LAROUSSE
MENSUEL
ILLUSTRÉ

LAROUSSE
MENSUEL
ILLUSTRÉ

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSELLE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CLAUDE AUGÉ

TOME QUATRIÈME (1917 à 1919)

3.000 Gravures. — 170 Tableaux. — 115 Cartes et plans.

PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

13-17, RUE MONTPARNASSE, 13-17

—



· N° 119. — JANVIER 1917 ·

Aveugles de la guerre (LES). — Pour nous tous, les « voyants », il n'est pas de mutilation plus effroyable que celle qui prive l'homme de la vue. Elle peut survenir de plusieurs façons, soit par atteinte directe des deux yeux, soit par affection unioculaire ayant gagné, par sympathie, l'œil sain, soit par blessure du centre cérébral de la vision, etc. Quelle qu'en soit la cause, cette mutilation fait des infortunés d'autant plus à plaindre, semble-t-il, que la cécité leur survient dans l'âge mûr, c'est-à-dire à l'heure de la pleine activité. Il nous paraît qu'elle est moins atroce lorsqu'elle se produit dans la vieillesse, ou même lorsqu'elle est congénitale, alors que l'homme ne sait pas de quelles jouissances, sinon de quelles facilités d'existence, il est privé. Il est donc tout naturel que la sollicitude des hommes aille à ces victimes des combats, plus cruellement frappées que toutes les autres.

Au début de la guerre, les aveugles furent dirigés de la même façon que tous les blessés sur les formations chirurgicales, sans qu'un choix particulier en fût fait pour eux. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le grand principe qui domine, à l'heure présente, les soins qui leur sont donnés, est de les réunir, tout d'abord, dans des services spéciaux où ils soient entre eux et non perdus au milieu de voyants et ensuite que ces services spéciaux permettent, par leur diversité et par leur situation, de les soigner le plus près possible de leur résidence. Il existe ainsi, sur le territoire, un certain nombre de grands services d'ophtalmologie, dirigés par les spécialistes les plus réputés et sur lesquels sont dirigés tous les « blessés de la vue ». Il nous est, naturellement, impossible d'insister sur les soins purement chirurgicaux qu'ils reçoivent. Mais il est utile d'attirer l'attention sur ce qui est fait, dès ce moment, pour commencer, au moins au point de vue moral, l'éducation nouvelle qui doit leur permettre, comme à tout mutilé, de se refaire une existence active et susceptible de leur assurer leur subsistance, celle de leur famille et le maximum de bonheur compatible avec leur infirmité.

Il faut, pour arriver à ce résultat, une connaissance approfondie de la psychologie spéciale de l'aveugle. Depuis longtemps, d'excellents esprits se sont attachés à la faire connaître. C'étaient parfois eux-mêmes des aveugles qui s'appliquaient à nous dévoiler ainsi l'état d'âme de ces malheureux, comme Maurice de La Sizeranne dans ses *Trente ans d'étude et de propagande*. Il faut citer, à cet égard, les livres et les brochures édités par la plus ancienne association pour aveugles qui existe à l'heure actuelle, l'Association Valentin-Haüy, à Paris, et son secrétaire (aveugle, lui-même), Maurice de La Sizeranne. Mais, la plupart du temps, les sociétés de ce genre avaient eu surtout à s'occuper des aveugles-nés. Nos aveugles de guerre sont d'une autre catégorie et, entre les deux groupes, les différences psychologiques sont notables. L'Association Valentin-Haüy a publié, depuis le début de la guerre, des brochures spéciales à l'usage des personnes qui veulent s'occuper de ces mutilés. Mais ceux qui ont peut-être fait le plus pour connaître et faire connaître la conduite à tenir envers eux sont Brieux, membre de l'Académie française, Vaughan, directeur de l'hospice national des Quinze-Vingts, auteur d'un livre sur *la Rééducation des soldats aveugles*, et Pierre Villey, professeur (aveugle) à l'université de Caen, qui a publié dans la « Revue des Deux Mondes » (oct. 1915) un article sur *la Réadaptation à la vie utile*.



Salle des pansements des soldats aveugles. (Maison de convalescence de Neuilly.) — Phot. Gaumont.

Des instructions que nous donnent les uns et les autres il résulte que, tout d'abord, comme nous le disions plus haut, les aveugles doivent être groupés, l'isolement au milieu de sujets normaux étant pour eux une condition très défavorable. C'est, ensuite, qu'il ne faut jamais plaindre les aveugles en leur présence. « Plaindre, dit très justement Brieux, n'est pas consoler ». Toute l'influence que l'on peut acquérir sur eux doit être consacrée à leur démontrer, le plus tôt possible, qu'ils ne sont pas, comme tous le croient au début, des épaves humaines et des gens incapables de travailler et de vivre. Il ne faut pas agir pour eux, mais leur prouver qu'ils peuvent agir seuls et leur en fournir la fréquente occasion. Il faut, enfin, les remettre, le plus rapidement possible, dans leur ancien milieu et, surtout, dans leur famille. Il y a là, pour les directeurs des établissements et pour les personnes qui s'intéressent à ces mutilés, toute une connaissance de l'aveugle à acquérir. Nous renvoyons, pour ceux qui voudraient creuser la question, aux livres et brochures que remettent à tous ceux qui en font la demande, d'une part, Brieux, de l'autre, l'Association Valentin-Haüy, sans compter les sociétés que nous énumérerons à la fin de cet article.

En vertu de ces véritables axiomes de « typhlophilie », nous avons déjà vu que les soldats menacés de cécité sont dirigés, même s'ils sont atteints simultanément de blessures autres et, en apparence, plus graves, sur des centres chirurgicaux rapprochés de leur pays d'origine ou de la région qu'habite leur famille. Dès que les soins dont ils sont l'objet leur permettent de quitter leur lit, on les invite à entrer dans les petits ateliers de rééducation adjoints à tous les centres d'ophtalmologie. C'est là que doit se faire cette initiation à la vie nouvelle qui demande, parfois, de la part des rééducateurs, des soins extrêmes et une ténacité très grande. Il est rare, d'ailleurs, que l'exemple des camarades qui ont passé cette première période et qui s'en trouvent bien n'ait pas sur les soldats aveugles plus d'influence heureuse que les paroles les plus persuasives. Et, dès la première heure, on met entre les mains du mutilé le morceau de bois, le crochet et



La vannerie.



Le rempaillage.

Les métiers des soldats aveugles. — Ph. Gaumont.

le chiendent qui lui permettront de fabriquer une brosse. Non que la brosserie, comme nous le verrons, soit pour l'aveugle un métier tout spécialement indiqué, ni, à plus forte raison, exclusif, mais parce qu'en quelques heures, l'aveugle aura fabriqué sa première brosse et qu'ainsi lui sera rapidement démontrée cette possibilité de se refaire une existence, qui est la grande persuasion qu'il faut lui faire acquérir.

Une fois cette persuasion intervenue, la tâche est considérablement facilitée. L'aveugle, débarrassé des soins chirurgicaux qui ont achevé leur œuvre, est alors dirigé sur des ateliers plus importants, adjoints, eux aussi, la plupart du temps, aux services ophtalmologiques et où sa véritable rééducation sera faite, s'adaptant, cette fois, au métier qu'il aura choisi.

Ici, doit s'inscrire un axiome de plus, ainsi rédigé par Brieux : « Un aveugle de guerre peut presque toujours reprendre le métier qu'il exerçait avant sa blessure ou, tout au moins, exercer un métier parallèle, connexe, auxiliaire à son ancien métier. » C'est donc dans cette voie qu'il faut diriger le choix de l'aveugle et, dans la très grande majorité des cas, on arrive, en effet, à ce souhaitable résultat. Les cultivateurs, qui forment la proportion la plus forte de ces mutilés, retournent, pour le plus grand nombre, à la ferme. Ils y rendent de très grands services, peuvent y remplir la plupart des fonctions. Il faut seulement leur apprendre, en surplus, un métier secondaire, qui leur permette d'ajouter quelque gain à leur salaire habituel et de s'occuper, alors que les travaux de la ferme dépassent le cercle de leurs possibilités.

Les métiers que peut entreprendre un aveugle sont, d'ailleurs, assez variés; ils doivent être, ainsi que nous venons de le dire, une source supplémentaire de revenus, ou le gagne-pain fondamental du mutilé. Parmi les premiers, il faut citer la brosserie, la vannerie, la cordonnerie, le rempaillage des chaises. Mais il reste bien entendu que l'apprentissage des cultivateurs doit être très rapide, de façon à les rendre à la ferme en quelques semaines et à les remettre ainsi, promptement, dans leur milieu, car rien ne peut — et ceci de façon générale — être plus profitable à l'aveugle, à tous les points de vue, que ce retour rapide dans sa famille et son entourage, de même que rien ne lui est plus préjudiciable que de le garder de longs mois dans des formations sanitaires ou professionnelles, où l'ambiance n'est pas la même que chez lui.

Quant aux métiers que peut apprendre un aveugle,



Le montage des roues pour automobiles.

en dehors de ces professions supplémentaires, ils sont variables, suivant son éducation, ses habitudes, son habileté et son milieu antérieur, l'axiome restant toujours vrai qu'il faut, autant que possible, lui rendre son ancienne profession ou une profession très voisine de l'ancienne. Les principaux sont, évidemment, ceux que l'on enseigne depuis longtemps dans les associations pour aveugles, c'est-à-dire la brosserie, la vannerie, l'accordage des pianos, la dactylographie (sur machines à écrire d'un type spécial), le massage, la réparation des matelas, la tonnellerie, la télégraphie sans fil, la fabrication des lacets de cuir, le travail des manufactures d'allumettes et de tabac, etc. Des inventions nouvelles, comme la machine à sténographier de Villey ou le dispositif de Marius Léger, leur permettent d'aborder également la sténographie et la profession de téléphoniste des postes. Mais, à côté de ces applications classiques, l'habileté manuelle des aveugles peut s'exercer dans de tout autres directions, et l'on cite des menuisiers, des ébénistes, des ajusteurs et des mécaniciens privés de la vue. En somme, des voies nombreuses s'offrent pour l'éducation et le placement des aveugles, depuis les métiers les plus sommaires et les plus simples, jusqu'au professorat.

Une des conditions premières de la rééducation de l'aveugle est sa réadaptation à la lecture et à l'écriture. L'aveugle peut, à l'aide de guide-mains fort simples, écrire avec un crayon, mais ceci est tout à fait insuffisant. Il faut, le plus tôt possible, le mettre en possession d'un moyen lui permettant non seulement d'écrire, mais de se relire, de lire des lettres, des journaux, des ouvrages écrits par d'autres, de tenir ses comptes, etc. La méthode qui réunit à cet égard les suffrages de la presque unanimité des typhlophiles est la méthode inventée par Braille, aveugle lui-même, en 1826, et où l'alphabet est représenté par des points en relief. Ces points servent encore à écrire les chiffres et même les notes de musique. Il existe actuellement un journal imprimé en caractères Braille et une bibliothèque de quarante mille volumes obtenus par le même procédé. Il est, d'ailleurs, d'autres systèmes d'écriture et de lecture pour aveugles, et on doit citer, à cet égard, la méthode de Mlle Mulot, d'Angers, qui utilise les lettres de l'alphabet courant, imprimées en relief. Elle rend de très appréciables services, mais ne semble pas aussi complète dans ses résultats que la méthode précédente.

Le premier grand atelier de rééducation pour aveugles de la guerre a été fondé à Reuilly (Paris) par l'État. Les autres ont été créés sur le même modèle. Dans ces écoles, l'aveugle est à la charge



La cordonnerie.



La tonnellerie.

Les métiers des soldats aveugles. — Ph. Gaumont.

du Service de santé de l'armée, jusqu'au jour où il a obtenu sa réforme définitive. Il est ensuite à la charge du ministère de l'intérieur jusqu'à son départ pour sa résidence. Il est désirable que, rentré chez lui, il reste en rapports constants avec une des sociétés les plus actives de typhlophiles, laquelle lui viendra en aide, si le besoin s'en fait sentir.

La réforme de l'aveugle entraîne une pension intangible de 975 francs par an, à laquelle s'ajoutent 100 francs de médaille militaire; il est probable que l'on consentira à tous les aveugles le supplément de pension de 225 francs prévu pour ceux qui auront, du fait de leur mutilation, besoin d'un guide ou d'une aide constante.

Les sociétés qui s'occupent tout spécialement des aveugles sont, à Paris : *les Amis des soldats aveugles*, 99, rue de Reuilly; *l'Association Valentin-Haüy*, 9, rue Duroc; *la Société des ateliers d'aveugles*, 9, rue de l'Echelle; *le Foyer du soldat aveugle*, 64, rue du Rocher; *l'Aide au soldat aveugle*, 2, rue Balzac *le Phare de France*, 16, rue Daru; *l'Abri du soldat aveugle*, 8, rue du Commandant-Marchand. — Dr H. Bouquet.

bossisme (*bo-sissm'* — de l'anglo-améric. *boss'* patron, chef) n. m. Organisation électorale, fort développée aux Etats-Unis, suivant laquelle les électeurs se groupent autour de chefs ou « boss », dont ils exécutent aveuglément les ordres : *On a créé le mot grotesque de* bossisme *pour désigner le système particulier d'organisation politique, où l'exercice de la fameuse liberté individuelle américaine aboutit au despotisme le plus absolu d'un homme qui s'est constitué lui-même « boss » et n'est responsable devant aucune juridiction.* (A. Moireau.)

Collin (Louis-Joseph-*Raphaël*), peintre français, né à Paris le 17 juin 1850, mort à Brionne (Eure) le 20 octobre 1916. Il fit ses études au lycée Saint-Louis (Paris) et au collège de Verdun, où il apprit, en compagnie de Bastien-Lepage, les premiers éléments du dessin. De bonne heure, il se destina à la peinture. Revenu dans la capitale en 1869, il fut quelque temps l'élève de Bouguereau. L'année suivante, il entra à l'Ecole des beaux-arts dans l'atelier de Cabanel; il s'y montra bon élève et, bien qu'il eût obtenu plusieurs récompenses à l'Ecole, il ne concourut pas pour le prix de Rome. Sans retard, il aborda le Salon, où il remporta d'emblée une seconde médaille, avec un tableau : *le Sommeil*, qui représente une jeune femme étendue sur un divan (1873, musée de Rouen). Deux figures : *Vénitienne* et *Jeune fille de Bâle*, exécutées dans le goût des maîtres de la Renaissance, furent envoyées par l'artiste au Salon suivant. En 1875, le ministère des beaux-arts acquit, pour le musée d'Arras, sa gracieuse toile *l'Idylle*, où une jeune fille nue, dans un bois, mire sa beauté dans l'eau d'une source. En 1876, Raphaël Collin exécuta sur fond d'or le portrait de l'actrice Jane Essler dans le rôle des « Beaux messieurs de Bois-Doré », pour le foyer de l'Odéon, et il exposa au Salon de 1877 *Daphnis et Chloé* (musée d'Alençon), tableau vivement goûté, regardé comme une des belles œuvres de l'art moderne. L'année suivante, l'artiste quitta la tradition poétique; il donna deux portraits, dont l'un, celui de son père, lisant un journal à l'angle d'une fenêtre.



Raphaël Collin.

A partir de ce moment, la personnalité de Raphaël Collin, qui avait grandi d'année en année, se dégagea de la façon la plus nette, et l'artiste fournit sans répit un labeur considérable. Tandis qu'il peignait une longue série de portraits (de femmes surtout) très remarqués pour leur grande pureté de dessin et qu'il plaçait dans le joli cadre des verdures ombreuses d'un bois ou de l'ensoleillement discret d'un jardin fleuri, il exécutait une foule d'autres travaux. En 1880, il donna un panneau pour le théâtre de Belfort : *la Musique*, dont le pendant : *la Danse*, parut l'année suivante. On loua beaucoup la fantaisie originale et neuve, l'arrangement harmonieux de ces deux compositions, qui s'accommodaient parfaitement au milieu qu'elles étaient destinées à décorer.

D'un séjour de quelques mois en Russie Raphaël Collin rapporta une étude de nu en plein air (1882); puis vinrent *Petite fille tenant un cerceau* et son importante composition : *l'Eté*, qui lui valut, au Salon de 1884, un certain nombre de voix pour la médaille d'honneur (« le lieu de la scène est une prairie en fleurs, devant une rivière; des baigneuses, debout ou paresseusement étendues sur le gazon, plongent dans les buées grises du matin leur corps souple, finement modelé, sous les caresses de la lumière diffuse, offrant aux regards, dans un concert de verts cendrés, de roses pâles, de bleus fondus et d'orangés discrets qui chantent en sourdine, le sourire de leur beauté ») (v. p. 14); *Floréal* (1886, musée du Luxembourg), représentant une jeune femme nue, étendue sur le gazon vert pâle d'une prairie, morceau délicat, d'un dessin précieux et d'une coloration cendrée; *Chrysanthèmes*, *Fin d'été*, panneau décoratif destiné à la salle à manger du recteur de la Nouvelle Sorbonne (1887); *Jeunesse* et *le Matin* (1889). Cette année-là (1889), il obtint un grand prix à l'Exposition universelle de Paris. Citons ensuite *Adolescence* (1890); un plafond pour le foyer de l'Odéon (1891); *Au bord de la mer* (1892); *la Poésie*, panneau pour le salon des Lettres de l'Hôtel de ville de Paris, et *Sommeil* (1893); *Eveil* et *Primerose* (musée de Bucarest, 1894); *Jeune fille* et *A la croisée* (1895); *Coin de jardin* et *Anémone des bois* (1891); *Intimité* et *Biblis* (1897); *En été* (1898); *Solitude* et *Féline* (1902); *Quiétude* et *Contemplation* (1903); *Silence* (1904); *Evocation païenne* (1905); *Paresse* (1906); un plafond pour la salle des Fêtes de la préfecture, à Limoges (1908); *Nonchalance* (1913).



Floréal, tableau de Raphaël Collin. (Musée du Luxembourg.) — Phot. Braun.

Durant les années 1898-1899, Raphaël Collin avait exécuté, pour le petit foyer de l'Opéra-Comique, un plafond : *la Vérité animant la fiction;* un panneau central éclairé par une lumière douce et poudroyante : *les Harmonies de la nature inspirant le compositeur* ou *l'Inspiration à l'Ode* ou *l'Inspiration musicale*, et deux panneaux latéraux : *l'Ode* et *la Chanson*. Pour des particuliers, il peignit d'autres ensembles importants. En 1900, deux grands panneaux : *la Poésie lyrique* et *la Poésie légère*, sont accompagnés de cinq autres petites compositions représentant des enfants avec des attributs : violon, cor, mandoline, flûte, castagnettes (Paris). En 1902, trois panneaux en longueur : *la Pastorale*, *l'Elégie*, *la Romance* (New-York). Les deux Amériques lui firent de nombreuses commandes pour la décoration de monuments publics ou privés.

Pendant plusieurs années, l'excellent artiste avait appliqué ses aptitudes à la décoration de la faïence et exécuté, pour le céramiste Théodore Deck, une suite d'œuvres très individuelles, d'une distinction et d'un charme tout à fait particuliers. Ce sont, le plus souvent, des têtes de femme ou de jeune fille, d'un dessin serré, d'une expression poétique et vraie en même temps. Pour compléter son œuvre, ajoutons qu'il exécuta avec succès une série de camaïeux destinés à l'illustration d'un *Daphnis et Chloé* (1890).

Raphaël Collin appartenait à la tradition classique. Décorateur et peintre, il avait su trouver une interprétation poétique et neuve de la forme, s'efforçant de marier le dessin d'Ingres à la formule décorative de Puvis de Chavannes. Mais, si l'on remarque dans ses œuvres l'équilibre heureusement balancé de ses figures, une harmonie gracieuse de la composition, il faut reconnaître que ses sujets varient peu. La figure nue d'un dessin agréable et souple y joue un rôle important; il excelle à la traiter sur des fonds de verdure légers, toujours voilés d'un peu de brume. Les tons vifs sont exclus de sa palette, tandis que les gris, variés à l'infini, soulignent la distinction de son talent fin et délicat.

Collectionneur remarquable, il avait réuni chez lui un nombre considérable de magnifiques porcelaines, de grès chinois, coréens ou japonais, un admirable ensemble de gardes d'épées japonaises, de pièces rares, de verreries grecques, de statuettes de Tanagra, etc. La culture de son esprit, l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son goût et l'impartialité de ses jugements faisaient de lui, pour ses confrères comme pour ses élèves, un conseiller sûr et clairvoyant.

Raphaël Collin fut successivement membre du comité de la Société des Artistes français, professeur-chef d'atelier à l'Ecole des beaux-arts, membre du conseil supérieur des beaux-arts et du conseil supérieur de la manufacture de Sèvres et, en 1909, membre de l'Académie des beaux-arts, où il remplaça le vieux maître Hébert. — J.-M. Delisle.

Dugué de La Fauconnerie (Henri-Joseph), homme politique français, né à Paris le 11 mai 1835. Il est mort à Saint-Germain-des-Grois (Orne), le 26 août 1914. — Dugué de La Fauconnerie fit ses humanités au lycée Charlemagne (Paris) et ses études de droit à Strasbourg. Il fut successivement chef de cabinet du préfet de l'Orne, conseiller des préfectures de la Mayenne et du Pas-de-Calais, sous-préfet de Saint-Jean-d'Angely et de Mamers. Il quitta l'administration en 1866 et fut élu, pour le canton de Nocé, conseiller général de l'Orne. Le comice agricole de l'arrondissement de Mortagne le choisit comme président.

Dugué de La Fauconnerie entra dans la vie politique en 1869 : les électeurs de la deuxième circonscription de l'Orne l'envoyèrent à la Chambre. Il siégea à l'extrême droite, combattit le ministère d'Emile Ollivier et se signala par de nombreuses et bruyantes interruptions. Il se déclara partisan du maintien des candidatures officielles en 1870 et vota la guerre contre la Prusse. Après le 4-Septembre, Dugué de La Fauconnerie se retira dans son département et prit, après Clément Duvernois, la direction du « Journal de l'ordre ». En 1874, il lança, sous le titre : *les Calomnies contre l'Empire*, une brochure dans laquelle il s'efforçait de réhabiliter le régime impérial. Il en appuya la publication d'un défi peu banal, pariant *25.000 francs contre 25.000 sous* que nul républicain ne serait en mesure de réfuter ses arguments. Un Vendéen, Couteaux, répliqua dans un opuscule intitulé : *les Traîtres*, et proposa que l'on s'en remît à des arbitres du soin de trancher le débat. Mais Dugué éluda cette solution.



Dugué de La Fauconnerie.

Candidat bonapartiste aux élections de 1876 dans la première circonscription de Mortagne, Dugué de La Fauconnerie fut élu. Il fit partie du groupe de l'Appel au peuple et fut un des 158 parlementaires qui, après l'acte du 16 mai 1877, accordèrent au ministère de Broglie un vote de confiance. Candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon aux élections du 14 octobre, il battit son compétiteur, le républicain Albert Leguay. Peu après, il se ralliait au régime

républicain et, dans une lettre à Emile de Girardin, s'exprimait ainsi :

Aujourd'hui, le doute n'est plus permis : la France démocratique se prononce pour la République, comme elle s'est prononcée autrefois pour l'Empire. Elle l'a dit avec une force et un éclat qui ne laissent place à aucune équivoque.

Dugué de La Fauconnerie ne fut pas réélu en 1881; il échoua également, en 1882, aux élections pour le renouvellement triennal du Sénat, auxquelles il se présenta sur la liste républicaine. Il donna alors sa démission de conseiller général de l'Orne et se fit élire dans le canton de Mortagne, en 1884. La même année, il fit une nouvelle conversion politique, et déclara, dans une lettre qui fut rendue publique, que le gouvernement républicain l'avait déçu. Tout en s'affirmant de tendances libérales, il revint au parti conservateur. C'est comme candidat monarchiste qu'il fut élu dans l'Orne, aux élections législatives de 1885. Il se mit à la tête des conservateurs qui s'associèrent au parti boulangiste. Après le rétablissement du scrutin uninominal, il battit, en 1889, dans le même arrondissement, le républicain Bansard des Bois.

Quand le boulangisme eut avorté, Dugué de La Fauconnerie manifesta un nouveau changement d'opinion : il revint à la République. En vain Paul de Cassagnac lui rappela-t-il la part active qu'il avait prise au mouvement revisionniste; nul ne désavouait plus formellement ce qu'il avait cessé de croire. Sa carrière politique s'acheva sur cette dernière évolution.

Dugué de La Fauconnerie a publié : *le Tribunal de la Rote* (1859), *la Bretagne et l'Empire* (1861), *Où nous en sommes* (1873), *les Calomnies contre l'Empire; Ce qu'a coûté le 4-Septembre* (1875), *Si l'Empire revenait* (1875), *Soyons donc logiques* (1878).

Sous le titre *Lettres au curé de ma commune*, il écrivit, dans le « Figaro », en janvier 1892, des articles qui firent quelque bruit et dans lesquels il engageait les prêtres à s'abstenir de toute action politique dirigée contre le régime républicain. — CARLOS LARRONDE.

Etats-Unis. (ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.) — Une élection présidentielle aux Etats-Unis n'est pas une opération simple comme elle est en France, où le président est élu par les deux Chambres réunies en Congrès, où, comme elle serait aux Etats-Unis mêmes, si le peuple y élisait directement le président. C'est d'ailleurs ainsi qu'en apparence les choses se passent, et l'on dit avec assurance, au sujet de l'élection qui a eu lieu le 7 novembre 1916 : Wilson, le président démocrate en exercice, a été réélu ce jour-là président pour quatre ans contre son concurrent Hughes, candidat du parti républicain.

Les choses ne sont ainsi qu'en apparence, et Wilson, qui est bien réellement élu président, ne le sera formellement, officiellement, qu'en janvier 1917, lorsque la Chambre des représentants, à Washington, aura constaté que les délégués présidentiels des Etats, élus le 7 novembre précédent, ont bien désigné Wilson comme président des Etats-Unis pour la période du 4 mars 1917 au 4 mars 1921.

L'opération qui a été effectuée en novembre 1916 ne marque, en effet, que le troisième acte, l'acte décisif, il est vrai, de l'élection présidentielle, le premier acte ayant été la désignation des candidats par les deux grandes conventions nationales (à Chicago et à Saint-Louis) du parti républicain et du parti démocrate, et le second, la campagne électorale menée par les deux candidats et par leurs principaux adhérents. De ces deux premiers actes, la Constitution de 1787, qui régit toujours les Etats-Unis et à laquelle les Américains se font un devoir de rester fidèles, ne parle en aucune façon. Le troisième acte, qui est la désignation, par le suffrage populaire dans les Etats, des membres du collège électoral présidentiel, est celui qui s'est accompli le 7 novembre. C'est la première phase, au regard de la Constitution.

Dans chaque Etat, la délégation à ce collège, à élire le premier mardi de novembre dans l'année qui précède la fin de chaque présidence (en l'espèce, le 7 novembre 1916), est égale au nombre des représentants de cet Etat dans les deux Chambres du Congrès fédéral. Le mode de scrutin adopté est le scrutin de liste : si un parti l'emporte même de peu au suffrage populaire dans toute l'étendue de l'Etat, il en nomme tous les électeurs présidentiels. On peut rappeler, comme exemple de ce qui est vraiment une singulière anomalie, qu'en 1884, une majorité de 1.100 voix dans le vote populaire, sur plus d'un million de votants de l'Etat de New-York, a donné aux démocrates les 36 voix électorales que possédait alors cet Etat et a, par là même, assuré l'élection de Cleveland à la présidence.

Quelques semaines après l'élection des délégués-électeurs présidentiels, ceux-ci se réunissent dans chaque Etat et transmettent sous pli cacheté, au Congrès de Washington, le résultat du scrutin auquel ils se sont livrés pour le choix du président. Le résultat final est ensuite proclamé au Congrès, et l'élu entre en fonctions le 4 mars de l'année qui suit la date de l'élection des délégués présidentiels.

Il semble donc que rien encore ne soit définitif au sujet de l'issue de la lutte entre les deux candidats, Wilson et Hughes. Ici encore, les faits emportent la forme. Le vote qui a, le 7 novembre, déterminé la formation du collège électoral présidentiel, a décidément élu le président. Les électeurs présidentiels en effet — ce qui est absolument contraire à l'esprit de la Constitution, mais a été établi par la pratique constante des élections depuis plus d'un siècle — sont élus avec un mandat impératif, et l'engagement implicite qu'ils prennent à l'égard de leurs électeurs ne saurait être violé. En fait, il ne l'a jamais été. Jamais les délégués-électeurs n'ont voté autrement que le leur ordonnait leur mandat. Donc, Wilson a bien été réélu président des Etats-Unis le 7 novembre 1916, bien qu'il ne doive être proclamé qu'en janvier 1917.

Le collège présidentiel se compose d'autant de membres qu'il y a de sénateurs et de représentants au Congrès de Washington. Le nombre des Etats est de 48. Chaque Etat, quelle que soit sa population, nommant deux sénateurs, la haute Assemblée fédérale compte 96 membres. Les représentants, nommés au prorata de la population, sont au nombre de 435. Le collège présidentiel est ainsi composé de 531 membres élus le 7 novembre. Pour que l'élection du président soit acquise, la Constitution exige que l'élu ait obtenu la majorité absolue sur le nombre des électeurs nommés, en l'espèce 266 voix. Wilson en a obtenu 288 et Hughes 243. En même temps, et de même façon que le président, est élu le vice-président, qui appartient toujours, naturellement, au même parti que le président. Marshall est le nouveau vice-président des Etats-Unis.



Woodrow Wilson.

Notons enfin que, dans le même scrutin par lequel les électeurs américains votent pour le président de l'Union, ils votent aussi pour le renouvellement d'un tiers du Sénat et pour la totalité des représentants à la Chambre (chaque Chambre ayant une durée de deux années) et encore pour les gouverneurs des Etats et les autres principaux fonctionnaires d'ordre administratif, financier et judiciaire dans les Etats.

L'élection présidentielle est ainsi une élection à deux degrés. Elle est déterminée non par le vote populaire, mais par la répartition des voix des délégués au collège présidentiel.

En 1892, le collège électoral, sur 531 voix, en donna 435 à Wilson, 88 à Roosevelt et 8 à Taft. Le vote populaire fut, d'autre part, exprimé par 15.036.000 suffrages.

Si l'on en croit la statistique, mais la statistique seulement, le parti démocrate avait été battu en 1912. Son candidat, Wilson, n'avait en effet obtenu au suffrage populaire que 6.293.000 voix contre 4.119.500 à Roosevelt, 3.485.000 à Taft, 902.000 à Debs, candidat socialiste, et 237.000 à divers.

La totalité des votants étant de 15.036.000, la majorité absolue était de 7.519.000. Woodrow Wilson n'en avait eu que 6.293.000. Ce qui ne l'a pas empêché d'être président des Etats-Unis depuis quatre ans et de contracter avec son pays pour la présidence un nouveau bail de quatre années.

En 1916, comme en 1912, Wilson avait 136 voix électorales acquises avant tout débat : celles des douze Etats du « Sud démocratique compact », formé par les vaincus de la guerre de Sécession, les blancs de cette région, où vivent 10 millions de noirs. La masse des blancs y constitue encore la majorité de la population et redoute par-dessus tout l'appel des gens de couleur à des charges publiques importantes, appel dont des exemples ont été donnés à plusieurs reprises par les administrations « républicaines »; entre autres par le gouvernement de Roosevelt. Un candidat démocrate à l'élection présidentielle a donc toujours d'avance 136 suffrages électoraux.

Par contre, un candidat républicain peut généralement compter (quoique avec moins de certitude depuis que le développement industriel y a multiplié la population ouvrière) sur les suffrages des Etats de l'est des Etats-Unis (Nouvelle-Angleterre, Pennsylvanie, Ohio, New-Jersey, etc.), l'Amérique des premières colonisations. Le vote de New-York étant toujours incertain, le nombre des voix acquises d'avance au candidat républicain ne dépasse guère une soixantaine. Les grands Etats du Centre oriental (New-York, Indiana, Illinois, Wisconsin, Michigan) et tous les Etats du Far-West et du Pacifique décident de l'élection. Ce sont les votes de l'Ouest et de la région du Pacifique, dont on n'avait pas eu, le 7 novembre au soir, la patience d'attendre le dépouillement, qui ont changé les cris de victoire des « républicains » en aveux de défaite.

Lorsque la Convention nationale du parti républicain se réunit à Chicago, le 7 juin dernier, deux candidats seulement paraissaient possibles pour la « nomination » : Hughes et Roosevelt. Hughes était un « favori », mais non pas un « favori fort ». Nulle sympathie fougueuse ne se manifestait pour lui. Il était accepté, mais ne passionnait pas. Roosevelt avait, au contraire, d'ardents partisans, mais aussi des ennemis irréconciliables. Les deux partis, progressiste et républicain régulier, dont la scission en 1912 avait déterminé la victoire des démocrates avec Woodrow Wilson, ne se réconcilièrent à Chicago que du bout des lèvres, sans conviction. Les républicains réguliers, le plus grand nombre d'entre eux au moins, étaient résolus à ne pas confier de nouveau à Roosevelt la direction du parti. Il l'avait brisé, on ne pouvait lui remettre la tâche de le reconstituer.

Hughes n'avait donc parmi les chefs républicains que de tièdes sympathies. Lorsqu'il était gouverneur de l'Etat de New-York, il avait manifesté une hostilité implacable contre les hommes qui composaient alors la « machine », c'est-à-dire l'organisation régulière électorale du parti dans cet Etat et dans la ville de New-York. Les chefs n'étaient disposés à l'accepter comme candidat présidentiel que s'ils ne pouvaient faire l'union sur un des leurs, comme Root. De même, Roosevelt, si Hughes apparaissait comme le seul candidat possible, se déciderait à se rallier à lui. Il a fait en sa faveur, on le sait, une très vigoureuse campagne.

Hughes est, à tous égards, un homme supérieur et du plus haut degré de *respectability*. Sa personnalité physique et morale répond bien à la conception que les masses doivent se faire d'un « grand juge à la Cour suprême des Etats-Unis ». Il est froid, mais non autant qu'on le pourrait supposer d'un « juge ». En bon politicien d'Amérique, il sait comme les autres, dit le *Public Ledger* de Philadelphie, « serrer la main des cultivateurs et des mineurs et embrasser leurs bébés ». Même les cow-boys du Far-West ne l'ont pas trouvé trop guindé. Avec tout cela, dans sa tournée d'août 1916, qui l'a porté jusqu'en Californie, il n'a pas fait la conquête de l'Ouest.

Il a eu contre lui des hommes comme le grand universitaire de Harvard, Eliott, comme Edison, l'inventeur, et bon nombre de leaders du parti progressiste, qui, ne pouvant voter pour Roosevelt, ont mieux aimé donner leurs voix à Wilson qu'à Hughes; entre autres, Mrs. Coffin, lieutenant de Roosevelt en Californie, où elle a réussi à faire donner le droit de suffrage aux femmes.

Woodrow Wilson est virginien, comme étaient quatre des cinq premiers présidents de l'Union : Washington, Jefferson, Madison, Monroë. Il est né en 1856 à Shaunton (Etat de Virginie). Il a en conséquence soixante ans. Fils d'un pasteur presbytérien, il fit ses études à Columbia (Caroline du Sud), puis à Princeton (New-Jersey) et à l'université de Virginie. Après un court séjour dans le barreau, il se fixa dans l'enseignement, qui le conduisit à la politique. Il fut gouverneur du New-Jersey en 1911, ce qui l'amena à être président des Etats-Unis depuis novembre 1912.

Les détails de la campagne électorale importent peu. Wilson et Hughes se sont acquittés avec conscience et probité des charges incombant à leur situation temporaire de candidats parlant au nom de millions d'hommes. Wilson a serré de rudes mains dans l'Illinois, au point de s'en fouler le poignet. Hughes a parcouru 40.000 kilomètres en chemin de fer ou en automobile et a prononcé cinq cents discours. Autant en a emporté le vent.

Les républicains ont reproché à Wilson : 1° d'avoir réduit le tarif douanier, mettant ainsi en péril les destinées de l'industrie américaine; 2° d'avoir institué un impôt fédéral sur le revenu; 3° d'avoir poursuivi, au Congrès, une politique de législation ouvrière dans l'intérêt exclusif des classes salariées et sans aucun ménagement pour les intérêts légitimes des employeurs; 4° d'avoir adopté, en face du conflit européen, une ligne de conduite qui, si elle a conservé la paix aux Etats-Unis, a compromis l'honneur national; 5° d'avoir laissé se perpétuer au Mexique une situation déplorable, portant le plus grand préjudice aux intérêts des Américains en ce pays.

Wilson s'est très habilement défendu sur tous ces points. Il n'a eu pour cela qu'à répéter sans cesse qu'il a préservé les Etats-Unis de la guerre et que le pays jouit actuellement d'une prospérité inouïe.

Wilson pouvait compter sur les 6.293.000 voix qui l'avaient élu en 1892. Il n'y avait pas de raison pour qu'il en eût perdu la moindre fraction. Les électeurs ont été, en effet, très satisfaits de son administration intérieure, et ils l'ont très fortement approuvé d'avoir su épargner aux Etats-Unis le fléau d'une

intervention dans la guerre européenne. Avec toutes les voix démocrates, il avait bien des chances d'obtenir de plus un million à un million et demi de voix recrutées dans les rangs du parti socialiste et dans ceux du parti républicain. Il a fait passer au Congrès un certain nombre d'importantes lois sociales : tout dernièrement, une certaine loi sur la journée de huit heures de travail, qui lui vaut la reconnaissance de beaucoup d'ouvriers.

Des Germano-Américains devaient voter pour lui, par crainte de l'arrivée à la Maison Blanche d'un président moins féru de neutralité. Pour ces diverses raisons et parce que les femmes ont eu le droit de voter dans douze Etats de l'Ouest et que ces électeurs femmes ont naturellement l'horreur de la guerre, Wilson a eu pour lui dans l'ouest des Etats-Unis la presque totalité des Etats, ce qui lui a donné la victoire, bien que l'Etat de New-York, l'Etat « pivot », se fût prononcé contre lui.

Le résultat est un grand succès pour Wilson, plus encore que pour son parti. En 1912, il avait été élu à cause de la scission qui s'était produite chez ses adversaires. En 1916, il a obtenu un peu plus de voix que n'en ont eu ses deux concurrents réunis.

La personnalité de Wilson a donc grandi durant ses années de présidence, à cause de ce qu'il a fait, et aussi de la manière dont il l'a fait, à cause des nombreuses réformes qui ont abouti sous son administration et dont le succès a été dû en grande partie à son action personnelle.

Sa politique extérieure n'a pas été aussi brillante. On sait qu'il a ordonné enquêtes sur enquêtes et qu'il a rédigé des notes vigoureuses à l'adresse de l'Allemagne. Ses notes ont donné satisfaction au souci



Carte de l'élection présidentielle aux Etats-Unis (7 novembre 1916).

américain de la dignité nationale. Ses abstentions opportunes ont satisfait les instincts pacifiques de ce grand Ouest, où les affaires d'Europe sont peu et mal connues et n'occupent que secondairement l'opinion.

Les victimes de la *Lusitania* n'ont pas été vengées, mais les exportations des Etats-Unis ont atteint des chiffres sans précédent. De ce dernier fait les masses profondes du peuple américain ont su gré à Wilson.

A la surface, dans l'élite de la population, il y a des hommes épris d'idéal, qui n'admettent pas que, dans le drame terrible qui se joue par le monde, le rôle d'une grande nation comme les Etats-Unis puisse se borner à des notes et à des discours.

L'élite américaine n'admet pas que le gouvernement de la plus grande puissance neutre dans l'univers n'ait pas protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique et que Wilson n'ait protesté que par des notes contre l'assassinat de citoyens, de femmes et d'enfants des Etats-Unis.

Les Alliés ont pour eux franchement, résolument, cette élite. Mais cette élite ne peut disposer d'une élection présidentielle; c'est la masse profonde du peuple qui décide si Wilson a bien ou mal fait de ne répondre à la violation par une nation puissante des lois de l'humanité que par des notes diplomatiques.

Tel est le sens, telle est l'explication du résultat auquel vient d'aboutir l'élection présidentielle aux Etats-Unis.

Si Roosevelt avait été à la présidence, les Etats-Unis, fort probablement, combattraient, à côté des Alliés, par leur flotte ou autrement, contre les Empires centraux. C'est justement pour cela que Roosevelt n'a pas été choisi comme candidat présidentiel, et c'est pourquoi le candidat auquel il donnait son appui a échoué.

Hughes a eu l'imprudence de dire, en un de ses discours de campagne électorale : « Je défendrai les droits et l'honneur des Etats-Unis sans me préoccuper des conséquences possibles. » Ces paroles lui ont sûrement fait perdre des centaines de milliers de voix au suffrage populaire.

La fin de la campagne présidentielle a été aussi animée (*exciting*) que la campagne elle-même avait été languissante.

Aussitôt qu'il fut connu, le soir du 7 novembre, que Hughes emportait le New-York et ce second Etat « pivotal », l'Ilinois, avec ses 600.000 femmes élevées à la dignité d' « électrices », il n'y eut qu'un cri : « Hughes est élu ! » Le tort fut de transformer ce cri instinctif en une information sérieuse et de câbler en Europe avec une assurance presque officielle la victoire du candidat républicain.

Les wilsoniens étaient abattus, désemparés, tard dans la soirée du 7. A ceux qui ne concédaient plus au président en exercice que le « Sud solide » et peut-être deux ou trois Etats comme le Colorado et le Kentucky, les dirigeants de l'organisation démocrate ne trouvaient rien à répondre.

Les impatients ne se contentaient pas de déclarer Hughes vainqueur. Ils voyaient, ils annonçaient une Chambre des représentants acquise aux républicains et un Sénat où les deux partis allaient se faire équilibre.

Dans la matinée du 8, tout était remis en question, et, bientôt, tout était changé. L'Ouest avait donné en masse pour Wilson, et c'était lui, maintenant, l'élu.

Les détails du scrutin commençant à être connus, les républicains passèrent les journées du 9 et du 10 novembre à vouloir convaincre les Etats-Unis et le monde entier que, dans plusieurs Etats du Centre et de l'Ouest, les électeurs avaient tenu la balance si égale entre les deux candidatures que le résultat ne pouvait être que douteux et, par conséquent, contesté.

Le samedi matin, 11, les républicains s'obstinaient encore à considérer comme entachés de nullité les résultats enregistrés dans un petit nombre d'Etats, mais leurs prétentions à cet égard semblaient perdre de plus en plus de la conviction et de la sincérité qu'elles accusaient d'abord. Les vaincus commençaient à ne plus protester que pour la forme.

Le 11 novembre, toute incertitude était dissipée : Wilson avait une quarantaine de voix de majorité.

Hughes a eu la Nouvelle-Angleterre, les grands Etats de l'Est, New-York et Pennsylvania, l'Etat de New-Jersey, bien que cet Etat fût le fief particulier de Wilson, les Etats du Nord-Ouest; sauf l'Ohio, Wilson avait tout l'Ouest et le Far-West, depuis le Missouri jusqu'au Washington.

C'est la première fois que l'on voit un candidat victorieux, bien qu'il n'ait eu ni le New-York, ni l'Illinois. Dans ce résultat apparaît la force grandissante de l'Ouest. Or, l'Ouest est radical; l'Ouest sait gré à Wilson de la paix maintenue pour les Etats-Unis et de la grande prospérité du pays. La campagne, dans tout l'Ouest, s'était faite sur ces deux termes magiques : « Peace and prosperity. »

Dans le monde des Alliés, en Europe, on était généralement favorable à Hughes. Cet homme juste et droit ne pouvait que manifester sa préférence, dans le grand conflit, pour la cause du droit et de la justice. On redoutait un peu, seulement, sa froideur, son calme olympien, son formalisme professionnel. Pour Wilson, s'il était élu, il se montrerait sans doute moins embarrassé de légalité internationale que par le passé. N'ayant plus aucune préoccupation électorale, étant assuré du lendemain et libre de tout souci de réélection, cet homme, foncièrement honnête, tiendrait peut-être à Guillaume II et aux Empires centraux un langage d'une fermeté jusque-là insoupçonnée. Et c'est pourquoi l'élection de Wilson a été généralement bien accueillie chez les Alliés, qui lui sont reconnaissants d'avoir laissé les Américains leur vendre tant de munitions et leur prêter des milliards.


Evans Hughes.

Le président Wilson est maintenant assuré de quatre nouvelles années de pouvoir. Il est désormais indépendant du vote germano-américain. Il a dû sa réélection à la fois à des raisons domestiques et au fait qu'il a préservé son pays de la guerre, tant avec le Mexique qu'avec les Empires centraux.

Il n'aura, dans les deux Chambres du prochain Congrès, que de très étroites majorités, et il lui sera ainsi rendu malaisé de pousser très loin la réalisation de son programme de réformes progressives à l'intérieur. D'autre part, les questions internationales lui donneront sûrement de l'occupation.

Les plus immédiates ont trait aux répercussions de la guerre sur les intérêts des Etats-Unis et sur les susceptibilités morales de la population de la grande république.

Une autre question urgente est celle de l'attitude à adopter à l'égard du Mexique.

Sur le premier point, les commandants allemands des sous-marins ont-ils dûment observé les concessions qu'avait obtenues la Note américaine d'avril dernier? De la réponse dépend le maintien des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Une autre affaire a pris tout récemment le premier rang dans les préoccupations du cabinet de Washington : l'abominable déportation des Belges en Allemagne et leur réduction à un état de virtuel esclavage.

Les Etats-Unis, qui sauvent de la faim la population de la Belgique, se sont émus de cette déportation et ont averti le gouvernement impérial du désastreux effet que cette mesure sauvage produisait sur l'opinion des neutres. Il est oiseux d'observer qu'un effet non moins décisif sur cette opinion des neutres serait produit par une rupture des relations diplomatiques entre Washington et Berlin.

Wilson pourra être tenté d'adresser au gouvernement britannique de nouvelles observations au sujet des listes noires, mais le vicomte Grey a déjà répondu magistralement à de précédentes observations sur le même sujet. Il n'éprouvera aucune difficulté à appuyer sur les meilleurs arguments de droit international la justification des mesures décrétées par le gouvernement anglais.

En ce qui concerne le Mexique, Wilson s'est décidé à soutenir Carranza, à cause de son caractère de chef constitutionnel, contre Huerta, qui n'avait aucun titre légal. Ainsi le président Johnson, en 1865, soutint Juarez contre Maximilien. Carranza, malheureusement, ne paraît être nullement l'homme de la situation ; il n'arrive à conquérir ni le respect, ni le bon vouloir de la population mexicaine, et une crise est imminente. Villa a pris Chihuahua et menace Ciudad-Juarez; Felix Diaz occupe Tehuantepec et Oaxaca, et, de concert avec les zapatistes, s'apprête à entrer à Mexico. Carranza, à Queretaro, voudrait que des élections « régulières » transformassent sa présidence provisoire en présidence légale.

En un mot, depuis la chute de Huerta, les choses ont été de mal en pis au Mexique, et le président Wilson aura sûrement bien de la peine, s'il en assume la tâche, à remettre de l'ordre dans ce chaos. — A. Moireau.

Florina (Lérin en bulgare), ville du royaume de Grèce, en Macédoine, située à 520 mètres d'altitude, dans une petite plaine du plateau, enserrée entre deux contreforts sud-occidentaux du mont Kaïmakcalan ; 10.000 à 15.000 habitants, Grecs, Serbes, Bulgares et Turcs. Siège de l'évêque grec de Moglena.

Florina ne se compose encore que d'une seule rue, bordée de maisons plus ou moins bien bâties et traversée dans toute sa longueur par un ruisseau descendu du mont Péristéri, la Florina, sous-affluent du Vardar par la Cserna Réka. Elle n'est pas située sur le chemin de fer qui mène de Salonique à Monastir ; la voie ferrée la laisse à quelques kilomètres à l'ouest de son parcours, de par la volonté des beys turcs, désireux d'éviter ainsi de trop fréquentes visites d'Européens. Les difficultés d'accès sont donc sérieuses pour les voyageurs, bien

que Florina, située à environ 120 kilomètres de Salonique à vol d'oiseau, ne se trouve qu'à une trentaine de kilomètres dans le sud-est de Monastir.

C'était naguère une ville turque de la province de Salonique et du district de Monastir ou Bitolia, où les Bulgares avaient fini, au cours des dernières années du XIXe siècle, par conquérir la prédominance. Le traité de Bucarest du 6 août 1913 n'en a pas moins attribué Florina au royaume de Grèce, avec la majeure partie de la Macédoine. Aussi les Bulgares ont-ils saisi la première occasion favorable pour s'y installer en maîtres; bien qu'ils ne fussent pas en guerre avec la Grèce, ils ont occupé Florina, le 17 août 1916. Mais ils en ont été chassés un mois plus tard (18 septembre), après une énergique résistance, par les troupes alliées venues de Salonique, par les Français, dont les opérations étaient combinées avec celles des Russes et des Serbes. — H. F.

Forêts et la guerre (LES). — RECONSTITUTION DE NOTRE DOMAINE FORESTIER MUTILÉ PAR LA GUERRE. — SITUATION ÉCONOMIQUE DU COMMERCE DES BOIS. — En considérant une carte forestière de la France, on constate l'abondance des bois et des forêts dans les régions est et nord-est. De la mer du Nord jusqu'à l'Aisne, le pays est très peu boisé; mais, à partir de cette rivière, plusieurs lignes forestières à peu près parallèles défendent les abords de Paris : la zone de l'Oise (forêts de Chantilly, d'Hallatte, de Compiègne, de l'Aigle, de Saint-Gobain), la zone des falaises de l'Ile-de-France, qui, passant par la forêt de Reims, va par Berry-au-Bac rejoindre Saint-Gobain; puis, au delà de la Champagne, la zone de l'Argonne, reliée par la forêt de Hesse à Verdun et aux forêts des rives de la Meuse; enfin, toute la frontière, depuis Nancy jusqu'au massif vosgien, n'est qu'une immense forêt. Cette richesse sylvestre indique le rôle considérable que ces zones ont été appelées à remplir durant la guerre. La région envahie renferme, malheureusement, plus de 515.000 hectares plantés d'arbres, le plus grand nombre des localités disputées du front étant situées près de bois, de taillis ou de futaies; aussi les dommages y furent-ils particulièrement sensibles.

Dégâts commis dans les forêts. — Amis comme ennemis entraînent, par le fait même des hostilités, des déprédations importantes dans les forêts; nous pouvons les classer en plusieurs catégories :

1° Destruction par les bombardements;

2° Déboisement stratégique;

3° Dégâts entraînés par une exploitation intensive, exigée par les multiples besoins des armées;

4° Exploitation en coupe réglée des forêts envahies par l'ennemi.

La destruction par le fait de l'artillerie semble, à priori, la plus importante; il est évident que les bombardements, en bouleversant le sol, ont dénudé complètement certaines positions; mais ces actions sont toujours locale ; elles y sont terribles et, pour des bois comme ceux d'Ailly, de la Gruerie, etc., si souvent mentionnés dans les Communiqués, tout sera à refaire; cependant, dans l'ensemble, comme ces destructions ne s'étendent que le long du front, elles seront moindres comme importance vis-à-vis des autres catégories. Il en est de même des déboisements stratégiques opérés en rasant tout ce qui gênait un champ de tir, en déblayant de larges clairières dans les forêts pour y rassembler des troupes, en frayant des voies de communication, etc.

Les dégâts entraînés par les besoins militaires sont de beaucoup les plus importants; leur action ne se localise plus dans la zone de combat, elle s'étend sur tout le territoire.

Il faut du bois pour le chauffage des cuisines des troupes mobilisées; celui-ci est coupé le plus souvent sur place, là où campe le soldat. Il faut du bois pour installer les voies ferrées, mettre en état de défense les ouvrages fortifiés, les innombrables kilomètres de tranchées, etc., construire les abris de toutes sortes; la consommation exigée de rondins pour les toits, de boisage pour les galeries, de piquets, etc., est fabuleuse : certain mètre carré de défense absorbe plus d'un stère de bois.

Le bois est l'élément de construction le plus utilisé. Avec lui, le soldat s'isole du limon de l'Artois ou des boues calcaires de la Champagne; il en garnit la surface du sol, les parois des tranchées, le sommet des abris, etc. Outre cette prodigieuse consommation, l'arrière, pour les usages des combattants, emploie de formidables quantités de planches, de madriers, etc., pour préparer le matériel nécessaire : crosses des fusils, fuselage des avions, multiples caisses pour l'emballage des munitions, des explosifs, etc., construction des camions, etc.

Joignez à cela les bois nécessaires à la boulangerie militaire ou civile, les bois de chauffage, de charpente, etc., indispensables aux besoins des non-combattants, les coupes pour le boisage des mines, etc. Il en résulte que les demandes sont considérables, allant toujours en croissant, tant par la multiplicité de nos travaux de défense que par la reprise industrielle de diverses professions

Déjà, en temps normal, notre consommation dépasse la production de nos forêts; les importations sont toujours en excédent sur nos exportations :

Année 1911 : Importations 170 millions de francs.
— — Exportations 52 — —

Or, ces importations provenaient de Russie, de Suède, des Etats-Unis et d'Autriche-Hongrie; la guerre allait nous placer dans une situation défavorable, car, tandis que les besoins augmentaient, les importations devenaient ou nulles pour certaines contrées, ou très raréfiées pour d'autres; il nous a fallu prendre sur notre fonds national; de là l'exploitation intensive de notre domaine forestier.



Ce qui reste du bois Sabot, près de Souain, en Champagne.



Grosse pièce d'artillerie défilée sous des branchages.

Malheureusement, dès le début, cette exploitation fut conduite de façon néfaste. La mobilisation, en enlevant le personnel des eaux et forêts, en raréfiant la main-d'œuvre exercée, laissait les forêts livrées à la hache des incompétents; plusieurs coupes ont été faites ainsi, sans aucun souci de l'avenir. Devant ces résultats, l'Etat, en récupérant ses agents, réussit à sauvegarder ce qui restait, en empêchant les exploitations ou trop intensives, ou prématurées. Nous retirons, maintenant, de nos forêts le maximum, mais nous pouvons espérer ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

L'ennemi, de son côté, selon ses habitudes de rapine, ne se fait pas faute de nous piller, mettant en coupe complète les belles futaies en sa possession; le bois abattu est transporté en Allemagne, pour y être vendu. On cite ainsi la mise à l'encan, à Hambourg, des magnifiques chênes et hêtres de la forêt de Mormal; ce superbe domaine, situé près de Landrecies (Nord), fournissait jadis la marine; les arbres plus que centenaires y étaient de toute beauté : ce sont des déprédations irréparables!

En résumé, la situation, après la guerre, se présentera ainsi : un domaine général exploité à fond, sans dommage grave dans la région non envahie; les coupes des années futures y seront moins importantes, mais l'inconvénient en sera plus pour la masse des consommateurs que pour les propriétaires; la hausse de la valeur marchande des charpentes et des combustibles compensera largement pour ceux-ci la diminution de production.

Puis, sur la ligne de front, principalement au delà de l'Aisne, la destruction presque complète des arbres de la région; enfin, hélas! dans les malheureuses campagnes envahies, quelles surprises nous sont réservées! Dans quel état se retrouveront les futaies dont nous étions si fiers! Là sera vraiment la tâche de demain.

Utilité des forêts. — Nécessité de leur reconstitution. — L'utilité de la forêt, semble-t-il, ne devrait plus être discutée. Outre le profit de l'exploitation, les étendues sylvestres contribuent largement à assurer la stabilité des climats; elles régularisent le régime des eaux, atténuent les ravages de l'inondation et garantissent l'alimentation des sources et le débit des rivières. Cependant, ces dernières actions ont été récemment contestées en France, au moment

des inondations du bassin parisien, les parties boisées de la région des sources n'ayant pu empêcher la crue. Ceci est vrai; mais elles en ont au moins empêché l'aggravation en évitant l'entraînement des terres; depuis longtemps, il a été reconnu que les arbres jouent un rôle bienfaisant dans la restitution de l'eau reçue par les pluies.

Bien que ces dernières soient plus abondantes (de 43 p. 100 environ) en forêt qu'en terre nue, par suite de la grande transpiration des arbres (le sol et les feuilles abandonnant 30 à 40 p. 100 de l'eau reçue), qui, entraînant un refroidissement de l'atmosphère au-dessus de la forêt, détermine une précipitation de pluie, il n'en reste pas moins établi que le rôle régulateur des forêts est considérable. Si les pluies sont plus fréquentes, elles sont, par contre, moins abondantes; elles s'absorbent par suite mieux, soit par les racines et de là dans l'arbre, où elles se restituent par les feuilles, soit par imbibition dans l'épaisse couche de débris végétaux et d'humus qui recouvre le sol forestier (un hectare de couverture formée d'aiguilles d'épicéa sous deux centimètres d'épaisseur peut ainsi capter 105 mètres cubes d'eau).

Cette capacité rétentionnelle permet la lente restitution des eaux, plutôt par infiltration que par ruissellement. Or, le danger vient de ces eaux de ruissellement, qui, par leur abondance, affouillent et ravinent le sol, entraînant vers les parties basses la partie superficielle des terrains; peu à peu, le sol se dénudant, les eaux deviennent torrentielles, semant la dévastation sur leur passage.

Les preuves sont, malheureusement, nombreuses sur notre sol de l'influence néfaste des déboisements : la Loire, l'Allier, par exemple, doivent leur régime actuel à la dénudation du plateau Central. Lorsque les pentes de ce massif portaient une couverture boisée, une importante batellerie travaillait sur ces fleuves; en revanche, le repeuplement des massifs que l'homme avait détruits, soit par ignorance, soit par cupidité, dans les Alpes, a supprimé les ravages de nombreux torrents, régularisé leur cours et permis leur emploi dans la production de la force motrice, créatrice de futures richesses. Ces exemples, choisis entre mille, sont les meilleurs arguments que l'on puisse citer en faveur de la forêt.

C'est dire tout l'intérêt qu'il y aura à reconstituer notre domaine forestier, au moins dans son état d'avant-guerre. Notre pays, jadis couvert de forêts, n'en contient plus que la sixième partie de sa superficie; cette proportion est nécessaire. On peut seulement espérer que les forêts de plaine soient remplacées par une égale surface en montagne, la plaine étant de meilleur rapport en cultures herbacées, tandis qu'en montagne, la forêt joue surtout son rôle bienfaisant.

Ces indications montrent combien il importe de reconstituer rapidement nos forêts et nos taillis meurtris. A ces considérations s'ajoutent, pour nos frontières, des motifs de défense militaire: les forêts, par leurs couverts, favorisant la dissimulation des troupes. Déjà, dans le pays lorrain, avant la guerre, la régénération des forêts dans les terrains médiocres était commencée. Les raisons qui avaient fait entreprendre ce travail sont maintenant encore plus impérieuses.

Remise en état des forêts. — Une forêt s'exploite soit en futaie, soit en taillis. Dans la futaie, les arbres destinés à être abattus âgés se reproduisent par les semences qui tombent autour d'eux; dans le taillis, on procède par des coupes fréquentes en laissant aux arbustes le soin de se reproduire au moyen des rejets partant de la souche. Ce genre d'exploitation ne porte que sur des espèces feuillues; elle fournit une grande quantité de bois de petit échantillon. La futaie, d'un rapport très faible, à longue échéance, donne les beaux sujets destinés au bois d'œuvre, abattus vers l'âge de 150 ans. Ce mode d'aménagement est généralement adopté par l'Etat; le taillis, plus lucratif, convenant mieux à la propriété privée.

Selon la forme d'exploitation suivie, la réparation du dommage sera différente; en général, la remise en état du terrain bouleversé par le combat étant pratiquée, les chemins rétablis, les projectiles non enterrés retirés, il faut procéder au nettoyage des arbres. En principe, tout arbre blessé par un projectile doit être abattu; c'est en effet un sujet destiné à périr rapidement en pourrissant sur place, les blessures du bois étant la porte ouverte à toute une flore cryptogamique et à une faune d'insectes xylophages qui auront tôt fait de transformer le bois malade, puis les arbres voisins en détritus sans valeur. Il est préférable d'éviter immédiatement ces dangers, en supprimant l'arbre malade.

Dans les taillis, on recoupera, en les régularisant, tous les arbres sectionnés près de la souche, de façon à faire jaillir régulièrement les nouveaux rejets, avenir de la plantation. Enfin, là où la destruction est complète, dans les futaies dévastées, il faudra procéder au reboisement, soit par semis, soit par sujets de pépinière; les résineux, par leur croissance rapide, conviennent parfaitement, surtout dans les terrains médiocres. Parmi ceux-ci, on donnera la préférence au pin sylvestre, à l'épicéa, au mélèze, pour introduire ensuite, à leur couvert, le sapin, plus exigeant. Malheureusement, ce travail nécessite une grande consommation de semences, pour lesquelles nous sommes mal pourvus, l'Autriche et l'Allemagne étant jusqu'alors nos fournisseurs. Des installations sylvicoles comme celles d'Auvergne, dans lesquelles on tente la production de la semence, doivent tout d'abord être encouragées.

Le problème de la reconstitution de notre district forestier est assez complexe; les mesures de sylviculture à prendre sont connues, mais leur mise en pratique se heurtera à plusieurs difficultés, pour la solution desquelles l'ingérence de l'Etat sera, sans doute, nécessaire. D'une part, la régénération d'un bois est un travail de longue durée. On estime qu'il faut de vingt-cinq à trente ans pour produire le bois de chauffage, cinquante à soixante pour les bois de mines, cent ans pour le bois d'œuvre résineux, cent cinquante et plus pour le bois d'œuvre des espèces feuillues (chêne, hêtre, etc.). Les frais de remise en état ne seront amortis que dans un avenir très lointain, au moment où, précisément, le loyer de l'argent sera élevé; d'autre part, les travaux de reboisement ne peuvent se pratiquer économiquement que sur une surface suffisante, d'où nécessité de remembrer au préalable la propriété rurale, si divisée, surtout dans l'Est. La loi favorise déjà ce remembrement par voie d'échange en abaissant les droits de mutation; les repeuplements sont exemptés d'impôts durant trente ans. Ces mesures doivent être rendues encore plus libérales, pour entraîner les propriétaires vers la reconstitution des bois.



Abatis d'arbres renforçant les défenses en fil de fer barbelé. — Phot. Polak.

Déjà, au sujet des indemnités à accorder pour les dommages de guerre, de nombreuses contestations se sont élevées. En effet, un bois n'ayant de valeur que par les arbres contenus, si ceux-ci sont ravagés, le revenu disparaît durant plusieurs années. L'indemnité de dommage doit tenir compte de ce fait; mais, comme la somme correspondante se trouve supérieure à la dépense nécessitée par les premiers travaux de nettoyage, le Parlement étudie une loi obligeant les propriétaires indemnisés au remploi des sommes disponibles à des opérations de reboisement, d'amélioration agricole, etc. Dans plusieurs contrées trop ravagées, l'Etat devra même se constituer propriétaire et tenter lui-même la reconstitution des domaines, l'importance des charges écartant l'initiative privée.

Mesures économiques transitoires. — Tous ces travaux ne donneront de résultats, malheureusement, que dans de nombreuses années; en attendant, nous assisterons à une hausse certaine sur les bois de chauffage et les charpentes, étant donné la diminution de leur production De quelle façon peut-on espérer remédier à ce fâcheux état de choses?

Déjà, avant ce bouleversement de nos bois, nous étions tributaires de nombreux Etats : la Russie, notre premier importateur, nous envoyait des bois de pin pour 71 millions de francs, la Suède et la Norvège des bois de pin, d'épicéa, des pâtes sèches pour la fabrication du papier pour 41 millions, les Etats-Unis nous livraient pour 23 millions et demi de chêne, de tulipier, de pitchpin; l'Autriche avait la spécialité des bois pour la tonnellerie. Ces importations devront donc s'étendre; peut-être pourra-t-on les améliorer par le choix de nos vendeurs, en développant les relations amicales non seulement avec la Russie, mais avec le Canada, le Japon, pays forestiers par excellence. Le problème peut également se résoudre en donnant une plus large part à l'utilisation de nos colonies.

Nous possédons un domaine colonial considérable, susceptible, en sachant nous y prendre, de fournir à la métropole un grand nombre de matières premières : les bois en particulier. Il serait donc d'excellente politique de développer la capacité de production de nos colonies, la mise en état de leurs forêts pouvant récupérer au centuple rapidement les frais que l'on pourrait y consacrer. En effet, une rapide revue de nos colonies nous montre que bien des richesses peuvent en être retirées. Certaines de nos possessions d'outre-mer sont couvertes d'abondantes forêts; mais, soit mauvaise exploitation, soit ignorance des acheteurs, les importations vers nos ports ne constituent encore qu'une très faible partie des bois que nous achetons au dehors. Nous avons au Maroc une région de plus de 50 kilomètres carrés plantée de cèdres dans la zone du Moyen Atlas; le chêne vert, le thuya, le pin d'Alep se rencontrent dans le Grand Atlas; dans le Sud, vers Mogador, pousse l'*arganié* à bois compact, très dur; en Tunisie, les forêts de Kroumirie renferment en abondance le *chêne zéen*, arbre magnifique, pouvant atteindre 25 à 30 mètres de hauteur, sous 3 mètres de circonférence. Son bois, jaunâtre, convient à merveille pour les traverses de chemin de fer. Ce chêne se rencontre également en Algérie, mais les massifs forestiers y sont très mal exploités.

La Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey sont pays de zone tropicale; les forêts y sont immenses. Au Gabon, plus de cent espèces d'arbres ont été reconnues utilisables, depuis les bois les plus précieux pour l'ébénisterie : acajou, ébène, jusqu'aux bois de pavage, bois demi-durs pour la menuiserie, le charronnage. Un arbre des plus répandus : l'*okoumé* (ou *coumea Klaineana*) peut servir à la confection des emballages; une autre plante, le *musanga Smithii*, de la Côte d'Ivoire, donne une excellente pâte à papier.

Nous ne citons que des colonies assez proches, pour que les frais de transport ne rendent pas prohibitive l'exportation de marchandises encombrantes et de peu de valeur relative; mais, pour les bois précieux, nous avons en Indochine les forêts des plateaux de l'Annam et du Laos, remplies de bois intéressants : les *daux*, les *saos*, les *cachacs*, les *srâls*, les *santals* pour l'ébénisterie, les *tracs* et les *lims*, sortes de bois de fer pour le pavage. La liste en serait longue. Il en est de même pour certaines espèces de la Guyane et de Madagascar, colonies également très boisées.

Il faut donc, pour enrayer la crise du commerce des bois par le secours de nos colonies, envisager les moyens d'accroître et de favoriser l'exploitation de leurs forêts; nécessairement, ceci entraîne la création de moyens de pénétration, la construction de routes et l'introduction de nos méthodes d'exploitation pour éviter le gaspillage et l'incendie, etc. D'autre part, il faut faire connaître au consommateur les ressources possibles qu'il peut retirer des bois coloniaux; ceux-ci doivent être exhibés, au besoin, dans chaque bourg, non pas seulement à l'état de bûches ou de madriers, mais sous forme d'objets manufacturés, montrant ainsi, par cette leçon de choses, l'utilité possible de ces espèces. Des indications précises du prix de revient, des lieux d'origine, tous les renseignements nécessaires pour acheter ces matériaux, etc., apprendront aux artisans français les richesses que nous négligeons et qui, cependant, sont à notre portée.

L'apport de nos colonies pourrait pallier, dans une



Un coin du bois de Saint-Pierre-Vaast (Somme). — Phot. Polak.

large mesure, à la pénurie des bois dont l'avenir nous menace. La crise existait déjà avant la guerre; les hostilités n'ont fait que l'aggraver. Nous y gagnerons peut-être, en la combattant, l'augmentation de mise en valeur de notre domaine colonial. Cet accroissement de puissance serait une compensation heureuse au saccage de nos frondaisons. — M. Molinié.

Gatin (Charles-Louis), botaniste français, né à Rambouillet le 6 décembre 1877, tué à l'ennemi, devant Verdun, le 26 février 1916. Sorti de l'Institut agronomique en 1898, il fut envoyé comme stagiaire à la ferme d'expériences du Jardin d'essais de Tunis; puis, en 1901, après ses études de licence en Sorbonne, il fut nommé préparateur au laboratoire de botanique de l'Ecole supérieure des sciences d'Alger. De ce jour, il s'attacha particulièrement à étudier les palmiers et, dès l'année 1902, il fit des communications à l'Académie des sciences sur ce groupe botanique. Revenu à la Faculté des sciences de Paris, il obtint, en 1906, le grade de docteur ès sciences naturelles, après la soutenance d'une thèse se rapportant à ce même objet d'études : *Recherches anatomiques et chimiques sur la germination des palmiers*. Après avoir été nommé, en 1903, préparateur adjoint au laboratoire de botanique de la Sorbonne, il devint, en 1908, préparateur titulaire, emploi qu'il remplissait depuis 1905. En 1912, il fut chargé des fonctions de chef des travaux au laboratoire d'agronomie coloniale de l'Ecole des hautes études au Muséum, fonctions auxquelles il fut officiellement nommé en 1913. Devenu ainsi le collaborateur très actif du savant botaniste colonial Auguste Chevalier, directeur de ce laboratoire, il put se consacrer avec une ardeur nouvelle à l'étude des plantes utiles de nos colonies, et son rêve était de participer le plus efficacement possible à l'extension du mouvement agricole en Afrique tropicale. C'est vers ce but, surtout, qu'ont tendu tous ses travaux. Gatin apporta jusqu'à la guerre, pendant une douzaine d'années, une très active collaboration à d'importantes publications savantes; entre autres, au « Bulletin de la Société botanique de France », à la « Revue générale de botanique », au « Bulletin des sciences pharmacologiques », à la « Revue scientifique », et aussi à quelques revues étrangères; il fit d'intéressantes communications à l'Académie des sciences, ainsi qu'au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, et il publia quelques ouvrages séparés, qui lui ont valu de justes éloges. Beaucoup de ses travaux se réfèrent aux palmiers, mais il ne s'était nullement limité à cette étude spéciale; il avait fait porter ses recherches sur des sujets de botanique très variés, et l'on peut dire que, par leur solide érudition, ses travaux avaient établi sa réputation comme botaniste s'attachant à étudier la physiologie de la plante, en même temps que son utilisation pratique.



Charles-L. Gatin.

Nommé, en 1911, secrétaire technique de la commission chargée d'étudier les moyens de remédier aux effets du goudronnage des routes sur la végétation, il fit, à ce sujet, plusieurs communications à l'Académie des sciences. Secrétaire de la rédaction depuis 1913 du « Journal d'agriculture tropicale », fondé par Vilbouchevitch, il fournit à cet organe une fréquente collaboration. Parmi ses ouvrages, nous citerons notamment deux volumes de l'« Encyclopédie scientifique », publiée sous la direction du Dr Toulouse : *le Parfum dans la plante*, en collaboration avec Eug. Charabot (1908); *les Palmiers, histoire naturelle et horticole des différents genres* (1912). Mentionnons aussi les trois ouvrages suivants, parus en 1913 : *Traité pratique du séchage des fruits et des légumes*, en collaboration avec J. Nanot; *les Arbres, arbustes et arbrisseaux de la forêt; les Plantes de la forêt.*

Quand avait eu lieu à Londres, quelques semaines avant la guerre, l'Exposition internationale du caoutchouc et des grands produits coloniaux d'origine végétale, Gatin avait contribué à la réussite de notre participation par le dévoué concours qu'il avait donné, en qualité de secrétaire général, à la section française, dont le commissaire était le professeur Em. Perrot. Dans le volume qui parut à cette occasion, sous la direction de ce dernier : *les Grands Produits végétaux des colonies françaises* (1915), Gatin a écrit une importante étude sur *le Palmier à huile et ses produits*. D'autres volumes, qui verront plus tard le jour : l'un sur *les Algues marines*, un autre, un *Dictionnaire aide-mémoire de botanique*, étaient sous presse quand éclata la guerre, qui devait briser la carrière savante, si brillante d'avenir de Gatin.

Mobilisé comme lieutenant de réserve, Gatin fut assez grièvement blessé, le 24 août 1914, en Alsace. Ayant hâte de se rendre utile, il reprit du service le plus tôt qu'il put et, ayant rempli les fonctions de capitaine chargé de l'instruction, il publia un volume qui fut fort apprécié : *Manuel des travaux de campagne de l'officier d'infanterie* (1915). Sa blessure ne lui permit de repartir pour le front qu'en octobre 1915 et, affecté au commandement d'une compagnie de zouaves-tirailleurs, il tomba glorieusement, le 26 février 1916. — Gustave Regelsperger.

Guerre aérienne (la). *Les différentes missions de l'aéronautique. — Les combats dans l'espace. — Jets de projectiles et d'explosifs. — Obus asphyxiants. — Destructions permises et bombardements prohibés. — La question des représailles. — Le rôle des aéronefs dans la guerre maritime. — Contrebande.* — Dans un précédent article (*le Domaine aérien*, v. t. III, p. 939), le « terrain » de la guerre aérienne a été déterminé. On a vu que les Etats neutres sont facilement d'accord pour interdire aux aéronefs des belligérants de survoler leur territoire et pour s'opposer, au besoin par les armes, à toute violation de la neutralité de l'air, ce dont les pilotes allemands ne se privent guère.

Il reste à expliquer comment doit s'exercer la guerre aérienne, pour rester conforme aux intentions des législateurs et aux règles du droit. Notons, en passant, que c'est l'Italie qui a utilisé la première les aéroplanes pour la guerre (en Tripolitaine).

Les aéronefs agents de reconnaissance. — La cinquième arme a, dans la guerre moderne (les événements qui se déroulent depuis plus de deux ans l'ont prouvé), plusieurs rôles d'une importance capitale à remplir. 1° Les avions servent aux reconnaissances; ils dévoilent les moindres mouvements de l'ennemi, évaluent l'importance de ses concentrations, en font connaître les directions et découvrent, en un mot, le mystère des préparations qui s'effectuent derrière la ligne de feu; ils repèrent les batteries dissimulées adroitement par l'adversaire, ainsi que les ouvrages fortifiés, dépôts de munitions, parcs, usines et toutes les installations généralement quelconques créées par l'ennemi pour sa défense. 2° Les avions servent à régler le tir de l'artillerie: constamment en liaison avec les batteries, ils voient les objectifs à atteindre et les révèlent, observent les coups, commandent et rectifient le feu. 3° Les avions sont encore employés comme organes de liaison, pour la transmission rapide de certains ordres.

Rien que pendant les six premiers mois de la guerre, nos escadrilles ont exécuté 10.000 reconnaissances, représentant un parcours de 1.800.000 kilomètres.

Du point de vue qui nous occupe, ces différents services de l'aéronautique n'ont jamais soulevé la moindre objection. Le temps n'est plus où les éclaireurs aériens pouvaient être assimilés à des espions, privés, en cas de capture, du traitement dû aux prisonniers de guerre. Cette théorie, qui fut chère à Bismarck en 1870, lors du siège de Paris, où les ballons libres ont joué un certain rôle et que, depuis, plusieurs publicistes allemands ont reprise, a d'ailleurs été condamnée par la conférence de Bruxelles de 1874 et par les conventions de La Haye de 1899 et 1907 (convention IV, art. 29). (Réserve est faite, bien entendu, à l'égard de l'aviateur qui se livre, par ordre ou de sa propre initiative, à des exploits contraires aux lois de la guerre.)

Les aéronefs, organes de combat. — Mais les aéronefs (et par « aéronefs » il faut entendre tous les appareils de navigation aérienne) sont en même temps



Combat d'avions.

des organes de combat. Et cette question a été, avant la guerre, longuement controversée, au point de vue du principe. Mais les hostilités actuelles ayant démontré surabondamment la complète aptitude des aéronefs au combat, on ne discutera plus que les applications de ce principe, universellement admis désormais.

Les aéronefs servent : 1° aux attaques, par jets de projectiles, de troupes, d'ouvrages fortifiés, de voies ferrées, de gares, en un mot de toutes les installations de l'ennemi, en matériel et en personnel; 2° à la chasse des appareils aériens ennemis et à la protection des points, des rassemblements, des objectifs qu'ils veulent atteindre; 3° à la destruction des forces aériennes de l'ennemi; 4° à la destruction de sa marine de guerre, en coopérant au combat naval, ainsi qu'à la recherche et à la destruction des sous-marins.

A chacune de ces opérations correspondent des appareils d'un type spécial, appropriés au service qu'ils doivent accomplir et armés en conséquence, soit de bombes et de fléchettes, soit de mitrailleuses, soit même de canons.

Or, la question s'est posée de savoir si, légalement, les aéronefs pouvaient être armés, s'ils avaient le droit de jeter des explosifs, soit verticalement (destruction d'ouvrages terrestres), soit horizontalement (combats d'aéronefs contre aéronefs).

La doctrine s'est montrée divisée. Les uns n'acceptaient pas que les aéronefs fussent armés; c'eût été mettre en péril la sécurité des non-combattants. Les balles, obus, bombes lancés dans l'espace tombent au hasard sur la population civile, font des victimes et causent des dommages à la propriété privée, ce qui ne doit pas être.

Les autres admettaient, au contraire, complètement la guerre aérienne. Est-ce que, dans le siège d'une place, les obus ne frappent pas, bien souvent, la population des non-combattants? Est-ce que les mines sous-marines ne font pas parfois sauter des navires neutres? La guerre aérienne n'est pas plus cruelle que le siège d'une ville ou la guerre sous-marine. En temps de guerre, la vie et les biens des non-combattants, tout en étant protégés par les lois internationales et, notamment, par les art. 23, 25, 28, 46, etc., de la convention IV de La Haye de 1907, ne jouissent cependant que d'une immunité relative. Des mesures de police doivent être prises pour réduire ces risques au minimum. Mais ils existent, et il ne faut pas oublier que les combattants, en usant de moyens violents, ont précisément pour but de défendre les vies et les biens des non-combattants. Que si quelques-uns sont victimes de la riposte de l'adversaire, c'est, en effet, très regrettable, mais combien plus nombreuses seraient les victimes si les avions et les dirigeables n'avaient pas entravé, par leur travail, la marche de l'ennemi!

Un système mixte n'admet que la guerre aérienne verticale, le jet de projectiles à terre, et non pas la guerre horizontale, le tir sur un appareil ennemi, car, ce tir est aveugle, en ce sens qu'on ne sait pas en quel endroit du sol tomberont les projectiles qui n'atteindront pas l'adversaire.

On peut répondre aux partisans de ce dernier système que le tir de haut en bas est aussi aveugle que le tir horizontal, à moins de ne l'exercer qu'à une faible hauteur du sol pour être à peu près certain que l'objectif visé sera atteint. Mais décider que les aéronefs ne pourront lancer leurs projectiles qu'à cette faible hauteur équivaudrait à rendre pratiquement impossible l'emploi des armes sur les avions, car, à cette distance rapprochée du sol, les canons spéciaux postés à terre de place en place pour tirer sur les appareils ennemis les abattraient presque à coup sûr.



Avion et sous-marin.

Ces discussions semblent aujourd'hui bien théoriques et bien lointaines. Elles n'offrent plus qu'un intérêt d'ordre historique.

Les Déclarations de La Haye, relatives aux combats aériens. — La conférence de La Haye du 29 juillet 1899 avait élaboré les termes d'une convention interdisant de lancer projectiles et explosifs du haut des ballons ou par d'autres modes analogues nouveaux. Mais cette Déclaration, limitée à une durée de 5 ans, qui devaient expirer le 4 septembre 1905, ne fut pas renouvelée.

Lors de la seconde conférence de la Paix, en 1907, la question fut reprise, et une Déclaration ayant le même objet fut signée, le 18 octobre 1907, pour une période allant jusqu'à la fin de la troisième conférence de la Paix. Comme cette troisième conférence ne s'est pas encore réunie, ladite Déclaration demeurerait donc valable pour la guerre actuelle. Mais elle n'était « obligatoire que pour les puissances contractantes, en cas de guerre entre plusieurs d'entre elles ». Elle devait cesser « d'être obligatoire du moment où, dans une guerre entre les puissances contractantes, une puissance non contractante se joindrait à l'un des belligérants ». Or, cette Déclaration n'a été signée ni par l'Allemagne, ni par la France, l'Italie, le Japon, la Roumanie, la Russie et la Serbie. D'où il suit que l'Angleterre, seule puissance de l'Entente signataire de ladite Déclaration, a pu agir dans cette guerre comme si elle ne l'avait pas signée, puisque la France, la Russie, la Serbie et ensuite le Japon, l'Italie et la Roumanie, puissances non signataires, ont fait cause commune avec la Grande-Bretagne, la déliant ainsi, aux termes mêmes de la Déclaration, de l'obligation de ne pas lancer de projectiles ni d'explosifs du haut de ses aéronefs

L'Institut du Droit international, dans sa réunion de Madrid, le 21 avril 1911, avait posé en ces termes le principe de la guerre aérienne : « La guerre aérienne est permise, à la condition de ne pas présenter, pour les personnes ou la propriété de la population pacifique, de plus grands dangers que la guerre terrestre ou maritime. » Cette définition, par son élasticité même, était de nature à contenter tout le monde. En somme, la guerre de 1914 s'est ouverte sans qu'aucune précision ait été donnée relativement à la conduite de la guerre aérienne. En fait, il semble impossible d'interdire aux belligérants l'usage d'une arme appelée à rendre tant de services aux armées et qui a prouvé, plus qu'à suffire, sa valeur et son indispensabilité.

Il ne se peut pas, cependant, qu'il n'y ait pas de limites à cet usage. Mais, en l'absence de textes spéciaux, on en est réduit à trancher chaque cas particulier suivant les principes généraux du droit commun de la guerre maritime et continentale.

Ces principes concernent : 1° la nature des explosifs projetés; 2° le bombardement des villes, villages, habitations ou bâtiments non défendus; 3° la destruction des navires marchands; 4° les représailles; 5° la contrebande de guerre; 6° les droits des neutres, etc.

Les droits des neutres, en matière de navigation et de guerre aérienne, ont été étudiés dans le *Larousse Mensuel*, au mot : DOMAINE AÉRIEN (t. III, p. 939).

Interdiction des obus asphyxiants. — Dans la guerre aérienne, pas plus que dans la guerre maritime ou continentale, il n'est permis de faire usage de moyens contraires au sentiment de l'honneur et inutilement cruels. C'est ainsi que les conventions internationales condamnent l'emploi de projectiles ayant pour but unique de répandre des gaz asphyxiants ou délétères, ou de balles s'épanouissant facilement dans le corps humain.

La conférence de La Haye de 1907 n'a pas abrogé ces Déclarations. De plus, dans sa convention IV concernant les lois et les coutumes de la guerre sur terre (art. 22 et 23), elle proclame que les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi et qu'il est interdit notamment d'employer des poisons, des armes empoisonnées et, en général, toutes armes, projectiles ou matières propres à causer des maux superflus. Ce texte vise nécessairement les obus chargés de gaz asphyxiants; peu importe le mode de projection employé. Sur ce point, tout le monde est d'accord et, cependant, l'Allemagne, qui a utilisé les gaz



Un zeppelin dans les nuages.

asphyxiants et les liquides enflammés pour la guerre de tranchées, n'a pas craint de charger ses zeppelins de bombes contenant soit des gaz toxiques, soit des liquides incendiaires.

Bombardements. — On sait que les avions et les dirigeables, quotidiennement, vont bombarder tous les ouvrages et installations de l'ennemi ayant une importance stratégique ou économique, tels que les gares, les dépôts de munitions, les travaux du génie, les parcs de matériel, les usines, les poudrières, les stations-magasins, les approvisionnements, les convois de ravitaillement, etc. Le but de la guerre est, en effet, d'épuiser l'adversaire, de faire en sorte qu'il soit dépourvu le plus vite possible de tout ce qui lui est nécessaire, aussi bien pour la conduite des opérations de guerre que pour son alimentation.

Les aéronefs peuvent encore coopérer au siège d'une place en bombardant, du haut des airs, les ouvrages, forts, remparts et tranchées qui en dépendent. En un mot, ils peuvent s'attaquer à tout ce qui est militaire, mais non à ce qui ne l'est pas. L'article 25 du Règlement de La Haye sur les lois et coutumes de la guerre terrestre interdit d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que ce soit et, par conséquent, par le moyen des aéronefs, les villes, villages, habitations ou bâtiments non défendus, ou sur lesquels flotte le drapeau de la Convention de Genève du 22 août 1864.

L'article 26 indique, au surplus, qu'avant d'entreprendre un bombardement, le commandant des troupes assaillantes doit faire tout ce qui dépend de lui pour en avertir les autorités de la place assiégée. Il n'y a aucune raison pour que les aéronefs ne se conforment pas à cette obligation.

Enfin, l'article 27 spécifie que, dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement des malades et blessés, à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire.

On ne peut donc bombarder que les villes fortifiées et, par ces mots, on entend les parties fortifiées de ces villes, c'est-à-dire les fortifications avec leurs dépendances, les bâtiments militaires et aussi, conformément au Manuel anglais de la guerre, les parties non défendues de la place, présentant une importance militaire. La partie de la ville où réside la population civile doit être, autant que possible, épargnée. C'est, cependant, la thèse contraire qu'ont soutenue et mise en pratique, en 1870, les généraux allemands, qui firent bombarder sans ménagement Strasbourg, Péronne, Paris, etc. A Strasbourg, tandis que les remparts étaient épargnés, les projectiles incendiaires étaient dirigés sur la ville, la cathédrale, le Temple neuf, la bibliothèque, le gymnase protestant, une ambulance et l'Hôpital A Péronne, c'est sur l'église et l'hospice que tirèrent en premier lieu les

batteries allemandes. A Saint-Denis, la vénérable abbaye, spécialement visée, reçut 200 obus. A Paris, Saint-Sulpice, les Invalides, la Sorbonne, le Val-de-Grâce, le Panthéon, l'Ecole de droit, le Muséum d'histoire naturelle, les hôpitaux Necker, de Bicêtre et de la Salpêtrière furent régulièrement visés et frappés.

La thèse allemande est celle-ci : chercher à démoraliser la population civile, pour s'en faire un auxiliaire, qui hâtera la capitulation de la place en obligeant la garnison à se rendre.

Généralisant ce système au cours de la guerre actuelle où, soit en Belgique (Louvain, Malines, Anvers, Ypres), soit en France (Reims frappé par 33.000 obus, Arras, Soissons, Senlis), des cités entières furent incendiées et ruinées par des tirs d'artillerie dirigés spécialement sur les églises et les monuments, les Allemands accomplissent chaque jour des raids aériens sur les villes ouvertes, dans l'unique but de terroriser les habitants, augmenter leur horreur de la guerre et provoquer des émeutes ou des paniques capables de déterminer le pouvoir à obtenir le plus vite possible la cessation des hostilités. C'est pour cela que l'Allemagne estime qu'il n'y a pas de destructions inutiles, et, si elle s'attaque aux monuments les plus vénérés (l'abbaye de Saint-Denis en 1871, la cathédrale de Reims en 1914), c'est précisément pour frapper davantage les imaginations. Le terrorisme est, pour elle, un principe militairement nécessaire. C'est en ce sens que le major Moraht, le critique militaire du *Berliner Tageblatt*, a pu écrire, au sujet des raids de zeppelins : « Je ne puis comprendre sur quoi repose le reproche de cruauté élevé contre nous. Nous employons cette arme pour mettre plus vite fin à la guerre et hâter la paix. »

Aussi, les Allemands ont-ils multiplié, depuis le début de la guerre, les bombardements aériens de villes ouvertes; c'est pour ainsi dire quotidiennement qu'ils opèrent ainsi.

Tous ces actes sont nettement condamnables et constituent des violations bien caractérisées du droit commun de la guerre, bien qu'aucun texte spécial n'ait été adopté par les nations pour servir de statut à la guerre aérienne.

Il y a lieu de constater, en tous les cas, à l'honneur des puissances de l'Entente, qu'elles ont toujours résisté à la tentation de répliquer aux provocations réitérées de leurs ennemis par des expéditions aériennes de châtiment sur les villes ouvertes d'Autriche ou d'Allemagne. Ceci nous amène à parler des représailles réclamées par l'opinion publique et exercées effectivement par les Alliés.

Représailles aériennes. — Les représailles sont au nombre des moyens coercitifs admis par la pratique internationale et auxquels les belligérants peuvent recourir à l'encontre d'un ennemi qui s'est soustrait aux obligations créées par les lois de la guerre. Le but des représailles, en répondant à une injustice par une injustice, est de contraindre l'ennemi à suivre une conduite régulière. Les représailles sont une nécessité; elles se légitiment à ce titre, à la condition qu'elles soient efficaces, car elles frappent des innocents. Nous étudierons plus au long cette importante question. Qu'il nous suffise de dire ici qu'il est de toute sagesse, pour les belligérants qui ont conscience de leurs responsabilités et se sentent incapables, même dans le but de mater l'adversaire, d'accomplir des actes de sauvagerie comparables aux siens, de résister au sentiment d'indignation populaire qui veut des représailles, alors qu'il n'est pas douteux que celles-ci auront pour conséquence d'exciter davantage la fureur de l'ennemi jusqu'à le déterminer, par esprit de vengeance, à de criminelles et barbares surenchères.



Raid des zeppelins en Angleterre, dans la nuit du 24 septembre 1916.

Dans la guerre actuelle, les puissances de l'Entente ont écouté cette voix de la raison. Ce n'est pas à dire que leurs avions et leurs aéronats n'ont pas causé maintes fois de gros dommages aux Allemands. Les raids de Friedrichshafen contre les usines Zeppelin et de Ludwichshafen contre les usines de la Badische Aniline und Soda-Fabrik, le bombardement aérien de la gare de Fribourg-en-Brisgau, des casernes de Colmar et de Strasbourg et des établissements Krupp à Essen, de la poudrerie allemande de Rothwell, des gares de Metz et d'Arnaville, etc., constituent des opérations de guerre qui ont été sensibles à nos ennemis. Mais ces opérations rentrent nettement dans la catégorie des actes permis aux belligérants, puisqu'elles sont dirigées contre la force militaire de l'ennemi.

Ce n'est donc pas à titre de représailles, mais bien en vertu des lois de la guerre, que les aviateurs alliés ont accompli ces exploits.

Et, pourtant, chaque fois que ces raids ont eu lieu, les Communiqués officiels français ont déclaré que c'était à titre de « représailles ».

De même, lorsque nos escadrilles, exécutant des opérations en territoire ennemi, ont été lancer des obus sur Trèves, Carlsruhe et les établissements militaires de Mülheim (21 juin 1916), notre état-major n'a pas manqué d'annoncer que ces bombardements avaient été ordonnés en représailles des bombardements successifs effectués par les Allemands sur les villes ouvertes de Bar-le-Duc et de Lunéville. — Pourquoi? Qu'a-t-on besoin d'abriter sous ce prétexte des coups qui peuvent être légitimement portés en dehors de toute idée de représailles, puisqu'ils ne visent que ce qui touche directement à la guerre : quartiers généraux, casernements, campements, convois de ravitaillement, trains de troupes et de munitions, parcs d'artillerie, hangars à dirigeables, usines et établissements industriels travaillant aux fournitures de l'armée? C'est parce que, lancés de si haut, les obus, s'ils sont dirigés spécialement sur ces buts militaires, atteignent parfois la population civile et les biens des particuliers, comme à Carlsruhe, où 257 personnes ont été tuées ou blessées. Les avions tirent nécessairement au hasard, en raison de leur allure vertigineuse, de leur altitude élevée et des ténèbres au milieu desquelles souvent ils opèrent.

Voilà pourquoi les Alliés ont évité constamment, au cours de cette guerre, d'aller accomplir en territoire ennemi ces raids de destruction tant réclamés par l'opinion publique. C'est seulement lorsque les Allemands viennent bombarder chez nous des villes ouvertes, dans le but unique de terroriser la population civile, que nos aviateurs reçoivent l'ordre de se livrer à ces expéditions, que l'on baptise du nom de « représailles » parce qu'il est impossible de prévoir que les non-combattants n'en souffriront pas. Il convient d'ajouter que les Alliés ont conservé à ces bombardements le caractère exceptionnel qu'ils doivent avoir. C'est ainsi que l'excursion des avions français à Carlsruhe a été l'unique riposte à toute la série des bombardements accomplis par les aviateurs allemands, du 3 février 1916 au 19 mai 1916, des villes ouvertes de : Béthune, Amiens, Hazebrouck, Bar-le-Duc, Epernay, Fismes, Saint-Dié, Gérardmer, Lunéville, Baccarat, Raon-l'Etape, etc.

Aussi, de tous côtés, on rend hommage à la modération des Alliés : « En toute justice, lit-on dans le journal suédois *Goeteborge Posten*, il faut reconnaître que les Français, jusqu'ici, ne se sont jamais livrés à des agressions du genre de celle de Carlsruhe sans y avoir été provoqués par leurs ennemis. Et il faut certainement attribuer à l'humanité des Français, et non pas à leur impuissance, le fait que, jusqu'à présent, leur flotte aérienne a fait si peu de destructions en Allemagne. »

Les aéronefs dans la guerre maritime. — Les hydravions et les dirigeables peuvent rendre d'appréciables services au cours d'un combat naval : ils coopèrent au bombardement des escadres ennemies; ils règlent le tir des cuirassés et bombardent les stations côtières; ils découvrent le sillage des sous-marins et paralysent leur action. Leur rôle, comme garde-côtes, est également très utile; ils assurent, aussi bien que les torpilleurs, la police des eaux territoriales. Munis de postes de T. S. F. ou simplement de fusées pour tracer dans l'air des signes conventionnels, ils indiquent la présence et la direction de l'ennemi, ainsi que des mines sous-marines. On a même des exemples de destruction de submersibles par des bombes lancées du haut des appareils aériens.

Le 6 septembre dernier, notamment, un aviateur anglais est allé détruire un sous-marin allemand dans le port de Zeebrugge. Mais les aéronefs peuvent-ils faire la guerre aux navires de commerce? C'est, là encore, une prétention d'origine germanique. Les aéronefs, pas plus que les sous-marins, pas plus que n'importe quel navire de flotte, croiseur ou torpilleur, ne peuvent attaquer et détruire un navire de commerce ennemi ou neutre sans se conformer aux règles du droit de prises, qui comportent l'avertissement préalable, la visite à bord, la saisie et, s'il y a nécessité absolue de couler le navire, la mise en sécurité des vies humaines qu'il transportait (art. 48, 49, 50 de la Déclaration de Londres de 1909).

Les aéronefs contrebandiers. — La question de l'exercice de la contrebande de guerre par aéronefs est une de celles qui préoccupèrent le plus, avant la guerre, les juristes de droit international. Or, jusqu'ici, l'aéronautique ne semble pas avoir dirigé ses efforts du côté des intérêts économiques. Il est à remarquer que l'Allemagne, qui a eu l'audace de créer des sous-marins commerciaux pour lutter contre le blocus des Alliés, n'a pas, quant à présent, constitué de flotte marchande de dirigeables. Le ravitaillement d'une place assiégée par le moyen des aéronefs a été tenté, cependant, au cours de cette guerre par les Anglais, qui ont envoyé des aéroplanes porter des vivres aux troupes britanniques enfermées dans Kut-el-Amara, peu de temps avant leur reddition. — MAURICE DUVAL.

Guerre en 1914-1916 (LA). [*Suite.*] — Il fallait se garder soigneusement, au début de décembre, de tirer des faits militaires qui s'étaient déroulés pendant le mois de novembre des conclusions hâtives et, encore moins, définitives. Si certains de ces faits étaient fort troublants et avaient, à juste titre, inquiété l'opinion publique dans tous les pays alliés, il était permis d'espérer qu'une nouvelle combinaison des forces de l'Entente allait permettre d'améliorer la situation et, tout au moins, de la maintenir sans aggravation. Ce qui s'était passé en Roumanie en novembre pouvait être compensé. D'autre part, des espérances étaient nées du côté de la Serbie et, sur le front occidental, l'attaque franco-anglaise continuait à donner les résultats qu'on en avait toujours espérés.

Dans le secteur de Verdun, l'action énergique qui nous avait rendu Douaumont en octobre avait été poussée à fond avec de très puissants moyens d'artillerie. Le résultat avait été rapide et éclatant. Le 4 novembre, le fort de Vaux avait été repris, et nous nous étions étendus jusqu'à Damloup. La situation se trouvait donc reconstituée, telle qu'elle était avant le 26 février 1916. Neuf mois de résistance aboutissaient à un refoulement de l'ennemi sur ses positions de départ.

La reprise de Vaux marque la clôture des opérations allemandes sur Verdun et l'échec total de la grande pensée du kronprinz. Nous avons déjà indiqué, le mois dernier, à quels subterfuges de presse les Allemands avaient eu recours pour expliquer et atténuer leur recul. Douaumont, Vaux, Verdun même ont pris aux yeux de leurs publicistes une importance de plus en plus réduite, et ce qui avait été en février

une position capitale, la porte même de la France, est devenu sans valeur. Personne n'a été dupe de ces artifices. Il en reste seulement cette constatation d'ordre psychologique que les Communiqués allemands qui, pendant longtemps, ont été, il faut le constater, très véridiques, sont entrés dans la période des périphrases, des euphémismes et des atténuations et ont adopté une phraséologie qui diminue beaucoup leur valeur historique. La conséquence de nos succès sur le front de Verdun, maintenus en dépit des contre-attaques allemandes, a été de nous rendre de ce côté la sécurité matérielle et la confiance morale. La réaction française contre la ruée allemande a donc été complète.

Sur le front de la Somme, l'action continue des forces franco-anglaises a donné de très brillants résultats. Le 7 novembre, nous avions pris Ablaincourt et Pressoir ; le 14, les Anglais avaient réalisé sur l'Ancre, du côté de Beaucourt-sur-Ancre, une avance de plusieurs kilomètres. Sans doute, pendant le reste du mois, la marche en avant n'avait pas été aussi rapide. Sur certains points, nous nous étions bornés à défendre les positions acquises et, quelquefois, à les perdre et à les reprendre. Mais ceux qui, à ce moment, se sont étonnés, ou même inquiétés, de la lenteur des opérations, ont eu tort. Le public doit comprendre que les préparations représentent, dans la guerre actuelle, plus de la moitié de l'action militaire, que le lointain et impatient lecteur d'un journal taxe aisément de lourdeur et d'impuissance. Nous ne pouvons, ne l'oublions pas, tout savoir, et la grande vertu du citoyen de l'arrière, qui ne souffre que par approximation, doit être la patience. Nous négligeons trop aussi les difficultés d'une saison pluvieuse, dans un pays où le sol s'imbibe d'eau avec une rare complaisance et où le plus grand ennemi de nos soldats n'est pas l'Allemand, mais la boue. Et rien ne doit plus compter pour nous, dans les raisons de reconnaissance et d'admiration que nous avons à l'égard de ceux qui défendent devant nous l'honneur et la vie de la France, que leur extraordinaire endurance devant des obstacles matériels qu'aucune industrie humaine, de quelque nationalité qu'elle soit, n'est capable de supprimer, ou même d'atténuer. Cela explique, pour une part considérable, que nous n'avancions pas plus vite. Mais ce qu'on doit dire, c'est que la situation franco-anglaise sur la Somme, à la fin de novembre, était bonne, pleine de promesses et parfaitement sûre.

Dans le secteur de Salonique, où nous avions déjà, en octobre, marqué une reprise d'activité longtemps attendue, les succès avaient continué. L'effort des Français, des Anglais, des Russes et des Serbes, réunis sous le commandement de Sarrail, avait été appuyé par celui des Italiens venus de l'Ouest, et cette pression combinée avait lourdement pesé sur les Bulgares et leurs alliés allemands. Après une campagne très difficile, où toutes les troupes ont rivalisé d'ardeur avec l'armée serbe en train de reconquérir sa patrie, le cercle s'est resserré autour de Monastir et, le 19 novembre, jour anniversaire de la prise de cette ville par les Serbes en 1912, les Alliés sont entrés de nouveau dans la place. (V. p. 19). L'importance de ce succès, que les Allemands ont, bien entendu, cherché à réduire au minimum, était grande. Il était un échec grave pour les Bulgares, qui s'étaient targués de conserver définitivement la Macédoine ; il rendait aux Serbes une capitale ; il montrait à la Grèce, déjà menacée en Epire par l'Italie, que son espoir d'être soutenue par le nord, qu'elle n'avait certainement jamais abandonné, devenait de plus en plus vain. Enfin, il donnait de l'air à notre position de Salonique. D'ailleurs, dans les deux dernières semaines de novembre, ce succès s'était développé autour de Monastir, et notre conquête se trouvait appuyée par de solides positions en avant. Du côté de l'est, Sarrail avait élargi le cercle de ses opérations et, au total, on pouvait, au début de décembre, être assuré que l'armée d'Orient devenait un facteur important de la lutte européenne.



Entretien des routes de la Somme par les grenadiers de la garde anglaise. — Phot. Chusseau-Flaviens.

Nous venons de dire que les Italiens avaient, pour leur part, contribué efficacement à la reprise de Monastir. On n'a peut-être pas assez dit en France l'importance de ce concours, qui est très intéressant au point de vue de l'Entente et qui assure notre liaison avec l'Adriatique. Il semblait bien que l'Italie fût alors en posture d'apporter à la guerre européenne un appoint de plus en plus considérable. L'avance de Cadorna avait continué sur le Carso avec des gains très appréciables et d'importantes captures de prisonniers et de matériel. En Epire et en Macédoine, l'emprise italienne s'était fortifiée. Partout, l'activité militaire de l'Italie s'était accrue de plus en plus, et l'intime union de la France et de l'Italie s'était fortement marquée au passage du général Roques à Rome, lors de son retour de Salonique. — Nous avons quelquefois montré en France une véritable méconnaissance de l'effort italien. Nous avons aussi, avec la hâte un peu brouillonne de gens sensibles et sans responsabilité, agité à tort et à travers des questions de la plus haute importance pour nos alliés, comme celle de l'Adriatique, où nous apportons des solutions absolues, qui flattent notre générosité, mais choquent vivement, de l'autre côté des Alpes, des amis beaucoup plus intéressés dans l'affaire. Nos lecteurs savent que nous avons toujours été de ceux qui estimaient que l'Italie avait droit à la prépondérance dans l'Adriatique. Il est trop évident que l'Italie, qui doit comprendre parfaitement la nécessité de régler avec justice la question balkanique et d'assurer à ceux qui le méritent un large avenir, ne lutte pas, cependant, contre l'Autriche pour lui voir ensuite substituer une autre puissance. Elle pouvait rester neutre et, outre le profit d'argent qu'elle eût fait par d'utiles ravitaillements, espérer après la lutte une bonne rectification de ses frontières. Elle pouvait interpréter le pacte de la Triple-Alliance, non pas dans le sens de la neutralité, comme elle l'a fait, mais dans le sens de l'action, et l'on ne contestera pas qu'une attaque italienne sur la frontière des Alpes eût été pour nous une difficulté supplémentaire, dont nous n'avions nul besoin. A ces deux partis, pour elle si profitables, elle en a, avec une vue très nette du présent et de l'avenir, préféré un troisième, qui était plein de risques, mais qui lui ouvrait l'espoir d'achever son unité et de s'élever au rang de grande puissance. C'était aussi pour l'Entente le plus avantageux. Sachons nous en souvenir.



Le général Leblois, commandant les troupes françaises de l'armée d'Orient.

La seule inquiétude, mais sérieuse, avait été, et était encore, en Roumanie. On se rappelle qu'à la fin d'octobre, nous avions marqué déjà que, sans rien exagérer, la perte de Prédéal était pour nos alliés un échec qui pouvait avoir des suites. Elles se sont marquées, pendant tout le mois, malgré l'énergique résistance des Roumains et grâce à la disposition des vallées qui permettaient à l'ennemi une marche convergente vers Bucarest, d'autant plus dangereuse qu'elle s'est doublée d'une menace d'encerclement par le Sud, lorsque les armées de Mackensen ont franchi le Danube. Bien que les journaux allemands aient fait grand bruit de ces succès et les aient annoncés à leurs lecteurs par des manchettes hyperboliques, la marche des Allemands n'a heureusement pas pu être aussi prompte qu'ils l'avaient espéré et qu'ils l'ont annoncé. Les difficultés du ravitaillement et des transports de matériel sont certainement considérables en dépit de toute l'organisation allemande, et l'avance en a été fort ralentie. Assurément, elle a encore été trop rapide, et le fait qu'au début de décembre les journaux pouvaient parler de la bataille de Bucarest, annoncer que le gouvernement roumain



Prisonniers allemands parqués par les Anglais, dans la Somme. — Phot. Chusseau-Flaviens.

s'était transporté à Jassy et que l'ordre avait été donné à la population civile d'évacuer la capitale, étaient des preuves trop certaines de l'invasion de la Valachie.

Tous ces événements avaient produit dans les pays de l'Entente une sensation pénible, et les péripéties de la lutte ont été suivies avec une curiosité inquiète par les journaux et par le public. A la fin de novembre, les Allemands, commandés par Falkenhayn, avaient donc progressé dans les vallées de l'Oltu et du Jiu, et il semblait que rien ne pût arrêter leur élan. On attendait avec anxiété l'intervention russe, et plusieurs avaient déclaré qu'elle tardait beaucoup. C'est, par suite, le lieu de répéter, et plus fortement encore que lorsqu'il s'agit du front de France, que nous jugeons fort mal les opérations militaires quand nous ne faisons pas entrer en compte les distances, l'insuffisance des voies de communication dans un pays qui n'avait pas préparé la guerre, le climat fort rude et les désavantages de la défense. Il était certain, à la fin du mois, que les Russes se préparaient à soutenir les Roumains, que leur jonction était prochaine et qu'on pouvait, à bref délai, attendre d'eux une action très forte.

D'autre part, du côté de la Dobroudja, Mackensen avait rencontré devant lui une résistance solide, qui avait beaucoup retardé sa marche, sans pourtant l'arrêter. — Au total, la situation roumaine restait très douteuse et pouvait nous réserver des moments difficiles. Il fallait constater que les Allemands avaient été beaucoup moins vite qu'ils ne l'avaient pensé. Après le premier bond en avant, ils avaient rencontré devant eux des obstacles de toute sorte et une solide résistance roumaine. Il fallait aussi attendre avec espoir l'intervention russe, qui déjà s'annonçait d'une façon rassurante. Il fallait, pourtant, reconnaître que l'entrée des Allemands en Roumanie pouvait avoir des conséquences étendues. Si le pays était occupé par nos ennemis, à la façon dont ils ont occupé tous ceux qu'ils ont envahis, c'étaient de grandes provisions de blé et de pétrole qui tombaient entre leurs mains et, sans exagérer, comme nous avons déjà dit, la valeur totale de cet avantage, il n'était certainement négligeable ni pour eux qui l'acquéraient, ni pour les Alliés qui le perdaient. Il leur permettait de faire à certains neutres des offres de services qui, même en les débarrassant de toutes les fanfaronnades dont ils les entouraient, pouvaient avoir sur le ravitaillement et, par suite, sur les dispositions morales de ces pays déjà très travaillés par la propagande allemande, une influence très fâcheuse.

En outre, à un point de vue moins immédiat, mais auquel les Allemands n'ont jamais cessé de songer, la possession de la Roumanie et, par suite, de la vallée du bas Danube, rétablissait leur position en Orient. L'espoir d'une route vers l'Asie Mineure, qui a été, depuis des années, le pivot de leur politique commerciale, reprenait une force qu'il avait un instant perdue et les vengeait des craintes que l'expédition des Dardanelles, notre arrivée à Salonique, les affaires de Grèce, l'accession de la Roumanie à la coalition, leur avaient fait concevoir. Nous avons insisté souvent sur ce point. Nous avons un intérêt majeur à ce que l'Allemagne, et, dans cette expression, nous comprenons l'Autriche-Hongrie, ne s'installe pas en maîtresse sur la route Hambourg-Danube-Constantinople-Bagdad-golfe Persique qu'elle a jalonnée depuis si longtemps. C'est le rêve de la Grande Allemagne; ce serait, s'il se réalisait, l'ouverture à l'activité envahissante du peuple allemand d'un domaine économique qui a été, dans l'antiquité, d'une extraordinaire richesse et qui peut recouvrer toute sa valeur. Appuyée sur une base aussi étendue, l'Europe centrale allemande aurait, dans toutes les affaires du vieux continent, une prépondérance incontestable, et c'est assurément par là que nos ennemis espèrent atteindre une hégémonie qui leur échappe de plus en plus du côté de l'Occident.

Si nous avions, dans les dernières années, donné plus d'attention à la politique balkanique et orientale de l'Allemagne et suivi ses progrès avec plus de sérieux, si nous avions joué de ce côté un rôle moins sentimental et plus énergique et su profiter des avantages que nous aurions pu acquérir en Turquie avec plus d'adresse et de fermeté, nous n'aurions pas à nous préoccuper, aujourd'hui, du retour offensif de l'Allemagne en Roumanie. L'entrée de la Roumanie dans la coalition a été un événement souhaité et attendu avec une rare unanimité. L'opinion publique, en se tendant vers lui, ne se trompait pas. Rien n'est changé, et il ne dépendait de personne, dans les conditions où s'est déterminée la Roumanie, d'influer plus qu'on ne l'a fait sur ses destinées militaires. Certes, il eût peut-être mieux valu qu'elle se fût bornée à défendre les culs des Carpathes et qu'elle n'eût pas elle-même semblé attirer vers son sol l'ambition allemande; si elle se fût bornée à se jeter sur la Dobroudja, elle eût acquis plus de profit et couru moins de dangers.

Mais nous ne nous souvenons pas assez de l'élan national qui nous a jetés sur la haute Alsace et sur Mulhouse, en août 1914. Le même sentiment a conduit les Roumains en Transylvanie. Ils l'ont payé assez cher. Leur échec retarde les résultats de leur concours; il n'en diminue pas l'importance, et il faut vraiment avoir une vue très simpliste des choses pour s'être imaginé qu'aucun obstacle ne pourrait subvenir sur les chemins de la Roumanie.

Sur mer et dans les airs, le seul événement important avait été, le 26 novembre, le 41e raid des zeppelins sur l'Angleterre. Nos alliés avaient abattu deux aéronefs. Sur les fronts, la hardiesse de nos aviateurs avait continué à faire beaucoup de mal à nos adversaires et à rendre de grands services à notre artillerie. L'activité des sous-marins allemands ne s'était pas ralentie. C'était là, certainement, un des points sur lesquels l'attention des Alliés était retenue le plus sérieusement. Le service de renseignements et d'espionnage allemands chez les neutres permettait à nos ennemis des torpillages dont ils faisaient grand bruit. Ils parlaient moins des pertes qu'ils subissaient dans leur flotte submersible. La question de la reprise intense de la guerre sous-marine était souvent, en termes violents, agitée par la presse allemande. Elle restait une grave menace.

En résumé, au point de vue militaire, le seul front roumain avait, en novembre, causé des inquiétudes graves, qui duraient, mais dont on pouvait peut-être espérer l'atténuation, si les renforts russes arrivaient à temps. Ailleurs, et en tenant compte que la saison imposait une inaction presque complète à nos alliés russes, non seulement la résistance avait été partout efficace, mais les Allemands n'avaient pu sortir de la position défensive que les Alliés les avaient obligés à prendre depuis le mois de juillet.

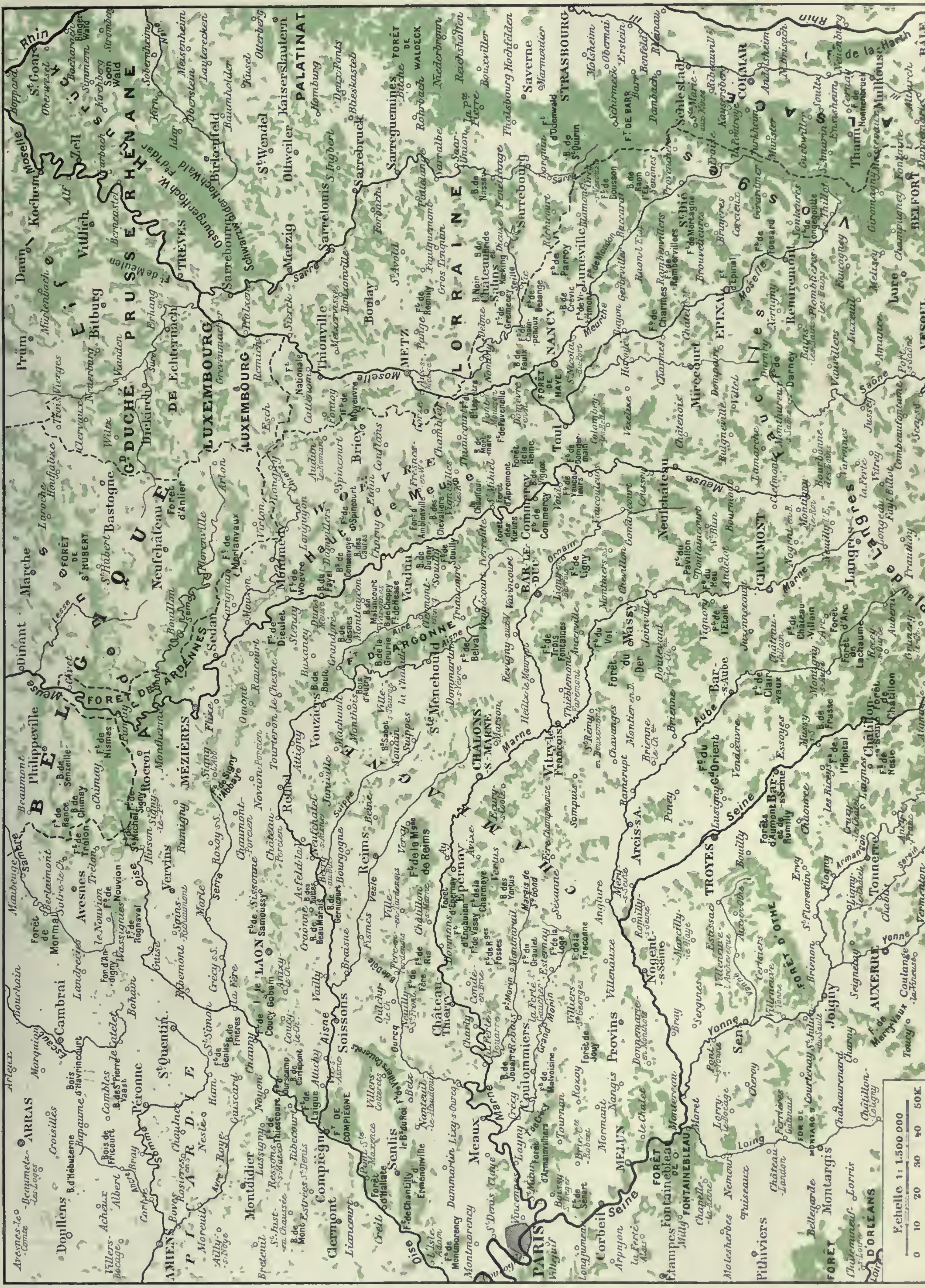
L'attention publique a été, en outre, pendant le mois de novembre, sollicitée par un grand nombre de faits significatifs et d'évènements, prévus et imprévus, qui peuvent avoir sur l'avenir de l'Europe une grande portée. Il faut bien classer au nombre des événements importants ce qui a continué à se passer en Grèce. Il est difficile d'en écrire tout ce qu'on en pense. Nous ne pouvons tout de même ne pas noter qu'un acte de plus s'est ajouté à la tragi-comédie d'Athènes, dont on ne pouvait encore prévoir le dénouement, tant certains acteurs mettaient de soin à cacher leur jeu. On n'a pas oublié que l'amiral Dartige du Fournet avait pris la direction de la police d'Athènes, que les Alliés avaient dû se décider à se protéger et même que le roi Constantin avait pris à l'égard de l'Entente des engagements fort précis. Or, l'attitude du gouvernement grec, non moins que celle des représentants officiels des puissances centrales, obligea d'aller plus loin, et, le 21 novembre, les ministres d'Allemagne et d'Autriche, embarqués au Pirée, étaient dirigés vers un port bulgare. D'autre part, le roi n'ayant plus semblé garder de ses promesses qu'un souvenir très vague, le 26 novembre, l'amiral envoyait au gouvernement grec un ultimatum, par lequel il exigeait la remise entre ses mains du matériel d'artillerie dont disposait l'armée grecque. Vers le même moment, le gouvernement provisoire de Venizelos à Salonique déclarait la guerre à l'Allemagne, à la Bulgarie, ainsi qu'à la Turquie. On était, évidemment, à la veille d'événements importants. Mais il était difficile de prévoir ce qu'ils seraient et à quoi ils tendraient. Le but de la politique alliée à Athènes n'a jamais été d'une clarté parfaite, et on doit simplement conclure des faits que la presse a pu publier que l'Entente a gardé, vis-à-vis de la Grèce et de son



Voilier australien chargé de blé destiné à l'Angleterre. Un dirigeable anglais va le chercher au large des côtes britanniques pour le protéger, le guider et le conduire au port le plus proche.



Pièce lourde montée sur le porte-canon au moyen d'un treuil spécial par un tracteur automobile, avec câble d'acier. — Phot. Wyndham.


BELGIQUE
LUXEMBOURG
GD DUCHÉ DE LUXEMBOURG
PRUSSE RHÉNANE
PALATINAT
LORRAINE
ALSACE
VOSGES
ARDENNES
FORÊT D'ARGONNE
HAUTS DE MEUSE
CHAMPAGNE
PICARDIE
PLATEAU DE LANGRES
PARIS
METZ
NANCY
STRASBOURG
REIMS
VERDUN
TOUL
EPINAL
BELFORT
TROYES
CHAUMONT
FORÊT DE COMPIÈGNE
FORÊT DE FONTAINEBLEAU
FORÊT D'OTHE
FORÊT D'ORLÉANS
Echelle 1: 1.500 000
0 10 20 30 40 50K



L'ÉTÉ, tableau de Raphaël Collin (1884), collection particulière à Göteborg (Suède). [V. *Collin*, p. 3.]



LE MARCHÉ A LA FERRAILLE, tableau de Luigi Loir (1896), Petit-Palais des beaux-arts (Paris). [V. *Loir*, p. 19.]

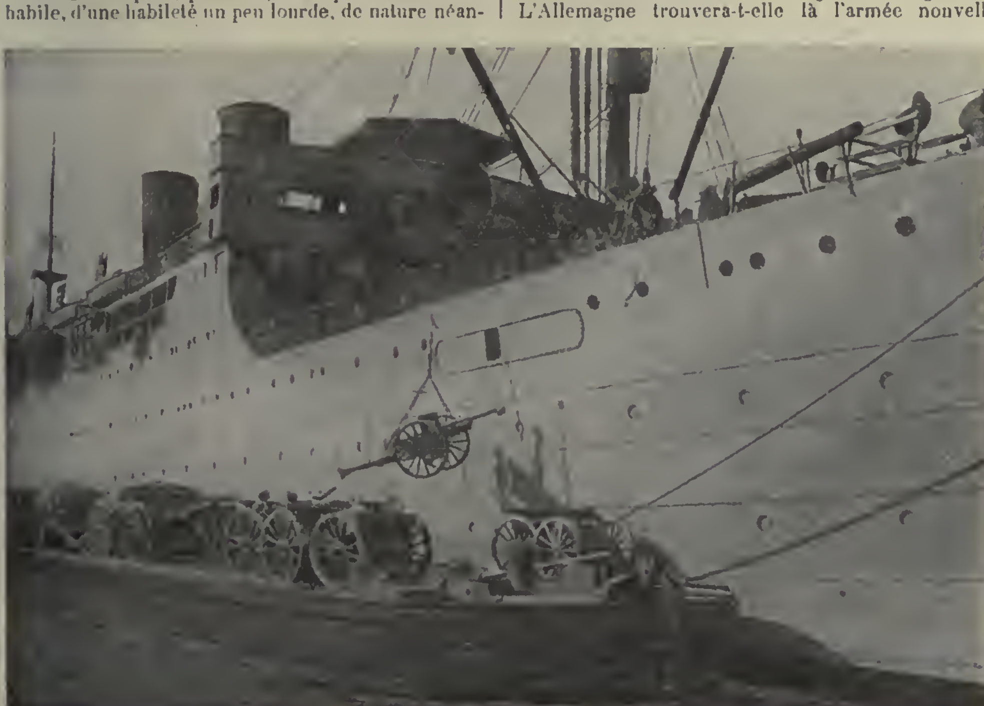
roi, une courtoisie peut-être un peu anachronique. La Grèce, à la fin de novembre, ne pouvait être représentée que par un point d'interrogation, et bien habile eût été celui qui aurait deviné où l'on en voulait venir. En ce qui concerne le roi Constantin, qui serait vraiment ingrat s'il se plaignait des ménagements qu'on a gardés à son égard, il ne paraissait pas vraisemblable qu'il eût changé de sentiment et que sa sympathie pour notre cause eût pris beaucoup d'intensité. Il était, au contraire, certain que les affaires de Roumanie lui avaient dicté sa conduite et que l'avance allemande agissait sur lui très efficacement. Au point où l'on en était, d'ailleurs, on pouvait se demander si la question hellène avait encore une importance et si le sort de la Grèce pouvait influer d'une manière quelconque sur l'issue du conflit européen.

Beaucoup plus intéressantes, d'une portée beaucoup plus étendue, avaient été la proclamation, par l'Allemagne, de l'indépendance de la Pologne et la promesse faite par l'Autriche à la Galicie d'une Constitution indépendante. Ces deux actes ont pris tout de suite leur vrai sens de la dérision notifiée par les deux grandes puissances et mise comme condition essentielle à leur générosité apparente d'ajourner l'application complète de l'indépendance jusqu'après la fin des hostilités. Pour l'heure présente, l'indépendance polonaise s'affirmait par la création de municipalités et, surtout, par l'enrôlement des Polonais dans l'armée allemande. En fait, le but réel de la déclaration a été d'ordre militaire. L'Allemagne a voulu fortifier ses effectifs par le recrutement polonais. Mais on réduirait son geste à un sens par trop élémentaire si l'on n'y voyait aussi la recherche d'un moyen propre à déconsidérer la Russie aux yeux des Polonais et à les détacher d'elle définitivement. Que devenaient, en effet, au sens allemand, la proclamation du grand-duc Nicolas et ses promesses, restées, semblait-il, en suspens? Que devenait l'adhésion même du tsar à ces promesses, devant le fait accompli? Qu'était l'imprécision de l'avenir polonais sous l'autorité moscovite, au regard de la réalité du royaume de Pologne ressuscité par les Allemands? Que des Polonais se soient laissés prendre à ce raisonnement, rien n'est plus vrai. Que beaucoup d'autres aient senti un piège et réservé leur attitude, qu'un très grand nombre, enfin, aient compris nettement le danger et refusé le cadeau onéreux d'une annexion déguisée à l'Allemagne, c'est ce que prouvent maints articles de journaux et la division que l'on constate dans l'opinion polonaise. On ne peut, pourtant, nier que l'acte ne fût habile, d'une habileté un peu lourde, de nature néanmoins à faire impression. Mais il ne résiste pas à l'examen. La proclamation du royaume de Pologne n'est que l'intitulé d'un chapitre nouveau de l'histoire des malheurs de la Pologne. Prétendre qu'on restaure la Pologne quand on laisse en dehors la Galicie, qui reste autrichienne, et le duché de Posen, qui reste prussien, c'est vraiment tenter de faire accepter un mensonge par trop paradoxal. Encore peut-on dire que la Galicie, que l'Autriche s'est efforcée de gouverner sans trop de rudesse, et qui a, tout compte fait, prouvé sa gratitude à la monarchie dualiste, espère sans doute trouver son compte dans cette affaire et voir peut-être naître une autonomie réelle. Mais qui pourrait penser que la Prusse renoncera au duché de Posen pour l'adjoindre à la nouvelle Pologne et cessera la germanisation violente de cette malheureuse province? Le nouveau royaume de Pologne ne sera donc, au point de vue territorial et en supposant qu'il existe jamais réellement, qu'un lambeau de la Pologne et, au point de vue politique, que le fantôme d'un Etat. Outre que l'Allemagne lui destine un roi allemand, elle compte en faire une barrière contre la Russie, un de ces Etats-tampons qui reçoivent tous les coups, et servent de champ clos. Il n'y a donc là qu'un trompe-l'œil.



Construction d'un pont de bois sur un affluent de la Cerna (Serbie), par les troupes françaises. — Phot. Polak.

Le résultat immédiat tangible pour les Polonais reste l'enrôlement dans les rangs des belligérants. L'Allemagne trouvera-t-elle là l'armée nouvelle qu'elle désire mettre sur pied au printemps? Nous estimons inutile de faire sur ce point des pronostics; nous sommes très mal renseignés sur l'état présent de la Pologne. Il est vraisemblable que ce pays, voué à tous les malheurs, a déjà été affreusement ravagé par la guerre, par les allées et venues des armées allemandes et russes, par la destruction systématique qu'ont certainement pratiquée les troupes du tsar devant l'invasion germanique, par l'évacuation en masse de toute la population civile. Reste-t-il assez d'habitants mobilisables pour donner un appoint appréciable, dangereux pour nous? L'avenir nous le dira.



Embarquement des pièces d'artillerie destinées à l'armée d'Orient.

En attendant, le geste de l'Allemagne appelait une réponse de la Russie. Elle est venue le 15 novembre, sous la forme d'une protestation contre l'enrôlement des Polonais et d'une nouvelle déclaration sur l'avenir de la Pologne. Ce document affirme la « décision inébranlable » du tsar de créer « une Pologne entière, englobant tous les territoires polonais et qui jouira, la guerre terminée, du droit de régler librement sa vie nationale, intellectuelle et économique, sur les bases d'une autonomie, sous le sceptre des souverains russes et en conservant le principe de l'unité d'Etat ». C'est donc la confirmation des promesses antérieures, et l'Allemagne n'a aucun titre à protester contre leur insuffisance, alors que les siennes font si bon marché de l'unité territoriale de la Pologne.

La déclaration russe a pris, d'ailleurs, une valeur et une autorité particulières du fait que, le 17 novembre, à la suite de la nouvelle conférence des Alliés qui s'est tenue à Paris, Briand et Asquith ont adressé au gouvernement russe une adhésion formelle aux promesses faites par le tsar. Ils y ont rappelé les « antiques sympathies » qui attachent la France et l'Angleterre au peuple polonais; ils y ont affirmé que « l'union restaurée de ce peuple constituera un élément primordial du futur équilibre européen », et ils se sont « solidarisés entièrement avec les vues du gouvernement impérial ». L'importance de cette adhésion ne peut échapper à quiconque connaît tant soit peu la question polonaise. Le gouvernement russe la considère comme une question russe, et son point de vue, si l'on se rappelle l'histoire des quatre derniers siècles et l'inaction des gouvernements de l'Europe occidentale à l'égard des intérêts polonais depuis cent cinquante ans, est très soutenable. Les Polonais, d'autre part, souhaitent à leur future existence une garantie européenne. La déclaration du gouvernement russe et l'adhésion spontanée de la France et de l'Angleterre aux promesses qui y sont contenues, tout en laissant à la Russie l'honneur et la responsabilité de ses engagements solennels, affirment aux Polonais la sympathie active de l'Entente et leur garantissent l'avenir. Il y a là pour eux, s'ils veulent y réfléchir, en dépit de l'apparence d'exécution immédiate que prétendent les Allemands, plus de sûreté et de solidité. Le xxe siècle et la nouvelle Europe verront réparée, il faut l'espérer, l'injustice du passé, et une nationalité qui a voulu vivre malgré tout, rétablie dans ses droits et son autonomie. La France s'honorera d'y avoir contribué.

Y eut-il un lien entre la question polonaise et le remplacement du premier ministre Sturmer par Trépof, il est difficile de le dire. Il était du moins permis d'augurer que ce changement fortifierait la décision de la Russie. Il est trop vrai que les bruits qu'on avait fait courir en Suisse d'une paix séparée de la Russie avaient paru étranges à beaucoup, en dépit de tous les démentis. Le départ de Sturmer a été de nature à dissiper certaines inquiétudes, injustifiées on peut l'affirmer, mais qu'il eût été grave de laisser se répandre, et les complicités achetées que l'Allemagne rencontre dans la presse de bien des pays n'avaient pas manqué de s'employer activement à cette diffusion.

La publication des documents dont nous avons parlé tout à l'heure, qui ont fait couler beaucoup d'encre et

qui seraient matière à tant de réflexions, si ces réflexions étaient de celles qu'on imprime en ce temps-ci, a précédé de très près un événement considérable attendu bien des fois déjà, et qui peut sinon influer sur la fin de la guerre, du moins devenir le point de départ de bien des changements dans la monarchie austro-hongroise : l'empereur François-Joseph est mort le 21 novembre, à l'âge de 86 ans, après 68 ans de règne. Il a été remplacé par son petit-neveu, Charles-François-Joseph, dont, depuis quelques jours et pour préparer l'opinion à la disparition imminente du vieil empereur, on avait annoncé la désignation en qualité de corégent. Le nouveau souverain, qui a pris les noms de Charles Ier, empereur d'Autriche, et Charles IV, roi de Hongrie, est le fils de l'archiduc Othon, neveu de François-Joseph, qui avait épousé Marie-Josèphe de Saxe. Il a lui-même épousé, en 1911, la princesse Zita de Parme, dont deux frères combattent dans l'armée belge. L'empereur-roi Charles est âgé de 29 ans.

Le cadre de cette chronique mensuelle ne permet pas une étude complète du règne et de la personne de François-Joseph. Son règne, commencé en 1848 par un coup de force, se termine au milieu de la plus terrible tempête qu'ait jamais supportée la monarchie autrichienne. S'il n'est pas prouvé qu'il ait prévu et voulu une guerre européenne, il en a été l'auteur effectif et responsable, l'agent provocateur. C'est lui qui a tenté d'acculer la Serbie à une déchéance morale absolue et définitive. C'est son ultimatum, c'est son refus de considérer comme valable la soumission de ce petit peuple, lequel ne demandait que la paix, qui ont, par un enchaînement fatal de circonstances, entraîné l'Europe dans une guerre qui l'épuise. On pourra dire qu'il n'a été que l'agent de l'Allemagne. Cette circonstance ne diminue pas le poids des responsabilités qui pèsent sur sa mémoire. L'histoire de son règne est féconde en désastres et en drames. Il a perdu le Milanais. Il a été battu à Sadowa. Il a perdu la Vénétie. Il a vu mourir autour de lui, et de mort violente, des êtres qui auraient dû lui être très chers et dont il a supporté la perte avec une apparente fermeté d'âme qui n'était qu'égoïsme et indifférence. On a eu souvent pour lui, au moment de la mort de Maximilien, empereur du Mexique, au moment de l'assassinat de sa femme, au moment de la tragédie de Meyerling, au moment de l'attentat de Serajevo, des sympathies qu'il ne méritait pas. Il ne semble pas que sa disparition ait ému personne. Elle a paru prématurée à tout ceux qui, croyant à une justice, souhaitaient qu'il vît l'effondrement de sa monarchie. On doit cependant constater qu'il était sympathique à ses peuples et qu'il s'était créé entre eux, sur sa personne, une sorte de loyalisme autrichien, qui ressemble étrangement à une nationalité et qui explique très suffisamment la cohésion de l'Empire dans une guerre qui semblait devoir favoriser les plus justes revendications et les révoltes les plus légitimes. Bien que nous soyons fondés à deviner en Bohême, depuis la guerre, un régime de compression terrible, il est certain que les éléments disparates de la monarchie ne se sont pas dissociés et que certains parmi eux, comme les Croates, ont été des défenseurs très solides de l'Empire. Cette cohésion durera-t-elle après lui? L'espoir que certaines nationalités nourrissaient de se voir doter d'une sorte d'autonomie survivra-t-il à la personne de François-Joseph? L'idée de l'Empire trialiste, qui était chère à l'archiduc François-Ferdinand, résistera-t-elle à la poussée germanique, aux conquêtes italiennes, à l'ambition hongroise? Ce sont là les problèmes de l'avenir. Pour le présent, l'arrivée au pouvoir, dans de telles circonstances, d'un empereur jeune et inexpérimenté, laisse le champ libre à toutes les intrigues et peut lever, même pour l'exigeante alliée de l'Autriche, bien des scrupules que la présence de François-Joseph a



Le port du Pirée. — Phot. Chusseau-Flaviens.

fait naître. Elle peut aussi, par contre, rendre plus facile la solution de certaines questions intérieures que François-Joseph, par tradition et par tempérament, n'aurait pu résoudre dans un sens satisfaisant pour les intéressés. En ce sens, la disparition du vieil empereur peut être considérée comme un événement d'importance, si tant est que, dans le conflit formidable qui soulève l'Europe, il n'y ait pas en présence des forces si puissantes que la mort d'un empereur y soit une quantité négligeable.

De l'autre côté de l'Atlantique, la lutte électorale engagée pour la présidence des Etats-Unis n'a pas entraîné de changement de personne. Le vote du 7 novembre a donné 279 voix à Wilson, contre 259 à Hughes (v. p. 5). Wilson restera donc président de la grande république américaine. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit à ce sujet le mois dernier. Nous n'avons jamais compris la passion que l'on a mise, dans la presse, à se réjouir prématurément, et alors que les résultats n'étaient pas connus, de l'élection supposée de Hughes et de l'échec possible de Wilson. L'intérêt américain est dans la neutralité. Aucune personnalité ne saurait avoir le pouvoir de changer cela, pas plus que de tourner cette neutralité au profit de tel ou tel belligérant. Tout prouve que les sympathies de la majorité des citoyens américains sont pour les Alliés et en particulier pour la France. Les marques de cette sympathie sont innombrables. Sachons une bonne fois nous contenter de ce qu'on peut nous accorder, et admettons qu'étant donné qu'il y a des Américains, ils puissent, sans nous manquer, être pleinement Américains. Tout le reste n'est que verbiage et trompe-l'œil.

En ce qui concerne les petits Etats neutres, deux d'entre eux, la Norvège et la Suisse, ont été, on le sait, mêlés malgré eux et indirectement au grand différend de ces derniers mois. La Norvège a éprouvé cruellement le mauvais vouloir de l'Allemagne. Elle a maintenu son point de vue. L'Allemagne a maintenu le sien. Mais il paraît bien qu'un arrangement, qui portera sans doute sur l'importation en Allemagne du poisson norvégien et des boîtes de sardines, pourra se conclure, s'il n'est déjà conclu.

A l'égard de la Suisse, les Alliés ont répondu aux prétentions allemandes, relatives aux importations, par des prétentions identiques. La Suisse est, on le sait aussi, dans une position difficile. Elle défend ses intérêts. Qui l'en blâmerait avec justice? La similitude des langues de la Suisse alémanique avec l'Allemagne, de la Suisse romande avec la France, trompe beaucoup de Français sur le devoir des Suisses, qui est, après tout, nous le répétons, d'être Suisses. La Suisse romande a voué à la France une chaude affection. Elle venait de le prouver encore une fois par l'initiative de deux bons citoyens qui ont réuni cent cinquante mille signatures pour demander au Conseil fédéral de protester contre les déportations de Belgique. Elle reste pourtant suisse et ne peut être autre chose. Nous avons dans la Suisse alémanique, qui parle allemand, d'innombrables sympathies, qui se sont manifestées à Schaffhouse, à Zurich, à Berne, par l'accueil maternel qui a été fait à nos malheureux réfugiés et à nos internés militaires. Il reste à côté de tout cela des intérêts suisses qui ne sont pas des intérêts français, que nous avons le devoir de connaître et de respecter dans la limite où ils ne violent pas la neutralité qui nous est due. Tout est dans la frontière à fixer entre ces deux intérêts, dans les moyens de les mettre d'accord et dans la manière. Sachons être justes, c'est le meilleur moyen d'être habiles.



Vue générale d'Athènes (à droite, l'Acropole). — Phot. Chusseau-Flaviens.

Il a été du plus haut intérêt de suivre les événements intérieurs qui se sont passés en Allemagne pendant le mois de novembre. On avait beaucoup parlé, en octobre, d'une crise de chancellerie, du déclin de Bethmann-Hollweg, de discordes entre les partis. Il était permis de penser, au contraire, à la fin de novembre, que la situation du chancelier était raffermie et que de la conférence qu'il avait eue avec les chefs des partis du Parlement, était sorti un accord complet. Quant à l'empereur, il avait manifesté à Bethmann-Hollweg, de la façon la plus éclatante, à propos du soixantième anniversaire de celui-ci, son attachement et sa gratitude, et rien ne permettrait de croire qu'il y eût là des fleurs pour cacher une disgrâce prochaine. L'Allemagne restait parfaitement unie. Elle en avait donné la preuve en élaborant la loi sur le service auxiliaire obligatoire pour tous les sujets allemands de 17 à 60 ans. Cette loi avait pour but de mobiliser toutes les forces allemandes en vue de la fabrication de tout le matériel nécessaire à la guerre. Manquant de main-d'œuvre, bien qu'il semble qu'elle en ait fait venir de Turquie, l'Empire allemand demande à tous de collaborer à la défense et de contribuer de leurs mains à la préparation d'un grand effort pour le printemps. Surpris par nos attaques d'artillerie, il a compris de quoi nous étions capables, et il a décidé de nous sur-


MONASTIR
PRILEP
VODÉNA
OKHRIDA
Florina
Kroutchevo
Resna
LAC PRESBA
LAC D'OSTROVO
LAC D'OKHRIDA
Baba Planina
Ilinska Planina
Tcherna
Kaïmakchalan
Routes principales
Chemins
Sentiers
Monastères
Chemins de fer
Echelle 1:800 000

passer. Tout le Reichstag, rentré tout exprès, a suivi le gouvernement et, malgré les oppositions qu'on nous avait annoncées, le projet de loi a été adopté et voté. Il y a là un fait qui mérite toute notre attention. On a parlé, à propos de cela, d'Allemagne aux abois. Ce serait une grande faute d'adopter cette interprétation. L'Allemagne prépare, au contraire, un gigantesque effort, et elle y associe tous les Allemands. A nous d'aviser. En même temps et suivant sa coutume, elle parle de paix, et elle indique vaguement les bases sur lesquelles elle est prête à traiter. Le chancelier, dans un discours que l'on n'a connu que par la presse officieuse, s'est donné la peine de développer à nouveau sa thèse sur les responsabilités de la guerre et de les rejeter sur la Russie. Il a, en outre, au Reichstag, en présentant la loi sur le service auxiliaire, proclamé que l'Allemagne voulait la paix. Scheidemann, à son tour, continuant son rôle de socialiste gouvernemental et de porte-parole officiel, est venu à la rescousse, et il a montré comment l'Allemagne entendait la paix. En même temps, aussi, l'Allemagne, toujours pour se procurer de la main-d'œuvre, renouvelait les pratiques des guerres de l'antiquité et, rétablissant en fait l'esclavage, pratiquait, en Belgique et dans le nord de la France, des déportations en masse d'ouvriers sans travail et de citoyens quelconques, sans rapport avec les professions manuelles. Tout cela doit nous éclairer sur le double jeu de l'Allemagne, que nous avons déjà souvent signalé : faire croire à son désir de paix, nous faire porter toute la responsabilité de la lutte continuée, essayer ainsi d'énerver notre résistance, de fortifier chez nous les partisans aveugles de l'internationalisme intransigeant, d'attirer à elle ceux qui, particulièrement chez les neutres, souhaitent la paix parce que la guerre gêne leurs affaires et leur impose des privations, en un mot, se donner le beau rôle; en même temps, comme elle sait le faire, à la fois par la contrainte et par l'acceptation volontaire d'un peuple rompu à la discipline militaire et à l'obéissance passive, imbu d'ailleurs de l'idée de la grandeur allemande et de la certitude de vaincre, organiser une intense production de matériel de guerre pour tenter un grand coup.

Il n'y a pas à nous payer de mots, mais à en faire autant. A côté de ces faits, le remplacement du ministre des affaires étrangères von Jagow par Zimmermann a une importance secondaire. Il reste, pourtant, un symptôme. Doit-on conclure de tout cela que l'Allemagne possède encore toutes les forces et toute la souplesse qu'elle avait au début de la guerre et qu'elle puisse en supporter encore longtemps le poids? Evidemment, non. C'est le contraire qui est vrai. Nous répétons que l'Allemagne souffre de la guerre, et de plus en plus. La question de la nourriture reste aiguë. Couler des bateaux alliés ne fait pas arriver les denrées dans les ports allemands. D'autre part, l'Allemagne est obligée à l'heure actuelle de développer ses fabriques de matériel et d'en créer de nouvelles. Elle avait donc laissé faiblir sa production. La conclusion qui se tire de ces faits, en apparence contradictoires, est que l'Allemagne, certainement diminuée dans sa puissance, reste encore forte moralement et qu'elle tend toutes ses facultés vers la résistance, beaucoup moins pour arriver à la grande paix victorieuse qui lui assurerait l'hégémonie en Europe que pour imposer dans des conditions supportables la paix dont elle a besoin.

Nous devons comprendre, dans ces conditions, combien il nous importe, à nous aussi, de persévérer dans notre effort et de conserver la supériorité du matériel que nos ennemis nous reconnaissent ouvertement. La paix par la victoire, la victoire par l'effort, tel doit être notre mot d'ordre. Jamais l'union sacrée n'a été plus indispensable. A mesure que notre situation militaire s'éclaircit, que de l'angoisse nous passons à l'espérance solide, que nous nous affermissons dans le sentiment de la sainteté et de l'universalité de notre cause, que nous croyons plus fermement à la victoire du droit, nous avons parallèlement le devoir strict de concentrer toutes nos forces vers la préparation de cette victoire nécessaire. Les faits de chaque jour, les faits qui parlent, comme on dit, nous montraient-ils, fin novembre en train de le faire? Ne répondons pas légèrement à cette question, et ne nous fions pas aux apparences. Certes, on a entendu à la Chambre des paroles profondément regrettables, qui ont soulevé nos cœurs et révolté notre sentiment national, et on a senti aussi que des intrigues de temps de paix s'agitaient dans les couloirs. Mais il serait profondément injuste de juger sur l'inconscience ou l'ambition de quelques-uns l'œuvre générale. Pour la seconde fois, la Chambre des députés a cru devoir demander au gouvernement de l'éclairer en séance secrète sur beaucoup de sujets, qu'il est impossible de traiter publiquement. C'était son droit et, à condition qu'il n'y eût là d'autre idée que celle du salut public, c'était son devoir. Précédemment, elle avait voté le recrutement et la revision de la classe 1918. Le gouvernement, de son côté, avait organisé, sous l'autorité de Joseph Thierry, déjà sous-secrétaire d'Etat à l'intendance, tout le ravitaillement civil et militaire de la France. On avait décidé la fermeture des magasins à 18 heures, pour amener une économie sur la consommation du charbon. Claveille avait été chargé de centraliser tout le service des transports. Ces mesures essentielles prouvaient l'activité du gouvernement et son souci de maintenir la France en état de complète résistance. Au surplus, le résultat de l'emprunt avait montré, une fois de plus, la cohésion des esprits et la confiance de tous. Le ministre des finances, Ribot, avait pu annoncer au Parlement qu'il avait été souscrit 11 milliards 360 millions, dont 5 milliards 500 millions d'argent frais. Il y avait eu 3 millions de souscripteurs. Ceci en dit plus long que bien des phrases. Mais chacun sentait qu'en ces longues discussions verbales, qui retenaient pendant des jours toute l'attention des ministres et du Parlement, on perdait un temps précieux, on inquiétait l'opinion publique, on ouvrait la voie aux tractations louches et l'espérance aux ambitieux médiocres. Chacun, par suite, souhaitait une direction plus énergique, plus silencieuse, mais plus forte. Au point de la lutte où nous étions parvenus, l'instinct populaire aspirait à une concentration de toutes les forces vers la victoire qu'il voyait venir à nous. — JULES GERBAULT.



Claveille, sous-secrétaire d'Etat aux Transports.

Halage (TRACTEUR POUR LE) **de bateaux.** — Depuis quelques années, on a cherché à substituer sur les canaux, au halage par chevaux un peu archaïque et un peu lent, le halage mécanique.

Alors que, dans certaines régions de la France, notamment dans le Nord, l'importance du trafic a permis de recourir au halage électrique, on a songé, pour les canaux où le trafic est trop peu considérable pour justifier l'installation d'une ligne électrique, à la traction par automobiles.

Ce n'est pas, d'ailleurs, pure raison d'économie sur le prix du halage. Le coût, par kilomètre, de la traction par automobile d'un bateau de 250 tonnes, reste en effet sensiblement égal à celui de la traction par chevaux, si l'on fait entrer en ligne de compte l'amortissement des appareils; mais, par sa rapidité même, qui permet de réaliser un gain de 15 à 20 p. 100 sur la traction animale, la traction automobile permet de réduire la durée du transport, d'augmenter par là même le rendement du matériel, de réduire au minimum, grâce à la rapidité des déplacements haut-le-pied du tracteur, les pertes de temps que subissent les bateaux, tant au point de chargement qu'aux extrémités des canaux, de diminuer pour un parcours donné les frais de personnel de bord, puisque ceux-ci sont proportionnels à la durée du trajet.



Tracteur automobile de halage. — Vue arrière, permettant d'apercevoir le dispositif de remorque.

Au nombre des solutions apportées au problème du halage par automobiles, deux sont à signaler particulièrement.

On a songé, notamment, à réaliser le nouveau mode de traction par la combinaison d'un auto-tracteur et d'accessoires complémentaires.

Dans ce système, l'appareil se compose d'un automobile d'un système quelconque, sur lequel est disposé un treuil-tracteur monté sur un châssis spécial et actionné par l'automobile même ou par l'électricité transmise du bateau. Une griffe à levier sert à fixer l'auto-tracteur à des points d'attache formés par des poteaux disposés de distance en distance sur le chemin de halage. Le bateau étant relié par un câble au treuil de l'auto-tracteur, celui-ci se met en marche, le treuil, qui est fou, laissant dérouler une quantité déterminée de câble.

Arrivé au point d'attache, l'auto-tracteur s'accroche et se fixe à l'un des poteaux à l'aide de la griffe.

Le treuil est alors embrayé et mis en mouvement par le moteur de l'auto. Il enroule le câble, dont l'extrémité est fixée sur le bateau, et entraîne ce dernier suivant la vitesse du câble de traction. Lorsque le bateau est arrivé près du poteau d'attache, le treuil est débrayé et arrêté. La griffe est ouverte, et l'auto-tracteur reprend sa route en déroulant à nouveau le câble. L'auto-tracteur s'accroche au poteau suivant et recommence la traction. La même manœuvre se répète de poteau en poteau.

Il est à remarquer que la vitesse acquise par le bateau lui permet de continuer sa marche pendant les quelques secondes que l'auto-tracteur met à parcourir la distance entre les poteaux.

L'auto-tracteur peut aussi, dans certains cas, faire la traction directe et continue en marche ou en prenant griffage de temps à autre sur le sol dans le cas de bateaux peu chargés.

Lorsqu'il s'agit de traction directe des bateaux par automobile, il est nécessaire de prévoir certaines conditions qui s'écartent sensiblement de celles que l'on rencontre dans les tracteurs ordinaires remorquant des véhicules sur route: la réalisation d'un démarrage sans à-coup est plus difficile, en raison du poids considérable que représentent le chaland et son chargement; la démultiplication est différente, l'échelle des vitesses à obtenir correspondant à des chiffres beaucoup plus faibles; enfin, le halage se faisant forcément suivant une direction oblique par rapport à l'axe longitudinal du tracteur, il est nécessaire de lui assurer une grande stabilité.

C'est cet ensemble de conditions que s'est efforcée de réunir la Compagnie générale de navigation dans les tracteurs pour halage de bateaux qu'elle a mis en service sur les canaux du Centre et dont Guillet, secrétaire général de la Compagnie, a fait connaître les caractéristiques. La mise au point de ce nouveau mode de traction a nécessité des efforts persévérants.

Tentés en 1906 avec un moteur à essence de 12 HP, les premiers essais des tracteurs automobiles pour halage de bateaux permirent de constater qu'au point de vue théorique, le problème pouvait être considéré comme résolu ; le démarrage s'obtenait sans à-coup, le tracteur était stable et facile à conduire.

Il n'en était pas de même au point de vue pratique. L'industrie des poids lourds était alors dans l'enfance; le tracteur soumis à un service très dur, à des démarrages nombreux et dans l'intervalle à une marche à pleine puissance, ne résista pas longtemps. Les réparations étaient fréquentes et coûteuses, la consommation d'essence élevée et d'un prix de revient onéreux.

La question fut reprise en 1912 par la Compagnie générale de navigation, qui s'adressa pour la construction d'un nouveau tracteur à la maison Schneider. Effectués la même année sur le canal de Tancarville, près de Harfleur, les essais furent poursuivis en 1913 sur le canal de Bourgogne, entre Laroche et Saint-Jean-de-Losne, et donnèrent en fin de compte toute satisfaction.

Le bateau mis en mouvement avec les précautions que demande le démarrage, on augmente progressivement la vitesse du moteur, et le démarrage complet, pour lequel l'effort de traction atteint 450 kilogrammes environ, s'obtient en moins de trois minutes avec un bateau chargé. En marche, l'effort de traction est d'environ 300 kilogrammes.

Avec un bateau chargé de 250 tonnes, la vitesse atteint 4 kilomètres à l'heure, le moteur tournant à 900 tours par minute; le halage des bateaux légers



Tracteur automobile de halage, sur un canal du Centre.

peut se faire à la vitesse de 5 kilomètres. Grâce à l'adoption de bandages striés pour les roues arrière, le patinage est supprimé, et le tracteur peut fonctionner sans détériorer la route.

Caractéristiques principales de ces tracteurs. — Le châssis, qui a 3 m. 35 de longueur et 1 m. 70 de largeur, est monté sur des essieux auxquels il est réuni par quatre ressorts placés sous les longerons. Les roues sont ferrées; les corps de roues, en bois, sont munis de bandages en acier laminé, qui, pour l'arrière, sont munis de stries, afin d'augmenter l'adhérence.

Le moteur est à 2 cylindres; sa puissance effective, à 900 tours, est de 12 chevaux et peut atteindre 1.200 tours (14 chevaux). Le carburateur permet d'employer l'essence ou le benzol. L'allumage se fait par magnéto à haute tension et bougies. Le refroidissement se fait par ventilation agissant sur le radiateur; le ventilateur est largement calculé en raison de la faible vitesse du tracteur.

Le graissage est automatique.

L'embrayage à cône renversé est garni d'une composition d'une nature spéciale, qui supporte des températures élevées et permet de laisser patiner l'embrayage pendant plus d'une minute, si c'est nécessaire pour les démarrages.

Les rapports entre les vitesses sont 1-2-6,68 et 2,52 (marche arrière) : 1re vitesse, démarrage 2 km. 400: 2e vitesse, halage 4 km.; 3e vitesse, haut le pied 13 km. 500 : 4e vitesse, marche arrière 5 km.

Le réglage de vitesse se fait au moyen d'une manette agissant par tringles sur un régulateur à force centrifuge, qui contrôle la soupape de prise des gaz carburés. Ce régulateur, extrêmement précis et rapide, permet de limiter à volonté la vitesse, sans diminuer l'effort moteur, tant que la vitesse maximum de 1.200 tours n'est pas atteinte, avantage précieux pour effectuer les démarrages, le moteur pouvant donner toute sa force, bien que fonctionnant à allure très lente, condition indispensable pour éviter le patinage.

Deux freins : le premier, à mâchoires métalliques, extérieur sur arbre secondaire de la boîte de mécanisme (à pédales); le second, à enroulement à sabot de bois (à levier).

Direction à gauche.

Le dispositif de remorque ou crochet de remorque est articulé sur une traverse formant pont, placée derrière le siège; deux autres crochets sont placés à l'avant.

Carrosserie à deux baquets.

En ordre de marche, le poids de l'appareil est de 1.800 kg., dont 1.200 sur l'essieu arrière et 600 sur l'essieu avant.

Ce mode de halage par tracteurs automobiles paraît appelé à un développement de jour en jour grandissant. Les berges de nos canaux y perdront peut-être en pittoresque, mais l'intérêt du trafic y gagnera sûrement. — G. Lainel et C. Dubosc.

Loir (Luigi), artiste peintre, né à Goritz (Autriche) le 22 décembre 1845, de parents français, mort à Paris le 10 février 1916. Sa famille s'était établie à Parme, et c'est là qu'en 1859, au moment de la guerre d'Italie, il commença ses études artistiques à l'Ecole des beaux-arts de cette ville. Venu en France en 1863, Luigi Loir étudia la perspective avec le décorateur Pastelot et sut très vite se faire apprécier en créant des modèles de dessin et de chromolithographie pour l'industrie et en brossant des décors pour les théâtres. Il exposa au Salon de 1865 un *Paysage à Villiers-sur-Seine* et, en 1866, le *Trou aux grenouilles*. En 1870, il fit la campagne contre l'Allemagne. De 1873 à 1879, il envoya régulièrement des *Bords de Seine*, *A l'heure*, la *Porte des Ternes*, *Crépuscule à Neuilly*, le *Quai national à Puteaux*, un *Coin de Bercy pendant l'inondation*. Cette dernière toile, qui lui valut une troisième médaille, fut achetée par la Ville de Paris.

Dès cette époque, Luigi Loir avait trouvé sa voie. Ses sujets, il ne les emprunta plus guère qu'à la capitale et à ses environs; ses effets, qu'aux heures crépusculaires. Il excelle à rendre l'aspect imprécis du soir, à conserver à une architecture toute sa pureté sans rien garder de sec, à faire deviner la silhouette d'une passante. Le public fut vite amusé et retenu par l'art avec lequel le peintre sut faire discrètement chanter les lumières artificielles du soir dans l'ombre bleue. Là est la caractéristique du peintre. Si borné que paraisse ce domaine, il offrit à Luigi Loir de nombreux motifs, et ses variations sur ce sujet connu ne lassèrent jamais.

En 1881, il exposa ses *Giboulées*; en 1882, un *Pont d'Austerlitz* qui est maintenant au musée de Saint-Louis (Etats-Unis); en 1883, le *Point-du-Jour à Auteuil*; en 1884, la *Fumée du chemin de fer*, qui fit décerner à l'auteur une médaille de 2e classe. Après cela, un *Effet de neige*, envoyé successivement au Salon de 1888 et à l'Exposition universelle de 1889, lui valut une médaille d'or.

Le succès était désormais assuré pour l'artiste. Il avait participé à la décoration de l'Hôtel de ville de Paris et avait peint pour le salon des Sciences un panneau représentant le *Val-de-Grâce*. Il exécuta de nombreuses toiles, qui ornent les musées de France et de l'étranger. L'Etat lui acheta, pour le musée de Bar-le-Duc, son tableau *Avant l'embarquement*; le musée du Luxembourg accueillit la *Seine prise en décembre*. Voici quelques-unes des œuvres exposées par Luigi Loir depuis 1894 : *l'Heure du dîner*, *Préparatifs de la fête foraine* (1895), *Marché à la ferraille* (1896, Petit Palais des beaux-arts ; v. p. 14), *Travaux du métropolitain, rue de Rivoli*, effet de crépuscule, *Travaux de nuit sur la voie publique* (1902), *la Rue Turbigo au crépuscule* (1903), *un Coin du marché des Lilas* (1905), *l'Averse* (1907). Dans tous ces tableaux, l'étude du crépuscule, plus que le motif, donne l'intérêt. Bientôt, d'ailleurs, le peintre renonce à situer les scènes qu'il nous montre, et il se contente de désigner ses œuvres par des titres généraux comme *Coin de Paris*, *Heure crépusculaire* ou *Crépuscule*. Mentionnons, pourtant, *un Jour de mi-carême à Paris* (1912); *l'Heure de l'apéritif* (1913).



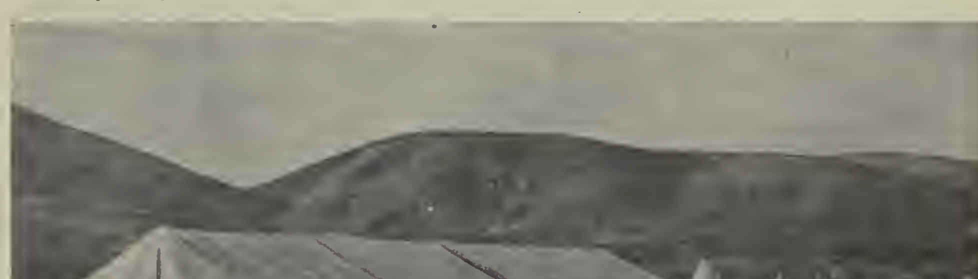
Luigi Loir

Il ne faut pas demander à cet agréable peintre, qui fut aussi un pianiste remarquable, des effets très hardis; cependant, on doit avouer qu'il sait mettre dans ses impressions crépusculaires un certain sentiment poétique. Mais il est plus volontiers anecdotier; il appartient surtout au groupe des artistes aimables dont on apprécie l'adresse : elle fut notable, et ses toiles, grâce à leur genre très particulier, se feront toujours reconnaître. — Tr. Leclère.

Monastir (pour les Slaves, **Bitolia**; de *Obiteil*, couvent), ville de Serbie, en Macédoine, à la lisière de la plaine de Monastir; 60.000 habitants environ. (V. t. III, p. 630.)

C'est sur les confins occidentaux du bassin du même nom, au pied d'une montagne haute de 2.350 mètres, le Péristéri, qu'est située Monastir. Cette ville, « banale, parce qu'elle est presque une ville neuve », est traversée par un torrent sans importance, le Dragor ou Draori, qui se jette un peu en aval dans la Cerna Reka (en turc *Kara sou*, la Rivière noire), elle-même affluent droit du Vardar.

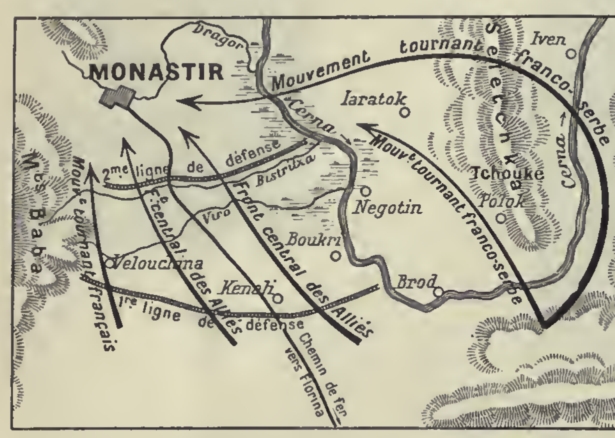
Comme toutes les villes de la Macédoine, mais plus encore que beaucoup d'autres, Monastir a une population très hétérogène. Ses habitants semblent être, au point de vue religieux, inégalement partagés en musulmans (pour un tiers) et en chrétiens (pour les deux tiers). Au point de vue ethnique, la répartition est plus compliquée. A la fin du XIXe siècle, sur un chiffre total de 30.000 à 40.000 individus, Monastir comptait de 12.000 à 13.000 Turcs ou indigènes musulmans, 8.000 à 9.000 Grecs ou Valaques hellénisés se disant Grecs, 6.000 à 7.000 Bulgares ou Slaves bulgarisés et environ 4.000 juifs. Très ardente était alors la lutte entre les différentes nationalités qui se disputent la Macédoine à la lisière des domaines ethniques grec, serbe et bulgare; Monastir était, d'autre part, le grand centre de propagande des Roumains de la contrée. De là des écoles antagonistes : bulgares, grecques, valaques, sans compter le collège français des Lazaristes; de là des compétitions religieuses entre les prêtres des différentes Eglises



Les difficultés du ravitaillement en Macédoine, à travers les plaines inondées

orientales résidant à Monastir. Si, au début du xxe siècle, la population de cette ville s'est très sensiblement accrue, la situation respective des différentes nationalités ne semble pas avoir beaucoup changé. Les Serbes, en tout cas, n'ont pas eu le temps, durant les quelques mois où ils ont été les maîtres de la ville, de modifier la situation antérieure et de faire de Monastir une cité serbe.

Ils n'ont pas eu davantage le temps d'en faire une ville industrielle. Naguère, Monastir comptait plusieurs fabriques de galons, une tannerie, des ateliers où l'on faisait des filigranes en argent, des bas de laine grossiers, des tapis. La guerre actuelle a dû singulièrement compromettre la prospérité de ces établissements, déjà atteinte par les exploits des comitadjis et l'insécurité du pays.



La marche des troupes alliées sur Monastir, où elles sont entrées le 19 nov. 1916

A un autre point de vue, Monastir était naguère un centre important : c'était le grand entrepôt du nord de la Macédoine, le point où les caravanes de la Roumélie et de l'Asie Mineure rencontraient les mulets venus de la Thessalie, de la Morée, de l'Albanie et de l'Herzégovine. De là de grandes foires annuelles, très fréquentées, où Bulgares, Zinzares et Albanais se rendaient pour chercher les produits industriels et les denrées de la contrée. Or, de ces foires, il ne reste plus guère que le souvenir. Enfin, Monastir n'est plus la ville de garnison, pourvue de deux casernes et d'une école de cadets, qu'elle était aux temps de la domination ottomane.



L'infanterie française en marche sur Monastir.

Néanmoins, l'importance de Monastir demeure toujours grande à beaucoup d'égards. Si cette ville a cessé d'être le siège de l'autorité turque et le centre de l'Islam dans les parties nord-ouest de la Macédoine, un chef-lieu de sandjak et le quartier général de l'un des *ordous* (corps d'armée) de la Turquie, elle reste la résidence de l'archevêque grec-orthodoxe de Pélagonie et une cité considérable, sous le double aspect économique et stratégique. « C'est la porte des défilés qui conduisent vers la région des grands lacs, à Resen, Ochrida et Strouga, puis, à travers le Pinde, vers l'Albanie et les ports de l'Adriatique », écrivait naguère Vitor Bérard. Plusieurs routes fréquentées y convergent, venant de Salonique sur la mer Egée, de Durazzo sur l'Adriatique, d'Uskub et d'Andrinople dans l'intérieur. Enfin, Monastir est le point terminus actuel de la voie ferrée qui, de Salonique (à 206 kilom. au S.-O.), doit un jour atteindre à Vallona ou à Durazzo la mer Adriatique, à travers la Macédoine slave et l'Albanie. Elle est, en outre, le point le plus accessible d'où une armée puisse pénétrer en Albanie et séparer l'une de l'autre les deux parties méridionale et septentrionale de la contrée. Ainsi, comme elle est (selon la remarque d'Albert Malet) « au confluent des races », Monastir est « au confluent des routes » de la Macédoine occidentale.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi, dans les grandes guerres du début du xxe siècle, Monastir a été l'objet et le théâtre de luttes acharnées. C'est à l'ancienne Heraklea Lynkestis, située sur la via Egnatia et dont l'emplacement est tout proche, que Monastir s'est substituée à l'époque contemporaine. Erigée dans un pays plein des souvenirs légendaires du héros serbe Marko Kraliévitch, et naguère peuplé de couvents (de là son nom), cette ville n'était encore, vers 1830, qu'une modeste bourgade ; elle a pris, au cours du xixe siècle, une importance considérable. Convoitée par les Serbes, par les Bulgares et par les Grecs, elle est devenue serbe par le traité de Bucarest du 6 août 1913, mais elle n'est pas restée longtemps au pouvoir de ce peuple. Après avoir déclaré la guerre à la Serbie, la Bulgarie s'est emparée de Monastir, le 3 décembre 1915 ; elle s'y est maintenue jusqu'au 19 novembre 1916, date où Monastir est retombée entre les mains des Serbes. — Aux temps de la domination ottomane, Monastir fut le chef-lieu d'un vilayet auquel on attribuait une superficie de 28.500 kilomètres carrés et une population de 848.000 habitants (745.000 seulement, suivant d'autres auteurs). Des Bulgares, soit chrétiens, soit musulmans, formaient à eux seuls, selon certains ethnographes, la moitié de cette population, à laquelle s'ajoutaient des Albanais musulmans et chrétiens (pour un quart), 92.000 Turcs et des Valaques, des Grecs, des juifs et des Tziganes. Les stipulations du traité de Bucarest ayant modifié l'ancienne organisation et les Serbes n'ayant pas eu le temps d'y substituer, avant l'éclosion de la grande guerre européenne de 1914, une organisation complète, on indique, pour 1916, une population de 346.000 habitants comme celle du territoire serbe de Monastir en l'année 1913, sans donner le chiffre de la superficie de ce même territoire.

La haute plaine de Monastir constitue la partie la plus importante du territoire groupé autour de la ville du même nom. C'est une grande conque, élevée de plus de 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, une des combes du plateau qui, au nord de la plaine maritime, occupent tout l'ouest de la Macédoine jusqu'au Pinde ; son pourtour est formé par des montagnes verdoyantes, que terminent des pointes aiguës. Aucun village, au centre de cette vaste étendue plane de champs en friche ou en jachère, mais seulement quelques rares habitations. C'est, en effet, exclusivement à la périphérie que se trouvent les agglomérations humaines, dont la plus importante de beaucoup est la ville même de Monastir.

Pour pénétrer dans cette plaine, depuis la combe d'Ostrovo (que, de Salonique, il a gagnée vers le défilé de Vodena), le chemin de fer coupe les montagnes presque à leur racine, en un point où la chaîne du Kaimakcalan commence seulement à se ramifier. Il traverse la petite plaine de Vlacho-Klisoura (le défilé des Valaques) et les pentes raides du long défilé de Banica, à la terre noire, sans culture et sans forêts. C'est là un terrain propice pour la défensive et peu favorable à une offensive venue du Sud ; des difficultés de toute nature y sont groupées sur un petit espace, beaucoup moins grand que plus à l'O., au point où la Kaimakcalan est articulé et divisé en plusieurs chaînes poussant ensuite leurs sommets vers l'O. et le S.-O. Ces difficultés physiques, comme aussi l'énergie de la résistance germano-bulgare, expliquent la lenteur de la progression des Alliés dans la direction de Monastir, après la chute de Florina. Les troupes alliées ont dû s'y prendre à deux fois pour forcer le passage. Elles ont obligé d'abord les Germano-Bulgares à abandonner les lignes qu'ils avaient occupées au N. de Florina ; puis elles les ont chassés des solides tranchées de Kenali. Alors, Allemands et Bulgares ont évacué Monastir, où sont immédiatement entrés les Alliés (19 novembre 1916). La seconde ville de la Serbie — « l'astre de la Macédoine », comme l'appellent les Serbes — est appelée à devenir la capitale du royaume, jusqu'au jour où la Serbie sera complètement délivrée de l'occupation étrangère. (*V. la carte*, p. 13). — HENRI FROIDEVAUX.

Pain de farine de riz. — En France, la production du blé est presque toujours insuffisante pour la consommation et, d'une façon générale, nous sommes tributaires de l'étranger pour 7 à 8 millions d'hectolitres qui nous sont fournis par la Russie et les Etats-Unis ; aujourd'hui, le déficit est plus considérable, car, dans la partie du territoire encore envahie, se trouvent d'excellentes régions productrices de blé et, d'autre part, l'ensemencement, dans certaines contrées, a été réduit, faute d'une main-d'œuvre suffisante. L'obligation où nous sommes de nous adresser à l'étranger pour parfaire notre approvisionnement nous cause un grand préjudice, car un très gros capital français passe, de ce fait, en des mains étrangères ; aussi, dès 1915, on a cherché à remédier à cet état de choses. Parmi les propositions faites, il convient de retenir celle d'E. Maurel, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, qui, dans la séance du 27 avril 1915 à l'Académie de médecine de Paris, proposa l'emploi de la farine de riz mélangée à la farine de blé dans la fabrication du pain. Le riz pourrait nous être facilement procuré par nos colonies, et nos capitaux ne quitteraient pas la France ; de plus, le pain serait moins cher, tout en conservant sensiblement la même valeur nutritive.

Le riz est un aliment de premier ordre et, comme l'a fait remarquer A. Gautier, à la même séance de l'Académie, la commission de revision de l'alimentation des troupes au ministère de la guerre a reconnu que le meilleur pain de guerre est le pain des soldats japonais, qui contient 12 p. 100 de farine de riz ; ce pain, qui se conserve très longtemps, n'est pas attaqué par les insectes, et l'Intendance française l'a adopté pour nos soldats.

L'Académie de médecine, tout en réservant la question économique et la question technique, a émis le vœu : « Que les pouvoirs publics fassent procéder à des expériences destinées à déterminer les conditions dans lesquelles pouvait s'effectuer la substitution partielle du riz au froment. »

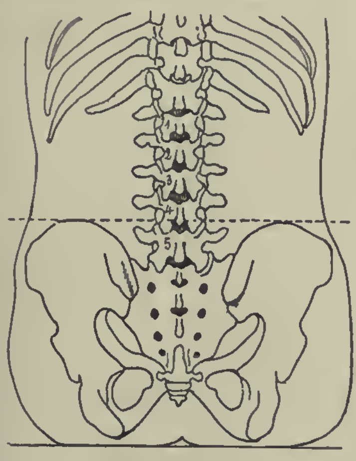
Lindet, professeur à l'Institut agronomique, en collaboration avec Arpin et Dumée, a recherché, sur la demande du ministre de l'agriculture, si l'introduction de la farine de riz en mélange avec celle du blé, pour la fabrication du pain, présentait des inconvénients. Il a reconnu que l'addition de farine de riz tend à arrêter la levée du pain, la matière azotée du riz ne possédant pas les propriétés élastiques du gluten ; de plus, elle rend la pâte cassante, donne un pain moins nourrissant et moins savoureux ; toutefois, le pain reste acceptable, tant que la proportion de farine de riz ne dépasse pas 15 p. 100. L'économie qui en résulterait serait insignifiante pour le consommateur. Le rapport de Lindet fut fait à l'Académie d'agriculture (séance du 9 juin 1915) : il y provoqua l'intervention de Viger, ancien ministre de l'agriculture ; celui-ci fit remarquer que l'autorisation d'ajouter la farine de riz à celle du blé, pour la confection du pain, allait favoriser la fraude, qu'il serait difficile de contrôler la proportion de farine de riz qui entrera dans la fabrication du pain, et que la farine de riz provenant généralement de riz avarié, en tout cas de riz inférieur, les fraudeurs auront beau jeu pour ajouter du talc à la farine. Il y a évidemment là de gros inconvénients ; pourtant, l'analyse chimique et microscopique d'un mélange de farine de blé et de farine de riz est relativement simple et, si l'on avait exigé que le mélange fût fait par les meuniers, avant d'arriver à la boulangerie, la surveillance aurait pu se faire dans de bonnes conditions.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement n'a pas jugé nécessaire, jusqu'ici, d'avoir recours au pain de farine de riz pour l'alimentation du public. — P. LEMAIRE.

Ponction lombaire. — On nomme ainsi l'introduction d'une aiguille dans les espaces sous-arachnoïdiens, pour en extraire une quantité variable de liquide céphalo-rachidien, que l'on remplace, ou non, par une quantité correspondante, mais légèrement inférieure, d'un liquide médicamenteux.

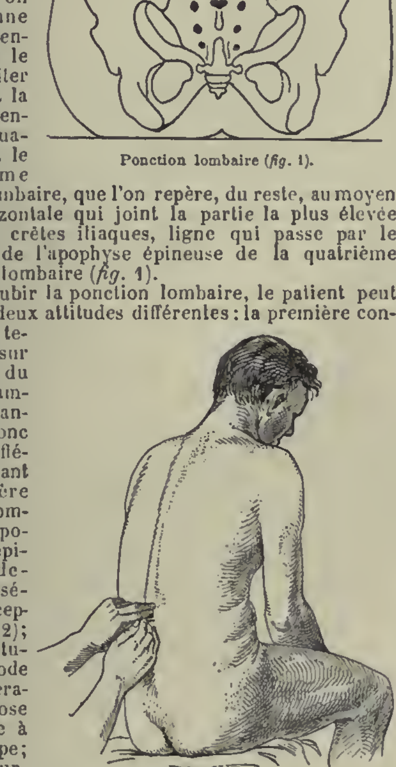
La ponction lombaire est entrée dans la pratique courante depuis que l'on s'est rendu compte, d'une part, du rôle de l'hypertension du liquide céphalo-rachidien dans les accidents méningés, d'autre part, de l'efficacité des agents médicamenteux directement introduits dans le sac arachnoïdien pour combattre ces mêmes accidents. Mais la ponction lombaire, tout en étant une opération facile, demande de multiples précautions.

En premier lieu, le point choisi pour la ponction est déterminé surtout par les considérations suivantes : la moelle ne descendant pas au-dessous de la deuxième vertèbre lombaire chez l'adulte, tandis que le sac arachnoïdien descend jusqu'à la deuxième sacrée, on ponctionne de préférence, dans le but d'éviter sûrement la moelle, entre le quatrième et le cinquième espace lombaire, que l'on repère, du reste, au moyen de l'horizontale qui joint la partie la plus élevée des deux crêtes iliaques, ligne qui passe par le sommet de l'apophyse épineuse de la quatrième vertèbre lombaire (*fig.* 1).



Ponction lombaire (*fig.* 1).

Pour subir la ponction lombaire, le patient peut prendre deux attitudes différentes : la première consiste à se tenir assis sur le bord du lit, les jambes pendantes, le tronc et la tête fléchis en avant de manière que le sommet des apophyses épineuses devienne aisément perceptible (*fig.* 2) ; cette attitude, commode pour l'opérateur, expose le malade à la syncope ; c'est pourquoi on lui préfère la seconde, dite *position de Syms* (*fig.* 3), dans laquelle le malade est placé au bord du lit en décubitus latéral. Un aide doit toujours, par prudence, assurer le maintien de la position, afin d'éviter tout mouvement qui compromettrait la réussite de l'opération. Chez les enfants difficiles, il convient, par suite, de recourir quelquefois à une courte anesthésie générale.



Ponction lombaire (*fig.* 2).

L'attitude convenablement et définitivement prise, l'opérateur reconnait l'espace à ponctionner : au moyen de son médius gauche, le sommet épineux tangent à la ligne bi-iliaque et, au moyen de son index, le sommet épineux immédiatement au-dessous. Ainsi se trouve rigoureusement limité l'espace interépineux dans lequel on va introduire l'aiguille et qui a été préalablement stérilisé à l'aide d'un léger badigeonnage à la teinture d'iode. On emploie de préférence l'aiguille de Tuffier, en platine à biseau court et très piquant, en laissant en place le mandrin pour augmenter sa rigidité. Chez les jeunes enfants, nourrissons et nouveau-nés, on doit se contenter de l'aiguille de la seringue de Pravaz.

L'aiguille est enfin enfoncée d'un coup sec, droit sur la ligne médiane, en avant et légèrement en haut ; le patient réagit par une contraction musculaire, mais il faut attendre qu'il ait repris son immobilité avant de continuer à pousser l'aiguille. Celle-ci, après avoir traversé une masse musculaire et le ligament jaune, se trouve, par son extrémité, dans le sac arachnoïdien ; on enlève alors le mandrin, et le liquide céphalo-rachidien s'écoule en jet ou goutte à goutte, suivant qu'il y a, ou non, hypertension. Mais l'opération ne réussit pas toujours ainsi. Tantôt, l'aiguille butte contre un plan résistant (lame vertébrale), et il faut, sans la sortir de la peau, en modifier la direction et trouver par tâtonnements le sac arachnoïdien ; tantôt, le mandrin retiré, il s'écoule du sang pur (on ramène l'aiguille à soi très doucement, jusqu'à ce que le liquide céphalo-rachidien remplace le sang ; si l'hémorragie persiste, laquelle ne doit pas être confondue avec une hémorragie méningée, il faut recommencer la ponction dans un autre espace) ; tantôt, enfin, malgré toutes les précautions et en éliminant les accidents précédents, le liquide céphalo-rachidien s'obstine à ne pas couler. On doit alors retirer l'aiguille et recommencer le repérage. Il est des cas, cependant, où, en dépit de la plus minutieuse attention, la ponction reste blanche.



Ponction lombaire (*fig.* 3).

La ponction lombaire ne détermine par elle-même aucun accident si l'on prend soin de ne retirer au malade qu'une petite quantité de liquide céphalo-rachidien (20 centimètres cubes au maximum, en une fois) ; de l'obliger à rester couché vingt-quatre heures avant et vingt-quatre heures après la ponction, et, en tout cas, de ne lui permettre de se lever après ce délai que s'il n'éprouve réellement aucun malaise.

Dans un certain nombre de maladies, et notamment dans la méningite cérébro-spinale, la ponction lombaire n'a pas seulement pour but de soulager le malade en diminuant l'hypertension intra-céphalo-rachidienne ; elle se propose encore d'introduire dans la cavité un liquide médicamenteux curatif, sérum ou métaux colloïdaux. L'opération, dans ce cas, est continue, c'est-à-dire qu'après avoir laissé couler une certaine quantité de liquide céphalo-rachidien (20 à 30 centimètres cubes), l'aiguille restant en place, on ajuste à l'embout une seringue de Roux, remplie, au préalable, par exemple de sérum antiméningococcique chauffé à 37° C., et on pousse très lentement l'injection, dont le volume doit être inférieur de quelques centimètres cubes (5 à 10) à celui du liquide céphalo-rachidien écoulé. L'aiguille retirée, l'orifice est obturé avec un peu de coton collodionné. On couche ensuite le patient, qui était dans la position de Syms, sur le dos, en lui maintenant la tête plus basse que les pieds, afin de faciliter, par l'action de la pesanteur, la diffusion du sérum. Il est inutile de rappeler que les précautions d'asepsie les plus rigoureuses sont d'obligation absolue, quand il s'agit de ponction lombaire et d'injection intra-rachidienne. — Dr J. Laumonier.

Ports maritimes. (Organisation depuis le début des hostilités.) — Dans l'idée que la guerre serait de courte durée, il n'avait rien été prévu pour l'organisation des ports maritimes à la mobilisation. Lors du rappel des hommes et de la réquisition des chevaux, les ports se trouvèrent donc privés de personnel dirigeant, de main-d'œuvre et de camionnage.

Pendant les trois premiers mois des hostilités, cette pénurie de moyens ne se fit pas trop sentir, parce que les arrivages avaient considérablement diminué et que les chargements, concernant en général le service de l'intendance, étaient purement et simplement entreposés sur les quais et dans les hangars.

Mais, au mois d'octobre 1914, l'encombrement du port de Bordeaux incita les autorités militaires et civiles à prendre des mesures en commun pour mettre de l'ordre dans les arrivages et les expéditions. Bientôt, il fallut se préoccuper de décongestionner d'autres ports de l'Atlantique. Ce fut l'origine de l'organisation militaire des ports maritimes.

Une *Commission des ports maritimes* a été créée, en janvier 1915, à l'état-major de l'armée (4e bureau). Elle était composée du chef du 4e bureau, commissaire militaire, du directeur de la navigation au ministère des travaux publics, commissaire technique, et d'un représentant des services administratifs du ministère de la guerre, commissaire administratif. Postérieurement (en juillet 1916), un officier supérieur de la marine y a été introduit.

Cet organisme centralise et coordonne les travaux des *Commissions de ports*, constituées dans chaque port important. Ces commissions, présidées par le commandant d'armes, le gouverneur ou son délégué, comprennent des représentants de tous les services militaires du ministère de la marine, des ponts et chaussées et de la chambre de commerce. On avait ainsi en vue de concilier tous les besoins, de permettre à tous les intérêts de se manifester. La présidence donnée au commandant d'armes ou au gouverneur, en même temps qu'elle coordonnait les différents services militaires, permettait de disposer, pour les besoins du port, des moyens d'action militaires qui se trouvaient dans la place.

Mais, comme une commission aussi nombreuse ne pouvait songer à manifester son action dans les mille questions à régler chaque jour lors de l'arrivée des navires ou de leur déchargement, on disposa qu'une délégation de cette commission, dite « Délégation exécutive », serait chargée de tout ce qui concerne le détail du port.

Au mois de mars 1916, a été créée en Algérie une sous-commission des ports maritimes, avec délégations exécutives à Alger, Philippeville et Oran.



Les grandes grues en fonction au port de Bayonne.

Cette organisation, qui réunit les autorités militaires, maritimes, techniques, administratives et commerciales compétentes, a donné de bons résultats. A tous nos ports dépourvus, au début, de moyens d'action et obligés de recevoir des quantités énormes de marchandises, elle a permis de reprendre leur vie normale. En même temps, elle faisait leur juste part aux intérêts militaires comme aux intérêts civils en jeu, le ministre des travaux publics restant chargé de l'exploitation commerciale.

Les *mesures prises* par l'autorité militaire, d'accord avec l'administration des travaux publics, ont concerné : 1º la main-d'œuvre; 2º l'outillage de manutention; 3º les moyens d'évacuation; 4º le développement des postes de déchargement et des quais; 5º la meilleure utilisation des ports secondaires; 6º la création de nouveaux ports.



Aménagement du nouveau port Bordeaux Bassens.



Grue géante, servant dans un port de la Méditerranée à l'embarquement des pièces d'artillerie sur les grands transports.

1º *Main-d'œuvre*. Il ne restait plus comme main-d'œuvre civile que des dockers trop jeunes ou trop âgés. Pour parer à ce déficit croissant, il a été fait un large appel à la main-d'œuvre des prisonniers de guerre allemands ou autrichiens (le rendement est d'environ 80 p. 100 de celui d'un docker ordinaire), à la main-d'œuvre africaine (Marocains, Kabyles) et espagnole (dans les ports de la région du Midi), ainsi qu'à la main-d'œuvre belge, qui a pu fournir des dockers exercés, mais peu nombreux. Ces éléments ont été encadrés au moyen de chefs de chantiers et d'équipe, de mécaniciens, de conducteurs de grues et de divers spécialistes, mis en sursis par l'autorité militaire.

2º L'*outillage de déchargement* a été considérablement accru avec le concours de l'industrie anglaise et américaine, notamment pour faire face à l'accroissement des importations de charbons. L'effort réalisé a été accompli par l'accord de l'Etat, des chambres de commerce et de l'industrie privée. Il convient de signaler notamment celui des chemins de fer de l'Etat, agissant comme gérants du compte spécial du ravitaillement en charbon, créé par le décret du 4 décembre 1914 (35 grues de 2.500 kilogr. sont arrivées des Etats-Unis), et celui des importateurs du port de Rouen, où l'outillage, de 158 grues en 1914, a été porté à 223.

3º *Moyens d'évacuation*. — L'évacuation des marchandises débarquées dans les ports se fait, suivant les cas, par voie de terre (camionnage), par voie d'eau (batellerie) ou par voie de fer (wagons).

Dans certains ports, tels que Marseille, le camionnage joue un rôle très important. Désorganisé de prime abord par la mobilisation et les réquisitions, il a pu être reconstitué dans une large mesure avec le concours de l'autorité militaire, qui a permis d'employer au camionnage des hommes des dépôts habitués à la conduite des chevaux, exempté conditionnellement de la réquisition les chevaux et voitures des camionneurs des ports, mis à la disposition des commissions de ports, pour dégager les quais, des camions automobiles ou des voitures inemployées.

Les seuls ports où la voie d'eau puisse actuellement jouer un rôle important pour l'évacuation des marchandises sont Rouen et Le Havre. La Seine, entre Paris et Rouen, a fourni le trafic maximum auquel elle puisse faire face.

Dans la plupart des cas, les marchandises débarquées dans un port doivent le quitter par la voie ferrée, et c'est le débit de cette dernière qui limite presque partout celui de nos établissements maritimes.

Pour accélérer les évacuations, les autorités militaires ont passé une commande importante de wagons. La bonne utilisation du matériel existant a été l'objet d'une préoccupation constante : chasse faite aux immobilisations de wagons, accélération de la rotation du matériel par l'organisation très méthodique des gros courants de transports, à l'aide de convois à pleine charge et sans arrêts (combustibles, fontes, aciers, blés, grains), des ports vers les grands centres industriels, suspension successive du trafic en certains points d'un réseau pour diriger de nombreux wagons vides sur les ports à dégager, tels sont les moyens employés pour activer l'enlèvement des marchandises.

D'autre part, des mesures énergiques ont été prises dans la plupart de nos ports pour améliorer les voies ferrées des quais, accroître les faisceaux de formation et de manœuvres permettant le classement et le groupage des wagons pleins ou vides, créer aux bassins des débouchés nouveaux vers le réseau d'intérêt général. Des travaux considérables ont été exécutés, ou s'achèvent, dans cet ordre d'idées à Dieppe (raccordement de Rouxmesnil), au Havre, à Bordeaux, à Marseille, à Saint-Nazaire, etc.

4º *Développement des postes de déchargement et des quais*. — Les places à quai sont ce qui, toutes proportions gardées, a le moins manqué dans nos ports. On a cherché, néanmoins, à en accroître le nombre. Des quais, en cours d'exécution avant la guerre au Tréport, au Havre, à Rouen, à Saint-Nazaire, à Nantes, à Bordeaux, ont été achevés et outillés. Des appontements en charpente ont été entrepris d'urgence à Dieppe, à Rouen, à Tonnay-Charente, à Bordeaux-Bassens, à Blaye. Ils seront encore développés. Des postes de mouillage ont été créés en Seine, en aval de Rouen, pour multiplier les transbordements de navires de mer en chalands ou péniches; le nombre des emplacements mis à Rouen à la disposition des navires de mer a pu ainsi être augmenté de 60 p. 100 depuis le début des hostilités.

5º *Meilleure utilisation des ports secondaires*. — En juin et juillet 1915, a existé dans nos ports une crise grave d'encombrement, due principalement à l'impossibilité où l'on s'était trouvé, lors des affrètements de navires, de faire un choix judicieux des ports de débarquement : les armateurs étrangers imposaient, en effet, le port de leur choix, guidés par l'espérance d'y trouver un fret de retour; il fallait se soumettre à leurs exigences, sous peine de ne pouvoir exécuter les transports nécessaires en temps voulu. Néanmoins, toutes les fois que la

chose était possible, des déroutements de navires ont été organisés, de manière à mieux utiliser, à côté de nos grands ports, nos ports secondaires.

6° *Création de nouveaux ports.* — Deux nouveaux ports maritimes ont été créés de toutes pièces, à Blaye et à Bordeaux-Bassens (rive droite de la Gironde, à 6 kilom. en aval de Bordeaux). Le port de Blaye peut recevoir deux grands navires, débarquer et évacuer 1.800 tonnes tous les jours. Le port de Bordeaux-Bassens est d'un rendement trois fois supérieur : de plus, les quais permettent de réaliser des stockages considérables d'acier ou de charbon.

Résultats obtenus. — Grâce à l'ensemble des mesures qui viennent d'être exposées, le rendement de nos ports à l'importation a pu s'élever à des chiffres supérieurs au maximum de ce qu'on y avait obtenu en temps de paix avec des moyens d'action complets. Certains ont fait, par moment, le triple de leur trafic mensuel normal! Pour l'ensemble des ports, le chiffre de débarquements mensuels s'est élevé de 2.800.000 tonnes, chiffre le plus fort relevé avant les hostilités, à 5 millions de tonnes.

Il comprend surtout des charbons et des céréales. De plus, nos ports ont dû recevoir en grandes quantités des viandes frigorifiées (Dunkerque, Le Havre, Bordeaux, Marseille), du bétail vivant (bœufs à Saint-Nazaire et à Bordeaux, moutons à Marseille), des chevaux pour la cavalerie (Brest, Saint-Nazaire, La Palice, Bordeaux), ainsi que des mulets (Marseille, Cette); des aciers pour la fabrication des projectiles (Le Havre, Saint-Nazaire, Nantes, La Palice, Bordeaux), des explosifs, des nitrates de soude, des pyrites de fer, du matériel de guerre de toute nature.

Il est à noter que ces arrivages ont eu lieu dans des ports qui devaient faire face simultanément aux débarquements et au ravitaillement de l'armée anglaise (ports de la Manche et de la mer du Nord) et de l'armée belge (Gravelines, Calais, La Palice), ainsi qu'au ravitaillement des corps expéditionnaires d'Orient et de l'armée serbe (Marseille); en outre, certains d'entre eux (Cette, Marseille) contribuent à l'alimentation de la Suisse.

On trouvera, dans le tableau suivant, les chiffres du trafic, par milliers de tonnes, du poids des marchandises débarquées pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août 1915 et 1916 : le trafic militaire anglais et français est compris, sauf, à Marseille, pour le mois de juin.

PORTS	AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT	
	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916
Dunkerque	106	269	76	368	129	392	110	407	144	372
Calais . . .	74	153	100	194	82	175	94	198	112	214
Boulogne .	83	147	109	171	81	182	98	171	131	186
Le Tréport	32	52	29	63	30	62	37	69	31	68
Dieppe. . .	68	92	78	70	83	112	89	100	93	108
Le Havre .	302	443	474	535	425	548	472	539	407	626
Rouen . . .	622	793	685	965	668	846	729	921	747	942
St-Nazaire	189	213	209	250	232	256	208	324	204	219
Nantes. . .	184	265	257	268	173	270	212	261	222	255
La Pallice.	80	96	97	93	85	103	91	119	80	113
Rochefort.	37	73	83	63	46	63	36	68	43	91
Bordeaux .	300	373	353	402	335	400	347	386	337	416
Cette. . . .	64	140	131	133	93	163	119	177	83	137
Marseille .	544	523	660	571	535	526	595	631	470	597

On pourrait élever quelques critiques contre cette organisation. Mais on doit reconnaître l'importance de l'effort et la grandeur de l'œuvre réalisée, d'autant plus intéressante qu'elle est d'une portée plus générale et plus durable. — André Cassel.

Retraites ouvrières et paysannes pendant la guerre (les) [Droit]. — *Leur nouveau régime légal. Leur adaptation aux diverses circonstances de guerre.* — Au cours de la guerre actuelle, la législation sur les retraites ouvrières et paysannes a été, dans ses détails, l'objet : 1° d'un important remaniement par une loi du 17 août 1915, caractérisée par des améliorations et des simplifications notables, dont, sur l'initiative du gouvernement, l'élaboration parlementaire se poursuivait depuis 1912; — 2° d'une adaptation par une série de textes de circonstance (lois, décrets, décisions ministérielles) aux situations spéciales résultant de l'état de guerre.

I. Améliorations et simplifications du régime légal des retraites ouvrières et paysannes. — *Législation primitive.* — La législation primitive était, au moment où est survenue la guerre, constituée par la loi du 5 avril 1910, telle que, sur plusieurs points importants, l'avait revisée la loi de finance du 27 février 1912 (art. 54 à 62).

La loi du 5 avril 1910 et sa revision de 1912 ont été longuement étudiées dans le *Larousse Mensuel.* (V. l'art. retraite, t. II, p. 142 et 470.)

Voici les principes essentiels qui se dégagent du dernier état de la législation primitive.

Aux bénéficiaires de cette législation, ainsi qu'à leurs femmes ou à leurs veuves, il est donné de se constituer (à partir, normalement, de l'âge de 60 ans) une pension de retraite de vieillesse, à l'aide de leurs propres versements, auxquels se joignent, le cas échéant, ceux de leurs employeurs. — Encouragement à l'effort individuel de prévoyance, par des allocations de l'Etat, notamment allocations ajoutées aux pensions que se sont acquises les intéressés, ou attribuées à leurs veuves et à leurs orphelins. — Les bénéficiaires ou, selon l'expression consacrée, les « assurés » des retraites ouvrières et paysannes sont répartis en deux classes : ceux qui sont astreints à l'obligation des versements, ou *assurés obligatoires*, comprenant tous les salariés de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, à la condition que leur gain annuel ne dépasse pas 3.000 francs; d'autre part, ceux qui, en raison de leur situation voisine du salariat, sont autorisés à effectuer des versements, ou *assurés facultatifs*, comprenant les métayers, fermiers, cultivateurs, artisans, petits patrons, et aussi les salariés dont le gain annuel est supérieur à 3.000 francs, mais ne dépasse pas 5.000 francs. — Pour tous les assurés, le compte de chacun est ouvert dans une caisse d'assurance organisée par l'Etat et librement choisie par l'intéressé. — Les versements constitutifs de la retraite sont indiqués sur des cartes individuelles annuelles, grâce à une combinaison de timbres spéciaux, dits « timbres-retraites ».

Législation nouvelle. — Loi du 17 août 1915. — A aucune des règles fondamentales de la matière n'a touché la loi du 17 août 1913. Les modifications et compléments résultant de cette loi n'ont eu d'autre but que de simplifier et faciliter l'application de la législation antérieure. Les plus importants détails de la réforme consacrée sont les suivants :

1° Les timbres-retraite en usage étaient au nombre de 37, divisés en quatre séries différentes, selon l'origine du versement. Ces diverses catégories des timbres-retraite ont été réduites à un type unique, le versement ouvrier et le versement patronal n'étant plus distingués. L'unique série établie comprend 8 timbres (allant de un centime à 1 fr. 50).

2° Sur la carte annuelle de l'assuré, il est permis, sous certaines conditions, de substituer à l'apposition des timbres, lors de chaque paye, l'apposition trimestrielle.

3° Au point de vue du rôle des mairies, il est stipulé que toutes les cartes annuelles échues au cours d'un mois seront échangées, en une seule fois, dans les huit premiers jours du mois suivant et que des avis pourront être adressés par la poste aux assurés pour les inviter à changer leur carte.

4° Dans un délai de deux mois à compter de la réception de la carte annuelle des assurés, chacune des caisses où les assurés ont, selon leur choix, fait ouvrir leurs comptes individuels, délivre gratuitement à l'assuré un bulletin (dit *bulletin de situation*) indiquant le total des versements que la caisse a reçus depuis l'époque de la délivrance du précédent bulletin, ainsi que le montant de la rente éventuelle acquise par l'assuré à 65 ans.

5° Tous les organismes collecteurs des versements peuvent encaisser non seulement les versements ouvriers, mais aussi, en même temps, les versements patronaux, — la remise accordée par l'Etat, pour frais d'encaissement, étant de 1 p. 100 pour les versements patronaux et de 5 p. 100 pour les autres.

6° Le régime des retraites ouvrières et paysannes qui, jusque-là, ne s'appliquait que sur le territoire français, est devenu applicable aux salariés français travaillant à l'étranger.

7° Pour les ouvriers à domicile employés par d'autres salariés (sous-traitants), il est précisé que les versements patronaux doivent être opérés par les fabricants pour lesquels travaillent ces ouvriers et ces salariés.

8° De nouvelles catégories de versements peuvent désormais bénéficier de l'assurance facultative : il en est ainsi, par exemple, pour les femmes ou veuves d'assurés et d'assurables, même si leurs maris ne se sont point conformés à la loi, de même que pour les femmes ou veuves, non salariées, des agents qui bénéficient d'un autre régime de pension, pourvu que l'ensemble des salaires et pensions du mari ne dépasse pas 5.000 francs.

9° Les assurés facultatifs peuvent (comme le pouvaient déjà les assurés obligatoires) suspendre leurs versements pendant leurs années de service militaire obligatoire (hommes) ou les années de maternité (femmes).

10° Le remboursement intégral des sommes versées peut être accordé à l'assuré, lorsque celui-ci n'a pas droit à l'allocation viagère de l'Etat et que sa pension de retraite n'atteint pas le chiffre annuel de 4 francs.

11° Est prévu et réglé ce qui doit être alloué si un assuré décède avant la date d'échéance du premier terme de sa pension de retraite ou du premier terme de la pension de l'Etat.

12° Les veuves et les enfants des assurés facultatifs peuvent obtenir l'allocation de l'Etat, en cas de décès de l'assuré, dans des conditions qui ont été rendues aussi voisines que possible de celles appliquées aux assurés obligatoires.

Décrets divers. — L'exécution de la loi du 5 août 1910 avait été réglée par un décret du 25 mars 1911. La mise en application de la loi du 17 août 1915 a entraîné des modifications à ce décret primitif. De là un décret complémentaire, promulgué sous la date du 15 février 1916.

L'intention d'augmenter le montant des retraites ouvrières et paysannes a inspiré les dispositions d'un décret du 26 juin 1916, pris sur la proposition commune du ministre des finances et du ministre du travail. Ce décret a élevé de 3 fr. 50 à 4 fr. 30 p. 100 le taux de capitalisation applicable, à partir du 1er janvier 1917, aux versements effectués à la Caisse nationale des retraites par les assurés de la législation des retraites.

Signalons, d'autre part, un décret du 22 décembre 1915, qui a fixé les tarifs postaux applicables aux objets de correspondance concernant l'exécution de la législation qui nous occupe, adressés ou reçus par les préfectures, les mairies, la Caisse nationale des retraites et toute autre caisse.

II. Adaptation de la législation des retraites ouvrières et paysannes aux situations spéciales résultant de l'état de guerre. — *Situation des salariés travaillant pour la guerre.* — D'un ensemble de circulaires du ministre de la guerre et du ministre du travail (notamment en date des 15 octobre 1915, 11 et 15 novembre 1915, 25 et 31 décembre 1915, 1er janvier 1916), il résulte que les dispositions de la législation des retraites ouvrières et paysannes sont entièrement applicables aux ouvriers mobilisés affectés aux établissements travaillant pour le compte de l'administration militaire, aussi bien qu'aux ouvriers, même non mobilisés, employés par les établissements exécutant des commandes pour cette administration, c'est-à-dire, en un mot, non seulement aux ouvriers militaires affectés aux usines privées, mais, d'une façon générale et sans aucune dispense possible, à toutes les personnes, de tout âge, de l'un ou de l'autre sexe, qui, touchant un salaire, travaillent pour la guerre.

Les fonctionnaires de l'intendance ont été, en conséquence, invités à exercer, dans les établissements dont il s'agit, situés dans leur circonscription administrative, tout le contrôle nécessaire. Et voici leurs principales obligations : se rendre compte si tous les salariés travaillant dans ces établissements sont munis de leurs cartes annuelles; — veiller, pour ceux qui ne l'auraient pas encore, à ce que les intéressés remplissent immédiatement un bulletin de renseignements, émanant de la préfecture; — s'assurer que, lors de chaque paye, les timbres réglementaires, représentant le prélèvement sur le salaire et le montant de la contribution patronale, sont régulièrement apposés sur les cartes annuelles.

Avantages concédés aux mobilisés assurés. — *Assurance au décès.* — Pour être admis au bénéfice de l'allocation viagère ou de la bonification que l'Etat accorde aux assurés, au moment de leur retraite, il faut, en principe, que l'assuré justifie avoir effectué un nombre déterminé de versements annuels, et ce nombre varie suivant les situations diverses (assurés obligatoires, assurés facultatifs et assurés mixtes) que prévoient les articles 4, 36 et 37 de la loi du 5 avril 1910.

Pour le temps de paix, l'article 4 en question (par son paragraphe 4) édictait, dans un esprit de prévoyance et d'équité :

Les deux années de service militaire obligatoire entrent en ligne de compte pour la détermination du montant de l'allocation viagère.

Cette règle, la loi du 17 août 1915 non seulement l'a confirmée, mais, comme nous l'avons noté plus haut, elle l'a étendue même aux assurés facultatifs. En tout cas, la loi du 17 août 1915 a, elle aussi, précisé que, pour la détermination en cause, ne devait entrer en ligne de compte que le temps de service militaire accompli « dans l'armée active ».

D'où l'impossibilité d'appliquer le bénéfice de telles dispositions à tous les assurés mobilisés; d'où, dès le début de la guerre, grande émotion manifestée par beaucoup d'assurés sous les drapeaux.

Peu à peu, depuis le 2 août 1914, ont été législativement conservés à tous assurés quelconques leurs droits entiers, même s'ils ne peuvent faire, pendant la guerre, les versements qui leur incombent. Il était essentiellement logique d'assimiler les assurés mobilisés aux assurés accomplissant leur période normale de service militaire : les premiers, comme les seconds, se trouvent, en effet, empêchés, par suite de la privation de leur salaire, de continuer les versements antérieurs. On peut même dire que les motifs qui faisaient bénéficier d'une faveur particulière les assurés pendant la durée de leur service militaire normal doivent s'appliquer plus impérieusement encore au cas de guerre.

Mais, précisons-le bien, une telle mesure n'a que le caractère d'une simple dispense, n'a d'autre but que d'éviter la déchéance aux mobilisés qui ne pourraient pas verser; et, par contre, les versements des mobilisés qui peuvent et veulent verser viendront accroître, à leur bénéfice ou à celui de leurs veuves et orphelins, leurs droits acquis.

Tout d'abord, sous la date du 18 novembre 1914, est intervenu un décret particulier aux assurés obligatoires :

La durée pendant laquelle les assurés de la loi des retraites ouvrières et paysannes auront été mobilisés entrera en ligne de compte dans la détermination du montant de l'allocation viagère.

Le décret du 18 novembre 1914 a été régularisé par une loi du 31 décembre 1915.

Une autre loi, promulguée ce même jour 31 décembre 1915, a, complémentairement, réglé de la même manière la question en ce qui concerne les assurés facultatifs visés à l'article 36 (§§ 7, 8 et 9) de la loi du 5 avril 1910, en son dernier état. Cette loi du 31 décembre 1915 a disposé (par son article 1er) que, pour eux aussi, le temps de mobilisation

entrera en ligne de compte pour la détermination du montant de l'allocation ou de la bonification de l'Etat.

La même loi s'est, en outre, préoccupée du sort des familles des assurés mobilisés morts pendant la guerre. Elle a admis (par son article 3, paragraphe 2) tous assurés qui, avant d'être mobilisés, n'auraient pas été absolument en règle au point de vue des versements régulièrement exigés, à compléter et à reprendre leurs versements (soit par eux-mêmes, soit par un tiers), de manière à garantir à leurs ayants droit certains avantages déterminés, notamment celui de l'allocation spéciale de l'Etat dite « allocation en cas de décès » ou « allocation au décès ». Cette allocation est acquise à la veuve et aux orphelins de l'assuré qui décède avant d'avoir été pourvu de la pension de retraite. Il y a là une véritable combinaison d'assurance au décès.

Avantages concédés aux mobilisés assurables. — Assurance au décès. — Celle des lois du 31 décembre 1915 que nous venons d'analyser autorise (par son article 2) les mobilisés qui, avant le 2 août 1914, n'étaient pas encore assurés à demander (soit directement, soit par mandataire) leur inscription sur la liste des assurés de la loi des retraites ouvrières et paysannes, — et cela, soit au cours même des hostilités, soit dans les six mois, au plus tard, de la date qui, après la cessation des hostilités, sera fixée par décret.

De la sorte, ces mobilisés se trouvent aptes à acquérir, aux mêmes points de vue que les mobilisés antérieurement assurés, le bénéfice du temps pendant lequel ils auront été mobilisés : aux termes de la loi du 31 décembre 1915 (article 3, paragraphe 1er), les mobilisés qui réclament dès à présent leur inscription et qui, de plus, commencent aussitôt (soit par eux-mêmes, soit par un tiers) les versements légaux, ouvrent à leurs ayants droit (femmes et enfants) tous avantages prévus, notamment celui de l'allocation au décès, c'est-à-dire, en fait, ainsi que nous l'avons déjà signalé, d'une combinaison d'assurance au décès.

Pour l'inscription comme assuré, la signature même du mobilisé est-elle absolument nécessaire? — D'une décision du ministre du travail, datée du 17 mars 1916, il résulte ceci :

Le mobilisé doit, autant que possible, manifester sa volonté de se faire inscrire à l'assurance par une lettre ou une note datée et signée de lui. Une exception peut être admise à cette règle, si le mobilisé se trouve, par suite de circonstances de force majeure, dans l'impossibilité de manifester sa volonté; il en est ainsi, notamment, s'il est signalé comme prisonnier de guerre ou disparu. Dans ce dernier cas, l'inscription à laquelle il a été procédé sur la demande des ayants droit ou de leur représentant (le tuteur des enfants, par exemple) est considérée comme valable, à la seule condition qu'il puisse être prouvé (ultérieurement) que l'assuré était vivant à l'époque de ladite demande.

Conditions d'attribution des allocations au décès. — Le ministère du travail a fait admettre, en 1915, que les allocations au décès seraient dues à toutes les familles des assurés mobilisés morts à la guerre, sans préjudice des secours ou retraites qu'ils peuvent recevoir du ministère de la guerre ou d'autres administrations.

Un autre principe régit la matière, et il a été ainsi posé par une circulaire ministérielle du 1er juillet 1911 : les personnes qui sollicitent l'allocation au décès doivent fournir, à l'appui de leur demande, un bulletin de décès de l'assuré.

Mais, dès le 21 septembre 1914, une circulaire du ministre du travail à la date du 24 faisait connaître aux préfets :

Dans les circonstances actuelles, l'établissement des actes de décès concernant les hommes tués à l'ennemi ou morts à la suite de leurs blessures ne pourra vraisemblablement être effectué que dans des délais assez éloignés. Or, il importe que les veuves ou les orphelins entrent le plus rapidement possible en possession des allocations auxquelles la loi leur donne droit. En conséquence, j'ai décidé que, toutes les fois qu'il s'agira d'un assuré mobilisé pour lequel le bulletin de décès ne pourra être fourni, l'allocation devra être accordée aux ayants droit lorsque vous aurez acquis la certitude du décès de l'assuré, à la suite d'une communication officielle de l'autorité militaire.

Particularités propres aux ouvriers mineurs. — Une loi du 25 février 1914 a créé une caisse autonome de retraites des ouvriers mineurs. Les articles 8 et 9 de cette loi ont subordonné l'octroi des avantages de la législation des retraites ouvrières et paysannes à la condition que, dans le délai fixe d'un an — à échéance du 26 février 1915 — l'intéressé demandât son inscription sur les listes d'assurés obligatoires et, en outre, effectuât le versement rétroactif des cotisations réglementaires.

Par suite des hostilités, il n'a pas été possible à un très grand nombre d'ouvriers mineurs — surtout à ceux habitant les départements envahis — de former en temps utile leur demande d'inscription. D'autre part, beaucoup de ceux qui ont pu être inscrits ont été empêchés par les circonstances de faire les versements rétroactifs exigés. Il convenait, dans ces conditions, de prévoir une prolongation du délai d'un an imparti par la loi du 25 février 1914.

Tel a été l'objet d'un décret du 23 février 1915. La prorogation a été fixée à six mois à partir d'une date qui, par décret, sera déterminée après la cessation des hostilités.

Cette prorogation correspondant approximativement à la période qui, sur le délai d'un an, primitivement prévu, restait à courir au moment de la mobilisation générale, les intéressés seront, au point de vue de ce délai, placés, à la fin de la guerre, dans la situation où ils se trouvaient le 2 août 1914.

Particularités propres aux assurés originaires ou réfugiés des départements envahis. — Envers les réfugiés des départements envahis et aussi envers les originaires de ces départements, des difficultés se sont produites en raison de l'état de guerre, soit pour la liquidation de leur retraite ouvrière, soit pour le payement des arrérages de cette retraite.

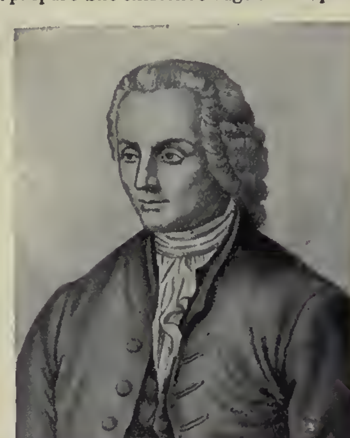
Pour remédier à ces difficultés, le ministre du travail, d'accord avec le département des finances, a adressé aux préfets toute une série d'instructions précises, faisant l'objet d'une circulaire en date du 31 mai 1915 (*Journal officiel* du 2 juin).

Ces instructions indiquent, notamment, les mesures exceptionnelles à prendre pour permettre le payement de leur pension aux retraités réfugiés, en possession de leur extrait d'inscription de pension, alors que la caisse d'assurance à laquelle ils sont affiliés se trouve, par suite de l'occupation ennemie, dans l'impossibilité de payer les arrérages auxquels ils ont droit.

Quant aux assurés qui ne seraient pas en possession de leur extrait d'inscription, il a été décidé qu'il leur serait délivré des extraits provisoires, leur permettant de toucher auprès de tous agents du Trésor les arrérages des allocations ou bonifications qui forment la partie la plus importante de leur pension.

Bénéficient de la même mesure les assurés qui étaient en instance de retraite au moment de la déclaration de guerre, mais dont la demande de liquidation de pension n'a pu être transmise à la caisse d'assurance compétente, parce que cette caisse est dans une région envahie. — LOUIS ANDRÉ.

Rousseau (LA RELIGION DE J.-J.), par Pierre-Maurice Masson (Paris, 1916, 3 vol. in-16) : I. *La formation religieuse de Rousseau.* II. *La « Profession de foi » de Jean-Jacques.* III. *Rousseau et la Restauration religieuse.* — Si, le dimanche 14 mars 1728, le jeune Jean-Jacques Rousseau, alors âgé de moins de seize ans, ne s'était pas attardé à polissonner dans la campagne genevoise et n'avait pas trouvé fermées, à son retour, les portes de sa ville natale, nous n'aurions ni la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, ni peut-être même le *Génie du christianisme*. Ce n'est point là une boutade, imitée du mot fameux de Pascal sur le nez de Cléopâtre. Rousseau lui-même a plusieurs fois insisté sur le changement d'orientation que cette escapade a fait subir à sa destinée. En quittant Genève pour la cure de Confignon, Jean-Jacques est allé au-devant de nouveaux enseignements et d'amitiés nouvelles; il s'est préparé une existence vagabonde, parfois humiliante et très souvent malheureuse, mais bien propre à exaspérer les ardeurs de son âme et à provoquer les épanchements de sa violente sensibilité. Sans le coup de tête de sa jeunesse, il aurait, à l'entendre, passé dans le sein de sa religion « une vie paisible et douce », il eût été « bon chrétien ». Sous l'influence de quels hommes et de quels livres et par quelle progression de sa pensée intime l'apprenti graveur de Genève est-il devenu l'auteur d'*Emile* et le « restaurateur de la religion », comme dit Lanson, c'est ce que Pierre-Maurice Masson nous a exposé en plus de neuf cents pages bourrées de faits, de citations et de discussions critiques, agréables néanmoins, et persuasives.



Jean-Jacques Rousseau, à l'âge de 40 ans, d'après un portrait de Boucher (v. t. III, p. 468).

On y trouve l'application de la nouvelle méthode d'histoire littéraire, qui ne se contente plus d'ordonner en un système les idées d'un auteur, ni d'expliquer l'évolution de sa doctrine en consultant sa biographie. Rousseau est replacé dans la société de son temps, et toutes les tendances morales, toutes les modes intellectuelles de l'époque sont indiquées et étudiées. Il a fallu interroger les archives, les mémoires, les correspondances, exhumer et dépouiller de nombreux ouvrages oubliés aujourd'hui, mais très lus jadis, comme le prouve leur fréquence dans les anciens catalogues des bibliothèques privées. Et ce labeur effrayant a permis à P.-M. Masson d'établir l'existence d'un « rousseauisme » antérieur aux premiers écrits de Rousseau, comme de noter avec précision le succès des idées de Jean-Jacques parmi ses contemporains et dans les générations qui l'ont suivi. Son travail est ainsi une histoire du sentiment religieux en France pendant la vie de Rousseau et jusqu'à l'apparition du *Génie du christianisme*. Mais Rousseau lui-même est le centre de cette histoire. Il a absorbé et régénéré les germes épars de religiosité, et il a refoulé le « philosophisme », que ses disciples ont vaincu.

Rousseau s'était exilé de Genève sans déchirement : sa première jeunesse y avait été trop meurtrie. Il en emportait, sans doute, des souvenirs et des maximes durables. Mais, suivant P.-M. Masson, son christianisme n'était pas résistant; il manquait de discipline et de pratique constante. Pendant ses promenades du dimanche, le jeune homme avait souvent reçu l'hospitalité des curés de la banlieue genevoise. Il avait pu apprécier les bons goûters et l'accueil affable des prêtres catholiques. Déjà, il avait dû être sollicité de se convertir, et peut-être avait-il montré quelque sympathie ou quelque curiosité pour la religion romaine. Quoi qu'il en soit, ce révolté contre Genève, avide d'indépendance et d'aventures, entra au Spirito Santo de Turin le 12 avril 1728, et abjura au bout de *neuf* jours, le 21, comme l'atteste le registre de l'hospice, en contradiction avec le témoignage de Jean-Jacques, qui prétend dans ses *Confessions* avoir résisté « plus de deux mois ».



Mme de Warens, d'après un portrait du peintre Meister (v. t. III, p. 467).

Cette conversion n'était pas profonde. P.-M. Masson croit qu'elle fut sincère, ou, du moins, qu'elle ne fut pas due à un calcul méprisable. Le néophyte prit goût à la liturgie catholique. Il se lia avec des prêtres et des moines sympathiques et libéraux : l'abbé Gaime et l'abbé Gâtier, les deux modèles du Vicaire savoyard, et les Pères jésuites qui fréquentaient chez Mme de Warens. Ainsi se formait en lui un « catholicisme d'accoutumance ». Mais il faut signaler, en même temps, l'action personnelle de Mme de Warens, transfuge, elle aussi, du protestantisme. Elle avait eu, comme tuteur et directeur de conscience, le piétiste vaudois Magny, qui professait l'indifférence aux formes du culte, et blâmait Luther d'avoir érigé une nouvelle secte. Mme de Warens, détachée par lui du protestantisme orthodoxe, avait adopté sans répugnance les pratiques extérieures du catholicisme, tout en restant l'admiratrice de Bayle. Le Vicaire savoyard, qui repousse la Révélation et les dogmes chrétiens, mais ne cesse pas d'être prêtre romain et dit sa messe avec ferveur, « est bien le fils spirituel de Mme de Warens ». Mais, à cette époque, Rousseau croyait aux miracles obtenus par la prière; il avait la terreur de l'enfer, et, le 27 juin 1737, jugeant sa vie en péril, il avait affirmé par écrit sa foi en la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

La formation intellectuelle et morale de Rousseau fit de grands progrès pendant le séjour aux Charmettes (v. t. III, p. 468). Il lut avec passion les livres qui « mêlaient la dévotion aux sciences » : ceux du P. Lami, de Claville, de Saint-Aubin, de Pluche, qui lui enseignèrent à se défier de la science et à priser, avant tout, la religion et la vertu. Clarke lui fournit des arguments en faveur du théisme. Il se plaisait aux leçons morales d'Abbadie et d'Addison. Les romans de Marivaux et surtout le *Cleveland* de l'abbé Prévost le convainquirent de la bonté originelle de la nature. Quand il partit des Charmettes, les éléments essentiels de sa pensée définitive étaient déjà acquis et fixés. Il est encore catholique, mais déjà sa croyance s'effarouche devant certains dogmes, comme celui de l'éternité des peines. « Pourtant, ce christianisme a beau se rationaliser, il reste une foi ».

Puis s'ouvre la période du « malaise philosophique ». Déjà, à Lyon, l'esprit des encyclopédistes commence à le gagner. Dans un mémoire qu'il remet au P. Boudet le 19 avril 1742, il affirme encore sa croyance au miracle de M. de Bernex, évêque de Genève. A Venise, il s'éprend d'affection pour le dévot Don Altuna. Mais il retourne à Paris, recueille chez lui Thérèse Levasseur, devient l'ami de Diderot et l'invité du baron d'Holbach. Il cesse de pratiquer, puis de croire, entre 1745 et 1748, et fait

le procès des dogmes catholiques. Il garde, cependant, un fonds chrétien, et se débat dans un « dualisme ». Ebloui d'abord par le luxe de Paris, par l'esprit et l'érudition des encyclopédistes, il n'a pas oublié complètement ses méditations des Charmettes : bonté de la nature, beauté de l'innocence défiance à l'égard de la raison, suprématie de la religion et de la vertu. Bientôt, la société mondaine lui cause des déceptions; il doute de ses nouveaux amis. Mais, sur la route de Vincennes, il reçoit une « inspiration »; il est guéri de la science et de la philosophie.

Le succès de son premier Discours fortifie ses convictions; en s'écartant du « philosophisme », il se rapproche du christianisme. Il continue, toutefois, ses relations avec la coterie holbachique, et il aime toujours Diderot, dont le naturalisme a fait sur lui une forte impression. Il n'avait pas compris d'abord que la nature de Diderot, mécanisme aveugle et étranger à la moralité, n'était pas celle dont il avait le culte. Ses amis sentent que sa pensée s'éloigne d'eux et qu'il est partagé entre ses amitiés et ses besoins religieux, « ballotté de l'athéisme au baptême des cloches », déclare Diderot. Les impiétés grossières le révoltent. Il se brouille avec le baron d'Holbach, qui avait mis en posture ridicule un curé-poète; et, dans un dîner chez Mlle Quinault, il plaide la cause de Dieu. Il éprouve le besoin de s'évader de Paris, se distrait en composant *le Devin de village*, fraîche pastorale « faite pour prolonger en lui le souvenir des champs », et *le Nouveau Dédale*, considérations et rêveries sur le problème de la navigation aérienne.

Pendant l'été de 1754, il entreprend le voyage de Genève. Les souvenirs de son enfance se sont ravivés; il a le désir de revoir sa patrie et de lui témoigner sa fidélité. Pour affirmer son patriotisme, il rentre dans l'Eglise protestante. Ce n'est tout d'abord qu'un « acte civique ». Mais l'atmosphère religieuse de Genève le pénètre; il est sous le charme des amitiés qu'il se fait parmi les pasteurs : Jacob Vernet, Vernes, Moultou. La manifestation patriotique du début de son séjour est devenue une conversion véritable. Il lit sans doute les théologiens et les mystiques protestants : Turrettin, Abauzit, Marie Huber, Béat de Muralt, s'associe à leur hostilité contre la science et les savants, à leur admiration pour Jésus, à leur conception hardie d'un christianisme peu chargé de dogmes, réduit à l'essentiel et fondé sur le témoignage de la conscience. Le passage de Rousseau à Genève et les influences qu'il y a subies permettent de mieux comprendre quelques-unes des idées maîtresses de la *Profession de foi*

De retour à Paris, Rousseau analyse les ouvrages et dépouille les manuscrits de l'abbé de Saint-



Thérèse Levasseur, femme de Jean-Jacques Rousseau. (D'après une eau-forte de Naudet.)

Pierre. Il y retrouve l'idée de la religion chrétienne ramenée à l'« essentiel », à un code de vertu, à un bréviaire de recettes utiles, enseignées par les « officiers de morale », qui sont les prêtres — Le 9 avril 1756, il accepte l'offre de Mme d'Epinay et se réfugie à l'Ermitage. « Ce jour-là, dit P.-M. Masson, Jean-Jacques s'était décidément rangé parmi les défenseurs de la cause de Dieu ».

C'est, en effet, à l'Ermitage qu'il a écrit les œuvres où sa philosophie religieuse est développée sous une forme définitive : la *Lettre à d'Alembert*, *la Nouvelle Héloïse*, *Emile* et *le Contrat social*. Cette religion « rousseauiste » avait été annoncée et préparée depuis longtemps. Sans doute, les « philosophistes » paraissaient régner sur l'opinion. Cependant, on n'avait pas oublié les sarcasmes de Pascal contre la raison « ployable à tous sens », ni son affirmation célèbre : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. » Marivaux, Addison, Jean-Baptiste Rousseau, Saint-Aubin, le P. Buffier, l'abbé Pluche, Béat de Muralt, avaient continué le combat contre la raison orgueilleuse et incertaine. Ils avaient découvert un nouveau critérium de la vérité : l'évidence du sentiment. Le degré d'utilité et de bienfaisance servait à mesurer la valeur des notions religieuses, et une telle opinion s'autorisait des noms de Montesquieu, de Turgot et du marquis de Mirabeau. Enfin, l'idée de nature s'était profondément transformée au cours du XVIIIe siècle. La thèse de la bonté de la nature, contraire en apparence au dogme du péché originel, avait séduit même des prêtres. Mais la « nature » du P. Buffier, jésuite orthodoxe, ou du P Du Tertre, frère prêcheur très pieux, n'a plus le caractère païen qu'elle possède dans Rabelais et dans les libertins du XVIIe siècle. L'encyclopédiste Morelly reconnaissait que, primitivement, « l'esprit du christianisme rapprochait les hommes des lois de la nature ». Pour beaucoup de théologiens catholiques, voire protestants, le christianisme était la religion naturelle à l'homme, et le péché originel devenait une faute *contre* la nature.

Tels étaient les courants intellectuels qui circulaient autour de Rousseau quand il élabora sa philosophie religieuse. Il n'a, sans doute, rien inventé, mais il a puissamment mis en œuvre quelques-unes des pensées les plus vivantes et les plus fécondes de son siècle; et, surtout, il les a traduites avec une fougue, une passion, une flamme qui leur ont assuré le triomphe. « Ce qui importe chez Rousseau, a dit Gastinel, c'est moins la formule que l'*accent* ». D. Parodi et P.-M. Masson ont également insisté sur l'*accent* de Rousseau, partie intégrante, et peut-être la meilleure, de son originalité.

P.-M. Masson a fait une analyse très pénétrante de la *Profession de foi*. Il met en relief les contradictions de l'auteur. Cet apologiste de la religion sensible au cœur se montre aussi rationaliste intransigeant. Jean-Jacques dresse un réquisitoire contre les « philosophes », mais il leur emprunte des arguments contre les miracles et les prophéties. Il doute de la Révélation, mais il s'incline devant Jésus, dont la mort fut celle d'un Dieu, et il admire les beautés de l'Evangile, livre qui n'a pu sortir de la main des hommes. Il rejette les dogmes « cruels », mais il préfère le fanatisme à l'athéisme. On peut, sans doute, expliquer ces « remous de pensée » par la diversité des milieux qu'il a traversés avant de se fixer à l'Ermitage. Il n'a pas été impunément l'ami de Diderot. Mais sa conception sentimentale et pratique de la religion suffit à rendre compte de son opposition aux mystères affligeants ou obscurs. La religion est nécessaire à l'homme; donc, l'athéisme est un crime contre l'humanité. La religion doit être bienfaisante; donc, il faut proscrire les controverses qui déchirent les cœurs, s'en tenir à un doute respectueux vis-à-vis des propositions qui heurtent trop violemment notre intelligence; et, s'il y va du bonheur social, conserver les gestes et les rites traditionnels. La théologie de Rousseau est une sorte de « pragmatisme ». Elle apparaît à P.-M. Masson comme l'élan d'une âme qui veut posséder *son* Dieu, sans en être séparée ni par des hommes, ni par des livres, et qui, même, aspire à s'identifier avec lui : « Dans le paradis de Jean-Jacques, Dieu lui-même s'effacera discrètement, pour laisser place à Jean-Jacques. »

Ni la *Lettre à M. de Beaumont*, archevêque de Paris, après la condamnation de l'*Emile*, ni les *Lettres de la montagne*, après l'échec de Rousseau



L'Ermitage, petit chalet de la vallée de Montmorency (Seine-et-Oise), situé au fond du parc du château de la Chevrette, qui appartenait à Mme d'Epinay. (Jean-Jacques Rousseau y habita, d'avril 1756 à décembre 1757.)

à Genève, n'ont apporté de modification notable aux thèses fondamentales de Rousseau. Il évite d'examiner à nouveau ses conclusions, afin de ne point perdre la paix intérieure. Fidèle aux principes conservateurs de son vicaire, il conseille à un catholique inquiet (Saint-Brisson) de garder son culte; à un séminariste envahi par le doute (abbé de Carondelet) de ne pas renoncer au ministère. A Montmorency, il conversait volontiers avec des curés et des prêtres de l'Oratoire. Dans sa *Profession*, il avait exalté le « bon curé ». Après avoir subi les anathèmes et les persécutions, il se méfie de tous les clergés. Toutefois, il semble nourrir une rancune plus vive contre les pasteurs protestants. Il hante les églises et les monastères, s'attendrit aux offices des moines du mont Valérien, et s'entend dire par Bernardin de Saint-Pierre : « Si Fénelon vivait, vous seriez catholique. »

Il convient de signaler ici l'une des nouveautés du livre de P.-M. Masson. Il nous présente un Rousseau sinon catholique, du moins sympathique au catholicisme, — sauf au temps de son court enthousiasme pour la société parisienne et pour les « philosophes ». Au contraire, Lanson a écrit : « Il n'importe que Rousseau se soit fait catholique, qu'il ait été dévot à un moment, qu'il ait cru aux miracles, tout cela est superficiel. Il a l'âme foncièrement protestante. » Déjà, pourtant, Jules Lemaître avait suggéré, dans ses conférences de 1907 : « Son accent serait plutôt catholique que protestant. » Le Rousseau de P.-M. Masson est conservateur et très modérément calviniste. Le critique avait destiné un exemplaire de son livre à Maurice Barrès, avec cette dédicace : « Pour lui faire mieux connaître Rousseau. »

Le troisième volume de ce travail considérable, non moins attachant que les deux premiers, soulèvera sans doute moins de discussions. Après avoir montré la genèse et l'épanouissement de la philosophie religieuse de Rousseau, l'historien en étudie la destinée. Il rappelle l'enthousiasme prématuré de Voltaire et de Diderot et le scandale des âmes pieuses. Mais les paragraphes agressifs contre le catholicisme passent ensuite au second plan. Les « philosophes » se disent calomniés, des croyants sont fortifiés dans leur foi. Rousseau devient l'objet d'un culte : on va en pèlerinage à l'île des Peupliers. Son identification du vrai avec l'utile et sa thèse de la « nécessité sociale de la religion » font de nombreux adeptes. A la veille de 1789, s'organise une nouvelle apologétique, fondée sur la primauté du sentiment, le charme et la bienfaisance du christianisme (Fidèle Bellet, Boulogne, Fauchet, Lamou-

rette, etc.). Le thème du « bon curé de campagne » est à la mode. Un *Génie du christianisme* aurait pu, dès lors, apparaître. La Révolution a peut-être retardé l'éclosion d'une telle œuvre, sans tarir les courants d'opinion qui devaient l'alimenter.

D'ailleurs, au jugement de P.-M. Masson, l'influence de Rousseau sur la Révolution fut assez faible. La constitution civile du clergé relève plutôt de Raynal et de Voltaire. Le culte de la Raison procède également de la pensée des « philosophes ». Mais le culte de l'Etre suprême, institué par Robespierre, semble directement inspiré du *Contrat social*.



Mme d'Epinay, d'après un pastel de Liotard.

La théophilanthropie est du « rousseauisme vulgarisé et desséché ». Au lendemain de Thermidor, les orateurs Boissy d'Anglas, Portalis et Jordan furent tributaires du *Vicaire savoyard*, et le Concordat rallia les théistes, disciples de Jean-Jacques. Au contraire, les idéologues Volney, Condorcet, Saint-Lambert, etc., étaient de la lignée d'Helvétius.

Chateaubriand fut le nouveau Rousseau attendu et désiré. Il diffère sensiblement de Jean-Jacques. Ce n'est plus un petit bourgeois, mais un fils des croisés. Il n'a plus l'orgueil de la « bonté », mais l'orgueil de l'artiste. Cependant, il continue et parachève l'œuvre de Rousseau. Il « reconstruit la cathédrale gothique sur les ruines du temple de la Philosophie ». Jean-Jacques « aura été l'un des mainteneurs du catholicisme dans l'élite intellectuelle française ».

Tels sont quelques-uns des traits les plus saillants d'un ouvrage prodigieusement riche en faits et en idées, où l'érudition la plus abondante et la plus exacte se revêt d'un style rapide et souple. Pour faire connaître un aspect de ce style, nous citerons les lignes suivantes, où l'auteur définit son héros:

Nature perpétuellement instable, dont l'existence n'a guère été qu'une douloureuse ou délicieuse palpitation, l'univers disparaissait, en quelque sorte, devant ses yeux troublés : il n'y avait plus, pour émerger dans sa conscience, que le « moi » sentant et frémissant; ou plutôt, ce « moi » ne savait retrouver dans l'univers que lui-même, et ne pouvait en jouir que dans la mesure où il l'avait, pour ainsi dire, recréé et assimilé.

Ce livre était destiné à servir de thèse de doctorat ès lettres. Pierre-Maurice Masson, qui était professeur de littérature française à l'université de Fribourg, en Suisse, avait rejoint, dès le début de la guerre, le régiment d'infanterie auquel il était affecté comme lieutenant. C'était le moment où il venait d'achever sa thèse et où il se préparait à la soutenir en Sorbonne. Il en corrigea les épreuves dans les tranchées. La soutenance devait avoir lieu, en Sorbonne, le 4 mars 1916. Elle fut ajournée : les nécessités militaires avaient empêché Pierre-Maurice Masson d'obtenir la permission promise. Le 16 avril, il fut tué net par un éclat d'obus, dans les tranchées de l'Argonne. La Sorbonne l'honora d'une soutenance fictive et posthume, où ses thèses furent déclarées « dignes de valoir le grade de docteur, avec la mention *très honorable* », qui est la plus haute (11 mai 1916). L'Académie française lui donna son grand prix de littérature. — Maurice Enoch.

* **Vogüé** (Charles-Jean-Melchior, marquis de), diplomate, archéologue et historien français, né à Paris le 18 octobre 1829, mort dans cette même ville le 10 novembre 1916. Le marquis de Vogüé appartenait à une vieille famille du Vivarais, qui eut pour berceau le château de Rochecolombe, dont les ruines dominent encore le village de Vogüé, jadis terre seigneuriale, aujourd'hui commune du département de l'Ardèche, au canton de Villeneuve-de-Berg. Depuis le lointain chevalier Raymond, qui prit part à la troisième croisade, jusqu'à son père, qui servit aux armées de la Restauration et siégea plus tard à la Constituante de 1848 et à l'Assemblée nationale de 1871, le marquis de Vogüé pouvait revendiquer une suite glorieuse d'aïeux. Dans *une Famille vivaroise*, il en a évoqué quelques figures particulièrement caractéristiques ; mais de l'illustration de sa race il ne retenait que les devoirs qu'elle lui imposait. N'appartenait-il pas, d'ailleurs, à une famille où la noblesse du sang ne comptait qu'autant que s'y associait le mérite de la personne? « Je fais peu de cas de la noblesse, écrivait, à la fin du XVIIe siècle, le marquis Clérice-François en conclusion de ses Mémoires, lorsqu'elle n'est pas soutenue par la vertu, dont j'aimerais bien mieux laisser des exemples à mes enfants que de vains titres, qui ne serviraient qu'à les déshonorer, s'ils n'y répondaient par leurs sentiments et par toutes leurs actions ».

C'est à cette noble maxime que le marquis de Vogüé conforma toute sa vie. Après de fortes études au collège Henri-IV (Paris), il entra dans la diplomatie et partit pour la Russie, en 1849, comme attaché d'ambassade. De là datent ses débuts dans l'archéologie, par une série de lettres sur *l'Orfèvrerie russe*, qu'il publia dans les « Annales » de Didron. Bientôt, le coup d'Etat, auquel son père avait refusé de se rallier, vint interrompre la carrière du jeune diplomate. Pour occuper ses loisirs, il suivit les cours de l'école des Chartes et entreprit son premier voyage en Orient. Il parcourut ainsi la Grèce, la Turquie, l'Egypte, s'attarda en Palestine et rapporta de ce voyage son premier grand ouvrage d'archéologie: *les Eglises de la Terre sainte* (1860). Dans ce volume, où tous les édifices religieux, depuis les basiliques jusqu'aux moindres oratoires, sont minutieusement étudiés, décrits, dessinés — car à ses divers dons de Vogüé joignait un remarquable talent de dessinateur — il ne s'attachait pas seulement à retracer, avec une exacte précision, l'histoire des monuments ; il s'efforçait aussi de déterminer la part d'influence que l'Orient et l'Occident purent exercer l'un sur l'autre, à l'occasion des croisades. Il parvenait ainsi à réfuter la théorie, alors soutenue, des origines orientales de l'art gothique et à démontrer, notamment, que, si les croisades ont pu favoriser la diffusion de l'ogive en Occident, cette forme de construction, connue et appliquée antérieurement aux expéditions en Terre sainte, n'est nullement d'importation orientale. Cette étude, où les aperçus généraux abondent, demeure encore aujourd'hui d'une importance capitale pour l'histoire de l'architecture française en Orient.

A son retour en France, de Vogüé avait abordé l'étude des langues orientales, et c'est muni de connaissances solides qu'il entreprit ses nouvelles explorations dans la Syrie centrale. Il en rapporta les matériaux de plusieurs ouvrages — *le Temple de Jérusalem, l'Architecture civile et religieuse du Ier au VIe siècle dans la Syrie centrale* — qui lui ouvrirent en 1868 les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Déjà, dans *les Eglises de la Terre sainte*, de Vogüé avait été amené, au chapitre VI, à parler du Temple de Salomon, mais il ne l'avait fait qu'incidemment, à propos des édifices construits sur son emplacement. Le *Temple de Jérusalem* est une étude d'archéologie, complétée par un savant essai de restitution de l'édifice de Salomon. Après s'être généreusement dépensé au secours des blessés durant la guerre de 1870, en sa qualité de vice-président de la Croix-Rouge, de Vogüé fut choisi par Thiers pour occuper l'ambassade de Constantinople. Il s'agissait de rétablir en Orient le prestige de la France, compromis par la récente défaite. De Vogüé s'appliqua, quatre ans durant, à cette tâche délicate avec un rare bonheur ; le succès de cette mission lui valut d'être appelé ensuite à l'ambassade de Vienne, qu'il géra pendant cinq ans. Il résigna définitivement ses fonctions diplomatiques après la démission de Mac-Mahon et se confina, dès lors, dans ses travaux d'archéologie et d'histoire. Il ne les avait, d'ailleurs, jamais interrompus, comme l'attestent, outre ses multiples communications à l'Académie, sa *Traduction avec Commentaires d'inscriptions sémitiques* et ses *Mélanges d'archéologie orientale* (1869). En 1875, il donnait un savant commentaire de *la Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal*. En 1889, il remplaçait Renan au *Corpus des inscriptions sémitiques*. L'archéologie, cependant, ne devait pas absorber toute son activité.



Ch.-J.-M., mis de Vogüé.

« Je crois, écrivait-il dès 1860 dans son étude sur *les Eglises de Terre sainte*, qu'il y a un inconvénient réel à séparer l'archéologie de l'histoire : on lui ôte son principal intérêt, qui est de servir de commentaire illustré aux événements, de montrer le rapport intime qui existe entre les monuments et les faits, de suivre, dans le développement des arts et de l'architecture, la marche de l'esprit humain, la transformation des mœurs, l'action des races et des hommes, des tendances sociales et politiques ». Ces réflexions, en même temps qu'elles nous renseignent sur l'esprit de ses recherches, révèlent le penchant profond que de Vogüé gardait pour les études historiques.

Il devait, dans la dernière partie de sa vie, le manifester plus clairement encore par une série d'ouvrages d'histoire pure, qui l'acheminèrent à l'Académie française, où il entra en 1902.

En 1884, de Vogüé avait commencé, pour la Société de l'histoire de France, à publier les *Mémoires du maréchal de Villars*. Il devait les faire suivre, en 1894, des *Mémoires de la cour d'Espagne*, de Pierre de Villars, le père du maréchal. Au cours de ses recherches, il avait eu l'heureuse fortune de rassembler une volumineuse correspondance échangée entre Villars d'une part et l'Electeur de Bavière Max-Emmanuel, Mme de Maintenon et le prince Eugène de l'autre. A l'aide de ces documents, il entreprit de préciser quelques traits de la curieuse figure du maréchal et de retracer quelques-unes des principales périodes de sa vie. Telle est la matière des deux volumes parus en 1888, sous le titre de *Villars d'après sa correspondance*. Douze ans plus tard, de Vogüé publiait des *Lettres inédites du duc de Bourgogne et du duc de Beauvilliers* et prenait prétexte de cette publication pour évoquer la figure si attachante du jeune prince et celle, bien sympathique aussi, de son dévoué précepteur. Par le simple énoncé du titre de ces ouvrages, on entrevoit déjà la manière de l'historien : c'est qu'en abordant les études historiques, de Vogüé y apportait ses habitudes minutieuses d'épigraphiste et s'attachait avant tout — ce qui est, du reste, la vraie méthode historique — à commenter les lettres, rapports et dépêches qu'il avait sous les yeux, en s'en éloignant le moins possible. De là, dans ses livres, outre une extrême clarté, un air de réalité qui se communique au récit et soutient la narration. Celle-ci, en effet, n'est jamais ralentie, comme il arrive chez certains historiens, par l'appareil scientifique sur lequel elle repose. Au milieu des citations de textes, des analyses de documents, elle se déroule d'un mouvement à la fois vif et ordonné. Le pittoresque, même, n'en est pas exclu. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire la relation des batailles de *Malplaquet et Denain* (1891), qui est justement regardée comme un modèle de narration historique.

D'ailleurs, de même qu'il ne voulait pas qu'on séparât l'archéologie de l'histoire, de Vogüé n'entendait pas, non plus, que l'histoire demeurât isolée de la vie. Il estimait, au contraire, que la connaissance du passé n'a d'intérêt que si elle nous aide à mieux pénétrer celle du présent. « L'intérêt qui s'attache aux grands faits de notre histoire ne s'éteint pas, a-t-il écrit dans son *Villars*; les relire aujourd'hui n'est pas sans quelque profit; il est bon de chercher dans nos propres annales des enseignements, des encouragements, des exemples ».

Cette déclaration suffirait à prouver que de Vogüé n'avait rien du savant exclusif, qui oublie dans ses livres les préoccupations de la vie actuelle, si l'on ne savait par ailleurs les formes multiples, tour à tour mondaines, généreuses et pratiques, que prenait à l'occasion son activité. Le grand seigneur qui présidait le cercle du Jockey-Club était le même que le philanthrope qui dirigeait l'admirable Croix-Rouge et qui, hier encore, dans son dernier rapport sur les travaux de sa Société, flétrissait la barbarie allemande ; c'était le même aussi qui, comme président de la Société des agriculteurs de France, se préoccupait d'assurer l'avenir économique de notre pays en le maintenant dans ses traditions et en prêchant le retour à la terre.

La famille de Vogüé s'enorgueillit à juste titre de compter dans sa lignée d'illustres représentants ; il en est peu, cependant, qui aient eu une existence aussi laborieuse et aussi utilement remplie que le vieillard qui vient de s'éteindre dans la sérénité de ses quatre-vingt-sept ans.

La liste des œuvres du marquis de Vogüé est considérable. Sans parler de ses nombreux travaux — communications, rapports, mémoires — qui sont dispersés dans les « Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres », et parmi lesquels on ne peut se dispenser de citer la *Relation de ses explorations en Syrie, Palestine et Chypre* (t. XXV), les *Observations sur la stèle de Mésa, roi de Moab* (t. XXIX) et l'*Histoire de la découverte de la Vénus de Milo* (t. XXXI), de Vogüé a publié : *les Eglises de la Terre sainte* (1860), *le Temple de Jérusalem*, *l'Architecture civile et religieuse du Ier au VIe siècle dans la Syrie centrale* (1866), *Inscriptions sémitiques avec traduction et commentaires* (1869), *Mélanges d'archéologie orientale* (1869), *la Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal* (1875), *Mémoires du maréchal de Villars* (1884), *Villars d'après sa correspondance* (1888), *Malplaquet et Denain* (1891), *Introduction aux Mémoires de la cour d'Espagne* (1894), *le Duc de Bourgogne et le Duc de Beauvilliers d'après des lettres inédites* (1900), *une Famille vivaroise* (1906), *Jérusalem, hier et aujourd'hui* (1912). On lui doit également la publication du *Voyage d'exploration à la mer Morte*, ouvrage posthume du duc de Luynes (1871) et le *Catalogue de la collection de Clercq*, en collaboration avec Babelon et Pottier. — F. Guirand.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.



N° 120. — FÉVRIER 1917

Avelot (René-Antoine), officier et explorateur français, né à Saint-Germain-en-Laye le 1er décembre 1871, mort au champ d'honneur, à la Maison-Blanche, près de La Neuville (Marne), le 14 octobre 1914. Sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1894, dans l'infanterie, lieutenant en 1896, capitaine en 1906, il avait rempli deux missions en Afrique : l'une au Sénégal et aux Rivières du Sud, l'autre en Afrique équatoriale française, où il avait exploré les bassins du Como, de la Mondah et de l'Ogôoué. Il avait rapporté de ses voyages les éléments d'importants travaux d'histoire et d'ethnographie sur les pays qu'il avait visités.

Cette seconde mission avait été très fructueuse au point de vue des connaissances ethnographiques. Le lieutenant Avelot avait fait partie d'une brigade topographique et, pendant une année de séjour au Gabon et dans l'Ogôoué, il avait pu étudier sur place l'histoire des migrations des peuples de cette vaste région, depuis les Négrilles ou Pygmées qui en sont l'élément le plus archaïque, jusqu'aux Pahouins ou M'fans, qui continuent à descendre des plateaux vers la mer. Il a fait paraître sur ce sujet une étude très érudite : *Recherches sur l'histoire des migrations dans le bassin de l'Ogôoué et la région littorale adjacente* (« Bulletin de géographie historique et descriptive », 1905, avec 5 cartes). Il a publié aussi : *la Musique chez les Pahouins* (« l'Anthropologie », t. XVI, 1905); *le Jeu des godets; un jeu africain à combinaison mathématique* (« Bulletin et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris », 1906); *l'Afrique occidentale au temps des Antonins* (« Bulletin de géographie historique et descriptive », 1908); *le Pays d'origine des Pahouins et des Bakalais* (ou *Ba-Kalè*) (*ibid.*, même année).



Capitaine R.-A. Avelot.

Parmi les plus importants travaux du capitaine Avelot, il faut mentionner encore un mémoire qui intéresse l'ethnographie générale de l'Afrique : *les Grands Mouvements de peuples en Afrique: Jaga et Zimba* (« Bulletin de géographie historique et descriptive », 1912, nos 1-2). Ce mémoire est accompagné d'une bibliographie contenant 319 numéros. L'érudition du capitaine Avelot s'affirmait encore dans une savante étude sur une ancienne exploration hollandaise au Congo : *une Exploration oubliée. Voyage de Jan de Herder au Kwango* (1642) (« la Géographie », 15 nov. 1912). Enfin, sa *Notice historique sur les Ba-Kalè* (« l'Anthropologie », t. XXIV, 1913), qui a été écrite d'après des documents nouvellement recueillis et qui complète ses précédents travaux sur ce peuple africain, en donne l'histoire la plus approfondie qui existe.

Grand travailleur en temps de paix, cet officier distingué donna vite, dès le début de la guerre, la mesure de sa vaillance, à laquelle est rendu hommage dans le « Journal officiel », où figure son inscription au tableau pour la croix de la Légion d'honneur. Grièvement blessé, il avait continué à donner des ordres jusqu'au moment où ses forces le trahirent; et, se sentant perdu, il refusa de se laisser porter à l'arrière. Précédemment et à plusieurs reprises, il avait fait preuve d'un calme héroïque et d'un grand ascendant sur sa troupe. — G. Regelsperger.

boulet (VENT DU). — Le problème du « vent du boulet », qui est fort ancien et qui fut très controversé, peut se poser ainsi : le déplacement de l'air causé par le passage ou l'éclatement d'un projectile peut-il causer, sans contact, des lésions sérieuses, graves et même mortelles? Il semblait que les observations recueillies par les chirurgiens militaires de jadis et les déductions qu'ils en avaient tirées eussent résolu le problème dans le sens de la négative. Les faits constatés pendant la présente guerre remettent la chose en discussion, et la conclusion à laquelle ils conduisent est peut-être fort différente.

Les auteurs qui ont analysé jadis les phénomènes pathologiques attribués au vent du boulet ont raconté des histoires très diverses. Les uns ont simplement enregistré des surdités subites, des mutismes immédiats et plus ou moins durables; les autres mentionnaient des conséquences plus graves et insistaient sur ce point que quelques soldats, trouvés morts après le passage d'un projectile, présentaient une intégrité parfaite des téguments, incompatible, disait-on, avec une action vulnérante directe quelconque. Quelques-uns attribuèrent même au vent du boulet une valeur occasionnelle curative dans des affections d'ordre nerveux ou dans certaines maladies rhumatismales.

Cette question fut étudiée en détail par plusieurs chirurgiens ou érudits, parmi lesquels il faut citer surtout le baron Larrey et Littré. Tous deux arrivèrent aux mêmes conclusions : le premier dans un rapport à l'Académie des sciences, en 1792; le second dans une étude sur les blessures de guerre, en 1872. On peut résumer ainsi cette opinion :

Il y a à considérer, en l'espèce, deux sortes de faits très différents. Tout d'abord, une action psychique, due à la peur et susceptible d'annihiler le fonctionnement d'organes des sens, notamment de la parole et de l'ouïe. C'est à ce mécanisme qu'il faut attribuer les phénomènes locaux de ce genre qui ont été décrits. Mais, quant aux phénomènes plus généraux et aux morts, l'explication est autre. Il s'agit là de cas dans lesquels le projectile, à la fin de sa course, peut toucher le corps très obliquement, et « la souplesse de la peau, l'élasticité des parties qu'elle recouvre font que, malgré la violence du choc, elle n'est pas déchirée. Souvent, dans ces cas, les os sont fracturés et les organes parenchymateux contus ». Littré, dont nous venons de citer les propres termes, donne comme exemples plusieurs observations, parmi lesquelles celle d'un officier qui ne présentait, après sa mort, aucune déchirure, aucune ecchymose, mais dont les côtes étaient fracturées et les organes sous-jacents mis en bouillie. Larrey cite des faits analogues et compare les effets produits par les projectiles en pareille circonstance à ceux que détermine la roue d'une voiture passant obliquement sur une cuisse et dilacérant les parties profondes, sans laisser de plaie ni de trace visible sur les téguments.

En somme, dès le travail de Larrey et, à plus forte raison, après celui de Littré, on devait considérer le vent du boulet comme une légende ou une erreur d'appréciation et, en réalité, la plupart des traités classiques restèrent, à la suite de la première de ces études, muets désormais à cet égard.

Aujourd'hui, sans doute, les données du problème ont fortement changé. Il n'y a guère de comparaison à établir entre les projectiles pleins que l'on accusait jadis, ou même les obus de ces époques passées, et les projectiles explosifs en usage aujourd'hui. La vitesse de ces projectiles est accrue dans des proportions énormes, et leur puissance de déflagration était jadis totalement inconnue. Aussi est-il admissible que les conclusions des auteurs que nous venons de citer soient modifiées à leur tour. Nous pouvons donner comme preuve de la violence inouïe du déplacement de l'air causé par l'explosion des projectiles modernes la relation faite par un survivant du croiseur allemand *Blücher* (v. t. III, p. 686), coulé dans la mer du Nord au début de la guerre, et qui nous montre, dans les espaces restreints que constituaient les pièces du vaisseau bombardé, « les corps des hommes tourbillonnant, pareils à des feuilles mortes dans le vent d'hiver, et allant se fracasser contre les parois en fer ». Le même récit nous décrit « dans la chambre de machinerie les hommes cueillis par ce terrible déplacement d'air et projetés pantelants au milieu des machines ».

On comprend donc que des différences de pression semblables puissent amener, à elles seules, des désordres considérables dans l'organisme humain. Et, pour ne parler que d'accidents légers, nous voyons se reproduire aujourd'hui les surdités par vent du boulet qui étaient signalées autrefois et dont, à cette époque déjà, plusieurs pouvaient sans doute être légitimement rattachées à cette étiologie. Dans tous les hôpitaux, on a dû recueillir des faits de ce genre et, pour notre part, nous avons soigné un homme dont une simple balle de fusil avait écorché, en passant, le cartilage de l'oreille sans pénétrer dans l'organe, et qui était porteur d'une déchirure

au tympan. Dès les premières batailles de cette guerre, de nombreux officiers et hommes de troupe durent être évacués, sans blessures, pour surdité complète. Les docteurs Chavanne et Lannois ont cité à l'Académie de médecine un certain nombre de combattants que l'éclatement d'un obus près d'eux avait rendus sourds de façon probablement définitive. Lagrange (de Bordeaux) a parlé également à l'Académie de médecine de lésions oculaires sans contact, relevant du même mécanisme. Les observations de commotion nerveuse, de mutisme, etc., sont, à l'heure actuelle, très nombreuses.

Quant aux effets mortels, ils ont été constatés dès le début des hostilités. On ne peut guère parler aujourd'hui, étant donné les projectiles actuels et les dégâts qu'ils causent en touchant, dans une si faible mesure que ce soit, le corps, des explications données par Larrey et Littré. Le fait qu'on a trouvé de nombreux cadavres ne portant aucune trace de contact, ni blessure, ni même ecchymose, ne peut s'expliquer que par les effets d'une pression atmosphérique brusquement et fortement modifiée. Des autopsies sont venues, d'ailleurs, montrer l'inanité des hypothèses anciennes, appliquées aux faits récents. Sencert (de Nancy) a rapporté à la Société de chirurgie le fait d'un homme qui succomba pour s'être trouvé à moins d'un mètre d'un obus de gros calibre au moment de son éclatement. Aucune partie métallique ne l'avait effleuré. Or, on trouva en lui, sans autre lésion, le poumon éclaté et les cavités thoraciques pleines de sang. Des expériences faites sur des animaux avec les explosifs actuels avaient démontré déjà des phénomènes de ce genre et, chez beaucoup d'entre eux, on avait trouvé de même des organes éclatés, notammen les poumons et la rate. Sans doute, doit-on rapporter à des délabrements de ce genre les faits déjà nombreux relatés et concernant des combattants que l'on retrouva morts dans une posture toute naturelle et imitant la vie, comme le font les figures des musées de cire. Le dégagement de gaz hypertoxiques par les projectiles ou les chocs nerveux expliquerait moins bien cette attitude, semble-t-il, que la mort due à une différence soudaine et considérable de pression. Achard a récemment rapporté des cas d'hémorragie pulmonaire causée par la seule déflagration d'un projectile à proximité.

On peut discuter sur la nature même du phénomène. On peut penser que l'atmosphère ou les gaz, sous une pression formidable, pénétrant dans les cavités pulmonaires et, en général, dans l'intérieur du corps, en font directement éclater les viscères. On peut aussi admettre que cette hyperpression primitive détermine à sa suite un vide que ne contrebalance plus la pression interne. Dans cette dernière hypothèse, il se passerait pour l'homme ce que l'on constate chez les poissons des grandes profondeurs, qui trouvent une pression fort diminuée lorsqu'on les remonte à la surface et chez lesquels on voit de la sorte des viscères éclater ou faire hernie à l'extérieur. Les partisans de la première hypothèse pourraient alléguer ce qui a été constaté dans certaines avalanches, où l'on a vu des hommes, placés à proximité, mais non touchés par elles, mourir subitement par excès de pression atmosphérique, lorsqu'ils avaient le visage tourné du côté où venait la colonne d'air surpressé, tandis que leurs compagnons, qui regardaient du côté opposé, sont restés indemnes.

Ravaut, qui rapporte l'histoire d'un soldat atteint, à la suite de l'explosion proche d'un obus et sans blessure, d'hémorragie méningée et vésicale, pense que l'hémorragie est le substratum anatomique de la plupart des lésions et des troubles fonctionnels observés en pareil cas. Il pense qu'elle est causée par le choc vibratoire transmis de proche en proche qui frappe et fait vibrer les parois cellulaires et rompt les vaisseaux comme se brisent, dans de semblables circonstances, les vitres d'une maison. Mentionnons, pour être complet, une hypothèse toute récente et ingénieuse, tendant à incriminer le dégagement subit, sous l'influence d'une dépression secondaire du genre de celle que nous avons exposée, de gaz dissous à l'état normal dans le sang et, notamment, d'azote, qui déterminerait des embolies gazeuses foudroyantes.

Quelle que soit la théorie adoptée, il semble que les déflagrations extraordinairement violentes des projectiles actuels peuvent causer des effets de pression inconnus jusqu'à ce jour ou, tout au moins, beaucoup plus considérables que ceux qu'occasionnaient les projectiles de jadis. Sans doute, existait-il autrefois un certain nombre de faits dus au « vent du boulet », au milieu d'un grand nombre d'autres, dont il n'était en aucune façon responsable. Pour ce qui est des observations actuelles, on voit comment elles se rattachent à la même explication et en nombre imposant. Les conditions sont devenues, certes, très différentes, mais le mode d'action est analogue, et c'est par comparaison avec les théories d'autrefois que l'on peut encore, à l'heure présente, parler de « vent du boulet ». Mais il est évident que l'étude de ces phénomènes gagnerait en clarté, si l'on trouvait une autre expression pour caractériser les effets de pression produits sur le corps humain par l'éclatement des modernes projectiles de guerre. — Dr Henri BOUQUET.

Conserves alimentaires et la Guerre (LES). [*Conserves des services des subsistances militaires, conserves industrielles, conserves ménagères, conserves pour les prisonniers.*] — La transformation des denrées alimentaires périssables en substances de conservation à longue durée devait rendre, pendant les hostilités, les plus grands services ; seule, la conserve permet de résoudre les difficultés présentées par l'alimentation du soldat en campagne, les conditions de la guerre moderne laissant rarement aux combattants la liberté de pouvoir préparer leurs repas sur le champ de bataille même, soit que le temps manque, soit que la proximité de l'ennemi empêche de faire du feu.

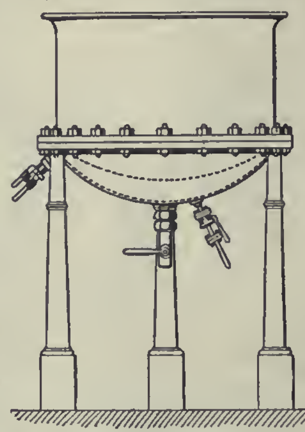


Fig. 1. Bassin à vapeur pour le blanchiment de la viande.

L'alimentation de ces troupes en viandes fraîches, par exemple, exige l'entretien, à la suite des armées, de bestiaux vivants : or, il faut nourrir ceux-ci avec des fourrages importés, les zones de combat ne produisant plus rien ; il en résulte un embarras considérable. Cette difficulté se retrouve dans l'alimentation des garnisons dans les forts, les camps retranchés, etc. ; dans ce cas, des installations frigorifiques pourraient donner satisfaction ; mais, comme elles sont fort peu développées en France, c'est encore avec des conserves que l'Intendance constitue les réserves nécessaires.

Ce grave problème s'est posé avec une grande acuité, dès le début de la mobilisation, lorsqu'il s'est agi de former le stock indispensable au camp retranché de Paris ; là, une population bovine considérable avait été réunie aux alentours de la capitale pour assurer les besoins d'environ 4.500.000 habitants ; l'Intendance dut transformer rapidement ces animaux et organiser, dans de nombreuses usines réquisitionnées dans ce but, des méthodes rapides de préparation.

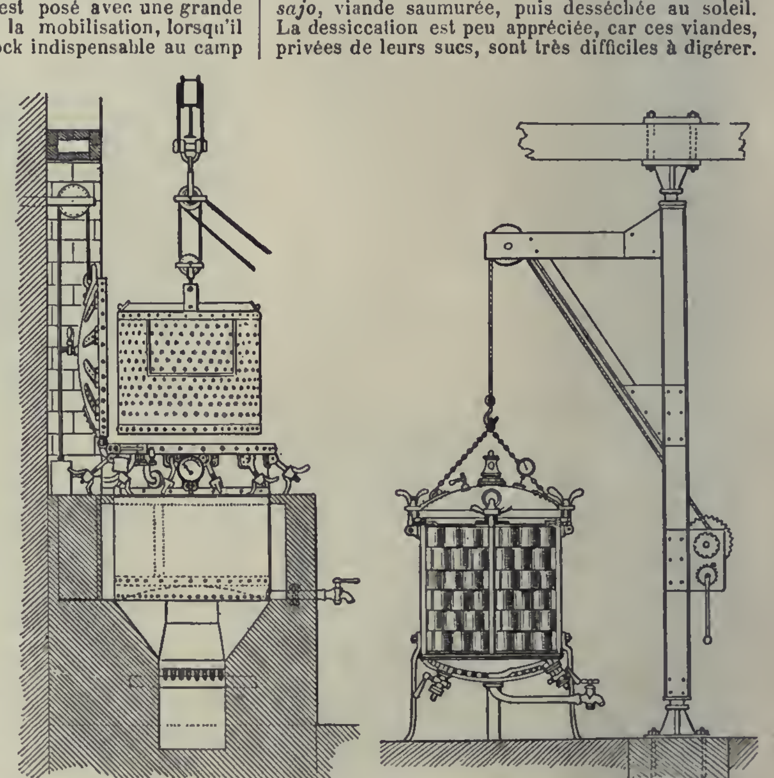


Fig. 2. Autoclaves employés dans la fabrication des conserves (Deroy, constructeur) : à gauche, chauffé par foyer en maçonnerie ; à droite, chauffé par serpentin à vapeur.

On voit que la question des conserves est une des plus importantes pour le service des subsistances militaires ; déjà, dès le temps de paix, la fabrication des conserves pour l'armée était très active : les ministères de la guerre et de la marine prévoyaient chacun une consommation annuelle de près de 850 tonnes. Les stocks constitués étaient d'environ 2.000 tonnes pour la guerre et de 1.600 tonnes pour la marine. Malgré l'importance de ces réserves, l'Intendance eut une tâche énorme à remplir : pourvoir les troupes de conserves, comme aliments de réserve, tout en transformant les animaux réquisitionnés dans les camps retranchés. — Outre ces applications militaires, les conserves ont un très grand débouché parmi la population civile ; leur industrie en France est importante, la production dépassant 120 millions de boîtes par an, les principaux centres étant les suivants : Nantes (*sardines*), Bordeaux (*légumes*), Paris (*légumes, fruits*), Le Mans (*légumes*), le Midi (*tomates, fruits*), le Périgord et l'Est (*viandes*), etc. Leurs fabrications se recommandent par la finesse des produits. La quantité produite par l'Amérique est de beaucoup supérieure ; la fabrication des États-Unis est évaluée à 700 millions de boîtes, dont plus d'un quart en conserves de viande et un quart en saumon. L'exportation vers l'Europe est considérable ; la conserve, en permettant de transporter les vivres des lieux de production aux points de disette, constitue un bienfait pour la classe ouvrière en mettant économiquement à sa portée des denrées ordinairement coûteuses.

Enfin, la nécessité d'adresser de nombreux colis de vivres à nos soldats prisonniers en Allemagne a développé la fabrication des conserves en petites boîtes ; comme plusieurs de ces préparations peuvent se réaliser par les soins des ménagères elles-mêmes, nous indiquerons plus loin les précautions à prendre pour assurer la conservation des plats favoris de nos chers absents.

Principaux modes de conservation. — Les matières alimentaires subissent la putréfaction du fait de micro-organismes ; celle-ci sera entravée et même supprimée, si l'on écarte les principes : air, eau, chaleur, nécessaires au développement de ces germes, d'où les modes suivants de conservation :

1° *Cuisson.* — La masse alimentaire contenue dans une boîte close est privée de ses germes en détruisant ceux-ci par la chaleur. Cette méthode, connue depuis longtemps, eut pour promoteur Nicolas Appert (vers 1799). En 1850, Favre indiqua la nécessité d'opérer au-dessus de 100° C. au bain d'eau saline. La conservation ne devint réellement certaine qu'après l'adaptation de l'autoclave avec mesure de la température, d'après la pression indiquée par un manomètre, adaptation réalisée par R. Chevallier-Appert (breveté en 1852). Le perfectionnement permettait de réaliser toutes les conserves alimentaires en donnant des produits inaltérables, tout en conservant leur saveur ; ces résultats s'expliquèrent scientifiquement lorsque Pasteur, en 1862, eut indiqué le rôle des micro-organismes dans la putréfaction.

Ce court exposé historique montre combien cette industrie est française de naissance, actuellement encore à l'égal de la cuisine française partout appréciée. Il en est de même de nos mets conservés. Quant à l'application de l'autoclave, elle est aujourd'hui universellement répandue.

2° *Dessiccation.* — La conservation est assurée par l'élimination de l'eau de constitution ; c'est de cette façon que s'obtiennent la *carna secca* des Américains, viande crue, coupée en lanières et mise à sécher au soleil, après avoir été recouverte de farine de maïs pour absorber les sucs, et le *tasajo*, viande saumurée, puis desséchée au soleil. La dessiccation est peu appréciée, car ces viandes, privées de leurs sucs, sont très difficiles à digérer.

3° *Enrobage.* — Le produit à conserver est isolé de l'air par une substance enveloppante (*gélatine, graisse, liquides appropriés*, etc.)

4° *Usage des antiseptiques.* — Cette division comprend les procédés basés sur l'emploi de substances chimiques détruisant ou entravant le développement des germes nocifs. A part le *sel salpêtré* des saumures, les autres substances ne sont guère recommandables, par suite de leur action sur l'organisme. Le *fumage* (jambon, poisson, etc.) se rattache à ce groupe, il agit par dessiccation et par l'action des principes phénoliques antiseptiques contenus dans les fumées.

5° *Action du froid.* — Cette application est basée sur l'arrêt du développement des micro-organismes aux basses températures. Nous écarterons l'emploi de ce procédé ; l'usage de la viande congelée qui rend actuellement d'immenses services en facilitant l'importation des pays d'élevage lointains pour le

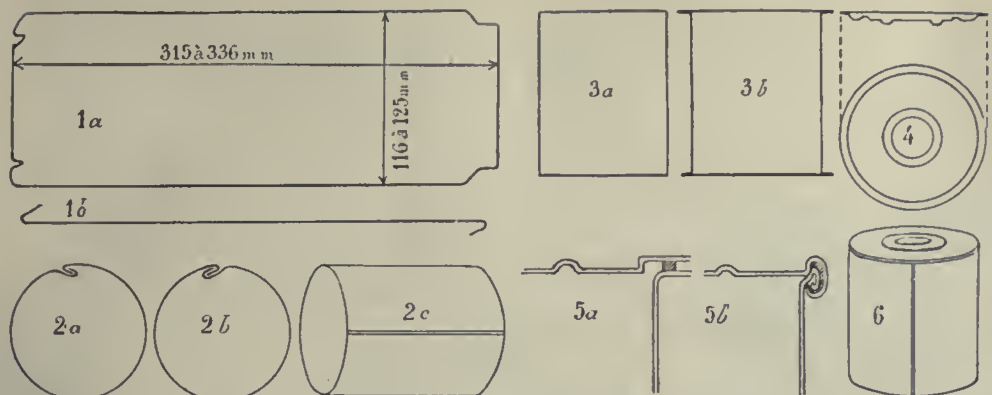


Fig. 3. Phases diverses de la fabrication de la boîte de conserves : 1 *a*, feuille de fer-blanc découpée; 1 *b*, vue en profil; 2 *a*, enroulement de la feuille pour l'agrafage; 2 *b*, agrafage soudé; 2 *c*, vue latérale; 3 *a*, boîte à bords droits; 3 *b*, bords tombés; 4, fond embouté; 5 *a*, détail du sertissage des fonds; 5 *b*, sertissage achevé; 6, boîte complète.

grand bien de la population a été exposé ici avec tous les développements comportés par ce sujet. (V. *Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 561; t. III, p. 575.)

Il convient de remarquer que tous les procédés cités n'ont pas la même valeur; les uns sont insuffisants pour assurer une longue conservation, les autres dénaturent l'aliment, etc. La conservation modèle doit réaliser un produit dont l'aspect, le goût, le parfum, les propriétés nutritives restent

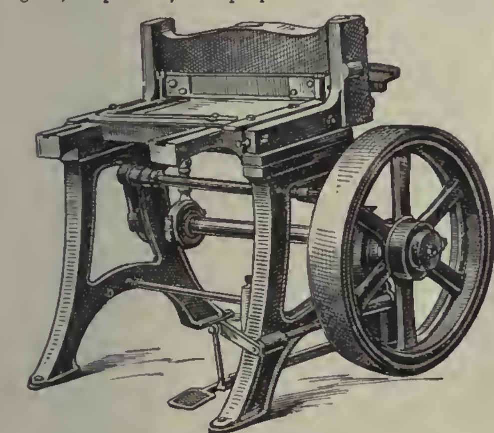


Fig. 4. Cisaille à pédale (système Lapipe), pour découper le fer-blanc.

semblables à celles de la substance fraîche. Seules, les méthodes par stérilisation par la chaleur réalisent ces *desiderata*.

Conserves du service des subsistances militaires. — L'Intendance a adopté la conservation par la chaleur pour la préparation des viandes destinées aux troupes; dans les ateliers militaires, l'application de la cuisson a lieu selon diverses modalités, mais la stérilisation a toujours lieu à l'autoclave.

Les procédés de fabrication employés sont les suivants :

1° *Procédé de Billancourt.* (Ce procédé tire son nom de Billancourt, localité de la Seine où l'Intendance fit ses premiers essais.) — La viande crue est placée dans une boîte métallique; après fermeture étanche, le tout est soumis dans un autoclave à une température suffisante pour obtenir, en même temps que la cuisson de la viande, sa stérilisation et celle de l'air contenu dans la boîte.

Comme la viande ainsi chauffée se contracte et abandonne 42 p. 100 de son poids d'eau, on obtient une boîte incomplètement remplie par une masse solide, baignant dans un bouillon très étendu.

2° *Procédé Chevallier-Appert.* — Afin d'éviter cet inconvénient, A. Chevallier-Appert a recommandé une méthode de cuisson pour déshydrater la viande au préalable. Cette méthode, excellente, est, à juste titre, adoptée officiellement et imposée par les cahiers des charges de l'Intendance. Elle consiste à prendre la viande désossée et parée, c'est-à-dire séparée de ses déchets, en morceaux de 500 grammes environ, et de la soumettre, dans une chaudière sous pression, à une première cuisson ou blanchiment, avec de l'eau, durant 45 à 50 minutes. Les albuminoïdes se coagulent, tandis que l'eau d'hydratation est éliminée; le bouillon résultant sert à blanchir deux ou trois charges de viande crue. Ainsi enrichi, on le concentre jusqu'au poids de 1.050 grammes par litre; ce bouillon doit se prendre en gelée au-dessous de la température de 15° C.

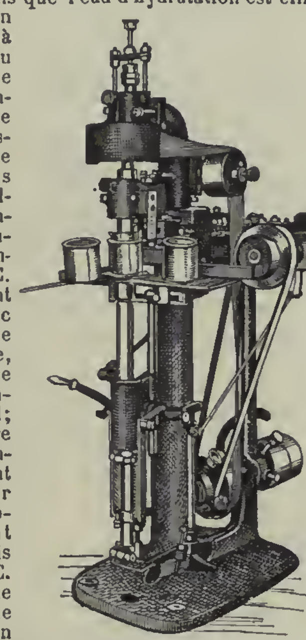


Fig. 6. Sertisseuse automatique (système Bliss).

Les boîtes sont garnies avec 820 grammes de viande blanchie, 200 grammes de bouillon concentré, 2 gr. 5 de sel; après fermeture et épreuve d'étanchéité, elles sont stérilisées, par passage à l'autoclave, durant une heure trois quarts, à 115° C.

Signalons une variante dans le mode de cuisson due à Montupet : la viande est cuite, non plongée dans l'eau, mais seulement par exposition à la vapeur sursaturée à 115° C.; les jus résultants sont concentrés dans le vide au tiers de leur volume et ajoutés à la viande, lors du garnissage des boîtes.

L'administration militaire, dans ses usines, en temps de paix et pour le service des troupes en

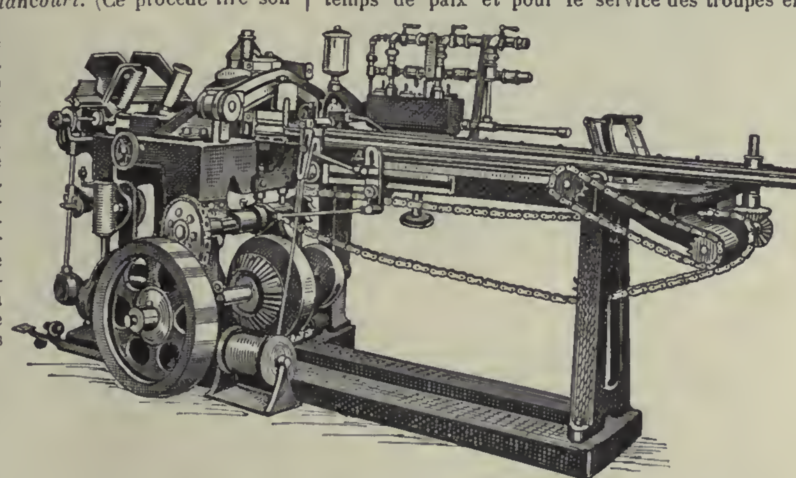


Fig. 5. Machine américaine à façonner, agrafer et souder les corps de boîtes métalliques (système Bliss).

campagne, emploie le procédé Chevallier-Appert, très efficace, donnant des conserves nutritives sous un faible poids; cependant, dans certains cas, notamment lorsqu'il a fallu, à Paris, convertir rapidement les milliers de bestiaux réquisitionnés, on est revenu au procédé primitif, plus rapide, exigeant moins de manutention, après l'avoir toutefois légèrement perfectionné.

3° *Procédé de Billancourt amélioré.* — Ce procédé, mis en pratique par Kling et Copaux, consiste à introduire dans la boîte des substances propres à fixer l'eau provenant de la déshydratation de la chair; en l'espèce, une gélatinée, de l'*agar-agar*, extraite d'une algue marine en mélange avec du riz.

Par boîte d'un kilogramme, contenant 850 grammes de viande crue, on ajoute 50 grammes de riz, 2 grammes d'agar-agar, du sel et du poivre. Les boîtes, serties, sont portées à l'autoclave pendant 25 minutes, à 100° C. Là, la viande se déshydrate, le riz crève en absorbant l'eau, et l'agar-agar se dissout.

Après cette opération, la température est mainte-

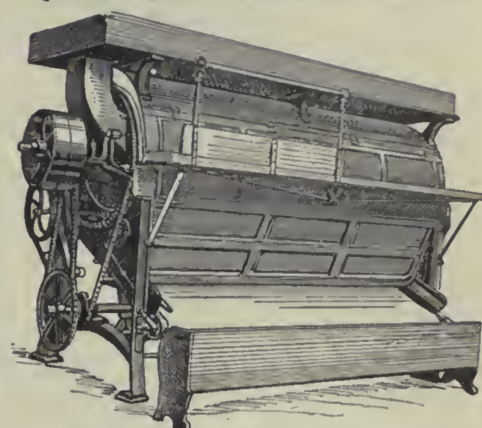


Fig. 7. Machine à écosser les pois verts, les haricots, etc.

nue à 117° C. durant une heure et demie, puis les boîtes sont refroidies progressivement; à froid, le mucilage forme une gelée qui, avec le riz, s'oppose à la liquéfaction du bouillon. Ce type de fabrication, dit *de Billancourt amélioré*, adopté à Paris, a donné d'excellents résultats; grâce à sa rapidité, il a permis de transformer x bêtes en X boîtes dans un délai fort court; son peu de manutention diminue les causes d'altération, si bien que la stérilisation est plus aisée. Le prix de revient est de 2 fr. 75 par boîte d'un kilogramme contre 4 fr. 11 par le procédé

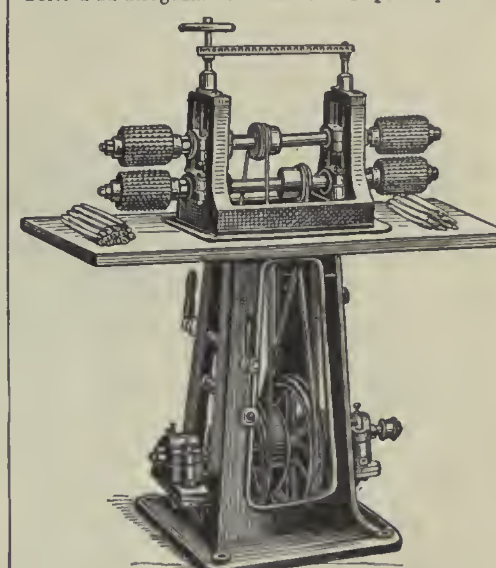


Fig. 8. Machine pour gratter les asperges (système Navarre).

ordinaire. En revanche, la boîte Appert contient une proportion de viande sèche égale à celle contenue dans une boîte et demie de la nouvelle méthode; mais ceci fait abstraction du riz et de l'agar-agar, qui sont aussi nutritifs. Si l'on considère les calories fournies par chaque type de conserve, les différences s'atténuent :

1.289 calories par kilogr. de conserve Appert,
1.193 — — Billancourt amélioré;

ce qui ramène le prix des 1.000 calories à 3 fr. 75 pour le premier type et à 2 fr. 71 pour le second.

Pour la constitution des vivres de réserve destinés aux combattants, plusieurs perfectionnements ont dû être apportés. En effet, le régime exclusivement carné amène des troubles digestifs et provoque, au bout de peu de temps, chez le consommateur, une répugnance invincible : l'homme rejette avec dégoût le *singe* (viande de conserve) offert par l'Intendance, d'où gaspillage et mauvaise alimentation du soldat. Les légumes secs, le riz mis d'autre part à sa disposition sont, le plus souvent, mal employés; il faut que la conserve permette aux soldats tous les aliments en les présentant sous une forme appropriée aux conditions d'utilisation.

Le type le plus usuel des conserves était le *bœuf assaisonné*, viande cuite et bouillon concentré, auxquels on a ajouté 15 grammes de carottes par kilogr. pour corriger le goût. D'après les hygiénistes, la ration ne paraît pas suffisante : il faut introduire le régime mixte par addition de plus de corps gras et de matériaux végétaux. C'est sur ces bases que furent établis les travaux des vétérinaires Basset et Piettre de l'Intendance de Bordeaux (*Académie des sciences*, mars 1915; *Académie d'agriculture*, nov. 1915).

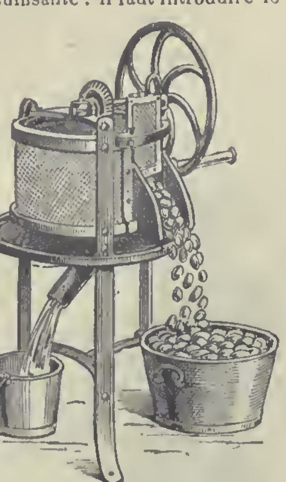


Fig. 9. Machine pour peler les pommes de terre, les carottes, etc. (système Navarre).

Ces savants ont été conduits à faire préparer pour la troupe un certain nombre de conserves cuisinées, permettant de rompre ainsi la monotonie de l'ordinaire, tout en conservant les méthodes de stérilisation en usage et en utilisant complètement le matériel des usines; de plus, ces conserves, contenant moins de viande, entraînent une sérieuse économie de nos bovidés.

Parmi les plats proposés par Basset, on peut citer, à titre d'exemple, le bœuf en hachis aux légumes, pour lequel la boîte est garnie de 468 grammes de viande, 20 grammes de graisse de bœuf, 100 grammes de carottes, 125 grammes d'oignons crus, 40 grammes de bouillon pesant 1.030 grammes par litre, 3 grammes de sel et de poivre; cette conserve donne un mets appétissant, revenant à 3 fr. 91 le kilogramme contre 4 fr. 80, prix du bœuf assaisonné. On pourrait décrire de même des préparations de bœuf en ragoût, de porc rôti, de rillettes et de cassoulet (poitrine de porc et haricots).

Pour réduire encore la teneur en eau et amener au maximum le pouvoir nutritif du kilogramme de boîte, le Dr Piettre se limite à l'emploi des légumes secs, recommandables, en outre, par le fait que la viande de bœuf exige une cuisson telle que les légumes aqueux sont absolument désagrégés; les matières azotées sont augmentées par addition de gluten, pratiquement sous forme de pâtes alimentaires.

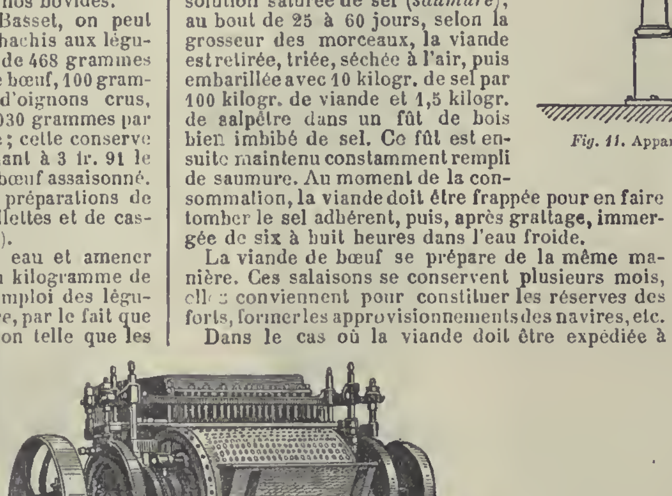


Fig. 10. Machine pour enlever les noyaux et embouteilleuse automatique (syst. Navarre).

Les proportions suivantes donnent d'excellents résultats :

150 grammes de viande au lieu de 240;

60 à 70 centimètres cubes de bouillon;

140 à 150 grammes de haricots trempés, puis cuits à l'eau et égouttés (cette quantité correspond à 70-75 grammes de légumes secs);

ou 130 à 150 grammes de riz crevé à l'eau salée, puis égoutté, correspondant à 70-75 grammes de riz sec;

ou 100 à 120 grammes de macaroni blanchi, équivalant à 60-70 grammes de pâte sèche, plus une égale quantité de pulpe de tomate.

Dans le même ordre d'idées, le Dr Piettre a présenté un condensé de citrouille, des granulés de pommes de terre, etc.; l'idéal étant de chercher à donner aux troupes que ne peuvent atteindre les cuisines roulantes une ration complète contenant tous les principes nécessaires (azote-graisse-hydrate de carbone) consommable froide ou chaude sous un aspect appétissant.

Fabrication des conserves militaires. — Quel que soit le procédé de cuisson adopté, la préparation des conserves exige peu de matériel. A part les étaux pour dresser et parer les viandes, l'outillage consiste surtout en bassines de blanchiment chauffées à la vapeur et en autoclaves pour la stérilisation, appareils auxquels on adjoint quelques machines pour vérifier l'étanchéité des boîtes.

La fabrication des boîtes exige, au contraire, un matériel mécanique important, toutes les opérations pour transformer une feuille de fer-blanc en un récipient clos se faisant automatiquement. La boîte réglementaire, dite de «quatre quarts», contenant un kilogramme, est un cylindre de 110 à 120 millimètres de hauteur, avec un diamètre de 100 à 107 millimètres; les fonds, rapportés, sont maintenus par sertissage, c'est-à-dire que les bords du cylindre et ceux du fond sont pliés en enserrant un joint de caoutchouc (v. *fig*. 3). Le corps de la boîte est constitué par une feuille de métal découpée en rectangle, dont les bords extrêmes, rapprochés, forment un cylindre; ces bords sont réunis par un agrafage recouvert ensuite d'un trait de soudure. Les bords circulaires sont tombés, c'est-à-dire pliés sur une faible longueur à angle droit formant une sorte de collerette, sur laquelle pourra s'appliquer le fond.

Celui-ci est découpé et estampé de nervures concentriques, par emboutissage, pour lui donner plus de rigidité. Le fond inférieur étant fixé par sertissage, la boîte est remplie, puis fermée par un autre fond serti.

Viandes de conserves salées et demi-salées. — Les services des subsistances militaires font également grand usage pour constituer les approvisionnements de conserves salées ou *salaisons*. Ces préparations se pratiquent surtout avec la viande de porc, de novembre à février, durant la saison froide.

La viande, découpée et parée, est entassée dans des cuves de bois par lits que séparent des couches de gros sel marin mélangé de 1 pour 100 au plus de salpêtre. Ce salpêtre aide à la pénétration du sel et assure la conservation de la couleur rouge des muscles. La cuve chargée de viande est remplie par une solution saturée de sel (*saumure*); au bout de 25 à 60 jours, selon la grosseur des morceaux, la viande est retirée, triée, séchée à l'air, puis embarillée avec 10 kilogr. de sel par 100 kilogr. de viande et 1,5 kilogr. de salpêtre dans un fût de bois bien imbibé de sel. Ce fût est ensuite maintenu constamment rempli de saumure. Au moment de la consommation, la viande doit être frappée pour en faire tomber le sel adhérent, puis, après grattage, immergée de six à huit heures dans l'eau froide.

La viande de bœuf se prépare de la même manière. Ces salaisons se conservent plusieurs mois, elles conviennent pour constituer les réserves des forts, former les approvisionnements des navires, etc.

Dans le cas où la viande doit être expédiée à une armée et consommée plusieurs jours après l'abat, on procède à sa préparation en viande *demi-salée*.

Le bœuf abattu est *insufflé* de gaz carbonique sous pression pendant le dépouillement; après débit des gros morceaux, on exécute une nouvelle insufflation intra-musculaire, cette insufflation ayant pour but de faciliter la séparation des tissus conjonctifs d'avec les muscles. Les morceaux, ensuite découpés, sont frottés à la main avec du sel pour bien les imbiber, puis placés dans des sacs de toile par lots de 30 à 35 kilogr.; après séchage à l'air libre durant deux à trois jours, la viande peut subir le transport. Il faut, naturellement, la surveiller sérieusement, la méthode étant insuffisante pour assurer une grande durée de conservation.

Cette viande demi-salée, bien nettoyée du sel adhérent, donne d'excellents rôtis, à condition de prolonger la cuisson de 25 à 30 minutes au delà du temps nécessaire pour la viande fraîche. Naturellement, on applique ce procédé en l'absence des moyens frigorifiques, bien supérieurs.

Conserves alimentaires industrielles. — Les procédés de stérilisation par l'autoclave, comme nous l'avons dit, s'appliquant à n'importe quelle denrée, se prêtent, par suite, à la confection de tous les mets : viandes, légumes, etc.

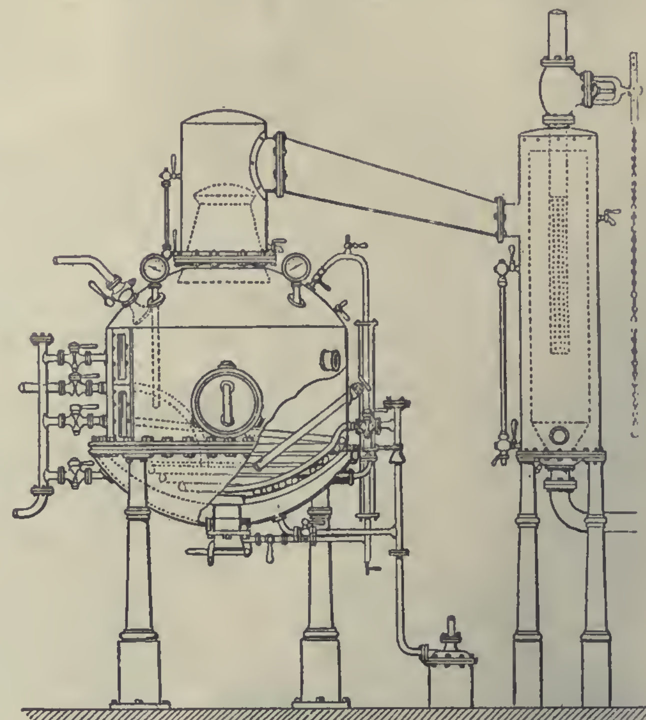


Fig. 11. Appareil à évaporer dans le vide (système Deroy), employé pour la concentration du lait

Les viandes se traitent comme il est indiqué ci-dessus; quant aux poissons, si une partie (saumon, par exemple) est traitée par la cuisson stérilisante, le reste se conserve par enrobage dans l'huile (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 699). Dans la fabrication de ces conserves à l'huile, on pratique tout d'abord le séchage du poisson, tant pour diminuer la quantité d'huile nécessaire que pour obtenir des produits plus fermes; le poisson, séché, est cuit soit dans l'huile chauffée à 130-160°, soit à la vapeur à 180° C., puis mis en boîtes. Celles-ci doivent être complètement soudées; l'huile, en attaquant le caoutchouc, empêche de se servir de joints de cette matière. Le remplissage s'opère en plongeant les boîtes dans une cuve pleine d'huile, au-dessus de laquelle on fait le vide; un trou, ménagé dans le couvercle de la boîte, permet à l'huile de pénétrer pour prendre la place de l'air aspiré par le vide. Il suffit ensuite de boucher avec un grain de soudure.

Nous citerons pour mémoire les procédés de salaison et de fumage (*saurage*) des poissons, ressources importantes pour l'alimentation des populations pauvres.

Les légumes (pois, haricots verts, etc.) se préparent en les stérilisant 10 à 30 minutes à l'autoclave à 110-115° C., selon les espèces; toutes les opérations d'écossage, coupage, triage peuvent se faire mécaniquement. Ces conserves sont renfermées dans des récipients de verre ou dans des boîtes métalliques, avec la précaution, pour quelques rares jus suspects d'attaquer le fer-blanc, de vernir l'intérieur de la boîte. Ce vernissage présente quelques difficultés : l'enduit devant supporter l'action de la chaleur de la stérilisation, on emploie des vernis à base de gomme laque, d'acétate de cellulose, etc.

Les boîtes métalliques sont ordinairement fermées par soudure à l'étain; celle-ci peut contenir quelques quantités de plomb, si le joint est extérieur. Dans le cas de soudure intérieure, l'étain employé doit être fin, tenant au moins 97 pour 100 d'étain, moins de 0.5 de plomb et au plus 0,01 d'arsenic. Ce même étain est obligatoire pour la préparation du fer-blanc des boîtes. On emploie quelquefois le joint serti au caoutchouc, en observant avec soin que cette matière ne contienne aucune charge plombeuse.

Les fruits conservés dans des sirops plus ou moins sucrés se gardent dans des boîtes métalliques ou dans des récipients de verre. Ces derniers, plus coûteux et plus fragiles, sont assez difficiles à bien boucher. Ces conserves se stérilisent par chauffage à 100° C. durant une demi-heure. On conserve encore les fruits par immersion dans l'alcool à 55°, ou en combinaison avec du sucre (*confitures*).

Enfin, toutes les combinaisons de viande avec sauce ou avec des légumes, plats plus ou moins cuisinés, sont aujourd'hui, grâce à la stérilisation en

autoclave, préparées comme conserves de luxe par nos meilleures marques d'une façon parfaite.

Le *lait* en conserve est très répandu actuellement; on distingue les *laits frais stérilisés* à l'usage des nourrissons et les *laits concentrés*. Les premiers sont des laits recueillis avec les plus grands soins aseptiques et rendus stériles, soit par la chaleur seule, soit en les chauffant dans une atmosphère d'oxygène.

Les laits concentrés vendus en boîtes métalliques rendent de grands services dans les nombreux cas où il est difficile de se ravitailler en lait frais; on les obtient en mélangeant le lait avec 12 à 13 pour 100 de sucre et concentrant dans de vastes cuiseurs sous pression réduite vers 50° C. Le lait prend une consistance mielleuse, et son poids ne représente plus que les 30 centièmes du poids initial.

Conserves ménagères, conserves pour les prisonniers. — Toute ménagère sachant cuisiner peut confectionner des plats de conservation suffisante pour en assurer le transport. On vend dans le commerce des boîtes ou des bocaux qu'il suffit de remplir, boucher soigneusement et stériliser par la chaleur; ceci présente quelque intérêt pour la ménagère soucieuse d'envoyer une provision alimentaire à un soldat prisonnier, lui permettant de préparer au plus strict prix un mets dont elle connaît la qualité.

Le mets choisi, cuisiné comme d'ordinaire, est placé dans une boîte spéciale en fer-blanc, boîte vendue dans les bazars, consistant en un cylindre à fond soudé, sur le bord supérieur duquel s'applique le couvercle par l'intermédiaire d'un joint de caoutchouc. Le couvercle est maintenu ensuite par un fort ressort de fer; la boîte, remplie jusqu'à 1 ou 2 centimètres du bord, est bouchée comme il est dit ci-dessus, puis plongée dans l'eau bouillante fortement salée environ une demi-heure. On retire la boîte de l'eau, et on laisse refroidir à l'air; la pression atmosphérique suffit pour appliquer le couvercle fortement contre la boîte; le ressort peut être enlevé sans inconvénient.



Fig. 12. Type de boîte, pour la préparation ménagère des conserves.

Pour un long parcours, il est utile de garnir le tour du joint de paraffine. Cette substance s'applique très aisément en la fondant et coulant sur le joint, où elle se solidifie aussitôt, empêchant toute rentrée d'air accidentelle. De telles conserves, sans avoir la prétention de se comparer comme durée de conservation avec les conserves préparées dans l'industrie, peuvent, néanmoins, rendre quelques services.

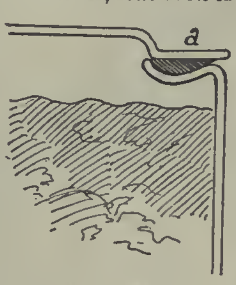


Fig. 13. Détail de la boîte *a*, joint en caoutchouc.

L'envoi aux soldats du front, aux prisonniers de guerre a fait naître un grand nombre de types d'emballage pour les denrées les plus variées : boîtes métalliques avec couvercles non soudés, s'engageant par frottement dans le corps de la boîte et pouvant se retirer ensuite par l'introduction dans le joint d'une lame, d'une pièce de monnaie faisant levier; pots en pâte de bois, tubes d'étain, etc.

Tous ces procédés sont excellents, à condition que la substance renfermée soit stérilisée et maintenue stérilisée. On n'a jamais observé d'accidents digestifs avec une conserve bien aseptique, même ancienne; au contraire, un aliment chargé de micro-organismes non détruits devient dangereux au bout d'un temps très court. Naturellement, dans toute cette industrie — et c'est ce qui fait le bon renom des produits français — les aliments doivent être à l'origine dans un grand état de fraîcheur et être préparés avec le maximum de soins hygiéniques.

L'ingestion de mauvaises préparations entraînant des troubles digestifs par l'effet des poisons contenus dans la boîte ou par l'absorption de microbes capables de se développer en donnant naissance à des toxines, il en résulte la nécessité de doubler la fabrication d'un contrôle très actif. Déjà, l'aspect de la boîte peut donner une indication sur le degré de stérilisation; une boîte à fond bombé doit être suspecte, pouvant contenir des gaz provenant de la putréfaction ou de l'attaque du métal. Une bonne conserve a son fond déprimé par l'influence de la pression atmosphérique. Outre ce contrôle rapide, on s'assure de la bonne qualité des produits par des prélèvements destinés à l'examen bactériologique. — M. Molinié.

Dobroudja ou **Dobroutcha** (en roumain **Dobrogea**), province du royaume de Roumanie, située au nord-est de la péninsule des Balkans, entre le Danube et la mer Noire. Comme nombre d'autres appellations géographiques, le mot *Dobroudja* a deux sens : l'un politique et l'autre scientifique. Politiquement parlant, la Dobroudja est l'ensemble des pays compris entre le Danube et la mer Noire, depuis Galatz et la branche de Kilia au N. jusqu'à la frontière bulgare au S. Géographiquement parlant, la Dobroudja commence, à l'O. et au N., au point où finit la vallée du Danube, et est limitée au S. par le plateau boisé du Deli-Orman. De là des différences sensibles dans les chiffres de la superficie et, par suite, de la population. Tandis, en effet, que la Dobroudja politique couvre une superficie totale de 23.000 kilomètres carrés, sensiblement inférieure à celle de notre ancien gouvernement militaire de l'Ile-de-France (25.000 kil. carr.), la Dobroudja géographique ne s'étend guère que sur les trois quarts de cette surface, soit sur 17.000 kilomètres carrés (c'est-à-dire sur un territoire à peu près égal à celui que représentent les quatre départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de la Seine et de Seine-et-Marne : 17.671 kilom. carr.). Mais, dans un cas comme dans l'autre, la Dobroudja est une presqu'île, entourée à l'O. et au N. par les eaux fluviales du Danube, à l'E. par la mer Noire; elle n'est rattachée à la péninsule des Balkans que du côté du S., par un large pédoncule s'étendant du N.-O. au S.-E. depuis Silistrie jusque vers Baltchik, en passant par Bazardjik. (V. la *carte*, p. 41.)



Jeune berger de la Dobroudja.

Pendant longtemps, — peut-être sous l'influence de son nom, — les géographes ont voulu voir dans la Dobroudja une région uniforme, constituée par un plateau monotone; il n'en est rien. Dans l'ensemble de petits plateaux et de steppes qui constitue en réalité la majeure partie de la Dobroudja politique et la presque totalité de la Dobroudja géographique, on a, en effet, reconnu plusieurs régions distinctes les unes des autres et se succédant du N. au S. et d'O. en E. C'est, d'abord, dans l'angle formé par le dernier coude du Danube, un pays de collines ondulées, couvertes d'une végétation forestière; un vaste plateau lui succède au S., qui se termine en falaise du côté du fleuve, qui s'incline au contraire en pente plus douce vers la mer Noire. Puis vient, le long de celle-ci, sur une longueur de 180 kilomètres, une région de lagunes analogues aux limans de la Russie. — A l'O. et au N. de ce « noyau » constitué par la Dobroudja géographique, ceux qui étudient la province roumaine de Dobroudja dans son ensemble distinguent deux autres régions : 1° la vallée du Danube, c'est-à-dire, depuis Hirsova jusqu'à Tulcea, une bande discontinue de terrains plats, s'intercalant entre la rive droite de ce grand fleuve et les falaises du plateau dobrogiote : cette région est large de 4 à 25 kilomètres et parsemée de nombreux lacs formés par le Danube à l'époque des grandes crues); 2° à cette étroite plaine danubienne fait suite le triangle du delta, un territoire plat et marécageux, parsemé de lacs et sillonné par les bras du fleuve (Kilia, Soulina, Saint-Georges), ainsi que par de multiples rigoles. Ce territoire se continue au S. du bras de Saint-Georges jusqu'au lac Razim par l'île de Dranova, et s'étend au N. jusqu'au fossé de Kilia, qui sépare la Dobroudja roumaine de la Bessarabie russe.

Ainsi, beaucoup plus encore que la Dobroudja géographique, la Dobroudja politique n'est nullement homogène. Laissons donc de côté la vallée et le delta du Danube, ces deux régions extérieures, pour nous borner exclusivement aux différentes parties de la Dobroudja géographique.

I. Des trois régions que l'on y distingue, la plus intéressante et la plus pittoresque, sinon la plus étendue, est celle du N.-O. Au-dessus d'un socle peu élevé, de forme quadrangulaire et plus large au N. (entre Macin et Mahmudia) qu'au S., voici des hauteurs boisées, chaînons ou plutôt encore croupes arrondies, orientées du N.-O. au S.-E., ou du N.-N.-O au S.-S.-E. (Macin, Atmagea, Babadagh, Topolog, etc.), comme les couches géologiques primaires ou triasiques, fortement disloquées, qui les constituent. C'est l'ancien Babadagh des Turcs, dans lequel on voit à juste titre le « témoin » de l'existence d'une ancienne chaîne de montagnes aujourd'hui nivelée par l'érosion. Au milieu de dômes comme le Tutuiat (426 m.), le Priopcea (402 m.), etc., séparés les uns des autres par de profondes vallées orientées exactement comme les rangées de collines elles-mêmes, on remarque la présence de quelques sommets rocheux et escarpés, comme le Gréci (456 m.), qui est à la fois le point culminant de la chaîne de Macin et de toute la Dobroudja.

II. Les Turcs différenciaient soigneusement, et avec raison, le Babadagh, le « père des montagnes », du Deli-Orman, de la « forêt folle »; ils leur assignaient pour limite commune la dépression Tchernavoda-Medjidié-Constantza. En ce faisant, ils constataient l'existence d'un état de choses qui n'est plus : où sont aujourd'hui, en effet, les immenses étendues forestières qui couvraient naguère le territoire allant au S. de la dépression Tchernavoda-Constantza jusque vers la bulgare Bazardjik? Peu à peu, le Deli-Orman d'autrefois a reculé très loin vers le S.; il reculerait même encore, à en croire le voyageur Kanitz. Ainsi, un immense steppe a fini par remplacer les forêts des siècles passés. C'est ce steppe qui constitue la seconde région naturelle de la Dobroudja.



Un chadouf en Dobroudja, pour abreuver le bétail d'un village.

Cette région commence, en réalité, beaucoup plus au N. que ne le pensaient les Turcs. Une ligne tirée d'Hirsova sur le Danube à Kasapkioi sur le lac Sinoe marque la limite où finit le Babadagh; dès lors, sur le centre, le sud et le sud-ouest du pays, s'étend un vaste manteau de loess, à travers lequel des roches anciennes pointent çà et là en monticules isolés. Ce plateau-steppe, que sillonnent de nombreuses vallées, — le plateau de Medjidié, comme on l'appelle parfois, — couvre à lui seul la majeure partie de la Dobroudja (ainsi s'explique la tendance des géographes à voir en lui le pays tout entier); ses bords tombent en falaises, hautes en moyenne de 45 mètres, sur le Danube et sur la mer.

III. Tandis qu'elles ne cessent, pour ainsi dire, pas de dominer immédiatement le Danube entre Silis-

trie et Hirsova, sauf aux points où les grandes crues du fleuve ont formé de lacs plus ou moins étendus, ces falaises s'avancent très rarement jusqu'aux rivages mêmes de la mer Noire. Elles s'arrêtent brusquement à l'O. des lacs, ou plutôt des lagunes qui se succèdent au S. du delta du Danube et qui sont d'anciens golfes du Pont-Euxin. Semblables aux limans russes plus septentrionaux, ces lacs salés sont surtout développés dans la partie nord du littoral



Paysans roumains de Dobroudja et leur habitation rustique, à l'époque des moissons.

dobrogiote, la plus rapprochée du delta; ils y couvrent une superficie de 1.000 kilomètres carrés (Razim, Galovitza, Smeica, Sinoe, etc.), isolés de la mer par des flèches de sable, des cordons littoraux, coupés par de rares ouvertures, de véritables *graus*, des *portitzas* (petites portes), comme on dit dans le pays. Plus au S., les lacs salés sont moins importants et vont s'espaçant de plus en plus, jusqu'à Mangalia et jusqu'au Chabla Bouroun. Dès lors, le rivage prend, grâce à la proximité immédiate du plateau du Deli-Orman, c'est-à-dire du glacis septentrional des monts Balkans, un aspect tout différent; si, politiquement parlant, il est toujours dobrogiote et roumain, il a, géographiquement, cessé de l'être.

Il importait d'insister sur cette division géographique de la Dobroudja en trois régions distinctes et de définir ces régions, de là, en effet, découle tout le reste : le climat, par exemple. Sans doute, la Dobroudja est, dans l'ensemble, un pays de climat continental, autant que l'on peut s'en rendre compte par des observations très incomplètes; l'écart moyen de température entre le mois le plus chaud (juillet) et le mois le plus froid (janvier) est assez considérable (de 25 à 27° C.). Mais cet écart moyen et aussi l'écart entre les températures maxima de l'hiver et de l'été (plus de 50° C.) est toujours plus accentué dans l'Ouest et surtout au Nord-Ouest, dans la partie relativement montagneuse de la contrée, que sur les bords de la mer Noire. Les précipitations atmosphériques sont, elles aussi, plus abondantes dans l'intérieur des terres, sur les collines, qu'elles ne le sont au bord de la mer; elles varient de 200 à 500 millimètres et atteignent même 800 millimètres dans la chaîne boisée d'Atmagea, qui est un rameau méridional de la chaîne de Macin. Elles tombent surtout en automne, tandis qu'en hiver le sol du plateau-steppe et des collines demeure couvert de neige pendant 50 à 65 jours.

Au point de vue hydrographique, il est vrai que, si important soit-il, le climat n'est pas tout; le relief et la nature du sol sont aussi des facteurs considérables. Quelles preuves manifestes en fournit la Dobroudja ! Dans le Babadagh, sur des terrains primaires et de faible altitude, on rencontre de minces filets d'eau, tous orientés du N.-O. au S.-E., mais qui ont du moins quelque longueur (Taïtza, 100 kilom.; Casimcea, 92 kilom.; Telitza, Slava, etc.) et qui coulent sans interruption d'un bout à l'autre de l'année. Rien de tel sur le plateau de Medjidié, bas et extrêmement perméable, constitué qu'il est par d'épaisses couches de lœss. L'eau que les précipitations atmosphériques déposent sur le sol est rapidement absorbée; aussi aucune rivière permanente, mais seulement de nombreux ruisseaux *secs*, ou simplement humides pendant quelques heures à la suite de quelque chute de pluie; rares sont les sources elles-mêmes. « Les habitants seraient heureux (a écrit Kanitz dans son bel ouvrage sur *la Bulgarie danubienne*) s'ils pouvaient jouir de ces nombreux cours d'eau dont les gratifient à profusion les cartographes ».

A elle seule, cette description physique de la Dobroudja suffit-elle à légitimer la triste réputation que l'on a faite naguère à ce pays, particulièrement en 1878, alors que, contrainte et forcée par la Russie, la Roumanie dut l'accepter en échange de trois cantons de la fertile Bessarabie? Evidemment, non.

Il ne suffit pas, d'autre part, d'une des étymologies les plus vraisemblables du mot Dobroudja (*dobrice*, en bulgare, désigne une étendue pierreuse et improductive, plateau ou plaine) pour répondre à cette question; il faut autre chose : un inventaire sommaire des richesses naturelles de la Dobroudja elle-même.

Celles que recèle le sous-sol ne sont pas encore bien connues, et, déjà, elles apparaissent comme ayant quelque valeur. On a trouvé dans le pays, en effet, des minerais de zinc, de cuivre, de fer et même de l'or; on y connaît de belles carrières de granit et de calcaire et aussi quelques sources minérales. Autrement importantes, toutefois, sont les richesses végétales de la Dobroudja.

Les forêts (dont le hêtre et le chêne rouvre sont les essences les plus répandues sur les collines, le chêne pédonculé, le frêne et l'érable les éléments les plus communs dans la plaine) couvrent plus de 125.000 hectares dans la partie septentrionale de la contrée. Au contraire, dans le Centre et dans le Sud, les forêts ont totalement disparu : plus un arbre! Aussi l'ancienne dénomination turque du pays : *Déliorman* (la « forêt folle ») n'a-t-elle plus qu'une valeur historique, toutes les terres de ces cantons étant mises aujourd'hui en culture par les Dobrogiotes. Sans doute, en plein cœur de l'été, certains coins du plateau de Medjidié sont brûlés par les rayons d'un soleil saharien (+ 40° à l'ombre), prennent un aspect vraiment misérable et se transforment en autant de véritables déserts; c'est bien alors le *dobrice* bulgare. Mais, quelques semaines plus tôt, quelle différence! Alors, le steppe est recouvert d'un gai manteau de verdure et paré d'herbes folles et de plantes variées. « De vastes espaces se fleurissent de labiées odorantes et de camomilles, de crucifères, d'euphorbes, d'ombellifères, de silènes et d'autres espèces de fleurs. Lorsque (dit Kanitz), au mois de mai, le souffle du vent fait onduler cet robe légère, l'œil pourrait croire que le Pont-Euxin a rompu ses digues et que la vague azurée de la mer se continue dans la vague fleurie du steppe ». La Dobroudja mérite alors le nom que lui ont imposé naguère les Slaves réfugiés dans ces cantons au XVIIIe siècle; c'est bien le « bon coin » (*dobro* = *bon* en slave, e *bujiac* = *coin* en turc; d'où *Dobrogea, Dobroudja, Dobroutcha*), un bon coin où sont cultivés, puis d'où sont en partie exportés l'orge, le blé, le millet, le maïs. De même, aussi, les plantes fourragères et légumineuses y font l'objet d'une culture assez intense.

Toutes sortes de quadrupèdes et d'oiseaux sauvages et domestiques vivent dans les différentes parties de la Dobroudja. Le bétail, gros et petit, y est abondant et contribue pour sa part au bien-être des habitants de la contrée, non pas seulement par sa viande, par son lait, par sa laine et par ses peaux, mais jusque par ses excréments. Pas de bois de chauffage, en effet, sur le plateau de Medjidié, aujourd'hui si dénudé; on le remplace par des briquettes cuites au four, où les matières fécales des animaux sont amalgamées avec la paille du maïs et du blé. Ainsi sont chauffées — bien maigrement ! — les demeures primitives des paysans dobrogiotes, ces abris très insuffisants contre les vents tour à tour glacés et brûlants venus du N., des plaines asiatiques et russes, contre la froidure d'un hiver rude, âpre et triste, qui se prolonge jusqu'au milieu du printemps, et contre les chaleurs torrides de l'été.

L'examen des ressources économiques de la Dobroudja montre dans cette province roumaine un sol moins fertile que celui de la Moldavie et de la Munténie valaque, mais, toutefois, un pays ayant sa valeur propre et susceptible de l'accroître sensiblement au moyen d'une irrigation systématique. Cependant, pour atteindre ce progrès, il faudrait à la Dobroudja une population assez dense; or, jusqu'ici, relativement peu considérable est la population qui vit sur le territoire dobrogiote proprement dit, en dehors de la vallée du Danube et des villes de la côte. C'est, en outre, une population assez peu homogène, au double point de vue ethnique et confessionnel. Néanmoins, les orthodoxes prédominent, au point de vue religieux, à une très forte majorité et, au point de vue ethnique, les Roumains l'emportent sur les autres races. Ils n'ont encore qu'une majorité relative, sensiblement réduite depuis l'annexion de 1913; mais leur nombre croît avec régularité, sinon avec rapidité, et ils s'infiltrent peu à peu par toute la contrée, qu'ils finiront par complètement roumaniser. Les Slaves (Bulgares surtout, et Russes), les Turco-Tatars et les Gréco-Albanais représentent les autres éléments principaux d'une population encore clairsemée, mais susceptible de devenir plus dense, le jour où le pays sera entré dans la voie du progrès agricole et industriel et entreprendra de tirer un meilleur parti de ses possibilités économiques.

Administrativement parlant, le territoire dobrogiote est actuellement réparti entre les trois districts de Tulcea, de Constantza et de Silistrie.

Dès maintenant, malgré une agriculture assez primitive et une industrie dans l'enfance, la Dobroudja (qui ne possède de centres urbains qu'à sa périphérie, dans la vallée du Danube et sur la côte de la mer Noire) fait un commerce considérable, par rapport à son étendue et à ses ressources. Elle est



Paysans roumains de Dobroudja se rendant au marché.

redevable de ce trafic à son heureuse situation géographique aux bouches du Danube, sur la route internationale et intercontinentale unissant l'Occident à l'Orient; elle le fait par Constantza, qui est sa principale ville, en même temps que le grand port roumain de la mer Noire. Là, des voies ferrées venues de l'Europe occidentale et de l'Allemagne du Nord se trouvent en correspondance avec des bateaux roumains ou étrangers, qui les mènent rapidement à Constantinople et, de là, les conduisent dans toutes les directions.

Pour toutes ces raisons, il est permis de bien augurer de l'avenir de la Dobroudja, le jour où cette province roumaine sera remise des maux que lui fait subir actuellement l'invasion germano-bulgare.

On connaît le passé de ce pays; il a été naguère esquissé dans le *Nouveau Larousse illustré* (t V, art. DOBROUDJA), depuis les temps les plus anciens jusqu'au traité de Berlin du 13 juillet 1878. Nous n'avons donc pas à y revenir. Il suffira d'ajouter que la Dobroudja n'a pas eu, depuis cette date jus-

qu'en 1913, d'autre histoire que celle de son développement économique. Le traité de Bucarest du 10 août 1913 lui a procuré une réelle extension géographique en faisant passer sous la domination roumaine les territoires dobrogiotes restés bulgares depuis 1878; ainsi la Dobroudja roumaine a atteint le pied du plateau du Deti-Orman, c'est-à-dire une ligne partant de Silistrie sur le Danube et gagnant Baltchik sur la mer Noire, en passant par Bazardjik. Mais elle n'a pas tardé à payer très chèrement cette extension. Les Bulgares, qui n'avaient subi que contraints et forcés la cession territoriale à eux imposée par le traité de Bucarest, se sont empressés, après la déclaration de guerre de la Roumanie à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne, de s'unir aux Allemands placés sous les ordres de Mackensen, dans l'espoir de recouvrer les cantons abandonnés par eux en 1913 (7.525 kilom. car peuplés de 282 000 hab.). Dès le mois de septembre 1916, tandis que l'armée commandée par Falkenhayn travaillait à maintenir d'abord, à refouler ensuite l'offensive roumaine du côté de la Transylvanie, une armée germano-bulgare franchissait donc la nouvelle frontière roumaine tracée au S. de la Dobroudja par le traité de Bucarest; elle pénétrait bientôt en Dobroudja même et occupait tout le territoire à la perte duquel les Bulgares n'avaient pu se résigner.



Habitation paysanne en Dobroudja.

Poussant son succès plus avant, Mackensen s'avança sans tarder jusqu'à 20 kilomètres au S. de Medjidié, le point le plus méridional de l'importante voie ferrée qui suit la dépression du Kara-sou; mais cette attaque brusquée ne réussit pas : les Germano-Bulgares furent bientôt arrêtés, puis contraints à la retraite (19-25 septembre), et il leur fallut près d'un mois pour se reformer. Alors, renforcés par une division turque et pourvus de l'artillerie lourde qui leur avait manqué jusque-là, les Germano-Bulgares de Mackensen recommencèrent à envahir la Dobroudja. Une vigoureuse offensive leur permit bientôt de se rendre maîtres du chemin de fer Tchernavoda-Constantza et des villes situées à ses deux extrémités (18-23 octobre), puis de poursuivre la conquête de la presqu'île formée au N.-E. de la péninsule balkanique par le Danube et par la mer Noire. Dès la fin d'octobre, les Roumains devaient abandonner la ligne Hirsova-Kasapkieui; désormais, leurs adversaires étaient les maîtres de tout le plateau-steppe, et ils n'avaient plus à conquérir que le Babadagh, à la lisière méridionale duquel ils étaient parvenus.

A la conquête de cette région septentrionale de la Dobroudja, en même temps qu'au passage du Danube et à la jonction, dans les plaines valaques, des armées de Falkenhayn et de Mackensen, venues la première de la Transylvanie et la seconde de la Bulgarie, ont été consacrés les deux derniers mois de l'année 1916. La cavalerie bulgare a d'abord opéré sur la ligne Ostrovo-Babadagh, puis l'infanterie a suivi, et l'invasion n'a cessé de s'étendre. Les villes de Tulcea, Isaccea, Macin, tête de pont la plus rapprochée de Braïla et enfin cette dernière cité sont tombées aux mains de l'ennemi. Au commencement de janvier 1917, la conquête est terminée : les Germano-Bulgares sont maîtres de toute la Dobroudja. Seules, les régions en quelque manière exotiques (on l'a vu plus haut) des lagunes du N.-O. et du delta du Danube demeurent encore roumaines et protègent les grandes villes de la rive gauche du bas fleuve, — Galatz, Reni, Ismaïl, — contre l'invasion ennemie. — Henri Froidevaux.

Doyen (Eugène-Louis), chirurgien français, né à Reims le 16 décembre 1859, mort à Paris le 21 novembre 1916. Fils d'un professeur de l'École de médecine de Reims et qui avait été maire de cette ville, c'est là qu'il fit ses premières études médicales; puis il vint à Paris, où il fut nommé interne des hôpitaux en 1881. Quatre années plus tard, il soutenait, sur le bacille du choléra, une thèse qui fut couronnée par la Faculté.

Aussitôt cette thèse passée, Doyen retourna à Reims, où il fut tour à tour chef des travaux anatomiques, chargé de cours de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire, puis professeur suppléant, de chirurgie et d'accouchement. En même temps, il ouvrait une clinique chirurgicale bientôt très réputée, et ses travaux, ainsi que ses interventions heureuses, le mettaient en vedette comme un chirurgien hardi et sûr et un technicien remarquable.

En 1896, trouvant le champ trop étroit en province, il vint à Paris, que, dès lors, il ne quitta plus. Sa clinique de la rue Piccini fut bien vite un des centres chirurgicaux les plus célèbres de la capitale. Les opérations les plus difficiles trouvaient toujours en lui un interventionniste à la hauteur des circonstances et un innovateur hors de pair. Sa réputation a été considérable. Souffrant depuis quelque temps d'une affection cardiaque, il a été emporté par une crise, de façon presque soudaine. D'un esprit toujours en éveil, d'une ingéniosité technique incomparable, d'une activité véritablement exubérante, Doyen eut les défauts de ses qualités. Son existence mouvementée, son constant souci de fournir une solution à tous les problèmes qui s'offraient à lui, même s'ils ne touchaient que par un petit côté à la chirurgie, « son besoin, a dit un de ses biographes, de soulever autour de lui une rumeur de notoriété », en ont fait un homme très discuté. Ses incursions dans l'anatomie pathologique, la pathologie et la thérapeutique générale, ne furent pas souvent heureuses, malgré qu'il eût poursuivi toujours de sérieuses études bactériologiques. Les résistances qu'il rencontra en mainte occasion le jetèrent dans une opposition agissante qui s'en prenait, d'ailleurs, plutôt aux institutions qu'aux hommes. Il fut en lutte constante avec la Faculté de médecine de Paris; il



Dr Doyen (Ph. Waléry).

émit sur le Service de santé, au début de la guerre, des appréciations sévères; il heurta de front, en plusieurs circonstances, les idées les plus communément admises. Il figura dans plus d'un procès fameux, notamment dans celui qu'il intenta à un de ses clients, Crooker, en payement d'une note d'honoraires de cent mille francs, dans le procès d'assises qui suivit le meurtre de Gaston Calmette par Mme Caillaux, dans l'affaire récente du zouave Deschamps. Doyen avait inventé une épée de combat, perfectionné des appareils photographiques, et il venait, quand il mourut, d'établir un nouveau modèle de canon de tranchées. On a pu dire avec vraisemblance que, s'il eût moins éparpillé ses dons indéniables, il eût possédé la situation chirurgicale la plus considérable de France.

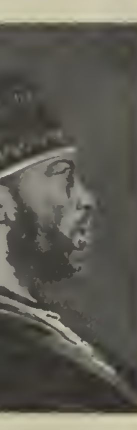
Car ce fut un chirurgien de tout premier ordre, un innovateur audacieux, qui mettait au service de ses hardiesses une habileté étonnante, un inventeur sans rival, trouvant du premier coup l'instrument nécessaire à une opération donnée, fût-elle nouvelle. Il aborda avec la même maîtrise tous les chapitres de la chirurgie et s'y montra constamment un maître. Parmi les découvertes qu'il faut mettre sous son nom, on citera des perfectionnements importants en chirurgie gastrique (exclusion du pylore), un nouveau procédé d'hystérectomie, qui, en gynécologie, fit époque, ses travaux sur la craniectomie, dont il fixa d'une façon toute nouvelle et fort heureuse la technique, et sur la chirurgie du cerveau, etc. Il poursuivit la lutte contre le cancer par des procédés perfectionnés et crut un instant avoir découvert le parasite, cause de cette maladie. Il fut l'apôtre de la rapidité opératoire, qu'avaient fait un peu trop délaisser les conquêtes modernes comme l'anesthésie, l'antisepsie et les procédés d'hemostase, et qu'il considérait comme indispensable à réduire au minimum le choc subi par le patient. Il laisse des instruments de haute valeur, comme sa valve suspubienne, son écraseur, sa scie électrique. Le premier, il employa la photographie stéréoscopique, puis la cinématographie pour enregistrer les différents temps de l'acte chirurgical et servir à l'instruction. Il inventa un procédé d'enseignement de l'anatomie chirurgicale, à l'aide de projection de coupes congelées, qui sera certainement quelque jour repris, étant fort ingénieux et très pratique.

Ses communications aux congrès, ses articles techniques sont innombrables. Les premiers, déjà très remarqués, datent de 1886. Depuis lors, il ne cessa de publier. On a de lui un volume sur *le Traitement des affections de l'estomac et du duodénum* (1895), un *Atlas de bactériologie* (1896), un *Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique opératoire* (1907). Mais ce qui, sans doute, lui survivra, ce sont les perfectionnements qu'il a apportés aux techniques opératoires et qui ont fait faire à la chirurgie d'incontestables et souvent considérables progrès. — Dr Henri Bouquet.

endophlébothérapie n. f. (du gr. *endon*, en dedans, *phleps, ebos*, veine, et *therapeia*, traitement). Méthode de traitement qui consiste à administrer des médicaments par la voie intraveineuse (Elle est employée de préférence dans les cas où il importe d'agir avec une grande rapidité.) [V. HYPODERMIE, p. 44.]

Ethiopie et les Convoitises allemandes (l'), par Pierre Alype (Paris, 1917). — La guerre européenne a pris un tel développement qu'il n'est plus douteux, aujourd'hui, que toutes les questions qui préoccupaient, depuis des années et même des siècles, les chancelleries, devront recevoir une solution dans les conférences qui traiteront de la paix. Parmi ces questions, au premier plan, se trouvent les questions coloniales. On n'ignore plus les ambitions de l'Allemagne et, d'ailleurs, le pangermanisme colonial s'est exprimé dans un grand nombre de brochures, de manifestes, de discours, de livres même. Les interventions allemandes dans les affaires marocaines nous ont dévoilé la méthode d'outre-Rhin. Il est nécessaire de connaître dès à présent les jeux où celle-ci pourrait s'exercer après la guerre, si l'on n'y prenait garde. L'ouvrage que nous donne aujourd'hui sur l'Ethiopie Pierre Alype est précieux à plus d'un titre. Pierre Alype est un spécialiste des questions coloniales, et l'ouvrage qu'il a déjà publié avec *la Provocation allemande aux colonies* est riche d'enseignements. Sa nouvelle étude, en même temps qu'elle est une utile contribution à l'histoire des intrigues germaniques, a un but pratique : nous informer de questions trop peu connues, nous préparer à l'après-guerre.

On pourrait presque dire qu'il n'est pas de point, sur la vaste terre, sur lequel l'Allemagne n'ait pas jeté les yeux. Ses convoitises devaient se porter sur l'Ethiopie. Un ouvrage publié en 1913 : *Deutsche Weltpolitik und Kein Krieg* (Politique mondiale allemande et pas de guerre) dévoile ce qu'elle voulait faire en Afrique. Elle voulait créer un vaste empire Centre-Africain; mais elle ne le pouvait qu'en démembrant les possessions françaises, belges et portugaises. L'annexion du Congo belge et de l'Angola portugais semblait difficile, la France ayant droit de préemption sur le Congo belge et l'Angleterre ayant traité avec le Portugal. L'Allemagne se retourna vers l'Ethiopie, et, le 26 août 1911, Maximilien Harden, écrivait :



Ménélik II.

Il faudrait qu'un nouveau traité au sujet de l'Afrique attribuât l'Egypte à la zone d'intérêts de la Grande-Bretagne; le Maroc à celle de la France, l'Abyssinie à celle de l'Allemagne.

Mais notre colonie de Djibouti, placée au point de croisement des grandes voies maritimes de l'océan Indien, de l'Extrême-Orient et de l'Océanie, ne nous permet pas de nous désintéresser de l'Ethiopie; d'autre part, le voisinage des colonies italiennes et

anglaises donne à l'Italie et à l'Angleterre le droit, et le devoir, de veiller aux intrigues allemandes. Ainsi, toute l'histoire internationale de l'Ethiopie se résume dans la politique franche et nette suivie à son égard par les trois gouvernements de Paris, de Londres et de Rome et dans les intrigues souterraines du gouvernement de Berlin. N'oublions pas, d'ailleurs, que la guerre actuelle n'a en rien diminué les convoitises germaniques. C'est ainsi que, le 7 juin 1916, le docteur Solf organisa, sous la présidence du duc de Mecklembourg, une réunion où tous les partis du Reichstag étaient représentés, pour affirmer une fois de plus la volonté de l'Allemagne de posséder un grand empire colonial.

L'Ethiopie est un pays de montagnes escarpées, isolé à l'extérieur, morcelé à l'intérieur. Il touche aux territoires anglais du Soudan égyptien, de l'Ouganda, de l'Afrique orientale, du Somaliland aux colonies italiennes de l'Erythrée, à la côte française des Somalis. Le sol est fertile et verdoyant, sauf sur les côtes, qui sont désertes. L'agriculture en est la principale richesse. Le café, les peaux, la cire, l'ivoire, la civette, le coton sont les produits les plus nombreux. L'élevage, enfin, y est de bon rapport, et des mines de lignite, d'or, des gisements de houille s'y trouvent en maint endroit.

Il y a 8 millions d'habitants, parmi lesquels on distingue de rudes montagnards, qui sont les Abyssins, des agriculteurs laborieux, les Gallas, les Somalis et les Danakil, qui vivent au désert, les Chankallas, dont on se sert comme esclaves et, enfin, les Fallachas, qui descendent des colonies juives.

L'organisation politique et administrative actuelle ressemble assez à celle qui existait chez nous, au temps des carolingiens. Le pouvoir est absolu, mais il est délégué dans chaque province au représentant du souverain, qu'on appelle le *ras*. Les *choums* administrent les districts et les villages.

Longtemps, une sorte d'anarchie féodale régna en Ethiopie; et, bien que l'unité de l'empire ait été réalisée par Theodoros, c'est Ménélik II qui en est le grand empereur. On sait qu'il se disait descendant de Salomon et de la reine de Saba. Bien des légendes enrichissent son nom et sa vie. Dès son jeune âge, emprisonné par l'usurpateur qui régnait alors, ce n'est qu'à force de souplesse et d'habileté qu'il parvint au pouvoir. En 1889, il fut élu négus par l'Assemblée des ras, à l'unanimité. Fort intelligent, épris de civilisation, curieux d'inventions européennes, il supprima l'esclavage et introduisit dans son pays le téléphone, le télégraphe, l'automobile. Quelque temps avant sa mort, qui survint en décembre 1913, il désigna pour son successeur son petit-fils, Lidji Jassu. Cette désignation souleva d'abord de grosses difficultés et suscita de grandes luttes. Il semble bien qu'aujourd'hui, le jeune souverain est accepté par tous. Il a réussi à se concilier l'ensemble du pays par son intelligence, son habileté, sa ténacité, son énergie. Comme son prédécesseur, il se montre favorable au progrès.

Un acte diplomatique, l'arrangement du 13 décembre 1906, règle actuellement les rapports de l'Abyssinie avec la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Cet accord est analogue à ceux qui ont été signés par les différentes puissances européennes au sujet du Maroc, de l'Egypte et de la Tripolitaine. Il avait pour but de nettement marquer les différents droits des Etats signataires en Abyssinie et de s'opposer, par suite, aux désirs de conquête et d'ingérence de l'Allemagne, que l'on pouvait déjà prévoir. Si l'Italie y participa, c'est qu'elle prévoyait la situation délicate où la pourrait placer un conflit franco ou anglo-allemand. Son intérêt la poussait à se rapprocher de la France et de l'Angleterre.


L'impératrice Taïtu, veuve de Ménélik II.

Les trois puissances voulaient simplement sauvegarder leurs droits. Elles n'entendaient nullement attenter à la souveraineté du négus. Aussi le point principal de l'acte du 13 décembre 1906 est-il la reconnaissance formelle de l'intégrité territoriale et politique de l'Ethiopie. Par suite, les trois gouvernements de Paris, de Londres et de Rome s'interdisaient toute immixtion dans la politique intérieure de l'Ethiopie. Les zones d'influence des trois puissances étaient ensuite délimitées. En effet, si les événements venaient à troubler le *statu quo*, les trois puissances s'engageaient à faire tous leurs efforts pour maintenir l'intégrité de l'Ethiopie et, en tout cas, pour sauvegarder :

1° les intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Egypte dans le bassin du Nil et, plus spécialement, en ce qui concerne la réglementation des eaux de ce fleuve et de ses affluents (la considération qui leur est due étant donnée aux intérêts locaux), sous réserve des intérêts italiens;

2° les intérêts de l'Italie en Ethiopie par rapport à l'Erythrée et au Somaliland (y compris le Bénadir), et plus spécialement en ce qui concerne l'hinterland de ses possessions et l'unité territoriale entre elles à l'O. d'Addis-Ababa;

3° et les intérêts français en Ethiopie par rapport au protectorat de la côte des Somalis et à l'hinterland de ce protectorat et à la zone nécessaire pour la construction et le trafic du chemin de fer de Djibouti à Addis-Ababa.


Lidji Jassu, petit-fils et héritier de Ménélik II, déposé en octobre 1916 et remplacé sur le trône par la princesse Ouezaro Zaoditou, fille de Ménélik II.

On voulut faire croire à l'empereur Ménélik que cet accord parfaitement clair, parfaitement loyal, n'était que le prélude d'une politique de partage. Il refusa d'y adhérer, se contentant d'en donner un accusé de réception. Dix ans ont passé, qui ont montré que les puissances signataires de l'arrangement entendaient s'y tenir fidèles.

Mais l'Allemagne saisit toutes les occasions et en suscita même pour essayer de rompre l'accord qui avait été conclu. La période de désordres qui suivit la mort de Ménélik fut habilement exploitée par elle.

Ses vues sur l'Ethiopie, d'ailleurs, n'étaient pas nouvelles. Dès 1904, une mission extraordinaire allemande et une mission extraordinaire austro-hongroise vinrent à Addis-Ababa. En 1905, deux traités de commerce austro-éthiopien et germano-éthiopien étaient signés. Dès 1906, l'Allemagne se mit à exploiter son traité de commerce et, en moins de neuf ans, son trafic d'importation à la côte française des Somalis passa de zéro à plus de 800.000 francs. L'Allemagne opérait là, comme elle devait opérer partout, par ses commis voyageurs. La *Vossische Zeitung* déclarait franchement :

> Une seule méthode s'offre à l'Allemagne (en Abyssinie) : s'y créer des droits, comme elle l'a fait dans l'affaire marocaine. Répétons-nous que la France, l'Angleterre et l'Italie n'ont pas plus de droit sur l'Abyssinie que nous-mêmes.

Pourtant, notre côte des Somalis gênait considérablement l'action allemande. En 1911, pendant les négociations de l'accord franco-allemand relatif au Maroc, alors que chacun cherchait en Allemagne ce qu'on pourrait demander à la France comme *compensation*, il fut question de la côte des Somalis.

> Le Dr Paul Rohrbach et le Dr Zintgraff (écrivait le major Schwabe) ont déjà signalé comme objet de compensation la côte française de Djibouti, qui constituerait, en effet, une précieuse compensation. Le port de Djibouti, avec le chemin de fer de Diré-Daoua, constitue la principale porte d'accès de l'Etat abyssin, qui est en voie de développement et renferme bien des richesses et qui, d'ailleurs, a toujours entretenu avec nous des relations particulièrement amicales. Le traité conclu en 1906 entre l'Angleterre, la France et l'Italie, partage assurément l'intérêt abyssin entre ces trois puissances. Mais on sait, par l'exemple d'Algésiras, le cas qu'il faut faire de l'inviolabilité de pareils traités..... En acquérant la côte de Djibouti, nous obtiendrons un point d'appui précieux sur la route de nos possessions de l'Afrique orientale, de la Chine et de l'Océanie, un domaine plein d'avenir pour l'affirmation de notre effort économique, enfin, un territoire dont la valeur contrasterait violemment avec celle de la partie du Congo français qu'on nous offre.

L'Allemagne n'a pas renoncé à cette conquête et, il y a quelques mois seulement, dans une conférence qu'il faisait à Berlin sur le but de la guerre, le professeur Hermann Schumacker, de Bonn, déclarait :

> Il faudrait obtenir le Somaliland français, avec Djibouti comme entrée au S. de la mer Rouge.

L'Allemagne ne s'est pas contentée, d'ailleurs, de projets et de paroles. Fidèle à sa tactique, en même temps qu'elle envoyait ses commerçants dans tous les marchés, elle s'efforçait de grossir les dissensions intérieures, de persuader au négus que l'Angleterre, malgré ses engagements, voulait porter atteinte à sa souveraineté, de lui montrer sans cesse plus pressant le péril d'une intervention européenne. L'Autriche, de son côté, installait à Addis-Ababa un consulat général, grâce auquel l'importance du trafic entre Trieste et Djibouti croissait chaque jour. Enfin, la guerre actuelle n'a pas mis fin aux intrigues germaniques et, depuis deux ans, les Allemands ont tout fait pour décider le négus à attaquer le Soudan. En octobre 1914, le consul autrichien dut être expulsé d'Abyssinie, sur l'intervention du gouvernement italien.

Mais la franchise et la loyauté de la politique des trois puissances signataires de l'acte de 1906 n'apparurent que mieux devant les intrigues allemandes. L'Angleterre ne désirait qu'une chose : avoir une frontière assurant au Soudan une protection effective et permettant une action qui devait être exclusivement économique. Lorsque l'impératrice Taïtu, mécontente de la désignation de Lidji Jassu comme héritier de l'empire, offrit le protectorat de l'Ethiopie à la Grande-Bretagne, celle-ci n'accepta pas.

Il en est de même de la politique suivie par l'Italie. Les rapports qu'elle entretint avec l'Abyssinie demeurèrent toujours amicaux, et le trafic est important entre les deux pays. Pourtant, c'est surtout à l'égard de l'Italie qu'éclate la duplicité germanique. D'une part, l'Allemagne sollicite son alliée de participer à ses intrigues contre la France et l'Angleterre; d'autre part, elle met le négus en garde contre l'Italie. Elle répand le bruit que cette dernière veut intervenir dans les querelles des chefs abyssins. C'est ainsi qu'en juin 1914, le représentant officiel de l'empereur François-Joseph à la cour d'Addis-Ababa était arrivé à convaincre le jeune souverain que l'Italie se préparait à faire la guerre à l'Abyssinie et que, pour un pareil but, étaient partis de l'Italie, à destination de Massaouah, quelques navires chargés d'armes et de soldats. Le ministre austro-hongrois n'avait pas hésité à préciser que les navires italiens signalés dans la mer Rouge transportaient à Massaouah 28.000 hommes.

Et, en même temps que les agents de l'Allemagne essayaient de monter l'Ethiopie contre l'Italie, ils s'efforçaient de monter l'Italie contre la France. Malgré toutes ces menées, nos rapports avec l'Italie demeurèrent amicaux. C'est qu'à vrai dire, nous ne cherchions — et personne n'en pouvait douter — que l'accroissement économique et le développement commercial de notre colonie de la côte des Somalis. D'ailleurs, notre entente avec l'Abyssinie n'était pas nouvelle; et déjà, en 1843, un traité politique et commercial avait été conclu entre Louis-Philippe et le roi de Choa. Le 20 mars 1894, un traité d'alliance resté secret fut signé par l'empereur Ménélik et la France. Un nouveau traité d'amitié et de commerce devait être signé le 10 janvier 1908. Le maintien des bons rapports entre les deux pays fut enfin confirmé par la visite qu'au mois d'avril 1915 Lidji Jassu fit à Djibouti. Cette bonne entente entre les deux gouvernements devait faciliter le développement de notre influence en Abyssinie.

Dans ce pays, comme ailleurs, profitant des enseignements que nous aura donnés la guerre, il nous faudra accroître encore cette influence, lorsqu'il s'agira, pour la prospérité nationale, de faire donner tout son rendement à notre commerce extérieur. Il y a là, on le sait, un intérêt de premier ordre pour la nation.

Dans le rapport qu'il adressait au gouvernement de la République pour l'année 1914, le gouverneur de la côte française des Somalis écrivait :

> Il serait à souhaiter que notre industrie nationale profitât de la guerre actuelle pour substituer ses produits aux articles à bon marché dont nous inondait l'Allemagne.

C'est là le but à atteindre. Des études comme celle de Pierre Alype peuvent, et doivent, contribuer au succès en le facilitant. — JACQUES BOMPARD.

Febvre (Alexandre-*Frédéric*), acteur dramatique français, né à Paris le 21 février 1835, mort dans cette même ville le 14 décembre 1916. Fils d'un officier d'administration, il fut d'abord clerc d'huissier, étudia la musique et, tout jeune, devint ensuite chef d'orchestre d'un petit théâtre de société. Un heureux hasard y décida de son avenir : un soir que l'affiche annonçait la représentation du

Mari de la Veuve, on s'aperçut, au moment du lever du rideau, que l'amoureux était absent. Febvre, jetant son archet, s'élança sur la scène en disant : « Je sais le rôle, et je vais le jouer ! » Le succès fut très grand et, le soir même, le comédien d'aventure fut sacré comédien émérite.

Engagé aussitôt pour Le Havre, il revint peu de temps après à Paris, entra successivement à l'Ambigu, au théâtre Beaumarchais, où il se fit remarquer dans quelques drames, à la Porte-Saint-Martin, à la Gaîté, où il fut applaudi dans *le Médecin des enfants*, *Henri III et sa cour* et *le Juif errant*. Il débuta ensuite à l'Odéon (1857); le jeune artiste fut d'abord bien accueilli dans deux drames : *le Rocher de Sisyphe* et *Daniel Lambert* ; puis la façon remarquable dont il interpréta le rôle de Célestin du *Testament de César Girodot* commença véritablement sa réputation. Frédéric Febvre retourna à l'Ambigu pour y créer le rôle de Picolet dans *la Maison du Pont-Notre-Dame;* ensuite, il rentra de nouveau à l'Odéon et joua dans *le Chevalier à la mode*, *Turcaret*, *le Menteur* et autres pièces du répertoire classique ; il y obtint quelques succès. En 1861, il passa au Vaudeville et fut bientôt le favori du public. Après avoir créé à ce théâtre Maurice de *Nos intimes*, Richard d'*un Homme de rien*, Mirabeau de *la Jeunesse de Mirabeau*, Didier de *la Famille Benoîton*, etc., il revint à la Gaîté pour la création du rôle de Bernard, dans *la Maison du baigneur*.

Devenu l'un des meilleurs jeunes premiers de Paris, Frédéric Febvre fut engagé à la Comédie-Française, dans des conditions exceptionnelles. Il y débuta en septembre 1866, dans le rôle de Philippe II, de *Don Juan d'Autriche*, et, après avoir joué ceux de Georges Bernard de *Par droit de conquête* et de Bernard dans *Mademoiselle de La Seiglière*, avec autant d'originalité que de succès, il fut reçu sociétaire en mai 1867. Depuis lors, sa carrière sur la grande scène française fut aussi active que brillante. Il y créa, ou reprit, dans le répertoire moderne, de nombreux rôles, parmi lesquels nous citerons : Molière dans *la Valise de Molière*, M. de Maubray dans *Christiane*, Georges dans *l'Autre Motif*, Louis de Nohant dans *Petite pluie*, le comte Paul Adam dans *Hélène*, Laffemas dans *Marion Delorme*, lord Astley dans *le Sphinx*, M. de Najac dans *le Demi-Monde*, le comte de Briac dans *Grand'Maman*, Clarkson dans *l'Etrangère*, Kobus dans *l'Ami Fritz*, don Salluste dans *Ruy Blas*, Charles Sternay dans *le Fils naturel*, le comte d'*Anne de Kerviller*, G. Fargis de *Daniel Rochat*, le marquis de Presles du *Gendre de M. Poirier*, Jean de Hun de *la Princesse de Bagdad*, Saltabadil de *Le roi s'amuse*, Bourdon des *Corbeaux*, le général de Tréfond d'*Antoinette Rigaud*, l'amiral Kerguen de *Smilis*, le général de La Bartherie de *Chamillac*, Noël de *Raymonde*, Lucien de Riverolles de *Francillon*, Jacques Dinand des *Brebis de Panurge*, le mari de *Pepa*, etc. Il avait hérité, après la double retraite de Bressant et de Delaunay, de plusieurs de leurs rôles. Frédéric Febvre réussit moins bien dans le répertoire classique; il ne se montra guère que dans *les Femmes savantes*, *le Jeu de l'amour et du hasard*, *les Fausses Confidences*, *le Barbier de Séville*. Cependant, il obtint un grand et légitime succès dans *Tartuffe*, auquel il donna un relief particulier par la manière nouvelle dont il composa le personnage.



Frédéric Febvre. (Phot. Bert.)

C'est à nos auteurs contemporains que Frédéric Febvre doit le meilleur de sa réputation. Artiste d'un talent incontestable, il avait de l'âme, de la chaleur, de l'énergie, de la tenue, et il a presque toujours marqué ses rôles d'une empreinte originale et personnelle. Il excellait à se costumer; mais il péchait par la diction : son débit manquait souvent de netteté, et il lui arrivait fréquemment de précipiter ses phrases et de manger ses mots. Il portait dans la vie ordinaire cette fierté un peu âpre qui était le caractère de son talent.

En 1893, il donna sa représentation de retraite au Théâtre-Français; l'année suivante, il fit une grande tournée dans les principaux pays de l'Europe, puis il quitta définitivement la scène.

En 1895, Frédéric Febvre reçut la mission d'étudier le mouvement dramatique en Amérique. Il a publié : *Album de la Comédie-Française* (1880); *Au bord de la scène* (1889); *l'Héritage de madame Naudin* (1893); *le Journal d'un comédien* (1896); *la Clef des champs* (1899). — PAUL SAINT-JEAN.



Fr. Febvre, dans Saltabadil de *Le roi s'amuse*. (Phot. Nadar.)

Finances de la guerre. (*Troisième et quatrième trimestres de 1916.*) — FRANCE : *Dépenses et recettes*. — *L'emprunt*. — *Nouveaux impôts*. — *Nos ressources nationales*. — A la fin du deuxième semestre de 1916, la dépense moyenne de l'Etat français se maintenait entre 88 et 90 millions de francs par jour, soit un peu plus de 2.500 millions par mois et 32 milliards pour une année. Le gouvernement avait demandé, pour le premier semestre, un total de crédits de 14.500 millions. Il a demandé pour les six derniers mois de l'année 17.814 millions, dont 8.681 millions pour le troisième trimestre et 9.133 millions pour le quatrième.

Le total des crédits demandés par le ministre des finances Ribot et votés par le Parlement, depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1916, s'établit, en conséquence, comme suit :

	Millions de francs.
Cinq derniers mois de 1914	6.589
Année 1915	22.705
Année 1916	32.351
ENSEMBLE	61.646

La moyenne mensuelle des crédits pour les cinq premiers mois fut de 1.340 millions. Elle s'est élevée à 1.892 millions pour 1915 et à 2.700 millions pour 1916.

Sur le total de 62 milliards de francs applicable aux dépenses de toute sorte depuis la guerre, les dépenses militaires proprement dites figurent pour 45 milliards, le service de la dette publique flottante et consolidée pour 4.965 millions, les dépenses de solidarité sociale pour 6.458 millions, les autres dépenses civiles de toute nature pour 5 milliards.

Tous les chapitres qui concourent à la fabrication du matériel de guerre accusent, en 1916, une importante progression sur 1915. Les dépenses, pour l'artillerie notamment, se sont accrues de 5 milliards, celles pour l'aéronautique de 660 millions.

Les frais de fonctionnement et d'entretien se sont aggravés. De multiples dépenses accusent des augmentations considérables (les fourrages, par exemple), sous l'influence de la hausse des prix. Le service de la dette publique a exigé près de 1.100 millions de plus en 1916 qu'en 1915.

Dans quelle mesure le rendement de l'impôt a-t-il contribué à couvrir ces énormes débours de l'Etat? Le chiffre normal des produits budgétaires pour deux années aurait été de 9.500 millions. Il a été recouvré du 1er août 1914 à la fin de juillet 1916, pour les deux années de guerre, une somme totale de 7.375 millions. Le rendement de l'impôt pendant cette période présente donc un déficit de 2.125 millions. Si l'on veut bien réfléchir, a fait observer lui-même le ministre des finances Ribot, dans l'exposé des motifs d'une de ses demandes de crédits, que neuf de nos départements (et des plus riches) ont été atteints par l'invasion, que nombre de contribuables ont été appelés sous les drapeaux, que beaucoup d'autres, notamment les propriétaires de maisons, ont éprouvé des pertes ou des retards dans l'encaissement de leurs revenus, que la plus grande modération, d'autre part, a été recommandée aux percepteurs, on ne trouvera pas cette diminution surprenante. On ne peut que noter, au contraire, comme un symptôme satisfaisant, la régularité avec laquelle, dans l'ensemble, les contribuables s'acquittent envers l'Etat. Il convient d'ajouter que la plus grande partie de la diminution porte sur 1915, le fléchissement ayant été de 1.191 millions dans cette période et seulement de 614 millions en 1916. La constatation d'un mouvement soutenu de reprise dans les produits de l'enregistrement et du timbre (droits de timbre sur les effets de commerce et droits sur les ventes d'immeubles) est caractéristique. Le mouvement des impôts de consommation révèle aussi, d'une manière générale, la diffusion croissante des ressources et le rétablissement graduel du train de vie ordinaire.

Si l'on se reporte aux chiffres ci-dessus de dépenses, on constate que les déboursés de l'Etat, pendant les deux premières années de guerre, se sont élevés à 45 milliards de francs environ. Les recettes budgétaires pendant la même période s'étant élevées à 7.375 millions, la balance se solde par un découvert d'à peu près 38 milliards. Le ministre des finances, pour y faire face, s'est procuré les ressources suivantes :

	Millions de francs.
Bons et obligations de la Défense nationale	14.200
Bons du Trésor négociés en Angleterre	2.315
Opérations d'emprunt aux Etats-Unis	1.575
Avances de la Banque de France à l'Etat	8.300
Emprunt de 1915 en rente 5 p. 100	11.925
ENSEMBLE	38.215

Les payements du Trésor à l'étranger par suite de nos achats pour la Défense nationale et pour le ravitaillement civil avaient été, en moyenne, de 250 millions par mois en 1915. En 1916, cette moyenne a atteint, dépassé même 600 millions.

Un tel chiffre fait comprendre à quel point il importe, pour le maintien de notre crédit et la bonne tenue de notre change, que l'appel le plus large possible soit fait aux ressources propres du pays et que le gouvernement ne demande à l'étranger que ce qu'il est vraiment impossible d'obtenir du travail national.

Il apparaissait bien clairement, à la fin des deux premières années de guerre, que l'état de la trésorerie, en France, ne légitimait aucune crainte, que l'effort financier pour la victoire finale pouvait se continuer tout aussi énergique, concurremment avec l'effort militaire, et que les ressources ne feraient pas défaut. On l'a bien vu, lorsque le ministre des finances se décida à lancer, en octobre 1916, le second emprunt consolidé de la Défense nationale, destiné tout ensemble à réduire le montant de la dette flottante (bons de la Défense nationale et avances de la Banque de France) et à fournir des ressources nouvelles qui ne fussent pas grevées d'un engagement de remboursement à courte échéance.

L'état général économique du pays, malgré l'énormité des charges qu'il lui fallait subir, permettait d'espérer que l'opération serait un franc succès. Depuis le milieu de 1916, nos exportations étaient devenues plus actives (1.718 millions dans le premier semestre de 1916, contre 1.415 millions dans la même période de 1915), les chiffres de la navigation maritime étaient en progrès, les recettes de nos chemins de fer accusaient une forte augmentation. Un indice important de l'amélioration dans la situation économique générale était la diminution survenue dans le montant total des effets à échéance prolongée par le moratorium. Ce montant, à la fin de juillet 1915, figurait encore dans le bilan de la Banque au chiffre de 2.140 millions Un an plus tard, fin juillet 1916, il s'était abaissé de 700 millions et n'était plus que de 1.440 millions. Aux deux mêmes dates, l'encaisse or de la Banque de France se trouvait portée de 4.129 à 4.787 millions, malgré l'envoi à l'étranger (Angleterre et Etats-Unis), pendant cette période, de sommes dont le total dépasse un milliard de francs. Ce mouvement d'apport de monnaie d'or à la Banque de France n'a jamais eu d'interruption. Avant le dernier emprunt, il se chiffrait par quelques millions chaque semaine; pendant la période de l'emprunt une recrudescence s'est produite, et c'est plus de 200 millions d'or en quatre ou cinq semaines que les souscripteurs ont apporté (fin septembre et octobre) à l'encaisse de notre grand établissement.

La rente offerte de nouveau à l'épargne française était du 5 p. 100 perpétuel, non remboursable ou convertible jusqu'en 1931. Le public avait fait un excellent accueil à cette même rente, au prix de 87 fr. 25, en novembre 1915. Il a souscrit avec un égal empressement aux titres du même fonds au prix de 87 fr. 50, en octobre 1916. Le produit effectif a été de 11.500 millions, dont 4.500 millions en bons de la Défense nationale, le reste en obligations de la Défense et en espèces. Pendant tout ce mois d'octobre, le Trésor a prélevé sur les versements de l'emprunt les sommes nécessaires à ses dépenses, et il a remboursé immédiatement 2 milliards à la Banque de France sur le total de ses avances. La dette flottante a été allégée dans une large mesure (plus de 5 milliards de francs si l'on y comprend

les obligations de la Défense nationale échangées contre la rente nouvelle). Dès le lendemain de l'opération, les épargnes en voie de formation ont recommencé d'alimenter le Trésor par de nouveaux achats de bons de la Défense.

En résumé, le premier emprunt de guerre français (nov. 1915) avait produit 14.500 millions, y compris 3 ou 4 milliards de conversion du 3 p. 100 en 5 p. 100. Le second emprunt (oct. 1916) a produit 11.360 millions La diminution que présente le total du second emprunt sur celui du premier n'est qu'apparente. Dans l'emprunt de 1915, le ministre avait fait appel aux porteurs de la rente ancienne 3 p. 100, qui voudraient l'échanger pour du 5 p. 100 contre une soulte. C'était un simple échange de titres de dette, n'apportant au ministre aucune ressource actuelle, disponible, liquide. Cette opération de conversion porta sur plusieurs milliards, qu'il convient en conséquence de déduire du montant total du premier emprunt. Aucune offre du même genre n'a été faite aux porteurs de rente 3 p. 100, lors du second emprunt. L'opération effectuée en octobre 1916 est donc un franc, un réel succès, dont peuvent être fiers et se réjouir sincèrement tous les Français, d'autant que les souscriptions immédiatement libérées ont été en immense majorité (95 p. 100) et que l'épargne n'a visiblement fourni qu'une partie de ses réserves, les rentrées réellement réalisées, ce qui est d'un heureux augure pour le prochain emprunt, le troisième, auquel le Trésor devra procéder dans le cours du premier semestre de 1917.

En novembre, la commission du budget de la Chambre des députés, reprenant et faisant siennes les vues déjà exprimées il y a six mois par le ministre des finances, Ribot, a résolu que l'on ne pouvait plus ajourner la tâche d'assurer avec le produit des impôts le service des emprunts contractés pendant la guerre, service exigeant une annuité de 1.300 millions de francs.

C'est pour couvrir cette annuité qu'il fallait demander à la taxation les nouvelles ressources nécessaires. Il a donc paru à la commission du budget qu'il était indispensable de jeter les bases d'une politique financière d'après la guerre, se suffisant à elle-même, sans préoccupation relative à une indemnité de guerre hypothétique à arracher à l'Allemagne et, pour cela, d'organiser un système d'impositions devant permettre à la France d'assurer le service des arrérages de sa dette.

Les autres grandes puissances belligérantes sont déjà entrées depuis longtemps dans cette voie. L'Angleterre a créé des taxes nouvelles pour près de 8 milliards de francs. L'Italie, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche ont également établi des impôts pour le payement des intérêts de leur dette de guerre.

Nous avons eu, jusqu'ici, pour ne pas nous engager aussi vite dans cette politique, l'excuse de l'invasion et de l'occupation prolongée par les troupes ennemies des parties les plus riches et les plus actives de notre territoire, et cette autre excuse que c'est nous qui, depuis deux ans, avons supporté le poids le plus lourd des hostilités. Avec le retour à la vie économique, ces excuses ne sauraient couvrir plus longtemps ce qui deviendrait une négligence à nous acquitter d'un devoir tout à fait supérieur

Les Chambres ont décidé, en conséquence, d'élever le taux de l'impôt sur le revenu de 2 à 10 p. 100, avec abaissement à 3.000 francs au lieu de 5.000 francs du minimum exempté. Le taux de l'impôt varie de 1 à 10 p. 100, entre 3.000 et 150.000 francs de revenu.

Elles ont, en outre, voté un certain nombre de taxes indirectes, frappant le droit de circulation des vins, cidres et bières, les chevaux et voitures, les cercles, les spectacles, concerts, cinémas. Elles ont voté l'élévation de 4 à 5 p. 100 de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières françaises et de 5 à 6 p. 100 de l'impôt sur les valeurs mobilières étrangères, une taxe de guerre sur les mobilisables réformés ou en sursis d'appel.

Ribot proposait, en outre, une modification des droits sur l'alcool, qui a été détachée et mise en vigueur au cours même de 1916, le doublement de l'impôt foncier, des patentes et de la contribution personnelle et mobilière, mesure radicale, dont il attendait 275 millions. La commission l'a remplacée par d'autres ressources, frappant le café, le cacao, le chocolat, le thé, la vanille, les sucres, les spécialités pharmaceutiques, les tabacs, les communications postales, télégraphiques et téléphoniques.

Le produit éventuel de toutes ces taxes est évalué à 650 millions.

Une loi du 31 juillet 1916 a établi l'impôt sur les bénéfices de guerre. Elle est entrée aussitôt en application. Les bénéfices taxés sont afférents à la période écoulée entre le 1er août 1914 et la fin de 1915. Les perceptions déjà effectuées dépassent 300 millions, et l'on compte qu'elles atteindront 500 millions.

A maintes reprises l'assertion a été portée à la tribune de la Chambre par le ministre des finances et le rapporteur de la commission du budget que nos ressources nationales seraient « à la hauteur du courage des soldats de la France ».

D'après Ribot, si l'Etat français avait déjà dépensé, en deux années, d'août 1914 à juillet 1916, une somme totale de 45 milliards, en fait, une forte proportion de ces dépenses de l'Etat n'a été nullement perdue pour la nation. Les frais de solidarité ont été de 5 milliards, le service de la dette consolidée en a pris 3. Voilà donc 8 milliards qui n'ont pas quitté le pays, qui ont été versés par l'Etat aux mains de nos nationaux. Il y faut ajouter 24 milliards, représentant pour ces deux années la solde payée à nos soldats et les fournitures de toute espèce provenant de producteurs français. L'Etat a donc payé 32 milliards depuis le début de la guerre à l'intérieur du pays, et cette somme énorme a été reversée par le pays à l'Etat, sous la forme de prêts, contre de la rente consolidée pour 22 milliards et contre des bons de la Défense nationale pour le reste.

L'écart entre ces 32 et 33 milliards qui sont retournés de la nation à l'Etat et la somme de 44 à 45 milliards représentant le total des dépenses de l'Etat est, en chiffre rond, de 10 milliards. C'est la part de la dépense qu'il a fallu payer à l'étranger pour les fournitures qu'il nous a faites (indépendamment des prêts qu'il nous a consentis à plus ou moins long terme). Ces 10 milliards constituent la mesure de la perte matérielle subie par la nation pendant un peu plus de deux années de guerre. Si l'on y ajoutait, il est vrai, le montant des capitaux mobiliers anéantis par l'ennemi, la perte s'élèverait au moins à 15 ou 16 milliards. C'est un déchet énorme, mais que le pays a pu subir sans qu'il en résulte une atteinte grave à la solidité de sa structure économique, une réduction inquiétante de sa richesse réelle.

La nation a fourni une partie de la perte, chiffrée ci-dessus à 15 ou 16 milliards, par des prélèvements sur ses « capitaux en nature », donnant plusieurs milliards sous la forme de bétail et de bois. Elle a affecté à la perte causée par la guerre une partie de son revenu annuel, évalué en temps normal à une trentaine de milliards par les économistes les plus autorisés. Les capitalistes français possédaient enfin, avant la guerre, des valeurs étrangères pour un total de 39 à 40 milliards. Ici encore, un large prélèvement en capital pouvait être opéré, et l'a été, en fait, soit par des ventes directes sur le grand marché de New-York, soit par des prêts à l'Etat pour garanties d'ouvertures de crédit à l'étranger.

Nos ressources pour la conduite de la guerre sont donc considérables. Elles n'ont été, jusqu'à la fin de trente mois de guerre, que très partiellement atteintes, et, s'il le faut, suffiront pour des années encore, quelque longue que puisse être la durée de l'effort qui donnera la victoire à la France et à ses alliés.

L'Allemagne et ses alliés sont en grande partie bloqués, tandis que nous conservons, malgré les sous-marins, nos communications par mer avec les pays neutres.

Notre principale ennemie vit sur elle-même; elle produit en quantités insuffisantes certaines denrées alimentaires, mais elle est pourvue, à peu près, de toutes les matières premières indispensables pour les munitions et de tout l'outillage de fabrication du matériel de guerre. Sa politique doit être, en conséquence, d'économiser les aliments et de porter à son maximum l'efficacité de la main-d'œuvre dans ses usines de guerre. C'est ce qu'elle a cherché à obtenir en faisant voter au début de décembre 1916, par le Reichstag, sa loi sur le « service auxiliaire national ». L'Allemagne, restreignant ses importations par contrebande aux produits indispensables à la guerre : coton, caoutchouc, que son sol ne lui fournit pas, et ne faisant venir du dehors que le minimum d'approvisionnements alimentaires, a peu de payements à effectuer au dehors. Ce qu'elle a dû payer a été soldé moins avec de l'or qu'avec le produit de la vente de valeurs étrangères à Amsterdam et à New-York. Si son change est déprécié outre mesure, ce n'est pas à cause d'une balance commerciale défavorable, mais parce que les neutres n'ont plus de confiance dans la victoire finale des Empires centraux et considèrent surtout les graves embarras financiers avec lesquels se trouvera aux prises l'Allemagne vaincue.

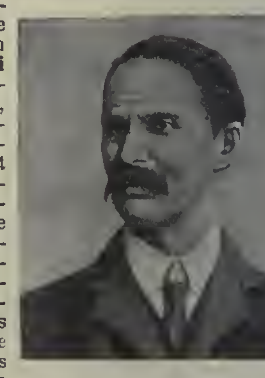
Notre situation, comme aussi celle de l'Angleterre, est tout autre. Notre industrie est inférieure à l'industrie allemande, et nous avons perdu, dès le début des hostilités, la disposition de nos plus riches gisements de charbon, de nos meilleures mines de fer, de nos contrées les mieux outillées. Nous avons, par contre, la liberté de nos communications avec l'extérieur. Aussi faisons-nous venir d'Angleterre la houille qui nous manque, des Etats-Unis les machines, l'acier, des armes, des projectiles, du matériel de toute sorte, du sucre, du blé, du pétrole. D'autres pays nous envoient des nitrates des pyrites de cuivre, des viandes frigorifiées.

Pour toutes ces importations, que ne couvrent que pour une faible partie nos exportations, il nous faut payer des milliards, et, tout en les payant, veiller à prévenir toute dépréciation excessive de notre change. Mais nos ressources sont grandes, nos fournisseurs étrangers ont confiance en notre crédit; ils acceptent que nous contractions près d'eux de larges emprunts, dont le produit couvre au moins partiellement nos achats.

Notre politique financière et économique ne doit donc point ressembler à celle de l'Allemagne, et les pouvoirs publics, chez nous, doivent éviter toute mesure propre à entraver la reprise d'une vie économique plus intense ou le développement de nos exportations.

ANGLETERRE. — En mai et juillet 1916, furent présentées à la Chambre des communes les onzième et douzième demandes de crédits pour la guerre. (V. FINANCES DE GUERRE, t. III, p. 889.) La treizième demande fut apportée par le premier ministre, Asquith, le 11 octobre suivant. Elle était de 7.500 millions de francs et portait le total des crédits votés depuis les débuts de la guerre à 78 milliards. Les nouveaux crédits devaient couvrir les dépenses jusqu'à Noël. Ils ne les ont couvertes, en fait, que jusqu'au samedi 16 décembre. Le Trésor, en effet, n'avait plus, le 14 décembre, de ressources que pour deux journées. Aussi, ce jour-là, une quatorzième demande de crédits fut-elle présentée aux Communes, non plus par Asquith, mais par le nouveau chancelier de l'Echiquier, Bonar Law, membre du cabinet formé au début de décembre par Lloyd George, ministre de la guerre pendant la précédente administration.

La nouvelle demande portait sur 10 milliards de francs, élevant le total des crédits depuis la guerre à 88 milliards. A cette somme devait être ajouté un compte de 8 milliards pour frais d'administration ; le total atteignant ainsi 96 milliards. « Les dépenses pour les munitions, dit Bonar Law, successeur de Mac Kenna aux finances, constituent un chiffre presque incroyable »... « Les armées alliées, a-t-il ajouté, ne pourraient manifestement être tenues pour un temps indéfini aux effectifs actuels. De même, en ce qui concerne nos finances, il est évident que nous ne pourrons pas continuer sans limite de temps à dépenser dans les proportions actuelles. Je crois, cependant, que nous pourrons le faire assez longtemps pour assurer que ce ne sera pas le manque d'argent qui pourrait faire que nous ne remporterons pas la victoire ». Les crédits furent votés, le jour même, à l'unanimité.



Bonar Law
chancelier de l'Echiquier.

Du 1er avril 1916 (début de l'exercice fiscal anglais 1916-1917) au 9 décembre, soit en 253 jours (environ 8 mois et demi), il a été dépensé en Angleterre une somme totale de 33 milliards de francs, dont 9 milliards en prêts aux colonies et aux Alliés. Le total représente une moyenne quotidienne de 130 millions de francs.

D'après l'exposé fait par Bonar Law, la dépense totale pendant la période de 63 jours, du 8 octobre au 9 décembre 1916, a été de 9 milliards de francs, soit une moyenne quotidienne de 142 millions. La moyenne quotidienne de 125 millions, dont avait parlé l'ancien Premier, Asquith, est donc largement dépassée à la fin de 1916.

Les organes économistes de Londres ne croient pas, cependant, que ces chiffres, si énormes qu'ils soient, comprennent toutes les dépenses. Le *Statist* établit par de minutieux calculs que la Grande-Bretagne aura dépensé, dans son exercice fiscal, du 1er avril 1916 au 31 mars 1917, une somme totale de 51 milliards de francs, soit une moyenne mensuelle de 4.530 millions et une moyenne quotidienne de 151 millions de francs

Sur les 54 milliards, les ressources ordinaires du budget (produit des impôts) auront dû fournir 12.500 millions; il aura fallu demander le reste, soit 41.500 millions, à l'emprunt.

Du 1er avril au 9 décembre 1916, le Trésor anglais avait déjà emprunté, sous toutes les formes, 28.500 millions ; il lui restait donc à emprunter, pour les 112 derniers jours de l'exercice, une somme de 13 milliards de francs.

Avant la guerre, la dette publique de l'Angleterre était d'environ 18 milliards de francs. A la fin de mars 1917, elle s'élèvera à 97 milliards, trente-deux mois de guerre l'ayant accrue de 79 milliards. Mais il faut considérer que, sur ces 79 milliards d'augmentation, 23 milliards représentent des prêts consentis aux colonies et aux Alliés et devront être remboursés. L'augmentation nette ne serait donc que de 56 milliards, et la dette publique de l'Angleterre s'élèverait à la somme nette de 74 à 75 milliards au 31 mars 1917.

L'ancien chancelier de l'Echiquier, Mac Kenna, avait très habilement dirigé les finances britanni-

ques. On lui reprochait, il est vrai, d'avoir été à l'excès partisan de l'argent cher et de ne pas s'être suffisamment préoccupé de l'opinion des milieux commerciaux et financiers. On lui faisait grief d'avoir négligé les occasions d'émettre un emprunt de guerre dans de bonnes conditions, ce qui l'avait obligé d'avoir recours, pour la création des ressources nécessaires, non seulement à la vente continue de bons du Trésor à trois mois, six mois ou un an, dont le total en circulation atteint le chiffre invraisemblable de 30 milliards, mais encore à l'émission d'obligations de l'Echiquier, donnant un intérêt de 6 p. 100, taux excessif pour le crédit anglais.

Le nouveau ministre, Bonar Law, a suivi la même politique, tout en annonçant qu'il comptait émettre, un jour très prochain, un troisième emprunt de guerre.

L'émission des obligations de l'Echiquier, rapportant 6 p. 100 et remboursables dans trois ans, a commencé le 2 octobre 1916. Le public en a pris dans les deux premières semaines pour près de 1 milliard de francs et ensuite pour 375 millions en moyenne chaque semaine. Le 8 décembre, le total émis dépassait déjà 2.500 millions de francs. C'est avec cette ressource, celle des 30 milliards de bons du Trésor à très court terme, le produit de quelques autres modes accessoires d'emprunt et celui des impôts qu'il a été fait face aux dépenses de la guerre en Angleterre depuis le 1er avril 1916, début de l'exercice fiscal.

Le rendement des impôts dépasse les prévisions les plus optimistes. Il avait été évalué à 12 milliards de francs pour l'exercice 1916-1917. D'après les rentrées déjà effectuées à la fin de 1916, il apparaît que ce chiffre sera non seulement atteint, mais même dépassé. La taxe sur les bénéfices de guerre a produit, en neuf mois, près de 1 900 millions. L'*income-tax* a donné 100 pour 100 de plus que dans la même période de 1915. L'immensité des ressources du pays est attestée par la facilité avec laquelle se fait, chez nos voisins, la perception des impôts, bien qu'ils aient été tous augmentés dans des proportions considérables.

Allemagne. — Les banques privées, en Allemagne, centralisent les bénéfices de guerre et le produit des réalisations de stocks industriels de toute nature. Elles détiennent ainsi les fonds de roulement de toute l'industrie. D'autre part, les caisses d'épargne sont en possession de la presque totalité des économies et des profits des particuliers.

Les banques privées et les caisses d'épargne ont donc souscrit, pour eur compte ou pour celui de leurs clients, la plus grosse part des emprunts nationaux. L'Allemagne trouve dans sa population de 65 millions d'habitants, presque le double de celle de la France, des ressources qui se renouvellent sans cesse, les payements à l'étranger étant minimes et l'argent versé par le Trésor dans la circulation restant dans le pays.

Le cinquième emprunt de guerre allemand a été émis en septembre 1916. Le 23 octobre, il avait été déjà versé sur cet emprunt 10.500 millions de francs, soit plus de 75 p. 100 de la souscription totale. A la fin de décembre, le montant versé était de 95 p. 100.

Les crédits de guerre accordés jusqu'au début de novembre 1916 s'élevaient à 65 milliards de francs. Le comte Rœdern, secrétaire d'Etat de la trésorerie, présenta alors une nouvelle demande de crédits de 15 milliards, portant le total à 80 milliards. « Pour le cinquième emprunt, dit le ministre, nous avons conservé le type antérieur et le taux de 5 p. 100. Il a été souscrit 13.500 millions de francs par près de 4 millions de souscripteurs ».

Le premier emprunt de guerre (1914) avait donné 6.250 millions de francs. Les deux emprunts émis en 1915 ont produit 26 milliards. les deux de 1916 un montant égal. Le produit des cinq emprunts a dépassé ainsi 58 milliards.

Dans les derniers mois de 1916, les dépenses nouvelles de l'Allemagne se sont élevées en moyenne, d'après le ministre des finances, à 2.735 millions de francs, soit 91 millions par jour, la majeure partie de cette somme étant consacrée à pourvoir du nécessaire : munitions, vivres, vêtements et artillerie « les combattants de la Somme, de la Courlande, de la Pologne, de la Galicie et de la Roumanie ».

Les emprunts de guerre n'ont pas suffi à couvrir la totalité des dépenses de l'empire. Il y est pourvu, dans les intervalles des emprunts, par des émissions de bons du Trésor, dont le montant est évalué à plus de 15 milliards de francs.

Autriche-Hongrie. — L'Autriche et la Hongrie continuent à couvrir leurs dépenses par des émissions d'emprunts qui leur coûtent de plus en plus cher, mais au sujet desquels il est malaisé de recueillir des renseignements précis. Comment ces emprunts sont-ils souscrits et à quel taux réel reviennent-ils aux deux gouvernements, on ne saurait le dire exactement ; mais il n'est pas téméraire d'avancer que le coût total doit dépasser 7 p. 100

D'après une déclaration faite à Budapest, le 16 décembre 1916, par le comte Peleskh, ministre des finances, les dépenses de la Hongrie ont oscillé, pendant les vingt-trois premiers mois de la guerre, entre 450 et 470 millions de couronnes par mois. Elles atteignent, actuellement, une moyenne mensuelle de 700 millions de couronnes (un peu plus de 700 millions de francs). Le total des dépenses de la Hongrie pendant les vingt-huit premiers mois de guerre dépasserait 15 milliards de couronnes.

Russie. — Les dépenses de guerre proprement dites, qui doivent être couvertes par l'emprunt, ont été, en Russie, de 26 milliards de francs pour les dix-sept premiers mois (1er août 1914 à fin décembre 1915) et sont évaluées pour les douze mois suivants (année 1916) à une somme égale, soit 52 milliards pour trente mois de guerre. Or, à ces dépenses s'ajoutent celles de l'administration civile et de la dette, que couvrent les ressources budgétaires normales.

Le 6 novembre 1916, a été émis un nouvel emprunt dont les modalités étaient les mêmes que celles des deux emprunts antérieurs : obligations 5 1/2 p. 100 95 p. 100, remboursables au pair après dix années. Taux réel de rendement, 6,3 p. 100.

Italie. — Du 30 juin au 30 octobre 1916, le Trésor italien a émis des bons ordinaires pour 1.250 millions de lires, soit environ 420 millions par mois. Dans le même temps, la circulation des billets d'Etat a passé de 724 à 820 millions. Les ressources accessoires d'emprunt ont couvert l'excédent des besoins pour dépenses de guerre, qui se sont élevées à plus de 1 milliard pour le troisième trimestre de 1916. L'Italie avait, à cette époque dépensé au total pour la guerre une somme de 12 milliards, chiffre emprunté au compte du Trésor à la date du 30 septembre 1916.

Le 13 décembre, dans un discours prononcé à la Chambre, à Rome, le ministre des finances, Carcano, dit que les dépenses de l'exercice financier clos le 30 juin 1916 s'élevaient à 10.625 millions de lires, dont 7.360 millions représentent, à proprement parler, les dépenses de guerre. Sur la somme totale, les emprunts ont fourni un peu plus de 6 milliards de lires. Il résulte des calculs présentés par le ministre que les dépenses de guerre de l'Italie, depuis juillet 1915 jusqu'à la fin de novembre 1916, s'élèveraient à une moyenne mensuelle de 700 à 710 millions de lires, ce qui représente environ 8.500 millions à 9 milliards pour la période du 1er juillet 1916 au 30 juin 1917. La moitié de cette somme est dépensée (fin 1916). Le ministre des finances comptait se procurer l'autre moitié par émission d'obligations du Trésor à plus ou moins courte échéance.

La dépense moyenne mensuelle, qui était, comme il est dit ci-dessus, de 700 à 710 millions pour l'exercice fiscal 1915-1916, est plus élevée pour la période fiscale en cours (1916-1917). Elle atteint, fin 1916, une somme de 765 millions de lires, étant entendu qu'il s'agit ici des seules dépenses de guerre. — A. Moireau.

gros-pied n. m. — Maladie des crucifères. V. hernie, p. 44.

Guerre en 1914-1916 (la). [*Suite.*] — Le dernier mois de l'année 1916 a été rempli plus qu'aucun autre par des événements graves et inattendus. Pour la première fois, le mot de « paix » a été officiellement prononcé et, quoiqu'il n'ait été, dans la bouche du gouvernement allemand, qu'un moyen de guerre, une manœuvre inédite, il y a eu, dans cette initiative de nos ennemis comme dans les manifestations qu'elle a provoquées, tant chez les belligérants que chez les neutres, un symptôme nouveau d'une signification exceptionnelle. Ni les gouvernements, ni les peuples, ne s'y sont trompés. L'Allemagne a eu beau envelopper sa proposition de toute la phraséologie ostentatoire du triomphe qu'elle se décerne avant l'heure, de toutes les menaces qu'elle a cru pouvoir brandir à l'adresse de ceux qui repousseraient sa gratuite magnanimité; elle a pu rejeter d'avance, avec une émotion indignée, toute responsabilité dans les horreurs ultérieures qu'elle médite, son geste est resté un geste de lassitude; et, si personne n'a songé à espérer qu'il irait jusqu'au découragement immédiat, si tout le monde, au contraire, a compris qu'on entrait peut-être dans une période de guerre qui dépasserait en raffinement de sauvagerie tout ce que la féconde imagination allemande a jusqu'ici imposé au monde civilisé, il a été avéré que nos ennemis n'étaient pas sûrs d'aller jusqu'au bout et que l'effort immense qu'ils allaient tenter, et que nous annoncions le mois dernier, ne pourrait être suivi d'aucun autre. Assurément, cette conviction ne diminuait pas la gravité du moment; elle comportait pour tous les peuples belligérants les plus viriles résolutions et, pour tous les neutres, les risques les plus inquiétants; mais elle dissipait toute équivoque, et elle mettait le monde en présence d'une situation parfaitement claire. Elle devait être, pour tous les participants de l'Entente, un encouragement et une espérance.



Officier en observation dans les arbres d'une forêt.

Certes, à ne regarder que les événements militaires qui s'étaient déroulés sur le front balkanique au cours du mois de décembre, la jactance allemande avait sujet de se manifester et donnait à la grandiloquence impériale une abondante matière. Nous avions laissé, dans notre précédente chronique, les Allemands de Falkenhayn sur la route de Bucarest, au pied des monts de Transylvanie au Nord et, au Sud, les Bulgaro-Allemands de Mackensen le long du Danube et en Dobroudja. L'opinion publique, chez les Alliés, suivait avec anxiété l'avance de l'ennemi vers la capitale roumaine, elle était, d'ailleurs, moins préoccupée de la prise de cette ville que du sort de l'armée roumaine, menacée d'enveloppement, et de la mainmise de l'approvisionnement allemand



Troupes anglaises revenant des tranchées de première ligne. — Phot. Wyndham.

sur le blé et le pétrole roumains. Le 6 décembre, les troupes de Falkenhayn entraient à Bucarest. Mais l'armée roumaine leur échappait, et déjà commençait la destruction utile et systématique, qui s'est continuée pendant tout le mois avec méthode, des



Une chapelle construite par les soldats français dans la forêt de Parroy. — Phot. P. A.

réserves alimentaires et des puits de pétrole; de telle sorte que les Communiqués allemands ont pu faire grand bruit de la conquête chaque jour plus large de la Valachie. Le peuple allemand n'en a éprouvé qu'un médiocre soulagement. Sans doute, dans les semaines qui ont suivi, les Allemands, rejoignant leurs deux groupes d'armées, ont continué leur marche en avant; ils ont franchi l'espace entre la Dambovitsa et la Jalomitza, puis entre la Jalomitza et le Buzeu; ils ont pris Buzeu et, passant la rivière, ils se sont dirigés vers le Sereth; ils sont entrés le 27 décembre dans Rimnicu-Sarat, poste avancé devant la barrière du Sereth, angle occidental du triangle Focsani-Rimnicu-Braïla, et ils ont serré de très près la première et la dernière de ces trois villes. Aux dernières heures de décembre, on pouvait penser qu'elles tomberaient en leur pouvoir. Mais l'armée roumaine et l'armée russe, qui s'était substituée à elle en Moldavie, et celle qui s'était peu à peu retirée devant Mackensen en Dobroudja, s'étaient dérobées chaque fois à la poursuite; les Allemands s'étaient étendus vers l'Est; pas plus qu'ailleurs, ni sur un point quelconque des fronts oriental ou occidental, ils n'avaient remporté le grand succès décisif qui supprime définitivement un ennemi.

Au surplus, cette marche en avant avait été à chaque pas de plus en plus rude, les batailles de l'Argesu pour la prise de Bucarest, celle de Rimnicu-Sarat pour la conquête de cette place, avaient duré des jours et des jours et, quoiqu'il fût impossible d'avoir aucun détail précis sur les pertes réciproques, il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu là, pour les Allemands, une campagne épuisante, sans effet concluant. — L'invasion de la Valachie a été pénible à tous les Alliés; elle a pu déprimer certains esprits; ramenée à sa valeur réelle et mesurée à sa durée toujours prolongée, elle n'a été, en décembre, ni une opération militaire de premier ordre, ni une manœuvre de guerre sans réplique. Elle avait été réalisée contre un ennemi inférieur en nombre, inférieur en matériel, mal servi par le terrain, pris à l'improviste avant que sa préparation fût achevée et que ses alliés pussent le secourir. Elle atteignait un pays très éloigné des fronts essentiels, et elle n'eût été capitale que si elle eût pu s'étendre brusquement, comme un flot irrésistible, jusqu'à Odessa; elle ne l'avait point fait, et il n'y avait pas d'apparence qu'elle pût le faire rapidement. Par suite, il n'était nullement certain, comme on avait dû le craindre en novembre, qu'elle aurait, pour les vues ultérieures de l'Allemagne sur l'Orient, les résultats cherchés depuis toujours et que nous avons maintes fois signalés. L'effort accompli avait, certes, été considérable, et il était digne de la mégalomanie allemande. Mais il fallait le continuer, et tout arrêt en compromettait davantage le succès. Or, la Russie était derrière le Sereth et barrait la route d'Odessa. Il fallait donc être très modéré dans le pessimisme et, le premier moment d'ennui passé, il était sage de ne pas s'émouvoir outre mesure de l'extension du front oriental allemand vers les plaines méridionales de la Russie.

Il importait, en outre, de noter tout de suite que, tandis que les Allemands faisaient ce gigantesque effort pour conquérir l'Orient européen, les Anglais continuaient à affermir leur autorité en Egypte par la défaite des Turcs. Sans doute, Enver-pacha ne renonçait pas à reprendre ses projets sur la vallée du Nil, même sur l'Afghanistan et sur l'Inde. Mais on sait ce que vaut l'outrecuidance de ce politicien criminel, guindé sur l'assassinat, sinistre exécuteur de l'Arménie, du Liban et de la Syrie. Il y avait donc une contradiction très évidente entre les visées germano-turques et la réalité.

Cependant, l'avance allemande dans les Balkans pouvait avoir une autre conséquence que tout le monde voyait et dont il n'était pas possible, en l'état de nos renseignements, de mesurer la gravité. Elle permettait aux Allemands de distraire de leur front roumain des forces dont on ne pouvait, à la vérité, évaluer l'importance, pour les porter sur le front macédonien, devant Monastir, et peut-être contre Salonique et l'armée Sarrail. Il y avait là un point d'interrogation, et personne n'était en état de prévoir quelle serait l'étendue de la réponse que l'on trouverait derrière. Il était vraisemblable qu'une attaque en force contre Monastir, dont l'armée alliée, dans une saison très rude, avec des moyens de communication et de transport très défectueux, n'avait pu organiser sérieusement la défense, serait difficile, sinon impossible à soutenir. La perte possible de Monastir devait être, d'ailleurs, envisagée avec calme. Elle ne pouvait avoir de conséquences plus graves sur la marche générale des opérations qu'elle n'en avait eu lorsque les Bulgares y étaient entrés pour la première fois; quant à la répercussion sur le front même de Salonique, il était permis de conclure, d'après les renseignements les plus sûrs, que toutes les mesures avaient été prises pour supporter un choc puissant, et il ne fallait pas s'exagérer la quantité de troupes que les Allemands pouvaient retirer de Roumanie pour les opposer à Sarrail. — Restait une dernière conséquence, celle-là fort obscure, de la conquête de la Roumanie par les Allemands : nous voulons dire la répercussion sur la question grecque et sur l'attitude du roi Constantin. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Pendant que les Allemands s'étendaient vers la mer Noire, l'armée française leur rappelait, le 15 décembre, l'importance du front français. Après une intense préparation d'artillerie poursuivie pendant plusieurs jours, une attaque déclenchée sur un front de dix et une profondeur de trois kilomètres enlevait, au N. de Douaumont, les villages de Vacherauville et Louvemont, les fermes des Chambrettes, les ouvrages d'Hardaumont et de Bezonvaux. Nous faisions 11.400 prisonniers, dont 284 officiers; nous prenions 115 canons, 109 mitrailleuses, 44 lance-bombes; avant tout, nous donnions de l'air au fort de Douaumont et nous infligions au kronprinz une nouvelle leçon. Elle fut suivie, pour lui, d'un avancement qui ressemble assez fort à une disgrâce : il quitta le commandement de l'armée de Verdun, où, évidemment, il n'avait plus rien à faire, pour prendre le commandement du groupe d'armées qui couvre le front de la Champagne aux Vosges, mutation à laquelle nous devons prêter attention et qui, étant donné le désir de l'héritier impérial de se tailler un succès quelque part, permet d'induire que la sollicitude paternelle n'a nullement renoncé à le lui procurer ailleurs que devant Verdun. En attendant, il était évident que notre position au N. de Verdun se trouvait fort consolidée par le succès du 15 décembre. L'effort que les Allemands ont fait peu après sur la cote 304, et qui a été repoussé, n'a pu que les confirmer dans la certitude que nous ne comptons pas sur ce point les laisser regagner ce qu'ils ont perdu. — Ni sur la Somme, ni sur le front anglais, il ne s'était rien passé que quelques coups de main réussis et des canonnades réciproques, sans action d'infanterie. La saison particulièrement pluvieuse et la nature du terrain, en Picardie et dans le Nord, rendaient toute opération à peu près impossible, et les fronts, de ce côté, semblaient de part et d'autre stabilisés pour quelque temps.



Soldats italiens dans les tranchées faites à travers les neiges du Trentin.

Le succès du 15 décembre avait coïncidé avec un changement de la plus haute importance dans le commandement français. Par un décret du 13 décembre, le général Joffre était nommé conseiller technique du gouvernement pour les opérations de guerre. Cette désignation lui retirait, en fait, le commandement en chef des armées. Il n'était pas

remplacé dans cette fonction. Le général Nivelle, commandant des groupes d'armées de Verdun, devenait commandant en chef des armées du Nord et de l'Est. Le général Sarrail conservait le commandement de l'armée d'Orient. Ces modifications se combinaient avec la création d'un comité de guerre composé de cinq ministres et avec une extension des pouvoirs du ministre de la guerre, dont l'autorité, il faut le reconnaître, avait été précédemment sinon diminuée, du moins parallèlement doublée sans profit par celle du grand quartier général. La charge du ministre de la guerre allait, d'ailleurs, nous le dirons plus loin, être confiée au général Lyautey, très qualifié pour inaugurer un système nouveau. — Ce n'est pas l'heure d'insister sur les raisons prochaines et lointaines des changements que nous venons de résumer. Le passé du général Nivelle, son rôle lors de la bataille de la Marne, devant Soissons, devant Verdun, le plaçaient aux premiers rangs de nos grands chefs d'armées. On pouvait l'attendre avec confiance dans le rôle élargi qu'il était appelé à jouer. Quant au général Joffre, en faveur de qui le gouvernement, par un décret du 27 décembre, a relevé la dignité de maréchal de France, il n'est pas



Le général Lyautey, ministre de la guerre.



Le général Joffre, promu à la dignité de maréchal de France.

un Français qui puisse oublier qu'en un temps où le sort de la France se jouait entre la Marne et la Seine, il a su conserver tout son sang-froid, éviter la déroute et qu'il a été de ceux, si peu nombreux, qui n'ont pas alors désespéré de la patrie. Ceux qui sont en situation de suivre les divers mouvements de l'opinion publique savent avec quelle âpreté et quelle injustice certains ont jugé le rôle du général Joffre, avec quel esprit de dénigrement on a cherché à le diminuer. On peut à bon droit dire, dès maintenant, que la France lui a dû son salut et, sans rien ajouter à cette simple constatation, cela suffit à lui assurer dans l'histoire de notre pays une place à côté des plus grands. Investi de la confiance de l'armée française, il avait su s'imposer à nos alliés, et son autorité suprême avait été acceptée de tous. Dans la haute dignité qui le consacre, il reste le symbole du soldat tel qu'il doit être, dans une démocratie républicaine comme la nôtre : loyal et franc, fidèle à son devoir, uniquement occupé de sa tâche militaire, incapable d'une traîtrise, sans visées politiques. Le labeur écrasant de vingt-huit mois de commandement en chef dans les circonstances les plus graves et les plus douloureuses lui donnait le droit de passer à d'autres une partie de sa tâche. Il demeure pour nous celui qui, aux heures de la pire angoisse, a su dire aux soldats français les mots qui arrêtent la retraite et suscitent les héros. Il nous a rendu l'espérance que nous croyions perdue à jamais. Le peuple de France, qui a fixé aux murs des plus humbles chaumières son portrait grossièrement enluminé, mais fidèle, ne l'oubliera pas.

Il faut, maintenant, revenir à la Grèce. Nous avions, le mois dernier, prudemment réservé notre jugement sur la pièce qui se jouait à Athènes, et nous nous étions même demandé, devant le lent balancement de gestes des acteurs et l'alternance compassée de leurs répliques, si cette figuration avait une importance. Les événements se sont chargés de nous éclairer, et il n'était plus possible, fin décembre 1916, de refuser aux affaires de Grèce, dans le conflit européen, une concordance très nette avec les opérations militaires et diplomatiques engagées sur le front oriental. Le 28 novembre, le roi Constantin avait rejeté l'ultimatum des alliés. Le 1er décembre, l'amiral Dartige du Fournet ayant fait débarquer 1.200 marins, ceux-ci étaient attaqués et mitraillés par les réservistes grecs, maîtres d'Athènes, et étaient obligés de se rembarquer après avoir perdu une centaine d'hommes. La capitale grecque se trouvait, dès lors, tout entière entre les mains des royalistes. Alors, commençaient des arrestations en masse et de véritables massacres, longuement préparés à l'avance, de partisans de Venizelos.



Installation de l'artillerie autrichienne dans la région au nord de Trieste.

La terreur régnait avec l'assentiment du gouvernement, qui n'hésitait pas à féliciter publiquement les émeutiers. Devant ces faits et en présence de l'attitude, dépourvue à cette heure de toute équivoque, du roi Constantin et de son ministère, les puissances protectrices : Russie, France, Angleterre, agissant d'accord avec l'Italie, se décidèrent à mettre l'embargo sur tous les navires grecs en partance dans les ports alliés et, le 8 décembre, à proclamer le blocus des côtes grecques. On se souvient, nous l'avons rappelé souvent, que la Grèce ne vit que par les Alliés et n'est ravitaillée que par eux. On pouvait donc espérer que le blocus rendrait plus souple le souverain grec. En effet, lorsque, le 14 décembre, les puissances présentèrent un nouvel ultimatum, Constantin l'accepta immédiatement. Cet ultimatum reprenait, d'ailleurs, des demandes antérieures, au sujet desquelles les promesses faites par le gouvernement grec n'avaient pas été exécutées. Il exigeait le retrait de toutes les troupes grecques et de



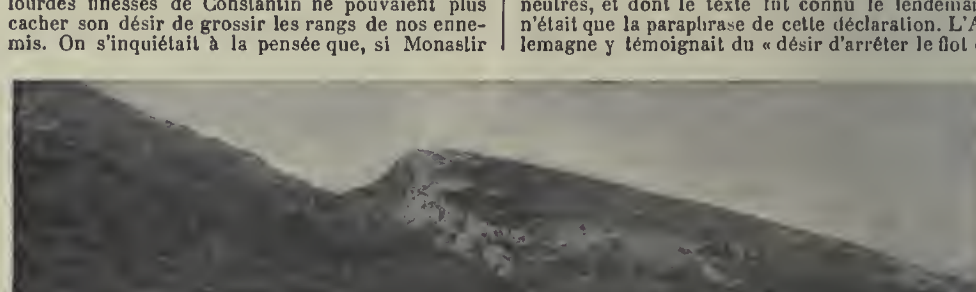
Les puits de pétrole à Campina (Roumanie). — Phot. Chusseau-Flaviens.



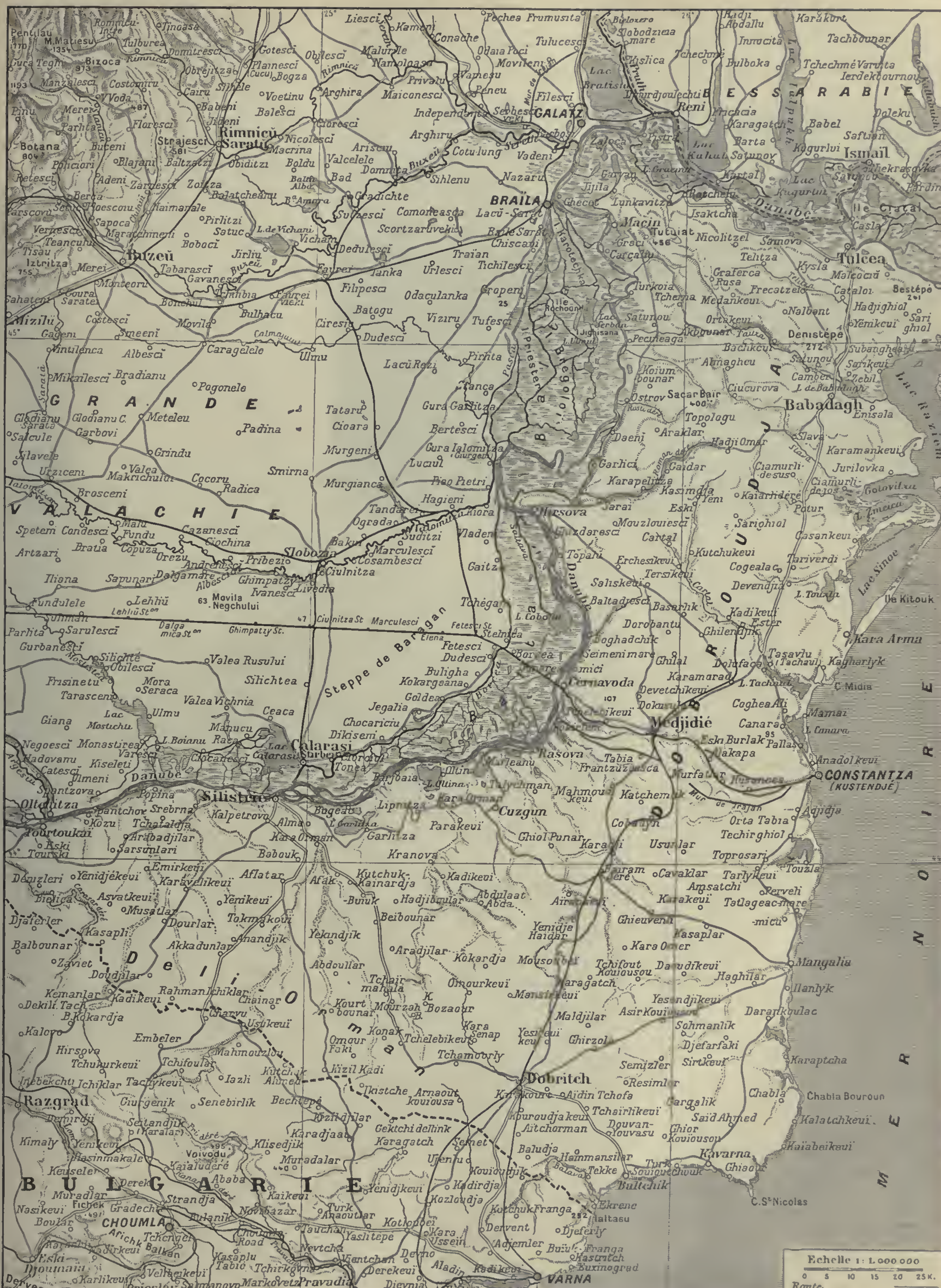
Réception des troupes alliées débarquant à Salonique. — Phot. Chusseau-Flaviens.

tout le matériel d'artillerie massé en Thessalie et en Epire et leur transport dans le Péloponèse. L'opération devait être surveillée par des officiers alliés; elle devait avoir lieu dans le plus bref délai, ce qui laissait, en somme, à Constantin tous les moyens de la différer. Il se pourrait bien qu'il en ait usé, car, à la fin du mois, on n'avait pas appris que l'évacuation de la Thessalie fût très avancée encore. — L'ultimatum du 14 décembre ne visait que la question militaire. Il restait à régler celles des réparations à exiger pour le guet-apens du 1er décembre. Ce fut l'objet de l'ultimatum du 31 décembre. Ce document fixait de nouveau dans ses trois premiers paragraphes les garanties exigées de la Grèce : réduction des forces grecques au nombre d'hommes strictement nécessaire pour le service d'ordre et de police, concentration du matériel d'artillerie dans le Péloponèse, maintien et surveillance de cette situation militaire aussi longtemps qu'il serait jugé nécessaire, interdiction de tout rassemblement de réservistes au nord de l'isthme de Corinthe et interdiction rigoureuse du port d'armes, rétablissement de tous les contrôles alliés. Les trois derniers paragraphes visaient les réparations. Ils exigeaient la mise en liberté de toutes les personnes arrêtées pour faits politiques depuis le 1er décembre et des indemnités à ceux qui en avaient souffert, la destitution du général responsable du guet-apens du 1er décembre, des excuses formelles aux puissances protectrices et le salut solennel aux drapeaux français, britannique, italien et russe sur une place publique d'Athènes, en présence du ministre de la guerre et de la garnison rassemblée. Enfin, les gouvernements protecteurs prévenaient le gouvernement grec « que des nécessités militaires pourraient les amener prochainement à débarquer des troupes à Itéa et à les diriger sur Salonique par le chemin de fer de Larissa ». Les puissances se réservaient pleine liberté d'action si le gouvernement grec leur donnait de nouveaux sujets de plainte. Par contre, elles s'engageaient à ne pas permettre au gouvernement de la défense nationale de profiter du retrait des troupes royales de Thessalie et d'Epire pour franchir la zone neutre établie d'accord avec le gouvernement royal. Il restait entendu que le blocus des côtes grecques serait maintenu jusqu'à ce que les satisfactions réclamées eussent été accordées. L'Italie, qui n'est pas « puissance protectrice » et garante de la Constitution, ne s'est associée qu'aux clauses militaires de cet ultimatum. Elle s'est désintéressée de tout ce qui regarde les réparations relatives aux arrestations des partisans de Venizelos. Il n'y a pas à insister sur cette réserve. Elle indiquait seulement que l'Italie n'a pas, dans la Méditerranée orientale, les mêmes intérêts que ses alliés et que les projets de Venizelos sur l'extension de l'hellénisme ne sont pas approuvés par elle sans restriction. Elle laissait entière la participation de l'Italie aux mesures d'ordre nécessaires pour garantir la sécurité des opérations militaires en Macédoine, auxquelles elle prenait une part importante. Or, tout était là. Une seule chose importait à ce moment : empêcher le roi Constantin de persévérer dans cette politique de tergiversation calculée, par laquelle il essayait de paralyser l'action des Alliés et de se réserver une intervention éventuelle aux côtés des puissances centrales. Il fallait, alors, qu'une fois pour toutes il fût obligé de prendre une décision, et il était indispensable qu'on obtînt de lui de garder à l'égard des Alliés la neutralité qu'il avait si souvent promise, qu'il avait ouvertement violée le 1er décembre, que, peut-être, il s'apprêtait à violer encore. On n'avait, à la vérité, sur ce qui se passait en Grèce et sur l'exécution des promesses du 15 décembre, que des renseignements incomplets. Mais il y avait de sérieuses raisons de croire que ces promesses n'étaient remplies qu'en apparence et que le gouvernement grec s'organisait pour tromper une fois de plus les Alliés. L'attitude de Constantin se ressentait des victoires allemandes en Roumanie, et le transfert de divisions ennemies devant Monastir était un événement qui devait lui faire souhaiter de gagner du temps. L'opinion publique, en France et en Angleterre, voyait clair dans le jeu du monarque grec, et les lourdes finesses de Constantin ne pouvaient plus cacher son désir de grossir les rangs de nos ennemis. On s'inquiétait à la pensée que, si Monastir ne pouvait être conservé par les Alliés et si, par suite, une attaque en forces se développait contre Salonique, on courait le risque de voir l'armée Sarrail prise à revers par l'armée grecque. Sans doute, il ne fallait pas s'exagérer la valeur numérique et tactique de cette armée, mal équipée et mal nourrie. Il n'était pourtant pas sans importance que l'armée Sarrail eût à se soucier de sa présence et fût, le cas échéant, contrainte de commencer par s'en débarrasser. Ces réflexions, que tout le monde faisait et qu'on ne cherchait même plus à censurer dans la presse quotidienne, faisaient planer sur la question grecque, simple en apparence, une obscurité qui grandissait. Il n'est pas douteux que l'antique philhellénisme, qui a si longtemps protégé les Grecs contre leurs propres défaillances, et peut-être certains sentiments de famille, n'aient alors, une fois encore, exercé leur influence. Mais, même en Angleterre, les yeux s'ouvraient de plus en plus ; on reconnaissait enfin que la gravité des intérêts engagés dans le conflit européen et dans les Balkans ne permettait plus à la duplicité d'un petit souverain de tout compromettre. Le moment était venu où Constantin devait choisir entre ses alliances domestiques. L'histoire de la Grèce, depuis août 1914, n'en était pas moins une des comédies les mieux truquées que l'histoire ait jamais enregistrées dans ses annales. La Grèce s'était appliquée à dépasser en duplicité la Bulgarie, et Constantin avait eu l'ambition de bafouer la confiante Entente plus complètement que ne l'avait fait Ferdinand. Restait à savoir s'il pourrait pousser jusqu'au bout ce rôle difficile et dangereux. Il dépendait des puissances d'y mettre ordre.

Si la question grecque avait très vivement sollicité l'attention publique, le grand événement du mois de décembre avait été, comme nous le disions en commençant, la manœuvre allemande pour la paix. Il est nécessaire de noter avec quelque précision dans quelles circonstances elle s'est produite. On n'a pas oublié que, plusieurs fois déjà, le chancelier Bethmann-Hollweg avait lancé le mot de « paix » et avait affirmé, en restant toujours dans le vague de déclarations imprécises, que l'Allemagne, qui n'avait pas, suivant sa thèse, voulu la guerre, était prête à faire la paix. Nous avons fait remarquer que, présentée dans ces termes, une déclaration de ce genre n'était qu'un argument de tribune, destiné à séduire les neutres, à ébranler le courage des peuples de l'Entente et à persuader le peuple allemand de la méchanceté de ses ennemis. Mais jamais le chancelier n'avait formulé une proposition ferme, relative à des négociations pour la paix. Or, le 12 décembre, il annonçait au Reichstag réuni tout exprès qu'il avait transmis à toutes les puissances ennemies, par l'intermédiaire de l'Espagne, des Etats-Unis et de la Suisse, une Note tendant à organiser des négociations pour la paix. « Les propositions que les quatre puissances alliées mettent en avant, disait-il, ont pour objet la garantie de l'existence, de l'honneur et de la liberté de ces nations. Elles ont la ferme croyance que ces propositions constituent une base appropriée pour une paix durable ». Il ajoutait que, si l'offre était rejetée, la guerre continuerait jusqu'à la victoire, mais que les quatre puissances déclineraient solennellement toute responsabilité devant l'humanité et devant l'histoire. La Note transmise aux neutres, et dont le texte fut connu le lendemain, n'était que la paraphrase de cette déclaration. L'Allemagne y témoignait du « désir d'arrêter le flot de



Troupes britanniques passant un gué sur le front de Macédoine.


BESSARABIE
GRANDE VALACHIE
BULGARIE
DOBROUDJA
MER NOIRE
Deli Orman
Steppe de Baragan
Danube
GALATZ
BRAÏLA
Reni
Ismaïl
Tulcea
Babadagh
Lac Razim
Rimnicu Saratu
Buzeu
Calarasi
Silistrie
Cernavoda
Hirsova
Medjidié
Rasova
CONSTANTZA
(KUSTENDJÉ)
Mangalia
Dobritch
Kavarna
VARNA
CHOUMLA
Razgrad
Pravadia
Oltenitza
Tourtoukaï
Macin
Isaktcha
Cuzgun
Tchabla Bouroun
C. St Nicolas
C. Midia
Echelle 1: 1.000.000
0 5 10 15 20 25 K.
Route
Grand chemin
Chemin de fer

sang et de mettre fin aux horreurs de la guerre »; elle s'y affirmait, avec ses alliées, victorieuse et invincible. Elle ne formulait aucune proposition ferme, ne marquait aucun but de guerre. Elle tendait à amener l'Entente à causer de paix, sans qu'aucune base à cette conversation fût précisée. L'Autriche, la Turquie et la Bulgarie avaient



Venizelos passe en revue un régiment grec quittant Salonique pour le front bulgare. — Phot. Wyndham.

en même temps transmis des Notes identiques, et l'Allemagne avait fait tenir au pape une Note spéciale, où elle affirmait qu'elle menait une guerre *défensive* « pour la sécurité de ses frontières, pour la liberté du peuple et le droit de ce dernier de développer librement et dans la paix ses forces intellectuelles et économiques, sans entraves et avec les mêmes droits que les autres Etats »; elle y prêtait, en outre, à ses ennemis des « plans de conquête », mais elle n'y avait introduit, pas plus que dans les autres communications, aucune précision, ni aucune base concrète de discussion.

Les raisons qui ont poussé l'Allemagne à lancer dans le monde cet énorme ballon d'essai sont certainement multiples, internes et externes, d'ordre très divers. Les armées allemandes venaient d'entrer à Bucarest et se préparaient à envahir toute la Valachie. Ce succès, dont l'importance, grossie à dessein par la presse allemande, était réelle, devait, pensait-on à Berlin, avoir troublé les peuples de l'Entente et prouvé la force irrésistible des puissances centrales. L'espérance d'un succès plus étendu permettait, en outre, à l'Allemagne de prendre, devant les neutres, une attitude de magnanimité et de condescendance à l'égard d'ennemis qu'elle se donnait l'apparence de ménager, pouvant les écraser. L'Allemagne, en outre, sait, mieux que personne, qu'il y a en Europe, dans le monde entier, chez tous les neutres, chez elle, une lassitude générale et que, seule, la nécessité de se garantir pleinement pour l'avenir donne aux belligérants l'énergie nécessaire à une lutte prolongée. Une proposition de paix tombant sur un terrain préparé par la fatigue, préparé aussi par les menées secrètes des agents allemands en tous pays, par la complicité de la haute finance internationale, par les agissements très louches de certains hommes politiques des pays de l'Entente, ne pouvait-elle créer un mouvement général d'opinion, un élan vers la paix qui ne permettraient pas aux gouvernements de résister à la poussée de leurs peuples, rendraient impossible, une fois la conversation imprudemment engagée, toute reprise des hostilités et, par suite, contraindraient les ennemis de l'Allemagne à subir ses conditions? Ce fut certainement le raisonnement du gouvernement allemand. D'autre part, les souffrances du peuple allemand vont croissant : aucun doute n'est permis à ce sujet. Le rationnement atteint ses limites extrêmes. Le blé roumain, en très grande partie détruit, n'a donné ce qu'on espérait ni à l'Allemagne, ni à l'Autriche, ni à la Hongrie et, au surplus, surtout pour l'Allemand, le pain n'est pas la base essentielle de l'alimentation. Il y a donc partout, chez les peuples de l'Europe centrale, une extrême fatigue physique. Il fallait les soutenir par l'espérance de la paix et, si la paix était refusée, les galvaniser pour le suprême effort du désespoir et de la faim. Il fallait rejeter sur les autres la responsabilité de la continuation de la guerre et étendre le tissu de mensonges où l'Allemagne apparaît comme une victime. — Vis-à-vis des neutres, il fallait présenter les Empires centraux comme porteurs du rameau d'olivier. Les neutres souffrent aussi Bien plus, ils craignent à juste titre, si la guerre continue, de souffrir davantage. Tous désirent la paix pour leur sûreté extérieure, pour leur commerce et leur industrie, pour leur tranquillité intérieure. Quelle force l'Allemagne ne se donnerait-elle pas vis-à-vis d'eux et, le cas échéant, quelle excuse, si elle pouvait leur prouver qu'elle seule veut la paix et que c'est l'ambition effrénée de ses



La Chalcidique et la Macédoine orientale grecque.

ennemis qui la refuse ! Enfin, avouons qu'au début de décembre, ce qui se passait chez certains des peuples de l'Entente était bien fait pour encourager l'Allemagne à jeter dans leurs discussions intérieures un ferment particulièrement actif. L'Angleterre et la France étaient en pleine crise ministérielle. La Russie venait de changer son premier ministre et son ministre des affaires étrangères. Les affaires de Grèce brochaient sur le tout. Le moment pouvait donc paraître particulièrement propice, et il est certain que la première annonce de la proposition allemande lancée avec la solennité et l'ensemble que l'organisation de presse de nos ennemis leur permet de mettre au service de leurs manifestations avait fait sur le monde entier une impression profonde. Impression mêlée de curiosité et mitigée de défiance dans l'attente des propositions annoncées et qui, suivant les paroles mêmes du chancelier, devaient former une base acceptable pour une paix durable. Mais les précisions attendues ne sont point venues, et il faut dire que, devant cette tromperie, le sentiment unanime, chez les nations de l'Entente, n'a pas été du désappointement, mais plutôt la satisfaction de ne s'être pas laissé prendre aux espérances que pouvait faire naître, dans la première surprise, la note allemande. A Paris, Briand à la Chambre et au Sénat, à Rome Sonnino, à Petrograd Pokrowski, à Londres Lloyd George ont repoussé, dès le premier moment, par de fermes et nobles paroles, non pas l'idée de paix, mais l'insidieuse proposition et la manœuvre grossière de l'Allemagne. Briand a dénoncé la tentative d'« empoisonnement de l'opinion » que constitue la démarche allemande; Lloyd George a déclaré que *la paix sans réparations était impossible.* En parlant ainsi, ils ont exprimé la pensée de leurs concitoyens, et ils ont rétabli la vérité historique. — Le 31 décembre, les dix puissances de l'Entente : Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Monténégro, Portugal, Roumanie, Russie et Serbie, dans une unanimité dont la seule constatation était émouvante, remettaient aux représentants des puissances neutres une réponse collective aux « prétendues propositions de paix » qui leur avaient été adressées de la part des gouvernements ennemis. Dans cette réponse, d'une impressionnante simplicité, les nations alliées commencent par s'élever hautement contre les assertions essentielles de la Note des puissances ennemies, qui prétend rejeter sur elles la responsabilité de la guerre et qui proclame la victoire des puissances centrales. Elles se refusent à « admettre une affirmation doublement inexacte et qui suffit à frapper de stérilité toute tentative de négociation ». Elles affirment leur attachement à la paix aujourd'hui comme en 1914. « *Après la violation de la paix,* disent-elles, *ce n'est pas sur la parole de l'Allemagne que la paix, rompue par elle, peut être fondée* »... « Une suggestion sans conditions, pour l'ouverture des négociations, n'est pas une offre de paix », ajoutent-elles.

« La prétendue proposition, dépourvue de substance et de précision, mise en circulation par le gouvernement impérial, apparaît moins comme une offre de paix que comme une manœuvre de guerre ». Puis la Note résume avec énergie l'historique de la déclaration de guerre, la situation présente, l'avenir tel que l'envisage l'Allemagne, ses tentatives pour échapper à toute réparation; elle montre le but que nos ennemis ont cherché à atteindre chez les

belligérants, chez les neutres, chez leurs peuples mêmes; elle dévoile la manœuvre tentée par l'Allemagne pour justifier la barbarie de ses procédés de guerre. Elle se termine par une affirmation solennelle relative aux droits violés de la Belgique, aux souffrances sans cesse accrues de ce malheureux pays, à son désir d'obtenir « des réparations légitimes, des garanties et des sécurités pour l'avenir ». Ce document, très sobre dans la forme, très serré dans le fond, exempt de toute rhétorique, a déçu l'Allemagne et l'a profondément irritée. Il a été accueilli par la presse allemande avec colère et avec déception. Il a pu prouver aux peuples allemands, comme aux Autrichiens, aux Turcs et aux Bulgares, qui, eux aussi, souffrent et sont inquiets, que la guerre ne pouvait finir que par les armes ou par une reconnaissance franche des faits, mais que les Alliés ne tomberaient dans aucun piège. Après les espérances qu'avait certainement fait naître l'initiative de Bethmann-Hollweg, le réveil a dû être rude. Sans doute, cette réponse présageait pour les Alliés de nouveaux sacrifices. Tout prouvait qu'ils étaient prêts à les faire, et il faut reconnaître qu'ils n'avaient pas à pourvoir, en outre, ou du moins dans des proportions presque négligeables, au grand problème austro-allemand de l'alimentation du peuple.

Considérée isolément, la tentative de paix sans franchise ni sincérité de l'Allemagne eût été un événement de premier ordre, un élément tout nouveau et qui, présenté autrement, aurait pu être fécond, de la guerre européenne. Elle avait pris une portée presque incalculable du fait de l'intervention simultanée, mais complètement indépendante, du président Wilson, en faveur de la paix. Dans une Note, qui fut remise au quai d'Orsay le 22 décembre, le président des Etats-Unis demandait « à toutes les nations actuellement en guerre une déclaration publique de leurs vues respectives quant aux conditions auxquelles la guerre pourrait être terminée et aux arrangements qui seraient considérés comme satisfaisants en tant que constituant des garanties contre le retour ou le déchaînement d'un conflit similaire dans l'avenir, de façon à pouvoir comparer ensemble en toute franchise leurs déclarations ». Il faisait remarquer « que les objets que les hommes d'Etat des belligérants des deux côtés ont en vue dans cette guerre sont virtuellement les mêmes, conformément aux déclarations qu'ils ont faites en termes généraux à leurs propres peuples et au monde ». Il insistait sur le fait que, « dans les mesures à prendre pour assurer la paix du monde, le peuple et le gouvernement des Etats-Unis sont intéressés d'une manière aussi vitale et aussi directe que les gouvernements actuellement en guerre. En outre, leur intérêt dans les moyens à adopter pour libérer dans le monde les peuples plus petits et plus faibles du péril de l'injustice et de la violence est aussi fort que celui de tout autre peuple ou gouvernement ». Il ajoutait que, « sans avoir à suggérer des conditions de paix, il avait le sentiment que c'est son droit et son devoir de faire ressortir l'intérêt profond de l'Union à la terminaison du conflit, de peur qu'il ne soit alors trop tard pour accomplir les choses plus grandes qui dépendent de cette terminaison, de peur que la situation des nations neutres, aujourd'hui extrêmement dure à supporter, ne soit rendue tout à fait intolérable ». Le président, d'ailleurs, n'indiquait aucune méthode spéciale pour arriver à un échange de vues; il ne proposait pas sa médiation; il se défendait formellement — et cette défense était nécessaire à cause du moment où survenait la Note américaine — de toute collusion et de toute entente avec les Empires centraux. Il paraît certain que l'envoi de la Note aux belligérants fut accompagné d'instructions aux ambassadeurs américains auprès des neutres pour les inviter à suggérer à ceux-ci une intervention simultanée et dans le même sens. En effet, quelques jours après, le Conseil fédéral suisse adressait, de son côté, aux belligérants une Note où il faisait ressortir la situation difficile de la République helvétique au centre même du conflit, ses aspirations vers la paix, son désir d'y contribuer dans la mesure de ses moyens. Le 30 décembre, les puissances scandinaves s'associaient de leur côté à la manifestation de Wilson. Seule, l'Espagne, le 28 décembre, faisait connaître aux Etats-Unis que « la Note américaine et les impressions diverses qu'elle a produites étant déjà connues, la démarche à laquelle les Etats-Unis invitaient l'Espagne n'aurait aucune efficacité, étant donné surtout que les Empires centraux ont déjà exprimé leur ferme intention que les conditions de la paix soient concertées entre les puissances belligérantes ». En conséquence, l'Espagne déclarait « suspendre son intervention et la réserver pour le moment où tous ceux qui désirent la paix pourront être, plus qu'ils ne le seraient maintenant, utiles et efficaces ».

A la note Wilson l'Allemagne et l'Autriche répondirent, en effet, non sans hâte et brièvement, dès le 27 décembre. Elles se bornaient à rappeler leur proposition du 12 décembre, en soulignant que ce qu'elles désiraient, c'était « la réunion immédiate des *délégués des Etats belligérants* dans un endroit neutre ». Elles avisaient, en outre, le président « que le grand souci d'empêcher une guerre future ne peut commencer qu'après la fin de la présente guerre des nations », et elles ajoutaient qu'elles seraient prêtes, « lorsque le moment viendra, à collaborer avec plaisir et sans réserve avec les Etats-Unis à cette noble tâche ». Le ton dédaigneux de cette réponse et le soin apporté à marquer que l'Allemagne, qui a dit souvent sa crainte des interventions neutres, entend ne discuter la paix qu'entre belligérants, a dû fixer le président Wilson sur les sentiments qu'avait inspirés à nos ennemis son initiative généreuse. A la fin de décembre, les nations de l'Entente, qui, à raison des distances qui les séparent, avaient besoin de plus longs délais pour se mettre d'accord sur une rédaction commune, n'avaient pas encore fait connaître leur sentiment au sujet des suggestions américaines. Il était à prévoir que cette réponse aurait plus de précision, de netteté et de courtoisie que celle de l'Allemagne.

L'impression qu'avait produite, à la première lecture, la Note du président Wilson, venant après la Note allemande, avait été faite d'étonnement et de quelque défiance. Malgré les protestations du rédacteur de la Note, on avait craint d'y trouver une manœuvre combinée avec celle de l'Allemagne. A la réflexion, on se convainquit que, si cette manifestation pacifique manquait peut-être un peu d'opportunité dans le temps, elle était totalement libre de toute attache germanique. On y fut aussi un peu choqué de constater que le président Wilson semblât admettre l'identité des buts et des déclarations des belligérants et, sur ce point, la Note du 31 décembre s'est chargée de l'éclairer. Enfin, on était frappé de l'insistance avec laquelle Wilson marquait les souffrances des neutres et leur intérêt à voir finir la lutte. On y percevait comme l'expression de la crainte qui aurait préoccupé l'éminent homme d'Etat que son pays ne fût obligé de prendre parti.

Sur ce dernier point — et nul ne le sent mieux que le président Wilson — la position des neutres devenait évidemment de jour en jour plus critique. Tous le sentaient. Le pape, pour commencer par le moins exposé de tous, avait rompu le long silence qu'on lui a souvent reproché. Dans une lettre au cardinal Gibbons sur les déportations belges, dans son discours du 4 décembre au Consistoire, dans son allocution de Noël, par le fait même de l'élévation au cardinalat de trois évêques français, il avait marqué sa réprobation des procédés allemands et son ardent désir de la paix « basée sur la justice » : manifestation d'autant plus curieuse qu'elle arrivait au moment où l'avènement de l'empereur Charles mettait la couronne autrichienne dans une famille liée avec le pontife d'une étroite et ancienne amitié.



E. Schulthess, président de la Confédération helvétique.

La Suisse avait la conscience très nette d'un péril, et le fait que le nouveau président de la Confédération, Schulthess et, avec lui, ses collègues du Conseil fédéral : Motta à Genève, et Hoffmann, dans une conversation avec un journaliste italien, aient cru devoir affirmer que leur pays saurait défendre sa neutralité, en disait long sur la réalité des inquiétudes helvétiques, en dépit de toutes les assurances que ce pays a pu recevoir de son exigeante et peu scrupuleuse voisine du Nord. L'Espagne, de son côté, faisait l'expérience pénible des procédés allemands : elle était presque bloquée par les sous-marins germaniques; sa marine marchande souffrait des pertes graves. Son gouvernement avait dû communiquer à la presse, pour s'expliquer publiquement, une Note où il protestait énergiquement contre les violations de la Convention de La Haye dont se rendaient coupables les Allemands et où il annonçait des mesures préventives. — La Norvège savait ce que pèse, pour nos ennemis, le principe de la neutralité. — Les Etats-Unis eux-mêmes, sans revenir sur le crime de la *Lusitania*, dont le souvenir reste cuisant en Amérique, se sentaient menacés dans la liberté de leur commerce, dans leur dignité, dans la vie même de leurs citoyens. La question d'une intervention armée se posait-elle pour eux? Il est permis d'en douter. Nous avons dit souvent notre sentiment à cet égard. Les Etats-Unis ne souhaitent pas la guerre, et ils ont raison. Mais leur action pourrait s'exercer de bien d'autres manières, et il était possible qu'ils fussent alors de plus en plus frappés des dangers que leur faisaient courir et, avec eux, au monde entier, pour le présent et pour l'avenir, les prétentions allemandes. En particulier, il est certain que l'intention déclarée des Empires centraux de régler entre belligérants, à l'exclusion de tous les neutres, les questions soulevées par cette guerre, et dont quelques-unes intéressent tous les peuples et les Etats-Unis en particulier, ne pouvait être accueillie de l'autre côté de l'Océan comme un procédé amical. Il semblait certain, au début de 1917, que le président Wilson, libéré de tout souci électoral, responsable devant sa conscience et son pays, envisageait des décisions plus précises que celles par lesquelles il s'était jusqu'alors manifesté. C'est à ce point de vue que sa Note aux puissances avait un intérêt considérable. L'Entente l'avait parfaitement compris.

Ainsi, par l'ensemble de circonstances qui n'avaient pas été concertées, la situation, comme nous le disions en commençant, se trouvait fort éclaircie. Que l'initiative de la Note du 2 décembre vînt de Berlin, ou, comme on l'a dit, qu'elle vînt de Vienne, il était avéré que les Austro-Allemands désiraient la paix ou, plutôt, qu'ils avaient besoin de la paix. Sans doute, l'Allemagne avait établi le service auxiliaire obligatoire, et elle préparait un énorme effort. Nous n'étions pas renseignés sur les résultats effectifs qu'avait donnés la mobilisation civile. Elle portait toute son action militaire sur les Russo-Roumains. Mais elle ne s'était pas, comme elle l'espérait, ravitaillée sur le bas Danube, et elle rencontrait des difficultés militaires grandissantes. Elle ne pouvait rien contre la disette chaque jour accrue, ni, à l'extérieur, contre la baisse du mark. La raison sociale Hindenburg-Luddendorf-Groener, comme l'a dit un orateur allemand, pouvait imposer à l'Allemagne docile toute la discipline dont elle est capable. Restait à savoir combien de temps cette tension physique et nerveuse d'un peuple insuffisamment nourri pourrait durer. Sans doute, la presse d'outre-Rhin restait intransigeante sur les buts de guerre, et le pangermanisme continuait à sévir. Mais il est impossible, en



A Athènes : Le Zappeion, ancien théâtre transformé en caserne, où se trouvait de longue date un détachement de marins français. Des jardins du Palais-Royal, attenant à ceux du Zappeion, les soldats royaux ont tiré sur nos soldats, le 1er décembre 1916.

Allemagne, de savoir au juste la valeur réelle d'un article de presse et, pendant la guerre, plus qu'avant la guerre, il faut toujours voir derrière le journaliste l'esprit qui s'impose à lui et lui dicte sa prose. Au surplus, rien n'était plus mêlé que les directions de la presse, et certains articles contradictoires prouvaient un grand désarroi de l'opinion.

En Autriche-Hongrie, les changements successifs de ministres, que notre presse interprétait complaisamment, n'étaient pas aussi clairs qu'il semblait à certains. Kœrber avait été remplacé par Spitzmuller, puis Spitzmuller par Clam-Martinic; Czernin avait succédé à Burian; le prince de Hohenlohe avait été pourvu d'une grande charge de cour, et l'on avait vu reparaître, très en faveur, le comte Berchtold, qui semblait devoir devenir l'inspirateur du jeune empereur. Que prouvaient ces rapides mutations? Quels étaient le sens exact et la portée des bruits qui couraient sur le dissentiment de l'empereur Charles avec le comte Tisza, comme aussi la valeur de l'opposition qui se manifestait au Parlement hongrois en faveur de la paix par des discours pacifistes comme ceux des comtes Bathiany et Caroliy? Quels étaient les sentiments de l'empereur et roi à l'égard de son cousin d'Allemagne? Quelle était l'exacte influence de l'impératrice Zita? Préparait-on pour la Bohême, épuisée et matée par le règne précédent, un régime



Charles Ier, empereur d'Autriche (ou Charles IV, roi de Hongrie) et l'impératrice Zita.

plus doux, qui, pour un temps, calmerait les dissentiments nationaux et rendrait à la monarchie dualiste une nouvelle force? Quel sort réservait-on à la Galicie d'une part, aux Yougo-Slaves d'autre part? Autant de questions qui se posaient à la fois et auxquelles il était impossible de répondre. Ce qui restait avéré, c'était la fatigue de l'Austro-Hongrie, son épuisement alimentaire, son épuisement financier, son désir de paix. — Que si l'on se retournait vers la Bulgarie et la Turquie, on constatait le souci d'en finir et la préoccupation de n'être pas absorbées par l'Allemagne. — En résumé, et si l'on regardait avec calme la situation de nos ennemis, si brillante en apparence militaire, on constatait chez eux des causes de faiblesse et de dépression qui devaient nous confirmer dans notre résolution d'aller très ferme jusqu'au bout.

D'ailleurs, c'est en ce sens que s'étaient produits en Russie, en Angleterre et en France, les changements ministériels qui avaient occupé toute l'activité parlementaire pendant le mois de décembre. — En Russie, nous avons vu déjà que Trépof avait remplacé Sturmer. De renseignements publiés depuis la chute de ce ministre il résulte, évidemment, que son élévation au pouvoir avait été le résultat d'une intrigue à laquelle l'influence allemande n'était pas étrangère. Un discours, prononcé à la Douma par Milioukoff et connu depuis, en dit long sur ce sujet. Les déclarations de Trépof, celles du ministre Pokrowski, celles du tsar lui-même, dans son manifeste de Noël, prouvaient, par contre, que les intentions du gouvernement russe n'avaient pas varié. — En Angleterre, l'énergique intervention de Lloyd George en faveur de la création d'un gouvernement concentré en un très petit nombre de mains avait obligé Asquith à se retirer. Après l'échec d'une combinaison Bonar Law (v. p. 36), Lloyd George avait constitué un ministère d'action nationale, auquel Asquith, bien qu'il n'en fit pas partie, donnait son appui, bel exemple à proposer à certains de nos parlementaires. On pouvait penser que la volonté solide de Lloyd George achèverait de mettre l'Angleterre en mesure d'opposer à l'effort allemand une résistance victorieuse. On pouvait tout attendre de ce Gallois têtu, révolutionnaire et organisateur, qui mettait au service de son pays toute la fougue de son tempérament et toute la résolution de son caractère. — En France, nous avions revu les jours des comités secrets. Le 7 décembre, la Chambre avait clos le sien par un ordre du jour de confiance, qui avait révélé 160 opposants au gouvernement. Briand avait remanié et resserré son ministère. Il avait groupé plus fortement les départements ministériels. Il conservait des hommes éprouvés comme Albert Thomas, Ribot, Clémentel, Viviani. Il prenait avec lui des hommes d'action et qui avaient fait leurs preuves : le maire de Lyon, Herriot; l'ancien directeur des chemins de fer de l'Etat, Claveille; un grand industriel, Loucheur; un chimiste éprouvé et pratique, Breton. Il confiait le ministère de la guerre, avec des pouvoirs très étendus, à l'organisateur du Maroc, général Lyautey, de qui l'on pouvait espérer une concentration rigoureuse de l'action des bureaux, moins de formalités inutiles, moins de paperasserie. La Chambre l'avait encore une fois approuvé, sans que l'opposition eût désarmé. — Le 19 décembre, le Sénat s'était à son tour réuni en comité secret. Le 23, il accordait sa confiance au gouvernement par 194 voix contre 60. Le pays se demandait, non sans anxiété, comment un chef de gouvernement, que les Chambres obligent à discourir sans cesse, à se justifier sans trêve, peut trouver le temps de gouverner. Il sentait nettement, non sans chagrin, que de plus en plus le Parlement, en pleine guerre, aux moments les plus graves, glissait aux mœurs du temps de paix, aux surenchères électorales, aux petites questions d'arrondissement, aux vilaines intrigues de personnes. Il accusait l'institution parlementaire, qui n'en peut mais, des imperfections de ceux qui la représentent. Tous ceux qui, sans aucun parti politique, invariablement fidèles au régime républicain, jugeaient de sang-froid les uns et les autres et pesaient les responsabilités, s'étonnaient que le Parlement, qui reprochait sans cesse au gouvernement la diffusion néfaste de son autorité, ne s'appliquât pas à lui-même cette règle de travail concentré et muet et d'activité utile qu'il demandait au ministère. Il en résultait quelque malaise. Et, pourtant, un fait frappait l'observateur attentif : le bon sens populaire avait jugé l'offre de paix de l'Allemagne comme elle le méritait. Seuls, quelques fous s'étaient refusés à voir le piège. Le Congrès socialiste, qui s'était tenu à Paris à la fin de décembre, en avait été une preuve et, après des discussions qu'on eût préférées moins longues et plus calmes, il avait manifesté sa répulsion pour la démarche insidieuse de l'Allemagne, sa décision de pousser la guerre jusqu'à la réparation du présent et la certitude de l'avenir. Ceci prouvait, une fois de plus, qu'en dépit de tous les dangers que notre liberté de discussion risque de nous faire courir dans des moments aussi critiques, le peuple français de 1917 reste le peuple français de 1792 et qu'il se refuse à traiter, tant que l'ennemi occupe le sol de la patrie. C'est un bel enseignement pour ceux qui avaient voulu faire croire que nous étions un peuple fini. La France est toujours la France. — Jules Gergault.



Etienne Clémentel, ministre d'Economie nationale, Commerce, Industrie, Agriculture, Travail et P. T. T.



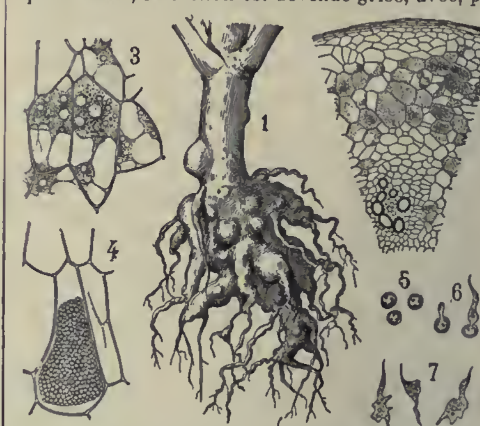
Edouard Herriot, ministre des Travaux publics, Transports, Ravitaillement civil et militaire (Ph. Manuel).

***hernie** n. f. — Encycl. Phytopathol. *Hernie du chou.* Cette affection, appelée aussi *gros-pied* et *maladie digitoire*, est assez fréquente dans les cultures de choux (choux verts, choux-fleurs, choux de Bruxelles, choux-raves, etc.) et autres plantes du genre *brassica* (navet, radis), ainsi que de diverses autres crucifères, et elle a parfois causé de sérieux dommages.

L'étude complète de cette maladie a été faite, vers la fin du siècle dernier, par le botaniste russe Woronine, qui attribue le mal au parasitisme du *plasmodiophora brassicæ*, champignon inférieur du groupe des myxomycètes, très voisin de celui que l'on nomme communément *fleur de tan* (*fuligo septica*), et qui apparaît très souvent dans les serres.

La maladie se manifeste par une hypertrophie considérable des racines de la plante : tantôt, c'est la racine principale qui est atteinte, tantôt, ce sont les radicelles qui présentent des lésions et des protubérances caractéristiques.

La section de ces excroissances, au début de leur formation, laisse voir un tissu mat, homogène, d'un blanc pur; plus tard, l'aspect change, et, de blanche qu'elle était, la section est devenue grise, avec, par



Hernie du chou : 1. Racine attaquée; 2. Coupe d'une racine atteinte; 3. Cellules géantes parasitées; 4. Cellules avec groupes de spores; 5. Spores grossies; 6. Spores germant; 7. Myxamibes.

places, des taches de décomposition. L'intérieur des lésions, examiné au microscope, montre des cellules géantes (à peu près dix fois plus grandes que les cellules normales), qui contiennent le parasite de la hernie sous forme de masses gélatineuses (plasmode) substituées au protoplasma primitif. Le plasmode émigre d'une cellule épuisée vers les cellules voisines, et ainsi se propage assez rapidement, de proche en proche, se nourrissant du protoplasma de son hôte. Au bout d'un certain temps, c'est-à-dire lorsque les cellules de la plante attaquée sont vidées, que le protoplasma en a presque complètement disparu, le plasmode se transforme, il fructifie, se divise en spores (1μ,6 de diamètre), qui restent groupées en masses compactes. C'est à ce moment que la plante atteinte par la maladie dépérit et meurt; la racine, qu'avaient peu à peu envahie des bactéries diverses, n'offre plus alors aucune résistance à ces nouveaux ferments de désorganisation, et la pourriture l'envahit, ce qui permet aux spores du plasmodiophore de s'échapper. Tombant sur le sol, ces spores germent, donnent des myxamibes qui pénétreront à leur tour les tissus jeunes d'une nouvelle plantation de crucifères. Cette pénétration a lieu généralement près des poils radicaux.

Pour lutter avec quelque chance de succès contre cette maladie, à laquelle, comme toutes les cryptogames, ces dernières années, pluvieuses et chaudes, ont été particulièrement favorables, il faut détruire, en les brûlant, tous les pieds atteints; veiller, au moment du repiquage, à ne planter que des pieds sains, brûler tous les autres. Puis il convient de pratiquer une longue alternance des cultures et éviter de remettre des crucifères là où l'on a constaté la présence du parasite.

On recommande de mélanger au sol, au moment du repiquage, un peu de chaux éteinte. — Jean de Chaon.

hypodermie n. f. (du gr. *hupo*, sous, et *derma*, peau). Ensemble des opérations qui consistent à injecter des médicaments sous la peau au moyen d'une aiguille munie d'un canal. (Par extension, on désigne maintenant sous ce nom les injections intramusculaires, intraveineuses, intrarachidiennes, etc. La méthode de traitement qui emploie l'hypodermie s'appelle *méthode hypodermique* ou *hypodermothérapie*.)

— Encycl. 1° *Historique.* La première idée de mettre en contact direct les médicaments et les tissus appartient au Dr Lafargue (de Saint-Emilion), qui, le 27 décembre 1836, communiqua à l'Académie de médecine un mémoire intitulé : *Sur les effets thérapeutique de quelques médicaments introduits sous l'épiderme.* Sa méthode consistait, en effet, à introduire sous l'épiderme, au moyen d'une aiguille creusée d'un sillon, une pâte fluide de chlorhydrate de morphine; d'où le nom d'*inoculation épidermique* qu'il lui donnait. Mais ce procédé, plein d'inconvénients, n'eut aucun succès, et, en dehors de l'usage d'injections pratiquées par Magendie, Cl. Bernard et quelques autres physiologistes, sur les

animaux de laboratoire, il faut arriver à Alexandre Wood, d'Edimbourg, pour voir l'hypodermie appliquée à la thérapeutique humaine, car Wood, en utilisant la seringue de Pravaz, de Lyon, venait de rendre cette méthode suffisamment pratique. Ses premières applications datent de 1856, et ce fut Behier qui les fit connaître en France en 1859. Toutefois, l'antisepsie étant alors inconnue, les injections hypodermiques donnèrent lieu à un certain nombre d'accidents, qui en firent momentanément rejeter l'emploi. De même, l'utilisation de la voie intraveineuse, préconisée par Scheel au commencement du siècle dernier, puis par Dujardin-Beaumetz en 1875 et par Oré, de Bordeaux, en 1877, soutenue aussi par Deneffe et von Vetter, se heurta d'abord aux dangers des complications septiques et à la crainte des coagulations sanguines. Mais, à partir du moment où les conditions d'une antisepsie rigoureuse mettant à l'abri de tout accident d'infection furent parfaitement connues et où les qualités requises par les liquides injectables se trouvèrent fixées, l'hypodermie, en raison de ses multiples avantages, se répandit de plus en plus et, aujourd'hui, elle tient incontestablement l'une des premières places parmi les procédés les plus actifs de la thérapeutique contemporaine.

2° *Avantages de l'hypodermie.* — Ses avantages sont de plusieurs sortes.

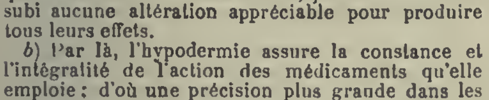
a) L'hypodermie soustrait les médicaments à l'action des sucs digestifs et, par suite, aux modifications qu'ils peuvent subir dans le tube gastro-intestinal. Certains médicaments sont, en effet, dédoublés et transformés dans l'appareil digestif sous diverses influences, et, si cette transformation est parfois utile et voulue, comme c'est le cas pour la formine, pour qu'elle libère des corps dont, précisément, on recherche l'intervention, il n'en est pas de même quand il s'agit d'agents directement actifs, tels que les alcaloïdes et les sérums, qui doivent n'avoir subi aucune altération appréciable pour produire tous leurs effets.

b) Par là, l'hypodermie assure la constance et l'intégralité de l'action des médicaments qu'elle emploie : d'où une précision plus grande dans les indications et un maniement plus rigoureux.

c) Enfin, l'injection sous-cutanée comporte une rapidité d'action plus considérable et plus sûre que l'ingestion, rapidité qui s'accroît encore quand on a recours à l'injection intramusculaire et surtout à l'injection intraveineuse. C'est là ce qui rend particulièrement précieuse la méthode hypodermique en général, dans tous les cas graves et urgents, réclamant une intervention médico-thérapeutique immédiate, parce que la vie du malade est en péril. Si l'on se rappelle que le sang ne met que deux ou trois minutes à parcourir tout le corps humain, on se rendra compte que nul moyen autre que l'injection intraveineuse n'est capable de porter sûrement et rapidement le remède au point où il doit efficacement intervenir.

3° *Conditions de l'hypodermie.* — Toutefois, pour que la thérapeutique et, par conséquent, le malade, bénéficient pleinement des avantages qui viennent d'être énumérés, il est indispensable que soient remplies certaines conditions, en ce qui concerne et le procédé d'injection et les liquides injectables.

a) Conditions d'introduction. — L'hypodermie ne pouvait être vraiment pratique et d'un usage courant que si elle assurait la sécurité et la commodité de l'injection. La sécurité ne fut vraiment acquise qu'après les découvertes de Pasteur et de son école, qui apprenaient la nécessité et indiquaient le moyen de détruire tous les germes d'infection, de stériliser non seulement la solution injectable, mais



A. Seringue à injection ; B. Aiguille.

encore l'appareillage d'injection : aiguilles, seringue, et champ opératoire. Aujourd'hui, cette question est si parfaitement résolue que les accidents septiques se montrent excessivement rares et ne sont imputables qu'à un défaut de précaution.

Quant à la commodité, elle a été garantie par la généralisation de l'emploi de la seringue de Pravaz. Toutes les seringues à injections hypodermiques reduites et tous les appareils imaginés pour les injections massives de sérums artificiels ou autres ne sont que des perfectionnements ou des dérivations de la seringue de Pravaz et, naturellement, seringues et surtout appareils se sont compliqués avec le genre d'intervention auquel ils étaient destinés. Toute description à cet égard serait incomplète, car le nombre des appareils est considérable, et l'on peut dire que chaque opérateur en a fait construire un à son usage.

β) Conditions de préparation des liquides injectables. — Ces conditions ont une importance capitale, parce qu'elles intéressent les produits variés que l'on doit introduire directement, par une voie quelconque : sous-cutanée, intraveineuse, etc., dans le milieu intérieur de l'organisme, en contact, par conséquent, avec les humeurs et les cellules vivantes, dont la sensibilité est extrême. Les principales sont les suivantes :

α) Pureté chimique absolue du médicament. — Sa nécessité découle de la mise en contact dont il vient d'être parlé. En effet, certaines impuretés, dont l'action est peu notable quand le médicament est administré par la voie digestive, deviennent dangereuses quand il est administré par la voie hypodermique ou intraveineuse, car, alors, elles déterminent soit des phénomènes irritatifs, quand l'acidité ou la basicité sont en jeu, soit des phénomènes toxiques, quand l'impureté possède par elle-même ce caractère, comme c'est le cas lorsque l'on injecte sous la peau du cacodylate de soude insuffisamment débarrassé de l'oxyde de cacodyle qu'il peut contenir. Le premier point est donc le contrôle de la pureté chimique absolue des principes actifs destinés à l'hypodermie.

β) Dosage. — Le second est le dosage des solutions injectables, après solubilisation du produit utilisé. En hypodermie et pour les raisons déjà dites, le dosage rigoureux est essentiel, puisque l'injection porte sur des principes extrêmement actifs à des doses souvent inférieures au centigramme et même au milligramme.

λ) Stérilisation. — Il n'est pas besoin d'insister sur l'obligation de la stérilisation des liquides injectables. On la réalise surtout par la chaleur, qui est le moyen le plus sûr de détruire les micro-organismes. Mais ce moyen doit être en quelque sorte nuancé suivant la nature des corps sur lesquels on veut agir. Ainsi, le chlorhydrate de morphine subit, au-dessus de 110° C., diverses altérations dues à la chaleur et à l'alcalinité des verres ; il se formerait alors, non de l'apomorphine, dont les propriétés émétisantes sont connues, mais, suivant Lamal et Lesur, de la morphétine et de l'oxymorphine. De même, le chlorhydrate de cocaïne tend à se décomposer au-dessus de 100° C. et peut perdre jusqu'à 20 p. 100 de son poids. L'aconitine, au contact de l'eau chaude, se dissocie en acide benzoïque et acétylaconitine ; l'atoxyl donne des produits toxiques, et l'on est obligé, pour lui, de recourir à la tyndallisation à 60-70° C. pendant une heure et trois jours de suite ; le glycérophosphate de soude réclame également soit la tyndallisation à 70-80° C., soit le chauffage au bain-marie à 100° C. pendant trente minutes, etc. Ce qui précède prouve qu'il importe de traiter chaque principe médicamenteux en particulier sous des conditions physiques variables, de manière qu'il ne subisse aucune espèce d'altération. C'est pourquoi, et suivant les indications tirées de la nature chimique du médicament employé, on fait agir la chaleur, tantôt au-dessous de 100° C. au bain-marie ou à l'étuve par tyndallisation, tantôt à 100° C. par l'intermédiaire de la vapeur fluente à la pression normale, tantôt, enfin, aux températures plus élevées de 105, 110, 120° C. sous pression et à l'autoclave.

d) Isotonisation. — La notion d'isotonie a pris une place considérable en pharmacodynamie depuis que l'hypodermie est entrée dans la pratique journalière et qu'un nombre sans cesse croissant de produits sont utilisés par la méthode hypodermique. On sait, en effet, que les solutions dont la teneur en électrolytes ou matières salines est inférieure ou supérieure à celle du plasma sanguin déterminent, par leur introduction dans les tissus, d'abord des phénomènes douloureux, ensuite des réactions inflammatoires aboutissant le plus souvent à la formation de nodosités. Si l'on remarque que ces réactions sont déjà fort sensibles avec une injection hypodermique de 1 ou 2 centimètres cubes, on peut prévoir ce qu'elles deviendraient pour des injections de 20, 30, 50 centimètres cubes et davantage. De là la nécessité de rendre isotoniques les solutions injectables, surtout quand elles sont hypotoniques, ce qui est le cas le plus fréquent, par l'adjonction, en proportions voulues, de certains corps et notamment du chlorure de sodium. Grâce à cette dernière, on a pu rendre inoffensive et presque indolore, par exemple, la pratique des injections de substances colloïdales, qui emploient des liquides dont la teneur en électrolytes est normalement nulle.

Enfin, il est bon de mentionner certaines autres précautions, dont l'importance n'a été reconnue que dans ces derniers temps. C'est ainsi que de nombreuses recherches ayant incriminé le rôle des impuretés de l'eau distillée dans la production de certains accidents consécutifs aux injections massives de sérums artificiels, l'eau utilisée doit être fraîchement distillée et privée de gaz carbonique et de matières organiques par une rectification rigoureuse. De même, la composition des verres doit être surveillée de très près, afin d'éviter les altérations de principes actifs dues à un excès de basicité, consécutif à l'attaque par la vapeur d'eau sous pression.

4° *Technique.* — Nous serons très bref en ce qui regarde la technique de l'hypodermie, qui est du ressort exclusif de l'opérateur lui-même, et nous nous contenterons, en conséquence, d'indications générales.

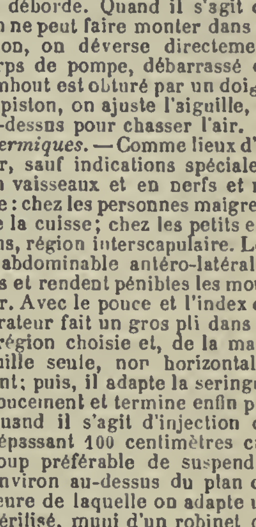
Les précautions essentielles qu'on doit prendre pour une injection, quelle qu'elle soit, sont celles de toute intervention chirurgicale : n'injecter qu'un produit stérilisé, à l'aide d'un instrument stérilisé et avec les mesures d'asepsie et d'antisepsie communes à toutes les opérations ; antisepsie des mains notamment et du champ opératoire. Pour cette dernière, on emploie actuellement d'une manière très pratique un rapide badigeonnage à la teinture d'iode à 1/20e (Codex dédoublé).

L'instrumentation varie avec le genre de l'injection ; on préfère aujourd'hui la seringue en verre, plus fragile, mais moins coûteuse, et qu'on peut aisément stériliser ; les aiguilles varient également de longueur et de calibre suivant la destination ; celles en acier piquent bien, mais s'oxydent ; celles en nickel sont inoxydables, mais insuffisamment rigides ; celles en platine iridié, que l'on peut flamber sans émousser la pointe, sont évidemment de beaucoup les meilleures mais elles sont d'un prix fort élevé.

Le remplissage de la seringue n'offre aucune difficulté ; il faut veiller seulement à chasser les bulles d'air qui pourraient s'être introduites dans le corps de pompe en renversant la seringue, l'aiguille en haut, et poussant légèrement le piston jusqu'à ce qu'un peu de liquide déborde. Quand il s'agit de liquide huileux, qu'on ne peut faire monter dans la seringue par aspiration, on déverse directement l'ampoule dans le corps de pompe, débarrassé de son piston, et dont l'embout est obturé par un doigt. Ensuite, on remet le piston, on ajuste l'aiguille, et on procède comme ci-dessus pour chasser l'air.

a) Injections hypodermiques. — Comme lieux d'élection, il faut choisir, sauf indications spéciales, les régions pauvres en vaisseaux et en nerfs et riches en tissu cellulaire : chez les personnes maigres, face supéro-externe de la cuisse ; chez les petits enfants et les nourrissons, région interscapulaire. Les piqûres de la paroi abdominable antéro-latérales sont plus douloureuses et rendent pénibles les mouvements pour s'asseoir. Avec le pouce et l'index de la main gauche, l'opérateur fait un gros pli dans la masse charnue de la région choisie et, de la main droite, enfonce l'aiguille seule, non horizontalement, mais obliquement ; puis, il adapte la seringue et pousse le liquide doucement et termine enfin par un massage léger. Quand il s'agit d'injection de sérum à des doses dépassant 100 centimètres cubes, il est de beaucoup préférable de suspendre l'ampoule (1 mètre environ au-dessus du plan du lit), à la pointe inférieure de laquelle on adapte un tube en caoutchouc stérilisé, muni d'un robinet ou d'une pince et d'une aiguille fixée à son bout. La pointe supérieure de l'ampoule est alors brisée, on laisse écouler quelques gouttes du liquide pour débarrasser d'air le tube et l'aiguille, et l'on enfonce cette dernière dans le tissu cellulaire sous-cutané. L'injection doit être faite très lentement, en réglant convenablement le débit du robinet ; après l'injection, léger massage et obturation de l'orifice, si besoin est, avec un peu de collodion.

b) Injections intramusculaires. — Elles sont particulièrement indiquées pour toutes les préparations douloureuses. Il faut employer une aiguille longue (3 à 7 centimètres) et, s'il s'agit d'injecter des préparations mercurielles insolubles, une seringue spéciale. Le lieu d'élection est la région fessière, dans laquelle on distingue quatre points principaux (*A* de Smirnoff, *B* de Galliot, *C* de Fournier, *D* de Barthélemy), qu'indique la figure ci-contre. Quand les piqûres sont faites en série, il convient d'éviter la région médiane et inférieure de la fesse (sciatique et vaisseaux), de les espacer d'au moins un ou deux centimètres et de les alterner à l'une et l'autre fesses. Enfin, le sujet doit être couché sur le ventre ou sur le côté, les fesses contractées et, l'aiguille enfoncée jusqu'au chaton, il faut vérifier, avant d'ajuster la seringue, si le sang ne vient pas, afin d'écarter tout danger d'embolie.



c) Injections intraveineuses. — L'instrumentation est la même, mais l'aiguille doit être taillée en biseau ; les liquides à injecter sont choisis, autant que possible, isotoniques. Les lieux d'élection sont

le pli du coude et la médiane céphalique. La recherche de la veine peut constituer, chez les personnes obèses, une véritable opération, mais, le plus ordinairement, on peut se contenter de faire saillir la veine en appliquant au-dessus du coude la bande de Sauphar. On pique d'abord la peau, tangentiellement à la veine, sans chercher à perforer cette dernière, que l'on fixe alors avec le pouce gauche, puis on dirige l'aiguille sur la veine, parallèlement à elle. Sitôt que l'aiguille a pénétré dans la veine, le sang coule en nappe; il faut alors retirer très légèrement l'aiguille, de manière à ne pas transpercer la paroi postérieure du vaisseau. Une fois réussie la ponction de la veine, on introduit dans l'aiguille l'embout de la seringue, et on desserre la ligature du bras. Pendant tout le temps que dure l'injection, il faut maintenir l'aiguille immobile et surveiller attentivement la région de la piqûre; s'il survient le moindre gonflement local, il faut immédiatement arrêter l'injection. Pratiquée avec toutes les précautions voulues, l'injection intraveineuse n'est nullement dangereuse; les accidents constatés parfois sont imputables aux produits injectés (606 et 914).

d) *Injections intrarachidiennes.* V. PONCTION LOMBAIRE, p. 21. — Dr J. LAUMONIER.

hypodermothérapie n. f. (du gr. *hupo*, sous, *derma*, peau, et *therapeia*, traitement). Méthode de traitement qui consiste à administrer les médicaments par la voie sous-cutanée ou intramusculaire. V. HYPODERMIE, p. 44.

Impôt sur les bénéfices de guerre. — *Historique et législation comparée. — Commentaire pratique et détaillé de la loi du 1er juillet 1916, avec formules et exemples.*

I. HISTORIQUE. — *Législation comparée.* — La loi « concernant l'établissement d'une contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre », en même temps que « certaines mesures fiscales relatives à la législation des patentes », a été promulguée sous la date du 1er juillet 1916.

Dès 1915, plusieurs propositions, émanées de l'initiative parlementaire, avaient orienté les préoccupations publiques vers la création d'un impôt spécial sur les bénéfices du temps de guerre. La loi intervenue est issue (après de profondes modifications) d'un projet de loi déposé à la Chambre le 13 janvier 1916 par Alexandre Ribot, ministre des finances.

Quant aux mesures d'exécution se rattachant à la loi du 1er juillet 1916, elles ont été fixées par trois décrets successifs, promulgués en 1916 : le 6 juillet, le 12 juillet et le 3 août.

On avait pensé qu'avant la date fixée pour les déclarations de bénéfices auxquelles sont tenus les contribuables, un règlement d'administration, une instruction ou une circulaire ministérielle viendrait parer aux obscurités et lacunes d'une loi trop hâtivement élaborée; mais cette attente ne s'est pas réalisée.

La mise en vigueur d'un impôt sur les bénéfices de guerre était énergiquement exigée, dans le plus bref délai, par le pays, sous l'influence du souci des intérêts financiers de la France, et aussi des plus élémentaires sentiments d'équité.

Dans la presse, principalement par la voix ardente du sénateur Charles Humbert, c'était une sommation impérieuse :

> Réclamons cet impôt patriotique, cet impôt de justice, d'abord aux fournisseurs de l'État, pour qui les besoins énormes des armées ont été l'occasion d'un développement considérable d'affaires. Mais exigeons-le aussi de tout industriel, de tout commerçant qui a vu ses entreprises prospérer en raison de la guerre !

Les considérations diverses inspiratrices de la taxe nouvelle, Ribot, dans l'exposé des motifs du projet, et Raoul Péret, rapporteur du projet devant la Chambre, les ont, froidement et très nettement, mises en relief :

> La guerre, disait Ribot, la guerre, qui pèse lourdement sur l'ensemble du pays et diminue la plupart des revenus particuliers, est, au contraire, pour un certain nombre d'industries et de commerces, une source de bénéfices imprévus et souvent considérables. Il est de toute justice que ces bénéfices, réalisés à l'occasion de la guerre, contribuent dans une large mesure aux dépenses de la guerre elle-même.

Et, de son côté, Raoul Péret précisait :

> En présence des charges énormes que la prolongation de la guerre fait peser sur les finances publiques, nous ne pouvons attendre indéfiniment pour procurer au budget des recettes nouvelles. Chacun le comprend aisément, et la discussion n'est possible que sur la nature des contributions à créer et les modes de taxation à employer.

A ce moment, les dépenses de la France atteignaient 95 millions par jour.

Et, déjà, tous les pays belligérants, ainsi, d'ailleurs, que plusieurs pays neutres, avaient établi chez eux un impôt analogue à celui que nous envisagions, ou bien se préparaient à l'établir.

C'est l'Italie qui a été l'une des premières à organiser un impôt sur les bénéfices de guerre. Un décret royal du 21 novembre 1915 frappe ces bénéfices d'une taxe spéciale, qui, progressive et tenant compte de l'origine des profits, varie de 10 à 30 pour 100 du montant des bénéfices.

En Angleterre, fonctionne, depuis la loi de finances du 23 décembre 1915, une taxe sur les profits exceptionnels pendant la période de guerre (principalement sur les profits maritimes), dont le taux, fixé à 50 pour 100, a été, en 1916, élevé à 60 pour 100, tout en se surperposant à l'impôt sur le revenu. Dès 1916, l'Angleterre tirait de là 2.200 millions.

En Allemagne, se rattache au même ordre d'idées une loi du 24 décembre 1915, qui oblige les Sociétés à mettre de côté la moitié du surcroît de leurs bénéfices pendant la guerre, cette réserve spéciale pouvant être réclamée, en tout ou en partie, par l'État allemand, soit pendant les hostilités, soit pendant les premières années qui suivront la cessation des hostilités.

En Autriche, un impôt sur les bénéfices de guerre, s'appliquant aux Sociétés anonymes et aux particuliers, a été prescrit par une ordonnance impériale du 15 avril 1916.

D'autre part, le Danemark, dès le 10 mai 1915, et la Suède, dès le 11 juin 1915, ont eu recours, eux aussi, à une taxe spéciale sur les bénéfices de guerre.

II. GÉNÉRALITÉS. — *Principes de la loi; ses résultats prévus.* — La contribution établie en France par la loi du 1er juillet 1916 frappe les bénéfices réalisés pendant la guerre; autrement dit, et comme le précise le premier alinéa de l'article 1er : « les bénéfices réalisés depuis le 1er août 1914 jusqu'à l'expiration du douzième mois qui suivra celui de la cessation des hostilités ».

Mais deux autres conditions sont, en outre, nécessaires : 1° il faut qu'il s'agisse de bénéfices « exceptionnels » ou de bénéfices « supplémentaires »; — 2° il faut que ces bénéfices exceptionnels ou supplémentaires proviennent des opérations faites par certaines personnes ou collectivités déterminées.

Dès la fin de novembre 1916, les perceptions opérées du chef du nouvel impôt s'élevaient à 300 millions, et le ministère des finances estimait que, pour la première période d'imposition (c'est-à-dire pour la période comprise entre le 1er août 1914 et le 31 décembre 1915), le Trésor toucherait, au total, un demi-milliard.

Qui doit l'impôt? — Bénéfices exceptionnels; bénéfices complémentaires. — Les assujettis à l'impôt sont, au point de vue de leurs obligations envers le fisc, répartis par la loi du 1er juillet 1916 en deux catégories bien distinctes :

1re catégorie : les bénéficiaires non patentés de marchés pour fournitures à l'armée ou à une administration publique quelconque, ainsi que leurs intermédiaires (alinéas 2 et 3 de l'article 1er).

Par là, il y a lieu d'entendre : tous ceux qui ont passé des marchés avec l'État ou avec une administration publique; tous les intermédiaires dans ces marchés; tous ceux qui, directement ou indirectement, ont fait des fournitures aux titulaires de ces marchés.

Mais les termes de la loi sont particulièrement précis, et, selon ses prescriptions mêmes, la catégorie d'assujettis que nous examinons comprend : 1° « les personnes, *non patentées,* ayant passé des marchés, soit directement, soit comme sous-traitants, pour des fournitures destinées à l'État ou à une administration publique » ; — 2° « toutes personnes », *patentées ou non,* « ayant accompli, en vue du même objet, un acte de commerce à titre accidentel ou en dehors de leur profession » ; — 3° « les personnes, *patentées ou non,* ayant prêté, pour la conclusion d'un marché avec l'État ou avec une administration publique », soit « leur concours pécuniaire » (bailleurs de fonds), soit « leur entremise » rémunérée (rémunérée, par exemple, par une commission, par une allocation fixe, par une redevance proportionnelle).

Les opérations faites par cette première catégorie d'assujettis aboutissent à des bénéfices « *exceptionnels* », puisque les contribuables en cause n'exercent le plus souvent aucun commerce ou que, s'il en exercent un, leurs opérations imposables sont intervenues hors des conditions ordinaires de leur commerce. Et c'est en ce qui concerne leurs bénéfices exceptionnels que ces assujettis doivent l'impôt.

2e catégorie : les patentés et exploitants de mines (alinéas 4 et 5 de l'article 1er).

Autrement dit : les particuliers ou les collectivités (associations ayant le caractère de Sociétés, françaises ou étrangères) passibles de la contribution des patentes ou de la redevance proportionnelle des mines.

Les assujettis de cette catégorie sont soumis à l'impôt en ce qui concerne leurs bénéfices « *supplémentaires* », c'est-à-dire les bénéfices réalisés par eux en sus du bénéfice normal des entreprises qu'ils exploitaient avant la guerre, ou qu'ils ont créées postérieurement, dans les conditions ordinaires du commerce et de l'industrie.

Quant à cette deuxième catégorie d'assujettis, il n'y a pas à distinguer, comme pour la première, si leur commerce ou leur industrie se rapporte ou non à des fournitures exécutées pour le compte de l'État ou d'une administration publique.

Agriculteurs affranchis de l'impôt. — La loi du 1er juillet 1916 (par le second alinéa de son article 1er) affranchit de l'impôt sur les bénéfices de guerre les agriculteurs vendant à l'État « leur récolte », c'est-à-dire les produits quelconques de leur terre ou de leur exploitation, que ces produits soient d'ordre végétal ou d'ordre animal.

Périodes imposables. — La loi du 1er juillet 1916 qualifie la contribution qu'elle établit de contribution « extraordinaire » : destinée, semble-t-il, à disparaître avec les événements exceptionnels qui l'ont rendue nécessaire, la contribution nouvelle n'est due, en effet, que pour un temps limité.

Mais, s'appliquant même au passé, cette loi de circonstance a (notamment en ses articles 1er et 2) prévu comme périodes d'imposition : 1° les dix-sept mois compris entre le 1er août 1914 et le 31 décembre 1915; — 2° chacune des années suivantes, jusqu'à l'expiration du douzième mois qui suivra le mois de la cessation des hostilités.

III. BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES IMPOSABLES. Les bénéfices taxables à titre de bénéfices supplémentaires sont les bénéfices commerciaux et industriels proprement dits : ce sont, pour les patentés et les exploitants des mines, les bénéfices révélés par l'excédent du bénéfice net en période de guerre sur le bénéfice normal annuel du temps de paix.

Les règles à suivre pour dégager les bénéfices supplémentaires sont inscrites dans les articles 2, 3 et 5 de la loi, et l'exposé que nous allons en faire, d'après ces textes, portera sur le calcul du bénéfice normal d'avant la guerre, puis du bénéfice net en période de guerre.

Calcul du bénéfice normal d'avant la guerre. — Le bénéfice normal est celui que le patenté ou l'exploitant des mines eût vraisemblablement constaté, pendant la période imposable, si la guerre n'était pas survenue. Il est constitué par la moyenne des bénéfices nets qui ont été réalisés : soit pendant les trois exercices antérieurs au 1er août 1914, c'est-à-dire pendant les trois derniers exercices d'avant-guerre; soit, si l'établissement commercial ou industriel a moins de trois années d'existence, pendant la durée de la période d'exploitation antérieure au 1er août 1914.

En aucun cas, — même si le contribuable n'a commencé ses opérations qu'au 1er août 1914, ou postérieurement, — le bénéfice normal ne peut, d'après les articles 2 et 5, être évalué au-dessous du minimum que voici : soit, pour ceux qui ne sont pas exploitants des mines (puisque les exploitants de mines ne sont pas patentés), trente fois le principal de la patente, abstraction faite de tous centimes additionnels; — soit la somme de 5.000 francs; — soit 6 p. 100 des capitaux engagés (espèces et biens). — (Voir paragraphes V et VII.) — Et encore faut-il qu'il s'agisse de capitaux non seulement « réellement engagés » par le contribuable, mais « rémunérés dans ses entreprises », tels qu'ils résultent « d'actes, de livres de commerce régulièrement tenus, ou d'autres preuves certaines ».

Lorsque plusieurs entreprises distinctes sont exploitées en France par la même personne ou Société, il faut considérer l'ensemble des entreprises et, entre autres opérations, déduire, — ainsi que nous le verrons plus loin (même paragraphe), — les pertes de ces entreprises.

Pour les périodes d'imposition comprenant plus ou moins de douze mois, le bénéfice normal à retrancher du bénéfice net réalisé pendant l'espace de temps envisagé est obtenu en majorant ou en réduisant le bénéfice normal annuel, proportionnellement au nombre de mois compris dans la période d'imposition. Notamment, en ce qui concerne la période d'imposition s'étendant du 1er août 1914 au 31 décembre 1915 (12 mois + 5 mois), le bénéfice normal annuel doit être majoré de cinq douzièmes : s'il s'agit d'un bénéfice de 120.000 francs par an, il doit être porté à 170.000 francs.

Calcul du bénéfice net du temps de guerre. — Déductions autorisées. — Le produit net en période de guerre est calculé en établissant le bilan, pour chaque entreprise, suivant les règles, formes et méthodes qui, pour cette entreprise, étaient ordinairement suivies en temps de paix.

C'est ainsi, par exemple, que seront déduites, s'il y a lieu : 1° pour les Sociétés tenues d'alimenter un fonds de réserve légale, la somme nécessaire à cette réserve; — 2° pour chaque entreprise, les sommes habituellement réservées à l'amortissement des bâtiments et du matériel, sans oublier (conformément aux dispositions de l'article 15) les sommes nécessaires à l'amortissement de l'outillage et des créances irrecouvrables.

Dans la recherche du bénéfice à dégager, il faut, d'autre part, déduire également : 1° les sommes destinées aux amortissements supplémentaires nécessités soit par les dépréciations exceptionnelles du matériel résultant d'une prolongation de la durée journalière du travail normal (que ce travail ait, ou non, pour objet des fournitures de guerre), soit par le fait d'installations ou de dépenses spéciales effectuées en vue de fournitures de guerre; — 2° les pertes d'exploitation, c'est-à-dire celles résultant de l'exploitation déficitaire d'une ou plusieurs entreprises, pendant la période d'imposition; — 3° les sommes correspondant à l'intérêt à 6 p. 100 des capitaux engagés dans des entreprises situées en pays envahis ou dans des entreprises sinistrées, ainsi

qu'aux amortissements habituels de ces entreprises (si cette déduction n'a pas été opérée au titre des pertes d'exploitation).

VI. Bénéfices exceptionnels imposables. — *Règle générale.* — Les bénéfices taxables en tant que bénéfices exceptionnels sont, pour les fournisseurs publics non patentés et leurs intermédiaires, frappés dans leur totalité, sous une déduction unique et forfaitaire : la déduction d'une somme invariable de 5.000 francs (article 4).

Cas particuliers. — Supposons un intermédiaire qui, ayant obtenu un marché, s'est borné à le céder à un tiers en prélevant une remise. Le produit taxable à titre exceptionnel sera ici le montant de la remise (son montant total et net), diminué de la somme de 5.000 francs (3e alinéa de l'article 3 et article 4).

Passons à la situation de ceux qui ont prêté leur concours pécuniaire pour la conclusion d'un marché, c'est-à-dire aux bailleurs de fonds : ceux-là ne pourront être taxés que sur ce qui, dans la part de bénéfices qu'il touchent (sous forme de dividende ou d'intérêt), excède 6 p. 100. C'est ce qui résulte manifestement des travaux préparatoires de la loi du 1er juillet 1916.

V. Déclarations par le contribuable. — *Généralités.* — Pour l'assiette de l'impôt, c'est la déclaration des assujettis qui est le principe : tous les assujettis quelconques à la loi du 1er juillet 1916 doivent faire la déclaration de leurs bénéfices imposables, et cette déclaration est, de leur part, absolument obligatoire (articles 4 et 5).

Les déclarations sont rédigées sur ou d'après des formules déposées dans les mairies. Elles sont dûment certifiées par les déclarants et adressées (sous pli affranchi) au directeur des contributions directes du département où l'imposition doit être établie, — qui est le département auquel appartient la commune du principal établissement ou du siège social des personnes ou Sociétés intéressées.

Il est délivré récépissé des déclarations.

Elles peuvent être faites par un mandataire, lorsque l'assujetti est empêché de la produire lui-même : par exemple, pour cause d'absence ou de maladie.

Délais impartis pour les déclarations. — Pour la période d'imposition s'étendant du 1er août 1914 au 31 décembre 1915, la déclaration a dû intervenir dans les deux mois qui ont suivi le soixantième jour après la promulgation de la loi; autrement dit, dans l'intervalle de temps compris entre le 1er septembre et le 31 octobre 1916.

Pour les années suivantes, la déclaration doit être faite dans les trois mois qui suivront le 31 décembre de chaque année : soit entre le 1er janvier et le 31 mars.

Des délais supplémentaires ont été prévus par l'article 6 de la loi : 1° uniquement au profit des patentés et exploitants de mines dans le cas particulier d'exercice imposable ne correspondant pas à l'année normale (nous expliquerons cette hypothèse de prorogation de délai [sous ce même paragraphe] à propos de la déclaration afférente à des bénéfices supplémentaires); — 2° d'une façon générale (c'est-à-dire pour tous les assujettis à la loi, à quelque catégorie qu'ils appartiennent), en faveur de ceux qui, mobilisés ou non, se trouveraient empêchés de souscrire leur déclaration en temps utile.

Pour ces contribuables, le décret du 3 août 1916 a fixé les conditions dans lesquelles les délais supplémentaires leur seront accordés, en même temps que les formalités à remplir dans ce but.

D'après ce décret, les intéressés « disposeront, pour produire leur déclaration, d'un délai supplementaire, prenant fin au plus tard trois mois après la date de la cessation des hostilités, telle que cette date sera fixée en exécution de l'article 2 du décret du 10 août 1914 », spécial à la suspension des délais.

Mais, — aux termes de ce même décret du 5 août 1916, — pour obtenir le bénéfice de la prolongation du délai des déclarations, le contribuable est tenu, avant l'expiration du délai normal, de saisir d'une demande régulière le directeur des contributions directes du département où la déclaration devrait être faite. D'ailleurs, si la prolongation de délai est accordée, ce n'est nullement à titre définitif : il y a lieu à retrait du délai supplémentaire, si l'empêchement ayant motivé la prolongation de délai a cessé d'exister.

Retard de déclaration. — Lorsque (dans le paragraphe X) nous examinerons les pénalités établies, nous verrons que, dans le cas de non-intervention de déclaration dans les délais impartis, comme dans celui de défaut de déclaration, la taxe sur les bénéfices est majorée de 10 p. 100.

Déclaration afférente à des bénéfices supplémentaires. — Tout patenté ou exploitant de mines fera (distinctement pour chacune de ses exploitations) entrer en ligne de compte, dans l'établissement de sa déclaration, les divers éléments que nous avons précisés plus haut (sous le paragraphe III), — c'est-à-dire :

1° le calcul du bénéfice normal annuel;

2° la détermination du bénéfice réalisé en période de guerre;

3° les déductions autorisées.

Faculté d'option spéciale. — Pour les trois exercices d'avant-guerre, si l'assujetti ne veut pas, ou bien si, son entreprise n'ayant pas trois ans d'existence, il ne peut pas fournir les éléments nécessaires à la constatation du bénéfice normal, une option spéciale lui est assurée par l'article 5 : il évaluera ce bénéfice soit, s'il n'est pas exploitant de mines, à trente fois le principal de la patente, soit à 6 p. 100 des capitaux engagés, soit à 5.000 francs, suivant que l'une ou l'autre évaluation lui est le plus favorable. — (Voir paragraphes III et VII.)

Exercice imposable ne correspondant pas à l'année normale. — L'article 6 prévoit, dans ses premiers alinéas, le cas où le bilan annuel d'un assujetti (particulier ou Société) s'applique habituellement à une période de douze mois qui ne coïncide pas avec l'année normale : par exemple, selon l'usage de certaines maisons, à une période allant du 1er avril au 31 mars de l'année suivante.

Deux particularités sont propres à ce cas :

1° Les délais impartis pour la déclaration peuvent (sur demande de l'intéressé, adressée au ministère des finances) être prolongés par décision du directeur général des contributions directes, qui fixe en même temps la durée de la prorogation;

2° Le bénéfice supplémentaire est calculé à l'aide des deux bilans intéressant l'exercice imposable, en prenant dans chacun de ces bilans le nombre de mois compris dans l'exercice imposable.

Le même calcul a été admis pour la période du 1er août 1914 au 31 décembre 1915.

Déclaration négative facultative. — Lorsque le bénéfice net réalisé pendant la période à laquelle se rapporte l'imposition n'excède pas le montant du bénéfice normal, le contribuable a la faculté de faire une déclaration simplement négative (article 5, dernier alinéa).

— Cadre correspondant de la formule de déclaration officielle :

BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES

§ A. *Renseignements relatifs aux opérations professionnelles.*

1° Nature des opérations.	2° Lieu de la situation des établissements.

§ B. *Bénéfice normal annuel.*

1° Le bénéfice normal annuel est constitué, d'après la loi, par la moyenne des bénéfices nets réalisés pendant les trois exercices antérieurs au 1er août 1914, ou pendant la durée de la période d'exploitation antérieure au 1er août 1914, si cette période ne comprend pas trois exercices.

Montant du bénéfice normal..... ———— francs.

2° Si le déclarant ne veut, ou ne peut, déterminer le bénéfice normal d'après le mode ci-dessus indiqué, il évaluera ce bénéfice, soit à 6 p. 100 des capitaux engagés, soit à 30 fois le principal de la patente, soit à 5.000 francs, suivant que l'une ou l'autre évaluation lui est plus favorable, et il inscrira le résultat de cette évaluation sur celle des lignes suivantes qui est réservée à cet effet :

a) 6 p. 100 des capitaux engagés.. ———— francs.

b) 30 fois le principal de la patente ———— francs.

c) minimum de 5.000 francs..... ———— francs.

§ C. *Détermination du bénéfice supplémentaire.*

1° Bénéfice net réalisé pendant la période d'imposition.............. ———— francs.

2° Bénéfice normal.............. ———— francs.

3° Différence formant le bénéfice supplémentaire................ ———— francs.

§ D. *Renseignements que le déclarant doit fournir, d'après la loi, au sujet des déductions dont il a tenu compte pour le calcul du bénéfice net ci-dessus indiqué* (§ C, 1°).

1° Affectation à la réserve légale.. ———— francs.

2° Amortissement habituel des bâtiments et du matériel......... ———— francs.

3° Amortissements supplémentaires nécessités soit par les dépréciations exceptionnelles du matériel et de l'outillage résultant d'une prolongation de la durée du travail journalier, soit par le fait d'installations ou de dépenses spécialement effectuées en vue de fournitures de guerre.... ———— francs.

4° Pertes résultant de l'exploitation déficitaire d'une ou plusieurs entreprises pendant la période d'imposition ———— francs,

5° Déduction correspondant à l'intérêt à 6 p. 100 des capitaux engagés dans des entreprises situées en pays envahi ou sinistrées, ainsi qu'aux amortissements habituels de ces entreprises, si cette déduction n'a pas été opérée au titre des pertes d'exploitation (4° ci-dessus)........... ———— francs.

Déclaration afférente à des bénéfices exceptionnels. — D'après l'article 4, les fournisseurs publics et leurs intermédiaires doivent, dans leur déclaration :

1° faire connaître (avec toutes justifications qu'ils jugeront utiles) les bénéfices exceptionnels par eux réalisés, c'est-à-dire (ainsi que nous l'avons indiqué au paragraphe IV) le total de ces bénéfices « sous déduction de 5.000 francs »;

2° indiquer à quel titre ils ont réalisé les bénéfices déclarés, avec précision des marchés ou actes de commerce intervenus.

— Cadre correspondant de la formule de déclaration officielle :

BÉNÉFICES EXCEPTIONNELS

Montant total des bénéfices réalisés ———— francs.
Déduction prévue par la loi...... 5.000 francs.

Différence constituant le bénéfice imposable.......................... ———— francs.

(*A suivre.*) — Louis André.

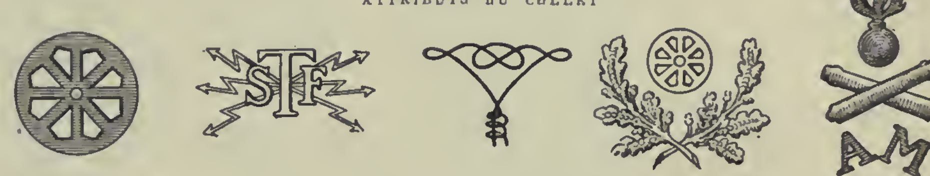
Insignes et attributs de l'armée française

(suite à l'article paru dans le *Larousse Mensuel illustré*, t. III, p. 562 à 564).

Il convient de distinguer : 1° les insignes et attributs distinguant les armes et subdivisions d'armes; 2° les autres insignes et attributs.

1° Insignes et attributs distinguant les armes et subdivisions d'armes. — Depuis l'article mentionné ci-dessus, la question des uniformes a été définitivement réglée. Pour les troupes métropolitaines, ils sont bleu clair, sauf pour les chasseurs alpins et les unités cyclites, qui sont habillés d'étoffes gris de fer bleuté ou foncé; pour les troupes d'Afrique, ils sont en drap kaki; la coiffure est recouverte d'un manchon en toile kaki, lorsqu'elle est d'une autre couleur (chéchia rouge des zouaves et tirailleurs, casquette des chasseurs d'Afrique, coiffure arabe des spahis).

ATTRIBUTS DU COLLET



Ouvrier de chemin de fer de campagne. — Télégraphie sans fil. — Cordier. — Chemin de fer de campagne (chef de service). — Auto-mitrailleuses.

Les armes et subdivisions d'armes sont distinguées de différentes façons.

Au *képi*, ni passepoils, ni écusson, ni numéro. Toutefois, l'infanterie et l'artillerie coloniale portent sur le devant une ancre, en or pour les officiers, en drap écarlate pour la troupe.

Les attributs du *casque* sont les suivants :

grenade : infanterie, cavalerie, train des équipages, secrétaires d'état-major, C. O. A., automobilistes, sections de cinématographistes; cor de chasse : chasseurs à pied et bataillons d'Afrique; grenade avec une ancre : infanterie coloniale; grenade avec canons croisés : artillerie; pot en tête (v. *Larousse Mensuel*, p. 562, *fig.* E.-M. du génie d'armée) : génie; croissant : zouaves et troupes indigènes; caducée : médecins et infirmiers. Pour les fonctionnaires de l'intendance, l'insigne comporte les attributs habituels.

En ce qui concerne l'*écusson du col*, les soutaches qui le bordent et le chiffre ou attribut qu'il porte, les indications essentielles sont résumées dans le tableau de la page 48; les soutaches sont au nombre de deux, sauf pour l'artillerie d'Afrique, pour laquelle trois sont prévues. Il est à remarquer que, pour la couleur ou la nature des chiffres ou attributs des officiers, rien n'est modifié aux indications données pages 562 à 564.

Enfin, le *passepoil* est : jonquille pour l'infanterie et les sections (secrétaires d'état-major, infirmiers, C. O. A.);

bleu foncé pour la cavalerie;

écarlate pour l'artillerie et les adjudants-maîtres armuriers;

noir pour le génie et tout ce qui touche à la justice militaire;

vert pour le train des équipages et les pharmaciens;

blanc pour la gendarmerie;

gris de fer bleuté pour les officiers du service d'état-major et du recrutement;

gris pour les officiers du corps et du service de l'intendance;

garance pour les médecins, les officiers d'administration du service de santé et les vétérinaires;

bleu ciel pour les interprètes militaires;

orangé pour l'aéronautique;

en drap du fond pour les sections de chemins de fer de campagne, le personnel de la télégraphie militaire et celui de la trésorerie et ses postes aux armées.

On voit que, pour la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train, le personnel du Trésor et postes, la couleur du passepoil est la même que celle de l'écusson

2° Autres insignes et attributs. — *a) Portés au col.* Les différents bataillons d'un régiment d'infanterie se distinguent par de petits *disques* en drap

Au-dessus du ferret, peut se trouver un coulant, porté par les officiers et hommes de troupe ayant droit au port de la fourragère et changeant de corps.



Pontonnier. Fusilier mitrailleur. Canon de 37 m/m. Skieur. Défense contre aéronefs.



Colombophile. Grenadier. Monteur de baraques. Batteries de 58 m/m (crapouillots). Téléphonistes et signaleurs.

INSIGNES PORTÉS SUR LA MANCHE GAUCHE



(Insigne 1) (Ins. 2) (Ins. 3) (Ins. 4) (Ins. 5)

ATTRIBUTS PORTÉS PAR LES AVIATEURS SUR LA POITRINE

de 10 m/m environ, des nuances indiquées ci-dessous, cousus à côté ou au-dessus des écussons :

bleu foncé : 1er bataillon; garance : 2e bataillon; jonquille : 3e bataillon; vert : 4e bataillon; kaki : unités ne faisant pas partie des bataillons.

Etoile entourée de foudres : téléphonistes.

Roue sur palmes : chef de service des chemins de fer de campagne.

Roue pleine : ouvrier des chemins de fer de campagne.

Foudre traversée par les lettres T. S. F. : télégraphie sans fil.

Corde enroulée : cordier.

Canons croisés, surmontés d'une grenade et portant au-dessous les majuscules A. M. : section d'automitrailleuses.

b) Portés sur les deux manches. Il s'agit des galons, pour lesquels il faut signaler les particularités suivantes. D'abord, ils n'ont plus que 35 m/m de longueur. Les galons des adjudants-chefs et adjudants sont placés, non pas horizontalement, comme ceux des officiers, mais obliquement, comme ceux des sous-officiers. Les aspirants portent le galon en forme de V renversé. Pour les caporaux ou soldats de 1re classe, le galon est bleu foncé dans les troupes métropolitaines, vert foncé dans les chasseurs à pied, kaki foncé pour les troupes d'Afrique.

c) Portés sur la manche droite. Ce sont les chevrons de blessure. Il est attribué un chevron par blessure de guerre, un seul chevron représentant les blessures multiples.

d) Portés sur la manche gauche. — Chevrons d'ancienneté au front, à raison d'un chevron pour une année effective de présence dans la zone des armées et d'un chevron supplémentaire pour chaque nouvelle période de six mois.

Petit canon monté sur affût. Servants des canons de 37 m/m.

Obus à ailettes. Personnel des batteries de 58 m/m.

Grenade. Grenadiers et bombardiers d'infanterie.

Haches en sautoir surmontées d'une grenade. Sapeurs-pionniers et sapeurs-mineurs.

Ancre. Sapeurs-pontonniers.

Façade d'un baraquement avec porte et imposte. Equipes de monteurs de baraquements.

Ski. Unités de skieurs

Fusil mitrailleur surmonté d'une grenade. Sous-officiers et hommes chargés d'utiliser le fusil mitrailleur.

Etoile entourée de foudres. Téléphonistes et signaleurs.

Deux canons en croix avec, au-dessous, les lettres majuscules D. C. A (Défense contre avions). Sections de canons contre avions.

Pigeon aux ailes déployées. Colombophiles.

l) Portés à l'épaule. C'est la *fourragère* (v. t. III, p. 932), portée à l'épaule gauche : les brins du cordon sont de couleur verte et rouge, comme le ruban de la croix de guerre; elle est portée par tous les officiers et hommes de troupe des régiments et unités formant corps cités à l'ordre de l'armée.

En tenue de campagne, la fourragère fait simplement le tour du bras gauche. En tenue de sortie, elle fait également le tour du bras gauche et est agrafée au deuxième bouton de la capote.

DÉSIGNATION des CORPS DE TROUPE	ÉCUSSONS (officiers et troupe)	SOUTACHES en laine ou coton (officiers et troupe)	CHIFFRES ou ATTRIBUTS (sous-officiers et troupe)
I. Infanterie			
Infanterie de ligne.	Drap du fond	Bleu foncé	Bleu foncé
Chasseurs à pied et alpins.	»	Vert	Vert, avec cor de chasse au-dessous
Zouaves.		Garance	Garance
Tirailleurs.	»	Bleu ciel	Bleu ciel
Infanterie légère d'Afrique.	»	Violet	Violet
Légion étrangère.	»	Vert	Vert
Infanterie colonle.	»	Ecarlate	Ecarlate
Secrétaires d'état-major. . . . . . . (sous-officiers)	Gris de fer bleuté	»	Foudres en soie blanche
Commis et ouvriers	Garance	»	Bleu clair
Infirmiers : écusson garance, soutache écarlate, chiffres en drap bleu clair (infirmiers d'exploration), ou caducée brodé en fil blanc (infirmiers de visite).			
II. Cavalerie			
Cuirassiers	Bleu foncé	Garance	Garance
Dragons.	»	Blanc	Blanc
Chasseurs.	»	Vert	Vert
Hussards	»	Bleu ciel	Bleu ciel
Cavaliers de remonte.	»	»	Gris cendré
Chasseurs d'Afrique.	»	Jonquille	Jonquille
Spahis.	»	»	»
III. Artillerie			
Artillerie de campagne	Ecarlate	Bleu clair	Bleu clair
Artillerie à pied. .	»	Vert	Vert
Artillerie à cheval.	»	Bleu foncé	Bleu foncé
Artillerie lourde. .	»	Gris cendré	Gris cendré
Artillerie de montagne	»	Blanc	Blanc
Artillerie coloniale	»	Violet	Violet
IV. Génie.	Velours noir	Ecarlate	Ecarlate
V. Train.	Vert	Vert	Garance Lettre A pour les automobiles
VI. Gendarmerie.	Noir	Sans changement	Sans changement
VII. Aéronautique			
Aérostation.	Noir	Orangé	Orangé
Aviation.	Orangé	Noir	Noir
VIII. Sections de chemins de fer de campagne. .	Drap du fond	Néant	Ecarlate

Insignes portés sur le côté droit de la poitrine. Ils sont réservés au personnel navigant de l'aéronautique.

Insigne n° 1 : pilote breveté aviateur militaire.

Insigne n° 2 : pilote breveté de ballon dirigeable.

Insigne n° 3 : élève pilote aviateur, ou, si l'aile et l'étoile ne sont pas de la même couleur argentée que la couronne, observateur en avion.

Insigne n° 4 : élève pilote de ballon dirigeable, ou, suivant la distinction indiquée pour l'insigne n° 3, mécanicien de dirigeable, observateur en ballon dirigeable, ballon captif ou cerf-volant.

Insigne n° 5 : mécaniciens d'avions ou personnel d'équipage (bombardiers, canonniers, mitrailleurs, photographes, etc.) d'avion ou de ballon dirigeable. — André Cassel.

Mercié (Marius-Jean-*Antonin*), sculpteur et peintre français, né à Toulouse le 30 octobre 1845, mort à Paris le 14 décembre 1916. Tout jeune, Antonin Mercié manifesta pour les arts des dispositions remarquables; il reçut les premières notions dans sa ville natale, vint ensuite à Paris, où il fut l'élève de Jouffroy et de Falguière, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta, à vingt-trois ans, le grand prix de Rome, ayant eu pour sujet de concours : *Thésée, vainqueur du Minotaure, remercie les dieux* (1868). Cette même année, il débutait au Salon par un médaillon représentant une jeune fille.

Pendant son séjour en Italie, le jeune sculpteur s'éprit des maîtres de la Renaissance et compléta consciencieusement son instruction artistique. En 1872, il envoya de Rome deux morceaux qui furent exposés au Salon : une statue en plâtre de *David vainqueur* et un buste en bronze de *Dalila*. Le *David* (musée du Luxembourg) qui, par l'élégance des formes, rappelait le style de Donatello, eut un vif succès et fit décerner à l'artiste non seulement une médaille de 1re classe, mais encore la croix de la Légion d'honneur.

De retour en France, Antonin Mercié exécuta son grand groupe allégorique : *Gloria victis!* Cette œuvre magistrale, où l'art du sculpteur se montre à la hauteur de l'inspiration, parut au Salon de 1874; elle fit sensation par ses grandes qualités de facture



Antonin Mercié. (Phot. Dornac.)

et de style, par l'expression des têtes, et valut au jeune statuaire la grande médaille d'honneur. Elle nous montre la Gloire, superbe d'élan, de fougue, de grandeur et de force, relevant sur le champ de bataille un vaincu héroïque, un humble soldat nu, frappé mortellement et l'emportant dans ses bras vers les hautes et sereines régions de l'immortalité. Le groupe fut acquis par la Ville de Paris et placé dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Les succès rapides et précoces ne détournèrent pas du travail le jeune sculpteur, dont les premières œuvres attestaient déjà, avec une suavité toute moderne, le talent sûr, le tempérament fort et délicat. Son activité incessante se manifesta dans tous les domaines de l'art. En 1875, Antonin Mercié exposa, en même temps que le *Gloria victis!*, reproduit en bronze pour le square Montholon, à Paris, un bas-relief en bronze : *le Loup, la Mère et l'Enfant.* Au Salon de l'année suivante, il envoya une élégante statuette en marbre : *David avant le combat* et un buste : *Fleur de mai.* Cette même année (1876), il avait été chargé de composer un haut-relief pour décorer le vaste tympan qu'occupait la statue équestre de Napoléon III, par Barye, au-dessus des guichets du Louvre, en face du pont du Carrousel. Ce groupe énorme, intitulé : *le Génie des Arts,* parut au Salon de 1877 et fut très discuté; il n'en constitue pas moins une œuvre des plus remarquables. Il représente un beau jeune homme entièrement nu, d'une main tenant un flambeau, de l'autre montrant le ciel, l'idéal, assis sur l'aile de Pégase qui bondit et emporte son cavalier vers l'empyrée; une jeune femme, personnifiant la Paix ou la Gloire, enveloppée de draperies transparentes et portant sur

l'épaule une branche de laurier, précède le groupe équestre vers lequel elle tourne son visage au profil doux et souriant.

Au même Salon, Antonin Mercié avait envoyé une statuette en marbre : *Junon vaincue*. En 1877, il exposait un bas-relief pour le *Tombeau de Michelet*, au cimetière du Père-Lachaise, et le *Monument d'Arago*, pour la ville de Perpignan. Puis vinrent : *Judith;* la statue de *Thiers*, à Saint-Germain-en-Laye (l'artiste a montré le célèbre homme d'Etat assis, la main droite appuyée sur le genou, la gauche reposant sur la carte de France); un *Saint Eloi*, commandé par les Beaux-Arts pour le Panthéon (1880); *Quand même!*, groupe pour la ville de Belfort et dont il existe une répétition au jardin des Tuileries (1882), très belle œuvre, représentant un mobile de 1870-1871, tombant frappé à mort (une Alsacienne aux formes robustes, à l'attitude superbe, le soutient d'une main, tandis que, de l'autre, elle serre le fusil dont son défenseur ne se servira plus); *l'Art*, statuette de pierre pour l'Hôtel de ville de Paris; *le Souvenir* (1885), haut-relief en marbre, œuvre émouvante, qui remporta le succès le plus mérité (assise contre la stèle d'un tombeau, une jeune femme, dont le visage apparaît sous un léger voile flottant, tient entre ses mains croisées des fleurs qui s'effeuillent [musée du Luxembourg]).

Ajoutons : *le Tombeau du roi Louis-Philippe et de la reine Amélie* (1886), pour le mausolée de Dreux; *Génie pleurant*, pour le tombeau de Cot à Bédarieux (1887); une statue en marbre pour un tombeau destiné à Constantinople (1888); des figures décoratives : *la Gloire* et *la Douleur*, pour le *Monument de Paul Baudry* au Père-Lachaise; *la Peinture*, statuette (1890); *En pénitence*, groupe en marbre, et *la Toilette de Diane*, statuette (1891); *Regret*, pour le *Tombeau de Cabanel* à Montpellier; *Guillaume Tell*, pour la ville de Lausanne (1892); *Jeanne d'Arc*, pour le monument de Domremy (1895) [l'humble bergère vient d'entendre les voix et se décide à remplir sa mission ; crispant sur son corsage sa main gauche, elle brandit l'épée de la main droite; une figure attristée, la France, d'une noblesse tragique, la domine et semble la pousser en avant].

On doit encore à Antonin Mercié les monuments de : *Victor Massé*, à Lorient; *Meissonier*, au jardin de l'Infante (Louvre) ; *Jules Ferry*, à Saint-Dié; *Faidherbe*, à Lille ; *la Défense*, à Châteaudun ; *l'Amiral Courbet*, à Abbeville (en collaboration avec Falguière); *Henri d'Orléans*, à la chapelle de Dreux, etc. Il faut noter aussi, parmi ses œuvres : *les Sciences*, fronton qui décore la façade de la Nouvelle Sorbonne; le *Napoléon* de la colonne Vendôme et *la Victoire* qu'il tient dans sa main; *la Renommée*, statue colossale pour le palais du Trocadéro. Citons, enfin, ses médaillons et, dans ses nombreux bustes, ceux de *Gambetta*, au musée de Versailles; de *Michelet*, au lycée Michelet (Vanves); de *Victor Hugo*, au Sénat; de *Gounod*, à Saint-Rémy-de-Provence, etc.; et, parmi ses dernières œuvres : le monument dédié aux enfants du Gard (1901) ; le *Monument de Gounod* (1902), au parc Monceau (Paris); celui d'*Alfred de Musset*, où il a évoqué le souvenir de la *Nuit de mai* (place du Théâtre-Français, 1904) ; d'*Armand Silvestre*, au cours la Reine (Paris, 1905); *la Bourrée* et *Gallia* (1908); *le Départ du village* et *Diane endormie* (1909); *la Douleur* (1911) ; *Michel-Ange* (1912) ; *Mireille* (1913) ; le *Tombeau du prince de Joinville; Jeanne d'Arc, chez elle, entend de nouveau les voix* (1914).

A côté de l'œuvre considérable du grand sculpteur, il y a l'œuvre remarquable du peintre. Antonin Mercié a exposé de nombreux tableaux fort intéressants à divers titres, parmi lesquels nous devons citer : *Après l'enterrement, Souvenir de Bretagne* et *Dalila* (1881); *Première étape* (1882); *une Baigneuse* (musée du Luxembourg); *Léda* (1884); *Michel-Ange étudiant l'anatomie* (1885); *le Sein de Vénus* (1886); *la Vierge noire, Eve* (1889); *Etude*, nu en plein air, et une *Madeleine* (1895); *Colère d'Amour* (1899); *le Lever* (1901); *Midinette* et *le Repos de Diane* (1904); *Diane endormie* (1908); *Galatée* et *Jeune Parisienne* (1909); *Nymphe endormie* (1910); *le Repos* et *le Chaperon bleu* (1911); *la Douleur de Vénus* et *la Puce* (1912); *Deux sous de marrons* (1913); *l'Eveil* et *Distraite* (1914).

Antonin Mercié doit être regardé comme un des maîtres de l'art français et l'un des plus purs continuateurs de ses traditions de goût, de mesure, d'élégance et de sentiment. Il a porté dans son œuvre un don raffiné de distinction et d'élégance, toujours appuyé sur une composition ingénieuse, une facture serrée, forte et savante. — A. Mercié avait remporté le prix biennal de l'Institut en 1877; il avait été élu membre de l'Académie des beaux-arts, en 1891, en remplacement de Chapu; il était professeur à l'Ecole des beaux-arts depuis 1900 et grand officier de la Légion d'honneur. — J.-M. DELISLE.



« Gloria victis ! », œuvre d'Antonin Mercié. (Hôtel de ville de Paris.)

Moteurs marins (L'AVENIR DES). — C'est en 1907 que fut célébré le centenaire de l'application de la vapeur à la propulsion des bateaux. La première expérience décisive de navigation à vapeur remonte, en effet, au 17 avril 1807, date à laquelle le *Clermont*, construit par Fulton, fit son premier voyage de New-York à Albany sur l'Hudson. On peut dire que 1907 a vu l'apogée de la navigation à vapeur, car, à cette époque, il semblait qu'aucune concurrence sérieuse ne pût être faite à la machine marine perfectionnée par un siècle d'expériences.

Aujourd'hui, on n'en peut dire autant. Un concurrent redoutable à la machine à vapeur apparaît dans le moteur marin à combustion interne, brûlant des huiles lourdes.

On sait le développement prodigieux pris par les moteurs d'automobile en Europe et surtout en Amérique. Une statistique récente indiquait que, dans l'Etat de New-York seulement, il y a autant de voitures automobiles que dans toute la Grande-Bretagne et qu'aux Etats-Unis, il y a une automobile pour 35 habitants, alors qu'en France, avant la déclaration de guerre, il y avait une automobile pour 400 habitants.

Le moteur a permis de créer la navigation aérienne, par ballons dirigeables comme par avions. Il a donc révolutionné les conditions de transport. Il semblait que, dans la navigation maritime, le moteur ait opéré une transformation moins sensationnelle. En fait, les résultats obtenus dans ce domaine ne sont pas éclatants, mais ils sont cependant fort utiles à signaler, et nous les croyons pleins de promesses.

L'inaptitude des moteurs à pétrole ou à essence à la navigation apparaissait au public comme certaine, car il avait toujours en vue, à ce sujet, les courses de vitesse de canots automobiles renvoyées par mauvais temps, ou l'échec retentissant de la traversée de la Méditerranée par des embarcations de faible tonnage à moteur. Les canots de course de coque trop frêle, tout en moteur, apparaissaient aux marins comme des jouets intéressants, susceptibles de donner une grande vitesse sur un parcours limité et par mer calme ; ils n'avaient, pour la plupart, ni les aptitudes ni les caractéristiques de bâtiments de mer capables de maintenir une certaine vitesse par grosse mer ou d'effectuer de longues traversées. A la vérité, ces canots étaient restés en général des embarcations de rivière, faites pour la vitesse et dotées de moteurs ayant les caractéristiques des moteurs de voiture. L'erreur de ces courses de canots automobiles fut d'en faire des épreuves de vitesse, faites pour être suivies par le public, sur un parcours déterminé. Elles auraient dû être toutes de longues croisières où les qualités d'endurance du moteur et de solidité de la construction auraient primé toutes les autres. Ainsi se serait créé plus vite, chez nous, un type de moteur marin, apte aux longs efforts et au pénible service de la navigation maritime. Nous avons à apprendre beaucoup de l'étranger à ce sujet.

Les moteurs marins se divisent en deux grandes classes : les moteurs à explosions, utilisant le pétrole, l'essence ou l'alcool, et les moteurs à combustion interne, utilisant ces carburants ou les huiles lourdes.

On connaît le moteur à explosions, qui est utilisé sur les voitures automobiles et qui se caractérise par l'allumage d'un mélange tonnant gazeux (air et vapeur de pétrole par exemple) qui chasse le piston. Ce moteur-là est celui des canots automobiles à grande vitesse; il est employé également avec des variantes très nombreuses, suivant les marques, pour la navigation maritime.

En France, Arcachon était devenu le centre le plus important de la pêche automobile. Les « pinasses » du bassin sont utilisées pour la pêche à la sardine en mer; elles étaient au nombre de 200 avant la guerre. Ce sont des petits bâtiments, pourvus pour la plupart de moteurs à essence. Les voiliers de pêche n'ont pas adopté, chez nous, le petit moteur auxiliaire, comme on l'a fait dans les pays du Nord et aux Etats-Unis. Cependant, les avantages de ces voiliers mixtes sont évidents : augmentation du rendement de la pêche, rapidité d'arrivée aux lieux de pêche et de retour à la côte; facilité d'user de la voile quand le vent est favorable.

Malheureusement, malgré certains efforts, aucune construction à prix réduit de petits moteurs marins n'a été réalisée chez nous; l'Etat n'a, d'ailleurs, pas encouragé particulièrement les tentatives faites; les primes à la construction pour les machines marines n'étaient pas favorables aux fabricants de moteurs, car elles étaient basées sur le poids des appareils primés. Or, pour les faibles puissances surtout, le moteur a un poids bien inférieur à celui de la machine à vapeur avec sa chaudière. Si l'on ajoute à cela que, comme dans toute innovation, il y a des difficultés de mise au point, quelques premiers mécomptes, la routine à vaincre chez des pêcheurs ou des marins peu habitués à la mécanique, on comprendra que nous soyons restés fort en arrière de nos rivaux étrangers dans l'utilisation des moteurs marins à explosions de petite ou moyenne puissance. Il y a là, cependant, une source de développement considérable pour l'industrie des moteurs, et la pêche comme la navigation côtière peuvent être rénovées par la généralisation de l'emploi de la propulsion mécanique. On ne saurait prétendre que le type du moteur marin est encore à trouver : Arcachon utilise depuis dix ans d'excellents moteurs à essence ; pour d'autres navigations, le moteur à pétrole lampant est préférable. La Société de l'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes avait, dès 1910, mis au concours un type de moteurs de cette catégorie pour barques de pêche : 5 moteurs furent présentés et primés ; ils

avaient d'excellentes caractéristiques et donnaient un bon rendement. Mais, depuis cette date, rien ne semble avoir été fait pour généraliser la petite navigation à moteur. Au contraire, la loi interdisait de primer des bâtiments construits en France, mais ayant des moteurs de construction étrangère, et nos chantiers ne trouvaient pas de moteurs marins dans les conditions où les offraient leurs concurrents. Aussi, en France, peu de bateaux mixtes ont été construits, et notre navigation à pêche en a souffert.



« Quand même ! », œuvre d'Antonin Mercié. (Jardin des Tuileries.)

Mais ce n'est pas seulement dans la petite ou moyenne navigation, qu'il s'agisse de pêche, de remorquage, de cabotage ou de bornage, qu'il y a lieu de favoriser le développement des moteurs : il faut penser aussi à l'avenir de la navigation de long cours par le moyen des moteurs.

Le moteur marin construit pour ces hautes puissances, qui peuvent atteindre 2.000 ou 3.000 chevaux, n'est pas un moteur à explosions; c'est le moteur à combustion interne, dont nous parlions plus haut et dont l'inventeur est le Dr Diesel. Mais l'inventeur est mort; ses brevets, exploités d'abord par des maisons allemandes, sont aujourd'hui dans le commerce, et les types de moteurs qui se rapprochent du diesel originaire sont très nombreux. Le principe du moteur à combustion interne consiste dans l'injection d'une certaine quantité de combustible liquide dans le cylindre, au moment où, le piston étant en haut de sa course, l'air contenu dans le cylindre est à une pression telle (30 kilogr. par cent. cube, par exemple) que le liquide injecté s'enflamme spontanément. Le piston est refoulé doucement; il n'y a pas de choc brusque comme dans le moteur à explosions. Les détails du système varient suivant que le moteur est à deux ou à quatre temps; dans les moteurs à deux temps, il n'y a pas de soupapes d'aspiration d'air et d'échappement, et cette particularité évite certaines causes d'avarie. Cependant, le type de moteur à combustion interne paraît se faire aussi bien à quatre temps qu'à deux temps.

Les avantages de ce moteur sont les suivants : le rendement thermodynamique est excellent; autrement dit, la force utile réalisée par ce moteur pour une consommation de chaleur déterminée est très supérieure à celle que donnerait une machine à vapeur. Ce rendement est pour le diesel marin de 42 p. 100 environ, alors qu'il est de 12 à 14 p. 100 pour une machine à vapeur.

Les économies de consommation sont donc considérables quand on compare un moteur et une machine marine de même puissance; le moteur à combustion interne, ne présentant pas les chocs du moteur à explosions, a la régularité de fonctionnement, la souplesse dans les changements de régime de la machine à vapeur.

Appliqué aux grands bâtiments de mer, il permet d'éviter les nombreuses escales imposées aux charbonniers pour renouveler leurs soutes. La capacité des réservoirs de combustible peut permettre une longue navigation sans arrêt. Le personnel employé aux machines est, pour deux bâtiments de même puissance, moins nombreux pour un bâtiment à moteur, et cette considération a son poids pour la France, qui aura, après les cruelles pertes qu'elle a subies, à rechercher les machines qui nécessitent la main-d'œuvre la plus restreinte.

Dans un livre récent, publié à Londres et consacré aux moteurs du type Diesel, M. A. P. Chalkley fait le calcul des frais imposés à un armateur par un vapeur et par un bâtiment à moteur de même tonnage. Voici ses chiffres :

Pour un bâtiment d'un tonnage brut de 5.550 tonnes, la consommation par jour de combustible en tonnes est de : 7 tonnes pour le diesel et de 19 tonnes 8 pour le vapeur ; la machine à vapeur nécessite 3 mécaniciens, 1 aide-mécanicien et 6 chauffeurs ; pour le moteur, il suffit de 3 mecaniciens, 1 ouvrier et 2 graisseurs, soit une diminution à l'effectif de 4 chauffeurs. L'économie de ce type de navire est frappante.

Les seuls aléas à envisager résultent du fonctionnement du moteur lui-même. On est arrivé à faire des moteurs à combustion interne pour la navigation de 2.000 à 3.000 chevaux; mais, seules, les maisons qui se sont spécialisées dans ce genre de construction peuvent atteindre cette maîtrise. A vrai dire, le montage et l'usinage de ces moteurs sont des opérations délicates ; les cylindres subissent des pressions telles et sont soumis à des températures si élevées d'une façon quasiment continue qu'ils doivent être exceptionnellement robustes ; les mécaniciens chargés de la surveillance des moteurs doivent, en outre, être vigilants et habiles. Mais il s'agit, il ne faut pas l'oublier, de machines qui débutent ; bien des inventions pratiques remédieront aux petits inconvénients que l'usage journalier des moteurs révélera. Nous ne devons pas attendre que le moteur marin à grande puissance ait atteint la perfection pour l'adopter et le généraliser.

Nous avions, avant la guerre, quelques grands navires battant pavillon français pourvus de moteurs du type Diesel ; voici les principaux :

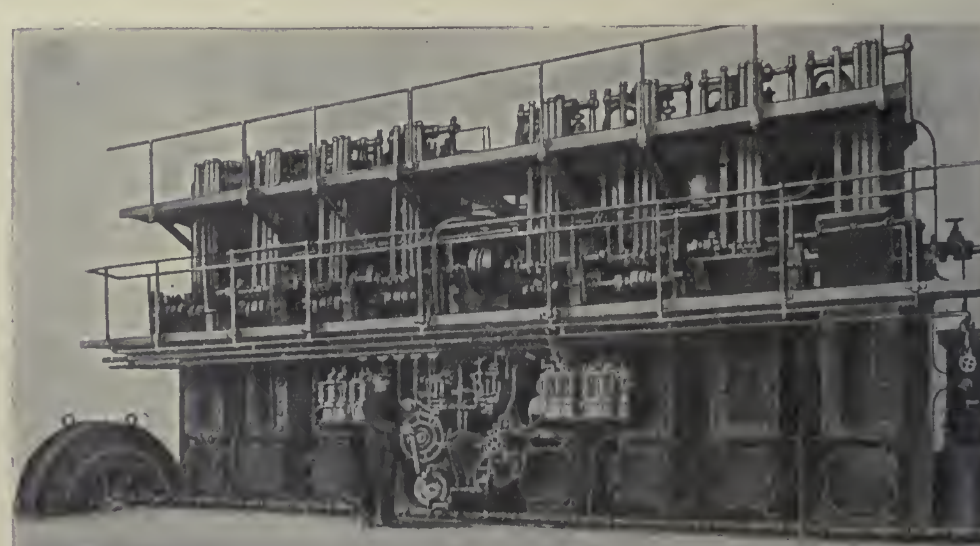
Voilier *Quevilly*, à MM. Prentout et Leblond de Rouen (2 moteurs de 300 chevaux).
Voilier *France* (5 mâts), à MM. Prentout et Leblond de Rouen (avec 2 moteurs de 900 chevaux).
Motricine à Naphtes — Transports (2 moteurs de 850 chevaux).
Jules-Henry (voilier transformé), à M. Vimont, armateur (2 moteurs de 500 chevaux).

Mais, dès 1912, il y avait en service ou en construction, dans le monde entier, 118 navires de commerce de plus de 200 chevaux de force, ayant à bord des moteurs du type Diesel (v. *Technique moderne* du 1er avril 1913). Depuis 1913, l'essor des constructions de moteurs marins pour la navigation commerciale s'est amplifié. En Danemark, la compagnie de l'« Est asiatique danois » possède une flotte de navires à moteurs de 6.000 à 10.000 tonnes de jauge ; un de ses derniers navires lancés par les chantiers « Burmeister et Wain » de Copenhague a des moteurs de 3.100 chevaux de force ; il est destiné à un service entre l'Australie et le Danemark. Une compagnie suédoise, la « Johnson Line », assure un service par bateaux à moteur entre les ports de la côte du Pacifique et les pays scandinaves. Les Allemands se préoccupent de ne pas se laisser distancer par leurs voisins dans la construction des moteurs : on signale (Lloyd's List du 14 novembre 1916) que la société bien connue « Allgemeine Elektricitäts Gesellschaft », ou A. E. G., a édifié, avec l'appui de la Hambourg Amerika, un chantier de construction pour navires à moteurs. L'A. E. G. aurait trouvé, pour ces bâtiments, un type perfectionné de diesel à deux temps, analogue à ceux qu'elle avait construits autrefois pour l'industrie. Les Anglais ont été émus, eux aussi, par cette activité, et ils viennent de créer une association entre constructeurs de moteurs marins ou industriels en vue de mettre en commun leurs expériences et de s'unir contre la concurrence étrangère. Vickers, Armstrong, Whitworth, Harland et Wolff, Thornycroff, etc., font partie de cette nouvelle association.

Il est d'autant plus désirable que nous ne restions pas à l'écart de ce mouvement que notre pays a le plus grand intérêt à développer la fabrication des moteurs à combustion interne. Notre marine militaire est la première intéressée au développement de cette industrie nouvelle dont elle va devenir une cliente importante pour ses sous-marins et ses bâtiments de servitude : chalands, bateaux pompes ou ses machines d'atelier établies à terre. On sait, en effet, que la principale cause du succès des sous-marins allemands réside dans la supériorité de leurs moteurs du type Diesel, qui ont été l'objet d'études approfondies et qui ont donné d'excellents résultats. Nous ne pouvons consentir à être plus longtemps tributaires de l'étranger pour des fabrications aussi utiles à la défense nationale.

Pour ce qui est de notre marine marchande et de notre marine de pêche, en énumérant les qualités des moteurs, nous avons indiqué quels étaient les avantages de leur emploi : diminution du personnel, facilités pour éviter les escales, diminution de l'espace pris par les soutes d'approvisionnement en combustible. Ces seuls avantages méritent qu'on ne rejette pas les moteurs pour quelques insuccès dus aux tâtonnements inséparables des essais de machines peu connues.

Une autre raison nous ferait désirer la diffusion des moteurs à combustion interne, non seulement pour la marine, mais aussi pour l'industrie : c'est la question du combustible. Nous sommes assez pauvres en houille, et nous importions dans une année, avant la guerre, plus de 20 millions de tonnes de charbon. Or, on peut, par des mesures appropriées, développer notre production industrielle sans augmenter proportionnellement nos importations de houille. On peut y arriver en utilisant mieux que par le passé le gaz produit par des hauts fourneaux, mais surtout en développant les moteurs à combustion interne brûlant des huiles lourdes. Or, celles-ci sont très souvent perdues ; les huiles de pétrole étant importées en France à l'état brut, les sous-produits du raffinage peuvent servir pour la marche des moteurs Diesel. D'autre part, nous pourrions



Moteur marin du type Diesel.

utiliser les gisements de pétrole de nos colonies et surtout les mines de lignites de notre propre territoire qui nous donneraient des huiles lourdes comme sous-produits. En tout cas, même si nous devions importer le combustible, puisque, à puissance égale, le moteur à combustion interne consomme beaucoup moins que la machine à vapeur, nous aurions encore intérêt à le préférer, à ce point de vue, à celle-ci.

La conclusion de cet exposé est qu'il y a un grand mouvement dans le monde entier pour le développement des moteurs à combustion interne à grande puissance. Des locomotives avec moteurs Diesel auraient été construites; on envisage des moteurs pour cuirassés ou croiseurs. Le champ d'application des nouvelles machines paraît illimité. Nous avions donc raison de dire que la révolution accomplie par le moteur dans le domaine de la circulation sur terre et dans les airs serait suivie d'une révolution non moins importante dans les moyens de circulation par mer. On signale que des maisons françaises comptent exploiter des licences de moteurs à combustion interne ayant déjà fait leurs preuves et qu'elles s'outilleront, après la guerre, pour fournir notre marché de machines construites en France.

On doit espérer que nos constructeurs maritimes se préoccupent du problème et que l'État leur apportera, à ce sujet, ses encouragements. — Jean Détrois.

Naquet (*Alfred*-Joseph), chimiste et homme politique français, né à Carpentras le 6 octobre 1834. Il est mort à Paris le 12 novembre 1916. Alfred Naquet termina ses humanités à Aix et fit ses études de médecine à Montpellier, puis à Paris. Ses thèses sur l'*Application des analyses chimiques à la toxicologie* et sur les *Sucres* furent très remarquées. Invité, en 1863, par le gouvernement italien, à créer une chaire de chimie et physique à l'Institut technique de Palerme, Naquet enseigna pendant deux années, en langue italienne, dans cet établissement. En même temps, il rédigeait un traité : *Principes de chimie fondés sur les théories modernes* (1865). Dans son laboratoire, il fit la synthèse d'un acide nouveau, l'acide thymatique, qu'il tirait de l'essence de thym et étudia les principaux dérivés de ce corps.

En 1865, Naquet revint à Paris; l'année suivante, il prit possession du cours de chimie organique à la Faculté de médecine. Il publia, dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », plusieurs notices sur ces travaux.

Ardemment républicain, Alfred Naquet, qui s'était toujours révolté contre le coup d'État de décembre, organisa, en 1867, avec Acollas, le congrès de Genève. Il y émit ce vœu : « Je propose au congrès de ne pas se séparer sans un vote de flétrissure à la mémoire de Napoléon Ier, le plus grand malfaiteur du siècle. » Poursuivi pour délit de société secrète, il fut condamné à quinze mois de prison, 500 francs d'amende et cinq ans d'interdiction d'état civique. Cette dernière peine le dépossédait de ses fonctions d'agrégé. Il fut interné d'abord à la prison municipale de santé et ensuite à la maison Duval.

En 1869, Naquet publia, sous le titre *Religion. Propriété, Famille*, un livre dans lequel il attaquait les principaux fondements de la société, moins en ennemi des lois et de la morale, à vrai dire, qu'en idéologue à vue longue. Cet ouvrage le fit frapper des mêmes peines que précédemment, auxquelles s'ajoutait la privation civique à perpétuité. Le savant se réfugia en Espagne, d'où il envoya des articles au « Réveil » et au « Rappel ». Il participa à l'insurrection d'Andalousie et, l'amnistie prononcée, revint à Paris. Il rédigea la partie scientifique de la « Marseillaise » et donna de nombreux articles de chimie et de médecine au « Grand Dictionnaire universel » de Pierre Larousse.

Naquet fut au nombre des insurgés qui, le 4 septembre 1870, forcèrent l'entrée du pont de la Concorde et s'emparèrent du Corps législatif, puis de l'Hôtel de Ville. Il accompagna, à Tours et à Bordeaux, la délégation du gouvernement, à titre de secrétaire de la commission d'études des moyens de défense. Le département de Vaucluse le désigna comme l'un de ses représentants à l'Assemblée nationale, lors des élections du 8 février 1871. La validité de son mandat ayant été contestée, la Chambre ordonna une enquête, et Naquet démissionna avec ses quatre collègues. Il se fixa alors à Avignon et y dirigea la « Démocratie du Midi ». Sa carrière scientifique était close. Il allait appartenir tout entier à la vie publique. Au scrutin complémentaire du 2 juillet 1871, il fut réélu, dans le même département. Au Parlement, il siégea à l'extrême gauche. Conjointement à Vaillant, il déposa, en 1872, un projet de loi tendant à déclarer Napoléon III responsable de la guerre et de ses conséquences et proposant de faire saisir ses biens pour les consacrer au payement de l'indemnité promise à l'Allemagne. Il vota pour Thiers le 24 mai 1873, soutint l'Appel au peuple en novembre et l'ensemble des lois constitutionnelles; il se prononça pour l'amnistie pleine et entière, le scrutin de liste, la liberté des enterrements civils, l'impôt sur le revenu, etc. Il vota la Constitution du 25 février 1875, puis sembla regretter de s'être associé aux concessions du parti républicain. Avec Nadier et Louis Blanc, il combattit à outrance la politique opportuniste de Gambetta, tant par son attitude à la Chambre que par ses articles de l'« Événement » et ses discours prononcés à Marseille, Arles, Toulouse, Bordeaux. Il forma le petit groupe des *Intransigeants*, dont il fut le principal chef et dont il exposa le programme dans un manifeste en 1875.

Aux élections de 1876, il se présenta simultanément dans la 1re circonscription de Marseille contre Gambetta et, dans l'arrondissement d'Apt, contre le candidat monarchiste Sylvestre. Battu à Marseille par son illustre compétiteur, il fut élu à Apt. Ce fut alors qu'il constitua le groupe de l'extrême gauche. Il demanda l'abrogation des lois sur la presse, qu'il voulait entièrement libre, et réclama une enquête sur les opérations du Crédit Foncier.

La principale action d'Alfred Naquet, celle à laquelle son nom restera attaché, est le rétablissement de la loi du divorce. C'est en 1876 qu'il déposa une première proposition dans ce sens; elle fut rejetée.

Après l'Acte du 16 mai 1877, Naquet fut un des 363 représentants des gauches réunies qui refusèrent de faire confiance au ministère de Broglie. Réélu la même année, il se rapprocha de Gambetta, ce qui lui valut des attaques du groupe intransigeant. Au début de l'année 1879, il renouvela sa proposition de loi sur le divorce. Rejetée par la commission d'initiative, elle fut prise en considération par la Chambre. Près de deux années s'écoulèrent avant que ce projet fût mis au vote, et repoussé encore, à la suite d'un débat passionné. Naquet ne se tint pas pour battu, et, par la plume et par la parole, mena dans le pays une ardente propagande en faveur du divorce. Il fit des conférences dans un grand nombre de villes. Attaqué par le « Figaro », il expliqua que, séparé à l'amiable d'avec sa femme, il la laissait libre, lui incroyant, de donner à leur fils une éducation religieuse. Elu de nouveau, en 1881, il reprit, dès l'ouverture de la session, sa proposition de loi concernant le divorce. Pris encore en considération, le projet fut, cette fois, adopté par la Chambre (1882); il le fut, en 1884, par le Sénat, malgré l'opposition de Jules Simon et d'Allou.


Alfred Naquet. (Ph. E. Pirou.)

En 1883, Naquet fut rapporteur du projet de loi relatif à la conversion de la dette sur l'État à 5 p. 100, et, cette même année, à la mort du sénateur Elzéar Pin, il se présenta à sa succession, et fut élu. Il s'était déclaré partisan de la suppression du Sénat. Mais son but, en entrant à la Chambre haute, était surtout, ainsi qu'il le dit lui-même en démissionnant, d'y faire triompher sa loi. Il proposa (juin 1886) que la séparation fût de droit transformée en divorce, au bout de trois ans, sur la demande d'un des époux.

Lorsque l'agitation boulangiste éclata, Alfred Naquet, dès le début, s'y montra favorable. Défenseur ardent de cette cause, comme de toutes celles qu'il embrassait, il soutint, dans la « Presse », une vive polémique et poussa le chef du parti revisionniste à un coup de force. Cette attitude le fit exclure, en 1888, du groupe de l'extrême-gauche du Sénat. Quoique sénateur pour deux ans encore, il se présenta dans la 1re circonscription du Ve arrondissement de Paris, aux élections législatives de 1889. Il triompha, au scrutin de ballottage, du radical Bourneville, député sortant. Invalidé, réélu (1890) et, cette fois, validé, il donna sa démission de sénateur. Son mandat fut renouvelé en 1893. Il réclama vainement, en 1894, la revision de la Constitution. Poursuivi en cour d'assises lors de l'affaire de Panama, il fut acquitté (1898) et rentra dans la vie privée. En 1900, il adhéra au parti socialiste.

Outre sa collaboration au « Grand Dictionnaire Larousse », Naquet a donné des articles au « Bulletin de la Société chimique » et au « Dictionnaire de chimie », de Wurtz. Il a fondé, en 1876, la *Révolution*, journal politique, qui fut de très courte durée, et, en 1880, l'*Indépendant*, républicain-radical.

Ses principales œuvres sont :

Application de l'analyse chimique à la toxicologie (1859); *De l'allotropie et de l'isométrie* (1860); *Des Sucres*, thèse (1863); *Principes de chimie fondés sur les théories modernes* (1865); *De l'atomicité* (1868); *Religion, Propriété, Famille* (1868); *le Divorce* (1877); *Notice sur Gaston Crémieux*, en tête de ses œuvres posthumes (1879); traduit de l'anglais : *le Calcul des opérations chimiques*, par de Brodie (1879); *Questions constitutionnelles* (1883); *Socialisme collectiviste et socialisme libéral* (1890); *Temps futurs* (1900), *l'Humanité et la Patrie* (1901); *la Loi du divorce* (1903); *l'Anarchie et le Collectivisme* (1904). — Carlos Larronde.

Pensions pour blessures ou infirmités de guerre. — Législ. milit. La présente étude ne concerne pas toutes les pensions militaires, mais seulement les pensions qui sont concédées à l'occasion et comme conséquence des faits de guerre. On n'y trouvera donc, par exemple, ni la législation des pensions d'ancienneté, ni l'exposé des règles relatives aux réclamations devant le conseil d'État, ni les dispositions diverses qui, applicables en temps de paix, ont été traitées dans le *Larousse illustré* (v. t. VI, p. 773, art. pension).

Droit à la pension. — Quelle que soit la durée de ses services, quelle que soit la profession exercée avant la mobilisation, le militaire de tous grades, blessé en service commandé ou atteint de maladie directement imputable au service, a droit à une pension si la blessure, ou l'infirmité équivalente, présente les caractères suivants :

1º Avoir été reçue ou contractée dans les conditions de l'article 12 de la loi du 11 avril 1831, ainsi conçu :

> Les blessures donnent droit à la pension de retraite lorsqu'elles sont graves et incurables et qu'elles proviennent d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés dans un service commandé. Les infirmités donnent le même droit lorsqu'elles sont graves et incurables et qu'elles sont reconnues provenir des fatigues ou dangers du service militaire...

2º Avoir été reconnue incurable;

3º Atteindre un des degrés de gravité rangés dans les six classes ci-après : 1re classe : cécité complète; — 2e classe : amputation des deux membres; — 3e classe : amputation d'un membre; — 4e classe : perte absolue de l'usage de deux membres ou infirmités équivalentes (nos 1 à 7 de l'échelle de gravité des blessures de l'instruction du 23 juillet 1887); — 5e classe : perte absolue de l'usage d'un membre ou infirmités équivalentes (nos 8 à 46 et 51); — 6e classe : blessures ou infirmités qui mettent l'officier hors d'état de rester en activité et d'y rentrer ultérieurement; le sous-officier, caporal, brigadier ou soldat, hors d'état de servir et de pourvoir à sa subsistance (nos 47 à 50 et 52 à 66).

Les blessures et infirmités qui rentrent dans les cinq premières classes de gravité ouvrent un droit immédiat à pension. Celles qui sont comprises dans la 6e classe, présentant moins de gravité, peuvent ne pas mettre le militaire hors d'état de servir et de pourvoir à sa subsistance, mais occasionner simplement une incapacité de travail ouvrant droit à une gratification de réforme. D'ailleurs, aux termes de l'article 36 de l'instruction du 23 mars 1897, le droit à pension n'existe jamais lorsque l'état d'invalidité est susceptible de disparaître avec le temps. Ainsi, un militaire frappé de surdité complète a droit à une pension de la 5e classe ou à une gratification de réforme de 300 francs, selon que l'infirmité est, ou non, incurable. Si la surdité n'est pas complète, il peut prétendre soit à une pension de la 6e classe, soit à une gratification.

Si, sous l'influence des fatigues du service ou des dangers de la guerre, un militaire est atteint de plusieurs blessures ou infirmités ouvrant chacune le droit à la pension, il est rationnellement tenu compte de chacune d'elles dans l'appréciation de l'impotence fonctionnelle qui en résulte, et il y a lieu de faire bénéficier l'intéressé du cumul. (Inst. 23 mars 1897, art. 40).

Assez délicate est la question de la prédisposition constitutionnelle. D'après les principes établis, si les fatigues subies par le militaire sont telles qu'elles auraient déterminé des infirmités chez un homme d'une santé parfaite, aucune raison ne fait obstacle à la concession d'une pension; au contraire, si le service militaire n'a joué qu'un rôle secondaire dans la naissance et l'évolution de la maladie, le droit à pension n'existe pas. Ainsi, pour la tuberculose, les médecins experts n'admettent, comme ayant des droits à pension, que les militaires chez lesquels la tuberculose s'est manifestement développée à la suite d'un fait de service précis, ou après une longue durée de séjour sous les drapeaux.

En ce qui concerne les lésions par gaz asphyxiants ou autres produits chimiques employés par l'ennemi, celles-ci ouvrent aux militaires les mêmes droits que si elles étaient la conséquence de blessures de guerre proprement dites.

Examen médical. — Aucune blessure ou infirmité, quelle que soit sa gravité, ne peut ouvrir le droit à pension, s'il n'est pas établi avec certitude qu'elle est imputable au service militaire. La constatation de fait résulte du *certificat d'origine*.

L'origine dûment constatée, les militaires proposés pour la pension sont soumis à l'examen de cinq médecins, qui établissent les *certificats d'incurabilité, d'examen et de vérification*. Les conclusions des certificats doivent être extrêmement précises, afin de permettre au ministre de la guerre de statuer en pleine connaissance de cause.

En effet, en matière de pension, les commissions d'examen et de vérification ne formulent que des propositions. C'est au ministre seul qu'il appartient, après avoir réuni tous les avis utiles (celui de la commission consultative médicale par exemple), de statuer définitivement, et, s'il ne se trouve pas suffisamment éclairé sur les droits à pension de l'intéressé, de prescrire son hospitalisation pour faire établir, avec précision, son état de santé et l'origine de son infirmité.

Taux des pensions. — Le taux des pensions pour blessures ou infirmités est fixé comme suit :

A. *Amputation de deux membres ou perte totale de la vue* (1re et 2e classes). — La pension est égale au maximum de la pension d'ancienneté de service, augmentée pour les officiers et assimilés de 20 p. 100, et pour les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats ou assimilés, de 30 p. 100.

B. *Amputation d'un membre ou perte absolue de l'usage de deux membres* (3e et 4e classes). — La pension est égale au maximum de la pension d'ancienneté, mais sans l'augmentation de 20 ou de 30 p. 100 comme précédemment.

C. *Blessures ou infirmités graves qui occasionnent la perte absolue de l'usage d'un membre ou qui y sont équivalentes* (5e classe). — La pension est variable. Elle est égale au minimum à la pension d'ancienneté, quelle que soit la durée du service. Chaque année de service, y compris les campagnes, ajoute au minimum un vingtième. Le maximum est acquis à 20 ans de services, y compris les campagnes.

D. *Blessures ou infirmités moins graves qui mettent dans l'impossibilité de rester au service avant d'avoir accompli le temps de service exigé pour avoir droit à la pension d'ancienneté* (6e classe). — La pension est également variable. Elle est égale, au minimum, à la pension d'ancienneté. L'augmentation pour chaque année de service n'est comptée qu'à partir de 30 ans de service (25 ans pour les hommes de troupe), campagnes comprises. Le maximum est atteint à 50 ans de service, y compris les campagnes (45 ans pour les hommes de troupe).

Il est à remarquer que l'annuité (ou période de douze mois) ne comporte pas nécessairement les douze mois consécutifs; mais elle peut se composer de douze mois de services interrompus et répartis, en conséquence, sur plusieurs années. En outre, les campagnes augmentent d'une durée égale le temps de service ; elles comptent double.

Montant de la pension — La pension étant calculée comme il vient d'être dit, son montant selon les classes est fixé comme suit :

Sixième classe :

OFFICIERS

Colonel	4.500	francs.
Lieutenant-colonel	3.700	—
Commandant	3.000	—
Capitaine (4 échelons de solde) 2.900, 2.700, 2.500 et	2.300	—
Lieutenant (4 échelons de solde) 2.300, 2.150. 2.000 et	1.850	—
Sous-lieutenant (2 échelons de solde). 1.800 et	1.500	—

HOMMES DE TROUPE

Adjudant chef	1.100	francs.
Adjudant	1.000	—
Aspirant	950	—
Sergent-major	900	—
Sergent	800	—
Caporal	700	—
Soldat	600	—

Chaque fois que l'intéressé a accompli plus de vingt-cinq ans de service, il y a lieu d'ajouter, par année de service ou de campagne, les indemnités suivantes : colonel, 75 francs; commandant, capitaine, lieutenant et sous-lieutenant du deuxième échelon, 50 francs; sous-lieutenant du premier échelon, 40 francs; sous-officier, 15 francs; caporal, 10 francs; soldat, 7 fr. 50.

Cinquième classe. — La cinquième classe renferme les infirmités entraînant l'impotence fonctionnelle d'un membre ou celles qui lui sont équivalentes (perte de la vision d'un œil par exemple) Le taux de la pension afférente à cette classe est le même, sauf que les annuités sont ajoutées comme il est dit au § C. *Taux des pensions.*

Quatrième et troisième classes :

OFFICIERS

Colonel	6.000	francs.
Lieutenant-colonel	5.000	—
Commandant	4.000	—
Capitaine (4 échelons de solde) 3.900, 3.700, 3.500 et	3.300	—
Lieutenant (4 échelons de solde) 3.300, 3.150, 3.000 et	2.850	—
Sous-lieutenant (2 échelons de solde) 2.800 et	2.300	—

HOMMES DE TROUPE

Adjudant chef	1.400	francs.
Adjudant	1.300	—
Aspirant	1.250	—
Sergent-major	1.200	—
Sergent	1.100	—
Caporal	900	—
Soldat	750	—

Deuxième et première classes. — Le taux est celui des quatrième et troisième classes, majoré de 30 p. 100.

Pièces à fournir. — Les pièces à fournir sont les suivantes : 1° demande ou proposition mentionnant la nature de la pension, la résidence, la position dans laquelle l'intéressé attendra la notification à intervenir; 2° acte de naissance ou, à son défaut, acte de notoriété établi par le commandant de l'unité où se trouve le militaire, sur la déclaration de sept militaires qui le connaissent depuis quelque temps; 3° état de services ; 4° certificat d'origine de blessure; 5° certificats médicaux, d'incurabilité, d'examen et de vérification et les procès-verbaux d'examen.

Option entre la pension militaire et la pension civile. — La loi du 14 mars 1915 permet aux retraités pour blessures ou infirmités contractées au cours de la campagne, lorsque, avant la mobilisation, ils étaient fonctionnaires ou employés publics, d'opter pour la pension civile de leur fonction ou de leur emploi, si cette option doit leur procurer un avantage et si, d'autre part, ils sont reconnus inaptes, par suite d'incapacité physique absolue, à remplir leurs fonctions antérieures. La pension qui leur sera alors concédée sera égale à la moitié de leur dernier traitement d'activité, augmenté des annuités de service militaire calculées au tarif du grade.

Les blessures et infirmités sont considérées comme reçues ou contractées dans l'exercice des fonctions civiles, et elles rentrent dans les prescriptions de l'article 11 de la loi du 9 juin 1853.

La demande de pension civile est adressée au ministre compétent ou, s'il s'agit d'un fonctionnaire départemental ou communal, au préfet ou au maire. Le dossier comprend les pièces exigées pour la liquidation d'une pension militaire, et l'autorité administrative y joint, de son côté, outre un relevé des services civils, un procès-verbal d'un médecin de l'administration constatant l'incapacité de reprendre les fonctions.

La demande doit être formulée dans le délai de cinq ans impartis aux intéressés pour faire valoir leurs droits à la pension militaire. Le droit d'option peut être rétroactivement exercé par les personnes qui ont formé une demande de pension militaire entre le 2 août 1914 et le 16 mars 1915, même si la pension a été déjà concédée.

Règles du cumul. — Si le fonctionnaire est en état d'exercer de nouveau ses fonctions, il reçoit une pension militaire cumulable dans les limites légales avec ses émoluments. Les titulaires de pensions militaires nommés à un emploi civil rétribué par l'Etat, les départements, les colonies ou pays de protectorat, les communes ou établissements publics, ne peuvent cumuler leur pension (y compris les suppléments, allocations ou compléments) avec le traitement attaché à cet emploi, qu'autant que le total n'excède pas 6.000 francs ou, s'il était supérieur à ce chiffre, le montant de leur dernière solde d'activité sans les accessoires. Au cas où cette limite est dépassée, l'excédent est retenu sur la pension.

Les dispositions restrictives du cumul ne sont pas applicables aux titulaires de pensions militaires pour blessures ou infirmités équivalant au moins à la perte de l'usage d'un membre ni aux membres de l'ordre de la Légion d'honneur et aux médaillés militaires pour les traitements viagers qu'ils reçoivent en cette qualité. (Loi du 30 déc. 1913, art 37.)

Les militaires retraités, rappelés ou maintenus en activité au titre militaire (officiers employés au recrutement, capitaines d'habillement, etc.), peuvent cumuler les indemnités avec leurs pensions dans les limites de l'article 37 de la loi du 30 décembre 1913. Il en est de même des retraités militaires pourvus d'emplois considérés comme civils, bien que ressortissant à l'administration de la guerre.

Deux décrets en date des 12 et 27 août 1914 ont suspendu l'application de l'article 4 de la loi du 28 fructidor an VII, pendant la durée de la guerre, en faveur des pensionnaires militaires appelés sous les drapeaux, sauf en ce qui concerne les pensionnaires mobilisés comme officiers ou sous-officiers à solde mensuelle. On sait que l'article 4 de la loi de fructidor interdit le cumul d'une pension militaire et d'une solde militaire.

Enfin, le cumul de plusieurs pensions est autorisé jusqu'à la limite de 6.000 francs, sauf si les pensions ont été acquises dans l'exercice d'un même emploi.

Concession de la pension. — Dès qu'a été publié le décret de concession, l'intéressé en reçoit notification. Les avis de notification de pensions contiennent toutes les indications nécessaires pour leur permettre d'apprécier les bases sur lesquelles ces pensions ont été liquidées et de déférer, le cas échéant, au conseil d'Etat les décrets de concession. Les textes législatifs ou réglementaires y sont indiqués d'une façon exacte et complète.

La pension court du jour où le militaire a été rayé des contrôles, et c'est à partir de la date de la radiation que sont payés les premiers arrérages, conformément aux dispositions du décret du 23 juin 1916.

Droits mixtes. Pensions pour ancienneté. — Le droit à la pension proportionnelle ou pour ancienneté de services étant distinct du droit à la pension pour blessures ou infirmités, une demande ne saurait utilement avoir ces deux bases à la fois. Le militaire, si l'on se trouve dans la nécessité d'établir une proposition pour l'admission d'office à la pension proportionnelle motivée par des infirmités imputables aux fatigues ou dangers du service, mais sans atteindre le degré de gravité et d'incurabilité exigés par la loi du 11 avril 1831, doit opter soit pour la pension proportionnelle, soit, provisoirement pour la gratification de réforme. En optant pour la gratification, il conservera la faculté de réclamer la pension de retraite en cas d'aggravation suffisante de ses infirmités ou, dans le cas contraire, de demander la liquidation de sa pension proportionnelle dans le délai de cinq ans à compter de la radiation des contrôles de l'activité.

Il est à remarquer que, pendant la durée des hostilités, aucune pension proportionnelle ne peut être liquidée en faveur des militaires mobilisés, à moins que ces militaires ne soient réformés. La pension sera liquidée à la fin des hostilités, et il sera tenu compte des services accomplis pendant la durée de la guerre.

Demande en concession ou en revision de pension. — Par application du principe de la prescription quinquennale aux créanciers du Trésor, le militaire doit former sa demande de pension dans les cinq ans à compter de la cessation de l'activité. Il en est de même des demandes en revision de pension pour aggravation d'infirmités. Une demande, en ce cas, doit, sous peine de déchéance, être adressée directement au ministre de la guerre, accompagnée d'un procès-verbal de l'enquête faite sur l'intéressé par la gendarmerie, et des certificats médicaux constatant l'aggravation. L'instruction de la demande est faite en observant la même procédure que celle exigée pour la liquidation de la pension primitive.

Avances sur pensions. — Des avances sur les pensions militaires en cours de liquidation peuvent être accordées, si la situation des intéressés le comporte, lorsque le projet de liquidation a été approuvé par le ministre des finances et le conseil d'Etat. En aucun cas, l'avance ne peut être supérieure aux deux tiers des arrérages de la pension qui auraient pu être perçus à la date de la dernière échéance trimestrielle, si la concession de la pension avait été faite avant cette date sur la base du projet de liquidation. Les avances, demandées au ministre, sont précomptées sur les premiers arrérages de la pension. — Marcel Petit.

Télégraphie sans fil (la). *Généralités. Le domaine aérien. La Radiotélégraphie en temps de paix.* (Dr. intern.) *Les emplois de la T. S. F.* — L'étude du domaine aérien conduit nécessairement à l'examen des règles internationales relatives à la T. S. F. Ce sont les mêmes questions qui se posent, qu'il s'agisse de l'application de cette découverte ou de la pratique de la navigation aérienne : les nations ont-elles le droit d'empêcher, à leur volonté, le passage au-dessus de leur territoire des ondes hertziennes aussi bien que celui des aéronefs? Le domaine aérien est-il international, ou bien les Etats ont-ils, sur la portion de ce domaine qui recouvre le sol national, un droit privatif absolu? Nous allons voir comment les conventions passées entre les Etats envisagent l'emploi de la télégraphie sans fil. Sans doute, y trouverons-nous la trace des mêmes tâtonnements que lorsqu'il s'est agi de réglementer la navigation aérienne. C'est qu'en effet, la science du droit s'est toujours montrée d'une grande réserve en présence des découvertes, des inventions et des différentes manifestations du progrès, afin de n'en point entraver l'essor. Les nécessités de la guerre nous font peut-être regretter cette réserve et ce parti pris de libéralisme. Mais c'est le propre de la science de n'être pas opportuniste et de planer au-dessus des factions et au delà des temps.

La T. S. F., découverte par Branly en 1890, rend, pendant la paix comme aux heures de guerre, les plus grands services aux nations. Elle facilite les relations commerciales et assure à la navigation maritime toutes sortes de commodités et, surtout, plus de sécurité. Elle a un pouvoir de transmission pour l'échange des correspondances dix fois plus grand que la télégraphie ordinaire. — Aussi les nations possèdent-elles des installations de T. S. F toutes-puissantes et dont le rayonnement va jusqu'à plus de 6.000 kilomètres. La portée des ondes électriques est pour ainsi dire illimitée; on communique couramment d'Europe aux Etats-Unis et de Bruxelles au Congo, c'est-à-dire à une distance de 6.300 kilomètres *par-dessus les terres.* L'Angleterre a projeté, à l'aide de très grandes longueurs d'onde, allant jusqu'à 15.000 kilomètres, d'installer un réseau devant réunir, par T. S. F., la métropole à ses plus lointaines colonies. — La France avait conçu un projet analogue. C'est qu'en effet dans les colonies, où la pose des lignes télégraphiques ordinaires est difficile et sujette aux destructions, l'utilisation de la belle découverte de Branly s'impose, par son installation aisée, qui ne craint aucun obstacle, sa puissance et sa commodité. En mer, où elle a sauvé de nombreuses existences humaines en permettant aux bateaux en perdition d'appeler à leur secours tous les navigateurs que les signaux de détresse, même les

plus perçants, ne pourraient découvrir, son utilité est si bien démontrée que, dès 1910, les Etats-Unis et l'Argentine votèrent une loi interdisant à tout paquebot, de quelque nationalité qu'il soit, de sortir de leurs ports sans être muni d'appareils radiotélégraphiques. L'Allemagne, en 1912, a accordé une subvention de 240.000 marks pour l'installation de postes de T. S. F. à bord des navires de pêche. — En France, une proposition de loi semblable, de Leboucq, Lamy, Damelin, etc., n'eut aucun résultat. Comme toutes les inventions nées en France, les applications de celle admirable et féconde découverte ont fait, chez nous, des progrès plus lents qu'à l'étranger. N'en était-il pas de même de l'aéronautique militaire avant la guerre? En 1913, cependant, 50 p. 100 des paquebots de la Compagnie générale transatlantique étaient munis d'appareils de T. S. F. Au cours de chaque voyage, un petit journal était distribué aux passagers, qui étaient ainsi tenus au courant, au jour le jour, pendant la traversée, des informations les plus importantes du monde entier.

La T. S. F. et la guerre. — En temps de guerre, la télégraphie sans fil, comme toutes les inventions, a sa place marquée. Grâce à elle, le commandant en chef a tout sous la main, malgré l'étendue du front, et il peut correspondre avec ses alliés, alors que tous les autres moyens de communication sont interceptés ou bloqués par l'ennemi. C'est ainsi que le général Townshend, assiégé dans Kut-el-Amara, lors de sa retraite de Mésopotamie, put tenir au courant de tout ce qui se passait dans la place la colonne de secours envoyée pour délivrer la garnison. Les secours n'arrivèrent pas à temps, mais, à plusieurs reprises, des vivres furent adressés aux assiégés par le moyen d'aéroplanes. Cette intéressante expérience prouve qu'une ville encerclée par l'ennemi peut, grâce à ces deux découvertes merveilleuses : la T. S. F. et la navigation aérienne, défier longtemps ses adversaires et se ravitailler malgré eux. Le tout est de disposer d'un matériel et d'appareils suffisants. Bien avant la guerre, dès 1906, les places fortes de Belfort, Toul, Verdun, Epinal, étaient munies de postes radiotélégraphiques reliés à la tour Eiffel. En même temps, on avait doté les armées en marche de postes mobiles pouvant les suivre dans leurs déplacements et dont la portée variait de 100 à 700 kilomètres. Il n'est pas jusqu'aux dirigeables à bord desquels on n'ait expérimenté de semblables installations. Celles-ci donnèrent des résultats sur 12 et 20 kilomètres.

Dans la guerre maritime, la T. S. F. est, pour les navires surpris et attaqués, une aide de premier ordre, capable de transformer complètement le sort d un combat en permettant d'obtenir à bref délai du renfort. Il semble bien que, si la grande bataille du Jutland, du 31 mai 1916, s'est terminée à la confusion des escadres allemandes, ce soit grâce aux radiotélégrammes qui ont permis au gros de la flotte britannique d'accourir à toute vitesse au secours des croiseurs qui, au début de l'action, se trouvaient aux prises avec des unités germaniques plus fortes et plus nombreuses.

Au contraire, si le transport français *Gallia*, qui conduisait d'importants renforts à destination de Salonique et qu'un sous-marin allemand a coulé, en octobre 1916, a été englouti avec un aussi grand nombre de marins et de soldats, c'est parce que la torpille, en frappant à mort le navire, a brisé les appareils de T. S. F., de sorte que le bâtiment s'est trouvé aussitôt isolé, c'est-à-dire privé de tout moyen de communication efficace avec les nombreux bateaux qui sillonnent en tous sens la Méditerranée.



Poste mobile de télégraphie sans fil en service au Maroc, en 1913.

La T. S. F. a été employée pour la première fois pendant la guerre sud-africaine, puis pendant la guerre russo-japonaise, où elle permit à l'amiral Togo de surprendre l'amiral Rodjestvensky.

Au Maroc, nos troupes ont utilisé avec succès de petits postes radiotélégraphiques mobiles, en communication avec les navires de guerre croisant le long des côtes et qui étaient eux-mêmes en relation avec le grand poste de la tour Eiffel, haut de 330 mètres, y compris le mât.

D'ailleurs, dès cette époque, la T. S. F. était devenue pour les belligérants, sur terre et sur mer, un auxiliaire précieux. Nous la voyons jouer brillamment son rôle dans la guerre italo-turque et dans la guerre des Balkans, et nous dirons plus loin combien elle a été utile aux belligérants dans la guerre en cours.

La T. S. F. et le droit international. — La radiotélégraphie est à étudier dans les rapports internationaux, au double point de vue du temps de paix et de la guerre. Les actes juridiques élaborés en cette matière sont peu nombreux. Il y a, pour le temps de paix, les articles 2, 5, 7 et 8 de la convention de Saint-Pétersbourg, du 22 juillet 1875, relative à la correspondance télégraphique ordinaire que l'on applique, par analogie, à la télégraphie sans fil. Il y a aussi le règlement international de la T. S. F., adopté le 24 septembre 1906 par l'Institut de droit international dans sa session de Gand. Il y a, enfin, la déclaration de la conférence préliminaire de Berlin d'août 1903 et la convention internationale signée à Berlin, le 3 novembre 1906, par 26 Etats et complétée par une convention additionnelle du même jour et par la création d'un office international pour la radiotélégraphie, analogue à l'office postal et télégraphique international de Berne et chargé, de même, du contrôle et de la surveillance du réseau radiotélégraphique.



La T. S. F. installée à bord d'un paquebot.

Pour le temps de guerre, il faut mentionner, avec le règlement de Gand de 1916 précité, les conventions de La Haye de 1907, la déclaration de Londres de 1909 et celle de 1912.

1° *Temps de paix.* — On comprend tout de suite qu'il importait d'établir, au sujet de la T. S. F., une entente internationale : les ondes, en effet, sont invisibles et capricieuses; elles se propagent en tous sens, et sont si bien susceptibles d'appropriation qu'au cours de cette guerre, il a été souvent possible de recueillir à l'improviste des radiotélégrammes ennemis et de surprendre des ordres donnés, permettant ainsi de connaître à temps les préparatifs de l'adversaire. C'est là le principal inconvénient de la radiotélégraphie; elle peut aussi, lorsque les ondes passent dans le territoire d'un Etat, troubler les communications téléphoniques ou télégraphiques ordinaires, sans que cet Etat ait d'autres ressources que de brouiller ces ondes par des ondes plus fortes. C'est pourquoi, de même que, pour la navigation aérienne, on a si longuement agité, à propos de la T. S. F., la question du domaine aérien. Y a-t-il un domaine aérien ? quelle est sa hauteur ? L'Etat sous-jacent a-t-il, sur la colonne d'air qui domine son territoire, un droit de souveraineté absolu ou seulement des droits relatifs à sa conservation ? Nous devons dire qu'avant la guerre, de sérieux esprits s'étaient orientés dans le sens de la circulation aérienne internationale libre, sauf le droit, pour les Etats sous-jacents, de prendre certaines mesures, à déterminer, en vue de leur propre sécurité et de celle des personnes et des biens de leurs habitants. (Session de Madrid, avril 1911, de l'Institut de droit intern. Conclusions adoptées du rapport de Paul Fauchille).

Ainsi se trouverait résolue, par la doctrine, la question de savoir si l'Etat a le droit d'empêcher à sa volonté le passage des ondes hertziennes au-dessus de son territoire et, par conséquent, d'élever contre elles des obstacles matériels. A cette question le règlement de Gand, de 1906, adopté par l'Institut de droit intern., avait déjà répondu : « 1° l'air est libre, les Etats n'ont sur lui, en temps de paix et en temps de guerre, que les droits nécessaires à leur conservation; 2° à défaut de dispositions spéciales, les règles applicables à la correspondance télégraphique ordinaire, le sont à la correspondance télégraphique sans fil; 3° chaque Etat a la faculté, dans la mesure nécessaire à sa sécurité, de s'opposer, au-dessus de son territoire et des eaux territoriales, et aussi haut qu'il sera utile, au passage d'ondes hertziennes, que celles-ci soient émises par un appareil d'Etat ou par un appareil privé placé à terre, à bord d'un navire ou d'un ballon; 4° au cas d'interdiction de la correspondance par T. S. F., le gouvernement devra immédiatement aviser les autres gouvernements de la défense qu'il édicte ». En somme, dans ce règlement, les articles 3 et 4 retirent aux partisans de la liberté de l'air ce que semblent leur donner les articles 1 et 2.

Certes, la conférence préliminaire de Berlin (août 1903) a indiqué les bases d'une réglementation internationale relative aux correspondances échangées entre une station côtière et un navire en mer; et la seconde conférence de Berlin (3 nov. 1906) a consacré le principe de la communication obligatoire, sans distinction d'appareil, entre les navires et les stations côtières. Elle a posé, de plus, le principe de l'internationalisation et de l'intercommunication de tous les systèmes. Enfin, une convention

additionnelle du même jour a étendu ces principes aux relations de navire à navire, mais ces dispositions laissent soigneusement de côté la question du domaine aérien.

Elles font disparaître, en fait, le monopole de la société Marconi et de diverses compagnies d'exploitation ; elles définissent les stations côtières radiotélégraphiques (installées sur la terre ferme ou à bord d'un navire ancré, à demeure) et les stations de bord (établies sur tout navire autre qu'un bateau fixe); elles font, à ces stations, une obligation d'échanger réciproquement les radiotélégrammes, sans distinction de système ; elles contraignent les Etats à faire relier les stations côtières, par fils spéciaux, à leur réseau télégraphique respectif, à se donner mutuellement connaissance des noms des stations côtières et de bord ouvertes au service de la correspondance publique entre la terre et les navires en mer et, enfin, à faire connaître toutes les indications propres à faciliter et accélérer les échanges radiotélégraphiques. De plus, les stations de T. S. F. sont obligées d'accepter par priorité absolue les appels de détresse provenant des navires, de répondre de même à ces appels et d'y donner la suite qu'ils comportent. Sans doute, les Etats peuvent admettre dans ces stations, indépendamment des installations visées ci-dessus, en vue de transmissions spéciales, des dispositifs dont les détails ne seront pas publiés. Cette réserve vise notamment les installations navales et militaires; toutefois, ces installations mêmes sont tenues d'accepter par *priorité* absolue les appels de détresse des navires en perdition et d'y répondre avant toute autre communication.

C'est à partir du 1er juillet 1908 que cette convention, à durée illimitée, fut rendue exécutoire. Elle réservait, comme on le voit, tout entière la circulation des ondes hertziennes au-dessus et à l'intérieur des territoires des Hautes Parties contractantes, puisque, à travers ces territoires, c'était la télégraphie ordinaire, reliée aux stations radiographiques côtières, qui devait fonctionner.

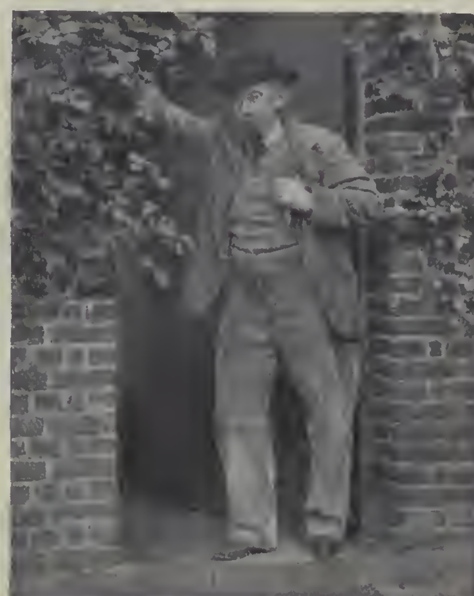
2° *Temps de guerre.* — Les règles de droit international relatives à l'emploi de la télégraphie sans fil en temps de guerre, et notamment dans les rapports entre les neutres et les belligérants, feront l'objet d'un second article. (*A suivre.*) — MAURICE DUVAL.

Verhaeren (Emile), poète belge, né à Saint-Amand, près d'Anvers, le 21 mai 1855. Il est mort à Rouen le 26 novembre 1916. Emile Verhaeren passa son enfance dans son bourg natal, situé au bord de l'Escaut. Son imagination et sa sensibilité devaient conserver à jamais l'emprise du paysage sombre et rude au milieu duquel il avait grandi. Après avoir fréquenté l'école communale de Saint-Amand, il partit pour Bruxelles, passa deux ans à l'Institut Saint-Louis, puis entra au collège Sainte-Barbe, à Gand. Ses humanités terminées, il fit un court stage dans l'usine d'un de ses oncles ; mais, ne se sentant aucune attirance pour l'industrie, il alla se fixer à Louvain, afin d'y faire ses études de droit. Il vécut cinq années dans cette ville, où il compléta sa formation intellectuelle et y prit conscience de sa vocation littéraire. Avec d'autres étudiants, il fonda un petit journal : *la Semaine*, qui parut d'octobre 1879 à janvier 1881, et fut supprimé par l'autorité académique.

Inscrit au barreau de Bruxelles, Verhaeren entra comme stagiaire chez l'avocat et romancier Edmond Picard (1881). C'est à cette époque qu'il débuta dans les lettres. Il fut un des principaux rédacteurs de la « Jeune Belgique », qui groupait les écrivains soucieux de provoquer une renaissance de la littérature belge d'expression française. Ce mouvement devait être fécond. Verhaeren collabora à la plupart des revues artistiques de son temps et publia, en 1883, son premier recueil de poèmes : *les Flamandes*. Parnassien par sa forme, mais d'une grande liberté d'expression, d'un coloris audacieux, cet ouvrage fut violemment attaqué; il eut, notamment, pour défenseurs, Camille Lemonnier, Albert Giraud et Edmond Picard. Dès lors, une voie nouvelle s'ouvrait devant le poète. Il abandonna définitivement le barreau, qui ne l'avait guère plus attiré que l'usine, et se donna tout entier à son œuvre, enrichissant sa culture, renouvelant son inspiration par des voyages en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne.

Le second recueil d'Emile Verhaeren : *les Moines* (1886) renferme un mélange bien flamand de réalisme et de mysticisme. Les pièces qui composent ce volume furent conçues dans un cloître de bernardins situé à Bornhem, non loin de Saint-Amand. Avant de fixer, dans une forme lyrique, ses souvenirs, l'écrivain fit une retraite de trois semaines au monastère de Forges, près de Chimay. La trilogie des *Soirs* (1887), des *Débâcles* (1888), des *Flambeaux noirs* (1890), écrite en grande partie à Londres, résulte d'une crise physique et morale. L'œuvre de Verhaeren, ensuite, s'éclaire progressivement dans *les Apparus dans mes chemins* (1891), *les Villages illusoires* (1894), pour s'épanouir avec *les Villes tentaculaires* (1895), *les Forces tumultueuses* (1902) et *la Multiple Splendeur* (1906), en une glorification puissante de l'énergie humaine, de la science et du progrès. *Les Heures du soir* (1894), *les Heures claires* (1896), *les Heures d'après-midi* (1905) mettent dans cette œuvre un peu fiévreuse et farouche une note de tendresse et de douce harmonie.

Poète des Flandres, poète de l'effort moderne, tel est Verhaeren dans les deux aspects principaux de son talent. Lorsqu'il s'inspire d'un thème universel, il garde l'emprise de son terroir natal. De tempérament romantique à l'origine, il a, de ses relations avec les écrivains français du mouvement symboliste, acquis l'usage du vers libre. Il est même un des poètes qui ont tiré de la diversité rythmique, propre à exprimer son inspiration véhémente, les plus riches effets. Ce qui distingue, en particulier, l'art de Verhaeren, c'est une faculté d'hallucination,



Emile Verhaeren (Ph. Dornac).

en quelque sorte, qui transfigure les objets et baigne d'une lumière fantastique un tableau réaliste. Il a évoqué ainsi la puissance des machines géantes :

> Et les vitraux, grands de siècles agenouillés
> Devant le Christ, avec leurs papes immobiles
> Et leurs martyrs et leurs héros, semblent trembler
> Au bruit d'un train lointain qui roule sur la ville.

Mais c'est lorsqu'il célèbre son pays que Verhaeren a les accents les plus caractéristiques et les plus savoureux. Une de ses œuvres maîtresses est, assurément, la série intitulée : *Toute la Flandre* (1907-1910), dans laquelle il se trouva conduit, par une courbe harmonieuse de son évolution, à reprendre, avec des moyens élargis, les thèmes qu'il avait choisis au début de sa carrière. Voici une impressionnante description d'un paysage désolé :

> De l'eau au loin, partout, à peine un coin de terre ;
> A peine un buisson mort sur un tertre fangeux ;
> Et la pluie et le vent, et le brouillard rugueux
> Et, vers le soir, le râle ou l'aboi du tonnerre.
>
> Thor est maître du ciel. A coups jaunes d'éclairs,
> Il ébranle le cœur retentissant du monde,
> Et, seuls, les becs claquants des échassiers répondent
> Au brusque assaut de ses fureurs à travers l'air.

Et voici *les Ancêtres*, exerçant sur cette nature rebelle leur action obstinée :

> Rusés et patients, comme les éléments,
> Recommençant l'effort qui, tous les jours, échoue
> Pour conquérir, grâce au reflux, un peu de boue,
> Ils semblent s'acharner à un travail dément.
> Et tels, sous les cieux lourds et les brouillards de cendre,
> Avec leurs yeux, leurs dents, leurs reins, leurs pieds, [leurs bras,
> Violemment, inventent-ils ce sol ingrat
> D'où surgira un jour, aux temps d'orgueil, la Flandre.

Un hymne au fleuve Escaut (1908) s'achève dans cette invocation, dont les événements actuels grandissent le pathétique :

> Escaut ! Escaut !
> Tu es le geste clair
> Que la patrie entière,
> Pour gagner l'infini, fait vers la mer.
> Tous les canaux de Flandre et toutes ses rivières
> Aboutissent, ainsi que des veines d'ardeur
> Jusqu'à ton cœur.
> Tu es l'ample auxiliaire et la force féconde
> D'un peuple ardu, farouche et violent,
> Qui veut tailler sa part dans la splendeur du monde.
> Tes bords puissants et gras, ton cours profond et lent
> Sont l'image de sa ténacité vivace.
> L'homme d'ici, sa famille, sa race,
> Ses tristesses, ses volontés, ses vœux
> Se retrouvent en ton aspect silencieux.
> Cieux tragiques, cieux exaltés, cieux monotones,
> Escaut d'hiver, Escaut d'été, Escaut d'automne,
> Tout notre être changeant se reconnaît en toi ;
> Vainqueurs, tu nous soutiens; vaincus, tu nous délivres,
> Et ce sera toujours et chaque fois
> Par toi
> Que le pays foulé, gémissant et pantois,
> Redressera sa force et voudra vivre et vivre !

Prosateur, Verhaeren l'a été dans ses *Contes de minuit* (1885), qui correspondent à la période angoissée de sa vie. On lui doit aussi de nombreux articles, parus dans des périodiques belges, français, anglais et des études critiques sur *Joseph Heymans* (1885), sur *Rembrandt* (1905) et sur *Rubens* (1910). Il a écrit pour le théâtre : *les Aubes* (1898), qui ressortent surtout de la poésie; *le Cloître* (1900), représenté à Bruxelles et Paris; *Philippe II* (1904), pièce qui fut jouée par la troupe de l'Œuvre; *Hélène de Sparte* (Châtelet, 1912). Ces œuvres, sans valoir les productions purement lyriques de Verhaeren, présentent des qualités incontestables de puissance et de couleur.

Emile Verhaeren était considéré par la grande majorité de ses compatriotes comme le poète national de la Belgique. Ce titre lui fut décerné publiquement à Bruxelles, le 24 février 1896, à l'occasion d'un hommage qui lui était rendu et qui, plus récemment, se renouvela en présence du roi Albert Ier. Cet hommage, en vérité, s'adressait pour une bonne part à la langue française; on a pu dire justement que Verhaeren lui « annexait l'expression verbale des Flandres », puisqu'il devait à notre culture les moyens de chanter son terroir. Les chefs du mouvement « flamingant » n'épargnèrent point leurs attaques à l'auteur des *Moines :* ils lui reprochèrent de déserter la tradition de sa race. On sait que tous les écrivains belges les plus significatifs ont fait de même et ont écrit en français.

Verhaeren eut la satisfaction d'être, de son vivant, lu, traduit et commenté dans toute l'Europe. C'est parmi les Allemands, peut-être — les Français mis à part — que le poète national de la Belgique compta le plus d'admirateurs. Aussi sa déception, sa révolte devant l'attaque sauvage et criminelle déchaînée sur son pays furent-elles d'autant plus vives qu'il avait cru en l'âme allemande et accordé un crédit de confiance aux prétendus pacifistes d'outre-Rhin. Patriote avant tout, blessé en même temps dans son idéal d'humanité, Verhaeren, dès le premier jour de la guerre, ne cessa de flétrir les bourreaux de la Belgique. Lui qui, la veille, chantait la concorde et la paix, il célébra « la haine nécessaire ». Sous le titre : *les Ailes rouges de la guerre*, il publia un recueil de morceaux inspirés par les événements et par le martyre de sa patrie. Il fit, en France et à l'étranger, de nombreuses conférences pour évoquer le génie, le labeur de la Flandre et maudire ses envahisseurs. C'est au sortir de l'une d'elles, à Rouen, qu'il trouva une mort accidentelle. Ayant voulu monter dans un train encore en marche, il tomba sous le convoi et fut pris entre deux wagons. On le délivra expirant, les deux jambes coupées. Il eut le temps de dire : « Je meurs, ma femme, ma patrie.. »

L'œuvre, très étendue, d'Emile Verhaeren laissera du déchet. Elle présente des exagérations verbales, inhérentes, d'ailleurs, à la fougue du poète. En dépit de ces scories, cette œuvre restera, dans ses parties les meilleures, comme une des plus larges et des plus belles de ce temps.

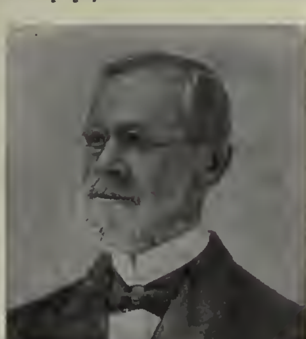
Les principaux ouvrages d'Emile Verhaeren sont : *les Flamandes* (1883) *les Contes de minuit* (1885), *Joseph Heymans, peintre*, critique (1885), *les Moines* (1886), *Fernand Khnopff*, critique (1887), *les Soirs* (1887), *les Débâcles* (1888), *les Flambeaux noirs* (1890), *Au bord de la route* (1891), *les Apparus dans mes chemins* (1891), *les Campagnes hallucinées* (1893), *les Heures du soir* (1894), *Almanach* (1895), *les Villages illusoires* (1894); *Poèmes :* « les Bords de la route », « les Flamandes », « les Moines » (1895), *les Villes tentaculaires* (1895); *Poèmes*, nouvelle série . « les Soirs », « les Débâcles », « les Flambeaux noirs » (1896), *les Heures claires* (1896), *Emile Verhaeren, 1883-1896*, anthologie (1897), *les Aubes*, drame lyrique en quatre actes (1898), *les Visages de la vie* (1899); *Poèmes*, IIIe série : « les Villages illusoires », « les Apparus dans mes chemins », « les Vignes de ma muraille » (1899), *le Cloître*, drame en quatre actes (1900), *Petites légendes* (1900), *Philippe II*, tragédie en 3 actes (1901), *les Forces tumultueuses* (1902); *Toute la Flandre : les Tendresses premières* (1904), *les Heures d'après-midi* (1905), *Rembrandt*, biographie critique (1905), *la Multiple Splendeur* (1906); *Toute la Flandre : la Guirlande des dunes* (1907); *Toute la Flandre : les Héros* (1908), *James Ensor* (1908), *Pierre-Paul Rubens*, biographie critique (1910); *Toute la Flandre : les Villes à pignons* (1910), *les Rythmes souverains* (1911), *Hélène de Sparte*, drame (1912), *les Blés mouvants* (1913), *la Belgique sanglante* (1915), *les Ailes rouges de la guerre* (1916). (V. ŒUVRES DE VERHAEREN, t. III, p. 466.) — CARLOS LARRONDE.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GAOSLEY.



N° 121. — MARS 1917

Abbe (Cleveland), météorologiste et astronome américain, né à New-York le 3 décembre 1838, mort à Washington le 28 octobre 1916. Ce fut le véritable créateur des services météorologiques aux Etats-Unis. Vivant dans la retraite depuis plusieurs années, son nom, très populaire dans la grande République, avait été quelque peu oublié lorsque, en avril dernier, l'Académie nationale des sciences lui décerna la médaille Marcellus Hartley et mit de nouveau, au premier plan de l'actualité, la longue carrière de ce savant. Ses parents étaient d'origine anglaise; après avoir étudié au collège de New-York (1851-1857), puis à l'université de l'Etat de Michigan (1858-1860) et à celle de Harvard (1860-1864), il entra à l'observatoire Nicolas, à Poulkova, près de Petrograd, où il séjourna jusqu'en 1866. Revenu dans son pays, il fut nommé assistant à l'observatoire naval et, un an après, directeur de l'observatoire de Cincinnati (1868). Ce fut là qu'il commença à publier journellement un système complet d'informations concernant les différentes mesures météorologiques, en même temps qu'une prévision journalière du temps.



Abbe (Cleveland).

Le projet d'un établissement central météorologique aux Etats-Unis existait déjà depuis longtemps, et le lieutenant Maury en avait proposé la création avant la guerre civile. On peut dire, toutefois, que ce fut Abbe qui, par son initiative à Cincinnati, montra la possibilité d'une semblable création et, en même temps, tous les bénéfices qu'une nation maritime comme les Etats-Unis pouvait en retirer. Le gouvernement fédéral, d'après un projet présenté au Congrès par le professeur Latham, n'hésita pas, en 1870, à créer le Bureau central météorologique, et l'emploi de cartes multiples pour le public, indiquant les probabilités journalières, fut développé sous la haute direction d'Abbe, qui ne fit que reprendre sur une plus vaste échelle les services qu'il avait déjà créés à Cincinnati. Il acquit bientôt, sur tout le territoire des Etats-Unis, le surnom de *Old Probabilities* (celui qui indique le temps probable).

Il rencontra dans cette nouvelle carrière de multiples problèmes, tant théoriques que pratiques, auxquels il apporta peu à peu d'intéressantes solutions, qui ont été souvent adoptées par les bureaux météorologiques des autres nations. Lorsque, en 1912, la Société royale anglaise de météorologie lui décerna la médaille d'or, Symons, le président de cette savante compagnie, déclara que cette haute récompense avait été attribuée à Abbe, « qui a contribué au développement de la météorologie instrumentale, statistique, dynamique et thermodynamique, ainsi qu'aux principes de la prévision du temps et qui, de plus, fut le véritable pionnier de cette science, entraînant les autres à sa suite et montrant du doigt les régions où les attaques devaient être couronnées de succès ».

Les problèmes météorologiques étaient pourtant loin d'absorber la grande activité scientifique d'Abbe : ce fut lui qui proposa le premier, en 1875, de compter le temps civil à partir du méridien de Greenwich; en 1869, il dirigea l'expédition Harrison, qui observa l'éclipse de soleil à Sioux Falls City (Dakota); il dirigea également l'expédition qui observa l'éclipse de juillet 1878 au sommet du Pike. Il fut délégué dans de nombreux congrès américains et internationaux, soit par le gouvernement, soit par la Société de météorologie; au congrès des électriciens de 1884, il proposa la création de l'Institut américain des ingénieurs-électriciens. Abbe se distinguait surtout par un enthousiasme des plus communicatifs et exerça une grande influence sur les disciples qu'il forma au Bureau météorologique. D'un caractère gai et agréable, affable et bienveillant avec tous, il était toujours prêt à indiquer à ses élèves quelque travail intéressant qu'il tenait en réserve et aussi à les aider de ses conseils autorisés.

Pendant vingt-cinq années, il fut professeur de météorologie à l'université de Washington (1885-1910); il était aussi conseiller en météorologie auprès de l'Institut Carnegie. On lui doit de nombreux articles scientifiques, publiés dans des revues américaines ou étrangères; il dirigea le « Journal météorologique d'Amérique » de 1891 à 1894, puis la « Revue mensuelle du temps » (1893-1909). — G. Boucheny.

Abidjan ou **Abidjean**, localité de l'Afrique occidentale française (Côte d'Ivoire), sur la rive septentrionale de la lagune d'Ebrié. C'est le point d'aboutissement du chemin de fer de la Côte d'Ivoire.

On sait combien inhospitalier est le rivage de la Côte d'Ivoire ; sur une longueur d'environ 560 kilomètres, aucun port naturel, pas plus dans la section de l'Ouest, où les flots du golfe de Guinée battent directement le continent africain, que dans la section de l'Est, où un long système de lagunes, séparé de l'Atlantique par un étroit cordon littoral, défend le « continent noir » contre l'attaque des vagues. En outre, le déferlement des lames à la côte, la *barre*, contribue, d'un bout à l'autre des rivages de la Côte d'Ivoire (comme, d'ailleurs, sur toute la lisière septentrionale du golfe de Guinée), à rendre difficile l'accès du littoral. Ce sont là des conditions nautiques éminemment défavorables; tant qu'elles ne seront pas vaincues, on ne saurait espérer un essor économique complet de la Côte d'Ivoire.



Abidjan, nouveau port de la Côte d'Ivoire.

Aussi a-t-on déjà recherché, à plusieurs reprises, comment doter la Côte d'Ivoire d'un port digne de ce nom. On a voulu d'abord utiliser Grand-Bassam, qui a toujours été jusqu'ici le centre commercial de la colonie : mais, le jour où le trafic deviendra important, on ne saurait se contenter d'un port devant lequel les navires mouillent en pleine côte et où passagers et marchandises sont débarqués sur des embarcations remorquées près d'un appontement où un outillage approprié permet de les hisser. — On a ensuite tenté d'ouvrir la longue lagune d'Ebrié (environ 120 kilomètres de longueur sur 10 de lar-

Abréviations militaires les plus employées.

AC	Artillerie de corps.
AD	Artillerie divisionnaire.
AG	Avant-garde.
AGSS	Ateliers généraux du Service de santé.
AL	Artillerie lourde.
ALGP	Artillerie lourde à grande puissance.
ALVF	Artillerie lourde sur voie ferrée.
Amb	Ambulance.
AO	Armée d'Orient.
AP	Avant-postes
APF	Auxiliaire de place forte.
ARA	Ateliers de réparation de l'aviation.
ArrG	Arrière-garde.
Art	Artillerie.
AS	Affecté spécial.
ASFA	Annexe du Service des fabrications de l'aviation.
AT	Armée territoriale.
BA	Bataillon d'Afrique.
BAM	Brevet d'aptitude militaire.
BCA	Boulangerie de campagne.
BCCPM	Bureau central des colis postaux militaires.
BCMP	Bureau central militaire postal.
BDA	Appareil Brechot-Desprez-Ameline.
Bde	Brigade.
Bie	Batterie.
Biv	Bivouac.
BO	Bulletin officiel.
BoA	Boulangerie d'armée.
BOC	Boulangerie de campagne de corps d'armée.
Btn	Bataillon.
CA	Corps d'armée.
CAMA	Centre d'approvisionnement.
Cant	Cantonnement.
Cap	Capitaine.
Cav	Cavalerie.
Cdt	Commandant.
CED	Corps expéditionnaire aux Dardanelles.
Col	Colonel.
CEO	Corps expéditionnaire d'Orient.
Ch	Chevaux.
CHR	Compagnie hors-rang.
Cie	Compagnie.
CIPG	Commission interministérielle des prisonniers de guerre.
CMG	Etablissement central du matériel du génie.
CMT	Etablissement central du matériel de télégraphie.
COA	Section de commis et ouvriers militaires d'administration.
CRP	Camp retranché de Paris.
CVAD	Convoi administratif.
CVAX	Convoi auxiliaire.
DA	Direction ou Directeur de l'arrière.
DAL	Détachement d'armée de Lorraine.
DC	Division de Cavalerie. Dépôt commun.
DCA	Défense contre aéronefs.
DCF	Direction des chemins de fer.
DE	Direction ou Directeur des étapes.
DES	Direction ou Directeur des étapes et des services.
DI	Division d'infanterie.
DMAP	Dépôt de matériel automobile et de personnel.
DMG	Dépôt du matériel du génie.
DpE	Dépôt d'éclopés.
DR	Division de réserve.
DRS	Dispositif restreint de sécurité.
DRT	Directeur des chemins de fer de l'armée anglaise.
DSA	Direction du Service automobile.
DT	Division territoriale.
EA	Elève-aspirant.
ECF	Ecole des chemins de fer.
ECMA	Etablissement central du matériel de l'aviation.
ECMG	Etablissement central du matériel du génie.
ECMT	Etablissement central du matériel de télégraphie.
EM	Etat-major.
EMA	Etat-major de l'armée.
EMG	Etat-major général.
ENE	Eléments non endivisionnés.
EOR	Elèves-officiers de réserve.
EPont	Equipage de pont.
Esc	Escadron.
EscA	Escadrille d'avions.
EV	Engagé volontaire.
GAC	Groupe d'armées du Centre.
GAE	Groupe d'armées de l'Est.
Gal	Général.
GAN	Groupe d'armées du Nord.
GAR	Groupement automobile régional
Gend	Gendarmerie.
GGt	Gare de groupement.
GiE	Gîte d'étapes.
GMP	Gouvernement militaire de Paris
GOE	Gare d'origine d'étapes.
GPA	Grand parc d'artillerie.
GPIL	Garde des points importants du littoral.
GQG	Grand Quartier Général.
Gr	Groupe.
GR	Gare régulatrice.
GRav	Gare de ravitaillement.
GRon	Gare de répartition.
GRt	Gare de rassemblement.
GVC	Garde des voies de communication.
GS	Groupe spécial.
H	Hommes.
HA	(Suivis de leurs numéros) Hôpitaux auxiliaires des trois sociétés d'assistance.
HAB	(Suivis de leurs numéros) Hôpitaux bénévoles.
HC	(Suivis de leurs numéros) Hôpitaux temporaires complémentaires.
HD	Hôpitaux-dépôts.
HôE	Hôpitaux d'évacuation.
HP	Hôpitaux permanents militaires.
HPb	Hospices ou Hôpitaux mixtes.
HPc	Hospices ou Hôpitaux civils.
IEETA	Inspection permanente des études et expériences techniques de l'artillerie.
IGH	Inspection générale de l'habillement.
IGPG	Inspection générale des prisonniers de guerre.
IGR	Inspection générale du ravitaillement.
Int.	Intendant ou Intendance.
IPFA	Inspection permanente des fabrications de l'artillerie.
JO	Journal officiel.
JS	Jeune soldat.
MCA	Magasin central automobile.
Mcin	Médecin.
MGA	Magasin général automobile.
NA	Non affecté.
ND	Non disponible.
PA	Parc d'artillerie.
PAP	Parc d'artillerie de place.
PC	Poste de commandement.
Pel	Peloton.
P et CV	Parcs et convois.
PGén	Parc du génie.
PI	Point initial.
QG	Quartier général.
R1	Réformé n° 1.
R2	Réformé n° 2.
RAT	Réserve de l'armée territoriale.
Ravt	Ravitaillement.
RFB	Région fortifiée de Belfort.
RFD	Région fortifiée de Dunkerque.
RFV	Région fortifiée de Verdun.
RGA	Réserve générale automobile. Réserve générale de l'aviation.
RMS	Réserve du matériel du Service de santé.
RQ	Ravitaillement quotidien.
RT	Réformé temporaire.
RVF	Ravitaillement en viande fraîche.
SA	Service armé.
SX	Service auxiliaire.
SACRP	Service aéronautique du camp retranché de Paris.
SCFC	Section de chemins de fer de campagne.
SCR	Section de centralisation de renseignements. Service central de renseignements.
Sct	Section.
SDist	Section de distribution.
SEMR	Section de secrétaires d'état-major et du recrutement.
SFA	Service des fabrications de l'aviation.
SHR	Station halte-repas.
SM	Station-magasin.
SMA	Section de munitions d'artillerie.
SMI	Section de munitions d'infanterie.
SMitr	Section de mitrailleuses.
SP	Train sanitaire semi-permanent. Section de parc de campagne.
SPC	Section de projecteurs de campagne.
SR	Service des renseignements.
SRés	Section de réserve.
STA	Section technique d'artillerie. Section technique de l'aéronautique.
STG	Section technique du génie.
TB	Troupeau de bétail.
TC	Train type combattant. Train de combat.
TCO	Transport en cours d'opérations.
TD	Titre définitif.
TE	Tête d'étapes.
TM	Transport de matériel.
TP	Transport de personnel. Train type parc.
TR	Train régimentaire.
TSF	Télégraphie sans fil.
TSI	Train sanitaire improvisé.
TT	Titre temporaire.

geur moyenne), cette immense pêcherie, en face d'Abidjan, en creusant un canal à Port-Bouet; mais les diverses tentatives faites pour établir par cet ouvrage une communication entre la mer et la lagune ont échoué. On a donc remis la question à l'étude en 1912; alors, par un examen approfondi des lieux mêmes, on a reconnu que le principal établissement maritime de la Côte d'Ivoire devait être créé à l'intérieur même de la lagune Ebrié, à Abidjan.

Voici les raisons qui légitiment cette conclusion :

1) Des deux fosses profondes que possède la lagune Ebrié, la plus occidentale, celle d'Abidjan, est de beaucoup la meilleure. L'autre, celle de Moussou, n'est qu'un lit de rivière assez étroit, parcouru par des courants parfois rapides. La magnifique rade d'Abidjan et ses annexes ont une étendue beaucoup plus considérable, où les plus grands navires pourront évoluer à l'aise et mouiller en sûreté ; les eaux offrent le calme complet qu'on ne trouve ailleurs que dans les ports étroitement fermés. Sans courant sensible, sans clapotis gênant, elles peuvent être sillonnées en tout temps par les plus frêles embarcations; « les navires pourraient en rade s'accoster comme dans une darse ». (J. Renaud.)

2) La ville de Grand-Bassam, située sur une langue de sable droite et basse, menacée par les raz de marée, se prête mal à un développement important, malgré qu'elle soit bien aérée par la brise du large et déjà très assainie par le comblement de certains marigots. De vastes marécages s'étendent entre elle et Moussou. Au contraire, Abidjan offre un emplacement favorable à la création d'une ville belle et saine.

3) Dès maintenant, Abidjan est le point terminus de la Côte d'Ivoire, qui s'avance jusqu'à Bouaké, à 316 kilomètres dans l'intérieur. Au cas où l'on voudrait faire de Grand-Bassam un port considérable, prolonger la voie ferrée jusqu'à cet endroit nécessiterait des travaux difficiles et coûteux.

On pourrait facilement, au contraire, faire de Grand-Bassam et de Moussou les avant-postes d'Abidjan, après y avoir exécuté certains travaux (déjà commencés) d'amélioration de la barre, c'est-à-dire des atterrissements qui bouchent l'entrée du Comoé dans la lagune d'Ebrié et dans la mer, et d'assainissement. Pour y parvenir, deux moyens sont à envisager : l'un consiste à améliorer l'embouchure du Comoé et à rendre ainsi la fosse fluviale de Moussou et le cours inférieur du fleuve accessibles aux navires de mer, puis, en creusant un chenal maritime à travers la lagune, à faire pénétrer les navires dans la rade d'Abidjan. Dans le second cas, on établirait un canal maritime à Vridi, et on rendrait accessible aux navires la rade d'Abidjan; puis, en creusant le même chenal artificiel à travers la lagune, on atteindrait la fosse fluviale de Moussou et le cours inférieur du Comoé.

En tout état de cause, aucun doute ne subsiste plus aujourd'hui; le jour où on le voudra, la Côte d'Ivoire pourra posséder un grand établissement maritime pour favoriser l'essor économique de cette colonie. Ce point est Abidjan, distant d'une vingtaine de kilomètres de Bingerville, centre administratif de la contrée; le plateau, qui s'abaisse en pente douce depuis le chemin de fer jusqu'à la lagune, forme, au double point de vue de l'hygiène et de la beauté, un excellent emplacement pour une grande ville coloniale, dont la prospérité, liée à celle de Grand-Bassam et de Moussou, bénéficiera de la mise en valeur des régions du Comoé et du Potou, comme la prospérité de ces deux avant-ports bénéficiera de l'essor même d'Abidjan. — H. Froidevaux.

Abréviations militaires. — Dès le temps de paix, avait été autorisé l'emploi d'un certain nombre d'abréviations militaires (termes généraux, organes d'armée, organes de corps d'armée, service des chemins de fer et des étapes) : les sapeurs-télégraphistes étaient autorisés à les conserver dans la transmission et n'avaient plus, comme autrefois, à rétablir le texte complet. A ces abrévations, durant la guerre actuelle, sont venues s'en ajouter d'autres, correspondant à des organismes nouveaux. Le nombre en a été, à un moment, si considérable, qu'elles prêtaient à confusion et que les seuls initiés pouvaient les comprendre toutes; par raillerie, les « poilus » en étaient venus à désigner par des abréviations les actes les plus simples de la vie courante (P D D M = Petit Déjeuner Du Matin). Un choix a été fait des abréviations à employer, de manière qu'elles soient facilement intelligibles à tous ceux qui ont à les interpréter : cependant, pour éviter les erreurs, il est interdit de les employer dans les adresses de lettres, de paquets ou de colis. — André Cassel.

Adams-Stokes (MALADIE DE). V. BRADYCARDIE (p. 57).

bar (du gr. *baros*, poids) n. m. Unité de mesure de pression, qui équivaut à 10^6 unités C. G. S. de pression, c'est-à-dire à 10^6 dynes par centimètre carré.

— Encycl. L'unité C. G. S. de pression est la pression de une dyne par centimètre carré. On sait que la dyne, unité de force dans le système C. G. S., est liée au poids de 1 gr. par la relation :

$$1 \text{ gr. poids} = 981 \text{ dynes.}$$

Il en résulte que, par exemple, une pression de 1 kg. par centimètre carré vaut 981.000 unités C. G. S. de pression et, par suite, 0 bar, 981.

On a utilisé jusqu'ici, comme unité de pression, l'*atmosphère*, qui est le poids, à 0°, d'une colonne cylindrique de mercure de 76 cm. de hauteur et de 1 $cm.^2$ de section. La densité du mercure étant 13,596, le poids de cette colonne équivaut à :

$$13 \text{ gr. } 596 \times 76 = 1.033 \text{ gr. } 296,$$

ou encore à

$$981 \text{ dynes} \times 1.033,296 = 1.013.663 \text{ dynes.}$$

Cette unité a l'inconvénient de ne pas être exprimée simplement dans le système C. G. S.

Pour mesurer la pression barométrique, on s'est servi jusqu'ici de la hauteur barométrique exprimée en millimètres; depuis le 1er janvier 1917, sur la demande du Bureau météorologique de New-York, le Bureau central météorologique de Paris donne, pour les documents internationaux, la pression en *millibars* et dixièmes de millibar.

Le millibar, qui est la millième partie du bar, vaut 10^3 dynes par centimètre carré.

Le bar équivaut sensiblement à la pression sur

1 cm² d'une colonne de 750 m/m de mercure, cette colonne pèse, en effet, 1.019 gr. 7 approximativement, ce qui correspond à

981 dynes $\times$ 1.019,7 = 1.000.325 dynes.

Il en résulte que 1.000 millibars équivalent sensiblement à une hauteur barométrique de 750 m/m. Si la pression est donnée en millibars, il suffira d'en prendre les 3/4 pour avoir la hauteur barométrique en millimètres de mercure. — Paul Lemaire.

bradycardie n. f. (du gr. *bradus*, lent, et *kardia*, cœur). Symptôme physiologique ou pathologique, caractérisé par la lenteur anormale du pouls. — Encycl. Le pouls battant normalement à 72 pulsations à la minute: tout sujet qui présentera des pulsations notablement moins nombreuses dans le même laps de temps peut être considéré comme atteint de bradycardie. Ce phénomène peut être physiologique, c'est-à-dire naturel au sujet en question, et non pathologique. Certaines personnes ont un pouls qui bat, normalement, à 60 et même audessous. L'exemple classique de Napoléon Ier, chez qui Corvisart n'a jamais constaté que 40 pulsations à la minute, est peut-être erroné, en ce sens que, sujet à des attaques épileptoïdes, Napoléon est suspect d'avoir été atteint de l'affection que nous décrirons plus loin sous le nom de *maladie d'Adams-Stokes*. Vigouroux a soigné une personne qui, sans être aucunement malade, présentait un pouls battant à 20 pulsations. C'est le chiffre le plus bas enregistré dans la bradycardie physiologique. La bradycardie est relativement fréquente; à un degré modéré, chez les vieillards.

Lorsque la bradycardie est pathologique, elle peut être transitoire, ou permanente. La bradycardie transitoire s'observe dans bon nombre de maladies, parmi lesquelles il faut nommer surtout l'ictère et les maladies infectieuses, comme la diphtérie. On la trouve encore dans la défervescence et la convalescence des grandes pyrexies, comme la pneumonie, la fièvre typhoïde, la variole, etc. On l'observe également dans quelques maladies du système nerveux, comme l'hémorragie cérébrale, la méningite, l'abcès du cerveau. Mais elle est surtout caractéristique des empoisonnements (belladone, tabac, plomb, aconit et surtout digitale). Les anémiques sont aussi volontiers bradycardiques. Quelques auteurs (Gouget, Bouquet) ont constaté, depuis le commencement de la présente guerre, un ralentissement marqué du pouls chez un certain nombre de blessés et de malades de toute nature revenant de la zone des combats. Cette bradycardie a ceci de particulier qu'elle accompagne parfois des maladies dans lesquelles on a coutume de trouver, au contraire, un pouls rapide et, notamment, des maladies fébriles. L'origine de ce ralentissement n'est pas encore établie. Dans quelques cas, on peut incriminer le choc dû à la violence de la bataille, mais il est des circonstances où cette raison ne peut pas être invoquée.

La bradycardie permanente constitue une maladie classée et connue sous le nom de « pouls lent permanent » ou « maladie d'Adams-Stokes » (découverte par Adams en 1827, étudiée par Stokes en 1846). C'est une affection qui atteint surtout les vieillards et qui est caractérisée, au point de vue fonctionnel, par la coexistence d'une bradycardie notable (les pulsations peuvent descendre au chiffre de 20, 18, 16 par minute), de phénomènes vertigineux allant jusqu'à la syncope et d'accès épileptiques complets ou incomplets. Deux théories ont été émises pour expliquer la genèse de cette maladie: la plus ancienne admettait une irritation des noyaux d'origine du nerf pneumogastrique. Ce seraient surtout, en ce cas, les lésions artérielles, dues à l'artériosclérose ou à la syphilis, qui seraient en cause. La théorie la plus récente admet qu'il faut voir dans cette affection une altération du petit faisceau musculaire de His, groupe de fibres musculaires situé dans la cloison qui sépare les oreillettes des ventricules du cœur et qui est chargé de transmettre des unes aux autres la contraction qui constitue le rythme cardiaque. Si l'on admet que ces deux étiologies peuvent exister, on considère (de Massany) deux formes de la maladie d'Adams-Stokes: l'une nerveuse, où dominent les attaques épileptiformes et que l'on retrouve dans la symptomatologie de certaines méningites, de quelques tumeurs et anévrysmes; l'autre, cardiaque, due à des altérations du myocarde ou de l'endocarde et caractérisée par l'existence de crises plus ou moins espacées et où l'auscultation permet de reconnaître des anomalies des bruits cardiaques et, notamment, l'existence de bruits surajoutés aux bruits normaux. La maladie d'Adams-Stokes est généralement d'un pronostic grave, surtout dans les formes myocardiques. Sa gravité, dans les formes nerveuses, dépend de celle de la maladie causale. — Dr Henri Bouquet.

Charrue a moteur. — La motoculture, née à la fois du progrès scientifique et de la rareté sans cesse croissante de la main-d'œuvre agricole, voit son utilité s'affirmer encore en raison des vides trop nombreux que fait la guerre dans les rangs des cultivateurs. La paix reconquise, il sera nécessaire d'intensifier la production des champs, aujourd'hui ralentie, afin de permettre au pays de vivre, de prospérer et de supporter plus facilement les charges financières que nous laissera le lourd héritage de la guerre.

En présence de la diminution des bras, c'est à la motoculture qu'il faudra recourir. Déjà, les études d'avant-guerre avaient permis d'apporter au problème agricole des solutions encourageantes. Une étude sur la motoculture, parue dans le *Larousse Mensuel* (août 1913), renferme à cet égard de très complets renseignements. Mais la plupart des machines agricoles à traction mécanique étudiées jusqu'ici ont l'inconvénient de coûter un prix élevé et d'exiger un nombreux personnel. Ils apparaissent comme des instruments utilisables surtout par la grande culture ou par les syndicats et associations agricoles; aussi un courant d'opinion s'est-il établi en faveur d'appareils pratiques, peu coûteux, accessibles à la masse des agriculteurs et utilisables même dans la petite culture.



Charrue à moteur (système Galardi et Patuzzo).

C'est à cet ordre de considérations que répond la charrue à moteur que nous allons décrire et qui peut servir à la fois au labourage et aux autres travaux agricoles. Elle a l'avantage, en raison de la légèreté et de la simplicité de son mécanisme, de ne pas exiger une force motrice considérable et d'être facile à conduire.

Cette charrue appartient à la catégorie des appareils à traction directe, mais l'outil et le moyen de locomotion sont réunis sur le même châssis, à la différence des appareils de culture mécanique ordinaires, dans lesquels l'outil employé (charrue, herse, etc.) est absolument indépendant du locomoteur, auquel il est relié par une chaîne ou par un autre mode de liaison, ce qui exige toujours un mécanicien pour la conduite du locomoteur et un autre ouvrier pour guider la charrue.

En outre, dans les moto-charrues en usage, les organes de travail sont fixés rigidement au châssis du tracteur qui repose au moins sur trois roues; dans la charrue à moteur, au contraire, l'appui et l'adhérence sur le sol ont lieu à l'aide d'un seul organe principal de roulement, constitué par un large tambour muni de palettes d'adhérence, et la position des organes de travail peut changer instantanément au gré du laboureur, par rapport à la position du châssis de la machine.

Les conditions de travail du laboureur sont sensiblement les mêmes que lorsqu'il trace le sillon à l'aide d'une charrue tirée par des bœufs ou par des chevaux; les efforts qu'il fait sont des efforts de manœuvre et de direction, plutôt que de travail proprement dit. Il ne monte pas sur la machine, mais la guide à pied en tenant les extrémités de deux longs mancherons en bois fixés au châssis.

Dans certains appareils de labourage mécanique, le conducteur est assis près du moteur et ne peut suffire à toutes les manœuvres nécessaires pour contrôler à la fois le travail des outils et le fonctionnement du moteur. Ces inconvénients disparaissent dans la charrue à moteur, où le conducteur laboureur agissant directement sur les mancherons aide le déplacement du soc en soulevant simplement ces bras de manœuvre ou en exerçant sur eux une pression: il dirige ainsi l'appareil en le maniant aussi aisément qu'une brouette dans les tournants les plus étroits.

Deux leviers, qui se trouvent à portée de la main, près des poignées, lui permettent de commander facilement l'arrêt et la mise en marche de la machine et les déplacements en hauteur et inclinaison des organes de travail qui, installés derrière le tambour, se trouvent littéralement sous les yeux du laboureur.

Le détail des dispositions de l'appareil apparaîtra clairement à l'examen de la figure ci-dessous.

Le châssis métallique destiné à supporter le moteur sur une plate-forme antérieure comporte un assemblage de longerons, montants et traverses convenablement disposés. Les mancherons sont fixés rigidement à la partie postérieure des longerons supérieurs.

Chaque corps de charrue comprend le versoir et le soc. Plusieurs corps peuvent être montés sur un châssis constituant l'age et peuvent coulisser sur cet age de manière à être fixés en position convenable. L'avant de l'age peut osciller autour de la partie inférieure du bâti, et l'ensemble du corps de charrue est articulé par l'intermédiaire d'un pivot à une tige à crémaillère, de telle manière que, par la montée ou par la descente de cette tige, le conducteur puisse régler l'inclinaison des charrues à la profondeur du labourage. Il lui suffit d'agir sur le levier qui se trouve à l'extrémité du mancheron de gauche pour dégager un doigt métallique s'engrenant normalement avec la crémaillère et la maintenant dans une position déterminée.

L'organe roulant est, comme nous l'avons dit, constitué par un tambour en fer, muni de pales en acier disposées radialement sur son pourtour. La forme et la hauteur de ces pales en acier varient suivant la nature du terrain et du travail à accomplir. Quelques minutes suffisent pour en faire le montage sur le tambour. Elles ont pour but de s'agripper au sol, de maintenir la charrue soulevée et de fractionner le terrain pour faciliter le labourage.

Le tambour est muni d'un essieu monté sur le châssis dans la position voulue pour que l'équilibrage des poids placés d'un côté et de l'autre soit bien assuré.

L'appareil comporte aussi une roue légère latérale simplement portante, qui peut être réglée en hauteur et



La manière de guider la charrue à moteur (système Galardi et Patuzzo).

qui est destinée à assurer la stabilité de la charrue pendant le transport sur route ou dans les champs.

Le mouvement de la poulie du moteur est transmis par courroie à la poulie fixe ou à la poulie folle d'un arbre qui sort de la boîte d'un réducteur de vitesse comportant une paire d'engrenages. Sur le second arbre de ce réducteur est calé un pignon qui transmet le mouvement à une couronne dentée, solidaire du tambour au moyen d'une chaîne Galle. Pour faire marcher la machine, le conducteur doit agir sur le levier qui se trouve à l'extrémité du mancheron de droite : cette manœuvre a pour effet de déplacer une tringle munie d'une fourche, qui fait passer la courroie de la poulie folle sur la poulie fixe.

Le moteur doit avoir une puissance de 2 à 6 chevaux ; sa vitesse est de 800 tours. Il comporte généralement deux cylindres verticaux, un carburateur à pulvérisation, un système d'allumage par magnéto ; le graissage se fait automatiquement, et le refroidissement a lieu par eau. Le radiateur, de construction spéciale, consiste en un tambour à double paroi, la paroi externe étant formée d'une lame de plomb et la paroi interne constituée par une feuille de cuivre plissée de manière à augmenter la surface de refroidissement. L'eau circule de haut en bas dans l'espace compris entre ces deux parois, et à l'intérieur du tambour tourne un ventilateur commandé par poulies et courroie et qui provoque un renouvellement énergique de l'air de rafraîchissement.

L'appareil est complété par un réservoir à essence et une boîte contenant les outils.

Les dimensions principales approximatives de la charrue à moteur du type normal sont les suivantes :

Longueur totale . . .	4m,40	Largeur totale	1m,40
Longueur du châssis	2m,40	Largeur du châssis .	0m,70
Hauteur totale	1m,50	Diamètre du tambour	0m,85
Hauteur du châssis .	1m »	Largeur du tambour	0m,45

Le poids total de l'appareil avec moteur et charrue est d'environ 500 kilogrammes.

D'après les données moyennes de travail et de consommation, on peut, en terrain moyen, labourer en 10 heures de travail effectif : avec monosoc, de 6.000 à 9.000 mètres carrés, à la profondeur de 16-30 centimètres; avec bissoc, de 10.000 à 14.000 mètres carrés, à la profondeur de 16-22 centimètres.

La consommation d'essence peut varier de 350 à 400 grammes par cheval-heure effectif, suivant les conditions du travail. — G. Lainel et C. Ouaosc.

Cooper (Henri Venderjench, dit), acteur français d'origine belge, né à Bruxelles en 1845, mort à Paris le 7 décembre 1914.

Arrivé très jeune à Paris, Cooper s'essaya sur un petit théâtre de la rue de La Tour-d'Auvergne. Doué d'un physique séduisant, d'une voix de tenorino agréable, il manquait de science scénique; c'est en jouant qu'il devait l'acquérir. Engagé dans plusieurs villes de province, Cooper parut successivement à La Flèche, à Lyon (1863), à Strasbourg et au Havre. Il parcourut ensuite les principales villes de l'Italie.



Henri Cooper, dans l'interprétation des chansons de 1830.

C'est en 1867 qu'il fit ses véritables débuts à Paris, aux Bouffes-Parisiens, dans *la Bonne aux camélias*. Son succès fut très vif, car il joignait à l'attrait de ses moyens naturels l'expérience due à un contact de plusieurs années avec le public. En 1868, Cooper entra aux Variétés. Il fit d'heureuses créations dans *la Vie parisienne*, où il est resté inimitable, dans *Ma cousine*, dans *Mam'zelle Nitouche* enfin, où, dans le personnage du lieutenant de Champlâtreux, il rencontra le meilleur rôle, peut-être, de sa carrière. L'artiste avait trouvé sa voie. A côté de Baron, de Brasseur, de Hyacinthe, de Lassouche, etc., il se fit au théâtre une place importante. Sans avoir la même fantaisie que ses camarades, il devait à son charme un égal succès. Vif, élégant, délicat chanteur, il était le modèle de l'amoureux comique.

Cooper parut à la Gaîté dans *le Grand Mogol*, à la Porte Saint-Martin dans *le Crocodile* et *le Petit Faust*, au Châtelet. Il rentra ensuite aux Variétés et y joua jusqu'en 1893. A cette époque, il fut appelé au théâtre français de Pétrograd, où il passa cinq ans.



Henri Cooper.

Revenu à Paris, il se fit applaudir aux Nouveautés. Engagé au Palais-Royal (1900), il y interpréta *la Carotte*, *Bichette*, *l'Affaire Mathieu*, *la Marmotte*, *le Rêve d'Adèle*, *les Dupont*, *l'Escapade*, *Tonton*, *les Dragées d'Hercule*. (Il reprit le rôle d'Adam, créé par Capoul, dans *Adam et Ève* ; il y fut excellent, sans toutefois parvenir à faire oublier son devancier.)

Cooper eût acquis une réputation plus grande, si la légèreté de sa nature ne l'avait conduit à changer continuellement de théâtre. Peu de carrières ont été à la fois aussi brillantes et aussi instables. La sienne s'acheva par une troisième apparition aux Variétés, où la vogue de l'artiste avait commencé. Il y créa *la Piste*, de Sardou. Mais on constata, dans cette pièce, qu'il ne possédait plus l'intégrité de ses moyens.

Parmi ses succès, signalons encore son heureuse interprétation des chansons de 1830 à la Bodinière.

Fantaisiste, généreux, prodigue et, comme beaucoup de comédiens, imprévoyant, Henri Cooper mourut pauvre et solitaire. — Carlos Larronde.

cresserine ou **crécerine** n. f. Genre de rapaces diurnes, de la famille des falconidés.

— Encycl. La cresserine constitue, avec le faucon Kobez, l'émerillon et la cresserelle, un groupe de falconidés, caractérisé par un bec assez épais, avec une dent bien découpée; les narines, les taies, les cirres et le tour de l'œil rappellent les faucons. Le tarse est emplumé dans le haut et, plus bas, réticulé; les ailes, pliées, dépassent la queue.

La cresserine, appelée aussi *cressellerette*, ressemble beaucoup à la cresserelle. Le mâle adulte est un joli petit faucon, avec le dessus de la tête, les joues, le derrière et les côtés du cou, le croupion et les sous-caudales d'un cendré bleuâtre; le dos est brun rouge sans taches; les rémiges secondaires rousses, maculées de noir; les rémiges primaires sont brun noir. La queue est cendré bleuâtre, terminée de blanc, avec une large bande noire transversale vers le bout. La gorge est pâle, la poitrine et l'abdomen sont roux tachetés de noir; la cirre et les pieds sont jaunes, le bec bleuâtre et les serres jaunâtres, tandis que celles de la cresserelle sont noires.



Cresserine : 1. Mâle ; 2. Femelle.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, est assez semblable à celle de la cresserelle.

Les jeunes poussins sont souvent d'un duvet blanc, à peine lavé de jaunâtre en dessus. Plus âgés, ils ressemblent à la femelle.

La cresserine habite le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique, l'Europe orientale et l'Asie occidentale. Elle est de passage régulier en Sardaigne, Sicile, Crimée, Espagne ; irrégulier en Suisse, en France et en Angleterre.

Elle est plus sociable que la cresserelle, et se nourrit surtout de gros insectes (mantes, sauterelles), de petits reptiles, de souris ; très rarement de petits oiseaux.

Elle niche dans les rochers, les ruines et même sur le toit des maisons en Grèce. Ses œufs, au nombre de 4 à 6, sont rougeâtres, avec une multitude de mouchetures rouge brique. — A. Ménégaux.

décadiste ou **décadentiste** adj. et n. Qui appartient à l'école littéraire dite des « décadents » : *Dans nos méchantes tirades du XIVe siècle, on est arrivé à des vers que signeraient seulement les* décadistes.

entomophile (du gr. *entomon*, insecte, et *philos*, ami) adj. Se dit des plantes où la dissémination du pollen s'opère par l'intermédiaire des insectes.

entomophilie n. f. Mode de pollinisation des plantes entomophiles.

— Encycl. Biot. La pollinisation des fleurs, c'est-à-dire le transport du pollen sur le stigmate en vue de la fécondation, s'opère suivant deux modes différents : ou bien par la chute directe sur le pistil du pollen provenant des étamines de la même fleur (autofécondation), ou bien par le transport sur le pistil d'une fleur du pollen provenant d'une autre fleur (fécondation croisée ou hétérofécondation).

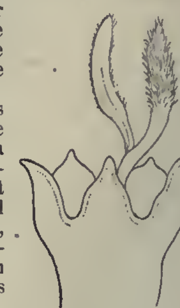


Fig. 1. Stigmates de composée, à poils extérieurs arrêtant le pollen de la même fleur et empêchant l'autofécondation.

Ce dernier mode est plus répandu que l'autre : il donne de meilleurs résultats, et la disposition relative des étamines et du pistil fait qu'il est le seul possible dans un grand nombre d'espèces. Il emprunte, pour s'accomplir, deux véhicules : ou bien le vent, ou bien le corps des insectes butineurs.

La fécondation grâce à la coopération effective des insectes, ou entomophilie, constitue, dans la plupart des cas, une véritable symbiose entre l'insecte et la plante, une association à bénéfice réciproque, celui-là colportant et disséminant le pollen et recevant de la plante, en retour de ce bienfait, qu'il lui accorde d'ailleurs à son insu, divers avantages : un abri et surtout de la nourriture.

Celle-ci est offerte sous la forme d'un sirop sucré, d'une sorte de miel (nectar), sécrété par des glandes spéciales (nectaires), formées aux dépens de différents organes de la fleur et toujours placées en des points où l'insecte ne peut les atteindre sans se barbouiller de pollen. La présence du nectar dans les fleurs est signalée aux bestioles butineuses dans une faible mesure par les couleurs de la fleur et, principalement, par son parfum. On sait que la vue des insectes est faible, sans doute capable seulement de percevoir les différences d'éclairement et d'obscurité, et qu'au contraire leur odorat est affiné et très développé.

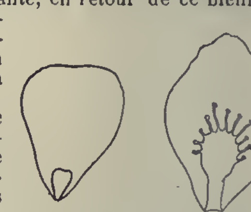


Fig. 2. Ecailles nectarifères losérées sur la corolle : 1. Bouton d'or ; 2. Parnassie des marais.

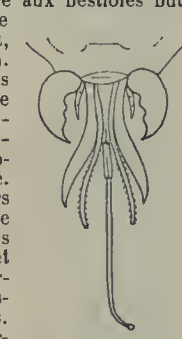


Fig. 3. Pièces buccales d'un hyménoptère butineur.

Les insectes disséminateurs de pollen appartiennent presque exclusivement aux trois ordres des lépidoptères, des diptères et des hyménoptères. Ces trois ordres, seuls, renferment des espèces proprement butineuses.

Les hyménoptères ne recherchent que peu le nectar et mangent le pollen, dont ils emportent une partie sur leurs pattes ou les poils de leur corps. Les diptères et surtout les lépidoptères, qui ont une trompe et point de mâchoires, sucent le miel des nectaires, miel qui constitue pour beaucoup de leurs espèces une nourriture exclusive et si indispensable qu'elles périraient sans le nectar distillé à leur intention par les fleurs.

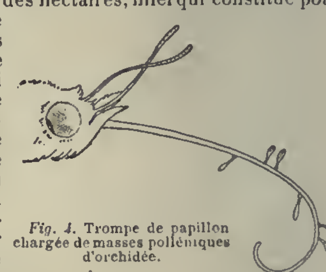


Fig. 4. Trompe de papillon chargée de masses polléniques d'orchidée.

Chaque insecte butineur ne recherche qu'un petit nombre d'espèces de plantes, qu'il reconnaît à la couleur et surtout à l'odeur des fleurs, caractères assez fixes et spécifiquement constants. Il en résulte une certaine relativité entre les différentes plantes entomophiles et l'insecte chargé d'assurer leur fécondation. C'est ainsi que, d'après les observations de H. Müller, l'*andrena florea* visite exclusivement les fleurs de la *bryonia dioica*, l'*andrena hallorpiana* celles de la scabieuse des prés, la *cilissa melanura* celles de la salicaire, la *nacropis labiata* celles de la lysimaque.



Façade principale du château de Schœnbrunn, où est né et mort l'empereur François-Joseph Ier. — Schœnbrunn est un château de plaisance impérial, situé à 6 kilomètres S.-O. de Vienne, sur la rive droite de la Wien, effluent du Danube. Il fut construit par Marie-Thérèse de 1744 à 1750 et, depuis cette époque, il sert de résidence pour la cour une partie de l'été. Le développement du corps principal du palais est de 156 mètres, sans compter les bâtiments accessoires, bien plus développés. Les parties intéressantes à visiter sont : la chapelle, la grande salle, la chambre avec les tableaux de Hamilton et la salle des cérémonies. Au sud du château, s'étend un vaste parc dans le goût français du XVIIIe siècle, ouvert au public.

Exceptionnellement, des coléoptères peuvent véhiculer le pollen; ce sont ceux qui s'abritent dans les fleurs : ainsi des scarabées, des longicornes, insectes bons voiliers. Mais, en règle générale, le mutualisme avec les fleurs n'est pratiqué que par les espèces qui joignent à un vol rapide une bouche plus ou moins conformée en trompe.

Parfois, la coopération de l'insecte pour la pollinisation n'est plus seulement utile, mais presque nécessaire. C'est le cas, par exemple, des orchidées, où la structure de la fleur ne permet pas, en général, l'autofécondation et où, d'autre part, le pollen est aggloméré en masses trop lourdes pour donner prise au vent. Là, l'entomophilie est à peu près la règle : elle est favorisée par ce fait que les masses polliniques des orchidées présentent à la base une glande visqueuse (rétinacle), qui leur permet d'adhérer à tout corps venant en contact avec elles; elles s'attachent, par suite, aisément à la trompe des papillons.

Dans chaque espèce, la structure de la fleur est en relation étroite avec la structure buccale de l'insecte spécialement chargé de la visiter; les orchidées à long éperon, ayant le nectar tout au fond, sont, par exemple, fécondées par l'intermédiaire de papillons à longue trompe.



Fig. 5. Spathe d'arum retenant les insectes captifs.

Parfois, le contrat qui lie les insectes aux fleurs perd son caractère mutualiste et devient unilatéral. C'est ce qu'on peut observer sur certaines asclépiadées de la république Argentine, qui retiennent captifs et font périr par la faim les papillons attirés par le nectar de leurs fleurs. De même, encore, les insectes qui pénètrent dans la spathe des *arum* y sont retenus et meurent de faim, après avoir provoqué, par le soubresaut de leur agonie, la chute du pollen sur les stigmates.

Dans quelques espèces exotiques, le transport du pollen s'opère par la tête d'oiseaux butineurs, munis, pour la récolte du nectar, d'une langue longue et extensible. Au Brésil, les fleurs des *abutilon* demeurent stériles si elles ne reçoivent la visite des oiseaux-mouches; c'est par l'intermédiaire de ces oiseaux buveurs de nectar que se fait, en Amérique, la fécondation des sauges, des *marcgravia*, des *erythrina*, des balsamines et, au cap de Bonne-Espérance, celle des *strelitzia*. — A. Acloque.

Feu (LE), roman, par Henri Barbusse. — La littérature de guerre n'a produit en France que peu d'œuvres vraiment remarquables. Les *Cahiers du capitaine Coignet* eux-mêmes paraissent avoir été vantés à l'excès, et les *Mémoires du sergent Bourgogne* demeurent uniques en leur genre. Mais c'est fort peu si l'on songe à l'importance des guerres de la Révolution et de l'Empire. La campagne de 1870 est restée sans témoin artiste. On peut supposer qu'il n'en sera pas de même pour la guerre actuelle. Tous les hommes valides étant appelés à y prendre part, artistes et écrivains compris, peut-être s'en trouvera-t-il quelques-uns pour évoquer les heures terribles qu'ils auront connues. Déjà, l'on ne saurait négliger l'ouvrage de Genevoix : *Sous Verdun*, bien qu'il n'ait pas eu l'heur d'être goûté des membres de l'académie Goncourt, qui ont préféré porter leurs suffrages sur des livres qualifiés romans et, tout d'abord, sur *le Feu*, de Henri Barbusse.

A vrai dire, il semble bien qu'il n'y ait guère de roman ici. Peu d'intrigue, et c'est fort bien; pas de sujet particulier, mais un seul sujet général, la guerre. Le rôle de l'écrivain paraît surtout d'avoir mis en ordre ses impressions, d'avoir du chaos fait une fresque suffisamment ordonnée où les personnages défilent comme dans une œuvre de quatrocentiste et, cela va sans dire, dans le décor et le costume d'aujourd'hui. Seuls, peut-être, quelques noms des personnages sont imaginaires; mais les modèles ont évidemment vécu à côté de l'écrivain. *Le Feu* porte, du reste, ce sous-titre : *Journal d'une escouade*. Cette escouade, que commande le caporal Bertrand, type du bon soldat socialiste, comprend quelques figures vigoureusesement brossées : celle de Poterloo, le gars de Souchez, qui est l'une des premières victimes; celle du gros Lamuse, l'homme-bœuf, rouge, lourd et sentimental; celle de l'homme-chiffre Cocon, toujours prêt à citer des statistiques, et nous en passons. Barbusse les peint au naturel, c'est-à-dire dans leurs extraordinaires accoutrements, dans leur vie primitive, dans leurs sentiments simples, avec leur langage vert. Il n'a pas cru devoir transposer les invectives populacières, les phrases grossières, l'argot facile des tranchées. Est-ce une bonne méthode ? A calquer ainsi la réalité, fait-on œuvre d'art? Ce vérisme, en tout cas, a le mérite de ne rien dénaturer; il vaut assurément beaucoup mieux que les transpositions fantaisistes qui font du soldat un héros grandiloquent et lui enlèvent tout ce qu'il garde d'humanité ordinaire, basse quelquefois, mais non sans grandeur dans sa trivialité.

Les épisodes sont nombreux. C'est l'aventure de Volpatte et Fouillade, oubliés quatre jours dans un trou d'obus, sur qui pleuvaient les balles, et qui trouvent simple de garder la position jusqu'au moment où un hasard permet de les retrouver. C'est l'aventure de Farfadet avec la blonde Eudoxie, que Lamuse, son amoureux infortuné, retrouve un jour tuée. C'est l'histoire du vieux paysan qui cherche un trésor et qui, chose plus extraordinaire, finit par le trouver. Le passage de Poterloo à travers les lignes ennemies, grâce à la complicité de quelques soldats allemands, est plus étonnant encore.

Les tableaux se succèdent; tableaux de guerre pour la plupart, d'une horreur saisissante. Les descriptions de blessés, les visions de cadavres attestent la laideur d'une lutte sans égale. Certes, on comprend mieux là que jamais que le combat, surtout le combat moderne, ne peut être en art qu'un motif d'exception; et l'on s'explique le peu d'influence des guerres sur les lettres. Le chapitre principal du livre de Henri Barbusse, *le Feu*, est la description de l'attaque, de la ruée des hommes au milieu des feux de barrage : l'auteur arrive, par la seule notation de la réalité, à une extraordinaire intensité d'effet. Il n'y a pas, cependant, que des visions tragiques, effrayantes, comme celles d'un Goya; il y a aussi quelques impressions de nature : impressions de paysages gris, dénudés, aux horizons déchiquetés, aux sols labourés, sur lesquels apparaissent la dentelle des fils de fer ou les squelettes d'arbres tordus par l'ouragan de feu. Si désolés que soient ces paysages, ils donnent, cependant, au lecteur une sensation de repos au milieu de la tourmente.

Après avoir brossé tous ces tableaux de guerre, décrit tous ces aspects de la vie des tranchées : la marche dans les boyaux, la veillée aux créneaux, les bombardements, les corvées sinistres, Henri Barbusse fait philosopher ses personnages dans un bref et dernier chapitre; ils s'élèvent contre la conception fausse qu'en donnent les images militaires, et il semble bien que la conclusion du romancier tienne dans cette phrase : « Si la guerre actuelle a fait avancer le progrès d'un pas, ses malheurs et ses tueries compteront pour peu. » Nous n'entreprendrons pas de discuter, ici, les idées exprimées, mais pouvons-nous même espérer cela ? L'avenir le dira. — Tristan Leclère.

François-Joseph Ier DE HABSBOURG-LORRAINE, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, né au château de Schœnbrunn, près de Vienne, le 18 août 1830, mort dans ce même château le 21 novembre 1916. — En 1848, il succéda à son oncle Ferdinand Ier, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, en vertu de l'abdication de ce dernier et de la renonciation de son père à la succession au trône. Son règne, un des plus longs qu'on ait enregistrés, a duré soixante-huit ans. Il est difficile, à l'heure présente, d'en écrire l'histoire avec calme; il le sera à toute époque de l'écrire avec clarté.



L'empereur François-Joseph Ier.

Si l'on ne peut admettre, comme l'a dit, il y a plus de quarante ans, un écrivain autrichien, que l'Autriche soit « inintelligible », on doit reconnaître que la complexité et la variété des éléments qui composent la monarchie des Habsbourg obscurcissent singulièrement son histoire pour qui n'a pas fait d'abord de chacun d'eux l'analyse isolée pour essayer ensuite une sorte d'intégration, qui risque toujours de rester incomplète. Tous ceux qui, jusqu'ici, ont tenté cette œuvre dans les histoires générales, n'ont abouti qu'à des résumés indigestes et confus. Même le lumineux travail de Wickham Stead, où tous les rouages de la monarchie ont été décomposés et rassemblés avec la délicatesse de main et la pénétration intelligente d'un ouvrier remarquablement informé, ne peut être lu et compris qu'au prix d'une attention soutenue. On ne saurait, par suite, avoir la prétention, alors que François-Joseph vient de disparaître au milieu de l'horrible conflit qu'il avait lui-même suscité, ni de porter sur lui un jugement équitable, ni d'écrire une histoire de sa vie qui ait chance d'être complète : trop de mystères planent sur elle, sur lesquels il se peut que jamais la simple vérité n'arrive à remplacer la chronique. On doit donc se contenter de noter sommairement quelques traits essentiels de ce long règne, qui eut tant d'heures tragiques, qui n'en eut pas de glorieuses, qui reste, cependant, un des plus laborieusement utiles qu'ait connus la maison de Habsbourg.

Car François-Joseph fut avant tout un Habsbourg. Le sentiment de son devoir envers sa maison a dominé tous ses actes; il lui a tout sacrifié, il y a trouvé à tout moment sa raison d'être et sa justification. Or, à aucune époque de son histoire, la maison de Habsbourg n'a traversé des heures aussi pénibles, ni rencontré sur sa route tant d'obstacles que sous le règne de François-Joseph.

Au moment où Ferdinand Ier, débordé par la révolution, lui remet, plus contraint que consentant, la double couronne, si peu solide en apparence, d'Autriche et de Hongrie, il semble que le système absolutiste et l'équilibre européen, qu'avait personnifiés Metternich, soient à jamais compromis. En particulier, le dualisme austro-hongrois, que renfermait en germe la Pragmatique-sanction de 1722-1723, et qu'on s'était efforcé d'oublier, s'affirmait dans les lois hongroises d'avril 1848, en même temps que le régime constitutionnel était sur le point de s'installer en Autriche. Dès ses débuts, François-Joseph montra que le souci de garder sa parole ne prévaudrait jamais contre l'intérêt de son trône. Non seulement le jeune empereur n'appliqua jamais la Constitution de 1849, qu'il s'était cru obligé d'accorder à ses sujets autrichiens, mais il se refusa à reconnaître la Constitution hongroise de 1848, jurée par son prédécesseur, et l'aide de la Russie lui permit d'étouffer le séparatisme hongrois, tandis que son général Radetzki réprimait brutalement la Lombardie, qui cherchait à secouer le joug impérial. Cette rapide expérience du principe constitutionnel suffit à cet esprit, lequel aurait pu être libéral, pour le convertir à l'absolutisme, qui fut, en dépit de certaines apparences, temporaires et limitées, sa doctrine inébranlable. Sous l'influence du ministre Alexandre Bach, il se porta du premier coup aux extrêmes, et le Concordat de 1855, qui, pendant près de quinze ans, mit véritablement la monarchie sous le joug de l'Eglise romaine, fut le gage d'une renonciation totale aux principes libéraux dont les peuples austro-hongrois avaient pu un instant rêver l'avènement.

Le 18 février 1853, il avait échappé à la tentative d'assassinat du Hongrois Libenyi, à Vienne. L'année suivante, le 24 avril, il épousa Elisabeth, fille du duc Max de Bavière, avec laquelle il visita ses Etats. Rassuré sur les dangers de l'intérieur par une réaction brutale et maladroite, François-Joseph eut, à deux reprises, l'occasion de montrer quelle pourrait être, dans les relations extérieures, sa clairvoyance. — Oubliant qu'en 1849 le tsar Nicolas Ier avait sauvé la monarchie d'un démembrement et peut-être de la ruine, non seulement il ne soutint pas la Russie en 1854, mais il appuya l'action de la France et de l'Angleterre et essaya d'entraîner à leur suite et la Prusse et la Diète de Francfort : ingratitude inutile, dont personne ne lui sut gré, qui le brouilla avec la Russie, qui devait le laisser isolé et ne lui procura même pas un avantage moral dans les Balkans. — En 1857, il rompit avec la Sardaigne et, en 1859, alors qu'il eût pu attendre, il engagea la guerre contre le Piémont, la Sardaigne et la France; il commandait les armées qui furent vaincues à Magenta et à Solférino. Sans insister, il arrêta à Villafranca, dans une entrevue avec Napoléon III, les préliminaires de la paix qui fut signée à Zurich, et lui enleva la Lombardie.

Ces tâtonnements malheureux n'avaient pourtant pas éclairé François-Joseph sur la situation diplomatique et la puissance exacte de l'Autriche, ainsi que sur l'orientation à donner à sa politique extérieure. Comme ses prédécesseurs, il gouvernait la maison de Habsbourg en songeant à l'empire d'Allemagne. La couronne impériale avait été, depuis Charles VI, la préoccupation dominante des souverains autrichiens. François II, en y renonçant en 1806, n'avait jamais perdu l'espoir de conserver au moins une influence prépondérante sur la Confédération germanique. La politique de Metternich avait pu donner l'illusion qu'on y avait réussi. Les événements de 1848, l'offre de la couronne impériale faite à la Prusse n'avaient ouvert les yeux ni à François-Joseph, ni à ses conseillers. Bien que Guillaume de Prusse, en s'abstenant de venir au congrès de Francfort (août 1863) et d'accepter ses décisions, eût fait échouer une tentative de réforme de la Confédération germanique, François-Joseph se réconcilia avec lui, et ils firent ensemble, en 1864, la guerre au Danemark. Mais la question des Duchés le brouilla d'abord avec les petits princes allemands, puis avec la Prusse, malgré le traité de Gastein (août 1865) et son entrevue avec Guillaume à Salzbourg. Cet incident des Duchés, quelque significatif qu'il fût, ne devait pas être plus instructif pour l'empereur d'Autriche. A ce moment, toute la politique intérieure tend à réunir en un seul faisceau les forces de la monarchie vers un but unique : la reprise de la prépondérance en Allemagne. Pour faire échouer ce projet, la Prusse se ligua avec l'Italie, qui réclamait la Vénétie, et la guerre éclata. Les victoires de Custozza et de Lissa ne purent atténuer le désastre du général autrichien Benedek à Sadowa; il fallut céder la Vénétie à l'Italie et sortir de la Confédération germanique. Mais l'écroulement de la force militaire autrichienne devant la puissance insoupçonnée de l'armée prussienne n'est pas encore un enseignement suffisant. — Avec le Saxon de Beust, qui ignore également la Prusse qu'il veut diminuer et l'Autriche qu'il gouverne, l'empereur et roi songe à une revanche. En 1869, il essaye, avec la France et l'Italie, une alliance, que la Russie, qui se souvient, fait échouer. La défaite de la France en 1870 et le traité de Francfort en 1871 font enfin éclater la réalité. François-Joseph comprend que la maison de Habsbourg vit le rêve du passé et que l'avenir allemand n'est plus et ne sera plus autrichien. Revenant aux plus vieilles traditions de la Marche autrichienne, il renonce à remonter le Danube, et le moment est proche où il va se retourner vers les Balkans.

Cependant, les événements extérieurs que nous venons de résumer avaient eu sur la politique intérieure une répercussion profonde. Sous le coup de la défaite de 1859 et devant des embarras financiers qui menaçaient de devenir inextricables, François-Joseph avait accordé à ses peuples la Constitution de 1861, qui semblait donner une apparence de vie autonome aux diverses nationalités de l'Empire et qui avait la prétention d'organiser en monarchie unitaire la mosaïque austro-slavo-hongroise qu'est l'empire des Habsbourg. Puis, de 1865 à 1867, après Sadowa, encouragé par Beust, devant l'impossibilité de faire accepter l'unitarisme aux Hongrois, sentant enfin la nécessité de s'assurer, par un règlement définitif et consenti de la question politique, l'appui de la Hongrie en vue d'une revanche contre la Prusse, il avait négocié avec Deak les accords qui avaient abouti à la constitution du dualisme de 1867 et, comme suite à ce compromis, il avait



François-Joseph Ier, en costume de la Toison d'Or.

promulgué pour les Etats autrichiens la Constitution de 1867. Dès lors, se trouva constitué le système dualiste. La monarchie est partagée en deux groupes : la Hongrie et l'Autriche, qui ont chacune leur ministère responsable. Trois départements sont communs : la Guerre, les Affaires étrangères et les Finances. Des Délégations, formées de soixante membres de chaque Parlement, délibérant séparément et se réunissant tantôt à Vienne, tantôt à Budapest, règlent les affaires communes ; une alliance des douanes et du commerce, renouvelable tous les dix ans, fixe les rapports économiques des deux portions de la monarchie; l'armée, sous certaines réserves, reste commune, et l'empereur-roi en est le chef et le maître. Dès lors, aussi, commence pour la Hongrie une longue série de luttes politiques, où le nationalisme intransigeant, représenté par Koloman Tisza, puis par son fils, s'efforce de l'emporter sur l'opportunisme, plus modéré, plus conscient des contradictions de cette monarchie, qui s'inspire des traditions de Deak et d'Andrassy. Dès lors, enfin, s'inaugure, sous l'apparente simplicité et l'harmonie illusoire du système, l'oppression, tant en Hongrie qu'en Autriche, des races slaves et roumaines que dominent, en Hongrie une minorité magyare, en Autriche une minorité allemande. Au surplus, il importe de ne pas se laisser tromper par la similitude bien balancée des gouvernements hongrois et autrichien. La Constitution hongroise est un véritable contrat entre le roi et le peuple magyar. La Constitution autrichienne est une concession de l'empereur, contre-partie à la Constitution hongroise et exigée par elle. Le pouvoir royal, s'il ne manque pas de moyens d'action sur le Parlement hongrois et si, en fin de compte, il reste le maître, peut se permettre avec le Parlement autrichien, grâce au paragraphe sur « l'urgence », des libertés qui conduisent à ce qu'on a dénommé spirituellement l' « absolutisme constitutionnel ». En fait, on serait dupe des mots si l'on considérait le Parlement autrichien comme autre chose qu'une assemblée délibérante où le gouvernement, grâce aux divisions des partis nationaux, est maître de la majorité et où les obstructions les plus scandaleuses sont sans aucun effet sur les décisions ministérielles. En fait, et particulièrement depuis le ministère Taaffe (1879), le gouvernement autrichien n'a été que le gouvernement personnel de François-Joseph.

L'empereur songea-t-il sérieusement un instant à faire à la Bohême un sort semblable à celui de la Hongrie et de l'Autriche ? On peut le croire, si l'on se souvient, d'une part, des rescrits des 30 août, 26 septembre 1870 et 12 septembre 1871 à la Diète de Bohême, par lesquels il manifestait l'intention d'accorder à la Bohême une Constitution fédérale, sanctionnée par le serment de l'empereur lors de son couronnement à Prague; d'autre part, les ordonnances de Badeni en 1896, par lesquelles l'égalité administrative de la langue tchèque et de la langue allemande était reconnue en Bohême. Sans doute, rescrits et ordonnances coûtèrent leur portefeuille à Hohenwart et à Badeni, qui les avaient promulgués. Mais le fait demeure, et, si l'on se rappelle encore combien de fois le pouvoir se servit de l'opposition tchèque ou du groupe polonais pour contre-balancer l'influence allemande au Parlement autrichien, on sera conduit à conclure que François-Joseph ne considérait pas le dualisme comme un système intangible et qu'il n'eût sans doute pas hésité à le modifier au profit des Tchèques, s'il eût pensé que l'intérêt des Habsbourg fût attaché à cette réforme.

La politique extérieure de François-Joseph avant 1870 l'avait brouillé successivement ou simultanément avec la Russie, la France, l'Italie et la Prusse; elle avait amené de grands désastres territoriaux. A partir de 1870, l'effort de l'empereur tend à compenser, par une extension dans les Balkans, les pertes subies. Il se rapproche de la Prusse, devenue l'Allemagne et, en dépit de froideurs momentanées, sous l'inspiration de Bismarck, il accepte à Berlin (sept. 1872) une alliance à laquelle adhéra le tsar Alexandre II. L'Exposition universelle de Vienne réunit de nouveau les trois empereurs (1873) et fut l'occasion ultérieure des visites que François-Joseph rendit à ses alliés, à Pétrograd et à Berlin. Après la guerre russo-turque (1878), qui lui valut plus tard la Bosnie et l'Herzégovine, l'Autriche, inquiète des progrès des Slaves dans les Balkans, conclut une alliance formelle avec l'Allemagne (1879). Le tsar Alexandre III s'étant retiré, en 1886, de l'alliance, qui est connue sous le nom d'« Alliance des Trois Empereurs », sa place fut occupée, l'année suivante, par l'Italie. La Triple-Alliance, qui devait peser si lourdement sur l'Europe, était conclue.

Cependant, soit avec Andrassy, soit avec Golukowski, soit avec Æhrenthal ou Berchtold, François-Joseph, suivant les circonstances, suivant l'intérêt du moment, suivant les inspirations de la politique intérieure, ne renonce pas à se rapprocher de la Russie. L'accord de 1897, les programmes de février 1903 et de Mursteg semblent réunir les deux puissances, qui s'écartent, au contraire, définitivement, au moment de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, jusqu'à la rupture éclatante de 1914.

En fait, c'est, depuis 1878, autour de la question bosniaque et de la question bulgaro-serbe que tourne toute la politique austro-russe. Autorisé à « occuper » en 1878, par le traité de Berlin, la Bosnie, l'Herzégovine et le Sandjak, qu'il eût dès lors préféré « annexer », François-Joseph rêve de Salonique et du débouché direct sur la Méditerranée et l'Orient; il considère la Serbie comme une annexe de son empire, jusqu'au jour où il s'aperçoit, à la fin de 1905, que ce petit Etat entend être économiquement son maître. De là date l'hostilité farouche qui ne recule ni devant les prohibitions commerciales, ni devant les menaces impudentes, ni devant les procès odieux comme celui d'Agram, ni devant des faux manifestes comme ceux du Dr Friedjung. La diplomatie de François-Joseph se montre à la fois ambitieuse et fourbe, et l'empereur collabore personnellement avec ses ministres pour tromper ses voisins et, au besoin, ses amis. Le résultat effectif de cette politique qui inquiète la Russie, qui trouble l'Italie malgré les apparences extérieures, qui ne contente pas toujours l'Allemagne, qui tient en garde la France et l'Angleterre, est d'isoler l'Autriche au moment de la première guerre balkanique et, en dépit de ses excitations, qui jettent la Bulgarie dans la seconde, de lui faire perdre tout espoir d'aboutir à Salonique. Mais le vieil empereur ne renonce point.

L'agitation entretenue en Albanie n'est qu'un moyen de préparer le réveil des disputes balkaniques et de faire sentir à la Serbie la menace toujours prête. Le crime de Serajevo, encore si obscur, et l'ultimatum de juillet 1914 précipitent la crise et

donnent à l'Allemagne, qui n'attendait qu'une occasion, le prétexte de la guerre européenne. Elle eût pu éclater pour d'autres causes. Aucune n'était plus facile à trouver que celle-là. François-Joseph, qui, dès 1909, avait cherché une guerre que la Russie eut la sagesse d'écarter, porte la lourde responsabilité d'avoir déchaîné en 1914 celle qui a déchiré et ruiné l'Europe. Il a contribué aussi, non moins que l'Allemagne, par ses prétentions commerciales et son invasion économique de l'Adriatique, à détacher l'Italie de la Triple-Alliance, à laquelle elle avait renouvelé son adhésion en 1912.

La conséquence finale de toute la politique de François-Joseph a été, au total, de lui laisser comme seule alliée l'Allemagne et, si l'on se reporte aux difficultés intérieures de l'Empire austro-hongrois, c'est là pour la monarchie des Habsbourg un grave danger. Les menées pangermanistes du début du xxe siècle et la liaison certaine des tendances hongroises avec ce mouvement n'ont pas échappé à François-Joseph vieilli, pas plus qu'à son successeur éventuel et disparu, François-Ferdinand, ni à son successeur effectif, Charles-François-Joseph. L'éternel problème slave s'est alors posé avec une rare acuité devant les Habsbourg, et, quoiqu'il semble que l'influence germano-magyare domine la politique présente de l'Autriche, François-Joseph mourant a pu se demander si le sort de la monarchie n'était pas lié au contrepoids puissant de l'élément slave qu'il avait trop sacrifié.

L'avenir le dira. François-Joseph, qui aimait la vie, n'a pas trouvé la force de vivre assez pour attendre la conclusion du conflit dont son empire pourrait bien être l'enjeu, si tant est que l'Europe puisse se passer de l'Autriche et que l'application stricte du principe des nationalités ne doive pas avoir pour résultat, au cas où l'Autriche disparaîtrait, de faire de l'Europe centrale un champ clos pour les luttes futures de l'Allemagne et de la Russie. François-Joseph avait trouvé dans le dualisme une solution bâtarde et injuste, mais opportune, aux difficultés inévitables qui ont, à toute époque, rendu précaire l'existence de la monarchie des Habsbourg. Il a, d'autre part, en se retournant vers l'Orient, en cherchant à l'Autriche un large débouché sur la mer, continué la politique traditionnelle la plus ancienne de sa maison. A l'intérieur comme à l'extérieur, il a donc gouverné comme devait le faire un Habsbourg et, assurément, à ses yeux, nous l'avons déjà dit, cela seul comptait. Sa politique d'expédients et de divisions, sa fourberie, son absolutisme, les répressions les plus sanglantes, les guerres les plus injustes, les procédés de police, de mensonges et de corruption qui ont formé sa méthode de gouvernement, sa froide ingratitude pour ses ministres et son mépris des hommes, sa dureté à l'égard de sa famille et, d'autre part, son souci réel du bien-être de ses peuples, son application au travail, sa persévérance infatigable dans l'exercice minutieux de son métier de souverain responsable devant ses sujets et devant l'histoire ont été pour lui les moyens légitimes et nécessaires par lesquels il assurait la perpétuité de sa maison. Devant ce mélange étrange de qualités et de défauts, devant ce monarque gardien inflexible de l'étiquette, qui eut aussi les goûts vulgaires d'un bourgeois cossu et vicieux, on hésite à conclure. Les événements de 1914 ne nous laissent pas la liberté d'esprit qui permettrait de formuler sur un tel homme un jugement impartial, et l'incertitude de l'avenir nous interdit de conclure sur la valeur de son règne. Si François-Joseph fût mort quelques jours après le drame de Serajevo, le monde entier se serait attendri sur ses malheurs domestiques, sans rechercher s'il n'avait pas une lourde responsabilité dans la mort tragique de l'archiduc Rodolphe, dans la vie décousue et dramatique d'Elisabeth, l'impératrice épousée par amour et délaissée par sécheresse de cœur; on eût admiré son énergie dans l'infortune, sans se demander si elle n'était pas faite d'un féroce égoïsme; et, tout en attendant la dissolution prophétisée de son empire, on eût trouvé nous ne savons quelle grandeur antique dans la mort solitaire de ce vieillard devant son empire condamné. La destinée de François-Joseph a été autre : il est mort chargé de l'exécration de tous ceux qui souffrent (et de quelle souffrance !) par la guerre dont il est le premier auteur. Dans certains pays, l'annonce de sa fin a été saluée comme l'eût été une victoire.

L'histoire, dans bien des années, dira quelle fut exactement sa part personnelle de responsabilité dans la catastrophe qui désole l'humanité, de même que son rôle exact dans les événements de son règne. Dès maintenant, on peut dire qu'en ce qui concerne son règne, il a eu sa part, et très large, et souvent unique, dans tout ce qui a été fait en son nom. Il a pu être le monarque qu'on entoure, qu'on essaye de dominer; il n'a jamais été dupe, il n'a jamais été le monarque que l'on gouverne. On pourra, au regard des résultats, expliquer ou excuser certains actes, on ne pourra pas en détourner sur d'autres la responsabilité. — En ce qui concerne la guerre présente, s'il fut encouragé et soutenu par l'Allemagne, ce qui ne saurait faire doute, tout le passé des trente-cinq dernières années de son règne, tout ce qui s'était fait d'odieux et de violent contre la Serbie depuis 1909 suffit à prouver que, s'il ne mesura pas, ce qu'on peut admettre, la portée prodigieuse de son initiative, ni à quel point elle serait amplifiée par Guillaume II, son geste brutal et perfide contre la Serbie fut prémédité et voulu. Cela suffit pour qu'il reste justiciable de l'histoire et qu'on lui impute sa triste part dans les horreurs auxquelles nous assistons.

Il sera, cependant, du plus haut intérêt de savoir — et ceci est actuellement impossible — quel fut le sentiment de ses peuples devant sa disparition au moment où pèse sur eux le poids d'une guerre terrible. François-Joseph n'était pas aimé de certains Magyars. Il l'était à Vienne. Sa simplicité quotidienne, en dehors des grands jours, l'avait rendu populaire. Il était respecté partout. On ne le confondait pas avec son gouvernement et avec sa cour. On le disait bon, et il le fut souvent. Autour de lui, comme autour de la maison de Habsbourg, il s'était formé sinon une nationalité autrichienne, du moins une sorte de loyalisme autrichien qui a certainement survécu à la guerre, qui a permis à Charles Ier de recueillir tranquillement cette difficile succession, qui maintient la cohésion de l'Empire. Ce sentiment était l'œuvre des siècles; il était aussi celle de François-Joseph. Lui survivra-t-il? Le prestige dont il jouissait rejaillira-t-il sur son successeur? Celui-ci, par une habile orientation de sa politique, saura-t-il le conserver et aura-t-il l'énergie et l'habileté nécessaires pour accorder tant d'intérêts divers? Autant de questions insolubles. Ce qui reste, c'est que, malgré les victoires russes et italiennes, l'Empire austro-hongrois est encore debout. C'est une réalité avec laquelle il faut compter. Il la doit à François-Joseph. Quel que soit l'avenir qui l'attende, avec quelque juste sévérité que l'humanité future juge un homme par la faute de qui tant de mal s'est abattu sur l'humanité présente, de quelque opprobre que son nom soit à jamais couvert, l'histoire ne pourra se refuser à constater que, quoi qu'il arrive, il a été de ceux dont le destin s'est servi pour fixer le sort des nations. — Jules Gerbault.

Guerre en 1914-1917 (la). [*Suite.*] — Il est impossible de dire que les événements du mois de janvier, jusqu'au dernier jour de ce mois, aient paru, à les considérer séparément, de nature à influer gravement sur l'issue de la guerre. Aucune action militaire importante ne s'était produite, et la diplomatie s'était affirmée seulement par une abondance inusitée de Notes, de messages et de discours. Mais le groupement de ces manifestations écrites ou verbales, au moins autant que leur contenu, constituait un ensemble significatif, dirigé malgré tout



Soldats français dans les tranchées que les gaz asphyxiants vont envahir.

dans le sens de la paix, d'une paix sans doute encore lointaine, qui pouvait pourtant être avancée par des événements inattendus, qui était, en tout cas, ardemment souhaitée par les Empires centraux et dont l'Entente, sous certaines conditions, ne repoussait nullement l'hypothèse. Même, le geste violent que constituait la déclaration allemande du 31 janvier relativement à l'aggravation de la guerre sous-marine et au blocus devait être considéré comme l'acte désespéré de belligérants qui veulent en finir à tout prix et obliger les neutres à se déclarer dans un sens ou dans un autre. D'où il fallait conclure que, si le mois de janvier marquait le prélude d'une recrudescence de sauvagerie allemande dans la conduite de la guerre, rien de ce qui y avait été dit ou écrit n'était indifférent ou inutile en vue de la fin des hostilités dans un sens heureux pour l'Entente. Les dialogues officiels successivement engagés, malgré l'imprécision voulue de certaines affirmations,



Périscope géant allemand, pris par les Français.

constituaient, en fait, un préliminaire par quoi le terrain se trouvait très déblayé. Un seul point restait à déterminer : quelle serait, devant les prétentions allemandes, l'attitude du président Wilson des Etats-Unis? Nous verrons plus loin comment se posait la question.

Les seules opérations militaires importantes avaient eu lieu sur le front russo-roumain. Dans la première semaine de janvier, les Allemands avaient achevé leur mouvement contre Foczani et Braïla, et, comme il était facile de le pressentir, étaient entrés en possession de ces deux villes. Mais leur marche en avant s'était arrêtée là. Ils n'avaient pas pris Galatz et ne semblaient pas devoir s'en emparer. Ils avaient rencontré devant eux une énergique résistance moscovite, et tout montrait que, l'hiver très dur y aidant, le front du Sereth se stabilisait, peut-être pour longtemps. La pointe des Russes sur Vadeni, au S. de Galatz, avait même prouvé que leur recul était terminé et, le cas échéant, pourrait se changer en une contre-offensive redoutable. En Moldavie, l'armée roumaine se réorganisait. Non seulement elle empêchait les Austro-Allemands d'étendre leur front, mais elle les inquiétait et les obligeait parfois à passer à la défensive. De même en Galicie et, au Nord, sur le front de Riga, l'activité russe s'était manifestée. Dans ce dernier secteur, nos alliés avaient enregistré un succès important sur le lac Babit. Il y avait eu là les oscillations habituelles d'attaques et de contre-attaques qui permettaient aux Communiqués allemands de dissimuler la vérité; à diverses reprises, ils avaient dû, à mots couverts, avouer pourtant des échecs impossibles à nier. — Cet arrêt dans l'invasion allemande, qui semblait si bien lancée sur la Bessarabie et sur Odessa, était-il dû uniquement à la rigueur de la saison? Evidemment, non. Il fallait, pour l'expliquer, tenir compte de raisons multiples, parmi lesquelles les deux principales étaient l'éloignement de plus en plus grand des bases du ravitaillement et la fatigue des troupes. Nous avons dit précédemment que la Roumanie ne s'était pas trouvée pour nos ennemis le pays de cocagne qu'ils avaient rêvé. La destruction des réserves de blé, l'obligation de subvenir aux besoins des Turcs, des Bulgares et des Autrichiens, non seulement n'avaient rendu disponible, pour l'alimentation allemande, qu'une quantité restreinte de céréales, environ la valeur d'un mois de pain, mais n'avaient pas donné à l'armée elle-même l'abondance facile que l'on attendait. Les provisions de maïs, qu'on avait trouvées cependant en quantité, étaient un appoint trop faible, parce qu'il fallait en laisser en

grande partie l'usage à la population agricole de la Roumanie. De plus, la longueur des distances dans un pays où les voies ferrées sont insuffisantes et n'ont pas été, comme en Allemagne, préparées spécialement pour une concentration militaire, augmentait encore les difficultés déjà décuplées par la neige et le froid. — En second lieu, il n'y a aucun



Poste de fusils lance-grenades. — Phot. Wyndham.

doute que, dans cette campagne précipitée, où la résistance acharnée et habile des Russo-Roumains est prouvée par le seul fait qu'aucune capture de prisonniers numériquement importante n'a pu être effectuée, les armées allemandes ont beaucoup souffert, ont perdu beaucoup de monde et se sont affaiblies. Il était donc permis de penser que la campagne de Roumanie, dont les Allemands ont fait grand état, n'avait pas sensiblement amélioré leur situation générale, ni fortifié leur position militaire. Leur prétention qu'il n'y aurait pas de quartiers d'hiver n'avait pu passer dans la réalité et, bon gré mal gré, ils avaient dû laisser aux Russes, abrités par un front solide et par leur fidèle allié l'Hiver, le temps et les moyens de se reconstituer en arrière, de telle façon qu'il est permis de supposer, à moins d'événements tout à fait inattendus, qu'au printemps, les situations respectives, en dépit de l'extension du front allemand, se retrouveront dans les mêmes proportions où elles étaient au printemps de 1916.

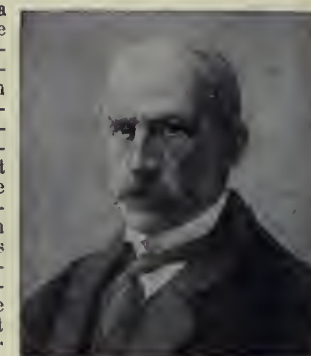
Nos ennemis avaient-ils, du moins, profité de leurs victoires et de l'arrêt forcé qui leur était imposé pour exécuter la menace qu'ils avaient, par le moyen de leur presse, suspendue sur notre front de Macédoine et dont nous avions, le mois dernier, envisagé la réalisation? On pouvait craindre, fin décembre, à en juger par l'augmentation des forces germaniques devant Monastir, que cette ville courait le risque d'être, à bref délai, attaquée et reprise. Un mois après, rien n'était changé devant Monastir, sinon que l'armée Sarrail avait reçu des renforts et qu'elle avait pu faire face aux éventualités les plus prochaines. Si Falkenhayn avait passé en Macédoine, et rien n'était moins certain, sa présence ne s'était affirmée par aucun acte. En Macédoine comme sur le Danube et plus encore, l'extrême rigueur du climat, qui est le même pour les Allemands que pour nous, l'absence de voies de communication rapides, l'impossibilité d'en construire en cette saison, enfin la fatigue du soldat, avaient mis, pour le moment, un frein à l'élan allemand. Il n'y avait sans doute là qu'un temps d'arrêt, mais il était acquis et, si l'on en eût douté, il eût suffi de se reporter au baromètre de l'attitude grecque pour s'assurer qu'aucun secours ne pouvait venir par la Macédoine au roi Constantin; c'était là un symptôme auquel il était impossible de se tromper. — Par suite, comme nous l'avons déjà fait remarquer, pas plus en Roumanie en 1916, qu'en Russie en 1915 et en France en 1914, nos ennemis n'avaient obtenu l'avantage décisif. Ils avaient amplifié leurs entreprises, et il y avait, entre cette extension conquérante et la prétention d'être en état de défensive qu'ils criaient à tout moment, une contradiction qui ne pouvait échapper qu'à eux seuls.

Les divisions que l'on attendait devant Monastir et qui n'y avaient pas été conduites avaient-elles été transportées sur le front occidental? Le fait n'était pas prouvé; il était du moins vraisemblable. Sur plusieurs points, notamment au Mort-Homme et à la cote 304, sur la Meuse, ainsi qu'en Alsace, les Allemands, avec des forces importantes, nous avaient tâtés, et la présence, signalée à la fin de janvier, d'Hindenburg sur le front franco-anglais pouvait faire penser qu'ils essayeraient de renouveler quelque part, avec de gros effectifs, le coup de Verdun, afin d'occuper leur activité pendant l'hiver. Rien ne permettait, fin janvier, d'induire avec quelque certitude les intentions allemandes et, de notre côté, si une offensive était préparée, le secret, en dépit des racontars des gens bien informés qui ne savent rien, avait été bien gardé.

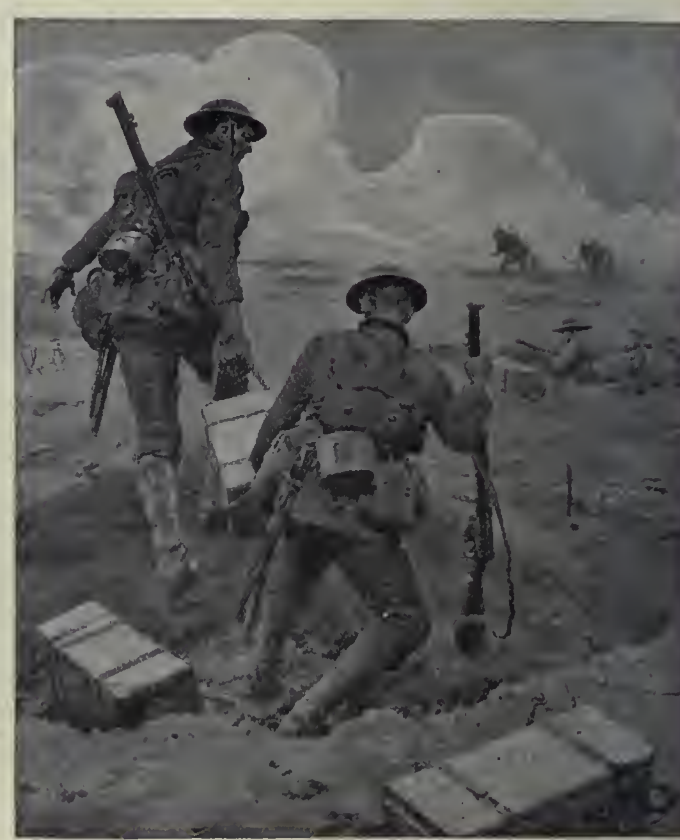
Du moins, l'hypothèse, très forte dans la croyance publique, qu'il se passerait quelque chose d'important de notre côté, avait-elle donné naissance aux bruits persistants qui avaient couru d'une violation par les Allemands de la neutralité du territoire suisse. On ne spécifiait rien, et on laissait aux esprits un peu échauffés par cette supposition le loisir d'imaginer une invasion allemande vers Le Creusot et Lyon, ou une marche à travers les Alpes vers l'Italie. Il eût été superflu de discuter la possibilité d'atteindre ces objectifs, et les hommes réfléchis et renseignés se refusaient à prêter aux Allemands un projet qui restait dans leur manière et ne présentait aucune contradiction avec leur mégalomanie, mais qui était destiné cependant à rencontrer, dans son exécution en 1917, des difficultés matérielles et la résistance suisse, qui eussent été, en 1914, des quantités négligeables. Cette hypothèse venait, malgré tout, à l'appui de l'intention prêtée aux Allemands d'opérer une attaque sur le front occidental. — Il n'est pas inutile, d'ailleurs, de remarquer que les Allemands ont essayé de donner le change en nous prêtant à nous-mêmes les mauvais desseins qu'ils se défendaient d'avoir contre la Suisse. D'autre part, il est intéressant de noter qu'alors que P. Beau, ambassadeur de France à Berne, d'ordre du gouvernement de la République, avait expliqué la cause de nos mouvements de troupes en Alsace et donné à nos voisins les plus formelles assurances que la France ne violerait en aucun cas la neutralité helvétique, le ministre d'Allemagne s'était borné à faire insérer, dans un journal de Zurich, une note officieuse, où il affirmait la pureté des intentions allemandes. En tout état de cause, la Suisse avait remis sur pied une partie de ses troupes démobilisées, et, sans afficher aucune défiance, elle s'était mise en état de n'être pas surprise; et elle avait hautement déclaré, à diverses reprises, par la bouche de ses hommes d'Etat, que, de quelque côté que vînt une agression, elle saurait y résister. Ces craintes de complications, même en les tenant pour injustifiées, entretenaient un état de malaise et d'inquiétude. On attendait quelque chose, sans savoir quoi. On sentait très précisément que le piétinement sur notre front occidental ne pouvait durer. A qui serait l'offensive? Prendrions-nous les devants, attendrions-nous l'attaque allemande? Nous tiendrions-nous prêts à une nouvelle défense de Verdun non plus seulement « esquissée », mais préparée et, par suite, victorieuse avec éclat, épuisante pour l'ennemi? Ou recommencerions-nous quelque part une attaque comme celle de la Somme, avec plus d'ampleur, avec moins d'hésitations et de lenteurs regrettables, avec les vues d'ensemble si nécessaires pour une action large et féconde? Les deux plans étaient en présence : ceux-là seuls qui connaissaient nos forces réelles pouvaient choisir.

On ne saurait omettre que, sur le front de l'Euphrate, dont l'importance est plus grande qu'on ne suppose communément, les Anglais, dans la région de Kut-el-Amara, étaient en train de donner de l'occupation aux Turcs et de réparer leur désastre de 1916. — Ainsi, sur toute l'étendue de la ligne, les adversaires, affrontés dans une sorte d'accalmie, attendaient le moment de reprendre des luttes que tout le monde considérait comme devant être terribles et sans doute décisives.

Nous avons indiqué un peu plus haut, en passant, que l'attitude du roi Constantin de Grèce s'était ressentie de l'inaction des Allemands en Macédoine. Cela était venu non sans hésitation et avec une mauvaise volonté qui a décliné à mesure que le temps s'écoulait et que s'éloignait l'espoir d'un secours germanique. Nous rappelons que, le 31 décembre, les puissances protectrices, auxquelles l'Italie s'était jointe sous certaines réserves, avaient présenté au gouvernement grec un ultimatum qui comportait, outre des réparations précises pour l'attentat du 1er décembre, l'évacuation par les troupes grecques de la Thessalie et de l'Epire, leur descente vers le Péloponèse, enfin des excuses publiques. Constantin, à ce moment, comptait sans aucun doute sur une aide effective de son beau-frère, et les agents du gouvernement venizeliste en Europe ne manquaient pas d'affirmer que ses hésitations n'étaient qu'un moyen de préparer contre l'armée Sarrail une attaque combinée avec celle de Falkenhayn. En fait, le 7 janvier, les dépêches d'Athènes montraient le gouvernement hellénique décidé à résister. Le 5, une conférence interalliée avait réuni à Rome Briand, Albert Thomas, le général Lyautey, Lloyd George, lord Milner, le général russe Palidzine, les ministres italiens Boselli et Sonnino. Le premier résultat de cette conférence fut de faire renouveler à la Grèce, au nom des quatre puissances de l'Entente et sans aucune réserve, l'ultimatum du 31 décembre, avec un délai très court pour répondre. Le 11, une réponse ambiguë de la Grèce, qui épiloguait sur certains points, amenait une démarche collective des représentants des puissances, qui ne pouvait laisser à Constantin aucun doute sur la nécessité de se soumettre. Il est trop évident que, dans cet intervalle, il avait, en outre, acquis la certitude que l'Allemagne ne pouvait rien pour lui à ce moment. De plus, le blocus des côtes grecques était effectif et étroit, et la Grèce mourait de faim. Le 17 janvier, l'ultimatum était accepté dans ses termes et dans son esprit, l'évacuation de la Thessalie se faisait sans entraves, le contrôle allié se rétablissait, le général Kallaris, qui avait présidé à l'attentat du 1er décembre, était remplacé; enfin, le 29 janvier, les drapeaux alliés,



Lord Milner, membre du Comité de guerre anglais.



Soldats anglais portant des munitions aux troupes de première ligne, pendant le combat.

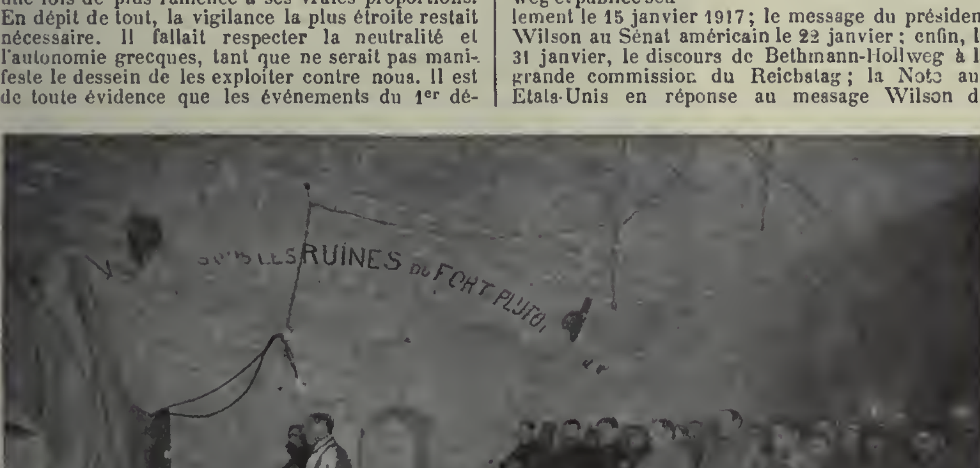
dans une cérémonie militaire au Zappéion, étaient solennellement salués par les troupes grecques. Il semblait même qu'une détente réelle fût possible, et la dissolution des ligues de réservistes, si elle était effective, pouvait permettre d'espérer que la royauté, privée de tout moyen de résistance, sans appui extérieur, obligée à la prudence par la nécessité du ravitaillement de la population, allait revenir à une appréciation plus juste de sa situation réelle.

Au surplus, le roi Constantin n'est pas le seul qui se soit trompé en cette affaire. Chez les Alliés, en France, en Italie, l'opinion a été très divisée sur la question grecque. Beaucoup n'ont pas compris les ménagements et la longanimité dont on a usé à l'égard d'un souverain qui a montré des roueries et une absence de scrupules singulièrement périlleuses pour notre sécurité. Beaucoup eussent préféré la manière forte et ont accusé le gouvernement français de mollesse ou de complaisance. Nous avons déjà fait remarquer que la France avait à compter avec ses alliés qui, eux, avaient des raisons personnelles de ne pas molester le roi Constantin et de ne pas compromettre la solidité de sa couronne. Mais il est un autre point de vue qui paraît avoir totalement échappé à un grand nombre de nos concitoyens: la position des Alliés vis-à-vis de la Grèce, petit État neutre, était particulièrement difficile. On avait depuis de longs mois négocié avec elle; avec son consentement, ou du moins sans qu'elle eût opposé aucune résistance de nature à faire passer cette occupation pour un coup de force, on occupait une partie de son territoire. Pouvait-on abuser de cette situation et d'une incontestable supériorité militaire pour l'obliger à renoncer à toute personnalité; bien plus, pour modifier son gouvernement et, comme certains le souhaitaient, pour menacer la couronne de Constantin? Quelle autorité, dans une semblable hypothèse, serait restée aux Alliés pour parler au nom de la liberté des peuples et pour protester contre la violation des droits des neutres, si largement pratiquée par l'Allemagne? Pour quiconque réfléchit, la politique des Alliés fut la seule possible. Constantin n'en a jamais douté, et c'est assurément ce qui l'a encouragé dans son entreprise. La patience des Alliés leur a, certes, créé de sérieuses difficultés. Il est possible qu'elle leur en crée d'autres encore. Il serait fort regrettable qu'ils changeassent de méthode. Les événements de Grèce n'en avaient pas moins été, chez nous, l'occasion d'un nouveau comité secret à la Chambre des députés. Le 27 janvier, par 313 voix contre 135, la Chambre avait approuvé la politique du gouvernement. — La question grecque, à la fin de janvier, était donc une fois de plus ramenée à ses vraies proportions. En dépit de tout, la vigilance la plus étroite restait nécessaire. Il fallait respecter la neutralité et l'autonomie grecques, tant que ne serait pas manifeste le dessein de les exploiter contre nous. Il est de toute évidence que les événements du 1er décembre avaient, à ce point de vue, atteint la limite extrême qui ne pouvait être dépassée.

Bien plus que de la question grecque, qui n'était cependant pas négligeable et qui fut, en outre, pour les pêcheurs en eau trouble une occasion durable d'intrigues fâcheuses, la paix occupa, pendant le mois de janvier, l'opinion publique. Quand nous écrivons ce mot, il est bon de s'entendre. Nous avons déjà dit le mois dernier que personne, sauf quelques incurables aveuglés par un internationalisme criminel, ne s'était laissé prendre aux manœuvres de l'Allemagne et qu'aucune illusion n'était possible, pour aucun citoyen sensé, sur le but visé par nos ennemis. Mais la Note allemande du 12 décembre 1916 et la Note du président Wilson du 22 décembre n'en avaient pas moins posé si nettement la question, l'Allemagne, d'autre part, a un tel besoin et un si ardent désir de la paix, qu'il était impossible que la controverse engagée ne fût pas continuée. Elle s'est en effet étendue sur tout le mois de janvier par une série de documents qu'il importe de dénombrer et d'analyser sommairement. Ce sont, par ordre de date : la Note des Alliés du 11 janvier en réponse à la Note Wilson et la Note belge qui l'accompagne; la Note allemande et la Note conjointe austro-hongroise de la même date, en réponse à celle des Alliés du 31 décembre 1916, qui ne furent publiées à Paris que le 3 janvier; la proclamation de Guillaume II à son peuple du 13 janvier; la lettre du 16 janvier du ministre anglais Balfour à l'ambassadeur d'Angleterre à Washington, où est commentée la Note Wilson du 22 décembre 1916; la lettre adressée le 3 octobre 1916 par Guillaume II à Bethmann-Hollweg et publiée seulement le 15 janvier 1917; le message du président Wilson au Sénat américain le 22 janvier; enfin, le 31 janvier, le discours de Bethmann-Hollweg à la grande commission du Reichstag; la Note aux États-Unis en réponse au message Wilson du 22 janvier et la Note aux neutres annonçant et définissant le blocus.



Chien de liaison français protégé par un masque, comme ses maîtres, allant en sécurité sur le front, à travers les fumées mortelles. — Chien de guerre français muni du masque contre les gaz asphyxiants.



La messe de minuit au fort de Douaumont. (Noël 1916.)

On sait avec quel laconique dédain les Empires centraux avaient répondu à la Note du 22 décembre 1916, dans laquelle le président Wilson priait les belligérants d'exposer leurs buts de guerre. Les Alliés n'avaient eu garde de commettre la même faute. La Note du 11 janvier rend hommage aux sentiments qui ont inspiré le président Wilson et dissipe toute équivoque sur ses intentions ; elle rappelle la responsabilité de l'Allemagne dans les origines de la guerre et la barbarie avec laquelle elle l'a conduite; elle précise les buts de guerre de l'Entente : restauration de la Belgique, de la Serbie, du Monténégro et réparation pour le dommage qui leur a été causé; — évacuation des territoires envahis en France, en Russie, en Roumanie, avec les dédommagements qui leur sont dus; — réorganisation de l'Europe fondée sur le respect des nationalités et le droit de tous les peuples, petits ou grands, à un libre développement économique; — libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchéquo-Slovaques de la domination étrangère; — restitution des provinces autrefois arrachées aux Alliés par la force ou contre le vœu des populations; — affranchissement des peuples soumis à la sanglante tyrannie des Turcs; — rejet hors d'Europe de l'empire ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale. Elle confirme, en outre, les intentions de la Russie à l'égard de la Pologne; elle déclare que les Alliés ne poursuivent pas l'extermination des peuples allemands et leur disparition politique; ce qu'ils veulent, c'est assurer la paix sur les principes de liberté et de justice, sur la fidélité inviolable aux obligations internationales dont n'a cessé de s'inspirer le gouvernement des États-Unis. — Cette Note, très courtoise, déférente même envers le président Wilson, ferme et serrée dans la forme, très élevée et entièrement désintéressée dans le fond, fut bien accueillie aux États-Unis, où l'on fut sensible à la bonne foi des Alliés, qui n'avaient pas hésité à répondre aux suggestions de Wilson. Elle parvint, d'ailleurs, à Washington — et cette circonstance ne fut pas pour diminuer l'effet de la nôtre — en même temps qu'une nouvelle Note dans laquelle le gouvernement allemand éprouvait le besoin de répondre à notre Note du 30 décembre 1916. La chancellerie de Berlin y développait sa thèse favorite : les Alliés responsables de la guerre, les ennemis de l'Allemagne foulant aux pieds les droits et les conventions, la Belgique coupable d'avoir violé la neutralité, enfin, l'Allemagne loyale ne demandant que la réconciliation, subissant la continuation de la guerre, ne recherchant pour ses peuples que l'honneur et la liberté, ne souhaitant qu'une paix qui donnât « aux autres peuples du continent européen le bienfait du travail commun pour la solution des grands problèmes de la civilisation, dans le respect mutuel et dans l'égalité des droits ».

L'Allemagne ne pouvait laisser sans une réponse immédiate la Note alliée du 11 décembre. Elle la donna dans une proclamation violente de Guillaume II à son peuple, où, dénaturant entièrement la réponse alliée, il feint de croire que l'Entente a « une rage de destruction, un désir, une soif de conquêtes dont la bassesse est encore accrue par

les calomnies et les motifs invoqués », qu'elle recherche « l'écrasement de l'Allemagne, le démembrement de ses alliés, l'asservissement de la liberté en Europe »; il y fait appel à l'indignation brûlante et à la sainte colère de tous les Allemands, « hommes



Dans les Vosges, canon français dissimulé sous un abri couvert de neige. Phot. Wyndham.

et femmes »; il termine, naturellement, par une invocation au Dieu qui « a mis au cœur de ses braves peuples le glorieux esprit de liberté ». Ce document qui joint à l'exaltation, à la grandiloquence, à l'abus des épithètes, lesquelles sont les caractéristiques du style de Guillaume II, une rare effronterie, n'a pas d'autre but que de rejeter sur l'Entente toutes les responsabilités de la guerre et de frapper fort sur le moral allemand. Il a été, peu de jours après, appuyé par la publication d'une lettre étrange, que le kaiser aurait écrite au chancelier Bethmann-Hollweg, le 31 octobre 1916, pour l'inviter à préparer des propositions de paix et qui, pour des raisons qu'on ne s'explique pas et permettant tous les doutes sur sa date réelle, ne fut pas alors rendue publique. Cette lettre, où Guillaume II ne se ménage pas les qualités qui doivent le présenter comme une sorte de surhomme inspiré de Dieu et puisant en lui une force surnaturelle, avait pour but de montrer à l'Allemagne et au monde à quelle haute inspiration, à quelle volonté de libérer le monde de ses souffrances Guillaume II avait obéi en proposant des négociations de paix, « sans s'inquiéter de toute fausse interprétation possible ou voulue de son action ».

Entre les deux documents dont nous venons de parler et la lettre écrite par le ministre des affaires étrangères britannique Balfour à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington, le contraste est saisissant. Autant le ton enflammé et vaticinateur de Guillaume II inspire la défiance, autant l'argumentation simple et solide du ministre anglais nous maintient dans la réalité et la vérité. Sur la question de la Turquie et de sa prétendue rénovation sous la direction du comité « Union et Progrès », sur la responsabilité de l'Allemagne et de l'Autriche, sur le sort de la Belgique et les conclusions générales qu'on en doit tirer, sur la nécessité d'empêcher l'Allemagne de recommencer, sur l'infériorité des traités internationaux, Balfour dit ce que le plus ferme bon sens peut inspirer à un homme d'Etat qui n'est qu'un homme et dont la fréquentation du Dieu allemand n'a pas dérangé l'esprit, ni corrompu la conscience. En même temps, il essaye de faire comprendre que l'impartialité un peu indifférente aux contingences du présent qui avait dicté à Wilson sa Note de décembre 1916 ne saurait, à l'heure actuelle, procurer au monde la paix et les réformes internationales, lesquelles ne peuvent reposer que sur une « sanction internationale qui arrête les agresseurs les plus téméraires »; il établit, en outre, la nécessité de réduire ou d'éliminer les causes existantes de trouble international, comme aussi « de discréditer les buts agressifs et les méthodes sans scrupule des puissances centrales », et il conclut que « la paix future ne peut être durable que si elle est basée sur le succès de la cause des Alliés. »

Il semblerait que Balfour ait répondu par avance au message que le président Wilson, désireux de préciser sa pensée et de délimiter le terrain de la discussion, a lu au Sénat américain le 22 janvier. Cet exposé dogmatique, d'une très haute inspiration, développe d'abord cette idée que les Etats-Unis vont avoir un rôle à jouer, qu'ils ne peuvent s'y dérober, mais qu'ils doivent exposer dans quel esprit et à quelles conditions ils sont disposés à le jouer. Ils ne peuvent, suivant le président Wilson, s'entremettre que pour une paix qui mérite d'être défendue, c'est-à-dire une paix sans victoire, une paix qui ne soit pas imposée au perdant au prix d'un sacrifice intolérable, au milieu de l'humiliation, sous le coup de la contrainte qui laisserait après elle une blessure, un ressentiment, un souvenir amer. Il faut, selon lui, que cette paix établisse l'égalité des nations, fondée sur l'égalité des droits, et le président Wilson continue ainsi : « Aucune paix ne peut durer ni ne devrait durer si elle ne reconnaît et n'accepte le principe que les gouvernements dérivent tous leurs pouvoirs légitimes du consentement de ceux qui sont gouvernés et que nul n'a le droit de transférer les peuples d'un potentat à l'autre, comme s'ils étaient une propriété. Ainsi je considère, dit-il, comme acquis qu'en tout pays les hommes d'Etat sont d'accord pour considérer qu'il doit exister une Pologne unie, indépendante et autonome, et que, dé sormais, une inviolable sécurité de vie, de culte, de développement industriel et social doit être garantie à tous les peuples qui ont vécu jusqu'à présent sous la domination de gouvernements dont la croyance et le but étaient hostiles aux leurs. » Il proclame donc la nécessité de la liberté des mers, de la limitation des armements, de l'indépendance politique des peuples, et il déclare que ces principes sont les seuls que les Etats-Unis puissent soutenir. Ce sont déjà, termine-t-il, « les principes et la politique de ceux des hommes et des femmes qui, dans toutes les parties du monde, regardent en avant, les principes de toute nation vraiment moderne, de toutes les collectivités humaines qui accueillent la lumière. Ce sont les principes de l'humanité, et ils doivent prévaloir ».

Cette haute dissertation sur les droits des nations, qui n'est pas sans avoir une sorte de caractère religieux et cadre bien avec le tempérament du président Wilson, avait été accueillie chez les Alliés avec déférence, mais avec quelque scepticisme, chez les Allemands non sans colère. Elle n'avait produit en Allemagne sur les esprits aucun effet pratique, et les documents du 31 janvier le prouvent abondamment. Le 31 janvier, en effet, le chancelier Bethmann-Hollweg prononçait devant la grande commission des affaires extérieures du Reichstag, réunie tout exprès, un discours où, se souvenant de son mot récent : « L'homme d'Etat qui n'emploierait pas tous les moyens de résister mériterait d'être pendu », il annonçait, après avoir examiné la situation faite par les Notes de l'Entente, qu'il n'y avait plus à hésiter sur l'emploi, au nom de l'humanité, des procédés les plus inhumains et que partout la guerre sous-marine, sans aucune réserve, allait être reprise. A l'appui de ce discours, il avait lu une Note en réponse au message du président Wilson du 22 janvier. Cette Note, d'où une lourde ironie n'est pas exclue, essaye de répondre à certains arguments de Wilson, notamment à celui qui concerne la Pologne, par une attaque maladroite contre la politique anglaise à l'égard de l'Irlande et des Indes. Puis elle semble se rallier aux théories américaines sur le danger des alliances et sur la liberté des mers considérées, bien entendu, du point de vue germanique; elle tente une fois de plus de démontrer que c'est l'Allemagne, injustement et inhumainement attaquée et affamée, qui a le droit de se défendre par tous les moyens; pour la première fois, elle affirme que l'Empire n'a pas l'intention d'annexer la Belgique; enfin, comme conclusion, elle annonce que le gouvernement impérial « est décidé à abolir les restrictions qu'il s'était imposées jusqu'ici dans l'emploi de ses moyens de combat sur mer, dans l'espoir que le peuple américain et son gouvernement comprendront les causes de sa décision et sa nécessité »; elle ajoute que le gouvernement impérial espère que les Etats-Unis « aideront aussi à empêcher de nouveaux maux et des sacrifices de vies humaines » et qu'ils déconseilleront « à leurs ressortissants et aux navires américains de communiquer avec les ports des eaux déclarées prohibées ». En même temps que cette Note était remise à Washington, les gouvernements allemand et austro-hongrois la faisaient remettre également, avec quelques différences de forme, aux autres puissances neutres. Ils annonçaient que le blocus allemand était établi à partir du 1er février de façon à interrompre le trafic maritime autour de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, ainsi que dans la Méditerranée orientale; les navires neutres mouillés dans les ports des zones prohibées étaient autorisés à quitter ces ports avant le 5 février et à suivre des routes plus courtes pour arriver aux eaux libres; enfin, un mémoire annexe indiquait les limites du blocus et les voies laissées libres. Il accordait, en outre, à *un* vapeur américain, à condition qu'il adoptât une peinture spéciale de la coque, qu'il suivît une direction fixée et qu'il abordât au port de Falmouth, l'autorisation de faire *un* voyage par semaine entre les Etats-Unis et l'Angleterre; même latitude était laissée à *un* bateau à roues pour un voyage par semaine entre la Hollande et l'Angleterre.

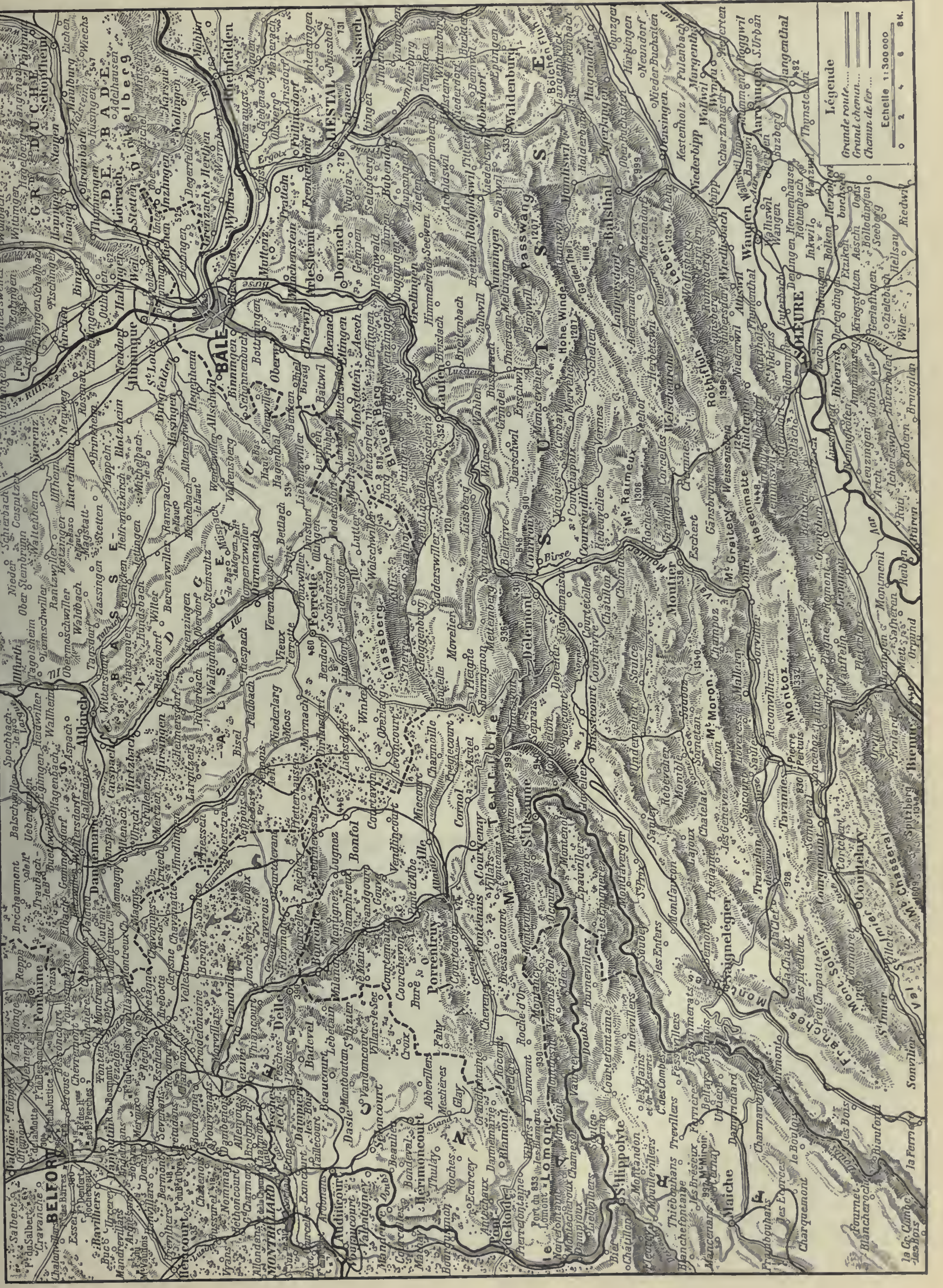
Il n'est pas sans intérêt de constater que ces divers documents ont été immédiatement comme illustrés par le rescrit impérial publié en réponse aux vœux adressés à Guillaume II à propos de son anniversaire de naissance et par un télégramme que l'empereur allemand envoya au gouverneur du Brandebourg. Le kaiser, pour exciter l'enthousiasme de ses peuples, parla une fois de plus de « l'indignation ressentie en présence du rejet méprisant de son offre de paix et des honteux desseins de ses ennemis »; il demande à tous ses sujets les efforts les plus grands, et il affirme sa



Les casemates du fort de Vaux, repris par les troupes françaises.

confiance en Dieu et en sa bonne épée. On sent là l'appel suprême.

Les différents documents que nous venons d'analyser sont des pièces capitales dans le procès que l'histoire jugera. Ceux qui l'étudieront plus tard avec


Légende
Grande route
Grand chemin
Chemin de fer
Echelle 1:300000
BALE
LIESTAL
Rheinfelden
SOLEURE
BELFORT
MONTBÉLIARD
Porrentruy
Delémont

plus de sang-froid que nous n'y pouvons mettre, malgré notre désir d'impartialité, seront certainement frappés des différences de ton et de précision qui les caractérisent. Autant la Note des Alliés au président Wilson est calme, franche, ferme, sans obscurité ni phraséologie oiseuse, comme l'était d'ailleurs déjà la Note du 31 décembre 1916, autant les Notes allemandes sont verbeuses, ampoulées, pleines d'allusions perfides, de calomnies et de menaces. C'est que la position des Alliés est aussi beaucoup plus claire que celle des Empires centraux. Depuis le premier jour de la guerre, ils se défendent, et le miracle est qu'ayant été pris au dépourvu, en plein rêve de paix, ils aient pu résister et limiter étroitement le succès que l'Allemagne escomptait foudroyant. Les Empires centraux, au contraire et malgré leurs protestations d'innocence outragée, ont dû, pendant plus de trente mois, ergoter sur les responsabilités de cette guerre, sans pouvoir les rejeter sur leurs adversaires. A mesure que la guerre durait et que leur situation économique plus pénible leur en faisait davantage désirer la fin, à mesure que la barbarie de leurs procédés à l'égard des populations civiles leur aliénait davantage l'opinion publique, ils ont senti le besoin de poser la question d'une autre façon et, s'il était possible, de la retourner contre nous. Ils ont cru trouver une solution ingénieuse dans leurs prétendues propositions de paix du 12 décembre 1916, que leur imprécision voulue condamnait d'avance, ils ne pouvaient en douter, à un insuccès total. La Note du 31 décembre 1916, puis celle du 11 janvier 1917, leur ont fourni l'argument cherché. A partir de ce moment, l'Allemagne a cru pouvoir influencer l'esprit des neutres en se posant en victime du droit des peuples ; elle a adopté dans sa propagande la position défensive, et elle a mis au compte de ses adversaire les projets d'annexions qu'elle n'a cessé, toute sa presse en fait foi, de nourrir elle-même. L'Entente, dévorée de la soif des conquêtes, altérée du sang de ses ennemis, ne rêvant que leur extermination, danger permanent pour tous les neutres; l'Allemagne, opprimée, menacée dans son existence, champion de la liberté des peuples et des mers; ses alliés exposés aux pires démembrements, telle a été la thèse. Elle était à la mesure un peu grosse de la psychologie allemande. Elle n'était pas sans habileté, si l'on tient compte des complicités innombrables qu'une organisation savante assurait à l'Allemagne chez les neutres et de la lassitude que marquaient ceux-là même qui souffraient le moins de la guerre. Certains arguments puisés dans les Notes américaines et, comme il est toujours possible, habilement retournés, n'ont fait que fortifier la thèse et, grâce à des artifices de style et à beaucoup d'épithètes gonflées, ont permis à l'Allemagne de se dresser un piédestal d'où elle espérait dicter sa loi aux neutres terrorisés.

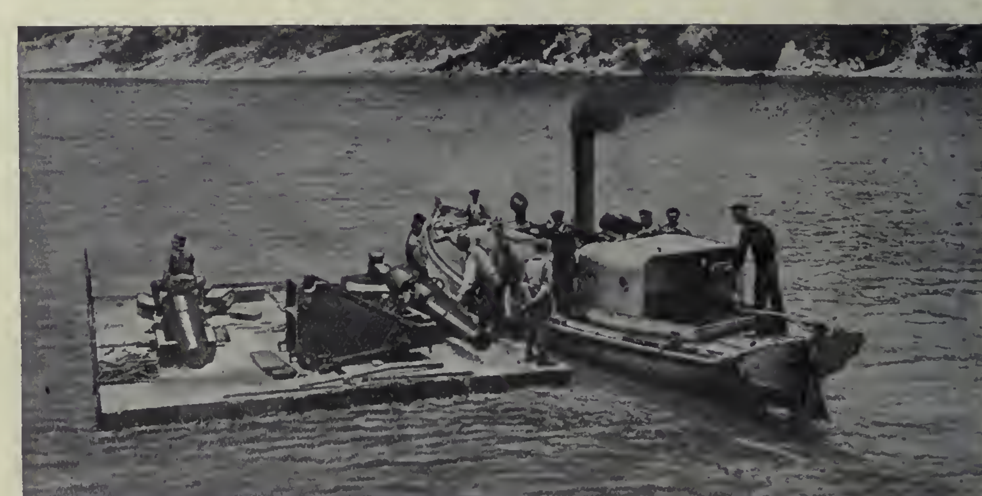


Colonne de trains de montagne austro-hongrois, avec traineaux tirés par des chiens.

Tel fut le but de ses Notes du 31 janvier, qui, à les regarder de près, ne sont pas autre chose que l'acte d'un pays qui joue sa dernière carte et une véritable déclaration de guerre aux neutres. En interdisant à ceux-ci tout commerce avec l'Angleterre, la France et l'Italie, l'intention avouée de l'Allemagne est d'enlever à ses ennemis tout moyen de ravitaillement en vivres et en munitions. Or, un pareil blocus est pratiquement impossible. Outre que des opérations de ce genre, conçues en grand, ont toujours échoué, faute de moyens d'exécution suffisants et efficaces, l'Allemagne, en dépit des déclarations de son chancelier, n'avait pas assez de sous-marins pour faire, d'une façon durable, après le 1er février, beaucoup plus que ce qu'elle faisait avant. Il faut réfléchir que, déjà, les marines neutres avaient beaucoup souffert de la guerre sous-marine. La marine norvégienne, notamment, avait été très éprouvée, et le gouvernement norvégien avait dû prendre des mesures contre les prétentions insoutenables de l'Allemagne en faveur de ses sous-marins. La marine espagnole avait fait de grosses pertes; le blocus des côtes d'Espagne, celui des Canaries avaient été en fait pratiqués par les Allemands sans aucun respect des droits de l'Espagne et des lois internationales, sans aucun égard pour la générosité du roi d'Espagne. A diverses reprises, la Hollande avait eu à se plaindre gravement des procédés de la marine allemande. Nous ne rappelons pas les crimes abominables de la *Lusitania* et du *Sussex*. A regarder donc les choses de sang-froid, il était impossible de ne pas conclure qu'en ce qui concerne les marines alliées, qui ont des moyens de défense, il n'y avait rien de changé et qu'en ce qui concerne les marines neutres, il n'y avait qu'un acte de brutalité de plus à leur égard. Que si l'on examinait la question du point de vue de l'exécution pratique, on était amené à considérer que l'Angleterre, possédant encore un tonnage commercial énorme, supérieur, malgré ses pertes, à celui de 1914 et ayant, depuis deux ans, fait un effort fécond pour augmenter sa marine de guerre et ses procédés de défense sous-marine, le rôle élargi que l'Allemagne assignait à ses submersibles, même du dernier modèle et à grand rayon d'action, n'allait pas sans de graves dangers pour elle. L'Angleterre avait annoncé le blocus d'Heligoland. Si ce blocus devenait effectif — et rien ne prouvait qu'il ne pût l'être — la route d'aller ou de retour des sous-marins devait se trouver très difficilement praticable, étant impossible que tous les sous-marins allemands aient, en dehors de leur port d'attache, des bases suffisantes de ravitaillement et de réparation. Par suite, s'il fallait s'attendre à une période de début un peu rude, où toutes les marines, y compris celle des Allemands, subiraient des dommages sérieux, on était fondé à penser que, cette période de première application passée, les difficultés seraient beaucoup plus grandes du côté allemand que du côté allié ou neutre. En outre, il y a lieu de rappeler ce que nous avons déjà dit : c'est que le mal fait aux Alliés et aux neutres ne procure qu'un résultat négatif et ne calme en rien les souffrances économiques de l'Allemagne. — Il reste, en fin de compte, que les déclarations du 31 janvier étaient un bluff de joueur mal engagé, qui ne pouvait amener une solution. L'Allemagne la chercherait-elle alors dans une sortie de sa flotte de haute mer? Aucune réponse ne pouvait être faite à cette question.

Il était permis, par contre, de se demander comment les neutres prendraient les prétentions de l'Allemagne à régenter les mers. Accepteraient-ils de se soumettre à ses exigences ? Renonceraient-ils à se ravitailler eux-mêmes pour l'aider à réduire ses ennemis et accepteraient-ils de souffrir pour elle et par elle ? Se résigneraient-ils à abandonner le profit certain que leur procurait leur commerce considérable avec les Alliés, uniquement pour réserver à l'Allemagne, après la guerre, la prépondérance maritime qu'elle recherche? Le moment n'était-il pas venu, que nous avons souvent annoncé ici, où tous les neutres allaient être obligés, d'une façon quelconque, de prendre parti? Que ferait l'Espagne, qui n'a pas renoncé à devenir l'arbitre de la paix et qui ne le peut qu'en conservant son entière liberté? Que feraient les Etats-Unis? Cette dernière question était, de toutes, la plus importante, et les décisions du président Wilson étaient attendues par le monde entier.

Aucune puissance n'était plus directement atteinte que les Etats-Unis par la résolution qu'annonçait l'Allemagne de renoncer à toute restriction dans la guerre sous-marine. C'était à la suite des Notes américaines, après la *Lusitania* et le *Sussex*, que l'Allemagne s'était engagée à ne pas torpiller sans avertissement les navires marchands et à assurer le sauvetage des équipages : promesses bien illusoires et souvent violées, mais qui, à l'égard des Etats-Unis, n'avaient donné lieu à aucune contestation aiguë. Or, c'était ce *modus vivendi* lui-même que l'Allemagne dénonçait brutalement, sans négociation préalable, sans atténuation. Elle aggravait son acte discourtois de prétentions singulièrement offensantes pour la dignité américaine : elle dictait des lois à la navigation américaine; elle entravait, sans ménagement, le commerce américain; elle menaçait directement les vies américaines. Il était impossible d'imaginer une provocation plus personnelle et plus outrageante. Il serait inexplicable que l'Allemagne ait pris une semblable position si l'on ne se rendait pas compte que l'opinion publique allemande était très irritée contre les Etats-Unis. Elle leur imputait



Transport, sur radeau, de canons légers de marine sur les côtes d'une île de la Méditerranée.

le ravitaillement de l'Angleterre et des autres États de l'Entente en vivres, en munitions, en métaux, en produits destinés aux fabrications de guerre. Elle les regardait comme responsables de la misère de l'Allemagne et de ses difficultés. Le point de vue allemand est très spécieux et, plus encore que nous, les Allemands supportent mal qu'on ne soit pas avec eux. Même si on leur tient la balance égale, ils estiment qu'on leur fait tort. Il leur avait paru qu'il n'y avait plus aucun ménagement à garder à l'égard des États-Unis et que même leur hostilité déclarée valait mieux que leur neutralité. Il a fallu que cet état d'esprit fût bien fort pour que le chancelier Bethmann-Hollweg, qui n'était pas partisan de la guerre sous-marine à outrance, se soit décidé, après des luttes intérieures que nous ne pouvons que soupçonner, à entrer à fond dans les méthodes de Tirpitz et des pangermanistes. Tout cela explique le geste allemand. La réponse à faire n'en était pas plus facile.



Marins italiens posant des mines dans l'Adriatique.

Le président Wilson avait-il espéré autre chose? Il est permis de le croire. Son éloquente et idéaliste Déclaration du 22 janvier nous le montrait monté à des hauteurs où la vérité absolue lui apparaissait seule; d'où, aussi, les traditions historiques, les antagonismes séculaires et les passions humaines n'étaient plus pour lui que des nébuleuses perdues dans la profondeur des temps. On a pu s'étonner, en effet, que le chef de la grande République américaine ait pu concevoir le rôle de l'Amérique en dehors de toutes les contingences européennes et ait paru ignorer ou négliger les conditions essentielles de la formation, de l'existence, des affinités ethniques ou économiques, des groupements essentiels des États du vieux monde. N'en est-il pas résulté que son intervention, qui aurait pu être un élément de résistance pour le droit méconnu, en a perdu quelque autorité et a semblé une manifestation de philosophe plus que l'acte d'un homme d'État? On peut se demander, pourtant, si cette apparente omission des réalités n'a pas été voulue et si le président Wilson, dans sa Déclaration comme dans ses précédentes Notes, n'a pas prétendu faire avant tout un acte américain pour lequel les luttes de l'Europe sont lointaines. Il y aurait eu là, il faut le dire, une grave erreur de jugement. L'Amérique n'a pas le pouvoir, le voulût-elle, de s'isoler. Elle est liée à l'Europe par tous les liens du sang, de la politique, de la finance et du commerce. Quelles que soient ses conceptions théoriques, elle est, dans la pratique, entraînée, plus que jamais, dans le même courant qui emporte tous les peuples. C'est précisément ce qui rendait difficile, presque tragique, la décision à prendre par le président Wilson. Obéirait-il à l'Allemagne? Se résoudrait-il à la guerre? Attendrait-il des actes de violence? Proclamerait-il les droits intangibles des États-Unis? Les ayant proclamés, les défendrait-il autrement que par des paroles et des écrits? Les États-Unis ne s'étaient pas trouvés, depuis la guerre de Sécession, dans une situation plus grave. C'est leur rôle dans le monde qui se jouait. Cette chronique, qui s'arrête exactement au 31 janvier, ne pouvait en dire plus.

Les graves questions internationales qui s'étaient discutées pendant le mois de janvier n'avaient pas, en certains pays, amené la trêve désirable des intrigues intérieures. Tandis qu'en Angleterre la tenue avait été parfaite et que la conférence travailliste de Manchester, le 23 janvier, avait montré tout le parti uni dans une seule pensée, tandis que les préoccupations des ministres, traduites par divers discours retentissants, en particulier ceux de Lloyd George, le 12 janvier, et celui de Bonar Law, à Belfast, le 24 janvier, étaient uniquement tournés vers la guerre, en Russie et en France, les crises de gouvernement avaient inquiété l'opinion. — En Russie, les remaniements ministériels avaient continué. Après quelques semaines d'exercice du pouvoir, Trépof avait été remplacé par Galitzine; Ignatief avait, au ministère de l'instruction publique, cédé la place à Koulchitski; Markhof avait quitté celui de la justice à la suite de l'affaire Manowilof, où était compromis Sturmer; le même Sturmer avait été rappelé et adjoint au ministère des affaires étrangères le général Chouwaïef, ministre de la guerre, s'était retiré devant le général Belaïef; Pokrowski et Bark, ministres des affaires étrangères et des finances, avaient été mis en congé; Sazonof avait été nommé ambassadeur à Londres; enfin, la Douma avait été ajournée à un mois. Ces événements, difficiles à comprendre, mais qui dénotaient un trouble dans la direction gouvernementale et une orientation plutôt réactionnaire et bureaucratique, restaient fort obscurs en l'état de nos informations. — La Russie est un pays que nous avons de la peine à comprendre. Il est avéré que l'étrange moine Raspoutine, assassiné à la fin de décembre dans un dîner chez le prince Youssoupof, allié proche de la famille impériale, avait joué, dans le monde de la cour et dans le gouvernement, un rôle incompréhensible pour nous, très facile à deviner pour qui connaît le mysticisme compliqué du cerveau russe, la crédulité superstitieuse des masses populaires, la corruption de la société cultivée. Il n'est nullement impossible que le drame du palais Youssoupof, qui, chez nous, fût resté un fait divers bruyant de la chronique scandaleuse et judiciaire, ait été, en Russie, le résultat et le point de départ d'intrigues graves et étendues. Sans doute, le rescrit du tsar, du 21 janvier, avait affirmé, avec la volonté de poursuivre la guerre jusqu'au bout, la nécessité, pour le gouvernement, de lier son action à celle de la Douma et à celle des zemstvos, que les ministères Trépof et Galitzine semblaient vouloir écarter. On eût, malgré cela, désiré un peu plus de lumière et de certitude sur les tendances intérieures et les mouvements politiques de l'immense et mystérieuse Russie.

Il est pénible d'avoir à constater qu'en France, nous ne pouvions, fin janvier, nous décerner un témoignage de modération et de prudence dans l'histoire de notre politique intérieure. Nous n'avions pas eu de crise ministérielle, mais ce n'était pas faute que les ambitions surexcitées ne s'y fussent employées. Ni les incertitudes de la situation diplomatique, ni les souffrances que l'hiver et la gêne de nos moyens de transport apportaient à la crise économique de la nation, ni l'urgente et évidente nécessité de l'union devant les coups de désespoir possibles de l'Allemagne n'avaient découragé les intrigants, pressés de jouer un rôle, ou les fous déchaînés en pleine licence parlementaire. On était obligé, pour peu qu'on ne se payât pas de mots, d'être attentif aux bruits dissolvants que les officieux faisaient circuler derrière la façade des scrutins favorables, et le gouvernement, assourdi par le bourdonnement des mouches du coche, avait un rare mérite à tenir l'oreille largement ouverte aux bruits inquiétants qui lui venaient de l'extérieur. Même la rentrée du Parlement, à côté de la sagesse patriotique des paroles prononcées par le président du Sénat, avait donné à la Chambre le spectacle inusité d'un discours présidentiel étrangement partial. Le Parlement continuait à se faire de fâcheuses illusions sur son rôle réel et sur l'opinion qu'on avait de lui. Pour tout dire, il confondait le parlementarisme, qui n'est qu'un conflit désordonné d'ambitions et une coalition misérable d'intérêts privés, avec le régime parlementaire, qui est un système régulier de gouvernement, basé sur la collaboration des pouvoirs publics dans la limite des lois, fondé, non sur l'influence malsaine de quelques individus sans moralité et sans principes, mais sur l'intérêt public et sur le droit national. On ne pouvait que faire des vœux pour que l'esprit de sagesse descendît sur le Parlement, sans grand espoir, d'ailleurs, que la force des habitudes qui pèsent comme une tare sur nos mœurs politiques permît que ces vœux fussent exaucés. Cependant, les enfants de France, par un hiver terrible, continuaient en silence leur garde austère dans les tranchées. Ceci consolait de cela. — Jules Gerbault.



Le prince Galitzine.

Impôt sur les bénéfices de guerre (*suite*). VI. Vérification des déclarations. — *Commission départementale*. — Les déclarations souscrites par les redevables sont soumises à l'examen d'une commission siégeant au chef-lieu de chaque département et qui est chargée d'établir l'impôt dans le département. Cette commission est dite « commission de taxation » ou « commission du premier degré ».



Convoi de ravitaillement des troupes britanniques en Mésopotamie.

En principe, il doit y avoir une commission par département; mais, en cas de nécessité, un arrêté du ministre des finances peut en instituer plusieurs dans un même département, en fixant le siège et la circonscription de chacune d'elles.

La commission départementale se compose uniquement de fonctionnaires départementaux des finances. Chaque commission est présidée par le fonctionnaire le plus élevé ou le plus ancien en grade.

Droits et attributions de la commission départementale. — La commission départementale fixe l'assiette et la quotité de l'impôt.

Dans ce but, elle contrôle les déclarations souscrites et, s'il y a lieu, elle les rectifie.

L'article 8 de la loi l'investit des droits suivants :

1° Entendre tous les intéressés ;

2° Obtenir la communication de « tous documents nécessaires », de la part des intéressés, de la part des administrations de l'Etat (enregistrement, douanes, contributions directes et indirectes, trésoreries générales) et de la part des administrations des départements ou des communes ;

3° En présence des intéressés, ou ceux-ci dûment appelés, faire procéder, par l'un ou l'autre des services financiers qu'elle désigne, à des vérifications sur place, — telles que relevé des entrées et sorties de matières ou produits aux gares et bureaux d'octroi, examen des livres de commerce.

Rejet des déclarations. — Si la commission n'accepte pas la déclaration faite, le contribuable est invité (par lettre recommandée, indiquant les points contestés) à se faire entendre dans le délai d'un mois.

Au cours de ce mois, le contribuable peut prendre l'un des partis que voici :

1° Se faire entendre par la commission, oralement (soit lui-même, soit par mandataire) ;

2° Par lettre recommandée, faire tenir à la commission son acceptation des prétentions de la commission, ou bien (par exemple, en la forme d'un mémoire) ses observations.

Les formalités accomplies, la commission fixe, d'office, les bases de la contribution, en se servant des éléments que nous verrons (sous le paragraphe VII) intervenir dans l'hypothèse de la taxation d'office.

La commission doit notifier au redevable sa décision motivée.

Droit d'appel. — La décision de la commission départementale n'est pas sans appel.

Si le contribuable maintient sa déclaration, il doit (dans le délai d'un mois, à partir du jour de la notification de la décision de la commission) en avertir l'administration. Et cet avis est considéré comme constituant un recours devant la commission supérieure dont nous examinerons plus loin le fonctionnement (sous le paragraphe VIII).

Le litige est alors porté devant cette commission.

Omissions à rectifier. — Toute omission relevée par l'administration des contributions directes peut, selon les termes de l'article 15, — pourvu qu'elle n'ait pas été faite de mauvaise foi, — être « réparée », c'est-à-dire rectifiée, « jusqu'à l'expiration de l'année qui suivra celle de la cessation des hostilités ».

En ce cas, la commission départementale fixera les bases de l'imposition supplémentaire, suivant sa procédure ordinaire et, d'autre part, sous réserve du droit d'appel devant la commission supérieure.

VII. Taxation d'office. — *En quels cas intervient la taxation d'office.* — A défaut de déclaration dans les délais impartis, le contribuable est mis en demeure (par un avis administratif) de se conformer à la loi, et cela dans un nouveau délai d'un mois.

Durant ce dernier délai, l'intéressé peut encore déposer une déclaration négative, s'il ne se croit pas imposable. (Voir paragraphe V.)

Si le redevable persiste dans son abstention de déclaration, ou bien s'il souscrit une déclaration négative, la commission départementale procède à la taxation d'office.

Règles fixées pour la taxation d'office. — Pour dégager la base de la taxation qu'elle doit établir d'office, la commission doit déterminer le bénéfice afférent à la période d'imposition envisagée (période du 1er août 1914 au 31 décembre 1915, période du 1er janvier au 31 décembre 1916, etc.), puis en déduire le bénéfice normal antérieur.

La commission procède d'après les règles suivantes, qui se trouvent fixées dans les derniers alinéas de l'article 9 :

1° Pour les contribuables non patentés, la commission use des éléments d'appréciation recueillis par les services publics (intendance, enregistrement, contributions directes et indirectes, etc.), notamment de ceux résultant de l'examen des marchés ;

2° Pour les assujettis à la redevance proportionnelle des mines, il y a lieu à comparaison entre le produit net, servant de base à cette redevance pendant chacune des périodes d'imposition et, d'autre part, la moyenne du produit net correspondant aux trois exercices antérieurs au 1er août 1914 ;

3° Pour les sociétés astreintes à la publication ou à la communication de leurs bilans, intervient la comparaison entre les bilans des trois exercices antérieurs au 1er août 1914 et le bilan de l'exercice imposable ;

4° Pour les patentés et les sociétés non soumises à la publication ou à la communication de leurs bilans, la commission recourt à tous les éléments d'appréciation qu'il est possible de réunir.

D'une façon générale, la commission peut, avant de taxer d'office, exercer le droit que, déjà (sous le paragraphe VI), nous avons vu en son pouvoir, pour l'examen des déclarations souscrites : celui de faire procéder, par l'un ou l'autre des services financiers qu'elle désigne, à des vérifications sur place, en présence des intéressés, ou ceux-ci dûment appelés.

Evaluation minimum du bénéfice normal. — Dans le calcul de la taxation d'office par la commission départementale, le bénéfice normal (en ce qui concerne les assujettis autres que les fournisseurs non patentés et leurs intermédiaires) ne peut, en aucun cas, être évalué à une somme inférieure à 5.000 francs, ni à trente fois le principal de la patente, ni à 60 p. 100 du capital engagé. (V. sous nos paragraphes III et V.)

Rappelons que le minimum dont il s'agit doit être augmenté de cinq douzièmes pour la période comprise entre le 1er août 1914 et le 31 décembre 1915. (Voir paragraphe III.)

Notification de la taxation d'office. — La taxation établie est (sous forme de lettre recommandée) notifiée au contribuable par l'administration des contributions indirectes.

Cette notification doit faire connaître à l'intéressé, pour chacune de ses exploitations, les chiffres arrêtés en ce qui touche :

1° Le bénéfice fixé pour la période à laquelle se rapporte l'imposition ;

2° La déduction opérée à titre de bénéfice normal ;

3° L'excédent constituant la base de la taxation, c'est-à-dire l'excédent soumis à l'impôt.

Droit d'appel. — Le contribuable taxé d'office peut contester la déclaration devant la Commission supérieure que nous avons déjà signalée.

Le délai qui lui est imparti pour l'appel devant cette commission est celui d'un mois, à partir du jour de la notification de la taxation d'office.

VIII. Commission supérieure. Son rôle et son fonctionnement. — *Attributions de la Commission supérieure.* — Cette commission, siégeant à Paris, au ministère des finances, constitue l'unique tribunal chargé de statuer sur les différends surgis entre le fisc et les contribuables. C'est souverainement qu'elle tranche ces litiges, sauf, en quelques cas déterminés, recours au conseil d'Etat.

Le droit d'appel devant elle appartient au contribuable comme à l'administration.

Dans le délai d'un mois que nous avons déjà précisé (sous nos paragraphes VI et VII), la Commission supérieure est saisie : soit par les personnes ou sociétés intéressées, à l'occasion des décisions de la commission départementale ; soit par le directeur des contributions directes, à l'occasion de toute décision de la même commission, que ce fonctionnaire juge contraire aux droits du Trésor.

Composition de la commission. — La Commission supérieure comprend des membres du conseil d'Etat, des membres de la Cour des comptes, de hauts fonctionnaires de l'administration centrale des finances.

Un président de section au conseil d'Etat remplit les fonctions de président de la Commission.

La Commission peut se diviser en deux sections, et l'organisation de ces sections a été réglée par le décret du 12 juillet 1916 (art. 10 à 13).

Règles de procédure en usage. — Les règles de procédure devant la Commission supérieure, ce sont les dispositions finales de l'article 11 de la loi et les articles 1 à 9 du décret du 12 juillet 1916 qui les ont déterminées.

Les personnes ou sociétés qui se pourvoient contre les décisions de la commission départementale et, de même, le directeur des contributions directes pour les appels qu'il forme, doivent adresser à la Commission supérieure une requête (rédigée sur timbre), contenant l'exposé des faits et moyens, avec toutes pièces à l'appui.

Rappelons qu'est considéré comme constituant un recours devant la Commission supérieure l'avis par lequel un contribuable fait connaître à l'administration qu'il maintient, malgré son rejet par la commission départementale, la déclaration faite par lui. (Voir sous notre paragraphe VI.)

Devant la Commission supérieure, les assujettis sont dispensés de se faire représenter. Ils fournissent des mémoires contenant le développement des arguments invoqués et, sur le vu de ces mémoires, la Commission statue. La procédure est exclusivement écrite.

La Commission peut ordonner tout supplément d'instruction qu'elle juge nécessaire.

Lorsqu'il s'agit du pourvoi d'un contribuable qui, n'ayant pas fait de déclaration, a été taxé d'office et conteste cette taxation, c'est au contribuable à réunir et à produire toutes justifications du chiffre exact de ses bénéfices. Au contraire, la charge de la preuve incombe à l'administration, lorsque cette dernière arguë d'insuffisance la déclaration faite.

Les décisions de la Commission supérieure doivent être motivées.

Elles sont rendues définitivement et en dernier ressort. Elles ne peuvent être attaquées (devant le conseil d'Etat) que pour excès de pouvoir ou violation de la loi.

IX. Cas spéciaux relevant de la compétence des commissions instituées : déclarations insuffisantes ; déductions exagérées ou insuffisantes. — *Constatation et répression des déclarations insuffisantes.* — L'insuffisance dans les déclarations est envisagée par l'article 13 de la loi.

Voici l'hypothèse qui y est précisée : la déclaration du contribuable a été reconnue insuffisante ; en outre, la fraction non déclarée du bénéfice est supérieure à 10 p. 100 de la totalité du bénéfice imposable ; enfin, il s'agit d'une erreur qui, sans comporter de manœuvres frauduleuses, a été commise de mauvaise foi.

Lorsque (sur preuve faite par l'administration) ces trois conditions se trouvent réunies, la contribution correspondant à la fraction non déclarée du bénéfice est, à titre de pénalité, majorée de moitié : sur cette fraction pèse un demi-droit en plus.

L'insuffisance peut être constatée par la commission départementale, et cette commission a le pouvoir d'appliquer, le cas échéant, la pénalité du demi-droit en sus ; mais, sur l'application de cette pénalité, aussi bien que sur la réalité même de l'insuffisance, le contribuable a le droit d'interjeter appel devant la Commission supérieure.

Devant la Commission supérieure, c'est à l'administration qu'incombe, nous l'avons dit (paragraphe VIII), la charge de la preuve de l'insuffisance.

Revision des déductions opérées. — Cette revision fait l'objet des derniers alinéas de l'article 15 de la loi.

Déductions exagérées. — Lorsque la commission départementale ou la Commission supérieure reconnaîtront que les sommes mises en réserve pour les amortissements de bâtiments, de matériel, d'outillage ou de créances irrecouvrables (voir paragraphe III) sont exagérées, il y aura lieu à un supplément de taxes : l'excédent indûment déduit pour la fixation du bénéfice imposable « sera considéré comme bénéfice supplémentaire réalisé pendant la dernière année d'imposition ».

Déductions insuffisantes. — Par contre, lorsque (sur la déclaration du contribuable, lors de sa déclaration pour la dernière année d'imposition) les mêmes déductions seront reconnues insuffisantes par l'une ou par l'autre commission, il y aura lieu à détaxe : l'imputation des sommes non exigibles s'opérera sur le dernier exercice imposable.

X. Pénalités établies. — Comme nous l'avons vu, ont été exemptées de pénalites : 1° les erreurs et omissions faites sans mauvaise foi dans les déclarations ; leur rectification a été admise (paragraphe VI) ; — 2° les déductions indûment faites, les déductions exagérées ; leur revision est organisé (paragraphe IX).

Ici vont se trouver groupées les pénalités établies.

Retard ou absence de déclaration. — Tout contribuable qui, dans les délais impartis, n'a pas souscrit de déclaration est frappé, à titre de pénalité, d'un supplément de taxe : il y a majoration de 10 p. 100 sur les droits afférents au bénéfice imposable (art. 14).

Insuffisance de déclaration. — Nous avons déjà expliqué (paragraphe IX) que, dans l'hypothèse d'une déclaration insuffisante, la fraction non déclarée du bénéfice est majorée de moitié, à titre de pénalité.

Délit de déclaration frauduleuse. — L'article 20 de la loi crée un délit spécial : celui de déclaration frauduleuse, que caractérisent des combinaisons et machinations fallacieuses en vue d'une dissimulation des bénéfices, et qui aboutit à une sorte d'escroquerie tentée ou commise vers l'Etat.

Cet article 20 est ainsi conçu :

Tout contribuable qui, en employant des manœuvres frauduleuses pour se soustraire, en totalité ou en partie, à l'établissement de la taxe, aura, par l'emploi de l'une de ces manœuvres, dissimulé ou tenté de dissimuler ses bénéfices, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 500 à 10.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Toutefois, est possible l'application de l'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes.

Actes faits en fraude des droits de l'Etat. — Parallèlement à l'action pénale, l'article 21 de la loi assure à l'Etat une action civile. Comme tous créanciers à l'égard des actes faits par le débiteur contrairement à leurs droits, l'Etat peut attaquer les actes faits par le contribuable en fraude de ses droits ; il faut, toutefois, que ces actes aient été faits depuis le 13 janvier 1916, date du dépôt du projet d'où la loi du 1er juillet 1916 est issue.

Selon les principes de notre droit, l'Etat, pour triompher dans son action civile, doit faire la preuve : 1° qu'il y a eu fraude commise et qu'un préjudice en est résulté pour lui ; — 2° que les tiers ayant, à titre onéreux, passé avec l'assujetti les actes incriminés, étaient conscients et complices de la fraude.

XI. Taux et calcul de l'impôt. — Les bénéfices taxables une fois déterminés, l'impôt est calculé de la façon que voici :

En principe, le taux de l'impôt est de 50 p. 100, c'est-à-dire exactement de la moitié des bénéfices.

Pour les assujettis de la catégorie des fournisseurs non patentés et intermédiaires, le taux de 50 p. 100 s'applique à l'intégralité des bénéfices exceptionnels réalisés.

Quant aux bénéfices supplémentaires des particuliers ou collectivités passibles de la contribution des patentes ou de la redevance de mines, le taux de 50 p. 100 est calculé sur la portion des bénéfices excédant 5.000 francs ; autrement dit, ici, il y a lieu à une exonération à la base, fixée à la somme de 5.000 francs.

Telles sont les règles posées par l'article 12 de la loi du 1er juillet 1916 ; mais la loi fiscale du 30 dé-

cembre 1916 a porté le taux de l'impôt de 50 à 60 p. 100 « pour la fraction des bénéfices imposables supérieurs à 500.000 francs, réalisés à partir du 1er janvier 1916 ».

XII. Recouvrement de l'impôt. — Délais de payement. — Détaxe. — *Etablissement des rôles.* — Les rôles de l'impôt sur les bénéfices de guerre et le recouvrement en sont poursuivis comme en matière de contributions directes (art. 16).

Modes de payement. — L'impôt sur les bénéfices de guerre est exigible par quart, et cela à partir du premier jour du mois qui suit la publication du rôle. Toutefois, pour la première période d'imposition (celle du 1er août 1914 au 31 décembre 1915), il doit être payé de deux mois en deux mois, tandis que, pour les autres périodes (par exemple, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1916), c'est de trois mois en trois mois qu'il faut l'acquitter.

Telle est la règle générale, inscrite dans l'article 16 ; mais, comme nous allons le voir, le même article et l'article suivant prévoient, en faveur des sociétés et personnes patentées ou passibles de la redevance des mines, une détaxe spéciale et des délais supplémentaires de payement.

Détaxe. — Les assujettis que nous venons d'indiquer (sociétés et personnes patentées ou passibles de la redevance des mines) payeront, dans les délais normaux, seulement la moitié de la contribution afférente à chaque exercice d'imposition, et les deux derniers quarts ne deviendront exigibles que six mois après l'expiration du dernier exercice.

L'intéressé aura alors à se rendre compte si l'exercice envisagé se traduit, ou non, par un déficit (par rapport au bénéfice normal révélé par l'un des bilans de la période de guerre). Dans le cas de la négative, le solde d'impôt restant dû sera, en entier, acquitté six mois après l'expiration dudit exercice. Dans le cas de l'affirmative, le contribuable pourra obtenir (sur sa demande et en présentant toutes les feuilles d'imposition relatives à l'impôt sur les bénéfices de guerre) une détaxe, correspondant à l'importance du déficit. Le montant de cette détaxe sera déduit de celui des impositions restant dues sur les exercices précédents.

La détaxe a une limite absolue : en aucun cas (notamment, si le déficit est supérieur aux deux derniers quarts de la contribution), la détaxe ne peut aboutir à une restitution.

Délais supplémentaires de payement. — Aux mêmes assujettis (sociétés et personnes patentées ou passibles de la redevance des mines) l'article 17 accorde une facilité spéciale pour se libérer de la taxe afférente à la première période d'application de la loi (période du 1er août 1914 au 31 décembre 1915). Il en est ainsi dans l'hypothèse d'une immobilisation des bénéfices supplémentaires réalisés.

Lorsque ces contribuables justifient avoir employé, avant le 1er avril 1916, en améliorations ou extensions de leur entreprise, une partie ou la totalité des bénéfices taxés par la loi du 1er juillet 1916, ils peuvent, pour les impôts afférents aux bénéfices ainsi employés, obtenir l'autorisation de s'en acquitter en trois annuités (à partir de l'année d'émission des rôles).

L'autorisation dont s'agit est accordée, après examen des justifications produites, par la commission départementale. Au cas de refus de l'autorisation, les intéressés peuvent interjeter appel, dans le délai d'un mois, devant la Commission supérieure.

Pour l'exercice du privilège du Trésor et pour l'application de la prescription triennale, chacune des annuités est considérée comme une contribution distincte afférente à l'année pendant laquelle elle est exigible.

Nonobstant les autorisations accordées, le solde des impôts restant dus est immédiatement exigible, en cas de dissolution de la société, en cas de faillite, liquidation judiciaire, cession ou cessation de l'entreprise.

XIII. Précautions contre les indiscrétions. — Inspirés par la préoccupation de sauvegarder le secret des situations commerciales, les articles 18 et 19 ont pris les mesures suivantes :

1° Pour tous avis et communications concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre (échangés entre les agents de l'administration ou adressés par eux aux contribuables), défense est faite de leur envoi autrement que sous enveloppe fermée et, en outre, par l'intermédiaire de l'administration postale ;

2° Est astreinte au secret professionnel, dans les termes et sous les peines de l'article 378 du Code pénal, toute personne appelée, à l'occasion de ses fonctions ou attributions, à intervenir dans l'établissement, la perception ou le contentieux de l'impôt ;

3° Les contribuables ne sont autorisés à se faire délivrer (suivant les dispositions législatives ou réglementaires applicables aux contributions directes) des extraits des rôles de l'impôt sur les bénéfices de guerre qu'en ce qui touche leurs propres cotisations.



Paysage du Jura, tableau d'Edouard Jeanmaire (1884).

XIV. Patente des fournisseurs. Son extension aux maîtres ouvriers militaires. — Dans ses dispositions finales, la loi du 1er juillet 1916 a organisé un droit de patente non prévu par la loi du 15 juillet 1880, spéciale aux patentes : de façon générale, elle a soumis à la patente la profession de fournisseur, et elle a appliqué le même régime aux maîtres ouvriers des corps de troupe.

Patente des fournisseurs. — Sous quelque forme que des objets ou marchandises aient été vendus aux administrations publiques ou aux établissements publics (même si les ventes ont été effectuées sans adjudication ni marché préalable), ceux qui ont opéré ces ventes subissent, en tant que droit de patente, un droit fixe, calculé d'après le montant des fournitures : 0 fr. 25 par 100 fr. ou fraction de 100 francs.



Edouard Jeanmaire.

Quant aux fabricants fournissant aux administrations publiques ou établissements publics des objets ou marchandises provenant de leur fabrication, ils sont imposables au droit fixe de patente, calculé suivant deux modalités différentes : soit d'après le tarif afférent à leurs opérations industrielles, soit d'après le tarif spécial à la profession de fournisseur. Et cela à la latitude du fisc, suivant que l'un ou l'autre mode de taxation donne le chiffre le plus élevé et est susceptible de rapporter le plus au Trésor.

Bien mieux : à titre de complément (sous déduction du droit fixe antérieurement imposé), la taxe calculée d'après le montant des fournitures peut être valablement établie, par voie d'imposition supplémentaire.

Assujettissement des maîtres ouvriers militaires à la patente des fournisseurs. — Les droits de patente que nous venons d'exposer à propos de la profession de fournisseur sont, dans les mêmes conditions, applicables aux maîtres ouvriers des corps de troupe, à raison des fournitures faites par eux à l'administration militaire. — Louis André.

Jeanmaire (Edouard), peintre paysagiste suisse, né à La Joux-Perret, quartier de La Chaux-de-Fonds, en 1847, mort à Genève le 13 avril 1916. Il montra de bonne heure un goût très vif pour la peinture; mais, ses ressources pécuniaires étant fort modestes, il dut tout d'abord songer à gagner sa vie et, pour cela, il exerça tour à tour les métiers de peintre de cadrans et de graveur. Il ne s'adonnait à son art favori, dans sa vieille petite ferme familiale, que lorsque ses faibles moyens le lui permettaient ; aussi ses débuts furent-ils particulièrement difficiles. Dans l'espoir de sortir de la gêne, qui paralysait ses efforts et dont il n'arrivait pas à secouer le joug, il se rendit à Paris. Il y vécut péniblement, en travaillant sans relâche pour perfectionner son talent, jusqu'à la guerre de 1870, qui l'obligea à regagner La Chaux-de-Fonds.

Les progrès qu'il avait faits pendant son séjour en France lui assurèrent bientôt dans sa patrie une vie plus heureuse. Il eut la bonne fortune de trouver un appui bienveillant en Pierre de Salis, conservateur du musée des beaux-arts de Neuchâtel, qui l'aida puissamment à se frayer un chemin vers la renommée.

Edouard Jeanmaire se mit au travail avec ardeur; il peignait toujours d'après nature, en plein air et dans n'importe quelle saison. Son genre plut beaucoup, et sa réputation grandit rapidement. Il eut une période de bonheur, pendant laquelle il exécuta plusieurs toiles très remarquées; il se vit alors recherché, fêté, et il devint le peintre populaire du Jura neuchâtelois.

Les tableaux de Jeanmaire sont fort agréablement composés, mais peut-être d'une facture un peu monotone. Quelques-uns ont une réelle valeur et figurent, pour la plupart, dans les musées de son pays : à Neuchâtel, à Berne, etc. Nous citerons, parmi les principaux : *Intérieur de forêt à La Joux-Perret; l'Arrière-Automne au Chasseral; Forêt de sapins; Printemps à Hermance; Paysage du Jura; Pâturages à La Joux-Perret; A Thonon; une Rue du vieux Sion; Calme des pâturages à La Joux-Perret; Solitude, forêt de La Joux-Perret;* etc.

Sur la fin de sa vie, Jeanmaire avait eu le chagrin de voir pâlir son étoile. Elève de la vieille école, il fut abandonné d'une partie du public, qui lui préférait les impressionnistes, contre lesquels il lutta courageusement. — J.-M. Delisle.

Léauté (Henry), mathématicien français, né à Balize (Etats-Unis), où sa famille se trouvait momentanément, le 26 avril 1847, mort à Paris le 5 novembre 1916. Léauté vint en France dès son jeune âge et fit ses premières études au lycée Henri-IV, puis au collège Sainte-Barbe. En 1866, il se fit recevoir à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole polytechnique; il opta pour cette dernière, en sortit dans le corps des ingénieurs des manufactures de l'Etat et débuta comme sous-ingénieur à la manufacture des tabacs de Toulouse. Après avoir pris part à la guerre de 1870 contre l'Allemagne, Léauté se consacra, en même temps, à l'étude de la médecine et à celle des mathématiques. En 1876, il fut reçu docteur ès sciences mathématiques avec deux thèses remarquables : *Etude géométrique de l'intégration des équations différentielles partielles du premier ordre à 3 variables* et *Du frottement de pivotement.* L'année suivante, il était nommé répétiteur à l'Ecole polytechnique et directeur des études à l'école Monge.

Léauté fut un mathématicien émérite : il commença par étudier des problèmes d'analyse pure, mais ne tarda pas à être attiré par la mécanique appliquée, et on lui doit la solution d'un certain nombre de questions qui apportèrent à nos industriels de précieux renseignements; tous ses tra-

vaux d'application mécanique sont d'ailleurs caractérisés par la facilité remarquable avec laquelle il appliquait aux problèmes pratiques les ressources de la plus haute analyse mathématique. Citons en particulier son mémoire sur le frottement de pivotement (1876), puis celui qu'il fit paraître en 1881 sur la transmission de la force par câbles métalliques; dans ce dernier travail, il mit au point cette importante question et évita par la suite les graves difficultés que l'on avait rencontrées jusque-là dans la pratique. Dans un autre mémoire (1885) sur les oscillations à longue période dans les machines actionnées par des moteurs hydrauliques, il indiqua le moyen pratique d'éviter ces causes de trouble quand la régularisation s'effectue par l'action d'une vanne. Parmi les autres mémoires qui lui sont dus, citons encore : *Méthode d'approximation pratique sur le train des engrenages, sur les trépidations; Note sur les courbes funiculaires; Théorie du frein à lames; Caractéristique cinématique d'un appareil mécanique en mouvement; Sur un moyen d'obtenir un diagramme de détente d'une forme donnée dans les machines Corliss; Régularisation du mouvement troublé des moteurs consécutif à une perturbation brusque; Essai de dynamique graphique*, etc.



Henry Léauté.

Ses travaux ont paru dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, dans le journal de Liouville, dans celui de l'École polytechnique, etc. Il a publié à part : *Méthode d'approximation pratique* (1880) ; *Sur un perfectionnement appliqué à tous les régulateurs à force centrifuge* (1880) ; *Étude géométrique sur les fonctions elliptiques de première espèce* (1880); *Théorie générale des transmissions par câbles métalliques. Règles pratiques* (1882); *Mémoire sur les oscillations à longue période dans les machines actionnées par des moteurs hydrauliques et sur les moyens de les prévenir* (1885). De plus, il a dirigé la publication d'une importante collection sur les sciences appliquées : l'*Encyclopédie scientifique des Aides-mémoires*. Commencée en 1892, cette collection comprend de nombreux traités se rapportant à la biologie et à la science de l'ingénieur. Léauté lui-même, en collaboration avec A. Bérard, a publié dans cette collection : *Transmission par câbles métalliques* (1895).

Léauté, qui était officier de la Légion d'honneur depuis 1885, s'était vu récompensé de son grand labeur par toutes sortes de distinctions; en particulier, il avait été élu membre de l'Académie des sciences le 28 avril 1890, dans la section de mécanique, en remplacement d'Edouard Phillips, et nommé professeur à l'École polytechnique en 1895.

A partir de 1890, Léauté s'occupa surtout d'industrie et se spécialisa dans l'électricité. Pendant vingt-trois ans, il dirigea la Société industrielle des téléphones comme administrateur délégué. En 1907, il prit également la tête de la Compagnie parisienne de distribution d'électricité qui éclaire Paris et s'occupait encore, de façon moins suivie, de plusieurs autres sociétés. Il avait présidé le jury de mécanique à l'Exposition de 1900.

Léauté est mort après avoir eu le temps d'organiser, en vue de la défense nationale, la production de la Société des téléphones. — G. Bouchény.

léiotrique (de gr. *leios*, lisse, et *thrix, trikhos*, cheveu) adj. Anthrop. Qui a les cheveux lisses : *Bory de Saint-Vincent a divisé les peuples en* léiotriques *et* ulétriques. (V. ce mot, p. 82.)

Masson (*Pierre-Maurice*-Alexandre), professeur et critique littéraire français, né à Metz le 4 octobre 1879, tué à l'ennemi, dans les tranchées de Flirey, en face du bois de Mortmare (Meurthe-et-Moselle), le 16 avril 1916. Il fit ses études à l'école Saint-Sigisbert de Nancy, puis au lycée Louis-le-Grand (Paris) et entra à l'École normale supérieure en 1900. Il fut reçu, en 1903, quatrième à l'agrégation des lettres, et pensa d'abord à solliciter son admission à l'école d'Athènes. Pour se préparer au travail archéologique, il ne demanda point un poste de professeur, et resta à Paris comme répétiteur au lycée Condorcet. Mais, quelques mois après, en 1904, il obéit aux suggestions de Victor Giraud, et fut mis à la disposition du conseil d'État du canton de Fribourg (Suisse), pour occuper à l'université de cette ville la chaire de littérature française moderne. Il remplissait brillamment ses fonctions, avait publié plusieurs livres appréciés et venait de terminer ses thèses de doctorat ès lettres, quand il fut mobilisé comme sergent de territoriale et envoyé dans un fort de Toul. Nommé sous-lieutenant, puis lieutenant (au 261e d'infanterie), il donna à ses hommes un bel exemple d'énergie morale. A trente mètres des Allemands et à six pieds sous terre, il employait ses moments de repos à corriger les dernières épreuves de son ouvrage sur Rousseau. Il avait obtenu la permission de venir à Paris soutenir ses thèses, le 4 mars 1916 ; mais l'offensive allemande contre Verdun fit annuler l'autorisation. Quelques semaines plus tard, un éclat d'obus l'étendait raide mort.

Il laisse quatre ouvrages achevés, deux brochures et des articles, parus dans la « Revue des Deux Mondes » et dans la « Revue d'histoire littéraire de la France ». Son ouvrage capital est sa thèse sur *la Religion de Jean-Jacques Rousseau* (3 vol., Paris, 1916). [V. *Larousse Mensuel*, p. 24.] Sa thèse complémentaire est une « édition critique, d'après les manuscrits de Genève, Neuchâtel et Paris, avec une introduction et un commentaire historiques », de *la « Professson de foi du Vicaire savoyard » de J.-J. Rousseau* (Fribourg et Paris, 1914-1916).

Son premier livre a pour titre : *Fénelon et Madame Guyon* (Paris, 1907). C'est un recueil de documents nouveaux et inédits. On y trouve notamment le fragment d'autobiographie, composé de cinq feuillets, que la célèbre mystique avait arrachés du manuscrit remis à Bossuet, pour ne pas compromettre son ami. P.-M. Masson y a inséré aussi la correspondance dite « secrète », échangée entre Fénelon et Mme Guyon en 1688-1689, et jadis éditée par Dutoit. L'authenticité de ces lettres avait été niée : le nouvel éditeur l'affirme, avec preuves convaincantes. Les textes sont précédés d'une introduction de près de cent pages, qui est un chef-d'œuvre de critique, de psychologie délicate et pénétrante. Il y a là un joli portrait de Fénelon, qui est peut-être définitif. P.-M. Masson admet le bien-fondé du jugement de Louis XIV sur « le plus bel esprit et le plus chimérique » du royaume. Il blâme avec Brunetière une insincérité que, d'ailleurs, il explique et atténue en invoquant l'origine gasconne du prélat. Mais il réussit mieux que ses devanciers à démêler les nuances de cette âme complexe et mouvante, qui avait pour hôte un corps frêle, à demi malade. Le langage puéril ou étrange de la conversation des deux amis n'est pas pour lui un objet de scandale ou de moquerie.



Pierre-Maurice Masson.

A peine met-il un peu d'ironie dans la description de sentiments rares et singuliers, mais innocents et même respectables quant au fond. Tout en se défendant d'être théologien, il montre, par le choix de textes significatifs et par une analyse psychologique très poussée, que les théories mystiques de Mme Guyon tendaient à affaiblir la nécessité de la Rédemption et des sacrements. Malgré tout, Mme Guyon a fait du bien à Fénelon : « Elle a renouvelé non seulement sa piété, mais ses idées, ses sentiments, son action, sa vie... De celui qui, sans elle, n'aurait été qu'un homme d'esprit, cette demi-sainte, demi-folle, a fait un type d'humanité. »

Une vie de femme au XVIIIe *siècle : Madame de Tencin* (Paris, 1909; 2e éd., augmentée de documents nouveaux en 1910) est d'un ton bien différent. Aux définitions ingénieuses de sentiments subtils et éthérés succède l'exposé alerte et piquant de la vie active et scandaleuse d'une « amazone manquée ». Le livre est attachant comme un roman. (V. *Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 493.) — P.-M. Masson a deux fois obtenu le prix d'éloquence de l'Académie française, avec l'éloge de Vigny (1906) et celui de Lamartine (1910). Ces deux petits livres « académiques » ne sont pas simplement des morceaux d'apparat, sagement pensés et agréablement écrits. C'est de la critique littéraire, exactement informée et appuyée sur des textes. L'auteur les a publiés avec des notes et une bibliographie. Dans le *Vigny* (1908), il s'efface le plus possible, pour laisser la parole au poète des *Destinées*, dont l'œuvre lui paraît empreinte à la fois de « servitude » et de « grandeur » :

> Mais la servitude n'est qu'une apparence. Elle est comme l'envers d'une grandeur qui ne se satisfait jamais ; et c'est à la grandeur qu'appartient le dernier mot : grandeur de cette vie, si noble en sa tension un peu volontaire ; grandeur de cette pensée, qui n'a trouvé son apaisement qu'en des espérances illimitées ; grandeur de cet art, qui a su condenser des sentiments forts en une perfection diamantée.

L'éloge de Lamartine se termine par ces mots : « Il est, de tous les poètes français, — sans excepter Racine, et pourtant ! — celui qui a fait avec le plus d'élan, de magnificence, de générosité, *le métier de vivre, triste et beau métier !* P.-M. Masson avait commencé à préparer une édition de *la Chute d'un ange* pour la nouvelle série des « Grands écrivains de la France », dirigée par Lanson. Ce poème, si maltraité jadis par la critique, si peu lu de nos jours, lui semblait « inégal et magnifique ». Il faut, disait-il, « l'explorer comme une forêt vierge » : à chaque nouvelle lecture, « les mieux avertis se réserventdes jouissances discontinues, mais d'autant plus vives ». On sait, d'ailleurs, que Leconte de Lisle avait une prédilection pour cette œuvre.

En critique littéraire, P.-M. Masson était l'élève de Bédier et de Lanson. Mais son talent d'écrivain et son intelligence de la sensibilité religieuse lui étaient bien personnels. Son style est très souple, capable d'enjouement, de gravité et d'éloquence. C'était un catholique complet, professant une sorte de stoïcisme chrétien qui était allé en s'attendrissant. Ses croyances s'alliaient sans effort à une rare impartialité. Il voulait comprendre et revivre les pensées dont il étudiait les manifestations. Cette largeur de compréhension a servi le critique; ce stoïcisme chrétien a soutenu l'officier admirateur de Rousseau et de Vigny. — Maurice Enoch.

millibar n. m. Millième partie du bar. (V. p. 56.)

***mitrailleuse** n. f. (V. *Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 186, 210, 406, 677.) — Les mitrailleuses actuelles sont des armes automatiques de la catégorie dite « à tir continu », c'est-à-dire dans lesquelles non seulement le chargement (comme dans le pistolet Browning), mais le tir lui-même, est automatique. Autrement dit, ce sont des armes dans lesquelles il suffit, une fois le premier coup parti, de maintenir le doigt continuellement appuyé sur la détente (au lieu d'agir sur elle à chaque coup comme dans le browning), pour qu'elles fonctionnent sans arrêt.

I. — Historique. On a cité comme ancêtres de nos mitrailleuses actuelles les *ribaudequins* et les *veuglaires* des XIVe et XVe siècles; mais l'analogie est, à vrai dire, assez lointaine. Les *orgues*, qui furent en vigueur jusqu'au XVIIIe siècle, s'en rapprochaient déjà davantage.

L'histoire des mitrailleuses proprement dites se divise en deux périodes bien distinctes : 1° la période des mitrailleuses à main et à canons multiples; 2° la période des mitrailleuses automatiques et à un seul canon.

1° *Mitrailleuses à main et à canons multiples*. — Les mitrailleuses de la première période étaient des armes munies de plusieurs canons (certaines, au début, en eurent jusqu'à cinquante) et fréquemment de plusieurs culasses, se manœuvrant à la main à l'aide d'une manivelle qu'on tournait pour les actionner (d'où le nom de « moulins à café » qui leur est resté, quoique ce système ait disparu) et tirant parfois la même cartouche que le fusil d'infanterie, mais souvent aussi des munitions spéciales.

Une des plus anciennes est celle qui fut inventée vers 1830 par le Belge *Fafschamps*, ancien officier de la Grande Armée de Napoléon ; elle ne fut guère employée qu'à la défense des places fortes et, bien qu'adoptée officiellement en 1857 par l'armée belge, elle ne fit guère parler d'elle.

L'apparition de la plupart des mitrailleuses du type « moulin à café » est contemporaine de la mise en service de la cartouche à étui métallique (vers 1860). Une des plus répandues fut la *mitrailleuse Gatling*, du type dit « à canons tournants ». Elle fut utilisée pour la première fois en Amérique, son pays d'origine, dans la guerre de Sécession. Perfectionnée plus tard, elle put tirer jusqu'à 1.200 coups à la minute. Elle fut employée par la France dans la seconde partie de la guerre de 1870 (bataille du Mans) et dans ses guerres d'Extrême-Orient, par l'Angleterre dans ses expéditions d'Egypte et d'Afghanistan, par la Russie au siège de Plewna, par le Chili dans sa guerre contre le Pérou, etc.

La *mitrailleuse française de Reffye* (ou « canon à balles »), inventée vers 1865, était à canons fixes ; ces canons étaient au nombre de 25 ; elle pouvait tirer 125 à 150 cartouches à la minute; elle lançait une balle d'un modèle spécial et de 13 millimètres de diamètre. Cette arme nous rendit de sérieux services en 1870 (Mars-la-Tour, Saint-Privat et, plus tard, Châtillon). Toutefois, elle fut loin de répondre aux espérances qu'on avait fondées sur elle, parce qu'on ne sut pas l'employer. On l'utilisa comme une sorte de petit canon de campagne, — auquel elle ressemblait par son poids et son aspect extérieur, — et il arriva souvent, surtout au début de la guerre, que les mitrailleuses françaises furent détruites par l'artillerie allemande avant même d'avoir pu se mettre en batterie. Il en résulta, malheureusement, que les mitrailleuses tombèrent, en France, dans un discrédit dont elles ne sont sorties, à vrai dire, qu'au cours de la guerre actuelle.

Les Bavarois employèrent contre nous en 1870 une arme analogue, la *mitrailleuse Feld*. Cette arme, munie de 24 canons, possédait sur la reffye

le double avantage de tirer plus vite qu'elle et de s'alimenter au moyen de la cartouche d'infanterie. C'est une batterie de mitrailleuses Feld qui nous empêcha de transformer en déroute complète la défaite des Bavarois à Coulmiers (9 nov. 1870).

Beaucoup d'autres mitrailleuses du même genre ont été inventées dans les dernières années du XIXe siècle. Mais ces armes sont aujourd'hui complètement abandonnées.

2° *Mitrailleuses automatiques à un seul canon.* — Les mitrailleuses d'aujourd'hui sont toutes des armes automatiques. Elles ont un seul canon, l'automatisme de leur fonctionnement permettant de réaliser une vitesse de tir bien suffisante.

La première mitrailleuse automatique fut construite par l'Américain Maxim en 1883, sur le principe de l'utilisation du recul. Quelques années plus



Fig. 1.

tard, apparurent les mitrailleuses à emprunt de gaz, dont la première fut la mitrailleuse Hotchkiss. (V. t. Ier, p. 406.)

Depuis, la mitrailleuse, devenue l'auxiliaire par excellence de l'infanterie, a pris une importance de plus en plus grande dans les guerres modernes. Elle tend même à devenir aujourd'hui l'« arme à feu principale du fantassin. » (Général Joffre.)

II. DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE MITRAILLEUSES AUTOMATIQUES. — Les mitrailleuses automatiques sont construites sur le principe de l'utilisation des gaz produits par la combustion des poudres.

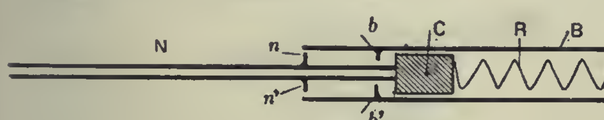
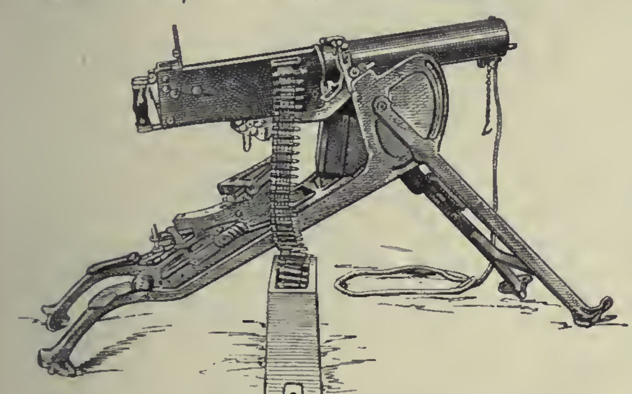


Fig. 2.

Dans les unes, ces gaz sont utilisés directement : c'est le système dit *par emprunt de gaz;* dans les autres, ils le sont indirectement, par l'intermédiaire de la *force du recul.*

1° *Mitrailleuses fonctionnant par utilisation du recul.* — C'est le système le plus ancien. Trois catégories sont à distinguer :



Mitrailleuse Maxim (allemande).

a) *Mitrailleuses fonctionnant par recul de la culasse seule.* — Le principe est très simple : le canon N est fixe (*fig. 1*); au départ du coup, la force du recul, s'exerçant sur la culasse C, oblige celle-ci à se porter en arrière en comprimant le ressort récupérateur R, qui s'appuie sur la boîte de culasse B; dans ce mouvement, ont lieu l'extraction et l'éjection de l'étui vide et la mise à l'armé du système de percussion; la détente du ressort R, comprimé par le recul de la culasse, ramène celle-ci en avant; c'est alors qu'ont lieu l'introduction de la cartouche dans le canon et la percussion.

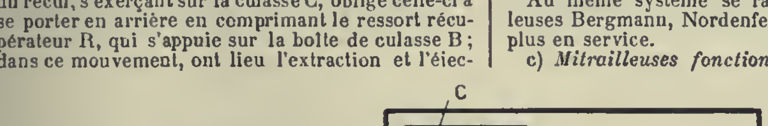


Fig. 3.

Dans ce système, le verrouillage de la culasse au départ du coup n'est assuré par aucune pièce de fermeture. Il est indispensable que la balle soit sortie du canon avant que l'étui n'en soit complètement extrait; d'où nécessité d'avoir un canon très court, ce qui diminue la valeur balistique de l'arme.

De ce type est la *mitrailleuse Schwarzlose* (Autriche et Hollande). [V. t. Ier, p. 187.]

b) *Mitrailleuses fonctionnant par recul de la culasse et court recul du canon.* — Le schéma du fonctionnement est le suivant: le canon N est mobile comme la culasse (*fig. 2*); au départ du coup, étant relié à la culasse C par la pièce de fermeture, il recule avec elle: c'est alors que se produit le déverrouillage de la culasse; le canon N, cessant désormais d'être solidaire de la culasse et venant heurter par ses butées de recul n et n' la boîte de culasse B en b et b', s'arrête; la culasse C continue à reculer seule; l'étui vide est extrait et éjecté; le système de percussion, mis à l'armé. Pendant ces deux premiers temps, le ressort récupérateur R a été comprimé. Sa détente ramène l'ensemble de la culasse et du canon en avant. La cartouche est introduite dans le canon ; puis la culasse est verrouillée; enfin, la percussion se produit.

De ce type est la *mitrailleuse Maxim*, adoptée depuis par la Russie, l'Italie, le Portugal, la Suisse, les Etats-Unis, et par l'Allemagne, la Bulgarie, la Turquie, etc. La *mitrailleuse Vickers*, adoptée par l'Angleterre, n'est qu'une variante de la maxim.

Le double inconvénient de ce système est : 1° la brutalité du fonctionnement, nécessitant des pièces extrêmement robustes et un huilage fort abondant 2° l'impossibilité de refroidir le canon (par suite de sa mobilité) autrement qu'avec un manchon rempli d'eau. Ce manchon, qui contient 4 litres, doit être rempli d'eau tous les 1.500 coups; l'eau commence à bouillir au bout de 500 coups et projette un jet de vapeur blanche, qu'on est obligé de dissimuler au moyen d'un tube d'échappement.

Au même système se rattachaient les mitrailleuses Bergmann, Nordenfeld, Perino, qui ne sont plus en service.

c) *Mitrailleuses fonctionnant par recul de la culasse et long recul du canon.* — A ce système, dont le schéma est un peu plus compliqué, se rattachent le *fusil mitrailleur Madsen* (Russie, Japon, Danemark) et le nouveau fusil mitrailleur français C. S. R.G. Ici, le canon accompagne la culasse jusqu'au bout de son mouvement de recul; mais la culasse se trouve maintenue à l'accrochage pendant que le canon revient en avant, et c'est alors que se produisent l'extraction et l'éjection; enfin, la culasse, en se portant en avant à son tour, réalise l'introduction de la cartouche, la fermeture et la percussion.

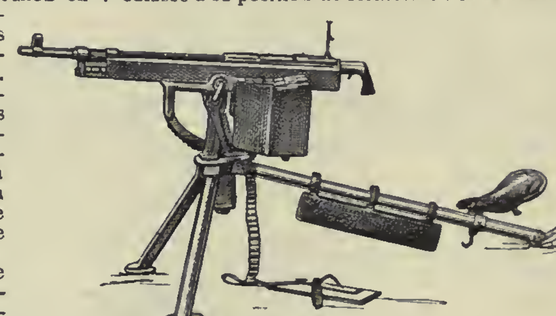


Mitrailleuses françaises en action.

2° *Mitrailleuses fonctionnant par emprunt de gaz.* — On distingue :

a) *Les mitrailleuses à emprunt de gaz à la bouche du canon.* — Ce système, d'abord adopté dans la mitrailleuse française modèle 1905 (dite *mitrailleuse de Puteaux*), présente des inconvénients tels (échauffement considérable du canon) qu'on y a renoncé. (V. t. Ier, p. 406.)

b) *Les mitrailleuses à emprunt de gaz sur le parcours.* — Le principe est le suivant : le canon N est percé, à une certaine distance de la bouche, d'un évent E, qui fait communiquer l'âme du canon avec une chambre à gaz G (*fig. 3*); au départ du coup, dès que la balle a dépassé l'évent E, une petite partie des gaz pénètre dans la chambre à gaz G et refoule en arrière le piston moteur P. Ce dernier agit à son tour, d'abord sur le mécanisme de fermeture, déverrouillant ainsi la culasse, puis sur la culasse C elle-même, la portant en arrière et réalisant l'extraction et l'éjection de l'étui et la mise à l'armé. — Dans la seconde partie du mouvement, le récupérateur R, comprimé par le recul du piston P, se détend et repousse celui-ci en avant. Le piston ramène la culasse à sa position de fermeture : la cartouche est introduite dans le canon; la culasse est verrouillée; la percussion a lieu.



Mitrailleuse Colt (américaine).

A ce système se rattachent la *mitrailleuse Hotchkiss* et le fusil mitrailleur Hotchkiss, la *mitrailleuse Colt* et la mitrailleuse française modèle 1907 (dite *mitrailleuse de Saint-Etienne*). La première est en service en France, en Belgique, au Japon, en Suède et en Norvège. La mitrailleuse Colt était autrefois en service aux Etats-Unis (guerre avec l'Espagne). La mitrailleuse de Saint-Etienne est une arme essentiellement française; on la perfectionne, d'ailleurs, tous les jours. (V. t. Ier, p. 677.)

Les principaux avantages de ce système sont : 1° la douceur relative du fonctionnement (un dispositif très simple permet de régler la pression des gaz dans la chambre G); 2° la possibilité de supprimer tout refroidissement à l'eau et de se contenter d'un radiateur métallique (en bronze d'aluminium dans la Saint-Etienne); 3° la possibilité, le canon étant fixe et simplement vissé sur la boîte de culasse, de le changer très facilement lorsqu'il est chaud (cette opération, dans la Saint-Etienne, demande quelques secondes).

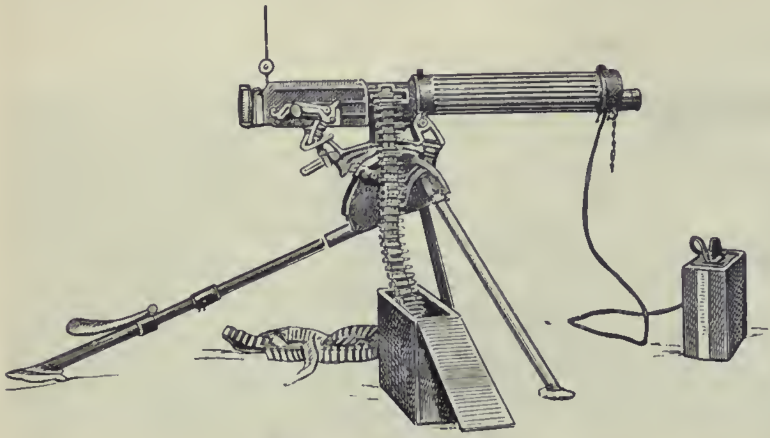
A ces avantages la mitrailleuse de Saint-Etienne joint celui d'avoir une vitesse de tir réglable à volonté. De plus, toutes les pièces qu'il est nécessaire de démonter pour le nettoyage s'assemblent sans l'aide d'aucune vis.

III. MUNITIONS ET MATÉRIEL. — 1° *Munitions.* Les mitrailleuses d'aujourd'hui s'alimentent toutes au moyen de munitions identiques aux cartouches d'infanterie. Ces cartouches sont disposées, soit sur

chargeurs métalliques rigides, soit sur bandes souples en toile, soit, enfin, sur bandes métalliques articulées;

Mitrailleuse Schwarzlose : bandes en toile de 250 cartouches;

Mitrailleuse Maxim allemande : bandes en toile de 250 cartouches; les munitions sont transportées dans des caisses métalliques contenant 2 bandes, soit 500 cartouches;



Mitrailleuse Vickers (anglaise).

Mitrailleuse Vickers : bandes en toile de 250 cartouches; caisses en bois contenant une bande;

Mitrailleuse Hotchkiss française : bandes métalliques rigides de 24 cartouches, ou bandes métalliques articulées de 250 cartouches; caisses en bois contenant 12 bandes rigides;

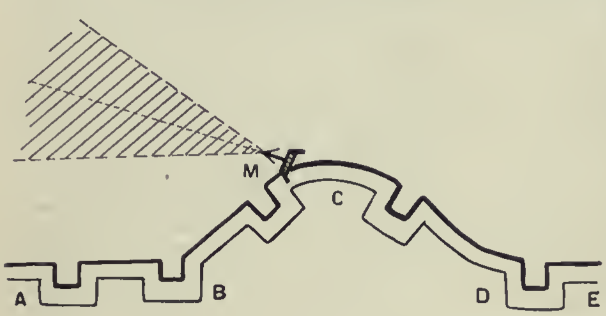


Fig. 5.

Mitrailleuse de Saint-Etienne : bandes métalliques rigides de 25 cartouches, ou bandes en toile de 300 cartouches; les munitions sont transportées dans des caisses en bois contenant 12 bandes rigides ou une bande en toile, soit 300 cartouches.

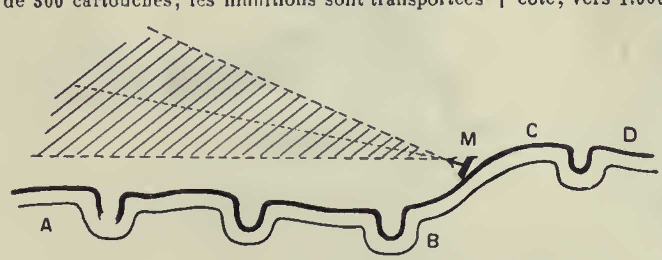


Fig. 4.

L'approvisionnement d'une section de mitrailleuses doit être important (environ 30.000 cartouches), cette arme étant une grosse mangeuse de munitions.

2° *Poids du matériel.* — Ces indications montrent que le matériel qu'une section de mitrailleuses a à transporter est considérable. Voici quelques données numériques :

MATÉRIEL	St-Étienne.	Hotchkiss.	Colt.	Vickers.	Maxim allemande.
	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
Mitrailleuse	23.800	25. »	16.400	17.500	22. »
Affût.	32.700	22.500	23.900	17.300	34. »
Canon de rechange.	4.750	10.600	4.870	1.600	1.860
Caisse d'armurier (contenant les pièces de rechange et les outils pour petites réparations).	11. »	7. »	1.600	7. »	» »
Caisse de cartouches	13. »	13. »	7. »	9. »	16. »

3° *Mode de transport.* — La question de savoir quel est le mode de transport qui convient le mieux au matériel des unités de mitrailleuses est un problème qui a reçu différentes solutions.

Les Allemands se servaient, avant la guerre, de *voitures lourdes,* assez semblables aux caissons d'artillerie. Mais ce mode de transport ne permet pas aux mitrailleuses de suivre l'infanterie sur tous les terrains. On ne l'a conservé chez nous que pour l'approvisionnement en cartouches du deuxième échelon (ou « train de combat »).

Le mode de transport sur *animaux de bât* (chevaux ou, de préférence, mulets) s'est généralisé dans un grand nombre d'armées. Il a été longtemps le seul employé en France. Il nécessite malheureusement un grand nombre d'animaux. (V. t. Ier, p. 406.) Dans ces dernières années, beaucoup d'armées ont adopté le système des *voiturettes légères,* pouvant suivre l'infanterie à peu près partout. On a quelquefois essayé de faire traîner ces voiturettes par des chiens (armée belge). En France, on avait commencé à employer avant la guerre, concurremment avec le transport sur bâts, des voiturettes d'un modèle spécial, attelées d'un seul cheval, et qui donnent aujourd'hui toute satisfaction.

IV. Manœuvre et tir. — 1° *Propriétés du tir.* La balle de mitrailleuse étant la même que celle du fusil, présente — à peu de chose près — les mêmes propriétés que celle-ci au point de vue de la vitesse initiale, de la tension de la trajectoire, etc. Mais la *gerbe* est, avec la mitrailleuse, beaucoup plus concentrée qu'avec le fusil. Avec la mitrailleuse française, 100 balles à 100 mètres se logent, en tir bloqué, dans un carré de 30 centimètres de côté; vers 1.000 mètres, le terrain battu a une profondeur de 150 mètres (au lieu de 800 mètres avec le fusil). Cette précision du tir de la mitrailleuse, jointe à la rapidité de ce tir, permet d'obtenir des effets foudroyants en un temps extrêmement court. Mais, aussi, elle exige un réglage parfaitement exact; une erreur de hausse est infiniment plus grave avec la mitrailleuse qu'avec le fusil. D'où la nécessité d'employer, dans les sections de mitrailleuses, des instruments permettant d'apprécier la distance d'une manière aussi rigoureuse que possible (télémètres).

Quant à la vitesse du tir de la mitrailleuse, elle est, pour la plupart des pièces, d'environ 400 coups à la minute. Dans la mitrailleuse française, la vitesse, ainsi que nous l'avons dit, est réglable et peut varier depuis 3 cartouches jusqu'à 600 cartouches et plus, à la minute; la dépense de munitions peut être ainsi proportionnée à l'intensité de tir que réclame chaque cas tactique.

Par suite de sa dispersion restreinte, le tir de la mitrailleuse n'a qu'une efficacité médiocre aux grandes distances. Aussi ne l'emploie-t-on guère au delà de 1.200 ou 1.300 mètres. Ainsi que le dit le règlement français, « *la mitrailleuse est l'arme des moyennes et des petites distances* ».

2° *Méthodes de tir.* — Les méthodes de tir de la mitrailleuse ne ressemblent en rien à celles de l'artillerie, comme on se l'imagine quelquefois. Elle ne disperse pas ses coups, comme l'artillerie, sur une profondeur déterminée; mais elle cherche à porter immédiatement son groupement sur l'objectif afin de ne pas permettre à celui-ci de se terrer, car *elle ne peut rien contre un ennemi abrité.* Elle procède toujours par rafales violentes, déclanchées par surprise.

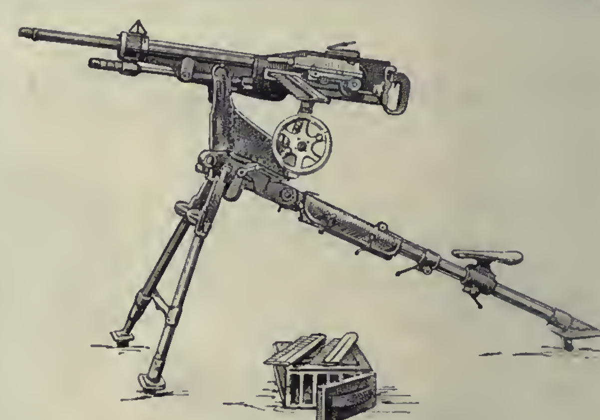
Elle tire soit en *tir bloqué* sur un point déterminé (créneau, boyau ou tranchée pris d'enfilade, pont, route), soit en *tir sans fauchage* sur un objectif étroit (attaque massée, mitrailleuse ennemie, lignes d'infanterie prises d'enfilade), soit en *tir avec fauchage* (lignes d'infanterie battues de face, objectifs dispersés) : dans ce dernier cas, le fauchage se fait toujours par paquets, en concentrant les coups sur les points les plus denses de l'objectif.

Certains règlements étrangers (le règlement allemand entre autres) préconisent aussi le *fauchage en profondeur* dans tous les cas; mais on arrive ainsi au gaspillage des munitions, sans résultat appréciable. En France, le fauchage en profondeur (tir « au volant », tir sur hausses échelonnées) n'est admis que pour le réglage ou, comme pis aller, lorsque ce réglage n'a pu être effectué.

3° *Manœuvre.* — Chaque pièce est manœuvrée par quatre servants : un *chef de pièce,* un *tireur,* un *chargeur,* un *aide-chargeur.* Il existe, en outre, des *pourvoyeurs,* chargés du ravitaillement en munitions, des *armuriers,* chargés de l'entretien des pièces et des petites réparations.

La section comprend toujours deux pièces, qui ne doivent jamais manœuvrer isolément.

La section est d'abord amenée à la *position de déchargement,* position abritée à partir de laquelle le matériel, chargé jusque-là sur les bâts ou les voitures, est porté à bras. La section progresse ensuite de *position d'abri en position d'abri,* en utilisant les défilements convenables. Elle peut prendre la formation en tirailleurs, comme l'infanterie. Arrivé à la dernière position d'abri, le chef de section reconnaît une *position de tir;* il indique les éléments du tir aux deux chefs de pièce, puis fait *mettre en batterie.* C'est le moment critique de la manœuvre, celui où la section doit surtout prendre garde d'être repérée par l'artillerie ennemie.



Mitrailleuse de Saint-Etienne.

En principe, les deux pièces prennent le même objectif et presque toujours la même hausse. Mais une seule ouvre le feu, l'autre se tenant prête à la remplacer immédiatement en cas d'*enrayage.* Toutefois, les deux pièces peuvent tirer en même temps sur des objectifs visibles, peu de temps ou particulièrement menaçants.

V. Emploi tactique. — Les mitrailleuses n'ont qu'un moyen d'action : leur feu. Aussi, quoi qu'on en ait dit, sont-elles surtout aptes à la défensive.

1° *Dans la défensive,* les mitrailleuses fourniront leur rendement maximum lorsqu'elles seront organisées *en flanquement,* c'est-à-dire lorsqu'elles donneront des feux sensiblement parallèles à la ligne qu'il s'agit de défendre, de telle sorte que toute fraction ennemie qui tenterait d'aborder cette ligne soit prise d'enfilade. On obtiendra ce résultat

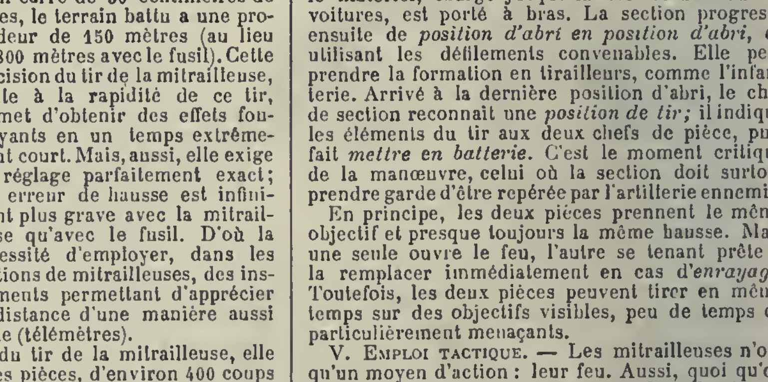


Fig. 6.

en installant les mitrailleuses, soit comme dans la *fig.* 4, dans un coude BC de la tranchée AD où la section de mitrailleuses M fournit des feux parallèles à l'élément de tranchée AB, soit comme dans la *fig.* 5, dans un saillant BCD de la tranchée AE, où la section de mitrailleuses M fournit également des feux parallèles à AB, soit, enfin, comme dans la *fig.* 6, dans un rentrant ABC de la ligne où les deux sections de mitrailleuses M et N fournissent respectivement des feux parallèles à AB et à BC. Cette dernière disposition est excellente, parce que les mitrailleuses y sont mieux à l'abri des coups de main que dans les deux précédentes et, surtout, parce qu'elle permet d'obtenir un résultat qu'il y a lieu de rechercher chaque fois que c'est possible : le *croisement des feux*.

Les mitrailleuses peuvent être également employées, dans la défensive, à balayer les secteurs privés des feux d'infanterie, à battre les défilements par où l'ennemi peut progresser facilement et où il importe d'obtenir une grande concentration de feux (vallonnements, ravins, angles morts).

2° Est-ce à dire que, *dans l'offensive*, les mitrailleuses n'ont aucun rôle? Loin de là, leur rôle est double.

a) La seule façon, pour les mitrailleuses, d'aider une offensive est de l'aider par leurs feux. Il est évident qu'il faut, pour cela, qu'elles restent en position, tandis que l'offensive progresse. Aussi doit-on toujours chercher, dans ce cas, à les installer sur des positions dominantes d'où elles puissent continuer à tirer par-dessus les troupes assaillantes. Elles réalisent alors des *feux de neutralisation*, qui forcent l'ennemi à se terrer et l'empêchent de réagir. Elles complètent la préparation de l'artillerie.

b) Les mitrailleuses, dit le règlement français, ne doivent pas chercher à suivre l'infanterie pas à pas. Toutefois, il est souvent nécessaire, dans une action offensive, de détacher quelques sections de mitrailleuses qui suivront de près l'infanterie et s'efforceront d'arriver sur la position conquise peu après les premières vagues d'assaut. La mission de ces sections de manœuvre sera de conserver le terrain conquis, de faire échouer par leurs feux les contre-attaques ou les retours offensifs de l'ennemi; ce sera encore, si l'on veut, un rôle défensif, et il y aura lieu de tenir compte de ce qui a été dit plus haut sur les avantages des feux de flanquement.

VI. Fortification de campagne pour mitrailleuses. — La grande ennemie des mitrailleuses, c'est l'artillerie. Il importe donc que les mitrailleuses, plus encore que l'infanterie, soient défilées aux vues et, autant que possible, aux coups de l'artillerie adverse.

Dans la guerre de campagne, des plates-formes à ciel ouvert, d'exécution rapide, suffisent généralement.

Dans la guerre de tranchées, deux types de travaux sont employés : l'abri et la plate-forme. L'*abri* doit être solide, aussi enterré et aussi invisible que possible. Ces conditions, font remarquer les partisans du second système, sont contradictoires : pour être très solide, un abri doit nécessairement avoir du relief, donc être visible, à moins qu'on n'emploie des matériaux d'une résistance exceptionnelle (abris bétonnés, coupoles blindées).

Aussi préfère-t-on souvent aujourd'hui le système des *plates-formes à ciel ouvert*, reliées par galeries souterraines à des abris-cavernes où se tiennent le personnel et le matériel pendant le bombardement, jusqu'au moment de la mise en batterie. Le grand avantage des plates-formes est qu'elles sont très peu visibles et, en tout cas, faciles à camoufler.

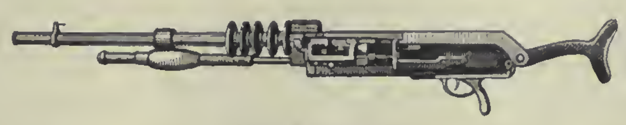
La question de savoir quel est le meilleur des deux systèmes est une question d'espèce. La solution dépend, dans chaque cas particulier, des circonstances (circonstances tactiques, nature et configuration du terrain, matériaux et temps disponibles, etc.).

VII. Fusils mitrailleurs. — Outre les mitrailleuses proprement dites, il existe d'autres armes automatiques à tir continu, auxquelles on a donné le nom de « fusils mitrailleurs ». La plupart de ces armes peuvent réaliser à volonté soit le tir coup par coup, soit le tir continu (dit tir « en mitrailleuse »). Il ne faut donc pas les confondre avec les « fusils automatiques » (Mauser automatique, Mondragon, Céi-Rigotti, fusil de chasse Browning), qui n'exécutent que le tir coup par coup.

Les fusils mitrailleurs ressemblent extérieurement aux fusils ordinaires. Ils sont munis d'une crosse, qui sert à épauler ; ils n'ont pas d'affût comme les mitrailleuses, mais reposent sur une simple fourche articulée qu'on appuie sur le sol.

Par suite de la difficulté qu'il y aurait pour le tireur à maintenir l'arme pointée pendant un tir continu de longue durée, leur tir s'exécute généralement *par rafales* de 5 ou 6 cartouches. Ils exigent donc un approvisionnement en munitions beaucoup moins considérable que les mitrailleuses. Ils sont aussi plus légers, plus mobiles, plus faciles à dissimuler et réclament moins de personnel (un tireur et deux servants suffisent).

Aussi, dans une attaque, les fusils mitrailleurs peuvent-ils marcher avec les vagues d'assaut elles-mêmes (on peut même tirer en marchant), tandis que les mitrailleuses suivent à distance. Ils permettent d'attendre l'arrivée des mitrailleuses, dont ils



Mitrailleuse Hotchkiss.



Mitrailleuse Hotchkiss française.

n'ont cependant ni la précision, ni la rapidité de tir.

Leur légèreté les rend tout particulièrement aptes à l'armement de l'aviation.

Les principaux fusils mitrailleurs actuellement en service sont : le *fusil mitrailleur Hotchkiss*, fonctionnant par emprunt de gaz sur le parcours (en service aux Etats-Unis sous le nom de fusil Benet-Mercier);

Le *fusil mitrailleur Madsen*, fonctionnant par long recul du canon (en service en Russie, au Japon, au Danemark, et dans un certain nombre d'Etats de l'Amérique du Sud);

Le *fusil mitrailleur anglais Lewis*, fonctionnant par emprunt de gaz ;

Le *fusil mitrailleur français modèle 1915* (C. S. R. G.), fonctionnant comme le madsen par long recul du canon ;

Le *fusil mitrailleur allemand Parabellum*, inventé en 1913, mais construit et mis en service seulement au cours de la guerre actuelle (il fonctionne par court recul du canon);

Le *fusil mitrailleur Bergmann modèle 1915*, mis en service récemment chez les Allemands et d'abord destiné par eux à l'aviation (mais ses irrégularités de fonctionnement en cours de vol étaient telles qu'ils ont dû en former des « sections de mitrailleuses légères » pour leur infanterie ; il fonctionne, comme le précédent, par court recul du canon, pèse 12 kilogrammes, et par série de 30 cartouches).

VIII. Organisation des mitrailleuses dans l'armée allemande. — Les mitrailleuses semblent être organisées, chez nos ennemis, de la manière suivante :

a) *compagnies régimentaires :* 3 compagnies de mitrailleuses par régiment d'infanterie (certains régiments n'ont encore que 2 compagnies ; la compagnie comprend 6 et parfois 8 pièces);

b) *groupes de mitrailleuses d'élite* (Maschinengewehr — Scharfschützen — Abteilungen), comprenant 2 ou 3 compagnies à 6 pièces chacune et formant une réserve à la disposition du commandement (il en existe 53 sur notre front et 60 sur le front oriental);

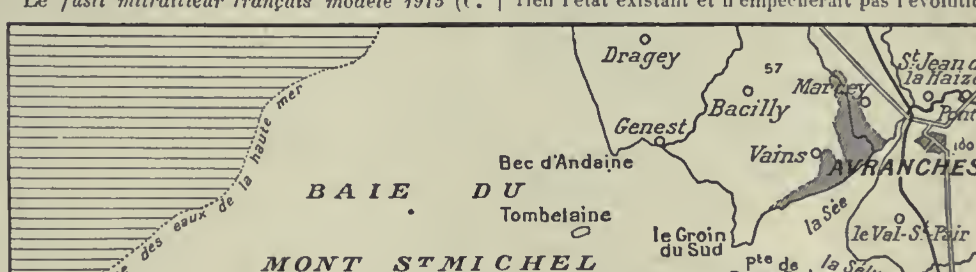
c) *sections de mitrailleuses légères* [leichte Maschinengewehr — Trupps] (il en existait 111 au mois d'octobre, armées chacune de 9 fusils mitrailleurs Bergmann). — A. d'Ardillon.

monaxone (du gr. *monos*, unique, et de *axe*) adj. et n. m. Sc. nat. Se dit des formes ayant pour milieu naturel un axe unique (ex. l'œuf d'oiseau) : *La coupe transversale à l'axe est circulaire chez les* monaxones. *Les* monaxones *sont très largement représentés dans le monde organique.*

monaxonie n. f. Sc. nat. Caractère propre aux formes monaxones : *La* monaxonie *des lentilles plan-convexes.*

Mont-Saint-Michel. La question du Mont-Saint-Michel (v. *Lar. Mens.*, t. III, p. 119) va-t-elle entrer dans une nouvelle phase? La communication que viennent de faire C. Galaine et C. Houlbert à l'Académie des sciences (« Comptes rendus » du 20 novembre 1916) semble porter à le croire. On sait que la baie du Mont-Saint-Michel se comble de plus en plus, les fonds s'exhaussant progressivement et assez rapidement, de sorte que l'aspect insulaire de la célèbre abbaye est de plus en plus menacé. Comme cause première de ces phénomènes, on avait surtout incriminé la digue construite en 1878 et qui, provoquant une stagnation plus ou moins grande des eaux, devait favoriser les dépôts et déterminer un exhaussement du fond de la baie.

C'est à la suite d'une entente entre le ministère des beaux-arts et celui des travaux publics que le programme de travaux dont nous avons parlé (t. III, p. 119) fut examiné. D'autres projets sont également aussi proposés; entre autres, celui de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, qui paraît plus radical que celui de l'administration. Quoi qu'il en soit, il semble bien que la digue ne joue qu'un rôle très secondaire dans l'ensablement de la baie et que sa suppression ne modifierait en rien l'état existant et n'empêcherait pas l'évolution du phénomène. Celui-ci semble être la conséquence de deux faits distincts : l'un d'ordre purement géologique, et qui consiste dans des mouvements verticaux d'oscillation auxquels se trouve soumis le fond du golfe (c'est, d'ailleurs, à la suite d'un affaissement du sol qu'un certain nombre de villages ont été progressivement envahis par les eaux et se trouvent aujourd'hui envahis par la baie, le dernier ayant été submergé en 1630); l'autre, qui vient d'être signalé par C. Galaine et C. Houlbert, est d'ordre biologique et provient d'« importantes barrières récifales édifiées par les hermelles (*hermella alveolata*), lesquelles, s'étendant par le travers de la baie dans la direction Chapelle-Sainte-Anne-Granville, barrent complètement les estuaires côtiers sur une étendue qui n'est pas inférieure à 10 kilomètres ».



Carte de la baie du Mont-Saint-Michel, montrant les terrains gagnés sur la mer.

L'hermelle, que l'on rencontre sur les côtes de France (*hermella alveolata*), est une annélide qui vit dans des tubes formés de sable, les tentacules aplatis de la tête sortant par l'orifice; comme ces tubes sont voisins les uns des autres, leurs interstices se remplissent de sable, et l'ensemble constitue des bancs dont la masse s'accroît peu à peu et qui atteignent parfois une grande épaisseur; les tentacules que chaque individu laisse sortir de son tube donnent à ces bancs une couleur vert-pourpre. Audouin et Milne-Edwards avaient observé jadis que ces annélides se développaient parfois sur des bancs d'huîtres et finissaient souvent par les recouvrir entièrement de leurs masses sablonneuses et les détruire; précisément, ils ont signalé cette action dans la baie Saint-Michel. C. Galaine et C. Houlbert ont reconnu que ces récifs d'hermelles se développent dans cette baie depuis les bancs de sable du nord de Cherrueix jusqu'à la hauteur de Dragey, formant, « sur une largeur de 3 kilomètres, une digue d'îlots, tantôt réunis, tantôt séparés, entre lesquels et en arrière desquels, d'année en année, s'accumulent les sables amenés par les courants ».



Hermelle.

L'estuaire du Couesnon a déjà été modifié par ces dépôts, dont l'épaisseur, qui était de huit à dix pieds



Récif d'hermelles alvéolaires dans leurs tubes.

vers 1830, d'après Audouin et Milne-Edwards, est devenue aujourd'hui de cinq à six mètres. Il semble bien que c'est cet exhaussement continu, provoqué par les hermelles, qui menace d'assécher le fond de la baie, et il y a lieu de croire que, si les récifs d'hermelles étaient détruits, les sables accumulés seraient balayés par les courants et emportés vers la haute mer. — G. LARIVIÈRE.

Pensions. (ÉCHÉANCE.) Législ. — La loi du 12 août 1876 avait, dans son article 13, fixé aux 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre les dates de payement des arrérages des pensions à la charge de l'État.

Afin de remédier aux inconvénients que présente, pour les comptables aussi bien que pour les intéressés, l'affluence dans les bureaux des pensionnaires, dont la guerre va encore augmenter le nombre, la loi du 31 décembre 1915 a substitué le système des échéances individuelles à celui des échéances communes à l'ensemble des pensions.

Pensions concédées postérieurement au 4 janvier 1916. — Les arrérages des pensions inscrites sur le grand-livre de la Dette publique, dont la concession a été publiée au *Journal officiel* postérieurement au 4 janvier 1916, seront payables trimestriellement et à terme échu. La date des échéances est indiquée sur les titres de pension et fixée de manière à répartir les payements sur l'ensemble du trimestre.

Pensions concédées antérieurement au 4 janvier 1906. — Les arrérages de ces pensions seront payés aux époques des 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre (loi du 12 août 1876). Elles ne seront soumises à la règle qu'au fur et à mesure du renouvellement des certificats d'inscription, lorsque les cases réservées à l'estampillage auront été épuisées. — M. P.

Pièce (MA), par Paul Lintier (Paris, 1915). — Entre tous les genres d'ouvrages directement inspirés par la guerre, un des plus intéressants, mais aussi des plus délicats, est celui des *Carnets de route*. Qu'un homme, qui a participé à de grandes choses, éprouve le désir d'en consigner la mémoire, rien de plus naturel; mais qu'il sache traduire ses impressions de façon vivante et précise, sans altérer par une inutile richesse de littérature le pittoresque des scènes ou la sincérité des souvenirs, voilà qui est plus difficile. Or, c'est là précisément le grand mérite du livre de P. Lintier; non seulement l'auteur conte avec sincérité, n'accordant aux choses que l'importance qu'elles ont eue réellement à ses yeux, mais encore il a trouvé la forme la mieux adaptée à son sujet : une phrase sobre, nerveuse, uniquement curieuse du terme propre, égayée par endroits d'images précises et fortement suggestives. Ainsi s'atteste une véritable maîtrise, dans ces pages d'un jeune homme d'à peine vingt-deux ans.

P. Lintier, en effet, accomplissait son service lors de la déclaration de guerre. Il a donc vécu dès les premières heures la fièvre de la mobilisation et l'énervement d'une attente qu'aggravait l'incertitude de l'avenir.

C'est la guerre! on le sait; tout le dit. Il faudrait être fou pour ne pas croire à la guerre. Malgré tout, on se sent à peine ému : on ne croit pas.

Ainsi débute le carnet, à la date du 1er août. Bientôt, cependant, la réalité s'atteste : c'est l'arrivée des réservistes, la distribution des plaques d'identité, les démarches inquiètes des femmes, mères, sœurs, amies, qui viennent embrasser leurs soldats :

Toutes sont braves; elles cachent leur émotion; mais l'angoisse accuse leurs traits, égratigne leur front, vieillit leur visage.

Enfin, le samedi 8 août, le régiment défile au milieu des rues pavoisées, qui donnent à ce début de guerre l'aspect d'une fête des fleurs. Pourtant, nulle exubérance; chacun a le sentiment de la gravité de l'heure :

Vraiment, le départ de ces hommes, d'entre lesquels beaucoup ne reviendront pas, est admirable. Les canonniers sourient, immobiles sur leurs coffres ou abandonnés au pas des chevaux. Les femmes, sur notre passage, ont des gestes tragiques d'adieu. Nous sommes émus, mais c'est plutôt l'émotion de ce peuple, tout entier dans la rue, qui nous gagne, qu'une angoisse venue de nous-mêmes.

Après l'embarquement aux docks et un voyage de trente heures, la batterie arrive auprès de Verdun. Delà vont commencer les marches d'approche.

Il serait difficile de suivre Lintier dans ses pérégrinations; jusqu'au 21 août, l'activité de la batterie se limite à des allées et venues à travers les villages de la Meuse, ce qui fournit prétexte à l'auteur de noter quelques scènes pittoresques ou de manifester sa sensibilité dans de délicats paysages, comme celui-ci :

La nuit se clôt, une nuit claire, où, parmi les étoiles, inquiet, je cherche les lueurs des projecteurs. Au bord de la route, dans un parc à bétail de l'armée, un troupeau innombrable dort. Tout serait absolument calme et silencieux dans la campagne, sans le grand roulement sourd de notre colonne en marche. Les dernières résonances du jour et les premières lueurs de la lune, qui va se lever à l'orient, se mêlent en une clarté diffuse tout à fait étrange.

L'ennemi, cependant, demeure invisible, et nous n'avons de la guerre que des images très brèves : défilés de régiments de ligne, dont les longues colonnes, rouges et bleues, ondulent avec un mouvement souple de bête qui rampe, visions rapides de combattants qui reviennent de la bataille et dont les yeux ont une mobilité égarée, alertes soudaines qui mettent au cœur des canonniers un espoir mêlé d'appréhension; mais les jours passent, et l'attente se prolonge, attente vraiment angoissante, qui inflige à nos nerfs cette tension douloureuse qu'on éprouve parfois lorsque, l'orage couvrant le ciel, on attend la seconde où il va éclater.

C'est en Belgique, aux environs de Virton, que se produit enfin le choc entre la batterie de Lintier et les forces ennemies, et nous voilà dès lors en pleine bataille. Mais qu'on ne s'imagine pas trouver de vastes récits d'ensemble. Le rôle de l'artilleur est de lutter contre l'ennemi sans le voir; il participe à la bataille, mais n'en peut distinguer les péripéties. Tous les souvenirs de Lintier se bornent donc à relater les mouvements de sa pièce, avance ou recul, suivant le sort des armes. Rien, cependant, dans tout cela de monotone ou d'insignifiant. C'est, au contraire, par ces notations menues et exactes que se fixe la physionomie véritable d'une guerre et de ceux qui y prirent part. Elles ont, en outre, l'avantage de nous faire participer d'une façon étroite et suivie à toutes les émotions des combattants. Voici, par exemple, les impressions d'un baptême du feu :

Nous allons combattre. Il fait chaud. Il est environ dix heures. Du pays inconnu, qui s'étend de l'autre côté des collines, nous vient le bruit formidable de la bataille. La fusillade pétille. Les mitrailleuses font un vacarme pareil à celui des vagues s'écroulant sur des brisants. Le tonnerre de l'artillerie enveloppe tous ces bruits, les mêle en une seule voix... — En avant! Où allons-nous, bon Dieu, où allons-nous? Vers l'arbre en boule, vers cette cime dont la mitraille allemande, depuis deux heures déjà, n'a pas épargné un arpent. Pourquoi nous mène-t-on là? Pourquoi? La mort n'a cessé de tomber là-bas depuis que le brouillard s'est levé. Et nous allons à elle. L'angoisse m'étrangle; je raisonne pourtant, je comprends clairement que l'heure est venue de faire le sacrifice de sa vie... Ce bouillonnement d'animalité et de pensée, qui est ma vie, tout à l'heure va cesser; mon corps sanglant sera étendu sur le champ. Je le vois. Sur les perspectives de l'avenir, qui, toujours sont pleines de soleil, un grand rideau tombe. C'est fini! Ce n'aura pas été très long; je n'ai que vingt et un ans.

Sublime résignation, qui ne parvient pas, cependant, à étouffer les révoltes de l'instinct; Lintier le confesse sans fausse honte :

L'obus vient droit sur nous... Je tends le dos; je tremble. Je sens en moi trépider l'instinctif besoin de fuir. La bête se cabre devant la mort!

Pendant de longs instants, se poursuit cet intime duel entre la volonté et l'instinct :

Je sue, j'ai peur..., j'ai peur... Je sais bien, pourtant, que je ne fuirai pas, que je me laisserai tuer à ma place.

Enfin, la volonté triomphe :

A voir le commandant, qui, les bras croisés, fait paisiblement les cent pas derrière la batterie, j'ai honte de trembler. Il se passe en moi quelques secondes de drame furieux, confus. Puis, il me semble que je m'éveille d'un engourdissement de fièvre, plein d'horribles cauchemars;... l'instinct a cédé. Je ne tremble plus.

Cette acuité que Lintier marque dans l'analyse de ses sentiments, il la porte également dans la notation des spectacles extérieurs spectacles douloureux, qui évoquent les tristesses de nos premières défaites :

Dans les flots de la retraite, il faut se frayer de force un passage. De front avec la colonne d'artillerie marchent les bataillons qui ont encore des chefs. Et, à droite et à gauche, ballottés comme des débris de liège au courant, emportés dans des remous, parfois jetés au fossé et parfois entraînés par le torrent, des lambeaux de troupes achèvent d'encombrer le chemin : blessés, éclopés, hommes fourbus, sans fusil, sans sac, soldats égarés.

Ainsi, pendant des pages, se déroule le drame poignant de la retraite, parmi les alertes, les incendies de villages, les fuites lamentables de paysans; calvaire douloureux, qu'aggrave le muet reproche des choses et des êtres qu'on abandonne :

Ah! nous le connaissons, le remords poignant des retraites! Vraiment, une honte intime nous écrase à la traversée de ces villages que nous ne savons pas défendre, que nous abandonnons à la rage de l'ennemi. Les choses y prennent des visages d'humaine douleur. Les façades des demeures abandonnées ont des physionomies de souffrance.

C'est que, comme le dit ailleurs Lintier, dans les jours de défaite, se révèle aux hommes une émouvante compréhension de la patrie :

Une armée tout de suite victorieuse ne peut atteindre les profondeurs de ce sentiment. Il faut avoir lutté, avoir souffert, avoir craint, ne fût-ce qu'un instant, de la perdre, pour comprendre ce qu'est la patrie. Elle est tout le charme de la vie. Elle est toutes les affections, toutes les joies des yeux, du cœur, de l'esprit; tout cela est uni, personnifié en un seul être, un être vivant, souffrant, fait de la volonté de millions d'individus : la France!

De telles réflexions, directement inspirées des faits et jetées sur le papier dans la fièvre même de l'action, confèrent au livre de Lintier une portée morale qui dépasse de bien loin le simple intérêt anecdotique.

Après les émouvantes péripéties de la retraite, nous retrouvons notre héros, le 6 septembre, aux environs de Paris. L'aspect riant et paisible de la banlieue parisienne, dans le dimanche d'été, le surprend et le charme. Pourtant, l'ennemi est aux portes, et on se bat ce jour-là sur le Grand Morin... Le lendemain, la batterie se porte à son tour sur les champs de la Marne. De nouveau recommencent les randonnées sur les routes jalonnées de chevaux morts, gonflés comme des outres et qui menacent le ciel de leurs pattes raides aux ferrures luisantes. On croise des blessés, des centaines de blessés, blancs de poussière, avec des pansements rouges; quand on les interroge, ils répondent seulement : « Il en tombe! » On ne sait pas s'il s'agit de balles, d'obus ou d'hommes. Mais on voit bien, à l'expression des visages crispés et hagards, que la lutte est dure. Enfin, la batterie prend position : nous voilà, avec l'auteur, au cœur de la bataille de la Marne. En revoyant ses notes, Lintier eût pu aisément, avec quelque imagination, amplifier son récit; il n'a pas voulu, dans sa scrupuleuse sincérité, l'étendre au delà de sa vision personnelle. Et que peut voir un canonnier, occupé, derrière le blindage d'acier, au service de sa pièce? Bien peu de chose; témoin et acteur de la grande victoire, Lintier a tenu son rôle, sans démêler la suite des événements, sans se douter même du dénouement. Tout au contraire, trompé par les mouvements de troupes, Lintier et son entourage avaient, en fin de journée, l'impression d'une nouvelle défaite :

La nuit vient. En ordre, les régiments de ligne se replient par le fond du vallon dont nous occupons les pentes. Des chasseurs à cheval passent au trot, puis toute une brigade de cuirassiers. C'est la retraite! Nous sommes battus,... battus!... L'ennemi marche sur Paris!

Le lendemain matin seulement, alors que la batterie, demeurée sur place, s'inquiète du silence et s'attend à une surprise de l'ennemi, un officier, passant sur la route avec son bataillon, interpelle le commandant :

Qu'est-ce que vous faites donc là avec votre groupe? —

Vous voyez,... nous surveillons la route de Nanteuil. — Alors, vous ne savez pas? — Non, quoi? — L'ennemi a f.... le camp pendant la nuit. (Les deux officiers se regardent en face et sourient) : — Alors? — Alors, c'est la victoire! (La nouvelle, qui passe de pièce en pièce, nous secoue tous de joie. La victoire, la victoire... Quand nous nous y attendions si peu!)

La naïveté des imageries populaires nous a montré souvent, après la victoire, les soldats exubérants, pleins d'une animation joyeuse. Voici ce que note Lintier, au soir de cette grande journée :

Le temps s'embrume. La campagne, où traînent toujours çà et là des effets, des armes et des cadavres, monotone et terne sous le ciel gris, nous enveloppe d'une tristesse qui va jusqu'à l'angoisse. Il faut se répéter : « C'est la victoire ! » pour sentir encore la joie, pourtant si profonde, de savoir la patrie sauvée.

C'est que les impressions extérieures comptent plus que les sentiments pour des hommes qui, depuis des semaines, luttent et souffrent. Les dernières pages du livre, consacrées à la rude poursuite qui rejeta l'envahisseur des plaines de la Marne aux rives de l'Aisne, sont à cet égard caractéristiques. Dans cette marche, pourtant victorieuse, nulle allégresse, nul entrain. Le temps est devenu mauvais et, plus qu'à la joie de leur triomphe, les hommes sont sensibles à la pluie qui les traverse : « On serait joyeux, s'il ne pleuvait pas tant. » A voir ces attelages qui vont, la tête basse, les oreilles mobiles à cause de la pluie qui les chatouille, ces hommes alourdis, silencieux, sous leurs manteaux noirs, où les visages, contractés par les piqûres de la pluie qui cingle, disparaissent à moitié, ces fantassins misérables et trempés, qui cheminent péniblement dans un fleuve de craie liquide, croirait-on que ce sont des vainqueurs qui passent?

Par cette rude sincérité, que seconde un art profond, mais à peine apparent, le livre de Lintier reste, en même temps qu'une œuvre remarquable, un témoignage émouvant et plein de vérité des premiers mois de la Grande Guerre. Blessé, en effet, à la main droite, le 22 septembre, Lintier arrêta là son journal. Il devait y ajouter, dix-huit mois plus tard, une conclusion héroïque et douloureuse. Malgré sa mutilation, il avait refusé la réforme; ce jeune homme, un qui débordait l'amour de vivre et qui avait traduit cet amour en une page d'une inégalable beauté, estimait, cependant, que la vie n'a de prix que dans la victoire. « Vivre, vivre encore ce soir, avait-il écrit, et pourtant vaincre d'abord » ! A force de démarches, il obtint de repartir au front, de rejoindre sa pièce : le 15 mars 1916, n'ayant pas encore atteint sa vingt-troisième année, le maréchal des logis Paul Lintier tombait au champ d'honneur, sur le front de Lorraine. — Félix Guirand.

Quentin-Bauchart (Pierre), historien et homme politique français, né à Paris le 28 avril 1881, mort au champ d'honneur à Bouchavesnes, le 8 octobre 1916. Il avait donc trente-cinq ans, et déjà son nom, connu par trois générations d'hommes politiques et d'hommes de lettres, avait acquis, grâce à lui, un nouveau lustre. On sait que son bisaïeul avait été représentant du peuple à l'Assemblée de 1848, rapporteur de la commission des journées de Juin, sénateur de l'Empire; son grand-père, maître des requêtes au conseil d'État, s'était adonné à la bibliophilie, sur laquelle il avait publié d'excellents travaux; son père, Maurice Quentin-Bauchart, avait, sous le nom de Jean Berleux, donné de délicieux romans et avait célébré la mémoire du Prince impérial dans un émouvant volume intitulé : *le Petit Prince;* il était surtout connu à Paris comme conseiller municipal du quartier des Champs-Élysées.

Pierre Quentin-Bauchart s'était, dès l'enfance, révélé comme un sujet d'élite. Lauréat du concours général, licencié ès lettres, il soutenait, à vingt-deux ans, une thèse de doctorat ès lettres de l'Université sur *Lamartine homme politique*, qui fut justement remarquée. Il y expliquait l'évolution des idées du grand poète, tant sur les questions diplomatiques que sociales; il montrait ce qui, en lui, était supérieur aux Thiers et aux Guizot même : la hauteur d'âme qui, dédaignant les difficultés quotidiennes, s'épanouissait en un rêve idéologique; ce qui, également, le rendait impropre aux fonctions d'homme d'État, qu'il ambitionnait pourtant avec ardeur. Il y célébrait le rôle magnifique que l'orateur avait, cependant, su jouer durant les heures tragiques de 1848, où sa mâle éloquence remporta un triomphe unique peut-être dans l'histoire.

Dans un second volume : *Lamartine et la Politique extérieure de la révolution de Février*, Quentin-Bauchart montrait comment le chantre de la *Marseillaise de la paix* avait su tenir ferme et haut le drapeau de la jeune République et comme il avait réussi, en ces circonstances, à « s'adapter » à ses fonctions.

En 1911, l'historien abordait un sujet anecdotique avec *les Chroniques du château de Compiègne*, où il faisait montre de précieuses qualités de conteur; les beaux jours du palais construit par Gabriel y revivent sous nos yeux charmés : Napoléon y accueille Marie-Louise pour des noces qui semblent pleines de promesses; Louis-Philippe y marie sa fille Louise au roi Léopold de Belgique; Napoléon III et l'Impératrice Eugénie y donnent à des séries d'invités des réceptions qui comptent parmi les plus brillantes du second Empire. Entre temps, Quentin-Bauchart préparait une volumineuse étude sur la question sociale en 1848. Il fut interrompu par la mort prématurée de son père, qui l'entraîna presque fatalement vers une voie différente de celle qu'il avait rêvée. (V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 73.)

Élu conseiller municipal sans concurrent sérieux, il continua à l'Hôtel de Ville l'œuvre paternelle. Il y recueillait facilement les mêmes sympathies; sa nature ouverte, que décelait une physionomie charmante, au sourire indulgent, parfois teintée d'ironie, lui valait sur tous les bancs des amis. Se défendant de vouloir faire de la politique dans l'assemblée municipale, il surveillait avec la passion d'un artiste les intérêts du plus beau quartier de Paris, en même temps qu'il étudiait la question de l'apprentissage, sur laquelle il prononçait, le 15 décembre 1913, un discours, documenté, aboutissant à des solutions pratiques. Donnant, à l'École des sciences politiques, dont il avait été un des plus brillants élèves, des conférences remarquées sur les grands travaux de Paris, sur le socialisme à l'étranger, il collaborait à la *Vie politique dans les deux mondes*, rédigée par les professeurs et anciens élèves de l'école, en tenant la rubrique de l'Italie; le résumé qu'il faisait chaque année de la politique de la Péninsule était un des plus complets, un des plus personnels du recueil.



Pierre Quentin-Bauchart.

La guerre le prit dans le large épanouissement d'une jeunesse qui promettait une carrière féconde : lieutenant de réserve, il courut au devoir, en pleine conscience du sacrifice consenti. Nommé capitaine au lendemain de la bataille de la Marne, il tint un des plus durs secteurs de l'Argonne dix mois durant; il s'y trouva avec sa compagnie dans des circonstances particulièrement critiques, dit sa citation à l'ordre de l'armée : « Par sa belle attitude au feu, sa bravoure, son courage joint à une mâle énergie, il a su maintenir sa compagnie à la hauteur de toutes les épreuves. » Blessé à Tahure en octobre 1915, il rejoignit son régiment quelques mois plus tard. En août, il arrivait sur la Somme; c'est là qu'à Bouchavesnes, « il fut mortellement frappé, en faisant, au petit jour, la reconnaissance des positions qu'occupait sa compagnie en vue d'une nouvelle attaque ».

Après avoir ainsi annoncé sa mort glorieuse, le général Fayolle, commandant d'armée, tint à saluer le vaillant guerrier dans cette élogieuse citation, si belle en sa concision : « Officier d'une haute valeur militaire et morale; plein d'entrain, d'une énergie et d'un courage à toute épreuve. Adoré de ses hommes et de ses camarades. » — Pierre Rain.

Réformés n° 1. (Gratifications de réforme). Législ. mil. *Définition.* — La réforme n° 1 est prononcée soit pour infirmités ou mutilations résultant de blessures reçues en service commandé, soit pour infirmités provenant de maladies contractées par le fait des obligations du service militaire, soit, enfin, pour infirmités antérieures à l'incorporation ou ne dépendant pas exclusivement d'une circonstance déterminée du service, mais ayant acquis, sous l'influence des conditions spéciales à la vie militaire, un développement entraînant l'incapacité de service.

Droits du réformé n° 1. — Lorsque le militaire a été réformé n° 1, il a droit, quand il n'est pas officier, à une gratification de réforme. D'après le décret du 24 mars 1915, « lorsque des blessures reçues ou des infirmités contractées en service commandé par les militaires ne rempliront pas les conditions de gravité ou d'incurabilité requises pas la loi du 11 avril 1831 pour leur donner droit à la pension de retraite, mais qu'elles seront cependant de nature à réduire ou même à abolir temporairement leurs facultés de travail, le ministre de la guerre est autorisé à concéder à ces militaires les gratifications renouvelables dont le taux est fixé pour chaque grade, selon la gravité de la blessure ou de l'infirmité ».

Des gratifications de réforme. — Les gratifications renouvelables sont des allocations que le ministre de la guerre est autorisé à accorder, par mesure gracieuse, dans les limites des crédits dont il dispose et dans les conditions suivantes :

Les blessures ou infirmités ouvrant droit à gratifications comportent huit catégories, dont le taux varie de 100 à 10 p. 100. Ce taux, fixé par le *Guide-Barème des invalidés* (instruction du 20 avril 1915), corrrespond aux chiffres établis par les auteurs et la jurisprudence en matière d'accidents du travail.

L'examen médical que subissent les militaires en instance de gratification est le même que pour les militaires en instance de pension (p. 51); les pièces à fournir sont également les mêmes et, par analogie avec ce qui a lieu pour les militaires en instance de pension, les militaires en instance de réforme n° 1 avec gratification peuvent attendre, soit au corps, soit à l'hôpital, la notification de la décision à intervenir.

La gratification de réforme est accordée pour deux années et peut être successivement continuée par périodes semblables; c'est pourquoi elle est dite *gratification renouvelable.* A l'expiration du délai de deux ans, le titulaire est convoqué pour être examiné de nouveau devant le conseil de revision, lors de la réunion de celui-ci au chef-lieu de canton. La gratification est soit retirée, soit renouvelée, soit attribuée à titre définitif. Dans ce dernier cas, elle est dite *permanente* et dispense le gratifié de la visite bisannuelle; elle est concédée lorsque la blessure ou l'infirmité, sans être assez grave pour donner droit à pension, ne paraît pas susceptible de guérison. C'est également à la fin de la période en cours que le passage dans une catégorie inférieure est prononcé.

Les gratifications permanentes ou renouvelables de toutes catégories sont payables par semestre et d'avance, sur mandats individuels délivrés par les sous-intendants, sur production du certificat de vie. Elles sont payables à l'étranger ou aux colonies, mais à la condition que le gratifié ait été autorisé à s'y établir, sur ordre spécial du ministre. Lorsqu'un titulaire de la gratification transfère son domicile d'un département dans un autre, il est tenu, sous peine de perdre les termes échus, d'en informer le sous-intendant de son ancien et de son nouveau domicile.

Le titulaire de la gratification qui perd son titre peut en obtenir un duplicata, sur production d'une déclaration de perte reçue par le maire de la résidence de l'intéressé et visée par le fonctionnaire de l'intendance préposé au payement de la gratification, soit par ce fonctionnaire. En cas de perte du duplicata, il n'est plus délivré qu'une lettre ministérielle, destinée à tenir lieu du titre. Cette lettre ne devant pas être renouvelée, l'intéressé s'expose, en la perdant ou s'en dessaisissant, à être rayé des contrôles.

La gratification est également supprimée ou suspendue lorsque les gratifiés ont laissé écouler une année sans avoir retiré leur mandat de payement (longue absence), lorsqu'ils ne se sont pas présentés à

TARIF DES GRATIFICATIONS

GRADES	1re CATÉGORIE Diminution de 100 0/0	2e CATÉGORIE Diminution de 80 0/0	3e CATÉGORIE Diminution de 60 0/0	4e CATÉGORIE Diminution de 50 0/0	5e CATÉGORIE Diminution de 40 0/0	6e CATÉGORIE Diminution de 30 0/0	7e CATÉGORIE Diminution de 20 0/0	8e CATÉGORIE Diminution de 10 0/0
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Adjudant-chef	1.820 »	1.400 »	1.100 »	910 »	730 »	550 »	368 »	184 »
Adjudant	1.690 »	1.300 »	1.000 »	832 »	666 »	500 »	334 »	168 »
Aspirant	1.625 »	1.250 »	950 »	791 »	633 »	475 »	318 »	159 »
Sergent-major	1.560 »	1.200 »	900 »	750 »	600 »	450 »	300 »	150 »
Sergent	1.430 »	1.100 »	800 »	666 »	533 »	400 »	268 »	134 »
Caporal	1.170 »	900 »	700 »	582 »	466 »	350 »	234 »	118 »
Soldat	975 »	750 »	600 »	500 »	400 »	300 »	200 »	100 »

la visite bisannuelle et sur convocation devant la commission spéciale de réforme, enfin, lorsqu'une condamnation, des faits graves, une inconduite ou une indignité notoires motivent la suppression. La gratification est encore supprimée lorsque le titulaire a suffisamment recouvré la faculté de travailler. Dans ce dernier cas, le titre de concession n'est pas retiré, cette pièce pouvant être utile pour être mise à l'appui d'une demande de réadmission.

Les anciens militaires qui ont été rayés de la gratification (amélioration dans l'état de santé, gratifiés engagés ou rappelés à l'activité et ne jouissant pas d'une solde mensuelle) peuvent adresser une demande de réadmission, si leur état d'invalidité première vient à se reproduire, étant entendu que la réadmission ne peut avoir pour base que la même blessure ou la même infirmité ayant déjà motivé l'admission à la gratification. Tout militaire réadmis à la gratification reçoit un nouveau titre de concession, et le titre est échangé contre l'ancien, qui est détruit; la jouissance de la gratification pour les réadmis est fixée au jour de la nouvelle décision, sans que la période d'interruption puisse donner lieu à rappel d'arrérages.

Lorsque la blessure ou la maladie qui a motivé la concession d'une gratification de réforme s'est aggravée, le titulaire peut demander son admission à une pension de retraite ou à une gratification supérieure. En effet, les gratifications des trois premières catégories peuvent être converties en pension et celles des autres catégories, en cas d'aggravation constatée des infirmités les ayant motivées, donner lieu à un relèvement. Il faut, dans les différents cas à envisager, que l'aggravation se soit produite dans le délai de cinq ans à compter de la cessation de l'activité. Pour le relèvement de la gratification, la demande adressée au ministre de la guerre recevra une fin de non-recevoir absolue si elle est faite moins de six mois depuis le dernier examen médical, à moins que l'intéressé n'invoque une infirmité dont il n'aurait pas été fait mention lors des différents examens médicaux ou une aggravation d'infirmité constatée par un fait matériel (amputation, par exemple). Pour la conversion de la gratification en pension, le délai de six mois est porté à un an. Si l'intéressé n'accepte pas cet ajournement, il est invité à se pourvoir devant le conseil d'Etat. (Circul., 27 févr. 1916.) En cas de conversion de la gratification en pension, toutes les sommes perçues à titre de gratification pour la période comptant du jour de la jouissance de la pension sont déduites du payement des premiers arrérages. (Instruction du 31 mars 1906.)

La gratification de réforme, étant une allocation révocable et par suite précaire, n'est pas reversible en cas de décès, pour tout ou partie, sur la tête de la veuve ou des orphelins. Toutefois, le ministre de la guerre peut autoriser le payement du semestre au cours duquel le gratifié est décédé. Si le payement est refusé, les héritiers peuvent solliciter un secours éventuel.

Règles de cumul. — Les règles prohibitives de cumul en matière de pensions militaires s'appliquent dans les mêmes conditions à la gratification de réforme. Par suite, un militaire retraité qui a repris du service et qui, réformé pour blessures de guerre, obtient une gratification, doit opter entre la pension ou la gratification. Il a la faculté d'opter provisoirement pour cette dernière qui, en cas d'aggravation ultérieure, peut être convertie en pension d'infirmité et, par suite, venir augmenter la pension primitive. Le militaire atteint de plusieurs blessures, dont l'une ouvre le droit à pension et l'autre à gratification, ne pourra prétendre qu'à la pension.



Une caresse inattendue, tableau de Gaston Saintpierre (1881).

Réforme n° 1 sans gratification. — Il est, en outre, délivré des congés de réforme n° 1 sans gratification lorsque la réduction des facultés de travail est inférieure à 10 p. 100 et lorsqu'elle met seulement l'intéressé hors d'état de servir. Le même congé est délivré lorsqu'un militaire fortuné abandonne ses droits à la gratification de réforme au profit de l'Etat : cependant, le réformé conserve ses droits pour les faire valoir dans la suite, si ses moyens d'existence venaient à lui faire défaut.

Refus par un réformé n° 1 de rentrer dans ses foyers. — Lorsqu'un militaire, après avoir attendu au corps la décision qui l'a libéré du service militaire par voie de réforme n° 1 avec gratification, refuse de rentrer dans ses foyers, sous prétexte qu'il a droit à une pension, l'autorité militaire l'invite à adresser directement au ministre une réclamation; il lui en est donné récépissé, et il est mis en subsistance dans un corps de troupe jusqu'à la décision à intervenir. Si cette décision n'intervient pas dans le quatrième mois à courir de la remise de la date de l'accusé de réception, le réclamant peut se pourvoir devant le conseil d'Etat.

Gratification de réforme et allocation de la loi du 5 août 1914. — Deux cas sont à envisager. Si la famille du réformé a été admise au bénéfice de l'allocation au moment où celui-ci a été appelé sous les drapeaux, la situation doit être examinée à nouveau, et la commission décide si elle doit maintenir l'allocation ou la supprimer du jour de l'attribution de la gratification. Mais, si la famille du réformé n° 1 s'est vu refuser l'allocation ou ne l'a pas sollicitée, la circulaire du 10 octobre 1914 (Intérieur) considère que la situation du réformé n° 1, jouissant des avantages accordés, ne peut être changée, et l'allocation doit être expressément refusée. — Marcel Petit.

Saintpierre (*Gaston*-Casimir), peintre français, né à Nîmes le 12 mai 1833, mort à Paris le 19 décembre 1916. Il commença l'étude de la peinture sous la direction de Jalabert, prit ensuite des leçons de Léon Cogniet et se rendit, en 1860, à Oran, où il exécuta, pour la cathédrale de cette ville, un tableau représentant : *Saint Louis débarquant à Tunis* et deux figures : *Saint Augustin* et *Saint Jérôme*. Ces peintures, habilement traitées, attirèrent sur lui l'attention du public.

Saintpierre débuta au Salon de 1861 par un portrait. Depuis, il exposa chaque année d'autres portraits et, surtout, des tableaux d'histoire ou des sujets algériens, dont la plupart obtinrent d'assez brillants succès. Nous citerons, parmi ses nombreuses toiles : *la Délivrance de saint Pierre; Daphnis et Chloé; Léda* (musée de Nîmes, 1865); *le Sommeil de la nymphe; Marie la Savoyarde; Amour riant de ses coups*, tableau très remarqué, qui lui valut une médaille (musée de Châteauroux, 1868); *Cache-cache; Jeunesse; Maria; Bacchante; Fête israélite à l'occasion des fiançailles; les Premiers Pas; Jeune Chasseresse; le Bonheur de bébé; Romance arabe, souvenir de Tlemcen; la Sieste, souvenir d'Alger*, qui obtint une deuxième médaille (1879); *la Fortune*, esquisse d'un plafond; *une Caresse inattendue*, scène gracieuse, où l'artiste nous représente l'héroïne de Notre-Dame de Paris, Esméralda, rêvant assise sur son coussin aux larges rayures, quand sa chevrette vient, en la caressant, la rappeler doucement aux réalités de la vie (1881); *l'Aurore; Source charmeuse; Zina; la Chanson d'Aziza, la Soultana, la Femme au tambour; Chetahâte*, fête des femmes dans un mariage arabe; *Aux écoutes en Algérie, Souvenir des environs de Tlemcen; Soudja-Savi; Saâdia; Vénus; Désœuvrée; Judith; la Nymphe Salmacis contemplant Hermaphrodite; Flore caressée par Zéphire; Deux bons amis; l'Attente au rendez-vous; Etoile du matin, allégorie élégante; Daphné; Andromède; Au-devant de l'aimé; Rêve d'un croyant; la Jeune Fille et la Tortue; la Femme aux lauriers-roses; Femmes arabes en pèlerinage à Bou-Médine; la Vierge et l'Enfant-Jésus*, etc., et toute une série de portraits d'hommes et de femmes, d'une excellente facture.



Gaston Saintpierre.

Saintpierre empruntait presque tous les sujets de ses tableaux à des intérieurs israélites et à des scènes arabes; ses œuvres sont d'aimables fantaisies, d'une inspiration délicate et d'une heureuse exécution. Cet artiste est un des derniers représentants de l'école du fini et du joli. Le musée du Luxembourg possède de lui un *Portrait de femme*, qui est une belle et ferme page de peinture. — J.-M. Delisle.

Shackleton (la Dernière Expédition antarctique de). — La dernière exploration entreprise par sir Ernest Shackleton dans les parties les plus méridionales de notre globe fournit, sur un autre théâtre que les champs de bataille, une nouvelle preuve des extraordinaires qualités de volonté, d'endurance et d'énergie que possèdent les Anglais. Elle montre qu'en Angleterre comme en France, la guerre n'a pas arrêté l'activité scientifique, ni le culte des études désintéressées. La terrible guerre était déjà déchaînée au moment où, dans les premiers jours du mois d'août 1914, sir Ernest Shackleton quitta l'Angleterre à bord de l'*Endurance*, avec l'intention de gagner la Géorgie du Sud et, de là, le continent antarctique. Ainsi en avait décidé le roi George V lui-même, le jour où il avait appris que Shackleton, renvoyant son départ pour les mers australes à une date ultérieure, s'était mis à la disposition de l'amirauté britannique.



Sir Ernest Shackleton.

1. On sait quelles belles explorations sir Ernest Shackleton avait déjà accomplies dans les contrées les plus méridionales du globe. D'abord comme collaborateur du regretté capitaine Scott, de 1901 à 1904, puis comme chef de l'expédition du *Nimrod* en 1907-1908, ce hardi marin avait pénétré profondément, depuis la Grande Barrière de Ross et les rivages de la Terre Victoria, à l'intérieur des solitudes glacées qui s'étendent jusqu'au pôle sud; la seconde fois, il s'était approché du 90e degré de latitude jusqu'à 178 kilomètres et, peut-être, sans la perte d'un mulet chargé de vivres qui avait disparu dans une crevasse, aurait-il eu l'honneur d'arriver le premier jusqu'au point le plus méridional de notre planète. Du moins avait-il rapporté de ce périlleux voyage les renseignements scientifiques les plus intéressants et les plus précis. Son courage, son sang-froid, son expérience consommée, tout l'autorisait donc à former, pour un nouveau voyage, les plans les plus vastes et les plus audacieux.

Tel apparaît bien, à qui l'étudie quelque peu, le projet conçu par sir Ernest Shackleton et publié par lui à la fin de 1913. L'explorateur voulait faire plus et mieux encore que par le passé. Son but était naguère le pôle sud; il se proposait, maintenant, bien davantage. Après avoir traversé la mer de Weddell et gagné les rivages antarctiques aux abords de la Terre du Prince-Régent-Luitpold, Shackleton comptait s'établir au point le plus favorable et se lancer de là vers le sud, dans la direction du pôle; après l'avoir atteint et y avoir fait des observations nouvelles, il gagnerait ensuite la baie Mc Murdo, puis il s'embarquerait sur un navire que la dérive des glaces amènerait finalement dans des eaux libres, d'où l'on n'aurait plus qu'à cingler sur Port-Chalmers, en Nouvelle-Zélande. Par un

aventureux voyage d'environ 1.700 milles (soit 2.700 kilom.) sur le continent antarctique, Shackleton voulait, au total, couper de part en part la masse polaire du Sud, entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, c'est-à-dire dans une de ses parties les moins larges; il réalisait, d'autre part, le projet qu'il avait tenté naguère de mener à bonne fin; il parvenait à ce point mathématique le plus méridional de notre planète que, seuls, jusqu'ici, ont vu le Norvégien Roald Amundsen et l'infortuné capitaine Scott.



Les chiens de l'expédition dans leur chenil de neige, à côté du bateau l'*Endurance*.

Tel était le plan conçu et mûri par sir Ernest Shackleton. Pour être entrepris avec toutes les chances possibles de succès, il nécessitait la nolisation simultanée de deux navires, dont l'un pénétrerait dans la mer de Ross, tandis que l'autre se lancerait sur les flots de la mer de Weddell; le premier, ancré à la limite de la Grande Barrière de glace, dans la baie Mc Murdo, enverrait de ce point, au travers de la région la mieux connue de ce rempart glaciaire et par delà le glacier de Beardmore, des partis qui établiraient des dépôts de vivres destinés au ravitaillement de la petite caravane dirigée par Shackleton lui-même. Ainsi serait facilité l'accomplissement des dernières étapes de l'aventureux voyage effectué, depuis les bords de la mer de Weddell, par les explorateurs portés sur le second navire jusqu'au littoral désolé de la Terre du Prince-Régent-Luitpold.

Grâce à un subside de 100.000 livres sterling fourni par le gouvernement, Shackleton put rapidement se procurer tout le matériel nécessaire à l'*Imperial Trans-Antarctic Expedition*, — tel était le nom que, du plan conçu par son chef, avait reçu l'expédition projetée. L'*Endurance*, un bâtiment construit en Norvège sous la direction du Belge Adrien de Gerlache en vue de reconnaissances dans les mers polaires, et l'*Aurora*, que le Dr Douglas Mawson avait naguère conduite dans les parages de la Terre Adélie (1911-1914), parurent les deux navires répondant le mieux au but proposé; Shackleton s'en assura donc la libre disposition. Il fit d'autre part appel, pour constituer l'état-major scientifique de sa mission, à son ancien compagnon, le professeur David, qui avait naguère groupé autour de lui, sur le *Nimrod*, des savants dont les travaux ont fait de cette expédition polaire anglaise la plus féconde au point de vue de la géologie, de la glaciologie et de la géographie physique. Avec lui, avec des spécialistes des régions antarctiques, comme le capitaine Mackintosch et Frank Wild, Shackleton était sûr de se trouver bien secondé et de réussir, — autant du moins qu'une volonté humaine peut être certaine du succès.

Voilà dans quelles conditions les deux navires de l'expédition Shackleton quittèrent les pays civilisés dans les derniers mois de l'année 1914. Ils s'enfoncèrent alors, l'*Endurance* depuis Buenos-Ayres, l'*Aurora* depuis Hobart (Tasmanie), dans les mers les plus australes du globe, et, pendant plus de quinze mois, le silence se fit. C'est seulement en avril 1916 d'abord, puis en mai, que la Société de géographie de Londres reçut des nouvelles des voyageurs : sir Ernest Shackleton n'avait pu réaliser son audacieux dessein, mais, du moins, ses collaborateurs de l'*Aurora* avaient-ils, comme lui-même, accompli une œuvre intéressante et utile. Comment l'*Imperial Trans-Antarctic Expedition* n'a-t-elle pu se faire? Quels sont les résultats du voyage? Voilà ce que nous voudrions exposer maintenant à grands traits.

II. On a vu tout à l'heure combien, dans l'esprit de Shackleton, étaient coordonnés les mouvements des deux navires et de leurs équipages et comment les marins de l'*Aurora* devaient aller au-devant de ceux de l'*Endurance* pour leur faciliter l'entier accomplissement de leur programme. La chose a-t-elle été possible, et qu'ont pu le capitaine Mackintosch et ses collaborateurs? Telle est la première question que nous avons à examiner.

Seize jours après avoir perdu de vue les côtes de la Tasmanie, le 9 janvier 1915, l'*Aurora* était arrivée aux abords du cap Crozier, à la lisière de la Grande Barrière de glace, et, tôt après, elle avait pénétré dans la baie Mc Murdo. Tandis que commençait le travail d'installation des différents dépôts de vivres destinés au ravitaillement de l'expédition principale, l'*Aurora* cherchait sans succès un mouillage sûr pour hiverner et, ses officiers ne le découvrant pas, finissaient par se résoudre à imiter le capitaine Scott : comme lui, naguère, ils jetèrent l'ancre devant le cap Evans. Mais, à peine le navire se trouvait-il, au début de l'hiver antarctique de 1915, quelques jours après la disparition du soleil sur l'horizon (23 avril), entouré d'une épaisse nappe de glace, qu'un blizzard de la plus grande violence amenait la séparation de ce champ de glace d'avec la terre; le bâtiment anglais était, dès lors, entraîné par un lent mouvement de dérive avec le reste de la banquise au milieu de laquelle il se trouvait emprisonné.

Rien de plus dramatique que la dérive de l'*Aurora*, sinon celle du célèbre glaçon du *Polaris*. Combien de fois, depuis le 6 mai 1915 jusqu'au 12 février 1916, les marins qui montaient ce bâtiment le crurent-ils irrémédiablement perdu, écrasé par les glaces qui l'entouraient et le soulevaient, et se préparèrent-ils eux-mêmes à abandonner leur navire pour tenter de gagner la côte encore voisine de la Terre Victoria! Ils finirent, cependant, par s'en éloigner et même, au déclin de l'été austral de 1915-1916, par se dégager de leur prison, alors qu'ils étaient déjà loin au nord du cercle polaire antarctique. Puis ils sortirent de la banquise et se dirigèrent vers Port-Chalmers. Le 3 avril 1916, ils pénétraient dans ce port de la Nouvelle-Zélande avec un navire faisant eau et dont les soutes étaient à peu près vides. Si, du moins, les rôles de l'*Aurora* avaient alors été au complet! Mais le lieutenant Stenhouse n'a ramené avec lui ni son chef, le capitaine Mackintosch, ni neuf de ses compagnons. Ceux-ci se trouvaient sur le continent antarctique lorsque le navire a commencé sa longue et périlleuse dérive; quatre d'entre eux avaient débarqué, le 23 mars 1915, au cap Evans pour y faire des observations scientifiques; les six autres, dont le capitaine Mackintosch, étaient partis dès la fin de janvier, partagés en deux escouades, pour établir sur la Grande Barrière et sur le glacier Beardmore, conformément au plan arrêté par Shackleton, des dépôts de vivres jusqu'à 335 milles (soit plus de 620 kilom.) au sud du cap Evans, et ils n'étaient pas encore revenus le 6 mai 1915.

Quelques semaines plus tôt, le lieutenant Stenhouse eût voulu faire partir une expédition de secours au-devant de son chef et de ses camarades; le mauvais temps ne lui a pas permis de le faire, et il n'a pu parvenir plus tard, par la télégraphie sans fil, à se mettre en communication avec ceux que, bien malgré lui, il avait dû abandonner au milieu d'un monde glacé... Du moins, en s'éloignant, le nouveau commandant de l'*Aurora* put-il être certain que ses compagnons ne périraient pas, faute de ressources. Il ressort, en effet, de différentes indications publiées par le *Geographical Journal* que les quatre savants établis au cap Evans étaient pourvus de ressources très abondantes, auxquelles il convient de joindre les nombreuses colonies de phoques et de pingouins de la région, qui pouvaient encore les augmenter; même au cas où le capitaine Mackintosch et les autres membres des deux escouades partis à l'intérieur du continent parviendraient à les rejoindre, leur subsistance était très largement assurée jusqu'au jour où une expédition de secours viendrait les tirer de captivité et les faire rentrer en contact avec le monde civilisé.

Ainsi, l'expédition de l'*Aurora* a rempli tout le programme que lui avait tracé Shackleton, mais elle a singulièrement souffert des conditions atmosphériques dans lesquelles s'est trouvée la mer de Ross en 1915. En a-t-il été de même pour la principale expédition, pour celle de l'*Endurance?*

III. On sait ce qu'est la mer de Weddell, c'est-à-dire la partie de l'océan Glacial antarctique qui s'enfonce vers le pôle entre la Terre de Coats et la Terre de Graham; les géographes la tiennent à juste titre pour une des moins connues des mers australes. Jusqu'au moment où le Dr Bruce découvrit la Terre de Coats (1904), nul n'en pouvait indiquer les limites orientales, et c'est en 1912 que le lieutenant Filchner traça, en atteignant la Terre du Prince-Régent-Luitpold, la délinéation de quelques-uns de ses rivages méridionaux; par contre, nul ne saurait dire encore jusqu'où, dans le Sud et dans le Sud-Ouest, s'étend la mer de Weddell. La navigation y est très difficile, car cette mer est encombrée de banquises dont personne n'a déterminé les mouvements généraux. Aussi les baleiniers ne se risquent-ils guère dans ces dangereux parages et visitent-ils de préférence les abords de la Terre de Graham; ils y ont fait des découvertes que d'éminents explorateurs ont vérifiées et complétées. Mais



L'*Endurance* prise et soulevée par la banquise.

si, grâce à cette collaboration des pêcheurs et des savants, les parages nord-occidentaux de la mer de Weddell commencent à ne plus être trop mal connus, il n'en va nullement de même pour la presque totalité de cette vaste étendue marine. Le baleinier anglais James Weddell, dont le nom a très justement été donné à cette partie de l'océan Glacial antarctique, l'Ecossais Bruce et l'Allemand Filchner en ont été, avant Shackleton, les seuls explorateurs.

Cette ignorance et, plus encore, sans aucun doute, les renseignements recueillis par Shackleton à la Géorgie du Sud (où existe maintenant une véritable colonie de baleiniers norvégiens) expliquent pourquoi l'*Endurance* n'a pas, au départ de cette terre subantarctique, cinglé droit vers le S. Weddell s'était comporté de cette manière en janvier 1823, quand il avait audacieusement poussé, au milieu de ces solitudes inexplorées, jusque par 74° 15′ de latitude sud, et Shackleton semble avoir d'abord voulu faire comme lui; mais, en présence de rapports lui faisant connaître un état très défavorable des glaces, il jugea préférable de se diriger vers le S.-E. Il passa donc au large des Sandwich méridionales et, tôt après, par 58° 40′ — bien au nord du cercle polaire par conséquent — l'*Endurance* pénétrait dans le *pack*, c'est-à-dire dans la banquise. Elle poussa dès lors sa route vers le S. pendant un millier de milles, arrivant en vue de la Terre de Coats le 10 janvier 1915, puis longeant sur une distance de 200 milles les rivages jusqu'alors inconnus de la « Terre de Caird » (ainsi Shackleton baptisa cette découverte).

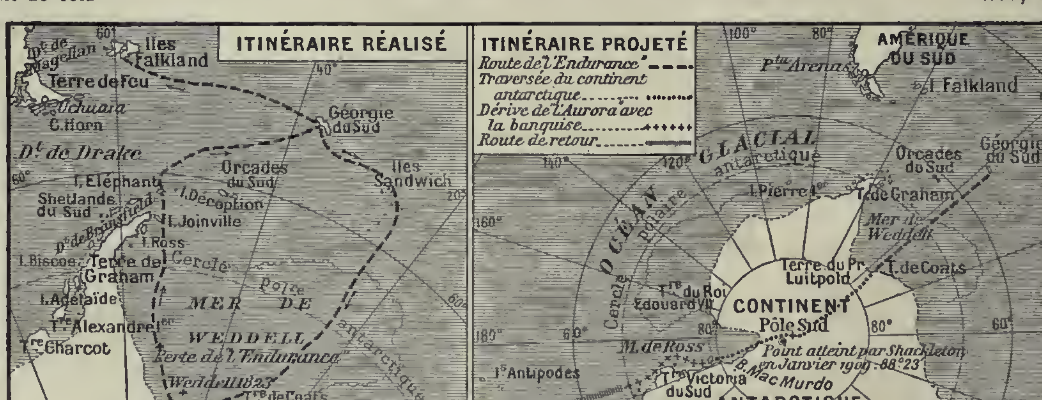
Cependant, bien qu'on fût en plein cœur de l'été austral, aucun changement ne se manifestait dans les conditions atmosphériques; en cette saison vraiment anormale, pas un seul des caractères de la période estivale. Aussi le *pack* devenait-il de plus en plus compact; dès le milieu de février, le navire était emprisonné au milieu des glaces. Impossible pour lui, par conséquent, de se diriger à sa guise. Ce n'était plus qu'une masse inerte, rivée à un glaçon et soumise avec lui aux caprices des vents et des courants marins.

Alors recommença une fois de plus l'histoire, déjà tant de fois racontée, de la dérive d'un navire avec les glaces qui l'enserrent; mais celle de l'*Endurance* se termina de manière plus dramatique que celle de l'*Aurora*. Tandis que, assez mal en point, ce dernier bâtiment a fini (comme on l'a vu plus haut) par recouvrer sa liberté, l'*Endurance* fut, comme naguère l'*Antarctic* du Dr Otto Nordenskjöld (février 1903), ébranlée d'abord, puis broyée par les glaces. C'est le 28 octobre 1915, au bout de huit mois et demi de captivité, que périt ainsi le navire de Shackleton; à ce moment, les courants marins avaient déjà ramené le malheureux bâtiment, depuis le 77e degré de latitude sud jusque par 69° 5′.

Lorsqu'elle se produisit, la catastrophe était déjà prévue et même escomptée depuis longtemps; mais la situation n'en était pas moins très grave. Shackleton et ses amis se trouvaient sur la banquise au début du printemps austral, à 640 kilomètres de la terre la plus rapprochée, de l'île Paulet. Couvrir une pareille distance sur des champs de glace au relief tourmenté semblait une entreprise singulièrement périlleuse; elle l'était en effet. Deux tentatives infructueuses faites par les naufragés, en octobre et en décembre 1915, prouvèrent bientôt à sir Ernest et à ses compagnons que le mieux était encore de demeurer, au moins pendant un temps, auprès de l'*Endurance*, submergé jusqu'au pont supérieur, et d'en tirer toutes les ressources possibles jusqu'au jour où la dérive du *pack* les amènerait dans le voisinage de la mer libre. Et c'est à quoi ils se résignèrent.



L'*Endurance*, les mâts brisés et les flancs broyés, s'enfonce sous la glace (28 octobre 1915).



Expédition de Shackleton au pôle sud.

De longues semaines s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles le cercle polaire antarctique fut franchi (en janvier 1916); puis, force fut de sacrifier les chiens des traîneaux pour épargner les vivres, qui commençaient à manquer. Enfin, le 23 mars, on aperçut au loin les cimes de la Terre de Joinville; mais comment gagner cette île sur une glace perpétuellement convulsée? Les malheureux naufragés demeurèrent donc encore sur leur île flottante; ils ne se décidèrent à la quitter que le 7 avril, en vue de l'île Clarence, la plus orientale des Shetlands du Sud, au moment où la houle de l'Océan disloquait la banquise qui les portait et rendait leur position très périlleuse.

Ce fut alors, pendant quelques jours, une lutte incessante et épuisante, un combat acharné contre les éléments conjurés, contre les flots, les glaces, la houle. Shackleton, qui eût voulu parvenir en plein détroit de Bransfield, à l'île Déception, où fréquentent les baleiniers norvégiens, dut renoncer à ce projet et se diriger vers l'île Eléphant, plus proche. Il y arriva, non sans peine, le 16 avril, mais il ne put y atterrir que le lendemain, alors que tous ses compagnons et lui-même étaient littéralement épuisés.

Des hommes aussi affaiblis pouvaient-ils, avec seulement quelques semaines de vivres devant eux, à la veille de l'hiver austral, s'arrêter sur une terre aussi inhospitalière, où personne n'aborderait sûrement plus avant la prochaine saison d'été? Avec sa décision coutumière, sir Ernest eut tôt fait de prendre une décision hasardeuse, mais qui, si elle réussissait, semblait devoir assurer le salut de tous. Confiant à son vieil ami Frank Wild, avec cinq semaines de rations pleines, la majeure partie de ses compagnons, il s'éloigna de l'île Eléphant, avec cinq volontaires, sur la plus grande de ses trois barques, et se dirigea vers la Géorgie du Sud, distante de 750 milles (24 avril). Quatorze jours plus tard, après une lutte épique et désespérée contre les éléments déchaînés, il arrivait en vue de l'île qu'il cherchait, mais il ne pouvait y atterrir que le 16 mai, et encore sur la côte sud-ouest, alors que les établissements européens se trouvent sur le rivage du Nord-Est. Force lui fut donc de traverser à pied, en trente-six heures, la Géorgie du Sud dans toute sa largeur, pour en gagner la petite capitale, Stromness.

A la suite d'une telle odyssée, Shackleton eût pu songer à prendre quelque repos, s'il n'eût été obsédé par le désir de venir en aide à ses compagnons. Pouvait-il les abandonner sur l'île Eléphant? Il s'empressa donc de retourner à leur secours. Mais la malchance qui, au cours de ce dernier voyage, s'est acharnée sans discontinuer sur sir Ernest et sur ses compagnons, ne s'est pas encore démentie. Par trois fois, et avec trois navires différents, depuis la Géorgie du Sud d'abord, depuis les Falkland ensuite, enfin depuis Punta-Arenas, Shackleton a essayé sans succès de regagner l'île

Eléphant! Une quatrième tentative, faite sur le steamer *Yelcho*, armé et équipé aux frais du gouvernement chilien, fut enfin couronnée d'un plein succès. Le 30 août 1915, ce vapeur (qui était parti de Punta-Arenas le 4 août précédent) arrivait à l'île Eléphant, après avoir navigué, aux abords de cette Terre, au milieu de nombreux icebergs disloqués; il y trouvait vivants et en bonne santé les vingt-deux naufragés de l'*Endurance* et les ramenait immédiatement. Grâce à leur chef Frank Wild, jamais ils n'avaient perdu courage ni confiance dans l'avenir, durant un séjour de plus de quatre mois (24 avril-30 août) sur une île déserte et dénuée de toutes ressources, en plein hiver austral, au milieu des conjonctures les plus critiques; jamais ils ne s'étaient tenus pour abandonnés. Comme, depuis le 28 août, la glace avait été écartée de l'île Eléphant par la tempête, ils se préparaient à quitter le point où ils venaient de mener une existence précaire et à tenter de passer, sur le seul bateau qui leur restât, dans l'île Déception, où fréquentent chaque été des baleiniers. L'heureuse arrivée du *Yelcho* leur épargna ce grand effort.

Aussitôt délivré de toute inquiétude au sujet de ses compagnons, Shackleton a entrepris de porter lui-même secours à ses collaborateurs de l'*Aurora*. Du Chili, il a donc gagné l'Australie et, le 22 décembre 1916, il est parti de Port-Chalmers sur l'*Aurora* (commandée par le capitaine Davis) une fois encore pour l'Antarctique. Le 10 janvier 1917, il arrivait aux abords du cap Evans, et il y trouvait sept des membres de l'expédition; des trois autres, l'un était mort du scorbut dès le mois de mars 1915, au retour d'une expédition qui avait établi des dépôts de vivres jusque par 79° lat. sud; quant au capitaine Mackintosch et à l'un de ses compagnons, ils avaient péri en mai 1916, par suite du bris de la glace nouvelle, alors qu'ils tentaient de gagner depuis Point-Hut le cap Evans à travers la barrière de glace. Ainsi, malgré la perte de ces trois hommes, dont l'un comptait parmi ses compagnons les plus chers, l'amertume causée à sir Ernest par l'échec de son expédition se trouve singulièrement diminuée.



Sir Ernest Shackleton, au camp de la *Patience*, après la destruction de l'*Endurance*.

III. Cherche-t-on maintenant à se rendre compte des résultats essentiels du nouveau voyage de sir Ernest Shackleton, voici ce qui semble se dégager des indications très succinctes déjà publiées et ce qui a valu à l'explorateur, à la fin de l'année 1916, le prix Delalande-Guérineau de l'Académie des sciences.

Aucune des données capitales que les géographes attendaient de la réalisation du plan si audacieusement conçu n'a pu être obtenue, par suite de l'échec complet de l'*Imperial Trans-Antarctic Expedition*. Ni sur l'existence d'une ou de deux masses continentales aux alentours du pôle sud, ni sur les relations de la grande chaîne de la Terre Victoria avec les reliefs de la Terre de Graham, la récente expédition de Shackleton n'apporte de lumières nouvelles. Du moins, en découvrant au S.-O. de la Terre de Coats près de cent lieues de rivages inconnus jusqu'alors (Terre de Caird), cette expédition confirme-t-elle et complète-t-elle les notions précédemment acquises sur la partie orientale de la mer de Weddell. On en peut désormais tracer avec certitude les contours généraux. On peut aussi, semble-t-il, effacer désormais des cartes ce nouveau Groenland du Sud, dont l'Américain Morrell (février 1820) affirma et dont Dumont d'Urville infirma, dès 1838, l'existence. En octobre 1915, l'*Endurance* a passé au point même où son découvreur plaçait cette Terre; on y a constaté une profondeur de 1.900 fathoms, soit près de 3.500 mètres.

Comme les géographes, les glaciologistes attendaient beaucoup de l'*Imperial Trans-Antarctic Expedition;* leur espoir a été déçu, lui aussi, du moins dans une certaine mesure. Nulle part, en effet, sir Ernest ni ses collaborateurs n'ont pu atteindre la Terre de Coats ou la Terre de Caird; ils ont dû se borner à constater que de grands glaciers s'avancent de cette dernière jusque dans la mer. Mais, par contre, on est en droit de beaucoup attendre des observations faites par les savants de l'*Aurora*, qui ont séjourné en différents points de la Terre Victoria; leurs constatations apporteront, sans doute, un précieux complément aux observations antérieures.

Toutefois, ce sont surtout les sciences météorologiques et océanographiques qui tireront le plus grand bénéfice de la nouvelle expédition antarctique de Shackleton. Des observations simultanément effectuées dans la mer de Weddell et dans la mer de Ross ne sauraient manquer de suggérer de précieuses remarques, aux points de vue des vents et de la température, comme au point de vue des courants marins. Quant aux constatations faites à bord de l'*Endurance* et de l'*Aurora* sur la circulation des glaces dans les deux mers de Weddell et de Ross, elles seront d'un prix inestimable. Dès maintenant, on peut constater un remarquable parallélisme entre la dérive du *Deutschland* en 1912 et celle de l'*Endurance* en 1915; peut-être sera-t-on en droit d'en tirer d'intéressantes déductions géographiques.

A un autre point de vue encore, la dernière expédition de sir Ernest Shackleton présente un grand intérêt: elle met une fois de plus en pleine lumière son audace, sa décision et son endurance, comme aussi les remarquables qualités de ses compagnons d'infortune et de ses collaborateurs de l'*Aurora*. Elle montre comment le vaillant explorateur a su, dans une certaine mesure, forcer la fortune et tirer le meilleur parti possible, scientifiquement parlant, d'un échec dont il n'était pas responsable. Non moins que l'exploration de 1907-1908, mais à d'autres titres, elle constitue une admirable leçon d'énergie. — HENRI FROIDEVAUX.

Télégraphie sans fil et la guerre (LA). (*Suite.*) — *Remarquable et abusive utilisation par l'Allemagne de la radiotélégraphie. — Les adversaires ont-ils le droit d'installer des postes de T. S. F. en territoire neutre? — Les postes privés. — L'espionnage et la contrebande.* — La T. S. F. est, aux mains des belligérants, une véritable arme offensive et défensive. On peut ajouter — et cet exemple suffit à démontrer l'importance de la T. S. F. en temps de guerre — que, sans cette invention, l'Allemagne, privée par l'Angleterre de tous ses câbles sous-marins, n'aurait pu disposer d'aucun moyen de communication rapide avec l'Amérique et l'Asie; — isolée complètement, elle aurait été plus vite anéantie.

On va voir tout le parti que notre farouche ennemie a tiré de cette merveilleuse découverte. La discrétion s'impose, en ce qui concerne l'emploi de la T. S. F. par les Alliés. Mais on peut tenir pour certain qu'eux aussi en ont fait un remarquable usage:

Lorsque la guerre sera terminée (a écrit Edouard Herriot avant qu'il fût devenu ministre des transports et ravitaillement), le public saura ce qu'il doit à notre admirable service technique, dont l'activité, sous la direction d'un spécialiste bien connu, se porte, à l'heure actuelle, sur toutes les applications de la T. S. F. dans le domaine militaire.

L'armée allemande a trois types d'appareils: celui de forteresse, qui porte à 620 kilomètres, celui du quartier général pour les distances de 120 kilomètres, et le type de campagne, dont la transmission s'étend à 45 kilomètres seulement. La combinaison de tous ces appareils assure une liaison parfaite entre tous les fronts et le commandement supérieur, une complète unité de direction et une heureuse simultanéité dans la transmission et l'exécution des ordres.

Du rôle de la T. S. F. dans la propagande germanique. — Dans ses rapports internationaux et pour la conduite de la guerre maritime et coloniale, l'Allemagne dispose de la grande station de Nauen (près de Berlin), dont l'onde est de 10.000 à 12.000 kilomètres, et de plusieurs postes très puissants, notamment en Espagne, aux environs de Madrid et celui de Sayville (Long-Island), en face de New-York, dont la puissance a été triplée depuis la guerre; ses trois pylônes mesurent 155 mètres de hauteur.



Station maritime allemande de T. S. F., près de Neumünster (Slesvig-Holstein).

Dès avant la guerre, toutes les colonies allemandes étaient munies d'au moins un poste de T S F pour

assurer les communications avec les navires et la métropole. Le Cameroun, notamment, avait la station de Duala, qui a pu souvent émettre, de nuit, des messages à plus de 3.000 kilomètres. Le poste de Nauen, près de Berlin, correspondait avec le Togo, dès juillet 1914, et celui de Yap, au voisinage des Philippines, communiquait directement, de nuit, avec la baie de Kian-Tschou.

L'Allemagne s'était, d'ailleurs, proposé d'entourer le monde entier d'un cercle de lignes sans fil. La guerre a interrompu la réalisation complète de ce plan.

Mais de toutes ces installations — et de celles qu'elle a créées depuis, plus ou moins clandestinement — elle a merveilleusement usé. Elle a télégraphié directement, puisque la force de ses appareils le lui permettait, de ses postes d'Allemagne à ses postes d'Espagne et d'Amérique et, grâce aux postes secondaires que les Allemands avaient édifiés dans chacune des quarante-six provinces des Etats-Unis, ainsi que dans le Mexique et dans l'Amérique du Sud, elle a pu inonder à son gré les deux Amériques et l'Extrême-Orient de radiotélégrammes de toute sorte, sans se soucier d'observer les conventions relatives aux heures d'activité et de silence des postes importants, conventions établies dans le but de ne pas troubler l'émission des messages des autres pays (car, les ondes de la T. S. F. se croisant en tout sens, les appareils récepteurs les reçoivent indistinctement, dans une confusion souvent très grande, et les ondes les plus puissantes bouleversent celles qui le sont moins).



Appareil mobile allemand de T. S. F. sur voiture automobile.

La radiotélégraphie dans la guerre maritime. — Sur mer, si le *Prinz Eitel*, le *Kronprinz Wilhelm*, le *Karlsruhe* et les autres navires de l'escadre allemande du Pacifique ont pu, tout au début de la guerre, tenir si longtemps l'océan et échapper à la poursuite des croiseurs anglais et japonais, c'est parce que cette flotte de corsaires était munie d'appareils de T. S. F., qui recueillaient les messages de navires charbonniers, cargo-boat et chalutiers neutres à la solde de l'Allemagne et qui, munis eux-mêmes de « sans fil », montaient de loin la garde autour des croiseurs allemands et leur signalaient soit la présence de leurs adversaires, soit les paquebots ou navires de commerce appartenant aux puissances de l'Entente et qu'il importait de piller ou de détruire. C'est ainsi que, tout en évitant avec succès l'ennemi pendant de longs mois, les corsaires germaniques ont pu réussir tant de mauvais coups. (*L'Action allemande aux Etats-Unis*, série d'articles publiés dans le *Temps* en 1915 par Gabriel Alphand, en mission en Amérique.)

Les abus reprochés à l'Allemagne. — Ainsi, nos ennemis ont violé les conditions relatives à l'alternance des transmissions internationales de messages radiotélégraphiques en accaparant les lignes de T. S. F. pour que leurs adversaires ne puissent s'en servir ou, du moins, pour les espionner; ils ont violé la neutralité des nations d'Amérique et des autres continents en établissant sur leur territoire des stations destinées à favoriser leur espionnage et à faciliter leurs opérations militaires, diplomatiques, économiques et financières; ils ont violé, enfin, l'intégrité du domaine aérien des neutres.

Un belligérant peut-il troubler les communications adressées par son adversaire aux neutres? — Les neutres n'auraient pas dû laisser l'Allemagne troubler et interrompre les messages de ses adversaires, car, signataires, comme elle, des décrets internationaux pris en 1912 par la conférence de Londres, ils pouvaient, par une intervention collective, l'obliger solidairement à les respecter. Citons ici Gabriel Alphand :

> Aux termes de ces décrets, chaque poste important avait ses heures d'activité, durant lesquelles les autres se taisaient, n'émettaient aucun message, en recevaient seulement. Ces postes formaient entre eux des relais, et les messages, passant de l'un à l'autre, parcouraient les plus grandes distances, sans qu'une excessive dépense d'énergie fût nécessaire. — Or, l'Allemagne, contrairement à ces prescriptions, s'est passée de toutes les stations intermédiaires, ses appareils lui permettant de télégraphier directement de chez elle dans le monde entier. Cet échange de communications prend en moyenne de 12 à 15 heures par jour. La force des ondes allemandes, le passage de ces ondes sur des ondes inférieures troublent les communications de leurs ennemis.

Les belligérants peuvent-ils avoir des postes de T. S. F. en territoire neutre? — Droits et obligations des neutres. — Le poste de Sayville. — Les neutres pouvaient-ils davantage permettre à l'Allemagne d'installer de puissants postes de T. S. F. sur leur territoire? On s'est étonné de leur tolérance à cet égard. Il est vrai que, pendant la guerre russo-japonaise, les Russes avaient établi un poste de ce genre en territoire chinois, c'est-à-dire neutre, à Tché-Fou, et un autre à Tchin-chan-Tsai, pour communiquer avec Port-Arthur. Mais, à cette époque, il n'existait pas en droit international de règles précises à cet égard. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Aux termes de l'article 3 de la Convention V de La Haye, de 1907, il est interdit aux belligérants : 1° d'installer sur le territoire d'une puissance neutre une station radiotélégraphique; 2° d'utiliser toute installation de ce genre établie par eux avant la guerre sur le territoire de la puissance neutre, dans un but exclusivement militaire, et qui n'a pas été ouverte au service de la correspondance publique. L'article 5 sanctionne ces interdictions en proclamant qu'une puissance neutre ne doit tolérer sur son territoire aucun de ces actes. L'article 5 de la Convention XIII, relative à la guerre maritime, édicte la même interdiction relativement aux installations radiotélégraphiques dans les ports et les eaux neutres.

Enfin, l'article 9 du règlement de l'Institut international (session de Gand, 1906) proclame le droit et le devoir des neutres de fermer ou de prendre sous leur administration l'établissement d'un Etat belligérant qu'ils avaient autorisé à fonctionner sur leur territoire.

Ces textes visaient nettement la station allemande de Sayville, aux Etats-Unis, qui reliait directement l'Allemagne à l'Amérique. Il est vrai qu'en droit, cette station était ouverte au service de la correspondance publique. En fait, cependant, les messages germaniques l'accaparaient, comme il vient d'être dit, et le personnel l'utilisait dans un but militaire en envoyant des télégrammes chiffrés. Et, comme l'article 8 de la Convention V dispose qu'une puissance neutre n'est pas tenue d'interdire ou de restreindre l'usage, pour les belligérants, d'appareils de T. S. F. qui sont, soit sa propriété, soit celle des compagnies ou des particuliers, il s'ensuit qu'avec un peu d'habileté, un belligérant peut très bien, en se servant de l'article 8, annihiler les effets des prohibitions de l'article 3.

L'Allemagne n'y a pas manqué. Et, longtemps, on s'est étonné de la mansuétude des Etats-Unis à son égard. Pourtant, à la suite des difficultés diplomatiques que souleva la douloureuse affaire de la *Lusitania*, le gouvernement de Washington a décidé de prendre possession de la station radiotélégraphique de Sayville, en juillet 1915. Conformément à l'article 9 précité du règlement de Gand, le gouvernement américain au lieu de fermer la station afin d'empêcher l'envoi à des sous-marins de télégrammes chiffrés ayant une apparence inoffensive, a interdit tous les télégrammes à destination des navires, tandis que demeuraient autorisés, sous son contrôle, les télégrammes à destination des stations situées en terre ferme. C'était arracher au service de l'espionnage allemand une arme importante.

La T. S. F. et l'Espionnage. — La police américaine a saisi également, en août 1916, un poste de T. S. F. à longue distance appartenant à un financier américain de New-York, qui surprenait des messages radiotélégraphiques de la station navale d'Arlington et d'autres ports de la marine de guerre des Etats-Unis. Ici, les principes qui entrent en jeu sont ceux qui concernent la répression de l'espionnage. On vient de voir que les neutres ne sont pas tenus d'interdire l'usage, par les belligérants, d'appareils de T. S. F. qui sont la propriété de compagnies ou de particuliers, quelle que soit leur nationalité et quand bien même les dépêches envoyées auraient un caractère hostile; les Etats neutres ne sont responsables, en effet, que de leurs actes, et non pas de ceux de leurs nationaux. Cette faculté laissée aux neutres s'accorde mal avec l'obligation qui leur est faite de veiller à ce qu'aucun point de leur territoire maritime ou terrestre ne devienne pour l'un des ennemis une base de renseignements; et l'on sait que les Allemands ont créé dans chacune des quarante-six provinces des Etats-Unis des postes secondaires, ainsi qu'au Mexique (4) et dans toute l'Amérique du Sud (16). Ces installations violent, par les ondes qu'elles émettent, l'intégrité du domaine aérien. Pourquoi les neutres, qui se sont montrés si soucieux de défendre ce domaine contre le passage des aéronefs des belligérants, n'ont-ils pas protesté contre l'abus des ondes hertziennes? Le droit de passage de ces ondes et, à plus forte raison, le droit de les recevoir ou de les émettre peuvent exister en temps de paix; ils ne sont plus admissibles en temps de guerre. Comme on l'a fort bien dit, lorsque la communauté internationale est troublée, les Etats ont, sur leur atmosphère, un droit de souveraineté absolue, qui n'est plus tempéré par le droit de passage inoffensif. Rien n'oblige les neutres à s'opposer à l'exercice de ce droit. Mais tout pouvoir leur appartient à ce sujet, c'est, d'ailleurs, une juste réciprocité du droit qu'ont les belligérants d'empêcher les émissions d'ondes par un sujet neutre dans la sphère qui correspond à la zone d'action de leurs opérations. C'est qu'en effet, toute tolérance à cet égard est une source d'espionnage; car l'usage de la T. S. F. est éminemment favorable à l'espionnage.

Le roi de Grèce, Constantin, a constamment correspondu par ce moyen avec l'Allemagne, qui avait, en outre, installé de nombreux postes de T. S. F. sur le territoire hellénique. Les puissances de



Poste de T. S. F. d'Arlington (Etats-Unis).

l'Entente étaient dans leur droit en s'opposant à ces communications hostiles, destinées à renseigner l'ennemi. Il y avait là une violation manifeste de la neutralité; dès lors, les Alliés étaient en droit de s'y opposer soit en exerçant des représailles, soit en intentant devant un tribunal arbitral une action en dommages-intérêts, soit, enfin, en déclarant tout simplement la guerre à la Grèce. Les Alliés ont, sous la menace d'un blocus effectif, pris le monopole des chemins de fer hellènes, des postes et télégraphes et de la T. S. F., et ils ont saisi quelques postes de radiotélégraphie, notamment celui de Syra (9 sept. 1916).

Mesures prises en France contre l'espionnage par le moyen de la T. S. F. — Dès le début de la Grande Guerre, la France a pris, contre l'espionnage, les précautions suivantes : un arrêté ministériel du 15 août 1914 a interdit l'emploi de la T. S. F. à bord des bâtiments de commerce français, alliés ou neutres, dans les eaux territoriales et les ports de France. Cet arrêté oblige les navires, dès leur entrée dans ces eaux et ports, à amener l'antenne et à l'isoler de la cabine de T. S. F.

En outre, une circulaire ministérielle du 28 septembre 1914 a réglementé le service radiotélégraphique commercial en temps de guerre et soumis au visa préalable tous les messages destinés à être livrés par ce service. Tout message relatant des opérations maritimes ou militaires françaises ou d'une nation alliée devra faire l'objet d'un refus de visa, même les nouvelles de presse, quand ce n'est pas le gouvernement qui les transmet.

> L'usage de la T. S. F. (dit en outre la circulaire) doit être très restreint pendant la guerre. La transmission d'une communication commerciale peut, en effet, d'une

part, troubler la réception d'un ordre d'origine militaire et avoir, pour les opérations, des conséquences graves et, d'autre part, déceler aux croisières ennemies la présence d'un bâtiment de commerce français, prise possible qu'elles auraient pu ignorer.

Restriction au principe de la liberté de la haute mer. — Les neutres peuvent-ils radiotélégraphier dans la zone de belligérance?

Nous venons d'énoncer les règlements de service intérieur que tout Etat, soit neutre, soit belligérant, a le pouvoir de prendre chez lui, dans l'intérêt de sa sécurité, vis-à-vis de ses nationaux et des étrangers qui viennent y séjourner. Il peut interdire à son gré l'envoi de radiotélégrammes et saisir les appareils. C'est son droit. Où les difficultés commencent, c'est lorsqu'il s'agit des rapports entre les belligérants et les neutres, sur mer notamment, à l'intérieur de la zone de belligérance, c'est-à-dire de la sphère d'action des opérations de guerre. Là, en effet, le principe de la liberté de la haute mer doit subir quelques restrictions. Un exemple des conflits qui peuvent surgir à ce sujet nous est donné par l'incident du navire anglais *Haïmun*, en avril 1904, au cours de la guerre russo-japonaise. Ce bâtiment, présent sur le théâtre des hostilités, avait à bord des appareils de T. S. F., il communiquait à la station de Veï-haï-Veï, située en terre neutre, des renseignements sur la guerre, qui étaient aussitôt câblés à Londres.

La Russie l'accusa de donner ainsi des indications à l'ennemi, de gêner, en outre, les opérations par sa présence sur les lieux et de troubler le service des communications à l'intérieur de la flotte.

L'amiral Alexeiev, commandant l'escadre russe, fit défense à ce navire et à tout bâtiment neutre muni de T. S. F. d'approcher dans un certain rayon de sa flotte, et il déclara que, si des bateaux de nationalité neutre étaient trouvés au sein de la zone de belligérance, ayant à bord des correspondants de journaux communiquant à l'ennemi des renseignements au moyen d'appareils radiotélégraphiques, ces correspondants seraient considérés comme espions, et les navires portant ces appareils seraient capturés et retenus comme prises de guerre. Cette déclaration fut communiquée aux gouvernements étrangers sous forme de circulaire.

On a discuté la légalité de cette décision : un navire de commerce neutre porteur d'appareils de T. S. F. et rencontré en haute mer dans la zone de belligérance peut-il être déclaré de bonne prise ? Peut-il être considéré comme se livrant à la contrebande par analogie ? On l'a soutenu ; on a soutenu également l'opinion contraire, en raisonnant comme il suit : avant l'émission des ondes hertziennes par les appareils du navire suspect, celui-ci ne peut qu'être soupçonné ; après l'émission, la contrebande est censée débarquée, et le délit n'est plus punissable. Le règlement de Gand, élaboré en 1906 à la session de l'Institut de droit international, sur un rapport de Paul Fauchille, solutionne heureusement la question, en décidant : 1° que, sur la haute mer, dans la zone qui correspond à la sphère d'action de leurs opérations, les belligérants peuvent empêcher les émissions d'ondes, même par un sujet neutre ; 2° que les navires et ballons neutres qui, par leurs communications avec l'ennemi, peuvent être considérés comme s'étant mis à son service, pourront être confisqués, ainsi que leurs dépêches et leurs appareils. Les sujets, navires et ballons neutres, s'il n'est pas établi que leur correspondance était destinée à fournir à l'adversaire des renseignements relatifs à la conduite des hostilités, pourront être écartés de la zone d'opérations et leurs appareils saisis et confisqués. La conférence navale de Londres, en 1907, a adopté cette solution en assimilant à un navire ennemi le neutre qui transmet des renseignements ou exécute les ordres d'un belligérant, à la condition qu'il soit exclusivement affecté à cet usage. Si ce navire ne donne qu'occasionnellement des informations par T. S. F. à l'adversaire, il n'est pas saisissable.

On a vu que l'amiral Alexeiev émettait la prétention de considérer comme espions les correspondants de journaux se servant de T. S. F. Or, l'article 29 de la Convention de La Haye de 1899 a spécifié que :

> Ne peuvent être considérés comme espions les militaires et non-militaires accomplissant ouvertement leur mission et chargés de transmettre les dépêches soit à leur propre armée, soit à l'armée ennemie.

Il faut, pour qu'il y ait espionnage, que les porteurs de dépêches émises par T. S. F. aient agi sous de faux prétextes, usant de ruse et de dissimulation. Certes, en règle générale, le fait de télégraphier par fil ou sans fil exclut la clandestinité et, par conséquent, toute idée d'espionnage. Mais il n'en va pas toujours ainsi : les espions peuvent, en effet, employer, pour télégraphier, des phrases de style convenu, et on doit tenir pour certain qu'ils ne s'en privent généralement pas. C'est pour cela que le droit est reconnu aux belligérants d'interdire les émissions d'ondes dans la zone d'opérations et d'écarter, en conséquence, de cette zone les sujets, navires et ballons neutres, ainsi qu'il vient d'être dit.

C'est en vertu de ce droit des belligérants que les



Antenne du poste de T. S. F. militaire à Brest.

Alliés, en septembre 1916, ont présenté une note à la Grèce, puissance neutre, pour lui demander d'interdire l'usage de la radiotélégraphie à bord de ses navires de guerre. La Grèce s'est exécutée aussitôt, quitte à tout remettre en question par la suite.

La T. S. F. et la Contrebande. — On vient de dire qu'un navire neutre, convaincu de se livrer habituellement à des transmissions de radiotélégrammes à l'ennemi, pouvait être capturé, s'il était rencontré dans la zone des belligérants. Il est à remarquer que les appareils radiotélégraphiques trouvés à bord, en dehors de ladite zone, ne sont considérés comme contrebande que s'ils sont transportés au titre de marchandises. Adaptés au navire pour son usage personnel, ils ne sont pas saisissables. (Art. 24 de la Convention de Londres de 1909.) Alors même qu'ils voyagent comme marchandises, il faut, pour qu'ils soient saisissables, qu'ils aient pour destination les forces ennemies ou les administrations de l'Etat ennemi et qu'ils puissent être utilisés dans la guerre en cours. — Maurice Duval.

Thédenat (*Henry*-Marie), oratorien et archéologue français, né à La Rochelle le 8 octobre 1844, mort à Paris le 28 octobre 1916. Fils d'un professeur de l'Université, il suivit, jusqu'à la troisième, les classes du lycée de Poitiers, puis vint à Paris, où il fut élève de l'institution Notre-Dame d'Auteuil. Epris d'archéologie et d'histoire, obéissant aussi à une ardente vocation religieuse, il entra, en 1862, à l'Ecole des hautes études ecclésiastiques (école des Carmes), d'où il sortit avec le grade de licencié ès lettres (1864). Admis au séminaire d'Issy, il ne put y prolonger son séjour, en raison de son état de santé. Il devint alors professeur libre, enseigna au collège de Juilly, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1869. Il fut ordonné prêtre en 1875. Il suivit, au Collège de France et à l'Ecole pratique des hautes études, les leçons d'épigraphie latine de Léon Renier et, bientôt, se montra lui-même un maître en cette science. Il acquit également une connaissance approfondie de nos antiquités nationales. Son *Rapport sur les progrès de l'épigraphie en France*, publié en 1879, fut fort estimé, et, l'année suivante, l'auteur fut nommé auxiliaire de la commission de géographie historique de l'ancienne France. Chargé d'une mission épigraphique dans nos provinces du Midi, lauréat de l'Académie des inscriptions, en 1883, pour un ouvrage sur les *Cachets d'oculistes romains* (1882), composé en collaboration avec Heron de Villefosse, il fut élu, en 1882, membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, dont il devint membre honoraire en 1906. Il fut choisi par l'Institut comme auxiliaire pour la publication des œuvres de Borghesi (1885) et nommé, en 1897, par le ministre de l'instruction publique, membre du comité des travaux historiques. En 1898, l'Académie des inscriptions l'appela à succéder, comme membre libre, au baron de Ruble.

Cependant, il avait continué sa carrière dans l'enseignement libre. Il prit part à la fondation de l'école Massillon, et dirigea le collège de Juilly, de 1879 à 1882. Enfin, il devint, en 1895, le supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire. Cette fonction convenait admirablement à son autorité scientifique et morale. Mais la loi sur les congrégations dispersa l'Oratoire en 1903. — Le P. Thédenat reçut, en 1912, à la Sorbonne, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il était membre de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères, notamment de la Société française d'archéologie, de l'Institut égyptien (depuis 1902) et de la Pontificia Accademia romana di archeologia (en qualité de correspondant, depuis 1905). Il avait beaucoup voyagé, parcouru la France, visité l'Italie et l'Egypte. Sa science archéologique n'était point livresque. Ses forces déclinaient depuis deux ou trois ans, et il avait eu le chagrin de perdre son ami Maspero, qu'il a suivi de près dans la tombe.



Le P. Thédenat.

Son principal ouvrage est *le Forum romain et les Forums impériaux* (Paris, déc. 1897 ; 5e éd. en 1911). Il y fait la description et expose l'histoire de cette place, qui fut « le cerveau auquel afflua de bonne heure la vie de Rome et, bientôt, du monde civilisé ». C'est un guide agréable et sûr, au courant des fouilles récentes. Ce livre si dense a pour origine un article du « Dictionnaire des antiquités » de Daremberg et Saglio. — Dans *le Forum romain et la Voie sacrée : aspects successifs des monuments depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours* (en collaboration avec Hoffbauer, Paris, 1905), l'auteur a évité les développements trop techniques et esquissé, avec beaucoup d'éloquence et de poésie, l'histoire de l'ancienne Rome. — *Pompéi; I. Histoire, vie privée; II. Vie publique* (1906), dans la collection des « Villes d'art célèbres », est une remarquable monographie, précise et élégante.

Le P. Thédenat n'est pas resté étranger aux études d'histoire moderne, et il a publié, en 1901, *une Carrière universitaire : Jean-Felix Nourrisson*. On lui avait demandé ce travail : il trouva un grand charme à l'exécuter. Ce professeur au Collège de France, philosophe catholique, avait été en relations avec le P. Gratry et avec quelques-uns des hommes éminents qui restaurèrent l'Oratoire. Nourrisson lui-même avait étudié l'histoire des oratoriens. En écrivant cette biographie, le P. Thédenat avait la joie de raviver des souvenirs chers à sa congrégation. Le livre est rédigé dans un style alerte et facile : la lecture en est très attachante. — On lui doit la publication d'un intéressant *Journal d'un prêtre lorrain* [l'abbé Alaidon] *pendant la Révolution* (1912), et une étude sur *Renaud de Châtillon et la Chute du royaume chrétien de Jérusalem, d'après un livre récent* [de Gustave Schlumberger], extraite du « Correspondant » (1896). Il a consacré une notice (1899) au baron de Ruble, son prédécesseur à l'Institut. — Parmi ses travaux relatifs à l'antiquité, il faut encore citer : *l'Inscription de Gordien... au musée de Bordeaux* (1882); *Inscriptions romaines de Fréjus* (1884; ces deux ouvrages en collaboration avec Héron de Villefosse); *Mémoire sur les milliaires de l'embranchement de la voie Aurélienne qui allait à Riez* (1888), etc. Il a traduit de l'allemand la *Contribution à l'histoire du droit latin* d'Otto Hirschfeld (1880) et l'*Etude sur le camp et la ville de Lambèse* de G. Willmanns (1884). Il a donné de nombreux articles au « Dictionnaire des antiquités » de Daremberg et Saglio, à la « Revue archéologique », à la « Revue épigraphique », au « Dictionnaire de la Bible » de l'abbé Vigouroux, etc. Il a été l'un des fondateurs du « Bulletin critique » (1880) et, plus tard, l'un des directeurs.

Il avait une taille imposante, une figure noble, fine, un peu triste. Mais son accueil n'était rien moins que sévère. Il avait une grande bonté, des conceptions larges et une certaine gaieté, d'ail-

leurs discrète, dont la forme la plus ordinaire était l'ironie. Il était poète, et l'on peut distinguer les traits essentiels de son caractère dans les pièces, trop peu nombreuses, qu'il a réunies en un volume sous le titre *Quelques vers* (1908). La forme est très pure, l'accent grave et souvent mélancolique. Il y a, cependant, quelques sourires. François Coppée aimait surtout le morceau intitulé *Marée montante*, et ce « beau soupir de douleur lamartinien » :

Montant des profondeurs de l'être, les sanglots
Se succèdent sans fin, comme les flots aux flots.

Dans sa prose, le P. Thédenat a surtout recherché la simplicité et l'aisance. Mais le savant ne fait pas tort à l'artiste, et le sens de la beauté littéraire se révèle en maint passage. Ainsi, en réponse aux délicats qu'offusque la vue des ruines mises au jour par les archéologues, il écrit à la fin d'un de ses livres :

Ces monuments informes, nous avons, par les feuilles que vous blâmez, assez sondé leurs fondations, nous avons assez recueilli de leurs débris pour les redresser dans leur grâce et leur majesté, entourés des augustes souvenirs de l'histoire. Les faits dont ils ont été témoins, nous les connaissons; les foules qui n'ont pas suffi à user le pavé séculaire qui les entoure, nous les voyons encore; nous savons de quelles ombres il faut peupler ce désert pour qu'avec la poésie de l'histoire lointaine et douteuse, avec la mélancolie des choses qui ont passé, renaisse la vie. Et si, d'ailleurs, vous voulez une poésie plus présente, levez les yeux: voyez, au sommet du Palatin, à l'angle du palais de Tibère, le soleil couchant ranimer un lambeau oublié de la pourpre impériale. Que votre regard dédaigneux passe au-dessus du champ des pierres; mais au delà de l'arc de Titus, au delà de la gracieuse tour de Sainte-Françoise Romaine qui domine le temple de Vénus et de Rome, regardez la haute muraille dorée du Celisée, les sombres verdures du Cælius et, plus loin, à l'horizon, sur le ciel bleu, les montagnes bleues de la Sabine. (*Le Forum romain et la Voie sacrée.*)

Coppée lui avait écrit : « Dans les ruines que vous visitez en archéologue, il pousse des fleurs, et, poète, vous les cueillez. » Dans l'intention de Coppée, cet éloge ne s'adressait qu'aux vers du P. Thédenat. On peut l'étendre à plus d'une page de sa prose. — MAURICE ENOCH.

tétrade n. f. (du gr. *tetras*, même sens). Ensemble formé par quatre êtres ou objets. — Versif. franç. Groupe harmonique de quatre voyelles dans un vers français : *Nous ne pourrons appeler vers en* TÉTRADES *que ceux dans lesquels les trois* TÉTRADES *se correspondent.* (M. Grammont.)

tétraédroïde n. m. (de *tétraèdre*, et du gr. *eidos*, forme). Géom. et géol. Solide dont la forme se rapproche de celle d'un tétraèdre. (Suivant plusieurs géologues, ce serait la forme que prend la terre en se refroidissant) : *Il est préférable de construire le* TÉTRAÉDROÏDE *en se basant sur un tracé plus ancien que celui des plissements alpins ou des géosynclinaux qui leur correspondent.* (Haug.)

toubib (mot algér. ; de l'ar. *tebib*, médecin) n. m. Arg. milit. Médecin-major : *Les poilus qui se sont fait porter pâles* (malades) *vont voir le* TOUBIB.

***triade** n. f. — Versif. franç. Groupe harmonique de trois voyelles: *La* TRIADE *a un sens, une direction dont le point de départ est marqué par la place du son qui est seul de son espèce.* (M. Grammont.)

Tuberculeux (LES SOLDATS). — La question des soldats tuberculeux est une des plus ardues et en même temps des plus urgentes parmi celles qui attirent, en ce moment, l'attention des hygiénistes, des sociologues et, surtout, du commandement militaire et du service de santé de l'armée. Il y a, en effet, un antagonisme un peu angoissant entre les intérêts du commandement, jaloux d'avoir sous les drapeaux le plus grand nombre d'hommes possible (et cette nécessité augmente avec la durée de la guerre) et celui de l'hygiène privée et publique, qui nous enjoint de retirer au plus vite ces hommes des corps de troupe, afin de les guérir et d'empêcher la contamination des hommes valides. En fait, ce dernier danger est tellement grand, et les résultats de cette contamination seraient si graves pour les contingents eux-mêmes, que la logique, aussi bien que l'humanité, se range, en cette matière, du même côté que l'hygiène et qu'en définitive, l'exclusion de l'armée de ces malades est, à n'en pas douter, la solution qui s'impose.

Il est, d'ailleurs, en ce problème, un point plus particulièrement délicat: c'est celui qui vise la responsabilité de l'armée vis-à-vis de ces malades. Logiquement, un raisonnement séduit par sa simplicité : il se peut que l'homme en question ait été tuberculeux autrefois et, pour cette cause, ajourné par les conseils de revision. Mais le fait seul qu'on l'incorpore semble être une sorte de certificat de bonne santé et d'aptitude au service qui éloigne toute idée de tuberculose au moment de cette nouvelle incorporation. Si donc, quelques mois ou quelques années après, on constate chez lui l'existence de la tuberculose, n'est-on pas fondé à admettre que c'est le passage au service qui a fait naître cette infection? Laissons de côté le point spécial de la réforme (actuellement, les tuberculeux sont réformés n° 2), et considérons seulement que l'Etat a le devoir de s'occuper de ces malades et de faire pour eux tout le possible. Le professeur Grasset a, d'ailleurs, fait très justement remarquer que ce devoir est le même vis-à-vis du tuberculeux civil indigent.

Ce devoir découle de deux raisons: l'une concerne le tuberculeux lui-même, et nous venons de l'examiner. L'autre regarde la protection des hommes valides, qui sont les camarades du malade dans les corps de troupe, et de la population civile. La réforme du tuberculeux pare à la première partie de cette seconde raison en évitant aux hommes valides le voisinage du malade contagieux, mais elle laisse entier le péril que, de retour dans ses foyers après ladite réforme, le tuberculeux va faire courir à son milieu familial, danger qui menacera de s'étendre bien au delà de ce dernier. Cet homme est parti de chez lui inoffensif. Les privations, les fatigues de la guerre font qu'il reviendra dangereux, si l'on se contente de le réformer et de le renvoyer chez lui.

Il faut donc prendre vis-à-vis du tuberculeux des mesures toutes spéciales, et d'excellents esprits se sont consacrés à cette besogne. Voici les résultats, pas toujours définitifs, malheureusement, auxquels on a actuellement abouti.

Le tuberculeux, reconnu malade au corps et évacué, l'était jadis sur n'importe quelle formation sanitaire de l'intérieur, où il était soigné évidemment dans de très bonnes conditions hygiéniques; mais ces conditions étaient moins satisfaisantes en ce qui concernait ses compagnons d'hôpital. De plus, la dissémination, souvent par groupes minimes, des tuberculeux dans les hôpitaux les plus divers, apportait des entraves à la conduite à tenir vis-à-vis de leur situation militaire et hygiénique et amenait à des mesures qui n'étaient pas toujours identiques partout. En date du 31 janvier 1916, le sous-secrétaire d'Etat du service de santé décidait que les militaires reconnus justiciables de la réforme pour cause de tuberculose seraient, à l'avenir, hospitalisés dans des formations sanitaires spéciales, dites *hôpitaux sanitaires régionaux*, au nombre de 1 à 2, avec un total de 150 à 400 lits par région.

Là, il est fait, parmi ces malades, un triage. Nous ne parlerons pas des hommes que leur état de santé ferait rentrer, en temps plus calmes, dans la catégorie des « prétuberculeux » ou tuberculeux tout à fait au début. Evidemment, ce sont ceux qu'il faudrait soigner dans les sanatoria, afin de leur éviter le développement ou même la naissance du mal. Les nécessités militaires font que ces hommes sont conservés au corps, où ils ne sont, d'ailleurs, un danger pour personne. Les tuberculeux admis dans les hôpitaux régionaux (où, en attendant qu'ils fonctionnent partout de façon satisfaisante, dans les services spéciaux des hôpitaux ordinaires), sont des malades en période d'état. Encore faut-il y distinguer plusieurs catégories.

Il y a d'abord les très gravement atteints. Ce sont, en premier lieu, ceux qui sont condamnés irrévocablement et dans un temps court. Il ne peut être question de les traiter autrement que des malades, et ils resteront à l'hôpital sanitaire. Ce sont ensuite ceux qui, sans être aussi gravement atteints, sont néanmoins en plein état aigu et demandent aussi des soins strictement hospitaliers. Ceux-là non plus ne quitteront pas l'hôpital spécial, du moins avant que leur état ne se soit considérablement amélioré. A ce moment, ils rentreront dans la catégorie suivante.

Cette catégorie est celle des tuberculeux améliorables et immédiatement évacuables. La maladie peut avoir atteint chez eux un degré variable. Ils ont tous ceci de commun, que l'on estime qu'un traitement de quelques mois peut les remettre en état suffisant pour être évacués chez eux, à la condition qu'on aura fait, pendant ce temps, leur éducation antituberculeuse, de façon que soins et éducation offrent toutes les garanties possibles pour leur innocuité vis-à-vis de leurs proches, voire de leurs voisins. Ces hommes sont envoyés dans les *stations sanitaires*.

Nous venons de voir le rôle de ces stations sanitaires. Leur fondation est récente. De nombreux phtisiologues, administrateurs, médecins, y ont contribué, mais il est juste de reporter une grande part du mérite qui s'attache à leur fondation à Brisac, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur. Ces stations sont des formations situées en pleine campagne, ordinairement dans des propriétés vastes, toujours bien aérées et qui peuvent être considérées comme des sanatoria rattachés au ministère de l'intérieur. Le gouvernement, pour leur fondation, a versé 2 millions, le service de santé de l'armée a consenti à verser 3 francs par jour pour l'entretien de chaque homme qui y serait reçu. Dès le 12 décembre 1915, 23 stations de ce genre étaient créées, et 2.000 tuberculeux y pouvaient être soignés. Depuis lors, leur nombre s'est notablement accru.

Nous avons vu que les tuberculeux, ainsi séparés des autres soldats, étaient proposés pour la réforme. Où sont-ils réformés? Primitivement, on admettait que cette réforme devait être prononcée dans l'hôpital primitif, le tuberculeux devenant civil dans la station sanitaire. Mais on reconnut les inconvénients de cette façon de procéder, qui auraient laissé l'homme libre de ne pas passer par cette station, dont l'action sur lui est, cependant, indispensable. On admit alors que l'homme serait réformé par l'hôpital, mais que la réforme ne serait proclamée qu'après un stage de trois mois dans la station. Cette solution, qui est la meilleure à notre avis, a trouvé certaines objections du côté du service de contrôle, et actuellement (peut-être pas pour longtemps), l'homme est envoyé dans la station sanitaire; puis, au bout de trois mois de séjour, renvoyé à l'hôpital, où un conseil le met en réforme.

Nous avons vu le rôle de la station sanitaire. Il importe d'y revenir en quelques lignes. Ce rôle est double, disions-nous : rôle curatif, rôle préservatif. Le premier ne demande que peu de développements. Les soins sont assurés aux tuberculeux des stations sanitaires par des médecins qui sont soit des mobilisés momentanément remis dans les services d'arrière pour fatigue, soit des praticiens de la région. Les infirmiers sont fournis par une belle œuvre, qui s'appelle l'institution des *Infirmières visiteuses de France*, institution où entrent des femmes de bonne volonté, désireuses de soigner des malades, soit dans les hôpitaux, soit même à domicile.

Quant à l'éducation antituberculeuse, c'est l'ensemble des pratiques hygiéniques qui font que le tuberculeux n'augmente pas son mal et peut s'acheminer vers la guérison, qui font aussi que ce malade peut vivre au milieu de gens sains sans les contagionner. Elle lui apprend par quelles voies la tuberculose est transmissible et comment on l'évite. Elle lui enseigne le péril majeur des crachats desséchés. La même éducation antituberculeuse montre au malade les avantages inestimables du séjour au grand air, de l'aération au maximum, du travail modéré, d'une nourriture bien choisie et saine, les inconvénients si graves des logements étroits et obscurs, de l'air confiné, de l'alcool, etc. Il importe que la station sanitaire fasse pénétrer dans l'esprit du malade les commandements simples, mais impérieux, de cette hygiène spéciale. A cette condition, le tuberculeux réformé pourra regagner son logis, amélioré, sinon guéri, et non dangereux pour ceux qui l'entourent.

Nous voici donc en présence d'un soldat réformé, rentré chez lui, la plupart du temps non guéri. Il faut, de toute nécessité, que cet homme ne soit pas abandonné à lui-même; sans quoi, il sera désormais, dans trop de cas, mal soigné, sinon pas du tout, et il oubliera ou négligera, au bout d'un certain temps, les conseils qui lui ont été donnés.

Le ministère de l'intérieur a, par une circulaire récente, invité les préfets à provoquer la création, dans chaque département, d'un *Comité d'assistance aux militaires tuberculeux de la guerre*, qui aura pour mission de s'occuper du soldat ainsi réformé et de lui fournir toute l'assistance dont il pourra avoir besoin : sanitaire, hygiénique, pécuniaire, etc. Un organisme central (comité central), dont l'initiative a été prise par Léon Bourgeois (de concert avec le *Comité de prévoyance contre la tuberculose*) et dont le siège est rue Las Cazes, 5, à Paris, est chargé de coordonner les efforts des comités départementaux, de leur fournir toutes les indications utiles à leur mission et de mettre à leur disposition, suivant les besoins constatés, les ressources nécessaires. Le secrétaire général de ce comité central est le professeur Letulle.

De plus, le militaire tuberculeux pourra trouver aide auprès de la société qui a pris pour titre *Protection du réformé n° 2* (P. R. 2), dont le président est A. Millerand, ancien ministre de la guerre.

Il n'empêche que cette dernière partie de notre sujet n'apparaît pas, à l'heure présente, comme mise au point en ce qui concerne la pratique. Il semble qu'elle ne pourra fonctionner de façon vraiment satisfaisante que le jour où sera partout appliquée la loi sur les *dispensaires antituberculeux*, déposée sur le bureau du Sénat par Léon Bourgeois, Ribot, Strauss, F. Dreyfus, Peyrot et Lourties. Le dispensaire, tel que le prévoit cette loi, deviendra en tous lieux l'arme sociale la mieux comprise que nous possédions pour enrayer l'extension de la tuberculose et assister ses victimes. A dater de sa réforme, le soldat tuberculeux redevient un civil, à la charge de l'Etat, lorsqu'il n'est pas en situation de se soigner lui-même et de prendre toutes les précautions que la sauvegarde publique a le droit d'exiger de lui. Ceci n'empêche qu'il faut encourager et développer les œuvres qui ont compris qu'il était doublement équitable de lui venir en aide, étant donné les conditions toutes spéciales dans lesquelles il a contracté le mal ou aggravé son état. — Dr HENRI BOUQUET.

ulétrique (du gr. *oulos*, crépu, et *thrix*, *trikhos*, cheveu) adj. Anthropol. Qui a les cheveux crépus : *On oppose les peuples* ULÉTRIQUES *aux peuples* LÉIOTRIQUES. (V. ce mot, p. 70.)

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



· N° 122. — AVRIL 1917 ·

Académie française. *Election et réception de Pierre de La Gorce.* — L'Académie française avait cru devoir suspendre, durant les angoisses de la guerre, le cours de ses élections et de ses réceptions. Le dernier académicien reçu en séance publique avait été Emile Boutroux, qui prononça son discours le 22 janvier 1914. A l'ouverture des hostilités, quatre nouveaux académiciens n'avaient pas encore pris place solennellement dans leurs fauteuils : le général Lyautey, élu le 31 octobre 1912, empêché par sa mission au Maroc et, depuis, par ses fonctions de ministre de la guerre, Pierre de La Gorce, Alfred Capus et Henri Bergson, dont la triple élection a eu lieu le 12 février 1914, en remplacement de Paul Thureau-Dangin, de Henri Poincaré et d'Emile Ollivier. Pierre de La Gorce a été élu au second tour de scrutin, et les voix des 31 votants se sont ainsi réparties :

	1er tour.	2e tour.
Pierre de La Gorce . . .	12	16 — Elu.
Camille Jullian.	9	9
Vicomte d'Avenel. . . .	7	4
Henri Bergson	1	•
Bulletins blancs	2	2

La prolongation inattendue des opérations militaires fit revenir l'Académie sur sa première décision. Le 25 janvier 1917, P. de La Gorce a prononcé son discours de réception, qui ajoute à son œuvre plusieurs belles pages : un portrait de Thureau-Dangin, son prédécesseur à l'Académie et deux tableaux historiques, le règne de Louis-Philippe et la renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle.

Il était facile à l'historien de la seconde République de louer avec conviction celui de la monarchie de Juillet. Henri de Régnier, appelé en qualité de directeur de l'Académie à recevoir P. de La Gorce, a même remarqué spirituellement qu'en faisant l'éloge de Thureau-Dangin, le nouvel académicien se trouvait contraint de faire son propre éloge. Les deux historiens ont, en effet, des méthodes semblables; ils ont des amitiés, des admirations et des croyances communes ; ils se sont connus personnellement, et ils se sont estimés. C'est en 1887 que P. de La Gorce alla porter son premier livre à Thureau-Dangin, dans la demeure familiale et paisible de la rue Garancière. L'entrevue fut d'abord un peu froide :

M. Thureau-Dangin était peu enclin aux expansions verbales, et moi pas davantage. J'ai le souvenir des phrases bienveillantes, mais brèves, un peu tombantes, qui n'appelaient que des réponses courtes, un peu tombantes aussi. Sur la cheminée, le balancement d'une pendule soulignait les silences, plutôt qu'il ne les interrompait. Cependant, le hasard de la conversation amena sur mes lèvres un nom qui m'était cher et l'était bien plus encore à celui que je venais visiter. A cette évocation, le visage de votre confrère s'éclaira, sa voix un peu voilée s'émut, et j'eus la vision d'une tendresse de cœur cachée, mais profonde, comme ces riches filons de mines qu'il faut découvrir et qui n'affleurent pas. L'entretien se continuant, sa parole se fit un peu plus abondante, quoique toujours sévèrement contenue..... Une chose me frappa : la précision des mots toujours justes, sans aucun remplissage, avec un souci unique, celui d'être lucide et vrai. L'aspect extérieur des choses achevait de révéler celui qui habitait en ces lieux. Partout un ordre matériel minutieux, qui semblait le reflet d'un ordre moral pareil : aux murs, des portraits d'enfants attestaient les sollicitudes familiales d'une âme reposée de l'étude par les affections du foyer ; près de la croisée, en un endroit ni caché, ni trop apparent, se montrait l'image du Christ, témoignage d'une foi qui ne songeait pas plus à se dissimuler qu'à s'étaler.

P. de La Gorce passe alors en revue la carrière de celui qu'il vient de peindre et de définir. Paul Thureau-Dangin appartenait à une honorable famille bourgeoise, dont plusieurs membres avaient occupé des situations élevées : l'un de ses bisaïeuls, le Dr Noël Hallé, avait été membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. Son grand-père maternel, Guéneau de Mussy, avait été, sous l'Empire, puis sous la Restauration, inspecteur général de l'enseignement public. Le jeune Thureau fut d'abord attiré vers les études juridiques. Docteur en droit et lauréat de la Faculté de Paris, il



P. Thureau-Dangin. (Phot. Manuel.)

entra comme auditeur au conseil d'Etat, où il resta cinq ans. Puis il abandonna l'administration pour le journalisme. Pendant l'été de 1868, plusieurs jeunes gens, à la fois zélés catholiques et amis sincères de la liberté, se rassemblaient rue du Regard, chez Etienne Récamier. Ils « s'étaient convaincus que les chrétiens, disciples de Jésus, pouvaient s'asseoir au banquet de la société moderne comme jadis le divin Maître au banquet du publicain ». C'étaient, avec Paul Thureau-Dangin et Etienne Récamier, François Beslay, le comte de Chabrol, Heinrich, Emmanuel Cosquin, Albert Desjardins, Augustin Cochin. Leur aumônier était Mgr Dupanloup, « patron puissant, mais dur, et dont la protection prendrait parfois des airs de joug ». « Avec beaucoup d'élan et d'espoir, un peu d'inexpérience aussi », ils fondèrent un journal, appelé *le Français*, qui parut le 1er août 1868. François Beslay et Paul Thureau-Dangin en étaient l'âme et se partageaient fraternellement la direction de cette œuvre chrétienne et libérale. Beslay avait le titre de rédacteur en chef, mais une égalité réelle existait entre eux, et « la grande joie de l'un était le succès de l'autre ».

Le Français vécut « pauvre en argent, médiocre en clientèle, magnifique en courage » ; attaqué par les violents du catholicisme et les violents de la libre pensée, incompris dans les régions officielles, où l'on regardait avec étonnement « ces hommes inconnus, qui ne savaient manier ni l'encensoir pour aduler, ni la pioche pour détruire ». Après la mort de Beslay (1883), Thureau-Dangin se détacha peu à peu du journalisme et « s'absorba dans l'histoire ». Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la monarchie de Juillet* parurent en 1884.

P. de La Gorce cite les lignes suivantes de la préface de cet ouvrage : « La France n'offre pas d'époque plus intéressante à étudier que celle où elle a été en possession de la monarchie constitutionnelle. » Mais il ajoute : « Je doute que les hommes de la génération présente, surtout les jeunes, souscrivent à ce jugement. » Il suppose que Louis-Philippe, vers la fin de son règne, en dresse le bilan. C'est pour l'historien un moyen ingénieux d'inventorier, en suivant le récit de son prédécesseur, les grandeurs et les misères de la monarchie de Juillet. Il rappelle le protocole du 21 janvier 1831, qui a consacré la situation internationale d'un nouvel Etat, le royaume neutre de Belgique. Louis-Philippe a pu croire avec fierté qu'il avait rendu un grand service à son pays, à l'Europe, à la cause de la paix. L'ironie et les épigrammes sont fréquentes dans ce brillant exposé : Le roi

subit par intervalles, lui prince constitutionnel, l'obsession du *moi* royal. Il est habile, veut qu'on le sache, et le veut même trop, car il compromet ses habiletés en les publiant..... Aucun de ses ministres ne lui a tout à fait agréé : ni Laffitte qui lui a plu sans le rassurer, ni Casimir Périer qui l'a rassuré sans lui plaire, ni le duc de Broglie qui a paru sans souplesse et intimidant par excès de vertu. Ce superflu n'est pas le défaut de M. Thiers ; mais, comme il est très fin, et le sait, comme le roi est très fin aussi, et ne le sait pas moins, ces deux finesses plongent l'une dans l'autre si à fond que, mutuellement, elles se devinent jusqu'à la plus gênante indiscrétion.

En dépit des succès diplomatiques et militaires, le règne de Louis-Philippe marque un affaiblissement moral de la France : « Le pouvoir nouveau s'est trouvé, dès son avènement, en déficit de tout ce que la révolution de Juillet a rayé de respect. » Il s'est organisé « un peu comme s'organiserait une très vaste société en commandite ». Quelques-uns des commanditaires « pratiquent un conservatisme étroit jusqu'à l'entêtement, mais avec des accès d'indiscipline et des tentatives d'infidélité ». Beaucoup ont un dévouement tarifé : « Ils soutiennent la monarchie, mais en commerçants attentifs à la balance des avantages et des services. » Ici, P. de La Gorce, psychologue délicat, portraitiste habile et moraliste sévère, rassemble les traits essentiels des bourgeois conservateurs au temps de Louis-Philippe :

Ces bourgeois, recommandables par la probité, les mœurs privées, la prudence quotidienne, sont faibles, non par leurs vices — car ils n'en ont guère — mais par les vertus qu'ils ignorent ou qu'ils dédaignent de pratiquer. Par héritage du dix-huitième siècle, ils sont sensibles,

mais sensibles sans être toujours charitables. Ils ne savent ni assez regarder en haut, ni assez aimer en bas. Le sens supérieur des choses divines leur manque et, le plus souvent, dans leur vie rabaissée vers la terre, ils n'ont connu ni les recherches du doute, ni les constatations désolées de l'incroyance, ni les repos radieux de la certitude..... Vers la fin du règne, la seule question en matière électorale est celle du maintien ou de l'abaissement du cens... S'ils faisaient une prière, ce serait celle du pharisien, avec cette différence que le pharisien se vantait de ses jeûnes et qu'ils se glorifient, eux, de leur abondance. Non, ils ne partageront rien, et, tout absorbés dans leur égoïsme qui veut tout retenir, ils n'aperçoivent pas la montée silencieuse de l'autre égoïsme bien plus âpre, celui qui veut tout usurper.

P. de La Gorce nous transporte maintenant en Angleterre. Il nous montre Oxford avec ses tours, ses cloches et ses clochetons, avec les prairies où coule la Tamise et, dans ce décor, les figures de John Keble, de Richard Hurrell Froude, de Puzey, et surtout de Newman, le héros du second grand ouvrage de Thureau-Dangin. Il indique les étapes de la vie et de la pensée de Newman. Nous voyons successivement le *fellow* d'Oxford, qui se résout au célibat; l'antipapiste, qu'un voyage à Rome semble affermir dans sa haine du catholicisme : « Ah ! la cruelle Eglise ! » dit-il de l'Eglise romaine; l'anglican libéral, qui rêve d'une entente avec Rome, si Rome parvient à se réformer. Enfin, nous assistons à la rupture avec Oxford et avec Puzey et à l'abjuration du 10 octobre 1845.

Revenant à la personne de son prédécesseur, P. de La Gorce fait de lui un nouveau portrait. En vieillissant, Thureau-Dangin avait adouci quelques imperfections qu'on avait pu lui reprocher jadis : une « courtoisie un peu distante », une « réserve un peu hautaine » et une « gravité un peu dogmatique ». Il avait ajouté l'indulgence à ses vertus, une indulgence inspirée par « l'ascension continue dans la lumière et dans la paix ». L'Académie lui témoigna son estime et sa confiance en l'investissant des fonctions délicates de secrétaire perpétuel (1908). Cinq ans plus tard, les portes de Saint-Sulpice s'ouvraient devant la dépouille funèbre de cet homme de talent, qui eut le mérite, encore supérieur, d'être un homme de bien.

Le style de ce discours, toujours d'une tenue sévère, même quand il semble sourire, se rapproche, vers la fin, de celui de l'oraison funèbre. La réponse de Henri de Régnier est moins oratoire, plus simple, plus familière, et ne s'anime que dans la dernière partie, pour glorifier les écrivains du second Empire et pour évoquer « la figure de la Patrie délivrée et de la France victorieuse ».

Le spirituel auteur de contes assez libres s'associe volontiers aux éloges décernés par le grave récipiendaire au grave Thureau-Dangin. Puis il fait de Pierre de La Gorce une biographie consciencieuse. (V. page 102.) Celui qui devait être magistrat avant d'être historien appartient à une famille de militaires. Son père était officier, son bisaïeul fut capitaine dans un régiment d'infanterie et chevalier de Saint-Louis; son trisaïeul servit le roi à la bataille de Malplaquet. Leur descendant, qui eut le malheur de perdre sa mère deux ans après sa naissance et la consolation de trouver une « tante au cœur maternel », fut éloigné de la carrière des armes par une santé fragile en son adolescence et par son peu de goût pour les mathématiques. De bonne heure, il rêva d'être écrivain, ce qui inquiéta son père. Docilement, le jeune homme fit son droit et eut le plaisir de s'entendre prédire une destinée d'historien par l'un de ses examinateurs au doctorat. Il fut magistrat jusqu'au jour où sa conscience lui défendit d'appliquer des lois qu'elle déclarait injustes. Il prit alors la robe d'avocat. Mais les causes civiles ne l'attiraient guère. Il réussit mieux au criminel et fit acquitter quelques malfaiteurs. Ces triomphes lui ont laissé des remords. Mais Henri de Régnier s'efforce de le rassurer :

Les deux ou trois gredins qui vous durent la liberté n'en ont peut-être pas fait beaucoup plus mauvais usage que certaines honnêtes gens que la justice n'inquiète pas, car tout est imparfait en ce monde, et c'est ce dont quelques belles âmes ne se peuvent point consoler.

L'achat, dans une vente publique, d'un lot d'ouvrages touchant la République de 1848, semble avoir déterminé l'orientation des études de P. de La Gorce. Il tira de ses documents deux conférences, faites à Lille, sur les origines de la seconde République, puis un projet d'article de revue, qui s'enfla jusqu'à devenir un ouvrage en deux volumes. Le magistrat s'était transformé en historien, mais l'historien traitait l'histoire en juge qui condamne ou qui absout. « De cette magistrature-là, lui dit Henri de Régnier, vous n'avez pas eu à démissionner, car vous n'y avez eu qu'à obéir librement à votre conscience ».

Le directeur de l'Académie s'est excusé de ne pouvoir parler avec toute la compétence nécessaire de la valeur scientifique de l'œuvre de P. de La Gorce. Il a seulement insisté sur l'intérêt passionnant que présente l'*Histoire du second Empire*, de « cette époque à la fois guerrière, frivole, diverse et dramatique », où « des figures puissantes, énigmatiques, gracieuses se dessinent sur le fond du décor ». Il a rappelé le souvenir récent de ce « vieillard éloquent (Emile Ollivier), dont la tragique infortune a de quoi faire rêver à l'instabilité des destinées humaines et aux lourdes responsabilités du pouvoir ». L'Académie lui a donné pour successeur « un philosophe illustre » (Henri Bergson), mais son siège est encore vide.

L'activité militaire du second Empire a suggéré de jolies images à Henri de Régnier :

A plusieurs reprises, un vent de bataille et de victoire gonfla la tunique belliqueuse de la patrie. A ce souffle, les aigles impériales prennent leur vol. Elles vont battre de l'aile aux lointains rivages de Crimée, aux plaines lombardes, autour des pagodes de la Chine. Elles traversent l'océan et planent au ciel étincelant d'Amérique.

L'utilité de ces guerres a été fort critiquée par P. de La Gorce. Ainsi, Napoléon n'a-t-il pas eu tort d'aider à l'unité italienne? Henri de Régnier répond :

Tout ce que je puis constater, c'est que l'Italie paye aujourd'hui sa dette à la France. L'alliée de 1859 est devenue l'alliée de 1915. Avoir raison dans la tombe, c'est tout de même avoir raison.

Mais il est un autre reproche que le poète fait à l'historien : c'est d'avoir passé sous silence le mouvement littéraire sous Napoléon III. P. de La Gorce cite *la Grande Duchesse de Gerolstein*, et ce n'est pas pour louer la tournure d'esprit qu'elle représente, ni la génération qui l'a applaudie. Mais les « charmants esprits que furent Henri Meilhac et Ludovic Halévy » sont loin de synthétiser toutes les tendances et tout le génie de l'époque. Sans doute, Lamartine est alors « épuisé, Musset las, Vigny silencieux ». Mais Victor Hugo « continue à faire retentir aux quatre vents de la Renommée la plus puissante voix poétique du siècle ». Fixé dans la foi républicaine, il s'y tint



Henri de Régnier. (Ph. Manuel.)

jusqu'à la fermeté, jusqu'à l'exil, jusqu'à la colère, jusqu'à l'invective....... Et tous les yeux étaient tournés vers l'île brumeuse où le grand forgeron du verbe martelait les mots pour en ceindre impérialement la couronne étincelante et suprême.

Sous Napoléon III, Théophile Gautier a poursuivi « son œuvre sereine et voluptueuse, passionnément plastique, éprise de luxe, d'élégance et de beauté ». A lui se rattache « le charmant, le fantasque, le lyrique Théodore de Banville, à la fois ambroisien et funambulesque ». Plus graves, plus hautains, plus douloureux ont été Leconte de Lisle et Baudelaire. Histoire, philosophie, critique, sont parées des noms illustres de Renan, de Taine, de Sainte-Beuve, de Jules Janin, de Paul de Saint-Victor. Le théâtre est fécondé par Augier et Dumas fils, le roman par George Sand, Mérimée, Barbey d'Aurevilly, les Goncourt, et surtout par Gustave Flaubert,

plus isolé dans son labeur impitoyable que Hugo lui-même dans son île d'exilé; Flaubert, le grand Flaubert, qui payait par de mortelles angoisses la page immortelle qu'il laissait à une postérité dont il ne se souciait point, n'ayant aimé de la gloire que celle de la langue française.

Les dernières pages de l'*Histoire du second Empire* sont agitées par un vent d'orage, « précurseur de désastre et d'écroulement ». Mais « le nuage funeste (de 1870) se dissipe aujourd'hui dans une aube empourprée de gloire, dont le couchant sera plus glorieux encore ». — Henri de Régnier, que semblaient avoir embarrassé d'abord les problèmes d'histoire et de politique, a retrouvé dans sa péroraison ses élans lyriques et sa phrase éclatante. — MAURICE ENOCH.

autohémothérapie n. f. (du gr. *autos*, soi-même, *haima*, sang, et *therapeia*, traitement). Procédé de thérapeutique préconisé par certains auteurs (Widal, Abrami, Ramond, Gombert) dans la fièvre typhoïde.

— ENCYCL. Ce procédé, qui semble imité de l'autosérothérapie, consiste à soustraire au malade 20 centimètres cubes de son sang et à les lui réinjecter dans le tissu cellulaire sous-cutané. On assisterait, dans les cas heureux, à une sédation remarquable des symptômes infectieux. La méthode n'est, d'ailleurs, donnée par ses partisans que comme adjuvante et ne pouvant se substituer aux traitements classiques.

autosérothérapie n. f. (du gr. *autos*, soi-même et de *sérothérapie*). Méthode thérapeutique appliquée pour la première fois à la pleurésie avec épanchement par Gilbert (de Genève) en 1891. [Elle a été, depuis, employée, avec des fortunes diverses, contre d'autres épanchements pathologiques.]

— ENCYCL. Le procédé consiste, étant donné un malade atteint d'épanchement pleurétique, à lui soustraire, à l'aide d'une seringue du genre de la seringue de Pravaz, une petite quantité du liquide épanché et à réinjecter ce liquide dans le tissu cellulaire sous-cutané. Quelques auteurs ne sortent même pas l'aiguille une fois la ponction faite et se contentent de la retirer jusqu'à ce que son extrémité soit au niveau du tissu cellulaire, et ils réinjectent en ce point. Les quantités varient, suivant les autorités, entre un et cinq centimètres cubes.

En ce qui concerne la pleurésie, quelques médecins enregistrent des succès presque constants. D'autres, tout en faisant de sérieuses réserves sur le résultat thérapeutique, constatent, néanmoins, un accroissement considérable et très heureux de la diurèse.

Certains praticiens ont voulu utiliser ce procédé dans d'autres maladies à épanchement, et surtout dans l'ascite et dans l'hydrocèle. Pour l'ascite, Audibert et Monges (de Marseille), qui l'ont les premiers tenté, concluent que les résultats de ce traitement sont constamment parfaits. Beaucoup d'auteurs n'ont pas enregistré des résultats aussi heureux, et quelques-uns ont conclu nettement contre la méthode, qui ne serait d'aucune utilité. Contre l'hydrocèle, l'emploi de l'autosérothérapie n'a donné lieu qu'à des essais peu nombreux, à propos desquels il faut citer Bertholon (de Tunis).

Le mode d'action de ce traitement reste inconnu, malgré les nombreuses explications qui en ont été proposées. Son action diurétique, qui paraît constante, est certainement un des éléments du succès, car provoquer la diurèse abondante chez un pleurétique, un cardiaque ou un sujet atteint de cirrhose du foie est un résultat déjà très appréciable. La méthode, en tout cas, apparaît comme exempte de dangers, si l'on met de côté un cas signalé par Oppenheim et Crepin, où l'autosérothérapie chez un pleurétique fit apparaître longtemps après, au lieu de l'injection, des nodules de nature tuberculeuse. — Dr H. BOUQUET.

Bassot (Jean-Antonin-Léon), géographe, astronome et général français, né à Renève (Côte-d'Or) le 6 avril 1841, mort à Paris le 17 janvier 1917. Entré à l'Ecole polytechnique en 1861, il était capitaine en 1870 et fit la campagne à l'état-major de la 2e division du 4e corps d'armée. Sa brillante conduite à la bataille de Servigny-Noisseville lui valut d'être cité à l'ordre du jour de l'armée du Rhin. Ce fut en 1870, peu de temps avant la déclaration de guerre, que Bassot avait été appelé au Dépôt de la guerre pour le service géodésique ; il y rentra en 1871, quand la paix fut signée, et, pendant trente-trois ans, il se consacra entièrement aux grands travaux géodésiques qui furent entrepris durant cette longue période.

La science géodésique, qui avait pris naissance en France et s'y était tout d'abord puissamment développée, se trouvait alors véritablement délaissée; le réseau français, le premier en date, manquait de précision par rapport aux réseaux des Etats voisins. Il ne faisait de doute pour personne que la méridienne de Delambre et Méchain devait être revisée. De plus, Perrier, stationnant sur les montagnes de la province d'Oran, avait pu apercevoir certains des sommets de la sierra Nevada, en Espagne, et il avait conclu à la possibilité de relier le réseau espagnol au réseau algérien. Ce fut dans ces conditions que, dans une note remarquable, Faye, alors président du Bureau des longitudes, exposa au maréchal Niel, ministre de la guerre, les travaux géodésiques dont la réalisation devenait de plus en plus urgente. Le programme de Faye fut adopté, et il fut décidé, en 1869, que l'on effectuerait : 1° une nouvelle triangulation pour la mesure de la méridienne de Paris; 2° une seconde triangulation permettant de relier l'Espagne à l'Algérie; 3° une troisième triangulation pour la mesure de la méridienne d'Alger à Laghouat. Le général Perrier, alors sous-directeur au Dépôt de la guerre, avait été chargé d'exécuter ce vaste programme, et ce fut à cette occasion qu'il appela près de lui le capitaine Bassot : celui-ci devint le collaborateur immédiat de Perrier; il fut associé à tous ses travaux et devait plus tard lui succéder, menant à bonne fin l'ensemble de cette vaste entreprise



Général Bassot.

La nouvelle triangulation de la méridienne de Pa-

ris s'étendant de Dunkerque à Perpignan comprend quatre-vingt-huit stations, Bassot fit les observations dans plus de quarante de ces postes ; il contribua, d'ailleurs, pour une large part, à tous les perfectionnements qui furent apportés dans les méthodes d'observation, utilisant des signaux optiques qui étaient faits, pendant la journée, à l'aide d'héliostats et, pendant la nuit, par des collimateurs optiques à pétrole. De plus, il détermina de nouveau, avec le plus grand soin, les coordonnées du Panthéon, qui sont fondamentales dans le tracé de cette méridienne, en reliant ce monument à quatre stations prises en dehors de la ville, à l'abri des trépidations et des poussières atmosphériques.

Les travaux de la jonction géodésique et astronomique de l'Espagne avec l'Algérie commencèrent en 1879 ; ils furent faits en commun par le Service géographique français et l'Institut géographique espagnol. Deux pics espagnols et deux pics algériens devaient être reliés ; Bassot se trouvait sur le Filhaoussen, à la frontière du Maroc (1.137 m.), et fut plus de trente jours avant d'apercevoir les signaux des stations de la rive espagnole, les signaux optiques devant porter à 270 kilomètres.

Enfin, en 1887, eut lieu la triangulation de la méridienne de Laghouat (300 km.) ; certaines nécessités obligeaient de faire la mesure en une seule campagne. Bassot parvint, par des méthodes rapides, à faire le relevé en 56 jours. C'était le prolongement de la méridienne de Paris sur le territoire algérien et une amorce précise pour la triangulation de notre colonie.

Bassot avait été nommé commandant en 1880 ; en 1888, il était lieutenant-colonel, puis colonel en 1892. En 1893, il était élu membre de l'Académie des sciences pour la section de géographie et de navigation, en remplacement de Jurien de La Gravière et, en 1897, il remplaçait Fizeau comme membre du Bureau des longitudes. Deux ans plus tard, il était nommé général de brigade. Quelques mois auparavant, il avait été appelé à remplacer le général de La Noé comme directeur du Service géographique de l'armée ; il y resta jusqu'en 1903 et, pendant son passage à la tête de cet important service, il donna la plus vive impulsion aux travaux en cours et renouvela entièrement l'approvisionnement de guerre en cartes les plus récentes.

Ce fut encore lui qui organisa, sous les auspices de l'Académie des sciences, la revision de l'arc du Pérou ; l'expédition fut confiée au commandant Bourgeois.

Pendant toute la durée de ses travaux géodésiques, Bassot continua à s'occuper d'astronomie et, en 1882, il avait fait partie de la mission qui fut envoyée en Floride pour observer le passage de Vénus sur le soleil ; aussi, en 1904, lorsqu'il eut été remplacé au Service géographique, fut-il nommé directeur de l'Observatoire de Nice : il continua, dans ses nouvelles fonctions, à appliquer ses méthodes de travail et d'organisation. Bassot avait été chargé pendant longtemps du cours de géodésie à l'École supérieure de guerre ; il était, depuis 1902, commandeur de la Légion d'honneur et, depuis 1903, président de l'Association géodésique internationale.

On lui doit de nombreux et remarquables mémoires, qui sont, pour la plupart, insérés dans le « Mémorial du dépôt de la guerre ». Il a publié à part : *Différence de longitude entre Leyde et Paris ; Différence de longitude entre Paris et Madrid* (1889). Citons aussi deux notes remarquables, qui ont paru dans l'annuaire du Bureau des longitudes : *la Géodésie moderne en France* (1899) et *Notice historique sur la fondation du système métrique* (1901). — G. Boucdent.

Carolus Duran (Charles-Emile-Auguste Durand, dit), peintre français, né à Lille le 4 juillet 1838, mort à Paris le 18 février 1917. Il fut d'abord élève de Phidias Cadet de Beaupré, mais celui-ci ne trouvait aucune disposition à l'apprenti, qui passa vite dans l'atelier du peintre Souchon. Ce dernier, plus bienveillant, fit donner par la ville de Lille au jeune artiste une pension, qui lui permit de venir à Paris de 1859 à 1861. Le pensionnaire fréquenta, d'ailleurs, peu l'École des beaux-arts, mais surtout le Louvre et l'Académie suisse, où il rencontra Fantin-Latour. En 1860, Carolus Duran prit part, à Lille, au concours Wicar, avec une *Visite au convalescent*, qui lui valut le prix de la Société des sciences et arts, c'est-à-dire un séjour à Rome. Dès 1861, Carolus Duran est donc en Italie ; il va à Cervara, où il fait du vicaire un portrait serré et précis, mais sans sécheresse, qui évoque les portraits vénitiens ; puis il s'établit près de Rome, au couvent de Subiaco, avec les franciscains. Aussi l'appelait-on le *pittore di San Francisco* ou *Fra Carlo*. Il allait travailler le fusil sur l'épaule, chapeauté d'un feutre sombre sur les longs cheveux noirs ; cette tenue de bohème ressemblait assez à celle des brigands ; aussi fut-il pris, un jour, pour l'un d'eux et recherché comme tel. C'est à Subiaco que Carolus Duran peignit sa *Prière du soir*, pour laquelle il faisait poser ses amis les moines dans la campagne.

L'exemple de Courbet n'était pas étranger à ces essais de peinture en plein air, et l'influence du maître d'Ornans est assez sensible dans les premiers essais de Carolus Duran, dans la *Visite au convalescent*, dans la *Prière du soir* et dans l'*Assassiné* qui allait suivre. Mais, avant d'entreprendre cette dernière œuvre, l'artiste voulut voir Venise, où il alla en 1863 et où il put admirer Titien et ses portraits. L'année suivante, il se rendit à Pompéi avec Français, Edouard Sain et Hamon, et ce fut une période non seulement d'étude, mais aussi de joyeuse vie à l'auberge de la Raffaëlla. En 1865, enfin, maître de ses moyens, Carolus Duran peint cette vigoureuse scène de la Campagne romaine qui a pour titre *l'Assassiné* et qui figura l'année suivante au Salon : près du cadavre placé sur un brancard, une femme est agenouillée ; les paysans penchés tout autour regardent ; une autre femme, renversée, est soutenue par un homme ; un fond sobre de paysage ferme la scène. Il y a là un naturel et une aisance remarquables dans la disposition, un sentiment juste du dramatique, une force d'exécution tout à fait rare. Sans doute, tout souvenir de Courbet n'est pas écarté ; mais il y a ici plus de fougue, plus de jeunesse, plus de liberté. Carolus Duran débutait vraiment par une œuvre maîtresse : il ne s'est jamais surpassé.



Carolus Duran. (Ph. Braun.)

L'Assassiné valut à l'artiste une médaille ; la toile fut achetée 5.000 francs par la ville de Lille ; elle fut placée au musée, qu'elle n'a quitté qu'en 1900 pour figurer à l'Exposition centennale : elle retrouva alors son premier succès. L'acquisition de cette toile permit à l'auteur de revenir à Paris, qu'il avait quitté pour aller à Lille faire quelques portraits à 150 francs : nécessité l'y obligeait. Mais un tel début avait forcé l'attention ; la notoriété allait rapidement venir. En attendant, Carolus Duran profita de l'aubaine pour aller en Espagne étudier Vélasquez. Il fit à Madrid une copie du nain *el Primo*. Dès lors, il avait découvert son vrai maître. Il ne comprit jamais entièrement le beau style grave du Titien, auquel l'école espagnole devait tant ; mais l'exécution grasse, onctueuse et facile du peintre de Philippe IV l'enchantait. A vrai dire, Carolus Duran se retrouvait là un peu.

Il ne descendait pas seulement du voyageur Chardin, dont son grand-père maternel était le neveu ; son grand-père paternel était espagnol. Avec les Flamands que devait naturellement aimer ce Flamand de Lille, Vélasquez fut son maître préféré ; il passait pour lui avant Rubens, avant Van Dyck et même avant le Titien. De Madrid, Carolus Duran alla à Tolède et, là encore, s'établit dans un couvent, celui de San Juan de los Reyes, où travailla le Greco. Mais Theotocopuli était alors peu prisé, et il n'eut aucune influence sur le jeune Français. Dirons-nous qu'en dehors des leçons de Vélasquez, Carolus Duran reçut en Espagne des leçons de guitare ? Il chantait agréablement ; il apprit à s'accompagner.

Il s'était marié. Sous le nom de *la Dame au gant*, le portrait de Mme Carolus Duran parut au Salon de 1869 et valut à l'auteur une nouvelle médaille et de nouvelles approbations. Là encore, on peut dire que l'artiste, dès ses débuts comme portraitiste, affirma son entière maîtrise. Tout le monde connaît cette œuvre de belle tenue, qui est au Luxembourg.

Certes, on n'y trouve pas la matière abondante de Vélasquez, et c'est plutôt d'un Moroni qu'on pourrait rapprocher le portrait moderne, mais n'est-ce pas déjà là un assez bel éloge ? Or, les succès suivaient les succès. Le peintre obtenait une médaille en 1870 avec le portrait de *Mme Feydeau*, connu sous le nom de *la Dame au chien* et maintenant au musée de Lille : grande et sans maigreur, la jeune femme, en robe violette, se détachait sur un fond vert sombre, et c'était assurément une excellente réplique à *la Dame au gant*. Carolus Duran voulut, pourtant, viser plus haut. Le portrait équestre, comme l'avait compris Vélasquez, le tentait. Celui de *Mlle Croizette*, en costume d'amazone, *au bord de la mer* (titre de l'œuvre), parut au Salon de 1873 ; il est d'une vérité et d'une aisance extrêmes.

Dès lors, les portraits se succèdent ; ce sont ceux de *Mlle Marie-Anne-Carolus Duran* en 1874, de *Mlle Sabine-Carolus Duran* en 1875, *d'Emile de Girardin* en 1876.

En 1878, l'artiste s'essaye à la peinture décorative avec un plafond : *Gloria Mariæ Medici*, aujourd'hui au Louvre, et où il met à profit les leçons des Flamands et des Vénitiens, de Rubens et de Van Dyck, de Véronèse et de Tiepolo. (V. p. 95.) En 1879, il revient à la figure seule et obtient la médaille d'honneur avec le portrait de *Mme la Comtesse de Vandal*, grande, blonde, en costume de satin et de damas blanc, sur lequel est posée une fourrure ; et le peintre excelle à traduire les reflets vifs du tissu soyeux, les matités du damas, la profondeur du pelage. Dès lors, il va s'intéresser de plus en plus à la partie morte de ses modèles, suivant en cela l'exemple, souvent regrettable, de quelques-uns de nos bons maîtres du XVIIIe siècle, comme Van Loo ou Nattier.



La Dame au gant, tableau de Carolus Duran (1869, musée du Luxembourg).

On ne saurait citer tous ses portraits. Il faut pourtant mentionner ceux de *Mme de Pourtalès*, de *la Comtesse Orsetti avec ses trois enfants*, de *Mme Georges Feydeau avec ses trois enfants* (1897), de *la Comtesse de Warwick*, de *Mme Cahen d'Anvers* et, parmi les hommes, ceux de *Pelouze*, de *Français* (1888), de *Manet*, de *Gounod*, du statuaire *Ch. Drouet*, de *René Billotte*, du sénateur *Dauphin*, de *Challemel-Lacour* (1892), d'*Edouard Sain*, son ancien camarade de Pompéi, d'*Henner* (1892), du compositeur *Widor*, d'*Arsène Houssaye* en robe de chambre (1893), de *Georges Leygues*, de *Paul Déroulède* (1896), d'*Arsène Alexandre* (1903), de *Louis Toussaint* (1904). Le portrait d'Henner en

béret est un des meilleurs; très véridique, très franc d'exécution et supérieur, assurément, au profil qu'Henner brossa ensuite d'après Carolus Duran. La composition *En famille* (1902) n'est, elle aussi, qu'une réunion de portraits; et c'est dans la même série qu'il faut classer *le Poète à la mandoline* (1895), *l'Enseigne du maître d'armes* (1901), sobre



L'Assassiné, tableau de Carolus Duran (1865, musée de Lille).

et vigoureuse, *le Vieux Lithographe* (1903), aujourd'hui au musée du Luxembourg, et *le Vieil Espagnol marchand d'éponges* (1904).

Carolus Duran s'était également adonné à la peinture religieuse et au paysage. Comme peintre religieux, il a brossé quelques esquisses et quelques scènes d'un beau sentiment dramatique, où les dons de l'auteur de *l'Assassiné* ont trouvé à s'employer. Il faut retenir, notamment, une *Mise au tombeau* (1882), *la Dernière Heure du Christ* (1894), *le Christ mort sur la croix* (1899), *l'Ultima Ora di Cristo* (1913). A côté de ces œuvres expressives et douloureuses, quelques nus font contraste; par exemple, une *Danaé* : ils sont, cependant, assez rares dans l'œuvre du peintre. Les paysages, par contre, sont nombreux : tels *un Soir dans la plaine à Fréjus* (1894), où l'artiste allait fréquemment et où il reposera désormais, *un Coin de Saint-Marc à Venise* (1896), *un Coucher de soleil sur les marais de l'Argence* (1897), *une Matinée d'orage en Savoie* (1901). Tout cela ne constitue, pourtant, qu'un délassement, et Carolus Duran est surtout peintre de figures, aussi bien dans les portraits que dans les sujets à personnages : *un Futur Doge* (1881), *Andromède* (1887), *le Triomphe de Bacchus* (1889), *les Rieuses, Volupté* (1895). Il faut ajouter, pour être complet, que l'artiste s'était même essayé à la sculpture et qu'il avait exposé, en 1874, un buste en bronze, *le Pisan.*

Fait chevalier de la Légion d'honneur en 1872, officier dès 1878, Carolus Duran connut tous les succès. Il avait été, avec Meissonier, Puvis de Chavannes, Besnard, Cazin, Dalou, l'un des fondateurs de la Société nationale des beaux-arts; il en fut nommé président en 1899, à la mort de Puvis. Désigné, en 1904, comme directeur de l'académie de France à Rome, il y resta jusqu'en 1913 et fut remplacé à la villa Médicis par Besnard. C'est de Rome que Carolus Duran envoya au Salon son portrait du camérier du pape en costume à collerette et manchettes de dentelle, *Don Ferdinando del F.* Il avait signé également, deux années auparavant, en 1906, le portrait du *cardinal Matthieu.* Ses dernières œuvres, néanmoins, n'avaient plus l'accent des œuvres du début; demeuré brillant peintre d'accessoires, exécutant expert dans la traduction des étoffes, Carolus Duran avait négligé la construction des personnages et le dessin des visages : sa couleur brillante manquait un peu de distinction, sa manière aisée de force. Mais des toiles comme *l'Assassiné* et *la Dame au gant* assureront longtemps à l'artiste de nombreux admirateurs. — Tristan Leclère.

Cézanne (Paul), par Ambroise Vollard. — C'est une biographie, et rien qu'une biographie, tentée par Vollard dans ce volume sur Paul Cézanne, d'ailleurs illustré de belles reproductions de l'œuvre du peintre. Car l'auteur n'est pas critique d'art — du moins il l'assure; — il n'est pas peintre, il ne fut qu'un ami de Cézanne. Pour ces trois raisons, et d'autres sans doute, il s'abstient de porter un jugement sur son œuvre. Paul Cézanne, donc, nous raconte son biographe, naquit le 19 janvier 1839 à Aix en Provence, d'un père qui, ayant fait fortune dans le commerce des chapeaux, s'improvisa un jour banquier, et réussit; — ceci pour étouffer la légende qui veut un Cézanne pauvre et minable, aidé par les uns et par les autres.

Paul Cézanne, à la mort de son père, avait une quinzaine de mille francs de rente, ce qui lui permit, en somme, honorablement, jusqu'à sa mort, de peindre des pommes, sans en vendre.

C'est certainement de sa mère qu'il tenait son imagination et sa vision de la vie; sa mère, au tempérament vif et romanesque, mais d'humeur inquiète, parfois emportée. C'est Mme Cézanne mère qui favorisait les instincts artistiques de son fils. Usant de cette logique des mères qui provient non du raisonnement, mais du cœur, elle s'écriait naïvement : « Eh quoi!... il s'appelle bien Paul, comme Véronèse et Rubens! »



Paul Cézanne.

Paul Cézanne, à l'âge de dix-neuf ans, remporta un deuxième prix de dessin à l'Ecole des beaux-arts d'Aix. La même année, il était bachelier ès lettres et prenait son inscription à la faculté de droit de sa ville natale. Son goût était décidément orienté vers la peinture. Emile Zola, avec lequel il s'était lié étroitement, — car ils étaient camarades de lycée, — le soutenait dans ses ambitions. Ils se voyaient déjà tous les deux l'un grand peintre, l'autre grand écrivain, et, séparés, ils s'écrivaient des lettres où la poésie se mêlait à la peinture avec une inconscience admirable. Zola écrivait, par exemple, à Cézanne : « Travaille le dessin fort et ferme, pour ne pas être un réaliste, pour devenir un Jean Goujon, un Ary Scheffer(!) » et surtout pour ne pas être un « peintre de commerce ». Cézanne jurait ses grands dieux; — et il faut dire qu'il tint parole, sur le dernier point surtout, car, dans ses démêlés avec lui-même pour « réaliser », il songeait si peu à la vente, qu'il brûlait la toile dont il n'était pas satisfait.

En 1861, nanti de l'autorisation paternelle, il quitta Aix pour venir étudier le dessin et la peinture à Paris. Il se présenta à l'examen d'admission de l'Ecole des beaux-arts, où il fut gratifié d'un bel échec avec cette mention, pourtant honorable : « Cézanne a un tempérament de coloriste; par malheur, il peint avec excès. » Ce peintre trop « excessivement peintre » fut rappelé par sa famille, qui aimait les sentiers battus et préférait le voir établi dans la banque paternelle que cherchant sa voie, à la suite de Zola, dans on ne sait quelle bohème échevelée. La famille de Cézanne avait tort, pour deux raisons : la première, c'était de croire Zola bohème; — Zola, qui déjà, à cette époque, avait des goûts ultra-bourgeois, recevait à un jour, avec du thé et des petits fours; la seconde, c'était de croire que Cézanne mordrait à la banque. Le banquier Cézanne, moins têtu que beaucoup d'autres pères, ne s'obstina pas, et, « puisque le petit avait de quoi », il le laissa à ses images. Paul Cézanne reprit le train de Paris.

Vers cette époque, on disait communément des tableaux de Cézanne qu'il visait une toile blanche avec un pistolet chargé de couleurs. La « peinture au pistolet de Cézanne » avait un gros succès; — ce n'était pas encore, pourtant, de la peinture de commerce.

Cézanne regretta toujours de n'être pas reçu au « Salon de Bouguereau », — c'est ainsi qu'il appelait le Salon officiel; il lui semblait que, le jour où l'on y verrait un Cézanne « bien réalisé », les écailles tomberaient des yeux du public. Il s'y présenta en 1866. Ses toiles furent refusées. Il écrivit alors, tout indigné, une protestation au surintendant des Beaux-Arts : « Je ne puis accepter le jugement illégitime de confrères auxquels je n'ai pas donné moi-même mission de me juger, » s'écriait-il. Il demandait le rétablissement du Salon des Refusés comme en 1863 : « Dussé-je m'y trouver seul! » Sa démarche n'eut pas de succès. En 1863, Cézanne avait fait la connaissance de Manet et de Renoir. Il exposa avec eux en 1874 chez Nadar, à la fameuse exposition qui réunit les noms de Pissaro, Guillaumin, Berthe Morizot, Degas, Braquemond, de Nittis, Brandon, Boudin, Cals, G. Colin, Latouche, Lépine, Rouart et surtout Monet, dont le tableau : *l'Impression* devait donner à tous les exposants le qualificatif d' « impressionnistes ». Mais Cézanne, bien qu'intéressé par les efforts des impressionnistes, avait trop peur qu'on lui « mît le grappin dessus » pour demeurer dans leur société: en effet, à partir de 1877, il n'exposa plus avec eux. On apercevait de temps en temps des Cézannes chez Tanguy, un petit marchand de couleurs de la rue Clauzel, qui s'était fait le protecteur des incompris.

La guerre de 1870 avait trouvé le peintre « étudiant sur le motif à l'Estaque ». Zola le pressait de revenir : « C'est notre règne qui arrive! » lui écrivait-il pendant la Commune... « Seulement, comprenez, monsieur Vollard, expliquait-il à son biographe, j'avais en ce moment un paysage qui ne venait pas bien; aussi je restai quelque temps encore à étudier sur le motif ». Conscience de peintre,... ou inconscience! — Le livre de Vollard abonde en réflexions de bonne humeur sur les quolibets que lui procura son intérêt pour le talent de Cézanne, notamment à une exposition qui eut lieu à la galerie Vollard en 1895. L'auteur reproduit dans un chapitre spécial les appréciations des critiques sur son peintre, appréciations qui laissent rêveur, non sur la valeur des œuvres de Cézanne, mais sur l'inanité de la critique d'art, car elles accumulent les contradictions.

Cézanne s'opposait à Gustave Moreau; il déclarait que celui-ci ressentait son émotion seulement dans les musées, tandis que lui la trouvait dans la nature. Il disait : « Il faut refaire le Poussin sur nature, tout est là. » Pour lui, d'ailleurs, « peindre d'après nature, ce n'était pas copier l'objectif, mais seulement réaliser ses sensations ». C'est en quoi il est proche parent des impressionnistes, sans toutefois désirer être confondu avec eux. Parfois, il émettait des aphorismes dans ce genre : « Tout, dans la nature, est sphérique ou cylindrique. » Il disait aussi : « Manet *crache le ton*, mais il manque d'harmonie, — et aussi de tempérament. » Il ne pouvait souffrir ni Van Gogh, ni Gauguin; il qualifiait le premier de fou, et il accusait le second de plagiat : « Il me chipe ma petite sensation! » expliquait-il.

Cézanne affectionnait le vermillon et le bleu. Dans les dernières années, sa palette, éclaircie, comprenait seulement cinq jaunes, quatre bleus, six rouges et trois verts. Il peignait surtout des natures mortes, car les natures « vivantes » ne se prêtaient pas assez volontiers à ses exigences, si l'on songe que le portrait qu'il fit d'Ambroise Vollard ne demanda pas moins de cent quinze séances. Et il fallait que le modèle se tînt immobile, bien entendu, et inerte « comme une pomme »! Beaucoup d'humains n'étaient pas capables d'un tel sacrifice; aussi peignait-il rarement des portraits. Il déclarait, pourtant, que « l'aboutissement de l'art, c'est la figure ».

On ne peut nier que la plupart des œuvres de Cézanne manquent d'aplomb. On se souvient de la description de Huysmans : de « désarçonnants déséquilibres; des maisons penchées d'un côté, comme pochardes; des fruits de guingois dans des poteries saoûles... ». Quelqu'un ayant émis l'idée que cette particularité, comme celle de Gréco, tenait à un écart du rayon visuel, Cézanne trouva dans cette boutade un nouveau prétexte pour affirmer son impuissance à « réaliser ». « Le contour me fuit », s'écriait-il avec désespoir. Il avait un culte pour Delacroix. Vollard raconte qu'un jour, en venant poser, il parla du testament de Delacroix et d'une aquarelle qui s'y trouvait mentionnée, représentant des fleurs « comme posées au hasard sur un fond gris ». « Malheureux! s'écria Cézanne en faisant deux pas vers moi, les poings menaçants, vous osez dire que

Delacroix peignait au hasard! » Je pus lui expliquer l'erreur; il se calma. « J'aime Delacroix! » me dit-il, par manière d'excuse.

Il n'aimait pourtant pas ses confrères, et notamment Carrière : « Un jour, raconte encore Vollard, le brouillard l'avait chassé de l'atelier, pendant qu'il faisait mon portrait. Au moment de jurer le saint nom de Dieu, il se rappela qu'il avait pour voisin Carrière; et alors, le poing tendu vers les fenêtres du confrère, faisant l'homme furieux, mais déjà amusé par ce qu'il allait dire : « Celui-là est heu- « reux; il a le temps rêvé pour se livrer à ses or- « gies de couleurs! »

Les rapports de Zola et de Cézanne s'étaient tendus avec le temps, et ils ne se voyaient plus, sans qu'il y ait eu réellement jamais brouille entre eux. Cézanne raconte ainsi le fait : « C'est moi qui ai cessé le premier d'aller voir Zola. Je n'étais plus à mon aise chez lui, avec les tapis par terre, les domestiques et l'Autre qui travaillait maintenant sur un bureau en bois sculpté. Cela avait fini par me donner l'impression que je rendais visite à un ministre. Il était devenu (excusez un peu, monsieur Vollard, je ne le dis pas en mauvaise part) un sale bourgeois! »

Mais l'autre son de cloche est donnée par Zola. Zola avait cru à Paul le génie d'un grand peintre. Il se déclarait déçu et lui préférait Manet, ou encore Debat-Ponsan, — il ne savait pas bien au juste! Dans une visite que Vollard lui fit, il déclara : « Mon cher grand Cézanne avait l'étincelle; mais, s'il eut le génie d'un grand peintre, il n'eut pas le talent de le devenir; il se laissa trop aller à ses rêves, des rêves qui n'ont pas reçu leur accomplissement. Suivant ses propres paroles, il s'est mis en nourrice chez les Illusions! J'ai tout fait pour galvaniser mon pauvre ami. C'est pour lui que j'ai écrit *l'Œuvre*. Le public se passionna pour ce livre, mais mon ami resta indifférent. » Ce n'était pas tout à fait exact : Cézanne lut le livre, ne s'y reconnut pas, et remarqua seulement : « Comment peut-il oser dire qu'un peintre se tue parce qu'il a fait un mauvais tableau? Quand un tableau n'est pas *réalisé*, on le... jette au feu, et on en recommence un autre! »

En 1899, Cézanne se retira à Aix, sa ville natale, et il y resta jusqu'à sa mort, le 23 octobre 1906. Il écrivait à Vollard en 1902 : « Je travaille opiniâtrément et j'entrevois la Terre promise. Serai-je comme le grand chef des Hébreux, ou bien pourrai-je y pénétrer? — J'ai réalisé quelques progrès. Pourquoi si tard et si péniblement! l'art serait-il, en effet, un sacerdoce qui demande des purs, qui lui appartiennent tout entiers. » Il travailla jusqu'au dernier moment avec une ardeur qui ne se démentit pas. Il fut surpris par un orage, le 17 octobre 1906, pendant qu'il était « sur le motif »; il tint bon sous l'averse pendant deux heures, puis s'évanouit. On le transporta chez lui inanimé. Le lendemain, il voulut se lever pour terminer dans son jardin une étude qui « venait bien », mais il fut pris de syncope. Il mourut quelques jours après.

Vollard traite son sujet avec une extraordinaire fidélité de mémoire. Ces souvenirs sont parfois savoureux, ils ne sont pas toujours d'une dignité académique; mais Cézanne, nous l'avons vu, n'atteignit jamais le « Salon de Bouguereau ». Par ce livre, si Cézanne n'est pas absolument grandi, il est, dans tous les cas, remis à sa place vraie, dans son cadre, — nous allions dire « dans son ambiance », pour employer l'expression favorite de ses partisans chaleureux, nos confrères indépendants. — J.-G. LEMOINE.



Les Joueurs de cartes, tableau de Paul Cézanne.

Compagnie de Jésus en France (LA). *Histoire d'un siècle* (*1814-1914*), t. Ier et II, 1814-1845, par J. Burnichon. — Depuis qu'en 1773, Clément XIV avait promulgué la bulle interdisant l'ordre des jésuites, celui-ci avait virtuellement disparu d'Europe, et ses membres s'en étaient dispersés dans des retraites discrètes, où ils demeurèrent quarante ans. Au plus fort de la Révolution, en 1794, six prêtres se réunirent à Louvain, dans une maison qui avait appartenu à l'ordre et fondèrent une société sous le patronage du « Sacré-Cœur de Jésus », laquelle émigra peu après non loin de Vienne, à Hagensbrunn. Au même moment, un jeune clerc italien, Paccarini, fondait la société des « Pères de la Foi »; par ordre de Pie VI, les deux nouvelles compagnies fusionnèrent; tel fut le berceau de l'ordre des jésuites, reconstitué au lendemain de la chute de Napoléon. J. Burnichon, qui a entrepris d'écrire l'histoire de cette compagnie depuis cent ans et qui nous donne presque en même temps deux volumes documentés aux meilleures sources : Archives vaticanes, Archives privées de l'ordre auquel l'auteur appartient, commence par dissiper une erreur que plusieurs historiens ont commise : s'il est vrai que les Pères de la Foi et, notamment, le P. Varin, leur chef, entrèrent dès 1814 dans la Compagnie de Jésus, il est faux, par contre, qu'aucun jésuite d'avant la dissolution ait fait partie de la société des Pères de la Foi; il est donc erroné, affirme J. Burnichon, que les jésuites aient cherché à exercer une influence quelconque sous l'Empire et que Napoléon ait eu à entreprendre une lutte contre eux : ce sont les ennemis de la foi, et notamment Fouché, qui ont voulu confondre les deux ordres pour les besoins de leur cause; il est juste, cependant, d'ajouter que le P. Varin et ses disciples suivaient en tout point les règles de saint Ignace et n'avaient d'autres aspirations que de continuer l'œuvre interrompue par la bulle de Clément XIV.

C'est en Russie, à la suite du bref *Catholicæ fidei* en 1801, que les jésuites réapparurent d'abord officiellement : Ferdinand IV les rétablit, en 1804, en Sicile; en 1803, la Province d'Angleterre se reconstitua. Celle des États-Unis, qui n'avait disparu que de nom, mais dont les membres formaient la portion la plus considérable du clergé, fut réorganisée à la même époque.

Cependant, dans les premiers jours de la Restauration, le P. Varin, conseillé par le cardinal della Genga, le futur Léon XII, et par le P. de Clorivière, ancien membre de la Compagnie, « le seul qui restât alors en France », et sans doute par plusieurs familiers du nouveau régime, décida de rester dans le *statu quo*, de conserver l'indépendance de la Compagnie des Pères de la Foi, tout en resserrant les liens qui unissaient ceux-ci aux jésuites, dont le nom même, il le sentait bien, soulevait encore tant de critiques.

Cette réserve prudente ne fut pourtant pas de longue durée : le 7 août 1814, Pie VII révoquait la bulle de Clément XIV; la Compagnie de Jésus était rétablie dans le monde entier. Le P. de Clorivière réunissait aussitôt autour de lui, à Paris, dans l'ancien couvent des eudistes de la rue des Postes, à l'hôtel de Juigné, 70 novices.

Louis XVIII, qui avait conservé de sa jeunesse un fonds d'esprit voltairien, ne désirait pas que les jésuites reprissent dans le royaume une place qui ne pouvait qu'occasionner de nouvelles luttes religieuses; il tenait surtout à ce que la question de leur rétablissement ne fût pas posée. « Que les Pères ne reprennent ni le nom, ni l'habit de la Compagnie, aurait-il fait dire au P. de Clorivière; qu'ils s'occupent sans bruit de leurs affaires, ils n'ont rien à craindre ».

De fait, les jésuites suivirent durant plusieurs années le sage conseil du roi et n'eurent pas à s'en repentir.

J. Burnichon retrace dans tous ses détails l'histoire de ses devanciers, les nombreuses formations de collèges et de séminaires, la naissance et le développement de l'œuvre des Missions. On sait le bruit que firent celles-ci dans le royaume et comment elles furent bientôt cause de la renaissance des discussions religieuses dans l'esprit public et au Parlement. Une société de *Missions de France* avait été fondée et approuvée en 1815 par l'autorité ecclésiastique, reconnue par ordonnance royale. L'abbé Rauzan en était l'âme; mais les Pères de la Foi et les jésuites avaient formé des Missions parallèles; les premières eurent lieu dans l'Ouest : à Laval, à Saint-Brieuc, à Mayenne, à Saint-Malo. Partout, les prêtres s'en déclarèrent satisfaits; il semblait que la foi reparaissait comme aux siècles passés, que les habitants des villes et des campagnes revenaient vers l'Église comme vers une mère longtemps abandonnée, avec joie et repentir.

C'est également sous l'influence d'un jésuite, le P. Delpuits, que se fonda, au lendemain du Concordat, la *Congrégation*, réunion d'hommes d'œuvres qui, à partir de 1820, se trouva amenée, par son recrutement même, à exercer une réelle influence sur la vie politique du pays et qui, de ce fait, suscita de la part des libéraux une violente opposition. Sous la direction de l'abbé Legris-Duval, puis du P. Ronsin, la Congrégation se développa rapidement; si elle ne comptait à son apogée, en 1828, que 1.349 membres, la plupart d'entre eux étaient des hommes éminents, marquant dans la politique, les lettres, les sciences ou l'administration. Pareille association ne pouvait manquer d'acquérir dans tous les milieux l'autorité que lui conféraient l'activité, l'intelligence, la situation sociale de ses adhérents.

L'œuvre la plus durable entreprise par les jésuites, pendant la Restauration, fut la direction de huit petits séminaires. « Sur 456 personnes formant le total de son effectif en France, réduit à 364 en retranchant les novices, 297 jésuites étaient employés à des titres divers dans ces huit maisons d'éducation », établies à Saint-Acheul, à Sainte-Anne d'Auray, à Forcalquier, à Soissons, à Avignon, à Aix en Provence, à Dôle, à Billom (Puy-de-Dôme). L'historiographe de la Compagnie relate fidèlement les résultats accomplis dans ces différents collèges; il insiste spécialement sur celui de Saint-Acheul, le plus connu d'entre eux, y décrit le plan d'études et montre combien le trop fameux supérieur du séminaire, le P. Loriquet, fut calomnié dans ses intentions, dans ses actes, dans ses écrits même.

C'est au moment où, Charles X montant sur le trône, on put croire prochain le triomphe des jésuites, que commença contre eux la première grande campagne politique. Montlosier semble en avoir été l'instigateur et en fut le plus ardent meneur. Le 16 juin 1828, il avait cause gagnée par l'ordonnance qui interdisait la direction ou l'enseignement aux membres des congrégations non autorisées, coup terrible porté par « le plus dévot des rois » aux fils de saint Ignace! Deux ans plus tard, la révolution de Juillet dispersait les communautés : 50 jésuites à peine restèrent isolés en France; les autres quittèrent ce pays pour l'Espagne, le Portugal ou le nouveau monde.

Cependant, avec une merveilleuse vitalité, la Compagnie dispersée ne tardait pas à reprendre un nouvel essor : une résidence était établie à Lyon, une autre à Toulouse dès 1832, une autre encore dans le petit village de Lalouvesc. Dans le même temps, le P. Druilhet, provincial de France, et le P. Deplace étaient appelés à Prague comme précepteurs du duc de Bordeaux, sur les instances du baron de Damas, ils ne devaient pas y rester longtemps : quatre mois plus tard, d'autres conseillers de Charles X, prétextant l'impopularité qui rejaillirait sur le jeune prince du fait de cette désignation, obtinrent le renvoi des deux jésuites (juin-octobre 1833).

Si donc les jésuites rentraient en France et y fondaient de nouvelles communautés, c'était dans le plus grand secret, sans même revêtir l'habit ecclésiastique. Ne pouvant encore rouvrir leurs maisons d'éducation, ils travaillaient surtout à se recruter et dépensaient leur activité dans les occasions qui s'offraient; c'est ainsi que Saint-Acheul rouvrit, en 1833, pour y recevoir les cholériques; l'épidémie ayant cessé, les jésuites y demeurèrent sans être inquiétés; un scolasticat de théologie y attira leurs plus éminents confrères, notamment le P. de Ravignan, qui débuta dans la chaire de la cathédrale d'Amiens pendant le carême de 1835.

Le nom de Ravignan, qui est à côté de celui de Lacordaire le plus illustre parmi les orateurs chrétiens de la première moitié du siècle, « jette un reflet de gloire sur les débuts de la nouvelle Province [de l'ordre] de Paris ». Il débute dans la chaire de Notre-Dame en 1837; Lacordaire, qui, l'année précédente, y avait donné un carême retentissant, était parti pour Rome, où l'allait toucher la vocation dominicaine. Pareille succession n'était pas tentante : la froide rigidité de l'ancien magistrat devenu jésuite, l'absence en son discours de toute littérature romantique et de toute allusion politique ou sociale, allaient au premier abord causer une certaine gêne dans l'immense auditoire qui se pressait sous les voûtes de la vieille cathédrale, sans être encore entièrement converti, il s'en fallait de beaucoup. Les conférences devaient, en effet, pour être écoutées, rester dans le domaine le

plus philosophique et spéculatif; Lacordaire, en deux carêmes, ne prononça pas une fois le nom de Jésus-Christ; son successeur se tint sur la même



1. Grand corbeau; 2. Corneille noire.

réserve (il ne paraissait, d'ailleurs, que sous le nom d'*abbé* de Ravignan), et quand, l'année suivante, il s'enhardit à préciser la doctrine, son supérieur le félicita d'« avoir pu prononcer l'adorable nom de Jésus-Christ sans être insulté ».

Tout ceci dit assez quelles difficultés l'Eglise catholique avait à vaincre, au lendemain de 1830. Les résultats qu'elle obtint en quinze ans furent considérables; d'autant plus profonds, sans doute, que le gouvernement de Louis-Philippe, gardant la plus stricte neutralité dans le domaine religieux, ne les favorisait, ni ne cherchait à les entraver.

Jusqu'aux environs de 1843, l'ordre des jésuites ne cessa de se développer en France; en sept ans, quinze résidences nouvelles furent fondées. Pareille prospérité ne pouvait, pourtant, ne pas éveiller l'attention des adversaires de la religion.

Ce furent les projets de loi sur la liberté d'enseignement qui, dès 1840, servirent de prétexte à une nouvelle campagne; l'Université, sous l'impulsion de Cousin, de Michelet, de Quinet, ouvrit le feu, que soutint la presse doctrinaire.

Louis Veuillot et Montalembert répliquèrent avec énergie; l'archevêque de Paris, Mgr Affre, qui, en plusieurs circonstances, avait entretenu avec la Compagnie de bons rapports, voulut, dans l'intérêt même de celle-ci, faire passer pour l'exercice du culte les fils de saint Ignace sous sa propre obédience en les assimilant au clergé séculier. Les jésuites protestèrent, et Grégoire XVI leur donna raison (12 oct. 1843). Trois mois plus tard, Villemain, ministre de l'instruction publique, déposait un projet



1. Pie; 2. Geai.

de loi établissant la liberté d'enseignement, sous la réserve formelle que toute personne devant diriger un établissement ou y professer signerait une déclaration affirmant ne point appartenir à une congrégation religieuse non reconnue par l'Etat : « On ne veut pas, écrivait le *Journal des Débats*, que, quinze ans après la révolution de Juillet, les jésuites renouvellent des entreprises auxquelles la Restauration elle-même se crut obligée de mettre un terme. »

Dans la discussion du projet qui eut lieu à la Chambre haute, J. Burnichon a compté que trente-cinq à quarante discours étaient plus ou moins consacrés aux jésuites. Le projet gouvernemental fut voté par 85 voix contre 51. Cependant, la Chambre des députés le considérait comme réactionnaire; sa commission, dont Thiers fut nommé rapporteur, travailla à le modifier dans un sens plus « universitaire ». Le principe de la liberté d'enseignement n'avait pas encore posé des racines assez fortes dans l'opinion du pays; Villemain ayant donné sa démission, son successeur retira le projet; la question disparut de l'ordre du jour jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet.

Mais l'année 1845, sur laquelle s'arrête aujourd'hui le volume du P. Burnichon, si instructif, malgré quelques restrictions qu'il y aurait à faire, réservait aux jésuites de plus cruelles épreuves. Sur les instances de Guizot, inquiet d'une nouvelle campagne antireligieuse, laquelle pouvait conduire au retour des émeutes qui avaient ensanglanté le début du règne, le saint-siège faisait comprendre aux jésuites qu'il importait de fermer leurs maisons les plus en vue, de disparaître encore une fois *officiellement*, pour laisser passer la tempête: le Père général s'exécuta; des avis furent donnés en conséquence. Guizot et l'opinion libre penseuse se déclarèrent satisfaits. — Pierre RAIN.

Corbeaux (DESTRUCTION DES). — Agric. La nécessité de protéger les ensemencements contre les déprédations des oiseaux et notamment des corbeaux, des corneilles, des pies, etc., surtout quand les emblavures ont été forcément limitées, a appelé l'attention des pouvoirs publics sur l'utilité des mesures à prendre.

Le ministre de l'agriculture, dans des circulaires (30 déc. 1916, 15 janv. 1917) aux préfets, signale le danger et recommande de donner toutes les facilités pour la destruction de ces animaux, fixant diverses prescriptions sur lesquelles nous aurons à revenir.

Sous le nom général de *corvidés*, les naturalistes désignent plusieurs passereaux dentirostres, dont les principales espèces vivant dans nos régions sont : le *grand corbeau*, la *corneille noire*, la *corneille mantelée*, le *freux* ou *frayonne*, la *corneille des clochers* ou *choucas*, la *pie* et le *geai*.

Le *grand corbeau* (*corvus corax*), type du genre, est un oiseau d'assez grande taille (0m,70), à ailes puissantes lui permettant des vols élevés. Ses mœurs l'ont rabaissé au dernier rang des oiseaux de proie; sa voracité pour les pires charognes, son plumage sinistre, son cri lugubre, son regard farouche, l'odeur infecte qu'il exhale l'ont fait regarder de tout temps comme un objet d'aversion.

Dans nos régions, les corbeaux ne sont point des oiseaux de passage; ils vivent de préférence par petits groupes dans les lieux rocheux, à l'abri desquels ils établissent leurs nids, ne descendant dans les plaines que poussés par le besoin de chercher leur nourriture. Leur tube digestif les fait classer entre les oiseaux carnivores et les granivores; de fait, ils se nourrissent de viande, s'attaquant aux menus animaux, mais dévorent également, à l'occurrence, les grains qu'ils savent déterrer. Ce sont des animaux nettement omnivores; leur alimentation est des plus variées : depuis les mammifères morts, les oiseaux, les reptiles, les grenouilles, les mollusques jusqu'aux grains et fruits, tout leur est bon.

Leur utilité est fort discutable; car, si, grands amateurs de charognes, leur rôle comme nettoyeurs de voirie a pu être apprécié dans certains pays d'hygiène rudimentaire, où ils sont protégés comme des auxiliaires utiles, il n'en est pas de même dans nos contrées, où on leur reproche, avec raison, la guerre qu'ils font aux jeunes couvées, détruisant ainsi les réserves ailées de nos bois.

La *corneille noire* (*corvus corone*) ou *corbine*, de plus petite taille (0m,50), a de très grands rapports avec le précédent; elle a aussi des instincts carnassiers extrêmement développés. Vivant en hiver en troupes nombreuses avec les autres espèces, les corneilles envahissent les champs, se tenant très près du sol, se hasardant presque sous les pieds des cultivateurs; le soir, elles se réfugient dans les arbres; elles habitent ainsi nos campagnes, tant que la chaleur ne les oblige pas à rechercher la fraîcheur des régions boisées. A ce moment, elles se séparent et vivent plutôt en couples. Elles guettent les allées et venues des couveuses, tant aux alentours des fermes que des chasses; elles pillent les nids, dévorant les œufs et même les jeunes oiseaux. Leddet, conservateur des eaux et forêts, cite avoir vu, dans la forêt de Rambouillet, au pied d'un arbre où nichait un couple, 45 œufs de faisan brisés. Cela est loin de compenser la destruction par les corneilles de quelques mulots ou campagnols.



1. Corneille mantelée; 2. Freux; 3. Choucas.

La *corneille mantelée* ou *cornillard* (*corvus cinereus*) se distingue de la précédente par une zone de plumes ardoisées, formant comme un manteau sur le reste noir de la livrée; elle est nettement migratrice. Vivant en troupes nombreuses, les corneilles mantelées arrivent dans nos régions vers la fin de l'automne, pour repartir au printemps vers le Nord. Cette espèce est, comme la précédente, omnivore, avec une préférence pour les grains.

Le *corbeau freux* ou *frayonne* (*corvus frugilegus*), de grosseur intermédiaire entre le grand corbeau et la corneille, se distingue par un bec dénudé à la base, caractère produit par l'habitude de creuser la surface du sol. C'est essentiellement un granivore à ample appareil digestif, se nourrissant, à l'exclusion de viande, de grains et d'insectes. Migrateurs, les freux arrivent en troupes considérables au commencement de l'hiver, avec les corneilles mantelées; ils se nichent en colonies aux alentours des lieux habités, formant des sociétés bruyantes, très désagréables pour le voisinage.

Ce sont surtout ces deux dernières espèces, la corneille mantelée et le freux, que visent les circulaires ministérielles. En effet, lorsqu'en bandes ces oiseaux s'abattent sur les champs au moment des semences ou des récoltes, il est facile de calculer le désastre causé par ces bordes de ravageurs.

La *corneille des clochers* ou *choucas* (*corvus monedula*) est la plus petite (0m,38) des corneilles; ses mœurs sont intermédiaires entre celles des corneilles noires et celles des freux. Si elle vit d'insectes et de grains, elle pille volontiers les nids de perdrix. Vivant en troupes, elle affectionne les ruines et s'y établit volontiers; peu migratrice, elle se réfugie généralement l'été dans les bois.

La *pie* (*pica caudala*) est, comme le corbeau avec lequel elle a de grandes analogies, un oiseau omnivore, se nourrissant aussi bien de grains et de fruits que d'œufs; elle s'attaque même aux

jeunes oiseaux. Moins bien douée pour le vol que les corbeaux proprement dits, elle est plutôt sédentaire. Les pies vivent en général par couples isolés; elles se réunissent en troupes pour chercher l'hiver leur nourriture. Leurs déprédations sont très importantes, car non seulement elles détruisent pour se nourrir, mais elles pillent partout pour amasser des provisions, dérobant même divers objets de ménage. Ce sont des animaux malfaisants, qu'il importe de détruire, car leurs services, ne consistant que dans la mort de quelques mulots, ne rachètent pas leurs multiples dégâts.

Le *geai* (*garrulus glandivora*) fait également partie de la famille des corvidés; nous le citons surtout comme un ennemi des chasseurs qu'il est nécessaire de faire disparaître; c'est, en effet, un grand destructeur d'œufs de perdrix, faisans, etc.

Tous ces animaux sont nuisibles à divers titres : les uns, comme les freux, les corneilles mantelées, s'attaquent surtout aux récoltes; les autres, grands corbeaux, corneilles noires, pies et geais, sont des ennemis des couvées, très friands d'œufs. Ils entravent naturellement le repeuplement des chasses, puis, en détruisant un grand nombre d'oiseaux insectivores, si utiles pour la préservation de nos bois, de nos champs, ils causent un grand préjudice aux agriculteurs; malheureusement, leur multitude, leur esprit défiant rendent illusoires les divers procédés employés pour les combattre.

Préservation des semailles contre les corbeaux. — Avant d'indiquer ces procédés de destruction, nous signalerons un excellent moyen que l'on peut efficacement employer, partout où il est possible de se procurer du pétrole, pour éloigner les oiseaux des graines ensemencées. Au printemps de 1896, Neuville, professeur à l'école pratique d'agriculture de Le Neubourg (Eure), a montré que les grains imbibés de certains produits ne perdaient nullement leur faculté germinative, tout en devenant un objet de répulsion pour les corbeaux.

Dans trois litres d'eau chaude, on mélange 200 grammes de goudron de gaz délayés dans 200 grammes de pétrole; cette dose suffit pour un hectolitre de semences. En ajoutant à la même dose 200 grammes de sulfate de cuivre, on assure au grain une protection efficace contre les maladies cryptogamiques. Certaines graines (avoine) peuvent supporter même 400 grammes de goudron et 400 grammes de pétrole, sans perdre la faculté de germer.

Destruction des corvidés. — Les nombreux procédés décrits pour effectuer les destructions semblent indiquer, par leur nombre même, le manque d'efficacité de chacun d'eux, lorsqu'il s'agit de combattre ces animaux venant en nuées sur les champs. Quoi qu'il en soit, le *fusil* est un des meilleurs moyens, tant par les pièces qu'il permet d'abattre que par l'effroi qu'il inspire aux autres. Or, les maires, par autorisation préfectorale, peuvent permettre aux cultivateurs de défendre leurs récoltes à l'aide de cette arme, ce moyen devient absolument licite non seulement de jour, mais aussi à la tombée de la nuit, contre les oiseaux nichés dans les arbres bordant les emblavures, ainsi que sur ceux qui se cachent dans les bois et les boqueteaux du voisinage.



1. Piège à filets fixé sur un tronc d'arbre; 2. Piège fixé sur un poteau.

Dans ce cas, il est recommandé de pratiquer l'« affût à la hutte ». Le long du bois ou de la haie, on installe une cabane de branchages, d'où, sans éveiller leur défiance, les oiseaux peuvent être tués. En plaine, il est très difficile d'approcher les corbeaux avec une arme, car chaque bande a son guetteur, toujours en éveil, poussant au premier signe suspect un croassement d'appel; aussitôt prévenue, la troupe s'envole, pour aller se poser plus loin.

On réussit à attirer les corbeaux, pies, etc., en exploitant la haine qu'ils ont pour les rapaces nocturnes et qui les fait se jeter sur eux lorsqu'ils les rencontrent de jour, livrés sans défense, aveuglés par la lumière. On pratique pour cela l'affût dit *au grand duc*. Près d'une cabane d'affût, on dispose un de ces nocturnes vivant ou empaillé sur un petit perchoir et, à l'aide d'une corde, on le fait remuer, tandis qu'avec un appeau on imite son cri. Les corvidés, voyant leur ennemi, viennent voleter autour, pour lui donner des coups de bec, chercher à lui crever les yeux, et se livrent ainsi au plomb du chasseur. (V. *Lar. Mens.*, t. II, p. 86.)



Chasse aux corvidés, à l'affût dit « au grand duc ».

Les pièges s'emploient avec succès. Ce sont, le plus souvent, des cadres garnis de filets, qu'un ressort à boudin fait fermer en se déclenchant; l'oiseau est capturé lorsqu'il fait fonctionner ce ressort en se posant dessus, pour y saisir un appât convenablement disposé au centre du piège. L'hiver, cet appât est une charogne, un lapin éventré, les intestins à l'air; au moment des couvées, on emploie des œufs disposés en nid. Pour réussir le piégeage, plusieurs précautions sont indispensables. Il faut avoir soin de ne pas éveiller la méfiance naturelle des corbeaux. Le piège sera frotté d'herbes odorantes ou déposé sur du fumier quelques heures, puis mis en place avec des pinces. Il en est de même pour les appâts. De plus, la monture et le ressort seront dissimulés le mieux possible sous des herbes. Pour faciliter cette tâche, on vend dans le commerce des pièges peints en vert, plus aisés à cacher. On place ces pièges sur un poteau ou à terre, en ayant soin de les entourer d'une barrière de brindilles, pour obliger l'oiseau à venir saisir l'appât en se posant sur le piège même.

Un des procédés de piégeage du corbeau, très efficace et très simple, consiste dans l'emploi du cornet à glu. On dispose, piqués en terre, des cornets de fort papier, de 4 à 5 centimètres d'ouverture, sur une longueur de 10 centimètres environ, enduits de glu sur la paroi interne et surtout à la partie haute. Les cornets, placés à terre, contiennent chacun un appât quelconque : viande, grains, fèves, noix cassée, etc.; tout est bon, étant donné la voracité des corbeaux. Ceux-ci se jettent avidement sur cet appât, enfoncent le bec dans le cornet, qui, se collant aussitôt sur leur tête, les aveugle. L'animal, affolé, s'élève immédiatement, presque verticalement, à une très grande hauteur, fait quelques tours et retombe bientôt épuisé d'efforts, dans un très étroit rayon. Il est aisé, alors, de l'assommer à coups de bâton.

La glu que l'on emploie est une substance collante, retirée de plusieurs végétaux : gui, viorne, houx; celle qui provient de ce dernier arbrisseau est la plus estimée. Pour la fabriquer, on enlève la partie extérieure de l'écorce du houx; la partie restante est pilée dans un mortier; la pâte formée est ensuite mise à bouillir avec de l'eau. Le tout, abandonné à la fermentation, donne naissance à une substance visqueuse, la glu, que l'on épure par de longs lavages à l'eau. Plus économiquement, on prépare une glu de moins bonne qualité en faisant bouillir longtemps en vase clos de l'huile de lin; par agitation, la masse prend peu à peu une texture gluante. Pour manier sans ennui les cornets, les bois enduits de glu, il suffit de s'huiler les mains, l'huile empêchant la glu d'adhérer à la peau.

La glu était jadis très employée par les chasseurs à la *pipée*, chasse aujourd'hui prohibée, par suite de la destruction considérable d'oiseaux utiles qu'elle entraînait. La pipée donnant quelques résultats avec les corneilles et les pies, nous l'indiquerons plutôt à titre documentaire. Pour ce genre de chasse, on dispose dans les hautes branches d'un arbre des baguettes (*gluaux*) enduites de glu, puis, le chasseur à l'affût, bien dissimulé au pied de l'arbre, imite, avec un appeau, le cri de la chouette, comme dans l'affût au grand duc; les corvidés sont attirés et viennent s'engluer.

Le poison, aussi, peut servir à détruire les corbeaux; mais ce procédé présente de très gros dangers pour les animaux domestiques. Lorsqu'on veut employer ce moyen, on utilise des grains trempés dans des décoctions de noix vomique, agissant par la strychnine qu'ils contiennent, ou en les enrobant de farine arseniée. Ces grains, d'après le décret du 14 septembre 1916, doivent être teints en vert, bleu ou noir, pour éviter tout danger.

Dans les petites cultures, sur les planches potagères, on prend les corbeaux comme les poissons, avec des lignes à hameçons piqués dans des fèves ou bien garnis d'un ver de terre. On les tue ensuite à coups de trique.

Destruction des nids. — Enfin, comme le prescrit la loi du 23 juillet 1907, on pratique la recherche

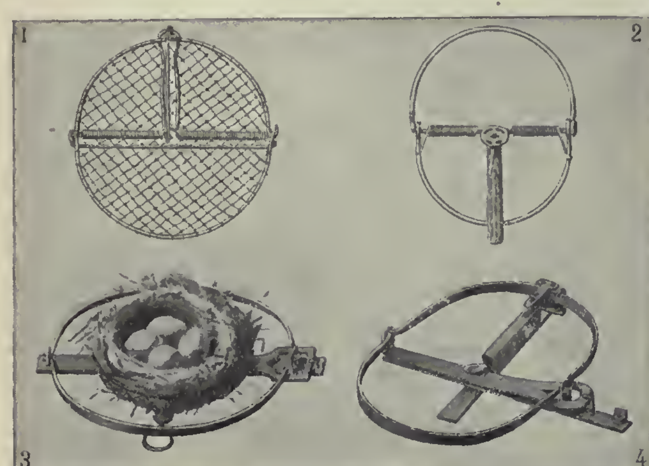
des nids, surtout pendant les mois d'avril à juin. En principe, il ne faut jamais détruire une couvée sans en avoir tué la mère; pour cela, on attend cette dernière, à l'affût, près de l'arbre où elle a placé son nid, et on l'abat d'un coup de feu. Si l'on détruisait la couvée avant la mort de la mère, celle-ci ne reviendrait pas au nid; elle irait plus loin reconstituer sa demeure et procéder à une nouvelle ponte; et puis, comme la saison serait plus avancée, la feuille plus fournie, le nouveau nid échapperait aux recherches.

Destructions collectives par mesures administratives. — Lorsque les vols des corvidés sont très importants et que ces pirates ailés s'abattent par



Cornets à glu et freux.

légions sur nos campagnes, les efforts isolés de quelques chasseurs ne sont pas suffisants pour préserver nos champs de leurs ravages. Les maires, autorisés par arrêtés préfectoraux, doivent alors prescrire sur le territoire de leur commune la destruction de ces oiseaux et de leurs nids; le fusil, les pièges, tout étant permis pour arriver à ce but: ils peuvent même stimuler l'activité des chasseurs par des primes, comme on le fait souvent dans les forêts à chasse gardée. Si ces mesures ne sont pas encore suffisantes, les maires ont le devoir d'organiser des battues dans toute leur région communale, obligeant au besoin par des sanctions les propriétaires hos-



Pièges : 1. A ressort avec filet ; 2. A ressort en fil d'acier ; 3. Avec porte-appât ; 4. En acier peint en noir.

tiles ou réfractaires à ces destructions nécessaires. Ces battues, complétées par la chasse aux corbeaux dans les forêts domaniales, sous la direction des gardes, permettront de sauver une partie de nos récoltes de la voracité de ces oiseaux. — M. Moliné.

Drumont (*Edouard*-Adolphe), écrivain et homme politique français, né à Paris le 3 mai 1844, mort dans cette même ville le 3 février 1917.

D'origine modeste, Edouard Drumont fit ses études aux lycées Bonaparte et Charlemagne. Il entra ensuite comme employé à la préfecture de la Seine et, bientôt, se voua au journalisme. Il débuta à l' « Univers », puis écrivit dans le « Nain jaune ». Chroniqueur au « Bien public », Drumont y affirma un talent nerveux, mis au service d'une grande indépendance de jugement. Après avoir collaboré durant quatre années à ce journal, il devint rédacteur à la « Liberté », où il remplaça Paul de Saint-Victor. Il rédigea, pour le « Petit Journal », le compte rendu des Salons et se révéla un critique d'art souple et avisé. Citons encore, parmi les organes auxquels il collabora, le « Monde, la « France théâtrale », le « Gaulois », le « Journal officiel », le « Contemporain », la « Revue du monde catholique », etc.

Les premiers ouvrages d'Edouard Drumont ne traitaient que d'histoire. C'étaient *les Fêtes nationales de la France* (1879); *Mon vieux Paris, hommes et choses* (même année), couronné par l'Académie française; *Papiers inédits du duc de Saint-Simon; Lettres et dépêches de l'ambassade d'Espagne* (1880), intéressante publication qui fut l'occasion d'une vive polémique aux archives du ministère des affaires étrangères (c'était la première fois qu'on mettait au jour des papiers séquestrés depuis 1720 et qu'une mauvaise volonté inexplicable empêchait même de consulter; par sa ténacité et par l'éclat donné à ses justes revendications, Edouard Drumont finit par remporter une victoire qui fut vivement applaudie); *Journal des Anthoine; la Mort de Louis XIV*, d'après le journal des valets de chambre du roi. Drumont s'était essayé aussi dans le roman avec *le Dernier des Trémolin* (1879) et avait fait représenter au Gymnase une pièce en un acte : *Je déjeune à midi*, écrite en collaboration avec Dollfus (1874).

Ces œuvres l'avaient fait connaître d'un public restreint, sans annoncer la renommée bruyante que devait lui valoir *la France juive devant l'opinion* (1886). Avec un talent vigoureux, une verve impitoyable et mordante, une acrimonie excessive, mais à coup sûr sincère, Drumont se fit l'accusateur des israélites et dénonça leur influence, qu'il jugeait abusive et dangereuse.

Il ne s'en tint pas aux généralités et ne craignit point d'attaquer des personnes. L'auteur de ce brûlant pamphlet se vit condamné à une amende et à la saisie de son ouvrage. Il fit appel de ce jugement, et l'amende seule fut maintenue.

La publication de *la France juive* valut à Drumont deux duels retentissants : l'un avec Charles Laurent, directeur du « Paris », où il fut blessé légèrement et à la suite duquel il dut donner sa démission au journal catholique « le Monde », l'Eglise n'admettant pas le duel; l'autre avec Arthur Meyer, directeur du « Gaulois ». Dans ce second duel, au cours d'un violent corps à corps, il reçut une profonde blessure à la cuisse, et l'on accusa son adversaire d'avoir touché son épée de la main gauche. De vives discussions éclatèrent à ce sujet; elles donnèrent lieu à une instruction judiciaire, à la suite de laquelle Arthur Meyer fut envoyé devant le tribunal correctionnel de la Seine, qui le condamna à 200 francs d'amende pour coups et blessures, mais innocenta la parade de la main gauche, « attendu qu'il était impossible de déterminer si la blessure et la main mise sur l'épée de Drumont avaient été simultanées, les deux adversaires «fourrageant» depuis quelque temps déjà entre leurs jambes, suivant l'expression caractéristique d'un témoin, et Drumont n'ayant constaté qu'il était blessé qu'un certain temps après la fin de la lutte ». Les antisémites, à cette occasion, redoublèrent de sympathie pour l'homme qu'ils considéraient comme leur chef. Ardemment approuvé ou violemment combattu, Edouard Drumont eut, dès lors, une éclatante notoriété. Il poursuivit sa campagne dans des ouvrages tels que *la Fin d'un monde* (1888), *la Dernière Bataille* (1890), *Gambetta et sa cour, le Testament d'un antisémite* (1891), qui n'obtinrent pas le même succès que *la France juive*.

Le 20 avril 1892, il fonda le journal *la Libre Parole*, qui devint le principal organe de l'antisémitisme et dont il assuma la direction. Ses principaux collaborateurs étaient de Lamase, Pradel, Morès, Albert Monniot, de Boisandré, Papillaud, de Biez, Guérin, etc. Dès ses débuts, Drumont fut l'objet d'un procès, où il fut condamné, pour avoir diffamé Burdeau, à trois mois de prison et à un total d'insertions dont le prix ne devait pas être moindre de 80.000 fr.

A la suite de troubles dans le Nord, terminés par une répression sanglante, Drumont publia *le Secret de Fourmies* (1892), pour en attribuer la responsabilité aux juifs et, en particulier, à l'ancien sous-préfet, Isaac. Celui-ci le provoqua en duel, et les deux adversaires furent blessés. Drumont se battit encore avec Crémieux-Foa, officier, puis avec Camille Dreyfus, député de la Seine, et, continuant toujours sa campagne, il publia : *De l'or, de la boue, du sang; Du Panama à l'anarchie* (1896); *les Juifs et l'Affaire Dreyfus* (1899).

Aux élections législatives de 1893, Drumont, qui s'était présenté comme socialiste à la 1re circonscription d'Amiens, fut battu; mais, en 1898, il fut élu, à Alger, par 11.732 voix contre 4.000 à ses concurrents. Ce succès, qu'avaient précédé de tapageuses polémiques, provoqua des manifestations en sa faveur. A la Chambre, il fut un député protestataire. Il fit une énergique opposition à la revision du procès du capitaine Dreyfus et fut l'un des organisateurs des poursuites intentées à Zola au sujet de cette affaire. Citons à son actif deux propositions de loi : l'une relative à l'amnistie (1898), l'autre portant modification du tarif général des douanes pour les matières végétales (même année).



Edouard Drumont (Ph. Manuel).

Lors de l'interpellation sur l'Algérie, le 14 juin 1901, Drumont fut frappé de censure et d'exclusion temporaire pour avoir traité de Lanessan et Monis d'« hommes tarés ». Il refusa de quitter la salle des séances et fut expulsé de vive force. Aux élections de 1902, il se représenta dans la 1re circonscription d'Alger et fut battu d'un millier de voix par Maurice Colin. Dès lors, il ne brigua plus les suffrages publics. De son passage au Palais-Bourbon il garda des notes, qui lui servirent à peindre sans indulgence les mœurs politiques. Il poursuivit dans la presse sa campagne contre le sémitisme et contre la politique du « bloc », et publia encore *les Tréteaux du succès; Figures de bronze et statues de neige* (1901); *Vieux portraits et vieux cadres* (1903).

Candidat à l'Académie pour le fauteuil de Sardou, Drumont réunit dix voix au premier tour de scrutin, le 28 mai 1909, et ne se représenta plus.

Les dernières années de sa vie s'écoulèrent dans la retraite, l'affaiblissement de sa vue ayant interrompu son activité. — Max Salbris.

Dysenterie bacillaire, maladie infectieuse, épidémique ou endémo-épidémique et contagieuse, caractérisée par la côlite ulcéreuse hémorragique et causée par des bacilles du type Shiga-Flexner.

— Encycl. 1° *Causes*. La dysenterie bacillaire, différente de la dysenterie amibienne non seulement par sa cause, mais aussi par quelques-uns de ses symptômes, existe sous toutes les latitudes, en présentant, pendant la saison chaude, son maximum de fréquence, notamment en France, et affecte la forme d'épidémies plus ou moins étendues et graves (Bretagne, 1899; Vincennes, 1902; Toulon, 1906; Chauvigny, 1908). Son agent pathogène a été vu pour la première fois par Chantemesse et Widal en 1888, mais c'est Shiga, en 1898, qui l'a décrit avec soin et a établi ses caractères morphologiques et biologiques. Ultérieurement, Flexner, Strong et Musgrave, Hiss ont décrit d'autres types de bacilles, un peu distincts au point de vue de leur action fermentative sur les sucres, mais assez voisins morphologiquement et également capables de produire les symptômes et les lésions de la dysenterie. Le bacille de Shiga est un bâtonnet court, ressemblant au colibacille et se décolorant par le gram; il n'a ni cils, ni spores, et ne présente que des mouvements d'oscillation. Aérobie facultatif, il se développe abondamment dans les milieux alcalins surtout à la température de 37° C.; néanmoins, sa résistance vitale est faible, et il est très sensible à la dessiccation et à la lumière solaire. Il ne produit pas d'indol, ne liquéfie pas la gélatine, ne coagule pas le lait et ne produit de fermentation sur aucun sucre. Ses toxines sont des toxines non diffusibles ou endotoxines, très nocives, car elles déterminent les lésions caractéristiques de la maladie. Les bacilles du type Flexner-Hiss sont identiques à ceux du type Shiga; cependant, ils produisent quelquefois de l'indol et font fermenter la mannite et le lactose.

2° *Symptômes et évolution*. La dysenterie bacillaire ne se contracte guère que par contage direct; aussi voit-on, dans les agglomérations familiales, la maladie s'étendre rapidement aux personnes qui sont en rapport avec le sujet atteint. La transmission par l'eau, les poussières, est moins fréquente en raison de la faible résistance vitale des bacilles, qui sont rapidement détruits par la dessiccation, les rayons solaires; Vincent a, en outre, démontré que ces bacilles ne vivent que quelques jours dans l'eau.

La période d'incubation est variable, le plus ordinairement courte : 2 à 3 jours, mais peut quelquefois dépasser une semaine. Il n'y a pas, à proprement parler, de phénomènes prémonitoires; au plus, peut-on signaler tantôt un peu de cystite, tantôt quelques malaises intestinaux. Le début est brusque : douleurs abdominales, diarrhée, laquelle devient vite extrêmement fréquente, en même temps que les caractères des selles changent; celles-ci, très nombreuses, prennent en effet l'aspect muco-sanglant (« raclures de boyaux »). Elles sont, en outre, fort peu copieuses et accompagnées de coliques extrêmement violentes, localisées à l'S iliaque et au rectum, mais peuvent s'étendre à tout le côlon, d'épreintes, de ténesme, avec prolapsus plus ou moins marqué de l'anus, douleurs irradiées, etc. Comme le nombre des selles atteint fréquemment 40 à 60 dans les 24 heures et parfois jusqu'à 200 dans les cas très graves, la fatigue et l'épuisement du malade deviennent bien vite considérables. Dans les cas bénins, les symptômes généraux sont réduits au minimum; il n'y a pas de fièvre, ni de céphalée. Dans les cas moyens, la fièvre reste légère, quand, même, il y en a. Les cas graves sont caractérisés non seulement par la fréquence des selles, mais aussi par l'apparition des signes d'intoxication générale : vomissements, hoquets, hypothermie, purpura, faiblesse du pouls, pâleur plombée de la face, anéantissement des forces et amaigrissement rapide. Comme complications, on peut noter les arthralgies, la parotidite, l'anasarque sans albuminurie, les névralgies, plus rarement l'occlusion.

La dysenterie bacillaire est une maladie des plus sérieuses, puisque, dans les épidémies de ces précédentes années, on comptait 10 à 15 p. 100 de décès, survenus la plupart du temps dans le collapsus. D'une manière générale, la gravité dépend moins de la fréquence des selles que de l'intensité des symptômes d'intoxication. Cependant, il convient de remarquer que les lésions caractéristiques de la maladie, — épaississement de la paroi intestinale, ulcération de la tunique muqueuse, d'après Letulle, — limitées au gros intestin et souvent même au rectum, sont attribuées non au bacille lui-même, mais à ses toxines. Quand les lésions ainsi produites sont profondes et étendues, les toxines se généralisent et déclenchent les grands symptômes; par suite, plus les lésions sont étendues, plus, aussi, le nombre des selles augmente; il en résulte un certain rapport entre la gravité de l'infection et le nombre des selles, que Vaillard et Dopter expriment comme suit :

Cas moyens.......	15-30 selles par jour
Cas sévères.......	30-50 — —
Cas graves.......	50-100 — —
Cas très graves....	100-150 et plus.

On n'oubliera pas, cependant, que, même avec un nombre relativement modéré (20 à 40) de selles par jour, l'accentuation des signes d'intoxication constitue une menace des plus sérieuses. L'algidité, la faiblesse du pouls, la tendance au collapsus nécessitent une intervention immédiate et énergique.

Normalement, la maladie évolue en une quinzaine de jours; les bacilles, d'abord très abondants dans les raclures d'intestin et les mucosités, disparaissent presque complètement au bout de 8 à 10 jours, et les lésions, peu à peu, se réparent. Mais la convalescence est longue et pénible; il y a assez souvent rechute du dixième au quinzième ou vingtième jour. En outre, la grande fragilité de l'intestin réclame beaucoup de précautions et un retour très progressif à l'alimentation normale, ce qui fait que les forces du malade, très affaiblies par les douleurs, les évacuations et l'intoxication, ne remontent que difficilement.

3° *Traitement.* Heureusement que la sérothérapie a, dans ces toutes dernières années, complètement modifié l'évolution de la dysenterie bacillaire. On a, en conséquence, presque complètement abandonné les anciens traitements, — calomel, sulfate de soude à doses faibles et répétées, lavements au permanganate de potasse ou à l'eau chaude, etc., — pour recourir d'emblée au sérum antidysentérique de Vaillard et Dopter, délivré par l'Institut Pasteur. Mais, pour en tirer un bénéfice immédiat et complet, il convient d'agir le plus tôt possible. Dès que le diagnostic est posé par les circonstances et la clinique et surtout par l'analyse microbiologique des matière fécales, on injecte le sérum sous la peau. Dans les cas moyens, ne datant que de 48 heures, 20 centimètres cubes de sérum en une fois suffisent pour modifier tous les symptômes, diminuer très notablement le nombre des selles, amender et faire disparaître les douleurs, les épreintes, le ténesme. Dans les cas graves, plus anciens et quand les signes d'intoxication sont accusés, on doit injecter d'emblée 40 à 60 centimètres cubes et davantage. Si l'amélioration consécutive n'est pas très nette, ou si, après une légère période d'amélioration, les symptômes morbides reprennent de l'ampleur, il faut recourir à une deuxième et même à une troisième et quatrième injections, en diminuant seulement un peu les doses. Dans les cas moyens pris à temps, il est rare que l'on soit obligé de renouveler l'injection. En deux jours, trois jours au plus, la guérison est acquise; les douleurs disparaissent, les selles prennent un caractère fécal, cessent d'être sanglantes et deviennent moulées; l'appétit renaît et la convalescence est relativement courte, car le malade peut être ramené beaucoup plus vite qu'avec les anciens traitements à l'alimentation normale. Les accidents sériques : urticaire, érythèmes, myalgies, arthralgies, ne sont pas rares, mais ils n'offrent aucune gravité; on y pare rapidement par l'administration de 2 à 3 grammes de chlorure de calcium. En cas de rechute vers le quinzième jour, une seule injection de 20 centimètres cubes de sérum suffit à couper court à tous les accidents. Notons, cependant, que, la protection réalisée par le sérum étant de courte durée, l'infection peut être réacquise par le malade au bout de peu de semaines.

4° *Prophylaxie.* Il convient de désinfecter soigneusement les selles et la literie du malade et tous les objets qu'il touche; les personnes de l'entourage ont également à prendre pour elles-mêmes les précautions d'usage : veiller à la propreté et à la désinfection des mains et du visage, etc. Dans les régions contaminées, on surveillera particulièrement les boissons et les objets d'alimentation (fruits, crudités) ou servant à l'alimentation et les contacts que l'on peut avoir avec des personnes suspectes. Mais, étant donné l'incertitude où l'on se trouve des voies de contage, la meilleure précaution consiste à se faire injecter préventivement 10 centimètres cubes de sérum antidysentérique de Vaillard et Dopter, qui, quoique dirigé contre les bacilles du type Shiga, immunise également bien contre ceux du type Flexner-Hiss. Malheureusement, l'immunité ainsi conférée est, comme on l'a vu, de courte durée : 2 à 4 semaines au plus. Si le risque persiste, on peut, sans inconvénient, au bout de ce temps, recourir à une nouvelle injection préventive. — Dr J. Laumonier.

Guerre en 1914-1917 (la). [*Suite.*] — Le mois de janvier s'était terminé sur l'émotion qu'avait causée la déclaration allemande relative à la guerre sous-marine, et l'attention du monde entier était à ce moment concentrée sur l'attitude qu'allaient prendre les Etats-Unis. Tout le mois de février a été rempli par la décision du président Wilson de rompre les relations diplomatiques entre l'Amérique et l'Allemagne, par les échanges de notes qui se sont multipliées entre les puissances de l'ancien et du nouveau monde et par d'importantes manifestations oratoires, dont le sens et la portée exacte mériteraient d'être examinés de très près.

Quant au blocus de l'Angleterre et à la guerre sous-marine, au début desquels l'Allemagne avait assigné une date fixe et dont les résultats devaient, selon ses déclarations, se faire très rapidement sentir, leur effet n'était pas encore appréciable à la fin de février et, sans rien préjuger de l'avenir, on devait constater seulement, en chroniqueur exact, que les torpillages n'avaient pas, alors, modifié sensiblement la situation et que, sauf quelques « accidents », pour employer l'impudent euphémisme de Zimmermann, qui n'avaient pas amélioré le crédit moral de nos ennemis auprès des neutres, la menace verbale de l'Allemagne, comme il est arrivé déjà plusieurs fois, était restée très supérieure à sa valeur pratique. Elle avait eu, en outre, pour conséquence d'éclairer le terrain, de donner une impression précise de la gêne des Empires centraux et d'amener enfin tous les peuples de l'Entente à prendre, eux aussi, les résolutions énergiques que comportait la situation. Au total, l'acuité de la lutte s'était accrue, et l'on sentait qu'à moins d'un événement inattendu, impossible à prévoir, on touchait au moment où, d'une part, l'Allemagne, acculée, allait recourir sans aucun ménagement aux pires horreurs, où, d'autre part, tous les peuples décidés à échapper au joug germanique allaient être amenés, par une sorte de fatalité historique, à se grouper étroitement.

L'importance des tractations diplomatiques qui se sont produites pendant le mois de février ne doit pas nous rendre inattentifs aux événements militaires, bien que ceux-ci, au premier abord, n'aient pas paru devoir influer fortement sur la suite des opérations. Constatons d'abord que, sur le front russo-roumain, l'attente, que nous signalions déjà dans notre dernier article, s'était prolongée. En dépit de quelques mouvements purement locaux et sans portée, les Allemands avaient été arrêtés devant la barrière du Sereth et n'avaient pas tenté de pousser plus avant. Il en avait été de même sur tout le

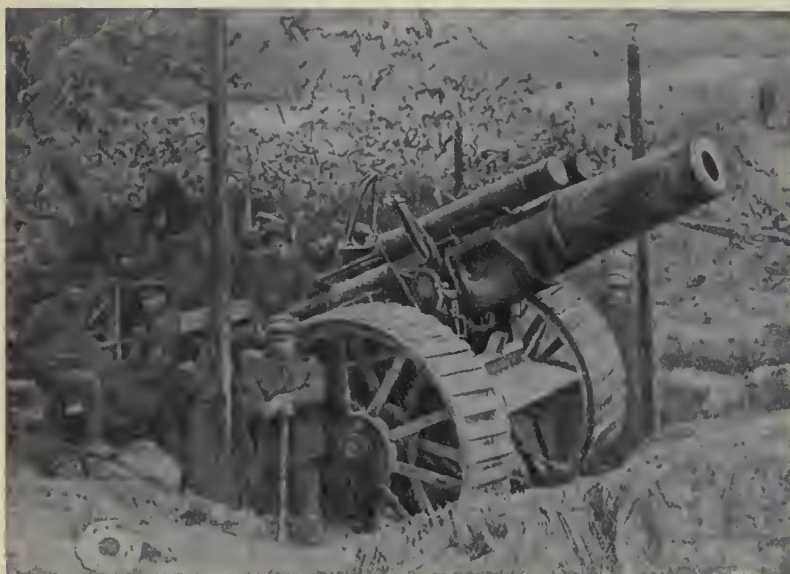


Le cardinal Mercier ayant donné au clergé belge l'ordre de traiter dans les sermons des souffrances toujours croissantes du peuple en Belgique, le gouverneur allemand von Bissing fait surveiller militairement les prédicateurs.

reste du front oriental européen. Il y avait donc eu là, comme nous l'avons déjà fait remarquer, de véritables quartiers d'hiver, que le froid intense avait dû par surcroît rendre inconfortables et qui avaient donné un démenti formel aux assurances d'Hindenburg. De plus, tout avait confirmé les renseignements que nous avons déjà donnés sur les déboires que la campagne de Roumanie avait procurés aux Austro-Allemands, au point de vue alimentaire. Au point de vue purement militaire et en dépit de toutes les assurances qu'ont publiées les Allemands au sujet du raccourcissement de leur front roumain à la suite de leurs victoires et du profit qu'ils en tiraient, il apparaissait qu'il n'y avait là qu'une vantardise illusoire et qu'au contraire, la nécessité de garder un front aussi étendu et aussi difficile à ravitailler, même si l'on suppose le remplacement des divisions purement allemandes par des forces turques ou bulgares, restait une faiblesse devant l'inconnu assez redoutable de l'armée russe organisée à la faveur de l'hiver et de l'armée roumaine, reposée et reconstituée en matériel. En fait, la campagne de Roumanie n'avait profité qu'aux Bulgares en leur rendant la Dobroudja et en écartant d'eux momentanément toute inquiétude d'origine roumaine. Si c'était là le résultat qu'avait cherché Hindenburg, ce résultat était acquis; mais il est évident que l'Allemagne devait le considérer comme insuffisant et sans proportion avec le déploiement de forces qu'il avait entraîné et qu'il entraînerait encore. Sans faire, en effet, aucun pronostic au sujet de la campagne de printemps sur le Sereth, on pouvait dire, sans crainte de se tromper, que les conditions seraient autres que celles de la campagne d'automne et que l'équilibre des forces engagées serait changé ; sans compter que, pendant les mois écoulés, le travail de préparation accompli par les Anglais, par les Italiens et par nous n'avait certes pas eu pour résultat de diminuer le poids qui, de ce chef, pesait par ailleurs sur les lignes allemandes.

Du côté de Salonique et de la Macédoine, aucun événement n'avait été à signaler. Le froid dont toute l'Europe avait souffert en janvier et février avait, de part et d'autre, arrêté toute opération sérieuse. — Pour en finir tout de suite avec ce vaste secteur, on n'avait eu à enregistrer, du côté de la Grèce, aucun acte essentiel d'hostilité. L'évacuation de la Thessalie et de l'Epire par les troupes helléniques et le désarmement des réservistes avaient

continué avec une lenteur facile à deviner, qui avait pour double cause le faible rendement des chemins de fer helléniques et le peu d'empressement du gouvernement. Des représentations avaient dû être faites, que le ministère grec avait docilement enregistrées. Mais Constantin restait le fidèle beau-frère de Guillaume II. Il se réservait toujours. Le blocus


Gros canon anglais, sur le front de l'Ancre. — Phot. Chusseau-Flaviens.

demeurait donc, pour les Alliés, une arme sûre, qu'il fallait avoir toujours en main.

Sur le front italien, par contre, les Autrichiens avaient fait des tentatives infructueuses pour reprendre Gorizia. L'archiduc Frédéric avait été, à la suite de cet échec, relevé de son commandement. On annonçait, en outre, un voyage de Falkenhayn à Innsbrück, et, si l'on pouvait en induire cette unité de front dont les Allemands font état avec ostentation, si ces deux circonstances, et d'autres renseignements, présageaient une reprise de l'activité autrichienne devant nos alliés, il fallait en conclure aussi que l'Autriche, de plus en plus, se plaçait sous la dépendance allemande et abdiquait sa liberté d'action.

Sur le front français, les Allemands avaient tenté, à la Main-de-Massiges, un coup de main qui leur avait donné un petit succès qu'ils avaient, selon leur usage, amplifié à souhait. Ils n'en avaient, d'ailleurs, tiré aucun avantage, et l'on devait noter qu'au cours de février, à part les luttes d'artillerie, rien ne permettait de donner une réponse à la question que nous posions le mois dernier : « Qui attaquerait sur le front français? Les Français, ou les Allemands? Où attaquerait-on ? » Il y avait, de part et d'autre, comme un recueillement et, en ce qui nous concerne, étant donné que le temps est notre allié, que chaque semaine qui passe accroît notre force matérielle et augmente notre armement, que nous devons ménager nos effectifs, on ne pouvait que louer le haut commandement d'avoir su attendre.

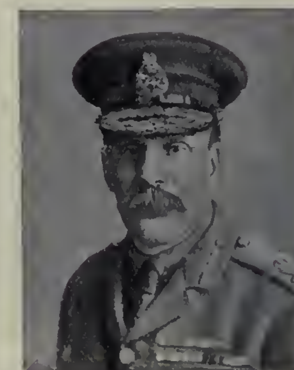

Général anglais Gough.

C'était sur la partie du front occidental tenue par les Anglais et, sur le front oriental, dans la vallée du Tigre, que s'étaient passés les événements importants. En France, dans le secteur de Bapaume, une avance méthodique et lente avait permis aux Anglais, sous les ordres du général Gough, de faire, en février, plus de 2.000 prisonniers, dont 96 officiers, et de reprendre les villages de Ligny, Thillois, La Barque, Warlencourt, Pys, Miraumont, Petit-Miraumont, Grandcourt, Puisieux, Serre et Gommécourt. Cette avance avait été favorisée, on doit le reconnaître, par le repli systématique des Allemands, de telle sorte qu'elle avait été réalisée avec un minimum de pertes. Dans le communiqué où ils ont dû se décider à avouer leur retraite, nos ennemis ont déclaré qu'ils n'avaient fait qu'exécuter un plan arrêté et qu'ils avaient occupé des positions préparées d'avance. C'est là un thème connu, dont nous connaissons le sens pour en avoir nous-mêmes usé en 1914. Mais les Allemands y ont ajouté un supplément qui, en vertu de l'unité de front, est utilisé en Europe comme en Asie. Ils ont cru devoir déclarer que les Anglais ne s'étaient pas aperçus de leur mouvement de retraite. En fait, les Anglais y avaient vu très clair; mais, craignant une feinte, ils avaient avancé avec prudence. On s'était demandé, en effet, pourquoi les Allemands reculaient, et on paraissait craindre que ce repli ne cachât des intentions d'attaque et une surprise. Il est probable que nous leur avions prêté, au moins sur ce point, des intentions plus profondes que celles qu'ils avaient en réalité et qu'ils ont reculé pour la seule raison qu'ils ne pouvaient faire autre chose. Quoi qu'il en soit, l'avance de nos alliés les mettait aux portes mêmes de Bapaume. Il était permis d'espérer que c'était là un commencement. Depuis le début de la guerre, les Anglais ont fait, on peut le dire sans les diminuer, bien au contraire, des progrès formidables, et la méthode qu'ils apportent en toutes choses, non moins que leur ténacité, nous garantissent que non seulement ce qui est acquis est acquis, mais que chaque jour augmente la solidité de leur armée, aussi bien au point de vue du nombre qu'au point de vue de l'armement et de l'entraînement militaire.

Nulle part, ce fait ne s'est manifesté d'une façon plus éclatante que dans la vallée de l'Euphrate. On


Le ravitaillement en eau potable sur un point du front de la Somme. — Phot. Wyndham.

se rappelle qu'au mois d'avril 1916, une armée anglaise, commandée par le général Townshend, imprudemment engagée en Mésopotamie, avait été entourée par les Turcs, privée de tout moyen de ravitaillement et, n'ayant pu être secourue à temps, avait dû capituler après 143 jours de résistance. A ce moment, les Russes, par la Perse, menaçaient Bagdad. L'échec anglais de Kut-el-Amara avait permis aux Turcs de se retourner contre les Russes, de les refouler au delà d'Hamadan et, grâce à l'appui des Kurdes, de les arrêter dans leur marche progressive à l'ouest des lacs Van et Ourmiah. Le recul russe n'avait pas été plus loin; mais le mouvement qui avait poussé nos alliés vers la Mésopotamie par la Perse avait dû s'arrêter, et quelque inquiétude avait été permise pour l'avenir de ce front, dont on n'a guère parlé et dont nous avons toujours affirmé l'importance. Les Allemands avaient donné à ces succès un grand relief. Ces succès ont été éphémères. Les Russes et les Anglais étaient rentrés en action avec des moyens perfectionnés. Les Russes, reprenant leur marche entre le lac Ourlach et Sultanabad, avaient de nouveau menacé Hamadan, puis, le 4 janvier, étaient entrés à Bouroudjird; leur objectif était Bagdad. De leur côté, les Anglais avaient préparé la réparation de leur échec de 1916. L'organisation de la campagne de Mésopotamie avait été confiée au gouvernement de l'Inde. Comme l'a dit le colonel Feiler, l'expédition de 1916 avait été faite à la manière sportive; celle de 1917 l'a été à la manière militaire. La reprise de Kut-el-Amara par le général Maude mettait les Anglais à 150 kilomètres de Bagdad et, quoique, selon les Allemands, nos alliés ne se soient pas plus aperçus de la retraite des Turcs sur le front d'Asie que de celle qui a été opérée sur l'Ancre, ils se rendaient parfaitement compte de l'importance de leur victoire. Si l'on ajoute à cela le succès de l'insurrection arabe de La Mecque — les avantages que les Anglais ont remportés contre les Turcs sur la côte méditerranéenne et qui les ont rendus maîtres des routes qui mènent du golfe de Suez à la Palestine, la défaite de Sayed-Ahmed, chef des Senoussis — on constate qu'en Asie occidentale, la résistance turque était alors touchée et le prestige allemand en Orient, déjà très entamé par les massacres arméniens, sérieusement amoindri. Il y avait là tout autre chose qu'un résultat local. Sans doute, la ville de Bagdad n'était pas prise, et il fallait prévoir de gros efforts pour l'atteindre et la réduire. Mais les brèches faites dans l'édifice turc indiquaient nettement le sens des mouvements combinés des Anglais et des Russes. La Mésopotamie mène à la Syrie, à la Cilicie, à Alep et à Alexandrette; la basse Mésopotamie est le terminus naturel du chemin de fer de Bagdad, et le chemin de fer de Bagdad est le dernier tronçon de la grande ligne rêvée par les Allemands, de Hambourg au golfe Persique : antique route, qui fut pendant des siècles la voie unique de communication du riche commerce de l'Inde avec l'Europe, depuis les temps de Tyr et de Salomon jusqu'à ceux des Portugais, que les progrès de la navigation maritime avaient fait abandonner, que les progrès du machinisme terrestre et de la traction électrique remettent au premier plan. Nous avons déjà dit bien souvent avec quelle


Général anglais Maude.



Les naufragés du navire marchand anglais *Diomed*, après le torpillage par un sous-marin allemand. (Composition de Matania, *The Sphere*.)

ardeur les Allemands s'étaient jetés sur ce projet et quels espoirs, fort justes d'ailleurs, ils fondaient sur lui. Ils y voyaient non seulement le moyen de compromettre l'hégémonie anglaise dans les Indes, mais de rayonner vers les îles hollandaises, vers la Perse et vers la Chine et de capter toutes les sources de commerce de l'Extrême-Orient. Cette perspective leur apparaissait peut-être comme supérieure à celle que pouvait leur offrir l'Afrique, et il est curieux de remarquer qu'alors qu'ils n'ont presque rien tenté pour défendre leurs possessions du continent noir, qui sont évidemment pour eux de second plan, ils n'ont rien négligé pour réaliser le plus vite possible par la guerre présente leurs vues immenses et, pour parler leur langage, « colossales » sur l'Asie. Une fois de plus, l'obstacle se dressait devant eux, et il est permis de dire qu'il était plus fort que jamais. L'Angleterre de 1917 n'est plus celle de 1916, encore moins celle de 1915 et 1914. Elle poussera, à fond, sa pointe de ce côté; le fait que cette entreprise est remise entre les mains de l'Inde anglaise suffit à montrer d'une façon éclatante que les Anglais voient sans aucune obscurité les desseins de l'Allemagne et ne négligeront rien pour les réduire à néant.

Ainsi, le mois de février, avec des résultats militaires modestes en apparence, ouvrait cependant des horizons moins brumeux, soit que les Allemands eussent été obligés de s'arrêter là où ils avaient juré de ne le point faire, soit qu'ils eussent été contraints, personnellement ou par leurs alliés, à reculer très involontairement. Leur optimisme intéressé ne pouvait rien changer à leur déconvenue.

La question des rapports germano-américains avait été la question capitale de ce mois, et il est trop clair que, depuis le début de la guerre, aucune autre n'a eu la même importance. — Le 3 février, dans une séance dont il est facile, d'après les comptes rendus qui en furent faits, de reconstituer la solennité, le président Wilson annonçait au Sénat américain qu'il avait répondu à la Note allemande du 31 janvier relative à la guerre sous-marine par la rupture des relations diplomatiques avec l'Empire germanique. Dans un discours très étudié et dont la précision en quelque sorte mathématique contraste étrangement avec les harangues ampoulées que la même question a provoquées au Reichstag de la part des gouvernants allemands, le président Wilson résumait l'historique des rapports germano-américains depuis plusieurs mois. Il rappelait les termes mêmes dans lesquels la Note du 8 avril 1916, adressée à l'Allemagne après le torpillage du *Sussex*, déclarait au gouvernement allemand que, si ce gouvernement continuait à ne pas tenir compte des règles « in-



Soldats français faisant des chevaux de frise. — Phot. Meurisse.

contestables et sacrées du droit des gens et des obligations impératives d'humanité universellement reconnues », le gouvernement américain n'aurait d'autre alternative que de rompre les relations diplomatiques. Il citait ensuite le texte même de la réponse allemande et montrait comment, le gouvernement impérial ayant paru vouloir lier les engagements qu'il prenait à l'égard des Etats-Unis à la politique de celui-ci à l'égard de l'Angleterre, il avait répliqué dans la Note du 8 mai par un refus très net d'entrer dans ces considérations. « De telles affaires, avait-il dit alors, sont séparées et collectives, absolues et non relatives. » Puis il lisait le mémorandum allemand du 31 janvier, et il ajoutait :

Je pense que le Congrès sera d'accord avec moi qu'en présence de cette déclaration qui, à l'improviste et sans un avis antérieur quelconque, retire l'assurance solennelle donnée dans la Note plus haut mentionnée, le gouvernement des Etats-Unis n'a plus d'autre alternative compatible avec la dignité et l'honneur des Etats-Unis que de recourir à la décision que, par sa note du 8 avril 1916, il annonçait devoir prendre.

Il indiquait ensuite qu'il ne pouvait croire que l'Allemagne voulût vraiment mettre ses menaces à exécution, ni qu'elle n'aurait aucun égard pour l'ancienne amitié entre ses peuples et le peuple américain, mais il affirmait que, si cette confiance invétérée venait à être trompée, il reviendrait devant le Congrès lui demander l'autorité « pour employer tous moyens qui peuvent être nécessaires pour protéger nos marins, nos concitoyens au cours de leurs voyages légitimes et pacifiques en haute mer ». Enfin, il concluait ainsi :

Nous désirons n'avoir avec le gouvernement impérial d'Allemagne aucun conflit hostile. Nous sommes des amis sincères du peuple allemand, et nous désirons vivement rester en paix avec le gouvernement qui parle en son nom, et nous ne croyons pas qu'il nous est hostile, à moins que nous ne soyons obligés de le croire. Notre seul but n'est pas autre chose que de défendre les droits incontestables de notre peuple. Nous désirons ne satisfaire aucune visée égoïste. Nous cherchons seulement à rester fidèles, en pensées et en actes, aux principes immémoriaux de notre peuple que j'ai cherché à exprimer dans le discours que je faisais au Sénat il y a deux semaines seulement. Nous cherchons uniquement à revendiquer nos droits à la liberté, à la justice et à la tranquillité de l'existence. Ce sont là des éléments de paix et non de guerre. Dieu veuille que des actes d'injustice voulus de la part du gouvernement allemand ne viennent pas nous provoquer à les défendre !

Il était impossible de poser plus nettement la question et de faire éclater plus complètement la duplicité de l'Allemagne; et il faut bien ajouter que le président Wilson passait sous silence tous les faits qui, depuis le torpillage de la *Lusitania*, le 7 mai 1915, auraient pu être une occasion de rupture avec l'Allemagne; mais personne, sans rappeler l'affaire du *Falaba*, n'avait oublié les incidents de l'*Orduna*, du *Nebraska*, de l'*Arabic*, de l'*Hesperian*, de l'*Ancona*, du *Persia*,

ni les observations que chacun d'eux avait provoquées de la part des Etats-Unis. — L'effet produit par la Déclaration du 3 février fut immense. On eut unanimement une impression d'allégement, comme si l'on entendait enfin la parole depuis longtemps attendue. Venant après les tentatives du président Wilson pour essayer d'arrêter les hostilités et de préciser les buts de guerre, auxquelles l'Allemagne n'avait pas répondu, son geste de protestation contre les menaces allemandes était la conséquence inéluctable de toute sa politique antérieure, l'aboutissement d'une



Sous-marin allemand s'approvisionnant de torpilles pour aller faire la guerre de pirate.

longue patience. C'était aussi l'expression sincèrement méditée, et d'autant plus puissante, du rôle pondérateur que les Etats-Unis devaient jouer dans le conflit actuel et dont tous ses amis attendaient depuis longtemps qu'il prît la charge. Le président Wilson fut approuvé au Sénat américain par 78 voix contre 5, et la logique de sa décision sembla un moment réduire au silence les amis de l'Allemagne aux Etats-Unis. Le comte Bernstorff, ambassadeur allemand à New-York, reçut ses passeports; l'ambassadeur américain Gérard demanda les siens à Berlin.

L'Allemagne avait-elle pu espérer que sa brutale sommation du 31 janvier pourrait être acceptée par le président Wilson? Etait-elle assez mal renseignée, ou se croyait-elle assez forte aux Etats-Unis pour penser qu'elle n'avait rien à craindre de ce côté? La politique étrangère de l'Allemagne est un tel mélange de maladresse et de complication qu'il était, à l'époque où ceci était écrit, c'est-à-dire aux premiers jours de mars, impossible de répondre à cette question. Ce qu'on venait à ce moment d'apprendre au sujet des intrigues allemandes au Mexique et de ce projet romanesque d'alliance contre les Etats-Unis entre l'Allemagne, le président Carranza et le Japon, où l'on n'avait oublié que de consulter cette dernière puissance, la seule qui pût agir efficacement en l'espèce, toutes les libertés prises par Bernstorff avec le droit des gens et les usages diplomatiques, tous les complots déjà découverts en Amérique, permettent d'imaginer que l'Allemagne avait eu des illusions. Son premier sentiment devant le discours du président Wilson fut la surprise, sincère ou jouée, et elle ne désespéra pas de changer le point de vue des Etats-Unis. Elle fit savoir à Washington qu'elle était disposée à négocier, officiellement ou autrement, à la condition que le blocus commercial contre l'Angleterre ne serait pas interrompu. La réponse fut nette. Le président Wilson déclara qu'il était prêt à discuter si le gouvernement allemand « retirait sa proclamation du 31 janvier, dans laquelle, soudainement, sans aucun avis préalable, il annulait les assurances qu'il avait données le 4 mai dernier »; mais qu'il estimait ne pouvoir

entamer une discussion quelconque avec le gouvernement allemand au sujet de la politique de guerre sous-marine qu'il poursuit maintenant contre les neutres, à moins que et jusqu'à ce que le gouvernement allemand ne renouvelle ses assurances du 4 mai et n'agisse en conformité desdites assurances.

Après cette suprême tentative de conciliation, qui ne fit que préciser les points de vue réciproques, les événements suivirent leur cours naturel. Le départ simultané des ambassadeurs fut l'occasion de racontars de presse qui n'étaient pas tous favorables à l'Allemagne. Les dirigeants allemands de second plan se répandirent en interviews tendancieuses, qui avaient pour but de troubler l'opinion américaine et de grouper plus fortement les Germano-Américains et les pacifistes pour entraver l'action du président Wilson. Cependant, celui-ci faisait voter des lois sur l'espionnage, il commençait des préparatifs militaires, il adressait un mémorandum à l'Autriche pour la prier de définir sa politique; enfin, il revenait le 26 devant le Congrès pour lui demander l'autorisation d'armer les navires de commerce et de lui accorder les crédits qui lui étaient nécessaires. A cette date, un paquebot anglais, la *Laconia*, qui venait de quitter New-York, était torpillé sans avertissement, et deux Américaines succombaient à la suite de ce torpillage.

Dans son discours du 26 février, après avoir exposé la situation faite au commerce américain et s'être expliqué sur certains cas particuliers de torpillages dont l'Amérique avait souffert, le président Wilson déclarait qu'il fallait être prêt à tout et que, puisque les moyens diplomatiques avaient échoué, il ne pouvait y avoir d'autre solution « que la neutralité armée, que nous saurons, disait-il, maintenir et dont il y a de nombreux précédents dans l'histoire des Etats-Unis ». Il demandait par suite qu'on lui accordât

les moyens et l'autorité nécessaires pour sauvegarder les droits d'un grand peuple qui jouit de la paix et qui est désireux d'exercer ses droits de paix et de conserver la paix dans l'exercice pacifique de tous les droits reconnus depuis des temps immémoriaux par toutes les nations civilisées.

Enfin s'élevant au-dessus des contingences, il affirmait sa ferme croyance aux droits de l'humanité, et il montrait l'Amérique champion du droit des hommes et des peuples :

Nous ne pensons pas seulement aux intérêts matériels, mais plutôt aux droits fondamentaux de l'humanité et au principal de tous, le droit à la vie. Je ne pense pas seulement au droit des Américains d'aller et de venir par les mers pour leurs affaires, mais également à quelque chose de bien plus fondamental que cela. Je pense à ces droits de l'humanité sans lesquels il n'y a pas de civilisation. Ma pensée va à ces grands principes de compassion et de protection dont l'humanité cherche à couvrir les vies humaines, vies des non-combattants, vies des hommes qui, paisiblement, conservent vitaux les procédés industriels du monde, vies des femmes, des enfants et de ceux qui fournissent le travail qui assure leur existence. Nous ne parlons pas des droits matériels égoïstes, mais des droits que nos cœurs appuient et dont le fondement est la passion légitime pour la justice, sur laquelle toutes les lois, toutes les institutions de la famille, de l'Etat et de l'humanité doivent reposer comme sur la base ultime de notre existence et de la liberté... Je ne puis pas croire (concluait-il) qu'un homme ayant à cœur les principes américains hésite à défendre cela.

Le Congrès devait statuer avant le 4 mars sur la demande du président. Il y avait toute vraisemblance qu'elle ne rencontrerait pas, en dépit des intrigues, d'opposition sérieuse. Il pouvait arriver, pourtant, que certains pacifistes aveugles cherchassent à organiser une obstruction qui ne pouvait être qu'un obstacle momentané.

Le discours du président Wilson avait eu, en quelque sorte, sa contre-partie dans le discours prononcé par le chancelier Bethmann-Hollweg au Reichstag, le 28 février. Longue apologie des actes de l'Allemagne, plaidoyer pour sa conduite passée, présente et future, confirmation de la guerre sous-marine, attaques violentes et perfides contre l'Angleterre, négation de responsabilités évidentes, protestation d'innocence et menaces contre les ennemis de l'Empire, tout y est, y compris cette abondance d'épithètes excessives qui est de plus en plus un des traits curieux de l'éloquence allemande de ce temps-ci. Que Bethmann-Hollweg ait exprimé là sa propre pensée, rien n'est plus douteux. Il n'est plus que le porte-parole d'Hindenburg, qu'une partie de l'opinion, dans un fétichisme significatif, voudrait voir au poste de chancelier. Qu'il ait exprimé la pensée intime du peuple allemand, c'est ce que nous ne pouvons savoir avec exactitude, mais il exprimait certainement l'opinion que le gouvernement allemand entendait produire devant le public, l'affirmation qu'il devait à son peuple de sa propre confiance, de la certitude où il était de vaincre, de sa foi dans sa force économique. Mais, pour qui lit cet exposé



Petits ânes, dont le rôle est de porter les munitions et les vivres aux « poilus » dans les tranchées. — Phot. Wyndham.

de sang-froid, les faiblesses apparaissent, et l'esprit général qui y règne fait insensiblement revenir à la mémoire la définition que donnait de la race germanique, il y a dix-neuf siècles, l'historien latin Velleius Paterculus : « Race née pour le mensonge. »

Quand Bethmann-Hollweg prononçait ce discours, l'Allemagne ne conservait certainement plus d'illusions sur les sentiments qu'elle inspirait aux neutres. Elle avait été fixée sur ce point, à la fois par les protestations qui lui avaient été adressées à la suite de sa Note du 31 janvier et par les réponses



GLORIA MARIÆ MEDICI, *plafond de Carolus Duran, placé au musée du Louvre dans le pavillon de Beauvais.*

Commandé par l'État, ce plafond était d'abord destiné à l'une des salles du musée du Luxembourg. Mais le sujet choisi par l'artiste, l'heureuse venue de la peinture firent modifier le projet primitif. L'œuvre de Carolus Duran semblait faire suite, en effet, aux panneaux, où Rubens, aidé de ses élèves, a retracé l'*Histoire de Marie de Médicis*, et l'on se décida pour le pavillon de Beauvais. L'artiste ajouta alors le portrait de l'architecte du Louvre, Edmond Guillaume, à côté de son propre portrait, qu'il avait peint sur le côté de la toile, suivant en cela une tradition ancienne. Ce *Triomphe de Marie de Médicis* figura d'abord au Salon de 1878, où il fut fort admiré, bien que quelques critiques aient trouvé la composition un peu confuse.

A vrai dire, ce reproche est mal fondé. Mise en place, en effet, l'œuvre apparaît d'une ordonnance fort claire. Le peintre y a suivi le principe directeur des Vénitiens du XVIII° siècle, en particulier de Tiepolo, c'est-à-dire qu'au lieu de montrer uniquement des figures plafonnantes, il se sert d'un des côtés comme d'une base et étage successivement au-dessus tous les personnages. Ainsi, hommes et femmes sont massés d'un même côté; une sorte de temple d'amour s'élève dans le ciel, qui couvre la plus grande partie du plafond. On voit donc d'une part des groupes serrés occupant une partie de la toile, tandis que l'autre partie n'est tachée que de quelques nuages; la transition entre ces deux morceaux, l'un très mouvementé, l'autre très reposant, est ménagée par les éléments d'architecture, par le groupe principal placé sous un dais et par un ange éployant tout en haut ses ailes et sonnant de la trompette.

Le coloris est fort agréable. Des masses sombres des personnages, on s'élève jusqu'aux gris légers du ciel, et l'on va des bruns de la base des torses nus dans l'ombre aux bleus de l'atmosphère en passant par la gamme des rouges chers à l'artiste. C'est un rouge clair, donné par une étoffe tendue sur l'estrade où est assise la reine, qui sert de dominante; il est préparé par les costumes rouges des personnages autour d'un balcon, par le corsage d'une femme qui lance des pivoines; et ces rouges sonnent d'autant mieux qu'ils forment un contraste vif avec les soieries blanches et grises des autres étoffes. Des figures allégoriques, dont l'une représente la Vérité, sont debout auprès de la reine; des colombes volètent autour du temple, et le violet du manteau sert de transition entre les tons froids du ciel et les tons chauds de la scène terrestre. S'il fallait faire une réserve, on serait sans doute amené à trouver que, ni par la présentation, ni par le coloris, la figure de la reine n'occupe le rang principal; mais, dans l'ensemble, l'œuvre est fort intéressante, et elle témoignera pendant longtemps de l'habileté de son auteur. (V. CAROLUS DURAN, p. 85.)



Sur le front de Belgique. En sentinelle sur l'Yser.



Un coin du front des troupes britanniques au nord de la Somme. Tir de barrage de l'artillerie anglaise (*The Illustrated London News*).

que certains neutres avaient faites au président Wilson, à la suite de la communication qui leur avait été donnée, sur son ordre, de son discours du 3 février. Le président Wilson était, en effet, convaincu, et il l'avait dit dans son discours, qu'il serait



Sentinelle italienne devant un refuge souterrain, au nord-est de Gorizia. — Phot. Trampus.

suivi par tous les neutres, auxquels il faisait appel pour contraindre l'Allemagne à renoncer à ses procédés de guerre sous-marine. En prenant cette initiative, le président n'avait peut-être pas assez tenu compte des différences spécifiques qu'il y avait entre les neutres et qui ne permettaient pas de mettre sur le même pied les grandes puissances neutres de l'Amérique du Sud, comme le Brésil et la république Argentine, qui n'ont rien à redouter directement de l'Allemagne, ou comme l'Espagne, qui tient à se réserver pour un moment plus propice, et les petites puissances européennes comme la Suisse ou la Hollande, qui sont, pour certains produits, tributaires de l'Empire germanique et qu'une mitoyenneté dangereuse place sous la menace d'une invasion toujours possible. Aussi bien, les républiques sud-américaines se rangèrent sans hésitation aux côtés du président Wilson, alors que les Etats neutres d'Europe, sauf la Grèce, qui pouvait sans danger exprimer une sympathie sans effet pratique, ont nettement refusé de suivre l'exemple des Etats-Unis. Il importe de retenir ici, en particulier, deux de ces réponses : celle de la Suède et celle de la Suisse. — On doit dire que la Suède, en cette occasion, a montré peu de mesure et que, volontairement ou non, sa Note était conçue sur un ton de raideur malcontente qui ne cadrait pas avec les hautes conceptions du président Wilson. Elle avait éprouvé le besoin de rappeler, assez maladroitement, qu'elle avait déjà soumis au gouvernement des Etats-Unis des propositions en vue d'une collaboration des neutres. Elle omettait de rappeler qu'il s'agissait, alors, de gêner l'Angleterre dans la légitime recherche qu'elle faisait de la contrebande par les sacs postaux, et elle laissait percer la mauvaise humeur que lui avait alors causée le refus des Etats-Unis de s'associer à sa suggestion. En outre, la réponse se terminait par une phrase fâcheuse :

> La proposition qui forme l'objet de la présente correspondance a pour but indiqué d'abréger les maux de la guerre. Mais le gouvernement des Etats-Unis a choisi comme moyens d'arriver à ce but un *expédient* absolument contraire aux principes qui ont guidé jusqu'à l'heure actuelle la politique du gouvernement royal.

Nous avons indiqué souvent que la politique de la Suède à l'égard de l'Allemagne n'avait pas toujours été exempte de toute partialité. Il faut se souvenir aussi que la Suède avait cru à la sincérité des offres de paix de l'Allemagne et qu'elle avait éprouvé une grande déception de leur échec, qu'elle n'avait pu imaginer aussi inévitable et aussi complet. Enfin, la position de la Suède reste difficile entre l'Allemagne et la Russie, et cet Etat n'a pas toute sa liberté d'esprit ni d'allure. Il subsiste, pourtant, que le ton de la Note était gratuitement désobligeant et qu'il eût pu, sans aucun péril, être différent. — Beaucoup plus digne avait été la réponse, négative aussi, de la Confédération helvétique, placée pourtant dans une situation géographique beaucoup plus grave encore.

Dans sa Note, le Conseil fédéral rappelait les déclarations de la Suisse relatives à sa neutralité et la nécessité même de cette neutralité. Il insistait sur cette incontestable vérité que « l'inviolabilité et l'indépendance de la Suisse sont dans les vrais intérêts politiques de l'Europe ». En conséquence, malgré les difficultés qui pouvaient résulter pour la Confédération du blocus annoncé, le Conseil fédéral déclarait qu'il ne pouvait se résoudre à suivre le président Wilson et qu'il s'en tenait à la protestation qu'il avait adressée au gouvernement allemand. On ne doit pas oublier, nous le répétons ici, que la situation de la Suisse est des plus critiques et unique dans le monde. Serrée entre les belligérants, elle ne peut attendre sa subsistance industrielle que de l'Allemagne et sa subsistance alimentaire que de la France. Tout ce que la Suisse mange, sauf quelques produits indigènes, lui vient par nous, et le port de Cette lui a été assigné comme point d'arrivée de tout ce qui lui est adressé de l'étranger. L'Allemagne a eu égard à cette situation en laissant le port de Cette en dehors des limites de son blocus; mais la Suisse n'en est pas moins exposée à être atteinte par les torpillages en cours de route, que l'Allemagne ne s'engage nullement à éviter. D'autre part, si la France tient fermement les promesses faites à la Suisse pour son ravitaillement alimentaire, l'Allemagne en a usé avec désinvolture en ce qui concerne la fourniture de la houille et du fer, et elle est loin d'avoir été fidèle à sa parole, dont elle a même cherché, dans des articles de presse évidemment inspirés, à diminuer la valeur. Nos voisins, quoique puissance entièrement territoriale, sont donc, plus que n'importe qui, atteints par le blocus allemand. Ils risqueraient de l'être encore plus par une rupture diplomatique qui les exposerait aux pires éventualités. Nous devons comprendre ces nécessités. Du moins, aurions-nous pu souhaiter — et une partie de la presse suisse a été de cet avis — que, dans la protestation adressée au gouvernement allemand, le Conseil fédéral eût compris combien était peu correcte à notre égard la phrase dans laquelle il déclarait que le blocus allemand faisait suite à une série de mesures prises durant la guerre par les deux partis belligérants en contradiction avec le droit des gens et les accords internationaux, assimilation fâcheuse, qui semblait méconnaître tout ce qu'a fait l'Entente pour réduire autant que possible la gêne incontestable de la Confédération.

Si l'invitation du président Wilson, pour des raisons très explicables, n'a pas été acceptée, la

très inquiétante et très lourde pour son commerce maritime. Elle pouvait donc, comme elle l'a fait, « les méthodes de guerre annoncées par l'Allemagne étant portées à un point extrême, inattendu et sans précédent », présenter « une protestation ferme



Projecteur sur le front italien. — Phot. Trampus.

et sereine et faire en même temps les réserves nécessaires imposées par la légitime présomption de l'inéluctable responsabilité qu'assume le gouvernement impérial en raison principalement des pertes de vies que son attitude peut occasionner ». Avec une véritable solennité, le gouvernement espagnol



Troupes françaises traversant Monastir. — Phot. Chusseau-Flaviens.

protestation contre la déclaration allemande a été unanime. La Suisse, les Etats scandinaves, l'Espagne, la république Argentine, le Chili, l'Uruguay, la Bolivie, le Brésil, la Chine, ont, dans des termes différents, mais dont le sens ne change pas, déclaré l'illégalité internationale des prétentions germaniques. Nous en retenons quelques-unes, qui ont une portée spéciale. — L'Espagne, plus qu'aucune autre puissance, par l'attitude si hautement généreuse et impartiale de son roi, par la patience qu'elle a montrée depuis le début de la guerre devant les menées germanophiles, avait le droit de se sentir froissée par les nouvelles prétentions des Empires centraux, et sa position péninsulaire rendait la menace allemande

indiquait l'impossibilité où il se trouvait d'accepter le point de vue allemand et sa décision de maintenir sa dignité nationale.

> Si le gouvernement allemand (écrivait-il), comme il le dit, compte que le peuple espagnol et son gouvernement ne se fermeront pas aux raisons qui ont motivé sa décision et espère qu'ils coopéreront de leur côté à éviter plus de misères et plus de sacrifices de vies humaines, il comprendra de même que le gouvernement espagnol, disposé à prêter, au moment efficace, son initiative et son appui à tout ce qui pourrait contribuer à l'avènement d'une paix toujours plus désirée, ne peut admettre un régime de guerre exceptionnel... Le gouvernement de Sa Majesté, plus que jamais ferme dans la justice qui l'assiste, ne doute pas que le gouvernement impérial saura s'inspirer

des sentiments d'amitié qui unissent les deux pays, et trouvera dans les dures exigences de cette terrible guerre les moyens de donner satisfaction aux réclamations de l'Espagne, réclamations fondées dans le devoir inéluctable qui oblige son gouvernement à protéger la vie de ses sujets et à maintenir l'intégrité de sa souveraineté, afin que ne soit pas interrompu le cours de son existence nationale. Ce pourquoi il se sent pleinement soutenu par la raison et par le droit.

A cette noble déclaration, où l'on sent le souffle chevaleresque et hautain de la vieille Espagne, il faut donner comme pendant celle du Brésil. Avec une fermeté de ton qui ne laisse aucun doute sur ses intentions, le gouvernement de la grande République sud-américaine, après avoir, lui aussi, rappelé sa volonté de rester neutre, plaçait la question sur le terrain du droit en déclarant qu'il ne pouvait



A Salonique : Marins guettant les aéroplanes ennemis. — Phot. Trampus.

considérer comme *effectif* le blocus qui vient d'être décrété par le gouvernement impérial parce que, à cause des moyens employés pour réaliser ce blocus, l'étendue des zones interdites étant démesurée, à cause de toute restriction, y compris le manque d'avis préalable aux bateaux menacés même neutres et en raison de l'usage annoncé de n'importe quels moyens militaires de destruction, un tel blocus ne serait ni *régulier*, ni *effectif*, et serait contraire aux principes du droit et des clauses conventionnelles établies pour les opérations militaires de cette nature.

Il concluait en laissant

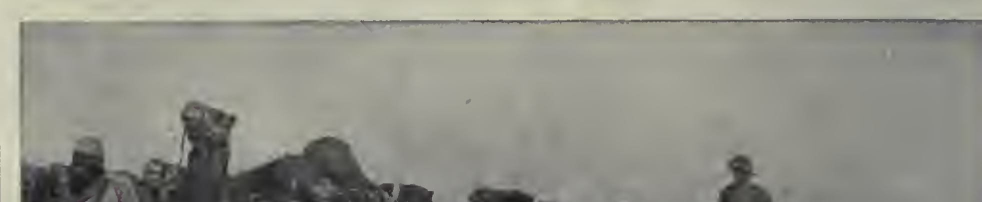
entièrement au gouvernement allemand la responsabilité de tous les faits où se trouveraient mêlés des citoyens, des marchandises ou des bateaux brésiliens, dès qu'on aura constaté le mépris des principes reconnus du droit international ou des conventions signées par le Brésil et l'Allemagne.

Enfin, il est très intéressant de constater que la Chine s'était, elle aussi, rigoureusement élevée contre le projet allemand. Cette puissance, sur laquelle l'Allemagne avait fondé des espérances très solides avant la guerre et depuis son installation à Kiao-Tcheou, chez qui, depuis la guerre et malgré les victoires japonaises, par des moyens énormes et sans scrupule et une organisation de mensonge qu'elle jugeait irrésistible, elle exerçait une pression formidable, s'était tout à coup montrée irréductible dans sa résolution de se faire respecter et prête à suivre l'exemple des Etats-Unis, se cabrait devant les exigences allemandes. Il y avait là un symptôme du plus haut prix et, pour l'Allemagne, un avertissement inattendu de la précarité de ses ambitions sur l'extrême Asie.

Aucune de ces protestations n'avait amené l'Allemagne à changer son point de vue; elle ne s'était souciée ni des représentations amicales, ni des objections juridiques; elle savait à merveille qu'en vertu du droit établi depuis le XVIIIe siècle, son blocus, qui ne pouvait être « effectif », faute de moyens suffisants, ne s'imposait pas aux neutres; elle ne pouvait avoir aucune illusion sur l'arbitraire de sa prétention de considérer l'avertissement général et collectif donné une fois pour toutes à tous les navires neutres par sa Note du 31 janvier, comme constituant l'avertissement particulier à chaque navire rencontré, prévu par ses promesses aux Etats-Unis; elle reconnaissait officiellement et cyniquement qu'elle faisait la guerre aux neutres et s'en absolvait sur la nécessité que lui imposait l'Angleterre. C'est tout juste si elle ne rendait pas les neutres responsables de leurs propres malheurs, et les regrets qu'elle exprimait à la Hollande, par exemple, après lui avoir torpillé sept bateaux en une seule attaque sur une route autorisée par elle-même, étaient presque plus offensantes que l'offense elle-même. D'ailleurs, tous les discours prononcés, tous les articles de presse, tous les actes extérieurs par où elle manifestait son activité sans scrupule : — l'affaire hollandaise que je viens de citer, la vaste organisation d'espionnage découverte à Carthagène et qui dénotait un mépris absolu de toutes les règles internationales, le grand complot mexicain aux Etats-Unis, le retard apporté à la mise en liberté des marins du *Yarrowdale* — la montraient décidée à ne s'arrêter devant rien. On avait l'impression très nette que, pour relever le moral allemand qui, sans que nous fussions fixés sur son état exact de dépression, faiblissait à coup sûr, le gouvernement impérial devait essayer de soutenir cette œuvre démesurée et affecter la croyance formelle que l'Angleterre, visée avant tout, serait rapidement réduite à l'impuissance par le blocus sous-marin. C'est le même besoin d'inspirer une confiance aveugle qui donnait de nouveau libre cours à un accès violent de pangermanisme par où s'exhalait avec une impudeur candide l'ambition allemande et qui, à côté de la modération doucereuse et équivoque de Scheidemann repoussant sans conviction toute idée annexionniste, prenait, dans la bouche du comte Westarp et sous la plume des publicistes conservateurs et industriels, la forme concrète de la réunion à l'Allemagne de la Lithuanie, de la Courlande, de la Flandre, de Longwy et du bassin de Briey, de l'asservissement économique de la Belgique, de la restitution de toutes les colonies d'Afrique, sans compter la forte indemnité compensatrice des sacrifices allemands. La synthèse de tout cela s'était faite dans le vote de 15 milliards de crédits de guerre, dans le discours de Bethmann-Hollweg dont nous avons parlé tout à l'heure, dans les proclamations de Guillaume II, dans les toasts échangés avec l'empereur d'Autriche; et, bien que l'attitude de l'Autriche dans l'affaire américaine ne fût pas encore précisée à la fin de février et qu'on eût le sentiment que l'Allemagne espérait peut-être profiter de la différence de traitement que le président Wilson avait marquée entre elle et son alliée, on devait attendre à bref délai des événements violents dirigés coûte que coûte en vue d'une décision définitive, faute de laquelle la grande manifestation allemande risquait d'avorter.

Personne mieux que le gouvernement anglais n'avait compris que la nouvelle méthode allemande devait être prise au sérieux et combattue avec une égale énergie. La caractéristique essentielle de la présente guerre et sa différence fondamentale avec toutes celles que le monde a connues, sans en excepter les invasions germaniques, consistent en ce que, par une suite de conséquences fatales, elle entraîne les peuples dans des voies où, sans elle, ils ne seraient peut-être jamais entrés. A cause d'elle, le peuple des Etats-Unis, chez qui le pacifisme industriel et commercial semblait un dogme intangible, s'est vu obligé de regarder en face l'éventualité de la guerre et la formation d'une armée; à cause d'elle, le peuple anglais, le moins militariste du monde, s'est imposé le service militaire obligatoire et soumet la liberté individuelle aux plus étroites sujétions. Ces deux exemples suffisent à faire mesurer le recul qu'a subi l'humanité du fait de la seule Allemagne et le poids écrasant que, pendant longtemps, elle supportera à cause d'elle. Ils précisent aussi avec une extraordinaire netteté de trait l'antinomie absolue qui existe entre les deux conceptions de la civilisation humaine qui luttent à l'heure actuelle. — L'Angleterre en est bien convaincue, et on trouve la marque profonde de cette conviction dans les mesures qu'elle annonçait alors comme dans le discours où Lloyd George, à la Chambre des communes, a résumé, à la fin de février, le devoir de son pays. Bien que les pertes causées par les torpillages ne fussent pas de nature à inquiéter et que les mesures de défense sous-marine préparées par l'amirauté anglaise permissent d'espérer que le dommage causé à la marine marchande anglaise serait largement payé par les submersibles allemands, l'opinion anglaise était qu'il fallait être prêt à tout et que, par suite, tant dans le but de réserver tout le fret pour les services de guerre que pour mettre le Royaume-Uni en état de se suffire à lui-même, il était indispensable de resserrer le blocus de l'Allemagne, de restreindre les importations au minimum indispensable et de remettre en culture les terres et les forêts que, depuis le XVIIIe siècle, l'Angleterre agricole de jadis avait transformées en terrains d'agrément. Sans doute, cette décision radicale, qui ramenait l'Angleterre à des conceptions économiques que le développement industriel semblait avoir classées au nombre des choses à jamais périmées, allait bouleverser les mœurs anglaises et constituer un socialisme de fait tel qu'on ne l'avait jamais imaginé; elle devait avoir aussi, sur le commerce et l'industrie de tous les peuples, sur ceux de la France en particulier, une répercussion considérable. Elle apparaissait, cependant, comme une condition primordiale de la victoire.

Le sentions-nous assez en France, et apportions-nous à nous armer contre les gênes possibles et les nécessités inéluctables la même hardiesse, le même esprit de froide résolution que nos alliés d'outre-Manche? Nous hésitons à répondre affirmativement. Certes, nous avions subi sans trop de trouble la crise du charbon, et nous commencions à résoudre petit à petit la crise des transports; nous nous privions de petits gâteaux deux jours par semaine, et nous ne



Les voitures de la Croix-Rouge sur le front anglais, en Egypte.

mangions en principe que deux plats dans nos dîners fins; nous consentions à nous passer à certains jours de théâtre, de cinéma, des tramways après dix heures et du métro; nous avions mis les journaux à la portion congrue; nous allions avoir la carte de sucre, et on préparait la carte de pain; de grandiloquentes proclamations rappelaient aux agriculteurs, comme s'ils l'avaient oublié, qu'il faut cultiver la terre et produire du blé et des pommes de terre; nous avions (non sans peine et après quelles fâcheuses discussions!) obtenu la revision des réformés et exemptés d'avant guerre; enfin, il n'avait pas, en février, été question, sinon dans les couloirs, de changement ministériel, et un certain nombre de parlementaires de marque avaient pu, sans craindre qu'on renversât sans eux le cabinet, aller faire en Italie une utile manifestation.


BUKOVINE
BESSARABIE
TRANSYLVANIE
GRANDE VALACHIE
Alpes de Transylvanie
Monts de Baroth
Gyergyo
Falticeni
Harlau
JASSY
Pascani
Tirgu-Frumos
Roman
Piatra
Bacau
Tirgu Ocna
Focsani
Tecuciu
Rimnicu Sarat
Buzeu
Czik Szereda
Szekely Udvarhely
Kezdi Vasarhely
Sepsi Sz. György
Brasso (Kronstadt)
Fogaras
Campulung
Dorna Vatra
Kimpolung
Oniscani
Moinesci
Hargitta
Ditro
Botosu
Valeni de Munte
Légende
Chemin de fer
Route
Echelle 1:1000000
0 5 10 15 20 25 30 K.

Certes, la population supportait avec une rare abnégation et un calme admirable les privations présentes; elle attendait sans trouble celles qu'on lui annonçait. Nous n'étions pourtant pas guéris de notre manie de bavardage; nous n'avions pas renoncé à croire que parler tient lieu d'agir, et nous ne nous étions pas encore haussés, en dépit des réels progrès accomplis, à la conception d'une organisation méthodique de la lutte, que l'immense majorité du pays réclamait ardemment, mais que notre turbulence n'arrivait pas à traduire en décisions. Personne ne songeait à nous doter d'une loi sur la presse, qui fît de la responsabilité de la presse une réalité concrète. Certains, oubliant que nous avons tant de raisons de nous unir pour le triomphe du droit et de repousser toute compromission équivoque, entamaient de lamentables discussions sur la reprise immédiate des relations internationales. Nous allions, emportés dans le tourbillon de l'histoire, vers des buts que nous n'osions pas définir fortement, tout en les jugeant indispensables, conscients et fiers du rôle admirable que jouait la France, sûrs, en fin de compte, du triomphe de la justice, mais incapables d'éliminer les virus qu'une longue paix et un parlementarisme byzantin ont inoculés à nos cerveaux raisonneurs. Étonnant exemple de la vigueur d'une race, dont les défauts sont impuissants à énerver les vertus éternelles, source inépuisable d'espoir et, parmi les nuages dont restait encore chargé l'horizon, présage lumineux de l'aube victorieuse que nous préparait l'inébranlable endurance du Français soldat des tranchées, mais tout de même singulier sujet de réflexion et, s'il voulait en profiter, rigoureuse leçon de sagesse pour le Français de l'arrière. — Jules Gerbault.

Helléniques de Landor (les) *et autres poèmes*, par Benjamin Buisson. — L'art de traduire varie de la transcription littérale jusqu'à l'interprétation la plus libre. Nous avouons que, pour notre compte, nous préférons aux belles infidèles les traductions véritables : elles peuvent fort bien, lorsqu'elles sont faites par un écrivain habile à manier la langue, allier à la fidélité des qualités de style, de couleur et même de rythme tout à fait réelles. Il va sans dire, pourtant, que rien ne peut rendre dans une langue différente de l'originale le rythme d'un beau vers, sinon le vers. Et, dès lors, il faut bien abandonner la littéralité. C'est à ce parti que s'est arrêté B. Buisson, plus désireux de nous faire comprendre le mérite général des *Helléniques* de Walter Savage Landor que d'en calquer minutieusement le détail. Il nous avertit qu'il s'est permis même d'abréger, d'allonger çà et là, de changer au besoin l'ordre des idées, sauf à n'en point omettre d'essentielles et à conserver toujours à l'original, sous une forme aussi française que possible, son caractère, sa couleur, son esprit.

Quels sont donc ce caractère, cette couleur, cet esprit? Walter Savage Landor est, dans la littérature anglaise, une sorte d'indépendant. S'il partage avec Keats le goût des sujets grecs, il n'a rien du caractère mélancolique de ce dernier. W. S. Landor, républicain ardent et homme difficile, n'est pas un élégiaque. Un peu d'ironie, au contraire, ne lui déplaît pas. Mais cet homme, assez singulier pour avoir servi de modèle à Dickens dans le roman de *Bleak House*, où il figure sous le nom de M. Boythorn, cet homme bizarre adorait la race grecque et savait donner un grand charme au mode familier. Comme une de ses héroïnes, il aime Ithaque, où le miel et les fruits abondent, où le passeur de la barque ne fait pas payer son obole, où les figues bleues, jaunes et vertes, sont à la portée de la main et où, dit une jeune servante, les garçons ne se font pas prier pour venir quand on les appelle.

C'est, du reste, dans la traduction de ces passages familiers que Benjamin Buisson excelle. Le mode lyrique ou le vers descriptif lui réussissent moins. Le traducteur lui-même se plaît à la simplicité. Aussi, quand les personnages devisent de choses ordinaires, il donne mieux sa mesure. Son vers aisé convient tout à fait aux pages de ce genre. A ce point de vue, le dialogue entre Pénélope qu'Ulysse vient de quitter pour aller à la guerre et la petite servante Pheido est tout à fait délicieux. C'est Pheido qui parle :

> Comment, s'il n'est pas fou, un homme si prudent
> A-t-il pu volontiers abandonner sa femme,
> Une femme si belle en tout, de corps et d'âme,
> Econome de vin, d'huile en toute saison,
> Et sachant gouverner si bien une maison !

Et, quand la femme d'Ulysse — ou plutôt d'Odysséfs, car c'est ainsi que le nomme B. Buisson — a expliqué la nécessité de la guerre, Pheido reprend :

> Alors, le maître va (que les dieux le ramènent
> Vainqueur et sain et sauf, bientôt, dans son domaine!)
> Il va nous rapporter, pour sa part de butin,
> De ces robes de pourpre et de ces tissus rares,
> Et des bijoux d'argent et d'or, pour qu'on t'en pare!
> Que cela t'ira bien! mais j'ai peur, pour le teint
> De ces robes de pourpre et ces tissus d'Asie;
> Hein! n'est-ce pas? maîtresse, avec cet air salé,
> Les couleurs passeront, si c'est mal emballé?
> Epargne, ô Poseidon, ces étoffes choisies!

Et, plus loin :

> Oui, maîtresse, merci; je mettrai sur le mur,
> Mes figues à sécher au soleil pour l'hiver;
> Et les petits lézards, à l'œil toujours ouvert,
> A la poitrine tendre et qui toujours palpite,
> Des mouches et fourmis viendront les garantir.
> De leur langue visqueuse ils les happent si vite
> Qu'on ne la voit jamais ni rentrer, ni sortir.

Il faudrait citer encore d'autres charmants poèmes parmi les plus connus de Landor : *l'Hamadryade*, ce court chef-d'œuvre, *Damoclès et Hièra*, où la grâce antique s'est faite toute moderne, *Hippomenis et Atalanta*, qui commence ainsi :

> Avec Atalanta, le jeune Hippomenis
> Veut lutter à la course : éperdument il l'aime;
> Mais il sait que de mort les vaincus sont punis,
> Et que sept prétendants ont essayé de même,
> Et sept ont succombé. N'importe, il tentera
> Les hasards, car elle est si divinement belle!
> On la dit à l'amour obstinément rebelle;
> Le roi, son père, a fait serment qu'elle n'aura
> Pour époux qu'un coureur qui l'aura dépassée;
> « Or, ma fille, dit-il, au fond de sa pensée,
> En vitesse jamais ne peut avoir d'égal. »

Et le poème termine sur ces vers :

> Qu'elle eût versé de pleurs, la belle Atalanta,
> Tant son père à sa vue en fureur éclata,
> S'il ne s'était trouvé, pour apaiser les choses,
> Invisible, planant dans le ciel embaumé,
> Un jeune dieu! Lequel? Faut-il vous le nommer?
> Un jeune dieu charmant, avec des ailes roses.

B. Buisson n'a pas, du reste, entièrement traduit les *Helléniques*, mais il donne des poèmes non traduits de courtes analyses. Plusieurs de ces *Helléniques* avaient été composées d'abord en vers latins et publiées en 1814 à Oxford; elles furent rééditées à Pise en 1820. Ce n'est qu'en 1846 que parut la version anglaise augmentée de poèmes nouveaux. D'autres éditions se succédèrent ensuite jusqu'en 1859. Landor, on le voit, était un éminent latiniste, et c'est ce qui fit dire de lui par Swinburne : « A travers la trompette d'un enfant de Rome a retenti la pure musique des flûtes de la Grèce. » Plus simplement, Sydney Colvin a caractérisé Landor en l'appelant un classique écrivant dans un siècle romantique.

A sa traduction des *Helléniques* Benjamin Buisson a ajouté d'autres poèmes; certains inspirés encore de Landor, comme *le Mariage d'Hélène et de Ménélas*, *Iphigénie et Agamemnon*, d'autres de Keats, d'après *Hyperion* ou *Endymion*, d'autres de Tennyson et Wordsworth. Enfin, Benjamin Buisson a écrit un gracieux poème dramatique d'après Callimaque, *Acontios et Cydippé*. L'apport personnel de l'écrivain français est ici fort important; il dévoile un hellénisant très distingué, ayant su, comme Landor, s'assimiler l'esprit antique et fort capable de nous replacer dans le passé par le plus savoureux des pastiches. Les scènes qui se succèdent dans cette comédie légère sont pleines de charme, et le dialogue est d'une simplicité qui n'exclut pas la malice, d'une venue aisée qui n'exclut pas la perfection du style. — Tr. Leclère.

Impôt général sur le revenu (Régime modifié de l') — Droit fiscal. — *Dispositions revisées par les lois des 30 décembre 1916 et 23 février 1917. — Commentaire pratique des dispositions nouvelles, avec exemples et tableau synoptique. — Surtaxe de guerre.* — I. Dispositions nouvelles. — Généralités. — L'impôt général sur le revenu a été institué par la loi du 15 juillet 1914 et mis en application en 1916. — Le *Larousse Mensuel* (dans son n° d'avril 1916, t. III, p. 735 et suiv.) a publié un commentaire détaillé de la législation alors en vigueur.

Le régime de 1916 n'a vécu qu'une année. Il n'était, d'ailleurs, en fait, considéré par le gouvernement que comme un régime d'essai : par son exemption d'impôt jusqu'à 5.000 francs et par sa faible taxation de 2 pour 100, il ne pouvait aboutir pour l'Etat à une recette importante. Le produit de l'impôt général sur le revenu n'a guère été, pour 1916, que de 40 millions.

Les besoins financiers de la France, sans cesse aggravés par l'état de guerre, ont paru exiger un bouleversement du système établi, qui est de nature, d'après les évaluations de l'administration, à procurer au Trésor public une recette annuelle de 150 à 160 millions.

La réforme, entrée en application le 1er janvier 1917, résulte de l'article 5 de la loi fiscale du 30 décembre 1916, qui a édicté une série de modifications, souvent profondes, à des articles fondamentaux de la loi du 15 juillet 1914 (art. 9 et art. 14 à 20) et aussi d'une loi du 23 février 1917.

Texte actuel des articles revisés. — Voici le texte actuel des articles ou paragraphes d'articles de la loi du 15 juillet 1914, qu'a modifié l'article 5 de la loi du 30 décembre 1916 :

Nouvel article 9 (§ 1er, *seul modifié*). — Sont affranchies de l'impôt : 1° les personnes dont le revenu imposable n'excède pas la somme de 3.000 francs, majorée, s'il y a lieu, conformément à l'article 12 ci-après.

Nouvel article 14. — Chaque contribuable est taxé seulement sur la portion de son revenu qui, après application des dispositions de l'article 12, dépasse la somme de 3.000 francs.

Nouvel article 15 (§ 1er, *seul modifié*). — L'impôt est calculé en comptant :

pour un dixième la fraction du revenu imposable comprise entre 3.000 et 8.000 francs;

pour deux dixièmes la fraction comprise entre 8.000 et 12.000 francs;

pour trois dixièmes la fraction comprise entre 12.000 et 16.000 francs;

pour quatre dixièmes la fraction comprise entre 16.000 et 20.000 francs;

pour cinq dixièmes la fraction comprise entre 20.000 et 40.000 francs;

pour six dixièmes la fraction comprise entre 40.000 et 60.000 francs;

pour sept dixièmes la fraction comprise entre 60.000 et 80.000 francs;

pour huit dixièmes la fraction comprise entre 80.000 et 100.000 francs;

pour neuf dixièmes la fraction comprise entre 100.000 et 150.000 francs;

pour l'intégralité, le surplus du revenu, en appliquant au chiffre ainsi obtenu la taxe de 10 p. 100.

Nouvel article 16 (§ 1er, *seul modifié*). — Les contribuables passibles de l'impôt sont tenus de souscrire une déclaration de leur revenu, avec l'indication, par nature de revenu, des éléments qui le composent.

(*Le 8e et dernier paragraphe de cet article 16 a été purement et simplement supprimé). — Voir plus bas la modification apportée au paragraphe 5 de cet article 16 par la loi du 23 février 1917.*

Nouvel article 17 (§ 1er, *seul modifié*). — Le contrôleur vérifie les déclarations. Il peut demander au contribuable des éclaircissements.

Nouvel article 18 (§ 1er, *ajouté*). — Le montant de l'impôt sera majoré de 10 p. 100 pour le contribuable qui n'aura pas souscrit de déclaration dans le délai prévu par l'article 16.

Nouvel article 19 (§ 1er, *modifié*). — Tout contribuable qui s'est abstenu de faire sa déclaration ou de répondre à la demande d'éclaircissements du contrôleur est taxé d'office.

(*A l'exception du dernier paragraphe, qui subsiste intact, tous les autres paragraphes de cet article 19 ont été purement et simplement supprimés.*)

Nouvel article 20. — En cas d'absence ou d'insuffisance de déclaration, ou de taxation, constatée à l'ouverture d'une succession, le Trésor opérera le recouvrement des impôts non perçus, majorés comme il est dit à l'article 18.

Quant à la loi du 23 février 1917, elle s'est bornée à modifier les articles 10 et 16, paragraphe 5, de la loi du 15 juillet 1914, en ce qui concerne : 1° la détermination du revenu imposable; — 2° les délais de déclaration, portés à trois mois.

Décret complémentaire. — Les mesures d'exécution pour l'application de la législation en son dernier état se trouvent fixées par un décret du 17 janvier 1917, qui a abrogé le décret du 15 janvier 1916, mais qui n'en est guère que la reproduction, en dehors de ce qui concerne le caractère obligatoire de la déclaration et, d'autre part, le contrôle des déclarations et la taxation d'office.

II. — Commentaire des dispositions nouvelles. A propos des dispositions que la loi du 30 décembre 1916 et le décret du 17 janvier 1917 ont laissé subsister, nous nous abstiendrons, en général, de revenir, au cours de l'exposé qui va suivre; mais, afin de faciliter une comparaison du passé et du présent, nous reprendrons, aussi souvent que possible, le plan de notre étude première, parfois même jusque dans les détails.

1° Caractéristiques du régime modifié. — Les caractéristiques du régime modifié de l'impôt général sur le revenu sont les suivantes :

1° La portion de revenu non imposable a été ramenée de 5.000 francs à 3.000 francs;

2° Le taux de l'impôt a été élevé de 2 pour 100 à 10 pour 100;

3° Dans le but de mieux armer l'administration contre la fraude ou la simple mauvaise volonté, a été institué le système de la déclaration obligatoire et détaillée, avec renforcement des mesures de contrôle qu'avait établies la loi du 15 juillet 1914.

Au point de vue du contrôle des déclarations, l'administration a dorénavant une latitude si entière, menaçant à tel point l'indépendance des contribuables et le secret de leurs affaires, que ce contrôle a été, par avance, taxé de « contrôle inquisitorial ».

2° Personnes affranchies de l'impôt. — D'après le nouvel article 9, sont affranchis de l'impôt tous ceux dont le revenu net total (après application des déductions accordées pour charges de famille) n'a pas dépassé, pendant l'année précédente, la somme de 3.000 francs (et non plus la somme de 5.000 francs).

En abaissant à 3.000 francs de revenu la limite de l'exemption, en élargissant ainsi la base de l'impôt général sur le revenu, la législation a nettement marqué son intention d'inscrire au rôle de cet impôt un nombre plus considérable de contribuables.

3° Détermination du revenu imposable. — Pour obtenir le revenu imposable, il y a toujours lieu, sous le régime actuel (notamment en vertu de l'article 1er du décret du 17 janvier 1917) de totaliser ce qu'ont produit, durant l'année précédente, les diverses catégories de ressources du contribuable, puis, sur ce total, d'opérer les déductions que prévoient l'article 10 de la loi du 15 juillet 1914, ainsi que les articles 1, 2 et 3 du décret du 17 janvier 1917. Au nombre des déductions autorisées, figure, depuis la loi du 27 février 1917, celle « de

tous impôts directs et taxes assimilées » acquittés par le contribuable.

4° *Avantages accordés en considération de la situation de famille.* — La loi du 30 décembre 1916 n'a rien changé ni aux déductions prescrites par l'article 12 de la loi du 15 juillet 1914 (par exemple, à la déduction spéciale de 2.000 francs pour le contribuable qui est marié), ni aux atténuations de taxe, pour charges de famille, faisant l'objet du paragraphe 2 de l'article 15 de cette même loi.

5° *Taxes applicables.* — Après que du revenu global net on a retranché le montant des déductions résultant de l'article 12 de la loi du 15 juillet 1914, comment est taxé le revenu ?

La portion de ce revenu inférieure à 3.000 francs est entièrement exonérée

Puis l'impôt est appliqué d'après le taux de 10 pour 100 innové par la loi du 30 décembre 1916 ; mais le tarif plein joue seulement au delà de 150.000 francs de revenu.

Le revenu imposable est, en vue de taxation, réparti en tranches successives; et c'est de tranche en tranche, que, peu à peu, de dixième en dixième, monte et s'accentue la progression, jusqu'à 10 pour 100, taux-limite qui frappe tous les revenus supérieurs à 150.000 francs.

Voici une simplification du mode de calcul de la taxe applicable :

		francs		francs
1 p. 100 sur la portion comprise entre		3.000	et	8.000
2 p. 100	— —	8.000	et	12.000
3 p. 100	— —	12.000	et	16.000
4 p. 100	— —	16.000	et	20.000
5 p. 100	— —	20.000	et	40.000
6 p. 100	— —	40.000	et	60.000
7 p. 100	— —	60.000	et	80.000
8 p. 100	— —	80.000	et	100.000
9 p. 100	— —	100.000	et	150.000

10 p. 100 (10 p. 100 pleins) sur les revenus dépassant 150.000

Finalement, à leur tour, marqué par le paragraphe 2 (*non modifié*) de l'article 15 de la loi du 15 juillet 1914, interviennent les atténuations de taxe, pour charges de famille, spécifiées par ce même texte.

Pour préciser, dans son ensemble, le mode de calcul de l'impôt, voici quelques exemples :

Supposons un célibataire, un veuf ou un divorcé.

1° Personne n'est à sa charge.

— De 0 à 3.000 francs................ 0 franc.

— Pour 8.000 francs de revenu .

Au taux de 1 p. 100 sur 5.000 (fraction de 3.000 à 8.000).................. 50 francs.

— Pour 12.000 francs de revenu :

50 francs + au taux de 2 p. 100 sur 4.000 (fraction de 8.000 à 12.000), 80 francs.......... 130 francs.

— Pour 16.000 de revenu :

130 francs + au taux de 3 p. 100 sur 4.000 (fraction de 12.000 à 16.000), 120 francs...... 250 francs.

— Pour 20.000 francs de revenu :

250 francs + au taux de 4 p. 100 sur 4.000 (fraction de 16.000 à 20.000), 160 francs..... 410 francs.

— Pour 28.000 francs de revenu :

410 francs + au taux de 5 p. 100 sur 8.000 (fraction de 20.000 à 40.000), 400 francs..... 810 francs.

2° Trois personnes sont à sa charge, et il a 12.000 francs de revenu :

Revenu à envisager : 12.000 — 3.000, à cause des trois personnes à charge = 9.000 francs.

De 0 à 3.000 francs.................. 0 franc.
De 3.000 à 8.000, taux de 1 p. 100........ 50 francs.
De 8.000 à 9.000, taux de 2 p. 100........ 20 francs.

AU TOTAL.... 70 francs.

A déduire les 20 p. 100 d'atténuation entraînés par la charge de trois personnes.......... 14 francs.

A PAYER..... 56 francs.

Passons à l'hypothèse d'un ménage.

1° Le revenu est de 15.000 francs, et personne n'est à la charge du ménage.

Revenu à envisager : 15.000 — 2.000, à cause de la situation de marié = 13.000 francs.

De 0 à 3.000 francs.................. 0 franc.
De 3.000 à 8.000, taux de 1 p. 100........ 50 francs.
De 8.000 à 12.000, taux de 2 p. 100....... 80 francs.
De 12.000 à 13.000, taux de 3 p. 100...... 30 francs.

AU TOTAL.... 160 francs.

2° Le revenu est de 22.000 francs, et trois personnes sont à la charge du ménage.

Revenu à envisager : 22.000 — 2.000, à cause de la situation de marié, — 3.000, à cause des trois personnes à charge = 17.000 francs.

De 0 à 3.000 francs.................. 0 franc.
De 3.000 à 8.000, taux de 1 p. 100......... 50 francs.
De 8.000 à 12.000, taux de 2 p. 100........ 80 francs.
De 12.000 à 16.000, taux de 3 p. 100....... 120 francs.
De 16.000 à 17.000, taux de 4 p. 100....... 40 francs.

AU TOTAL.... 290 francs.

A déduire les 20 p. 100 d'atténuation entraînés par la charge de trois personnes.......... 58 francs.

A PAYER..... 232 francs.

Les résultats d'ensemble du nouveau mode de taxation en vigueur sont, pour seize chiffres différents de revenu, indiqués dans le tableau synoptique ci-après.

6° *Déclaration par le contribuable.* — Sous le régime de la loi du 15 juillet 1914, le contribuable pouvait, à son choix : 1° faire spontanément une déclaration de son revenu, ou bien ajourner cette déclaration jusqu'après réception d'un avertissement de la part du contrôleur des contributions directes ; — 2° au cas de déclaration spontanée, faire une déclaration soit globale (c'est-à-dire se bornant à énoncer, sans le moindre détail, le total de ses revenus), soit détaillée (c'est-à-dire indiquant les éléments divers composant ses ressources).

Depuis la loi du 30 décembre 1916 (nouveau paragraphe 1er de l'article 16) et la loi du 23 février 1917, les contribuables passibles de l'impôt général sur le revenu sont (dans les trois premiers mois de chaque année, c'est-à-dire à partir du 1er janvier et avant le 1er avril) « tenus de souscrire une déclaration de leur revenu » : la déclaration est devenue obligatoire.

CHIFFRE DU REVENU IMPOSABLE	Montant de l'impôt dû par chaque catégorie de contribuables.										
	CONTRIBUABLE CÉLIBATAIRE, VEUF OU DIVORCÉ *ayant à sa charge :*					CONTRIBUABLE MARIÉ *ayant à sa charge :*					
	zéro personne	une personne	deux personnes	trois personnes	quatre personnes	zéro personne	une personne	deux personnes	trois personnes	quatre personnes	cinq personnes
francs	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.	fr. cent.
3.000	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »
3.500	5 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »
4.000	10 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »
4.500	15 »	4,75	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »
5.000	20 »	9.50	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »	0 »
7.000	40 »	28,50	18 »	8 »	0 »	20 »	9,50	0 »	0 »	0 »	0 »
10.000	90 »	66,50	45 »	32 »	21 »	50 »	38 »	27 »	16 »	7 »	0 »
14.000	190 »	152 »	117 »	88 »	63 »	130 »	104,50	81 »	56 »	35 »	21 »
18.000	330 »	375,50	225 »	176 »	133 »	250 »	209 »	171 »	128 »	91 »	66 »
28.000	810 »	722 »	639 »	528 »	427 »	710 »	627 »	549 »	448 »	357 »	276 »
40.000	1.410 »	1.292 »	1.179 »	1.008 »	847 »	1.310 »	1.197 »	1.089 »	928 »	777 »	636 »
50.000	2.010 »	1.852 »	1.701 »	1.464 »	1.239 »	1.890 »	1.738 »	1.593 »	1.368 »	1.155 »	954 »
60.000	2.610 »	2.422 »	2.241 »	1.944 »	1.659 »	2.490 »	2.308 »	2.133 »	1.848 »	1.575 »	1.314 »
100.000	5.610 »	5.253 »	4.905 »	4.296 »	3.703 »	5.450 »	5.101 »	4.761 »	4.168 »	3.591 »	3.030 »
200.000	15.110 »	13.259 »	14.419 »	11.848 »	10.297 »	14.910 »	14.069 »	13.239 »	11.688 »	10.157 »	8.646 »
500.000	45.110 »	42.759 »	40.419 »	35.848 »	31.297 »	41.910 »	42.569 »	40.239 »	35.688 »	31.157 »	26.646 »

L'obligation de la déclaration a une double sanction : pour le contribuable qui ne s'y sera pas soumis dans le délai ci-dessus de trois mois et qui, par cela même et immédiatement, sera constitué en faute, il y aura, ainsi que nous le verrons plus bas, taxation d'office par l'administration; — en outre, le montant de l'impôt, tel qu'il aura été fixé d'office, sera majoré de 10 p. 100 (paragraphe ajouté en tête de l'article 18).

La déclaration doit, tout aussi obligatoirement, être une déclaration détaillée.

En quel sens la déclaration doit-elle être détaillée? — Elle doit l'être par nature de revenu. Autrement dit, il faut qu'elle indique séparément (sans énumération ni détail dans chaque catégorie) le montant global et net des différentes catégories de revenus que détermine et classe l'article 1er du décret du 17 janvier 1917 : propriétés foncières bâties, propriétés foncières non bâties, valeurs et capitaux mobiliers, commerce, industrie, emplois publics et privés, retraites, pensions, rentes viagères, etc...

Exemple. — Supposons un industriel dont les ressources annuelles sont complétées par les revenus de propriétés foncières bâties, par les revenus de valeurs et capitaux mobiliers, par les arrérages d'une rente viagère. Voici comment, sans autre détail, il aura à établir sa déclaration :

Bénéfices de l'industrie.............. 31.500 fr.
Revenus des propriétés foncières bâties. . 10.350 »
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers 12.300 »
Rente viagère.................... 8.000 »

AU TOTAL..... 62.150 fr.

Observation générale : pour la détermination du produit imposable des diverses catégories de revenus, il y a lieu de ne pas perdre de vue les dispositions de la loi de 1917, qui, à côté de l'impôt général sur le revenu, a institué des impôts particuliers sur les revenus.

7° *Vérification des déclarations.* — En vertu du nouveau paragraphe 1er de l'article 17, le contrôleur des contributions directes peut, dans sa vérification des déclarations et préalablement à toute rectification par lui, demander au contribuable des « éclaircissements », — notamment, par exemple, s'il soupçonne une inexactitude.

Si le contribuable ne répond pas à une demande d'éclaircissements, la sanction, c'est la taxation d'office (comme nous l'exposerons plus bas).

D'ailleurs, quant au sens et à la portée du mot « éclaircissements », — laissé sans définition légale, — voici ce qui résulte de l'ensemble des travaux préparatoires de la loi du 30 décembre 1916. Il s'agit d'explications, de précisions à fournir. Le contribuable n'est pas contraint de produire les documents que l'administration peut, à ce propos, songer à lui demander; il a même le droit de ne point consentir à la communication de documents. Mais, s'il oppose un tel refus, ce sera à ses risques et périls : il s'exposera à être taxé d'office.

L'article 9 du décret du 17 janvier 1917 contient quelques précisions : le contribuable est « tenu » de fournir les éclaircissements; — ces éclaircissements peuvent être demandés verbalement ou par écrit; — lorsque le contribuable a refusé de répondre à une demande verbale d'éclaircissements, ou lorsque la réponse faite à cette demande est considérée par le contrôleur comme équivalente à un refus de répondre sur tout ou partie des points à éclaircir, le contrôleur doit, avant de procéder à la taxation d'office, renouveler sa demande par écrit; — toutes les demandes écrites doivent indiquer les points sur lesquels le contrôleur juge nécessaire d'obtenir des éclaircissements et assigner au contribuable, pour fournir sa réponse, un délai qui ne pourra être inférieur à quinze jours.

D'autre part, comment, sous le régime nouveau, s'exerce la vérification, le contrôle des déclarations? — D'après l'ancien article 17, cette vérification devait s'exercer uniquement à l'aide des éléments d'authenticité certaine dont les contrôleurs disposent en vertu de leurs fonctions; mais l'actuel article 17 a omis de s'expliquer sur ce point, et il est admis que, désormais, le contrôleur a le droit, pour contester les déclarations souscrites, d'user de tous éléments quelconques.

Du nouveau texte ici en cause, Eugène Touron disait devant le Sénat : « Il est tranchant comme un couperet; c'est la guillotine fiscale. »

Quoi qu'il en soit, la loi du 29 décembre 1916 a laissé subsister la disposition de l'article 17 qui oblige le contrôleur, s'il entend rectifier la déclaration faite, à « adresser au contribuable, avant d'établir la matrice du rôle, l'indication des éléments qui serviront de base à son imposition ».

8° *Taxation d'office.* — Est taxé d'office, aux termes du paragraphe 1er nouveau de l'article 19, tout contribuable qui s'est abstenu : soit de faire sa déclaration (dans le délai prescrit des trois premiers mois de l'année); — soit de répondre à la demande d'éclaircissements du contrôleur.

A propos du contribuable n'ayant pas fait de déclaration, rappelons ce que nous avons déjà signalé plus haut : ce contribuable verra, après la taxation d'office, sa taxation majorée de 10 p. 100.

La taxation d'office est, d'une façon générale, devenue infiniment plus redoutable : pour la taxation d'office, ont entièrement disparu, sous le présent régime, les *maxima* que l'ancien article 19 (pour éviter l'arbitraire administratif) avait posés comme limites.

Au cas de réclamation à l'occasion d'une taxation d'office, c'est au taxé (selon les principes de la loi du 15 juillet 1914) qu'incombera devant la juridiction contentieuse, — conseil de préfecture, conseil d'Etat, — la charge de fournir la preuve du montant exact de son revenu imposable.

9° *Sanctions des dissimulations et omissions.* Insuffisance des déclarations. — L'insuffisance constatée dans la déclaration, si elle est supérieure au dixième du revenu imposable, entraîne, pour la portion du revenu dissimulé ou omis, un doublement de la taxe (texte maintenu de l'article 18).

Pénalité au décès. — Lorsque, à la suite de l'ouverture de la succession d'un contribuable, apparaîtra soit une absence de déclaration, soit une insuffisance de déclaration, ou même de taxation d'office, le Trésor opérera sur la succession le recouvrement des impôts non perçus, — et cela avec une majoration de 10 p. 100 (nouvel article 20).

10° *Empêchements par force majeure; particularités concernant les mobilisés et les habitants des départements envahis.* — Pour la déclaration à intervenir, des délais supplémentaires ont été, dès l'origine, prévus en faveur des contribuables empêchés par suite d'un cas de force majeure.

Actuellement, c'est un décret spécial du 17 janvier 1917 qui détermine les conditions dans lesquelles sont consentis, pour 1917, ces délais sup-

plémentaires. A son tour, il décide, notamment, que tout contribuable qui est dans la zone des armées par suite de sa mobilisation, ou bien dont la résidence est située dans une localité envahie ou comprise dans la zone des opérations militaires, est présumé se trouver dans le cas prévu de force majeure.

Les délais supplémentaires doivent prendre fin trois mois, au plus tard, après la cessation des hostilités.

III. Majoration spéciale de l'impôt : surtaxe de guerre. — Une majoration spéciale de l'impôt général sur le revenu — uniformément fixée à 20 p. 100 du montant de cet impôt — pèse (sauf quelques exceptions) sur tous les assujettis français qui, mobilisables, n'ont pas été, pour une raison quelconque, mobilisés.

Cette surtaxe de l'impôt sur le revenu constitue l'un des éléments de la taxe exceptionnelle de guerre que la même loi fiscale du 30 décembre 1916 a, par son article 6, instituée « à partir du 1er janvier 1917 et jusqu'au 31 décembre de l'année de la cessation des hostilités ». — Louis André.

La Gorce (*Pierre*-François-Gustave de), historien français, né à Vannes (Morbihan) le 29 juin 1846. Sa famille, originaire du Languedoc, est établie depuis deux siècles dans la région du Nord. Il fit ses études à l'institution Saint-Jean, de Douai, vint à Paris suivre les cours de la Faculté de droit, dont il fut lauréat, passa sa licence en 1867 et son doctorat deux ans plus tard. Il entra dans la magistrature et débuta comme juge suppléant à Rocroi (1872). Substitut à Montreuil (1874), puis à Béthune (1875) et enfin à Saint-Omer (1876), près la cour d'assises du Pas-de-Calais, il démissionna en 1880, à la suite des décrets de Jules Ferry sur les congrégations. Après avoir exercé quelques années la profession d'avocat, il consacra aux études historiques une existence sévère et laborieuse, indifférente aux succès littéraires et mondains. Son premier ouvrage, l'*Histoire de la seconde République française* (2 vol. in-8°), parut en 1887. Il fut aussitôt signalé aux lecteurs du « Journal des Débats » par Jules Simon, qui en loua l'impartialité, et le définit « une bonne histoire, sans illusions ni colères », respirant l'honnêteté et le patriotisme. Albert Sorel, tout en regrettant que ce fût une « histoire faite au point de vue d'un parti » et dominée par l'idée de la Providence, se plut à faire ressortir l'agrément et la couleur du récit, le talent de l'exposition, l'exactitude de la psychologie, bref, l'habileté consommée de l'écrivain. « Rien, disait-il, n'y sent le débutant ». Pierre de La Gorce fut particulièrement encouragé et soutenu par le duc de Broglie. Sept ans plus tard, il commençait la publication de son œuvre capitale, l'*Histoire du second Empire* (7 vol. in-8°, parus de 1894 à 1905). Le 8 juin 1907, l'Académie des sciences morales et politiques admit l'auteur dans sa section d'histoire, en remplacement de Paul Guiraud. Enfin, l'Académie française, qui lui avait décerné le prix Alfred Née en 1895 et le grand prix Gobert en 1900, l'élut le 12 février 1914. Il succédait à Paul Thureau-Dangin, l'historien de la monarchie de Juillet.



Pierre de La Gorce. (Ph. Manuel.)

L'œuvre de Pierre de La Gorce continue chronologiquement celle de son prédécesseur à l'Académie. Les opinions politiques et religieuses des deux historiens ne sont pas sans analogie. L'auteur de l'*Histoire de la seconde République* est conservateur et catholique. Il sait rendre justice aux républicains, notamment au général Cavaignac, et apprécie avec équité l'œuvre de la Constituante de 1848. Il blâme le coup d'Etat du 2 décembre, et applique les sentences d'une justice exacte à la personne et aux actions du prince-président. Il préfère la seconde république à la première et à la troisième. Mais ses sympathies vont au comité royaliste de la rue de Poitiers. Cet ouvrage est à peu près exclusivement un tableau de l'histoire intérieure de la France. Les conséquences européennes de la révolution française de 1848 y sont laissées dans l'ombre.

L'*Histoire du second Empire* est conçue de façon plus large. L'art y est encore plus parfait et les idées plus originales. Les deux premiers volumes embrassent les années heureuses de l'Empire (1852-1859), le troisième va de 1859 à 1861, le quatrième, de 1861 à 1866, le cinquième, de 1866 au 2 janvier 1870, le sixième, du 2 janvier au 6 août 1870, et le septième et dernier s'arrête au 4 septembre. P. de La Gorce est peu favorable à ce règne, « à la fois brillant et néfaste, superficiel et tragique ». L' « Empire libéral » ne trouve pas grâce devant lui, et il écrit à propos d'Emile Ollivier : « On redoutait ses inexpériences, ses enthousiasmes, sa mobilité, *ses envolées superbes, qui étaient plutôt d'un artiste que d'un homme d'Etat.* » L'ancien ministre de Napoléon III témoigna quelque hostilité au contempteur de son gouvernement. Par une curieuse coïncidence, le jour même où l'Académie française a élu P. de La Gorce, elle a aussi pourvu à la vacance du fauteuil d'Emile Ollivier.

En 1909, P. de La Gorce a fait paraître le premier volume d'une *Histoire religieuse de la Révolution française* (in-8°). Il a divisé une époque de douze années en quatre périodes distinctes : « du privilège à la persécution », « la persécution légale », la période « sanglante et sublime » de la Terreur, « la renaissance du culte ». Les deux volumes parus (1909-1912; l'ouvrage complet en comprendra trois) vont de l'ouverture des Etats aux débuts de l'épopée vendéenne, « si belle que ni l'épopée républicaine, ni l'épopée impériale ne parviendraient à la faire oublier ». A ses yeux, parmi les œuvres de la Révolution, la pire de toutes est l'œuvre religieuse. Il reconnaît, d'ailleurs, qu'il y avait, à la veille de la Révolution, « une terrible décadence des deux plus augustes ministères chrétiens, le ministère de la charité, le ministère de la prière », et, sinon du désordre, du moins un « alanguissement assez général ». Bien que la plupart des historiens admettent aujourd'hui que la Constituante commit une grave erreur en entreprenant une réforme de l'Eglise « au milieu des difficultés déjà terribles de la situation générale du royaume » (Reuss), le nouveau livre de P. de La Gorce a été discuté plus passionnément que ses précédents ouvrages.

On lui doit aussi une notice sur la vie et les œuvres de Paul Guiraud (1911), quelques pages intitulées *un Magistrat au XIXe siècle, M. le président Alexandre Sénart* (1908) et des articles dans plusieurs périodiques : la « Revue critique de législation et de jurisprudence », le « Correspondant », la « Revue hebdomadaire », la « Revue des Deux Mondes », etc.

L'historien du second Empire appartient à l'école dite « classique ». Il a dit lui-même : « J'ai voulu écrire, non pour les érudits, mais pour le public. » Aussi se garde-t-il d'étaler son appareil scientifique. Ses pages ne sont pas chargées de notes ni de références, et il lui arrive assez rarement de réfuter en forme une thèse adverse. Cependant, sa documentation est extrêmement sérieuse. Il a consulté les archives de Paris et de la province. Il utilise souvent des sources inédites. Il a visité les contrées où se sont passés les événements qu'il rapporte, par exemple le Bocage vendéen et poitevin. Mais il cache avec une sorte de coquetterie les matériaux qu'il a mis en œuvre. Il ne montre au lecteur que des ensembles harmonieux, des narrations rapides et colorées, de fraîches descriptions, de larges tableaux, de vivants portraits. C'est surtout dans les portraits qu'il excelle, et il ne manque guère les occasions de faire admirer son art. Le portrait de Napoléon III peut être cité comme l'un des plus remarquables :

.... Rêveur et conspirateur, il le fut sur le trône et toujours, rêveur extraordinaire avec un pouvoir absolu pour réaliser ses rêves ; conspirateur plus extraordinaire encore, qui, ayant en mains toutes les ressources de la puissance officielle, préféra aux négociations ouvertes les menées souterraines, à la diplomatie accréditée les agents secrets, aux conseils les conciliabules, à la publicité le mystère, et cela en vrai *dilettante* qui, après avoir pratiqué les ténèbres par nécessité, s'y complaît par habitude ou par goût, et prend plaisir à brouiller ses traces au point de s'égarer lui-même. Tout, en lui, fut contraste. On le vit conduire des intrigues compliquées, comme s'il eût étudié Machiavel, puis caresser des utopies humanitaires, comme s'il eût voulu copier Don Quichotte ..... Ses rêves, à la fois ambitieux et débiles, ne furent ni d'un esprit médiocre, ni d'un esprit sain. Ce qui lui fit le plus d'horreur, ce fut la routine : plutôt que de cheminer dans l'ornière, il eût préféré côtoyer l'abîme ; il le côtoya en effet, et si bien qu'il finit par y tomber en y précipitant son pays ......

Souvent éloquent, parfois élégiaque, par exemple à propos du second veto de Louis XVI et des persécutions subies par les prêtres réfractaires, P. de La Gorce est volontiers ironique et gentiment malicieux à l'égard des gens qu'il n'aime pas. Il définit Garnier-Pagès un « très honnête homme, de *médiocrité remarquable* ». Une page amusante est celle où il montre comment Mme Roland transformait en vertus les ridicules ou les travers de son mari. Toutefois, P. de La Gorce est le plus souvent indulgent. Il s'efforce de comprendre les hommes et les doctrines qui lui sont le plus antipathiques. Il a voulu être impartial, et il est toujours honnête. Mais il n'a pas prétendu être insensible, ni donner le change sur ses convictions. Bossuet a écrit, dans la préface de l'*Histoire des variations* : « Je ne dirai rien qui ne soit authentique et incontestable. Au reste, pour le fond des choses, on sait bien de quel avis je suis..... Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière. » Cette attitude est celle même de P. de La Gorce, telle qu'il l'a définie au début de son *Histoire religieuse de la Révolution.* L'écrivain catholique demande à Dieu de lui accorder la grâce de l'« impartialité supérieure », le « don d'intégrale justice ». Dans la préface de l'*Histoire du second Empire,* il sollicite une autre grâce : il désire que les « graves et lamentables leçons » de l'histoire ressortent de son livre avec assez de clarté pour être utiles aux hommes. Ce ton religieux, ces préoccupations morales, nous éloignent singulièrement de la conception « scientifique » de l'histoire. Mais, si la méthode et certaines conclusions de l'auteur ont étonné quelques-uns, nul ne conteste sa loyauté, ni son talent littéraire. — Maurice Enoch.

Marc (Lucien-François), officier et explorateur français, né à Rouen le 1er septembre 1877, mort au champ d'honneur, à La-Ville-au-Bois (Aisne), le 16 septembre 1914. Sorti de l'école de Saint-Cyr en 1898, il entra dans l'infanterie coloniale, vers laquelle le portaient ses aspirations; il fit toute sa carrière en Afrique, et rendit ses séjours dans ses lointains postes très profitables à la science par les études de géographie et d'ethnographie auxquelles il se livra et les travaux qu'il publia. Lieutenant en 1900, il resta près de cinq années dans le cercle de Ouagadougou, et résida dans le Mossi, puis au Gourounsi; il fut ensuite envoyé comme administrateur à Tombouctou.

Le lieutenant Marc s'était trouvé ainsi à même d'étudier à fond le Mossi, que nous avaient fait surtout connaître avant lui Binger et le Dr Crozat. Il publia un ouvrage : *le Pays mossi* (Paris, 1909, in-8°), dans lequel il put relever bien des inexactitudes relatives à la configuration de cette région; il y donna une carte dressée d'après des itinéraires précédents, complétés par ses observations personnelles. Cette importante monographie, où l'auteur a groupé tout ce qui a trait à la géologie du pays, à ses espèces végétales et animales, à ses races d'habitants à ses productions et à son commerce, a été présentée avec succès par le lieutenant Marc comme thèse à la Sorbonne, en 1909, pour le doctorat d'Université.



Capitaine Marc.

On doit aussi à Lucien Marc divers autres travaux de science géographique, écrits d'après les documents qu'il avait pu recueillir sur place, notamment : *la Répartition de la pluie entre la côte de Guinée et le sommet de la boucle du Niger* (« Annales de géographie », 1909); *Notes sur la géographie du Mossi* (« la Géographie », 1909); *Mopti et le Commerce du moyen Niger* (« Annales de géographie », 1910); *la Région de Dori* (« la Géographie », 1910); *la Mise en valeur du Soudan anglo-égyptien* (« l'Afrique française », 1912); *le Port de Dakar* (« Annales de géographie », 1913).

Nommé capitaine en 1911, Lucien Marc avait fait, en 1912-1913, un cours libre à la Sorbonne, sur les méthodes françaises d'organisation coloniale et leur application à l'Afrique occidentale, cours dans lequel il s'était notamment proposé de rechercher les moyens les plus propres à faire pénétrer dans l'âme des populations africaines les idées et la civilisation de notre race. Gendre de Franz Schrader, Lucien Marc avait été formé à l'école de l'éminent géographe français; depuis son mariage, il avait ajouté à son nom patronymique celui de son beau-père et s'était appelé Marc-Schrader.

La magnifique conduite du capitaine Marc pendant la guerre lui avait valu d'être cité à l'ordre de l'armée. Le 8 septembre 1914, au combat de Marchais-en-Brie, il attaqua l'artillerie ennemie avec une telle vigueur qu'il en amena la retraite précipitée. Proposé pour le grade de chef de bataillon, il fut grièvement frappé quelques jours après, le 16 septembre, à La Ville-au-Bois, et ne put survivre à sa blessure; il avait refusé les soins des brancardiers et les avait envoyés à d'autres blessés. — G. Regelsperger.

Office des produits chimiques et pharmaceutiques. — Aux termes mêmes du décret qui le constitua, l'Office des produits chimiques et pharmaceutiques est un organisme rattaché au ministère du commerce et qui a pour mis-

sion de constater les approvisionnements de ces produits, de les répartir entre les intéressés, de développer en France une production plus intense et d'encourager la fabrication des produits nouveaux. Il a son siège à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris. Son directeur est le professeur Béhal, membre de l'Académie de médecine, son secrétaire général est Valeur, professeur agrégé à l'Ecole de pharmacie.

Au début de la guerre présente, la France se trouva en présence d'une crise de l'industrie chimique particulièrement dangereuse. L'Allemagne, peu à peu, avait fini par devenir notre fournisseur attitré pour un grand nombre de produits chimiques et pharmaceutiques, grâce à une organisation très savante, au développement pris chez elle par la chimie industrielle, aux facilités données aux savants de laboratoire d'exploiter industriellement leurs découvertes, grâce aussi à la modicité des prix de ses produits et à l'éducation parfaite de ses voyageurs commerciaux. Ceci fait que, quand les hostilités commencèrent, il y eut un déficit énorme dans nos approvisionnements, qui, joint à la mise sous séquestre des usines que nos ennemis exploitaient sur notre territoire, à la mobilisation du personnel, à l'encombrement des voies de chemin de fer, à la difficulté de se procurer des quantités de matières premières que l'administration de la guerre réquisitionnait pour les besoins de l'armée, créait une situation extrêmement grave pour notre industrie et pour l'approvisionnement de la population civile, sinon du service de santé, en produits pharmaceutique indispensables. Devant ce danger, le gouvernement donna mission à Béhal, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, d'aller à Londres, où une commission internationale d'approvisionnement des produits pharmaceutiques fonctionnait, afin de savoir quelle aide nous pouvions, en pareille matière, attendre de nos alliés. La réponse rapportée par Béhal au gouvernement, qui, à cette époque, siégeait à Bordeaux, fut loin d'être satisfaisante, et il apparut clairement que, si la France ne trouvait le moyen de se suffire à elle-même, la situation irait en s'aggravant toujours. Il faut, d'ailleurs, remarquer que cette crise menaçait de sévir simultanément sur mainte industrie chimique utilisée par l'administration de la guerre et intéressant, notamment, la fabrication des explosifs.



Le Pr Béhal.

Après avoir exposé cette situation au gouvernement, Béhal, aidé d'Astier, sénateur, qui, conjointement avec lui, avait étudié le mal et ses remèdes, proposa au président du conseil des ministres la création d'un office des produits chimiques et pharmaceutiques qui prendrait en mains l'œuvre considérable à accomplir pour parer à ce danger pressant. Cet office devait rassembler dans ses conseils les savants les plus compétents, les industriels les plus qualifiés, les parlementaires les mieux rompus à ce genre de questions. Il devait avoir un laboratoire où travailleraient des chimistes accomplis, connaissant aussi bien la théorie de leur science que ses applications industrielles. Il y eut à vaincre, pour mettre sur pied une organisation aussi neuve et, pour tout dire, aussi révolutionnaire, des résistances considérables. Mais les organisateurs vinrent à bout de tous les obstacles, et le décret fondant l'Office fut signé le 17 octobre 1914.

Depuis lors, il fonctionne, et les services qu'il a rendus sont, dès maintenant, très considérables. Nous verrons tout à l'heure les principaux d'entre eux. Il a à sa tête un comité de direction, dont le président de droit est le ministre du commerce, le vice-président, Astier, sénateur, et les membres, Branet, conseiller d'Etat, directeur général des Douanes ; Guignard, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'Ecole de pharmacie de Paris ; Chapsal, directeur au ministère du commerce ; Haller, membre de l'Institut, président de la commission des substances explosives ; A. Lefèvre, député ; Lindet, professeur à l'Institut agronomique ; Maquenne, membre de l'Institut ; Painlevé, député, membre de l'Institut ; Pauleau, directeur de la pharmacie centrale du Service de santé militaire ; F. Faure, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Roux, directeur des services sanitaires et scientifiques et de la répression des fraudes au ministère de l'agriculture ; Vergniaud, auditeur au conseil d'Etat ; Weiss, conseiller d'Etat, directeur des mines et de l'aéronautique au ministère des travaux publics et Béhal, membre de l'Académie de médecine, directeur de l'Office. Douze chimistes, docteurs ès sciences et membres, pour la plupart, de l'enseignement supérieur, forment le personnel de cet office. Celui-ci comprend encore des commissions : les unes chargées d'étudier, au point de vue technique, les diverses matières du programme que l'organisme s'est fixé (matières colorantes, produits pharmaceutiques, parfums, etc.) et les autres d'étudier les questions pouvant nécessiter des mesures législatives (brevets, situation des usines ennemies en France, douanes, transports, enseignement industriel, etc.). Ces commissions sont composées de toutes les personnalités compétentes en ces différentes matières.

Les membres de l'Office des produits chimiques et pharmaceutiques ne reçoivent aucune rétribution ; ils s'interdisent formellement toute incursion dans le domaine commercial et tout intérêt, de quelque nature qu'il soit, dans les affaires industrielles qu'ils examinent.

L'œuvre de l'Office comprend trois chapitres, qui intéressent respectivement les services rendus à la Défense nationale, les services rendus à l'industrie chimique et les études faites en vue de la réorganisation et du développement de cette industrie en France.

On nous permettra d'être très brefs sur le premier de ces chapitres. Il intéresse trop directement la Défense nationale pour que des renseignements précis sur cette partie du programme ne puissent être en quelque mesure préjudiciables au pays. Nous nous contenterons de dire que l'Office a mis au point ou aidé considérablement la fabrication des phénols, extractifs ou de synthèse et étudié de façon pratique et efficace la fabrication de divers produits entrant dans la composition des explosifs. Il a, de plus, ses représentants dans les grandes commissions du ministère de la guerre, dont le programme touche, en quelque manière, à la chimie ; il a communiqué au ministère de la guerre des rapports sur les questions où la chimie était en jeu, donné des conseils techniques se rapportant à l'aéronautique, à l'artillerie, aux explosifs, aux inventions, etc.

En ce qui concerne l'industrie chimique, il a assuré la remise en marche de bon nombre d'usines en faisant substituer par le ministère de la guerre, en mainte circonstance, les achats aux réquisitions à long terme, en procurant du combustible à celles qui en manquaient, en obtenant des facilités de transport pour les produits indispensables à leur fonctionnement. Il a effectué l'inventaire de tous les produits et de tous les moyens d'approvisionnement existant, tant dans nos usines que dans les établissements allemands mis sous séquestre, et procédé à la répartition de ces divers produits. L'Office a porté tout spécialement son attention sur l'industrie des matières colorantes, qui était, au début de la guerre, une des plus touchées, et il est parvenu à remettre en action cette fabrication, presque nulle en 1914, de telle façon que l'utilisation, par les industries diverses, des matières colorantes ainsi fabriquées a permis des exportations dont le total se chiffre par centaines de millions. De même, il a été délégué par le ministère de la guerre pour répartir l'alcool entre les fabricants de produits pharmaceutiques, il a accru la production de beaucoup de médicaments indispensables (antipyrine, pyramidon, produits salicylés, etc.) et d'une quantité de produits chimiques, parmi lesquels il faut citer : le chlore, les chromates, l'acide oxalique, le ferrocérium. Il donne enfin son avis sur les dérogations de prohibition de sortie, l'exportation des produits chimiques et pharmaceutiques, sur les remplacements possibles des matières manquantes par d'autres, sur le ravitaillement des colonies en produits pharmaceutiques, sur les engrais chimiques et leurs constituants, les produits artificiels destinés à suppléer certains produits naturels déficients et intervient même, en quelques circonstances, auprès des gouvernements étrangers.

Les études faites en vue de la réorganisation et du développement de l'industrie chimique en France ne visent pas seulement les nécessités de l'heure présente, auxquelles parent surtout les mesures prises et les efforts décrits jusqu'ici. Elles visent encore les lendemains de la guerre. L'Office s'est imposé pour tâche non seulement de faire fabriquer en France les produits indispensables et qui nous manquaient, mais aussi d'amener nos compatriotes à fabriquer tels produits pour lesquels nous étions, au moment où le conflit a éclaté, tributaires des pays étrangers et notamment de l'Allemagne. Ici, il ne s'agit pas seulement de pousser les Français à monter des usines. Il y a toute une tâche éducative à entreprendre, qui touche de près à une réforme de nos mœurs. Il faut amener une union peu réalisée jusqu'à présent entre la science pure et l'industrie et diriger l'instruction des nouvelles générations dans un sens quelque peu oublié chez nous. En tout ce chapitre, l'Office ne peut donner que des conseils et des directives. Mais, d'autre part, déjà, grâce à lui, des usines se sont montées pour fabriquer des produits qui nous venaient jadis exclusivement des pays voisins. Il a cherché — et trouvé — pour maints produits naturels, des équivalents ou des succédanés dans notre sol même. Les produits industriels et les produits chimiques et pharmaceutiques ainsi fabriqués nous ont permis une économie considérable d'or que nous devions exporter à l'étranger, alors même qu'il ne s'agissait pas de produits dont nous étions entièrement privés, la fabrication en étant tout entière entre les mains de nos ennemis. Dans beaucoup de cas, ces mesures ont ramené à des prix plus abordables des produits dont la valeur avait considérablement augmenté, en raison de l'éloignement des fabricants ou du prix des frets.



Astier, sénateur de l'Ardèche.

L'étendue du champ embrassé par cet organisme est considérable : l'Office a jusqu'à aujourd'hui présenté vingt-six rapports, dont quelques-uns sont des ouvrages fort importants.

L'œuvre est de celles qui s'imposent par l'ampleur de son action, par l'intérêt de tout premier ordre qui s'y attache. On peut envisager, dès maintenant, qu'elle survivra, sous cette forme ou sous une forme analogue, à la guerre. Il ne suffit pas qu'elle



Salle de répartition de l'alcool et produits pharmaceutiques.

ait, en effet, paré à un danger fort grave; après avoir réparé des erreurs ou des négligences qui ont failli nous coûter très cher, peut-être serait-il utile qu'elle les empêchât de se reproduire en tenant à jour, sans arrêt, l'inventaire de nos industries chimiques et pharmaceutiques, inventaire dont le gouvernement tiendrait compte dans ses décisions, comme dans ses prévisions. — Dr Henri BOUQUET.

ostéohétéroplastie (du gr. *ostéon*, os, *hétéros*, autre, et *plastês*, qui forme) n. f. Chir. Opération par laquelle on transplante sur un sujet un greffon osseux emprunté à un autre sujet, humain ou animal : *Certains chirurgiens préconisent l'*OSTÉOHÉTÉROPLASTIE *animale.*

ostéohétéroplastique adj. Qui a rapport à l'ostéohétéroplastie : *Des doutes ont été émis sur la tolérance à longue échéance des greffons* OSTÉOHÉTÉROPLASTIQUES.

piégeage (*ja-je*) n. m. Chasse des animaux au moyen de pièges : *Le* PIÉGEAGE *de certains animaux, tels que le renard, la loutre, le corbeau, etc., est très difficile.*

Primevères (INTOXICATION PAR LES). — Les primulacées, et notamment certaines d'entre elles (*primula Sinensis, primula obconica*), sont susceptibles de déterminer, chez ceux qui se livrent à leur culture, des accidents sérieux de dermatite qui, en certains cas, ont même amené la mort. Ce sont, tout naturellement, les jardiniers et les horticulteurs qui sont le plus exposés à contracter ces maladies, mais des cas en ont été relevés chez des particuliers qui s'adonnaient à la culture de ces plantes.



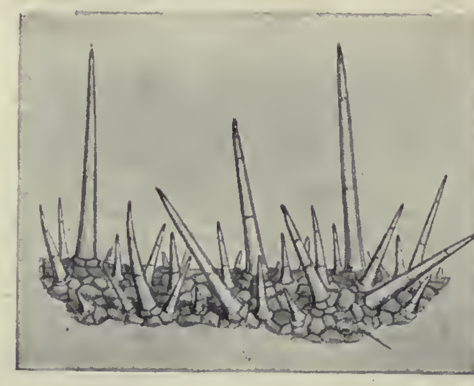
Primula Sinensis. Primula obconica.

Les symptômes rappellent ordinairement ceux de l'érysipèle. Il y a d'abord une rougeur de la peau, accompagnée de démangeaisons, puis on voit se développer de petites vésicules qui volontiers se réunissent les unes aux autres pour en former de plus volumineuses. Elles sont remplies d'une sérosité jaunâtre. C'est surtout au cou, à la face, aux mains, aux poignets et, en général, de façon exclusive, sur les parties découvertes du corps que cette éruption apparaît. Les phénomènes généraux qui l'accompagnent sont habituellement peu intenses, et la maladie reste bénigne et courte. On connaît cependant des observations où les accidents ne s'en sont pas tenus à ces phénomènes. Il faut citer, notamment, le cas rapporté par Brown, où, à la suite d'un début par le nez, cet organe fut atteint d'une inflammation intense, simulant l'anthrax, ce qui nécessita l'amputation de son extrémité. L'opération n'arrêta pas la marche du mal. Un œdème généralisé de la face se déclara, et la malade succomba à une pneumonie, sans que l'on puisse dire si cette pneumonie fut un effet de l'intoxication générale de l'organisme ou une affection surajoutée chez un sujet très débilité par son intoxication locale.

L'origine de ces dermatites, qui jouent parfois l'eczéma, doit être cherchée dans le contact des mains ou de la figure avec des poils tricellulaires situés à la partie inférieure des feuilles des primevères incriminées. La dernière de ces cellules sécrète un produit qui, en s'évaporant, donne des cristaux d'un jaune brillant. Avec ces cristaux isolés, on a pu reproduire la dermatite en question. (Treyve.)

Il est à remarquer que certaines personnes sont beaucoup plus sensibles que d'autres à l'intoxication par les primulacées et, notamment, dans les établissements horticoles, il est certains employés qu'il faut renoncer à faire travailler aux soins à donner aux primevères. Il y aurait là une sorte d'idiosyncrasie, dont il faut tenir grand compte.

Il est indispensable de faire promptement le diagnostic de cette affection, afin d'interrompre le



Poils tricellulaires urticants de primula obconica (très grossis).

méfait causé par le contact avec ces plantes. Le traitement consistera en soins semblables à ceux que nécessite toute dermatite analogue.

On doit rapprocher ces faits de ceux du même genre qui ont été enregistrés et qui rendent suspectes, à des degrés divers, bon nombre de plantes, parmi lesquelles il faut citer le *rhus toxicodendron* (avec lequel les accidents sont parfois fort graves), les euphorbes, le thapsia, les ellébores, certaines renonculacées, la chélidoine, la jacinthe d'Orient, etc.

Les accidents dus aux primevères ont été étudiés par E.-A. Barton, Brown, Nestler, Perret, Treyve (thèse de la Faculté de Paris, 1910). — Dr M. GILLE.

Relativité (LA SCIENCE ALLEMANDE ET LE PRINCIPE DE). Phys. et philos. — Voici douze ans (1905) qu'une doctrine absolument nouvelle a vu le jour dans les sciences physiques : nous voulons parler du *principe de relativité*, formulé et développé pour la première fois par l'Allemand Einstein.

La conception de cette doctrine, appliquée d'abord à l'espace et au temps, et ensuite à toutes les autres grandeurs physiques, change du tout au tout les idées fondamentales sur lesquelles la science s'appuyait jusqu'à présent; et le bouleversement qu'elle produit ainsi n'a certainement pas d'équivalent dans l'histoire de la pensée humaine. Elle nous amène à envisager un aspect de l'univers complètement différent de celui auquel on s'était arrêté jusqu'ici : dans cet aspect « nouveau », dans cette image inattendue du monde que l'on est ainsi conduit à se former, les propositions que l'on considérait comme des vérités *évidentes* par elles-mêmes, comme des axiomes pouvant se passer de démonstration, se trouvent réduites à néant.

La science allemande s'est littéralement « emballée » sur le nouveau principe qui trouble si profondément les vérités acquises jusqu'ici dans le domaine des sciences physiques. La science allemande, en effet, a toujours affectionné outre mesure les développements partant d' « hypothèses », fussent-elles absolument gratuites, et repose peu sur le « bon sens » qui, au fond, doit être la base inébranlable de tout corps de doctrine scientifique.

Rappelons d'abord quelques définitions.

Désignons par le mot de *système A* un certain nombre de corps matériels et de figures géométriques reliées à ces corps; supposons ces corps et ces figures animés d'un mouvement d'*ensemble*.

Désignons de même par *système A'* un autre groupement de corps et de figures, également animé d'un mouvement d'ensemble. Imaginons qu'à un moment donné, les *axes de coordonnées* auxquels, dans les deux systèmes, sont rapportées les positions de tous leurs éléments respectifs se trouvent en coïncidence.

Dans ces conditions, on appelle *mouvement* RELATIF des deux systèmes A et A' le mouvement de l'un des systèmes qu'observe un spectateur relié à l'autre d'une façon invariable. Si, dans ce cas, la vitesse d'un mouvement relatif rectiligne et uniforme est v pour un observateur placé dans le système A, elle sera $-v$ pour un observateur placé dans le système A'.

Mais cette notion suppose que les deux systèmes puissent être individuellement en mouvement. Or, on peut se poser la question de savoir s'il existe un mouvement *absolu*, c'est-à-dire si l'un des systèmes considérés, que nous désignerons par A, pourrait être en *repos absolu*. Si un tel système existe, le mouvement relatif d'un système quelconque par rapport à A sera le mouvement absolu de ce système.

Un tel système, A, en repos absolu, existe-t-il? Il ne se trouve probablement pas dans l'univers stellaire, du moins si on le considère comme relié à la terre, au soleil, ou à un corps céleste quelconque, puisque l'observation nous montre tous ces corps en perpétuel déplacement.

Mais on peut envisager à un autre point de vue l'existence du système A, en repos absolu.

Les physiciens ont été amenés, depuis bientôt un siècle, à considérer un milieu élastique, l'*éther*, servant de véhicule aux vibrations lumineuses et électriques et répandu dans tout l'espace et dans tous les corps. Si cet éther existe véritablement, s'il remplit tout l'espace infini et si nous pouvons le considérer comme *immobile*, tout au moins en dehors de la matière, on pourra considérer qu'un corps au repos par rapport à l'éther sera au *repos absolu*, et que tout mouvement rapporté à des axes de coordonnées immobiles dans l'éther représentera un *mouvement absolu*.

Or, le *principe de relativité* revient à dire ceci : *Aucune expérience, optique ou électrique, faite à la surface de la terre,* NE PEUT *mettre en évidence le mouvement de translation de celle-ci.*

Nous allons voir que le principe de relativité met en jeu l'existence même de l'éther.

Si nous admettons l'existence du milieu « éther »; si, de plus, nous le considérons comme absolument immobile (hypothèse de Lorentz), nous en déduisons que *le repos absolu* d'une part *et le mouvement rectiligne absolu doivent exister*. Renoncer à la notion du repos et du mouvement absolus équivaudrait donc à renoncer à l'existence même de l'éther.

D'autre part, en supposant l'éther immobile et non entraîné par les corps en mouvement, c'est-à-dire en supposant que l'éther contenu dans tous les corps de la nature ne participe en aucune façon au mouvement dont ils peuvent être animés, on doit s'attendre à ce que le mouvement absolu rectiligne et uniforme d'un corps, celui de la terre, par exemple, se manifeste dans les phénomènes de propagation des perturbations électro-magnétiques observées sur ce corps.

Pendant un intervalle de temps très petit, on peut considérer le mouvement de translation de la terre comme rectiligne et uniforme. Nous pouvons prendre, pour valeur de sa vitesse v, la valeur 30 kilomètres à la seconde. La vitesse de propagation des perturbations électro-magnétiques dans l'éther (vitesse de la lumière) est égale à 300.000 kilomètres par seconde. Désignons par c cette dernière vitesse. On voit que le rapport $(v:c)$ est égal à 10^{-4} et le rapport $(v:c)^2$ est égal à 10^{-8}.

L'influence du mouvement de la terre sur les phénomènes électriques et optiques doit théoriquement se manifester par une variation des valeurs numériques de certaines grandeurs, et il est facile de voir que cette variation doit être fonction du rapport $(v:c)$ [actions de *premier ordre*] ou de $(v:c)^2$ [actions de *second ordre*].

Naturellement, on a cherché des vérifications expérimentales, et d'abord, on a essayé de constater des actions du premier ordre.

Pour cela, on observe un phénomène optique ou électrique qui se propage dans une direction déterminée, d'abord quand cette direction est parallèle au mouvement de translation de la terre, ensuite quand elle lui est perpendiculaire ou directement opposée.

Bien que de nombreuses expériences aient été faites, jamais on n'a pu observer de différence entre les valeurs des grandeurs mesurées dans les deux cas.

Quant aux actions du second ordre, elles ont été étudiées expérimentalement par Michelson, Morley,

Nieller en Amérique, par lord Rayleigh, Bruce, Frouton et Noble en Angleterre. Ces recherches sont toutes récentes: les unes (Michelson) sont optiques; les autres sont électriques. *Toutes ont donné un résultat négatif.*

C'est en présence du résultat négatif de ces essais que les apôtres du principe de relativité ont édifié leurs théories. Au lieu de se borner à reconnaître modestement que l'on *n'avait pas pu jusqu'ici* constater directement l'influence du mouvement de la terre, ils posent en principe que L'ON NE PEUT PAS constater ce mouvement. La différence entre les deux propositions est, on le voit, d'importance : l'une est la constatation d'un *fait*, l'autre est l'affirmation *à priori* d'une vérité nullement évidente.

Le simple « bon sens » eût exigé que, devant l'impuissance des expériences faites jusqu'ici, on tentât des expériences nouvelles et que l'on attendît leurs résultats. Mais les auteurs de la théorie de la relativité ont passé outre et ont développé mathématiquement les conséquences de leur principe. Nous allons énumérer quelques-unes de ces conséquences.

La première est que *l'éther n'existe pas:* c'est la plus grave des conclusions auxquelles conduise le principe de relativité; elle oblige à recommencer toute la physique des mouvements ondulatoires.

En second lieu, il faut renoncer à toute la mécanique de Newton : ce n'est plus elle qui doit expliquer tous les phénomènes; mais ce sont, au contraire, les phénomènes électriques et magnétiques qui doivent constituer les principes fondamentaux de la mécanique générale de la matière.

Il n'existe pas de temps général et absolu. Il y a, dans chaque système en mouvement, un *temps local,* qui est le temps *vrai* dans le système considéré. Au sens général du mot, *la simultanéité n'existe pas.* Deux événements peuvent *paraître* simultanés à un observateur placé dans le système A, tandis qu'ils peuvent sembler se produire à des temps différents pour un observateur placé en A'. UN MÊME PHÉNOMÈNE *peut avoir lieu plus tôt dans l'un des systèmes que dans l'autre!*

Ainsi, la notion fondamentale du TEMPS se trouve renversée. Il en est de même de celle de l'ESPACE. Dans la théorie de la relativité, la notion d'espace, prise isolément, ne conserve aucun sens. Seul, *l'ensemble de l'espace et du temps possède une réalité.*

Les dimensions des corps (longueur et volume) *ne sont plus invariables:* une tige en repos dans un système A doit paraître toujours raccourcie quand on mesure sa longueur dans un autre système A' en mouvement par rapport au premier. Une sphère en repos dans l'un des systèmes se présente donc à l'observateur placé dans l'autre sous la forme d'un ellipsoïde aplati.

L'énergie doit être, toujours d'après les idées de relativité, *douée d'inertie.* Elle est analogue à la matière. Ce que l'on appelle la masse de la matière pondérable peut se transformer en la masse de l'énergie, et réciproquement. De plus, l'énergie doit avoir une existence propre, indépendante de tout support matériel; elle doit pouvoir être émise ou absorbée par les corps et se propager dans l'espace, qui est rigoureusement vide. Enfin, l'énergie doit avoir une structure atomistique.

Une dernière conséquence du principe de relativité est qu'*il est impossible à une vitesse relative quelconque d'être supérieure à la vitesse de la lumière.* Celle-ci serait donc une vitesse *critique* et sa valeur une valeur limite, non susceptible d'être dépassée. Cette conséquence serait grave, car, au moins en imagination, *on se représente* une vitesse plus grande que celle de la lumière.

Il est utile d'ajouter à l'énumération de ces énoncés paradoxaux la forme mathématique nouvelle donnée, en 1908, par Minkowski au principe de relativité.

Partant de l'idée que les notions de l'espace et du temps considérées isolément doivent être abandonnées et que, seule, leur réunion possède une individualité, ce savant les réunit en un assemblage indivisible qu'il appelle l'*univers.* Cet univers se traduira, en langage mathématique, par un *espace à quatre dimensions,* dans lequel le temps jouerait le rôle de la quatrième dimension. Ainsi, un point de l'« univers », tel que le conçoit Minkowski, aurait trois coordonnées : x, y, z, et une quatrième, que l'on peut supposer égale à ct.

Telles sont les principales conséquences auxquelles, par des déductions mathématiques qu'il serait trop long de retracer ici et qu'il suffit d'indiquer, conduit le principe de relativité.

Ces conséquences, si elles étaient admises, bouleverseraient la science du tout au tout, en nous contraignant d'en changer les assises premières. Et ce bouleversement, sans précédent dans son histoire, serait bien plus considérable que celui qui fut causé naguère par la notion du mouvement de la terre autour du soleil, notion succédant à l'antique conception de la terre occupant le centre de l'univers.

Il est juste d'ajouter que, si certains savants regardent la théorie de la relativité comme une conquête *définitive* de l'esprit humain, introduite dans la science d'une façon ferme, il en est d'autres, nombreux et non des moindres, qui la regardent comme une subtilité philosophique et la repoussent complètement, se basant surtout sur la nécessité, où elle conduirait, de rejeter d'une façon absolue l'existence de l'éther.

Comme nous l'avons déjà dit, ce sont les savants allemands qui se sont faits les apôtres fervents de l'idée nouvelle. Et, en cela, ils semblent avoir oublié que le « bon sens » est la base nécessaire de toute science. Le principe de relativité, en somme, ne fait que généraliser les résultats de quelques expériences négatives, tentées en Angleterre et en Amérique. Les conséquences qu'ils en ont tirées les ont amenés à poser des principes qui vont tellement au delà des faits très minces dont ils sont partis qu'on peut qualifier ces principes de « postulats ». Ils en déduisent analytiquement d'innombrables conclusions, sans manifester une seule fois le souci de les comparer à l'expérience, sans même s'inquiéter de savoir si cette comparaison est seulement possible.

Comme l'a dit si justement le Pr Em. Picard, de l'Académie des sciences, l'un des esprits philosophiques les plus élevés qui soient parmi les savants français : « Au lieu de continuer à faire des exercices de mathématiques et de développer des considérations d'ordre métaphysique, il vaudrait mieux tenter des expériences nouvelles d'un autre type que celles pour lesquelles la théorie a été construite. » — ALPH. BERGET.

Sud-Ouest africain allemand. — La colonie allemande du Sud-Ouest africain, dont la conquête a été achevée au milieu de l'année 1915 par les troupes de l'Union sud-africaine anglaise, est un pays qui se rattache géographiquement à l'Afrique du Sud. En bordure de la côte occidentale de ce continent, sur une étendue de 1.500 kilomètres, de l'embouchure de la Counéné à celle du fleuve Orange, elle confine au nord à la colonie portugaise de l'Angola et, au sud, à la colonie anglaise du Cap. Elle se développe vers l'est jusqu'aux territoires du Betchouanaland britannique, n'ayant, de ce côté, qu'une frontière purement géométrique, mais elle s'avance en outre dans sa partie septentrionale jusqu'au Zambèze par une pointe longue et étroite. De sa ligne côtière il faut exclure le territoire de Walfish Bay, qui appartient à la colonie du Cap. Cette vaste possession, la seconde en superficie des colonies allemandes d'Afrique, ne couvre pas moins de 838.370 kilomètres carrés, ce qui représente plus d'une fois et demie la surface de l'empire allemand.

Mais ce territoire considérable est loin d'être entièrement favorable, dans toutes ses parties, au développement de la colonisation, car il renferme de



Hottentots Namaquas.

vastes étendues désertiques, steppes, déserts de sable, déserts de pierres. Il en résulte que sa population totale est relativement très faible. Mais le pays offre au moins cet avantage qu'il possède beaucoup de zones dont le climat est tempéré et salubre.

La côte présente sur toute sa longueur une bande de terres stériles, connue sous le nom de *Namib,* ou désert. Elle est constituée par une suite de larges dunes qui s'élèvent jusqu'à 150 mètres de hauteur et par des débris de roches anciennes : gneiss, granites, schistes, qui forment la base du terrain. La zone sableuse s'élargit davantage encore vers le sud, dans le Lüderitzland. Des lits de rivières, dont les eaux se perdent souvent dans les sables avant d'arriver à la mer, coupent seuls, de place en place, ce littoral desséché. Les baies sont peu nombreuses, et la côte est difficilement abordable. Grâce à l'influence d'un courant froid qui règne dans la zone côtière, le climat y est très tempéré ; la température moyenne ne dépasse pas 16° à 17°, soit 20° en mars et 14° en août. Le temps est souvent un peu brumeux, mais les pluies sont peu abondantes. Sur le territoire anglais de Walfish Bay, on ne compte que 21 jours de pluie par an, et il n'y tombe que 7 millimètres d'eau; plus au sud, à Angra Pequeña, il en tombe 44.

En arrière de cette ligne désertique côtière, s'élève une plate-forme montagneuse, faite aussi de roches cristallines et que coupent des gorges profondes. Elle comprend des régions distinctes : au nord, le Kaokoveld, longue table pierreuse; au centre, le Damaraland, hérissé de sommets qui attei-



Hottentot.

gnent jusqu'à 2.680 mètres; au sud, le Gross Namaland, qui a moins d'extension comme désert pierreux. Toutes ces hautes terres rocheuses, mieux arrosées que la côte, présentent des vallées gazonnées et sont bordées à l'est d'une zone de prairies, qui s'avance dans le Gross Namaland. Au delà de ces prairies, s'étend le désert de Kalahari, vaste dépression qui occupe tout le centre de la partie méridionale du continent africain et dont le bord occidental, seul, porte sur le Sud-Ouest africain allemand.

La population indigène est naturellement en rapport avec les conditions physiques du pays; mais on n'en connaît le chiffre que d'une manière approximative, car elle ne pouvait pas être dénombrée en totalité. Elle paraît en voie de diminuer fortement. Au 1er janvier 1913, elle était estimée à 78.810 habitants, contre 81.949 lors de la précédente évaluation, mais en mettant à part les tribus de l'Ovambo et du territoire voisin du Zambèze, qui, ensemble, peuvent monter à 150.000 ou 200.000 individus. La population présente donc, exception faite pour ces deux régions, une densité minime par rapport à l'étendue de la colonie.

Ces indigènes appartiennent à des races diverses. Dans le Nord, vivent des nègres de la race des Bantous: les Ovambos, au voisinage de la frontière portugaise; les Hereros, qui sont les plus importants numériquement, dans le Damaraland. Dans cette même région, sont répandus encore, par groupes isolés, des Noirs qui parlent la langue hottentote, mais dont la race est inconnue, les Bergdamara. Au Sud, dans le Gross Namaland, vivent les grands Namaquas, qui sont des Hottentots, race dont la peau est de couleur claire. Enfin, dans le nord de la colonie, ainsi que dans les steppes du Kalahari, on trouve épars des Bushmen ou Boschimans, chasseurs nomades, qui sont aussi des Hottentots.

Les Blancs, qui ont eu de graves démêlés avec la plupart de ces populations, sont assez nombreux en proportion dans le Sud-Ouest africain allemand. Au 1er janvier 1913, on en comptait 14.830, dont 12.292 Allemands, alors qu'il n'y avait que 5.336 Européens en Afrique orientale, qui prenait rang ensuite. Les forces militaires et de police, non comprises dans le chiffre ci-dessus, s'élevaient, en 1913, à 2.992 hommes.

C'est l'Angleterre qui, la première, avait pris position sur la partie de la côte où s'est développée ensuite la colonie allemande; elle occupa, en effet, la baie de Walfish (ou baie de la Baleine), qui était le meilleur mouillage de toute la côte et qui fut déclarée possession anglaise le 12 mars 1878. Ce territoire avait une superficie d'environ 1.300 kilomètres carrés. Les Anglais avaient aussi pris possession d'une série d'îles à guano, échelonnées plus au sud, le long du littoral, jusqu'au voisinage du fleuve Orange.

Les Allemands ne fondèrent leur premier établissement sur cette même côte que cinq ans après. Un

peu moins d'un mois avant la création du *Deutscher Kolonialverein*, dont le but était de propager en Allemagne les idées coloniales, un grand négociant de Brême, Adolf Lüderitz, avait, en novembre 1882, fait part au ministère des affaires étrangères de son intention de traiter avec des chefs indigènes relativement à des acquisitions de territoires et demandé si l'Empire serait disposé à les prendre sous sa protection. Dès le mois d'avril 1883, il prit possession de l'emplacement du port d'Angra Pequeña, situé au nord du fleuve Orange, ainsi que des déserts qui l'entourent. L'Angleterre notifia aussitôt son droit de propriété sur Walfish Bay et les îles à guano, et ajouta que toute la côte comprise entre la Counéné et le fleuve Orange était dans la sphère d'influence du Cap. Les pourparlers avec l'Angleterre durèrent plus d'une année et, le 24 avril 1884, Bismarck y coupa court par un acte décisif. Cédant aux sollicitations des commerçants des villes hanséatiques et inaugurant une politique coloniale à laquelle il s'était montré jusque-là opposé, il notifia aux autorités anglaises du Cap que les comptoirs fondés par Lüderitz à Angra Pequeña, autrement dit le Lüderitzland, étaient placés sous le protectorat impérial. Ce fut la première en date des colonies



Herero.

allemandes qui, toutes, furent appelées comme celle-ci des « territoires de protectorat » (*Schutzgebiete*).

Une fois implantés sur la côte du sud-ouest de l'Afrique, les Allemands avaient cherché à étendre leur domaine.

Dès 1884, ils avaient prolongé leur occupation du côté du nord jusqu'au cap Frio, et ils avaient espéré pouvoir pénétrer suffisamment loin dans l'intérieur du pays vers l'est pour joindre les républiques boers et les soumettre à leur influence. L'Angleterre empêcha leur plan d'aboutir en occupant, en 1885, le Betchouanaland, ce qui fermait l'hinterland des possessions allemandes. Puis, par un traité passé entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, qui fut signé le 1er juillet 1890 et qui concernait leurs possessions respectives en Afrique, les limites de la colonie allemande furent fixées : au sud, par le fleuve Orange; à l'est, par une ligne suivant, à partir de ce fleuve vers le nord, le 20e degré de lat. E. de Greenwich, et ensuite le 21e degré de lat. E., depuis le 22e degré de lat. S. jusqu'au voisinage du 18e degré de lat. S. En cet endroit, le territoire allemand, se prolongeant davantage vers l'est par-dessus le 18e degré de lat., donnait à la colonie un accès au Zambèze, mais par une bande très mince, qui a été appelée du nom du diplomate allemand signataire du traité, le « coin de Caprivi » (*Kaprivizipfel*). Ce fut en 1909 seulement que les contrées du Nord-Est, qui constituaient cette pointe, l'Okavango, sur les bords du fleuve du même nom, et le coin de Caprivi lui-même furent effectivement occupés par la mission du capitaine Streitwolf, qui fonda la station militaire de Schuckmannsburg, sur le Zambèze, du nom du gouverneur de la colonie.

Du côté nord, où le Sud-Ouest africain allemand confinait à la colonie portugaise de l'Angola, la frontière avait été fixée entre l'Allemagne et le Portugal par un traité en date du 30 décembre 1886, qui ne lui avait assigné comme limites naturelles qu'une partie du cours de la Counéné et de l'Okavango. Aucune délimitation ne fut faite sur le terrain, et l'inconvénient s'en fit sentir, car les Allemands eurent, à diverses reprises, des conflits avec leurs voisins.

En ce qui concerne le territoire anglais de Walfish Bay, on tenta d'en opérer la délimitation, mais les deux puissances, n'ayant pu s'entendre, décidèrent, par le traité du 1er juillet 1890, de soumettre le différend à un arbitrage. Le roi d'Espagne accepta de remplir cette mission, et ce fut seulement par une décision en date du 23 mai 1911 qu'il mit fin à ce litige, peu important par l'étendue des territoires contestés et qui durait depuis plus de vingt-cinq ans.

Cette colonie allemande du Sud-Ouest allemand, créée par l'initiative individuelle, ne devait pas demeurer une simple propriété privée. La Compagnie coloniale allemande pour le Sud-Ouest (*Deutsche Kolonialgesellschaft für Südwest-Afrika*), qui avait acquis les droits de suzeraineté de Lüderitz, était restée propriétaire de tout le littoral et avait même reçu le monopole de l'exploitation des mines. Mais, à l'intérieur du pays, où le gouvernement impérial avait envoyé un représentant officiel, c'est au nom de l'Empire qu'avaient été conclus les traités avec les chefs indigènes. En 1889, l'administration de l'Etat fut étendue sur tous les territoires sans distinction. Des concessions furent accordées à d'autres compagnies allemandes et aussi anglaises, mais l'Etat se réserva, à titre de domaines de la couronne, de vastes étendues de territoire, qu'il déclara inaliénables.

Le lieu choisi pour la capitale de la colonie fut Windhoek, situé dans l'intérieur, à 1.625 mètres d'altitude.

Mais il n'avait pas suffi aux Allemands, pour établir leur autorité sur le pays, de régler par des traités avec les puissances voisines l'étendue de leurs droits territoriaux; il leur avait fallu aussi lutter contre des populations rebelles et les soumettre par la force. Les Hottentots et les Hereros ne cessèrent de donner beaucoup de mal aux Allemands.

En 1896, les Hereros, auxquels s'étaient joints les Ovambos et les Hottentots du Nord, s'étaient déjà révoltés contre la domination allemande, mais leur rébellion avait été promptement réprimée. Puis, se produisit la révolte des Hottentots de Hendrik Witbooi, robustes montagnards du Namaland, qui ne furent soumis qu'après une rude campagne. En 1903, ce fut le tour des Bondelswarts, Hottentots de l'extrême Sud. Le calme avait pu être rétabli quand une nouvelle révolte, plus formidable que la première, éclata chez les Hereros du centre de la colonie, en plein pays de colonisation. La lutte fut longue et très dure, et elle se compliqua de la défection du chef hottentot Witbooi, qui, depuis sa soumission, était demeuré fidèle à l'Allemagne, ce qui entraîna encore d'autres tribus hottentotes à entrer en insurrection. L'Allemagne poursuivit cette guerre avec acharnement et se montra impitoyable envers les révoltés. La population diminua beaucoup de ce fait; il n'y eut pas moins de 50.000 indigènes qui périrent, et les survivants furent réduits à la misère. Le gouvernement prit des mesures d'une excessive rigueur pour empêcher de nouvelles rébellions. On maintint longtemps dans la colonie un effectif de troupes assez considérable; il était de 10.000 hommes en 1906, puis il fut abaissé. Néanmoins, les Allemands, qui prévoyaient toujours la possibilité de troubles intérieurs ou l'éventualité d'une guerre avec l'Angleterre, avaient maintenu des forces d'environ 3.000 hommes dans leur colonie, et ils estimaient, en 1914, qu'avec leurs nationaux susceptibles de porter les armes, il pouvait y avoir dans le Sud-Ouest africain de 5.000 à 6.000 combattants. C'est dans ces conditions que la colonie se trouvait quand éclata la guerre.

Les Allemands prirent l'offensive en occupant, le 11 septembre 1914, l'enclave anglaise de Walfish Bay et en envahissant, le 19, le territoire de l'Union sud-africaine. Mais, dès le 19 septembre, les forces navales anglaises arrivant devant le port de Lüderitzbucht, l'ancien Angra Pequeña, obtinrent sans coup férir la capitulation de la ville, et les Allemands se retirèrent dans l'intérieur.

Mais un incident survint alors, qui retarda pendant quelque temps l'action des Anglais : ce fut le soulèvement d'un certain nombre de districts du nord de l'Etat d'Orange et du Transvaal. Les agents de ce mouvement avaient été des personnalités très influentes: le lieutenant-colonel Maritz, de race hollandaise, qui, au mois d'octobre, devant envahir le Sud-Ouest africain allemand, avait trahi le gouvernement britannique; le général Beyers, commandant des forces de l'Union sud-africaine, qui, dès le mois de septembre, avait abandonné son commandement pour se mettre à la tête des révoltés de l'ouest du Transvaal; enfin, le fameux général Christian De Wet, qui, rêvant de constituer l'Afrique australe en une République fédérale, avait aussi provoqué une insurrection dans le nord de la colonie d'Orange. Les Anglais purent heureusement enrayer rapidement d'aussi dangereuses tentatives. Le 1er décembre, De Wet fut capturé et, quelques jours après, Beyers, acculé au Vaal, trouva la mort en essayant de traverser le fleuve. La rébellion ne tarda pas à prendre fin; il n'y eut pas moins de 7.000 rebelles qui furent pris ou forcés à se rendre. On apprit que les complots avaient été préparés par les Allemands.

Retrouvant leur liberté d'action, les Anglais purent réoccuper Walfish Bay, le 29 décembre. Le 14 janvier 1915, ils prirent Swakopmund, le principal port de la colonie, situé près de la frontière nord de Walfish Bay et qui est la tête de ligne du réseau ferré. Le 3 avril, on s'empara de Warmbad, grande ville du Sud, terminus du chemin de fer. L'occupation de Béthany, Seeheim et Keetmanshoop marqua la fin d'une étape importante des opérations dans les provinces du Sud.

Le général Botha, l'ancien chef boer, opérant dans le Nord, entra le 12 mai à Windhoek, la capitale de la colonie, sans rencontrer de résistance. La prise de cette ville amena la destruction de l'une des plus puissantes stations allemandes de télégraphie sans fil; achevée à la veille de la guerre, elle devait communiquer avec celle du Togo, aujourd'hui détruite, et par elle avec Berlin. Les Allemands s'étant retirés vers le terminus de la voie ferrée du Nord, le général Botha porta rapidement ses troupes dans cette direction. Le 1er juillet, il entra à Otavi. Un mouvement enveloppant ayant enfermé l'ennemi entre ce point et Tsoumeb, qui avait été également occupé, il se trouva désormais privé de sa base de ravitaillement. Le 9 juillet, le Dr Seitz, gouverneur de la colonie, livra au général Botha toutes les forces allemandes dont il disposait et qui comprenaient 204 officiers et 3.200 hommes, avec 37 canons de campagne et 22 mitrailleuses.



Général Botha.

L'Allemagne se trouvait ainsi dépouillée, après avoir perdu le Togo, de l'une de ses plus belles colonies africaines, la première qu'elle ait possédée sur le continent noir et l'une de celles qui fournissaient au commerce le plus fort rendement. — Donnons maintenant un aperçu des productions diverses qu'offre cette colonie, et voyons quel parti les Allemands en avaient tiré.



Dr Seitz.

Pendant longtemps, le pays, dont la zone littorale avait seule pu être mise en valeur, n'avait procuré d'autres ressources que les produits de la côte : pêche, capture des phoques, guano. Et encore la récolte de cette dernière substance était-elle demeurée très réduite, par le fait que les îles à guano qui en fournissent le plus sont anglaises. Pour pouvoir tirer parti de l'intérieur, il fallait franchir la zone côtière si peu praticable et pénétrer sur les hauts plateaux; les Allemands n'y sont parvenus qu'à travers de nombreuses difficultés. Malgré l'existence de ses vastes régions désertiques, le Sud-Ouest africain put être, cependant, considéré par eux comme une colonie de peuplement, et nous savons qu'en effet la population blanche y est très développée. C'est le climat, plus favorable dans cette colonie que dans d'autres, au moins dans certaines de ses parties, qui lui a valu d'attirer davantage d'Européens.

Mais, si l'on envisage la réalité des choses, on ne peut vraiment pas dire que les Allemands aient pu faire de l'Ouest africain une colonie de peuplement à proprement parler. Bien que le climat, dans son ensemble, ne soit pas malsain et que les épidémies soient rares, il n'est pas de ceux où les Européens peuvent s'acclimater d'une façon complète. C'est principalement dans les centres qu'ils sont venus habiter; ce sont plutôt les Boers, venus du Transvaal ou du Cap et habitués à la vie des steppes sud-africaines, qui sont répandus dans les fermes isolées.

En dehors des questions de climat, bien des conditions sont à remplir pour pouvoir créer une colo-

nie de peuplement, et c'est précisément parce qu'il fallait des capitaux considérables pour transformer le pays que l'on a cherché, au début, à faire plutôt dans le Sud-Ouest africain de la grande colonisation, par l'intermédiaire de compagnies concessionnaires. Ces compagnies ne paraissent pas avoir su effectuer tous les travaux d'aménagement du sol et des eaux, qui auraient été nécessaires pour l'installation de familles de paysans allemands sur ces vastes étendues. Parmi ces travaux, il en est qui avaient une importance primordiale, dans ce pays, qui souffre particulièrement du manque d'eau : ce sont les forages pour l'utilisation des eaux souterraines et les barrages pour retenir les eaux de pluie en vue de l'irrigation. L'administration locale en a, avec raison, effectué depuis un bon nombre, et elle a donné des encouragements aux particuliers qui voulaient en entreprendre.

Une autre condition nécessaire pour le développement de la colonisation, c'est la main-d'œuvre. Or, dans le Sud-Ouest africain, elle a toujours été très restreinte, et les nombreuses révoltes qui s'y sont produites l'ont encore considérablement diminuée. A certains moments, il y en a eu une véritable pénurie, et, ce qu'il faut remarquer, c'est que les Allemands ont contribué eux-mêmes à amener ce résultat. Avec leur idée préconçue de faire de cette possession une colonie de peuplement, ils ont créé, consciemment ou non, un état d'hostilité permanent entre les populations indigènes et les colons. Cet état de choses n'a pas été étranger aux terribles rébellions qui ont eu lieu et a conduit à une destruction et à un appauvrissement des races dont la colonie a été la première à souffrir. Le gouvernement, après la révolte des Hereros, a été jusqu'à s'opposer à la reconstitution des troupeaux indigènes, comme faisant concurrence à ceux des colons; en dépouillant ainsi les Noirs de leurs moyens de vivre, il empêchait le développement de la main-d'œuvre. On eut beau faire appel au plus grand nombre d'émigrants possible, la lacune ne pouvait être comblée. Mais, si les Allemands se sont toujours montrés très durs vis-à-vis des indigènes, l'on peut être assuré que, la colonie étant en d'autres mains, il sera pratiqué à leur égard une politique meilleure, ce qui facilitera le recrutement de la main-d'œuvre.

Enfin, ce qu'il faut, surtout, pour qu'un pays puisse attirer et retenir des colons, c'est qu'il soit suffisamment producteur. Or, celui-ci l'est d'une façon très inégale, à raison de sa configuration physique. Les Allemands ont pu y faire quelques plantations, mais ils n'ont pu obtenir dans ce pays, dont tant de parties sont mal arrosées, un grand développement de l'agriculture. L'Amboland, au nord, est l'une des régions les plus favorisées; il le doit à l'abondance de ses pluies et à la proximité de la Counéné, dont les crues contribuent à l'arroser. Les principales cultures que l'on a essayées sont la canne à sucre, le tabac, le coton. La vallée de l'Okavango peut également se prêter à la culture du coton. Le sol de la steppe est, d'une façon générale, extrêmement fertile, mais là seulement où l'on peut l'arroser. Dans le Gross Namaland et au voisinage des principaux centres du Damaraland, des travaux de captage ont permis d'entreprendre des cultures de maïs, de pommes de terre, de blé et de plantes fourragères. Il en résulte qu'en multipliant les travaux hydrauliques, on pourra parvenir à donner un essor notable à l'agriculture.

Néanmoins, il semble qu'il y ait à attendre davantage, dans cette colonie, de l'élevage, car, sur les plateaux, l'eau nécessaire au bétail se trouve en quantité suffisante. L'élevage peut porter sur le bétail bovin et ovin, ainsi que sur les chevaux, mulets et porcs, et également sur les chameaux et les autruches.

Le Namib est inutilisable, si ce n'est dans la zone qui borde la steppe, où peuvent encore paître



Préparatifs d'un festin chez les Ovambos. — Phot. Wyndham.

les chevaux. Mais tous les hauts plateaux se prêtent à l'élevage. Les régions du Nord, Kaokoveld et Damaraland, conviennent plutôt au gros bétail ; les moutons et les chèvres progressent mieux dans le Gross Namaland. La région du Kalabari elle-même, si désertique qu'elle soit, peut fournir des terrains d'élevage, grâce aux cuvettes calcaires qu'elle renferme et qui conservent l'eau de pluie. Les chameaux y viennent très bien, ainsi que dans le Namib, et l'élevage de l'autruche y est de plus en plus prospère. Le nombre de têtes de bétail est tout à fait en progression. Les chiffres donnés pour 1913 ont été 205.000 bœufs et vaches, 554.000 moutons de races diverses, 517.000 chèvres, 15.900 chevaux, chiffres tous supérieurs à ceux des années précédentes. L'élevage est certainement une des ressources d'avenir de la colonie.

Une autre source de richesse, susceptible d'un très grand accroissement, est fournie par les produits miniers et les pierres précieuses. De nombreux gisements métalliques sont contenus dans les roches anciennes, qui forment le sol même de la colonie. On rencontre le fer, sous forme de minerai magnétique, du côté d'Omaruru, dans le Damaraland. Les mines de cuivre de la région d'Otavi et de Tsoumeb ont déjà donné des résultats avantageux ; en 1913, on a extrait 34.100 tonnes de cuivre. C'est aussi dans le Damaraland que l'on trouve l'étain, dans les montagnes d'Erongo. L'or a été découvert en quelques endroits; mais, jusqu'ici, il n'a été l'objet d'aucune exploitation importante. Il faut noter aussi, parmi les richesses du sol, les marbres, dont il existe de fort belles variétés.

Mais la découverte qui, de toutes, a exercé la plus grande influence sur l'avenir de la colonie, a été celle du diamant, qui remonte à 1908. C'est en plein Namib, à une quinzaine de kilomètres de la côte, dans le voisinage de la baie de Lüderitz, que l'on trouva les premières pierres, et l'on reconnut bientôt que la zone diamantifère s'étendait tout le long de la côte jusqu'au fleuve Orange. Comme, d'autre part, ces diamants ne s'y rencontrent que par l'effet d'un déplacement, il se peut que l'on arrive à découvrir leurs gisements primitifs. Il paraît en résulter que, si le diamant n'est pas une de ces richesses sur lesquelles on puisse indéfiniment faire fonds, on peut facilement entrevoir que son exploitation sera susceptible de se prolonger durant une longue série d'années. La production s'est toujours accrue très notablement d'année en année depuis l'origine. Elle avait été, la première année, en 1908, de 39.375 carats, et elle est montée, en 1913, à 1.570.000.

Il faut tenir compte aussi, en dehors des possibilités agricoles et minières qu'offre le pays, des avantages que peut procurer la pêche. Les côtes sont extrêmement poissonneuses, et l'on y chasse les phoques. Une compagnie de pêche à la baleine avait commencé ses opérations en 1913.

Mais, dans cette colonie si mal favorisée par ses dispositions naturelles, la création d'un outillage économique approprié s'imposait plus encore que dans toute autre comme une nécessité urgente pour assurer sa mise en valeur. Il fallait à tout prix ouvrir des routes à travers la zone de terres stériles du Namib, hérissée de dunes dures à franchir, afin de donner un accès facile vers les régions susceptibles de colonisation. Les Allemands ne le firent pas très promptement.

Il n'y avait guère sur la côte que deux ports importants : celui de Lüderitzbucht, dans la région sud de la colonie, puis celui de Swakopmund, au nord du territoire de Walfish Bay, mal abrité et qui a exigé de nombreux travaux, mais dont les Allemands ont fait leur port principal, à cause de sa situation par rapport à la capitale, Windhoek, et à la région minière. Ces deux ports devinrent les points de départ de deux voies ferrées de pénétration à l'intérieur du pays.

C'est en 1897 seulement que l'on commença une petite ligne devant aller de Windhoek à Swakopmund, et elle ne fut achevée qu'en 1902. Puis, de 1903 à 1906, une autre, mieux établie, fut construite par la société anglaise concessionnaire des mines de Tsoumeb, de façon à les relier à ce même port, et un embranchement fut fait d'Otavi sur Grootfontein. En 1908, fut ouverte la ligne du Sud, de Lüderitzbucht à Keetmanshoop. Toutes ces lignes étaient à voie étroite. Puis l'Etat, ayant racheté celle d'Otavi, ou ligne du Nord, la refit de Karibib à Windhoek, en portant l'écartement de 0m,60 à celui de la voie du Cap, soit 1m,067. Il construisit ensuite une ligne nouvelle de même largeur, de Windhoek à Keetmanshoop, pour relier le chemin de fer du Nord et celui du Sud, et refit dans les mêmes conditions celle de Lüderitzbucht à Keetmanshoop, qui s'accrut d'un embranchement sur Kalkfontein, dans la direction de la frontière méridionale.



Le 9 juillet 1915, le Dr Seitz, gouverneur de la colonie du Sud-Ouest africain, capitule et livre au général Botha toutes les forces allemandes. — Phot. Wyndham.

Le développement kilométrique des voies ferrées du Sud-Ouest africain allemand atteint le chiffre de 2.165 kilomètres, ce qui le met en tête de toutes les autres possessions allemandes pour la longueur du réseau.

La création de ces voies de communication a puissamment aidé à la mise en valeur de la colonie et a contribué à augmenter le mouvement du commerce. Mais, ce qui a causé surtout son extension, c'est l'exploitation du diamant; aussi est-ce surtout par les exportations que le chiffre total s'est accru. C'est, en effet, le diamant qui tient le premier rang parmi les produits exportés. En 1910 et en 1911, il est sorti de la colonie 178 et 153 kilogrammes de diamants, valant respectivement 33.585.000 et 28.750.000 francs. Après le diamant, viennent le cuivre et le plomb, les peaux, les animaux vivants, la laine, les plumes d'autruche. Comme produits d'importation, on peut citer principalement les céréales et les farines, le tabac, la bière, les bois de charpente, les viandes conservées, les fers ouvrés. Le Sud-Ouest africain, qui, des quatre colonies allemandes d'Afrique, présentait, en 1911, le commerce le plus actif, avait un peu faibli à cet égard. En 1912, il a donné 71.500.000 marks, dont 32.500.000 pour les importations et 39 millions pour les exportations. En résumé, la possession qu'ont perdue les Allemands est actuellement en très bonne voie de prospérité; mais, en réalité, si elle a reçu de la découverte du diamant un vigoureux élan, néanmoins, à côté de cette source de richesse, c'est par le développement de l'agriculture et surtout de l'élevage que pourra être assuré de la façon la plus certaine et la plus durable son essor économique. — Gustave Regelsperger.



Trouillot (*Georges*-Marie-Denis-Gabriel), homme d'État français, né à Champagnole (Jura) le 7 mai 1851, mort à Paris le 22 novembre 1916, inhumé à Plainoiseau (Jura). Georges Trouillot, l'un des membres les plus en vue du parti radical, appartenait à une famille jurassienne de fonctionnaires et de magistrats. De bonne heure, il se lança dans la politique, fit son droit, tout en combattant le second Empire, prêta le serment d'avocat devant le tribunal de Lons-le-Saunier et, dès 1873, eut à défendre judiciairement la presse républicaine de cette région du Jura, qu'il affectionna jusqu'au dernier jour. Au 16 mai 1877, il combattit dans la « Sentinelle du Jura » les candidats du maréchal de Mac-Mahon. Élu au conseil municipal de Lons-le-Saunier, il conserva pendant six ans son siège et se fit, dans cette assemblée, le champion des idées laïques. Il devint ensuite membre, puis président (1894) du conseil général du Jura et bâtonnier de l'ordre des avocats de Lons-le-Saunier.

C'est en 1889 qu'il entra à la Chambre des députés. Élu au premier tour, ainsi qu'aux élections suivantes de 1893, 1898, 1902, il n'abandonna ce siège que pour aller représenter au Sénat, lors du renouvellement triennal de 1906, le département du Jura. Son mandat, qui avait pris fin en 1915, fut prorogé, ainsi que celui des collègues de sa série, jusqu'à la fin des hostilités.

A la Chambre, Georges Trouillot a tenu un rôle très en relief; mis tout de suite en évidence dans son parti par de brillantes qualités d'orateur, sa supériorité s'affirma dans deux circonstances inoubliables : adversaire décidé de toute entente des modérés avec les partis de droite, c'est lui qui, dès les élections de 1898, mena la lutte contre le cabinet Méline et fut un des facteurs de sa chute, à la suite de l'interpellation dont il était l'auteur avec Dujardin-Beaumetz et Vallée. Trois ans plus tard, sous le ministère Waldeck-Rousseau, il assumait la tâche difficile de rapporteur de la loi retentissante et si discutée sur le contrat d'association. Ce fut l'œuvre capitale de sa carrière politique. Constamment à la tribune, il déploya, pour assurer le vote de ce projet de loi, sur chaque texte duquel s'engagèrent des joutes oratoires mettant aux prises les hommes les plus éminents du Parlement, de solides qualités de juriste habile à la riposte et de lutteur toujours en haleine et plein d'expérience.



Georges Trouillot. (Phot. Pirou.)

Georges Trouillot fit paraître, l'année suivante (1902), en collaboration avec Fernand Chapsal, son traité *Du contrat d'association*, commentaire de la loi du 1er juillet 1901; puis, dans un ouvrage intitulé *l'Idée laïque* et préfacé par Léon Bourgeois, il a réuni, en 1906, tous les discours qu'il a prononcés, de janvier à mars 1901, lors de la discussion de cette loi.

Du reste, son œuvre législative ne se borne pas à cela. Vice-président de la commission du budget en 1901 et vice-président de la Chambre des députés en 1902, il a été, de plus, le rapporteur de bien des projets, et il a fait partie de nombreuses commissions, tant à la Chambre qu'au Sénat. Pendant la guerre même, il était président de la commission des chemins de fer.

Il fut quatre fois ministre : il eut le portefeuille des colonies, dans le cabinet Brisson (28 juin-1er novembre 1898), celui du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes, dans le ministère Combes (juin 1902-nov. 1905), ainsi que dans le cabinet Rouvier (nov. 1905-mars 1906), et une seconde fois le portefeuille des colonies, dans le premier cabinet Briand (juill. 1909-nov. 1910). De son passage aux affaires, il reste des lois et des projets ayant trait aux questions économiques, politiques et sociales. Il faut mettre en évidence ses projets sur les zones franches dans les ports maritimes, le contrôle des sociétés d'assurances sur la vie, la surveillance des sociétés d'épargne et de capitalisation, le contrat d'assurances, le contrôle de la durée du travail dans les établissements industriels, etc. En ce qui concerne les colonies, c'est sous sa direction qu'eut lieu la mise en vigueur, en 1898, du système des concessions territoriales en Afrique.

Au Sénat, en 1914, lorsque s'est rouverte l'affaire Rochette, c'est lui qui fut rapporteur de la proposition tendant à attribuer des pouvoirs judiciaires à la commission d'enquête de la Chambre (20 mars)

Georges Trouillot cultivait aussi les lettres. Son œuvre journalistique est importante. Fondateur et directeur politique de l'« Union républicaine du Jura », il collabora, en outre, pendant de longues années, au « Siècle », ainsi qu'à la « France de Bordeaux » et à de nombreux organes de son parti. Il s'est également essayé dans le genre purement littéraire. C'est ainsi qu'au cours de la guerre actuelle, il a publié une plaquette : *Pour le front* (1915), une pièce de vers : *Gavroche et Flambeau*, créée à l'université des Annales le 24 mars 1916, jouée ensuite dans les tranchées, reproduite par la « Revue de Paris » et finalement éditée, avec des *Poésies de guerre* qui ne manquent ni de souffle, ni de correction. Il fut reçu membre de la Société des gens de lettres, le 26 juin 1916; enfin, il préparait un volume : *Autour du foyer*, que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever.

Telle fut la carrière de Georges Trouillot. Esprit lucide, alerte et vif, d'un commerce agréable, il a répandu sa pensée sous mille formes. Sa conversation était attrayante, égayée d'anecdotes que lui fournissait sa longue fréquentation des milieux politiques. Comme homme de parti, législateur, orateur, tacticien, il est de ceux qui caractérisent le mieux, par leurs préoccupations, leurs travaux, leurs combats et leur mentalité même, la génération politique et parlementaire qui s'est agitée entre les deux guerres. — François Berthier.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gilloo et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant* : L. Grosley.



· Nº 123. — MAI 1917 ·

Antilles danoises. Géogr. et hist. — Sous la dénomination d'« Antilles danoises » ont été groupées jusqu'à une date récente trois des îles de l'archipel des îles Vierges, qui appartenaient au Danemark et qui viennent d'être cédées par cette puissance européenne aux Etats-Unis d'Amérique. Ces trois îles, danoises depuis près de 200 ans, sont : Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix. Elles occupent le centre de l'archipel, entre les îlots de l'ouest, qui étaient déjà aux mains des Etats-Unis et dépendaient de leur possession de Porto-Rico, et les îles de l'est, qui sont anglaises.

Bien qu'elles soient regardées, à raison de leurs proportions, comme appartenant aux petites Antilles, les Antilles danoises, comme, d'ailleurs, tout l'ensemble des îles Vierges, se rattachent plus exactement par leurs caractères géologiques au système de Porto-Rico, c'est-à-dire des grandes Antilles, dont elles représentent un prolongement, alors qu'un détroit large d'environ 400 kilomètres et profond de plus de 2.000 mètres sépare les îles Vierges du reste des petites Antilles.

De même qu'au point de vue physique les Antilles danoises se rattachent à Porto-Rico, leur sort devait aussi, au point de vue politique, se lier un jour à celui de la grande île voisine. C'est de 1900 que date l'occupation de Porto-Rico par les Etats-Unis; en 1917, ils ont acquis les Antilles danoises. Il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire de ces îles, sur leurs ressources et leur situation économique pour expliquer comment le Danemark s'est trouvé amené à céder ses colonies aux Etats-Unis.

Les îles Vierges furent découvertes en 1493 par Christophe Colomb; mais, quand il arriva devant Sainte-Croix, la plus grande des trois, il rencontra de la part des habitants, qui étaient des Caraïbes, une si vive résistance, qu'il dut s'éloigner de ces parages, après avoir seulement reconnu l'archipel.

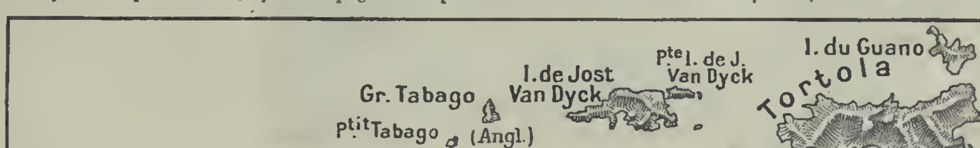
Quelques tentatives, faites par les Espagnols au XVIe siècle pour s'y établir, ne furent pas plus heureuses, et les cruelles mesures prises contre les indigènes ne changèrent pas la situation. Aussi, bien que l'Espagne eût proclamé dès le début ses droits sur l'île de Sainte-Croix, elle n'avait pu, en réalité, y créer une colonisation durable; d'autres puissances devaient bientôt s'y disputer le pouvoir et l'occuper tour à tour.

Des Anglais, des Hollandais et quelques Français étaient venus s'établir à Sainte-Croix au commencement du XVIIe siècle, bien que les Espagnols, maîtres de Porto-Rico, n'eussent cessé de faire valoir leurs droits de propriété sur l'île. Le désaccord ne tarda pas à éclater entre eux, et il y eut des luttes sanglantes. Les Anglais, plus nombreux, étant venus à bout de leurs rivaux, restèrent maîtres de l'île; les Hollandais se retirèrent dans l'île de Saint-Eustache, et les Français, qui avaient pris parti pour eux, gagnèrent la Guadeloupe.

Mais de nouveaux incidents devaient se produire. Au cours du XVIIe siècle, les Espagnols de Porto-Rico, jaloux de la prospérité procurée à l'île par les Anglais, y firent une descente et massacrèrent tous ceux qu'ils purent surprendre. Les Anglais se réfugièrent à Saint-Christophe, mais cet acte de violence devait amener la guerre avec l'Espagne et la prise par eux de la Jamaïque. Des Hollandais, qui débarquèrent un peu plus tard à Sainte-Croix pour tenter de reprendre leurs anciens établissements, furent eux aussi mis à mort par les Espagnols.

Ce fut ensuite l'équipage d'un navire français, parti de la Guadeloupe, qui s'empara de Sainte-Croix, en 1650, obligeant les Espagnols à l'évacuer et à revenir à Porto-Rico. Des colons français vinrent s'installer dans l'île, mais ils eurent à subir le monopole des grandes compagnies, et la prospérité de la colonie eut beaucoup à souffrir de ce régime. L'île fut même quelque temps la propriété des chevaliers de Malte. La colonisation avait si peu réussi que la Compagnie des Indes occidentales, à laquelle Sainte-Croix avait appartenu en dernier lieu, en abandonna l'exploitation et que la France, ayant toujours gardé ses droits politiques sur l'île, la vendit en 1733, pour 750.000 livres, au roi Christian VI de Danemark.

L'île de Saint-Thomas, découverte aussi par Christophe Colomb en 1493, attira moins promptement la colonisation. Ce furent les Hollandais qui y créèrent les premiers un établissement, en 1657;



Les trois petites Antilles vendues par le Danemark aux Etats-Unis, le 22 décembre 1916.

mais il eut peu d'importance et, en 1671, l'île fut occupée par la Compagnie danoise de la Guinée et des Indes occidentales. Bien que, faute de main-d'œuvre, la culture ne pût être suffisamment développée, la colonisation y prit un certain essor entre les mains du duc de Brandebourg, auquel la compagnie avait concédé des droits, et qui eut le roi de Danemark pour héritier; mais, la compagnie s'étant trouvée ruinée, le Danemark revendiqua Saint-Thomas et y établit un port franc en 1724.

Enfin, l'île de Saint-Jean fut acquise par le Danemark en 1717.

Les trois colonies du Danemark, aux Antilles, étaient donc entrées successivement dans son domaine au cours du XVIIIe siècle. Pendant les guerres de la République, de 1792 à 1801, le port franc de Saint-Thomas avait servi d'entrepôt et de lieu de ravitaillement pour tout le groupe des Antilles, le Danemark n'ayant cessé d'observer pendant tout ce temps la plus stricte neutralité. Mais cet Etat étant entré, en 1801, en lutte contre les Anglais, ceux-ci s'emparèrent de Saint-Thomas, qu'ils gardèrent jusqu'à l'année suivante. Ils l'occupèrent à nouveau en 1807, au moment du blocus continental, ainsi que les autres îles. Elles furent ensuite toutes rendues aux Danois, en 1815. Après avoir donné un rapide tableau de ces trois îles, nous verrons ce qu'elles sont devenues aux mains de leurs nouveaux maîtres.

Saint-Thomas et Saint-Jean se font suite à la même latitude, qui est celle du nord de Porto-Rico, la première à l'ouest, la seconde à l'est; Sainte-Croix est isolée au sud des deux autres. Cette dernière est la plus grande des trois et s'étend sur 218 kilomètres carrés; de forme triangulaire, sa plus grande longueur, qui est de l'est à l'ouest, est de 40 kilomètres, et elle n'a comme largeur que 10 kilomètres au plus. Les deux autres îles sont beaucoup plus petites; Saint-Thomas, qui est longue de 21 kilomètres et large de 4 kilomètres, couvre une superficie de 60 kilomètres carrés. Quant à Saint-Jean, ce n'est qu'une île rocheuse de 54 kilomètres carrés, ayant 15 kilomètres de longueur sur 4 au plus de largeur.

Bien qu'elles soient de constitution montagneuse, ces îles ne présentent cependant pas de très hauts sommets. Le point le plus élevé, West Mountain, dans l'île de Saint-Thomas, atteint 474 mètres seulement. Vient ensuite le mont Aigle, à Sainte-Croix, qui a 335 mètres. Saint-Jean est inférieur comme relief aux deux autres îles. Mais ces terres accidentées sont très mal fournies d'eau; ce ne sont que des torrents, souvent desséchés, qui descendent sur ces pentes montagneuses et, seule, Sainte-Croix est un peu plus favorisée.

Les côtes, très découpées, sont presque partout entourées de récifs, qui en rendent les abords difficiles. Il existe, cependant, dans ces îles, quelques baies qui forment d'excellents ports naturels à eaux profondes, comme celle de Saint-Thomas et, à Saint-Jean, celle de Coral. Mais, si le port de Saint-Thomas est protégé contre les alizés par une bande de terre et un îlot, il n'est pas à l'abri des ouragans qui, à diverses reprises, y ont causé de terribles catastrophes.

Le climat des Antilles danoises est sain, mais la température est relativement assez élevée. A Sainte-Croix, la moyenne est de 26°,7 pour l'ensemble de l'année, 28°,3 en août-septembre, 24°,8 en février. Les pluies atteignent 1.183 millimètres par an. A Saint-Thomas, il ne tombe annuellement que 970 millimètres.

La végétation, de nature tropicale, est luxuriante dans ces îles. Sur la côte, on rencontre souvent une forêt littorale, contenant entre autres arbres des cocotiers, qui protègent l'intérieur du pays contre la brise.

Malgré leur abondante végétation, ces îles se prêtent d'une façon inégale aux cultures. Mieux arrosée que les autres et renfermant au sud une plaine reposant sur du calcaire, Sainte-Croix a été jadis couverte de plantations auxquelles elle a dû une véritable richesse. Saint-Thomas, où règne une grande sécheresse, produisait bien de la canne à sucre, mais elle n'a jamais pu fournir des terrains propres à des exploitations agricoles intensives. Quant à l'îlot rocheux de Saint-Jean, il n'a en aucun temps occupé, dans la vie économique des Antilles danoises, une place digne d'être notée.



Vue de Saint-Thomas, capitale des Antilles danoises. — Phot. Chusseau-Flaviens.

Mais l'île de Saint-Thomas, si elle possédait moins de ressources agricoles que Sainte-Croix, devait une très grande importance à son port franc de Charlotte-Amélie, qui assurait tout le mouvement commercial des Antilles danoises et se trouvait en communication avec tous les grands ports du monde entier.

Sainte-Croix fut d'abord le centre administratif du groupe. La capitale de la colonie danoise était Christianstad. Puis, en 1871, la capitale fut transportée à Charlotte-Amélie, dans l'île Saint-Thomas, le gouverneur partageant son séjour entre ce port et celui de Frederikstad, sur la côte occidentale de Sainte-Croix.

Restées très prospères grâce à leurs cultures, grâce à leur port franc, durant toute la première moitié du XIXe siècle, les Antilles danoises virent ensuite peu à peu péricliter leur fortune. L'une des premières causes avait été une mesure prise pour créer un régime de liberté. En 1847, le roi Christian VII avait promulgué une ordonnance déclarant libres tous les enfants nés à partir d'une certaine date. Les Noirs, qui avaient compté recevoir une émancipation complète, ainsi que cela s'était passé dans les colonies anglaises, se révoltèrent dans l'île Sainte-Croix; le gouverneur dut, en 1848, accorder la liberté à tous les esclaves. Non seulement l'emploi de la main-d'œuvre se ressentit de ce changement de condition, mais encore les troubles continuèrent; des plantations furent incendiées et l'insurrection, s'étendant, gagna Saint-Thomas. L'ordre fut rétabli, mais de nouvelles rébellions se produisirent encore plus tard. C'est ainsi, notamment, qu'en 1878, les Noirs affranchis de Sainte-Croix, se plaignant de n'avoir pas reçu des terres qui leur avaient été promises, se soulevèrent et incendièrent Frederikstad.

Une autre cause, qui a fortement contribué à amener la décadence des Antilles danoises, a été la crise sucrière, la canne d'où l'on tire le sucre et le rhum étant leur principale production. Cette crise du sucre, qui a atteint toutes les Antilles, a eu des causes multiples, que nous ne pouvons indiquer que brièvement. En dehors des difficultés se rattachant à la main-d'œuvre, la diminution de production s'est trouvée due, notamment, à la baisse du cours du sucre, à des récoltes moins bonnes, à des cataclysmes naturels qui furent particulièrement fréquents, enfin, à la concurrence du sucre de betteraves. La région en souffrit d'autant plus qu'elle pratiquait la monoculture. Les étendues de culture se réduisirent de plus en plus, amenant progressivement l'abandon des propriétés et la ruine du pays.

Enfin, il arriva que les perfectionnements introduits dans l'outillage de la navigation transformèrent le régime commercial des Antilles et firent perdre au port de Saint-Thomas une grande partie de son utilité antérieure. Depuis que l'usage de la vapeur s'était généralisé, les navires, pouvant avoir une navigation régulière et ne dépendant plus des vents, n'avaient pas les mêmes raisons de stationner dans les ports en attendant des vents favorables, de telle sorte que Saint-Thomas, qui était jadis un excellent point de refuge, n'avait plus désormais à jouer le même rôle.

Toutes ces circonstances réunies firent que la prospérité des Antilles danoises alla toujours en déclinant. Il s'ensuivit qu'un courant continuel d'émigration se dessina et que le chiffre de la population diminua très vite et dans des proportions considérables. Les hommes, surtout, émigraient en grand nombre, soit à Porto-Rico, soit dans les îles anglaises voisines, pour y chercher du travail.

La population des trois îles, qui était en totalité de 65.453 habitants en 1835 (26.681 à Sainte-Croix, 24.750 à Saint-Jean, 14.022 à Saint-Thomas), était tombée à 32.786 en 1890 et à 30.527 en 1901. De 1871 à 1881, Sainte-Croix avait perdu plus du cinquième de sa population.

En 1901, c'était toujours Sainte-Croix qui tenait la tête comme population, avec 18.590 habitants; Christianstad n'en avait plus, à cette date, que 3.095 et Frederikstad 2.226. Saint-Thomas venait ensuite avec 11.012, dont 8.540 habitaient la ville de Charlotte-Amélie et 2.472 le reste du territoire. Sur l'îlot rocheux de Saint-Jean, il n'y avait plus que 925 habitants, pour la plupart réunis dans le petit village de Crux-Bay, où ils se livrent à l'élevage et à la pêche. Une autre particularité, due à l'émigration, est que la population masculine est celle qui, en proportion, a le plus diminué : en 1901, on comptait dans la colonie 16.484 femmes, contre 14.043 hommes.

Les Blancs ne comptent guère que pour un dixième dans la population. Tout le monde parle l'anglais comme langue courante et un peu le français; le danois est demeuré une langue officielle et n'a pas pénétré dans le pays.

Le commerce des Antilles danoises a nécessairement subi le contre-coup de la diminution de la production. De 11.461.010 francs en 1900, le commerce total des Antilles danoises est passé, en 1906, à 9.463.153 francs. Ce sont les exportations qui ont diminué. A Sainte-Croix, la seule île qui vraiment exporte et la seule que mentionnent à cet égard les statistiques, elles sont tombées de 5.143.840 francs en 1900 à 1.097.657 francs en 1906. C'est que les Antilles danoises n'exportaient guère d'autre produit que le sucre et le rhum, dont le rendement était considérablement réduit. Il avait bien été fait des essais de coton, mais les résultats ne pouvaient être encore importants. Quant aux importations, leur chiffre ne se trouvait pas sensiblement modifié.

Etant donné l'affaiblissement économique manifeste que subissaient les possessions des Antilles, on voit facilement que le Danemark ait pu envisager la possibilité d'en faire la cession à une puissance qui fût plus à même que lui d'en tirer parti et de les relever; en les conservant, il s'exposait à une perte sans profit. Aucune raison historique, aucun sentiment d'attachement ne pouvait pousser le Danemark à rester maître de territoires lointains, dont il ne tirait plus d'avantages réels. Comme l'a fort bien dit, en 1909, Paul Chemin-Dupontès, qui, dans son ouvrage *les Petites Antilles*, a décrit d'une façon très précise la situation de ces îles, « les Antilles danoises sont pour le Danemark un legs des temps passés, qui est devenu une erreur des temps présents ».

Une puissance qui, au contraire, pouvait avoir intérêt à acquérir ces îles, c'étaient les Etats-Unis, qui savaient y trouver une position stratégique et économique très avantageuse pour eux. Le Danemark, disposé alors à se défaire de ses possessions, engagea, en 1870, des pourparlers avec les Etats-Unis. La population, appelée à donner son avis par plébiscite, se prononça en faveur de la cession. Sans doute espérait-elle que l'Union américaine saurait, en réorganisant l'administration des îles et en y consacrant de nouveaux capitaux, faire revivre les cultures et ramener la prospérité dans le pays. Mais les Etats-Unis déclinèrent les propositions faites par la Danemark, les trouvant trop onéreuses.

Une trentaine d'années plus tard, de nouvelles négociations furent entamées entre le Danemark et les Etats-Unis pour la cession des Antilles danoises. Les opinions étaient à ce moment très partagées dans la métropole sur cette question, et la population paraissait plus inquiète des conséquences d'une

dépossession. Mais, cette fois, les Etats-Unis étaient plus que jamais désireux de réaliser cette acquisition. Ils venaient, en 1900, de s'établir à Porto-Rico et d'occuper les îles situées à l'est : Culebra et Vieques. Aussi les possessions danoises des Indes occidentales offraient-elles pour l'Etat américain un intérêt stratégique de premier ordre. Ils pouvaient craindre que quelque puissance européenne ne cherchât à les devancer et que, soit au cas de conflit, soit par traité avec le Danemark, le groupe des îles danoises ne vînt à passer en d'autres mains. La possession de Saint-Thomas avait surtout un grand prix pour l'Amérique, car c'était un lieu de ravitaillement très sûr et un port plus accessible que San-Juan de Porto-Rico et plus facile à défendre. Mais l'accord ne put se faire ; ce fut la Chambre danoise, le Landsthing, qui, en 1902, refusa de ratifier le traité de vente passé entre les deux gouvernements.

La question resta donc en suspens, et l'opinion publique se montrant, au Danemark, de plus en plus opposée à l'idée d'une vente, le gouvernement résolut de consacrer tous ses efforts à relever la situation des Antilles danoises. Quant à la population locale, son opinion subissait l'influence des variations qui se produisaient dans sa situation économique.



La Banque nationale danoise, à Saint-Thomas. — Ph. Chusseau-Flaviens.

Le Danemark s'occupa donc de réorganiser l'administration des îles et prit des mesures pour tâcher d'accroître leur production. De grandes surfaces de l'île de Sainte-Croix furent livrées à la culture du coton. Des capitaux importants furent affectés à l'outillage de la colonie. L'ouverture prochaine du canal de Panama devait donner une importance nouvelle à l'île de Saint-Thomas en faisant de son port une escale de relâche entre l'Europe et l'Amérique ; aussi, en 1912, une société danoise fut-elle créée en vue de l'amélioration et de l'aménagement du port de Charlotte-Amélie. Les travaux étaient, dans le courant de 1916, en très bonne voie d'exécution. D'une façon générale, la situation économique s'était quelque peu améliorée dans la colonie.

Mais un revirement nouveau devait se produire. Malgré l'intention nettement manifestée par le Danemark de vivifier ses colonies des Indes occidentales que, quatorze ans auparavant, il n'avait pu se résoudre à vendre, un jour vint où la politique américaine triompha. Les Etats-Unis avaient la ferme volonté d'acquérir ces îles, qui, par leur position, commandent les routes du canal de Panama et celles d'un futur canal du Nicaragua et, cette fois, le Danemark a fait le sacrifice de ses colonies. Les avantages que peuvent procurer des ports ainsi situés avaient également fait naître dans certains milieux britanniques des velléités d'annexion, mais aucune suite n'y avait été donnée.

Le 15 août 1916, le Folkething a voté, par 62 voix contre 44, le projet de loi relatif à la vente des Antilles danoises aux Etats-Unis. Le roi Christian X a signé, le 22 décembre suivant, le traité concernant cette cession. L'échange des ratifications a eu lieu le 17 janvier 1917 et le prix stipulé, soit 25 millions de dollars, a été versé le 31 mars 1917 par les Etats-Unis. Ceux-ci ont immédiatement pris possession des trois îles danoises qui, désormais, s'appelleront *Virgin Islands*. — Gustave Regelsperger.

Chauveau (Jean-Baptiste), vétérinaire, médecin et physiologiste français, né le 23 novembre 1827 à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), décédé à Paris le 5 janvier 1917. Ancien directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, professeur honoraire au Muséum d'histoire naturelle, inspecteur général honoraire des services vétérinaires, membre de l'Institut (Académie des sciences, 1886), membre et ancien président de l'Académie de médecine (1891), Chauveau était grand officier de la Légion d'honneur.

La longue vie de Chauveau fut une vie de chercheur, d'homme de laboratoire et de vrai savant, qui, dans toutes les branches de la biologie qu'il étudia, occupa une grande place et dota la science d'un nombre remarquable de notions nouvelles, bien étayées et qui resteront. D'abord vétérinaire, il entra à l'Ecole d'Alfort en 1844. Quatre ans plus tard, à sa sortie de cet établissement, il devenait chef de service à l'Ecole vétérinaire de Lyon, où il devait passer une grande partie de sa carrière. En 1863, il y devint professeur d'anatomie et de physiologie, et il en fut nommé directeur en 1875. Déjà, sa personnalité s'affirmait par de beaux travaux. Guidé par des principes de pathologie générale qu'il professa toute sa vie, il exposait qu'il n'y a qu'une médecine, dont les notions s'appliquent indifféremment aux animaux et à l'homme et, lors du discours qu'il prononça, en 1912, au centenaire de l'Ecole de Lyon, il affirmait encore cette doctrine féconde pour la science. Il fut un des premiers adeptes et protagonistes des idées pastoriennes, dont il pressentait depuis longtemps déjà l'exactitude, admettant que les maladies infectieuses sont attribuables à l'action de germes microscopiques figurés et animés, agents spécifiques de ces divers maux. Ses études sur la peste bovine, la vaccine, la gangrène, la variole, découlent de ces conceptions et les confirment. Il concourut efficacement à établir expérimentalement la doctrine de l'atténuation des virus, d'où devait sortir toute la vaccination anti-infectieuse, et fut l'initiateur de la découverte des toxines microbiennes, qui est la base de la sérothérapie. La tuberculose fut étudiée par lui de façon très assidue ; il démontra son origine fréquemment digestive et combattit la doctrine allemande, qui professait que la tuberculose de l'homme est différente de celle des bovidés. En rappelant la très grande part qu'il prit, jusqu'à ses dernières années, à l'étude de cette infection, il est juste de noter que beaucoup de ses travaux furent faits en collaboration avec son élève Arloing, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. En 1875, se souvenant des obstacles qu'avait rencontrés Pasteur, il tint à acquérir le titre de docteur en médecine et soutint une thèse sur la variole à la Faculté de Lyon, alors qu'il était directeur de l'Ecole vétérinaire.

Il quitta ce dernier établissement pour occuper, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, la chaire de pathologie générale. Dès lors, tout en continuant ses belles recherches sur les maladies infectieuses, il s'adonna tout particulièrement à la physiologie, dont il fut un des maîtres incontestés. Son œuvre physiologique est immense et ne saurait être rappelée en quelques lignes. On ne peut qu'en marquer les grandes étapes en citant, tout d'abord, sa collaboration si féconde avec Marey. Ils étudièrent ensemble de façon magistrale la physiologie du cœur et le rythme de la circulation, ayant inventé pour cela la méthode d'enregistrement des phénomènes physiologiques, qui a révolutionné cette partie de la science. Plus tard, il s'occupa surtout des problèmes de la physiologie générale. Ses études sur la physiologie du muscle, sur les fonctions du foie, sur le métabolisme du glycogène restent classiques. Non moins précieuses furent celles qu'il entreprit sur l'alcool et sa valeur alimentaire. Au cours de ces recherches, il critiqua avec le plus grand succès la théorie de l'isodynamie, qui admet qu'on peut remplacer les uns par les autres les différents aliments qui donnent, en se consumant, le même total de calories. Il combattit ainsi de très heureuse façon les dires de l'Américain Atwater, qui considérait l'alcool comme un succédané appréciable de certains aliments et comme un aliment utile lui-même.



J.-B. Chauveau.

Chauveau resta jusqu'au dernier jour un actif et un chercheur et, dans les derniers temps de son existence, il intervenait encore avec vigueur dans les discussions de physiologie ou de pathologie générale qui s'ouvraient à l'Institut ou à l'Académie de médecine, où il était respectueusement écouté. Il donnait, d'ailleurs, avec sa stature restée très droite et sa tête léonine, auréolée de cheveux blancs, l'impression d'un lutteur sur lequel la vieillesse a peu de prise.

Il laisse de nombreux travaux, surtout des articles et des communications où sont relatées ses expériences et où est condensée sa doctrine. Il faut citer à ce propos ses publications sur l'immunité et sur la présence des microbes pathogènes dans le sang des sujets bien portants (ce qui est la base de la doctrine actuelle des porteurs de germes) et tout ce qu'il a donné aux revues et aux sociétés savantes sur les grandes questions de physiologie et de pathologie que nous avons énumérées. Il laisse, en outre, un *Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques*, qui nous montre en lui un anatomiste de haute valeur (1856-1857), un *Traité de physique biologique* qu'il dirigea en collaboration avec Gariel et d'Arsonval. Il fut le fondateur de la *Revue de la tuberculose* et le directeur du « Journal de physiologie et de pathologie générales ». — Dr Henri Bouquet.

Darboux (Jean-*Gaston*), mathématicien français, né à Nîmes le 14 août 1842, mort à Paris le 23 février 1917. Après avoir commencé ses études élémentaires dans sa ville natale, il les acheva au lycée de Montpellier et, en 1861, était reçu le premier à chacun des concours de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale supérieure. Mais sa vocation l'entraînait vers le professorat, et il entra à l'Ecole normale, où il ne tarda pas à se faire remarquer, autant par son travail assidu que par ses brillantes aptitudes intellectuelles. Pasteur disait de lui : « Ce jeune homme se placera rapidement au rang de nos mathématiciens les plus éminents. » Aussi, lorsqu'il eut passé son agrégation des sciences mathématiques, on le conserva à l'école, en qualité d'aide-préparateur ; il en profita pour faire des recherches personnelles et fut reçu docteur ès sciences en 1866, avec une thèse remarquable : *Sur les surfaces orthogonales*.



Gaston Darboux.

En 1867, il était nommé professeur de mathématiques spéciales au lycée Louis-le-Grand, mais il ne devait pas rester longtemps dans l'enseignement secondaire. Déjà, en 1866-1867, il avait suppléé J. Bertrand dans son cours de physique mathématique au Collège de France et, en 1873, il était nommé maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, en même temps qu'il était chargé, à la Sorbonne, du cours de mécanique rationnelle, en remplacement de Liouville (1873-1878). Il devint ensuite suppléant de la chaire de géométrie supérieure et enfin, en 1881, titulaire de cette même chaire, laissée vacante par suite du décès de Chasles. Cette chaire avait été instituée spécialement pour l'illustre géomètre en 1846, et celui-ci l'avait si brillamment occupée que la succession était lourde et périlleuse ; Darboux, cependant, ne faillit point à la tâche.

Déjà, à cette époque, Darboux avait à son actif d'importants travaux ; outre sa thèse, il avait publié des mémoires : *Sur les équations aux dérivées partielles du second ordre* (1870) ; *Sur une classe remarquable de courbes et de surfaces algébriques et sur la théorie des imaginaires* (1873) ; *Sur l'équilibre astatique* (1877), etc. En 1876, l'Académie des sciences lui avait décerné le grand prix de mathématiques pour son mémoire *Sur les solutions singulières des équations aux dérivées partielles*.

A partir de son entrée à la Sorbonne, les travaux personnels du jeune professeur se multiplièrent, et il en fut ainsi jusque dans les dernières années de sa vie ; l'œuvre qu'il laisse est des plus considérables. On peut dire qu'il a abordé les principaux sujets d'analyse et de géométrie pure, liant ensemble, de la plus heureuse façon, ces deux grandes branches des mathématiques et donnant des solu-

tions heureuses et presque toujours définitives des nombreux problèmes qu'il a abordés. En 1883, l'Académie des sciences le distinguait encore et lui décernait le prix Petit d'Ormoy comme au mathématicien « quel'étendue de sa réputation, la maturité de son talent, le nombre et la variété de ses travaux désignaient le plus particulièrement à ses suffrages ». Enfin, en 1884, il était élu membre de cette même Académie pour la section de mathématiques, en remplacement de Puiseux.

En 1889, il était élu, par le conseil de Faculté, doyen de la Faculté des sciences de Paris; il y resta jusqu'en 1903. Pendant son passage au décanat, il sut montrer les plus belles qualités d'administrateur; avec son esprit méthodique et sa froide ténacité, il mena à bien quantité de problèmes administratifs et économiques de premier ordre pour la vitalité de la Faculté. C'est qu'en effet, à l'époque où il entra en fonctions, la Sorbonne n'était pas entièrement reconstruite, les nouveaux laboratoires n'étaient pas encore installés, il fallait créer de nouvelles chaires et aussi l'enseignement du P. C. N., etc. On peut dire que Darboux présida à cette nouvelle organisation avec une admirable compétence et, à son jubilé, son successeur, Appel, put lui dire avec raison: « Jamais, depuis la création des Facultés, aucun doyen n'a accompli une œuvre aussi considérable que la vôtre. » D'ailleurs, dans les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qu'il conserva pendant dix-sept ans, il a apporté le même esprit d'organisation et le même dévouement.

Parmi les travaux du grand géomètre et outre ceux que nous avons déjà cités, nous mentionnerons, en géométrie, ses mémoires sur les sections du tore, les lignes de courbure, la représentation graphique des surfaces, les surfaces orthogonales, les cyclides, les cercles géodésiques, les surfaces applicables, une nouvelle démonstration des théorèmes de Chasles et Poncelet sur les polygones inscrits et circonscrits à une conique, les surfaces de Lamé et de Steiner, etc.; en analyse, ses mémoires sur la série de Laplace, sur le problème de Pfaff, sur les équations différentielles dont il a considérablement développé la théorie, etc.; enfin, en physique mathématique et en mécanique, ses mémoires sur les systèmes articulés, la surface des ondes, les principes sur lesquels est basée la démonstration du parallélogramme des forces, les mouvements algébriques, etc. De plus, il rendit encore un grand service à ces deux dernières sciences, avec sa méthode qui permet l'approximation des fonctions des grands nombres.

Tous ces travaux, qui sont de premier ordre, permettent de ranger Darboux parmi les grands mathématiciens du dernier siècle. Ses mémoires ont été publiés dans les principales revues françaises de mathématiques: les « Nouvelles Annales de mathématiques », les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », les « Annales de l'Ecole normale », etc., et aussi dans le « Bulletin des sciences mathématiques », dont il fut, en 1870, l'un des fondateurs avec Houël et J. Tannery. Parmi les publications qu'il a données à part, citons: *Sur les théorèmes d'Ivory relatifs aux surfaces homofocales du second degré* (1872); *Sur une classe remarquable de courbes et surfaces algébriques* (1873); *Sur l'équilibre astatique* (1877); *Sur le problème de Pfaff* (1882); *Leçons sur la théorie générale des surfaces et les applications géométriques du calcul infinitésimal* (cette publication, commencée en 1887, comprend 4 volumes et représente l'ensemble des leçons professées à la Sorbonne, dans son cours de géométrie supérieure; en fait, c'est un magistral traité de l'ensemble de nos connaissances sur la géométrie infinitésimale). Le premier volume comprend: *Généralités. — Coordonnées curvilignes, Surfaces minima* (il a été réédité en 1914); le second, *les Congruences et les Equations linéaires aux dérivées partielles*, a été réédité en 1916; le troisième: *Lignes géodésiques et courbure géodésique. Paramètres différentiels. Déformation des surfaces*, a été édité en 1914; le quatrième: *Déformation infiniment petite et représentation sphérique*, a été édité en 1896. Parmi ses publications, citons encore: *Etude sur le développement des méthodes géométriques*, lue en 1904 au Congrès des sciences et des arts à Saint-Louis (1905); *Leçons sur les systèmes orthogonaux et les coordonnées curvilignes* (2e édit., 1910).

De plus, avec J.-A. Serret, il a publié les œuvres de Lagrange; il a encore donné une nouvelle édition, avec de remarquables notes, de la géométrie analytique de Bourdon (1880) et aussi de la mécanique de Despeyrous. On lui doit également une publication, faite sous les auspices du ministère de l'instruction publique, des œuvres scientifiques de Fourier (2 vol., 1888-1890), etc.

Darboux n'était pas seulement un savant géomètre, il fut aussi un professeur émérite. Sa profonde érudition, jointe à un remarquable talent d'exposition, rendait ses leçons très attrayantes, et les théories ardues qu'il développait devant ses élèves étaient toujours exposées de façon impeccable et avec une lucidité parfaite. Sa courtoisie déférente envers ses collègues et l'aménité bienveillante qu'il sut montrer à ses nombreux élèves lui avaient valu l'estime et la considération générales.

Dans les dernières années de sa vie, il avait entrepris de publier, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, les œuvres de Henri Poincaré, qui avait été pendant trente et un ans son collègue à la Sorbonne, où les deux savants avaient été appelés en même temps. Il avait déjà préparé entièrement ce travail de longue haleine, qui doit faire l'objet de dix volumes, et le tome II, qui renferme les œuvres de jeunesse du grand savant, a été publié en 1916. Darboux, qui avait déjà le souci de sa fin prochaine, y écrivait dans la préface: « Le soin de surveiller et de diriger cette publication m'a été confié. Je n'en verrai probablement pas l'achèvement, mais ce sera l'honneur de ma carrière d'en avoir provoqué et commencé l'exécution. »

Darboux faisait partie de la plupart des corps savants étrangers. En 1916, l'Académie royale de Londres lui avait décerné la médaille Sylvester pour son œuvre en mathématiques. Il avait été nommé, en 1902, membre du Bureau des longitudes; il y remplaça Cornu. Darboux était grand officier de la Légion d'honneur. — Gaston Boucheny.

Desportes, *Hist. et litt.* V. Félix Desportes et l'Annexion de Genève a la France, p. 115.

***diphtérie** n. f. — Art vét. *Diphtérie des volailles.* Maladie caractérisée par la présence de fausses membranes qui tapissent l'intérieur du bec, le palais, la langue, l'extrémité supérieure de la trachée et de l'œsophage.

— Encycl. La diphtérie est une des maladies les plus communes parmi celles qui atteignent les oiseaux de basse-cour, à l'exception, cependant, des oiseaux aquatiques, et il n'en est aucune qui cause tant de ravages. Très contagieuse, elle est particulièrement grave pour les jeunes. Le bacille qui l'occasionne est apparenté au bacille de la diphtérie humaine; mais il en est distinct, car la contagion de l'homme par les oiseaux de basse-cour (ou réciproquement) n'a pas été constatée, en dépit de certaines pratiques de l'engraissement des volailles (gavage à la bouche des pigeons, notamment)

La diphtérie a des symptômes assez divers et qui ne permettent pas toujours un diagnostic exact. Le plus souvent, elle débute par des maux d'yeux ou de gorge, accompagnés d'écoulements séreux par les narines, puis compliqués de dyspnée provoquant le râle, et parfois un peu de toux, des bâillements, enfin, par le manque d'appétit, l'abattement général et la coloration violacée des barbillons, des joues et de la crête. Ce que l'on appelle communément *pépie, muguet jaune, chancre*, en sont les états successifs, car la caractéristique principale de la diphtérie, c'est la production des fausses membranes résultant de l'altération des muqueuses par le bacille. Les voies respiratoires et les voies digestives sont atteintes simultanément; l'oiseau, qui a perdu l'appétit, dépérit peu à peu et meurt, lorsque le bacille ayant envahi l'œsophage empêche toute alimentation. Quand le foie est envahi, la maladie se révèle par l'amaigrissement progressif, lent, et la terminaison fatale se produit sans autres symptômes; dans cette forme insidieuse, l'oiseau est un dangereux foyer de contagion. Dans la forme intestinale, lente aussi, il y a de la diarrhée verdâtre, et le danger de contagion est aussi pressant que dans la forme précédente.

La marche de la maladie est d'autant plus précipitée que les sujets atteints sont plus jeunes. Pour les adultes qui ont pu franchir la période aiguë sans succomber à l'asphyxie, le pronostic reste grave, parce que l'organisme recèle encore quantité de microbes qui s'y sont multipliés. Ceux-ci, en différents points (paroi de l'œsophage, foie, intestin, oreilles, sinus orbitaires, jabot, etc.), forment des sortes de kystes, petites masses arrondies, dures, de couleur jaunâtre et dont la grosseur peut varier d'une tête d'épingle à une noix. Ils sont alors moins virulents, sans doute, qu'à la période d'état, mais demeurent menaçants toujours, car il n'est pas rare que leur évolution provoque une récidive plusieurs mois après la première attaque.

Certains ornithologistes conseillent, en raison de la contagiosité de cette affection, de sacrifier les volailles malades et de détruire leurs dépouilles en les brûlant ou bien en les enterrant profondément, non sans les avoir recouvertes de chaux vive, ou arrosées d'acide sulfurique. Il est des cas où ce sacrifice est indispensable pour la sécurité des congénères; cependant, traités dès les premiers symptômes, les volatiles peuvent être guéris.

Aussitôt qu'un oiseau présente les apparences de la maladie, il faut l'isoler (non que la contagion ait lieu par le contact seul, mais l'oiseau malade souille de toutes manières le parquet, les perchoirs, augettes, nids, etc.). Si d'autres cas se produisent, il faut, après avoir évincé les nouveaux malades, transporter toute la population dans une autre demeure et procéder à une désinfection complète du poulailler et de tous les ustensiles qu'il renferme. A cet effet, on utilise l'eau phéniquée, crésylée, lysolée, en pulvérisations, après qu'ont été passés à la lessive bouillante les cloisons, perchoirs, etc. On renouvelle le sable des parquets, que l'on arrosera également de désinfectant. On peut aussi faire des fumigations sulfureuses et arroser le sol avec une solution de sulfate de fer (à 30 p. 1.000).

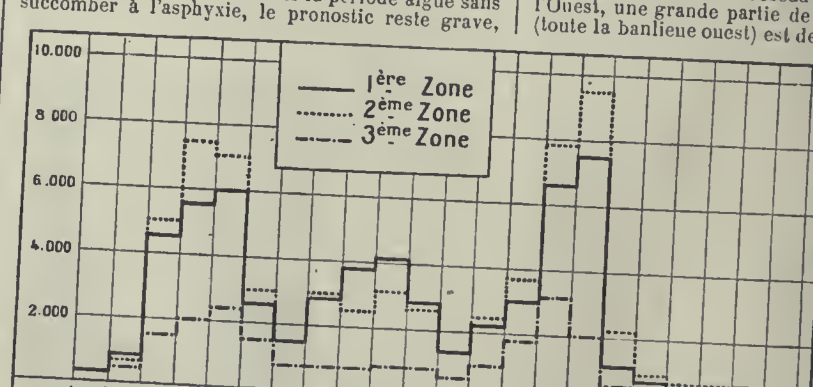
Quant aux sujets atteints, on les place dans un local bien sec à température constante d'environ 15°; on commence à leur faire absorber un peu d'huile de ricin, dont on imbibe des boulettes de mie de pain pétrie avec du beurre; puis, une demi-heure après ce traitement, on commence la cautérisation des muqueuses, pour s'opposer autant que possible à l'envahissement par les fausses membranes et à l'empoisonnement de l'organisme.

Au moins deux fois par jour, on badigeonne le bec, l'entrée de l'œsophage et de la trachée, à l'aide d'une longue plume enduite d'un mélange d'huile et de pétrole raffiné (5 de pétrole pour 100 d'huile), ou encore de teinture d'iode (10 gr.) et de glycérine (30 gr.). La plume est enfoncée le plus loin possible et promenée en la tournant sur toute la surface de la muqueuse. On soigne également les yeux par des lotions à l'eau tiède et l'instillation de quelques gouttes d'un collyre (azotate d'argent 0 gr. 25 p. 125 cc. d'eau distillée). Si l'oiseau a été pris à temps, la maladie cède au bout de deux ou trois jours de ce traitement. Quand l'appétit commence à revenir, on donne de préférence une nourriture tonique et facile à digérer, puis on mélange à l'eau de boisson 2 grammes d'acide sulfurique ou 1 gramme de sulfate de fer par litre; cette boisson est jusqu'ici considérée comme le spécifique le plus efficace contre cette maladie.

Il est superflu d'ajouter que l'on doit préventivement désinfecter fréquemment les poulaillers, parquets, volières, pigeonniers; n'y introduire des oiseaux étrangers que s'ils sont reconnus sains; éviter aux oiseaux, par une hygiène bien entendue, toutes les indispositions et, notamment, le coryza, qui peuvent préparer le terrain à la diphtérie.

Les essais tentés jusqu'ici pour l'inoculation aux volailles d'un virus atténué de la maladie n'ont pas donné de résultats satisfaisants. D'autre part, le sérum antidiphtérique analogue à celui dont le Dr Roux a doté la médecine humaine n'est pas encore trouvé. — Jean de Chaon.

Electrification des chemins de fer de la banlieue ouest de Paris. — Depuis le rachat par l'Etat du réseau des chemins de fer de l'Ouest, une grande partie de la banlieue de Paris (toute la banlieue ouest) est desservie par les lignes du réseau Etat, qui aboutissent aux trois gares terminus de Saint-Lazare sur la rive droite, des Invalides et de Montparnasse sur la rive gauche. Leur développement total atteint 500 kilomètres de voie simple environ et augmente sans cesse, par suite de la construction de raccordements, doublements de lignes et voies nouvelles, telles que la ligne de Montparnasse à Chartres par Gallardon.



Intensité du trafic des voyageurs de la banlieue Rive-Droite, aux différentes heures.

Le trafic correspondant est très considérable, et le nombre de voyageurs qui passent par les trois gares de Paris dans le cours d'une année s'élève à environ 70 millions, dont 60 millions pour la seule gare Saint-Lazare. Ce trafic s'accroît, d'ailleurs, sans cesse d'environ 2 millions de voyageurs par an. Aussi a-t-il fallu augmenter successivement non seulement le nombre des trains, mais aussi le nombre des voitures de chaque train, c'est-à-dire la charge. On atteignait ainsi, quelques années avant la guerre, des intensités de circulation dépassant 200 trains par jour pour

chaque voie, à la gare Saint-Lazare. Cette intensité peut être considérée comme la limite acceptable avec l'emploi des locomotives à vapeur. Dès qu'elle est dépassée, on se heurte à des difficultés énormes, qui se traduisent par des irrégularités et des retards considérables.

Il faut donc, de toute nécessité, si l'on veut pouvoir faire face à l'augmentation inévitable du trafic, prévoir un autre mode de traction plus rapide que la traction à vapeur. La solution de ce problème est donnée par la traction électrique, qui a sur celle à vapeur les trois principaux avantages suivants; 1° vitesse commerciale plus grande; — 2° réversibilité des rames (les trains pouvant marcher dans les deux sens, d'où suppression des circulations de locomotives aux terminus et gain de temps considérable); — 3° départs plus fréquents.

Déjà, en 1908, l'ancienne compagnie de l'Ouest avait élaboré et fait approuver un projet de travaux comportant la modification de la gare Saint-Lazare par l'adjonction d'une gare souterraine et l'électrification des lignes de Saint-Germain et d'Argenteuil, qui devaient être desservies par cette nouvelle gare. L'ensemble du projet prévoyait une dépense de 100 millions de francs.

Les chemins de fer de l'Etat ont remplacé ce plan incomplet par un projet plus vaste et plus conforme aux futures nécessités du trafic. Ce projet, qui est dû principalement à Mazen, ingénieur en chef du matériel de la traction, est actuellement en cours d'exécution. Il comporte :

1° Le remaniement complet de la gare Saint-Lazare, avec la séparation des services de banlieue et de grandes lignes;

2° La suppression des quatre tunnels des Batignolles et leur remplacement par cinq groupes de voies nettement spécialisées : le 1er aux circulations sur Auteuil et le Champ-de-Mars; le 2e sur Versailles, Les Moulineaux et Marly; le 3e sur Saint-Germain et Argenteuil; le 4e sur Mantes et les grandes lignes; le 5e groupe est réservé aux circulations des machines et du matériel à vapeur;

3° L'électrification complète des lignes de toute la banlieue ouest, c'est-à-dire la substitution pour ces lignes de la traction électrique à la traction à vapeur.

Les lignes électrifiées seront les suivantes :

I. *Lignes partant de la gare Saint-Lazare :* 1° Paris à Auteuil et au Champ-de-Mars; 2° Paris à Versailles, rive droite, avec prolongement sur Versailles-Chantiers; 3° Paris à Issy-Plaine par Les Moulineaux; 4° Paris à Saint-Nom-la-Bretèche par Marly; 5° Paris à Saint-Germain et Saint-Germain-Grande-Ceinture; 6° Paris à Mantes par Achères; 7° Paris à Mantes et à Pontoise par Argenteuil et Conflans.

II. *Ligne partant des Invalides :* Paris à Versailles, rive gauche, par Meudon.

III. *Lignes partant de la gare Montparnasse :* Paris à Saint-Cyr et Trappes par Versailles-Chantiers; Paris à Orsay par Sceaux (cette dernière est en construction).

Comme le trafic diminue à mesure que l'on s'éloigne de Paris, il a été décidé, pour obtenir une plus grande vitesse et une meilleure utilisation du matériel roulant, de pratiquer l'exploitation par zones.

A cet effet, toute la banlieue ouest est divisée en trois zones : la première s'étend de Saint-Lazare à Argenteuil et Bécon-les-Bruyères, des Invalides à Meudon, de Montparnasse à Clamart et Sceaux ; la deuxième zone va de Bécon à Saint-Cloud et Garches, de Bécon à Rueil, de Meudon à Versailles, de Clamart à Bellevue et de Sceaux à Orsay; la troisième zone comprend le reste des lignes.

Les trains desservant une zone ne s'arrêteront pas dans les autres, sauf aux stations extrêmes, afin de permettre le trafic entre les stations de deux zones différentes. Ce trafic est, d'ailleurs, très faible : 2 p. 100 environ du trafic total.

Pour apprécier l'amélioration qui sera réalisée par ce système, disons un mot de la situation actuelle.

Malgré l'utilisation, poussée jusqu'à la limite, de la traction à vapeur, la fréquence des trains sur certains parcours et leur vitesse moyenne générale sont restées insuffisantes. D'autre part, malgré l'importance du matériel employé (plus de 150 locomotives et 1.500 voitures représentant un capital d'environ 35 millions de francs), l'utilisation moyenne des places est encore défectueuse (20 p. 100 environ). Le tonnage transporté est considérable : 1.260 millions de tonnes-kilomètres par an, et les dépenses annuelles dépassent 8 millions de francs pour un parcours de 5.500.000 trains-kilomètres.

Le principal avantage de la traction électrique sera de permettre une meilleure utilisation des quais et des circulations plus fréquentes par la suppression complète des manœuvres, les trains étant composés de voitures toutes automotrices, ou avec remorques intercalées, comme au Métropolitain de Paris.

De plus, les vitesses de démarrage et de régime seront augmentées, et la capacité des lignes s'en trouvera accrue de 10.000 à 40.000 voyageurs à l'heure par ligne à deux voies (20.000 voyageurs, en ne comptant que les places assises). C'est dire qu'elle sera facilement doublée.

Les 20.000 voyageurs de banlieue qui partent de Saint-Lazare à l'heure la plus chargée (entre 18 h. 30 et 19 h. 30) se répartissent ainsi entre les trois zones : 1re zone, 7.000; 2e zone, 8.000; 3e zone, 5.000. En prévoyant 4 trains à l'heure, auxquels il faut ajouter 20 trains pour la ligne d'Auteuil (3.500 voyageurs), ce qui porte le trafic global de la banlieue rive droite à 80 trains à l'heure, le trafic exigera au moins 8 voies électrifiées, dont 2 pour Auteuil. En y ajoutant les 2 voies de grandes lignes et les 2 voies de manœuvres, on arrive au total de 12 voies d'accès pour la gare Saint-Lazare. L'enlèvement des tunnels des Batignolles et la construction de la gare souterraine permettront l'installation de ces 12 voies sans élargir les emprises du réseau à l'intérieur de Paris.

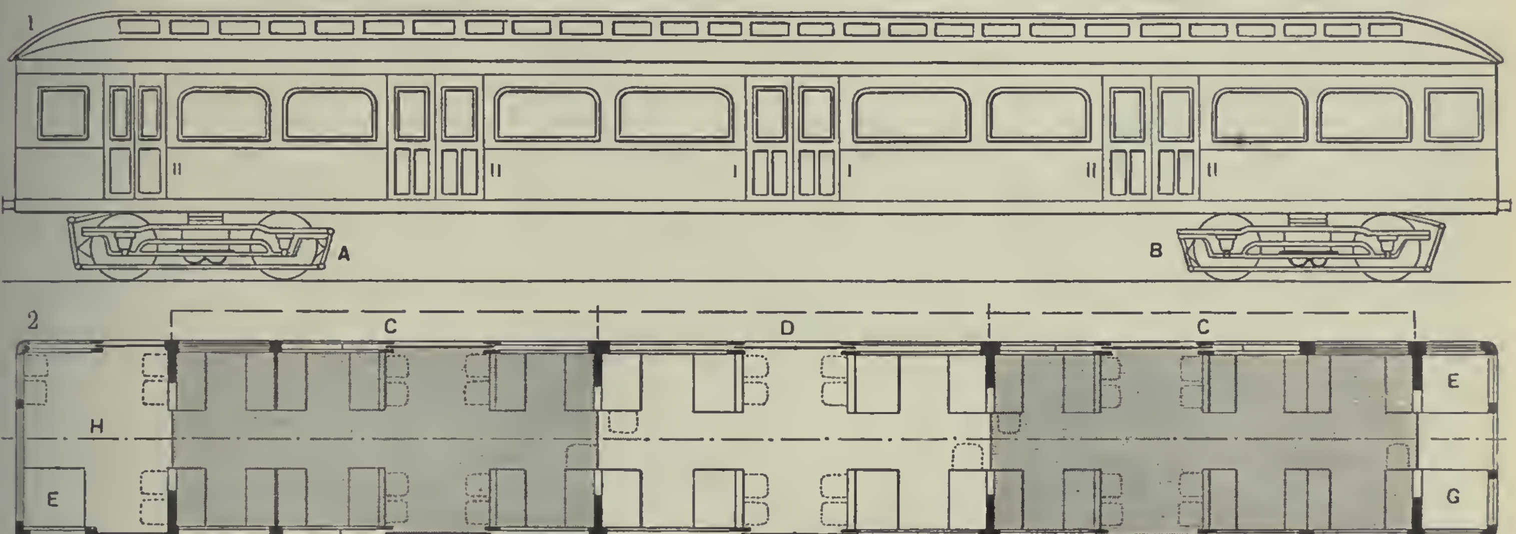
Lorsque toutes les installations nécessaires seront réalisées, le trafic sur ces 6 lignes se répartira ainsi :

1° Ligne d'Auteuil et Champ-de-Mars	280	trains élect.
2° Lignes de Versailles, Marly, Les Moulineaux	330	—
3° Lignes de Saint-Germain et Argenteuil	350	—
4° Lignes de Mantes	295	—
5° Grandes lignes	50	trains à vap.
6° Matériel et machines	50	—

La nécessité de l'emploi de voitures électriques motrices pouvant constituer des trains d'une, de deux, trois ou quatre voitures suivant les besoins, a conduit à adopter un type unique de voitures comprenant deux classes et un fourgon (le transport des messageries sera fait par des trains électriques spéciaux). Ces voitures sont analogues à celles du Métropolitain, quoique plus vastes et entièrement métalliques. Elles comportent un couloir central et des plates-formes pour les voyageurs debout et une centaine de places assises. Chaque train est conduit par un seul machiniste et accompagné par un conducteur. Le service normal pourra être assuré par 240 voitures seulement et le trafic exceptionnel des dimanches et jours de courses par 320 voitures.

L'étude raisonnée des différents systèmes de traction électrique employés et des conditions particulières du problème a conduit à rejeter tous les systèmes comportant la prise de courant aérienne et à adopter l'alimentation des moteurs par courant continu à 600 ou 700 volts, avec prise du courant sur troisième rail en acier, placé au niveau du sol sur isolateurs. L'équipement des voitures est ainsi rendu plus léger, moins encombrant; les démarrages sont plus rapides, et l'énergie consommée est moindre qu'avec d'autres systèmes de distribution. Enfin, ce système offre le maximum de sécurité de fonctionnement et permet, en outre, l'alimentation des appareils de manutention et d'éclairage situés sur le parcours des lignes électriques.

Les voitures portent sur l'un de leurs bogies deux moteurs de 250 chevaux chacun, ou bien deux moteurs de 125 chevaux sur chaque bogie, suivant les constructeurs. Ces moteurs sont tous commandés par le système de contrôle dit « à unités multiples ». Leur poids à vide varie suivant les modèles de 50 à 75 tonnes, soit de 60 à 85 tonnes en charge normale. La dépense moyenne d'énergie s'élèvera à environ 50 wattheures par tonne-kilomètre pour la ligne d'Auteuil et 30 à 40 wattheures pour les autres lignes, où les arrêts sont moins fréquents (40 à 45 wattheures sur la ligne des Invalides à Versailles, longue rampe de 10 millimètres) [Métropolitain : 70 wattheures]. L'énergie totale consommée par an pour un milliard de tonnes-kilomètres sera d'environ 40 millions de kilowatts, y compris les pertes en ligne inévitables.



1. Voiture motrice, longue de 21 m. 90 : A, bogie moteur; B, bogie non moteur. — 2. Plan de l'intérieur de la voiture contenant 100 places assises : D, premières (16 places de banquette et 10 strapontins); C, secondes (48 places de banquette et 26 strapontins); E, cabines; G, conducteur; H, bagages.

Cette énergie sera fournie aux voitures par une série de sous-stations qu'alimentera un réseau à courant alternatif 15.000 volts, venant des usines génératrices.

Chaque sous-station comprend deux parties : 1° une sous-station de traction transformant le courant alternatif haute tension en courant continu 650 volts pour la traction à l'aide de groupes convertisseurs et de commutatrices de 1.000 ou 1.500 kilowatts; 2° une sous-station locale d'éclairage et de force motrice fournissant le courant nécessaire aux gares, ateliers et dépôts de la région. La puissance installée varie de 2.000 à 9.000 kilowatts (Asnières et Batignolles) pour les sous-stations de traction et de 2.000 à 2.400 kilowatts (Batignolles) pour les stations locales. La distance entre les diverses sous-stations varie de 3 kil. 800 à 8 kilomètres, suivant l'intensité du trafic, de sorte que la tension d'alimentation de la ligne ne varie pas de plus de 5 p. 100 en plus ou en moins de la tension moyenne. On a, d'ailleurs, prévu une extension possible de 50 p. 100 de la puissance adoptée. La puissance globale installée sera de 75.000 kilowatts (près de 100.000 chevaux) et le rendement moyen de 73 p. 100, avec un coefficient de charge de 20 p. 100.

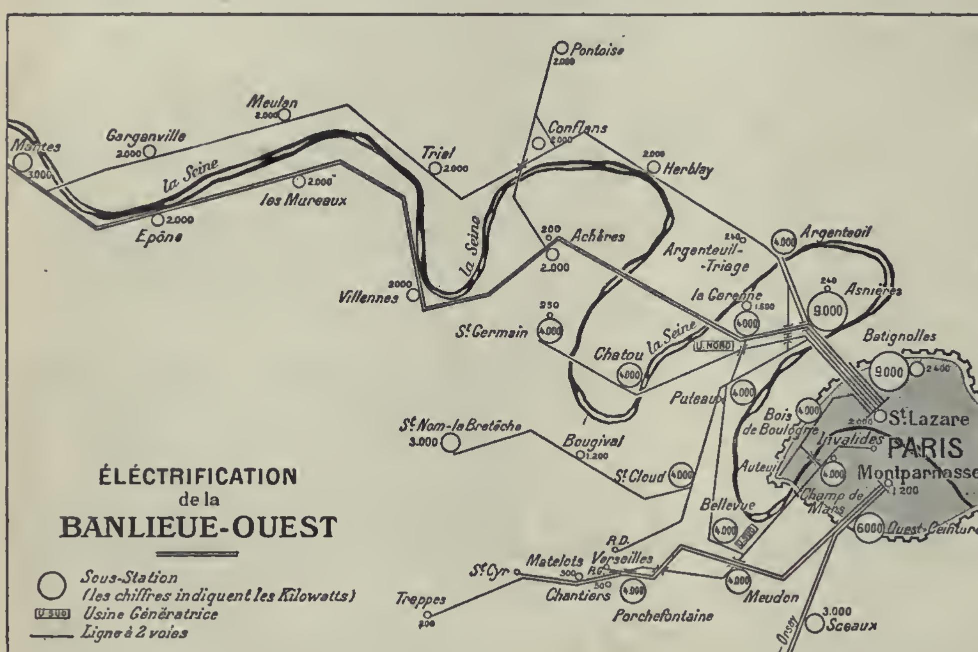
Les sous-stations sont alimentées par un réseau de câbles triphasés souterrains à 15.000 volts, 25 périodes par seconde, les reliant aux deux usines centrales Nord et Sud. La tension de 15.000 volts a été admise comme étant la limite adoptée pour la construction des alternateurs fournissant directement cette tension. Elle est, d'ailleurs, employée couramment et présente toute sécurité pour la construction des câbles. Chaque sous-station est alimentée par deux câbles au moins. La longueur totale du réseau haute tension atteint 335 kilomètres.

Les usines centrales produisant le courant d'alimentation sont au nombre de deux. La première en date est celle des Moulineaux, qui alimente la ligne des Invalides à Versailles. Elle comprend neuf anciens groupes de 800 kilowatts à 5.500 volts,

fournissant la puissance actuellement utilisée. Cette usine vient d'être prolongée et complétée par l'installation d'un bâtiment nouveau, qui comprendra trois nouveaux groupes électrogènes de 3.000 kilowatts à 15.750 volts, avec l'emplacement nécessaire pour un quatrième. Des transformateurs permettront la marche en parallèle de ces deux parties de l'usine avec l'usine Nord. Celle-ci vient d'être construite également au bord de la Seine, à proximité de la tête sud du pont de Bezons (ligne de Paris au Havre). Elle contiendra quatre groupes turbo-alternateurs de 5.000 kilowatts à 15.750 volts, soit 20.000 kilowatts, avec extension prévue à 40.000 kilowatts.

En dehors de ces installations, on a prévu, pour assurer le remisage et l'entretien du matériel : 1° une série de fosses de visite réparties dans les sections et dont la longueur totalisée dépasse 1.000 mètres; 2° des remisages clos et couverts pouvant contenir toutes les voitures; 3° des ateliers de grosses réparations installés à La Garenne-Bezons et pouvant recevoir 50 voitures à la fois.

Le prix du kilowatt à la sortie des usines sera d'environ 5 centimes, soit, pour 55 millions de kilowatts par an, environ 2 750.000 francs. Le prix à l'entrée des voitures s'élèvera à 3 500.000 francs environ, soit 9 centimes par kilowatt réellement utilisé. Les



frais d'entretien et de personnel feront monter les dépenses d'exploitation à 9 millions de francs environ, soit 0 fr. 60 par kilomètre-train et 0 fr. 01 par tonne-kilomètre. Le nombre des kilomètres-trains sera porté, de 5.300.000 avec la traction à vapeur, à 15 millions avec la traction électrique, la dépense annuelle d'exploitation restant sensiblement la même.

En résumé, l'électrification permettra, sans augmentation sensible des dépenses d'exploitation, un trafic trois fois plus intense, avec des départs quatre ou cinq fois plus fréquents et une vitesse moyenne presque doublée.

Le programme complet entraîne à des travaux considérables : l'établissement de deux voies nouvelles entre Paris Saint-Lazare et Bécon, le doublement des voies de Paris à Mantes par Poissy et d'Asnières à Argenteuil, l'établissement du raccordement de Puteaux à La Garenne et vers Achères, la modification, pour les quais hauts de 85 centimètres, de toutes les gares de la banlieue, l'organisation des terminus de zones, le remaniement de la gare Saint-Lazare, enfin la suppression du tunnel des Batignolles et la construction de la gare souterraine de Saint-Lazare.

Le programme comporte donc, naturellement, plusieurs étapes permettant d'échelonner les dépenses en les proportionnant aux besoins immédiats du trafic. La première partie du programme comprend l'électrification de la petite banlieue : Paris à Auteuil-Champ-de-Mars, Paris à Versailles, Marly et Les Moulineaux, Paris à Saint-Germain et Argenteuil et les raccordements Puteaux-La Garenne et Asnières-Bois-Colombes. La dépense totale, d'après les dernières évaluations, atteindra 140 millions de francs environ pour cette première partie, dont 85 millions pour l'électrification proprement dite. Le programme complet entraînera une dépense supérieure à 200 millions de francs.

La première partie du programme aurait été complètement réalisée en 1920 et l'ensemble quelques années plus tard, si la guerre n'était venue suspendre les marchés et retarder l'exécution des travaux. Toutefois, ceux-ci sont poussés aussi activement que le permettent les circonstances : les usines centrales commencent à fonctionner et livrent même le courant électrique à des usines travaillant pour la défense nationale. Les sous-stations sont mises en service les unes après les autres. Quant aux voitures automotrices, la plupart d'entre elles avaient été commandées aux ateliers de Jeumont (Nord) et allaient être livrées en 1914, quand l'ennemi envahit notre territoire. Elles sont actuellement entre ses mains, en attendant de faire bientôt retour à leur première destination. — J. Damien.

Eternelle Allemagne (l'), par Victor Bérard (Paris, 1916). — Victor Bérard connaît la politique européenne. On n'ignore pas les livres qu'il a consacrés autrefois à l'empire turc, ceux où il nous a montré l'attitude de Guillaume II à l'égard de la France. Les pays dont il parle, il les a traversés, et il y a vécu; il sait leur histoire. Il a rencontré quelques-uns de leurs personnages les plus notoires. Il a vu, il a entendu, et il a retenu. Revenant aujourd'hui à l'Allemagne et la considérant d'ensemble, il la dévoile telle qu'elle fut toujours, telle qu'elle était encore à la veille de la guerre. Son expérience de ces pays, les connaissances qu'il en a lui donnent une autorité singulière, et son livre est une contribution précieuse à l'histoire des origines de la guerre.

On a souvent discuté les motifs qui avaient décidé l'Allemagne à prendre les armes; on ne comprenait pas pourquoi elle avait mis brusquement au jeu tout son avenir, alors qu'une paix prolongée ne pouvait qu'augmenter sa puissance et accroître sa prospérité. Et, s'il en était ainsi en effet, le geste impérial apparaîtrait comme le geste d'un insensé; mais, ne voyant que la façade, nous ne savions pas ce qui se passait au cœur de l'Allemagne. L'empire se trouvait à la veille de la ruine; il a pensé y échapper par une guerre européenne. Alors, tout s'éclaire d'une lumière nouvelle. Cette lumière, Victor Bérard nous l'apporte.

Ce qu'il veut nous montrer, ce ne sont pas les causes immédiates du conflit actuel, mais les origines profondes et, notamment, dans ces origines, le rôle de la politique impériale. Et, pour que nul ne puisse douter de sa véracité, il a pris comme guide, dans ce voyage outre-Rhin, le seul chancelier qu'ait eu l'empire d'Allemagne depuis le prince de Bismarck, de Bülow.

On se souvient qu'un an à peine avant la guerre, celui-ci, après quatre ans de recueillement et de silence passés sous les ombrages d'une villa romaine, publia sur la politique un livre qui restera « comme l'un des témoins de l'histoire germanique à travers les âges ». Et, sans doute, en écrivant cet ouvrage, de Bülow se proposait de défendre la politique que, pendant douze ans, comme ministre ou comme chancelier, de 1897 à 1909, il avait dirigée, mais il voulait surtout, en prolongeant son action politique, mettre en garde l'empereur et l'empire contre les dangers qu'une politique trop personnelle faisait courir à la fragile unité de l'Allemagne. La fragilité de cette unité, ce n'est pas là la moindre chose qui apparaisse en son volume.

« Le principe fondamental de tout le droit public, à Rome, dit Fustel de Coulanges, était la souveraineté absolue de l'Etat, de la chose publique, *res publica*. »

La différence fondamentale qui existe entre l'empire romain et la Germanie, c'est que l'Allemagne n'a jamais pu parvenir au rang d'Etat. De la *res publica* romaine dépendent presque tous les peuples de l'Europe, qui ont tous le même sens, la même notion de l'Etat. Il n'en est pas de même des Germains : Etat et nation, empire et *res publica*, n'ont jamais été à leurs yeux synonymes.

Les peuplades germaniques n'ont jamais pu se constituer en Etat; elles n'ont jamais formé que des groupements particularistes. C'est ainsi que la nation allemande actuelle comprend quatre royaumes, six grands-duchés, sept principautés, trois villes libres, chaque peuple conservant sa souveraineté législative et l'ensemble de ces peuples vivant sous le bon plaisir de l'empereur, contrôlé par le Bundesrath. Ce conseil de l'Alliance n'est, d'ailleurs, qu'un congrès permanent de diplomatie interne, analogue à la Diète de l'ancien empire romain-germanique.

Association religieuse et armée disciplinaire, tel est, et tel fut toujours, l'empire germain. Les idées que nous y rencontrons au XIIIe siècle, nous les retrouvons au XXe siècle. L'Etat, chez les Germains, n'est ni le lien juridique, ni le territoire héréditaire; ce n'est pas la réunion d'individus dévoués à une nation. « L'Etat n'est qu'un pouvoir créé par la force, un domaine conquis par la force, un agrégat maintenu par la force, un enclos et un troupeau sur lequel s'exercent la tyrannie d'un maître et l'exploitation de son peuple sous le bon plaisir d'une dynastie établie et maintenue par Dieu. »

L'association allemande ne se produit qu'en vue de goûts ou de besoins à satisfaire; et toujours, même au moment où elle semble le plus intimement unie, elle garde des tendances séparatistes. Quelles sont donc les raisons de cet état de choses?

Cette vie en associations luttant sans cesse les unes contre les autres n'a-t-elle point sa cause dans la structure physique de la Germanie? La Germanie était couverte de forêts et, par suite, pleine de périls secrets. La vie y était libre, mais de la liberté de l'animal sauvage, qui a sans cesse à se défendre et qui est toujours prêt à attaquer. C'est la lutte incessante pour la vie. Il s'agit d'imposer sa force au voisin, ou de subir la sienne. Les guerres sont continuelles; elles s'achèvent par des tyrannies; et ces tyrannies sont assaillies de haines et de défiances. Les vaincus sont la chose des vainqueurs.

Sans doute, les nations germano-latines d'Italie, d'Espagne, de France et d'Angleterre se partagèrent pendant de longs siècles entre les tendances germaniques et les tendances romaines; ces dernières finirent par l'emporter. Mais, en Germanie, l'esprit germain demeura intact. L'Allemagne du Sud resta soumise à l'influence latine, mais l'Allemagne du Nord lui a imposé son empire; et de Bülow percevait bien le conflit latent qui existait entre la vie gouvernementale prussienne et la vie intellectuelle allemande; il cherchait une conciliation, mais il ne voyait rien à changer dans l'Etat prussien, car y toucher serait détruire l'empire; et il concluait que c'était l'esprit allemand qui devait être modifié.

La tentative des Hohenzollern n'est que le renouvellement d'une tentative faite plusieurs fois déjà dans les siècles passés. Un pouvoir unitaire n'a jamais pu se maintenir en Germanie qu'en essayant d'étendre sa puissance sur les pays voisins. Lorsqu'il a échoué, il s'est écroulé; et ce fut toujours ainsi que cela finit. Qu'on se souvienne des Hohenstaufen au moyen âge et des Habsbourg dans les temps modernes. Où tous ont échoué, les Hohenzollern peuvent-ils réussir? En tout cas, pour se maintenir, ils sont obligés de suivre la voie indiquée par leurs prédécesseurs. Ils l'ont suivie, mais, cette fois encore, ils aboutiront à la ruine de l'empire.

Il suffit de parcourir l'histoire de la Germanie pour la voir tour à tour la plus disciplinée et la plus anarchique des nations. Disciplinée, elle ne l'est que sous un chef de guerre en campagne. Il faut qu'elle soit sur le qui-vive, il faut que les hostilités soient ouvertes pour qu'elle demeure unie. Dès que la paix se prolonge, tout se désagrège, et les différents peuples qui la composent se retournent les uns contre les autres. La nationalité germanique n'existe et n'a de conscience d'elle-même que dans la guerre contre l'étranger; et c'est bien pour cette raison que les théoriciens, les louangeurs de la guerre sont toujours sortis de Germanie. L'Etat, par suite, n'a jamais été que militaire. Aussi, pour que l'Allemagne cesse d'être à craindre, il suffit, mais il faut, que la Prusse disparaisse. Le chef de l'Etat, même quand il n'y avait pas la guerre, a dû maintenir son peuple dans une atmosphère de guerre. De là les cortèges, les spectacles, les musiques militaires auxquels nous avons assisté si souvent depuis quarante années et par lesquels purent être empêchées les guerres civiles, familiales ou religieuses. La devise romaine était « l'unanimité de la paix romaine »; on peut dire que la devise germanique est « *unanimitas belli humani* ».

Sous Bismarck, l'empire allemand avait acquis une apparence de régime moderne et constitutionnel; sous Guillaume II, il redevint purement féodal. L'empereur actuel chercha ses modèles non pas

en France et à la cour de Napoléon Ier, mais chez les Ottons et les Hohenstaufen du moyen âge.

Bismarck avait trouvé l'Allemagne rassasiée de libertés germaniques et aspirant à une liberté française. Napoléon lui avait montré la voie; les diplomates du congrès de Vienne avaient essayé en vain de la lui fermer. Bismarck utilisa la Révolution française, comme jadis Luther avait utilisé la Réforme. Représentant de la Prusse à la Diète princière de Francfort, de 1851 à 1859, il prépara son plan, qui était d'enlever à l'Autriche son influence dominante en Allemagne, pour la donner à la Prusse. Il établit en même temps les moyens de le réaliser et, lorsque, après avoir joué savamment de cette crainte et de cette envie que l'on retrouve à l'origine de tout mouvement germanique, il eut constitué l'empire allemand, il n'eut plus qu'un but: le maintenir.

Deux faits pouvaient l'ébranler : une revanche étrangère, un revirement allemand à l'intérieur. Ces deux craintes dominèrent toute sa politique. Aussi ne s'occupa-t-il que de l'Europe, et refusa-t-il pendant longtemps d'entreprendre une politique coloniale. Si, par une défaillance singulière, il se laissa entraîner, en 1884, au Togo et au Cameroun, il sut prévoir, du moins, les conséquences fâcheuses qui en résulteraient et, notamment, la rupture d'équilibre européen qui ne manquerait pas de se produire. C'est là qu'il faut voir l'origine de la chute de Bismarck et de la campagne menée contre lui par les pangermanistes et autres théoriciens de la « Plus grande Allemagne ». Son renvoi n'émut en aucune façon l'opinion publique.

Et, pourtant, c'était lui qui avait raison. Il avait su maintenir l'harmonie entre l'esprit allemand et l'hégémonie prussienne. Guillaume II ne sut, ni ne voulut, l'imiter. Il se proclama le maître unique de l'empire et le maître héréditaire par la grâce de Dieu. Il réclama une soumission entière, totale, à sa personne. Pour l'obtenir, il surexcita chez tous le désir de la fortune, et il s'efforça, par un envahissement des marchés étrangers, de la leur procurer. Le jour où il vit que les peuples voisins, à qui il offrait son patronage pour mieux les livrer à ses fidèles, résistaient, il brandit l'épée. Cela lui arriva plusieurs fois, entre 1904 et 1914. Il fut obligé, enfin, de la garder hors du fourreau, devant la résolution de ceux qu'il menaçait. Il ne pouvait plus tenir ses promesses; la faillite aurait détourné de lui son peuple. Il lui était indispensable de faire la guerre. La campagne actuelle est une campagne de liquidation.

Ce qui n'est point douteux, en effet, c'est la transformation complète qui se produisit, en l'espace de quarante ans, dans la vie économique de l'Allemagne. La population augmenta jusqu'à 65 millions d'habitants; et ces 65 millions d'habitants trouvèrent en Allemagne même un travail productif et la satisfaction de tous leurs besoins. Ces besoins s'étaient accrus, pourtant, en même temps que la prospérité; les mœurs rustiques, la frugalité d'autrefois avaient disparu. Entre 1898 et 1908, il y eut dix belles années de ripailles, de mangeries et de beuveries; mais, à partir de cette date, il y eut, sinon recul, du moins arrêt.

Augmenter le nombre et les ressources de ceux qui étaient en même temps armés pour la lutte inévitable et prochaine, telle avait été toujours la méthode des Hohenzollern. Ils l'appliquèrent en Allemagne comme ils l'avaient appliquée en Prusse. Napoléon avait montré à l'Allemagne quels bienfaits on peut retirer d'une administration régulière. L'empire lui donna cette administration. Entre l'excès de centralisation à la française et l'excès de fédéralisme à l'américaine, Bismarck eût trouvé le juste milieu. En outre, l'empire couvrit l'Allemagne de voies de communication considérables : chemins de fer, canaux, routes, qui furent singulièrement profitables à la vie économique.

Nulle part mieux qu'à Hambourg, on ne peut juger de la transformation de l'empire. Des centaines de millions y furent dépensées; le port devint le plus grand port du continent, dépassé, d'ailleurs, toujours par Londres et Liverpool. La ville voulut être somptueuse comme New-York et Chicago, car toujours l'Allemagne a imité; elle ne sait qu'imiter, mais elle imite mal, et il suffit de passer, quelques mois après leur inauguration, devant ses constructions colossales, pour y distinguer déjà l'usure et les matériaux inférieurs qui servirent à les édifier. Pour le commerce, pour l'industrie, cent milliards ont été dépensés, alors que l'Allemagne ne vivait que sur le crédit. Toutes ces dépenses ne donnèrent point ce qu'on en espérait. La domination mondiale, la richesse entrevue ne furent jamais que des espoirs. Le crédit était sur le point de s'arrêter.

Cependant, tant que Bismarck avait dirigé les affaires de l'empire, il avait travaillé à l'hégémonie économique de la Prusse, comme il avait travaillé à son hégémonie militaire et diplomatique. Il se dégageait, disait-il, de toute idée préconçue, et il n'avait aucune théorie ; mais il avouait à son confident Busch : « J'ai changé de système économique pour rester toujours fidèle à la même idée : l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse; tout le reste est accessoire. » Il y réussit, et, si l'on ne consultait que les statistiques, il semblerait qu'après lui Guillaume II marcha dans la même voie avec le même succès. Or, ce fut tout le contraire. Bismarck ne voulait rendre l'Allemagne maîtresse du marché que dans l'Europe centrale. Guillaume porta ses regards plus loin et voulut s'emparer du marché mondial. Sous Bismarck, l'Allemagne n'inquiétait pas l'Angleterre. Avec Guillaume II, le pangermanisme économique se développa. Sans doute, les premières années, il se montra plein de bonne grâce pour l'Angleterre, qui se laissa prendre à ses façons; mais, en même temps, il s'efforçait de la supplanter. Après 1900, les masques tombèrent. Guillaume II affirma que l'avenir de l'Allemagne était sur mer: sa flotte, son commerce augmentèrent dans des proportions considérables. Le but fut franchement avoué : évincer et remplacer l'Angleterre dans le roulage des mers. En 1914, l'empire allemand avait 5 milliards de tonneaux sur les flots et 80.000 marins dans sa flotte de commerce et de pêche. Mais l'Angleterre s'était ressaisie et avait maintenu son avance. Si, entre 1901 et 1913, la flotte de commerce allemande avait augmenté de 2 millions et quart de tonneaux, la flotte britannique, dans la même période, avait augmenté de trois millions de tonneaux. Les compagnies allemandes se ruinaient peu à peu La nécessité s'imposait, de jour en jour, à l'Allemagne de ruiner l'Angleterre. Elle ne pouvait le faire qu'en mettant la main sur Anvers ou Rotterdam.

En vingt ans, de 1894 à 1913, l'Allemagne avait doublé ses importations et triplé ses exportations. La grande industrie s'était développée de telle sorte que l'agriculture avait été abandonnée, jusqu'au moment où de Bülow, en 1902, la ranima, grâce au nouveau tarif douanier; mais, si l'agriculture reprit force à ce moment, l'usine en souffrit. Jusqu'en 1905, l'attaque brusquée et par masse de l'Allemagne sur les marchés mondiaux avait réussi. A partir de cette date, le monde se ressaisit; et, si l'Europe eut du mal à tenir tête, l'Amérique y réussit aisément. Le commerce et l'industrie allemands gagnaient des revenus considérables; mais ces revenus n'étaient pas des bénéfices. Opérant à crédit et empruntant sans cesse, dépensant des sommes excessives à l'amélioration d'un outillage dont le rapport n'était pas proportionné au coût d'achat, le commerce et l'industrie devinrent une spéculation dans laquelle l'on espéra gagner, jusqu'au moment où le coup de banque qui suivit le « coup d'Agadir » faillit faire sauter l'empire. Les guerres balkaniques rendirent la situation plus aiguë. Et — c'est toujours la conclusion à laquelle il faut arriver — on s'aperçut de jour en jour que la seule façon de s'en tirer était de faire la guerre. Que l'on se rappelle seulement cette réunion de grands métallurgistes allemands qui se tint en juin 1914 à Düsseldorf et où la guerre fut réclamée comme étant « le seul moyen de liquider la situation présente et d'assurer l'avenir en apurant toutes les dettes, les formidables dettes de l'industrie allemande ». — Jacques Bompard.

Félix Desportes et l'Annexion de Genève à la France (1794-1799), par Frédéric Barbey. — Félix Desportes, fils d'honnêtes bourgeois de Rouen, épiciers de père en fils, naquit le 5 août 1763. C'est au lendemain du 9-Thermidor qu'il fut tiré de prison où, bien que « né loin des privilèges », il avait été jeté comme suspect, pour aller représenter la République française à Genève. Il était alors âgé de trente-cinq ans, et, après avoir été maire de Montmartre (1790-1792), il fut chargé, les deux années suivantes, de missions temporaires auprès des cantons suisses et de la principauté des Deux-Ponts. Il n'avait rien, cependant, de ce qui constitue le parfait diplomate : agent habile, il était aussi entreprenant qu'exalté; on le disait, à Montmartre, « beau et sémillant ». A Genève, on le traita vite d'intrigant, et son souvenir y resta longtemps « en exécration ». Il est vrai que la politique qu'il était chargé d'y conduire et qu'il ne fit rien pour adoucir, tout au contraire, n'était pas pour plaire à la petite République. Quand il parvint à Genève, le 11 décembre 1794, il y trouva les esprits singulièrement troublés, comme ils l'étaient d'ailleurs dans presque toute l'Europe. Les révolutionnaires de Paris avaient partout suscité des émules: une véritable terreur avait ensanglanté la vieille cité durant tout l'été; les clubs y régnaient à tour de rôle, tout comme en France; les « ci-devant » se réfugiaient au cercle de la *Treille*, à la *maison de Boisy*, tandis que les jacobins, plus nombreux, trônaient au *Consistoire*, aux *Amis de Jean-Jacques*, aux *Droits de l'homme*, aux *Joyeux*, surtout à la *Grille*. « Toute cité divisée contre elle-même périra », dit l'Evangile; maints disciples de Calvin redoutaient déjà l'application de la sinistre prophétie à leur patrie, dont le gouvernement, affaibli et déconsidéré par ces luttes intestines, se trouvait sans force devant les difficultés du dehors.



Entrée de Bonaparte à Genève en 1797, d'après une gravure du temps. (Bibliothèque de Genève. Collection Rigaud.)

Celles-ci ne se présentèrent pas aussitôt l'arrivée de Félix Desportes: le résident de France, au contraire, venait animé des intentions les plus conciliantes vis-à-vis de la République sœur; d'ailleurs, en cette année 1795, tout n'était-il pas à la paix? La Convention expirante *réalisait* les bénéfices de la Révolution, et Barthélemy, à Bâle, négociait les fameux traités qui devaient donner à la France de si précieux avantages. Desportes intriguait pour jouer son rôle dans les négociations; avec sa juvénile audace, il ne craignait pas de mener des pourparlers officieux qui, découverts, lui valurent de sévères admonestations des grands chefs du comité d'alors: Cambacérès et Boissy d'Anglas, et, finalement, au mois d'octobre 1795, son rappel.

Il revint à Paris dans la décade même où s'installait, avec le Directoire, un esprit nouveau; tout en faisant l'éloge de Genève, où il s'était créé, disait-il, de nombreux amis, il ne manquait pas de faire remarquer aux gouvernants le danger qui pouvait naître sur les frontières de la République d'un petit Etat indépendant, lequel profitait de sa faiblesse pour donner asile à des ennemis de la Révolution et servir d'entrepôt à des produits anglais. Ce disant, il trouvait en Reubell, le plus ardent des directeurs, en Delacroix, le ministre des relations extérieures, des approbateurs décidés : « la propagande » allait devenir le mot d'ordre de la diplomatie française et ce mot vague couvrir de vastes ambitions. Le 21 janvier 1796, Delacroix demandait au représentant de Genève à Paris, Reybaz, « de particulier à particulier », si Genève ne gagnerait pas beaucoup plus à resserrer tous ses liens avec la France, « plutôt que de souffrir dans l'état d'isolement où elle se trouve », et Reybaz, avec quelque effroi, mandait le propos à son gouver-

nement, en même temps qu'il lui annonçait que Desportes était de nouveau accrédité comme représentant de la République à Genève, on devine avec quelles instructions secrètes.

Il retrouvait, après un an, la vieille cité huguenote en proie aux mêmes divisions. Les aristocrates, ou modérés, venaient d'obtenir la majorité aux élections des syndics, les révolutionnaires protestaient; peu



Félix Desportes, d'après un tableau de Decker (au musée de Colmar).

s'en fallait qu'ils ne fissent appel à la force extérieure dont Desportes était le représentant attentif. Ce dernier organisait en ville une police personnelle qui s'étendait jusqu'à Mme de Staël.

La situation de Genève allait subitement empirer au printemps de cette même année, du fait de la triomphale entrée de Bonaparte en Italie et du traité que le vainqueur imposait aussitôt au roi de Sardaigne : la cession de la Savoie à la France, qui en fut la principale clause, livrait Genève à la discrétion de la France. Desportes ne tarda pas à en profiter. « Chaque jour peut enfanter l'événement le plus imprévu », écrivait-il le 6 juillet 1796 à Delacroix. De fait, deux semaines plus tard, un nouveau mouvement révolutionnaire éclatait, devant lequel les syndics s'effaçaient impuissants; le résident de France s'interposait aussitôt, invitait le syndic président Gaillard à comparaître devant lui, se rendait au Conseil, y parlait en maître, offrait aux syndics l'hospitalité de la Résidence de France, puis, s'avançant au milieu des insurgés, les interpellait et les pacifiait.

Pareil succès grandirait sa situation si le Directoire n'hésitait, tiraillé, comme toujours, par des tendances contraires et, finalement, influencé par quelques rivaux jaloux, ne se décidait à le blâmer. Blâme discret, d'ailleurs, et qui ne peut arrêter le cours naturel des choses. De nouveaux troubles éclatent le 22 septembre : deux prévenus du mouvement de juillet, Bauduit et Pradier, sont massacrés en pleine rue par les *Grillards*.

Cette fois, le Directoire fit entendre quelques semonces et, le 23 novembre, expulsait les députés genevois qui étaient venus tenter d'améliorer les rapports des deux républiques.

La situation de Genève devenait donc de plus en plus critique : la lutte que la France poursuivait contre l'Angleterre l'amenait, en effet, à prendre des mesures contre l'importation de produits dont les Genevois s'étaient toujours faits les commissionnaires. Par ailleurs, les succès prolongés de Bonaparte et de Moreau en Italie et sur le Rhin donnaient au Directoire le goût des annexions : le sort des villes libres semblait résolu. La douane de Carouge (près de Genève) ayant été attaquée au mois d'avril 1797 par 300 contrebandiers, Desportes fut accusé de mollesse dans ses demandes de répression. En vain, quelques mois plus tard, Delacroix est-il remplacé par Talleyrand, qui paraît mieux disposé pour la Suisse et pour Genève; le 18-Fructidor amène le triomphe des violents; le nouveau ministre, comme il le fera toujours en sa trop longue carrière, suit le vent.

Le 21 novembre, Bonaparte, se rendant à Rastadt, passe une journée en ville, se garde de toute menace, mais, avec son habituelle curiosité, harcèle de questions les syndics et Desportes. Peu s'en faut qu'il ne se compromette par une exécution qui tacherait sa réputation : Carnot, victime du 18-Fructidor, se cache dans la cité; on vient révéler sa présence au général, qui ordonne aussitôt de minutieuses perquisitions. Carnot, heureusement pour lui et pour Bonaparte, demeure introuvable : l'Organisateur de la victoire ne pouvait tomber victime de la police du vainqueur de Rivoli.

Malgré les assurances de celui-ci, un mois ne s'était pas écoulé depuis son départ que le Directoire rendait, le 7 décembre, un arrêté stipulant des mesures de surveillance sévères sur le Léman et sur le Rhône contre le trafic auquel Genève était accusée de se livrer avec les ennemis de la République.

Au reste, à ce moment, les efforts du Vaudois Frédéric-César de Laharpe obtenaient satisfaction : la France intervenait en Suisse comme protectrice des cantons démocrates qui voulaient secouer le joug de l'aristocratique gouvernement bernois. Mais, pour ce faire, il était plus expéditif que les troupes revenant d'Italie passassent sur le territoire genevois; pour la forme, l'autorisation en fut demandée aux syndics, qui acquiescèrent. Le 24 janvier 1798 et les jours suivants, 15.000 hommes traversent la ville, de la porte Neuve à Cornavin.

Le 4 février, Brune prend à Lausanne le commandement de l'armée d'Helvétie; le 5 mars, il entre triomphant à Berne. Desportes court l'y féliciter et, en revenant à la Résidence, fait comprendre aux syndics que l'heure de la réunion de Genève à la France sonnera immanquablement bientôt et qu'il importe de la devancer librement. Devant une suggestion qu'il prévoit et redoute depuis deux ans, le Conseil, impuissant, se dérobe. Le 19 mars, la formation d'une assemblée de 140 membres est décidée : elle fixera le sort de la République. A peine ces représentants sont-ils choisis que Desportes, qu'a toujours animé le démon de l'intrigue, intervient auprès de chacun, faisant miroiter les avantages que la libre incorporation de la ville dans la grande nation doit rapporter à tous les citoyens : la France respectera toutes les institutions genevoises et la plus précieuse, son culte; dispense des réquisitions de guerre sera accordée pendant deux ans; les charges réduites au minimum, les avantages économiques seront considérables, le commerce de la cité acquérant de cette francisation le plus avantageux débouché. Cependant, l'amour du Genevois pour sa patrie et son indépendance se rit de toutes ces alléchantes promesses; le concitoyen de Jean-Jacques ne cédera qu'à la force; Desportes le pressent. Un heureux hasard, ou une dernière



Tombe de Félix Desportes et de son frère Benjamin au cimetière du Calvaire, à Montmartre (Paris).

ruse, lui sert de prétexte à de nouvelles et décisives menaces : le 28 mars, le drapeau de la Résidence est sali, taché d'encre et de noir de fumée; l'honneur français est outragé. Desportes demande immédiate réparation; elle lui est aussitôt accordée; mais on sent de part et d'autre qu'on ne peut rester dans une aussi instable situation. Desportes presse l'assemblée de prendre un parti; celle-ci tergiverse, promet finalement une réponse pour le 15 avril. Ce dimanche matin-là, le dernier jour de la République de Genève, pendant qu'à Saint-Pierre le Conseil supérieur s'est réuni, Desportes fait entrer à la fois par plusieurs portes de la ville 15.000 hommes sous le commandement du général Girard, dit « Vieux ». Les gardes civiques, stupéfaits, se laissent désarmer; aucun coup de fusil n'est tiré; la ville est restée calme; le sort en est jeté. A quatre heures, 45 membres de l'assemblée votent la réunion de Genève à la France; 30 membres ont voté contre; 40 se sont abstenus.

On a beaucoup reproché à Desportes sa duplicité; son biographe, qui a pu le juger avec impartialité et n'a pas caché ses torts, a montré, pièces en main, qu'il n'avait été, en toute cette affaire, que l'agent zélé du Directoire.

A la veille du jour où le gouvernement allait apprendre la réussite des efforts et des intrigues de son représentant, le 17 avril, il décidait de le remplacer pour n'avoir pas tiré vengeance de l'incident du drapeau. Le lendemain, tout en le félicitant du vote obtenu le 15 avril, il lui reprocha d'avoir accordé trop de promesses pour l'obtenir; ces libertés octroyées dans l'acte de réunion sont cependant tout à l'honneur de la France, puisqu'elles laissaient à la vieille cité toute l'autonomie compatible avec la politique du moment.

Frédéric Barbey, qui a pu travailler sur les textes officiels de Paris et de Genève, qui a dépouillé de nombreuses correspondances inédites et réussi ainsi à retracer un récit complet et définitif d'un épisode jusqu'ici peu connu de la diplomatie, à la fois retorse et audacieuse du Directoire, termine son ouvrage en rappelant brièvement quelle fut la fin de la carrière de Félix Desportes : secrétaire général du ministère de l'intérieur sous Lucien Bonaparte, il fut, en 1802, nommé préfet du Haut-Rhin. Il resta onze ans à Colmar, et il n'y laissa que de bons souvenirs. Par lettres patentes du 28 janvier 1809, il avait été nommé baron de l'Empire; mais il tomba en disgrâce et fut révoqué en 1813, avec quarante autres de ses collègues, soupçonnés de tiédeur pour la cause impériale.

Rentré en grâce pendant les Cent-Jours, il encourut, au contraire, l'hostilité des royalistes, fut compris dans les Ordonnances des 26 juillet 1815 et 17 janvier 1816, et partit pour l'exil. Durant quatre années, Desportes, pourchassé par ses persécuteurs, erra en Allemagne misérablement. En 1820, il rentra à Paris, rappelé par l'ordonnance royale du 1er décembre 1819, découragé, usé, ayant renoncé à toute ambition. Il y mourut obscurément vingt-neuf ans après, le 26 août 1849, dans un appartement de la rue Laffitte, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Fidèle à ses premiers souvenirs, il voulut être inhumé dans la commune dont il avait été maire aux jours troublés de 1792 : il repose à Montmartre, au cimetière du Calvaire. — Pierre Rain.

Filipesco (*Nicolas*-Grégoire), homme d'Etat roumain, né à Bucarest le 21 décembre 1862, mort dans cette même ville le 13 octobre 1916.

Issu d'une très ancienne famille moldave, il appartenait à cette aristocratie roumaine autochtone, qui met son orgueil à sortir du pays même dont elle a partagé le destin. Par sa mère, il se rattachait aux Rosetti, qui donnèrent à la Valachie des voïvodes (princes régnants).

Filipesco fit ses études à Genève et à Paris, puis, en 1883, revint à Bucarest et se jeta, tout jeune, dans la vie politique, sans autre but que de servir passionnément sa patrie. En 1885, à vingt-trois ans, c'est-à-dire avant l'âge légal, il fut élu député de Braïla.

Il engagea aussitôt une lutte ardente contre Jean Bratiano (père), devint rapidement le leader du parti conservateur et réussit à arracher au parti libéral de nombreux éléments. A la suite de polémiques violentes, Bratiano le fit arrêter; mais, quelques jours plus tard (mars 1888), le gouvernement tombait.

Réélu député, Filipesco représenta de nouveau au Parlement la ville de Braïla.

Il avait fondé à Bucarest, dès son entrée dans la vie politique, le journal quotidien *Epoca*, qui devint l'organe de son parti. On a dit de ce journal qu'il était à la fois « un salon et une potence ». Très sincère, très combatif, Filipesco était un remarquable polémiste, à la phrase brève, incisive et colorée. Les mêmes qualités apparaissaient, avec plus de plénitude, dans sa parole; parole de tribun, impétueuse et puissante. Les moyens physiques de l'orateur ne lui faisaient pas défaut : visage mobile, à l'expression martiale, au regard aigu, voix sonore, prestance altière. Tous ces dons extérieurs, Filipesco les mettait au service d'une intelligence profonde, dont les facultés principales étaient une mémoire exceptionnelle, une grande puissance de travail et une rapidité peu commune d'observation et de compréhension. Il apportait dans la défense de ses idées un courage bouillant et une franchise qui allait parfois jusqu'à la brutalité. Il eut plusieurs duels.

En 1892, Filipesco fut élu maire de Bucarest. Il entreprit d'organiser la capitale roumaine, qui lui doit son plan, la fixation de son enceinte, le percement du boulevard Coltzea.

Laxea Catargi étant mort (1899), il fit désigner Georges Cantacuzène comme chef du parti conservateur. Lui-même accepta, en 1900, le portefeuille de l'agriculture dans le ministère Carp. Il établit l'ordre, l'économie et le travail dans son département et donna un nouvel essor à la prospérité agricole du pays. En 1901, il quitta le pouvoir et entreprit une longue campagne d'opposition, à côté de

Carp, qu'il réussit à imposer comme chef du parti conservateur fusionné (1907).

En 1910, Nicolas Filipesco prit la direction du ministère de la guerre dans le nouveau cabinet Carp. Ce fut une des pages les plus actives et les plus méritoires de sa carrière, qu'un ardent patriotisme avait toujours éclairée. Il créa des unités nouvelles, fonda une école militaire, rendit plus équitable la loi de l'avancement. Il obtint des crédits militaires importants et accrut de 40 p. 100 le budget de la guerre. Il tripla, en quinze mois, le nombre des batteries. Sur ses instances réitérées, la Roumanie fit à la France, pour la première fois, une importante commande de canons. L'équipement, l'armement qui ont permis la campagne de 1913 et préparé l'intervention des Roumains aux côtés des Alliés en 1916 sont dus à l'initiative de Nicolas Filipesco. Ce fut lui qui désigna le général Averesco comme chef d'état-major général de l'armée.

Au mois d'octobre 1912, il réalisa la collaboration du parti conservateur et du parti conservateur-démocrate, dont Take Jonesco était le chef. Un ministère, présidé par Titus Maïonesco, fut constitué sur ces bases. Filipesco, qui en avait été le promoteur, y prit le portefeuille de l'agriculture. Mais, en mars 1913, il abandonna le gouvernement, à la suite d'un désaccord avec Maïonesco. Il demandait que la Roumanie attaquât les Bulgares, dès que ces derniers auraient pris les armes contre les Serbes. Lorsque Titus Maïonesco quitta le pouvoir, en 1913, il contribua à le faire élire chef du parti conservateur. Puis, en 1914, Maïonesco se retirant de la vie politique, Filipesco fit placer A. Marghiloman à la tête du parti, dont il ne voulait pas prendre lui-même la direction nominale.


Nicolas Filipesco.

Nicolas Filipesco avait fait en France des séjours nombreux et prolongés. Il aimait notre pays.

Dès le mois d'août 1914, quand l'Allemagne viola la neutralité de la Belgique, il joignit ses protestations indignées à celles de Take Jonesco. Il proposa l'intervention de la Roumanie aux côtés des Alliés dès la chute de Lemberg, inspiré non seulement par sa sympathie pour notre cause, mais par son ardeur patriotique. Son désir le plus cher était de délivrer la Transylvanie du joug magyar, et la guerre européenne offrait à cette aspiration nationale une occasion de se réaliser. C'est avec une vigueur incomparable que Filipesco mena sa campagne en faveur de l'intervention roumaine. Il fonda la ligue de l'*Action nationale*, réunissant les personnalités les plus marquantes de tous les partis. Il entra, ainsi que Take Jonesco, Delavrancea, Istrati, etc., dans le comité de la Ligue culturale, proclamant comme président Lucaci, ancien député transylvanien à la Chambre hongroise. Avec une opiniâtreté inlassable, une éloquence fougueuse, il mena une lutte quotidienne au Parlement, dans la presse, organisant partout des meetings au cours desquels il soulevait l'enthousiasme populaire. La Roumanie ayant laissé passer le moment de l'intervention italienne, Filipesco jugea que son entrée en guerre devait se produire lors de l'invasion de la Serbie. Mais son avis ne prévalut point. Il éloigna de la direction du parti conservateur Marghiloman, dont l'attitude neutraliste servait, en réalité, les intérêts de l'Allemagne et accepta la direction de ce parti.

En mars 1916, Nicolas Filipesco entreprit un voyage en Russie. Il visita le quartier général du général Alexeiev et fut reçu à Petrograd par le tsar. Il eut, avec Sazonow, ministre des affaires étrangères, une entrevue au cours de laquelle il fut décidé que la Russie appuierait militairement la Roumanie, quand celle-ci interviendrait. On sait qu'à la suite des trahisons de Stürmer, président du conseil des ministres russe, ces engagements ne furent pas tenus. Au cours de son voyage, Filipesco contracta une grave maladie de cœur. Revenu à Bucarest, il accepta, malgré son mauvais état de santé, la présidence de la *Fédération unioniste*, qui, organisée par lui, réalisait l'union sacrée et dont faisaient partie, à côté des conservateurs, les conservateurs-démocrates, les libéraux indépendants et les représentants des Transylvaniens.

Filipesco réclama énergiquement l'entrée en guerre de la Roumanie, lors de l'offensive du général Broussilof. Pour donner à son action une autorité plus grande, il effectua la fusion des partis conservateur et conservateur-démocrate.

Enfin, l'intervention roumaine se produisit, en août 1916. Quelques semaines plus tard, la maladie emportait, de façon presque subite, celui qui en avait été un des principaux artisans. On cite, parmi ses dernières paroles, celles qu'il adressa au roi : « Pour le droit, sire ; c'est l'ordre de la nation ! »

Filipesco avait mis un talent vigoureux au service d'une foi robuste, qui s'imposait à l'estime de ses adversaires eux-mêmes. La sincérité vigilante de son patriotisme, son dévouement à l'intérêt national ont fait de lui une des grandes figures de la Roumanie moderne. — CARLOS LARRONDE.

Finances de la guerre. (*Premier trimestre de 1917.*) FRANCE. — Au milieu de février 1917, le Parlement a été saisi par le ministre des finances, Ribot, d'une nouvelle demande de crédits, afférente au deuxième trimestre de 1917 et portant sur 9.500 millions, soit, en chiffre rond, un milliard de plus que ne requérait la précédente demande afférente au premier trimestre. Les dépenses suivent donc toujours une marche ascendante.

En 1914, pendant cinq mois, la France a dépensé 7 milliards de francs. Elle en a dépensé 22 dans l'année 1915 et 32 en 1916. Elle en dépensera au moins 40 en 1917, puisque les crédits pour le premier semestre de cette année atteignent presque 20 milliards. Le total, pour les trois années de guerre (jusqu'à fin juillet 1917), aura été de 83 milliards. Sur ce total, le rendement des impôts aura fourni à peu près le septième, soit une douzaine de milliards.

Dans le premier trimestre de l'année en cours, la dépense mensuelle a été d'environ 3 milliards, soit 100 millions de francs par jour.

Du début de la guerre au 30 juin 1917, soit en trente-cinq mois, le Trésor français se sera procuré des ressources s'élevant à 74 milliards et provenant des voies et moyens suivants :

Impôts et produits divers du budget. Fr.	12 milliards.
Bons et obligations de la Défense....	19 —
Emprunts en rente perpétuelle 5 p. 100.	22 —
Bons placés en Angleterre..........	6 —
Emprunts aux Etats-Unis..........	3 —
Avances de la Banque de France....	12 —
TOTAL.......... Fr.	74 milliards.

Entre les dépenses engagées, 83 milliards, et les ressources créées, 74 milliards, apparaît un écart de 9 milliards, qui devra être couvert par un nouvel emprunt. La nécessité s'en impose, et le pays y est tout préparé. Les disponibilités sont, en effet, très abondantes. On en trouve une preuve dans le succès de l'emprunt de 600 millions émis le 24 mars par le Crédit foncier de France.

Le 13 février 1917, le ministre des finances a présenté au Parlement, qui l'a voté aussitôt, un projet de loi portant à vingt ans au maximum la durée des obligations que le Trésor peut émettre en France ou à l'étranger.

Une loi du 10 février 1915 avait autorisé l'émission d'obligations d'une durée maximum de dix ans. Le ministre, usant de cette autorisation, a placé aux Etats-Unis un montant important d'obligations à trois ans. Pour faciliter une nouvelle émission, il a paru désirable de pouvoir offrir aux souscripteurs la faculté de convertir, à leur échéance, les bons à deux ou trois ans en obligations à vingt ans. De là le projet de loi que Ribot fit voter aux Chambres en février 1917.

Le même mois, d'autre part, a été reprise l'émission des obligations de la Défense nationale à échéance du 16 février 1925. Cette émission avait été suspendue par un décret de septembre 1916, à la veille de l'ouverture de la souscription au deuxième emprunt de guerre français en rente perpétuelle 5 p. 100.

Le prix d'émission de ces obligations (qui rapportent un intérêt de 5 fr. pour 100 fr. nominal) est toujours de 96 fr. 50, sous déduction des intérêts correspondant à la période du semestre en cours non écoulée lors de la souscription. L'Etat se réserve, comme auparavant, le droit de rembourser ces titres à toute époque à partir de février 1920. Leur durée variera ainsi de trois à huit ans, selon les conditions de loyer des capitaux et le crédit de l'Etat.

Depuis le 1er mars 1917, un titre d'une forme nouvelle est offert au public. Il s'agit d'obligations émises au pair à échéance de cinq années et productives d'un intérêt de 5 p. 100, payable d'avance semestriellement. Leur remboursement se fera à l'échéance au taux de 102 fr. 50, c'est-à-dire avec une prime de 2 fr. 50 par 100 francs. Le porteur pourra demander le remboursement anticipé dès la fin de la première année ou à toute échéance ultérieure, moyennant l'abandon de la prime. Ces obligations sont dotées de l'avantage de pouvoir être échangées contre des titres des emprunts de l'Etat qui seront émis avant le 1er janvier 1920.

Le ministre des finances s'efforce ainsi de varier, selon les goûts du public, les types de titres pour la dette intérieure à court terme dont les besoins de la Défense nationale nécessitent la création à jet continu.

Les Chambres ont voté, dans le premier trimestre de 1917, des aggravations d'impôts existants et des impositions nouvelles, dont le produit doit atteindre une somme considérable : près d'un milliard de francs, et ce n'est là qu'une fraction de celle qu'exigera le seul service des emprunts qui auront été contractés durant la guerre. Les pouvoirs publics ont eu recours à la fois aux taxes indirectes et à la taxation directe. Les denrées de consommation générale sont atteintes, l'impôt général sur le revenu a été renforcé. Le taux était de 2 p. 100 pour 1916. Il a été relevé à 10 p. 100 pour 1917. Il est vrai que ne sont frappés à ce taux que les revenus supérieurs à 150.000 francs. Pour les revenus inférieurs, le taux s'élève progressivement de 2 p. 100 pour les plus faibles à 9 p. 100 pour la fraction de revenu comprise entre 100.000 et 150.000 francs.

D'autre part, la contribution personnelle et la contribution des portes et fenêtres sont supprimées. Après la suppression des patentes, le remaniement de la contribution foncière et de l'imposition sur les valeurs mobilières et après l'établissement de l'impôt général sur le revenu, la suppression des deux susdites contributions est le coup de grâce porté aux « quatre vieilles », le renversement de l'édifice des contributions directes que nous avait légué la Révolution. L'impôt personnel et mobilier et celui des portes et fenêtres n'étaient plus en harmonie avec la législation fiscale adoptée au cours des dernières années. Ils disparaissent donc. Leur suppression n'est, d'ailleurs, pas complète immédiatement. A partir du 1er janvier 1918, cesseront d'être perçus le principal et les centimes généraux des deux contributions condamnées. Mais les budgets locaux continueront à bénéficier des centimes additionnels, en attendant une transformation générale des impositions départementales et communales qui ne saurait être effectuée pour 1918.

Quant à la diminution de recettes résultant, pour l'Etat, de la suppression de sa part dans les deux contributions, elle sera compensée par l'institution d'une taxe personnelle de 5 francs en moyenne et par une majoration de 20 p. 100 dans le taux des impôts directs portant sur les revenus.

Au cours du mois de mars 1917, une crise ministérielle a porté Joseph Thierry au ministère des finances en France, en remplacement de Ribot, devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères. Ribot avait géré les finances du pays depuis le début de la guerre. Son nom restera attaché à la création des bons de la Défense nationale, accueillie avec tant de faveur par les capitalistes français, et à la réussite éclatante des deux emprunts de guerre en rente perpétuelle 5 p. 100.

ANGLETERRE. — Le gouvernement britannique s'est décidé, en janvier 1917, à émettre l'emprunt de guerre si longtemps retardé, destiné à consolider une dette flottante portée au chiffre vraiment fabuleux de 40 milliards de francs. Le taux adopté pour le nouveau titre fut de 5 p. 100, bien que l'Etat anglais eût emprunté à court terme dans les mois précédents, à des taux supérieurs, atteignant 6 p. 100. Le chancelier de l'Echiquier, Bonar Law, établit officiellement, le 20 février, à la Chambre des communes, l'énormité du succès de l'opération. Le total des souscriptions s'élevait, dit-il, à un chiffre qui, la semaine précédente, lui eût paru fantastique. La Banque d'Angleterre avait reçu des demandes pour 20.500 millions de francs. Avec les autres souscriptions, on arrivait au total de 25 milliards de francs.

La presse anglaise a interprété, à l'unanimité, cet éclatant succès de l'emprunt britannique comme un vote de confiance émis à une majorité écrasante. Il témoigne de la résolution qui anime nos alliés de l'énergie avec laquelle ils entendent poursuivre la lutte aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour qu'elle aboutisse au triomphe décisif et non à une conclusion bâtarde.

Il avait été déjà soumis par le gouvernement anglais à la Chambre des communes, depuis le commencement de la guerre jusqu'en février 1917, quatorze demandes de crédits. La quinzième et la seizième ont été présentées, le 9 février, par le chancelier de l'Echiquier, Bonar Law, et votées le même jour à l'unanimité par les Communes. Elles s'élèvent ensemble à 13.750 millions de francs, dont 5 milliards pour couvrir les dépenses jusqu'à la fin de mars 1917 et 8.750 millions pour les besoins des deux mois suivants. Le total général des crédits votés (y compris ceux des quinzième et seizième demandes) s'élève à 102 milliards de francs. Dans ce chiffre sont contenues, pour un quart au moins, soit 25 milliards, les avances faites aux Etats alliés et aux Dominions, dont le remboursement après la guerre entre en ligne de compte pour le Trésor britannique.

Au moment où Bonar Law présentait aux Communes ses quinzième et seizième demandes de crédits, la dépense moyenne quotidienne en Angleterre était de 152 à 160 millions de francs. A la fin de mars, elle dépassait considérablement ce dernier chiffre.

Quant au montant de la dette nationale, après le dernier emprunt, le chancelier de l'Echiquier l'évalue à 97 milliards de francs, fin mars 1917. Le chiffre est ramené à 75 milliards, si l'on déduit de la dette proprement dite le montant, à recouvrer après la guerre, comme il est dit ci-dessus, des prêts consentis aux Dominions et aux Etats alliés.

Le 13 mars, une nouvelle demande de crédits, la dix-septième, portant sur 1.600 millions de francs de dé-

pensessupplémentairesjusqu'àlafindecemêmemois, c'est-à-dire jusqu'au terme de l'année fiscale britannique, a élevé le total des crédits votés à 104 milliards.

Au cours des dernières semaines du trimestre et dans la période des premiers versements sur l'emprunt de guerre récemment émis, le chancelier de l'Echiquier étudiait les possibilités d'émission d'un grand emprunt amortissable, avec lots, pouvant produire25 nouveaux milliardsdefrancs,unetellesomme, au taux actuel de la dépense quotidienne, pouvant suffire à peine aux dépenses de cinq mois. Le taux d'intérêt attaché aux obligations à lots, dont la création est ainsi envisagée à Londres, serait de 4 p. 100. L'opinion générale est que la tentative, pour si hardie qu'elle paraisse, serait assurée d'un très gros succès.

L'Angleterre couvre un quart de ses dépenses par le produit des impôts. Entre le 1er août 1914 et la fin de décembre 1916, il est entré dans les caisses de l'Etat, comme revenu des impôts et ressources diverses autres que l'emprunt, un total de près de 20 milliards de francs. On peut considérer qu'à la fin de l'exercice fiscal 1916-1917 (clôture 31 mars), la taxation aura fourni au Trésor, depuis le début de la guerre, près de 25 milliards, et l'emprunt 75 milliards. De ce dernier chiffre, un montant de 5 milliards environ représente les emprunts contractés par l'Angleterre jusqu'en janvier 1917, aux Etats-Unis, principalement sous la forme de bons du Trésor remboursables de 1918 à 1921.

Allemagne. — Ce pays en est à son sixième emprunt de guerre. La souscription a été ouverte le 15 mars et close le 16 avril. A la fin de mars, on n'en connaissait donc pas encore le résultat, mais il était aisé de conjecturer que le succès de l'opération se heurtait aux plus sérieuses difficultés. Les emprunts d'empire se sont régulièrement succédé tous les six mois depuis le début de la guerre, chacune de ces opérations ayant pour objet la consolidation de la dette flottante contractée par bons du Trésor ou autrement dans l'intervalle écoulé depuis le précédent emprunt. Jusqu'à présent, l'Allemagne a réussi, par l'emploi de toutes sortes de moyens où la contrainte s'est mêlée à la persuasion, à consolider environ 60 milliards de francs. Les cinq premiers emprunts avaient été émis en novembre 1914, mars et septembre 1915, mars et octobre 1916. Le produit a été respectivement de 5.600 millions, 11.400, 15.200, 13.500, 13.300 millions de francs.

Il est offert aux souscripteurs, pour le sixième emprunt, le choix entre deux types de valeurs : une rente impériale 5 p. 100 et des bons du Trésor 4 1/2 p. 100. Le prix d'émission est le même pour la rente et pour les bons, 98 p. 100. Les bons seront remboursés par séries à 110 p. 100. En 1927, ils pourront être convertis en bons 4 p. 100, remboursables à 115 p. 100. En 1937, ils pourront faire l'objet d'une conversion nouvelle en bons 3 1/2 p. 100, remboursables à 120 p. 100. L'opération d'amortissement devra être complètement liquidée en 1967.

Les porteurs de rente 5 p. 100 et de bons du Trésor des précédents emprunts ont le droit de réclamer la conversion de leurs titres en bons du Trésor nouveaux, à la condition qu'ils souscriront, en argent frais, un montant de bons nouveaux égal à la moitié du montant des titres convertis.

Depuis le dernier emprunt (le cinquième), émis en septembre 1916, la circulation fiduciaire en Allemagne s'est accrue de près de 4 milliards de francs et atteint 15 milliards. L'ensemble de la dette flottante s'élève à 22 milliards, y compris la dette du Trésor envers la Reichsbank, qui est d'environ 10 milliards.

Le change allemand n'a cessé de se déprécier depuis le début de la guerre. La perte du mark, signe monétaire de l'Allemagne, par rapport au dollar, signe monétaire des Etats-Unis, était de 20 p. 100 un peu avant la fin de 1915 et s'est accentuée jusqu'à 30 p. 100 en décembre 1916. En août 1914, le change étant au pair, il fallait 96 cents américains pour représenter 4 marks. Il n'en fallut plus que 75 en décembre 1915 et 66 en décembre 1916. Il y eut alors une réaction dans le sens de la reprise, et la perte ne fut plus que de 25 p. 100 en janvier 1917 (75 cents pour 4 marks).

Le cours du change allemand à New-York exprime la situation débitrice de l'Allemagne à l'égard des Etats-Unis et la difficulté des règlements à opérer. C'est le facteur matériel. Il y a, d'autre part, le facteur moral, qui est la mauvaise opinion régnant aux Etats-Unis sur la situation financière de l'Allemagne. L'action de ce facteur explique que le change allemand ait continué de fléchir en 1916, bien que le commerce entre l'Allemagne et les Etats-Unis ait été nul dans cette période.

Russie. — La révolution qui a éclaté à Petrograd au milieu de mars 1917 et forcé le tsar Nicolas II à abdiquer a remplacé le ministre Bark à la direction des finances par l'un des membres du gouvernement provisoire, Terechtchenko. Le nouveau gérant des finances russes a fait connaître que, pour couvrir les immenses besoins de l'heure présente et du prochain avenir, il comptait sur des emprunts auxquels il donnerait pour gage le produit d'impôts nouveaux, puisés principalement dans l'arsenal de la taxation directe. Le capital sera imposé, et les droits successoraux seront élevés, ainsi que les tarifs des chemins de fer et les droits de douane. Le plan d'un emprunt intérieur dénommé « emprunt de la liberté » est arrêté : taux, 5 p. 100 ; prix d'émission, 85 p. 100 ; remboursement en quarante-neuf années. — A. Moireau.

Guerre en 1914-1917 (la). [*Suite.*] — Le mois de février nous avait apporté la surprise de l'intervention, encore pacifique, mais déjà déterminante des Etats-Unis et l'espoir de l'avance anglaise en France et en Asie. Le mois de mars a été



Un observatoire anglais sur le front de la Somme.

plus fécond en événements dont l'exacte portée est plus difficile encore à calculer. Nous y avons vu la révolution en Russie et le recul allemand en France, la continuation de la marche victorieuse des Anglais en Mésopotamie et en Syrie, la préparation patiente et sûre des Etats-Unis pour une action énergique; nous y avons eu la sensation de difficultés intérieures en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Certes, c'eût été tirer des conclusions bien rapides et bien imprudentes que de dire, à la fin de mars, que tout ce qui s'était passé dans ce mois nous acheminait sans hésitation vers une décision conforme à la justice et à nos vœux. Il n'était pas possible, cependant, que tout cela n'eût pas des conséquences, d'autant plus étendues qu'on y trouvait plus d'imprévu et que les répercussions étaient plus incertaines. On sentait, en outre, que l'ébranlement produit par une guerre d'une violence inconnue à l'humanité se propageait profondément à travers les peuples, remuait inconsciemment ceux qui semblaient les moins susceptibles de se troubler et soulevait brusquement des problèmes nationaux ou sociaux qu'on croyait ou résolus pour longtemps, ou susceptibles, seulement, de solutions très lentes et très modérées. Rien ne prouve mieux qu'en déchaînant un pareil conflit, qu'elle pensait limiter à son gré et à son seul profit, l'Allemagne s'est montrée incapable de vues générales sur le développement de l'humanité, qu'elle a mesuré à sa seule mesure un acte qu'elle a cru sans risques, qui menace maintenant son propre avenir et libère sans précaution les ferments les plus puissants de dissolution monarchique et impérialiste.

A la fin du mois de février, nous constations, d'une part, le recul des Allemands devant le front occidental dans le secteur tenu par l'armée anglaise, des Flandres à la Somme; d'autre part, leur immobilité dans le secteur français, de la Somme aux Vosges. Ce recul s'était généralisé en mars et avait donné, sous la poussée des forces anglo-françaises, des résultats considérables. A la fin de mars, et exactement depuis le 17 de ce mois, les Anglais avaient repris Bapaume et la région avoisinante; les Français étaient rentrés à Roye, Lassigny, Noyon, Péronne, Chaulnes, Nesle, Ham, Chauny, Tergnier, Coucy-le-Château; ils avaient occupé la forêt de Coucy; Soissons était dégagé, et l'on était aux portes de Saint-Quentin; les Allemands n'avaient gardé La Fère qu'en tendant l'inondation autour de cette place. Le front allemand se trouvait alors jalonné depuis Ypres et Arras par Saint-Quentin, La Fère et Coucy. — D'autre part, en Champagne, dès le 8 mars, nous avions repris de vive force et gardé depuis, malgré les violentes contre-attaques allemandes, le saillant compris entre la Butte-du-Mesnil et Maisons-de-Champagne. — Ce magnifique résultat était dû à la fois à la pression énorme exercée par les troupes franco-anglaises et à la retraite volontaire des Allemands. Nous avons déjà indiqué précédemment ce qu'il fallait penser de la spontanéité de cette retraite. Les Allemands, qui ne sont jamais en reste d'épithètes, l'ont qualifiée de « géniale », et la presse germanique en a pris texte pour exalter Hindenbourg et Ludendorf et se gausser de ces pauvres Franco-Anglais qui, suivant elle, n'y ont rien vu du tout et se sont laissé mener, sans s'en douter, par le commandement allemand. Le gouvernement et le haut commandement allemands avaient, en effet, besoin de faire accepter comme une grande victoire à leur peuple un peu nerveux une opération militaire que le simple bon sens devait considérer comme une défaite. D'ailleurs, les explications données étaient un aveu. On déclarait alors qu'en présence des forces énormes concentrées par l'ennemi devant le front allemand, il avait paru préférable de se replier pour éviter une inutile effusion de sang, que le génie d'Hindenbourg avait ainsi joué un fort bon tour aux Anglo-Français et que les nouvelles positions choisies et préparées par lui allaient constituer une barrière infranchissable. Ceci voulait dire en langage clair que, pour éviter un écrasement qui s'annonçait inévitable et certain, le commandement allemand avait jugé plus sage d'abandonner le terrain et de sauver ainsi son matériel. C'était reconnaître la supériorité en hommes et en artillerie de l'armée



La ville de Péronne saccagée et détruite par les Allemands au moment de leur retraite.

franco-anglaise. Le repli allemand, dont la première idée remontait sans doute — certains indices le prouvaient — à l'automne dernier, a été, d'ailleurs, entouré des mêmes horreurs, de la même rage de destruction, des mêmes procédés des temps barbares, qui avaient marqué l'invasion de 1914. Les troupes germaniques ont systématiquement pillé, détruit, incendié, ravagé par la mine les villages, les villes, les routes, les champs, sans aucun respect ni pour la propriété privée, ni pour les monuments publics et les restes artistiques du passé, de façon à laisser derrière eux, espéraient-ils, un désert impraticable, inutilisable pour l'armée ennemie, impropre pour longtemps à toute culture ; ils ont emmené avec eux une partie de la population masculine et féminine, sous le prétexte cruellement puéril que les malheureux déportés pourraient être utiles à la défense de la France; ils ont ainsi ajouté, alors que l'on ne croyait plus la chose possible, à la réprobation universelle qui pèse sur eux, et ils ont montré une fois de plus avec quelle facilité l'espèce humaine, même imprégnée de la science la plus perfectionnée, faisant un bond prodigieux en arrière, pouvait reculer jusqu'aux féroces méthodes de guerre qu'un lent progrès croyait avoir à jamais abolies. Qu'ils aient ainsi causé des pertes énormes, il serait absurde de le nier; qu'ils aient grevé notre pays de destructions irrémédiables, il faudrait, pour le croire, ignorer autant qu'eux-mêmes la richesse du sol français, le courage de nos paysans et la résistance de notre race. Qu'ils aient, d'autre part, sauvé leur matériel, les faits le prouvent; mais qu'ils se soient en même temps assuré une retraite tranquille, l'énergie qu'ils ont dû déployer pour la couvrir et la rapidité de la poursuite française, qui n'a pas été arrêtée un seul jour, affirment le contraire. Il semblait bien, à la fin de mars, que le plan d'Hindenburg n'eût pas complètement réussi, que ses fameuses lignes ne fussent pas entièrement prêtes et que l'élan des troupes franco-anglaises, comme la souplesse du haut commandement, aient été pour nos ennemis une de ces découvertes comme ils en ont fait déjà plusieurs à leur détriment. En fait, au début d'avril, rien n'indiquait que le repli allemand fût terminé ou touchât à sa fin, et l'on ne pouvait encore, au moins dans le public dont nous résumons ici l'information, fixer avec précision quelle serait la nouvelle ligne allemande. On constatait seulement, comme résultat acquis et important, que les Allemands avaient abandonné, librement en apparence, mais en réalité pour éviter un désastre, des positions très fortement organisées qu'ils occupaient depuis plus de deux ans, qu'ils annonçaient leur intention de ne s'arrêter que là où ils voudraient dans des positions nouvelles d'où on ne les délogerait pas, mais qu'en même temps ils prétendaient vouloir substituer la guerre de mouvement à la guerre de tranchées, ce qui était contradictoire. De plus, ils avaient explicitement reconnu, par leur retraite et par les commentaires dont ils avaient cru devoir l'accompagner, la supériorité de notre matériel et de celui des Anglais, ainsi que notre supériorité numérique. Ils n'avaient pas prévu que leur stratégie élémentaire ne nous prendrait pas au dépourvu et que, tout en apportant beaucoup de prudence dans notre marche en avant, nous saurions y conserver nos avantages. En résumé, le bénéfice de l'opération, en dépit de la barbarie allemande, était pour nous, et on comprenait mal, à ce moment, l'état d'esprit de certains, qui, dans la crainte d'événements que personne ne pouvait prévoir et parce qu'ils ne voyaient pas clair dans les projets allemands, se refusaient à se réjouir de ce qui était certain. En ravageant tout, en ne laissant derrière eux que des ruines, les Allemands avaient affirmé le caractère définitif de leur retraite.



Soldats anglais ramassant sur le terrain conquis les objets abandonnés par les Allemands.

Nous avions, le mois dernier, laissé les Anglais, après la reprise de Kut-el-Amara, en marche vers Bagdad et, du côté de la Syrie, après la défaite turque, en marche vers la Palestine. Ils avaient, ici et là, continué à obtenir des résultats de la plus haute portée. — Vers Bagdad, leur avance avait été beaucoup plus rapide qu'on ne l'eût pensé d'abord. Dès le 11 mars, précédés de leur cavalerie, ils entraient dans la ville et continuaient vers le nord la poursuite de l'armée turque en déroute. Pendant le même temps, les Russes avaient repris Hamadan le 1er mars et occupé, le 8, le défilé de Bisoutoun; ils avaient pris Kermanshah le 14 et poussaient leur marche vers Mossoul, objectif commun de leur effort et de celui des Anglais. A l'ouest, les Anglais avaient, le 25 et le 26 mars, complètement battu un important corps turc au sud de Gaza, qu'ils menaçaient; la route de Jérusalem leur était ouverte; ils étaient maîtres de la presqu'île du Sinaï et menaient rapidement la construction d'un chemin de fer qui suivait leurs troupes vers le nord. Ainsi était réalisée cette prise de Bagdad, qu'on avait espérée en 1916, que les Allemands croyaient définitivement écartée et dont nous avons indiqué, le mois dernier, la signification lointaine. Il importe essentiellement, pour l'avenir de l'Europe et du monde, que les Anglais conservent Bagdad pendant la durée de la guerre, afin que le sort de cette ville et celui de la Mésopotamie puissent être réglés en dehors de l'Allemagne. Nous voudrions que nos lecteurs restassent convaincus de l'importance de la question. La possession de la ligne Hambourg-golfe Persique et Anvers-golfe Persique est l'objectif essentiel de l'Allemagne. A la rigueur, elle renoncerait à Anvers pour avoir Bagdad et la Turquie d'Asie. Si elle n'a ni l'un ni l'autre — et il faut qu'il en soit ainsi — son rêve d'hégémonie s'évanouit. La paix du monde est à ce prix. Non moins intéressante est l'avance anglaise vers Gaza, la côte syrienne et la Palestine. Les accords germano-turcs pour la construction des chemins de fer de la Turquie d'Asie prévoyaient une ligne ferrée vers l'Egypte, comme ils en avaient concédé une autre vers Bagdad et le bas Euphrate. Les possessions anglaises se fussent ainsi trouvées entre les deux branches d'une pince puissante, qui eût menacé l'Inde et l'Egypte et mis en péril tout l'empire anglais au profit de l'expansion germanique. L'expédition turco-allemande vers le canal de Suez, qui a échoué en 1916, était partie essentielle du grand plan d'attaque contre l'Angleterre. Tout s'était retourné contre les Allemands. Nos yeux, obstinément fixés sur le front occidental, ne se tournent pas assez souvent vers les résultats obtenus en Asie, qui, avec ceux qui sont acquis en Afrique, constituent pour l'Entente un gage d'une valeur inestimable.



La cavalerie britannique, poursuivant l'ennemi, passe l'Omignon (affluent dr. de la Somme) sur un pont de fortune construit à la place de celui que les Allemands ont fait sauter en se retirant.



Groupe de fusils lance-grenades agencés pour partir d'un seul coup. — Phot. Beaufrère.

Enfin, en Macédoine, l'armée du général Sarrail avait infligé à l'armée bulgaro-allemande, qui était encore aux portes de Monastir et s'acharnait à détruire cette malheureuse cité, vide de ses habitants, une défaite caractérisée, qui l'avait obligée à abandonner ses positions et à dégager les abords de la ville. L'échec avait paru assez sérieux au général Falkenhayn pour qu'il eût exigé la disgrâce et la mise en jugement du général bulgare sur qui en pesait la responsabilité. La liaison de l'armée Sarrail avec le corps italien de Vallona restait assurée. Il n'y avait pas eu de péril du côté grec. De ce côté aussi, la situation, après être restée stationnaire pendant de si longs mois, avait semblé s'éclaircir et permettait un instant d'attendre sans trouble d'autres événements.

Sur les autres fronts : en Roumanie, le long de l'immense ligne russe, sur le Carso, aucun événement important n'était à signaler. La saison, très rude dans toute l'Europe, arrêtait toute opération. On ne voyait pas encore de quel côté les Allemands porteraient définitivement l'effort de leur attaque, ni vers quel point ils dirigeraient les disponibilités que leur repli sur le front français avait évidemment pour but de leur procurer, si tant est que ce but eût pu être atteint par eux et que la vigueur de notre poussée ne les eût pas obligés à conserver toutes leurs forces sur le front français.



Le pseudo-moine russe Raspoutine. (c'est-à-dire *le Dévoyé*) de son vrai nom Gregory Novitch.

Ainsi, le mois de mars nous avait apporté la délivrance d'une partie du sol de la patrie et la certitude de notre force militaire. Tous les efforts faits pour la constitution d'un matériel de premier ordre et pour la fabrication des munitions avaient donné les résultats escomptés. Nous nous étions organisés. Nous avions su attendre le moment où nous serions prêts. Notre patience et notre persévérance avaient porté leurs fruits. Quelles que dussent être, par la suite, les difficultés de notre tâche, nous avions acquis le droit d'espérer. Quant à nos alliés anglais, ils recueillaient, eux aussi, ce qu'ils avaient semé.



L'ex-tsar Nicolas II.

Partis de plus loin encore que nous, puisqu'ils n'avaient pas d'armée, ils soutenaient maintenant le parallèle avec l'armée allemande. En tout, même en matière d'artillerie, ils étaient devenus des maîtres. Il y avait là, pour les deux peuples amis, une leçon singulière, chèrement payée, mais qui pouvait, et devait, être féconde.

Au même moment où commençait l'avance française sur la Somme et où l'on apprenait la reprise de Bapaume et de Péronne, la nouvelle de la révolution russe était rendue publique. — Cette révolution n'a surpris aucun de ceux qui, connaissant la marche du gouvernement russe, en mesuraient les fautes et en prévoyaient les conséquences. Elle eût pu être retardée; elle ne pouvait être évitée. Il y avait dans cet immense empire, si riche de ressources matérielles et intellectuelles, si capable de les mettre en œuvre, si divers aussi et parfois si troublant, un antagonisme trop flagrant entre les intrigues de la cour, le traditionnalisme corrompu de la bureaucratie, les aspirations limitées de la bourgeoisie modérée et éclairée, les souffrances du petit peuple, les théories extrêmes du parti ouvrier, pour qu'un conflit n'éclatât pas. En temps de paix, la situation aurait pu se prolonger grâce aux habitudes acquises, à l'apathie des masses, à ce mélange de concessions et de violences qui caractérise l'autocratie russe, surtout à l'absence de toute cause qui marquât douloureusement la distance qui séparait le gouvernement du peuple russe. Une grande idée, ou plutôt un sentiment quasi religieux, faisait l'union : le respect fétichiste pour le tsar, et c'est en somme sur cette base fragile que s'appuyait tout l'édifice russe. La guerre, qui avait déjà provoqué la crise de 1905, mit en lumière tous les vices du régime russe. Elle était, pour la corruption qui faisait partie intégrante du système bureaucratique russe, un terrain de culture trop fécond pour ne pas arriver à tout brouiller. Des scandales comme ceux de Soukhomlinof et de Manioulof, la certitude de trahisons sans scrupules dont les conséquences furent terribles, les intrigues allemandes de Sturmer, le fantastique roman de Raspoutine et le pouvoir déconcertant que ce moine ignorant et perverti prit sur la société, la cour et les souverains, l'influence dominante et fâcheuse que la tsarine, allemande de cœur et de tendances, avait sur l'esprit du tsar, les changements incessants de ministres, la confiance accordée aux médiocres et aux indignes, le mépris des droits de la Douma, l'incapacité maîtresse de tout et aboutissant à la famine, le peuple de Petrograd sans pain, comme l'armée avait été sans munitions, tout, dans un milieu ainsi préparé, devait aboutir à l'effondrement d'un régime qui semblait à l'extérieur présenter toutes les marques d'une solidité inébranlable.



L'ex-tsarine Alexandra-Feodorowna.



Sir George Buchanan, ambassadeur d'Angleterre en Russie.



Paul Milioukof, ministre des Affaires étrangères russe.

Pour éviter la catastrophe, il eût fallu une haute et claire intelligence, un grand cœur et une volonté de fer. La France ne saurait, sans une ingratitude qui est loin de son caractère, oublier ce que fut pour elle le tsar Nicolas II, l'allié fidèle des bons et des mauvais jours, le seul soutien sûr que nous ayons eu dans une cour où dominait l'influence allemande, où l'autorité d'un Sazonow, l'événement l'a prouvé, eût été insuffisante. Personne ne peut douter de la valeur morale du souverain qui a pris l'initiative des conférences de La Haye et qui a écrit le manifeste admirable par où il a renoncé à la couronne. Mais il est trop certain que le tsar Nicolas II a manqué de cette puissance et de cette clarté d'esprit qui eussent été nécessaires pour amener peu à peu la Russie du régime asiatique de l'autocratie omnipotente et sans contrôle au régime moderne du gouvernement parlementaire et de la liberté des peuples. Faible et bon, passionnément attaché à la tsarine, il a subi sans réagir son autorité, sans chercher à voir de ses propres yeux. Il eût fallu auprès de lui, depuis longtemps, un conseil éclairé, et qu'il voulût bien l'écouter. Le conseil lui a manqué. Les avertissements qui lui sont venus : celui des négociants de Moscou en 1916, plus récemment celui de sir Buchanan, ambassadeur anglais, celui des grands-ducs, sont arrivés trop tard, ou ont été trop brutaux. Ils l'ont blessé dans son cœur et fortifié dans son aveuglement. Il a, par suite, accepté la responsabilité d'actes dont il fut vraisemblablement innocent et que, peut-être, il ignora. Il a passé, sans les faire, à côté des actes essentiels. C'est ainsi, pour la Pologne, qu'il n'a pas fait ce qui aurait dû être réalisé et qu'il a laissé persécuter affreusement les juifs, sous prétexte de défense nationale. Il a couvert de sa crédulité et de sa faiblesse les pires injustices et les cruautés les plus inutiles. Il a marché vers l'abîme sans s'en douter. Tant il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement et que ses enseignements sont vains. Il est impossible, tout en tenant compte de la différence des temps et des races, de n'être pas frappé des ressemblances qui se manifestent entre les événements russes et ceux de 1789 en France.



Michel Rodzianko, président de la Douma.



Une relève de la garde au Palais d'hiver de Petrograd.

On sait les changements ministériels qui avaient, depuis le mois de novembre, surpris et inquiété l'opinion publique : Sturmer, Trépof, Galitzine s'étaient succédé au pouvoir. Sturmer avait songé, certainement, à une paix séparée que, seule, la loyauté de Nicolas II nous avait épargnée. Il avait ouvertement souffert, à côté de lui, la prévarication. Trépof n'avait fait que passer. Galitzine était un prête-nom. Cependant, le ravitaillement civil ne se faisait pas. A côté des scandales dénoncés par Milioukof et que l'on couvrait de l'impunité, le pain




Machine pour creuser les tranchées-abris, d'abord à bras, maintenant actionnée par un mécanisme automatique.

manquait, l'agitation était extrême à Petrograd. La rentrée de la Douma, au début de mars, ses premiers débats, le discours du ministre de l'agriculture Rittich et la réponse qu'y fit Milioukof donnaient lieu à une gigantesque et silencieuse manifestation devant le palais de Tauride et dans les rues de la capitale. Le gouvernement ne vit pas la gravité de la situation; il crut s'en tirer, comme il l'avait fait déjà, en fermant la bouche à la Douma et en l'ajournant. Mais, cette fois, poussée à bout et consciente du péril que courait la Russie, devinant aussi que jamais peut-être occasion pareille ne se retrouverait, la Douma refusa de s'incliner. Le 11 mars, elle nommait une commission exécutive présidée par Rodzianko, président de la Douma; elle prononçait la dissolution du conseil des ministres et faisait arrêter ces derniers. Par son attitude énergique, Rodzianko parvenait à rallier à la cause de la révolution les troupes en garnison à Petrograd, le régiment Préobrajenski, — le vieux régiment de Pierre le Grand, — et organisait un gouvernement. La résistance de la police impériale, la bataille dans les rues, mettaient la capitale à feu et à sang, entre le 11 et le 14 mars. Mais, à cette date, l'ordre se rétablissait, Moscou faisait cause commune avec Petrograd, l'armée du front envoyait son adhésion, un ministère national se constituait sous la présidence du prince Lvof, et l'on pouvait penser que le régime nouveau, après les soubresauts sanglants et inévitables de toute révolution violente, allait trouver son équilibre. Tels sont, très sommairement rapportés, les faits que le monde entier, privé de nouvelles russes depuis plusieurs jours, apprit brusquement et avec une explicable surprise dans la journée du 16 mars.

Les chefs du mouvement révolutionnaire n'étaient des ennemis ni de la monarchie, ni de la dynastie des Romanof. Ils voulaient un changement de gouvernement et un régime libéral; ils comprenaient le danger de jeter dans l'inconnu d'un régime républicain, réclamé par quelques-uns, la masse ignorante et superstitieuse du peuple russe; ils croyaient au prestige et à la nécessité d'un tsar; ils ne souhaitaient qu'un changement de personne; ils comptaient que



Le grand-duc Michel, frère de Nicolas II.

Nicolas II abdiquerait en faveur de son fils, qui régnerait sous la tutelle de son oncle, le grand-duc Michel, bien connu pour ses opinions libérales. Les choses n'altèrent pas tout à fait comme ils l'eussent souhaité. Rejoint par les envoyés de la commission, Nicolas II consentit sans difficulté, dans la nuit du 15 au 16 mars, à renoncer à la couronne. Le manifeste qu'il adressa à son peuple pour annoncer sa résolution est un document d'une rare valeur morale et d'une élévation de pensée qui rachètent bien des faiblesses. Il montre sous son vrai jour Nicolas II, mystique, honnête et patriote, écrasé sous la tâche formidable de pasteur d'un peuple de 180 millions d'âmes, plus attaché à sa famille qu'à son trône. Il fait comprendre l'influence de la tsarine et l'inéluctable fatalité de la situation. Mais, en abdiquant, Nicolas II abdiquait aussi pour son fils, dont il ne voulait pas se séparer, et léguait la couronne au grand-duc Michel. Celui-ci, à son tour, déclarait ne vouloir accepter le pouvoir que si « telle était, disait-il, la volonté de notre grande patrie, qui doit, par plébiscite et par l'organe de ses représentants de l'Assemblée constituante, établir la forme du gouvernement et les nouvelles lois fondamentales de l'Etat russe ». Il invitait donc tous les Russes à se soumettre au gouvernement provisoire, « formé sur l'initiative de la Douma et investi de toute la plénitude du pouvoir jusqu'à ce que, dans un délai aussi bref que possible et sur la base du suffrage universel, direct, égal et secret, l'Assemblée constituante exprimât par des décisions relatives à la forme du gouvernement la volonté du peuple ». Ainsi, d'un seul coup, la question de la forme du gouvernement était posée, le suffrage universel était créé, et le dogme du tsarisme disparaissait. Tout cela n'était pas pour diminuer les difficultés. La révolution russe, en effet, faite, comme il arrive souvent, par des modérés, courait le risque d'être entraînée par les extrêmes et, tout au moins, beaucoup plus loin que ne l'avaient désiré ses auteurs.

La Douma, quelque sages que fussent ses intentions, ne pouvait se passer du concours des ouvriers et de l'armée. En ce qui concerne cette dernière, la situation se compliquait de ce fait que la Douma se trouvait en contact immédiat non avec les troupes du front, bien encadrées et disciplinées, mais avec des troupes de garnison, dont les dispositions et le moral n'étaient pas aussi solides. Elle dut donc transiger et accepter qu'à côté du gouvernement provisoire siégeât une assemblée tumultueuse de seize cents ouvriers et soldats dont il fallait enrayer les tendances extrémistes. Le danger, pour le nouveau gouvernement, était, en effet, de glisser dans la démagogie, dans les mesures violentes, dans la rupture avec le passé, peut-être dans le terrorisme. Il fit des efforts immenses pour éviter ce malheur. Pourtant, l'arrestation du tsar et de la tsarine, celle de plusieurs membres de la famille impériale, le retrait du commandement suprême de l'armée que Nicolas II, en abdiquant, avait confié au grand-duc Nicolas, furent des mesures nécessaires, sans doute, pour éviter une contre-révolution et couper court aux intrigues germanophiles, mais qui marquèrent la rapidité avec laquelle l'évolution se faisait, ou semblait se faire, vers des conceptions politiques nouvelles. Une fois de plus, un édifice sé-



Le prince Lvof, président du gouvernement provisoire en Russie.

MANIFESTE IMPÉRIAL ADRESSÉ PAR LE TSAR NICOLAS II

A SON PEUPLE

Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas II, empereur de toutes les Russies, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., à tous nos fidèles sujets nous faisons savoir :

Aux jours de la grande lutte contre l'ennemi extérieur qui s'efforce depuis trois ans d'asservir notre patrie, Dieu a voulu envoyer à la Russie une nouvelle et pénible épreuve. Des troubles intérieurs menacent d'avoir une répercussion fatale pour la marche ultérieure de la guerre tenace. Les destinées de la Russie, l'honneur de notre armée héroïque, le bonheur du peuple, tout l'avenir de notre chère patrie veulent que la guerre soit menée à tout prix jusqu'à une fin victorieuse.

Notre cruel ennemi fait ses derniers efforts, et proche est le moment où notre vaillante armée, de concert avec nos glorieux alliés, abattra définitivement l'ennemi.

En ces jours décisifs pour la vie de la Russie, nous avons cru devoir à notre conscience de faciliter à notre peuple une étroite union et l'organisation de toutes ses forces pour la réalisation rapide de la victoire.

C'est pourquoi, d'accord avec la Douma d'empire, nous avons reconnu pour bien d'abdiquer la couronne de l'Etat et de déposer le pouvoir suprême.

Ne voulant pas nous séparer de notre fils aimé, nous léguons notre héritage à notre frère, le grand-duc Michel-Alexandrovitch, le bénissant de son avènement au trône de l'Etat russe. Nous léguons à notre frère de gouverner en pleine union avec les représentants de la nation siégeant aux institutions législatives et de leur prêter un serment inviolable au nom de la patrie bien-aimée.

Nous faisons appel à tous les fidèles fils de la patrie, leur demandant de remplir leur devoir sacré et patriotique en obéissant au tsar dans ce pénible moment d'épreuves nationales et de l'aider avec les représentants de la nation à conduire l'Etat russe dans la voie de la prospérité et de la gloire.

Que Dieu aide la Russie!...

NICOLAS.



Dans leur retraite, les Allemands ont coupé les arbres et les ont jetés en travers des routes pour retarder la marche des troupes franco-anglaises, qui les serrent de très près.

culaire, qui défiait le temps et le progrès des idées, tombait en miettes au premier choc. — Il était impossible, à la fin de mars, de pronostiquer l'avenir de la révolution russe. Les détails manquaient. Ceux que donnait la presse avaient un caractère tendancieux et unilatéral. Cependant, on avait l'impression nette que la révolution, malgré les dangers que lui faisaient



Un abri dans les montagnes, sur le front italien des Alpes.

courir la violence de certains courants sociaux, les utopies qui, en pareil cas, trouvent l'occasion d'une existence éphémère et l'inexpérience de ceux qui la conduisaient, se maintenait alors dans des voies aussi sages que possible, par où l'on pouvait espérer qu'elle parviendrait à trouver une assiette stable. Assurément, nous ignorions complètement ce qui se passait dans les provinces et dans les campagnes et comment le nouveau gouvernement se mettait en relations avec toutes les parties si disparates de ce corps immense. Il fallait constater que ceux qui le composaient : Rodzianko, Milioukof, Cherenski, Lvof et leurs collaborateurs, de même que la majorité du comité mixte d'ouvriers et de soldats, malgré la diversité de leurs origines, avec une indomptable énergie, une infatigable bonne volonté et un sens parfait des réalités, travaillaient à maintenir la Russie dans l'observation des lois, à éviter les conflits et à grouper toutes les forces sociales, ethniques, religieuses, militaires, pour une action unique vers un but commun.

Il est très remarquable et singulièrement intéressant pour nous que les révolutionnaires dans leurs déclarations et le tsar dans son manifeste au peuple russe se soient trouvés d'accord pour proclamer que ce but était une lutte sans trêve et jusqu'au bout contre les Empires centraux. On pouvait dire alors ce qu'on avait dû taire jusque-là, à savoir que le grave danger d'une paix séparée, imposée à Nicolas II par l'impératrice et le parti allemand, avait lourdement pesé sur l'Entente et que le péril n'eût peut-être pas pu être indéfiniment conjuré. Or, une paix séparée, c'était, outre de très graves difficultés pour la France, l'Angleterre et l'Italie, la mainmise de l'Allemagne sur la Russie, la renonciation à toutes les aspirations russes, le triomphe de la bureaucratie. Tous ceux qui ont fait la révolution, tous ceux qui peuvent en profiter et que menacerait un retour de l'ancien régime le sentaient vivement, et il était évident que le salut de la révolution, comme l'avenir de la nation russe, était du côté de l'Entente, c'est-à-dire du côté des nations où les libertés publiques ont le plus disposé les esprits à comprendre et à favoriser l'essor si désirable du peuple russe. Aussi bien, en France et en Angleterre, la révolution russe a-t-elle trouvé un appui moral et une sympathie active non seulement auprès des gouvernements, mais auprès des Assemblées délibérantes et de l'opinion publique. En France, où le tsar comptait tant d'amis modestes et inconnus, dont A. Ribot a été, en fait, l'interprète à la tribune de la Chambre, la destruction d'un régime dont tout le monde connaissait la rigueur a pu surprendre ceux qui n'étaient pas avertis, inspirer des craintes amicales à ceux qui, souhaitant la réforme du régime, redoutaient que la soudaineté et l'étendue du mouvement ne fussent au détriment de sa solidité; mais tous ont accueilli avec espoir l'avènement d'une ère nouvelle. Le gouvernement provisoire russe avait fait, d'ailleurs, au sujet de la continuation de la guerre, les déclarations les plus positives, et on pouvait espérer que les tendances aveuglément pacifistes de certains partis extrêmes ne viendraient pas gêner l'action très déterminée que la majorité de la nation était décidée à soutenir. Il n'est pas contestable, en outre, que l'établissement en Russie d'un système politique qui serait basé sur la volonté populaire soit le seul moyen pratique de résoudre les questions de nationalité si aiguës dans ce vaste empire, si habilement entretenues par l'Autriche et l'Allemagne, et que le système autocratique était incapable de conduire à une solution acceptable. La question polonaise, la question finlandaise, la question lithuanienne, la question ruthène, la question juive, étudiées en fonction d'un gouvernement libre et représentatif, prennent un tour qu'on n'avait pu jusqu'ici envisager. Ces diverses considérations n'avaient certainement pas échappé à l'Allemagne, qui s'est toujours montrée si malhabile à se faire supporter par ses allogènes et qui, à l'heure présente, se trouve fort gênée dans sa politique à l'égard de la Pologne. Elle avait vu très clairement aussi que l'écrasement brusque du parti de l'impératrice en Russie lui retirait de la main des atouts très forts, qu'elle comptait sans aucun doute abattre au moment choisi par elle. Le mot d'ordre, dans la presse allemande, semble avoir été d'abord de traiter négligemment le mouvement russe et de faire ensuite des avances au peuple russe en vue de la paix. C'est la politique qu'avait adoptée le chancelier allemand dans les démarches qu'il fit faire auprès des socialistes russes par les socialistes allemands, ainsi que dans son discours du 30 mars. La façon dédaigneuse dont il avait parlé du tsar Nicolas et l'hypocrisie de ses déclarations relatives au peuple russe avaient dénoté son embarras et avaient manqué de noblesse. La révolution russe ne pouvait être pour le gouvernement allemand qu'un sujet d'inquiétude. Les mouvements politiques de ses voisins ont souvent eu une répercussion immédiate ou lointaine en Allemagne. Si les embarras d'un gouvernement naissant pouvaient être exploités au point de vue militaire, l'agitation des esprits en Allemagne n'était-elle pas une redoutable compensation, et le gouvernement impérial serait-il, au regard des éléments avancés du peuple allemand, dans une position aussi aisée en face d'une Russie libre qu'en face d'une Russie autocratique? Il y avait là un redoutable point d'interrogation.

Bien que les événements de Russie eussent dépassé en conséquences possibles tout ce qui était survenu d'inattendu depuis le début de la guerre, l'attention avait été, pourtant, retenue fortement sur d'autres faits très caractéristiques. Le plus curieux et le



Les canons autrichiens de gros calibres s'installent dans la Carniole occidentale.

moins prévu fut, sans aucun doute, la rupture des relations diplomatiques entre la Chine et l'Allemagne. Dès la fin de février, une sérieuse tension s'était marquée, nous l'avons dit, entre les deux Etats. La Chine avait fermement protesté contre la guerre sous-marine. La réponse de l'Allemagne avait été hautaine. Le 14 mars, la Chine rappelait son ambassadeur et renvoyait le ministre d'Allemagne. On affecta, en Allemagne, de considérer ce geste comme sans conséquences pratiques. Dans son discours du 30 mars, Bethmann-Holweg ne craignit pas de menacer la Chine et de s'étonner de l'erreur que, selon lui, elle commettait. En fait, si la rupture avec la Chine n'a pas de conséquences militaires possibles, en dehors d'une fourniture de main-d'œuvre qui est pour nous un secours très appréciable, les répercussions économiques et diplomatiques de cet acte sont considérables. L'Allemagne a, en Chine, de gros intérêts, d'importantes concessions; elle avait une grosse influence morale. Elle avait pu, tel Louis XIV avec le pape, faire élever à Pékin, par les Chinois, un monument commémoratif du meurtre de son ministre en 1899. Elle escomptait en Extrême-Orient un développement commercial et industriel très important, qui eût été la base d'une action politique sur la Chine et contre le Japon; elle y voyait, en même temps, un entrepôt de matières premières d'une rare richesse. En dépit de la désinvolture du chancelier, tout cela était remis en question, et il était du moins de la plus éclatante évidence que, pour l'heure, l'influence prépondérante en Extrême-Orient était celle de l'Entente. Rayer un pays, un monde comme la Chine, du nombre des Etats où l'Allemagne, en temps de guerre, pouvait faire du commerce, intriguer et préparer l'avenir, c'était un coup bien plus grave qu'on ne voulait le laisser paraître, et le dédain du chancelier dut à beaucoup d'esprits en Allemagne paraître hors de saison.



L'ex-tsar Nicolas II, ses filles et son fils, entourés de quelques officiers de la garde impériale. (V. *Petite Correspondance*.)

L'acheminement certain vers la perte du marché chinois était un accident d'autant moins négligeable que les Etats-Unis, lentement, mais avec une réflexion dont les effets pouvaient être redoutables, s'acheminaient vers la guerre, ou tout au moins vers une rupture de plus en plus hostile et de moins en moins neutre. Au début de mars, le président Wilson avait demandé au Congrès l'autorisation d'armer les navires marchands américains et pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures que comportaient l'honneur et la sécurité des Etats-Unis. La Chambre des représentants avait voté le bill. La majorité du Sénat était décidée à faire de même. Mais une petite minorité pacifiste de treize membres, dont le plus actif était le sénateur Lafollette, profitant de ce que les pouvoirs du Sénat expiraient automatiquement le 4 mars à midi et de ce qu'aucun article du règlement intérieur de cette Assemblée ne permettait de retirer la parole à un orateur, avaient usé du moyen obstructionniste souvent employé au Reichsrath d'Autriche. En parlant jusqu'à midi, ils avaient empêché un vote d'intervenir. 83 sénateurs sur 96 signèrent alors une adresse au président, dans laquelle ils déclaraient approuver la loi et les pleins pouvoirs. Mais le président Wilson ne voulut point user des droits que lui donnaient et la Constitution et le vote de la Chambre et la déclaration du Sénat, avant que cette Assemblée, convoquée à nouveau le 3 mars, eût modifié son règlement et décidé que, lorsque les deux tiers de ses membres le demanderaient, toute discussion pourrait être close.



Troupes de montagne austro-hongroises émergeant d'un ravin, dans le Trentin.

Entre temps, le président Wilson s'était de nouveau manifesté par deux documents importants. L'un était une adresse au peuple américain pour faire sentir tout le danger du règlement du Sénat et la portée de l'acte d'obstruction des sénateurs pacifistes : « Un petit groupe d'hommes opiniâtres, disait-il, ne représentant aucune opinion que la leur, ont réduit la grande nation américaine à l'impuissance et l'ont, de ce fait, soumise au mépris. » L'autre était le discours inaugural qu'il avait prononcé, le 4 mars, en prenant possession de sa deuxième présidence. Il y définissait en termes précis et saisissants le rôle et le but des Etats-Unis :

> Nous ne sommes plus des provinciaux. Les événements tragiques des trente mois de guerre que nous venons de vivre nous ont constitué citoyens du monde. Il n'y a pas à revenir en arrière. Que nous le voulions ou non, la fortune de notre pays est en jeu. N'en concluez pas que nous en soyons pour cela moins Américains. Nous serons, si possible, plus Américains encore, mais nous resterons fidèles aux principes dans lesquels nous avons été nourris. Ces principes ne sont pas d'une province ou d'un continent, ils sont ceux que nous avons toujours affichés comme étant ceux du monde entier. Ce que nous sommes prêts à soutenir par la paix ou la guerre, c'est ceci : toutes les nations sont également intéressées à la paix du monde et à la stabilité politique des peuples libres et sont également responsables de leur maintien ; — le principe essentiel de la paix est l'égalité de toutes les nations, en tous droits ou privilèges. La paix, pour être durable, doit avoir pour base un juste équilibre des forces militaires ; — les gouvernements tirent leur pouvoir légitime du consentement des peuples. Aucun autre pouvoir ne devrait être admis dans la formule des nations ; — les mers doivent être libres et ouvertes à tous les peuples, selon les règles fixées d'un commun accord et arrêtées de manière à être applicables à tous, sur un pied d'absolue égalité ; — les armements de chaque pays devraient être limités aux nécessités d'ordre et de sécurité nationales. Chaque puissance a le devoir de veiller à ce que ses concitoyens ne suscitent pas de troubles dans les autres pays.

Il était bon de fixer ici l'énonciation des principes au nom desquels agissent le président Wilson et les Etats-Unis. Au milieu des renseignements contradictoires des journaux et des articles inspirés que l'Allemagne fait envoyer en Amérique par les correspondants des organisations de presse qui combattent pour elle, ils font comprendre la force de la position prise par l'Amérique. — Le mois de mars ne nous avait pas apporté la décision définitive, qui ne pouvait être prise qu'après la réunion du Congrès, extraordinairement convoqué pour le 2 avril. Mais la résolution, annoncée le 10 mars, d'armer les navires marchands, l'activité déployée par les départements de la guerre et de la marine, les mouvements de l'opinion publique, l'union évidente de toute la nation américaine, l'avortement de la grève des chemins de fer, plus que tous les actes de l'Allemagne contrastant d'une manière éclatante avec ses déclarations officielles, le coulage de l'*Algonquin*, puis de la *Vigilantia*, de l'*Illinois*, de la *City of Memphis*, où périrent des Américains, tout cet ensemble de faits permettait de conclure que la position de neutralité armée que le président Wilson voulait prendre conduirait peu à peu, par la force des faits, à un véritable état de guerre, peut-être sans déclaration de guerre.

Ainsi, le nombre des nations neutres diminuait de plus en plus. Celles qui conservaient la neutralité vivaient dans un état de malaise qui leur faisait péniblement supporter la longueur de la guerre. —



Une des principales rues de Bagdad.

Encore une fois, nous ne parlons ici de la Grèce que pour mémoire. La révolution russe et la reprise de l'activité militaire du côté de Monastir, la sévère leçon du blocus étaient sans doute pour elle des sujets amers de réflexion et, il fallait l'espérer, des garanties de tranquillité pour les Alliés. On devait, cependant, tenir un compte sérieux de l'excitation des partis, de la complicité du roi avec les violents, du travail sans pudeur de la propagande allemande. On pouvait encore prévoir l'obligation, pour l'Entente, d'intervenir une fois de plus, et il était à supposer que cette intervention n'aurait plus aucune raison de ménager Constantin et ses amis. — La Suède se débattait dans les difficultés ministérielles qui avaient pour origine le rejet partiel des crédits militaires. Le ministère Hammerskjoeld-Wallenberg, qui avait donné, puis retiré, sa démission, était à la fin du mois de nouveau démissionnaire. — Dans les autres Etats scandinaves, la question du blocus était la seule qui intéressât les gouvernements et les peuples. Il en était de même en Suisse, de même en Hollande. Ici, le gouvernement avait dû refuser l'offre de dédommagement faite par l'Allemagne pour le torpillage de sept navires hollandais en février, parce que l'Allemagne présentait cette réparation sur un ton inacceptable, non comme un acte de juste indemnité, mais comme un acte d'humanité. Partout, surtout en Hollande et en Suisse, se posait d'une manière aiguë la question du commerce avec l'Entente et avec l'Allemagne. La Suisse s'apercevait qu'elle avait été jouée, qu'elle avait livré son bétail et qu'elle n'avait pas reçu en échange le charbon promis. De plus en plus l'opinion publique, en France et en Angleterre, s'inquiétait de la part excessive que la Hollande prenait au ravitaillement en viande de l'Allemagne. La nécessité de mettre fin à cette situation, de resserrer le blocus, s'imposait. L'heure était passée où l'appât du gain pouvait expliquer les hésitations et les complaisances. Il fallait être avec l'un ou avec l'autre, et il devenait insupportable que l'intérêt mercantile de quelques-uns, ou la peur de la grosse voix allemande, prolongeassent les souffrances du monde entier. Tout annonçait que des mesures énergiques allaient être prises. — L'Espagne restait dans son isolement, uniquement occupée de rendre service et de soulager les misères communes, en même temps que de se garder de l'intrigue et de l'emprise allemandes. La ferme attitude du gouvernement avait fait échouer une grève générale menaçante. Chacun sentait la gravité du moment.

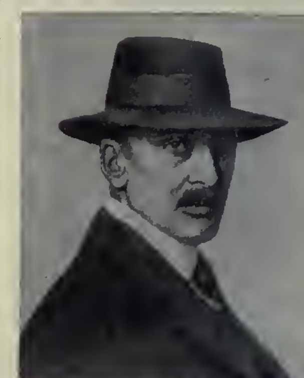
Chez les belligérants, aucun fléchissement, d'aucun côté. L'Angleterre continuait à organiser et à maintenir dans un état admirable sa « méprisable petite armée », devenue formidable. Elle ne s'émouvait plus des raids des zeppelins, même conçus sur le mode colossal. Elle cherchait à régler la question d'Irlande, et le discours de Llyod George à la Chambre des communes, le 7 mars, avait posé le problème du *home rule* et de l'Ulster avec une implacable logique, qui n'était pas sans embarrasser les nationalistes. Elle montait sévèrement la garde des mers, et il était évident que, deux mois après la déclaration allemande de renforcement du blocus, la guerre sous-marine n'avait pas acquis un caractère d'acuité accrue qui pût la rendre irrémédiablement menaçante pour l'Entente. L'Angleterre ne faisait pas, par principe, connaître le mal qu'elle faisait à la marine submersible allemande; mais ce mal était réel, et le chancelier allemand, dans son discours du 30 mars, n'avait fait aux exploits des sous-marins qu'une allusion discrète et à double entente.

La situation exacte de l'Allemagne était difficile à préciser. Des documents officiels, des discours publics montraient une gêne alimentaire grandissante, une extrême difficulté à faire la soudure entre les stocks qui s'épuisaient et la nouvelle récolte, dont on ne pouvait, après un hiver très rigoureux, calculer le rendement exact, un mécontentement populaire qui provenait de l'inégale répartition des produits alimentaires entre les différentes classes de la société. Jusqu'où allait le malaise? Avait-il réellement donné lieu à de graves émeutes?



Batterie de montagne indienne en marche sur Bagdad.

Y avait-il un trouble général, ou simplement des mouvements locaux dont la presse allemande pouvait, pour nous tromper, exagérer l'importance? Il était sage de ne rien exagérer et de s'en tenir à ce qui était incontestable : il y avait en Allemagne non pas famine, mais disette, et la nervosité du peuple s'en était accrue. On avait prononcé des paroles graves. Le ton et l'assurance des discours officiels avaient baissé. Celui du vice-chancelier Helfferich, le 21 mars, avait énoncé des vérités redoutables. D'autre part, nous ignorions quel effet avait fait au juste sur l'esprit public allemand le « génial » recul d'Hindenburg. Il y avait à se demander quelle avait été, sur les esprits allemands et dans le milieu socialiste, la répercussion des événements de Russie, quelle était la profondeur du mouvement, dont on faisait grand bruit dans les journaux, en faveur de la réforme électorale en Prusse? Quelle était la portée exacte des discours, d'une rare hardiesse, que le Reichstag avait entendus, non sans protester, mais sans sévir contre leurs auteurs et dans lesquels Künert, Haase, Ledebour, Noske avaient attaqué violemment non seulement le chancelier, mais le régime prussien et le militarisme lui-même? Quelle était la situation exacte du chancelier Bethmann-Hollweg? Comment devait-on apprécier, d'un côté, son refus net et sans équivoque de travailler, à l'heure actuelle, à la réforme du système électoral prussien, de l'autre, la nomination à une grosse majorité, sur la proposition de Ledebour, d'une commission de 28 membres chargée d'étudier cette réforme? Devait-on y voir l'annonce d'un changement d'orientation, le grondement lointain des revendications socialistes impatientes de se réaliser ou, plus simplement, suivant une opinion recueillie par le *Times*, une collusion entre le chancelier et les partis avancés, une sorte de satisfaction verbale donnée à l'opinion publique et que rien ne devait suivre, une comédie bien truquée et où chacun avait fidèlement joué son rôle? Cette dernière supposition, si contraire à nos mœurs, n'est nullement impossible dans un pays où la liberté politique n'est qu'une façade habile, derrière laquelle agit un pouvoir en réalité absolu. S'il en était ainsi, il faut pourtant reconnaître que le gouvernement jouait un jeu bien dangereux. Mais nous avons toujours dit qu'il fallait être prudent dans nos conjectures et ne pas jauger le Michel allemand à la mesure du Jacques Bonhomme français. Il suffisait de conclure que, même en mettant les choses au mieux pour les Allemands, même en leur supposant des projets gigantesques vraiment impossibles à prévoir et qui mettraient dans l'embarras soit les Anglais et nous, soit les Italiens, l'Allemagne avouait une gêne qu'elle n'avait aucun intérêt à feindre, bravait l'Amérique faute de pouvoir l'apaiser et sentait enfin toute la tragique gravité de sa situation intérieure et extérieure.



Le comte Czernin, ministre commun des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Nous continuions d'être très mal renseignés sur l'Autriche, qui, après la première agitation causée par l'avènement d'un jeune empereur, était rentrée dans le silence et l'ombre. En dépit des bruits contradictoires, il ne semblait pas que le comte Tisza fût sur le point de céder la place, et il était impossible de dire quelle était exactement, à l'égard des divers éléments de sa monarchie, la politique de Charles IV. Mais il fallait retenir que l'Autriche n'avait pas, alors, rompu avec l'Amérique, ni l'Amérique avec l'Autriche; que le mémorandum adressé à Washington au début de mars, alambiqué et obscur, laissait place à des conversations; enfin, qu'au terme du même mois, on prêtait au comte Czernin des désirs de paix et des velléités de Congrès qui, vraisemblablement, correspondaient sinon à des proposi-



Carte des opérations anglo-indiennes et russes en Mésopotamie et en Arménie.

tions concrètes, du moins à un état d'esprit qu'on avait le droit de supposer généralisé en Autriche. Sans doute, on pouvait, là encore, supposer que le comte Czernin n'était qu'un porte-parole de l'Allemagne, chargé de renouveler, peut-être avec plus de précision, le geste pacifique de décembre, et il n'y avait pas à tirer de ces bruits des conclusions prématurées; mais il restait très probable, d'une part, que de plus en plus l'Autriche s'épuisait et qu'elle avait hâte de voir terminer une guerre d'où elle n'avait, en aucun cas, rien de bon à tirer; d'autre part, que l'Allemagne restait désireuse d'aboutir vite à la fameuse paix « allemande », qu'elle promettait à ses peuples depuis longtemps.

En France, le conseil national socialiste, qui s'était réuni le 4 mars, avait, au milieu de discussions pénibles, qui avaient dévoilé des divisions regrettables, flétri la politique pacifiste, qualifiée de « kienthalienne ». Puis, en présence de l'abstention des Anglais et des Italiens, le parti avait renoncé au

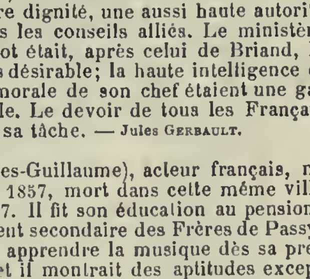


La mosquée de Kasmein, à Bagdad.

Congrès international qui devait se réunir à Paris. — La trêve ministérielle que nous avions signalée en février avait pris fin. Le 9 mars, la question du ravitaillement civil avait amené à la tribune le ministre Herriot, qui, héritier d'une situation presque inextricable, n'avait pu, naturellement, en quelques semaines, malgré ses efforts, en apporter une solution satisfaisante. La discussion avait tourné à l'aigre et aisément dévié vers une attaque contre le cabinet Briand. Une majorité de 258 voix contre 178, puis de 296 voix contre 1, semblait avoir, une fois encore, assuré la paix ministérielle. Le 14 mars, un incident inattendu remettait tout en question. Après une séance secrète où l'on avait discuté la question de l'aviation et d'où l'on sortait d'accord, le général Lyautey, ministre de la guerre, lisait à la tribune un discours qui, avant la séance secrète, n'eût sans doute soulevé aucune protestation, mais que la Chambre, après cette séance et dès les premières phrases, refusa d'entendre. On devine, d'après ce qui en a été publié, que le ministre énonçait, dans une forme peut-être insuffisamment parlementaire, quelques propositions relatives aux rapports du gouvernement et de la Chambre, dont l'expression ne pouvait être acceptée par les députés. Il semble bien que, dans cet incident tronqué, on eût pu trouver la manifestation concrète d'opinions relatives au Parlement, que beaucoup de citoyens qualifient de « vérités », mais que le Parlement, qui a conscience du rôle actif qu'il a joué, ne saurait accepter. Quoi qu'il en soit, le général Lyautey quitta la Chambre, et l'incident fut clos par un ordre du jour de confiance, voté à l'unanimité à main levée. Mais la démission du ministre de la guerre, qui suivit, ouvrit une crise. Briand essaya de reconstituer son ministère. Les concours qu'il souhaitait, et qui lui étaient nécessaires, notamment celui du député Painlevé, qu'un groupe de parlementaires désirait voir au ministère de la guerre, lui ayant été refusés, il préféra se retirer devant une opposition qui, quelques jours auparavant, s'était déclarée « systématique » (17 mars). Chargé par le président de la République de former un nouveau ministère, Alexandre Ribot se présentait au Parlement dès le 20 mars. Il avait conservé les principaux collaborateurs de Briand : Viviani, Clémentel, l'amiral Lacaze, Malvy et tous les sous-secrétaires d'Etat. Il ne lui manquait qu'Herriot et Doumergue. Il avait donné le ministère de la guerre à Painlevé, les travaux publics à Desplas, le ravitaillement à Viollette, les finances à Thierry. Il prenait lui-même les affaires étrangères. C'était, en somme, le ministère Briand accru de quelques-uns de ceux qui avaient le plus souhaité sa chute. Plusieurs autres, qui avaient partagé ce souhait, n'en étaient pas. Le ministère Ribot, à son premier contact avec la Chambre, après la lecture de sa déclaration, avait recueilli la presque unanimité. Quelques jours après, cet élan était déjà brisé et, à propos de surenchères électorales qui compromettaient la défense nationale, Painlevé était déjà presque obligé de poser la question de confiance et ne voyait pas autour de lui beaucoup plus de fidèles que n'en avait eu, pendant plusieurs mois, le ministère Briand ; symptôme regrettable, qu'il faut pourtant noter, parce qu'il dévoile nettement la variété des préoccupations et des sentiments qui divisent le Parlement, en un moment où les nécessités d'une guerre terrible devraient faire l'union intime. Le pays n'a pas compris le départ du ministère Briand; il ne comprendrait plus rien du tout si le ministère Ribot était mis dans l'impossibilité de faire ce qu'il a promis de faire, et qu'il peut faire.

L'heure n'est pas aux jugements. On doit dire seulement ici, avec l'impartialité qu'on entend apporter en toutes matières, et surtout dans la matière politique, qu'Aristide Briand n'a pas été diminué par l'opposition qui s'était formée contre lui à la Chambre et qui n'est pas parvenue à le renverser. Après dix-sept mois de pouvoir, pendant lesquels il a montré de grandes qualités d'homme d'Etat dans les circonstances les plus tragiques, il est parti de son plein gré, ne voulant pas donner au Parlement, en ce temps-ci, l'occasion de se dépenser en luttes stériles, qui risqueraient, si elles se prolongeaient, d'être funestes au régime lui-même. Les services qu'il a rendus sont de ceux qu'on n'oublie pas; l'histoire, qui a le temps d'attendre et qui ne s'émeut pas parce que tous les actes d'une politique ne rendent pas instantanément ce qu'on espérait d'eux, jugera les siens quand nous en aurons recueilli les fruits. On doit souhaiter que ses successeurs aient une vue aussi claire de l'intérêt de la France et de l'Europe, un sentiment aussi ferme de notre dignité, une aussi haute autorité dans les conseils alliés. Le ministère Ribot était, après celui de Briand, le plus désirable; la haute intelligence et la solide tenue morale de son chef étaient une garantie inestimable. Le devoir de tous les Français était de faciliter sa tâche. — Jules Gerbault.

Guy (Georges-Guillaume), acteur français, né à Paris le 3 mai 1857, mort dans cette même ville le 28 février 1917. Il fit son éducation au pensionnat d'enseignement secondaire des Frères de Passy. On lui avait fait apprendre la musique dès sa première enfance, et il montrait des aptitudes exceptionnelles pour le violon. L'excellent acteur comique Berthelier venait, les jours de fête, organiser des représentations chez les Frères, pour divertir les élèves. Il remarqua l'intérêt passionné que le jeune Guy portait à l'art dramatique et lui confia de petits rôles où ses dons se manifestèrent. L'enfant prit conscience de sa vocation et, encouragé par l'approbation de Berthelier, soutenu par ses conseils, il décida d'embrasser la carrière théâtrale. A dix-neuf ans, il débutait sur la scène lyrique de la rue Taitbout, malgré la résistance de ses parents, qui, volontiers, eussent accepté qu'il devînt un virtuose, mais ne le voyaient pas sans appréhension devenir un comédien. Guy ne cessa jamais complètement de cultiver son talent de violoniste et sut même l'utiliser fort agréablement dans un rôle d'une opérette intitulée : *un Lycée de jeunes filles* (Cluny, 1881).



Guy.

Ce n'est qu'après son service militaire qu'il se voua entièrement à l'art. Auparavant, il était entré comme employé au comptoir Lyon-Alemand, suivant le désir de sa famille. Mais il y consacrait la plus grande partie de son temps à l'étude de ses rôles. Dès sa sortie du régiment, il fut engagé aux Folies-Dramatiques, pour y jouer *Boccace* et *la Princesse des Canaries;* puis il passa au théâtre de Cluny, et fit ensuite en Amérique, avec Maurice Gros, une tournée qui dura deux ans.

De retour en France, Guy joua une saison au théâtre des Célestins de Lyon, revint à Paris et entra aux Nouveautés, où il tint des emplois de second plan. Il fit ensuite un court stage à la Renaissance et parut de nouveau aux Folies-Dramatiques dans Michonnet des *28 Jours de Clairette*, qu'il interpréta avec une verve étourdissante (1892).

Guy avait marqué tous ses rôles d'une empreinte particulière et n'était, dans aucun, passé inaperçu. Mais ce fut le succès retentissant de *Champignol malgré lui* (1892) et son triomphe personnel dans le rôle du vicomte de Saint-Florimond de cette pièce qui le placèrent au premier rang des acteurs comiques. Son talent ne fit dès lors que s'affirmer, et sa vogue grandit chaque année. Il se montra de nouveau aux Folies-Dramatiques dans *Patart, Patart et Cie* (1893); Patenôtre de *Cousin, cousine* (1893); Frédéric de *la Fille de Paillasse* (1894), etc.; puis il entra aux Variétés, y créa le rôle d'Impavidoso, dans *le Pompier de service* (1897); de Giroux-Jodart dans *le Vieux Marcheur* (1899); de Ronceval, dans *Education de prince* (1900); de Monteflasco, dans *Mademoiselle George* (1900); Labosse, dans *le Nouveau Jeu* (1900); Chantereau, dans *la Veine* (1901); Le Hautois, dans *les Deux Ecoles* (1902); Ledru, dans *le Beau Jeune Homme* (1903); *le Sire de Vergy* (1903), et abandonna un moment ce théâtre pour aller créer, auprès de Sarah Bernhardt, le rôle de Léonard dans *Varennes* (1904), où il obtint un très vif succès. Il joua ensuite à la Renaissance, à côté de Guitry, les rôles de Chantraine dans *l'Adversaire* (1904); Gaston de Boisdugand, dans *l'Escalade* (1904); Lebrasier, dans *Monsieur Piégois* (1905); Maître Aubert, dans *Bertrade* (1905); Faurolle, dans *l'Espionne* (1905); un Monsieur, dans *les Hannetons* (1906), etc. Revenu aux Variétés, il ne les quitta plus. C'est dans ce théâtre que la période la plus longue et la plus brillante de sa carrière se déroula. Il fut le protagoniste excellent des opérettes d'Offenbach, d'Hervé, etc., dans lesquelles il reprit avec beaucoup de succès la plupart des rôles de Dupuis. Rappelons, parmi les principales œuvres qu'il interpréta : *le Petit Faust, Orphée aux enfers, la Vie parisienne, la Grande-Duchesse, Chilpéric, l'Œil crevé, les Brigands, la Belle Hélène, la Périchole*, etc. Guy ne réussit pas moins dans la comédie légère. Toutes ses créations furent heureuses et méritèrent de vifs applaudissements; parmi les plus remarquables, citons : le marquis de Nangé, dans *l'Amour en banque* (1907); Talloire, dans *le Faux Pas* (1907); le marquis de Chamarande, dans *le Roi* (1908); Sifroy, dans *Geneviève de Brabant* (1908); Le Brison, dans *le Circuit* (1909); Léopold, dans *un Ange* (1909); Champmorel, dans *le Bois sacré* (1910); Lherminier, dans *les Midinettes* (1911); le duc de Maulevrier, dans *l'Habit vert* (1912); Antoine Pont-Hébert, dans *le Bonheur sous la main;* Lahure, dans *les Favorites* (1912); Bombel, dans *l'Institut de beauté* (1913); le docteur Doucé, dans *Ma Tante de Honfleur* (1914).



Guy, dans le rôle du baron de Gondremarck, de *la Vie parisienne*. — Ph. Bert.

Guy s'était formé tout seul. Il avait acquis sans maître la science de la scène et, peut-être, nul ne l'a poussée plus loin. Nul n'a su mieux composer un personnage avec plus de sûreté, plus de nuances, ni graduer les effets avec plus de finesse et de mesure. Très maître de soi, il restait spontané. De plus, il était sincère dans la drôlerie. Son jeu, empreint d'une gaieté narquoise ou joviale, exerçait sur les spectateurs une action irrésistible. A toutes ces qualités il en joignait une encore : la souplesse. Il se montrait divers dans une même pièce et, d'un rôle à un autre, se transformait complètement; il était très habile en l'art de se grimer.

Guy, qui occupa une place importante sur la scène parisienne, appartint, jusqu'à sa mort, à la troupe

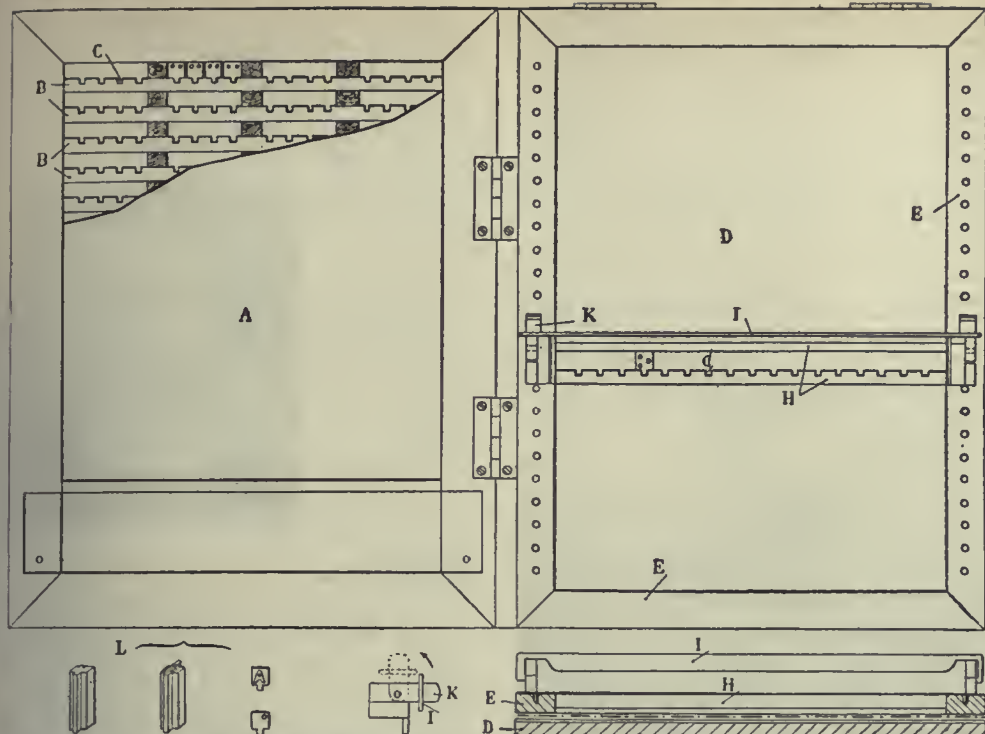


Fig. 1. Plan, coupe partielle et détails d'une boîte d'imprimerie portative pour aveugles. — La partie gauche A de la boîte forme *casse;* le fond est garni d'étoffe spongieuse pouvant être imprégnée d'encre à tampon; les *cassetins* destinés à recevoir les caractères sont constitués par l'espace compris entre les traverses B portant des rainures C sur l'un de leurs bords et séparées par des tasseaux. La planchette à imprimer D est reliée à la partie A par des charnières; elle comporte un fond plat garni d'un drap ou d'un caoutchouc sur lequel se place la feuille de papier; sur cette planchette se rabat le cadre à charnière E, dont les deux montants latéraux portent des trous équidistants correspondant à l'espacement à donner aux lignes. Dans ces trous l'on peut engager les deux goujons de la réglette-composteur mobile H, qui porte également des rainures C et qui, au repos, se loge dans un évidement prévu au bas de la casse A. Une fois la ligne composée, on peut faire pression sur les caractères au moyen de la traverse I, que l'on rabat en faisant faire un quart de tour à la pièce K. Les caractères d'imprimerie sont du type représenté en L sous quatre aspects différents : sur la face supérieure ils portent l'alphabet Braille, sur la face inférieure l'alphabet vulgaire et sur l'une des faces longitudinales une languette destinée à s'engager dans les rainures C de la casse ou de la réglette-composteur.

des Variétés. A plusieurs reprises et particulièrement en 1905, il fut question de son entrée à la Comédie-Française. Son talent, dont la verve ne s'entachait jamais de vulgarité, eût trouvé un digne emploi dans le répertoire classique. Mais il resta fidèle aux Variétés.

Guy est mort, après une longue maladie, en pleine possession de ses moyens. Il avait épousé une artiste de talent, Mlle Germaine Gallois. — Paul Saint-Jean.

Imprimeries portatives pour aveugles. — L'idée de fournir aux personnes privées de la vue des moyens faciles de correspondre avec les clairvoyants en utilisant une imprimerie ou une machine à écrire spéciale paraîtra d'autant plus naturelle que la première machine à écrire a été, dit-on, imaginée par un aveugle. On sait, d'ailleurs, qu'un grand nombre d'aveugles manient cet appareil avec une virtuosité que leur envieraient beaucoup de dactylographes.

Parmi les machines à écrire spéciales, nous signalerons celle qui fut inventée par Cayzergues, momentanément atteint de cécité. Cet appareil produit simultanément deux copies dans les deux écritures (Braille et ordinaire), afin de donner la faculté de se relire; il est constitué par l'accouplement de deux machines, qui peuvent être actionnées par le même clavier, le chariot d'avant correspondant à l'écriture Braille et celui d'arrière à l'écriture ordinaire. Un mécanisme permet de désolidariser les deux parties, afin de n'obtenir au besoin qu'une des copies.

Mais, dans l'imprimerie portative à laquelle est attaché le nom d'Ernest Vaughan, le but visé a été de réaliser un appareil de construction simple, de prix modique et de format réduit à celui d'une pochette de deux à trois centimètres d'épaisseur, qui pût permettre l'échange d'une correspondance entre aveugles et clairvoyants, sans leur imposer d'apprentissage particulier.

Le grand nombre de combattants blessés aux yeux a sensiblement accru, ces derniers mois, le contingent des aveugles. Beaucoup de personnes, disposant de loisirs, ont entrepris la tâche charitable de transcrire en caractères Braille des ouvrages de littérature ou de sciences, qui permettront aux aveugles d'étudier, de se distraire et de ressentir moins cruellement l'état d'infériorité physique dans lequel ils se trouvent placés. La petite imprimerie d'E. Vaughan facilitera l'accomplissement de cette entreprise, digne d'intérêt au premier chef.

Une première disposition de boîte d'imprimerie portative est représentée *fig. 1*.

Pour écrire à un clairvoyant en alphabet vulgaire, l'aveugle, après avoir placé la feuille de papier sous le cadre, dispose la réglette-composteur à la hauteur voulue et y insère les caractères nécessaires qu'il prend tout encrés dans la casse où il a pu les reconnaître sans difficulté, puisque les signes Braille se présentent au-dessus. Une fois la ligne composée, il fait pression soit à l'aide d'un doigtier, soit au moyen de la traverse de pression et passe ensuite à la composition de la ligne suivante, après avoir déplacé la réglette-composteur d'un trou vers le bas.

La réglette-composteur peut être remplacée par une grille occupant toute la surface limitée par le cadre E et l'organe de pression par un rouleau, guidé ou non.

Avec cet appareil, l'aveugle, sans apprentissage spécial et sans effort de mémoire, peut arriver facilement à imprimer par minute deux lignes de 20 à 25 lettres. Il aura la faculté de relire sa correspondance ligne par ligne, ou page par page.

Lorsque la presse doit être utilisée par un clairvoyant pour écrire à un aveugle en caractères Braille, les opérations sont les mêmes, mais c'est l'alphabet vulgaire qui devra se présenter au-dessus de la casse dont le fond ne sera pas encré. Pour obtenir un relief régulier des points sans endommager le papier, la planchette D devra être striée horizontalement comme les planchettes à écrire Braille.

Un second système d'imprimerie portative est représenté *fig. 2*.

Pour chaque lettre, l'aveugle fera tourner le disque de façon à amener le caractère correspondant sous le bouton U du levier, dont l'abaissement déterminera l'impression de la lettre sur le papier, le caractère en alphabet vulgaire ayant été noirci en passant sur un dispositif encreur quelconque. Avant de répéter la même opération pour la lettre suivante, l'aveugle devra déplacer la planchette S d'un cran vers la droite.

Pour passer à la ligne du dessous, il devra ramener la planchette S complètement à gauche en dégageant le cliquet à ressort et déplacer, en outre, la planchette M d'un cran vers le haut. Il convient de remarquer que cette planchette M pourrait être remplacée par un rouleau, ce qui diminuerait l'encombrement de l'appareil.

Pour l'usage des clairvoyants, le disque doit être retourné de façon à présenter les caractères en alphabet vulgaire au-dessus. Le dispositif encreur est à supprimer.

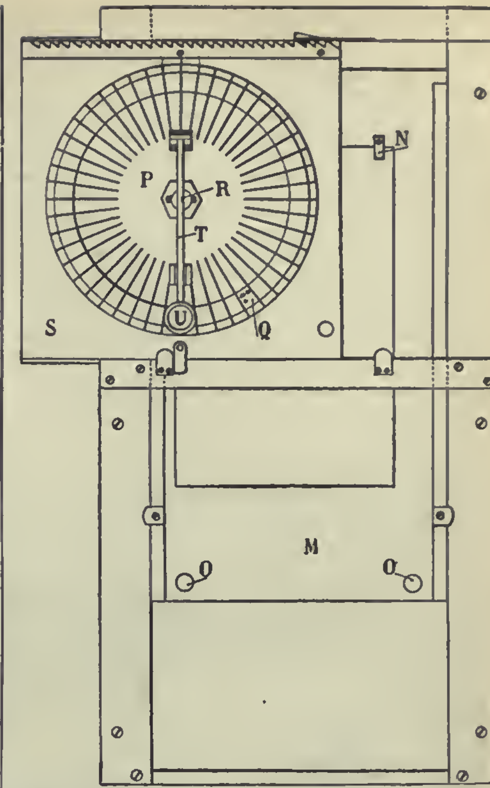


Fig. 2. Plan d'une seconde disposition d'appareil à imprimer pour aveugles. La feuille de papier est fixée sur la planchette M au moyen de deux pinces N. La planchette coulisse entre deux traverses; on la déplace au moyen des boutons O, et l'avancement est réglé par une crémaillère et un cliquet à ressort disposés au-dessous, chaque cran correspondant à l'espacement des lignes. Un disque-imprimeur P, formé d'une plaque mince d'acier, présente des découpures radiales sur sa périphérie; les languettes élastiques ainsi constituées sont munies de caractères formant deux couronnes en saillie sur le pourtour du disque, en dessus des caractères Braille, en dessous des caractères en alphabet vulgaire. Le disque peut tourner autour d'un axe vertical R, fixé sur une planchette S, qui peut coulisser de gauche à droite, une crémaillère et un cliquet réglant l'avancement et chaque cran correspondant à l'espacement de deux lettres successives. Au centre R s'articule un levier T, muni à l'une de ses extrémités d'un contrepoids et à l'autre d'un bouton U, dont on se servira pour faire pression sur le caractère quelconque Q, amené par rotation du disque au-dessus d'une petite fenêtre pratiquée dans la planchette S. Des butoirs et taquets convenablement disposés limitent les courses des planchettes M et S.

Tels sont les appareils pour lesquels l'inventeur a pris des brevets et auxquels il a apporté ultérieurement différentes modifications de construction. La petite imprimerie en caractères Braille, étudiée spécialement par E. Vaughan pour la transcription d'ouvrages destinés aux aveugles, dérive de la première disposition que nous avons décrite. La casse contient un millier de caractères répartis dans des casiers, disposés sur trois côtés autour d'un compartiment central, qui doit recevoir le composteur pendant le travail de composition. Ce composteur, dont le dessus et le dessous peuvent s'enlever comme



Imprimerie Braille, pour aveugles. (Système Ernest Vaughan.)

des couvercles, comporte un cadre divisé sur sa hauteur par des bandes de bois parallèles, qui laissent entre elles des vides correspondant aux lignes; ces bandes sont munies, d'un côté, de petites rainures, dans lesquelles on peut engager les languettes des caractères. On compose de droite à gauche, en plaçant les caractères côte à côte, les lettres romaines tournées vers l'opérateur; les mots sont séparés en laissant une rainure libre. Lorsque les lignes, qui sont au nombre d'une vingtaine, ont été remplies, on relit, et l'on corrige, s'il y a lieu. On replace alors le couvercle de dessus, et l'on retourne le composteur; puis on enlève le second couvercle, qui laisse apparaître le texte en Braille. Le tirage se fait à part, sur une machine très simple et d'un type bien connu. Cette machine comporte un plateau sur lequel on cale la boîte-composteur entre deux taquets et que l'on fait passer entre deux cylindres, dont l'un est actionné par une manivelle. Entre la feuille de papier, qui doit être légèrement humide, et le rouleau presseur, on doit intercaler une plaque de caoutchouc. On peut ainsi tirer très rapidement de nombreux exemplaires.

Cette petite imprimerie s'est très répandue et rend des services inappréciables. Elle a permis d'augmenter considérablement le nombre d'ouvrages mis à la disposition des aveugles. Avant la guerre, la bibliothèque de l'association Valentin Haüy possédait déjà plus de 40.000 volumes. — G. LAINEL et C. DUBOSC.

Kut-el-Amara, petite ville de l'Empire ottoman, dans la Turquie d'Asie, province, district et à 157 kilomètres de Bagdad, en Mésopotamie, sur le Tigre; 4.500 habitants, chiites en presque totalité.

Il ne faut pas confondre Kut-el-Amara avec la ville d'Amara, située très en aval sur le Tigre, au confluent du Tib. Celle-ci est une cité importante de l'Irak-Arabi, peuplée de 10.000 habitants, un chef-lieu de district et de canton de la province de Bassora, un marché où viennent s'approvisionner de populeuses tribus pillardes qui vivent dans le voisinage et loin de tout autre marché. Au contraire, Kut-el-Amara est une localité beaucoup moins peuplée et d'aspect assez misérable. Elle est, comme Amara, située sur la rive gauche du Tigre; mais en face d'elle se détache, sur la rive droite, le bras septentrional de ce Chat-el-Haï (le fleuve du Serpent) qui va, après un sinueux trajet de plus de 200 kilomètres, restituer à l'Euphrate une partie des eaux que le Tigre lui a soutirées plus en amont. Par là même, Kut-el-Amara se trouvait naturellement désignée au rôle d'escale, le jour où une navigation régulière serait établie sur le Chat-el-Arab et le Tigre, et elle doit, en réalité, toute son importance au fait qu'elle est une des escales où s'arrêtent les gros steamers anglais assurant la navigation sur le Tigre, depuis Bassora jusqu'à Bagdad. Autour de la localité, s'étend un pays agricole très riche, dont les immenses jardins et les cultures sont la propriété personnelle du sultan de Stamboul.

Si Kut-el-Amara a été autrefois, comme le veut la tradition, un lieu de villégiature préféré du célèbre calife Haroun-al-Raschid (de là viendrait son nom, la « villa des Princes »), ce n'était même pas, il y a un demi-siècle, une misérable bourgade, sans intérêt et sans histoire. La ville actuelle remonte au temps où la navigation à vapeur fut organisée sur le Tigre ; alors, Kut-el-Amara fut naturellement désignée, de par sa situation, comme devant recevoir un dépôt de vivres et de charbon. Autour de ce dépôt, se constitua peu à peu une agglomération urbaine, qui ne sollicitait nullement, jusqu'en 1914, l'attention du voyageur, mais que les événements militaires de ces dernières années ont rendue tout à coup célèbre.

Une fois maître de Bassora et de Korna, où il avait installé sa base, le corps expéditionnaire britannique, qui tenta en 1915 de s'emparer de Bagdad, se dirigea vers cette grande ville en remontant les deux fleuves par lesquels est délimité le Djezireh (l' « île des Arabes »), notre Mésopotamie, au sens strict du mot. Le corps expéditionnaire était partagé en deux colonnes, qui opéraient respectivement le long du Tigre et de l'Euphrate et qui devaient se retrouver devant Bagdad. Après avoir contraint Amara de capituler le 3 juin 1915, le général Townshend, qui avait commencé de remonter le Tigre avec une petite flottille de canonnières, poursuivit sa route en amont. Tandis que la colonne de l'Euphrate s'emparait de Soukh-ech-Chioukh le 21 juillet 1915, de Nasrieh quelques jours plus tard (25 juillet), Townshend montait vers Kut-el-Amara, qu'il contraignait de capituler le 29 septembre et d'où il poursuivait les Turcs, qui battaient en retraite. Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés qu'il se voyait contraint par des forces supérieures, malgré sa victoire à Ctésiphon, de regagner Kut-el-Amara (1er déc. 1915). Bientôt, il y était investi (6 déc.), puis (12 déc.) coupé de la base de Korna, et les efforts successifs tentés par les Anglais pour le secourir, lui et ses soldats, échouèrent complètement, par suite de circonstances naturelles défavorables. Aussi, le 29 avril 1916, après 143 jours d'une opiniâtre résistance, le général Townshend se vit-il obligé de capituler avec son armée (3.000 Anglais et 6.000 Indiens), sous la pression de la famine.

Mais les lieux qui avaient été témoins de cet échec britannique ne devaient pas tarder à en voir la contrepartie. Dix mois plus tard, en effet, le 26 février 1917, après avoir constitué un nouveau corps expéditionnaire et organisé leurs communications par le Tigre et par le Chat-el-Haï, puisque les routes terrestres étaient infestées de pillards bédouins, les Anglais sont rentrés dans Kut-el-Amara. C'est après avoir franchi le Tigre à Choumran le 23 février précédent et avoir chassé l'ennemi des positions occupées par lui à quelques kilomètres en amont de la ville, entre Sunnayat et Kut-el-Amara, que le général Maude a arboré de nouveau le pavillon britannique à l'endroit où il flottait naguère. Il y a fait 1.730 prisonniers et s'y est saisi de canons de campagne, de mitrailleuses, de lance-bombes, de fusils, de munitions. Puis, comme le général Townshend avant lui, mais plus heureusement, le général Maude a poursuivi sa route sur Bagdad. — HENRI FROIDEVAUX.



Chargement d'un chaland sur le Tigre, à Kut-el-Amara.

Maret (Henry), journaliste et homme politique français, né à Sancerre (Cher) le 4 mars 1838, mort à Paris le 7 janvier 1917.

Henry Maret appartenait à la famille de Hugues-Bernard Maret, ambassadeur, ministre des affaires étrangères, qui fut créé duc de Bassano par Napoléon. Ses études classiques terminées au lycée de Bourges, il vint à Paris et entra à la préfecture de la Seine, où il connut Henri Rochefort. Maret abandonna bientôt l'administration, pour se consacrer au journalisme. Il y apportait des dons brillants et fermes d'esprit et de style. Après avoir débuté dans de petites feuilles, il collabora à l'« Opinion nationale », à l'« Illustration » et fut un des principaux rédacteurs du « Charivari ». A partir de 1869, il écrivit dans les journaux de l'opposition républicaine, tels que la « Réforme », la « Presse libre », le « Rappel ». Lorsque Henri Rochefort fonda le « Mot d'ordre » (1er févr. 1871), il y appela Maret, qui écrivit, à la suite du mouvement du 18 mars, des articles où il attaquait vivement l'Assemblée nationale. Il combattit la politique de Gambetta et fut de ceux qui, après la chute de l'empire, reprochèrent au gouvernement de manquer d'énergie. Il collabora également à la « Commune ». Après l'entrée des Versaillais à Paris, Henry Maret fut arrêté, traduit devant le 3e conseil de guerre et condamné à cinq ans de prison et 500 francs d'amende, pour outrage au chef du pouvoir exécutif et à l'Assemblée nationale (20 sept. 1871). Il dut à son état de santé de voir sa peine commuée, en décembre, à quatre mois de prison.



Henry Maret.

Libéré, il collabora à l' « Avenir national », à la « Constitution », à la « Marseillaise », au « Corsaire », et devint rédacteur en chef du nouveau « Mot d'ordre ». Mais ses opinions libérales l'amenèrent à se séparer de ce journal. Il prit alors la direction de la « Vérité » (1er oct. 1880) et ensuite celle du « Radical » (août 1885), qu'il conserva jusqu'en 1897.

L'ardeur de ses convictions, la combativité de son caractère déterminèrent Maret à entrer dans la vie publique. Il fut élu conseiller municipal dans le quartier des Batignolles, aux élections partielles de 1879, et réélu le 19 janvier 1881.

La même année, aux élections législatives du 21 août, il se porta candidat des gauches dans la 2e circonscription du XVIIe arrondissement de Paris et fut élu, au scrutin de ballottage, contre deux candidats de l'union républicaine. Aux élections générales du 4 octobre 1885, Maret fut inscrit sur les listes radicales dans la Seine et dans le Cher. Dans la Seine, il fut classé 9e, au 1er tour, et fut maintenu au ballottage. Dans le Cher, il figura sur la liste la plus modérée à côté de Brisson, et fut élu, au ballottage également, 5e sur six. Il opta pour le Cher. Son mandat fut renouvelé, le 22 septembre 1885, au scrutin uninominal, dans la 1re circonscription de l'arrondissement de Sancerre; il battait son compétiteur, de Vogüé, monarchiste. Ses électeurs le réélurent en 1889, 1893 et 1898.

Henry Maret siégeait à l'extrême gauche, parmi les radicaux. Mais il sut rester indépendant au sein de son parti et se montra fidèlement attaché à ses principes libéraux. De même qu'il avait, en 1886, protesté dans la presse, au nom de la liberté, contre l'expulsion des princes, de même il combattit les lois d'exception à l'égard des congrégations. Il faut rappeler, parmi ses actions les plus énergiques, la vigoureuse campagne qu'il mena contre le boulangisme. Impliqué dans les poursuites relatives aux affaires de Panama, il fut acquitté.

Membre de la commission des monuments historiques et du conseil supérieur des beaux-arts, Henry Maret a été, pour ces derniers, rapporteur du budget.

Lettré délicat, esprit finement classique, Maret demeura jusqu'à la fin de sa vie un brillant journaliste. Sous son nom et sous les divers pseudonymes de SCARAMOUCHE, ARAMIS, ARIEL, MERCURIAS, il collabora à la plupart des feuilles de son temps. Il excellait surtout dans la satire et le *Carnet d'un sauvage*, qu'il publia dans le « Journal », séduisait autant par la qualité de l'ironie que par l'indépendance du jugement. Son *Tour du monde politique* relève de la même observation aiguë, narquoise, impitoyable même. Maret n'y montra aucune indulgence à l'égard de nos ministres et de nos parlementaires. Il aborda aussi les lettres pures avec un réel talent. On lui doit des critiques dramatiques très avisées, des romans, tels que *les Compagnons de la Marjolaine*, *Promenades à travers bois*, et une charmante comédie en vers, *le Baiser de la reine*. Durant

les dernières années de sa vie, il donnait à la « Petite Gironde » des articles dans lesquels il eut l'occasion de rendre justice à la mémoire de Gambetta.

Les principales œuvres de Henry Maret sont : *le Tour du monde parisien* (1862); *les Compagnons de la Marjolaine* (1864). En collaboration avec Lecœur : *le Baiser de la reine*, comédie en vers; *Arcachon, Promenades à travers bois* (1865). En collaboration avec G. Guillemot : *les Parents criminels* (1874); *Semaines dramatiques et littéraires du* « Radical »; *Justice* (1898); *Pensées et opinions; la Liberté de l'enseignement, le Tour du monde politique*. — Carlos Larronde.

Mirbeau (*Octave*-Henri-Marie), écrivain français, né à Trévières (Calvados) le 16 février 1850, mort à Paris le 16 février 1917. Il appartenait à une vieille famille normande, dont les membres, de père en fils, s'étaient succédé dans le notariat. Souffrit-il, enfant, des inévitables mesquineries d'une existence provinciale et bourgeoise, on ne saurait l'affirmer; du moins est-il remarquable que, dans aucun de ses romans, il n'a montré de sympathie pour les parents de ses héros : pères et mères sont toujours représentés comme des gens aux idées étroites, imbus de préjugés ridicules ou de sottes prétentions. Nul n'a plus médit de la bourgeoisie que ce fils de bourgeois. Il fut envoyé pour faire ses études au collège de Vannes, dirigé alors par les jésuites. Les pages qu'il a consacrées plus tard à cet établissement dans *Sébastien Roch*, la description qu'il a donnée de « cette grande prison de pierre grise, avec ses longs couloirs blafards et ses petites cours intérieures baignées d'un sépulcral jour », laissent supposer qu'il n'avait gardé de son séjour au collège qu'un souvenir maussade, peut-être même douloureux. Pourtant, il n'en sortit point révolté, tout au contraire. Après une courte collaboration à l'« Ordre », comme critique dramatique, il fut nommé, sous le Seize-Mai, chef de cabinet de préfet, puis sous-préfet et, durant cette période, il se montra un partisan résolu de l'« ordre moral ». Bientôt après, cependant, abandonnant la politique pour le journalisme, Mirbeau entra au « Figaro »; il y publia une série de contes, qu'il devait réunir dans la suite en volume, sous le titre de *Lettres de ma chaumière* (1885). Assez peu remarqué à ses débuts, Mirbeau devint brusquement célèbre en 1882, par un article sur « le comédien », où, avec une âpreté d'invective mêlée de quelque rhétorique, il flétrissait « ce prostitueur de la beauté, des douleurs et des respects de la vie..., hissé par notre enthousiasme au sommet de la hiérarchie comme le drapeau de nos décompositions ». On entrevoit par ce fragment le ton général de l'article. Les comédiens se fâchèrent, Coquelin en tête. Mirbeau dut quitter le « Figaro ». Il fonda alors, avec Paul Hervieu, Grosclaude et Capus, un pamphlet hebdomadaire, intitulé *les Grimaces*. Il y donna libre carrière à son amour du scandale et à son goût du paradoxe, témoin son *Ode au choléra*, où il saluait comme un bienfait public l'apparition du fléau, le suppliant de détruire nos institutions et de supprimer un certain nombre de gens nommément désignés. Cette diatribe valut à son auteur plusieurs duels retentissants.

Tout, d'ailleurs, était bon à Mirbeau pour manifester les violences de son tempérament combatif. S'instituant critique d'art, il s'acharna dans une série de *Salons*, à partir de 1885, contre tous les talents officiels et prôna l'art encore audacieusement nouveau des impressionnistes. Ne cédait-il point là encore — et peut-être inconsciemment — à son perpétuel désir de narguer les opinions reçues? Son récent engouement pour les outrances du futurisme le laisserait supposer. En art, comme en littérature, Mirbeau se piqua toujours d'être à l'avant-garde. En tout cas et quoiqu'il en ait fâcheusement médit par la suite, il lui reste l'honneur d'avoir découvert et révélé au public des artistes tels que Rodin, Pissaro, Monet, Cézanne et aussi Maeterlinck.

Au reste, pouvait-on attendre d'un esprit aussi impétueux qu'il persistât longtemps dans les mêmes goûts et les mêmes idées? Aussi le vit-on tour à tour royaliste, catholique, militariste, anticlérical, internationaliste, anarchiste même, apportant dans chacune de ses évolutions la même passion et déployant une égale fougue à attaquer la veille les idées qu'il allait adopter le lendemain et à combattre, le lendemain, les principes qu'il servait la veille. Il ne fallut pas moins que la grande leçon de la guerre pour révéler à Mirbeau tout le sens profond de l'idée de patrie, longtemps méconnue par lui : à la veille de sa mort, il a rédigé un testament politique qui rachète nombre de ses erreurs passées et où, avec une grande élévation de pensée et de style, il proclame sa foi dans la cause française et nous recommande de « sauvegarder pieusement la conscience nationale ». Cette belle page d'un mourant fait honneur à Mirbeau. On le doit honorer également d'avoir mis sa vie en conformité avec ses idées et d'avoir toujours refusé les distinctions officielles. Il avait seulement accepté de faire partie de l'académie des Goncourt : ce n'était, d'ailleurs, que la juste consécration de son labeur littéraire.

Sans cesser, en effet, de collaborer à divers journaux — car Mirbeau demeura toujours foncièrement journaliste — il avait, dès 1886, abordé le roman. Ses premières œuvres : *le Calvaire, la Famille Carmettes, l'Abbé Jules, Sébastien Roch*, très hardies d'idées et de style, se rattachent à la formule naturaliste, telle que l'avaient établie Zola et son groupe : même pessimisme foncier, même complaisance à étaler les laideurs morales, à peindre des êtres méprisables, abjects ou détraqués. Cette complaisance se marque plus encore peut-être chez Mirbeau que chez Zola : tandis que celui-ci, se réclamant des méthodes scientifiques, tendait à une certaine objectivité, Mirbeau, lui, mettait dans ces romans toutes les exubérances de son tempérament personnel : à chaque laideur qu'il découvre, à chaque touche dont il accentue ses peintures, on devine chez lui un secret plaisir. Ses romans sont pour lui une manière d'exutoire, où il déverse ses rancunes, ses exaspérations, ses haines; ce qui n'empêche point, d'ailleurs, *le Calvaire* d'être une œuvre puissante, d'une poignante sincérité, qui mérite d'être classée au premier rang de nos romans d'analyse. Cependant, cédant à la pente naturelle de son esprit, Mirbeau, dans les œuvres qui suivirent (*le Jardin des supplices, le Journal d'une femme de chambre, les Vingt et un jours d'un neurasthénique, la 628-E 8, Dingo*), s'affranchit graduellement de toute préoccupation d'intrigue; de plus en plus l'élément proprement romanesque disparut de ses romans, qui ne sont plus que matière à descriptions, à exposés d'impressions personnelles, à peintures de tares sociales, à invectives contre les institutions. Ce caractère est surtout sensible dans *le Jardin des supplices*, œuvre hallucinante et hallucinée, où, sous couleur de peindre — avec quelles hardiesses de palette! — le raffinement des supplices chinois, Mirbeau développe le paradoxe du meurtre, considéré comme fondement de l'ordre social.



Octave Mirbeau.

Ce « jardin des supplices », c'est l'univers lui-même. « Les passions, les appétits, les intérêts, les haines, le mensonge, et les lois, et les institutions sociales, et la justice, l'amour, la gloire, l'héroïsme, les religions, en sont les fleurs monstrueuses et les hideux instruments de l'éternelle souffrance humaine ». On retrouve dans ce roman, vraie débauche d'imagination, toute l'âpreté et la véhémence qui caractérisent le génie frénétique de Mirbeau.

On les retrouve également dans son théâtre. Venu tard à la scène, Mirbeau n'a donné que quelques drames de valeur inégale, mais dont un au moins : *Les affaires sont les affaires*, assurera sa mémoire. Le premier en date, *les Mauvais Bergers* (1897), était un drame social, plein de violence, mais empreint aussi d'un mysticisme libertaire, qui confère à l'œuvre une couleur étrange, un peu scandinave par endroits. Si le héros principal, l'ouvrier Jean Roule, est quelque peu idéalisé, s'il nous est présenté comme une sorte de rédempteur, venu dans « les enfers du travail » pour affranchir ses compagnons de misère, par contre, Mirbeau a fait preuve de beaucoup de précision et de loyauté dans l'exposé des deux thèses antagonistes de l'ouvrier et du patron : aucun des deux adversaires n'est méprisable, et cela donne à leur conflit une tragique grandeur. Par la suite, Mirbeau devait modifier sa manière et apporter dans ses drames les procédés d'exagération et d'outrance dont il usait dans ses romans. On le voit déjà, dans plusieurs petits actes, tels que *l'Epidémie* (1898), *Vieux ménages* (1900), *le Portefeuille, Scrupules* (1902), d'une bouffonnerie fougueuse et amère, où le dessin est accentué jusqu'à la caricature et la raillerie étendue jusqu'au pamphlet. Ce procédé, facilement acceptable dans des pièces en un acte, devient périlleux, quand on le transporte dans une œuvre de plus grande envergure : *le Foyer* (1906), en collaboration avec Nathanson, en est une preuve manifeste. Malgré tout le tapage qui accompagna la pièce, malgré le succès de curiosité qui s'attachait à une œuvre dont l'avant-première avait eu lieu au Palais de Justice et dont les répétitions avaient failli provoquer une révolution à la Comédie-Française, *le Foyer* déçut l'attente générale; on eût accepté cette âpre et parfois juste satire de la fausse philanthropie, si le parti pris d'outrer la laideur morale des personnages et de ne montrer que des êtres abjects n'avait été si accusé. Mirbeau avait été antérieurement plus heureux dans *Les affaires sont les affaires* (1903); ce n'est pas trop de dire qu'il a retrouvé, là, la véritable formule de la comédie de caractères, telle qu'elle avait été réalisée par Molière, dont il a repris, du reste, les procédés de grosissement et d'extrême simplification. Son Isidore Lechat, brasseur d'affaires sans scrupules, a droit de prendre place parmi les « types » immortels de notre théâtre, aux côtés d'Harpagon ou de Tartuffe et bien au-dessus de Turcaret.

Malgré ses multiples évolutions et les formes diverses qu'il a données à son activité littéraire, Mirbeau peut être facilement défini dans un jugement d'ensemble. Tout d'abord, ses idées se retrouvent sensiblement les mêmes dans tout le cours de son œuvre; avant d'être le protagoniste d'un drame, Lechat avait été le héros d'une Nouvelle des *Lettres de ma chaumière : Agronomie*; de même, l'idée du *Foyer* se découvre déjà dans *Sébastien Roch :* « La charité, y lit-on, voilà le secret de l'avilissement des hommes. Par elle le gouvernant et le prêtre perpétuent la misère, au lieu de la soulager. »

Cela tient à ce que la pensée de Mirbeau se meut dans un cercle assez restreint : révolté contre l'organisation sociale, il en combat toutes les formes, mais ces formes ne sont pas indéfinies : famille, religion, autorité, institutions, tel est son champ de bataille. Il aboutit ainsi à une sorte de nihilisme, où il reste encore place, cependant, pour la pitié. On aurait tort, en effet, de ne voir en Mirbeau qu'un pamphlétaire exaspéré et haineux; sous ses pires violences, il laisse deviner une âme très sensible et, au fond, tous ses emportements ne sont que des révoltes de sa sensibilité. Il a pour les humbles, les faibles et l'humanité même en général, une grande commisération : « Les décors, fait-il dire à l'un de ses personnages, peuvent varier où l'âme de l'homme habite, mais l'âme est toujours la même... C'est la pauvre âme humaine, avec ses appétits, ses intérêts, ses passions destructives, ses incohérences, ses crimes, oui! mais avec la lourde fatalité de ses misères aussi, et il faut la plaindre plus qu'il ne convient de la haïr. » Cette compassion, Mirbeau l'étend aux animaux, qui souffrent aussi. Et surtout, il a un culte profond pour la nature : il y voit la consolatrice maternelle et bienfaisante de l'homme. C'est dans la nature que le héros du *Calvaire* va chercher la paix et l'oubli de ses souffrances; c'est dans la nature que l'abbé Jules trouve l'apaisement de son âme tourmentée : « Aime la nature, recommande-t-il en mourant à son neveu, et tu seras un brave homme, et tu seras heureux. » Et, si Mirbeau lui-même réprouve les institutions sociales, c'est parce qu'il y voit « un renversement de la nature »; par contre, avec quel attendrissement, avec quel amour ne parle-t-il point des animaux ou des fleurs!...

Cette sensibilité, toujours en éveil, que tente vainement de masquer une ironie féroce et parfois grimaçante, si on ne la découvre pas tout d'abord, n'en reste pas moins le trait caractéristique du tempérament de Mirbeau. C'est elle qui nous explique et la mobilité de son caractère et la fougue de sa pensée, et la passion toujours vibrante de son style.

Outre de nombreux articles de journaux et de revues, Mirbeau a publié un recueil de nouvelles : *Lettres de ma chaumière* (1885); des romans : *le Calvaire* (1886), *la Famille Carmettes* (1888), *l'Abbé Jules* (1888), *Sébastien Roch* (1890), *le Jardin des supplices* (1898), *le Journal d'une femme de chambre* (1900), *les Vingt et un jours d'un neurasthénique* (1901), *Dingo* (1912); des impressions de voyage en Belgique : *la 628-E 8* (1907). Au théâtre, il a donné *les Mauvais Bergers* (1897), *l'Epidémie* (1898), *Vieux ménages* (1900), *le Portefeuille* (1902), *Scrupules* (1902), *Les affaires sont les affaires* (1903), *le Foyer* (1908). — Félix Guirand.

Momburg (procédé de), méthode d'hémostase, utilisée pour empêcher préventivement l'écoulement du sang dans les opérations sur la partie basse du corps et, notamment, dans celles qui intéressent les membres inférieurs près de leur racine (amputation haute de cuisse, désarticulation de la hanche). Le procédé de Momburg consiste à entourer le corps, à hauteur de la taille, c'est-à-dire entre les dernières côtes et la crête iliaque, d'un lien élastique résistant, faisant plusieurs tours et serré à fond. Le but visé est, en effet, d'arrêter la circulation inférieure par compression de l'aorte abdominale.

On se sert, généralement, pour réaliser cette manœuvre, d'un tube de caoutchouc de la grosseur du pouce. Préalablement à son application, on conseille parfois d'élever pendant quelques minutes les membres inférieurs, afin de faire refluer le sang qu'ils contiennent vers les parties supérieures du corps.

Le procédé de Momburg empêche réellement toute perte de sang au cours de l'opération, laquelle se fait « à blanc ». Il permet, en outre, de procéder de façon plus aisée à la ligature des gros troncs vasculaires. Par contre, il a quelques notables inconvénients. Aussitôt que le lien est placé, assez serré pour annihiler complètement les pulsations dans l'artère fémorale, la tension sanguine augmente en de fortes proportions dans la partie haute du corps. Le cœur est, dès lors, soumis à un travail considérable; le pouls devient petit et rapide, et des craintes sérieuses peuvent s'ensuivre pour l'appareil cardio-vasculaire. On a signalé des hémorragies

nasales et buccales au cours de cette pratique et même un cas de mort.

Il suit de là que, si le procédé d'hémostase à la Momburg peut rendre de très grands services dans les opérations pratiquées chez des sujets anémiés et surtout dans les opérations où l'on craint une grosse perte de sang, il ne doit être utilisé que dans les cas où les autres moyens d'hémostase préventive seraient inapplicables. On ne doit jamais l'employer chez les sujets atteints d'affections du cœur, ni chez ceux présentant une artériosclérose appréciable, ni chez les personnes âgées. — Dr H. BOUQUET.

monoglotte (du gr. *monos*, unique, et *glôtta*, langue) adj. Linguist. Qui ne parle qu'une langue : *Les médecins, dont la majorité, dans tous les pays, est* MONOGLOTTE, *veulent mettre l'espéranto à leur service*. || Anton. POLYGLOTTE.

Mutilés de la guerre (PROCURATIONS À DONNER PAR LES). Droit. *Régime de facilités et faveurs spéciales institué par la loi du 18 novembre 1916. Généralités.* — Les mutilés de la guerre ont, et auront, à recourir à des procurations en de nombreuses circonstances de la vie; par exemple, à l'occasion de la gestion d'un patrimoine.

Or, suivant la règle générale, les procurations sont établies par actes sous-seing privé, ou même en la forme de lettres; et ce n'est que dans quelques cas exceptionnels (visés, notamment, par les art. 36, 73, 933 et 2127 du C. civ.) qu'il est indispensable que les procurations soient rédigées devant notaire.

A ce point de vue, quelle est légalement la situation des mutilés que la nature de leurs blessures empêche de signer (les aveugles, les paralysés, les amputés des membres supérieurs) et qui, par suite, se trouvent être, en fait, comme des illettrés? — Pour eux, toute procuration sera nécessairement établie par notaire; et, de là, du fait de leur infirmité, la charge de frais spéciaux.

Une loi du 18 novembre 1916 (due à l'initiative parlementaire) a, dans cet ordre d'idées, assuré aux mutilés des immunités diverses, de nature à atténuer quelque peu l'injustice de leur sort.

Cette loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

Immunités diverses. — Voici les immunités qu'au profit des mutilés de la guerre a consacrées, en principe, la loi du 18 novembre 1916 (art. 1er et 3) : 1° il y a exemption des droits de timbre, c'est-à-dire qu'il y a emploi exclusif du papier libre, et il en est ainsi tant pour les minutes et originaux que pour les expéditions et copies; — 2° la formalité de l'enregistrement, qui reste obligatoire, a lieu gratuitement; — 3° les honoraires et émoluments des officiers publics (notaires intervenants) ou ministériels (huissiers chargés des notifications) sont réduits de moitié, d'après leur chiffre figurant aux tarifs officiels; et cette réduction s'applique non seulement à la rédaction des actes, mais, en ce qui concerne les droits de rôle, à la délivrance des expéditions.

Devant la Chambre des députés, Pugliesi-Conti avait demandé que la rémunération due aux officiers publics ou ministériels fût, dans son intégralité, remboursée par l'Etat. La proposition ne fut pas admise, sur cette observation du rapporteur, Bergeon : « Nous devons avoir le souci d'alléger les charges de l'Etat chaque fois qu'il est possible. Aussi nous n'hésitons pas à faire appel aux officiers publics et ministériels eux-mêmes, dont l'esprit patriotique acceptera volontiers un sacrifice en faveur de nos mutilés de la grande guerre. »

A quelles procurations ou autres actes s'appliquent les immunités. — A la concession aux mutilés de la guerre des immunités que nous venons de préciser la loi du 18 novembre 1916 a posé une double limite.

Première limite. — C'est seulement pour les procurations et pour les actes qui en sont la conséquence qu'interviennent les immunités.

La procuration peut entraîner une décharge en faveur du mandataire; elle peut également être susceptible de révocation; et de la procuration, comme de la révocation ou de la décharge, une notification peut être nécessaire : aux procurations, aux révocations et décharges de procurations, ainsi qu'à toutes notifications de chacun de ces actes, sont acquises les immunités établies (art. 1er).

Deuxième limite. — Aux termes de l'article 4 de la loi, ne bénéficient des immunités : ni les procurations collectives (celles données par le mutilé en même temps que par ses cohéritiers ou ses copropriétaires); — ni les procurations assujetties à d'autres droits d'enregistrement que le droit fixe (celles qui, par leur nature, donnent ouverture à des droits proportionnels et ont été considérées ici comme le prélude de conventions plus importantes, avec lesquelles se confondent les procurations); — ni, d'autre part, les révocations, décharges et notifications applicables aux deux catégories ci-dessus de procurations exclues.

Conditions mises aux immunités. — Ont droit aux immunités tous les mutilés de la guerre, qu'il s'agisse de civils ou de militaires et marins (art. 1er).

D'après l'article 2 de la loi, les intéressés doivent justifier : 1° qu'ils sont dans l'impossibilité physique de signer; — 2° que cette impossibilité est le résultat de la mutilation; — 3° que celle-ci est consécutive aux événements de guerre, est une conséquence directe de la guerre.

L'officier ministériel instrumentant est tenu d'inscrire dans l'acte la déclaration qui lui est faite à cet égard. Le mandant peut (sans être obligé de le faire) produire à cet officier ministériel le certificat de réforme ou de pension dont il est nanti, ainsi que, le cas échéant, le certificat délivré (sans frais) par l'autorité militaire.

La production de ces pièces est, au contraire, exigée vis-à-vis du receveur de l'enregistrement. — LOUIS ANDRÉ.

nanode n. m. — Genre d'orchidées épidendrées, fondé par Lindley sur une seule espèce, originaire de l'Amérique australe. — ENCYCL. Cette curieuse orchidée épiphyte est caractérisée par des feuilles oblongues charnues, engainantes à la base, aiguës, obliques, des fleurs terminales dans lesquelles le labelle, circulaire et de couleur carmin, est adné et bordé d'une frange assez longue tout autour. Elle croît sur les arbres des forêts andines. — JEAN DE CHAON.



Nanode.

Nouveaux Pauvres (LES), pièce en un acte et en prose, de J.-F. Fonson, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 1er décembre 1916.

Les Nouveaux Pauvres nous mènent dans la salle à manger d'un célibataire original, égoïste, avare, nommé M. Jean. A la façon dont il épluche le cahier de dépenses devant sa bonne, Mélanie, on reconnaît un patron difficile et regardant. Mélanie est le modèle de la docilité. Elle accepte poliment les observations et s'incline devant tous les ordres. La salle à manger est simple, sans luxe : un buffet, une table, un lustre.

On attend un convive, M. Paul. Le voici. C'est un officier convalescent. Il a été blessé au genou. Il boite encore et s'appuie sur une canne. M. Jean reçoit affectueusement son ami, beaucoup plus jeune que lui. Il le régale d'un bon verre de porto et lui apprend la vraie façon de déguster. Paul ayant mis sa jambe malade sur une chaise garnie d'un beau coussin, l'économe M. Jean ôte aussitôt le coussin, pour en mettre un plus ordinaire à la place. Voilà le type, maniaque et grincheux. Mais il témoigne à Paul une paternelle affection et une grande joie de le revoir.

M. Jean sort pour aller à la cave lui-même. Mélanie entre pour mettre le couvert. Paul échange quelques mots avec la servante et, aussitôt, il est frappé par son air de distinction, de discrétion, de résignation courageuse : « Vous n'avez pas toujours été en service? — Non! » Et, mise en confiance par la franchise du soldat, elle lui raconte son histoire.

Mélanie n'est pas son nom. Elle est Mme Yvonne Van Doren, veuve du premier président de la cour de Gand. Lors de l'invasion de la Belgique par les Allemands en 1914, elle a dû s'enfuir avec sa fille, Hélène, qui a dix-neuf ans. Elles sont allées d'abord à Londres, puis elles sont venues à Paris. Elles pourraient quémander les secours que la générosité publique et privée accorde aux réfugiés belges. Mais il ne leur plaît pas de prendre à d'autres plus malheureux peut-être leur part de charité. Et elles se sont mises à travailler. Mme Van Doren est entrée comme bonne chez M. Jean; sa fille, Hélène, donne des leçons de piano et l'aide elle-même dans les travaux du ménage et de la couture.

Paul écoute avec une respectueuse admiration ces confidences. Il s'est levé, il s'est présenté lui-même à Mme Van Doren, comme dans un salon, et il lui a offert un fauteuil. Mélanie a accepté sans gêne et sans embarras les égards qu'elle a connus toute sa vie comme femme du monde.

Quand M. Jean remonte de la cave, il trouve Paul et sa bonne en conversation réglée et correcte. Il va manifester sa surprise, quand le jeune sous-lieutenant se lève et présente la bonne à son patron :

« — Madame Van Doren! »

Jean, stupéfait, trop occupé de lui-même pour avoir jamais remarqué la distinction native de sa servante, ne sait quelle contenance garder et prend une attitude un peu gênée de déférence mitigée. Il s'absente de nouveau pour aller chercher du dessert.

La fille de Mme Van Doren arrive sur ces entrefaites et, comme le dîner réclame les soins de la cuisinière, Hélène et Paul demeurent seuls. Le jeune officier subit aussitôt le charme de cette délicieuse jeune fille, qui a gardé les façons du monde et qui s'intéresse au blessé comme ferait une infirmière de la Croix-Rouge. Paul plaisante sur sa blessure et la boiterie qui lui en est restée. Mais non; il boite à peine... Voyons! Et voilà le blessé qui essaye ses pas, appuyé sur le bras de la gentille Antigone. Celle-ci éprouve un sentiment très doux, qui lui fait oublier un moment sa situation actuelle. Mais, tout à coup, elle se reprend et s'enfuit à la cuisine. Paul reste seul, troublé. Que se passe-t-il en lui? Hélène a fui : sans doute, il lui a déplu. A-t-il été trop familier?... M. Jean rentre et le retrouve inquiet, désemparé. Il le fait causer. Il devine. Paul, mécontent de lui-même, déclare qu'il ne peut rester plus longtemps dans cette maison. Il a une course pressée à faire; il l'avait oubliée. Et voici revenir Hélène, son chapeau sur la tête, revêtue de son manteau, son sac à la main; elle aussi va partir.

Il faut bien s'expliquer. Mme Van Doren ne le dissimule pas : elle et sa fille sont à présent deux femmes pauvres, des épaves de la guerre. Elles sont les « Nouveaux Pauvres », comme il y a aussi les « Nouveaux Riches ». Hélène n'est pas un parti possible, et il est plus prudent et plus convenable qu'elles disparaissent, pour éviter le danger d'un amour sans issue.

M. Jean se sent remué par des sentiments nouveaux de bonté et d'altruisme. Comme *le Bonhomme Jadis*, de Murger, il s'attendrit devant cette charmante idylle. Il devient bon et taquin :

« Alors, nous partons, mademoiselle Hélène? Un télégramme pressé qui vient d'arriver, n'est-ce pas? — Justement, monsieur! — Montrez-le. — Je ne l'ai plus. — Vous l'avez déchiré et vous l'avez jeté, je suis sûr? — Justement, monsieur! »

Et, doucement, M. Jean prend la main d'Hélène et la met dans la main de Paul. Ces deux jeunes gens s'aiment. Ils sont tous deux de bonne famille. On les mariera.

En attendant, ils dînent tous les quatre à cette table où M. Jean prenait ses repas tout seul. Le célibataire égoïste est devenu gai, généreux, heureux, parce qu'il a pu être bon et faire un peu de bien.

L'idée de cette comédie est ingénieuse et gentiment traitée. Les caractères sont finement observés : le vieux célibataire endurci, que l'égoïsme rendait maussade et que la bonté restitue à la vie souriante et heureuse; la femme du monde réduite par la guerre à une condition inférieure qu'elle accepte avec courage, avec une résignation douce et intelligente, à travers laquelle transparaît la délicatesse de l'éducation première; la sensibilité vive et ingénue de la jeune fille faite pour une vie agréable et un mariage assorti à sa situation antérieure; la sentimentalité aimante du jeune sous-lieutenant sans famille, qui a soif d'affection, de tendresse et d'intimité. — LÉO CLARETIE.

Les rôles ont été créés par Mmes Suzanne Devoyod (*Mélanie*), Huguette Duflos (*Hélène*); et par MM. de Féraudy (*Jean*), Le Roy (*Paul*).

Réformés n° 2 (SITUATION DES MILITAIRES). Législ. milit. — La réforme définitive n° 2 est prononcée soit pour des infirmités antérieures à l'incorporation, soit pour des infirmités ou mutilations résultant de blessures reçues hors du service, soit pour des infirmités provenant de maladies ne résultant pas du fait même des obligations du service militaire.

Elle résulte également, de plein droit, du rejet par le ministre d'une proposition de congé de réforme n° 1, et ce, à la date de la comparution de l'intéressé devant la commission spéciale.

Les réformés n° 2 n'ont droit ni à pension, ni même à la gratification renouvelable. Ils sont, cependant, hospitalisés tant que l'exige leur état de santé, et le ministre est autorisé à leur accorder soit une allocation temporaire (loi du 9 déc. 1916), soit un secours éventuel (instr. du 27 soût 1886).

Allocation temporaire. — Jusqu'à la promulgation d'une nouvelle loi générale sur les pensions militaires, le ministre de la guerre est autorisé à accorder des allocations temporaires mensuelles de 30 ou de 50 francs, payables d'avance, aux militaires réformés n° 2, sous la double condition :

1° Que le militaire ait été incorporé pendant 60 jours au moins, entre le 2 août 1914 et la date de la cessation des hostilités;

2° Que son infirmité ait été aggravée par les fatigues, dangers ou accidents de service. L'aggravation sera présumée imputable aux fatigues du service, sous réserve de la preuve contraire à la charge de l'autorité militaire;

3° Que le degré d'invalidité atteigne ou dépasse 40 p. 100;

4° Que le militaire ne soit pas hospitalisé aux frais de l'Etat.

L'allocation est accordée, par le ministre, pour une période de trois mois ou de six mois, après avis d'une commission spéciale. Elle est renouvelable dans les mêmes formes. Au cas où, en vertu d'une décision spéciale ou de dispositions législatives nouvelles, le réformé n° 2, bénéficiaire d'une allocation tempo-

raire, est admis à pension ou à gratification, le montant des allocations perçues par lui sera imputé sur les arrérages de la pension ou de la gratification s'appliquant à la période pendant laquelle il a perçu l'allocation, sans qu'aucune retenue pour trop-perçu puisse être opérée à son détriment.

Secours. — Si le réformé n° 2 ne remplit pas les conditions spécifiées par la loi du 9 décembre 1916, il peut prétendre éventuellement à un secours à titre d'ancien militaire ayant pris part à la campagne actuelle.

Les secours de l'espèce se divisent en deux catégories : les secours éventuels et les secours permanents.

Le secours éventuel est accordé pour une fois seulement, mais la demande peut en être renouvelée un an après la concession du dernier secours. Le taux est de 50 à 100 francs pour les caporaux et soldats et de 60 à 100 francs pour les sous-officiers. La demande est adressée au ministre de la guerre par l'intermédiaire du général commandant la subdivision du domicile du postulant. Elle est accompagnée des pièces ci-après, établies sur papier libre : état de services du militaire, certificat de position délivré par le maire.

Le secours permanent est accordé à d'anciens officiers ou autres militaires n'ayant pas droit à pension et qui comptent au moins dix ans de service, aux anciens militaires amputés ou aveugles n'ayant pas droit à pension. Payable par semestre et d'avance, il peut être retiré lorsque la concession n'en paraît plus justifiée. Les pièces à fournir sont les mêmes que pour l'attribution du secours éventuel.

Réformé n° 2 aliéné, tuberculeux ou malade. — Lorsqu'un militaire a obtenu, par suite d'aliénation mentale, un congé de réforme n° 1, les frais d'internement sont acquittés au moyen d'un précompte effectué par l'asile sur le montant de la gratification de réforme ou sur les arrérages de la pension concédée. Si l'affection mentale n'a pu être considérée comme une conséquence du service et si, par suite, l'intéressé a été réformé n° 2, ses frais d'entretien ne peuvent être supportés par le département de la guerre après que la réforme a été prononcée. Le malade doit être traité au titre civil. Les dépenses d'hospitalisation incombent dès lors à la famille, si elle a des ressources suffisantes (art. 2 de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés; art. 206, 207, 212, 215 et 1558 du Code civil sur la dette alimentaire). A défaut de ressources de l'interné et de sa famille, les frais d'entretien incombent soit à la collectivité du domicile de secours acquis par une résidence habituelle d'un an (commune ou département), conformément à la loi du 30 juin 1838, aux articles 6 et suivants de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, applicable aux aliénés, suivant arrêt du conseil d'Etat en date du 12 fév. 1897, soit à l'Etat (ministère de l'intérieur), faute d'un domicile de secours reconnu (loi de finances du 13 juil. 1911, art. 101).

En ce qui concerne les militaires atteints de tuberculose pulmonaire, la réforme n'est prononcée que pendant leur séjour à l'hôpital ou à la station sanitaire où ils sont envoyés pour y faire leur rééducation au point de vue prophylactique (loi du 18 oct. 1915). Toutefois, les hommes reconnus tuberculeux à leur arrivée au corps ne sont pas proposés pour être envoyés, au titre militaire, dans les stations sanitaires, mais doivent être immédiatement réformés n° 2. Ces militaires pourront être admis dans les dispensaires antituberculeux créés par la loi du 19 avril 1916.

Nous avons dit qu'un réformé n° 2 malade devait être soigné dans un établissement hospitalier, tant qu'il n'était pas à l'abri d'accidents graves immédiats. Pendant son séjour à l'hôpital, il n'a droit à aucune solde ou indemnité; lorsque son état entraîne des soins prolongés, que la famille, faute de ressources, ne peut supporter, il est maintenu en traitement dans un hôpital militaire jusqu'à ce que le préfet du département où il a son domicile de secours ait décidé son transfert dans un hôpital civil, aux frais de l'assistance médicale gratuite. L'admission dans les établissements hospitaliers de la guerre n'est autorisée, en effet, qu'à l'égard des anciens militaires gratifiés ou pensionnés.

Transformation de la réforme n° 2 en réforme n° 1. — Tout réformé n° 2 peut, pendant un délai d'un an à compter de la cessation de l'activité, réclamer la transformation de son congé de réforme n° 2 en congé de réforme n° 1, avec pension ou gratification.

Il arrive fréquemment que d'anciens militaires admis à la réforme n° 2 s'imaginent, à tort, que la réforme n° 2 est prononcée pour des infirmités moins graves que celles qui peuvent entraîner la réforme n° 1. Sans attendre d'être examinés à nouveau par les commissions spéciales de réforme à l'expiration du délai de trois mois (art. 3 de la loi du 17 août 1915), ils sollicitent un nouvel examen médical en vue d'être admis à la réforme n° 1. Or, si le rapport spécial dressé à la suite de la demande de l'intéressé (elle doit contenir toutes les précisions désirables sur l'origine de l'infirmité) ne démontre pas que l'origine des infirmités peut être rattachée à un fait de service, une fin de non-recevoir sera opposée (circulaire guerre, 27 févr. 1916). Cependant, sans solliciter leur admission à la réforme n° 1, les anciens militaires, pour sauvegarder leurs droits éventuels à pension ou à gratification, peuvent demander à être soumis à des examens médicaux périodiques ; s'ils sont dans l'impossibilité de se rendre auprès de la commission spéciale de réforme, ils seront examinés à domicile (instr. minist. du 23 mars 1897 sur les pensions, art. 49-53).

Lorsqu'un militaire libéré du service par voie de réforme n° 2 refuse de rentrer dans ses foyers parce qu'il estime avoir droit à une pension ou à une gratification de réforme, il adresse directement au ministre de la guerre une réclamation dont il lui est donné récépissé. Il est mis en subsistance dans un corps de troupe jusqu'à notification de la décision ministérielle, et il reçoit, pendant ce temps, les allocations dont il bénéficiait avant d'être libéré. Si cette décision n'intervient pas dans les quatre mois à courir de la date de la remise de l'accusé de réception, le réclamant pourra se pourvoir devant le conseil d'Etat, mais seulement dans le cas où il solliciterait une réforme n° 1 avec pension.

Réforme n° 2 et allocation de la loi du 5 août 1914. — Lorsque le soldat réformé n° 2 se trouve dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail, sa famille doit continuer à recevoir les allocation et majorations de la loi du 5 août 1914. Elles lui sont maintenues tant que le réformé n° 2 n'a pas retrouvé, à son retour dans ses foyers, le salaire ou le traitement ou, d'une façon générale, la situation qu'il avait avant la guerre ; c'est seulement à partir de ce moment que le retrait doit être prononcé.

Les familles dont les demandes auraient été écartées (pour motif du retour dans ses foyers du militaire réformé n° 2 ou du réformé temporaire) pourront renouveler ces demandes auprès des commissions compétentes. Dans ce cas, le point de départ de l'allocation sera fixé au jour où a été formulée la demande initiale.

Si, en effet, l'allocation a été refusée à la famille du mobilisé au moment où celui-ci a rejoint son corps, c'est parce qu'il n'a pas été considéré comme soutien indispensable, et la réforme n° 2 n'a pas modifié cette situation. Le chef de famille qui n'a pas cru devoir demander l'allocation au moment de son départ n'est pas admis à le faire lorsqu'il revient dans ses foyers après avoir été réformé n° 2.

Visite du réformé n° 2. — L'article 3 de la loi du 17 août 1915 (loi Dalbiez), commenté par l'instruction du 30 août 1915, a imposé une contre-visite au réformé n° 2 trois mois après la décision qui a prononcé le classement dans la position de réforme. C'est après cette seconde visite qu'il est définitivement réformé n° 2, s'il est maintenu dans cette position. (V. LOI DALBIEZ, *Larousse Mens.*, t. III, p. 642.) — MARCEL PETIT.

Saléza (Léon-*Albert*), chanteur scénique français, né à Bruges (Basses-Pyrénées) le 18 octobre 1865, mort à Paris le 26 novembre 1916. Simple ouvrier, fabricant de cordes et d'espadrilles, il travaillait chez son père et devait lui succéder, quand un amateur de musique, l'entendant un jour chanter, fut vivement frappé par les belles qualités de sa voix de ténor et l'engagea à cultiver sérieusement le chant et la musique. Le jeune sandalier suivit ce conseil. Il se rendit à Paris, se fit admettre au Conservatoire en 1886, et en sortit deux ans après, avec un premier prix de chant et un second d'opéra.



Albert Saléza.

Engagé tout de suite à l'Opéra-Comique, Saléza y débuta dans le rôle de Mylio du *Roi d'Ys*, où il remplaça Talazac, malade (nov. 1888), et il joua encore à ce théâtre *Richard Cœur de Lion*. Après avoir chanté de nouveau *le Roi d'Ys* à Bordeaux, à Rouen et à Bayonne, il quitta l'Opéra-Comique et alla passer deux ans à Nice, où il forma réellement son répertoire, en se produisant successivement dans *Faust, Rigoletto, la Muette de Portici, Roméo et Juliette, Carmen, le Prophète*. Il y créa les rôles d'Enée dans *la Prise de Troie*, de Berlioz, et de Henri de Richmond dans *Richard III*, de Salvayre, créations qui lui valurent un très grand succès personnel. Sa voix généreuse s'était développée et avait acquis une ampleur et une souplesse rares.

C'est alors qu'il fut appelé à l'Opéra pour créer le rôle de Mathô, dans *Salammbô*, de Reyer; il y montra de remarquables qualités de chanteur et de comédien. On le vit ensuite dans Rodrigue du *Cid*, Siegmund de la *Walkyrie*, dans *Sigurd*, *Roméo et Juliette*. Il fit deux bonnes créations : Nouraly dans *Djelma*, de Ch. Lefebvre, et *Otello*, que lui confia Verdi, quand le vieux maître eut remanié son œuvre pour notre grande scène (1894). Saléza partit ensuite pour Monte-Carlo, où il joua *la Damnation de Faust* et le rôle d'Eilolf dans *Hulda*, œuvre posthume de César Franck.



Albert Saléza, dans le rôle de Mathô, de *Salammbô*.

Rentré à l'Opéra en 1897, il interpréta *Tannhäuser*, puis quitta de nouveau ce théâtre pour aller à Londres et aux Etats-Unis, où il resta durant cinq saisons consécutives. Il y chanta tout son répertoire, auquel il ajouta Raoul des *Huguenots*, Radamès d'*Aïda*, Edgar de *Lucie de Lammermoor*, Torrido de *Cavalleria rusticana*, Rodolphe de *la Bohème;* il y joua encore *Ero et Leandro*, de Mancinelli, et *Lohengrin*. Il obtint partout des succès retentissants et mérités.

Terrassé prématurément par des maladies consécutives, le brillant ténor dut quitter la scène, où il ne fit plus que de courtes apparitions, et se consacra à l'enseignement du chant. Cependant, en 1903, se sentant en voie de guérison, il essaya de chanter *Werther*, mais ses forces le trahirent : il fut obligé de renoncer à son projet et d'abandonner pour toujours la carrière théâtrale. Il mourut subitement un dimanche, en l'église Saint-Charles, de Monceau; la veille encore, il avait fait son cours au Conservatoire avec toute la vaillance et l'ardeur qu'il mettait à faire passer son âme d'artiste dans l'âme de ses élèves.

Albert Saléza fut à la fois un excellent chanteur et un excellent comédien. Doué d'un organe superbe dont il se servait avec infiniment de talent, il avait, dans son jeu passionné, une élégance et une autorité tout à fait remarquables. — J.-M. DELISLE.

Sienkiewicz (Henryk), romancier polonais, né à Wola Okrzejska (gouvernement de Radom) en 1846, mort à Vevey (Suisse) le 16 novembre 1916.

Originaire de Lithuanie, la famille de Sienkiewicz avait été chassée de ses foyers par l'invasion russe et s'était réfugiée en Pologne. Le souvenir de ces épreuves ne contribua pas médiocrement, sans doute, à fortifier Sienkiewicz dans un nationalisme irréductible, où il puisa, du reste, le meilleur de son talent. Après de solides études au collège et à l'université de Varsovie, Sienkiewicz aborda sans tarder la carrière des lettres et, en 1874, publia, sous le pseudonyme de LITWOS, son premier volume. Les années qui suivirent furent consacrées par le jeune écrivain à de nombreux et lointains voyages, qui complétèrent sa formation ; en 1876, notamment, il parcourut les Etats-Unis et séjourna en Californie. Cette humeur voyageuse devait encore l'entraîner

en 1891 à un voyage d'exploration dans l'Afrique centrale. Entre temps, sa réputation d'écrivain s'était faite en Pologne. Aussi bien, à partir de 1877, Sienkiewicz n'avait cessé de produire et, jusqu'en ces dernières années, cette production se poursuivit, régulière et toujours renouvelée. Ce qui frappe tout d'abord, en effet, lorsqu'on jette sur son œuvre un regard d'ensemble, c'est l'extrême variété qui la caractérise; on y sent l'activité d'un esprit très souple, sollicité par toutes les formes de la pensée, accessible à toutes les influences, curieux de s'essayer dans tous les genres : études sociales (*Esquisses au fusain*), scènes de la vie rustique (*une Idylle dans la forêt*), romans de mœurs familières, à la manière de Dickens et de Daudet (*la Famille Polaniecki, Madame Elsen*), essais de psychologie (*Sans dogme*), romans à tendances satiriques (*Bartek le Vainqueur*), souvenirs de voyage (*Pages d'Amérique*), grandes fresques historiques (*Par le fer et par le feu, le Déluge, Messire Wolodowski, les Chevaliers de la croix*), évocations de l'antiquité (*Quo vadis*), études politiques (*l'Eternelle Victime, Prusse et Pologne*), tous les genres se retrouvent dans son œuvre, abordés avec une égale facilité, sinon avec une égale maîtrise. Tout en admirant cette féconde diversité, il serait injuste de s'en tenir au premier jugement qu'elle suggère et de voir dans Sienkiewicz une manière d'« essayiste », sans personnalité affirmée; ce serait un gros contresens. Il est vrai que la renommée, volontiers capricieuse, a commis un contresens plus gros encore en faisant de Sienkiewicz l'homme d'un seul livre. En 1900, le nom de Sienkiewicz, fort connu en Pologne, mais à peu près ignoré au dehors, fut soudainement porté à la célébrité par la traduction d'un de ses romans, déjà vieux de quatre ans : *Quo vadis*. Ce fut un des plus extraordinaires succès qu'ait jamais enregistrés l'histoire du livre. Traduit dans toutes les langues, répandu dans tous les pays, lu par tous les publics (en moins de deux ans, il s'en vendit plus de 400.000 exemplaires en Angleterre et en Amérique), adapté bientôt à la scène et popularisé dans la suite par le cinématographe, *Quo vadis* restera toujours, dans la mémoire des hommes, l'œuvre maîtresse de Sienkiewicz. Rien n'est plus faux, cependant.



Henryk Sienkiewicz.

Certes, il ne saurait être question de contester les mérites de ce roman, dont le principal réside dans la forme universelle, c'est-à-dire accessible à tous les esprits, qu'y revêt le talent de son auteur. Est-il besoin de rappeler les aventures de la touchante Lygie et de l'honnête Vinicius? L'intrigue, habilement conduite, se meut avec aisance dans un cadre où l'art du romancier a su grouper, en les animant, les plus récentes découvertes de l'archéologie et de l'histoire : les tableaux du Forum, du palais de César, de la Fête dans les jardins, de l'incendie de Rome, sont autant d'évocations pittoresques et d'une satisfaisante approximation. Quant aux personnages, ils sont heureusement diversifiés. Les uns sont riches en nuances : c'est Lygie, héroïne pudique et gracieuse, sorte de Psyché chrétienne, ainsi qu'on l'a justement qualifiée; c'est Vinicius, dont le caractère se développe et s'idéalise au cours du roman; c'est Ursus, avec son mélange de grossièreté et de tendresse, dont Sienkiewicz a dû trouver le prototype parmi les paysans de Pologne. D'autres, plus simplifiés, prennent une valeur de symbole : en Néron se personnifie le matérialisme bestial du monde antique, tandis que Pétrone, par son dilettantisme élégant et raffiné, représente le culte de la poésie et de la beauté qui fut l'honneur du paganisme; en face d'eux, Pierre, dont la grandeur morale n'exclut pas un reste d'humaine faiblesse, caractérise cette alliance de timidité et de force qui marque l'aurore du christianisme. Il n'est pas jusqu'au style, tour à tour pittoresque et poétique, qui n'ajoute au charme de l'œuvre. Ce sont là, certes, des qualités sérieuses. Justifient-elles, cependant, l'extraordinaire succès de ce roman? La gloire de Sienkiewicz ne risque pas d'être amoindrie, même si l'on dénonce dans l'unanime engouement pour *Quo vadis* une part d'exagération. Le succès s'explique-t-il par l'originalité du genre? Mais, bien avant *Quo vadis*, les *Martyrs* de Chateaubriand et la célèbre *Fabiola* du cardinal Wiseman avaient offert de semblables évocations; bien plus, dans sa patrie même, Sienkiewicz trouvait des modèles, notamment le fameux romancier Kraszewski, auteur également de deux romans antiques : *Chrétienne* et *Villa Jovis*. Fut-on séduit par l'exactitude des peintures? Mais qui peut se piquer de pénétrer, de façon exacte et réellement objective, la mentalité d'une époque dont nous séparent tant de siècles et tant de différences de civilisation? Au vrai, chaque génération se fait de l'âme antique une représentation en rapport avec ses goûts et ses tendances. Les gens du XVIIe siècle concevaient l'antiquité à la manière de Corneille et de Racine, et cela nous semble aujourd'hui désuet. Le principal mérite de Sienkiewicz — et c'est là, sans doute, qu'il faut chercher la raison de son succès — fut de permettre aux hommes de 1900 de se retrouver sous les vêtements antiques dont il habilla ses personnages.

Il faut bien le dire, d'ailleurs, car la gloire a de ces fantaisies, le roman qui fit la célébrité de Sienkiewicz reste dans son œuvre une exception. Alors qu'après *Quo vadis*, la librairie — sinon la littérature — française fut inondée de romans antiques et que de toutes parts surgirent, au milieu d'orgies latines ou romaines, des Spartacus, des Messaline, des Tibère, des Julien l'Apostat, Sienkiewicz dédaigna d'exploiter une veine trop facile et, plus jamais, il ne revint à l'antiquité. Par contre, il reprit, avec *les Chevaliers de la croix*, la série de ses romans nationaux, inaugurée en 1884 par une admirable trilogie.

Si l'on veut apprécier Sienkiewicz dans la saveur originale et la force de son talent, ce n'est pas sous un accoutrement antique qu'il le faut considérer, mais bien quand il revêt l'armure étincelante des guerriers de Pologne et qu'il célèbre les exploits des grands ancêtres nationaux. Là est le véritable Sienkiewicz, là s'atteste sa réelle et prestigieuse maîtrise. Les suffrages de l'étranger sont allés à l'auteur de *Quo vadis*, mais c'est l'historien des gloires nationales, l'évocateur des passés héroïques qui a suscité l'admiration de ses compatriotes. C'est celui-là qu'ils ont voulu honorer, lorsqu'en 1900, ils lui ont offert la terre d'Olegoreck. De même l'attribution du prix Nobel, qui fut faite à Sienkiewicz en 1906, couronnait avant tout une œuvre essentiellement polonaise et patriotique.

« La littérature en Pologne, a dit le poète Adam Mickiewicz, a été l'épanouissement du sentiment patriotique qui vibre en tout cœur polonais ». Nul n'a mieux que Sienkiewicz vérifié cette définition. L'amour de la patrie, tout frémissant d'orgueil au souvenir des grandeurs passées, attendri de pitié en face des misères présentes, tel est l'unique sentiment qui anime l'œuvre de Sienkiewicz et, malgré une diversité apparente, en constitue l'unité. Même *Quo vadis* s'y rattache par le sentiment religieux qui l'emplit, par cette exaltation du catholicisme, qui est en Pologne, ne l'oublions point, une des conditions fondamentales de la vie nationale.

L'unique but de Sienkiewicz a été de stimuler la conscience de ses frères de Pologne en leur révélant la grandeur de leur passé et en les mettant en garde contre les erreurs du présent.

Le passé, il le célèbre dans ses quatre grands romans historiques : *Par le fer et par le feu, le Déluge, Messire Volodowski, les Chevaliers de la croix*, livres massifs, compacts, d'une lecture parfois pénible, surtout pour des étrangers peu familiers avec l'esprit polonais. Le sujet de tous ces romans est la série des luttes que la Pologne, champion de l'indépendance slave, soutint jadis contre les Teutons, les Cosaques, les Suédois, les Turcs. L'histoire, toujours appuyée sur une minutieuse érudition, ne fournit plus simplement un décor, comme dans *Quo vadis;* elle constitue le fond même du récit. Les personnages sont fortement caractérisés; on devine, cependant, que le véritable héros n'est pas tel ou tel individu, mais la race elle-même. Elle revit tout entière, avec ses qualités d'exubérance et de hardiesse tapageuse, au milieu des scènes les plus diverses. Par là ces romans prennent une étonnante ampleur : ce sont de larges fresques, qui, par le sujet et la manière, rappellent les grandes épopées primitives. Elles les rappellent aussi par la langue, qui, au jugement des Polonais, atteint à un extrême degré de couleur et de relief.

Si grande que soit l'exaltation de Sienkiewicz en face des splendeurs du passé, elle ne l'aveugle pas sur les problèmes de l'heure présente : tout au contraire, sa clairvoyance en est accrue pour deviner le péril qui, venant de Prusse, menace la Pologne d'une irrémédiable déchéance. — Il y a dans l'œuvre de Sienkewicz un petit récit, une simple nouvelle, composée vers 1885, qui est peut-être ce qu'il a écrit de plus profond : *Bartek le Vainqueur.* Avec quelle ironie, mêlée de pitié douloureuse, est retracée l'aventure symbolique de ce naïf paysan polonais, qui, rentré dans son village, après avoir fait dans les rangs allemands la campagne de 1870, escompte la reconnaissance de ceux pour qui il s'est battu et voit, au contraire, son fils rudoyé par un maître d'école prussien, son modeste bien accaparé par un usurier prussien, tandis que lui-même est jeté dans une prison prussienne! Puissent les Polonais se souvenir de ce livre et en méditer les leçons, à l'heure où, parmi eux, tant de Bartek se préparent de semblables désillusions!

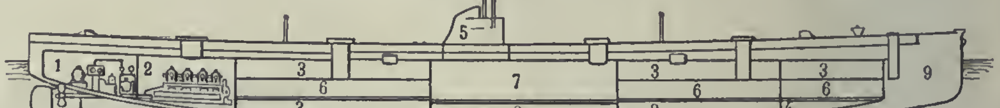
Cette ardeur d'apostolat que Sienkiewicz a mise dans son œuvre, il l'a portée aussi, et jusqu'au dernier jour, dans sa vie. Tous ses efforts ont été inlassablement consacrés au relèvement de sa patrie : c'est le noble usage qu'il a voulu faire de sa fortune et de sa gloire. Au début de la guerre, il s'était rendu en Suisse, non pour s'y tenir, comme certains, « au-dessus de la mêlée », mais pour faire œuvre utile en faveur de ses malheureux compatriotes. Il dirigeait, à Vevey, l'Office général des secours pour les victimes de la guerre en Pologne. C'est à ce poste de combat que la mort est venue le prendre, mettant un digne couronnement à une carrière glorieuse, entièrement consacrée au plus noble idéal.

Les œuvres de Sienkiewicz — presque toutes traduites en français — sont : *Essais* (1874), *Hania* (1877), *Esquisses au fusain* (1877), *la Famille Polaniecki, Par le fer et par le feu* (1884), *Bartek le Vainqueur* (1885), *le Déluge* (1887), *Messire Volodowski* (1888), *Sans dogme* (1891), *En vain, Cette troisième Madame Elsen, Quo vadis* (1896), *Journal d'un artiste, les Chevaliers de la croix* (1900), *Pages d'Amérique, A la source du bonheur, Allons à lui, Au champ de gloire* (1907), *l'Eternelle Victime* (1909), *Prusse et Pologne, Sous le joug...* Il faut y joindre plusieurs recueils de contes et nouvelles. — G. GUIRAND.

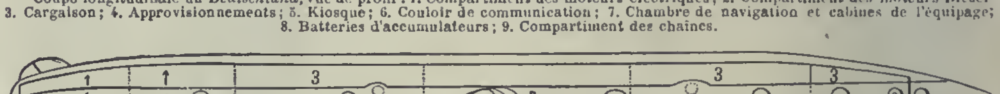
singe n. m. Arg. milit. Bœuf et surtout viande de conserve. || *Boîte de singe*, boîte de conserve : *Nous avons tapé dur sur la boule* (de son) *et les* BOÎTES DE SINGE. (A. Galopin.) — *Boîte de singe* désigne aussi l'obus allemand de « 77 » : *L'infanterie s'est emparée d'une sacrée batterie qui distribuait des* BOÎTES DE SINGE *en veux-tu, en voilà.* (A. Galopin.)

Sous-marin commercial (LE). — Le *Deutschland* n'est pas, comme on l'a cru trop souvent, le premier sous-marin qui ait traversé l'océan Atlantique; le parcours avait été fait avant lui par des sous-marins venus de Montréal en Angleterre; mais le *Deutschland* est bien le premier sous-marin qui ait entrepris un voyage de long cours en affirmant la prétention de ne transporter que des marchandises.

Parti de Heligoland pour son premier voyage, le 23 juin 1916, ce sous-marin allemand arriva dans la baie de Chesapeake, devant Baltimore (Etats-Unis), le 9 juillet, après avoir accompli un parcours de 4.380 milles marins environ. Le *Deutschland*, reparti de Baltimore le 1er août 1916 avec des marchandises pour l'Allemagne, est arrivé le 23 août devant l'embouchure du Weser. Son voyage de retour demanda vingt-deux jours, alors que celui d'aller s'effectua en dix-sept jours. Il a ensuite effectué sur la côte de l'Amérique un second voyage, qui a été signalé par un accident à la sortie du port de New-London.



Coupe longitudinale du *Deutschland*, vue de profil : 1. Compartiment des moteurs électriques; 2. Compartiment des moteurs Diesel; 3. Cargaison; 4. Approvisionnements; 5. Kiosque; 6. Couloir de communication; 7. Chambre de navigation et cabines de l'équipage; 8. Batteries d'accumulateurs; 9. Compartiment des chaînes.



Coupe longitudinale du *Deutschland*, vue en dessous : 1. Compartiments des moteurs électriques; 2. Compartiments des moteurs Diesel; 3. Cargaison; 4. Approvisionnements; 5. Kiosque.

Le *Bremen*, autre sous-marin commercial battant pavillon allemand, a été, croit-on, moins heureux. Attendu en Amérique du Sud, il n'y est pas arrivé et, quoique les autorités allemandes n'aient pas avoué sa perte, on peut le considérer comme coulé ou capturé. C'est la nouvelle que donnait, le 8 août 1916, le journal suisse *Berner Tageblatt* et que confirme une information récente des journaux anglais.

Ces deux bâtiments sont, en apparence, du moins, la propriété d'une société par actions qui se créa à Brême le 8 novembre 1915, sous la direction d'Alfred Lohmann, président de la chambre de commerce de Brême.

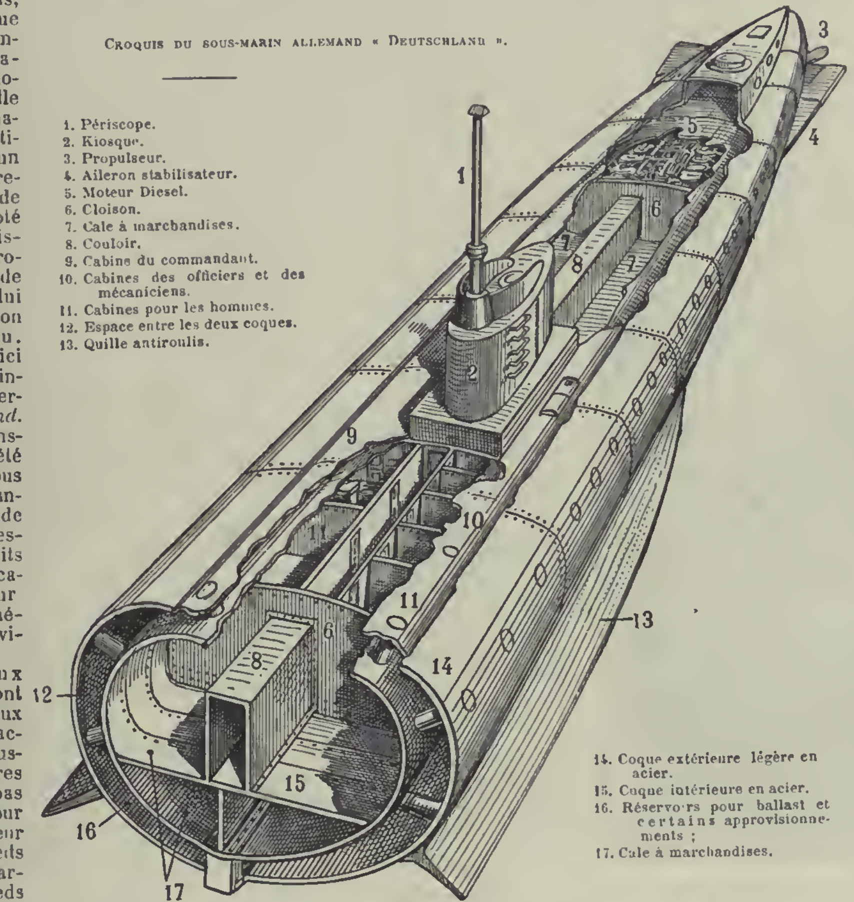
Cette initiative inattendue pose un ensemble de questions nouvelles, qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner. Quel but poursuivent les Allemands en essayant d'adapter les sous-marins aux transports commerciaux, après s'être appliqués à en faire l'arme de destruction la plus cruelle qui soit contre le commerce maritime des Alliés?

Il semble que nos ennemis s'efforcent d'obtenir un double résultat : d'abord, attirer l'attention des neutres sur une prouesse allemande qui sera vantée, par les radiotélégrammes dont le monde est inondé, comme une manifestation de la supériorité allemande dans le domaine scientifique et technique; ensuite, s'efforcer de prouver que le blocus anglais, qui resserre ses mailles chaque jour, est brisé, puisque des bâtiments allemands peuvent traverser impunément les lignes des croiseurs.

Il n'est pas difficile de se faire une opinion sur ces prétentions allemandes.

En ce qui concerne les difficultés techniques vaincues, nous avons vu que la traversée opérée par le *Deutschland* avait eu au moins un précédent. Sans rabaisser le mérite des constructeurs et des marins allemands, on peut dire que le sous-marin commercial ne réalise aucune innovation essentielle dans l'art de la navigation. Il constitue simplement un type particulièrement robuste de submersible, doté de moteurs puissants et d'un approvisionnement de combustible qui lui assure un rayon d'action étendu. Nous donnons ici un croquis de l'intérieur du submersible *Deutschland*. Les détails de construction ayant été tenus secrets, nous ne pouvons garantir la véracité de ces dessins, lesquels seraient faits d'après des indications précises fournies par des Américains qui le visitèrent.

Croquis du sous-marin allemand « Deutschland ».



1. Périscope.
2. Kiosque.
3. Propulseur.
4. Aileron stabilisateur.
5. Moteur Diesel.
6. Cloison.
7. Cale à marchandises.
8. Couloir.
9. Cabine du commandant.
10. Cabines des officiers et des mécaniciens.
11. Cabines pour les hommes.
12. Espace entre les deux coques.
13. Quille antiroulis.
14. Coque extérieure légère en acier.
15. Coque intérieure en acier.
16. Réservoirs pour ballast et certains approvisionnements ;
17. Cale à marchandises.

Les journaux américains ont donné, quant aux principales caractéristiques du sous-marin, des chiffres qui ne sont pas concordants : pour les uns, sa longueur est de 315 pieds (96 mètres), sa largeur de 30 pieds ($9^m,14$); pour d'autres, il n'a que 65 mètres de long et $8^m,9$ de large; son déplacement est évalué par certains à 2.000 tonnes. Ce dernier chiffre appelle quelques réserves.

Toutefois, même en acceptant ces données comme parfaitement exactes, il n'y a là que le type légèrement agrandi des submersibles en construction dans les marines du monde, au moment où la guerre a éclaté. D'après le recueil des *Flottes de combat* du commandant de Balincourt (1914), la France avait en achèvement, au début de la guerre, deux submersibles de 73 mètres de long et 704 tonnes de déplacement et, parmi les submersibles en chantier, quelques-uns atteignaient 833 tonnes de déplacement.

L'Angleterre avait, à la même époque, en construction un sous-marin, le G. I., de 1.500 tonnes de déplacement, donnant 12 nœuds de vitesse en plongée avec des machines dont la puissance allait de 2.400 à 6.500 chevaux, suivant que le navire naviguait en immersion ou en surface.

La puissance, la régularité des moteurs sont les facteurs essentiels de ces grands sous-marins, qui sont, le plus souvent, livrés à eux-mêmes, ne peuvent attendre de secours de personne et doivent éviter toute avarie de machine qui leur serait fatale. Il est possible que les moteurs Diesel du *Deutschland* soient en progrès sur ceux des sous-marins en service avant la guerre. En tout cas, il ne faut pas oublier que, si l'industrie des moteurs marins n'est pas encore prospère en France, elle est en voie d'accroissement ailleurs qu'en Allemagne. Nos alliés anglais, les Américains, les Norvégiens, les Suédois, les Danois surtout construisent aujourd'hui des moteurs qui peuvent remplacer utilement les machines à vapeur sur les navires de commerce. Or, le sous-marin est, de tous les bâtiments de mer, celui qui peut profiter le plus du progrès des moteurs; car, pour lui, la machine à vapeur est interdite.

Pour donner une idée du progrès des moteurs marins en ces dernières années, il suffira de dire que les chantiers Burmeister et Wain, de Copenhague, ont construit, récemment, pour la compagnie de l'Est asiatique danois, vingt bâtiments à moteur, dont le moindre a une portée en lourd de plus de 10.000 tonnes; sur six de ces bâtiments, il y a des moteurs de 5.300 chevaux; sur douze, des moteurs de 4.000 chevaux et, sur deux, des moteurs de 3.300 chevaux. Leur vitesse varie de 13 nœuds à 13 nœuds 1/2.

Depuis le voyage du *Zelandia*, le premier grand navire à moteur qui alla en 1913 des mers du Nord en Extrême-Orient, les progrès de la construction de ces moteurs ont été incessants. (V. MOTEURS MARINS, p. 49.)

Le voyage du *Deutschland* en fournit une preuve nouvelle et plus tapageuse que les précédentes.

D'après le croquis que nous donnons ici, les cales du submersible seraient placées des deux bords du navire. On ne sait pas au juste quelle est leur capacité de transport, et les chiffres fournis par la presse allemande, à ce sujet, ne peuvent être acceptés sans réserves. D'après l'analyse qu'en donnent les journaux suisses, le *Deutschland* aurait une capacité de transport de 800 tonnes. Ce chiffre semble manifestement exagéré. Il faut, en effet, que le submersible emporte un approvisionnement considérable d'huile minérale, pour le cas où il ne serait pas ravitaillé en haute mer. Même à vitesse économique, les 4.300 milles de la traversée exigent une énorme consommation de combustible. D'autre part, le capitaine du submersible ne peut trop charger son navire, ce qui diminuerait ses qualités nautiques et même sa sécurité. Il est vraisemblable que le *Deutschland* n'a pas été imprudent au point d'emporter plus de 400 ou 450 tonnes de marchandises, tant à l'aller qu'au retour.

On voit le résultat de ce voyage, commencé le 23 juin et fini le 23 soût : 800 à 900 tonnes de marchandises transportées en deux mois! Il faudrait, pour ravitailler l'Allemagne des produits les plus précieux qui lui manquent, une flotte de deux ou trois cents submersibles et, cette flotte, dont la constitution est matériellement impossible, ne serait à l'abri ni des accidents, ni des pertes. L'Amérique, d'ailleurs, ferme désormais ses portes aux sous-marins ennemis et leur interdit tout ravitaillement.

Aussi, le communiqué de l'agence Wolff, paru le 12 juillet 1916, après l'arrivée du *Deutschland* à Baltimore, faisait-il preuve d'une emphase bien exagérée pour un si faible résultat :

Les communications régulières avec les Etats-Unis sont rétablies : les nouveaux sous-marins pouvent transporter à volonté non seulement des lettres, dépêches, journaux, en dépit du blocus anglais, mais aussi emmener en Amérique des marchandises comme les couleurs, produits chimiques et pharmaceutiques, tandis que les Allemands obtiendront le caoutchouc, ainsi que d'autres produits dont la possession sera bientôt plus qu'agréable.

Rien de pareil n'est à attendre du sous-marin commercial.

Il pourra transporter quelques marchandises, dont le prix, en Allemagne, est devenu exagéré, mais ce navire ne pourra contribuer efficacement au ravitaillement de nos ennemis, ni encore moins permettre de prétendre que le blocus de l'Allemagne est brisé. Il n'y a pas, d'ailleurs, de blocus *déclaré* des côtes germaniques et, même s'il existait, ce ne seraient pas quelques passages de *briseurs de blocus* qui en feraient contester ni l'efficacité, ni l'effectivité.

On peut donc dire, en résumé, que le sous-marin commercial imaginé par l'Allemagne ne réalise aucune innovation essentielle dans le domaine de la navigation sous-marine et qu'il sera d'une utilité très secondaire pour le ravitaillement de nos ennemis.

Mais, ces constatations faites, il importe d'envisager un autre aspect de la question : quelle attitude les Etats neutres vont-ils avoir vis-à-vis des sous-marins, dits « commerciaux », si l'emploi avait tendance à en devenir fréquent, et comment les Alliés envisagent-ils le statut de ces sous-marins?

Le précédent du *Deutschland* ne peut être invoqué comme la preuve de la reconnaissance du sous-marin commercial par les Etats-Unis. Les diplomates américains n'ont fait aucune déclaration de principe au sujet de ce type nouveau de navire; ils ont fait examiner le *Deutschland* par des experts et ont conclu, à la suite de cette visite, qu'il n'avait ni l'armement, ni le caractère d'un navire de guerre et qu'il pouvait être accepté comme bâtiment de commerce.

Les gouvernements alliés ne considèrent pas qu'on puisse faire bénéficier un sous-marin commercial du statut ordinaire des bâtiments de commerce, et l'on aperçoit facilement leurs raisons. Le sous-marin est le navire le plus apte aux dissimulations et aux maquillages : présent dans les eaux territoriales, il peut se soustraire aux recherches en s'immergeant. Ce serait le bâtiment idéal pour l'exercice de la fraude en douane et de la contrebande aux frontières de mer; bâtiment de commerce aujourd'hui, il peut, le lendemain et par la seule apparition qu'il fera devant un navire marchand, intimider le capitaine, faire évacuer l'équipage et capturer le navire, ou le couler.

Aucune marque distinctive ne permet de l'identifier; aujourd'hui sous un nom, demain sous un autre, apparaissant tantôt avec le pavillon allemand, tantôt avec le pavillon autrichien, il ne saurait être traité comme les navires qui ne peuvent échapper à la surveillance, ni manquer d'être reconnus quand ils commettent des infractions aux règles du droit des gens. Enfin, la façon dont nos ennemis ont usé des sous-marins n'encourage pas à donner à une certaine catégorie de ces navires, aussi dangereux que les autres malgré l'apparence, des immunités particulières.

D'autre part, l'exploitation du sous-marin de commerce ne pourrait être envisagée comme rémunératrice qu'avec la situation actuelle de l'Allemagne, où des matières comme le caoutchouc valent dix fois plus qu'en Amérique; elle exige un personnel trop nombreux, trop spécialisé, des dépenses trop fortes pour qu'elle entre jamais dans la pratique courante. La compagnie Lohmann ne donnera pas de beaux dividendes, et la tentative qu'elle a faite par ordre du gouvernement allemand est le dernier essai de ravitaillement d'un pays assiégé. Il est aussi vain de penser à ravitailler l'Allemagne par ce moyen qu'il l'eût été, en 1870, d'envoyer des vivres à Paris par les ballons de Gambetta. — Jean Détrois.

Dr. intern. — *Doit-on considérer le « sous-marin commercial » comme un navire marchand ordinaire? — Doit-il bénéficier des garanties attachées aux bâtiments des flottes commerciales?* — Quand le *Deutschland* est apparu à Baltimore, se présentant comme un transatlantique de la ligne de navigation sous-marine allemande, von Jagow, ministre des affaires étrangères en Allemagne, s'est fait interviewer par l'*International New Service*, auquel il a fait les déclarations suivantes :

Voici un navire innocent, conçu, construit et envoyé aux Etats-Unis dans le but exprès de faire cesser une situation contre laquelle les Etats-Unis protestent... Ce navire sera suivi d'autres semblables, construits pour atteindre les mêmes fins pacifiques et altruistes. Il rapportera en Allemagne des produits que l'Angleterre a défendu à vos fermiers, vos fabricants et vos marchands de vendre à leurs clients européens... Je ne vous demande pas le moins du monde de vous faire spécialement le champion du sous-marin commercial, ou de lui accorder des privilèges extraordinaires. Mais je veux dire qu'en plus des raisons ordinaires qui viennent du respect de la justice et du droit international, vous puisez dans le souci de vos intérêts toutes les raisons possibles d'accorder au

Deutschland les mêmes droits — exactement les mêmes, et ceux-là seulement — qu'aux navires qui ne sont pas capables de naviguer en plongée, aussi bien qu'en surface.

En réalité, l'adaptation à un usage commercial d'un engin de guerre tel que le sous-marin a soulevé de longues polémiques et posé une délicate question de droit international. Les Etats-Unis ont été appelés à la solutionner. Ils ne pouvaient l'éluder : en remettant le sort du *Deutschland* entre leurs mains, l'Allemagne les obligeait par cela même à prendre une décision et à créer ainsi une jurisprudence pour l'avenir. L'article 12 de la convention XIII de La Haye de 1907 leur imposait, en effet, impérieusement le devoir de se prononcer. Selon que le *Deutschland* serait considéré par eux comme un navire de guerre ou un bâtiment de commerce, ils devaient, ou bien le contraindre à quitter leurs eaux territoriales dans les vingt-quatre heures, ou



Le *Deutschland* remorqué devant Baltimore pour regagner la haute mer. (Muni de ses mâts de télégraphie sans fil, il annonce au loin son départ.)

bien, au contraire, le laisser libre de demeurer à son gré dans les ports américains, comme tous les autres navires marchands.

Le coup de Carthagène. — Quelques semaines auparavant, le 21 juin 1916, un sous-marin allemand de la flotte de guerre, l'*U-35*, était venu mouiller dans le port de Carthagène, dans l'intention d'apporter au roi d'Espagne une lettre du kaiser. Il ne laissa pas, du reste, dépasser les délais prévus par l'article 12 de la Convention de La Haye. Et pourtant, des protestations s'élevèrent contre ce qu'on appela le « coup de Carthagène ». On agita la question de savoir si ce sous-marin — qui venait de couler quatre navires italiens et deux français — pouvait revendiquer le droit d'asile et de ravitaillement, selon les règles établies pour les bâtiments de guerre ordinaires.

Si c'est l'opinion du gouvernement espagnol, pris de court par cet événement imprévu, a écrit à ce propos *el Liberal* de Madrid, cela n'est en aucune façon l'opinion du gouvernement allemand; celui-ci, en effet, a toujours prétendu que les prescriptions du droit maritime international, ayant été faites avant l'apparition des sous-marins, ne s'appliquent d'aucune manière à ces derniers. Le sous-marin, d'après les théories germaniques, constitue un fait nouveau, qui modifie du tout au tout les règles anciennes.

On saisit tout de suite la portée de cette discussion. Si la légalité de l'escale de vingt-quatre heures est reconnue, si les submersibles peuvent aller se ravitailler dans les ports neutres, ou y faire réparer leurs avaries, plus n'est besoin, pour eux, de bases clandestines et de complicités occultes pour s'approvisionner. Une simple station de vingt-quatre heures dans les ports neutres remplacerait à souhait ces moyens de fortune. On voit d'ici les avantages précieux qu'en retirerait l'Allemagne pour la continuation de sa guerre sous-marine.

Mais l'Espagne ayant, dit-on, fait savoir à l'Allemagne qu'elle ne désirait pas voir se répéter l'incident de Carthagène, on a pu croire un instant que le « sous-marin commercial » n'était qu'une répétition, sous une autre forme, de la même idée. Il est évident que, si l'emploi de ces submersibles non combattants se généralisait, l'Allemagne pourrait se servir indirectement des ports neutres pour ravitailler ses sous-marins de guerre, en pleine mer, en des points convenus d'avance, par l'intermédiaire des sous-marins de commerce admis à séjourner à leur gré dans les ports des non-belligérants et à y prendre n'importe quelle cargaison.

Tel n'était peut-être pas le but de l'Allemagne en inaugurant le sous-marin commercial. Peut-être voulait-elle sincèrement constituer une flotte capable de contre-balancer dans une certaine mesure les effets du blocus qui l'encercle; peut-être méditait-elle de faire servir ses sous-marins à deux usages et de les métamorphoser tour à tour en navires innocents et en navires hostiles, de façon à pouvoir entreprendre des actions de destruction dans les mers lointaines, pour atteindre plus sûrement les navires de commerce des Alliés, qui, jusqu'alors, pouvaient se croire en sécurité dans l'Océan, la zone dangereuse n'ayant pas dépassé jusqu'ici les abords des côtes européennes.

Controverse sur le cas du Deutschland. — Quels que soient les desseins du gouvernement de Berlin, la question que le *Deutschland* avait posée, par son arrivée à Baltimore, devant le gouvernement américain, ne pouvait demeurer sans réponse. Trois systèmes étaient en présence.

1er Système. — Le *Deutschland* est un navire privé, voyageant pour un but commercial. Il n'est pas armé offensivement. Son équipage est composé de marins de la flotte marchande de l'Allemagne. Il est régulièrement inscrit sur la liste des navires de commerce. Son commandant n'a pas de commission de la marine de guerre. C'est, il est vrai, un navire d'un type spécial, nouveau. Mais il est de principe que la navigation est libre et qu'aucun Etat n'a le droit de régler le mode de navigation, pas plus que le parcours des navires des autres Etats. Aucune convention internationale n'a défini la forme et les particularités des bâtiments de commerce. Si certains des règlements internationaux relatifs à la conduite des navires, aux fanaux, à leur couleur, aux signes phoniques à faire en cas de brouillard, aux manœuvres à exécuter en cas de rencontre, aux signaux, à la vérification du pavillon, à la preuve de la nationalité, à la police des mers, etc., ne peuvent s'adapter à l'emploi du sous-marin comme navire de commerce, il n'y aura qu'à les refaire : ils sont trop anciens; ils sont tous antérieurs à l'invention des submersibles; il n'a jamais été dans la pensée d'aucun législateur de vouloir que les règlements ne soient pas perfectibles et ne puissent s'harmoniser, par d'opportunes revisions, avec les progrès de la science et les adaptations multiples auxquelles se prêtent les inventions. On ne peut limiter d'avance les applications du genre humain. Il peut donc exister des sous-marins commerciaux. Ce n'est pas une raison parce que, jusqu'alors, les submersibles n'avaient servi qu'à des usages de guerre pour vouloir qu'on ne puisse de bonne foi les employer à des buts pacifiques. Doit-on déclarer dès maintenant que les ballons dirigeables ne peuvent être que des engins de guerre, parce qu'ils n'ont jusqu'ici pratiquement servi qu'à des opérations hostiles? Mais, s'il n'est pas contestable qu'un sous-marin puisse avoir un caractère exclusivement commercial, il n'est pas davantage douteux qu'il doive bénéficier, soit dans les ports neutres où il fait escale, soit en mer, s'il est rencontré par un croiseur ennemi, de toutes les garanties attachées aux bâtiments des flottes marchandes.

2e Système. — Le *Deutschland* est un navire de guerre, créé en raison de la guerre et qui ne peut avoir d'utilité que pendant la guerre. En temps de paix, quel avantage un navire de commerce pourrait-il retirer de la faculté de naviguer en plongée? Aucune raison de vitesse, de sécurité, de tonnage ne pourrait militer en faveur d'une telle innovation. Le rôle du sous-marin marchand est, d'ailleurs, nettement délimité pour forcer un blocus. Son invisibilité n'a pas d'autre objet, et elle a, de ce fait, un caractère nettement hostile. En dehors de cette fonction spéciale, un tel bâtiment ne peut donner lieu à une entreprise commerciale viable. La guerre ne se fait pas seulement par les armes; tout instrument qui sert à réduire à néant une opération militaire est un outil de guerre. Le *Deutschland* a, sans doute, les apparences d'un navire paisible, mais il est trop facile à un belligérant de se donner, ainsi, une allure innocente. Si l'Allemagne avait eu soin, avant le début des hostilités, d'instituer une flotte de sous-marins commerciaux, elle serait en meilleure posture, aujourd'hui, pour faire admettre le caractère du *Deutschland*. En tous les cas, les neutres ne peuvent, sans violer leur neutralité, changer leurs règlements, en temps de guerre, au profit d'un belligérant, et il est évident qu'on ne peut accepter le sous-marin commercial qu'en modifiant en sa faveur la plupart des règlements qui forment le statut de navigation marchande. D'où ces conséquences : 1° que le *Deutschland* ne peut séjourner dans un port neutre plus de vingt-quatre heures, à supposer qu'on lui concède le droit d'asile accordé, par les Conventions internationales, aux navires de guerre ordinaires; 2° que les belligérants ont le droit de l'attaquer sans avertissement, s'ils le rencontrent en haute mer, comme n'importe quel autre vaisseau de la flotte militaire ennemie.

3e Système. — On peut admettre que le *Deutschland* n'est pas un navire de guerre, si l'examen minutieux de sa structure et de son conditionnement ne révèle rien de suspect. Mais, en raison de son type spécial, de l'impossibilité de le distinguer d'un sous-marin armé, de son pouvoir d'échapper à la police des mers et à la visite à laquelle les bâtiments marchands ordinaires sont soumis, il faut le classer dans la catégorie des navires construits clairement en contradiction des règlements établis par les Conventions internationales et sujets, pour ce motif, à destruction à première vue.

Procédure et décision américaines. — Quelle fut, en présence d'un cas aussi nouveau, la procédure suivie par les Etats-Unis? C'est très simple. Le gouvernement de Washington, écartant la question de principe et sans se préoccuper de la forme et du caractère spécial du navire qui en fait un bâtiment à surprises, n'a envisagé que le fait. Il s'est borné à regarder si le *Deutschland* était construit, ou non, en vue d'opérations hostiles. Il a chargé d'une enquête les employés du fisc, auxquels furent adjoints, sur la demande de l'Angleterre et de la France, des experts navals. L'enquête à laquelle il a été procédé et dont il a été dressé procès-verbal a donné lieu aux constatations suivantes : le *Deutschland* est peint en vert de mer pour assurer l'invisibilité; sa tourelle d'observation porte un canon-signal, avec quarante charges de munitions et quatre pistolets. Aucun autre armement n'a été découvert. Le navire ne porte pas de tubes lance-torpilles. On n'a pas trouvé dans sa structure de dispositif spécial, lui permettant de recevoir un armement. L'examen des papiers montre que le bâtiment est régulièrement inscrit sur la liste des navires de commerce. Le commandant du navire n'a pas de commission de la marine de guerre allemande.

En présence de ces constatations, le département d'Etat a déclaré formellement que le *Deutschland* était un navire marchand, qui ne pourrait être employé à l'attaque sans de grandes modifications dans sa construction, qu'au surplus, son cas ne constituerait pas un précédent et que chaque cas ultérieur ferait l'objet d'un examen particulier et serait jugé spécialement.

Telle est la décision des Etats-Unis; qu'ils le veuillent ou non, elle crée un précédent : elle fait entrer dans le droit des gens le système du sous-marin commercial. C'est une grave responsabilité que l'Amérique a prise là, vis-à-vis des autres nations et pour elle-même. Les rôles, en effet, peuvent se retourner un jour, et ce précédent, que les Etats-Unis créent aujourd'hui, les belligérants d'Europe, redevenus neutres, le lui opposeront peut-être demain.

Le sous-marin commercial peut-il être attaqué sans avertissement? — Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Washington a laissé en suspens la moitié du problème. Il a reconnu officiellement le statut du *Deutschland* comme navire marchand; il n'a pas dit s'il avait les mêmes privilèges que les navires marchands et si l'ennemi, le rencontrant en

mer, pouvait, ou non, le couler sans avertissement. En outre, une procédure est à créer pour l'entrée et la sortie des sous-marins commerciaux, afin que leurs mouvements puissent être contrôlés, que leur pavillon puisse être vérifié, etc. Les Etats-Unis se montrèrent très circonspects sur les multiples questions que soulevait l'application de leur décision. Dans une série de notes publiées par la presse, ils laissèrent cependant voir que si, grâce aux précautions prises par l'Allemagne, ils n'avaient pu assimiler le *Deutschland* à un navire de guerre, il était pratiquement difficile de le considérer, en règle générale, comme un navire marchand ordinaire, qu'on ne peut attaquer que s'il tente de fuir, après avoir été semoncé. — On ne peut nier, en effet, qu'un bâtiment de commerce doit répondre à certaines définitions et, par son aménagement, obéir à certaines prescriptions, à des règlements de police et de sûreté. Le sous-marin commercial de l'Allemagne n'est pas dans ces conditions; il a un moyen défensif dont les autres bâtiments sont privés : il plonge. Par contre, il n'a pas de canots de sauvetage; il peut s'armer en mer et devenir un corsaire dangereux; il ne porte aucune marque distinctive qui permette de ne pas le confondre avec un submersible de la flotte militaire. Comment, dans ces conditions, pourra-t-il ne pas être coulé à vue? Les Alliés devront-ils renoncer à attaquer les sous-marins allemands parce que, parmi ceux-ci, quelques-uns peuvent exister qui ont le caractère de navires marchands? Il faut avouer que le cas du *Deutschland* est tout à fait anormal et que, s'il était difficile aux Etats-Unis d'assimiler à un vaisseau de guerre un sous-marin non armé, il est tout aussi difficile à la flotte franco-anglaise de lui accorder les privilèges des bâtiments de commerce dont le caractère se reconnaît aisément, par les particularités indiscutables de leur structure.



Le *Deutschland* à son point d'amarrage, à l'appontement d'acier de New-London.

Le point de vue de la Suède. — Les Etats-Unis, avons-nous dit, n'ont pas voulu créer de précédent. Ils se sont gardés de toute généralisation. Ils n'ont pas été au delà du fait intrinsèque qui leur était soumis. Ils ont dit que le *Deutschland*, ce bateau-là seul, n'était pas, à leur avis, un vaisseau de guerre et qu'il pouvait emporter à son voyage de retour des munitions ou toute autre cargaison qu'il lui plairait de prendre. Ils n'ont pas dit qu'on lui devait garantir aucun des privilèges des bâtiments de commerce. Mais il fallait bien se douter que la décision *en fait* du gouvernement de Washington serait immédiatement exploitée et aurait, auprès de certains neutres moins jaloux de leur indépendance que les Etats-Unis, la valeur d'un antécédent se prêtant à des généralisations regrettables. La Suède n'a pas perdu de temps pour entrer dans cette voie. La décison américaine date du 11 juillet. Huit jours après, le 19, une ordonnance suédoise admettait les sous-marins commerciaux au traitement des navires de commerce ordinaires.

Les Alliés ont aussitôt protesté. Leur thèse est catégorique. Tout sous-marin doit être traité comme navire de guerre, parce qu'aucune distinction apparente ne garantit sa destination pacifique. La note de la France au gouvernement de Stockholm place la question sur son véritable terrain :

L'ordonnance royale du 19 juillet 1916, dit-elle en substance, autorise les sous-marins de commerce à naviguer en plongée dans les eaux territoriales suédoises; le gouvernement suédois semble considérer un sous-marin comme un bâtiment d'un type exceptionnel pour justifier sa destruction immédiate et sans avertissement dans les eaux suédoises, mais il exempte de ce traitement les sous-marins appartenant à des compagnies commerciales. Il ne dit pas, au surplus, comment on devra distinguer le périscope ou même le kiosque d'un sous-marin de commerce d'avec ceux d'un sous-marin de guerre. D'où il suit que les forces navales suédoises hésiteront à attaquer un sous-marin allemand dans les eaux territoriales, sous prétexte qu'il pourrait être un sous-marin de commerce, tandis qu'elles n'auraient aucune hésitation de ce genre en présence d'un sous-marin appartenant aux Alliés, puisque ces derniers ne se servent pas de sous-marins de commerce.

A cette note la Suède s'est bornée à répondre que l'affectation d'un sous-marin aux usages commerciaux devra ressortir avec certitude de faits connus. En fait, il est à craindre que le gouvernement de Stockholm ne se prête à un usage frauduleux de toute une flotte de combat parce que deux ou trois des unités de cette flotte auront été baptisées « commerciales » par l'astucieuse Allemagne.

Et la conclusion de tout ceci est qu'une fois de plus, on va dire que les législateurs ont eu la vue basse. Dans le domaine de la navigation sous-marine comme dans celui de la navigation aérienne, il faut bien avouer, en effet, au point de vue du droit international, qu'on en est réduit à improviser des solutions, presque toujours par voie d'analogie.

Il faut le regretter. Cependant, n'accusons personne. Le législateur doit avoir, sans doute, les yeux tournés vers l'avenir. Mais on ne légifère pas sur des hypothèses; on ne peut étudier que des faits concrets. — Maurice DUVAL.

Tourneux (Jean-*Maurice*), écrivain français, né le 12 juillet 1849 à Paris, mort dans cette ville le 13 janvier 1917. Fils d'un peintre littérateur, Maurice Tourneux prit de bonne heure le goût des



Maurice Tourneux.

lettres et des arts. Il débuta au « Dictionnaire des anonymes » de Barbier et termina l'édition des œuvres complètes de Diderot commencée par J. Assézat. C'était là un travail d'érudit fort important, qui assurait au commentateur une notoriété certaine. Maurice Tourneux garda toute sa vie l'amour de la documentation précise, sans que jamais le travail minutieux des fiches lui ait fait perdre de vue l'objet principal de son admiration : ses travaux bibliographiques sur Théophile Gautier et sur Mérimée ne nuisaient en rien à la clairvoyance du lettré. Il étudia les portraits, les dessins et la bibliothèque de Mérimée, puis fut chargé d'une mission à l'étranger et en rapporta les éléments de son livre sur *les Manuscrits de Diderot conservés en Russie* (1885) et, sans doute aussi, ses premières notes pour un ouvrage qui ne devait paraître qu'une dizaine d'années plus tard : *Diderot et Catherine II*. La sûreté de la documentation, l'agrément du style firent couronner le livre par l'Académie française. Cependant, Maurice Tourneux avait réimprimé la *Correspondance* de Grimm, Diderot, Reynal; ainsi, la suite de ses publications permettait de connaître parfaitement le philosophe français et son milieu.

Maurice Tourneux ne s'en tint pas là. De Diderot à l'étude de la Révolution, la pente était facile. La *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française* valut à l'auteur le prix Brunet, qui lui fut décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Commencé en 1890, ce travail magistral ne fut terminé qu'en 1907; il fut complété, en 1895, par la publication des *Procès-verbaux de la Commune de Paris* et, en 1898, par l'ouvrage sur les *Sources bibliographiques de la Révolution française*. C'est encore à ce cycle de travaux qu'il faut rattacher l'essai bibliographique paru en 1895 sur *Marie-Antoinette devant l'histoire*.

Maurice Tourneux s'appliquait, en même temps, à classer les renseignements recueillis sur les artistes : en 1897, il fit paraître la *Table générale des documents contenus dans les archives de l'art français*. C'est là un élément de travail indispensable à tous les chercheurs et à tous les critiques. Les tables de la *Revue universelle des arts* et celles des lettres et documents contenus dans l'*Amateur d'autographes* s'ajoutent à celles des archives de l'art français. Enfin, toujours dans le même ordre d'idées, Maurice Tourneux étudiait la bibliothèque des Goncourt.

Un homme si passionné pour la documentation artistique devait fatalement être lui-même écrivain d'art; Maurice Tourneux mit à profit ses propres recherches, et il publia sur *La Tour* et sur *Eugène Delacroix* des études historiques et critiques fort remarquables. Ces deux artistes donnent, du reste, les dates extrêmes de la période chère à l'érudit. C'est un homme du passé, d'un passé qui va de 1750 à 1850, ou à peu près. On n'est donc pas surpris de voir Maurice Tourneux s'intéresser aux écrivains de cette époque et publier les *Mémoires* de Marmontel, les *Merceriana* de Mercier de Saint-Léger, les *Soupers de Daphné* de Meusnier de Querlon, l'*Amitié de deux jolies femmes* de Mme d'Epinay, de faire éditer l'*Histoire de Beaumarchais* de Gudin de La Brenellerie et, enfin, avec J. Guiffrey, la *Correspondance inédite de La Tour*. Il faut mettre également à l'actif de Maurice Tourneux quelques notices sur Tamizey de Larroque, Léon Sapin, Etienne Charavay. Sur ce XVIIIe siècle qui lui était cher, il préparait un nouveau travail consacré aux pastellistes : la mort est venue l'interrompre. Maurice Tourneux laissera le souvenir d'un écrivain disert et délicat, d'un érudit remarquable, et son nom, grâce à ses travaux bibliographiques, restera attaché à toutes les recherches qu'on fera dans l'avenir sur l'histoire politique et artistique de la France à la fin du XVIIIe siècle. — Tristan LECLÈRE.

Vaccination antityphique. Méd. — Méthode qui consiste à inoculer sous la peau des cultures de bacilles d'Eberth atténués, sensibilisés ou morts, dans le but, soit de guérir une typhoïde déclarée, soit de protéger contre elle une personne encore indemne.

1° *Historique*. — V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 420.

2° *Vaccins*. — On emploie les mêmes vaccins, qu'il s'agisse de prévention ou de cure. On en distingue six principaux :

a) *Cultures de bacilles typhiques tués par la chaleur*. — C'est le vaccin le plus anciennement employé. Chantemesse et Vidal stérilisaient à 120° C.; actuellement, on ne dépasse guère 55 et même 53°.

b) *Cultures stérilisées par les antiseptiques*. — Le vaccin de H. Vincent est stérilisé par l'éther.

c) *Vaccins vivants*. — Castellani a utilisé des bacilles vivants atténués par le chauffage à 50° C. Ardin-Delteil, Raynaud et Nègre, Netter, Boinet, etc., se sont servis de vaccins vivants, sensibilisés par la méthode de Besredka. Ces vaccins sont de peu de durée; ils confèrent une immunité plus forte que les vaccins morts, mais ils exposent le sujet prédisposé à de réels dangers et peuvent en faire un porteur de germes.

d) *Extraits bacillaires ou autolysats*. — Les extraits sont obtenus d'autolyses de bacilles typhiques morts ou vivants; dans ce dernier cas, l'autolysat doit être stérilisé. Le plus employé est l'autolysat de H. Vincent. Ce ne sont pas là de véritables vaccins, mais plutôt des sérums protecteurs contre les endotoxines du bacille d'Eberth.

e) *Auto-vaccins.* — Wright, puis Thiroloix et Josué ont cherché à utiliser l'auto-vaccin, c'est-à-dire des cultures chauffées à 58° C., des bacilles typhiques isolés du sang même du malade à soigner. Ce procédé fournit au patient le vaccin qui, théoriquement, lui convient le mieux; il ne peut être, naturellement, administré qu'à titre curatif.

f) *Entéro-vaccin.* — Nous ne citerons que pour mémoire le vaccin de Lumière ou entéro-vaccin, ainsi nommé parce qu'il est administré en pilules, par la voie digestive, ce qui le rend d'un emploi commode. Dubary lui reconnaît les mêmes avantages qu'aux vaccins de Chantemesse et de H. Vincent; il produirait, comme ces derniers et sans aucun inconvénient ni contre-indication, une immunisation satisfaisante. Il a été utilisé sur une moindre échelle que les précédents, et beaucoup de médecins restent encore sceptiques quant à l'efficacité de ses résultats.

g) *Valence des vaccins.* — On sait aujourd'hui qu'il existe de très nombreuses races de bacilles d'Eberth, dont chacune paraît avoir sa nocivité propre, sa valeur. Un vaccin est dit « monovalent » quand il résulte de la culture d'une seule race de bacille typhique; il est dit « polyvalent » quand il est constitué par un mélange de bacilles d'origines variées. C'est ainsi que, dans le vaccin polyvalent de H. Vincent, on trouve différentes variétés d'Eberth, empruntées à la France, à l'Algérie, au Maroc, etc. Le nouveau vaccin polyvalent du même auteur contient même aussi les paratyphiques A et B, qui causent, comme on le sait, des épidémies superposables à celles de la dothiénentérie. La polyvalence d'un vaccin augmente nécessairement ses propriétés curatives et immunisantes, puisqu'elle permet de l'appliquer non à une seule variété, qui peut ne pas être celle dont le sujet est victime, mais aux races diverses que l'on rencontre le plus fréquemment.

3° *Vaccination préventive.* — Le vaccin utilisé, quel qu'il soit, ne doit pas avoir plus de trois mois de date, car il perd de son efficacité en vieillissant; c'est pourquoi il faut toujours s'enquérir de l'âge du vaccin. On doit aussi se préoccuper de son mode de préparation et de sa force, cette dernière étant dans un certain rapport avec le nombre des corps bacillaires qu'il contient, comme on le verra plus loin.

a) *Doses et technique.* — L'injection hypodermique du vaccin se fait sous la peau de la poitrine, des flancs et, de préférence, du dos. Cependant, Courmont et Rochaix ont utilisé le vaccin en lavements. Plusieurs injections sont généralement nécessaires; avec le vaccin de Wright, employé dans l'armée belge et l'armée anglaise, on se contente de deux injections, quelquefois même, d'après Cobard, d'une seule. Avec le vaccin de Chantemesse, on injecte successivement 1/4, puis 1/2, puis 3/4, puis un centimètre cube. Avec le vaccin de H. Vincent, quatre ou cinq injections sont indispensables. Notons que les doses sont réduites au quart pour les enfants de sept à douze ans, à la moitié pour ceux de douze à quinze. Pour les adultes, le sexe ne modifie pas les doses.

Comme le vaccin de H. Vincent est de beaucoup le plus employé dans l'armée, nous allons donner avec plus de détails sa technique particulière.

Le lieu d'élection de l'injection est la région médiane de l'omoplate gauche, au milieu de la fosse sous-épineuse, à deux travers de doigt au-dessous de l'épine. Désinfecter à la teinture d'iode avant la piqûre et prendre soin que celle-ci soit réellement hypodermique et non sous-aponévrotique ou intramusculaire. Badigeonner de nouveau à la teinture d'iode après la piqûre et laisser sécher avant que le patient se rhabille. Aiguilles et seringues ne peuvent servir que pour une seule injection et doivent être stérilisées à l'eau bouillante, avant de servir à un autre sujet.

Avec le vaccin antityphoïdique polyvalent simple, 4 cc. 1/2 sont nécessaires pour assurer l'immunisation. On les répartit en 4 injections, respectivement de 1/2, 1, 1 1/2 et 1 1/2 cc. Chez les sujets peu vigoureux, sans tare éliminatoire cependant, on peut procéder à une injection préliminaire, dite d'épreuve, de 1/4 cc.; si elle n'est pas suivie d'une réaction thermique d'un degré au moins, on continue comme ci-dessus; si la réaction thermique est supérieure à un degré, on ne continue pas la vaccination.

Avec le vaccin mixte triple (antityphoïdique et antiparatyphoïde A + B), 7 cc. 1/2 sont nécessaires à l'immunisation. On les répartit également en 4 injections, respectivement de 1, 2, 2 et 2 cc. C'est avec ce vaccin triple qu'a été immunisée la classe 1917 et que sera immunisée celle de 1918.

Toutes ces injections de vaccins simples ou de vaccins triples sont faites de 8 jours en 8 jours en tout cas, jamais à des intervalles moindres que 8 jours ou supérieurs à 15.

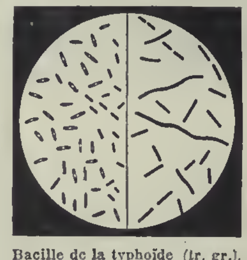
Toutes les personnes qui se présentent à la vaccination doivent être très soigneusement examinées, car de cet examen dépend la réussite sans accident de l'immunisation. Les contre-indications sont : la tuberculose à tous les degrés et sous toutes ses formes, les affections pleurales et cardiaques, l'état fébrile, quel qu'il soit, et tous les états aigus, l'albuminurie et, à ce point de vue, examiner attentivement les urines des sujets qui ont eu antérieurement soit la scarlatine, soit la diphtérie, la variole, la pneumonie. Enfin, si le sujet a été atteint depuis moins de cinq ans de fièvre typhoïde ou de fièvre muqueuse, remettre à plus tard la vaccination. Le paludisme chronique n'est pas une contre-indication absolue; il faut seulement administrer aux paludéens, la veille et le jour de chaque injection, 75 centigrammes de quinine.

Pendant les vingt-quatre heures qui précèdent et les vingt-quatre heures qui suivent l'injection, le sujet doit être mis au repos et éviter le froid; le soir de l'injection, repas maigre, soupe aux légumes par exemple, s'abstenir absolument de vin, bière et boissons alcooliques. En cas de malaises, céphalalgie, fièvre, 50 centigrammes d'aspirine (jamais d'antipyrine); en cas de fièvre élevée, nausées, vomissements, repos au lit et diète.

Enfin, il convient de procéder le même jour à l'examen du sujet et à sa vaccination afin d'être assuré de l'état réel de celui-ci.

b) *Réactions.* — Les réactions consécutives aux inoculations sont toujours plus notables avec les vaccins bacillaires qu'avec les autolysats. On note : localement, un peu de rougeur, de douleur et de tension; comme signes généraux, courbature, mal de tête, fièvre légère (exceptionnellement 39° et au delà), diarrhée, vomissements, etc. Il est à noter, cependant, qu'avec les vaccins de H. Vincent, quand on prend toutes les précautions indiquées plus haut, les réactions sont à peu près insignifiantes. Morange, dont les observations portent sur plus de 25.000 vaccinés par les procédés de Vincent, a constaté qu'il y a une légère réaction thermique (38°) une fois sur 40 et une forte réaction (40°) une fois sur 500, réaction toujours attribuable soit à un examen insuffisant du sujet, tuberculeux latent ou méconnu, néphritique, cardiaque, infecté par l'Eberth depuis moins de 3 à 4 ans, etc., soit à des imprudences commises par lui. Avec le vaccin de Chantemesse, les réactions ne semblent pas beaucoup plus fortes. Elles n'ont, d'ailleurs, dans tous les cas, aucune gravité.

c) *Immunisation.* — Dans le sang des personnes vaccinées, on observe les mêmes modifications humorales que dans le sang des typhiques : apparition du pouvoir bactériolytique et des agglutinines du sérum, mais le taux de l'agglutination varie avec le vaccin. D'après Vincent, il ne semble pas qu'il y ait, après les injections, de période négative, caractérisée par une aptitude plus grande à contracter l'infection; en outre, les injections préventives faites à des sujets chez lesquels la maladie était déjà à l'état latent n'augmentent nullement la gravité de l'infection, mais tendent au contraire à lui conférer une allure plus bénigne. La durée de l'immunité procurée par les injections préventives n'est pas encore définitivement fixée. Cependant, les vaccins vivants, préparés suivant le procédé de Besredka, paraissent produire une immunité plus durable que les vaccins morts.



Bacille de la typhoïde (tr. gr.).

Suivant Wright, ces derniers immuniseraient pour trois ou quatre ans; H. Vincent admet actuellement que ses vaccins exercent une action suffisamment protectrice pendant au moins cinq ans. Il n'a jamais été observé d'accidents anaphylactiques.

d) *Résultats.* — Ils sont très satisfaisants et suffisamment connus de tout le monde; nous nous contenterons donc d'en rappeler seulement quelques-uns. Avant la guerre, sur 67.845 sujets non vaccinés des équipages de la flotte et des ouvriers des ports, 542 eurent la fièvre typhoïde et 118 un embarras gastrique fébrile; sur 3.107 sujets vaccinés avec le vaccin Chantemesse, sujets appartenant aux mêmes professions et vivant dans les mêmes conditions, un seul fut atteint d'embarras gastrique fébrile.

Depuis la guerre, grâce à l'application de la loi Léon Labbé sur la vaccination antityphoïdique obligatoire, les vaccins ont rendu les plus précieux services. On sait, en effet, que, dans la région des Flandres, la fièvre typhoïde est à l'état endémique; la vie dans les tranchées humides et malsaines acheva de favoriser l'extension du fléau et, bientôt, les ravages de la dothiénentérie devinrent fort inquiétants : un seul corps d'armée eut jusqu'à 10.000 cas de fièvre typhoïde; mais la vaccination systématique des soldats a modifié du tout au tout cette situation et, depuis l'année dernière, les cas de typhoïde et de paratyphoïdes sont tombés déjà au-dessous de la moyenne du temps de paix. Dans une grande place de l'Est, où 70.000 hommes environ étaient rassemblés, il y avait plus de 130 entrées par jour à l'hôpital pour cause de typhoïde; la vaccination ramena ces entrées, au bout de quelques semaines, à 3, puis à 0. (Bouquet.)

Le nombre des vaccinations pratiquées en France s'élève à plusieurs millions, pour lesquelles le laboratoire du Val-de-Grâce, dirigé par le Pr H. Vincent, a livré beaucoup plus de 100.000 litres de vaccin. A l'étranger (Angleterre, Canada, Etats-Unis), les résultats ont été sensiblement les mêmes. Pendant la guerre des Balkans de 1912-1913, Pétrovich, sur 100 sujets vaccinés, vivant dans des conditions particulièrement typhoïgènes, n'observa que deux cas de fièvre typhoïde bénigne. Il convient, en effet, de remarquer que des sujets vaccinés peuvent ultérieurement contracter la dothiénentérie, ce qui a fait mettre en doute la valeur de la méthode. Mais l'examen attentif de ces cas montre qu'il s'agit alors d'individus ou bien mal et incomplètement vaccinés, n'ayant reçu, par exemple, qu'une ou deux injections, ou bien vaccinés contre la fièvre typhoïde, mais non contre la paratyphoïde à laquelle se rattachait l'infection dont, en réalité, ils ont été atteints. Sans nier absolument qu'un sujet convenablement vacciné puisse être malade avant l'expiration du délai reconnu d'immunisation, il faut, néanmoins, reconnaître que ce cas est extrêmement rare et que, par conséquent, la vaccination préventive garde toute sa valeur pratique.

4° *Vaccination curative.* a) *Doses.* — Elle emploie les mêmes vaccins que la vaccination préventive. Les doses en varient suivant la forme et la gravité de la maladie et l'espèce de vaccin utilisé, mais il n'y a pas, quant à présent, de règle absolue. C'est ainsi que le nombre des corps bacillaires injectés, — nombre déterminé approximativement par dilution du vaccin et numération à l'hématimètre, — varie considérablement avec les auteurs: Chantemesse conseille des doses faibles, surtout dans les formes hypertoxiques; Boinet préconise une dose de 2 milliards de bacilles à chaque injection; Ardin-Delteil, 1 milliard, puis 2 et 3; Netter en injection trois fois 500 millions, Thiroloix et Josué 200 millions, Pétrovich 25 millions, Sadler 2 et 4 millions.

Beaucoup de médecins se contentent d'une seule injection, dont l'effet se fait sentir au bout de trois à cinq jours, et qu'ils ne répètent, si besoin est, que huit à dix jours plus tard. Au contraire, Netter injecte trois jours de suite; Boinet, quatre; Ardin-Delteil tous les trois jours seulement; Thiroloix fait deux injections le premier jour, une seule le second et une dernière quand la fièvre est tombée.

b) *Réactions.* — Localement, on n'observe qu'un peu de tuméfaction douloureuse passagère. Comme réactions générales, il faut mentionner la fièvre ou si elle existe, son augmentation, avec malaises et réapparition des taches rosées. Netter a signalé des accidents péritonéaux; Sacquépée et Chevrel attribuent les hémorragies observées quelquefois à des accidents anaphylactiques. Par suite, Louis et E. Combe estiment que la vaccinothérapie est contre-indiquée quand il y a eu des hémorragies intestinales même légères et de la mégalosplénie accusée. Enfin, les réactions sont d'autant moins fortes et l'efficacité curative d'autant plus grande que les injections sont pratiquées plus près du début de la maladie.

c) *Résultats.* — Les principaux sont: abaissement de la température à partir du troisième ou quatrième jour après l'injection (d'où raccourcissement assez notable de la période de pyrexie), amélioration de l'état général, atténuation ou disparition de la stupeur, humidification de la langue, accroissement de la diurèse, cessation de la diarrhée; enfin, rechutes plus rares et convalescence plus courte.

D'après les statistiques de Netter, concernant 1.318 cas traités par la vaccination curative, on compte 5 décès et 7,57 rechutes pour 100 malades; d'après Méakins et Forster, seulement 2,4 décès et 2,5 rechutes pour 100, au lieu de 13 décès et 40 rechutes chez les non-vaccinés. Utilisant le vaccin sensibilisé de Besredka, Ardin-Delteil, Raynaud et Nègre trouvent, à Alger, 2,08 décès pour 100, au lieu de 8.38 chez les non-vaccinés. Pétrovich, en Serbie, note 2,8 décès pour 100 au lieu 12,8 chez les non-vaccinés, etc. Malheureusement, tous les auteurs n'apportent pas des résultats aussi satisfaisants. Suivant Déléarde et Leborgne, en effet, 6 enfants de dix à quinze ans inoculés avec le vaccin de Besredka ont donné 2 morts et 2 rechutes; 4 enfants du même âge, non inoculés, n'ont donné que 1 décès et 2 rechutes. Cette série, toutefois, paraît exceptionnellement fâcheuse.

En résumé, dans la majorité des cas la vaccination curative procure une amélioration évidente, surtout quand elle est pratiquée de bonne heure; dans les cas graves, anciens, chez les personnes âgées, épuisées, mégalospléniques, les résultats sont moins favorables; parfois, même, ils ne semblent pas meilleurs que ceux qu'apporte le traitement classique. Néanmoins, cette méthode, paraissant inoffensive par elle-même, peut être utilement préconisée, quand le diagnostic est posé de bonne heure, pour raccourcir la période morbide et diminuer les chances de rechute; mais elle ne dispense pas de l'emploi simultané des autres procédés de traitement. — Dr J. LAUMONIER.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



· N° 124. — JUIN 1917 ·

Académie des sciences. — *Election d'un secrétaire perpétuel.* L'Académie des sciences a procédé, le 2 avril 1917, par la voie du scrutin, à l'élection d'un secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques, en remplacement de Gaston Darboux, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 40, Emile Picard a obtenu 39 suffrages et a été proclamé élu. (V. PICARD, p. 160.)

Bagdad ou **Baghdad** (*le don de Dieu*), grande ville de l'empire ottoman, dans la Turquie d'Asie, capitale du vilayet qui porte son nom, assise sur les deux rives du Tigre, à 800 kilomètres du fond du golfe Persique; 125.000, 145.000 ou 200.000 habitants, selon les auteurs.

Bagdad est la ville la plus importante de l'Irak-Arabi ou Babylonie et même de tout le Djézirèh, c'est-à-dire de tout le pays que délimitent l'Euphrate à l'ouest et le Tigre à l'est. Elle étale dans la vaste plaine au milieu de laquelle coule le Tigre, encaissé entre deux hautes berges, des maisons de toutes dimensions, de tous styles et de tous caractères, du milieu desquelles émergent les minarets élancés et les coupoles massives des mosquées.

Ces maisons, naguère développées surtout sur la rive droite du fleuve, se multiplient aujourd'hui de préférence sur la rive gauche; toutefois, c'est de l'autre côté du Tigre que se rencontrent les palais et les magnifiques demeures dont les terrasses de marbre et les jardins ombreux, les grenadiers et les orangers, les palmiers, les buissons de jasmin ou de roses s'étendent jusqu'au bord même du fleuve. Rien ne pourrait impressionner plus favorablement le voyageur, si les maisons construites sur la rive gauche ne contrastaient pas singulièrement avec ces superbes habitations.

Du côté de l'ouest, en effet, rien de semblable; des maisons plus petites et plus entassées, hautes d'un étage et faites en briques ou en torchis pour la plupart, comme le sont, d'ailleurs, derrière les palais qui bordent le Tigre, les maisons de la rive droite.

Pour circuler à travers la ville, aucune grande voie en dehors du fleuve; rien que des rues étroites, tortueuses, malpropres, dont ne sauraient se contenter les exigences modernes, mais dont la réfection exigerait des travaux et des dépenses énormes. « Pour régulariser toutes les rues de Bagdad avec l'équerre et le compas, écrivait en 1910 Hakki-bey, il faudrait mettre la ville tout entière en ruine. »

Dans de telles conditions et faute de grands boulevards pavés et sillonnés de tramways et d'autres moyens de transport, toute la circulation se concentre sur le Tigre. Quelle animation sur ce fleuve rapide, profond de plusieurs mètres, large de 250 à 350 et roulant, en moyenne, un volume d'eau de 4.600 mètres cubes par seconde!

A Bagdad, jusqu'où remontent les requins du golfe Persique, viennent aboutir les navires de plusieurs milliers de tonnes, spécialement adaptés à la difficile navigation du fleuve et capables de porter chacun un millier d'hommes et des marchandises à proportion, qui font sans cesse la navette depuis Bassora


A Bagdad. Maisons et jardins qui s'étagent sur la rive droite du Tigre et l'une des embarcations, dites *kouffas*, qui servent à le traverser.

A Bagdad, en amont du pont de bateaux qui, seul encore, relie l'une à l'autre les deux rives du Tigre, viennent aboutir les radeaux flottants, les planchers soutenus par des outres que sont les *kéleks* partis de Diarbékir, de Mossoul ou encore de Taktak, sur le Grand Zab. Là sillonnent sans cesse le fleuve des esquifs de formes singulières, dont les types se sont perpétués depuis les lointaines époques des Chaldéens et des Assyriens: *mackouffs*, de charge et de course en nattes de roseaux, recouverts d'un enduit de bitume; *kouffas*, sortes de petits paniers ronds, formés de cerceaux reliés par des rameaux flexibles tressés entre eux et recouverts d'un enduit bitumeux qui les rend imperméables, eux aussi, etc. Il y a là, pour qui l'a contemplé seulement une fois, un spectacle inoubliable.

Ce n'est pas le seul que Bagdad puisse offrir au visiteur. La ville conserve, en effet, de beaux restes des temps de sa splendeur : le palais des pachas, la douane, des tombeaux de saints abrités dans des mosquées aux coupoles dorées comme celle de Kasmein (ou Kazimen) et aux minarets parfois inclinés, des vestiges de ses hautes murailles en briques entourées de fossés. Aussi la ville a-t-elle grand air, lorsque, vue de la plaine, elle montre au loin ce qui reste de ses remparts flanqués de tours, les minarets de ses mosquées et les dômes de ses synagogues et de ses églises. Pour être toute différente de celle qu'on ressent à la vue des palmeraies des bords du Tigre, l'impression n'en est pas moins vive.

A Bagdad, comme partout ailleurs dans l'empire ottoman, la population est très variée : Turcs, Arabes, Arméniens, Persans, Grecs, juifs, y vivent les uns à côté des autres, groupés suivant leur religion dans les différents quartiers de la ville; ceux-ci sur la rive droite et ceux-là sur l'autre rive du Tigre. A cette population fixe s'ajoute une très importante population de passage, constituée surtout par les pèlerins qui vont vénérer les tombeaux des saints chiites à Kerbéla et à Nedjef; de là le désaccord des chiffres donnés pour la population de Bagdad. Pas plus qu'elles ne sont d'accord sur le chiffre total des habitants, les statistiques ne concordent sur le nombre des adeptes de chaque religion; l'une d'elles donne à la ville 60.000 musulmans, 35.000 israélites et 5.000 chrétiens de toutes confessions; une autre lui attribue 86.000 musulmans (dont 50.000 sunnites et 3.600 chiites, Arabes et Persans), 52.000 juifs et 7.000 chrétiens : Arméniens, Chaldéens, Syriens, latins et grecs.

Le point vers lequel converge toute cette foule, quel qu'en soit le chiffre exact, est le bazar, renommé autrefois à l'égal de celui de Stamboul, mais bien déchu aujourd'hui et, cependant, riche et d'une réelle importance. On ne saurait s'en étonner, car Bagdad est située sur la route des caravanes entre Alep et Damas d'une part, le golfe Persique et l'Inde d'autre

part; c'est un centre industriel et, en même temps, un centre commercial où la Perse, relativement toute proche, envoie surtout ses produits en grande quantité.

Ainsi s'expliquent le maintien de bazars importants à Bagdad et la persistance du rôle de cette ville comme chef-lieu économique de la province; « tous les pays voisins y envoient leurs trafiquants (écrivait naguère Denis de Rivoyre), et les domestiques des grands seigneurs de la plaine ou de la montagne accourent s'y approvisionner pour le compte de leurs maîtres ».



A Bagdad : Le pont de bateaux, long de plus de 250 mètres qui relie les deux rives du Tigre.

Bagdad fabrique encore aujourd'hui des articles de maroquinerie, de sellerie et de coutellerie, des tissages et des teintures de soieries, de lainages, de cotonnades pour l'usage oriental; elle possède aussi une fonderie de canons. Son commerce est évalué à 40 millions de francs environ chaque année. Celui de la province est plus considérable encore : 25 millions de francs aux exportations et 35 à 40 millions de francs aux importations, soit 60 à 65 millions en tout. Le trafic augmentera singulièrement le jour où le complet achèvement du chemin de fer de Bagdad (déjà terminé et exploité entre Bagdad et Samara) ouvrira à ses marchandises toutes les routes du monde, reliera la grande ville de la Mésopotamie à l'Asie Mineure et à Constantinople.

Bagdad n'est pas seulement un vrai centre économique d'une réelle importance; c'est également une capitale administrative considérable. Elle est, en effet, le chef-lieu d'un district d'une superficie de 6.500 kilomètres carrés et celui d'un vilayet qui s'étend sur les pays traversés par le Tigre et par l'Euphrate dans une partie de leur cours moyen entre les deux vilayets de Mossoul, plus septentrional, et de Bassora, plus méridional.

Vaste de 99.000 kilomètres carrés et peuplé de 375.000 habitants (soit près de 10 au kilomètre carré), le vilayet de Bagdad produit une foule de marchandises, dont l'exportation est considérable : la gomme arabique et la gomme adragante, du blé, de l'orge, du riz, des fèves, des dattes, des racines de réglisse, des noix de galle. Les plaines mésopotamiennes fournissent à la remonte de l'armée anglo-indienne des chevaux, des mulets. Enfin, des laines d'espèces variées, des peaux de différentes natures, des étoffes en poils de chèvre ou de chevreau contribuèrent pour leur part à accroître le commerce de la province de Bagdad et celui de sa ville capitale.

En dépit du prestige dont elle jouit encore aujourd'hui, celle-ci n'est plus aussi considérable qu'elle le fut au temps des califes abbassides; c'est à cette époque que Bagdad a vécu ses années de plein épanouissement et atteint son apogée. Fondée en 762 par Al-Mansour pour remplacer Damas, la capitale des Omeyades, Bagdad semblait bien plutôt, à l'origine, devoir être un camp qu'une ville proprement dite; mais elle était assise dans un pays riche en ressources naturelles, parsemé de nombreuses localités préislamiques, où s'étaient déjà élevées de grandes cités ayant joué leur rôle dans l'histoire universelle (Babylone, Séleucie, Ctésiphon); elle ne tarda pas à englober dans son territoire les agglomérations disséminées aux alentours et à prendre un très grand essor. Quelques années après la mort d'Al-Mansour (779), qui l'avait fait construire en quatre ans sur la rive occidentale du Tigre, Bagdad s'étendait sur la rive orientale du fleuve et arrivait à l'apogée de sa splendeur.

C'est sous le gouvernement des cinq successeurs immédiats d'Al-Mansour et grâce à eux que Bagdad a pris un tel développement; depuis l'avènement d'Al-Mahdi jusqu'à la mort d'Al-Mamoun (775-833), elle n'a cessé de grandir, surtout la rive gauche du Tigre, sur laquelle Al-Mahdi transféra sa cour. Le calife y fut suivi par les riches familles de Bagdad, en particulier par les Barmécides, dont les chefs furent, jusqu'au jour de la disgrâce de Djafar sous le règne d'Haroun-al-Raschid, les zélés serviteurs et les favoris des souverains abbassides.

Alors, la magnifique demeure construite par cette puissante famille passa aux mains du calife et devint le premier noyau de l'ensemble grandiose des bâtiments qui formèrent le palais de la rive orientale.

Auparavant, déjà, c'est-à-dire dès le début du règne d'Haroun *le Justicier* (786-809), la ville de l'Est pouvait rivaliser avec celle de l'Ouest, et Bagdad était le centre d'un très grand empire islamique, un foyer intense de vie intellectuelle et le premier entrepôt commercial de l'Asie antérieure.

Elle le demeura sous les successeurs de ce célèbre calife, du sévère justicier que la légende représente parcourant la nuit, en compagnie de Djafar, les rues de Bagdad pour venir en aide aux malheureux, redresser les torts et châtier les méchants, du monarque dont la renommée s'étendit jusqu'en Occident, qui envoya des ambassadeurs et des présents à Charlemagne, du souverain des *Mille et une Nuits*.

Après la mort d'Haroun-al-Raschid, durant le règne de son fils et successeur Al-Mamoun (813-833), Bagdad continue donc de jeter le plus brillant éclat, en dépit des sanglants événements qui marquent le début de ce règne et qui entraînèrent la destruction de quartiers entiers, sur la rive occidentale du Tigre. Pendant la fin de l'époque abbasside, ou plutôt à partir de l'année 892, date où les califes quittèrent Samara pour rentrer à Bagdad, abandonnée par eux depuis 836, cette ville reprit son essor, mais presque exclusivement sur la rive orientale du fleuve. Elle occupe de nouveau la place la plus importante dans le monde civilisé, par sa grandeur, par son luxe et par sa richesse; et, jusqu'en 1258, elle demeure la résidence des Abbassides et la capitale de leur empire. Mais le jour où, avec ses troupes mongoles et turques, le premier sultan seldjoukide, Houlagou, s'empare de Bagdad (10 février 1258), la déchéance définitive commence. Alors, de capitale d'empire, la ville n'est plus que simple capitale de province, sauf au moment où quelques-uns des descendants d'Houlagou en font leur résidence d'hiver. Un peu plus tard, lorsqu'elle est prise pour la seconde fois par Tamerlan (1401), Bagdad subit des dévastations dont elle est tout un temps à se relever. Saccagée ensuite à plusieurs reprises par des conquérants de nationalités diverses, elle décline davantage encore aux XVIe et XVIIe siècles et tombe, au milieu du second de ces deux siècles, dans un abaissement qu'elle n'avait encore jamais connu. Elle en est sortie au XVIIIe et au XIXe siècle, une fois devenue capitale d'un grand pachalik de la Turquie d'Asie; jamais, toutefois, jusqu'à l'heure actuelle, elle n'a retrouvé sa prospérité de la grande époque abbasside, du temps où elle comptait une population supérieure à 800.000 habitants.

L'exploitation du *Bagdadbahn* la lui rendra-t-elle et lui procurera-t-elle un nouvel essor? Ce ne sont pas, dans tous les cas, les Allemands qui semblent maintenant devoir exploiter la voie ferrée dont ils avaient conçu le projet et exécuté en grande partie les travaux, puisque les Anglais sont aujourd'hui les maîtres de Bagdad.

On sait comment ils y sont parvenus, après avoir commencé dès 1914 une expédition qui a été couronnée de succès au mois de mars 1917. Après avoir occupé Fao, puis Mohammerah, ils se sont emparés de Bassora dès le 21 novembre 1914; puis, poussant plus avant le long des rives du Chatt-el-Arab, ils ont installé leur base d'opérations à Gourneh ou Korna, au confluent du Tigre et de l'Euphrate. C'est de là que le général Townshend s'est avancé, en septembre 1915, jusqu'à Kut-el-Amara, et même a poussé jusqu'à Ctésiphon, à une quarantaine de kilomètres seulement de Bagdad. On se rappelle qu'après la victoire remportée par lui en cet endroit, le 22 novembre suivant, le général Townshend a dû reculer jusqu'à Kut-el-Amara et qu'il y a dû capituler au mois d'avril 1915. (V. KUT-EL-AMARA, p. 128.)

On sait aussi que cet échec n'a pas découragé les Anglais et que nos alliés se sont alors préparés len-



A Bagdad : Eglise latine. (V. p. 124 et 126.)

tement et minutieusement, de toutes les manières, pour une seconde campagne d'hiver : par la construction de deux chemins de fer de campagne, par celle de travaux d'endiguement, par l'accumulation de renforts et d'approvisionnements, par des opérations de police contre les bandes d'Arabes pillards de la région (Montéfiks, etc.). Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1916, les forces du général anglais sir Frederick Stanley Maude ont commencé



d'attaquer les Turcs, contenus par elles à Sanna-Yat, à quelques kilomètres en aval de Kut-el-Amara, sur la rive gauche du Tigre, et se sont emparées des lignes d'Es-Sinn, sur la rive droite. Puis, franchissant le Chatt-el-Haï et le remontant sur ses deux rives, elles sont arrivées tout près du point où il se sépare du Tigre, en face de Kut-el-Amara, ont franchi le Tigre à Choumran (23 février 1917); enfin, après une série d'opérations qui ont amené la prise des positions turques entre Sanna-Yat et Kut-el-Amara, les Anglais sont rentrés dans Kut-el-Amara même le 25 février. Poursuivant aussitôt leurs succès, ils ont délogé leurs ennemis des positions où ceux-ci essayaient de se maintenir, à quelque 25 kilomètres dans l'O.-N.-O. de Kut-el-Amara, et les ont talonnés sans cesse jusqu'à Laj, jusqu'à Ctésiphon, jusqu'à Diala enfin, sise au confluent du torrent du même nom avec le Tigre, à quelques kilomètres des faubourgs sud de Bagdad (8 mars 1917). Forçant alors le passage de la Diala, ils ont occupé Bagdad le 11 du même mois de mars et ont ensuite poussé vers le nord et vers l'est, de manière à préparer leur jonction avec les Russes, venus de Hamadan et de Kermanschah par Kengswer et les défilés que franchit la Diala à travers les chaînes étagées du Zagros. — Henri Froidevaux.

Ballot-Beaupré (Marie-Clément-Jules-Alexis), magistrat français, né à Saint-Denis (île de la Réunion) le 15 novembre 1836, mort à Paris le 16 mars 1917. Il fit à Paris ses études de droit, fut lauréat de la Faculté et soutint sa thèse de doctorat le 23 novembre 1859. Il avait pris la *collatio* pour sujet de droit romain et le *retour successoral* pour sujet de droit français. Inscrit au barreau de Paris, il fut nommé, en 1860, secrétaire de la conférence des avocats, sous le bâtonnat de Jules Favre. Il figurait le second sur une liste où Barboux était inscrit le premier et qui comprenait les noms de Thureau-Dangin, Desjardins, Lair, Jozon et Asse. Le 16 novembre 1861, il prononça, à l'ouverture de la conférence, un discours qui fut imprimé : *Parallèle entre l'éloquence du barreau, celle de la tribune et celle de la chaire.* L'année suivante, il quitta le barreau pour la magistrature et fut nommé substitut à Montbrison (12 avril 1862). Il fut investi, le 6 juillet 1867, des mêmes fonctions au tribunal de première instance de Marseille. De là il passa à Toulon, le 24 janvier 1872, en qualité de procureur de la République. Elevé au poste de procureur général à Bastia le 6 juillet 1876, il fut envoyé, le 22 janvier 1878, à la Cour de Nancy, comme procureur général, et devint sur place premier président (23 octobre 1879). Il entra à la Cour de cassation le 3 décembre 1882 et fut nommé, en 1887, membre du tribunal des conflits. Le 10 janvier 1899, à la suite de la démission retentissante de Quesnay de Beaurepaire, le conseiller Ballot-Beaupré, qui siégeait alors à la chambre des requêtes, fut nommé président de la chambre civile par le ministre Lebret. Il allait jouer un rôle considérable dans l'affaire Dreyfus. Quand la première demande de revision fut soumise, en vertu de la loi de dessaisissement, à toutes les chambres réunies de la Cour, le premier président, Mazeau, confia le rapport à Ballot-Beaupré. Ce magistrat, très réservé, n'avait pas jusqu'alors manifesté d'opinion personnelle sur le fond du procès. Partisans et adversaires de la revision attendirent anxieusement les résultats de l'examen du dossier. L'avocat Mornard ayant présenté une requête en récusation des trois conseillers de la Cour (Petit, Crépon et Lepelletier), qui s'étaient prononcés contre la revision en qualité de membres de la commission consultative, Ballot-Beaupré conclut au rejet de la requête, ce qui lui valut la sympathie et excita l'espoir des « antirevisionnistes ». Mais, dans son rapport sur le fond, Ballot-Beaupré, après un exposé froidement impartial des deux thèses en présence, déclara qu'en son âme et conscience il attribuait à Esterhazy le bordereau imputé à Dreyfus. La Cour fit siennes les conclusions du rapporteur.



Ballot-Beaupré.

Lorsque Mazeau fut atteint par la limite d'âge, c'est Ballot-Beaupré qui le remplaça, le 2 octobre 1900. Il eut à prononcer, comme premier président de la Cour suprême, l'arrêt de la seconde revision, qui cassait sans renvoi la condamnation de Dreyfus par le conseil de guerre de Rennes. On sait de quelles violentes attaques il fut l'objet, soit comme rapporteur, soit comme premier président. Il fut atteint par la limite d'âge le 16 novembre 1911 et nommé premier président honoraire.

Personne n'a jamais contesté ni la science juridique, ni la mémoire prodigieuse, ni la puissance de travail de Ballot-Beaupré. Ce magistrat, qui connaissait si bien la lettre de la loi, ne voulait pas en être esclave. Une interprétation purement philologique des textes lui paraissait contraire à l'équité. A la cérémonie du centenaire du Code civil, le 30 octobre 1904, il définit ainsi le devoir du juge :

J'estime que le juge, en présence de l'ambiguïté d'un texte, ne doit pas s'attarder à rechercher obstinément quelle a été, il y a cent ans, la pensée des auteurs du Code civil en rédigeant tel ou tel article : il doit se demander ce qu'elle serait, si le même article était aujourd'hui rédigé par eux ; qu'en présence de tous les changements qui, depuis un siècle, se sont opérés dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions, dans l'état économique et social de la France, la justice et la raison commandent d'adapter libéralement, humainement le texte de la loi aux réalités et aux exigences de la vie moderne.

Au physique, Ballot-Beaupré était haut et droit, assez corpulent. Sa figure, ronde et glabre, s'éclairait parfois d'une ironie discrète. Sa parole était précise et ferme, sa santé robuste. Il menait une vie retirée, éloignée du monde et de la politique. Il avait « le goût de la méditation et un fonds solide de religion vraie ». (Joseph Reinach.) Ses collègues louaient sa bienveillance et son affabilité. — Depuis 1910, il était grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Paul Hallys.

Bazin (Henry-Emile), ingénieur français, né le 20 octobre 1829 à Nancy, mort le 14 février 1917 à Dijon. Il fit toutes ses études au lycée de Nancy et, en 1846, était reçu à l'Ecole polytechnique, l'année même où il passa son baccalauréat ès sciences; il était le plus jeune de la promotion. A sa sortie de Polytechnique, il entra à l'Ecole des ponts et chaussées et, en 1851, fut nommé ingénieur des ponts à Saint-Flour. De là, il passa successivement à Aurillac, Tonnerre et, enfin, à Dijon (1856); il resta trente ans dans cette ville au service du canal de Bourgogne, d'abord comme ingénieur ordinaire, puis comme ingénieur en chef.



H.-E. Bazin.

Bazin n'avait pas abandonné les mathématiques et, pendant les loisirs que lui laissaient ses occupations professionnelles, il s'adonnait volontiers à la culture de cette science. De 1851 à 1853, il fit paraître dans le « Journal de Liouville » quelques mémoires originaux sur la théorie des déterminants et des formes quadratiques. La tournure de son esprit semblait le porter plutôt du côté des mathématiques pures, et l'orientation de sa carrière vers l'hydraulique fut, pour ainsi dire, tout à fait accidentelle : en arrivant à Dijon, en 1856, il s'y rencontra avec l'ingénieur Darcy, qui avait été ingénieur en chef de la Côte-d'Or jusqu'en mars 1848 et avait été placé, peu après, à la tête du service municipal de la ville de Paris. Darcy avait commencé à Dijon d'importantes expériences sur le mouvement des eaux dans les tuyaux de conduite et, tout en occupant ses nouvelles fonctions à Paris, il avait résolu de continuer ses travaux; Bazin devint son collaborateur et, depuis cette époque, se donna complètement aux travaux d'hydraulique. Il y acquit peu à peu une réputation qui devait devenir universelle, et les lois qu'il énonça sur le régime uniforme des eaux dans les canaux et les cours d'eau sont aujourd'hui devenues classiques. Parmi les importantes questions dont il s'occupa, citons ses études sur la vitesse maximum du courant dans les canaux à ciel ouvert, celles sur la propagation des intumescences ou des ondes de translation, sur le fonctionnement des déversoirs, sa théorie du mascaret qui se produit à l'embouchure de certains fleuves et, en particulier, de la Seine, etc. Tous ces travaux lui avaient acquis une notoriété universelle, qui s'accrut encore lorsque deux ingénieurs américains, Humphreys et Abbot, après avoir fait d'importantes études sur le Mississipi, mirent en doute les lois qu'il avait formulées. Bazin n'eut aucune peine à montrer que l'appareil dont les expérimentateurs s'étaient servis

pour mesurer les vitesses du courant n'était rien moins que précis et que, dans certains cas, il donnait des indications fausses.

En sa qualité d'ingénieur, Bazin marqua par d'importants travaux son passage dans le département de la Côte-d'Or. On lui doit l'agrandissement du réservoir de Pauthier et la création du réservoir de Pont, tous deux destinés à l'alimentation du canal de Bourgogne ; ce fut également sous sa direction que fut captée la source de Sainte-Foy pour le service des eaux de la ville de Dijon.

C'est en 1865 que Bazin fit paraître son principal ouvrage : *Recherches hydrauliques*. Darcy était mort prématurément à Paris en 1858, mais Bazin associa son nom à cette publication ; elle comprend deux volumes : le premier traite des *Recherches expérimentales sur l'écoulement de l'eau dans les canaux découverts*, le second des *Recherches expérimentales relatives aux remous et à la propagation des ondes*. Parmi ses autres publications, citons un certain nombre de mémoires, qu'il publia de 1867 à 1887, sur diverses questions se rattachant à l'hydraulique et à la navigation intérieure et, enfin, les sept fascicules qu'il fit paraître de 1887 à 1897 sur l'*écoulement en déversion*. Ces derniers ont été réunis ensuite en un seul ouvrage, édité en 1898. On lui doit aussi une traduction adaptée de l'algèbre supérieure de Salmon.

Tout en consacrant à la science la plus grande partie de son activité intellectuelle, Bazin avait toujours conservé le goût des études littéraires. Il lisait couramment six ou sept langues et se distrayait volontiers de ses études techniques par la culture des classiques latins et grecs. Il était devenu inspecteur général des ponts et chaussées en 1886.

En 1888, l'Académie des sciences lui avait décerné le prix Montyon de mécanique et, en 1913, lors du nouveau règlement concernant la constitution de notre grand corps savant, Bazin fut admis dans la section de mécanique comme membre non résident.

Sa grande valeur professionnelle et sa grande probité lui avaient valu d'être choisi comme expert, en 1882, à propos d'un très ancien procès entre la ville de Genève et le canton de Vaud, au sujet de la délimitation des eaux du lac Léman. — G. Bouchent.

caterpillar (*ka-tèr-pi-lar* — mot angl. signif. *chenille*) n. m. Dispositif pour déplacer un véhicule sur des terrains impraticables avec voitures ordinaires, caractérisé par une chaîne sans fin de grande largeur en contact avec le sol par son brin inférieur et qui passe sur deux roues, dont l'une peut être motrice : *Le principe du* CATERPILLAR *date de plus d'un demi-siècle.*

— Encycl. Les récents exploits, sur le front, des automobiles blindées, des chars d'assaut et autres cuirassés terrestres ont vulgarisé en France le mot « caterpillar » ainsi que l'expression « tank », employée en Angleterre pour désigner de nouveaux engins destinés à broyer les réseaux de fils de fer barbelés, à franchir les tranchées en dépit des obstacles de tout genre semés sur le terrain.

Si le mot est nouveau dans son acception d'instrument de guerre, il l'est beaucoup moins au point de vue industriel, et le caterpillar a déjà derrière lui tout un passé agricole et colonial. Les principes sur lesquels il repose, sans être entièrement nouveaux, sont cependant assez peu connus du grand public et, après les avoir exposés d'après les travaux mêmes des inventeurs et en avoir indiqué les applications dans les domaines de l'agriculture et des colonies, nous montrerons, avec toute la mesure que comporte pour le moment le sujet, l'adaptation des caterpillars à la guerre actuelle, à laquelle ils sont surtout redevables de leur notoriété.

I. Généralités. — Les roues constituent, comme chacun sait, des organes de locomotion très satisfaisants pour des véhicules destinés à se déplacer sur des surfaces à peu près unies et suffisamment résistantes, telles que le sont ordinairement les routes, mais elles n'offrent pas des avantages équivalents pour l'avancement en terrain mou, accidenté ou parsemé d'obstacles divers. La transmission de la charge du véhicule au sol par l'intermédiaire d'une très faible portion de la jante s'opère dans des conditions défectueuses de répartition, ce qui détermine des pressions qu'un terrain sans consistance ne peut supporter et provoque l'enlisement des roues. De plus, ces mêmes organes ne sont pas aptes à s'agripper au sol pour escalader ou descendre des pentes très abruptes et ne subissent pas sans dommage les effets des brusques dénivellations qu'ils peuvent rencontrer.

Aussi a-t-on été amené à envisager l'utilisation d'engins de locomotion différents, présentant une surface de contact avec le sol beaucoup plus étendue, dont l'adhérence soit également plus grande, et qui soient suffisamment souples pour s'accommoder des obstacles rencontrés et se modeler, pour ainsi dire, sur le relief ou le creux du terrain où ils se meuvent.

Les dispositifs à chaîne sans fin connus sous le nom de *caterpillars* remplissent parfaitement ces conditions. Le principe du système n'est pas nouveau ; nous avons, en effet, trouvé la description d'une disposition de bande flexible de roulement dans une publication anglaise datant de l'année 1877 ; l'idée en avait même déjà été donnée par un Français, de Bouÿn, dans un brevet de 1871, et rien ne nous permet d'affirmer qu'il n'en ait pas été indiqué d'autres exemples à une époque plus ancienne.

D'une façon générale, un « caterpillar » se compose d'une chaîne sans fin de grande largeur, passant sur deux roues, dont l'une est dentée et motrice et l'autre folle. Cette bande de roulement supporte le poids du véhicule en totalité ou en partie, par l'intermédiaire d'un chariot pourvu de galets qui roulent sur le rail formé par la partie interne du brin inférieur de la chaîne en contact avec le sol (*fig.* 1).

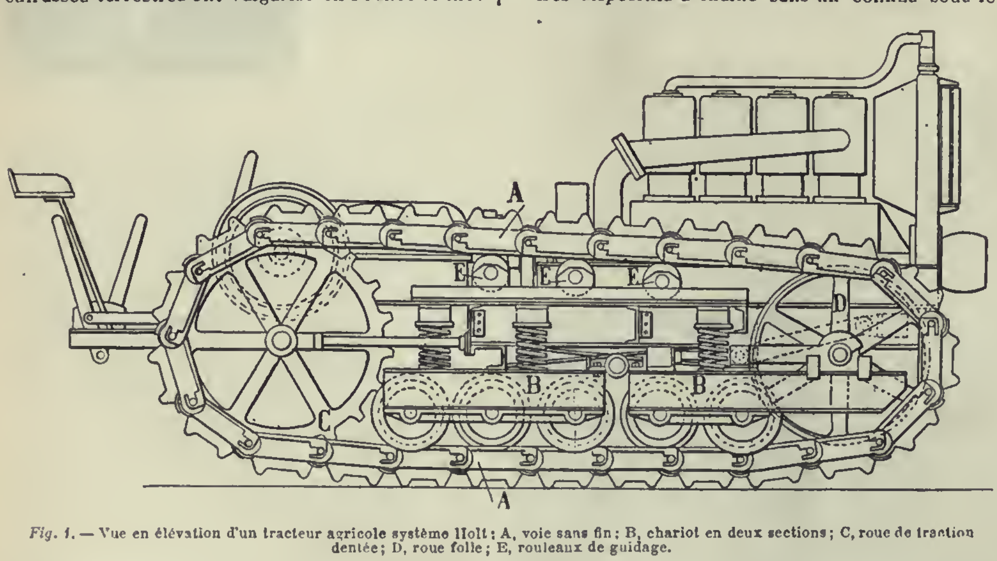


Fig. 1. — Vue en élévation d'un tracteur agricole système Holt : A, voie sans fin ; B, chariot en deux sections ; C, roue de traction dentée ; D, roue folle ; E, rouleaux de guidage.

On peut donc assimiler une voiture munie d'organes de traction *caterpillars* à un véritable véhicule sur rail présentant cette particularité que la voie ferrée est portée par la voiture elle-même qui se charge de la poser d'une façon automatique et continue devant le chariot de roulement et de la déposer immédiatement après le passage de celui-ci.

Pour entrer plus avant dans le détail des dispositions caractéristiques des différents organes d'un « caterpillar », nous dirons que le *chariot* ou *truck* est généralement constitué par un bâti à flasques, formant une poutre d'une grande rigidité et dans lequel sont tourillonnés un certain nombre de galets de roulement. Ces galets doivent faire saillie, au-dessous du niveau de la partie basse des roues sur lesquelles passe la chaîne, d'une quantité suffisante pour que les éléments de traction ne puissent en aucun cas venir en contact avec le sol, au moment où ils sont en prise avec les roues. Par sa partie supérieure, le chariot est relié élastiquement au châssis du véhicule, généralement au moyen de ressorts ; mais on peut également réaliser une suspension élastique de la charge sans l'emploi de ressorts en faisant pivoter le chariot sur un arbre de manière qu'il puisse avoir un mouvement d'oscillation limité dans un plan vertical (*fig.* 3). Quelle que soit la disposition employée, il est nécessaire d'empêcher tout déplacement longitudinal du chariot par rapport au châssis, ainsi que tout déversement du chariot à droite ou à gauche. On obtient ce résultat à l'aide de connexions diverses, telles que des tiges diagonales et des bras transversaux ou consoles. Lorsque, pour répartir un poids très lourd sur le sol, on est amené à donner à la chaîne sans fin une longueur de portée approximativement égale à la longueur totale du véhicule, il devient nécessaire de diviser le chariot en deux sections reliées entre elles de manière à travailler conjointement et à maintenir leur alignement, tout en réalisant pour la charge un support élastique. A cet effet, les sections sont articulées ensemble à leur bord supérieur adjacent, et l'on interpose des ressorts entre chacune d'elles et le châssis ; le tracteur représenté (*fig.* 1) possède une disposition de ce genre.

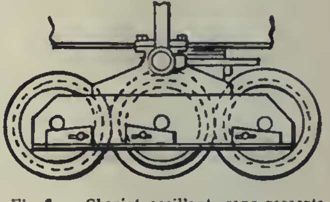


Fig. 3. — Chariot oscillant, sans ressorts, à trois galets de roulement.

Les voies sans fin sont composées d'éléments articulés. Chaque élément (*fig.* 4) comprend une plaque, ou patin, garnie d'ondulations pour pouvoir s'agripper au sol ; au dos du patin est fixé le maillon correspondant de la chaîne proprement dite, et les différents maillons sont articulés ensemble au moyen de broches ou boulons. Chaque patin présente à ses extrémités des parties courbes, destinées à chevaucher les parties courbes du patin suivant. Le but de cette disposition est de réaliser des joints empêchant l'entrée de la boue entre les sections de la voie.

Les maillons eux-mêmes présentent une construction ajourée suivant leurs faces latérales et une portion de tête formant rail destinée à constituer avec les maillons suivants la voie continue sur laquelle roulent les galets du chariot. On comprend que les ouvertures des parois latérales des maillons permettent d'éviter dans la chaîne l'accumulation de la boue et des graviers, qui serait très préjudiciable à son fonctionnement, surtout une fois la boue séchée

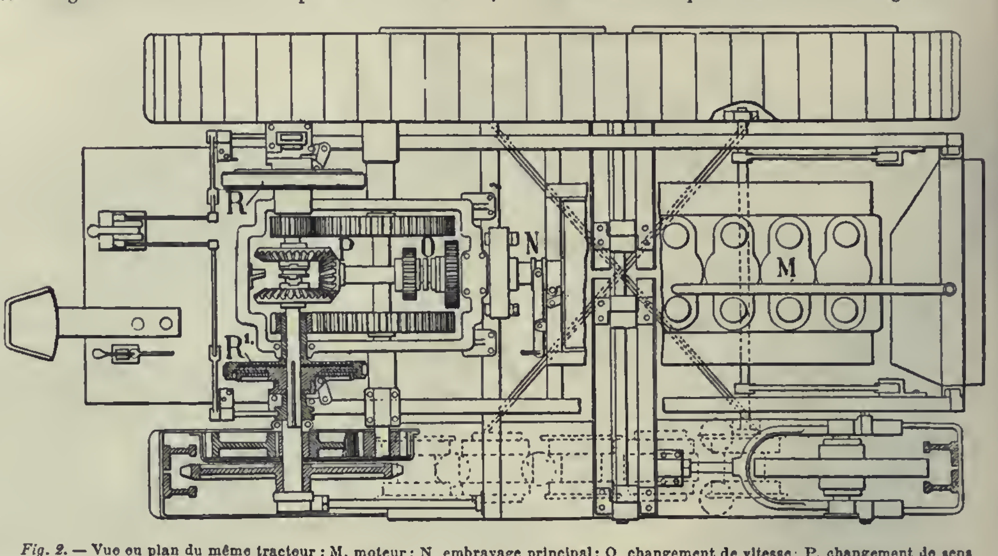


Fig. 2. — Vue en plan du même tracteur : M, moteur ; N, embrayage principal ; O, changement de vitesse ; P, changement de sens de marche ; R et R¹, embrayages à freins, spéciaux à chaque caterpillar.

(les dents du pignon d'entraînement chassent ces déchets, qui peuvent être évacués par les ouvertures latérales).

La roue motrice de traction de la voie sans fin est généralement montée à l'arrière sur le châssis; elle reçoit le mouvement par engrenages (ou chaîne Galle). La roue folle d'avant doit être pourvue de dispositifs de réglage, permettant de tendre la chaîne-chenille et d'en rattraper le mou. Dans ce but, elle peut être, par exemple, tourillonnée sur un arbre indépendant, monté dans un coussinet coulissant, sur

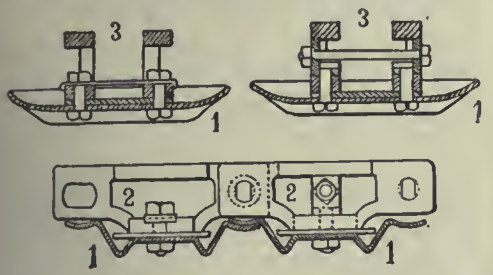


Fig. 4. — Détail en coupes transversale et longitudinale des deux éléments consécutifs d'une voie flexible sans fin : 1. Patins munis d'ondulations et de joints de recouvrement; 2. Maillons de chaîne à faces latérales ajourées; 3. Partie supérieure des maillons formant rail.

lequel peut agir une tige de poussée, vissée par son autre extrémité dans un manchon fixé au châssis.

Pour soutenir et guider le brin supérieur de la chaîne sans fin, on prévoit généralement sur le châssis un certain nombre de rouleaux.

Les indications qui précèdent sont suffisamment détaillées pour permettre d'avoir une idée exacte de la constitution d'un « caterpillar ». Il convient, maintenant, d'examiner de quelle manière ces organes sont adaptés aux châssis ou caisses des véhicules pour en assurer le déplacement dans de bonnes conditions.

Une première disposition représentée en 1 (*fig.* 5) consiste à employer une seule bande de roulement sans fin s'étendant longitudinalement suivant l'axe du châssis. L'avant du véhicule est muni d'une ou de deux roues directrices. En outre, pour que la machine s'adapte aux dénivellations du sol et soit maintenue verticalement en équilibre, il est prévu des roues de stabilisation, montées sur des essieux articulés qui font saillie de chaque côté du châssis et qui sont réglables en hauteur.

Dans une autre disposition très courante, représentée en 2 (*fig.* 5), on fait usage de deux caterpillars, la direction du véhicule étant réalisée par des roues orientables à l'avant.

Avec une troisième disposition plus récente, représentée schématiquement en 3 (*fig.* 5), on a cherché à réduire le plus possible les dimensions

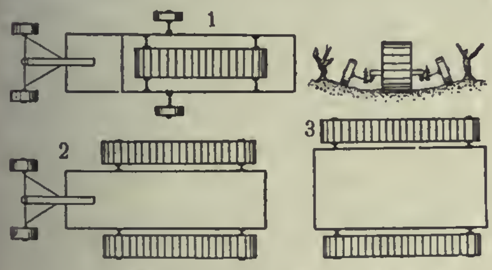


Fig. 5. — Schémas des dispositions de voies sans fin sur les véhicules : 1. Un seul caterpillar, un avant-train directeur, deux roues de stabilisation; 2. Deux caterpillars, un avant-train directeur; 3. Deux caterpillars, pas d'avant-train directeur.

d'encombrement du véhicule. Les roues directrices sont supprimées, et le contrôle du mouvement de la machine est obtenu par l'intermédiaire des deux organes de traction, qui sont commandés indépendamment l'un de l'autre. Lorsque le caterpillar de droite et celui de gauche sont actionnés à la même vitesse, l'avancement se fait suivant une ligne droite; si l'on veut, au contraire, faire tourner la machine d'un côté ou de l'autre, il suffit de ralentir le mouvement d'avancement de l'un des organes tracteurs.

Pour se diriger à droite, par exemple, il convient de serrer le frein de ce même côté, puis de faire cesser, ou de ralentir, la commande du caterpillar de droite en dégageant l'embrayage correspondant, ou en le laissant patiner. L'organe de traction de gauche, conservant sa vitesse normale, fait tourner le véhicule du côté où l'effort moteur a été diminué.

Cette manœuvre s'obtient du siège du conducteur au moyen de commandes appropriées; elle peut même être réalisée par la disposition spéciale d'un seul levier, que l'on incline à gauche ou à droite.

Pour la force motrice nécessaire à l'actionnement des « caterpillars », on peut faire appel à tous les systèmes qui sont employés dans l'automobile. Le moteur à explosions fournit la solution la plus courante. La transmission de l'effort moteur à la roue de traction de chaque bande sans fin est réalisée par l'intermédiaire d'un changement de vitesse et d'un changement de sens de marche. Sur des arbres



Caterpillar employé comme tracteur agricole.

transversaux intermédiaires, on dispose un embrayage et un frein pour chaque caterpillar (*fig.* 2).

L'emploi de la vapeur peut être préféré dans certains pays où le charbon est à bon marché. La machine à vapeur possède, d'ailleurs, de précieux avantages : elle est d'une grande souplesse, se prête à des efforts de démarrage assez puissants et donne la possibilité de simplifier les organes de transmission ; une coulisse permet, comme sur les locomotives, d'obtenir le renversement de la marche et de modifier l'allure en faisant varier la détente, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un mécanisme spécial de changement de vitesse par engrenages.

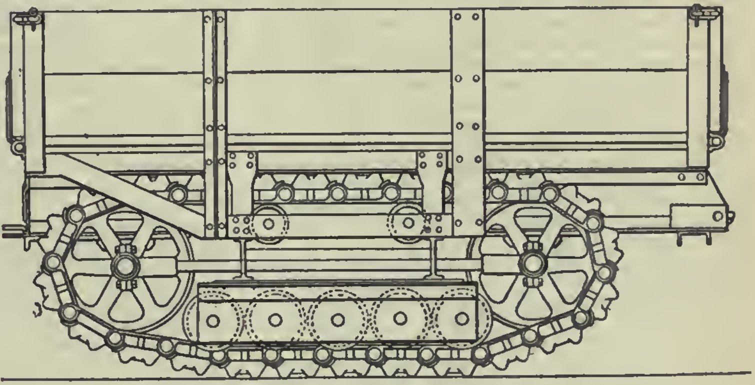


Fig. 7. — Véhicule de transport où les caterpillars sont simplement porteurs.

On peut aussi choisir l'électricité comme agent moteur; dans ce cas, le véhicule porte des accumulateurs, ou bien produit lui-même l'énergie électrique nécessaire à l'aide d'un groupe moteur à explosions-dynamo.

Les types de caterpillars que nous avons décrits jusqu'ici sont du système Holt; d'autres inventeurs ont adopté des dispositions un peu différentes. Nous signalerons, à titre d'exemple, le caterpillar Bullock (*fig.* 6), dans lequel le chariot n'existe pas; le poids du véhicule se reporte sur la roue du milieu, qui est motrice. C'est elle seule qui opère le déroulement de la voie sans fin; les roues extrêmes ne sont pas commandées et servent seulement à guider et maintenir la chaîne. Dans ce système, la répartition de la charge sur le sol se fait suivant une surface moindre que dans le système précédemment dé-

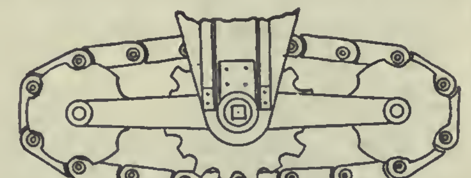


Fig. 6. — Caterpillar (système Bullock).

crit; par contre, il est à penser que les changements de direction du véhicule s'opèrent avec une grande facilité.

II. Applications agricoles et coloniales. *Agriculture.* — Dès leur origine, les caterpillars ont été tout spécialement étudiés pour leur emploi comme tracteurs agricoles. Ils s'accommodent parfaitement bien des terrains de labour où ils ont à travailler. En adoptant le type de véhicule à deux caterpillars sans roues directrices, on peut réaliser, pour des travaux de ferme et d'horticulture, de petits tracteurs légers, puissants et d'encombrement réduit en largeur et en hauteur, qui peuvent être employés dans des espaces bas et étroits et que l'on peut faire avancer sous des arbres, dans des vergers et des vignobles. Nous devons ajouter que les véhicules à voie sans fin donnent la possibilité d'appliquer les procédés de culture mécanique dans des exploitations s'étendant même sur des terrains très escarpés.

Déjà très répandu aux États unis d'Amérique, ce système a fait son apparition en France au concours agricole de 1911. A l'heure où s'affirment les préoccupations de remettre rapidement en valeur nos champs en partie délaissés par suite des nécessités de la guerre, les tracteurs « caterpillars » figureront certainement en bonne place parmi ceux qui seront employés dans la culture mécanique.

Transports coloniaux. — Avant l'établissement d'un système de routes suffisamment développé et d'un réseau de voies ferrées permanentes, les véhicules à voie sans fin se posant automatiquement sur le sol offrent le moyen de mettre en valeur des régions nouvelles, demeurées inexploitées faute de moyens de communication pratiques. On peut former de véritables trains, dont la locomotive, constituée par un tracteur du genre de celui représenté dans les figures 1 et 2, remorquera un certain nombre de wagons du type donné à la figure 7, qui auront été attelés les uns à la suite des autres. On remarquera que, dans ces véhicules, les caterpillars ne sont pas tracteurs, mais simplement porteurs, leur rôle consistant à répartir convenablement la charge sur le sol; l'une et l'autre des roues qui supportent la chaîne sans fin peuvent donc être folles et ne pas être munies de dents. Nous signalerons en outre que, dans le modèle représenté, il n'a pas paru nécessaire de prévoir une suspension élastique entre le châssis et le chariot à galets.

III. Applications aux fortins automobiles blindés. — On conçoit sans peine tout le parti que l'on peut tirer des « caterpillars » pour réaliser le déplacement de véhicules militaires de tout genre.

Dès l'époque de l'expédition du Transvaal, les Anglais en ont tenté la mise en usage et, au cours de la guerre actuelle, on a pu constater que l'état-

major britannique a eu maintes fois recours à des tracteurs caterpillars pour effectuer certains transports en terrain difficile. Ces engins de locomotion sont, cependant, restés à peu près complètement inconnus du public, jusqu'à l'apparition sensationnelle des *tanks*. Personne n'ignorait, au contraire, le large emploi qui a été fait des automobiles armées et cuirassées, montées sur roues ordinaires. On n'a pas oublié que, lors de la ruée des barbares sur la Belgique et le nord de la France, en août 1914, leurs troupes d'avant-garde étaient précédées d'engins de ce genre, qui effectuaient des raids audacieux contre lesquels il était malaisé de se défendre.



Le caterpillar appliqué aux tanks : Tank anglais en action. — Le mot anglais *tank* veut dire *réservoir, citerne;* mais les tanks ne sont ni des réservoirs, ni des citernes. Leur nom, véritable sobriquet, est dû à l'exclamation d'un tommy qui, voyant pour la première fois cette forteresse automobile, s'écria : « *A tank!* » (Tiens, une citerne !) Le nom est resté à ces cuirassés de terre, dont la forme, en effet, rappelle un peu ces grands réservoirs métalliques destinés au transport des liquides et qui, suivant l'usage auquel ils sont destinés, prennent le nom de wagons-réservoirs, voitures-citernes, etc. (Nous consacrerons plus tard au *tank* une étude complète.)

Les voitures (modèle Opel ou autres) étaient protégées par un léger blindage de 4 millimètres d'épaisseur; l'armement était constitué par des fusils ou des mitrailleuses, dont l'emplacement avait été, dit-on, soigneusement prévu en temps de paix sur les voitures de tourisme. — Pour se défendre contre les fils de fer qui auraient pu être tendus en travers de la route, ces véhicules étaient munis à l'avant de couteaux ou de dispositifs de relèvement. Les Allemands possédaient, en outre, des automobiles plus lourdes et plus fortement protégées, armées de petits canons Krupp.

Du côté des Alliés, l'étude de l'automobile militaire n'avait pas été négligée. Il nous suffira de rappeler l'automobile-mitrailleuse Genty, construite par Panhard et Levassor, l'auto-canon de Dion, la voiture Charron, avec caisse complètement blindée, surmontée d'une tourelle comprenant l'armement, dont un grand nombre de spécimens avaient été fournis à la Russie.

Les Belges avaient, eux aussi, un excellent modèle d'automobile blindée, qu'ils ont pu continuer à construire même après l'envahissement de leur pays et dont ils ont envoyé de nombreuses unités à la Russie. Ce sont ces engins montés par un personnel belge qui ont effectué cette magnifique randonnée en Galicie vers le mois d'août 1916, pénétrant à 150 kilomètres à l'intérieur des lignes ennemies et y désorganisant les services d'arrière.

Sur le front occidental, en présence de lignes complètement stabilisées, les automobiles de reconnaissance n'ont pas eu à intervenir depuis longtemps et ont cédé la place aux engins automobiles de défense antiaérienne, qui se sont fort multipliés. D'autre part, les difficultés de la guerre de tranchées et l'accumulation formidable de défenses que l'ennemi avait eu le temps d'établir en deux années ont modifié singulièrement la conception première des moyens qu'il convenait d'employer pour réussir une attaque de grande envergure.

Si l'artillerie lourde peut régler son tir d'une façon précise pour détruire les fils barbelés, les abris et les ouvrages de toute sorte élevés par les Allemands en première ligne, elle ne peut avoir la même efficacité sur les secondes lignes. On a donc été amené à étudier des engins d'attaque qu'aucun obstacle n'arrêterait, qui pourraient écraser les réseaux de fil de fer, franchir les tranchées, suivre l'ennemi dans sa retraite d'une ligne à l'autre et frayer le passage à l'infanterie à travers tous les obstacles accumulés sur les positions d'arrière et qui n'auraient pu être atteints par le feu de l'artillerie.

Tel a été le but de ces *fortins automobiles blindés* ou *croiseurs cuirassés terrestres*, connus également sous le nom de *tanks*, et auxquels le soldat anglais a donné le surnom plus fantaisiste de « Crème de menthe ».

Ces fortins automobiles sont constitués par une sorte de caisse blindée complètement fermée, dont les parois latérales de droite et de gauche sont formées par deux énormes caterpillars, également revêtus de blindages. L'intérieur de la caisse, où l'on pénètre par une trappe disposée sur l'un des côtés, est aménagé pour recevoir le mécanisme moteur, les organes de transmission, le réservoir à combustible, les soutes à munitions, ainsi que le personnel nécessaire pour la conduite de la machine et la manœuvre des pièces et qui se trouve ainsi entièrement à l'abri du tir de l'ennemi. Des mitrailleuses sont disposées à l'avant et à l'arrière, et chacune des faces latérales du fortin est armée de deux canons en tourelles mobiles dans des constructions en encorbellement; de ce fait, la disposition d'armement est jusqu'à un certain point assimilable à celle d'un cuirassé de mer.

La machine est actionnée par deux chaînes sans fin, de dimensions considérables, du type décrit plus haut; ces chaînes sont composées d'une série de patins plats articulés les uns avec les autres et présentant à l'avant une nervure destinée à mordre sur le terrain; elles offrent cette particularité que, bien que portant sur le sol sur une grande longueur, elles se relèvent nettement à l'avant, suivant une ligne oblique inclinée de 30° à 40° sur l'horizontale. Cette disposition permet à l'appareil de franchir plus aisément les tranchées et de sortir d'un trou d'obus en s'agrippant de l'avant à la partie antérieure de l'entonnoir, tandis que l'arrière s'appuie à la paroi postérieure, déterminant ainsi un puissant effort de levage. Le véhicule comporte également deux roues arrière, vraisemblablement orientables, quoique les changements de direction pourraient aussi être obtenus en donnant aux deux caterpillars des vitesses différentes.

Ces monstrueux engins pèsent, souvent, un poids supérieur à 15 tonnes et avancent à une vitesse de 6 à 8 kilomètres à l'heure. On s'imagine sans peine les terribles ravages qu'ils peuvent exercer, broyant les arbres, écrasant les fils de fer, renversant les murs, démolissant les redoutes et se frayant un passage à travers tous les obstacles accumulés par l'ennemi, sans cesser de cracher la mitraille à travers les meurtrières de leurs carapaces blindées. Les Allemands en ont vu avec terreur l'apparition sur le front anglais du côté de Pozières, en septembre 1916. Il est à présumer que pourront être engagés les nouveaux appareils qui compenseront, par des qualités encore plus grandes résultant de l'expérience acquise, le désavantage de ne plus pouvoir profiter de l'effet de surprise dont avaient bénéficié les premiers.

Pour un grand nombre de personnes, le caterpillar évoque une origine américaine, peut-être parce que c'est aux Etats-Unis que ces organes ont été « mis au point » et appliqués aux tracteurs agricoles. Jusqu'à plus ample informé, il semble bien que c'est au Français de Bouÿn que revient l'honneur d'avoir, dès 1871, posé le principe du caterpillar de bataille et développé en 1873, dans un brevet, les plans d'une machine de guerre offrant avec les tanks modernes de remarquables analogies : locomotion par chaînes sans fin, armement de six canons à l'intérieur d'une caisse entièrement cuirassée. Cet engin, que de Bouÿn conçut au lendemain et sous l'impression profonde de nos désastres de 1870, peut être considéré comme le véritable ancêtre des fortins automobiles blindés actuellement en action. — G. VALÉRY.

Circonférence au diamètre (RAPPORT DE LA). CALCUL DU NOMBRE π. — Le problème du calcul de π, rapport de la circonférence au diamètre, est l'un des plus anciens de la géométrie. Pendant longtemps, on lui a cherché une valeur exacte, et le problème ainsi posé portait le nom de problème de la *quadrature du cercle*, c'est-à-dire problème qui consiste, étant donné un cercle, à calculer exactement le côté d'un carré ayant la même surface.

Si R est le rayon du cercle, sa surface est πR^2. Pour que le problème fût possible, il faudrait que le nombre π dépendît d'une équation quadratique à coefficients rationnels. Or, on démontre que π ne peut même pas être racine d'une équation algébrique à coefficients rationnels. Hermite a démontré d'une façon rigoureuse l'incommensurabilité du nombre π et de son carré, déjà démontré une première fois par Lambert, puis par Legendre.

L'importance de la connaissance du rapport de la circonférence au diamètre a fait que de nombreux mathématiciens se sont attachés à son calcul plus ou moins approché. On se sert, pour cela, de deux méthodes différentes : celle des *périmètres* et celle des *isopérimètres*. Dans la première, suivie par Archimède, on prend un cercle de rayon 1; on y inscrit un hexagone dont le périmètre est forcément égal à 6 et le demi-périmètre à 3. Cela fait, on calcule successivement les périmètres des polygones d'un nombre de côtés, double chaque fois du précédent, inscrits dans la même circonférence.

Par exemple, en partant de l'hexagone, on aura successivement :

NOMBRE DE CÔTÉS	Demi-périmètres (polygones inscrits)	Demi-périmètres (polygones circonscrits)
6.	3,00000.	3,46411
12.	3,10582.	3,21540
24.	3,13262.	3,15967
48.	3,13935.	3,14609
96.	3,14103.	3,14272
192.	3,14145.	3.14188

Les valeurs de la circonférence ainsi calculée sont approchées *par défaut*. En calculant les côtés, doublés chaque fois, des polygones réguliers circonscrits, on aurait des valeurs approchées par excès. Par exemple, en s'arrêtant au polygone de 192 côtés, on aurait pour valeur du demi-périmètre 3.14188.

La valeur de la demi-circonférence du rayon 1 est donc comprise entre les nombres

3,14145 et 3,14188.

On peut ainsi continuer le calcul, en resserrant les limites autant qu'on le désire.

Dans la méthode des isopérimètres, on se donne le rayon r et l'apothème a d'un polygone régulier, par exemple un hexagone, et on calcule le rayon et l'apothème du polygone d'un nombre de côtés double et *ayant le même périmètre*.

Les deux méthodes conduisent à des calculs équivalents, quand elles sont convenablement appliquées. On arrive à cette proposition, due à Schwab, de Nancy, en 1813 : Le nombre $1/\pi$ est la limite vers laquelle tend la suite des nombres obtenus en partant de 0 et 1/2 et prenant alternativement la moyenne arithmétique et la moyenne géométrique entre les deux qui précèdent.

Valeurs numériques de π. Le nombre π, avec ses 10 premières décimales, est $\pi = 3.14159\ 26535....$

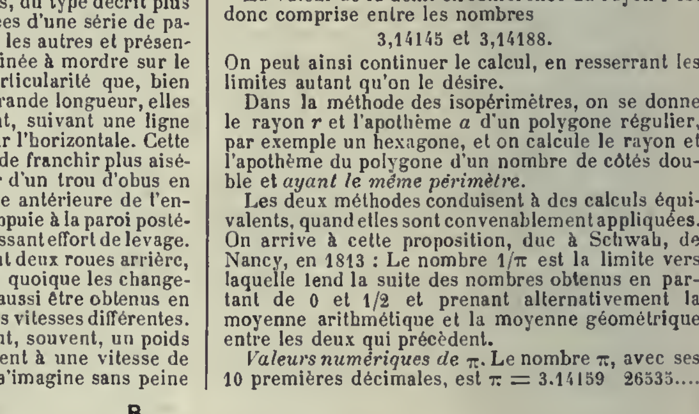


Fig. 1.

Pour les besoins de la pratique, on adopte couramment la valeur

$$\pi = 3.1416$$

approchée à moins de 1/30.000^e.

On avait donné des valeurs de π en fractions ordinaires. Archimède, l'initiateur de la géométrie du cercle, avait indiqué pour valeur de π la fraction 22/7, qui donne la valeur 3.142, exacte à 1/3.000^e près.

Pierre Metius, le père d'Adrien Metius, mathématicien célèbre, donna une valeur plus approchée, par la fraction 355/113, qui, exprimée en chiffres décimaux, fait connaître π avec les 6 premières décimales exactes 3.141592.

On peut retenir aisément la fraction de Pierre Metius. On écrit sur la même ligne deux 1, deux 3,

deux 5. On a ainsi le nombre 113355. On le partage en deux par le milieu. La partie de droite, 355, est le numérateur de la fraction; la partie de gauche, 113, en est le dénominateur.

Une manière de déterminer *graphiquement* le développement d'une circonférence de rayon donné avec une approximation de 1/15.000e, est la suivante (*fig.* 1) :

On prend la circonférence, et l'on y inscrit un carré. Cela fait, sur une droite indéfinie, on porte, à partir d'un point A pris pour origine, d'abord 3 fois le diamètre du cercle, puis la cinquième partie du côté du carré inscrit. La longueur totale AG ainsi obtenue représente le développement de la circonférence.

Cela revient, en effet, à ajouter au triple du diamètre le cinquième du carré du côté, qui est égal à $R\sqrt{2}$ ou le dixième du carré construit avec le diamètre, $D\sqrt{2}$. Ou, ici, D est égal à 1. Cela revient donc à ajouter au nombre 3 le dixième de $\sqrt{2}$, qui est égal à 1.414, c'est-à-dire 0.1414. Cela donne la valeur de π : 3.1414 au lieu de 3.1416. L'erreur est donc de 2/30.000e ou de 1/15.000e.

Voici une seconde méthode graphique (*fig.* 2) :

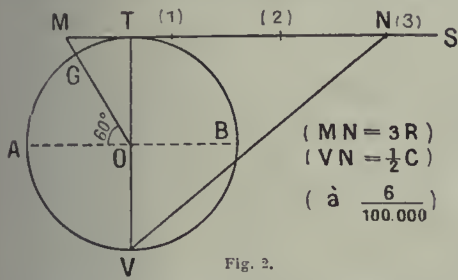


Fig. 2.

Ayant tracé la circonférence et deux diamètres perpendiculaires AB et VT, on mène la tangente en T, et on tire un rayon OM, faisant avec AB un angle de 60 degrés. Il suffit de porter une longueur égale au rayon à partir du point A. A partir du point M, on porte sur la tangente une longueur MN, égale à trois fois le rayon. On joint VN. La longueur VN donne le développement de la demi-circonférence à 6/100.000es près.

On a calculé la valeur de π avec de nombreuses décimales.

Ludolf von Ceulen en a donné 34, Lagny 128. Dans un manuscrit de la bibliothèque Ratcliff, à Oxford, on trouve π avec 155 décimales.

Dans les temps modernes, le calcul a été poussé plus loin encore.

Dans les *Tables d'intégrales définies* de Bierens de Haan (Amsterdam, 1858-1867), la valeur du rapport de la circonférence au diamètre est exprimée avec 730 décimales exactes.

Dans le volume XXII des *Proceedings of the Royal Society of London* (n° du 23 octobre 1873, page 45), une note de Will. Shanks, présentée par G.-G. Stokes, donne la valeur de π avec 707 décimales; l'exactitude de toutes ces décimales a été *vérifiée* par l'auteur.

Voici cette valeur complète du nombre π :

π = 3,	14159	26535	89793	23846	26433	83279	50288	41971	69399	37510	58209	74944
	59230	78164	06286	20899	86280	34825	34211	70679	82148	08651	32823	06647
	09384	46095	50582	23172	53594	08128	48111	74502	84102	70193	85211	05559
	64462	29489	54930	38196	44288	10975	66593	34461	28475	64823	37867	83165
	27120	19091	45648	56692	34603	48610	45432	66482	13393	60726	02491	41273
	72458	70066	06315	58817	48815	30920	96282	92540	91715	36436	78925	90360
	01133	05305	48820	46652	13841	46951	94151	16094	33057	27036	57595	91953
	09218	61173	81932	61179	31051	18548	07446	23799	62749	56735	18857	52724
	89122	79381	83011	94912	98336	73362	44065	66430	86021	39501	60924	48077
	23094	36285	53096	62027	55693	97986	95022	24749	96206	07497	03041	23668
	86199	51100	89202	38377	02131	41694	11902	98858	25446	81639	79990	46597
	00081	70029	63123	77387	34208	41307	91451	18398	05709	85...	.....	.....

Il existe un quatrain qui permet de se rappeler les trente premières de ces décimales. On inscrit au-dessus de chacun des mots qui le composent le nombre de lettres dont ce mot est formé, et la succession de ces chiffres donne le nombre 3 et les trente premières décimales du nombre π.

Voici ce quatrain :

3 1 4 1 5 9 2 6 5 3 5
Que j'aime à faire apprendre un nombre utile aux sages,

8 9 7 9
Immortel Archimède, artiste Ingénieur !

3 2 3 8 4 6 2 6
Qui de ton jugement peut priser la valeur ?

4 3 3 8 3 2 7 9
Pour moi, ton problème eut de pareils avantages.

Les nombres de lettres donnent les chiffres suivants :

π = 3, 14 159 26 535 89 793 23 846 26 433 83 279...

qui sont identiques aux trente premières décimales du nombre calculé avec 707 chiffres. — ALPHONSE BERGET.

Colorants naturels (LES). RENAISSANCE DE LEUR INDUSTRIE PENDANT LA GUERRE. — En 1856, Perkin, chimiste anglais, en étudiant les dérivés des goudrons de houille, découvrit une superbe matière colorante, la *mauvéine* ou *rosolane*, teignant la soie en violet rouge, et, en 1859, Verguin, chimiste français, obtint la *fuchsine* qui teint la laine et la soie en une magnifique nuance rouge. Le succès industriel de ces deux substances excita l'ardeur des chimistes, et c'est aujourd'hui par centaines que se comptent les colorants artificiels; ils offrent une variété extrême, une grande fraîcheur de tons, une parfaite constance dans les résultats et une économie notable sur les colorants végétaux.



A. Indigo (indigo fera tinctoria); B. Campêche (hœmatoxylon Campechianum); C. Mûrier des teinturiers (morus tinctoria).

A la veille de la guerre actuelle, l'importante industrie de ces produits synthétiques, née en Angleterre et en France un demi-siècle auparavant, était presque complètement entre les mains des Allemands (exportation allemande en 1912 : 60.000 tonnes de colorants, valant 300 millions de francs). Aussi, dès les premiers jours du blocus exercé par les flottes de l'Entente, la pénurie des colorants artificiels se fit sentir dans le monde entier, les usines françaises, anglaises ou américaines ne pouvant décupler leur production du jour au lendemain, ni se mettre à fabriquer immédiatement les 700 produits colorants dont l'Allemagne avait le monopole absolu. On fut donc forcé de revenir aux colorants naturels, dont l'industrie renaît depuis deux ans. Ils ne peuvent, certes, rivaliser avec les colorants de la houille par la variété et l'éclat des nuances, mais ils sont beaucoup plus solides à l'air, à la lumière, au frottement, au lavage, et l'on s'aperçoit aujourd'hui qu'en perfectionnant les méthodes de culture et de fabrication, en exerçant un contrôle sévère sur la pureté des colorants végétaux mis en vente, certains d'entre eux pourront peut-être, après la guerre, continuer à lutter contre les colorants artificiels.

Passons une rapide revue des colorants d'origine végétale ou animale qui bénéficient de ce renouveau d'activité.

Indigo. — L'indigo est une belle matière colorante, employée pour teindre le coton non mordancé. Elle est produite par des légumineuses du genre indigotier (*indigo fera*), dont les unes sont des herbes et d'autres de petits arbustes, cultivés dans les régions tropicales. C'est à la suite d'une fermentation particulière que l'on fait subir à la plante coupée que l'indigo se forme. (V. INDIGO, INDIGOTIER, *Nouv. Lar. Ill.*, t. V.) Une tonne de feuilles fournit de 1 kil. 500 à 2 kil. 500 du principe colorant qui, obtenu en pâte, est séché et découpé en morceaux ou pains ordinairement cubiques. La plus grande partie de l'indigo vient des Indes anglaises (Bengale et Madras), et Londres est le principal marché de ce colorant.

Les pains d'indigo du commerce ont une teneur très variable en matière colorante pure ou *indigotine* : 30 à 35 p. 100 pour les indigos américains, 30 à 60 p. 100 pour ceux de l'Inde, 70 à 80 p. 100 pour ceux de Java. Le Tonkin fournit un indigo très pur, utilisé presque entièrement par l'industrie tinctoriale indigène. Certaines sortes sont falsifiées avec de l'argile, du bleu de Prusse, des matières colorantes diverses. Les caractères extérieurs des indigos du commerce : forme et dimensions des pains, friabilité et onctuosité de la matière, etc., ne peuvent suffire pour guider l'acheteur, de sorte qu'un essai chimique préalable peut seul fixer sur la valeur colorante véritable du produit.

En 1879, le chimiste allemand von Baeyer, après des tentatives qui durèrent plusieurs années, réussit à fabriquer synthétiquement l'indigotine dans son laboratoire; mais c'est seulement en 1903 que la société de la *Badische Aniline und Soda Fabrik* parvint à obtenir à bas prix ce produit pur en oxydant la naphtaline par l'anhydride sulfurique. D'autres méthodes tout aussi économiques ont été découvertes depuis.

Les résultats du lancement sur le marché mondial de ce nouveau produit furent extrêmement rapides. En 1905, la culture de l'indigo aux Indes occupait 310.000 hectares; en 1906, elle tombe à 132.000 hectares; en 1914, à 46.400 hectares. Dès 1908, l'emploi de l'indigo naturel est à peu près abandonné en Allemagne, en Autriche, en France, en Angleterre, et les usines allemandes exportent de l'indigo de synthèse à destination des Indes (400 tonnes en 1912).

Mais la guerre survient, et le marché de l'indigo naturel s'améliore. En août 1914, l'indigo indien valait à Londres 6 francs le kilogramme; il vaut aujourd'hui 32 francs, et la surface cultivée en indigotiers a été, en 1915-1916, de 103.000 hectares, c'est-à-dire qu'elle a plus que doublé en deux ans.

En février 1916, les producteurs et négociants indiens d'indigo se sont réunis en un congrès à Delhi, dans le Pendjab, dans le but de rechercher les moyens pratiques de lutter, après la guerre, contre la concurrence de l'indigo synthétique. Les



A. Quercitron (quercus tinctoria ou coccinea); B. Magna reseda luteola; C. Sumac (rhus coriaria).

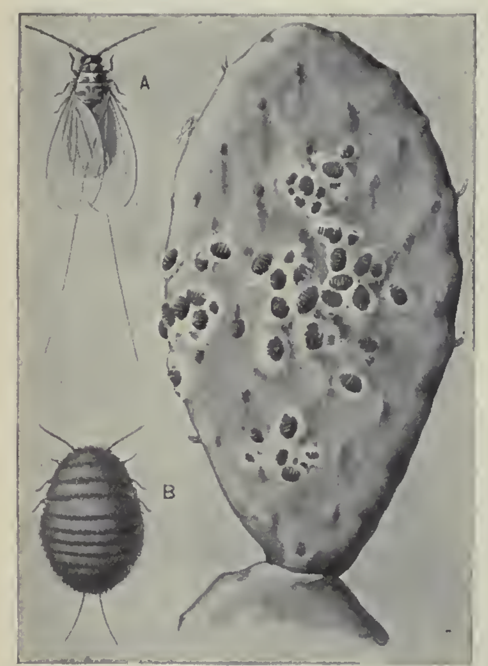
vœux suivants ont été émis : nécessité de prodiguer aux producteurs les encouragements officiels; ensemencement à l'aide de graines sélectionnées pour accroître le rendement en indigotine; perfectionnement des méthodes d'extraction et de purification; établissement par les chimistes de l'Etat de types officiels d'indigo donnant toutes garanties à l'acheteur et le dispensant d'essais chimiques coûteux; entente entre les exportateurs du produit pour la création et l'emploi de méthodes commerciales généralisées, permettant de reconquérir et de conserver la clientèle.

La lutte entre l'indigo naturel et l'indigo de synthèse sera intéressante à suivre, à la fin des hostilités. Les conditions, en effet, ne sont plus les mêmes que dans la lutte entre la garance et l'alizarine artificielle : la garance est très pauvre en alizarine, tandis que l'indigo naturel est très riche en indigotine (jusqu'à 80 p. 100). L'élévation certaine du prix de toutes choses et, en particulier, de la main-d'œuvre en Allemagne et dans toute l'Europe pendant de nombreuses années après la guerre permettront peut-être, cette fois-ci, à la nature de triompher du laboratoire.



A. Bois de Pernambouc (cæsalpinia echinata); B. Cachou (acacia catechu).

Campêche. — Le campêche est le bois de l'*hæmatoxylon Campechianum*, arbre épineux des Antilles et de l'Amérique centrale, appartenant à la famille des légumineuses. Ce bois est dur, pesant, d'un rouge brun ; il renferme un principe non coloré, isolé par Chevreul, l'*hématoxyline*, qui, au contact de l'air, s'oxyde et donne un colorant, l'*hématéine*. L'arbre à campêche croît rapidement sans aucune culture et dans les plus mauvais terrains, se multiplie de lui-même par semences et peut être exploité dès l'âge de dix ans. Les arbres, abattus en janvier à la hache, puis écorcés, sont conduits par les rivières, lors des pluies d'équinoxe, jusqu'aux chantiers, où on les découpe en bûches de 1m,50 à 2 mètres de long. Après dessiccation, leur intérieur est rouge vif et la surface d'un noir bleuâtre. Le Mexique fournit les bois les plus riches en principes tinctoriaux; viennent ensuite, par ordre de qualité, le Honduras, Saint-Domingue et la Jamaïque.



Cochenille (raquette d'opuntia Hernandsi couverte de cochenilles). — A, mâle; B, femelle.

En 1915, il est arrivé au Havre 22.000 tonnes de campêche en bûches, chiffre double environ de l'importation habituelle au cours des années qui ont précédé la guerre. Les bûches, transportées dans les fabriques d'extraits, sont divisées en copeaux qui passent dans des batteries de diffuseurs, contenant un poids d'eau égal à environ cinq fois celui du bois. L'eau est maintenue à 100° C. par un courant de vapeur. Au bout de six heures, le jus, titrant 2° B. environ, est lancé dans des bacs et oxydé par un courant d'oxygène en présence de solutions alcalines, puis concentré et desséché à l'étuve. La poudre obtenue, qui est le colorant ou hématéine, est mise en barils et vendue aux teinturiers sous les noms commerciaux d'*hémol, hémoline, hémaline*.

La réputation du campêche est détestable, à cause des fraudes sur les vins auxquelles il a jadis souvent participé; mais c'est un bon colorant pour la laine, la soie et le coton. L'hématéine forme avec les sels métalliques des laques de couleurs diverses, très résistantes à la lumière, moins au lavage. On l'emploie surtout pour teindre en noir; elle donne aussi des gris, des violets, des rouges et entre dans la préparation de nombre de bonnes couleurs composées. Elle sert aussi en ébénisterie pour « ébéniser » l'acajou, le cerisier, le poirier, le chêne.

Fustet. — Il ne s'agit pas, ici, de la matière colorante du sumac fustet (*rhus cotinus*) dont nous parlons plus loin, mais bien de celle que renferme le bois du *mûrier des teinturiers* (*morus tinctoria*), dit encore *bois jaune, bois de Cuba, fustic, vieux fustet*, arbre de la famille des urticacées, croissant aux Antilles, au Mexique, au Brésil et aux Indes. On l'emploie sous forme de copeaux, d'extraits en pâte ou en poudre. Son principe colorant jaune, ou *fustine*, change de teinte avec les mordants et donne des noirs en mélange avec le campêche.

Avant la guerre, le fustet était encore utilisé pour la teinture des cuirs, mais à peu près abandonné pour celle des tissus. Il est aujourd'hui la base de la teinte kaki des uniformes, et Le Havre a reçu en 1915 près de 10.000 tonnes de bois jaune.

Gaude. — La gaude ou *réséda jaunâtre, réséda des teinturiers* (*reseda luteola*), est une herbe bisannuelle, très commune en France et dans toute l'Europe ; elle atteint 1 mètre à 1m,50 de hauteur. Elle renferme une matière colorante, la *lutéoline*, communiquant aux tissus de soie, de laine ou de coton mordancés à l'alun, une belle teinte jaune, solide et brillante. On cultivait jadis la gaude dans l'Hérault et dans l'Eure. Avant la guerre, elle n'était plus employée que par les fabricants de papiers peints : elle a repris depuis un regain d'activité; on lui préfère, cependant, le quercitron, sept à huit fois plus riche en matière colorante.

Quercitron. — C'est l'écorce du *chêne tinctorial* ou *chêne jaune* (*quercus coccinea*) de l'Amérique du Nord. L'écorce du *chêne noir* (*q. nigra*) de la Caroline du Sud fournit un quercitron de qualité inférieure. Le quercitron est moulu grossièrement et mis en futaille. Le port du Havre, en 1915, a reçu plus de 800 tonnes de cette belle matière, utilisée sous forme d'extrait. Elle est riche en tanin et en un colorant jaune, le *quercitrin*, qui donne sur coton des bruns avec les alcalis, des verts avec l'alun, les sels de fer ou d'étain.

Bois du Brésil. — Ces bois sont fournis par plusieurs espèces de brésillets ou *cæsalpinia*, arbres de la famille des légumineuses. Suivant leur origine, on les nomme bois de Pernambouc, de Sainte-Marthe, des Antilles, de la Jamaïque. Tous donnent avec l'eau, par infusion ou décoction, une belle matière colorante rouge, devenant rouge sombre sous l'action de l'alumine et rouge violacé par les sels de chrome. Les bois du Brésil, jadis très employés, puis délaissés, retrouvent en ce moment un regain de faveur.

Sumac. — Le nom de *sumac* s'applique à plusieurs arbrisseaux du genre *rhus*, de la famille des térébinthacées. Chaque année, on coupe leurs tiges; on sépare par battage les extrémités, les feuilles et les pétioles, qui, broyés sous des meules en pierre, fournissent le produit connu commercialement sous le nom de *feuilles de sumac*. Deux broyages successifs, suivis d'un tamisage, en font du *sumac en poudre*, qu'une pulvérisation au mortier transforme en *sumac fin*. Le sumac le plus riche en tanin et en matière colorante provient du *sumac des corroyeurs* (*rhus coriaria*), cultivé en Sicile, en Espagne, au Portugal, au Monténégro et en France. Celui du *sumac fustet* (*rhus cotinus*) et celui du *redoul* (*coriaria myrtifolia*) sont beaucoup moins appréciés. La meilleure sorte vient de Sicile. Pour les sumacs récoltés en France, les marchés sont Montélimar et Montauban. En 1915, nos ports ont reçu 10.000 tonnes de sumac, et les deux tiers ont été employés en nature par le, tanneurs et les mégisiers, car le sumac est, avant tout, une matière tannante. L'autre tiers a été utilisé sous forme d'extrait par les fabricants d'encres et surtout par les teinturiers de la région lyonnaise, pour la teinture en noir et en gris. Il est, pour cet usage, associé avec le campêche.

Cachou. — Le cachou est extrait par ébullition dans l'eau des branches et des feuilles d'une légumineuse de l'Inde, l'acacia à cachou (*acacia catechu*), d'un palmier (*areca catechu*) et d'une liane de Malaisie, le gambir (*uncaria gambir*), de la famille des rubianées. Le cachou provient surtout des Indes anglaises et arrive en Angleterre en blocs irréguliers d'environ 50 kilogrammes. Utilisée de plus en plus en tannerie et en pharmacie, cette substance était remplacée comme matière tinctoriale par des bruns synthétiques; elle est activement employée depuis le début de la guerre pour teindre le coton et la laine en brun, en olive ou en noir, suivant les sels auxquels on l'associe.


Ensemencement de la cochenille à l'aide de paniers.

Carmin de cochenille. — Le carmin de cochenille est une couleur d'un rouge vif éclatant, extraite du corps desséché de la femelle d'un insecte, la cochenille du nopal (*coccus cacti*). Originaire du Mexique, la cochenille a été introduite aux Canaries, à Java, au Honduras et même en Italie, en Espagne, en Algérie et en Corse. Grosse comme une lentille, la femelle est aptère; elle vit fixée sur les raquettes des nopals, en suce la sève, y subit plusieurs mues, s'y reproduit et meurt. Les mâles sont ailés. Au Mexique, on cultive, pour élever l'insecte, les *opuntia Hernandsi* et surtout les variétés *Castilla* et *San-Gabriel* de l'*opuntia ficus Indica*, qui sont inermes. Les boutures sont aptes, au bout de deux à trois ans, à recevoir des cochenilles; ces dernières sont apportées dans des étuis en feuille de palmier; elles s'y fixent et demeurent immobiles pendant tout leur développement, qui dure quatre mois. On les récolte alors en les faisant tomber à l'aide de pinceaux sur des nattes posées à terre. Un certain nombre d'entre elles restent et donnent une nouvelle génération, récoltée trois à quatre mois plus tard.

Le procédé de mise à mort de l'insecte influe sur la valeur du colorant. La cochenille du Mexique comprend trois variétés : la *noire* ou *zucatille*, d'un rouge cramoisi, est obtenue par torréfaction de l'insecte sur une plaque de fer chauffée (c'est la plus estimée); la *grise* ou *argentée*, ou *jaspée*, provient du passage de l'insecte au four dans un nouet de linge; la *rouge*, due à l'immersion dans l'eau bouillante, suivie d'un séchage au soleil, fournit une teinte d'un rouge vineux, peu apprécié. Les cochenilles recueillies sur les nopals sauvages ont peu de valeur.

Marseille et Bordeaux sont nos ports principaux pour l'importation de cette substance; elle y valait

18 francs le kilogramme en 1860, était tombée à 4 francs en 1874, valait 6 francs en juillet 1914, pour remonter à 12 francs vers la fin de 1916.

Pour fabriquer le carmin, on écrase les cochenilles dans un moulin, et on jette la poudre obtenue dans des cuves en bois, où on l'épuise par agitation dans l'eau bouillante contenant des sels alcalins. On recueille le carmin sur des toiles, on le presse, et on découpe en morceaux la pâte obtenue; après dessiccation, elle est livrée en poudre au commerce. Le carmin fin, qui valait 40 francs le kilogramme en 1914, vaut aujourd'hui 75 francs.

Le carmin n'a jamais cessé d'être employé par les distillateurs, les parfumeurs, les confiseurs et les fabricants d'encres de couleur. L'emploi des laques de carmin pour la teinture, les papiers peints, la peinture à l'huile, à peu près abandonné avant la guerre, a repris aujourd'hui une assez grande importance, en raison de la rareté des colorants synthétiques. — F. Faideau.



Plantation récente de nopal de Castilla pour l'élevage de la cochenille.

Congrès national du Livre. — Le 11 mars 1917, dans le grand amphithéâtre Richelieu, Raymond Poincaré, président de la République, a ouvert solennellement la première séance d'un Congrès national du Livre, dont l'idée première fut lancée en 1916 à la Foire de Lyon, par Pierre Decourcelle, alors président de la Société des gens de lettres, qui en a poursuivi l'organisation, d'accord avec Louis Hachette et Émile Picard, de l'Académie des sciences (v. p. 160), présidents respectifs du Cercle de la Librairie et du Comité du Livre.

Au cours de la semaine qui suivit cette séance d'inauguration, du 12 au 17 mars 1917, cinq cents délégués, réunis au Cercle de la Librairie, ont examiné vingt-six rapports traitant de différentes questions techniques et d'intérêt général, pour aboutir à l'expression d'un nombre important de vœux destinés à améliorer, à fortifier les conditions économiques et professionnelles de l'industrie et du commerce du livre.

On sait la rude et trop souvent, hélas! avantageuse concurrence faite, depuis nombre d'années, à ce commerce et à cette industrie par les Allemands. Là, comme sur tant d'autres terrains de production, mais plus âprement encore parce que le livre est le grand instrument de propagande nationale pour la France, les producteurs teutons ont poursuivi notre ruine. Dans cette lutte, ils ont déployé leurs qualités d'organisation et de méthode persévérante; non contents d'utiliser à leur profit les avantages qu'ils trouvaient dans une situation économique privilégiée, ils se servirent encore d'armes perfides en imprimant sous des noms français d'abominables publications, dont la grossièreté leur servait de thème pour parler de la décadence et de l'immoralité de notre littérature nationale. Enfin, poussant l'audace jusqu'au bout, ils en venaient à tenter la lutte sur notre sol même, en publiant cette *Bibliotheca romanica*, édition de nos classiques français à bon marché, avec laquelle ils essayaient de retrouver le succès de leur collection Teubner des classiques littéraires anciens.

Il faut reconnaître que, dans cette concurrence à l'édition française, nos ennemis n'étaient point seuls. De l'Angleterre amie et alliée nous arrivent les stocks considérables des collections Nelson et Dent, dont on sait le succès justifié par une apparence élégante et un bon marché contre lequel, de par la situation économique de notre pays, notre production se trouve sans moyens de défense; car, si les matières premières employées par l'industrie de la librairie (papiers, cartons et percalines) payent à la douane pour entrer en France, le livre, lui, qui est l'ensemble manufacturé de ces produits, entre en franchise. Comme, pour ces matières premières, notre industrie est tributaire de l'étranger, on comprend les conséquences.

Et pourtant, dans ces conditions désavantageuses, le commerce de la librairie a maintenu la lutte. Les chiffres de nos statistiques sont là pour le prouver. De 1905 à 1913, si le total de nos importations « en matières imprimées » passait de 36.971 à 62.537 quintaux, en augmentation de 69 p. 100, le chiffre de nos exportations maintenait tout au moins la distance, en s'élevant de 77.905 à 132.590 quintaux, soit 70 p. 100 d'augmentation. Encore peut-on faire valoir que, sur le chiffre de 3.643 quintaux constituant en faveur de l'Allemagne une augmentation de 106 p. 100, la plus grande part se classait en périodiques spéciaux : les mauvais petits romans (*Nick Carter* et autres) et surtout les soixante journaux de modes dont les éditeurs de Berlin et de Vienne inondèrent la place de Paris et sous l'influence desquels le bon renom de la couture française faillit, d'ailleurs, sombrer à tout jamais.

Le Congrès du Livre a pris l'initiative de demander aux pouvoirs publics d'assurer la défense du marché français par l'établissement d'une taxe d'entrée, non sur le livre en général, qui doit demeurer franc de droits, mais sur les livres, périodiques et imprimés *en langue française*, annotés ou non, fabriqués à l'étranger, taxe dont le taux variera suivant l'origine (pays ennemis, neutres ou alliés, de langue française ou de langue étrangère); les droits ainsi établis, sauf en ce qui concerne les produits ennemis, pour lesquels ils pourraient être prohibitifs, devront être compensateurs, c'est-à-dire tenir compte de la somme des avantages que le produit fabriqué trouve dans les pays importateurs.

Cette défense de notre industrie nationale sur le terrain économique, il resterait à la compléter par un certain nombre d'initiatives de propagande à l'intérieur, dont le programme a été adopté : de fréquentes expositions feront connaître au public les améliorations apportées dans la fabrication, et il est question d'une participation du livre français au Salon annuel des Beaux-Arts, en attendant la création de ce musée du Livre dont le projet est à l'étude depuis quelque dix ans; une réorganisation sérieuse de la critique littéraire se substituant dans les journaux à l'uniforme publicité dont l'abus a fini par stériliser l'action; la publication de bibliographies méthodiques et complètes, non seulement à l'usage du public savant, mais en vue de cette clientèle de lettrés et de curieux qui fait la masse intelligente des acheteurs; la pratique scrupuleuse d'un service de dépôt légal imposé à l'imprimeur et à l'éditeur pour garantir l'enrichissement intégral de nos collections nationales, telles sont les mesures qui ont paru de nature à compléter un ensemble de réformes capables d'assurer et d'élargir la fortune du livre français.

Pour le défendre dans la campagne de calomnie menée par nos ennemis, pour barrer la route à cette production malsaine avec laquelle on a tenté de déshonorer la langue française et en vue de combattre la démoralisation par le livre et par l'image, le Congrès a émis toute une série de vœux demandant : 1° au service des douanes, de saisir les ouvrages dont le caractère pornographique sera nettement établi et de fermer notre frontière à ceux qui ne porteront pas le nom et l'adresse de l'imprimeur; 2° aux tribunaux, de poursuivre implacablement ceux qui tenteraient de reprendre à l'intérieur la besogne arrêtée à la frontière; 3° à nos agents diplomatiques et consulaires, d'obtenir des puissances étrangères que les publications qui se réclament indûment d'une origine française cessent d'être admises à se produire en dissimulant leur origine véritable.



Pierre Decourcelle, président de la Société des gens de lettres.

Mais il ne faut pas qu'à l'étranger notre action s'enferme dans les étroites limites d'une intervention officielle : on demande à nos éditeurs d'y organiser un puissant effort, notamment par l'envoi de voyageurs qui, tout en faisant connaître les produits de la librairie française, y propageront l'exposé de nos méthodes commerciales, de nos procédés de crédit à long terme, dont les Allemands, contrairement à ce qu'ils prétendent, n'ont jamais eu l'exclusif usage. Sous ce rapport, divers grands projets sont à l'étude, et il y a tout lieu d'espérer qu'ils aboutiront prochainement pour de fructueuses réalisations.

En même temps que les réformes dans nos méthodes d'exploitation, le Congrès a examiné et adopté un ensemble de vœux relatifs à l'amélioration du fonds et de la technique de notre industrie libraire. Sur deux points principaux, il y a lieu de se préoccuper de la concurrence ennemie : en matière d'éditions classiques anciennes, il conviendra d'établir une collection d'auteurs grecs et latins accompagnés de traductions, ainsi que des collections de textes, avec un supplément contenant des notes et rédigé en différentes langues, pour l'usage des pays où ces textes pourraient être expliqués. Quant aux éditions musicales, il semble difficile d'unifier les efforts et, pourtant, la publication d'une édition nationale des grands classiques a été décidée en principe par le syndicat des éditeurs de musique.

Ces divers projets seront facilités par les réformes qui vont être tentées du côté technique et, surtout, en ce qui concerne la fabrication du papier, dans laquelle notre industrie demeure tributaire de l'étranger pour les matières premières. En 1913, la Suède, la Norvège, le Canada, la Suisse, la Russie, l'Allemagne et l'Autriche importaient chez nous 1.110.987 quintaux de celluloses chimiques et 2.594.489 quintaux de celluloses mécaniques. Si notre pin, trop résineux et trop noueux, n'est utilisable que pour la fabrication des pâtes à papier de journaux, il semble que notre sol se prête admirablement à la culture du tremble et du peuplier à croissance rapide, qui donne, en Italie notamment, d'excellents résultats. N'avons-nous pas, d'ailleurs, au premier rang de nos brousses coloniales, l'*alfa*, dont la récolte se fait sur une étendue de territoire traversant l'Algérie et la Tunisie de l'ouest à l'est? Cet inépuisable champ produit une fibre à papier excellente, nerveuse, formant ressort sous la presse, et il y a quarante ans que l'Angleterre en a fait l'un des principaux centres de ravitaillement de son industrie. Grâce à des marchés avantageux, grâce aux bas tarifs de son fret, au prix du charbon et de la soude qui sert au traitement chimique des alfas, ce pays tire de nos propres colonies un produit que nos fabricants n'arriveront à établir pour leur compte que si nous réussissons, conformément au vœu du Congrès, à réaliser l'amélioration de nos tarifs de transport et de la fabrication des produits chimiques nécessaires.

Car nous ne manquons ni de matériaux ni de capacités; la valeur professionnelle de notre main-d'œuvre est loin d'être inférieure à celle de nos rivaux; nos imprimeurs, nos graveurs ne le cèdent à personne, et si, sous le rapport des machines, nous

sommes restés tributaires de l'Allemagne et devons le rester encore de l'Amérique, ce n'est point à nos constructeurs qu'il faut en faire porter la responsabilité. Là encore, des raisons économiques, profondes souvent, contrarient notre production nationale. Aidons-la par des réformes de méthode et de tarifs; supprimons, lorsqu'ils sont nuisibles, certains droits de douane, comme pour les toiles de fantaisie, dont le prix de revient suffit à mettre en état d'infériorité notre industrie de la reliure, jusqu'à ce que nos chimistes aient trouvé l'équivalent de cet apprêt qui donne aux cartonnages anglais cette souplesse et cette élégance par où se justifie leur succès. Et, afin d'assurer le recrutement de notre main-d'œuvre, les différentes sections du Congrès ont été unanimes pour souhaiter l'application stricte de la loi de 1851 sur le contrat d'apprentissage, ainsi que l'organisation d'un enseignement professionnel postscolaire.

En élaborant un tel programme de réformes, le Congrès national du Livre n'a eu qu'un but : donner au livre français les moyens de remplir son rôle, qui est d'assurer dans le monde l'expansion de la pensée française. Pour y réussir, l'union de tous les Français est indispensable; ceux qui écrivent les livres ont donné l'exemple de cet esprit de solidarité en faisant voter le principe d'une commission d'arbitrage, composée d'éditeurs et d'auteurs, en vue de résoudre à l'amiable toutes les difficultés qui les séparent. Ecrivains, professeurs, savants, intellectuels, tous devront concourir à l'œuvre commune en organisant, par des conférences et des missions, la propagande de la France à l'étranger.

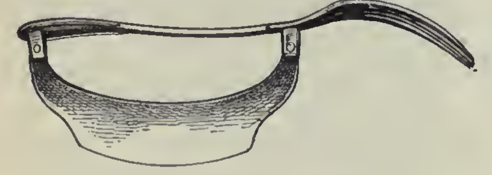
Que nos représentants officiels s'occupent d'attirer dans nos Facultés les étudiants de tous les pays, alliés et amis, que notre jeunesse se montre curieuse d'aller étudier dans toutes les Universités du monde et que l'Etat s'ingénie à rendre pratique ce libre-échange de la pensée universelle.

Ainsi nous remédierons en partie au mal qui menace notre pays dans sa force initiale. Alors que 300 millions d'Anglo-Saxons et 120 millions de Germains assurent à leurs races une clientèle et une propagande, intensifions la valeur de nos 50 millions de Français, en attendant que puisse se relever le chiffre de notre natalité. C'est par ce vœu que le Congrès a tenu à clore ses travaux en demandant au Parlement de faire disparaître le fléau de l'alcoolisme, qui diminue la race en force, en nombre et en intelligence.

Tel est l'ensemble des mesures indiquées par le Congrès national du Livre en vue de fortifier cette branche de notre industrie nationale. Pour assurer l'exécution de ses vœux, il a nommé un comité exécutif où neuf personnalités, respectivement choisies par tiers, représenteront les trois associations qui participèrent à l'organisation : la Société des Gens de lettres, le Cercle de la Librairie et le Comité du Livre. Pierre Decourcelle, président de cette première session, demeure président de ce Comité exécutif, auquel mission a été donnée de préparer le prochain Congrès. — Jules PERRIN.

Couteau-fourchette pour mutilés. — Les personnes privées de l'usage d'un bras ou d'une main à la suite de blessures de guerre ou pour toute autre cause éprouvent naturellement de grandes difficultés, au cours des repas, pour couper la viande ou les autres aliments qui leur sont servis.

Le couteau-fourchette, constitué par la combinai-



Couteau-fourchette pour mutilés.

son d'une fourchette ordinaire avec une lame de couteau à tranchant curviligne disposée au-dessous du manche de la fourchette, permet, à l'aide d'une seule main et en tenant la fourchette comme d'ordinaire, de couper la viande en imprimant à la lame un mouvement de bascule et de piquer ensuite le morceau sectionné. Cet instrument, facile à manier d'une seule main, convient aux blessés qui ont perdu l'usage d'un bras. — L.-D.

Dupont (Gabriel), compositeur français, né à Caen le 1er mars 1878, mort le 3 août 1914 au Vésinet (Seine-et-Oise). Sous la direction éclairée de son père, professeur de musique et organiste de l'église Saint-Pierre de Caen, Gabriel Dupont étudia, dès son enfance, le piano, l'orgue et l'harmonie et ne tarda pas à manifester de remarquables dispositions. Il vint à Paris à l'âge de quinze ans et suivit, au Conservatoire, les cours d'orgue de Widor. Se sentant peu de goût pour l'improvisation et sans s'attarder à poursuivre des succès d'examen, il sollicita de Massenet la faveur d'être admis dans sa classe de composition. Auditeur, puis élève titulaire, il reçut, après le départ de Massenet, l'enseignement de Widor, qui s'intéressa particulièrement à lui.

En 1901, il obtenait le premier second grand prix de Rome avec la cantate *Myrrha*, après avoir été proposé pour la récompense suprême par la section de musique de l'Institut. Cette fois encore, il ne persévéra pas, dédaigneux du prestige des titres et rebelle à la discipline de l'éducation officielle. Son jeune enthousiasme avait hâte de s'épancher sans contrainte dans cette langue musicale où tout semblait, pour sa sensibilité, se transposer naturellement.

Le succès précoce de *la Cabrera*, en octobre 1903, appela sur lui l'attention. D'après le livret de Henri Caïn, il avait écrit, pour le concours institué par l'éditeur Sonzogno, une partition qui fut jugée digne du premier prix, doté d'une somme de cinquante mille francs, et qui assurait, en outre, à l'auteur une série de représentations. *La Cabrera*, jouée d'abord à la Scala de Milan et dont Mme Gemma Bellincioni incarnait le principal rôle, fut reprise avec succès à l'Opéra-Comique par la créatrice.

Les premières atteintes du mal inexorable qui devait l'emporter forcèrent bientôt Dupont à chercher le repos sous un climat réparateur. Il commença, en 1903, à Hyères, et acheva, en 1905, au Vésinet, le recueil pour piano des *Heures dolentes*, dont il orchestra et fit entendre aux concerts Colonne trois fragments. *La Maison dans les dunes*, également pour piano, écrite à Arcachon quelques années plus tard, relève



Gabriel Dupont.

de la même inspiration. Parfois, une allusion thématique atteste la communion secrète des deux œuvres, des états d'âme et des paysages.

La musique « pure » doit, en outre, à Dupont un *Petit poème* pour violon, un poème symphonique, *Jour d'été; le Poème*, pour piano et cordes, tout frémissant d'exaltation pathétique; *le Chant de la Destinée*, qui fut, aux concerts Colonne, accueilli avec faveur. Les délicates mélodies des *Poèmes d'automne*, trop peu chantées, *l'Hymne à Aphrodite* avec chœurs, nous acheminent vers son œuvre lyrique, particulièrement significative.

Il est digne de remarque que la jeune école française, celle où se manifestent le plus sensiblement les troubles de l'évolution, néglige le théâtre. Dupont, au contraire, a été d'abord attiré par la scène. A *la Cabrera* succèdent *la Glu*, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, d'après un livret de Henri Caïn, tiré de l'œuvre célèbre de Richepin, représentée, pour la première fois, à Nice, le 24 janvier 1910; puis *la Farce du cuvier*, sur un livret de Maurice Léna, jouée avec un vif succès à la Monnaie, de Bruxelles, en 1911, et à Lille en 1912; enfin, *Antar*, en collaboration avec Chekri-Ganem et dont la partition, terminée quelques mois avant la guerre, a été reçue à l'Opéra et devait être représentée en octobre 1914.

Les promesses de fécondité que laissait pressentir son impatience du joug scolaire, Dupont les a tenues. Il disait un jour qu'il « entendait tout en musique ». Son inspiration ne porte, en effet, aucune trace de recherche ni de labeur; on y sent la ferveur et la spontanéité d'une vocation profonde, et elle atteint, jusque dans des œuvres de jeunesse comme *les Heures dolentes*, à une vérité et à un relief dans l'expression vraiment saisissants. Telles pages visionnaires évoquent le romantique emportement de Schumann à côté de la tendresse de Franck. Mais ce ne sont là que des sympathies sentimentales. L'indépendance de Dupont vis-à-vis des procédés, des trouvailles même qui ont enrichi la musique moderne ou des sectes dont chacune prétend l'incarner à elle seule, est flagrante. Une forte culture le protège contre les complaisances faciles envers les caprices de la mode, l'asservissement de la pensée à la forme. On sent qu'à l'heure prochaine de la maturité, il se sera fait une esthétique et un langage à lui, soit qu'il s'abandonne à la « mélancolie du bonheur » dans l'intimité du clavier ou d'une mélodie, soit qu'il chante rudement le tragique destin de *la Glu*, ou qu'il ressuscite la verve jaillissante des vieux conteurs dans *la Farce du cuvier*. Cet art sain, robuste, clair et raffiné tout ensemble, audacieux quand il le faut avec la clairvoyance et la confiance en soi d'une pure sincérité, est essentiellement français. — Paul LOCARD.

***entonnoir** n. m. — Art milit. Excavation pratiquée à la surface de la terre, soit par un obus de gros calibre, soit par l'explosion d'une mine : *Détruire les tranchées ennemies et en tuer les occupants, pour s'emparer des* ENTONNOIRS *et les faire servir d'abris et d'amorces de tranchées, tel est le but des mines en bien des cas.* (H. de Varigny.)

Espionnage et la Trahison (L'). 1° *En temps de paix. — Définition; organisation et répression de l'espionnage.* — L'espionnage, suivant la définition de Garraud (*Traité de droit pénal français*), consiste « à obtenir ou à recueillir des informations plus ou moins secrètes sur la politique, les ressources militaires, l'organisation défensive ou offensive des Etats étrangers et à livrer ces renseignements, soit à titre gratuit, soit à prix d'argent, à un autre gouvernement ».

Ainsi, l'espionnage comprend deux actes; un acte préparatoire : obtenir ou s'emparer des documents et renseignements dont le secret intéresse la défense nationale, et un acte d'exécution : livrer ces documents ou renseignements à un autre gouvernement.

On voit tout de suite en quoi l'espionnage diffère de la trahison. Celle-ci est le fait, pour un national, de servir une nation étrangère dans des entreprises nuisibles à son propre pays. Ainsi, tandis que l'espion agit, dans l'intérêt de sa patrie, au détriment de l'étranger dont il découvre et livre les secrets, le traître agit dans l'intérêt de l'étranger au détriment de son pays.

Cette distinction, cependant essentielle, n'est apparue que fort tard dans la législation criminelle des Etats. La trahison est un crime; l'espionnage est un service.

L'espionnage est-il conforme aux lois de la guerre? — Ce service est-il légitime ? L'Etat qui le pratique en temps de paix ne fait-il qu'user d'un droit reconnu par la pratique internationale, ou bien accomplit-il un acte hostile, de nature à entraîner des complications diplomatiques? La question ne se pose plus. Montesquieu, Vattel, Pasquale Fiore étaient des adversaires de l'espionnage. Frédéric II de Prusse, Napoléon, Bugeaud et, de nos jours, la plupart des auteurs, et notamment Funck-Brentano, Sorel, Calvo, Bluntschli, Heffter, etc., admettent, au contraire, que s'instruire des desseins de l'ennemi à l'aide d'espions n'est pas un procédé contraire aux lois de la guerre. Ce n'est peut-être pas, en temps de paix, un acte de bon voisinage, mais, dès lors que des pays voisins ont des secrets l'un pour l'autre, le fait de chercher à les surprendre afin de se prémunir contre les conséquences qui pourraient en résulter au point de vue de la défense nationale, au cas éventuel d'une rupture des relations diplomatiques, est parfaitement explicable et suffit à justifier le rôle des espions.

Au surplus, les Conventions de La Haye de 1899 et de 1907, qui proclament cependant que les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi, n'en considèrent pas moins comme licites les ruses de guerre et l'emploi des moyens nécessaires pour se procurer des renseignements sur l'ennemi et sur le terrain. (Convention IV de 1907, art. 24.) Ce texte formel légitime, au moins en temps de guerre, la pratique de l'espionnage, et le bon sens veut, avec le général Lewal, qu'il soit organisé avant l'ouverture des hostilités, car, avant de se mesurer avec un ennemi, il importe d'être exactement renseigné sur ses forces, la valeur de ses armements, la puissance de son matériel, la disposition de ses forts, son plan de mobilisation, etc.

L'espionnage à travers l'histoire. — Retracer l'histoire de l'espionnage serait retracer l'histoire de toutes les guerres. Polybe rapporte qu'Annibal avait préparé son expédition en Italie en s'y faisant précéder par une nuée d'agents, chargés de s'enquérir de tout ce qui pouvait être utile à la bonne marche de son armée. Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, faisait de même constamment usage d'espions : il leur dut, notamment, la levée du siège de Mézières (1521).

Frédéric II se servait admirablement d'agents secrets, et il s'en vantait : « M. le maréchal de Soubise, disait-il, se fait suivre de cent cuisiniers, et moi, je me fais précéder de cent espions. » Il les payait largement : « Un homme qui risque d'être pendu, expliquait-il, mérite une bonne récompense ! » C'était, du reste, l'avis du maréchal de Saxe, qui, très partisan de l'emploi des espions, ajoutait judicieusement : « On ne saurait dépenser trop d'argent pour les avoir bons. » La générosité de Napoléon envers les espions était telle que son principal agent, Schulmeister, avait, en 1814, une fortune de 40.000 livres de rente. L'Empereur payait royalement les services de ses espions, mais il estimait ne pas leur devoir autre chose. A Schulmeister, qui lui demandait un jour la croix d'honneur : « De l'argent, tant que tu voudras, lui répondit-il ; la croix, jamais ! Je la réserve à mes braves. »

Il faut aller, du reste, jusqu'à Napoléon, pour trouver en France une organisation rationnelle de l'espionnage. Sous son règne, le service des renseignements fut admirablement compris, sous la direction de Savary, duc de Rovigo, qui avait sous ses ordres Schulmeister. Celui-ci alla jusqu'à servir d'espion double, en 1805, entre l'Empereur et le général autrichien Mack; la capitulation d'Ulm est en partie son œuvre; il avait réussi à persuader Mack qu'il aurait la victoire et à le retenir dans la place jusqu'à ce que le mouvement enveloppant de Napoléon fût terminé.

La correspondance de l'Empereur fourmille d'instructions, d'ordres donnés pour établir un véritable réseau d'espionnage autour des armées ennemies. De la sorte, il n'ignorait presque rien des intentions ou des mouvements de ses adversaires. Fouché et Talleyrand le secondaient à la perfection : « Tout général, disait-il, qui opère, non dans le désert, mais dans un pays peuplé, et qui n'a pas d'informations, ne connaît pas son métier. »

Plus tard, un des plus célèbres généraux de notre campagne d'Algérie, le maréchal Bugeaud, s'inspira des méthodes de Napoléon ; il avait, sur la terre d'Afrique, un service très complet d'information. « L'espionnage, disait-il, est une des parties les plus importantes de la guerre. Le général qui saura l'employer habilement en tirera des avantages considérables,... et obtiendra des résultats que, faute de renseignements précis, il eût été obligé d'acheter par des marches et des contremarches sans fin et beaucoup de sang répandu. Savoir trouver, dresser, employer les espions, est plutôt un don de la nature que le produit de la réflexion. Il sera utile d'avoir, dans tout corps agissant pour son compte, un service relatif à l'espionnage ».

En 1870, les Allemands appliquèrent avec méthode les idées de Napoléon ; en entrant en campagne contre la France, ils étaient au courant de tout ce qui pouvait les aider à nous vaincre. Un de leurs principaux espions, Schulz, arrêté à Metz, révéla, avant d'être fusillé, toute la formidable organisation de nos ennemis. La nôtre était à peu près nulle. Ce n'est qu'après nos premiers revers que nous avons tenté d'improviser un service d'espionnage. Ce service accomplit des prodiges de bravoure et d'audace. Mais il était trop tard. C'est en temps de paix qu'il aurait fallu l'organiser.

Depuis cette époque, les Allemands ont encore perfectionné leur service de renseignements. Les Japonais, en 1904-1905, au cours de la guerre de Mandchourie, se montrèrent leurs dignes émules. Bien avant la campagne, ils avaient peuplé le territoire russe d'agents qui, déguisés en marchands, commis voyageurs, etc., recueillaient tous les renseignements utiles et étendaient sur le futur théâtre de la guerre un réseau d'espionnage dans lequel l'armée russe se débattit sans pouvoir cacher un seul de ses mouvements.

L'organisation de l'espionnage en temps de paix. — Il n'existe pas, à ce sujet, d'organisation supérieure à celle des Allemands. Créée en 1848, elle a pris en quelques années des proportions inouïes. Alors qu'en France l'espionnage ne dispose que de petits crédits, le Reichstag a successivement voté, pour ce service, une subvention qui, de 305.000 francs en 1855, fut portée, en 1866, à 1.300.000 francs et, en 1912, à 19.500.000 francs.

Le véritable organisateur de l'espionnage allemand fut Stieber, que Bismarck seconda de tout son pouvoir. Dès 1866, la guerre contre la France étant décidée en principe, Stieber étendit, dans les quatorze départements que devaient traverser jusqu'à Paris les troupes d'invasion, un réseau d'espionnage, constitué sur les bases d'une véritable administration. Les départements à envahir étaient groupés en quatre inspections générales, ayant leur point d'attache à Berlin, Bruxelles, Lausanne et Genève. Chaque inspecteur avait sous son contrôle des agents à poste fixe, dont il recevait les rapports ; au-dessus des inspecteurs, étaient placés deux lieutenants de police, sous la haute direction de Stieber. A la veille de la guerre de 1870, l'Allemagne avait en France 30.000 espions ; quand les hostilités éclatèrent, ceux-ci restèrent chez nous, avec mission de renseigner le troisième bureau du grand état-major prussien, devenu Bureau des renseignements. Ils veillèrent à la sûreté personnelle du généralissime et des hauts personnages du G. Q. G. et fournirent toutes sortes de renseignements sur les emplacements, la force numérique, les mouvements de nos troupes, sur l'état d'esprit et les ressources des populations que l'armée allemande allait envahir.

Après la guerre, les vainqueurs perfectionnèrent un service qui leur avait donné de si brillants résultats. Ce service se composait de vingt à vingt-cinq mille agents à poste fixe, ou faisant partie des brigades volantes ; ces agents étaient surveillés par des contrôleurs volants, ayant à leur tête un conseiller de police, par région, soumis lui-même à un directeur général de la police, qui centralisait tous les renseignements et les remettait à l'état-major général de l'armée. Tous ces espions, installés en France, occupaient des situations commerciales leur permettant d'agir sans éveiller l'attention. Au reste, c'est à peine si, de temps en temps, on en découvrait deux ou trois, sur les milliers qu'ils étaient. Tous se disaient belges, luxembourgeois, suisses ou même français. En réalité, les Allemands, afin de ne pas donner l'éveil, avaient à leur solde huit à neuf mille agents de nationalité suisse ou belge. Une de leurs attributions principales était l'établissement de fiches concernant chacun de nos officiers. Quand un officier était vulnérable, à raison de sa situation de fortune, de sa vie privée ou de ses passions, il devenait la proie toute désignée de l'ennemi, comme l'enseigne de vaisseau Ullmo, avec qui l'agent Theissen entra en relations pour la livraison, contre 950.000 francs, des documents secrets de son bâtiment. On sait comment notre service de contre-espionnage déjoua les entreprises de l'agent allemand, comment fut surprise la correspondance échangée, par la voie d'un journal, entre l'espion et l'amant de la Lison et quel fut le piège tendu à ce dernier pour amener son arrestation.



L'Espion, tableau d'Albert Bettannier (1890). — A gauche, un gendarme grave, impassible, interroge un espion, déguisé en colporteur, que vient d'arrêter le garde champêtre. A droite, hommes, femmes et enfants traduisent par leurs gestes la menace, la colère et l'imprécation.

Différentes catégories d'espions. — On peut classer les espions en plusieurs catégories : les espions simples, au service d'un seul parti ; les espions doubles, qui, pour mieux servir un parti, se mettent également au service de l'adversaire ; les espions permanents et les espions spéciaux désignés pour l'accomplissement d'une seule mission ; les espions fixes ou locaux, qui vivent dans une contrée, l'étudient à fond, et les espions mobiles : voyageurs de commerce, colporteurs, marchands ambulants, dont les déplacements, expliqués par des raisons d'ordre purement commercial, n'attirent pas le soupçon. Il y a aussi des espions présumés : les aéronautes, les aviateurs (avant la guerre en cours, notre frontière de l'Est était, à chaque instant, franchie par des officiers allemands aviateurs qui se disaient égarés), les agents officiels à l'étranger : représentants diplomatiques, ambassadeurs, attachés militaires en mission, consuls, etc.

Le diplomate hollandais Wicquefort disait, à la fin du XVIIe siècle : « Un ambassadeur est un espion distingué, qui se trouve sous la protection du droit des gens. » Ces agents officiels ont pour mission générale de protéger, de négocier, d'observer et de se rendre compte. On devine tout le parti qu'un agent diplomatique, doué d'un esprit d'observateur, peut tirer de ces attributions si élastiques, surtout lorsqu'il est à la solde d'une puissance comme l'Allemagne, qui n'a pas sa pareille en matière d'espionnage.

C'est le cas de rappeler, ici, les agissements du gérant du consulat de Turquie à Genève, Richtofen, qui se livrait en Suisse, en 1902, à un véritable espionnage politique, et l'expulsion des consuls des puissances centrales, à Salonique, en 1916, au cours de la guerre actuelle, ces agents ayant organisé tout un service de renseignements autour de l'armée du général Sarrail. (V. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 717.)

L'histoire fournit, d'ailleurs, un grand nombre d'exemples analogues. L'un des plus connus est celui du colonel Czernicheff, aide de camp de l'empereur de Russie Alexandre I[er], en 1811, qui avait organisé à Paris, dans les bureaux du ministère de la guerre, un espionnage en règle et qui, deviné par Savary, réussit à s'enfuir, le 25 février, avec d'importantes notes sur notre future campagne de Russie.

Répression de l'espionnage en temps de paix. — Si la pratique de l'espionnage ne peut donner lieu normalement à aucune difficulté d'ordre diplomatique, — puisqu'il est admis que chaque puissance peut avoir en pays étranger son service de renseignements, — par contre, il est au pouvoir de chaque gouvernement d'organiser chez soi le contre-espionnage afin de dépister les agents de l'étranger, de réduire à néant leurs agissements, de les traquer et de s'emparer au besoin de leur personne, car il va de soi qu'ils ne jouissent d'aucune immunité.

Si les recherches du service du contre-espionnage permettent d'acquérir la certitude que des agents diplomatiques ont outrepassé leurs pouvoirs en se faisant les organes ou les complices d'une affaire d'espionnage, le gouvernement peut, évidemment, exiger leur rappel, ou même leur retirer d'office leurs lettres de créance.

Il est bon d'ajouter que, la plupart du temps, les Etats, bien que mis au courant des agissements de la police étrangère, se gardent bien de s'emparer de la personne des coupables. Ils trouvent plus habile de les surveiller, de les lancer sur une fausse piste et de leur faire obtenir des renseignements erronés. C'est ainsi que, lorsqu'il s'est agi de l'adoption définitive de notre canon de campagne de 75 $^m/_m$ à tir rapide, notre service de contre-espionnage a su aiguiller les recherches des agents allemands, avides de connaître le secret de notre merveilleux frein hydropneumatique, sur des documents fabriqués pour la circonstance.

Les espions établis en pays neutre sont, naturellement, les plus difficiles à atteindre. D'autre part, il est rare qu'une affaire d'espionnage ne se complique pas d'un crime de haute trahison, car les auxiliaires les plus précieux des agents de l'étranger sont les nationaux : officiers, fonctionnaires, commis ou particuliers qu'ils réussissent à corrompre, afin d'obtenir de leurs mains, ou par leur intermédiaire, les renseignements ou les documents qu'ils convoitent.

Insuffisance et confusions de la loi française. — Or, il se trouve que la loi française, impitoyable, à juste raison, pour les traîtres, ne punit, au contraire, que de peines relativement légères les espions. A ses yeux, la trahison est un crime et l'espionnage un délit, et même elle établit une certaine confusion entre l'espionnage et la trahison, lorsque celle-ci est de moindre importance.

A vrai dire, en temps de paix, il n'y a, pour réprimer en France l'espionnage et la trahison, que la loi du 5 avril 1886 et les articles 76 et suivants du Code pénal. La loi de 1886 punit l'espionnage de peines allant de un à cinq ans de prison et de 1.000 à 5.000 francs de dommages-intérêts, mais elle punit également de ces peines les fonctionnaires publics, agents, préposés du gouvernement et même toutes personnes qui auront livré ou communiqué, ou simplement divulgué, en tout ou en partie, à un individu non qualifié pour en prendre connaissance, les plans, écrits et documents secrets intéressant la défense nationale ou la sûreté extérieure de l'Etat.



Soldats du génie anglais reconstruisant, sur la Somme, un pont que les Allemands ont fait sauter pendant leur retraite.

Or, il s'agit là d'un crime très grand : la trahison; la loi n'a eu en vue, il est vrai, que la négligence, l'indiscrétion commise par des Français, en dehors de toute idée de vendre leur pays. Mais le résultat est le même et, souvent, l'intention malveillante sera difficile à prouver. Or, il faut que celle-ci existe pour rendre applicables les articles 76 et suivants du Code pénal (crimes contre la sûreté de l'Etat, punis de mort, ou du moins de la déportation dans une enceinte fortifiée, depuis que la loi du 8 juin 1850 a abrogé la peine de mort en matière politique).

C'est en vertu de l'article 76 du Code pénal que furent condamnés : le sous-officier Chatelain, qui était entré en relations avec des agents étrangers pour leur livrer un fusil modèle 1886; le capitaine Dreyfus, accusé d'avoir livré à une puissance étrangère des documents secrets, et l'enseigne de vaisseau Ullmo, accusé d'être en relations avec l'étranger pour la livraison des plans et papiers secrets de son bâtiment. Au contraire, au caporal Deschamps, convaincu d'avoir livré à une puissance étrangère une mitrailleuse, on appliqua l'article 1er de la loi de 1886 sur l'espionnage, correctionnalisant ainsi le crime de trahison, sans doute parce qu'il apparut d'une gravité moindre dans l'espèce et que le fait, qualifié crime, eût entraîné l'application de peines trop sévères. Il n'y en a pas moins là une regrettable confusion.

La refonte de la loi du 18 avril 1886 est à l'ordre du jour depuis l'époque de sa mise en vigueur, tant elle a semblé confuse et insuffisante. Et cependant, en dépit de très nombreuses propositions de loi soumises à l'examen du Parlement et votées, tantôt par la Chambre et tantôt par le Sénat, nous avons atteint la guerre sans qu'une législation définitive ait été adoptée sur la répression de l'espionnage.

« Il semble, dit Larquier dans son rapport sur le projet de loi relatif à cette matière, déposé au cours de la précédente législature et repris le 8 juillet 1914, qu'il faille chercher la raison de l'échec de tous ces projets dans l'exagération des pénalités qui allaient, dans des cas nombreux, jusqu'à la peine de mort ou les travaux forcés à perpétuité, et pouvaient provoquer des représailles de la part des législations étrangères ».

C'est qu'en cette matière si délicate, en effet, le droit interne est tributaire du droit international.

Nous examinerons dans un second article les règlements internationaux et les droits des belligérants relativement à la capture et à la punition des espions en temps de guerre. — Maurice Duval.

***fourneau** n. m. — Art milit. *Fourneau de mine.* Cavité que l'on creuse au bout d'un puits de mine ou d'un rameau de galerie et que l'on remplit de matière explosive : *Les dimensions du* FOURNEAU *sont réglées par la charge qu'on y veut introduire, et la charge, naturellement, dépend du terrain et de l'effet recherché.* (H. de Varigny.)

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Le mois d'avril, qui a vu luire le millième jour de la guerre, a été marqué par des faits d'ordres très divers : les uns militaires, les autres diplomatiques ou politiques, d'une portée variable dans leur importance immédiate, comme dans leurs conséquences. D'un côté, un effort militaire formidable de la part de la France et de l'Angleterre, avec des résultats sérieux, peut-être, cependant inégaux aux espérances qu'on avait pu concevoir; de l'autre, l'adhésion formelle des Etats-Unis à la guerre, acte décisif par sa valeur morale, considérable par l'avenir qu'il ouvre, par le poids dont il pèsera sur les affaires du monde; en troisième lieu, indices graves, indiscutables, d'un trouble dans l'unanimité de l'Allemagne, d'un ébranlement dans sa confiance, de souffrances alimentaires croissantes, d'agitations sociales; en même temps, efforts multiples, mais peu coordonnés, du moins en apparence, des Empires centraux pour aboutir à une paix qui leur donne quelque satisfaction et réserve l'avenir; enfin, gêne de plus en plus pénible chez les neutres, que la prolongation de la guerre écrase et inquiète sans qu'ils aient, pourtant, l'énergie nécessaire pour réagir dans un sens ou dans un autre. Cet ensemble ne laissait pas place à une conclusion nette et ne permettait aucun pronostic sûr. On avait plutôt l'impression d'une attente, et il faut reconnaître que la décision américaine et la révolution russe, les deux événements essentiels de la guerre jusqu'à ce moment, tous deux d'une portée impossible à calculer, étaient bien faits, l'un et l'autre, pour justifier des deux côtés cette sorte d'hésitation que les plus solennelles déclarations ne pouvaient dissimuler entièrement. Il était naturel, d'ailleurs, que l'ampleur sans cesse accrue du conflit et la diversité des éléments engagés rendissent de plus en plus difficile une solution et obscurcissent momentanément l'horizon.

L'offensive franco-anglaise, si brillamment commencée en mars, s'était continuée en avril avec la même vigueur. Elle avait pour objectif, au début du mois, à l'ouest, Saint-Quentin et Cambrai; puis, à partir du 9, elle s'était développée entre Lens et Arras. Ecrasés par une préparation d'artillerie comme ils n'en avaient pas encore vu, les Allemands avaient dû, sous la poussée méthodique et irrésistible de l'armée anglaise, abandonner les hauteurs de Vimy, qu'ils avaient fortifiées depuis des mois et qu'ils considéraient comme intangibles. Ils avaient laissé entre les mains de nos alliés 13.000 prisonniers, dont 264 officiers, et près de 500 bouches à feu de tous calibres. La conséquence topographique de ce succès avait été de dégager Arras, de permettre la prise de Liévin, d'amener les Anglais jusque dans les faubourgs de Lens. Continuant leur marche en avant, ils avaient, par la bataille de la Scarpe, à partir du 20 et sur les deux rives du fleuve, remporté un nouveau succès, qui les conduisait, à la fin du mois, jusqu'au delà de Gavrelle et de Guémappe. Leur pression sur l'ennemi avait été continue, et si, de leur côté, ils ne s'étaient pas ménagés, s'ils avaient fait preuve d'une ténacité et d'une endurance admirables, ils avaient infligé aux Allemands des pertes énormes. — Sur le front français, l'avance avait continué dans la forêt de Coucy. Puis, à partir du 16, s'était déroulée une grande action entre Soissons et Reims, qui avait eu pour conséquence essentielle la prise, dans le massif de Moronvilliers, du mont Cornillet et du Mont-Haut, à l'aile droite, tandis qu'à gauche, nous avions atteint la ligne Laffaux, Nanteuil-la-Fosse, Braye-en-Laonnois. Plus de 20.000 prisonniers, 175 canons lourds, 119 canons de tranchée, 412 mitrailleuses avaient été le gage de cette avance. Pourtant, Reims n'avait pas été dégagée, et cette malheureuse ville avait reçu, depuis le 1er avril, plus de 65.000 obus. Ces résultats étaient assurément remarquables. Il ne semblait, cependant, pas qu'ils eussent été aussi étendus que les prévisions du haut commandement l'auraient voulu, ni que le but assigné à l'offensive eût été atteint. Il n'est pas possible au simple chroniqueur que nous sommes de fixer une cause à cette insuffisance. Nous n'étions, et ne pouvions, être renseignés. La nomination du général Pétain aux fonctions de chef d'état-major général de l'armée, survenue après de longues délibérations du



Entrée des troupes britanniques dans la ville de Péronne, sauvagement détruite par les Allemands au moment de leur retraite.

conseil des ministres, avait prouvé, du moins, que le gouvernement sentait le besoin de coordonner en bonnes mains l'ensemble si complexe de notre organisation militaire et qu'après tout le poste de généralissime, qu'avait occupé le général Joffre, n'était pas sans raison d'être. D'autre part, l'annonce d'une série d'interpellations pour la rentrée des Chambres montrait que le pouvoir législatif voulait être éclairé. Il était seulement regrettable que ces faits eussent créé dans l'opinion publique une agitation qui se traduisait par les rumeurs les plus absurdes. Personne, d'ailleurs, n'était plus digne de la confiance publique que le général Pétain. On ne peut nier, du reste, que les Allemands n'aient opposé à notre attaque, comme à celle des Anglais, une résistance désespérée. Ceux qui s'imaginaient que les défaites partielles que subissaient chaque jour nos ennemis et les pertes énormes qu'ils cherchaient à cacher de leur mieux se changeraient dès lors en une déroute libératrice semblaient s'être fait des illusions. La lenteur de notre avance ne pouvait, en aucune façon, diminuer notre certitude de vaincre; mais il sautait aux yeux que les Allemands opposeraient à notre marche en avant toutes les ressources en hommes et en matériel dont ils pouvaient disposer. Ils avaient passé de l'offensive à la défensive. Bien qu'ils eussent, d'après leurs Communiqués, la prétention de ménager leurs troupes et d'être partout victorieux, bien qu'ils aient sans vergogne annoncé à leurs peuples la défaite irrémédiable des Anglais, leurs victoires se sont traduites par un recul sans



Un tank anglais aux prises avec l'infanterie allemande, à l'est d'Arras. (*The Sphere.*)



Poste téléphonique militaire français, en plein vent.

arrêt, par des pertes considérables en morts, blessés et prisonniers, par l'obligation de mettre en ligne de très nombreuses unités prélevées sur d'autres fronts, par l'impuissance à rien entreprendre ailleurs, notamment sur le front russe, où, pourtant, l'occasion était unique pour une attaque foudroyante. Il était évident que la retraite allemande n'avait plus rien de spontané et de volontaire, qu'elle n'était plus une mesure de prudence ni un piège tendu à l'ennemi, ni même le résultat génial d'un plan tactique combiné de loin. Elle devenait une retraite bien conduite, coupée de contre-attaques, mais très coûteuse et toujours payée par une perte de terrain. Les raisonnements les plus subtils et les équivoques les mieux truquées n'y pouvaient rien.

Les fameuses « lignes d'Hindenburg » étaient un rempart insuffisant là où il n'était pas inexistant, et les sacrifices consentis étaient sans proportion avec les résultats obtenus. Rien n'était plus significatif que le Communiqué du 24 avril, par lequel Luddendorf, le bras droit d'Hindenburg, après avoir fait l'éloge de l'énergie et de la confiance de l'armée, lançait aux ouvriers un appel pathétique et terminait par ces mots terribles : « Il s'agit d'être ou de ne pas être ! » Tout, au surplus, prouvait que le haut commandement allemand savait à quoi s'en tenir sur l'avenir de sa défensive, et il apparaissait très clairement que la violence de ses résistances et de ses réactions avait pour seul but de nous affaiblir, de ralentir notre élan, d'ébranler notre moral et de créer chez nous un découragement qui, sous des formes diverses, commençait à se faire sentir en Allemagne. L'opinion publique avait déjoué cette tactique, et elle voyait nettement les avantages que nous avions remportés, ceux, aussi, que le développement d'une politique étrangère bien menée sous le ministère Briand nous promettait à brève échéance. Si donc il y avait à regretter qu'un résultat plus décisif n'eût pas été obtenu, tout permettait la confiance. Encore une fois, il fallait savoir attendre et se rappeler que le temps travaillait pour nous. Quand on écrira l'histoire de ce temps-ci, il est probable qu'on devra faire une place de choix aux temporisateurs.

D'ailleurs, parmi les réflexions qui s'imposaient à l'esprit quand on passait en revue les événements militaires du mois d'avril, il en était que l'on a dû faire plusieurs fois déjà depuis le début de la guerre. En particulier, on pouvait se demander pourquoi, une fois encore, l'offensive sur le front occidental restait isolée et ainsi laissait à nos ennemis la faculté, dont ils ont largement profité, de jeter devant nous des forces inutiles ailleurs. Sans doute, on ne songeait pas à s'étonner que les Russes n'eussent rien tenté pour soutenir notre attaque : il nous suffisait que les Allemands eussent négligé de mettre à profit leur désarroi. Il en était de même des Roumains. Mais pourquoi, se demandait-on, nos alliés italiens, certainement débarrassés à ce moment précis de toute inquiétude sérieuse au sujet de la grande attaque précédemment annoncée, et alors au moins ajournée, des Autrichiens, pourquoi les troupes de Cadorna se bornaient-elles à des engagements de détail, incapables d'inquiéter le commandement allemand ? Pourquoi l'armée Sarrail, qui n'avait devant elle que les Bulgares, ennemis très certainement découragés, affaiblis, sans soutien sérieux, n'apportait-elle pas à l'œuvre commune une collaboration plus efficace ? Même en lui tenant compte des combats heureux qui prouvaient davantage l'affaissement bulgare, on avait le droit de s'étonner qu'elle n'agît pas plus énergiquement. Nous ne nous chargeons pas de répondre à ces questions. On devait, cependant, remarquer, en ce qui concerne l'Italie, que la prolongation de la mauvaise saison avait pu influer sur des opérations militaires que le terrain montagneux rend difficiles en tout temps, et l'on espérait qu'à la suite de l'entrevue qui avait réuni à Saint-Jean-de-Maurienne, au début d'avril, les ministres alliés Ribot, Lloyd George, Boselli et Sonnino, il avait été réglé,

sinon le détail d'une attaque qui restait dans le domaine militaire, du moins certaines difficultés qui avaient pu surgir et l'orientation générale de l'activité italienne. Il n'était pas impossible, en effet, que l'attente où s'étaient tenus les Italiens ne fût liée au règlement des questions relatives à la Grèce, qui intéressent à un si haut point nos voisins, et que les opérations autour de Salonique ne fussent, elles aussi, solidaires de leurs décisions. L'armée de Salonique, il faut le dire, a toujours dû s'inquiéter d'assurer ses communications et son ravitaillement, que la guerre sous-marine gêne dans une mesure qu'il ne faut cependant pas s'exagérer. C'est pour parer à cet inconvénient et pour diminuer les chances de torpillage en réduisant au minimum la durée des traversées qu'on s'était depuis longtemps préoccupé de créer une route de terre qui abrégeât le trajet maritime. La longue route de Santi-Quaranta à Salonique, qui s'achevait et qui avait été construite moitié par les Italiens, moitié par les Français, avec la main-d'œuvre albanaise, devait réaliser enfin une économie énorme dans les communications. Sans doute, on eût pu choisir une route encore plus courte, et plusieurs avaient proposé un tracé à travers le territoire grec, qui aurait pu être, depuis bien des mois, achevé. La question grecque s'était, devant ce projet, dressée comme un empêchement dirimant. On devait donc accueillir avec joie l'ouverture très prochaine de la route de Santi-Quaranta à Salonique, et on devait espérer qu'elle rendrait plus aisé de ce côté l'apport de l'aide italienne ; par suite,



Poste français de sentinelles doubles, au nord de l'Aisne.

on avait le droit d'escompter que l'armée Sarrail sortirait enfin de son attitude expectante et donnerait tout ce qu'on est en droit d'en attendre.

Par contre, en Asie, nos alliés anglais avaient continué à progresser, d'une part, sur la côte de Syrie, vers Gaza, d'autre part, dans la vallée du Tigre, où, poursuivant leurs succès après la prise de Bagdad, ils s'étaient emparés, le 23 avril, de la gare de Samara, sur la rive droite du fleuve. Cette nouvelle victoire marquait de plus en plus nettement la débâcle du projet allemand sur la Mésopotamie, à tel point que certains organes de la presse germanique n'hésitaient pas à jeter par-dessus bord le vieux rêve du Hambourg-Bagdad, qui, nous l'avons dit, était un des buts de la guerre et restera sans aucun doute, après la paix, l'objectif secret de la po-

litique commerciale des Empires centraux. Aucune réaction militaire allemande ne s'était produite en avril contre l'avance anglaise en Mésopotamie. Certes, les Turcs livrés à eux-mêmes avaient résisté de leur mieux. Ils n'avaient pu arrêter le désastre, et il devenait de moins en moins probable, à l'époque de l'année où l'on se trouvait, qu'il leur fût possible de faire, avec chance de succès, un retour offensif.

Ainsi, sur aucun point du front de terre, les Allemands n'avaient aucun fait à enregistrer qui pût justifier la confiance grandiloquente de leurs Communiqués. — Sur mer, les torpillages avaient continué, et l'on doit reconnaître que les résultats obtenus par la piraterie sous-marine méritaient de retenir, et retenaient, d'ailleurs, l'attention des Anglais et la nôtre. Le but fixé par le gouvernement allemand en février, après trois mois de guerre à outrance, était pourtant très loin d'être atteint. L'Angleterre avait pris, et continuait à prendre, des mesures de défense, qu'elle ne divulguait pas, mais qui opéraient, et de rationnement, qui la mettaient à l'abri de l'épuisement annoncé par les Allemands. En outre, le torpillage de plusieurs navires-hôpitaux anglais avait soulevé l'indignation universelle et provoqué une protestation de la Croix-Rouge de Genève. Nous verrons que les torpillages de navires neutres avaient, par surcroît, accru le nombre des ennemis de l'Allemagne et créé dans les autres pays, victimes des prétentions navales de nos ennemis, un grave malaise. On pouvait donc conclure de tous ces faits que, si nous avions éprouvé quelque déception dans les résultats de notre offensive, l'ensemble des opérations militaires restait encourageant et nous permettait d'envisager la suite de cette guerre dans un esprit d'optimisme, averti et discret sans doute, mais légitime.

Certes, la solution de toutes les questions en suspens n'apparaissait pas avec une parfaite clarté. Nous avons tout à l'heure cité en passant la question grecque. Elle était fort loin d'être réglée. Ce qui ressortait, sans aucun doute possible, des renseignements certains fournis par la presse au cours du mois d'avril, prouvait que le roi Constantin n'avait aucunement changé de maxime de gouvernement. On savait que des bandes de comitadjis, formées de soldats grecs et commandées par des officiers grecs, opéraient au nord du royaume contre l'armée alliée et en liaison avec les Bulgares; que, si les troupes grecques, comme il avait été promis, avaient été évacuées sur le Péloponèse, grâce à l'artifice de nombreuses permissions, un grand nombre de soldats avaient pu rentrer dans la Grèce du Nord, où ils étaient tout prêts à utiliser les milliers de fusils qu'en dépit des conventions on y avait conservés; que les excitations des associations de réservistes n'avaient pas diminué et que, jointes à celles de la presse quotidienne germanophile, à celles de la propagande allemande et à la complicité du gouvernement royal, elles pouvaient à tout moment provoquer des incidents aussi graves que ceux du 1er décembre 1916. Les ministres de l'Entente avaient fait des représentations auxquelles il avait été répondu par des arguties et de véritables fins de non-recevoir. Constantin avait paru un instant disposé à se séparer du cabinet Lambros, ce qui eût permis le retour aux affaires de Zaïmis, avec lequel les conversations eussent été plus faciles. Mais il n'y avait eu là qu'une comédie ridicule, qui n'avait abouti qu'au maintien de Lambros. On émettait même l'hypothèse d'une abdication de Constantin en faveur de son fils aîné, qui eût rappelé Venizelos. De temps à autre, l'Entente avait fait annoncer officiellement des mesures de rigueur, qui n'étaient point venues. La situation, nous le répétons, restait très trouble. Quiconque est un peu au courant et pèse tous les éléments du problème s'étonne médiocrement que les choses aient pu durer si longtemps, que « Tino », comme on dit que Guillaume II appelle son beau-frère, ait pu impunément jouer toujours son jeu pour garder son trône et que l'Entente ait semblé craindre de trouver une solution. Sans doute, la révolution russe a singulièrement déblayé le terrain et, certainement, supprimé au roi de Grèce un appui moral qu'il était impossible de méconnaître; sans doute, aussi, les violations évidentes de la parole donnée et les présomptions éclatantes de partialité agissante envers l'Allemagne ont affaibli beaucoup les arguments qui pouvaient, en faveur de la Grèce, être tirés de sa neutralité. Mais il reste que la question grecque, qui, au début de 1916, était très facile à régler, avant l'accession de l'Italie à la coalition, soulève actuellement des difficultés d'ordre territorial très importantes, dont la coexistence de deux gouvernements grecs, l'un à Salonique, l'autre à Athènes, ne diminue pas la complexité. Il est certain que, si l'on envisage simplement la question au point de vue démocratique absolu, la déposition de Constantin et la proclamation d'une République hellénique, dont Venizelos serait le chef désigné, semble une solution aussi aisée que conforme aux principes qui tendent à s'imposer à tous les peuples. Reste à savoir si cette hypothèse satisfait tous les Hellènes, si elle est un remède sûr aux maux d'un peuple dont une partie semble attachée à la monarchie, si, enfin, elle permet un règlement acceptable des compétitions qui se débattent autour de l'Épire, de l'Albanie, de la Macédoine, de l'Adriatique, des îles et de l'Asie Mineure. Bien entendu, nous ne saurions résoudre ce problème délicat, mais nous le posons pour montrer à nos lecteurs qu'il est loin d'être simple et qu'il faudra être d'une certaine force en algèbre politique pour poser cette équation et ensuite la résoudre. Nous disons tout cela pour faire comprendre, comme nous l'avons déjà souvent tenté, que, s'il est facile de s'irriter contre Constantin et si les moyens de le mettre à la raison apparaissent à première vue prompts et sans phrases, il est moins aisé, dans la réalité, au milieu du guêpier grec, de ne pas faire, sous couleur d'énergie, le faux pas toujours possible, qui compliquerait tout. En attendant, le gouvernement provisoire de Venizelos continuait à grouper à Salonique tous les éléments hostiles au gouvernement royal et tout ce qui était pratiquement utilisable pour la guerre dans l'armée grecque. On annonçait même un voyage de l'homme d'État grec à Janina. Il était vraisemblable qu'il avait été sérieusement question de la Grèce à l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne.



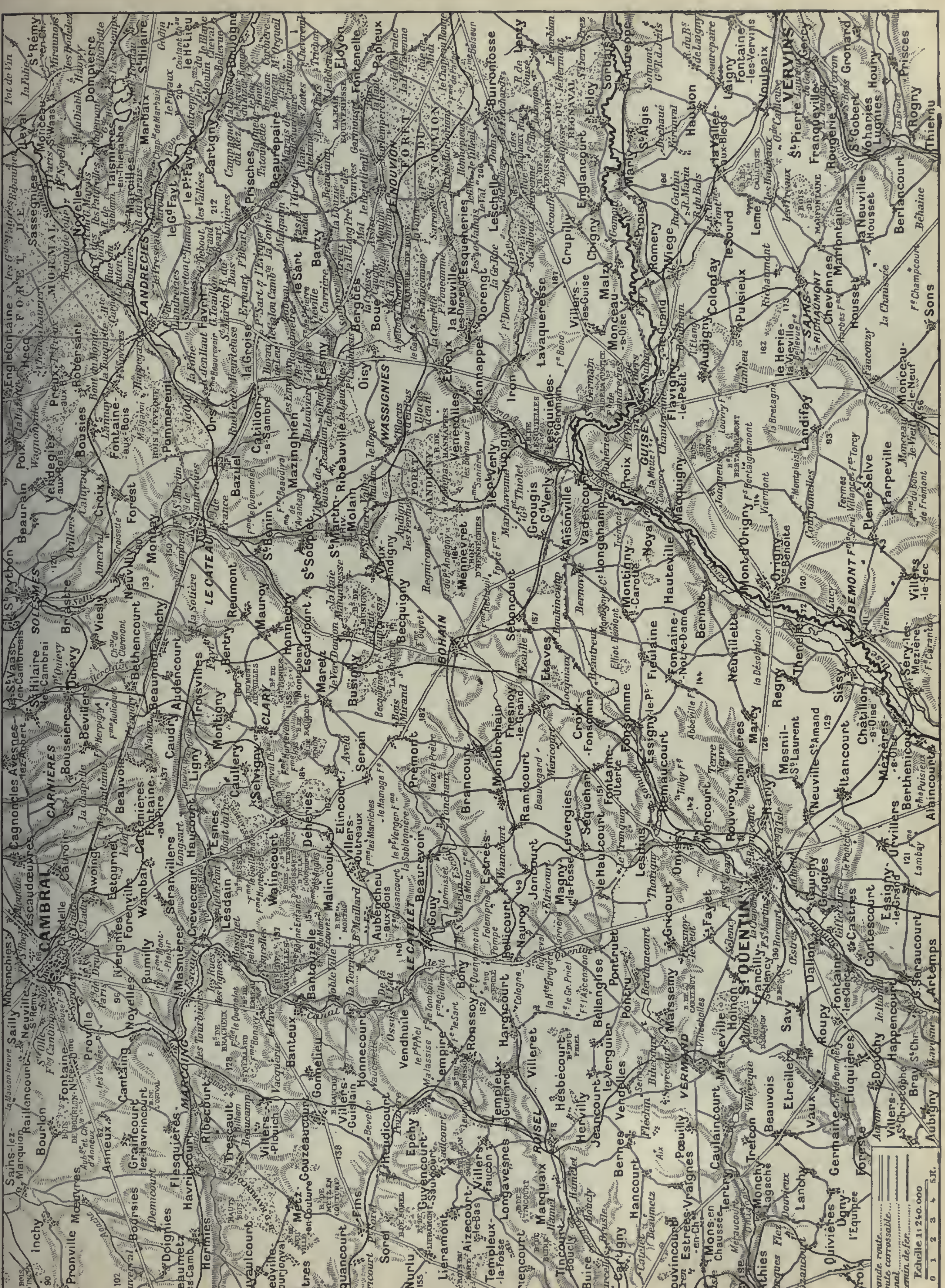
Usine sur la Somme, près de Péronne, détruite par les Allemands au moment de leur retraite.

En avril comme en mars, l'attention publique avait été surtout retenue sur les États-Unis et, certes, jamais, non seulement dans l'histoire de cette guerre, mais dans l'histoire du monde moderne, ne s'est rencontré un événement plus considérable que la décision de la grande République américaine d'entrer dans la lutte. Après la rupture des relations diplomatiques, après l'essai de la neutralité armée, le président Wilson avait constaté qu'une seule solution était possible et claire : la guerre aux côtés de l'Entente et pour les mêmes raisons qu'elle. Le Congrès et le peuple américain l'avaient suivi hardiment dans cette voie. C'est le 2 avril que le président Wilson, s'adressant pour la troisième fois au Congrès américain, lui avait posé la question décisive avec cette fermeté dans la pensée et l'expression, cette rigueur de logique et de conscience qui caractérisent ses messages précédents. Dans celui-ci, il avait montré ce qu'était la guerre sous-marine allemande, les souffrances qu'elle imposait au monde, l'impossibilité d'obtenir justice par les moyens ordinaires, la nécessité d'aboutir à l'état de guerre et les conséquences qu'il entraînerait; il déclarait, en conséquence, qu'aucune entente n'était possible avec un gouvernement autocratique qui remplissait le monde de ses espions et échappait à tout contrôle, et il proclamait la responsabilité des gouvernements pour tous leurs actes. Son message était à la fois un programme américain de la guerre et une déclaration démocratique des droits de l'humanité. Nous en donnons ici quelques passages essentiels :



Nos soldats dans la région reconquise des carrières, près de Leuilly-Coucy.

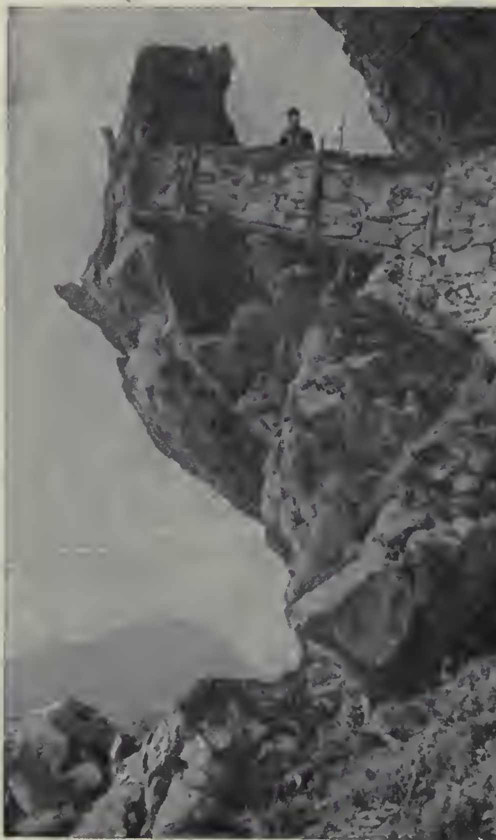
La guerre sous-marine contre le commerce est une guerre contre l'humanité; c'est une guerre contre toutes


CAMBRAI
St QUENTIN
LE CATEAU
LE CATELET
GUISE
VERVINS
BOHAIN
LANDRECIES
CLARY
MARCOING
ROISEL
VERMAND
WASSIGNIES
CARNIÈRES
SOLESMES
RIBEMONT
SAINS-RICHAUMONT
Grande route
Route carrossable
Canal
Chemin de fer
Échelle 1:200.000

les nations. Des navires américains ont été coulés, des vies américaines ont été perdues dans des circonstances qui nous ont violemment émus, mais d'autres navires et d'autres citoyens des nations neutres et amies ont été coulés et précipités dans les flots de la même façon. Il n'y a aucune distinction, et le défi a été lancé à toute l'humanité... Ce n'est pas la vengeance qui doit être notre but, ce n'est pas l'affirmation victorieuse de notre puissance physique; c'est simplement la revendication du droit de l'humanité, dont nous ne sommes qu'un champion individuel...Obéissant sans hésitation à ce que je considère comme mon devoir constitutionnel, je conseille au Congrès d'accepter formellement l'état de guerre qui lui a été imposé et de prendre les mesures immédiates, non seulement pour mettre le pays en état de défense complet, mais aussi pour obliger l'Allemagne, en employant toutes nos ressources, à accepter de terminer la guerre à nos conditions... La neutralité n'est plus longtemps possible ni même désirable, quand la paix du monde entier et la liberté des peuples se trouvent en jeu et que la menace de cette paix et de cette liberté vient de l'existence de gouvernements autocratiques, appuyés par la force, qui imposent leur volonté, sans tenir compte de la volonté des peuples. Nous sommes au commencement d'un âge où les gouvernements doivent, tout comme les individus, être rendus responsables de leurs actes. Nous n'avions aucune querelle avec le peuple allemand. Nous éprouvons pour lui de la sympathie et de l'amitié. Ce ne fut pas, d'ailleurs, sous son impulsion ni même avec son approbation que le gouvernement allemand a déclaré la guerre. Cette guerre allemande a été décidée comme les vieilles querelles d'autrefois, alors que les peuples n'étaient jamais consultés et que la lutte avait lieu dans l'intérêt de la dynastie ou d'un petit groupe d'ambitieux... Notre espoir de paix future a été renforcé par les événements merveilleux qui viennent d'avoir lieu en Russie, qui, pour tous ceux qui la connaissent le mieux, a toujours été profondément démocratique. L'autocratie qui couronnait le sommet de son édifice politique, si longtemps qu'elle se soit maintenue et si terrible que fût sa puissance réelle, ne représentait pas, en fait, la Russie dans son caractère national. Aujourd'hui, cette autocratie est abattue. Voici que le peuple russe, grand et généreux, est joint, avec toute sa majesté et sa puissance natives, aux forces qui combattent dans le monde pour la liberté, la justice et la paix. C'est un associé de plus, un associé plein de noblesse, dans notre ligue d'honneur.

..... La note que nous avons interceptée et qui était adressée au ministre d'Allemagne au Mexique prouve éloquemment que le gouvernement allemand avait l'intention de surexciter des inimitiés contre nous à notre propre porte. Eh bien, nous acceptons ce défi, parce que nous savons que, dans un gouvernement de ce genre et qui emploie de telles méthodes, nous ne trouverons jamais un ami et que, dans un pouvoir organisé toujours prêt à exécuter je ne sais quels projets, il ne peut y avoir aucune garantie de sécurité pour les gouvernements démocratiques du monde. Nous voici donc forcés d'accepter la bataille avec l'ennemi naturel de la liberté et, pour ce faire, nous emploierons la force entière de la nation. Nous sacrifierons notre vie, notre fortune, tout ce que nous possédons à un tel devoir, avec la fierté de savoir qu'enfin le jour est arrivé où l'Amérique peut donner son sang pour les mêmes principes d'où elle est née, ainsi que pour le bonheur et la paix dont elle a pu jouir.

Il était utile de citer ces passages si noblement idéalistes pour faire comprendre et pour fixer le point de vue auquel le président Wilson est lentement arrivé, ainsi que les principes qu'il convie l'Amérique à défendre. Dirons-nous qu'il y a peut-être aussi dans ce Message quelque utopie et qu'écrit par un homme d'Etat, il ne pouvait l'être, pourtant, que par un homme d'Etat américain? Ferons-nous observer que, si la distinction si franche qu'il établit entre le peuple allemand et son gouvernement fait honneur à sa loyale confiance envers une nation qu'il voit à travers un mirage évanoui et dont il semble ignorer la docilité consentie, l'ambition immodérée et la froide cruauté, héritage de ses plus lointains ancêtres, elle dévoile aussi la persistance d'une illusion qui peut devenir dangereuse et contre laquelle la presse germanique a cru devoir protester? Il serait malséant d'insister sur ces erreurs



Un poste autrichien dans les Alpes.

honorables, qu'expliquent assez la position lointaine de l'Amérique et l'absence de tout contact immédiat avec l'Allemagne. Combien de temps nous faudra-t-il, à nous qui avons tant souffert, pour accepter cette idée, démentie par les faits, que l'Allemagne a été entraînée contre nous par son seul gouvernement et qu'il n'y a pas, entre le peuple allemand et son empereur, une complicité qui étend sur tout ce qui est allemand la responsabilité de l'initiative de la guerre et des méthodes barbares qui y furent appliquées?

La proposition de proclamer l'état de guerre que contenait le Message du président Wilson fut approuvée, le 4 avril, au Sénat, par 82 voix contre 6, le 6 avril, à la Chambre des représentants, par 373 voix contre 50. Quant au programme que contenait ce document : emprunt, appui financier et de toute nature aux belligérants, équipement de la marine, service militaire obligatoire et levée de 500.000 hommes, il a été, au cours du mois d'avril, dans chacune de ses parties, approuvé par le Congrès ou mis à exécution par le gouvernement. Le 15 avril, était voté un emprunt de 7 milliards de dollars et, après des débats très vifs, où les pacifistes ont multiplié leurs efforts, soutenus, d'ailleurs, par une campagne allemande de fausses nouvelles, le mois s'est terminé sur le vote du service militaire obligatoire, par 397 voix contre 24 à la Chambre, par 81 contre 8 au Sénat. Entre temps, le président s'est plusieurs fois adressé directement au peuple américain pour lui dire son devoir et faire appel à son patriotisme. — Ainsi s'est trouvée consommée l'union de l'Amérique et de l'Europe démocratique. Pour la première fois, l'isolement que les Etats-Unis avaient jusqu'ici cru pouvoir garder, la barrière qui semblait s'élever entre les intérêts américains et la politique européenne disparaissaient. Déjà, à plusieurs reprises, l'Amérique avait marqué qu'elle sentait ne plus pouvoir se désintéresser de l'avenir du monde. Son action s'était manifestée au moment de la guerre russo-japonaise, au moment de la conférence d'Algésiras. Mais jamais elle n'avait compris aussi largement le rôle qu'elle doit jouer dans le monde et la communauté d'intérêts moraux qui unit toutes les démocraties de la planète. Il y a là le commencement d'une politique jusqu'ici impossible, que les agissements de l'Allemagne ont créée et dont les conséquences sont immenses. La présence à Washington, auprès du président Wilson, du ministre anglais Balfour, du ministre français Viviani et du maréchal Joffre et l'accueil enthousiaste qui leur a été fait signifiaient autre chose que la réunion des représentants de trois grands pays. C'était le symbole concret d'un principe nouveau. Non pas qu'il faille imaginer l'Amérique adoptant nos idées, nos haines, nos passions, nos méthodes et nos traditions. L'Amérique restera l'Amérique. Mais rien, dans le monde, ne pourra plus se régler sans elle.

Les républiques de l'Amérique du Sud avaient été, elles aussi, très troublées par les agissements des sous-marins allemands. Après le torpillage du *Parana*, le Brésil, le 10 avril, avait rompu ses relations diplomatiques avec l'Allemagne. Le 14, c'était le tour de la Bolivie; à la fin du mois, du Guatémala.

Dans les autres, un mouvement de résistance à l'opposition germanique se marquait de plus en plus, favorisé, il faut bien le dire, par les tentatives des nombreux Allemands établis dans l'Amérique du Sud, notamment au Brésil, pour s'organiser militairement et s'imposer par la force, preuve nouvelle des lointains préparatifs allemands et du danger qu'ils avaient fait courir à la liberté sud-américaine. Le Brésil, précisément, venait de conclure avec la France une convention financière qui lui assurait une stabilité économique nécessaire et le liait avec nous par des intérêts importants.

Il n'y a pas à s'étonner, d'ailleurs, que les effets de la politique allemande se fissent sentir en Amérique avec lenteur. L'immensité territoriale de ces régions, leur position maritime, les origines diverses de leurs populations, leurs habitudes politiques, leurs mœurs les rendaient beaucoup moins aptes que nous à saisir rapidement toutes les conséquences d'une victoire allemande. S'il a fallu aux Anglais de longs mois pour transformer leur mentalité et l'adapter aux exigences du monde actuel, combien plus lente encore devait être l'adaptation des Etats-Unis et encore plus celle de l'Amérique du Sud à des nécessités dont le soupçon ne les a pas jusqu'alors effleurés. C'est peu à peu que ce travail pouvait se faire. Grâce à l'énergie du président Wilson et à la cohésion plus forte du peuple des Etats-Unis, à la haute idée qu'il a de son honneur et de sa mission, le résultat a été très vite atteint et, certes, rien n'est plus remarquable à ce point de vue que le vote du service obligatoire. Rien n'est plus saisissant que cette coalition démocratique, qui se forme dans le monde contre les autocraties. Il est permis de voir là le résultat des efforts de tous les peuples vraiment libres que la Révolution française a poussés dans cette voie, il y a plus d'un siècle. Il est curieux aussi de constater que les peuples de même origine dans l'ancien et le nouveau monde se groupent comme par une affinité de race et se rencontrent dans une décision commune.

Mais, ici, une exception doit être indiquée. En Europe, l'attitude de l'Espagne semble contraster avec celle des républiques espagnoles d'Amérique.



Le général français Foch passant en revue les troupes italiennes, sur le front de l'Isonzo.

Nous avons parlé souvent dans ces chroniques de l'Espagne; nous avons dit notre respect pour son jeune et généreux roi, et il n'est guère de nations avec lesquelles la France ait eu au cours des siècles des relations aussi étroites, aussi variées, si fortement empreintes, à tout prendre, de sympathie et d'admiration. — L'Espagne, pourtant, réserve faite de son action bienfaisante qui s'est largement appliquée à tous les belligérants, a prétendu rester entièrement neutre et, quoiqu'elle souffrît cruellement des pirateries allemandes, elle avait, en avril, manifesté une fois de plus, dans des circonstances dont elle est juge, mais qui sont graves pour elle, son désir de tenir la balance égale entre les deux coalitions. A la suite du torpillage du *San Fulgencio*, le comte de Romanonès avait adressé à l'Allemagne une protestation qui ne fut pas alors publiée. Puis, le 19 août, à la suite de dissentiments dans le ministère et après avoir lu au roi un mémorandum énergique où il constatait la situation difficile où se trouvait l'Espagne, le risque qu'elle courait de se voir distancée par l'Amérique dans la lutte pour la civilisation, le premier ministre remettait au roi sa démission. Il était remplacé par Garcia Prieto, marquis d'Alhucemas, qui rétablissait les garanties constitutionnelles suspendues et affirmait à nouveau la volonté de l'Espagne de maintenir sa stricte neutralité. La publication jusqu'alors différée en Espagne, faite avec assez peu de correction à Berlin, de la note précédemment adressée à l'Allemagne, ne marquait pas l'énergie attendue, et un discours prononcé le 29 avril par l'ancien président du conseil, Maura, non seulement insistait sur l'obligation de l'Espagne de rester neutre, mais, à propos de Gibraltar et du Maroc, tenait un langage qui ne pouvait être considéré comme amical, ni pour l'Angleterre ni pour la France. Cet ensemble de faits était d'autant plus troublant qu'il était accompagné d'offres économiques de l'Allemagne, d'une tentative de mainmise de cette puissance sur le commerce espagnol des fruits et d'une propagande de presse effrénée. Il fallait se garder de conclure, et on devait considérer combien l'Espagne est dans une situation précaire et pénible. Mais il n'était pourtant pas possible de ne pas remarquer que l'Espagne, à l'abri de toute invasion, sûre que toutes ses frontières ne seront pas violées par nous, montrait une tendance à s'incliner, pour ne pas dire autre chose, devant les sommations et les brutalités de l'Allemagne. Si cet état d'esprit était pour nous sans danger, il choquait notre sympathie pour l'Espagne chevaleresque, et il nous inspirait, pour l'avenir matériel et moral de ce pays ami, de race latine, des inquiétudes penibles.



Le comte de Romanonès, homme d'Etat espagnol.



Garcia Prieto, marquis d'Alhucemas, homme d'Etat espagnol.



Convoi de ravitaillement austro-hongrois dans les Alpes de Transylvanie.

Les autres pays neutres d'Europe ont continué eux aussi à souffrir des menées allemandes. La Suisse, en particulier, a dû subordonner ses envois de bétail aux expéditions de charbon allemand. Le Danemark et la Norvège n'avaient pas vu leur situation s'améliorer, et il était peu probable que l'avenir leur réservât un sort meilleur. Il y avait, en effet, de grandes chances pour que le blocus de l'Allemagne par l'Entente fût de plus en plus resserré. Il était prouvé qu'en 1916 le ravitaillement allemand par les neutres s'était chiffré environ : pour la Suisse par 70.000 tonnes, pour le Danemark par 600.000 tonnes, pour la Hollande par 1.200.000 tonnes. La Suisse avait envoyé à ses voisins du Nord 30.000 têtes de gros bétail; le Danemark en avait fourni 7.000 par semaine; la Hollande leur apportait tous les produits possibles et, au cours d'avril, il était question, par manière de chantage à l'égard de l'Angleterre, d'une fourniture de 20.000 têtes de bétail que l'Allemagne projetait, disait-on, d'échanger contre du blé qu'elle livrerait, au moment même où elle ne sait elle-même comment atteindre sans famine la prochaine récolte. Nous avons dit, le mois dernier, que cette attitude, qui prolonge la guerre pour le plus grand profit de quelques-uns, ne pouvait durer. Les Etats-Unis, sur ce point, pouvaient donner à l'Entente un moyen d'action d'un poids écrasant.



Episode de la révolution en Russie : une barricade dans une rue de Petrograd.

Quant à la Suède, elle avait continué le rôle qu'elle a joué depuis le début de la guerre. Privée maintenant de tout motif de crainte à l'égard de la Russie, elle avait accepté que Stockholm devint le centre d'une action socialiste internationale, qui avait pour but de ménager une paix séparée avec notre alliée et de fomenter dans ce pays des divisions qu'il s'obstine à repousser. Les socialistes français avaient refusé de se rendre à Stockholm, mais le Hollandais Troëlstra n'avait eu garde de s'abstenir; le Russe Lenine y était venu de Suisse par la condescendance de l'Allemagne, et les socialistes allemands n'avaient pas manqué au rendez-vous. Pendant ce temps, Branting, dont on connaît les sentiments amicaux à l'égard de la France, faisait en Russie une besogne toute contraire et, au même moment, une agitation socialiste se produisait dans le peuple suédois lui-même. Le cabinet Swartz, qui avait succédé au cabinet Hammerskjöld et qui n'en était qu'un remaniement, semblait impuissant à rétablir le calme dans les esprits et, peut-être, dans les rues. Comme son prédécesseur, il devait chercher un accord commercial avec l'Angleterre, cependant que, dans tout ce que nous venons d'examiner, il fallait voir la main et l'esprit de l'Allemagne. Ce qu'on a appelé dans certains journaux le « complot de Stockholm » n'était qu'une menée allemande pour utiliser en vue d'intérêts allemands la révolution russe.



Le général allemand Grœner, directeur de l'Office de guerre.

Il était facile de déduire de ce qui précède que la question suédoise était fort délicate et qu'aucune des causes de trouble que nous avons souvent signalées : question économique, agitation « activiste », agitation sociale, tendances germanophiles de la reine, n'avait cessé d'agir.

Or, aucun fait connu ne permettait alors de penser que la Russie penchât vers une paix séparée. Tout prouvait, au contraire, qu'à part les éléments extrêmes, tous les partis travaillaient à organiser une Russie nouvelle et comprenaient que les traditions, les intérêts, l'esprit de la nation russe les obligeaient à continuer la guerre contre son ancienne et perfide ennemie. La proclamation du prince Lvov, le 10 avril, le retour du socialiste Plekhanof, le 18, et les manifestations auxquelles il avait donné lieu, les efforts impuissants de Le-



Le marché à Okhrida, ville de Serbie, au nord-ouest de Monastir.

nine, porte-parole des socialistes et du gouvernement allemands, les déclarations des chefs militaires, celles de Milioukoff, la présence à Petrograd de socialistes anglais, des députés socialistes français Moutet, Cachin et Lafond, celle du ministre Albert Thomas, tout tendait à coordonner les divers courants de l'opinion russe vers une continuation pure et simple de la guerre contre l'Allemagne. Tout le mois d'avril avait passé sur la révolution russe sans amener de troubles et, si la coexistence du gouvernement provisoire et du Comité des ouvriers et des soldats, si la diversité et l'étendue même du pays restaient des inconnues difficiles à déterminer, il était bon d'enregistrer que la Russie accueillait avec joie le nouveau régime et que les éléments de désordre et d'anarchie, ainsi que les éléments pacifistes, n'avaient pu se développer assez pour amener une catastrophe. Ce n'était pas le compte de l'Allemagne, dont l'intérêt était de troubler la rénovation de la Russie et d'attirer à elle les partis à idées simplistes, incapables de voir loin, ignorants du passé, accessibles aux séductions et aux promesses fallacieuses. Là encore, l'appoint des Etats-Unis pouvait apporter à ce grand pays l'appui matériel et moral qui lui était indispensable.

L'Allemagne avait cherché à pêcher en eau trouble. La situation se tendait, en effet, à l'intérieur, à la fois par suite des restrictions alimentaires et par suite de l'agitation politique. Le rescrit par lequel, le 3 avril, Guillaume II avait promis la réforme électorale en Prusse, en reportant son application après la fin de la guerre, n'avait satisfait personne. La minorité socialiste était devenue de plus en plus active et influente, et les grèves de Berlin, à partir du 18 avril, dont la réalité et l'importance sont certaines, même en admettant qu'elles n'aient eu sur la production d'ordre militaire qu'une influence passagère, avaient marqué une fissure entre le peuple et le gouvernement. Le communiqué Luddendorf, dont nous avons parlé plus haut, et les mesures du général Grœner coïncidaient sur des modes différents pour prouver la gravité du mouvement populaire et étaient contredits par la compromission inattendue du gouvernement devant l'attitude menaçante des ouvriers. — Au même moment, l'Autriche ne pouvait dissimuler son désir de paix. Les difficultés y grandissaient entre Allemands et Tchèques, et le gouvernement royal, obligé de réunir enfin le Reichsrath, promettait à tous les partis et ne tenait à personne. — Allemagne et Autriche avaient donc cherché à gagner la Russie; celle-ci par des déclarations mielleuses de bon vouloir, que le comte Czernin répandait dans la presse, celle-là par l'intervention de ses socialistes officiels, Scheidemann et Sudekum, par ses menées chez les socialistes neutres : en Suisse auprès de Grimm, en Hollande auprès de Troëlstra, chez les Russes auprès de Lenine. Là-dessus brochaient l'abrogation de la loi contre les jésuites, les déclarations officielles au sujet de l'insuffisance des vivres et l'agitation causée par les projets de réforme électorale que la noblesse prussienne trouvait intolérables et le peuple trop lointains. On devait conclure à un trouble de l'opinion, dont il était sage de ne pas s'exagérer l'étendue présente, qui pouvait être le commencement d'une dislocation, mais dont notre presse avait le tort de nous entretenir trop exclusivement.

En Angleterre, divers discours de Lloyd George avaient une fois de plus formulé l'énergique résolution de vaincre qui anime ce pays et qui, chaque jour, éclate sur le front anglais. Il ne fallait pourtant pas ignorer qu'une grave question, celle du *home rule* irlandais, restait en suspens et qu'une autre, également grave, les élections générales de la Chambre des communes, s'y rattachait implicitement. Rien n'était décidé, à la fin d'avril, ni sur l'une ni sur l'autre. Elles étaient, d'ailleurs, sans répercussion possible sur la conduite de la guerre et sur l'opinion anglaise à ce sujet.

En France, les vacances que le Parlement s'était accordées avec largesse n'avaient pas tout à fait éteint les intrigues politiques, mais une détente se produisait pourtant. Le ministre Viollette n'était pas plus heureux que son prédécesseur pour le règlement des restrictions alimentaires, et ses arrêtés successifs faisaient surtout ressortir la difficulté de la question. L'attention publique n'était pourtant pas tournée vers le dedans : le peuple de France ne demandait qu'à travailler et à lutter; elle était tout entière tournée vers le dehors; elle voyait avec joie les succès des armées franco-anglaises; elle en attendait la suite et l'espérait heureuse; elle était prête à accorder confiance à ceux qui lui donneraient le sentiment d'une volonté solide, d'un désintéressement absolu, d'un dévouement total à l'intérêt public. De plus en plus, la gravité de l'heure la fatiguait des politiciens. — JULES GERBAULT.

***lèvre** n. f.— Art milit. *Lèvre d'un entonnoir de mine*, rebord de l'excavation pratiquée dans le sol par l'explosion d'une mine, l'entonnoir ainsi produit offrant une ressemblance avec une bouche ouverte à la surface de la mer : *L'ennemi a fait exploser une mine; nous avons occupé une partie des* LÈVRES *de l'entonnoir.*

Mariage des femmes de nationalité ennemie. Hist. et dr. *Combinaisons de mariages suspectes. — Innovation légale tendant à les déjouer.*

Combinaisons de mariages suspectes. — Au début des hostilités, la loi du 7 avril 1915 a autorisé le gouvernement à retirer la naturalisation qui avait été accordée aux sujets ou anciens sujets de puissances entrées en guerre avec la France; d'autre part, l'article 6 de cette loi a formellement prescrit :

> Aucune naturalisation nouvelle d'un sujet d'une puissance en guerre avec la France ne pourra être accordée avant la signature définitive de la paix.

(Voir l'article NATURALISATIONS, *Larousse Mensuel*, t. III, p. 589.)

Une femme appartenant à une nation en hostilités avec la France n'en gardait pas moins la faculté de faire échec, grâce à l'article 12 du Code civil, à l'article 6 de la loi du 7 avril 1915 : il lui suffisait d'épouser un Français.

En effet, aux termes du premier alinéa de l'article 12 du Code civil, l'étrangère qui épouse un Français suit la condition de son mari. Quelle que soit sa nationalité d'origine, elle acquiert obligatoirement la nationalité française, avec tous les droits et prérogatives que cette nationalité comporte, et



Aux Etats-Unis, à New-York : Une section de la « Ligue des femmes américaines » s'entraînant aux exercices militaires. La plupart d'entre elles portent le costume masculin.

elle se trouve, dès lors, à l'abri de toutes les mesures ou précautions de sûreté et de police que peut inspirer le souci de la défense nationale à l'égard des étrangers ressortissant à un pays en guerre avec nous. En ce qui concerne l'étrangère devenue l'épouse d'un de nos compatriotes, il ne peut plus être question ni de l'expulser, ni de l'interner, ni de placer ses biens sous séquestre.

Au commencement de la guerre, un certain nombre de mariages de la nature précitée ont été célébrés; mais il ne s'agissait que d'espèces isolées et dans lesquelles les intéressés n'avaient, en général, en vue que la régularisation d'une situation anormale. Peu à peu, les cas de ces unions sont devenus plus fréquents, en même temps qu'audacieux jusqu'au cynisme; des mariages de pure façade ont été réalisés avec des Français sans scrupules, sous la seule influence du désir d'éluder les mesures de sauvegarde envers nos ennemis, dans des conditions non seulement suspectes, mais, parfois, manifestement dangereuses pour notre sécurité.

Certains cas — devenus de notoriété publique — méritent d'être mis en relief.

Une Allemande, de condition aisée, a épousé, en août 1916, dans la région de la Savoie, un commissionnaire-cireur de chaussures parisien, du quartier de la Porte-Maillot, à qui elle a concédé une petite rente, pour prix de sa complaisance, ainsi que de sa renonciation par avance à une vie commune. La raison d'une telle union était de faire échapper les intérêts de cette Allemande à la mise sous séquestre et de lui permettre de venir vivre à Paris, en toute tranquillité et liberté.

Autre espèce, encore plus caractéristique : une Hongroise, de trente-cinq ans, riche et très artiste, a contracté en Suisse mariage avec un Français de soixante-quatorze ans, tailleur de pierre, sans fortune, sans éducation ni instruction. Son but était de rentrer à Paris comme Française et, selon toute vraisemblance, de s'y livrer à l'espionnage.

Innovation due à la loi du 18 mars 1917. — Sur l'initiative du gouvernement, est intervenue la loi du 18 mars 1917, dont l'article unique porte :

Pendant la durée des hostilités et par dérogation aux dispositions de l'alinéa premier de l'article 12 du Code civil, l'étrangère, sujette d'une nation ennemie, qui aura épousé un Français, n'acquerra la nationalité de son mari que si le mariage a été préalablement autorisé par le garde des sceaux, ministre de la justice.

Ainsi donc, l'acquisition de la nationalité française par l'étrangère, dans le cas qui nous occupe, se trouve subordonnée à une préalable autorisation du mariage par le ministre de la justice.

Quelques observations et précisions : 1° l'innovation ne bouleverse pas l'article 12 du Code civil, puisqu'elle n'est que momentanée et doit prendre fin avec les hostilités; — 2° la mesure s'applique à tout mariage, avec un Français, d'une femme appartenant à une nationalité ennemie, sans tenir compte si le mariage a été célébré en France ou à l'étranger; — 3° le mariage contracté sans l'autorisation préalable édictée n'est pas nul : il conservera tous ses effets légaux au point de vue des personnes et des biens; mais il ne permettra pas l'entrée dans la nation française des étrangères « indésirables », qui conserveront leur nationalité d'origine. — LOUIS ANDRÉ.

***millième** n. m. — Art milit. Unité d'angle employée dans l'artillerie française de campagne (c'est l'angle sous lequel on voit un objet placé à une distance égale à mille fois sa longueur; par exemple, un mètre à un kilomètre, deux mètres à deux kilomètres, etc.) : *Les* MILLIÈMES, *les angles de site, les dérives, toutes ces choses qui définissent les données du tir, s'envolent sur l'aile rapide du téléphone.* (Charles Nordmann.)

morling, morlingue ou **morningue** (fusion des mots d'argot *mornifle*, monnaie, et *zingue*, argent) n. m. Arg. Porte-monnaie : *Les yeux du poilu, ses mirettes, s'illuminent lorsqu'il voit son* MORLING *se remplir de ronds, de balles, de thunes.* (Maurice Barrès.)

Nouveaux Riches (LES), comédie en trois actes, en prose, de Ch.-A. Abadie et Raymond de Cesse, représentée pour la première fois au théâtre Sarah-Bernhardt le 1er mars 1917. — Le premier acte a lieu dans un thé élégant des Champs-Elysées. A une table du fond, un groupe bavard de demi-mondaines et de journalistes parle de tout : de la guerre, qui ne semble pas les gêner beaucoup; du riche Edmond Legendre, ancien mécanicien devenu millionnaire dans la fabrication des hydravions pour l'armée; de Martinet, aussi fournisseur militaire, qui a fait fortune dans les moteurs; de son fils, Georges, un brave aviateur.

A une table de droite, sont assis Daniel Fronsac, un aventurier de lettres, qui poursuit la fortune par tous les moyens, et Blanche Delorme, une actrice qui cherche un puissant protecteur et commanditaire. Daniel Fronsac connaît Edmond Legendre, le nouveau riche; il le présente à l'actrice, qui s'amuse de ses manières gauches. A ce moment, un journaliste, Saturnin, interpelle le groupe du fond, devenu trop bruyant, et s'emporte contre les profiteurs de la guerre, qui entretiennent le luxe des petites dames habituées des thés élégants. Legendre intervient et prend la défense de ceux qui ont gagné de l'argent uniquement par leur travail utile à la défense nationale.

Arrivent des amis, invités de Legendre : M. Ancelier, nouveau pauvre, que la guerre a ruiné, et sa fille Eveline, fiancée à Georges Martinet. Eveline, qui a été élevée dans l'aisance, cherche du travail et une situation. Legendre la prend comme dactylographe; elle entrera en fonctions le jour même. Legendre a acheté le château de La Châtaigneraie, qui appartenait à son ami Ancelier, et tous s'y rendront tout à l'heure en automobile. Ancelier et sa fille vont se préparer pour cette promenade. En leur absence, Martinet annonce à Legendre qu'il s'oppose au mariage de son fils avec Eveline, puisqu'elle est ruinée. Georges proteste qu'il n'aura pas d'autre épouse que cette jeune fille, qu'il aime. Martinet se fâche, le renie, le déshérite,... et sort.

Legendre a donné rendez-vous au thé à sa femme, Françoise, aujourd'hui riche, mais guindée et gênée dans sa nouvelle situation. Elle fait dans la salle une entrée comique et va s'asseoir toute penaude à la table de son mari. Les Ancelier reviennent, et l'on part pour La Châtaigneraie.

Le second acte se passe dans le parc de La Châtaigneraie, devant la terrasse du château. Les invités sont Ancelier, sa fille, Fronsac et Blanche Delorme, que le journaliste a présentée comme sa femme à Mme Legendre. Celle-ci se sent mal à l'aise dans son rôle de châtelaine et dans son corset. Tandis que chacun va faire un tour dans le parc, Legendre dicte quelques lettres à Eveline, devenue sa dactylographe : il répond à un entrepreneur qui veut acheter et abattre les grands arbres séculaires de la propriété. Eveline ne peut retenir ses larmes à l'idée que ces beaux arbres, sous lesquels elle a grandi, vont être coupés. Legendre, touché, la rassure : il refusera l'offre du marchand de bois. Georges Martinet arrive. Legendre laisse les amoureux ensemble et leur promet de les aider à conclure le mariage. Il assure à Eveline une dot de 200.000 francs, dans l'espoir que le père Martinet baissera pavillon devant la somme promise à la fiancée. Mais il n'en est rien : Martinet est ambitieux; il a des visées politiques; aussi refuse-t-il Eveline, parce qu'il veut allier son fils à la famille d'un député qui le fera élire.

Fronsac et Blanche reparaissent. Fronsac a persuadé à Legendre, dont il fait l'éducation, que sa fortune lui impose une liaison avec une jolie actrice, et Blanche a entrepris la conquête du nouveau millionnaire. Legendre n'a aucune inclination pour cette fille prétentieuse, mais il se résigne à cette nécessité de son état, puisque c'est « parisien ». Mme Legendre entre au moment où Blanche enlace de ses bras son riche ami. La pauvre épouse éclate en sanglots. Legendre lui explique la nécessité sociale qui le force à contracter cette liaison extraconjugale. Dans une scène amusante, les deux époux, qui s'adorent, regrettent le bon temps où ils n'étaient pas riches : lui ouvrier mécanicien, elle marchande des quatre-saisons, et ils étaient heureux. Pour se consoler des ennuis de la fortune, ils iront un soir dans leur vieux quartier, au fond de Montmartre; ils revêtiront de vieux habits, et ils mangeront à la guinguette, ils coucheront à l'hôtel meublé : ils revivront un soir de leur jeunesse

Le troisième acte se déroule dans le bureau de l'usine Legendre. Tous les ennuis tombent sur le pauvre homme. Son pieux pèlerinage avec sa femme au pays de leur bonheur passé a été surpris, raconté, ridiculisé, sali par la plume venimeuse du reporter Saturnin, qui se venge de l'algarade du premier acte. Blanche Delorme, furieuse, est la fable de tout Paris. Elle vient exiger de Legendre qu'il divorce. Fronsac lui persuade que c'est très « parisien ». Legendre consent avec peine. Heureusement les événements se précipitent pour tout arranger.

Une dépêche du ministère de l'aviation informe Legendre que les appareils livrés par lui ne fonctionnent pas. Aussitôt, le patron, alarmé, revêt la veste de toile bleue et va examiner le moteur de l'appareil, qui est sur le chantier. Il découvre le défaut. L'acier de la bielle est de l'acier mou, qui fait limaille au frottement, et le moteur se coince. Cet acier lui a été livré par Martinet. Celui-ci, convoqué, découvre qu'il a été dupe des spéculateurs. Il a payé bon marché de l'acier qu'il croyait bon et qui ne vaut rien. Sa responsabilité est engagée, et son crédit va sombrer. Legendre le sauve, à la condition qu'il approuve le mariage d'Eveline et de Georges. Martinet consent, heureux d'en être quitte à si bon compte. Quant à Fronsac et Blanche, reconnus enfin par Legendre comme un couple d'aigrefins, ils sont mis à la porte par le riche mécanicien, qui revient tendre et soumis vers sa bonne femme d'épouse. Tout finit bien.

Cette pièce est le début de deux auteurs dans l'art dramatique; elle est habilement conduite : les caractères y sont bien dessinés et adroitement présentés. Les « Nouveaux Riches » sont un témoignage curieux de l'apparition d'une caste neuve, les enrichis de la guerre. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Jeanne Cheirel (*Françoise Legendre*), Germaine de France (*Eveline Ancelier*), Suzy Depsy (*Blanche Delorme*), et par MM. Abel Tarride (*Edmond Legendre*), Chameroy (*Martinet*), Félix Grouillot (*Daniel Fronsac*), Dorian (*Georges*), Grégoire (*Saturnin*), Angelot (*Ancelier*).

Orient (L'). *Ses richesses naturelles.* — La politique allemande de pénétration en Orient et l'entrée en action de la Turquie à la remorque de l'Allemagne, dont elle est devenue un instrument, ont fait déborder jusqu'en Asie le théâtre d'une guerre qui aurait pu paraître, au premier abord,



Puits de pétrole jaillissant, à Bakou, ville russe sur la mer Caspienne.

destinée à être exclusivement européenne. En réalité, il entrait depuis longtemps dans les vues de l'Allemagne d'étendre sa domination en Orient, et tel était bien l'un des buts poursuivis par le kaiser dans la guerre actuelle. Les Alliés ont dû, nécessairement, résister à ce mouvement turco-allemand et en empêcher les progrès. C'est ainsi que la lutte s'est trouvée prendre une telle importance dans les Balkans et, d'autre part, au Caucase, en Arménie, en Perse, en Mésopotamie, et qu'elle aurait pu s'étendre jusqu'en Egypte. Si la Turquie d'Asie, qui forme l'Orient immédiat de l'Europe, a suscité les convoitises germaniques, ce n'est pas seulement parce qu'elle fournit des voies d'accès vers les Indes et tout l'Extrême-Orient; c'est aussi à raison de sa valeur propre, et, comme on ne peut penser aujourd'hui que la paix puisse être conclue sans un nouvel amoindrissement imposé à l'empire ottoman, il est intéressant de savoir quels

sont les produits naturels de ces pays, dont il pourra y avoir à régler le sort. D'une façon générale, ils possèdent d'importantes ressources agricoles et, dans certaines de leurs parties, ils renferment aussi des richesses minérales.

L'Asie turque, dont la partie nord forme la bordure méridionale de la mer Noire, entoure la Méditerranée orientale; elle vient confiner à l'Egypte, au sud du bassin méditerranéen. Se rattachant par sa situation même au climat méditerranéen, elle se trouve placée dans une région intermédiaire entre le climat continental européen, que représente la Russie, et le climat tropical, auquel appartient l'Arabie. A l'est, elle touche à la Perse, c'est-à-dire à l'un des côtés de ce pays de l'Iran, au climat très sec, qui est regardé comme une des parties de la grande zone désertique de l'hémisphère nord. Mais la Turquie d'Asie est loin de présenter une uniformité complète de climat, et ses productions végétales ne peuvent, par suite, être les mêmes partout. Les régions maritimes se différencient nécessairement beaucoup de celles de l'intérieur et, parmi ces dernières, il en est qui sont soit montagneuses, soit formées de plaines ou même désertiques, et il en est aussi qui sont plus ou moins arrosées. Nous envisagerons successivement plusieurs régions, qui sont en réalité plutôt naturelles que politiques : l'Asie Mineure, l'Arménie et le Kourdistan, les vallées du Tigre et de l'Euphrate, la Syrie et la Palestine, puis l'Egypte du Nord.

En ce qui concerne l'Asie Mineure, la différence est particulièrement manifeste entre les côtes dont le climat est moins excessif et l'intérieur, où la sécheresse est très grande. Tout le pourtour de cette péninsule avancée de l'Asie ne se présente même pas avec des conditions climatériques semblables.

La côte septentrionale, que baigne la mer Noire, est la plus froide. Elle le doit à ce que rien ne la défend contre les vents froids qui lui viennent, pardessus les eaux, des plaines de la Russie; mais, plus on se rapproche de l'est, plus le climat s'adoucit, grâce au Caucase, qui protège la côte contre ces mêmes vents. Comme, d'autre part, le Caucase concentre l'humidité, c'est de l'ouest à l'est que la hauteur des pluies augmente. Toute cette côte, s'étendant de l'entrée septentrionale du Bosphore jusqu'à la Russie, est dominée de près par de hautes montagnes, sur les pentes desquelles sont d'épaisses forêts où abonde le chêne.

La côte occidentale, formant l'extrémité de la péninsule, est beaucoup plus favorisée comme climat et beaucoup plus productive. Elle est la moins pluvieuse et la plus chaude. Elle comprend d'abord le littoral de la mer de Marmara, qui ne diffère guère de la côte septentrionale. Mais, à partir de l'issue des Dardanelles, commence la côte dite «de l'Archipel», très découpée, sur laquelle les chaînes de montagnes, dirigées de l'intérieur, projettent de nombreuses presqu'îles et, par ces découpures, multiplient les baies et les golfes. La mer Egée, qui la baigne, est semée d'îles, lesquelles sont des débris de la côte. Le climat de cette partie est à peu près le même que celui de la Grèce, qui lui fait face et possède les mêmes plantes. C'est en abondance que l'on trouve des vignobles, des vergers, des mûriers, des arbres à fruits. Toute cette région maritime est très fertile et, surtout, la province de Smyrne. Les îles de l'Archipel sont également très productives. Lemnos, en face de l'entrée des Dardanelles, donne des céréales, de l'orge, des figues, des légumes et possède d'excellents vignobles; on y élève des troupeaux de brebis. A Mytilène, l'ancienne Lesbos, qui jouit d'un délicieux climat tempéré, on cultive l'olivier, la vigne, le mûrier, le figuier et les divers pistachiers, lentisque et térébinthe; on y fait l'élevage des bœufs, des moutons, des chevaux et mulets. Chio est une île extrêmement fertile et très bien cultivée, qui produit du blé, du vin, du coton, de l'huile et des légumes. Sa principale richesse est dans les fruits qu'elle exporte : oranges, citrons, raisins, figues, grenades, etc. Une autre culture tout à fait répandue à Chio est celle des lentisques, qui donnent la pâte parfumée appelé *mastic*. On y élève enfin des vers à soie, grâce aux mûriers qu'on y cultive. Samos est riche aussi en fruits et légumes, et on y fait des vins renommés. Rhodes, île dotée d'un merveilleux climat, produit des céréales variées : blé, orge, seigle, avoine, des olives, de la vigne, des légumes, des arbres fruitiers de toutes sortes, des palmiers, des mûriers, de hauts et beaux arbres, comme platanes et peupliers. Mais l'île est incomplètement cultivée faute de bras et aussi à raison des procédés primitifs qui y sont employés.



La ville de Beyrouth, port de Syrie sur la Méditerranée, et la montagne du Liban.

Quant au littoral méridional de l'Asie Mineure, ou littoral méditerranéen, il est tout à fait privilégié. Bordé par la chaîne du Taurus, qui y forme les deux énormes saillies du Taurus Lycien et du Taurus Cilicien, il est protégé par cet écran montagneux contre les vents du nord, et la température, tout en présentant des moyennes élevées, y est douce et égale. Sur les côtes, on trouve des jardins florissants, des palmiers, des aloès, toutes les plantes et toutes les essences des régions méditerranéennes, aussi bien chaudes que tempérées. Audessus, sur les flancs du Taurus, s'étagent des forêts. En face de la côte de Cilicie, l'île de Chypre, appartenant à l'Angleterre, que nous nous bornons à mentionner, bénéficie du même climat et produit en abondance des céréales, du vin et des végétaux à substances odoriférantes.

Si nous pénétrons dans l'intérieur de l'Asie Mineure par delà les chaînes qui bordent ses côtes nord et sud, nous les trouvons doublées en arrière de séries d'autres chaînes décrivant parfois des courbes accentuées, mais qui, dans leur ensemble, sont orientées de l'est à l'ouest et viennent se perdre dans les presqu'îles qui découpent la côte de la mer Egée. Tout le centre est occupé par un plateau élevé, le plateau d'Anatolie, où s'étalent des nappes lacustres, sans écoulement vers la mer, comme le Touz-gheul. C'est au sud-est que ce plateau est bordé par les plus hautes montagnes : Taurus, Anti-Taurus. Une sécheresse extrême est la caractéristique du climat de ce plateau intérieur. Aussi n'est-ce pas dans cette partie centrale que l'on pourra trouver des terrains productifs. On les rencontre, au contraire, dans toute la zone montagneuse qui en forme le pourtour et où les pluies sont plus abondantes, soit sur les pentes des montagnes et sur les plateaux, soit dans les vallées.

Il est à remarquer que les ressources végétales de l'Asie Mineure sont d'autant plus variées qu'on y trouve réunies à la fois les flores de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique du Nord.

Les céréales y sont très prospères et viennent même jusqu'à une altitude assez élevée. Elles constituent l'une des richesses de toute la Turquie d'Asie, aussi bien du côté de la Méditerranée que de celui de la mer Noire. On sait qu'en Russie, à peu de distance au nord de la mer Noire, la région du Tchernoziom (ou de la Terre noire) est un véritable grenier à blé et que la zone des steppes fertiles, située au Sud, autour de la mer Noire et de la mer d'Azov, quoique moins riche, possède aussi une couche de terreau où, par une patiente mise en œuvre, on arrive encore à obtenir des céréales. Sans égaler les richesses du Tchernoziom, elles offrent, dans l'Asie Mineure, un très grand avenir.

Une autre production à mettre en regard des céréales est le coton; non que sa culture soit aujourd'hui florissante, mais parce que, très délaissée, elle est susceptible de regagner sa prospérité ancienne. On le cultive notamment dans les vallées du Ghedis-Tchaï, du Kontchouk-Mendéré ou Petit-Méandre, du Bœyuk-Mendéré ou Grand-Méandre, qui s'ouvrent sur la mer Egée. Il vient aussi en abondance dans la région des plaines du vilayet d'Adana.

De même que sur beaucoup de parties de la côte, les arbres fruitiers sont aussi nombreux que variés dans l'intérieur de l'Asie Mineure. Nous nous bornerons à citer, parmi les fruits les plus répandus et les plus réputés, les figues, oranges, olives, abricots, pêches, poires, pommes, grenades, pistaches, etc. En quelques endroits favorisés par le climat, on trouve des palmiers. Dans beaucoup de régions, on fait des vins excellents et même renommés, tels que ceux de Brousse. Bien que le pays ait subi de fâcheux déboisements, les arbres y sont encore abondants; on y trouve des peupliers, des platanes, des sycomores, des noyers, des cyprès. Les pentes des plateaux sont presque partout couvertes de magnifiques forêts, riches en bois de construction et d'ébénisterie; il en est ainsi, par exemple, de la partie montagneuse du vilayet d'Adana. La plus vaste de toutes les forêts de l'Anatolie est l'Agatch-Denghiz (la « Mer d'arbres »), à l'est du Zakaria. L'Asie Mineure donne aussi du tabac, des plantes médicinales, comme le pavot à opium servant à faire du laudanum, des plantes à produits odoriférants : henné, mastic du lentisque, térébinthe, ambra, des graines oléagineuses, des gommes, de la réglisse, des légumes variés, des fèves, du chanvre, des mûriers.



La ville de Jaffa, port de Syrie, sur la Méditerranée.

L'élevage est pratiqué dans certaines vallées et sur les pentes des montagnes, et il est à peu près la seule ressource que peut offrir le plateau d'Anatolie. Mais, comme sur celui-ci les pâturages ne consistent


MER CASPIENNE
MER NOIRE
MÉDITERRANÉE
RUSSIE
CAUCASE
TRANSCAUCASIE
PERSE
ARMÉNIE
KOURDISTAN
MÉSOPOTAMIE
ARABIE
DÉSERT DE SYRIE
ROUMANIE
BULGARIE
CONSTANTINOPLE
CHYPRE
Crète
Rhodes
EGYPTE
LE CAIRE
Légende
Limite de Vilayet
Chef lieu de Vilayet .... Smyrne
Chemin de fer en exploitation
Ch. de fer en construction ou projeté
Principales ressources minérales:
Or ● Cuivre ○ Houille ▲
Argent ⊕ Plomb ■ Manganèse ◪
Fer ⊠ Zinc □ Chrome ◩
Bitume ⁂ Pétrole ⁂
Echelle 1: 9.000 000
0 100 200 300 400K.

qu'en une herbe courte, ils ne se prêtent pas à l'élevage du gros bétail, tandis qu'ils conviennent très bien pour la race ovine; on y élève une race de mou-



Caravane à travers le désert de Syrie.

tons à grosse queue. Les bœufs sont rares, mais il y a beaucoup de buffles. Les chèvres sont une véritable richesse pour le vilayet d'Angora, en raison des qualités de leur toison soyeuse. Les chevaux sont peu nombreux; on se sert surtout comme montures des chameaux et des ânes.

L'Arménie turque et le Kourdistan sont les pays qui, de l'Asie Mineure, s'étendent à l'E. jusqu'à la Russie et à la Perse; au S. du Kourdistan est la Mésopotamie. Arménie turque et Kourdistan sont des contrées extrêmement montagneuses, où se rencontrent et s'enchevêtrent de hautes chaînes : Alpes Pontiques, prolongements du Caucase, monts du Kourdistan, Taurus, et qui ont pour point culminant le mont Ararat, d'une altitude de 5.172 mètres. Le climat de ces pays varie beaucoup d'après l'altitude et selon les influences qu'ils subissent. On y trouve aussi des écarts de température considérables d'une saison à l'autre. C'est ainsi que, dans le vilayet d'Erzeroum, il fait en hiver des froids rappelant ceux de la Sibérie et qu'on y jouit, en été, au moins dans certaines parties, d'un climat digne de l'Italie. Aussi ne devra-t-on pas s'étonner de trouver, dans de telles contrées, les productions les plus diverses.

Ainsi que dans l'Asie Mineure, les céréales sont un des produits principaux de l'Arménie turque et du Kourdistan. La vigne, très répandue, fournit des raisins doux et savoureux; on cite notamment les vignobles de la vallée du Tortoun-Sou, affluent du Tchorokh. Le vin de Malatia, qui est excellent, est fait avec des raisins d'une grosseur extraordinaire; celui de Diarbékir est très réputé. Les arbres fruitiers sont aussi l'une des richesses de ces pays. Ils sont très abondants dans le vilayet d'Erzeroum et dans les autres vilayets situés plus au S.; les vergers, ainsi que les vignobles de Malatia, sont regardés comme les plus beaux de l'Arménie. Sur les bords de la mer Noire, où les pluies sont plus fortes, les arbres fruitiers sont aussi très nombreux; citronniers, orangers, oliviers emplissent les jardins de Trébizonde et de Rizé. La culture du coton a pris une grande importance à Trébizonde; on en récolte aussi dans le vilayet de Diarbékir. On fait beaucoup d'élevage dans celui d'Erzeroum.

La Mésopotamie, qui comprend toute la contrée baignée par le Tigre et l'Euphrate, depuis leur sortie des montagnes du Kourdistan jusqu'à l'embouchure du Chat-el-Arab dans le golfe Persique, est également un pays d'une remarquable fertilité naturelle, susceptible de fournir en abondance des céréales et du coton, ainsi que beaucoup d'autres produits, si, grâce à une irrigation rationnelle, on lui rend la prospérité dont il a joui autrefois. Nous renvoyons à ce que nous avons dit déjà à son sujet dans le *Larousse Mensuel* (mars 1916, MÉSOPOTAMIE).

En bordure de la Méditerranée orientale, la Syrie et la Palestine, pays montagneux, que limite à l'E. le désert, subissent à la fois l'influence des vents humides de la mer et, par l'autre côté, celle des vents desséchants. Aussi le climat varie-t-il selon les régions. Sur le littoral, les hivers sont plus doux, et certains endroits sont très favorisés, comme Saïda, l'ancienne Sidon, qui, à raison de ses belles fleurs et de ses excellents fruits, a toujours été qualifiée de Sidon la Fleurie. Dans les montagnes, le froid est très vif, et il y tombe beaucoup de neige. Elles étaient autrefois couvertes d'arbres, mais, malheureusement, elles ont été très déboisées; si les hauteurs qui dominent la plaine de Baalbek portent encore des forêts, les fameux cèdres du Liban ont à peu près disparu, et c'est par bosquets épars que l'on trouve encore des arbres : chênes, érables, genévriers, poiriers sauvages, etc. Dans la partie orientale de la Syrie et de la Palestine qui confine au désert, le climat est excessif, et les écarts de température sont considérables.

Ce n'est guère que dans les parties voisines de la mer, dans les vallées bien arrosées de l'intérieur et dans quelques plaines que l'on trouve des régions fertiles. On peut citer, comme les meilleures, la vallée de la Bekaa, appelée jadis Cœlé-Syrie, entre le Liban et l'Anti-Liban; dans la Palestine, la vallée du Kizon, qui forme la plaine d'Esdrélon; la plaine de Saron ou Sabil, entre Cesarée et Jaffa, l'ancien Chanaan. Les principales cultures sont les céréales : blé, orge, millet, maïs; la vigne, qui donne le « vin d'or » du Liban; les fruits, parmi lesquels les orangers et les citronniers abondent; les légumes variés, entre autres, fèves et lentilles; le sésame, le tabac. La production du coton se développe dans la région d'Alep; les racines de la réglisse y sont aussi une des spécialités. Sur toute la côte de Syrie, la pêche des éponges est active en été. L'élevage du ver à soie est en progrès dans le Liban. Le bétail est abondant dans le vilayet d'Alep, où il constitue la principale fortune des nomades.

Au sud de la Méditerranée, le rivage africain débute par l'Egypte. Là s'étale l'ample delta du Nil, de ce fleuve dont l'étroite vallée contient les seuls territoires productifs du pays. Le coton est la plus importante des cultures et celle qui fournit le plus à l'exportation. La canne à sucre vient au second rang parmi les produits d'exportation.

Les céréales, blé et maïs surtout, riz en certains endroits, comptent aussi parmi les cultures les plus répandues. Il en est de même des légumes, pois, fèves, lentilles, oignons. Telles sont tout au moins les productions principales.

Si des produits végétaux nous passons aux produits minéraux, nous pourrons voir que la Turquie d'Asie n'en est pas dépourvue. Mais ce sont surtout l'Asie Mineure, l'Arménie et le Kourdistan, pays traversés de chaînes volcaniques et qui ont subi de nombreux bouleversements géologiques, qui renferment le plus de minerais. Dès l'antiquité, on en a exploité beaucoup et, aujourd'hui, les gisements reconnus sont nombreux; mais, à quelques exceptions près, on n'a pas encore mis en valeur toutes les richesses minières de ces contrées : c'est seulement depuis que les voies de communication ont été plus développées que l'on a poursuivi avec plus d'activité leur exploitation.

La houille se rencontre par places dans la zone côtière du Nord, comme, d'ailleurs, on en trouve, et en plus grande quantité encore, de l'autre côté de la mer Noire, au Caucase et en Russie. Il en existe aussi à Brousse, que l'on s'est mis à exploiter davantage, et dans la bordure littorale de la mer Egée, notamment près de Smyrne.

En ce qui concerne les minerais, ils sont assez répandus partout, mais quelques régions sont privilégiées. Il en est ainsi de celle de Brousse, où l'on trouve du fer magnétique, du plomb argentifère, du cuivre, du zinc, de l'antimoine; le vilayet de Smyrne possède à peu près tous les mêmes métaux.

Le fer, l'or, l'argent, le plomb, le zinc, le chrome, le manganèse se rencontrent sur de nombreux points de l'Asie Mineure occidentale et méridionale. Le Taurus Cilicien et le Taurus Arménien renferment des mines de plomb argentifère, et il en existe, au centre de l'Anatolie, près d'Angora et à Sivas. Dans l'Est, sont de nombreuses mines de cuivre, dont plusieurs exploitées,





Jérusalem : la tour Antonia et la mosquée d'Omar. — Le départ des vaisseaux du désert.

dans les vilayets de Trébizonde et d'Erzeroum et, à Arghanamaden, près de Diarbékir. Les eaux thermales sont abondantes, et celles de Brousse attirent des baigneurs. Dans la Syrie, auprès d'Alep, à Djeboul, se trouve l'une des principales salines de l'Asie turque.

Les carrières peuvent fournir aussi de précieux matériaux, calcaire, granit. Dans le vilayet de Brousse, il existe de beaux marbres blancs, roses, bleu antique, ainsi que du lapis-lazuli. L'île de Chio est réputée aussi pour ses nombreuses carrières de marbre. Il faut signaler encore l'émeri et la pierre à aiguiser de Smyrne et les mines d'écume de mer d'Eski-Chehr, qui sont les plus belles et les plus riches que l'on connaisse. — Gustave RSOELSPERGER.

***paludisme** n. m. — Encycl. La guerre, qui a singulièrement aggravé un certain nombre de maladies et qui en a fait éclore quelques-unes que, jusqu'ici, nous avions ignorées, nous apporte une question du paludisme. La base en est la crainte que nous devons éprouver de voir le fléau allumer sur notre territoire des foyers nouveaux ou ranimer ceux que nous pensions éteints. L'exposé de ce problème actuel nous invite à passer en revue les causes de cette extension possible et les moyens, prophylactiques ou curatifs, dont nous disposons pour l'enrayer.

Le paludisme infestait jadis une bonne partie de la France. Les mesures d'assainissement et surtout d'assèchement prises, le développement des cultures, le traitement efficace des sujets malades ont diminué dans de notables proportions la superficie des régions envahies. Aujourd'hui, en effet, l'accord est fait d'unanime façon sur les causes du paludisme et la façon dont il se propage. L'expérimentation a corroboré ce que nous avaient démontré les autres méthodes de recherche, et les succès remarquables obtenus par les mesures qui découlent de cette façon de considérer le problème ont mis fin aux quelques incertitudes qui pouvaient subsister. Le paludisme est causé par un parasite microscopique du sang, que Laveran, qui le découvrit en 1880, avait nommé *Hæmamæba malariæ* et qui est rangé actuellement dans le genre *Plasmodium*. Ce parasite est peut-être unique, peut-être multiple, et l'opinion présente semble pencher en faveur d'une multiplicité des espèces, dénoncée par la variété des formes ; il y aurait alors un *Plasmodium vivax*, responsable de la fièvre tierce, un *Plasmodium malariæ*, cause de la fièvre quarte et un *P. falciparum* (ce nom est dû à sa forme en croissant), qui donnerait naissance aux fièvres irrégulières et aux formes les plus graves de la maladie. Celle-ci, on le sait, est caractérisée surtout par la fièvre, survenant par accès ou existant de façon plus ou moins continue et pouvant se manifester sous forme d'accès pernicieux, ceux-ci consistant dans l'adjonction, au symptôme fièvre, de phénomènes typhoïdes, algides, cérébraux, etc., des plus dangereux. Cette fièvre n'est que la manifestation extérieure d'une infection profonde, qui cause, d'autre part, une hypertrophie considérable de la rate et du foie, une anémie intense, souvent une cachexie incurable et, en tout cas, un affaiblissement très considérable de l'individu, redoutable pour lui et ses descendants.

Ce parasite du paludisme, le *Plasmodium*, est in-



Anophèle. — Dans l'eau, larve d'anophèle. (Les orifices respiratoires s'ouvrent sur la surface dorsale de l'avant-dernier anneau ; pour respirer, la larve doit donc flotter horizontalement.)

troduit dans le sang de l'homme par la piqûre d'insectes du genre *Anopheles*, le plus connu de ces moustiques étant l'*A. maculipennis*. L'appareil digestif de ce diptère sert d'habitat et de lieu de transformation et de fécondation au *Plasmodium*, qui passe ensuite dans les glandes salivaires de l'insecte, et celui-ci, lorsqu'il pique un sujet sain, lui transmet l'infection en lui inoculant ce parasite.

Il résulte de cet exposé très succinct que la prophylaxie du fléau se résume dans deux précautions : détruire l'insecte, l'empêcher de se reproduire, d'une part, et, de l'autre, guérir les paludéens et supprimer ainsi la source où le diptère peut s'approvisionner de *Plasmodium*. C'est la mise en œuvre de ces mesures qui avait permis de rétrécir, comme nous l'avons dit, la carte du paludisme en France. Il a donc fallu des conditions nouvelles pour que, loin de continuer ce mouvement rétrograde, le fléau se montre aujourd'hui capable de prendre une sérieuse extension.

Ces conditions, nous les trouvons dans la venue ou le retour en France de nombreux sujets atteints récemment ou anciennement de malaria et, en cette qualité, porteurs de parasites. Il faut admettre, en effet, que les anophèles susceptibles de répandre l'infection existent sur tout notre territoire. Certes, ils sont plus nombreux, plus vivaces, plus dangereux, par conséquent, dans les régions chaudes du Sud-Est et du Sud-Ouest et, notamment, sur la Côte d'Azur et autour du bassin d'Arcachon. Mais, en réalité, on les rencontre, quand on les cherche, un peu partout, et on les a identifiés dans les grandes



Culex. — Dans l'eau, larve du culex. (Les orifices respiratoires sont à l'extrémité d'un tube ; pour respirer, la larve se tient obliquement.)

villes du centre même, car une femelle d'*Anopheles maculipennis* (les femelles seules sont dangereuses) a été capturée dans un laboratoire du Muséum à Paris et une autre à l'Institut Pasteur. Les porteurs de germes que nous avons signalés viennent donc compléter fâcheusement les possibilités qu'a le fléau de se réveiller ou de s'étendre.

Ces porteurs de germes, disions-nous, sont des paludéens anciens ou nouveaux. Ceux-ci sont des soldats de notre armée d'Orient qui ont gagné le mal dans la presqu'île des Balkans et, notamment, sur les rives du Vardar, particulièrement infestées par le paludisme et où les victimes ont été nombreuses. Ils sont revenus en France malades, parfois convalescents, mais non guéris, c'est-à-dire hébergeant le parasite dans leur système circulatoire. Les autres sont des hommes de nos contingents coloniaux, des soldats de l'armée d'Afrique, des indigènes de nos possessions d'outre-mer accourus à l'appel de la métropole ; ce sont aussi des travailleurs venus des mêmes régions pour combler ici les vides causés dans notre main-d'œuvre par la mobilisation. Eux aussi sont des porteurs de germes, qui, pour chroniques qu'ils soient, n'en sont pas moins dangereux. Ce péril, nous en avons constaté la gravité en voyant des cas de paludisme se déclarer chez des Français n'ayant jamais quitté leur patrie et parfois dans des pays qui ignoraient jusqu'à présent la malaria. On les rencontra, ces victimes nouvelles, parmi nos troupes métropolitaines, quand elles avaient partagé certains cantonnements avec des unités coloniales ; on les vit dans la population civile, soit que celle-ci ait été en contact, elle aussi, avec des troupes venues des pays chauds, soit que, dans la région, se soient installés de nombreux travailleurs indigènes, employés par exemple, aux usines de guerre (Camargue), soit encore qu'il s'agisse de régions où les hôpitaux recevaient en grand nombre (et parfois exclusivement) des paludéens, soit, enfin, que les nouveaux contaminés habitassent des pays où venaient en convalescence les paludéens récents que nous avons signalés.

Le péril est d'autant plus grand, à n'en pas douter, qu'il s'agit de pays qui ont mieux connu autrefois déjà ce fléau. C'est qu'en effet, ces contrées sont celles qui accumulent les conditions d'existence les plus favorables pour les anophèles. Mais, dans les autres même, il ne faut pas en négliger la possibilité.

Dans les pays où les moustiques sont très nombreux et la malaria endémique (comme la Campagne romaine), ou dans ceux où les épidémies sont particulièrement redoutables, on a pris un certain nombre de précautions énergiques pour empêcher les sujets sains d'être piqués par ces insectes, qui ne sont, d'ailleurs, dangereux que le soir et la nuit. Du nombre sont le grillagement des portes et des fenêtres avec des toiles métalliques à mailles fines, l'usage de moustiquaires entourant les lits et de vêtements spéciaux où des tulles recouvrent toutes les parties communément découvertes, comme le visage et les mains. Ces mesures sont, la plupart du temps, inutiles chez nous. Mieux vaudra lutter exclusivement contre l'insecte propagateur du mal par les méthodes qui ont jusqu'à présent réussi, c'est-à-dire la destruction des moustiques, celle surtout de leurs larves, l'assèchement de la région, la disparition de toutes les flaques d'eau qui peuvent servir de lieu de ponte et, enfin, la cure poursuivie longtemps des malades atteints que l'on s'efforcera, en même temps, de protéger contre l'accès des anophèles.

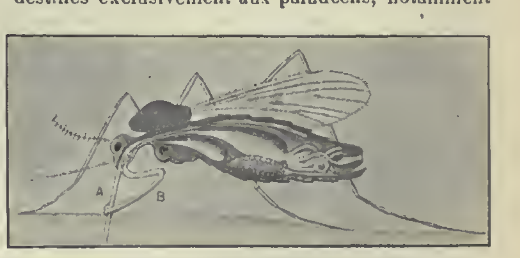
La destruction des moustiques adultes ne peut compter que pour une faible part dans cette lutte, car elle sera forcément partielle. Rien ne vaut, pour la disparition de ces insectes, la destruction de leurs larves et les empêchements apportés à leur pullulation.

La larve de l'anophèle vit dans l'eau, de même, d'ailleurs, que celle du cousin, qui est inoffensif. On distingue ces deux larves l'une de l'autre par ce fait que la première se tient dans l'eau horizontalement, de manière à faire affleurer à la surface ses stigmates respiratoires, situés sur sa partie dorsale, tandis que la larve des culicides (cousins) se tient obliquement, ses stigmates étant placés au bout d'un tube respiratoire qui lui permet cette position.

On voit par ce simple exposé que les deux espèces de larves sont obligées, pour vivre, de venir respirer à la surface à intervalles rapprochés. C'est une particularité que l'on met à profit dans la lutte contre l'insecte. En effet, le dessèchement réel des contrées marécageuses est une œuvre de longue haleine, qui ne peut être pratiquée que par les ingénieurs et les agronomes, car l'extension des cultures en est un élément essentiel. D'autre part, dans les grandes étendues d'eau (étangs, lacs), où pullulent volontiers les larves d'anophèles, la seule manière de lutter de façon efficace semble être l'élevage en grand nombre de poissons très destructeurs de ces petits êtres et dont les espèces les plus recommandables paraissent être celles qui constituent le groupe des cyprins (poissons rouges). Mais, à côté de ces superficies considérables, il faut tenir grand compte des étendues beaucoup plus médiocres, telles que des mares et des marettes dont on peut sans inconvénient souiller les eaux ; on empêche les larves de moustiques d'y vivre en répandant sur ces eaux du pétrole ou une huile minérale du même genre, qui, lorsque l'insecte veut venir respirer à la surface, constitue une couche imperméable à l'air et une substance qui bouche ses stigmates respiratoires. Enfin, ce sera l'affaire des particuliers ou des communautés de faire disparaître les très petites étendues d'eau où les moustiques ne se font pas faute de pondre, telles que les flaques, l'eau résiduelle des gouttières, celle qui s'accumule dans des vases ou la surface non recouverte des réservoirs.

Toutes ces mesures gagneraient, évidemment, à être surveillées par les autorités sanitaires. Aussi, à la suite d'un rapport de Wurtz, qui faisait remarquer que, si les méfaits des anophèles diminuaient ou disparaissaient dans nos colonies, c'était grâce aux règlements édictés, notamment en Afrique orientale française, et organisant officiellement la recherche et la destruction des gîtes de moustiques, l'Académie de médecine a-t-elle émis le vœu, dans sa séance du 12 septembre 1916, que « les pouvoirs donnés aux autorités sanitaires pour la prophylaxie des épidémies soient étendus à la recherche et à la destruction des moustiques. Ces mesures, ajouta-t-elle, comprennent le droit de visiter les immeubles et de prescrire les mesures nécessaires ».

L'isolement de tous les porteurs de germes est naturellement impossible à réaliser pratiquement. Mais il est indispensable que cette mesure soit au moins mise en œuvre dans les hôpitaux ou les salles destinés exclusivement aux paludéens, notamment



Coupe antéro-postérieure d'un anophèle femelle suçant le sang : A, trompe ; B, gaine.

dans les pays où les anophèles sont très nombreux. Cette précaution consistera surtout à empêcher l'accès des moustiques dans ces salles à l'aide de grillages comme ceux dont nous avons déjà parlé. D'autre part, il faut éviter, autant que possible, de faire séjourner les troupes coloniales dans les régions spécialement infestées de moustiques.

Le traitement des paludéens est l'autre partie de la prophylaxie du paludisme qu'il nous reste à envisager. Chacun sait qu'il est un médicament spécifique du paludisme et qui est utilisé de façon classique pour le guérir, c'est la quinine. L'expérience, malheureusement trop grande, que nous vaut

la guerre actuelle semble avoir démontré que la quinine doit toujours être considérée comme le remède le plus efficace. On a seulement introduit quelques modifications dans son administration. Les cachets, les comprimés, sont employés pour réaliser cette administration par voie buccale, comme par le passé. Lorsqu'on veut agir plus énergiquement et plus vite, beaucoup de médecins emploient les injections sous-cutanées, mais elles ont l'inconvénient de s'accompagner parfois de complications douloureuses et même graves. Aussi a-t-on introduit dans la thérapeutique quinique les injections intraveineuses, que l'on conserve néanmoins pour les cas graves, ou ceux dans lesquels on veut agir avec une particulière intensité. La vitesse d'absorption des sels de quinine par cette voie est telle que le goût de l'alcaloïde est perçu parfois par le malade pendant que l'injection est poussée dans son système circulatoire. En second lieu, on tient la quininisation continue des malades pour inutile, sinon susceptible de renforcer leur résistance au médicament. On adopte ordinairement, à l'heure actuelle, une administration discontinue, qui ne donne la quinine qu'à certains jours, suivant le développement et l'évolution des parasites dans le sang.

On adjoint volontiers, à l'heure présente, à la quinine l'arsenic sous forme d'injections intraveineuses d'arsénobenzol ou l'administration de méthylarsinate par la bouche. (A. Gauthier.) Les uns considèrent l'arsenic comme ayant une action intéressante sur le *Plasmodium* lui-même; la plus grande partie des médecins tiennent qu'il est surtout un admirable restaurateur de l'organisme, qui permet au paludéen de se mettre dans d'excellentes conditions pour lutter de lui-même contre le mal. C'est, en tout cas, un reconstituant du sang des plus énergiques. C'est surtout, chez les paludéens chroniques, chez ceux dont les parasites se montrent, suivant l'expression courante, quininorésistants, que son emploi est indiqué.

La quininisation préventive des sujets sains, dans les endroits où le paludisme est tout particulièrement à craindre, est encore une mesure qui s'impose et qui a rendu aux gens menacés de très grands services. — Dr Henri Bouquet.

Picard (Charles-*Emile*), mathématicien français, né à Paris le 24 juillet 1856. D'abord élève au lycée de Vanves (1864-1868), Picard acheva ses études élémentaires au lycée Henri-IV, qui s'appelait, au moment où il y entra, lycée Napoléon. Il en sortit en 1874, après avoir été reçu premier au concours de l'Ecole normale supérieure; il avait été, la même année, reçu second à l'Ecole polytechnique. Admirablement doué, Picard fut un brillant élève de l'Ecole normale, où il suivit, entre autres, les leçons de Darboux et, à sa sortie (1877), il était reçu premier à l'agrégation des sciences mathématiques; de plus, la même année, étant encore élève de l'Ecole, il soutenait avec succès sa thèse de doctorat ès sciences. Il avait alors vingt et un ans; il avait choisi pour sujet de thèse : *Application de la théorie des complexes linéaires à l'étude des surfaces et des courbes gauches*. Le jeune savant entrait dans la carrière universitaire sous les plus brillants auspices, et ses maîtres, qui avaient deviné en lui l'étoffe d'un grand mathématicien et fondé sur son avenir les plus belles espérances, ne furent pas déçus. Après être resté un an comme préparateur agrégé à l'Ecole normale supérieure et, en même temps, répétiteur du laboratoire d'enseignement de la section des sciences à la Faculté des sciences de Paris, il devint maître de conférences à l'Ecole normale (1878-1879), puis chargé du cours de calcul différentiel et intégral à la Faculté des sciences de Toulouse. En 1881, il était rappelé à Paris pour suppléer Bouquet dans son cours de mécanique physique et expérimentale de la Faculté des sciences, puis, en 1885, dans son cours de calcul différentiel et intégral. Enfin, il était nommé professeur de calcul différentiel et intégral à la Sorbonne.

Picard avait déjà publié à cette époque de remarquables travaux d'analyse et, l'année même de sa nomination à la Sorbonne, l'Académie des sciences lui décernait le prix Poncelet; deux ans plus tard, il obtenait le grand prix de mathématiques. Enfin, le 11 novembre 1889, il était élu membre de cette même académie pour la section de géométrie, en remplacement de Halphen.

Picard conserva la chaire de calcul différentiel et intégral à la Sorbonne jusqu'en 1897; à cette date et sur sa demande, il fut nommé professeur du cours d'analyse supérieure et d'algèbre supérieure. D'autre part, depuis 1900, il fait des conférences à Sèvres pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, et il professe la mécanique générale à l'Ecole centrale des arts et manufactures depuis 1894.

Picard est l'un des plus profonds analystes de notre époque. On lui doit de très importants travaux tant en analyse pure que dans l'application de cette science à la géométrie, à la mécanique et à la physique.

Citons ses mémoires *sur les fonctions uniformes d'une variable liées par une relation algébrique; sur les fonctions uniformes affectées de coupures; sur les fonctions uniformes de deux variables indépendantes; sur les fonctions doublement périodiques avec des points singuliers essentiels; sur certaines expressions quadruplement périodiques dépendant de deux variables; sur des classes de fonctions transcendantes; sur les fonctions entières; sur les fonctions hyperfuchsiennes, hyperabéliennes, hypergéométriques de deux variables; sur les équations aux dérivées partielles; sur les substitutions linéaires; sur les périodes des intégrales doubles et multiples*. Citons aussi ses remarquables travaux *sur les équations différentielles*, en particulier *sur les solutions singulières des équations différentielles ordinaires du premier ordre; sur la convergence des séries représentant les intégrales des équations différentielles; sur les méthodes d'approximation dans les équations différentielles;* d'autres, *sur les intégrales doubles des fonctions algébriques;* plusieurs mémoires concernant *la théorie des surfaces algébriques*, ainsi que sur les intégrales doubles qui se rattachent à cette théorie; *sur les intégrales de différentielles totales de première, seconde et troisième espèces; sur les surfaces hyperelliptiques* dont l'une des catégories a été désignée par H. Poincaré sous le nom de *surfaces Picard*. Citons encore ses mémoires *sur les formes quadratiques binaires, ternaires et quaternaires*, etc., et aussi *sur la théorie des fonctions algébriques de deux variables indépendantes*, qui lui valut, en 1888, le grand prix des sciences mathématiques à l'Académie des sciences.



Emile Picard.

Enfin, parmi ses travaux relatifs à la mécanique et à la physique, citons : *sur la rotation d'un système déformable; sur l'équation aux dérivées partielles qui se présente dans la théorie de la vibration des membranes; sur la distribution de l'électricité avec la loi de Neumann et sur le pouvoir refroidissant d'un courant fluide; sur l'équation fonctionnelle de Fredholm*, etc.

Tous ces mémoires, dont la plupart sont des travaux de premier ordre, ont été publiés dans les périodiques scientifiques français et surtout dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences. Il a publié à part : *Traité d'analyse* (cours professé à la Faculté des sciences), 3 vol., 2e éd. (1901-1909); *Théories des fonctions algébriques des deux variables indépendantes*, avec G. Simart, 2 vol. (1897-1905); *Quelques réflexions sur la mécanique, suivies d'une première leçon de dynamique* (1902); son rapport intitulé « *Sciences* », qu'il écrivit pour l'*Introduction générale aux rapports du jury international de l'Exposition universelle de 1900* et qui est un exposé magistral de la suprématie de la science. C'est, d'ailleurs, ce rapport qu'il a repris et développé dans un volume : *la Science moderne et son état actuel*, paru en 1905. Dans ce remarquable ouvrage, il a décrit les méthodes et les tendances scientifiques actuelles, ainsi que la pénétration et les influences réciproques des différentes branches de la science en insistant sur les grandes théories, sur la valeur qu'il convient de leur attribuer et sur leur rôle.

Parmi ses autres publications, citons encore : *Sur le développement de l'analyse et ses rapports avec diverses sciences* (1905), conférences faites en Amérique; *Sur le développement, depuis un siècle, de quelques théories fondamentales dans l'analyse mathématique*, conférence faite à Rome en 1908, au 4e congrès des mathématiciens; *l'Œuvre de H. Poincaré* (1913).

De plus, il a publié, sous les auspices de l'Académie des sciences, les *Œuvres de Charles Hermite*, 4 vol. (1905-1912), et il a collaboré, avec C. Jordan, H. Poincaré et E. Vessiot, à la publication des œuvres de G.-H. Halphen; ce dernier ouvrage doit comprendre 4 volumes, dont le premier seulement est paru (1916). Il a également publié, dans l'« Annuaire du Bureau des longitudes » de 1916, une notice nécrologique sur le commandant E. Guyou, etc.

Depuis 1912, Picard est membre du Bureau des longitudes, où il a remplacé H. Poincaré; l'Académie des sciences, qui l'avait choisi pour vice-président (1908-1910), puis comme président, pendant l'année 1910, vient de l'élire secrétaire perpétuel, en remplacement de Darboux. (V. Académie des sciences, p. 137.) Il a également remplacé Darboux comme membre du conseil de l'Observatoire d'astronomie physique de Meudon. Il est officier de la Légion d'honneur depuis l'année 1900. — G. Houchemy.

Quadrature du cercle. (V. circonférence au diamètre [Rapport de la], p. 142.)

Ravitaillement civil en blés, farines et pain. Hist. et dr. *La défense alimentaire. — Réquisition par l'autorité civile. — Taxation du prix du blé et des céréales. — Réglementation de la mouture du blé; taux de blutage obligatoire. — Fabrication, composition et mode de vente du pain. — Sanctions pénales des mesures prises.* I. Généralités. — C'est le ministre du commerce qui, au début de la guerre actuelle, a reçu la mission du ravitaillement de la population civile. Toutefois, en 1916, a été créé un ministère du ravitaillement.

Depuis 1914, la récolte du blé en France a été de plus en plus inférieure à nos besoins, qui, annuellement, exigent près de 100 millions d'hectolitres de blé. En 1916, la récolte n'a guère atteint que 60 millions d'hectolitres, et la récolte de 1917 nous menace d'un déficit plus considérable encore, par suite, surtout, du manque de main-d'œuvre et de l'extension des surfaces de terres non cultivées. (V. Pain de farine de riz, au *Larousse Mens.*, p. 20.)

Or, au fur et à mesure que croissait l'obligation de recourir aux blés exotiques, les importations dues au commerce ont fléchi, en raison de l'élévation incessante du coût du fret et de l'augmentation progressive des prix des blés étrangers. En même temps, la spéculation se manifestait, qui, sur le marché intérieur de la France, entretenait, tant sur les blés indigènes que sur les blés du dehors, des cours exagérés.

En octobre 1916, le prix des blés exotiques, rendus dans les ports français, était de 50 francs le quintal, prix qui n'avait jamais été atteint depuis 1871.

La situation se complique de cette nécessité absolue, impérieusement imposée par des considérations politiques et sociales : le pain — base essentielle et très française de l'alimentation nationale — doit être maintenu en quantité suffisante et à un prix normal.

Un cri d'alarme saisissant a été jeté, le 2 février 1917, par le ministre du ravitaillement et le ministre du commerce, dans une circulaire aux préfets :

> La terre de France, par suite de la guerre (y est-il dit), ne produit plus tout le blé nécessaire à ses enfants. L'appoint doit être acheté à l'étranger et payé en or... Perdre du pain, c'est perdre de l'or. Perdre du pain, c'est perdre des cartouches. Que tous les bons citoyens s'emploient, par les conseils et par l'exemple, à supprimer tout gaspillage du blé, de la farine, du pain...

Et, quelques semaines plus tard, était placardé, dans toutes les communes de France, un vibrant appel de ralliement « à tous les Français, à toutes les Françaises des campagnes » sur ce thème :

> « Semez, semez du blé ! » On y lisait : « En semant partout où vous le pourrez, autant que vous le pourrez, songez que vous remplissez le devoir le plus haut de défense nationale. »

Aux problèmes de l'alimentation du pays en blé, farine et pain, se rattache toute une série de lois et décrets successifs :

1° La loi du 16 octobre 1915, relative aux opérations d'achat et de vente de blé et de farine pour le ravitaillement de la population civile; — elle est issue de projets de loi déposés les 19 mars et 18 mai 1915.

2° La loi du 25 avril 1916, qui a complété la loi de 1915; — elle est née d'un projet de loi dont le dépôt avait eu lieu quelques jours auparavant, le 16 avril. Un décret du 27 juin 1916 a réglé les détails d'application de cette loi.

3° Les lois des 17 avril et 29 juillet 1916, concernant la taxation et la réquisition de l'aveine, de l'orge et du seigle.

4° La loi du 30 janvier 1917, portant attribution de primes à l'agriculture, à l'occasion du blé récolté en France (*abrogée par la loi du 7 avril 1917*).

5° Le décret du 9 février 1917, réglementant la fabrication et le mode de vente du pain, — qui a été exécutoire à partir du 25 février 1917.

6° La loi du 7 avril 1917, relative à la taxation du blé.

7° La loi du 8 avril 1917, ayant trait à l'addition de farines de succédanés à la farine de froment.

8° Le décret du 8 avril 1917, relatif à l'application de ces lois des 7 et 8 avril 1917 (*dont l'article 20 a été abrogé par le décret du 19 avril 1917*).

9° Le décret du 19 avril 1917, réglementant la fabrication et la vente de la pâtisserie et de la biscuiterie.

Des dispositions principales, et toujours en vigueur, de ces textes divers, nous allons faire ici un examen d'ensemble.

Signalons tout d'abord qu'en juillet 1916 a été institué, près le ministère de l'intérieur, un *Comité central de ravitaillement*, composé des représentants de plusieurs ministères (entre autres du ministère de la guerre et du ministère du commerce), qui a pour objet l'harmonie et l'unité des méthodes du ravitaillement civil et du ravitaillement militaire.

II. Principes établis. Détails de leur mise en application. *Faculté pour le gouvernement d'importer du blé exotique.* — Le ministre du commerce est chargé d'effectuer à l'intérieur, aux colonies ou à l'étranger, des achats de blés et de farines. (Loi du 16 oct. 1915, art. 2.)

Contrairement à ce qui est ordinairement prescrit pour les acquisitions faites par l'Etat, les achats de blés et farines peuvent être effectués sans marché ni adjudication, quel qu'en soit le montant. (Même loi, art. 5.) Le ministre du commerce répartit suivant les nécessités de la consommation, et par voie de cessions, les blés et farines qu'il achète. (Même loi, art. 2, § 1er.)

Un comité consultatif donne son avis : sur la fixation des prix d'achat et de cession ; sur les conditions générales des marchés. (Même loi, art. 5 et 9.)

Faculté pour l'autorité civile de réquisitionner le blé et la farine. — Au moment de l'élaboration de la loi du 16 octobre 1915 et à propos du droit de réquisition sur les approvisionnements en subsistances ouvert à l'autorité militaire par les articles 5 et 7 de la loi du 3 juillet 1877, relative aux réquisitions militaires, on a songé à permettre à l'autorité militaire de déléguer son droit à l'autorité civile pour le blé, sur toute l'étendue du territoire, en vue de l'alimentation de la population civile. (V., dans le *Larousse Mensuel*, RÉQUISITIONS MILITAIRES PENDANT LA GUERRE, t. III, p. 906.) En définitive, il a été estimé qu'en la matière, il n'y avait pas lieu de faire intervenir l'autorité militaire ; qu'il convenait de conférer directement le droit de réquisition à l'autorité civile, en lui imposant, toutefois, l'obligation de suivre les règles établies par la loi du 3 juillet 1877.

C'est cette combinaison qui a été consacrée par l'article 1er de la loi du 16 octobre 1915, ainsi conçu :

Pendant la durée de la guerre, il peut être pourvu, par voie de réquisition de blé et de farine, à l'approvisionnement de la population civile. — Le droit de réquisition est exercé, dans chaque département, par les préfets ou par leurs délégués, sous l'autorité du ministre du commerce et dans les conditions prévues par la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires.

Tel est le principe.

Mais la pratique a promptement montré que l'application aux réquisitions civiles des dispositions réglant les réquisitions militaires entraîne souvent des complications et des retards. De là cette innovation, due à l'article 3 de la loi du 29 juillet 1916 :

En outre du droit de réquisition collective prévu à l'article 1er de la loi du 16 octobre 1915, le préfet peut réquisitionner directement le blé, la farine ou le son, ainsi que le seigle, l'orge et l'avoine, qu'ils soient détenus par le producteur ou déposés dans un magasin, un entrepôt ou une gare, ou qu'ils soient en cours de transport, par voie ferrée ou fluviale.

Le ministre du commerce répartit les blés et farines réquisitionnés, suivant les nécessités de la consommation, par voie de cessions. (Loi de 1915, art. 2, § 1er.)

Taxation du prix et recensement du blé. — Jusqu'à l'intervention de la loi du 29 juillet 1916, le commerce du blé à l'intérieur est resté libre, aucun texte de loi n'ayant encore fixé un prix maximum pour les transactions entre particuliers, producteurs, commerçants ou meuniers.

La taxation du blé a été, par la loi du 29 juillet 1916, innovée « à partir du 1er août 1916, pendant la durée des hostilités et pendant l'année qui suivra la démobilisation générale ». Sous le régime de cette loi de 1916 (art. 1er), le blé ne pouvait être vendu, chez le producteur, à un prix supérieur à 33 francs les 100 kilogrammes.

La matière est aujourd'hui régie par la loi du 7 avril 1917 et par le décret intervenu le lendemain.

Voici les dispositions essentielles de la loi du 7 avril 1917 :

ART. 1er. — Les dispositions des lois du 17 avril 1916 et du 29 juillet 1916 concernant la taxation et la réquisition de l'avoine, de l'orge et du seigle, sont applicables au blé-froment et à toutes les céréales et farines susceptibles d'entrer dans la fabrication du pain.

ART. 2. — La différence entre le prix du blé établi par l'article 1er de la loi du 29 juillet 1916 et celui qui pourrait résulter de la taxe à établir en vertu de l'article précédent sera remboursée par l'Etat... — Il en sera de même en ce qui concerne les céréales succédanées.

Quant au décret du 8 avril 1917, il a ordonné, sur toute l'étendue de notre territoire, le « recensement des blés, orge, seigle, maïs, sarrasin, soja, sorgho, millet, fèves et féveroles, se trouvant chez les cultivateurs ».

A ceux-ci a été demandée une déclaration volontaire : avant le 25 avril 1917, ils ont eu à indiquer à leur mairie les quantités de céréales qu'ils détenaient, en stocks battus et en stocks en gerbes.

Le décret a stipulé (par ses art. 3 et 5) que les quantités de blé non déclarées au 25 avril 1917 ne pourraient être vendues ou réquisitionnées à un prix supérieur à 33 francs les 100 kilogrammes, tandis que le blé déclaré serait acheté, à caisse ouverte, au prix de 36 francs. Il s'agit, en somme, d'une amende de 3 francs par quintal pour le blé non déclaré.

Pour les céréales, a été accordée à chaque cultivateur une tolérance de déclaration : de 10 p. 100 pour les quantités en grains ; de 20 p. 100 pour les quantités en gerbes.

Les cultivateurs, sur les quantités déclarées, ont été autorisés à conserver :

1° Pour leur consommation ou celle de leur famille, 100 kilogrammes de blé ou de toute autre céréale, par tête, jusqu'au 15 août 1917 ;
2° Les quantités nécessaires à l'alimentation du bétail de leur exploitation, jusqu'au 15 septembre 1917.

Le prix maximum de 36 francs peut être majoré :

1° D'une somme de 1 fr. 50 représentant les frais de camionnage et de manutention, la rémunération des intermédiaires et autres frais ;
2° Du prix de transport par voie ferrée de la gare de départ à la gare du moulin ou du lieu de consommation.

Quant aux prix des farines, des céréales autres que le blé et des divers succédanés, c'est dans chaque département qu'ils doivent être fixés.

Le blé taxé a été ainsi légalement défini : il s'agit du « blé-froment récolté en France » ; il doit peser 77 kilogrammes à l'hectolitre et ne pas contenir plus de 2 p. 100 de corps étrangers. (L. du 16 oct. 1915, art. 2, § 2.) — Voir BLÉ, *Larousse Mensuel*, t. III, p. 721.

Par suite, il y a lieu :

1° A une augmentation ou à une réduction de 1 p. 100 sur le prix pour chaque kilogramme en plus ou en moins constaté à l'hectolitre ;
2° A une réduction de 1 p. 100 sur le même prix pour chaque unité en plus pour cent de corps étrangers. (L. du 16 oct. 1915, art. 2, § 3.)

Additions permises à la farine de froment. — Pour la fabrication du pain mis en vente, la loi du 8 avril 1917 autorise (tout en donnant au gouvernement le droit de la rendre obligatoire) l'addition à la farine de froment de farines de succédanés, telles que farines de seigle, de maïs, d'orge, de sarrasin, de riz, de fèves, de féveroles.

Interdictions diverses concernant les farines et le pain. — La loi du 16 octobre 1915 a donné au ministre du commerce la faculté, pendant la durée de la guerre, de fixer — par voie de décrets, après avis du ministre de l'agriculture — le prix des farines. A titre d'exemple, notons les décrets des 15 septembre et 15 novembre 1916, qui ont successivement taxé, pour les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, le prix de la farine destinée à la panification.

Actuellement, en aucun cas, le prix des farines ne peut dépasser celui qui résulterait d'une extraction à 80 p. 100 du blé, tel que nous l'avons ci-dessus défini. (L. du 16 oct. 1915, art. 8 ; l. du 29 juill. 1916, art. 1er, *in fine*.)

C'est peu à peu que le taux de blutage, fixé d'abord à 74 p. 100 par la loi du 16 octobre 1915, a été porté à 80 p. 100. Son augmentation progressive a été inspirée par le désir d'utiliser pour la fabrication du pain la totalité de la farine qu'on peut tirer du blé et, par là même, d'augmenter les disponibilités en farine. Le taux primitif de 74 p. 100 excluait le son et les remoulages ; or, les remoulages ont une valeur nutritive qui n'est pas à négliger, malgré leur inconvénient de donner à la farine une couleur grisâtre. Grâce aux taux actuels de blutage, les remoulages se trouvent incorporés à la farine blanche.

Il n'est permis de retirer de la mouture du blé que deux éléments : la farine et le son ; les remoulages doivent obligatoirement rester incorporés à la farine. (L. du 25 avr. 1916, art. 1er ; circul. du ministre du commerce du 26 avr. 1916 ; circul. du ministre de l'agriculture du 11 juill. 1916.)

D'ailleurs, — sous réserve de quelques dérogations, qui, notamment, se rattachent aux pains de régime ou de santé, — il est interdit aux meuniers, marchands de pains, boulangers, pâtissiers, épiciers et marchands de denrées alimentaires, de détenir, sans motifs légitimes, d'autres produits de la mouture du blé que la farine entière et le son. (Décr. du 27 juin 1916, art. 1er et 5 ; circul. du ministre du commerce du 26 avr. 1916 ; décr. du 9 févr. 1917, art. 4.)

A été prévue la constitution d'un échantillon-type de farine entière, qui, dans chaque préfecture, doit être mis à la disposition des intéressés, pour mieux leur permettre de se conformer au type exigé. (Décr. du 27 juin 1916, art. 9 ; circul. du ministre du commerce du 8 juill. 1916.)

Autres interdictions :

1° L'emploi de produits de la mouture de blé tendre pour la fabrication des pâtes alimentaires. (Décr. du 27 juin 1916, art. 7) ;
2° Sous réserve des mélanges prévus par la loi du 8 avril 1917, la mise en vente ou vente d'une farine de froment autre que la farine entière (loi du 8 avr. 1917, art. 3) ;
3° Le gaspillage de pain propre à l'alimentation humaine (même texte).

Interdiction s'appliquant au blé, aux céréales et à la farine. — Il est défendu d'annoncer, de publier ou d'afficher, pour le blé, la farine ou le son, ainsi que pour le seigle, l'orge et l'avoine, — à vendre ou vendus sur les marchés, — des cours supérieurs aux prix taxés. (L. du 29 juill. 1916, art. 4.)

Composition et conditions de fabrication du pain ; son prix. — Depuis le décret du 8 avril 1917, les préfets sont devenus les meuniers et boulangers de leur département : ils sont chargés de veiller à l'addition de farines de succédanés à la farine de froment ; ils doivent utiliser les céréales ou les divers succédanés qu'ils pourront trouver dans leur département et rechercher les moyens de faire moudre le plus économiquement possible les grains destinés au mélange avec la farine de froment ; enfin, ils établissent et fixent, dans leur département, le prix du pain, en tenant compte des mélanges de farines qu'ils auront été amenés à réaliser. (Décr. du 8 avr. 1917, art. 3.)

Les mélanges de farines de succédanés à la farine de froment ont été, le 8 avril 1917, autorisés jusqu'à concurrence du pourcentage suivant :

Farine d'orge	15 p. 100
Farine de maïs	15 p. 100
Farine de sarrasin et de seigle	25 p. 100

En même temps, a été prévue l'utilisation de farines d'autres succédanés, mais sous réserve de la fixation du pourcentage par le ministre du ravitaillement. (Décr. du 8 avr. 1917, art. 14.)

En aucun cas, le prix du pain ne pourra dépasser celui fixé par les taxes existant au 8 avril 1917, majoré de 2 centimes et demi par kilogramme. (Décr. du 8 avr. 1917, art. 15, § 2.)

Aucun pain ne doit avoir un poids inférieur à 700 grammes et une longueur supérieure à 80 centimètres. (Décr. du 9 févr. 1917, art. 1er, § 1er.) Il en résulte spécialement que les pains d'une livre ou au-dessous ne sont plus autorisés.

Depuis le 25 février 1917, — date de la mise en application du décret du 9 février 1917, — ont cessé d'être en vigueur toutes dispositions réglementaires, tout arrêté préfectoral ou municipal comportant, pour la fabrication du pain, des conditions de poids ou de longueur moins restrictives. Par contre, ont continué à être appliqués les arrêtés préfectoraux ou municipaux contenant des dispositions de poids ou de longueur plus restrictives. (Décr. du 9 févr. 1917, art. 6.)

Interdiction de la vente du pain frais. — Cette interdiction a été établie en ces termes par l'article 2 du décret du 9 février 1917 :

La vente du pain frais est interdite. En conséquence, le pain ne pourra être mis en vente ou vendu que douze heures après sa cuisson, et il ne pourra être soumis à des procédés de conservation destinés à le maintenir frais.

Pour la vente du pain rassis au poids, le décret du 8 avril 1977 (art. 15, § 3) a, quant au poids livré, admis une tolérance. Cette tolérance ne peut pas dépasser 5 p. 100.

Suppression des pains de luxe ; réglementation de la pâtisserie et de la biscuiterie. — Sont interdites sur tout le territoire la fabrication, la vente ou la mise en vente des pains de luxe ou de fantaisie, notamment des pains farinés, des petits pains, des pains briochés, croissants, biscottes fraîches et autres pains faits avec de la farine additionnée de lait, lactose, sucre ou beurre. (Décr. du 9 févr. 1917, art. 1er, § 2 ; circul. du ministre du ravitaillement du 23 févr. 1917 ; décr. du 8 avr. 1917, art. 21, § 2.)

Par contre (sous réserve des restrictions résultant de la réglementation que le décret du 19 avril 1917 a établie en ce qui concerne la vente de la pâtisserie et de la biscuiterie), restent permises, en principe, la fabrication et la vente :

1° De toute pâtisserie fraîche (celle qui doit être consommée dans les quatre jours de sa confection), ainsi que de la pâtisserie de conserve, des biscuits et des brioches ;
2° Des pains de régime ou de santé, des pains dits « à soupe » et des pains briés. (Décr. du 8 avr. 1917, art. 21, § 1er.)

Autres interdictions diverses. — Est prohibée la vente du blé au détail, c'est-à-dire par quantités inférieures à un quintal. (Décr. du 27 juin 1916, art. 6.)

Pour l'alimentation du bétail et des chevaux, ânes et mulets, il est interdit d'employer :

1° Du froment en grain, propre à la mouture, qu'il soit pur ou mélangé à d'autres céréales ;
2° De la farine de froment propre à la consommation humaine. (L. du 25 avr. 1916, art. 2 ; circul. du ministre du commerce du 26 avr. 1916.)

D'autre part, il est interdit d'employer pour la distillerie du froment en grain propre à la mouture, qu'il soit pur ou mélangé à d'autres céréales. (L. du 8 avr. 1917, art. 3, *in fine*.)

III. SANCTIONS PÉNALES DES INTERDICTIONS ET PROHIBITIONS. — Les infractions aux interdictions et prohibitions édictées en la matière sont constatées dans les formes prévues à l'article 8 du décret du 27 juin 1916 et à l'article 2 de la loi du 8 avril 1917, non seulement par tous les officiers de police judiciaires, mais par les agents du service de la répression des fraudes, ou par des agents spéciaux désignés par les préfets.

Toutes infractions commises sont de véritables délits, justiciables des tribunaux correctionnels. Elles sont punies (sous réserve de l'application de l'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes et de la loi du 26 mars 1891, dite « loi Bérenger ») de 16 à 2.000 francs d'amende et de six jours à deux mois d'emprisonnement, ou de l'une de ces peines seulement.

Dans tous les cas, le tribunal saisi a la faculté d'ordonner que son jugement sera, intégralement ou par extraits, affiché dans les lieux qu'il fixera et, de plus, inséré dans les journaux qu'il désignera, — le tout aux frais du condamné, sans que la dépense puisse excéder 500 francs. (L. du 16 oct. 1915, art. 8, § 3 ; l. du 29 juill. 1916, art. 3, § 3 ; l. du 8 avr. 1917, art. 2.) — LOUIS ANDRÉ.

Seignette (Adrien), naturaliste et pédagogue français, né à Versailles le 27 janvier 1842, mort à Paris le 16 décembre 1916. Fils d'un professeur de lycée qui devint censeur et proviseur, il fit ses études dans les nombreux établissements par où passa son père. Les principaux furent les lycées de Rouen, Amiens et Orléans. Après son baccalauréat (Toulouse, 1858), il entra dans l'Université comme répétiteur de lycée (Orléans, 1859; Toulouse, 1860-1863). Comme beaucoup des jeunes universitaires de cette époque, Seignette avait des convictions républicaines et fréquentait les milieux hostiles à l'Empire. En 1863, il fut nommé professeur au collège de Foix, se fit recevoir licencié ès sciences physiques à Toulouse, enseigna à Condom en 1866-1869, puis à Castres de 1869 à 1873. Les matières de son enseignement étaient fort diverses: mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle, arpentage, comptabilité et hygiène. En l'année 1873, une famille amie, qui partait en voyage, lui proposa de l'accompagner comme précepteur. Adrien Seignette accepta et prit un congé qu'il prolongea jusqu'en 1880. Il séjourna en Italie et put étudier à loisir la végétation sud-italienne, ainsi que les laves du Vésuve. Il réunit aux environs de Naples une belle collection minéralogique, que possède aujourd'hui le lycée Condorcet.


Adrien Seignette.

De retour à Paris en 1879, il fut délégué dans les fonctions de préparateur de botanique à l'Ecole normale supérieure et passa avec succès sa licence ès sciences naturelles. Gaston Bonnier, maître de conférences à l'Ecole normale et plus tard professeur à la Sorbonne, s'intéressa à Seignette, qui, après avoir été son élève, devint son ami.

En 1881, eut lieu pour la première fois le concours d'agrégation des sciences naturelles. On fit deux agrégés : Mangin, aujourd'hui professeur au Muséum, et Seignette, qui fut aussitôt nommé professeur divisionnaire de sciences naturelles au lycée Condorcet. Il conserva ce poste jusqu'à sa retraite (1901). Le brillant succès de son enseignement le fit charger par le recteur Gréard de prononcer le discours d'usage à la distribution des prix du Concours général, en 1898. Il traita du rôle de l'enseignement des sciences naturelles dans le développement intellectuel et glorifia la loi du travail.

Admis, sur sa demande, à une retraite anticipée, il fut nommé inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, en récompense des services qu'il rendait à cet enseignement. Depuis 1880 jusqu'à sa mort il a dirigé le « Journal des Instituteurs », en lui donnant pour devise : « Travail, c'est joie ! »

Il avait soutenu, en 1889, sa thèse de doctorat ès sciences, intitulée *Recherches anatomiques et physiologiques sur les tubercules* (Paris, 1889). C'était un travail important, relatif « aux réserves souterraines des végétaux, à l'anatomie des organes où s'accumulent ces provisions de nourriture nécessaires au développement de la plante pendant la saison suivante, à leur formation, à leur destruction, aux changements chimiques qui s'y produisent. On y trouve aussi d'élégantes méthodes pour déterminer la température interne des plantes et ses variations, suivant que les cellules vivantes dégagent plus ou moins de chaleur ». Seignette s'était montré à la fois naturaliste et physicien.

Mais son œuvre pédagogique est plus considérable encore que son œuvre scientifique. Il eut d'abord à organiser l'enseignement des sciences naturelles dans les lycées et collèges. Cet enseignement, supprimé pendant le second Empire, avait été restauré par les programmes de 1880. Mais on manquait de personnel, de matériel et de méthodes, et les inspecteurs généraux, mathématiciens ou physiciens, avaient peu de sympathie pour cet ordre d'études. Le directeur de l'enseignement secondaire, qui était Edgar Zévort, gendre de Pasteur, demanda à Gaston Bonnier de surveiller la réalisation de la réforme. Bonnier prit Seignette pour collaborateur. Ils recrutèrent des maîtres, dissipèrent les difficultés soulevées par les chefs d'établissements, firent des conférences aux professeurs et répandirent des brochures de propagande. Seignette s'occupa surtout du choix des échantillons et des pièces anatomiques destinés à reconstituer les cabinets d'histoire naturelle. Sans lui, dit Bonnier, « la réforme eût sans doute échoué ». Il a écrit pour l'enseignement secondaire plusieurs petits livres qui eurent un vif succès: *Cours élémentaire de géologie* (Paris, 1885); *Paléontologie animale* (1899); *Conférences de géologie* (1899).

Il fut aussi un organisateur dans l'enseignement primaire. Il a voulu donner à l'école plus d'homogénéité et de continuité. Aussi a-t-il adopté la méthode dite *concentrique*, « qui part du connu pour aller à l'inconnu, de ce qu'on sait à ce qu'on ne sait pas ». Les trois cours, élémentaire, moyen et supérieur, sont comme trois cercles qui vont en s'élargissant, mais ont un centre commun. L'élève du cours moyen revoit ce qu'il a appris dans le cours élémentaire, grossi de développements nouveaux, et il retrouve dans le cours supérieur les notions des années précédentes, sous une forme plus complète et plus approfondie. C'est dans cet esprit que Seignette a composé avec Bonnier des *Eléments usuels des sciences physiques et naturelles* (3 vol. in-12, 1882-1884) et, sous sa seule signature, un cours complet d'enseignement primaire qu'il a appelé *l'Ecole moderne* (1898-1900), comprenant 15 volumes petit in-8° (17 pour les maîtres). Le savoir encyclopédique de Seignette et l'expérience acquise par lui durant ses années de préceptorat lui ont permis de rédiger lui-même toutes les parties du cours : sciences, agriculture, langue française, histoire et géographie, etc.

Il ne s'est pas contenté de fournir au personnel enseignant une méthode efficace et de bons instruments : il a voulu aussi augmenter l'indépendance et relever la dignité des instituteurs. Il s'est donc associé à la campagne en faveur de la nomination des fonctionnaires de l'enseignement primaire par les autorités universitaires et non plus par le ministre de l'intérieur. Il importe, en effet, que l'instituteur ne puisse plus être considéré comme un agent électoral. Au moment de la guerre, un projet de loi en ce sens avait été déposé et aurait peut-être abouti. — Seignette a favorisé la diffusion des associations amicales d'instituteurs désignées sous le nom de « Petites A »; il a contribué à la création des mutualités scolaires, des patronages laïques et des universités populaires. Il a combattu pour la liberté de conscience et pour le féminisme, contre l'alcoolisme et l'abus du tabac. D'une manière générale, il a encouragé toutes les initiatives qui tendaient aux progrès intellectuels et sociaux, à l'amélioration physique et morale de notre race.

Ses amis vantaient son commerce, sa cordialité souriante, la vivacité spirituelle de ses propos. Surtout, ils admiraient le travailleur qui avait dit dans son discours du Concours général : « L'homme, aujourd'hui, resterait accablé sous la plus terrible malédiction si on lui jetait ce cri : Tu ne travailleras pas ! » Ce n'était point là une phrase à effet, mais l'expression d'une foi ardente qui a fait l'unité et l'harmonie de la vie de Seignette. — Maurice Enoch.

Selmersheim (Antoine-*Paul*), architecte français, né à Langres (Haute-Marne) le 23 juin 1840, mort à Paris le 4 décembre 1916. Elève d'Eugène Millet, il travailla sous sa direction de 1862 à 1870. Plus particulièrement, il participa à tous les dessins d'exécution des importants travaux dont son maître fut chargé durant cette période : nef nouvelle, portail, tours de la cathédrale de Moulins; restauration du château de Saint-Germain-en-Laye.

Cette initiation fixa l'orientation de Paul Selmersheim, qui débuta au Salon de 1866 par une série d'études de clochers des environs de Paris : *Notre-Dame d'Etampes, Nogent-sur-Marne, Conflans-Sainte-Honorine, Athis, Auteuil*. La qualité de tels relevés le faisait admettre, en 1869, aux services des Monuments historiques et des Edifices diocésains. Dès lors, il allait donner sa mesure dans une suite de travaux dont les préparations furent récompensées aux Salons de 1873 et 1876, aux Expositions universelles de 1878, 1889 et 1900. Mais c'est sur les chantiers qu'il faut le suivre : il y œuvre avec science et circonspection, car il se gardera toujours des restitutions, parfois hasardeuses, osées par les premiers réparateurs de nos vieux monuments et, en particulier, par Viollet-le-Duc. Le nombre des restaurations exécutées par Paul Selmersheim durant sa longue carrière, pour le compte des Monuments historiques et des Edifices diocésains, est considérable. On en rappellera seulement les principales, lentement menées, mais sur des données certaines fournies par les « témoins » patiemment recherchés au cours de l'entreprise toujours conduite selon la méthode des premiers constructeurs : 1871-1873, *Cuisines ducales de Dijon*; 1873-1906, *Eglise Saint-Leu d'Esserent* (Oise); 1874-1911, *Ancienne cathédrale de Noyon* (Oise); 1876-1895, *Hôtel de ville de Clermont* (Oise); 1877-1912, *Eglise de Saint-Urbain de Troyes*, qu'il dota, de plus, d'une façade; 1878-1911, *Eglise de Morienval* (Oise); 1879-1894, *Eglise d'Orbais* (Marne); 1885-1895, *Eglise de Dormans* (Marne); 1886, *Maison Jaillet*, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire); 1892, *Maison des gens d'armes*, à Caen; 1903, *Escalier des procureurs*, au Palais de Justice de Rouen; 1911, *Maison de Nicolas Flamel*, 51, rue de Montmorency, à Paris.

A la mort d'Eugène Millet, survenue en 1879, il avait été appelé à lui succéder comme architecte diocésain des cathédrales de Moulins et de Troyes, auxquelles était adjointe, quelque temps après, la cathédrale de Langres. Inspecteur général des Monuments historiques depuis 1887, il avait, en 1890, l'honneur d'être nommé architecte de la cathédrale de Paris, dont il restaura la *tour nord* en 1908 et la *porte Rouge*. En 1896, c'était la cathédrale de Chartres qui lui était confiée. Il exécuta là d'importants et fort délicats travaux, dans des conditions difficiles et par des moyens qui ont été applaudis des gens de métier. Par exemple, pour la réfection du *Vieux clocher*, en place du volumineux et onéreux charpentage habituel, il établit au sommet de la flèche un échafaudage « en bascule », maintenu par des câbles métalliques fixés en différents points de la ville, et qui résista heureusement à la poussée violente des vents particuliers à la plaine de Beauce. Il mena également à bien la restauration des porches des transepts sud et nord, réussissant, au cours d'une besogne rendue périlleuse par une ancienne défectuosité constructive, à corriger le porte à faux d'arcs-boutants dont les bases avaient été remplacées par des linteaux lors de l'adjonction des porches. Enfin, de 1897 à 1916, il avait la satisfaction de faire œuvre complètement personnelle dans la construction et l'aménagement de l'église *Notre-Dame d'Epernay* (Marne), travail remarquable, qui termine dignement sa carrière.


Paul Selmersheim.

Paul Selmersheim a aussi dirigé d'importantes entreprises pour le compte d'établissements religieux ou de particuliers qui, tout en recourant à son savoir d'architecte-archéologue, s'en remettaient à son expérience et à son goût pour des travaux neufs. C'est ainsi que, de 1879 à 1898, il fut appelé à restaurer à Fontaine-lez-Dijon la *chapelle de Saint-Bernard*, fondée par Louis XIII et Anne d'Autriche, l'accordant, ainsi qu'un donjon voisin, à une nouvelle église votive avec communauté contiguë. S'il réparait seulement la *chapelle de Dun* (Saône-et-Loire), il restaurait, agrandissait, aménageait et décorait intérieurement les châteaux de *Thoury* (Allier) et de *Rambuteau* (Saône-et-Loire).

Parlant en qualité de président de la Commission de classement des antiquités nationales et objets mobiliers, Louis Gonse a, durant la séance du 15 décembre 1916, excellemment jugé l'œuvre du maître français qui venait de disparaître : « Selmersheim, comme architecte des Monuments historiques, a joué un rôle de premier plan, et son influence, ses doctrines se sont exercées dans le meilleur sens. Il s'était séparé de l'école de Viollet-le-Duc en substituant à la *restauration* et à la *restitution* des anciens édifices leur *réparation*, leur *consolidation* et leur simple *entretien*. Il avait le sens archéologique, le respect des vieilles pierres et des « témoins ». Les grands travaux qu'il a exécutés à Saint-Urbain de Troyes, à l'ancienne cathédrale de Noyon, à la cathédrale de Chartres, resteront des modèles à proposer à nos jeunes architectes. »

Paul Selmersheim était membre de la commission du Vieux Paris, où son érudition, la sûreté de ses connaissances techniques étaient fort appréciées. Il a présidé l'Union syndicale des architectes. Ses deux fils comptent parmi les meilleurs artisans du mobilier moderne. L'un, Pierre Selmersheim, né à Paris en 1869, après avoir été attaché durant plusieurs années aux ateliers Majorelle, de Nancy, est revenu à l'architecture; il est, notamment, l'auteur d'un logis ingénieux dans la distribution comme dans la disposition de la façade, qui répond à des nécessités particulières : l'hôtel Follot, rue Schœlcher, à Paris. L'autre, Tony Selmersheim, né à Saint-Germain en 1871, a eu mission, à la suite d'un concours, d'exécuter le nouvel ameublement du cabinet du président du conseil municipal de Paris. — Ch. Saunier.

Sucre et la Guerre (le). — Production française des graines de betteraves. Méthodes de sélection. — Econ. polit. et agr. Une des denrées sur lesquelles la guerre a eu manifestement une action importante est le *sucre*. Cet aliment, le premier, a été taxé, puis limité pour les Français à une consommation de 750 grammes par tête mensuellement. Si l'on considère les statistiques sucrières, ces conséquences étaient normales; à la veille des hostilités, la production mondiale était d'environ 18 millions de tonnes, fournies en parties presque égales par la betterave et la canne à sucre; or, ces quantités suffisant à peine aux besoins de

la consommation très peu de réserves étaient constituées; l'influence de la guerre, nulle sur les cultures de canne, cultures en pays tropicaux (Indes, Java, Cuba), fut au contraire prépondérante sur les cultures de betteraves: celles-ci, à part 655.000 tonnes obtenues aux Etats-Unis, étant essentiellement européennes.

I. *Production du sucre en Europe (1913-1914) en tonnes.*

France...	960.900 tonnes	Hollande.	316.177 tonnes
Allemagne	2.700.913 —	Belgique.	298.884 —
Russie...	1.750.000 —	Italie....	213.832 —
Autriche..	1.308.040 —	Espagne..	174.000 —
Hongrie..	593.575 —	Danemark	149.408 —

II. *Surfaces ensemencées en betteraves (1912-1913).*

	1912	1913
France..............	228.500	207.600 hectares.
Allemagne............	547.850	527.436 —
Russie..............	783.296	743.048 —
Belgique.............	66.000	54.800 —
Autriche-Hongrie-Bosnie..	448.500	424.100 —
Surface totale.........	2.297.213	2.202.402 —

Or, les pays centraux exportaient près de 2.250.000 tonnes; cette exportation est naturellement arrêtée, et les bénéficiaires (Angleterre notamment) durent se pourvoir ailleurs. D'autre part, la Belgique et nos régions envahies



A. Betterave fourragère, avec sa racine aux deux tiers hors de terre. — B. Betterave sucrière, avec une racine entièrement enterrée et son collet très court.

où, précisément, la culture de la betterave était localisée, ne purent utilement pourvoir à nos besoins. Enfin, depuis 1914, nos récoltes furent en déficit, par suite du manque de main-d'œuvre nécessaire à une culture aussi exigeante : tout concourait pour restreindre la production; malgré les efforts de nos cultivateurs, les achats faits à l'étranger, la restriction de consommation s'imposait logiquement.

III. *Productions des régions envahies françaises en betteraves (par tonne) 1912.*

Nord..........	104.065	Ardennes.......	9.960
Pas-de-Calais....	123.287	Marne.........	132.960
Somme.........	111.748	Meuse.........	336
Aisne..........	148.125		

[Soit, pour les quatre premiers départements, les 70 p. 100 de la production française.]

A cette situation actuelle il n'existe guère de solution immédiate; la betterave ayant besoin de beaucoup de main-d'œuvre, la culture ne pourra s'en développer tant que durera la guerre; l'extraction du sucre de divers végétaux, comme certains l'ont proposée, de l'érable, par exemple, ne peut être envisagée sérieusement, aucun des végétaux signalés ne pouvant lutter avec la betterave comme richesse en matières sucrées. Quant à l'emploi de la saccharine, si ce produit chimique est doué d'un fort goût sucré, ce n'est nullement un aliment, c'est un trompe-goût tout au plus; il ne faut pas oublier que le sucre est un aliment de haute valeur, excellent pour l'individu ayant à exécuter rapidement une série d'efforts.

Pour l'avenir, il en est tout autrement, mais ceci dépend de nos agriculteurs; or, il est pénible de constater que nous sommes les plus mauvais producteurs de betteraves et que la France, pays producteur, est tributaire de l'étranger pour l'achat de ses semences. Ceci est inadmissible; cependant, nous devons nous incliner devant les statistiques: celles-ci montrent qu'en France, le rendement moyen à l'hectare fut, pour la période 1908-1913, de 25.321 kilogrammes de racines titrant 13,21 p. 100 de sucre, alors qu'en Allemagne, on arrivait pour la même période à 27.293 kilogrammes et à 16,6 de richesse, représentant près de 1.200 kilogrammes de sucre brut produits en plus à l'hectare; ceci, il est vrai, dans un pays de sol et de climat très favorables. Mais cette dépréciation nous poursuit vis-à-vis de pays moins bien pourvus que le nôtre; notre rang est presque le dernier parmi les Etats européens.

Rendement en sucre brut par hectare (1908-1913).
[Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale]

Danemark...	4.560 kil.	Autriche....	3 846 kil.
Allemagne..	4.533 —	Espagne....	3.806 —
Suède.....	4.442 —	Italie......	3.745 —
Hollande...	4.333 —	*France.....*	*3.344* —
Belgique...	4.228 —	Russie.....	2.361 —

Rendement en sucre brut par 100 kil. de racines.

Allemagne.....	16.61	Belgique.......	14.67
Autriche.......	15.46	Danemark......	14.46
Hollande.......	15.33	*France........*	*13.21*
Suède.........	15.33	Espagne.......	12.85
Russie........	15.24	Italie.........	11.64

Quelles sont les causes de cette situation? Des études des divers agronomes qui ont examiné les méthodes étrangères il semble que le cultivateur français fait revenir trop fréquemment la betterave dans ses assolements; en Allemagne, les fermes à betteraves ne plantent, en racines, qu'un quart à un septième de leur surface; elles possèdent de vastes prairies et entretiennent de nombreux bestiaux; la forte quantité de fumier obtenue va utilement améliorer les betteravières. Il y aurait, chez nous, intérêt à restreindre les emblavures par l'usage des racines à grand rendement; on diminuerait ainsi les difficultés provenant du recrutement de la main-d'œuvre. Enfin, il importe de nous soustraire à la dépendance dans laquelle nous nous étions mis vis-à-vis de la Russie et, surtout, des empires centraux, pour l'achat des semences, ceci nous plaçant dans une situation des plus mauvaises, nous laissant dans l'ignorance de la richesse sucrière que donneront les semences importées.



A. Betterave blanche à sucre, française (race Fouquier d'Hérouel). — B. Betterave blanche à sucre améliorée (L. de Vilmorin). — C. Betterave blanche à sucre, allemande (Klein Wanzleben).

Achat des semences à l'étranger.

1892....	1.373 tonnes.	1907....	3.396 tonnes.
1897....	3.115 —	1912....	3.712 —
1902....	3.207 —	1914....	4.122 —

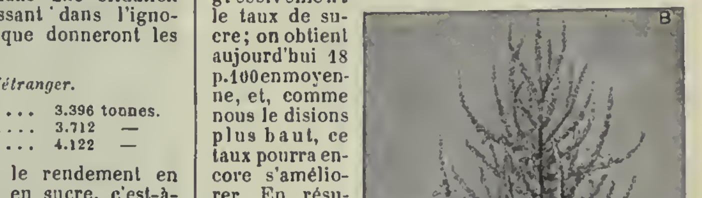
Si nous voulons augmenter le rendement en poids des racines et leur taux en sucre, c'est-à-dire faire produire plus à la terre de France, il est absolument nécessaire que les semences soient préparées par nos moyens. Il y a soixante ans, les cultivateurs se contentaient d'espèces tenant 10 p. 100 au plus de sucre; aujourd'hui, ce taux a atteint dans certains pays jusqu'à 18 p. 100, et ceci n'est qu'un taux moyen, certains sujets extraordinaires ayant pu donner jusqu'à 26 p. 100.

Ces résultats s'obtiennent par la *sélection raisonnée* des espèces betteravières; en s'inspirant des règles de Darwin, un Français, L. de Vilmorin, le premier, réussit à établir des races riches; ses travaux n'eurent pas en France l'application qu'ils méritaient, tandis qu'au contraire, à l'étranger, on les perfectionnait avec succès. En France, il n'y avait guère que le centre d'Orchies (Nord) et quelques exploitations qui fissent l'étude de la graine; presque toute la quantité nécessaire était importée.

Méthodes de sélection. — Nous rappellerons que la betterave, plante de la famille des *chénopodées*, se développe la première année en un système foliacé abondant, surmontant une racine plus ou moins volumineuse; dans la feuille, s'élabore la combinaison des éléments de l'atmosphère pour former le sucre; celui-ci s'accumule ensuite dans la racine. La seconde année, la plante fleurit et fructifie. Dès 1838, les Allemands, taxés sur le poids brut des betteraves, cherchaient à obtenir des racines riches en sucre. Dans ce but, ils pratiquèrent une sélection, uniquement basée sur les caractères extérieurs (*sélection morphologique*), ne prenant pour porte-graines que les individus de forme régulière, de belle apparence. Cette sélection, ne reposant sur aucune base certaine, était insuffisante; elle ne permettait guère de dépasser une richesse de 10 p. 100 avec une race, alors très appréciée, la *Klein Wanzleben*.

Vers 1870, de Vilmorin constate que les qualités sucrières se transmettent dans la descendance; mais, comme le taux de sucre va en diminuant en moyenne d'une génération à une autre, il est nécessaire de refaire constamment des sélections. Le savant agronome prend comme indication de richesse d'abord la densité des betteraves en les plongeant dans des bains salés ou sucrés, puis, avec plus d'exactitude, la densité du jus extrait d'un échantillon prélevé au sein même de la racine, ses recherches le conduisirent à la création de plusieurs races riches. Vers 1890, le taux atteignait 13.7 p. 100 (*sélection physique*)

Ce mode de sélection pouvait se perfectionner; car, jusqu'ici, on attribuait la même valeur à des racines de même poids ou de même taux de sucre, sans tenir compte que la plante, être vivant, est soumise aux lois générales de l'hérédité. De fait, en choisissant des sujets (*sélection individuelle*) et étudiant leur descendance, on peut augmenter progressivement le taux de sucre; on obtient aujourd'hui 18 p. 100 en moyenne, et, comme nous le disions plus haut, ce taux pourra encore s'améliorer. En résumé, le travail du sélectionneur, d'après les termes mêmes de Schribaux, auteur d'une remarquable étude sur la production des graines (*Bull. Soc. d'Encouragement*), doit avoir pour but d'obtenir de la récolte d'un hectare et au moindre prix de revient le maximum de sucre brut.

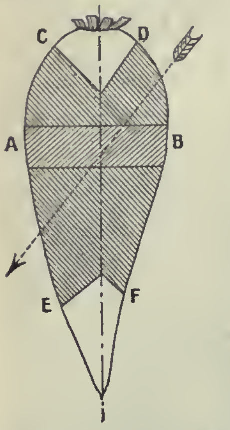


A. Betterave à sucre de première année. — B. La même, de seconde année et fleurie.

Mise en pratique de la sélection. — Pour mettre en pratique la sélection, on fait choix d'une terre bien homogène, uniforme de composition, après préparation par une culture de trèfle et une bonne fumure; on y sème vers mars. Les plants, levés, sont éclaircis pour en conserver une dizaine par mètre carré; les binages sont ensuite donnés avec les soins des cultures maraîchères. Au moment de l'arrachage, on procède à un premier triage basé sur la seule apparence en s'aidant au besoin de gabarits de tôle, types des racines parfaites; on donne la préférence aux individus à beau système foliacé, rejetant les collets creux ou allongés, indice d'une montée en graine prématurée. On peut également

choisir les sujets à chair dure, ce dont on s'assure avec un poinçon de 4 m/m (méthode de Peltier), ce poinçon ne pouvant pénétrer de plus de 3 centimètres dans un sujet riche.

Les feuilles coupées, les betteraves triées sont conservées en silos de petites dimensions (0m,90 à 1 m. de largeur, 0m,80 de hauteur sur plusieurs mètres de longueur) que l'on protège contre le froid par une épaisseur de 0m,10 de paille et des couches de terre pouvant atteindre jusqu'à 0m,90. Pour prévenir la transformation du sucre en alcool, par suite du manque d'oxygène, tous les 3 à 4 mètres, on dispose des fagots en cheminée d'aération ; il convient également d'éviter les échauffements. L'idéal serait, évidemment, une installation permettant le réglage de la température.



Répartition du sucre dans la betterave : AB, zone de plus grande richesse; CDEF, zone de richesse moyenne. (La flèche indique la direction à donner au foret pour prélever l'échantillon de la pulpe.)

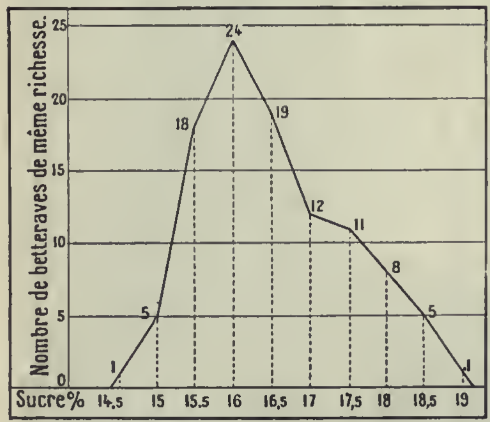
Durant cette saison d'hivernage, on mesure la richesse en sucre par une méthode chimique simple : dans la racine, à la partie la plus riche, comme l'indique le dessin ci-contre, on prélève au foret un peu de pulpe ; 4 gr. 065 de celle-ci, mélangés d'eau et d'acétate de plomb pour clarifier, donnent un liquide sucré, que l'on examine au polarimètre. Dans une ferme, un laboratoire de trois hommes et une dizaine d'aides (enfants ou femmes) permet l'examen de 3.000 betteraves par jour.

Les racines sont classées d'après leur poids et leur richesse en sucre; seules, sont conservées celles donnant, par exemple, 1 p. 100 de plus que la moyenne des plantes travaillées, c'est-à-dire : si celles-ci contenaient 16 p. 100 de sucre, seules, les racines titrant au moins 17 p. 100 sont conservées.

Les plantes ainsi séparées sont classées en trois groupes de richesse croissante : les *mères*, les *grand'mères* et les *sujets d'élite*.

Les mères et les grand'mères sont destinées à la production commerciale, les premières dès l'année suivante, les autres au bout de trois ans après un nouveau semis; les sujets d'élite sont destinés à lutter contre la dégénérescence et, à l'état futur de racines, à être soumis à de nouvelles sélections.

Enfin, on rencontre parfois des sujets extraordinaires; on les réserve sous le nom de *tête de famille* à la préparation de races améliorées; naturellement,



Variation de la richesse en sucre de betteraves de première génération issues de la même mère.

toutes les indications relatives à ces plantes sont notées (richesse en sucre, poids, moulage des formes, etc.) pour comparer, dans la suite, les progrès réalisés dans la sélection.

Les betteraves analysées sont remises en silos, les élites et têtes de famille conservées comme des fruits sur des claies. En mars, on les plante pour la fructification en sol bien fumé (par hectare 30.000 à 40 000 kil. de fumier bien fait, 600 à 800 kil. de superphosphate, 300 kil. de nitrate et 200 kil. de sel de potassium); les racines sont espacées d'un mètre les unes des autres, après avoir enlevé les collets pour donner une fructification buissonnante; durant la végétation, on procède à de fréquents binages et à des arrosages à la nicotine à 2 p. 100, pour détruire les pucerons.

Vers août, on coupe les porte-graines à la faucille, et, les disposant en gerbes et en chaînes, on fait sécher à l'air durant plusieurs jours; les gerbes battues sur une toile laissent tomber les plus belles graines; les autres s'obtiennent par de nouveaux séchages suivis de nouveau battage; les graines, blutées, sont séchées soit sur le plancher des greniers, soit, mieux, dans des séchoirs à air chaud.

On peut améliorer certaines pratiques de la sélection en procédant par bouturage et greffe; les racines en serre développent des bourgeons, que l'on sépare en conservant un peu de la chair adhérente; ces boutures, mises en pot, sont repiquées en avril. Quant aux bourgeons terminaux, ils sont greffés sur des racines quelconques; enfin, le restant de la racine initiale, coupé en quatre, est également planté : on réussit ainsi à augmenter vingt fois la production de la graine. Enfin, dans plusieurs exploitations, surtout dans les plantations de deuxième génération, on opère en *planchons*, c'est-à-dire avec de petites betteraves obtenues par un semis très dru (35 à 40 kil. à l'hectare) et laissant quarante individus au mètre carré; ces planchons donnent la seconde année des porte-graines très vigoureux, à graines plus régulières que celles données par les souches normales.

Les graines épurées se vendent 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kilogramme en temps normal, on en récolte 2.000 à 2.500 kil. à l'hectare. On voit combien cette culture est rémunératrice; la graine doit contenir 3 p. 100 au plus d'impuretés, 15 p. 100 d'eau et donner après quatorze jours un taux de germination de 70 à 80 p. 100 selon le poids de la graine (20 à 25 gr. par mille); on emploie pour les semis 25 kilogrammes par hectare.

Telle est l'industrie agricole qu'il convient de développer en France, si nous voulons devenir indépendants dans la question sucrière. Longtemps on a cru qu'il fallait un travail très méticuleux pour réaliser la sélection; en réalité, il n'en est rien : les graines étrangères n'étaient pas les meilleures; nos cultivateurs peuvent espérer en obtenir d'aussi bonnes. Il leur suffit, en partant d'une race choisie, de chercher à conserver le taux de richesse saccharine, pour réussir, ils garderont comme porte-graines les sujets de belles formes, de lourde densité, de chair dure; cette sélection permet déjà d'empêcher les dégénérescences.


Un cas difficile, tableau d'Auguste Vimar.

Pour progresser ensuite et élaborer les races spécialisées, il faut l'intervention du laboratoire. Il conviendrait de grouper des associations de producteurs et de fabricants pour lesquelles les frais d'une installation se feraient en commun; il est à noter que ce qui se pratique avec la betterave pourrait se réaliser avec toutes les autres graines, pour le grand bien de la production de la richesse agricole en France. — M. MOLINIÉ.

Vimar (Nicolas-Stanislas-*Auguste*), dessinateur, peintre et sculpteur français, né à Marseille le 3 novembre 1851, mort dans cette même ville le 20 août 1916. Sa famille, les Wimar, originaire d'Irlande, vint se fixer en France à la suite de Jacques II d'Angleterre, en 1688, le nom se francisa, et un des membres, le comte Vimar, fut, sous la Restauration, sénateur de la Meuse et pair de France.

La vocation d'Auguste Vimar fut précédée par une vive passion pour les animaux, entre autres pour les chevaux. Mais ce ne fut qu'après une longue étude qu'il se décida à montrer ses travaux. Il fallut, pour l'y décider, l'influence de ses amis, Victorien Sardou et Clairin. Il ne commença à exposer à Paris qu'en 1885. Son *Lévrier blanc* fut très remarqué au Salon des Artistes français de 1892. En même temps, Vimar étudiait en sculpteur les formes nerveuses et élégantes de ses modèles, et ses petits bronzes sont d'un goût très distingué.

Cependant, c'est surtout comme dessinateur qu'il a été apprécié. Il a collaboré à la partie artistique de plusieurs journaux; entre autres, au « Figaro illustré », au « Rire », au « Soleil du dimanche »; il a exécuté des affiches de courses, des cartes postales, etc.; il a publié de nombreux albums : tantôt il en composait lui-même le texte, tantôt il travaillait en collaboration avec Paul Guigou, Eugène Mouton (Mérinos), Léo Claretie, H. Signoret, Camille Lemonnier. *L'Arche de Noé* et *l'Illustre Dompteur* (1894) firent à leur auteur une réputation de maître humoriste et furent traduits en anglais. Il convient de citer également : *les Vertus et les Grâces des bêtes* (1894); *le Dernier des lions* (1896); *la Ménagerie de bébé* (1900); *le Roman du renard*, *le Boy de Marius Bouillabès* (1906); *la Poule à poils*, qu'un éditeur de New-York fit traduire pour la plus grande joie des enfants américains; *la Légende des bêtes; le Petit Chaperon Rouge; le Mardi gras des animaux; l'Oie du Capitole;* etc. Vimar excelle à deviner les intentions des animaux et à les faire deviner. Il ne se contente donc pas de transcrire les formes; il veut aussi traduire les qualités psychologiques, — celles, du moins, que nous attribuons aux bêtes d'après leur aspect et leurs allures. Il se garda de leur imposer des déformations et de trop user, comme Grandville, d'accessoires et d'habillements humains. C'est par des moyens directs, un dessin très sûr, le choix et l'abondance des détails qu'il nous amuse. Il a le comique littéraire, c'est-à-dire qu'il fait naître les commentaires malicieux et complexes. La connaissance des formes lui permet une traduction rapide à la plume, et son trait ferme, élégant, est toujours très expressif. Un tel amoureux de la comédie animale ne pouvait manquer d'être pour les fabulistes un collaborateur de choix. La Fontaine, La Chambaudie, Florian ont donc été illustrés par Vimar; et ces livres sont, parmi tous ceux de l'artiste, dotés du plus sûr agrément.


Auguste Vimar.

Ainsi, Auguste Vimar fut à la fois un observateur attentif et un maître de l'imagination. Jusqu'à la fin de sa longue carrière, il travailla; son atelier était, comme on l'a justement dit, une véritable arche de Noé, d'où les bêtes, à l'infini, se répandaient dans le monde. Les musées de Dijon et de Digne conservent des études de Vimar; sa *Causerie de chiens* est au musée de Marseille. — Edme TASSY.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



· N° 125. — JUILLET 1917 ·

Ambulances chirurgicales automobiles. — La gravité des blessures dans la guerre actuelle, l'urgence d'intervenir opératoirement le plus rapidement possible, la proportion infiniment plus élevée des guérisons après les interventions précoces ont attiré, dès le début de la guerre, l'attention sur l'intérêt qui s'attacherait à la création de centres chirurgicaux aussi rapprochés que possible de la ligne de combat et qui seraient pourvus d'une installation telle qu'on pût y pratiquer toutes les opérations, même les plus graves et les plus délicates, dans les mêmes conditions favorables que l'on rencontre dans les hôpitaux les mieux aménagés et les cliniques les plus modernes. Telles sont les idées qui conduisirent, vers la fin de l'année 1914, un chirurgien des hôpitaux de Paris, le Dr Marcille, à créer une première ambulance automobile qui rendit, dès le début de son fonctionnement, d'excellents services et permit de sauver la vie à de nombreux blessés. Le principe était d'avoir toujours à sa disposition des instruments et des pièces de pansement stérilisés, une salle d'opération parfaitement aseptique, des chirurgiens rompus aux interventions les plus difficiles. Tout l'agencement de l'ambulance chirurgicale nº 1 (c'était son nom) tenait dans trois camions et une remorque, ces voitures pouvant passer partout. L'installation s'effectuait en quelques heures. Ces camions comprenaient, outre la salle d'opération, avec ses bouilloires, son autoclave et son générateur de vapeur pour le chauffage, le matériel d'un hôpital de 120 lits, un groupe électrogène, tout un approvisionnement de pharmacie et de matériaux pour pansements. Le Dr Marcille y opéra avec le Dr Hallopeau. — Cette conception est restée celle qui a guidé le Service de santé de l'armée dans la création des services chirurgicaux automobiles actuellement en usage et qui, moyennant quelques perfectionnements, répondent admirablement aux *desiderata* formulés par tous les chirurgiens. Il faut, d'ailleurs, décrire séparément deux formations distinctes, qui ont des destinations différentes : les ambulances chirurgicales proprement dites et les groupes complémentaires de chirurgie.



Les trois camions techniques d'une ambulance chirurgicale automobile. (*Bulletin médical.*)

1º *Ambulances chirurgicales.* — Primitivement conçues pour fonctionner de façon entièrement autonome, ces ambulances comprenaient au début des voitures contenant le matériel d'hospitalisation et des voiturettes pour le transport des blessés. Actuellement, elles fonctionnent en union avec une ambulance importante qui assure les services d'hospitalisation et de transport, et elles ne contiennent que le nécessaire au point de vue purement chirurgical. L'ambulance chirurgicale, ainsi composée, forme, ainsi que le dit un des chirurgiens qui font partie de leur personnel, le centre d'un vaste ensemble étroitement fusionné. Les deux formations ainsi unies fonctionnent en étroite collaboration, le principe restant toujours la réalisation d'un hôpital offrant, aussi près que possible de la ligne de combat, tout le confort chirurgical d'un service hospitalier de premier ordre du temps de paix.

L'ambulance chirurgicale, en ordre de marche, comprend trois camions techniques et deux camionnettes. Débarrassons-nous tout de suite de ces deux dernières, qui servent à transporter le matériel en vrac du service général. Les trois camions, A, B, C, sont le principal de la formation.

Le camion A, dit « de stérilisation », contient le générateur de vapeur qui est peut-être la pièce essentielle de l'ambulance, des autoclaves, des bouilleurs, des radiateurs pour l'installation du chauffage central. Le camion B est à deux fins. En marche, il renferme tous les appareils de radiographie qui sont relégués dans la partie antérieure de la voiture où les contient une sorte d'armoire; tout le reste du camion est occupé par les pièces démontées du baraquement opératoire. Le camion C, également à deux fins, transporte à l'avant un groupe électrogène assez puissant pour, d'une part, fournir le courant nécessaire à la radiologie et, d'autre part, pour assurer l'éclairage par environ 120 à 150 lampes. Le reste de la voiture transporte les instruments de chirurgie, la pharmacie et les objets de pansement.

Lorsque l'ambulance chirurgicale est arrivée sur le lieu où elle doit fonctionner, le pavillon opératoire est immédiatement monté. Il est formé d'un baraquement en planches, qui comprend trois pièces : deux salles d'opération et une salle de stérilisation. Ses dimensions sont d'environ 14 mètres sur 5. En trois heures, tout cet ensemble peut être monté. La voiture radiologique est alors rendue à sa destination principale, les appareils installés en leur lieu fixé, et tout le camion, peint en noir à l'intérieur, est adapté exclusivement aux opérations de radiographie indispensables. Les salles d'opération sont nues, les murs en sont peints en blanc ou recouverts de toile cirée de même couleur, ce qui assure une asepsie facile par lavage avec des solutions appropriées. Elles sont fournies d'eau stérilisée par la chaudière, chauffées par des radiateurs et éclairées à l'électricité. Le plancher est recouvert de linoléum. Les autoclaves assurent la stérilisation soit en boîtes contenant tout le nécessaire pour des opérations déterminées, soit sur plateaux (ce qui était l'idée première du Dr Marcille) sur lesquels sont disposés tous les instruments, linges, champs opératoires, pansements, pouvant permettre une intervention délicate et rapide.

En général, cette installation est complétée en empruntant à l'ambulance qui se charge de l'hospitalisation une salle sous tente servant à l'examen du blessé et à sa préparation (déshabillage, lavage, nettoyage, application d'un pansement provisoire).

Cette salle communique avec les salles que nous avons décrites et avec les autres salles de l'ambulance (salles garnies de lits), de telle façon que le



Camion technique d'un groupe complémentaire de chirurgie. [Le groupe électrogène est à l'avant]. (*Bull. méd.*)

blessé, une fois entré dans la formation, puisse en parcourir tous les services sans ressortir au dehors.

Le personnel d'une ambulance chirurgicale proprement dite (non compris celui de l'ambulance d'hospitalisation à laquelle elle est unie) comprend : 4 chirurgiens, 4 médecins, 1 radiographe, 10 étudiants en médecine et 16 infirmiers. L'un des chirurgiens exerce les fonctions de médecin chef.

Pour donner une idée de l importance des services rendus par une formation de ce genre, citons les chiffres suivants, empruntés à un travail d'un chirurgien faisant partie d'une ambulance automobile, à l'aide-major R. Monod : pendant une semaine, l'ambulance à laquelle il est attaché a pu opérer une moyenne de 40 blessés par vingt-quatre heures. La chaudière est restée sous pression jour et nuit, fournissant une chaleur continue (24° C. dans les salles d'opération en fonctionnement) et jusqu'à 16 stérilisations par jour. Le groupe électrogène a fonctionné toutes les nuits pendant quatorze heures, sans une défaillance.

Une installation de ce genre permet non seulement d'opérer les blessés avec toute la rapidité désirable et dans des conditions techniques parfaites, mais encore de garder les grands opérés hospitalisés pendant un temps suffisant pour que leur transport ne soit plus pour eux un péril. Les ambulances chirurgicales actuellement en service sont au nombre de 21, qui sont toutes utilisées sur le front français. De plus,



Vue intérieure du pavillon opératoire d'une ambulance chirurgicale automobile. (*Bull. méd.*)

deux formations complètes de ce genre sont gardées en réserve, pour remplacer immédiatement tout camion momentanément hors d'état de fonctionner.

2° *Groupes complémentaires de chirurgie.* — Ces groupes, beaucoup plus simples, sont destinés à être annexés à une ambulance divisionnaire spécialisée de façon plus ou moins durable dans le traitement des blessés et à laquelle ils apportent une aide puissante en lui fournissant un pavillon opératoire démontable et toute une installation de stérilisation, de radiologie et d'éclairage électrique.

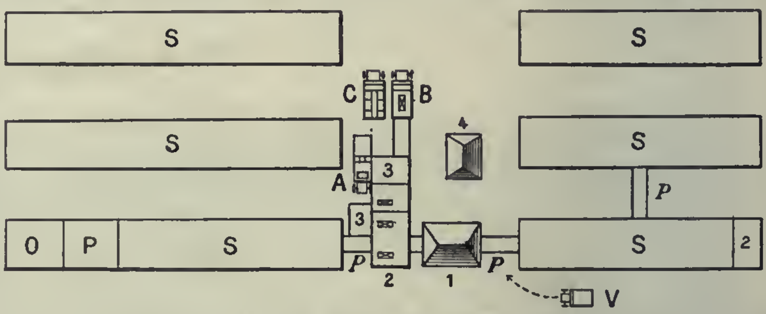
Le groupe complémentaire, en ordre de marche, se compose d'un camion renfermant instruments, appareils de stérilisation, groupe électrogène, installation radiologique, et d'une remorque qui transporte le pavillon opératoire. Celui-ci est formé de parois doubles, recouvertes à l'intérieur de toile cirée; le parquet est recouvert de linoléum. Il comprend deux pièces : une salle d'opération et une salle de préparation. Le chauffage est assuré par circulation d'eau chaude. Il y aura, lorsque le programme sera entièrement réalisé, 140 de ces groupes chirurgicaux. Actuellement, ils sont au nombre de 90 en service sur le front français. — Dr H. Bouquet.

Annales du théâtre et de la musique (1914-1915), par Stoullig. — Malgré les événements, Stoullig a continué son intéressante publication, qui atteint aujourd'hui à son quarantième volume. Il y a réuni les deux années 1914 et 1915, apportant ainsi une utile contribution à l'histoire du théâtre français à la veille et au début de la Grande Guerre. Quel contraste entre ces deux périodes!

En 1914, c'est, sur toutes nos scènes, une pleine et brillante activité : les auteurs y prodiguent leurs talents, le public y fête toutes les formes d'art et témoigne même d'une sympathie particulière pour celles qui nous viennent d'au delà du Rhin. N'est-il pas curieux, en effet, que cette année 1914 s'ouvre par une triomphale apothéose de l'œuvre wagnérienne, avec les représentations de *Parsifal* à l'Opéra? Rien n'avait été négligé, remarque Stoullig, pour rendre accessible au public l'œuvre du maître de Bayreuth : « La mise au point musicale de l'œuvre était absolument remarquable; jamais pareil résultat n'avait été obtenu à l'Opéra. Une salle comble écoutait avec recueillement le drame sacré. » La recette de la première représentation d'abonnement dépassait 20.000 francs. L'éclat de ces représentations rejetait dans l'ombre les autres créations musicales de la saison, parmi lesquelles *Scemo*, de Bachelet. Il semblait, en effet, que notre goût réservât ses faveurs aux œuvres de facture étrangère et étrange. Même, l'enchantement des *Ballets russes* se teintait de germanisme : le « clou » n'en était-il pas *la Légende de Joseph*, de Richard Strauss? Pourtant, cette même saison russe nous révélait, outre *le Rossignol* de Strawinski, *le Coq d'or*, la dernière œuvre de Rimsky-Korsakow, opéra héroïquement burlesque, d'une réalisation artistique particulièrement originale.

A l'Opéra-Comique, la tradition française était plus jalousement maintenue avec *la Marchande d'allumettes* de Tiarko Richepin, *la Péri* de P. Dukas, la reprise du *Rêve* de Bruneau, et surtout *Marouf* de Rabaud, œuvre de haute valeur, d'une musicalité claire et vivante. Sur les autres scènes lyriques, *l'Amore dei tre Re* de Montemezzi, représenté au Théâtre des Champs-Elysées, renouvelait les formules déjà trop connues de la jeune école italienne, tandis qu'à la Gaîté-Lyrique on applaudissait *la Danseuse de Tanagra*, œuvre habile et colorée de Hirschmann, *Madame Roland* de Fourdrain, chez qui l'influence de Massenet s'allie à une émotion très personnelle, qualité que l'on retrouve moins chez Nouguès, dont le même théâtre représentait *la Vendetta*. Quant à l'opérette, elle restait toujours « viennoise », et l'éternelle *Veuve joyeuse* triomphait encore, en 1914, à l'Apollo, tandis que son auteur, Franz Lehar, faisait applaudir au Trianon-Lyrique *le Roi des montagnes*. Pourtant, une tentative intéressante et heureuse était faite par Xavier Leroux, « le noble compositeur de *la Reine Fiammette* », qui ne rougissait pas d'écrire pour l'Apollo un gracieux opéra-comique, *la Fille de Figaro*. Puisse cet exemple stimuler nos compositeurs et les rendre favorables au divertissement léger de l'opérette, maintenant que nous voilà — pour longtemps, sans doute — débarrassés des *Rêves de valse* et autres *délicatesses* germaniques!

L'art dramatique proprement dit attestait, en 1914, son ordinaire vitalité; sans compter les reprises, on constate, d'après le relevé de Stoullig, que, pendant les sept mois que dura la saison, près de 110 pièces nouvelles furent représentées. Entre tant d'œuvres si diverses, il est difficile d'établir une parenté, ou même de dégager quelque tendance précise de notre théâtre à la veille de la guerre. Tous les genres y figurent, depuis les plus follement gais jusqu'aux plus austèrement graves. Et ceci est, du moins, à l'éloge du public français, dont l'éclectisme accueillait avec une égale faveur les cocasses inventions d'un Feydeau, dans *Je n'trompe pas mon mari*, et les profondes suggestions d'un de Curel, dans *la Nouvelle Idole*, se haussant même jusqu'aux sublimités un peu vertigineuses d'un Paul Claudel, dans *l'Otage*. Entre ces extrêmes, s'échelonne la série des pièces aimables, qui vont par gammes



Plan d'une ambulance chirurgicale, en ordre de fonctionnement : A, camion de stérilisation; B, camion de radiographie; C, camion de pharmacie; V, voiture de blessés arrivant; 1, tente Tortoise; 2, salles d'opération; 3, salle de stérilisation; 4, tente-bivouac; p, passage couvert; P, salle de pansement; S, salles d'hospitalisation; O, salle d'officiers. (*Bull. méd.*)

nuancées du rire à l'attendrissement et qui, par la diversité des peintures qu'elles présentent, offrent un tableau raccourci de notre époque, avec ses ridicules et ses faiblesses. Quelques-unes ne visent qu'à peindre. Ainsi *Pétard* de Lavedan, *Madame* d'A. Hermant, *un Grand Bourgeois* d'E. Fabre; d'autres marquent une intention moralisatrice, comme *le Bourgeois aux champs* de Brieux. D'une façon générale, il semble qu'en 1914 on était en voie de revenir insensiblement au théâtre « honnête ». Les laideurs morales, les tares honteuses ne sollicitaient plus, comme naguère, l'imagination des auteurs dramatiques; les grands conflits de passions étaient également délaissés pour l'étude des sentiments ordinaires, à la portée, dirait-on, de toutes les âmes. La tragédie n'était guère représentée que par la fidèle et vivante adaptation de *Macbeth* par Jean Richepin. Par contre, un des grands succès de la Comédie-Française fut la *Georgette Lemeunier* de Donnay, et l'on ne trouva pas étrange que l'auteur eût osé choisir pour héroïne une femme exclusivement éprise de son mari. Et n'est-ce pas encore la paisible douceur de l'intimité conjugale qui a inspiré *la Pèlerine écossaise* de Sacha Guitry? D'un autre point de vue, il est intéressant de signaler, chez certains de nos dramaturges, une évolution vers le genre sérieux. C'est ainsi que Tristan Bernard, qui, d'ailleurs, faisait applaudir aux Français, dans *le Prince Charmant*, ses dons ordinaires de fine et ironique observation, donnait au théâtre Antoine une pièce très dramatique, *la Force de mentir;* de même, Francis de Croisset, renonçant à son genre léger et railleur, s'efforçait, avec *l'Epervier*, d'émouvoir les spectateurs de l'Ambigu. Il n'est pas jusqu'au talent de Flers et Caillavet qui n'ait pris une forme plus attendrie, plus humaine, dans leur comédie, *Monsieur Brotonneau*. Et, parmi les autres pièces, à divers titres intéressantes, de cette saison, avec *Le Destin est maître*, la dernière œuvre d'Hervieu, drame vigoureux et ramassé, il faut citer *l'Envolée* de Devore, la *Sauvageonne* de Guiraud, *le Mannequin* et *Ma tante d'Honfleur* de Gavault, *la Victime* de Vendérem, *Poussière* de Lenormand, sans oublier *les Cinq messieurs de Francfort*, où triompha Guitry, et la curieuse *Danse des fous* de Birinski.

Mais voilà que, soudain, la guerre, comme un formidable coup de théâtre, est venue jeter la perturbation dans le monde dramatique. Avec la mobilisation, les théâtres ferment leurs portes. Sans parler de la désorganisation qui résulte des mesures militaires, qui donc aurait le goût, en ces heures tragiques, d'aller au spectacle? Le 2 août, la recette de la Comédie-Française atteint tout juste 454 francs! La vie théâtrale est donc un moment entièrement suspendue. Elle reprend néanmoins au cours de 1915, car il faut bien faire vivre le personnel des théâtres : une à une, les diverses scènes rouvrent. Ce sont d'abord des matinées, en partie consacrées à des galas de bienfaisance; car l'histoire du théâtre en 1915 constitue une des pages de l'histoire de la charité pendant la guerre : avec une émulation louable, les directeurs mettent leurs salles, et les artistes leurs talents, au service des représentations de bienfaisance; ainsi la Comédie-Française put verser aux œuvres de guerre 64.000 francs, et la contribution de l'Opéra-Comique atteignit 80.000 francs. D'ailleurs, le goût du public parisien pour le théâtre est si profond que la guerre même ne saurait l'étouffer. Le soir de sa réouverture, le 13 février, la Comédie-Française réalisait une jolie recette de 4.000 francs. Pourtant, durant cette année 1915, il y eut peu de pièces nouvelles; la plupart des théâtres puisèrent dans l'ancien répertoire, exhumèrent même des œuvres depuis longtemps écartées de la scène. *La Fille de Roland* retrouva aux Français un accueil chaleureux, ainsi que *Pour la Couronne* de Coppée. Ailleurs, les vieux drames (*le Courrier de Lyon, le Maître de forges*) et les vieux vaudevilles (*les Surprises du divorce, la Carotte*...) alternaient avec les pièces d'inspiration patriotique (*Alsace, les Oberlé, Marceau*). Parmi les nouveautés, bien rares sont celles qui n'ont point quelque affinité avec l'actualité : de ce nombre sont, cependant, *Jalousie* de Sacha Guitry, *les Deux Vestales* de Maquet. Mais, déjà, l'allusion transparaît dans *la Vierge de Lutèce*, drame en vers de Villeroy; elle s'affirme davantage dans *Colette Baudoche*, adaptation par Frondaie du roman de Barrès; elle forme enfin toute la trame de pièces comme *la Kommandantur, Vieux Thann, les Cathédrales, Kit, les Fiancés de Rosalie, les Exploits d'une petite Française*. L'opérette, elle aussi, se faisait cocardière et arborait fièrement à l'Apollo *la Cocarde de Mimi Pinson* de Goublier, tandis qu'au Trianon-Lyrique, on donnait *Fils d'Alsace*. D'inspiration généreuse et de facture souvent habile, ces œuvres, il faut l'avouer, sont pour la plupart d'une valeur artistique médiocre. C'est toujours le propre des pièces trop directement jaillies de l'actualité immédiate. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la Préface dont Henry Bidou a accompagné le volume, et où il a rassemblé, sous le titre du *Théâtre de la Victoire*, quelques analyses et extraits de pièces jouées à Paris en 1796 et 1797. Elles sont généralement d'invention assez pauvre et n'ont guère d'autre intérêt que de refléter, malgré le recul du temps, des préoccupations semblables à celles qui nous obsèdent et de nous présenter des types et des sentiments analogues à ceux que la guerre a fait naître parmi nous. — FÉLIX GUIRAND.

Baudouin (*Manuel*-Achille), magistrat français, né à Tours le 26 juin 1846, mort à Paris le 23 janvier 1917. Il était fils d'un ancien procureur général près la Cour de cassation, décédé en 1886. Lui-même a consacré quarante-huit ans de sa vie à la magistrature. Il se fit recevoir docteur en droit le 31 juillet 1868 par la faculté de Rennes. Ses sujets de thèse étaient intitulés, pour le droit romain, *De la loi Aquilia*, et, pour le droit français, *De l'action civile naissant d'un fait réprimé par la loi pénale*. L'année suivante, il fut envoyé à Châteaulin comme substitut. Il remplit les mêmes fonctions à Quimper, puis à Rennes. Le 16 février 1878, il fut nommé substitut du procureur général à la cour d'appel de Rennes et, le 28 juin 1880, avocat général à la cour de Lyon. Le 25 janvier 1885, il devint procureur général à la cour de Limoges et, le 15 novembre 1890, avocat général à la Cour de cassation, qu'il dut quitter pour quelques années, quand il prit, le 24 décembre 1893, la succession du président Aubépin au tribunal de première instance de la Seine. Il revint à la Cour de cassation le 25 juillet 1901, en remplacement du procureur général Laferrière, décédé. Il recueillait ainsi la succession de son père, à dix-sept ans d'intervalle. Enfin, le 16 novembre 1911, après la retraite de Ballot-Beaupré, il fut nommé président de la Cour suprême. Il avait été promu grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, en décembre 1908.

Ce magistrat était capable d'un labeur écrasant pour tout autre. Durant les derniers mois de sa vie, il présidait non seulement les audiences de la chambre civile, qui avait ses préférences, mais encore celles de la chambre des requêtes, dont le président Tanon était mort et n'avait pas été remplacé. Il s'occupait avec passion des œuvres d'assistance nées de la guerre. Il faisait partie de la Commission supérieure des allocations, du Comité des orphelins de la guerre, du Comité du « Secours national ». C'est à une séance du « Secours national » que la mort l'a frappé subitement.

Ce fut lui qui rédigea le rapport et prononça le réquisitoire quand la Cour de cassation eut à examiner le pourvoi en revision formé contre le jugement du conseil de guerre de Rennes qui avait condamné Alfred Dreyfus pour la seconde fois. Jusqu'au moment où il fut saisi officiellement par le ministre de la justice, le procureur Baudouin avait admis la culpabilité de Dreyfus. Après examen du dossier, il soutint avec fougue la thèse de l'innocence. Son discours virulent dura huit audiences. Joseph Reinach a loué sa « pensée bouillonnante » et son « éloquence irritée », et il l'a défini :

> la science même, le répertoire le plus exact, plus abondant qu'éloquent, surtout robuste, plein de saillies, d'une verve qui ne tarissait pas, intempérant parfois et sans mesure, mais toujours sincère avec lui-même et passionné de justice. Au physique, petit et sans beaucoup de mine, sans rien non plus de cette fausse sévérité qu'affectent les gens de robe, et le visage et le corps toujours en mouvement comme l'esprit.

Sa parole, selon le président Falcimaigne, était « brève et parfois impérieuse, son geste vif et parfois autoritaire », mais son cœur recelait des « réserves inépuisables d'indulgence et de bonté ».

Pendant les dix années qu'il passa comme chef du Parquet général à la Cour de cassation, il dut interpréter de nombreux textes de lois récemment votées et proposer des jurisprudences nouvelles pour appliquer les lois concernant les accidents du travail, les associations et les congrégations religieuses, la suppression de l'enseignement congréganiste, la séparation des Eglises et de l'Etat, etc. Ce travail exigeait non seulement une grande activité, mais aussi une remarquable faculté d'assimilation et une large sympathie pour les tendances de la société moderne. Ses conclusions dans la question du monopole des agents de change (1910), dans celle du drapeau pontifical (1911), dans l'affaire de la Grande-Chartreuse (pourvoi de Marnier-Lapostolle), ont été longuement commentées et discutées dans la presse.



Manuel Baudouin.

Suivant la tradition constante de la magistrature, il avait le goût des lettres. Il a particulièrement soigné le style des discours qu'il a prononcés aux audiences de rentrée : *Des lettres missives* (cour d'appel de Lyon, 3 novembre 1883); *le Centenaire de la République* (Cour de cassation, 17 octobre 1892); *le Procureur général Laferrière* (Cour de cassation, 16 octobre 1902); *le Conseiller Auguste Boyer* (Cour de cassation, 17 octobre 1904); *le Premier Président Manau* (Cour de cassation, 16 octobre 1908); etc. Citons aussi ses éloges funèbres du président Louis Lallemand (1898), du bâtonnier Guillaume-Ernest Gresson (1903), son rapport sur *la Bibliothèque de la Cour de cassation et l'Ordre des avocats* (1913). Il a collaboré à la *Jurisprudence générale* de Dalloz et au « Journal des parquets ». — PAUL HALYS.

Bismarck — Guillaume II et François-Joseph. (*Les Auteurs de la guerre de 1914*), par Ernest Daudet [2 vol.] — Avec une inlassable activité, une ardeur au travail quasi juvénile, l'historien éminent de *l'Emigration* et de *la Restauration* a entrepris une nouvelle œuvre : celle de tracer un portrait aussi précis et fidèle que possible des principaux auteurs de la guerre; non, certes, pour buriner une œuvre d'art, mais pour fixer leurs odieuses responsabilités et montrer comment, depuis un demi-siècle, la Prusse, dirigée tour à tour par Bismarck et Guillaume II, entraînant à leur suite l'inconsistant et lamentable François-Joseph, a résolument marché au-devant de cette lutte qu'elle considérait comme l'aboutissement suprême de sa grandeur, son apothéose.

Ernest Daudet a toujours eu, pour tous ses travaux, l'heureuse fortune d'avoir en main des documents de premier ordre; on sent, à la lecture de ces deux passionnants réquisitoires, qu'il a pu, comme à son habitude, se documenter aux meilleures sources.

Intimement mêlé depuis de longues années à la vie politique et diplomatique de l'Europe, ayant noué de puissantes et flatteuses relations dans plusieurs cours et de nombreuses chancelleries, il était mieux à même que quiconque de tracer l'historique de cette préparation lente et perfide, qu'il fait remonter, non sans raison, à cent ans.

Dès 1806, il se trouva des Allemands, en grand nombre, qui rêvèrent de réaliser plus tard, à leur profit, cet impossible empire du monde que Napoléon s'efforçait, à ce moment même, de réaliser par et pour la France. Mais ils attendirent cinquante ans avant de trouver un chef : Bismarck, dont il est vain de nier l'infernal génie, et qui sut, dès son arrivée au pouvoir, en 1862, tout préparer pour le but qu'il jugeait essentiel et qu'il dissimula le plus possible : la lutte avec la France. Jouant ses adversaires avec une maestria incomparable, trop fin pour les provoquer tous ensemble, comme le fit, en 1914, son impérial successeur, le ministre du roi Guillaume sut amputer le Danemark sans blesser l'Angleterre, vassaliser l'Autriche sans effrayer Alexandre II ni



Bismarck.

Napoléon III, sans même mécontenter celui qu'il entraînait dès cette heure à sa suite, François-Joseph; étrange réussite, dont on ne saurait, d'ailleurs, attribuer tout le mérite... professionnel à Bismarck.

La haine de la France dominait sa politique : 1870 combla donc ses vœux. Il lui sembla que le morcellement accompli par la conquête de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine marquait la déchéance définitive de la France en Europe. Le fait d'avoir pu écraser sa rivale sans susciter de protestation de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre, lui paraissait également une victoire diplomatique de premier ordre, qui faisait du nouvel empire l'arbitre du monde.

Ce rôle d'arbitre lui suffisait; il ne semble pas, en effet, que Bismarck ait rêvé cette domination universelle que les pangermanistes contemporains de Guillaume placent comme but de leurs ambitions. Mais, comme le démontre fort bien Ernest Daudet, le hobereau prussien a été l'« empoisonneur de l'âme allemande », car c'est lui qui, « en créant l'unité de l'Allemagne et en exaltant ses ambitions jusqu'au délire, a préparé ce terrain ensemencé de haine et d'orgueil où nous voyons Guillaume II évoluer monstrueusement ».

Dans toute la seconde partie de son étude sur le « chancelier de fer », l'éminent historien a pris plaisir à montrer Bismarck déçu et voyant s'accomplir des événements qu'il avait crus à tout jamais irréalisables; le plus cuisant pour lui fut, certes, sa disgrâce. Ayant réussi à se maintenir au pouvoir durant le court règne de Frédéric III, ce prince « humanitaire et libéral » qui faisait exception et presque tache dans sa famille et que, pour ces qualités, Bismarck s'était efforcé d'écarter du trône, le chancelier se croyait appelé à régner jusqu'à l'épuisement de ses forces sur l'empire qu'il avait créé. On sait que, dès le mois de mars 1890, Guillaume II acculait Bismarck à la démission; le récit de ces événements, tracé par E. Daudet, est infiniment curieux. Ses renseignements personnels lui permettent, en effet, de le parsemer de détails piquants et inédits, qui achèvent de préciser les caractères : huit ans durant, la lutte entre le ministre déchu et le jeune empereur ingrat se poursuivra à travers toute une série d'incidents, dont les chancelleries et les cours allemandes recevaient seules l'écho.

Quand l'ancien chancelier de l'Empire eut rendu le dernier soupir, à Friedrichsruh, le 30 juillet 1898, la question se posa entre ses fils, Herbert, Wilhelm, et sa fille, la comtesse de Rantzau, de savoir sous quelle forme cette mort serait annoncée à l'empereur Guillaume :

> Héritiers de ses ressentiments, ses enfants se refusèrent à l'annoncer eux-mêmes, et c'est le médecin qui signa le télégramme adressé à Guillaume II. L'empereur feignit de ne

pas ressentir l'incorrection du procédé; il proposa que Bismarck fût enterré au Dôme. On lui fit répondre que le testament du défunt s'y opposait, car il y était stipulé que Bismarck serait inhumé à Friedrichsruhe et qu'on graverait sur sa tombe ces mots : « Prince de Bismarck, mort en vrai Allemand et fidèle serviteur de Guillaume Ier. » — L'empereur ne put passer outre aux volontés du mort, mais s'empressa d'annoncer sa visite; aussitôt, les cérémonies de la mise en bière furent avancées et, quand le souverain entra dans la chambre mortuaire, le cercueil était cloné. Guillaume, tenant à montrer au monde qu'il s'était *in extremis* réconcilié avec le prince, fit célébrer à Berlin un service funèbre, mais les places réservées à la famille restèrent vides.
Ainsi (écrit l'historien), jusqu'au fond de sa sépulture, l'ex-chancelier laissait encore éclater son ressentiment...; il quittait la vie sans avoir pardonné...

Bismarck reçut une partie du châtiment qu'il méritait : il entrevit la ruine de son œuvre; il assista aux prémisses de cette alliance franco-russe dont il avait maintes fois juré d'empêcher la conclusion; il comprit que la mégalomanie impériale, en déclarant l'avenir de l'Allemagne « sur l'eau », provoquerait tôt ou tard l'Angleterre et qu'il se trouverait dans ce pays un prince assez souple, expérimenté et sûr de soi pour opposer aux ambitions germaines la barrière d'une Triple-Entente invincible. Le beau-frère de Frédéric III, celui qui devait s'appeler Edouard VII, allait être, en effet, le véritable destructeur de l'œuvre bismarckienne. Guillaume II, dès 1901, ne s'y trompa point. Est-ce précisément pour endormir la vigilance de son oncle qu'il proclama, jusqu'à la veille de la guerre, qu'il voulait être l'empereur de la paix? Edouard VII, qui disait de lui : « C'est un fou! », sut percer à jour ses véritables intentions; mais l'empereur fit des dupes ailleurs, en France notamment, et il fallut le retentissant *quos ego* d'Agadir pour dessiller les yeux les plus volontairement fermés.

Il apparut alors que Guillaume II marchait résolument vers la guerre; le prétexte qu'il avait vainement cherché au Maroc, les Balkans le lui fourniraient : insigne folie, puisque, ce faisant, il commençait par provoquer le tsar Nicolas, dont il avait toujours escompté, à tort, la faiblesse de caractère.

On a déjà beaucoup écrit sur les prémisses de cette guerre et tenté de percer le mystère de l'attentat de Sarajevo; il semble de plus en plus certain que ce fut le plus odieux guet-apens policier que quelques agents autrichiens et hongrois, sous l'inspiration de Berlin, fomentèrent pour débarrasser Guillaume II d'un rival d'influence possible. Ernest Daudet a écrit dans ce livre plusieurs chapitres curieux sur la cour de François-Joseph, sur cette vieille favorite Catherine Schraat, dont l'influence longtemps prédominante, quoique toujours occulte, s'exerçait sur l'esprit fatigué du vieil empereur; mais il est encore trop tôt pour sonder l'abîme de cette étrange société et pour en pénétrer l'énigme. François-Joseph, qui n'a cessé de jouer le rôle de suicidé par persuasion, fut-il en cette affaire le complice conscient ou inconscient de son suzerain Guillaume, on ne peut encore le dire; mais sa sénilité ne diminue guère sa responsabilité : en signant, même les yeux fermés, l'ultimatum du 23 juillet 1914 à la Serbie, il est devenu le premier



Guillaume II.

auteur responsable et direct de la catastrophe. Sous ce rapport, pourtant, dit l'historien,

les deux criminels sont égaux. Ce sera le jugement définitif de l'histoire; elle constatera qu'en moins de douze



François-Joseph Ier.

jours, le coup de Jarnac préparé par l'Autriche contre la Serbie a déterminé, grâce à la complicité de l'Allemagne, complicité mûrement calculée, la conflagration générale, facile à conjurer, si Guillaume II l'eût voulu.

Ernest Daudet, dans son prochain volume : « les Complices », ne manquera pas d'exposer la part prépondérante qu'auront prise à ces préparatifs les Berchtold, les Tisza et d'autres.

Aujourd'hui, il se borne à présenter face à face François-Joseph Ier et Guillaume II; s'il reste encore quelque mystère autour de la figure du vieil empereur, dont le moins qu'on puisse dire est que son long règne fut néfaste pour son peuple, la guerre a, au contraire, dissipé tous les nuages qui pouvaient embrumer la figure du fantasque ambitieux qui, avec une intelligence indéniable, ne fut pourtant que l'artisan de sa ruine. Son incommensurable orgueil en fait le type représentatif de l'Allemand de 1914, du hobereau prussien, autant que de l'exportateur westphalien ou de l'intellectuel pangermaniste : il est hanté par l'image de Napoléon, une image d'ailleurs faussée par les couleurs allemandes, mais dans laquelle il ne considère que la force triomphante. Cependant, l'orgueil exacerbé, l'hypertrophie du « moi », conduisent à la folie; nombreux sont les personnages de l'entourage impérial qui, dès le début du règne, prédirent la catastrophe finale.

Pas à pas Ernest Daudet suit l'évolution de ce caractère; il relève les propos recueillis par les diplomates ou les voyageurs qui approchèrent l'impérial histrion, et son récit, ainsi enrichi de notations multiples, y puise une vie et une variété captivantes, et nombreux sont les détails inédits qui achèvent de nous faire connaître le personnage et les machinations auxquelles ses agents et lui se livrèrent dans ce mois de juillet 1914 où, croyant travailler à leur triomphe, ils préparèrent la ruine de leurs ambitions. Ces deux volumes de l'excellent historien, en montrant sous leur vrai jour les auteurs de l'horrible guerre actuelle, méritent le succès qui les accueille; ils sont, en même temps qu'une vibrante page d'histoire, une leçon de choses riche d'enseignement. — Pierre Rain.

cagibi (provincialisme de l'ouest de la France, ou encore mot dérivé de *cage*, sous l'influence de *gourbi*) n. m. Arg. milit. Petit réduit, petit abri, petite loge : *Le* CAGIBI *du poilu, c'est, sur le front, le dernier salon où l'on cause.*

cagna ou **cagnat** (emprunté de l'espagnol *caña*, par l'intermédiaire du sabir algérien) n. f. Arg. milit. Abri individuel du soldat, sous terre ou sur terre; foyer, intérieur : *Torpilles et marmites dégringolent pour chambarder la* CAGNAT. *Son intérieur, il le regardait de tous ses yeux : Ah! la* CAGNA! *Revoir sa* CAGNA! (René Benjamin.)

camouflage n. m. Action de camoufler, de déguiser, de maquiller; résultat de cette action.

— Art milit. Art de peindre, de maquiller les canons et, en général, le matériel de guerre, de manière qu'ils se confondent, aux yeux de l'ennemi, avec le sol ou avec la végétation environnante : *Le* CAMOUFLAGE *n'est qu'un mimétisme que la force des choses impose aux guerriers humains et à leurs engins, comme aux animaux, dans la terrible lutte pour la vie.* (Charles Nordmann.)

Criminalité juvénile pendant la guerre (LA). Hist. *Enorme recrudescence des crimes et délits commis par les enfants et adolescents. — Influence de la guerre et de sa durée. — Influence des films cinématographiques dits « policiers ».* — Depuis le commencement de la guerre, une recrudescence des crimes et délits commis par les mineurs de treize à dix-huit ans s'est, comme un autre malheur public, manifestée très nettement.

En ce qui concerne les simples délits correctionnels et la seule région parisienne, voici, d'après les statistiques établies pour les deux dernières années judiciaires, le nombre des délinquants de cet âge qui ont été déférés au tribunal pour enfants du département de la Seine :

Du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915 1.178
Du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916 2.419

Ainsi donc, c'est de plus du double que le dernier chiffre dépasse le premier. En 1915-1916, ont comparu en police correctionnelle 1.241 mineurs de plus qu'en 1914-1915.

A titre de comparaison, voyons un autre point de la France. Dans l'arrondissement judiciaire de Cusset (où un centre spécial, Vichy, fournit la majorité des délits), la même progression constante se marque par les chiffres suivants : en 1916, y ont été poursuivis devant la juridiction correctionnelle 53 mineurs de dix-huit ans, contre 17 seulement en 1915, — soit, en un an, une augmentation de plus des deux tiers.

Sur une telle recrudescence des délits commis par l'enfance et l'adolescence, la guerre et sa longue durée ont manifestement leur influence directe : la guerre a dispersé la famille, retenant au front le père et les aînés, prenant la mère pour l'un quelconque des labeurs nombreux que nécessite la défense nationale; la guerre a aussi, par la mort de tant de chefs de famille, définitivement aboli trop de foyers. De toutes façons (et cela chaque jour davantage, au fur et à mesure que la guerre se poursuit), l'enfant et le jeune homme se trouvent livrés à eux-mêmes et, l'alcoolisme et la débauche aidant, exposés à toutes les tentations, à toutes les chutes.

Même chez les jeunes malfaiteurs, un genre de vol, particulièrement hardi, est devenu général, à Paris et dans les grandes villes : l'arrachement, presque toujours en plein jour et souvent dans des rues très fréquentées, des sacs à main que portent les dames.

Le danger s'aggrave encore d'une habitude nouvelle qui, précisément, s'est surtout implantée depuis les hostilités : l'engouement des masses populaires pour les représentations cinématographiques, principalement parmi la jeunesse. A Paris, en 1916 et 1917, un grand nombre de tout jeunes gens (dont certains à peine âgés de 14 ans), arrêtés pour mendicité ou pour vol, ont tranquillement expliqué qu'ils voulaient avoir de l'argent « pour aller au cinéma ».

Or, quant à la jeunesse de conscience hésitante et au point de vue des soucis qu'elle inspire, le cinématographe a eu trop souvent, au cours de ces dernières années, un rôle de démoralisation : en effet, les films les plus en vogue ont été ceux représentant des méfaits, des crimes, des actes de brigandage, tels que les *Mystères de New-York*, le *Masque aux dents blanches*, le *Cercle rouge*, les *Vampires*, les *Bandits tragiques*.

Ces films-là, dits « films policiers », sont venus d'au delà de l'Atlantique, et (d'après certains bruits fort vraisemblables) il serait, paraît-il, possible de dégager des circonstances de leur importation l'action occulte de l'Allemagne, qui, dans son machiavélisme, aurait prémédité jusqu'à la perte morale de nos générations nouvelles.

L'influence de ces films sur l'esprit de la jeunesse a été, en mars 1917, exposé dans un rapport présenté au Comité de défense des enfants traduits en justice par un avocat à la cour d'appel de Paris, Bertrand de Lafiotte.

C'est (disait-il) la révélation, expliquée par l'image, de tous les moyens qu'un malfaiteur peut employer pour commettre le délit ou le crime, avec le maximum de chances dans la réussite et le minimum de risques dans l'échec. Et, pour que le film soit plus intéressant, plus instructif, l'auteur du livret et le metteur en scène ont bien soin de prendre les choses au début, de les analyser patiemment, une à une, de montrer le pourquoi et le comment d'une invention criminelle, sa raison d'être, en vue du double but poursuivi : le succès et l'impunité. L'ingéniosité du librettiste peut, sur ce chapitre, se donner libre carrière, et c'est, finalement, en matière de délit ou de crime, la plus exacte, la plus savante « leçon des choses » qui puisse être donnée.
En voulez-vous des exemples?
Plus de masques qui laissent dangereusement le menton, le front et le cou à découvert, ou risquent de tomber si la victime se débat; mais, à leur place, une cagoule noire, qui couvre tout le visage et ne laisse voir que les yeux.

Pour supprimer les empreintes digitales, rien n'est plus utile que l'emploi du gant de caoutchouc, et le film poussera la documentation au point de représenter séparément (en les grossissant) des doigts nus et des doigts gantés, pour bien montrer le danger des uns et la sécurité des autres.

A quoi bon glisser dans sa doublure le billet de banque ou le diamant qu'on a volé, puisqu'on finit toujours par se faire prendre à la fouille, alors qu'on ne risquera rien en pratiquant dans le talon de sa chaussure un évidement qui sera la plus sûre des cachettes, selon les moyens que le film indiquera ?

Les perceurs de murailles seront désormais des maladroits et des novices, s'ils ne profitent pas de la leçon que leur donne le héros d'un film et qui consiste à dissimuler l'ouverture pratiquée sous un papier semblable au reste de la tenture.

Le film démoralisateur a été, suivant une très juste remarque, « une complication dans une maladie sociale ».

Dans de jeunes imaginations, toujours en travail, que de funestes suggestions, que d'éveils d'instincts mauvais sont dus à d'aussi précises et prenantes évocations !

Le fait est, chaque jour, démontré, notamment à Paris, par tous les lamentables ou odieux détails constatés dans les huis clos des audiences correctionnelles spéciales aux mineurs.

Deux exemples, pris au hasard dans les archives judiciaires parisiennes :

Le 9 janvier 1916, un court-circuit se produisait dans une salle de cinématographe, en pleine représentation, et, au milieu de la panique des spectateurs, occasionnait un commencement d'incendie. L'ordre rétabli, une tenture avait disparu. Les auteurs du méfait étaient trois gamins du quartier, clients assidus de l'établissement. Ils déclarèrent que le « coup » leur avait été suggéré par une scène représentée là la veille; qu'ils avaient coupé avec un couteau, à l'instar des héros du film, les fils électriques, afin de provoquer un court-circuit.

Tout récemment, boulevard de la Bastille, en plein jour, vol important chez un gros négociant. Près du tiroir-caisse qui a été fracturé, on trouve le jeune garçon de courses de la maison, B..., étendu, tout ensanglanté. Il raconte qu'il a été frappé par le voleur, alors qu'il venait de le surprendre en ses opérations. Or, ainsi que l'enquête l'a établi, le coupable était B... lui-même, qu'avaient aidé et assisté deux autres employés du négociant. Tous les trois, ils fréquentaient les cinématographes, et B..., lorsque sa culpabilité fut devenue indéniable, avoua que la mise en scène pratiquée par lui et ses complices lui avait été inspirée par le cinéma.

Au nombre des magistrats municipaux qui se sont particulièrement émus de la si grave question, il faut citer les maires de Lyon, de Valence, d'Albi, de Troyes. C'est un cri d'alarme d'une profonde énergie que, dans une circulaire, a jeté ce dernier, alors qu'à Troyes se succédaient, de la part d'enfants et d'adolescents, des attentats de tout genre, presque exactement copiés sur les films représentés dans la ville.

De son côté, le conseil général de la Seine a, dans ses séances des 14 et 27 décembre 1916, émis des vœux tendant à ce que, « pour enrayer la criminalité juvénile », interviennent de rigoureuses mesures en vue de la suppression dans les cinémas des films démoralisateurs. — Louis André.

Cuervo (Rufino José), philologue hispano-américain, né à Bogota (Colombie) le 19 septembre 1844, mort à Paris le 17 juillet 1911; auteur de nombreux travaux philologiques, parmi lesquels il faut citer un *Dictionnaire de construction et régime de la langue espagnole*, resté inachevé, et des *Notes sur le langage bogotain comparé avec celui des autres pays hispano-américains*, ouvrage remarquable, qui est, depuis de longues années, le vade-mecum de la philologie hispanique. On lui doit encore une réédition de la *Grammaire espagnole* du Vénézuélien Bello.

Cuervo résida en France pendant les trente dernières années de sa vie et fut un collaborateur assidu de la « Romania », de la « Revue hispanique » et du « Bulletin hispanique », où ses articles étaient fort appréciés.

Dans sa correspondance, publiée récemment par les soins de l'Académie colombienne, nous relevons les noms des plus illustres romanistes européens. En 1890, il avait été créé docteur *honoris causa* de l'Université de Berlin. Il était correspondant de la Royale Académie de Madrid, de l'Académie du Salvador et membre honoraire de l'Académie mexicaine et de l'Académie des sciences, lettres et arts de Padoue, ainsi que professeur honoraire de la Faculté de philosophie de Santiago du Chili.

Sa carrière scientifique est un bel exemple de ce que peut obtenir une volonté de fer au service d'une grande intelligence, en dépit de tous les obstacles de la vie.

Fils de Rufino Cuervo, magistrat colombien, qui fut recteur de l'Université de Bogota, chargé d'affaires en Equateur, ministre plénipotentiaire de son pays en Bolivie et au Pérou, puis ministre des finances et chargé du pouvoir suprême en 1846, pendant l'absence du président Mosquera, le jeune Cuervo passa sa jeunesse dans un milieu pleinement intellectuel, dans la société de tous les beaux esprits de l'époque. Il eut, entre autres professeurs, un Français, A. Bergeron, qui enseignait les mathématiques au collège militaire.

La guerre civile de 1860, qui renversa le gouvernement légitime, fit sombrer également la fortune des Cuervo. Le jeune savant, se trouvant dans une gêne voisine de la misère et obligé de faire vivre sa mère et ses frères, n'hésita pas à se lancer dans une voie toute nouvelle pour lui : il installa avec son frère Angel une brasserie. Ce que furent les débuts des deux jeunes gens, qui n'avaient pour tout guide que quelques manuels techniques, il est aisé de l'imaginer. Faute de fonds, ils commencèrent par tout faire par eux-mêmes : fabrication, mise en bouteilles, livraison de la marchandise, etc.



Rufino José Cuervo.

Le succès couronna pleinement leurs efforts et, en 1878, ils étaient assez riches pour visiter l'Exposition universelle de Paris. Trois ans plus tard, ayant trouvé l'occasion de se défaire de leur fabrique, les deux frères partirent pour l'Europe; puis ils visitèrent la Terre sainte, l'Egypte, l'Arabie, et se fixèrent enfin à Paris, où Rufino José allait trouver les moyens de poursuivre ses études de prédilection.

La vie de Cuervo, pendant les trente années qu'il passa à Paris, fut une véritable existence de moine laïque. Très croyant, il se rendait tous les matins dans une église voisine de son domicile, puis s'enfermait jusqu'à quatre heures du soir dans les bibliothèques et les archives de la capitale. Il rentrait ensuite chez lui, où il mettait en ordre les documents recueillis, et ne sortait jamais après le dîner.

Sa charité était aussi grande que son érudition.

Cuervo est le type achevé de l'autodidacte. Sa vocation philologique, dans un pays et à une époque où rien ne pouvait l'y encourager, est surprenante. Elle est due peut-être à l'étude profonde qu'il avait faite de la grammaire comparée de Bopp et des ouvrages du grand Bello. Il avait étudié à peu près seul la langue hébraïque.

L'apparition de son Dictionnaire fut un événement partout, sauf, peut-être, en Espagne, où, à l'exception de quelques rares personnes au courant des études philologiques, nul n'en aperçut l'importance capitale. Les nombreuses attaques auxquelles son ouvrage fut en butte de la part de certaines médiocrités vaniteuses, qui ne pouvaient supporter qu'un Américain vînt leur donner des leçons en matière de langue castillane, attristèrent profondément l'auteur. D'autre part, celui-ci, qui s'était servi pour l'établissement de ses citations de textes de la *Biblioteca española de Rivadeneyra*, se fiant aux noms glorieux des éditeurs des ouvrages qui y sont publiés, s'aperçut, lorsqu'il eut l'occasion d'étudier les précieuses collections de la Bibliothèque nationale de Paris, d'une richesse insoupçonnée en matière d'éditions espagnoles originales, que la partie déjà publiée de son travail avait besoin d'être refondue et que, pour le reste, le mieux était de recommencer sur de nouvelles bases. Il n'en eut pas le courage. Au moment du Congrès panaméricain de Bogota, le Mexique lui fit l'offre de subvenir aux frais énormes de l'impression de l'ouvrage, mais cette proposition n'eut pas de suites. Il n'y a donc eu de publiés que les deux premiers volumes, de *A* jusqu'à *D*. Les fiches pour la continuation jusqu'à la lettre *L* ont été préparées par l'auteur et laissées à son légataire universel, l'hospice de Bogota. Les ouvrages annotés par Cuervo et permettant de finir l'ouvrage sont également aujourd'hui en Colombie.

Quant aux *Notes sur le langage bogotain*, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici quelques lignes de l'appréciation publiée par Morel Fatio dans la nécrologie de Cuervo (*Bulletin hispanique*, oct.-déc. 1911) :

> Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1872 et qui dès sa seconde édition en 1876 attira l'attention de Pott, prit peu à peu une ampleur et une importance qui en firent bientôt un des principaux livres de chevet de l'hispanisant et du romaniste. D'un simple traité pratique des incorrections grammaticales du langage d'une contrée d'Amérique, les *Apuntaciones* devinrent, surtout dans la cinquième édition de 1907, une étude aussi approfondie qu'attachante sur l'histoire et les destinées de l'idiome espagnol du nouveau monde. Nombre de questions linguistiques d'ordre général y ont été étudiées à propos de faits particuliers de l'espagnol américain, ce qui donne à ces Notes une portée infiniment plus grande que ne l'indique leur titre.

Cuervo a laissé par testament tous ses biens aux pauvres de son pays. Il a légué ses livres à la bibliothèque de Bogota, à l'exception de ceux relatifs à l'Amérique, qu'il a fait remettre à la Bibliothèque nationale de Paris. Il avait, dans un premier testament, créé un prix à décerner par l'Institut, mais la crise traversée par son pays, il y a quelques années, amoindrissant son patrimoine, le fit renoncer à ce projet.

La mort de Cuervo ne fut guère remarquée en Europe que par quelques amis du défunt et par les nombreux pauvres qui avaient recours à sa charité.

En Colombie, elle fut considérée comme un deuil national. Par une loi spéciale du 4 août 1911, le Congrès colombien décida de lui ériger une statue et de publier aux frais du Trésor toutes ses œuvres inédites. — Miguel de Toro Gisbert.

Delacroix, raconté par lui-même, par Moreau-Nélaton (Paris, 1916). — Les deux volumes que Moreau-Nélaton vient de consacrer à Delacroix sont plus qu'une étude. Par la minutie de la documentation, qui utilise les sources les meilleures et les plus directes, par l'abondance et la richesse de l'illustration, qui met sous nos yeux l'œuvre entier du peintre, cet ouvrage constitue un véritable et imposant monument à la gloire du rénovateur de la peinture moderne. Certes, les études sur Delacroix ne manquaient pas : l'excellente biographie de Tourneux notamment et les remarquables pages de Rosenthal dans son livre sur *la Peinture romantique* nous permettaient de prendre une idée précise de l'homme et de l'artiste. Mais, jamais encore, il ne nous avait été donné d'embrasser dans son ensemble l'œuvre du maître, de pénétrer dans l'intimité de sa pensée et de son labeur, de le suivre, en un mot, pas à pas dans la suite de ses créations. Et, pourtant, Delacroix est un des artistes pour qui l'exégèse est le plus nécessaire : non seulement la variété de ses sujets, la diversité de ses inspirations, ses procédés d'exécution ont de quoi déconcerter les esprits mal avertis, mais encore le caractère même de sa peinture, toute vouée à l'expression de sentiments personnels, risquerait de ne pas être pleinement saisi, si l'on n'était initié au tempérament et aux goûts du peintre. De là une méconnaissance presque générale de cet artiste. Sans doute, on n'en est plus au temps où l'on qualifiait sa peinture de *tartouillade;* il est convenu qu'on doit l'admirer; mais, comme l'a remarqué Rosenthal, « cette admiration est platonique »; le plus souvent, on se contente pour l'apprécier de formules vagues, souvent inexactes, toujours insuffisantes pour enserrer les multiples aspects d'un génie si complexe. Delacroix, cependant, a pris soin lui-même de nous laisser l'indispensable commentaire de son œuvre, en tenant un journal minutieux de ses pensées; en outre, dans sa correspondance, il s'abandonne aux plus complètes effusions : il se livre tout entier avec ses ambitions, ses rêves, ses défaillances. C'est en utilisant cette riche et précieuse mine de renseignements que Moreau-Nélaton est parvenu à projeter sur cette curieuse et si attachante figure une lumière qui n'en laisse dans l'ombre aucun trait. Comme l'indique son titre, c'est à Delacroix qu'il abandonne le plus souvent la parole, c'est l'artiste qui se raconte lui-même, et l'auteur, ici, se réduit volontairement au rôle modeste d'interprète; interprète subtil, d'ailleurs, et plein de l'intelligence de son sujet, qui, tout en maintenant au premier plan son personnage, sait évoquer discrètement le milieu dans lequel celui-ci a évolué, les personnalités diverses qu'il a coudoyées dans sa carrière. Ainsi cet ouvrage, qui ne prétend qu'à être une biographie de Delacroix et une analyse de son œuvre, non seulement nous initie à tous les



Eugène Delacroix, peint par lui-même (Louvre).

secrets de son art, mais aidera à fixer nombre de points de critique et à redresser certains jugements erronés, trop facilement acceptés jusqu'ici.

On croit avoir tout dit, quand on a qualifié Delacroix de *peintre romantique*. Encore faudrait-il s'entendre sur le sens de ce mot. Sans doute, chronologiquement, Delacroix appartient au grand mouvement d'émancipation littéraire et artistique que fut le Romantisme; sans doute, son tempérament, foncièrement individualiste et tourmenté, porte la marque du *mal du siècle ;* un moment même, en 1827, écœuré des injustices de la critique, il se jeta dans le clan des romantiques et en imita les outrances, — dans son illustration de *Faust*, par exemple; et certes, aussi, sa peinture est romantique, si l'on entend par là qu'elle fut surtout émotive et rechercha exclusivement le *pittoresque*, c'est-à-dire le *caractère*, au besoin même en dehors de la beauté. Mais, comme le montre Moreau-Nélaton, le romantisme de Delacroix fut d'une essence particulière : il fut « intime et spirituel », selon le mot de Baudelaire, non de parade et d'enveloppe, comme celui de Hugo, avec qui, d'ailleurs, Delacroix sympathisait peu. Un instant, les deux hommes s'étaient rapprochés, — Delacroix avait même dessiné les costumes d'*Amy Robsart*, — mais cette intimité dura peu ; dès 1829, Delacroix avait repris sa fière indépendance de solitaire. Du reste, Hugo ne le comprenait guère : pour lui, comme pour l'Institut, Delacroix était le *peintre du laid*. « Il lui reprochait de n'avoir jamais fait briller sur la toile un seul beau visage de femme, et il contestait que l'expression d'une physionomie fût à même de suppléer à la pureté linéaire des traits ». De son côté, Delacroix incriminait Hugo d'avoir « fait croire à la possibilité de faire autre chose que *vrai* et *raisonnable* ». Ces mots sont à retenir, car ils prouvent qu'au fond, Delacroix, malgré ses audaces, demeurait attaché à la tradition classique. Dès sa jeunesse, il avait une passion profonde pour les anciens. « Je connais les anciens, écrivait-il, c'est-à-dire que j'ai appris à les mettre au-dessus de tout ». Et ailleurs : « La lecture des anciens nous retrempe et nous attendrit; ils sont si vrais, si purs, si entrants dans nos pensées ! » Parmi les modernes, c'est aux maîtres de la littérature classique qu'allaient ses préférences; Corneille, Molière, Boileau, et surtout Racine, dont il disait finement : « Racine était un romantique pour les gens de son temps; pour tous les temps, il est classique, c'est-à-dire parfait. » De même, en musique, à Beethoven il préférait Mozart et à Mozart même Cimarosa. On voit donc à quoi se réduit le romantisme de Delacroix et combien il faut se méfier des formules trop commodes. Delacroix a pu donner le change par le mouvement qu'il a prodigué dans ses tableaux et qui contrastait si brutalement avec la froideur figée de l'école de David ; lui-même le reconnaissait d'ailleurs : « Je n'aime pas la peinture raisonnable ; si je ne suis pas agité comme un serpent dans la main d'une pythonisse, je suis froid ; tout ce que j'ai fait de bien, je l'ai fait ainsi. » C'est pour cela qu'il avait fait son dieu de Rubens, « ce père de la chaleur et de l'enthousiasme » ; c'est pour cela aussi qu'il supportait mal la contrainte du modèle, « qui n'entre jamais dans le mouvement que nous avons vu avec l'œil de l'imagination », et qu'il s'en affranchissait le plus possible pendant l'exécution de ses grandes œuvres. Mais qu'on ne s'y trompe pas : avant de s'abandonner aux impétuosités de son tempérament, Delacroix s'astreignait à de patientes et minutieuses études. Très heureusement, Moreau-Nélaton a extrait des cartons du maître un grand nombre d'esquisses qui témoignent de tout le labeur par lequel Delacroix préludait à ses grandes créations. Pour ses tableaux d'histoire, il fouillait les bibliothèques, s'entourait de croquis empruntés aux ouvrages d'érudition; avant de peindre son *Sardanapale*, il copiait des miniatures persanes; pour préparer son *Justinien*, il couvrait ses albums de figures byzantines, étudiant tous les types iconographiques contemporains de son personnage. Sous ses apparences d'improvisateur, Delacroix était donc un laborieux ; il a dit lui-même : « La peinture lâche est la peinture d'un lâche. » Cette conscience, ce souci d'atteindre à la perfection, n'est-ce pas un des caractères fondamentaux de l'art classique?

Le classicisme de Delacroix ne consiste pas uniquement, d'ailleurs, dans sa probité et son respect de l'art. Il se manifeste dans les tendances mêmes de son œuvre, qui accuse un retour progressif vers l'antique. Rien de plus curieux que de suivre cette évolution à travers les pages de Moreau-Nélaton. Au début et jusqu'à 1832, Delacroix tire son inspiration soit des fantaisies de son imagination, soit de ses lectures. Il recherche les sujets dramatiques et violents, où peut se déployer la fougue de son tempérament. Beaucoup lui sont fournis par Byron, Shakespeare et Gœthe. L'exotisme, aussi, le séduit : sans le connaître, il subit le prestige de l'Orient et s'efforce d'en fixer d'intuition les couleurs éclatantes. *La Barque de Dante, le Massacre de Scio, Marino Faliero, le Combat du Giaour, Sardanapale, Faust, l'Evêque de Liège*, se rattachent à cette première manière, qu'il n'abandonnera d'ailleurs jamais entièrement. En 1848, il donnera encore une *Mort de Valentin*, une *Mort de Lara*, un *Othello;* à plusieurs reprises, il tentera de fixer la troublante figure d'*Hamlet* (1836, 1839). Entre temps, cependant, ses goûts avaient évolué, et cette évolution date du voyage que Delacroix fit au Maroc en 1832. Les impressions qu'il en rapporta exercèrent sur son talent une influence incroyable, au point presque de le modifier. Non seulement il avait appris à Tanger, à Meknès et à Alger ce qu'est l'Orient véritable — dont il sera dès lors le prestigieux et fervent interprète (*Femmes d'Alger, les Convulsionnaires de Tanger, la Noce juive, l'Empereur du Maroc*, etc.) — mais encore il y avait eu la révélation de l'antique. « Les Grecs et les Romains sont là à ma portée, écrivait-il en contemplant les Arabes drapés dans leurs burnous blancs. Les héros de David et compagnie feraient une triste figure avec leurs membres couleur de rose auprès de ces fils du soleil ». Comme le remarque très justement Moreau-Nélaton, « jusqu'à ce voyage révélateur, de l'Orient il ne connaissait que des friperies; l'âme des héros d'Homère lui échappait, jusqu'au contact avec ces frères cadets de Priam, conservés sur le sol barbaresque. C'est elle qui, désormais, présidera à ses plus chères créations ». Non seulement il s'inspirera de l'antiquité dans ses grandes compositions décoratives (*Salon du roi* et *Bibliothèque du Palais-Bourbon, Bibliothèque du Luxembourg, Salon d'Apollon au Louvre, Chapelle de Saint-Sulpice*), où il se révéla l'égal des Rubens et des Véronèse, mais c'est l'antiquité même qu'il transportera dans certaines toiles importantes, telles que la *Médée furieuse* (1838), *la Justice de Trajan* (1840), *la Mort de Marc-Aurèle* (1845). Ce dernier tableau même marque une étape plus accentuée dans ce retour au classicisme. Delacroix, qui jusqu'ici n'avait eu d'autre souci que le pittoresque, y verse quelque peu « dans la tendance académique à surcharger la peinture d'une mission philosophique et littéraire ».

Outre ces suggestions d'ordre général, le livre de Moreau-Nélaton se prêterait encore à de nombreuses considérations sur des points particuliers : on y relèverait, par exemple, de curieuses indications sur les maîtres de Delacroix ou, du moins, les artistes qui influèrent sur son talent; parmi eux, on ne sera pas peu surpris de rencontrer des peintres comme Lawrence, si lointain, semble-t-il, et dont, pourtant, Delacroix s'est toujours plus ou moins souvenu dans ses portraits. On y trouverait également d'intéressantes observations sur Delacroix, animalier ou peintre de natures mortes. Il n'est pas jusqu'à la technique du maître qui ne soit scrupuleusement analysée par Moreau-Nélaton, et les détails qu'il apporte sont d'une extrême importance pour éclairer et guider nos jugements. Quiconque a fréquenté quelque peu Delacroix a été frappé de l'inégalité d'éclat de sa peinture. Certaines de ses toiles apparaissent comme « une sorcellerie lumineuse, une effervescence de couleurs ». C'est le cas, par exemple, du *Marino Faliero* et de *l'Entrée des croisés à Constantinople*. Par contre, d'autres — et en plus grand nombre — semblent ternes et, selon le mot de J. Breton, « boueuses ». Cependant, Delacroix est avant tout un coloriste. Il a créé en matière de coloris une véritable technique, établissant entre les couleurs certains rapports nécessaires, déterminant le jeu des couleurs complémentaires pour l'obtention des demi-teintes : les ombres vertes, par exemple, dans le rouge, violettes dans le jaune. Sa palette — dont Moreau-Nélaton nous donne une reproduction — était préparée avec une rigueur scientifique. Bien plus, dans l'exécution même, il s'appliquait à faire chanter ses couleurs par des juxtapositions savantes, entrelaçant les teintes, les rompant, procédant, selon sa propre expression, par *flochetage*. Mais, dans ses incessantes recherches, Delacroix n'a pas toujours été heureux : bien souvent, soumises à trop de mélanges, les couleurs se sont salies, ont pris cet aspect boueux qui déconcerte. Delacroix avait, en outre, un goût funeste pour les bitumes et l'huile grasse; trop volontiers, aussi, il usait d'un procédé qui consistait à mélanger avec la couleur une pommade faite de cire délayée dans de l'essence de térébenthine. Beaucoup de ses œuvres ont été ainsi compromises par ces pratiques hasardeuses.

On voit les multiples sources d'intérêt que présente cette consciencieuse étude, où rien de ce qui peut aider à la compréhension de Delacroix n'est laissé de côté. Et ce n'est pas seulement l'artiste qui revit en ces pages, c'est l'homme tout entier, avec son tempérament de lutteur, que n'ont pu abattre les mille vicissitudes de sa carrière, avec son caractère un peu hautain, dédaigneux de la foule et de la mode, avec son cœur, qui demeura fermé à l'amour, mais s'ouvrit largement à l'amitié;



L'Entrée des croisés à Contantinople ou la Prise de Constantinople, tableau d'Eugène Delacroix (1841), au musée du Louvre. — La ville vient d'être prise d'assaut : les chefs des croisés, ayant à leur tête Baudouin, comte de Flandre, sont arrivés auprès d'un palais d'où l'on arrache un vieillard éperdu. Montés sur leurs chevaux et escortés par leurs écuyers qui portent leurs pennons, ils s'avancent fièrement au milieu des familles en larmes qui implorent leur pitié. Au fond, sur les bords du Bosphore rempli de bateaux dont plusieurs sont en flammes, s'étagent en amphithéâtre les maisons blanches et les palais de Constantinople ; entre ces constructions éloignées et les premiers plans, on aperçoit une mêlée.

avec son âme, enfin, tour à tour enthousiaste et mélancolique, foncièrement douloureuse, mais soutenue néanmoins par la passion de son art. D'ailleurs, chez Delacroix, l'homme et l'artiste ne font qu'un : celui-ci n'a été que le traducteur des émotions de celui-là; comme l'a dit Baudelaire, « en contemplant la série de ses tableaux, on croit assister à la célébration de quelque mystère douloureux », et c'est bien aussi l'impression définitive qui se dégage de cette étude, écrite avec une pieuse ferveur. Génie puissant, qui, sans sortir de sa fière et chère solitude, a su marquer de sa forte empreinte l'art du XIXe siècle, Delacroix est une de ces figures qu'on ne peut approcher qu'avec respect : pour nous avoir fait pénétrer dans son intimité, Moreau-Nélaton a droit à notre gratitude. — F. GUIRAND.

draisine (*drè-zi-ne*) n. f. Wagonnet dont on se sert, sur les chemins de fer, pour le transport des matériaux légers, et qui porte souvent un moteur autonome, électrique ou à pétrole.

Espionnage en temps de guerre (L'). — *Ses éléments constitutifs.* — *La clandestinité.* — *Théorie de la répression.* — *Garanties dues aux espions contre les exécutions sommaires.* — *Les guides.* — L'espionnage, en temps de paix, est assimilé à un délit, de la compétence des tribunaux ordinaires, et réprimé, en France, par la loi du 18 avril 1886, insuffisante et confuse. (V. p. 146.)

En temps de guerre, l'espionnage est traité comme un crime, et son auteur est jugé et puni militairement par un conseil de guerre ou par une cour martiale. En France, c'est le code de justice militaire du 9 juin 1857 pour l'armée de terre (art. 204 à 208) et le code du 4 juin 1878 pour l'armée de mer (art. 262 à 266) qui constituent l'ensemble des lois de répression pour l'espionnage en temps de guerre.

Mais, ici, les lois internationales interviennent pour déterminer les éléments constitutifs du crime et préciser la procédure que les Etats sont tenus d'adopter à l'égard des espions. Nous voulons parler des Conventions de La Haye de 1899 et de 1907, que l'on peut comparer aux Instructions de 1863 pour les armées de campagne des Etats unis d'Amérique, au Projet de Déclaration internationale concernant les lois et coutumes de la guerre, adopté par la Conférence de Bruxelles, en juillet-août 1874, et au Manuel publié à Oxford en 1880 par l'Institut de droit international.

Signes distinctifs de l'espionnage. — Ces différents textes sont d'accord sur la définition de l'espion. Ne peut être, disent-ils, considéré comme espion que l'individu qui, agissant clandestinement ou sous de faux prétextes (l'Instruction américaine de 1863 ajoute : « ou sous un déguisement ») recueille, ou cherche à recueillir, des informations dans les localités occupées par l'ennemi, avec l'intention de les communiquer à la partie adverse. Cette définition se retrouve en substance dans l'article 206 de notre code de justice militaire.

Ainsi les éléments constitutifs de l'espionnage en temps de guerre sont : 1° la clandestinité; 2° la recherche d'informations; 3° la présence dans les localités occupées par l'ennemi; 4° l'intention de communiquer à la partie adverse les informations ou les documents recueillis (comme, par exemple, en 1870, ce meunier espion qui, par les orientations des ailes de son moulin, indiquait aux Allemands les mouvements de nos troupes).

La preuve qu'un individu recherche des informations et a l'intention de les communiquer à la partie adverse est souvent difficile à établir. Par contre, la clandestinité, le déguisement et la présence d'un individu ainsi travesti en deçà des lignes ennemies sont des faits qui ne peuvent guère s'expliquer, en temps de guerre, que par l'intention d'espionner. Peu importe, au surplus, la nationalité de cet individu, pourvu que ce ne soit pas celle de l'armée au sein de laquelle il s'introduit, car, dans ce cas, son acte ne serait pas celui d'un espion, mais d'un traître.

La clandestinité est nécessaire pour qu'il y ait espionnage, et il y a présomption d'espionnage pour tout individu déguisé, trouvé dans les lignes ennemies. Les Conventions de La Haye, de 1899 et 1907, spécifient, en effet, qu'on ne doit pas considérer comme espions les militaires non déguisés (éclaireurs, patrouilles parties en reconnaissance, aviateurs, etc.), qui ont pénétré dans la zone d'opérations de l'armée ennemie, à l'effet de recueillir des informations. De même, ajoutent ces Conventions, ne sont pas considérés comme espions les correspondants de journaux, les militaires et les non-militaires, accomplissant leur mission, chargés de transmettre des dépêches destinées soit à leur propre armée, soit à l'armée ennemie :

A cette catégorie appartiennent également les individus envoyés en ballon pour transmettre les dépêches et, en général, pour entretenir les communications entre les diverses parties d'une armée ou d'un territoire.

S'ils sont capturés au cours de leur mission, ils doivent bénéficier du traitement dû aux prisonniers de guerre.

Cette prescription condamne formellement la thèse de Bismarck, qui, le 23 novembre 1870, apprenant l'atterrissage à Evreux du premier ballon-poste parti de Paris assiégé, s'écria : « Ce n'est pas loyal ! », et, dans une dépêche du 29 novembre 1870 à l'homme d'Etat américain Washburne, prétendit traiter les aéronautes en espions.

Il n'est pas douteux, d'après les Conventions précitées, que les pilotes des ballons ou des avions qui atterrissent dans les lignes ennemies ne peuvent être considérés que comme des prisonniers de guerre, même s'il s'agit de sujets appartenant à des nations étrangères aux belligérants et qui servent, comme volontaires, dans l'armée d'un de ceux-ci.

Les Turcs, en 1913, ont donc commis une atroce violence, en même temps qu'un acte contraire aux lois internationales, en fusillant à Andrinople l'aviateur russe Kostius, au service de l'armée bulgare, qui avait dû atterrir dans les lignes ottomanes.

Répression de l'espionnage en temps de guerre. — D'après la loi française (art. 206 du code de justice militaire), les espions sont punis de mort. Mais, s'ils encourent une peine aussi sévère, ce n'est pas en raison de l'ignominie de leurs actes; c'est parce qu'il importe de défendre, par la menace d'un châtiment exemplaire, l'armée et le pays contre le grave danger qu'ils représentent. L'espionnage n'est pas un crime, au sens absolu du terme, puisque les Conférences de La Haye en ont reconnu le caractère licite. Service d'une incontestable utilité pour le belligérant qui en fait usage, l'espionnage n'est assimilé à un crime qu'aux yeux du belligérant qui en est la victime.

C'est en ce sens que l'article 101 des Instructions américaines de 1863 dispose que :

Bien que la ruse soit admise comme un moyen légitime et nécessaire et bien qu'elle n'ait rien de contraire à l'honneur militaire, le droit commun de la guerre permet d'appliquer même la peine de mort aux auteurs d'attentats d'un caractère clandestin et déloyal contre l'ennemi, parce qu'ils sont d'autant plus dangereux qu'il est plus difficile de s'en garder.

Mais aussi, le droit international a pris soin de déterminer les conditions dans lesquelles l'espion devait être frappé par la justice du pays dont il découvre les secrets et contre lequel il prend des informations pour en faire profiter sa propre patrie.

Les Instructions américaines de 1863 se bornaient à spécifier que l'espion pourrait être pendu, qu'il ait réussi, ou non, à obtenir les informations qu'il cherchait, ou à les transmettre à l'ennemi. Le projet de déclaration de la Conférence de Bruxelles de 1874 était aussi vague :

L'espion pris sur le fait (dit l'article 20) est traité d'après les lois en vigueur dans l'armée qui l'a saisi.

C'est seulement dans les Conventions de La Haye de 1899 et 1907 que nous voyons apparaître les garanties que réclament en toute affaire criminelle, à l'égard des accusés, la justice et l'humanité. L'article 30 de ces Conventions décide que « l'espion pris sur le fait ne pourra être puni sans jugement préalable ». L'article 31, reproduisant l'article 22 du Projet de Bruxelles de 1874, ajoute :

L'espion qui, ayant rejoint l'armée à laquelle il appartient, est capturé plus tard par l'ennemi, est traité comme prisonnier de guerre et n'encourt aucune responsabilité pour ses actes d'espionnage antérieurs.

Les Instructions américaines de 1863 contenaient déjà cette prescription; elles ordonnaient seulement de placer le prisonnier sous une plus étroite surveillance, comme un individu particulièrement dangereux.

Ainsi, d'après ces textes, 1° l'espion doit être pris sur le fait; 2° il n'encourt aucune responsabilité pour ses actes antérieurs; 3° il ne peut être puni sans jugement préalable.

Par suite, il n'appartient pas à l'autorité militaire de mettre à mort sur-le-champ l'espion qui est découvert. Elle doit le déférer, dans tous les cas, à la justice militaire; il doit être jugé. Cette sage précaution a pour but d'empêcher de regrettables erreurs de se produire et d'éviter au coupable un châtiment exercé *ab irato*, disproportionné avec le degré de gravité des faits qui lui sont reprochés :

Un examen sérieux est nécessaire pour éviter les méprises déplorables (écrit le jurisconsulte français Bonfils), pour écarter des accusations mal fondées, si fréquentes en temps de guerre, où chacun est enclin à voir partout des espions. Un officier, quel que soit son grade, ne doit pas être autorisé à ordonner l'exécution sommaire des individus accusés d'espionnage.

Et cela, même au cours de la bataille.

Que d'exécutions sommaires ont eu lieu, cependant, au cours de la guerre actuelle, et de combien de violences de ce genre les Allemands ne se sont-ils pas rendus coupables, en 1914, au cours de l'invasion de la Belgique et de la France, alors même que rien n'était moins établi que le soupçon dont ils accablaient leurs victimes !

Enfin, en décrétant que l'espion ne peut être puni que s'il est pris en flagrant délit et n'encourt aucune responsabilité pour ses actes antérieurs, le législateur de La Haye a voulu ôter aux belligérants la tentation d'exercer des représailles contre des prisonniers ou des otages dont ils auraient à se venger. C'est aussi parce que l'espionnage n'est pas une infraction aux lois de la guerre.

La tentative et la complicité d'espionnage sont punies comme l'espionnage lui-même. La peine de mort ne doit être appliquée que dans les cas les plus dangereux. On a beaucoup blâmé les prescriptions de l'autorité allemande des 16 et 19 août 1870, menaçant de la peine de mort, dans tous les cas, les espions, faux guides, traîtres et autres individus dangereux. La peine de mort, a dit Bluntschli, n'est guère évitable, mais elle ne doit être appliquée que dans les cas où la culpabilité est réellement grave.

Ces cas ont été nombreux, malheureusement, durant cette guerre, surtout au moment de l'invasion et de la retraite allemandes, après la bataille de la Marne. Nous citerons, entre autres exemples, un traître qui correspondait avec l'ennemi au moyen des aiguilles d'une horloge; un berger qui conduisait son troupeau non loin d'une batterie française défilée, sur laquelle, dès qu'il s'était prudemment retiré, s'acharnaient les obus allemands; un autre qui indiquait, à raison de 100 francs par renseigne-



La Barque de Dante, tableau d'Eugène Delacroix (1822), au musée du Louvre. — Dante et Virgile, conduits par Phlégyas, traversent le lac qui entoure les murailles de la ville infernale de Dité. Les damnés s'attachent à la barque et s'efforcent d'y entrer. Le ciel est éclairé par les sinistres lueurs de l'incendie éternel; de longues flammes, mêlées à des tourbillons de fumée, rougissent l'horizon. Le groupe des deux poètes se détache sur ce fond livide. Dante, debout à l'avant du bateau, recule épouvanté et se presse contre le poète mantouan. Celui-ci, accoutumé aux horreurs du Tartare, regarde avec une sorte de mélancolie les misérables qui se débattent dans les eaux lourdes du lac infernal et qui s'accrochent avec les mains et les dents au plat-bord de la barque.

ment, l'emplacement de notre artillerie, au moyen de signaux lumineux; etc. Tous furent fusillés.

Les guides. — Les Conventions de La Haye sont muettes sur la question des guides. Par contre, il en est parlé dans les Instructions américaines de 1863 (art. 93 à 97).

Les guides sont des habitants des territoires envahis, que l'ennemi, dans l'ignorance où il se trouve des routes qu'il doit suivre, requiert de lui montrer le chemin et de le conduire. C'est là une pratique depuis longtemps établie, mais qui n'en est pas moins cruelle, car elle contraint des non-combattants, qu'on devrait, à ce titre, laisser en paix, de commettre contre leur propre patrie l'acte le plus nuisible qui soit et les met en face du cas de conscience le plus terrible qu'on puisse imaginer.

Un guide n'est pas un espion. S'il s'offre librement à l'armée ennemie, on doit le considérer comme un traître et le punir comme tel, dès que les circonstances le permettront. Que si, au contraire, il n'agit que contraint et forcé par les troupes de l'envahisseur, il échappe à toute poursuite de la part de la justice de son pays, puisqu'il n'a cédé qu'à la nécessité et se trouve, au contraire, douloureusement atteint dans son patriotisme, ses jours étant, au surplus, menacés, au cas où l'on viendrait à découvrir qu'il donne de faux renseignements et cherche à induire en erreur l'ennemi.



Un exemple (septembre 1914). — Domestique de ferme, pris en flagrant délit d'espionnage et de trahison et fusillé au bord de la route, à Varzy, près de Reims. (Sur la pancarte fixée au poteau au-dessus du cadavre, on lit : « Espion, traître à son pays. »)

Toute armée en campagne (disent dans ce sens les Instructions américaines) a besoin de guides, et elle les prend d'autorité si elle ne peut s'en procurer autrement.

Nul ne peut être puni, s'il n'a servi de guide à l'ennemi qu'à la suite de violence et de contrainte.

Le citoyen qui sert volontairement de guide contre son propre pays commet une trahison et sera puni conformément aux lois de son pays.

Les guides qui sont convaincus d'avoir sciemment égaré les troupes peuvent être punis de mort.

Dans ce dernier cas, il faut, en effet, que l'intention coupable du guide, héroïque dans son dessein d'induire l'ennemi en erreur, soit démontrée; les conseils de guerre doivent donc être circonspects, et le guide qui s'est lui-même trompé sur le chemin à suivre ne doit pas être condamné.

Mais il faut le proclamer bien haut: si la pratique reconnaît aux belligérants la faculté de contraindre les non-combattants à leur servir de guides, cette tolérance, qu'on peut à bon droit déplorer, doit être considérée comme une exception au principe de justice et d'humanité qui veut que les habitants paisibles ne puissent être forcés, de quelque manière que ce soit, de fournir d'autres renseignements utiles à la guerre entreprise contre leur pays, de trahir des secrets, de donner la signification de certains signaux, enfin de prendre part d'une façon quelconque aux opérations. (Convention de La Haye de 1907, art. 44.) Tout au plus, l'ennemi peut-il requérir les habitants de verser des contributions en argent ou en nature et de transporter, avec leurs chevaux et voitures, des fournitures nécessaires à l'armée, des blessés, des prisonniers, des troupes. Là doit se borner la coopération personnelle des non-combattants à la guerre contre leur pays. Or, il est certain que, durant les hostilités en cours, de même qu'en 1870-1871, les Allemands ont exigé, non seulement des prisonniers de guerre, mais encore de la population civile des territoires envahis, des prestations infiniment plus pénibles et ont martyrisé les récalcitrants. Les rapports officiels sur les atrocités commises par l'ennemi en Belgique et en France, les récits des rapatriés ne laissent malheureusement aucun doute à cet égard. Lorsque l'heure viendra des négociations de paix, il faudra, pour l'honneur de la civilisation et la pérennité du droit international, que ces violations — qui sont des crimes — ne demeurent pas impunies. — MAURICE DUVAL.

Fièvre bilieuse hématurique ou **hémoglobinurique.** — La fièvre bilieuse hématurique est une complication, relativement fréquente dans certaines régions intertropicales (Sénégal, Madagascar, Réunion, Martinique, Guadeloupe), du paludisme. Toutefois, si cette étiologie ne semble pas douteuse en ce qui concerne l'accès bilieux lui-même, l'*accès jaune* (ictérique), comme on dit aux colonies, elle a pourtant soulevé des objections en ce qui touche à l'hémoglobinurie. D'abord, la présence de sang dans les urines foncées ou noirâtres a été niée par différents auteurs et, notamment, par Daullé, sous le prétexte principal qu'on n'y pouvait découvrir aucune hématie. Mais les recherches de Dutrouleau, Corre et Venturini ont établi d'une manière irréfutable, par l'examen au spectroscope, la présence de l'hémoglobine. En second lieu, on a attribué l'hémoglobinurie soit au traitement quinique, qui, en effet, est parfois capable de déterminer une hémoglobinurie légère, soit à un microbe spécial autre que celui du paludisme. Mais, d'une part, la fièvre bilieuse hématurique a été observée chez des paludéens qui n'avaient pas été traités depuis longtemps ou qui même n'avaient jamais été traités par la quinine et, de l'autre, l'*hemamœba malariæ* de Laveran a pu être observé dans le sang des hématuriques avant l'accès ou dès son début, tandis qu'au contraire, on le rencontre rarement au cours où à la fin de l'accès. Ajoutons cependant que, tout dernièrement, on a tenté de rattacher cette complication à la syphilis, parce que, chez les malades atteints d'accès bilieux hémoglobinuriques, la réaction de Bordet-Gengou est souvent positive. Hirata a même rapporté un cas dans lequel la fièvre hématurique a été guérie par l'administration de l'arsénobenzol. Rien ne dit effectivement que, dans un tel cas et dans des cas analogues, la syphilis ne s'est pas superposée au paludisme, mais, à l'ordinaire, il convient d'admettre, avec Laveran, que le paludisme constitue l'élément étiologique essentiel, puisqu'il figure toujours dans les antécédents morbides des malades.

D'après Nielly, qui a particulièrement étudié cette complication, c'est dans les formes graves de l'impaludation ancienne, surtout dans le type rémittent, que l'on rencontre la fièvre bilieuse hématurique. L'ictère se montre d'emblée, ce qui différencie cette maladie de la fièvre jaune; les vomissements sont bilieux et ressemblent à de l'eau d'épinards, les selles bilieuses aussi dès le début, les urines brunâtres ou noires; puis apparaissent les hémorragies, l'ataxie, l'adynamie; tantôt l'état typhique augmente peu à peu et les malades meurent dans le coma, tantôt la fièvre tombe, les vomissements cessent, l'ictère et l'hémoglobinurie s'atténuent, et le patient se rétablit progressivement. En tout cas, cette complication est des plus graves et demande, en conséquence, un traitement énergique.

Ce traitement est, en principe, celui du *paludisme* (v. ce mot, p. 159), c'est-à-dire que la quinine doit en faire les frais principaux et essentiels. Mais une difficulté résulte ici de cette circonstance que la quinine peut déclancher une crise d'hémoglobinurie ou l'aggraver. Aussi Job conseille-t-il de n'administrer la quinine d'abord qu'à très faibles doses, que l'on augmente ensuite peu à peu. Cet inconvénient a poussé certains médecins à recourir aux préparations arsenicales et notamment à l'atoxyl, à l'hectine et à l'arsénobenzol. Les résultats obtenus, quand le paludisme est pur de syphilis, ne paraissent que médiocrement encourageants; l'atoxyl a été rapidement abandonné en raison de ses dangers; l'hectine donne parfois des améliorations, mais toujours de moins longue portée que la quinine; quant à l'arsénobenzol, il semble plutôt nocif qu'utile dans le paludisme bilieux hématurique, en raison de l'état du foie. Par suite, dans ces toutes dernières années, on en est franchement revenu à l'administration de la quinine. Paul Carnot et A. de Kerdrel recommandent les injections intraveineuses de quinine, qui sont très bien supportées et agissent rapidement; elles procurent d'excellents résultats, surtout au début des accès. Toutefois, ces auteurs reconnaissent que, même en injections intraveineuses, la quinine ne paraît pas réaliser la stérilisation définitive de l'organisme infecté par l'hématozoaire. Pour réaliser cette stérilisation, Ch. Richet et Griffin préconisent les injections intraveineuses de quinine à haute dose (40 à 80 centigrammes) et répétées jusqu'à guérison dans tous les accès pernicieux graves; en agissant ainsi d'une manière brutale, on tend à détruire rapidement tous les hématozoaires, sans leur donner le temps de s'adapter au médicament, et, si l'hémoglobinurie est parfois légèrement accrue, elle cesse rapidement, par disparition de la cause. Ce dernier procédé, néanmoins, ne paraît pas dépourvu d'inconvénients, et il semble que celui, plus doux, à doses atténuées de Carnot et de Kerdrel, soit appelé, comme l'indique Grall, à donner des résultats plus satisfaisants dans la fièvre bilieuse hémoglobinurique. — Dr J. LAUMONIER.

Foucauld (Charles-Eugène, vicomte DE) [plus tard désigné, après son entrée dans les ordres, sous les noms de *Frère Charles de Jésus*, puis de *Père de Foucauld*], explorateur français, né à Strasbourg le 15 septembre 1858, mort assassiné à Tamanrasset, dans le Hoggar (Sud-Algérien), le 1er décembre 1916. C'est dans la carrière militaire qu'il débuta. Entré à l'Ecole de Saint-Cyr en 1878, il en sortit dans la cavalerie; d'abord sous-lieutenant au 4e régiment de hussards, il passa ensuite au 4e régiment de chasseurs d'Afrique et prit part, en Algérie, à la répression de l'insurrection de Bou-Amama. De ce jour, il ressentit pour l'Afrique une attraction qui devait dominer toute son existence; il en devint un des plus brillants explorateurs, et, quand il eut orienté sa vie vers d'autres destinées, c'est en Afrique qu'il revint s'établir en saint ermite.

La carrière militaire de Charles de Foucauld fut courte. Dès le mois de juin 1882, l'insurrection algérienne terminée, il avait sollicité un congé pour faire un voyage dans le Sud et étudier les Arabes; et, comme ce congé ne lui avait pas été accordé, il avait donné sa démission. Il s'installa alors à Alger pour préparer un voyage au Maroc, pays encore peu connu, vers lequel il se sentait surtout attiré. Sa première tentative ne réussit pas. Il essaya de pénétrer dans le Rif par l'Oranie, en prenant une route précédemment suivie par Duveyrier. Mais les mauvais temps dus à la saison et l'agitation qui régnait dans le pays l'obligèrent à revenir en arrière et à gagner Tanger par la mer. Il n'allait pas tarder à entreprendre un nouveau voyage qui, cette fois, devait s'accomplir avec le plus magnifique succès et qui rendit célèbre le nom du jeune officier.

A cette époque, le Maroc n'avait pas encore été parcouru dans toute son étendue par des voyageurs européens et, en dehors du blad el-Makhzen, où l'on circulait en toute sécurité, le blad es-Siba avait seulement été traversé par quelques explorateurs ou, exceptionnellement, visité sur quelques points. Il est bon de rappeler que ce fut surtout à des voyageurs et à des savants français que furent dues, pour la plus grande part, l'exploration et l'étude scientifique de ce pays, qui devait un jour entrer dans notre domaine. Ils avaient fait déjà une œuvre utile depuis la conquête de l'Algérie, mais la plus belle et la plus hardie des explorations françaises au Maroc devait être celle du vicomte de Foucauld.

Le jeune explorateur — il n'avait alors que vingt-cinq ans — avait préparé le programme de son itinéraire de façon à le rendre le plus fécond en résultats utiles. Il s'était proposé de ne passer, autant que possible, que par des contrées encore inexplorées et, parmi celles-ci, de choisir les régions qui pouvaient offrir le plus d'intérêt.

Mais quel moyen allait-il employer pour mener à bien cette entreprise, étant donné qu'un Européen ne peut, sans courir les plus grands dangers, pénétrer librement dans les contrées occupées par les tribus indépendantes? Un déguisement était indispensable. René Caillé, Rohlfs, Lenz avaient usé de ce subterfuge et s'étaient fait passer pour des musulmans. De Foucauld trouva plus favorable de se déguiser en juif, et il se donna pour un rabbin russe. Il passa ainsi plus inaperçu et, dans les mellahs ou quartiers juifs des localités où il stationnait, il put, sans trop de risques, parvenir à faire des observations astronomiques et écrire des nuits entières pour mettre ses notes au courant. Il était, d'ailleurs,

accompagné d'un rabbin authentique, qui se mettait toujours en avant chaque fois qu'il fallait être en rapport avec des indigènes; il arriva à ce dernier de forger les plus invraisemblables histoires pour expliquer l'exhibition des instruments de son compagnon. Mais, malgré toutes ces précautions, le voyageur se trouva plus d'une fois en danger.

Parti de Tanger le 20 juin 1883, de Foucauld alla d'abord par Tétouan jusqu'à Chechaouen, d'où il voulait atteindre Fez; mais l'état d'hostilité des tribus l'obligea à y renoncer. De Tétouan, il se rendit alors à Ksar-el-Kébir par un itinéraire nouveau et revint à Tanger. Il en repartit le 5 juillet et, repassant par Ksar-el-Kébir, il arriva à Fez le 11. De cette ville, il poussa une pointe jusqu'à Taza, dont l'occupation par la France date seulement de 1914.

Le 23 août, l'explorateur repartit de Fez pour Meknès après avoir été visiter Sefrou, et c'est alors que, se dirigeant vers le Sud, il accomplit l'une des parties les plus nouvelles et les plus intéressantes de son voyage. Il gagna le Tadla et, par Beni-Mellal, le Moyen Atlas. De Demnat, il atteignit le Haut Atlas, qu'il franchit pour arriver à Tikirt. De ce point, il se rendit à Tiznit par la région de l'Anti-Atlas. Passant le Sous, il remonta sur Agadir et Mogador, où il arriva le 28 janvier 1884

Le vicomte de Foucauld n'arrêta pas son voyage après cette première grande tournée, déjà si fructueuse. Le 14 mars, il en entreprit une seconde, très importante aussi, vers le Nord-Est, dans la direction de l'Algérie. Reprenant par Taroudant la vallée du Sous, il revint à Tiznit et, de là, il suivit l'Anti-Atlas, puis longea le Grand Atlas sur son versant méridional par les pays du Mezgita, du Dadès, du Todra, du Ferkla. Il pénétra alors dans les hautes vallées du Gueris et du Zis, franchit une fois de plus le Grand Atlas et atteignit la haute vallée de la Moulouïa, qu'il descendit en passant par Debdou et par les plaines de Tafrata et des Angad. Enfin, ayant atteint Oudjda, il pénétra en territoire algérien et arriva à Lalla-Marnia le 23 mai 1884.

Dans un espace de onze mois seulement, le hardi explorateur avait fait faire pour la connaissance du Maroc des progrès beaucoup plus considérables qu'aucun de ses devanciers. Il avait, au moins, doublé la longueur des itinéraires levés jusque-là avec soin dans ce pays et, sur un trajet parcouru d'environ 3.000 kilomètres, il y en avait 2.250 d'entièrement nouveaux; pour le surplus, il avait repris et perfectionné les travaux de ses prédécesseurs. Il avait déterminé 45 longitudes et 40 latitudes, et, alors que l'on ne connaissait que quelques dizaines d'altitudes, il en rapportait près de 3.000.

Cette grande exploration lui valut, en 1885, une médaille d'or de la Société de géographie, et ce fut l'explorateur saharien Henri Duveyrier qui, chargé du rapport, mit en relief les hauts mérites du jeune officier, devenu un éminent géographe.

En 1888, Charles de Foucauld publia le récit de son voyage dans un volume intitulé *Reconnaissance au Maroc (1883-1884)*, ouvrage très développé, illustré de nombreux croquis de l'auteur, plein de précieux renseignements et remarquablement écrit, qui est devenu aujourd'hui un ouvrage fondamental sur le Maroc. Les indications géographiques et ethniques qu'il contient n'ont cessé de guider nos officiers au Maroc; grâce au vicomte de Foucauld, on connaissait désormais avec exactitude la topographie de l'Atlas marocain, et l'on avait pour la première fois des indications précises sur la population et les ressources des diverses régions du Maroc. *L'atlas* qui accompagne son ouvrage comprend une carte en 20 feuilles, à l'échelle de 1/250.000ᵉ, et une carte d'ensemble à l'échelle de 1/6.000.000ᵉ; elles sont remarquables par leur grande sûreté scientifique.

Malgré le brillant succès de son exploration, de Foucauld n'avait jamais cherché à en tirer gloire. Il était toujours resté modeste; il fuyait le monde et résolut un jour d'y renoncer tout à fait. Discrètement, sans bruit, il entra dans un couvent de trappistes, en Arménie, et, en 1901, il se fit ordonner prêtre. Le jeune officier était devenu le Frère Charles de Jésus.

Cependant, l'Afrique, qu'il avait tant aimée, ne cessait de hanter sa pensée, et un moment vint où il décida d'aller mener sa vie d'anachorète en plein Sahara. Le Frère Charles de Jésus prit alors le titre de « Père de Foucauld ».

Il alla s'établir à Beni-Abbès, dans la Saoura, à 250 kilomètres au sud de Figuig, où il construisit de ses propres mains un modeste ermitage et une petite chapelle. Désireux de consacrer sa vie à la charité, il installa près de sa demeure une sorte de petit dispensaire, où il donnait l'hospitalité aux indigents, les soignait et leur procurait des vivres. Mais, plus tard, il pénétra plus avant encore dans le Sahara. Lorsque le colonel Laperrine, dont il avait été le camarade à Saumur, eut reçu le commandement des Oasis sahariennes, le Père de Foucauld se joignit à lui dans une de ses tournées militaires, en 1904, et, en 1905, il alla s'installer à Tamanrasset, petit village targui, situé sur les montagnes du Hoggar, à 1.800 kilomètres au sud d'Alger. Sa demeure de Tamanrasset se trouvait au pied sud-ouest de la Koudiat, par 1.250 mètres d'altitude; mais il possédait aussi une maison au centre du massif du Hoggar, au sommet de l'Acekroum, par 2.900 mètres d'altitude, d'où l'on jouissait d'une vue superbe. N'appartenant plus à aucun ordre et autorisé à résider, comme prêtre libre, dans le vicariat apostolique du Sahara, confié aux Pères Blancs, il avait pris, par assimilation, le titre de « Père ».



Le Père de Foucauld.

Là encore, le Père de Foucauld se dévoua avec abnégation aux œuvres de charité dont il avait fait l'un des buts de sa vie. Il donnait des soins aux Touareg malades et se montrait plein de bonté pour cette population encore mal attachée à nous, qui toujours l'avait respecté et admiré, et qui l'appelait le « marabout ». En même temps, il se trouvait faire œuvre utile de propagande française, et son influence personnelle était très grande. Le fameux amenokal des Touareg Hoggar, Moussa Ag Amastane, ne prenait pas de décision importante sans le consulter.

Enfin, travailleur infatigable, le Père de Foucauld mettait à profit le genre de vie qu'il menait pour réunir des informations et des documents de toute nature sur les Touareg. Il avait étudié à fond la langue tamahag et le tifinar, idiome écrit; il avait fait un lexique français-tamahag et tamahag-français; il avait recueilli et traduit un nombre considérable de poésies, traduit et analysé de nombreux textes concernant les coutumes et l'histoire des Kel-Ahaggar.

Un de ses anciens camarades, l'interprète militaire de Motylinski, étant venu étudier le tamahag sur place et ayant succombé en 1907, au retour de sa mission, le Père de Foucauld se chargea de mettre ses notes au net, et il en profita pour élargir le travail de son ami et y incorporer les travaux qu'il avait faits lui-même sur les Touareg, ce qui donna un intérêt encore plus grand au volume qui fut publié sous le nom d'A. de Motylinski : *Grammaire, dialogues et dictionnaires français-touareg*. Tome Iᵉʳ, *Grammaire et dictionnaire français-touareg* (1908). René Basset, doyen de la Faculté des lettres d'Alger, se chargea de faire paraître ce volume aux frais du gouvernement général de l'Algérie. Cet ouvrage, ainsi mis au complet, l'emporte en valeur sur tout ce qui a été fait jusqu'ici sur la langue des Touareg. Le Père de Foucauld a laissé un autre manuscrit: c'est une série de notes grammaticales de près de deux cents pages, rédigées d'après les textes d'A. de Motylinski, qui viennent compléter et rectifier les travaux de Hanoteau et de Masqueray.

A Tamanrasset, le Père de Foucauld avait conservé les poésies réunies par de Motylinski, qu'il avait étudiées avec le plus grand soin. Il avait aussi tous les éléments d'une grande encyclopédie sur les mœurs, les coutumes, la vie, la langue et l'histoire naturelle de la région de l'Ahaggar. Depuis plusieurs années, il avait également fait, à Tamanrasset, des observations climatologiques. De telle sorte que, si sa demeure n'a pas été pillée, on y trouvera encore une documentation considérable.

Cet homme de grand caractère, qui aura apporté par ses sentiments d'humanité, par son patriotisme et par ses savants travaux, une admirable contribution à l'œuvre de pénétration française en Afrique, a fini sa vie en martyr. Il a été assassiné par un rezzou de pillards senoussistes, qui a envahi le Hoggar le 1ᵉʳ décembre 1916, a pénétré jusqu'à Tamanrasset et, le crime accompli, s'est retiré sans faire aucun mal aux indigènes. Ce forfait, commis par une bande fanatique, avait été prémédité. La mort de ce vénérable ascète et grand Français a été particulièrement déplorée par tous les « Sahariens », explorateurs et officiers, qui, traversant le désert, faisaient halte auprès de cet hôte si accueillant, toujours prêt à leur donner les renseignements, les conseils les plus précieux, auprès de qui ils travaillaient et qui, volontiers, se faisait leur guide. Plus que quiconque, ils avaient pu apprécier sa valeur, son énergie et sa science. — Gustave Regelsperger.



L'artillerie anglaise allant prendre position.

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Les événements qui se sont déroulés pendant le mois de mai 1917 sont particulièrement difficiles à apprécier. Jamais, depuis le début de la guerre, on n'avait senti plus fortement la complexité des problèmes qui se présentent à l'humanité, et jamais les solutions qu'ils peuvent comporter n'avaient paru d'une réalisation plus délicate. La révolution russe qui, pendant le mois d'avril, s'était comme recueillie et dont on avait pu espérer un instant qu'elle se maintiendrait dans les voies de la sagesse, avait brusquement jeté dans le débat l'intransigeance mystique de ses théories révolutionnaires, l'absolu de ses formules pacifiques et sa totale ignorance des conditions historiques de la vie européenne. Il



Inspection des soldats anglais, munis de masques contre les gaz asphyxiants, au moment de leur départ pour la tranchée.



Soldats du génie anglais débarrassant la Scarpe des arbres abattus par les Allemands en retraite.



Le général Fayolle passe la revue de ses troupes victorieuses.

en était résulté un trouble grave, non seulement dans la direction générale de la guerre et de la diplomatie, mais, quoi qu'on fît, dans l'équilibre de l'Entente et, fait plus grave encore, dans l'énergie morale des peuples coalisés pour le triomphe du droit et de la justice. On avait suivi avec anxiété les fluctuations désordonnées de ce que la presse appelait l'« opinion russe », alors qu'on n'avait sans doute devant soi que des personnalités plus ou moins qualifiées, qui n'avaient qu'une valeur individuelle et non une valeur de représentation, alors, aussi, qu'on était sans aucun renseignement solide sur ce que faisait, disait et voulait cette collectivité polymorphe qui compose l'empire russe : assemblage confus de peuples étrangers les uns aux autres, que l'autorité mystérieuse des tsars avait pendant des siècles réunis sous un même joug et que la chute prodigieuse du régime avait, en fait, plongés dans le désordre et l'anarchie. On avait vu, et non sans crainte, afficher hautement la prétention qu'avaient ces éléments si profondément désunis d'imposer précisément à l'Europe la direction dont ils manquaient eux-mêmes et leur intention de subordonner leur conduite à l'égard de la guerre au plus ou moins d'obéissance que l'on montrerait à leurs injonctions. — Telle était la caractéristique des événements du mois de mai. Par suite, aucune conclusion n'en pouvait être tirée. Des efforts immenses et admirables avaient été faits, et étaient faits chaque jour, pour canaliser cette confusion, pour en extraire tout ce qui pouvait être utile au bien commun, pour écarter les ferments louches dont on discernait mal les origines exactes et les combinaisons obscures. Mais on sentait nettement qu'on était en présence de l'inconnu, que les calculs antérieurs se trouvaient faussés, que les plus fermes énergies, les causes les plus justes et les plus claires se voyaient à la merci du redoutable imprévu que recelaient les nébulosités russes. Moment critique, à la vérité, qu'il fallait noter ici et qui comptera parmi les plus angoissants qu'ait vécus l'humanité.

Dans ces conjonctures, malgré l'ampleur des moyens employés sur le terrain militaire, malgré de très réels succès sur le front occidental, on avait eu la sensation très nette qu'à moins d'une victoire culminante que personne n'attendait, les événements de guerre proprement dits passaient momentanément au second plan et étaient dominés par une force occulte, dont aucun précédent ne permettait de mesurer la puissance.

Il ne suit pas de là que les attaques énergiques des Anglais et des Français le long de la fameuse ligne Hindenburg aient été infructueuses. Elles avaient été la continuation naturelle de l'avance réalisée à partir du 1er avril. On a été très injuste pour cette opération militaire, et le fait qu'elle n'a pas réalisé toutes les espérances qu'on en avait conçues et que des fautes y furent commises a conduit un peu légèrement à la considérer comme inutile et sans résultats. C'est là une opinion qui n'a jamais été partagée par les Anglais, lesquels en étaient bons juges. L'action militaire qui s'était continuée sans interruption depuis cette époque avait obligé les Allemands à une résistance désespérée et à des contre-attaques très coûteuses. La prise du plateau de Craonne par les Français le 3 mai, celle de Fresnoy, de Bullecourt, de Rœux par les Anglais dans la première quinzaine du mois avaient permis de dominer des positions allemandes fort importantes. Autour de Moronvilliers, notre situation s'était améliorée. Près de La Fère, on avait été arrêté par l'inondation que les Allemands avaient tendue devant nous. Mais partout on avait harcelé l'ennemi, on l'avait contraint à des reculs intéressants, en même temps qu'on lui faisait des prisonniers en nombre important. Tout cela formait un ensemble qui n'était nullement négligeable, qui non seulement maintenait notre avantage, mais permettait d'espérer mieux pour l'avenir. — Le gouvernement français avait pourtant jugé utile de modifier le grand commandement. Le général Pétain, précédemment nommé chef d'état-major général de l'armée, avait reçu le commandement en chef des armées du Nord et de l'Est; le général Foch l'avait remplacé à la tête de l'état-major général, et le général Nivelle avait reçu le commandement d'un groupe d'armées. Ce n'est pas encore l'heure de juger l'opportunité et la valeur de ces changements. Chacun des hommes que nous venons de nommer avait rendu au pays des services éminents, avec des qualités et des défauts d'ordres divers. Chacun d'eux était capable d'en rendre encore dans des postes nouveaux et d'assurer avant tout l'organisation dont nous avions encore un si grand besoin. L'histoire dira si, à l'heure présente, on fut juste pour chacun d'eux. — Au surplus, quand on essaye de juger les résultats obtenus en mai sur le front occidental, il importe de ne pas oublier qu'ils ont été gravement modifiés et influencés dans leur développement probable par la stagnation du front russe. Les Allemands avaient, pendant cette période, complètement négligé les Russes. Sachant que la désorganisation de l'armée moscovite et le travail pacifiste intérieur, que le gouvernement allemand aidait largement par les multiples moyens que l'anarchie mettait

à sa disposition, interdisaient à nos alliés toute offensive, ils avaient ramené sur le front occidental une grande partie des divisions qui couvraient le front oriental. Il en était résulté que nous avions rencontré devant nous une résistance très supérieure à celle qui aurait dû nous être opposée et qu'alors que les soldats russes fraternisaient avec les Allemands, les nôtres et les soldats anglais se faisaient tuer pour permettre à la révolution russe de s'affermir. On l'a dit aux Russes en Russie même, et on a bien fait. Nous ne l'avons peut-être pas assez dit en France, et nous avons eu tort. A chacun ses responsabilités. Il est à remarquer aussi que, de même que sur le front russe les Allemands n'avaient songé à aucune offensive et, par suite, avaient cessé de manifester aucune velléité de marche sur Petrograd, de même, sur le front roumain, on n'avait pas entendu dire qu'ils songeassent à une marche vers Odessa. Ainsi, les deux grands objectifs de la guerre sur les fronts de l'Orient européen étaient sinon oubliés, du moins ajournés. On devait tirer de là cette conséquence que les Allemands, d'une part, espéraient que la révolution russe leur faciliterait la paix qu'ils souhaitaient, d'autre part, qu'ils étaient à ce moment matériellement incapables de mener de front des opérations aussi étendues et aussi éloignées les unes des autres, alors que, quelques mois auparavant, elles entraient dans leur plan. A la vérité, ils n'avaient pu les achever, et rien n'avait mieux montré la faiblesse de leurs conceptions militaires; mais, en mai, ils n'en avaient même plus parlé. Ils avaient borné leur effort à arrêter l'offensive anglo-française. Ils la jugeaient donc très sérieuse, et ils considéraient certainement comme de première importance d'empêcher qu'une avance des Franco-Anglais menaçant leur front et, subsidiairement, leur frontière, ne portât par suite un rude coup à la confiance du peuple allemand. Cela en disait plus long sur le moral de nos ennemis que tous les commentaires et les racontars plus ou moins véridiques des journaux quotidiens.



Mitrailleuse installée dans les tranchées, pour tirer sur les avions ennemis.

La révolution russe avait eu également son contrecoup sur les opérations militaires des Anglais vers la Palestine et au delà de Bagdad. Puisqu'on ne faisait plus rien ni du côté russe, ni du côté roumain, il devenait possible de libérer les divisions turques dont on avait eu besoin jusqu'alors un peu partout sur le front oriental, et il était loisible aux Ottomans de se porter en force vers Bagdad et vers Gaza. Sans doute, la saison se prêtait peu à une attaque, mais le renforcement des fronts turcs arrêtait la marche des Anglais et les obligeait à ramener, eux aussi, des renforts qu'il leur était, il faut le reconnaître, beaucoup plus difficile qu'aux Turcs de conduire à pied-d'œuvre. Ces renforts venaient-ils de Salonique, personne n'eût pu le dire. Il était permis de le supposer.

L'armée de Salonique, en effet, dont on avait pu attendre quelque action importante, était, en mai, restée inactive. On aurait pu croire, cependant, qu'à la suite de l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne et des concessions faites à l'Italie en Palestine et dans le golfe de Smyrne, on aurait enfin abouti, en Grèce, à une action décisive. La chute du ministère Lambros, l'arrivée aux affaires de Zaïmis, l'auteur de la trahison à l'égard de la Serbie, qu'on regardait bien à tort comme plus capable de négocier avec l'Entente, n'avaient rien changé à l'attitude du roi Constantin. Le temps travaillait pour lui, et l'approche de la récolte, non moins que la sobriété de son peuple et la faiblesse des Alliés, allaient lui permettre de négliger le blocus qui fermait ses ports. La situation restait inchangée et, de moins en moins, on pouvait comprendre notre attitude. Dans ces conditions, la question de l'armée de Salonique restait liée à celle de la Grèce; puisqu'on laissait le roi Constantin préparer en paix son avenir à sa guise et organiser notoirement des bandes armées, on pouvait se demander si l'armée Sarrail n'aurait pas, un jour prochain, à compter avec lui. Il y avait encore là un point d'interrogation troublant et une indécision qui s'ajoutait à d'autres.

Sur un seul point la révolution russe n'avait eu aucune répercussion militaire, et l'on pouvait enregistrer un important succès. Sur le Carso, nos alliés italiens avaient marché hardiment, et une très habile manœuvre du général Cadorna lui avait permis de faire un bond en avant, sur tout le front de Gorizia à la mer. Dans la seconde quinzaine de mai, il avait désorganisé les défenses autrichiennes et fait près de 25.000 prisonniers. L'Italie entière en avait conçu une juste fierté et les plus légitimes espérances. C'était un coup porté à l'Autriche, qui, s'ajoutant à bien d'autres, rendait plus précaire la situation de l'empire austro-hongrois et ne pouvait manquer de fortifier les désirs de paix depuis longtemps manifestés dans le peuple comme chez les gouvernants.

Sur mer, la guerre sous-marine était restée une menace pour l'avenir. On en avait beaucoup parlé. Il semblait qu'on eût aussi agi. Il était certain, en effet, que les pertes subies en mai étaient inférieures à celles qu'on avait enregistrées en avril, et la défense contre les sous-marins avait été beaucoup plus active. Les Allemands continuaient à compter beaucoup sur l'action de leurs submersibles. On devait constater que quatre mois d'opérations sous-marines sans merci n'avaient pas influé sérieusement sur la situation alimentaire et industrielle des Alliés et que les calculs de nos ennemis semblaient devoir être faux. Comme contre-partie, il fallait bien constater aussi que, si le blocus allié imposait à l'Allemagne de graves souffrances, qu'elle ne niait plus, la force de résistance du peuple allemand paraissait encore intacte, et on ne voyait pas, si l'on observait froidement la situation, que ce fût par là que l'on pût aboutir à une solution rapide.



Le général Cadorna, généralissime des armées italiennes.

Ainsi, au point de vue militaire, rien de décisif encore sur notre front, stagnation complète sur le front russo-roumain et sur le front de Salonique, menaces latentes sur le front d'Asie Mineure; au contraire, avance féconde sur le front italien. Tel était le bilan du mois de mai.

En fait, tout avait tourné autour de la question russe. Nous avons dit, le mois dernier, qu'une inquiétude était née, en avril, au sujet des tendances russes à une paix séparée dont l'effet eût été de disloquer l'Entente, de débarrasser l'Allemagne d'un ennemi redoutable, de conduire, par la force des choses, à une paix générale qui eût laissé ouverts tous les litiges en cours et, en somme, l'injustice allemande victorieuse. Nous ajoutions qu'à ce moment-là rien ne permettait d'affirmer que la Russie voulait une paix séparée et qu'au contraire les déclarations gouvernementales devaient nous amener à une conclusion tout opposée. Il n'y avait là qu'une apparence. L'insuffisance des renseignements venus de Russie et le chaos d'opinions qui régnait dans ce pays masquaient la vérité. La crise avait éclaté en mai, et tout le péril de la situation s'était dévoilé.

Le gouvernement provisoire russe avait publié, le 27 mars, un Manifeste, connu en France vers le 11 avril, dans lequel il indiquait, en termes d'ailleurs assez vagues, que la Russie n'entendait enlever de territoires à personne, mais qu'elle restait fidèle à ses engagements envers les Alliés et à ses traditions. « Le peuple russe, y disait-on, n'admettra pas que la Russie sorte rabaissée de la grande lutte, ni ébranlée dans ses forces vitales ». Cette déclaration impliquait, par suite, la fidélité au pacte de Londres, à toutes les conventions signées entre les Alliés depuis lors et, notamment, à celles qui avaient trait à l'empire ottoman et à Constantinople. Le 3 mars, le gouvernement provisoire crut devoir donner à ce document un caractère plus général et une portée plus étendue. Il fit savoir à ses représentants à l'étranger, par une Note spéciale qui devait être remise par eux aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités, que la déclaration de mars devait être considérée comme l'expression de la volonté russe. « Il reste entendu, écrivait-il, et le document ci-joint le dit expressément, que le gouvernement provisoire, en sauvegardant les droits acquis de sa patrie, restera strictement respectueux des engagements assumés vis-à-vis des alliés de la Russie ». Il affirmait à nouveau que la Russie ne songeait pas à une paix séparée et exigerait « les garanties et sanctions nécessaires ». Cette Note, évidemment inspirée et rédigée par Milioukoff et ses amis, fit un excellent effet à l'étranger. Elle déchaîna le conflit en Russie. Le comité des délé



Les péniches-casernes sur les canaux, à l'arrière du front.

gués des ouvriers et soldats, dont le représentant le plus en vue était Kerensky, réclamait la paix « sans annexions ni indemnités ». C'était avant tout l'abandon des prétentions russes sur Constantinople et, peut-être, si l'Allemagne comprenait le parti qu'elle pouvait tirer de la formule, la paix séparée. Cette divergence essentielle de vues entre



Le général Broussilof, généralissime des armées russes.

les deux groupements qui se partageaient, ou plutôt qui réclamaient l'exercice du pouvoir, fut la cause de la crise aiguë qui a failli, en mai, ruiner la révolution russe et compromettre l'avenir du monde. Dès le 5 mai, une Note additionnelle, publiée comme une transaction entre les deux partis, expliquait que « le peuple russe ne cherche pas à renforcer sa puissance extérieure aux dépens des autres peuples et ne vise à l'asservissement ni à l'abaissement de quiconque ». En même temps, le Comité des ouvriers et soldats, effrayé sans doute de l'agitation anarchiste qui régnait dans l'armée et le peuple, recommandait le calme, après avoir semé la tempête. Entre le palais Marie, où siégeait le gouvernement présidé par le prince Lvof, et la salle Catherine du palais de Tauride, où se réunissait le Comité des ouvriers et soldats, des négociations se poursuivaient pour arriver à former un ministère de coalition nationale. Ces négociations, après des péripéties mal connues, échouaient. Elles étaient reprises presque aussitôt, devant le danger formidable de dissolution sociale qui de plus en plus menaçait la Russie.

Coup sur coup, on apprenait le 14 mai la démission de Goutchkof, ministre de la guerre, celle du général Kornilof, gouverneur de Petrograd, enfin celle de Milioukof, ministre des affaires étrangères. Le Comité des délégués des ouvriers et soldats, sorte de représentation de l'Assemblée confuse de la salle Catherine, par 41 voix contre 19, acceptait de participer au gouvernement provisoire et publiait un appel à l'armée, qui marquait enfin un sentiment très net de la situation critique de la Russie. On y répudiait toute idée de paix séparée; on y montrait le danger de la fraternisation qui se pratiquait couramment sur le front russe entre soldats russes et soldats allemands; on y expliquait aux soldats que la victoire seule pouvait garantir l'avenir de la révolution; on y déclarait que le Comité avait obtenu du gouvernement « de renoncer à la politique de conquêtes » et de « réclamer le même renoncement de la part des puissances alliées ». En conséquence de l'accord intervenu entre les deux partis, un ministère était formé, à la tête duquel restait le prince Lvof et où l'on voyait Tcheretchensko aux affaires étrangères, Skobelef au travail, Tseretelli aux postes, Tchernof à l'agriculture, Kerensky à la guerre et à la marine. Le 17 mai, le nouveau gouvernement publiait un Manifeste où il fixait les grandes lignes de son programme, annonçait des mesures contre la famine, des mesures fiscales visant les classes aisées, s'engageait à combattre la contre-révolution et l'anarchie, adjurait l'armée de lutter contre l'ennemi commun et de ne pas laisser tout le poids de la guerre peser sur les Alliés occidentaux, laissait à l'Assemblée constituante le soin de régler le partage des terres et annonçait des négociations avec les Alliés sur la base des déclarations antérieures. En outre, le 18 mai, Kerensky, devenu le membre le plus important du gouvernement, dans son ordre du jour à l'armée, proclamait la patrie en danger et exigeait de tous une exacte discipline. Entre temps, un Congrès des paysans, réuni à Petrograd, faisait des déclarations dans le même sens que le gouvernement et que le Comité des ouvriers et soldats.

Ce très bref résumé des événements russes ne donne, assurément, qu'une idée lointaine de ce qui s'est passé réellement et du drame historique dont les scènes se sont déroulées entre le palais Marie et le palais Tauride, entre le gouvernement et le Comité, entre Petrograd, Moscou et les grandes villes russes, entre les socialistes et les cadets, entre les soldats et leurs chefs. Nous ignorions tous les détails. Nous avions même quelque peine à fixer les dates des documents essentiels. Nous n'apercevions que l'ensemble, et nous pouvions, pourtant, juger que, pour atteindre le résultat auquel on était parvenu à la fin de mars, pour organiser enfin un gouvernement qui présentât quelques chances de durée et une autorité à peu près reconnue, il avait fallu, de la part des hommes qui dirigeaient, dans la mesure où il peut être dirigé, le peuple russe, ou qui l'ont conseillé, une dépense prodigieuse d'intelligence, d'activité, d'énergie et de courage, qui mérite toute notre admiration. A ce titre, on devait dire que le ministre français Albert Thomas, qui n'avait pas cessé de multiplier ses démarches, ses conversations et ses exhortations aux gouvernants et à la population russes, avait certainement rendu à la Russie, à la France et aux Alliés le service considérable de maintenir le lien entre la Russie et l'Occident et de faire entrer, autant que cela est possible, dans les cerveaux moscovites les raisons occidentales et historiques qui nous obligent à pousser jusqu'au bout la lutte contre l'Allemagne.

Mais, ceci dit, bien des questions troublantes s'étaient posées à nos esprits dans le courant du mois de mai et, à la fin du mois, même après la trêve qui semblait signée entre les partis en Russie, nous étions encore en présence des plus terribles problèmes. Le moindre n'était pas de déterminer en qui résidait le gouvernement russe, quelle y était la part du gouvernement provisoire, du Comité révolutionnaire, de l'armée, des généraux, de la Douma, des zemtsvos, du Congrès des paysans, des grandes villes, car chacun de ces éléments prétendait parler au nom de la Russie. Suivant qu'on accordait créance à ceux-ci ou à ceux-là, on risquait d'être entraîné dans des sens divers, de refouler et de détourner de soi les autres courants qui semblaient balayer tumultueusement la masse russe. Nous pouvions ensuite



Installation rapide des lignes téléphoniques sur le terrain repris à l'ennemi.

nous demander si, après être, en somme, entrés dans la guerre à la suite de la Russie pour son intérêt slave contre l'expansion austro-allemande, nous n'allions pas être amenés, par la révolution russe, non pas à une paix européenne réglant une fois pour toutes le statut des nations et rendant la vie possible, non pas même à une paix fixant le sort du monde slave, ni à une paix russe comprise dans le sens des traditions séculaires de la Russie, mais à une paix purement révolutionnaire, où tout autre intérêt que l'intérêt le plus étroitement conçu de certaines classes russes serait à peu près négligé. La révolution russe avait été d'abord faite par le parti modéré, qui se considérait, au point de vue de l'extérieur, comme lié par la tradition historique russe. Elle voyait dans la dislocation de l'empire ottoman, dans l'établissement de la Russie à Constantinople et sur les détroits, l'aboutissement de toute la politique russe depuis Pierre le Grand. A l'intérieur, elle envisageait un gouvernement représentatif où, du tsarisme, il ne resterait plus que le tsar. Ces idées étaient celles de Milioukof, peut-être aussi celles d'une majorité importante de citoyens russes et, aussi bien, le parti adverse a-t-il donné une forme concrète à son opposition en exigeant précisément la démission de Milioukof, qui, par contre, a dû être considérée par tous ceux qui connaissent l'histoire russe comme la marque sensible de l'abandon, par la Russie, de ses anciennes et légitimes ambitions.

A la fin de mai, la direction de la révolution russe avait notoirement passé du parti modéré au parti avancé, des cadets aux socialistes révolutionnaires. La participation à la guerre n'était plus considérée comme un moyen, pour la Russie, de réaliser ses tendances historiques extérieures, mais seulement ses tendances sociales : le partage des terres, l'égalité politique, la liberté des citoyens. C'était son droit. Mais n'allait-on pas plus loin? Déjà, l'abandon par la Russie de toute prétention sur Constantinople et les détroits modifiait un des buts essentiels de la guerre. Au lieu de refouler l'empire turc en Asie, où on lui aurait fait un statut qui eût mis hors de son pouvoir destructeur l'Arménie et la Syrie et, par suite, de priver le groupe austro-allemand d'une zone d'influence où il voulait s'établir en maître, il fallait prévoir le maintien de l'empire turc et, avec lui, de toutes les ambitions allemandes, de tous les troubles généraux qu'elles peuvent et doivent entraîner dans la vie de l'Europe. C'était là, pour l'Allemagne, dont on sait les desseins sur l'Orient, un véritable succès, une tranquillité pour l'avenir. L'Orient lui restait ouvert, et l'importance du succès anglais en Mésopotamie diminuait beaucoup. Mais il y avait plus : les Russes voulaient la paix la plus rapide possible, et la question était de savoir si, dominés par le souci de leurs propres affaires, ils ne chercheraient pas simplement dans un *statu quo ante*, qui ne leur donnerait que des garanties apparentes et n'en apporterait aucune aux Alliés. En outre, la formule « *ni annexion, ni indemnité* », que les Russes essayaient d'imposer au monde, si elle peut être acceptée par le parti socialiste allemand, ne règle aucune des questions qui intéressent la France, l'Italie, la Belgique, la Serbie, la Roumanie, le Monténégro, l'Arménie, la Grèce, la Pologne, et elle suppose que toutes les destructions et les massacres dont l'Allemagne est responsable resteront sans réparation. Sans doute, on a essayé partout d'apporter à la formule des gloses explicatives. Lloyd George et Asquith, Ribot, l'Amérique, la presse française, Tcheretchensko lui-même, ont fait remarquer que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France n'était pas une annexion et qu'il fallait que les auteurs responsables des dommages de la guerre en payassent les conséquences. Mais il n'en est pas moins évident que, si cette formule demeurait la base de la paix, la question de l'Alsace-Lorraine était insoluble, puisque l'Allemagne considère ce malheureux pays comme une province définitivement allemande, qui ne pourrait faire retour à la France que par une annexion illégitime, puisqu'il n'y a pas un seul Allemand, à quelque parti si avancé qu'il appartienne, qui soit disposé à reconnaître notre droit sur l'Alsace-Lorraine, ni la spoliation de 1870.



Kerensky, ministre de la guerre en Russie.

La même question se pose pour la Pologne prussienne et autrichienne, pour l'Arménie, pour la Serbie, pour le Trentin et Trieste. Certes, on met en avant le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes par un vote. Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, fera-t-on voter pour la liberté de l'Alsace les fils de ceux qui nous l'ont prise? Tel est le danger des formules, tel est surtout le danger des abstractions. L'historien qui observait les faits à la fin de mai ne voyait pas sans crainte cette folie de l'abstraction s'emparer de certains partis, ni, après la tenue du Conseil national du parti socialiste français, le programme russe, très beau en soi, très humain, mais encore utopique et en partie incompatible actuellement avec la justice et les possibilités pratiques, devenir le programme des socialistes français, unifiés de nouveau dans l'internationalisme. Beaucoup de bons citoyens, qui étaient des gens sages, que ne possèdent aucune folie annexionniste, aucune vision d'anéantissement impossible du peuple

GRÈCE ET FRONT MACÉDONIEN





PIRATERIE. — Perdus dans l'immensité de l'Océan, après le torpillage (Frédéric de Haenen, *The illustrated London News*).



BARBARIE. — Une des nombreuses et tristes scènes de déportation de la population civile des pays envahis (F. Matania, *The Sphere*).



Canon pneumatique de 60, de Brandt, avec 4 pompeurs.

allemand ni d'indemnité irréalisable et qui, par-dessus le marché, étaient convaincus de la nécessité des réformes sociales, regrettaient que, dans cette occasion solennelle, les solutions vraiment françaises n'eussent pas prédominé, et ils concevaient, de cette docilité à suivre une impulsion extérieure, des craintes qui n'étaient pas sans motif. — La question russe, avec toutes ses conséquences prochaines et lointaines (et il y en avait bien d'autres que celles que nous venons d'énoncer), restait donc, à la fin de mai, obscure et pesante. En l'absence d'une décision militaire concluante, il était du devoir de tout Français d'en suivre, d'aussi près qu'il se pouvait en l'état de nos renseignements, l'évolution et l'extension.

C'est ainsi que la Conférence de Stockholm avait pris, peu à peu, une signification particulière, qui, de jour en jour, la rattachait plus étroitement à la révolution russe. A l'origine, le projet de conférence socialiste internationale, élaboré par les socialistes suédois et hollandais, avait paru très suspect, même aux socialistes français, dont la majorité n'envisageait, au début de mai, aucune possibilité d'y prendre part. Des questions de procédure et de protocole avaient été soulevées qui, au fond, cachaient la crainte d'une collusion allemande, et l'attitude des socialistes allemands, celle du Russe Lenine, n'étaient pas de nature à dissiper cette impression.

Puis, sous l'influence des socialistes russes, qui avaient persuadé les socialistes français Cachin et Moutet pendant leur séjour en Russie, l'idée d'aller à Stockholm comme à une réunion préparatoire d'un congrès international, qui discuterait les principes fondamentaux de la paix et du statut des peuples sur la base du questionnaire élaboré par les révolutionnaires russes, s'était imposée à tel point aux dirigeants socialistes que le Conseil national socialiste français, qui jusqu'ici avait réussi à se tenir, pour la durée de la guerre, en dehors de toute relation internationale compromettante, avait décidé, le 28 mai, d'aller à Stockholm. La majorité, qui, quelques jours auparavant, ne parlait de rien moins que de mettre Scheidemann en accusation devant l'Internationale, avait, sous l'influence, disait-on, de renseignements secrets apportés de Russie, abandonné brusquement son opposition et s'était ralliée à la minorité. La décision avait été prise à l'unanimité. Par suite, et sans revenir sur les réflexions que nous avons faites plus haut, on allait voir les socialistes français, en pleine guerre, discuter avec des socialistes des nations ennemies et en dehors de tout mandat légal les moyens d'aboutir à la paix. En admettant même que, par une suprême habileté, les Allemands ne s'y fissent pas représenter, ils y auraient des hommes de paille et des accointances. Le programme des socialistes autrichiens et hongrois, programme purement allemand, où la question des nationalités était traitée à l'allemande, où le nationalisme autrichien perçait à toutes les lignes, en disait long à ce sujet. Le congrès international d'un parti, sans participation des gouvernements, était un fait nouveau de la plus haute gravité. Qu'allaient représenter les délégués qui discuteraient à Stockholm, quelles idées précises, au nom de qui ? N'allaient-ils pas constituer, à côté des gouvernements légitimes reconnus par les peuples, responsables devant eux, un autre gouvernement impersonnel et irresponsable, ne représentant qu'une minorité dans chaque peuple, dont les décisions s'imposeraient ensuite aux gouvernements légaux? De plus, en manifestant une hâte inconsidérée de paix, en émettant la prétention de forcer l'Allemagne à la révolution, n'allait-on pas lui donner des raisons de tenir énergiquement, de se grouper en un seul faisceau, et, alors que tout conseillait d'attendre avec patience et courage une solution heureuse que le temps nous préparait, ne risquait-on pas, au contraire, de précipiter un dénouement qui, venant avant son heure, ne pouvait que nous être défavorable?

Le seul fait qu'on était amené à poser des questions semblables suffisait à faire deviner tous les dangers de la situation. Les socialistes français avaient cru pouvoir l'accepter. Que ferait le gouvernement français devant cette résolution? Le gouvernement américain semblait décidé à empêcher que personne d'Amérique n'allât à Stockholm; le *Labour Party* en avait dit autant pour le compte de l'Angleterre, mais l'*Independant Labour Party* était d'avis contraire. Il y avait donc division sur l'opportunité d'une pareille réunion. S'il était permis de se livrer à des hypothèses inquiétantes à son sujet, il était sage, pour conclure, d'attendre les événements. On ne devait pourtant pas se dissimuler qu'un élément inattendu intervenait dans la guerre, et on avait le droit de craindre, sans suspecter, bien entendu, ni le patriotisme, ni la sincérité de qui que ce fût, que les intrigues allemandes n'eussent à Stockholm le champ libre. Pouvait-on aussi oublier l'emprise du socialisme allemand sur le vieux socialisme français? Enfin, la leçon des trois dernières années nous conduisait-elle vraiment à un internationalisme confiant et sûr? La violente émotion que les décisions du parti socialiste français avait causée dans le Parlement, l'annonce d'une interpellation et d'un grand débat pour le 1er juin ne faisaient que traduire l'impression générale et montraient que les représentants du pays avaient compris toutes les conséquences de l'acte qu'une minorité se disposait à accomplir. Un nombre immense de Français étaient du même avis.

Les Etats-Unis n'avaient pas été moins attentifs que l'Europe à la question russe, et il était hors de doute qu'on l'envisageait sous le point de vue que j'ai exposé plus haut, c'est-à-dire avec une grande sympathie pour le peuple russe et le plus vif desir de l'aider à fonder sa liberté sur le droit, mais, en même temps, avec le sentiment de l'inexpérience de ce peuple et du danger qu'il peut, avec les meilleures intentions, faire courir au progrès général et à sa propre liberté. C'est, en somme, ce qu'avait exprimé le socialiste américain Gompers, dans une lettre au Comité des ouvriers et soldats de Petrograd. Cependant, les Etats-Unis prenaient les mesures que comportait leur déclaration de guerre. Ils préparaient méthodiquement une armée et une flotte. Ils examinaient les moyens de restreindre chez les neutres leurs importations, afin de diminuer le ravitaillement consécutif de l'Allemagne. Ils avaient accueilli avec enthousiasme le maréchal Joffre et Viviani. L'éloquence entraînante de ce dernier, la forme si française de ses discours, ses énergiques déclarations avaient fait une durable impression, tandis que les souvenirs qu'apportait avec lui le maréchal remuaient profondément le peuple américain, passionné pour le droit et la justice. Cette mission avait été une manifestation sensible de la communauté d'esprit et de cœur qui nous unit à l'Amérique. Il fallait, pourtant, savoir attendre les résultats de l'entrée dans la lutte des Etats-Unis, et c'était là le difficile. On ne semblait pas assez comprendre, et nous avions déjà commis cette erreur pour l'Angleterre, que les effets de l'intervention américaine seraient forcément lents et devaient l'être pour devenir décisifs; et cela faisait d'autant plus regretter les initiatives brouillonnes ou équivoques.



Le général russe Dragomirof.



Canon de 400 sur voie ferrée, dressé pour les tirs en hauteur. (A gauche, l'obus prêt à glisser.)

Du côté des neutres, l'impossibilité d'accorder la neutralité avec les exigences allemandes était apparue même aux mieux disposés. En Espagne, le ministère Garcia Prieto en avait fait l'expérience. La canonnade du *Patricio* avait réveillé les discussions que la chute de Romanonès aurait dû éteindre. Il avait fallu faire de nouvelles observations à l'Allemagne. La lutte de manifestations avait repris entre neutralistes et ententistes. C'était un trouble profond qui ébranlait déjà le nouveau ministère. Garcia Prieto se débattait dans des difficultés inextricables, jusqu'à se demander si, comme le ministère Romanonès, il ne devrait pas suspendre les garanties constitutionnelles. On parlait d'un ministère Dato, sans qu'il fût permis de prévoir s'il apporterait une solution impossible à trouver.

Le Brésil l'avait bien senti. Après le torpillage du *Parana*, celui du *Tijuca* avait rendu la situation plus aiguë encore. Le ministre des affaires étrangères, Lauro Muller, avait été remplacé par Nilo Peçanha. Le Parlement avait voté le retrait de la neutralité et la saisie des navires allemands internés. C'était l'acheminement vers la guerre.

En Scandinavie, les trois puissances avaient de nouveau, dans le congrès qui réunit périodiquement leurs représentants, posé le principe de leur neutralité dans des termes qui décelaient leur embarras. La différence des tendances nationales de chacun des peuples scandinaves donne à leur réunion un caractère facticeet purement géographique. Leurs intérêts sont opposés, comme leurs sympathies. La Suède, en particulier, restait fort divisée contre elle-même. Elle n'était pas celle des puissances neutres chez laquelle la guerre avait eu le contre-coup le moins profond. Les torpillages des navires suédois dans le golfe de Botnie avaient rendu plus sensible la menace allemande. Les discussions socialistes avaient ébranlé la tranquillité publique, et les privations alimentaires la sérénité suédoise.

La Suisse continuait à souffrir de la guerre, à tous les points de vue. Les élections socialistes de Bâle, l'affaire de La Chaux-de-Fonds avaient été à des titres divers, mais caractéristiques, les symptômes d'un mécontentement et d'un trouble, dont les répercussions non encore amorties pouvaient se prolonger profondément.

Enfin, en Extrême-Orient, la Chine, travaillée par les agents allemands, avait eu, sur la question de la guerre, sa crise ministérielle. Elle hésitait à se joindre à l'Entente, cependant que les Japonais, plus avisés, profitaient de la situation ébranlée de l'Allemagne pour s'assurer les positions commerciales les plus avantageuses. — Le monde entier était de plus en plus remué à fond par la guerre européenne.

L'Allemagne, cela est naturel, avait ressenti aussi fortement, mais autrement que l'Entente, le contre-coup de la révolution russe. Elle y avait vu surtout un encouragement à la résistance, un espoir immense de paix séparée. Elle avait libéré ses forces militaires du front oriental. Elle attendait patiemment l'effet de l'indiscipline et de la fraternisation dans les rangs de l'armée russe. Elle ne négligeait pas d'agir sourdement sur les individus et sur les masses, et nous avons le droit d'affirmer que le socialisme allemand, qui est d'abord allemand avant d'être international, n'était pas resté inactif. D'autre part, il est probable que les ferments révolutionnaires avaient agi en Allemagne comme ailleurs, mais en rapport avec l'esprit allemand. — Il y avait peu de vraisemblance, quoi qu'en pût penser la naïveté des socialistes russes et de certains Français, que cette action interne pût se traduire par des résultats positifs et immédiats. Certes, on discutait plus ouvertement et plus âprement que jamais. La confiance d'antan dans le gouvernement des Hohenzollern n'avait plus son ancienne solidité. Les articles publiés par le prince de Hohenlohe, à la fin de mai, dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, étaient sur ce point très significatifs. Mais la révolution allemande, malgré quelques paroles de Scheidemann, ne semblait pas mûre. La disette continuait à imposer de grandes souffrances surtout à la population des villes qui, en dépit de quelques grèves et peut-être d'émeutes, la supportait dans l'ensemble avec cette résignation apathique et disciplinée qui caractérise le peuple allemand. Le Reichstag s'était réuni au début de mai, mais c'est seulement le 15 que le chancelier de Bethmann-Hollweg avait parlé. Une fois de plus, il avait proclamé la victoire allemande et refusé de faire connaître explicitement les buts de guerre de l'Allemagne. Il avait, d'autre part, prononcé à l'égard de la Russie des paroles doucereuses et adroites, qui avaient pour but de donner au peuple russe l'illusion d'une bonne volonté pacifique et d'intentions conciliantes. Ce discours de mauvaise foi, mais habile, avait contre-balancé l'effet de l'intervention de Scheidemann, qui avait préconisé la paix sans annexion, et prononcé le mot de « révolution ». Ce qui n'empêchait pas les pangermanistes d'émettre chaque jour les plus folles prétentions sur des pays français et belges.



Pièce d'artillerie lourde italienne en action dans un bois, sur le front Isonzo-Gorizia.

En somme, l'Allemagne ne semblait pas faiblir sensiblement, il faut le dire avec courage : il est inutile de se payer de mots. Il fallait, pour l'ébranler, autre chose que des discours et des articles de journaux. Elle était encore, malgré certains symptômes d'ébranlement, fortement gouvernée. La majorité socialiste restait impérialiste, et la minorité, d'ailleurs très surveillée, y était négligeable. La promesse de réforme électorale, que le Rescrit d'avril avait fait miroiter aux yeux des populations prussiennes, était oubliée, et la commission que présidait Scheidemann s'était ajournée sur les brutales et dédaigneuses observations d'un fonctionnaire subalterne. Rien, nous le répétons, ne permettait de prévoir une révolution prochaine, et, si l'histoire nous apprend que les révolutions éclatent presque toujours à l'occasion de prétextes insignifiants, elle nous enseigne aussi qu'elles se préparent de très loin. Il ne semblait pas que la préparation allemande fût achevée.

On pouvait, à coup sûr, en dire autant de l'Autriche-Hongrie, mais la situation était tout autre. Si les populations austro-hongroises ont, comme les autres, des aspirations sociales et démocratiques, elles ont d'abord des aspirations nationales. Elles ont aussi un désir de paix plus affirmé que partout ailleurs, et leur jeune empereur est là-dessus d'accord avec elles. Il n'était pas possible de dire si ce désir avait provoqué avec l'Allemagne des dissentiments, et nous ignorions quel avait été le but des déplacements du comte Czernin. Mais la démission, enfin donnée et acceptée, du comte Tisza était un événement qui devait être retenu. Le comte Tisza est un des auteurs responsables de la présente guerre; il était l'adversaire décidé et violent de la réforme électorale hongroise; il était non moins opposé à l'autonomie de la Galicie; il faisait lourdement sentir son autorité et son ambition en toute occasion, et, au moment du couronnement de Charles IV, son insistance pour y tenir la première place lui avait fait des ennemis nombreux dans la haute noblesse et parmi les catholiques. On ignorait pourtant encore les vraies raisons de sa chute. On avait parlé, pour le remplacer, de l'archiduc Joseph, puis du comte Andrassy, puis de Weckerlé, mais aucune combinaison n'avait encore abouti. Ce changement de personne devait-il augurer un changement de système? La monarchie austro-hongroise, nous l'avons dit souvent, a joué son existence dans cette guerre. La constitution de 1867 porte en elle des germes de dissolution. Le règlement de la question polonaise s'impose depuis le début de la guerre. Quel serait-il? Ferait-on de la Pologne un royaume pour l'archiduc Charles-Etienne? Donnerait-on l'autonomie à la Galicie, ou la réunirait-on à la Pologne? Et, dans ce cas, que deviendrait la Pologne prussienne? Les Tchèques de Bohême et les Croates accepteraient-ils de n'avoir pas, eux aussi, satisfaction, et, dans cette hypothèse, que deviendrait le rôle jusqu'ici prépondérant de la Hongrie? Toutes ces questions se posaient à Charles IV, et la guerre créait pour les résoudre une atmosphère lourde et peu propice. L'intérêt évident de la monarchie est de pousser à la paix et de régler son sort pendant qu'il en est temps. Les victoires de Cadorna ne pouvaient que fortifier ce sentiment. — C'est sur ces entrefaites que, pour la première fois depuis le début de la guerre, s'était réuni, aux derniers jours de mai, le Reichsrat autrichien. Dès la première journée, sous les dehors du calme, on avait senti les anciens ferments de division entre les Allemands et les autres nationalités. Le président Gross n'avait été élu que par la minorité allemande. Le reste du Parlement s'était abstenu. Des députés tchèques comme Kramarcz, encore en prison, manquaient. Le discours du trône, le 31 mai, avait indiqué sous la forme alambiquée que revêtent ces documents les questions brûlantes du moment : question galicienne, question hongroise, existence de l'empire. L'empereur Charles n'y avait pas dit un mot de la guerre. Les discussions ne pouvaient pas manquer d'être vives au Reichsrat.

Nous avons marqué, il y a un mois, l'urgence pour l'Angleterre de la question irlandaise. L'élection à Longford de Mac Guiness, Sinn-Feiner authentique et condamné lors de la dernière insurrection, coïncidant avec un manifeste des évêques irlandais en sens contraire, avait été un symptôme des dispositions révolutionnaires d'une partie de l'Irlande. Lloyd George, avec son esprit de décision ordinaire, avait posé le problème de façon à ne permettre aucune échappatoire. Ou bien, avait-il dit, on reconnaîtra aux six comtés de l'Ulster le droit de se séparer du reste de l'Irlande, ou bien on réunira une Convention irlandaise pour décider quel gouvernement sera donné à l'île. Cette solution était celle à laquelle s'était arrêté le gouvernement. Restait à savoir quelle attitude prendraient les comtés de l'Ulster, d'une part, les Sinn-Feiners d'autre part. Quelle qu'elle fût, le système proposé ne laissait place à aucune critique, et la parole était aux Irlandais. L'Angleterre n'en continuait pas moins sa lutte énergique contre l'Allemagne, et sa ferme volonté d'aboutir était encore pour nous la plus solide des garanties.

L'acte essentiel du gouvernement français, en mai, avait été le discours du président Ribot lors de la discussion des interpellations sur la politique extérieure; discours très élevé de pensée, très habile au point de vue parlementaire et socialiste, que beaucoup ont trouvé trop dénué de précision et trop rempli de formules absolues et peut-être dangereuses. Une polémique s'était engagée à ce sujet et, au surplus, la question de la conférence de Stockholm allait fournir au gouvernement une occasion de s'expliquer et de s'affirmer. Beaucoup souhaitaient sentir chez lui plus de fermeté, une impression de direction qu'on cherchait, et qu'on ne trouvait pas. La grève des midinettes, toutes celles qui suivirent et qui eurent un succès complet, malgré la justice des revendications apportées, avaient, on ne peut le nier, inquiété l'opinion. L'appel du ministre de l'intérieur au public avait paru plutôt un aveu de faiblesse qu'un ferme encouragement à la sagesse nécessaire et aux conciliations possibles. Le peuple français, qui acceptait les restrictions alimentaires en les souhaitant moins changeantes, eût voulu voir plus clair dans sa situation et désirait une énergie plus sensible dans le gouvernement du pays. Il était las des discours. Il avait besoin d'actes et de vérité. Il ne demandait qu'à travailler avec confiance. Il voulait qu'on lui montrât clairement les raisons de sa confiance. — Jules GERBAULT.

***hydrologie** n. f. — ENCYCL. *Institut d'hydrologie de Paris*. Depuis de nombreuses années, les personnes au courant des questions économiques et scientifiques concernant l'hydrologie et les stations thermales regrettaient que la France ne mît pas plus pleinement en valeur son domaine hydrominéral, qui est sans rival au monde. (V. STATIONS THERMALES, *Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 450.) La création d'un organisme central d'études et d'enseignement était surtout considérée comme devant permettre à notre pays de lutter sans désavantage contre la concur-

rence étrangère. Celle-ci est très redoutable et profite d'une organisation fort bien comprise et fortement encouragée par les gouvernements, à tel point que l'on a prouvé que la richesse économique produite en Allemagne, en 1910, par la cure thermale et climatique dépassait un total de six cents millions de marks, tandis que, dans le même temps, elle n'était pas supérieure, chez nous, à cent cinquante millions de francs. Des vœux en faveur de cette création furent exprimés par de nombreux congrès d'hydrologie, par 63 des conseils municipaux intéressés, par les directeurs des grandes compagnies de chemin de fer, par la Société d'hydrologie, par le Syndicat des médecins des stations thermales et climatiques. De nombreuses personnalités scientifiques joignirent leurs efforts à ceux de ces groupements, et un groupe interparlementaire des stations de France porta plusieurs fois la question à la tribune du Parlement.

L'Institut d'hydrologie de Paris fut créé par décret, le 13 mars 1913, par Louis Barthou, ministre de l'instruction publique. Il est rattaché au Collège de France et constitué par six laboratoires de l'Ecole pratique des hautes études.

Le programme de l'Institut est double. Il comprend, d'une part, un ensemble de recherches scientifiques originales et d'études d'intérêt général d'ordre administratif; d'autre part, il comprend l'enseignement technique de l'hydrologie et de la climatologie.

Parmi les études scientifiques ressortissant à l'Institut d'hydrologie, il faut citer : les recherches sur la composition et l'action des eaux minérales et de l'atmosphère; l'analyse, systématiquement reprise, de toutes les eaux minérales françaises; l'étude des moyens de purification, de captage, d'embouteillage des eaux; la rédaction d'un volume officiel concernant les stations thermales et analogue au *Bäderbuch* allemand, qui est édité par les soins du gouvernement impérial, etc.

Pour répondre à son programme d'enseignement, l'Institut doit organiser des cours d'hydrologie générale ou clinique, des conférences descriptives sur les stations et des conférences scientifiques sur les questions étudiées dans ses laboratoires.

L'Institut est donc chargé d'étudier et d'enseigner toutes les questions d'ordre scientifique, technique ou administratif, se rapportant aux eaux minérales et aux climats.

Il est administré par un conseil qui a pour président Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, pour vice-président Edmond Perrier, président de la 3e section à l'Ecole pratique des hautes études, pour secrétaire général le Dr G. Bardet. De ce conseil font partie les directeurs des laboratoires, le directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique et le président du groupe interparlementaire des stations thermales et climatiques de France. Un comité de perfectionnement, réunissant les noms des personnalités scientifiques ou administratives, donnera son avis sur les questions relatives aux actes extérieurs de l'Institut.

Les six laboratoires constituant l'Institut d'hydrologie sont les suivants :

1° Laboratoire de physique hydrologique : directeur d'Arsonval, membre de l'Institut, professeur au Collège de France;

2° Laboratoire de chimie physique : directeur Charles Moureu, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole de pharmacie;

3° Laboratoire de chimie analytique hydrologique : directeur Georges Urbain, professeur à la Faculté des sciences;

4° Laboratoire de thérapeutique hydrologique : directeur Albert Robin, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté;

5° Laboratoire d'hydrologie générale : directeur G. Bardet, président de la Société de thérapeutique et président de la Société de minéralogie;

6° Laboratoire d'hygiène hydrologique : directeur Bordas, professeur suppléant au Collège de France.

L'Institut d'hydrologie a commencé à fonctionner au début de l'année scolaire 1913-1914. Un cours d'hydrologie générale a été fait à l'hôpital Beaujon, au bénéfice de médecins et d'ingénieurs désireux de se spécialiser dans la carrière hydrologique ou climatique; des conférences ont été faites par les directeurs des laboratoires, et des travaux scientifiques de valeur sont déjà sortis de ces laboratoires.

A cet Institut doit être annexée une Ecole d'hydrologie, qui sera installée dans des bâtiments dépendant du Collège de France. Cette Ecole comprendra une salle de cours et conférences, ainsi que deux laboratoires de travaux pratiques, réservés l'un à l'hydrologie générale, l'autre à la clinique hydrologique. — Dr Maurice Gille.

Labori (*Fernand*-Gustave-Gaston), avocat français, né à Reims le 18 avril 1860, mort à Paris le 14 mars 1917. Il fit ses études au lycée de Reims et vint ensuite à Paris pour y suivre les cours de la Faculté de droit, dont il devint lauréat (1er prix de code civil, 1881; 1er prix de droit romain, 1883). Inscrit au barreau de Paris le 11 novembre 1884, il était nommé, en 1888, 2e secrétaire de la Conférence des avocats et prononçait en cette qualité, le 26 novembre 1888, un Discours remarquable : « Le Procès du Collier ».

Il fit au Palais de très brillants débuts (Procès des anarchistes Clément Duval, pillage et incendie de l'hôtel de Madeleine Lemaire, 1887, et Pini, 1889; Affaire Gabriel Compayré contre Numa Gilly, 1889). Sa parole éloquente, sa prestance, l'attrait de sa physionomie s'imposèrent d'emblée à l'attention.

Dans son discours de secrétaire de la Conférence se révélait déjà son esprit pénétrant et hautement impartial qui s'affirma ensuite dans ses plaidoiries pour Vaillant (Attentat à la Chambre des députés, 1894); pour Ahmed-Riza et le Mechveret, 1897; pour Thérèse Humbert dans l'affaire de l'héritage des Crawford, 1903; pour le chérif Abd-el-Hakim contre le ministre des Affaires étrangères, 1904; pour le marquis de Val-Carlos contre Rochefort, 1904; pour le sénateur Charles Humbert contre le *Matin*, 1908; pour Mme Caillaux, 1914.

La cause la plus retentissante que Labori ait soutenue est l'Affaire Dreyfus où il entra en intervenant d'abord au nom de Mme Alfred Dreyfus, comme partie plaignante, dans le procès Esterhazy, 1er conseil de guerre de Paris (10 janvier 1898); puis, en défendant Zola poursuivi en diffamation pour la publication de son manifeste « J'accuse », Cour d'assises de la Seine (7-23 fév. 1898).



Fernand Labori.

Sa conduite des débats, durant 17 audiences, autant que son plaidoyer pour Zola qui reste un véritable monument d'éloquence judiciaire consacrèrent la renommée de son puissant talent d'avocat, en même temps que de la droiture de sa conscience.

Au cours du procès Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes (7 août-9 septembre 1899) où il assistait avec Me Demange le capitaine Dreyfus, il fut victime — le 14 août — d'un attentat qui faillit lui coûter la vie : un inconnu lui tira, presque à bout portant, un coup de revolver.

Bien que revenu à l'audience le 22 août, il ne plaida pas pour Dreyfus. Il publia cependant, dans la livraison de février 1902 de la « Grande Revue », dont il était le directeur, en expliquant pourquoi il s'abstint de prendre la parole, ses *Notes de plaidoirie pour le procès de Rennes*.

Labori apparut dès lors comme l'avocat unique des grands procès politiques, ainsi que l'ont déclaré à sa mort, non seulement les journaux français, mais la presse de tous les pays. Le *Times* du 15 mars 1917 disait notamment à ce sujet :

> Sa renommée n'était point limitée à la France; en Angleterre, en Amérique, il était considéré comme le personnage qui représentait le mieux les traditions françaises de justice..... Ce n'est point seulement la France qui éprouve à la fois une perte publique et personnelle par la mort de Me Labori !

Dès sa mort, les manifestations de deuil et de sympathie ont eu lieu dans tous les barreaux du monde. Le grand avocat anglais J.-B. Matthews qui avait, en qualité de président de la célèbre association anglaise d'avocats, « the Hardwicke Society », présidé le banquet offert à Fernand Labori par les avocats anglais, lorsque, invité par le barreau de Londres, en 1901, il y fut l'objet d'une inoubliable manifestation, a écrit au lendemain de la mort du bâtonnier Labori :

> Par le fier courage et le dévouement avec lequel il a rempli son rôle d'avocat, Labori occupe un rang élevé dans la liste des plus grands avocats du monde. Son nom et sa renommée ne périront jamais; ils vivront aussi longtemps qu'existera l'institution du barreau sur la terre.

Le bâtonnier Chenu qui fut son adversaire au dernier procès retentissant que plaida Labori — affaire de Mme Caillaux — l'a salué, mort, en des termes admirables, dans un article publié par le *Gaulois* du 16 mars 1917; il le dépeint ainsi :

> Sa stature haute et droite, sa large poitrine, ses épaules athlétiques donnaient l'impression d'une force irrésistible en son harmonie. Ses beaux traits réguliers s'animaient au souffle du combat, ses yeux lançaient des flammes. L'émotion répandait la pâleur sur son visage. La voix grandissait, s'enflait, grondait dans un fracas de tonnerre.

Les qualités maîtresses du talent d'avocat de Labori étaient : méthode, d'une puissante logique, jointe à une ardeur sans égale; clarté de l'argumentation; justesse et précision du langage.

Elu membre du conseil de l'Ordre en 1905, par un nombre de voix qui n'avait pas encore été atteint, il fut élevé en juin 1911 aux fonctions de bâtonnier qu'il exerça jusqu'en octobre 1913, et c'est en cette qualité qu'il fut invité par les Barreaux des Etats-Unis d'Amérique, et du Canada, à des fêtes où il fut l'objet de nombreuses manifestations d'enthousiaste sympathie.

Labori se fit une notoriété autant comme jurisconsulte que comme avocat. Rédacteur en chef de la « Gazette du Palais » de 1887 à 1892, il publia un *Répertoire encyclopédique du Droit français* en 12 vol., complété par un *Supplément* en 2 vol.

Epris d'art, il s'occupait de littérature et de musique. Il fonda le 1er mars 1897 la *Grande Revue* pour y exposer librement ses idées et y affirmer ses goûts.

Entré dans la vie politique en 1906 comme député de Seine-et-Marne, il convient de signaler le rôle qu'il joua au Parlement, comme rapporteur dans la discussion du projet de loi sur la réforme des Conseils de guerre, présenté par son ancien client devenu général et ministre de la Guerre, l'ex-lieutenant-colonel Picquart. Bien décidé à ne pas se représenter après l'incursion qu'il avait faite dans la politique, il tint, plusieurs mois avant l'expiration de son mandat, à expliquer, dans un article paru dans le *Matin* du 7 mars 1910, les causes pour lesquelles il ne briguerait pas à nouveau les suffrages de ses électeurs : la désorganisation des pouvoirs publics et l'inanité du contrôle parlementaire. Prévoyant déjà la guerre :

> ... Je veux croire — y écrivait-il — que nous sommes prêts matériellement. En avons-nous la certitude? Les exemples que nous avons connus laissent un doute cruel dans les esprits. Quel surcroît d'efforts ne faudrait-il pas alors à ce grand peuple, toujours égal heureusement aux plus redoutables épreuves, pour vaincre l'ennemi au dehors et résister à l'anarchie au dedans?...

Cet article complète très heureusement les considérations que Labori avait développées sur le Devoir Moral et Social, et sur la Politique, dans la « Grande Revue » (1901), considérations qui, rapprochées des idées générales exposées dans ses plaidoiries, révèlent que, en Labori, le philosophe et le penseur profond était égal au jurisconsulte et à l'orateur.

Comme avocat il a publié : *Discours de rentrée à la Conférence des Avocats : le Procès du Collier* (1888); *Plaidoirie pour Vaillant* (1894); *Plaidoirie pour Ahmed-Riza et le Mechveret* (1897); *Affaire Zola, débats et plaidoirie* (1898); *Notes de plaidoirie pour le Procès de Rennes* (1900); *La Nationalité musulmane et l'Edit de 1778, Plaidoiries pour Abd-el-Hakim* (1904); *Plaidoirie pour de Val-Carlos contre Rochefort* (1904); enfin ses *2 discours de Bâtonnat* prononcés le 2 décembre 1911 et le 7 décembre 1912; *Répertoire encyclopédique du Droit français* (1889-1896) et *Supplément* (1909-1910).

Les *plaidoiries pour Thérèse Humbert* (1903) et pour le sénateur *Charles Humbert contre le « Matin »* (1908) ont été publiées par le *Journal*, lors du compte rendu des débats. La *Plaidoirie pour Mme Caillaux* (1914) a été publiée par le *Figaro*.

Dans l'ordre politique, 2 brochures intitulées : *le Mal politique et les Partis* (1902); *les Idées Morales et la Politique* (1902); et le *Rapport sur la Réforme des Conseils de guerre* (1907). — C. Dugas.

Lampes électriques à filament métallique (LES). — Le problème de l'éclairage artificiel pratique et à bon marché a reçu depuis une dizaine d'années une heureuse solution par l'emploi de la lampe électrique à filament métallique, qui a rapidement remplacé presque toutes les autres lampes électriques et puissamment contribué à la vulgarisation de ce mode d'éclairage, si sûr et si avantageux.

Le grand pouvoir éclairant de ces lampes est la conséquence directe de la haute température à laquelle il est possible de porter le filament sous l'influence du courant. Tout le problème de l'éclairage se résume en effet dans celui-ci : trouver des corps assez réfractaires à la fusion pour pouvoir être portés sans détérioration trop rapide, ni dépense exagérée, à la température la plus haute possible.

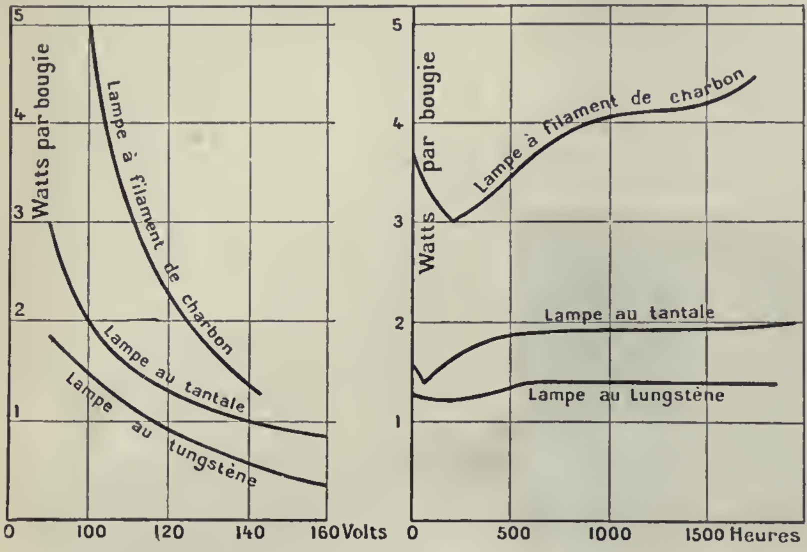
On démontre, en effet, que l'énergie totale rayonnée par un corps quelconque sous l'influence de la chaleur est proportionnelle à la 4e puissance de sa température absolue. Quand celle-ci s'élève, la fréquence des radiations s'élève également; elles sont d'abord exclusivement calorifiques, puis deviennent en partie lumineuses en suivant l'ordre des couleurs du spectre : le corps est d'abord porté au rouge, puis sa teinte jaunit, et les radiations supérieures (vert, bleu, violet, ultra-violet) venant s'ajouter successivement aux premières, le corps devient d'une blancheur éblouissante. L'énergie lumineuse émise alors est à peu près proportionnelle au cube de l'énergie totale rayonnée et, par conséquent, à la 12e puissance de la température absolue du corps chaud. On voit par là quel intérêt présente, en pratique, une augmentation de quelques degrés.

C'est là le secret de la grande économie réalisée par les lampes à filament métallique : alors que le filament de carbone des anciennes lampes ne pouvait guère être poussé sans dommage au-dessus de 1.800°, les filaments de tantale et d'osmium atteignent facilement 2.000° et celui de tungstène 2.200°.

Pour augmenter cette température, il suffit d'agir sur le courant électrique en augmentant la tension aux bornes de la lampe. On dit alors que la lampe est « poussée » ou « survoltée ».

On a constaté par de nombreuses expériences que l'intensité lumineuse croît à peu près comme la 4e puissance de la tension pour une lampe à filament métallique et comme sa 6e puissance pour les lampes au carbone. Ainsi, une lampe de cette dernière espèce, donnant 14 bougies sous 90 volts,

en fournit 24 sous 100 volts, 41 sous 110 volts, 61 sous 120 et 72 sous 125 volts. En même temps, la dépense du courant par bougie s'abaisse de 3 watts 2 à 1 watt 2. Mais la durée du filament diminue en même temps, car il émet, sous l'influence du courant, des particules qui viennent s'écraser contre le verre de l'ampoule en produisant un noircissement caractéristique. C'est cette considération de durée qui interdit le survoltage des lampes au carbone au-dessus d'une certaine limite peu économique et qui a conduit les industriels à la recherche d'un filament plus réfractaire.



Variations de la consommation spécifique de diverses lampes : 1° en durée du voltage. 2° en fonction de la durée d'utilisation.

Le filament métallique, par la très haute température qu'il peut supporter, permet de réduire considérablement la consommation du courant pour une même intensité lumineuse produite, c'est-à-dire le rendement lumineux.

C'est ainsi qu'une lampe à filament de tungstène, donnant 16 bougies sous 90 volts, en donnera 22 sous 100 volts, 30 sous 110 volts, 40 sous 120 volts et 55 sous 130 volts. Les consommations par bougie s'abaissent en même temps de 1 watt 4 à 1 watt 18, 1 watt, 0 watt 85 et 0 watt 70. Cette lampe est donc environ 2,5 fois plus économique que la précédente.

Au point de vue de la durée, la lampe à filament métallique peut être plus facilement survoltée. Ceci provient du fait que la résistance électrique du métal augmente avec la température, tandis que celle du charbon diminue.

Toutefois, il ne convient pas de pousser la lampe au delà de la tension optimum qui correspond à une durée moyenne de 1.000 à 2.000 heures, suivant le prix des lampes. C'est sur ces données pratiques que sont établies la plupart des lampes actuelles. Voyons comment on est parvenu à les réaliser.

Les premières lampes à filament métallique utilisaient toutes le platine. La plus ancienne, construite par Moleyn en 1841, était constituée par un fil de métal enroulé en hélice dans une ampoule de verre et sur lequel on faisait tomber lentement de la poudre à charbon, qui brûlait avec éclat à son contact. Plusieurs inventeurs simplifièrent ce dispositif : nous citerons Pétrie, qui, en 1847, employa le platine iridié porté à l'incandescence, et de Chaugy, qui, en 1858, disposa le filament en spirale serrée.

Ce n'est qu'en 1878 qu'Edison fit paraître la première lampe à incandescence industrielle : c'était une ampoule vidée d'air, dans laquelle le filament de platine enroulé en spirale avait été préalablement débarrassé par un chauffage énergique des gaz occlus dans ses pores. Le fil ainsi privé d'air pouvait être poussé à une température très élevée, mais il restait fragile et d'un prix exagéré. Edison fit ensuite breveter un filament de platine iridié, recouvert d'une mince couche d'oydes métalliques réfractaires : chaux, magnésie, oxyde de cérium, etc.

Il eut encore l'idée d'appliquer un dispositif inverse du précédent, qui consiste à porter à très haute température un bâtonnet formé de ces oxydes métalliques en l'échauffant par l'action d'un fil de platine enroulé autour de lui en hélice très serrée.

Cette dernière lampe fut l'occasion d'un grand nombre de recherches pour l'utilisation des oxydes métalliques. Elle aboutit, en 1897, à la découverte de Nernst, qui réussit, par des mélanges d'oxydes de métaux rares : magnésium, thorium, zirconium, etc., à constituer des bâtonnets assez conducteurs à haute température pour laisser passer un courant suffisant à les maintenir incandescents. Le chauffage préalable du bâtonnet est obtenu par quelques spires de platine enroulées autour de lui et parcourues par un courant dérivé qui se coupe automatiquement quand le bâton est assez chaud. Cette lampe ne doit jamais être poussée; elle supporte mal les variations de voltage. Sa consommation oscille entre 1 watt 7 et 1 watt 3 par bougie, selon la puissance. De fabrication allemande (A. E. G.), elle est surtout répandue dans l'Europe centrale.

D'ailleurs, d'autres recherches plus intéressantes encore, portant sur le filament métallique lui-même, allaient engendrer presque en même temps la nouvelle lampe dont l'usage est devenu universel.

Le problème se posait ainsi : le corps entrant dans la composition du filament devait être : 1° assez conducteur par lui-même pour permettre un allumage direct (ce devait donc être un métal); 2° assez réfractaire pour pouvoir être porté à la plus haute température possible; 3° assez tenace pour résister longtemps à cette température; 4° assez ductile pour être étiré en filaments très minces; 5° d'un prix de revient assez faible.

Toutes ces conditions étaient difficiles à réaliser simultanément. On se préoccupa tout d'abord des deux premières, et l'on expérimenta successivement les métaux les plus réfractaires.

Dès 1899, Aüer lança le filament d'osmium, qui fut bientôt concurrencé par le tantale, dont les premiers fils furent obtenus par von Bolton en 1903. Ce dernier métal, qui fond vers 2.280°, se prête assez bien au martelage et à l'étirage. Sa résistance électrique croît rapidement avec la température : elle est, pour un fil de 1 mètre de longueur et 1^{mm^2} de section, d'envirom 0 ohm 16 à froid et 0 ohm 9 à la température d'incandescence. Cette faible résistance oblige à obtenir des filaments très fins et longs, ce qui est une sérieuse complication pour la fabrication et suffisait à justifier les prix très élevés des premières lampes au tantale. Mais l'augmentation de la résistance à chaud constitue une qualité précieuse, qui leur permet de résister efficacement aux variations de voltage et d'être poussées assez haut.

Au point de vue de la consommation de courant, le progrès est déjà très sensible : 1 watt 5 à 2 watts par bougie, au lieu de 3 à 4 watts pour la lampe au carbone. Cette consommation est assez variable : elle décroît pendant les dix premières heures de service jusqu'à un minimum de 1 watt 5 à 1 watt 6 ; elle croît ensuite, d'abord assez vite, puis lentement, pour atteindre la valeur-limite de 1 watt 9 à 2 watts jusqu'à la rupture du filament, qui se produit au bout de 1.000 à 1.200 heures.

Les premiers fabricants de lampes au tantale se sont heurtés à de graves difficultés pratiques : ce fut d'abord la nécessité de se procurer la main-d'œuvre habile et l'outillage compliqué indispensables à l'obtention d'un bon filament. Puis la grande longueur de fil nécessaire pour chaque lampe oblige à le disposer en zigzag sur des supports nombreux, si l'on ne veut pas augmenter démesurément les dimensions de l'ampoule. Ce travail est compliqué et délicat, étant donné l'extrême finesse du filament.

De plus, la distance forcément réduite qui sépare le fil incandescent du verre de l'ampoule pourrait l'échauffer de façon dangereuse et le rendre perméable. Il faut donc prévoir des attaches spéciales, empêchant le fil de venir au contact du verre, sans gêner sa dilatation. Enfin, la fragilité du filament provoque un fort déchet de fabrication, sans compter la casse inévitable lors du transport et de la mise en place. Toutefois, la cassure n'est pas toujours irrémédiable, le fil de tantale pouvant se ressouder à lui-même sous tension. Cette curieuse propriété permet souvent de prolonger la vie utile des lampes.

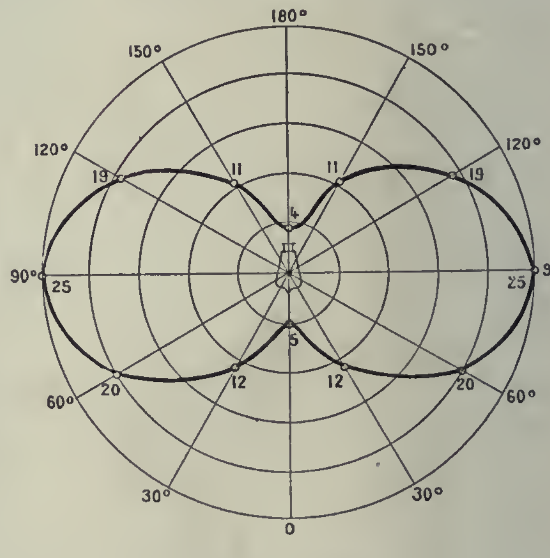
La préparation du filament de tantale se fait de plusieurs manières. Le métal pur étant assez difficile à obtenir et à travailler, on a cherché, pour simplifier, à utiliser le minerai préalablement aggloméré. Von Bolton se servait d'un filament de tétroxyde de tantale, qu'il soumettait dans le vide à l'action d'un courant de plus en plus intense. Le fil se réduisait ainsi peu à peu et se soudait en quelque sorte à lui-même, mais sa section devenait ainsi irrégulière, et le fil restait fragile.

Brouhard inventa, en 1908, un procédé très simple : il traite par l'acide sulfurique une solution étendue de tantalate de potassium. Le précipité obtenu, filtré et lavé, est dissous à nouveau dans une solution d'acides oxalique et sulfurique. La liqueur ainsi obtenue est employée comme électrolyte, le courant arrivant à une anode de charbon. Un filament de carbone sert de cathode : le tantale s'y dépose lentement jusqu'au diamètre convenable. Le filament ainsi préparé est particulièrement homogène et robuste.

Les autres procédés employés dérivent plus ou moins des précédents. Ils donnent tous des filaments dont la résistance électrique varie de 14 à 20 microhms-centimètres. Cette valeur est beaucoup trop faible pour les tensions usuelles des réseaux de distribution. Heureusement, il suffit, pour l'augmenter, de chauffer le fil dans une atmosphère d'azote à faible pression : on quadruple ainsi la résistivité du fil, ce qui permet de réduire sa longueur à 70 centimètres environ. Pour le loger dans l'ampoule, on emploie divers procédés : filaments ondulés, en spirales, en hélice, en obliques, etc. Finalement, on a adopté la disposition en simples zigzags droits, disposés suivant les génératrices d'un cylindre. Chaque coude du zigzag est maintenu par une potence en nickel, terminée par un petit crochet et fixée au bâton de verre qui constitue l'axe ou « pied » de la lampe ; le nombre est en général de 22 (11 de chaque côté). Par suite de cette disposition, le flux lumineux périphérique horizontal est très uniforme. Par contre, il est très irrégulier dans le plan vertical. Mais ce défaut peut être corrigé facilement par l'emploi d'abat-jour ou de diffuseurs.

La lampe au tantale est très sensible aux variations brusques de voltage ; en particulier, elle s'accommode mal du courant alternatif, ce courant provoquant une vibration continuelle du filament qui le désagrège et le brise en peu de temps. C'est là le plus grand défaut de cette lampe, qui a dû, de ce fait, céder la place à d'autres moins fragiles.

Le filament d'osmium fut mis au point en 1903 par la société Aüer. Ce métal est plus réfractaire que le tantale, puisqu'il ne fond que vers 2.500°, mais il est à peu près impossible de l'obtenir par étirage en fils assez minces, et l'on doit recourir à des filaments composés, servant de supports provisoires. On a d'abord employé dans ce but le platine en fils très fins : en les chauffant dans des vapeurs d'acide osmique en présence d'un hydrocarbure, l'osmium se dépose sur le platine, qu'on volatilise ensuite par un courant intense. L'inconvénient du procédé est que les deux métaux se combinent plus ou moins, ce qui abaisse le point de fusion du fil. Il est préférable et plus simple de plonger le fil de platine dans une solution d'acide osmique : le dépôt d'osmium se fait alors spontanément.



Répartition de l'intensité lumineuse d'une lampe à filament métallique dans un plan vertical.

On a employé aussi comme support provisoire un filament de charbon ordinaire (collodion), que l'on porte au rouge en présence d'acide osmique et de vapeur d'eau. L'osmium se dépose sur le charbon qui brûle en même temps. On peut mélanger préalablement au collodion une pâte de sucre et de sulfure d'osmium, qui lui donne plus de solidité et accélère la substitution.

Actuellement, on préfère filer à la presse une pâte formée d'osmium en poudre et de matières organi-

ques agglomérantes (sucre, gélatine, etc.) que l'on carbonise ensuite lentement dans le vide. Ce fil, composé ainsi d'osmium et de charbon, est ensuite chauffé dans une atmosphère de vapeur d'eau et d'hydrocarbure de façon à brûler le charbon et à ne conserver que le métal.

Ce fil est généralement cassant; mais, à l'inverse du tantale, il se condense sous l'action du courant, s'assouplit et devient par suite peu sensible aux variations de voltage et aux chocs, de sorte qu'il peut être employé sans difficulté en courant alternatif et que le déchet est minime.

La résistance électrique croît avec la température, moins vite que pour le tantale, de sorte que l'intensité lumineuse croît plus vite avec le voltage; la consommation spécifique décroît donc plus rapidement. Elle passe de 1 watt 3 pour le voltage normal à 0 watt 9 pour une surtension de 10 p. 100 et 0 watt 75 si la surtension atteint 20 p. 100. C'est là un nouveau progrès sur la lampe au tantale.

Le montage du filament dans l'ampoule est analogue; toutefois, les zigzags sont en général moins nombreux et plus allongés. Sa durée moyenne atteint 2.000 heures; l'intensité lumineuse croît d'abord pendant 200 heures environ, pendant lesquelles le filament se contracte et se forme, puis elle diminue lentement jusqu'à perdre 20 p. 100 de sa valeur. L'osmium ne se désagrégeant pas comme le tantale sous l'action du courant, la lampe ne noircit pas, si le vide de l'ampoule est suffisant.

Le troisième métal, le plus couramment employé actuellement pour la fabrication du filament métallique, est le tungstène, qui est l'un des métaux les plus réfractaires, puisqu'il ne fond que vers 3.100°.

Le premier essai de son utilisation fut fait par Just, qui substitua le tungstène au carbone d'une lampe Edison en le portant à l'incandescence en présence des vapeurs d'oxydes de tungstène et d'hydrogène, et qui essaya aussi le filage à la presse d'une pâte renfermant du tungstène pulvérulent.

Just soumit ensuite un filament de carbone porté au rouge à l'action du gaz hexachlorure de tungstène en présence de l'hydrogène. Il transformait ainsi le carbone en carbure de tungstène, qu'il réduisait ensuite par la vapeur.

En même temps, Kuzel faisait breveter le procédé suivant : le tungstène, réduit en poudre fine, est dissous dans l'acide chlorhydrique étendu et chauffé; cette solution, lavée à l'eau distillée et redissoute un certain nombre de fois, finit par laisser déposer du tungstène colloïdal à l'état pâteux, facilement étirable en fils très homogènes.

Ce n'est guère qu'en 1908, néanmoins, que la société Aüer prépara industriellement ce filament à l'aide d'une pâte d'hydrate acide mélangé à un peu d'ammoniaque et filée à la presse, puis réduite à l'état métallique à haute température. Peu après, la société Siemens réalisait ainsi l'étirage direct : on plaçait le tungstène en poudre dans des tubes d'aluminium ou de cuivre de faible diamètre, entourés eux-mêmes d'un tube d'acier très mince. Après un chauffage préalable pour chasser les gaz occlus, on passait l'ensemble dans des filières de plus en plus fines. Quand le diamètre était suffisamment réduit, on détruisait les deux tubes extérieurs par l'action des acides. Le tungstène, plus réfractaire, restait seul; on le portait à l'incandescence dans le vide pour achever de le purifier.

De son côté, la société Westinghouse réalisait l'étirage d'une autre façon : la pâte est un mélange de trioxyde de tungstène et de zinc en poudre, qu'on traite après chauffage par l'acide chlorhydrique de façon à réduire l'oxyde par le zinc et à ne conserver que le tungstène métallique et pâteux, qui s'étire alors facilement en filaments que l'on purifie par le courant dans une atmosphère de gaz inerte.

Citons encore la société américaine « G. E. C° », qui emploie un amalgame de tungstène en poudre, de cadmium et de bismuth : ce mélange, pâteux par lui-même, se file très aisément. Le mercure et le bismuth, relativement très volatils, disparaissent sous l'action d'un courant modéré. Un courant plus intense élimine ensuite le cadmium, et le tungstène reste seul. Dailleurs, les fabricants utilisent les procédés les plus divers; la liste en serait fastidieuse.

La résistivité du tungstène étant très faible (6 microhms-centimètres), soit trois fois moins que le tantale, il a fallu réduire le diamètre des filaments jusqu'à 3 centièmes de millimètre. Fort heureusement, ce métal est très ductile, et l'étirage, loin de diminuer sa ténacité, le rend au contraire plus dense, plus lisse et plus homogène : on obtient des fils qui résistent à une traction de 400 kilogrammes par millimètre carré. La résistivité croissant très vite avec la température (coefficient 0,005 par degré), la lampe est pour ainsi dire autorégulatrice, c'est-à-dire peu sensible aux variations de voltage.

Autre avantage : le tungstène pouvant être poussé à une température très élevée, le rendement lumineux est très amélioré : la consommation s'abaisse à 1 watt 2 par bougie pour le voltage normal et à 1 watt pour une surtension de 10 p. 100.

On peut, d'ailleurs, survolter bien davantage en ayant soin de plonger le filament dans une atmosphère de gaz inerte : c'est le principe des lampes intensives dites « demi-watts », dont nous reparlerons.

La lampe au tungstène donne une lumière remarquablement blanche et fixe, quels que soient le voltage et la durée d'utilisation. Sa consommation est à peu près constante pendant toute la vie utile de la lampe, qui dépasse facilement 1.500 heures, aussi bien sur courant alternatif que sur courant continu. De plus, l'ampoule ne noircit pas, et le filament ne finit par se briser que sous l'influence d'un choc violent ou d'une modification moléculaire due à un fonctionnement trop prolongé ou trop intermittent.

Enfin, le tungstène étant moins rare que le tantale et l'osmium et s'étirant plus facilement, la lampe peut être établie à meilleur compte : aussi son prix a-t-il baissé progressivement de 5 francs à 1 franc environ pour les lampes de faible intensité (10 à 50 bougies).

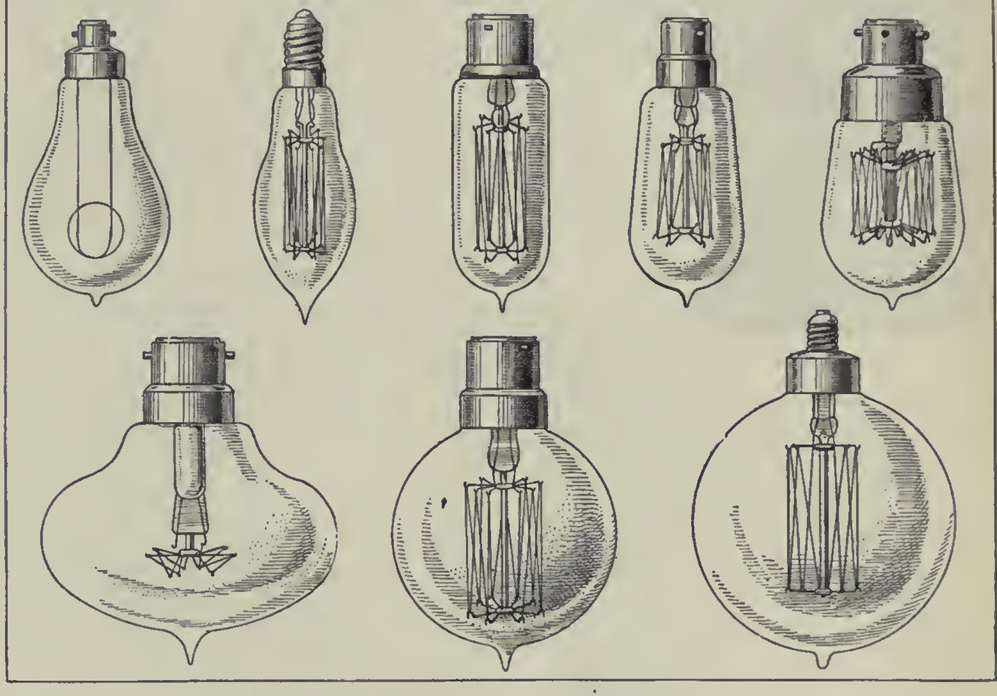
On peut dire que la lampe au tungstène a été poussée à un degré de perfection qui en fait la meilleure et la plus économique des lampes à filament métallique. Elle se fait pour tous voltages jusqu'à 240 volts et toutes intensités jusqu'à 3.000 bougies (lampe intensive). Elle est universellement répandue. Les marques françaises les plus connues sont : la lampe Z (La Carrière), la lampe Iris (Larnaude), la lampe Mazda (Thomson-Houston), la lampe métal, etc.

Nous ne citerons maintenant que pour mémoire un certain nombre de lampes qui utilisent des filaments de métaux divers ou d'alliages.

Parmi les métaux, on a employé avec quelque succès l'iridium, métal rare et peu ductile; le silicium, qui a l'avantage de posséder une résistance assez grande pour pouvoir être utilisé en fils de faible longueur avec un bon rendement lumineux (lampe Hélios : 1 watt 2 par bougie), enfin le titane (lampe Heany).

Parmi les alliages, signalons la lampe Allen (tungstène-titane). la lampe Cazin (iridium-osmium), la lampe Siemens (tungstène-tantale) et enfin la lampe Osram, dont le filament se compose d'osmium et de tungstène (wolfram, minerai de tungstène, d'où le nom d'*os-ram*). Cette lampe, d'origine allemande, possède à peu près les caractéristiques de la lampe au tungstène : sa consommation spécifique de 1 watt 3 varie peu pendant les 1.000 premières heures, mais augmente ensuite sensiblement. Elle supporte, d'ailleurs, moins bien les surtensions que la lampe au tungstène, sur laquelle elle n'a aucun avantage marqué.

Dans un prochain article, nous traiterons plus spécialement de la fabrication des lampes à filament métallique et des lampes intensives. — J. DAMIEN.



Formes diverses de lampes à filament métallique (osmium, tantale, tungstène).

Leroy-Beaulieu (Pierre-*Paul*), économiste français, né à Saumur (Maine-et-Loire) le 9 décembre 1843, mort à Paris le 9 décembre 1916. Sa famille était d'origine normande : son grand-père avait été maire de Lisieux après 1789, puis député du Calvados à l'Assemblée législative; son père avait été aussi maire de Lisieux et député du Calvados sous la deuxième République et au début du second Empire. Paul Leroy-Beaulieu fit de brillantes études au lycée Bonaparte (aujourd'hui Condorcet) et fut lauréat du concours général. Après avoir fait son droit à Paris, il voyagea en Italie et en Allemagne, et suivit des cours, surtout de philosophie, aux universités de Bonn et de Berlin, en 1864 et 1865. De retour en France, il s'adonna à l'économie politique, qui fut désormais l'objet unique de son activité puissante et régulière.

En 1867, il obtint sa première récompense de l'Académie des sciences morales et politiques, avec un mémoire intitulé : *De l'influence exercée sur le taux des salaires par l'état moral et intellectuel des populations ouvrières*. Le prix Bordin fut décerné à Paul Leroy-Beaulieu, « avocat à Paris ». Deux ans plus tard, la « Revue des Deux Mondes » insérait son premier article : *les Sociétés anonymes en Angleterre et en Italie* (1er déc. 1869). Il est devenu l'un des principaux collaborateurs de cette revue, dont il a présidé le conseil de surveillance pendant plus de vingt-cinq ans. En 1870, il obtint quatre prix à l'Académie des sciences morales — fait inouï dans les annales de l'Institut — avec quatre mémoires ayant pour sujet : *De l'instruction et du salaire des femmes employées dans les travaux d'industrie* (prix du Budget); *De l'administration locale en France et en Angleterre* (autre prix du Budget); *Des impôts fonciers considérés dans leurs effets économiques* et *le Système colonial des peuples modernes* (prix Léon Faucher). Ces mémoires, remaniés, devinrent des livres. Il donna son premier article au « Journal des Débats » le 19 juin 1871 et combattit dans ce quotidien les idées protectionnistes de Thiers. En janvier 1872, Emile Boutmy ouvrit l'Ecole des sciences politiques. La première leçon fut faite par Albert Sorel, la seconde par Paul Leroy-Beaulieu, qui traita de l'*income-tax* anglais. L'année suivante, il fonda, sur le modèle de l'« Economist », publié en Angleterre, un hebdomadaire destiné à l'étude des questions financières, administratives et sociales : *l'Economiste français* (1873). Chaque semaine, Paul Leroy-Beaulieu y rédigeait l'article de tête : pendant quarante-quatre ans, un seul numéro du journal a été privé de cet article directorial.

Le 6 juillet 1878, l'Académie des sciences morales admit parmi ses membres celui qu'elle avait plusieurs fois couronné, en remplacement du marquis d'Audiffret. Puis, en 1879, son beau-père, Michel Chevalier, le célèbre économiste qui négocia le traité de 1860 avec l'Angleterre, lui offrit la suppléance de sa chaire d'économie politique au Collège de France. Paul Leroy-Beaulieu en devint titulaire en 1880. Il y étudia successivement la répartition des richesses, le collectivisme, les revenus publics et l'impôt, le rôle de l'Etat moderne, la science économique, Proudhon, Adam Smith, Ricardo, John Stuart Mill, le crédit, la monnaie et les banques, la diminution de la population, l'association, les finances publiques, budgets et emprunts, les systèmes coloniaux, les écoles socialistes, etc. Plusieurs de ses ouvrages ont pour origine son cours du Collège de France.

Fils et petit-fils de députés, partisan convaincu du régime représentatif, il eut des ambitions politiques. Mais ni les électeurs ni les parlementaires ne se montrèrent favorables à ce censeur impitoyable de leurs fautes. Tantôt il ne fut pas élu, tantôt il fut élu, mais non proclamé; tantôt proclamé, mais

invalidé. C'est ainsi qu'il échoua à Paris, en 1874, aux élections municipales (XVI[e] arrondissement), à Constantine, en août 1877, à une élection législative partielle et, à Lodève, aux élections législatives, en 1878, 1883, 1885, 1889 et 1890. Il appartenait au parti de la droite. Il a consigné quelques-unes de ses impressions de candidat malheureux dans une petite brochure : *un Chapitre des mœurs électorales en France dans les années 1889 et 1890* (Paris, 1890).

Dans ces derniers temps, il perdit coup sur coup son frère Anatole, sa femme, qui l'aidait dans ses travaux, et son fils Pierre, tué à l'ennemi. Malgré ses soixante-douze ans, il avait paru supporter stoïquement ces pertes cruelles, et sa constitution robuste n'avait pas semblé altérée. Une grippe infectieuse le terrassa en quelques semaines. Il laisse quatorze petits-enfants, dont cinq garçons perpétueront son nom.

Voici, en suivant l'ordre chronologique, la liste de ses principales œuvres : *De l'état social et intellectuel des populations ouvrières et de son influence sur le taux des salaires* (Paris, 1868). « Nous ne voyons de salut, suivant le cours naturel des choses, que dans le développement de l'aisance, de la moralité et de l'instruction, trois progrès dépendant heureusement les uns des autres ». Toute la théorie économique de l'auteur est déjà dans cette conclusion. — *Guerres contemporaines* (Bruxelles, 1869). Ce sont des recherches statistiques sur les pertes d'hommes et de capitaux causées par les guerres de 1853 à 1866. Les événements actuels ont fait rouvrir ce livre, qui permet de curieuses comparaisons. — *La Question ouvrière au* XIX[e] *siècle* (Paris, 1871). — *L'Administration locale en France et en Angleterre* (1872), en collaboration avec Flourens. — *Le Travail des femmes au* XIX[e] *siècle* (1873). — *De la colonisation chez les peuples modernes* (1873). C'est la refonte du mémoire couronné en 1870, qui portait pour épigraphe : « La fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'un vieux et riche pays. » Paul Leroy-Beaulieu a été un colonisateur ardent par ses livres et par ses exemples. — *Traité de la science des finances* (1877, 2 vol.). Cet ouvrage, fruit de son enseignement à l'Ecole des sciences politiques et de ses études parues dans des périodiques, est une véritable création. Aucun livre antérieur n'aurait pu mériter ce titre. — *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions* (1880). Suivant l'auteur, le paupérisme, au lieu de s'aggraver, comme le prétend l'école socialiste, ne cesse, au contraire, d'être circonscrit. Le prolétariat jouit maintenant d'avantages qu'il ne connaissait pas autrefois. — *Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme* (1884). — *L'Algérie et la Tunisie* (1887). — *Précis d'économie politique* (1888), souvent réimprimé. — *L'Etat moderne et ses fonctions* (1889). L'auteur analyse les rouages de l'Etat moderne et dénonce ses empiétements sur la liberté individuelle. Grâce à de telles intrusions, l'esprit d'initiative et le sentiment de la responsabilité diminuent; les volontés s'énervent. « C'est par là, conclut-il, que les nations sont exposées à déchoir ». — *Traité théorique et pratique d'économie politique* (1895, 5 vol.). René Stourm le considère comme l'ouvrage le plus important de Paul Leroy-Beaulieu. C'est un traité *pratique*, car l'auteur s'est intéressé personnellement à des affaires financières, industrielles et agricoles : « Tantôt à mon avantage, tantôt à mon dam, j'ai pris des intérêts dans les entreprises les plus diverses, sur le vieux et le nouveau continent. » Il avait été en contact avec des banquiers, des ingénieurs, des explorateurs, des propriétaires, des cultivateurs, des ouvriers. Son information était universelle et directe. — *Le Sahara, le Soudan et les Chemins de fer transsahariens* (1904). C'est un essai de réhabilitation du Sahara, d'après les résultats des missions Flatters et Foureau-Lamy. Ce prétendu désert serait précieux à exploiter. Il faudrait, pour cela, construire une longue artère transsaharienne, partant de nos possessions africaines du Nord. — *L'Art de placer et gérer sa fortune* (1906). — *La Question de la population* (1913). Ce livre, dont les épreuves furent lues à l'Académie des sciences morales le 25 janvier 1913, provoqua une vive émotion. L'auteur y montre, par des statistiques dûment contrôlées, que la population de la France est non seulement stationnaire, mais *déclinante*. Il préconise le retour aux idées religieuses et morales et propose un certain nombre de mesures législatives hardies. L'Académie, sur le rapport de Boutroux, lui décerna le prix Jean Reynaud, de la valeur de 10.000 francs, et Leroy-Beaulieu en employa le montant à créer une nouvelle fondation triennale, portant son nom, en faveur de la propagande la plus efficace, ou la plus méritoire, pour le renouvellement de la natalité en France. — Les deux derniers volumes qu'il ait publiés ont pour titre : *la Guerre de 1914 vue en son cours chaque semaine* (1915-1916). C'est la réunion de ses articles hebdomadaires de « l'Economiste français », où il étudiait la « situation » et les « perspectives ». Pour mieux suivre les événements, il avait abandonné son cours au Collège de France et s'était consacré tout entier à ce qu'il considérait comme son devoir patriotique : « Eclairer et soutenir l'opinion publique, la plume à la main, telle est la seule mission, disait-il, que je puisse désormais efficacement remplir, afin de servir mon pays. »



Paul Leroy-Beaulieu.

Paul Leroy-Beaulieu était, en France, le représentant le plus éminent de l'école économiste dite *libérale*, dont on connaît la fameuse formule : « laisser faire, laisser passer ». Il a écrit dans son *Précis d'économie politique* : « Les lois qui président au capital, au salaire, à la répartition des richesses, sont aussi bonnes qu'inéluctables. Elles amènent l'élévation graduelle de l'esprit humain. » Il a, naturellement, combattu avec énergie le protectionnisme et le socialisme sous toutes ses formes. Citons quelques-unes de ses brochures de propagande : *les Citations de M. Jaurès et la Véracité des socialistes; Grande, moyenne et petite propriété; Fermage* (1897); *Collectivisme agraire et Nationalisation* (1897); *Projet de monopolisation des assurances par l'Etat* (1905); etc. Il s'est élevé contre le rachat des chemins de fer par l'Etat et contre l'impôt global et personnel sur le revenu. Ses polémiques étaient vives, mais courtoises, et il savait parfois rendre justice à des économistes dont la doctrine était aux antipodes de la sienne. C'est ainsi qu'il a appelé Fourier un « penseur génial ».

Ce théoricien des finances gérait une grosse fortune; cet apôtre de la colonisation possédait en Tunisie de vastes domaines, qu'il visitait presque chaque année. Il avait une grande propriété à Montplaisir, près de Lodève, et il l'administrait directement. Il suivait ainsi la méthode analytique et concrète d'Adam Smith, qu'il opposait au dogmatisme de Malthus, de Ricardo et de Stuart Mill. Il était administrateur de la Société houillère et métallurgique de Pennaroya (Espagne), de la Société des chemins de fer et phosphates de Gafsa (Tunisie), de la Société des chemins de fer portugais, de la Société d'assurances « la Foncière », et président de la Société des producteurs et des caves réunies de Roquefort (Aveyron).

Sa notoriété était mondiale. Ses livres ont été traduits dans la plupart des langues. Il était membre correspondant des académies de Petrograd, de Suède et de Belgique, docteur honoraire des universités de Cambridge, d'Edimbourg, de Dublin et de Bologne. — Il avait de la prestance, des traits réguliers, une certaine solennité dans les gestes. Son accueil était un peu froid, mais au fond très bienveillant. Les adversaires de son système économique ont raillé son optimisme; mais on est obligé d'admirer le labeur et la dignité de sa vie, la richesse de sa documentation, la limpidité de ses exposés. — Maurice Enoch.

oxygénothérapie (Thérapeutique par l'oxygène). [de *oxygène*, et du gr. *therapeia*, traitement] n. f. Méthode de traitement dont l'agent est l'oxygène.

— Encycl. L'oxygène compte parmi les médicaments les plus actifs mis à profit par la médecine. Malgré que son emploi soit déjà ancien, ce n'est qu'en ces dernières années qu'on a reconnu que ses propriétés multiples permettaient de l'utiliser dans des affections non moins variées. La technique de son emploi s'est, de même, profondément modifiée depuis quelque temps. A ces divers titres, l'oxygénothérapie constitue un des chapitres les plus intéressants de la thérapeutique présente, et son utilisation dans le traitement de certaines blessures de guerre rend son étude plus actuelle encore.

L'oxygène en inhalations. — C'est la méthode la plus ancienne, celle qui parut longtemps la seule rationnelle, en vertu du rôle primordial que joue l'oxygène dans la respiration et l'hématose. Pour la réaliser, on se sert de ballons de caoutchouc gonflés d'oxygène, dont ils contiennent chacun trente litres. A l'une de leurs extrémités est fixé un tube de caoutchouc, qui se termine par un embout plat, ordinairement en verre ou en ébonite, et qui se nomme *sucette*. Parfois, on interpose entre le ballon et l'embout un flacon contenant de l'eau et destiné à laver le gaz avant de permettre son absorption. Dans certaines circonstances, même, l'eau de ce flacon est additionnée de substances antiseptiques comme la créosote ou l'essence de térébenthine. Les ballons d'oxygène sont gonflés par le pharmacien à l'aide de tubes d'acier qui contiennent le gaz sous pression.

En ces derniers temps, on a mis en pratique des corps artificiels de la classe des peroxydes, qui dégagent de l'oxygène lorsqu'on les met en présence de l'eau. Ces oxylithes peuvent être utiles surtout lorsqu'on se trouve éloigné de toute officine où l'on puisse trouver des ballons d'oxygène. Ils peuvent aussi servir, en cas d'urgence, à préparer extemporanément une certaine quantité de ce gaz.

La grande indication médicale des inhalations d'oxygène est constituée par des dyspnées. On l'emploie ainsi dans les dyspnées des asthmatiques, des tuberculeux, des cardiaques, des urémiques. C'est surtout lorsque ces dyspnées sont de nature toxique (urémie, asystolie) que l'oxygène donne de bons résultats. Il rend encore de grands services dans certaines dyspepsies, où il empêche les vomissements, dans les bronchites fétides, dans la chlorose et la pneumonie. C'est le médicament héroïque des empoisonnements par les gaz toxiques et, notamment, par l'oxyde de carbone ou le gaz d'éclairage. On a contesté longtemps que l'oxygène pût détruire la combinaison formée par l'oxyde de carbone avec l'hémoglobine du sang. Nicloux a démontré que cette propriété est réelle, à la condition d'employer l'oxygène en grande quantité et à l'aide d'appareils où l'embout fût remplacé par un masque appliqué hermétiquement sur le visage.

Les broncho-pneumonies infantiles sont justiciables de la thérapeutique par l'oxygène, et Weill (de Lyon) a montré quel rôle de toute première importance elle y pouvait jouer. Pour cela, il faut employer les inhalations d'oxygène de façon systématique, depuis le début de la maladie jusqu'à la défervescence constatée. On donne, dans ce but, de 100 à 200 litres d'oxygène par jour aux enfants malades en répétant les inhalations toutes les heures et même plus fréquemment. Il est bon, chez les très jeunes enfants, de remplacer l'embout par un entonnoir que l'on tient, presque en permanence, au dessus de la bouche et du nez du petit malade et à très courte distance de façon à le faire respirer dans une atmosphère d'oxygène.

Dans la coqueluche, Weill et Mouriquand utilisent l'oxygène surtout dans les formes graves de la maladie. Ces inhalations, pratiquées encore à distance très rapprochée, empêchent l'apparition ou l'évolution des broncho-pneumonies fréquentes, diminuent l'intensité des quintes et font disparaître la cyanose. Sapelier donne les inhalations d'oxygène, depuis le début de la coqueluche, à chaque quinte et encore en dehors des quintes.

Dans la toux émétisante des tuberculeux, qui provoque des vomissements presque constants après les repas, Gouraud et Paillard ont obtenu la cessation de ce phénomène pathologique par l'inhalation systématique de quelques bouffées d'oxygène à la fin de chaque repas.

L'oxygène en injection dans les cavités du corps. — Déjà, dans plusieurs des applications que nous venons d'envisager, ce n'est pas seulement comme gaz de la respiration que l'oxygène est mis à contribution, mais comme antiseptique. C'est à ce titre aussi qu'on a eu l'idée de le faire pénétrer dans certaines cavités atteintes de désordres infectieux. A l'aide d'une sonde en gomme adaptée au bout du tube qui prolonge le ballon et pénétrant, d'autre part, dans la cavité utérine, Thiriar, le premier, combattit certaines affections septiques de la matrice. Reverdin modifia un peu l'instrumentation et traita ainsi, avec succès, les infections puerpérales. Les mêmes principes conduisirent plusieurs médecins (Thiriar, Weiss, Sencert) à injecter de l'oxygène dans l'abdomen au cours de certaines péritonites. On estime, cependant, que l'action du gaz est due, dans ces cas, au pouvoir qu'il a d'exciter les défenses naturelles de l'organisme plus qu'à ses vertus antiseptiques. Ces injections intra-péritonéales sont effectuées surtout à la suite des laparotomies et après toilette soignée de la séreuse malade. De même a-t-on préconisé l'injection d'oxygène dans la péritonite tuberculeuse, où l'accès de l'air seul a déjà paru donner des succès après laparotomie exploratrice.

Enfin, on a recommandé, dans les arthrites du genou et surtout dans celles qui s'accompagnent d'épanchements synoviliques, l'injection d'oxygène dans la synoviale de cette articulation. Cette injection se fait de préférence à l'aide d'un des instruments que nous allons décrire et qui servent aux injections sous-cutanées.

L'oxygène en injections sous-cutanées. — L'instrumentation se complique lorsqu'on veut procéder à des injections sous-cutanées d'oxygène. En cas d'urgence, cependant, on peut parfaitement effectuer ces injections en adaptant simplement au tuyau de caoutchouc qui prolonge le ballon contenant le gaz une aiguille de platine iridié, soigneusement stérilisée. On enfonce cette aiguille dans le tissu cellulaire sous-cutané après avoir stérilisé à la teinture d'iode la place de la piqûre, et on presse sur le ballon. Mais, en agissant de la sorte, on a

une pression inconstante, un oxygène peut-être impur et, surtout, on ignore quelle quantité de gaz on injecte. Dumarest (de Renage) a quelque peu perfectionné ce procédé en adaptant par son arrière, c'est-à-dire par le côté où est la valve d'entrée de l'air, une soufflerie de thermocautère au ballon d'oxygène. L'extrémité du tube de cette soufflerie est alors montée sur une seringue en verre, dans laquelle est mis du coton filtreur et au bout de laquelle est fixée l'aiguille. La pression est ainsi régularisée, l'oxygène filtré et, en quelque manière, connaissant la contenance de la soufflerie, on peut savoir approximativement quelle quantité de gaz a passé dans les tissus. (Ramond.)

Sapelier préconise une technique plus rationnelle. Son appareil se compose de deux flacons à tubulure inférieure, ces tubulures étant unies entre elles par un tube de caoutchouc. L'un des flacons est plein d'eau, et un tube de verre passant par son bouchon plonge dans cette eau; tube qui est en rapport, d'autre part, avec un réservoir d'oxygène. On abaisse le second flacon, vide, de façon à produire une différence de niveau. L'eau du premier flacon s'écoule dans le second, produisant un vide que l'oxygène vient remplir. Lorsque le flacon vide s'est rempli d'eau, l'autre est plein d'oxygène. On rompt sa communication avec la source de gaz, et on fixe, à la place du tube de raccordement, un autre tube, muni d'une aiguille stérilisée. On élève alors le second flacon, rempli d'eau, de façon à créer en sens inverse la différence de niveau, et l'oxygène, chassé par l'eau, s'échappe par ladite aiguille. Si les flacons sont gradués, on peut savoir, par l'abaissement du niveau de l'eau, quelle quantité d'oxygène a passé par l'aiguille et calculer même sa vitesse de pénétration.

Martinet, à son tour, a créé un appareil qui a de grands points de comparaison avec celui de Sapelier, mais en est un appréciable perfectionnement. Il utilise deux flacons à trois tubulures, et le jeu d'une soufflerie rend inutile le procédé de la double

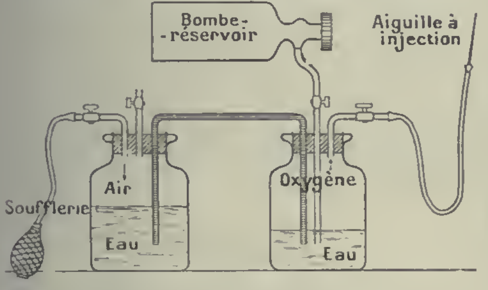


Schéma d'un appareil Martinet, pour injections hypodermiques d'oxygène.

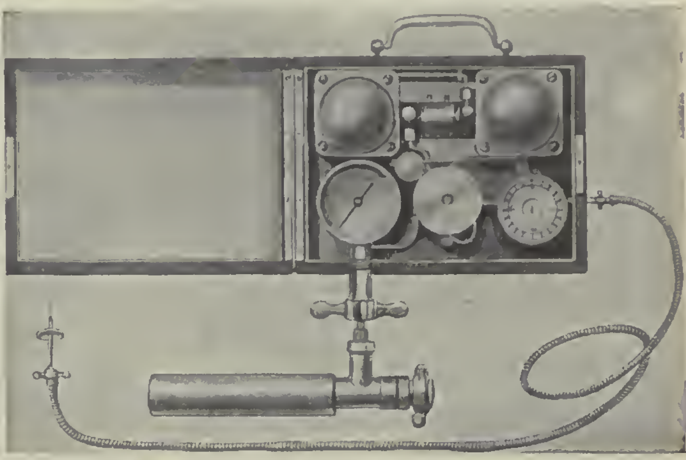
différence successive de niveau, d'autant que la mise en communication du flacon à oxygène avec une bombe où ce gaz est renfermé sous pression permet de supprimer le remplissage par aspiration.

Enfin, le plus précis et le plus complet des appareils à injections d'oxygène est l'oxygénateur de Bayeux. Cet appareil comprend, outre un réservoir d'oxygène sous pression, une boîte contenant deux détenteurs conjugués, un robinet de distribution à cadran, un gros manomètre indiquant le volume de gaz contenu dans le récipient, un petit manomètre renseignant à tout instant sur la pression que l'oxygène injecté atteint dans les tissus, enfin une colonne métallique où est un filtre chargé de retenir les particules microscopiques flottant dans la masse gazeuse. Un raccord d'entrée permet de visser le récipient, un raccord de sortie, à cône de friction, permet d'adapter le tube de caoutchouc auquel sera fixée l'aiguille. Le cadran circulaire mobile du robinet indique le débit en centimètres cubes par minute, et l'on peut, en amenant le chiffre de ce débit en face d'une pointe fixe, obtenir la vitesse d'injection désirée.

Quel que soit l'appareil employé, on aura avantage à choisir, pour lieu de l'injection, la face externe de la cuisse ou la région fessière. Dans les autres régions, l'introduction de quantités appréciables de gaz pourrait avoir des inconvénients. Bayeux conseille, comme vitesse, de ne pas dépasser 30 centimètres cubes à la minute. La moyenne du volume à injecter est de 250 centimètres cubes pour un adulte, sauf indications spéciales. Cette dose est même parfois trop élevée pour certaines susceptibilités qui se manifestent par des phénomènes d'excitation.

Les indications des injections sous-cutanées d'oxygène sont celles des inhalations, mais il est indéniable que l'on obtient, par cette technique, les résultats poursuivis avec plus de rapidité, d'intensité et de sûreté. Ce sont encore les dyspnées qui sont les indications les plus fréquentes, surtout les dyspnées toxiques, mais il faut leur ajouter celles qui sont dues à un obstacle mécanique (rétrécissement, tumeur) placé sur le trajet des voies aériennes, dyspnées dans lesquelles l'inhalation ne donnerait aucun résultat. De plus, dans les points de côtés névralgiques, l'injection sous-cutanée d'oxygène amène parfois une sédation du symptôme. Enfin, les injections d'oxygène ont été préconisées à titre de médicament général dans certaines affections caractérisées par l'imperfection des combustions internes.

L'oxygène dans le traitement des blessures de guerre. — Plusieurs indications ont paru, au cours des derniers mois, légitimer l'introduction de l'oxygène dans la thérapeutique des blessures de guerre. Tout d'abord, on a préconisé, contre les fistules suppurantes et prolongées, l'injection dans le trajet fistuleux d'oxygène gazeux. Il y a là, semble-t-il, un degré plus avancé d'oxygénation que dans l'usage de l'eau oxygénée, déjà très employée. Lorsque ces fistules sont vieilles et torpides, Bayeux a recommandé d'utiliser non l'oxygène pur, mais l'oxygène ozonisé.



Oxygénateur de précision de R. Bayeux, construit par Jules Richard.

Contre les plaies septiques et gangreneuses, on avait prescrit les douches d'air extrêmement chaud, destinées à stériliser les tissus. Certains chirurgiens préfèrent, en ce cas, les douches d'oxygène, celui-ci se laissant plus facilement porter à de très hautes températures et ses propriétés antiseptiques étant, en la circonstance, précieuses. L'oxygène, à 800 ou 1.000 degrés, appliqué, bien entendu, sous anesthésie générale, amène la stérilisation des tissus par une véritable carbonisation. Ce procédé doit être, pour réussir, employé dans les vingt-quatre premières heures et s'accompagner de débridement des anfractuosités de la plaie et de son nettoyage minutieux. Une pratique moins énergique, mais également favorable, consiste dans l'usage de douches dites *hyperhémiantes*, données sur les plaies à l'aide d'un jet d'oxygène chauffé à 50°, température que l'on peut porter à 200° si le jet est promené simplement à la surface de la blessure. On active ainsi de façon énergique la cicatrisation de celle-ci.

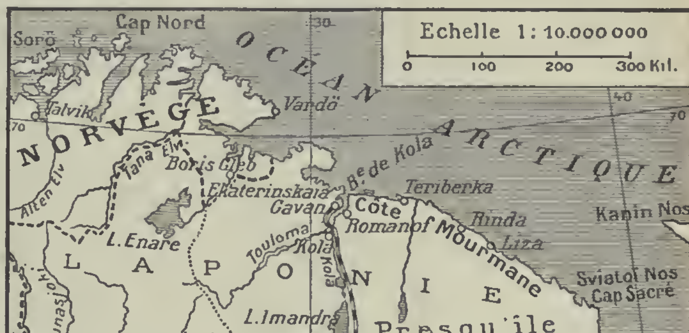
Contre les grandes infections compliquant les plaies de guerre, on a utilisé les injections sous-cutanées d'oxygène. En ce qui concerne le tétanos, nous n'avons pas de nombreux exemples de cette thérapeutique, qui ne peut être qu'adjuvante de la sérothérapie. Dans la gangrène gazeuse, on a recommandé l'injection interstitielle immédiate lorsque la gangrène est menaçante ou même déclarée. On prescrit alors (Vennin, Marquès) de gonfler le membre comme un ballon en mettant un lien serré à la racine pour empêcher la diffusion du gaz. Ce traitement, qui se recommande de l'action énergique de l'oxygène sur les microbes anaérobies, n'est pas approuvé par la majorité des chirurgiens; ils craignent que cette pratique ne fasse laisser au second plan ou retarder les grands débridements, qui leur paraissent toujours le traitement le plus rationnel de cette infection redoutable.

Contre les gelures des pieds, qui constituent une variété de gangrène, Dumarest prescrit les injections d'oxygène faites à une profondeur de trois à quatre centimètres au niveau de la partie inférieure de la jambe, l'aiguille étant dirigée vers le bas. La quantité à injecter serait, d'après lui, de deux à trois litres, à faire pénétrer lentement et à renouveler quand l'absorption en est réalisée.

Injections intraveineuses d'oxygène. — C'est là une méthode encore plus énergique que l'injection sous-cutanée, mais qui n'est encore que dans la période d'étude. Elle ne paraît pas sans danger, mais il est certain que, si sa technique était nettement fixée, on pourrait en espérer des résultats très efficaces, notamment dans les cas d'urgence et surtout dans les intoxications du sang. — Dr Henri Bouquet.

Petrograd à la côte mourmane (Chemin de fer de), nouvelle voie ferrée de l'empire russe, longue de plus de 1.400 kilomètres et courant à travers la Russie septentrionale, depuis Petrograd jusqu'à Ekaterininskaïagavan, par Petrozavodsk et Soroka.

La guerre est, d'ordinaire, bien peu favorable aux œuvres de paix; elle a contribué, cependant, à la création de quelques-unes d'entre elles, mais pour une raison spéciale : parce que ces œuvres de paix ont été détournées de leur but originaire et transformées en instruments de guerre. Telles sont devenus, en particulier, les voies ferrées; mieux que jamais, on en a compris l'utilité stratégique et, partout où il était nécessaire, on s'est efforcé d'en créer de nouvelles, ou de développer les lignes



Chemin de fer de Petrograd à la côte mourmane.

existantes pour des fins purement militaires. Voilà pourquoi les chemins de fer ont été multipliés derrière le front de chacune des armées belligérantes; voilà pourquoi, ici, le rail a été poussé plus vite, tandis que, là, étaient établis des embranchements et des raccordements; ailleurs, on a créé de toutes pièces, pour ainsi dire, des lignes nouvelles.

Parmi ces dernières, l'une des plus importantes,

à tous égards, est celle qui unit aujourd'hui Petrograd, la capitale de la Russie, aux rivages nord-occidentaux de la Russie, le chemin de fer de la côte mourmane.

I. Pour comprendre l'utilité stratégique d'une telle voie ferrée, il suffit de jeter les yeux sur une carte représentant la situation militaire actuelle. Maîtres du Bosphore et des Dardanelles, que gardent leurs alliés turcs, maîtres, grâce à leurs flottes, de la Baltique méridionale, les Allemands isolent complètement les Russes de leurs alliés de l'Europe occidentale. Pratiquement, la situation est la même pour une Russie agrandie qu'au temps où Pierre le Grand travaillait à ouvrir à la Moscovie « une fenêtre sur l'Europe »; c'est uniquement par les mers glaciales que l'ours moscovite peut se mettre en relations avec le léopard britannique et avec le coq gaulois..., à moins qu'il n'utilise la longue route de l'est, celle du Transsibérien, de l'océan Pacifique, des Etats-Unis et de l'Atlantique. Mais ce n'est vraiment pas là un itinéraire pratique; aussi a-t-il fallu en revenir à la vieille route utilisée par les premiers navigateurs et commerçants européens venus trafiquer en Russie dans la seconde moitié du XVIe siècle, à celle que suivirent, dès 1555, Richard Chancellor et les « marchands aventuriers d'Angleterre », les marins dieppois en 1583 et le Marseillais Nicolas du Renel et ses compagnons parisiens en 1586.

Grâce à la construction du chemin de fer Moscou-Vologda-Arkhangel, terminée dans les toutes premières années du XXe siècle, le vieil et grand port de la mer Blanche s'est bien trouvé, dès le début de la guerre mondiale, à même de rendre de très précieux services; il a joué un rôle, non pas seulement analogue à celui qu'il remplissait naguère, mais même un rôle beaucoup plus considérable encore pour le ravitaillement et l'armement de la Russie par l'Europe. Toutefois, la nature ne lui permet pas de le faire d'une façon continue. Le port d'Arkhangel, situé à l'embouchure de la Dvina ou Düna du Nord, est chaque hiver obstrué par les glaces qui couvrent la mer Blanche, depuis son étranglement septentrional jusqu'à son littoral sud; de fin septembre à fin mai, il est complètement isolé de la mer libre. Si donc on a pu, durant les quelques mois où il est accessible aux navires, tirer d'Arkhangel un très grand parti économique et militaire, force a bien été de chercher ailleurs cette porte permanente sur la mer libre dont l'empire des tsars (Nicolas II régnait encore à cette époque) avait absolument besoin.

Depuis longtemps, déjà, le gouvernement russe s'était préoccupé de la question et, depuis longtemps aussi, il savait où créer, en cas de nécessité, le port qui lui était indispensable : sur la côte mourmane, c'est-à-dire sur la partie la plus occidentale des rivages septentrionaux de la Russie, comprise entre le cap Nord et le cap Sacré (Sviatoï Noss). Là, grâce à l'influence bienfaisante du Gulf Stream (qui ne pénètre pas dans la mer Blanche), la mer *ne gèle jamais;* là se trouve, à Ekaterininskaïagavan (port ou havre de Catherine), sur la côte occidentale de l'estuaire de la Touloma, un port magnifique, accessible aux grands navires de commerce et capable d'être transformé en port de guerre. Dès la fin du XIXe siècle, on parlait de la création d'une station pour les navires de guerre russes en cet endroit; dès 1905, au cours de la guerre russo-japonaise, les mérites du port de Catherine avaient été mis à l'épreuve et dûment constatés. C'est donc bien là, au point de la Russie le plus rapproché de l'Angleterre, qu'il convenait d'établir la porte permanente de ce pays sur la mer libre, et c'est là, par conséquent, qu'il fallait faire aboutir un nouveau chemin de fer, susceptible d'avoir en tout temps, malgré les intempéries des saisons, un trafic considérable. Aussi, dès qu'il se rendit compte que la guerre serait longue, le gouvernement russe songea-t-il à tirer parti d'un port dont il connaissait les mérites et à le rattacher à la capitale de la contrée par une voie ferrée.

II. Pour l'établissement de cette voie, deux tracés étaient possibles. L'un utiliserait les chemins de fer finlandais qui desservent différents ports de la côte au nord du golfe de Finlande et qui atteignent aujourd'hui Tornéa, située sur la rive gauche du fleuve du même nom, à la frontière russo-suédoise; des points du réseau les plus rapprochés de la côte mourmane (c'est-à-dire d'Uléaborg, de Kajaani ou de Nurmes), on n'aurait eu dans ce cas qu'à prolonger sur 500 ou 600 kilomètres des lignes déjà construites. — Le second tracé exigeait un effort beaucoup plus considérable; il ne s'agissait de rien moins que de construire presque de toutes pièces une ligne nouvelle, longue de plus de 1.400 kilomètres, entre Petrograd et Ekaterininskaïagavan et de jeter le rail par-dessus d'immenses étendues désertes.

Tout bien pesé, pour assurer à une voie ferrée d'un intérêt capital une sécurité complète, on a préféré ce second tracé. Sans doute, serait-il beaucoup plus coûteux, puisque, seule, la première section en était déjà construite (de Petrograd à Zvanka, sur 120 kilomètres), mais il était direct, indépendant, et, parce que plus oriental, à l'abri des agressions possibles de l'ennemi.

Ce tracé, qui part de la capitale politique de la Russie, emprunte jusqu'à Zvanka la grande ligne de Petrograd-Vologda-Viatka-Perm. De ce point, il contourne le lac Ladoga à l'E., passe entre cette vaste nappe d'eau et le lac Onéga, puis, par Petrozavodsk (12.000 habitants), il atteint les ports de la côte occidentale de la mer Blanche, qu'il longe jusqu'à son confluent avec la Touloma. Une fois Soroka, puis Kem, desservis, il franchit cette rivière et en longe l'estuaire jusqu'à Ekaterininskaïagavan. Là se trouve le point terminus du chemin de fer de la côte mourmane.

III. Telles sont les données essentielles de la nouvelle ligne. Un coup d'œil jeté sur la carte montre que celle-ci suit d'abord, de Petrograd à Soroka (soit sur environ 750 kilom.) le fond d'une dépression géologique naturelle unissant, par le golfe de Finlande et les lacs Ladoga et Onéga, la mer Baltique à la mer Blanche; elle court ensuite durant 415 kilomètres jusqu'à Kandalakcha, sur des terrasses granitiques, pour s'insinuer enfin durant 288 kilomètres dans la dépression qui sépare la presqu'île de Kola du reste de la Laponie.

On peut conclure de ces indications géographiques que le relief des pays traversés par le chemin de fer de la côte mourmane est peu accentué; tel est bien le cas, en effet, puisque la point culminant de ce tracé très peu accidenté est à 133 mètres d'altitude seulement. Mais si, de ce côté, les ingénieurs russes n'ont pas eu à vaincre de grandes difficultés, ils en ont rencontré de très sérieuses dans les terrains mouvants ou tourbeux, dans les « prairies tremblantes » qui avaient déjà constitué naguère un réel obstacle à la construction du chemin de fer Arkhangel-Vologda-Moscou; d'autres difficultés encore résidèrent dans les conditions spéciales du climat des pays traversés, aux abords du cercle polaire arctique, bien que la rigueur du climat fût moindre dans l'Est qu'en plein centre de la Laponie. Néanmoins, grâce à l'expérience acquise antérieurement, grâce au labeur ininterrompu d'une véritable armée de travailleurs, grâce aussi aux contacts avec la mer, la construction s'est faite avec une rapidité extrême depuis le mois de février 1915; elle a pu être menée sur plusieurs tronçons à la fois et à raison de 3 kilomètres par jour en moyenne sur chaque front d'attaque.

Aussi, dès le mois de janvier 1916, la ligne (à écartement normal) a-t-elle été livrée à l'exploitation régulière entre Petrozavodsk et Soroka, soit sur 381 kilomètres de longueur; un peu plus tard (avril 1916), elle l'a été entre Kandalakcha et Kola (288 kilom.). Entre Soroka et Kandalakcha, le service provisoirement assuré par bateau le long des côtes de la mer Blanche est devenu normal par voie ferrée (début de 1917).

IV. Ainsi se transforment les conditions économiques des pays de l'intérieur compris entre la capitale de la Russie et la mer Blanche. Naguère, avant la construction du chemin de fer d'Arkhangel, les marchandises destinées à la région occidentale de la mer Blanche et les pèlerins qui se rendaient au couvent de Solovetsk prenaient d'abord la route des grands lacs, puis, à partir de Povênets au nord de l'Onéga, adoptaient la route de terre ou la voie fluviale. Les unes et les autres se sont détournés depuis lors de ces pays, séduits par l'appât de la rapidité, de la sûreté, de la régularité et de la commodité et, pour les voyageurs au moins, par celui du bon marché. Le chemin de fer du Nord-Ouest ramènera sans doute dans ces contrées presque désertes le peu de vie qui s'en était retiré depuis le début du XXe siècle et leur en procurera plus encore. Ce n'est certes pas maintenant, en temps de guerre et au lendemain immédiat d'une révolution capitale, que se feront pleinement sentir les conséquences de la construction de cette ligne ferrée; l'essor économique de la contrée ne tardera pas à se produire, néanmoins, comme s'est produit, aussitôt après l'ouverture de la voie ferrée Moscou-Vologda-Arkhangel, celui des régions traversées par ce rail. Alors, toute une partie de la Russie a repris vie, et Arkhangel est devenue une ville de 35.000 habitants et un grand port de commerce. Ainsi en sera-t-il dans l'avenir pour une partie au moins des pays du nord-ouest de la Russie, grâce au nouveau chemin de fer; mais, dès maintenant, la ligne de la côte mourmane remplit le rôle pour lequel elle a été exécutée et, au point spécial du ravitaillement de la contrée, elle ne déçoit aucune des espérances que l'on avait légitimement fondées sur elle. — H. FROIDEVAUX.

Rayons X. — *Etat actuel des applications des rayons X. — L'industrie des ampoules radiologiques de guerre. — Radiologie de guerre. — Voiture radiologique.* — Depuis la publication (v. t. Ier, p. 107) de l'article RADIOLOGIE, mettant la question au point en 1907, de graves événements ont entraîné les médecins à utiliser les indications données par les radiations X, dans leurs investigations sur les blessés. Naturellement, il a fallu adapter le matériel et les méthodes aux nouvelles conditions. Nous nous proposons, ici, de montrer ce qui a été fait dans ce sens; mais, auparavant, nous compléterons les notions déjà indiquées par l'exposé des progrès réalisés depuis, tant en théorie que dans la technique de l'application.

Théorie. — La genèse des rayons X est aujourd'hui mieux connue. Leur formation s'explique actuellement de la façon suivante : si, dans une enceinte close, dont l'air a été extrait presque complètement, on fait éclater entre deux pièces métalliques (*électrodes*) la décharge d'un courant à très forte tension (100.000 volts par exemple), on observe que les molécules gazeuses sont dissociées en ions positifs, lesquels se groupent vers la *cathode* (électrode liée

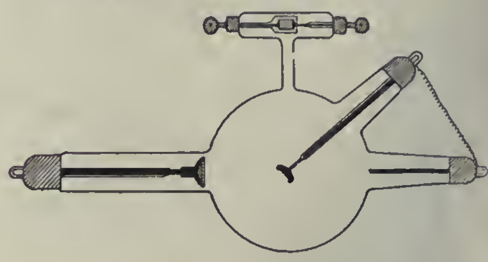


Fig. 1. Ampoule radiogène Pilon, pour les petites installations.

au pole négatif) et les électrons négatifs, qui, constituant un faisceau rectiligne dit faisceau *cathodique,* se précipitent vers l'anode, la frappant avec une très grande vitesse, donnant l'illusion d'un violent bombardement (*bombardement cathodique*). A ce moment, leur énergie se transforme; caractérisées par une allure vibratoire, les nouvelles radiations sont connues sous le nom de *rayons X.*

Ces rayons sont analogues dans leur marche aux rayons lumineux, mais avec une fréquence d'oscillations cent à mille fois plus grande. Ils sont complexes et formés d'un ensemble de radiations douées de pouvoirs pénétrants différents. En effet, une de leurs propriétés les plus curieuses est leur faculté de se propager à travers les corps solides avec plus ou moins de facilité, selon la grandeur du poids moléculaire de ceux-ci; — les matières organiques sont aisément traversées, ainsi que l'aluminium, le plus léger des métaux. Au contraire, le plomb, à molécule très lourde, les arrête sous une très faible épaisseur. Les rayons X, en outre, influencent la plaque pho-

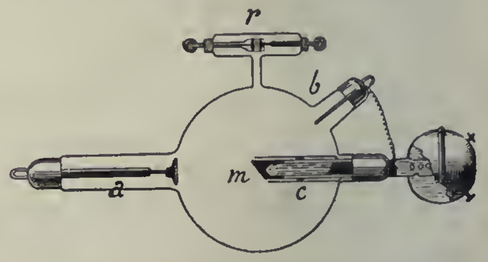


Fig. 2. Ampoule radiogène Pilon intensive, à refroidissement par eau : *a*, cathode; *b*, anode; *c*, anticathode; *m*, miroir de tungstène; *r*, régulateur (en usage dans le service de santé).

tographique et rendent diverses substances (platinocyanures, sulfure de zinc) fluorescentes en les illuminant d'une vive lueur.

Pour produire ces rayons, il est indispensable d'employer l'énergie électrique sous la haute tension de plusieurs milliers de volts. Les machines statiques en usage au début sont depuis longtemps reconnues insuffisantes ; on préfère transformer un courant à basse tension à l'aide d'appareils (*transformateurs*) basés sur les lois de l'induction.

En principe, si deux circuits conducteurs sont voisins, toute variation électrique dans le premier (*inducteur*) se traduit dans le second (*induit*) par la création d'un courant électrique induit. C'est ainsi que du courant continu à 110 volts envoyé dans un fil gros et court induit, dans un fil fin et long dont la disposition forme la bobine Rhumkorff, un courant à haut voltage, chaque fois que ce courant continu est brusquement coupé ou rétabli.

De là l'utilité des interrupteurs, toujours annexés aux bobines. On renonce aujourd'hui aux anciens interrupteurs à marteau ou au système oscillant à mercure, beaucoup trop lents; on emploie des systèmes électrolytiques (v. *Lar. Mens.*, t. Ier, p. 127) ou mieux, comme plus robustes, les turbines à mercure. Dans celles-ci, un dispositif rotatif oblige un jet de mercure à s'épandre sur des peignes convenablement disposés; le passage du jet sur le peigne établit le courant, les solutions de continuité entre les peignes correspondent à des interruptions. En multipliant les peignes et en augmentant la vitesse de rotation du jet, on provoque une série très rapide de coupures du courant. Les étincelles de rupture, toujours à craindre, sont empêchées par l'adjonction d'un condensateur à feuilles d'étain, celui-ci absorbant le

courant de self-induction créé par la rupture brusque. (V. schéma, *fig.* 7.)

Le courant induit est de nature alternative; l'établissement et la rupture du courant inducteur donnant des courants de sens inverse, on ne peut l'utiliser qu'après passage dans une soupape d'onde, susceptible de fonctionner dans un seul sens.

Cette soupape (type Villard, Pilon) est une sorte d'ampoule, dont une des électrodes est immense par rapport à l'autre; de cette disposition il résulte que cette électrode fonctionne seulement quand le sens du courant en fait une cathode : l'onde pour laquelle elle devient anode se trouve arrêtée. Il est, en effet, nécessaire, pour réaliser la décharge, que la cathode soit de grande dimension et placée dans un espace spacieux afin de ne pas entraver l'électrisation du gaz raréfié garnissant l'ampoule.

Avec le courant alternatif, on emploie également un transformateur, mais celui-ci est dit *statique*, par opposition aux précédents, car aucun organe n'y est mobile; le courant alternatif, sans qu'il soit besoin de l'interrompre, étant oscillant par nature, induit dans le second circuit un courant analogue, mais de voltage différent, selon la résistance du circuit. Il faut simplement trier les ondes, en prenant les phases de même sens; on y parvient à l'aide d'un commutateur spécial, dit *contact tournant*, qui capte le courant chaque fois qu'il est de même sens.

Perfectionnement des ampoules. — En pratique, les ampoules sont constituées par une capacité de verre soufflé dans laquelle s'engagent les électrodes: la cathode en aluminium pur d'une part, de l'autre l'anode dédoublée dans plusieurs modèles en une anode proprement dite en aluminium et en une pièce métallique spéciale, l'*anticathode;* ces deux parties sont reliées électriquement l'une à l'autre. Les constructeurs ont été conduits à construire cette anticathode, organe recevant tous les chocs des rayons cathodiques sous forme d'un miroir concave pour mieux orienter les radiations et à la constituer d'un métal réfractaire, à très faible tension de vapeur,

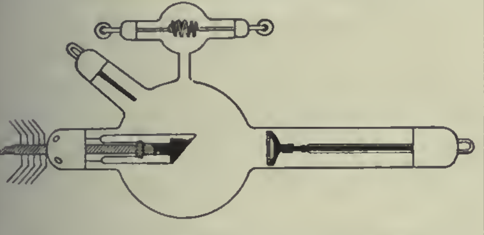


Fig. 3. Ampoule radiogène du Dr Belot, à refroidissement à ailettes, pour la radiothérapie.

très conducteur et en même temps très dur: pour cet usage, on emploie le platine, l'iridium et surtout le tungstène.

Comme une grande partie de l'énergie mise en jeu est transformée en chaleur, il importe de se débarrasser de celle-ci; on y parvient en montant l'anticathode sur une masse métallique terminée au dehors par des ailettes (refroidisseur à air) ou par un dispositif à circulation d'eau (*fig. 2* et *3*).

Pour augmenter sans risque l'intensité supportée par l'ampoule, tout l'appareillage de verre a été supprimé dans le tube Zehnder, tube complètement métallique, portant des fenêtres d'aluminium ou de verre pour la sortie des rayons X. L'anticathode est formée d'un bloc de tungstène monté sur un support de magnésie, le tout étant isolé de la paroi par une partie en porcelaine; ce tube, en permettant l'emploi de courant intense, produit des rayons très pénétrants, utiles pour diminuer le temps de pose.

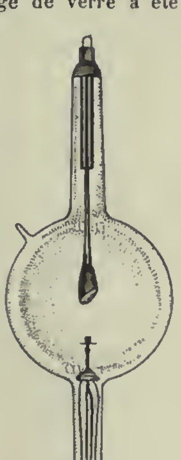


Fig. 4. Tube Coolidge.

Tube Coolidge. — Le progrès le plus important a été récemment réalisé en Amérique par Coolidge. Son tube, construit en France par les établissements Pilon d'Asnières, est le plus puissant actuellement connu; il permet de donner, à volonté, des rayons de pénétration déterminée et de conserver durant la marche une remarquable fixité, fait impossible à obtenir avec les ampoules ordinaires.

On sait, et l'exposé ci-dessus le rappelle, que la décharge dans l'ampoule radiogène nécessite la présence d'électrons ou molécules électrisées. On les réalise dans le tube ordinaire en ne poussant pas le vide à ses dernières limites et laissant quelque léger résidu gazeux. Dans le tube Coolidge, on part d'un autre procédé: le vide le plus absolu est maintenu dans l'ampoule, les électrons nécessaires à la connexion de la décharge sont obtenus en échauffant, à volonté, l'une des électrodes.

Dans ce but, la cathode est constituée par un filament de tungstène en relation avec une batterie d'accumulateurs; le courant de celle-ci, réglé par un

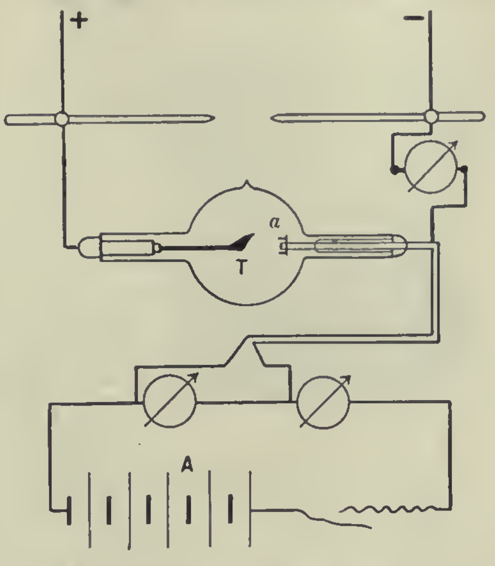


Fig. 5. Montage d'un tube Coolidge : T, tube Coolidge; A, batterie d'accumulateurs permettant l'échauffement du filament *a*.

rhéostat, permet de chauffer le filament jusqu'à l'incandescence. A ce moment, les électrons nécessaires sont vaporisés, le régime de décharge s'établit. Pour le reste, la construction du tube ne diffère guère de celle des ampoules ordinaires : l'anode n'est pas dédoublée; elle sert d'anticathode; c'est une pièce massive de tungstène forgé de 2 centimètres de diamètre, pourvue des dispositifs usuels de refroidissement.

Ce tube est éminemment réglable; en effet, dans les appareils ordinaires, les variations dans la production et la qualité des rayons X proviennent de la marche elle-même; celle-ci entraîne la destruction des molécules gazeuses, le tube *se vide* de lui-même, les radiations sont alors émises en moins grandes quantités, tandis que leur pénétration augmente par suite de l'accroissement nécessaire de la différence de voltage aux bornes de l'appareil. Si l'on modifie l'atmosphère de l'ampoule en y faisant pénétrer quelques bulles gazeuses par le régulateur, les phénomènes inverses se produisent. En résumé, le maintien d'un tube à un régime constant exige une très grande surveillance, presque impossible à soutenir si l'opération a quelque durée.

Au contraire, dans le tube Coolidge, les molécules gazeuses n'intervenant plus, tous ces inconvénients disparaissent. La température du filament, aisée à maintenir fixe, entraîne la stabilité du faisceau de radiations. En outre, en faisant varier cette température, on règle la grandeur du débit des radiations; en modifiant le voltage, on modifie leur puissance de pénétration. A ces qualités s'ajoute l'avantage de la fixité du point d'impact, d'où la concentration des rayons en un faisceau très serré, point intéressant pour augmenter la finesse des images.

Temps de pose. — Un des progrès consécutifs de ces perfectionnements a été la possibilité de réduire considérablement les temps de pose nécessaires pour radiographier. Au début, les poses étaient interminables; on arrive actuellement à de bons résultats avec des poses de 12 à 15 secondes par centimètre d'épaisseur des organes à traverser, l'ampoule étant de 40 à 50 centimètres du patient et l'intensité ne dépassant pas un milliampère. Ce résultat est important, car il s'ensuit un très grand soulagement pour le blessé et la possibilité d'obtenir l'immobilité absolue, condition indispensable pour la netteté des examens.

Pour réduire encore plus les temps de pose, les praticiens font fréquemment usage d'*écrans renforçateurs*, écrans recouverts de substances fluorescentes (*tungstate de calcium*), capables de convertir les rayons X en radiations très actiniques. En appliquant l'écran contre l'émulsion de la plaque même, on réalise des réductions de pose de 1/25e à 1/40e; le procédé a toutefois l'inconvénient d'altérer la finesse des images par une sorte de phénomène analogue au halo, phénomène bien connu des photographes.

L'instantanéité même a été réalisée; les ampoules peuvent supporter un temps très court une intensité considérable (300 à 400 fois plus grande qu'en régime normal). Sous cette influence, le rayonnement devient très intense et très pénétrant, rendant possible la pose instantanée. Pour obtenir une rupture instantanée du circuit, Dessauer a imaginé l'artifice suivant : dans le circuit de l'ampoule, on place un fil fin fusible pour une intensité donnée, principe analogue au coupe-circuit de toute canalisation électrique. Au moment où le circuit est fermé, l'ampoule s'illumine; mais aussitôt, le fil, en se vaporisant, entraîne la rupture du courant. En disposant même une série de fils fusibles et de plaques se substituant à intervalles synchrones, il est possible de prendre une suite de vues analogues à celles de la cinématographie et de fixer ainsi les mouvements successifs d'un organe.

Applications des rayons X. — Nous ne reviendrons pas sur les nombreuses applications médicales longuement exposées ici. (V. *Lar. Mens.*, t. Ier, p. 127.)

En métallurgie, d'intéressants travaux ont pu être exécutés; le tube Coolidge, par sa fixité et la possibilité de donner des rayons très pénétrants, a permis d'étudier la perméabilité des métaux. Comme ceux-ci sont perméables sur une certaine épaisseur, il est possible de découvrir au sein même de la matière les manques d'homogénéité, les criques, les soufflures. Tous ces défauts viennent en teintes plus moins claires sur le fond uniforme donné par le passage à travers le métal sain. La profondeur a pu atteindre 55 millimètres dans l'acier, 80 millimètres avec l'aluminium, 4 millimètres avec le plomb. A titre d'exemple, Pilon a pu rendre visible un vingtième de millimètre d'étain à travers 28 millimètres d'acier. Malgré ces épaisseurs, le temps de pose est assez faible : une plaque photographique s'influence en quelques minutes à travers 42 millimètres d'acier.



Fig. 6. Epaisseur graduée de lamelles de plomb superposées.

On peut ainsi examiner sur place des machines non démontables et se rendre compte, non plus comme en métallographie, de la structure des surfaces, mais des accidents possibles dans la profondeur. Un exemple typique a été l'examen des soudures autogènes où l'œil ne percevait rien d'anormal; les rayons X ont permis d'y reconnaître soit une insuffisance d'adhérence, soit une structure poreuse, etc. Cette nouvelle application est appelée à rendre de grands services dans les ateliers métallurgiques; il suffit, en effet, de placer la matière à éprouver sur une plaque photographique sous châssis, d'exposer quelques instants aux rayons du tube, pour obtenir au développement l'inscription de tous les défauts.

Radiologie de guerre. Situation de l'industrie des rayons X en France. — Dès la mobilisation, la nécessité d'installer un grand nombre de laboratoires de radiologie s'imposa en toute urgence. Or, la fabrication du matériel et principalement des ampoules étant toute spéciale, quelques usines seulement exécutaient ces travaux. Les ampoules étaient construites en France par deux grands établissements : Pilon et Thurneysen, assez puissants pour avoir pu tenir contre la concurrence allemande, si importante dans la verrerie scientifique. La mobilisation, naturellement, leur enleva leur personnel; la situation était critique. La réquisition des ampoules en magasin para aux premiers besoins; pour le surplus, les usines françaises, après une fermeture momentanée, réussirent à récupérer leurs ouvriers et à se remettre au travail. Entre temps, les verriers français, en particulier L. Appert, de Clichy, réussissaient à reconstituer des verres analogues aux verres de Thuringe jusqu'alors employés.

La fabrication dut se plier aux exigences d'une production intense et rapide, tout en cherchant de nouveaux modèles capables de satisfaire aux demandes des radiographes militaires. Il fallut construire des appareils robustes, transportables, capables de supporter de grands écarts d'intensité, tout en étant de conduite aisée. Actuellement, l'industrie du matériel radiographique en France, affranchie de la tutelle allemande, est capable non seulement de se suffire, mais d'alimenter les hôpitaux de nos alliés.

Construction des ampoules. — La construction des ampoules radiogènes comprend plusieurs opérations.

Les électrodes se font au tour, avec de l'aluminium pur; l'anticathode exige plus de travail : elle se prépare avec une barre de cuivre à l'extrémité de laquelle on ménage une place pour une plaque de tungstène. Celle-ci appliquée, le tout est soumis à un traitement thermique, suivi d'une forte compression pour en former un bloc bien compact. La masse de cuivre ensuite calibrée au tour, percée de part en part pour y établir les organes de refroidissement, garnie d'un collet de platine pour sa soudure ultérieure au verre, est finalement pourvue d'un prolongement de cristal. La pièce est alors éprouvée pour s'assurer que les soudures ne présentent aucune fuite.

Pour constituer l'ampoule elle-même, le verre est soufflé en un ballon de 3 à 4 litres de capacité; le col servira à placer la cathode, tandis que divers tubes rapportés par soudure seront les logements de

l'anode, de l'anticathode, etc. Là le talent de l'ouvrier se révèle en entier, son habileté manuelle devant être très grande pour réussii de telles pièces. Les tubulures réalisées, coupées à distance convenable, garnies de leurs électrodes et soudées, l'appareil est examiné en vue de savoir s'il tient le vide.

Ce point reconnu, l'air est extrait à la pompe à mercure; la pompe permet d'atteindre un dixième de millimètre de pression. Durant ce pompage, le courant envoyé dans l'ampoule échauffe les électrodes et en fait dégager les gaz occlus; ce traitement de formation est assez long et doit se poursuivre tant que la pompe extrait quelque gaz.

L'ampoule, séparée, soudée au chalumeau, puis garnie de ses accessoires, est envoyée au laboratoire, où on la soumet à de multiples vérifications.

Toutes les opérations, où l'action nocive des rayons X peut être à craindre, se pratiquent à l'abri d'épais écrans de plomb. Le pompage, par exemple, s'effectue dans une cabine de bois revêtu de plomb; une fenêtre de verre plombeux suffit à l'opérateur placé au dehors pour suivre l'opération et pratiquer toutes les manœuvres utiles, sans jamais recevoir l'irradiation de l'ampoule.

Radiologie en campagne. Voiture radiologique. — Pour appliquer pratiquement les radiations X, on opère soit en influençant des plaques photographiques que l'on développe ensuite à la façon usuelle (*radiographie*), soit en examinant, dans l'obscurité, sur un écran fluorescent (*radioscopie*), l'ombre portée par les rayons traversant les corps interposés.

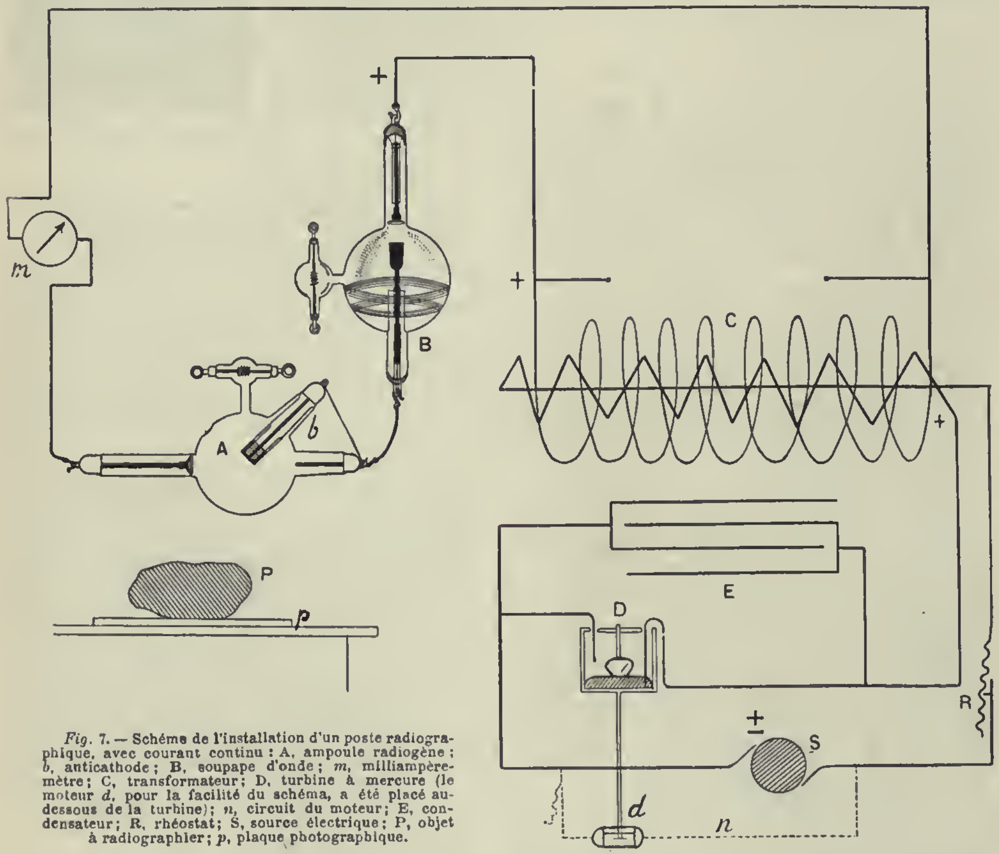


Fig. 7. — Schéma de l'installation d'un poste radiographique, avec courant continu : A, ampoule radiogène ; *b*, anticathode ; B, soupape d'onde ; *m*, milliampèremètre; C, transformateur; D, turbine à mercure (le moteur *d*, pour la facilité du schéma, a été placé au-dessous de la turbine); *n*, circuit du moteur; E, condensateur; R, rhéostat; S, source électrique; P, objet à radiographier; *p*, plaque photographique.

Pour la commodité des opérateurs, tout un appareillage de pieds porte-ampoule, de cadres porte-écran, de lits d'examen, etc., a été inventé. Tous ces appareils prennent place dans les formations fixes, où il est aisé d'installer les instruments les plus délicats. Nous donnons ci-joint (*fig.* 7) le schéma du montage des appareils en utilisant du courant continu à 110 volts, par exemple, le plus souvent produit par les secteurs d'éclairage.

En campagne, tout est différent, l'opérateur se trouve en présence de difficultés telles qu'il a été nécessaire de constituer des installations mobiles, aisément déplaçables. Deux conceptions ont été envisagées : dans la voiture Boulant, par exemple, un véritable hôpital roulant est aménagé; le chirurgien opère dans la voiture avec l'aide du radiographe installé dans un compartiment spécial. A cette ambulance lourde on oppose une voiture légère exclusivement radiologique, se rendant rapidement là où son intervention est nécessaire pour y apporter le matériel voulu. Celui-ci retiré, la voiture sert de chambre noire, tandis que le moteur du véhicule actionne une dynamo (110 volts, 15 ampères) pour produire le courant nécessaire. Arrivé à l'ambulance, où il est attendu, le radiographe transporte et installe en moins de 10 minutes, au chevet même du blessé, son lit d'examen pliant, le transformateur et l'ampoule, puis les liaisons avec les dynamos de la voiture à l'aide d'un câble souple. Les images inscrites sur les plaques, le développement a lieu commodément dans la voiture même, sans risque de voile. Cette conception, réalisée par la voiture Massiot, à traction automobile bien entendu, a été très appréciée, et plusieurs modèles analogues ou dérivés sont actuellement en usage.

Localisation des projectiles. — En temps de

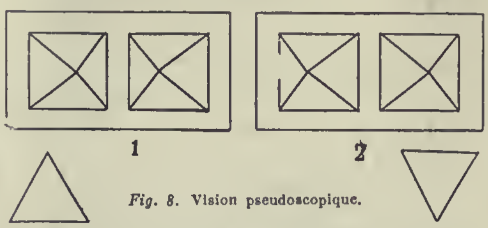


Fig. 8. Vision pseudoscopique.

guerre, naturellement, la plupart des travaux radiologiques ont pour but la recherche des projectiles, débris d'os, fractures, etc. Or, tout organe traversé par les rayons X donne, sur l'écran ou sur la plaque, une silhouette ombrée du membre ou du projectile en teintes plus ou moins foncées, selon les différences de perméabilité. Une seule pose ne donne qu'une indication de direction; pour déterminer exactement l'emplacement du corps étranger, préoccupation de tous les radiographes, un grand nombre de procédés ont été proposés. Tous se rattachent aux méthodes suivantes : 1° double examen radiographique selon deux axes perpendiculaires; 2° double radiographie en déplaçant l'ampoule d'une quantité connue (méthode Colardeau, v. *Lar. Mens.*, t. III, p. 361); 3° radiographie en prenant trois repères sur la peau, qui figurent, avec le projectile, les quatre sommets d'un tetraèdre dont on étudie les projections sur deux plans rectangulaires.

Tous ces moyens ont donné naissance à plusieurs publications. Pour simplifier les interprétations des clichés et éviter la construction de l'épure résultante, les radiographes emploient des barèmes, des abaques ou des appareils de mesure : trusquins, compas, matérialisant dans l'espace la position du projectile par rapport à des points de repère. Un de ces compas est dû au D[r] Hirtz; sa description est exposée (t. III, p. 463). Il dérive de la troisième méthode. Le radiographe fait ses épreuves, trace son épure et règle d'après elle son compas, qu'il laisse au chirurgien. Celui-ci, au moment d'opérer, retrouve sur le blessé les points de repère; en les faisant coïncider avec les branches du compas, il en déduit immédiatement la position du projectile.

Sans nous étendre davantage sur ces appareils, les deux articles précités donnant les renseignements nécessaires, il convient de signaler que la radiographie ne donne pas toujours complète satisfaction. Il reste des cas douteux causés par des projectiles légers, logés dans des masses organiques épaisses : les ombres des images sont confondues et indécises. Dans de pareils cas, l'examen stéréoscopique peut, en donnant la sensation du relief, amener le praticien à situer les corps étrangers par rapport à des organes bien définis et aisément repérables.

La vision pseudoscopique des clichés radioscopiques peut également donner d'utiles indications. Cette vision est réalisée en inversant les images stéréoscopiques ordinaires. L'objet dans la position I (*fig. 8*) donne l'illusion d'être dans la position II, c'est-à-dire paraît être vu à l'envers, si bien qu'une radiographie du thorax prise du côté poitrine paraît être prise du côté dos. Il est inutile d'insister sur les données utiles que peut fournir un pareil examen. Richard et Colardeau ont obtenu par un jeu de prismes un stéréoscope inverseur, donnant directement cette vision pseudoscopique (Acad. des sciences, 14 févr. 1916) et, par suite, convenable pour l'examen désiré.

Enfin, les rayons X peuvent être employés durant le travail du chirurgien. Ordinairement, l'opérateur examine à l'écran les progrès de son intervention; par suite, il se condamne à l'obscurité et s'expose aux dangers des radiations, ou il suit les indications transmises par un aide-radiographe, se plaçant ainsi sous une dépendance étrangère. Pour éviter ces inconvénients, le D[r] Bergonié a combiné une méthode opératoire en employant la lumière rouge monochromatique, dans laquelle le chirurgien conserve sa sensibilité visuelle. L'opération se fait sous une lumière rouge. De temps en temps, on supprime l'éclairage pour examiner un écran placé sous le champ opératoire ; la radioscopie apparaît aux yeux du praticien avec tous ses détails, la perception ayant acquis sous l'influence des radiations rouges une acuité particulière pour distinguer, par contraste, les images vertes de l'écran. Ces alternatives suffisent pour opérer en toute connaissance de cause; la radiographie devient ainsi véritablement le guide sûr du chirurgien, pour le grand bien de nos malheureux blessés. — M. MOLINIÉ.

Ribot (*Théodule*-Armand), professeur et philosophe français, né à Guingamp (Côtes-du-Nord) le 18 décembre 1839, mort à Paris le 9 décembre 1914. Il commença ses études secondaires au collège de sa ville natale et les poursuivit au lycée de Saint-Brieux. Sur le désir de sa famille, il entra dans l'administration de l'enregistrement; mais il la quitta au bout de deux ans, pour obéir à son inspiration personnelle, qui le dirigeait vers l'enseignement. Il alla à Paris préparer le concours de l'Ecole normale supérieure, où il fut admis en 1862. Il eut pour maîtres Caro et Lachelier et fut le condisciple de Lavisse. Agrégé de philosophie en 1865, il fut professeur aux lycées de Vesoul (1865-1868), de Laval (1868-1872), prit un congé et revint à Paris. Il soutint ses thèses de doctorat ès lettres le 13 juin 1873. Passionné pour les études de psychologie physiologique, il fréquenta les laboratoires de la Faculté de médecine, les hôpitaux et les cliniques destinés au traitement des maladies nerveuses. Il avait publié, en 1870, *la Psychologie anglaise contemporaine*, son premier ouvrage. En 1876, il fonda la « Revue philosophique ». Les idées neuves et hardies de ses livres et les services rendus par sa revue lui valurent une grande notoriété dans le public philosophique et médical. Très loué, très critiqué aussi, il s'imposa. Il fut, en 1885, chargé d'un cours de pyschologie expérimentale à la Sorbonne et, en février 1888, une chaire de psychologie expérimentale et comparée fut créée pour lui au Collège de France, sur la proposition de Renan, pour remplacer la chaire de droit naturel, devenue vacante. Ribot professa avec éclat pendant une dizaine d'années, puis se fit suppléer par Pierre Janet et prit sa retraite en 1901. Son suppléant devint son successeur. Il avait été élu en 1899 membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dans la section de philosophie, à la suite du décès de Nourrisson, également professeur de philosophie au Collège de France. Son activité ne se ralentit pas durant ses quinze dernières années : il garda toujours la direction effective de la « Revue philosophique », et publia plusieurs livres de valeur. Au moment de sa mort, il préparait un article sur la conception finaliste de l'histoire. Toutefois, sa vue affaiblie lui rendait le travail plus pénible.

Il laisse seize volumes, dont quelques-uns ont eu plus de vingt éditions et ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en espagnol, etc. Il a exposé ses principes et son but dans *la Psychologie anglaise contemporaine* (Paris, 1870). La psychologie était devenue, en France, une sorte de prétexte à exercices littéraires. Il s'agissait d'en faire une science. Il fallait donc se dégager de toute hypothèse métaphysique, aussi bien matérialiste que spiritualiste, appliquer une méthode rigoureuse à la recherche des faits et dégager les lois objectives des phénomènes. Les psychologues modernes de l'Angleterre (Stuart Mill, Alex. Bain, Herbert Spencer) pouvaient servir de précieux modèles. —

Sa thèse latine : *Quid David Hartley de consociatione idearum senserit* (*la Théorie de l'association des idées dans Hartley*, 1873) est consacrée à un précurseur de ces psychologues. David Hartley, médecin anglais (1705-1757), fut l'élève de Newton en physique. Il s'est efforcé d'expliquer par des vibrations les phénomènes nerveux et, en général, tous les phénomènes physiologiques. Quant aux faits de conscience, il en cherchait les lois dans l'association des idées et dans les conditions organiques qui en règlent l'apparition. La thèse française (*l'Hérédité. Etude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes;* 2e édit. refondue en 1882) traite un sujet qui semblait réservé aux biologistes. Les philosophes français avaient, jusqu'alors, négligé l'hérédité, ce facteur essentiel de l'évolution. Ribot établit que les caractères spécifiques sont toujours héréditaires, ainsi que les caractères propres aux races ou aux variétés. Les caractères individuels se transmettent souvent, mais il y a lutte entre les influences différentes du père, de la mère, des ascendants: c'est le phénomène de l'« atavisme », que compliquent les circonstances accidentelles survenues pendant la fécondation et la grossesse.

La *Philosophie de Schopenhauer* (1874) semble isolée dans l'œuvre de Ribot, qui ne s'intéressait guère qu'à l'histoire de la psychologie et s'interdisait sévèrement toute incursion sur le domaine de la métaphysique. Cependant, la trace de son commerce avec le philosophe de la volonté apparaît dans certaines parties de l'œuvre de Ribot, notamment dans sa *Psychologie des sentiments*. Lui-même a déclaré que plusieurs pages de Schopenhauer étaient « pleines de remarques pénétrantes et d'une psychologie achevée ».

La publication de la « Revue philosophique » a occupé une place prépondérante dans la vie de Ribot. Si l'on veut connaître l'attitude du directeur en face des problèmes et des écoles philosophiques, il faut relire le programme qui ouvre le premier numéro (janvier 1876). La revue avait pour objet de donner un tableau exact et complet du mouvement philosophique en France et à l'étranger, sans favoriser ni exclure aucun système, aucune tendance. Toutes les parties de la philosophie : connaissance théorique de l'homme, morale, critique des sciences de la nature, histoire des doctrines, devaient y avoir accès, y compris la métaphysique, à la condition qu'elle ne se réduisît pas à des variations brillantes sur des thèmes connus et qu'elle eût les faits pour base. Le premier numéro comprenait un article de Paul Janet sur les causes finales, à côté de deux travaux psychologiques de Taine et de Herbert Spencer.

La *Psychologie allemande contemporaine* (1979) expose les méthodes instituées par Weber, Fechner, Wundt, pour appliquer aux faits psychologiques des procédés d'observation et d'expérimentation analogues à ceux des physiciens et des naturalistes et pour établir des relations numériques entre les sensations et leurs antécédents physiologiques. — Les trois volumes qui suivirent (*les Maladies de la mémoire*, 1881 ; *les Maladies de la volonté*, 1883 ; *les Maladies de la personnalité*, 1885) eurent un succès considérable. Ce sont des études de psychologie pathologique. Les phénomènes anormaux, tels que l'amnésie, totale ou partielle, l'aboulie, le dédoublement ou l'altération de la personnalité, sont des données expérimentales éminemment révélatrices, fournies par la nature elle-même. Les médecins spécialistes des maladies nerveuses s'intéressèrent vivement à ces trois petits livres, et Charcot rappelait volontiers ce qu'il devait aux travaux de Ribot. Pour cet auteur, la mémoire est un phénomène essentiellement organique, dont la base est la nutrition, « c'est-à-dire le processus vital par excellence ». Il n'y a qu'une différence de degré, non de nature, entre la mémoire consciente de l'homme et des animaux supérieurs et la mémoire, réduite à la conservation et à la reproduction de certains états, sans « reconnaissance », que l'on observe dans les êtres les plus simples de la série animale et chez le végétal lui-même.

Dans les livres qui ont suivi, Ribot a élargi sa méthode. Sans répudier les secours de la psychophysique, de la psychologie physiologique et de la pathologie nerveuse, il a fait un plus large appel à la psychologie comparée de l'homme, de l'enfant et de l'animal ; il a interrogé l'histoire, l'anthropologie, la linguistique, etc. Avec un rare esprit critique, il a exposé cette méthode large et féconde de la psychologie actuelle dans un chapitre du volume intitulé *De la méthode dans les sciences*, 1re série (1908), dû à la collaboration de plusieurs savants.

Dans la *Psychologie de l'attention* (1888), il définit l'attention une adaptation générale, du corps plutôt que de l'esprit, dépendant à l'origine de l'instinct de conservation individuelle. *L'Evolution des idées générales* (1897) montre comment les idées générales ont pour points de départ les simples images, que les animaux possèdent en commun avec l'homme. — D'après l'*Essai sur l'imagination créatrice* (1900), il n'existe pas d' « instinct créateur » spécial. L'homme est capable de créer parce qu'il possède des besoins, des appétits, des tendances et des désirs et que les images peuvent revivre en lui spontanément, en se groupant dans des combinaisons nouvelles.

La *Psychologie des sentiments* (1896), la *Logique des sentiments* (1905), l'*Essai sur les passions* (1906) et les *Problèmes de psychologie affective* (1909) nous montrent Ribot moins exclusivement préoccupé du système nerveux et se rapprochant, sur certains points, de la philosophie bergsonienne. Contrairement aux intellectualistes, qui voient dans le sentiment une « intellection confuse », il affirme avec Schopenhauer la priorité de la vie affective. Il a eu le mérite d'appeler l'attention sur l'existence d'une mémoire purement émotionnelle. — Dans le dernier volume qu'il ait publié (*la Vie inconsciente et les Mouvements*, 1914), il a entrepris l'examen des rapports de l'activité inconsciente avec les mouvements. L'étude des mouvements lui paraissait avoir été trop souvent oubliée au profit des phénomènes intellectuels et des états affectifs.


Théodule Ribot.

Il a traduit, avec A. Espinas, les *Principes de psychologie* de Herbert Spencer (1874-1875). Il a collaboré à l'*Année psychologique* d'Alfred Binet. En dehors des nombreux articles qu'il a publiés dans sa revue, il a fait paraître un travail sur la psychologie de Wundt dans la « Revue scientifique » de 1873 et dressé le bilan de la philosophie française à son époque dans la revue anglaise *Mind* (1877).

Th. Ribot a fondé en France la psychologie scientifique. On peut, cependant, lui trouver des prédécesseurs. Sa critique de la philosophie spiritualiste traditionnelle et ses propres tendances offrent quelque parenté avec celles de Taine. François Picavet a montré qu'il était de la lignée des idéologues de la fin du XVIIIe siècle, Destutt de Tracy et Cabanis, qui avaient voulu créer une psychologie objective et biologique, science dont Auguste Comte avait plus tard posé la définition. On peut rappeler aussi que le cartésianisme ne s'est pas montré indifférent à l'étude de l'organisme humain et que Bossuet a cru devoir placer une description du corps de l'homme en tête de sa *Connaissance de Dieu et de soi-même.* A une époque où la psychologie française confinait trop à la morale et à la littérature, Ribot est venu apporter le goût des recherches précises, des notions approfondies d'anatomie, de physiologie et de pathologie, et une érudition considérable, fécondée par le point de vue évolutionniste. Ses travaux ont abouti à des conclusions solides, qu'il a su faire comprendre du grand public, grâce aux qualités de sa parole et de son style, si clairs et si vivants, exempts de prétentions oratoires et de terminologie pédantesque. Sa vie a été simple comme son langage. Son seul mérite lui a valu quelques honneurs. Il a encouragé tous ceux qui lui paraissaient capables d'enrichir la psychologie d'observations ou d'idées nouvelles. Il n'a vécu que pour son œuvre. — MAURICE ENOCH.

Rosalie (*lî*). Arg. milit. Surnom donné par les soldats français à la baïonnette : *Décidément, les Boches n'aiment pas* ROSALIE. *Nos fantassins bondirent dans la tranchée ennemie et, en un clin d'œil,* ROSALIE *fit place nette.*

> ROSALIE, sœur glorieuse
> De Durandal et de Joyeuse...
> THÉODORE BOTREL.

Salonique à Athènes (CHEMIN DE FER DE). — Le chemin de fer de Petrograd à la côte mourmane (v. p. 185) n'est pas la seule ligne dont les années de guerre que nous traversons aient vu le complet achèvement. Pour être de bien moindre envergure, la jonction des voies ferrées de la Grèce au réseau européen, qui a été effectuée en 1915, présente un réel intérêt (v. la carte, p. 177).

On sait comment ont été construits les chemins de fer en Grèce: non point suivant un plan préalable, mais au fur et à mesure des progrès réalisés par le royaume. Pendant longtemps — depuis 1832 jusqu'en 1881 — les frontières hellènes étaient demeurées immuables; garantie par les puissances protectrices, l'existence de l'Etat grec était assurée, mais non point son accroissement territorial, ni son essor économique. Aussi le gouvernement, dont la stabilité et les finances étaient précaires, fut-il très long à doter le pays de routes et plus long encore à le doter de chemins de fer. En 1869, on ne comptait en Grèce que 461 kilomètres de routes ; une seule ligne ferrée, longue de 8 kilom. 1/2 seulement, conduisait d'Athènes au Pirée.

Peu à peu, cependant, a été établi dans le royaume un réseau d'un millier de kilomètres de voies étroites. Ce réseau dessert l'Attique, le Péloponèse (ligne d'Athènes à Corinthe, d'où un vrai chemin de ronde est décrit par le rail autour du plateau central et vient aboutir à Kalamata sur le golfe de Koron), la région de Missolonghi ; enfin, la Thessalie (lignes de Larissa et de Trikala sur Volo), acquise presque tout entière par la Grèce dans l'été de 1881. Puis, en 1892, le gouvernement hellénique entreprit l'exécution d'un chemin de fer à écartement normal, destiné à parcourir du sud au nord toute la Grèce continentale, depuis Athènes jusqu'à la frontière septentrionale du royaume.

Retardée, par suite de circonstances multiples, pendant une dizaine d'années, la construction de cette ligne fut menée à bien en quatre années (1902-1906) par la Société de construction des Batignolles. Dès lors, une voie ferrée longue de 394 kilomètres et flanquée de deux petits embranchements (sur Chalkis en face l'île d'Eubée : 21 kilom.; sur Stylis, au fond du golfe de Lamia : 23 kilom.) relia le Pirée au petit fleuve côtier Papapouli, qui marquait, avant le traité de Bucarest de 1913, la frontière entre le royaume de Grèce et l'empire ottoman. Ainsi se trouvaient desservies les régions les plus fertiles du pays, par un long ruban ferré qui s'élevait sur les pentes des contreforts montagneux de l'Œta et du Pinde jusqu'à 600 mètres d'altitude et qui franchissait sur de beaux viaducs les nombreux ravins au fond desquels coulent des torrents le plus souvent desséchés : ceux de l'Assopos et du Gorgopotamos, entre autres.

Quand, à la suite du traité de Bucarest (10 août 1913), Salonique fut, au grand désespoir des Bulgares, officiellement devenue une ville hellénique, le gouvernement d'Athènes résolut de compléter son œuvre en prolongeant jusqu'à la capitale de la Macédoine la ligne construite sous ses auspices entre 1902 et 1906. Il ne dépendait plus que de lui, en effet, d'accomplir une œuvre qu'il n'avait pu mener à bien jusque-là, par suite de la mauvaise volonté persistante du gouvernement ottoman.

Dès le début de l'année 1914, une convention signée par le ministère Venizelos assurait le prolongement de la ligne sur 90 kilomètres depuis Papapouli jusqu'à Plati, point situé sur la voie ferrée Salonique-Monastir, à 36 kilomètres dans l'ouest de l'antique Thessalonique. Malgré les difficultés que rencontrèrent les ingénieurs de la Société des Batignolles, du fait de la guerre européenne, le travail put être effectué dans un laps de temps assez court. On put, en outre, établir, comme il l'avait été prévu, sur une longueur de 3 kilomètres, une voie de raccordement entre Plati et Topsin, une petite station de la ligne menant de Salonique à Uskub, à Nich et à Belgrade. Le 9/22 mai 1916, le roi de Grèce Constantin inaugurait solennellement la ligne nouvelle, vingt-six mois après le commencement des travaux.

Ainsi a été complètement menée à bien la construction d'une ligne ferrée, longue au total de 487 kilomètres et parcourant du S. au N. toute la partie continentale du royaume hellénique. Intéressant au point de vue politique, parce qu'il rattache étroitement les parties nouvelles du royaume de Grèce aux anciennes, ce travail l'est plus encore au point de vue économique. Il n'ajoute pas seulement près de 100 kilomètres aux 2.247 kilomètres de voies ferrées que le royaume de Grèce (Macédoine comprise) comptait en 1913; il fait aussi sortir la Grèce de l'isolement dans lequel elle se trouvait jusqu'alors, par terre, par rapport au reste de l'Europe, car il rattache pour la première fois ses voies ferrées aux grandes lignes internationales. Désormais, on peut gagner par rail non pas seulement Salonique d'un côté, mais Karasouli (d'où l'on atteint Constantinople par Dédéagatch) et Nich, pour se rendre de là à Constantinople encore (par Sofia) et à Varna, sur la mer Noire, comme aussi à Belgrade, à Vienne, à Berlin, à Paris. La construction de la voie ferrée Papapouli-Plati-Topsin, c'est l'entrée des lignes helléniques dans le réseau des rails européens.

Une telle jonction n'aura-t-elle pour résultat que de placer Athènes à 3.270 kilomètres de Paris par une voie ferrée ininterrompue? N'incitera-t-elle pas, — après la guerre et une fois bien établi le trafic sur territoire grec, — la malle des Indes à préférer la route Calais-Pirée-Port-Saïd à celle de Calais-Brindisi-Port-Saïd? Quelques bons esprits ont déjà envisagé cette éventualité; mais elle ne semble pas, dans tous les cas, devoir se réaliser immédiatement, et elle ne saurait être durable, puisque la ligne Calais-Pirée-Port-Saïd ne tardera pas, sans doute, à être détrônée par une route plus orientale encore, par le trajet Calais-Constantinople-Bagdad.

Quoi qu'il en soit, il semble dès maintenant certain que les craintes conçues au moment de l'ouverture de la nouvelle ligne ne se réaliseront pas. Puisqu'ils n'ont pas utilisé contre les soldats de l'Entente, depuis un an, le chemin de fer de Papapouli-Plati-Topsin, les germanophiles grecs ne s'en serviront pas dans l'avenir. — H. FROIDEVAUX.

***saucisse** n. f. — Aéronautique milit. Ballon captif de forme allongée — d'où cette appellation populaire imaginée par les soldats — qui sert d'observatoire pour repérer les batteries et suivre les mouvements de l'ennemi.

thalassographie (*ft* — du gr. *thalassa*, mer, et *graphein*, décrire) n. f. Science qui a pour but l'étude de la mer, aux points de vue physique, chimique et biologique.

thalassographique adj. Qui se rapporte à la thalassographie : *Congrès* THALASSOGRAPHIQUE. *Etudes* THALASSOGRAPHIQUES.

— ENCYCL. *Comité royal thalassographique italien.* Cette institution, fondée en 1910 par le gouvernement italien, a pour but l'« étude physico-chimique et biologique des mers italiennes, en tant qu'elle se rapporte surtout à l'industrie de la navigation et de la pêche et pour l'exploration de la haute atmosphère dans ses rapports avec la navigation aérienne ». Avant 1910, des croisières avaient été déjà organisées sous le patronage de l'académie des Lincei et de l'Association italienne pour l'avancement des sciences. La création du Comité royal thalassographique a permis de centraliser tous les efforts; une importante station de biologie marine a été installée à Messine et inaugurée le 16 décembre 1916 et, bien que la guerre actuelle ait porté atteinte aux nombreux projets du comité italien, les travaux qu'il a déjà publiés sont des plus importants et permettent de fonder les meilleures espérances sur le développement futur de cette nouvelle organisation.

***tir** n. m. — *Tir de barrage,* Tir d'artillerie exécuté en avant des troupes qui se disposent à attaquer et destiné à empêcher l'ennemi soit de se replier, soit de recevoir des renforts : *Le* TIR DE BARRAGE *est comme un long détroit de mort creusé soudain entre deux territoires et qui interdit de passer de l'un à l'autre..., autrement que dans la barque du nocher Caron.* (Ch. Nordmann.)

— *Tir de contre-barrage,* Tir d'artillerie ripostant à un tir de barrage et destiné à empêcher les assaillants de se porter à l'avant : *Le* CONTRE-BARRAGE *de l'ennemi était médiocre.* (Henry Bidou.)

— *Tir sur zone,* Tir d'artillerie ayant pour objet de balayer une région étendue, où l'on suppose que des forces ou des batteries ennemies se sont dissimulées : *Les* TIRS SUR ZONE *exigent une dépense effroyable de munitions. La probabilité pour qu'un* TIR SUR ZONE *soit efficace est toujours très faible.* (Ch. Nordmann.)

Volonté de l'homme (LA), comédie en trois actes et en prose, de Tristan Bernard, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Gymnase, le 12 avril 1917. La scène se passe à Saint-Cloud, dans le salon de la villa qu'habite le ménage Soubre. Les jeunes époux ont une petite fille, avec qui la fillette des Robel — des amis — est venue passer une quinzaine, accompagnée de sa gouvernante, Mlle Clara. Le père de Mme Soubre, papa Thiauville, qui a fait fortune dans la brocante, habite là aussi. Enfin, un cousin, Chavarus, est un intime de la maison.

Au lever du rideau, M. Soubre téléphone et s'impatiente des lenteurs et des erreurs de la téléphoniste. Il veut savoir si l'Exposition d'ameublement ancien, rue de la Paix, est encore ouverte. Sa femme entre pour lui demander si elle doit prendre, ou non, l'automobile. Que fera-t-il? Ira-t-il à cette exposition? ira-t-il aux courses? Madame emmènera-t-elle les enfants goûter à Paris, ou à Versailles? Ira-t-elle à Paris avec son mari, et laissera-t-elle les petites au jardin? Chacun de ces partis est examiné par M. Soubre, adopté et aussitôt repoussé. Nous savons ainsi tout de suite que nous avons affaire à un indécis, un irrésolu, un homme sans aucune volonté, un anémié cérébral, pour qui se décider est une souffrance. (L'auteur nous avait déjà montré ce type dans une comédie plus gaie, mais plus outrée, *Triplepatte.*) L'indécision de M. Soubre apparaît encore quand le directeur d'une agence de location, qu'il a convoqué, vient chez lui pour lui offrir le choix entre deux villas à Aix-les-Bains, où il ira passer l'été avec sa famille. Prendra-t-il la plus petite villa, qui est meublée avec plus de goût, ou la plus grande, qui est meublée de façon plus ordinaire? Il accepte et refuse l'une et l'autre tour à tour et se décide pour celle dont il n'a d'abord voulu à aucun prix. Voilà le personnage : il est bien posé. Son caractère est l'absence de volonté : il va en acquérir, nous allons voir comment.

En fin de compte, Mme Soubre a emmené les enfants goûter à Paris. Son mari restera seul à la maison, il se reposera.

Soubre reçoit la visite de son cousin et ami Chavarus. Celui-ci était la veille chez les Robel, les parents de la petite qui est venue avec sa gouvernante passer quelques jours à Saint-Cloud. Chavarus conte les nouvelles, les papotages de Paris. Chez les Robel, on a parlé de M. Soubre. On insinue qu'il s'est mis en fort bons termes avec la gouvernante, Mlle Clara. Soubre en rit et hausse les épaules. Faut-il que les gens aient du temps à perdre! D'où a pu naître ce potin? Chavarus s'en va. Soubre reste seul, fume, lit, bâille, s'ennuie. Le potin de tout à l'heure lui revient à l'esprit. Et le voilà qui s'occupe de Mlle Clara, à qui il n'avait jamais pensé. Il l'appelle et donne à sa curiosité l'honnête prétexte d'avertir cette jeune personne des bruits qui courent à son insu.

Mlle Clara en rit, et s'en va. Soubre croit qu'il n'a pas suffisamment expliqué, établi, éclairci ce racontar absurde. Il appelle de nouveau Mlle Clara. Celle-ci, docile, avec une impassibilité malicieuse, revient s'asseoir devant le bureau de Soubre, qui lui renouvelle ses regrets de l'incident, dit des généralités sur la malveillance des gens qui éprouvent le besoin de s'occuper de leurs voisins quand leurs voisins ne s'occupent pas d'eux; mais, peu à peu, l'intérêt pour Mlle Clara naît dans le cœur de Soubre, qui proteste de sa sympathie. Il la voudrait malheureuse pour pouvoir la consoler; il s'intéresse à elle. Mlle Clara écoute cette série de banalités en femme qui les connaît et qui sait où elles tendent et où elles aboutissent. Soubre est venu s'asseoir près d'elle sur le canapé; il prend la main de la jeune fille, il dépose un baiser sur ses doigts, puis sur la joue, comme si elle était sa sœur, sa « petite sœur »; puis dans le cou, dans les cheveux : les voilà d'accord. Mme Soubre rentre, et son mari n'ose l'approcher, à cause du parfum de Clara dont son veston est imprégné; il se met à l'air près de la fenêtre, secoue la poudre de riz de son col et chantonne de l'air satisfait d'un homme qui n'a pas perdu sa journée.

Au second acte, Soubre et Clara sont devenus complices. Mme Soubre a des soupçons, mais elle se tait. Le papa Thiauville, lui, a déjà deviné. Tout en essayant de vendre aux bonnes et à l'ami Chavarus les montres et bijoux que par habitude professionnelle il achète à l'hôtel Drouot, il peste contre cette intrigue de son gendre avec celle qu'il appelle son « Anglaise », car, pour lui, toute gouvernante est une Anglaise.

Mlle Clara, qui est autoritaire, jalouse, querelleuse, fait des scènes à Soubre parce qu'elle le voit trop rarement; et le papa Thiauville estime qu'il n'est pas bien, dans une maison correcte, que le patron « soit disputé par une femme qui n'est pas la sienne ». Cela fait mauvais effet aux yeux des domestiques.

Mlle Clara ne veut pas que Soubre la quitte pendant les mois d'été. Comme ses patrons vont à Biarritz, il faudra qu'il y vienne aussi. Mais Soubre proteste : il a loué à Aix, où son beau-père fait sa saison. Il ne peut aller contre cette nécessité. Clara tempête, Soubre refuse; mais il cédera, car, en fait de volonté, il n'a que celle de Clara. Mais c'en est une : les pires difficultés ne l'arrêtent plus. Il a loué une villa à Aix?... Il fait venir l'agent de location, résilie avec perte et loue à Biarritz. Il a retenu à l'hôtel d'Aix les chambres de ses beaux-parents?... Il les décommande. Il s'agit, maintenant, de persuader au beau-père qu'il vaut mieux pour lui aller à Biarritz qu'à Aix. Soubre envoie querir d'urgence le médecin de la famille, qui, croyant à un accident grave, accourt en laissant un client dans son cabinet. Soubre lui explique qu'il désire une ordonnance déconseillant Aix à M. Thiauville et lui prescrivant Biarritz. Le docteur se drape dans sa dignité : il ne saurait avoir de ces viles complaisances, dont la seule idée est humiliante pour la Faculté. Soubre annonce d'un ton ferme qu'il s'adressera à un confrère. Et voilà le docteur pris entre ses grands airs et son désir de ne pas céder à un concurrent une bonne clientèle. Tout en refusant avec morgue, il cherche une échappatoire, et il la trouve dans un mot que Soubre jette dans la conversation. « Voilà trois ans de suite qu'ils vont à Aix. — Trois ans? s'écrie le docteur. Il faut un repos. Jamais quatre ans de suite! » Il ordonne que M. Thiauville n'aille pas cette année à Aix, et il n'y met nulle complaisance. « Vous ne le voudriez pas, dit-il à Soubre, que je ferais tout de même cette défense ». Et voilà l'affaire arrangée. Ainsi, Soubre le veule a su vaincre les obstacles les plus ardus avec une ténacité, une volonté, une rapidité de décision dont on ne l'eût pas cru capable. Mais, hélas! tout ce beau et dur travail est en pure perte : les Robel iront non pas à Biarritz, mais à Dinard.

Au troisième acte, Soubre, fatigué du despotisme de Mlle Clara, veut rompre avec elle. L'ami Chavarus s'offre comme intermédiaire : il va signifier son congé à la jeune et impérieuse institutrice. Il la voit, il lui parle et, peu à peu, il subit lui aussi le charme de cette gentille personne. Dans le même salon, sur le même canapé, avec les mêmes paroles que Soubre, il s'attendrit, il assure Clara de sa sympathie, de son intérêt, de son désir de la consoler, il l'appelle sa « petite sœur. » Elle est seule, il est seul : ils partiront ensemble, ils iront à Venise, et Chavarus installera au retour Mlle Clara dans un coquet appartement. Soubre en est débarrassé. Il demeure entre son beau-père, sa femme et sa fillette.

Cette comédie est d'une psychologie fine, déliée, perspicace. La situation est conduite avec simplicité et naturel. Le style a de la propriété, de la justesse, de la clarté. Le comique est discret et de bonne marque, avec une dose d'observation amère, souriante et vraie. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mlles Jane Renouardt (*Clara*), Marie Marcilly (*Mme Soubre*), et par MM. Signoret (*Soubre*), Guyon fils (*papa Thiauville*), André Lefaur (*Chavarus*).

Wyzewa (Teodor DE **Wyzewski,** connu en littérature sous le nom de), écrivain polonais de langue française, né à Kalusik (Pologne) le 30 août 1862, mort à Paris le 8 avril 1917. Fils d'un savant médecin, auteur de plusieurs ouvrages de philosophie, qui s'était établi à Clermont (Oise), Teodor de Wyzewa fit ses études à Paris. Remarqué par Georges Perrot aux examens du baccalauréat, en Sorbonne, il fut admis comme boursier au collège Sainte-Barbe, en 1879. Il prépara les concours universitaires, les passa brillamment et, après un bref stage dans l'enseignement, se consacra à la littérature. Il débuta en donnant au « Figaro » plusieurs études sur *le Mouvement socialiste en Europe.* Il se mêla aux écrivains novateurs de la génération « symboliste » et publia dans la « Revue indépendante » des études d'art qui furent remarquées. Son premier ouvrage, *les Grands Peintres,* parut en 1888. Puis vinrent ses *Contes chrétiens, les Disciples d'Emmaüs* ou *les Etapes d'une conversion, le Baptême de Jésus* ou *les Quatre degrés du scepticisme* (1892), un roman, *Valbert* ou *les Récits d'un jeune homme,* œuvres qui manifestèrent les tendances catholiques de sa pensée et le mysticisme de sa nature. Il les adressait surtout aux lecteurs de l'avenir.



Teodor de Wyzewa.

Ferdinand Brunetière ouvrit à Wyzewa la « Revue des Deux Mondes ». Il y assuma la tâche délicate de porter à la connaissance du public français le mouvement des idées à l'étranger. Il remplit cette tâche, dans laquelle il succédait à Cherbuliez, avec un tact, une clairvoyance et une ampleur qui firent de sa rubrique une des plus intéressantes de la « Revue des Deux Mondes ». Teodor de Wyzewa possédait une rare érudition. Nul homme de sa génération n'a pu se targuer à plus juste titre du beau privilège de la *culture* dont il ne faut pas, à cause du sens absurde ou criminel que lui donnent les Allemands, mésestimer l'appellation bien française. Cette culture latine réalisait en son tempérament slave un harmonieux équilibre. Ses connaissances très étendues, ses curiosités très nombreuses le portèrent à étudier les manifestations de tous les arts. Il possédait à fond la plupart des langues européennes (anglaise, italienne, russe, allemande, scandinaves), mais, contrairement à beaucoup d'érudits, il maniait celle de son choix, la langue française, en véritable artiste. Sa phrase était vive, sinueuse, élégante, son style frémissant et nuancé. Critique lucide et pénétrant, à propos de qui l'on a évoqué Sainte-Beuve, Wyzewa réunit sous le titre *Nos maîtres* une série d'études consacrées à Mallarmé, Villiers de L'Isle-Adam, Renan, Taine, Anatole France, Jules Laforgue. On lui doit aussi un livre sur Beethoven et Wagner et une excellente traduction de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Il collabora au « Temps » ; ses *Histoires de partout* y témoignèrent d'une singulière souplesse d'esprit.

Mais c'est surtout, peut-être, comme traducteur et commentateur des grands écrivains étrangers que Teodor de Wyzewa se fit une place à part. Citons, parmi les œuvres qu'il nous restitua : *le Mystère du grand Hesper* de Frank Barrett (traduit de l'anglais); *la Dette de Jettchen Gebert* de Georg Hermann (trad. de l'allemand); *Résurrection,* la *Sonate à Kreutzer* et le *Théâtre complet* de Tolstoï (traduits du russe); *le Livre de la route, Saint François d'Assise* et *les Pèlerinages franciscains* de Jörgensen (traduits du danois).

En faisant connaître ces œuvres dans notre pays, où l'indifférence pour les littératures étrangères fut longtemps à déplorer, Teodor de Wyzewa a mérité notre gratitude.

Ses principaux ouvrages sont : *les Grands Peintres* (2 vol., 1888); *le Mouvement socialiste en Europe* (1890); *Contes chrétiens* (1892); *Valbert,* roman (1893); *l'Art et les Mœurs chez les Allemands* (1894); *Nos maîtres* (1896); *Ecrivains étrangers* (3 vol., 1895-1898); *Beethoven et Wagner* (1899); *Peintres de jadis et d'aujourd'hui* (1901); *les Maîtres italiens d'autrefois* (1907); *Quelques figures de femmes aimantes ou malheureuses* (1908); *Ma tante Vicentine; le Roman contemporain à l'étranger; le Cahier rouge.* Citons encore, parmi ses nombreuses traductions : *le Reflux, Saint-Yves, le Mort vivant* de R.-L. Stevenson, *le Maître de la terre* de R.-H. Benson. — CARLOS LARRONDE.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



N° 126. — AOUT 1917

***Académie des sciences.** *Election de Henri Lecomte.* — Le 26 février 1917, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de botanique, en remplacement d'Edouard Prillieux, décédé (v. *Lar. Mens.*, mars 1916). Les candidats en présence étaient : Henri Lecomte, professeur au Muséum d'histoire naturelle et P.-A. Dangeard, professeur à la Faculté des sciences de Paris. Le nombre des votants étant de 44, au premier tour de scrutin, Henri Lecomte obtient 24 suffrages et P.-A. Dangeard 20. Henri Lecomte a été proclamé élu. (V. p. 211.)

Aimond (Emile-Théodore), législateur et homme politique français, né à Varennes-en-Argonne (Meuse) le 3 novembre 1850, mort à Paris le 28 avril 1917. Elève de l'Ecole polytechnique, promu sous-lieutenant pendant la guerre de 1870-1871, il fit la campagne et prit part aux combats qui furent livrés autour de Paris. Ingénieur civil des mines, après la guerre, il se consacra à l'industrie, en même temps qu'à la politique d'action républicaine.

Maire de Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise) depuis 1892, conseiller général de Seine-et-Oise et, plus tard, président de cette assemblée, après la mort de Maurice Berteaux, ministre de la guerre (1911), il se présenta, dans la circonscription de Pontoise, aux élections législatives de 1893. Battu par son concurrent, Brincard, rallié, il fut élu contre lui, au 1er tour, aux élections suivantes (8 mai 1898).

En 1902, il échoua devant la candidature de Roger Ballu, mais il reconquit son siège en 1906, bien qu'il eût alors pour principal concurrent le commandant Driant. Il entra enfin au Sénat lors du renouvellement partiel du 3 janvier, élu au 1er tour par 795 voix sur 1.487 votants. Il se fit inscrire au groupe de la gauche démocratique et ne tarda pas à prendre, dans les rangs de la haute Assemblée, une place prépondérante, tout en se tenant constamment en dehors des questions de politique pure. Il arrivait, du reste, précédé d'une réputation qu'il s'était acquise à la Chambre par son rapport sur le projet de loi tendant à compléter l'outillage national par l'exécution de voies navigables nouvelles et l'amélioration des canaux, rivières et ports maritimes (1901). Ce rapport, complet et solidement établi, est un modèle du genre et pourrait servir de base au programme économique de demain. En outre, Aimond avait été rapporteur du projet relatif au rachat des chemins de fer de l'Ouest (1908).

Membre, dès 1909, de la commission sénatoriale des finances, il fut désigné comme rapporteur des budgets des chemins de fer de l'Etat et des travaux publics, ainsi que des conventions et garanties d'intérêt. Il conserva ces fonctions pendant trois ans. Aimond connaissait à fond toutes les questions se rapportant aux transports publics; aussi trouva-t-il dans les travaux législatifs qui lui furent confiés (rapports, interventions fréquentes à la tribune) le plein emploi de ses facultés. Travailleur infatigable, doué d'un jugement sûr, ne reculant devant aucune critique dès qu'il la croyait fondée, il acquit, par sa connaissance des affaires et la fermeté de son attitude, un renom auquel rendent hommage ceux-là même qui ne pouvaient partager toutes ses idées.

Le 29 janvier 1913, il fut nommé rapporteur général de la commission des finances, en remplacement de Baudin; il se trouva, dès lors, tout à fait dans son élément. C'est qu'en effet, comme parlementaire financier, son œuvre est considérable. Il faut citer notamment ses rapports relatifs au projet portant suppression des contributions directes et l'établissement de l'impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble des revenus;



Emile-Théodore Aimond.

rapports qui furent déposés en décembre 1913 et dont il eut à défendre les conclusions, au printemps de 1914, contre les conceptions toutes différentes du ministre des finances, Caillaux.

Constamment à la tribune, sa parole facile, limpide, son argumentation claire autant que serrée eurent un grand succès au cours de cette discussion passionnante, où il défendit avec beaucoup de talent les principes d'économie, de prudence et de loyauté fiscales et, notamment, l'immunité de la rente.

On retrouve la même clairvoyance, la même sagacité, le même souci de ménager les ressources du pays dans ses rapports relatifs à nos budgets, et l'on remarqua la vigueur avec laquelle, dans son rapport général sur le budget de 1914, il dénonça le déficit croissant de nos finances.

Pendant la guerre actuelle, dont il avait prévu toutes les conséquences au point de vue économique, son labeur, particulièrement écrasant, facilita la lourde tâche du ministre des finances. Il s'acquitta jusqu'au bout, avec un patriotisme et une vaillance que n'atténua point la maladie, de la mission qu'il s'était tracée. Il laisse de nombreux rapports, des discours pleins d'enseignements et quantité d'articles de revues et de journaux. Ses obsèques ont eu lieu à Paris le 1er mai (1917). Il a été inhumé à Saint-Leu-Taverny. — François Berthier.

Allemagne. La Conception germanique de l'État et le Pangermanisme. — On ne peut bien comprendre l'agression allemande de 1914 que si l'on analyse la conception germanique du rôle de l'Etat, conception d'où découlent les méthodes et les pratiques atroces dont les soldats du kaiser donnent au monde le douloureux spectacle.

La guerre que les Empires centraux déchaînèrent en 1914 fut essentiellement, de leur côté, une guerre d'ambition, de conquête et de magnificence.

Il ne suffisait pas aux Allemands de s'être vengés des défaites que Napoléon leur avait jadis infligées, d'avoir réalisé leur unité, pris l'Alsace et une partie de la Lorraine, limité par les clauses économiques du traité de Francfort notre activité industrielle et commerciale : ils voulaient établir définitivement leur hégémonie sur l'Europe et, de là, rayonner sur le monde. Pour atteindre ce but, il leur fallait dissoudre le groupement international qui s'était constitué à l'effet de leur faire contrepoids; mais cette tâche, si complexe et si vaste fût-elle, ne leur semblait pas au-dessus de leurs forces. La France, amputée de nouveaux territoires, ruinée par une effroyable indemnité de guerre, serait, politiquement et économiquement, réduite à l'état de puissance secondaire; on la punirait ainsi de s'être refusée à un rapprochement avec ses vainqueurs sur le terrain des affaires et de n'avoir pas indirectement accepté, enfin, les annexions de 1871. Comme les petits Etats ne doivent pas gêner l'expansion des grands, la Belgique, de gré ou de force, deviendrait un satellite de l'immense empire germanique; car elle ne pouvait être qu'un bastion allemand ou anglais et, de Calais à Anvers, une artillerie puissante menacerait le littoral de la Grande-Bretagne, dépossédée de l'empire des mers. Dépouillés des provinces Baltiques et de la Pologne, les tsars, rejetés vers l'Asie, ne joueraient plus en Occident qu'un rôle secondaire. Et alors, au moyen de conquêtes territoriales plus ou moins déguisées, de conventions militaires, de traités commerciaux, les Hohenzollern pourraient constituer cette Europe centrale (*Mitteleuropa*) dont l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie formeraient le noyau et qui s'étendrait de la mer du Nord au golfe Persique, englobant les peuples des Balkans et la Turquie, attirant dans sa sphère d'influence la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et les Etats scandinaves.

Le 20 mai 1915, donc pendant la guerre, les grandes associations agricoles et industrielles de l'Allemagne consignèrent leurs revendications annexionnistes dans un mémoire secret adressé au chancelier. La paix devait assurer aux frontières de l'empire, à l'ouest et à l'est, « une plus grande sécurité » et permettre à l'activité nationale de « se

développer vigoureusement et sans contrainte » dans les domaines politique, militaire, naval et économique. Pratiquement, la Belgique, dépendance de l'Allemagne, serait divisée en territoire wallon et en territoire flamand, ce dernier disposant de la prépondérance; toutes les grandes affaires y seraient dirigées par des Allemands, et elle n'aurait pas de politique extérieure. Quant à la France, elle ne serait pas mise en tutelle, comme la Belgique, mais seulement dépossédée de son littoral atlantique jusqu'à la Somme et d'un *hinterland* suffisant pour que les ports annexés de la Manche où aboutissent les canaux puissent prendre leur maximum de développement économique et stratégique. Le bassin minier de Briey s'ajouterait aux bassins charbonniers du Nord et du Pas-de-Calais, pour alimenter les hauts fourneaux d'Essen et de Westphalie. Enfin, pour ne pas laisser la frontière exposée à l'invasion, on s'emparerait de Verdun et de Belfort, ainsi que du versant occidental des Vosges qui s'étend entre ces deux places fortes. Les populations annexées seraient mises hors d'état d'exercer une influence politique sur les destinées de l'empire et privées de tous les moyens de puissance économique, y compris la propriété moyenne et la grande propriété, qui passeraient en des mains allemandes : la France indemniserait les propriétaires et les accueillerait.

Ces conquêtes industrielles à l'Ouest auraient pour contrepoids, à l'Est, des conquêtes agricoles sur la Russie, et ainsi serait consolidée, dans un « heureux équilibre », la structure économique de l'Allemagne.

Il est nécessaire (lisait-on dans le Mémoire secret) de renforcer la base agricole de notre économie nationale ; il faut rendre possible une colonisation agricole allemande de grande envergure, ainsi que le rapatriement en pays d'empire de paysans allemands vivant à l'étranger, notamment en Russie, et actuellement mis hors la loi ; il faut enfin accroître fortement le chiffre de nos nationaux capables de porter les armes ; tout cela exige une extension considérable des frontières de l'empire et de la Prusse vers l'Est par l'annexion d'au moins certaines parties des provinces Baltiques et de territoires situés au sud de celles-ci, sans perdre de vue qu'il faut aussi rendre possible la défense militaire de la frontière allemande occidentale.

Pour reconstituer la Prusse orientale, il est indispensable de protéger sérieusement ses frontières en les élargissant de quelques bandes de territoire ; la Prusse orientale, la Posnanie et la Silésie ne peuvent rester les marches extérieures et exposées qu'elles sont maintenant.

Mais ce n'est pas seulement à l'absorption de l'Europe et de l'Asie occidentale que prétendaient les Allemands; ils voulaient régner sur mer et outre-mer, ruiner la puissance française dans l'Afrique du Nord, la puissance anglaise aux Indes et en Egypte, — sinon au Transvaal, — accaparer les territoires de l'Afrique centrale, s'infiltrer en Australie, dans les républiques sud-américaines et même aux Etats-Unis. Dans son fameux voyage en Palestine (1898), Guillaume II s'était déclaré le « protecteur de tous les musulmans », sans égard pour les droits des Etats catholiques en des régions où, depuis des siècles, ils exerçaient leur tutelle.

Comment l'Allemagne avait-elle pu concevoir des ambitions aussi extravagantes? Comment, lorsqu'elle eut tenté de les satisfaire par la force, viola-t-elle délibérément tous les principes et toutes les lois qui forment la base des sociétés humaines? Kant et Gœthe étaient-ils, en fin de compte, responsables d'une atroce déviation mentale, déjà en germe dans leurs enseignements? Cette déviation avait-elle seulement commencé avec Fichte pour se continuer avec Hegel et Nietzsche? Quoi qu'il en soit, l'idéalisme et le mysticisme germaniques, déformés par le caporalisme prussien, avaient à leur tour imprimé un caractère métaphysique et mystique au pangermanisme, doctrine tentaculaire fondée sur la conviction que le peuple allemand, supérieur aux autres races, avait été élu pour régénérer le monde, qu'il était la plus haute incarnation de l'esprit divin, que l'empire des Hohenzollern réalisait pleinement et définitivement la notion d'Etat. Et la responsabilité de l'intoxication pangermaniste, véritable phénomène de régression, incombait à la monarchie prussienne.

« Que le roi soit à la tête de la Prusse, la Prusse à la tête de l'Allemagne, l'Allemagne à la tête de l'univers », disait le prince de Bülow en 1904, le jour de l'inauguration du nouveau palais de la Chambre des seigneurs.

Forgée de pièces et de morceaux sans cohésion, artificiellement rapprochés malgré des obstacles géographiques absolument défavorables, la Prusse ne s'était constituée qu'au prix d'une lutte tenace, et, comme l'a noté Emile Hovelaque, ses « fatalités de formation et de développement » avaient fait d'elle :

un organisme condamné, tel un cancer, à la prolifération indéfinie de ses cellules envahissantes, à l'agression constante ou à la disparition.

La guerre fut donc pour elle une industrie nationale, et un Hanovrien, Rehberg, disait justement :

La Prusse n'est pas un pays qui a une armée, c'est une armée qui a un pays.

Les Etats allemands de l'Ouest et du Sud avaient vécu surtout d'une vie intellectuelle : leur unification politique fut réalisée par Bismarck, qui lui donna le caractère d'une affaire internationale et militaire. Il est vrai de dire que l'Allemagne favorisa l'absorption de sa personnalité par le peuple de la Germanie qui, par ses origines, lui était le plus étranger; car les Prussiens de nos jours sont le résultat d'un mélange d'Allemands, de Finnois, de Slaves, etc., ainsi que l'a établi le professeur Louis Leger.

L'unité allemande ne résulta pas d'une libre association de volontés, mais d'une rigide soumission à un régime administratif sans souplesse :

C'étaient (a dit Bergson) des visions de brutalité, de raideur, d'automatisme, qu'évoquait l'idée de la Prusse, comme si tout y eût été mécanique, du geste de ses rois au pas de ses soldats.

Dans la conception germano-prussienne, l'Etat est essentiellement la force et la puissance suprême, celle au-dessus de laquelle il n'y a rien en ce monde. Il a pour fondement l'armée, qui est à la fois le plus important des pouvoirs publics et la représentation vivante de l'unité nationale. Il n'est pas lié irrévocablement par ses obligations internationales : s'il conclut des traités, c'est sous condition résolutoire potestative et avec cette réserve que les circonstances dans lesquelles ils ont été formés ne subiront pas de changement. Seul juge de ses intérêts, il ne saurait se soumettre aux sentences de la justice arbitrale. La lutte est la règle des relations internationales, la loi de l'humanité, et, tandis que la guerre enfante l'héroïsme, réalise le développement de la collectivité, propage la culture de la race supérieure, la paix ne peut que déterminer le triomphe de l'individu. Or, l'Etat est au-dessus de la société civile, changeante et mouvante, parce qu'il est la permanence et la stabilité; théoriquement libres, ses sujets lui doivent l'obéissance absolue. Il est aussi au-dessus de la morale: ayant pour lui la force, il peut créer un nouvel ordre de choses aussi légal et aussi moral que le précédent.

L'essence de l'Etat (dit von Bernhardi), c'est la force... Il est immoral pour un Etat de ne pas étendre sa puissance, si cette extension est demandée par un accroissement de sa population. Un pays ne peut être lié par des traités désavantageux pour lui.

Et le professeur Lasson, de l'Université de Berlin, a posé en principe qu'une loi n'étant qu'une force infiniment supérieure, il n'y a pas de loi d'Etat à Etat; qu'un Etat qui reconnaîtrait une loi ferait l'aveu de sa faiblesse; qu'un petit Etat n'a droit à la vie qu'en proportion de sa force de résistance.

Bismarck avait proclamé déjà :

Là où est en question la puissance de la Prusse, je ne connais pas de loi.

Et, bien avant lui, le fondateur de l'Etat prussien ne s'était fait aucun scrupule de dire :

Je prends d'abord ; je sais bien qu'il se trouvera toujours des pédants pour démontrer que j'étais dans mon droit.

Ce « despote éclairé » avait écrit dans sa jeunesse une réfutation du *Prince;* mais « le visage de Machiavel et le masque de l'Antimachiavel coïncident exactement », et c'est en Allemagne, d'après Charles Benoist, qu'on a vu de notre temps :

la reprise la plus complète du machiavélisme : théorique avec le « surhomme » de Nietzsche, — l'homme fort, qui n'est qu'une transposition du prince, — pratique avec Bismarck. La théorie et la pratique allemandes ont même exagéré le machiavélisme primitif. Dans le machiavélisme d'origine florentine et latine, il n'y avait rien d'inutile ; il y avait le sens de la mesure et de l'équilibre : *ne quid nimis !* L'Allemagne s'est ruée par delà, à deux pieds, à quatre pieds, en cheval échappé, en bête lâchée. Le machiavélisme, chose scabreuse, même pratiqué par des artistes, ne saurait être qu'une vilaine chose, quand il est pratiqué par des barbares.

Une conception aussi exorbitante du rôle de l'Etat n'était pas le produit d'une aberration particulière aux gouvernants d'outre-Rhin. Elle avait ses théoriciens dans l'Université et dans l'armée, avec Treitschke et von Bernhardi; elle comptait des partisans dans le monde des affaires; elle s'était propagée à peu près dans tous les milieux; elle engendra, avec une sorte de folie collective, une doctrine et une pratique de guerre si monstrueuses qu'il faut remonter jusqu'au temps de la monarchie assyrienne pour trouver un terme de comparaison. C'était partout le même prurit de lucre et de convoitises, la même avidité gloutonne, le même besoin d'exploiter l'univers pour en tirer puissance et profit.

A l'impératif catégorique de Kant (écrivait le philosophe Liard, après avoir vu à l'œuvre l'Allemagne guerrière), à l'impératif catégorique de Kant, valable pour tous les êtres raisonnables, à la pensée largement humaine de Gœthe, elle a substitué l'impératif de son orgueil et l'ambition démente d'être *au-dessus de tout le monde.* A cette fin, elle embrigade derrière les forces de la matière les disciplines de l'esprit : la métaphysique, pour faire descendre Dieu du ciel sur la terre et l'incarner dans le peuple allemand, qui devient ainsi le peuple-Dieu ; l'histoire, pour forger une histoire à son profit et faire de la maison de Hohenzollern, du royaume de Prusse, de l'empire allemand, des personnes prédestinées au gouvernement de l'univers ; le droit, pour nier chez les autres tout droit qui lui serait un obstacle ou simplement une gêne et placer l'unique source du droit non dans la raison des consciences, mais dans l'acier des canons ; la science, pour tirer d'elle, alliance diabolique des camps et des laboratoires, des moyens d'extermination d'une férocité inédite.

L'HÉGÉMONIE ALLEMANDE ET LA POLITIQUE D'ÉQUILIBRE. — L'unité allemande ne fut pas une conclusion, mais un point de départ. L'empire était à peine reconstitué au profit de la Prusse que Bismarck faisait peser sur l'Europe une lourde servitude. L'astucieux chancelier ne se contenta pas d'appeler l'Autriche-Hongrie et l'Italie à garantir l'observation du traité de Francfort : il se fit donner la promesse que la Russie ne nous aiderait pas en cas de guerre franco-allemande; il s'assura dans les Balkans l'alliance roumaine; il prépara l'emprise germanique sur Constantinople; il profita de notre rivalité coloniale avec l'Angleterre pour se ménager les sympathies de la grande puissance maritime. L'équilibre européen était rompu au profit de la Triplice.

En même temps, l'Allemagne, principalement agricole, devenait un Etat de grande industrie, plus homogène et plus riche, mais dépendant de l'étranger par son commerce extérieur et par l'émigration du trop-plein de sa population croissante. (V. *le Développement économique de l'Allemagne contemporaine, 1871-1914,* par Albert Pingaud [1916].) En 1895, Guillaume II constata publiquement les progrès de l'expansion germanique.

L'empire allemand (dit-il) est devenu un empire mondial. Les produits allemands, l'activité allemande traversent l'océan. Aidez-moi à rattacher solidement ce plus grand empire allemand à la mère patrie.

La politique mondiale et coloniale, dont l'initiative appartenait au monde des affaires, entraîna la création d'une marine marchande, puis d'une marine de guerre pour protéger la navigation commerciale, et ce développement économique excita les convoitises d'un peuple qui, de plus en plus à l'étroit chez lui, considéra comme un droit de s'installer lourdement chez les autres. Des Allemands de toute classe et de toute profession pullulaient sur toute la surface habitée du globe. Industriels et commerçants, ingénieurs et contremaîtres, employés et institutrices pratiquaient l'espionnage dans les maisons où ils étaient admis, et, grâce à la loi Delbrück, ils pouvaient, tout en obtenant la naturalisation étrangère, conserver pendant dix ans leur nationalité d'origine. Le kaiser avait ainsi, un peu partout, une armée d'espions, attendant l'heure de revêtir l'uniforme et de commander en ennemis là où leur hypocrite bonhomie avait inspiré confiance. A l'étranger comme à l'intérieur, tous apportaient au service de l'Etat un dévouement aveugle, une volonté respectueuse de l'autorité officielle, organisée mécaniquement pour l'action. Dans toute l'Europe et en Amérique, le développement du machinisme et la puissance économique avaient plus ou moins substitué, dans la vie sociale, la notion de *quantité* à la notion de *qualité;* mais c'est en Allemagne que l'inexacte conception de l'idée de progrès avait engendré le plus de rouages. Ne distinguant pas entre le *grand* et le *colossal,* dépourvu de ce sentiment du goût et de la science qui l'eût préservé de la folie des fausses grandeurs, l'industriel allemand se trouva d'accord avec le militaire pour considérer le *statu quo* comme un recul et pour voir dans une guerre sûrement conduite le moyen d'accroître d'un seul coup sa richesse matérielle. Un peuple armé jusqu'aux dents et qui guette l'heure de la curée devait nécessairement entretenir en Europe un état d'insécurité et de trouble, dont la conséquence fut l'augmentation, dans tous les pays, des armements et des charges fiscales, mais aussi le réveil de la politique d'équilibre : alliance franco-russe, entente franco-anglaise, accords méditerranéens, traités avec le Japon. Contre ce système préventif, où elle prétendait voir une politique agressive d'« encerclement », l'Allemagne mit en œuvre toutes les ressources de sa diplomatie brutale, dans l'espoir de dissocier la coalition que ses convoitises avaient formée, et elle exploita les questions marocaine et balkanique.

Pendant la conférence d'Algésiras, l'Allemagne se rendit compte que ses appétits rencontraient enfin des obstacles, et elle renforça ses défenses côtières, accrut sa puissance navale, perfectionna ses formations de réserve. La guerre fut, dès lors, à la merci d'un incident. Elle aurait pu éclater en 1908, lorsque l'Autriche-Hongrie s'annexa la Bosnie et l'Herzégovine; car l'Allemagne, qui avait manœuvré de manière à n'avoir pas contre elle l'Angleterre, était prête à soutenir son alliée. Le tsar Nicolas II conseilla à la Serbie d'accepter le fait accompli, et la paix fut conservée au monde par la volonté d'un souverain qui préféra subir un échec, plutôt que d'assumer la responsabilité d'une conflagration universelle.

La chancellerie allemande crut que la France s'inclinerait à son tour pour les mêmes motifs, et elle monta le « coup d'Agadir ». Mais elle se heurta au sang-froid, à la résolution, au patriotisme d'un peuple qu'elle avait jugé incapable de s'unir. Et, comme l'Italie était liée par les accords méditerranéens, comme la Grande-Bretagne, dont la flotte ne redoutait rien de la flotte germanique, défendait ouvertement notre cause, le gouvernement de Berlin signa la convention du 4 novembre 1911, non par amour de la paix, mais parce qu'il n'était pas assuré de vaincre. Ce répit, qu'il se donnait prudemment, fut considéré en Allemagne comme



La « Grande Allemagne », d'après le rêve ambitieux germanique. — L'Allemagne agrandie par des annexions proprement dites et par des zones de protection de ses limites nouvelles, considérées comme des « marches » ou provinces frontières. (L'étendue occupée par les peuples vassaux ouvre à l'Allemagne les routes des Indes et de la Chine par Bagdad.)

une capitulation du kaiser et de ses ministres, comme un échec insupportable dont il convenait de tirer vengeance, et les mécontents ne cessèrent plus d'attiser le feu contre nous. A la démocratie française, naguère tenue pour anarchique et impuissante, on attribuait maintenant des intentions belliqueuses, des sentiments agressifs, une soif de revanche. Et tout fut mis en œuvre pour assurer le succès de la guerre : augmentation des forces militaires et navales, production d'un immense matériel, construction de lignes purement stratégiques vers le Luxembourg et la Belgique, propagande par l'enseignement et par la presse, action diplomatique, invasion préalable de la France par infiltration économique et financière, emploi des modes ingénieusement divers de l'espionnage le plus bas.

Tout bon Allemand (écrivait le général von Bernhardi en 1913) attend, en contenant sa colère, l'heure de l'action libératrice.

Un rapport militaire officiel, dont notre ministre de la guerre eut communication au mois de mars de cette même année, insistait sur la double nécessité de renforcer l'armée impériale, de répandre dans le peuple l'idée que la France était responsable de la charge de plus en plus lourde des armements; ainsi la guerre apparaîtrait comme une délivrance et comme la préface d'une ère certaine de prospérité. La pensée de l'état-major général était de procéder par attaque brusquée.

Il faut (disait le général de Moltke, chef du grand état-major) laisser de côté les lieux communs sur la responsabilité de l'agresseur. Lorsque la guerre est devenue nécessaire, il faut la faire en mettant toutes les chances de son côté. Le succès seul la justifie. L'Allemagne ne peut ni ne doit laisser à la Russie le temps de mobiliser; car elle serait obligée de maintenir sur sa frontière orientale une force telle qu'elle se trouverait en situation d'égalité, sinon d'infériorité, avec la France. Donc, il faut prévenir notre principal adversaire dès qu'il y aura neuf chances sur dix d'avoir la guerre et la commencer sans attendre, pour écraser brutalement toute résistance.

Les Etats secondaires seraient « domptés » s'ils ne voulaient absolument pas suivre l'Allemagne. La Belgique et la Hollande, qui pourraient fournir à la France une base d'opérations, seraient occupées et permettraient d'agir contre nous par surprise, pendant que des troubles, habilement suscités dans l'Afrique du Nord, en Egypte et en Russie, absorberaient nos forces et celles de nos amis et alliés.

Les provinces de l'ancien empire allemand, comté de Bourgogne et une belle part de la Lorraine, sont encore aux mains des Francs; des milliers de frères allemands des provinces Baltiques gémissent sous le joug slave. C'est une question nationale de rendre à l'Allemagne ce qu'elle a autrefois possédé.

Il y avait bien, en Allemagne, « des forces de paix, mais inorganiques et sans chefs populaires » (*Livre jaune*, 1914, n° 5), tandis que le parti de la guerre, encouragé par l'infériorité présumée de la Triple-Entente, recevait des directions puissantes et incessantes, disposait de nombreux moyens de propagande, préconisait sans relâche l'établissement dans le monde du *Deutschtum* (puissance allemande). La guerre paraissait aux uns inévitable, aux autres socialement et économiquement nécessaire, sinon utile à leurs intérêts; d'autres, encore, la voulaient par une sorte d'orgueil bismarckien, ou bien par rancune, quand ils n'y étaient pas poussés « par haine mystique de la France révolutionnaire ». Pour beaucoup, enfin, elle apporterait une solution à des difficultés intérieures dont la gravité allait croissant.

Eclairé par ses agents de l'extérieur, notre gouvernement prit les mesures que lui dicta le sentiment du danger et fit voter le retour au service de trois ans. L'effort français, précaution indispensable, fut exploité contre nous comme une preuve d'hostilité active, et les autorités impériales profitèrent de la célébration du centenaire des guerres de délivrance pour exalter le sentiment patriotique. On était bien décidé, cette fois, à nous mettre hors de course, à prendre sur nous une avance grâce à laquelle la France serait humiliée ou écrasée, et le Reichstag vota, au milieu des acclamations, les lois militaires. Dans les derniers mois de l'année 1913, le parti de la guerre nous était de plus en plus hostile, et le kaiser cédait peu à peu au courant qui emportait son peuple, à l'influence des pangermanistes et du kronprinz.

Jusqu'à la fin du monde (disait l'héritier du trône), l'épée restera le suprême facteur, le facteur décisif.

Alors que nous maintenions la réduction à trois ans de la durée du service, le Reichstag votait successivement plusieurs lois militaires, destinées à assurer aux armées impériales une supériorité écrasante. La comparaison des crédits votés respectivement en France et en Allemagne, de 1905 à 1913, pour les dépenses militaires, est significative.

France : 1905, crédit supplémentaire annuel de 21 millions; — 1914, crédit non renouvelable de 720 millions et crédit supplémentaire annuel de 257 millions.

Empire allemand : 1905, crédit non renouvelable de 87 millions et crédit supplémentaire annuel de 39 millions pendant 6 ans; — 1911, crédit non renouvelable de 103 millions et crédit supplémentaire annuel de 27 millions pendant 5 ans; — 1912, crédit non renouvelable de 180 millions et crédit supplémentaire annuel de 55 millions; — 1913, crédit non renouvelable de 1.105 millions et crédit supplémentaire annuel de 228 millions.

Et, lorsque notre Parlement eut enfin rétabli le service de trois ans, l'Allemagne affecta de considérer comme une provocation un acte de légitime défense, une mesure indispensable de précaution. Le 13 juillet 1914, l'insuffisance de notre préparation était encore signalée à la tribune par le sénateur Charles Humbert.

Les responsabilités. — Le gouvernement impérial allemand n'a cessé d'affirmer que la guerre lui avait été imposée. C'est au contraire et incontestablement aux Empires centraux qu'incombe la responsabilité du conflit le plus meurtrier qui ait jamais ensanglanté le monde : à l'Allemagne, assoiffée de gloire retentissante et de domination; à l'Autriche-Hongrie, non moins résolue à faire triompher ses ambitions particulières en les solidarisant avec celles de son puissant allié et maître. Pour la quatrième fois depuis un siècle, la Prusse troublait volontairement la paix : l'annexion des duchés, la décapitation de

l'Autriche, l'unification de l'Allemagne au profit des Hohenzollern auraient préparé l'asservissement de l'Europe sur les ruines de la politique d'équilibre. A La Haye, c'est le délégué allemand qui avait écarté toute proposition de désarmement.

La Russie et l'Angleterre étaient encore moins prêtes que la France à affronter, au mois d'août 1914, le choc de la puissante machine militaire montée avec tant de soin par le grand état-major allemand. La première, encore affaiblie par la lutte qu'elle avait soutenue contre le Japon, n'avait achevé ni ses armements ni les chemins de fer indispensables à la rapide mobilisation de ses millions de soldats; la seconde ne disposait, pour rappeler le langage dédaigneux du kaiser, que d'une « misérable petite armée ».

La situation intérieure des trois puissances leur commandait, autant que l'état de leurs forces militaires, d'éviter toute complication extérieure, et on ne l'ignorait pas à Berlin. En Russie, la tranquillité publique avait été troublée par des émeutes ouvrières, et une agitation politique profonde annonçait déjà la révolution qui devait emporter le tsarisme. En Angleterre, la crise du *home rule* devenait si inquiétante que la guerre civile était imminente dans l'Ulster. En France, enfin, un procès célèbre, qui accaparait l'attention publique, démontrait l'acuité et la violence de nos divisions politiques.

On nous attribuait des projets de revanche, alors que nous avions « consenti à la paix un sacrifice sans précédent en portant un demi-siècle, silencieux, à nos flancs la blessure ouverte » par l'Allemagne, que nous avions refoulé au fond de notre cœur « le désir des réparations légitimes », que le gouvernement et les Chambres étaient tout occupés des problèmes démocratiques et sociaux, que notre gouvernement avait transigé chaque fois que la diplomatie impériale nous avait cherché querelle. La France ne voulait pas déchaîner la guerre, et une minorité s'était même constituée, qui croyait possible un rapprochement avec un peuple qu'elle connaissait mal.

Les cabinets de Paris, de Londres, de Saint-Pétersbourg avaient multiplié leurs efforts pour le maintien de la paix : l'Allemagne n'adhéra ni à la proposition anglaise de conférence, ni à la proposition française de commission internationale, ni à la demande d'arbitrage adressée au kaiser par le tsar. Pour déclarer la guerre à la Russie, il lui fallut prétexter des mesures qu'elle savait absolument préventives; pour déclarer la guerre à la France, il fallut imaginer de toutes pièces des griefs ridicules.

Pendant la semaine qui précéda la rupture, le parti socialiste de notre Parlement se mit en contact permanent avec la présidence du conseil pour agir dans un sens modérateur. De Bethmann-Hollweg essaya, pourtant, dans la suite, de faire croire que la mobilisation générale russe avait déterminé l'état de guerre, alors qu'elle fut, en réalité, postérieure à la mobilisation générale autrichienne. Sortant un jour du ministère des affaires étrangères, où il avait appris que nos troupes de l'Est, malgré la formidable menace allemande, restaient à 8 kilomètres de la frontière, Jaurès dit au collègue qui l'accompagnait :

Vous savez, nous serions à leur place, je ne sais pas ce que, maintenant, nous pourrions faire de mieux pour assurer la paix.

Le kaiser a affirmé à plusieurs reprises que la guerre lui avait été imposée. « Devant Dieu et devant les hommes, déclara-t-il solennellement dans un manifeste à la nation allemande, je jure que ma conscience est nette; je n'ai pas voulu la guerre ». Il est possible que ce mégalomane ait été tout d'abord pacifiste, bien qu'il parlât toujours de la paix sur un ton belliqueux, la main sur la poignée de son sabre; mais il est, en tout cas, certain qu'il céda peu à peu à la pression pangermaniste, et, le 22 novembre 1913, notre ambassadeur à Berlin mettait son gouvernement en garde :

Guillaume II (écrivait-il) se familiarise avec un ordre d'idées qui lui répugnait autrefois et, pour lui emprunter une locution qu'il aime à employer, nous devons « tenir notre poudre sèche ».

L'empereur n'aurait eu, pendant la semaine critique, qu'un mot à dire pour prévenir la catastrophe; il ne le prononça pas, soit parce qu'il en était venu à partager le délire collectif qui s'était emparé de son peuple, soit parce qu'il n'eut pas le courage de réagir. Lorsque la Prusse attaqua l'Autriche, en 1866, Guillaume Ier lança, le 18 juin, un manifeste où il disait:

Ce n'est pas ma faute si mon peuple doit soutenir un dur combat et souffrir des malheurs, mais nous n'avons pas le choix : nous devons combattre pour notre existence.

Or, le maréchal de Moltke a formellement affirmé que la guerre de 1866 avait eu pour unique objet l'établissement de l'hégémonie prussienne en Allemagne. A un demi-siècle de distance, Guillaume II mentait avec la même effronterie, prenant à témoin ce « vieux dieu allemand » sous les traits duquel on découvrit, pendant les hostilités, l'Assur farouche à qui les Sargonides rendaient compte de leurs cruautés systématiques.

Le député socialiste Scheidemann, devenu l'un des meilleurs soutiens de l'impérialisme agressif, disait en 1908, au Reichstag, à propos des promesses constitutionnelles du kaiser : « Manquer à sa parole est l'une des traditions les plus sacrées de la maison de Hohenzollern. » Et Guillaume II n'avait-il pas dit à Jules Simon, venu à Berlin pour représenter la France à la Conférence ouvrière internationale : « Il n'y aurait *qu'un criminel ou un* FOU pour lancer ces deux grands peuples l'un contre l'autre ! »

La responsabilité de l'Autriche-Hongrie et de son empereur-roi n'est pas moindre que celle de l'Allemagne, et cet Etat composite, qui aurait pu jouer en Europe un rôle pondérateur, y était devenu un facteur de provocations et de troubles. Le pangermanisme avait en Autriche des « filiales », des foyers secondaires et, en Hongrie, il était l'allié énergique de l'impérialisme allemand.

Quant à François-Joseph, la médiocrité de son intelligence ne l'a pas empêché d'exercer une influence néfaste sur les destinées de la double monarchie. Il succomba à l'âge de quatre-vingt-six ans, après soixante-huit ans d'un règne constamment assombri par les désastres militaires, les luttes civiles, les drames domestiques, épreuves qu'il supporta avec fermeté, quelques-uns disent « avec indifférence ». Dépossédé des territoires lombards et vénitiens, exclu de la Confédération germanique, obligé de capituler devant les Hongrois, à qui il sacrifia les Slaves, on le vit, après la constitution de l'empire allemand, accepter l'alliance dégradante de ceux qui l'avaient vaincu et humilié. Les Hongrois étant pleinement d'accord avec les Allemands centralistes de la Cisleithanie et avec les Allemands d'Allemagne, c'est l'influence germanique qui prévalut de plus en plus à Vienne, qui tourna vers Salonique les regards de François-Joseph, qui assura dans la double monarchie la prépondérance des banques allemandes au détriment des établissements français de crédit. L'Autriche-Hongrie, « glissant » peu à peu vers l'Est, chercha dans la péninsule balkanique la compensation des pertes qu'elle avait subies en Occident.

L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1908 contenait en germe les complications d'où sortit la guerre de 1914. Pour le comte d'Ærenthal et les partisans de sa politique d'agrandissements, les deux nouvelles provinces de la monarchie devaient, en effet, être le noyau d'une grande Serbie autrichienne; mais cette confiscation brutale d'une population émancipée du joug turc rompit l'équilibre des Balkans et finit par déchaîner une conflagration générale.

Voilà un siècle (écrivait Albert Sorel) que l'on travaille à résoudre la question d'Orient. Le jour où l'on croira l'avoir résolue, l'Europe verra se poser inévitablement la question d'Autriche.

Par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, l'empereur-roi substituait, dans ses rapports avec le tsar, une politique conquérante à une politique transactionnelle, tandis que l'Allemagne, garantie contre un retour offensif des Habsbourg, préparait, par la conception du *Mitteleuropa*, sa domination sur l'Asie et s'implantait à Constantinople. La chancellerie austro-hongroise prévoyait et mesurait si bien les dangers de ses manœuvres que, dès le printemps de 1913, elle demanda à l'Italie si cette puissance prendrait les armes dans l'éventualité où les projets contre la Serbie déclancheraient une guerre générale. François-Joseph mourut le 21 novembre 1916. La fin tragique de son fils unique Rodolphe (1889) et l'assassinat de son neveu François-Ferdinand (1914) firent passer la couronne sur la tête de Charles Ier, fils de l'archiduc Othon et de l'archiduchesse Marie-Josepha, princesse de Saxe. Né à Parsenberg (17 août 1887), il épousa la princesse Zita, fille du duc Robert de Parme et de sa seconde femme Marie-Antonia, infante de Portugal. Il avait fait de bonnes études administratives et militaires et passait pour un esprit sérieux, mais dominé par l'impératrice. Son avènement (novembre 1916) ne modifia en rien les rapports de l'Autriche-Hongrie avec l'Allemagne.

En somme, ni le kaiser, ni son état-major, ni ses ministres n'avaient pu croire que la Russie soutiendrait la Serbie par les armes, que la France se solidariserait avec son alliée dans un conflit qui ne la touchait pas directement, que l'héroïsme belge ferait échouer la surprise stratégique sur laquelle on comptait pour nous réduire brusquement à l'impuissance, que la Grande-Bretagne interviendrait si la Belgique était menacée et refuserait de maquignonner sa neutralité; en un mot, que la Triple-Entente, simple groupe diplomatique, se dresserait résolue contre la Triple-Alliance. Ils avaient encore moins prévu que l'Italie déchirerait bientôt le pacte qui la liait aux Empires centraux, après avoir fait, dès le 1er août 1914, une déclaration de neutralité; que leurs pratiques de guerre leur aliéneraient la plupart des neutres et que les Etats-Unis finiraient par faire cause commune avec les Alliés.

D'ailleurs, la responsabilité de la catastrophe n'incombe pas seulement au gouvernement, aux soldats et aux gens d'affaires : l'Allemagne tout entière fut la complice active de tous ses dirigeants, l'armée n'étant que le prolongement de la chaire, de l'atelier, de l'Université. Dans un manifeste célèbre, quatre-vingt-treize intellectuels osèrent soutenir que l'Allemagne n'avait ni provoqué la guerre, ni commis de violences systématiques au mépris du droit des gens et que les Alliés poursuivaient l'anéantissement de la culture germanique. Par cet *Appel aux nations civilisées*, les « représentants de la science et de l'art allemands » mettaient leur autorité au service de la politique et se solidarisaient avec le militarisme, oubliant le conseil de leur aîné, l'historien Mommsen : « Prenez garde que, dans cet Etat, qui fut à la fois une puissance en armes et une puissance en intelligence, l'intelligence ne s'évanouisse et qu'il ne reste qu'un Etat purement militaire. »

UNE GUERRE DE PRINCIPES. — La guerre de 1914 ne fut donc pas seulement un conflit d'intérêts positifs entre Etats, mais une grande crise historique, une lutte entre deux principes de civilisation, entre deux conceptions de la vie sociale.

Tandis que l'Allemagne ne songeait qu'à assujettir les autres peuples pour les insérer dans son organisation automatique, la France et ses alliés, au nom du principe d'équilibre, entendaient maintenir le droit des nations, petites ou grandes, de fixer elles-mêmes la forme de leur gouvernement et les conditions de leur développement. Les uns voulaient imposer au monde une discipline uniforme, hiérarchique et servile; les autres allaient, au péril de leur vie, défendre les conquêtes qui avaient marqué les grandes étapes de la civilisation : la conscience et la science désintéressée, la justice et le respect des contrats, la charité et la fraternité, la liberté des individus et des peuples, le droit des nationalités et l'idée de patrie. Ici, la *Kultur* était rabaissée à l' « art de transformer le monde en utilité et de tirer de lui tout ce qu'il peut produire »; là, c'est dans le perfectionnement intellectuel et moral que l'on plaçait le but de tout progrès. A la raison d'Etat, à la philosophie de la force, à la glorification de la puissance brutale les Gréco-Latins opposaient l'équité, la notion du droit, la supériorité de l'idée sur le matérialisme économique. Les Allemands et leurs complices exécutaient une entreprise de brigandage : la France et ses alliés défendaient la cause de l'humanité. — MAXIME PETIT.

archaesthétisme (*ar-ka-ès-té-tism'* — du gr. *arkhaios*, qui commence, et *aisthêsis*, sensation) n. m. Biol. Théorie biologique de Cope, d'après laquelle la conscience (ou la sensation) coïncide avec l'aurore de la vie : *La théorie de l'*ARCHAESTHÉTISME *ouvre une place au système de Cope dans la rubrique générale de l'orthogénèse.* (Delage-Goldsmith.)

arriération (*a-ri, si-on* — de *arrière*) n. f. Psychol. et pedag. Etat d'un enfant arriéré : *Je suis d'avis que tout retard d'intelligence égal à deux ans constitue une présomption extrêmement grave d'*ARRIÉRATION. (Alfred Binet.)

atéliose (du gr. *a* priv. et *teleiôsis*, achèvement) n. f. Forme d'infantilisme dans lequel le sujet reste enfant par tous ses attributs, y compris sa taille.

Bassin d'essai des résistances des carènes. La connaissance de la résistance qu'éprouvera un navire de forme donnée se déplaçant dans l'eau à une certaine vitesse est indispensable au constructeur pour déterminer les dimensions et la puissance des machines qui doivent actionner le bâtiment.

S'il était possible d'évaluer à priori cette résistance, on pourrait éviter de graves mécomptes se traduisant par des sommes considérables et donner au navire les formes les mieux appropriées à la vitesse et au rôle militaire ou commercial qu'il aura à remplir.

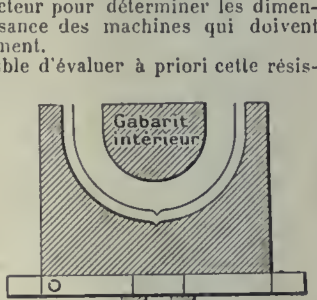


Fig. 1. — Coupe d'un des couples de construction du petit modèle.

Aussi, depuis Newton et Euler, nombre de savants et d'architectes navals ont-ils essayé d'établir une théorie de résistance des carènes.

En fin de compte, on a pris pour base le théorème de similitude mécanique formulé par Newton en 1740 et que Reich, sans avoir eu connaissance des travaux de Newton, a introduit dans son cours d'application du génie maritime en France.

Appliqué aux navires, ce théorème conduit à la loi suivante :

Pour deux navires semblables ayant des vitesses proportionnelles aux racines carrées de leurs dimensions linéaires homologues, leurs résistances sont proportionnelles aux cubes de leurs dimensions, c'est-à-dire à leur déplacement. (On appelle *déplacement* le poids total du navire évalué en tonnes métriques.)

Prenons, par exemple, un navire de 100 mètres de long et un modèle réduit de forme semblable de

4 mètres de longueur; les vitesses correspondantes étant dans le rapport de la $\sqrt[2]{\frac{100}{4}} = 5$, si la vitesse du petit modèle = 2 nœuds, la vitesse du navire sera de 10 nœuds (1 nœud = une vitesse de 1.852 m. à l'heure). Si le petit modèle pèse 200 kilogrammes ou 0 tonne 2, les déplacements étant dans le rapport de longueurs homologues à la puissance 3, le déplacement du grand navire sera de

$$0 \text{ tonne } 2 \times 25^3 = 3.125 \text{ tonnes}$$

et sa résistance à la marche sera égale à celle du modèle multipliée par le rapport $\frac{3125}{0.2} = 15.625$.

La résistance d'une carène remorquée en eau calme se compose de deux parties *principales :* la résistance directe opposée par la carène et la résistance due au frottement du liquide sur la partie immergée qui ne suit pas exactement la loi de similitude et dont la valeur est calculée à l'aide d'une formule que nous donnons plus loin. Ce fut en 1871 que le savant anglais F. Fronde réalisa à Chelston-Cross, près de Torquay, la première installation complète de bassin pour l'expérimentation des modèles représentant les bâtiments à une échelle réduite, et il parvint à déduire des résistances offertes par les modèles les résistances des bâtiments eux-mêmes.

Les autres nations suivirent les Anglais dans cette voie. En France, en 1906, fut inauguré par Thomson, ministre de la marine, le bassin d'essais, situé à Paris, boulevard Victor, bastion 69, et dont les dimensions sont les suivantes: superficie totale 2.700 mètres carrés, longueur totale 160 mètres, longueur utile 135 mètres, largeur au niveau de l'eau 10 mètres, profondeur 4 mètres.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est indispensable de savoir qu'on représente dans la marine les formes extérieures d'un bâtiment à l'aide d'un certain nombre de lignes courbes, tracées sur sa surface. Ces lignes sont de trois sortes; toutes sont planes :

1° Les lignes d'eau ou sections horizontales; ce sont les intersections de la carène avec des plans parallèles au plan de la flottaison; on les projette sur un plan les unes à côté des autres (v. la *fig.* 3);

2° Les couples ou membrures; sections verticales, intersections de la carène par des plans perpendiculaires au plan vertical de symétrie du navire (*fig.* 1);

3° Des sections longitudinales parallèles au plan de symétrie; on trace en général dix lignes d'eau équidistantes en partant du bas de la carène; les couples sont au nombre de vingt.

Pour la construction des petits modèles, on a adopté la paraffine, parce qu'elle se coule, se travaille facilement et est susceptible d'un beau poli; les modèles ont en général de 4 à 5 mètres de longueur. A l'aide des plans des navires on fait avec des planches minces et des lattes en bois une carcasse à échelle réduite, semblable au bâtiment dont on veut calculer la résistance à la marche et dont le contour intérieur, garni de toile, représente *grosso modo* les formes extérieures (*fig.* 1).

Dans cette carcasse creuse on en introduit une seconde semblable, mais un peu plus petite; entre les deux, on coule de la paraffine fondue; on laisse refroidir, on enlève ensuite la carcasse extérieure, et on obtient les modèles de la figure 2.

Il s'agit, maintenant, de leur donner la forme similaire exacte de la carène du bâtiment; on y parvient au moyen de l'appareil très ingénieux de la figure 3.

On place le modèle renversé dans une cuve disposée sous la machine à tailler, portée par un chariot pouvant se mouvoir horizontalement à l'aide de moteurs électriques.

Un ouvrier a sous les yeux un plan horizontal sur lequel sont tracées à une échelle réduite les projections des lignes d'eau, et il tient dans la main gauche un guide avec lequel il va suivre exactement le contour de ces lignes.

A ce guide est fixée une transmission qui agit sur les couteaux C, C', lesquels sont animés d'un mouvement de rotation. Quand, grâce à une petite échelle proportionnelle, ces couteaux ont été placés à la hauteur verticale de la première ligne d'eau sur la coque, ils viennent l'enserrer entre leurs arêtes coupantes. Avec la main droite, l'ouvrier met en marche les moteurs électriques qui font avancer horizontalement la machine à tailler, en même temps qu'il suit exactement avec son guide le contour de la ligne d'eau en cause.

Grâce à la transmission spéciale, chaque couteau enlevant la matière en excès dessine sur le côté du modèle un trait qui représente une figure semblable à celle de la ligne d'eau. Quand la première ligne (celle du fond) est tracée, l'ouvrier abaisse les couteaux à hauteur de la seconde ligne et recommence l'opération.

On polit ensuite le modèle en enlevant la matière en excès entre les lignes d'eau successives, et on obtient ainsi à une échelle réduite une carène exactement semblable à celle du bâtiment.

On porte alors le petit navire dans le bassin rempli d'eau sous la plate-forme mobile qui, à l'aide de générateurs électriques, doit l'entraîner à différentes vitesses.

Sous cette plate-forme (*fig.* 1), la coque en paraffine est maintenue par des guides à billes; elle peut osciller sous l'effet de petites vagues qu'elle va produire dans sa marche en avant, mais elle suivra une direction bien rectiligne sur l'axe du bassin.

A l'intérieur de la coque et à l'arrière, se trouve accrochée une tringle, dont l'extrémité supérieure est fixée à un dynamomètre placé sur la plate-forme mobile. C'est par l'intermédiaire de cette tringle que la coque en paraffine va être entraînée, quand la plate-forme se mettra en mouvement à différentes vitesses, et sa résistance à la marche sera enregistrée par le dynamomètre.



Fig. 3. — Machine à tailler avec ses couteaux C, C'. — En P on voit le plan horizontal des traces des lignes d'eau que l'ouvrier suit successivement avec son guide.

En même temps que les résistances, les espaces parcourus, ainsi que le nombre de secondes que met la plate-forme à les franchir, sont enregistrés par des contacts électriques successifs, et l'on obtient ainsi les résistances du petit modèle pour des vitesses déterminées de la plate-forme et, par suite, du modèle.

D'après les formules de Fronde, la résistance due au frottement est obtenue avec une approximation suffisante par la formule Rf en kos $= \varphi \times S \times V^{1,825}$, dans laquelle S représente la surface mouillée en mètres carrés, V la vitesse en mètres par seconde; φ est un coefficient qui dépend de la longueur L en mètres de la surface frottante.

Pour la valeur de φ, on se sert au bassin d'essais de la formule $\varphi = 0,1392 + \frac{0,258}{2.68 + L}$, L étant la longueur de la coque du modèle.

La résistance du navire remorqué, en faisant abstraction d'autres facteurs dont nous allons parler, peut alors se traduire par l'expression suivante :



Fig. 2. — Modèle en paraffine, renversé sur le chariot de la machine.

Si nous appelons R la résistance totale du navire; Rr sa résistance directe; Rf sa résistance au frottement; D le déplacement du navire en tonnes; r la résistance totale du modèle; rz sa résistance directe; rf sa résistance au frottement; d son déplacement en tonnes, on a :

$$\text{pour le navire } R = Rr + Rf;$$
$$\text{pour le modèle } r = rz + rf.$$

En divisant par les déplacements correspondants, on obtient :

$$\frac{R}{D} = \frac{Rr}{D} + \frac{Rf}{D} \ (1) \text{ et } \frac{r}{d} = \frac{rz}{d} + \frac{rf}{d} \ (2).$$

Au moyen de la formule de Fronde, on calcule Rf et rf.

D'un autre côté, on mesure r au bassin d'essais par la fraction d'un petit modèle; on obtient donc rz ou $\frac{rz}{d}$ au moyen de la formule (2); comme, d'après la loi de similitude, $\frac{Rr}{D} = \frac{rz}{d}$, on a finalement :

$$\frac{R}{D} = \frac{rz}{d} + \frac{Rf}{D},$$

c'est-à-dire la résistance du navire par tonne de déplacement.

Nous avons fait abstraction jusqu'ici d'autres facteurs de la résistance à la marche d'un navire.

Sans parler de celle de l'air sur la partie émergée de la coque, quand le bâtiment, au lieu d'être remorqué, est mis en mouvement par ses hélices et que celles-ci tournent dans le sens de la marche en avant, il se produit un appel d'eau de l'avant à l'arrière, et les choses se passent comme si le navire, au lieu de progresser en eau calme, marchait contre un courant.

La résistance correspondante à une vitesse V est donc plus grande que celle du navire remorqué à la même allure dans une eau tranquille; l'intensité de ce nouvel élément dépend de la grandeur des hélices, de leurs proportions, de leurs positions par rapport à la carène.

Une nouvelle inconnue s'introduit dans les calculs, quand on cherche à déterminer la puissance en chevaux que devront fournir les machines pour atteindre une vitesse donnée, car on ignore à priori le rendement de l'ensemble des machines et des propulseurs, c'est-à-dire la fraction du travail total des machines réellement utilisée pour faire avancer le navire.

Ce rendement dépend à la fois : 1° des machines qui perdent une certaine quantité de travail en frottements, vibrations, ébranlements, etc.; 2° des propulseurs qui, en même temps qu'ils exercent sur les paliers de butée la poussée nécessaire pour faire marcher le bâtiment, provoquent dans l'eau des tourbillonnements, remous etc., d'où résultent des pertes de force vive. Il en est de même des pertes de force vive qu'occasionnent les lames qui se forment à l'arrière et que le navire entraîne avec lui.

Pour s'en rendre compte dans une certaine mesure, derrière la plate-forme horizontale du bassin d'essais qui remorque le petit modèle, on a installé une deuxième plate-forme roulante à même hauteur que la première, qui, au moyen de dispositifs spéciaux, permet de connaître le rendement des différents modèles d'hélices, étant donné que la poussée des hélices doit être évidemment égale à la résistance totale du navire.

Pour se rapprocher autant que possible des conditions de la pratique, on place sur les côtés du petit modèle, à hauteur des emplacements qu'elles occuperont sur le navire, des modèles réduits d'hélices qu'on fait tourner aux vitesses correspondant à la poussée nécessaire pour vaincre la résistance à la propulsion du modèle.

Bien qu'indépendantes du petit modèle, elles agissent sur les formes de l'arrière par l'effet de leur rotation, comme les hélices agiront sur la coque du navire en pleine mer.



Fig. 4. — Plate-forme mobile entraînant avec elle le modèle en paraffine.

Les deux plates-formes marchant exactement à la même vitesse, les hélices accompagnent la coque dans son mouvement de propulsion, et l'influence de leur rotation peut être ainsi évaluée d'une façon suffisamment précise. Ce qui précède permet au lecteur de se rendre suffisamment compte des difficultés que rencontre l'ingénieur qui établit les plans d'un type nouveau de bâtiment en ce qui concerne seulement les résistances de la coque.

Si l'on y ajoute les questions de rayon d'action, d'ordre militaire, armements, protection contre l'artillerie ennemie, défense contre les sous-marins, les dirigeables, les aéroplanes, on voit que le problème est des plus complexes.

Avec toutes les données qu'on peut obtenir aujourd'hui, grâce aux bassins d'essais, on arrive, fait remarquable, à déterminer à 3 ou 4 p. 100 près la puissance des machines nécessaires à la propulsion d'un navire.

Pour donner une idée des puissances en chevaux des navires modernes à grande vitesse, nous citerons quelques exemples :

1914. Cuirassé *Royal Oak* : 26.200 tonnes, long. 176 m., 2 hélices, vitesse 21 nœuds, 44.000 chev. indiqués.
1913. Cuirassé *Queen Elisabeth* : 28.500 tonnes, long. 183 m., 2 hélices, 25 nœuds, chauffage à l'huile seule, 60.000 chevaux.
1912. Croiseur de ligne *Tiger* : 30.000 tonnes, long. 221 m., 2 hélices, 30 nœuds, 87.000 chevaux.
1910. Croiseur de ligne *Moltke* : 23.000 tonnes, long. 186 m., 2 hélices, 28 nœuds 4, 86.000 chevaux.
1913. Croiseur léger cuirassé *Champion* : 4.000 tonnes, long. 125 m., 2 hélices, 30 nœuds, chauffage à l'huile seule, 40.000 chevaux.

Les croiseurs américains du nouveau programme voté dernièrement par le Congrès auront entre 240 et 270 mètres de longueur, 175.000 chevaux, des machines électriques, un chauffage à l'huile seule et près de 35.000 tonnes de déplacement; leur prix s'élèvera à plus de 100 millions de francs. — POIDLOUE.

Boissons fermentées économiques. — Le vin est la plus parfaite, mais aussi la plus coûteuse des boissons fermentées. Son prix, qui va s'élevant depuis le début des hostilités, en restreint l'usage, et beaucoup de personnes le remplacent sur leur table par d'autres boissons fermentées, plus économiques.

Epiciers, droguistes, herboristes vendent à l'envi, en paquets ou en flacons, des mélanges divers, propres à préparer des boissons de ménage. Le mieux est de les fabriquer soi-même en partant des matières premières. Celles-ci doivent toujours contenir du sucre, générateur d'alcool par l'intermédiaire des levures. On peut aussi employer des substances amylacées, puisqu'elles sont capables de se transformer en sucre sous l'action de divers ferments; par exemple, l'amylase de l'orge germée ou malt.

Les boissons fermentées s'obtiendront donc avec des fruits mûrs, des graines farineuses, des plantes à sève sucrée, du miel, de la mélasse, du sirop de glucose (peu recommandable parce qu'il est souvent impur), du sucre, seuls ou mélangés. Il sera bon parfois d'y joindre des principes aromatiques (houblon, écorce d'orange) ou acides (acides citrique, tartrique), qui relèveront la saveur du produit.

BOISSONS DE FRUITS. — Tous les fruits charnus pouvant subir la fermentation vineuse, on utilisera : 1° l'excédent d'une production fruitière surabondante : fraises, groseilles, framboises, cerises, prunes, pêches, nèfles, etc., en France; dattes, caroubes, figues en Algérie; 2° les fruits tombés des arbres avant complète maturité; 3° les résidus de la préparation des gelées et confitures; 4° les fruits desséchés : pommes, raisins, etc.; 5° enfin, les fruits sauvages qui se perdent sur le sol des bois ou au pied des haies.

Les boissons de fruits ont été jusqu'ici peu utilisées en France; leur qualité y laisse souvent à désirer, faute d'une connaissance suffisante des règles de leur préparation. Elles sont, au contraire, d'un emploi courant dans les contrées où le vin est rare.

Obtenues d'abord dans le ménage ou dans la ferme, en Scandinavie, en Angleterre, en Allemagne, elles sont devenues, dans ces pays, l'objet d'importantes industries. Il existe même aux environs de Leipzig, de Dresde, de Zittau, des établissements ne s'occupant que de la fabrication en grand de ces boissons spéciales, vendues à l'état naturel ou rendues mousseuses.

Cette préparation étant assez délicate, on n'obtiendra de bons résultats qu'en se conformant aux indications suivantes :

Traitement des fruits. — N'employer que des fruits mûrs à point, sains et propres; les laver au besoin; enlever les parties pourries, les feuilles et branchettes. Ecraser les fruits le plus tôt possible après leur récolte. Les vases de cuivre, de zinc et d'étain sont à proscrire dans toutes les manipulations; seuls conviennent les récipients en grès bien propres, les cuves, futailles et tonnelets nettoyés et méchés (2 centimètres de mèche soufrée par hectolitre de capacité).

Fermentation du jus seul. — La méthode la plus sûre consiste à mettre en fermentation le jus seul ou *moût*, séparé de la pulpe du fruit : Pilonner les fruits dans un baquet avec ou sans addition d'eau, laisser reposer 24 heures; tamiser ou filtrer à travers un linge; presser la pulpe restante et remplir du jus une bonbonne ou une futaille en laissant quelques centimètres de vide dans le récipient, de telle sorte que les écumes formant le *chapeau* viennent s'y loger. Fermer avec un purificateur d'air (bouchon percé muni d'un tube courbé rempli d'ouate) ou une bonde hydraulique (bouchon percé dans lequel passe un tube de caoutchouc qui vient aboutir dans un récipient plein d'eau posé à terre). La température la plus convenable est comprise entre 20 et 25°. La fermentation commence vers le deuxième ou troisième jour; elle devient tumultueuse et dure de 10 à 20 jours, selon la tempéra-



Fruits cultivés : 1. Cerises; 2. Fraises; 3. Pêche; 4. Framboises; 5. Prunes; 6. Nèfle; 7. Cormes; 8. Pomme; 9. Poire; 10. Citrons; 11. Orange; 12. Figue; 13. Raisin de Corinthe; 14. Caroube; 15. Groseilles à maquereau; 16. Groseilles à grappes; 17. Dattes.

ture, le fruit employé, la richesse en sucre. Quand le passage des bulles de gaz carbonique à travers l'eau de la bonde hydraulique devient très lent, la fermentation est à peu près terminée.

Fermentation des fruits crus écrasés. — On verse dans une cuve le mélange de moût et de pulpe. L'emploi d'une cloison trouée horizontale, formée, par exemple, de lattes entre-croisées, qui laisse passer et retient la pulpe, évite la montée de cette dernière à la surface du récipient sous la poussée du gaz carbonique produit par la fermentation. Elle s'altérerait vite, produisant l'acétification du liquide. L'agitation de la masse, une ou deux fois par jour, avec un bâton, est nécessaire.

Fermentation des fruits cuits écrasés. — Les fruits très acerbes ou peu aqueux, comme prunelles, alises, arbouses, gagnent à être traités par l'eau bouillante; leur âpreté diminue et ils deviennent plus fermentescibles, qu'on emploie soit le jus seul, soit le mélange de pulpe et de jus.

Addition de levure. — Si la fermentation est tardive, languissante, irrégulière, c'est que les levures naturelles manquent (par exemple, sur les fraises, les mûres de ronces, etc., sur tous les fruits lavés ou ébouillantés) ou se multiplient mal dans un jus trop riche en acides, trop pauvre en sucre et en matières azotées. Le remède consiste à ajouter au moût des levures de vin blanc sélectionnées du commerce (100 centimètres cubes par hectolitre) ou de la levure de bière (même dose). Y joindre du phosphate d'ammoniaque (15 grammes par hectolitre) qui servira à nourrir les levures.

Correction des moûts. — La plupart des boissons obtenues avec les fruits sauvages sont trop acides pour être agréables au goût et trop faiblement alcoolisées pour pouvoir se conserver.

On obtient des produits de qualité supérieure en corrigeant les moûts par addition d'eau et de sucre. La dose de sucre varie avec chaque fruit et avec

Correction des moûts de fruits

Quantités d'eau et de sucre à ajouter par litre de jus. Réduire ces chiffres d'un dixième si l'on prend pour base le kilogramme de fruits.

NOMS DES FRUITS	VOLUME D'EAU	POIDS DU SUCRE			Pourcentage moyen en alcool avec le jus pur.
		Boisson de ménage.	Boisson de table.	Boisson liquoreuse.	
	lit.	gr.	gr.	gr.	
Airelles myrtilles...	1,9	350	500	750	3,1
Alises..........	1	100	250	500	2,5
Arbouses.........	1,5	100	200	300	2
Canneberges......	3	450	700	1.000	1
Cerises..........	0,5	150	200	300	6
Cormes..........	1	170	280	400	3
Cornouilles.......	1,5	100	200	300	1,7
Épine-vinette.....	1,5	300	450	600	1,5
Fraises..........	0,5	150	250	350	3,9
Framboises.......	1,4	300	400	550	2,4
Genièvre........	2	100	200	300	3
Groseilles à grappes.	2,4	350	500	800	4
Groseilles à maquereau	1,4	250	400	550	4,3
Mûres des ronces...	1,1	200	300	450	2,7
Pêches..........	0,5	100	200	300	3
Prunes questches...	0.4	80	150	230	4
Prunelles........	1,5	300	400	500	3
Sureau (baies de)...	2	350	450	550	1.5

la nature du produit désiré : faible, si l'on ne veut qu'une boisson de ménage à consommer tout de suite, elle doit être plus forte pour préparer une boisson de table, encore plus pour une boisson liquoreuse. La première catégorie, celle des boissons de ménage, est seule économique actuellement, en raison de la rareté du sucre. En réduisant de moitié les chiffres normaux indiqués dans notre *Tableau de correction des moûts*, on obtient encore des boissons agréablees.

Le sucre peut être remplacé par du miel, de la mélasse, du jus de poiré, du raisin de Corinthe. Notons que la fermentation de 1.800 grammes de sucre donne 1 litre d'alcool absolu; celle de 4 kilogrammes de raisin de Corinthe fournit le même volume d'alcool.

Certaines levures ne faisant pas fermenter la saccharose (sucre ordinaire), il est parfois utile d'invertir le sucre, avant de l'ajouter, pour le rendre fermentescible. Pour cela : faire dissoudre le sucre dans une quantité d'eau suffisante; y ajouter de l'acide tartrique (5 grammes par kilogramme de sucre) et faire bouillir 10 minutes.

Traitement de la boisson. — Quand la fermentation est terminée, laisser reposer 2 à 3 jours à bonde fermée et tirer au robinet ou, mieux, soutirer en futaille ou en bouteilles; consommer le plus tôt possible. Les boissons de table ou de dessert sont soutirées en bouteilles champenoises bien bouchées et ficelées, après un collage et un filtrage (4 grammes de gélatine blanche par hectolitre, ou 6 grammes de tanin selon les cas, puis battage et repos de 8 jours) qui les ont rendues d'une limpidité parfaite.

FRUITS CULTIVÉS. — Les fraises, framboises et prunes fermentent difficilement, l'addition de levures s'impose presque toujours.

La boisson de cerises est excellente; celle de framboises se prépare couramment en Russie, en Pologne, en Allemagne; celle de groseilles est très appréciée aux États-Unis et surtout en Angleterre. Voici quelques recettes-types :



Fruits sauvages : 1. Prunellier; 2. Allouchier; 3. Amélanchier; 4. Aubépine (cenelles); 5. Alisier; 6. Azerollier; 7. Ronce; 8. Busserolles; 9. Arbouses; 10. Airelles rouges; 11. Airelles myrtilles; 12. Cornouilles; 13. Épine-vinette; 14. Sureau (fruits); 15. Genévrier



Boissons de graines : 1. Chêne (glands); 2. Houblon; 3. Orge.

1° *Cerises :* Remplir un tonneau débondé de cerises écrasées additionnées d'eau; maintenir le plein par addition d'eau pendant toute la durée de la fermentation. Tirer au robinet. Au début, on peut remplacer le liquide tiré par de l'eau pour maintenir le plein.

2° *Groseilles à maquereau :* Employer des fruits mûrs sans excès, débarrassés de leur calice et de leur pédoncule; les écraser sur un crible qui retient les peaux; le jus et la pulpe tombent dans un baquet qu'on recouvre d'une toile. Repos de 48 heures en lieu frais. Décanter alors le jus; y ajouter le liquide qui s'écoule de la pulpe pressée et l'eau de lavage du marc (1 litre d'eau pour 10 kilogrammes de marc), puis de l'eau et du sucre si on le juge utile. (V. *tableau.*) Après fermentation, soutirer, coller, mettre en bouteilles.

3° *Cormes :* Pilonner dans un baquet les fruits mûrs et non blets; arroser d'eau bouillante; rincer; verser en futaille débondée pour faire une nouvelle addition d'eau bouillante; au total, 1 litre à 1 litre et demi par kilogramme de fruits. Ajouter de la levure dans le liquide refroidi. (Le cidre de cormes ou *cormé* se prépare en Bretagne; sa saveur rappelle celle du poiré, mais il est plus capiteux.)

4° *Nèfles :* Employer les fruits non blets, coupés, dénoyautés et broyés. Ajouter de l'eau. La boisson obtenue avec les nèfles seules est peu agréable; on l'améliore beaucoup en mélangeant à ces fruits des cormes, ou bien des poires et des pommes tombées.

RÉSIDUS DE CONFITURES ET GELÉES. — De préférence, les utiliser immédiatement, en mélange avec des fruits frais ou secs, ou des plantes quelconques pour boissons. Si l'on ne peut opérer tout de suite, les conserver pendant quelques jours dans un récipient qui doit en être plein et les recouvrir d'une solution de sucre.

FRUITS SECS. — Ce sont les pommes, poires, figues, raisins secs, etc., du commerce, ou les fruits tombés, les fruits sauvages qu'on a desséchés au four en attendant d'en avoir une quantité suffisante.

Pour 100 litres : Prendre 25 kilogrammes de fruits secs; les traiter à trois reprises par 25 litres d'eau chaude; presser le résidu et le joindre dans la futaille aux 75 litres de liquide obtenu. Ajouter de 2 à 5 kilogrammes de sucre dissous dans l'eau et interverti; puis de la levure dans le liquide refroidi.

FRUITS SAUVAGES. — Les airelles du Nord et de l'Est (*airelle myrtille, airelle rouge, airelle coussinette* ou *canneberge*) se récoltent en août-septembre et se traitent ainsi : Pilonner les fruits dans un

baquet, ajouter la dose d'eau indiquée dans le tableau. Après 24 heures de repos dans le baquet couvert d'un linge, passer le liquide, ajouter la dose de sucre dans la futaille et laisser fermenter. La boisson d'airelles myrtilles est d'une couleur très foncée, d'une saveur spéciale appréciée dans les Vosges et en Suisse.

Les *fraises* et *framboises* sauvages, récoltées en juin-juillet, les *cornouilles*, les baies d'*épine-vinette* et de *sureau* (très mûres et égrenées), récoltées en octobre, se préparent comme les airelles. Il en est de même des *mûres des ronces*, mais la fadeur de ce fruit oblige à ajouter 1 gramme d'acide tartrique par litre de jus. La boisson fermentée de mûres ou *moré* était d'usage courant en France au moyen âge.

Les *arbouses*, jolis fruits ressemblant à des fraises, se récoltent en janvier-février en Algérie, en Corse, en Provence. On les traite comme il a été dit pour les cormes. Les *busserolles*, produites aussi par une espèce d'arbousier, donnent un produit inférieur.

Les *cenelles* (fruits de l'aubépine), les *azeroles*, *alises*, *allouches*, *amélanches*, se récoltent à l'automne et se traitent de même, seules ou en mélange.

Les *prunelles* sont les fruits sauvages les plus employés en France pour la fabrication d'une piquette très désaltérante. Celle qu'on obtient avec les fruits crus noircit à l'air, est de saveur âpre et de qualité médiocre; les fruits cuits donnent, au contraire, une boisson agréable, surtout quand on peut les additionner de sucre.

Pour 100 litres : Faire cuire 3 décalitres de prunelles bien mûres, mais encore fermes, dans 50 litres d'eau; brasser en broyant; verser dans la futaille le liquide passé à travers une toile; ajouter 10 kilogrammes d'eau chaude ayant passé sur le marc, puis le sirop et, après le refroidissement, 100 grammes de levure. Remplir avec de l'eau; brasser pour mélanger.

Les *baies de genièvre* sont cueillies en octobre-novembre, quand elles sont d'un noir bleu. On ne les utilise qu'après un séjour de deux ans sur des claies, au grenier, où elles sèchent. La boisson fermentée, ou genèvrette, très estimée en Suède, se prépare ainsi :

Pour 100 litres : 50 litres de fruits écrasés; remplir la futaille avec de l'eau, laisser fermenter pendant un mois. Après 3 jours de repos, tirer en faisant le plein avec de l'eau pendant quelques jours.

Boissons de graines. — L'orge et le gland sont surtout employés; ce dernier, très économique. On y ajoute souvent des cônes de houblon, à cueillir en septembre dans les haies et les bois où cette plante abonde. Voici deux types :

1° *Orge*. Pour 100 litres : 5 kilogrammes d'orge, 200 grammes de cônes de houblon, 4 kilogrammes de sucre; remplir d'eau; ajouter 100 grammes de levure de bière bien délayée; laisser fermenter de 15 à 20 jours. Comme il s'agit ici d'une petite bière domestique, préparée pour l'usage personnel et dont le titre ne dépasse pas 2 degrés d'alcool, la déclaration à la régie n'est pas obligatoire.

2° *Glands*. Pour 50 litres : Faire macérer pendant 15 jours dans l'eau 25 kilogrammes de glands mûrs, sains, propres et aussi peu germés que possible. Jeter l'eau tous les trois jours et la renouveler : on enlève ainsi l'amertume des glands. Introduire alors les glands dans la futaille, puis 80 grammes de cônes de houblon, de l'eau pour remplir presque complètement, puis 50 grammes de levure de bière délayée. Agiter avec un bâton. Laisser fermenter 15 à 20 jours. On peut remplacer le houblon par 2 ou 3 kilogrammes de fruits frais ou de fruits secs, ces derniers versés avec l'eau dans laquelle ils ont bouilli.



Boissons de plantes sucrées : 1. Vigne; 2. Betterave sucrière; 3. Pois; 4. Rhubarbe; 5. Maïs.

Boissons de plantes sucrées diverses. — Les racines de betteraves, les tiges vertes de maïs, les jeunes pousses et feuilles de vigne, les cosses de pois, les pétioles de rhubarbe renferment une sève sucrée susceptible de fermenter en donnant une boisson agréable, surtout si l'on y ajoute quelques fruits, divers aromates et un peu de sucre. Il en est de même de la sève du bouleau. Nous citerons cinq types :

1° *Betteraves*. Pour 50 litres : 6 kilogrammes de racines finement découpées, 5 kilogrammes de fruits de saison (poires, pommes, raisin), 1 kilogramme de sucre, 15 grammes d'acide tartrique. Recouvrir d'eau; laisser fermenter.

2° *Tiges de maïs encore vertes*. Pour 50 litres : 10 kilogrammes de tiges, écorcées et coupées en morceaux longs de 10 centimètres, 5 kilogrammes de fruits divers; eau.

3° *Jeunes pousses et feuilles de vigne*. Même dose : En hacher et piler 10 kilogrammes; arroser le tout de 5 litres d'eau bouillante; presser au bout de 24 heures; ajouter 3 kilogrammes de sucre; remplir d'eau; laisser fermenter.

4° *Pétioles de rhubarbe*. Boisson à préparer en juin-juillet. Cette boisson, très appréciée en Angleterre, est d'une longue conservation; elle s'éclaircit difficilement. Pour 50 litres : Couper en petits cubes 10 kilogrammes de pétioles et grosses côtes épluchés et lavés et les mettre à macérer pendant 8 jours dans un récipient avec 20 litres d'eau. Agiter deux à trois fois par jour. Tamiser en pressant légèrement et verser le liquide dans une futaille. Ajouter les zestes de deux citrons finement râpés et 3 kilogrammes de sucre. Remplir d'eau.

5° *Cosses de pois*. Pour 50 litres : Faire bouillir pendant trois heures 10 kilogrammes de cosses avec 30 litres d'eau; passer, en pressant, à travers un torchon; faire bouillir le jus sur le feu pendant une demi-heure avec 150 grammes de cônes de houblon et les zestes de deux citrons finement râpés. Verser



Boissons de sucre aromatisées : 1. Frêne; 2. Sureau (fleurs); 3. Coriandre (graines); 4. Sapin (feuilles).

le liquide tiède dans la futaille; ajouter en brassant, après refroidissement, 100 grammes de levure délayée et quelques poignées de cosses de pois. Remplir d'eau. Après la fermentation, mettre en bouteilles.

Boissons de miel ou hydromels. — Ces boissons, à base de miel additionné de fruits, sont économiques pour le propriétaire de ruches. Voici une recette pour 50 litres :

Verser dans la futaille 30 litres d'eau bouillante, 10 kilogrammes de miel, 10 grammes de phosphate d'ammoniaque. Ajouter dans le liquide refroidi des fruits écrasés (8 kilogrammes de cerises ou 4 kilogrammes de raisin, ou 4 kilogrammes de mûres de ronces, ou 12 kilogrammes de pommes ou poires). Après fermentation, ajouter 5 grammes de tanin pour coller; laisser reposer 5 jours, soutirer et mettre en bouteilles.

Boissons de sucre aromatisées. — Elles sont innombrables et utilisent des aromates variés : cônes de houblon, zestes d'orange amère ou de citron, coriandre, feuilles de sapin, etc. Nous citerons les deux meilleures :

1° *Frenette* ou *cidre de frêne*. Pour 100 litres : Faire infuser 100 grammes de feuilles de frêne (cueillies sur l'arbre en été et séchées à l'ombre) dans l'eau bouillante; passer sur un linge. Epuiser 150 grammes de chicorée torréfiée dans l'eau bouillante; passer et ajouter le jus coloré. Faire dissoudre 5 kilogrammes de sucre cristallisé et 80 grammes d'acide tartrique. Laisser refroidir le mélange liquide et ajouter 75 grammes de levure fraîche en la délayant (ou 25 grammes de levure sèche). Laisser fermenter à bonde ouverte. Mettre en bouteilles ficelées, ou consommer rapidement. La frenette est une boisson excellente et peu coûteuse, recommandée aux rhumatisants.

2° *Tisane mousseuse de sureau*. Pour 50 litres : Elargir l'ouverture de la bonde jusqu'à 10 centimètres de diamètre. Verser 48 litres d'eau, puis 400 grammes de bon vinaigre. Faire un nouet de mousseline renfermant 1 kil. 500 de sucre cristallisé et 40 grammes de fleurs sèches de sureau, le tout bien mélangé. Introduire ce nouet par la bonde et l'immerger totalement en le suspendant; il ne doit baigner que dans la partie supérieure du liquide. Au bout de 6 jours, retirer le nouet, agiter le liquide avec un bâton; laisser reposer un jour et mettre en bouteilles ficelées et laissées debout. Après 8 jours, la fermentation est complète, et la boisson, qui mousse comme du champagne, est bonne à boire. — F. Faideau.

Cauwès (Paul), jurisconsulte français, né à Paris le 3 mai 1843, mort à Versailles le 27 avril 1917. Reçu docteur à la Faculté de droit de Paris en 1865, il compléta son instruction juridique par des études historiques et, ayant suivi les cours de l'Ecole des chartes, il fut reçu, en 1867, archiviste-paléographe. La même année, il passait avec succès le concours d'agrégation de droit et il était reçu le deuxième. Attaché comme agrégé à la Faculté de droit de Nancy, il y enseigna successivement le droit criminel, le droit romain et le droit civil. Il y resta jusqu'en 1873, époque à laquelle il fut appelé à Paris pour suppléer le professeur Batbie dans son cours d'économie politique. La chaire d'histoire du droit qu'occupait le professeur de Valroger étant devenue vacante en 1882 par la mort de son titulaire, Paul Cauwès succéda à celui-ci, et ce fut avec bonheur qu'il put revenir aux travaux d'histoire qui l'avaient toujours beaucoup attiré. Il fut doyen de la Faculté de droit de Paris de mars 1910 à novembre 1913, date de sa retraite.


Paul Cauwès.

De la période durant laquelle Paul Cauwès a professé l'économie politique date son plus important ouvrage, toujours apprécié, grâce auquel survivra à son auteur tout le fonds de son enseignement si fécond : *Précis du cours d'économie politique professé à la Faculté de droit de Paris*, 2 vol. (1re édit., 1879-1880; 2e édit., 1881-1882). La 3e édition a paru sous le titre : *Cours d'économie politique* (Paris, 1892-1893, 4 vol.).

Juriste et historien tout à la fois, Paul Cauwès ne s'était pas laissé dominer dans ses exposés économiques par des tendances doctrinales; mais, éclairé par l'histoire sur l'évolution des institutions et les transformations sociales, il avait envisagé les questions d'économie politique sous un aspect pratique et avait basé toutes ses considérations sur l'observation des faits. Il avait ainsi introduit dans l'enseignement de la science économique des méthodes nouvelles, dont la supériorité et les avantages se sont trouvés depuis amplement justifiés.

Aussi, dans son ouvrage très complet, livre d'enseignement qui embrasse toutes les parties de la science économique (économie politique générale, économie industrielle et sociale, économie publique et financière), trouvons-nous toutes les doctrines nettement exposées et librement discutées, ce qui amène son auteur à faire un examen critique et raisonné de la législation économique en vigueur. Jurisconsulte éclairé, l'auteur y montre en même temps avec raison toute l'utilité que présente l'adjonction de la science économique à l'étude du droit.

Parmi de nombreuses études spéciales écrites par Paul Cauwès dans des revues diverses sur des sujets juridiques ou d'économie politique, nous citerons, notamment, celles concernant la *Condition faite par la loi de recrutement aux enfants nés en*



Le château de Coucy et ses alentours, en août 1914.

France de parents étrangers (Nancy, 1869), les *Nouvelles Compagnies de colonisation privilégiées* (1892), la *Protection des intérêts économiques de la femme mariée* (1894), les *Commencements du crédit public en France* (1895-1896). Mention doit être faite aussi de sa thèse de doctorat sur la *Pétition d'hérédité en droit romain et en droit français* (1865). Paul Cauwès a également collaboré au *Recueil général des lois et des arrêts*, de Sirey. Ajoutons qu'il a été l'un des fondateurs de la « Revue d'économie politique » et qu'il a contribué à la création de l' « Association française pour la protection légale des travailleurs », dont il a été le premier président. — Gustave Regelsperger.

Châtiment de barbaries allemandes aux Etats-Unis. (Episodes de la guerre de Sécession.) — A la guerre de Sécession, en Amérique, se rattache un procès criminel, fort retentissant en son temps, qui, à des points de vue divers, offre un intérêt d'actualité. Le misérable judiciairement convaincu de faits de barbarie envers des prisonniers de guerre, le capitaine Henri Wirz, était un Germano-Américain; et, en la circonstance, on constate, — précisément dans la République américaine si généreuse, mais si rigide d'équité, — l'application par anticipation de l'idée très justement en faveur depuis l'effroyable ouragan de 1914 : pour l'apaisement de la conscience humaine, il faut que le vainqueur impose au vaincu le châtiment, par les pénalités du droit commun, des excès criminels de la guerre.

Henri Wirz, né en Suisse, à Zurich, était d'origine allemande. En 1849, il émigra en Amérique et, s'étant marié, il devint planteur dans la Louisiane.

C'était un homme de six pieds, aussi fort qu'il était grand. Débauché, violent et emporté, voilà pour le moral. Il y avait à peine douze ans qu'il vivait en Amérique, lorsque, en 1861, éclata la grande guerre civile, la guerre de Sécession, entre les Etats du Nord et les Etats du Sud, entre le gouvernement fédéral et les Confédérés séparatistes, du côté desquels la Louisiane s'était rangée. Wirz s'enrôla dans les troupes de la Confédération; il y obtint le grade de capitaine.

En juin 1862, à Fair Oaks, au cours de l'éclatante victoire des Confédérés, Wirz fut blessé. Dès lors, il vit décliner sa santé, déjà fort compromise par les excès; et c'est vainement qu'en 1863 il vint chercher en Europe la guérison de ses maux.

La Confédération avait créé, à Andersonsville, un camp spécial où elle détenait, en grand nombre, des prisonniers faits aux armées fédérales. L'organisateur du camp, le général Widner, — un autre Germano-Américain, — avait déclaré :

Je vais établir ici un parc qui tuera plus de damnés Yankees que l'on ne pourrait en abattre sur le front...

Le camp avait une étendue d'environ vingt acres. Une palissade, rigoureusement close, le délimitait. Il était en partie dénudé; ailleurs, ce n'étaient que mauvaises herbes, ronces et broussailles. Dans les alentours directs, des bois aux vieux et beaux arbres, mais aussi des marécages aux miasmes fétides. Le camp était, par surcroît, laissé dans un état permanent d'immonde saleté; les mouches y pullulaient, de même que les poux.

L'enclos était traversé par un ruisseau qui fournissait la seule eau à boire. Cette eau, contaminée de toutes manières, était mortellement malsaine.

Pour les reclus, en ce coin maudit, pas d'abris fermés : simplement des hangars et quelques poteaux recouverts de toiles. Or, le climat était atroce : pendant le jour, une chaleur intolérable; dès la nuit venue, une rosée qui, pénétrant tout d'humidité, glaçait les êtres jusqu'aux moelles. Dans le camp, un hôpital; mais à quel point rudimentaire!...

C'est au capitaine Wirz qu'à son retour d'Europe fut confiée la direction du bagne organisé avec une résolution si implacablement sauvage.

Dès la mise en œuvre de son autorité sur Andersonsville et ses hôtes lamentables, Wirz sentit frémir en lui, — à l'exemple de son frère de race, le fondateur du camp, — tous ses instincts barbares de Germain.

Au nombre de ses sous-ordre allait être un Allemand de Francfort-sur-le-Mein.

Wirz imagina, dans l'enceinte du camp, une ligne que les prisonniers ne pouvaient dépasser. Sur cette ligne, des fusils étaient tenus braqués, et tous ceux qui enfreignaient la défense étaient tués, sans avertissement. La cruauté était d'autant plus raffinée que, sur la « ligne de mort », existait l'eau la moins impure, l'eau qui, très ardemment, tentait la soif des internés.

Les évadés étaient furieusement traqués par des meutes de chiens sauvages, qui leur mordaient et déchiraient les chairs, parfois même les mettaient à mort.

D'autres infractions plus légères à la discipline étaient punies par la suppression de la ration alimentaire, ou par d'atroces tortures, telles que « le fer au cou » ou « le bâillon », dont Wirz se plaisait à amuser sa femme et ses filles.

Comme un prisonnier, du nom de Villiam Stewart, manifestait l'intention de s'enfuir, Wirz le tua de sa propre main, puis il s'empara des trente dollars que le mort avait sur lui.

Une autre fois, un pauvre diable aborda le soudard, lui demandant humblement : « Laissez-moi aller hors de la palissade,... pour avoir un peu d'air. — Que veux-tu dire ?... » s'écria, en allemand, Wirz, d'un ton furieux. Et, d'un coup de revolver — la brute! — il l'abattit.

Les aliments étaient insuffisants. Les hommes n'avaient plus que la peau sur les os. Beaucoup moururent d'inanition. D'autres, affolés, mettaient fin à leurs souffrances en se coupant la gorge.

Les malades eux-mêmes n'avaient pas plus de soins. Les trois quarts des décédés auraient pu être sauvés par un traitement normal. Contre la dysenterie un seul remède en usage : les mûres des ronces du camp ; et encore les gardiens, pour se faire des tartes, en dépossédaient-ils les malheureux qui les recherchaient. L'un des médecins d'Andersonsville, le Dr John Bates, a affirmé :

Pour le traitement des plaies, nous n'avions absolument que de l'eau.

Les plaies gangrenées étaient fréquentes et, à leur propos, cet autre témoignage :

Les plaies gangrenées restaient sans pansement ; les plaies étaient remplies de mouches et de poux. Un homme, j'en suis certain, est mort d'avoir été rongé par les poux ; il en était couvert comme d'un vêtement.

Wirz se réjouissait de voir la mort faucher les captifs, se vantant de faire plus, pour la cause des Confédérés, que n'importe quel général sur le champ de bataille ; et, toutes les fois qu'on enterrait une de ses victimes, l'abominable geôlier répétait invariablement cette macabre plaisanterie :

Voilà comment je donne aux Yankees la terre pour laquelle ils se battent !...

Et, chaque jour davantage, le nom d'Andersonsville, la pensée de son « enfer » suscitaient l'horreur et la colère dans les Etats de l'Union.

Après qu'en avril 1865 la victoire finale leur eut été acquise, les Fédéraux, satisfaisant aux exigences de l'opinion publique, traitèrent en bandit de droit commun le grand responsable de tant de barbaries : Wirz fut arrêté et déféré, pour ses actes de cruauté, pour ses crimes, à une commission militaire, réunie à Wasinghton.

Les débats — dont le retentissement fut universel — durèrent plusieurs mois, d'août à novembre 1865.

Depuis sa captivité, Wirz ne cessait d'écrire des lettres pleines d'exaltation religieuse.

Les mois passèrent et, vers octobre, Wirz, se disant très malade, à peu près inerte, les yeux éteints, — bien que s'animant parfois d'une expression sauvage, — paraissait brisé, au moral comme au physique. C'est étendu sur un sofa qu'il suivait les audiences. Ses paroles étaient devenues incohérentes, sa voix inintelligible. Il lui arrivait de s'évanouir, et on devait l'éventer, lui donner de l'eau fraîche. Lorsqu'un incident le contraignait à se lever, il ramassait son grand corps sur lui-même, — « comme s'il eût craint qu'il ne tombât en pièces », dit un compte rendu, — et, rassemblant toutes ses forces, à grand effort, il se mettait debout. Pour le trajet entre sa cellule et la salle de la commission militaire, il fallait user d'une civière. Cette hypocrite dépression, faite pour apitoyer, ne touchait personne. Nul ne fut dupe de la comédie.

La défense opposait à l'accusation d'énergiques dénégations, tentait de pathétiques appels à la pitié. L'avocat Baker s'écriait :

Le capitaine Wirz, détenu, dénué de tout, faible de corps et d'esprit, est incapable même de fournir à ses conseils la plus petite information certaine sur les points les plus essentiels de sa défense ; et, en face de lui, un des plus forts gouvernements de la terre rassemble, pour l'écraser, tous les moyens en son pouvoir, va jusqu'à accumuler sur sa tête tous les débris de la Confédération défunte !...

Et lentement, péniblement, à travers des incidents multipliés, — que compliquait l'esprit de chicane, parfois intolérante, manifesté par le ministère public, le juge-avocat Shipman, — le procès se traînait en d'interminables et oiseuses dépositions.

Henri Wirz fut reconnu coupable et condamné à la peine de mort, c'est-à-dire à la pendaison. Très promptement, la sentence fut sanctionnée par le nouveau président des Etats-Unis, Johnson.

Mme Wirz, ayant alors obtenu la faveur de voir et embrasser son mari, fut surprise au moment où elle lui remettait une fiole de poison.

Le jeudi 9 novembre, dans la soirée, avis fut donné à Wirz qu'il devait se préparer à la mort. Le lendemain, le tortionnaire d'Andersonsville, qui avait subitement retrouvé son énergie, marcha froidement à l'échafaud et fut pendu devant la foule qui depuis longtemps réclamait la punition de ses crimes. — Louis André.

chiclé n. m. (mot espagnol). Latex qui découle du tronc du sapotillier et d'autres arbres de la même famille (sapotacées).

— Encycl. Le *chiclé* est utilisé dans la préparation de ces pâtes masticatoires (*chewing-gums*) dont les Américains font un si grand usage, et sa récolte dans les forêts tropicales du Guatémala, du Honduras, donne lieu à un mouvement d'affaires important.

Il faut conduire à pied-d'œuvre, c'est-à-dire dans des forêts difficilement praticables, les ouvriers recrutés parmi les indigènes et qui exigent, pour les difficultés de l'entreprise, des salaires assez élevés.

Les arbres sont choisis avec soin, et chacun de ceux qui ont reçu la marque subit la saignée. Celle-ci se fait, d'ailleurs, de façon toute spéciale : un indigène grimpe jusqu'au faîte de l'arbre et redescend

lentement en pratiquant, tout le long du tronc, des incisions en biais qui se rejoignent l'une l'autre, ou une incision en spirale ininterrompue. Ces incisions servent de rigole au latex et se prolongent jusqu'au pied de l'arbre, où l'on dispose une gouttière en feuille de palmier qui conduira la récolte dans un récipient *ad hoc*.

Le latex, ainsi recueilli, subit sur place une première préparation, qui consiste en un filtrage à travers une toile, puis concentration par chauffage en des récipients de cuivre. On le coule en pains assez volumineux et, lorsque ces pains sont refroidis et durcis, on les expédie, à dos de mule, au magasin principal de l'exploitation, souvent fort éloigné du lieu où s'est faite la récolte. De là ils sont expédiés (par bateau) aux ports des Etats-Unis, où s'en approvisionnent les manufactures nombreuses qui traitent le chiclé et lui font subir diverses opérations avant de le livrer aux consommateurs sous forme de petites tablettes de *chewing-gum*. — JEAN DE CHAON.

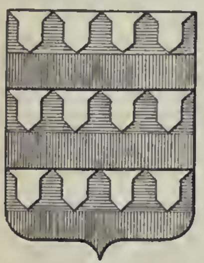
Coucy et ses habitants (LE CHÂTEAU DE). Les Allemands, dans leur folie de destruction systématique, cherchent à atteindre particulièrement les monuments qui peuvent nous être chers par les souvenirs qui s'y rattachent. Après Reims, monument de la grandeur de nos rois, après Arras, symbole de la puissance des communes, voici Coucy, témoin de la grandeur féodale, qui s'effondre sous leurs coups.

Le château de Coucy, situé dans le département de l'Aisne et l'arrondissement de Laon, était bâti à l'extrémité de la colline allongée qui domine la Lette, affluent gauche de l'Oise. Ses proportions énormes étaient faites pour résister aux plus rudes assauts. Ruine magnifique, il attirait avant la guerre de nombreux touristes et promeneurs. Ses murs démantelés, sa masse imposante racontaient les diverses phases de notre histoire, en rappelant les luttes dont il avait été l'objet et le témoin.

Le château et ses habitants étaient à la même mesure, et cette mesure était unique en son genre. La demeure seigneuriale avait abrité pendant deux siècles une race pleine de caractère, la lignée des Coucy, qui joua un rôle de première importance à l'époque féodale, grâce à ses richesses, à l'étendue de ses domaines et à son tempérament aventureux, justifiant ainsi sa devise orgueilleuse :

Roy ne suis, ne prince, ne duc, ne comte aussi ;
je suis le sire de Coucy.

Avant Enguerrand III, le constructeur présumé du château, la plus ancienne mention du nom de Coucy remonte à 1059, où apparaît un certain Aubri de Coucy, possesseur d'un premier castel, construction romane bâtie sur le même emplacement.



Armes des seigneurs de Coucy.

Toutefois, le véritable fondateur de la lignée des Coucy paraît être Enguerrand Ier, seigneur plein de talents et aussi de rudesse. Son fils, Thomas de Marle, qui prend possession du domaine après lui, exagère les défauts de son père et se conduit comme une sorte de brigand; il est battu par le roi Louis le Gros, qui lui enlève la tour de Coucy (1117) et le réduit à une soumission complète. Mais, en revanche, ses deux successeurs vont mourir en Terre sainte, légitimant, en le mettant au service de Dieu, ce goût des aventures qui est au fond de l'âme des Coucy.

Enguerrand III, dont l'avènement marque l'apogée de la maison, naît en plein mouvement communal. Après avoir donné une charte de franchises aux bourgeois de ses domaines, il se croit en droit de leur demander leur aide pour la reconstruction de leur ville et du château, qu'il entreprend vers 1225.

Sa puissance accrue par des mariages adroits et son ambition démesurée, qui l'entraînent à méconnaître les lois les plus sacrées du royaume, à défier l'archevêque de Reims, à faire arrêter en pleine cathédrale le chapelain du chapitre de Laon, lequel avait refusé de se soumettre à ses volontés, lui font comprendre la nécessité d'un inviolable repaire où il se sente en sûreté. Son projet réalisé, il se rit de tout et de tous et se croit assez fort pour se livrer à toutes ses fantaisies, parfois louables, mais parfois aussi d'une insolente audace.

Si, en effet, il est un des promoteurs de la croisade des Albigeois et l'un des principaux acteurs à la bataille de Bouvines, il hésite, cependant, quoique enivré de gloire et d'orgueil, fort de sa richesse et confiant dans la solidité de la retraite inexpugnable qu'il s'est ménagée, à entrer en lutte avec le roi luimême pour lui disputer sa couronne. La minorité de saint Louis lui fournit un prétexte, et il réussirait dans ses desseins si Blanche de Castille ne parvenait, grâce à une adroite diplomatie, à conquérir ce cœur farouche et à l'amener, de son propre gré, à jurer fidélité au roi, dont il accepte de ne plus être le rival, mais l'égal, ainsi qu'il le répète et le démontre maintes fois à ses intimes.

Au reste, son serment ne l'engage pas plus, lui, que sa lignée ; car, s'il est vrai que son fils aîné meurt à la croisade en sauvant la vie au frère du roi, son fils cadet, Enguerrand IV, se montre le digne héritier de tous ses aïeux et, notamment, de Thomas de Marle, en se livrant à de nombreuses exactions et en narguant le roi, qui menace de le faire exécuter. Il s'en tire moyennant une forte amende et semble, sur la fin de sa vie, donner les marques de quelque repentir. Après ces rudes batailleurs, le château tombe en quenouille. Un procès, qui dure dix-huit ans, en donne la possession à la deuxième branche des Coucy, race plus puissante que la première, plus aventureuse encore s'il est possible. Le premier de la deuxième branche est Enguerrand VI, apparenté à plusieurs maisons royales, qui défend le château contre les Anglais et meurt à Crécy en 1346. Mais c'est le second, Enguerrand VII, qui est le plus typique : sa vie est la mieux remplie et la plus curieuse qu'on puisse imaginer. Né au milieu des tristesses de la guerre de Cent ans et de la révolte des « Jacques », il subit malgré lui les conséquences de la première, mais réprime impitoyablement la seconde. Les vicissitudes de la défaite le font choisir comme otage pour garantir la rançon du roi Jean le Bon. Il est donc envoyé en Angleterre. Là, il réussit à épouser la seconde fille du roi Edouard III et se trouve ainsi possesseur d'immenses domaines en Angleterre et en France. Il retourne à Coucy en 1368. La guerre éclatant de nouveau entre la France et l'Angleterre, il se croit tenu par son mariage de rester neutre. Cependant, rester neutre ne veut pas dire, pour un homme de ce caractère, rester inactif; il va se battre en Italie contre les Visconti, tyrans de Milan. Un peu plus tard, comme, par sa mère, fille de l'empereur Léopold, il possède des droits à la couronne d'Autriche, à la mort de ce prince, il entreprend de les faire reconnaître. Le roi de France l'approuve, une partie de la noblesse le suit, il ramasse une bande d'aventuriers et tente un coup de main audacieux, qui échoue. Il ajoute alors à son blason une couronne renversée, allusion à ses droits méconnus. Sur ces entrefaites, Edouard III meurt. Enguerrand profite de cette circonstance pour répudier sa femme, en laissant à sa fille, Philippote, qui n'est jamais venue en France, tous ses biens en Angleterre. Ainsi dégagé, il peut se battre contre les Anglais. Charles V lui offre l'épée de connétable; il la refuse et propose généreusement au roi de nommer à sa place Olivier de Clisson. Alors, s'ouvre sa carrière diplomatique. On le suit tour à tour en Bretagne, où il engage le duc à faire la paix avec le roi de France; puis en Espagne, où il accompagne le duc d'Anjou; en Italie, où il participe avec les Génois à une expédition contre les pirates africains. Il apparaît aussi comme médiateur en Savoie. Sa dernière entreprise est la croisade de Nicopolis. Il accompagne le comte de Nevers; il est fait prisonnier par le sultan Bajazet, et il meurt à Brousse, au moment où l'on négocie sa délivrance (1397). Entre temps, il a fait d'importantes modifications au château, ce qui ajoute pour nous à l'intérêt de sa vie. Il meurt sans héritier mâle et, dès lors, la race des Coucy s'éteint dans un interminable procès entre les deux héritières, Marie de Bar et Isabault de Nevers. Désormais, le château abritera des étrangers; étrangers de marque, d'ailleurs, puisque c'est le duc Louis d'Orléans, le propre frère du roi, qui s'en rendra acquéreur (1400) et qu'après lui, le titre passera aux héritiers mâles de la famille d'Orléans.



Château de Coucy. — Le donjon et la porte du Musée.

Cette possession n'ira pas, cependant, sans de multiples contestations. Entrer dans le détail de ces luttes serait s'y perdre. Disons, seulement, que le duc de Bourgogne, jaloux de l'acquisition du duc d'Orléans, cherche à la lui enlever et que c'est une des causes de la longue lutte des Bourguignons et des Armagnacs. Coucy passe alternativement d'une main dans l'autre et, finalement, se trouve appartenir au duc Louis II d'Orléans, lorsqu'il devient roi sous le nom de Louis XII. Ce dernier réunit Coucy à la couronne et le concède en apanage à sa fille, Claude de France, femme du duc d'Angoulême, plus tard François Ier, qui, à son tour, le donne à titre d'apanage à son second fils, Charles de Valois. Le domaine est ensuite attribué comme douaire à Catherine de Médicis (1562). Quatorze ans après, il passe à Diane de France et rentre enfin dans la maison d'Orléans-Bourbon, qui le garde jusqu'à la Révolution.

Pendant les guerres de religion, les protestants, appréciant la valeur stratégique du château, s'en emparent en 1567. Tour à tour, on le voit aux mains des calvinistes et des partisans de la Ligue, puis, ensuite, dans celles des Frondeurs. Enfin, en 1652, Mazarin, qui suspecte Hébert, gouverneur de la place, de manquer de loyalisme envers son souverain, ordonne de démanteler l'imprenable château, dont l'existence même demeure un danger pour la couronne. Hébert résiste à l'ordre du ministre et s'enferme dans Coucy. La place n'est pas prise, mais, les habitants de la ville s'étant plus tard soumis, Mazarin charge un ingénieur ès travaux de feu, Métezeau, le vieil ingénieur du siège de La Rochelle, de rendre désormais Coucy inoffensif. C'est la deuxième fois que le château subit l'épreuve de la poudre, sans laquelle il n'aurait jamais pu être réduit. En 1411, en effet, lors d'un siège par les Bourguignons, le comte de Saint-Pol avait employé la mine, une nouveauté de l'époque; mais la galerie, mal étayée, s'était écroulée, ensevelissant, près de la porte Maître-Odon, curieux et travailleurs. Les 50 barils de poudre massés par Métezeau et son fils sous le donjon et sous les tours ont plus d'effet que la mine du comte de Saint-Pol, mais la silhouette générale résiste et résistera jusqu'au jour où un ennemi, l'Allemand, qui n'a même pas pour excuse un intérêt stratégique, s'acharnant sur cette vieille muraille ridée, consacrera 28.000 kilogrammes d'explosif à l'anéantir !

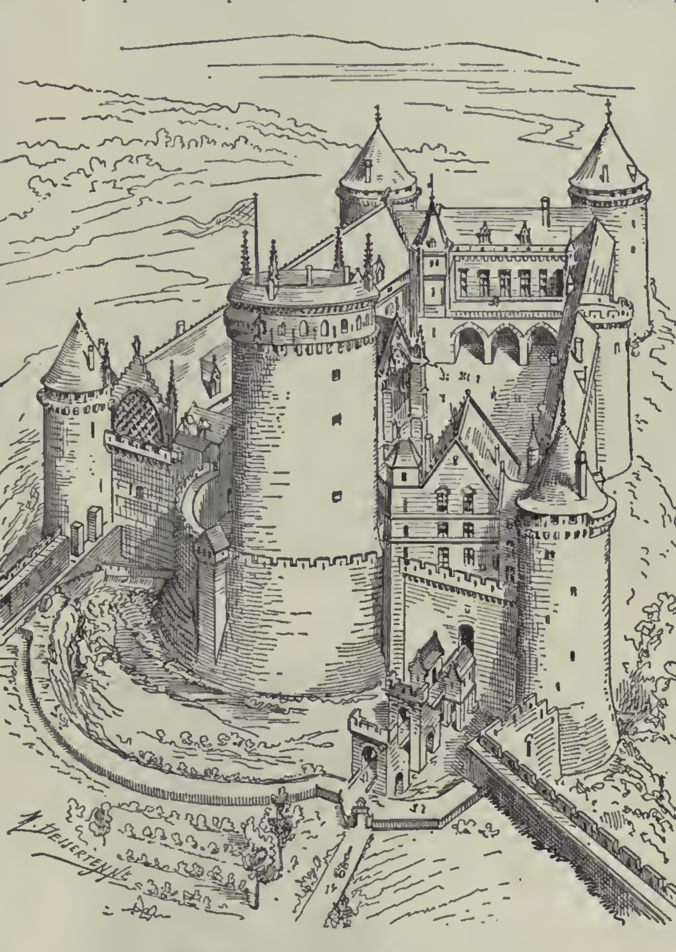
Le château de Coucy était la plus typique des demeures féodales et, surtout, le plus parfait exemple de l'ingéniosité stratégique du XIIIe siècle. Sous ces deux aspects, par ordre d'importance et de chronologie, il se classait, au dire de Viollet-le-Duc (dont on ne peut négliger l'opinion quand il s'agit des constructions du moyen âge), entre le Château-Gaillard et les fortifications de Carcassonne et d'Avignon.

En ces temps, où la défense était supérieure à l'attaque, un château à l'épreuve du feu, des balistes, des flèches, des travaux souterrains, capable de résister à un siège par la famine, ne pouvait être réduit : Coucy était imprenable.

L'art de l'ingénieur, à cette époque, n'était pas seulement d'écraser l'assaillant, il consistait surtout à le décourager. Celui-ci était donc conduit à des obstacles de plus en plus insurmontables, dans lesquels s'affirmait graduellement la supériorité de l'assiégé. A Coucy, l'assiégeant devait commencer par s'emparer du village ; c'était là que se présentait le seul flanc accessible du château. Sur les autres, en effet, la muraille s'élevait à pic à la crête du coteau et, sur la muraille, courait un chemin de ronde facilement défendable. Le village de Coucy était entouré d'une enceinte fermée de trois portes. Les portes étant les points vulnérables de la fortification, toutes étaient bien défendues, mais particulièrement celle qu'on appelait la porte de Laon, où l'architecte avait accumulé un maximum de défenses pour un minimum d'espace. Une fois maître de la porte de Laon, l'assaillant était maître du village. Il lui fallait alors pénétrer dans la basse-cour du château, et il se heurtait à la porte Maître-Odon. Cette porte, sur le modèle de la précédente, était supérieurement armée. Un fossé la séparait de Coucy-la-Ville ; un pont-levis l'isolait, une herse et deux tours en gardaient l'entrée. Les défenseurs étaient massés dans le corps de garde et, comme la méfiance est le meilleur moyen d'éviter une trahison, des meurtrières très étroites permettaient d'apercevoir l'ennemi, mais non de communiquer avec lui. De plus, les hommes chargés de la garde du pont-levis n'avaient aucun contact avec ceux qui le faisaient manœuvrer. Si l'ennemi était parvenu à se rendre maître de cette porte, il pénétrait dans la basse-cour. Celle-ci était flanquée d'un rempart et de dix tours. Elle renfermait les communs et une chapelle dite des « Onze-Mille-Vierges », dernier vestige du château roman. Maître de la basse-cour, l'assaillant qui aurait voulu pénétrer dans le château rencontrait un nouveau fossé, large de 20 mètres, qui séparait la basse-cour de la chemise du donjon. Sur ce fossé était jeté un pont, qui aboutissait à l'unique porte du château proprement dit, et ce pont était défendu à l'entrée et à la sortie par deux portillons. Mais, pour forcer la porte elle-même, protégée par trois herses et défendue par une bretèche, il fallait encore que l'assaillant affrontât les tirs croisés de la tour de l'Est et du donjon, ce qui rendait l'entreprise des plus périlleuses. Supposons l'ennemi dans la place ; le voici dans ce quadrilatère irrégulier, flanqué de quatre tours de cinq étages, disposées autour d'une cour dominée par le donjon ; mais il lui faut, maintenant, conquérir successivement chaque bâtiment. Là, chaque salle est une casemate, chaque porte nécessite une effraction, chaque escalier demande une escalade ; l'assiégé se défend chez lui, il a de longue date calculé ses sacrifices, ménagé sa retraite, et il se défend pied à pied, avec méthode. Son dernier refuge sera le donjon.

Le donjon de Coucy était un monument gigantesque. Il mesurait 31m,25 de diamètre ; il avait des murailles d'une épaisseur de plus de 7 mètres, sa hauteur était de 54 mètres. C'était la plus grosse et la plus forte tour du monde. Ce donjon était isolé de l'extérieur par un fossé de 8 mètres et protégé par une chemise en maçonnerie de 20 mètres de haut. Son unique porte ne communiquait avec la cour intérieure du château que par un pont à bascule relevé en cas d'attaque ; elle était défendue par un mâchicoulis, une herse, un vantail barré, un second vantail au delà de l'entrée de l'escalier et une grille ; c'est assez dire l'importance qu'on y attachait. Le pont à bascule était manœuvré comme celui de la porte Maître-Odon ; mais, lorsqu'il était relevé, un système ingénieux permettait aux défenseurs de se dérober par le fossé pour prendre les assaillants à revers. Des souterrains partant de divers points du château jouaient, d'ailleurs, le même rôle.

Le donjon comprenait trois étages. (Le moyen par lequel les ingénieurs de l'époque avaient triomphé des difficultés de sa construction a été mis en lumière par Melleville, qui, le premier, a fait remarquer que les trous de boulin percés en spirale au long de la tour avaient servi à étayer un échafaudage d'une inclinaison assez peu prononcée pour qu'on y montât à l'aide de treuils des chariots pleins de matériaux.) Il n'existait pas dans le donjon d'étage souterrain, afin que l'ennemi, qui aurait tenté d'y pénétrer en creusant une mine, ne rencontrât pas de vide. La porte d'entrée, mentionnée plus haut, conduisait par un couloir à une salle, au rez-de-chaussée, qui servait de magasin pour les provisions et pour les armes. Les défenseurs s'approvisionnaient au moyen d'un monte-charge manœuvré à l'aide d'un treuil placé à l'étage supérieur, et chaque étage était percé à cet effet d'une ouverture centrale. Le premier, haut de 13 mètres et voûté d'ogive comme le suivant, était au niveau du chemin de ronde qui faisait le tour du château et avec lequel il pouvait communiquer par un pont volant qu'on rentrait à l'intérieur en cas d'attaque, ce qui isolait le donjon. Le deuxième était occupé entièrement par une immense salle en rotonde, entourée d'un balcon intérieur. C'était là le cœur du château, l'âme de la résistance. Plus d'un millier d'hommes pouvaient s'y rassembler lorsque le chef avait quelque communication collective à faire à la garnison. L'étage supérieur, pavé de plomb, était bordé par le mur de la tour, percé de vingt-quatre ouvertures, sur lesquelles s'appuyaient en temps de guerre les *hourds* en bois qui permettaient aux défenseurs du château de battre le pied des remparts. Il y a lieu de noter qu'à Coucy les contreforts ou corbeaux extérieurs destinés à soutenir les *hourds* étaient en pierre. C'était un acheminement vers le mâchicoulis, lequel n'est qu'un hourd entièrement construit en pierre et soustrait ainsi à l'action du feu, suivant la définition qu'en donne Viollet-le-Duc dans son *Essai sur l'architecture militaire*. A noter aussi la précaution qu'avait prise l'ingénieur d'éviter qu'aucun escalier ne conduisît directement aux faîtes des bâtiments, mais seulement à une chambre de chaque étage, de telle sorte qu'on pouvait établir un contrôle de ceux qui montaient ou descendaient et leur interdire le passage.



Le château de Coucy : restitution de Viollet-le-Duc.

Telle était l'ingéniosité de cet ensemble de défenses, graduant les difficultés et rendant à peu près impossible la prise de la place forte. Au reste, l'histoire a rendu hommage à l'architecte, car, tant que le progrès humain n'eut pas découvert la force explosive, le château de Coucy demeura imprenable et ne fut occupé par l'ennemi que quand, de lui-même, il ouvrit ses portes.

Ainsi se présentait le château au point de vue purement militaire, mais il faut aussi dire quelques mots d'une partie des bâtiments que Viollet-le-Duc a crue de construction contemporaine du donjon, mais que Lefebvre-Pontalis a pu, grâce à des documents nouveaux, considérer comme ayant été remaniée et même entièrement transformée au XIVe et même au début du XVe siècle. Ces bâtiments se distinguent par leur agrément et leur charme, qui contraste avec le plan rude, uniquement défensif, conçu par Enguerrand III. Il s'agit de divers corps de logis contenant la salle des Preux et la salle des Preuses et datant d'Enguerrand VII. La salle des Preuses était la pièce principale d'une habitation à deux étages. L'architecte du XIVe siècle avait percé trois larges baies dans l'épaisse courtine du château, qui en formait le mur extérieur. Par ces baies, le jour éclairait largement les sculptures peintes et les dorures qui ornaient cette salle immense et, notamment, le manteau d'une cheminée gigantesque sur laquelle se détachaient, plus grandes que nature, les statues des neuf preuses d'où elle tirait son nom. La salle des Preux, dans le bâtiment contigu, était encore plus grande et plus décorée. Elle avait 60 mètres de long et pouvait contenir 3.000 personnes. D'un côté, elle prenait jour sur la campagne au-dessus du chemin de ronde et, de l'autre, sur la cour intérieure du château. Une immense verrière, percée au midi sous les lambris de la voûte de bois, achevait d'égayer cette magnifique salle de réception. Une cheminée double, analogue à la précédente, portait les statues des neuf preux. Celle de Bertrand Du Guesclin y avait été ajoutée par Charles d'Orléans, lors du remaniement définitif, au XVe siècle. Aux deux extrémités de la pièce se trouvaient deux tribunes : l'une d'elles destinée aux musiciens, l'autre aux dames, cette dernière décorée de pampres et de fruits.

Contre les bâtiments de la salle des Preux s'élevait une chapelle du XIIIe siècle, très richement ornée et dont les vitraux étaient d'une particulière beauté.

La grandeur et le romanesque, unis à la puissance, tels étaient les caractères de ce logis et de ses habitants. Les Coucy et leur château avaient traversé les siècles, grâce à ces traits qui paraissaient les associer dans une même immortalité. Il semblait que la ruine auguste de l'imposante forteresse n'eût plus rien à craindre de la morsure du temps ; mais, ce que les siècles n'avaient pu faire, le vandalisme allemand l'a accompli. Le 22 mars 1917, les soldats du kaiser ont, une fois encore, donné la mesure de la « Kultur » allemande : Coucy n'est plus, maintenant, qu'un amas de décombres. Le célèbre château est réduit à néant ; deux des tours, celles qui faisaient face à Chauny, sont détruites, le reste est méconnaissable. La fameuse porte de Laon, si pittoresque, a disparu. Les barbares ont tenu à abattre ce géant, avant de se retirer sous notre vigoureuse pression. A ce témoin de la grandeur féodale, qui pouvait nous parler de notre passé glorieux, ils ont voulu fermer la bouche. Mais leurs efforts sont vains : le vieux château se dresse invaincu dans notre souvenir, et ses pierres écroulées attestent seulement la sauvagerie des hordes teutonnes. — Jean-Gabriel Lemoine.

Déjerine (Jules), médecin français, né à Genève, de parents français, le 3 août 1849, mort à Paris le 26 février 1917. Il a succombé à une attaque d'urémie aiguë. Elève de Vulpian, interne des hôpitaux de Paris, docteur en 1879 avec une thèse sur *les Lésions du système nerveux dans la paralysie ascendante aiguë*, Déjerine se consacra, on pourrait dire « de façon exclusive », à la pathologie du système nerveux. En cette partie de la médecine, il fit faire à nos connaissances de grands progrès, qu'il s'agisse des symptômes morbides, de la classification des maladies ou des lésions qu'elles déterminent dans les différentes parties constituantes de l'axe nerveux, ou de ses ramifications périphériques. C'est peut-être dans cette dernière partie de son œuvre qu'il se montra surtout un maître dont les découvertes resteront. Il scruta sans répit, avec une grande sagacité, l'anatomie pathologique de ces délicats appareils. C'était là une besogne presque neuve, en bien des chapitres de laquelle Charcot et ses élèves n'avaient fait qu'esquisser la tâche. En d'autres, il perfectionna notablement ce qu'avait établi l'école de la Salpêtrière. Il s'occupa aussi bien de l'anatomie macroscopique, qui considère les grosses lésions et pour laquelle suffit le renseignement fourni par les yeux, que de la microscopique, où le grossissement instrumental est nécessaire. Pour cette dernière, il fut le promoteur d'une méthode d'examen de la moelle par coupes minces en série, qui furent un moyen d'investigation des plus précieux. Pour mieux établir ce que les lésions occasionnaient dans cet appareil nerveux si compliqué, il en revisa l'anatomie normale et publia un *Atlas d'anatomie du système nerveux*, qui est un ouvrage de très grande valeur. Déjerine aura marqué d'une forte empreinte son passage dans la médecine contemporaine, et il n'est guère de maladies du système nerveux dans l'histoire desquelles il ne devra être nommé. Signalons, parmi elles, le tabes, la maladie de Thomsen, les myélites, la syringomyélie, les névrites, etc.

Sa vie fut droite, simple et calme, et c'est peu à peu, à force de travail, par l'évidence du mérite de ses travaux continus, par la valeur des notions nouvelles découvertes, qu'il s'imposa au monde scientifique. Il conquit un à un les honneurs et les fonctions. Chef de clinique à l'hôpital de la Charité en 1879, il était nommé, en 1882, médecin des hô-

pitaux de Paris et agrégé de la Faculté de médecine en 1886. En cette qualité, il fit des conférences très suivies d'anatomie pathologique et donna un enseignement hospitalier remarqué aux Enfants-Malades et à Bicêtre. Pendant le cours de son agrégation, il eut l'occasion de suppléer le Pr Peter à la clinique médicale de la Charité en 1893, et l'on s'aperçut vite que la pratique du malade lui était aussi familière que les études de laboratoire. Aussi, en 1901, fut-il nommé professeur. La chaire d'histoire de la médecine ne pouvait être pour lui qu'une étape provisoire, comme il est regrettable qu'elle le soit toujours. Il l'échangea rapidement contre une chaire de pathologie interne, qu'il délaissa à son tour. Sa vraie place était à la Salpêtrière, dans cette chaire de clinique des maladies du système nerveux qu'avait illustrée Charcot et où Raymond avait ensuite professé. Déjerine, qui y enseigna jusqu'à sa fin, fut le digne successeur de ces cliniciens émérites.



Le Dr Déjerine.

Les distinctions académiques ne lui firent pas défaut. En 1879, à la Société anatomique, il était titulaire du prix Godard; en 1886, l'Institut (Académie des sciences) lui décernait un prix Montyon, conjointement avec le Pr Landouzy, pour avoir individualisé, en collaboration, une maladie nouvelle, la *myopathie atrophique progressive,* à laquelle leurs deux noms sont restés appliqués. Membre de la Société de biologie, membre honoraire de la Société royale de Londres et titulaire, par elle, de la médaille d'or Moxon, le Pr Déjerine fut élu membre de l'Académie de médecine en 1908, dans la section d'anatomie pathologique.

Beaucoup des travaux de Déjerine ont été faits en collaboration avec sa femme, Mme Déjerine, née Klumpke (docteur en médecine, la première femme reçue interne titulaire des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur). Du nombre est l'*Atlas* remarquable dont nous avons parlé. Il a, de plus, publié : *l'Hérédité dans les maladies du système nerveux ; Traité des maladies de la moelle épinière* (en collaboration avec le Dr A. Thomas); *Traité de séméiologie du système nerveux; Traité des psychonévroses,* sans compter les très nombreuses communications faites aux sociétés savantes dont il était membre. — Dr H. Bouquet.

Frédéric III [L'Empereur] (1831-1888), par Henri Welschinger. — Ce n'est pas une étude d'ensemble du caractère du second empereur allemand, de sa vie, ni de son règne éphémère, que l'historien a voulu donner dans le présent volume; il a seulement montré entre l'empereur Frédéric III et Bismarck « des oppositions et des désaccords considérables au point de vue de la politique allemande ». Il en a trouvé le plus éclatant témoignage dans le Journal du prince et dans l'extraordinaire procès que le chancelier intenta aux premiers éditeurs de ce journal.



Frédéric III,
empereur d'Allemagne (1831-1888).

Après avoir, dans une première partie, retracé brièvement la carrière de Frédéric III, insistant spécialement sur sa douloureuse agonie, il a, dans une seconde partie, publié quelques extraits du Journal du prince durant la guerre de 1870 et a terminé en relatant le procès intenté au secrétaire de Frédéric, Geffcken, qui avait donné, au mois d'octobre 1888, à la *Deutsche Rundschau,* la primeur du Journal princier et qui, le 4 janvier 1889, fut acquitté par le tribunal de Leipzig, à la grande colère du chancelier.

Né le 18 octobre 1831, le prince Frédéric, élevé en soldat comme tout Hohenzollern, mais doué d'une intelligence assez fine et d'un caractère assez indépendant, subit à dix-sept ans le contre-coup de la Révolution de 1848 et en garda, toute sa vie, semble-t-il, le souvenir et les tendances libérales et religieuses. Il épousait, le 26 janvier 1858, la fille aînée de la reine d'Angleterre, Victoria, à la grande fureur de certains hobereaux prussiens, et, dès l'arrivée au pouvoir de Bismarck, critiqua sa brutalité et son absolutisme.

Cependant, plus Allemand que son père, moins fervent Prussien, mais aussi plus diplomate, il appuya le chancelier au lendemain de Sadowa, quand Bismarck exigea la paix immédiate pour éviter d'ultérieures revendications autrichiennes : la Prusse venait d'affirmer sa suprématie en Allemagne; le résultat essentiel était atteint.

Admirateur de la France et de Napoléon III comme beaucoup d'Allemands d'alors, il ne fit rien pour amener la guerre entre les deux pays; mais, comme général, il s'y préparait assidûment, la sentant imminente et fatale.

Il la conduisit en soldat intelligent, énergique; H. Welschinger ajoute : « humain », et il rappelle en effet les différents ordres donnés par le prince à ses troupes prescrivant « le maintien sévère de la discipline, l'interdiction de toute mesure hostile aux populations ».

L'historien se doit de relever ces déclarations, qui forment un si parfait contraste avec le pillage organisé, durant tout le cours de la présente guerre, par les officiers allemands et leur souverain. Mais, tout autant que Bismarck ou Guillaume Ier, Frédéric désirait l'écrasement de la France, sur lequel devait se fonder la gloire des Hohenzollern : il participa étroitement aux négociations qui précédèrent la proclamation du roi de Prusse comme « empereur allemand ». Moins formaliste que son père, il considérait ce titre, qu'il rapprochait de celui d'*imperator romanus,* comme représentant exactement sa prééminence et ses prérogatives; mais il prétendait étendre ces prérogatives et devenir le souverain véritable de l'Allemagne. Le 18 janvier 1871, il écrivait dans son Journal :

Le roi et ses descendants sont tenus de faire de l'empire rétabli une vérité... Les espoirs qu'avaient nourris nos ancêtres depuis tant d'années, les rêves des poésies allemandes sont réalisés et, libéré de la sainte malédiction romaine, un empire se dresse, reformé dans sa tête et ses membres sous son antique nom et sortant d'une nuit qui dura tant d'années.

Dans cet enthousiasme mystico-germanique du père, ne retrouve-t-on pas facilement le thème de mainte proclamation du fils?

Imbu de la doctrine de la prédestination, fier du rôle qui lui était dévolu, le prince Frédéric se prépara minutieusement au « poste sacré » que son père devait lui léguer; mais, quand l'empereur Guillaume Ier mourut, le 8 mars 1888, à quatre-vingt-onze ans, l'empereur Frédéric se savait condamné : un cancer de la gorge lui causait d'épouvantables souffrances, que le climat méditerranéen de San Remo ne pouvait atténuer. Pas un instant, il ne songea à transmettre la couronne à son fils : né pour le trône, il voulait régner.



L'impératrice Victoria (1840-1901).

Bismarck, auquel le Dr Bergman avait affirmé que l'empereur Frédéric ne régnerait pas trois mois, s'efforça de retarder la solution de toutes les difficultés pendantes; cependant, voulant associer le nouveau souverain à sa politique de rudesse et de persécution vis-à-vis du Reichsland, il lui fit signer, le 8 mai 1888, l'ordre relatif aux passeports. On ne sait si l'empereur opposa quelque résistance : son affaiblissement rapide ne le lui eût pas permis, et l'on ne peut, d'ailleurs, affirmer que sa politique, vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine, fût différente de celle du chancelier.

La publication du Journal de l'empereur, entreprise six mois à peine après la mort de celui-ci, ne pouvait pas ne pas soulever les protestations de la cour de Berlin, et on s'explique mal comment le confident du prince disparu, le Pr Geffcken, heureux possesseur des papiers intimes de son maître, osa les communiquer à qui que ce fût et encore moins les publier sans l'autorisation expresse de Guillaume II. Fut-il vraiment encouragé à cette inconvenance par la veuve de l'empereur, qui désirait grandir le renom de son époux? On en veut douter pour l'honneur de cette princesse, et pourtant...

Henri Welschinger a pris soin de noter tout ce qui, dans ce Journal, pouvait déplaire à Bismarck, tout ce qui, notamment, prouvait sa duplicité lors de la guerre de 1870 et dans ses rapports avec les princes allemands. Il est de fait que le kronprinz d'alors supportait mal la tyrannie du chancelier, qu'il avait sur la politique intérieure de l'empire des vues différentes, qu'il préconisait une politique plus unitaire, s'appuyant davantage sur le peuple et tendant à annihiler peu à peu les droits des princes; il nous est difficile, à nous Français, de dire laquelle de ces deux politiques était la plus favorable à la grandeur de l'Allemagne, la plus dangereuse pour l'Europe.

La publication de Geffcken, autorisée et même demandée par le défunt, si l'on en croit le dire de l'intéressé, ne tombait pas sous le coup de la loi; l'inculpé fut acquitté. Bismarck, qui avait cru devoir émettre des doutes sur l'authenticité du Journal, en fut pour sa courte honte.

Aujourd'hui 27 janvier 1871, c'est le treizième anniversaire de mon fils Guillaume (écrivait à cette date le prince Frédéric). Puisse-t-il devenir un homme fort, loyal, fidèle, et même un véritable Allemand, qui continuera à se maintenir, loin de tout préjugé !

Et il ajoutait :

On a vraiment peur quand on pense aux espérances qui reposent déjà actuellement sur la tête de cet enfant et quelle grande responsabilité nous incombe devant notre patrie pour la direction que nous donnons à son éducation.

Ecrasante responsabilité, en effet, devant Dieu et devant les hommes, que l'histoire ne pourra pourtant pas rejeter tout entière sur Frédéric III. Car, s'il a développé chez son fils l'orgueil allemand dont il était lui-même à si haut point imbu, il lui a toujours prêché la haine de la guerre, le respect des droits d'autrui, le culte de la justice et de la vérité, l'amour de son peuple. Résumant son impression sur le Journal de l'empereur éphémère, H. Welschinger ne conclut-il pas : « Je ne connais rien qui puisse condamner autant et flétrir même les actes cyniques d'un Bismarck et la politique orgueilleuse et folle d'un Guillaume II ! » — Pierre Rain.

Garantie des ouvrages en métal précieux. Dans un précédent article (v. *Larousse Mensuel,* t. III, p. 864), nous avons fait connaître les modifications qui avaient été apportées, à la date du 15 mai 1916, par l'administration des finances, à la réglementation de la garantie, dans le but de donner satisfaction à l'industrie française de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie, trop comprimée par des prescriptions plus que centenaires.

Ce n'était là, cependant, qu'un premier pas dans la voie des réformes depuis longtemps réclamées par les intéressés, car la question si importante de la *libre sortie* de nos bijoux restait toujours en suspens.

Aux termes de la loi du 25 janvier 1884, nos bijoutiers jouissent de la liberté entière de fabriquer à *tous titres* leurs articles destinés à l'exportation; mais, comme cette loi n'a rien modifié à la réglementation touchant la consommation intérieure et qui consiste essentiellement, ainsi qu'on le sait, à ne laisser vendre en France que des bijoux atteignant un certain minimum de fin, il a fallu prendre en même temps une série de mesures pour avoir la certitude qu'on n'écoulerait sur le marché intérieur aucun article fabriqué à bas titre pour l'exportation. Tel a été l'objet du règlement d'administration publique pris le 6 juin 1884 pour l'exécution de la loi précitée du 25 janvier précédent. Mais les formalités imposées dans ce but à la fabrication par l'administration des finances avaient été si minutieuses, qu'on en était arrivé à paralyser la production à bas titre.

Certes, il était tout naturel d'exiger la déclaration par les fabricants de leur intention de produire des objets à tous titres, ainsi que la tenue de comptes spéciaux suivis en quantités et vérifiés par les employés de la garantie; personne, d'ailleurs, ne protestait contre de semblables prescriptions. Par contre, les intéressés s'élevaient très vivement contre la stricte obligation d'avoir à faire passer sans exception tous leurs articles destinés à être exportés par le bureau de Garantie, où ils étaient vérifiés, pesés, emballés, puis dirigés vers nos frontières, accompagnés de soumissions que la douane devait viser et retourner vers le bureau de Garantie ayant effectué les opérations précitées en vue de la décharge des comptes des exportateurs.

Le fabricant français ne pouvait donc, suivant le mode d'envoi à sa convenance, faire parvenir à ses clients étrangers les objets choisis par eux; d'autre part, si ces mêmes clients étrangers se présentaient dans ses magasins, il ne pouvait davantage leur faire la remise des articles, ces derniers devant obligatoirement être expédiés hors de France, ainsi qu'il vient d'être dit : présentation à la Garantie, boîtes cachetées, établissement de soumissions déchargées au passage à la frontière, etc.

Les résultats étaient désastreux : les commissionnaires étrangers acheteurs de bijoux aux titres de leur pays, presque toujours inférieurs au titre français, en étaient arrivés à déserter la place de Paris; et on pouvait même noter que certains de nos exportateurs, pour ne pas perdre tout à fait leur clientèle étrangère de ces articles, donnaient les commandes en Allemagne, à Pforzheim, centre de la fabrication de la bijouterie, où ils bénéficiaient de la liberté absolue d'expédition.

Les statistiques sont, d'ailleurs, probantes et montrent la grande disproportion qui existe entre les

chiffres de sortie de nos bijoux en or au titre français intérieur (750 m/m ou 18 carats) et les chiffres de sortie des bijoux à bas titre. Par exemple, les chiffres relevés de cinq ans en cinq ans sur une période de vingt ans avant la guerre sont les suivants :

ANNÉES	EXPORTATION DE BIJOUX D'OR	
	Au titre français intérieur (minimum 750 m/m)	A bas titre
1893.	1.009 kilogr.	106 kilogr.
1898.	931 —	106 —
1903.	1.110 —	247 —
1908.	1.662 —	366 —
1913.	2.155 —	495 —

Un tel résultat est évidemment paradoxal ; car, par suite de la vulgarisation du luxe dans les différents pays du monde, la consommation des bijoux à bas titre est beaucoup plus considérable que celle des bijoux à un titre plutôt haut, comme le titre français de 18 carats. Or, il n'est pas douteux que, si le principe excellent de la liberté de fabrication posé par la loi de 1884 avait été complété par le principe de la « libre sortie », nos fabricants, grâce au renom mondial de nos industries de la bijouterie, auraient pu efficacement lutter contre la concurrence allemande, qui, précisément, a enregistré en 1913 un chiffre d'exportation décuple du nôtre.

Il y avait donc bien là une situation à rétablir, qui a fini par préoccuper vivement l'administration des finances. Depuis la guerre, elle a, de concert avec les intéressés, étudié cette question vitale pour notre plus grande exportation, et elle a abouti à faire adopter par le conseil d'Etat, à la date du 31 décembre 1916, un décret qui modifie les dispositions reconnues à l'expérience néfastes pour notre libre expansion.

Aux termes de ce nouveau décret, nos fabricants de bijouterie pourront être dispensés par l'administration, au moyen d'autorisations annuelles et toujours révocables afin de prévenir les abus, des formalités antérieurement obligatoires pour la sortie de leurs articles. Dorénavant, ils auront la liberté d'expédier leurs bijoux à l'étranger directement, sans passer par le bureau de Garantie et de la manière qui leur conviendra ; et, d'autre part, si un acheteur en gros étranger se présente dans leurs magasins, ils pourront lui remettre sur-le-champ et sans formalités les bijoux choisis. On exige seulement que nos fabricants-exportateurs continuent de tenir le registre prescrit par le décret de 1884 où, d'une part, sont inscrits les bijoux à bas titre dès leur terminaison et, d'autre part, les ventes effectuées, avec toutes références permettant au service de la Garantie de connaître les noms et adresses des destinataires à l'étranger, ou des personnes ayant pris livraison sur place des objets.

Il faut reconnaître qu'une telle réglementation est extrêmement libérale et qu'en l'instituant l'administration des finances marque une véritable confiance à la corporation de la bijouterie. Mais il était absolument nécessaire de prendre le contre-pied du décret de 1884, puisque, vraiment, on voulait faire œuvre pratique et donner à notre fabrique, par la « libre sortie » réelle de ses produits, la possibilité de conquérir sur les marchés internationaux une des premières places, sinon la première. Certes, notre bijouterie, si elle n'est plus gênée dans son expansion, peut sans conteste l'occuper grâce au goût, à l'élégance et au bien-fini de la main-d'œuvre de ses artistes et de ses ouvriers. — J. Canoardel.

Guerre en 1914-1917 (la). [*Suite.*] — Le mois de juin, trente-cinquième de la guerre, a été, comme le précédent, un mois d'attente assez trouble. On y a senti la large et profonde répercussion des inquiétudes que nous avions signalées à la fin de mai et, si les craintes que l'on avait pu concevoir ont semblé s'atténuer, elles n'avaient pas, au dernier jour du mois, entièrement disparu. Sans doute, il n'y avait pas eu, et il ne pouvait y avoir, de réponse ferme à la question russe. Mais le seul fait que la révolution russe avait pu résister aux suggestions et aux utopies des extrémistes, la constatation que la Russie, si l'on ne pouvait la considérer encore comme une force organisée, n'apparaissait plus, cependant, comme menacée d'une dissolution anarchique prochaine, marquait un progrès que l'historien devait enregistrer comme un symptôme favorable. Des indices sérieux permettaient d'enregistrer la possibilité, sinon d'une reprise immédiate de l'offensive sur le front oriental, du moins d'un groupement régulier de l'armée russe. Alors qu'en mai on avait dû, sous peine de se leurrer gravement, non seulement tenir pour nulle la collaboration russe, mais encore redouter une fraternisation criminelle avec les troupes allemandes et une sécurité absolue pour nos ennemis, en juin, on avait vu le sentiment de la discipline reparaître et la nécessité de la résistance s'imposer. Bien plus, l'éventualité d'une paix séparée de la Russie soit avec l'Autriche-Hongrie, soit avec l'Allemagne, soit avec l'une ou l'autre, que tout homme sérieux avait dû admettre comme imminente, était, à ce qu'il paraissait, tout à fait écartée, et des assurances précises nous avaient été données à ce sujet. Le nuage qui couvrait l'horizon oriental s'était donc éclairci, mais il restait épais et sombre, et nous n'avions nulle certitude qu'il n'en sortirait pas quelque orage imprévu et redoutable. Les causes qui rendaient si instable l'équilibre intérieur russe subsistaient par cela même qu'elles tenaient au tempérament même des peuples moscovites, à leur passé, au fardeau d'ignorance qui pesait sur eux, et qu'à côté de ces raisons intrinsèques d'agitation et de désordre, les excitations organisées de l'Allemagne, libres d'agir dans cet immense pays privé d'une force gouvernementale universellement reconnue, continuaient tranquillement leur œuvre funeste. Le temps seul pouvait diminuer le danger, et il fallait inscrire à notre actif cette seule circonstance que rien de fâcheux ne se fût manifesté en juin. Résultat modeste, certes, en apparence, mais, considérable cependant, si on le mesure au besoin de paix qu'avait l'Allemagne. D'autre part, la question grecque avait singulièrement changé d'aspect et, quoiqu'il y eût bien des réserves à faire sur les conséquences possibles de la solution adoptée, celle-ci avait, du moins, l'avantage de la clarté; le public français s'en trouvait satisfait et rassuré.



Après la victoire, Français et Anglais au repos dans la tranchée conquise.

Les événements d'Espagne, de Suisse, de Norvège prouvaient une fois de plus combien s'étendaient les répercussions du conflit européen, et l'échec évident de la conférence de Stockholm, sur laquelle nous reviendrons, prouvait que, si le mot de « paix » était entendu par tous avec joie, il était compris très différemment et, par suite encore, très loin d'une réalisation concrète. D'ailleurs, l'attitude des Etats-Unis, l'apparition effective de son armée en Europe signifiaient très clairement qu'aucune transaction n'était possible avant que toute cause de conflit ultérieure eût été anéantie. Par suite, à la fin de juin, la continuation de la guerre restait une nécessité inéluctable. L'intérêt vital de la patrie ne l'exigeait pas moins que l'avenir de l'humanité.

L'effort militaire, abstraction faite du front italien, où l'activité fut très grande, mais sans résultats essentiels, avait été, bien entendu, supporté énergiquement par les armées française et anglaise sur le front occidental. Sur le front proprement français, il n'y avait eu, en juin, aucune offensive sérieuse. Mais les Allemands avaient fait des efforts énormes pour reconquérir les positions qu'ils avaient perdues depuis avril du côté de l'Aisne, et ils avaient, en outre, repris une offensive partielle du côté de Verdun, sur la rive gauche de la Meuse. Les deux points essentiels de leur attaque avaient été Cerny à l'ouest et, dans le secteur de Verdun, le bois d'Avocourt, la cote 304 et le Mort-Homme. Ils avaient, dans ces entreprises, qui étaient restées vaines, mais qui avaient nécessité de notre part des réactions énergiques, employé de bonnes troupes de choc et subi de grosses pertes. Leur but était à la fois de nous user et de nous tâter, notre immobilité relative étant pour eux une inconnue qu'il était de leur intérêt de dégager. Il n'y avait, semblait-il, pas d'autres conséquences à en tirer, mais elles dénotaient pourtant, chez notre adversaire, le désir de chercher une solution et de profiter de l'inaction russe. — Nos alliés anglais, après une préparation très méthodique et très savante, avaient, le 7 juin, engagé dans la direction d'Ypres une action locale, mais, pourtant, d'une grande portée, qui les avait mis en possession des villages de Messines et de Wytschaete, de près de 7.500 prisonniers et d'un important matériel. D'autre part, ils avaient serré de très près la ville de Lens, et les Allemands, pour retarder leur marche, avaient dû recourir à l'inondation. Nos ennemis ne pouvaient avoir de doute sur la volonté des Anglais d'avancer à tout prix. Il faut le répéter, la préparation anglaise et française aurait eu de tout autres résultats, peut-être des résultats décisifs, si elle n'avait pas trouvé devant elle les renforts allemands venus du front russe. Il y a là un élément qui a faussé tous les calculs et qui a obligé, pour un temps dont on ne peut déterminer la durée, à limiter l'effort devant un obstacle brusquement grandi. Il semblait que la sagesse, dans ces conditions, ordonnât d'attendre et de ne pas risquer, par une impatience impardonnable, les résultats acquis. Il était de notre intérêt, nous l'avons déjà dit, de prolonger la lutte, l'usure allemande étant supérieure à la nôtre — nous entendons « à celle de l'Entente » — et l'Empire allemand n'ayant pas, comme notre gigantesque groupement, des moyens de renouvellement inépuisables. Le public français ne s'arrêtait pas assez à ce point de vue si réconfortant, et notre sens critique suraigu nous portait à exagérer beaucoup plus que de raison certaines faiblesses de notre situation, inévitables dans un pareil cataclysme, mais bien plus graves chez nos ennemis. Malgré la stagnation russe, la situation militaire était bonne à la fin de juin, et il était permis, sans se monter la tête, d'en espérer d'heureuses suites.



Jonnart, haut commissaire des puissances de l'Entente, à Athènes.

Aucune modification importante en Italie, aucune sur le front de Salonique, ni sur le front roumain, ni sur le front asiatique, où la saison rendait les



Les gros canons anglais en route pour le front.

opérations très difficiles. Pourtant, du côté des Balkans, les événements de Grèce pouvaient être le prélude d'une orientation nouvelle.

Nous avons noté, fin mai, à quel point l'approche de la moisson en Thessalie rendait instable la situation des Alliés en Grèce et, par voie de conséquence, à Salonique. Si on laissait le roi Constantin accaparer le blé de Thessalie, non seulement le blocus de la Grèce devenait illusoire, mais encore le gouvernement royal pouvait, en interdisant toute exportation de céréales, affamer les îles grecques ralliées au gouvernement national de Salonique. Une solution devenait urgente. — Le 9 juin, on apprenait que l'ancien ministre français Jonnart, envoyé en Grèce à titre de haut commissaire des



Le roi Alexandre de Grèce, second fils de Constantin, né au château de Tstoï le 20 juillet 1893.

puissances de l'Entente, était arrivé à Athènes. Le choix de Jonnart, qui a gouverné l'Algérie avec une rare habileté, était heureux ; on pouvait attendre de lui des résolutions fermes et une diplomatie sans détours. Il était investi des pouvoirs les plus étendus. — Dès son arrivée, il décidait, conformément aux instructions qu'il avait reçues, de faire occuper la Thessalie par les troupes françaises et de s'assurer de la récolte. Puis, après une série d'entrevues avec le ministre grec Zaïmis, il lui signifiait que la présence du roi Constantin en Grèce n'était plus possible, qu'une abdication était nécessaire et que la couronne devait passer non au diadoque, dont les sentiments germanophiles étaient trop connus pour qu'on pût avoir en lui aucune confiance, mais au second fils du roi, le prince Alexandre. Constantin, comprenant que toute résistance était impossible, s'était soumis. Tandis que les troupes françaises débarquées occupaient le Pirée, les abords d'Athènes et l'isthme de Corinthe, le roi, la reine, leur famille et leur suite s'embarquaient pour l'Italie, qu'ils traversaient, et allaient momentanément s'établir en Suisse.

Ce n'était là que le prélude d'un changement plus important. Les puissances protectrices, France, Angleterre, Russie, entendaient rétablir en Grèce la vérité constitutionnelle et, pour cela, rappeler la Chambre de 1915, illégalement dissoute par Constantin. On put se demander un instant si le changement de roi suffirait pour permettre d'aboutir. Une proclamation lancée par le jeune roi Alexandre, et dans laquelle il se présentait comme le continuateur et, en quelque sorte, le lieutenant de son père, parut étrange et symptomatique. On a dit, depuis, que ce document était l'œuvre du général Dousmanis, dont la germanophilie n'a jamais fait doute, et qu'Alexandre n'en avait pas compris la portée. Quoi qu'il en fût, il importait d'aviser. Zaïmis, qui avait accepté de négocier le départ du roi, ne semblait pas disposé à prendre les mesures subséquentes qui étaient indispensables, notamment le rappel de la Chambre de 1915. Il préféra se retirer. Un seul homme, Venizelos, était possible. Chargé de former un cabinet, il quittait Salonique et arrivait à Athènes. Le 28 juin, son cabinet était constitué. Le 29, il rompait toute relation avec l'Allemagne et l'Autriche et, de concert avec Jonnart, il prenait les décisions qui s'imposaient : exil des conseillers les plus compromis de Constantin, notamment de Dousmanis et de Gounaris, épuration du corps des officiers, épuration de la magistrature par la suspension de l'inamovibilité, punition des auteurs responsables de l'attentat du 1er décembre, réunion d'une Assemblée nationale appelée à définir avec plus de précision les pouvoirs du roi et ses rapports avec la nation. Comme conséquence du rétablissement d'un gouvernement régulier, on envisageait déjà l'évacuation de la Thessalie par les troupes françaises qui l'avaient occupée et le rappel des troupes grecques précédemment évacuées dans le Péloponèse. La Grèce était rendue à elle-même. Il était grand temps.

Il était malaisé, au lendemain de ces événements, de les juger impartialement et, surtout, d'en dire tout ce qu'on en pensait. On pouvait, cependant, essayer de résumer la situation et, en le faisant, nous nous bornerons à rassembler ici ce que nous avons dit, depuis trois ans, dans ces chroniques, au sujet de la Grèce. On ne peut pas plaindre Constantin : il a tout fait pour mériter son sort, et il est rare de voir un règne si bien commencé compromis si maladroitement par une inintelligence aussi profonde des intérêts du royaume et de la couronne. Monté sur le trône après l'assassinat de son père à Salonique, au milieu du triomphe de la première guerre balkanique, couvert de gloire par la seconde, ayant vu la Grèce doublée par ses succès, adoré de son armée et de son peuple, Constantin pouvait se croire destiné à un règne calme et fécond et escompter pour la Grèce les plus brillantes destinées. Appuyé sur Venizelos, il se voyait en passe d'éclipser la Bulgarie et, peut-être, de régner à Constantinople. La guerre de 1914 vint troubler ce rêve d'or. D'abord orienté en apparence vers l'Entente, il laissa Venizelos préparer avec les Alliés les bases d'un accord qui ouvrait à la Grèce les plus brillantes perspectives en Asie Mineure. Puis, brusquement, en mars 1915, il renvoyait son ministre et prononçait la dissolution de la Chambre. Malgré une pression éhontée, la Chambre nouvelle était en majorité venizeliste, et Venizelos revenait au pouvoir. Il allait faire voter l'exécution intégrale du traité avec la Serbie et l'entrée de la Grèce dans la lutte, lorsque le roi le renvoyait de nouveau et, comme la Chambre refusait son concours au nouveau ministère, une nouvelle dissolution intervenait. A la suite de ce coup de force, les élections, faites par une minorité d'électeurs, amenaient enfin une Chambre docile, avec laquelle Constantin essaya de gouverner. La demande par laquelle l'Entente, le 21 juin 1916, réclama la dissolution de cette Assemblée, qui ne représentait rien, resta sans résultat et, à partir de ce moment, se développa dans toute son impudeur la cauteleuse politique du roi de Grèce. Que cette politique ait été inspirée par l'Allemagne, c'est ce dont il n'est pas permis de douter. C'est sous cette inspiration que Constantin a livré la Serbie à ses ennemis, au mépris du traité formel par lequel la Grèce était liée à la voisine généreuse qui l'avait aidée dans sa lutte contre les Bulgares; ce sont les conseils allemands qui l'ont conduit à laisser ses pires ennemis, les Bulgares, s'approprier le fort Ruppel et la ville de Cavalla et à remettre aux Allemands tout un corps d'armée grec. C'est la même aberration qui a provoqué les persécutions contre les venizelistes, le guet-apens du 1er décembre et toutes les mesures hypocrites par lesquelles le gouvernement royal a si longtemps abusé de la patience de l'Entente. Se croyant sûr de



Un grand réservoir d'eau potable sur le front britannique.

la victoire de Guillaume II et de son appui éventuel, Constantin est resté fidèle à son beau-frère, même lorsque celui-ci se fut déclaré impuissant à le soutenir effectivement. Mais il ne négligeait pas, cependant, l'appui du tsar Nicolas, et il est trop certain que l'opposition russe a été pour beaucoup dans les lenteurs de l'Entente et dans une longanimité qu'on a si souvent imputée au gouvernement français. Fort de ce double appui, il se crut capable d'attendre la paix allemande, et il laissa en toute confiance écraser la Serbie et la Bulgarie prendre des gages. Entre temps, il dut pourtant céder par instants pour ne pas rompre et, ainsi, peu à peu, il vit son armée désorganisée, ses finances à vau-l'eau, son peuple sans pain, son commerce ruiné, son



Le fusil à lunette, dans les tranchées.

royaume divisé en deux et toutes les espérances de la Grèce anéanties. Tel était l'état du royaume hellénique à la fin de juin, et on peut juger par ce court résumé de la tâche écrasante qui incombait à Venizelos. Il fallait y joindre des difficultés, dont la solution était sans doute proche, mais qu'il eût été préférable d'écarter, du côté de l'Epire du Nord. Le 5 juin, l'Italie avait proclamé l'indépendance de l'Albanie sous son protectorat. Elle avait occupé Janina, mais elle avait aussi occupé Argyrocastro. Certes, il n'y avait pas là une menace. Il y avait tout de même une mainmise sur une partie de territoire que la Grèce avait précédemment considérée comme sienne. De tous côtés, par suite, c'était l'occupation étrangère, — amicale, personne n'en doutait, — mais tout de même désobligeante, et il était urgent que cette situation prît fin. Si on la compare à ce qu'elle



Ce qui reste de l'Hôtel de Ville d'Arras. (V. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 363.)

aurait pu être au cas où, en 1915, la Grèce, comme le souhaitait Venizelos, aurait suivi les voies que l'Entente était prête à lui ouvrir, on mesure le recul que la politique germanique de Constantin et de ses conseillers avait fait subir à la Grèce.

Quelles conséquences pouvaient avoir pour l'Entente la reconstitution de l'unité grecque et l'entrée de la Grèce dans la coalition contre l'Allemagne et ses alliés, c'était là un ordre de considérations où la prudence était de toute nécessité. Assurément, l'Entente se trouvait délivrée du grave souci que lui avait causé la trahison toujours possible de Constantin. D'autre part, n'assumait-elle pas dorénavant la responsabilité de l'avenir de la Grèce et la charge, le cas échéant, de la défendre contre l'Allemagne? A la nouvelle que les Alliés réclamaient l'abdication



Une messe militaire dans les carrières du Soissonnais.

de Constantin, Guillaume II avait adressé à son beau-frère une de ces dépêches retentissantes dont il est coutumier. Il y marquait son indignation du traitement infligé par les Alliés au roi de Grèce, et il en menaçait les auteurs du « poing de fer » de l'Allemagne. Y avait-il là simplement une de ces manifestations oratoires qui ont si souvent mis en relief l'incurable impulsivité de l'empereur allemand et par où il entend prouver au monde sa puissance victorieuse et irrésistible? Y avait-il, en outre, en l'espèce, un moyen bruyant de masquer un échec aux yeux de l'Allemagne et de lui annoncer en même temps une réplique décisive? Ou bien fallait-il y chercher des intentions réelles, un plan ultérieur d'intervention armée en Grèce? Il y avait de tout cela dans le geste impérial. Ce qui nous importait avant tout était l'éventualité d'une attaque de la Grèce par les Allemands. Etait-elle à redouter? L'intervention qu'Hindenburg avait jugée impossible quelques mois auparavant était-elle devenue praticable à la faveur de la révolution russe? Il était difficile de répondre négativement. Cependant, à y regarder de plus près, les remarques suivantes s'imposaient. Quelque paradoxal que paraisse cette opinion, il est vraisemblable que la révolution russe, tout en précipitant les événements, n'avait pas très sensiblement modifié la position de l'Allemagne vis-à-vis de la Russie. Plus on démêlera l'histoire des derniers mois du gouvernement du tsar, plus on se persuadera qu'en dehors et au-dessus de la personne de Nicolas, la défection de la Russie impériale se préparait presque ouvertement. La protection que le tsar accordait à Constantin se fût, sans doute, accommodée d'une intervention allemande, qui aurait eu pour but de ruiner le parti venizeliste et les Alliés. D'où il résulte que, si les Allemands, à la fin de juin, semblaient n'avoir rien à redouter du front russe qui pût empêcher une expédition vers Monastir et Larissa, ils n'avaient pas davantage eu de crainte à concevoir de ce côté quelques mois avant. Ils n'avaient pas pu intervenir alors, faute de moyens matériels. Toute réserve faite sur le besoin qu'ils avaient de frapper l'imagination du peuple allemand par un coup hardi quelque part, il ne semblait pas, qu'à la fin de juin ils eussent davantage ces moyens et qu'ils fussent en mesure de distraire des autres fronts des forces suffisantes pour une expédition vers le royaume grec. Ils eussent en effet trouvé devant eux l'armée Sarrail et l'armée grecque. Certes, il ne fallait pas se payer de mots et accorder à cette force militaire une valeur qu'elle n'avait pas. L'armée venizeliste avait attiré le meilleur des soldats hellènes. Le reste était à réorganiser. Cependant, le rétablissement de l'unité grecque donnait aux mouvements de Sarrail une liberté qu'ils n'avaient jamais eue, et il était permis de penser qu'il saurait en user. En outre, il était certain, d'après les renseignements rapportés par Albert Thomas, que l'armée roumaine reconstituée était devenue un élément important dans la lutte balkanique et que, de ce chef, l'armée bulgaro-turque, au cas d'une campagne allemande vers la Grèce, aurait bien assez à faire de défendre la ligne du Danube contre les Roumains. Dans ces conditions, l'hypothèse d'une opération des Allemands vers Athènes devait être, au moins pour le moment, rangée parmi celles auxquelles la mégalomanie allemande pouvait songer, mais dont l'heureuse réalisation était très problématique. Le « poing de fer » de l'Allemagne pouvait se lever; il lui était moins aisé de s'abattre et de frapper juste. Par suite, on avait le droit d'espérer



Le général américain Pershing.

que l'œuvre de reconstitution entreprise par Venizelos ne serait pas gravement troublée par les menaces allemandes. On devait dire que cela était bien nécessaire. La tâche était énorme, et il fallait, pour la conduire à bien, un patriotisme, une fermeté d'esprit et une bonne volonté que l'on rencontrait largement chez le chef du gouvernement grec et chez ses collaborateurs, mais qu'on ne pouvait espérer trouver au même degré chez tous les Hellènes, dont beaucoup, peut-être, restaient attachés secrètement à l'ancien régime.

Au surplus, les termes ambigus des déclarations de Constantin en quittant le pouvoir, le soin qu'il avait mis à éviter le mot d'« abdication », laissaient planer un doute sur l'avenir. Il fallait que le nouveau gouvernement, et ses premiers actes en donnaient l'assurance, montrât une énergie farouche qui fût capable d'inspirer une terreur salutaire aux tenants du régime royal. Enfin, il était urgent de dissiper, nous l'avons dit plus haut, toute obscurité entre l'Italie et la Grèce au sujet de l'Epire du Nord et de l'Albanie. Dès 1915, Venizelos avait affirmé que la Grèce ne visait à aucune action sur l'Adriatique. L'Italie, de son côté, n'avait pas intérêt à se fixer sur la rive orientale de cette mer, en dehors de Vallona qu'elle occupait et du canal de Corfou, où il lui était nécessaire d'être maîtresse. Une entente était facile, on l'attendait. Ainsi, au total, la question grecque était en bonne voie de règlement. Il eût été puéril de la considérer comme résolue.



Un zeppelin en détresse dans la mer du Nord ; son équipage est recueilli par un voilier.

Nous en dirons autant de la question russe et dans un tout autre ordre de grandeur. On n'attend de nous aucun détail précis sur les événements russes. Ils nous échappent. Ceux qu'enregistrait la presse quotidienne et auxquels elle donnait une importance fort exagérée montraient uniquement que nous ne savions presque rien sur ce qui se passait dans l'ancien empire des tsars. Nous avons dit les raisons, topographiques et ethnographiques, économiques et mentales, qui s'opposent à ce qu'on applique aux mouvements du peuple russe les mêmes méthodes critiques qu'on emploierait chez nous. On doit, toutefois, marquer que l'impression d'anxiété et presque d'angoisse, que faisait éprouver, fin mai, la révolution russe, avait perdu de sa douloureuse acuité. Quoiqu'il fût dangereux de généraliser et impossible de conclure, on sentait une tendance vers une organisation dont on ne voyait pas encore nettement le plan, mais dont le besoin s'imposait même aux révolutionnaires avancés. Le congrès des Soviets et son comité exécutif avaient compris l'impossibilité d'une paix immédiate, la nécessité d'un rétablissement de la discipline militaire. La caractéristique tentative d'autonomie séparatiste ébauchée par la ville de Cronstadt avait cédé devant les sommations du gouvernement et des Soviets. Sans doute, on était très imparfaitement renseigné sur ce qui se passait dans les provinces, en Ukraine, par exemple, mais l'énergie d'hommes comme Kerensky, dont le rôle paraît bien avoir été admirable, et comme Tsaretelli, débrouillait lentement les fils singulièrement mêlés des intrigues qui s'agitaient autour du gouvernement. Ils sentaient que l'avenir de la révolution était dans la sagesse de ses chefs et que toute aberration extrémiste était un auxiliaire de la contre-révolution. Il était manifeste, d'autre part, que les éléments modérés qui avaient fait la révolution, et essentiellement la Douma avec son président Rodzianko, conservaient une autorité morale sérieuse. Le seul fait que le congrès des Soviets ait tenté de dissoudre, avant le terme légal de son mandat, cette Assemblée, suspecte comme un reste des institutions tsaristes, devait être interprété beaucoup plutôt comme une preuve de son importance politique que comme la simple constatation d'une déchéance accomplie.

L'Allemagne, nous le répétons, avait, en Russie, agi aussi librement qu'elle pouvait le souhaiter, au moyen d'une organisation d'espionnage et de corruption qui datait du tsarisme et dont le désordre de la révolution n'avait certes pas dérangé les agissements. C'était là, pour la révolution, le plus grave danger qui la menaçât. Le gouvernement l'avait senti, et l'expulsion du Suisse Grimm, après la découverte de son intrigue progermaine, indiquait que le péril apparaissait clairement aux yeux des chefs de la démocratie russe. Mais, par contre, les puissances de l'Entente, de leur côté, avaient apporté à leur alliée le secours de leurs conseils actifs et de leur appui matériel. L'ambassadeur anglais sir Buchanan n'y avait point manqué. Le ministre français Albert Thomas, avec une activité infatigable et un sens exact de la situation, s'était prodigué sur tous les points importants de la Russie, et il avait rapporté en France des indications d'une haute valeur.



Le maréchal von Hindenburg (1)
et l'un de ses principaux auxiliaires, le général Ludendorff (2).

Enfin, le président Wilson, dans son « Appel au peuple russe », avait, avec la claire précision qui lui est propre, exposé aux Russes le sens de l'intervention américaine, la nécessité de l'union pour la victoire.

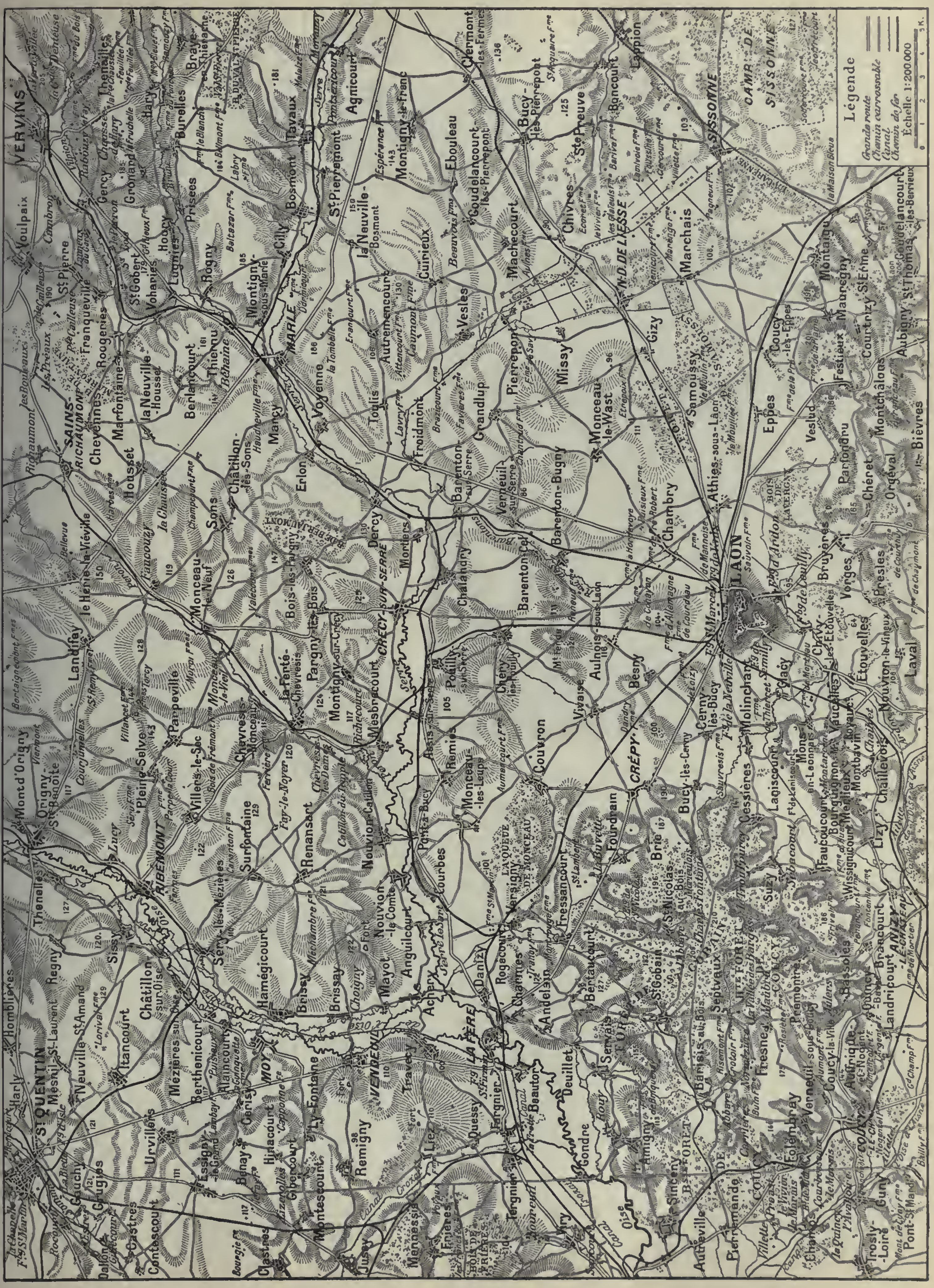
> Les nations (avait-il dit) doivent prendre conscience de la communauté de leurs intérêts vitaux et constituer une association effective pour assurer ces intérêts vitaux contre les agressions d'une puissance autocratique et régie par le bon plaisir.
>
> Pour atteindre ces résultats, nous sommes consentants à verser notre sang et nos richesses, car ce sont là les buts que nous avons toujours fait profession de rechercher et, si nous ne versons pas *maintenant* notre sang et notre argent, si nous ne réussissons pas *maintenant*, il se peut que nous ne puissions jamais réaliser cette union et montrer une force prépondérante dans la grande cause de la liberté humaine.
>
> Le jour est venu de vaincre ou d'abdiquer.
>
> Si les forces de l'autocratie peuvent nous diviser, elles l'emporteront sur nous. Si nous nous tenons bien unis, notre victoire est certaine et, avec elle, la liberté qu'elle doit nous assurer. Nous pourrons nous permettre, alors, d'être généreux, mais nous ne pourrons, même alors, nous permettre d'être faibles, ni négliger d'exiger aucune garantie de justice et de sécurité.

De plus, l'échec de la conférence de Stockholm, les déclarations des socialistes allemands, l'affaire Grimm, dont nous reparlerons, avaient certainement donné à réfléchir aux hommes très intelligents qui dirigeaient ou essayaient de diriger la politique russe; ils y avaient trouvé un point d'appui pour résister aux mouvements incohérents de la masse, ou volontairement anarchiques de certains meneurs extrémistes, dont les tendances et les buts sont difficiles à déterminer. A la fin de juin, pas plus qu'à la fin de mai, on ne pouvait dire ni ce qui sortirait pour la Russie même de la révolution russe, ni si, dans la coalition contre les Empires centraux, la Russie nouvelle apporterait une aide utile à la lutte contre le militarisme prussien et l'hégémonie allemande. Il fallait se contenter de se réjouir d'avoir jusqu'alors échappé au pire et savoir attendre, ce qui est la conclusion nécessaire de tous les événements du temps présent.

Si, maintenant, l'on se retournait du côté de l'Occident et de l'Atlantique, tout ce qui se passait aux Etats-Unis donnait au contraire une impression virile de réconfort et de calme confiance. Sous la sage et énergique impulsion de son président, la grande République s'organisait. La conscription donnait dix millions de soldats inscrits ; le premier budget de guerre se chiffrait par dix-sept milliards de francs, celui de l'emprunt de la Liberté par treize milliards. Dans le discours qu'il avait prononcé à l'occasion du « Flag Day » (Journée du drapeau), le président Wilson avait de nouveau fait l'historique de la situation et marqué le point de vue américain ; il avait montré le jeu de l'Allemagne et sa position actuelle, les efforts qu'elle faisait pour se sauver par une paix immédiate, sa tentative pour berner le monde entier.

> Le fait capital qui, aujourd'hui, se dégage et s'affirme (avait-il dit en terminant), c'est que cette guerre est une guerre de peuples en lutte pour la liberté, la justice et le droit de se gouverner eux-mêmes, une guerre qui garantisse à chacun de ces peuples et au peuple allemand lui-même ses propres sécurités et qui assurera le plein exercice des libertés qui sont une des conditions de son existence. Pour nous, il n'y a qu'un choix possible, et ce choix est fait. Malheur à celui ou à ceux qui cherchent à se mettre en travers de notre route en ce jour de suprême résolution et où le principe qui, par-dessus tout, nous tient à cœur, doit être hautement affirmé. Pour le salut des nations, nous sommes prêts à plaider devant le tribunal de l'histoire, et notre drapeau brillera d'un nouveau lustre. Nous payerons de notre vie et de nos biens la victoire de la grande foi qui nous a vus naître, une gloire nouvelle luira sur notre peuple.

Presque à la même date, dans deux magnifiques discours, Viviani rendait compte à la Chambre des députés et au Sénat de la réception qui lui avait été faite en Amérique avec le maréchal Joffre et des fortes impressions qu'il en avait rapportées. Enfin, le 13 juin, Paris faisait une réception enthousiaste au général Pershing, commandant en chef des troupes


Légende
Grande route
Chemin carrossable
Canal
Chemin de fer
Échelle 1:200 000
VERVINS
SAINS-RICHAUMONT
MARLE
CRÉCY-SUR-SERRE
RIBEMONT
MOY
VENDEUIL
LA FÈRE
ST QUENTIN
CRÉPY
LAON
N.-D. DE LIESSE
SISSONNE
CAMP DE SISSONNE
ANIZY-LE-CHATEAU
COUCY-LE-CHATEAU
FORÊT DE COUCY
FORÊT DE ST GOBAIN
Tergnier
Chauny
Montcornet

américaines et, le 28, le premier contingent américain débarquait dans un de nos ports de l'Atlantique L'historien ne peut rester insensible à un tel ensemble de faits. Une armée américaine passant l'océan pour venir défendre sur le sol européen les principes mêmes qui ont fait la puissance des Etats-Unis, n'est-ce pas la conséquence logique de l'aide accordée par la France à la République naissante, il y a cent cinquante ans, alors que les troupes françaises allaient réaliser des libertés auxquelles le peuple français aspirait encore et qu'à l'heure actuelle



A peine les pays envahis sont-ils libérés que les paysans, heureux de retrouver leurs terres, se mettent aux travaux champêtres, comblent les trous d'obus, enlèvent les fils de fer barbelés, etc., sans se soucier des obus qui çà et là tombent encore dans la campagne.

tous les peuples du monde n'ont pas encore conquises? Depuis lors, l'Amérique s'était tenue dans une sorte d'isolement égoïste, et il semblait qu'elle mît un soin jaloux à distinguer sa vie et ses destinées de celles des peuples du vieux monde. Elle a compris, et c'est la gloire du président Wilson d'avoir dégagé cette idée, qu'elle ne pouvait plus longtemps se désintéresser de la marche du monde, sous peine de voir se dresser devant elle et contre elle un principe de gouvernement diamétralement opposé à celui sur lequel elle a fondé son avenir. Aujourd'hui, la fusion est faite entre l'Amérique et l'Europe. On peut dire qu'une nouvelle ère de l'histoire du monde a commencé le jour où les premières troupes américaines ont mis le pied sur la terre française.

L'Amérique du Sud l'avait compris. Le Brésil, qui, on se le rappelle, avait précédemment rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne, avait, à la fin de juin, renoncé à la neutralité et, sans être dans l'état précis de guerre, se rangeait en principe aux côtés des Etats-Unis. L'union d'intérêt qui existait entre la République brésilienne et celles de l'Argentine et du Chili permettait d'induire sûrement que ces deux grandes démocraties partageaient les sentiments de leur voisine. C'était, en somme, toute l'Amérique qui répudiait toute attache avec l'Allemagne.

La vie intérieure de nos alliés anglais et italiens n'a été marquée, en juin, que par l'affirmation nouvelle de leur décision de lutter jusqu'au bout. Lloyd George l'a dit éloquemment en Angleterre, Boselli et, après lui, Sonnino, en Italie. Les bruits de changement ministériel à Rome n'ont pas abouti et, au contraire, à la fin de juin, le cabinet Boselli semblait fortifié.

Dans le groupe de nos ennemis, il ne paraissait pas qu'en Allemagne aucun événement intérieur nouveau fût intervenu, qui pût modifier la situation. Au contraire, la publication d'un manifeste social-démocrate sur les buts de guerre montrait plus clairement que jamais la parfaite conformité de vues du gouvernement et des socialistes. Avec une mauvaise foi sophistique, ce document, en affectant de reconnaître le droit des peuples de se gouverner eux-mêmes, passait très rapidement sur les nations englobées dans les Empires centraux, insistait sur celles qui sont comprises dans le domaine colonial anglais ou français et, enfin, déniait à l'Alsace-Lorraine tout droit de retour à la France. Elle qualifiait d' « annexion » la réparation de l'injustice de 1871 et elle considérait le traité de Francfort comme un acte définitif, qui n'avait fait que ramener l'Alsace-Lorraine dans la patrie germanique. C'est bien là la théorie que l'Allemagne s'est efforcée avant la guerre et s'efforce encore de faire prévaloir. Le socialiste suédois Branting l'a relevée récemment pour la combattre. Avant 1914, la propagande allemande a partout représenté la volonté française de discuter toujours le traité de Francfort comme une marque de notre esprit agressif, et elle s'est préparé à l'avance des arguments pour rejeter sur nous la responsabilité de la guerre qu'elle méditait. N'oublions pas qu'il n'y a pas un Allemand qui ne pense ainsi et que le gouvernement allemand étouffe ou dénature toute manifestation en sens contraire. C'est ce qui est arrivé pour le compte rendu des séances du Landtag d'Alsace-Lorraine au début de juin, où l'on a vainement essayé d'obtenir une démonstration favorable à l'Allemagne. Sudekum a de même échoué auprès des socialistes alsaciens.

Sans doute, Scheidemann, retour de Stockholm, a marqué des intentions de réalisation démocratique qui ont déplu. Mais la mentalité générale, universelle de l'Allemagne reste monarchique, et le peuple allemand entend ne recourir, à ce sujet, aux conseils ni à l'aide de qui que ce soit. Bien plus, il semblait qu'il y eût une recrudescence de folie annexioniste et pangermaniste, et les exagérations débitées à ce sujet ne nous montrent pas notre principale ennemie comme disposée à la paix. Elle la souhaitait pourtant ardemment, et elle travaillait sourdement à démoraliser ses adversaires, pour les gouverner malgré eux à son profit. Elle avait opéré en Russie, elle opérait en France, et c'était cette certitude d'une action dans cette direction qui avait donné tout leur sens à certaines polémiques très caractéristiques nées à Paris vers cette époque et aux débats sur la Conférence de Stockholm. Il semblait que la presse eût cessé volontairement de nous entretenir des difficultés intérieures de l'Allemagne. Ces difficultés n'avaient pas, pour cela, disparu. L'Allemagne sentait très bien que, si elle n'obtenait pas une paix très prochaine, elle était sûre de la défaite finale. Nous ne le comprenions pas assez.

Le désir était le même en Autriche et, là, on ne s'en cachait pas. L'empereur Charles, plus encore que son partenaire allemand, avait fondé de grands espoirs sur la révolution russe et, à mesure que cet espoir s'éloignait, on sentait la double monarchie plus désemparée. Les plus graves questions s'agitaient à l'intérieur : en Hongrie, la question électorale, en Autriche, la question slave sous sa forme tchèque et sous sa forme polonaise, partout la question des subsistances et la question financière. A la Bourse de Genève, le cours de la couronne avait précédé de fort loin celui du mark dans une dégringolade effarante. En Hongrie, le ministère Esterhazy, péniblement formé, avait trouvé devant lui une solide opposition. Le trouble où le ministère Tisza avait jeté le pays s'était amplifié jusqu'à l'émeute, et Budapest avait été le théâtre de véritables scènes de pillage. A Vienne, les passions nationalistes et séparatistes s'étaient manifestées violemment au Reichsrat et, là encore, le Parlement n'était pas un lieu de paix. L'opposition des députés polonais et leurs prétentions inattendues avaient obligé le ministère Clam-Martinic à se retirer. Il avait été remplacé par le cabinet Seidler, uniquement composé de fonctionnaires, et les paroles maladroites de son chef contre le droit des peuples à régler leurs destinées n'avaient fait qu'accroître l'âpreté des discussions. On voyait donc la monarchie austro-hongroise profondément agitée. On devait se demander si le vague loyalisme autrichien qui en avait relié les parties hétérogènes n'allait pas se relâcher ou se briser et si le jeune empereur, malgré une bonne volonté évidente, n'éprouverait pas la fragilité d'un empire que le vieux François-Joseph était parvenu, grâce à des circonstances propices, à maintenir uni. Rien ne prouvait, cependant, qu'il dût sortir de là autre chose qu'une de ces crises comme la double monarchie en a connu beaucoup et d'où elle s'est tirée modifiée, mais vivante. Il est, en effet, plus facile de rêver la destruction de l'empire austro-hongrois que de le remplacer par quelque chose d'acceptable. Un groupement germano-magyaro-slave vaut mieux, pour l'Europe, qu'un démembrement qui laisserait toute l'Europe moyenne à un Etat germanique unifié. Le plan d'une *Mitteleuropa* fortement constituée, cher aux Allemands, ne sourit pas à tous les Autrichiens. Il doit avoir contre lui quiconque veut fermement la paix future de l'Europe. L'aversion de Charles Ier pour un projet qui absorberait son empire sous prétexte de le consolider ne l'empêchait pas de conserver avec l'Allemagne d'intimes relations. On commentait beaucoup, fin juin, un voyage à grand fracas qu'il allait faire à la cour de Bavière. Ceci dénotait, en tout cas, quelque chose d'insolite en Allemagne.



Albert Thomas, ministre de l'armement.



Dato, président du conseil des ministres espagnols.

Il est à remarquer que, si les pays belligérants souffraient de plus en plus de la guerre et semblaient hésiter quelquefois sur la suite qu'il convenait de lui donner, les neutres d'Europe, qui voulaient rester neutres ou ne pouvaient ne l'être pas, en sentaient de plus en plus le contre-coup et voyaient naître chez eux, à cause de la guerre et presque toujours à la suite de louches intrigues allemandes, des incidents de la plus haute gravité. — La Confédération helvétique, qui, en dépit de l'honnêteté de ses intentions et de ses efforts sincères, n'était pas toujours arrivée à persuader l'Entente de son absolue impartialité, avait vu brusquement éclater l'affaire Grimm-Hoffmann. Certains hommes politiques suisses, persuadés de la victoire allemande et crédules au sujet de la guerre sous-marine, oubliaient, en outre, la nature très spéciale de la neutralité suisse, qui n'est pas une neutralité libre de son choix, mais plus que cela : une neutralité de droit international, chargée de devoirs étroits. Ils semblaient avoir considéré dans la révolution russe un moyen rapide de terminer la guerre. C'est de Suisse qu'était parti Lenine. Le conseiller national Grimm, l'un des chefs du parti socialiste suisse, zimmerwaldien de marque, l'avait suivi. A Petrograd, il avait travaillé dans le sens d'une paix séparée de la Russie avec l'Allemagne. Pour se renseigner avec précision sur les intentions de l'Allemagne, il avait consulté, par l'intermédiaire du ministre suisse en Russie, le conseiller fédéral Hoffmann, qui, s'étant trouvé chargé des affaires extérieures en 1914, en avait depuis lors, par une décision du Conseil fédéral prise en vertu de ses pleins pouvoirs de guerre et bien que cette pratique fût contraire à la Constitution, conservé la direction.

C'est Hoffmann qui avait fait choisir comme généralissime de l'armée suisse le général Wille, dont la germanophilie n'a jamais fait doute et qui a contribué à introduire dans l'armée suisse les mœurs militaires prussiennes, si antipathiques à la démocratie. Il serait malséant d'énumérer ici les circonstances où les sentiments intimes du conseiller Hoffmann se sont fait jour dans ses actes publics; le moins qu'on puisse dire est qu'il apparaissait clairement aux personnes renseignées que, tout en maintenant la neutralité helvétique, il concevait le développement économique et intellectuel de la Suisse comme orienté vers l'Allemagne. C'était son droit, nous l'avons dit ici souvent. Mais cette tendance risquait de l'entraîner au delà des bornes qu'il s'était lui-même fixées. Consulté par Grimm, il lui répondit par un télégramme officiel chiffré, en lui faisant connaître, dans un esprit trop clairement favorable aux vues de nos ennemis, les conditions allemandes, sur lesquelles il parait avoir été sûrement renseigné de bonne source. La dépêche, déchiffrée par un indiscret — on ignorait tout détail — avait été publiée dans un journal de Stockholm. Elle était de là passée en Suisse. L'émotion y fut énorme.



Les fantassins italiens, recouverts de casques, de cuirasses, d'épaulières, etc., comme les soldats de l'antiquité, prennent d'assaut toute une ligne autrichienne sur le front de l'Isonzo. (*The Sphere*.)

Sans doute, on a dit qu'Hoffmann, dans son désir de paix, ne songeait qu'à la Suisse, qui souffre tant de la guerre. Mais personne n'a contesté sérieusement qu'en donnant la main à des négociations entre la Russie et l'Allemagne, il favorisait celle-ci au détriment de l'Entente et travaillait à désagréger les ennemis des Empires centraux. Le fait était si patent que le Conseil fédéral repoussa toute solidarité avec l'acte de son ministre des affaires étrangères et qu'Hoffmann donna immédiatement sa démission, qui fut acceptée par le Conseil national. Son remplacement à une très forte majorité par l'honorable Ador, le président de la Croix-Rouge suisse, dont le nom est universellement respecté en Suisse et chez tous les belligérants, montrait mieux que toute autre manifestation le désir de faire oublier l'impardonnable imprudence d'Hoffmann. Mais cet incident a ramené l'attention en Suisse sur des questions discutées depuis le début de la guerre. Il a mis en lumière le grave inconvénient de la diplomatie secrète et cette pratique regrettable qui a permis à un conseiller fédéral d'engager son pays, sous sa seule responsabilité, en dehors du Conseil fédéral. Il a remis sur le tapis la question des pleins pouvoirs du Conseil fédéral. Il a renouvelé les critiques sur les tendances militaristes de l'état-major qui, qu'on le veuille ou non, constitue en fait, à côté du gouvernement, un pouvoir spécial et indépendant, qui communique directement avec les Chambres. Il a conduit la presse romande à faire ressortir de quel réseau d'influence germanique la Suisse était entourée et quelles organisations économiques l'Allemagne y avait implantées. Il a, en un mot, redonné une force nouvelle à toutes les antipathies qu'une démocratie comme la Confédération helvétique nourrit contre le pouvoir personnel et à toutes les craintes que lui inspire le souci de son indépendance. Les vrais amis de la Suisse, dont nous sommes, doivent souhaiter que cette leçon porte ses fruits et que la neutralité suisse reste une neutralité scrupuleuse et sévère. C'est à ce prix seul que la Suisse peut vivre libre. Son existence et son avenir intéressent toute l'Europe. Cet avenir n'est pas dans l'engrenage allemand. L'affaire Hoffmann en persuadera beaucoup de Suisses, qui, en dépit de l'évidence, n'avaient pas encore vu le péril dressé devant eux.



A l'Université Columbia de New-York, Viviani et le maréchal Joffre viennent de recevoir les diplômes de docteur, que leur a remis le président Butler.

Non moins difficile que celle de la Suisse était la position des pays scandinaves et, en particulier, celle de la Norvège. Ce pays a cruellement souffert des torpillages. Il a été en butte à toutes les menaces de l'Allemagne. A la fin de juin, on découvrait qu'un Allemand, le baron Rautenfels, aidé de deux Finlandais, introduisait en Norvège, par la voie diplomatique allemande, des explosifs destinés à être employés contre la marine anglaise et, peut-être, norvégienne. Cette découverte avait provoqué, on le devine, une immense émotion. On attendait les explications de l'Allemagne, mais le fait seul suffisait à manifester le sans-gêne effronté et les intentions du gouvernement allemand. — En Suède, les Allemands ne se gênaient pas davantage et, plus d'une fois, les bateaux chargés de vivres avaient été envoyés par le fond par les submersibles allemands. La Conférence de Stockholm apparaissait de plus en plus comme une machine de guerre allemande. La bonne foi, le désir d'une paix juste et durable des socialistes suédois, surtout chez Branting, ne pouvaient être mis en doute. On n'aurait pu en dire autant du Hollandais Troelstra, et cette aventure avait failli, par la faiblesse russe et la naïveté française, tourner dans le sens allemand. La fermeté des gouvernements alliés, celle du président Wilson avaient déjoué la manœuvre. A la fin de juin, la Conférence de Stockholm n'était plus un danger, bien que les socialistes russes eussent décidé de s'y rendre. La belle déclaration de Vandervelde et des socialistes belges au sujet des annexions, des réparations et des responsabilités de la guerre, avait achevé de tout mettre au point. Il n'en était pas moins grave, au point de vue de la Suède, que l'Allemagne se fût permis d'installer à Stockholm une officine de paix allemande. — Quant au Danemark, tiraillé entre l'Allemagne et l'Angleterre, il voyait le chef de la majorité socialiste gouvernementale, Borgbjerg, pactiser, à Petrograd, avec les social-démocrates allemands et le ministre socialiste Stauning travailler ouvertement à la paix allemande; répétition intéressante du cas Hoffmann et qui montre la même incompréhension des intérêts nationaux. — Ainsi, l'Allemagne, en Scandinavie comme en Suisse, essayait de profiter de vagues affinités ethniques et de sa position géographique pour préparer une main-mise sur les petits pays auxquels, seule, une paix humaine, qui respectera les petits comme les grands, pourrait assurer une existence tranquille et féconde.

Nous avons montré précédemment les difficultés où se débattait l'Espagne. Elles s'étaient accrues en juin. La formation de comités militaires, notamment d'un comité de l'infanterie à Barcelone, qui avait posé au ministre de la guerre un véritable ultimatum, avait révélé un danger grave. Le ministère Garcia Prieto n'avait pu faire face à ces difficultés, et il avait cédé la place à un ministère Dato. Celui-ci, pour assurer l'ordre, avait dû suspendre de nouveau les garanties constitu-

tionnelles. L'agitation s'était compliquée de l'affaire de l'*U-C* 52, sous-marin allemand, entré dans un port espagnol sous de louches prétextes, retenu quelques semaines et puis relâché sur sa promesse de regagner directement un port allemand. La publication d'un décret général interdisant aux sous-marins les eaux espagnoles n'avait pas suffi à atténuer le regrettable effet produit par la faiblesse de l'Espagne à l'égard de l'Allemagne. L'Espagne, si sympathique et si généreuse, éprouvait de plus en plus la difficulté de rester neutre, et l'antagonisme entre la germanophilie de certains et les affinités latines de la nation risquait d'entraîner dans des conflits intérieurs graves ce pays prompt aux pronunciamientos et aux révolutions.

En France, le mois de juin avait été marqué par de très beaux discours, plutôt que par des actes. Cependant, au premier jour du mois, la question de la participation des socialistes français à la Conférence de Stockholm avait été réglée. On avait craint qu'elle ne le fût selon la thèse socialiste. En fait, le président Ribot refusa nettement les passeports et, après un comité secret, où notre politique extérieure fut une fois de plus abondamment discutée, la Chambre, par 455 voix contre 55, affirmait de nouveau notre désintéressement et notre volonté d'obtenir, outre la restitution de l'Alsace-Lorraine, les réparations nécessaires. Le 6, le Sénat, à l'unanimité, adoptait une motion conçue en termes identiques. Le reste du mois avait été occupé par des discussions et interpellations sur le ravitaillement, sur les loyers, sur l'utilisation des effectifs, et on était obligé de constater que le piétinement parlementaire n'épargnait pas plus le ministère Ribot que ses prédécesseurs. Il fallait noter, le 14 juin, un discours courageux et nécessaire du ministre de la guerre, Painlevé, sur les appréciations pessimistes relatives à l'offensive d'avril. Le mois s'était clos, comme il avait commencé, sur un comité secret. On devait constater que la Chambre s'habituait à discuter à huis clos. L'opinion publique avait supporté tout cela avec son habituelle patience. Beaucoup estimaient, cependant, qu'en un temps où des questions si graves s'agitaient, où l'on se sentait entouré par un réseau serré d'intrigues pacifistes allemandes qui trouvaient un écho malheureux chez quelques Français plus bruyants que sagaces, obsédés d'illusions et d'utopies, et peut-être chez quelques misérables dont les motifs étaient moins excusables, il eût été bon que le gouvernement fit connaître avec énergie sa désapprobation et les mesures qu'il comptait prendre pour arrêter cette campagne.

Le refus des passeports pour Stockholm avait été bien accueilli. On s'étonnait, cependant, que le parti socialiste s'évertuât à chercher des formules adoucies pour réclamer le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Tout le monde sentait d'instinct que cette question vitale était le sujet même de la guerre; que, depuis 1871, c'était elle qui avait pesé sur l'Europe et déchaîné le conflit suscité en apparence par l'occasion serbe; que, tant que l'injustice ne serait pas réparée, il n'y aurait pas de paix possible dans le monde. Il était souhaitable que cette vérité fût proclamée. Il était aussi qu'on affirmât devant tous, devant l'armée du front, comme devant les civils de l'arrière, que jamais notre position n'avait été si forte et notre avenir si sûr; que l'entrée en lutte de l'Amérique nous garantissait la victoire si nous savions durer, user notre ennemi, le forcer à reconnaître ses torts; qu'aucun doute sur notre avenir ne pouvait subsister; que, par suite, déserter la lutte, simplement faiblir, reculer devant quelques privations, quelques gênes, nous refuser aux sacrifices nécessaires après ceux déjà consentis, serait un crime à l'égard de notre passé, de nos morts, de la patrie et de l'humanité, un lâche suicide la veille de la victoire. Quelques publicistes courageux le disaient et secouaient rudement ceux que l'un d'eux avait fustigés du nom de « défaitistes ». On attendait que tout cela fût redit, au nom de la France, par une autorité assez haute pour que sa parole accrût la force des courageux, raffermit les timides et refoulât dans les ténèbres extérieures les semeurs de panique, artisans conscients ou inconscients d'une paix qui ne serait pas française. — Jules GERBAULT.



Manifestation des soldats russes à Petrograd.

Lazarine, roman, par Paul Bourget (Paris, 1917). — C'est autour du divorce que se déroule le drame psychologique qui constitue la trame du nouveau roman de Bourget; mais l'auteur, qui, dans un roman antérieur (*un Divorce*), avait déjà longuement traité la question du divorce sous son double aspect religieux et social, n'a pas cherché ici à renouveler la discussion. Il a voulu avant tout peindre une âme de jeune fille, et sa *Lazarine* doit être considérée comme une étude de psychologie religieuse. C'est ainsi, du moins, qu'il convient d'envisager le roman, si l'on veut lui garder tout son intérêt. Porté dans le domaine des idées pures, le sujet de ce roman risquerait, en effet, de paraître un peu déconcertant dans sa donnée et même choquant dans son développement; l'auteur lui-même n'a pas osé l'étendre jusqu'à son terme extrême. Qu'une jeune fille, profondément chrétienne, se détourne avec horreur d'un homme qu'elle aime et qui l'aime, quand elle apprend qu'il est divorcé, soit: ce sont là des scrupules religieux parfaitement légitimes; mais que cette même jeune fille revienne à cet homme, une fois que celui-ci a tué sa femme, et qu'elle reporte sur le meurtrier l'amour qu'elle refusait au divorcé, il y a là une attitude difficilement admissible tout d'abord. Cette attitude s'explique, au contraire, si l'on accepte la logique particulière selon laquelle évoluent les sentiments de l'héroïne, dominée par sa foi religieuse. Mais ce postulat est nécessaire.

Le roman débute par une série de lettres, destinées à nous présenter les divers personnages : c'est un procédé d'exposition ingénieux et rapide, mais qui a l'inconvénient de nous jeter dans le drame avant que nous soyons bien familiarisés avec les acteurs. Nous apprenons ainsi que Lazarine, jeune fille qui vit avec son père, le colonel Emery, dans une villa de Costebelle, près d'Hyères, s'est éprise d'un officier, le capitaine Graffeteau, en convalescence dans un sanatorium voisin; son amour est partagé, elle en est sûre, quoique jusqu'ici le capitaine ne se soit pas déclaré. Cette réserve n'est pas sans inquiéter la jeune fille, qui cherche vainement le pourquoi de ce silence. En vain sa sœur s'efforce-t-elle de calmer une exaltation qu'elle juge dangereuse; en vain met-elle Lazarine en garde contre une déception possible; Lazarine a une foi entière dans son héros, qu'elle aime autant qu'elle l'admire; sa seule prudence, dit-elle, c'est de prier. « Elle prie pour que cet amour, qui est entré en elle comme un hôte sacré, ne l'entraîne jamais au péché ». Cette phrase, incidemment jetée, est capitale, non seulement pour la compréhension du caractère de la jeune fille, mais aussi pour l'explication du roman lui-même. Spontanée, tendre, passionnée même, Lazarine est une catholique fervente, qui mêle la religion à toutes ses pensées et à tous ses actes, parce que la loi religieuse est pour elle la loi suprême. Qu'un conflit surgisse entre son amour et sa conscience religieuse, c'est en faveur de cette dernière que, fatalement, il se résoudra. Et le conflit surgit, en effet. Incapable de soupçonner la moindre déloyauté chez celui qu'elle aime, Lazarine attribue la réserve du capitaine au scrupule honorable de ne pas enchaîner la destinée d'une jeune fille au sort incertain d'un soldat près de retourner au combat : fille de soldat elle-même, Lazarine est brave, elle parlera donc la première. Or Lazarine se trompe, et nous apprenons bientôt le véritable motif des réticences de Graffeteau : il est divorcé, et il sait bien que jamais Lazarine ne consentira à se marier en dehors de l'Eglise; voilà la raison de son silence. Il eût été plus correct à lui d'éviter la jeune fille, de ne pas ébaucher une intimité équivoque et dangereuse, mais Graffeteau est un sentimental, un « émotif, chez qui le désir paralyse la volonté ». Il l'a montré déjà dans son premier mariage, où, uni à une femme indigne, il a eu pour elle les plus avilissantes complaisances, avant de se résoudre, dans un sursaut d'honneur et sur les instances de ses amis, à s'en séparer. Et c'est cette même faiblesse qui l'empêche maintenant de renoncer au charme d'une présence qui lui devient chaque jour plus chère. D'ailleurs, ne va-t-il pas bientôt partir, sans espoir de retour? Or voici que les événements se précipitent et se compliquent. Lazarine, cédant à la spontanéité de son cœur, fait à Graffeteau l'aveu de son amour et demeure accablée, quand l'officier, sans répondre, s'éloigne d'elle.

D'autre part, la première femme de Graffeteau, Thérèse Alidière, une névrosée opiomane, qui se trouve elle aussi installée dans le voisinage, est reprise pour son mari d'une soudaine fantaisie, d'un « coup de foudre du caprice » et le lui écrit. Graffeteau répond à cette tentative de rapprochement par un refus brutal, qui provoque chez Thérèse un accès de rageuse colère et un désir de vengeance immédiate. Instruite des visites de Graffeteau chez le colonel Emery et soupçonnant les raisons sentimentales qui l'y conduisent, elle se rend auprès de Lazarine, lui révèle qu'elle est la femme du capitaine Graffeteau, l'instruit de son divorce et lance contre son mari d'adroites calomnies, le représentant comme un « homme coquet, aimant à plaire, à être ému, à ébaucher des idylles ».

La pauvre Lazarine écoute tout cela dans une misère grandissante. « Il a joué avec moi comme avec les autres », pense-t-elle. La rupture s'impose, d'autant que le colonel Emery, qui s'est renseigné de son côté, apprend lui aussi le divorce de Graffeteau. Son informateur est le général Brissonnet, ami commun des deux personnages. Bourget a voulu représenter en lui le type traditionnel du soldat, qui ne badine pas avec l'honneur; mais, précisément, il est trop traditionnel pour être absolument vrai. C'est ce général qui, autrefois, a obligé Graffeteau à divorcer. Est-il donc en droit, ainsi qu'il le fait dans un court billet au colonel, de présenter comme une tare ce divorce dont il a été l'instigateur, de traiter son ancien ami de « caractère sans honneur », sans dire rien des motifs qui avaient rendu ce divorce nécessaire? Sans doute, cette réticence était utile pour aggraver le malendu qui précipitera le drame; mais, si ce n'est qu'un artifice de métier, il manque quelque peu d'adresse; si, au contraire, le jugement du général traduit les vrais sentiments de l'auteur, cette extrême sévérité choque tous ceux qui, même en respectant les principes religieux, ne voient cependant pas dans le divorce un crime irrémissible. Accablé de toute part et instruit des calomnies de sa femme, l'infortuné Graffeteau veut se justifier au moins aux yeux de Lazarine et a une entrevue avec Thérèse, afin d'obtenir d'elle une rétractation. L'épouse perverse voit là une occasion excellente pour reconquérir son ancien mari dont elle sait la faiblesse, et elle déploie, pour y atteindre, toutes les séductions de sa perversité; mais, soutenu par la pensée de Lazarine, Graffeteau résiste, et, comme Thérèse lui lance une suprême bravade, il l'abat à bout portant d'un coup de pistolet.

La victime est peu intéressante, et nous apprenons sans déplaisir que la police, trompée par les apparences, attribue cette mort à un suicide. Graffeteau ne sera donc pas inquiété par la justice des hommes, mais sa conscience ne lui épargne pas les remords, et il y a là une suite de pages excellentes d'analyse où, dans le désarroi de ses sentiments et de ses pensées, le malheureux délibère avec lui-même sur la conduite à tenir : il ne voit pas d'autre issue que le suicide. Mais Lazarine a tout deviné, tout pressenti.

Dans un élan de passion généreuse, elle accourt chez l'officier, recueille de lui l'aveu de son meurtre, combat sa résolution au nom de leur mutuel amour, et lui promet, s'il consent à vivre, d'être sa femme. Qu'on n'aille point voir là un phénomène d'exaltation passionnelle, ni un acte de charitable pitié. Lazarine obéit simplement aux suggestions de sa foi religieuse. Elle veut sauver l'âme de Graffeteau, non seulement en lui épargnant le péché de suicide, mais encore en prenant sa part du crime de l'officier, pour en partager l'expiation. « En vous offrant d'être votre femme, après cet assassinat, dit-

elle, je fais mien tout votre passé. Nous l'expierons ensemble ». C'est donc par esprit de sacrifice et pour des motifs purement religieux que Lazarine se détermine. Et cela est très beau; et cela ne nous surprend pas d'une jeune fille aux convictions si ardentes. Mais, comme nous savons combien il y a en cette même âme de force de passion, nous nous demandons, malgré tout, jusqu'à quel point Lazarine n'est point inconsciemment dupe d'elle-même et si l'amour, l'amour tout simple, n'entre pas pour une grande part dans sa décision. Ce problème ne pourrait trouver sa solution que plus tard, après le mariage des deux personnages, une fois que ceux-ci, soustraits aux impressions de la tragédie récente, seraient revenus de leur exaltation. Mais, il faut l'avouer, un tel mariage se conçoit mal, et l'auteur, qui le sentait bien, a préféré esquiver une difficulté peut-être insoluble. Sitôt après ces étranges fiançailles, Graffeteau a rejoint son poste de combat, et il y est tué trois mois plus tard. Ce dénouement était prévu : c'était le seul possible et, en somme, le seul satisfaisant; par sa mort, Graffeteau a racheté son crime, et comme, par surcroît, il s'est converti auparavant, Lazarine n'a plus d'inquiétude pour le salut de celui qu'elle aimait. C'est dans cette pensée et dans les consolations de sa foi qu'elle puise sa force de résignation, décidée à suivre la voie que lui traceront sa douleur et son amour.

Derrière cette étude psychologique, intéressante et curieuse, derrière cette tragédie violente et rapide, Bourget, fidèle à l'idée qu'il avait déjà développée dans *le Sens de la mort*, a voulu surtout présenter la religion catholique comme une source de confiance et d'énergie. C'est la pensée maîtresse de son livre ; elle se vérifie non seulement dans les héros principaux, mais aussi chez des personnages secondaires, comme cet officier aveugle, à qui la foi fait accepter joyeusement sa misère. Mais Bourget ne pouvait-il la soutenir sans verser dans ce ton doctrinal et sermonneur, auquel il semble désormais se complaire? Cette note nouvelle, qui caractérise l'évolution de Bourget, est, à ce titre curieuse ; il nous en a fait, cependant, entendre d'autres, plus vigoureuses et plus attrayantes. — Félix Guirand.

Lecomte (Henri), botaniste français, né à Saint-Nabord (Vosges) le 8 janvier 1856. Ancien élève de l'école normale primaire de Mirecourt, Lecomte resta pendant quatre années (1875-1879) instituteur dans le département des Vosges, et c'est pendant cette période, malgré les vicissitudes du labeur quotidien, qu'il prépara l'examen du baccalauréat ès sciences. En 1880, il alla étudier à la Faculté des sciences de Nancy et, en 1884, il était reçu premier à l'agrégation des sciences naturelles. Lecomte entrait délibérément dans l'enseignement secondaire, et il fut nommé directement professeur à Paris au lycée Saint-Louis, puis au lycée Henri-IV (1884-1896). En 1889, il était reçu docteur ès sciences naturelles, avec une thèse remarquable : *Contribution à l'étude du liber des Angiospermes;* enfin, en 1906, il était nommé professeur de botanique au Muséum national d'histoire naturelle; il y dirige la chaire et le laboratoire de phanérogamie.

On doit à Lecomte de nombreux travaux se rapportant à toutes les branches de la botanique. Toutefois, ses études se sont orientées peu à peu vers la botanique systématique et l'établissement des flores coloniales; les nombreuses régions, dont certaines peu connues, qu'il a lui-même explorées, lui ont permis de se faire une idée exacte de la répartition de certaines espèces. C'est par milliers que l'on compte les plantes qu'il a rapportées de ces voyages scientifiques et qui ont été classées dans les belles collections du Muséum, et ses travaux relatifs à la classification des végétaux sont des plus importants.

Dans le domaine de l'anatomie et de la biologie, il convient de citer ses importantes études du *liber*. Il en a minutieusement suivi les caractères généraux, puis il a étudié les tubes criblés et les cribles et expliqué d'une façon simple leur formation, ainsi que la production et la destruction du cal; enfin, il a étudié le rôle physiologique de ce tissu dans la vie des plantes.

Citons aussi ses mémoires *sur la formation du pollen chez les anonacées; sur quelques points de l'anatomie de la tige et de la feuille des Casuarinées; sur les articulations florales*, mémoire dans lequel il fait une étude très détaillée de l'articulation florale dans les différentes familles de phanérogames angiospermes et qu'il fit suivre d'un autre mémoire non moins remarquable *sur la chute des fleurs; sur une nouvelle Balanophoracée du Congo français; sur le dimorphisme des fleurs chez les Hevea; sur la constitution des graines de Musa; sur le fruit et les graines du Bananier; sur les tubercules radicaux de l'Arachide; sur les graines de Moâbi et de Couta du Congo français*, en collaboration avec Hébert; *sur les graines de Thyméléacées; sur la dissémination des fruits et des graines chez les Eriocaulon; sur la fleur et le fruit des Népenthes; sur les feuilles d'un Corypha de l'Indochine; sur le tubercule des Balanophoracées; sur les sapotacées du groupe des Mimusopées; sur les graines de Landolphia; sur les Lauracées de Chine et d'Indochine*, etc.

C'est en 1893-1894 que Lecomte entreprit son premier voyage d'exploration. Il avait été chargé par la Société d'études et d'exploitation du Congo français de parcourir la région forestière qui s'étend de l'Ogooué à la frontière portugaise (600 kilom. environ). Outre une abondante récolte de plantes où l'on put reconnaître et étudier, plus tard, un certain nombre d'espèces inconnues jusque-là, il sut réunir de nombreux documents de toute sorte; il étudia tout spécialement les arbres producteurs du caoutchouc et rapporta de nombreux échantillons de bois différents, dont quelques-uns constitueraient des matériaux de premier ordre pour la construction ou l'ébénisterie. C'est à la suite de ce premier voyage qu'il publia ses travaux *sur les latex à caoutchouc*.


Henri Lecomte.

En 1898, une nouvelle mission lui était confiée par le ministère des colonies; il s'agissait d'assurer l'acclimatation des arbres à gutta-percha dans les Antilles et à la Guyane. En rentrant en France, il publia son ouvrage : *les Arbres à gutta-percha* (1899), dans lequel, après avoir passé en revue les connaissances acquises sur la production de la gutta-percha, il décrit les circonstances dans lesquelles on peut assurer l'acclimatation des plantes à gutta dans nos colonies d'Amérique.

En 1900, il publiait un remarquable ouvrage *Sur le coton*, qui lui valut l'attribution du prix Rossi par l'Académie des sciences morales et politiques et, en 1903, le gouvernement de l'Afrique occidentale française, désirant propager la culture du cotonnier dans cette colonie, le chargeait d'entreprendre en Egypte une enquête approfondie sur la culture du cotonnier. Dans son volume : *le Coton en Egypte* (1904), Lecomte consigna le résultat de ses observations, et la Société nationale d'agriculture, qui lui avait déjà décerné sa médaille d'or en 1900 pour l'ensemble de ses publications coloniales, lui fit à ce sujet un rappel de médaille d'or en 1905; de plus, le gouvernement général de l'Algérie, en 1905, lui demandait d'explorer la colonie pour s'assurer des possibilités de culture du cotonnier.

Enfin, en 1911-1912, il était chargé d'une mission en Indochine par le ministère de l'instruction publique; il s'agissait de compléter nos collections botaniques pour l'élaboration de la flore générale de l'Indochine; il en rapporta plus de 2.000 plantes. Le rapport qu'il rédigea à cette occasion est publié sous le titre : *Voyage botanique en Extrême-Orient* (1913 et 1914).

C'est à la suite de tous ces voyages et dès sa nomination au Muséum d'histoire naturelle que Lecomte se proposa, avec la collaboration de spécialistes français et étrangers, d'élaborer une vaste publication encyclopédique de la flore coloniale, de façon à faire connaître les productions végétales de nos colonies et, s'il y a lieu, l'indication de leur utilisation. Il commença par la *Flore générale de l'Indochine* (actuellement en cours de publication); un certain nombre de fascicules sont déjà parus. On y trouve les descriptions de près de 3.000 espèces, dont plus de 700 nouvelles. Pour sa part, Lecomte y a étudié de nombreuses familles; de plus, il a fondé une publication spéciale, les *Notulæ systematicæ*, où se trouvent réunies les diagnoses des nouvelles espèces créées au laboratoire de phanérogamie du Muséum; d'ailleurs, en prenant la direction de la chaire de phanérogamie, Lecomte a pu donner libre cours à son activité scientifique, et son laboratoire, tel qu'il a su l'organiser, peut soutenir aujourd'hui la comparaison avec les services analogues, les meilleurs, de l'étranger. Il a fondé, en 1897, la *Revue des cultures coloniales*. Parmi les autres publications de Lecomte, citons : *les Textiles végétaux* (1892), ouvrage qui fait partie de l'encyclopédie des Aide-mémoire, section de l'ingénieur; *le Cacaoyer et sa culture* (1897), avec la collaboration de Ch. Chalot; *le Café* (1899); *le Vanillier* (1901), avec la collaboration de Ch. Chalot. Il convient aussi d'indiquer spécialement les notes qu'il a publiées sur le parfum de la vanille et la formation de la vanilline; *la Culture de l'arachide en Egypte* (1904); *la Production agricole et forestière dans les colonies françaises* (travail publié par les soins du ministère des colonies pour l'Exposition de 1900), etc. On lui doit aussi une collection d'ouvrages classiques. — L'Académie des sciences, en 1915, avait décerné à Lecomte le prix Gay, pour le récompenser de ces importants travaux et des services qu'il avait rendus à la botanique coloniale. Le 26 février 1917, il fut élu membre de cette même Académie. Lecomte fait partie de nombreuses sociétés étrangères, et il a été nommé chevalier de Légion d'honneur en 1904. — G. Boucreny.

limnimétrique adj. Qui a rapport à la limnimétrie, à la mesure du niveau des lacs : *Les observations* LIMNIMÉTRIQUES *poursuivies sur la mer d'Aral ont permis récemment de constater la crue sensible de ses eaux depuis 1885.*

lithopone n. m. Couleur blanche, utilisée dans la peinture industrielle.

— Encycl. Le lithopone est formé d'un mélange de sulfure de zinc et de sulfate de baryte. Son prix est moindre que celui du *blanc de zinc* (oxyde de zinc), mais il couvre moins bien, et il est moins durable; d'ailleurs, ce prix dépend de sa teneur en sulfure de zinc. Le lithopone s'obtient par l'action d'une solution de sulfate de zinc sur une solution de sulfure de baryum : une partie du sulfure de zinc formé se transforme en carbonate de zinc, sous l'action du gaz carbonique de l'air. Il a l'avantage de ne pas noircir sous l'influence des émanations sulfureuses du gaz d'éclairage. — G. B.

Lœfler (Charles), officier et explorateur français, né à Cambrai le 19 décembre 1869, mort au champ d'honneur près de Barleux (Somme) le 4 septembre 1916. Sorti de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1891 et nommé sous-lieutenant d'infanterie de marine, il fut affecté au cadre des tirailleurs tonkinois en 1893; il fit en Indochine sa première campagne. Il passa ensuite en Afrique, où il devait bientôt se distinguer comme explorateur et comme soldat dans de nouvelles campagnes coloniales.

Il était encore lieutenant quand, en 1899, il prit part, au Congo, aux travaux d'une mission envoyée par le ministère des colonies et dirigée par le commandant Gendron. L'objet de cette mission était de faire le levé topographique d'une partie de la colonie et de procéder à la délimitation de concessions qui avaient été accordées à des sociétés commerciales.

La mission comprenait deux brigades, qui devaient relier par une chaîne de triangles Libreville à Brazzaville et se rencontrer près de Leketi, sur l'Alima, affluent du Congo. Le lieutenant Lœfler fit partie de la seconde brigade, qui partit de Libreville et que dirigeait le lieutenant d'artillerie Jobit, récemment tombé, lui aussi, au champ d'honneur. En se rendant seul directement de la Nyanga à Leketi par la rivière M'Pama, ce qui représentait un itinéraire d'environ 700 kilomètres, il reconnut l'existence d'un plateau sablonneux, découvert et de parcours facile, qui était susceptible de créer une bonne voie de communication entre Loango et l'Alima. Il donna sur son exploration une note à la Société de géographie : *Mission Gendron au Congo français. Exploration du lieutenant Lœfler* (23 août-18 oct 1899); *Note sur la région comprise entre le N'Gounié et l'Alima* (*la Géographie*, t. III, 1er semestre 1901).


Lieutenant-colonel Lœfler.

Un article précédent, dû au lieutenant E. Jobit, donne également des renseignements sur la participation du lieutenant Lœfler à la mission : *Mission Gendron au Congo français. Exploration de la brigade Jobit* (*id.*, p. 181-192, avec carte).

Lœfler n'était pas encore de retour de cette importante mission quand il fut nommé capitaine le 22 septembre 1899, toujours dans son arme, qui devint ensuite l' « infanterie coloniale ».

En 1901, Lœfler, étant alors administrateur de la Haute-Sanga, fut chargé d'effectuer une reconnaissance de tout le pays compris entre la Haute-Sanga et le bas Chari et d'atteindre ce fleuve, puis le lac Tchad, par le Logone. Son exploration apporta une importante contribution à nos connaissances géographiques sur ces régions. Du côté du nord, le pays n'avait été rigoureusement parcouru avant lui que par Maistre.

Parti de Carnot le 28 janvier 1901, Lœfler était de retour à ce poste le 7 août suivant, ayant accompli un voyage d'environ 2.600 kilomètres, dont près de 2.000 en pays complètement inexploré.

Après avoir atteint le Chari à Kouno, en traversant le pays des Lakas, itinéraire de 850 kilomètres qu'il avait mis quarante-cinq jours à effectuer, le capitaine Lœfler descendit le Chari, puis le traversa à Mandjaffa, pour gagner le Logone.

Il remonta ce fleuve et, le quittant pour se porter à l'ouest, il prit la direction du lac Toubouri par le sillon semé de mares qui met ce lac en contact avec le Logone. Puis, continuant sa route vers le pays de Binder jusqu'au mayo Kabbi, qui est uni au lac Toubouri et qui se jette dans la Bénoué, il put arriver à cette constatation que, durant la saison des pluies, le Logone était relié au mayo Kabbi et que leurs eaux, confondues, ne forment plus qu'une seule route sur laquelle circulent les pirogues.

La Bénoué se serait trouvée ainsi susceptible de devenir une voie de pénétration vers le Tchad. Cette hypothèse se trouvait avoir des conséquences des plus importantes au point de vue du ravitaillement de nos territoires du Tchad, et le capitaine Lenfant, au cours de la mission dont il fut chargé en 1904, put constater que la communication existe en effet et que, malgré des difficultés, elle peut être utilisable.

Du Kabbi, le capitaine Lœfler revint à Carnot par un nouvel itinéraire qui longeait la frontière du Cameroun en coupant les rivières Ba ou Bini, Mambéré, Lim, branches supérieures du Logone occidental, puis l'Ouahme, au delà de la région rocheuse de Bouar; il rejoignit, à Bam, son itinéraire de départ.

En même temps qu'elle avait préparé la voie à la mission du capitaine Lenfant, l'exploration de Lœfler avait apporté des connaissances entièrement nouvelles sur la région comprise entre la Sanga, le Chari et le Cameroun, région que les itinéraires du lieutenant Lancrenon et ceux de la mission Moll pour la délimitation du Cameroun devaient achever de faire connaître.

La mission du capitaine Lœfler avait donc donné d'importants résultats aux points de vue politique, géographique et commercial. On peut en juger par les relations qu'il a écrites sur son exploration et qui ont été publiées dans le « Bulletin du comité de l'Afrique française : *Renseignements coloniaux : De la Sanga au Chari et à la Bénoué* (1902, carte au 6.000.000^e) ; *les Régions comprises entre la Haute-Sanga, le Chari et le Cameroun* (1907, carte au 4.000.000^e).

Les levés topographiques exécutés par lui jour par jour et qui lui ont permis de dresser une carte très complète de ces régions en cinq grandes planches à l'échelle du 200.000^e lui ont valu, en 1909, une médaille d'or de la Société de géographie.

Chef de bataillon en 1908, Charles Lœfler fit encore campagne en Afrique occidentale française. Après la prise d'Aïn-Galaka par le colonel Largeau, en novembre 1913, une reconnaissance envoyée le mois suivant, de l'Afrique occidentale, sous les ordres du chef de bataillon Lœfler, au moment même où les troupes du Territoire militaire du Tchad occupaient le Borkou, vint préparer notre action au Tibesti en nous donnant une connaissance plus précise du pays. Il parvint, dans cette importante opération, à établir son campement dans le Zaouar, sur le flanc méridional du Tibesti, à la fin de décembre, et à pénétrer jusqu'au voisinage du Borkou.

Promu officier de la Légion d'honneur en août 1914, Charles Lœfler se trouvait encore en Afrique lorsque la guerre éclata. Il fut nommé lieutenant-colonel le 5 mai 1915 et vint sur notre front de l'Est, où il prit une part active aux opérations. Il se signala, dans le combat où il trouva la mort, par son héroïque conduite, à laquelle a rendu hommage la citation suivante, dont il fut l'objet :

Se tenant dans la parallèle de départ sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, n'a pas hésité à se porter en avant pour soutenir son premier bataillon d'attaque et repousser une contre-attaque dirigée par l'ennemi sur le flanc. Est tombé mortellement frappé par une balle en donnant à son régiment le magnifique exemple de son brillant courage et de son bel esprit de décision.

Enfin, la citation fait une juste allusion à sa carrière coloniale, au cours de laquelle il s'était distingué dans toute une série de campagnes, en ajoutant ces mots : « Beaux antécédents militaires aux colonies. » — Gustave Regelsperger.

Madame de Staël et la Suisse, par Pierre Kohler (Paris-Lausanne, 1916). — Nombreuses sont déjà les études consacrées à Mme de Staël. Cette femme illustre conserve des amitiés presque aussi vives que celles qui l'accompagnaient sur les chemins d'exil. Ses ennemis demeurent aussi passionnés. Il semble que sa cendre soit chaude encore; l'exaltation où se consuma sa vie est communicative, et c'est l'un de ses meilleurs historiens qui écrivait un jour : « Plus je la connais, plus je la déteste! » C'est avec d'autres sentiments que Pierre Kohler a composé l'ouvrage qu'il lui consacre aujourd'hui. On pourrait même lui reprocher d'être un peu pesant, un peu lourd; mais son livre est riche et plein. On y trouvera de nombreux documents, dont quelques-uns sont inédits. La thèse, enfin, qu'il soutient est modérée et, par là, assez juste. Pierre Kohler n'essaye pas de faire de Mme de Staël une Suissesse. Il n'ignore pas ce qu'elle doit à la France, mais il montre bien qu'elle ne serait sans doute pas ce qu'elle est, si elle était simplement née à Paris de parents français et que ce qui l'attachait surtout à la France, c'était le cœur.

Car il suffit de l'étudier d'un peu près, et dans sa vie et dans ses œuvres, pour distinguer son origine étrangère, l'influence qu'exercèrent sur elle des ascendants étrangers, l'éducation qu'elle en reçut, les traditions qu'ils lui transmirent, et aussi pour constater avec quelle passion elle accueillit des amitiés qui n'étaient pas françaises et avec quelle constance elle revint toujours en Suisse, même quand elle n'y était pas contrainte et malgré les



Mme de Staël, tableau de Mlle Godefroy. (Musée de Versailles.)

plaintes qu'elle y faisait. Dans *Dix années d'exil*, après avoir raconté comment elle avait fui en 1812 pour se réfugier en Russie, elle ajoute :

C'est ainsi que je fus obligée de quitter en fugitive deux patries, la Suisse et la France.

Retenons cet aveu, assez rare sous la plume de Mme de Staël et qui, pourtant, éclaire d'une lumière juste sa physionomie. Elle avait deux patries, la Suisse et la France.

Et, d'abord, ses origines étaient suisses. La famille du banquier Necker, son père, venue d'Allemagne, avait été naturalisée genevoise en 1724 et, par la suite, franchement accueillie dans les milieux genevois. Necker pouvait écrire, le 17 juin 1798 :

J'ai donc été Genevois par ma naissance, Genevois par mes places et mon rang dans les conseils de la République, Genevois comme représentant de cette République dans une cour étrangère, Genevois encore par les sacrifices éminents que j'ai faits à mes principes d'éducation, et j'ai montré, de plus, l'intention où j'étais de venir finir mes jours près de ma patrie en achetant dès l'année 1784 une terre et une habitation de choix, à deux lieues de Genève.

Mais, si Necker ne s'est jamais considéré comme Français et n'a jamais, d'ailleurs, été considéré comme tel, sa femme, Suzanne Curchod, fille d'un ministre calviniste du pays de Vaud, était plus suisse encore que lui. Leur petite fille, Germaine, qui naquit le 22 avril 1766 vers six heures du soir, était peu française; et ce fut encore un Vaudois, le chapelain de l'ambassade des Provinces-Unies, qui la baptisa le 26 avril.

Bien que née et élevée à Paris, ce ne fut point une éducation française que reçut la petite Germaine; sa mère s'y employa avec soin. Elle fit venir des livres de Genève, une Bible, un Nouveau Testament, « le tout de la plus nouvelle version », le catéchisme d'Osterwald et, en un mot, écrit-elle,

les livres de piété qui peuvent m'être nécessaires pour l'instruction de ma petite, qui commence à parler et à comprendre.

Et, n'ayant pu trouver une gouvernante suisse à sa convenance, elle se charge elle-même de l'éducation de sa fille.

Celle-ci, vers douze ou quatorze ans, se libéra de l'influence de sa mère, mais ce fut pour se soumettre à celle de son père. Entre temps, on lui avait donné une petite amie, avec qui elle devait rester liée jusqu'à sa mort, et c'était une Genevoise, Jeanne-Catherine Huber, fille de Barthélemy Huber-Talon, établi à Paris pour ses affaires. Enfin, dans le salon de son père, devenu ministre résident de la république de Genève à Paris, elle voyait défiler un grand nombre de Suisses.

En 1784, Necker achetait la baronnie de Coppet, le château, les terres, les droits féodaux. Pendant qu'on effectuait les réparations nécessaires, l'ancien ministre de Louis XVI s'installait avec sa famille au château de Beaulieu, aux portes de Lausanne. Germaine se mêla à la société du pays. Elle y goûta des formes de sentiments et de pensées nouvelles. Les danses, les jeux d'esprit, les poésies de circonstance occupaient les jours. La jeune fille engageait un commerce d'esprit avec Deyverdun. Elle voyait Mme de Montolieu et Bridel. Elle comparait les bonnes mœurs de Lausanne au bon goût de Paris, indifférente d'ailleurs aux beautés champêtres qui l'entouraient. Le sens des choses rustiques lui manqua toujours.

C'était à Coppet (écrit-elle dans son journal) que mon père était le plus heureux. On respire en ce lieu l'indépendance ; toutes les idées ambitieuses paraissent si petites auprès de ces monts qui touchent aux cieux! Les hommes qui vous environnent sont heureux : un rempart formidable vous sépare de la France. Une patrie qu'on a quittée dès l'enfance retrace au cœur les souvenirs et le calme de cet âge.

Mais ce calme ne convenait point à l'ardeur de son âme.

Mon père (dit-elle encore) a sacrifié au goût de ma mère son penchant infini pour la Suisse... Pour moi,... je craignais mortellement qu'il voulût passer sa vie dans sa terre; qu'il me pardonne, je n'ai pas encore assez fait provision de souvenirs pour vivre sur eux le reste de ma vie.

Mais cette préférence qu'elle manifestait pour la vie de Paris ne devait ni arrêter les relations commencées avec les habitants de Genève et de Lausanne, ni effacer dans son cœur et dans son esprit les impressions ressenties sur les bords du lac Léman. Et lorsque, quelques années plus tard, en 1788, elle écrit ses *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques Rousseau*, elle s'appuie sur « un Genevois qui a vécu avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie », et elle témoigne, par certaines remarques sur la *Lettre sur les spectacles*, ou sur *la Nouvelle Héloïse*, de son expérience de la Suisse. Et, puisqu'il est ici question de Rousseau, on peut bien dire que, lorsqu'elle paraîtra être son disciple, plus tard, dans *Delphine*, ou dans la *Littérature*, ce n'est pas dans l'œuvre même de Jean-Jacques qu'elle aura cherché son inspiration, mais elle aura puisé aux mêmes sources que lui, aux sources protestantes et cosmopolites de Genève.

En 1790, elle rejoint ses parents à Coppet. A partir de cette date, ses voyages en Suisse se multiplient. Sans doute, elle s'écrie : « Ce pays-ci ne me plaît pas du tout! » Elle y revient pourtant chaque année; elle y séjourne de longs mois. Trop de liens l'y rattachent pour qu'elle puisse en demeurer éloignée longtemps; et, lorsque les événements politiques rendent impossible son séjour en France, c'est en Suisse qu'elle s'établit, soit à Genève, soit à Lausanne, soit à Coppet. Elle gémit d'ailleurs d'y vivre.

J'ai toute la Suisse dans une magnifique horreur (écrit-elle en 1794). Ces hautes montagnes me font l'effet des grilles d'un couvent qui nous sépareraient du reste du monde. On vit ici dans une paix infernale. On frémit, on se meurt dans ce néant.

Pour peupler ce néant, elle s'occupe à sauver de la guillotine tous les Français qu'elle peut, à faire venir auprès d'elle ses amis. Elle fait mille démarches auprès de Leurs Excellences de Berne; elle multiplie les intrigues à ce point que, dès 1792, le Conseil secret de Berne écrit au bailli de Lausanne de la tenir éloignée du pays. Mais son obstination a raison de leur surveillance, et elle demeure l'intermédiaire entre la société française et le monde suisse.

En 1798, se produit la révolution helvétique; le pays de Vaud s'émancipe, les Français entrent en Suisse, Berne tombe, la République helvétique se constitue. Mme de Staël était contraire à l'intervention française et à la Révolution. Patricienne, elle redoutait de voir disparaître ses droits féodaux et aussi de voir changer sa vieille Suisse. Le nouveau régime ne lui fut jamais sympathique.

C'est le moment, d'ailleurs, où, auprès de son père, elle écrit l'ouvrage qui ne fut publié qu'en 1906 : *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France*. L'influence genevoise s'y manifeste nettement. Comment ne la retrouverait-on pas dans le chapitre sur les religions, où Mme de Staël, après avoir affirmé la nécessité des religions dans une république, montre le protestantisme

comme devant être la religion de l'Etat, et donne en exemple les ministres suisses.

D'ailleurs, les nombreuses relations qu'elle entretenait en Suisse, soit avec les gens mêmes du pays, soit avec les étrangers de passage, lui fournissaient des idées et des faits. On sait assez que son livre *De la littérature* fut un livre « causé ». Benjamin Constant l'unissait à la société lausannoise, plus ouverte, plus cosmopolite que celle de Genève. Elle y était vilipendée et admirée; mais les Lausannois reconnaissaient bien dans son œuvre une nuance de sentiment, un goût d'approfondir, un penchant à l'observation morale et à l'explication des esprits qu'ils sentaient déjà exister en eux-mêmes.

Quant aux relations qu'elle entretenait avec les principaux intellectuels de ce pays, on peut bien dire qu'elles font de sa vie un raccourci de l'histoire littéraire de la Suisse romande en ce temps. On en trouvera le détail dans l'ouvrage de Pierre Kohler. Retenons seulement la liaison avec Benjamin Constant, dont les vicissitudes et les troubles bouleversèrent tout Lausanne. L'intérêt n'est pas là, d'ailleurs. Il se trouve dans l'union même de l'auteur d'*Adolphe* et de celui de *Corinne*. Quelque orageux qu'aient été les différents épisodes de cette



Benjamin Constant. (Portrait dessiné et gravé par Esbrard.)

liaison, on peut affirmer que Benjamin Constant et Mme de Staël se sont aimés; et aussi qu'ils se sont intimement compris. Dans leurs œuvres, bien des points apparaissent semblables. Les mêmes tendances s'y manifestent. Tous deux ont le goût du libéralisme et du moralisme, l'intelligence des littératures germaniques, la fidélité au protestantisme; tous deux sont cosmopolites. Et, sans doute, dans ces ressemblances, on pourrait voir l'effet d'une influence exercée par l'un sur l'autre; mais, en réalité, c'étaient là des caractères naturels à l'un et à l'autre, puisque ce sont des caractères propres à l'esprit suisse et à l'esprit romand.

Bien qu'elle ait toujours mieux aimé Lausanne que Genève, Mme de Staël entretint des rapports suivis avec la grande société de Genève. Elle y donna des réceptions brillantes; elle y joua la comédie. Tout en ne l'aimant pas à cause de ses impertinences, les Genevois sont fiers d'elle et des célébrités qu'elle leur amène. Sans doute, dit Jean Picot, « elle donnait un mauvais exemple à la jeunesse genevoise, qui n'était que trop disposée à l'admirer en tout et partout »; mais, auprès d'elle, s'attardent les principaux esprits du temps. Voici Frédéric Jullin de Châteauvieux, homme d'esprit, fin et ingénieux, qui écrivait à la mort de Mme de Staël : « Mes opinions, mes sentiments se sont formés sur les siens. » Voici Louis Odier, le médecin, et l'oculiste Maunoir, le pasteur Cellerier. L'érudit Guillaume Favre lui communique son érudition. Paul-Henri Mallet, l'historien du Danemark, lui donna sans doute toutes ses notions sur la littérature runique, sur les poésies et les antiquités du Nord. Le professeur Pierre Prevost l'instruisit sur le drame antique.

Il faudrait encore citer les frères Pictet, avec qui elle finit par se brouiller, tant son amitié se montra importune. Il faudrait mettre à part l'amitié de Mme Necker et de Saussure.

Plus tard, pendant les grands jours de Coppet, toute cette société demeure fidèle à Corinne. Elle gémit toujours vers ailleurs: mais son déplaisir de vivre en Suisse ne tient pas à la Suisse : c'est ellemême qu'elle veut fuir, plus encore que le pays où elle doit vivre. Les réceptions, la comédie, les conversations, le travail ne suffisent pas à occuper ses jours. Singulièrement brillante, pourtant, est cette société, où se rencontrent généraux autrichiens, princes de Prusse et nobles de Russie, sans oublier les Américains. Le Neuchâtelois François Gaudot nous renseigne abondamment, dans ses lettres, sur les plaisirs qu'on goûtait à Coppet. Grand amateur de lettres et de musique, il avait beaucoup voyagé, et il connaissait le monde. Mme de Staël aimait à s'entretenir avec lui de faits et d'idées; et on peut sentir ce qu'elle lui doit par cette phrase qu'elle lui écrivait, au temps où elle travaillait à son livre *De l'Allemagne:*

Vous êtes un esprit sur les frontières des deux pays, et votre jugement me servira pour deux nations.



Le château de Coppet, sur la rive occidentale du Léman (Suisse).

Deux autres fidèles accompagnent Mme de Staël : Sismondi, né à Genève, et Bonstetten, né à Berne. Bonstetten, lui aussi, était exactement suspendu entre la Germanie et le monde latin, et son influence s'exerça sur le cosmopolitisme de Mme de Staël. Elle lui dut de connaître Jean de Muller, à qui elle consacre tout un chapitre dans l'*Allemagne;* et lorsque, après la mort de son père, elle partit en Italie, il lui fit lire son *Voyage dans le Latium,* auquel il travaillait alors. On s'en aperçoit dans *Corinne.* Elle-même reconnaît, d'ailleurs, l'impression qu'elle a ressentie de cette lecture.

La campagne de Rome m'a frappée par le souvenir de votre livre (lui écrit-elle de Rome) en février 1805; c est de la description à l'objet que mon intérêt a procédé.

Mme de Staël ne connut pas, d'ailleurs, que la Suisse romande. Elle fit plusieurs excursions dans la Suisse allemande. On se souvient des pages qu'elle a consacrées dans l'*Allemagne* à Jean de Muller et à Lavater, à Pestalozzi et à Fellenberg. Faut-il rappeler, enfin, le récit qu'elle a fait de la Fête des Bergers à Interlaken?

Lorsque, en 1812, elle quitta la Suisse, ce ne fut pas sans regret :

Cette Suisse encore si calme et toujours si belle, ces habitants qui savent être libres par leurs vertus, lors même qu'ils ont perdu l'indépendance politique, tout ce pays me retenait; il me semblait qu'il me disait de ne pas le quitter.

Elle ne se souvient plus, à ce moment, de l'horreur que ce pays lui inspirait, de l'ennui qu'elle y avait éprouvé. Et, plus tard encore, lorsqu'elle est libre enfin de vivre à Paris, elle écrit qu'elle regrette Coppet même pour sa solitude. C'est à Coppet, enfin, qu'on la ramène morte en juillet 1817, et c'est là qu'elle repose encore, dans le mausolée familial, au pied de la cuve de marbre où sont étendus M. et Mme Necker.

Libérale, protestante, morale, sentimentale et mélancolique, Mme de Staël, par plus d'un trait, décèle ses origines, l'éducation qu'elle reçut, les influences qui agirent sur elle. Son père a proclamé qu'il était genevois. Pour elle, elle a souvent, écrit Charles de Villiers en 1814, à propos de l'*Allemagne,* « remarqué d'elle-même qu'elle n'avait pas, en sa qualité de Genevoise et de protestante, cette étroitesse, ce travers d'esprit qui met les autres, Parisiens et Parisiennes, en garde contre les idées étrangères ». Mais, plus souvent encore, elle a affirmé son amour de la France; elle l'a prouvé aussi; elle s'est prouvée française. Si elle a besoin de lettres de naturalisation, elle en a de magnifiques. — JACQUES BOMPARD.

Marmite norvégienne (LA). On désigne sous ce nom un ustensile de cuisine qui se compose essentiellement d'une marmite ordinaire ou d'un récipient quelconque en terre ou en métal, que l'on place à l'intérieur d'une boîte capitonnée d'un matelas mauvais conducteur de la chaleur.

Cette boîte a pour but de servir d'enveloppe au récipient et de lui conserver sa température propre le plus longtemps possible, en l'isolant de l'air extérieur et en évitant la déperdition de la chaleur par convection.

On voit que le principe de cet appareil est aussi vieux que le monde : il est, en effet, donné par la nature elle-même, qui a pris soin de protéger les animaux contre le froid de l'atmosphère en les revêtant d'épaisses fourrures, de toisons ou de plumages dont l'unique fonction est de former autour de leur corps un matelas protecteur, qui emprisonne et immobilise une grande quantité d'air et empêche celui-ci de se renouveler à la surface du corps et de venir lui dérober ses calories. — C'est, en effet, cette immobilisation de l'air ambiant qui, en empêchant la déperdition de chaleur par les courants de convection, et aussi par rayonnement, constitue le secret de l'efficacité des calorifuges en général, des vêtements, fourrures, couvertures et matelas en particulier. — C'est aussi tout le secret de la marmite norvégienne et des appareils qui en dérivent. Ces instruments ne créent donc nullement la chaleur nécessaire à la cuisson des aliments; ils la conservent seulement pendant un temps assez long pour que celle-ci soit complète.

La cuisson d'un aliment quelconque dépend, en effet, de deux facteurs : la température à laquelle on le porte, et le temps pendant lequel on le maintient ensuite à cette température. Le produit de ces deux facteurs donne la quantité de chaleur nécessaire à la cuisson. Or, la température est limitée pour tous les aliments aux environs de 100°, point d'ébullition de l'eau qui les baigne, exception faite pour les grillades, que l'on soumet directement à l'action du feu et pour lesquelles, d'ailleurs, il convient de ne pas trop dépasser cette limite. C'est donc, en définitive, sur le temps seul que l'on peut agir pour obtenir une bonne cuisson : la marmite norvégienne permet précisément de prolonger ce temps presque indéfiniment sans aucune dépense de combustible, simplement en isolant les aliments préalablement chauffés de l'air extérieur. Elle n'est donc pas d'invention récente, comme on pourrait le croire.

Elle est même employée depuis fort longtemps et sous des formes très diverses dans les pays scandinaves (d'où son nom) et aussi en Russie et en Roumanie, et même en France, où nombre de villageoises ont coutume de porter la marmite de soupe bien fermée, après le premier bouillon, sous l'édredon de leur lit, où elle achève lentement sa cuisson et où elles la retrouvent encore chaude à la fin de la journée. Le physicien français Saussure s'en servait couramment, et la maison Japy en construisait des modèles, il y a plus de cinquante ans. Elle ne doit son regain de célébrité qu'à la crise actuelle du combustible.

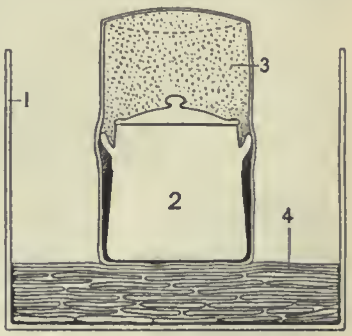


Fig. 1. — 1. Boîte; 2. Marmite ou récipient; 3. Enveloppe de flanelle; 4. Capitonnage.

La marmite norvégienne étant un simple perfectionnement de la cuisson sous le matelas, sa valeur dépend tout entière de l'efficacité isolante de son capitonnage. On aura donc intérêt non seulement à en augmenter l'épaisseur, mais aussi à en choisir judicieusement les matériaux : dans ce but, toute substance mauvaise conductrice de la chaleur peut convenir, pourvu qu'elle soit assez divisée et assez serrée pour séparer et immobiliser efficacement les molécules d'air interposées : la laine, le duvet, la plume, les chiffons divisés, le papier découpé en bandelettes, la fibre de bois, la sciure, le foin, la paille, le son et même le sable constituent les meilleurs matelas isolants. La boîte extérieure ellemême doit être de préférence en bois ou en carton.

On voit qu'il est très facile de construire soi-même une marmite norvégienne et qu'il n'est pas nécessaire, du moins pour les besoins les plus usuels, de recourir aux appareils coûteux, compliqués et parfois peu efficaces, que l'on trouve dans le commerce sous le nom de *cuiseurs, autocuiseurs*, etc...

Il suffit, en effet, de posséder un récipient cylindrique, de préférence en terre (marmite ou cocote) sans queue et à anses peu saillantes et placées aussi haut que possible, de préférence au ras du couvercle, qui doit fermer très exactement. La capacité de ce récipient doit être telle qu'il soit normalement rempli presque complètement lors de la cuisson, afin d'éviter d'emprisonner de l'air inutile dans la caisse. Cette caisse doit mesurer au moins 20 centimètres de plus que le récipient choisi, aussi bien en hauteur qu'en longueur et en largeur, de manière à laisser la place pour un capitonnage de 10 centimètres d'épaisseur. A défaut d'une caisse spéciale, on emploiera avantageusement un coffre à bois, une malle, un baquet, un carton à chapeau, même une lessiveuse.

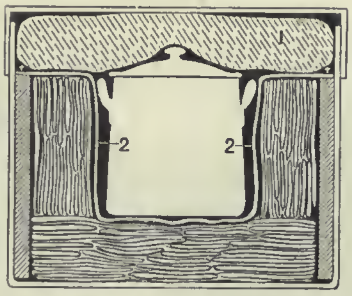


Fig. 2. — 1. Coussin, 2. Enveloppe.

Le capitonnage sera constitué par l'une des matières isolantes indiquées plus haut : papier découpé, par exemple. On commencera par en garnir le fond de la boîte sur une épaisseur de 10 centimètres environ, convenablement serrée. On disposera ensuite sur ce lit, bien au centre de la caisse, la marmite préalablement introduite dans un sac de flanelle ou de laine fait à sa mesure, ou encore dans une petite caisse en carton parfaitement ajustée (*fig. 1*).

BARÈME DU TEMPS NÉCESSAIRE A LA CUISSON DES ALIMENTS LES PLUS USUELS PAR LA MARMITE NORVÉGIENNE

ALIMENTS	CUISSON PRÉALABLE (temps d'ébullition)	SÉJOUR dans la marmite.
Pot-au-feu	20 à 30 minutes	3 à 5 heures
Pommes de terre. .	10 —	2 à 3 —
Légumes frais. . . .	20 —	3 à 4 —
Légumes secs. . . .	25 —	4 à 5 —
Riz, pâtes	5 —	2 à 3 —
Fruits frais.	15 —	2 à 3 —
Fruits secs.	25 —	3 à 4 —
Viandes rôties . . .	30 —	3 à 4 —
Ragoûts.	20 —	2 à 3 —

On remplira ensuite l'intervalle compris entre le sac et la caisse d'un capitonnage très serré, jusqu'à la hauteur du couvercle de la marmite. On rabattra par-dessus ce rembourrage la partie supérieure du sac découpée à cet effet en 4 ou 5 pans par exemple, que l'on fixera à la paroi de la boîte d'une manière quelconque (colle ou petits clous fixés à la caisse ou à des petits bâtons de bois verticaux). Il sera alors facile de retirer la marmite de la boîte, sans détériorer le matelas isolant. Enfin, on recouvrira le tout d'une couverture de laine ou d'un coussin bien moelleux, et l'on fermera soigneusement la caisse (*fig. 2*).



Fig. 3. — Marmite norvégienne.

Il va sans dire qu'il est facile et, dans bien des cas, avantageux d'apporter à cette fabrication de principe les perfectionnements les plus variés, suivant les besoins ou les exigences de chacun. Ainsi la caisse peut comporter deux ou plusieurs marmites juxtaposées (dans une malle ou dans un coffre à bois par exemple), ou encore superposées (dans une caisse haute, lessiveuse, etc.). On pourra même construire une véritable petite armoire à plusieurs étages, ayant chacun son affectation. On peut aussi augmenter l'efficacité de la cuisson en enfermant dans la boîte, sous la marmite, une brique préalablement chauffée ou, mieux, un disque en fonte spécial, agissant comme accumulateur de chaleur.

Ce procédé est employé dans les *cuiseurs*, qui sont des caisses norvégiennes perfectionnées, dont les figures 4 et 5 donnent un schéma de principe.

L'usage de la marmite est très simple. Il comporte, bien entendu, une cuisson préalable sommaire des aliments sur un foyer ordinaire : réchaud à gaz, fourneau de cuisine, etc. Il suffit de prendre la précaution de remplir le récipient le plus possible, afin d'accumuler le maximum de chaleur. Quand cette cuisson préalable est terminée (voir ci-contre le barème des temps nécessaires), on place rapidement la marmite bouillante et bien couverte dans la caisse, que l'on referme hermétiquement. Les aliments continuent à cuire lentement, sans aucun danger et sans dégagement de fumée ni d'odeur, sans surveillance aussi, ce qui est un avantage très appréciable. Il est, en effet, parfaitement inutile et même nuisible d'ouvrir la caisse pendant l'opération. Il suffit de retirer le récipient au bout du temps indiqué au barème pour le séjour dans l'appareil. Il n'y a, d'ailleurs, aucun inconvénient, au contraire, à ce que ce temps soit dépassé, même de plusieurs heures, car le plat ne risque pas de réduire et de se dessécher, puisqu'il n'y a aucune déperdition de vapeur. Il y a même lieu de tenir compte de ce fait et de ne mettre dans la marmite que la quantité d'eau que l'on désire en retirer. Il n'est pas nécessaire de faire réchauffer les aliments avant de servir, si l'on a soin de n'ouvrir la caisse qu'au moment du repas. L'efficacité d'une caisse bien faite est facile à constater : elle ne laisse passer aucune chaleur à l'extérieur, toutes les calories sont retenues par le matelas calorifuge, et c'est à peine si la température du récipient s'abaisse en 24 heures d'une dizaine de degrés. Si son couvercle ferme bien, il n'y aura pas non plus de condensation intérieure, et les parois de la caisse resteront parfaitement sèches. Il convient, cependant, de la maintenir ouverte chaque fois qu'elle n'est pas utilisée.

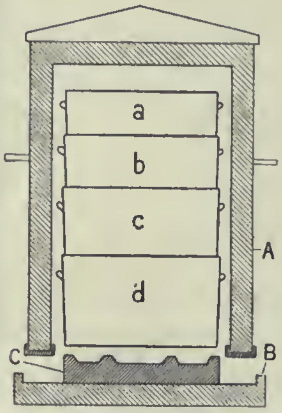


Fig. 4. — Coupe d'un cuiseur à cloche : a, b, c, d, casseroles diverses ; A, cloche calorifuge ; B, plateau inférieur ; C, disque en fonte formant volant de chaleur.

Le premier avantage de ce mode de cuisson prolongée est une énorme économie de combustible. Celui-ci n'a plus, en effet, à fournir que la chaleur nécessaire pour porter les aliments à l'ébullition. Le reste de la cuisson n'exige plus aucun combustible. L'économie totale qui en résulte peut varier de 40 à 70 p. 100, suivant la durée de la cuisson, suivant le genre de combustible employé pour l'ébullition et aussi suivant l'efficacité de la caisse norvégienne et l'habileté de celui qui s'en sert. De nombreuses expériences ont montré qu'elle atteint facilement 50 p. 100, si l'on emploie le gaz pour la cuisson préalable et qu'elle augmente encore si l'on se sert du charbon, dont le pouvoir calorifique est particulièrement mal utilisé dans les fourneaux de cuisine mis à la disposition du public, surtout dans les appartements parisiens, même les plus « modernes ».

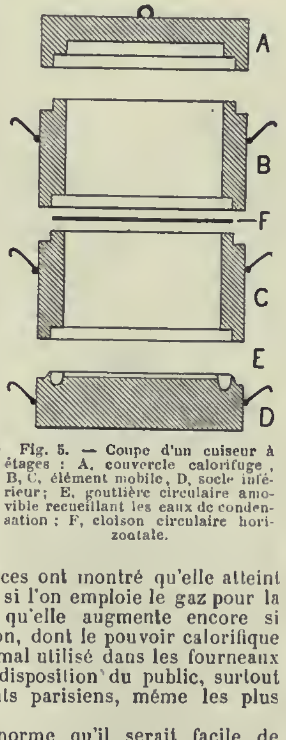


Fig. 5. — Coupe d'un cuiseur à étages : A, couvercle calorifuge, B, C, élément mobile, D, socle inférieur; E, goutière circulaire amovible recueillant les eaux de condensation ; F, cloison circulaire horizontale.

A cet avantage énorme qu'il serait facile de chiffrer et qui représente certainement une économie de 150 à 300 francs par an pour un ménage modeste de 4 à 6 personnes employant le gaz et de 300 à 500 francs pour le même ménage employant le charbon (à 150 francs la tonne), il faut encore ajouter une notable économie d'aliments, puisque ceux-ci, cuisant en vase clos, ne peuvent ni réduire, ni se dessécher, ni attacher, ni brûler; ils conservent, de plus, toute leur odeur et leur saveur.

Enfin, l'emploi de la marmite norvégienne évite toute perte de temps, tout souci de surveillance, tout dégagement de buée et d'odeurs. On peut donc dire que c'est un instrument de tout repos.

Ajoutons qu'elle protège aussi bien contre la chaleur ambiante que contre le froid et qu'elle peut servir de glacière aussi bien que de cuiseur.

Il existe actuellement un grand nombre de ces marmites sur le marché. On trouve aussi des cuiseurs très perfectionnés de différents modèles, qui permettent de faire à peu près tous les genres de cuisine simultanément ou même séparément, y compris les grillades. Les figures 4 et 5 en indiquent deux types : le type à cloche et le type à étages. Nous nous sommes contenté de donner ici le principe de ces appareils, qui dérivent tous de la marmite norvégienne, et la façon de fabriquer celle-ci simplement et économiquement. — JACQUES DAMIEN.

Montres fusibles. On désigne sous le nom de *montres* des pièces de terre réfractaire, dont la composition attribue à chacun des types employés un point de fusion différent, ce qui permet, par l'observation du moment où elles s'affaissent à la chaleur et disparaissent par fusion, de constater la température d'un four.

Ces « témoins » sont d'invention relativement récente. Pendant des siècles et jusqu'au commencement du XIXe, il n'existait aucun moyen sûr d'évaluer une température. L'empirisme régnait en maître, et l'art du céramiste était fait de traditions plus ou moins fantaisistes.

Cependant, la cuisson des produits a toujours été considérée, en céramique, comme une opération importante, puisqu'elle constitue le dernier stade de la fabrication. Déjà délicate lorsqu'il s'agit de poteries simples, elle offre plus de difficultés encore lorsqu'il s'agit de faïence fine; car, en dehors de l'obtention du corps de la poterie elle-même, il faut obtenir une glaçure qui fasse corps avec le biscuit.

Ce sont ces difficultés qu'il faut vaincre pour résoudre le problème complexe que constitue la conduite d'un four céramique. Les potiers ont longtemps manqué de moyens pour opérer des cuissons rationnelles, et il semble que l'idée de recourir à un témoin pour juger de la cuisson est relativement moderne. Le manuscrit d'Hellot, rédaction faite pour le roi Louis XV, sur la fabrication de la porcelaine tendre, fait cependant mention, dans la description de la cuisson de la porcelaine, de montres dont la nature n'est toutefois pas indiquée.

La nécessité de ces montres s'affirma de jour en jour. Tout d'abord, elles furent constituées le plus souvent par un fragment de la poterie à cuire. Leur forme la plus usuelle était celle d'un échantillon qu'on peut sortir du four à un moment donné. Ce n'était là, toutefois, qu'une pyrométrie bien rudimentaire et d'une exactitude douteuse, car il ne suffit pas de porter une pâte céramique à une température donnée pour lui faire acquérir toutes ses qualités; une action prolongée est nécessaire. L'indication pyrométrique ne fera pas connaître que la transformation *est* effectuée, mais *qu'elle peut* s'effectuer.

On devait être tout naturellement amené à utiliser la fusion des corps. Mais les corps dont on pourrait disposer à cet égard sont peu nombreux et leurs points de fusion assez mal répartis. Il semblait que des alliages auraient pu permettre de résoudre la question, mais la chose a été reconnue impossible, leurs points de fusion subissant des variations inattendues.

On se rendit compte que cet inconvénient disparaîtrait si le corps thermométrique était de même nature que la pâte céramique à cuire. De cette idée sont sorties les montres fusibles, composées de matériaux de même nature que ceux qui entrent dans la composition des pâtes.

Les matériaux qui sont généralement employés pour la fabrication des montres fusibles usuelles sont le feldspath orthose, le kaolin décanté, le quartz et le marbre.

Il paraît assez difficile de savoir d'une manière précise où les montres fusibles ont pris naissance. Albert Granger signale que, vers 1875, des faïenciers anglais se servaient, pour le contrôle de leurs cuissons, de montres fusibles et qu'il a vu à la faïencerie de Mettlach, sur la Sarre, des montres fusibles employées pour la cuisson de l'émail; mais il faut arriver à l'année 1885 pour trouver dans deux publications des données précises sur les montres fusibles. La première est due aux Français Lauth et Vogt, créateurs de la porcelaine dite « nouvelle de Sèvres »; la seconde à l'Allemand Seger, chef du service des recherches à la manufacture royale de Charlottenbourg.

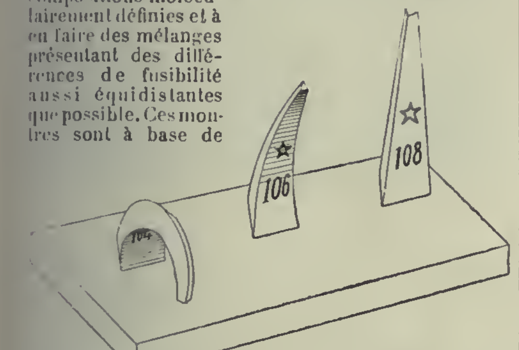
Pour nous renseigner très exactement sur la marche du feu dans la première partie de la cuisson et nous permettre d'obtenir une parfaite égalité dans les diverses régions du four, nous avons imaginé (écrivaient Lauth et Vogt) l'emploi de montres spéciales, que nous désignons sous le nom de *montres fusibles*. Ce sont des fragments de matières frittées de fusibilités différentes, auxquelles nous donnons des formes variées et qu'on dresse sur de la terre glaise à côté des montres ordinaires; leur disparition successive par fusion indique nettement si la même température est atteinte au même moment dans les points où ces montres sont disposées.

Trois montres fusibles étaient indiquées dans la notice sur la fabrication de la pâte nouvelle. Les auteurs en firent connaître plus tard une quatrième. On donnait à ces montres, pour les distinguer, des formes différentes (rectangle, triangle isocèle, triangle rectangle, cercle), et leurs points de fusion étaient estimés 625° — 1.150° — 1.200° et 1.320°.

L'industrie française ne prêta, il faut le reconnaître, aucune attention aux montres fusibles pendant près de quinze ans.

Cependant, Seger, qui avait de son côté entrepris d'établir une échelle de montres fusibles, composa ses mélanges suivant des rapports moléculaires. Un second mémoire de 1886 vint compléter le premier. Seger y disposait d'une série de montres dont le point de fusion était estimé varier depuis 1.150° jusqu'au point de fusion du platine. Ces montres furent désignées dans l'industrie sous le nom de « cônes de Seger », bien qu'elles aient affecté la forme de pyramides triangulaires.

Par la suite, Cramer et Hecht firent adopter une nouvelle échelle de montres plus fusibles que la première montre de Seger et, en 1908, cette échelle elle-même fut remplacée par une autre, dans laquelle, au lieu de baser la composition uniquement sur des rapports moléculaires, on s'est borné à partir de compositions moléculairement définies et à en faire des mélanges présentant des différences de fusibilité aussi équidistantes que possible. Ces montres sont à base de



Montres fusibles.

magnésie et de chaux, avec un peu de soude comme éléments fusibles.

En Angleterre, notamment dans le Staffordshire, où l'industrie céramique est très florissante, les montres fusibles allemandes ont trouvé une concurrence sérieuse dans les *thermoscopes de Handcroft* et dans les *Heat Recorder Watkins*. Ces montres sont constituées, les premières par des barres qu'on dispose horizontalement sur un support *ad hoc* construit avec des échelons, les secondes par des compositions fusibles sous forme de petites balles à peu près cylindriques, qu'on place dans un support spécialement disposé.

On peut, cependant, dire que, jusqu'en 1914, la fabrication des montres fusibles fut presque tout entière aux mains des Allemands. La manufacture royale de Charlottenbourg, grâce à la régularité de sa fabrication, avait en quelque sorte le monopole de la fourniture de ces appareils dans le monde entier.

La guerre est venue transformer la situation en empêchant nos industriels de se procurer en Allemagne les montres fusibles qui leur étaient nécessaires. Obligés de se suffire à eux-mêmes, nos nationaux se mirent au travail, et des besoins actuels de l'industrie céramique une nouvelle fabrication est née.

Guérineau, président de l'union céramique et chaufournière de France, fabrique depuis le début de 1916 des montres fusibles, qui ont remplacé sur le marché français les montres de Charlottenbourg. Pour établir ces montres, qui, comme celles de Seger, sont basées sur l'abaissement de fusion du kaolin par adjonction de bases alcalines ou alcalino-terreuses, il a fallu procéder à des mesures et expériences très minutieuses, afin de déterminer le nombre de degrés correspondant aux diverses additions du fondant. Par une innovation heureuse, ces montres portent un numéro qui représente le dixième de leur point de chute estimatif. Ainsi la montre 90 est une montre dont le point de chute est 900°. Ces montres, appelées « décimales françaises » en raison de la numération que Guérineau a eu l'idée de leur appliquer, présentent sur les indications conventionnelles des montres de Seger de grands avantages.

Il est à remarquer que les montres décimales sont soumises au contrôle du laboratoire d'essai de la manufacture de Sèvres. Leur échelle est presque complète pour les besoins courants de l'industrie, et leur utilité s'affirme de jour en jour. — O. LAINEL et C. DUBOSC.

Pain de guerre. On mange, depuis quelques semaines, en France, un nouveau pain, de composition peut-être un peu diverse suivant les régions du pays, mais qui se distingue essentiellement du pain que l'on y consommait auparavant par deux caractéristiques fixes : en premier lieu, par le blutage plus élevé de la farine (85 p. 100 au lieu de 80 p. 100, et de 70 à 75 p. 100 avant la guerre) et ensuite par l'adjonction, à cette farine de froment, d'autres farines, dans la proportion de 15 p. 100. Ces farines adjointes sont, en général, celles de seigle, d'orge, d'avoine, de maïs, de riz, peut-être de féverolles. Cette composition de l'aliment fondamental pouvant faire l'objet de critiques et même suggérer des craintes en ce qui concerne l'influence exercée par ces modifications sur la santé publique, il est bon de voir quelles seront les qualités du nouveau pain et s'il doit, ou non, être considéré comme inférieur à l'ancien.

L'élévation du coefficient d'utilisation de la farine mérite une première étude. Le blutage, on le sait, est une opération par laquelle on sépare la farine proprement dite du son, en l'agitant au-dessus de tamis ou blutoirs à mailles plus ou moins serrées. On dit qu'une farine est blutée à 70 p. 100, par exemple, lorsque, du produit brut de la mouture du blé, on retire 30 parties sur 100, lesquelles constituent le son. Plus le blutage est bas, plus la farine est blanche. Le blutage à 85 p. 100, que décrète la loi nouvelle, aura donc comme première conséquence de faire entrer dans le pain 15 p. 100 de son de plus et de donner à ce pain une couleur grisâtre, abstraction faite des teintes diverses que pourra lui communiquer telle farine additionnelle, ainsi que nous le verrons plus loin. Mais ceci n'est qu'une considération secondaire ; il est beaucoup plus important de savoir ce que vaudra ce blutage élevé, au point de vue purement nutritif.

On est unanime à admettre que les farines très blanches, blutées au minimum, c'est-à-dire à 70 p. 100, et qui constituaient avant la guerre le pain de luxe devenu presque unique dans les grandes villes et notamment à Paris, sont d'une valeur alimentaire très insuffisante. Ces farines, dites « farines premières », sont moins riches que les autres en éléments minéraux, en gluten et en phosphore. Le pain ainsi fabriqué est plus plaisant à l'œil et d'un goût plus fin que le pain plus grossier, comme le pain bis ou le pain de campagne, fabriqué avec des farines blutées à 80 p. 100 environ, mais il présente un déchet nutritif qui n'est pas douteux.

> En suivant cette pratique du blutage exagéré (dit le Pr Arnaud Gautier), pratique tout au plus bonne pour le riche, qui trouve des aliments azotés en surabondance dans sa nourriture journalière, on sacrifie l'apparence, et l'on prive l'ouvrier d'un pain plus nutritif et qu'il pourrait payer moins cher.

Quelques-uns, allant plus loin, accusent le pain blanc de nos villes d'être, pour celui qui le consomme, une cause importante de déminéralisation et de provoquer la neurasthénie, la tuberculose et l'hypersthénie gastrique, etc., toutes affections dont la déminéralisation serait justement, à leur avis, le lien commun (Monteunis). On peut, d'ailleurs, rappeler ici que Magendie, ayant nourri un chien exclusivement avec du pain de luxe, le vit mourir en cinquante jours, alors qu'un autre chien, nourri non moins exclusivement avec du pain bis, survivait sans limites. Le pain bis paraît donc, en ce qui concerne la valeur alimentaire, être de beaucoup préférable au pain blanc et, à cet égard, le blutage à 80 p. 100, qui est celui de la farine avec laquelle on fait le pain de ferme, semble un taux très recommandable.

La conséquence extrême de cette façon de voir a été soutenue par quelques auteurs qui, en conséquence, ont préconisé le pain complet, c'est-à-dire celui fabriqué avec une farine à blutage nul ou environ, blutage à 100 ou au moins 95 p. 100. L'opinion du plus grand nombre des hygiénistes compétents est qu'on ne gagne rien à passer d'un extrême à l'autre. C'est Fauvel, surtout, qui a réduit logiquement et scientifiquement les qualités que certains reconnaissaient à cette fabrication. Atwater et lui ont conclu de leurs études respectives que le pain complet était moins bien assimilé que le pain bis et laissait dans les selles un résidu plus élevé. D'un tableau de Harry Snyder il résulte que l'énergie utilisable du pain complet s'élève à 3.226 calories pour 100 grammes, alors que les chiffres, pour le pain blanc et le pain moyen, seraient respectivement de 3.579 et 3.646. Enfin, Fauvel admet que la proportion de phosphore contenue dans le pain complet n'est pas, contrairement aux assertions des partisans de ce dernier, plus élevée que celle du pain ordinaire. Il élèverait, de plus, d'après le même auteur, le taux des composés puriques, entraverait sensiblement l'assimilation générale et irriterait l'intestin. Il apparaît, en dernier ressort, que c'est cet inconvénient qui est le plus grave. Si le pain blanc n'a pas assez d'action sur l'intestin, le pain complet en aurait trop, et cet excès ne serait pas sans danger.

Le blutage actuel de la farine, à 85 p. 100, tient donc le milieu entre celui qui caractérise le pain complet et celui du pain bis. On peut considérer qu'il ne peut avoir aucun inconvénient sérieux, ceux que l'on reproche aux taux d'extraction trop élevés ne commençant guère, de l'avis général, que vers un blutage de 90 p. 100. Tout au plus, les personnes à l'intestin délicat et facilement excitable pourront-elles y trouver une irritation qui n'aura, certainement, aucune gravité. Il est bon, d'ailleurs, de faire remarquer que la Commission supérieure de l'armée a préconisé, pour le pain de troupes, une farine blutée à 82 p. 100 environ, ce qui est bien proche du taux actuel. De ce côté, il n'y a rien de très important à craindre. Il est prudent, cependant, pour les personnes sujettes à l'entérite ou atteintes de dyspepsie, de n'user de ce pain que modérément.

On ne saurait, non plus, trouver de sujets de défiance dans l'addition à la farine de froment de farines extraites d'autres plantes. Un examen rapide de la valeur nutritive de celles-ci nous fixera à cet égard.

Le seigle est employé d'une façon très générale pour l'obtention de pains bis et, dans certaines régions, on fait même du pain avec une farine où le seigle entre dans la proportion d'un tiers (méteil). Tout ce que l'on peut reprocher à la farine de seigle, c'est de donner un pain légèrement aigrelet (A. Gautier). D'autre part, le pain fabriqué avec cette farine se conserve bien sans sécher.

La farine de riz est une de celles qu'on aurait le plus d'avantages à associer à celle de froment. La proportion pourrait varier sans inconvénients de 6 à 10 et même 20 p. 100, d'après E. Maurel (de Toulouse), qui a préconisé ce mélange depuis longtemps et surtout en avril 1915, à l'Académie de médecine. Les produits azotés du riz sont un peu inférieurs à ceux du blé, mais ses hydrates de carbone sont notablement supérieurs. Les Japonais, d'ailleurs, ont fait entrer de longue date la farine de riz dans la confection de leur pain de guerre. Au point de vue national, il y aurait encore à cette addition ce côté très intéressant que, le riz nous étant fourni par nos colonies, il serait inutile, pour nous le procurer, de débourser l'or que nécessite l'achat du froment à l'étranger. Le pain dans lequel entre du riz est très blanc, mais la pâte, quand la proportion est un peu forte, lève difficilement. Le goût de ce pain est excellent.

Le maïs est également utilisé de toute antiquité pour la nourriture des hommes dans certaines régions, comme le nord de l'Italie, la province de Naples, la Savoie, la Roumanie, etc. Sa farine est très nourrissante. On peut seulement lui reprocher qu'une assez forte proportion des substances azotées qu'elle contient échappe à l'absorption intestinale. La farine de maïs est parfois blanche et le plus souvent jaune. Elle communique, naturellement, lorsque sa proportion est assez forte, cette couleur au pain. On a accusé la farine de maïs de causer la pellagre. Le problème n'est pas encore résolu d'une façon qui réunisse tous les suffrages, mais il est évident que la farine provenant d'un maïs récolté et broyé dans de bonnes conditions est tout à fait inoffensive.

L'avoine donne également une farine des plus nourrissantes et même quelque peu excitante. C'est la plus riche des céréales en graisses, phosphore organique et lécithines. Elle est encore très légèrement laxative. L'avoine sert, au demeurant, à faire des bouillies très utiles dans la diététique infantile et dans l'alimentation des malades. L'adjonction de sa farine à celle du froment paraît ne devoir comporter que des avantages.

L'orge est, certainement, la moins recommandable des céréales au point de vue qui nous occupe. Il faut savoir, néanmoins, qu'en bien des pays, par mesure d'économie, le mélange de la farine d'orge à la farine de froment est pratiqué depuis longtemps. La pâte qui contient une forte proportion de farine d'orge est peu agréable au goût et lève mal. Mais cette addition est, en tout cas, exempte d'inconvénients. Il n'en restera que la confirmation du dicton connu : « grossier comme du pain d'orge ». Il semble utile que, dans la farine de seigle employée, on laisse une partie de la cuticule du grain (Weill et Mouriquand).

En mai dernier, d'après les déclarations du ministre du ravitaillement, 40 départements déjà utilisaient les mélanges ci-dessus, dans des proportions diverses, pour la fabrication du pain ; quelques-uns, comme la Haute-Vienne, avaient adjoint la pomme de terre à leur farine. Ils reviennent ainsi à une idée plus que centenaire, puisque l'adjonction de la pomme de terre dans ces conditions était déjà préconisée par Parmentier et Mustel. C'est à propos des essais de ce dernier que Voltaire disait :

> Je soutiens que mon pain, moitié froment, est tout aussi blanc et plus nourrissant que celui de Gonesse. Quand on n'y mettrait qu'un tiers de pommes de terre, ce serait toujours un tiers de farine d'épargné.

L'observation du mélange des farines pour ménager celle de pur froment, mélange fixé à 15 p. 100, est devenue obligatoire, en France à la date du 18 juin 1917. — Dr Henri BOUQUET.

Prédictions, prophéties. Toutes les fois que l'ordre établi vient à être bouleversé dans le plan des œuvres de la nature (éruptions, tremblements de terre, etc.) ou dans le domaine de l'activité humaine (guerres, révolutions), les peuples sont enclins à rechercher des *prédictions* du cataclysme subi.

La question de savoir si cette connaissance anticipée des événements néfastes aurait pu permettre de les éviter ou d'en atténuer les conséquences n'est généralement pas posée. C'est l'attrait du surnaturel qui agit sur les foules, bien plus qu'un sentiment de préservation rétroactive et, par conséquent, inutile. Les Orientaux acceptent le fait accompli en murmurant le : « C'était écrit ! » bien connu ; les Occidentaux, plus positifs, s'efforcent de trouver, réellement écrite, l'expression des volontés supérieures.



Pierre d'Ailly, d'après une gravure du XVIIe siècle.

Toutefois, lorsque la tourmente se prolonge et que les supputations humaines sont impuissantes à en prédire la fin pour une date déterminée, certains esprits sont possédés du désir de trouver des précisions à ce sujet dans des textes inspirés, ou prétendus tels, et souvent apocryphes. Désir peu sage, d'ailleurs : quelle n'eût pas été notre angoisse si, dès le 2 août 1914, nous avions *su* que la guerre devait absorber plus de trois années de notre existence ?...

Quoi qu'il en soit, la gravité et la durée de la guerre actuelle ont favorisé la production et l'interprétation d'un grand nombre de prédictions, voire de prophéties.

Les deux expressions sont loin d'être synonymes. La *prédiction* ressortit au plan naturel. Elle est le plus souvent le résultat d'une série de calculs ou d'observations (prédictions astrologiques) ou même simplement la conclusion logique d'un raisonnement. La *prophétie* se réclame du plan surnaturel et prétend être d'inspiration divine. Aussi est-elle vague, ambiguë, susceptible de nombreuses interprétations.

Elle définit rarement l'événement qu'elle annonce et ne le situe jamais dans le temps. L'exemple le plus fameux de prophétie incompréhensible est l'Apocalypse de l'apôtre saint Jean.

D'après les autorités religieuses, cette obscurité, qui ne se dissipe que lorsque l'événement prophétisé est accompli, est parfaitement voulue. Le but des prophéties ne serait pas, en effet, d'avertir les hommes ni de les mettre en garde, mais seulement de leur prouver l'existence d'un Etre supérieur pour qui le temps n'est pas une quantité mesurable. Le passé, le présent et l'avenir ne sont que des repères conventionnels établis par l'homme. Dieu, d'un seul coup d'œil, voit l'Eternité, ainsi qu'il est dit dans *la Pharsale* : « Tout se présente à la fois, le premier et le dernier jour du monde. » Pour manifester sa science, il indique à certains privilégiés quelques-uns des événements qui marqueront notre vie.

Nous n'entreprendrons pas la discussion de cette théorie étroitement liée à l'étude de problèmes philosophiques non résolus. L'examen du *libre arbitre* est de ce nombre.

Les Eglises sont très réservées en matière de prophéties et, celles composant le dogme mises à part, n'en font pas un article de foi.

Toute prophétie nettement formulée, comportant des précisions de dates, de faits et de personnes, doit être tenue pour douteuse, du fait même de ces qualités. Telle est celle qui fut citée récemment et qui indique la date exacte du commencement de la guerre par déduction de l'entrée en campagne de la Roumanie. Elle annonce aussi la défaite complète de l'Allemagne pour le 28 août 1917. Si les événements viennent à justifier cette échéance si prochaine, nous sommes fondés à dire que celle prévision de l'avenir est unique au monde.

Le texte nous en vient d'Italie. Il est attribué au même saint Malachie, évêque du XIIe siècle à Armagh (Irlande), qui aurait déjà prédit la suite des papes en désignant chacun d'eux par une devise latine. Pie X est l'*ignis ardens*, feu ardent de la foi ou feu dévorant de la guerre, laquelle a commencé à la fin de son pontificat. Le pape actuel, c'est *religio depopulata*, devise vérifiée, si l'on traduit le mot *religio* par « chrétienté ». (V. *Petite Correspondance* du n° 123.)

Outre celles qu'on attribue aux visionnaires et aux extatiques religieuses, les vaticinations dans lesquelles on voudrait voir une annonce de la guerre actuelle sont, nous l'avons dit, fort nombreuses. Plusieurs d'entre elles sont, d'ailleurs, reproduites, au moins partiellement, à chaque époque troublée de l'histoire européenne. Il est, en effet, facile d'en extraire les passages convenant aux événements du moment, car elles annoncent presque tous les maux qui peuvent fondre sur la pauvre humanité. Telles sont les prophéties du solitaire d'*Orval* et celle des moines du couvent de *Lehnin*.

La *prophétie de sainte Odile* est plus intéressante. Elle a donné naissance à de nombreuses légendes du pays d'Alsace, ayant toutes la même conclusion défavorable à l'empire germanique :

> Lorsque Hohenburg tombera,
> L'Allemagne s'écroulera.

Hohenburg n'est autre chose que l'antique forteresse du IIIe ou IVe siècle qui portait le nom d'*Altitona*. On en voit encore les vestiges sur les pentes de la montagne de Sainte-Odile. (Alsace.)

Le texte latin attribué à Odile, fille d'Adalric, seigneur du duché d'Alsace, remonterait au VIIe siècle.

Il prédit la chute de l'empire qui opprimait le duché, à la suite d'une guerre,

> où vingt peuples divers entreront en lutte. Le conquérant, parti des rives du Danube, remportera d'abord des victoires sur terre, sur mer et jusque dans les airs, car on verra ses guerriers ailés chevaucher jusque dans le firmament pour en saisir les étoiles, qu'ils projetteront sur les villes pour les incendier.

Et voici l'annonce de la guerre sous-marine :

> La terre sera bouleversée, les fleuves rougis de sang, les monstres marins eux-mêmes seront épouvantés dans leurs insondables retraites.

Les fervents de prophéties remarquent avec complaisance que ces visions hyperboliques sont actuellement susceptibles d'interprétation, alors même qu'on pouvait les classer parmi les divagations dénuées de vraisemblance, il y a quelque vingt ans seulement. Ils admettent que les événements futurs se succèdent devant les yeux du visionnaire à la manière de films cinématographiques. C'est la théorie exposée par les Ecritures bibliques. Ezéchiel annonce et définit ainsi sa mission :

> Le Seigneur me dit : « Fils de l'homme, prophétise. Je suis avec toi, tu n'auras pas de visions menteuses. » (Ezéch., XIII.)

La révélation de saint Jean ou Lettre aux Eglises, connue sous le nom d'« Apocalypse », est une description très minutieuse d'un spectacle contemplé pendant une extase. Le voyant se borne à raconter ce qu'il a vu par permission spéciale, sans essayer d'expliquer ce qu'il ne comprend pas lui-même.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce sujet un fait assez récent pour être contrôlable en tous ses détails. En 1896, une « voyante », Mlle Henriette Couëdon, se disant inspirée du ciel, aurait débité en un style bizarre, sorte de prose assonancée, des « prophéties » qui obtinrent un grand succès de curiosité. L'une d'elles aurait été ainsi formulée :

> Près des Champs-Elysées,
> Je vois un endroit pas élevé,
> Qui n'est pas pour la piété,
> Mais qui en est approché
> Dans un but de charité,
> Qui n'est pas la vérité.
> Je vois le feu s'élever
> Et les gens hurler,
> Des chairs grillées,
> Des corps calcinés,
> J'en vois comme par pelletées...

Un an plus tard, au commencement de mai 1897, eut lieu la catastrophe du Bazar de la Charité. Il est bien certain qu'aucune des paroles de Mlle Couëdon ne précisait ni la date, ni le lieu du sinistre, mais il est non moins vrai que tous les détails prétendus donnés par elle s'adaptent à la réalité des faits accomplis.

L'endroit « peu élevé qui n'est pas pour la piété, etc. », c'est la construction en planches où les réunions furent plus mondaines que réellement charitables. Il n'est pas jusqu'à l'expression un peu triviale « par pelletées » qui n'ait trouvé sa justification : les journaux de mai 1897 racontent, en effet, que le déblayement des restes carbonisés fut effectué au moyen de « pelles ».

Quant à l'exactitude de la date de la prophétie, il est, paraît-il, facile de la vérifier, car les prédictions de la voyante de la rue Paradis auraient été réunies en volumes dès 1896.

Hasard ? Coïncidences ? Prévision réelle ? Nous n'entrerons pas dans le débat. Des sommités médicales ont reconnu que Mlle Couëdon était un « sujet psychique » remarquable, et Diderot a déclaré :

> que l'homme d'esprit a la faculté de voir loin dans l'immensité du possible...

Avec les *prédictions*, nous entrons dans un domaine plus accessible à nos facultés.

La prédiction se réalise, ou ne se réalise pas, mais elle est généralement assez claire pour être facilement comprise. Nous négligerons toutes celles ne présentant pas un caractère d'authenticité absolu, facile à contrôler. Les unes ne nous ont été transmises que par voie de traditions orales, les autres ont été modifiées, traduites, interprétées pour servir une fin politique ou religieuse déterminée. Pour ne citer qu'un exemple, disons que la seule question connue sous le nom de « question Louis XVII » a provoqué l'exhumation ou la confection de plus de 600 prédictions ou prophéties, affirmant toutes la survivance de l'enfant royal du Temple.

Les plus catégoriques sont d'origine germanique, ce qui s'explique par ce fait que le prétendu « prétendant » a passé la majeure partie de sa vie en Allemagne.

Par contre, bien rares sont les prédictions ayant annoncé pour une époque nettement circonscrite des événements qu'il était difficile de prévoir. Nous en citerons, cependant, trois, dont l'authenticité est indiscutable, puisque les textes originaux existent encore dans nos bibliothèques. Elles se rapportent toutes les trois à la Révolution française, dont elles indiquent la date et dont elles résument les principes dominants. La similitude des termes employés par trois auteurs ayant vécu à des époques différentes permet de supposer que les deux derniers se sont inspirés de la proposition formulée par leur devancier. Ils avaient donc jugé que la prédiction était digne d'être reproduite.

En 1414, Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris, et Gerson, le célèbre théologien, écrivaient dans un ouvrage ayant pour titre *Imago mundi* la phrase suivante, que nous traduisons littéralement :

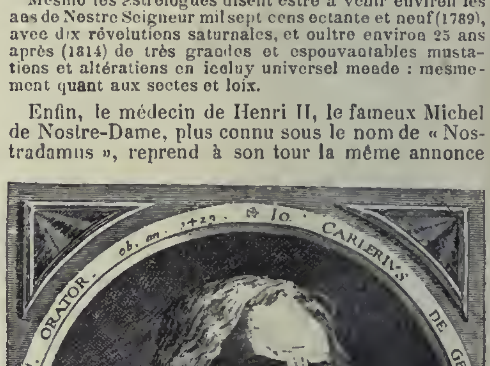
> De nombreuses, grandes et étonnantes transformations du monde, et surtout à propos de lois civiles et de sectes religieuses, auront lieu en l'année 1789.

Ce livre rare était à la bibliothèque de Douai avant la guerre. Nous n'osons espérer de l'y retrouver, mais les chercheurs, curieux de ces sortes de textes, pourront lire la même phrase, émanant d'un même Pierre d'Ailly, dans un manuscrit de 1418 : *De persecucionibus Ecclesiæ*, conservé à la bibliothèque de Marseille.

La même prédiction fut reproduite en 1548 par Richard Roussat, dans un livre ayant pour titre *De l'estat et mutation des temps*, actuellement à la Bibliothèque nationale. Voici la copie textuelle de la phrase :

> Mesme les astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre Seigneur mil sept cens octante et neuf (1789), avec dix révolutions saturnales, et oultre environ 25 ans après (1814) de très grandes et espouvantables mutations et altérations en iceluy universel monde : mesmement quant aux sectes et loix.

Enfin, le médecin de Henri II, le fameux Michel de Nostre-Dame, plus connu sous le nom de « Nostradamus », reprend à son tour la même annonce



Gerson, d'après une gravure du XVIIe siècle.

oraculaire en lui faisant subir quelques variantes. C'est encore à la Bibliothèque nationale qu'on trouvera l'édition des *Centuries et Présages*, imprimée à Lyon par Pierre Rigaud en 1556 (cote 4.621, lettre V). La prédiction de la Révolution fait l'objet du paragraphe 140 de la lettre à Henri II. Elle précise même que les plus grands mouvements populaires se produiront

> en l'an mil sept cens nonante deux (1792), que l'on cuydera estre une renovation de siècle.

La subtilité des commentateurs de Nostradamus voit dans cette phrase la définition formelle de l'ère

républicaine, sans omettre l'essai de transformation du calendrier grégorien. Mais que n'ont-ils découvert dans l'œuvre de leur prophète! Ils sont parvenus à mettre en évidence toute la succession des faits de notre histoire.

Nous ne dirons pas par quels ingénieux et hardis procédés. Il est bien certain que quelques-uns des



Nostradamus, d'après Diétrich.

quatrains composant les Centuries présentent des analogies troublantes avec certains récits historiques auxquels les traducteurs les adaptent complètement.

Tel est celui qui s'adapte à la mort de Henri II. Brantôme raconte que le roi, pour éprouver la science divinatoire de son médecin, le mit en demeure de lui annoncer un événement important. Nostradamus lui remit alors le quatrain suivant, qui figure dans l'édition de 1556 (Biblioth. nationale) :

> Le Lyon jeune le vieux surmontera,
> En champ bellique, par singulier duelle,
> Dans cage d'or les yeux luy crevera.
> Deux classes une, puis mourir; mort cruelle!

Ce qui s'interprète ainsi :

Les deux adversaires, courageux comme des lions, le jeune vaincra le vieux en combat singulier; il lui crèvera les yeux masqués par la cage d'or du casque. Les assistants qui avaient pris parti pour l'un ou l'autre combattant s'uniront dans la même douleur. Le blessé mourra d'une mort précédée d'une longue agonie.

Montgomery, l'adversaire du roi, n'avait que vingt-neuf ans. Henri II, âgé de quarante et un ans, mourut onze jours après le tournoi, le 10 juillet 1559. Et Brantôme ajoute que, quelques heures avant d'expirer, le royal moribond s'écria :

> Ah! maudit devin qui prédit et si bien et si mal!

Les Centuries contiennent un assez grand nombre d'analogies curieuses. C'est ainsi que tel quatrain, adapté à l'avènement de Henri IV, commence ainsi :

> Amour alègre non loing pose le siège.

Ce que les commentateurs ne manquent pas de traduire :

> Le Vert-Galant, peu après son avènement,
> Fit le siège de Paris.
> (X° centurie, 38° quatrain.)

Louis XIV est l'Æmatien, c'est-à-dire le fils de l'aurore ou le Roi-Soleil. Le 7° quatrain de la X° centurie contient cette prédiction :

> L'Æmatien dira : « Tout je soubmets »,

que l'on peut effectivement interpréter :

> Le Roi-Soleil dira : « L'Etat, c'est moi ! »

La naissance et le règne militaire de Napoléon auraient été prévus dans le quatrain suivant :

> Un Empereur naistra près d'Italie,
> Qui a l'empire sera vendu bien cher,
> Diront avec quels gens il se rallie,
> Qu'on trouvera moins prince que boucher.
> (1re Centurie, 60° quatrain.)

Mais, pour quelques concordances heureuses, que de paroles incompréhensibles et quelle obscurité! Les partisans de Nostradamus, travaillant à la manière des chercheurs de rébus, sont obligés de triturer son texte, d'en décomposer les mots pour en faire jaillir l'explication adéquate. Nous attendons avec curiosité leurs interprétations relatives à la guerre de 1914, car, chose étrange, aucune des Centuries ne semble l'avoir prédite...

Il n'en reste pas moins vrai que P. d'Ailly, Roussat et Nostradamus ont pu annoncer un événement de l'importance de la Révolution en lui attribuant sa date exacte, à une époque où il était difficile de concevoir la possibilité d'un pareil bouleversement.

Ont-ils réellement été favorisés d'une vision nette de l'avenir? S'il en fut ainsi en vertu de quel privilège?

Ces questions restent sans réponse, encore que de nombreuses hypothèses aient été émises pour tenter de les résoudre. Le moindre défaut de toutes ces théories est qu'elles ont pour base un postulat dont l'évidence est loin de s'imposer à l'esprit ou à la raison. C'est ainsi que l'une d'elles peut être résumée de la façon suivante :

Tous les événements intéressant l'humanité sont, depuis de nombreuses années, depuis des siècles même, en état de préparation, d'aucuns diront « en puissance ». Les cataclysmes d'ordre physique ne se produisent que lorsque les courants, les feux, les gaz souterrains ont suivi certaines directions, brisé ou contourné certains obstacles. On peut concevoir que des instruments d'une sensibilité supérieure soient un jour construits pour déterminer la nature de ces courants et en mesurer l'intensité. Le sismographe n'enregistre-t-il pas les moindres frémissements de l'écorce terrestre?

De même, les actes humains existent en germe dans le tréfonds psychique des individus. Des courants de volonté se transmettent de père en fils, de génération en génération, se modifient, sont canalisés pour confluer au cratère d'où jaillira la révolution ou la guerre.

Certains êtres sont influencés par ces ondes occultes, comme les récepteurs de télégraphie sans fil sont actionnés par les ondes hertziennes. Nous connaissons tous, d'ailleurs, des hommes sujets à des « pressentiments » nettement caractérisés. Ceux qui lisent dans l'avenir sont doués d'une sensibilité de même nature, mais à un degré infiniment plus élevé.

Nous ne discuterons pas cette thèse. Rien ne prévaut contre la brutalité des faits : aucun instrument n'avait indiqué l'heure de l'éruption de la montagne Pelée, à la Martinique, en 1902, nul devin n'avait prédit celle du commencement de la guerre. Devons-nous en conclure que toutes les prédictions ou prophéties relatives au conflit mondial sont vaines et



Mlle Henriette Couëdon.

indignes d'intérêt? Non; surtout si l'assurance consolatrice qu'elles renferment peut constituer une sorte d'appoint d'énergie pour certaines âmes ébranlées par la longueur et la sévérité de la lutte.

Quant à la date de la conclusion victorieuse, elle nous surprendra en pleine fièvre d'activité vengeresse, comme l'autre, celle de l'aurore sanglante, nous a surpris dans notre quiétude pacifique.

Notre unique préoccupation doit être non d'en préciser l'échéance, mais bien d'en précipiter l'approche. — Henry Decharbogne.

***prise** n. f. — *Prise d'armes,* Action militaire d'apparat (revue, manœuvre, remise de décorations, etc.) pour laquelle les troupes prennent les armes : *Une* PRISE D'ARMES *a eu lieu, cet après-midi, dans la grande cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides.*

Quatre Journées (LES), conte lyrique en 4 actes et 5 tableaux, d'après Emile Zola; poème et musique d'Alfred Bruneau, représenté pour la première fois à l'Opéra-Comique le 25 décembre 1916. — Les fragments qui composent ce « conte lyrique » sont très courts. Du moins, semblent-ils prétendre à l'expression d'une idée profonde. On y retrouve, sous la fallacieuse apparence du réalisme, ce mélange de philosophie poétique, de fiction symbolique, ce panthéisme d'où sont issus *Germinal* ou *le Rêve* et, pour ainsi dire, toute l'épopée des *Rougon-Macquart.*

Les *Quatre Journées*, ce sont, essentiellement, « les quatre âges de la vie associés aux quatre saisons de la nature ».

A Dourgnes, aux bords de la Durance, par une radieuse matinée de *Printemps*, les lavandières et les bergers marient leurs voix dans un chœur allègre. Jean rencontre Babet, la « grande fille bruoe », qu'il aime depuis longtemps en silence. Dans ses deux mains jointes, il recueille pour la désaltérer un peu d'eau, et il lui fait l'aveu de sa tendresse. L'abbé Lazare, l'oncle de Jean, qui a pénétré le secret des deux jeunes gens, bénit leurs fiançailles, en attendant qu'il les unisse, quand Jean, qui va apprendre un métier à la ville, aura regagné la ferme.

L'*Eté*, c'est l'ardeur et le flamboiement de la lutte. Sur un champ de bataille où retentissent les échos des clairons sonnant la charge, Jean est étendu, inerte, brisé, respirant à peine. Et cependant, peu à peu, il se soulève et se reprend délicieusement à la vie. Soudain, auprès de lui, il entend un gémissement. Un homme est là, comme lui, presque anéanti, revêtu de l'uniforme abhorré de l'ennemi. Mais ce n'est pas un ennemi : Alsacien, Frantz a été contraint de servir contre la patrie mutilée. Désormais, libéré du joug, il s'attachera, corps et âme, à son sauveur. Tous deux entonnent un hymne à la gloire des provinces reconquises et parent de fleurs des champs leurs armes.

A l'*Automne*, en cadence, les vignerons foulent de leurs pieds nus les raisins généreux. Il y a quinze ans que Jean, la guerre terminée, est rentré au village. Il a épousé Babet, qui vient de lui donner un fils, Jacques, et tous deux sourient au petit être qui perpétuera leur race.

Frantz n'a pas quitté Jean, et l'abbé Lazare rend grâce à Dieu, qui leur a si abondamment dispensé sa bénédiction. Mais ce bonheur même, trop lourd pour ses vieux ans, l'abbé Lazare ne va pas le supporter. Il défaille et rend le dernier soupir, entrant dans la mort comme on s'abandonne au plus doux sommeil.

Dix-huit ans ont passé. L'*Hiver*, à la ferme, le soir, au coin du feu, Babet et Jean, les tempes grises, et Frantz sont rassemblés. Jacques a maintenant une sœur, la petite Marie, âgée de dix ans, qui joue auprès de lui. La vallée se perd dans le brouillard. La Durance déborde et a déjà envahi les champs. Tout à coup, des clameurs retentissent : le village lui-même est menacé; des maisons s'écroulent, la crue impitoyable va submerger la ferme elle-même. Le toit d'une grange effondrée vient heureusement échouer sur le seuil. Tous s'y embarquent, mais, seuls, Jean et la petite Marie seront sauvés par Frantz. Du moins, la race ne périra pas. La vie éternelle aura, encore une fois, vaincu.

Fidèle à la mémoire de Zola, Bruneau est demeuré fidèle à lui-même. On chercherait en vain dans *les Quatre Journées* la curiosité ou l'influence de la vertigineuse évolution de la musique contemporaine.

Il estime que la généralité du style traditionnel convient à l'expression des idées générales, des grands mouvements de l'âme, des vérités éternelles. La même simplicité, la même franchise, la même clarté dans l'inspiration ou dans la forme, la même vigueur, cette rudesse même à laquelle Bruneau incline volontiers, on les retrouve dans *les Quatre Journées*. Les thèmes ont la netteté et la spontanéité des mélodies populaires. La longue pastorale qu'est le 1er acte, l'invocation de Jean et de Frantz à l'Alsace et à la Lorraine, non exempte de grandiloquence au 2e, apparaissent en ce sens très caractéristiques.

C'est peut-être au cours des derniers épisodes que la personnalité de Bruneau se manifeste avec le plus d'évidence dans les tonalités chaudes et lumineuses, dans le pittoresque mouvement du prélude et des chœurs du 3e acte, dans la déclamation plus serrée, plus expressive, enfin, dans la scène de l'inondation, et son développement orchestral, où rien ne cesse d'être vraiment et constamment du théâtre. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par Mme Davelli (*Babet*), Mlle Villette (*Marguerite*), MM. Fontaine (*Jean*), Jean Périer (*l'abbé Lazare*), André Allard (*Frantz*), Lheureux (*Jacques*).

sammy (mot amér.) n. m. Sobriquet donné aux soldats de l'armée régulière des Etats-Unis (comp. en français *Pitou, Dumonet, Poilu;* en angl. *Tommy*). C'est un diminutif de Sam (*Oncle Sam*, représentation populaire de l'Amérique) : *Le* SAMMY *porte un feutre mou à larges bords.* — Pl. des SAMMIES : *Les* SAMMIES *ont débarqué pour la première fois en Europe (en France) le 26 juin 1917.*

Woëvre, Woivre ou **Voivre** (pron. *Ouavre*), petite région de la Lorraine, partagée entre les deux départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle.

Il est difficile de déterminer exactement ce qu'est la Woëvre, pour plusieurs raisons : d'abord le sens du mot, tel que l'emploient aujourd'hui les gens

mêmes du pays, est tout autre que le sens étymologique; en outre, le nom de « Woëvre » n'est pas un nom de pays s'adaptant à une région naturelle; enfin, tout le monde n'est pas d'accord pour assigner à la Woëvre les mêmes limites. De là, tout naturellement, de nombreux flottements et même des contradictions.

Le mot *Woëvre* vient de *Vabra*, qui paraît bien être un nom celtique et qui désignait, selon toute vraisemblance, un lieu boisé. Mais, tandis que le nom de *Woivre* ou *Woëvre* semble plutôt donné dans l'est de la France à des forêts au sol humide, dans la Woëvre elle-même, le sens du mot est tout différent et tel que la grande forêt de Woëvre n'est pas englobée dans ce que les gens du pays appellent la « Woëvre ». D'après une minutieuse enquête faite sur place par le professeur Lucien Gallois, celle-ci est simplement la région limoneuse soigneusement défrichée, la terre riche et bien cultivée, la terre à céréales. Ainsi s'explique l'existence, autour de la « grande Woëvre », d'une ceinture presque continue de petites Woëvres, qui sont comme l'annonce de la grande; ainsi s'explique encore l'existence, en dehors d'elles, de localités dites « en Woëvre », à cause de la valeur du terroir. — Enfin, si l'on donne parfois le nom de Woëvre à la plaine comprise entre Moselle et Meuse depuis Toul et Pagny au S. jusqu'aux collines du Luxembourg français vers la Chiers au N., on a pris l'habitude, dans les descriptions géographiques, d'imposer ce même nom à la bande marneuse au-dessus de laquelle se dresse, dans l'Ouest, la ligne régulière des Côtes-de-Meuse. Ainsi, géologiquement parlant, la Woëvre, moins large dans sa partie septentrionale qu'on ne le dit parfois, descend au S. jusqu'au département des Vosges; elle occupe tout le terrain argileux qui commence au confluent de la Meuse et du Vair et qui se développe dans la direction du N., jusqu'à la Chiers, en s'épanouissant plus ou moins. Adopte-t-on cette manière de voir, la Woëvre constitue un canton géologique bien individualisé de la Lorraine, inséré en forme d'arc de cercle entre les croupes boisées qui portent le nom de *Côtes* ou *Hauts-de-Meuse* et les pays de Haye et de Briey à l'E. Le confluent de la Meuse et du Vair et l'éperon ardennais qui sépare la Meuse et la Chiers en amont du point où elles confondent leurs eaux, voilà respectivement les limites méridionale et septentrionale de cette sorte de croissant, dont la convexité adopte intérieurement le dessin des pentes orientales des Côtes-de-Meuse et est marquée extérieurement, vers Conflans, par le chemin de fer qui va de Toul à Longuyon.



La Woëvre.

Quelques limites que l'on assigne à la Woëvre ce petit pays est partie intégrante de ces auréoles concentriques, d'altitude croissante depuis les plaines parisiennes jusqu'aux Vosges, dont l'examen de toute carte hypsométrique montre nettement l'existence et dont chacune a son individualité géologique. Elle s'identifie même, dans un cas, avec cette auréole argileuse incomplète qu'encadrent des auréoles oolithiques beaucoup mieux dessinées.

Pour qui adopte cette manière de voir, la Woëvre se divise en deux parties, séparées l'une de l'autre par l'avancée du promontoire de Hattonchâtel: au S. de ce promontoire, des deux côtés de l'isthme de Toul, c'est la Woëvre méridionale; immédiatement au N., la bande argileuse s'épanouit plus complètement et atteint dans sa partie centrale, en pleine Woëvre septentrionale, une largeur d'un peu plus de 20 kilomètres, entre Châtillon-sous-les-Côtes et Conflans.

C'est, dans l'ensemble, une plaine de sol argileux, inclinée vers le N.-E. et d'une altitude moyenne de 220 m., mais variant suivant les lieux entre 274 m. (à la source de l'Orne) et 200 m. (à Conflans). De hautes buttes isolées, avec des talus au profil rectiligne réglés comme des terrassements artificiels et un couronnement horizontal de calcaire rognonneux, bossuent parfois la surface monotone et triste de cette plaine, dont l'argile épaisse et tenace est recouverte à l'O. (surtout autour de Fresnes, dans la « Grande Woëvre »), par une croûte, en certains points considérable, de marnes et de calcaire.

La Meuse et la Moselle effleurent la Woëvre, l'une au N. O. et l'autre au S.-E. A la première ne vont guère que de minuscules ruisseaux; au contraire, la seconde draine la majeure partie de la contrée au moyen de rivières nées au pied de la puissante paroi des Hauts ou Côtes-de-Meuse. Ce sont les empiètements de la Moselle Messine, les captures naguère réalisées par elle des cours d'eau du Val de l'Ane, de Trondes et de Boncourt, qui ont amené la Woëvre méridionale à se vider presque complètement dans la Moselle. Quant à la Woëvre septentrionale, c'est l'Orne, unie en aval de Metz à la Moselle par 160 m. d'altitude seulement, qui en a soutiré les eaux en décapitant un réseau d'affluents gauches de la Chiers.

De nombreux étangs, étalés sur de vastes surfaces, parsèment la Woëvre. Là viennent s'amasser les eaux que les précipitations atmosphériques déversent sur le pays (moyenne 760^{mm} environ) et qui, après avoir détrempé la masse argileuse, jaillissent dans l'Ouest à travers les fissures des calcaires coralliens dont l'argile est parfois revêtue et s'écoulent en ruisselets. De ces cuvettes, orientées pour la plupart dans le plan d'inclinaison et souvent égrenées en chapelets, les eaux s'écoulent paresseusement vers la Moselle par des plis peu accusés, qui sont les vallons à peine échancrés du Terrouin, du Rupt de Mad, de l'Yron et surtout de l'Orne, au val très évasé. Mais ces eaux ne fournissent pas à la Moselle un tribut aussi considérable qu'elles le devraient, car elles se perdent en partie, avant d'arriver au fleuve collecteur, dans les crevasses calcaires du pays de Haye.

Grâce à la circulation des eaux de ruissellement, le sol de la Woëvre a été amendé, tout au moins en un certain nombre de points. Le long des lits fluviaux, l'argile disparaît sous une légère couche calcaire, véritable feutre absorbant et disciplinant les eaux, constitué par la désagrégation des roches coralliennes et des chailles des Hauts-de-Meuse. Malheureusement, une très petite partie de la contrée bénéficie seule de cet amendement; presque partout, les terres demeurent fortes, donc humides.

Après les ondées (dit B. Auerbach), la plaine se transforme en un bourbier; de vastes morceaux du terroir demeurent noyés sous des mares; ce sont les *gouttis*, les *naux* ou *noues*, les *crachottes*, selon l'expression pittoresque des environs de Toul. En hiver, la surface s'amollit sous les pluies; en été, sous les chaleurs, elle se contracte, se ride et se fendille.

Aussi l'homme doit-il améliorer artificiellement cette terre originairement peu propice, en nombre de points, à la culture.

Le paysan lorrain y parvient en la chaulant et en la drainant. Comme les matières premières se trouvent sur place, — éboulis et rognons calcaires disséminés un peu partout, argiles nécessaires à la fabrication des tuiles servant à constituer des tuyaux de drainage, — le cultivateur de la Woëvre arrive à ses fins et met le sol en état de produire. Ensuite, il l'exploite en ayant soin de lui faire rendre ce qu'il peut le mieux donner, c'est-à-dire des céréales, et surtout du blé. Parfois, dans le pays privilégié, il ne laboure qu'avec deux chevaux: ailleurs, il a besoin de trois ou même de quatre bêtes. Mais il est loin de pouvoir labourer partout. De maigres bois au sol fangeux, débris d'une forêt ou « haie » défrichée au cœur du pays, et d'étroites prairies, confinées sur les bords des ruisseaux (où elles recouvrent la traînée de graviers calcaires favorables à leur développement), introduisent, en effet, quelque variété dans ces paysages monotones. Fauves de chaumes, verts de forêts, étincelants d'étangs, traversés par le ruban des routes, tels sont les paysages de la Woëvre; ils font de la contrée, vue des Hauts-de-Meuse, « une peau de fantastique animal étendue sur le sol », suivant l'expression pittoresque d'Ardouin-Dumazel.

Les agglomérations humaines ne tiennent pas toujours une grande place dans les paysages de la Woëvre, et l'on ne saurait s'en étonner.

Région embrumée, barrée de nappes traîtresses, avec un sol de glaise où le pied s'embourbe, la Woëvre (dit exactement Auerbach) ne sollicite pas les établissements humains.

On en rencontre, cependant, par toutes les parties de la contrée; mais quel contraste entre les hameaux exigus et en quelque manière contractés sur eux-mêmes, qui sont disséminés dans la plaine, et les gros villages, enchâssés dans les vignes et les vergers, qui se pressent en alignement régulier au pied des côtes, « sous les côtes »! Ici, c'est Wadonville, avec 58 habitants (pour la commune entière), Latour-en-Woëvre, avec 146 habitants, etc.; le chef-lieu d'un vaste canton, Fresnes-en-Woëvre, ne compte que 655 habitants. Là où jaillissent les sources au contact du corallien et de l'oxfordien, voici Billy, Châtillon, Hannonville, Mesnil, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, et d'autres encore, dont le village le plus important est Hannonville-sous-les-Côtes, avec ses 797 habitants.

Les vergers et les vignes, le long des escarpements des côtes, sont la richesse de ces villages, bien exposés au soleil et à l'abri des brouillards, qui remplissent la vallée de la Meuse. (J. Vidal de La Blache.)

Là, par suite, la population est vraiment dense: c'est la partie la plus habitée de la Woëvre, dont la seule ville est Etain, sur l'Orne (2.927 hab.), à moins que l'on ne considère le camp retranché de Toul (15.884 hab.), sur la Meuse, comme la capitale du pays. Etain, simple chef-lieu d'un canton du département de la Meuse peuplé de 9.747 habitants, sert de marché à toutes les populations agricoles des environs.

Pour des raisons stratégiques, les voies ferrées sont très rares en Woëvre. On a préféré laisser dans leur état naturel ces glacis de la forteresse de Verdun que constituent les Hauts-de-Meuse. Aussi, au N. de la grande ligne de Paris à Toul et Nancy par Commercy, ne peut-on signaler à travers la Woëvre qu'une voie courant d'O. en E., celle de Verdun à Metz, par Etain et Conflans. Du S. au N., le chemin de fer de Toul à Longuyon par Thiaucourt et Conflans ne fait guère que dessiner, sur une partie de son tracé, le contour oriental de la Woëvre, et voilà encore ce que font dans l'Ouest des lignes stratégiques à voie étroite courant au pied des Côtes-de-Meuse, entre Lérouville et Juvigny.

On sait comment la Woëvre, l'ancien *pagus Vabrensis* des Mérovingiens, est devenue toute proche de la frontière franco-allemande, dont, avant le traité de Francfort du 10 mai 1871, elle était vraiment éloignée. Les officiers qui ont fait depuis lors une étude approfondie des « marches de l'Est » et de leurs abords ont vu de bonne heure dans la Woëvre « le champ clos de formidables rencontres à venir »; les batailles qui s'y sont livrées depuis le début de la Grande Guerre européenne, dès 1914, et surtout les combats qui ont eu lieu autour de Verdun en février-mars 1916, attestent l'exactitude de cette prévision. — Henri FROIDEVAUX.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant*: L. GROSLEY.



· N° 127. — SEPTEMBRE 1917 ·

*** Académie française.** *Election et réception d'Alfred Capus.* — Le 12 février 1914, l'Académie française élut Alfred Capus au fauteuil devenu vacant par la mort de Henri Poincaré. Un seul tour de scrutin suffit. Capus obtint 16 voix sur 31 ; Léon Bourgeois en réunit 13, et il y eut deux bulletins blancs. La réception, longtemps ajournée, eut lieu le 28 juin 1917, et l'on vit se réaliser la prophétie d'Edmond Stoullig, au 34e volume de ses *Annales du théâtre* (1908) : « Peut-être aurons-nous le savoureux plaisir d'entendre, sous la coupole, le discours de l'auteur des *Deux hommes* malicieusement reçu par Maurice Donnay. »

L'exorde d'Alfred Capus est, suivant les meilleures traditions, simple et modeste. « Vague élève de l'Ecole des mines », transfuge des sciences passé au théâtre et au journalisme, il s'est senti « glacé » devant l'œuvre de Poincaré, devant « ces proportions inusitées, ces brusques ouvertures sur les terres lointaines, ces larges espaces peuplés de symboles ». Cependant, il lui faut pénétrer, « fût-ce à tâtons et en trébuchant, sous les voûtes de l'édifice ». Le droit de toucher aux choses scientifiques n'est-il pas de tradition chez les littérateurs français? Ce serait porter atteinte à la formation intellectuelle de la France que de vouloir établir une séparation entre les deux tendances, scientifique et littéraire. Henri Poincaré, malgré la précocité de ses aptitudes mathématiques, avait reçu une instruction générale très complète, et sa « jeune curiosité s'étendait à tout, de l'histoire naturelle à la politique ».

Après avoir rappelé les premiers triomphes de son prédécesseur, Alfred Capus fait un curieux portrait de la jeunesse française qui débuta dans le monde peu après la guerre de 1870. Selon lui, Henri Poincaré (né en 1854), dont la carrière se développa avec une belle régularité, aurait été une exception. Le plus grand nombre des jeunes gens de cette époque, peu confiants dans les cadres sociaux que l'épreuve avait fait éclater, avaient voulu s'établir en marge des sentiers battus, ou percer de nouvelles routes. De là une sorte d' « anarchie bourgeoise » :

Il y avait à ce moment-là à Paris, dans le monde des lettres, du journalisme, du théâtre, beaucoup de jeunes gens qui, entrés comme Poincaré et quelques années à peine après lui dans les grandes écoles, avaient abandonné leurs études sous des influences et des nécessités diverses : erreur des familles dans le choix de la profession, manque d'argent, hâte pour chacun de gagner sa vie. La presse, en pleine transformation, s'ouvrait à ces jeunes lettrés, rebutés par les dures épreuves des examens et des concours, incapables, aussi, de l'abnégation que la science réclame... Quand les heures n'étaient pas trop lourdes, dans la caresse des premiers succès, ils se félicitaient d'avoir quitté le professorat ou la carrière d'ingénieur; ils se prenaient au mirage de l'indépendance. Un article inséré dans un journal, un acte joué dans un théâtre les faisait s'apitoyer sur les camarades de collège qui s'avançaient péniblement à travers la hiérarchie professionnelle... Parfois, un frisson passait sur *nous* d'être seuls sur les chemins de traverse en proie aux rôdeurs. C'était aux heures incertaines, devant un insuccès ou ce que *nous* croyions être une injustice, et l'amertume *nous* montait aux lèvres, avec le doute de la vocation qui *nous* avait jetés dans ces aventures. Alors, les camarades d'école au cortège régulier prenaient leur revanche...

Il est piquant de constater que beaucoup de ces traits s'appliquent à Capus lui-même, né en 1858. (V. p. 222.) L'emploi du mot *nous* dans les dernières phrases achève d'affirmer ce caractère personnel, dont l'orateur s'est excusé plus loin. Pour mieux faire saillir l'originalité de l'existence menée par Henri Poincaré, il nous a livré un fragment de sa propre histoire.


Henri Poincaré.

Il revient ensuite au mathématicien génial et confesse qu'il ne pourra nous parler de la grande découverte des fonctions fuchsiennes, parce qu'il n'est pas bien sûr lui-même de savoir ce que c'est. Il ignore, en outre, qui était Fuchs :

Les renseignements n'abondent pas sur ce géomètre allemand, dont la biographie est marquée par ce trait, assez fréquent chez les savants de son pays, que Fuchs n'est pas l'inventeur des fonctions fuchsiennes.

Cette étude a conduit Poincaré à l'examen de la géométrie non euclidienne, dont le principe, tout au moins, est intelligible aux profanes, et que Capus définit « une sorte de nihilisme géométrique », venant de la pensée slave. On peut lui concéder l'origine slave de Lowatschewsky; mais Bolyai était hongrois et Riemann allemand. Tous les trois ont supposé faux l'axiome des parallèles, connu sous le nom de « postulatum d'Euclide », et ils ont construit des géométries indépendantes de cet axiome, parfaitement cohérentes, mais en complet désaccord avec la géométrie classique. Capus rappelle l'énoncé courant de la célèbre proposition, qu'il suppose ironiquement présente à toutes les mémoires, ou à presque toutes : « D'un point situé hors d'une droite, on ne peut mener qu'une parallèle à cette droite. » Le texte même du Grec Euclide est plus compliqué. A la géométrie non euclidienne se rattachent d'étranges théories sur l'espace à moins de trois ou à plus de trois dimensions. Capus rapporte le mot d'un vieux révolutionnaire qui s'est écrié, devant cette invention nouvelle : « Chouette ! on chambarde l'espace ! » — Ni *chambarder*, ni cet emploi tout particulier du mot *chouette* ne figuraient jusqu'ici au Dictionnaire de l'Académie.

Les articles de Poincaré sur la géométrie euclidienne ont été recueillis dans le volume intitulé *la Science et l'Hypothèse*, bientôt suivi de *la Valeur de la science*. Capus consacre à ces deux ouvrages de philosophie scientifique la plus grande partie de son discours. L'idée fondamentale de Poincaré est que la science n'est pas un absolu, mais le résultat toujours perfectible, jamais parfait, d'une collaboration entre l'homme et les choses et qu'il ne faut pas demander si une théorie scientifique est vraie, mais si elle est *commode* et *féconde*. Des idées analogues avaient été développées déjà, d'un point de vue plus spécialement philosophique, par Emile Boutroux, beau-frère de Henri Poincaré, dans sa thèse sur *la Contingence des lois de la nature* (1874) et dans son cours sur *l'Idée de loi naturelle* (1892-1893). Mais, vers 1902, la doctrine de la relativité de la science eut un grand retentissement, en raison d'un certain goût d'anarchie que Capus attribue à la société mondaine de ce temps :

Je me hâte de dire que je n'accuse point les gens du monde d'être anarchistes ou de l'avoir été à l'heure dont je vous parle. Ils restaient de fermes conservateurs dans l'ordre social; ils étaient inébranlablement attachés au principe de propriété; le trouble dans la rue leur eût été insupportable. Mais, au contraire, le trouble dans les esprits leur procurait une âpre distraction et quelque chose d'assez analogue à de la volupté. Ils se sentirent frappés d'une sorte de grâce à l'envers, quand, à la lecture du livre de Poincaré, ils crurent entendre que la science ne reposait que sur des conventions et des hypothèses...

Cette conclusion illégitime ne déplut pas aux sceptiques et séduisit quelques âmes religieuses, trop promptes à proclamer l'échec d'une science qu'on leur représentait comme hostile à la foi. Mais Poincaré, dans la préface de *la Valeur de la science*, coupa « les attaches entre le scepticisme et lui, et aussi entre lui et la Révélation ». Sa pensée a été traduite par Capus, sous une forme littéraire très heureuse :

La science est née du conflit initial de l'homme et de la nature, celui-là armé d'une curiosité destinée à n'être jamais assouvie, celle-ci avare des innombrables secrets qu'elle ne se laisse arracher qu'un à un. Durant de longs âges, un mystère commun les enveloppa. Ils vécurent confondus par le décret de leur création. L'humanité commença à l'heure où il leur fut permis d'être des puissances distinctes, et il semble dès lors que la nature n'ait jamais pardonné complètement à l'homme d'avoir gagné sur elle son indépendance. La lutte fut d'abord farouche entre deux adversaires dont l'un, se sentant d'une essence supérieure, voulait asservir l'autre et le traiter en esclave. Cette lutte, c'est la civilisation. A mesure que les siècles passaient, elle se faisait inégale, et la nature s'inclinait vers l'homme davantage. D'implacable, elle devenait familière, puis soumise, mais avec des intermittences de colère et de révolte. Un traité était nécessaire entre ces deux formidables pouvoirs. La science, c'est le traité de paix qui unit dorénavant l'homme à la nature et règle leurs rapports.

Sans doute, ce traité est complexe et contient des « clauses secrètes ».

Les lois de la nature sont approximatives, provisoires et revisables, mais on peut se confier en elles sans craindre de trop vives déceptions. « La nature, domptée, agit vis-à-vis de nous, et malgré nos soupçons à son égard, avec délicatesse et bonne foi ». Le soleil se lève régulièrement tous les matins; il nous chauffe et nous éclaire sans se préoccuper de l'hypothèse de Copernic, non plus que de celle de Ptolémée. La lune, en deux cents ans, n'a été en retard que d'une seconde sur la position que lui assigne la loi de Newton. « C'est évidemment le minimum de la désobéissance ».

Mais il ne faut demander à la science ni le bonheur, ni la justice, comme il ne faut pas la rendre responsable des horreurs de la guerre actuelle. Certes,

le progrès n'est pas une illusion; mais ce qui en est une, c'est de croire à la continuité du progrès... Il est à la merci de monstres qu'on croyait enchaînés et que, soudain, un sombre enchantement délivre.

Capus s'est étendu sur l'œuvre de Poincaré beaucoup plus que sur sa personne. Toutefois, dans la seconde partie de son discours, il nous rappelle la visite académique qu'il dut lui faire jadis. Il nous montre « une figure attentive et tendue », un « regard qui semblait déchirer un voile pour pénétrer jusqu'à vous ». Mais c'est une esquisse fugitive, et l'orateur revient aux idées et aux travaux du savant. Il essaye de donner aux non-initiés quelque idée du calcul infinitésimal, si merveilleusement manié par l'inventeur des fonctions fuchsiennes. C'est un agréable exemple de difficulté élégamment vaincue :

(Le principe) consiste à ne s'approcher qu'à petits pas, à pas extrêmement petits, de grandeurs trop complexes pour que la raison puisse les embrasser tout entières; à envisager ainsi une ligne courbe comme composée de lignes droites extrêmement petites qui n'ont plus l'espace nécessaire pour s'infléchir; un mouvement énorme et varié comme la somme d'une infinité de mouvements uniformes qui n'ont pas le temps de se dépareiller. Ces quantités toutes petites sont accessibles à notre esprit. Il peut alors établir entre elles des relations; puis il les prolonge jusqu'à ces grandeurs trop complexes pour être à sa portée, mais qu'il atteint ainsi par une série de merveilleux détours qui constituent ce que la mathématique nomme l'*intégration*.

Enfin, Capus loue en Poincaré la passion de la vérité et le culte de la science pour la science, culte qui peut sembler étrange « dans un monde où l'industrie est érigée en divinité ». Mais, « au-dessus de l'utile, il y a le vrai » et, d'ailleurs, il arrive souvent qu'une vérité d'apparence désintéressée reçoive des applications fécondes. L'humanité a donc besoin de penseurs tendus uniquement vers le vrai; elle a besoin d'une élite intellectuelle :

Elite, démocratie, c'est la dualité du monde contemporain. Ces deux puissances doivent y subsister côte à côte, sans se confondre ni se combattre, sous peine qu'une société ne soit plus qu'une cohue... Une nation victorieuse peut voir sa victoire ruinée par des ignorants ou par des fanatiques, si elle n'est pas sans cesse avertie et préservée. Ce sera le rôle de l'élite française, dont les privilèges ne resteront légitimes que si elle les justifie par des services...

Dans sa réponse, Maurice Donnay apporte d'abord son tribut d'éloges à la mémoire de l'académicien-géomètre : il a goûté l'humour de certain chapitre de géodésie et les idées morales du volume intitulé *Dernières pensées*. Mais il prétend être demeuré « stupide » et avoir eu honte de son ignorance en ouvrant les livres à « couverture d'un rouge saturnien » où Poincaré a consigné sa philosophie mathématique. Reprenant une pensée de Capus, il souhaite la pénétration mutuelle des lettres et des sciences. Trop de distance les sépare aujourd'hui. Des méthodes attrayantes pourraient, sans doute, les rapprocher. Il rêve d'un *Essai d'arithmétique illustrée*, avec de « belles images, de belles histoires, de plaisantes anecdotes et des rapprochements ingénieux ». Capus lui paraît avoir les qualités requises pour écrire un tel ouvrage. Ainsi, « pendant quelques beaux soirs, dans un beau parc, le charmant Fontenelle fit un cours ou, plutôt, deux doigts de cours d'astronomie à une marquise ». Avec la même délicatesse ingénieuse, Capus a su définir le calcul des infiniment petits. Empruntant à son tour le langage des hautes mathématiques, Donnay annonce qu'il va traiter Capus comme une équation différentielle et tâcher de l'« intégrer » :

Je suis certain que vous excuserez cette familiarité que je ne me permettrais pas, d'ailleurs, avec un inconnu : mais nous nous connaissons depuis un assez long temps, et je crois même que nous nous tutoyons, monsieur.

Donnay fait donc, à grands traits, la biographie de Capus. Il nous montre, à Aix en Provence, les « vieux hôtels familiaux que les antiquaires n'avaient pas encore visités pour en emporter les meubles » et « les habitants diserts, sans être bavards, gais sans être turbulents, représentant assez bien cette nuance de notre Midi, que l'on pourrait appeler *Midi juste* ». Il nous fait un joli tableau de la Provence :

Tantôt à la ville, tantôt aux champs, votre enfance s'est écoulée dans ce quadrilatère provençal, qui, au dire des voyageurs, rappelle en certains lieux des paysages de la Grèce; vous voyiez des paysans et des citadins qui tous, sous un beau ciel, aimaient la vie au dehors; vous voyiez, au printemps, les amandiers en fleurs, qui sont comme des nuages roses parmi la verdure triste des oliviers; vous voyiez des aqueducs, des arcs de triomphe, des arènes, de vieilles tours dorées par dix-huit siècles de soleil; vous avez grandi dans une civilisation latine.

Le jeune Alfred Capus s'était d'abord destiné à la marine. A douze ans, il fut mis interne au lycée de Toulon, « et tout se passa comme si » l'Ecole navale devait s'ouvrir un jour devant lui. Capus, dont la myopie est extrême, avait alors « une vue perçante : regard de petit oiseau de proie et, d'ailleurs, Capus veut dire *faucon* ». Il dévorait des livres d'aventures, *le Consulat et l'Empire*, et avait lu, à quinze ans, tous les ouvrages d'Auguste Comte. Mais il n'entra pas à l'Ecole navale. Il vint suivre à Paris une classe de mathématiques spéciales, « et tout se passa comme si » l'objet de ses efforts était l'entrée à l'Ecole polytechnique. Mais il était inhabile au dessin, comme Henri Poincaré : « c'est un des points par lesquels on peut mener un parallèle » entre eux; et il entra..... à l'Ecole des mines, sans grande vocation. Il aimait les boulevards et la littérature. Il avait connu au lycée Fontanes Etienne Grosclaude et Paul Hervieu, « tout ce qu'il faut pour écrire ». Après avoir recueilli un petit héritage, il « jeta sa casquette à galons d'argent pardessus Tortoni », le café où se réunissaient les célébrités du boulevard, et fit du journalisme, puis des romans, puis du théâtre. Il était « comme un jeune arbre dont les feuilles s'envoleraient et se renouvelleraient sans cesse ».



Maurice Donnay.

Maurice Donnay résume spirituellement le roman *Qui perd gagne*. Il en compare les personnages aux êtres sans épaisseur de la géométrie de Riemann. Les héros de Capus romancier sont « dénués non pas d'épaisseur ni même de finesse, mais dépourvus d'une certaine dimension psychologique que l'on appelle communément le *sens moral* ». Ou plutôt, ils ont une morale « non euclidienne ». La société qu'il dépeint avec « une neutralité bienveillante », « une indifférence cordiale » et « une tranquillité bien personnelle », est « une sécrétion logique de la grande ville surpeuplée et complexe, tentatrice et tentaculaire ».

La même « tranquillité » règne dans son théâtre : Brignol est un escroc sympathique. « Ce n'est pas une sombre canaille, mais séduisante et diaprée des plus vives couleurs. Il va d'irrégularité en irrégularité, comme un papillon vole de fleur en fleur ». Les hommes ou les femmes de ce théâtre manquent souvent de la dimension psychologique dont il a été déjà question :

Vos amants ne descendent pas d'agonie en agonie et de désastre en désastre l'escalier, humide de leurs pleurs, des amours douloureuses... Ils savent bien, vos amants, que « plaisir d'amour ne dure qu'un moment »; ils se refusent à souscrire que « chagrin d'amour dure toute la vie ». Vous avez pour leurs fautes de l'indulgence et de la tolérance, qui sont deux formes de la compréhension. Vous n'insultez jamais une femme qui fait un faux pas, ni même celles qui se sont fait une démarche exclusivement composée de faux pas, et même vous nous montrez parfois de petites créatures légères pour lesquelles une chute est une chance, et cela est tout à fait conforme à l'étymologie : chance, cadence, de *cadere*, tomber, ce qui tombe à propos.

Une des qualités les plus éminentes de Capus, c'est l'esprit, dont il est prodigieusement riche : « Vous êtes, lui dit Maurice Donnay, un de nos milliardaires. » Il est aussi « le roi du paradoxe », du paradoxe devenant souvent une vérité, et le causeur le plus « flegmatiquement étincelant » qui fût jamais : « On pourrait dire de votre conversation qu'elle est un feu d'artifice, si l'artifice y avait la moindre part. » On a eu tort de le considérer « comme le père prodigue d'une doctrine nonchalante et optimiste ». Il prêche aussi la maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Dans ses « chroniques brillantes et sensées » d'avant la guerre, dans les articles quotidiens qu'il publie depuis trois ans, il affirme bien que tout peut « s'arranger », mais à la condition de rentrer « dans la tradition, dans la mesure, dans l'ordre et dans le goût français ».

Suit une évocation de l'heure douloureuse « qui fit lever dans ce Paris inquiétant et dans cette France calomniée les légions bleues des héros et les légions blanches des infirmières ». Au moment où les combats se livraient en Belgique, Capus et Donnay se sont rencontrés. L'angoisse les tenait silencieux. Tels deux fils, pendant qu'on opère leur mère, se taisent ou n'échangent que des paroles insignifiantes, pour tromper leur angoisse :

C'étaient des heures tragiques, la France pouvait succomber, et elle n'a pas succombé, pourtant! Depuis, nous avons traversé bien des heures douloureuses, de glorieuses aussi, de désespérées jamais! Notre mère ne mourra pas, monsieur, elle ne peut pas mourir...

Tels sont les derniers mots de ce discours, où l'émotion patriotique et les préoccupations morales succèdent sans effort à de l'ironie, à de l'humour et même à des boutades montmartroises. — MAURICE ENOCH.

allocataire n. Celui, celle qui reçoit une allocation : *Il y a des* ALLOCATAIRES *militaires et des* ALLOCATAIRES *réfugiés qui restent encore inoccupés.* (Léon Bourgeois.)

Banques fédérales aux Etats-Unis (LES NOUVELLES). — Il y a, au département du Trésor, à Washington, un bureau de la circulation fiduciaire (*Currency Bureau*), dont le chef, *the Controller of the Currency*, publie chaque année un rapport sur les « banques nationales » aux Etats-Unis. Le bureau et les banques nationales ont été institués à la même époque, en 1863, par une loi votée au plus fort de la guerre de Sécession.

Cette création fut essentiellement une mesure de circonstance. Il s'agissait de constituer un marché aux obligations que le gouvernement fédéral était contraint d'émettre pour la conduite de la guerre contre les Sudistes.

Les banques « nationales », instituées sous le régime de la loi de 1863, avaient pour objet principal de souscrire aux emprunts fédéraux. A cet effet, elles étaient investies du droit d'émettre des billets qu'elles recevaient, tout imprimés, du département du Trésor, contre dépôt d'obligations du gouvernement fédéral souscrites par elles. Ces billets étaient déclarés monnaie légale (*legal tender*) et avaient cours sur tout le territoire de l'Union.

Il existait, d'autre part, dans chacun des Etats constituant l'Union, des banques d'émission, dites « banques d Etats », créées en vertu de chartes locales. Mais leurs billets n'avaient cours que dans les limites de l'Etat où se trouvait situé le siège de la banque émettrice.

Lorsque le gouvernement fédéral, après la guerre civile et surtout dans la période de 1872 à 1890, eut remboursé une grande partie de la dette publique, la circulation des banques nationales, ne pouvant être gagée que par des titres de cette dette, diminua forcément.

De 1890 à 1900, diverses mesures furent adoptées pour stimuler les émissions de billets et multiplier le nombre des banques émettrices.

Ces mesures eurent pour conséquence que le nombre des banques nationales s'accrut considérablement de 1900 à 1914, jusqu'à atteindre le chiffre de 7.000 et que le montant de leur circulation s'éleva à plus de 3 milliards de francs. Mais ce montant ne pouvait plus s'augmenter, les banques nationales possédant et ayant déposé en garantie la plus grande partie (80 p. 100) de la totalité des obligations encore existantes du gouvernement fédéral. Le système était, pour l'avenir, dépourvu de toute élasticité. Or, les affaires exigeaient une circulation de plus en plus élastique, à cause des demandes périodiques considérables de capitaux pour les vastes régions agricoles des Etats-Unis.

Un autre défaut du système était la concentration d'une forte partie des réserves des banques nationales dans les établissements des trois villes à « réserve centrale » : New-York, Chicago et Saint-Louis, où les capitaux, recevant un intérêt de 2 p. 100, devaient être de toute nécessité appliqués à des emplois fructueux (notamment à des prêts au jour le jour ou à très court délai) par les banques des trois villes, qui avaient à payer cet intérêt sur les réserves déposées chez elles. A la moindre alerte, les banques nationales réclamaient leurs réserves, et les banques des trois grandes villes dénonçaient leurs prêts; une crise violente éclatait. Celle de 1907 est encore dans tous les souvenirs sur les places financières de l'Europe comme aux Etats-Unis.

Après cette dernière crise, l'opinion publique exigea sérieusement une réforme du système de banques et de circulation.

On alla au plus pressé, et la loi Aldrich-Vreeland, Emergency Currency, de 1908 fournit les moyens de créer, dans les cas graves, une circulation supplémentaire et temporaire de billets, à concurrence de 2.500 millions de francs.

Puis une commission monétaire fut chargée de faire une enquête générale et de présenter les éléments d'une solution définitive.

La commission élabora un projet qui vit le jour en 1912 et qui servit de base à la loi dite *Federal Reserve Act*, votée le 23 décembre 1913 par le Congrès démocrate que le peuple des Etats-Unis avait nommé l'année précédente, en même temps que le président Wilson.

La loi tendait, d'après le libellé même du titre, à créer des banques « de réserve fédérale », à four-

nir au pays une circulation fiduciaire plus élastique, à instituer des moyens de réescompte pour le papier de commerce, à établir un contrôle plus effectif sur les banques des Etats-Unis. »

La réforme laisse subsister tout le système des « banques nationales » en vigueur depuis la guerre de Sécession, mais le subordonne à l'institution de douze grandes banques placées sous l'action directe du Trésor et fonctionnant comme établissements d'émission sous le contrôle d'un Conseil fédéral, organisme central, dont le siège est à Washington.

L'amoncellement des substructions édifiées par les générations précédentes n'est donc pas sacrifié. Le législateur a seulement superposé à cette base (banques nationales, banques d'Etats, circulation gagée par les titres de la dette publique) éprouvée par tant de crises, une construction moderne pourvue d'un outillage perfectionné. Dans le système édifié en 1913, les Etats-Unis, dont la superficie dépasse de beaucoup la moitié de celle de l'Europe, sont pourvus de l' « unité » dans le gouvernement de « douze banques supérieures d'émission », opérant dans autant de villes importantes, avec un seul gouverneur et un conseil suprême à leur tête, et dont le capital est formé par les banques nationales.

La réforme promulguée, il fallut en préparer l'application, ce qui prit toute l'année 1914, et ce travail ne laissa pas d'être entravé par les répercussions de la guerre européenne.

Le Comité d'organisation, composé du secrétaire du Trésor, du secrétaire de l'agriculture et du contrôleur de la circulation, eut pour première tâche la division du territoire des Etats-Unis en douze régions ou « districts », dont chacune formerait le domaine économique, « bancaire », d'une *Federal Reserve Bank* établie dans une ville importante désignée comme chef-lieu du district. La tâche était délicate, puisqu'il s'agissait de la meilleure répartition géographique possible de la force financière du pays entre des divisions à créer artificiellement. La solution du problème exigea des soins méticuleux et beaucoup de tact de la part des membres du Comité d'organisation.

La carte ci-dessous montre la division, qui a été adoptée, du territoire entier des Etats-Unis en douze districts ayant pour centres bancaires les villes de :

Boston,	Clevclaod,	Chicago,	Kaosas-City,
New-York,	Richmond,	Saint-Louis,	Dallas,
Philadelphio,	Atlaota,	Minoeapolis,	San-Francisco.

l'Indiana, sud du Michigan, sud du Wisconsin; la population globale est de 12.688.000 habitants.

Le capital le plus élevé est celui de la Banque du deuxième district, qui a son siège à New-York. Il s'élève à 100 millions de francs et a été formé par les souscriptions de 480 banques, parmi lesquelles se trouvent les plus importantes banques « nationales » de l'Union. La superficie du district couvre le seul Etat de New-York, soit 128.000 kilomètres carrés, avec une population de 9.113.000 habitants.

La banque du troisième district a son siège à Philadelphie. Son capital, de 65 millions de francs, a été souscrit par 758 banques. Le district couvre une superficie de 103.000 kilomètres carrés, comprenant le New-Jersey, le Delaware et l'est de la Pensylvanie, avec 8.110.000 habitants.

Viennent ensuite, par ordre d'importance, au point de vue du capital, les banques des quatrième et premier districts, ayant leur siège l'une à Cleveland, l'autre à Boston. La banque de réserve fédérale de Cleveland a un capital de 65 millions de francs, qu'ont formé 764 banques. La superficie du district, 478.000 kilomètres carrés, comprend : l'ouest de la Pensylvanie, l'Ohio, une partie de la Virginie occidentale et l'est du Kentucky ; population 7.961.000 habitants.

La banque de Boston a un capital de 49 millions de francs, que 441 banques ont souscrit. Les 175.000 kilomètres carrés de superficie du district comprennent les six Etats de la Nouvelle-Angleterre, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-Hampshire, Maine et Vermont, avec une population de 6.558.000 habitants.

Deux banques fédérales, ayant leur siège l'une à Richmond (cinquième district), l'autre à Atlanta (sixième district), desservent les Etats du sud de l'Union, en bordure de l'Atlantique et sur le golfe du Mexique, avec, pour les deux, un capital de 55 millions de francs, constitué par 877 banques, et une superficie de 1.060.000 kilomètres carrés (deux fois la superficie de la France), comprenant : le reste de la Virginie occidentale, le Maryland, avec le district fédéral de Columbia et la capitale Washington, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, le Tennessee oriental, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le sud du Mississipi et l'est de la Louisiane, avec une population de 15.215.000 hab.



A Washington, le Bureau d'impression et de gravure qui fonctionne 24 heures par jour, pour le tirage des *bons* et *certificats* du Trésor.



Les Etats-Unis divisés en 12 districts bancaires, avec la capitale de chacun d'eux.

Dans la répartition des douze banques, il y a pour chacune d'elles à considérer :

1° La superficio du district bancaire dont la villo où elle a son siège est le chef-lieu, les Etats ot fragmonts d'Etats qu'ombrasse cetto superficie ;
2° La population du district ;
3° Le nombre des banques actionnairos, fonctionnant dans le district;
4° Le montant du capital formé par los souscriptions de cos banquos, pour chacune doa banques fédéralos.

La plus importante des nouvelles banques fédérales, au point de vue du chiffre de la population et du nombre des banques actionnaires, est celle du septième district, dont Chicago est le siège. Son capital, de 65 millions de francs, a été formé par 971 banques. Le district couvre une superficie de 460.000 kilomètres carrés (plus des quatre cinquièmes du territoire français), et comprend les Etats suivants : Iowa, nord de l'Illinois, nord de l'Indiana, sud du Michigan, sud du Wisconsin; la population globale est de 12.688.000 habitants.

Par les sept banques de réserve fédérale que nous venons d'énumérer, se trouve desservie toute la partie du nord, du centre et du sud des Etats-Unis de l'Est, soit le tiers oriental du territoire de l'Union, avec un chiffre de population de 60 millions d'habitants.

Les deux autres tiers du territoire, couvrant plus de 5 millions de kilomètres carrés et comprenant tous les Etats situés à l'O. du Mississipi avec la partie occidentale de quelques Etats de la rive gauche du fleuve, ont été divisés en cinq districts, comprenant ensemble un peu plus de 30 millions d'habitants.

Les cinq banques de district de cette région ont leur siège à Saint-Louis, Minneapolis, Kansas-City, Dallas et San-Francisco. La banque de réserve de San-Francisco est la plus importante des cinq au point de vue du capital (39 millions de francs) et celle qui dessert la plus vaste superficie (1.800.000 kilomètres carrés, plus de trois fois la superficie de la France), comprenant tout le groupe des Etats du Pacifique : Californie, Washington, Orégon, Idaho, Nevada, Utah, une grande partie de l'Arizona.

La banque du neuvième district, qui a son siège à Minneapolis, dessert le Montana, les deux Dakotas, le Minnesota, le nord du Wisconsin et du Michigan.

Le dixième district (Kansas-City) embrasse le Wyoming, le Nebraska, le Colorado, le Kansas, l'angle nord-ouest du Missouri, le nord du Nouveau-Mexique et de l'Oklahoma.

Le district dont le chef-lieu est Dallas comprend la plus grande partie du Nouveau-Mexique et de l'Oklahoma, le Texas et l'ouest de la Louisiane.

En résumé, les douze banques du district ont été constituées avec un capital global de 534 millions de francs, souscrit par 7.571 banques d'importance très inégale, représentant pour chacune d'elles un contingent moyen de 72.000 francs.

Les banques fédérales sont gérées chacune par un conseil d'administration, composé de neuf membres : trois choisis par les banques actionnaires, trois désignés par les mêmes banques sur des listes d'industriels, de commerçants ou d'agriculteurs du district, présentés par le Conseil fédéral, trois nommés directement par ce conseil. L'un de ces derniers est président du conseil d'administration de la banque du district. Sous le titre et avec les fonctions d'un *Federal Reserve Agent*, il représente l'autorité centrale au milieu des administrateurs.

La banque de district ne traite point d'affaires, avec le public directement. Ses seules relations,

à l'intérieur du territoire américain, sont avec le gouvernement, avec les banques fédérales des autres districts et avec les banques nationales du district qui ont contribué à la formation de son capital et dont elle concentre les réserves. Avec les billets qu'elle a le droit d'émettre, elle réescompte le papier de commerce des banques nationales de son district; elle peut, en outre, escompter du papier de banque étranger et des acceptations. Elle ne reçoit de dépôts que des banques ses actionnaires et du gouvernement fédéral.

L'organe moteur de tout le système est le *Federal Reserve Board* (ou Conseil de la réserve fédérale) investi des pouvoirs les plus étendus de contrôle sur les banques fédérales et même du droit, en nombre de cas (notamment pour la fixation des taux d'escompte), d'intervention dans leurs opérations.

Le Conseil de la réserve fédérale siège à Washington. Il est composé de sept membres : le secrétaire du Trésor et le contrôleur de la circulation, représentant le gouvernement et membres de droit; cinq autres personnes nommées pour dix années par le président des Etats-Unis, avec l'assentiment du Sénat.

Le 16 novembre 1914, a commencé le fonctionnement des Federal Reserve Banks. A cette date, l'économie générale du pays ne se ressentait déjà plus de la perturbation passagère causée par l'explosion de la guerre européenne. Le taux de l'intérêt, qui s'était d'abord élevé à 8 p. 100, était revenu aux conditions normales. Les Etats-Unis commençaient à fournir aux belligérants et, notamment, aux nations de l'Entente des vivres et du matériel de guerre en grande abondance.

A la fin de 1915, le pays avait importé de l'or en quantités inconnues jusqu'à ce moment; les banques avaient les réserves les plus élevées qu'elles eussent jamais réunies. Les circonstances avaient donc été extrêmement favorables pendant cette première année d'application de la réforme bancaire, en sorte que les effets bienfaisants de la loi ne s'étaient réellement fait que peu sentir. L'expérience ne pouvait être, par cela même, considérée comme décisive. Toutefois, le nouveau système avait joué convenablement, par l'acceptation des « foreign trade bills » dans le même temps que les banques nationales, actionnaires des Federal Reserve Banks, s'étaient habituées au réescompte des traites commerciales que l'on voulait substituer aux obligations du Trésor fédéral, comme base de la circulation fiduciaire.

Une des principales caractéristiques du système nouveau est le pouvoir régulateur qu'il met en œuvre pour la répartition des ressources entre les différentes régions du pays, selon les besoins existants et les nécessités changeantes provenant de circonstances critiques ou exceptionnelles, alors qu'auparavant les forces bancaires, disséminées sur le territoire, étaient isolées et impuissantes par l'indépendance même dans laquelle elles étaient, en cas de crise, obligées d'évoluer. — A. Moireau.

Blessés de guerre et réformés (Insigne spécial pour les). Une proposition de résolution de Henry Paté et Petitjean, votée le 17 juillet 1916 par la Chambre des députés, avait invité le gouvernement à instituer d'urgence un insigne spécial pour les blessés de guerre ou les militaires retraités, mis hors cadres ou réformés pour maladies contractées ou aggravées au service depuis le début des hostilités.

Cette institution a été réalisée par une circulaire du ministère de la guerre du 11 décembre 1916, complétée par trois circulaires ministérielles des 27 janvier, 3 février et 15 juin 1917.

Conditions d'attribution de l'insigne. — Les personnes qui ont droit au port de l'insigne spécial sont : 1° *tous* les blessés de guerre; par suite, les militaires blessés accidentellement ou en service commandé n'y ont pas droit.

2° Les militaires rayés des contrôles par suite de réforme pour maladie. Les seuls bénéficiaires sont ceux dont la maladie a été contractée ou aggravée *par le fait du service*, c'est-à-dire ayant bénéficié ou devant bénéficier de la réforme n° 1, qu'ils aient été, ou non, dans la zone des armées. Les infirmités ou blessures accidentelles *dues au service* depuis le début des hostilités et ayant, de ce fait, entraîné la radiation des contrôles par suite de retraite, de mise hors cadres ou de réforme n° 1, doivent être assimilées aux maladies, conformément à la jurisprudence du conseil d'Etat.

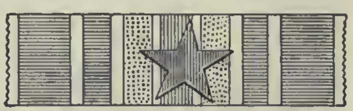
3° En dehors des blessés de guerre et des réformés n° 1, dont les titres sont évidents, l'insigne spécial sera accordé aux *réformés n° 2* remplissant les deux premières conditions fixées par l'article 1er de la loi du 9 décembre 1916 relatives aux allocations temporaires mensuelles, c'est-à-dire :

a) Avoir été *incorporés pendant soixante jours* au moins depuis le 2 août 1914;

b) Avoir subi une aggravation de leur infirmité due aux fatigues, dangers ou accidents du service militaire, *aggravation présumée imputable au service*, sous réserve de la preuve contraire à la charge de l'autorité militaire.

4° La réforme temporaire étant assimilable, pour les hommes de troupe, à la position des officiers placés hors cadres, qui ont droit à l'insigne, *les militaires réformés temporairement* devront également recevoir l'insigne des blessés et réformés, s'ils réunissent les conditions indiquées ci-dessus pour les réformés n° 2.

5° Il en sera de même des militaires réformés n° 2 depuis la mobilisation et remplissant les mêmes conditions, placés ultérieurement soit dans le service armé, soit dans le service auxiliaire, à la suite de la *contre-visite* prescrite par la loi du 17 août 1915, ou des *contre-visites* qui pourront de nouveau être ordonnées.



Insigne spécial pour les blessés de guerre et réformés.

6° Les *officiers retraités* pour d'autres raisons que pour blessures ou infirmités provenant du service, rayés des cadres ou mis hors cadres, doivent remplir les mêmes conditions que les réformés n° 2.

7° L'insigne sera attribué aux *militaires versés dans le service auxiliaire* pour maladie contractée ou aggravée au service s'ils réunissent les conditions imposées aux réformés n° 2.

Délivrance de l'insigne spécial. — Chaque ayant droit, en commençant par ceux rentrés dans leurs foyers, recevra l'insigne une fois pour toutes. Les dépôts des corps de troupe à l'intérieur (ou les chefs de service pour les militaires ne dépendant pas d'un corps de troupe) sont chargés de la remise ou de l'envoi de cet insigne : 1° aux ayants droit présents dans la zone de l'intérieur, soit au dépôt,

18e Région

57e RÉGIMENT D'*Infanterie*

DÉPÔT À *Bordeaux*

Le Commandant du Dépôt du *57e* Régiment d'*Infanterie*
certifie que Monsieur *Deblise (Jean-Marie)*,
Sergent,
Blessé de guerre,
a droit au port du ruban, avec étoile émaillée rouge, constituant l'insigne spécial pour les blessés de guerre, ou les militaires retraités, ou mis hors cadres, ou réformés pour maladies contractées ou aggravées au service au cours de la Campagne actuelle contre l'Allemagne et ses Alliés.

A *Bordeaux*, le *20 août* 1917.

Le Commandant de Dépôt,
X...

Certificat provisoire.

soit en congé, soit dans une formation sanitaire; 2° aux ayants droit présents dans la zone des armées; 3° aux militaires rentrés dans leurs foyers. L'envoi à ceux-ci a lieu sur demande des intéressés, légalisée par le maire ou le commissaire de police de la résidence.

Les autorités chargées de délivrer l'insigne, commandants des dépôts ou chefs de service, apprécient le bien-fondé des demandes et y donnent satisfaction dans le moindre délai. Les demandes concernant des militaires que leur conduite à l'armée aurait rendus indignes de recevoir l'insigne ne sont susceptibles d'aucune suite; les postulants en sont avisés par le renvoi de leur demande.

Tous les hommes qui, bien que réformés n° 2, se trouveraient dans les conditions exigées pour avoir droit à l'insigne (infirmités et blessures par accidents dus au service, ou maladie contractée ou aggravée par les fatigues du service) devront adresser une demande au général commandant la région de laquelle dépend le dépôt de leur corps ou le service auquel ils appartenaient. Le général statuera sur le vu des motifs de réforme et en tenant compte de tous les renseignements susceptibles d'établir la cause et les circonstances de l'accident ou, en cas de maladie, les circonstances qui ont pu en déterminer l'origine ou l'aggravation, notamment la nature du service auquel le militaire était affecté.

Insigne et certificat. — L'insigne spécial aux blessés de guerre est constitué par un morceau de *ruban* d'une longueur de 0m,10 et une *étoile* émaillée rouge vif. Le ruban, bordé de blanc, orné au centre d'une raie rouge, présente deux raies jaunes, quatre bleues et six blanches.

Un *certificat provisoire*, délivré par le commandant de dépôt ou chef de service, atteste que M... a droit au port du ruban, avec étoile émaillée rouge, constituant l'insigne spécial pour maladies contractées ou aggravées au service au cours de la campagne actuelle contre l'Allemagne et ses alliés.

La *médaille commémorative* de la campagne 1914-191 [?] à créer après la guerre fera l'objet d'un concours ultérieur; elle sera en bronze patiné et du diamètre de 32 millimètres; son ruban sera identique à celui de l'insigne spécial pour les blessés de guerre. — Joseph Durieux.

Capus (Vincent-Marie-*Alfred*), auteur dramatique et journaliste français, né à Aix en Provence le 25 novembre 1858. Son père était avocat, inscrit au barreau de Marseille. Ses premières études se firent à Aix. Il les continua au lycée de Marseille, qu'il abandonna pour celui de Toulon, en vue de préparer l'Ecole navale. Sa vocation maritime prit fin à quatorze ans. Il vint alors à Paris terminer ses études au lycée Fontanes (aujourd'hui Condorcet). Il fut candidat à l'Ecole polytechnique, mais se contenta d'entrer à l'Ecole des mines. Il y poursuivit sans enthousiasme ses études scientifiques et ne conquit pas le titre d'ingénieur. Il s'intéressait surtout à la littérature et aux multiples aspects de la vie parisienne. Avec son ami Louis Vonoven, il avait publié un recueil de nouvelles : *les Honnêtes Gens* (Paris, 1878). Ces « honnêtes gens » sont de petits bourgeois de province, dont les manies, les étroitesses et les ridicules sont rendus avec assez de verve. Les jeunes auteurs annonçaient qu'ils avaient sur le chantier un roman intitulé *la Bataille de Paris*. Il ne parut jamais. Vonoven avait l'ambition de faire du théâtre. Il convertit Capus à ses goûts, et les deux amis parvinrent à faire jouer, le 20 avril 1879, aux matinées Talien du théâtre Cluny, une petite pièce en un acte, *le Mari malgré lui*, qui eut 18 représentations. Capus n'était pas encore majeur, et Vonoven faisait son volontariat.

Après sa sortie de l'Ecole des mines, Capus quitta Paris et regagna sa Provence, un peu déçu dans ses espoirs. Pendant deux ans, il vécut à la campagne, aux environs d'Aix, dans une solitude apaisante, au milieu des livres, et compléta son éducation littéraire. Il revint à Paris en 1882, à la recherche d'une situation, et remplit pendant quelques mois l'emploi de dessinateur chez un constructeur-mécanicien de la rue du Faubourg-Saint-Denis. Il accepta ensuite de faire partie, comme ingénieur, d'une caravane d'émigrants, et il était déjà au Havre, sur le point de s'embarquer pour une île lointaine, quand il reçut fort à propos la nouvelle qu'un petit héritage lui était échu. Il quitta aussitôt ses compagnons de voyage et rentra à Paris définitivement. L'expédition devait finir par un désastre, et les organisateurs furent traduits en justice (cf. *Port-Tarascon*, d'Alphonse Daudet).

Grâce à sa petite fortune, il put se mêler au monde, fréquenter les cercles, se lier avec des hommes de lettres, notamment avec Paul Hervieu et Marcel Prévost. Il fit ses débuts comme journaliste le 21 avril 1882, au « Clairon », récemment fondé et dirigé par J. Cornély. Darwin venait de mourir. Aucun collaborateur ordinaire du « Clairon » n'était en mesure d'écrire une notice sur son œuvre. On s'adressa à Capus, qui sut faire un usage littéraire des connaissances scientifiques acquises à l'Ecole des mines. Son article fut signé d'un pseudonyme : Canalis. Il fut invité à donner d'autres articles à cet organe catholique et royaliste, dont les idées semblent avoir été les siennes à cette époque. Il eut comme camarades au « Clairon » Mermeix, Simon Boubée, Jules Ranson, Gaston Jollivet, etc. Canalis resta son pseudonyme. Toutefois, il emprunta à Taine la signature Graindorge pour un article nécrologique sur Garibaldi. Il faut mentionner son article du 5 mai 1882 sur de Champagny et ses *Notes d'un passant*, réflexions politiques, spirituelles et désabusées.

En 1883, Octave Mirbeau fonda « les Grimaces », revue hebdomadaire, qui vécut à peine six mois (21 juillet 1883-12 janvier 1884). Capus y rédigea les « Grimaces politiques » et collabora à huit numéros. Sa chronique du 1er septembre est un compte rendu fantaisiste d'un conseil des ministres. Il cultivera plus tard ce genre avec beaucoup de succès. Son dernier article est inspiré par la mort du comte de Chambord. Le ton des « Grimaces politiques » est tantôt ironique, tantôt sévère.

La même année, il entre au « Gaulois » et abandonne pour longtemps le ton sérieux. Son idéal semble désormais de « blaguer » hommes et choses, d'affecter une indifférence amusée et amusante, d'être « bien parisien » et « boulevardier ». Il se répand bientôt dans la presse : il donne au « Matin » des *Interviews comiques*, conversations imaginaires sur les événements du jour, analogues à la discussion des ministres dans « les Grimaces ». Il publie des contes, nouvelles et dialogues dans « l'Illustration » (1889-1893), « l'Echo de Paris » (1893-1894, sous le pseudonyme de Graindorge), dans le « Gaulois du dimanche » et le « Soleil du dimanche ». Il fait imprimer deux romans : *Qui perd gagne* (1890) et *Faux départ* (1891); un recueil de nouvelles : *Monsieur veut rire* (1893), et donne au Vaudeville *Brignol et sa fille* (23 novembre 1894). La pièce n'eut que huit représentations (cinquante lors de sa reprise par l'Odéon en 1901).

Mais Jules Lemaître, après quelques réserves sur la composition et le dénouement, l'appela « dans ses parties excellentes, une rare comédie de mœurs et presque une comédie de caractère ». Il comparait le principal personnage, Brignol, « homme d'affaires visionnaire », à Mercadet, à l'Arnoux de *l'Education sentimentale*, au Micawber de *David Copperfield* et à l'Ekdal du *Canard sauvage*. Néanmoins, Brignol était original. Un tel jugement pouvait, aux yeux de Capus, compenser l'insuffisance du succès.

Au lendemain de *Brignol*, il entra au « Figaro » et y donna, sous la rubrique *Au jour le jour*, de courts dialogues, fantaisistes et frondeurs, élégants et naturels, sur les actualités parisiennes. En 1895, il fit paraître un nouveau roman, *Années d'aventures*. On le joua sur plusieurs scènes avec un succès croissant. Enfin, il connut la gloire au théâtre avec *la Veine* (1901). Il négligea alors un peu le journalisme. A certains moments, son nom tint l'affiche de deux ou trois théâtres de Paris à la fois. L'Académie française l'a élu le 12 février 1914. (V. p. 219.) Après la mort de Gaston Calmette, il est devenu rédacteur en chef du « Figaro », avec Robert de Flers. Le premier « éditorial » signé de ses initiales a paru le 2 mai 1914.

Les premiers romans d'Alfred Capus donnent une forte impression de vérité. Les héros sont le plus souvent des déclassés, des jeunes gens d'origine bourgeoise qui ont mal profité de leurs études. Ils ont fait un « faux départ » et sont obligés de vivre des « années d'aventures ». Leur moralité est mince. Ils espèrent en la chance, ne croient guère qu'au dieu Hasard et jouent souvent à « qui perd gagne ». La composition de ces œuvres est assez lâche, comme l'existence des personnages est incohérente. Le style est nu : point d'attendrissement ni de déclamation. La réalité n'en ressort que mieux. Jules Lemaître a dit de *Qui perd gagne* que c'était « presque un chef-d'œuvre ». Farjolle, héros de ce roman, est devenu le Brignol de la pièce. Aucun de ces livres n'a eu beaucoup de lecteurs jusqu'au jour où Capus a été applaudi au théâtre. Ils ont été réimprimés depuis. Le dernier roman de Capus est *Robinson* (1910). Il a publié deux séries d'études sur la société contemporaine, intitulées *les Mœurs du temps* (2 vol., 1912-1913).

Voici la liste complète des œuvres représentées d'Alfred Capus : *le Mari malgré lui* (comédie en un acte, Cluny, 20 avr. 1879), en collaboration avec L. Vonoven; *Brignol et sa fille* (3 actes, Vaudeville, 23 nov. 1894); *Innocent!* (3 actes, Nouveautés, 7 févr. 1896), en collaboration avec Alphonse Allais [cette pièce n'a pas été imprimée]; *Tom* (1 acte, Nouveautés, 16 févr. 1897), petite comédie tirée d'une nouvelle; *Rosine* (4 actes, Gymnase, 2 juin 1897), pièce qui eut peu de succès, intéressante cependant [c'est l'histoire d'une jeune fille à qui une première faute a rendu la vie difficile; il y a beaucoup de réalité douloureuse, pas assez de relief]; *Petites folles* (3 actes, Nouveautés, 13 oct. 1897), sorte de vaudeville agréable, qui fut bien accueilli du public; *Mariage bourgeois* (4 actes, Gymnase, 5 mars 1898); *Mon tailleur* (1 acte, joué au « Figaro » le 15 mai 1898, repris à l'Odéon le 27 mai 1898); *les Maris de Léontine* (3 actes, Nouveautés, 14 févr. 1900), vaudeville dans le genre de Georges Feydeau, gros succès; *la Bourse ou la vie* (4 actes et 5 tableaux, Gymnase, 4 déc. 1900); *la Veine* (4 actes, Variétés, 2 avr. 1901), jouée 161 fois de suite à Paris; *la Petite Fonctionnaire* (3 actes, Nouveautés, 21 avr. 1901) [le sujet est analogue à celui de *Rosine*, mais la note est gaie au lieu d'être mélancolique]; *les Deux Ecoles* (4 actes, Variétés, 28 févr. 1902), l'une des pièces de Capus les plus unanimement appréciées; *la Châtelaine* (4 actes, Renaissance, 25 oct. 1902), grand succès [mais les uns ont félicité l'auteur de son optimisme « à base de volonté », les autres lui ont reproché d'avoir écrit un banal conte bleu]; *le Beau Jeune Homme* (5 actes, Variétés, 27 févr. 1903); *l'Adversaire* (4 actes, Renaissance, 23 oct. 1903), en collaboration avec Emmanuel Arène [peinture vivante du monde des journalistes, des clubmen et des députés et drame conjugal dont le dénouement ne manque pas d'originalité]; *Notre jeunesse* (4 actes, Comédie-Française, 16 nov. 1904) [sujet grave, déjà traité par l'auteur dans une nouvelle intitulée *Deux frères*]; *Monsieur Piégois* (3 actes, Renaissance, 5 avr. 1905) [les portraits de joueurs, de demi-mondaines et d'aigrefins y sont remarquables]; *l'Attentat* (5 actes, Gaîté, 9 mars 1906), en collaboration avec Lucien Descaves [caricature du monde politique]; *les Passagères* (4 actes, Renaissance, 9 oct. 1906) [les « passagères » sont les femmes qui accaparent tour à tour le cœur du personnage principal, don Juan malgré lui]; *les Deux Hommes* (4 actes, Comédie-Française, 20 janv. 1908) [l'auteur y procède par antithèse et oppose l'homme d'honneur à l'homme d'argent; l'impression générale est assez triste]; *l'Oiseau blessé* (4 actes, Renaissance, 7 déc. 1908) [pièce de forme alerte et gaie, morose quant au fond]; *un Ange* (3 actes, Variétés, 14 déc. 1909) [cet « ange » est une joueuse]; *l'Aventurier* (4 actes, Porte-Saint-Martin, 4 nov. 1910) [le héros est un converti, qui rappelle le principal caractère d'homme de *la Châtelaine*]; *les Favorites* (4 actes, Variétés, 1er déc. 1911) [série de jolis tableaux parisiens, faiblement reliés]; *En garde!* (3 actes, Renaissance, 19 mars 1912), en collaboration avec Pierre Veber; *Hélène Ardouin* (5 actes, Vaudeville, 14 mars 1913) [histoire vraie et douloureuse, qui finit par la mort de l'héroïne]. Alfred Capus a réuni ses œuvres dramatiques dans un *Théâtre complet*, qui comprend huit volumes (1910-1913).

Le dialogue de Capus est l'un des plus parfaits que l'on ait jamais entendus au théâtre. Il est naturel sans vulgarité, élégant sans recherche, spirituel sans mots à effets. Sa technique dramatique est plus contestée. Souvent les scènes se suivent, sans s'appeler. Il arrive aussi que les dénouements n'obéissent ni à la logique des situations, ni à celle des caractères. Ce manque de cohérence rigoureuse est sensible dans ses romans; il est plus grave au théâtre, qui a besoin de concentration. Cette dispersion est peut-être consciente et voulue ou, du moins, elle peut s'expliquer par la nature du but que vise l'auteur et par la psychologie des types humains qu'il nous montre. Dans une conférence ayant pour titre *Notre époque et le Théâtre* (16 mars 1906), il nous renseigne sur l'objet de la littérature dramatique contemporaine et, sans doute aussi, sur le dessein de son propre théâtre. Il s'agit de rendre « les nuances nouvelles d'humanité » que le changement — ou le bouleversement — des conditions sociales a fait apparaître de nos jours. Jadis, les catégories sociales étaient tranchées, et les caractères humains, les professions humaines nettement définissables. Aujourd'hui, tout se pénètre et s'embrouille. D'où les déclassés et les situations irrégulières. Tels sont les hommes et les choses qui offrent une matière nouvelle aux écrivains dramatiques. Or, pourrait dire Capus, la vie de ces hommes est livrée au hasard; leurs caractères sont ondoyants. Les pièces où ils figurent pourront donc présenter quelque décousu, qui exprimera fort bien l'inconsistance de la réalité.


Alfred Capus.

La philosophie de Capus a parfois été définie un « optimisme souriant ». « Tout s'arrange », dit Brignol au moment où le rideau va baisser. On a voulu faire de ce mot la formule morale du théâtre de Capus, en y joignant une autre boutade sur l'heure de veine accordée à chacun au moins une fois en sa vie (*la Veine*). Ce serait la philosophie du hasard providentiel. Mais elle ne s'applique pas, il s'en faut, à toutes les pièces de Capus. Dans *Hélène Ardouin*, c'est la mort d'Hélène qui « arrange » les choses. Le dénouement des *Deux hommes* est amer. Les personnages les plus nombreux et les plus originaux de l'œuvre de Capus ont, malgré leurs gestes drôles de fantoches, quelque chose d'assez vil et de désobligeant. Il serait étrange que l'observateur pénétrant de gens si peu recommandables eût une conception optimiste de la vie. Mais il ne faudrait pas non plus lui attribuer la philosophie opposée, en donnant une importance excessive à certains passages de ses pièces. C'est Jules Lemaître qui semble avoir porté le jugement le plus exact, au début de la carrière de Capus. D'après lui, l'auteur de *Brignol* est un « réaliste à la manière classique, ni russe, ni évangélique, ni amer, ni moral, ni même immoral ». Il rappelle Alain Lesage « par sa tranquillité et sa lucidité ». Ajoutons qu'il le rappelle aussi par sa composition un peu flottante.

Depuis le mois de mai 1914, Alfred Capus est devenu le directeur de conscience politique d'une fraction notable de la bourgeoisie française. La guerre a encore grandi l'influence morale de ses « éditoriaux ». Il a repris le ton sévère qu'il avait eu quelquefois dans « le Clairon » ou dans « les Grimaces », et a renoncé à une ironie « blagueuse » qui n'est plus de saison. Mais le journaliste ayant charge d'âme ne saurait avoir tué en lui, il faut l'espérer, le spirituel auteur dramatique, fort goûté du public. — Maurice Enoch.

Devoir de l'Amérique en face de la guerre (le), par Théodore Roosevelt (Paris, 1917). — L'opinion américaine, entre 1914 et 1917, a subi une évolution très marquée. Il n'est point douteux qu'au début de la guerre les sympathies d'outre-mer allaient en grande majorité à l'Allemagne. On en sait les raisons: la France était mal connue à l'étranger (les Français ne se connaissaient-ils pas mal eux-mêmes?) et la puissance de réalisation qu'avait montrée l'Allemagne depuis de nombreuses années dans presque tous les ordres de l'action avait de quoi plaire à l'esprit pratique des habitants de Chicago et de New-York. Assez rapidement, cet état d'esprit se modifia en notre faveur, et, certes, notre participation à l'Exposition de San-Francisco, la dignité de notre attitude devant l'indiscrétion de la propagande germanique y contribuèrent quelque peu; mais la tenue inattendue de la France, l'union sacrée à l'intérieur et aux armées l'héroïsme de nos troupes surent éveiller l'admiration américaine et faire revenir sur un jugement trop hâtivement prononcé ceux qui ne nous connaissaient que par nos scandales politiques et par nos scandales mondains. Sans doute, l'Allemagne possédait encore aux Etats-Unis de puissants auxiliaires: tous ces Germano-Américains, les gens à trait d'union, comme on les appelle là-bas, qui restaient dans leur nouvelle patrie les serviteurs fidèles de l'empereur. Ils ne ménagèrent rien pour garder toute influence entre l'Atlantique et le Pacifique; et, pour atteindre leur but, ils usèrent de tous les moyens : des campagnes de presse et des campagnes électorales; ils allèrent jusqu'au crime en faisant jeter des bombes dans les manufactures et dans les usines. Pendant ce temps, le gouvernement allemand, voyant les sympathies lui échapper, s'imagina qu'il pourrait s'imposer par la crainte, là où il n'avait pu s'imposer par l'amour, et la guerre sous-marine dut intimider les Etats-Unis. On sait à quel résultat aboutit l'Allemagne. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici les différents épisodes de la lutte diplomatique entre les deux pays et les nombreux échanges de notes auxquels elle donna lieu. Aujourd'hui, après le message fameux lu au Congrès américain par le président Wilson, on peut juger la grande action du président et la ligne de conduite qu'il a suivie depuis le début de la guerre; mais, au cours même de ces deux années, il s'est trouvé aux Etats-Unis des hommes qui eussent préféré une action plus vive et plus rapide de leur pays, une intervention immédiate dans la guerre européenne et qui menèrent une campagne assez forte contre ce qu'ils appelaient les « lenteurs de la politique présidentielle ». Au premier rang de ces hommes se trouvait Théodore Roosevelt, qui, par sa situation politique et par son caractère personnel, a toujours exercé une influence assez considérable aux Etats-Unis. Il ne nous appartient pas de nous mêler aux polémiques qui ont pu, pendant un certain temps, se poursuivre en Amérique. D'ailleurs, la décision du président Wilson a mis aujourd'hui tout le monde d'accord. Mais il est de grand intérêt de lire le recueil où Théodore Roosevelt a réuni les différents articles qu'il a publiés dans la presse américaine pendant les deux premières années de la guerre. Ecrits dans ce style vivant qui est bien de la manière de l'ancien président, ils ne nous touchent pas seulement par les renseignements qu'ils nous donnent sur le sentiment national aux Etats-Unis, mais surtout par leur caractère général, par les préceptes de morale et de politique internationale que nous y trouvons :

> Qu'il y ait beaucoup ou peu de gens dans le monde, qu'ils soient gras ou maigres, qu'ils soient des intellectuels ou non, cela ne constitue pas une différence vitale ; ce qui est essentiel, c'est qu'il y ait des hommes prêts à mourir pour un sentiment qui, à leur avis, fait toute la différence entre une porcherie et un paradis. Les hommes ne vivent pas que de pain.

Pareilles aux hommes sont les nations. Comme les hommes, elles doivent avoir un idéal et s'appliquer toujours à faire leur devoir. C'est pourquoi il y a tant d'immoralité dans une neutralité. On sait que ce qu'il y a de plus détestable aux yeux de l'Eglise, c'est la tiédeur, l'indifférence. Il est immoral de rester indifférent entre le juste et l'injuste. De même, il n'est pas tolérable que l'on demeure neutre, quand il s'agit du bien et du mal. Une nation n'est vraiment une nation que lorsqu'elle poursuit obstinément l'idéal qu'elle a su se fixer, surtout lorsque ce n'est pas commode de le poursuivre :

> Une nation n'est tout à fait admirable que si elle consent à lutter désespérément pour un grand idéal, sans le moindre souci d'intérêt matériel.

Il s'agit, par suite, de rechercher tout d'abord de quel côté se trouve le bon droit et, lorsqu'on l'a clairement vu, de le soutenir contre le mal. Que l'on ne s'imagine point, d'ailleurs, gagner une vie tranquille en laissant passer un jour une injustice, par indifférence ou par lâcheté. On en souffre bientôt soi-même. Une injustice en entraîne une autre. Dans la guerre actuelle, il n'est pas douteux que l'Allemagne « a péché contre la civilisation par sa conduite envers la Belgique et par sa manière de faire la guerre »; il était donc moral que, dès l'origine, les différentes nations se prononçassent contre elle. Mais elles ont accepté par leur silence la violation de la Belgique; et c'est pour cela que, dans la suite, elles ont souffert dans leurs biens et dans la vie de leurs concitoyens. Le développement de la guerre sous-marine est la suite logique de l'attitude des neutres.

Mais il ne suffit point de vouloir faire son devoir, il faut pouvoir l'accomplir. Lorsqu'on a un idéal auquel on est si fortement attaché que l'on consent

à prendre les armes pour le défendre, il est nécessaire d'avoir une puissance militaire. Les valeurs sociales et morales d'une nation ne peuvent être maintenues que si elles sont appuyées par l'épée. Comment, s'il en est autrement, une nation pourra-t-elle résister à un voisin sans scrupules, guerrier et militariste? De ce fait encore la guerre actuelle fournit de vivants exemples. Si la Belgique avait eu une armée pour défendre sa neutralité, elle n'aurait sans doute pas été envahie et ravagée comme elle l'a été, et peut-être, même, eût-elle été respectée entièrement. Et, si l'Angleterre avait eu une préparation militaire suffisante, la guerre ne se serait peut-être pas produite; elle aurait duré, en tout cas, moins longtemps.

Aucune nation ne peut garder en permanence des valeurs sociales dignes d'être gardées, si elle ne développe pas en soi une force militaire suffisante pour sa propre défense.

On aurait tort, d'ailleurs, de réprouver indistinctement toute guerre. La guerre n'est ni bonne ni mauvaise en elle-même. Elle n'est qu'un moyen pour une fin. C'est cette fin qui lui donne sa valeur morale.

Les paroles que prononçait le président Monroe, devant le Congrès, le 3 décembre 1822, gardent leur actualité :

L'histoire des dernières guerres en Europe (disait-il) démontre qu'aucun système de conduite, si correct soit-il en principe, ne peut protéger les puissances neutres contre les injustices des belligérants, que la vue d'une nation sans défense et trop éprise de paix est une invitation très instante à la guerre et qu'il n'y a aucun moyen d'éviter cette guerre, si ce n'est d'être toujours prêt à l'affronter. Mais, s'il est sur terre un peuple qui doive être de tout temps spécialement préparé à défendre les droits dont il jouit ce peuple est sans aucun doute celui des Etats-Unis.

Mais cette préparation militaire ne doit pas être seulement matérielle, elle doit être aussi morale. Sans doute, il s'agit de construire des canons, de faire des munitions, d'avoir des troupes nombreuses et disciplinées; mais il faut aussi que l'âme des citoyens soit prête à endurer les souffrances de la guerre. L'Amérique a une flotte importante, mais cette flotte ne peut donner son plein effet que si une armée puissante fait concorder ses efforts avec les siens. Il ne faut pas faire les choses à demi; il vaut mieux ne rien faire du tout. Aussi, en même temps qu'un puissant matériel, il convient de préparer un puissant personnel. On y parviendra en augmentant l'armée régulière, de façon que, le jour venu, on puisse non seulement parer les coups, mais encore prendre l'offensive. L'offensive est nécessaire, même dans une guerre de défense.

On le sait, cela a été prouvé maintes fois, l'opinion publique internationale, lorsqu'elle n'est pas secondée par la force, n'a aucune influence sur la conduite d'une puissante nation militaire. Un gouvernement prouve son idéal démocratique en poussant à l'entraînement militaire universel et en décrétant au besoin le service militaire universel.

C'est selon ces principes que doit se conduire tout peuple soucieux d'être véritablement un peuple. Ce sont ces principes que Théodore Roosevelt reproche aux Etats-Unis de n'avoir pas appliqués. Il ne convient pas que nous prenions parti dans ces polémiques passionnées; mais on peut rappeler cette longue période pendant laquelle les Allemands ont essayé, par tous les moyens, de faire pression sur les Etats-Unis. L'espionnage se glissait partout. Les attentats se multipliaient dans les usines; le nombre des victimes, hommes femmes, enfants envoyés au fond de la mer par les sous-marins grandissait chaque jour. Les Germano-Américains tenaient ouvertement des réunions :

Nous sommes tous ici (disaient-ils) des frères allemands, quel que soit le pays où nous vivons.

Une action sommaire aurait mis fin à ces menées et à ces campagnes. Il ne doit y avoir en Amérique que des Américains. Les Germano-Américains eux-mêmes doivent n'être qu'Américains. Certains le sont, d'ailleurs. Un assez grand nombre d'Américains venus d'Allemagne ont prouvé, à maintes reprises, leurs sentiments de loyalisme. Mais, trop souvent, ils ont voulu être à la fois Germains et Américains, et cela même est inadmissible. Que l'on ne s'imagine point, d'ailleurs, que l'on s'adresse spécialement aux habitants des Etats-Unis, originaires des puissances centrales. On a demandé une alliance entre les Etats-Unis et l'Angleterre, pour la simple raison que beaucoup d'Américains ont une origine britannique. Cette raison ne peut suffire. Si, dans la guerre actuelle, les Etats-Unis doivent se ranger aux côtés de la Grande-Bretagne, c'est uniquement parce que la Grande-Bretagne défend la justice et le bon droit.

Tous les Américains sont originaires de pays différents. Si chacun demeurait fidèle à sa nation d'origine, il n'y aurait plus de nation américaine. Or, la nation américaine existe, et elle doit traiter les peuples étrangers selon leur conduite, restant fidèle à son propre idéal.

Si les Etats-Unis ont paru parfois l'oublier dans la guerre actuelle, leur oubli est dû à l'absence de leur préparation militaire.

Si celui qui a entendu le son de la trompette ne se garde pas, dit le prophète Ezéchiel, et que l'épée vienne, l'emporte et le tue, quel que soit cet homme, son sang retombera sur sa tête.

Les Etats-Unis sont responsables de leur faiblesse. La propagande pour la paix a pris depuis quelques années une extension effrayante et a abouti à la négociation et à la ratification de plusieurs traités d'arbitrage. Cette propagande a exercé une influence certaine sur la politique gouvernementale nationale, et nombreux sont les gens qui ont placé la paix au-dessus de tout, même au-dessus de la justice; comme si l'on avait pu faire respecter les traités qui avaient été solennellement signés, on a parlé d'une ligue mondiale pour la paix. Ce ne pouvaient être que des mots, alors qu'il fallait des actes. Pendant la guerre actuelle, des projets de paix mondiale, même basés sur le bon droit, ne peuvent être qu'inopportuns, du moment qu'on n'a pas dans les mains une force militaire qui les maintienne valides. Vouloir faire la paix sans se préparer à l'action, c'est vouloir assurer le triomphe de l'injustice; c'est criminel, c'est absurde.



Le colonel Théodore Roosevelt prononçant un discours patriotique et belliqueux à Mineola (Long-Island).

D'ailleurs, la propagande pour la paix n'a pas seulement influé sur la politique du pays, elle a agi surtout sur le sentiment du peuple; soit que l'on prêche la lâcheté, soit qu'on encourage une mollesse morale et physique qui engendre inévitablement la lâcheté, on produit une dégénérescence marquée, dont les effets regrettables se marquent dans tous les ordres d'action.

Et alors, on en revient toujours au même point : il faut se préparer à la guerre, il faut éviter la politique de neutralité. La politique de neutralité assure qu'en cas d'attaque, personne ne viendra à votre secours, parce qu'en d'autres temps vous aurez mieux aimé votre tranquillité que la justice, et la préparation à la guerre détourne de vous les attaques. C'est aux guerres victorieuses, faites en vue de sauvegarder le bon droit, que l'on doit la plupart des progrès de l'humanité. La formation d'une armée, par l'établissement même, s'il est nécessaire, du service universel, non seulement permet à une nation d'agir chaque fois que son idéal le lui commande, mais encore donne à la jeunesse une noblesse de caractère, une habitude de la discipline, une confiance et une possibilité de travailler en commun, qui sont bien les caractères essentiels nécessaires à une démocratie moderne. On aurait tort de vouloir mettre en contradiction la démocratie et la force militaire. Une démocratie doit être pour sa défense aussi forte qu'une autocratie dans son despotisme. Elle ne pourrait plus vivre le jour où il serait prouvé qu'elle est incompatible avec la sécurité nationale.

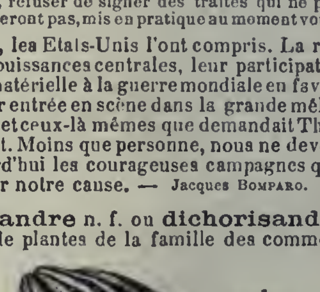
Double donc est le devoir des Etats-Unis :

Premièrement, nous devons prévenir un désastre en comprenant enfin que notre puissance militaire est à peu près nulle et en nous préparant. Deuxièmement, nous devons sérieusement, loyalement et une fois pour toutes, abandonner une habitude, à la fois nuisible et stupide : l'habitude de croire que les mots suffisent par eux-mêmes et n'ont aucun rapport avec les actes ; par suite, nous devons, dès maintenant, refuser de signer des traités qui ne peuvent être, et ne seront pas, mis en pratique au moment voulu.

Leur devoir, les Etats-Unis l'ont compris. La rupture avec les puissances centrales, leur participation financière et matérielle à la guerre mondiale en faveur des Alliés, leur entrée en scène dans la grande mêlée, sont des actes, et ceux-là mêmes que demandait Théodore Roosevelt. Moins que personne, nous ne devons oublier aujourd'hui les courageuses campagnes qu'il a menées pour notre cause. — Jacques Bomparo.

***dichorisandre** n. f. ou **dichorisandra** n. m. Genre de plantes de la famille des commélinées, originaires du Brésil.

—Encycl. Les dichorisandres, dont on connaît une trentaine d'espèces, sont des plantes herbacées vivaces, à feuilles entières, engainantes, à fleurs en grappes terminales; le fruit est une capsule à trois valves.



Dichorisandre ondée; (a) fleur.

On les cultive, en Europe, dans les serres chaudes; elles prospèrent en compost de terreau de feuilles additionné de terre franche et nécessitent des arrosages copieux. Une des plus jolies espèces est la *dichorisandre ondée* à feuillage panaché, très cultivée comme plante ornementale. — J. de Chaon.

Fruits (Séchage et conserve des). Quand la récolte des fruits est abondante, il est bon d'en mettre une certaine quantité en conserves, ce qui, pendant l'hiver, permettra de varier le régime alimentaire. Le meilleur moyen pour y parvenir est de dessécher les fruits, comme on le fait sur une grande échelle en Amérique, d'où nous viennent à foison des abricots et des pêches, si appréciés, surtout depuis le commencement de la guerre.

Les fruits secs ne doivent pas être considérés comme une simple friandise tout au plus bonne pour faire des desserts à l'usage des gourmands. Ce sont de véritables aliments, qui nourrissent par le sucre qu'ils contiennent en abondance et auquel s'ajoute,

parfois, un peu de matières grasses. De plus, ils sont riches en cellulose, substance qui a la propriété d'exciter la contractilité des fibres musculaires de l'intestin, de faire ainsi progresser les résidus du bol alimentaire et d'éviter, par suite, les malaises de la constipation prolongée, les douleurs, les phénomènes d'intoxication. A ce dernier point de vue, les fruits secs sont supérieurs aux fruits verts, comme le montre le tableau ci-dessous, dressé par Alquier et commenté, récemment, par Gley, dans une conférence faite à la Société scientifique d'hygiène alimentaire.

Comme le remarque Gley, cinq figues sèches contiennent plus de cellulose qu'une portion de 200 grammes de choux de Bruxelles ou de carottes; huit abricots séchés ne le cèdent pas à cet égard à cette même ration de carottes, et dix pruneaux,

ALIMENTS	PRIX en janvier 1917	POIDS BRUTS	APPORT DE Sucre	APPORT DE Cellulose	CALORIES UTILISABLES	PRIX DE REVIENT de 100 calories utilisables
	fr.	gr.	gr.	gr.		fr.
5 figues sèches...	0,10	65	33	4,1	179	0,055
Choux de Bruxelles	0,24	200	—	3,0	109	0,220
8 abricots séchés.	0,16	50	12	2,9	131	0,122
2 carottes......	0,10	200	11	2,5	79	0,126
Epinards.......	0,20	250	—	1,9	60	0,333
10 pruneaux.....	0,11	50	18	1,6	121	0,090
Scarole........	0,20	210	—	1,6	42	0,476
Mâche.........	0,20	125	—	1,4	29	0,690
1 pomme.......	0,12	100	9	1,1	55	0,218
Pain..........	0,09	200	—	0,9	506	0,018
1 orange.......	0,10	109	2	0,8	39	0,256

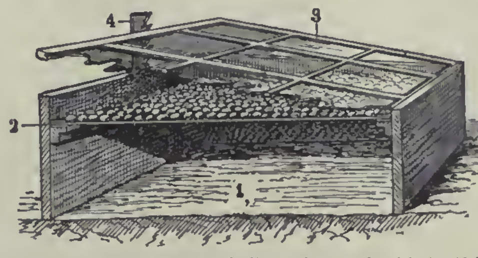
quantité tout à fait suffisante pour que la musculature intestinale soit mise en action, l'emportent sur une bonne salade.

Les fruits qui se prêtent particulièrement au séchage sont : les abricots, les pêches, les pommes, les poires, les figues, les raisins, les prunes. Secs, ils se conservent pendant une ou plusieurs années, puis, mis dans l'eau, ils se gonflent et, cuits, retrouvent, à peu près, le bon goût des fruits frais, surtout quand on y ajoute un peu de sucre. Ils peuvent aussi se déguster tels quels, ainsi que cela se pratique pour les raisins et pour les figues. Notons, à propos de ces dernières, qu'elles peuvent pallier à la pénurie du sucre; en les faisant cuire avec du riz, on obtient un excellent dessert, très nourrissant et à saveur presque aussi sucrée que si l'on y avait ajouté de la saccharose granulée ou coupée à la mécanique, surtout lorsqu'on prend soin de mâcher en même temps riz et figues. Les fruits à sécher seront choisis parmi les plus mûrs, — les « blets » eux-mêmes conviennent très bien, — mais il faut rejeter ceux qui sont pourris ou commencent à moisir.

Pour chasser l'eau des fruits et assurer ainsi leur conservation, il faut, naturellement, avoir recours à la chaleur, ce qui peut s'obtenir avec le soleil, avec des appareils spéciaux appelés *évaporateurs*, ou avec le four de boulanger.

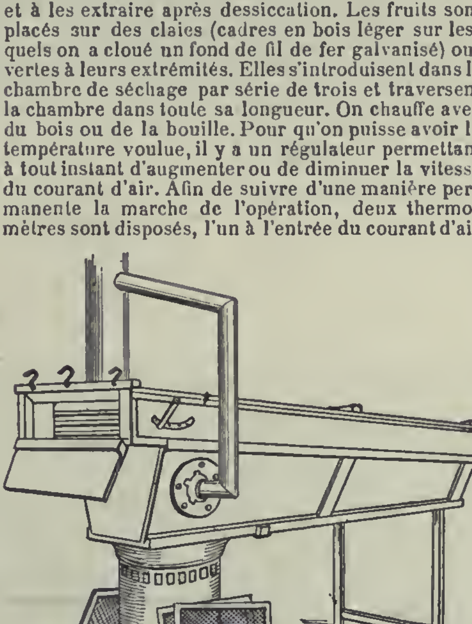
a) Le soleil ne peut être utilisé que dans les régions où il est très vif et, en France, à part quelques contrées du Midi, le fait est assez rare. Il ne peut guère aussi être utilisé que pour certains fruits, les figues et les raisins notamment, et aussi quelques fruits à noyaux. On expose les fruits sur des claies, en une seule couche, que l'on retourne tous les jours pour que tous les points soient atteints par la dessiccation. Ce séchage peut se faire à l'air libre, mais il est généralement accéléré sous des châssis dont on soulève un peu la vitre d'un côté pour permettre à l'air de s'y renouveler et, par suite, à l'humidité de s'en aller. Les fruits que l'on met ainsi à sécher peuvent être entiers ou coupés en deux; pour ceux qui contiennent des noyaux ou des pépins, on conseille de les ébouillanter au préalable pour en tuer les cellules, ce à quoi on arrive en les plongeant (dans un panier), pendant cinq minutes, dans de l'eau bouillante contenant 1 p. 100 de carbonate de soude. Mais cette opération n'est pas indispensable.

b) Les *évaporateurs* sont d'un emploi très commode. Il en existe plusieurs marques. Nous n'en décrirons qu'une, qui s'appelle *le Français*. Cet évaporateur se compose d'un foyer et d'une chambre de combustion en fonte. Afin d'augmenter la surface rayonnante de la chambre de combustion, ses parois ont été formées d'une série d'ondulations du métal. Ce développement à la surface de chauffe a été encore complété par l'adjonction d'une tôle ondulée, qui absorbe d'abord une partie de la chaleur des parois, pour la restituer bientôt à l'air qui s'échauffe à son contact. Les gaz de la combustion s'échappent dans la cheminée après avoir parcouru un double circuit de tuyaux, placés dans une chambre située directement au-dessous de la chambre de séchage et régnant sous toute la longueur de celle-ci. Le foyer et la chambre de combustion sont enfermés dans une double enveloppe de tôle. L'air froid pénètre dans le calorifère par des orifices ménagés à la partie supérieure de l'enveloppe extérieure, circule entre les deux enveloppes, absorbant ainsi la chaleur rayonnée par l'enveloppe intérieure, et accède dans la



Châssis pour le séchage des fruits : 1. Dessous du châssis vide; 2 Claie sur laquelle on met les fruits à sécher; 3. Vitrage mobile; 4. Crémaillère pour soulever le vitrage.

chambre du calorifère par des orifices percés tout au bas de celle-ci. Il traverse la chambre de chauffe en longeant les parois de la chambre de combustion. De là, pénétrant dans le réduit ménagé au-dessous de la chambre de séchage, il continue à s'échauffer au contact des tuyaux de fumée, puis pénètre enfin dans cette chambre. Le compartiment supérieur de celle-ci constitue la chambre de séchage proprement dite. C'est là qu'on introduit les fruits à dessécher. Ce compartiment est muni de portes à ses deux extrémités. Elles servent à introduire les fruits frais et à les extraire après dessiccation. Les fruits sont placés sur des claies (cadres en bois léger sur lesquels on a cloué un fond de fil de fer galvanisé) ouvertes à leurs extrémités. Elles s'introduisent dans la chambre de séchage par série de trois et traversent la chambre dans toute sa longueur. On chauffe avec du bois ou de la houille. Pour qu'on puisse avoir la température voulue, il y a un régulateur permettant à tout instant d'augmenter ou de diminuer la vitesse du courant d'air. Afin de suivre d'une manière permanente la marche de l'opération, deux thermomètres sont disposés, l'un à l'entrée du courant d'air



Evaporateur *le Français* (système Tritschler).

chaud dans la chambre de séchage, l'autre à sa sortie. Des glaces ménagées dans les portes permettent de consulter les thermomètres sans rien ouvrir.

c) A défaut d'évaporateurs, on peut avoir recours aux simples fours de boulanger, en utilisant la chaleur emmagasinée dans la maçonnerie; mais la conduite de la dessiccation est assez difficile, une chaleur trop faible ne produisant aucun effet et une chaleur trop forte détériorant les fruits. Il faut procéder à plusieurs reprises, faisant alterner le séchage au four et l'exposition à l'air, d'où un travail assez pénible et qui, semble-t-il, pourrait être en partie évité si l'on pouvait établir dans le four un courant d'air qui ne le refroidisse pas trop, ce qui, à vrai dire, n'est pas très facile.

Les abricots et les pêches donnent d'excellents résultats à la dessiccation, comme on peut le voir dans ceux que la Californie nous envoie en abondance. Il faut, au préalable, les couper en deux et enlever le noyau. Tantôt on laisse la peau, tantôt on l'enlève avant l'introduction dans l'évaporateur. En ce qui concerne les pêches, on y arrive très vite de la façon suivante: on prépare une lessive alcaline en faisant dissoudre de 500 à 1.000 grammes de carbonate de soude dans 10 litres d'eau et en faisant bouillir. On place les pêches dans une sorte de panier à salade ou dans un seau percé de nombreux trous, et on les plonge dans la lessive chaude pendant quelques secondes. On retire le panier, et on le plonge tout de suite dans de l'eau froide et plusieurs fois renouvelée. Dès lors, la peau n'est plus adhérente à la pulpe et s'enlève au moindre attouchement. On chauffe à environ 95°; mais, à la fin, il ne faut pas dépasser 90°, afin de ne pas caraméliser leur surface.

Pour les pommes et les poires, on procède à peu près de même, mais il est nécessaire d'enlever la peau et le cœur, puis de les découper en rondelles. On les place à la main sur des claies en une seule couche et sans qu'elles se touchent. Les rondelles sont mises à plat à raison de 3 kil. 400 par mètre carré ou, en piles couchées, à raison de 10 kilogrammes par mètre carré. On allume le foyer de l'évaporateur, dont la température s'élève. Quand celle-ci a atteint 70°, on peut placer les claies avec leurs fruits, et on laisse monter la température jusqu'à 90° ou 95° au plus. La dessiccation complète exige environ cinq heures. Lorsqu'on veut avoir de beaux produits, il faut, dès qu'on a coupé les rondelles, les mettre dans une boîte spéciale où l'on fait brûler du soufre, ce qui a pour effet de les « blanchir », c'est-à-dire d'empêcher leur noircissement à l'air. On arrête l'opération dès que la teinte brune a disparu; sinon, l'acide sulfureux, au contact de l'humidité des pommes, donne de l'acide sulfurique qui les fait verdir.

Pour les prunes, on peut se contenter du four du boulanger et se servir, autant que possible, des *prunes d'Agen* — dites *prunes d'ente* — ou des *prunes de Saint-Antoine*; mais beaucoup d'autres variétés peuvent aussi convenir à l'obtention des pruneaux. On les laisse d'abord en plein air, au soleil, pendant un ou deux jours, puis on les soumet à trois cuissons successives, séparées par des expositions à l'air : la première, à 45° ou 50°; la seconde, à 60° ou 70°, au maximum; la troisième, à 89° ou 90° et, quelquefois même, 100°. Voici, d'après Louis Bruguière, quelle est la marche journalière des opérations pendant le cours d'une campagne. Vers six à sept heures du soir, immédiatement après la sortie de la dernière fournée du jour, on remplace celle-ci, sans augmenter la chaleur, par la prune verte ou simplement flétrie au soleil. La chaleur douce conservée dans le four est, en effet, très favorable à enlever, pendant la nuit, l'excès d'humidité du fruit et à donner à sa peau la consistance voulue. Le lendemain matin, vers six à sept heures, on retire cette fournée, et on la remplace par des prunes plus avancées, après avoir élevé, bien entendu, la température au degré voulu pour la catégorie de fruits à mettre au four. A midi ou une heure de la même journée, on procède d'une façon identique avec une autre fournée de prunes ayant acquis un certain degré de cuisson et préparée dans ce but. Enfin, le soir, à six ou sept heures, on garnit le four, comme la veille, de prunes vertes ou flétries au soleil. Celles-ci viennent-elles à faire défaut, on tient prête une fournée plus avancée, puis on chauffe au degré convenable cette autre catégorie de prunes, qui doit rester dans le four jusqu'au lendemain matin. Quant à la dernière chauffe, c'est-à-dire à la dernière action du feu, elle se prolonge pendant un temps plus ou moins long, dépendant de l'état du fruit et que l'habitude apprend bientôt à déterminer. — Henri Coupin.



Un lance-bombe dans les tranchées.

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Le trente-sixième mois de la guerre, sans apporter aucun changement appréciable dans la situation des parties en présence ni aucune indication ferme dans le sens d'une conclusion rapide et acceptable de la guerre, a montré de plus en plus, par la variété et la complexité des événements dont il a été rempli, l'universalité du conflit qui bouleverse le monde. Qu'on envisage les faits au point de vue américain,

ou du point de vue allemand, ou du point de vue russe ou du point de vue grec, ou du point de vue de l'Entente franco-italo-anglaise, on constate que tous les intérêts à la fois, politiques, économiques, ethniques, sont posés en même temps; le règlement de questions si diverses apparaît si ardu qu'on sent du même coup la difficulté presque inextricable de la solution et la nécessité d'en trouver une qui soit définitive. Toute l'imperfection des formules d'avant-guerre éclate aux yeux et, cependant, on ne voit pas clairement que les formules nouvelles renferment en elles-mêmes une puissance intrinsèque d'organisation et de paix. On a, par exemple, mis en avant et on attache un prix particulier à la question des nationalités, aux droits des petites nations de disposer de leur sort et de régler leur gouvernement, et personne ne conteste le principe même. Or, ce qui se passait en Russie à la fin de juillet, l'émiettement dont était menacée une grande nation, formée et cohérente depuis trois siècles, mettait brusquement en lumière le danger de la formule et faisait apparaître tout à coup la vision d'une Europe morcelée à l'infini et reculant jusqu'à la confusion du moyen âge. D'autre part, les luttes parlementaires allemandes et la conclusion du conflit, ou de l'apparence du conflit, survenu entre le militarisme et le parlementarisme, indiquaient clairement combien le peuple allemand était encore éloigné des conceptions politiques de la plupart des peuples de l'Europe et de l'Amérique ; par contre, le spectacle de ce qui se passait aux Etats-Unis nous montrait en action, dans des circonstances tragiques qui n'en troublaient pas le fonctionnement, une forme de république qui n'a de commun avec la nôtre que le nom. Ainsi s'affirmaient la diversité des conceptions, le sens variable des mots et des étiquettes, la différence des tempéraments et des aspirations. Il restait évident que la justice et le droit avaient été outrageusement violés, que l'humanité s'était replongée dans la barbarie, qu'il fallait à tout prix l'en sortir et rendre de nouveau l'atmosphère respirable à tout le monde. On attendait le souffle qui serait capable de purifier l'air, le geste énergique qui mettrait chacun à sa place et réglerait les rapports internationaux viciés. On ne pouvait donc prévoir au juste d'où il viendrait. Peut-être devait-on vraiment espérer qu'il était réservé à l'Amérique.



Halte ! (Artilleurs anglais sur le front de Belgique, allant prendre position sous le feu de l'ennemi [*The Sphere*.])



Les artilleurs britanniques sur le front des Flandres, en juillet 1917.

Les événements militaires de juillet avaient été très importants, bien qu'il fût impossible, à la fin du mois, d'en mesurer les conséquences concrètes. Ils s'étaient déroulés sur le front franco-anglais et, contre toute attente, sur le front russe. — En France, pendant tout le mois, les Allemands avaient mené de sérieuses attaques, de la Meuse à la Somme, sur toute la ligne que l'offensive d'avril, si critiquée et pourtant si utile, nous avait donnée. Au Chemin-des-Dames, sur la Meuse, à la cote 304, au nord de l'Aisne, à Craonne et à Hurtebise, au plateau de Californie et aux Casemates, partout, nos troupes avaient énergiquement résisté; les rares petits succès de nos ennemis avaient été éphémères et, en tout lieu, les pertes qu'ils avaient subies avaient été sanglantes. On avait eu l'impression que le kronprinz, oublieux de la leçon de Verdun, avait voulu renouveler l'opération sur un autre terrain. Il s'était heurté au même échec, et on s'expliquerait mal qu'il s'y fût exposé si l'on ne savait aussi que l'avance d'avril et les combats qui en avaient été le complément nous avaient mis en possession de points de haute importance, détenus par les Allemands depuis longtemps, et dont la valeur stratégique était considérable Ces observatoires, repris par nous, n'avaient pu nous être enlevés malgré la prodigalité avec laquelle le commandement ennemi sacrifiait les vies humaines. Ce n'était, du reste, qu'une des raisons qui avaient poussé l'héritier impérial à des attaques inutiles et coûteuses. Les événements de la politique intérieure de l'Allemagne exigeaient des succès, et un habile trucage des communiqués permettait de faire croire à la population qu'on remportait des avantages sérieux et qu'on était, d'autre part, inébranlable sur le terrain précédemment conquis. La crédulité du peuple allemand, en ces matières, semble atteindre les limites du possible. Ce qui restait de ces attaques était une héroïque défensive de nos troupes, avec des retours d'offensive éclatants et fructueux. La ruée du kronprinz, malgré les raisons que nous venons de noter, demeurait un de ces événements militaires qui montrent avec clarté l'insuffisance du jugement allemand. Espérer réussir en juillet 1917 ce qui avait échoué en février 1916 montrait, chez nos adversaires, une grave ignorance de tout ce que nous avons fait dans l'intervalle et une outrecuidance dangereuse pour eux. L'attaque sur Verdun aurait pu réussir. On est fondé à dire aujourd'hui qu'elle aurait dû réussir. L'arrêt brusque par nos troupes de cette formidable poussée et la résistance qui l'a brisée après plusieurs mois de luttes gigantesques resteront dans l'histoire militaire de l'humanité un des faits de guerre les plus inattendus, explicables seulement par des raisons morales. Mais, depuis février 1916, notre armement a fait des progrès incontestables et si, à certains moments, notre commandement a renouvelé certaines fautes qui sont peut-être fatales, il était facile de deviner que nous ne nous laisserions pas plus entamer en 1917 qu'en 1916. Les mêmes raisons morales subsistaient. Cette erreur psychologique des Allemands, si fréquemment renouvelée depuis le début de la guerre, pouvait, avec un autre peuple que le peuple français, n'avoir pas les mêmes inconvénients. Il est certain que notre tempérament l'a mise en pleine valeur et qu'elle procure aux Allemands des surprises dont ils ne se lassent pas.

Le résultat était, nous le répétons, que notre défensive, qui n'était pas imposée, mais voulue, devenait pour l'ennemi, par l'usure qui en résultait, plus fâcheuse presque qu'une offensive si nous nous y étions décidés. La situation de notre front, fin juillet, non seulement ne présentait aucun point inquiétant, mais elle devenait plus forte par les échecs successifs que nous infligions à l'ennemi. Elle avait, en outre, l'énorme avantage de laisser à nos alliés américains le temps de s'armer, de s'organiser et de venir prendre leur place en face du front allemand. Cette importante opération avait commencé en juillet, et il ne convenait pas d'y insister. Il suffisait de savoir qu'elle se poursuivrait avec la décision, l'ampleur et l'ordre que l'esprit américain sait mettre dans ses entreprises.

A côté de nous, depuis le point où le front anglais se soude au nôtre, l'effort allemand n'avait pas été moindre que sur le front purement français. Là aussi, des luttes violentes avaient eu lieu, et les Allemands, — une dépêche de Guillaume II à Hindenburg le prouve assez, — se montraient très inquiets des projets anglais dont l'étendue leur échappait. Quelques succès partiels, qu'ils avaient remportés, avaient été sans lendemain. Dans les derniers jours du mois, une lutte d'artillerie, dont la violence dépassait ce qu'on avait jusqu'alors vu et entendu, s'étendait sur tout le front flamand, et les défenses allemandes étaient soumises à une destruction systématique et irrésistible. Les Allemands, certes, ne se faisaient pas faute de riposter énergiquement,

mais l'importance et la sûreté de la préparation anglaise donnaient à penser que la partie n'était tout de même pas égale. L'effet de l'artillerie anglaise sur des défenses fixes, soigneusement repérées, pilonnées sans relâche, devait forcément être plus efficace et plus grave de conséquences multiples que celui de l'artillerie allemande sur des buts changeants, multiples, incertains; il en pouvait résulter pour les Anglais une gêne sérieuse, mais rien de décisif qui les obligeât à renoncer et à reculer. — C'est, au contraire, à cette éventualité qu'étaient acculés les Allemands. L'attaque d'infanterie qui s'était déclenchée le 31 juillet sur tout le front, de Nieuport à Ypres, et que dès l'abord on a appelée la « bataille des Flandres », avait donné une avance immédiate, dont on ne pouvait évaluer la portée définitive, mais dont les résultats étaient déjà remarquables.

Elle se produisit précisément au moment où s'imposait à eux absolument une offensive sur le front russe. Personne, à la fin de juin, même parmi les mieux renseignés, n'aurait pensé qu'un réveil de l'armée russe fût alors possible, et c'est avec un étonnement joyeux qu'on reçut, dès le 1er juillet, l'annonce d'une offensive brusque et violente sur le front de Galicie, dans la direction de Lemberg et de Wladimir-Votinski. Sous l'énergique impulsion de Kerensky et sous le commandement de Broussilof et de Kornilof, l'armée russe, ou plutôt les meilleurs éléments de cette armée, menèrent pendant la première quinzaine de juillet une attaque très heureuse, qui surprit complètement l'ennemi, permit une forte avance sur un front de 20 kilomètres et procura plus de 30.000 prisonniers. Elle prouva, en outre, que l'on pouvait encore, en dépit des apparences, attendre de l'armée russe un effort énergique, et elle replaça nos alliés au rang militaire d'où il faut reconnaître qu'ils avaient depuis trois mois singulièrement déchu. Les Austro-Allemands en éprouvèrent une surprise extrême, et ils ne furent pas éloignés de considérer l'attaque russe comme un guet-apens et une trahison. Elle ne rentrait pas dans leur plan. Pour eux, c'en était fini de l'armée russe et de la Russie comme adversaire militaire. Il n'y avait plus qu'à attendre les effets de la désorganisation révolutionnaire savamment entretenue par les agents allemands, bien pourvus de moyens de séduction. On se sentait libre de ce côté. On escomptait la paix. Les événements de la première quinzaine de juillet troublèrent cette quiétude, et il fallut aviser. Des troupes allemandes, qui n'étaient plus des troupes au repos, furent ramenées sur le front russe, cependant que l'intrigue allemande encourageait la révolution à Petrograd et l'indiscipline dans l'armée. Le gouvernement russe n'a pas caché que les échecs qui, à partir du 20 juillet, ont obligé l'armée russe à évacuer Tarnopol, occupé depuis 1914, et Stanislau, et à laisser les Allemands franchir le Sereth, ont été dus au refus de marcher opposé par certaines divisions, à la discussion des ordres des chefs, à l'abandon de toute subordination. On ne pouvait prévoir, aux premiers jours d'août, jusqu'où irait la déroute russe. Pourtant, nous dirons plus loin que l'effet de l'intervention occulte des agents allemands à Petrograd, qui faillit conduire aux pires folies pacifistes la révolution russe, avait finalement dépassé le but. Il en était sorti une volonté plus forte que jamais de sauver la Russie. Quoi qu'il en fût, de même qu'on avait accueilli avec joie le réveil russe, de même on suivait avec anxiété la marche des Allemands vers l'Est. Les conséquences en pouvaient être immenses, et l'éventualité de l'occupation de la Bessarabie et de la Bukovine, de l'ouverture de la route d'Odessa, par suite d'un ravitaillement possible de l'Allemagne dans ces riches provinces, n'étaient pas sans ouvrir des perspectives inquiétantes.



Arrivée à Paris du premier contingent des troupes américaines (3 juillet 1917). [Un bataillon du 16e régiment d'infanterie défile avec ses deux drapeaux.]

Une espérance, cependant, naissait du côté roumain. Nos alliés, fidèles à leur parole et plus secourables aux Russes que ceux-ci ne leur avaient été, avaient victorieusement attaqué, et ce retour offensif, inattendu aussi, était de nature à créer à nos ennemis des embarras nullement négligeables sur la Putna et sur le Sereth. — Dans ces conditions, ils n'avaient rien tenté, cela va sans dire, du côté de Salonique, et les Bulgares s'étaient tenus parfaitement tranquilles. Il devenait même vraisemblable que les soucis que nous aurions pu avoir de ce côté étaient, au moins pour le moment, superflus.

Si l'on résume cette situation militaire, on constate que les Allemands avaient été entraînés à entreprendre sur le front oriental une opération de grande envergure sur laquelle ils ne comptaient pas. Assurément, cette opération, si elle était menée rapidement et si elle ne rencontrait aucune résistance, pouvait être fructueuse, tant au point de vue économique qu'au point de vue des gages nouveaux qu'elle mettait entre les mains de nos ennemis; elle pouvait aussi avoir sur le peuple austro-allemand un effet moral fort opportun. Il fallait, d'ailleurs, pour cela, que, sur le front occidental, rien ne survînt qui fût de nature à compromettre à l'Ouest ce qu'on eût gagné à l'Est. Si, au contraire, l'opération rencontrait quelque résistance, si, comme il est arrivé à presque toutes les entreprises allemandes depuis le début de la guerre, elle allait moins vite et moins loin qu'il ne fallait pour un succès complet, si, en même temps, la menace roumaine et la constante pression anglo-française agissaient simultanément, la nouvelle campagne orientale pouvait présenter les plus grands risques. Tout dépendait, en somme, de la résistance russe. Il n'était pas indispensable qu'elle fût toujours victorieuse; il suffisait qu'elle fût tenace. Elle dépendait de trop d'éléments disparates pour qu'on pût sagement pronostiquer quoi que ce fût. Il était seulement permis de penser que les Allemands, si grande que fût encore leur force militaire, n'étaient pas en état de supporter, sur tous les fronts, un effort d'intensité égale; et celui qui commençait à peser sur eux à l'Ouest, le 31 juillet, semblait être d'une ampleur sans précédent. — En ce qui nous concernait, nous n'avions pas de raison de douter de notre succès personnel, mais nous ne pouvions répondre que de ce qui dépendait de nos propres forces, et nous devions envisager la nécessité d'un effort prolongé.



A Paris, dans la cour d'Honneur de l'Hôtel des Invalides, le gouvernement français va recevoir le premier contingent des troupes américaines débarquées en France. C'est la fête de l'Indépendance des Etats-Unis (*Independence Day*, 4 juillet 1917). Raymond Poincaré, président de la République (+), a : à sa droite, Antonin Dubost, président du Sénat, le général Pershing, le maréchal Joffre ; à sa gauche, Paul Deschanel, président de la Chambre, Graves Sharp, ambassadeur des Etats-Unis, Paul Painlevé, ministre de la guerre, l'amiral Lacaze, ministre de la marine.

Nous notons ici que le Siam avait déclaré la guerre à l'Allemagne. Ce nouvel ennemi ne menaçait directement, à la vérité, aucune partie de l'empire germanique, mais il augmentait le nombre des territoires dans lesquels l'influence allemande se trouvait annulée pour le temps de la guerre. Or, nous savons que tout ce qui atteint l'Allemagne dans ses projets orientaux est d'une grande importance pour l'avenir. L'Allemagne a engagé la guerre pour la possession économique de l'Orient. Tout ce qui compromet son plan est pour elle une véritable défaite. A ce titre, le geste du Siam est loin d'être une quantité négligeable; et, si on l'ajoute à tous ceux qui l'ont précédé, on s'aperçoit que la situation économique de l'Allemagne se présente sous un jour peu favorable. Saurons-nous en tirer parti?



Maha, roi de Siam, né en 1881.

C'est aussi le lieu d'indiquer sommairement une tentative, évidemment d'inspiration allemande, pour faire sortir la Chine de la grande coalition contre l'impérialisme prussien. La tentative éphémère du général Tchang-Tsoun pour restaurer la dynastie mandchoue et remettre sur le trône le petit empereur Hsuan Tong avait pour but certain de brouiller

les cartes en Chine et d'y rendre quelque autorité aux Allemands. La rapidité avec laquelle ce mouvement fut réprimé par le général Touan Tchi Jiu en a montré le peu de solidité L'épisode n'en était pas moins instructif et symptomatique de l'incessante activité de nos ennemis, même là où on les peut croire le plus diminués.

Les événements qui ont marqué la vie intérieure des Etats belligérants n'ont pas été d'un moindre intérêt que les événements militaires. Ici encore, l'attention a été retenue avant tout par la Russie, qui, pour la seconde fois depuis le début de la Révolution, a traversé une crise qui pouvait être mortelle. Des troubles très graves, organisés par les maximalistes, c'est-à-dire par le parti de l'anarchie et de la paix immédiate, avaient éclaté au début de la seconde quinzaine de juillet. Ils coïncidaient avec une crise ministérielle causée par la démission des ministres modérés Chingaref et Manioulof, qui, après la retraite de Milioukof, étaient restés les collaborateurs du prince Lvof. Ils coïncidaient également avec l'avance victorieuse de Broussilof, et ils étaient, par suite, si favorables à la cause allemande qu'il était naturel d'y chercher la main et l'argent de l'Allemagne. Quelle fut l'étendue exacte de ces désordres, nous l'ignorons. Ils furent vraisemblablement très graves, et ils mirent en péril la vie même de la Russie. C'était, d'ailleurs, le moment où l'Ukraine organisait son autonomie, où la Finlande décidait de se séparer de la Russie. Il ne serait pas juste, semble-t-il, d'assimiler complètement ces deux mouvements. L'autonomie de l'Ukraine apparait, quelque péril qu'elle représente, comme moins dangereuse que celle de la Finlande. Il y a certainement dans la conception ukranienne quelque chose de factice et d'exagéré. S'il y a 23 millions d'Ukraniens, il n'y en a pas 38 millions, comme tendraient à l'affirmer les revendications territoriales du parti ukranien. Si les Ukraniens peuvent se rattacher à une origine qui n'est pas moscovite, s'ils ont une langue et une littérature propres, il y a, du moins, une union ancienne entre l'Ukraine et la Russie proprement dite, et il n'y a pas eu oppression de la première par la seconde. Cependant, la séparation de l'Ukraine priverait la Russie de 850.000 kilomètres carrés de terres extrêmement riches. Elle ouvrirait la frontière du côté de la Galicie; elle ferait naître d'inévitables conflits entre le nouvel Etat et la Pologne. — Les raisons de la Finlande de se séparer de la Russie sont plus profondes. Elle sont fondées sur une antipathie qui confine à la haine, et ces sentiments ont leur source dans une tyrannie qui ne fut pas contestable. Mais l'autonomie de la Finlande menace directement la Russie au nord et réveille le vieil antagonisme entre la Suède et l'empire moscovite. Aussi bien, l'attitude du gouvernement provisoire n'a-t-elle pas été identique à l'égard des deux provinces. A l'égard de l'Ukraine, les délégués du gouvernement avaient cru pouvoir accepter le principe de l'autonomie; à l'égard de la Finlande, le gouvernement s'était refusé à accepter toute idée de séparation. Dans l'un comme dans l'autre cas, on voyait mal, de prime abord, de quels moyens de répression pouvait user le gouvernement. Ce qu'il faut retenir aussi, c'est que la démission de Chingaref et de Manioulof semblait avoir eu précisément pour raison les concessions faites sans mandat et sous le coup de la nécessité par les délégués gouvernementaux à l'Assemblée ukranienne, si bien que le parti modéré apparaîtrait comme le défenseur de l'unité russe.



Le défilé du premier contingent américain dans la cour d'Honneur de l'Hôtel des Invalides (mercredi, 4 juillet 1917).



Le général chinois Touan Tchi Jiu.

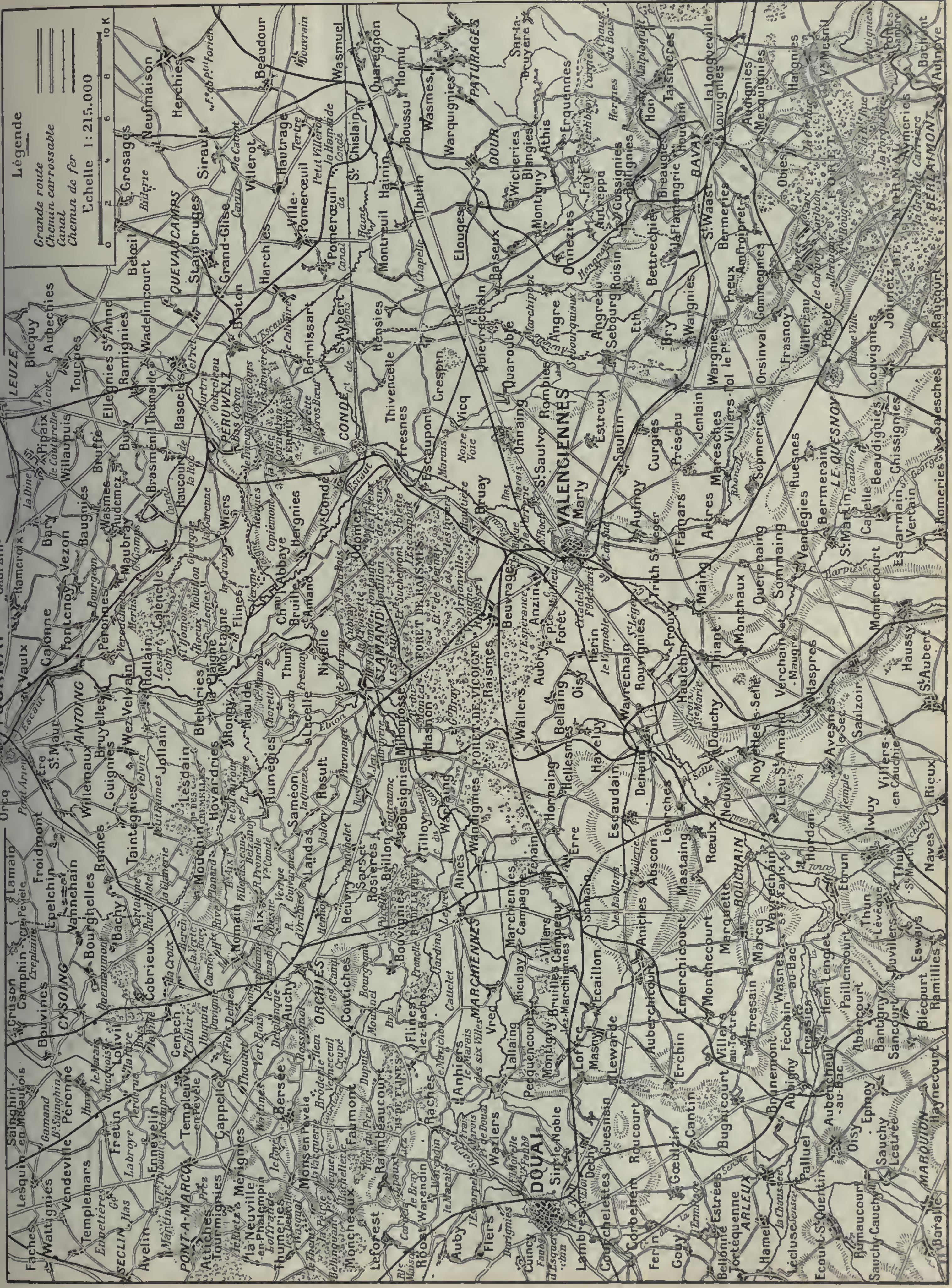
D'ailleurs, les troubles de Petrograd avaient retardé la crise ministérielle, et c'est seulement après la répression et le rétablissement de l'ordre que le prince Lvof se retira avec les ministres cadets et laissa la présidence du conseil à Kerensky, auprès duquel demeurèrent Tseretelli et Terechtchenko. Le ministère devenait entièrement socialiste et, d'accord avec le Soviet, assumait une véritable dictature, dont le chef était Kerensky. On devinait que le gouvernement, galvanisé par l'énergie supérieure de son chef, entendait employer désormais la manière forte et comprenait que le sort de la Révolution était lié à la victoire aux frontières et à l'ordre à l'intérieur.

La tâche qui incombait à Kerensky et à ses collaborateurs était vraiment effrayante. L'indiscipline militaire menaçait de livrer la Russie à l'invasion. Il fallait, d'une main de fer, supprimer les habitudes dissolvantes de discussion déraisonnable et d'égalité impossible qu'on avait laissées depuis trois mois s'établir dans l'armée. — Les éléments de désordre intérieur et les maximalistes extrêmes groupés autour du personnage équivoque de Lenine avaient essayé, probablement appuyés sur de l'argent allemand, de s'emparer de la direction des affaires à Petrograd. Il paraît vraisemblable aussi que Lenine et ses partisans excitaient les plus basses passions populaires et que le massacre des juifs qui, dès les premiers jours de la Révolution, a figuré avec le partage des terres dans le programme révolutionnaire, était au nombre des promesses qui lui gagnaient des partisans. Le gouvernement décréta Lenine d'arrestation et, avec lui, les maximalistes les plus compromis. — Il fallait enfin lutter contre les tentatives séparatistes et l'effritement de l'empire russe. Sans doute, on peut concevoir une Russie fédéraliste, mais on doit observer que le fédéralisme est une forme de gouvernement qui n'est permise qu'aux démocraties déjà fortes et capables de se conduire. Il ne saurait, sans les risques les plus graves, succéder brusquement à l'unité et à la concentration. La Révolution française l'avait compris. Le gouvernement russe était en train d'entrer dans le même état d'esprit que la Convention. Pour la Russie, la scission de l'Ukraine, de la Finlande, peut-être de la Lithuanie, serait un recul de trois siècles et conduirait infailliblement à des luttes sanglantes. Trouver un *modus vivendi* qui respecte les aspirations particularistes, tout en conservant l'unité russe, est une chose difficile en tout temps, presque irréalisable en pleine crise, par un gouvernement qui n'est pas universellement accepté. On remarque, en effet, que, si le parti socialiste s'est montré, en ces temps troublés, le plus actif, le plus disposé à prendre des responsabilités et à se dévouer pour sauver la patrie, ce parti n'a pas avec lui la majorité du peuple russe. Cependant, il était clair que c'était lui qui avait le plus de chances de rallier le peuple autour de lui et de s'en faire entendre, ne fût-ce que par l'appât renfermé dans la redoutable question du partage agraire.

On voit quel monde de difficultés se présentait aux hommes courageux qui, à la fin de juillet, assumaient le pouvoir. La position de la Russie avait alors une frappante ressemblance avec celle de la France en 1793. Mais, pour être juste, il faut dire que, si la position de notre pays fut alors terrible, celle de la Russie, en juillet 1917, l'était bien davantage. Les causes morales, topographiques, ethniques, religieuses, économiques, intellectuelles que nous avons déjà énumérées dans nos précédents articles agissaient toutes ensemble. L'immensité du pays, les différences de race et de langue, l'ignorance effrayante de la masse, l'écrasement des consciences par un régime d'autocratisme corrompu et violent, conduit par l'intérêt et par la peur, la superstition universellement répandue, fléau de la cour comme de l'isba, le fatalisme d'un peuple qui, avec des qualités incontestables de générosité et des aptitudes réelles à des institutions libres, est resté oriental, rêveur et nuageux, étaient autant d'obstacles à une organisation qu'il eût fallu rapide et solide. Lutter à la fois contre toutes ces causes déprimantes, donner à tout ce peuple un idéal commun, remettre le gouvernement d'eux-mêmes à des gens auxquels le nom du tsar suffisait naguère à tout expliquer et à tout justifier, donner une solution aux questions économiques les plus difficiles à résoudre dans tous les pays et dans tous les temps, réprimer les ambitions que devait faire naître une période de révolution où l'on pouvait tout espérer et tout tenter, en même temps défendre l'intégrité du territoire contre un ennemi organisé et tenir serré le lien avec des alliés dont on devait conserver le concours sans être bien certain d'être d'accord avec eux sur tous les points à régler, voilà ce qu'avait à faire le gouvernement de Kerensky. Pourrait-il triompher de tant d'obstacles et, au pis aller, tenir? Nul ne pouvait l'affirmer. On devait, du moins, le souhaiter ardemment, et personne n'avait le droit d'ignorer que la question russe restait, en tout état de cause, la lourde inconnue qui pesait sur le monde.



Erzberger, chef du parti catholique allemand.


Légende
Grande route
Chemin carrossable
Canal
Chemin de fer
Echelle 1 : 215.000
TOURNAI
VALENCIENNES
DOUAI
CONDÉ
LE QUESNOY
BAVAY
MARCHIENNES
ORCHIES
BOUCHAIN
ARLEUX
LEUZE
PÉRUWELZ
PONT-A-MARCQ
CYSOING



Bazar de l'armée sur le front.

Pendant que ce drame, dont chaque acte nouveau était attendu avec angoisse, se jouait en Russie, une autre pièce, qui tenait beaucoup plutôt de la comédie, se déroulait en Allemagne. Nous avons dit — et c'est un fait patent — que l'Allemagne souhaite la paix. Elle avait cherché à l'obtenir par des déclarations hypocrites et par la collaboration étroite avec Scheidemann et le parti social-démocrate. Ce système ayant échoué, elle a essayé de faire marcher les catholiques, et le discours dans lequel leur chef, Erzberger, se prononçait pour la paix sans annexions a été un autre ballon d'essai fabriqué par les mêmes mains. Comme il devait arriver, le discours d'Erzberger a posé la question de la paix sur un terrain où pangermanistes et non-annexionnistes se sont en apparence gourmés, mais où ils étaient d'accord sur un point, à savoir que la paix allemande doit être une paix victorieuse.— D'autre part, la question politique divisait profondément les partis et les Etats confédérés, et il était résulté de là un trouble assez sérieux, qui ne semblait pourtant pas devoir, pas plus que précédemment, avoir de suites importantes. Sur ces entrefaites, le 11 juillet, un rescrit de Guillaume II promettait le vote paritaire en Prusse. La position du chancelier de Bethmann-Hollweg semblait plus solide que jamais ; elle n'avait jamais été si menacée. Au même moment où paraissait le rescrit, le kronprinz était appelé à Berlin, où se trouvaient déjà Hindenburg et Luddendorf. Ces deux généraux avaient avec les chefs de partis des entrevues où il est certain que Luddendorf joua le rôle principal et dans lesquelles on exposait aux hommes politiques les plus considérables la situation militaire sous le jour le plus avantageux.

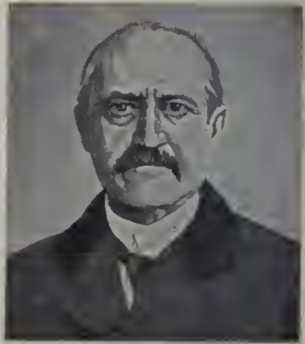


A.-J. Balfour, premier lord de l'amirauté.

Que se passa-t-il exactement entre l'empereur, son fils, les deux généraux et le chancelier? Il est permis de penser que ce dernier fut peu ménagé par ces trois derniers personnages et que, se voyant si fortement discuté, il préféra, malgré la confiance que lui gardait l'empereur, se retirer. Le 14, il donnait sa démission. Il était presque aussitôt remplacé par le Dr Michaelis, fonctionnaire longtemps obscur, que les questions de ravitaillement avaient mis en vedette et qui dut sans doute son élévation à la protection d'Hindenburg. La retraite du chancelier entraînait celle de Zimmermann ; mais Helfferich, dont on avait, à plusieurs reprises, annoncé le départ, restait vice-chancelier. Le 19, le nouveau chancelier se présentait devant le Reichstag et, dans un discours habile, où il reprenait la thèse allemande des origines de la guerre, il se déclarait prêt à une paix qui eût assuré les frontières et l'existence de l'Allemagne victorieuse. A la suite de ces déclarations équivoques, le Parlement votait, par 214 voix contre 116 et 17 abstentions, la motion de paix dont le discours de Michaelis n'était que la paraphrase. Il y repoussait toute idée de conquête, réclamait une réconciliation durable des peuples, la liberté des mers, la création d'organisations juridiques internationales, mais se déclarait décidé à tenir jusqu'à la victoire si ces propositions étaient repoussées.

Quelques réflexions sont ici nécessaires. Sur la motion de paix, il est utile de constater qu'elle ne coïncide pas entièrement avec le discours du chancelier Michaelis, qui laisse la porte ouverte, sous prétexte d'assurer les frontières allemandes, à des rectifications et annexions plus ou moins déguisées, et tout permet d'affirmer que le commentaire ainsi ajouté par le chancelier rend bien exactement la véritable pensée des Allemands, y compris les socialistes. Elle est d'accord avec lui sur la question de l'Alsace-Lorraine, dont le retour à la France est considéré par tout bon Allemand comme une annexion. On doit, d'autre part, constater que les passages relatifs à la réconciliation des peuples, à l'égalité économique sans aucun boycottage, à la liberté des mers, trahissent des inquiétudes et montrent les Allemands tout prêts à accepter ou à exiger que leurs victimes leur pardonnent et oublient leurs procédés barbares. Personne ne s'y est trompé et, si le Reichstag a cru que son appel à des juridictions internationales et ses vœux tendant à une réconciliation générale feraient illusion à qui que ce soit, il s'est grossièrement trompé. Il ne suffit pas que de Bethmann-Holweg ait démissionné pour que l'ultimatum à la Serbie, la violation de la Belgique et le « chiffon de papier » sortent de notre mémoire. L'effet que les Allemands attendaient de la motion avait donc manqué totalement; la question de la paix n'avait pas fait un pas.

C'est ce qui poussa certainement le nouveau chancelier à faire, dès le 25 juillet, aux représentants de la presse des déclarations où, prenant directement à partie les Alliés et la France en particulier, il nous accusait formellement d'avoir négocié avec la Russie, à la veille de la Révolution, un accord tendant non seulement à nous restituer l'Alsace-Lorraine, mais encore à rectifier notre frontière sur la rive gauche du Rhin. Ces déclarations, perfides, violentes, mensongères à la manière de Bismarck, qui ne tenaient aucun compte des affirmations de la Chambre et du Sénat au début de juin, avaient pour but de nous présenter au monde comme des agresseurs, de fortifier l'opinion du peuple allemand sur sa position défensive, de nous faire porter la responsabilité de la continuation de la guerre, de nous lier les mains, de consolider l'opposition pacifiste en tous pays, et surtout de nous brouiller avec les Russes en établissant une contradiction entre nos buts de guerre et les leurs : diversion opportune au moment où la Russie était si troublée et bien propre à augmenter la déroute de l'armée, en appuyant par cette argumentation hypocrite les menées des agitateurs soldés. La réponse de Ribot à la Chambre, le 31 juillet, avait remis les choses au point et dévoilé le procédé bismarckien du chancelier Michaelis. Cet éclat, qui ne pouvait abuser personne, arrivant au moment de la campagne de Galicie et de l'attaque franco-anglaise, dénotait pourtant un violent désir de paix et une volonté de l'obtenir par tous les moyens. Le mensonge qui pèse sur toute la politique allemande depuis trois ans continuait. Il ne pouvait nous émouvoir. Les déclarations qu'au même moment Balfour faisait au sujet de l'Alsace-Lorraine montraient à l'Allemagne, en quête de justifications, que nos alliés ne se laissaient pas émouvoir par ces bruyantes manifestations et ne perdaient pas de vue le but essentiel de cette guerre.



Dr Michaelis, grand-chancelier d'Allemagne.

Il importe, en outre, de ne se faire aucune illusion sur la véritable portée de l'agitation politique qui a paru se manifester autour de la question parlementaire et de la question du suffrage universel. L'Allemagne, en tant qu'empire, a un gouvernement parlementaire où le pouvoir du Parlement se réduit au vote des lois sans aucune influence précise sur



Quatre-mâts de course américain, entièrement construit en bois, pour qu'en cas de torpillage, les épaves ne sombrent pas et servent même au sauvetage des naufragés.



M. Poincaré, président de la République, remettant des décorations et la nouvelle fourragère au 152e régiment d'infanterie, sur le Cours de Vincennes.



Les délégations des bataillons de chasseurs à pied passant devant le Lion de Belfort, sur la place Denfert-Rochereau, point terminus du défilé des troupes.



1. Le drapeau des chasseurs à pied, troué, déchiqueté par les éclats d'obus et les balles (décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre). — 2 Défilé d'un régiment de ligne sur le Cours de Vincennes. — 3. Troupes d'Afrique passant devant la tribune officielle. — 4. Défilé des fusiliers marins. — 5. Chasseurs à cheval passant sur la place de la Nation, entre les colonnes de Philippe Auguste et de Louis IX. — 6. Les chasseurs alpins au repos, boulevard Saint-Germain.

le gouvernement même. Le chancelier dépend de l'empereur seul, et le Parlement n'a été pour rien ni dans la démission de Bethmann-Hollweg, ni dans la nomination de son successeur. Quant à la question d'un ministère responsable pris dans la majorité du Parlement, c'est une question d'ordre fédéral, c'est-à-dire qui regarde les seuls Etats qui forment l'empire, représentés par leurs délégués, et non le Parlement. Elle est réglée par la Constitution de l'empire, qu'il n'appartient pas au Parlement de changer, et les Etats ne veulent pas plus entendre parler d'une modification qu'ils ne veulent accepter chez eux le suffrage universel. Il y a donc, dans le mouvement qui s'est fait autour de ces questions, une agitation qui, partout ailleurs, pourrait aboutir à une révolution, mais qui, en Allemagne, reste à la surface. Elle peut, à la longue, pénétrer les masses. La complexion allemande et la constitution allemande s'opposent à ce qu'elle aboutisse rapidement et résolument. Les efforts que le chancelier faisait, fin juillet, pour donner quelques portefeuilles à des parlementaires étaient une conception sans conséquence et ne pouvaient même pas être considérés comme le commencement d'une nouveauté féconde. C'était plutôt un moyen de grouper plus étroitement les partis autour du pouvoir et de les domestiquer plus fortement. Il faut donc se garder de comparaisons qui pèchent par la base et d'être dupe de mots qui changent de sens avec la latitude. Ce n'est que par un long travail que le Parlement allemand finira par devenir un véritable Parlement. Ce travail commence à peine.



Les soldats russes promènent le portrait de Kerensky dans les rues de Petrograd.

Quant au changement du chancelier, il fallait l'interpréter, semblait-il, comme une victoire du parti militaire déguisée sous des apparences pacifiques. Il avait évidemment paru à beaucoup d'hommes politiques que le chancelier qui avait fait la guerre ne pouvait pas faire la paix ; on faisait en outre payer à de Bethmann-Holweg l'insuffisance des résultats obtenus par la guerre. Quelle fut au juste la responsabilité personnelle du chancelier dans une guerre que les révélations de Haase nous montrent, sans qu'on l'ait démenti, comme décidée dès le début de juillet 1914, l'avenir seul pourra le déterminer. En tout cas, il a été l'acteur en scène, le porte-parole et, en admettant même qu'il ait suivi plutôt que dirigé une politique que menait une force qui lui était supérieure, par lui ont vu le jour certaines formules où l'esprit allemand s'est incarné. Il en porte le poids. Il n'a jamais rien fait ni rien dit qui puisse alléger les charges qui pèsent sur lui. Son successeur arrivait au pouvoir sous les auspices d'Hindenburg. C'est pour nous une mauvaise recommandation, et ses premières déclarations publiques le montraient décidé à appuyer la politique militariste, brutalement s'il le fallait et sans scrupule. Ceux qui auraient pu croire que l'Allemagne était sur le point de modifier ses vues et de revenir à la raison auraient dû, dès l'abord, savoir à quoi s'en tenir. L'effacement voulu de Guillaume II depuis plusieurs mois et, en particulier, dans cette crise, était significatif. Ou l'empereur se réservait pour quelque manifestation bruyante à un moment où l'Allemagne en aurait besoin, ou il passait la main peu à peu et disparaissait pour ne pas porter les lourdes responsabilités de l'avenir. Dans l'un comme dans l'autre cas nous devions nous défier de lui. L'Allemagne continuait à se croire sûre de la victoire. Elle se posait maintenant en innocente victime. Elle était plus dangereuse encore dans cette posture.

L'Autriche, pendant tout ce mois, avait assez peu fait parler d'elle. Elle avait assez de ses difficultés intérieures, et elle bornait son action à se déclarer toujours fermement unie avec sa voisine. Une rencontre bruyante des deux empereurs avait eu lieu, à la fin de juillet, sur le front hongrois. On y avait échangé des assurances d'amitié inébranlable. Le comte Czernin, second un peu effacé, plus prudent que le Dr Michaelis, s'était refusé à s'appesantir sur le sujet scabreux des responsabilités de la guerre. Mais il avait multiplié les avances à la Russie, et on eût pu croire, à l'entendre, que jamais la double monarchie n'avait gêné en quoi que ce soit, dans son développement, aucune des nationalités qui la composent. L'effronterie de ces affirmations ne devait pourtant pas les faire négliger. Cela n'empêchait pas l'Autriche d'avoir besoin de la paix, de la souhaiter ardemment et de la chercher sans la trouver. On avait prétendu que le pape travaillait à s'entremettre pour tirer d'affaire le jeune empereur, avec lequel il est lié par les liens étroits d'une ancienne affection. Sans nier ces intentions, il fallait accueillir avec prudence tout ce qui se disait de leur réalisation possible.

On avait, pendant le mois de juillet, parlé de moins en moins de la conférence de Stockholm, dont on avait cru pouvoir enregistrer l'échec. Cependant, à la fin de juillet, la présence à Paris des délégués du Soviet, accompagnés du ministre anglais Henderson et du socialiste anglais Macdonald, les délibérations des socialistes français avaient rendu à la question toute son actualité. On avait vu avec regret les socialistes français, entraînés par la minorité de leur parti, s'engager à nouveau, au nom de l'internationalisme, dans un scabreux projet de rencontre avec les socialistes ennemis et neutres. De nouveau, on devait se demander à quel titre ils figureraient dans cette réunion internationale, avec quel mandat, au nom de qui ils parleraient, jusqu'à quel point leurs décisions engageraient la France. Quelle serait l'attitude du gouvernement devant cette attitude des socialistes ? On espérait que l'énergie antérieure se retrouverait. Elle était plus nécessaire que jamais.

Nous avons marqué, le mois dernier, les difficultés qui menaçaient l'Espagne. Le mois de juillet a été pour elle très critique, autant que la censure espagnole a permis de le deviner. Le fait capital a été une tentative pour réunir à Barcelone une sorte de Parlement séparatiste. Il semblait que cette réunion eût échoué en partie et, bien que l'état de siège eût été proclamé à Valence, le ministère Dato, à la fin du mois, paraissait à peu près maître de la situation. Quoi qu'il en soit, la position neutre de l'Espagne restait fausse et difficile, et la question se posait toujours de savoir si elle parviendrait à rester jusqu'au bout en dehors du conflit. La France, en tout cas, souhaitait sincèrement que l'Espagne, à qui tant de familles doivent le soulagement de leurs inquiétudes sur la vie des leurs, sortît honorablement de la crise qu'elle traversait.



Un épisode de l'attaque des tranchées ennemies par les tanks britanniques, à travers les palmiers de Mésopotamie.

La question de la Hollande, de la Suisse et des Etats scandinaves se trouvait liée dorénavant à celle des restrictions que les Etats-Unis avaient décidé d'imposer aux exportations en pays neutres. Les statistiques britanniques, mises sous les yeux du gouvernement américain, prouvent péremptoirement que la Hollande a fourni à l'Allemagne 2.000 tonnes de denrées alimentaires par jour, que les Etats scandinaves ont largement contribué à nourrir nos ennemis, que, de plus, la Suède a littéralement entretenu la guerre en fournissant à l'Allemagne du minerai de fer, du ferro-silicium, du manganèse et d'autres produits indispensables, sans compter la pâte de bois. La Hollande a, en outre, exporté en Allemagne de grandes quantités

de fourrages qu'elle avait elle-même importés. Or, le président Wilson n'entend pas que les neutres achètent aux Etats-Unis des denrées qui, directement ou indirectement, contribueraient à nourrir l'Allemagne. Il est à remarquer qu'après avoir donné au président les pouvoirs nécessaires pour surveiller et limiter les exportations, le Sénat américain avait essayé de les limiter en adjoignant au pouvoir exécutif une commission composée de trois membres de la haute Chambre et destinée à contrôler l'action présidentielle. Le président Wilson n'avait pas hésité à protester contre cette prétention, qu'il jugeait inconstitutionnelle, et le Sénat lui avait donné raison. On pouvait espérer beaucoup des restrictions annoncées. L'idée que nous avons nourri nos ennemis et prolongé la guerre avec nos propres ressources, quelque énorme qu'elle puisse paraître, est pourtant l'expression de la vérité. Il est plus que temps que cela cesse. Nous pouvons compter sur la clairvoyance du président Wilson pour empêcher que l'Amérique ne soit un centre de ravitaillement allemand par la complicité et la cupidité de certains neutres. Cette situation a trop duré. — Il ne résulte pas de ce qui précède que la position des neutres en sera facilitée. A la fin de juillet, on voyait l'Allemagne exercer sur la Suisse, à qui elle fournit, en les faisant attendre, le charbon et le fer, un chantage odieux. Elle prétendait exiger d'elle une grosse avance de fonds en échange d'une promesse de charbon, et il était vraisemblable que la Suisse serait obligée de céder. L'Allemagne voyait là un moyen de se procurer du crédit et de lier financièrement la Suisse à ses destinées pour le présent et l'avenir. C'est sa façon de respecter la neutralité. Nous devions plaindre la Suisse. Il était de son intérêt aussi de résister à ces exigences.

Nous avons, le mois dernier, noté en France un certain travail de l'opinion, qui semblait tendre à un découragement injustifié. Nous devons, de même, noter que cette vague pessimiste, que les hommes responsables n'avaient peut-être pas assez prévue ni arrêtée, avait singulièrement perdu de sa force. Outre que la leçon de la tragédie russe n'avait pas été perdue et qu'elle montrait plus que jamais la nécessité de l'union et de la discipline aussi bien civile que militaire, des fêtes réconfortantes avaient fait éclater la confiance du peuple français dans ses alliés et dans son armée. La fête de l'Indépendance américaine, le 4 juillet, avait été une occasion nouvelle d'affirmer notre liaison de cœur et d'intérêts avec les Etats-Unis. La revue du 14-Juillet avait permis à la population parisienne d'acclamer les délégations des régiments cités à l'ordre du jour et de saluer avec émotion les drapeaux décorés, loques informes et glorieuses, qui disaient mieux que tous les récits l'héroïsme de nos soldats.

D'autre part, les comités secrets de la Chambre et du Sénat s'étaient terminés par des ordres du jour qui, plus clairement que la motion de paix allemande, avaient affirmé la justice et le désintéressement de nos buts de guerre. Même, au Sénat, la discussion publique avait amené Clemenceau à dénoncer fortement le travail pacifiste accompli, avec grand soupçon de complicité ennemie, par une certaine presse, qu'il avait qualifiée durement; des découvertes intéressantes de la police avaient montré que les réclamations du sénateur du Var n'étaient pas simplement sorties de son imagination, et il n'est pas niable que le discours où le chancelier Michaëlis a montré une parfaite connaissance de tout ce qui s'était dit dans les comités secrets de juin a donné à la thèse de Clemenceau un argument d'une force singulière. Il faut reconnaître que tout cela avait détendu l'opinion publique et relevé les esprits qui s'étaient laissé déprimer, mais que, plus que jamais, la nécessité d'un gouvernement fort et décidé était apparue.

La réunion à Paris, le 25 juillet, d'une conférence interalliée, où se rencontrèrent Lloyd George, Sonnino, raffermi par le vote de confiance de la Chambre italienne, les délégués russes, Pachitch et, pour la première fois, un délégué de la Grèce, était bien faite, d'ailleurs, pour donner confiance. La déclaration dans laquelle les délégués affirmèrent qu'on ne pouvait déposer les armes que lorsque les Alliés auraient rendu impossible « le retour d'une agression criminelle telle que celle dont l'impérialisme des Empires centraux porte la responsabilité », l'affirmation de leur volonté de défendre le droit des peuples, *particulièrement dans la péninsule des Balkans*, étaient une réponse nette aux menaces allemandes. On avait, en outre, réglé dans la Conférence la difficile question grecque. Il avait été décidé que les troupes de l'Entente conserveraient tant qu'il serait nécessaire les positions stratégiques qu'elles occupaient, mais que le gouvernement civil serait rendu aux autorités grecques. C'était, à la fois, affirmer le droit de la Grèce et la volonté des puissances de défendre ce droit. C'était un avertissement aux Bulgares. On devait se louer de voir ainsi terminée, pour le moment, l'affaire grecque, qui, on le saura plus tard, fut plus difficile que beaucoup n'ont voulu le croire. Il dépendait, maintenant, des Grecs eux-mêmes de montrer s'ils étaient capables de tirer parti de la situation avantageuse que la longue patience des Alliés leur avait faite.

Les Etats-Unis n'avaient pas été représentés à la Conférence. Ils avaient considéré que les questions qui devaient y être traitées ne les intéressaient pas directement. Ils se réservaient pour de plus graves circonstances. En attendant, ils agissaient. On devait beaucoup espérer de leur concours réfléchi et tenace. Il fallait méditer les paroles récentes de Lansing : « L'Amérique, avait-il dit, fait appel à toute son énergie, à toutes ses ressources pour la suppression de certaines choses mauvaises qui menacent la paix et la liberté du monde. En raison de l'ampleur de notre tâche, notre effort prendra un certain temps pour se manifester; mais, quand nous serons complètement prêts et que toutes nos forces seront employées, lentement d'abord, puis avec un élan et une puissance grandissants, nous sommes persuadés que nous vaincrons toute résistance et atteindrons le but désiré. » — Jules GERBAULT.

Lampes électriques à filament métallique (FABRICATION DES). **Lampes intensives.** Nous avons décrit dans un précédent article (v. p. 181) l'évolution de la lampe à filament métallique en ce qui concerne principalement la constitution des filaments et leurs propriétés électriques et mécaniques. Disons, maintenant, quelques mots de la fabrication de la lampe elle-même.

Les fabricants de lampes à filament métallique ont profité, dès le début de leur industrie, de l'expérience acquise depuis longtemps par les producteurs de lampes à filament de carbone. Toutefois, ils ont eu à résoudre toute une série de problèmes délicats que ne comportaient pas les anciennes lampes, en particulier la construction du pied de lampe ou support du filament.

Les matières premières nécessaires à la fabrication des lampes à filament métallique sont les suivantes :

1° Des ampoules de verre brut de soufflage appelées *matras ;*
2° Des baguettes de verre plein de 2 à 4 millimètres de diamètre ;
3° Des tubes de verre de 8 à 10 millimètres de diamètre ;
4° Du fil de nickel de 0m,0005 à 1 millimètre ;
5° Du fil de cuivre de même diamètre ;
6° Du fil de platine de 2 à 4 millimètres ;
7° Des bobines de filament étiré de 3 à 5 millimètres ;
8° Des culots en laiton embouté et du plâtre fin pour scellement sur verre ;
9° Du tube de verre de 3 à 4 millimètres pour le queusottage.

Les fils préparés aux dimensions convenables sont mis bout à bout dans l'ordre : cuivre-platine-nickel, et soudés au chalumeau, de façon à obtenir un conducteur unique formé de 3 fragments assemblés, qui constituera par la suite le fil d'amenée de courant.

De leur côté, les baguettes et les tubes de verre sont sectionnés en morceaux d'égale longueur. Chaque baguette est ensuite confiée à une machine qui la maintient verticale, tout en la faisant tourner dans la flamme d'un chalumeau convenablement dirigé. Dès que le point choisi est suffisamment ramolli, la baguette est comprimée dans le sens axial et s'aplatit en ce point en formant une perle sur laquelle on viendra piquer les potences de nickel qui supporteront le filament.

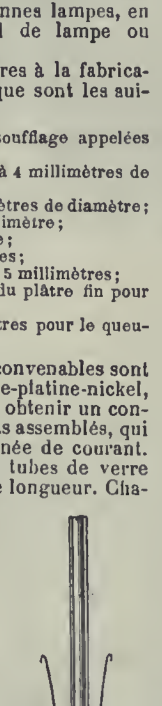


Fig. 1. — Eléments entrant dans la constitution du pied de la lampe, tels qu'ils sont disposés sur la machine à faire le pied.

D'autre part, chaque petit tube de verre est confié à une machine rotative, qui ramollit au chalumeau l'une de ses extrémités, puis l'évase légèrement.

Ce sont ces trois éléments : tube évasé, tige perlée et fils conducteurs qui constitueront, par leur assemblage, le pied de la lampe ou support du filament. Aussi la machine chargée de faire cet assemblage est-elle appelée « machine à faire le pied ». Les deux conducteurs d'amenée de courant viennent se placer entre le tube et la tige, comme l'indique la figure 1. Des chalumeaux convergents viennent alors ramollir l'extrémité supérieure du tube, que des mâchoires aplatissent ensuite de façon à emprisonner et à souder au verre les parties en platine du fil conducteur (le platine ayant même coefficient de dilatation que le verre, l'étanchéité est ainsi assurée). En même temps, la baguette se trouve soudée au tube de façon absolument parfaite.

Le pied étant ainsi constitué (*fig. 2*), on vérifie soigneusement si les fils conducteurs sont bien restés intacts pendant l'opération, puis on forme au sommet de la baguette une seconde perle semblable à la première, par un procédé tout à fait analogue. Quand la perle est encore molle, on y implante les petites potences en fil de nickel qui soutiendront le filament. On réchauffe également la perle inférieure dans laquelle on vient fixer d'autres potences disposées en quinconce par rapport aux premières. Puis on soude à deux de ces potences inférieures les extrémités de nickel des fils conducteurs d'amenée de courant.

Le pied est alors terminé (*fig. 3*), et il ne reste plus qu'à y fixer le filament enroulé préalablement sur une bobine dévideuse. Cette opération se fait à la main

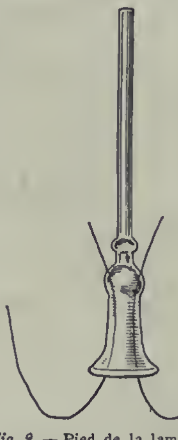


Fig. 2. — Pied de la lampe sortant de la machine à faire le pied.

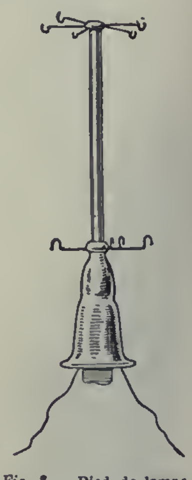


Fig. 3. — Pied de lampe à recevoir le filament.

très simplement : l'ouvrière attache l'extrémité du filament au crochet de la potence, qui reçoit l'un des fils d'amenée du courant, puis aux différents crochets supérieurs et inférieurs du pied, de façon à décrire un zigzag cylindrique, qui se termine au second fil conducteur par un serrage à la pince. On vérifie ensuite le filament et ses contacts en y faisant passer un courant électrique, le pied étant préalablement enfermé dans une ampoule remplie d'azote ou d'hydrogène, pour éviter la combustion.

Il reste alors à introduire le pied dans son ampoule et à l'y souder convenablement. Pour cela, il est nécessaire de préparer d'abord celle-ci. On part, en général, d'un matras qui a la forme d'une ampoule prolongée du côté du culot par un tube de gros diamètre, complètement fermée et remplie d'air. On commence par chauffer au chalumeau l'extrémité de ce matras opposée au tube de façon à y pratiquer un trou circulaire sur les bords duquel on vient souder un petit tube de verre de 3 ou 4 millimètres de diamètre appelé *queusot*, qui servira à retirer l'air de l'ampoule : cette opération s'appelle le *queusottage*.

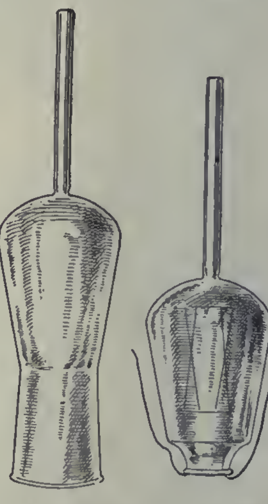


Fig. 4. — Ampoule queusottée, avant et après le fixage du pied

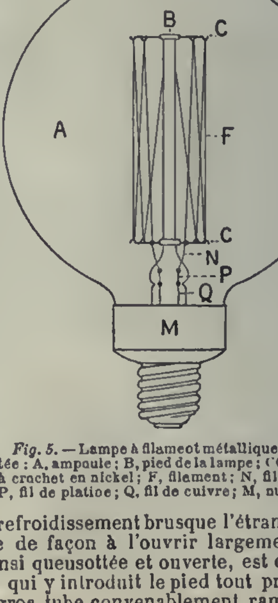


Fig. 5. — Lampe à filament métallique toute montée : A, ampoule ; B, pied de la lampe ; C C, potences à crochet en nickel ; F, filament ; N, fil de nickel ; P, fil de platine ; Q, fil de cuivre ; M, culot de vis.

On casse ensuite par chauffage et refroidissement brusque l'étranglement du gros tube de façon à l'ouvrir largement, puis l'ampoule, ainsi queusottée et ouverte, est confiée à une machine qui y introduit le pied tout préparé et le soude au gros tube convenablement ramolli par

des chalumeaux. L'ampoule renfermant le pied ne communique plus alors avec l'extérieur que par le queusot (*fig.* 4). On prend un certain nombre de ces ampoules ainsi préparées, et on les soude par leur queusot à un tube collecteur en verre relié à une trompe à mercure. Il est nécessaire d'obtenir un vide aussi parfait que possible et, en tout cas, inférieur au millième de millimètre de mercure. L'une des trompes les plus employées est la pompe Gaede qui, au bout de quelques minutes de fonctionnement, amène la pression à 0,0003 millimètre de mercure. Vers la fin du pompage, on fait passer dans les lampes un courant électrique suffisant pour évacuer les dernières traces de gaz contenues dans l'ampoule. Quand le vide parfait est obtenu, on ferme l'ampoule en chauffant simplement le queusot au chalumeau. Il ne reste désormais du queusot que la petite pointe de verre qui termine l'ampoule.

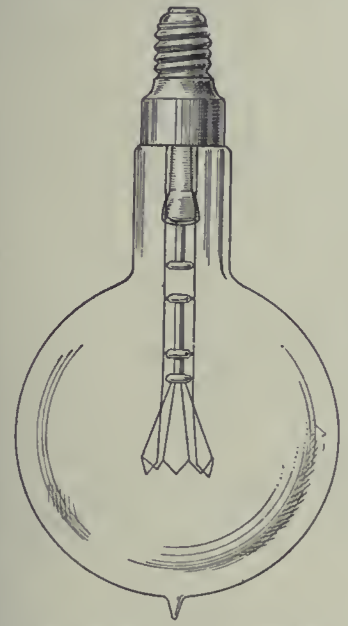


Fig. 6. — Lampe intensive dite « demi-watt ».

Celle-ci étant ainsi terminée, on l'essaye en soumettant le filament au voltage normal, ou même à un voltage légèrement supérieur pendant un temps plus ou moins long. Si cet essai est satisfaisant et si le pouvoir éclairant du filament est reconnu normal, la lampe est dirigée sur l'atelier de plâtrage : c'est là que le culot est fixé à l'ampoule au moyen d'une matière siccative et isolante, généralement du plâtre fin. On a soin de laisser dépasser au dehors les deux fils d'amenée de courant, qui sont ensuite soudés séparément à deux plaquettes de contact en laiton encastrées elles-mêmes dans le couvercle en matière isolante (vitrite ou carton spécial) qui recouvre le plâtre et termine le culot à baïonnette. S'il s'agit de culots à vis (Edison), l'un des fils conducteurs est soudé à la partie filetée du culot.

Il ne reste plus, alors, qu'à nettoyer la lampe et à la faire passer au banc photométrique pour déterminer son pouvoir éclairant et la classer dans la catégorie correspondante : 10, 16, 25... bougies; 100, 105, 110... volts. Les indications convenables sont alors marquées sur le culot, et la lampe ainsi terminée est envoyée au marquage (application de la marque de fabrique sur le verre de l'ampoule par l'acide fluorhydrique) et, finalement, à l'emballage et à l'expédition.

On voit par ce simple aperçu quelles multiples opérations doivent subir les matières premières avant de constituer une lampe prête à l'usage : on peut compter qu'une cinquantaine d'ouvrières doivent y prendre part successivement. Ce sont, en effet, les femmes qui sont généralement employées à la fabrication des lampes à filament métallique, cette fabrication demandant des qualités particulières d'adresse et de soin, sans exiger d'efforts considérables. Les salaires quotidiens varient généralement de 4 à 6 francs, suivant la fonction et l'habileté des ouvrières.

La fabrication des lampes à filament métallique s'est considérablement développée en France dans ces dernières années, malgré l'impitoyable concurrence étrangère. Actuellement, les usines suffisent à peine à la demande; le nombre de personnes qu'elles emploient peut être évalué à plus de 5.000 et la production à plus de 100.000 lampes par jour environ.

Lampes intensives. — Il nous reste, maintenant, à dire quelques mots des lampes intensives, dites « demi-watt », qui, grâce à leurs qualités de luminosité et de bon rendement, tendent depuis quelques années et de plus en plus à se substituer aux lampes métalliques ordinaires et surtout aux lampes à arc, dont elles suppriment les frais considérables d'entretien.

Les lampes intensives ne sont autre chose que des lampes à filaments métalliques fabriquées spécialement pour être survoltées en fonctionnement normal.

Nous avons vu, en effet, que la température du filament de tungstène d'une lampe ordinaire ne dépasse guère 2.200° en régime normal. Cette température est encore fort éloignée du point de fusion, qui est à 3.100°. On dispose donc d'une marge assez vaste pour améliorer le rendement lumineux, qui augmente très vite avec la température.

En survoltant de plus en plus le filament d'une lampe métallique ordinaire, on est très vite arrêté par la désagrégation rapide du filament, qui se brise au bout d'un temps de fonctionnement de plus en plus court. Les particules émanées du filament viennent s'écraser sur l'ampoule et la noircissent, interceptant en partie les rayons lumineux; en même temps, la section du fil diminue, sa résistance augmente, et le rendement lumineux diminue rapidement, sous l'influence combinée de ces deux causes.

Dès 1912, Irwing montra qu'une atmosphère d'azote, en particulier, diminue considérablement la désagrégation et que, de plus, il y a grand avantage, au point de vue du rendement lumineux et de la durée utile, à employer des filaments de gros diamètre.

Ces expériences décisives furent reprises par un grand nombre d'industriels et servirent de base à la fabrication des nouvelles lampes.

Celles-ci sont donc formées d'une ampoule de verre remplie d'azote ou d'argon additionné d'azote à la pression atmosphérique, ou à une pression inférieure et contenant un filament de tungstène de gros diamètre (1 à 5 millim.), enroulé en hélice serrée de faible diamètre (1 à 3 millim.) et de 1 à 5 centimètres de longueur, suivant la puissance de la lampe. Cette hélice est elle-même supportée de place en place par des bâtonnets de tungstène, disposés le plus souvent en forme de fer à cheval, de façon à mieux répartir le rayonnement dans toutes les directions.

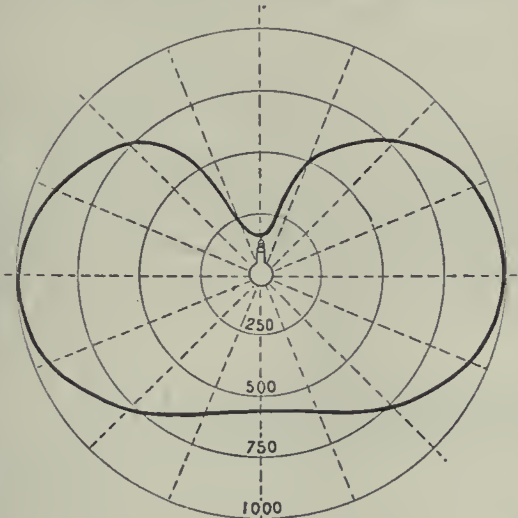


Fig. 7. — Répartition des feux lumineux d'une lampe intensive.

Cette disposition du filament en hélice a de nombreux avantages : 1° l'encombrement est restreint, ce qui permet de réduire aussi les dimensions de l'ampoule; 2° le montage en est plus facile que dans la lampe ordinaire, qui exige des supports compliqués; 3° le filament, n'étant jamais tendu, est moins fragile; 4° le foyer lumineux, étant plus condensé, se refroidit moins facilement ; 5° la source étant presque punctiforme, la lampe se prête mieux aux applications optiques : phares, projections, etc.

L'ampoule est semblable à un ballonnet sphérique, muni d'un long col cylindrique qui la relie au culot. Ce col a pour but d'éloigner le foyer lumineux du culot de la lampe et d'éviter que celui-ci ne soit porté à une température excessive par les gaz chauds qui circulent dans l'ampoule. On conçoit, en effet, que l'atmosphère d'azote, échauffée par le filament et refroidie d'autre part par l'ampoule, est soumise à de violents courants de convection. La lumière émise par les lampes intensives se caractérise par sa blancheur éblouissante, la température du filament atteignant 2.700 à 2.800°, de sorte que sa couleur se rapproche plus qu'aucune autre de celle de la lumière du jour, ce qui est un avantage sérieux pour l'appréciation des couleurs des tissus, peintures, etc.

La puissance lumineuse croissant beaucoup plus vite que la température, la lampe intensive est plus sensible que la lampe ordinaire aux variations de voltage; mais, grâce à la robustesse du filament, la durée utile n'est pas diminuée sensiblement. Elle atteint facilement 1.000 heures.

D'autre part, par suite du survoltage, la consommation spécifique est considérablement diminuée. Elle peut s'abaisser jusqu'à 0,65 watt par bougie, pour une durée utile de 1.000 heures, et à 0,6 watt pour une durée de 600 heures. Pratiquement, elle varie de 0,65 à 0,8 watt, suivant la fabrication. On voit que la dénomination « demi-watt » ne représente pas encore la réalité pratique, mais plutôt une limite d'ailleurs assez difficile à atteindre, si l'on ne veut pas réduire par trop la durée utile de la lampe. Remarquons à ce sujet que les rendements sont toujours donnés par rapport à l'intensité lumineuse horizontale, qui est constamment supérieure à l'intensité moyenne sphérique, comme l'indique la courbe de répartition lumineuse (*fig.* 7).

On évalue le rendement lumineux des meilleures lampes intensives de 12 à 15 p. 100 de l'énergie électrique dépensée. Ce faible rendement est dû à ce fait inévitable que la plus grande partie de l'énergie est transformée en chaleur, l'atmosphère d'azote favorisant, d'ailleurs, cette déperdition. Seule, la découverte d'un corps plus réfractaire que le tungstène pourrait améliorer ce rendement.

Les lampes intensives s'emploient de plus en plus pour l'éclairage des grands appartements, des magasins, restaurants, ateliers, usines et surtout pour l'éclairage extérieur. Elles remplacent avantageusement les lampes ordinaires et même les lampes à arc, malgré le meilleur rendement lumineux de ces dernières (0,4 à 0,6 watt par bougie), toutes les fois que le prix du courant n'est pas exagéré : elles donnent un éclairement plus fixe et mieux réparti et n'entraînent aucuns frais d'entretien et de crayonnage.

Les lampes intensives se fabriquent pour des intensités lumineuses comprises entre 50 et 3.000 bougies et pour les voltages usuels jusqu'à 240 volts. Les voltages les plus bas sont les plus favorables au point de vue de la facilité de fabrication et de l'économie de courant; aussi a-t-on intérêt, pour les installations importantes, à abaisser la tension d'alimentation. Cela est particulièrement facile quand le courant est alternatif, grâce à l'emploi de transformateurs réducteurs. On construit même, pour les grosses lampes, des petits réducteurs individuels, dissimulés dans le culot de la lampe, qui abaissent la tension d'alimentation à une quinzaine de volts. — Jacques Damien.

Landouzy (*Louis*-Joseph-Théophile), médecin français, né à Reims le 27 mars 1845, mort à Paris le 10 mai 1917. Fils et petit-fils de médecins (son père était directeur de l'Ecole de médecine de Reims), il commença ses études médicales dans sa ville natale et vint à Paris en 1867. Il était interne des hôpitaux quand éclata la guerre de 1870. Il contracta un engagement comme aide-major et fut attaché, pendant le siège de Paris, au service du professeur Villemin, au Val-de-Grâce. Nommé ensuite chef de clinique, médecin des hôpitaux en 1879, professeur agrégé l'année suivante, son enseignement eut, dès ses débuts, un grand succès, dû à la fois à sa science solide, à la clarté et à l'élégance de son exposition, à son penchant marqué pour les nouveautés. Il fit à ce moment plusieurs remplacements professoraux (dont celui de son maître Hardy), dans lesquels il se révéla comme clinicien de valeur. En 1893, il fut choisi par la Faculté comme professeur de thérapeutique, chaire qu'il échangea, en 1901, contre une chaire de clinique médicale. C'est dans son service de l'hôpital Laënnec qu'il donna alors toute sa mesure, créant là un centre d'enseignement qui fut très fréquenté par les étudiants et par les médecins étrangers. La même année, il succéda, comme doyen de la Faculté de médecine de Paris, au professeur Debove, et il fut toujours, par la suite, confirmé dans cette fonction par ses collègues, malgré qu'il ait eu à faire face, en cette qualité, à des difficultés réelles, notamment au cours des manifestations qui marquèrent certains concours d'agrégation. Membre de l'Académie de médecine en 1894, il entra, en 1913, à l'Institut, comme membre libre de l'Académie des sciences. Il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire, de date récente, de la médaille d'or des épidémies. La guerre actuelle le trouva, malgré son âge, aussi ardent que quarante-quatre ans auparavant à mettre au service des soldats et du gouvernement son activité et ses connaissances. Il sollicita et obtint un service de médecine militaire à l'hôpital installé dans le lycée Buffon. Il est mort d'une infection urinaire, que ne put enrayer une opération faite au mois de janvier dernier et après laquelle il ne cessa de décliner. Ses obsèques ont été célébrées le 14 mai dans la chapelle du Val-de-Grâce. Il est inhumé au cimetière Montparnasse.



Louis Landouzy.

L'œuvre scientifique de Landouzy est considé-

rable, et il n'est guère de chapitres de la médecine qu'il n'ait enrichis d'une contribution personnelle. Au début de sa carrière, encore sous l'influence de l'enseignement de Charcot, il se livra à des recherches fécondes en pathologie nerveuse. Parmi les sujets qu'il traita avec le plus de succès, il faut citer la myopathie atrophique progressive, qu'il individualisa le premier avec son élève et ami Déjerine et qui porte maintenant leurs deux noms. Il étudia, d'autre part, les affections du cœur et des vaisseaux, notamment en ce qui concerne l'influence, sur ces appareils, des maladies infectieuses. Il s'attacha à l'étude de la syphilis, montra (il y revenait encore l'an dernier) que les plaques blanches de la commissure des lèvres et de la face interne des joues, trop facilement appelées « plaques des fumeurs », sont la plupart du temps d'origine spécifique acquise ou héréditaire, et étendit au delà de la période secondaire la phase contagieuse de l'avarie.

Mais la maladie à l'étude de laquelle Landouzy consacra ses soins particuliers et sa plus grande persévérance fut la tuberculose. Il s'en occupa d'abord au point de vue purement scientifique, anatomo-pathologique et clinique, puis il mit tous ses efforts à la combattre en tant que maladie sociale. Il individualisa une forme nouvelle de l'infection, dont les allures la rapprochent de la dothiénentérie, et qu'il décrivit sous le nom de *typho-bacillose*. Il défendit, contre l'école allemande dont Koch était le chef, la théorie de l'unicité du bacille tuberculeux et la fit triompher au congrès de Washington; il montra que la pleurésie séreuse, dite longtemps *a frigore*, est, dans la grande majorité des cas, d'essence tuberculeuse; il dépista cette infection dans plusieurs manifestations pathologiques où, avant lui, on ne la soupçonnait pas, et d'aucuns prétendirent même qu'il avait accru, de façon quelque peu exagérée, le champ d'action de la redoutable « pandémie ». Les conditions d'hérédité du mal (hérédo-disposition, hérédité de graine et de terrain), les formes qu'il affecte chez les petits enfants furent un des sujets qu'il scruta le plus heureusement. Dans sa campagne — on pourrait dire sa « croisade », tant il y apporta un zèle d'apôtre — contre la tuberculose considérée comme maladie sociale, il fut infatigable et d'une ardeur qu'il serait difficile de surpasser. Il n'est pas de forme de combat qu'il n'ait acceptée, perfectionnée ou créée; pas d'œuvre préservatrice à laquelle il n'ait apporté l'appui de son nom, de sa science, de son talent; pas de rôle qu'il n'ait volontiers assumé. Membre et souvent président de toutes les ligues et de toutes les sociétés qui se fondaient, il combattait encore le péril dans les corps savants dont il faisait partie. Par la plume, par la parole, par l'action, il fut un des partisans les plus utiles de l'hygiène sociale, un de ceux que toutes les grandes causes utiles au pays et à l'humanité trouvèrent toujours sur la brèche. Lorsque la guerre éclata, il vit tout de suite et clairement le danger qu'allait créer la tuberculose parmi ces hommes agglomérés, soumis à une hygiène toujours médiocre, souvent déplorable, dans des formations où le malade côtoie si fréquemment l'homme sain. Il fut le promoteur de toutes les mesures destinées à diminuer le danger par des soins assidus et logiques donnés à ceux qu'il appela les « blessés de la tuberculose ». Quelques semaines avant sa mort, c'est encore d'eux qu'il parlait à l'Académie de médecine.

Landouzy fut, à l'étranger, le représentant digne, honoré, inlassable, de la science française et souvent le délégué officiel de notre pays dans les congrès internationaux : à Philadelphie, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Bruxelles, etc. Partout, il sut revendiquer pour notre école médicale la place de premier rang qu'il estimait lui revenir, partout il combattit pour les idées qui sont les siennes et avec une sûreté de vues, une clarté, une richesse d'arguments, une éloquence même qui toujours lui assuraient la victoire. Le riche domaine hydrominéral de la France eut en lui un défenseur et un apôtre. Tous les étés, pendant treize années consécutives, il dirigea un voyage aux eaux minérales qui faisait le tour de nos stations, dont on peut dire, qu'il faisait magistralement les honneurs aux visiteurs étrangers. Il les convainquait de l'excellence de nos sources, dont il est à penser qu'il fit connaître les vertus à pas mal de compatriotes.

Landouzy fut un extraordinaire modèle d'activité laborieuse. Levé tôt, couché tard, on se demande, néanmoins, comment cet homme pouvait trouver, dans la longue journée qu'il se créait ainsi, le temps de remplir le programme qu'il s'était tracé, de faire son service d'hôpital et ses leçons cliniques, d'assister aux séances des innombrables conseils, comités, sociétés dont il faisait partie, d'écrire de nombreux articles, de remplir ses fonctions de doyen, de s'occuper d'une très importante clientèle et de consacrer encore quelques instants aux belles-lettres et aux arts, auxquels il rendait un culte fervent. Et, malgré son apparence frêle, il était partout où l'on avait besoin de lui et tenait toujours amplement sa place. Il était petit, portait haut la tête, parlait bref; il était accueillant, bon et éloigné de toute morgue réelle, quoiqu'il aimât les honneurs. Sa voix était sonore, son langage émaillé de néologismes qu'il affectionnait, mais, néanmoins, correct et parfois élégant. Il nous reste de lui, comme œuvre écrite, un volume sur *la Sérothérapie* et une quantité considérable d'articles d'une infinie variété de sujets. Il était rédacteur en chef de la « Revue de médecine » et directeur scientifique de la « Presse médicale ».

Ce fut, somme toute, un savant de valeur, un médecin émérite, un excellent professeur, un doyen apprécié, un champion infatigable de l'idée française. Ce fut aussi le type de ce médecin de l'avenir qu'il envisageait : soucieux autant d'hygiène sociale que de clinique individuelle, et qu'il dépeignait « empêcheur de maladies, plus que guérisseur de malades ». Il fit montre, en plusieurs circonstances, d'une grande fermeté de caractère et, en 1914, resta dans Paris menacé et qu'il eût pu facilement quitter, estimant que le doyen de la Faculté de médecine devait être là si l'ennemi envahissait la ville. Beaucoup de choses passeront dans son œuvre; mais, parmi celles qui resteront, il faut compter l'exemple qu'il donna d'une vie de travail acharné, d'une grande foi dans la science et dans son pays, d'une vision généreuse du rôle social du médecin. Sa vie aura fait honneur à la médecine, à la Faculté de Paris et à la France. — Dr Henri Bouquet.

leblebii n. m. Aliment préparé avec le pois chiche, en Bulgarie et en Turquie.

— Encycl. Le leblebii est obtenu après plusieurs torréfactions des pois chiches. Il a un goût doucereux, assez agréable, et constitue, dans toute la contrée située à l'est des Balkans, un aliment très apprécié. On l'utilise aussi pour la confection de certaines pâtisseries et, quelquefois, comme succédané du café. — c. b.

Manutention mécanique (la). La manutention mécanique est l'art de manipuler les marchandises sans le secours de la main-d'œuvre ou, tout au moins, en réduisant celle-ci au minimum.

La manutention mécanique prend à notre époque une importance considérable, la quantité de marchandises à manipuler ne cessant d'augmenter et la main-d'œuvre devenant de plus en plus difficile à trouver. Elle est devenue depuis quelques années une industrie importante; elle fait usage d'appareils d'une très grande variété, que l'on peut rattacher à l'une des divisions suivantes : transporteurs, élévateurs, transporteurs-élévateurs, descenseurs, appareils spéciaux.

Transporteurs. — Les transporteurs déplacent les marchandises horizontalement ou avec une faible inclinaison ; ils sont, ou non, continus.

Transporteurs continus. — Les transporteurs continus sont à tablier roulant sans fin, à godets, à raclettes, à secousses, à chéneau propulseur, à hélice, à table circulaire. (Il existe également des transporteurs à air aspiré ou comprimé.)

Transporteur à tablier roulant. Le tablier est constitué soit par une courroie, soit par des lamelles métalliques ou en bois.

Transporteur à courroie. La courroie peut être en coton, en toile, en cuir, en caoutchouc, en tresse métallique, en tôle d'acier.

Quelle que soit la constitution de la courroie, elle s'enroule à chacune de ses extrémités sur un rouleau ; elle est soutenue sur tout son parcours par d'autres rouleaux ; elle est tendue au moyen soit de vis et de crémaillères, soit d'un rouleau s'appuyant sur sa partie inférieure. Suivant la marchandise à transporter, la partie supérieure de la courroie est plate ou en forme d'auge ; cette forme est obtenue en faisant soutenir la courroie par des galets inclinés.

La courroie est entraînée par un des rouleaux sur lesquels elle passe à l'une de ses extrémités.

Le chargement de la marchandise sur la courroie a lieu à un des bouts de cette dernière et son déchargement à l'autre bout ; mais, dans bien des cas, le tablier est chargé ou déchargé en un point quelconque de sa course : le chargement se fait par une trémie qui projette la matière sur la courroie au point où on le désire ; pour le déchargement, on utilise un appareil appelé « déverseur », qui est muni de roues et peut venir se placer en un point quelconque de la courroie. La courroie passe dans le déverseur sur un certain nombre de cylindres disposés de façon qu'elle déverse la marchandise dans une trémie.

Les transporteurs à courroie peuvent être installés en pente, à la condition que celle-ci ne soit pas accentuée à ce point que les objets glissent en cours de route. L'emploi de ces transporteurs se prête à des changements de direction en faisant déverser les matières par un premier transporteur sur un second placé en contre-bas et orienté dans une autre direction.

Transporteur à lamelles métalliques. Les lamelles métalliques sont en acier, à joues, pour éviter les chutes de matières sur le côté. Elles se suivent de façon à former une surface plane continue ; elles sont fixées à deux chaînes sans fin parallèles, qui roulent sur des rails par l'intermédiaire de galets ; à chaque extrémité, les deux chaînes passent sur un ensemble de roues montées sur un même axe ; les lamelles sont articulées de façon à suivre ce mouvement. La traction de l'appareil se fait par la rotation de l'arbre de l'une des extrémités.

La vitesse de ces transporteurs est très lente : ils peuvent gravir des pentes allant jusqu'à 60 degrés, à condition de munir le bas de chaque lamelle d'une plaque de tôle perpendiculaire au sens de la marche afin de retenir les matières.

Ces appareils sont utilisés pour le transport des charbons, des minerais, des phosphates, etc. ; ils atteignent des longueurs de 100 mètres et quelquefois plus et peuvent débiter jusqu'à 500 tonnes par heure.

Transporteurs à lamelles de bois. La lamelle de bois remplace la lamelle métallique du précédent.

Transporteurs à godets. Les transporteurs à godets, ou convoyeurs, s'appliquent à des parcours très longs, comportant des changements de niveau et de direction. Ils rendent les plus grands services dans les installations où l'on a de grandes quantités de charbon et de mâchefers à manipuler ; c'est le cas pour les grandes usines à gaz ; un convoyeur peut à lui tout seul assurer toutes les opérations nécessaires. Les godets sont suspendus à des galets roulants sur rail, et ils sont réunis les uns aux autres de façon à constituer une longue chaîne sans fin. Leur chargement a lieu à la main ou au moyen de trémies; ils peuvent même se charger automatiquement dans certains cas, en passant comme une drague dans la matière à charger. Leur déchargement a lieu automatiquement, grâce à un taquet que l'on place au point voulu et qui fait basculer le godet à son passage. La capacité de transport des convoyeurs peut aller de 10 à 150 tonnes à l'heure. Leur longueur est absolument variable ; il en existe de 500 mètres de long.

Transporteur à raclettes. Il se compose d'une auge dans laquelle arrive la matière; des raclettes avancent dans l'auge et poussent la matière ; elles sont fixées à deux chaînes sans fin parallèles, qui les entraînent dans un sens à l'intérieur de l'auge et les font revenir en sens inverse, au-dessus de l'auge, à leur point de départ.

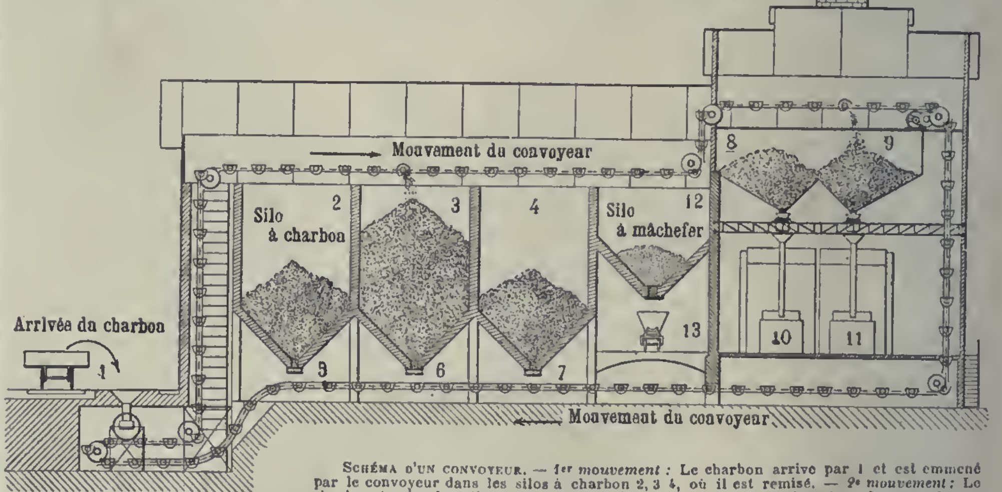
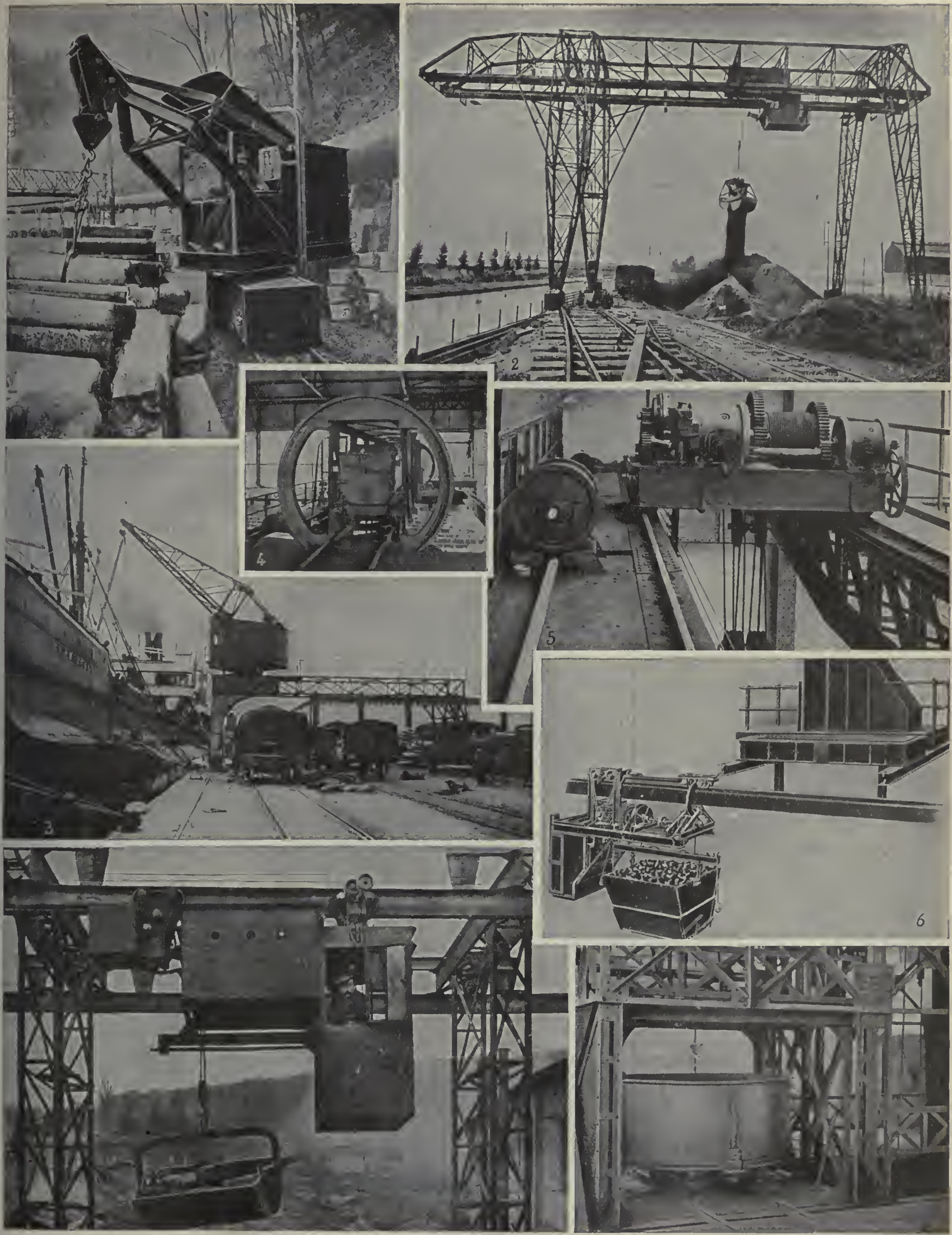


Schéma d'un convoyeur. — *1er mouvement :* Le charbon arrive par 1 et est emmené par le convoyeur dans les silos à charbon 2, 3, 4, où il est remisé. — *2e mouvement :* Le charbon tombe des silos par 5, 6, 7 dans le convoyeur et va tomber dans 8 et 9, qui sont les trémies d'alimentation des chaudières 10, 11. — *3e mouvement :* Le mâchefer tombe des chaudières 10 et 11 dans le convoyeur, d'où il est emmené dans le silo à mâchefer 12; de là, il est évacué par des wagonnets 13.



TRANSPORTEURS, ÉLÉVATEURS, DESCENSEURS, CULBUTEURS.

1. Grue électrique automobile, pivotante, de 1.000 kilogr. — 2. Pont transporteur roulant électrique avec benne automatique. — 3. Grue pivotante, sur portique roulant. — 4. Culbuteur retournant complètement le wagonnet. — 5. Treuil normal d'un pont roulant de 15 tonnes. — 6. Bascule automatique pour wagonnet automoteur d'une voie aérienne (le wagonnet sera pesé au moment où il passera devant la bascule). — 7. Palan transporteur de 3 tonnes, avec treuil de levage et cabine pour conducteur. — 8. Monte-charge double de 5 tonnes.

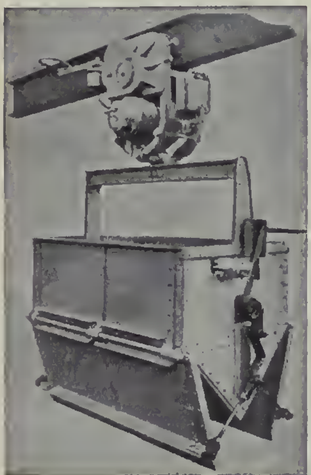
Transporteur à secousses. Il est constitué par une auge en tôle d'acier animée d'un mouvement de va-et-vient. Dans un de ces types, par exemple, l'auge est montée sur roues, et le mouvement lui est donné au moyen d'un excentrique; le mouvement d'avant étant plus fort que le mouvement d'arrière, la matière se trouve projetée en avant.

Transporteur à chéneau propulseur. Il se compose d'un chéneau avançant lentement avec la marchandise et ramené subitement en arrière, de telle manière que la matière reste au point où elle était arrivée.

Transporteur à hélice. Une hélice est renfermée dans un cylindre; la matière arrive à l'entrée de ce cylindre, et elle se trouve entraînée par l'hélice; elle ressort à l'autre extrémité du cylindre. Ce transporteur convient à des matières légères ne collant pas et n'usant pas, à transporter en petites quantités.

Transporteur circulaire. Dans les magasins où l'on a des paquets nombreux à trier, on fait arriver ces derniers sur de grandes tables circulaires, animées d'un mouvement de rotation assez lent pour permettre le tri des colis. Le diamètre de la roue est proportionnel à l'intensité du trafic.

Transporteur à air aspiré ou comprimé. Un appareil de ce genre convient au transport des grains. Des pompes produisent un vide assez grand dans un récipient; celui-ci est réuni à des trompes d'aspiration suspendues dans le grain; ce dernier se trouve aspiré; il va dans le récipient d'où il passe dans une série de pièces pour être finalement refoulé par un courant d'air. L'air comprimé est utilisé en le projetant sur le grain qui est entraîné. On emploie l'air aspiré quand la matière doit être transportée de plusieurs points vers un même point et l'air comprimé quand la marchandise doit être acheminée d'un même point vers plusieurs autres.



Wagonnet automoteur de voie aérienne.

Transporteur hydraulique. L'eau est quelquefois utilisée pour le transport de certaines denrées; en sucrerie, notamment, on achemine les betteraves de cette façon; il y a en même temps lavage.

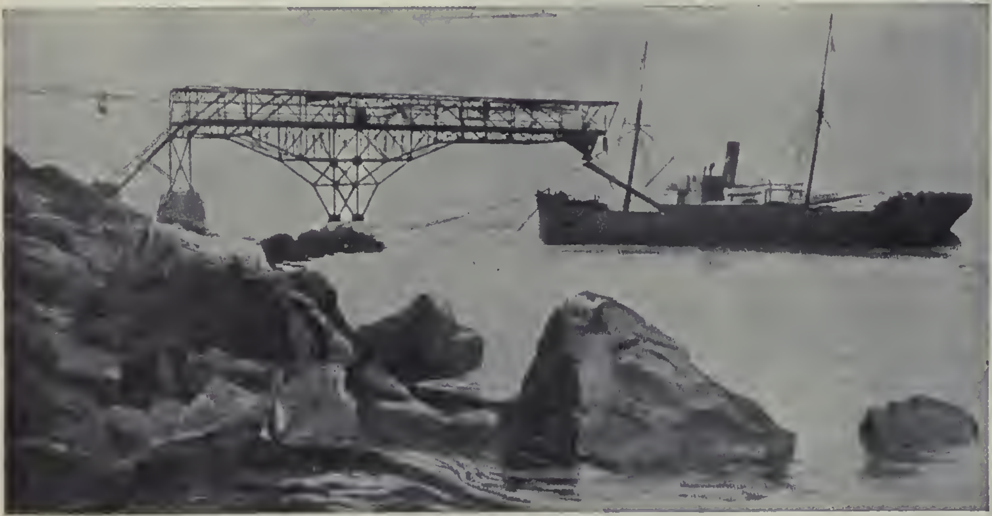
TRANSPORTEURS NON CONTINUS. — Ces transporteurs sont constitués par les chemins de fer aériens sur câbles et par les voies aériennes.

Chemin de fer aérien sur câbles. Ce chemin de fer passe au-dessus des accidents de terrain, franchit de grands espaces sans pylônes de soutien, supprime les ouvrages d'art, ponts, tunnels, etc.; il a un grand débit, pouvant atteindre 200 tonnes à l'heure avec une seule ligne.

Il se compose, pour l'aller, de deux câbles, un porteur et un tracteur et, pour le retour, de deux câbles également; le wagonnet est suspendu au câble porteur par deux ou quatre roues à gorge, qui roulent sur ce câble; il est attaché au câble tracteur au moyen d'une pièce qui fonctionne automatiquement, tant pour l'accouplement que pour le désaccouplement. Les câbles sont soutenus de distance en distance par des pylônes, et l'intervalle entre deux pylônes peut atteindre 100, 300, 1.000 et même 1.300 mètres dans des cas particuliers. La hauteur des pylônes au-dessus du sol est normalement de 6 à 10 mètres, mais elle peut atteindre 20, 30, 50 mètres. Des pentes de 86 millimètres ont été atteintes avec ce système, et l'on a construit des lignes atteignant 35 kilomètres de long.

Les wagonnets affectent des formes différentes, suivant la nature des marchandises à transporter.

Aux extrémités de la ligne, les câbles porteurs sont reliés à une voie fixe, suspendue à deux mètres au-dessus du plancher, et sur laquelle les wagonnets sont roulés à la main; cette voie est constituée par un rail soutenu au-dessus du vide par des consoles; un aiguillage permet aux wagonnets de passer du rail sur le câble porteur, ou inversement. Le rail suspendu sert, d'une part, de trait d'union entre les deux câbles porteurs et permet, d'autre part, d'amener les wagonnets aux points de chargement ou de déchargement, qui peuvent se trouver assez loin, dans des ateliers par exemple. A cet effet, le rail se prolonge jusqu'à ces points, ou encore il donne naissance à de nombreux autres rails auxquels il se ramifie par des aiguillages.



Chargement d'un navire sur une côte inaccessible, grâce à un chemin de fer aérien.

Le chargement de minerai, charbon, sable et matières analogues s'effectue le plus souvent par des trémies à fermeture à coulisse, sous lesquelles passe le wagonnet dont le chargement ne demande que quelques secondes. Le déchargement du wagonnet a lieu en le faisant ou basculer ou ouvrir par le fond, grâce à un taquet qui se trouve au point voulu.

Le graissage des câbles porteurs s'opère souvent au moyen d'un wagonnet spécial portant un réservoir qui, sous l'action de l'air comprimé, verse sur les câbles, tout le long de la ligne, une huile formant vernis.

Comme moyen de contrôle et pour connaître approximativement le tonnage transporté, on enregistre à l'aide d'un compteur le nombre des wagonnets qui passent; lorsqu'il est nécessaire d'avoir ce tonnage exactement, on emploie une balance spéciale, placée en un point quelconque de la ligne et qui inscrit le poids de chaque wagonnet sur un ticket.

Dans des cas particuliers, le chemin de fer aérien ne comporte pour chaque ligne qu'un seul câble, qui est tracteur; le wagonnet est attaché à ce câble.

Les voies aériennes. Ces voies sont constituées par un rail placé à une certaine hauteur au-dessus du sol; elles peuvent être aussi sinueuses qu'on le désire. Elles sont plutôt réservées à des trajets courts. Le wagonnet est suspendu au rail soit par l'intermédiaire de roues et, dans ce cas, la traction a lieu à la main ou par câble, soit par l'intermédiaire d'un chariot de roulement qui porte un moteur électrique, l'ensemble étant alors automoteur. Le courant arrive par une canalisation spéciale, un câble par exemple, auquel le moteur est relié par un petit trolley. Les voies aériennes peuvent recevoir des aiguillages et des plaques tournantes comme les voies terrestres.

Le fonctionnement avec wagonnets automoteurs est le suivant : les wagonnets suspendus se suivent sur le rail et se déversent automatiquement au point précis voulu comme les chemins à câble; mais, ici, un dispositif de blocage automatique empêche les wagonnets de se rejoindre, et on évite ainsi des collisions. A cet effet, la canalisation qui amène le courant est divisée en secteurs séparés les uns des autres : quand un wagonnet quitte un secteur pour entrer dans le suivant, il coupe le courant dans le secteur qu'il abandonne; de cette façon, il y a toujours entre deux wagonnets un secteur sans courant.

Lorsqu'une forte pente doit être franchie, les wagonnets sont munis d'une pince avec laquelle ils saisissent un câble tracteur, qui les tire pendant le trajet de la rampe.

Les wagonnets sont souvent munis d'un treuil électrique qui permet de descendre la benne, jusqu'au fond d'un bateau par exemple, pour être chargée; lorsque le wagonnet arrive au-dessus du point où il doit descendre, le treuil se met en action automatiquement, grâce à un dispositif électrique. Il peut également être manœuvré à distance, toujours électriquement, ou encore du sol par des tirettes.

Les wagonnets sont quelquefois remorqués par un autre wagonnet moteur portant une cabine dans laquelle se tient un conducteur; en général, les wagonnets accompagnés de la sorte sont munis d'un treuil, et l'homme est là pour diriger les manœuvres de montée et de descente.

ÉLÉVATEURS. — Les élévateurs déplacent les marchandises verticalement, ou avec une forte inclinaison. Ils sont continus ou non continus.

Les *élévateurs continus* sont à godets, à bennes, à plateaux, à crochets, à rouleaux, à tapis roulant, à poche de toile.

Les *élévateurs à godets* sont constitués par des godets fixés à la suite les uns des autres sur une chaîne simple ou double sans fin; les godets montent chargés; en haut, ils se retournent en déversant les marchandises qu'ils contiennent; ils redescendent à vide dans leur position renversée; en bas, ils se retournent et reprennent leur position normale. A ce moment, ils sont rechargés soit à la main, soit automatiquement, par des trémies ou en passant dans la matière à la façon d'une drague.

Souvent, l'appareil tout entier est enfermé dans une gaine en bois ou en tôle. Ces appareils sont très employés pour l'élévation des matières pulvérulentes comme grains, plâtre, chaux, ciment, etc.

Les élévateurs à bennes et à plateaux sont disposés de manière que les bennes ou les plateaux ne se retournent pas comme les godets une fois arrivés en haut; l'appareil est, au contraire, constitué pour servir en même temps à la montée et à la descente des paquets : il marche assez lentement pour qu'un employé puisse prendre les paquets à leur passage devant l'étage auquel ils sont destinés.

Les *élévateurs à crochets* sont ceux dans lesquels les godets sont remplacés par des crochets pouvant soutenir des pièces cylindriques comme des tonneaux.

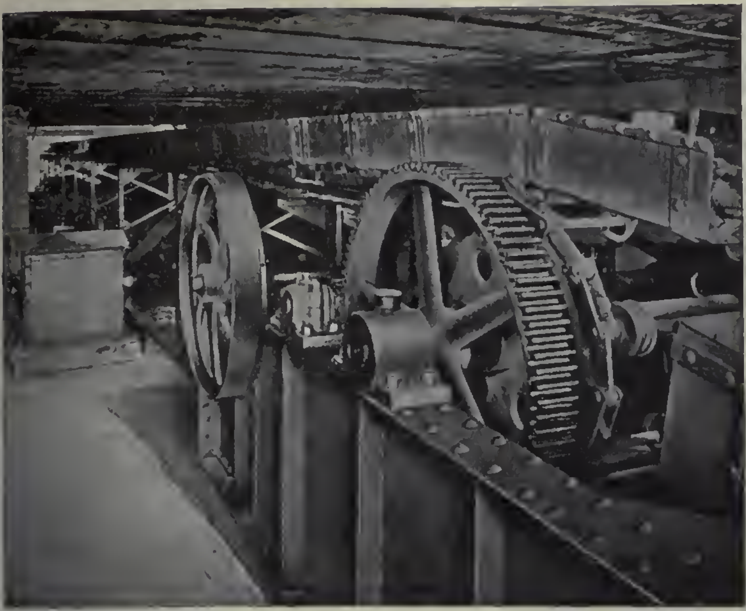
Les *élévateurs à rouleaux* ont l'aspect d'une glissière dont on aurait remplacé le fond uni par des cylindres tournant de façon à pousser les marchandises vers le haut. Ces cylindres sont composés de disques métalliques séparés deux à deux par un creux : les disques d'un cylindre pénètrent dans les creux du suivant; ces élévateurs peuvent suivre un chemin sinueux; ils fonctionnent bien jusqu'à une pente d'environ 25 p. 100.



Elevateur à godets, draguant directement le charbon dans un navire.

Les *élévateurs à tapis roulant* rentrent en réalité dans la catégorie des transporteurs continus à courroie décrits plus haut; ils sont utilisés pour gravir des pentes faibles.

Les *élévateurs à poche de toile* sont constitués par deux chaînes sans fin parallèles, réunies par des



Transport à lamelles métalliques, vu à l'une de ses extrémités. (Débit : 30 tonnes de coke à l'heure.)



Culbuteur roulant, capable de décharger 8 wagonnets d'un seul coup, soit 26.400 kilogrammes de minerai.

échelons. Entre ces échelons est tendue une toile plus longue que la distance des deux échelons, de manière que la toile forme une poche dans laquelle on place les caisses.

Élévateurs non continus. Ce sont les monte-charge et les grues.

Monte-charge. Il est constitué par une cage, une benne ou tout autre organe, qui est monté par un treuil actionné par la transmission d'une installation à vapeur, par moteur électrique, ou à la main.

Les monte-charge sont munis d'appareils de sécurité, qui les retiennent en cas de rupture de la chaîne ou du câble.

Grues. Les grues affectent les formes les plus variées ; elles peuvent être pivotantes ou non, fixes ou montées sur roues pour se déplacer ; elles peuvent être à portique, c'est-à-dire reposer sur des piliers formant un pont sous lequel peuvent passer les wagons, ce portique pouvant d'ailleurs se déplacer sur rails. Leur partie supérieure peut se lever ou s'abaisser. Enfin, elles peuvent être des combinaisons de ces divers types. Elles sont actionnées à la main, hydrauliquement, par la vapeur, par l'électricité.

Dans les ports de mer, les grues sont en nombre considérable pour le déchargement des bateaux. Pour les matières en amas comme le charbon, on emploie des bennes qui sont soit à chargement à la main, soit à chargement automatique. La benne à chargement automatique dite à « grappin » se compose de deux mâchoires s'ouvrant ou se refermant ; la benne qui va au chargement est descendue la mâchoire ouverte ; elle arrive ainsi en contact avec la marchandise à ramasser ; on tire ensuite sur le câble qui la porte ; la disposition est telle que les deux mâchoires se referment et emprisonnent une certaine quantité de matière.

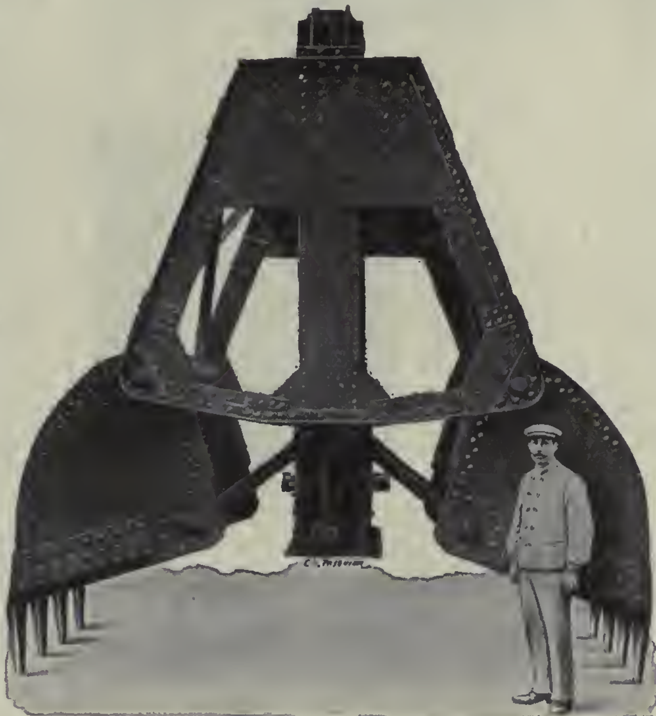
Dans les deux cas, de benne à chargement à la main ou de benne à grappin, le déchargement peut avoir lieu automatiquement, exactement au point désiré, grâce à un câble tiré par le conducteur qui agit sur un déclic qui fait basculer la benne dans le premier cas ou ouvrir les mâchoires dans le second cas.

Transporteurs-élévateurs. — Ces appareils servent à la fois à élever, à transporter, à descendre les marchandises ; ce sont les ponts transporteurs, les câbles-grues transporteurs, les ponts roulants.

Ponts transporteurs. Un pont transporteur est un pont, fixe ou mobile, utilisé pour la circulation d'une grue ou, le plus souvent, d'une benne ; il repose soit par ses deux extrémités sur deux piliers, soit par sa partie médiane sur un pilier. Dans le cas de la circulation d'une benne, il porte un treuil, actionné électriquement ou par la vapeur, qui sert à la translation de la benne et aux différentes opérations de levage et de descente de cette dernière. Les dispositions varient : en principe, sur le pont roule un chariot ; le treuil est relié à ce chariot, ainsi qu'à la benne, au moyen d'un câble disposé de telle façon qu'il peut effectuer la série des opérations : faire monter la benne chargée et la mettre en contact avec le chariot, entraîner le chariot, l'arrêter, faire descendre la benne. La benne est à grappin, ou non.

Ces ponts sont particulièrement utilisés pour le déchargement des bateaux ; on les surélève pour qu'ils ne gênent pas le passage de la mâture des navires ; souvent, même, leur extrémité surplombant l'eau peut se relever ou coulisser à l'intérieur du pont. Certains de ces ponts ont 100 mètres de portée entre pieds et 140 mètres de long.

Câbles-grues transporteurs. — Dans certaines installations, on supprime le pont transporteur, qu'on



Benne automatique à minerai ; minerai pris : 3 mètres cubes 500 ; poids de la benne : 10 tonnes.

remplace par des câbles tendus entre deux tours montées sur roues et, par conséquent, mobiles ; sur l'un de ces câbles roule le chariot, qui porte la benne : cette benne est à chargement à main ou à grappin. Le treuil est dans l'une des tours, et le conducteur se trouve soit dans l'une des tours, soit dans une cabine qui roule sur le câble porteur et accompagne le chariot de roulement portant la benne. Enfin, si le câble passe au-dessus d'un endroit à protéger contre la chute des matières portées par les wagonnets, on établit un pont-abri au-dessus de cet endroit. Certaines installations atteignent des portées de 200 mètres.

Ponts roulants. Ils sont habituellement placés dans les parties hautes des ateliers, et se composent d'un pont métallique reposant sur des galets qui lui permettent de rouler sur des rails ; ce pont porte un chariot qui se déplace d'une de ses extrémités à l'autre ; sur ce chariot est fixé un treuil, dont la fonction est de soulever du sol la charge à transporter, de tenir celle-ci pendant le transport, de le redescendre enfin au point voulu.

Ces ponts sont quelquefois roulés à la main ou par câble ; mais, le plus généralement, ils sont actionnés électriquement. Les mouvements à obtenir sont de trois sortes : déplacement du pont pour qu'il vienne dans le même plan que la charge à transporter, déplacement du chariot pour le mettre exactement au-dessus de la charge, mouvement du treuil. Ces différents mouvements sont obtenus par trois moteurs, quelquefois par un seul.

Les grands ponts roulants portent une cabine, dans laquelle se tient le conducteur ; cette cabine est suspendue au pont ; le mécanicien a devant lui tous les organes de commande, et la cabine est en général placée à un des bouts du pont roulant, de façon que le conducteur puisse bien surveiller toutes les opérations.

Appareils de descente. — Un très grand nombre des appareils décrits plus haut peuvent servir à la descente des marchandises, mais il existe des appareils qui ne servent qu'à la descente. Tels sont la glissière, le descenseur à rouleaux, le plan incliné automatique.

La *glissière* est l'appareil de descente le plus simple ; elle est droite quand la rampe n'est pas trop forte, hélicoïdale dans le cas contraire.

Le *descenseur à rouleaux* comporte un plan incliné dont le plancher est constitué par des rouleaux parallèles fous, c'est-à-dire absolument libres de tourner autour de leur axe horizontal. Les caisses placées sur un tel plan incliné descendent avec facilité.

Le *plan incliné automatique* consiste en une voie inclinée, sur laquelle descend par son propre poids un wagon net chargé, qui remonte seul, une fois vide, à son point de départ. Une pièce de bois repose en travers des rails en un certain point ; le wagonnet rencontre cette pièce de bois, la pousse devant lui, ce qui a pour effet d'entraîner un câble qui remonte un contrepoids. Le wagonnet heurte ensuite un taquet, qui fait ouvrir ses portières ; le chargement s'échappe complètement grâce à la forme en dos d'âne du fond du wagonnet et à la disposition des portières, qui sont constituées par les parois latérales de ce dernier. Lorsque le wagonnet est vide, il ne peut plus retenir le contrepoids en l'air, et ce dernier redescend en faisant remonter le véhicule.

Appareils spéciaux. — *Culbuteurs de wagons.* Ces appareils sont destinés au déchargement instantané des wagons ; ils opèrent, soit en basculant le wagon en avant (déchargement par la paroi antérieure s'ouvrant), soit en le basculant sur le côté (déchargement par les portes ou par la paroi latérale s'ouvrant), soit en le retournant complètement.

Dans les deux premiers cas, le déchargement a lieu dans des récipients situés soit plus bas, soit plus haut que la voie. En récipients plus bas, le wagon arrive sur un plateau qui bascule en inclinant fortement le wagon, tout en entraînant un contrepoids qui fait remettre en place le wagon dès que celui-ci est vide. En récipients plus hauts, on se



Pont roulant, portant à gauche le chargeur d'un four Martin (1) et, à droite, un électro-aimant (2) pour manutention de lingot.

sert ou d'une grue qui élève en l'air le wagon, puis le fait basculer, ou d'un plan incliné, sur lequel monte une plate-forme sur laquelle est placé le wagon ; en haut, la forme de la voie est telle que la plate-forme s'incline fortement en entraînant le wagon dans son mouvement.

Le culbuteur qui retourne complètement le wagon est constitué par une sorte de cylindre métallique à parois à claire-voie, dans lequel on fait entrer le wagon, et que l'on fait tourner ensuite, de façon à mettre le wagon à l'envers. Pour des wagonnets de mine, on fait des culbuteurs analogues, qui renferment jusqu'à huit wagonnets de chacun 3.300 kilogrammes; c'est donc 26.400 kilogrammes qu'un culbuteur de ce genre peut renverser en une seule opération.

Electro-aimant de déchargement. — Cet appareil est constitué par un plateau circulaire de fer doux d'une certaine épaisseur, dans lequel se trouve un dispositif électrique. Lorsqu'on fait passer le courant dans ce dispositif, le plateau s'aimante en vertu d'une propriété électrique connue (*électro-aimantation*); lorsque le courant cesse, l'aimantation disparaît. Si donc, dans un transporteur, par exemple, on remplace la benne par un tel plateau et qu'on descende ce dernier dans un bateau chargé de lingots, ceux-ci s'attacheront à l'électro-aimant dès qu'on fera passer le courant. Ensuite, on soulèvera l'appareil et, en maintenant toujours le courant, on le transportera au-dessus du point où doivent être placés les lingots. L'appareil une fois au-dessus de ce point, on arrêtera le courant, l'aimantation cessera, et les lingots, se détachant de l'électro-aimant, tomberont à l'endroit voulu.

Remarques sur les installations de manutention mécanique. — La manutention complète des marchandises dans une usine comporte habituellement l'emploi simultané de plusieurs des appareils décrits plus haut : le choix de ces derniers dépend de la nature et de l'état physique des matières à transporter, des conditions locales, du débit qu'on veut obtenir.

La manutention mécanique joue un rôle de premier ordre dans la manipulation du charbon et dans le déchargement et le chargement des bateaux dont on doit toujours abréger le séjour dans les ports. Aussi, dans ces applications, rencontre-t-on des installations très complètes. — M. Hegelbacher.

Martin (*Pierre*-Emile), ingénieur français, né à Bourges le 18 août 1824, mort à Fourchambault (Nièvre) le 21 mai 1915. Il appartenait à une famille de métallurgistes; son grand-père maternel, G. Dufaud, avait été ingénieur, fondateur des forges de Fourchambault, et son père, Emile Martin, avait contribué à la prospérité et à l'extension de l'entreprise. La voie de Pierre Martin était toute tracée. Sorti de l'Ecole des mines de Paris en 1844, il commença sa carrière à Fourchambault, aux côtés de son père, et y resta jusqu'à ce que celui-ci eut acheté, en 1854, les forges de Sireuil (Charente); il fut alors chargé de la direction de cet établissement. Ce fut en 1861 qu'il prit son premier brevet pour la fabrication de l'acier par action directe du fer sur la fonte à haute température; ces premiers essais furent malheureusement infructueux, car l'appareil qu'il utilisait ne lui donnait pas une température suffisante pour arriver à un bon résultat. On sait que les fontes renferment de 2 à 5 p. 100 de carbone avec du silicium, du phosphore, du soufre et, presque toujours, du manganèse. L'acier, au contraire, ne renferme au maximum que 1,7 p. 100 de carbone (avec une teneur plus forte, il cesse d'être malléable) et d'autres éléments, mais en plus faibles proportions. Cet acier peut s'obtenir par carburation du fer (cémentation) ou par décarburation des fontes. (V. acier, au *Nouv. Lar. ill.*, t. Ier.) Sir Henry Bessemer avait déjà indiqué, en 1856, le procédé du *convertisseur* et, dès 1862, l'industrie métallurgique commença à l'utiliser : la méthode Bessemer consiste à décarburer entièrement la fonte pour ajouter ensuite une certaine quantité de fonte manganésifère qui, entre autres, fournit le carbone nécessaire à la transformation.



Pierre Martin.

Martin voulait ne faire qu'une décarburation incomplète de la fonte. Il prit son brevet définitif le 28 juillet 1865 ; il était arrivé à obtenir une température suffisante avec le four Siemens. Il utilisait d'immenses fours à réverbère, sur la sole desquels il plaçait de la fonte et des déchets de fer. La teneur en carbone de l'ensemble pouvait être ainsi fixée à l'avance; le tout était chauffé à une température d'environ 1.800 degrés, à l'aide d'un gazomètre Siemens, muni de récupérateurs; il arrivait à fabriquer ainsi jusqu'à 25 tonnes d'acier en une seule pièce. Le nouveau procédé de fabrication de l'acier entra immédiatement dans la pratique industrielle et, en 1869, vingt-cinq fours Martin fonctionnaient déjà en France. Martin resta à la tête des établissements de Sireuil jusqu'en 1883.

En 1867, il avait obtenu la grande médaille d'or à l'Exposition universelle pour son nouveau procédé de fabrication de l'acier et, en 1878, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, dans la production mondiale d'acier, c'est-à-dire plus de 70 millions de tonnes, la moitié au moins est fabriquée par le procédé Martin. Celui-ci aurait dû réaliser une grande fortune; malheureusement, la validité de ses brevets n'a pas été reconnue, et il dut soutenir de nombreux procès. C'est pourquoi le comité des Forges de France, il y a quelques années, ouvrit une souscription en sa faveur, après s'être inscrit lui-même pour 100.000 francs. Pierre Martin fut, à cette occasion, convié à un banquet organisé en son honneur le 9 juin 1910 et présidé par Millerand, alors ministre du commerce. Celui-ci remit à Martin la croix d'officier de la Légion d'honneur. Au mois de mai dernier, l'association des maîtres de forges anglais lui avait décerné la grande médaille d'or Bessemer. Pierre Martin faisait partie de cette grande phalange de bons Français qui, tout en restant inconnus du grand public, n'en sont pas moins de véritables bienfaiteurs de l'humanité et apportent à leur pays un surcroît de richesse, en même temps qu'une gloire incontestable. — G. Boucnent.

pellagre n. f. (de l'ital. *pelle agra*, peau aigre). [Syn. ital. : *mal del sole, calore del fegato, mal rosso, mal della miseria, umor salso*, etc.; esp. : *mal de la rosa, mal del higado, flema salada*, etc.; France : *maladie de La Teste, mal de Sainte-Rose, gale de Saint-Agnant*, etc.; Roumanie : *Pârleala, Jupuiala*; lat. : *lepra Asturiensis*.] Maladie caractérisée par des accidents cutanés, des troubles digestifs et nerveux et pouvant se terminer par la folie et la cachexie.

— Encycl. La pellagre est une vieille maladie, sur laquelle l'attention a été de nouveau attirée en ces temps derniers par de récentes études faites sur son origine et par les discussions qui se sont élevées sur le danger hypothétique que l'introduction de la farine de maïs dans le pain pouvait nous faire courir à cet égard.

Il est d'usage de considérer que la pellagre n'existe en Europe que depuis l'introduction du maïs dans les contrées où elle sévit, c'est-à-dire depuis le début du XVIIIe siècle. Cette opinion est aujourd'hui moins généralement admise, et un certain nombre d'auteurs croient qu'elle existait en ces régions bien avant d'y être observée. Ils se fondent, pour étayer leur opinion, sur ce fait qu'à l'époque où l'on reconnut l'existence de la pellagre, son extension était tout aussi vaste qu'aujourd'hui et sur cette autre particularité que la pellagre, déclarée inconnue aux Etats-Unis en 1906, fut reconnue, dès qu'on l'y rechercha, sévir dans trente-trois Etats de l'Union (1912). Ces études sur la date d'apparition et la distribution géographique du mal ont un très gros intérêt, car elles sont susceptibles d'apporter des arguments de grande valeur en ce qui concerne les causes de sa naissance. A l'heure actuelle, la distribution géographique de la pellagre comprend d'abord l'Italie, où certains districts sont frappés dans la proportion d'un habitant sur dix, la Roumanie, l'Espagne, la Hongrie, le sud-ouest de la France. Il faut ajouter à ces foyers ceux qui ont été récemment constatés aux Etats-Unis, en Egypte et en Angleterre (Ecosse, pays de Galles, Shetlands, Irlande).

Il semble que le premier auteur qui ait décrit cette maladie soit Gaspar Casal, médecin de Philippe V. Il faut ensuite citer, dans son histoire, les noms de Thierry, médecin du duc de Duras (1750), de Frapolli, qui l'étudia le premier en Italie (1771), de Strambio (1784), de Hameau, médecin de La Teste de Buch, qui décrivit les premiers cas observés en France (1812), de Facheris et Marzari, qui incriminèrent les premiers le maïs, de Balardini, qui fut l'auteur de la théorie verdéramique (1844), de Roussel (1845), puis de Lombroso, Babcock, Sambon, etc.

On décrit généralement trois degrés dans la maladie. Le premier degré est caractérisé par l'érythème cutané, parfois précédé par un énanthème buccal et de la salivation, par des douleurs gastriques, des troubles intestinaux, des maux de tête, des vertiges, de la diminution des forces physiques, des crampes, des signes de néphrite et des troubles oculaires, parmi lesquels un des plus fréquents est la cataracte. Quand le second degré est atteint, tous les signes que nous avons décrits s'exagèrent, la diarrhée s'installe de façon plus intense, et surtout les phénomènes nerveux tendent à dominer le tableau morbide. C'est ainsi que l'on note des accès épileptiformes, des convulsions rachidiennes, du tremblement, de la tristesse, etc. Au troisième degré, tous ces phénomènes persistent, mais la prédominance de certains d'entre eux est caractéristique. C'est le stade terminal, où la cachexie, les paralysies et la démence marquent à la fois la déchéance totale de l'individu et font pressentir sa fin prochaine. Non que la pellagre doive aboutir fatalement à cette terminaison. Mais, si la guérison, moyennant surtout des soins hygiéniques, est fréquente au premier degré, elle devient moins facile au deuxième, où la maladie laisse souvent des traces chez l'individu guéri, et elle est très rare au troisième. Le mal est d'autant plus grave qu'il frappe des sujets dont l'état antérieur les fait moins résistants, et le pronostic est d'autant plus favorable qu'il est aisé de changer les conditions de vie du malade.

L'érythème pellagreux mérite quelques mots de description, car il est sans doute le signe le plus caractéristique de la maladie. Il apparaît de préférence sur les parties du corps découvertes : dos des mains, cou, face, région dorsale des pieds, mais on l'a signalé en d'autres points du corps. Il est généralement symétrique. Parfois, il donne, ayant envahi la nuque, le cou et la face antérieure de la poitrine, la figure d'une cravate. Il débute par de la rougeur, avec sensation de prurit et léger œdème de la peau. Ensuite, apparaissent des bulles, plus ou moins confluentes, emplies d'un liquide transparent, qui se rompent. La desquamation s'établit alors, compliquée de fendillements, et laisse la peau dépigmentée. Cet érythème s'établit généralement

au début du printemps, disparaît au bout de quelques mois et réapparaît au printemps suivant. Cette alternance marque la marche de la maladie, qui agit ainsi par poussées successives et saisonnières, lesquelles se succèdent jusqu'à la guérison ou jusqu'à la terminaison mortelle.

La folie pellagreuse est assez fréquente, puisqu'une statistique de Modène accusait 6 p. 100 d'aliénés parmi les individus atteints de cette maladie. On a décrit, à cet égard, des délires aigus et des délires chroniques. D'une façon générale, on constate surtout, dans ces cas, de la mélancolie, avec tendance très marquée au suicide, de la manie religieuse, de la stupidité.

Toute cette partie de l'histoire de la pellagre est bien établie, et il n'y a aucune contestation ni sur les symptômes de cette maladie, ni sur son degré de gravité, ni sur les complications (myélite, typhus pellagreux) qui l'accompagnent parfois, ni encore sur l'affaiblissement physico-psychique qu'elle laisse souvent chez l'homme guéri et qu'il peut même transmettre, au moins en partie, à sa descendance. Il n'en est pas de même de l'origine de la maladie, et nous pouvons dire que ce chapitre est loin d'être encore élucidé entièrement.

On doit nommer seulement un certain nombre d'explications qui représentent la pellagre soit comme une variété de lèpre, soit comme une complication du paludisme, soit comme une transformation de la syphilis, ou encore comme une conséquence de la vie au grand soleil, de l'alcoolisme, de l'usage des viandes salées. D'autres, avec plus de raison peut-être, ont considéré la pellagre comme une simple maladie de misère, où l'alimentation défectueuse et insuffisante, l'absence d'hygiène, etc., ont la plus grande part. Cette opinion est encore soutenue de nos jours. On peut estimer seulement qu'elle est incomplète et que la misère intervient ici comme facteur de fréquence et de gravité. Mais, en réalité, deux théories sont en présence : l'une, admise de façon très générale, et qui incrimine l'alimentation par le maïs, l'autre, plus récente ou du moins récemment renouvelée, qui fait de la pellagre une maladie infectieuse.

La *théorie maïdique* est soutenue depuis longtemps en Italie. Elle se fonde sur ce principe que la pellagre n'existe que dans les pays où l'alimentation par le maïs forme la base de la nourriture et dans la population qui fait de cette céréale la plus grande consommation. Le principe de la théorie est donc l'influence exclusive du maïs sur sa production. Mais cela n'explique pas cette apparition même, car tous les mangeurs de maïs ne deviennent pas pellagreux, il s'en faut de beaucoup. Il a donc fallu chercher une explication plus détaillée. Les uns ont incriminé le maïs insuffisamment mûri. Ils se fondaient sur ce fait que c'est surtout à la limite géographique supérieure de la culture de la plante que la maladie apparaissait, tandis qu'elle était inconnue dans les pays très chauds où elle mûrit facilement et vite, comme le Pérou, l'Asie Mineure, etc. En second lieu, vint la théorie verdéramique, qui estime que c'est la seule ingestion du maïs attaqué par un cryptogame qui cause la maladie.

Ce cryptogame serait le *Sporisorium maïdis* ou verdet (ou encore verdérame); il se présente dans la plante sous la forme d'une poudre de couleur vert-de-gris formée de spores. D'autres pensent que plusieurs champignons sont susceptibles de causer les mêmes méfaits. Ces cryptogames produiraient des poisons solubles dans l'alcool, ce qui expliquerait l'apparition de la pellagre chez certains individus ayant bu des liqueurs fermentées à base de maïs. Une des dernières explications données met en cause un poison de la famille des ptomaïnes, auquel Lombroso a donné le nom de *pellagrozéine*, tandis que d'autres incriminent un alcaloïde produit dans les mêmes conditions. Enfin, Weill et Mouriquand, rangeant la pellagre dans ce qu'ils appellent les « maladies par carence », estiment que la farine de maïs dangereuse est celle où la cuticule du grain n'est pas conservée en quantité suffisante.

La *théorie infectieuse* n'est pas, non plus, très récente. Elle a été soutenue successivement par Kelsche, Cuboni, Mlle Manicatide, etc. Mais celui qui a apporté en sa faveur les meilleurs et les plus récents arguments est Sambon, professeur à l'École de médecine tropicale de Londres (1905-1914). Cet auteur montre d'abord que la distribution géographique de la pellagre ne coïncide nullement, comme on l'a avancé, avec la distribution de la consommation maïdique et que, d'autre part, la pellagre est à peu près inconnue dans les villes des contrées où la pellagre est endémique, villes où, cependant, on mange du maïs comme dans les campagnes. Il fait état, ensuite, de ce que les mesures prophylactiques prises en Italie par application des théories classiques n'ont eu aucune influence sur le développement de la maladie. Il s'appuie, enfin, sur les conditions régionales, saisonnières, etc., dans lesquelles le mal se contracte. Sa conclusion est que la pellagre est une maladie infectieuse, dont l'agent, qui est peut-être un protozoaire, n'est pas encore connu et dont l'animal transmetteur serait un insecte de la famille des Simulidea et, sans doute aussi, un autre insecte de la famille des Chironomidés. La valeur des arguments fournis par Sambon et le fait qu'il a été le premier à accuser la mouche tsé-tsé de causer la maladie du sommeil et le *pediculus vestimenti* d'occasionner le typhus exanthématique (deux hypothèses reconnues actuellement exactes) font que la théorie infectieuse apparaît à beaucoup de médecins et de parasitologues comme mieux appropriée à ce que nous savons de la pellagre que la théorie maïdique. La question, en définitive, reste à l'étude.

Le traitement de la pellagre est, avant tout, hygiénique : il consiste à soustraire le malade aux conditions défavorables d'existence qui lui ont permis de contracter la maladie. C'est dire que l'incertitude sur l'origine réelle de celle-ci rend ces soins un peu empiriques D'autre part, il importe de soigner individuellement les symptômes de l'affection. On utilise, à cet égard, les préparations arsenicales, les médicaments antidysentériques, le régime alimentaire, les bains, la protection des parties découvertes du corps, etc. Plusieurs sérums (Talasescu, Nicolaïdi) ont été préconisés. — Dr Henri Bouquet.

Pessard (*Emile*-Louis-Fortuné), compositeur de musique, né à Paris le 29 mai 1843, mort dans cette même ville le 10 février 1917. — Issu d'une famille où la musique était particulièrement cultivée, Pessard manifesta dès son jeune âge de remarquables dispositions.



Emile Pessard.

A six ans, il s'essayait déjà à composer. Il travailla la flûte sous la direction de son père ; sa mère lui enseigna le piano.

Après un stage de trois mois à l'école Niedermeyer, il entra au Conservatoire, dans la classe d'accompagnement et d'harmonie de Bazin, où il remporta un premier prix en 1862. Elève de Carafa pour la fugue, il se vit décerner, à l'unanimité, en 1866, le grand prix de l'Institut avec la cantate *Dalila*, dont l'exécution à l'Opéra-Comique, l'année suivante, fut accueillie favorablement.

Après avoir achevé le séjour réglementaire à Rome, Pessard revint à Paris et put faire représenter à l'Opéra-Comique, le 21 février 1870, un ouvrage en un acte, *la Cruche cassée*, qui plut au public. Il n'en dut pas moins attendre huit ans avant que le théâtre ne lui donnât de nouveau l'hospitalité. En collaboration avec Paul Arène et Alphonse Daudet, il avait écrit une courte partition, *le Char*, qui met en scène Alexandre de Macédoine, le philosophe Aristote et la courtisane Briséis, et dont il faut louer la verve prime-sautière, la finesse et l'esprit. Ce n'est que le 28 janvier 1878 que *le Char* fut joué à l'Opéra-Comique. La même année, au mois de juillet, le Théâtre-Lyrique donnait la première représentation du *Capitaine Fracasse*, dont le livret avait été tiré par Catulle Mendès du célèbre roman de Théophile Gautier. Pessard y montrait un instinct vif et sûr de l'effet dramatique, l'adresse, l'élégance aisée d'un art façonné par une longue expérience, une inspiration abondante et souple, peut-être une facilité excessive. Les mêmes qualités se retrouvent, à un degré supérieur, dans *Tabarin*, que l'Opéra-Comique représenta en 1885. Dès l'abord, la maîtrise de la pensée s'y affirme; l'expression est plus ferme, plus colorée, plus savoureuse, l'harmonie plus riche, le style plus personnel. Le quasi-échec de *Tartarin sur les Alpes* en 1887, à la Gaîté, dont le musicien, semble-t-il, ne peut pas être rendu responsable, ne découragea pas Pessard. Il donna en 1891, à l'Opéra-Comique, *les Folies amoureuses* et, en 1893, aux Bouffes-Parisiens, *Mam'zelle Carabin*, qui fournirent une brillante carrière. L'Opéra-Comique a repris *les Folies amoureuses*.

Comme tous ceux dont la vocation s'est éveillée en naissant, dans la pure atmosphère de leur art et chez qui le « métier », la technique semblent moins acquis que naturels et comme innés, Pessard a été un producteur extrêmement fécond.

Aux œuvres lyriques déjà mentionnées il faut ajouter *Castor et Pollux, Don Quichotte*, opéras bouffes en un acte, *Gifles et baisers, Hughette, Laridon*, opéras-comiques en un acte également, des suites, diverses pièces d'orchestre et de musique de chambre, dont un trio pour piano, violon et violoncelle, des chœurs avec ou sans accompagnement, des motets, deux messes, des duos, deux recueils : *les Chansons gaillardes* et *les Joyeusetés de bonne compagnie*, celles-ci sur des poèmes de Passerat, Hugo, Musset, Théophile Gautier, Hégésippe Moreau ; une centaine de mélodies, des pièces de piano plus nombreuses encore, détachées ou en recueils. Il faut citer, parmi ces dernières, les *Vingt-cinq pièces*, précédées d'une lettre de Gounod, qui renferment des pages originales et pittoresques; les *Dix pieces pour passer le temps*, dont *les Pifferari* sont la plus notoire et, parmi les deux cahiers de *Vingt mélodies* et de *Vingt-cinq mélodies, Mimi Pinson, A une fleur, Ma mie Annette* et surtout *Bonjour Suzon*, qui a connu la vogue.

Professeur d'harmonie au Conservatoire, directeur de l'enseignement musical dans les trois maisons d'éducation de la Légion d'Honneur, Pessard a rédigé successivement, avec talent et compétence, la critique musicale à l'« Evénement », à la « Mode illustrée » et à la « Revue pour tous ». Il a contribué, en fondant l'Association des jurés orphéoniques, à relever le niveau des concours régionaux propres à favoriser le développement des sociétés populaires. Il a été président de l'importante société « la Sirène », de Paris.

Pessard a appartenu à cette génération de compositeurs français, nourris des traditions classiques, qui ont grandi dans le rayonnement de la musique italienne et dont Gounod semble avoir jadis fixé la destinée. Les conquêtes du wagnérisme, la révélation russe, l'épanouissement de l'impressionnisme ont brusquement orienté vers un autre idéal l'esthétique contemporaine. Gardons que la fatalité des dates ne nous rende injustes à leur égard. — Paul Locard.

rimator n. m. Oiseau appartenant au groupe des passereaux et à la famille des cratéropodidés.

— Encycl. Ce genre est caractérisé par la forme de son bec et par sa queue courte. Le bec est mince, plus long que la tête ; le culmen est incurvé vers le bas, il est échancré près de la pointe. La queue est arrondie et a moins de la moitié de la longueur de l'aile. Les deux espèces connues sont le rimator malacoptile (*rimator malacoptilus*) de l'Himalaya et le rimator strié de blanc (*rimator albostriatus*) de Sumatra. Le front, le vertex, la nuque et le manteau sont d'un brun rougeâtre, sur lequel se détachent les rachis de couleur fauve. Les plumes du dos ont le vexille interne noir, tandis que l'externe est brun; le rachis est d'un fauve pâle. Le croupion, la queue et ses couvertures supérieures sont rougeâtres, les couvertures alaires et les vexilles externes des rémiges sont d'un brun roux, avec rachis moins foncés; les lores sont fauves, les joues sont noires et fauves, avec une ligne noire en dessous; le menton est blanc jaunâtre, la gorge, la poitrine et l'abdomen sont d'un brun roussâtre, sur lequel se détachent les rachis, plus pâles; la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont d'une couleur ferrugineuse. Le bec est d'une couleur cornée, les membres sont rouge brunâtre; l'iris est brun clair. La longueur de ce petit animal n'est que de 12 cm. 5.



Rimator malacoptilus.

Le rimator est insectivore ; il habite principalement les hautes montagnes du Sikkim, de l'Assam et du nord de la Birmanie. — A. Ménégaux.

Semaine anglaise (la). Hist. et dr. — I. Généralités. — *Définition.* — On appelle « semaine anglaise » une organisation de travail comportant, à part le repos du dimanche, le repos de l'après-midi du samedi.

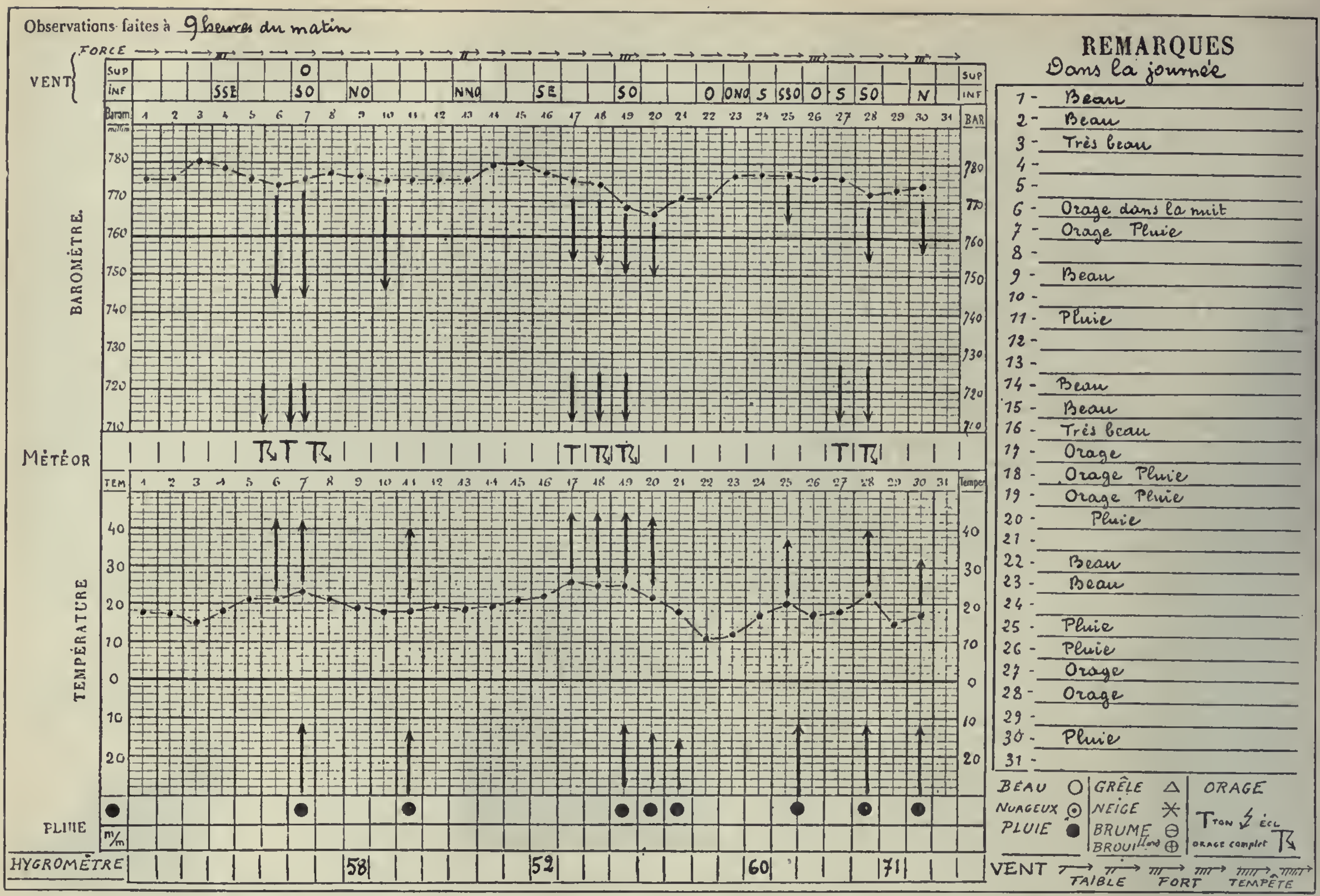
Historique. — L'Angleterre, tout particulièrement avancée dans l'évolution industrielle, a eu la première la journée légale de dix heures pour les femmes et pour les enfants; et, en vue d'assurer le repos partiel du samedi, elle a consacré à leur égard la semaine de 55 heures et demie, dans certaines industries, telles que les industries textiles.

En France, c'est en plein moyen âge que la semaine anglaise a été pratiquée : dans nos vieilles corporations, le travail cessait le samedi après midi, afin de permettre aux ouvrières de vaquer aux soins du ménage et de garder l'entière liberté du dimanche.

L'Allemagne, qui a, elle aussi, adopté la journée de dix heures pour les femmes et les enfants, a établi, pour les femmes, la semaine de 58 heures : le samedi, les femmes quittent le travail deux heures plus tôt.

En 1902, une enquête ouverte à travers nos départements a montré que, dans un certain nombre d'industries, le repos de l'après-midi du samedi était, en tout ou en partie, spontanément accordé par les patrons.

La semaine anglaise a fait, en 1913, l'objet d'importants débats au conseil supérieur du travail, sur les rapports de Briat au nom des membres ouvriers,



Feuille-diagramme d'observations météorologiques, faites à Clamart (Seine) pendant le mois de juin 1917, chaque jour, à 9 heures du matin.

et de Pralon au nom des membres patrons. Briat défendait, dans l'intérêt de la famille, la semaine anglaise; Pralon combattait l'intervention législative, déclarait que les patrons n'étaient point opposés à la réforme, mais il souhaitait que l'application fût librement faite, suivant les circonstances et la situation de chaque industrie et de chaque patron.

Devant la Chambre des députés, le problème du repos de l'après-midi du samedi a été posé, pour l'ensemble des établissements industriels, par deux propositions de loi, — émanant, l'une, du comte Albert de Mun et, l'autre, de Henry Chéron, — qui ont donné lieu à un rapport présenté le 6 mars 1914 par Justin Godart.

Origine directe de la loi du 11 juin 1917. — La question demeurait en suspens lorsque, en mai 1917, certains incidents survinrent dans l'industrie du vêtement. Quelques maisons de couture de Paris ayant pris l'initiative de donner, à partir du 12 mai, le repos de l'après-midi du samedi, sans attribution des salaires correspondant aux heures de travail supprimées, les ouvrières de l'industrie du vêtement s'émurent : elles réclamaient le repos du samedi après midi, mais avec maintien des salaires applicables à la durée de ce repos; elles voulaient, en outre, une indemnité de cherté de vie. Des grèves se produisirent, qui englobèrent 73 corporations et 98.000 ouvriers.

Dans une réunion, qui eut lieu le 20 mai au ministère de l'intérieur et à laquelle prirent part les représentants des groupes patronaux et les délégués des grévistes, l'intervention de la loi fut demandée par les uns et par les autres.

Et, pour donner satisfaction à ces désirs, le gouvernement saisit la Chambre des députés, dès la séance du surlendemain, d'un projet de loi tendant à organiser pour les femmes, dans les industries du vêtement, le repos de l'après-midi du samedi.

L'exposé des motifs du projet contenait ces précisions :

Le présent projet a simplement pour but, dans une industrie spéciale où la question vient de se poser d'une façon particulièrement aiguë, d'y donner une solution immédiate et transactionnelle, qui permette de rétablir la paix et la bonne entente entre les deux parties en présence. — Il ne vise, d'autre part, que le personnel féminin.

Ce projet est devenu la loi du 11 juin 1917.

II. PORTÉE D'APPLICATION ET DÉTAILS DE LA LOI DU 11 JUIN 1917. — *Etendue et durée d'application de la loi.* La loi du 11 juin 1917 n'a qu'une étendue d'application partielle : 1° elle n'est applicable que dans les industries du vêtement, ou (pour employer les termes formels de son article 1er) que « dans les industries visées par l'article 33 du livre 1er du Code du travail et de la prévoyance sociale », tel qu'il a été modifié par la loi du 10 juillet 1915 : « travaux de vêtements, de chapeaux, de chaussures, de lingerie en tous genres, de broderies, de dentelles, de plumes, de fleurs artificielles et tous autres travaux rentrant dans l'industrie du vêtement »; 2° elle n'est applicable qu'en faveur des femmes : « ouvrières de tout âge ».

En tout cas, la loi du 11 juin 1917 englobe la même catégorie de travailleuses qui, au point de vue du salaire, ont fait l'objet des dispositions de la loi du 10 juillet 1915. (V. dans le *Larousse Mensuel*, année 1916, page 797, l'article TRAVAIL À DOMICILE DES OUVRIÈRES DU VÊTEMENT.)

Autre trait caractéristique de la loi du 11 juin 1917. — C'est une loi temporaire : elle ne doit avoir effet que « pendant la durée de la guerre et tant qu'une loi générale ne sera pas intervenue ».

Comment doit être assuré le repos de l'après-midi du samedi. — C'est à des règlements d'administration publique que la loi du 11 juin 1917 a, par son article 1er, remis la charge d'assurer, dans les conditions générales qu'elle détermine, le repos pendant l'après-midi du samedi.

Toutefois, tenant compte des conditions spéciales aux diverses professions du vêtement, le même texte a laissé, en principe, aux accords librement consentis par les syndicats patronaux et ouvriers de chaque profession et de chaque région le soin de régler comment le repos de l'après-midi du samedi sera adapté aux conditions particulières de ladite profession dans la région considérée.

Là où de tels accords seront intervenus, les règlements d'administration publique s'y référeront.

Dérogation possible à l'occasion de la confection militaire. — L'article 2 de la loi édicte :

Lorsque les besoins de la défense nationale l'exigeront, l'application de la présente loi pourra (par décision du ministre de la guerre) être suspendue en ce qui concerne les ouvrières travaillant pour la confection militaire.

Sanctions des contraventions. — Les infractions aux règlements d'administration publique intervenus en exécution de la loi du 11 juin 1917 sont constatées, par les inspecteurs du travail et sous la forme de procès-verbaux, dans les conditions que détermine l'article 107 du livre II du Code du travail et de la prévoyance sociale.

Ces infractions sont passibles des pénalités prévues par les articles 159 à 163 inclus dudit livre II : poursuites devant le tribunal de simple police et amende de 5 à 15 francs (autant de fois qu'il a été relevé de contraventions); — en cas de récidive dans les douze mois, poursuite devant le tribunal correctionnel et amende de 16 à 100 francs (autant de fois qu'il a été relevé de nouvelles contraventions), à part la possibilité d'affichage et d'insertion du jugement. — LOUIS ANDRÉ.

soviet (*vi-ét'* — mot russe signifiant *conseil*) n. m. Nom par lequel on désigne le conseil des délégués ouvriers et soldats qui s'est constitué à Petrograd pendant la Révolution russe. (Le même nom a été donné aux assemblées analogues qui se sont formées en province sur le modèle du « soviet » de Petrograd) : *Les éléments extrêmes du* SOVIET *se trouvent heureusement en minorité. Le congrès des* SOVIETS *s'est déclaré énergiquement pour le renforcement de la force militaire, tant défensive qu'offensive.* (J. Bourdeau.)

— ENCYCL. Le *soviet* est une sorte de Parlement ouvrier. Il est censé représenter la nation en face du gouvernement provisoire, dont il contrôle les actes. Il se compose actuellement de 2.000 membres, élus dans les usines et la garnison de Petrograd. Il a siégé en permanence au commencement de la Révolution, puis ses réunions sont devenues périodiques. Il a choisi un comité exécutif de 90 membres, qui a lui-même élu un « bureau de comité exécutif » de 27 membres. Onze commissions s'occupent de la politique intérieure, de la politique étrangère, de la législation sociale, de l'organisation ouvrière, etc. Un membre du comité exécutif est à la tête de chaque commission. Dans les circonstances graves, le *soviet* de Petrograd convoque en assemblée générale les comités des *soviets* locaux et les représentants des conseils des paysans. — P. HALTS.

Temps (PRÉVISION DU). — I. PRÉVISION PAR LES DIAGRAMMES DES COURBES BAROMÉTRIQUES ET THERMOMÉTRIQUES. Voici, d'après de nombreuses observations que nous avons faites, une méthode à la fois facile et pratique pour établir d'une manière très satisfaisante la probabilité du temps, quelques heures à l'avance.

Cette méthode s'adresse à tous par la simplicité tant du principe sur lequel elle repose que par celle des moyens permettant d'atteindre un bon résultat.



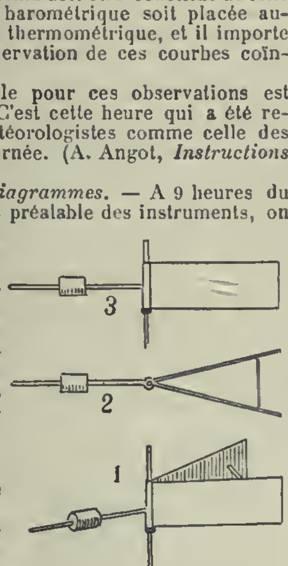
Divers aspects du ciel nuageux : A, première période : beau temps ; B, deuxième période : avant l'orage ; C, troisième période : orage. — 1. Cirrus ; 2. Cirro-cumulus ; 3. Alto-cumulus ; 4. Cumulus ; 5. Voile blanc de cirro-stratus ; 6. Voile gris d'alto-stratus ; 7. Cumulo-nimbus.

Sans entreprendre, par des études ardues et précises, la recherche de la prévision du temps, ce qui est le privilège des savants, les cultivateurs, les jardiniers, les marins et même les promeneurs peuvent, par le procédé que nous préconisons, obtenir un pronostic des phénomènes météorologiques prochains et baser sur les notions ainsi acquises la direction de leurs travaux ou leurs déplacements.

La méthode dont il s'agit consiste d'abord à tracer de la double évolution barométrique et thermométrique un diagramme dont nous donnons ci-contre un spécimen. Ce schéma doit être constitué de telle sorte que la courbe barométrique soit placée au-dessus de la courbe thermométrique, et il importe que les heures d'observation de ces courbes coïncident exactement.

L'heure convenable pour ces observations est 9 heures du matin. C'est cette heure qui a été reconnue par les météorologistes comme celle des moyennes de la journée. (A. Angot, *Instructions météorologiques.*)

Inscription des diagrammes. — A 9 heures du matin, après lecture préalable des instruments, on fait un point, sur la feuille des diagrammes, à l'intersection de la ligne du jour d'observation et de la ligne affectée à la notation de la pression barométrique, et un autre point à la ligne de température. Le lendemain et jours suivants, à la même heure, on opère de la même façon.



1. Girouette ; 2. Plan ; 3. Profil.

En réunissant ensuite par de petits traits, au fur et à mesure, les points de la pression barométrique et ceux de la température, nous obtenons deux lignes que l'on nomme l'une *courbe de pression,* l'autre *courbe de température,* et l'on remarque, l'expérience en fait foi, que, lorsqu'il y a rapprochement des lignes, c'est un signe de mauvais temps prochain (vent ou pluie) et que si, au contraire, elles s'éloignent l'une de l'autre, le temps ira vers le beau.

Nous allons, d'après ce principe général, entrer dans quelques détails.

Remarques générales sur les lignes des diagrammes de la pression barométrique et de la température (la ligne barométrique étant au-dessus de la ligne thermométrique). — 1° Lorsque les lignes ont tendance à se rapprocher l'une de l'autre, on peut prévoir le mauvais temps (vent ou pluie, dépression cyclonique);

2° Lorsque les lignes s'éloignent lentement l'une de l'autre, c'est un indice de beau temps (aire anticyclonique);

3° Lorsqu'elles se rapprochent brusquement l'une de l'autre, c'est l'annonce d'une forte dépression (orage, grains, tempête, cyclone, selon la grandeur de la dépression);

4° Lorsqu'elles s'éloignent brusquement l'une de l'autre, le temps sera beau, mais de courte durée;

5° Lorsque les lignes oscillent en se rapprochant l'une de l'autre, une dépression suivra;

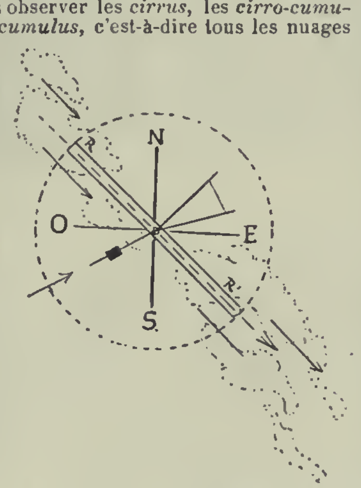
6° Lorsqu'elles oscillent en s'éloignant l'une de l'autre, le temps se remettra lentement;

7° Le parallélisme des lignes indique un temps fixe, moyen, beau ou mauvais.

(*Remarque.* — Le mauvais temps se produit lorsque la ligne barométrique, après être descendue, commence à remonter.)

— II. Prévision par l'observation de la direction des vents. (*Courants supérieurs et inférieurs.*) Pour établir un pronostic du temps, il faut — et cela est le point de départ — rechercher les courants supérieurs de l'atmosphère. Ces courants nous sont révélés par la marche des nuages. Dans ce cas, il faudra observer les *cirrus,* les *cirro-cumulus,* les *alto-cumulus,* c'est-à-dire tous les nuages parcourant les régions supérieures vers 9.000 et 10.000 mètres d'altitude. Cette recherche est facile à faire.

En nous reportant à la figure qui représente l'installation d'un petit poste météorologique, nous remarquons un mât au sommet duquel est établi une girouette. Cette girouette indique les courants de terre, ou inférieurs. Au-dessous de cette girouette, nous voyons deux règles, dont l'une est fixe, orientée dans la direction nord-sud. (Cette direction a dû être établie avec soin, à la pose du mât, au moyen de la boussole et de l'étoile polaire.) Au-dessus de cette petite règle fixe, se trouve une autre règle, plus longue, mobile celle-là, pouvant se mouvoir dans un plan horizontal à l'aide de deux cordes et dont les extrémités tournent autour de l'axe de la girouette. (V. la *fig.* ci-dessus.)



RR', règle mobile orientée dans le sens de la marche des nuages ; NS, règle fixe orientée nord-sud.

Pour observer les courants supérieurs, on se place au pied du mât et, regardant le ciel au-dessus de la girouette, on examine attentivement la marche des nuages désignés plus haut; puis, faisant pivoter la règle autour de son axe, on la place dans le sens de la marche de ces nuages.

En comparant sa direction avec celle de la règle fixe nord-sud, on détermine les courants supérieurs et, par là, le décalage qui existe entre eux et le vent inférieur de terre décelé par la girouette.

Cette première observation enregistrée, on l'inscrit sur la feuille des diagrammes dans le petit cadre réservé à la *Direction des vents.*

La connaissance une fois acquise par l'observation des vents favorables à la pluie ou au beau temps, à l'humidité ou à la sécheresse, au froid et à la gelée, dans chaque région particulière, sera une première indication pour le pronostic que confirmera la marche des courbes du diagramme.

Avec quelques mois de pratique et d'observations régulières et consciencieuses, on pourra, par cette simple méthode, obtenir de très bons résultats.

— III. Installation d'un poste météorologique élémentaire à l'usage de la prévision du temps. Ce poste doit être établi dans un endroit découvert, de préférence sur une hauteur, isolé des maisons et des arbres.

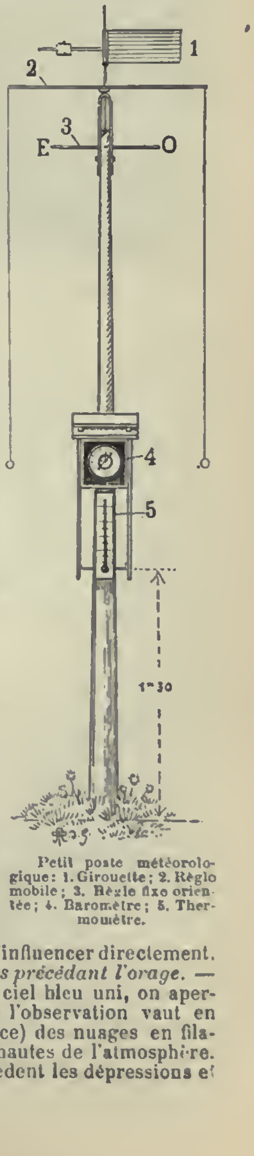
Il se compose d'un mât à girouette, un baromètre, un thermomètre.

Le mât devra avoir une hauteur convenable, plus ou moins grande selon les arbres et les maisons avoisinants, de façon que la girouette soit bien à tous les vents.

Celle-ci doit être construite telle que la représente la figure ci-contre, formée d'une double palette (ou gouvernail en angle), dont le sommet pivotera sur la tige verticale passant par l'axe du mât. Elle sera équilibrée par un contrepoids, de façon que le poids de la tige indiquant la direction du vent soit égal à celui de la double palette. Elle devra être très sensible à la moindre brise.

Au-dessous de cette girouette, sera établie la règle mobile pour les recherches des courants supérieurs décrits plus haut.

Des deux autres instruments indispensables, l'un, le baromètre (anéroïde, à mercure ou enregistreur) sera placé à l'abri des intempéries, dans un appartement, ou fixé dans une caisse-abri au mât de la girouette; l'autre, le thermomètre, peut être de même installé sur la face nord du mât, à 1 m. 30 du sol, et protégé par des volets interceptant les rayons du soleil ou autres rayons de lumière ou de chaleur artificielles, susceptibles de l'influencer directement.



Petit poste météorologique : 1. Girouette ; 2. Règle mobile ; 3. Règle fixe orientée ; 4. Baromètre ; 5. Thermomètre.

Succession de phénomènes précédant l'orage. — Par une belle journée et un ciel bleu uni, on aperçoit, venant de l'Ouest (et l'observation vaut en général pour toute la France) des nuages en filaments dans les régions très hautes de l'atmosphère. Ce sont des cirrus, qui précèdent les dépressions et les orages.

Puis viennent les cirro-stratus, les cumulo-stratus. Le ciel se couvre d'un voile blanchâtre formé de cirro-stratus; les cumulus qui se présentent alors au-dessous de ce voile se dilatent et deviennent les cumulo-nimbus, d'où tombent les ondées orageuses.

— IV. Conclusion. On le voit donc, la méthode que nous venons d'exposer est très rudimentaire et s'adresse aux personnes ne disposant, comme instruments d'observation, que d'un baromètre, d'un thermomètre et d'une girouette. La règle dont elle s'inspire, fondée sur de nombreuses remarques, pourra, comme toute règle, subir quelques dérogations, mais elles seront tres rares.

Les expériences auxquelles nous nous sommes livré ont péremptoirement demontré que le rapprochement des courbes et leur éloignement sont fonction de l'activité atmosphérique; que, les processus de ce mécanisme s'appuyant sur des faits exacts, il en résulte une harmonie où se reflete comme dans un miroir la vie des phénomènes qui se déroulent dans les hautes régions.

C'est ainsi, par exemple, que l'on constate la régularité avec laquelle, lorsque les deux lignes, après s'être rapprochées lentement ou brusquement, exécutent, pour s'éloigner l'une de l'autre, un changement de direction bien marqué, on voit apparaître l'une des perturbations suivantes : vent, pluie, orage, cyclone. (Les phases de la lune ont aussi sur les lignes une influence passagère, qu'il serait facile de reconnaître par expérience.)

Les feuilles-diagrammes dont un spécimen est joint à cet article ont été disposées de façon à constituer, en même temps qu'un moyen de prévision du temps, un document précieux à conserver aux points de vue climatique, agricole, maritime, etc.

Une colonne sous le titre *Remarques* servira à l'observateur pour y inscrire ses notes personnelles selon sa profession (labour, ensemencement, moissons, récoltes, pêche, chasse, etc.). Ces notes seront très intéressantes à consulter dans la suite, grâce à l'enregistrement, par les diagrammes respectifs, des circonstances atmosphériques dans lesquelles les travaux se sont effectués et à la comparaison des résultats obtenus. — André des Gachons.



Installation d'un petit poste météorologique, pour la prévision du temps. (L'observateur dirige la règle mobile dans le sens de la marche des nuages [cirrus]).

Vocation (la), par Avesnes. — En décernant à ce volume le grand prix du roman de 1916, l'Académie française a voulu récompenser une œuvre consciencieuse et solide, un peu touffue, où, derrière la fiction du roman, se débat une question d'un intérêt toujours actuel. L'auteur s'attaque à la conception trop strictement intellectuelle des examens qui ouvrent l'accès des carrières militaires ou maritimes et dans lesquels il est uniquement tenu compte des connaissances livresques des candidats, à l'exclusion de leurs aptitudes réelles, de leur « vocation ». Tel candidat, reçu au concours dans les premiers rangs, fera plus tard un officier médiocre, sans goût pour son métier; tel autre, au contraire, éliminé pour l'insuffisance de son savoir, eût été un remarquable meneur d'hommes. Ainsi, la sélection, telle qu'elle s'opère par l'examen, n'est pas toujours juste. De même, la préparation qu'exigent les concours actuels a ce défaut de ne pas être exactement adaptée au but poursuivi; pour faciliter la sélection, on a été conduit à rendre les examens plus difficiles, à surcharger les programmes, à exiger des candidats des connaissances bien supérieures à celles dont ils auront plus tard à faire usage. Cette erreur n'est pas nouvelle : elle avait été déjà dénoncée par Renan, dont Avesnes a très justement rappelé le témoignage : « Le système des examens et des concours, écrivait l'auteur de l'*Avenir de la science*, n'a été appliqué en grand qu'en Chine. Il y a produit une sénilité générale et incurable. Nous avons été nous-mêmes assez loin dans ce sens, et ce n'est pas là une des moindres causes de notre abaissement. » Le danger de ce « mandarinisme » est, en effet, de mettre au premier rang les qualités intellectuelles au détriment des facultés actives et du caractère, dont le rôle est cependant prépondérant dans la pratique; en outre, en plaçant si haut l'accès des diverses carrières, on risque d'éveiller des déceptions chez ceux qui y parviennent, lorsqu'ils mesurent la disproportion entre l'effort fourni et le résultat obtenu. Quiconque se juge supérieur au métier qu'il exerce ne tarde pas à s'en dégoûter. Qu'arrive-t-il? Les uns démissionnent et cherchent ailleurs un emploi tardif de leurs facultés; parmi ceux qui restent, beaucoup, par lassitude, cèdent à la routine; seuls demeurent actifs et énergiques ceux qui portent en eux le soutien d'une réelle vocation.

Telle est la thèse soutenue par Avesnes; pour l'illustrer, il eût pu choisir ses personnages dans n'importe quel milieu, car la crise qu'il dénonce sévit dans toutes les carrières. C'est sur la marine qu'il a fixé son choix, jugeant, non sans raison, que cette carrière est une de celles où la vocation est le plus impérieusement nécessaire et aussi sans doute parce que, pour y avoir appartenu, le milieu maritime lui était le plus familier.

Ce qui frappe tout d'abord, en effet, en lisant le livre d'Avesnes, c'est la connaissance que l'auteur a de son sujet; il le possède dans ses moindres détails et le traduit avec une frappante vérité. Cette impression s'atteste dès les premières pages, qui peignent un concours d'entrée à l'Ecole navale : la fievre des candidats, l'émotion des parents, venus pour assister leur fils, la sollicitude inquiète des bons Pères — il y a là une silhouette de jésuite très bien enlevée — puis, un peu plus tard, dans la grande salle de l'Orangerie, l'angoisse des concurrents, dont la mémoire s'oblitère en face des problèmes à résoudre; tout cela est rendu avec une remarquable justesse. Non moins exacte la scène de l'examen oral, où chaque examinateur atteste sa préoccupation de placer au premier rang la matière de son enseignement : le professeur de français s'indignant de ce qu'un futur marin ne puisse expliquer les finesses d'un texte de La Bruyère, le professeur d'histoire — une amusante et véridique figure — s'étonnant qu'on ignore les ouvrages du cardinal Fleury, l'examinateur de mathématiques exigeant une démonstration nouvelle et aucun d'eux ne s'inquiétant de l'aptitude maritime des concurrents.

Parmi ceux-ci se trouve Jean de Raimondis, le héros du livre. C'est à lui que l'auteur s'attache, pour suivre dans sa personne l'éveil progressif de la vocation, au cours des diverses péripeties du roman. Ces péripéties, à vrai dire, sont peu nombreuses et, du point de vue purement romanesque, peut-être serait-on fondé à reprocher à l'auteur quelque insuffisance. Pour avoir entrevu, le jour même de l'examen, la sœur d'un de ses camarades, une fillette de douze à treize ans, de Raimondis en tombe amoureux. Pareil emballement est à la rigueur excusable chez un collégien, mais on a peine à admettre qu'il puisse se transformer en un sentiment profond et durable. C'est pourtant ce qui arrive : complaisamment, Jean entretient le souvenir de cette rapide vision; il se plaît à l'évoquer dans le cadre pittoresque de sa vieille demeure paternelle; il l'évoque sans doute aussi au cours de ses lointaines croisières, puisque, se retrouvant, quelques années plus tard, en présence de la jeune fille — c'est leur seconde entrevue! — il charge aussitôt son oncle de la demander en mariage. Il est, d'ailleurs, éconduit, la jeune May du Pontcournay préférant épouser un autre officier, le riche et brillant Amédée Privaz. Notre héros se désole, sans trop nous émouvoir cependant, car il est difficile de ne pas taxer de quelque exagération son désespoir, ses colères, « sa tristesse infinie ». Heureusement, il a la vocation, et l'amour de son métier de marin lui fera oublier ses autres déceptions. Sans doute, cette intrigue sentimentale ne devait, dans les intentions de l'auteur, tenir qu'une place secondaire; mais peut-être a-t-il eu tort, l'imaginant, de ne pas lui donner plus de consistance. Il y a là un léger défaut.

Quant à la thèse elle-même, elle est très nettement posée et défendue par les divers personnages. En face de Raimondis, qui sacrifie à sa double vocation de soldat et de marin ses rêves — un peu naïfs — d'amour et ses désirs passagers de richesse, qui dédaigne les vaines idoles de la foule pour marcher droit vers son idéal, qui trouve enfin dans l'amour de son état la plus précieuse et la plus intime satisfaction, nous voyons d'autres caractères également représentatifs : c'est Privaz qui, reçu le premier à l'Ecole navale, n'a de goût que pour la science pure et qui, parfait candidat, ne sera par la suite qu'un médiocre marin (il s'empressera, du reste, de donner sa démission); c'est Bourgandois, qui, féru de musique, souffrira de rester dans la marine, faute d'autres ressources; c'est Tom du Pontcournay, le candidat malheureux, lequel se voit refuser l'entrée de l'Ecole, ce qui ne l'empêchera point de se créer par son énergie une situation superbe. Ainsi, sauf pour Jean de Raimondis, la sélection de l'examen a été plutôt malheureuse.

On s'y attendait bien un peu; mais l'auteur, par l'exacte peinture de ces divers caractères, nous conduit insensiblement à partager ses idées. Il a eu soin, d'ailleurs, d'atténuer ce qu'il pouvait y avoir d'un peu trop rigoureux dans sa démonstration en s'efforçant de créer autour de ses héros une atmosphère de réalité, et c'est là le très réel mérite de son livre. Dans les ordinaires romans à thèse, en effet, l'intérêt ne s'attache guère qu'aux personnages qui servent à la démonstration : auprès d'eux n'apparaissent que des figures falotes, perpétuellement reléguées aux arrière-plans. Il en résulte souvent une impression peu satisfaisante. Ici, au contraire, le fond du tableau est aussi minutieusement traité que les scènes essentielles. Autour du héros principal, se meuvent quantité de personnages qui, pour ne remplir que des rôles épisodiques, n'en sont pas moins soigneusement étudiés. Certains, il est vrai, paraissent un peu traditionnels; tels le financier Privaz, grand manieur d'argent, ou la marquise du Pontcournay, la grande dame besogneuse, mais d'autres sont d'une psychologie plus intéressante, comme le père de Jean, une très curieuse figure, ou le baron d'Orves, aristocrate traditionaliste, qui tient dans le roman l'emploi du raisonneur. Tous, du moins, contribuent à produire une impression de vie réelle,

A la même impression concourt la description de diverses scènes, très animées et pleines de couleur : un bal à Dinard, le mariage de May du Pontcournay. Il y a là, se mêlant aux discussions, aux échanges d'idées, aux exposés de théories, un intéressant essai de peinture de la vie mondaine, qui confère à l'œuvre un aspect un peu touffu peut-être, un peu balzacien, mais atteste, du moins, chez son auteur de solides qualités.

A ne juger ce roman que du point de vue artistique, on risquerait, malgré les mérites qu'on y découvre, de n'en point déterminer l'exacte valeur. Ce qu'il convient d'y louer surtout, c'est, outre la thèse très juste qui y est soutenue, l'élévation de pensée qui l'a inspiré. A une époque où les carrières militaires étaient volontiers décriées — le livre a été écrit en 1912 — l'auteur a tenu d'abord à rappeler ce que l'état d'officier supposait de désintéressement et de dévouement au bien public. Mais son livre contient une leçon plus profonde encore : il tend, reprenant une belle maxime du président d'Aguesseau, à nous démontrer que « le plus précieux de tous les biens est l'amour de son état ». Cette vérité, qui constitue la pensée essentielle du roman et lui donne sa véritable signification, est une de celles qu'il n'est jamais inopportun d'évoquer. — F. Guirand.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Oroslet.



· N° 128. — OCTOBRE 1917 ·

Académie des sciences. Le 23 avril 1917, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre dans la section de médecine et chirurgie, en remplacement de Ch. Bouchard, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 51, Quénu obtient 22 suffrages, Pozzi 12, Bazy 11 et Delorme 6; au second tour, Quénu obtient 31 suffrages, Pozzi 14 et Bazy 6. Quénu, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu. (V. QUÉNU, p. 269.)

— Le 7 mai 1917, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de géographie et de navigation, en remplacement d'E. Guyon, décédé. Au troisième tour de scrutin, le nombre des votants étant de 47, le vice-amiral Fournier obtint 25 suffrages et E. Perrin 22. E. Fournier, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, a été proclamé élu. (V. FOURNIER, p. 253.)



La piraterie allemande : Le paquebot anglais *California*, torpillé sans avertissement dans l'Atlantique, le 8 février 1917. (Fr. de Haenen, *the Illustrated London News.*)

Allemagne. LES DOCTRINES DE GUERRE ET LES ATROCITÉS ALLEMANDES (v. *Larousse Mensuel*, nº d'août 1917). Un peuple qui se croit supérieur à tous les autres et désigné pour les dominer, qui s'attribue le droit d'annexer des territoires pour écouter le trop-plein de sa population et de ses produits, qui s'est fait de l'Etat une conception monstrueuse, un tel peuple ne peut avoir que des doctrines de guerre corrélatives de ses doctrines politiques. Et les théories du grand état-major allemand sont effectivement en relation étroite avec celles des philosophes, des historiens et des professeurs : elles ont pour base ce principe, appliqué par les militaires comme par le gouvernement, qu'aucune règle de droit, aucune considération d'humanité ne doit entraver l'action de l'armée, parce que la fin justifie les moyens :

L'imagination et le sentiment (disait Bismarck) sont, dans la vie humaine, l'ivraie qu'il faut couper et brûler; le froid calcul doit y régner seul.

Ce conseil féroce n'a pas été perdu, et nous n'en voulons pour preuve que la réponse faite, en novembre 1915, au maire de Chauny, par un officier prussien de réserve, avocat dans la vie civile et chargé alors de la Kommandantur :

Monsieur le maire, je vous l'ai dit et répété plusieurs fois, j'entends que dorénavant vous n'insistiez plus : les mots *pitié*, *humanité* sont rayés du dictionnaire. C'est entendu, n'est-ce pas ?

Clausewitz, le premier, dans son traité *Von Kriege*, soutient la prétendue nécessité de la « forme absolue de la guerre », de la guerre terroriste et impitoyable. De Moltke déclare que les lois de la guerre ne sont pas codifiables, que les opérations ne doivent pas tendre seulement à affaiblir la force armée de l'ennemi, mais à ruiner toutes ses ressources économiques et autres, que l'autorité militaire est au-dessus de toute obligation naturelle ou contractuelle. Hartmann expose que les exigences de la guerre priment toutes les considérations juridiques, légitiment toutes les violences d'ordre public ou privé, ne souffrent aucune restriction de nature à affaiblir l'œuvre des troupes. Blume et Bernhardi professent la même philosophie brutale, enseignent l'emploi de la force illimitée pour le triomphe de ce qu'ils appellent l' « idéal allemand ». Pour Hindenburg, la guerre la plus terrible est la plus humaine, parce qu'elle abrège la durée des hostilités.

Les puissances signataires de la Convention de La Haye du 23 juillet 1899 — et l'Allemagne est du nombre — s'étaient engagées à rédiger des instructions conformes au « Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre » annexé à cette Convention. Or les instructions élaborées par la section historique du grand état-major de Berlin (*Kriegsbrauch im Landkriege*, 1902) passent sous silence d'importantes dispositions du Règlement, ou violent parfois son esprit, comme on peut s'en assurer par la traduction de ce document publié avec notes par Paul Carpentier, sous le titre : *les Lois de la guerre continentale* (2ᵉ édit., 1916).

On y lit des déclarations de principe tout à fait caractéristiques :

Une guerre énergiquement conduite ne peut pas être uniquement dirigée contre l'ennemi combattant et ses dispositifs de défense, mais elle tendra et devra tendre également à la destruction de ses ressources matérielles et morales. Les considérations humanitaires, telles que les ménagements relatifs aux personnes et aux biens, ne peuvent faire question que si la nature et le but de la guerre s'en accommodent.....

Comme les tendences morales du XIXᵉ siècle ont été essentiellement dirigées par des considérations humanitaires, qui ont assez souvent dégénéré en sensibilité, sinon en sensiblerie, il n'a pas manqué de tentatives ayant pour objet de faire évoluer les usages de la guerre dans un sens absolument en opposition avec la nature et les fins mêmes de celle-ci, et l'avenir nous réserve certainement encore bien des efforts du même genre, d'autant plus qu'ils ont déjà trouvé une reconnaissance morale dans la

convention de Genève et les conférences de Bruxelles et de La Haye...

C'est en creusant l'histoire des guerres que l'officier se défendra contre les idées humanitaires exagérées et qu'il se rendra compte que la guerre comporte forcément une certaine rigueur et, bien plus, que la seule véritable humanité réside souvent dans l'emploi dépourvu de ménagements de ces sévérités.

La publication de ce manuel, où l'officier allemand est mis en garde contre les entraînements « humanitaires », produisit une telle émotion que le baron Marschall von Bieberstein, délégué du kaiser à la conférence de La Haye de 1907, formula spontanément une proposition ainsi conçue :

La partie belligérante qui violerait les dispositions dudit règlement sera tenue à indemnité, s'il y a lieu ; elle sera responsable de tous actes commis par les personnes faisant partie de sa force armée.

C'est donc à l'école de leurs plus grands écrivains militaires que les officiers du kaiser ont appris les éléments de la guerre de terreur ; c'est à l'exemple et à l'instigation de leurs chefs que les soldats se sont livrés à des actes aussi cruels pour leurs victimes que déshonorants pour eux-mêmes, puisqu'ils ont commis à peu près tous les crimes et délits de droit commun : les assassinats et les tueries sauvages, les viols et les soûleries sanglantes, les danses et les cris de joie devant les maisons en flammes, les réquisitions injustes et épuisantes, les vols de meubles et d'objets de toute sorte transportés en Allemagne, le pillage et la destruction de villes sans défense, la ruine des sanctuaires et des monuments de l'art. Ils pouvaient encore alléguer, lorsqu'ils violèrent la neutralité belge, leur désir de nous assommer avant que notre mobilisation fût terminée; mais, au cours des hostilités, ils commirent inutilement des attentats contre les personnes et contre les biens, et ils les commirent froidement ou joyeusement, avec de lourds raffinements de cruauté.



Ph. Boivin.

Georges Payelle, premier président de la Cour des Comptes, président de la Commission d'enquête instituée pour constater sur place les violations commises par les Allemands.

Le simple exposé des atrocités allemandes constitue le plus inexorable des réquisitoires. En ce qui concerne la France, on le trouvera dans les rapports de la Commission d'enquête instituée par décret du 23 septembre 1914 pour constater sur place les violations du droit des gens commises par l'ennemi et qui est présidée par le premier président de la Cour des Comptes, Georges Payelle. La Commission a écarté tous les actes de guerre, même les plus douloureux, pour ne retenir que les crimes de droit commun; elle a écarté soigneusement tous les témoignages suspects, tous les faits qui lui ont paru pouvoir être contestés.

On constate d'abord que nos agresseurs et leurs alliés n'ont pas plus respecté la Convention de Genève sur la Croix-Rouge que la Déclaration de Saint-Pétersbourg ou le Règlement de La Haye sur l'interdiction de certains projectiles. Ils ont bombardé des formations et des établissements sanitaires, tiré sur des médecins et des brancardiers, employé des projectiles explosifs ou chargés de matières fulminantes ou inflammables, ainsi que des balles s'épanouissant ou s'aplatissant dans le corps des blessés, comme les balles à noyau découvert ou à enveloppe pourvues d'incision. Ils ont usé de liquides enflammés et de gaz asphyxiants ou délétères. Ils ont tiré sur des combattants qui avaient mis bas les armes ou qui, n'ayant plus les moyens de se défendre, s'étaient rendus à discrétion. Ils ont contaminé les puits en y jetant des matières propres à corrompre l'eau, et ils n'ont pas craint parfois d'user de préparations bactériologiques pour provoquer des épizooties ou des maladies transmissibles à l'homme. Des prisonniers, blessés ou non, ont été assassinés par ordre, ou bien martyrisés : tel le soldat Godelroy, qui eut les pieds broyés à coup de crosse, et le soldat Lafleur, sur qui un officier bavarois tira une balle de revolver en pleine poitrine, après l'avoir fait désarmer. D'autres ont été traités avec une dureté impitoyable, soumis à une hygiène et à un régime alimentaire compromettant leur santé ou leur existence, dépouillés de ce qui leur appartenait personnellement, employés à des travaux excessifs, martyrisés dans les camps de représailles, placés sur le front des troupes ou à proximité de la ligne de feu. Le règlement allemand de 1902 reconnaît même le droit de mettre à mort les prisonniers



Baïonnette-scie allemande.

en cas de nécessité inéluctable, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de les garder et que la présence des prisonniers constitue un danger pour la propre existence du capteur.



Cartouches de revolver allemand à balle « tête résistante à nez creux » et à balle fendue.

Innombrables sont les actes de cruauté commis à l'égard des populations civiles. Le Règlement de La Haye interdit au vainqueur de forcer les habitants du territoire occupé à prendre part aux opérations militaires contre leur propre pays, ordonne à l'occupant de respecter l'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, interdit le pillage, soumet à des limites et à des conditions précises la levée des impôts et des contributions de guerre, règle l'exercice du droit de réquisition, défend l'application des peines collectives à raison de faits individuels, prohibe toute destruction ou dégradation intentionnelle des édifices religieux, hospitaliers, scientifiques et artistiques, ou la saisie des œuvres d'art et des objets mobiliers, reconnaît la qualité de belligérant à la population qui prend ouvertement les armes à l'approche de l'ennemi. Il n'est pas une de ces prescriptions qui n'ait été enfreinte.



Balle allemande à entailles longitudinales après emploi.

Dans la plupart des endroits où nous avons fait notre enquête, nous avons pu nous rendre compte que l'armée allemande professe d'une façon constante le mépris le plus complet de la vie humaine, que ses soldats et même ses chefs ne se font pas faute d'achever les blessés, qu'ils tuent sans pitié les habitants inoffensifs des territoires qu'ils envahissent et qu'ils n'épargnent, dans leur rage homicide, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants. (*Rapport de la Commission d'enquête*, I, p. 8.)



Partie d'un chargeur allemand à balles retournées.

Et, pourtant, le Règlement allemand de 1902 déclare que l'habitant du pays ennemi peut continuer à vivre sous la protection de la loi ; que le droit de pillage est tombé en désuétude; que la propriété de l'Etat, excepté dans quelques cas spéciaux, doit être respectée; que la propriété privée immobilière ne peut être ni confisquée ni aliénée; que la propriété privée mobilière est réputée aujourd'hui inviolable ; que l'enlèvement d'argent, de montres, de bijoux, etc., est un vol criminel et punissable; que le pillage, la spoliation de l'habitant par la terreur ou l'abus de la force militaire, sera réprimé de la façon la plus sévère.

Les fusillades de Lunéville, de Gerbéviller, de Nomény, de Senlis (1914) restèrent tristement célèbres, mais les exécutions individuelles ne furent pas moins nombreuses que les assassinats collectifs.

Quand ils n'assassinaient pas les patients, les Allemands s'amusaient à leur faire croire que leur dernière heure était venue. A Coulommiers, ils accablèrent d'injures le maire et le procureur de la République, auprès duquel des gardiens tinrent, pendant toute une nuit, des propos tendant à persuader ce magistrat de l'imminence de son exécution.

Les documents abondent qui font ressortir la culpabilité de ces brutes. Voici, à titre d'exemple, ce que deux soldats croient devoir noter sur leur carnet de campagne :

Les cadavres des Français tués attendent encore leur sépulture. Ils ont tous été frappés à la tête ou à la poitrine. Nous avons reçu la permission de piller, ce qu'on ne s'est pas fait dire deux fois. Des ballots entiers de linge, du vin en bouteilles et en tonneaux, des poulets et des porcs furent enlevés. A une heure eut lieu le déjeuner, et c'est en la compagnie des Français morts qu'il fut pris. On s'habitue maintenant à tout. (Extrait du carnet du brancardier Joseph Ott, 33e division, XVIe corps d'armée.)

3 septembre 1914 «... Horrible carnage. Le village entièrement brûlé, les Français jetés dans les maisons en flammes, les civils brûlés avec tout le reste.» (Extrait du carnet du soldat Hassemer, du VIIIe corps d'armée, relatant le massacre de soldats et de civils brûlés vifs à Sommepy [Marne].)



Cartouches allemandes : l'une avec balle à noyau découvert, l'autre avec balle à entailles longitudinales.

Dans les régions tombées au pouvoir des forces allemandes, la vie ne fut qu'une longue épreuve pour les survivants, soumis à un régime de terreur, de violences, d'humiliations et de goujateries. On les obligea, la nuit, à ne pas avoir de lumière et à tenir ouvertes les portes de leur maison ; on les empêcha de sortir librement; on leur défendit, sous peine de mort pour eux et d'amende pour leur village, de cacher des soldats français; on les rançonna sans mesure ; on alla jusqu'à punir ceux qui ne saluaient pas assez humblement les officiers ennemis et, à Chauny, les « délinquants » durent passer et repasser, en s'inclinant très bas, devant un mannequin affublé d'un uniforme. Sous prétexte d'assurer la sécurité des troupes et de maintenir le calme dans la population, le commandement choisit des otages parmi les notables. A Reims, le 12 septembre 1914, le maire dut, par ordre, faire afficher une proclamation où il était dit :



Cartouche allemande à balle fendue en croix.

Les otages seront pendus à la moindre tentative de désordre. De même, la ville sera entièrement ou partiellement brûlée et les habitants pendus si une infraction quelconque est commise aux prescriptions précédentes.

Les attentats contre les femmes et les jeunes filles revêtirent un caractère de brutalité dégoûtante. A Vitry-en-Perthois, dans la Marne,

la dame X..., âgée de 45 ans, et la dame Z..., âgée de 89 ans, ont été l'une et l'autre violées. Cette dernière est morte une quinzaine de jours après.

Nous nous bornerons à ce court extrait du rapport de la Commission d'enquête.

Si les actes de viol peuvent à la rigueur être tenus pour le fait de soudards isolés, il n'en est pas de même des assassinats, non plus que des vols, déprédations, pillages et incendies, qui furent exécutés par ordre, après avoir été systématiquement organisés; meubles emportés ou saccagés, caisses privées et coffres-forts éventrés, vols sur les personnes, soustraction de bijoux, d'argenterie, de linge, de vêtements, de machines à coudre, de bicyclettes, déménagement des caves, tout sollicita la rapacité d'un envahisseur qui, gradé ou non, laissa, en riant d'un large rire bête, dans les maisons vidées, d'ignobles souvenirs de son passage. Au château de Baye, les collections de bijoux et de médailles furent pillées, et l'on trouva dans le plus grand désordre la chambre à coucher de l'explorateur, qui avait été occupée par un personnage d'importance, que l'on croit être le duc de Brunswick. Le publiciste allemand Arnold-Steinmann, dans un travail publié à Stuttgart en 1916, a démontré que la fortune populaire de l'Allemagne s'était accrue pendant la guerre, grâce



Cartouches allemandes à balle fendue en croix.

aux sommes appréciables envoyées du front par les soldats : il a du même coup démontré l'importance des vols commis dans les régions occupées par des brigands qui ont été jusqu'à profaner des sépultures, jusqu'à détruire les arbres qui ombrageaient dans nos cimetières les tombes des soldats français.

L'incendie fut, concurremment avec le pillage, pratiqué comme moyen de dévastation systématique ou d'intimidation. L'armée allemande possédait un matériel spécial, comprenant des torches, des grenades, des fusées, des pompes à pétrole, des baguettes de matières fusantes, des pastilles faites d'une poudre comprimée très inflammable. Sermaize, Revigny, Clermont-en-Argonne, Nomeny, Gerbéviller, furent, entre autres, méthodiquement ruinés au début de l'invasion, et les mêmes procédés sauvages déshonorèrent le repli allemand au printemps de 1917 : sur les 37 communes de l'arrondissement de Roye, trois seulement restèrent debout, et la zone évacuée, qui comprend Noyon, Chauny, Jussey, Roye, Nesle, Péronne, n'était plus qu'un désert.

Tout y a été détruit (lisait-on dans le *Berliner Tageblatt* du 20 mars 1917). Plus un arbre, plus un arbuste. Il n'y a plus ni maison ni chaumière. C'est ainsi que nous avons répliqué au refus d'accepter nos propositions de paix. Que les partisans de la continuation de la guerre sachent aujourd'hui ce que la guerre a de plus affreux ! Entre l'ennemi et nous, il doit être créé un désert.

La soldatesque, en effet, brûla, démolit, saccagea jusqu'aux arbres fruitiers, emporta tout ce qu'elle put et rendit le reste inutilisable.

Le Règlement de La Haye interdit formellement l'attaque ou le bombardement des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus, et il spécifie même que toutes mesures doivent être prises pour epargner

les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les hôpitaux et les lieux de rassemblement de malades et de blessés, à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire.

En violation de ces obligations formelles, les Allemands bombardèrent sans utilité des villes sans défense, comme Pont-à-Mousson, et s'acharnèrent à détruire des monuments comme l'hôtel de ville d'Arras, les cathédrales de Soissons, de Reims, de Saint-Quentin. La cité du sacre, la ville historique chère à tous les Français, l'admirable œuvre d'art qu'était la cathédrale de Reims excitèrent tout particulièrement leur fureur de destruction. Ils s'étaient proposé de détruire Versailles pour épouvanter Paris en montrant ce qu'ils feraient de la capitale si elle ne se rendait pas à la première sommation. Déjà, en 1814, le littérateur Jean-Joseph Goerres demanda à la coalition de réduire en cendres le Louvre, Saint-Denis, Notre-Dame de Reims, et le mot « mufle » s'enrichit d'un sens nouveau, pendant que le maréchal prussien von Muffling gouvernait Paris au nom des vainqueurs de Waterloo.

Il appartenait aux « surhommes » d'outre-Rhin de rétablir le servage, de déporter en masse les habitants inoffensifs sans distinction d'âge, de sexe, de condition et d'habitudes sociales, et rien n'est plus tristement éloquent que la simple constatation de l'état dans lequel nous furent rendus, au commencement de 1915, les malheureux iniquement arrachés à leurs foyers, durement acheminés vers les lieux de deportation, parqués dans des baraquements ou sous des tentes, condamnés à des travaux de toute sorte, même d'ordre militaire, ou encore placés comme des boucliers en avant des troupes allemandes, très mal et très insuffisamment nourris, épuisés par un régime impitoyable et insalubre.

On a vu, un jour, un interné dont le torse était tellement couvert de poux qu'ils y formaient une véritable couche vivante. Dans tous les camps, d'ailleurs, la vermine qui pullulait constituait pour les prisonniers un supplice d'autant plus intolérable que l'administration ne faisait rien pour y remédier. Il paraît même qu'à Güstrow, les soldats se moquaient ouvertement de ceux qui essayaient de détruire les insectes dégoûtants dont ils étaient infestés. Cependant, ils ont tenté une fois d'en débarrasser une femme, la veuve Minaux, de Béney (Meuse), âgée de 87 ans. Pour cela, ils n'ont rien trouvé de mieux que de l'inonder de pétrole, après l'avoir déshabillée. A la suite de cette opération, la pauvre vieille est tombée gravement malade.

La Commission d'enquête, qui visita ces rapatriés dans l'Isère et en Savoie, ne put taire son indignation et sa tristesse :

Pendant le cours de notre enquête, nous n'avons cessé d'entendre la toux obsédante qui déchirait les poitrines. Nous avons vu de nombreux jeunes gens dont la gaieté semblait morte et dont les visages émaciés et pâlis décelaient la tare physique déjà peut-être irréparable. Aussi la pensée nous venait-elle malgré nous que la scientifique Allemagne, qui se targue si volontiers d'avoir toujours marché à la tête des nations dans la lutte contre la tuberculose, semble avoir appliqué son esprit de méthode à préparer dans notre pays la propagation du fléau redoutable qu'elle a si ardemment combattu chez elle. (2e *Rapport de la commission d'enquête.*)

D'ordre du général von Graevenitz, en avril 1916, 25.000 Français et Françaises, parmi lesquels des jeunes filles de seize à vingt ans, furent déportés de Roubaix, Tourcoing et Lille dans l'Aisne et les Ar-



Quelques preuves de la sauvagerie teutonne. — La ville de Chauny (Aisne), détruite par les Allemands au moment de leur retraite.



La petite ville de Roye (Somme), détruite par les Allemands au moment d'en être chassés par les troupes françaises.



Ce qui reste de la petite ville de Tergnier (Aisne), anéantie par les hordes allemandes obligées de fuir devant les troupes françaises.

dennes envahies et obligés à des travaux agricoles. L'opération eut lieu, sous la menace des baïonnettes, le samedi saint et le lundi de Pâques : les soldats pénétraient dans les maisons; un officier choisissait les victimes, qui étaient conduites pêle-mêle dans une usine et, de là, à la gare. Des femmes furent employées à faire la cuisine ou la lessive des soldats, ou remplacèrent les ordonnances des officiers. Précédemment, la population civile de Landrecies et de Hancourt avait été astreinte au travail, contrairement aux conventions internationales, le plus souvent sans rémunération. Des hommes libres étaient devenus, sous la menace de punitions variées, les auxiliaires des ennemis de leur pays.

L'autorité militaire allemande a allégué, pour justifier ces déportations en masse, que l'Angleterre entravait le ravitaillement des régions envahies; or, si la saisie de la contrebande et l'arrêt du commerce ennemi sont des actes de guerre légitimes, il n'en est pas de même des mesures qui ont pour résultat de tarir les ressources d'un territoire, de détruire ses moyens de production, de réduire ses habitants à la famine.

Ce qui précède s'applique à la France; mais, partout où ils furent les maîtres, les Allemands et leurs alliés se rendirent coupables des mêmes excès. Envahie au mépris du droit, la Belgique souffrit toutes les formes de l'oppression, sans, d'ailleurs, se soumettre, et c'est en vain que le général von Bissing s'efforça de diviser les Flamands et les Wallons, dont son « poing de fer scella étroitement l'union ». Au masque baissable de ce gouverneur l'histoire opposera la noble figure du cardinal Mercier et l'ironique physionomie du bourgmestre de Bruxelles, Adolphe Max. Tous deux protestèrent au nom de la morale, du droit et de l'honneur, contre le martyre infligé à leur patrie. Les reitres n'osérent pas sévir contre l'archevêque de Malines; ils emmenèrent en captivité le courageux bourgmestre et punirent également de l'exil ceux qui refusèrent d'enseigner à l'Université flamande de Gand, comme l'historien Henri Pirenne, ou de siéger dans ce « conseil des Flandres », dont ne firent partie que quelques renégats.

La malheureuse Belgique fut d'autant plus cruellement traitée qu'elle subit le premier choc de l'invasion et que le kaiser voulait briser du premier coup toute résistance, vaincre par la terreur autant que par les armes. La ruine de Louvain et de sa bibliothèque universitaire, d'Andenne, de Dinant, d'Aerschot, de Termonde, la stupide destruction des halles d'Ypres, marquèrent, avec les assassinats, les débuts de l'œuvre germanique en Belgique. Des milliers de prêtres, de vieillards, de femmes et d'enfants moururent d'une mort atroce, qui était annoncée par des proclamations comminatoires pour enlever aux survivants tout courage.

C'est aux Allemands eux-mêmes qu'il convient de demander la preuve de tant d'ignominies, c'est à leur propre témoignage qu'il faut faire appel :

Encore de nombreux incendies. Un village haut perché flambait presque tout entier. A le regarder de loin, je pensai aussitôt à l'embrasement de la Walhalla dans le *Crépuscule des dieux*, tableau merveilleux, mais émouvant. (Extrait du carnet d'un lieutenant saxon, 25 août 1914.)

12 août 1914. On se fait une idée de l'état de fureur de nos soldats quand on voit les villages détruits. Plus une maison intacte. Tout ce qui peut se manger est réquisitionné par des soldats non commandés. On a vu plusieurs monceaux d'hommes et de femmes exécutés après jugement. De petits porcs couraient à l'entour, cherchant leur mère. Des chiens à la chaîne n'avaient rien à manger ni à boire, et les maisons brûlaient au-dessus d'eux. Mais avec la juste colère de nos soldats va aussi de pair un pur vandalisme. En des villages déjà absolument vides, ils dressent à leur plaisir l'incendie (le Coq Rouge) sur les maisons. Les habitants me font peine. S'ils emploient des armes déloyales, ils ne font après tout que défendre leur patrie. Les atrocités que ces bourgeois ont commises ou commettent encore sont sévèrement vengées. Les mutilations de blessés sont à l'ordre du jour. (Extrait du carnet du sous-officier Daonehl, du 9e bataillon de pionniers, IXe corps d'armée, décrivant les actes des troupes allemandes en Belgique.)

Nous avons pénétré dans une maison à Metten (Belgique). On avait tiré d'une maison. Nous avons pénétré dans la maison, et nous avons reçu l'ordre de fouiller la maison, mais nous n'avons rien trouvé dans la maison que deux femmes avec un enfant. Mais mes camarades ont dit que les deux femmes avaient tiré, et nous avons aussi trouvé quelques armes, des revolvers. Mais je n'ai pas vu que les femmes avaient tiré. Mais on a dit aux femmes qu'on ne leur ferait rien, parce que les femmes pleuraient trop. Nous avons sorti les femmes et nous avons conduit les femmes au commandant et, alors, nous avons reçu l'ordre de fusiller les femmes.

Le commandant s'appelait Kastendick et appartenait au 57e régiment d'infanterie. Quand la mère fut morte, le commandant a donné l'ordre de fusiller l'enfant, parce que l'enfant ne devait pas rester seul au monde et, au moment où on fusillait la mère, l'enfant tenait encore la mère par la main, de sorte qu'en tombant elle tira l'enfant en arrière avec elle. On a bandé les yeux à l'enfant. J'ai écrit la vérité. J'ai moi-même pris part à cela, parce que nous en avions reçu l'ordre du commandant Kastendick et du capitaine de réserve Dültingen. (Signé : X..., soldat au 57e régiment d'infanterie, actuellement prisonnier au fort Penthièvre, à Quiberon.) — *P. S.* Cela m'a fait beaucoup de peine quand j'ai vu cela. J'avais des larmes dans les yeux. (X..., Penthièvre, le 13 février 1915.)



Les enlèvements de la Semaine sainte à Lille et Roubaix : Le Choix des victimes. (Composition de Lucien Jonas, l'*Illustration*.) — Des affiches, apposées le jeudi saint (1916), avaient averti les habitants qu'ils devaient se tenir, à l'heure indiquée, à l'entrée de leurs maisons ouvertes, feuilles d'identité à la main. Un officier allemand passait, désignant ceux et celles qu'il choisissait; puis les victimes étaient emmenées en troupeau, musique en tête et encadrées de baïonnettes.

Parmi toutes ces tueries, celle qui provoqua tout particulièrement l'émotion indignée du monde civilisé fut l'exécution de miss Edith Cavell, qui dirigeait à Bruxelles un Institut pour la formation des infirmières et qui avait favorisé la fuite de quelques soldats anglais et belges. Malgré l'insistance des ambassadeurs d'Espagne et des Etats-Unis, le gouverneur von Bissing fit exécuter la sentence de la cour martiale le 12 août 1915, à 2 heures du matin.

Parallèlement à l'incendie, au pillage organisé, à l'assassinat, l'armée allemande pratiqua la paralysie économique par les réquisitions de grains, de fourrages et de vivres, par la levée de contributions et d'amendes démesurées, par l'enlèvement ou le sabotage des machines. Puis, lorsque le pays fut épuisé par les exactions de toute sorte et que se fut déclarée une crise aiguë de chômage, ceux qui l'avaient déterminée en prirent prétexte pour déporter les malheureux qu'ils avaient opprimés, ruinés, réduits à mourir de faim. C'est le maréchal Hindenburg qui exigea ces rafles, pour punir les Belges de leur patriotisme intangible et dans l'espoir de déprimer et de décimer une nation gênante pour l'Allemagne.

Partout, les Allemands et leurs alliés se sont rendus coupables des mêmes crimes. Sur le front russe, ils ont tué de sang-froid des soldats blessés et désarmés, brûlé vifs des prisonniers de guerre, violé des sœurs de charité, employé des projectiles interdits, des liquides enflammés ou corrosifs, des balles explosibles, torturé des prisonniers qui refusaient de faire des révélations. Un des rapports de la Commission d enquête russe (1916) mentionne le supplice infligé à des prisonniers qui, enfourchés sur des baïonnettes, furent lancés un à un dans une rivière. Il cite le cas de trente malheureux qui, privés pendant trois jours de nourriture, furent livrés aux flammes; les Allemands mirent le feu au local où ils étaient enfermés, après avoir jeté des explosifs sur la toiture, et dix seulement purent s'échapper. Un cosaque eut trois doigts coupés, et on les déposa dans sa poche; un autre eut les oreilles percées au moyen d'une baïonnette; un troisième eut le nez coupé à moitié et dut achever lui-même l'amputation avec un canif.

L'occupation de la Serbie commença par des assassinats, des viols, des atrocités de toute sorte et le pillage systématique : Austro-Hongrois, Allemands et Bulgares rivalisèrent d'ardeur malfaisante. Les propriétés de ceux qui avaient abandonné leurs foyers furent aliénées comme biens vacants, et l'autorité occupante alla jusqu'à vendre aux enchères les biens des gens qu'elle avait préalablement déportés. Car elle poursuivait parallèlement l'exploitation du pays et sa dénationalisation, déportant les membres du clergé et les instituteurs, prohibant l'emploi de l'écriture cyrillique, brûlant les livres, remplaçant les écoles nationales par des écoles dirigées par des Allemands ou des Bulgares. Les officiers avaient effrayé les soldats en leur disant que, s'ils ne massacraient pas les Serbes, ils seraient massacrés par eux.

Dans l'Asie ottomane, on assista à un spectacle plus douloureux encore, à l'extermination concertée d'une race, et des documents de source allemande, publiés en 1916 par le Comité de secours aux Arméniens, il résulte que cette œuvre diabolique fut exécutée d'après un plan général et uniforme.

De tout temps, les Arméniens avaient été victimes de la brutalité des Circassiens et des Kurdes, sous l'œil complaisant des valis et des mutessarifs et, malgré les engagements pris par les Turcs au congrès de Berlin (1878), aucune amélioration n'avait été apportée au sort de ces malheureux. De 1894 à 1896, sous le règne d'Abd-ul-Hamid, ils furent massacrés jusque dans les rues de Constantinople; mais, en 1914, c'est l'anéantissement même d'une nationalité chrétienne qui fut poursuivie par les autorités allemandes, sans que l'ambassadeur du kaiser à Constantinople s'y opposât. Le Dr Niepage, maître supérieur à l'école allemande d'Alep, ayant un jour appelé la bienveillance du président d'un comité d'expulsion sur quatre petits enfants :

Vous ne comprenez donc pas nos intentions! (lui fut-il répondu). Nous voulons extirper le nom arménien. De même que l'Allemagne ne veut laisser subsister que des Allemands, nous, Turcs, nous ne voulons que des Turcs.

Des centaines de milliers d'êtres humains furent déportées en masse et décimées en route par l'assassinat, le viol, la faim et la soif.

Après l'Arménie, ce fut le tour de la Syrie, où sévirent le meurtre organisé et la famine. Enver-pacha avait juré de purger l'empire turc de tous éléments étrangers.

La liste des atrocités allemandes devrait être complétée par l'énumération des crimes commis par les pirates : raids aériens contre les populations civiles, torpillages de paquebots et de bâtiments marchands, même naviguant sous pavillon neutre, coulage de navires-hôpitaux, faux radios arrêtant l'envoi de secours aux victimes, feu ouvert sur les équipages des bâtiments torpillés. Quand on leur reproche les crimes de la *Lusitania*, de l'*Arabic*, du *Sussex*, ou l'exécution du capitaine marin Fryatt, coupable d'avoir défendu contre les sous-marins le navire dont il avait le commandement, ils accusent les Alliés de vouloir les réduire à la famine par le blocus. Or, Bismarck trouvait légitime d'affamer Paris, et l'un de ses successeurs, le comte de Caprivi, demandant au Reichstag des crédits pour l'augmentation de la flotte, s'exprimait en ces termes (1892) :

Plus un pays dépend du commerce maritime, plus il est nécessaire de couper toutes ses communications en cas de guerre sur mer, car ce pays pourrait avoir besoin du commerce maritime pour sa propre nourriture, pour les matières premières de l'industrie.

Je suis d'avis qu'interrompre la navigation de l'ennemi restera un moyen indispensable à la lutte. Celui qui fait la guerre doit atteindre ce but et, lorsqu'il en possède l'énergie, il réussit en se servant de tous les moyens, y compris ceux de la guerre sur mer, celui d'interrompre tout commerce avec l'ennemi. Personne ne peut renoncer à cette arme suprême. C'est, du reste, ce qu'on a fait dans la guerre sur terre. Si quelqu'un, pendant le siège de Paris, avait envoyé un train de vivres vers la capitale française, ce train aurait été arrêté. Il en est de même sur mer... Ce n'est pas barbare, puisque c'est l'application à la guerre maritime des principes de la guerre sur terre.

On a dit que les Allemands de 1870-1871 s'étaient montrés moins inhumains et moins brutaux : les

papiers et mémoires du temps révèlent, au contraire, les mêmes instincts, la même grossièreté ordurière, les mêmes méthodes appliquées avec plus ou moins de violence, selon que les auteurs des attentats se croyaient plus ou moins sûrs de l'impunité. Au XVIIIe siècle, pendant la guerre de Sept ans, la Prusse imposa à la Saxe le régime abominable qu'elle infligea de nos jours à la Belgique. Froissart reprochait aux Allemands de mettre aux fers les gentilshommes pour en tirer une plus forte rançon, et Tacite disait déjà que, si les Gaulois se battent pour la liberté et les Bataves pour la gloire, les Allemands font la guerre de proie.



Les déportations continuent. (Composition de Lucien Jonas. *the Illustrated London News*.) — Les Teutons exercent fréquemment leur ignoble tyrannie sur les malheureuses populations de Belgique par des déportations de civils rassemblés par ordre, à telle heure, et conduits ensuite en Allemagne, en foule, sans distinction d'âge et de sexe, sous la menace des fusils et des baïonnettes.

En résumé, les soldats de Guillaume II ont conduit la lutte que ce souverain a imposée au monde avec un mépris absolu des principes juridiques et des considérations d'humanité. Ils n'ont plus rien à reprocher aux Bulgares, dont ils flétrissaient, pendant la seconde guerre balkanique, les effroyables cruautés. De même que leur *Kultur* est en antagonisme avec la civilisation gréco-latine, leur culte de la force à notre respect de la justice et du droit, leurs prétentions « hégémoniaques » à nos idées sur l'indépendance des peuples, de même leur conception de la guerre est en antagonisme avec la nôtre : inhumaine, impitoyable, amorale, inspirée d'une interprétation féroce de la doctrine darwinienne, développant toutes les puissances du mal. Leur barbarie, comme on l'a dit, est « scientifique » : au lieu de s'opposer à la *Kultur*, elle en est la conséquence directe.

« Malheur aux vaincus ! Le vainqueur ne connaît pas de grâce », clamait Guillaume II devant ses troupes, la veille de la bataille de la Vistule. — « La guerre, disait Louis XIV, ne saurait être faite trop honnêtement. » — Maxime Petit.

Amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux (L'), par Charles de Rouvre (Paris, 1917). — Parmi les amours que nos grands hommes éprouvèrent et dont ils n'hésitèrent point à entretenir leur temps, et aussi la postérité, il en est peu d'aussi remarquables que celles qui attachèrent Auguste Comte à Clotilde de Vaux. On sait la passion qu'il montra pour cette jeune femme, non pas seulement pendant sa vie, mais encore après qu'elle fut morte, quelques années à peine après le début de leurs relations; et un n'ignore pas l'influence considérable qu'elle eut sur son œuvre, à ce point que certains prétendirent qu'elle détourna de sa direction primitive la philosophie positiviste. Mais, sans doute, cette constance, cette influence ne suffiraient pas à faire d'une liaison quelque chose d'unique. Il y eut quelque chose de plus : le philosophe fonda une religion dont la déesse, la Vierge-Mère, fut celle qu'il avait aimée, et une religion véritable, avec un culte minutieusement décrit, qu'il suivit jusqu'à sa mort et que ses disciples, ou plutôt ses fidèles, suivirent après lui.

De cette histoire amoureuse le public ne connaissait guère que le thème. En voici le détail authentique, que nous donne un petit-neveu de Clotilde, Charles de Rouvre. A l'aide de la correspondance qu'échangèrent la jeune femme et le philosophe, à l'aide des souvenirs que lui contèrent ses grands-parents, à la fois spectateurs et acteurs dans les événements, il nous guide dans les replis de ces cœurs. L'histoire divine révélée par Auguste Comte devient une histoire humaine, plus émouvante ainsi; et elle n'est pas moins belle, puisqu'elle est, pour ainsi dire, rythmée par les admirables lettres de Clotilde.

Elle était née à Paris, le 3 avril 1814, du mariage du capitaine Marie avec Mlle de Ficquelmont; mariage comme on en vit souvent, en ces temps, de l'officier de fortune avec l'héritière d'un grand nom.

Les Ficquelmont étaient une grande famille de Lorraine, dont la fortune avait disparu sous la Révolution. Conformément au droit féodal, lorsque la royauté avait disparu en France, ils s'étaient retournés vers le suzerain naturel du duché de Lorraine, l'empereur d'Allemagne. Le frère de Mlle de Ficquelmont devait être plus tard ministre à la cour d'Autriche.

Quant au capitaine Marie, bien qu'il eût fait toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, la chance ne le favorisa point, et il se trouva simple capitaine au moment de la Restauration. La situation fut quelque temps assez misérable. Enfin, grâce aux amis de la famille de Ficquelmont, devenus tout-puissants, il obtint la perception de Méru, dans l'Oise. C'est là qu'il vint s'installer avec sa femme et ses enfants; c'est là que grandit Clotilde, enfant jolie, mais maniérée et de caractère peu facile. Elle passa plusieurs saisons aussi dans les beaux châteaux de ses tantes, en Lorraine; et, certes, cette vie lui convenait mieux que le régime de l'internat, à la Légion d'Honneur, auquel elle dut pourtant bientôt se résoudre, et où elle devait demeurer jusqu'en 1834.

Si les relations qu'elle avait avec son père furent toujours assez réservées — le bonhomme était bougon et surtout peu prodigue — sa mère exerça une influence certaine sur elle. Mme Marie ne manquait point d'une certaine distinction d'esprit, et elle se plaisait même à dresser des plans d'aménagement social par le travail. Les seules discussions qu'elle pourra avoir plus tard avec sa fille auront pour unique cause l'amour excessif qu'elle lui portait.

Ce fut peu de temps après le retour de Clotilde que vint s'installer à Méru Amédée de Vaux, qui venait y remplir le rôle d'aide à la perception. Il avait longtemps voyagé aux colonies et n'avait jamais fait grand'chose de bon ; mais il était aimable et, malgré l'avis de sa mère, Clotilde consentit à l'épouser, 28 septembre 1835, plus, sans doute, par amour du mariage que par amour de l'homme. Il n'avait pas de fortune et prit l'emploi de son beau-père, qui alla s'installer à Paris.

Ce furent quelques années de jours gris, à peine coupés par un voyage au Tréport, que Clotilde y fit pour sa santé. En 1839, brusquement, Amédée de Vaux prit la fuite. On s'aperçut, après sa disparition, qu'il était voleur et faussaire. Clotilde rentra, accablée, chez ses parents, retirés à Paris; et, quelques mois après, lorsque son mari lui adressera de longs plaidoyers et des déclarations d'amour, elle refusera d'y répondre.

Dans son isolement, Clotilde chercha une distraction à sa tristesse, et elle songea à faire de la littérature. Cela l'aiderait aussi, peut-être, à sortir de la gêne matérielle où elle se trouvait. On peut dire, en effet, qu'elle n'avait pas un sou à elle, et on sait que son père ne donnait point facilement le peu qu'il pouvait avoir. Il fallut que sa mère s'adressât, en secret, à son frère, le ministre autrichien, qui consentit à faire à sa sœur une pension de 600 francs.

Le frère de Clotilde — le grand-père, précisément, de M. Charles de Rouvre — fut élève à l'Ecole polytechnique, au moment où Auguste Comte y était examinateur des examens d'entrée. Le philosophe protégea le jeune homme et alla le voir lorsque celui-ci se maria, en 1844. Ce fut à cette époque que Clotilde quitta ses parents, chez qui la vie lui était insupportable, pour habiter seule. Elle devait prendre ses repas chez son frère. C'est là que, pour la première fois, en avril 1844, elle rencontra Auguste Comte.

Il avait alors quarante-quatre ans et venait de divorcer. Il avait achevé sa *Philosophie positive* et se préparait à élaborer sa *Politique positive*. La première impression que la jeune femme lui produisit fut extraordinaire. Elle se contenta de le juger laid. Mais il revint souvent et, quelques mois seulement après la première entrevue, il lui laissait déjà entendre les sentiments qu'il éprouvait :

> Le prix que vous voulez bien attacher (lui écrivait-il) à la conversation m'enhardit à vous déclarer que je serais très satisfait de voir se multiplier de telles relations. J'ai souvent été jugé peu sociable, faute de trouver chez les autres une disposition d'esprit, et surtout de cœur, suffisamment en harmonie avec la mienne.
>
> Le confiant abandon que je me plais à éprouver auprès de vos parents doit vous indiquer assez ma tendance naturelle à goûter convenablement votre aimable correction. Outre l'élévation d'idées et la noblesse de sentiments qui semblent propres à toute votre intéressante famille, une triste conformité morale de situation personnelle constitue encore, entre vous et moi, un rapprochement plus spécial.

Il multiplie ses visites, et c'est dans une de ces réunions de famille qu'il prononce, plein d'admiration pour soi-même, le 16 mai 1845, la fameuse pensée qu'il inscrira en tête de son œuvre :

> On ne peut pas toujours penser, mais on peut toujours aimer.

De la date où il dit ces mots il fera plus tard le premier jour de l'an de l'humanité régénérée. En attendant, dès le lendemain, il adresse sa déclaration à Clotilde. Elle le repousse, sans pourtant rompre avec lui. Il la barcèle et, pour sa fête qui tombe le 3 juin, il compose sa *Lettre philosophique sur la commémoration sociale*. C'est là qu'on peut voir l'évolution de son esprit, la tendance à la religiosité qui n'avait pas encore apparu en lui. On attendait de lui une cité libre, et il va édifier une Eglise.



Clotilde de Vaux, au moment de sa première communion (d'après une miniature faite par sa mère).

Il considère ce temps comme celui des fiançailles et, pourtant, celle qu'il regarde comme sa fiancée lui écrit :

> Au nom de l'intérêt que je vous porte, je vous en prie, travaillez à surmonter un penchant qui vous rendra malheureux. Un amour sans espérance tue l'âme et le corps ; il vous fauche comme un brin d'herbe.

Elle lui montre son cœur « comme flétri ; il faut qu'il se retrempe aux sources de la résignation et de la solitude ». Et elle lui avoue une émotion de son cœur : depuis sa séparation d'avec son mari, elle a aimé un homme, qu'elle ne nomme pas, et qui n'en a jamais rien reçu. Cet homme, nous le savons, c'est le directeur du *National*, Armand Marrast. Auguste Comte reçoit le coup, et à cet aveu d'un trouble du cœur il répond par un aveu du trouble de son intelligence.

Jadis, il a été fou pendant un an. Cette confidence paye l'autre. Le philosophe et la jeune femme pourront continuer à se voir. Si l'amour est impossible entre eux, l'amitié ne leur est pas interdite.

Dans cette amitié, des événements se produisent qui l'exaltent: la publication, en juin 1845, dans le *National*, d'une nouvelle de Clotilde, *Lucie*, nouvelle autobiographique, qui enthousiasme le philosophe. Il prend l'engagement de ne prendre jamais que son amie comme épouse. Elle refuse, sans pourtant fermer la porte à tout espoir. Il passe de la joie à la tristesse, s'attarde à la jalousie, lorsque Marrast offre à la jeune femme de devenir la collaboratrice hebdomadaire de son journal, bondit dans le bonheur lorsqu'elle lui emprunte cinquante francs, pleine d'inconscience, enfin se considère comme bienheureux lorsqu'il lui sert de compère, le 22 août, au baptême de son neveu. Ce baptême, célébré dans l'église Saint-Paul, scelle à ses yeux leur union mystique. Il ne garde plus de ménagements. Il ne dissimule plus ses sentiments; son attitude affirme tous les droits qu'il se juge sur elle. La famille Marie, on le comprend, ne fut point satisfaite de cette tenue nouvelle. Il s'en désespère. C'est alors que la jeune femme s'offre à lui. Si étonné qu'il en soit, il n'hésite point à accepter cette offre; mais, au dernier moment et malgré toute sa bonne volonté, elle ne peut se résoudre à l'abandon de son corps. Il faut reconnaître que le philosophe fait tous ses efforts pour la faire revenir sur sa décision. Ce n'est que lorsque Clotilde sera morte qu'il voudra supprimer dans le monde l'amour physique.


Auguste Comte.

Cependant, les relations reprennent, plus calmes, plus normales. Elle travaille à un roman qui sera son histoire : *Wilhelmine*, et elle fait don à son ami d'une boucle de cheveux. Elle lui demande aussi quelques services d'argent et, bien qu'il n'en ait point, il ne l'avoue pas. Mais les rapports entre le philosophe et la famille Marie deviennent chaque jour moins cordiaux. Mme Marie demande à sa fille de revenir habiter chez elle. Clotilde refuse avec éclat; et ce désaccord avec les siens la rapproche encore de Comte.

Celui-ci commence à organiser le culte qu'il célébrera plus tard. Le fauteuil où elle s'assit, dans son cabinet, est l'autel devant lequel il s'agenouille, et la prière qu'il prononce

consiste à répéter une suite chronologique de courts passages de vos lettres (lui écrit-il), les plus propres à caractériser la marche et la tendance de notre sainte affection.

Mais, de jour en jour, la lassitude accablait la jeune femme. Elle s'était souvent sentie souffrante, mais, parce qu'elle avait un teint éclatant, on la disait malade imaginaire. Elle avait des crachements de sang, et on la disait neurasthénique. C'est le moment que Comte choisit pour la poursuivre de son désir. Il y a des allusions extraordinaires à son état physique dans les lettres qu'il lui adresse en ce temps-là, et ce n'est pas sans regret que, devant les refus qui lui sont opposés, il se résigne à la seule amitié; mais de sa continence involontaire il passe à la conception des amours chastes, dont il fera un dogme.

En attendant, il s'inquiète de la santé de la jeune femme, et il s'inquiète aussi du médecin qui la soigne et dont il est jaloux, le docteur Cherest. Il parvient à le remplacer par le docteur Pinel-Grandchamp, qui donnera à sa malade une quantité de drogues, dont l'effet se manifestera déplorable. La maladie s'accroît chaque jour. Clotilde le cache à sa famille, et Comte l'exhorte à ne recevoir personne, sauf lui. La dernière lettre qu'elle lui adresse, le 8 mars, est la glorification de l'amitié :

Vous vous trompez (écrit-elle), quand vous dites que l'amitié n'aime pas.

La famille Marie, qui avait été profondément irritée, revint quand la maladie empira. Elle trouva Comte installé en quelque sorte rue Payenne. Il se montre brusque et dur pour tous; mais, avec Clotilde, il est d'une étrange douceur. Il lui écrit des mots très doux :

Adieu, mon éternelle compagne. Vous m'avez aujourd'hui fait profondément sentir le prix de votre noble pureté, qui nous a permis, devant votre mère, de tenir tendrement votre main dans les miennes, pendant que je contemplais cette angélique physionomie dont l'altération passagère rend encore plus touchante la suave beauté.

Mais, lorsqu'il sut qu'elle allait mourir, il remplit de ses lamentations la chambre même de la malade, et il entreprit, pour l'avoir toute à lui, d'écarter de son lit ses parents même. Ils patientèrent un peu, et ils étaient tous réunis pour assister, le 2 avril, au don des derniers sacrements. Comte prenait là l'engagement de rendre son amie immortelle. Mais, les jours suivants, de grandes scènes eurent lieu. Comte fut mis à la porte, mais le capitaine Marie lui avait promis de le rappeler avant la fin. Le lendemain, on l'envoya chercher. Il vint et s'enferma dans la chambre de la mourante, dont la famille n'osa pas briser la porte. Il y resta seul plusieurs heures. Clotilde venait de rendre le dernier soupir, quand il reparut. C'était le 5 avril 1846.

Elle fut enterrée, le 7, au Père-Lachaise, dans cette tombe devant laquelle, à des jours réguliers, Comte devait venir prononcer les prières sacrées qu'il composait en son honneur.

Le lendemain, le frère de Clotilde demanda réparation de ses actes au philosophe. Celui-ci s'efforça de ne pas rompre entièrement avec la famille de son amie. Mais la rupture pouvait être difficilement empêchée. Elle se produisit totale.

Alors, il ne songea plus qu'au travail et à l'adoration de Clotilde divinisée. Dès octobre 1846, il compose la fameuse « dédicace exceptionnelle à son éternelle compagne », qui ouvre le premier volume de la *Politique positive*. Il avertit sa femme qu'elle n'est plus rien dans son estime; que c'est une autre qui sera l'inspiratrice de son nouveau livre, et il réunit ses disciples pour leur dire sa vie sentimentale.

Il compose des prières qui, chaque jour, doivent être dites à heures fixes, prières faites avec des pensées de Comte, des paroles de Clotilde, des extraits de ses lettres, des citations espagnoles, italiennes, latines. Le cérémonial en est minutieusement réglé. C'est ainsi que la prière du matin, qui commence à cinq heures et demie, dure une heure, et se décompose en

une commémoration dont la durée est de quarante minutes, à genoux, devant l'autel

et une effusion de vingt minutes, à genoux, les dix autres debout, et les cinq dernières de nouveau à genoux.

Chaque semaine, il se rend devant la tombe de son amie. Chaque année, il lui adresse une lettre, le jour de sa fête. Ce sont les dix Sainte-Clotilde où vraiment il atteint à une hauteur morale considérable. Il fonde véritablement une religion, enterre, marie, baptise. Il est pape et incorpore Clotilde au Grand Être. Et ce fut ainsi jusqu'à sa mort, qui se produisit le 5 septembre 1857.

Il y aurait lieu, sans doute, de préciser ce que la pensée du philosophe dut à l'influence de la jeune femme et l'évolution que détermina cette influence, mais il a paru suffisant, pour aujourd'hui, de raconter cette histoire d'amour, l'une des plus étonnantes, sans doute, par la qualité des personnages et l'originalité de sa conclusion, que l'on ait rencontrées dans la littérature. — JACQUES BOMPARD.

***burlingtonie** n. f. Bot. Genre d'orchidées vandées, renfermant des herbes épiphytes, des forêts de l'Amérique tropicale.

— ENCYCL. Les burlingtonies, et notamment la burlingtonie jolie (*burlingtonia decora*), sont de gracieuses orchidées, à très belles fleurs groupées en grappes; le labelle de ces fleurs est d'un blanc pur, tandis que le périgone, à folioles membraneuses, convolutées, obliques, est rose, parsemé de taches lie de vin. Les grappes de fleurs sont portées par des hampes simples, munies d'une seule bractée au-dessous du point où naissent les fleurs. On cultive dans les serres, avec cette jolie variété, les espèces *rubescens, candida, fragrans, rigida, maculata*, etc. — JEAN DE CHAON.


Burlingtonie.

Cafés de fantaisie ou **pseudo-cafés** (LES). On sait combien est grande l'importance du café dans les échanges commerciaux (v. *Larousse Mens.*, t. II, p. 554). Cette denrée, devenue indispensable, fournit une infusion dont l'usage modéré facilite la digestion et active le travail intellectuel et dont l'abus provoque de l'insomnie et du tremblement. Le café n'est pas un aliment; au contraire, il accélère la nutrition générale et, par suite, la consommation des réserves de l'organisme. Il renferme trois principes essentiels : l'un, aromatique, la *caféone*, développé pendant la torréfaction; l'autre, amer, fébrifuge; le troisième, excitant, la *caféine*. La présence de ce dernier oblige beaucoup de personnes nerveuses à se priver de cette boisson qu'elles affectionnent. Il existe bien, à Madagascar et dans les îles voisines, des caféiers sauvages, dont les graines sont dépourvues de caféine (*coffea Humblotiana* et *Perrieri*), mais elles possèdent une extrême amertume, dont aucune manipulation n'a encore pu les débarrasser; peut-être y parviendrait-on par la culture. En attendant, on vend depuis 1908 des *cafés décaféinés* par des procédés chimiques (v. *Larousse Mens.*, t. II, p. 131); ils possèdent l'arome du café, sans en avoir l'action excitante.

Les *pseudo-cafés* ou *cafés de fantaisie*, nommés parfois improprement *succédanés* du café, ne possèdent pas les propriétés du café et n'en rappellent que vaguement la saveur. On les mélange au café, ou on les emploie seuls en infusion; tous colorent fortement l'eau et renferment un principe amer. Des raisons de santé, d'économie, de goût, ont contribué à répandre l'usage alimentaire des cafés de fantaisie, dont certains donnent lieu à un commerce important.

Chicorée. La « chicorée caféiforme » est citée en France pour la première fois dans la troisième édition du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare, publiée en 1775. La chicorée, employée par les Hollandais vers la fin du XVIIe siècle, fut introduite en Prusse en 1763, puis en Suisse, en Angleterre, en Belgique et en France. C'est à la fin du XVIIIe siècle qu'on commence à cultiver la chicorée à café dans nos départements du Nord. La culture et la préparation de ce produit ayant été décrites longuement ici-même (v. *Larousse Mens.*, t. III, p. 368), nous n'y reviendrons pas. La chicorée (*cichorium intybus*) n'a qu'une seule des propriétés du café, celle de colorer fortement l'eau dans laquelle on la fait infuser; elle est âcre, amère, apéritive, dépurative et purgative, faiblement alimentaire.


Chicorée.

Certaines personnes emploient par goût le mélange café-chicorée, surtout pour préparer le café au lait; beaucoup plus l'emploient par économie, mais à cette clientèle volontaire s'ajoute une clientèle involontaire encore plus nombreuse : elle comprend les habitués des cafés et restaurants et les acheteurs de café moulu chez des commerçants sans scrupules.

Rien n'est plus facile que de reconnaître la présence de la chicorée dans le café en poudre. Il suffit de verser doucement une pincée de la poudre suspecte à la surface de l'eau contenue dans un verre. Si le café est pur, il surnage pendant assez longtemps sans colorer l'eau; au contraire, la chicorée, très spongieuse, absorbe rapidement le liquide, le colore en jaune brunâtre et coule au fond.

La chicorée est souvent elle-même falsifiée avec des céréales, des glands doux, des carottes, des cossettes de betteraves, etc. Toutes ces substances végétales, séchées, grillées, pulvérisées, imprégnées de sucre caramélisé par la torréfaction, ont l'aspect de la chicorée. Parfois, même, les fraudeurs y mélangent du vieux marc de café, des drèches de brasserie, de la tourbe, des matières minérales. La « chicorée de guerre », qui fut vendue au commencement de 1915, renfermait toutes sortes de tissus végétaux torréfiés, sauf de la chicorée, car les principales régions productrices de cette denrée, c'est-à-dire la Belgique et le nord de la France, venaient d'être occupées par l'ennemi.

Malt. Le malt consiste en graines de céréales germées artificiellement, afin d'y faire développer un ferment, l'*amylase*, capable de transformer l'amidon en sucre, puis on arrête sa germination en le touraillant, c'est-à-dire en le desséchant dans l'air chaud. La malterie est une grande industrie qui alimente les brasseries, les glucoseries et les distilleries

Le malt d'orge est le plus employé; il est brun et possède un parfum prononcé de café grillé; d'où l'emploi fort répandu de son infusion comme pseudo-café économique non excitant, tonique et digestif.

Céréales. Les graines d'orge, d'avoine, de blé, de seigle et de maïs non germées, grillées dans un brûloir à feu doux, puis broyées dans un moulin,



Noisetier : *a*, fleurs mâles ; *c*, fruit.

sont mélangées frauduleusement au café ou à la chicorée, ou sont employées par quelques amateurs pour adoucir la saveur du café.

Glands doux. Les glands doux sont fournis par des variétés du chêne vert (v. p. 197), le chêne d'Espagne (*Quercus castellana*), le chêne ballote (*Quercus ballota*), le chêne grec (*Quercus æsculus*), répandues sur tout le pourtour méditerranéen ; ces glands sont comestibles et se mangent à la façon des châtaignes Torréfiés et moulus, les glands doux fournissent un pseudo-café, dont la vente donne lieu à un petit commerce. L'infusion, de saveur peu agréable, est faiblement alimentaire.



Lupin : *a*, fleur.

Les glands doux y sont d'ailleurs souvent remplacés par les glands ordinaires de nos forêts, débarrassés de leur principe âpre par macération pendant plusieurs jours dans de l'eau souvent renouvelée et par des lavages répétés avec de l'eau contenant 1 à 2 p. 100 de carbonate de soude, ou encore par une germination partielle due à un séjour d'une semaine dans le sol humide.

Noisettes. Les noisettes, privées de leur coque, sont torréfiées, puis cassées au marteau toutes chaudes, entourées d'un linge; les fragments sont réduits en poudre dans un moulin à café. L'infusion obtenue est une boisson saine, de saveur délicieuse et n'ayant aucune des propriétés du café. Ce produit ne se trouve pas dans le commerce.



Pois chiche : *a*, fruit.

Lupin à café. Le lupin à feuilles étroites (*Lupinus angustifolius*) est une légumineuse annuelle à fleurs bleues, indigène en France. On le cultive un peu partout en Bretagne sous le nom de *café de jardin*, et beaucoup de paysans s'imaginent posséder des plants du véritable caféier. La gousse, mûre en août, renferme quatre à cinq graines assez grosses, presque rondes, aplaties sur les deux faces ; chaque



Caroubier : *a*, fleur mâle ; *b*, fleur femelle ; *c*, fruit.

pied en fournit environ 10 grammes. Après une dessiccation lente, ces graines, torréfiées, broyées et mises à infuser dans l'eau bouillante, donnent une boisson brune, amère, à arome faible, rappelant un peu celui du café. L'habitude, presque générale en



Astragale : *a*, de Crète ; *b*, astragale glycyphylle ; *c*, son fruit.

Bretagne, d'arroser largement l'infusion d'eau-de-vie, complète l'illusion. Aussi est-ce de bonne foi que, dans beaucoup d'auberges, le lupin est servi comme café.

Pois chiche. Les graines du pois chiche (*Cicer*



Cassier : *a*, casse fistuleuse ; *b*, fleur de la casse fistuleuse ; *c*, fruit ; *d*, casse lancéolée.

arietinum), appréciées comme aliment dans le midi de l'Europe, fournissent un pseudo-café commercial, consommé surtout dans le Languedoc. L'infusion de ces graines n'est pas trop désagréable, quand une torréfaction bien menée a fait disparaître complètement le goût de pois.

Astragale d'Espagne. Cette légumineuse annuelle (*Astragalus bœticus*) est une herbe à fleurs jaunes. L'emploi de ses graines comme pseudo-café a été fort répandu à l'époque du blocus continental; il est encore fréquent en Angleterre.

Caroube Le caroubier (*Ceratonia siliqua*) est un arbre du littoral méditerranéen ; ses longues gousses, réduites en pulpe, subissent un grillage qui les transforme en un café de fantaisie, consommé par les indigènes du Maroc sous le nom de *karouba*.

Cassier occidental. Cette légumineuse annuelle buissonnante (*Cassia occidentalis*) croît dans les régions chaudes des deux continents. Ses graines, torréfiées et broyées, fournissent le *café nègre* du Sénégal, de la Martinique et du Gabon, dont l'arome rappelle beaucoup le café, mais qui ne possède pas de propriétés excitantes. Cette denrée caféiforme figura à l'Exposition universelle de 1855 parmi les produits de la Guadeloupe; un certain bruit fut fait alors autour d'elle ; on essaya vainement de la « lancer » comme produit bien supérieur à la chicorée. Le café nègre est toujours utilisé à la Guadeloupe ; il est quelquefois importé en Angleterre.



Gaillet : *o*, fleur grossie.

Gaillet gratteron. Cette mauvaise herbe (*Galium aparine*), fort commune partout en France, appartient, comme le caféier, à la famille des rubiacées. Ses fruits, de 3 à 6 millimètres de diamètre, sont couverts de poils crochus et s'accrochent aux vêtements. Ils sont employés parfois.

Gaertnera vaginata et *Psychotria herbacea.* Ces deux rubiacées des régions chaudes fournissent des graines ayant une forme analogue à celles du caféier et utilisées de même, mais leur saveur est assez différente, et elles ne renferment pas de caféine.

Gombo. Le gombo ou ketmie comestible (*Hibiscus esculentus*) est une malvacée des régions chaudes, à fruit comestible. Les graines sont torréfiées avec soin dans un brûloir à café jusqu'à ce qu'elles ne crépitent plus; on les étale tout de suite sur une table de marbre ou surtout autre corps pouvant les refroidir rapidement, et on les broie. L'infusion rappelle le café, avec une saveur spéciale qui plaît à beaucoup de gens.



Gombo ou gombaud : *a*, fruit.

Figues. L'usage du *feigen kaffee* ou café de figues a pris naissance en Autriche-Hongrie, il y a environ un demi-siècle. De là il s'est répandu en Allemagne et dans les Balkans. En France, depuis une dizaine d'années et surtout depuis la guerre, le café de figues a une clientèle et se trouve dans beaucoup d'épiceries. (V. p. 196.)

Le chiffre suivant donnera une idée de l'importance de ce produit ; en 1898, il a été importé en Autriche (sans la Hongrie) 2 millions et demi de quintaux de figues sèches destinées à la torréfaction ; la plus grande partie provenait de la région de Smyrne. A la suite de plusieurs mauvaises récoltes survenues en Asie Mineure, les usiniers autrichiens firent des commandes à nos producteurs du Midi et d'Algérie.

Dès 1899, une société se fonda, et des usines s'élevèrent à Bordeaux pour la torréfaction des figues. En 1902, l'attention du gouvernement général de l'Algérie fut attirée sur le café de figues par les grosses commandes de figues sèches faites par des commerçants autrichiens. Aidés et encouragés par l'administration de la colonie, des industriels se rendirent en Autriche pour étudier les détails de la torréfaction et, peu après, deux usines furent installées : l'une à Bougie, l'autre à Aomar; elles transforment en café de figues une notable partie de l'énorme production de la province de Constantine.

Les méthodes employées pour cette préparation ont déjà été indiquées (*v. Larousse Mens.*, t. III, p. 370).

Le succès que rencontre aujourd'hui en France le café de figues est une conséquence de la guerre; beaucoup de personnes ont remplacé la chicorée devenue rare et chère par les figues torréfiées, que leur offrent nos producteurs privés de leur clientèle de l'Europe centrale.

Le café de figues ressemble d'une manière étonnante au café moulu; il est vendu en paquets bien clos, car il absorbe facilement l'humidité et se prend en mottes, qu'il faut ensuite briser. Employé seul, il donne une infusion sucrée d'un goût agréable. Mélangé au café dans la proportion d'un tiers, il colore fortement l'infusion et en tempère l'amertume, au lieu de la rendre âcre, comme la chicorée; il l'édulcore, la rend onctueuse et alimentaire. Le café de figues permet de donner aux enfants un café au lait nutritif, dont le goût leur plaît et dans lequel il n'entre aucun grain de café; la chose ne serait pas possible avec la chicorée.

Il est devenu proverbial, en Autriche, de dire qu'il n'y a pas de bon café sans figues. Sans partager cette opinion, on peut cependant affirmer que le café de figues vient en bonne place par ses nombreuses qualités dans le groupe des denrées de second ordre constitué par les cafés de fantaisie. — F. FAIDEAU.

Caron (Jules-Edmond), officier de marine et explorateur français, né à Quimper le 12 juillet 1857, mort à Toulon le 2 juin 1917. Sorti de l'Ecole navale en 1876, il était lieutenant de vaisseau depuis le 3 juillet 1885 quand, l'année suivante, le 20 août, il quitta la France pour accomplir au Soudan une mission, au cours de laquelle il devait amener pour la première fois une petite flottille française devant l'un des ports de Tombouctou. Ce voyage eut une grande importance, tant par les connaissances géographiques nouvelles qu'il nous apporta que comme ayant été un premier pas accompli pour préparer l'établissement de la France à Tombouctou.

Depuis l'explorateur français René Caillié, aucun navigateur n'avait pu s'avancer aussi loin sur le Niger. Celui-ci, en 1828, monté sur une pirogue indigène, avait pu effectuer le levé du bras du fleuve compris entre Djenné et Kabara, le port de Tombouctou, et il était revenu sain et sauf de cette dangereuse expédition. Poursuivant les plans de pénétration vers le Niger déjà conçus par Faidherbe, ceux de nos officiers qui furent chargés du commandement supérieur du Haut-Fleuve avaient envisagé la possibilité d'atteindre Tombouctou par la voie du Niger. En septembre 1885, le lieutenant de vaisseau Davoust s'était avancé sur la canonnière le *Niger* jusqu'à Djenné, après avoir exécuté le levé d'au moins 390 kilomètres du fleuve.

Le lieutenant de vaisseau Caron, qui le remplaça, devait poursuivre l'œuvre commencée et la faire plus complètement aboutir. Le commandant supérieur du Haut-Fleuve était alors le lieutenant-colonel Galliéni, qui avait été appelé à ces fonctions en octobre 1886, et ce fut lui qui, pour assurer l'extension de l'influence française dans les pays avoisinant le Niger, chargea le lieutenant de vaisseau Caron de conduire à nouveau la canonnière le *Niger* vers Tombouctou, et il prit toutes les mesures qu'il put pour faire réussir le voyage. Le lieutenant-colonel Galliéni donna au chef de la mission de longues et précises instructions.

A la canonnière le *Niger* avaient été ajoutés un chaland qui fut appelé le *Manambougou* et un sharpee de 8 mètres, le *Titi*. C'est avec cette petite flottille que le lieutenant de vaisseau Caron quitta, le 1er juillet 1887, le bassin de Manambougou, situé sur le Niger à trente-cinq kilomètres en aval de Bamako. Il était accompagné du sous-lieutenant d'infanterie de marine Lefort, fils du contre-amiral Lefort, du Dr Jouenne, médecin de la marine, et de 19 hommes seulement. C'était un personnel bien restreint pour accomplir une mission aussi dangereuse et aussi délicate dans ces régions, à peu près inconnues et dont la soumission devait être difficilement obtenue; il fallut toute l'énergie de Caron et de ses compagnons pour arriver à un aussi notable résultat.

A partir de Sansanding, la mission se trouvait en pays à peine frayé, la carte d'un explorateur précédent, le lieutenant de vaisseau Mage, s'arrêtant à cette localité, et les itinéraires levés par le lieutenant de vaisseau Davoust n'ayant pas pu être mis au net, par suite de son état de santé. La flottille s'avança donc en pays inconnu pendant deux mois et demi, les officiers faisant eux-mêmes les levés des rives et notant les profondeurs du fleuve et les courants.

Mais la petite expédition n'avait pas seulement à faire l'étude géographique des contrées traversées : elle avait une mission politique à remplir, et c'était la partie la plus difficile de sa tâche. La ville de Tombouctou, très divisée entre des tendances diverses d'où résultait pour elle un état d'anarchie, subissait surtout l'influence du cheik du Macina, Tidiani, qui avait su habilement réorganiser son royaume et étendre son action politique. Le lieutenant de vaisseau Caron eut avec lui de nombreuses palabres à Bandiagara, sa capitale, sans pouvoir réussir à traiter. La mission parvint, néanmoins, à continuer sa navigation sur le Niger, mais, par suite de l'intervention de Tidiani, l'accès de Tombouctou lui fut rendu impossible.

Le 17 août 1887, la flottille française vint mouiller tout près de Koriume, le premier port de Tombouctou. Mais ce fut en vain que les officiers français essayèrent d'entrer en pourparlers avec les chefs et notables de Tombouctou, pour pouvoir aller jusqu'à la ville; de toutes parts, des sentiments hostiles se manifestaient, et un guet-apens était préparé. On refusait tout ravitaillement à la mission et, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup, elle dut revenir en arrière sans avoir pu voir la ville mystérieuse.



Capitaine de vaisseau Caron.

Après un voyage de retour, qui fut des plus pénibles, elle avait regagné Manambougou le 5 octobre.

Mais, si la mission du lieutenant de vaisseau Caron n'avait pu entrer à Tombouctou, elle avait néanmoins donné d'importants résultats. Elle s'était avancée à 500 kilomètres environ du point où avaient cessé les relèvements du lieutenant de vaisseau Davoust, et il était désormais établi que, sur 800 kilomètres, le Niger était parfaitement navigable.

En dehors des itinéraires et des levés rapportés par la mission, on lui doit aussi de nombreux et précieux renseignements politiques et économiques, qui ont largement guidé dans tout ce qui a été entrepris par la suite. L'ouvrage publié par le lieutenant de vaisseau E. Caron et dédié par lui au colonel Galliéni : *De Saint-Louis au port de Tombouctou* (Paris, 1891), contient des détails du plus haut intérêt sur le Macina et sur le pays de Tombouctou, et il y montre combien il devenait opportun de répandre dans les pays du Niger la civilisation française et d'y faire naître un mouvement commercial. Il a terminé son ouvrage par un vocabulaire sonraï, langue parlée à Tombouctou.

Nommé capitaine de frégate en 1900 et capitaine de vaisseau en 1908, Edmond Caron était à la retraite depuis 1911. — GUSTAVE REGELSPERGER.

crayonnage n. m. Indust. Entretien des bâtonnets de charbon, dits *crayons*, employés dans les lampes électriques.

— ENCYCL. Le *crayonnage* des lampes à arc consiste dans le remplacement des crayons de charbon qui constituent les pôles ou électrodes entre lesquels jaillit l'arc électrique. Dans les lampes à l'air libre, ce remplacement doit se faire au bout d'une vingtaine d'heures de service; dans les lampes à vase clos, au bout de quatre-vingts à cent heures, l'usure des charbons étant moins rapide.

***échelon** n. m. — Art milit. *Echelon d'artillerie*, Ensemble des accessoires de batteries : chevaux, avant-trains, caissons de ravitaillement, voitures d'approvisionnement, forge, etc. : *Quand les pièces ne se déplacent que rarement, il n'y a pas d'intérêt à ce que les* ÉCHELONS *restent dans leur voisinage immédiat.* (Charles Nordmann.)

Empoisonneuse prussienne (UNE CÉLÈBRE). *Histoire et psychologie criminelle.* — Vers 1765, à Nuremberg, un Prussien, du nom de Steinacker, tenait une auberge-cabaret, à l'enseigne sinistre « la Croix Noire ». Le logis était égayé par les rires et ébats d'une blonde et mignonne enfant, la fille du Prussien, Marguerite Steinacker.

Marguerite resta orpheline de bonne heure, et, avant ses vingt ans, elle se maria, devenant ainsi — à son extrême satisfaction — une notabilité du pays : elle épousait le notaire Zwanziger. Elle était d'un caractère vif et enjoué; quant à son mari, il était sédentaire, taciturne, ni remuant ni bavard, mais elle le craignait, disait-elle, comme un enfant craint le fouet.

La jeune femme tomba dans la mélancolie, se mit à lire des romans, commença par le déjà très célèbre *Werther*.

L'impression que ce livre produisit sur moi fut si grande (a-t-elle écrit) que pendant longtemps je ne fis que pleurer. Si j'avais eu un pistolet, je me serais probablement tuée.

Du *Paméla* anglais à la bourgeoise tragédie *Emilia Galotti*, la notairesse en vint à un sentimentalisme maladif; elle n'aspirait plus qu'à se rendre intéressante, qu'à fixer les regards.

Un petit héritage, puis un gain important à la loterie bouleversèrent tout à coup la tranquille et modeste façon de vivre du ménage, mirent en fuite l'humeur morose de maître Zwanziger. Tant que les écus durèrent, ce ne fut dans la maison — au cliquetis de verres, au son des violons — que festins et bombances, fêtes et bals. De cette période d'opulence le tabellion garda une habitude : la fréquentation des estaminets, où, maintenant, entre gais vivants et la chope en main, il passait ses journées.

Pendant ce temps, Mme Zwanziger — aussi sensuelle que rêveuse — avait des amants; et, un jour, elle disparut avec un pimpant officier. Son mari la supplia de rentrer au foyer; mais, quand elle y eut consenti, il demanda et obtint le divorce.

Peu après, les ex-époux se remariaient ensemble.

A dater de cette époque (racontait Marguerite), nous vécûmes heureux, car j'avais fini par m'apercevoir que Zwanziger avait de nobles sentiments et, après tout, un bon cœur.

Fort subitement, en 1796, trépassa le mari si tardivement apprécié. La veuve avait alors dans les trente-cinq ans. Elle allait pouvoir poursuivre librement, allégée de toute entrave, le roman de sa vie de fantaisistes complications, d'aventures souvent incohérentes.

Tombée dans la misère, elle fut contrainte de se faire servante ou bonne d'enfants; et cette déchéance la frappa profondément dans son amour-propre, dans l'orgueil qui la dominait. D'après son témoignage personnel,

elle riait et pleurait à la fois; et, lorsque ses maîtres lui donnaient des ordres, elle affectait de les recevoir avec humilité, mais se faisait un point d'honneur de les enfreindre.

Chassée de tous côtés, elle demanda asile à l'un de ses anciens amants, mais elle trouva auprès de lui tant de froideur, tant de dédain, qu'elle parla d'en finir avec l'existence, de se trancher les veines. C'est une seule veine qu'elle s'ouvrit au bras; elle n'eut pas grand mal, et son amant en rit beaucoup. Indignée, Marguerite protesta de la sincérité de ses intentions de suicide, et elle prit le parti d'aller se jeter à la rivière. Mais, ne négligeant pas, en une telle circonstance, de satisfaire son goût inné de la mise en scène, elle se fit accompagner par sa domestique jusqu'au bord de l'eau et, un livre de poésies à la main, elle se laissa glisser dans la rivière en déclamant ce vers :

La vie est un fardeau dont la mort nous délivre.

L'endroit choisi était si peu solitaire que, bien vite, deux pêcheurs accoururent à son secours.

Loin de s'apitoyer, son compagnon lui fit tenir aussitôt sa garde-robe, une somme d'argent et le conseil de s'en aller le plus tôt possible, le plus loin qu'elle pourrait...

La délaissée cria à la persécution, déclara à l'humanité tout entière une haine éternelle.

Personne n'a eu pitié de moi (disait-elle), je n'aurai pitié de personne!...

Il lui semblait — à l'en croire — qu' « un noir démon » venait de s'emparer d'elle. De nouveau, elle fut réduite à se mettre en service, de droite et de gauche, au gré de ses caprices.

A Vienne, alors qu'elle était sur le point de quitter une grande famille aristocratique, où elle trouvait l'ouvrage fatigant et les gages mesquins, son ange gardien, a-t-elle prétendu, lui murmura à l'oreille de ne pas s'en aller sans une compensation. Or, ce jour-là, l'enfant de la maison, en train de jouer avec les bijoux de sa mère, lui mit dans la main une bague de prix; la servante partit en emportant la bague, et soutint depuis qu'une voix intérieure lui avait dit de la garder.

Pour se soustraire aux recherches de la police, que les journaux annonçaient, elle échangea son nom de Marguerite Steinacker, veuve Zwanziger, contre celui d'Annette ou Nanette Schœnleben; et, dans les annales judiciaires, ce nom d'emprunt est à peu près exclusivement resté son nom définitif.

En sa personnalité rénovée, la fille du cabaretier s'installa en Prusse, dans la petite ville de Neumarkt. Elle y enseignait aux jeunes filles les ouvrages d'aiguille. Tout d'abord, sa conduite fut régulière, prudente; mais Annette Schœnleben se lia avec un vieux débauché, officier de haut grade, dans l'espoir de l'amener à l'épouser, de recouvrer ainsi son vrai rang dans la vie et de s'entendre, avant de mourir, appeler « Votre Excellence ».

Ses projets échouèrent, et Nanette en éprouva une nouvelle et très vive rancœur.

Perdue de réputation à Neumarkt, elle dut reprendre ses pérégrinations. Cette fois, elle s'en alla dans une région de la Prusse appelée l'Oberland. Elle y vivait de travaux de couture. Ses manières, invariablement affables, révélaient qu'elle avait eu une situation moins humble; et de tous elle faisait l'admiration, tant par son industrieuse activité, sa conduite exemplaire, son amour du prochain, que par sa profonde piété.

L'aventurière avait maintenant atteint la cinquantaine. De son ancienne beauté, plus de trace. Son visage était devenu laid, horrible, cadavéreux;

mais en son regard — tapi au creux des orbites profondes, comme aux aguets de l'éternel imprévu — un étrange pouvoir de fascination survivait.

Les crimes se groupent en une brève période: dix-huit mois, de mai 1808 à septembre 1809, pendant l'occupation de la Prusse par l'armée de Napoléon. Annette Schœnleben opère par l'arsenic dans trois maisons où, successivement, la fourbe s'était fait accueillir comme gouvernante.

En mai 1808, elle entrait chez M. Glaser, un bourgeois aisé du village de Kasendorf, — homme de cinquante ans, qui, depuis plusieurs années, vivait séparé de sa femme. Très promptement, Nanette acquit sur son maître toute influence; et, à l'approbation générale, elle en vint à le décider à une réconciliation avec sa femme. Dans le même but, elle avait, à plusieurs reprises, écrit à Mme Glaser et fait intervenir les amis communs. Bien que protestante, elle avait poussé le zèle jusqu'à charger un prêtre de dire des messes pour le succès de la pieuse entreprise. Mme Glaser se laissa convaincre; mais, en se mettant en route pour Kasendorf, elle adressa à ses parents cette lettre :

Je ne puis vous exprimer ce que j'éprouve. Il se passe dans mon cœur un combat inextricable. Serait-ce le présage de quelque malheur?...

Tandis que M. Glaser se rendait au-devant de sa femme, Nanette prépara, pour la recevoir, une grande fête, qui mit sur pied tout le village. La façade de la maison était décorée de guirlandes; le lit nuptial, jonché de fleurs, était orné d'un distique à la louange du couple réconcilié.

Quatre semaines après son retour à Kasendorf, Mme Glaser tombait malade et mourait.

Nanette avait conçu l'idée de se faire épouser par M. Glaser, et elle avait attiré dans la maison celle dont la mort devait, pensait-elle, lui donner la place.

A peu de temps de là, Annette Schœnleben avait pour maître un célibataire, qui habitait Sanspareil, M. Grohmann, fort bel homme de vingt-huit ans. Il était sujet à de fréquentes attaques de goutte, et Nanette lui prodiguait les soins les plus assidus, les plus prévenantes attentions : elle s'efforçait de capter sa confiance, de gagner son cœur. Mais M. Grohmann, fort épris d'une dame, songeait à la prendre en mariage : Nanette se vengea de sa déception en enlevant à sa rivale le fiancé, qu'elle aurait voulu pour elle-même.

Le jour même de la signature du contrat, le célibataire se déclara gravement malade. « C'est une goutte remontée », disait-on autour de lui.

Nanette ne quitta pas un seul instant le chevet de M. Grohmann, et elle pleurait à chaudes larmes. Le malade expira dans d'atroces souffrances, pendant que l'on proclamait l'éloge de sa gouvernante et de son inlassable dévouement.

Annette Schœnleben passa ensuite au service des époux Gebhardt. La maîtresse de la maison était à la veille d'accoucher. Nanette la soigna de façon parfaite, et la délivrance fut heureuse. Mais, le troisième jour de ses couches, Mme Gebhardt, prise de vomissements, succomba à d'horribles douleurs. En mourant, elle recommandait le nouveau-né à Nanette, qui ne songea plus qu'à la remplacer comme épouse.

On conseilla à M. Gebhardt de ne pas garder une servante qui semblait amener le malheur avec elle. Celui-ci répondit qu'il n'était en rien superstitieux, et Nanette demeura à la tête de la maison.

Cependant, parmi les invités et les domestiques de M. Gebhardt, les indispositions devenaient de plus en plus fréquentes.

Un jour de septembre 1809, plusieurs amis étaient réunis au logis, pour « jouer à la boule ». Nanette ayant servi de la bière, qu'elle était allée chercher au cellier, tout le monde fut malade.

« Ne persistez donc pas à conserver chez vous une femme que poursuit la fatalité », répéta-t-on à M. Gebhardt, avec plus d'insistance.

A la fin, ce dernier, à grand regret, congédia Nanette. Il la paya très largement et la pourvut des certificats les meilleurs.

Jusqu'au dernier moment, Nanette se montra complaisante envers tous et très attentive à ses devoirs. Auprès du maître qui la renvoyait, elle affectait le plus vif chagrin, se lamentant surtout sur l'orphelin, qui, désormais, se trouverait privé des soins d'une seconde mère. Son zèle de ménagère impeccable, elle le poussa jusqu'à remplir les salières, avant son départ. Et, comme l'on s'en étonnait, elle répondit, sur le ton de la plaisanterie, ces mots : « C'est pour porter bonheur à ceux que je quitte. »

La voiture l'attendait à la porte. A tous les assistants on versa du chocolat, sur le désir qu'en avait exprimé M. Gebhardt. Nanette couvrit de baisers le nouveau-né, lui fit prendre du lait et, après avoir dit adieu à toute la maisonnée, elle partit.

A peine un quart d'heure après, tous ceux qui avaient goûté au chocolat furent en proie à de violentes souffrances, avec vomissements. L'enfant lui-même criait de douleur · le malheureux avait eu aussi sa dose d'arsenic.

Des soupçons contre Nanette s'élevèrent et peu à peu se précisèrent. M. Gebhardt demeurait incrédule; il avait reçu de la congédiée une lettre où elle se disait certaine d'être tellement regrettée par l'enfant qu'il faudrait bien la rappeler. Mais à cette lettre M. Gebhardt ne répondit pas : il venait d'être reconnu que Nanette, en guise d'adieu, avait mis de l'arsenic même dans les salières.

Quelques jours plus tard, Annette Schœnleben fut arrêtée, sous l'inculpation d'empoisonnements, malgré toutes ses protestations d'innocence.

L'exhumation de ses victimes présumées et l'autopsie de leur cadavre fournirent contre elle de décisives et irrécusables preuves. Elle abandonna dès lors son système d'absolue dénégation, avouant, notamment, que c'est par deux fois qu'elle avait administré de l'arsenic à Mme Gebhardt. Cet aveu fait, elle eut une très forte attaque de nerfs.

Son procès commença le 16 avril 1810. L'avocat chargé de sa cause lui plaisait beaucoup.

Je priais Dieu (a-t-elle affirmé) de me laisser revenir de l'autre monde, pour instruire ce zélé défenseur de ce qui s'y passait et lui témoigner ainsi ma reconnaissance.

Il y eut condamnation à mort.

Annette Schœnleben employa le peu de temps de vie qui lui restait à écrire des *Mémoires*. Ces *Mémoires*, publiés en Allemagne, sont une confession; ils confirment les aveux recueillis pendant le procès et dégagent le mobile des crimes.

Le vœu, le vœu ardent de l'abominable et doucereuse mégère était de reconquérir, grâce à un mariage avantageux, sa première position sociale, de redevenir une dame, de commander aux autres comme on lui commandait. Ce but, nous le lui avons vu poursuivre successivement auprès de M. Glaser, de M. Grohmann et de M. Gebhardt.

Mais comment s'expliquent tous les multiples projets ou actes d'empoisonnement collectif — purement stupides, et d'une maladresse si flagrante — qui, dans la maison Gebhardt, avaient marqué la fin de sa diabolique carrière?... Par une implacable misanthropie, s'exacerbant sans cesse; surtout par le plaisir et l'orgueil d'exercer un occulte et fatal pouvoir. Dans la sensation d'une si absolue puissance de mort, elle se complaisait : sa vanité en était satisfaite pleinement.

Pendant l'instruction de ses forfaits, comme on étalait en sa présence un paquet d'arsenic, ses yeux de monstre s'étaient mis à étinceler d'une horrible convoitise. Et, alors que l'heure de l'expiation était proche, la condamnée déclara que sa mort pouvait être considérée comme un événement heureux pour le genre humain :

En effet (disait-elle), je n'aurais jamais pu résister à la tentation d'empoisonner encore.

A aucun moment, chez cette dégénérée hystérique, pas le moindre repentir. Une fois sur l'échafaud, son adieu à la vie fut plein d'ironie : au magistrat chargé d'assister à l'exécution elle fit une révérence, puis au bourreau une autre. — Louis André.

Fournier (François-*Ernest*), vice-amiral français, né le 23 mai 1842 à Toulouse. Sa carrière fut des plus brillantes et des plus rapides. Entré à l'école navale en 1859, il en sortait aspirant en 1861 et devenait successivement enseigne (1865), puis lieutenant de vaisseau (1869). Il prit part à la campagne franco-allemande de 1870 et se signala tout particulièrement à la bataille du Bourget. En 1879, il était nommé capitaine de frégate.

Le 11 mai 1884, en qualité de délégué du gouvernement français, il signait à Tien-Tsin, avec Li-Hung-Tschang vice-roi du Tchili, le traité par lequel la Chine abandonnait ses droits sur le Tonkin, s'engageait à retirer immédiatement les garnisons qu'elle avait installées dans le pays et à respecter les traités passés entre la France et l'Annam, à la condition qu'on lui assurât la sécurité de ses frontières méridionales. Malheureusement, ce traité ne fut pas observé par nos ennemis, et une colonne française, qui s'était avancée sur la foi de cette convention, fut traîtreusement attaquée à Bac-Lé; les complications entre la France et la Chine parurent augmenter, et le traité de Tien-Tsin fut vivement critiqué à Paris. Fournier, qui venait d'être nommé capitaine de vaisseau (24 mai 1884), prit vivement la défense de son œuvre, et il eut à cette occasion un duel retentissant avec H. de Rochefort, le polémiste du journal l'*Intransigeant*.

En 1891, E. Fournier était nommé contre-amiral, et, après avoir été attaché à de Lanessan, gouverneur général de l'Indochine et spécialement chargé de l'organisation militaire dans la colonie, il était appelé, la même année, au commandement de la division navale de l'Extrême-Orient. En 1895, il devenait commandant de l'Ecole supérieure de guerre de la marine et, en 1897, était nommé vice-amiral. L'année suivante et jusqu'en 1900, il commandait en chef l'escadre de la Méditerranée. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1894. En 1902, il représentait le gouvernement français à Washington, à l'inauguration du monument Rochambeau.

Lorsque, en 1904, pendant la guerre russo-japonaise, surgit entre la Russie et l'Angleterre le différend connu sous le nom d'*incident de Hull*, E. Fournier fut le délégué envoyé par le gouvernement français pour siéger dans la commission chargée de régler cette affaire; les commissaires le choisirent comme président, et il contribua pour une large part au règlement amiable qui intervint, en apportant dans la direction des débats un tact et une modération qui furent unanimement appréciés.

Le vice-amiral Gervais étant passé au cadre de réserve, E. Fournier l'avait remplacé dans le commandement éventuel de la principale flotte française en cas de guerre (1905). Il dirigea les grandes manœuvres navales de 1905 et fit, à cette occasion, expérimenter diverses formations tactiques nouvelles.

E. Fournier n'est pas seulement un marin habile et un tacticien de premier ordre, on lui doit aussi de nombreux travaux scientifiques : il a perfectionné plusieurs instruments en usage dans la marine et s'est occupé spécialement de l'usage des compas. On lui doit également de nombreux mémoires sur la force et la direction des vents et les cyclones, ainsi que de remarquables solutions géométriques des problèmes de technique et de stratégie navale. Citons encore ses importants travaux sur la résistance de l'eau à la translation des carènes; il sut, à ce sujet, utiliser les mesures recueillies par les soins du Service des constructions navales dans le bassin d'essai de Paris et en tira de remarquables conclusions. Depuis 1901, E. Fournier est membre du Bureau des longitudes, où il a remplacé de Bernardières; enfin, le 7 mai 1917 (v. ACADÉMIE DES SCIENCES), il a été élu membre de l'Académie des sciences pour la section de géographie et de navigation, en remplacement d'E. Guyou.



Le vice-amiral Fournier.

On lui doit de nombreuses publications, parmi lesquelles nous citerons : *Instructions sur l'application d'une méthode nouvelle pour refaire à la mer, en quelques minutes et sans calcul, le tableau complet des corrections du compas* (1871); *Méthode géométrique nouvelle pour déterminer la déviation de l'aiguille aimantée par le fer des navires* (1873); *Détermination immédiate de la déviation du compas par la méthode des compas conjugués* (1878); *Régulation immédiate du compas-étalon aux atterrages, avec ou sans dérangement de la route du navire* (1890); *Cyclones et typhons* (1890); *la Flotte nécessaire. Ses avantages stratégiques, tactiques et économiques* (1896) [c'est dans cette remarquable étude qu'il préconisait la substitution aux vaisseaux de ligne des croiseurs extra-rapides, puissamment armés en artillerie]; *Recherche des formes de carènes les plus favorables aux grandes vitesses* (1899); *Recherche des lois dynamiques de l'air dans les cyclones et leur application à la détermination de la route de sécurité des navires dans ces ouragans* (1903); *Notre marine de guerre. Réformes essentielles par un marin* (1904); *Etude sur la loi des variations des hauteurs barométriques et de la force des vents en fonction de la distance au centre des cyclones* (1807); *Vitesse des navires. Résistance de l'eau en navigation ordinaire et en navigation sous-marine* (1909); *la Politique navale et la Flotte française* (1910), ouvrage couronné par l'Académie française.

Le vice-amiral Fournier avait été nommé grand officier de la Légion d'honneur en 1900, puis grand-croix en 1905; de plus, en 1905, il obtenait la médaille militaire. Enfin, depuis mai 1907, il est placé dans le cadre de réserve de l'armée navale. — G. Bouchent.

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Le premier mois de la quatrième année de guerre, s'il n'a été, comme ceux qui l'ont précédé, qu'une morne et lourde continuation du cauchemar qui pèse sur le monde, a pourtant apporté, au point de vue militaire, un élément nouveau, depuis longtemps souhaité et que les peuples de l'Entente ont vu apparaître comme un espoir. Pour la première fois, pendant le mois d'août on a eu la sensation nette que l'action des Alliés, au lieu d'être successive et disséminée en efforts isolés, partant sans portée générale, était dirigée par un plan commun, dont l'exécution simultanée décuplait les effets. L'attaque franco-anglaise des Flandres, l'attaque française devant Verdun, l'attaque italienne dans les Alpes Juliennes, toutes trois heureuses et la dernière vraiment menaçante pour l'Autriche, mieux que toutes les visites de chefs d'Etat et bien que celle du président Poincaré sur le front italien eût été un symp-

tôme nouveau et suggestif, ont montré une cohésion, une communauté de vues, enfin un plan général dont toutes les parties sont liées. Tous ceux qui suivent de près le développement de cette guerre et qui n'ont jamais douté qu'il n'y eût entre les Alliés des vues convergentes avaient regretté que cet accord n'éclatât pas aux yeux et ne vînt pas, par des manifestations sensibles, imposer à tous l'impression d'une maîtrise des événements dont, trop souvent, nous avons laissé à nos ennemis l'apparence et même la réalité. On voyait, à la fin d'août,



A Londres : Défilé de troupes américaines devant le roi et la reine d'Angleterre.

que cela changeait, et, en dehors même de l'importance des résultats acquis, on ne pouvait nier l'importance morale de ce facteur, la confiance qu'il inspirait au moins averti de nos concitoyens. Rien n'était plus nécessaire. Nous supportions, après trois ans, sans faiblesse, le poids d'une guerre unique dans l'histoire, mais il fallait compter avec la fatigue générale, avec l'influence des privations et de la cherté de la vie, avec l'inévitable dépression des corps et des âmes devant une épreuve dont la fin n'apparaissait pas clairement. Certes, il restait une ombre pesante au tableau. La concordance des efforts ne pouvait être totale, tant que la Russie n'avait pas retrouvé son équilibre matériel et moral. L'anarchie qui y régnait était pour les Empires centraux un atout, nullement décisif sans doute, mais qui gênait grandement le jeu de l'Entente. On verra plus loin que, si des efforts presque surhumains avaient été faits pour enrayer le désordre russe, il subsistait par son fait, sur l'avenir militaire de la guerre du côté oriental, une inconnue formidable. Au point de vue diplomatique, les peuples anxieux de la paix avaient eu un instant l'espoir d'entendre la première autorité morale du monde prononcer les paroles décisives, capables d'ouvrir la voie à une organisation supportable des rapports internationaux. La lettre du pape Benoît XV aux puissances avait été une immense déception. Plus que jamais, on devait se convaincre qu'aucune médiation n'était possible, parce que le conflit dépasse toutes les puissances morales. Commencé en pleine paix par l'Allemagne, contre tout droit, avec la volonté de soumettre le monde par la force, il ne peut être résolu que par la force, et le droit ne peut vaincre que par elle. Toute transaction serait un aveu d'impuissance matérielle, une défaite consentie et irrémédiable. L'Entente avait, à la fin d'août, trop de raisons de penser que la supériorité de la force avait évolué de son côté pour ne pas la faire servir enfin au triomphe du droit et de la justice.



Le général Anthoine, chef de l'armée française des Flandres.

On se souvient que l'offensive anglo-française des Flandres dirigée, pour les Anglais, par le général Currie, pour les Français, par le général Anthoine, avait très heureusement commencé dès le 31 juillet, par la prise de Steenstraete et de Bixschoote et par une avance très marquée à l'est d'Ypres. Arrêtée pendant plus de dix jours par des pluies torrentielles qui gênèrent beaucoup notre action, elle avait repris vers le 11 août; le 16, elle aboutissait à un nouveau succès par la prise de Langemarck et de Dlegrachten et par l'encerclement de ce qui reste de la malheureuse cité de Lens. Tous les objectifs que s'étaient proposés les Alliés avaient été atteints. Les Communiqués allemands, où il ne faut plus chercher depuis longtemps aucun renseignement exact dès que la fortune des armes cesse d'être favorable à nos ennemis, se sont donné beaucoup de peine pour diminuer la victoire franco-anglaise à la prise de quelques « entonnoirs », suivant un mot qui leur a paru si heureux qu'ils en ont couvert tous leurs reculs. Ils ont prêté aux Anglais d'immenses projets, et il leur a été facile de proclamer qu'ils n'avaient pu être réalisés. Il était, sans doute, nécessaire de duper le peuple allemand par de tels artifices. Nous n'y sommes plus pris. Nous connaissons la méthode anglaise, toute d'ordre, de réflexion et de sagesse. Nos alliés n'avancent qu'à coup sûr. Leurs plans sont vastes, certes. Jamais ils n'ont pensé qu'ils les exécuteraient d'un seul coup, à la vieille mode, sur un ennemi dont il faut d'abord écraser les défenses. Si l'opinion allemande se contente de ce qu'on lui raconte, c'est une preuve de plus que l'orgueil et l'esprit de domination dont quelques obstinés réservent encore le monopole à la caste dirigeante sont bien des vices inhérents à la nature même de ce peuple, et nous n'avons, dans ces Chroniques, jamais cherché à prouver autre chose. Nous avions donc, en dépit des mensonges intéressés de l'Allemagne, un gros succès à enregistrer du côté des Flandres.

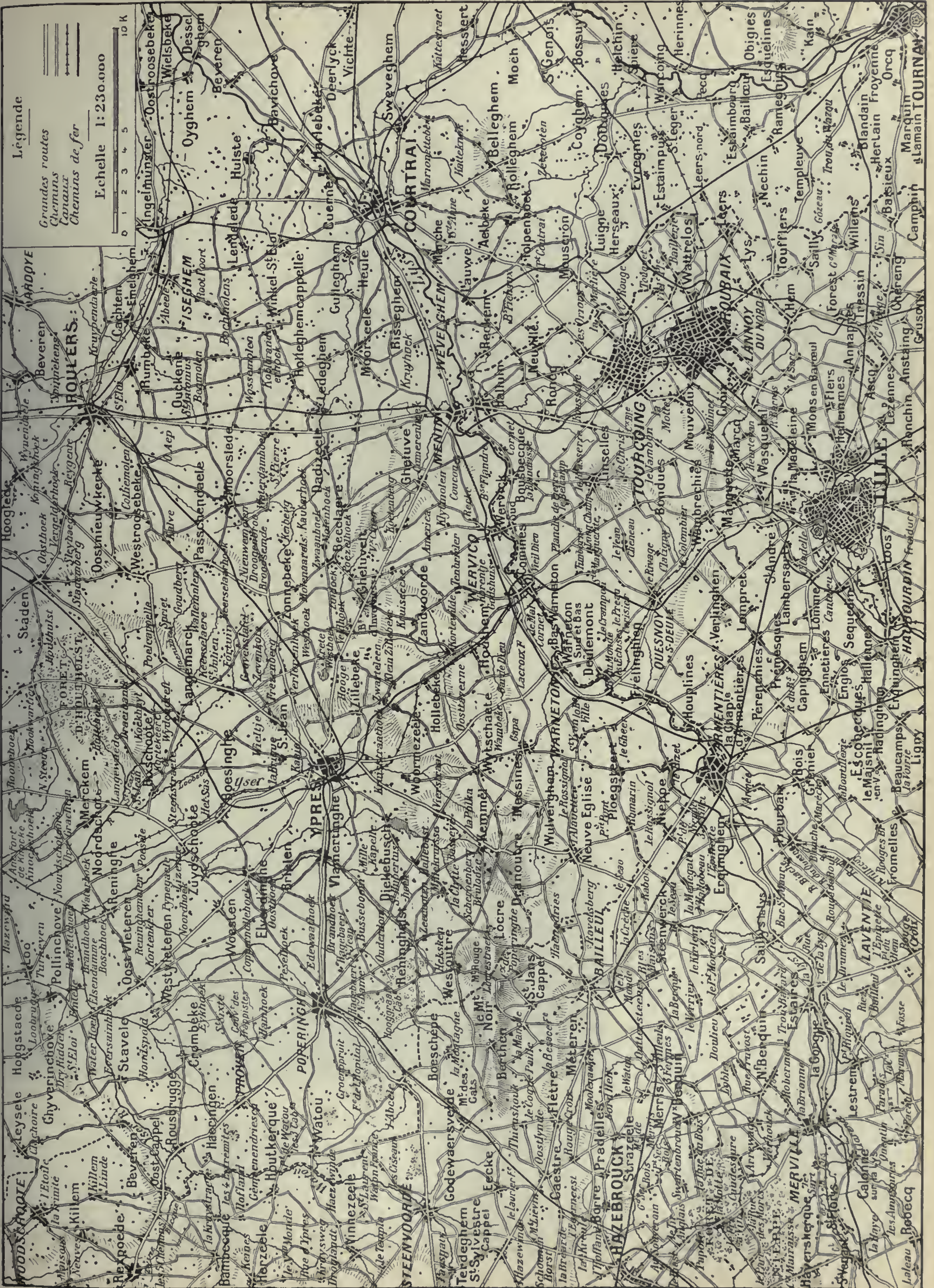
Plus gros succès peut-être encore, surtout au point de vue moral, du côté de Verdun. Après une longue et irrésistible préparation d'artillerie, les troupes placées sous le commandement du général Guillaumat avaient enlevé, le 20 et le 21, la côte du Talou, Champ, Champneuville, les cotes 304 et 340, la côte de l'Oie, Regnéville, Samogneux; le 24, la cote 304. Elles avaient ainsi refoulé vers le Nord les armées du kronprinz et repris presque entièrement le terrain perdu en février et mars 1916. Il y avait là une opération magnifique, préparée dans tous ses détails, enlevée avec un entrain admirable par nos régiments, réussie enfin en tous points et répondant exactement, sans accroc, sans déception, aux prévisions des chefs qui l'avaient conçue. La grand'croix de la Légion d'honneur, décernée au général en chef Pétain, a été le symbole concret de la reconnaissance nationale envers les héros connus ou obscurs qui pied à pied délivrent le sol de la patrie. Pour les Allemands, ces échecs, ces quelques « entonnoirs » perdus, ces « replis stratégiques », sous quelque nom qu'ils dissimulent leur déconvenue, étaient graves, au point de vue moral comme au point de vue militaire. Ils perdaient des ouvrages formidablement fortifiés depuis de longs mois, des voies de communication indispensables, des observatoires de la plus haute valeur. Surtout, ils perdaient tout ce qu'ils avaient conquis au prix de sanglants sacrifices. C'était l'échec définitif de leur ruée sur Verdun. C'était, pour nous, la marque une fois de plus affirmée d'une volonté inébranlable de reprendre la terre nationale et de fermer à la barbarie cette porte de la civilisation. Comme l'a dit le président Poincaré dans sa visite au front du 29 août, « L'humanité tout entière a compris que de la partie grandiose et tragique qui se jouait sur les deux rives de la Meuse dépendaient la liberté des peuples et l'avenir de la civilisation ». C'était enfin, de notre part, une indication nouvelle dans le sens que nous avons souvent marqué : ne pas nous laisser entamer dans cette portion orientale de notre territoire, que sa richesse économique rendrait si utile à l'ennemi et que nous ne pouvons à aucun prix abandonner.

Au moment même où ces victoires sur notre sol venaient réconforter notre cœur, les Italiens commençaient dans les Alpes Juliennes un mouvement de grande envergure, d'une ampleur très supérieure à tout ce qu'ils avaient entrepris jusqu'ici et dont la portée pouvait être immense. Le 20 août, une opération militaire de premier ordre leur permettait de franchir l'Isonzo supérieur, et leur élan était tel qu'ils enfonçaient le front autrichien sur soixante kilomètres. Le 24, ils s'emparaient du monte Santo et s'installaient sur le plateau de Bainsizza. Ils menaçaient toutes les voies de communication autrichiennes, et la collaboration des flottes italienne et anglaise, avec lesquelles la flotte autrichienne enfermée à Pola n'osait se mesurer, permettait de rendre la côte intenable. On ne pouvait encore apprécier l'exacte conséquence de cette avance, qui n'était qu'un fragment d'un plan très vaste, mais on devait attendre avec confiance le développement de cette entreprise, qui classe le général Cadorna parmi les grands chefs militaires dont le nom restera dans l'histoire. La bataille engagée autour du monte San Gabriele dès le 29 août pouvait nous ménager les plus heureuses surprises. L'Autriche, livrée à ses seules forces, semblait incapable non seulement de résister, mais d'arrêter la poussée italienne. Il y a lieu, d'ailleurs, de constater que, partout où les Autrichiens n'ont pas été soutenus par le support germanique et par l'appoint de l'organisation militaire allemande, ils ont succombé. La résistance serbe et l'avance victorieuse des Russes en 1914, 1915, 1916 et 1917 l'ont assez prouvé. Or, les Allemands, retenus en France par les offensives des Flandres et de Verdun, occupés du côté russe par leur avance vers la Bessarabie, étaient-ils capables de distraire les secours nécessaires pour contre-balancer la supériorité italienne ? On pouvait en douter et, par suite, aux premiers jours d'août, on avait le droit d'espérer qu'on était, du côté de Trieste et du Trentin, à la veille d'événements importants. L'Autriche était menacée de payer cher la guerre dont elle avait fourni le prétexte, et sa position critique éclairait d'un jour singulier les tentatives pacifiques du souverain pontife.



Le général Guillaumat, commandant l'armée de Verdun.

Malheureusement, dans cette attaque concertée et concentrique, un élément capital a manqué. Non seulement les Russes n'attaquaient pas en même temps que leurs alliés, malgré les protestations de fidélité qu'ils multipliaient à leur égard, mais ils ne résistaient même pas et, après avoir, fin juillet, abandonné leurs positions avancées sur le territoire autrichien, ils abandonnaient encore aux Austro-Allemands les frontières de Bessarabie et la route de Jassy. Il y avait là un fait qui, pour ne pas être inattendu après tout ce qu'on avait vu se passer déjà sur le front russe, restait très grave. Non seulement, entre le Dniester et le Pruth, nos ennemis voyaient la voie librement ouverte, mais cette avance dégageait Mackensen en Moldavie et obligeait l'armée russo-roumaine, qui, composée des meilleurs éléments russes et des excellentes troupes roumaines, résistait victorieusement et reprenait du terrain, à battre en retraite en plein succès pour éviter un enveloppement qu'il ne dépendait plus


Légende
Grandes routes
Chemins
Canaux
Chemins de fer
Echelle 1: 230.000
0 1 2 3 4 5 10 K
ROULERS
COURTRAI
ISEGHEM
YPRES
POPERINGHE
WERVICQ
MENIN
TOURCOING
ROUBAIX
LILLE
TOURNAY
ARMENTIÈRES
HAZEBROUCK
BAILLEUL
STEENVOORDE
HONDSCHOOTE
MERVILLE
LAVENTIE
WARNETON
QUESNOY
LANNOY
HAUBOURDIN
WEVELGHEM
Yser
Lys

d'elle d empêcher. Une fois de plus, la Roumanie, malgré sa magnifique volonté de se défendre et de vivre, était la victime de la Russie. Cette lâcheté des troupes russes désorganisées était d'autant plus fâcheuse que, si l'on examine de près la situation à ce moment, on ne peut n'être pas surpris de la lenteur de l'avance allemande en août et de l'inaction de nos ennemis sur le front nord. Comme on ne pouvait l'attribuer à la résistance russe, qui était à peu près nulle, il fallait bien en chercher la cause dans une diminution de la puissance d'attaque de



Le roi George V d'Angleterre devant la ville de Péronne, détruite par les Allemands au moment de leur retraite.

l'Allemagne. Cette constatation faisait ressortir davantage encore le dommage causé par le trouble mental de la Russie, et il reste évident qu'il eût suffi alors, pour gêner considérablement nos ennemis, pour donner à l'attaque énergique de la vaillante Roumanie le point d'appui qui eût rendu possible une poussée victorieuse contre Mackensen, que les Russes tinssent seulement devant l'avance assez molle des Austro-Allemands. L'indiscipline, l'incohérence des vues, le travail démoralisateur de tous les agents de destruction mettaient donc en péril non seulement la Russie, sa liberté, son avenir économique, son intégrité nationale et son honneur, mais elle allait contre le but même de l'Entente, contre la liberté des peuples, contre la civilisation, et, sous le naïf prétexte de hâter la paix, elle prolongeait la guerre. Grave leçon, que les Russes ne comprenaient pas et dont le sens, même chez les Alliés, échappait à un certain nombre d'illuminés ou d'ambitieux sans scrupule. Dans cette guerre, où tant de responsabilités sont en jeu, la démagogie russe doit d'autant plus porter les siennes que nous avons à enregistrer, de la part des citoyens russes clairvoyants et patriotes, de plus énergiques efforts pour arrêter leur patrie sur la pente fatale. Kerensky mérite toute notre admiration et tous nos encouragements. Il était impuissant à compenser le mal fait à l'humanité par l'ignorance, l'aveuglement utopique ou les louches intrigues d'un trop grand nombre de ses concitoyens.

On doit compter au nombre des conséquences lointaines possibles d'une avance austro-allemande vers la mer Noire les entreprises évidemment projetées par le plan général allemand sur Bagdad d'une part, sur Salonique d'autre part. Assurément, ce sont là des hypothèses ultérieures; elles n'en sont pas moins vraisemblables. Nous prions qu'on veuille bien ne jamais perdre de vue l'idée allemande sur l'Asie et l'intérêt qu'ont nos ennemis à posséder des gages: moyens d'échange pour la paix, moyens d'expansion économique pour l'après-guerre. Nous ne songeons pas assez à tout cela. Eux s'y préparent dès maintenant et, si nous ne leur barrons pas la route, nous ne serons pas les maîtres, plus tard, de nous opposer à la reprise du travail patient qu'ils avaient commencé avant la guerre et qu'ils entendent bien continuer la paix faite.

Ainsi, l'action militaire avait été nettement défavorable aux Allemands et à leurs alliés en Belgique, en France et en Italie. Sur les deux premiers fronts, leur résistance et leurs contre-attaques ne tendaient qu'à retarder leur repli forcé et à leur préparer des lignes de retraite qui devaient être de moins en moins aisées à défendre; en Italie, on ne pouvait prévoir encore jusqu'où irait la défaite autrichienne. Par contre, sur le front russe, moins par la force des Allemands que par la faiblesse des Russes, l'avenir était très incertain, et nos ennemis pouvaient être conduits, presque sans combat, à la conquête d'avantages que la plus simple résistance les aurait empêchés d'acquérir, mais qu'ils seraient peut-être en mesure de s'assurer uniquement parce que les Russes leur permettraient de les prendre. Aucun pronostic sûr n'était possible de ce côté.

Nous notons ici comme un événement intéressant, précisément au point de vue de l'expansion asiatique de l'Allemagne, la déclaration de guerre que la République chinoise avait décidé, dès le 2 août,



Le départ d'une vague d'assaut, au nord de l'Aisne.

de faire à l'Allemagne et qui lui a été notifiée officiellement vers le milieu du mois. C'était là l'épilogue des intrigues allemandes en Chine et de la tentative avortée de restauration impériale. Comme nous l'avons dit le mois dernier pour le Siam, l'accession à l'Entente des puissances asiatiques, dont l'intervention militaire est sans portée, n'en a pas moins une valeur considérable au point de vue économique. Appliquée à la Chine, cette constatation prend une importance immense, si l'on songe aux entreprises allemandes dans le Céleste-Empire et aux visées ultérieures qu'elles manifestaient. Pour l'avenir, la conséquence de la rupture actuelle de toute relation économique avec l'Extrême-Orient est pour l'Allemagne un facteur négatif, dont l'influence se fera très fortement sentir. Les Allemands avisés ne s'y trompent pas, et ils voient avec anxiété s'accumuler des ruines qu'on aura bien du mal à relever. Il y avait là, sans doute, une compensation au problème russe : elle ne suffisait pas à calmer nos inquiétudes.

En dehors des événements militaires, en dehors des discussions socialistes sur la Conférence de Stockholm et de certains faits politiques sur lesquels nous reviendrons plus loin, l'événement important du mois d'août a été l'exhortation à la paix que le pape a écrite au Vatican le 1er août et qu'il a livrée à la publicité vers le 16 du même mois. Ce document, dont il ne faut ni exagérer ni diminuer l'importance, avait pour but, dans l'esprit de son auteur, de faire réfléchir les gouvernements et les peuples sur les horreurs de la guerre et la nécessité de la paix, de leur exposer des vues sur l'organisation de l'humanité après la guerre, enfin de fixer les conditions générales en dehors desquelles la paix lui semblait irréalisable. Or, sur aucun de ces points, le pape n'a proposé de solution satisfaisante et, sur plusieurs d'entre eux, il est resté fort en deçà de ce que la justice, le respect du droit et les aspirations des peu les auraient dû lui dicter. Il est nécessaire de citer dans le texte même les passages de la lettre pontificale qui visent les points essentiels de toute négociation en vue de la paix.

Tout d'abord (a dit le pape), le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit, d'où résulte un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties à établir dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l ordre public en chaque Etat et pour la substitution aux armées d'une institution d'arbitrage avec une haute fonction pacificatrice, selon des règles à concerter et des sanctions à déterminer contre l'Etat qui se refuserait soit à soumettre les questions internationales à un arbitrage, soit à en accepter les décisions. Une fois la suprématie du droit ainsi établie, on enlève tout obstacle aux voies de communications des peuples en assurant par des règles à fixer également la vraie liberté et la communauté des mers, ce qui d'une part éliminerait les multiples causes d'un conflit et, d'autre part, ouvrirait à tous de nouvelles sources de prospérité et de progrès.

Quant aux dommages à réparer et aux frais de la guerre, nous ne voyons d'autre moyen de résoudre la question qu'en posant comme principe général une contribution entière et réciproque, justifiée du reste par les bienfaits immenses à retirer du désarmement, d'autant plus qu'on ne comprendrait pas la continuation d'un pareil carnage uniquement pour des raisons d'ordre économique. Si, pour certains cas, il en existe à l'encontre des raisons particulières, qu'on les pèse avec justice et équité. Mais ces accords pacifiques, avec les immenses avantages qui en découlent, ne sont pas possibles sans la restitution réciproque des territoires actuellement occupés; par conséquent, du côté de l'Allemagne, l'évacuation totale de la Belgique avec garantie de sa pleine indépendance politique, militaire et économique vis-à-vis de n'importe quelle puissance; l'évacuation également des territoires français; du côté des autres parties belligérantes, semblables restitutions des colonies allemandes. Pour ce qui regarde les questions territoriales, comme, par exemple, celles qui sont débattues entre l'Italie et l'Autriche, entre l'Allemagne et la France, il y a lieu d'espérer qu'en considération des avantages immenses d'une paix durable avec désarmement, les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte dans une mesure juste et possible, ainsi que nous l'avons dit autrefois, des aspirations des peuples et, à l'occasion, en faisant coordonner les intérêts particuliers avec le bien général de la grande société humaine.

Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques, notamment celles relatives à l'Arménie, aux États balkaniques, aux territoires faisant partie de l'ancien royaume de Pologne, auquel, en particulier, ses nobles traditions historiques, les souffrances endurées spécialement pendant la guerre actuelle doivent justement concilier les sympathies des nations : telles sont les principales bases sur lesquelles nous croyons que doive s'appuyer la future réorganisation des peuples. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer la solution de la question économique si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les États belligérants. Aussi, en vous les présentant à vous qui dirigez à cette heure tragique les destinées des nations belligérantes, nous sommes animé d'une douce espérance, celle de les voir acceptées et de voir ainsi terminer le plus tôt possible la lutte terrible qui apparaît de plus en plus comme un massacre inutile. Tout le monde reconnaît d'autre part que, d'un côté comme de l'autre, l'honneur des armes est sauf. Prêtez donc l'oreille à notre prière ; accueillez l'invitation paternelle que nous vous adressons au nom du divin Rédempteur, prince de la Paix ; réfléchissez à votre très grave responsabilité devant Dieu et les hommes. De vos résolutions dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de jeunes gens, la félicité, en un mot, des peuples auxquels vous avez le devoir absolu d'en procurer les bienfaits ; que le Seigneur vous inspire des décisions conformes à sa très sainte volonté ; fasse le ciel qu'en méritant les applaudissements de vos contemporains, vous vous assuriez aussi, auprès des générations futures, le beau nom de pacificateurs. Pour nous, étroitement uni dans la prière et la pénitence à toutes les âmes fidèles qui soupirent après la paix, nous implorons pour vous le divin esprit, lumière et conseil.

Si l'on étudie dans le détail ce document, on constate d'abord que le pape évoque, pour l'avenir, ce qu'Asquith évoquait dans son discours du 4 août 1916, ce que le président Wilson souhaitait dans son message du 22 janvier 1917, ce que Ribot, Renaudel et les socialistes, enfin l'ordre du jour de la Chambre française du 5 juin 1917 appellent la *Société des nations*. Mais la lettre pontificale n'apporte sur cette formule, qui, en somme, n'est qu'une formule, aucune clarté nouvelle. « Les règles et garanties à établir », les « sanctions à déterminer », restent dans le vague de la phraséologie pontificale ; et, lorsque l'on constate que le développement aboutit à réclamer « la vraie liberté et la communauté des mers », on ne manque pas de se souvenir que cette même formule sert depuis des mois à l'Allemagne comme d'une arme contre l'Angleterre. En fait, qu'est-ce que la Société des nations? Ne devons-nous pas nous demander si, en l'état actuel des relations internationales, nous ne sommes pas en présence d'une de ces formules décevantes dont nous avons trop, depuis quelques mois, expérimenté le péril et qui risquent d'être un paravent commode aux ambitions et aux passions des violents, sous le couvert de la confiance des naïfs? Si nous devons tendre à réaliser le droit parmi les peuples, ne doit-on pas craindre que, si tous les peuples n'entrent pas dans la Société des nations avec le même cœur et la même foi, on s'expose à être dupé encore une fois par des mots, pendant que de plus habiles et de moins scrupuleux cueilleront les réalités? Au fond, ce que recherchent les peuples depuis bien longtemps, c'est d'établir entre eux un code de lois analogue à celui qui régit les citoyens dans chaque nation. La chose sera-t-elle possible au sortir du fléau qui sévit? L'humanité est-elle parvenue à ce stade de son développement? L'intelligence humaine est-elle assez maîtresse des instincts pour imposer cette conception? Nous posons ces questions. Nous n'oserions les résoudre affirmativement. Ce que nous voudrions, c'est que notre pays, si épris de droit et de justice et qui a souvent payé si cher cette passion, ne se laissât pas séduire par un mirage et que son idéalisme ne le conduisît pas à de nouvelles et pénibles expériences.



Costumes pittoresques dont se sont affublés quelques grenadiers français, chargés d'une incursion dans les tranchées allemandes.

— Quoi qu'il en soit, Benoît XV ne résout pas la question. Il se contente de l'énoncer, et l'historien s'étonne un peu que le chef de l'Église catholique semble ne plus se souvenir que ses prédécesseurs les plus illustres du moyen âge, mieux placés que lui pour imposer une solution, ont échoué dans leur entreprise. Quant aux conditions précises qui devraient servir de base à des négociations de paix, Benoît XV les limite étrangement : évacuation de la Belgique, évacuation du territoire français, restitution des colonies allemandes, pas de dommages de guerre. Le reste demeure dans l'ombre de l'abstraction. La France, l'Italie discuteront avec l'Allemagne et l'Autriche sur les questions territoriales qui les divisent. Pour le surplus, le saint-père se borne, en fait, à constater qu'il y a des questions balkaniques, une question arménienne, une question polonaise, et c'est tout. Ni l'Alsace-Lorraine, ni la Serbie ne sont nommées.

Personne ne peut lire la lettre pontificale sans rendre hommage aux sentiments qui l'ont dictée. Mais, ceci dit, qui donc prétendrait y trouver la parole qui s'impose au monde, l'autorité devant laquelle tous s'inclinent parce qu'elle représente la justice, le droit, l'humanité? Une fois de plus, le souverain pontife s'est abstenu de rechercher et de fixer les responsabilités de la guerre, et son silence à l'égard de la Serbie, son approbation tacite du traité de Francfort montrent trop qu'il ne s'est pas élevé au-dessus des préoccupations temporelles. Alors que partout on rencontre des consciences qui se préoccupent, en dehors de toute autre considération, de l'absolu du droit, le pape a cherché à formuler une sorte d'opportunisme international, qui ne résout rien et qui est en contradiction avec l'état de concorde qu'il souhaite constituer entre les peuples. Et pourtant, en se plaçant en présence de la conception catholique de l'autorité papale, n'est-on pas fondé à penser que, seul entre toutes les puissances morales qui régissent le monde, le pape, souverain juge spirituel, avait le devoir de ne pas se retrancher derrière une impartialité d'ordre temporel et de prononcer, dans la cause qui se vide par les armes, un verdict solennel, annonciateur irrésistible de la paix? Par suite — et sans chercher à diminuer le mérite du geste pontifical — il est bon de se rappeler, comme nous l'indiquions dans notre dernier article, que, pour des raisons d'affection personnelle autant que pour des raisons de politique religieuse, le pape Benoît XV s'emploie à sauver l'Autriche. On a cherché à lier son intervention à la politique d'Erzberger, à des intrigues allemandes, à l'ordre du jour du Reichstag. Il n'y a certainement là qu'un des éléments de la question, et les tendances du pape le conduisent beaucoup plus vers les intérêts autrichiens que vers les intérêts purement allemands. Cela suffit à expliquer qu'il n'ait rien dit de la Serbie et que, pour ne rien préciser au sujet du Trentin, il ait dû aussi laisser dans l'ombre la question de l'Alsace-Lorraine. Nous le répétons, la lettre du pape a été une grande déception. En aucun pays, elle n'a satisfait personne.

A la fin du mois, les Empires centraux n'y avaient encore fait aucune réponse. Il était seulement certain — et le chancelier Michaelis ne l'avait pas caché — qu'ils n'étaient pas d'accord sur le fond et sur les termes de cette réponse, et on peut supposer que l'Autriche, qui, sans doute, avait fondé des espoirs sur l'intervention pontificale, était fort embarrassée pour exprimer honorablement ses désirs et ses besoins. L'Entente n'avait pas, non plus, répondu. Mais il était facile de prévoir ce qu'elle dirait, et elle avait depuis longtemps trop nettement défini ses buts de guerre et l'esprit qui l'anime pour avoir rien à y changer. Seul, le président Wilson avait fait publier, sous la signature de Lansing, une Note très nette, en réponse à celle de Benoît XV. Fidèle à la conviction qui l'a conduit à la guerre après avoir épuisé tous les moyens de conciliation et plus hardi que le pape, il y définissait, sans obscurité de langage ou de pensée, son opinion sur les responsabilités de la guerre, sur son but libérateur, sur l'impossibilité de traiter avec le gouvernement militariste qui a entraîné dans cette catastrophe l'Allemagne et le monde, sur la distinction qu'il faut faire entre le peuple allemand et l'impérialisme qui l'a dévoyé, sur l'obligation qui s'imposerait, si l'Allemagne ne se libérait pas elle-même, de continuer à se défendre contre elle sur le terrain économique. Il importe de bien se pénétrer de l'importance d'un tel document, qui pose à nouveau, avec une clarté admirable, la question vitale dont le monde entier cherche la solution, et il faut citer presque en entier la Note américaine :



Le général Pétain sur le front du Laonnois. A sa droite, le général Humbert ; à sa gauche, le général Féraud.

L'objet de cette guerre est de délivrer les peuples libres du monde de la menace et de la puissance actuelles d'un vaste système militaire contrôlé par un gouvernement irresponsable qui, ayant comploté secrètement de dominer le monde, a poursuivi son plan sans respecter ni les obligations sacrées des traités, ni les pratiques séculaires et les principes antiques et vénérés du droit international et de l'honneur ; qui, ayant choisi délibérément son heure pour déclarer la guerre, frappe son coup férocement et soudainement ; qui ne se laisse arrêter par aucune barrière de loi ou de pitié ; qui a submergé tout un continent sous des flots de sang, non du sang des soldats seulement, mais aussi du sang de femmes et d'enfants innocents et de pauvres gens sans défense et qui, aujourd'hui, reste debout, ébranlé, mais non encore vaincu, l'ennemi des quatre cinquièmes du monde.

Ce pouvoir, ce n'est pas le peuple allemand. C'est le maître barbare du peuple allemand. Ce n'est pas notre affaire de savoir comment ce grand peuple est tombé sous son contrôle et s'est soumis à son esprit de domination ; mais c'est notre affaire de veiller à ce que le reste du monde ne soit pas plus longtemps laissé à sa disposition.

Traiter avec un tel pouvoir par le moyen d'une paix suivant le plan proposé par Sa Sainteté le pape serait, autant que nous pouvons en juger, lui permettre une récupération de ses forces et une renaissance de sa politique ; ce serait rendre nécessaire la création d'une combinaison hostile permanente des nations contre le peuple allemand, qui est son instrument ; ce serait l'abandon de la Russie nouvelle à l'intrigue, à des interventions subtiles et variées et la certitude que la contre-révolution serait soutenue par toutes les influences mauvaises auxquelles ce gouvernement a depuis longtemps accoutumé le monde.

La paix peut-elle être basée sur la restauration du pouvoir du gouvernement allemand, ou sur sa parole d'honneur qu'il engagerait dans un traité de conciliation et d'arrangement?

Les hommes d'État responsables doivent maintenant voir partout, s'ils ne le savaient avant, que la paix ne peut se reposer avec sécurité sur des restrictions politiques et économiques établies au bénéfice de certains et au détriment des autres, sur une action vindicative d'aucune sorte, ni sur aucune espèce d'injustice volontaire.

Le peuple américain a éprouvé des préjudices intolérables du fait du gouvernement impérial germanique ;

mais il ne désire pas de représailles contre le peuple allemand, lequel a souffert lui-même toute sorte de maux dans cette guerre qu'il n'a pas demandée. Il croit que la paix devrait être fondée sur les droits des peuples et non sur ceux des gouvernements.

Donc la base de tout projet de paix est celle-ci : elle doit reposer sur la foi de tous les peuples intéressés ou sur la parole d'un gouvernement ambitieux et intrigant qui s'oppose à un groupe de peuples libres. Telle est la base primordiale de la question, et c'est cette base qui doit être appliquée.

Les buts que cherchent les Etats-Unis dans cette guerre sont connus du monde entier, de tout peuple à qui il est permis de connaître la vérité. Et ces buts n'ont pas besoin d'être établis de nouveau. Nous ne cherchons point d'avantage matériel d'aucune sorte. Nous estimons que les torts vraiment intolérables que nous a causés le furieux et brutal esprit de domination du gouvernement impérial allemand doivent être réparés, mais nous ne voulons que ce soit au détriment de la souveraineté d'aucun peuple; nous voulons plutôt revendiquer les droits de ceux qui sont faibles et non de ceux qui sont forts.

Les représailles, le démembrement des empires, la création de Ligues économiques égoïstes et intéressées, nous les répudions comme impossibles et procurant un résultat plus mauvais encore que futile, et non une base de paix d'aucune sorte, au moins pour une paix durable. Cette paix doit être basée sur la justice et la sauvegarde des droits de l'humanité.

Nous ne pouvons regarder la parole de ceux qui gouvernent aujourd'hui l'Allemagne comme une garantie d'un état de choses durable, à moins que cette parole ne soit appuyée par une manifestation si évidente de la volonté et des desseins du peuple allemand qu'elle puisse légitimer l'acceptation des autres peuples.

Sans de telles garanties, en l'état actuel des choses, nul homme, nulle nation ne peuvent avoir confiance dans des traités, dans des accords pour le désarmement, s'ils veulent remplacer par un système d'arbitrage les combinaisons de force militaire, et même s'ils contiennent des arrangements formels en vue de la reconstitution des grandes nations.

Nous devons donc attendre quelque nouvelle et évidente démonstration des intentions qui animent les peuples constituant les Empires centraux. Veuille Dieu que ce témoignage puisse se produire bientôt et de manière à rendre à tous les peuples la confiance qu'ils peuvent avoir partout dans la foi des nations et pour hâter la possibilité de conclure la paix !



Au front. Poste d'écoute-avertisseur, surveillant et signalant le passage des avions ennemis.

Sans doute, on peut — et nous l'avons déjà écrit mainte fois — exprimer des réserves sur l'idée que se fait du peuple allemand le président Wilson; on peut se demander s'il ne se l'imagine pas autre qu'il n'est et si ce peuple, en acceptant d'être pétri et façonné comme il l'a été et comme il l'est par le militarisme prussien, dont il n'est nullement détaché à l'heure présente, n'a pas aussi accepté volontairement une lourde part de responsabilité dans l'immense affliction qui désole l'Europe. Mais il reste que le président américain a donné la formule de paix qui satisfait tous les esprits sages, tous ceux qui conçoivent pour l'humanité un idéal réalisable, alors que Benoît XV s'était tenu à des formules de compromission instable et d'arrangement boiteux qui ne laissent place à aucun espoir de paix définitive. Il est très curieux, au point de vue historique, de constater un pareil déplacement de ce qu'on pourrait appeler l' « axe idéaliste du monde ». Quoi qu'il advienne de ces déclarations abstraites, auxquelles les circonstances ont donné indubitablement une force d'action concrète considérable, on pouvait conclure que l'intervention de Benoît XV, évidemment sincère, quels qu'en aient été les mobiles accessoires, avait manqué son but et que la plus haute puissance spirituelle du monde avait ruiné, par une conception trop étroite de son rôle et un attachement regrettable à de médiocres traditions diplomatiques, un pouvoir de médiation qui aurait pu être irrésistible. On ne pouvait que le regretter.

Où l'effort pacifique du pape avait échoué, l'effort socialiste, cristallisé autour de la Conférence de Stockholm, avait-il abouti? Pas davantage et, là encore, un échec sans gloire avait pour cause l'indécision des caractères et l'impuissance à se dégager des vieilles formules. Ni l'interpellation Renaudel à la Chambre française, ni, en Angleterre, les manœuvres un peu équivoques du ministre socialiste Henderson, ni les discours d'Albert Thomas n'avaient éclairé la question. En Angleterre, le parti travailliste qui, vers le 10 août, votait par 1.846.000 voix contre 550.000 la participation à la Conférence de Stockholm, n'avait plus trouvé le 21 août, sur la même question et dans le même sens, que 1.234.000 voix contre 1.231.000, c'est-à-dire seulement une majorité de 3.000 voix, et ce changement radical d'opinion



Patrouille française opérant une reconnaissance dans les ruines de Braye-en-Laonnois (Aisne), village détruit par les Allemands et situé sur le front, au sud du Chemin des Dames.

faisait éclater la difficulté de marquer clairement le but que l'on visait. — En France, le 11 août, le parti socialiste, s'appuyant sur le premier vote de ses camarades anglais, avait accepté d'aller à Stockholm; tout en proclamant les droits de la France sur l'Alsace-Lorraine, il n'avait pas eu le courage d'aller jusqu'aux dernières conséquences de sa déclaration et avait accepté, avec des conditions très obscures et à peu près irréalisables, l'idée d'un plébiscite. Enfin, le 27 août, une conférence socialiste interalliée s'était réunie à Londres, et il était patent que, sur aucune question : ni sur la participation à la Conférence de Stockholm, ni sur la manière de comprendre cette participation, elle n'avait pu obtenir l'unanimité, qui avait été posée comme condition de la validité de ses décisions. De ce conflit d'opinions, de cette confusion, une seule chose ressortait clairement : à savoir la profonde division du parti socialiste non seulement considéré au point de vue international, mais aussi considéré au point de vue national. Ni les Français, ni les Anglais, ni les Russes, ni les Italiens n'étaient d'accord entre eux et chez eux. On devait penser que cette division venait précisément de ce que chaque fraction du parti socialiste n'avait pas su franchement reléguer au second plan, pour un temps, ses idées et son rôle international, afin de se consacrer uniquement à l'essentiel de l'heure présente, c'est-à-dire au salut national, élément indispensable de l'internationalisme futur. La conception internationaliste absolue a pesé lourdement sur le parti socialiste; la recherche vaine qu'il a faite d'un accord impossible avec les socialistes allemands, nettement impérialistes, a compromis l'effort immense, incontestable et si utile qu'il a fait pour combattre ces mêmes idées impérialistes. Il en est résulté qu'il s'est trouvé morcelé et impuissant et qu'il a écarté de lui, par cette erreur grossière, des bonnes volontés qui l'eussent fortifié. A la fin d'août, la Conférence de Stockholm n'avait plus, se fût-elle tenue, aucune autorité possible. L'effort du socialisme vers la paix, comme l'effort du pape, tous deux partis d'un même et très louable sentiment d'horreur pour les misères inouïes de cette guerre, avaient l'un et l'autre échoué, pour avoir cru que la paix pouvait se conquérir, à l'heure tragique où nous sommes, autrement que par la guerre.



A. Henderson, secrétaire du *Labour Party*, ancien ministre britannique du Travail.

L'histoire intérieure des peuples belligérants et des peuples neutres pendant le mois d'août n'a pas, prise dans son ensemble, été paisible. Une fièvre travaille le monde. De tous les pays, la Russie est celui sur lequel les yeux se tournent par une attraction intense. Que deviendra ce peuple russe, anarchique, incohérent et si capable de grandes choses? Et les hommes incomparables qui essayent de modeler en une forme solide cette matière riche, mais insaisissable et mêlée de tant d'éléments impurs, parviendront-ils à réaliser cette œuvre gigantesque? Tout est obscur, en ce moment, dans l'histoire de la Russie. Nous ne saisissons que quelques traits généraux. Le détail reste dans l'ombre. En sortira-t-il jamais? Voici ce qui apparaissait au début d'août. Une nouvelle crise, très grave, après celles déjà subies, avait failli compromettre toute la révolution

russe et la faire sombrer brusquement dans la pire démagogie déjà plusieurs fois domptée. En présence des difficultés qu'on lui suscitait et de l'indiscipline de l'armée, Kerensky avait donné sa démission. Dans la nuit du 3 au 4 août, après des discussions violentes, il revenait sur sa décision et, fortifié par l'adhésion momentanée de tous les partis, il apparaissait plus que jamais comme le seul homme capable de sortir la Russie du désordre où elle se mourait. Un cabinet de coalition était formé. Le général Kornilof était nommé généralissime; des efforts prodigieux étaient faits pour réorganiser l'armée et arrêter sa déroute sur le front galicien. Pour écarter toute idée de contre-révolution, le tsar Nicolas et sa famille étaient transportés à Tobolsk, en Sibérie. Le 25, Kerensky réunissait à Moscou une Conférence générale des divers partis. Il semble qu'au cours de cette réunion, où toutes les opinions se sont exprimées librement, où le général Kornilof a fait un tableau poignant de la terrible situation militaire qui étrangle la Russie, où les partis modérés qui ont fait la révolution ont pu revendiquer leur part d'action, l'autorité personnelle de Kerensky se soit affermie par des paroles inoubliables. Pour la première fois, il y a eu là une tentative de représentation régulière, de délibération commune sans exclusion. On pouvait espérer que ce serait le commencement d'un gouvernement auquel il serait défendu d'hésiter sur l'énergie des moyens. La question de la paix était écartée. Restait à savoir si la volonté énergique de Kerensky suffirait à la tâche. A l'égard du séparatisme, le gouvernement provisoire avait prononcé la dissolution de la Diète de Finlande, et la question de l'Ukraine pouvait être résolue pacifiquement. Mais, en dehors de quelques principes généraux, des divisions profondes sur la méthode du gouvernement s'étaient manifestées. Le parti cadet était entré dans l'opposition. L'agitation provoquée par les maximalistes et par Lenine était loin d'être calmée. Bien que Lenine lui-même fût rentré en Suisse par l'Allemagne, ses partisans continuaient son travail de dissolution sociale et, particulièrement dans les armées du Nord, à la tête desquelles le général Letchinsky avait été placé avec pleins pouvoirs, l'œuvre d'indiscipline et de démoralisation pacifiste s'exerçait ouvertement. L'autorité de Kornilof et du gérant du ministère de la guerre, Savinkof, était combattue à outrance. Parmi les ouvriers, à Moscou, pendant la Conférence, et pour la déconsidérer, une grève générale avait été fomentée, et une propagande désolante fonctionnait. D'autre part, les difficultés de ravitaillement étaient immenses. On songeait à évacuer Petrograd, faute de pouvoir y nourrir la population qui s'y était accumulée. De tous côtés surgissaient les plus cruelles surprises. La situation de la Russie restait, par suite, très inquiétante et, si l'on pouvait penser son gouvernement et même les principaux partis convaincus de la nécessité d'une étroite liaison avec les Alliés, il subsistait tant de causes de ruine qu'on ne pouvait demander autre chose à ce pays que de vivre péniblement. Il était pour l'Entente un poids lourd à traîner, et on se rendait compte trop tard de l'imprudence que l'on avait commise en faisant confiance si longtemps à



Une représentation en plein air, dans les montagnes de Monastir.



Le généralissime Kornilof haranguant les troupes russes, sur le front.

l'incapacité grossière et à la corruption du gouvernement des tsars.

A l'autre bout de l'Europe, l'Espagne avait été très près d'une révolution. Nous ignorions tout des événements dont une censure prudente réservait la connaissance aux historiens de l'avenir. Nous savions que des troubles, sévèrement réprimés, avaient eu lieu à Barcelone, à Saragosse, à Burgos; que le vieil esprit séparatiste de la Catalogne avait essayé de s'imposer au pays; qu'il y avait eu grève des chemins de fer du Nord et de criminels sabotages; qu'on avait tenté la grève générale; que l'ordre, à la fin du mois, paraissait rétabli et que le ministère Dato allait poser au roi, rentré à Madrid, la question de confiance. Mais nous n'étions pas éclairés sur le sens véritable de ce mouvement, sur ses causes réelles et sur son but; nous ne pouvions déterminer s'il se rattachait directement aux passions germanophiles ou francophiles soulevées par la guerre, à l'action locale de l'Allemagne, si largement organisée dans la Péninsule, ou s'il n'était que la conséquence indirecte de l'agitation générale que la guerre a semée en Europe. Nous devions souhaiter que ce grand pays ami, au souverain duquel nous devons tant, reprît son équilibre et son rôle. Gravement touché comme les autres par les répercussions de la guerre, il était nécessaire qu'il parvînt à rétablir le cours régulier de son existence et l'indépendance totale de sa vie nationale. C'était notre intérêt et celui de l'Entente.

Il avait été impossible, à notre avis, en l'état de nos informations, d'attribuer un sens précis aux événements politiques qui s'étaient, à notre connaissance, produits en Allemagne. Les changements ministériels qui avaient eu lieu au début du mois avaient une orientation beaucoup plutôt conservatrice que libérale: le départ du dictateur des vivres, von Batocki, et de l'organisateur de la mobilisation civile, Groener, le montraient assez. La nomination de Kuhlmann au secrétariat des affaires étrangères présentait ce caractère d'appeler à la direction de la politique extérieure un diplomate assez enclin à penser que l'hégémonie allemande se serait réalisée à moins de frais et plus sûrement par les moyens de la haute finance et de la haute industrie que par les moyens militaires. Au point où l'on en était, cette désignation était curieuse. D'autre part, les débuts, incertains malgré leur fracas, du chancelier Michaelis, le soin qu'il avait pris de se dégager de la formule de paix du Reichstag, les délibérations de la Commission plénière de cette Assemblée sur la censure, les commentaires de la presse sur la Note pontificale et le vague des indications fournies par le chancelier au sujet de la réponse à faire, enfin, la création de la Commission des quatorze, nouveau rouage extra-constitutionnel, composé mi-partie de membres du Reichstag, mi-partie de membres du Conseil fédéral, tout cela ne manifestait pas une désagrégation du système impérialiste et un acheminement vers un régime parlementaire régulier. Bien plutôt y devait-on voir un moyen de donner à certaines idées une superficielle satisfaction. Mais on se serait grossièrement abusé si l'on avait cru à une modification de la mentalité allemande. L'appel du président Wilson ferait-il réfléchir ce peuple? Fallait-il, au contraire, rester persuadé que rien qu'une défaite, un affaiblissement militaire incontestable, accompagnés d'une grave dépression physique et morale causée par l'insuffisance alimentaire, peuvaient changer les idées du peuple allemand sur son gouvernement? Jusque-là, ne lui resterait-il pas fortement attaché et ne se leurrerait-il pas avec lui de rêves de victoire et d'hégémonie pangermaniste? Le peuple allemand s'est solidarisé jusqu'ici avec la dynastie impériale. Il en a endossé les erreurs et les crimes, et les spoliations qui ont agrandi la Prusse, notamment celle de 1870, non seulement restent pour lui légitimes et irrévocables, mais sont un encouragement à en préparer d'autres. Qu'une minorité pense autrement, c'est certain; cette minorité est sans action matérielle et sans autorité morale. Etait-elle appelée à grandir? Le plus élémentaire bon sens commandait une extrême prudence.

L'Autriche restait, de son côté, dans une situation difficile. La chute du premier ministre hongrois Esterhazy, son remplacement par le Dr Weckerlé, à la fin d'août, marquaient une orientation de la politique dans un sens économique et allemand. La situation lamentable du change autrichien à l'étranger était, pour le nouveau ministère, une préoccupation de premier plan. L'Autriche avait de plus en plus besoin de la paix. Les opérations sur le Carso devenaient désastreuses. Le manifeste yougo-slave du ministre serbe Pachith rendait la question slave plus aiguë que jamais. La question polonaise s'éloignait de plus en plus d'une solution favorable. Les difficultés de l'empereur Charles allaient croissant, et la crise sans solution du ministère Seidler ne les diminuait pas. Etait-ce de ce côté que viendraient les premiers craquements de l'Europe centrale? Tout portait à le croire.

Quant à l'Angleterre, malgré les difficultés intérieures causées par les incartades du ministre socia-

liste Henderson et par la menace d'une grève des chemins de fer, les discours toujours fermes et semés d'heureuses formules de Lloyd George l'avaient montrée bien décidée à lutter sans rémission contre un ennemi qui, par la presse, par les



Kerensky assiste au défilé du cortège funèbre des cosaques tués au cours des émeutes à Petrograd.

manifestations officielles de ses dirigeants et par ses attaques aériennes contre des villes ouvertes, ne négligeait rien pour entretenir l'opinion anglaise dans l'idée d'une continuation implacable de la guerre. La tenue admirable de l'armée anglaise devant l'ennemi et ses succès continus n'étaient pas pour diminuer la confiance des peuples britanniques dans la force et la sainteté de leur cause. La conférence alliée qui s'était tenue à Londres dans la première quinzaine d'août et les événements militaires qui l'avaient suivie fortifiaient d'ailleurs ce sentiment.

En France, le ministère Ribot, au début du mois, était sorti heureusement de l'interpellation Renaudel, qui avait fourni au premier ministre l'occasion de marquer à nouveau ses intentions au sujet de la conférence de Stockholm et des conditions de la paix. Une majorité de 392 voix contre 61 avait marqué la confiance de la Chambre. Il n'y avait, d'ailleurs, là qu'une apparence. Le ministère Ribot n'était pas solide. La démission de l'amiral Lacaze, ministre de la marine, qui désapprouvait, au nom de la discipline, une enquête acceptée par Ribot, celle de Denys Cochin, avaient été des signes de désagrégation que n'avait pas compensés la nomination à la marine des députés Chaumet et Jacques-Louis Dumesnil, choix d'ailleurs fort honorables, mais sans pouvoir de cohésion. Les discussions socialistes au sujet du maintien dans le cabinet du ministre Albert Thomas avaient, en outre, montré qu'un parti important n'avait dans le ministère qu'une confiance provisoire. Mais le grand ébranlement était venu de l'affaire du journal *le Bonnet Rouge*. L'arrestation de Duval, administrateur de cette feuille, trouvé à la frontière porteur d'un chèque de 125.000 francs émanant d'une banque de Mannheim, l'arrestation du directeur du journal, Vigo, dit Almereyda, aventurier dépourvu de scrupules, dont le rôle apparaissait depuis longtemps aux citoyens clairvoyants comme singulièrement louche, sa mort mystérieuse, compliquée d'une troublante et inexpliquée tentative de suicide, la démission du directeur de la sûreté générale Leymarie, mille bruits que la malveillance fit courir sur le ministre Malvy et auxquels des apparences semblaient donner du poids, enfin la démission même de ce ministre, rendaient, aux derniers jours d'août, la situation du cabinet Ribot fort délicate. On avait l'impression d'un flottement fâcheux dans la direction du gouvernement et de



Pierre Renaudel, député socialiste du Var.

mésintelligences internes. Les ambitions allaient déjà leur train. On doit déclarer que, si pénible que fût l'affaire du *Bonnet Rouge* et si compromettante qu'elle fût devenue pour quelques-uns, on devait se féliciter que les circonstances eussent permis de la pousser à fond. Elle devait sûrement ouvrir des yeux jusqu'alors obstinément fermés sur les intelligences lointaines ou prochaines qu'une certaine presse a pu conserver avec l'ennemi et dévoiler les agissements de celui-ci, trop longtemps niés et pourtant trop évidents. Il y avait là une opération de salubrité morale et nationale et une mesure de sécurité absolument indispensables. Il eût mieux valu que le hasard et le zèle heureux d'un obscur fonctionnaire y eussent moins de part et que les avertissements donnés depuis longtemps au pouvoir eussent été moins négligés. On pouvait dire, cependant, que les découvertes inattendues de l'affaire Almereyda avaient détendu l'opinion en écartant un réel danger. L'héroïsme de nos troupes et les succès de nos alliés l'avaient d'autre part exaltée. On pouvait sans appréhension attendre la suite et se préparer aux difficultés de l'hiver. On était loin, d'ailleurs, d'avoir résolu toutes les questions relatives au chauffage et à l'alimentation. On eût souhaité plus de clarté, d'unité de direction, de fermeté dans la décision. Une fois de plus, on constatait que le peuple de France est un peuple très patient. — Jules GERBAULT.

kumquat (*keum'-kouèt*) n.m. (mot angl.). Nom donné, en Amérique et aujourd'hui en Europe, à une variété de citronnier.

— ENCYCL. Le kumquat ou citronnier du Japon (*citrus Japonica*) est, comme son nom l'indique, originaire du Japon ; mais il était cultivé également en Chine comme ornemental depuis longtemps lorsque les Américains en tentèrent l'acclimatation chez eux, où il occupe aujourd'hui des espaces assez étendus.

Si le kumquat se multiplie assez difficilement de graines, les greffes réussissent assez bien, mais elles exigent un choix dans les sujets; c'est ainsi que les greffes faites sur l'oranger doux ou le bigaradier ne réussissent pas, mais qu'en revanche, si le sujet est un limonia, le succès est complet; on peut également greffer avec succès sur le cédratier ou l'hybride de cédrat ou limon. Dans le cas où la culture du kumquat est faite uniquement en vue de l'ornementation, c'est même ce sujet qu'il faut préférer.

Le Dr Trabut, président de la Société d'agriculture d'Alger, en a préconisé chaudement la culture en Algérie et s'est livré à des essais très intéressants dans ce but. Il s'agit ici surtout des variétés à fruits : les fruits du kumquat trouvent jusqu'à présent leur emploi en confiserie, où ils sont utilisés à la préparation des conserves. Les citrons du Japon sont immergés dans des sirops sans aucune préparation préalable et, consommés au bout de quelque temps, possèdent une saveur délicieuse. Les Américains les consomment crus, et il est à présumer que, plus connu en France, cet excellent fruit se répandra vite. Sous cette forme même, il est excellent; à l'inverse, cependant, des autres aurantiacées, qui fournissent des fruits dont c'est la pulpe qui est la partie comestible, le kumquat donne des fruits dont le péricarpe est la partie la plus savoureuse. Il faut, néanmoins, faire un choix dans les variétés fruitières : au Japon, on distingue le *nagami* (à fruits oblongs, très élégant de port), le *marumi* (à fruits ronds, petits) et l'*omikin-kan* (à fruits ronds et gros). Le nagami est un très joli arbuste ornemental; pour la consommation, il faut choisir les fruits à



Kumquat ou citronnier du Japon.

peau épaisse, tendre et douce, car il existe également des fruits à peau mince, coriace, à saveur astringente et désagréable. Les fruits des autres variétés n'ont pas la même saveur.

Aux Etats-Unis, dans les cultures bien conduites, un pied de kumquat donne de 1 à 3 kilogrammes de fruits, que la confiserie paye 1 franc et jusqu'à 1 fr. 50 le kilogramme. C'est donc, comme on voit, une exportation assez rémunératrice. — J. DE CHAON.



Don Quichotte, tableau de La Gandara (1913).

La Gandara (Antonio DE), peintre français, né à Paris en 1862, mort dans cette ville le 30 juin 1917. Très jeune, en 1876, il entra à l'Ecole des beaux-arts et il y fut jusqu'en 1881 élève de Gérome. Mais son admiration allait surtout aux portraitistes d'Espagne et d'Angleterre. La famille de son père était, du reste, espagnole, celle de sa mère anglaise.



Carte du front austro italien, au nord-est de Gorizia.

Il est remarquable que l'artiste moderne ait su, dès ses débuts, synthétiser les traditions des deux races qui se confondaient en lui et donner ainsi à ses œuvres un caractère tout à fait particulier. Il envoya au Salon des Champs-Elysées, en 1883, un *Saint Sébastien*, mais il resta ensuite dix ans sans exposer de nouveau. Il ne reparut qu'en 1892, au Salon du Champ-de-Mars, avec un portrait de la *comtesse de Montebello*, et fit la même année une Exposition particulière, où les portraits de la *comtesse de Greffulhe*, de la *princesse de Caraman-Chimay*, du *prince de Sagan*, du *prince de Polignac*, du *prince Borghese* étaient réunis. Le succès de cette Exposition fit de La Gandara l'un des portraitistes favoris du monde aristocratique. Dès cette époque, d'ailleurs, toutes les qualités du peintre s'y révélaient, et son exécution seule prit dans la suite plus de souplesse et de sobriété.

Dans les premières œuvres de La Gandara, on rencontre encore, en effet, des empâtements qui, malgré leur modération, pourraient faire songer autant à Zurbaran qu'à Vélasquez. N'ayant pu retrouver le métier de ce dernier, dont les larges coulées de couleur, selon qu'elles couvrent entièrement la toile ou la laissent apparaître, donnent des valeurs plus ou moins foncées et un modelé d'une simplicité extrême, Antonio de La Gandara assouplit son exécution en réservant les pâtes ou plutôt les demi-pâtes pour les parties claires des visages et des mains et en n'employant que des jus colorés pour les parties sombres. Il se rapprochait ainsi de la méthode de travail des maîtres anglais comme Thomas Lawrence. Parmi les peintres modernes, son aîné, James Whistler, formé aux mêmes écoles, lui indiquait la voie.

On peut suivre cette évolution vers la sobriété des moyens dans la suite de portraits exposés au Salon de la Société nationale des beaux-arts : le *comte de Montesquiou* (1893), la *princesse de Chimay* (1894), *Sarah Bernhardt, Rose Caron, Paul Verlaine* (1895), *Mme Rémy Salvator, Henri Fouquier* (1899), *Mlle Morlet, Paul Escudier* (1901). La présentation des personnages est en général d'une grande aisance; les attitudes sont naturelles, sans mouvement inutile; elles confèrent aux œuvres de l'artiste beaucoup de noblesse et de style. Cette qualité est accentuée encore par un dessin sommaire autant qu'il sied et plein de caractère. Antonio de La Gandara, pour éviter les surcharges de couleur, travaillait avec une attention vive; il ne traçait un trait qu'après s'être assuré de sa justesse et de sa puissance expressive; il ne posait une touche qu'après en avoir longuement vérifié la qualité et l'exactitude. Ainsi s'explique l'économie remarquable de son métier, en même temps que sa franchise. La gamme colorée dans laquelle il aimait à peindre était généralement sourde et sans éclat factice; et, s'il ne cherchait dans les visages et les mains que l'essentiel du modelé, il se montrait dans les étoffes un exécutant prestigieux; il aimait les tonalités choisies, les bruns mordorés les roses fanés, les gris d'argent.



Antonio de La Gaadara.

Les succès du portraitiste ont fait tort au paysagiste qu'était également Antonio de La Gandara. Dès 1896, il avait envoyé au Salon *un Coin des Tuileries;* pour se délasser, il aimait à brosser des vues de Paris et surtout des vues de parcs. Là encore, il avait été guidé par l'exemple des *Jardins de la villa Médicis* de Diego Vélasquez. Avec moins d'opulence, sans doute, mais avec un sens artistique d'une acuité rare, l'artiste moderne avait tracé des vues nombreuses du parc du Luxembourg: la *Colonne* (1899), le *Bassin* (1902), la *Statue de Mme de Montpensier* (1909), sans parler d'études diverses du jardin cher à Watteau ou des Tuileries ou même de Versailles (la *Statue d'Apollon* [1914]). Amoureux du style et des lignes harmonieuses, La Gandara trouvait en ces motifs une ordonnance déjà parfaite; il en accentuait encore le parti décoratif, cherchait avec soin la courbe d'une tige de fleur ou d'arbre, le dessin d'un bouquet de corolles ou de feuilles, les rapports de tons discrets et riches. A plusieurs reprises, il se servit de ces motifs comme fond de ses portraits; ainsi fit-il pour *une Jeune Femme et une Vieille Femme dans un parc* (1901) et pour *le Jeu de cache-cache* (1902). De Paris même il avait, dès ses débuts, donné des *Effets de nuit sur le boulevard;* plus tard, il revint aux architectures choisies et peignit *Notre-Dame*, la *place de la Concorde*, la *place des Victoires* (1913): celle-ci est l'une de ses plus parfaites études; elle rivalise de perfection avec une vue de la *Porte Saint-Denis*, assez récente. Le peintre ne négligeait pas d'animer ses paysages de petits personnages, et son souci de la vérité des attitudes, de la sobriété de l'exécution leur donnait un caractère fort précieux.

Il est possible que, dans l'avenir, les portraits d'Antonio de La Gandara ne conservent pas, malgré leur beau style, toute la faveur dont ils ont joui dans notre temps. Peut-être reprochera-t-on au peintre de n'avoir pas toujours assez insisté sur le modelé des visages: d'avoir trop sacrifié à l'agrément d'une robe; d'avoir négligé les corps pour le costume et d'avoir cédé à la nécessité de travailler d'après le mannequin plutôt que d'après le modèle ennuyé d'avoir à subir les séances de pose.

Les élégantes figures de La Gandara resteront, cependant, des exemples précieux des modes de la troisième République, comme celles d'un Winterhalter le sont pour les modes du second Empire. Mais les amateurs d'art délicat continueront, sans doute, à rechercher ses jolies vues de jardins et de rues de Paris, comme ils recherchent encore les petits paysages d'un Jean Breughel ou les délicates vues vénitiennes d'un Guardi ou d'un Marieschi.

Le musée du Luxembourg conserve d'Antonio de La Gandara *la Dame à la rose* (Mme R. Salvator) et celui de la Ville de Paris un *Paul Escudier* qui

fait penser aux figures du temps de Henri IV. Parmi les dernières œuvres de l'artiste, il convient de citer encore les portraits de *Polaire* (1905), de Mme *Nagelmakers* (1908), de *Lina Cavalieri* (1912), *Don Quichotte* (1913), d'*Ida Rubenstein* (1914). Enfin, on retiendra que La Gandara fut un fort agréable dessinateur au pastel : en ses études sur papier teinté, d'une très belle écriture, il se rapproche autant des maîtres français du XVIIIe siècle, de Boucher entre autres, qu'il estimait fort, que des maîtres anglais. — Tristan Leclère.

Le Dantec (*Félix*-Alexandre), biologiste et philosophe français, né à Plougastel-Daoulas (Finistère) le 16 janvier 1869, mort à Paris le 7 juin 1917. Son père était médecin et exerça sa profession d'abord à Plougastel, puis à Lannion ; il avait pour beau-frère le commandant Emile Guyou, membre de l'Institut, mort en 1915 (v. t. III, p. 732).

Un esprit attentif et curieux de toutes choses, une prodigieuse mémoire, un zèle infatigable le signalent tout d'abord à l'attention de ses maîtres, qui trouvent en lui l'élève le plus brillant. Ses premières études, faites au lycée de Brest, puis au lycée Janson-de-Sailly, à Paris, lui valurent les plus hautes récompenses et, à seize ans, il est admis le premier à l'Ecole normale supérieure (concours de 1885). De bonne heure, sa vocation se précise et l'entraîne invinciblement vers les sciences objectives. Comprendre, discerner l'enchaînement naturel des phénomènes, situer la vie dans le cadre du monde où nous vivons, jalonner les frontières du connaissable, au delà desquelles la pensée la plus intègre devient vagabonde, tel fut le rêve du jeune homme ; pour vivre ce rêve, il se dépensa avec une impatiente prodigalité, comme s'il eût prévu sa fin prématurée. Malade depuis longtemps, il conserva quand même la plus grande sérénité d'esprit et, bien que son caractère se recommandât par une entière indépendance, il savait apporter dans la discussion une courtoisie dont il ne se départait jamais.

A sa sortie de l'Ecole normale (1888), il fut préparateur à l'Institut Pasteur, où il eut comme maîtres Metchnikoff et Pasteur lui-même, qui ne devait disparaître que quelques années plus tard et qui avait fondé sur son jeune élève les plus légitimes espérances. Après avoir fait un an de service militaire au Tonkin dans l'infanterie de marine, il revint en France et fut reçu docteur ès sciences en 1891 ; il avait pris pour thèse de doctorat ses *Recherches sur la digestion intracellulaire chez les protozaires*. La même année, il était chargé de cours à la Faculté de Dijon, mais mis immédiatement en congé pour aller au Brésil fonder un Institut Pasteur. A son retour, il fut nommé maître de conférences à Lyon (1893). En 1896, il demanda à revenir à Paris comme préparateur et, en 1898, il était chargé d'un cours d'embryologie générale, créé spécialement pour lui. En 1909, il obtenait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

L'œuvre de F. Le Dantec est considérable, et l'on peut dire que tout son système biologique et philosophique est basé sur la loi d'*assimilation fonctionnelle*. La science de la vie ayant comme objectif l'étude des caractères communs à tous les êtres vivants, le biologiste doit reconnaître tout d'abord, parmi les manifestations vitales, celles qui sont vraiment caractéristiques de la vie. Quant aux phénomènes qui intéressent à la fois les corps vivants et les corps bruts, ils permettront de situer la vie dans l'univers et de saisir les relations qui unissent les êtres vivants au milieu dans lequel ils vivent. Le critérium de la vie, d'après Le Dantec, réside dans le phénomène d'assimilation.

Dans un milieu convenablement choisi, l'animal s'accroît; il s'accroît en assimilant, c'est-à-dire en rendant semblable à sa propre substance la substance du milieu aux dépens duquel il s'accroît. Ce phénomène général peut être considéré comme le signe diacritique de la vie. Toutefois, il est souvent malaisé de le mettre en lumière, à cause des phénomènes de destruction qui viennent le masquer. C'est le cas, notamment, pour les êtres supérieurs, chez lesquels, pendant l'âge adulte, il y a équilibre entre l'assimilation et la destruction ; cette dernière l'emporte durant la vieillesse et aboutit à la mort.

Tant que la vie se poursuit, l'assimilation persiste, mais elle est combattue par des facteurs de destruction ou, si l'on préfère, de *variations* qui proviennent fatalement d'un milieu *hétérogène*, dont l'action s'exerce, d'ailleurs, sur les choses comme sur les êtres. La vie est une lutte, et cette lutte entraîne une variation au cours des fonctions successives, le mot « fonction » signifiant ici l'activité totale de l'organisme. La vie est donc une succession de fonctions.

L'assimilation fonctionnelle évoque la loi d'habitude énoncée par Lamarck : la fonction crée l'organe ; mais elle s'oppose, par contre, au principe de Claude Bernard, qui établit la *destruction fonctionnelle* en admettant que la substance vivante se détruit pendant le fonctionnement de l'organisme et se reconstitue pendant les période d'inaction. Pour Le Dantec, l'être vivant répond à toutes les variations du milieu, en opposant à chaque modification une action directement contraire et capable de balancer la cause des troubles. La lutte pour la vie, c'est la lutte pour l'équilibre et, dans la nature vivante, le phénomène d'équilibre prend une forme caractéristique : l'habitude.

Cette théorie de l'assimilation fonctionnelle conduisait Le Dantec à la transmission héréditaire : tout être vivant est le produit de son hérédité et de son éducation. Il admet comme motif principal de variation l'adaptation directe de Lamarck, mais il reconnaît aussi le rôle important de la sélection *après coup* de Darwin; il concilie ingénieusement les deux méthodes et montre qu'elles corroborent les mêmes résultats. Par contre, il s'élève avec véhémence contre l'école néo-darwinienne, dont Weissmann et Ehrlich se sont institués les champions. Renchérissant sur l'idée de Darwin, qui admettait l'existence au sein de la matière vivante de particules représentatives ou *gemmules*, Weissmann s'est ingénié à démontrer l'impossibilité de la transmission des caractères acquis, en considérant ceux-ci comme autant d'entités statiques et indépendantes. Le Dantec accorde à ces particules, ainsi qu'aux *phénoménines* de toute espèce, la même valeur scientifique qu'à la vertu dormitive immortalisée par Molière, et à cette conception simpliste des naturalistes allemands et de leurs nombreux prosélytes il substitue la notion du *patrimoine héréditaire*, lequel respecte l'unité de mécanisme individuel, unité qui ressort de toutes les découvertes de la science de la vie. Absolument, tous les caractères sont des caractères acquis; mais ce qui se transmet de génération en génération, ce sont des propriétés et non des caractères. Ceux-ci, sous l'influence des variations éducatives, modifient le patrimoine héréditaire, c'est-à-dire l'équilibre d'ensemble de l'organisme.



Félix Le Dantec.

Le Dantec dénonce aussi les interprétations fantaisistes, par les darwiniens, de la question sexuelle. Darwin accorde aux hasards de l'amphimixie un rôle capital dans l'évolution spécifique ; au contraire, le biologiste français soutient que, si l'union des sexes peut entraîner des variations, elle agit en même temps comme un modérateur spécifique de variation, car elle entretient le type moyen de l'espèce.

Le patrimoine héréditaire s'enrichissant des adaptations successives et chacune d'elles se trouvant définie par la loi d'assimilation fonctionnelle, l'activité totale de l'individu est déterminée à chaque instant par les fonctions qui précèdent et par les circonstances actuelles. Il en résulte que sa liberté est illusoire. La conscience, comme tout ce qui appartient à l'individu, est assujettie à l'adaptation. Du monde extérieur affluent les excitants, lesquels éveillent, par l'intermédiaire de nos sens, la conscience, c'est-à-dire la connaissance subjective que nous avons de certains phénomènes qui peuvent être étudiés objectivement jusqu'au moment où ils sont transformés par l'appareil des nerfs sensitifs. Mais cette connaissance subjective est fonction de l'habitude, et la conscience est inséparable des liaisons du mécanisme d'ensemble.

Le Dantec estimant que la science de la vie embrasse tout ce qui se rapporte à la vie, la généralisation impressionnante qu'il tire de ses déductions scientifiques ne doit pas surprendre.

Il s'est promis d'aller jusqu'au bout, et il y va, quoi qu'il arrive. Or, il arrive qu'il se trouve dans la cruelle alternative de choisir entre des croyances qu'il respecte — car il comprend les influences ancestrales — et les révélations de sa foi scientifique. Alors, il sape impitoyablement les édifices fondés sur le libre arbitre et sur les entités métaphysiques. Après quoi, il regarde autour de lui et voit qu'il est seul. Le sentiment qu'il en a lui laisse une amertume que l'on devine dans ses derniers ouvrages. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ceux qui tiennent Le Dantec pour un pessimiste ne l'ont jamais connu. Sa vie est toute pleine de l'allégresse qu'il puisa dans son immense labeur. Les hommes l'ont déçu, mais non ce qu'il reconnut comme étant la vérité. Ses adversaires rendront cette justice à sa conscience de savant : elle fut incorruptible.

Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : *Théorie nouvelle de la vie* (1896); *le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente* (1896) ; *l'Individualité et l'Erreur individualiste* (1897) ; *Evolution individuelle et hérédité* (1898); *Lamarckiens et darwiniens* (1899); *la Sexualité* (1899); *l'Unité dans l'être vivant* (1902) ; *les Limites du connaissable; la Vie et les Phénomènes naturels* (1903); *Traité de biologie* (1903); *les Lois naturelles* (1904); *les Influences ancestrales* (1904); *Introduction à la pathologie générale* (1905); *la Lutte universelle* (1906); *l'Athéisme* (1907); *De l'homme à la science* (1907); *Eléments de philosophie biologique* (1908); *Science et conscience* (1908); *la Crise du transformisme* (*leçons professées à la Faculté des sciences*) (1909); *le Chaos et l'Harmonie universelle* (1911); *la Stabilité de la vie* (1911) ; *l'Egoïsme, seule base de toute société* (1911) ; *Qu'est-que la science?* (1912) ; *la Science de la vie* (1912) ; *la Mécanique de la vie; Savoir. Considérations sur la méthode scientifique, la guerre et la morale* (1917).

Félix Le Dantec collabora, en outre, à de nombreux ouvrages, revues scientifiques et encyclopédies (« Grande Encyclopédie »). Il prêta son asssidu concours à la « Revue encyclopédique », ainsi qu'au « Nouveau Larousse illustré ». — Jacques Moreau.

Mensonge de la science allemande (un), par Victor Bérard (Paris, 1917). — Il s'agit, dans ce volume, des *Prolégomènes*, que Fréd. Wolf fit paraître, en 1795, comme une sorte de préface à une édition de l'*Iliade*. Wolf était alors professeur à l'Université de Halle, d'où il devait passer à celle de Berlin. Ces prolégomènes firent une révolution dans le monde érudit.

Pour l'auteur, si l'on se risque à lire au fond de sa pensée, il n'y a pas eu d'Homère. L'*Iliade* est un simple recueil, formé, et encore assez tard, de chants primitivement distincts.

Cette audacieuse théorie renversait des traditions vingt-cinq fois séculaires. Il fallait croire, désormais, que toute l'humanité avait été victime d'une illusion; et c'est à Wolf, disaient ses amis, qu'elle devait d'en être enfin affranchie.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom du critique allemand fut bientôt célèbre, même au delà des frontières de son pays. Quand il vint mourir à Marseille, en 1824, ses disciples purent faire inscrire sur sa tombe l'épitaphe qu'on y voit encore : « Au prince des philologues. »

Ainsi protégé par la gloire même de son auteur, le système wolfien se propagea peu à peu en Allemagne; lentement, il y gagna à peu près tous les esprits. Quant à la France, elle résista longtemps : elle restait fidèle à la vieille tradition. Mais l'ascendant que les idées et les choses germaniques prirent sur nous, surtout après la guerre de 1870, triomphèrent enfin de nos répugnances, et, vers la fin du XIXe siècle, le mouvement parut irrésistible.

Un esprit scientifique (écrit V. Bérard) ne devait plus croire à l'existence, ni surtout à l'œuvre d'un poète, auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. C'est une audace qu'on ne pardonnait pas alors à des Français.

Eh bien! Victor Bérard offre aux Français, dans son nouveau volume, une revanche éclatante. Il rappelle d'abord que la thèse antihomérique a vécu. Ce qu'on déclarait, il y a vingt ans, une idée vaincue, est aujourd'hui une idée victorieuse.

En 1912 (écrit-il), M. A. Shewan passait en revue trente ou quarante ouvrages de toutes langues; et il concluait que le sentiment général, sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*, était désormais pour l'unité d'auteur.

Le système wolfien est donc jugé. Mais V. Bérard a voulu juger Wolf lui-même. Il entend montrer que celui qu'on a appelé parfois « le grand Allemand » ne mérite pas la renommée dont il a joui.

Qu'il soit entendu, avant tout, qu'on lui attribue à tort la paternité de l'idée à laquelle on s'est plu à attacher son nom. La question n'est plus de savoir si cette idée est bonne, comme on l'a cru, ou mauvaise, comme on le croit et comme il faut le croire. Telle qu'elle est, doit-elle passer pour la propriété du philologue de Halle? Ses compatriotes, et beaucoup trop des nôtres aussi, ne l'ont-ils pas flatté en célébrant, à ce sujet, l'originalité de ses vues et la hardiesse de son esprit? — Si, certainement.

D'abord, à l'égard de l'originalité en général, Wolf ne paraît pas être à la hauteur des panégyriques qui l'ont célébré. Il a, du reste, fait tant de cours et écrit, en beau latin, tant de livres et de dissertations, qu'on se demande où il aurait trouvé le temps nécessaire à toutes les recherches originales dont on lui fait gloire. En dix ans, de 1782 à 1792, sans parler de ses occupations de professeur, il édita, a-t-on dit, il imprima, il corrigea des épreuves « avec rage ». Quels loisirs pouvait-il bien lui rester pour ses découvertes philologiques?

Ajoutons — et ceci rend un peu rêveur — que, par un singulier hasard, ses livres paraissaient bien souvent juste après d'autres où étaient traités les mêmes sujets. Oh! sa prudence ne choisissait pas, généralement, pour s'en inspirer, les plus connus, ceux dont l'auteur attirait particulièrement l'attention publique. Il préférait les modestes renommées.

Que si, malgré tout, il se croyait obligé de faire des excursions plus haut, il avait une manière, toujours la même, de laisser croire au lecteur qu'il ne suivait pas les traces d'autrui, même quand il en avait l'air. C'était d'écrire, dans une jolie préface,

qu'il pensait depuis longtemps à ce sujet, que ses idées étaient arrêtées, ou même que l'impression était déjà commencée quand l'ouvrage, qui avait dit les mêmes choses avant lui, lui était parvenu; il n'y avait donc pas inspiration, il y avait rencontre. Victor Bérard donne plusieurs exemples. Rappelons-en un.

Un philosophe suisse, Jean-Bernard Mérian, venait de publier une dissertation intitulée : *Examen de la question si Homère a écrit ses poèmes.* Cette dissertation était écrite en français, et Wolf lisait le français; il le parlait même au besoin. C'était en 1793, et *les Prolégomènes* ont été écrits en 1794, pour être publiés en 1795. L'auteur affirme qu'il n'a lu l'*Examen* qu'après coup, à la hâte; il était justement arrivé, prétend-il, à la feuille de son manuscrit où il faisait cette confidence, et la feuille allait partir pour l'imprimerie. Or, si rapide que fut alors sa lecture, il s'aperçut qu'entre les pages françaises et les siennes il y avait une ressemblance frappante. Il en fut réduit, dit-il, pour ne pas fatiguer les érudits de redites inutiles, à supprimer une partie de son texte et à réduire tout le reste. Le lecteur ne l'accusera donc pas, s'il l'en croit, d'avoir profité du travail d'autrui.

Mais il ne l'en croira pas. Car cette partie des *Prolégomènes* ressemble tout à fait à un abrégé de Mérian. Et qui nous prouvera, qui pourra jamais nous faire admettre qu'elle résume quelques pages de Wolf, que Wolf n'a jamais publiées, au lieu de résumer tout simplement celles que Mérian avait données l'année précédente et que Wolf avait certainement sous les yeux?

Quand on emprunte sans avoir aucune intention ni aucune habitude de dérober, pourquoi prendre la précaution de dire : « Ne vous y trompez pas! je ne suis pas un voleur! »

L'écrivain allemand s'est d'ailleurs trahi par quelques expressions prises à l'écrivain français. — Nous disons « français » quant à la langue. — Celui-ci avait cru devoir parler de la boussole et de la poudre à canon. Wolf fait comme lui. Il trouve que, si l'écriture n'était pas inventée au temps d'Homère, c'est un mérite de plus, pour le poète, que d'être arrivé à la perfection sans un secours si précieux, et il ajoute :

N'admirons-nous pas davantage les vieux navigateurs d'avoir accompli leurs itinéraires sans boussole (*sine pyxide nautica*)? Nos soldats d'aujourd'hui comprennent-ils facilement qu'Alexandre et César aient fait de si grands exploits et pris tant de forteresses avant l'invention de la poudre à canon (*ante inventionem pulveris nitrati*)?

En employant ces expressions, l'écrivain allemand se copiait-il aussi lui-même, ou son esprit y pensait-il, spontanément, sans les avoir lues et au moment précis où il allait les lire dans les pages ouvertes sous ses yeux?... Il ne faudrait pas, cependant, qu'il comptât trop sur la complaisance de ses lecteurs et sur leur crédule naïveté. Parlons franc! Il venait de les voir dans le texte de Mérian. Il nous trompe donc quand il affirme qu'il n'a connu ce texte qu'après avoir composé le sien.

Ces procédés se sont renouvelés fidèlement à l'égard de l'abbé d'Aubignac. D'Aubignac a écrit ses *Conjectures académiques* vers 1665, et elles ont paru cinquante ans après, en 1715. On sait qu'il y soutient que les poèmes homériques sont une réunion d'épisodes venus de diverses mains et postérieurement rassemblés.

C'est donc la théorie dont Wolf s'est fait depuis le défenseur. Eh bien, Wolf déclare n'avoir connu les *Conjectures académiques* qu'après en avoir conçu lui-même la doctrine. Or l'ouvrage avait paru dans les premières années du XVIIIe siècle; il était écrit en français — et Wolf, on l'a vu, lisait bien le français — et il avait enfin pour auteur, selon les expressions des *Prolégomènes*, « un homme qui n'était pas sans renommée ni bon sens et que l'on connaissait même en Allemagne ».

Comment croire qu'un critique, passionné pour l'étude des poèmes homériques ait ignoré, jusqu'aux dernières années du siècle, un tel ouvrage et l'opinion révolutionnaire dont il se faisait le propagateur? Malgré ses dires, on peut être certain que le philologue de Halle l'a lu avant d'entreprendre le sien. Il suffirait peut-être, d'ailleurs, pour en avoir l'assurance, de considérer avec quelle insistance il le décrie.

Ecoutez plutôt : Quelle témérité, quelle légèreté d'esprit! Quelle ignorance de l'antiquité! — Wolf assure qu'il fut tellement choqué de tant de faiblesse qu'il se mit à chercher des raisons pour rester fidèle à la tradition. Car l'ouvrage de d'Aubignac lui inspirait un véritable « dégoût » pour l'opinion qu'il s'était faite lui-même avant de la voir si étrangement défendue. Il parle ailleurs des « aveugles assauts d'Hédelin (abbé d'Aubignac) », et il appelle ses idées et ses preuves « des songes et des folies ».

Veut-on une autre preuve de ses larcins dissimulés? Le Français d'Ansse de Villoison, chargé d'explorer la bibliothèque de Venise, y avait découvert, on le sait, un manuscrit infiniment précieux, une *Iliade*, copiée au Xe siècle et contenant des *scolies* de critiques anciens. Le texte parut en 1788. Or, Wolf travaillait, dit-il, depuis quinze ou seize ans, à une édition d'Homère. L'ouvrage était terminé. Et il arriva que ce texte, établi par lui avec tant de peine, se trouva justement pareil à celui du Xe siècle, qu'on venait de découvrir à Venise; il n'eut aucun besoin de le corriger!

Du reste, quoiqu'il ait loué ailleurs Villoison, il crut, selon son habitude, devoir lui dire son fait et le mettre à sa place. Il écrit donc qu'il y a une grande différence entre le simple lecteur d'un manuscrit (comme Villoison) et le critique qui entreprend la correction d'un texte, une correction hypothétique, rationnelle et scientifique (comme Wolf). La seconde œuvre demande du génie; la première n'exige que de l'application : « c'est de la basse voltige ».

Malheur donc à ceux dont Wolf est le débiteur! Qu'ils s'appellent Villoison, Mérian ou d'Aubignac, il les rabaisse, avec zèle, et dans quel dessein, sinon pour écarter tout soupçon de s'être inspiré d'eux et d'avoir marché à leur suite?

Ce sont, sans doute, toutes ces injustices, mêlées à tant d'assertions invraisemblables, qui ont provoqué, de la part d'un membre de l'Institut, Lacour-Gayet, ce jugement tranchant et vigoureux : « Wolf est un plagiaire et un faussaire. »

Et il faut bien avouer que le critique de Halle ne rachète pas l'insuffisance de sa loyauté par la perfection de sa méthode. Pourquoi, d'abord, annoncer qu'il traitera un jour telle question, qu'il donnera tous les détails nécessaires, tous les documents, toutes les preuves? C'est une manière, on le voit bien, de se dispenser de les donner tout de suite et lorsque le lecteur aurait le droit de les attendre. Du moins faudra-t-il se croire lié par cet engagement? Mais non; Wolf promet, et ne tient pas.

Voyez les *Prolégomènes*. Le titre fait espérer trois études : une sur l'origine des poèmes homériques, une autre sur les transformations que le texte a subies, une troisième sur la critique qu'il appelle. A la suite de ce titre, l'auteur écrit : *Premier volume.* Le lecteur compte donc sur plusieurs volumes, trois sans doute, et il admire déjà le vaste développement que va recevoir la question et l'ampleur qu'aura l'ouvrage.

Le vieil Horace demanderait :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?

D'abord, il n'y a jamais eu de second volume, bien que l'auteur ait vécu encore trente ans; Wolf ne s'est plus occupé de l'étude sur les transformations des poèmes.

Et, quant à celle qui concerne les origines, à peine en a-t-il écrit le début qu'il déclare, dans le premier volume, téméraire et impossible de la mener à bien : « Vouloir chercher l'acte primitif en sa pureté, ne pas vouloir nous contenter, nous autres, modernes, du texte qui satisfit Plutarque, Longin et Proclus, ce serait désirer le vide..., nous jeter dans une débauche de divinations effrénées. *Abandonnons l'espoir de pouvoir jamais nous figurer quelle fut primitivement la forme des poèmes homériques.* » Quoi! mais que disait donc la première ligne de votre titre : *Etude sur la forme ancienne et originale des poèmes homériques?*

Aussi, malgré la célébrité dont cet ouvrage a joui, il est difficile de ne pas le trouver un peu étrange. Il est vrai, si l'on en croit l'auteur, qu'il a été composé à la hâte, comme ses autres écrits. Mais on pourrait toujours demander que la pensée générale en fût claire. L'*Iliade* est-elle un recueil d'épisodes divers d'origine, ou doit-elle passer pour l'ouvrage d'une seule main? Les *Prolégomènes* présentent des textes pour l'une et l'autre opinion, et, quoique l'écrivain semble pencher pour la première, nulle part il ne le déclare nettement et ne condamne la seconde.

Nous savons bien que cette obscurité n'est pas seulement imputable à une maladresse de composition; elle paraît voulue. Mais ce n'est pas une excuse, c'est une faute nouvelle. Cette critique manque ainsi d'indépendance et de courage. Wolf a peur. Il craint d'être accusé d'« athéisme homérique », comme dirait Villoison. En écrivant, il tient les regards attachés sur Berlin : que va penser le gouvernement? A tout prix, il veut rester bien avec le gouvernement.

Oh! peu lui chaut de l'Eglise. Elle ne peut rien contre lui, et il la déteste. « Aussitôt nommé professeur, écrit V. Bérard, son premier soin fut de se faire affilier à la franc-maçonnerie ». Il applaudissait même de loin, comme ses meilleurs amis, aux coups les plus terribles que la Révolution française portait alors à la religion. Mais il n'entendait pas courir le risque de déplaire à la royauté prussienne. Savourons cet aveu; au moment où les *Prolégomènes* viennent de paraître, il écrit à son ami Bottiger :

J'ai si bien voilé ma pensée que, sûrement, on ne peut pas me poursuivre, du moins devant la Cour suprême de Berlin.

En France, notre bon abbé d'Aubignac n'avait eu besoin de prendre aucun masque, tout ecclésiastique qu'il était et quoiqu'il écrivît sous Louis XIV. Il n'hésitait même pas à s'en expliquer ouvertement. Il proclamait qu'il avait horreur de l'hérésie en religion et de la fronde en politique, mais que, dans les matières d'érudition, la critique était libre :

Il n'y a point de loi, dans la politique, qui empêche d'examiner et de censurer Homère, ni d'article de foi qui prononce l'excommunication majeure contre ceux dont les scrupules ne s'accorderaient pas avec les doctrines des derniers siècles.

On voit toute la différence des deux méthodes, des deux hommes et des deux pays.

Au résumé, quelle est la part du professeur allemand dans la campagne littéraire qui tenta de dépouiller Homère de ses ouvrages? D'abord, ce n'est pas lui qui en a eu l'initiative. Mais, en la reprenant, il l'a fait accepter de ses compatriotes, et, comme tant d'autres idées d'origine française, celle-ci est revenue en France après avoir fait un long voyage en Allemagne. V. Bérard a voulu la restituer à l'auteur des *Conjectures académiques;* il n'est, du reste, pas le seul. Dans ces dernières années, un critique éminent, de langue allemande, mais de nationalité suisse, Finsler, n'a pas balancé à écrire :

L'abbé d'Aubignac est le père de la critique homérique, chez les modernes... Wolf qui le juge d'une façon sciemment injuste, trahit par là même qu'il lui devait plus que sa vanité ne lui permettait d'en faire l'aveu.

Il est vrai qu'il croyait être arrivé, contre l'unité de l'*Iliade*, à une démonstration mathématique, en prouvant l'ignorance de l'écriture dans ces temps reculés. Cet argument lui semblait péremptoire, et on l'a vanté longtemps comme définitif. Qu'en reste-t-il maintenant?

Un des successeurs de Wolf à l'Université de Halle, un des maîtres de la philologie homérique, F. Blass, répondait dès 1903 :

De l'édifice des *Prolégomènes*, il n'y a plus une pierre debout aujourd'hui, pas même celle que Wolf regardait comme la pierre angulaire de son système : je veux dire l'argument fondé sur l'absence de l'écriture au temps d'Homère. Les gens du métier l'ont renversé.

En retour, la gloire d'Homère est debout; elle vit. Heureux ceux qui n'ont pas obéi aux aspirations des Wolfiens! Ils n'ont pas à se reprocher, aujourd'hui, d'avoir proclamé faussement qu'elle était morte. Quant à celle de Wolf, elle paraît bien malade. Il faut être reconnaissant à Victor Bérard d'en avoir montré la fragilité et le *mensonge*. — Georges BERTRIN.

mésonal n. m. Méd. Nom donné à un anesthésique local que l'on emploie comme la cocaïne.

— ENCYCL. Le mésonal, préparé par Ch. Nicoud, est le chlorhydrate de l'alcool benzoïl-triéthyldiamidométhyl-isobutilique. Il se présente sous l'aspect d'une poudre blanche, formée de minuscules lamelles brillantes, fondant à 192°, soluble dans l'eau, l'alcool et la glycérine. Les observations faites par les médecins et les dentistes ont montré que le mésonal traverse l'organisme sans subir de transformation; qu'il ne possède aucune action vaso-motrice, reste inoffensif pour les nerfs, les bronches, les reins et que son pouvoir anesthésique est égal, mais plus régulier, que celui de la cocaïne. — E. SANTIARD.

musicologue (du gr. *mousikê*, musique, et *logos*, discours) n. m. Qui est versé dans la science de la musique : *Un très érudit* MUSICOLOGUE.

niverolle n. f. Genre d'oiseaux conirostres, de la famille des fringillidés et de l'ordre des passereaux.

— ENCYCL. Les niverolles sont caractérisées par un bec conique, droit, robuste et pointu, plus haut que large à la base. Le tarse et les doigts sont forts, et l'ongle du pouce atteint la longueur du doigt lui-même. Les ailes sont longues et effilées, avec les deuxièmes et troisièmes rémiges rétrécies au bord extrême. La queue est ample, légèrement échancrée en son milieu.



Niverolle.

Le genre niverolle (*montifringilla*) comprend 18 espèces, dont une, la niverolle ordinaire (*montifringilla nivalis*), habite l'Europe; 10 les pays montagneux du centre de l'Asie : Cachemire, Népaul, Tibet, Mongolie; 2 la Sibérie orientale; 1 le Kamtschatka et le Japon (*montifringilla brunneinucha*) et 4 le nord de l'Amérique jusqu'aux montagnes Rocheuses.

La niverolle de Blanford (*montifringilla Blanfordi*) est une des plus jolies espèces, avec sa couleur noir cannelle, sa gorge noire et une ligne noire médiane qui tranche sur le front blanc. La poitrine et le ventre sont gris. Ses ailes et sa queue sont foncées. Longueur totale : 14 centimètres.

L'espèce d'Europe est la niverolle des neiges, appelée encore *pinson de neige* ou *gros-bec niverolle* (*montifringilla nivalis*) [L.]. C'est un oiseau des hauteurs, qui habite les Alpes et les Pyrénées jusqu'à 3.000 mètres environ.

Les parties supérieures sont d'un brun nuancé de noirâtre sur le dos, mais la tête et le cou sont gris cendré. Les parties inférieures sont d'un cendré pâle, avec une tache noire à la gorge chez le mâle et qui le distingue de la femelle.

Les rémiges primaires sont d'un brun noir et finement lisérées de blanc sur toutes les couvertures de l'aile, et les rémiges secondaires sont blanches. La queue est blanche, sauf les deux rectrices médianes, qui sont noires; les autres sont marquées d'une tache noire à l'extrémité, sauf à l'interne ou aux deux externes. Le bec est noir, gris et iris brun.

Sur la femelle en noces, les couleurs sont moins tranchées. En automne, les deux sexes sont à peu près identiques. Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle en automne. Longueur totale : 19 centimètres; aile pliée, 12 centimètres; queue, 7 centimètres; tarse, 2 centimètres; culmen, 1 cm. 2.

La niverolle vit par troupes en été, non loin des neiges persistantes, dans les terrains découverts, cherchant des graines, des larves, des insectes et des vers entre les rochers et les pierres.

En automne, elle descend toujours d'autant plus bas que la saison est plus rigoureuse. On la trouve parfois, alors, dans les vallées jusqu'au voisinage des villages. On en voit des bandes composées de 60 individus, sautillant gracieusement sur les routes. (Elle ne perche pas.) Son vol est léger et assez rapide. Le chant du mâle est un gazouillement peu varié et peu sonore, qu'il est possible d'exprimer par *puitt, puitt*.

La niverolle niche dans les régions élevées, dans des fissures, des troncs, sous les toitures ou les chevrons des chalets et des hospices : Saint-Bernard, Spluegen, Simplon, Gemmi, Grimsel, Saint-Gothard, etc. Le nid, assez grossier, est fait de paille et d'herbes sèches, avec garniture chaude de laine et de plumes. Elle fait souvent deux pontes de 4 à 6 œufs; la première a lieu en mai, la deuxième en juillet. Les œufs sont d'un blanc mat. Les petits sont nourris d'abord avec des vers, des insectes, puis, plus tard, avec des bourgeons et des graines.

Cette espèce se rencontre sur tous les hauts sommets et les cols des Alpes, des Pyrénées et des Apennins. Elle ne paraît pas nicher dans le Jura, bien qu'elle y ait été signalée, et fait défaut aux îles Britanniques, à la Scandinavie et à la Finlande. — A. MÉNÉGAUX.

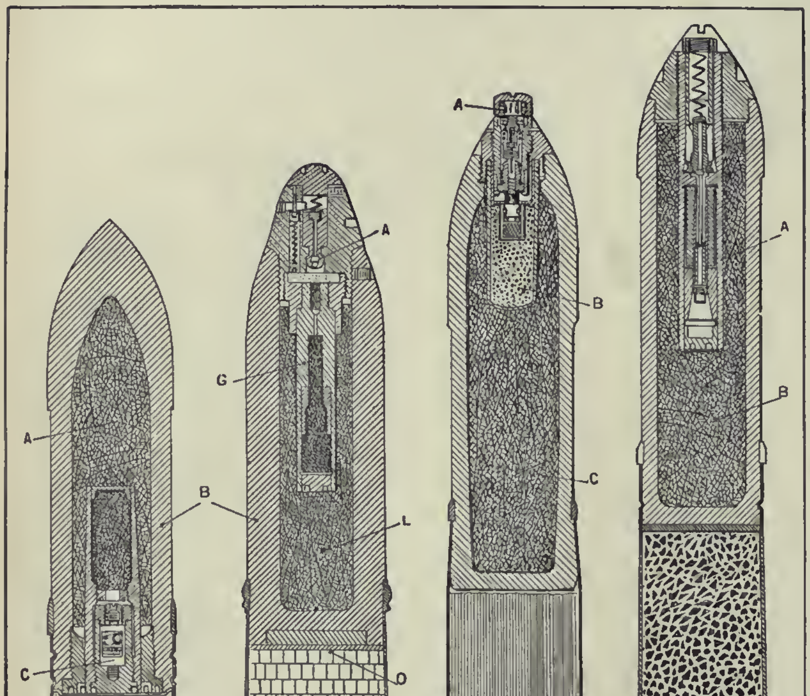


Fig. 1. — Types d'obus explosifs pour pièces d'artillerie de campagne : 1. Obus américain (A, explosif; B, corps d'obus; C, fusée de culot; D, douille; P, poudre sans fumée, nitro-cellulose). — 2. Obus anglais (A, fusée; G, gaine; B, corps d'obus; L, lyddite; O, pastille étanche; D, douille; P, poudre sans fumée, nitro-cellulose; M, amorce). — 3. Obus français (A, bouchon de sûreté; B, détonateur; C, mélinite; D, douille; P, poudre sans fumée en brins; M, amorce). — 4. Obus russe (A, détonateur; B, explosif; D, douille; P, poudre sans fumée).

Obus et shrapnells (FABRICATION DES). On ne peut livrer aujourd'hui une bataille avec chance de la gagner qu'en dépensant plusieurs millions de projectiles de tous calibres. D'autre part, indépendamment des actions principales, l'activité de l'artillerie s'exerce journellement sur toute l'étendue d'un front immense; la consommation quotidienne des milliers de batteries installées depuis la mer du Nord jusqu'en Orient correspond à une dépense d'obus que personne n'avait pu prévoir avant la guerre.

En temps de paix, la fabrication des munitions d'artillerie était confiée aux arsenaux d'État tels, qu'en France, Bourges pour l'armée de terre, Ruelle pour la marine, et aussi à de grandes usines civiles spécialisées dans ce genre de fourniture, comme le Creusot, Saint-Chamond, Châtillon-Commentry, les aciéries Jacob Holtzer, etc.

Les prévisions étaient tellement inférieures aux besoins réels révélés par la guerre que l'on n'avait pris aucune des mesures susceptibles d'industrialiser la production des divers projectiles.

Au lendemain de la bataille de la Marne, dont les magnifiques résultats furent cependant limités, comme on le sait, par le manque d'obus, on se rendit compte, en France et dans tous les pays alliés, que la fabrication intensive des munitions était indispensable pour préparer la victoire. On fit appel à toutes les ressources métallurgiques du pays, et les industriels petits et grands furent invités à prendre part, chacun dans sa mesure, à l'effort colossal qui allait être tenté. En même temps que l'on modifiait les usines existantes de manière à leur permettre de fabriquer des projectiles à la place de locomotives ou d'automobiles, on en installa de neuves, spécialement étudiées dans ce but.

Laissant de côté les méthodes forcément arriérées et les moyens de fortune que l'on utilisa dans les ateliers de constructions mécaniques réquisitionnés, nous décrirons surtout les véritables arsenaux civils installés par de puissants groupes pour fournir au gouvernement les millions de projectiles dont il avait besoin.

On peut distinguer les obus en deux grandes catégories, suivant les calibres considérés. On fait évidemment une consommation beaucoup plus grande de projectiles légers, tels que les obus fusants de 75 et de 155 tirés par les pièces de campagne. Il ne faut pas oublier, non plus, la consommation des canons de marine de petits calibres, devenus très nombreux sur les destroyers, les torpilleurs, les chalutiers et les navires de commerce armés, qui contribuent à la lutte contre les sous-marins.

Le mode de fabrication que nous allons décrire peut s'appliquer aux munitions de toutes les armées alliées pour canons de 75, de 90, de 120, de 155 français, canons de campagne et obusiers anglais de 3 à 6 pouces, pièces russes, serbes, italiennes, roumaines, belges, portugaises, etc.

L'obus explosif de l'artillerie de campagne se compose essentiellement d'un tube cylindrique ou *corps*, fermé à l'arrière par un culot épais formant le fond et surmonté à l'avant d'une partie ogivale sur laquelle on visse la fusée. Une bague de cuivre rouge, qui fait saillie sur le corps vers sa partie inférieure, assure l'étanchéité au moment du tir en se moulant dans les rayures de la pièce et donne en même temps au projectile un mouvement de rotation autour de son axe longitudinal. Un léger renflement, ménagé à la naissance de l'ogive, guide l'obus dans l'âme de la pièce.

Le début de la fabrication est donc la production d'une ébauche comportant une enveloppe d'acier dont le vide intérieur sera obtenu soit en forgeant le métal sur un mandrin, soit en creusant un tronçon de barre pleine à l'aide d'un outil tranchant, monté sur un tour ou sur une perceuse. Le forgeage, bien qu'exigeant un puissant outillage spécial composé de presses et de poinçons, donne lieu à une perte de métal presque nulle. La méthode par forage occasionne, au contraire, une perte importante d'acier, puisque toute la partie centrale de l'ébauche est transformée en copeaux. C'est donc le procédé par forgeage que l'on doit choisir, quand il s'agit d'installer une fabrique de projectiles entièrement neuve.

Le métal nécessaire est fourni par les sciéries en barres d'environ 2m,50 de longueur, ayant 82 millimètres de diamètre. L'artillerie française achète à cet effet des aciers demi-durs au carbone, obtenus au four Martin acide, et dont la résistance, après

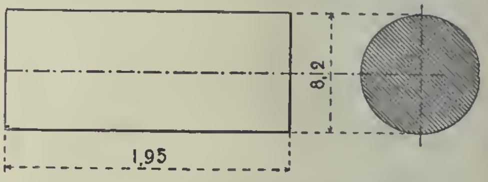


Fig. 3. — Lopin pour la fabrication d'un obus de 75 m/m.

recuit, varie de 55 à 60 kilogrammes, avec 18 p. 100 d'allongement. Après la trempe à l'eau à 18° C. suivie d'un réchauffage au four (ou revenu) à 525° C., la résistance du métal atteint 85 à 105 kilogrammes par centimètre carré, et l'allongement n'est plus alors que de 9 p. 100. La composition moyenne d'un tel acier est la suivante :

Carbone	0.30
Silicium	0.18
Manganèse	0.50 à 0.80
Phosphore	0.04 à 0.70
Soufre	0.00 à 0.50

A leur arrivée, les barres sont examinées, et on élimine celles qui présentent des défauts de surface les rendant inutilisables. Il s'agit ensuite de les découper en lopins d'environ 20 centimètres de longueur.

On emploie, à cet effet, des batteries de scies circulaires ou à mouvement alternatif, qui peuvent diviser une barre en huit ou dix lopins par une seule opération. On a construit aussi des tronçonneuses

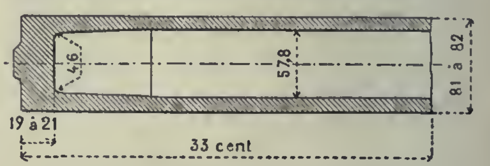


Fig. 6. — Ebauche d'un obus de 75 après tréfilage.

hydrauliques ou à air comprimé, dont le principe consiste à introduire la barre dans une lunette et à la soumettre à l'action de lames courbes dont l'ensemble embrasse toute sa périphérie. Chaque outil tranchant est actionné par un piston qui le pousse énergiquement vers l'axe du lopin à obtenir.

Ce dernier procédé est beaucoup plus expéditif et plus économique que l'emploi des scies, car, avec une série de six ou de huit tronçonneuses, on

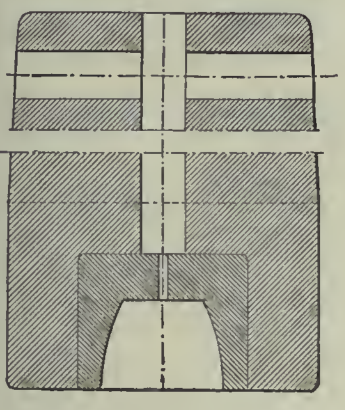
sectionne une barre à une vitesse suffisante pour produire plusieurs milliers d'ébauches à l'heure.

Les presses hydrauliques à percer et à tréfiler, employées dans la méthode par forgeage, comportent essentiellement un solide bâti, composé de quatre colonnes et d'un sommier supérieur supportant un cylindre dans lequel se meut un piston portant le poinçon vertical à sa partie supérieure. Au bas de l'appareil, entre les quatre colonnes, se trouve la matrice d'acier, dont le diamètre intérieur est calculé de telle manière que l'ébauche, obtenue sous la forme d'un cylindre creux, présente l'épaisseur de métal voulue pour chaque calibre de projectile à fabriquer.

En vue de cette opération, les lopins d'acier réchauffés dans un four, à une température d'environ 1.000° C, sont soigneusement grattés pour détacher les feuillets d'oxyde avant l'introduction dans la matrice. Quand ce perçage est terminé, un extracteur, solidaire des pistons de relevage, chasse l'ébauche, et la machine est prête pour une nouvelle opération.

On peut fabriquer ainsi à l'heure jusqu'à 75 ébauches de projectiles de campagne. Appliquée aux gros obus de marine de 381 millimètres de diamètre extérieur, cette presse fournit une pièce en moins de 10 minutes.

Le tréfilage consiste à placer l'ébauche de perçage sur un poinçon et à lui faire traverser successivement deux bagues de fonte trempée de diamètres décroissants, de manière à faire disparaître les surépaisseurs de métal qu'elle présente, afin de la ramener aux dimensions de finissage indiquées par les tracés sans lui faire subir un usinage coûteux.


Fig. 7. — Matrice d'ogivage à la presse.

On emploie des presses à tréfiler hydrauliques, verticales ou horizontales, remplacées quelquefois, comme au Creusot, par exemple, par des tréfileuses électriques, simples et robustes, qui permettent de supprimer une grande partie des accumulateurs et des pompes indispensables, quand on emploie la pression de l'eau pour actionner ces machines.

Les presses à tréfiler doivent être réglées avec un très grand soin, car les tolérances accordées sur les diamètres intérieurs des obus sont très faibles, et l'action du poinçon tréfileur remplace ici toute une série d'opérations (centrage, cylindrage, lamage du fond) qui, dans le procédé par forage, s'exécutent sur des tours très précis.

On forme l'ogive en coiffant l'ébauche d'une matrice présentée par une presse hydraulique ou en procédant à un étampage horizontal entre deux demi-matrices d'acier dur, fixées l'une à l'enclume, l'autre à la tige d'un marteau-pilon.

L'opération comprend le refoulage et l'ogivage proprement dit.

Le refoulage, destiné à obtenir le volume de métal nécessaire pour la formation de l'ogive, s'effectue dans une matrice fermée, où l'ébauche est introduite au sortir d'un four à alvéoles, dans lequel son extrémité a été chauffée à 900° C.

Le corps d'obus refoulé est réchauffé une seconde fois sur une longueur de 50 à 60 millimètres pour l'ogivage par coiffage, puis il subit l'action de la matrice, qui, d'un seul coup de presse, lui donne le profil voulu. On vérifie ensuite les dimensions du projectile et, si l'opération est bien conduite, les rebuts ne doivent pas dépasser 1 p. 100. On emploie pour ces réchauffages des fours à gaz munis de brûleurs intensifs et permettant de préparer 60 ébauches à l'heure.

Pour les shrapnells, on fabrique à la presse une ogive indépendante rapportée, qui se visse sur le corps.

Les obus subissent alors l'éboutage, qui consiste à faire tomber au tour l'extrémité de l'ogive, puis on perce à la cote indiquée par la figure 8.

Ils sont alors prêts pour le traitement thermique, qui comprend une trempe suivie d'un revenu servant à améliorer la structure moléculaire de l'acier et à augmenter sa limite d'élasticité, ainsi que sa résistance.

Les obus sont chauffés dans un four à sole inclinée à la température de 850°, puis immergés dans un bain de trempe. On emploie à cet effet un appareil permettant de réaliser deux aspersions simultanées, intérieure et extérieure, d'eau à 20° C., suivies d'une immersion totale. L'obus est sorti avant refroidissement complet, afin d'éviter les *tapures* de trempe.

Le revenu s'opère soit dans des fours à moufle à marche continue, dits *fours roulants*, soit dans des bains d'étain, ou encore dans des fours à gazogène, dans le cas des projectiles de gros calibre. La température est comprise entre 500 et 550° C., suivant les propriétés physiques et chimiques du métal traité.

Les corps d'obus ainsi terminés subissent l'épreuve de pression individuelle à 1.400 kilogrammes par centimètre carré, au moyen d'une presse hydraulique. Quand le traitement thermique a été bien effectué,

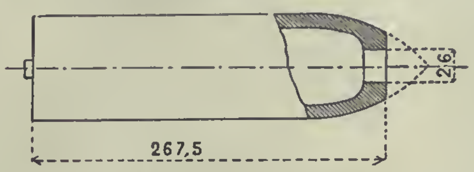


Fig. 8. — Obus prêt pour la trempe.

l'opération ne doit donner lieu à aucune déformation permanente; s'il en était autrement, le projectile serait rebuté, et cette mesure serait très onéreuse pour le fabricant, étant donné l'état d'avancement de l'ébauche.

Les résultats du traitement thermique sont constatés par un essai spécial, dit « à la bille de Brinell ». Un grain d'acier dur de 10 millimètres de diamètre doit donner, sous une pression de 3.000 kilogrammes obtenue à la presse hydraulique, un diamètre d'empreinte d'environ 3mm,6. Les obus reconnus trop durs ou trop doux à la suite de cette épreuve sont soumis à une nouvelle trempe, puis à un revenu.

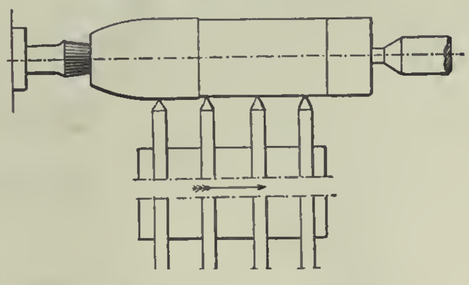
Le corps d'obus est alors prêt pour les opérations de finissage, dont le nombre et l'ordre varient, dans les diverses usines, suivant l'outillage dont on dispose.

L'expérience obtenue depuis le début de la fabrication intensive nécessitée par la guerre actuelle a permis d'étudier une succession de vingt opérations-types de finissage, qui donne le rendement maximum dans un atelier muni de machines-outils modernes.

Nous donnons ci-après la désignation et l'ordre des divers éléments de l'usinage :

1° Examen au banc de balourd; — 2° Centrage côté ogive; — 3° Centrage côté culot; — 4° Ebauchage extérieur de la partie cylindrique; — 5° Finissage extérieur de la partie cylindrique; — 6° Mise à l'épaisseur du culot; — 7° Exécution du logement de la ceinture, lamage et chanfrein; — 8° Moletage du logement de ceinture; — 9° Usinage extérieur de l'ogive; — 10° Usinage de la lumière; — 11° Exécution du fossé de la lumière; — 12° Filetage de la lumière; — 13° Rognage du teton de centre; — 14° Vérification du centre de gravité et du poids; — 15° Essai de pression à 1.400 kilogrammes; — 16° Pose de la ceinture; — 17° Chariotage de la ceinture; — 18° Profilage de la ceinture; — 19° Pastillage du culot; — 20° Marquage.

L'examen au banc de balourd est un des essais à propos desquels les services de l'artillerie se montrent le plus exigeants. En effet, si le centre de gravité du corps muni de son ogive n'est pas situé sur l'axe de figure, en un point très voisin de la position calculée, le projectile ne suivra pas la trajectoire prévue. Toute surépaisseur crée des mouvements perturbateurs, et l'excentricité maximum du centre de gravité tolérée ne dépasse pas 5/10es de millimètre.


Fig. 9. — Finition extérieure d'un obus sur un tour muni d'un chariot à quatre outils.

Pour vérifier si un projectile présente une excentricité dangereuse, un contrôleur le fait rouler lentement sur deux réglettes disposées dans un plan rigoureusement horizontal. Le corps ne doit pas revenir en arrière, quand on le lance légèrement. Quand, au contraire, un arrêt suivi d'oscillations décèle un excès de poids d'une génératrice, on s'assure que l'obus est dans les tolérances au moyen d'un appareil appelé *vérificateur d'excentricité*. Si besoin est, on détermine, à l'aide d'une *balance des moments*, l'excès de poids de la génératrice lourde afin de pouvoir renvoyer la pièce à l'atelier, où elle sera retouchée pour supprimer l'excès de métal signalé.

On procède ensuite aux deux centrages côté ogive et côté culot. On donne au trou central, côté ogive, un coup de fraise conique; le trou côté culot est retouché et déplacé, si l'on constate un mauvais centrage de la pièce.

L'ébauchage et le finissage extérieurs de la partie cylindrique s'exécutent sur un tour à contre-pointe, muni d'un chariot à plusieurs outils à profil constant.

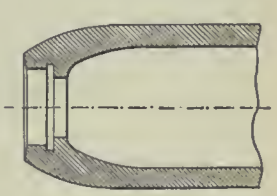
C'est également sur le tour que le culot est mis d'épaisseur; l'ouvrier règle son travail au moyen d'une broche fixe, qui s'appuie sur le fond du projectile.

La gorge de ceinture est obtenue au moyen d'une molette profilée, qui donne le cône et le chanfrein, et des molettes striées transversalement servent à produire le moletage final en pointes de diamant. On donne à l'ogive sa forme exacte sur un tour muni d'un reproducteur, qui réalise automatiquement le profil du dessin.

On procède ensuite à l'exécution de l'œil de la lumière et à son filetage sur un tour à peigne, ou sur une machine automatique à fileter. Enfin, on enlève le centre, de manière à éviter d'avoir à retoucher le fond, dont l'épaisseur a été réglée lors de la mise d'épaisseur du culot.

Il est indispensable de procéder alors à la vérification de la position du centre de gravité dans le plan méridien; si l'obus ne satisfait pas aux conditions exigées, dans les limites de tolérance imposées, on le retourne à l'atelier pour être retouché à l'ogive ou au culot. Les obus trouvés trop légers sur la balance sont rebutés. On allège tout projectile trop lourd en se rapprochant des cotes minima. Le fabricant doit chercher à n'obtenir que des projectiles lourds, car la retouche est presque toujours possible dans ce cas, tandis qu'on ne peut alourdir un obus léger.

L'essai à la « bille de Brinell » révèle les défauts de porosité, les tapures à la trempe, les traces de retassure, etc. Pour vérifier l'étanchéité absolue des enveloppes, celles-ci sont soumises pendant dix secondes à l'action d'une presse hydraulique, capable d'exercer un effort de 1.400 kilogrammes par centimètre carré. On emploie, à cet effet, une presse ordinaire verticale, avec accumulateur et multiplicateur de pression, ou bien un appareil à plongeur cylindrique, pénétrant à l'intérieur du corps d'obus. Le gonflement permanent, après suppression de l'effort, ne doit pas dépasser un dixième de millimètre, et le culot ne donnera lieu à aucun suintement.


Fig. 10. — Ogive de l'obus, après l'enlèvement de l'œil.

La pose de la ceinture, ou ceinturage, s'opère au moyen d'une presse hydraulique et comprend trois opérations successives, consistant à fixer l'anneau de cuivre rouge dans son logement en l'écrasant entre deux demi-coussinets, puis à le sertir deux fois de suite, d'abord en le faisant passer dans une bague striée, puis par passage dans une bague lisse. Le ceinturage exige les plus grands soins, car sa bonne exécution est indispensable à la précision du tir. La ceinture est ensuite chariotée sur un tour parallèle, et on lui donne son profil définitif au moyen d'une molette de forme.

On a créé des appareils spéciaux, permettant de souder rapidement à l'étain la pastille de fer-blanc dont on munit le culot pour obturer les fuites que pourrait provoquer la porosité ou le manque de compacité du métal. La pastille de fer-blanc soudée à l'étain donne de meilleurs résultats que les pastilles de cuivre rouge encastrées.


Chariotage de la ceinture.


Fig. 11. — Profil définitif.

Enfin, l'obus passe dans des machines spéciales, servant à le marquer en creux au-dessus de la ceinture. Ces diverses marques indiquent l'aciérie qui a fourni le métal, l'usine qui a procédé au trempage, le numéro du lot auquel appartient l'obus et, enfin, la pression d'épreuve qu'il a supportée.

Aux ateliers de fabrication sont annexées de vastes salles, où des équipes d'hommes et de femmes vérifient toutes les dimensions des obus finis à l'aide de calibres, de mandrins et d'appareils vérificateurs divers, au nombre d'une trentaine pour l'obus de 75.

Les projectiles reconnus bons par les contrôleurs de l'usine sont soumis ensuite, par lots de 1.000 ou 2.000, à l'examen des agents réceptionnaires officiels, représentant la puissance intéressée.

Vingt obus par lot sont minutieusement examinés dans toutes leurs parties, au point de vue des dimensions, puis on procède à une nouvelle vérification du centre de gravité. Les contrôleurs militaires

se servent d'une épreuve au son pour éliminer, avant ceinturage, les corps d'obus présentant une sonorité douteuse correspondant à des défauts internes invisibles, tels que tapures, pailles, criques, etc.

Les projectiles sont enfin lavés au pétrole, graissés à l'intérieur, quand le cahier des charges l'exige,

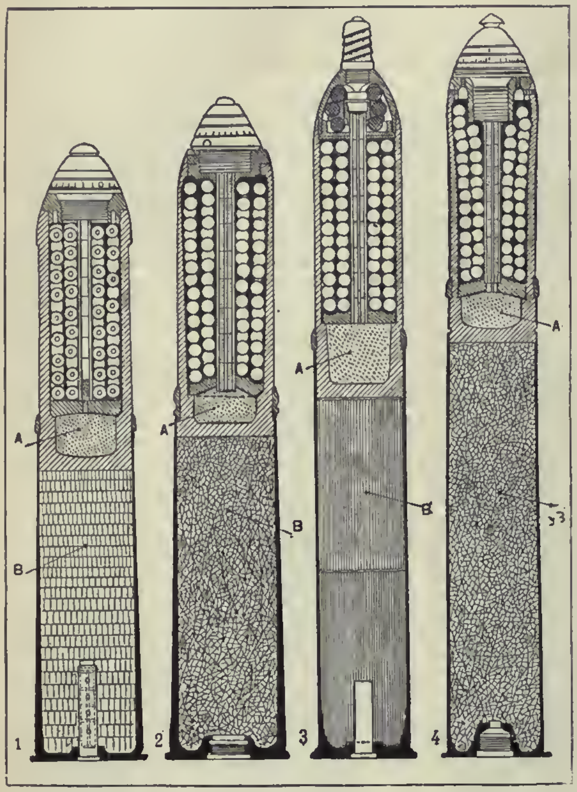


Fig. 14.— Types de shrapnells : 1. Shrapnell américain (A, poudre noire; B, poudre sans fumée, nitro-cellulose). — 2. Shrapnell anglais (A, poudre noire; B, poudre sans fumée). — 3. Shrapnell français (A, poudre noire; B, poudre sans fumée en brins). — 4. Shrapnell russe (A, poudre noire; B, poudre sans fumée).

et coiffés d'un bouchon de bois, pour préserver de toute avarie le filetage de l'œil de la lumière. La mise en wagons a lieu finalement, et les obus sont dirigés vers les ateliers où doit s'opérer le chargement, c'est-à-dire la plupart du temps vers des arsenaux très éloignés des forges qui procèdent à la fabrication des enveloppes.

Afin d'accélérer la production des usines de munitions, on a installé dans les divers ateliers des appareils de manutention automatique, consistant en courroies spéciales à éléments multiples, ou en chaînes circulant au fond d'auges métalliques à parois en forme de V.

Les variantes principales que l'on peut apporter au mode de fabrication que nous venons d'exposer sont surtout motivées par les changements de calibre des projectiles et par la nécessité de recourir à des métaux plus faciles à obtenir et à usiner que les aciers demi-durs.

Les projectiles de gros calibre ne peuvent être pratiquement fabriqués que par forgeage, ou par le procédé de la coulée directe dans des moules, qui sera exposé plus loin. Les opérations de l'usinage sont à peu près les mêmes que celles qui s'appliquent aux obus de 75, mais les machines-outils employées sont naturellement de très forts modèles, de même que les presses hydrauliques servant au forgeage, dont la puissance atteint jusqu'à 3.000 tonnes.

Les projectiles des pièces de 220 à 520 millimètres sont munis de trois ceintures de cuivre parallèles, que l'on met en place au moyen de presses spéciales comportant plusieurs mandrins à anneaux concentriques.

Les appareils de manutention des usines livrant les projectiles de l'artillerie lourde doivent également être très puissants. On se sert de wagonnets circulant sur rails et remorqués par des locomotives électriques ou à benzine. On emploie aussi des ponts roulants, qui se déplacent sur des chemins aériens au moyen de galets de fort diamètre.

Les obus ne sont pas alors suspendus à des chaînes ou à des crochets. On les serre, par groupes plus ou moins importants, entre des sommiers de bois, que l'on réunit par des vis passant dans des oreilles métalliques filetées intérieurement. Ce mode de manutention est notamment employé dans les nouveaux ateliers de munitions du Creusot.

La main-d'œuvre féminine est surtout utilisée dans les ateliers où l'on fabrique les obus de petits et de moyens calibres. On l'a étendue progressivement à un grand nombre d'opérations jusqu'ici réservées aux hommes. Suivant leurs aptitudes physiques, les femmes sont aujourd'hui réparties dans les ateliers de contrôle et de vérification, ou bien affectées à la conduite de certaines machines-outils, telles que tours, perceuses, etc. Souvent, aussi, on charge des femmes de diriger les chariots à commande électrique, tels que ceux qu'emploient à Paris-Grenelle les ateliers Citroën. On peut estimer à 15 p. 100 la proportion de femmes que l'on embauche actuellement dans les grandes usines modernes spécialement consacrées à la fabrication intensive des munitions.

Comme nous l'avons dit plus haut, on a cherché à remplacer l'acier par d'autres métaux et surtout par la fonte. On a beaucoup discuté, surtout en Angleterre, sur la question de savoir si l'on pouvait réellement fabriquer en fonte tous les obus. On a résolu la question en limitant l'emploi de ce métal aux calibres moyens dont certaines parties peuvent être laissées brutes.

D'autre part, on a eu recours non pas à la fonte mécanique ordinaire, mais à un métal spécial, dit *fonte aciérée*, conforme au cahier des charges du 31 juillet 1915, établi par le ministère de la guerre français.

On fait subir aux barreaux de métal préparés en vue des essais de réception des épreuves de choc au moyen de moutons à chute libre, dont la masse frappante pèse 12 kilogrammes. On a dû modifier, pour les obus de fonte, les conditions des essais d'étanchéité à l'eau, qui se font à une pression de 300 kilogrammes par centimètre carré pendant dix secondes, pour les projectiles de calibre inférieur ou égal à 16 centimètres.

On obtient la fonte aciérée au four Martin, au four électrique, au convertisseur ou au cubilot.

C'est ce dernier procédé qui est de beaucoup le plus répandu, parce qu'il est le plus simple. On emploie à cet effet des cubilots de fonderie, souvent munis d'un avant creuset que l'on chauffe d'une façon très intense au moment de la coulée. Il est indispensable qu'un appareil soit desservi par une soufflerie fournissant du vent à la pression de 35 centimètres d'eau, à raison d'environ 1.000 mètres cubes d'air par tonne de fonte ou par heure.

Afin de rendre le métal fluide, on emploie des mélanges de fonte ayant une teneur en silicium de 2,50 p. 100 et contenant au moins 1 p. 100 de manganèse. Quand on travaille avec des fontes hématites très résistantes, on y ajoute 20 p. 100 d'acier, proportion que l'on augmente jusqu'à 40 p. 100 dans le cas des fontes ordinaires.

L'emploi de la fonte aciérée a l'avantage de permettre de fabriquer les obus par simple coulage dans des moules verticaux. La préparation des moules peut avoir lieu debout ou à plat : on peut les étuver ou couler à vert et placer le culot soit en haut, soit en bas; le coulage se fait par chute ou en source, avec ou sans masselottes. Souvent, on pratique le moulage à la main dans des moules en trois parties, avec un joint à l'ogive et un autre au culot. Il est infiniment plus pratique d'employer les machines à mouler, notamment pour les obus de 120 et de 155 m/m. Cette catégorie d'appareils se répand de plus en plus dans les fonderies, à la suite des patientes études de Bonvillain et Ronceray, qui ont introduit ce matériel en France.

On rencontre dans cette fabrication par moulage un certain nombre de difficultés de détail, bien connues des fondeurs. Le sable employé pour la préparation des moules doit, naturellement, être réfractaire et perméable. On le renouvellera très souvent et, même, on ne l'emploiera qu'une seule fois s'il s'agit de gros obus. La coulée en source paraît la meilleure, et l'on s'attachera à réaliser une température uniforme dans toutes les parties du moule. On peut arriver à couler jusqu'à 60 obus de 220 à l'heure en supprimant les évents et les masselottes; on place le culot en haut, et on introduit le métal dans le moule par deux coulées carrées de 10 à 15 m/m de côté.

Il est très important d'employer des noyaux très secs et, surtout, rigoureusement centrés, pour éviter les refus aux épreuves de balourd.

Bien que le cubilot soit très employé pour l'obtention des fontes aciérées, il existe des usines très importantes travaillant exclusivement avec des petits convertisseurs de deux à cinq tonnes, systèmes Robert ou autres, qui fournissent d'excellents résultats. On peut citer notamment, dans cet ordre d'idées, les métaux obtenus par la Société des aciéries de Paris et d'Outreau.

On emploie beaucoup, pour l'artillerie de campagne, l'obus à balles connu sous le nom de « shrapnell », qui consiste en une enveloppe métallique remplie de balles de plomb d'environ 12 m/m de diamètre, dont le nombre varie de 200 à 360. Les shrapnells peuvent être du type ordinaire à charge inférieure, ou bien du système dit « à hauts explosifs », dont l'enveloppe ne se brise pas sous l'action de l'explosion de la charge; dans ce cas, les balles s'échappent par la partie supérieure, correspondant à la fusée qui vole en éclats au moment du choc.

La fabrication du shrapnell diffère de celle des obus fusants par certains détails, introduits surtout dans le but d'obtenir une grande régularité dans l'épaisseur des parois, afin d'éviter les excentrages. Comme nous l'avons dit plus haut, l'ogive du shrapnell est vissée sur le corps, au lieu d'être obtenue de forge avec ce dernier. La pose de la ceinture est également rendue délicate par le peu d'épaisseur des parois.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des modifications, d'ailleurs légères, que subissent les outils et la machinerie consacrés à l'usinage des shrapnells. Les usines chargées de ce travail ont dû installer notamment des ateliers pour la fabrication mécanique des balles; l'ancien procédé, qui consistait à les fondre, ne donnait pas une production assez intense, quand il s'agissait de marchés portant sur des millions de shrapnells.

La fabrication moderne des balles consiste à étirer les lingots de plomb en fils d'un diamètre légèrement supérieur à celui des balles qu'il s'agit d'obtenir. Cette opération s'effectue au moyen de presses qui peuvent transformer de 300 à 1.000 kilogrammes de plomb antimonieux par heure de travail.

Les fils ainsi obtenus passent ensuite, par série de douze à la fois, entre des conformateurs composés de deux cavités hémisphériques; en se rapprochant, les matrices ébauchent les balles, qui sont ainsi séparées par un léger intervalle. Ce mode de fabrication produit à la surface des grains une mince collerette, qu'il est facile de supprimer en les faisant rouler dans des tonneaux à polir. Les presses fonctionnent avec assez de rapidité pour produire de 800 à 1.000 balles par minute, ce qui correspond à plus de 500.000 balles par machine et par journée de dix heures.

Les obus de toutes natures sont munis à leur sommet d'une fusée et à leur base d'une douille qui renferme la charge de poudre.

La fabrication des douilles ne diffère pas essentiellement de celles des douilles de cartouches ordinaires, sauf que l'outillage employé est ici plus puissant. On part de rondelles de laiton spécial, que l'on fait passer successivement dans des matrices de plus en plus grandes, où elles sont refoulées par des poinçons d'acier. L'opération se divise en un nombre de passes suffisant pour éviter de fendre le métal, ou de le rendre cassant par un échauffement trop rapide.

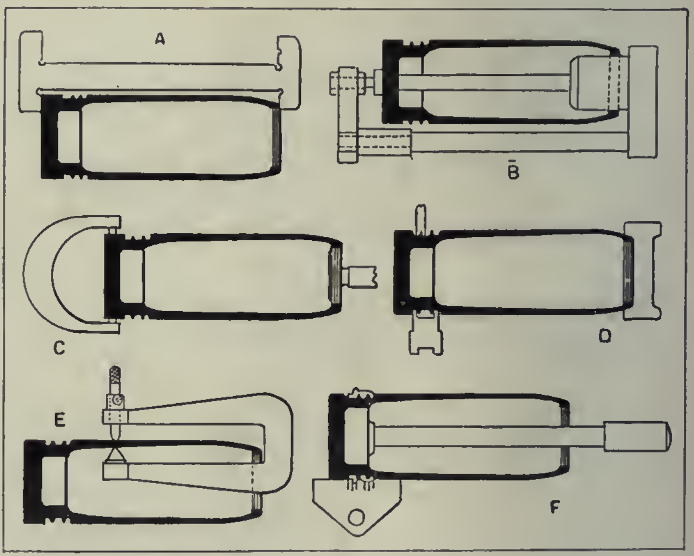
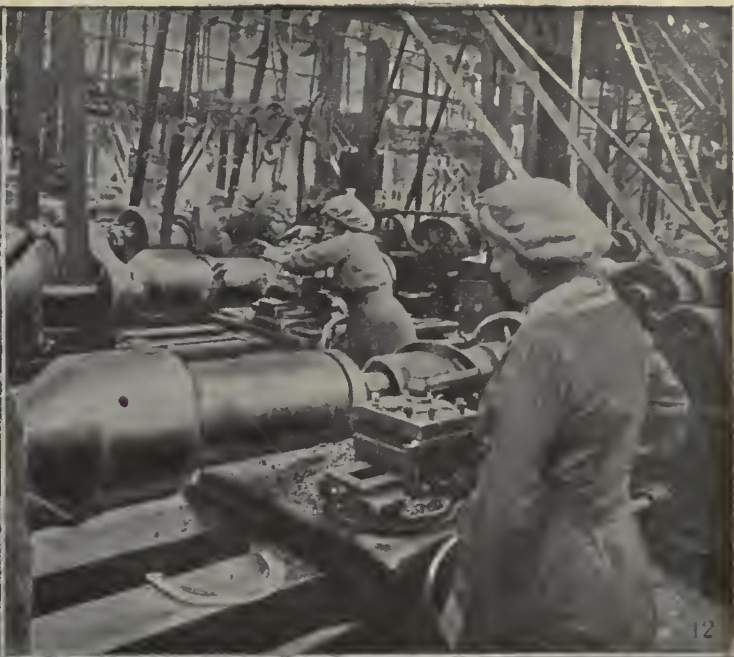


Fig. 15. — Schémas montrant l'usage des calibres de vérification des corps d'obus : A. Calibre de longueur totale; B. Mesure de l'épaisseur de la chambre; C. Vérification du diamètre extérieur du culot et du filetage servant à fixer la fusée; D. Trois calibres servant à vérifier la forme extérieure de l'ogive, ainsi que la forme et les dimensions du logement de la ceinture; E. Mesure de l'épaisseur du corps d'obus; F. Vérification des dimensions intérieures de la chambre à poudre et du profil de la ceinture.

La fabrication des fusées est, au contraire, extrêmement compliquée, à cause du nombre et de la petitesse des pièces qu'elles comportent. L'usinage des



18



12



13



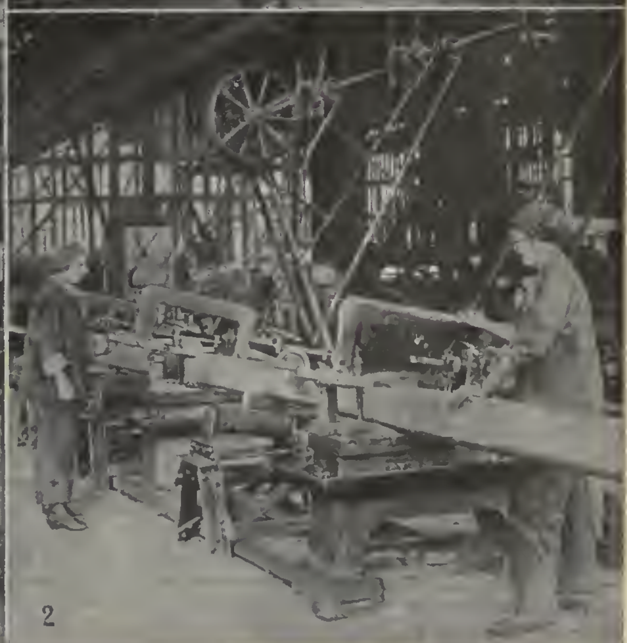
17



5



4



2

Fig. 2. Ouvrières anglaises conduisant une batterie de scies à mouvement alternatif, servant au tronçonnage des barres pour obus. — Fig. 4. Presse mécanique à emboutir pour la fabrication des corps d'obus de petits calibres. — Fig. 5. Presse hydraulique servant à la fabrication des corps d'obus par forgeage dans une matrice que l'on voit à la partie inférieure de l'appareil. — Fig. 12. Tournage des gros obus, par des femmes, dans une usine de munitions anglaise. — Fig. 13. Vérification du perçage et du filetage de l'œil des lumières d'un lot d'obus de gros calibre. — Fig. 17. Atelier de contrôle des gros obus, desservi par un pont roulant (les projectiles sont serrés par groupes de huit entre des plateaux de bois suspendus au crochet du pont). — Fig. 18. Transporteur automatique à chaîne, système Jetting et Jones, installé dans une usine à munitions française, pour la manutention des corps d'obus vides de 75.

fusées, des détonateurs et des gaines-relais s'opère dans des usines de décolletage pourvues de tours spéciaux à grande vitesse pour le travail du laiton en barres de petit diamètre.

Les arsenaux de l'État reçoivent des divers fabricants les enveloppes, les fusées et les douilles nécessaires à l'assemblage des obus. Le chargement a lieu à la main dans des ateliers où la poudre est tassée dans les corps au moyen de pilons de bois. Pour accélérer la production, on a adopté un outillage mécanique, consistant en une série de machines servant à peser les charges de poudre ou les balles et à les introduire dans les projectiles à l'état de compression voulu.

Afin d'empêcher le métal des corps d'obus de se rouiller et dans le but d'éviter la décomposition des

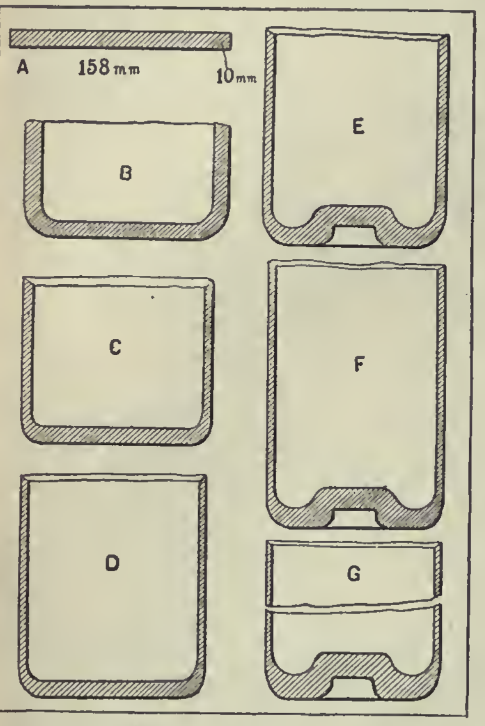


Fig. 16. — Série des six premières opérations servant à fabriquer une douille d'obus fusant anglais de 8 kilogrammes (projectile de 18 livres) : A. Plan ; B. Ebauche, premier coup de presse ; C. Ebauche, deuxième coup de presse (étirage) ; D. Ebauche, troisième coup de presse (étirage) ; E. Formation du culot ; F. Suite de l'étirage (quatrième coup de presse) ; G. Fin de l'étirage (cinquième coup de presse).

explosifs, on recouvre l'intérieur des enveloppes d'une couche de vernis laqué. Cette application peut se faire à la main, mais il existe des appareils permettant d'obtenir le laquage très rapidement avec une grande régularité. On emploie, à cet effet, des pulvérisateurs à air comprimé, que l'on fait pénétrer dans chaque enveloppe au moyen d'une pédale. On peut ainsi vernir plusieurs centaines de projectiles à l'heure. — Charles Lordier.

paratyphoïde (du gr. *para*, à côté, et de *typhoïde*) adj. Méd. Se dit d'une maladie infectieuse fébrile, dont les allures se rapprochent de la typhoïde : *Fièvre, affection* PARATYPHOÏDE || Se dit aussi de ce qui peut causer cette maladie : *Bacille* PARATYPHOÏDE. — Substantiv. : *Etre atteint d'une* PARATYPHOÏDE.

— Encycl. C'est en 1896 que, pour la première fois, deux médecins français, Achard et Bensaude, parlèrent d'états paratyphoïdes, c'est-à-dire de maladies infectieuses fébriles, ayant des points communs nombreux avec la dothiénentérie vraie, mais en différant tout d'abord par des distinctions cliniques, puis par les agents microbiens qui pouvaient en être rendus responsables.

Ces bacilles, voisins du bacille d'Eberth, qui cause la fièvre typhoïde, en sont cependant très différents, et l'on peut, soit au moyen de l'hémoculture, soit à l'aide de l'épreuve d'agglutination, déceler celui qui, dans chaque cas particulier, est à l'origine de la maladie. Ils forment, d'ailleurs, un groupe assez complexe, dans lequel il faut faire figurer surtout : le bacille paratyphique A, de Brion et Kayser ; le bacille paratyphique B, de Conradi et Drigalsky ; l'entérocoque de Thiercelin ; le *bacillus enteritidis*, de Gaertner, et même le *bacterium coli commune*.

Les affections causées par ces micro-organismes revêtent, elles aussi, en réalité, des symptomatologies assez variées. Mais, comme, très souvent, elles affectent des allures proches de celles de la typhoïde, le nom de *paratyphoïdes* leur convient de façon générale. Aussi devons-nous faire rentrer dans cette classe, pour la plus grande part, les affections qui avaient reçu jadis les noms de *typhoïdettes* ou de *fièvres muqueuses* et même un bon nombre des embarras gastriques s'accompagnant de fièvre vive. Pendant la présente guerre, ces fièvres paratyphoïdes, dénommées parfois, dans ce cas particulier, *diarrhée des tranchées*, prennent une importance nouvelle, du fait de leur relative fréquence. Les Allemands, en effet, en sont très fréquemment atteints, de par la consommation qu'ils font de charcuterie préparée de façon plus ou moins correcte, les bacilles paratyphiques habitant volontiers la viande de porc mal préparée et, semble-t-il, celle des porcs allemands de préférence. Les soldats d'outre-Rhin, pendant leur séjour dans les tranchées, souillent celles-ci de leurs excréments, lesquels contiennent fréquemment ces bacilles. Le jour où nos soldats prennent ces tranchées, ils se contaminent facilement au contact de la terre ainsi souillée, et là est l'origine des cas fréquents de paratyphoïde que la médecine de guerre d'aujourd'hui nous permet d'enregistrer. Mais cette étiologie, qui parut prédominante surtout au début, semble n'être qu'un élément de contamination. Les bacilles paratyphiques se rencontrent d'une façon plus générale dans les aliments mal préparés, les eaux souillées, etc.

Lorsque les bacilles que nous avons énumérés — et surtout le bacille paratyphoïde B — donnent naissance à une maladie simulant la dothiénentérie, on peut, le plus souvent, remarquer certaines particularités dans l'évolution de cette maladie, qui mettent tout au moins sur la voie du diagnostic. C'est ainsi que le début de l'affection est, en général, plus brusque ; dénué des saignements de nez caractéristiques, mais accompagné de la diarrhée qui, dans la fièvre typhoïde classique, se fait attendre plus longtemps. Il y a souvent des sueurs profuses ; les taches rosées symptomatiques, ou manquent, ou, au contraire, se montrent avec une profusion anormale. La stupeur, qui a donné son nom à la fièvre typhoïde, est ordinairement moins marquée.

Le pronostic des états paratyphoïdes de ce genre est, dans la plupart des cas, bénin, et la marche de la maladie est plus rapide que dans la dothiénentérie. Les complications, qui font une grande partie de la gravité de celle-ci, sont beaucoup plus rares et, notamment, on n'y voit qu'exceptionnellement les hémorragies intestinales et les perforations.

Mais les bacilles paratyphoïdes peuvent donner naissance à des maladies très différentes ou, tout au moins, à des variétés très distinctes de la précédente. C'est ainsi qu'on a signalé des fièvres avec ictère et des formes intermittentes, bien étudiées par Netter et Ribadeau-Dumas. Ces dernières seraient principalement dues au *bacillus enteritidis*, de Gaertner.

C'est souvent celui-ci qui donne de même les formes suraiguës, à allures d'intoxication, qui sont la conséquence d'ingestions alimentaires nocives. Les maladies dues aux viandes avariées, surtout de conserve, et aux charcuteries malsaines, si peu rares en Allemagne et qui ont reçu là-bas le nom de *salmonelloses*, relèvent de cette origine, ou d'une origine analogue. De nombreuses épidémies véritables ont été décrites par les auteurs allemands et, dans quelques-unes de ces atteintes collectives, on voit à la fois, bien que la même cause puisse être incriminée, des malades semblant de véritables typhiques et d'autres sujets qui présentent le tableau très différent de l'intoxication alimentaire aiguë. Dans ce dernier cas, ce qui domine, ce sont les douleurs abdominales, les vomissements, la diarrhée, les basses températures, les accidents circulatoires et nerveux. L'évolution peut être alors très grave et la terminaison fatale. On semble, d'ailleurs, à l'heure présente, réserver le nom de *paratyphoïdes* aux affections causées par les bacilles paratyphiques A et B.

Le traitement des affections paratyphoïdes est évidemment variable dans une certaine mesure, suivant les variétés qui se présentent. Dans les formes qui se rapprochent si nettement de la typhoïde vraie, la thérapeutique ne diffère guère de celle que réclame cette dernière, mais, le plus souvent, on pourra l'appliquer de façon plus modérée.

Tout naturellement, la prophylaxie de ces états pathologiques doit être la mesure thérapeutique à laquelle il faut nous attacher de préférence. On voit, sans qu'il soit besoin d'y insister, qu'elle relève des mêmes mesures d'hygiène et de propreté qui sont de mise contre la dothiénentérie. En ce qui concerne les circonstances présentes, ces mesures appartiennent aussi bien à l'hygiène des camps, des armées et des champs de bataille, qu'à celle des individus en particulier.

Le vaccin antityphique, préparé avec des bacilles d'Eberth seuls, est sans valeur contre ces affections, où cet agent pathogène n'intervient pas. On prépare, d'autre part, un vaccin antiparatyphique, utilisant les cultures des bacilles paratyphiques A et B et qui protège efficacement contre les affections que ces deux micro-organismes provoquent. Il ne faudrait pas hésiter à s'adresser à lui, si la maladie prenait une allure épidémique sérieuse. On vaccine même aujourd'hui couramment les jeunes classes de l'armée, notamment, avec un vaccin trivalent, c'est-à-dire préservatif à la fois contre la fièvre typhoïde (à bacille d'Eberth) et contre les deux paratyphoïdes (à bacille A et à bacille B). — Dr Henri Bouquet.

pharyngodynie n. f. (du gr. *pharunx*, *uggos*, gosier, et *odunê*, douleur). Sensation douloureuse localisée dans l'arrière-gorge.

— Encycl. Cette douleur est naturellement plus accusée lorsqu'on tente des mouvements de déglutition. La pharyngodynie est un phénomène constant dans les angines et les affections du pharynx. On a décrit, sous le nom de *pharyngodynie grippale*, une sorte d'angine marquée par une douleur pharyngienne intense, hors de proportion avec les signes locaux observables, lesquels sont parfois nuls. Cette pharyngodynie ferait suite à certaines atteintes de grippe. — H. B.

Presse clandestine dans la Belgique occupée (LA), par J. Massart (Nancy, 1917). — Vice-directeur de la classe des sciences à l'Académie royale de Belgique, J. Massart, demeuré à Bruxelles jusqu'en août 1915, a participé à la lutte opiniâtre que les Belges soutiennent contre leurs envahisseurs. Il était donc à même de nous faire connaître l'état d'esprit de ses compatriotes et leur indomptable force de résistance à une oppression odieuse. Déjà, dans un précédent volume : *Comment les Belges résistent à la domination allemande*, il avait apporté sur ce sujet d'intéressantes et multiples précisions. Son nouvel ouvrage, spécialement consacré à la publication et à la distribution clandestine de journaux, brochures et livres, constitue un chapitre particulier et très curieux de l'histoire de résistance.

Dès leur entrée à Bruxelles, le 20 août 1914, les Allemands avaient supprimé toutes les publications, ne laissant subsister d'autres modes d'information que leurs affiches officielles, dont on devine aisément le degré de sincérité. Pour lever les derniers doutes, — s'il en restait, — Massart reproduit intégralement une de ces affiches, placardée le 11 septembre 1914 sur les murs de Bruxelles et relatant les principaux faits militaires de la semaine écoulée. On y lit, entre autres nouvelles, que la ville *ouverte* de Lemberg a été évacuée par les Autrichiens, sans combat, pour des raisons stratégiques et *humanitaires* (!), qu'une escadre allemande a capturé quinze barques de pêche anglaises, mais pas la moindre allusion à la bataille de la Marne ! Le caractère tendancieux de ces affiches étant trop manifeste, les Allemands firent paraître au bout de quelque temps certains journaux soi-disant belges et indépendants, en réalité étroitement domestiqués, comme *le Bruxellois*, ou publiés par contrainte, comme *l'Ami de l'ordre*, *l'Écho d'Ostende*, *le Littoral*, dont les directeurs furent emprisonnés « pour avoir refusé de faire reparaître leur journal sous la censure allemande ». Les extraits que J. Massart donne de ces diverses feuilles en révèlent tout l'asservissement, et l'on comprend le courageux arrêt, rendu le 25 juin 1915, par le tribunal de Bruxelles, où, répondant à un plaideur qui demandait l'insertion d'un jugement dans des journaux belges, les magistrats proclamèrent « qu'il n'y avait plus en Belgique de journaux belges depuis l'occupation allemande, les feuilles qui paraissent quotidiennement dans le pays ne méritant pas ce titre ».

Si prévenus que fussent les Belges contre de telles publications, il importait, cependant, de combattre les germes d'erreur et de démoralisation qu'elles contenaient. Sans doute, des journaux de France et d'Angleterre parviennent encore, malgré les obstacles et les risques de mort, à franchir la frontière hollandaise, mais ce mode de propagande est par lui-même insuffisant, le nombre des exemplaires introduit étant restreint et leur prix (5 à 200 francs pour le *Times*, 2 à 3 francs pour les journaux français) trop coûteux pour la masse. La courageuse initiative de quelques citoyens supplée en partie à cette insuffisance :

> Chaque jour, de multiples personnes achètent des journaux anglais et français et copient à la machine à écrire les passages les plus saillants. Les feuillets sont ensuite distribués en cachette, soit gratuitement, soit à un prix minime.

Certaines œuvres même se sont fondées pour réimprimer des chroniques, des poésies, des discours, des documents diplomatiques et jusqu'à des ouvrages d'origine française ou anglaise : telle est, par exemple, *la Revue hebdomadaire de la presse française*, qui paraît régulièrement en fascicules de 16 pages, *la Soupe*, qui donne chaque semaine une cinquantaine de pages dactylographiées, *la Cravache*, qui a répandu les dessins de Raemackers. Mais les plus intéressantes de ces publications sont celles qui donnent des articles originaux et qui, malgré la censure allemande, maintiennent les droits de la pensée libre et de la parole indépendante. Ce sont : *la Vérité*, *le Belge*, *Patrie*, *de Vlaamsche Leeuw*, *de Vrije Stem*, et le plus important de tous, *la Libre Belgique*.

Du 1er février 1915 au 31 décembre 1916, ce dernier journal n'a pas fait paraître moins de 100 numéros. Quand paraît-il, où l'imprime-t-on, quels en sont les auteurs, comment circule-t-il ? Autant de mystères, contre lesquels s'exerce vainement la curiosité irritée des autorités allemandes. Le bulletin se qualifie lui-même de « régulièrement irré-

guller » ; il donne comme adresse « Kommandantur-Bruxelles », et situe ses bureaux « dans une cave automobile ». Tantôt il est déposé sous enveloppe dans la boîte aux lettres, tantôt un ami vous le glisse mystérieusement dans la main, tantôt on le trouve en bonne place sur sa table de travail (c'est de cette manière que von Bissing le recevait). Tout est organisé, d'ailleurs, pour déjouer les indiscrétions.

Celui qui se charge de répandre *la Libre Belgique* reçoit de chaque numéro un certain nombre d'exemplaires. Il en fait trois ou quatre paquets, qu'il remet à autant d'amis; chacun de ceux-ci partage de nouveau son stock entre un petit nombre de personnes sûres, et ainsi de suite jusqu'à ceux qui distribuent le journal aux clients. Chaque distributeur sait donc de qui il reçoit les numéros et à qui il les remet, mais il ignore quels sont les échelons supérieurs et inférieurs.

Ces précautions sont nécessaires pour dépister la police allemande, qui, vainement, multiplie les primes aux dénonciateurs (celles-ci furent portées successivement de 5.000 à 25.000, puis à 75.000 francs), prodigue les perquisitions, poursuit sa chasse jusque dans la rue :

On arrête les avocats, les employés de bureau, les fonctionnaires, bref, tous ceux qui sont munis d'un portefeuille, et on leur bouleverse leurs papiers pour y découvrir *la Libre Belgique*.

L'humour belge s'exerce naturellement aux dépens des Sherlock Holmes de la Kommandantur :

Les Bruxellois racontent que la Kommandantur a reçu plusieurs fois des lettres anonymes, donnant des renseignements précis sur le local où s'élabore *la Libre Belgique*. La police arrivait en grand secret, se faisait ouvrir la maison, descendait vivement tel escalier, enfilait le couloir, poussait la porte indiquée sur le plan, et débouchait... dans un water-closet.

On conte également la mésaventure des policiers, allant arrêter André Vésale, dont la statue se dresse sur la place des Barricades. Il y a, dans ces défis à l'autorité allemande, d'autant plus de crânerie que les risques encourus sont fort graves : le P. Verriest, rédemptoriste, fut frappé d'une amende de 4.000 marks pour s'être occupé de répandre *la Libre Belgique*, et le P. Dubar, jésuite, soupçonné de collaborer au même journal, fut condamné à douze ans de travaux forcés. Ainsi, traquées de toute part, mais se moquant des châtiments et des menaces, *la Libre Belgique* et les publications similaires poursuivent leur courageuse campagne :

Quant à tuer *la Libre Belgique* (disent les rédacteurs, dans une adresse à von Bissing) n'y comptez pas, c'est impossible. Elle est insaisissable, parce qu'elle n'est nulle part. C'est un feu follet qui sort des tombes de ceux que vos compatriotes ont massacrés à Louvain, Tamines, Dinant, et qui vous poursuit. C'est aussi le feu follet qui sort des tombes des soldats allemands tombés à Liége, à Walebem, à l'Yser. C'est enfin la voix de toutes les mères, la voix de toutes les veuves et de tous les orphelins qui pleurent ceux qu'ils ont perdus; cette voix augmente tous les jours d'intensité; elle ne se taira que lorsque le dernier de vos soldats et de vos agents aura cessé de fouler notre sol envahi au mépris de tout droit.

Si pittoresques que soient tous ces détails sur l'organisation de la presse clandestine en Belgique, le véritable intérêt du livre de J. Massart réside surtout dans les extraits qu'il nous offre des articles parus dans ces journaux et qui nous permettent d'apprécier, en face de l'arrogante brutalité germanique, l'attitude fière et indomptable de la population belge.

Le dossier des crimes allemands est déjà considérable : les textes empruntés par J. Massart aux publications clandestines le précisent et le complètent. La férocité des envahisseurs, leur fourberie, leur outrecuidance, leur rapacité, sont mises en pleine lumière dans ces courageux articles, qui ne cessent de dénoncer les cruautés, de réfuter les mensonges, de protester contre les violations du droit. Les Allemands tentent-ils, dans quelque écrit, de justifier leur conduite, d'atténuer leurs méfaits, aussitôt, d'une de ces officines mystérieuses où s'élaborent les publications prohibées, s'élève un âpre et irréfutable démenti. C'est *la Soupe*, qui, dans ses nos 344 et 388, dresse pour chaque commune la statistique des maisons incendiées et pillées, des civils tués ou envoyés comme prisonniers en Allemagne; c'est *la Vérité*, qui, dans un article du 12 juin 1915, fait le relevé de tous les actes de brigandage allemand depuis l'occupation. Pas une mesure n'est prise, pas un arrêté n'est publié, qui ne provoque aussitôt quelque commentaire vigoureux et flétrissant. Cette activité inlassable, toujours prête à servir les intérêts de la patrie et à combattre la tyrannie allemande, n'a pas médiocrement contribué, sans doute, à maintenir le moral de la population et à lui faire accepter les rigueurs de son long martyre.

Une constatation, à la fois réconfortante et touchante, qui se dégage en effet du livre de J. Massart, c'est l'inaltérable bonne humeur des Belges, leur confiance dans la victoire finale, leur refus, même au prix des pires souffrances, de pactiser avec le vainqueur. De cet optimisme J. Massart nous explique les causes :

Il tient (dit-il) à nos souffrances mêmes, à l'incessante tension qui nous est nécessaire pour lutter pied à pied contre les exigences de l'Allemand, à la claire notion que nous avons de ses faiblesses et de ses fureurs impuissantes... Celui qui risque journellement sa liberté et sa vie n'a pas le temps de s'abandonner au désespoir.

Aussi, ces jeunes gens qui bravent la mort pour rejoindre leurs frères d'armes, ces parents que l'on frappe d'amendes ou qu'on emprisonne parce que leurs fils sont partis servir leur pays, ces ouvriers que l'on affame et qui acceptent la famine et la séparation plutôt que de mettre leurs bras au service de l'ennemi, ces civils que l'on fusille pour être trop attachés à leur patrie, tous, au milieu de leurs épreuves, gardent un sourire gouailleur et méprisant. Comme au temps de paix, l'humour, la « zwanze », fleurit dans les rues de Bruxelles. C'est elle qui épingle un numéro de *la Libre Belgique* au dos d'un soldat allemand, devenu ainsi agent de propagande pour le journal traqué; c'est elle qui lance chaque jour de nouvelles et plaisantes anecdotes, qui concourt à la rédaction du *Petit Diktionnaire de boche*, où l'on relève des articles comme ceux-ci :

KADOCHE, — mot dérivant par kontraction du substantif latin *kaput*, qui signifie tête, et de l'adjectif *boche*, tête karrée, dont les parois sont parfaitement imperméables et dont le côté facial ne présente aucune espèce de physionomie, sauf à l'heure de la soupe.

KAISER, — bipède amphibie, de l'ordre des karnassiers, tribu des Hohenzollern. Sur terre, ses mœurs sont celles des grands félins; sur mer, celles des squales. Cet animal, à l'état libre, est extrêmement prolifique, mais tout fait espérer qu'il ne se reproduit pas en kaptivité...

KAMARADE, — terme s'appliquant au guerrier ennemi, lorsque celui-ci est le plus fort.

KAMELOTE, — ensemble des produits de l'industrie allemande en temps de paix.

KANARD, — produit volatil fabriqué en grosses kantités par la Maison Wolff (Berlin); très assimilable pour les estomaks teutoniques, provoque des nausées chez les neutres.

KAPOUT, — terme définissant le sort du guerrier ennemi, lorsque celui-ci est le plus faible.

KATHÉDRALE, — cible pour les obus de 420.

KONTREFAÇON, — procédé artistique, littéraire, scientifique et industriel, où s'est uniquement affirmé le génie de la race germanique.

KRONPRINZ, — espèce de Hohenzollern apparenté, par la forme de son bek, à l'ordre des rapaces, mais se rattachant à la tribu des mammifères supérieurs en ceci qu'il a le pouce opposable aux autres doigts, ce qui lui permet de saisir et de retenir avec la plus grande facilité tous les objets mobiliers.

CHAGRIN D'AMOUR



Composition de G. Lafrousse. Dessin de E. Papeur.

Depuis un an déjà, je te cherche nuit et jour,
Petite abhorrée, tu m'échappes toujours.

Réduction de la gravure de la première page du n° 62 de « la Libre Belgique ».

Nombreux sont les exemples, cités par J. Massart, de cet esprit goguenard des Belges, qui s'atteste non seulement par des démonstrations individuelles, comme le port d'insignes patriotiques (délit qui fut frappé par von Bissing d'une amende de 600 marks ou d'un emprisonnement de six semaines), mais jusque dans les manifestations collectives. Les Allemands ayant interdit la célébration de la fête nationale le 21 juillet 1916 et la fermeture des magasins ce jour-là, sous peine d'un emprisonnement de six mois ou d'une amende de 20.000 marks, voici comment, d'après *la Libre Belgique*, fut observé l'arrêté :

Hurt avait voulu que Bruxelles soit ouvert le 21 juillet, Bruxelles fut *tout vert* le 21 juillet. Dès les premières heures du jour, toute la population avait son ruban vert. Tous, hommes, femmes, enfants, même les chiens, et aussi les chevaux, chacun manifestait.

Les magasins étaient curieux à voir. Ici, on avait vidé la vitrine, ou bien on avait tout caché sous du papier vert. Là, on avait étalé les portraits du Roi et de la Reine. Dans telle grande maison, le gérant se promenait tout seul, portes grandes ouvertes, en habit de cérémonie. C'était tordant.

Et, poursuivant son récit, le journal raconte le défilé silencieux de la population devant le monument des martyrs de l'indépendance, que gardaient des soldats allemands, baïonnette au canon, et aussi l'émouvante manifestation de Sainte-Gudule, où officiait le cardinal Mercier :

La messe continue. L'absoute est dite. La *Brabançonne* éclate, grave, lente, d'une lenteur voulue, mais le peuple a qui on a recommandé d'être calme n'en peut plus... Une voix claironnante a jeté trois mots dans l'air saturé : *Vive le Roi!* et alors, oh ! alors... Pendant quelques minutes, c'est une clameur immense, énorme, qui va et vient, s'enfle éclate, reprend de plus belle... En vain, l'orgue essaye de dominer cette tempête. Les bras tendus agitent des mouchoirs, des chapeaux... On pleure, on rit, on est heureux. Hurt, vous êtes trop petit, beaucoup trop petit. Votre empereur avait avoué son impuissance en face de l'âme belge, et vous, Hurt, de quoi vous êtes-vous mêlé ? Hurt, pauvre petit Hurt !...

Il en coûta, d'ailleurs, à Bruxelles, pour cette manifestation, la bagatelle d'une amende de 1 million de marks.

Un peuple qui, après deux ans d'épreuves, trouve encore en lui-même une telle force de résistance n'est pas près de fléchir, ni de se soumettre. Telle est la conclusion qui se dégage du consciencieux travail de J. Massart et qui justifierait, s'il en était besoin, l'objet et le plan de son livre. Sans doute, comme il le remarque lui-même,

Les écrits prohibés ne sont qu'un épisode presque insignifiant dans la lutte de chaque jour que les Belges de Belgique ont à soutenir contre les exigences du pouvoir occupant. Mais, mieux qu'un autre mode d'activité, la presse clandestine permet à l'étranger de saisir sur le vif l'incompréhensible énergie et la persistante bonne humeur d'un peuple qui refuse de se laisser écraser.

Félix GUIRAND.

Quénu (Edouard-André-Victor-Alfred), chirurgien français, né le 12 juillet 1852 à Marquise (Pas-de-Calais). Interne des hôpitaux de Paris en 1875, docteur en 1881, chirurgien des hôpitaux en 1883, professeur agrégé de la Faculté de Paris (section d'anatomie) en 1886, il exerça de 1890 à 1905 les fonctions de directeur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux et fut nommé professeur de clinique chirurgicale en 1907. Membre de l'Académie de médecine depuis 1908, il a été élu membre de l'Institut (Académie des sciences) le 23 avril 1917, en remplacement du professeur Bouchard. Ses concurrents à cette place étaient le professeur Pozzi, le médecin inspecteur général Delorme et le docteur Bazy. Il est officier de la Légion d'honneur.

L'œuvre du professeur Quénu est considérable, et son influence sur la chirurgie contemporaine a été grande. Il la doit d'abord à son enseignement, qu'il a commencé à l'amphithéâtre des hôpitaux comme prosecteur, poursuivi comme directeur des travaux scientifiques dans cet établissement, qu'il réorganisa et où il forma des élèves nombreux, dont plusieurs sont devenus des maîtres à leur tour. Dans son service de l'hôpital Cochin, il professa d'abord en tant que chargé de cours de clinique annexe, et sa nomination de professeur ne fit que confirmer officiellement cet enseignement, qu'il continua à dispenser dans le même établissement. D'autre part, membre,

nous l'avons vu, de l'Académie de médecine, mais, en outre, de la Société anatomique, de la Société de chirurgie, dont il fut le président et dont il est resté l'un des membres les plus actifs, il prit part, dans ces sociétés savantes, à toutes les discussions où la chirurgie était intéressée et souvent les provoqua lui-même par ses travaux originaux. On peut mettre à son actif, à côté de ceux-ci, les nombreux rapports, très étudiés, qu'il lut sur des observations présentées à la Société de chirurgie.

Son œuvre écrite est également très importante. Elle se compose surtout de mémoires sur les points les plus divers de la thérapeutique et de l'acte opératoire. La plupart de ses mémoires et de ses articles ont été publiés par la « Revue de chirurgie » dont il est le rédacteur en chef depuis 1908 ou dans le « Bulletin médical ».

Parmi les sujets qu'il a étudiés avec prédilection et où il a énoncé les idées les plus personnelles et les plus fécondes, il faut noter tout d'abord la chirurgie du rectum, sur laquelle, outre de nombreux mémoires, il écrivit, en collaboration avec le professeur Hartmann, un ouvrage en deux volumes : la chirurgie du foie et des voies biliaires, à laquelle il fit faire de notables progrès et où il préconisa, notamment, l'opération de la cholédocotomie, qui est actuellement adoptée partout ; la chirurgie du pancréas, celle de la rate et celle des voies respiratoires. Il a écrit, dans le « Traité de chirurgie » de Duplay et Reclus, les chapitres qui traitent des tumeurs, des angiomes, des maladies des veines, des corps étrangers articulaires, des maladies du pancréas, de la rate, etc. On lui doit encore de nombreux articles d'anatomie pure, ayant trait surtout aux viscères abdominaux. En technique opératoire, on doit mentionner qu'il fut un des défenseurs de l'asepsie chirurgicale, continuant en cela l'œuvre de son maître Terrier et que ce fut lui qui recommanda le premier l'usage, universellement accepté aujourd'hui, des gants de caoutchouc dans la chirurgie opératoire.


Ed. Quénu.

Mobilisé, dès le début de la guerre, en qualité de médecin principal de 2e classe, le professeur Quénu fut chargé de missions importantes et fut appelé à organiser la répartition des blessés dans les hôpitaux du camp retranché de Paris, ainsi qu'à émettre, sur l'évacuation des grands blessés, des opinions qui furent reconnues justes, et appliquées, bien qu'un peu tardivement. Il s'intéressa à toutes les questions de chirurgie de guerre. Il publia des travaux remarqués sur la désinfection des plaies et sur le traitement des blessures de l'abdomen, où il préconisa la laparotomie systématique, contrairement à l'opinion alors courante, conduite qu'il défendit vigoureusement devant la Société de chirurgie. — Dr Henri Bouquet.

Redon (Odilon), peintre et lithographe français, né à Bordeaux le 20 avril 1840, mort à Paris le 6 juillet 1916. Il fit ses premières études dans sa ville natale, puis entra à l'École des beaux-arts de Paris dans l'atelier Gérome. Mais ce maître au réalisme direct ne pouvait convenir au grand imaginatif que fut Odilon Redon. Le passage de ce dernier à l'école officielle fut donc pour lui de peu d'utilité; les seules influences qui lui furent réellement profitables furent celles du botaniste Clavaud et du graveur Rodolphe Bresdin. Avec le premier, il prit le goût des plantes et de l'anatomie florale, peut-être aussi des insectes; il étudia les courbes gracieuses des tiges, les silhouettes décoratives des corolles et des feuilles, les harmonies puissantes des ailes de papillons. Avec Bresdin, il prit le goût de la gravure; l'ami de Champfleury lui enseigna sans doute à manier la pointe et l'acide, et c'est par l'eau-forte qu'Odilon Redon débuta dans la gravure.

Cependant, l'eau-forte se prête moins aisément que la lithographie aux effets de clair-obscur. L'eau-forte est d'abord l'art du trait; et, malgré que quelques maîtres aient pu obtenir par elle d'étonnants contrastes d'ombre et de lumière, elle n'offre pas en cet ordre autant de facilités que la lithographie. C'est à celle-ci que devait s'adonner surtout Odilon Redon. Il avait fait un assez grand nombre d'études au fusain, et Fantin, qui les vit et qui maniait lui-même excellemment le crayon lithographique, conseilla ce mode d'expression à son confrère.

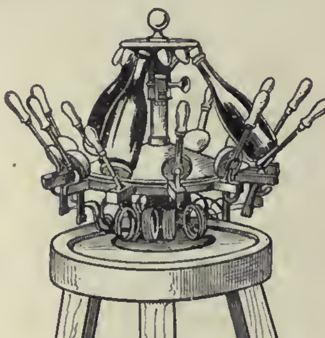
C'est donc comme lithographe qu'Odilon Redon figura aux Salons de 1885, 1886 et 1888. Il prit part, ensuite, de 1889 à 1893, aux Expositions de la Société des peintres-graveurs. Parallèlement, il avait publié toute une série d'albums de lithographies : *Dans le rêve* (1879), *A Edgar Poe* (1882), *les Origines* (1883), *Hommage à Goya* (1885), *la Nuit* (1886). L'imaginaire et le fantastique y formaient la principale source d'inspiration de l'artiste, séduit par le monde inconnu des premiers âges ou par le monde mystérieux des ombres. Odilon Redon créait des êtres embryonnaires, d'une construction sommaire, et l'effet résidait surtout dans d'audacieuses oppositions de noir et de blanc. Odilon Redon n'est libre dans l'exécution que lorsqu'il invente; lorsqu'il copie son dessin, il se fait timide, presque hésitant, mais reste pourtant plein de charme et conserve toujours un agrément décoratif.


Odilon Redon.

Les recueils qui suivirent illustraient fort librement quelques textes : *le Juré* d'Edmond Picard (1886), *la Tentation de saint Antoine* de Flaubert (1888), *les Fleurs du mal* de Baudelaire (1890), *la Maison hantée* de Bulwer-Lytton (1896). Il faut citer encore *l'Apocalypse de saint Jean* (1899) et quelques pièces isolées : *les Yeux clos, Parsifal, Brünhilde*, ainsi que des profils des peintres Vuillard, Bonnard, Sérusier, Denis, du critique R. Marx, du pianiste espagnol Ricardo Viñes, du guitariste Llobet. Ces profils, dans leur naïveté, ne manquent pas d'attrait; si Redon, réaliste, est généralement dessinateur assez faible, il reste toujours grand décorateur. C'est là sa qualité dominante. Peu d'artistes ont su comme lui donner aux lignes un rythme sensible, opposer les valeurs claires et foncées, les tonalités éclatantes et délicates. Aussi *un Paravent*, exposé au Salon d'automne en 1905, constitue-t-il une de ses meilleures œuvres. Odilon Redon est un harmoniste des traits et des couleurs, une sorte de musicien pour les yeux ; il ne représente que rarement la réalité directe, et son œuvre est souvent plus voisine des belles enluminures ou des riches tapis de Perse que de nos ordinaires œuvres d'Occident.

Dans la lithographie, Odilon Redon se montre un artiste curieux, mais il est supérieur dans le pastel. Ses vases de fleurs sur fonds gris ou bruns, ses papillons, ses marines aux barques voilées de toiles dorées sont d'une richesse incomparable. *La Barque, le Vitrail* sont parmi ses pages les plus réussies. Il y a de lui quelques peintures murales de fleurs au château de Domeny, en Bourgogne. Le musée du Luxembourg conserve la peinture des *Yeux clos*. L'artiste a figuré en 1900 à l'Exposition centennale avec trois lithographies; il a fait, en outre, des Expositions particulières en 1894 et en 1903 à la galerie Durand-Ruel. On a quelquefois rattaché Odilon Redon au groupe impressionniste. Il ne s'en rapproche, cependant, que par la recherche d'un coloris éclatant. Mais son œuvre, toute d'imagination, toute décorative, est, en réalité, aussi loin que possible du vérisme harmonieux de l'école impressionniste. — Tr. Leclère.

rondoir n. m. Appareil destiné à recevoir des bouteilles pleines dont on veut assurer l'occlusion parfaite jusqu'au moment où elles passent aux mains de l'ouvrier chargé d'en effectuer le bouchage définitif. — Encycl. Les rondoirs sont des tourniquets métalliques, pivotant sur un solide bâti de bois ou de fonte; la partie essentielle est un plateau ou une couronne portant de distance en distance des sabots (en bois, cuir, caoutchouc, etc.), montés à ressort, sur chacun desquels on peut placer une bouteille d'un calibre déterminé. A chaque sabot correspond un bouchon conique de caoutchouc ou de cuir, sur lequel vient appuyer le goulot de la bouteille, qu'il obture ainsi hermétiquement. Les modèles de rondoirs sont nombreux, et le dispositif qui assure le maintien de la bouteille est variable ; mais il importe que ce dispositif soit assez robuste pour serrer vigoureusement le goulot de la bouteille contre le cône obturateur, maintenu solide et en même temps assez souple pour en permettre le dégagement.


Rondoir en bois (système Taillard).

Employés dans les fabriques de liqueurs et spiritueux qui ont une grande production journalière, les rondoirs facilitent le travail des ouvriers et ont surtout pour but d'éviter le renversement et le bris des bouteilles entre les opérations du remplissage et du bouchage; mais ce sont des appareils indispensables dans l'industrie des vins mousseux. Tout chantier de dégorgement et de dosage des vins de Champagne en doit être pourvu. Il s'agit, en effet, ici, d'éviter à tout prix la perte de mousse et, pour obtenir ce résultat, de reboucher immédiatement les bouteilles au fur et à mesure que le dégorgeur en a expulsé le dépôt et jusqu'au moment où le doseur s'en empare à son tour pour y introduire la liqueur, puis dès qu'elle sort des mains de celui-ci pour attendre son bouchage définitif. — P. Monnot.


Rondoir métallique (système Jost et Méhéo).

Successions militaires (les). — Bureau des successions militaires. — Les effets, objets ou valeurs laissés par les militaires tombés au champ d'honneur constituent pour leurs familles des reliques si précieuses, des souvenirs si attachants, qu'une des premières préoccupations des pouvoirs publics a été, dès le début des hostilités, de prendre toutes mesures utiles pour recueillir, centraliser, conserver ces objets et en assurer ensuite la transmission aux héritiers et aux ayants droit.

Dans ce but, il a été créé un « Bureau des successions militaires », qui est installé actuellement dans l'ancien établissement des jésuites de Vaugirard, au n° 1 de la rue Lacretelle, près de la porte de Versailles, à Paris (XVe arr.).

Historique du service. — Un règlement du 12 janvier 1912 avait prévu pour le temps de guerre la création d'un « Bureau de comptabilité et de renseignements des armées » qui comportait une section chargée des successions militaires, mais ne fixait pas les détails de son fonctionnement. Il fallut donc, dès le début de la mobilisation, improviser l'organisation du nouveau service.

La section était créée dès le 6 août 1914. Les premiers envois de successions parvenaient des armées le 19 octobre 1914.

Jusqu'au début de 1916, cette section, qui dépendait du service de santé, fonctionna sans qu'aucun statut réglementaire fût intervenu.

Conformément au vœu de la Commission extraparlementaire des pensions militaires, présidée par Ribot, ministre des finances, une loi du 18 février 1916 a institué au ministère de la guerre un Service général des pensions, secours, renseignements aux familles, de l'état civil et des successions militaires.

Un décret du 12 avril 1916 a fixé les attributions de ce service.

Le Service général ainsi créé a été placé sous la haute direction de Pierre Marraud, directeur général honoraire au ministère des finances. Il comprend :

1° Le Service des pensions et secours;
2° Le Service des renseignements aux familles, de l'état civil et des successions militaires.

La Section des successions militaires est la troisième de ce deuxième service.

Attributions du Bureau des successions militaires. *Ouverture de la succession.* — Dès qu'un militaire est décédé dans la *zone des armées*, soit sur le champ de bataille, soit dans les cantonnements, dans les formations sanitaires ou les infirmeries des gares, les objets, effets personnels, sommes ou valeurs lui ayant appartenu, à l'exclusion de ceux appartenant à l'État, trouvés sur son corps ou dans les cantonnements des unités, sont remis aux officiers d'état civil des corps, qui sont chargés d'en assurer la destination.

Envoi des objets et valeurs. — Les objets sont soigneusement emballés dans des sachets en toile, cousus, plombés ou scellés; chaque sachet ne comporte qu'une succession individuelle et est muni

d'une étiquette mentionnant les nom, prénom, grade, régiment, etc., le domicile et l'adresse de l'expéditeur.

Les cantines sont plombées et portent les mêmes indications.

Les objets sont envoyés au Bureau des successions militaires par la poste, comme objets recommandés en franchise; les cantines sont expédiées par chemin de fer, avec ordres de transport.

Les titres, valeurs diverses et sommes supérieures à 2 francs sont remises par les officiers d'état civil du secteur aux officiers de l'état civil des corps et aux gestionnaires des formations sanitaires, puis aux payeurs, au titre de la Caisse des dépôts et consignations, les sommes inférieures à 2 francs restant placées dans les porte-monnaie ou portefeuille compris parmi les objets de la succession.

Les bijoux et objets précieux sont transmis au Bureau des successions militaires dans des boîtes scellées à la cire, par le service des postes aux armées et en franchise.

Les testaments trouvés parmi les papiers des militaires décédés sont adressés immédiatement sous pli rouge recommandé au Bureau des successions militaires, accompagnés d'un bordereau d'envoi donnant toutes indications sur l'identité du testateur.

Tous les objets ayant appartenu à des militaires décédés dans les conditions ci-dessus et conservés dans les dépôts doivent être également envoyés au Bureau des successions militaires.

Compétence du Bureau. — Le Bureau des successions militaires reçoit et liquide les successions :

1° Des militaires français, créoles, tirailleurs, sénégalais, marocains, malgaches, annamites, etc.;
2° Des militaires faisant partie du corps expéditionnaire d'Orient;
3° Des militaires de la légion étrangère, même de nationalité étrangère;
4° Des militaires décédés ou disparus en mer au cours des traversées;
5° Des prisonniers français décédés en Allemagne ou en Suisse;
6° Des militaires non identifiés.

Mais n'entre pas dans ses attributions la liquidation des successions :

a, des militaires des armées alliées;
b, des militaires ennemis;
c, des marins;
d, des militaires décédés dans la zone de l'intérieur.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE. — Actuellement, le B. S. M. (Bureau des successions militaires) est dirigé par un officier d'administration principal du service de santé, qui a sous ses ordres 11 officiers appartenant à diverses armes ou services et qui sont répartis entre diverses subdivisions; environ 600 secrétaires, dont une grande proportion de dames auxiliaires composent le personnel chargé d'assurer la marche du service, sous la surveillance et la direction des officiers.

Dans le personnel masculin figurent quelques hommes ayant des aptitudes spéciales à raison de leur situation dans la vie civile : avocats, avoués, notaires, etc.

Le Bureau des successions militaires comprend le cabinet du chef de bureau et trois subdivisions qui sont : Entrées, Manutention et Inventaires, Liquidations.

Cabinet. — Le chef du Bureau a la surveillance de l'ensemble du service.

Au cabinet sont rattachés la correspondance générale et le personnel.

Le Bureau reçoit une nombreuse correspondance émanant des familles, soit pour demander les objets laissés par les militaires décédés ou disparus, soit pour réclamer des objets qui manquent dans les envois qui leur ont été transmis.

Il est répondu à toutes les lettres qui parviennent au B. S. M. dans le plus bref délai. Des enquêtes sont entreprises auprès des formations de l'avant ou des dépôts pour les réclamations des objets qui sont signalés manquants, lorsque la famille donne des précisions suffisantes.

Le personnel donne lieu à de multiples questions : discipline, répartition entre les services, payement des salaires, permissions, maladies, contrôle des présences, etc. Le matériel et les fournitures de bureau, le service du vaguemestre sont également sous l'autorité directe du chef de Bureau.

Entrées. — Les colis contenant des successions sont transmis en gare de Paris-Montparnasse, à l'adresse du B. S. M.

Dès leur arrivée, le service des entrées en prend possession, examine leur état extérieur et fait toutes réserves s'il constate des avaries.

Chaque envoi devant être accompagné d'un relevé comprenant toutes les successions faisant l'objet d'un même envoi par le même organe expéditeur, il s'assure de l'arrivée de toutes les successions. En cas de manquants ou de pertes, il correspond avec les organes expéditeurs et fait toutes enquêtes utiles.

Chaque succession fait l'objet d'un numéro de succession, qui est ainsi établi : un envoi comprend 100 successions; cet envoi collectif émanant d'un corps ou d'une formation reçoit, à son arrivée, un numéro d'enregistrement : 28354, par exemple. A chaque succession de cet envoi il est donné un sous-numéro de 1 à 100, en sorte que la succession Durand, qui porte le n° 24 sur ce relevé collectif, portera le numéro de succession 28354/24.

Le service des entrées établit ensuite une chemise individuelle pour chaque succession ainsi créée. Cette chemise contiendra ultérieurement tous les documents relatifs à cette succession et constituera le dossier de cette succession.

Il crée également une fiche individuelle au nom de chaque militaire qui fait l'objet d'une succession et la place dans un fichier général. La consultation du fichier général permettra ultérieurement la recherche des dossiers individuels, grâce au numéro de succession porté sur la fiche.

Les chemises individuelles et les colis sont ensuite remis au service de la manutention.

Manutention. — Les relevés de successions renferment généralement l'énumération des objets dépendant de chaque succession. Le service de la manutention inventorie autant que possible le contenu de chaque paquet ou cantine et établit un collationnement avec les relevés de succession. En cas d'erreurs constatées, il se met en rapport avec les expéditeurs pour faire opérer les rectifications nécessaires.

Les cantines sont ensuite emmagasinées dans un local spécial; les paquets et pochettes sont placés dans des armoires suivant l'ordre de leurs numéros de succession et les objets précieux renfermés dans un coffre-fort.

Les effets sont prêts, dès ce moment, à être livrés ou expédiés lorsque les ayants droit auront été désignés par le service des Liquidations.

Liquidations. — Les chemises individuelles sont remises par la manutention au service chargé de la liquidation des successions.

Le rôle de ce service consiste à déterminer l'ayant droit à la succession et à donner l'ordre d'envoi. Dans ce but, après que le décès a été constaté au moyen des renseignements fournis par les archives ou le Bureau des renseignements aux familles et lorsque les familles n'ont pas pris l'initiative de fournir elles-mêmes les justifications héréditaires, il adresse au maire de la commune qui a été chargé de notifier le décès un questionnaire demandant si le défunt a laissé une veuve, des descendants, des ascendants, des frères ou sœurs, oncles, tantes ou tous autres héritiers.

La réponse du maire tient lieu de certificat d'hérédité, lorsque la valeur de la succession est inférieure à 150 francs.

Pour les successions d'une valeur de 150 à 1.500 francs, il est exigé un certificat d'hérédité délivré par le maire, le juge de paix ou un notaire.

Les successions de 1.500 francs et au-dessus ne sont délivrées que sur la production d'un certificat de propriété établi par un notaire conformément aux prescriptions légales.

En ce qui concerne la dévolution héréditaire, il n'a pas semblé possible de s'en tenir à la stricte application des règles du droit civil. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de la liquidation d'une succession, mais de la remise de souvenirs constitués par de menus objets personnels, tels que montre, pipe, briquet, objets de toilette, linge de corps, livret individuel, bibelots divers, etc. Aussi s'est-on efforcé, par des mesures spéciales dictées par les circonstances, de concilier les principes du droit avec les intérêts et les convenances de tous.

Une instruction ministérielle du 9 septembre 1916 établit comme suit l'ordre de remise des objets ayant appartenu aux militaires :

1° Veuves, à moins d'opposition de la part des autres ayants droit et si le divorce ou la séparation de corps n'a pas été prononcé. (Décision confirmée depuis par l'article 4 de la loi du 18 avril 1917);
2° Héritiers légaux dans l'ordre fixé par le code civil;
3° A défaut d'héritiers, les objets peuvent être remis aux personnes s'étant occupées du défunt ou l'ayant élevé.

Par suite de la nature indivisible des objets recueillis, s'il y a plusieurs cohéritiers, le B. S. M. est autorisé à remettre la succession à l'un d'eux se portant fort pour le compte des autres.

La liquidation des successions est facile dans la majorité des cas : lorsque, par exemple, le défunt laisse une veuve survivante et des enfants, ou bien, s'il est célibataire, ses père et mère.

Mais il n'en est pas toujours ainsi, et l'attribution des objets soulève des difficultés qui sont tantôt d'ordre juridique, tantôt d'ordre matériel.

La liquidation nécessite l'examen de toutes sortes de questions de droit : questions de minorité et de tutelle, de légitimation, de reconnaissance d'enfants naturels, d'aveu de paternité, de divorce, de séparation, de testament, d'absence, d'exhérédation, de nationalité, etc.

Les difficultés d'ordre matériel sont également fréquentes, soit que la famille réside en pays envahi, soit que les recherches effectuées ne permettent pas de découvrir les héritiers, soit que l'identification du militaire soit particulièrement délicate, soit que le sort du militaire ne puisse pas être exactement déterminé, soit que les héritiers n'acceptent pas la succession.

Pour l'examen de ces questions, il a été créé quelques services spéciaux, que nous passerons en revue dans un prochain article. (*A suivre.*) — ÉD. BOURAS.

Tissot (Joseph-Louis-*Victor*), écrivain suisse, né à Bulle, près de Fribourg, le 15 août 1845, mort à La Roche-Villebon, près de Palaiseau, le 4 juillet 1917. Fils d'un notaire fribourgeois, Victor Tissot commença ses études au collège de Fribourg et les poursuivit à Sion. Animé, très jeune, de la vocation littéraire, il envoyait, dès son adolescence, des poésies et des pages descriptives à la « Gazette du Valais ». Obéissant au désir de son père, qui souhaitait qu'il fût magistrat, Tissot étudia le droit à Tubingue, puis à Vienne. Mais il délaissa bientôt la jurisprudence pour les lettres. Il passa plusieurs années en Allemagne et, sans ressources personnelles, assura les bases de sa vie matérielle par un préceptorat. Il vint se fixer à Paris en 1867 et fut d'abord employé de librairie.



Victor Tissot.

Puis il entra au « Courrier français », journal d'ardente opposition à l'Empire, fondé par Vermorel et Louis Macon. Ce dernier, qui portait à Tissot une affection particulière, lui confia le poste de secrétaire de l'administration. La tâche à remplir n'était pas, en vérité, des plus littéraires, puisqu'elle consistait à écrire sur des bandes les adresses des abonnés du journal, et les appointements n'étaient que de 100 francs par mois. Lorsque le « Courrier français » succomba sous un troisième avertissement gouvernemental, succédant à de nombreuses amendes, Tissot se trouva de nouveau sans ressources.

Macon le fit admettre, comme professeur de langue et de littérature françaises, dans une institution de jeunes gens, à Aïre, près de Genève. Là aussi, ses appointements mensuels étaient de 100 francs. C'est alors que Victor Tissot fit ses véritables débuts dans le journalisme, à la « Gazette de Lausanne », dont il devint secrétaire de rédaction (1870).

Après un séjour en Allemagne, il vint, en 1874, se fixer à Paris, définitivement cette fois, mais sans renoncer à faire de nombreux voyages à travers l'Europe.

Travailleur persévérant, administrateur avisé, il dirigea le supplément littéraire du « Figaro » et collabora à la « Revue contemporaine », au « Correspondant », à la « Revue de France », etc. En 1893, il créa l'*Almanach Hachette*, dont il assura la publication jusqu'à sa mort. Il dirigea le « Tour du Monde » et le journal illustré « Mon Dimanche ».

C'est en 1875 que Victor Tissot, mettant à profit sa connaissance de l'Allemagne, publia *le Voyage au pays des milliards*, dont le succès fut retentissant. Avec une loyauté sévère, aiguisée d'ironie et une sûre clairvoyance, il y dévoilait l'organisation prussienne, qui tendait perfidement à dominer l'Europe. L'espionnage allemand en France avant 1870 était magistralement étudié dans ce livre, qui fut, pour beaucoup de lecteurs, une révélation. La traduction et la circulation en furent, bien entendu, interdites en Allemagne. Le passage de Victor Tissot en Bavière (1875) donna même lieu à des perquisitions domiciliaires.

Tissot a été essentiellement un écrivain de voyages. Il excellait à peindre les mœurs et à pénétrer la psychologie des peuples. Qu'il traitât de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche ou de son propre pays, c'était toujours en observateur subtil, un peu caustique, soucieux de voir et de juger par lui-même. Les mêmes qualités se retrouvaient dans son talent de journaliste, qui était avant tout mordant. Il soutint en Suisse des polémiques retentissantes. Un de ses différends les plus vifs l'opposa aux prêtres du canton de Fribourg, qui ne voulaient pas autoriser les jeunes gens à danser le dimanche. Tissot combattit cette interdiction, qu'il jugeait abusive. Il dépensa dans ses articles une ironie si cinglante, que le conservateur du musée de Fribourg, clérical intransigeant, fit reléguer le buste de l'écrivain au grenier, pour manifester sa réprobation. Pourtant, Victor Tissot, loin d'être irréligieux, soutint ardemment le catholicisme en d'autres occasions. Mais son caractère indépendant lui attira des querelles : on alla jusqu'à incendier son chalet.

L'auteur du *Voyage au pays des milliards* était resté très actif, en dépit de son âge avancé. La guerre venue, il entra dans le comité de la *Ligue des pays neutres*, dirigée contre nos agresseurs. Français de cœur, animé d'un mépris profond à l'égard de l'ambition et de l'avidité tudesques, il publia, en 1916, *l'Allemagne casquée*, sorte de refonte des ouvrages précédents, enrichie de chapitres nouveaux. La des-

cription des usines d'Essen, frappante de vigueur et de vérité, renfermait, au dire de l'auteur, tout le symbolisme de l'Allemagne moderne.

Victor Tissot légua par testament à sa ville natale de Bulle une grande partie de la fortune qu'il avait acquise au cours de sa carrière. Il la destinait à l'établissement d'un musée gruyérien et d'une bibliothèque dont ses propres collections, tableaux, objets d'art et livres, ont formé les premiers lots.

Les principales œuvres de Victor Tissot sont: *les Beaux-Arts en Suisse* (1869); *A la recherche du bonheur* (1871); *Voyage au pays des milliards* (1875); *Voyage aux pays annexés* (1876); *les Prussiens en Allemagne* (1876); *les Aventures de Gaspard von der Gomer* (1879); *Voyage au pays des Tziganes* (1880); *la Hongrie, de l'Adriatique au Danube* (1882); *l'Allemagne amoureuse* (1884); *Chefs-d'œuvre des prosateurs français au* XIXe siècle (en collaboration avec Collas); *les Curiosités de l'Allemagne du Nord* (1885); *les Curiosités de l'Allemagne du Sud* (1885); *l'Afrique pittoresque* (1887); *la Russie et les Russes* (1887); *Russes et Allemands; Au pays des nègres* (1887); *le Continent américain et les Iles* (1887); *la Police secrète prussienne; Vienne et la vie viennoise; la Suisse inconnue* (1888). En collaboration avec Constant Amero: *Aventures de trois fugitifs; les Prosateurs de la Suisse française* (1897); *l'Allemagne casquée* (1916). Victor Tissot a, en outre, traduit de l'allemand des contes de Heyse, Kœrner, Mülbach et *la Société et les Mœurs allemandes*, du docteur Scherr. — Carlos LARRONDE.



Le plateau de Van, vu du lac de Van. Au fond, les monts du Taurus arménien, avec leurs neiges éternelles.

trialisme (*lissm'*) n. m. Système matériel ou moral, composé de trois éléments qui conservent leur individualité dans la combinaison.

— Polit. Réunion, sous un même souverain, de trois Etats gardant leur autonomie: *Les Slaves autrichiens voudraient substituer au dualisme actuel un* TRIALISME *où le groupe slave aurait la même indépendance politique que le groupe allemand ou que la Hongrie. Le comte Tisza était l'adversaire résolu du* TRIALISME *et de toutes les combinaisons tendant à transformer le dualisme en système fédératif ou se rapprochant du fédéralisme.* (Auguste Gauvain.)

Van, ville de la Turquie d'Asie, sur le plateau d'Arménie, à peu de distance du grand lac qui porte son nom; 30.000 habitants (*Vanliotes*) d'après V. Cuinet, 62.000 d'après l'*Almanach de Gotha* pour l'année 1917.

La ville de Van (le *Van Chehr* des Turcs, l'*Ani-Khaïhak* des Arméniens) est bâtie par 1.800 mètres d'altitude dans un bassin verdoyant, entouré de trois côtés par des chaînes calcaires très dénudées, de 3.500 à 4.000 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. La partie occidentale de ce bassin est, au contraire, toute basse; là se trouve un lac fortement salé, dont les eaux n'ont pu s'enfuir vers l'ouest, par suite de la présence d'une coulée de lave qui isole le bassin de Van de la plaine de Mouch.

C'est à 3 kilomètres des bords orientaux de la mer de Van que se dresse la ville du même nom, aux confins d'une vaste plaine, mesurant 70 kilomètres de tour et fort peuplée. Cette ville se compose de deux agglomérations distinctes: le *Ghenab* ou « Château », enclos de hautes murailles crénelées et flanquées de tours et bâti sur un rocher nummulitique faillé et crevassé, dominant la plaine d'environ 100 mètres de hauteur; puis, au pied de ce rocher isolé, « excellent donjon naturel, d'où l'on peut surveiller tous les environs », le faubourg d'*Arkerdon* ou « des jardins », aux maisons aussi basses et aussi mal bâties que celles de la ville haute, mais disséminées au milieu de jardins où des vergers florissants et bien irrigués alternent avec de beaux vignobles produisant le meilleur vin de toute l'Arménie.

Ces fleurs, ces vergers, ces vignobles semblent dénoter un climat très doux; néanmoins, et en raison de son altitude, Van connaît, durant les nuits d'hiver, de basses températures: 10° et même 20° au-dessous de 0° C. Par contre, en été, la chaleur est assez forte, mais sans guère dépasser plus de 35° à 40°. En réalité, la ville de Van jouit donc d'un climat nettement continental, et l'on ne saurait s'en étonner.

Sa population est loin d'être homogène; comme dans les autres villes de l'Arménie, on y constate un singulier assemblage de races et de religions. Cuinet, qui attribue à Van 30.000 habitants seulement, lui donne 16.000 musulmans, plus de 13.000 chrétiens et 500 juifs; mais les mulsumans sont turcs et kurdes et, parmi les chrétiens, il faut distinguer les chrétiens catholiques, grégoriens et protestants, les chaldéens et les latins. Les Arméniens, qui sont des gens intelligents, actifs et souvent riches, ont, à Van même ou dans ses environs, quelques établissements d'instruction très florissants. Grâce à la presence de consuls et de missionnaires, les chrétiens et les musulmans y vivent en meilleurs rapports que presque partout ailleurs.



La forteresse de Van, en Arménie turque.

Van est donc une ville présentant, de par le chiffre de sa population, une certaine importance; bien que secouée parfois par des tremblements de terre, elle est, d'autre part, assez florissante. Elle doit cette prospérité à des causes multiples et surtout à la fertilité d'une campagne riante, bien irriguée et dont un proverbe dit: « Van dans ce monde, le paradis dans l'autre. » De beaux champs de céréales, de riches vignobles couvrent les campagnes; les jardins potagers produisent de nombreuses espèces de légumes d'Europe et d'Asie. Sur les bords du lac, qui mesure une superficie de 3.690 kilomètres carrés, poiriers, cerisiers, abricotiers forment de riches vergers clos de hautes murailles, tandis que les saules, les trembles et les peupliers s'alignent dans la campagne et que les mûriers revêtent certains coteaux particulièrement favorisés. — L'activité industrielle de Van, pour être inférieure à son activité agricole, est néanmoins relativement considérable. Les laines des nombreux troupeaux de moutons et de chèvres de la montagne servent à la confection de tissus, de manteaux, qui jouissent en Turquie d'une certaine réputation. Les efflorescences salines du lac sont, d'autre part, assez activement exploitées et servent à la préparation d'un savon qui s'exporte jusqu'en Syrie. Quant aux richesses minières dont les gisements ne sont souvent qu'à peu de distance de Van, elles ne sont ni exploitées, ni même suffisamment reconnues. Le soufre, la houille, le fer, le pétrole se trouvent en de nombreux endroits du vilayet de Van, grand de 35.100 kilomètres carrés (47.500 kilom. carr. d'après Cuinet) et peuplé de 308.000 habitants; mais le manque de voies de communication s'oppose à leur mise en valeur.

De même, si le commerce est moins important qu'il ne le devrait, la faute en est à l'état défectueux des routes ou à leur absence totale, non au manque d'esprit de négoce des Vanliotes. Il y a plus de deux siècles déjà, Tournefort voyait avec raison dans les Arméniens les « maîtres du commerce du Levant »; les Arméniens de Van sont dignes de leurs frères de race et font dans des bazars assez bien achalandés un commerce encore assez actif, dont les fruits, les peaux tannées et les armes de Van sont les principaux articles. Malheureusement pour eux, leur pays est très accidenté, peu sûr, par suite de la présence toute proche des Kurdes pillards des montagnes. Aussi, en dépit de son importance stratégique au voisinage de l'Aderbaïdjan, une des plus riches provinces de la Perse, en dépit aussi de son importance administrative comme chef-lieu d'un district de 22.700 kilomètres carrés et d'un vilayet, la ville de Van demeure-t-elle en dehors de la plupart des tracés futurs de voie ferrée; cependant, une ligne française partant de Samsoun et gagnant Arghana par Sivas et Kharpout doit, dans un avenir que l'on ne saurait évaluer, d'Arghana, gagner Van en passant par Bitlis. Alors, l'antique Thospitis deviendra une ville moderne.

Actuellement, elle garde encore des souvenirs d'un très lointain passé, bien que ces souvenirs ne remontent pas aux temps mêmes de sa fondation. Celle-ci, que la légende attribue à Sémiramis, date au moins du IXe siècle avant notre ère, de l'époque où le pays était habité par un peuple parent des Géorgiens et des montagnards actuels du Caucase. Van était alors la capitale d'une principauté vassale de l'Assyrie, comme l'attestent des inscriptions cunéiformes très nombreuses, gravées sur le haut rocher à pic qui porte la citadelle. Après la ruine de l'empire d'Assur, la principauté de Van, où les Arméniens remplacent alors les habitants primitifs, devient vassale des différentes dominations qui se succèdent en Mésopotamie, à débuter par celle des Perses, qui ont laissé à Van même des inscriptions relatant les exploits de Xerxès. Les Parthes, eux aussi, ont tenu sous leur domination Van, qui eut au moyen âge une existence agitée, avec des périodes d'indépendance, et qui fut alors ravagée par les Turcs Seldjoukides et par les Tatars. Plus tard, elle tomba dans la vassalité des Perses, puis fut reprise par les Turcs, sous la domination desquels elle était encore au début de la guerre actuelle.

On sait que Van, située sur la route de la Caucasie au Tigre ou plutôt à la Mésopotamie, a joué un certain rôle dans la Grande Guerre et que Russes et Turcs l'ont prise et reprise plusieurs fois. Le résultat de ces alternatives sera, sans doute, de faire disparaître les vestiges des magnifiques palais qui faisaient jadis la gloire et la parure de Van; c'est à peine, avant les derniers événements, si la belle mosquée de la Sinanieh et une vieille église du VIIIe siècle, Saint-Pierre-et-Saint-Paul, en rappelaient la splendeur passée. — H. FROIDEVAUX.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant*: L. OROSLEY.



· N° 129. — NOVEMBRE 1917 ·

Académie des inscriptions et belles lettres. — *Elections de François Thureau-Dangin et du comte H.-François Delaborde.* Pour la première fois depuis l'ouverture des hostilités, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a procédé à des élections, le 4 mai 1917. Il s'agissait de remplacer deux académiciens ordinaires, décédés : Georges Perrot et Paul Viollet. Les candidats à la succession de Georges Perrot étaient l'abbé J.-B. Chabot, membre de la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques; Clément Huart, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes; Charles-V. Langlois, directeur des Archives nationales; Paul Lejay, professeur de philologie latine à l'Institut catholique de Paris; Joseph Loth, professeur de philologie celtique au Collège de France; François Thureau-Dangin, conservateur adjoint au Musée du Louvre; Maurice Vernes, directeur à l'Ecole des hautes études, section d'histoire et de philologie. Le nombre des votants était de 32; 5 tours de scrutin furent nécessaires. Les candidats obtinrent successivement: Chabot, 8, 7, 7, 6, 1 voix; Huart, 3, 0, 1, 1, 0; Langlois, 5, 8, 10, 9, 13; Lejay, 4, 5, 0, 1, 0; Loth, 4, 1, 1, 0, 1; Thureau-Dangin, 8, 11, 13, 15, 17; Vernes, 0 à tous les tours. François Thureau-Dangin, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé élu. (V. p. 300.)

La succession de Paul Viollet était briguée par Charles Bémont, historien, directeur adjoint à l'Ecole des hautes études; le comte H.-François Delaborde, professeur à l'Ecole des Chartes; Gustave Glotz, professeur d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Paris; Clément Huart; Emile Mâle, professeur d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Paris; Jules Martha, professeur d'éloquence latine à la même faculté; Etienne Michon, membre du comité des travaux historiques, et Maurice Vernes. Il y eut 4 tours de scrutin, qui donnèrent les résultats suivants : Ch. Bémont, 6, 7, 5, 5; H.-F. Delaborde, 5, 11, 16, 20; G. Glotz, 2, 4, 4, 0; Cl. Huart, 2, 0, 0, 0; E. Mâle, 5, 4, 5, 7; J. Martha, 7, 1, 2, 0; E. Michon, 3, 5, 0, 0; M. Vernes, 2, 0, 0, 0. Le comte H.-François Delaborde a été proclamé élu. (V. p. 278.)



Les signes du Zodiaque et leurs abréviations. — Les chiffres romains indiquent la succession des signes; les chiffres arabes, la succession des mois. Autrefois, les signes du Zodiaque coïncidaient avec les constellations qui ont servi à les désigner, mais, à cause de la précession des équinoxes, il n'y a plus aujourd'hui coïncidence ; ainsi, du temps d'Hipparque, à l'équinoxe de printemps, le Soleil se trouvait dans la constellation du Bélier; aujourd'hui, il se trouve dans celle des Poissons. La coïncidence sera rétablie après environ 26.000 ans. (V. l'art. ÉQUINOXE au *Nouveau Larousse illustré.*)

Académie des sciences. — *Election d'Emmanuel Leclainche.* Le 11 juin 1917, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section d'économie rurale, en remplacement de H. Chauveau, décédé. Au second tour de scrutin, le nombre des votants étant 49, E. Leclainche obtient 26 suffrages et G. Moussu, professeur à l'école d'Alfort, 23 suffrages. E. Leclainche, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, a été proclamé élu. (V. LECLAINCHE, p. 292).

Astrologie. (SCIENCES OCCULTES.) L'expression *sciences occultes* désigne généralement toutes les théories, toutes les pratiques, toutes les doctrines même qui ne sont pas acceptées par la science proprement dite ; — d'aucuns écriraient « par la science officielle ».

Le champ de ces études *en dehors* est des plus vagues. La divergence d'opinions commence à l'attribution du qualificatif « occulte ». Cette épithète se rapporte-t-elle aux sciences elles-mêmes, c'est-à-dire à leurs lois et à leur enseignement, ou bien qualifie-t-elle les phénomènes spontanés ou provoqués, sur lesquels la doctrine est basée ?

Dans le premier cas, le mot « ésotérique » exprimerait plus exactement l'idée d'initiation secrète (grec *esoterikos*, intérieur; en l'espèce, intérieur du temple où les adeptes se réunissaient).

A notre époque, la seconde hypothèse est plus habituellement admise. L'expression est alors elliptique : les *sciences occultes* traitent des « choses cachées », de celles que Cicéron appelait les *res occultæ*.

C'est la définition adoptée par Emile Faguet :

> L'occultisme (écrivait-il) est un mot nécessairement vague, qui désigne l'ensemble des phénomènes, les uns physiques, les autres psychiques, qui contrarient l'idée générale que nous avons des lois de la nature et dont les causes et le mécanisme nous sont encore cachés.

Cette explication présente l'avantage d'éviter l'emploi du mot *science*, plus volontiers réservé, dans son acception habituelle, aux théories classées, indiscutables, faites de lois constantes et considérées comme définitives.

Quant à l'astrologie (qui est l'art divinatoire fondé sur l'observation des astres et des phénomènes

célestes), doit-elle être classée parmi les sciences occultes? — Oui, car elle n'est qu'une branche de l'alchimie. Si nous en croyons ses adeptes, l'alchimie remonte aux premiers âges du monde. Elle n'a pas pour unique objet, comme on le croit communément, de déterminer la formule de la pierre philosophale. Le grand-œuvre comporte la connaissance de toutes les lois qui régissent l'évolution de la matière.

L'astrologie, comme toutes les sciences magiques, est basée sur le principe fondamental de la philosophie alchimiste, celui de l'hylozoïsme.

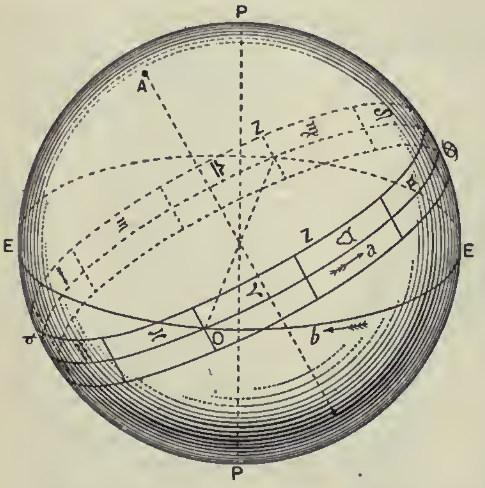
En voici l'exposé : la matière, quelle que soit sa forme, est un être vivant. Le minéral, le végétal, sont composés d'une forme sensible ou corps et d'un principe spirituel ou âme (*anima*).

Notons, dès maintenant, que cette proposition, si audacieuse qu'elle puisse paraître, est susceptible d'une sorte d'interprétation, dans l'état actuel de nos connaissances. La conception moderne du mouvement vibratoire, la découverte de l'état radiant suggèrent des analogies intéressantes.

De même, les quatre éléments de nos pères : *terre, eau, air, feu*, dont le rôle en alchimie est des plus importants, peuvent être traduits en langage scientifique par les mots : *solide, liquide, gazeux, radiant*, qui caractérisent les quatre états de la matière.

Les recherches astrologiques, d'après le principe de l'hylozoïsme, s'appliquent à trouver tout ce qui intéresse la vie matérielle des planètes et s'efforcent de préciser toutes les manifestations de leur vie spirituelle. Aussi l'astrologie est-elle dite *spéculative*. Mais les lois qu'elle admet et sur lesquelles elle appuie ses raisonnements ressemblent plus à des *postulata* qu'à des théorèmes. Les deux plus importantes méritent, néanmoins, d'être citées :

I°. — La Nature procède toujours avec uniformité. De même qu'elle ne fait pas de sauts (*Natura non facit saltus*), elle ne fait pas d'exceptions. La matière agit sur la matière. Nul ne songe, aujourd'hui, à nier les lois de l'attraction, par exemple. La production des marées est causée par le voisinage de la Lune. De même, le principe spirituel exerce



Zone zodiacale : E, équateur ; Z, écliptique ; P, axe du monde A, axe de l'écliptique ; O, équinoxe de printemps. — Flèche *a*, sens du mouvement propre du Soleil sur l'écliptique ; flèche *b*, sens du mouvement de rotation diurne.

son influence sur le principe de même essence que lui : l'âme agit sur l'âme.

II°. — Les influences astrales, physiques et spirituelles, développent leur maximum d'intensité sur le corps et sur l'âme de l'homme, au moment de sa naissance. C'est en vertu de cette seconde loi que l'astrologie est également dite *horoscopique*. Elle détermine l'aspect du ciel, la position des astres par rapport à la Terre, à l'heure de la venue au monde de l'homme considéré, et dresse avec ces données son thème de nativité.

La première série d'opérations ressortit à l'astrologie et à la cosmographie. Afin de permettre au lecteur de comprendre, à l'occasion, les représentations graphiques d'horoscopes, nous résumerons quelques principes fondamentaux, communs à ces deux sciences. Les planètes et, par conséquent, la Terre, effectuent leur voyage circumsolaire chacune suivant une courbe fermée, plane et légèrement ellipsoïdale. Toutes ces courbes, ou orbites, sont contenues dans une zone relativement étroite du sphéroïde céleste, appelée *Zodiaque*.

Le Zodiaque est jalonné par douze constellations, devant lesquelles la Terre passe une fois au cours de sa translation annuelle. Leurs noms et leur ordre de répartition sont donnés par le distique bien connu :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.
(*Ce sont* : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, les Poissons.)

Aux premiers âges de l'astrologie, chacune de ces constellations correspondait à l'une des parties de l'écliptique, divisée en douze arcs égaux, et lui avait donné son nom. Mais le phénomène de la *précession des équinoxes* a provoqué un déplacement de cette correspondance. Aujourd'hui, du signe *Gémeaux* de notre écliptique, c'est le *Taureau* qui

Tableau des douze signes du Zodiaque

NOM DU SIGNE	FIGURATION	CONSTELLATION comprise	ÉTOILE PRINCIPALE voisine de l'écliptique
Bélier.	♈	Les Poissons	α d'Andromède
Taureau . . .	♉	Le Bélier	α du Bélier
Gémeaux. . .	♊	Le Taureau	Aldébaran
Cancer. . . .	♋	Les Gémeaux	Castor et Pollux
Lion.	♌	Le Cancer	Régulus
Vierge	♍	Le Lion	Denebola
Balance . . .	♎	La Vierge	Epi de la Vierge
Scorpion. . .	♏	La Balance	α de la Balance
Sagittaire . .	♐	Le Scorpion	Antarès
Capricorne .	♑	Le Sagittaire	Altaïr
Verseau . . .	♒	Le Capricorne	α du Capricorne
Poissons. . .	♓	Le Verseau	Fomalhaut

est vu, et non les Gémeaux ; du signe *Cancer*, on voit les *Gémeaux* et ainsi de suite. L'examen du tableau des signes du Zodiaque fera comprendre la valeur de ce déplacement.

D'autre part, les orbites planétaires faisant un angle très petit avec le nôtre, il en résulte que les constellations zodiacales exercent sur les planètes les mêmes influences que sur la Terre. Aussi les astrologues tiennent-ils compte non seulement des actions zodiacales, mais encore et surtout de celles émanant des planètes ainsi influencées.

Les astrologues du temps de Ptolémée ne considéraient que sept astres : le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne.

Ceux d'aujourd'hui, d'accord en cela avec les astronomes, en considèrent douze. Des cinq planètes nouvelles, deux seulement, Uranus et Neptune, sont

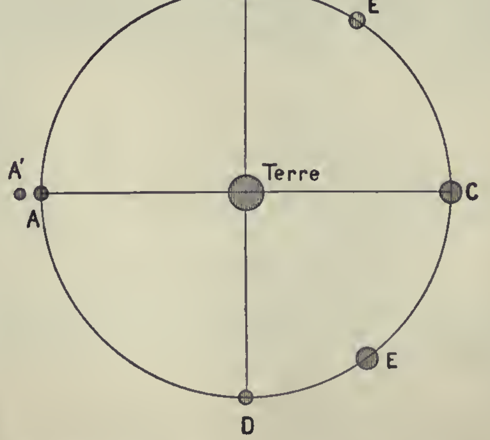
☉ Le Soleil	☽ La Lune	♀ Vénus	☿ Mercure	♅ Uranus
	♄ Saturne	♃ Jupiter	♂ Mars	♆ Neptune

Représentation des astres visibles considérés par les astrologues.

visibles, grâce à la puissance de nos instruments. Les trois autres : Junon, Pluton, Vulcain, ont été calculées par les astronomes et déduites d'un raisonnement de philosophie cosmologique par les astrologues.

Il nous reste à indiquer les cas dans lesquels les influences développées par les planètes s'ajoutent, se contrarient, ou se neutralisent.

Considérons d'eux quelconques de ces planètes. Vues de la Terre, elles se meuvent sur des orbites qui semblent se confondre et que nous pouvons représenter par une circonférence dont notre sphéroïde serait le centre. En réalité, elles parcourent, dans le même sens, avec des vitesses sensiblement égales, des ellipsoïdes plus ou moins grands, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés du centre de gravitation qui est le Soleil.



Mouvement apparent des astres : Exemples de *quadrature*, d'*opposition*, de *conjonction*, de *trigone*.

De la Terre, nous les verrons donc dans l'une des positions suivantes :

Si nous supposons que l'une des deux planètes est fixe en A, l'autre sera vue soit en B, soit en C, soit en D, soit encore en A.

Lorsqu'un astre étant en A, l'autre est vu en B ou en D, la mesure de l'arc qui les sépare est de 90°; on dit, alors, qu'ils sont en *quadrature*.

Le premier astre étant encore en A, si le second se trouve en C, à l'autre extrémité du diamètre, ils sont en *opposition*.

Les deux astres sont en *conjonction* lorsqu'ils paraissent se rencontrer en A et A', et la conjonction est complète lorsqu'un astre passe exactement devant l'autre et le cache à notre vue (*éclipse*).

Les positions intermédiaires sont également intéressantes. La plus remarquable et la plus agissante est celle du *trigone*. Dans ce cas, la mesure de l'arc qui les sépare est de 120°.

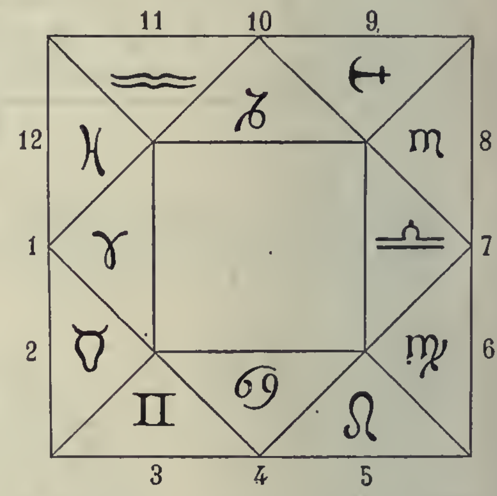
En conjonction, les influences se doublent.

En quadrature, elles se contrecarrent violemment (la quadrature est un présage de lutte, de colère).

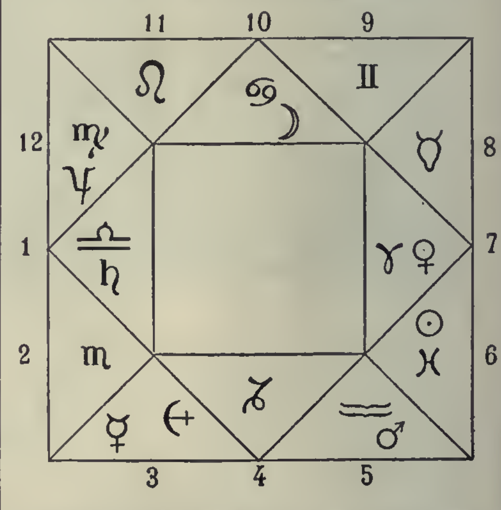
En trigone, elles s'aident puissamment.

En opposition, elles se repoussent.

Les influences sidérales ont été localisées par les astrologues dans les *douze maisons du ciel*. Chacune de ces maisons est la douzième partie de

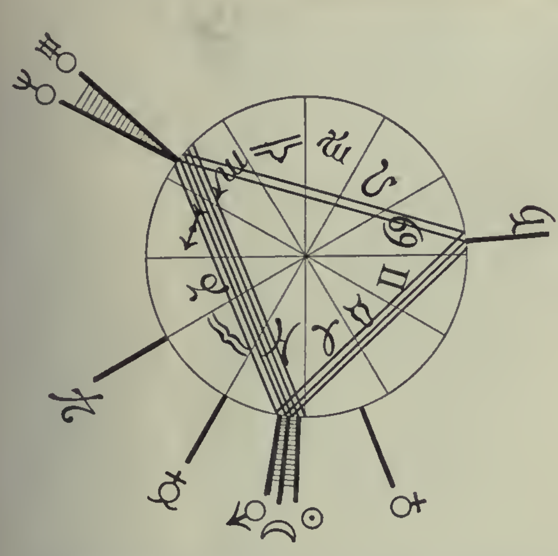


Les douze maisons du ciel (*fig.* 1). — Pour présager, d'après les règles de l'astrologie, la destinée future d'un être humain, il fallait déterminer l'état du ciel au moment de sa naissance, c'est-à-dire au moment précis où sa destinée était écrite au ciel et fixée pour la vie : c'était ce que l'on appelait dresser le *thème de nativité*. En voici les procédés les plus simples et les plus ordinaires. Les signes du Zodiaque étant répartis dans leurs douze maisons sur une figure du genre de celle ci-dessus, où le Bélier occupe le triangle qui forme la maison n° 1, on dressait une figure analogue pour y noter l'état du ciel au moment de la naissance. (V. *fig.* 2.)

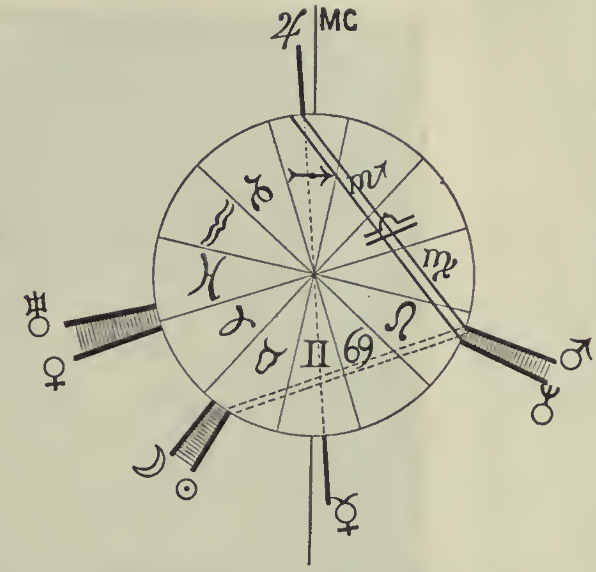


Les douze maisons du ciel (*fig.* 2). — Sur cette deuxième figure, analogue à la première, on répartissait les constellations suivant la place qu'elles occupaient au moment de la naissance ; celle qui montait alors à l'horizon occupait le triangle n° 1 et recevait le nom d'*ascendant*. Cela fait, on déterminait les places respectives des planètes dans les constellations au même moment. Soit, dans la figure ci-dessus, la Balance étant l'ascendant de Saturne dans l'ascendant : on notait que Vénus était avec le Bélier dans la maison n° 7, soit en aspect diamétral ou opposition, etc. Le *thème de nativité* ou *horoscope* une fois dressé, il fallait en déterminer le sens, c'est-à-dire les présages tirés de la combinaison des actions variées que l'on supposait exercées par les constellations et les planètes ; la durée de la vie, les aptitudes, les qualités, les passions, les événements et les maladies.

la sphère céleste idéale vue d'un point quelconque de la Terre. Ce cercle des maisons est, en conséquence, le plan diamétral de cette sphère. On conçoit que le nombre de ces cercles est infini, mais chacun d'eux, divisé en douze secteurs égaux, contient la totalité des influences. Par des raisonnements de pure cabale, après avoir étudié la nature des actions développées par les constellations et les planètes et en avoir fait, en quelque sorte, la somme algébrique, les astrologues ont attribué à chacune des maisons une caractéristique



Horoscope de Michel-Ange. — Thème harmonique : Conjonction de Neptune et d'Uranus ; de Mars, Lune et Soleil, dont les influences sont augmentées par le voisinage en dodectile et en sextile de Jupiter, Mercure, Vénus. Ces deux conjonctions sont en trigone avec Saturne. Pas d'opposition, pas de quadrature ; nul signe de violence.



Horoscope de Robespierre (heure de naissance connue). [M C, milieu du ciel]. — Deux planetes seulement en relation de conjonction : thème mouvementé, où se retrouvent tous les signes de révolution. Opposition violente de Jupiter et de Mercure. Les influences maléfiques sont augmentées par le trigone. Quadrature de Mercure avec Vénus et Uranus.

dominante. Un distique datant du moyen âge en donne la signification :

Vita, lucrum, fratres, genitor, nati, valetudo,
Uxor, mors, pietas, regnum, benefactaque, carcer.

Vita : la vie, la force, la santé. *Lucrum* : l'argent, les biens et les maux qu'il engendre. *Fratres* : la parenté collatérale. *Genitor* : le pére, l'ascendance mâle, la transmission des biens héréditaires. *Nati* : les enfants, la postérité. *Valetudo* : les maladies, les infirmités, les défaillances physiques et morales. *Uxor* : l'épouse, les mariages, les contrats et, par une sorte de conséquence ironique, les procès. *Mors* : la mort, l'anéantissement des choses et des êtres et, encore par voie de conséquence, les héritages. *Pietas* : la spiritualité, l'intuition, la religiosité. *Regnum* : les honneurs, la puissance, la profession. *Benefacta* : les dons, les bienfaits, la confiance, l'amitié. *Carcer* : les ennemis, la prison, l'exil.

Toutes ces influences sont, suivant la position relative des astres, positives ou négatives, augmentées ou atténuées.

En résumé, les opérations principales de l'érection d'un horoscope sont d'ordre purement cosmographique et ont pour objet : 1° d'établir et d'orienter, pour un point donné, à une heure connue, le cercle des maisons ; 2° de placer les astres et les constellations dans chacune de ces maisons.

Pour interpréter les résultats obtenus, les astrologues modernes utilisent des tables venues jusqu'à nous par voie de tradition, mais remontant aux temps historiques les plus reculés. Petosiris et Necepso, prêtres de l'ancienne Egypte, Ptolémée, les temples grecs et, plus tard, au moyen âge, le fameux Regiomontanus, ont laissé des enseignements encore suivis par les mages d'aujourd'hui.

L'examen des *thèmes de nativité* des personnages célèbres peut présenter quelque intérêt. Nous en citons quatre, à titre documentaire : Michel-Ange, Robespierre, Napoléon, Flaubert. Ces figures ne sont données que comme exemple de position des astres au moment d'une nativité. Pour les lire, il faut se rappeler que les conjonctions d'astres et les trigones amplifient les influences. Les quadratures et les oppositions les contrarient et sont considérées comme des présages de violence. Un beau thème est harmonique. Le triangle équilatéral formé par le concours de trois trigones, cas extrêmement rare, indique les tendances les plus élevées d'un esprit calme, ne s'attachant qu'aux spéculations d'ordre supérieur.

Convaincus de l'infaillibilité de leur science, les adeptes affirment que le ciel astrologique n'est jamais menteur. La vie d'un homme peut ne pas tenir toutes les promesses d'un beau thème, parce que certaines contingences sont susceptibles de contrarier les impulsions favorables : l'éducation, l'entraînement des passions, par exemple. Mais le cas contraire ne se produit jamais. Un sujet, né sous un ciel dépourvu de caractéristiques marquantes, c'est-à-dire sous un ciel indifférent, ne devient jamais un homme de génie, ni même un personnage réellement distingué. En résumé, le thème astral donne la valeur probable d'un individu. Il est remarquable, ajoutent-ils, que le fatum astrologique n'exclut aucunement l'exercice du libre arbitre, ni celui de la volonté :

Astra inclinant, non necessitant,

dit la philosophie hermétique. (Les astres prédisposent, mais ne nécessitent pas.)

Cette sage réserve présente le double avantage de fournir aux astrologues une justification dans le cas où un horoscope ne se réalise pas et, surtout, de les prémunir contre certaines accusations tendancieuses. En attribuant, cette fois, à l'expression son sens péjoratif, l'astrologie ne doit pas être classée parmi les « sciences occultes ». Elle ne se livre à aucune pratique secrète et ne prétend entretenir aucun commerce avec des entités mystérieuses. Elle ne porte pas d'atteinte à la liberté morale de l'homme.

Nous n'entreprendrons pas de résumer l'histoire de l'astrologie. Elle remonte aux époques les plus reculées, et nous en trouvons des vestiges dans toutes les littératures, même dans la philosophie chinoise, dont les racines touchent aux âges quasi fabuleux. En Chaldée, comme en Egypte, l'astrologie était le privilège mystérieux d'une caste. Elle passa ensuite en Grèce, où elle se perfectionna, s'humanisa et s'adapta aux idées religieuses ; puis en Italie, où les astrologues devinrent les confidents de tous les ambitieux.

Ce sont les temples de l'Egypte des pharaons qui nous ont légué les principes fondamentaux auxquels nos astrologues modernes ont encore recours. Petosiris et Necepso, disciples d'Hermès, auraient les premiers étudié l'influence des régions zodiacales. C'est également à ces deux prêtres antiques qu'on attribue la transmission de la fameuse *table d'Emeraude*, dont les principes condensés régissent toute la science alchimique.

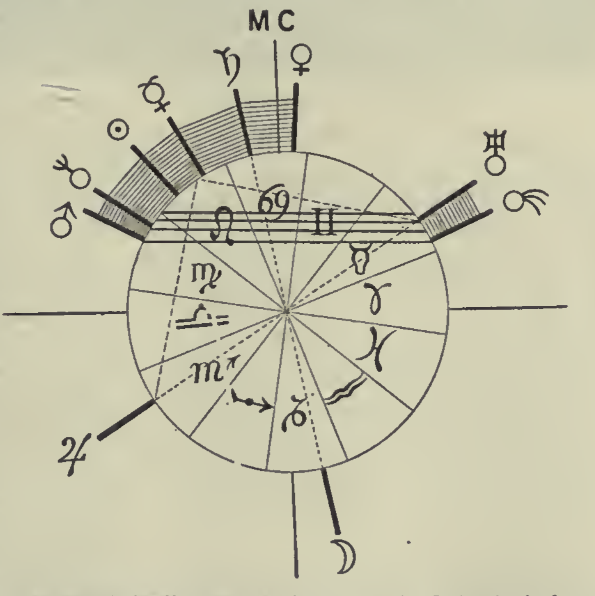
La première proposition en est ainsi conçue :

> Il est vrai..., il est réel..., il est certain que ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, que ce qui est en haut est comme ce qui est en bas pour les merveilles de l'accomplissement de la chose unique.

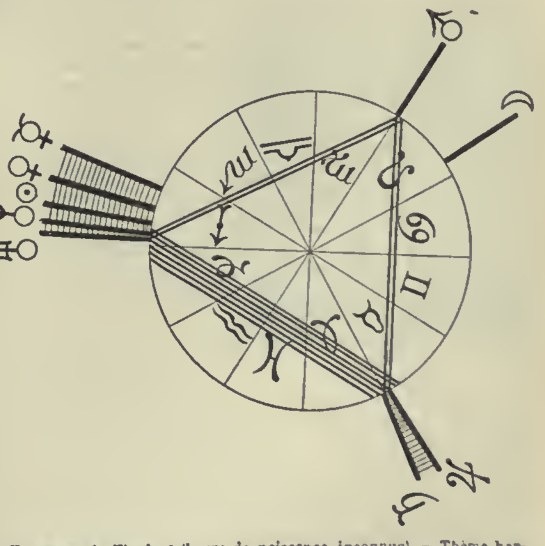
Les occultistes d'aujourd'hui voient dans cette sorte d'axiome la première suggestion formulée relative à l'unité de la matière et à la continuité des œuvres de la nature. D'après eux, les mages de l'antiquité auraient eu non seulement cette conception, mais encore celle du mouvement des planètes, donc de la Terre, autour du Soleil. Lorsque Zoroastre, Pythagore et d'autres encore imaginaient un Soleil tournant autour de la Terre fixe et plate, ils avaient dû recourir à un procédé de démonstration analogue à celui que nos professeurs modernes emploient dans les cours de cosmographie élémentaire. Cette affirmation est bien hypothétique. Il n'en demeure pas moins que les astrologues de l'antiquité classique, grecque et latine, obtenaient des résultats surprenants, au dire des auteurs contemporains.

L'art d'ériger des horoscopes ne constituait qu'une partie de leur science, car ils étaient capables de résoudre le problème inverse et de procéder synthétiquement. En réunissant les faits marquants d'une existence, ils prétendaient remonter jusqu'à son origine, c'est-à-dire déterminer la date de naissance du sujet. Plutarque, dans sa *Vie de Romulus* (traduction Amyot, chap. XVIII), écrit en effet :

> Du temps de Marcus Varron, homme docte et qui avait autant lu aux anciennes histoires que Romain qui fut oncques, il y avait un de ses amis nommé Tarrutius, grand philosophe et mathématicien et se mêlant du calcul astrologique pour le plaisir de la spéculation seulement, en quoi il était tenu pour excellent. Varron lui proposa en thème qu'il cherchât l'heure et le jour de naissance de Romulus en la colligeant par la conséquence de ses aventures, ni plus ni moins qu'il se fait ès résolutions de quelques problèmes géométriques, pour ce qu'ils disent que par un même artifice se peut predire ce qui doit arriver à un homme en sa vie quand on a su l'heure de sa nativité et connaître aussi l'heure de sa nativité, quand on sait ce qui lui est advenu en sa vie.



Horoscope de Napoléon (heure de naissance connue). — Conjonction de plusieurs astres, indiquant la prédestination aux grandeurs et le développement intellectuel : Mars, Neptune, Soleil, Mercure, Saturne, Vénus. Conjonction bénéficiée par le double trigone avec Uranus. Mais plusieurs oppositions : Saturne avec la Lune, Uranus avec Jupiter. La présence d'une comète amplifie ces signes d'orage et de vie mouvementée, menacée d'une chute subite.



Horoscope de Flaubert (heure de naissance inconnue). — Thème harmonique Conjonction de quatre planètes : Mercure, Vénus, Neptune, Uranus, et du Soleil, en relation par double trigone avec Saturne et Jupiter d'une part, avec Mars de l'autre. Nul signe de violence ; au contraire, indices d'une vie tout entière consacrée à un idéal d'étude, favorisée par cette relation de planètes sans quadrature ni opposition.

Tarrutius, d'après Plutarque, ses recherches faites et ses calculs effectués, fut à même de fournir les précisions suivantes :

Romulus fut conçu au premier an de la seconde olympiade, le vingt-troisième jour du mois que les Egyptiens appellent Choesac, qui est le mois de décembre, environ les trois heures du jour, à laquelle heure il y eut éclipse entière de soleil, et vint à la lumière le vingt et unième du mois de Thoth, qui est le mois de septembre, environ le soleil levant.

Les Romains instruits connaissaient tous l'astrologie et accordaient le plus grand crédit à la science généthliaque. Virgile, qui savait tant de choses, était un maître dans l'art d'interpréter les influences astrales. Il est vrai qu'il fut soupçonné de s'être adonné à des pratiques confinant à la sorcellerie. On le confondit même avec un autre personnage, peut-être légendaire, appelé « Virgile le Magicien », auquel on attribuait une puissance prestigieuse extravagante. Ce qui est incontestable, c'est que l'étonnante quatrième églogue, placée sous le vocable épigraphique « Pollion », débute par un horoscope renouvelé des prédictions de la Sibylle de Cumes :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas...

La Sibylle avait prédit que, lorsque les astres reviendraient dans la situation qu'ils occupaient à la naissance du monde, les événements se reproduiraient dans le même ordre, en commençant par l'âge d'or. C'est la première théorie connue des cycles astraux.

Le « mathématicien » Théagène annonça à Octave sa brillante destinée; Scribonius dressa l'horoscope de Tibère; Néron, Vespasien, Marc-Aurèle, crurent aux Chaldéens. Septime-Sévère épousa, dit-on, Julia, afin de devenir roi, puisqu'un astrologue avait prédit qu'elle épouserait un roi. Alexandre Sévère fut lui-même un astrologue et créa des chaires d'astrologie. Un poète, Manlius, exposa la science astrologique dans un poème didactique. Un astrologue de l'époque néronienne, Apollonios de Tyane, né en Cappadoce, venu à Rome pour y « voir de près un tyran », fut si bien exaucé que Néron le prit sous sa protection et qu'il fut aussi le favori et le conseiller de Vespasien.

Le christianisme, à son origine, fut l'adversaire de l'astrologie ; quelques docteurs la combattirent comme portant atteinte à la liberté et à la Providence, mais la plupart, sans contester la réalité de ses résultats, y virent une inspiration du démon ; d'autres s'efforcèrent d'en concilier les doctrines avec la foi, et de là naquirent d'innombrables hérésies astrologiques. Persécutée par les empereurs chrétiens, proscrite par les docteurs de l'Eglise, l'astrologie survécut, cependant, à la ruine du paganisme; mêlée à des vestiges des cultes orientaux, associée aux pratiques de la magie et de l'alchimie, la divination sidérale devint une science occulte, pratiquée obscurément, mais à laquelle nombre d'esprits curieux cherchèrent à se faire initier. Les Juifs et les Arabes furent alors les dépositaires des procédés de la divination ; beaucoup d'adeptes se firent une industrie de l'art de tirer un horoscope.

Mais l'Eglise catholique, d'abord très sévère pour toutes les pratiques d'arts divinatoires, sembla, au xiiie siècle, ne plus interdire absolument l'étude de l'astrologie. On lit, en effet, dans saint Thomas d'Aquin, cette appréciation indulgente :

Quoique le libre arbitre ne soit pas soumis à l'action déterminante des causes naturelles, cependant ces causes facilitent ou empêchent parfois les actes exécutés par le libre arbitre. D'autre part, les hommes cèdent souvent à leurs passions, qui sont des mouvements de l'appétit sensible, auxquels les corps célestes peuvent coopérer; petit, en effet, est le nombre des sages qui résistent à ces impulsions. De là vient que les astrologues arrivent à prédire fréquemment la vérité, surtout d'une manière générale, mais non dans les cas particuliers, parce qu'un homme peut toujours, en usant de son libre arbitre, résister à ses passions. Le sage domine les astres.

Les rois, entre autres ceux de France, et les princes, loin de dédaigner les avis et les prédictions des astrologues, en faisaient si grand cas qu'ils attachaient officiellement à leur personne les meilleurs dresseurs d'horoscopes. Alphonse X de Castille était follement épris de cette science et la cultivait ; Charles V conformait ses décisions aux résultats des calculs de Thomas de Pisan, le père de la sage et savante Christine, et Gerson écrivit un livre pour réfuter les doctrines de cet astrologue. Louis XI entretenait une véritable académie d'astrologues, parmi lesquels on peut citer : Angelo Cattho, archevêque de Vienne, Jacques Lhoste, Pierre Chomel et, surtout, le fameux Coictier. Ce dernier avait eu la prudence de révéler au roi que la destinée du souverain était étroitement liée à celle de son maître mire (*médecin*), si bien que la mort de Coictier ne devait précéder celle de Louis XI que de vingt-quatre heures...

Toute l'ancienne France fut favorable aux astrologues et même hospitalière à ceux venus de l'étranger.

Dans un précédent article, nous avons cité la prédiction de Pierre d'Ailly, relative à la Révolution. (V. p. 216.) Pierre d'Ailly, devenu cardinal sous le pontificat de Jean XXII, écrivit une thèse sur la concordance de l'astronomie et de la théologie (*Concordia astronomiæ cum theologia*, Paris, 1490), qui est considérée comme une des plus habiles tentatives d'adaptation des doctrines scientifiques de l'époque aux révélations bibliques. Cent ans avant lui, Gautier de Metz avait composé un poème didactique : *l'Image du monde*, contenant un chapitre intitulé « De la vertu du ciel et des étoiles ».

Au xive siècle, vivait le célèbre Pierre de Montereggio, connu sous le nom de Regiomontanus. Il convient de noter que la prédiction qui lui est attribuée, relative à l'ère révolutionnaire, a été dénaturée après 1789. Collin de Plancy, dans *la Fin des Temps* (Paris, 1871), cite :

Post mille expletos a partu Virginis annos
Et septingentes rursus abire datos
Octuagesimus octavus, mirabilis annus... etc.

Ce qui se traduirait ainsi : « Lorsque mille ans seront accomplis depuis l'enfantement de la Vierge et que, de plus, il se sera écoulé sept cents ans, la quatre-vingt-huitième année sera étonnante... », etc.

Or, le texte original donne comme second vers :

Et post quingentes rursus ab orbe datos...

Ce qui reporte les événements à 1588 seulement, année qui ne fut remarquable que par la journée des Barricades, dont l'importance est loin d'être proportionnée aux terribles menaces de la prophétie.



Un astrologue au xvie siècle, composition d'Eugène Deveria (1828).

On ne peut parler de l'astrologie au xvie siècle sans rappeler les noms de Richard Roussat, chanoine de Langres, et de Nostradamus, l'auteur des *Centuries*. (V. p. 217.) Un grand nombre de quatrains sont, en effet, écrits en langage horoscopique, et le fameux médecin fit partie de l'aréopage magique de Catherine de Médicis.

Les mémoires du xvie siècle sont, d'ailleurs, remplis d'anecdotes ayant pour sujet la réalisation de prédictions faites aux seigneurs du temps. Le « Loyal Serviteur », lui-même, pourtant si sobre en ses récits, raconte en ces termes l'annonce faite à Gaston de Foix avant la bataille de Ravennes :

C'était merveille de ce que disait des choses passées, et encore, qui plus fort était, parlait des choses à venir, cet astrologue de Carppi.

Il n'est rien si certain qu'il n'y a que Dieu qui sache des choses futures. Mais l'astrologue de Carppi a dit tant de choses et à tant de sortes de gens, qui depuis sont advenues, qu'il a mis beaucoup de monde en rêverie.

Cet exorde montre bien la réserve toute chrétienne de l'historiographe du Bon Chevalier et donne un cachet d'authenticité à la prédiction qu'il raconte :

Voyant l'amitié qui existait entre le duc de Nemours (Gaston de Foix), La Palice et le Bon Chevalier, il dit à ces derniers : « Messeigneurs, je vois bien que vous aimez fort ce gentil prince ici, lequel est votre chef; aussi le mérite-t-il, car sa face vermeille démontre bonne nature. Prenez bien garde à lui le jour de la bataille, car il est pour y demeurer. S'il en échappe, ce sera un des grands et élevés personnages qui jamais sortit de France, mais je trouve grosse difficulté qu'il puisse en échapper. »

L'usage d'entretenir des astrologues et surtout de faire tirer des horoscopes se perpétua au xve, au xvie et jusqu'au xviie siècle. La reine Catherine de Médicis ne contribua pas peu au développement, en France, des pratiques divinatoires. Elle fit venir de la cour de Laurent de Médicis, son père, des astrologues célèbres, tels que Luc Gauric et les Ruggieri. Le premier fut le favori des souverains pontifes Jules II, Clément VII et Paul III, qui le nomma évêque de Civita-Ducale.

Quant aux Ruggieri, ils se spécialisèrent en quelque sorte chacun dans une branche de la science magique.

Le père, Vecchio Ruggier (Ruggier le Vieux), pratiquait surtout l'alchimie, tandis que ses deux fils s'adonnaient de préférence à l'astrologie. Cosme Ruggiero, devenu le conseiller intime de Catherine, dirigeait le cénacle de devins installés à la cour de France. Les *Mémoires* de Claude Groulard rapportent une anecdote mettant en relief le crédit illimité dont jouissaient les mages de l'époque. Cosme Ruggiero ayant lu dans les astres que « Saint-Germain » serait funeste à la reine, cette dernière s'abstint jusqu'à sa mort d'habiter la demeure royale de Saint-Germain-en-Laye. Elle mourut au château de Blois, assistée d'un médecin du nom de « Saint-Germain » et fut inhumée dans la paroisse blaisoise placée sous ce même vocable. « Et voilà, dit Groulart, comme il est difficile d'empêcher ce qui est arreslé ». (*Mémoires de Claude Groulart*, chap. XII.)

L'astronome danois Tycho-Brahé avait tiré l'horoscope de l'empereur d'Allemagne Rodolphe II, qui vécut entouré d'astrologues.

Henri IV et Sully, plutôt enclins au scepticisme qu'à une crédulité excessive, ne cachaient pas leur foi aux prédictions résultant de l'observation des astres. A la naissance de Louis XIII, Henri IV fit tirer l'horoscope de son fils par le médecin Larivière. Sully affirmait, de son côté, que son précepteur, l'astrologue La Brosse, l'avait averti que le roi de Navarre et lui-même, étant nés le jour dédié à sainte Luce, auraient des destinées brillantes, chacun selon son rang. Le même Sully, dans ses mémoires, raconte que la duchesse de Beaufort, Gabrielle d'Estrées, accordait une telle confiance aux supputations de son astrologue particulier, Risacazza, « qu'elle pleurait nuit et jour parce qu'il lui avait prédit qu'elle mourrait jeune, ne serait jamais reine et qu'un enfant lui ferait perdre le fruit de ses espérances ». (*Œconomies royales*, chap. LXIV.) On sait comment l'horoscope se réalisa : la Belle Gabrielle mourut en pleine beauté, d'une maladie dont nul ne précisa jamais la nature.

Nous terminerons cette revue rapide des astrologues les plus connus en notant que le cardinal de Richelieu lui-même admettait la possibilité de réalisations d'horoscopes; car, disait-il, « il faut confesser qu'il y a beaucoup de choses étranges dont nous voyons les effets et dont nous ignorons les causes ». Lorsque Anne d'Autriche accoucha de Louis XIV, l'astrologue Morin était présent pour dresser le thème de nativité, mais il était caché dans

l'appartement et fit son œuvre secrètement, ce qui déjà indique le progrès des idées. Au XVIII[e] siècle encore, les pratiques de l'astrologie étaient fort répandues : le comte de Boulainvilliers, qui s'en occupait, a laissé sur ce sujet plusieurs ouvrages demeurés manuscrits et, à la fin de ce siècle, les encyclopédistes pouvaient écrire : « Quoique l'astrologie judiciaire ait été solidement combattue, elle règne encore et particulièrement en Italie. » Disons encore que Valot, le médecin préféré de Louis XIV, établissait pour chaque nouvelle année le pronostic des maladies qui menaçaient son royal patient. Les prévisions se réalisaient si exactement que Valot fut toujours soupçonné de les avoir fabriquées après coup.

Il nous reste à examiner les questions qui se posent naturellement au sujet de l'astrologie. Cette science jouit-elle encore de quelque crédit? Les événements actuels ont-ils été prévus par les méthodes horoscopiques?

Sans parler des pseudo-devins, lesquels exploitent le désir de connaître par avance la série des événements qui peuvent survenir, autrement dit la « bonne aventure », il est certain que des esprits distingués et scientifiques appliquent leurs aptitudes à la recherche des influences astrales sur les actions humaines. Leurs études portent sur des collectivités plutôt que sur des personnalités isolées, et la raison de cette préférence nous permettra de répondre à la deuxième question. Le résultat de l'action des astres sur une agglomération est plus perceptible que lorsque cette action ne s'exerce que sur un des éléments composant la masse. Les effets de l'attraction sélénienne, par exemple, sont beaucoup plus marqués sur un océan que sur une mer intérieure comme la Méditerranée.

D'autre part, une masse d'hommes se soustraira moins facilement que ne le ferait un individu isolé à l'action des effluves sidéraux; car, ne l'oublions pas, l'âme et l'esprit reçoivent des prédispositions et non des impulsions définitives. Une force peut, en effet, en équilibrer une autre, ou la faire dévier : tout dépend de leur intensité respective et de leur direction. Mais considérez mille personnes soumises aux mêmes influences, au même moment; composez les mille tendances ou les mille volontés, et vous obtiendrez la résultante formidable qu'Edgard Poe appelait l' « âme de la foule ». Or, l'astrologie prétend connaître la nature des influences émises par les planètes à une heure donnée. Elle saura donc mesurer l'intensité de la résultante, déterminer sa direction et, par conséquent, prédire l'effet qu'elle produira.

Telle est la théorie. Pour lui donner plus de vraisemblance, les astrologues comparent volontiers la Terre effectuant son voyage circumsolaire à un véhicule traversant différentes contrées. Notre planète nous entraîne dans les régions zodiacales, dont les constellations constituent le paysage. De même que les contrées terrestres sont soumises à des climats différents, de même chaque maison astrologique possède une atmosphère spirituelle, qui lui est propre. Nul ne pourrait nier l'influence du climat sur le caractère des peuples et sur leurs mœurs même. L'état hygrométrique de l'air agit si nettement sur l'âme des foules que toutes les effervescences, tous les mouvements populaires, se produisent en été ou en automne, très rarement en hiver : Saint-Barthélemy, Prise de la Bastille, 10-Août, Journées de Septembre, Agitation du Midi vinicole en juin 1907, etc.

Cette évocation des événements qui troublèrent les populations vinicoles du Midi en 1907 nous fournira aussi une réponse à la deuxième question. En général, les mouvements populaires sont annoncés avec une certaine précision par les astrologues. En particulier, l'agitation du Midi avait, dit-on, été prédite dès 1903 dans un article signé « Nebo », que toute la presse parisienne reproduisit en juin 1907. Le passage caractéristique de cet article est le suivant :

Il est impossible de se soustraire à la conclusion que l'année 1907 sera une année profondément néfaste.

En particulier, pour fixer une date spéciale, le 21 juin 1907 paraît réunir les plus malfaisants de tous les aspects. On y constate la conjonction de Neptune à la fois avec Jupiter et le Soleil, c'est-à-dire avec les astres les plus bénéfiques, qui apporteront au peuple un succès à peu près certain.

La violence est indiquée par « opposition d'Uranus avec la conjonction précédente et en conjonction lui-même avec Mars, la planète fatale ». De plus, Saturne est en quadrature, tant de la triple conjonction de Jupiter, de Neptune et du Soleil, que de la conjonction d'Uranus avec Mars, dont il surcharge encore la mauvaise signification. » (*Echo du merveilleux*, 15 mars 1903.)

La date du 21 juin 1907 avait été nettement indiquée, mais les événements n'étaient pas localisés. Il eût fallu, pour obtenir cette précision, que l'astrologue dressât la carte de tous les aspects du ciel pour chaque latitude afin de choisir la plus maléficiée.

Quant à la guerre actuelle, elle avait été annoncée pour l'année 1910... ; le calme devait renaître vers 1914, qui se trouva être la date de la conflagration. Il y eut donc une erreur considérable dans le pronostic. Toutefois, les prévisions n'étaient pas en défaut quant à la durée minimum de l'immense conflit.

Certains astrologues expliquent ainsi la différence de précision dans l'annonce de deux catégories d'événements de même gravité : l'émeute naît d'un concours d'impulsions de même sens. Il y a réunion d'une grande quantité d'individus ayant les mêmes visées, les mêmes tendances et, surtout, les mêmes aspirations. La guerre peut être considérée comme résultant de volontés contraires. Dans le cas de gouvernements autocratiques, elle dépend de la décision d'un nombre restreint de personnages.

Ainsi, en 1914, la France, certes, ne désirait pas la guerre, tandis que l'Allemagne la préparait depuis longtemps : deux forces de sens contraires sont bien en présence. De plus, bien qu'il soit parfaitement établi que tout le peuple allemand souhaitait ardemment et depuis longtemps ce cataclysme, il n'en est pas moins vrai que l'empereur allemand seul est responsable de son déclenchement... — Henry Dechambogne.

Attraction. *Le problème des deux corps.* Le système de Copernic, que le grand astronome fit connaître en 1543, dans son ouvrage *De revolutionibus orbium cælestium* (libri VI), devait être, par la suite, d'une grande fécondité. Ce furent d'abord les lois de Képler, publiées en 1609, qui vinrent le compléter si heureusement. Ces lois, au nombre de trois, s'énoncent ainsi :

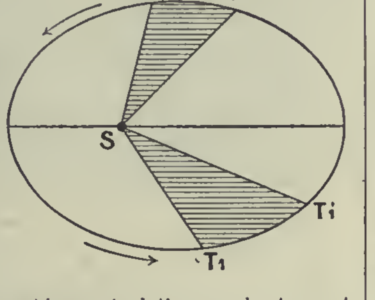
1° *Toute planète décrit autour du Soleil, et dans le sens direct, une ellipse dont le Soleil occupe un des foyers.*

2° *Les aires décrites par le rayon vecteur qui joint le centre du Soleil au centre de la planète sont proportionnelles aux temps employés à les décrire.*

Ainsi, la Terre ayant mis un temps t pour passer de la position T à la position T′ et un temps t' pour passer de la position T_1 à la position T_1', S étant le centre du Soleil, on a la relation :

$$\frac{\text{Aire } TST'}{\text{Aire } T_1ST_1'}=\frac{t}{t'}.$$

En particulier, pour des temps égaux, les aires décrites par le rayon vecteur ST sont égales.

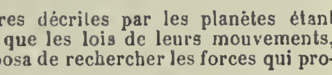


3° *Les carrés des temps des révolutions sidérales de deux planètes sont proportionnels aux cubes des grands axes de leurs orbites.*

Si l'on considère deux planètes effectuant leurs révolutions en des temps t et t', les ellipses qu'elles décrivent autour du Soleil ayant respectivement des grands axes dont les mesures sont A et A′, la troisième loi de Képler donne la relation :

$$\frac{t^2}{t'^2}=\frac{A^3}{A'^3}.$$

Les trajectoires décrites par les planètes étant connues, ainsi que les lois de leurs mouvements, Newton se proposa de rechercher les forces qui produisent ces mouvements, et il trouva que le Soleil attire chaque planète proportionnellement à sa masse et en raison inverse du carré de sa distance.



Il ne s'arrêta pas là et fut conduit à énoncer le « principe de la gravitation universelle » : *deux molécules quelconques s'attirent, et la force qui les sollicite l'une vers l'autre est proportionnelle à leurs masses* et *en raison inverse du carré de leur distance.*

O et O′ étant les deux molécules, d leur distance, m et m' leurs masses, O est attiré par O′, et inversement; les forces d'attraction sont dirigées suivant la droite OO′, et elles ont pour intensité $f\frac{mm'}{d^2}$, f étant un coefficient de proportionnalité.

Problème des trois corps. — La loi de Newton donnait la solution du problème des deux corps. En réalité, ce problème, en astronomie, ne se pose pas; c'est *le problème de n corps* qu'il importait de résoudre. En d'autres termes, la loi de Newton étant admise, on se trouvait en présence du problème général suivant : *n points matériels de masses connues occupant des positions déterminées à un moment donné, ces points étant animés de vitesses connues en grandeur et en direction et se trouvant soumis deux à deux à la loi de gravitation universelle, déterminer leurs positions à un instant quelconque.* Pour $n = 3$, on a le problème des trois corps.

Depuis Newton, de nombreux mathématiciens se sont appliqués à trouver une solution générale de ce problème. Clairaut, Euler, d'Alembert, Laplace, Lagrange, puis H. Poincaré, s'en sont préoccupés et, pourtant, jusqu'à ces temps derniers, le problème des trois corps n'avait été résolu que dans certains cas particuliers. Pratiquement, on utilisait des solutions approchées, qui, d'ailleurs, répondaient suffisamment aux besoins de l'astronomie : en se basant sur ce que l'ensemble des planètes du système solaire constitue une masse qui n'est qu'environ $\frac{1}{700}$ de la masse du Soleil, on considère d'abord l'action du Soleil sur une planète (problème des deux corps), puis on fait des corrections au mouvement obtenu en tenant compte des forces perturbatrices résultant de l'action des autres planètes; les effets de ces dernières sont appelés *perturbations.* Les éléments de la planète, calculés d'après le problème des deux corps, se trouvent alors augmentés ou diminués de quantités qui sont généralement petites et que l'on appelle *inégalités.* En somme, les corrections successives que l'on se trouve obligé de faire donnent naissance à des développements en séries plus ou moins compliqués; en tout cas, les solutions pratiques que l'on trouve ainsi ne constituent pas une véritable solution mathématique, et les équations différentielles du problème des trois corps sont restées sans solution. H. Poincaré avait trouvé des solutions particulières remarquables et, sans aller jusqu'à l'opinion radicale de Tisserand, qui déclarait le problème impossible à résoudre, il semblait bien qu'après les travaux de l'éminent mathématicien français, le problème resterait longtemps encore sans solution. Il n'en fut rien : un astronome de l'observatoire d'Helsingfors, Sundmann, dans des notes communiquées à la Société des sciences de Finlande (17 décembre 1906 et 18 janvier 1909) et enfin dans un mémoire paru au tome XXXVI des *Acta mathematica* en 1912, en donna une solution complète. L'Académie des sciences récompensa ce beau travail en accordant à Sundmann, en 1913, le prix G. de Pontécoulant. « En se plaçant au point de vue de l'analyse pure, disait Emile Picard dans son rapport à l'Académie, nous pouvons dire que le mémoire de Sundmann est un travail faisant époque pour les analystes et les astronomes mathématiciens. Beaucoup pensaient que le problème des trois corps ne serait résolu que grâce à l'introduction préalable de transcendantes nouvelles très compliquées. Ce n'est pas un des moindres étonnements pour le lecteur que de voir avec quelle simplicité, en s'appuyant seulement sur des résultats aujourd'hui classiques dans la théorie des équations différentielles ordinaires, le savant finlandais arrive à la solution d'un problème si difficile ». — G. Bouchény.

Baudin (*Pierre*), homme politique français, né à Nantua le 21 août 1863, mort à Paris le 31 juillet 1917. Il était le neveu du représentant du peuple Alphonse Baudin, qui fut tué le 3 décembre 1851 sur les barricades du faubourg Saint-Antoine, enveloppé de son écharpe de député, en ripostant à ceux qui lui reprochaient son indemnité parlementaire : « Vous allez voir comment on meurt pour 25 francs! »



Pierre Baudin.

Pierre Baudin vint de bonne heure à Paris, où il fit ses études classiques et le droit. Avocat à la cour d'appel, il fut élu, sur un programme avancé, conseiller municipal dans le XI[e] arrondissement (quartier des Quinze-Vingts), aux élections du 17 avril 1893, et il prit aussitôt une part active aux travaux de l'Assemblée, s'occupant notamment des budgets et des emprunts. Trois ans après (3 juin 1896), il siégeait à l'Hôtel de Ville en qualité de président, et il eut à recevoir, le 7 octobre 1896, la visite des souverains russes aux édiles de Paris. Ici se place un petit incident qui le caractérise : il refusa — courtoisement, d'ailleurs — la distinction honorifique que, selon l'usage, le tsar Nicolas voulait lui décerner : Baudin estima que l'acceptation de cette dignité eût été incompatible avec ses opinions.

Aux élections législatives du 22 mai 1898, il se présenta, dans le XI[e] arrondissement de Paris, dans l'ancienne circonscription de Floquet, et il battit, au scrutin de ballottage, le député socialiste sortant, Faberot. Au cours de cette septième législature, il fut successivement membre de la commission du budget et des commissions du travail, du divorce et de la presse. C'est lui qui fut rapporteur du projet de loi sur les conditions du travail en 1899.

Le 22 juin 1899, Waldeck-Rousseau, constituant son ministère de « Défense républicaine », lui confia le portefeuille des travaux publics, qu'il conserva jusqu'au 3 juin 1902; il fut, en cette qualité, l'un des organisateurs de l'Exposition de 1900, et il marqua son administration par l'élaboration d'un grand programme de travaux publics, destiné à faire suite au célèbre programme de Freycinet et qui aurait doté la France d'un réseau de grands canaux et d'un outillage maritime perfectionné.

Entre temps, le siège de la circonscription de Belley s'étant trouvé vacant, Baudin s'y présenta et fut élu le 1er juillet 1900. Au renouvellement général des 27 avril 1902 et 6 mai 1906, il fut successivement réélu. Son activité au Palais-Bourbon se déploya surtout à la commission du budget, à laquelle il appartint de 1904 à 1907, ainsi qu'à la commission de la marine et à celle des travaux publics, sous la neuvième législature.

Le 3 janvier 1909, aux élections sénatoriales de l'Ain, il fut élu au siège laissé vacant par la mort du sénateur Pochon. Il fut réélu le 7 janvier 1912. Pierre Baudin se fit inscrire au groupe de la gauche démocratique, et l'on se fera une idée du zèle qu'il manifesta dans l'exercice de son mandat si l'on considère que, de 1909 à 1914, il a rédigé 25 rapports des plus importants, concernant notamment l'organisation de l'aéronautique militaire, le protectorat français au Maroc et le traité franco-allemand relatif aux affaires du Maroc, la délimitation des possessions françaises et allemandes dans l'Afrique équatoriale, le budget général de 1912, etc. Il est, en outre, l'auteur d'une proposition de loi sur l'organisation des réserves de l'armée active (1912).

Lorsque, après l'élection de R. Poincaré à la présidence de la République, Briand reconstitua le ministère, Pierre Baudin accepta, le 21 janvier 1913, le portefeuille de la marine; il le garda dans le cabinet Briand du 18 février 1913, ainsi que dans le cabinet Barthou, du 22 mars au 8 octobre 1913. Ce fut l'époque de la réforme électorale et de la loi de trois ans. Baudin, durant son ministère, redoubla d'efforts pour tenter d'obtenir de notre industrie la fabrication des moteurs indispensables à nos sous-marins, et il s'occupa spécialement, en outre, de la question de la conservation des poudres.

Chargé de plusieurs missions à l'étranger, il fut ambassadeur extraordinaire de France aux fêtes du centenaire de la république Argentine et commissaire général à l'Exposition internationale de Buenos-Aires ; il publia à ce sujet un rapport intéressant sur l'agriculture, les transports terrestres, les beaux-arts et les arts appliqués.

Le 1er mars 1915, pendant la guerre, le gouvernement le chargea encore d'une mission de propagande dans la république Argentine. C'est au retour de cette mission qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait le contraindre à renoncer à la vie publique et qui l'a conduit au tombeau.

Comme législateur, l'œuvre de Baudin est importante. Comme écrivain et journaliste, il a également accumulé un grand nombre de travaux personnels. Il a collaboré notamment, en province, au « Courrier de l'Ain », dont il était le directeur politique et, à Paris, à un grand nombre de journaux, surtout au « Journal » et au « Figaro », où sa collaboration fut très assidue. On n'a pas oublié sa campagne pour la spécialisation et l'autonomie des budgets industriels.

Baudin a été vice-président (1907), puis, à la mort d'Alfred Mézières, président de l'Association des journalistes parisiens; il était ancien président de la Société des gens de lettres, président effectif (1909 à 1916), puis président d'honneur de la Ligue maritime, ancien président de l'Association des secrétaires de rédaction, etc.

Il a écrit de nombreuses préfaces d'ouvrages ; de plus, il est l'auteur d'une certaine quantité de livres dont il suffit d'indiquer les titres pour montrer l'étendue et la variété de ses connaissances. Citons donc : *les Grandes Journées populaires. Histoire illustrée des révolutions* (1899), *les Forces perdues* (1903), *la Poussée* (1904), *l'Armée moderne et les États-Majors* (1905), *le Point de vue français* (1906), *l'Alerte* (1906), *la Préparation au service militaire* (1907), *l'Allemagne dans la Méditerranée* (1907), *Nous et les autres* (1908), *la Vie de la cité* (1908), *la Politique réaliste à l'extérieur* (1909), *la Rançon du progrès* (1909), *Notre armée à l'œuvre* (1909), *le Budget et le Déficit* (1910), *la Dispute française* (1910), *les Journées du Bourget* (1911), *l'Empire allemand et l'Allemagne* (1912), *l'Argent de la France* (1914), etc.

Pierre Baudin laisse le souvenir d'un travailleur opiniâtre, doué d'une intelligence pénétrante et d'un cœur sincèrement patriote. Il est mort avant d'avoir pu donner toute sa mesure. — Fr. Berthier.

bifrénaire n. f. ou **bifrenaria** n. m. Genre d'orchidées vandées, originaires du Brésil.

— Encycl. Le genre bifrénaire, dont on connaît une douzaine d'espèces, renferme des plantes herbacées, épiphytes, qui croissent sur les arbres des forêts amazoniennes. Ces orchidées pseudo-bulbeuses ont des feuilles subsolitaires, pliées, de consistance cartilagineuse, de grandes fleurs disposées sur un pédoncule radical, simple ou ramifié. Les sépales sont libres, étalés, à peu près égaux, les latéraux connés avec la base prolongée de la colonne.



Bifrénaire.

Les pétales sont deux fois plus petits que les sépales; le labelle a la forme d'un capuchon. Dans l'espèce, la plus gracieuse (*bifrenaria Hadwenii*) a des sépales d'un vert jaunâtre, marbrés de taches brunes ou rouges; le labelle en est blanc rosé, relevé de touches d'un joli carmin. — Jean de Chaon.

Carte d'identité imposée aux étrangers (Dr. adm.) *Généralités.* — La loi du 8 août 1893 soumet à une immatriculation dans les mairies les étrangers, non admis à domicile, arrivant dans une commune, pour y exercer, à un titre quelconque, une profession, un commerce ou une industrie, c'est-à-dire pour y travailler.

D'autre part, un décret du 2 octobre 1888 édictait : « Tout étranger, non admis à domicile, qui se proposera d'établir sa résidence en France, devra, dans le délai de quinze jours à partir de son arrivée, faire à la mairie de la commune où il voudra fixer cette résidence une déclaration » précisant son identité.

A l'occasion de la guerre actuelle (par une mesure de précaution qu'imposait la sécurité nationale), au décret du 2 octobre 1888 s'est substitué, par voie d'abrogation, un décret intervenu le 2 avril 1917, qui, à bon droit plus rigoureux, a imposé aux étrangers l'obligation d'une carte d'identité, en adaptant à l'institution nouvelle toute une organisation spéciale.

— Les dispositions de ce décret sont entrées en vigueur le 15 mai 1917.

Carte d'identité devenue obligatoire. — Fonctionnement général de l'organisation établie. — La carte d'identité vaut permis de séjour.

Est soumis à l'obligation de la carte d'identité « tout étranger devant résider en France plus de quinze jours et âgé de plus de quinze ans ».

Toutefois, des représentants diplomatiques ou consulaires des pays étrangers la carte d'identité n'est point exigée.

L'étranger assujetti à la carte d'identité est tenu, dans les 48 heures de son arrivée dans la première localité où il doit résider, de demander cette carte d'identité au préfet du département.

Récépissé de sa demande lui est donné. Si, pendant la période nécessaire à l'établissement de la carte, l'étranger est appelé à se déplacer, le récépissé lui sert de sauf-conduit, et il doit faire viser ce récépissé par le maire ou le commissaire de police, à son arrivée ou à son départ des localités où il se rend successivement.

La carte d'identité, une fois délivrée, tient lieu elle-même de sauf-conduit. Dans chaque localité où ils résideront, les étrangers devront la faire viser, à l'arrivée et au départ, par le maire ou le commissaire de police.

Mention des visas donnés est faite, dans les mairies, sur des registres spéciaux.

Le carnet d'étranger, délivré par l'autorité militaire, tient lieu de carte d'identité, tant que le titulaire de ce carnet réside dans la zone des armées. Lorsque l'étranger circulera dans la zone de l'intérieur, il devra faire viser son carnet d'étranger conformément aux prescriptions prévues pour les déplacements de l'étranger muni de la carte d'identité. Néanmoins, la carte d'identité peut être délivrée à tout étranger de la zone des armées, muni du carnet d'étranger, qui en fait la demande.

Au ministère de l'intérieur (direction de la Sûreté générale) fonctionne un service dit *Service central*, où sont tenues à jour les fiches correspondant aux cartes d'identité délivrées aux étrangers. Sur ces fiches sont, en outre, portées les condamnations encourues par les étrangers : avis en est donné au Service central (dans le mois de l'arrêt ou du jugement) par les greffes des cours et tribunaux.

Aux étrangers quittant la France les cartes d'identité sont retirées, à la frontière. Les autorités de la frontière renvoient au Service central les cartes ainsi retirées. Elles fournissent également (après avoir établi leur identité) les noms des étrangers qui n'ont pas pu présenter leur carte.

Conditions générales d'obtention de la carte d'identité. — Le étrangers qui demandent une carte d'identité doivent : 1° fournir trois photographies (de face et sans chapeau); — 2° remplir deux questionnaires, indiquant leurs nom, prénoms, filiation, ainsi que toute une série de détails et renseignements nécessaires pour bien préciser leur identité, tels que deux références à l'étranger et deux références en France; — 3° fournir toutes autres justifications de leur identité qui leur seront demandées.

L'un des deux questionnaires remplis est conservé à la préfecture du département qui a délivré la carte; l'autre est renvoyé (avec photographie) au Service central.

Sur la carte d'identité obtenue, la photographie est oblitérée au timbre sec, sur deux des coins.

Les photographies des cartes d'identité doivent être renouvelées tous les trois ans. La date à laquelle le renouvellement aura été effectué sera portée sur la photographie, à l'encre rouge. Toute carte périmée sera sans valeur.

Obtention possible d'un duplicata. — Si la carte d'identité a été perdue, il peut en être délivré un duplicata. Mention du duplicata sera portée sur la nouvelle carte, et avis de sa délivrance sera donné au Service central.

Obligation incombant aux logeurs et restaurateurs. — Les propriétaires, hôteliers, logeurs doivent signaler (dans les 24 heures) au commissaire de police ou au maire la présence des étrangers habitant leurs immeubles ou établissements.

Il en est de même pour les restaurateurs ou propriétaires de pensions de famille, qui hébergent habituellement des étrangers.

Infractions et sanctions. — Ce qui domine la matière, c'est le droit d'expulsion hors du territoire français appartenant au ministre de l'intérieur, en vertu de l'article 7 de la loi du 3 décembre 1849.

Tout étranger qui aura gratté, surchargé, falsifié une carte d'identité, ou qui, dans l'accomplissement d'un acte administratif, aura utilisé une carte autre que celle lui appartenant, sera expulsé de notre territoire.

Quant aux infractions proprement dites aux diverses dispositions du décret du 2 avril 1917, elles sont passibles : 1° de la peine de simple police prévue à l'article 471, § 15, du Code pénal, c'est-à-dire d'une amende de 1 à 5 francs ; — 2° selon les circonstances, de l'expulsion hors de France. — Louis André.

Delaborde (comte Bénigne-Marie-*Henri-François*), historien et érudit français, né à Versailles le 1er juillet 1854. Il est le fils du comte Henri Delaborde, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Ancien élève de l'École des Chartes, il fut nommé archiviste-paléographe avec le numéro 3 en janvier 1877 et, en septembre de la même année, membre de l'École française de Rome. Après son retour en France, il entra aux Archives nationales, où il devint sous-chef de la section historique. Depuis le 18 août 1904, il occupe, à l'École des Chartes, la chaire d'étude critique des « Sources de l'histoire de France ». L'Académie des inscriptions et belles-lettres se l'attacha d'abord comme auxiliaire de ses travaux. Elle l'a élu membre titulaire le 4 mai 1917, en remplacement de Paul Viollet, décédé. Il est aussi membre de la Société des antiquaires de France. Son principal ouvrage, couronné par l'Académie française, est une étude d'histoire diplomatique et militaire : *l'Expédition de Charles VIII en Italie* (Paris, 1888). Parmi ses autres publications, nous citerons seulement : *Chartes de Terre sainte provenant de l'abbaye de Notre-Dame-de-Josaphat* (1880); *Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton* (1881); *le Procès du chef de saint Denis en 1410* (1885); *Jean de Joinville et les Seigneurs de Joinville* (1894);



H.-F. comte Delaborde.

Jean Froissart et son temps (1895); *Léon Gautier* (1899); *Etude sur la constitution du trésor des Chartes* (1909); *le Texte primitif des enseignements de saint Louis à son fils* (1912). Il a édité les œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe Auguste (1882-1886); *la Vie de saint Louis*, de Guillaume de Saint-Pathus, et le tome V des « Layettes du Trésor des Chartes ». — Paul Dallys.

dodectil, ile (du gr. *dôdeka*, douze) adj. Astron. Se dit de la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 120 degrés : *Aspect* DODECTIL.

Dupanloup (Mgr) [UN GRAND ÉVÊQUE], par E. Faguet. — Le portrait de Dupanloup est un des plus fouillés qu'ait tracés la plume infatigable de l'auteur du *Libéralisme*. E. Faguet fut séduit par cette figure intelligente et passionnée, par cet apôtre ardent, par l'élévation et la pureté de son âme, par sa bonté profonde, par la soif de vérité qui était en lui, par ses vertus intellectuelles de pédagogue, de psychologue, de moraliste, de directeur, par ses talents aussi très singuliers, très personnels, d'écrivain et d'orateur. Aussi a-t-il tenté de pénétrer cette psychologie, de comprendre les leçons religieuses et morales de ces discours et de cette vie même, qui fut un perpétuel combat. Il y a réussi grâce à cette connaissance si profonde et si sûre de l'âme humaine, à cette science des nuances, à cet imperturbable bon sens qui étaient les qualités dominantes du maître de la critique contemporaine. Sous sa plume, Dupanloup revit dans toute sa complexité : après avoir été l'objet d'éloges peut-être exagérés et de critiques acerbes et trop souvent injustes, il obtient enfin l'étude impartiale qu'il méritait. Et quel plus bel éloge pouvait-on, d'ailleurs, faire de lui que de le comprendre dans cette galerie illustre où l'on doit réunir les plus grandes figures du passé et où il sera seul avec « Monsieur Vincent » à représenter le clergé français !

Félix Dupanloup était un enfant naturel et, s'il porte le nom de son père (celui-ci s'orthographiait *Dupenloup*), c'est qu'il naquit le 3 janvier 1802 en Haute-Savoie, où l'on suivait encore la coutume sarde, qui obligeait la fille mère à déclarer le nom du père présumé. Ce prénom de Félix, il le dut au village où sa mère s'arrêta pour le mettre au monde (Saint-Félix), alors qu'elle se rendait à l'hospice de Chambéry; il ne connut jamais son père, mais vécut au contraire durant toute sa jeunesse sous la tutelle de sa mère, Mlle Dechosat, pauvre fille orpheline, qui, toute rougissante, s'en vint en 1809 cacher sa misère et son enfant à Paris. Recommandée à la famille de Rohan-Chabot, elle entra à son service; du même coup, l'enfant acquérait de puissants protecteurs : il fut placé au collège Sainte-Barbe, puis, à treize ans, au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il ne tarda pas à devenir l'élève modèle :

Ses vers latins (dit son biographe) étonnaient toute la population latinisante de Paris.

Ordonné en 1825, il fut nommé vicaire à la Madeleine, où, comme directeur des catéchismes de jeunes filles, il allait durant neuf années remporter les plus brillants succès. Toutes les femmes du grand monde y conduisaient leurs filles et suivaient ses instructions; une de ses catéchistes les plus enthousiastes fut Pauline de Périgord, fille de la duchesse de Dino. C'est par son intermédiaire que l'abbé Dupanloup, en 1838, fut présenté à Talleyrand; à ce moment, Dupanloup avait dû, jugé « trop encombrant » à la Madeleine, entrer comme codirecteur au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ce déplacement lui avait été fort pénible; son rôle, lors de la conversion de Talleyrand, lui fut une douce consolation. Bernard de Lacombe, dans son livre : *la Vie privée de Talleyrand*, a longuement étudié, tous documents en main, cette partie de la vie de Dupanloup; Faguet n'y consacre que quelques pages. On sait que l'ex-évêque d'Autun, se sentant vieillir, désirait se réconcilier avec l'Eglise; mais la rétractation qu'au nom du saint-siège Mgr de Quélen exigeait qu'il signât lui semblait bien humiliante; une fois encore, il négociait. Dupanloup sut manœuvrer si habilement qu'il obtint, à la dernière heure, la signature si ardemment souhaitée par l'entourage du prince.

En 1840, l'abbé Dupanloup fut nommé professeur de théologie à la Sorbonne : ce n'était peut-être pas là le poste qui lui convenait; car, théologien, il l'était peu..., juste assez pour les gens du monde; des attaques contre Voltaire lui valurent l'hostilité d'une partie de ses élèves et de ses collègues. Il cessa son cours au bout de deux ans, rentra dans son séminaire et se donna tout à sa vocation de moraliste et de prédicateur, en même temps qu'il faisait ses débuts dans la politique en entrant, à la suite de Montalembert, dans la lutte pour la liberté de l'enseignement. Il publiait ses *Lettres à M. de Broglie*, ses brochures sur *les Associations religieuses, l'Instruction, la Pacification religieuse*; il rééditait et commentait *la Vraie et solide vertu sacerdotale* de Fénelon (1845-1848).

La révolution de 1848, suivie de près de la mort de sa mère (1849), le troubla profondément et le rapprocha du monde politique; il encouragea Falloux à accepter un ministère, et Falloux, quelques mois plus tard, le pria d'accepter l'évêché d'Orléans. Dupanloup résista longtemps : il avait à Paris une situation très indépendante et très en vue; il avait quitté depuis 1845 son petit séminaire, où il avait laissé de si vifs regrets (cf. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan), il avait le titre de « monseigneur » et de protonotaire apostolique. Orléans lui sembla l'exil; il finit par accepter comme une croix cet évêché, que le pape le suppliait de ne pas refuser (1849) et qu'il devait conserver jusqu'à sa mort.

Contrairement au reproche que lui ont fait ses adversaires, il remplit avec un admirable dévouement et une incomparable activité ses devoirs d'évêque, réorganisant les séminaires, les écoles, les retraites, les conférences, les missions. Mais, dormant peu, n'étant jamais de loisir, il donnait encore une grande part de son temps à ses occupations extra-orléanaises, restant, par correspondance, le directeur de conscience de nombreux Parisiens, commençant son



Mgr Dupanloup.

grand ouvrage sur *l'Education*, qui est un de ses plus purs titres de gloire, celui qui le rapproche de Fénelon, son modèle.

Doux et pacifique, il s'efforçait de montrer l'Eglise ouverte à tous les hommes de bonne volonté et, ce faisant, s'attirait l'hostilité des intransigeants, qui élevaient à plaisir des barrières entre l'Eglise et les doctrines du siècle :

C'est une habitude chez ces hommes (disait-il) de trancher précipitamment, témérairement, violemment toutes les questions religieuses, les plus graves et les plus difficiles; et quand, une fois, ils les ont tranchées, de ne plus tolérer une dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vienne. C'est cette habitude qui nous paraît un péril.

Et il interdisait à l' « Univers » l'entrée de ses séminaires, suivi dans ce geste énergique par quarante-six évêques.

En 1854, il fut reçu à l'Académie française. Le fin lettré qu'il était, le défenseur de la culture classique fut particulièrement fier de l'honneur qui lui était fait et qui le mettait hors de pair dans l'épiscopat. Il restaurait et développait à Orléans le culte de Jeanne d'Arc, qu'il appelait déjà la « sainte de la patrie ». En 1859, il lança une protestation contre « les attentats dont le saint-siège est menacé » et blâmait implicitement le rôle imprudent de la France dans la guerre d'Italie, soulevant ainsi les colères des impérialistes démocrates; en 1864, il s'attirait de nouvelles attaques de Louis Veuillot par son trop habile commentaire du *Syllabus*. Rien ne venait plus à l'encontre de son opportunisme que la fameuse encyclique pontificale prononçant l'anathème contre toutes les doctrines libérales; il souffrit certainement de sa publication, mais, fils soumis, il s'y rallia d'une façon qui adoucissait et libéralisait le *Syllabus* autant et aussi bien qu'il était possible de le faire. Six cent trente évêques de toutes les parties du monde adoptèrent son commentaire, que Rome s'empressa d'approuver, pour ne pas avoir à le désavouer.

Il eût aimé à poursuivre la même politique habile en 1870, lors du concile du Vatican, mais l'heure n'était plus aux commentaires. En proposant la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale, les amis de Pie IX entendaient obtenir une ratification pleine et entière du *Syllabus;* Mgr Dupanloup vit le danger et, tout en affirmant se rallier à la définition du nouveau dogme, il en déclara la proclamation *inopportune*.

La paix soit à cette maison, la paix soit à cette cité (disait-il à ses diocésains avant de se rendre au concile) : la paix dans la vérité, la paix dans la charité... A ce siècle qui a besoin de nous et dont nous avons aussi besoin il faut frayer les pas vers nous.

Pleinement d'accord, en cette circonstance, avec le gouvernement français, il acceptait presque de porter ses doléances et de réclamer son aide le cas échéant; ce fut là son erreur, si tant est que, dans la chaleur de la lutte, il ait été au dernier moment jusqu'à engager l'empereur à retirer ses troupes de Rome pour amener le concile à résipiscence. Mais cette manœuvre, qu'on lui a reprochée, Faguet fait remarquer qu'on n'en a pas la preuve :

Pour ce qui est de son opinion, je tiens qu'il avait raison; que proclamer l'infaillibilité du pape six ans après le *Syllabus* était très inopportun et qu'il était aussi rationnel de ne pas proclamer l'infaillibilité, y croyant, en 1870, que, n'y croyant pas, de ne la proclamer jamais. Pour ce qui est de ses démarches, encore qu'elles n'aient pas été absolument ce que je voudrais qu'elles eussent été, elles furent telles qu'elles ne méritent qu'une légère et respectueuse désapprobation.

Au moment même de la proclamation du dogme, l'attention du monde entier n'était plus tournée vers Rome, mais vers la France et l'Allemagne; Mgr Dupanloup fut, pendant la guerre, la providence d'Orléans : il se prodigua et obtint du vainqueur de précieuses concessions, relatives tant à l'occupation de la ville qu'au payement des contributions de guerre. Aussi était-ce une véritable dette de reconnaissance que les Orléanais acquittaient en députant leur évêque à l'Assemblée nationale.

Il y joua un rôle important; plus, peut-être, dans les couloirs qu'à la tribune. Royaliste convaincu, il s'employa avec ardeur à obtenir la fusion des deux branches de la famille des Bourbons. Il écrivit au comte de Chambord une de ces lettres qui eussent convaincu tout autre, demandant pour la France malade et mourante des ménagements, de la clairvoyance, tous les sacrifices possibles : se faire, même par un très noble sentiment, des impossibilités qui n'en seraient pas devant Dieu serait le plus grand des malheurs.

Par ailleurs, il prit une part active à la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur, en même temps qu'il publiait ses derniers volumes pédagogiques. Il vieillissait, mais restait toujours actif et, quand il mourut dans sa chère Savoie, au château de la Combe, où il aimait à villégiaturer, le 11 octobre 1878, on ne se serait pas douté qu'il avait soixante-seize ans.

L'étude de la vie de Mgr Dupanloup n'occupe que la moitié du livre d'Emile Faguet; toute la seconde partie est, en effet, consacrée à l'analyse, précise et minutieuse, des idées du grand évêque, dont le libéralisme est une caractéristique de ses idées politiques et religieuses : libéralisme orthodoxe, sans doute, mais qui, sur beaucoup de points, le rapproche des gallicans. Le grand argument que Dupanloup développe en faveur du christianisme, fait, en passant, remarquer Faguet, est un argument social, et cela aussi précise sa mentalité : plutôt que de prouver, comme Pascal et Bossuet, que la religion est vraie ou, comme Chateaubriand, qu'elle est belle, il préfère démontrer son utilité.

Après quoi, le critique aborde les idées pédagogiques, les idées morales de l'éducateur et du directeur de conscience. Nombreux sont les correspondances, les manifestes, les écrits de tout genre qui le guident dans cette tâche; il consacre tout un chapitre — et ce n'est pas le moins intéressant — à résumer les conseils de l'évêque aux femmes, aux jeunes filles, aux jeunes époux, leur prêchant à tous la tolérance et l'éducation mutuelle, donnant à la femme un rôle fort élevé dans la famille et dans la société, ce qui lui vaut d'être traité par E. Faguet, peut-être avec un grain d'ironie, de « féministe ».

Grand moraliste (dit en concluant son biographe), grand pédagogue, brillant orateur, admirable polémiste, philosophe peu profond, mais clair et persuasif, impeccable honnête homme, désintéressé dans ses idées comme dans sa vie, il reste un de ces hommes qui ont honoré hautement leur état, leur Eglise, toutes les idées qu'ils ont soutenues, et leur pays. — Pierre Rain.

écrasis (zi) n. m. Amas confus d'êtres ou de choses écrasés : *Des* ÉCRASIS *de corps humains.* (Pierre Loti.)

Electricité (APPLICATIONS DOMESTIQUES DE L'). Les applications domestiques de l'électricité ont pris, dans ces dernières années, un tel développement qu'il n'est presque plus personne qui n'ait à les utiliser plus ou moins. Nous citerons les principales, et nous dirons quelles sont les précautions à prendre pour éviter tout ennui dans leur installation et dans leur usage.

Les plus anciennes de ces applications sont basées sur l'emploi de la *pile* électrique, qui fut le premier générateur industriel d'électricité. Toutes les piles empruntent leur énergie aux réactions chimiques auxquelles sont soumis les corps qu'elles renferment. Elles sont composées d'un nombre variable

d'*éléments* ou *couples*, reliés en série de telle façon que les tensions s'ajoutent, la tension aux bornes de chaque élément variant de 1 à 2 volts suivant le type. L'intensité du courant ou *débit* fourni par les piles est faible, et leur puissance est rapidement limitée par la *polarisation* (diminution de la tension) quand le débit augmente. Aussi les piles ne peuvent-elles être employées qu'à l'alimentation d'appareils n'exigeant qu'un courant faible et intermittent : sonnerie, téléphonie et télégraphie domestique, éclairage momentané, etc.

La pile la plus employée pour ces usages est la pile Leclanché à vase poreux (*fig.* 1). Elle se compose d'un vase en verre, contenant une solution de sel ammoniac, dans laquelle plongent d'une part un bâton de zinc (pôle négatif) et, d'autre part, un vase poreux renfermant un crayon de charbon (pôle négatif), entouré d'une pâte de bioxyde de manganèse (dépolarisant). Il convient, cependant, de ne pas laisser la pile débiter inutilement; l'entretien en est très simple : il suffit de remettre de temps en temps de l'eau dans le vase (jusqu'à 3 ou 4 centimètres du bord) et du sel ammoniac en quantité suffisante et de nettoyer les zincs, s'il y a lieu. Ces piles doivent être placées, autant que possible, dans des endroits secs et enfermées dans des boîtes qui les protègent efficacement contre les poussières. On vérifiera de temps en temps que les bornes sont en bon état. Le prix d'un élément de pile Leclanché varie de 1 fr. 50 à 5 francs, suivant le modèle; trois éléments suffisent pour alimenter les sonneries d'une maison ou d'un appartement. Pour les mettre en série, il suffit de réunir le pôle négatif de l'un au positif du voisin et de faire partir des deux pôles extrêmes la canalisation vers les sonneries et les interrupteurs. Celle-ci se fait en fil de cuivre de 10 ou 12 dixièmes de millimètre de diamètre, recouvert d'une ou deux couches de coton. Cet isolement est suffisant pour la faible tension mise en jeu. Aussi les fils peuvent-ils être, sans inconvénient, réunis en faisceau et maintenus par des crochets de métal, sans précau-



Fig. 1. — Pile Leclanché.

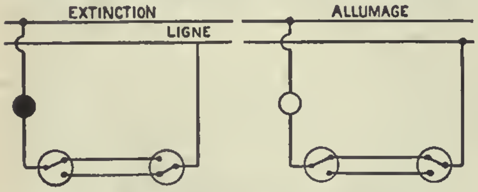


Fig. 2 (A). — Montage unipolaire.

tion spéciale. Si l'on veut commander une même sonnerie de deux endroits différents, il faut évidemment brancher les deux interrupteurs en parallèle à l'aide d'un ou deux fils supplémentaires (*fig.* 2). Les interrupteurs de commande affectent les formes les plus variées : bouton électrique, poire, etc. Il est toujours facile de vérifier le contact des petits ressorts auxquels aboutissent les fils. Quant aux sonneries elles-mêmes, le principe en est bien connu

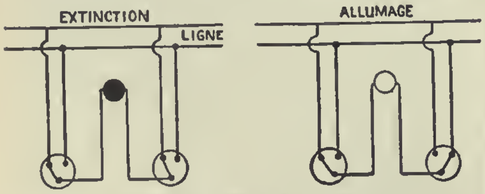


Fig. 2. (B). — Montage bipolaire.

(v. l'art. SONNERIE au *Nouveau Larousse ill.*); leur réglage se fait aisément, à l'aide du ressort de la palette et de sa vis de contact. L'installation d'une sonnerie domestique ne présente, en résumé, aucune difficulté; elle exige tout au plus un peu d'ingéniosité dans le tracé des fils, de façon à éviter les longueurs et les traversées de murs inutiles. Celles-ci doivent toujours se faire sous tubes de porcelaine assez larges.

La pile Leclanché peut également servir à l'éclairage momentané, à l'aide d'une petite lampe de 4 volts fonctionnant sur 3 éléments en série. Pour faire de l'éclairage de longue durée, il faudrait employer les *piles aux bichromates* alcalins (Poggendorf) à zinc mobile (les zincs pouvant être soulevés hors du liquide par un treuil), ou à circulation (le liquide pouvant être renouvelé par circulation automatique). On leur préfère généralement les *accumulateurs*, qui ont l'avantage d'avoir une tension plus constante (1,8 à 2 volts) et un débit plus considérable, sans exiger autant d'entretien. Les accumulateurs ont une résistance intérieure très faible; il faut donc éviter soigneusement de les faire débiter sur des circuits trop peu résistants, car il s'ensuivrait des courts circuits qui pourraient détériorer les plaques. Il faut aussi avoir soin de les décharger et de les recharger périodiquement et de ne jamais laisser tomber la tension à moins de 1v,8 par élément. D'ailleurs, la capacité d'une batterie d'accumulateurs étant exprimée en ampère-heures (Ah) indique suffisamment ce qu'on peut lui demander : 10 Ah, par exemple, pourront alimenter une lampe de 0,5 ampère pendant 20 heures ou deux lampes semblables pendant 10 heures, etc. On a intérêt à employer alors des lampes de 10 ou 12 volts, par exemple, pouvant être alimentées par une petite batterie de 6 éléments en série, ce qui diminue les frais d'installation et permet d'employer au besoin de simples fils de sonnerie pour les canalisations.

Une autre application simple et intéressante des piles et accumulateurs est la galvanoplastie, qui réalise la dorure, l'argenture, le cuivrage et le nickelage des objets par l'électrolyse et permet la reproduction des médailles, cachets, bas-reliefs et motifs de toute sorte; elle s'applique même à la métallisation des objets naturels tels que feuilles, fleurs, fruits, branches, insectes, etc., dont on peut faire ainsi de jolies et presque inaltérables pièces d'ornementation. (V. l'art. GALVANOPLASTIE au *Nouveau Larousse ill.*)

Signalons, enfin, quelques petites applications, comme : le *réveil électrique*, qui n'est qu'une sonnerie dont le contact est commandé par les aiguilles ou par le mouvement d'horlogerie; l'*avertisseur d'incendie*, qui, sous l'influence de la dilatation produite par la chaleur, établit un contact actionnant une sonnerie; l'*avertisseur électrique contre les voleurs*, dont les contacts sont commandés par l'ouverture des portes, fenêtres, etc.; l'*horlogerie électrique*, qui est surtout appliquée aux horloges publiques, et l'*allumage électrique des becs de gaz* et des lampes à essence, soit par l'action d'un fil de platine traversant la mèche et porté au rouge par le passage du courant, soit, plutôt, par celle de l'étincelle de rupture du courant envoyé dans une petite bobine de self-induction. En ce qui concerne l'installation du téléphone chez soi, on doit prendre les mêmes précautions que pour les sonneries. Pour la description des appareils, voir le *Nouv. Lar. illustré.*

Nous arrivons, enfin, à l'application la plus répandue de l'électricité : l'*éclairage domestique*. Son installation exige un certain nombre de connaissances préalables et de précautions que nous allons résumer brièvement. Le problème est, d'ailleurs, différent, suivant que l'on habite la ville ou la campagne, ou plutôt suivant que l'on se trouve, ou non, à proximité d'un réseau de distribution de courant.

Dans les grandes villes comme Paris, des câbles souterrains à haute tension, généralement à courants alternatifs, venant des usines génératrices, parcourent les principales artères sous les trottoirs : de place en place, on prend sur ces câbles une *dérivation* ou *branchement*, constituée par un petit câble aboutissant au poste de transformation situé dans la cave de l'immeuble à desservir (*fig.* 3). Ce câble

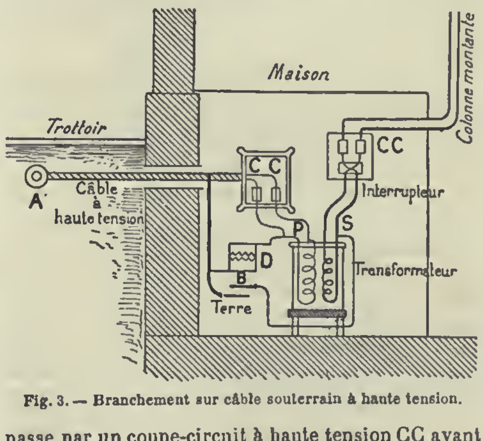


Fig. 3. — Branchement sur câble souterrain à haute tension.

passe par un coupe-circuit à haute tension CC avant d'arriver au *primaire* P du transformateur. Un parafoudre D, intercalé entre un des fils du câble et la terre, protège l'installation contre les surtensions possibles. L'enroulement *secondaire* S du transformateur fournit du courant à 110 volts; il aboutit à un tableau comportant un interrupteur bipolaire et des coupe-circuits, d'où part la *colonne montante* alimentant l'immeuble et placée ordinairement dans l'escalier. Un dispositif de sécurité B coupe automatiquement le courant en cas de contact accidentel entre le primaire et le secondaire.

Sur chaque palier de l'immeuble se trouve un *coffret de branchement* pour chaque appartement. Ce coffret comporte un coupe-circuit, d'où part la dérivation se rendant au *tableau* de l'abonné.

En arrivant à ce tableau (*fig.* 4), le courant passe d'abord par un *interrupteur bipolaire*, puis par le *compteur*, et enfin par un *coupe-circuit* protégeant l'installation intérieure. L'interrupteur, étant placé avant le compteur, doit être muni d'un couvercle plombé par le secteur comme le compteur lui-même, afin de prévenir toute fraude (utilisation du courant avant son passage dans le compteur). L'interrupteur peut aussi être placé avant le compteur, mais toujours avant le coupe-circuit, pour permettre de remplacer sans danger le *fusible* de celui-ci. Le rôle du coupe-circuit est de couper automatiquement le courant en cas de court circuit ou de surcharge sur l'installation de l'abonné; la coupure est obtenue par la fusion de fils ou de lames d'étain appelés *fusibles*, dont la section est calculée de façon que la rupture ait lieu pour une intensité déterminée : 0mm,4 de diamètre pour un courant de 1 ampère, 0mm,6 pour 3 ampères, 0mm,8 pour 5 ampères,

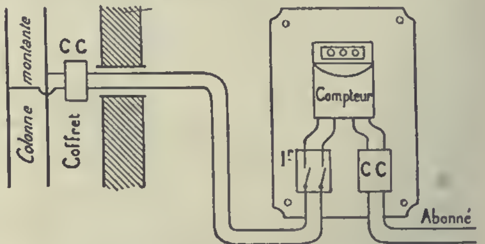


Fig. 4. — Branchement d'abonné sur colonne montante.

1mm,2 pour 10 ampères, etc. Le fusible est souvent enfermé dans un tube isolant (fibre ou porcelaine), qui permet son remplacement sans interrompre le courant et sans danger. Le fusible du tableau de l'abonné doit fondre avant celui du coffret de branchement, de façon à pouvoir être remplacé dès que le court circuit aura été supprimé.

Il y a lieu, aussi, de se préoccuper, quand la ligne d'alimentation est aérienne, de protéger l'installation intérieure contre la foudre. On emploie à cet effet des *parafoudres* de divers modèles. Le plus simple consiste à enrouler en hélice de 10 à 20 centimètres de diamètre et d'une douzaine de spires la ligne d'amenée de courant avant son entrée dans l'immeuble.

On constitue ainsi une bobine de self qui arrête les surtensions atmosphériques à haute fréquence et les réfléchit dans la ligne où elles s'amortissent. On peut, d'ailleurs, relier la ligne elle-même, avant l'entrée de cette bobine, à un parafoudre à cornes, à peigne ou à condensateur (V. l'art. PARAFOUDRE au *Nouveau Larousse ill.*)

Au tableau de l'abonné commence l'installation intérieure proprement dite. Voyons sommairement comment il convient de l'établir. La première chose à faire consiste à déterminer le nombre de lampes dont on a besoin; ceci est affaire d'estimation personnelle et de convenance, mais on peut compter qu'une pièce est suffisamment éclairée quand le nombre de bougies installées est égal à la moitié du nombre exprimant le volume de la pièce en mètres cubes. Ainsi, une salle de 5 m. × 6 m. et 4 m. de haut, soit 120 mètres cubes, pourra être éclairée par 4 lampes de 16 bougies, si les tentures sont de couleur claire. Pour avoir un éclairage brillant, il faudrait prendre 4 lampes de 25 bougies et davantage, si les tentures sont de couleur sombre, etc.

Les emplacements des lampes sont déterminés par des considérations utilitaires ou artistiques et par l'économie d'installation; à ce point de vue, un foyer unique à grand éclat est toujours plus avantageux que plusieurs foyers dispersés. Il convient, en tout cas, de s'arranger de façon à raccourcir le plus possible le trajet des canalisations et à éviter surtout les traversées des murs et cloisons qui donnent presque toujours des déboires, soit au moment du percement, soit par la suite. En principe, on établit une canalisation principale partant du tableau et traversant tout l'appartement, sur laquelle on prend des dérivations protégées chacune par un petit coupe-circuit individuel (*fig.* 5). Chaque dérivation ne doit pas comporter plus de 5 lampes.

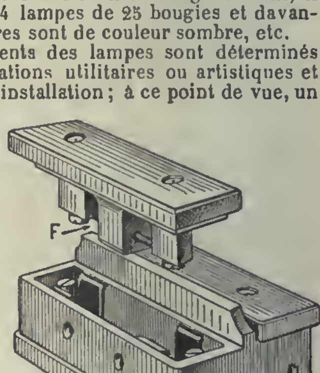


Fig. 5. — Coupe-circuit à tabatière : F, fil fusible.

Les canalisations doivent être faites en fils ou câbles de cuivre convenablement isolés par une couche de caoutchouc pur, recouverte d'une couche de caoutchouc vulcanisé, et protégés par une tresse ou un ruban enduit. Ils doivent pouvoir supporter une tension double de la tension de service, et leur *isolement* doit être tel que la puissance correspondant aux pertes soit inférieure aux 2 dix-millièmes de la puissance totale de l'installation. Par exemple,

pour une puissance déclarée de 100 watts sous 100 volts, la puissance dissipée ne devra pas dépasser 0,02 watt, ce qui correspond à une puissance d'isolement de 500.000 ohms ou 0,5 *méghom*. Une installation bien faite atteint plusieurs mégohms. Pour faire l'essai d'isolement et l'essai de tension, il faut, naturellement, débrancher préalablement tous les appareils d'utilisation (lampes, moteurs, etc.), y compris le compteur.

Le diamètre des fils employés ne doit être ni trop grand pour ne pas exagérer le poids de cuivre et, par suite, la dépense d'installation, ni trop faible pour ne pas chauffer au passage du courant ou diminuer, par leur résistance propre, la tension aux bornes des lampes. On devra choisir la section des fils de façon à ne pas dépasser une *densité de courant* de 5 ampères par millimètre carré pour une section de 5 millimètres carrés, de 4 ampères jusqu'à 15 millimètres carrés, de 3 ampères jusqu'à 50 millimètres carrés, de 2,5 ampères jusqu'à 50 millimètres carrés, de 2 ampères jusqu'à 100 millimètres carrés, etc. (*Règlement de l'Union des syndicats de l'électricité*.) Pratiquement, on emploie du fil de 10 dixièmes de millimètre de diamètre jusqu'à 1,5 ampère, du fil de 12 dixièmes de 1.5 à 3 ampères, du 15 dixièmes jusqu'à 5 ampères et du 20 dixièmes jusqu'à 10 ampères.

Au-dessus de 10 ampères, il vaut mieux employer des câbles formés de plusieurs fils ou brins.

Le nombre d'ampères passant dans chaque fil est déterminé par le nombre de lampes qu'il alimente, en comptant 0,1 ampère par 10 bougies pour les lampes à filament métallique et 0,3 ampère pour les lampes à filament de charbon. Pour les moteurs et les appareils de chauffage, l'intensité normale du courant est indiquée par les constructeurs. On peut, d'ailleurs, l'obtenir approximativement en divisant la puissance exprimée en watts par la tension aux bornes en volts.

Les jonctions de fils entre eux ou *épissures* doivent être particulièrement soignées, de façon à assurer un excellent contact, si l'on ne veut pas perdre le bénéfice de la haute conductibilité du cuivre. A ce point de vue, les épissures devraient toujours être soudées, au moins pour les intensités un peu fortes. Pour les installations intérieures à faible courant n'utilisant que des fils, on peut se contenter de dénuder soigneusement les extrémités des deux brins à raccorder, sur 10 centimètres de longueur environ, en les grattant au couteau ou, mieux, en les frottant au papier de verre. On rapproche alors les milieux des deux brins dénudés, et l'on enroule chaque extrémité libre en spirale sur l'autre fil,

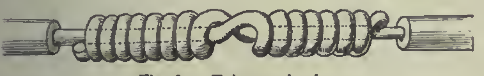


Fig. 6. — Epissure simple.

comme le montre la figure 6. On serre ensuite les spirales à la pince, de façon à assurer un bon contact, et, si l'on peut, on les soude à l'étain et à la résine (ne jamais employer d'acide). Il faut ensuite isoler l'épissure en la recouvrant d'au moins deux couches de ruban de caoutchouc enroulé en spirale sur toute la partie dénudée et même un peu au delà de chaque côté (1 centimètre au moins) et protéger cet isolant par quelques spires de toile

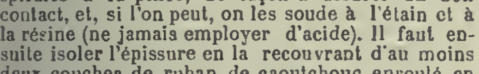


Fig. 7. — Epissure de câbles.

chattertonée. Les épissures de câbles sont un peu plus compliquées : après avoir dénudé les extrémités, on écarte en éventail les brins formant la couche extérieure du câble, et l'on coupe à la pince tous les autres fils. On rapproche les deux éventails ainsi formés en ayant soin d'entrelacer régulièrement les fils qu'on enroule ensuite sur le brin



Fig. 8. — Epissure en T.

opposé, comme l'indique la figure 7. Pour une dérivation à angle droit, on emploie l'épissure en T (*fig.* 8). L'essentiel est qu'un serrage énergique des fils assure un excellent contact.

La pose des fils peut se faire de trois manières principales : sous moulure, sous tubes et sur isolateur.

La moulure est très employée dans les appartements, en particulier à Paris, où elle est obligatoire. Elle est constituée par des baguettes de bois très sec, portant des rainures dans lesquelles on loge les fils, qui sont ainsi nettement séparés et protégés très efficacement. Les moulures sont recouvertes d'une baguette plate, formant couvercle; elles se font à deux ou trois rainures (une rainure par fil), qui doivent toujours être un peu plus larges que le diamètre des fils, afin que ceux-ci n'y soient pas serrés. La moulure se cloue facilement aux murs; il faut se servir, pour cela, de pointes fines, ne les enfoncer que dans la partie médiane de la moulure et veiller, en clouant le couvercle, à ce qu'aucune pointe ne vienne en contact avec un fil et provoquer une mise à la terre par l'intermédiaire du mur. Quand le mur est en briques ou pierres dures, on ne peut clouer la moulure directement; il faut, alors, faire des tamponnages : pour cela, on commence par faire dans le mur des trous cylindriques à l'aide d'un tamponnoir, sorte de ciseau d'acier sur lequel on frappe au marteau, tout en faisant tourner constamment l'outil sur lui-même. On peut aussi employer une mèche et un vilebrequin. Quand le trou est assez profond (4 centimètres par exemple), on y enfonce au marteau un morceau de bois tendre (tampon) légèrement conique, sur lequel on vient ensuite clouer la moulure (*fig.* 9). La moulure, bien posée, donne un isolement parfait et protège bien le fil; mais elle est disgracieuse et, d'ailleurs, impossible à employer dans bien des cas (coudes, traversées, trajets sinueux).

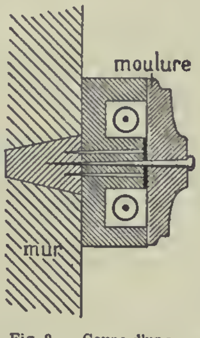


Fig. 9. — Coupe d'une canalisation sans moulure.

Pour les traversées des murs ou cloisons, il faut d'abord faire un trou au tamponnoir ou, de préférence, à la mèche. On place ensuite dans ce trou un tube de cuivre dépassant légèrement de chaque côté et évasé de façon à ne pas présenter d'arêtes vives; on y introduit les fils après les avoir préalablement passés dans des tubes de caoutchouc, qui les isolent entre eux et les mettent à l'abri de l'humidité. Le tube de caoutchouc est, d'ailleurs, recommandable chaque fois que le fil conducteur n'est plus sous moulure. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de croiser un tuyau d'eau ou de gaz, ou une pièce métallique quelconque; il faut, alors, de plus, avoir soin de couder les fils, de telle sorte qu'ils ne puissent venir au contact du métal.

Quand on veut monter des canalisations électriques sur des appareils à gaz, il faut prendre des précautions particulières contre les courts circuits, qui pourraient fondre les tuyaux et enflammer le gaz. Il faut d'abord isoler l'appareil à gaz de sa conduite principale à l'aide d'un raccord isolant (*fig.* 10), formé de deux brides de bronze séparées par une rondelle isolante (ébonite, fibre ou caoutchouc) et serrées par des boulons isolés. Les lustres métalliques ordinaires doivent également être suspendus par des poulies isolantes (*fig.* 11). Sur tous ces appareils, on ne doit employer que des fils souples à deux conducteurs isolés au caoutchouc et sous tresse de soie ou coton. Ces fils sont, d'ailleurs, très pratiques, car on peut leur faire suivre tous les contours des lustres en les fixant simplement par des fils de soie. Il est bon d'intercaler, aux points de fixation, une petite feuille de caoutchouc ou de papier épais entre le lustre et les fils (il convient de se méfier des lustres vendus tout montés, dans lesquels les fils passent à l'intérieur des tubes métalliques non isolés intérieurement. Le passage à l'extérieur est toujours préférable).

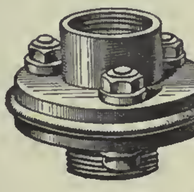


Fig. 10. — Raccord isolant.

Pour la fixation aux plafonds, le mieux est de suspendre les conducteurs de place en place au moyen de fils de soie serrés préalablement sur des pointes fines fixées au plafond. Le fil électrique ainsi attaché est bien isolé, et les attaches sont presque invisibles. Le fil doit, bien entendu, être assorti à la couleur des boiseries et du plafond. D'ailleurs, dans les installations modernes, les plafonds sont traversés sous des tubes spéciaux noyés dans le plâtre : seules, les extrémités des fils sont apparentes.



Fig. 11. — Poulie isolante.

Ces tubes s'emploient de plus en plus. Il y en a de différents modèles, tous isolés intérieurement; on les désigne communément sous le nom de *tubes Bergmann*. Ils sont constitués par un tube de carton spécial comprimé, recouvert d'une feuille de tôle plombée. On les noie dans le plâtre ou le ciment des murs, ou bien on les fixe extérieurement par des crochets. Le fil doit y être introduit avant la pose, et le tube est coudé au fur et à mesure des besoins à l'aide d'une pince spéciale. Ce procédé donne de très bons isolements, mais le montage est très délicat et coûteux, et il ne convient que pour l'installation des maisons en construction, et non pour une installation faite après coup.



Fig. 12. — Poulie simple.

Dans les locaux humides (caves et sous-sols), ou pour les passages extérieurs, on emploie, de préférence à la moulure, qui s'imprègne et pourrirait vite, des taquets ou poulies isolantes en porcelaine (*fig.* 12 et 13), sur lesquels on vient fixer les fils à l'aide d'une vis centrale ou de ficelle goudronnée. Le fil doit être soigneusement isolé pour éviter tout contact accidentel soit entre fils, soit avec la terre. L'avantage de ce procédé est que la canalisation est toujours accessible et facile à visiter et à réparer.

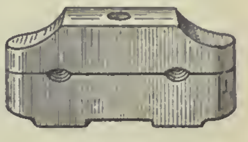


Fig. 13. — Taquet serre-fils.

Nous ne décrirons pas en détail le petit appareillage que comporte toute installation d'éclairage domestique. Nous avons déjà dit un mot des coupe-circuits; ajoutons seulement qu'il convient d'en placer un à l'origine de chaque dérivation, comportant jusqu'à cinq lampes. Ils doivent, en tout cas, être proportionnés à l'intensité du courant qui les traverse. Il en est de même des interrupteurs et des commutateurs, qui doivent être à rupture brusque. Les modèles en sont très divers; les plus employés et les plus économiques sont ceux en porcelaine, avec couvercle en porcelaine ou métallique (*fig.* 14). Les fils y sont introduits par des rainures et des trous ménagés dans le socle et viennent se serrer sous des vis à tête plate. Deux autres trous servent à passer les vis à bois qui les fixeront au mur à l'aide d'un tamponnage. L'appareil doit être isolé du mur par une rondelle de bois ou de mica.

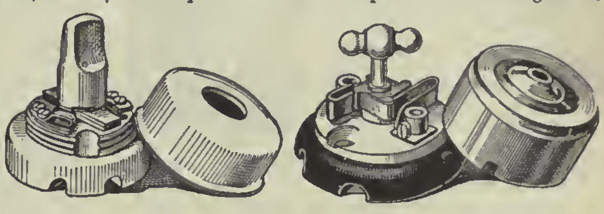


Fig. 14. — Interrupteurs de lampes.

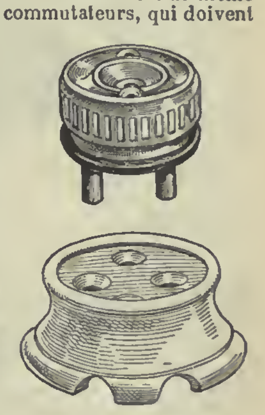


Fig. 15. — Prise de courant.

Les prises de courant s'emploient pour le branchement des lampes mobiles. Il en existe un grand nombre de modèles, généralement en porcelaine : la prise de courant à trous est la plus pratique (*fig.* 15). Le fil souple de la lampe aboutit à un bouchon muni de deux broches en cuivre, que l'on enfonce dans les trous pour donner le contact. On doit éviter d'arracher le bouchon en tirant sur le fil. Le montage de ces appareils est aussi simple que celui des interrupteurs.



Celui des douilles est facile aussi, surtout pour les douilles à vis, très employées en Angleterre et en Amérique. En France, on emploie surtout la douille à baïonnette (*fig.* 16): elle renferme une pastille en porcelaine, sur laquelle sont montés deux contacts à ressorts appelés *pistons*, au pied desquels on vient fixer les fils à l'aide de deux petites vis. Les douilles à clef (*fig.* 17) renferment un petit interrupteur.



Fig. 16. — Douille à baïonnette.

Le montage d'une douille doit être fait avec soin et les fils bien isolés des parties métalliques, pour éviter tout risque de court circuit. On y arrive, d'ailleurs, facilement. Pour les lampes intensives,

on emploie surtout la douille à vis, dont le montage est encore plus simple (*fig.* 18). Toutes ces douilles peuvent être montées sur des patères isolantes (*fig.* 19), fixées aux murs ou aux plafonds.

Une installation bien faite doit présenter un isolement tel que la perte du courant ne dépasse pas les deux dix-millièmes du débit normal. Elle doit, d'ailleurs, résister à un essai, sous une tension double de la tension normale. Les secteurs parisiens sont très sévères à ce sujet; de plus, ils limitent la densité de courant dans les fils à 2 ampères par millimètre carré pour les sections inférieures à 5 millimètres carrés et à 1 ampère pour les sections supérieures. Ils prescrivent l'emploi des moulures ou des tubes isolants et interdisent l'usage des attaches métalliques; leurs règlements, très complets, peuvent être pris comme critérium d'une bonne installation, et il sera toujours bon de s'en inspirer.

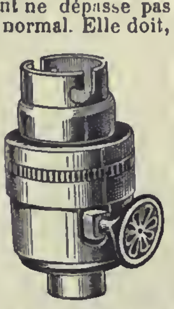


Fig. 17. — Douille à clef.

Les mêmes prescriptions s'appliquent, du reste, également aux canalisations qui alimentent des moteurs ou des appareils de chauffage. Des moteurs nous ne dirons rien, le sujet étant spécial et, d'ailleurs, trop vaste, sinon qu'ils doivent être appropriés à la tension et à la forme du courant (continu ou alternatif) dont on dispose et toujours protégés par un coupe-circuit et, s'il y a lieu, par un rhéostat de démarrage. En général, les petits moteurs employés dans les installations domestiques (ventilateurs, machines à coudre, etc.) ne nécessitent qu'un interrupteur.

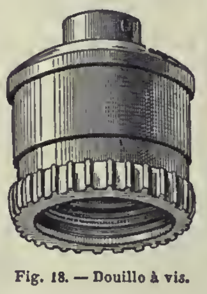


Fig. 18. — Douille à vis.

Quant aux appareils de chauffage, ils ne nécessitent qu'un interrupteur et une canalisation proportionnée à l'intensité du courant, qui est toujours indiquée par le constructeur. Ils doivent, de plus, comme les moteurs, être protégés par des coupe-circuits individuels. L'isolation de leur circuit électrique doit être parfaitement soignée; la chaleur et la dilatation ne doivent produire aucun risque de court circuit. Ces appareils consomment en général des courants assez intenses : le nombre de calories qu'ils fournissent est d'environ 800 par kilowatt-heure. On peut les diviser en trois catégories : 1° appareils de chauffage proprement dits (poêles, calorifères, radiateurs, chaufferettes, bouillottes, bassines, etc.); 2° ustensiles de cuisine (réchauds, grille-pain, chauffe-plats, pots à eau, pots à colle, etc.); 3° appareils spéciaux (fers à repasser, fers à friser, sèche-cheveux, appareils médicaux, cataplasmes, thermocautères, etc.). La description de ces divers appareils nous entraînerait trop loin. Tous les renseignements nécessaires à leur emploi sont, d'ailleurs, donnés par le fabricant. — Jacques Damien.

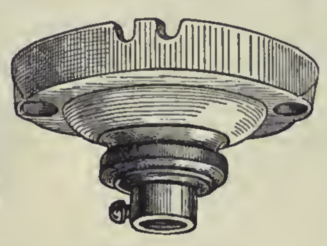


Fig. 19. — Patère isolante.

Élévation (L'), pièce en trois actes, en prose, par Henri Bernstein, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 5 juin 1917.

La scène est à Paris, dans le salon de M. et Mme Cordelier, le 31 juillet 1914. M. Cordelier, éminent professeur de chirurgie, a vingt-trois ans de plus que sa femme Edith.

Au début du premier acte, celle-ci est seule dans le salon, assise à son bureau. Elle téléphone pour demander des détails sur les bruits de mobilisation qui circulent. Des visites arrivent : une amie, Mme Germaine Ledru, dont le mari est officier et déjà à son poste, puis Louis de Genois, qu'Edith a connu, il y a deux mois, dans un dîner où elle l'eut comme voisin de table; enfin, Mme Cordelier mère, qui n'a qu'un instant et doit sortir aussitôt. Cette dernière s'étonne que sa bru, ordinairement si réservée, si timide, soit si exactement informée sur les détails de la mobilisation possible; elle soupçonne quelque chose et ne peut se résoudre à partir et à laisser sa belle-fille en tête à tête avec Louis de Genois, dont elle se méfie.

Elle n'a pas tort. Edith, après huit ans de fidélité et d'existence vertueuse, a été séduite par ce bel homme, aux manières de mondain perverti. On vient d'apprendre que l'ordre de mobilisation est affiché. Edith a une crise de désespoir. Elle supplie Louis d'accepter un poste sans danger dans un état-major. Il s'y refuse. Que, du moins, avant son départ, il lui accorde une heure de rendez-vous! Il ne peut pas : il doit partir tout de suite pour Verdun. C'est donc fini, ils ne se verront plus. Edith est folle de douleur; Louis est assez indifférent. On sent qu'il a accepté cette aventure sans lui donner autrement d'importance, tandis que, pour Edith, c'est sa vie qu'elle a engagée dans cet amour, et elle s'est donnée tout entière avec une passion furieuse.

Le mari rentre, accompagné d'un ami, le docteur Courtin, et de son fils Jacques Courtin, qui est animé d'une belle fièvre patriotique. Louis de Genois parle de la guerre avec aisance et calme.

La guerre? Je ne suis bon qu'à cela (dit-il).

On comprend qu'il ne se méprend pas sur le peu de valeur de sa nature morale. Tout à l'heure, devant les larmes d'Edith, ne lui a-t-il pas affirmé :

Je ne vaux pas cela!

Jacques Courtin part, plein d'enthousiasme. Louis de Genois se retire très posément. Edith reste seule avec son mari et le docteur Courtin. Les deux hommes échangent quelques idées générales sur la guerre, et le docteur Cordelier proclame :

L'effroyable malheur qui nous menace contient sans doute le germe d'un bienfait infiniment plus grand et plus durable.

C'est la pensée mère de l'ouvrage; elle pourrait le précéder comme une épigraphe.

Courtin parle du départ de son fils, qui va à Toul; il dit les dangers particulièrement graves qui menacent, de ce côté, les troupes de couverture. Ces mots ravivent dans le cœur d'Edith ses mortelles appréhensions sur le sort de Louis de Genois, et elle s'évanouit silencieusement.

Tandis qu'elle revient à elle, Courtin se retire, et le mari reste en tête à tête avec sa femme. Il n'est pas étonné de cette syncope, due à l'événement du jour, à l'anxiété générale qui a secoué cette jeune femme, très nerveuse :

Ce que disait Courtin t'a suggéré d'effroyables images.

Mais, pendant qu'il parle, il est frappé de l'altération des traits d'Edith. Ce n'est point là une émotion ordinaire. Sa haute intelligence ne le laisse pas s'abuser davantage; il a tout compris. Et, entre ces deux êtres, le dialogue s'échange en répliques vives, hardies, nettes, d'une loyauté tragique :

Tu crains donc pour quelqu'un?... Tu as un amant! — Oui. — Qui? — M. de Genois.

Et voilà soudain le drame engagé à fond.

Cordelier ressent une poignante douleur, mais sa nature d'élite lui donne la force de la surmonter. La guerre et le danger national ne lui laissent ni le droit ni le loisir de se consacrer à des angoisses d'ordre privé. Certes, il ne peut concevoir comment cette femme, élevée parmi les plus nobles caractères et les plus éclatantes gloires de la médecine, a pu s'abaisser à une telle intrigue, à de si vils mensonges. Edith se justifie avec hauteur :

Je l'aimais!

Le mari souffre dans toutes les fibres de son honneur, de sa tendresse. Il fait face à l'orage. Il ordonne à sa femme de ne pas déserter le poste d'infirmière qu'il lui avait assigné dans ses hôpitaux; elle y demeurera, mais elle sera désormais une étrangère pour son époux. Et celui-ci s'interroge, délimite courageusement la part qu'il a lui-même dans la responsabilité de ce cataclysme, car il a eu tort d'épouser une femme trop jeune. Cela devait arriver!...

Le deuxième acte se passe six mois plus tard, dans ce même salon. On y voit défiler quelques types de « femmes de la guerre » : Germaine Ledru, femme d'officier, toujours courageuse et forte, sérieuse et grave; Mme Gilquin, que les deuils ont frappée cruellement et qui exhale en acrimonie, contre les frivoles et élégantes caillettes, le fiel de sa grande douleur.

Je vous souhaite plus de chance qu'à moi (dit-elle à Mme Ledru). Ce ne sera pas difficile!

Les deux autres visiteuses, Mmes Sabine Boulard et Odette Hamon, personnifient cette catégorie de femmes qui traversent la guerre en robes à la mode, en chapeaux dernier cri, en souliers vernis, préoccupées des thés et des papotages mondains comme si la guerre n'existait pas. Leurs maris sont embusqués à l'abri dans des bureaux et des usines. Ces perruches sont odieuses. Elles sortent sans attendre le retour de Mme Cordelier, car elles ont des thés de la plus haute importance.

Edith rentre, et son mari ne tarde pas à arriver. Ils vivent à présent isolés l'un près de l'autre : Cordelier ne cesse de porter à sa femme une tendresse douloureuse. Il la voit fatiguée, exténuée par son service à l'hôpital, où elle se dépense fiévreusement. Il exige qu'elle prenne un congé d'un mois. Edith refuse, évidemment parce que ce serait retarder les heures où elle reçoit les lettres de Louis de Genois.

On apporte une dépêche. Elle apprend à Edith que M. de Genois, blessé, a été évacué dans un hôpital de Rennes. Angoissée, exagérant le malheur, elle décide de partir aussitôt. Le mari refuse à présent le congé qu'il offrait tout à l'heure. Edith brave cette défense et court à la gare pour s'informer des heures des trains.

En son absence, Cordelier reçoit la visite de sa mère, qui se doutait de ce drame intime : il lui raconte tout, et il lui dévoile son état d'âme. Reconquérir Edith, il ne l'espère plus. Mais il faut la sauver, il faut l'arracher à ce roman fatal qui la conduira à l'abandon et à la misère, au mépris public, au scandale et au remords. M. de Genois est indigne d'une telle femme. Cordelier s'est renseigné : c'est un viveur, un débauché; il avait, et il a gardé une maîtresse, une Mlle Lucienne-Francine, avec laquelle il lisait les lettres qu'Edith lui écrivait : ces lettres, cette gourgandine en a battu monnaie et les a vendues au mari. C'est un monde ignoble. Il ne faut pas qu'Edith glisse sur cette pente redoutable. Cordelier lui racontera toutes ces horreurs, et il espère l'arracher au malheur de sa vie.

Edith revient, fermement décidée à partir, et elle arrête les observations qu'elle pressent : M. de Genois est la plus noble nature, et il s'est battu en héros; il a mené à la tête de ses hommes des assauts superbes, il a été plusieurs fois blessé, il a reçu quatre palmes, la croix de la Légion d'honneur, il a des citations splendides. — Les maîtresses de jadis? Eh! qu'importe? Folies de jeunesse! Et aujourd'hui, que pèse l'opinion d'un Cordelier, d'un chirurgien qui vit à l'abri, loin des balles, dans son hôpital à l'arrière et qui a peut-être escompté les hasards des obus pour se débarrasser de son rival?

Devant l'explosion d'un tel amour, Cordelier demeure anéanti et muet; il remet sur le bureau le paquet des lettres que la maîtresse de M. de Genois lui a vendues; il se tait, il ne salira pas par la diffamation cette immense passion; il se résigne, il s'incline devant la « force de l'amour », il laisse Edith s'éloigner, et il sanglote dans les bras de sa vieille mère, accourue pour le consoler.

Troisième acte. A l'hôpital de Rennes. Une chambre aux murs blancs et nus. Des fioles sur une cheminée; sur une table, la cantine du lieutenant Louis de Genois. Deux lits. L'un est vide. Dans l'autre, de Genois sommeille.

L'infirmière introduit Mme Edith Cordelier et laisse seuls les deux êtres, qui sont tout à l'extase de leur réunion. De Genois a beaucoup changé, physiquement et moralement. Sa voix est grave, et il ne voit plus la vie et les événements comme autrefois. Il avoue à Edith qu'il l'aimait à la légère; mais cette passionnette, dit-il, s'est transformée en un amour noble et grand, qui est né là-bas, dans les tranchées, devant l'ennemi :

Louis : Edith,... une nuit... Une nuit, en Lorraine, dans notre cagna, j'avais écouté longtemps mes deux camarades qui échangeaient des souvenirs... Oh! de petites choses très banales... Mais chacune de leurs phrases commençait par : « Ma femme. » Et leurs yeux étaient si beaux!... Je me taisais... A la fin, je suis sorti. Il faisait une nuit pleine de brouillard... J'ai dépassé les fils de fer... Rien ne bougeait, ce soir-là. Et dans ce silence, dans cette solitude étrange, je t'ai vue! Tu étais dans ton lit, assise, courbée; tu m'écrivais sur tes genoux... Parfois tu levais ton anxieux visage, plein de ma pensée... Je te voyais si bien, ma pauvre petite chose fidèle et palpitante! Et tout à coup, j'ai entendu ma voix qui disait tout haut : « Ma femme... » C'était la première fois!... Ma femme! Ma femme! Ah! quel appel jailli des profondeurs de mon instinct vers cette intimité divine, vers tout ce que je n'ai pas connu! Je suis resté jusqu'au matin dans cette lugubre plaine, rempli de vivants invisibles et de morts..., avec toi. Oui, toute la nuit, avec toi, ma femme... Toute cette nuit..., la nuit de nos noces. — Edith : Louis, tu pleures... Pourquoi pleures-tu?.. C'est la faiblesse? (*Et, comme il secoue la tête*) Si! mais si! Tu t'es trop agité..., la fièvre monte... (*Elle s'est levée.*) — Louis : Viens près de moi! — Edith, *qui recule* : Mon petit Louis, tu me regardes si tristement... Ton infirmière aussi m'a regardée avec pitié... — Louis : Viens, ma petite. — Edith : Oh! j'ai trop peur... On me ment... Tout le monde ment! Moi aussi, je mens, car j'ai peur depuis que je suis là! — Louis : Viens. — Edith : Louis, non! — Louis : Edith, je vais mourir. — Edith : Non! non! je t'aime... Ne meurs pas,... aimons-nous! »

Louis tient à présent des propos élevés; il exècre la guerre, que les tueurs les plus courageux sont les premiers à maudire; s'il meurt, il faut qu'Edith lui survive; il le lui fait jurer, et il faut qu'elle revienne à son mari et qu'elle panse elle-même la plaie qu'elle a creusée dans ce pauvre vieux cœur.

Edith, interdite, remuée par cet apôtre de beauté morale, s'arrache peu à peu aux liens de l'amour; elle ira vers son mari, elle le jure.

Et, lentement, tandis que l'infirmière vient annoncer l'heure du pansement, tandis qu'au loin chantent les échos du concert organisé à l'hôpital par la *Chanson aux blessés*, Edith sort pour regagner sa chambre d'hôtel, qu'elle quittera pour revenir le soir auprès du grand blessé dont les heures sont comptées.

Une noble pensée a présidé à l'inspiration de cet ouvrage : la guerre est atroce, mais, par les dangers qu'elle crée, par les héroïsmes que suscite le patriotisme, par la secousse qu'elle imprime aux sentiments, elle modifie, ou, comme dit l'auteur en se servant d'un terme fâcheux, elle « conditionne » nos états d'âme. Le feu purifie, grandit, élève la mentalité. A cause de la guerre, Cordelier fait passer au

second plan ses chagrins intimes, il frissonne devant la beauté d'un amour qu'il fut incapable de faire naître à son profit. A cause de la guerre, Louis de Genois renonce à son passé de viveur et à ses habitudes intérieures d'homme à bonnes fortunes; il se bat en soldat superbe, il hausse son amourette à la hauteur d'une émotion noble, pure, et il aboutit au sacrifice de son égoïsme; à cause de la guerre, Edith renonce à une passion qui emplissait son être à le déborder, elle rentre dans l'austère devoir, et elle reviendra résignée et douloureuse auprès de celui dont elle avait meurtri le cœur et écrasé la vie.

Un souffle surhumain a effleuré ces êtres et les a soulevés au-dessus des mesquines conditions de la vie pour leur faire des volontés cornéliennes; c'est comme une ascension en grappe d'âmes régénérées par la souffrance, le fer et le sang; c'est l'élan collectif de chétifs humains vers un idéal radieux de beauté morale et d'élévation. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mlle Pierat (*Edith Cordelier*), Mme Piersan (*Mme Cordelier mère*), et par MM. de Féraudy (*Le professeur Cordelier*), Georges Grand (*Louis de Genois*). Les autres rôles, par : Mmes Maille, Berthe Bovy, Suzanne Devoyod, Jane Faber, de Chauveron, Emilienne Dux, et par MM. Paul Mounet, Denis d'Inès, René Rocher.

***éperonnier** (*ro-ni-é*) n. m. — Nom d'un genre d'oiseaux conirostres, de la famille des fringillidés et de l'ordre des passereaux. (Il ne faut pas confondre avec le genre qui porte le même nom, mais qui appartient au groupe des phasianidés [v. *Nouv. Lar.*, t. IV, p. 218].)

— ENCYCL. Les éperonniers (*calcarius*) sont caractérisés par un bec conique acuminé, avec mandibule supérieure un peu renflée en arrière, à arête légèrement convexe. Les ailes sont moyennes, assez effilées; l'ongle du pouce est long et presque droit. Ce genre comprend trois espèces : deux habitant les plaines du nord de l'Amérique et du Mexique, l'éperonnier peint (*calcarius picta*) et l'éperonnier orné (*calcarius ornata*), et une espèce de l'ancien monde, l'éperonnier, bruant ou plectrophane lapon, ou encore bruant montain (*calcarius Lapponica*) [L.], qui est plus rapproché des vrais bruants que le bruant des neiges (*passerina nivalis*).



Eperonnier : 1, mâle ; 2, femelle.

Le bruant montain a la tête, la gorge, les joues, le devant du cou et le haut de la poitrine noirs. La nuque porte un large demi-collier roux marron, bordé en avant par le prolongement du trait sourcilier. Le dos et le croupion sont noirs, avec les plumes largement bordées de roux et de gris; l'abdomen est blanc, avec quelques macules noires; les ailes et la queue sont noirâtres, celle-ci bordée de blanc. La femelle a des couleurs moins vives et moins tranchées et a un plumage varié de brun et de roussâtre, comme les jeunes. Bec jaune à pointe noire; longueur totale, 16 centimètres.

Cet oiseau niche dans les régions arctiques et subarctiques du nouveau monde et de l'ancien, sur les côtes du Groenland, en Laponie, l'île Jean-Mayen, Vaïgatch, Nouvelle-Zemble, Terre François-Joseph. Dans le nord de la Sibérie et de l'Amérique, au sud du cercle polaire, il ne niche que sur les montagnes. En hiver, il émigre vers le Sud; il est plus rare dans l'Europe occidentale que dans l'Europe orientale. On a trouvé des individus isolés jusque dans la Suisse et le nord de l'Italie.

Le montain court à terre comme les alouettes et, comme elles, il s'élève en l'air en chantant. Dans le Nord, on le trouve dans les toundras et les marécages, au delà de la limite des arbres. Il se nourrit de graines et d'insectes. Son nid, fait de mousses et de tiges d'herbes sèches, repose sur le sol, caché dans des buissons; il est tapissé de plumes à l'intérieur. En juin, la femelle y dépose cinq à six œufs, gris olivâtre, avec taches et traits bruns. Les îles du Commandeur et le Kamtchatka ont une sous-espèce spéciale, de même que l'Alaska. — A. MÉNÉGAUX.

Finances de guerre. (*Deuxième trimestre de 1917.*) FRANCE. — C'est en février 1917 que le ministre des finances, Alexandre Ribot, a présenté au Parlement la demande de crédits pour le deuxième trimestre de 1917. Le total s'élevait à 10.500 millions, soit 3.500 millions par mois.

Avec les 9.500 millions demandés antérieurement pour le premier trimestre, les exigences de l'état de guerre, pour la période du 1er janvier au 30 juin 1917, atteignaient 20 milliards.

La dépense moyenne mensuelle a été de 1.340 millions en 1914, de 1.900 millions en 1915, de 2.697 millions en 1916, de 3.340 millions pendant la première moitié de 1917. « C'est une situation grave, dit Ribot; on ne saurait voir sans préoccupation s'accentuer à nouveau une progression dont, après les efforts considérables accomplis durant la première partie de la guerre, on pouvait espérer le ralentissement ».

A la fin du deuxième trimestre de 1917 (terme des trois premières années de guerre), la dette totale de la France (y compris la partie antérieure à 1914) s'élevait à 92 milliards de francs. Cette dette n'est consolidée qu'à concurrence d'environ 50 p. 100. Elle comprend, en dehors des rentes 3 p. 100, perpétuelle et amortissable, et 5 p. 100, des bons et obligations de la Défense nationale pour 20 milliards, des avances de la Banque de France pour 11 milliards, des engagements à l'étranger (en Angleterre et aux Etats-Unis principalement) pour 11 milliards, etc.

Un troisième emprunt de la Défense nationale était annoncé officieusement en août pour le mois de novembre 1917.

ANGLETERRE. — Lorsque Bonar Law, le ministre des finances du Royaume-Uni, fit aux Communes, au milieu de juin 1917, un exposé de la situation du Trésor, il dit aux membres du Parlement que, pendant les neuf premières semaines de l'année fiscale 1917-1918 (soit du 1er avril au 7 juin 1917), la moyenne quotidienne des dépenses de la Grande-Bretagne s'était élevée à 197 millions de francs, soit, pour la période envisagée, un total de 12 milliards et demi. Naturellement, cette moyenne quotidienne de 197 millions s'applique aux dépenses de toute nature : intérêts de la dette publique, services civils, conduite de la guerre, etc. Il est juste de noter que, prié de dire s'il pouvait donner quelque espoir d'une diminution prochaine de la moyenne quotidienne de dépenses, Bonar Law répondit qu'il avait toute raison de considérer un tel espoir comme sérieusement fondé.

La Chambre des communes s'est alarmée de voir les dépenses prendre de telles proportions. Quelques-uns des membres les plus importants de cette Assemblée croient qu'une enquête est nécessaire, afin que l'on puisse voir où passe tout cet argent, et que le Parlement devrait imaginer un moyen de reprendre, au moins partiellement, le contrôle sur les dépenses publiques qu'il a perdu depuis la guerre. Une résolution a été préparée dans ce sens et, déjà, en août, elle avait recueilli 190 signatures. L'augmentation continue de la dépense, de la taxation et de l'endettement est devenue, pour quelques parlementaires, un mal intolérable, auquel il faut remédier d'urgence. Quant au premier ministre Lloyd George, il n'a fait aucune opposition à l'ouverture aussi prochaine que possible d'un débat sur cette résolution.

La dépense moyenne journalière ayant été de 197 millions du 1er avril au 30 juin 1917, il a été dépensé en Angleterre, pendant cette période, à peu près 7 milliards et demi de francs. Il a été pourvu à ces exigences par des moyens de trésorerie (bons et obligations de l'Echiquier) pour un peu plus des deux tiers et, pour le reste, par le produit de la taxation.

Les ressources budgétaires ont fourni : 14 milliards et demi en 1916-1917, contre 8 milliards et demi en 1915-1916 et 5 milliards et demi en 1914-1915.

La moyenne journalière des dépenses a été de 13.500.000 francs en 1913-1914, de 38.500.000 francs en 1914-1915, de 107 millions en 1915-1916, de 150 millions en 1916-1917.

Dans le deuxième trimestre de 1917, la moyenne journalière a varié de 175 à 197 millions de francs.

Les dépenses de l'Angleterre, dans l'année fiscale 1916-1917, se sont élevées à 55 milliards de francs, contre 39 milliards en 1915-1916, 14 milliards en 1914-1915 et 5 milliards en 1913-1914.

Du 1er août 1914 au 31 mars 1917, l'Angleterre a donc dépensé 108 milliards de francs. Le deuxième trimestre de 1917, qui est le premier de l'année fiscale britannique 1917-1918, a ajouté 15 milliards à ce total de dépenses, le portant à 123 milliards pour les trois premières années de la guerre.

ETATS-UNIS. — Le deuxième trimestre de 1917 a amené des modifications profondes dans l'état budgétaire des Etats-Unis. La physionomie du compte général des recettes et dépenses pour l'année fiscale 1916-1917, close le 30 juin 1917, a été complètement bouleversée par le fait que c'est au début de la dernière période trimestrielle de cet exercice que Wilson a fait résolument entrer l'Union dans la guerre mondiale.

Durant les neuf premiers mois de l'année fiscale, soit du 1er juillet 1916 au 31 mars 1917, la comparaison des chiffres budgétaires avec les montants correspondants du précédent exercice ne présentait que de peu significatives différences, résultant des avantages et des charges de l'état de neutralité. Mais, dans les trois derniers mois, soit du 1er avril au 30 juin, les Etats-Unis étaient devenus un Etat belligérant. Aussitôt, le Congrès et le gouvernement durent s'engager dans une voie de dépenses considérables et s'occuper de la création de ressources nouvelles adéquates. Le résultat fut un énorme grossissement des chiffres du budget total de 1916-1917 par rapport à l'année fiscale antérieure 1915-1916.

Le total des dépenses a passé, en effet, de 3.800 millions de francs à 13 milliards, l'état de guerre, dans le deuxième trimestre de 1917 (le quatrième de l'année fiscale 1916-1917), ayant provoqué un supplément de dépenses de 9 milliards.

Le total des recettes, d'autre part, est porté de 4 à 17 milliards de francs. De cette dernière somme l'impôt a fourni 5 milliards et demi, l'emprunt 11 milliards et demi, dont 7 milliards provenant de l'emprunt de la Liberté émis au lendemain de la déclaration des hostilités.

L'exercice fiscal 1916-1917, clos le 30 juin 1917, se soldait ainsi par un exédent de recettes d'environ 4 milliards de francs.

Pendant les trois premiers mois de leur participation à la guerre, les Etats-Unis ont dépensé une somme égale au total de la dette publique existant lors de la déclaration de guerre.

Les dépenses journalières avaient été de 17 millions de francs en mars 1917. Elles passèrent en avril à 50 millions, en mai à 53 millions, en juin à 69, en juillet à 122 millions.

Les Etats-Unis avaient ouvert aux Alliés, jusqu'à la fin du mois d'août, un total de crédits en chiffres ronds, de 10 milliards de francs, dont 5 milliards à l'Angleterre, 2 milliards et demi à la France, un milliard à l'Italie, un milliard à la Russie.

Ces avances du gouvernement américain aux Alliés furent autorisées par la loi du 24 avril 1917. Le montant en pouvait être porté à 15 milliards de francs, à prélever sur un ensemble de ressources de 35 milliards, dont la création (sous diverses formes d'emprunt) a été sanctionnée par le Congrès.

Les Etats-Unis ont, en fait, prêté aux Alliés, depuis le début du deuxième trimestre de 1917, une somme totale moyenne de 2 milliards et demi de francs par mois, ce qui fait 15 milliards de francs pour les six mois écoulés depuis l'entrée de l'Union dans la guerre mondiale. Ce total représente approximativement la valeur globale de toutes les acquisitions de matériel de guerre, de munitions, de vivres et de matières premières, effectuées aux Etats-Unis pendant la même période de six mois par les nations alliées : Grande-Bretagne, France, Russie, Italie, Belgique et Serbie.

ALLEMAGNE. — Jusqu'à présent, l'Allemagne avait émis six emprunts de guerre, un tous les six mois, qui ont donné un produit total de 60 milliards de marks ou 75 milliards de francs. Il y faut ajouter les ressources provenant de la taxation, 10 à 12 milliards de francs, et la mise en circulation de bons du Trésor pour une dizaine de milliards.

La part du deuxième trimestre de 1917 dans le total des dépenses de l'Allemagne peut être fixée à 10 milliards de francs.

Les différences avec les périodes précédentes ne sont donc pas accusées bien nettement dans la situation financière apparente de l'Allemagne au cours du deuxième trimestre de 1917. Les embarras ont dû, cependant, s'accroître dans une très notable proportion.

En tout cas, l'or est en diminution dans l'encaisse de la Banque de l'empire. Le total en était encore de 3.166 millions de francs le 15 juin 1917. En sept semaines, soit au 7 août, il avait fléchi à 3.000 millions. Dans ce même temps, la circulation fiduciaire s'est accrue de 850 millions de francs, passant de 11.025 à 11.880 millions de francs.

La dette actuelle de l'Allemagne se compose des éléments suivants :

Dette antérieure à la guerre : Empire, 6.125 millions; Etats confédérés, 19.375 millions; six emprunts de guerre, 75 milliards; bons du Trésor de l'empire, 10 milliards; bons de la Prusse, 5 milliards. Total : 115 milliards.

Un septième emprunt de guerre a été émis de septembre à octobre, six mois exactement après la dernière grande opération du même genre.

RUSSIE. — La Banque d'Etat, en Russie, avait, en 1914, au moment où la guerre a éclaté, une encaisse métallique de 4.500 millions de francs. C'est encore, à 200 ou 300 millions près, le chiffre actuel. Mais la circulation fiduciaire a passé de 4 milliards et demi en juillet 1914 à 37 milliards de francs en juillet 1917. La part, dans cette augmentation, du deuxième trimestre de l'année en cours, a été de 6.200 millions, ce qui ne saurait étonner, puisque c'est dans ces trois mois que se sont développées les premières péripéties de la crise révolutionnaire en Russie.

Les résultats de la chute violente du tsarisme, déplorables au point de vue militaire, ne l'ont pas été moins au point de vue financier. Les hommes que le flot populaire a portés aux sommets où s'est recruté le nouveau personnel gouvernemental n'ont trouvé, lorsqu'il s'est agi de faire vivre et fonctionner le nouveau système, d'autre procédé que le recours à cet antique instrument de création artificielle de la monnaie. Tout au moins ont-ils essayé, — et non sans un certain résultat, — de lancer un emprunt intérieur, dont un peu d'ordre assurerait sans doute la réussite.

Le change du rouble n'a cessé de fléchir dans ces mois consacrés à l'organisation d'un embryon de

gouvernement provisoire. Le rouble n'a plus valu bientôt que 1 fr. 50, moins même, en attendant une dépréciation plus forte encore; en septembre, le cours du rouble est tombé à 1 franc.

D'après le ministre des finances de Russie en septembre 1917, Nekrassof, collègue de Kerensky, les dépenses de l'Etat ont pris sous le régime révolutionnaire une expansion démesurée. La circulation s'était accrue, pour chaque mois de guerre en 1916, de 290 millions de francs. Pendant les deux premiers mois de 1917, l'émission mensuelle des billets de la Banque d'Etat se trouva portée à 423 millions. A partir de mars, elle a été en moyenne de 832 millions. A la grande conférence de Moscou, tenue en août, Nekrassof fit la déclaration suivante : « Je vous expose ces chiffres, dit-il, pour vous montrer combien la situation financière est difficile. » Il reconnut que le nouveau régime coûtait au pays beaucoup plus cher que l'ancien et que certaines administrations engloutissaient d'énormes sommes pour leur entretien. Il dit encore que les difficultés financières de l'Etat dépendaient pour une bonne part de la hausse extraordinaire des salaires ouvriers. Dans la seule usine Poutilof, les travailleurs avaient formulé de nouvelles revendications s'élevant à près de cent millions de roubles.

Il est remarquable qu'en dépit des embarras politiques si graves au milieu desquels il se débattait, le gouvernement provisoire avait osé lancer « l'emprunt de la Liberté » et que, déjà, au milieu d'août, les souscriptions dépassaient un total de 3 milliards de roubles.

Italie. — Le gouvernement italien avait effectué, dans l'exercice clos le 30 juin 1916, un total de payements de 11 milliards de francs. Le montant des dépenses s'est élevé, dans l'exercice suivant 1916-1917, à 18 milliards, soit une augmentation de 7 milliards. Le mouvement des dépenses allant sans cesse en croissant, on peut évaluer à un peu plus du quart du montant annuel le contingent afférent au dernier trimestre de cet exercice, qui est le deuxième de l'année 1917. Le chiffre approximatif est légèrement supérieur à 5 milliards, soit une moyenne mensuelle de 1.700 millions. Des moyens de trésorerie ont servi à couvrir les dépenses de ce trimestre, en Italie. — A. Moireau.



Le 6 septembre 1917, le gouvernement français, ayant à sa tête le président de la République, Raymond Poincaré, est allé à Fère-Champenoise, sur le champ de bataille de la Marne, pour célébrer le troisième anniversaire de la victoire française qui sauva l'humanité et rendre à ceux qui tombèrent si glorieusement pour la Patrie l'hommage de sa pieuse reconnaissance. Alexandre Ribot, président du conseil, prononce un éloquent discours, au milieu d'une assistance profondément et patriotiquement émue.

Guerre en 1914-1917 (la). [*Suite.*] — Le 6 septembre dernier, en une cérémonie simple et grave, le gouvernement français a célébré l'anniversaire de la victoire de la Marne. Quand on reporte son souvenir à cette époque redoutable de septembre 1914, on aperçoit plus clairement qu'alors l'importance libératrice de cet événement. Plus tard, dans quelques siècles, quand on écrira l'histoire de ce temps-ci et que tous les détails auront plongé dans l'ombre des archives et l'oubli définitif des mémoires humaines, cette date seule émergera, dominant les années sinistres qui apparaîtront comme un retour inexplicable de barbarie. L'histoire, en effet, ne se trompe pas : elle néglige les bas-fonds et les plaines où s'agitent les instincts de l'humanité; elle ne s'arrête qu'aux sommets. Dès maintenant, quand on repasse de sang-froid dans son esprit tous les faits accomplis depuis lors, on constate que les luttes gigantesques qui ont mérité l'admiration des peuples civilisés n'ont été, à côté de la victoire de la Marne et quelque héroïsme qu'on y ait déployé, que des actions d'ordre secondaire. Dès le 6 septembre 1914, l'échec allemand était définitif. Il a fallu tout l'aveuglement et tout l'orgueil de ce peuple, il a fallu que les intérêts d'une caste dominante se sentissent tout à coup menacés d'anéantissement par cette défaite irrémédiable, pour que la guerre continuât. Rien, à notre sens, ne montre mieux l'absolue nécessité d'en finir avec l'esprit militaire de l'Allemagne que la pensée des sacrifices inouïs, des souffrances accumulées, des douleurs subies, de tout ce bouleversement dont le monde aura tant de peine à se remettre et dont l'obstination de l'Allemagne est seule responsable. Rien, aussi, n'est plus propre à nous assurer dans notre décision de lutter jusqu'au bout; le résultat non seulement est certain, il est acquis. Nous avons commis assez de fautes depuis la Marne, nous avons eu assez d'occasions d'être écrasés pour n'avoir pas pu échapper à notre sort, si notre sort eût été d'être vaincus et la civilisation avec nous. La France a été le rempart du monde contre ce nouveau flot d'invasion barbare. Elle a, une fois de plus, accompli son destin. Il y a là de quoi nous aider à supporter bien des angoisses et bien des misères.

Il n'avait, d'ailleurs, pas été inutile, en septembre 1917, de faire appel à cette certitude et à cette espérance. Sans doute, les événements militaires des fronts occidentaux, en France et en Italie, n'avaient point trompé l'attente qu'avaient permise les victoires du mois d'août. De ce côté, aucune inquiétude n'était possible, et on pouvait seulement s'étonner sans comprendre que les Allemands continuassent sur le front français des attaques toujours condamnées à un sanglant insuccès. Mais, sur le front oriental-nord, la faiblesse lamentable de l'armée russe avait fait naître de nouvelles craintes, et l'anarchie de l'Etat russe ouvrait à nos ennemis, outre des perspectives encourageantes de tranquillité militaire, la possibilité de conquêtes faciles. La grande épreuve matérielle et morale que la révolution russe imposait à l'Europe était devenue plus aiguë encore qu'en août, et il était vraisemblable qu'on s'acheminait vers des décisions de la plus haute gravité pour l'avenir. Il eût été pourtant peu raisonnable de s'imaginer que les événements russes, même supposés aussi défavorables qu'ils pouvaient l'être, fussent capables de modifier la conclusion de cette guerre. Ils étaient seulement de nature à orienter autrement l'ambition allemande et à la mettre aux prises avec d'autres difficultés. En ce qui nous concerne, nous sommes disposé à penser que nous nous en sommes exagéré l'importance. Sur un seul point, on devait être d'accord : la révolution russe et ses conséquences militaires avaient, sans aucun doute, reculé l'heure de la paix et relevé le courage de l'Allemagne.



Le major général sir Arthur Currie, commandant les troupes canadiennes sur le front britannique.

La situation militaire, sur le front franco-anglais, avait continué à être très bonne. Non seulement nous avions maintenu toutes les positions conquises en août au nord et au nord-ouest de Verdun, non seulement les assauts répétés que l'armée du kronprinz avait lancés contre elles s'étaient brisés avec de grosses pertes, mais, du côté du nord-est, le 8 septembre, un nouveau bond en avant nous avait donné le bois Le Chaume. D'autre part, nos alliés anglais, continuant à combiner leurs efforts avec notre extrême gauche, avaient élargi leurs positions autour d'Ypres dans une région très difficile et, du 20 au 29 septembre, ils avaient victorieusement avancé dans la direction de l'Est et du Nord.

Chacun de ces succès avait, à la vérité, donné peu de terrain supplémentaire, et les Allemands avaient trouvé dans cette circonstance un moyen de transformer leur échec en victoire; mais, chaque fois, on avait fait tout ce qu'on avait voulu faire, et l'on avait affaibli l'adversaire. Jamais, du reste, le moral des troupes n'avait été aussi ferme et leur élan aussi impétueux. Il fallait attribuer ce résultat à l'excellente organisation que les armées alliées, après bien des tâtonnements et des erreurs, avaient enfin acquise. La supériorité de l'artillerie leur était désormais assurée. Ce n'était qu'après des préparations prolongées, dont l'effet irrésistible était d'anéantir les défenses de l'ennemi en première ligne et de gêner ses mouvements à l'arrière, que l'infanterie intervenait. Les pertes en étaient singulièrement diminuées et, surtout, on évitait ainsi les surprises démoralisantes que causait naguère dans nos rangs la brusque intervention de contingents ennemis ou de mitrailleuses qu'une préparation insuffisante n'avait pas réduits préalablement à une impuissance totale. La sécurité et la confiance de l'infanterie en étaient accrues d'autant. Certes, l'artillerie, contrebattue par l'ennemi, voyait son action devenir de plus en plus dangereuse pour ses effectifs, mais la certitude de faire un travail utile avec un matériel perfectionné maintenait dans ce corps remarquablement entraîné une fermeté inébranlable. L'abondance inépuisable des munitions et des canons, l'assurance de pouvoir toujours dominer l'adversaire, étaient devenus des éléments de succès de premier ordre. Ainsi, c'est par l'artillerie, soutien indispensable de l'infanterie, que nous aurons pu vaincre. Au début de la guerre, notre canon de 75 a été l'élément essentiel de notre résistance. A l'heure présente, notre artillerie lourde à tir rapide donne à nos attaques une solidité sans égale. Ce qui se passe en 1917 montre assez clairement ce qui eût pu se passer en 1914, si notre matériel eût été à la hauteur de notre courage.

Ajoutons à ce travail de l'artillerie celui de notre aviation et, quand nous disons « notre », nous y comprenons celle des Anglais, qui atteint autant de perfection que de hardiesse. Le repérage des positions et des batteries ennemies, la photographie du terrain à conquérir, le service des renseignements sur les mouvements de l'arrière, enfin le bombardement des cantonnements et dépôts de munitions de l'ennemi sont des tâches essentielles, désormais inséparables du succès, dans la guerre moderne. Nos aviateurs l'accomplissent avec un courage et un élan qui entraînent, hélas ! bien des pertes douloureuses et qui fauchent une jeunesse incomparable ; mais les résultats admirables que l'on obtient compensent la grandeur du sacrifice, et les pères et les mères qui pleurent leurs fils ne versent pas des larmes inutiles. Les Allemands avaient multiplié les raids sur Londres, mais on était certain que l'heure des représailles était proche.

Sur le front italien, l'avance obtenue en septembre avait été moindre que celle d'août, mais nos alliés s'étaient implantés sur le plateau de San Gabriele, et ils y étaient restés en dépit des Autrichiens. Là aussi, la force de l'artillerie avait soutenu l'élan de l'infanterie. La direction des opérations était aux

mains de Cadorna, comme elle était aux mains de Pétain et de Douglas Haig. Elle n'était pas, quoi qu'en pût penser et dire le fétichisme allemand, dans celles d'Hindenburg.

On ne pouvait malheureusement pas faire la même constatation sur le front oriental. Si, au sud, du côté roumain, les Allemands avaient rencontré une résistance acharnée, souvent victorieuse, qui arrêtait leur marche vers Odessa, au nord, l'action corruptrice des idées pacifistes et révolutionnaires avait accru l'indiscipline dans l'armée russe et rendu impossible non seulement toute attaque, mais même toute résistance. Sans doute, on avait lu de belles proclamations, on avait abondamment discouru sur la nécessité de défendre la Russie et la révolution, mais il n'y avait eu là que des paroles, et les actes étaient en contradiction avec les mots. Dans les premiers jours de septembre, Riga avait été évacuée par l'armée russe. Les troupes allemandes, commandées par le général von Eichhorn, y étaient entrées le 3, et cette conquête sans péril avait été exaltée par nos ennemis comme une victoire glorieuse. A la vérité, ils n'en avaient tiré en septembre d'autre parti que de pouvoir s'avancer sur la Duna, le long de laquelle il semblait bien, à la fin du mois, qu'ils eussent l'intention de s'établir avant l'hiver pour tenir les routes de Petrograd et de Moscou. Mais la prise de Riga pouvait avoir d'autres conséquences et, notamment, une attaque contre Petrograd. Cette opération pouvait être tentée par deux routes : l'une terrestre, longue de 400 kilomètres, ce qui est long partout, mais surtout en Russie et dans la saison où l'on entrait; l'autre, maritime, par le golfe de Finlande. De ce côté, la faiblesse de la



Léopold de Bavière, commandant les troupes allemandes en Courlande.



Le roi d'Italie Victor-Emmanuel III et le président de la République Raymond Poincaré visitant ce qui reste des ruines du château de Coucy, ravagé par la sauvagerie allemande.

flotte russe pouvait être largement escomptée, et les Allemands avaient sans aucun doute à Cronstadt, seule défense militaire de la capitale russe, des intelligences qui devaient leur faciliter la tâche. On disait, au dernier jour du mois, que des forces navales importantes étaient massées dans la Baltique, et Kerensky avait annoncé publiquement qu'elles avaient pénétré dans les eaux finlandaises. On devait constater, toutefois, que les Allemands, après le grand bruit fait par eux autour de la prise de Riga, étaient demeurés à peu près immobiles en septembre, soit qu'ils fussent incapables d'un effort décisif de ce côté, soit qu'ils aient hésité à s'engager dans une marche à travers la Russie, soit, enfin, qu'ils aient jugé plus utile d'attendre les événements russes, de favoriser le désordre par leur propagande



Une tranchée anglaise à l'arrière, sur le front des Flandres.

et, peut-être, de préparer une paix qui leur assurerait des avantages supérieurs aux risques d'une entreprise militaire. Pour l'une quelconque de ces raisons, ou pour toutes à la fois, les Allemands n'avaient pas utilisé leur succès, alors que, sur ce front, le temps favorable à une marche en avant était fort restreint par l'arrivée de l'automne et l'approche de l'hiver. De même, au sud, leurs opérations avaient manqué d'ampleur et, sur le front de Salonique, elles avaient été nulles. Quelque part que l'on fasse aux préoccupations politiques qu'avaient certainement les Allemands, on doit, pourtant, déduire de cette inaction relative que leurs moyens militaires avaient diminué, comme nous l'avons déjà fait remarquer, et qu'ils ne disposaient plus de forces suffisantes pour tenter sur Petrograd une marche foudroyante dont l'effet moral eût été immense. Ne nous exagérons, d'ailleurs, pas la portée réelle d'une telle éventualité. Ce serait ici le moment de se souvenir de ce qu'il y a d'artificiel et de voulu dans la position géographique de la capitale actuelle de la Russie. Tenir Petrograd n'est pas tenir la Russie, et l'importance de cette conquête serait limitée à un affaiblissement de la Russie par le nord, à une régression territoriale vers le temps des luttes avec la Suède au XVIe et au XVIIe siècle. L'histoire se recommence sans cesse. L'agitation entretenue en Lithuanie et en Courlande, l'espoir pour l'Allemagne de s'étendre de ce côté dans des provinces dont la possession est très souhaitable au point de vue économique, la complicité de la Finlande, dont l'histoire vraie nous échappe depuis plusieurs mois, peuvent pousser l'Allemagne à chercher la maîtrise de la Baltique, si la Russie lui laisse détruire l'œuvre de Pierre le Grand. Mais la Russie reste, même dans l'hypothèse de cette perte, et il n'y aurait là qu'un avantage local, très regrettable pour le présent et pour l'avenir, mais nullement décisif. Nous devions donc garder notre sang-froid en présence d'une tentative d'avance allemande dans la partie nord de la Russie. Nous verrons tout à l'heure si des pronostics étaient possibles au sujet de l'attitude future du gouvernement russe.

Du côté turc, les Allemands n'avaient pas davantage pu intervenir. Le gros échec éprouvé, fin septembre, par les troupes ottomanes à l'ouest de Bagdad, rendait toute reprise de cette ville impossible.

Il résulte de ce qui précède que la situation militaire sur le front occidental était absolument solide et continuait à permettre les grandes espérances que peuvent inspirer l'ordre et la méthode chez les chefs, le courage et la confiance chez les soldats. Une campagne d'hiver, à moins d'événements précipités et inattendus, était certaine. Tout le monde, en France, en acceptait la perspective, et l'armée était prête à en supporter les fatigues et les périls. Il n'était pas certain que le même état d'esprit régnât en Allemagne. Du côté russe, tout était incertitude, et les Allemands ne semblaient pas avoir de plan arrêté.

On doit reconnaître qu'étant donné le secours qui pouvait leur venir, sans qu'ils eussent à bouger, des événements intérieurs russes, la sagesse la plus élémentaire devait les pousser à patienter. Nos lecteurs n'ont pas attendu qu'à la date du 1er octobre nous ayons pu dire par le menu ce qui s'était passé en Russie pendant le mois de septembre. Il est possible que nous connaissions un jour le détail de cette histoire. A l'heure où nous écrivions, nous l'ignorions, et il est probable que les mieux informés n'étaient pas plus avancés que nous-même. L'obscurité la plus complète planait sur les actes du gouvernement russe, non moins que sur ses intentions, et tout ce qu'on pouvait dire, en résumé, était que l'anarchie avait atteint, en septembre, dans ce malheureux pays, une acuité désolante. Il faut, cependant, dégager quelques faits essentiels, dont le sens exact échappait en partie, mais dont la matérialité était certaine.

On se souvient qu'à la fin d'août, un Congrès avait eu lieu à Moscou, qui avait eu l'apparence d'une représentation sinon du peuple russe, du moins des partis que groupent autour d'eux les dirigeants actuels de la Russie. Il est très important, soit dit en passant, de ne se faire aucune illusion sur le rap-

port réel qui existe entre les assemblées délibérantes russes, lesquelles remplissent la presse du bruit de leurs débats et de l'incohérence illuminée de leurs motions, et la Russie au nom de qui elles prétendent parler. Le mandat des membres de ces assemblées ne leur a été, jusqu'ici, le plus souvent confié que par eux-mêmes. Nous sommes en présence de révolutionnaires théoriciens, revenus pour la plupart de l'exil, parmi lesquels les rivalités personnelles



Les généraux Pershing et Franchet d'Esperey aux environs de Saint-Quentin.

jouent un rôle considérable, et qui prétendent appliquer au peuple russe les rêveries irréalisables dont ils ont entretenu leur agitation et leur mysticisme pendant leur séjour à l'étranger. Situation périlleuse entre toutes, qui paralyse les hommes d'action et risque de porter au premier plan des utopistes capables de sacrifier à des abstractions l'avenir de la Russie et du monde. Le Congrès de Moscou était loin d'avoir fait l'union entre les partis. Un fait l'avait dominé : l'intervention du général Kornilof et ses adjurations véhémentes en faveur du rétablissement de la



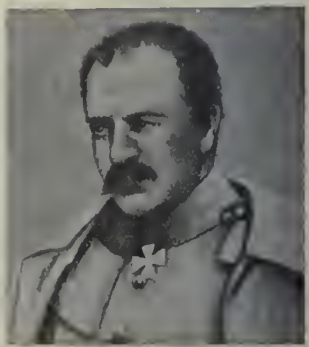
Les prisonniers allemands s'appliquant mutuellement sur le dos de la veste et sur le fond du pantalon les initiales P. G. (prisonnier de guerre).

discipline militaire. L'autorité de Kerensky n'était pas sortie fortifiée de ces débats ; l'intransigeance des maximalistes des soviets n'avait pas diminué, et leur action fâcheuse continuait à s'exercer sur l'armée. Dans les jours qui suivirent la fin du Congrès, survinrent la prise de Riga le 3 septembre, l'appel des soviets à l'armée, auquel succéda bientôt un ordre du jour insensé demandant la suppression des troupes de choc comme contraire à l'égalité, le procès Soukhomlinoff où les Allemands ne manquèrent pas de chercher des arguments qui leur permissent de rejeter sur les Russes la responsabilité de la guerre. Puis, brusquement, on apprit, vers le 10, qu'un conflit aigu éclatait entre Kornilof et Kerensky ; que Kornilof demandait des pleins pouvoirs pour constituer un gouvernement et relever la discipline ; qu'il marchait sur Petrograd et qu'en même temps les cosaques et leur hetman, Kaledine, se déclaraient pour lui ; que Kerensky organisait la résistance contre Kornilof et se proclamait généralissime ; que le général Alexeieff était rappelé dans les conseils du gouvernement ; enfin, le 14, que Kornilof renonçait à son entreprise, se rendait et demandait des juges. On conçoit que l'opinion publique, en Europe et en Amérique, ait été secouée par ces nouvelles. La presse quotidienne, fort désorientée, a pris parti pour Kerensky ou pour Kornilof ; mais, d'une manière générale, elle a été unanime pour déplorer un pareil conflit devant l'ennemi et pour appeler de tous ses vœux le rétablissement de l'ordre, quel que fût celui qui le rétablirait.

Or, il semble, d'après des informations ultérieures, qu'il n'y eut pas de conflit entre Kerensky et Kornilof, que premier ministre et généralissime étaient d'accord et que leur effort commun, sous l'apparence d'un antagonisme, tendait au même but, c'est-à-dire, devant la nécessité de la résistance à l'invasion, à une reconstitution de l'armée. Qu'y avait-il de vrai dans ces informations? Il était impossible de le dire. Ce qui paraissait évident, c'est que Kornilof n'avait aucune intention contre-révolutionnaire, qu'il continuait le rôle patriotique qu'il avait joué au Congrès de Moscou et que, s'il avait contre lui les anarchistes de l'armée — les massacres d'officiers à Viborg le prouvèrent assez — il avait pour lui tous les corps militaires solides et organisés. D'autre part, il devint de plus en plus clair que le mouvement de Kornilof, même avant qu'on parlât d'une entente préalable avec Kerensky, avait diminué l'autorité de celui-ci et l'avait rendu suspect au Soviet, ainsi qu'aux maximalistes, qui avaient gagné du terrain. Ce qui suivit fut très obscur. Les journaux ont prêté à Kerensky des intentions de dictature ; on a parlé de république russe, on a eu devant soi une sorte de Directoire de cinq personnes, dont ni les pouvoirs ni l'autorité morale n'ont été bien définis ; on a vu, surtout, s'élever des rivalités de personnes, notamment celle de Tchernof contre Kerensky ; on a parlé d'une dictature militaire qui aurait été confiée au général Verkowsky ; on a senti que le moment était peut-être proche où les maximalistes prendraient le pouvoir et où, par suite, l'anarchie serait triomphante. Pour tenter de régler la question gouvernementale, le comité des ouvriers et soldats du Soviet avait décidé de réunir une conférence populaire, composée de délégués de différentes classes de la nation, — comment nommés, on l'ignorait, — et qui aurait compris environ mille membres. Comme, au même moment, la majorité du Soviet avait passé aux maximalistes, on pouvait craindre que cette conférence ne fût assez hostile à Kerensky pour l'obliger à quitter le pouvoir et pour le passer peut-être à Tchernof, théoricien agraire, dont les sentiments « défaitistes » inspiraient les plus graves défiances. On en était là au 1er octobre, du moins d'après les renseignements connus. Fallait-il essayer de tirer une conclusion? Nous ne l'avons point pensé. Trop de forces diverses, insoupçonnées ou inconnues, agissaient en Russie ; nous étions trop imparfaitement informés des hommes et des choses ; nous savions trop peu ce qui se passait ailleurs qu'à Petrograd, à Smolensk et à Moscou, pour tenter de faire une synthèse d'événements qui nous dépassaient. Des faits comme le formidable incendie de Kazan, que nous n'avons presque connu que comme un fait divers, prouvent assez combien de détails énormes nous échappent dans les convulsions russes. Quel avenir se préparait pour ce peuple, si plein de ressources, que le tsarisme n'a pas su éduquer et qui, par la faute de ses gouvernants, n'a jamais pu mettre en œuvre ses qualités foncières? Allait-il se désagréger dans le fédéralisme, comme l'y préparaient les conclusions du Congrès des nationalités tenu à Kiev? Allait-il devenir la proie de l'Allemagne, attentive à profiter de sa désorganisation, habile à la hâter, toute prête à se présenter en sauveur? Les points d'interrogation se multipliaient, et il est trop évident que, pour les alliés de la Russie, dont aucun n'a pensé à l'abandonner, quelque fable qu'ait pu inventer à ce sujet la mauvaise foi germanique, ils devaient considérer avec quelque inquiétude le spectacle de ces mouvements désordonnés, qui en couvraient peut-être d'autres plus violents, plus graves, plus décisifs. — Il n'est pas douteux, nous y revenons, que les Allemands n'aient vu dans les affaires russes une aide et peut-être une solution. La possibilité de se payer sur la Russie, l'expansion industrielle et commerciale qu'ils peuvent entrevoir et que, dès maintenant, ils organisent dans ce pays à la faveur des troubles, une direction nouvelle, ou plutôt renouvelée, de leur politique orientale, une nouvelle route ouverte vers l'Asie, et, plus que tout, l'espoir d'une paix séparée qui eût obligé l'Entente à modifier tous ses plans, étaient des considérations qui n'ont certes pas échappé à un esprit aussi ouvert, aussi averti sur tous les problèmes politiques et économiques que celui du secrétaire d'État des affaires étrangères, von Kühlmann. Mais cette perspective d'une extension germanique vers l'Est, d'une continuation pacifique de l'écrasement des Slaves, commencé il y a plus de sept siècles par les chevaliers Teutoniques, ne seraient pas des événements de nature à assurer la paix du monde. De quel œil serait-elle envisagée par les Américains et, plus spécialement, par les Japonais? Il est permis de penser que ni les uns ni les autres ne sont disposés à laisser les Allemands s'installer en Russie sous une forme quelconque, et il se pourrait que la question russe, envisagée en fonction des intérêts de l'Amérique et de l'Extrême-Orient, fût destinée à prendre une tout autre tournure que celle que prévoit peut-être la diplomatie, toujours un peu simpliste, de nos ennemis. Nous signalons ces différents points de vue, comme nous avons l'habitude de le faire et parce que nous les considérons comme capables de nous réserver des surprises. On a souvent parlé du Japon en septembre. On en avait parlé, prématurément, en 1914. Les choses ont marché depuis. Nous ne doutons pas que les affaires russes ne soient suivies par les Japonais avec une attention particulière. On ne pouvait en



Le général russe Kornilof.



Kaledine, hetman des cosaques.


TOLMINO
S. Lucia
Volzana
Grenchin
Cividale del Friuli
Plateau de Bainsizza
Chiapovano
Tribussa Sup.
Idria
CARNIOLE
Selva di Ternova
Ternova
Gorizia
Salcano
Podgora
Cormons
Gradisca
Savogna
Merna
Sampasso
Monfalcone
Doberdo
Comen
Aidussina
Vippaco
Reifenberg
Duttole
Nabresina
Golfe de Panzano
Golfe de Trieste
TRIESTE
Opcina
Cesana
Senosecchia
Muggia
Dolina
Plava
Canale
Auzza
Nanos
LÉGENDE
Echelle 1: 250.000
0 2 4 6 8 10 k
Routes Principales
Chemin de Fer

dire plus à la fin de septembre. — La question de la paix, qui, dans l'esprit des Allemands, est certainement liée, depuis longtemps, à celle de la Russie, n'avait pas cessé de fournir à la presse des développements abondants, sans toutefois qu'on se fût acheminé vers une solution sur les conditions de laquelle nous avons dit, le mois dernier, notre sentiment. On avait, pendant tout le mois, annoncé la réponse des Empires centraux à la Note pontificale du mois d'août. On avait prédit, — si peu vraisemblable que ce fût, — qu'elle contiendrait des propositions concrètes, et on les formulait d'office. Les réponses de l'Allemagne et de l'Autriche ont été connues seulement le 22 septembre, et elles sont restées dans le vague des déclarations platoniques. La réponse allemande a proclamé l'amour de la paix qui avait toujours inspiré Guillaume II avant 1914, et elle n'a pas manqué de laisser dans l'ombre la question de la responsabilité de la guerre. Elle a, comme aussi la réponse autrichienne, adhéré avec enthousiasme aux principes généraux de droit et d'arbitrage que l'Allemagne a violés avec méthode et sans pitié depuis trois ans.



Essai de redressement d'un navire marchand, victime des torpilles ennemies.

Ces réponses furent-elles doublées d'une Note verbale remise au nonce de Munich et dans laquelle le gouvernement allemand formulait à l'égard de l'indépendance de la Belgique des propositions, peut-être déjà émises secrètement au début de l'année, inspirées certainement des idées de von Bissing et empreintes d'une impudence provocante qui en rend l'authencité suspecte, nous ne pouvions alors le dire exactement. L'agence Wolff en avait lancé la nouvelle, qui avait été démentie par von Kühlmann, peut-être à la suite du déplorable effet qu'elle avait produit. Il semblait peu probable que, jusqu'à ce moment, les Empires centraux, incertains de ce qui allait se passer en Russie, eussent précisé des propositions. Dans une réunion de la commission plénière du Reichstag, le 28 septembre, le chancelier Michaelis et le secrétaire d'Etat von Kühlmann avaient insisté dans le sens de la Note. Michaelis avait prudemment déclaré que l'Allemagne restait « les mains libres » et, par suite, n'avait fixé aucun but concret à la guerre. Von Kühlmann avait longuement insisté sur la conformité d'opinion du peuple allemand, du Reichstag et du gouvernement, et il avait affirmé que l'Allemagne était prête à faire la paix. Sous la phraséologie de ces divers documents, il était aisé de relever des intentions très nettes : avant tout, le gouvernement allemand tenait à affirmer son union intime avec le Reichstag et avec le peuple allemand. C'était une réponse indirecte au président Wilson, à la distinction faite par lui entre le peuple allemand et la dynastie régnante, à l'absence de tout gouvernement démocratique et responsable. C'était aussi un moyen nouveau de lier le peuple à la politique impériale. En second lieu, il ressortait des documents allemand et autrichien à la fois un grand embarras à formuler des propositions de paix, un désir violent d'attirer l'Entente dans des négociations sans précision, pour lui imposer ensuite des conditions avantageuses à l'Allemagne, enfin et surtout, un besoin impérieux de faire la paix. Sur ce point, aucun doute n'était possible. L'Allemagne souhaitait la paix qui lui était devenue nécessaire, et l'Autriche ne pouvait plus s'en passer.

En Allemagne, les difficultés alimentaires allaient croissant, et il n'était pas impossible que des difficultés industrielles plus graves encore, atteignant la fabrication des munitions, ne surgissent à bref délai. Les ressources de recrutement s'épuisaient peu à peu, et il existait une fatigue générale, qui se traduisait par un affaiblissement de la race. D'autre part, les conquêtes mêmes de l'Allemagne n'étaient pas sans créer des embarras. Le gouvernement allemand de la Belgique augmentait chaque jour l'odieux de cette occupation. Celle de la Pologne était encore plus malaisée, sans parler des frictions que ne doit pas manquer de susciter le condominium austro-allemand. La nouvelle Constitution du 12 septembre, la création d'un conseil de région et d'un conseil d'Etat coexistant avec leur gouverneur général, dont les pouvoirs peuvent annuler en beaucoup de cas ceux du gouvernement soi-disant national qu'on accorde à la Pologne russe, sont une dérision et un trompe-l'œil sur lequel les Polonais ne peuvent s'abuser, en dépit de la propagande que l'Allemagne multiplie en tous lieux. Par ailleurs, la maladresse et l'absence de scrupules de la diplomatie allemande avaient suscité des difficultés graves. La publication, à Washington, des dépêches envoyées par le comte de Luxbourg, ministre d'Allemagne à Buenos-Ayres, par l'intermédiaire de la légation de Suède qui était complice et dans lesquelles il conseillait de ne rien céder à l'Argentine, de couler ses bateaux « sans laisser de traces » au moment même où l'Allemagne s'engageait à respecter la neutralité argentine, avait compromis gravement la Suède, mais avait aussi rendu délicate la position de l'Allemagne en Amérique méridionale. Militairement et malgré les communiqués tendancieux, l'Allemagne ne faisait plus que tenir à l'Ouest, et nous avons dit que, même à l'Est, elle semblait hésiter. — En Autriche-Hongrie, la situation était plus difficile encore. Sans revenir sur les échecs du Carso et l'avance italienne sur Trieste, les embarras intérieurs étaient énormes. Les bonnes intentions du jeune empereur à l'égard des nationalités, son désir de gouverner avec ses amis avaient échoué totalement et n'avaient eu d'autre résultat que de susciter des divisions intérieures inextricables. Le cabinet Seidler, devenu définitif, avait contre lui l'hostilité des Tchèques et de la presque totalité des Polonais et ne présentait pas de chances de vitalité. Enfin, au point de vue économique, la fatigue générale était extrême.



Camp de prisonniers allemands, à l'arrière du front français.

On comprend donc que les Empires centraux aient jugé bon de paraître entrer dans les vues du pape et de s'appuyer sur la force catholique, après s'être servis de la force socialiste. Nous avons dit, le mois dernier, que le pape cherchait avant tout à sauver l'Autriche. Il n'a pas jusqu'ici fait preuve de beaucoup de tendresse pour la France, parce, dit-on, on lui persuade que l'avenir du catholicisme est dans le triomphe des Empires centraux. Alors qu'en France l'attitude des catholiques a été irréprochable, qu'ils ont payé de leur sang avec une générosité inépuisable, qu'ils combattent avant tout pour le droit et la justice et que l'épiscopat français s'efforce, sans grand succès, d'ailleurs, de faire accepter les formules papales en les commentant, les dispositions des catholiques en Espagne, en Suisse, sont fort nettement du côté austro-allemand, et le travail pacifiste auquel ils se livrent, peut-être même en Italie, tend sans aucun doute à favoriser les Empires centraux. Il suffirait de comparer l'accueil empressé fait en Suisse à l'archevêque de Lemberg par le clergé helvétique avec l'indifférence absolue qu'a rencontrée le cardinal Mercier lors de son passage à travers le territoire de la Confédération pour être fixé sur les sentiments du haut clergé suisse. Au surplus, c'est en Suisse, autour de Lucerne, d'Einsiedeln et de Coire que se sont tramées les intrigues d'Erzberger; la présence, dans ces parages, du député catholique, celle du prince et de la princesse de Bülow, de la



LE NORD-OUEST DE LA LA FLANDRE OCCIDENTALE

baronne Burian, de l'ancien chancelier Bethmann-Hollweg, sans compter celle du célèbre von Gerlach, ne sont assurément pas fortuites. Il est possible que le Vatican, qui, nous le craignons, n'a pas encore très bien compris la grandeur des événements actuels et qui se trompe entièrement sur le sens vrai des opérations militaires, se croie indépendant à l'égard de l'Autriche et de l'Allemagne. En fait, il les sert. Il est payé de retour. On disait, pourtant, que la parfaite soumission des Notes austro-allemandes, auxquelles il avait pu ajouter l'impudence de la Note bulgare, ne l'avait qu'incomplètement consolé de la réponse du président Wilson et qu'il avait, non sans une certaine candeur, attendu des propositions plus précises, qui n'étaient pas venues. Pour nous, sans nous arrêter outre mesure à l'intervention papale, mais sans négliger les menées pacifistes des catholiques, nous devions retenir le désir de paix de l'Allemagne.

Nous devions aussi nous garder contre la campagne pacifiste qu'elle fait chez les neutres, inquiets de l'avenir et soumis dorénavant, grâce à l'énergie des Etats-Unis, à des restrictions d'exportation qui les menacent dans leur vie quotidienne. Le travail accompli en Suisse, le sans-gêne sans cesse montré à l'égard de la Hollande, les complicités avec la Suède, sur laquelle nous avons si souvent appelé l'attention de nos lecteurs et dont la duplicité, dans l'affaire de l'Argentine, est une véritable violation de la neutralité, tout concorde à montrer que l'Allemagne veut utiliser tous les moyens pour obtenir la paix avant que sa situation trop compromise ne l'oblige à la subir.

Il faut reconnaître que la position des neutres devient chaque jour plus pénible. La Suisse, en particulier, obligée de subir les exigences allemandes pour son charbon et pour son fer, celles de l'Entente pour son alimentation et les autres besoins de son industrie, se sent étranglée et se défend comme elle peut. Il y a là une situation que l'on comprend mal en France et qui nous rend injustes envers un pays auquel tant des nôtres doivent la vie. C'est à nous d'alléger à la Suisse, au moins par nos bons procédés, les contraintes que nous ne pouvons lui éviter; c'est à nous aussi, par une propagande intelligente et discrète, qu'il appartient de lui montrer où sont son intérêt et son avenir. — Nous en disons autant pour l'Espagne, où nous avons tant d'amis et dont il convient que nous n'augmentions pas les difficultés intérieures, heureusement amorties par l'énergie du ministre Dato. Nous devons songer à l'après-guerre. Notre héroïsme nous a fait des admirateurs. Il dépend de nous qu'après l'admiration, qui est un sentiment passager, il reste une estime solide, une forte amitié et une union d'intérêts qui nous lie pour notre profit commun.

En dehors de l'affaire Luxbourg, qui a fait grand bruit et qui est venue s'ajouter à ce dossier criminel de l'Allemagne que le président Wilson n'a peut-être pas renoncé à enrichir encore, les Etats-Unis ont continué leur formidable et méthodique préparation de la guerre dans le domaine militaire, financier et économique. Il est très évident que la résolution du peuple américain et l'admirable lucidité de son chef sont, pour l'Allemagne, un élément essentiel de son évidente inquiétude et expliquent sa hâte tortueuse à chercher la paix. De plus, les révélations faites chaque jour au sujet de la propagande pacifiste allemande projettent sur les procédés allemands une lumière éclatante, qui, même pour des gens sans vergogne, devient gênante. C'est, d'ailleurs, grâce à la police américaine qu'une affaire d'intelligence avec l'ennemi, suivie en France depuis plusieurs mois sans qu'elle pût aboutir, s'était

à la fin de septembre subitement éclaircie. Après l'affaire Almereyda, l'affaire Bolo pacha nous montrait en action, sur un plan plus vaste, avec des ressources énormes, l'œuvre occulte de l'Allemagne dans les pays alliés et particulièrement en France. Il y avait là, pour les gens clairvoyants, une confirmation vraiment curieuse de soupçons déjà lointains. Il faut ajouter que, si l'Allemagne, comme il était certain, désirait la paix, elle avait employé, pour y préparer les esprits, des agents bien mal choisis.



Von Kühlmann, secrétaire d'Etat allemand.

Nous ne voulons que prononcer le nom de la Grèce pour que l'attention de nos lecteurs reste éveillée sur ce pays où l'on ne sait pas nettement ce qui se passe et qui reste une énigme, sinon dangereuse, du moins troublante et, en tout cas, très confuse pour la France. On a peut-être un peu vite considéré la question grecque comme résolue, et l'Entente pourrait bien avoir à traîner là, pendant longtemps, un poids un peu lourd. — Par contre, on avait vu peu à peu se dissiper les malentendus qui existaient entre l'Italie et la Serbie, et la question yougo-slave ne pouvait plus être un sujet de soucis ultérieurs.

La France n'avait pas manqué de scandales, regrettables, certes, mais dont la découverte était utile. Après Almereyda, Bolo pacha; après Bolo pacha, le député Turmel. On déplorait qu'une de ces affaires conduisît le premier président de la Cour d'appel de Paris devant la Cour suprême. Mais on sentait un allégement à savoir dévoilées des trames malpropres, qui n'étaient rien moins que des trahisons dont on s'était senti entouré, sans pouvoir les démasquer. — Le grand événement de septembre avait été la chute du ministère Ribot et l'avènement du ministère Painlevé. Le public avait mal compris les tractations qui avaient accompagné ces deux opérations politiques. Chargé de former un nouveau cabinet, Ribot avait d'abord réussi, puis échoué devant l'opposition socialiste. Substitué à Ribot, comme chef futur d'un cabinet de concentration nationale, Painlevé s'était trouvé en présence des mêmes difficultés. Il avait dû, pour aboutir, constituer, sans participation socialiste, un cabinet qui conservait en partie le personnel du cabinet Ribot et où l'élément radical dominait, sans que, pourtant, le parti radical se fût déclaré entièrement satisfait. Albert Thomas, dont l'intelligence et l'énergie ont été unanimement appréciées depuis le début de la guerre, n'avait pas accepté de faire partie du cabinet. D'accord avec son parti, il se réservait. Ribot restait ministre des affaires étrangères. Il y avait des gens informés qui affirmaient que ceci ne compensait pas cela et que Ribot n'avait pas, dans les circonstances présentes, la fermeté de caractère que la France réclamait du chef responsable de sa politique extérieure. Le peuple français, qui, on doit le dire, devenait de plus en plus indifférent à ces contingences ministérielles, souhaitait avant tout qu'on lui fît de bonne besogne, qu'on lui assurât son ravitaillement et qu'on ne mît pas en péril, par des compromissions inavouables, la situation favorable de la France. Les personnes, qu'il ignorait, lui importaient peu. On avait le droit d'espérer que Painlevé montrerait, comme président du conseil, les mêmes aptitudes heureuses qui lui avaient assuré le succès comme ministre de la guerre. On voyait, non sans regret, le travail égoïste des partis recommencer comme en temps de paix. On comprenait que cette cause méprisable écartait du pouvoir les hommes les plus utiles, en un temps où il aurait fallu songer uniquement au bien général. Mais cette misère constitutionnelle des démocraties était surmontée par la bonne volonté et le bon sens du peuple de France, qui, malgré la longueur de la guerre, restait ferme dans la lutte. C'était là, dans la grande bataille des nations, un élément sûr de notre succès, dont les Empires centraux étaient incapables d'apprécier la force inusable. — JULES GERBAULT.



La Croix-Rouge, dans la guerre de montagne. — Une caisse-civière, transformée en wagonnet aérien, transporte un blessé au-dessus d'un précipice.

gyrostat (*sta* — du gr. *guros*, tournant sur lui-même et *statikos*, qui se tient) n. m. Se dit de tout solide animé d'un rapide mouvement de rotation autour de son axe : *Le diabolo, le projectile d'une arme rayée parcourant leur trajectoire sont des* GYROSTATS.

— ENCYCL. Techn. La direction des sous-marins, des aéroplanes, des navires, est devenue actuellement une question du plus grand intérêt; la guerre, en multipliant ces appareils, devait conduire à rechercher l'élimination des causes d'accidents : une grande partie de ce problème a été résolue par l'emploi du gyroscope (*fig.* 1).

Bien que cet instrument ait été imaginé, en 1852, par le Français Foucault, son application dans l'industrie est toute récente; elle est basée sur les manifestations spéciales de l'inertie, présentées par tout solide animé d'un rapide mouvement de rotation.

Bogaert, un des praticiens du *gyrostat*, le mot étant de sens plus général, le définit ainsi : « Tout solide dont l'ellipsoïde d'inertie central présente un axe de révolution, axe autour duquel il tourne avec une vitesse angulaire très grande, comparativement aux autres rotations auxquelles il peut être appelé à participer. »

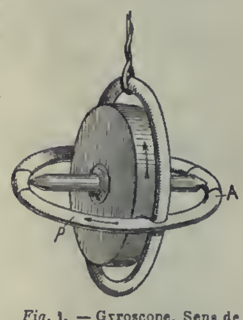


Fig. 1. — Gyroscope. Sens de la précession (*p*), sous l'influence d'une pression (A).

Les conditions relatives à l'ellipsoïde d'inertie signifient que le solide est parfaitement équilibré par rapport à l'axe de révolution; la toupie, le diabolo, le rotor d'un alternateur, la terre elle-même sont des gyrostats.

Le grand nombre de pièces rotatives répandues dans l'industrie montre combien l'influence des effets gyrostatiques est importante à connaître, soit pour l'utiliser, soit, au contraire, pour en écarter les inconvénients.

Effet gyrostatique. — Tout le monde connaît la toupie gyroscopique (*fig.* 2), constituée par un volant massif maintenu dans un cadre, lui-même placé en porte à faux sur un support. Au repos, le système est incapable de rester sur ce support; au contraire, dès que le volant tourne, il semble se soustraire aux lois de la pesanteur, prend un état d'équilibre stable, tout en décrivant un cercle autour de son point d'appui. On remarque que toute perturbation, pour modifier l'orientation, est aussitôt corrigée automatiquement, l'axe conservant sa direction. On admet, pour expliquer cette carac-

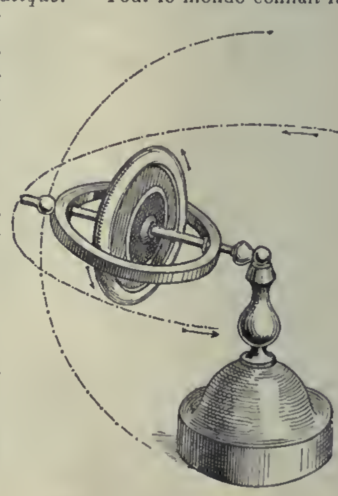


Fig. 2. — Toupie gyroscopique.



Dès que le navire marchand aperçoit le périscope d'un sous-marin, il lance à la mer une « boîte à fumée », d'où se dégage immédiatement un nuage très épais et très étendu, qui le masque complètement à son ennemi. Le sous-marin ne peut plus, alors, que lancer au hasard ses torpilles, et le navire marchand manœuvre plus à son aise pour lui échapper.

téristique du gyrostat, que toutes les forces qui le sollicitent peuvent, en dernière analyse, se réduire à deux couples (systèmes de deux forces égales, parallèles et de sens inverse) : l'un, agissant perpendiculairement à l'axe, modifie la vitesse, l'autre, agissant dans le plan de l'axe du gyrostat, entraîne son déplacement. Ce couple ou action tournante est dit *couple déviateur;* le déplacement est désigné sous le nom de *précession.*

Si donc la direction de l'axe est modifiée, un couple de réaction exerce aussitôt une action dans le plan perpendiculaire pour modifier la précession; au contraire, une précession forcée réagit aussitôt sur la direction de l'axe. Tout se passe comme si l'axe de rotation propre et celui que l'on veut faire naître tendaient à se superposer en sens et direction, c'est-à-dire que l'on observe une remarquable conservation du parallélisme des axes de rotation.

Le gyrostat représente, par suite, un appareil capable de *conserver la direction d'un axe rotatif;* toutes ses applications reposent sur cette conséquence.

Si nous reprenons l'exemple de la toupie gyroscopique, nous voyons que sa précession autour de son point d'appui est la résultante de l'action constante de la pesanteur, celle-ci agissant comme force perturbatrice sur le volant. Cette action constante détermine une réaction tournante à 90°, d'où la rotation constatée. Si cette précession était rendue impossible par suite de la fixité des points d'appui, ce sont ceux-ci qui recevraient toute la pression et endureraient toute la fatigue; nous verrons, plus loin, l'influence de ce fait en construction mécanique.

Le couple déviateur d'un gyrostat est calculable mathématiquement; sa formule, en fonctions de J, moment d'inertie du volant, de Ω, vitesse de rotation propre du gyrostat et de ω, vitesse de la précession, est la suivante : $C = J\,\Omega\,\omega$.

Influence mécanique de l'effet gyrostatique. — L'emploi industriel de pièces tournantes à grande vitesse devait conduire les ingénieurs à calculer l'influence de l'effet gyrostatique, surtout lorsque ces machines (turbines, rotors, etc.) sont installées à bord de solides déplaçables (navires, aéroplanes, automobiles, etc.). Cette influence est souvent très importante : elle explique le bris des arbres, la fatigue des paliers. En effet, sur les navires, le roulis, les changements de cap agissent comme précession forcée; comme les pièces tournantes sont montées sur paliers fixes, toute la réaction doit être neutralisée par la résistance de ces paliers, souvent aux dépens de leur solidité. Ces efforts peuvent être considérables; un disque de turbine de 100 kilogrammes tournant à 3.000 tours par minute exerce, par exemple, sur ses paliers un effort de 95 kilogrammes alternant 3.000 fois par minute, pour un roulis de 15°, si ce disque est monté sur un axe disposé en travers du bâtiment. Ces réactions sont suffisantes pour briser les arbres des roues à aubes, en cas de virage brusque. Il convient, par suite, de construire les axes très robustes et surtout de disposer les machines de telle façon que les arbres soient parallèles à la longueur du navire; on peut encore utiliser des machines symétriques tournant en sens inverse.

C'est encore l'effet gyrostatique qui provoque, à la suite d'un dérapage, la rupture de l'arbre d'un automobile, le volant disposé sur un axe longitudinal engendrant une pression anormale, lors d'un brusque changement de direction.

L'hélice et le moteur rotatif d'un aéroplane sont aussi des gyrostats; leurs réactions, dans un virage rapide, sont assez importantes pour provoquer, si l'aviateur n'y prend pas garde, des accidents par capotage.

Conséquences pratiques de l'état gyrostatique. — Plusieurs déductions de la théorie du gyrostat ont permis d'appliquer cet appareil à la résolution de problèmes mécaniques. Selon l'état de sollicitation du corps tournant, on remarque : 1° la conservation de la direction de la verticale, dans le cas, où l'appareil mobile autour d'un axe est soumis à une force constante (pesanteur, dans l'exemple de la toupie gyroscopique); 2° la possibilité de suivre un chemin déterminé, si l'axe matériel est en contact avec un guide fixe (celui-ci est épousé dans ses moindres sinuosités); 3° conservation d'une direction invariable, si le gyrostat est entièrement libre (cette orientation sera celle du méridien du lieu, dans le cas où le gyrostat est soumis à la seule action de la rotation terrestre).

Applications mathématiques. — Toutes les applications des gyrostats dérivent de ces remarques; sans nous occuper de l'étude des mouvements de la toupie, du diabolo, du cerceau, du boomerang, tous résultant de l'effet gyrostatique, nous signalerons l'influence de cet effet sur les projectiles des armes rayées; ceux-ci sont de véritables gyrostats tournant sur leur trajectoire. La théorie, d'accord avec la pratique, explique la déviation subie par ces projectiles, déviation les écartant du plan de tir; elle démontre, par exemple, que le phénomène est moindre sur les petits projectiles et qu'il convient d'employer pour les tirs courbes des rayures à pas allongé.

Applications aux instruments de mesure. — La première application du gyrostat fut son adaptation, par Foucault, à l'étude de la rotation de la terre. L'appareil de Foucault, désigné sous le nom de *gyroscope,* comprend un volant suspendu à la Cardan de telle façon que son axe soit libre de se placer dans tous les azimuts, seulement dans certains d'entre eux, si une partie de la suspension est immobilisée; l'appareil est parfaitement équilibré, le centre de gravité coïncidant avec le centre d'inertie dans toutes les positions. Il en résulte une parfaite indifférence d'équilibre vis-à-vis de la pesanteur; seule, la rotation de la terre pouvait avoir une influence, ce qui fut en effet vérifié.

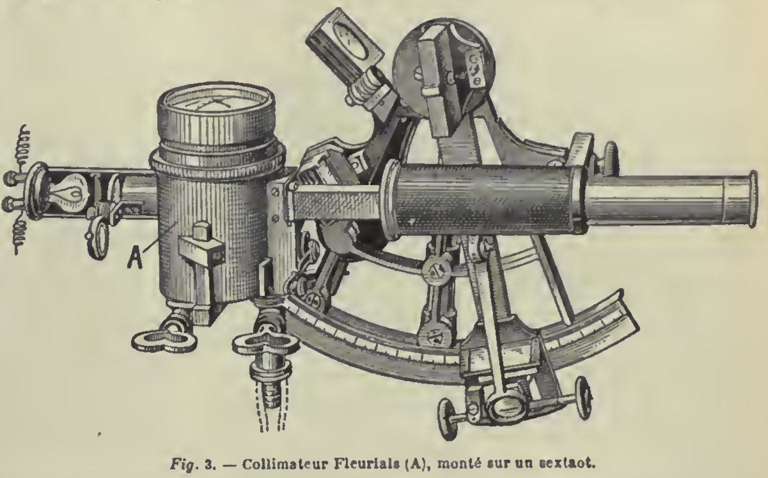


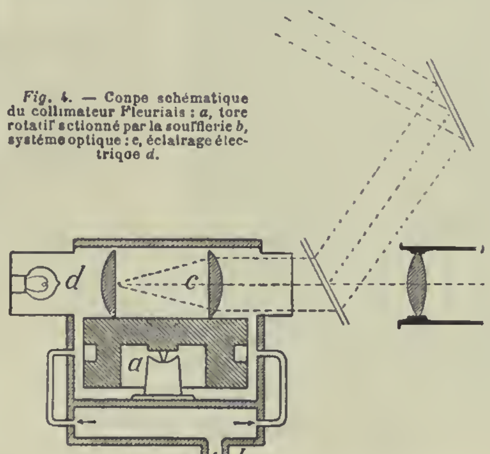
Fig. 3. — Collimateur Fleuriais (A), monté sur un sextant.

Foucault démontra : 1° Que, sur un corps mobile tournant autour d'un axe libre de se diriger dans un plan horizontal, la rotation de la terre développe une force directrice sollicitant l'axe du gyrostat vers le méridien; 2° Si le corps mobile est libre de se mouvoir dans le plan du méridien, il s'oriente parallèlement à l'axe du monde, permettant ainsi de déterminer la latitude d'un lieu dont on connaît le méridien. Nous verrons, plus loin, que ce gyroscope a été l'origine des compas actuellement utilisés dans la marine.

D'autres instruments ont pour base un gyrostat; celui-ci, en maintenant une direction verticale ou horizontale constante, même à bord d'un navire ou d'un aéroplane, permet la construction des pendules gyroscopiques déterminant la verticale exacte des inscripteurs d'oscillations, des trace-roulis, etc.

Sur le même principe est basé le collimateur Fleuriais (*fig.* 3 et 4) pour établir un horizon artificiel; en mer, le seul repère qui offre un caractère de fixité sur lequel on puisse se baser pour déterminer la position où l'on se trouve, dans l'observation au sextant, est la ligne de démarcation entre le ciel et l'eau. Celle-ci étant souvent masquée par les brumes, presque toujours invisible la nuit, la production d'un horizon artificiel complète utilement le sextant.

Fig. 4. — Coupe schématique du collimateur Fleuriais : *a*, tore rotatif actionné par la soufflerie *b*, système optique : *c*, éclairage électrique *d*.



L'appareil comprend une toupie en forme de tore, mue par une petite soufflerie; cette toupie, reposant par sa pointe dans une cavité sphérique, tend à « dormir » verticalement. Si l'on dispose à sa partie supérieure un objectif dont le foyer se trouve exactement au centre d'un faisceau de traits clairs tracés sur une plaque de verre noir, les traits étant transparents et perpendiculaires à l'axe de la toupie, ceux-ci paraîtront constamment horizontaux dans la lunette du sextant, constituant par suite un repère horizontal fixe. Pour être rigoureux, une légère correction doit tenir compte de l'influence de la rotation terrestre. Un dispositif lumineux éclairant le repère permet ainsi l'usage du sextant, par tous les temps, de jour ou de nuit.

Compas gyrostatiques ou gyrocompas. — L'application la plus importante dans le domaine des instruments de mesure a été l'application du gyrostat aux compas de navire.

La boussole magnétique fut parfaite, tant que les bâtiments étaient construits en bois; mais, du jour où l'acier, le fer entrèrent dans la construction navale, que le navire fut sillonné en tous sens par des canalisations électriques, l'aiguille aimantée, malgré des compensations, ne fournit plus que des résultats inexacts et incertains.

Le gyroscope de Foucault, s'orientant dans la direction du méridien et donnant le nord géographique, constituait une solution élégante; malheureusement, de grandes difficultés pratiques s'opposaient à la réalisation de l'exacte coïncidence entre les centres de gravité et d'inertie. Déjà recherché en 1884, en France, le gyrocompas ne fut construit qu'en adoptant un gyroscope stabilisé, son centre de gravité étant placé au-dessous du centre de suspension, tandis qu'un dispositif spécial amortit les oscillations résultant de cette disposition en pendule. Tel fut le compas Anschutz-Kaempfe, adopté par la marine allemande (1909) (*fig.* 5).

Un tel gyrostat doit être maintenu horizontal par une suspension sans frottement. On le réalise avec un volant de 6 kilogrammes, mû électriquement; son axe horizontal est soutenu par une pièce flottant dans un bain de mercure, lui-même suspendu à la Cardan. Une rose des vents est placée sur le support flottant, sa ligne N.-S. étant parallèle à l'axe du volant; elle s'oriente dans la bonne direction, dès que le gyrostat est animé. Les oscillations pendulaires parasites sont amorties par un dispositif ingénieux; le gyrostat lui-même étant utilisé comme ventilateur centrifuge, l'air expulsé servant par un jeu de palettes à rétablir l'équilibre de l'appareil.

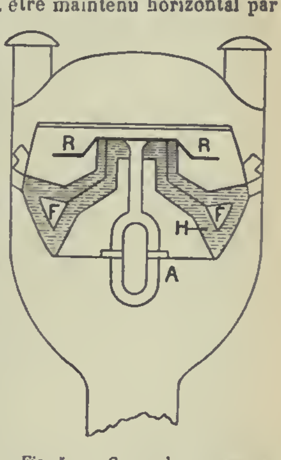
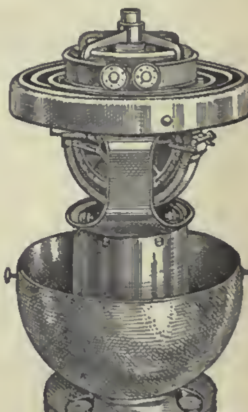


Fig. 5. — Coupe du gyrocompas allemand : A, gyroscope; F, flotteur dans le bain de mercure H; RR, rose des vents.

Ce compas, insensible aux variations magnétiques, doit, cependant, être compensé, certaines actions (vitesse du navire, latitude) ayant sur lui une influence qu'il est aisé de calculer.

En 1912, l'ingénieur américain Sperry a construit un compas plus pratique. Son gyrostat A, à axe vertical, tourne dans une boîte B, vide d'air, mobile sur un axe horizontal, les pivots de rotation étant fixés à un cadre D, lui-même suspendu par un fil EF, ceci constituant l'organe sensible d'orientation (*fig.* 6-7).


Fig. 8. — Gyrocompas Sperry.

La vitesse de rotation du volant est considérable; elle atteint 30.000 tours par minute. Elle est réalisée par un moteur sans frottement, dans l'espèce moteur à courant triphasé, ce qui entraîne l'installation d'une minuscule usine de transformation du courant; le transformateur tient dans le pied du compas. Cette nécessité fait de ces appareils des merveilles de précision.

Pour les amplifier et permettre leur reproduction à distance, les indications de l'organe sensible se transmettent, par l'intermédiaire d'un petit moteur

électrique M, à une boîte de protection G, qui supporte la rose des vents. Une masse pendulaire R, placée à la partie inférieure de l'appareil, restreint les mouvements d'oscillation.

On évite les corrections, grâce à un dispositif dont on aperçoit les deux cadrans sur la figure; elles sont déterminées et corrigées automatiquement. Le

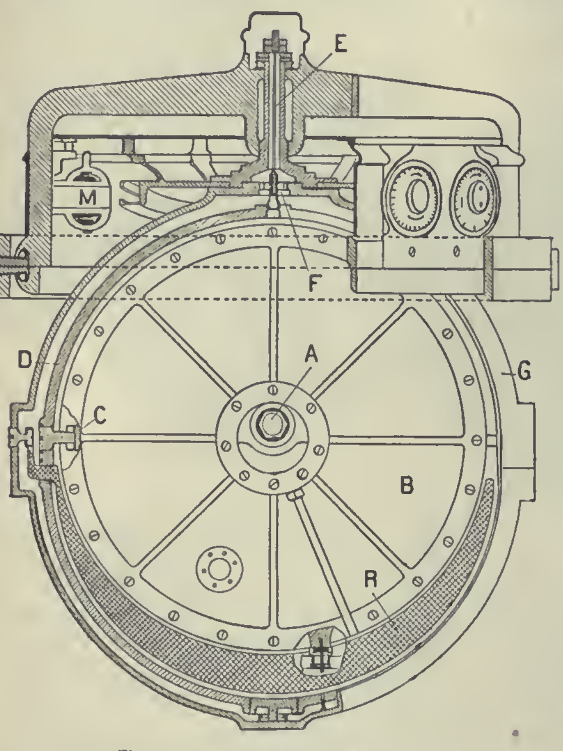


Fig. 7. — Coupe d'un gyrocompas Sperry.

compas maître est ordinairement installé dans le kiosque du commandant; de là, par une série de canalisations électriques, ses indications sont transmises à divers compas secondaires, dits *répétiteurs*, distribués dans le bâtiment.

L'avantage de déterminer la position exacte du navire est considérable. Les compas, étant tous exacts, se trouvent tous comparables entre eux. La même indication sur un navire est connue du chef et de son timonier, dans une flotte de tous les chefs : la même route peut être suivie sans erreur.

C'est, outre l'élimination des accidents, la possibilité de faire des économies de combustible sur la route, par suite de la rectitude de marche; quant aux sous-marins, seul le gyrocompas pouvait leur permettre de s'orienter.

Applications comme stabilisateurs. — La résistance particulière du gyrostat à s'opposer aux désorientations peut le rendre précieux chaque fois que l'on cherche à se débarrasser des mouvements parasites, c'est-à-dire dans les installations de régulateurs, d'amortisseurs ou de stabilisateurs. Le gyrostat permet également d'établir des équilibres impossibles dans les conditions ordinaires; par exemple, dans le cas du véhicule glissant sur un fil (*monorail*).

Pour utiliser un gyrostat, deux moyens peuvent être envisagés, soit que l'appareil, simplement sensible à la désorientation, agisse sur les commandes nécessaires pour actionner la correction (*action indirecte*), soit que le gyrostat, par sa masse, ramène l'équilibre par ses seuls moyens (*action directe*). Dans ce second cas, l'appareil doit être de grande dimension.

Stabilisation indirecte (*stabilisation des torpilles et des aéroplanes*). — La stabilisation indirecte est appliquée à la conduite des torpilles; dans le type Whitehead employant l'appareil Obry, un gyrostat est actionné au moment où la torpille franchit le tube de lancement. Son axe étant parallèle à l'axe longitudinal de l'engin, le volant tend toujours à conserver ce parallélisme et, par ce fait, à maintenir la direction initiale; toute embardée se traduit par l'inclinaison du gyrostat. Celui-ci agit alors sur un réservoir d'air comprimé, ouvrant des valves commandant un gouvernail de direction. Les petites imperfections de l'appareil entraînent une légère déviation, celle-ci atteignant à peine un millième de la course; la direction de la torpille peut être considérée comme rigoureuse.

La stabilité de l'aéroplane est également possible à l'aide du gyroscope; la navigation aérienne est si délicate que l'idée d'adopter des stabilisateurs automatiques est aussi ancienne que la création des appareils pratiques. Dès 1884, Maxim cherchait le problème avec le gyroscope; la solution a été trouvée dans l'appareil Regnard (1910). Par exemple, un gyrostat à axe vertical, selon ses inclinaisons, actionne électriquement les organes stabilisateurs ordinaires (ailerons, gouvernails, etc.). Il en a été de même d'une solution trouvée par Sperry et qui a valu à son auteur le prix de l'Aéro-Club de France en 1913.

Stabilisation directe. — L'action directe a permis la réalisation des véhicules monorails en leur conservant l'équilibre nécessaire. Nous renvoyons le lecteur à la description du monorail Brennan (*Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 679), type de tous ces appareils. Signalons dans le même ordre d'idées l'automobile Schilowski (1914) à deux roues placées en tandem et maintenues en équilibre par un gyrostat central.

L'application la plus importante a été la suppression du roulis en mer. Un navire à flot se balance sur la vague en constituant un véritable pendule; si l'on crée un balancement analogue, mais de phase contraire, il est évident que l'action du roulis est pratiquement annulée.

Le premier appareil employant le gyroscope est dû à l'Allemand Schlick (1904). Il consiste en un lourd volant à axe vertical, pouvant osciller sur lui-même dans le sens transversal du bâtiment; l'effet gyrostatique déterminant une réaction perpendiculaire, le volant oscille en phase decalée de 90° avec celle du roulis. Il faut, toutefois, compléter l'appareil par des butoirs et un frein pour limiter les oscillations; malheureusement, le mouvement pendulaire n'est efficace qu'à condition d'être synchrone avec le mouvement de la vague. L'appareil une fois lancé ne pouvant modifier son mouvement aussi vite que se modifie l'action variable des flots, la correction n'est pas toujours efficace (*fig.* 8).

Beaucoup plus intéressant est l'appareil de l'Américain Sperry (1912), dit *gyroscope actif*, par opposition au précédent, agissant par passivité. Dans cet organe, le volant a son axe horizontal; il est monté normalement au travers du navire et peut recevoir autour d'un axe vertical des mouvements de précession variables. Ces mouvements sont provoqués par une machine spéciale, elle-même

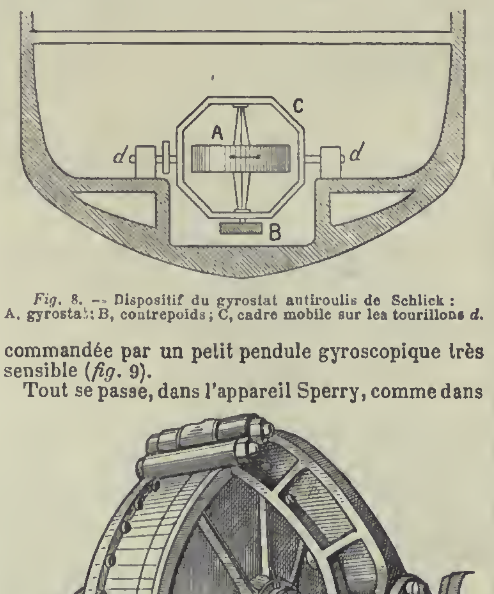


Fig. 8. — Dispositif du gyrostat antiroulis de Schlick : A, gyrostat; B, contrepoids; C, cadre mobile sur les tourillons *d*.

commandée par un petit pendule gyroscopique très sensible (*fig.* 9).

Tout se passe, dans l'appareil Sperry, comme dans

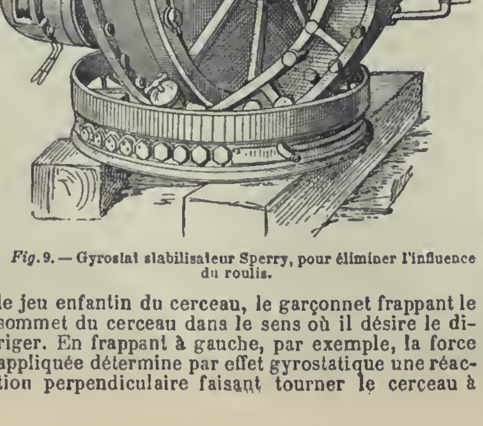


Fig. 9. — Gyrostat stabilisateur Sperry, pour éliminer l'influence du roulis.

le jeu enfantin du cerceau, le garçonnet frappant le sommet du cerceau dans le sens où il désire le diriger. En frappant à gauche, par exemple, la force appliquée détermine par effet gyrostatique une réaction perpendiculaire faisant tourner le cerceau à gauche. La machine de précession joue le rôle du bâton : elle entraîne le gyroscope dans le sens voulu. Cette précession forcée se manifeste par une réaction perpendiculaire autour de l'axe longitudinal du navire, ce qui annule la tendance au roulis.

L'effort à exercer est très faible; les oscillations, quelle que soit l'amplitude, se réduisent à peu de chose, ainsi que le montre le graphique ci-dessous (*fig.* 10). C'est pratiquement la suppression du roulis.

Au contraire, en diminuant la vitesse du volant, il est aisé d'établir un mouvement voulu d'oscilla-

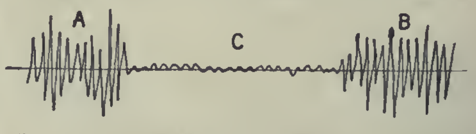


Fig. 10. — Courbe tracée sur l'indicateur de roulis : AB, sans action du gyroscope; C, le gyroscope étant actionné.

tion du bâtiment et d'employer celui-ci à briser les glaces, à se dégager de bancs de sable, à s'incliner pour tirer dans une position favorable, etc.; le capitaine devient absolument maître de régler le balancement de son navire.

La suppression du roulis rend le navire plus habitable, supprime le mal de mer si redouté des passagers, économise le combustible par la facilité de la marche sur un fluide moins résistant, diminue la fatigue de la coque, etc. Sur les navires de guerre, il rend les plates-formes des navires plus stables, limite les parties de la ceinture exposées aux coups de l'ennemi. De tels avantages furent vivement appréciés; les marines anglaise, américaine disposent aujourd'hui d'un grand nombre de navires munis de cet organe stabilisateur. Les volants sont, naturellement, de grandes dimensions; un des plus grands, destiné à un transport, comprend deux disques pesant chacun 27.500 kilogrammes, avec 3 mètres de diamètre sur 70 centimètres d'épaisseur. Tournant à la vitesse de 1.150 tours par minute, leur préparation exige un métal très homogène : on donne la préférence à l'acier moulé.

Les sous-marins ont également profité de cet engin stabilisateur; pour eux, grâce aussi au gyrocompas, on peut dire que leur combativité, par suite de l'utilisation du gyrostat, a augmenté de 50 p. 100. Devant de telles applications, on peut prédire le brillant avenir réservé à cet organe mécanique, jusqu'ici considéré soit comme un jouet, soit comme une curiosité de cabinet de physique. — M. Molinié.

Leclainche (*Emmanuel*-Louis-Auguste), pathologiste français, né à Piney (Aube) le 29 août 1861. Il fit ses premières études au lycée de Troyes, puis entra à l'école vétérinaire d'Alfort (1878). Ce fut là qu'il se lia avec le professeur Nocard, qui, quelques années plus tard, devait être pour lui « le plus sûr des guides et le meilleur des maîtres ». En 1886, Leclainche, après concours, était nommé répétiteur de pathologie médicale et de clinique à l'école d'Alfort, puis, en 1888, chargé du cours de jurisprudence commerciale et de médecine légale; en 1889, il était nommé chef des travaux de pathologie médicale et de clinique. A cette époque, il avait déjà publié dans divers périodiques (« Recueil de médecine vétérinaire », « Archives vétérinaires », etc.) un certain nombre de notes et mémoires concernant la pathologie animale. Il donne, en 1891, un *Précis de pathologie vétérinaire*, limité à l'étude des maladies internes du cheval. Mais, déjà à cette époque, ses études commençaient à s'orienter vers d'autres buts; nommé, au concours, professeur à l'école vétérinaire de Toulouse, en 1891, il allait avoir un laboratoire à sa disposition et plus de temps pour se consacrer à l'étude. Chargé d'enseigner, à l'école de Toulouse, la pathologie des maladies contagieuses, il décide de fixer, en un ouvrage classique, l'état présent des connaissances acquises dans ce domaine, et il publie, en 1895, avec la collaboration de Nocard, *les Maladies microbiennes des animaux*. Ce fut un travail considérable, et les deux autres éditions de l'ouvrage, publiées en 1898 et 1903, sont pour ainsi dire deux œuvres entièrement nouvelles, tant l'évolution scientifique dans cette branche spéciale s'effectue avec rapidité. Cette publication lui valut, en 1898, le prix Montyon de l'Académie des sciences. Les difficultés qu'il eut à vaincre pour réunir les documents nécessaires à la préparation de ce traité lui donnèrent l'idée de créer un périodique résumant tous les documents intéressant la médecine vétérinaire. C'est ainsi que prit naissance, en 1903, la *Revue générale de médecine vétérinaire*.

La réputation scientifique de Leclainche fut établie par ses belles recherches sur le *rouget*. Ce fut en 1897 qu'il publia sa première note *Sur la sérothérapie du rouget de porc*; en 1899, il indiquait le cheval comme producteur de choix pour la préparation de grandes quantités de sérum immunisant; en 1900, l'étude du sérum et des séro-vaccins était achevée et, aujourd'hui, des centaines de milliers d'animaux sont immunisés chaque année : le rouget était vaincu.

Leclainche s'attaquait ensuite au *charbon symptomatique;* il poursuivit ses recherches pendant près de quinze ans, avec la collaboration de Vallée. Sa première note sur le charbon symptomatique fut publiée en 1900 dans les « Annales de l'Institut Pasteur »; il y indiquait la difficulté d'obtenir le *bacterium Chauvœi* en cultures pures, à cause de la souillure par le vibrion septique, puis il étudiait les circonstances étiologiques du charbon accidentel. Quelques mois plus tard, il comparait le vibrion septique et la bactérie du charbon et montrait que, malgré les rapports étroits qui existent entre les deux microbes, l'immunisation vis-à-vis de l'un est inopérante à l'égard de l'autre. La culture pure, chauffée à 70° C., donne un vaccin utilisable dans la pratique; d'autre part, un sérum immunisant était obtenu chez le cheval. Toutefois, ce ne fut qu'en 1913 que des races vraiment atténuées de la bactérie furent obtenues, par l'action combinée d'une température dysgénésique et d'un milieu de culture peu favorable. Depuis cette époque, la vaccination par les vaccins *purs* est pratiquée avec succès sur des millions de bovidés, en France et à l'étranger; elle tend à se substituer complètement aux méthodes antérieurement utilisées.



Emmanuel Leclainche.

L'analyse des accidents consécutifs aux vaccinations montre qu'ils sont dus, le plus souvent, à la sensibilisation antérieure des vaccinés par des infections avortées; d'où l'emploi combiné, dans les milieux contaminés, des sérums et des vaccins, le sérum ayant pour effet d'empêcher toute action pathogène du virus-vaccin : c'est la méthode de la *sérovaccination* que Leclainche applique au rouget, puis au charbon symptomatique, et qui est devenue classique.

En 1898, dans une note (*la Sérothérapie de la gangrène gazeuse*), publiée dans les « Archives médicales de Toulouse », Leclainche faisait connaître un procédé d'obtention d'un sérum actif contre le vibrion septique et les affections qu'il détermine; en 1901, il donnait, dans une seconde note, publiée dans les « Annales de l'Institut Pasteur », des indications très précises sur le mode de préparation du sérum et sur ses propriétés.

Citons encore les résultats qu'il obtint, en collaboration avec Vallée, dans la sérothérapie des suppurations. Dans ses expériences sur le rouget du porc, Leclainche avait remarqué que le sérum introduit dans les tissus avec le virus exerce une action locale, et l'on sait que, d'une façon générale, lorsqu'un tissu est envahi par un microbe virulent, l'apport des anticorps spécifiques favorise puissamment la défense. En 1912, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences (*Sur le traitement spécifique des plaies*), il faisait connaître les résultats des travaux qu'il avait entrepris avec la collaboration de Vallée; il indiquait les procédés d'obtention et les propriétés d'un sérum *polyvalent,* fourni par des chevaux traités par des injections répétées de pyogènes, en émettant l'avis que « la thérapeutique chirurgicale paraissait devoir bénéficier largement de cette médication ». Le sérum polyvalent, préparé aujourd'hui pour le compte du service de santé de l'armée, est largement utilisé dans la chirurgie de guerre : traitement local des plaies, prévention et traitement des infections consécutives. Enfin, les travaux antérieurs de Leclainche ont permis d'étendre les valences du sérum à certains agents des gangrènes gazeuses : le *vibrion septique* et le *bacillus perfringens.*

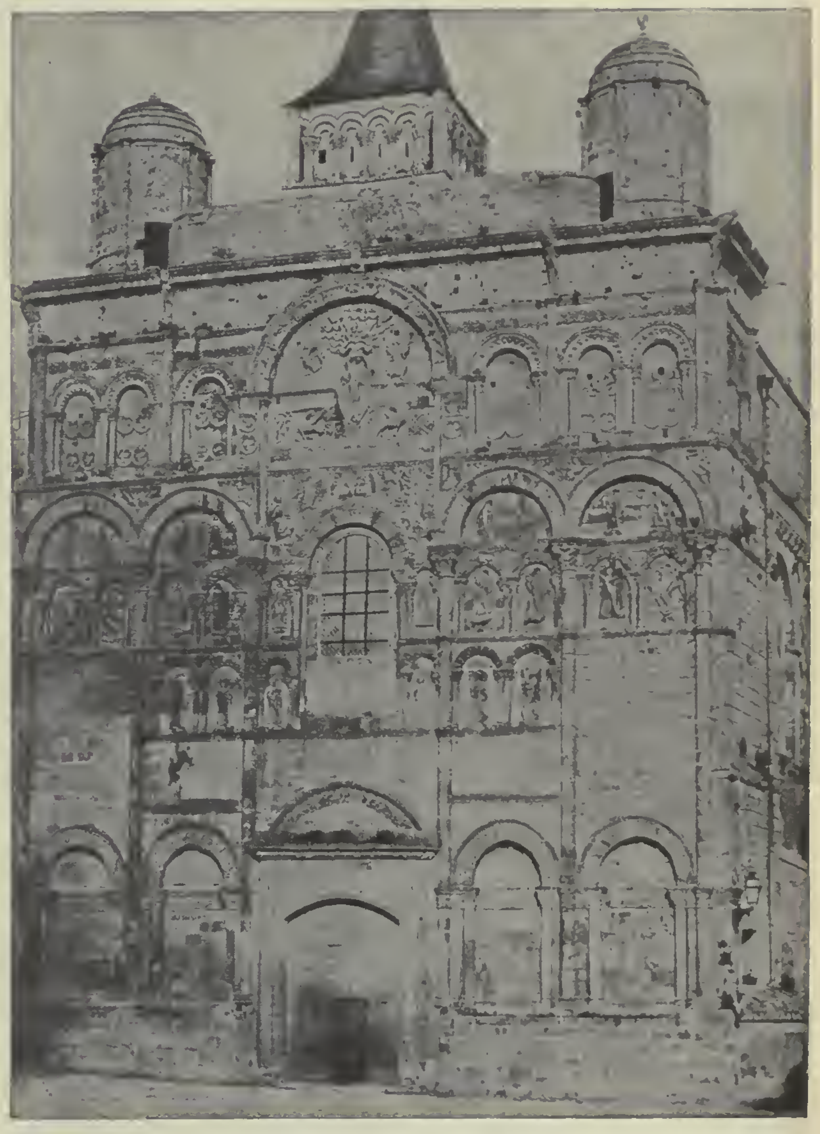
En dehors de ces travaux de tout premier ordre, on doit encore à Leclainche d'importantes recherches de bactériologie et de médecine expérimentale. Il a été élu membre de l'Académie des sciences le 11 juin 1917. Depuis 1911, il est inspecteur général, chef des services sanitaires au ministère de l'agriculture et, depuis 1913, directeur du laboratoire de recherches des services sanitaires à Alfort et officier de la Légion d'honneur. — G. BOUCHENY.

Monuments historiques (LES). [CONSERVATION, RESTAURATION], par Paul Léon (Paris, 1917). — Les actes de vandalisme commis par les Allemands nous rendent encore plus précieux que par le passé les monuments de l'ancienne France. L'acharnement méthodique des ennemis à les détruire prouve que leur présence n'a pas seulement une signification pittoresque, mais qu'il est en eux une valeur morale dont la qualité se confond avec les fastes, l'esprit, les traditions de la nation.

Dans quelles conditions ces monuments sont-ils parvenus jusqu'à nous, quels furent les moyens employés pour assurer leur conservation, comment garantir leur perpétuité dans l'avenir, autant de questions soigneusement étudiées et clairement élucidées par Paul Léon. Nul plus que lui n'était à même d'entreprendre une pareille étude. Chef des services d'architecture au sous-secrétariat d'Etat des beaux-arts et, comme tel, chargé depuis dix ans de la direction des Monuments historiques, il leur a consacré tous ses instants. Etudiant les lois et règlements qui les protègent, compulsant les archives constituées par plusieurs générations d'archéologues et d'architectes, contrôlant sur place la documentation écrite, il a pu se faire une opinion raisonnée en ce qui concerne, notamment, les diverses méthodes de restauration adoptées ou rejetées depuis près d'un siècle. S'il a acquis une certitude, il se garde, cependant, d'un absolutisme que d'autres connurent et dont les résultats furent fâcheux :

Cette étude (écrit-il) pose plus de problèmes qu'elle n'en résout et présente un recueil de faits plus qu'un corps de doctrine.

L'ouvrage de Paul Léon comprend trois grandes divisions : *les Origines du Service des Monuments historiques;* l'*Organisation du Service :* inventaire, classement, budget, personnel; *l'Œuvre du Service :* utilisation, entourage, restauration des Monuments. On extraira de ces diverses parties des informations peu connues, des faits typiques, enfin quelques considérations dignes d'attention.



Cathédrale d'Angoulême, avant restauration.

Sous le terme « Monuments historiques », on comprend aujourd'hui tous les chefs-d'œuvre de l'art éclos sur notre sol, à quelque période qu'ils remontent; et tous, en effet, sont dignes de la sollicitude nationale. Il n'en avait pas été de même auparavant. Le XVIIe et le XVIIIe siècle méprisaient les œuvres antérieures à la Renaissance. Et la défaveur s'étendait jusque parmi le clergé. Fénelon, lui-même, est sans indulgence pour les édifices médiévaux :

On croit que tout va tomber (écrit-il à Dacier). Tout est plein de fenêtres, de roses et de pointes. La pierre semble découpée comme du carton, tout est en l'air.

Plus tard, l'archéologue Millin qualifiera les sculptures des cathédrales de « figures indécentes et ridicules ». Deux voix discordantes, cependant : celle du philosophe Diderot, qui reconnaît que les anciennes églises agrandissent les objets par la magie de l'art; celle de Frémin, auteur de *Mémoires critiques sur l'architecture* (1702), qui cite Notre-Dame et la Sainte-Chapelle comme deux édifices

faits selon l'objet, selon le sujet et selon le lieu. Distribution de la lumière, résonance des chants, vue de l'office dans toutes les parties du monument. Cela s'appelle de la bonne architecture.

Ce ne sera pas l'avis de la Révolution, non plus que celui de l'Empire, périodes de classicisme intolérant; ni même celui de la Restauration, durant laquelle, de l'aveu de Montalembert, les monuments de l'ancienne France connurent un vandalisme dépassant en importance les méfaits de 1789.

Par contre, Paul Léon révèle un fait généralement ignoré : la persistance attardée des traditions médiévales dans certains chantiers. Les causes : l'interdiction imposée par la liturgie de faire un usage profane des matériaux provenant de la démolition des églises, la symbolique immuable observée par quelques ordres. A la fin du XVIIIe siècle, les bénédictins, reconstituant l'abbaye de Saint-Maixent, dévastée par les huguenots, reproduisent les formes gothiques de l'ancienne église. Même persistance médiévale dans les cathédrales d'Orléans et de Blois, réédifiées en plein XVIIIe siècle. Auparavant, Saint-Etienne de Caen avait vu reconstituer avec une telle maîtrise ses parties primitives qu'il est bien difficile, maintenant, de discerner des formes originales (XIe-XVe s.) celles qui résultent des travaux du XVIIIe siècle.

La Révolution dispersa ces chantiers. Si, la tourmente passée, l'on s'occupe des anciens monuments, c'est pour les condamner. En 1810, l'architecte Petit-Radel expose au Salon un procédé pour détruire une église de style gothique au moyen du feu : « L'édifice s'écroule lui-même en moins de dix minutes. » Mais la pioche suffit : c'est elle qui, en pleine Restauration, rase deux des trois beaux clochers de Saint-Germain-des-Prés. Bref, il arrive un moment où l'on ignore tout de la structure des églises d'autrefois. Chargé de réédifier la flèche de la tour septentrionale de la basilique de Saint-Denis, Debret, membre de l'Institut, emploie des matériaux si lourds et si mal calculés qu'à peine élevée, son œuvre s'affaisse et entraîne la démolition de la tour jusqu'à la plate-forme.

Le souci officiel de réparer les monuments nationaux naît seulement à la suite de la révolution de Juillet :

Louis XIV (a écrit Alexandre de Laborde) avait dédaigné le souvenir de François Ier et de Henri IV, Napoléon celui de Louis XIV, la Restauration les hauts faits de Napoléon. Pour la première fois, un souverain avait assez profondément le sentiment de la patrie pour confondre dans son cœur tout ce qu'elle avait produit de grand.

Il est vrai qu'un important mouvement d'opinion l'y encourage : c'est une élite que passionne la pu-

blication commencée en 1825 par le baron Taylor, des *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, celle un peu antérieure des *Monuments de la France classés chronologiquement*, d'Alexandre de Laborde, « livre plus souvent consulté que cité ». C'est aussi la jeunesse romantique éprise du moyen âge; c'est surtout une nouvelle école historique, très préoccupée des manifestations du caractère français. L'un de ses plus ardents représentants, Guizot, qui, dans ses cours de la Sorbonne, montrait dans le dédain du passé le signe d' « un affaiblissement national », est devenu ministre et attache son nom à toute une série de mesures conformes à sa conception de l'histoire. Dès le 21 octobre 1830, Ludovic Vitet est, sur sa proposition, nommé inspecteur général des Monuments historiques. Ces fonctions comportent une double tâche : l'inventaire des monuments et leur conservation effective. Le 18 juillet 1834, Guizot, fidèle à son programme, constitue le *Comité des documents inédits de l'histoire de France* et, le 10 janvier 1835, un nouveau groupe qui a mission de rechercher tous les documents pouvant se rapporter à l'histoire morale et intellectuelle du pays. C'est le *Comité des monuments inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts considérés dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France*, bientôt déchargé d'une mission trop vaste encore par l'institution du *Comité des arts et monuments;* car, observe Guizot,

l'histoire des arts n'est point écrite dans les livres, elle est écrite dans les monuments.

En fait, ces comités réunissent les éléments d'informations qui permettront au Service des Monuments historiques de faire œuvre utile.

Mais il ne suffit pas de cataloguer les édifices; il faut les réparer. D'où la nécessité d'avoir un personnel renseigné et de l'argent pour les travaux. Dès 1831, un crédit de 80.000 francs est obtenu des Chambres; il est porté à 120.000 francs en 1835, à 200.000 en 1837. Or, les demandes de subventions se multiplient, et les considérations politiques, plus que l'intérêt des monuments, influent sur les décisions ministérielles; les ressources se disséminent. Contre ces errements ne cesse de protester Mérimée, qui, depuis 1833, remplace Vitet à l'inspection générale. Aussi propose-t-il d'instituer une commission qui opérera le classement des demandes de subvention. Ce classement est, en fait, celui des monuments dont la restauration sera subordonnée à leur importance archéologique et à leur état de conservation. Il obtient gain de cause en 1837. Par un arrêté du 29 septembre, la *Commission des Monuments historiques* est instituée sous la présidence de Vatout, près duquel prennent place Leprévost, de Montesquiou, baron Taylor, Caristie, Duban. Mérimée occupe les fonctions de secrétaire. Désormais, les opérations d'inventaire et de classement pourront être menées avec continuité et selon une règle inflexible; de même les travaux. Et combien ils se présentent multiples !



Cathédrale d'Angoulême (état actuel).

De toutes parts, on signale des monuments qui, faute d'entretien au XVIIe et au XVIIIe siècle, ou par suite de dévastation sous la Révolution ou d'utilisation dangereuse ou intempestive sous les régimes suivants, sont menacés de périr si l'on ne leur porte un prompt secours. C'est la cathédrale de Chartres, dont la couverture en plomb a été enlevée en 1794 pour fondre des balles; c'est Saint-Urbain de Troyes, transformé en halles et dont la toiture laisse passer les eaux qui pourrissent le grain; c'est encore Saint-Ayoul et Saint-Nicolas de Caen, devenus magasins à fourrages, tandis que le splendide double vaisseau de l'église des Jacobins de Toulouse sert d'écurie, de même que Saint-Yved, de Braisne. D'autre part, le palais des papes, à Avignon, est occupé par la troupe, le château de Gaillon et l'abbaye du Mont-Saint-Michel sont utilisés comme pénitenciers. De loin, ces monuments font encore illusion, mais quand on approche !...

Au premier abord (écrivait Montalembert à Victor Hugo), Toulouse paraît dominée par une foule de clochers pyramidaux et d'immenses nefs, hautes et larges comme des tentes plantées par une race de géants. On approche, on ne trouve qu'une ignoble écurie ou un grenier à foin.

Conformément au désir de Mérimée, la Commission des Monuments historiques concentra ses ressources sur les édifices considérés comme essentiels. Elle obtint même, pour certains d'entre eux, des dotations particulières. C'est ainsi qu'une loi du 22 juin 1845 ouvre, pour la seule restauration de l'amphithéâtre d'Arles, de Saint-Ouen de Rouen, du château de Blois, un crédit de 2.276.000 francs. Notre-Dame, d'autre part, absorbera pendant des années, pour sa remise en état, des crédits spéciaux, dont le montant est considérable.

Mais l'argent n'est pas tout; il faut trouver des techniciens pour conduire avec sagacité les travaux de restauration. Or, lorsque le Service des Monuments historiques est créé, les traditions du moyen âge sont oubliées : un personnel est à former. Pour les tout premiers travaux, on recourt à un autodidacte de valeur, Piel, qui restaure les monuments de l'Oise; on dispose aussi d'un groupe de jeunes prix de Rome, qui, au retour de la Ville éternelle, ont étudié par inclination personnelle les édifices du midi de la France : Caristie, Achille Leclère, Labrouste, Duban. Les ingénieurs des ponts et chaussées apportent, enfin, leur science pratique. C'est l'un d'eux, Flachat, qui reprendra en sous-œuvre la tour centrale de la cathédrale de Bayeux, sans découronner sa partie supérieure, dont la dépose était déclarée indispensable par l'architecte.

A ces premiers réparateurs allaient succéder des spécialistes orientés par goût vers l'étude des monuments du moyen âge et formés pour la plupart à l'atelier de Labrouste, où étaient professées des idées originales appuyées sur de solides connaissances professionnelles. Ils sont bien connus. Ce sont : Lasaus, Viollet-le-Duc, E. Millet, Bœswilwald, Ruprich-Robert. Mais Viollet-le-Duc est le plus illustre; car, durant une carrière longue et bien remplie, il a exécuté des restaurations dont le retentissement a été d'autant plus considérable que leur auteur joignait à la valeur technique une facilité de plume, une originalité d'esprit et une séduction personnelle dont bénéficia la cause des Monuments historiques. Mais il est permis de reprocher à Viollet-le-Duc d'avoir, au cours de restaurations d'édifices particulièrement précieux, osé des restitutions contestables



Statue de la duchesse de Berry à la cathédrale de Bourges. (Restauration actuelle, d'après l'œuvre primitive dont Holbein a laissé un dessin.)

en vue de leur donner une unité de style qu'ils n'avaient jamais connue; méthode dangereuse, qui devait le mener à remplacer, dans les cathédrales de Paris et d'Amiens, des éléments existants pour d'autres d'une forme très différente. Cette erreur, il l'a partagée avec certains, qui n'avaient pas ses belles qualités. Par exemple, Abadie, dont les travaux de restaurations à Saint-Front de Périgueux, à la cathédrale d'Angoulême et à l'église Sainte-Croix de Bordeaux, ont mérité d'être sévèrement critiqués.

Cependant, dès les premières années de fonctionnement du Service des Monuments historiques, les restitutions arbitraires avaient été condamnées. Au cours de la séance de la Chambre du 11 juillet 1845, Montalembert, l'un des plus ardents avocats de la cause des monuments, protestait contre l'idée d'habiller à neuf toutes les vieilles cathédrales, de refaire toutes les façades, de remettre des têtes à toutes les statues et des statues à toutes les niches. Lassus et Viollet-le-Duc, alors à ses débuts, conformaient leur projet de restauration de Notre-Dame à ce programme : « Chaque partie ajoutée à quelque époque que ce soit doit en principe être conservée, consolidée et restaurée dans le style qui lui est propre. » Ils proposaient, en conséquence, de respecter le chœur de De Cotte : « Car nous pensons qu'il serait fâcheux de détruire sans de bonnes raisons un souvenir historique aussi important que celui-là. »

Cette discrétion, si vite oubliée, est maintenant devenue loi. La doctrine nouvelle est basée sur le respect absolu des monuments. C'est que, d'une part, l'admiration pour le passé, limitée par réaction contre les préjugés classiques aux XIe-XVe siècles, mais plus particulièrement au XIIIe, considéré comme l'âge d'or de l'art médiéval au temps de Viollet-le-Duc, s'étend aux monuments et aux choses qui leur sont postérieures; d'autre part, que telles des restitutions applaudies entre 1830 et 1850 et considérées comme de pur style, avec le recul du temps, apparaissent comme des échantillons détestables du gothique de pendules, dit « style troubadour ».

Paul Léon est, bien entendu, partisan résolu des méthodes nouvelles, c'est-à-dire de l'entretien discret, substitué à la restauration intégrale. Tout y convie. Près d'un siècle de grands travaux assure

une nouvelle durée aux monuments de l'ancienne France. Il n'y a plus qu'à les préserver de nouvelles déprédations. Or, avec les récents moyens techniques : consolidation sans dépose, emploi du ciment armé, on peut faire beaucoup à petits frais.

Mais les édifices laissés au culte étant hors de cause, de ces monuments, que faire? Paul Léon est partisan de leur utilisation pratique : mairie, musée, école, tribunal. L'appropriation peut imposer certaines modifications. Elle garantit tout au moins l'avenir de la construction, qui représente, dès lors, une valeur immobilière. C'est aussi la seule façon de sauver nombre d'anciens logis qui, bien que protégés par les lois des 30 mars 1887 et 31 décembre 1913, sont, faute d'achat par l'Etat ou les municipalités, ou d'attribution d'indemnités sous condition, menacés de démolition par leurs propriétaires.

La question brûlante des restaurations d'après-guerre n'est pas abordée dans le présent volume. Pourtant, son auteur l'a étudiée, ainsi qu'en témoignent d'excellentes pages, ailleurs publiées, sur



Statue de la duchesse de Berry, à la cathédrale de Bourges. (Restauration arbitraire de la tête, exécutée en 1828.)

l'Architecture rurale dans la France envahie. Mais, pour les Monuments historiques, le problème est complexe. Quoi qu'en pensent certains esprits, qui accepteraient d'un cœur léger la disparition totale de tels ou tels monuments, il est certain qu'il faudra reconstruire. Reims demeurant éternellement en ruine n'est qu'un mot. Aucun de ceux qui ont admiré la silhouette de ses édifices religieux ne pourra accepter cette ville sans sa cathédrale. Ici, à moins d'un nivellement par l'artillerie que notre pensée se refuse à accepter, il faudra ressusciter le passé avec les éléments dont on dispose. Ailleurs, des soins discrets atténueront les blessures. Là seulement où il ne restera rien, les initiatives nouvelles seront légitimes. Quoi qu'il en soit, le livre de Paul Léon nous offre une récapitulation de faits, un recueil d'expériences qui peuvent tenir lieu du « corps de doctrines » que, modestement, il s'est refusé à colliger. — Charles Saunier.

Morale kantienne et Morale humaine, par Félix Sartiaux (Paris, 1917, in-8°). — Napoléon Ier confondait dans un égal mépris Cagliostro, Kant et « tous les rêveurs de l'Allemagne ». Les philosophes français du XIXe siècle, bien loin de relenir cette accusation de charlatanisme, ont, pour la plupart, glorifié la « révolution » kantienne. Liard compare Kant à Socrate et loue le philosophe de Kœnigsberg d'avoir rendu sa « haute magistrature morale » à la métaphysique, « après vingt siècles de dépossession ». La morale de l'école éclectique et celle des néo-criticistes (Renouvier, Pillon, Dauriac) sont parties du point de vue kantien. La notion de « devoir », telle que l'ont exposée, durant bien des années, nos manuels scolaires, est d'inspiration kantienne. Pendant combien de temps les thèses philosophiques de doctorat ès lettres ont-elles reproduit, avec des variations brillantes, la doctrine essentielle des deux *Critiques!* Cela commençait par un jeu de massacre : tous les arguments ontologiques des Platon, des Aristote, des Descartes et des Leibniz étaient d'abord réduits à néant. Puis surgissait le magicien moderne, l'« impératif catégorique ». Aussitôt, la liberté, l'immortalité de l'âme et Dieu renaissaient sous l'égide de la loi morale, objets de croyance et non plus de science. Aujourd'hui encore, si les kantistes purs sont rares, Kant a conservé, cependant, des admirateurs dévots dans l'Université française.

On sait que les quatre-vingt-treize intellectuels allemands, qui ont signé la déclaration du 3 octobre 1914, ont jugé à propos de mettre leur apologie du militarisme prussien sous le patronage de Gœthe, de Beethoven et de Kant. Aucun Français n'a cru nécessaire de défendre Gœthe ni Beethoven de cette imputation calomnieuse. Au contraire, la mémoire de Kant a paru compromise à quelques-uns de ses fidèles, et Victor Basch, professeur à la Sorbonne, s'est efforcé de prouver que le pangermanisme était étranger à la pensée de Kant. Il est contredit par Félix Sartiaux, qui pense avoir découvert dans les écrits kantiens au moins les germes des conceptions sauvages énoncées par Treitschke et mises en pratique par les troupes impériales. Il oppose la morale « humaine » à la morale de Kant, les enseignements de l'expérience aux systèmes arbitraires, les sentiments réels des hommes aux formules absolues. Son gros volume de plus de quatre cents pages est de lecture facile et parfois même amusante. C'est un peu un pamphlet de guerre, qui ne dispensera pas de consulter les grands travaux de Boutroux et de Delbos; mais un certain parti pris de dénigrement n'a pas empêché l'auteur de bien comprendre la philosophie de Kant, de l'interpréter avec une clarté dont le philosophe allemand était incapable et de la critiquer avec beaucoup de force et de finesse.

F. Sartiaux n'est pas un « professionnel ». Son domaine est plutôt l'archéologie. Il a publié naguère un livre agréable intitulé : *Troie, la guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient* (1915). Ce n'est pas sans intérêt qu'on le voit appliquer aux recherches philosophiques les méthodes de l'histoire et de la philologie : il a voulu faire la psychologie de Kant et retrouver la genèse de ses idées. La tâche était assez nouvelle, car, jusqu'ici, les historiens de la philosophie s'étaient le plus souvent bornés à grouper en un système cohérent les idées, quelquefois disparates, répandues dans les publications de Kant, après sa conversion au criticisme.

Bien que le but de l'auteur soit une réfutation de la morale kantienne, il a donné d'abord une brève analyse de la *Critique de la raison pure*, dont la méthode originale a été suivie par Kant dans ses écrits postérieurs, notamment dans ses ouvrages de morale. F. Sartiaux nous montre donc Kant, dans son fétichisme pour une science une, intégrale et absolue, affirmant l'existence en l'esprit humain de formes universelles, nécessaires et antérieures à toute expérience, filets inévitables qui prennent les « choses » et les emmaillotent si bien que l'esprit ne peut plus prétendre à les connaître en elles-mêmes. Il fait, naturellement, les réserves nécessaires sur la théorie kantienne de l'espace et du temps et sur la réalité des jugements synthétiques à priori, fondements supposés des mathématiques et même de la physique. Il décerne, d'ailleurs, des éloges à l'inventeur ingénieux de cette construction artificielle : « Kant, dit-il, a donné une impulsion féconde à l'idéalisme. » Mais il a « poussé jusqu'à des conclusions intenables l'idée juste et profonde » de son système. On ne saurait, en effet, sans injustice, blâmer Kant de n'avoir prévu ni l'analyse bergsonienne des idées d'espace et de temps, ni la critique qu'a faite Henri Poincaré des principes mathématiques. Mais F. Sartiaux a raison d'insister sur la tendance de Kant au dualisme, qui se révèle dans l'opposition radicale établie entre l'esprit et les choses, sur son goût excessif pour les classifications symétriques et sur l'abus qu'il fait de déductions logiques, tirées de simples définitions de mots. Quelques louanges sont accordées à la dialectique transcendentale, qui démontre l'impuissance de la raison à fonder l'existence objective des idées de substance et de Dieu : « Cette partie de son œuvre est définitive. »

Mais la morale kantienne, soit théorique, soit pratique, est présentée sans respect et jugée sans indulgence. Le dualisme y reparaît, plus choquant encore que dans la *Critique de la raison pure.* Pour justifier la science, Kant a dressé devant les choses les formes de l'esprit. Pour fonder la morale, il érige en face des actes humains la loi du devoir. C'est l'application aux choses des formes de l'esprit qui constitue la connaissance; c'est l'application de cette autre forme appelée le *devoir* qui engendre la moralité. Ni l'intérêt, ni le désir du bonheur, ni la sympathie pour le prochain ne peuvent avoir de valeur morale : « Le devoir est la nécessité d'accomplir une action par seul respect pour la loi. » Cette loi universelle, nécessaire, antérieure et supérieure aux faits moraux, ressemble à une pierre météorique tombée des cieux sur la terre. Son origine est, en effet, divine, si l'« impératif catégorique » n'est autre que le commandement de Dieu, laïcisé et rationalisé. Il est né d'une fusion entre l'idée scientifique de loi universelle et nécessaire et la doctrine théologique qui définit le bien et le mal d'après les ordres émanant d'un Dieu personnel. Le dualisme de la morale kantienne reflète la double influence qui a présidé au développement intellectuel de Kant : le piétisme de ses maîtres Schulz et Knutzen et le rationalisme de Wolff, disciple de Leibnız. C'est la survivance du sentiment religieux qui est à la base du fameux raisonnement : « Je dois, donc je puis, donc je suis libre. » C'est elle qui explique l'affirmation morale de la vie future et de l'existence de Dieu.

On sait quelle fut la vogue de ce christianisme démarqué. Kant a vraiment accompli une révolution dans l'histoire de la morale. Avant lui, aucune morale rationnelle ne s'était appuyée sur l'idée du *devoir.* Platon, Aristote, Epictète, Descartes, Spinoza, Leibniz, Pascal même et Bossuet ont considéré la morale comme la recherche du bonheur. Depuis Kant, l'idée d'obligation est apparue comme le fondement nécessaire de la morale. Victor Cousin, Jouffroy, Paul Janet ne semblent pas avoir remarqué l'origine religieuse de cette idée. Du reste, on pourrait soutenir que le christianisme lui-même, en faisant espérer aux fidèles les joies du paradis, ne répudie pas entièrement l'eudémonisme, c'est-à-dire la morale du bonheur. — En cette partie de son livre, F. Sartiaux doit beaucoup à un article vigoureux de Brochard, qui écrivait en 1902 : « Ceux-là se trompent, qui persistent à voir dans la morale kantienne un progrès sur la morale antérieure; elle est en réalité un retour à l'âge théologique. » La révolution kantienne ne serait donc qu'une régression.

Sur la détermination par Kant des devoirs particuliers, F. Sartiaux observe que l'auteur de la *Métaphysique des mœurs* n'énumère pas la justice parmi les devoirs de vertu et qu'il dit peu de chose de l'amitié. Or l'amitié tenait une place considérable dans la morale antique, et l'idée de justice a la prééminence dans les théories morales contemporaines. Une morale qui néglige l'amitié et ignore la justice n'est pas vraiment « humaine ». Mais les sentiments ont peu d'attrait pour Kant. Son ambition est de fonder une morale universelle, nécessaire et ne devant rien aux considérations d'utilité, de convenance et de sentiment. Pour décider si une maxime a le caractère d'un devoir, il en déroule les conséquences. L'une d'entre elles se trouve-t-elle en contradiction avec l'idée essentielle de la maxime, cette maxime est à rejeter. Une maxime dont les conséquences peuvent se généraliser sans jamais rencontrer de contradiction doit être tenue pour une règle morale. Mais F. Sartiaux, reproduisant avec quelques retouches une critique célèbre de Schopenhauer, fait voir que ce bel édifice logique n'est qu'une façade trompeuse. Sans en avoir conscience, Kant a étayé ses démonstrations des notions mêmes qu'il se figurait avoir exclues et, notamment, de celle d'intérêt. Nous rencontrons encore une fois le dualisme : rationalisme apparent et persistance obscure des idées morales dues à la première éducation.

On a beaucoup vanté le libéralisme politique de Kant et son enthousiasme pour la Révolution française. Mais on trouve aussi dans son œuvre l'apologie du despotisme et la condamnation des révoltes populaires :

> On ne peut admettre en aucune manière le droit de sédition, encore moins celui de rébellion et, moins encore qu'aucune chose, de s'attaquer à son souverain, sous prétexte d'abus de pouvoir, à sa personne ou à sa vie. La moindre tentative de ce genre est une haute trahison, et un traître de cette espèce, qui tente de tuer sa patrie (parricide), ne peut être puni que par la mort. Le devoir qu'a le peuple de supporter l'abus du pouvoir suprême, alors même qu'il passe pour insupportable, se fonde sur ce que l'on ne doit jamais considérer la résistance à la législation souveraine autrement que comme illégale. (*Métaphysique du droit.*)

Il y a dans Kant un curieux mélange d'idées libérales, popularisées par nos philosophes du XVIIIe siècle, et de doctrines autoritaires, renouvelées de Hobbes et de Bossuet, qui ne surprennent point chez un fidèle sujet de Frédéric II et de Frédéric-Guillaume II. Ici encore, règne le dualisme.

La même incohérence trouble ses opinions relatives à la guerre. Dans son *Traité de paix perpétuelle* (1795), il a déclaré que la guerre est condamnée par le tribunal de la Raison, et il a rédigé en neuf articles la « charte suprême de l'humanité ». (Basch.) Les deux paragraphes suivants (2 et 6) sont d'un intérêt tout particulier, dans les circonstances actuelles :

> Nul Etat, grand ou petit, ne pourra jamais être acquis par un autre Etat, ni par héritage, ni par échange, ni par achat, ni par donation.
>
> On ne doit pas se permettre, dans une guerre, des hostilités qui seraient de nature à rendre impossible la confiance réciproque, quand il sera question de paix. Tels seraient l'usage que l'on ferait d'assassins ou d'empoisonneurs, la violation d'une capitulation, l'encouragement secret à la rébellion, etc.

Voilà une doctrine qui ne rappelle en rien le prussianisme. Mais, en des ouvrages antérieurs, Kant a

fait une sorte de théorie mystique de la guerre : « La guerre, quand elle est conduite avec ordre et respect des droits civils, a quelque chose de sublime en soi ». Elle est maîtresse d'énergie et développe « jusqu'au plus haut degré tous les talents qui servent à la culture ». Elle est voulue par la Providence; elle est dans le plan de la nature : « L'homme veut la concorde et l'harmonie; mais la nature sait mieux que lui ce qui lui est bon : elle veut la discorde. » F. Sartiaux trouve à cette dernière pensée une couleur nietzschéenne. Les citations qu'il a réunies habilement tendent à prouver que l'état d'esprit de Kant n'est pas toujours incompatible avec celui des intellectuels allemands férus de militarisme.

Le chapitre qui termine le livre : « Kant et la Mentalité prussienne, » est un réquisitoire assez violent, mêlé de railleries. F. Sartiaux reproche au philosophe ses manies, ses ridicules, l'automatisme de sa vie matérielle, morale et intellectuelle et cite des anecdotes plaisantes. Il blâme surtout son égoïsme, son impuissance à comprendre les autres, son orgueil et sa servilité envers le pouvoir. Plusieurs de ces traits : mécanisme, vanité et soumission passent, en effet, pour caractériser les Prussiens.

Malgré tous ses travers et ses lacunes morales, Kant a été honoré par ses disciples d'un culte quasi religieux. Malgré son verbalisme, sa scolastique aride, sa systématisation outrancière, ses insuffisances et ses contradictions, la philosophie kantienne a forcé le respect et l'admiration d'excellents esprits. Comment s'expliquer cette méprise, si c'en est une? F. Sartiaux estime qu'il lui faudrait tout un volume pour répondre à cette question. Il pense que le kantisme a plu surtout par son caractère de religion laïque. On peut lui accorder que cette philosophie n'est guère en harmonie avec les traditions de la pensée française. Ce n'est pas un ennemi de Kant, mais un interprète bienveillant de sa doctrine, c'est Victor Delbos qui a écrit en décembre 1915 :

Il y a dans la pensée allemande, *à partir de Kant même*, quelque chose d'*énorme*, l'idée de la déduction qui se prépare et de la création qui s'opère dans et par l'inconscient; — sous prétexte d'idéalisme, une trahison de l'idée claire, de la raison lumineuse et classique (*Lettre à Xavier Léon*).

Et, s'il est vrai qu'une morale puisse s'instituer indépendamment des croyances religieuses, à la lumière de l'histoire et de la sociologie, en satisfaisant les besoins réels des hommes et leur aspiration au bonheur dans la justice; si l'homme moral est un être vivant, sentant et souffrant, non une entité logique, édifiée à grand renfort de concepts universels et nécessaires, la morale kantienne n'est pas une morale « humaine ». — Maurice Enoch.

Raspoutine (Grégoire Efimovitch), le favori de la dernière cour de Russie, le dispensateur des faveurs impériales sous Nicolas II. Il naquit en 1864 d'un pauvre moujik sibérien, Efim Novy, à Pokrovskoé, district de Tumen, gouvernement de Tobolsk; dans ce village mal famé, il passa son enfance et son adolescence, ignorant, paresseux, sans métier, un jour jardinier, le lendemain maraudeur ou postillon, plus ami de la bouteille et des jupons que de la charrue. Il eut plusieurs fois maille à partir avec la justice : pour vol de chevaux, faux témoignage, viol d'une vieille mendiante et de deux fillettes de douze à treize ans. Mais il s'en tira à bon compte, pour quelques coups de fouet. D'ailleurs, toute sa vie il fit honneur au surnom de « dissolu », de « Raspoutine », qu'il s'était cyniquement donné. Bref, rien ne faisait prévoir la brillante carrière qui l'attendait.

Soudain, le moujik changea d'allures. Bien que marié et père de deux filles, il se vêtit d'un froc, se ceignit d'une corde et se fit moine vagabond, quêteur et prêcheur. Pourquoi cette conversion? Mystère! Il avait trouvé son chemin de Damas sur la route de Pokrovskoé au monastère de Verkholouré, où il eut un jour à conduire un prêtre :

La veille (raconta-t-il), comme je m'étais assoupi aux champs, j'avais eu une vision. Le saint thaumaturge Siméon était devant moi et m'ordonnait d'abandonner ma mauvaise vie, de m'enfermer dans un monastère et de prier pendant deux années. « Ensuite, dit-il, la gloire viendra à toi. »

Muni d'une lettre du supérieur du Verkholouré pour le célèbre père Jean de Cronstadt, Raspoutine quitta la Sibérie. Le saint national de la Russie fut frappé de la « force surnaturelle », de « l'étincelle divine », qui étaient en Grégoire Efimovitch et le recommanda à l'archevêque Théophane, recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. Voici notre moujik dans la capitale, précédé déjà d'une petite renommée de « saint », d'« homme de Dieu ». Quelques salons s'ouvrirent pour le recevoir, curieux de voir et d'entendre ce moujik, aux yeux d'un bleu sombre très pénétrants, à la forte odeur de « bouc », aux mains agiles et fines, aux ongles très longs et d' « une crasse incroyable », ne sachant ni lire ni écrire et se disant l'« exorciseur des démons », le « guérisseur des passions voluptueuses », « véritable homme des bois, mais parlant de l'amour comme un séducteur », a dit la princesse Lucien Murat. En France, il eût vite passé de mode. Là-bas, au pays des imaginations fortes, ardentes, déséquilibrées, du penchant au merveilleux, au mysticisme, il trouva un terrain si favorable qu'il devint en quelques années le véritable autocrate de la Russie.


Raspoutine.

Son pouvoir était absolu sur l'impératrice Alexandra Feodorovna et, par elle, sur Nicolas II. N'avait-il pas le don de sainteté prouvé par le pouvoir des miracles? Ne tenait-il pas entre ses mains la vie chancelante du seul héritier, qu'elle avait désiré si longtemps, du fragile tsarévitch qu'elle avait la terreur de perdre? Raspoutine connaissait sa force :

Le tsar sait que la vie de son fils unique, l'héritier, dépend de mes prières et que je puis, moi, quand je le voudrai, le briser, lui et les siens, comme ces miettes de pain... ... L'impératrice fait toutes mes volontés. Elle n'ignore pas que le jour où elle cesserait de m'obéir, sa vie ne vaudrait pas un fifrelin.

Voici un grand saint, dit-elle en présentant Raspoutine à son rival, le fameux moine Iliodor, et, de plus, un homme d'une grande intelligence; tu dois lui obéir.

Voici le ton des lettres de l'impératrice à Raspoutine :

Je vous aime et n'ai foi qu'en vous. Dieu veuille que nous nous revoyions bientôt. Je vous embrasse. Votre fille.

L'isba des Novy, à Pokrovskoé, se remplit de meubles magnifiques, de tapis de prix, de portraits du tsar et de la tsarine ornés de leurs autographes et de chemises brodées de la main même d'Alexandra Feodorovna.

Sa théologie morale tient en quelques lignes :

Le salut s'achète par le repentir. Mais, où il n'y a point péché, il ne peut y avoir repentir. Péchez donc, pourvu que vous ne péchiez pas par vénalité et que vous vous repentiez. Pour cela, il faut qu'on se confonde avec moi âme et corps. Tout ce qui vient de moi est la lumière, purifiant les péchés d'autrui.

Tel est ce mélange intime de grossièreté et de religiosité, de mysticisme et de luxure. Les « traitements spirituels » du « saint » sont du même goût, et il a institué une étrange thérapeutique morale dans un établissement de bains de Petrograd. Renseignés par leurs pénitentes, l'archevêque Théophane, l'évêque Ermogène, le père Iliodor n'hésitent pas à dénoncer le puissant thaumaturge devant le saint-synode (1912).

Raspoutine se défend ainsi :

Il est vrai que j'ai conduit au bain ces pauvres malades du corps et de l'âme et que j'y suis resté avec elles, mais par là j'ai prouvé de manière éclatante et mon pouvoir de guérir et mon empire sur moi-même.

Le procès eut son écho à la Douma ; le député octobriste Goutchkov s'écrie :

La sainteté de l'autel et celle du trône sont en péril. C'est un ulcère qui dévore le cœur du peuple.

Le scandale était trop grand, Raspoutine dut s'éloigner. Il partit en proférant des menaces. Et, comme la santé du tsarévitch vint aussitôt à se ressentir de cet éloignement, l'impératrice obtint le retour du « thaumaturge » et la punition des accusateurs : Iliodor est exilé, les deux évêques sont disgraciés.

Ce laïc sans alphabet triomphait des évêques et des vrais moines. Il devient tout-puissant sur l'Eglise orthodoxe, il fait des évêques et il fait des saints. Son compagnon de farces et de jeux, le jardinier Varnava, devient évêque de Tobolsk, sachant tout juste lire et écrire. L'ancien jardinier et l'ancien postillon se piquent de faire béatifier un prêtre du gouvernement de Tobolsk, nommé Jean. L'Eglise orthodoxe se regimbe contre tant de prétention. Le procureur du saint-synode, l'honnête Samarine, démissionne; des évêques veulent le suivre en nombre; un prêtre-député s'écrie à la Douma :

Notre devoir est de crier bien haut, si haut que toute la Russie orthodoxe puisse nous entendre, que l'Eglise orthodoxe est en danger... Oui, je ne sais quelle main honteuse s'avance vers l'Eglise pour saisir les rênes de ses destinées.

Mais le tsar tient pour ses deux protégés contre le vœu de toute l'Eglise.

Au printemps de 1911, Raspoutine s'embarqua à Odessa pour la Terre sainte. Tout bon orthodoxe se doit d'aller en Palestine. En 1915, il fit paraître à Petrograd le récit de son pèlerinage. (Grégoire Raspoutine : *Mes pensées et méditations, brève description d'un voyage aux Lieux saints, avec des réflexions sur les questions religieuses.* Ire partie, Petrograd, 1915; IIe partie, fac-similé d'écriture). Cet écrit, paru quatre années après l'événement, a un but apologétique, polémique, très transparent.

Raspoutine vit avec sa puissance s'accroître le nombre de ses ennemis. En juillet 1914, il faillit périr assassiné en gare de Tumen, par une femme qui lui déchargea son revolver dans le ventre. Sa forte constitution le sauva cette fois. Quand la guerre éclata, en août 1914, Raspoutine est parvenu au faîte de sa puissance. « De simples billets écrits de sa main sur des chiffons de papier et adressés par lui à des ministres ou à des directeurs suffisaient à procurer des places aux gens qu'il proposait ». Il employa cette influence à entraver la poursuite de la guerre. Il fut le meilleur instrument de la politique germanophile en son pays :

Tous ces idiots qui entourent le tsar ne lui ont fait faire que des sottises; moi, qui ne suis qu'un simple paysan, mais à qui Dieu le Seigneur a parlé et transmis ses ordres, j'ai dit au tsar que la guerre est un crime et que la guerre serait sa perte. Je sais bien que de grands personnages ont voulu m'écarter. Je crache sur eux. Je suis plus puissant qu'eux tous. J'en connais trop long. L'esprit de Dieu est en moi, Grégoire, son serviteur. Tu seras étonnée de ce qui adviendra l'un de ces jours, ma fille (à la princesse Radziwill), mais il faut que je travaille d'abord à finir cette guerre.

C'est la triste période des « influences occultes », des catastrophes militaires, des changements de ministres. Nicolas II semble ne rien voir. Les avertissements, pourtant, ne lui firent pas défaut. L'impératrice douairière, veuve d'Alexandre III, brouillée avec sa belle-fille à cause de Raspoutine et de sa clique, eut un long entretien avec Nicolas II à Kiev, où elle lui demanda le renvoi du favori. Ce fut en vain. Les grands-ducs ne cachaient pas non plus leurs sentiments. Nicolas-Nicolaevitch le détestait ouvertement. On lui prête beaucoup de mots contre le favori :

Si tu tiens à garder ta tête sur tes épaules, abstiens-toi de venir. (Raspoutine voulait aller au grand quartier.)

C'est singulier, la sainte Vierge m'est apparue à moi aussi et m'a dit que je devais te donner du pied au derrière.

Le grand-duc Nicolas fut pour ce envoyé au Caucase. Nicolas Mikhaïlovitch écrivit au tsar :

Tu m'as déclaré souvent que tu n'avais confiance en personne et que tu étais constamment trompé. S'il en est ainsi, cela est surtout vrai de ta femme, qui t'aime et qui t'induit en erreur, entourée qu'elle est de personnes dominées par l'esprit du mal.

A la Douma, Milioukhov, Pourichkévitch, Bobrynski dénoncent courageusement Raspoutine (14 novembre 1916). Même dénonciation au Conseil d'empire (9 décembre). Nicolas II reste sourd. C'est alors qu'un complot s'ourdit contre la vie du favori. Les conjurés, qui ont gardé leur secret, l'attirent au palais du prince Youssoupov, marié à la propre nièce de l'empereur, et le tuent (17-30 novembre 1916). Son corps fut retrouvé sous la glace, deux jours après, sous le pont Pétrovsky. L'empereur, Protopopov, des ministres, de hauts dignitaires voulurent porter sa dépouille. Derrière, suivaient en pleurs la tsarine, Mme Vyroubova, des dames de la cour. On lui éleva un tombeau dans les jardins de Tsarskoïé-Sélo. Là, presque chaque jour, une calèche s'arrêtait, d'où descendait en voiles de deuil Alexandra Feodorovna. Ainsi disparut, bizarre, ignorant, débauché, imposteur, mais peut-être, en quelque mesure, dupe de lui-même et sûrement doué d'une certaine force, Raspoutine, le dernier saint du dernier tsar. — S. Reizler.

***seizaine** n. f. — Espace de seize jours; salaire ou indemnité que l'on paye tous les seize jours : *Le payement des allocations par* seizaine *a été substitué au payement par* huitaine.

Successions militaires (les) [*Suite*]. — *Successions des officiers.* — Les successions des officiers et assimilés, adjudants, aspirants, pilotes aviateurs, comprennent généralement des cantines, des valises, des sacs de sellerie, des caisses, en un mot des colis volumineux dont la réception et l'expédition sont accompagnées d'ordres de transport. Elles se composent, dans la plupart des cas, de titres, valeurs, objets précieux, effets personnels, documents divers. Un soin tout particulier doit donc être apporté à leur liquidation, à raison même de cette importance.

C'est dans ce but qu'un service spécial, qui n'est qu'une annexe du service des liquidations, a été chargé du règlement de ces successions.

Successions en retour. — Malgré toutes les précautions qui peuvent être prises, il se produit inévitablement des erreurs dans la liquidation et l'envoi des successions.

L'erreur remonte parfois au moment du départ des objets du front. C'est ce qui arrive lorsqu'un même paquet contient des objets appartenant à différents militaires, ou qu'un paquet est envoyé au Bureau des successions militaires, à un autre nom que celui de son véritable propriétaire.

D'autres erreurs peuvent provenir de l'inexpérience du personnel, telles que les erreurs d'expédition : une expédition faite, par exemple, à Ville-

franche (Rhône) au lieu de Villefranche (Aveyron); deux paquets expédiés l'un à la place de l'autre.

Enfin, des retours proviennent de cas de force majeure : les ayants droit ont changé d'adresse au cours de l'enquête, ou sont décédés.

Dans ces divers cas, les maires ne peuvent effectuer la remise des paquets, ou bien les familles, qui ne reconnaissent pas les objets qu'ils contiennent, les retournent au Bureau des successions militaires.

Dès leur retour, sauf, bien entendu, dans le cas d'erreur matérielle, les paquets sont inventoriés strictement; tous les éléments d'identification trouvés dans les documents qu'ils renferment sont soigneusement notés, toutes recherches complémentaires sont effectuées pour découvrir les véritables ayants droit, et ce n'est pas toujours chose facile.

Un militaire est décédé, laissant deux enfants mineurs nés de deux lits différents sous la tutelle légale de leur grand-père. Les quelques souvenirs du défunt sont envoyés au tuteur; mais le grand-père est mort sur ces entrefaites; l'un des enfants a été confié à une vieille parente, l'autre à une œuvre d'orphelins de la guerre. Les droits des enfants sont égaux, les reliques ont le même prix pour eux. Auquel d'entre eux les remettre?

Identifications difficiles. — Les successions arrivent fréquemment au B. S. M. avec des indications erronées portant sur les noms, prénoms et les corps auxquels les militaires appartiennent. Ces erreurs se produisent généralement quand un militaire, grièvement blessé, s'exprime difficilement, donne un nom mal entendu, des prénoms inexacts, se trouve dans un important convoi de blessés, au milieu de camarades qui n'appartiennent pas à son unité. Un nom mal écrit, un prénom omis, le numéro du corps déformé sont autant de sources d'erreurs, difficiles parfois à réparer : Bonay donné pour Bonnet; 73e d'infanterie pour 173e; Martin Adolphe pour Martin Victor-Adolphe nécessitent des recherches parfois très complexes.

Les documents trouvés sur les cadavres ne donnent pas toujours des renseignements bien précis.

Une succession arrive sous le nom Elier. Ce nom a été pris sur un fragment de lettre trouvé sur le corps. Grâce à l'indication du lieu d'expédition, l'enquête a permis de découvrir le militaire décédé qui s'appelait Elie R... Le prénom avait été pris pour le nom.

Une caisse d'officier arrive avec la seule indication : « Armour, officier. » L'ouverture de la cantine a fait découvrir des papiers permettant d'identifier le propriétaire de cette caisse, qui avait été vainement recherché sous le nom d'Armour. Le nom du fabricant de conserves Armour, de Chicago, inscrit sur la caisse, avait été pris pour le nom de l'officier décédé.

Dans d'autres cas, l'identification n'est possible qu'en soumettant à l'examen des familles intéressées les objets recueillis.

C'est ainsi qu'une succession étant arrivée au B.S.M. au nom de Tropez, sans autre indication, corps présumé, 1er régiment de marche d'Afrique, l'enquête fait découvrir deux militaires du même nom à ce même régiment, décédés tous les deux à la même époque et dont les deux familles habitent Alger. La confusion entre les deux militaires n'a pu être dissipée qu'en présentant successivement aux deux familles, par l'entremise du maire d'Alger, les objets reçus.

Inconnus. — Le B. S. M. reçoit des paquets ou des colis trouvés dans la zone des armées, dans les cantonnements ou sur des cadavres non identifiés, dont les propriétaires inconnus ne sont pas dénommés.

Les objets ainsi reçus sont présumés avoir appartenu à des militaires décédés, et toutes recherches utiles sont immédiatement entreprises pour l'identification de leurs propriétaires au moyen des objets reçus.

Le Bureau a réussi, dans bien des cas, des identifications très difficiles.

Le numéro porté sur une montre, une adresse de tailleur figurant sur un vêtement, une photographie avec l'adresse du photographe, ont permis de désigner les propriétaires des objets.

Testaments. — Nous avons vu que les testaments trouvés dans les papiers des militaires étaient adressés directement au B. S. M. par pli séparé. Au cours des inventaires entrepris au B. S. M., il est découvert parfois des documents constituant des actes de dernière volonté.



Les grands fonds de la Méditerranée, au nord et au sud du détroit de Messine.

L'usage s'est établi de transmettre ces testaments à la section des Archives du ministère de la guerre, qui reçoit déjà les testaments authentiques établis aux armées. Celle-ci en fait la remise au président du tribunal civil du domicile du testateur pour être déposés en l'étude du notaire de la famille.

Lorsque le testament est ouvert et déposé, le service se met en rapport avec le notaire chargé de la liquidation de la succession, et c'est à lui qu'il adresse les objets et les titres de la succession, en sa qualité de mandataire légal des parties, surtout lorsque les ayants droit ne sont pas d'accord.

Disparus. Prisonniers. — Une section spéciale liquide les objets parvenus au B. S. M. ayant appartenu à des militaires dont le décès n'a pu être établi, ou qui sont prisonniers.

Dans le premier cas, sur la justification de l'acte de disparition, les objets sont remis après un délai de six mois de la date de la disparition à l'épouse, aux descendants ou ascendants, ou à un séquestre ou à un administrateur judiciaire.



La station biologique de Messine. — Façade du côté sicilien, montrant les réservoirs d'eau de mer.

Les biens des prisonniers sont renvoyés au dépôt de leurs corps, ou remis à toutes personnes munies d'une autorisation spéciale du prisonnier donnée par une simple lettre, revêtue du timbre de la kommandantur, ou à son mandataire porteur d'une procuration donnée antérieurement.

Renseignements au public. — Il existe, à l'entrée de l'immeuble 1, rue Lacretelle (Paris), un bureau spécial chargé de répondre aux demandes verbales de renseignements des parents ou des amis des militaires décédés. Si les véritables ayants droit se présentent munis de toutes les justifications voulues, la remise des objets leur est faite immédiatement, contre décharge.

Conseils pour obtenir rapidement la délivrance des successions. — Les veuves, héritiers, légataires ou autres ayants droit qui désirent recevoir sans aucun retard les effets ayant appartenu à des militaires décédés aux armées peuvent adresser une demande au chef du Bureau des successions militaires, 1, rue Lacretelle. Cette demande doit être accompagnée d'un certificat d'hérédité indiquant les nom, prénoms, domicile exact de l'ayant droit. Ce certificat peut être établi sur papier libre par le maire du domicile du défunt ou de l'ayant droit, par le juge de paix ou un notaire.

En cas d'existence de plusieurs ayants droit, ils devront s'entendre pour désigner un mandataire commun et transmettre au B. S. M. un pouvoir régulier.

La liquidation d'une succession, du moment où elle est parvenue au B. S. M., nécessite en moyenne un délai de cinq à six semaines; de nombreuses successions sont liquidées dans un délai plus court, mais la difficulté de se procurer des renseignements occasionne parfois des retards que les intéressés peuvent réduire en s'adressant directement au Bureau.

L'envoi des successions est effectué par poste ou par chemin de fer, en franchise, par l'entremise des maires du domicile des ayants droit.

Conclusions. — Il n'est pas possible de donner le chiffre, même approximatif, du grand nombre de successions entrées au B. S. M., qui y sont conservées ou qui ont été transmises aux familles, mais l'œuvre accomplie par ce service est considérable. Après les tâtonnements du début, la machine est aujourd'hui bien au point, et les familles de nos glorieux morts peuvent lui accorder toute leur confiance.

Malheureusement, pour des raisons que tout le monde comprendra, les souvenirs de nos morts ne sont pas, ne peuvent pas toujours être recueillis (cadavres non retrouvés), ou ne parviennent pas au B. S. M. (trains bombardés, bateaux coulés).

Le B. S. M. s'applique de toutes ses forces à donner satisfaction aux familles; les pieuses reliques qui lui parviennent font l'objet des soins les plus attentifs; toutes les précautions sont prises pour leur conservation et leur acheminement normal vers les êtres chers qui aspirent à les recevoir et les attendent, stoïques et graves, pour pouvoir les honorer dans un suprême hommage de reconnaissance, d'amour et de foi. — Edouard BOURÈS.

Thalassographique italien (LE COMITÉ ROYAL). Les Italiens ont entrepris, depuis quelques années, une œuvre scientifique de premier ordre : les applications aux industries les plus diverses des ressources de toute sorte que l'on peut tirer de la mer. Il est très important de faire connaître en France, où ce mouvement scientifique est à peu près ignoré, sauf de quelques spécialistes, l'origine et le mécanisme de cette œuvre, appelée à rendre à nos voisins les plus éminents services. L'Italie la doit à son « Comité royal thalassographique italien » (*Regio Comitato talassografico italiano : R. C. T. I.*).

Cette dénomination, un peu compliquée, appelle une explication; nous traduirons le mot « talassografico » par *océanographique*, ce qui indiquera tout de suite le but de l'institution. Quant au mot *regio*, il montre qu'il s'agit d'une œuvre officiellement reconnue et patronnée par l'Etat, qui, en raison de son importance, la considère comme un de ses services légalement constitués. C'est donc tout

autre chose qu'un simple comité ou qu'une société privée, ce que, d'ailleurs, elle était à ses débuts; mais son développement a marché si vite qu'elle est devenue un grand organisme d'Etat, rendant déjà d'importants services et appelé à un avenir des plus intéressants. La guerre, si elle a diminué l'activité du Comité, ne l'a point arrêtée, et les préparatifs continnent pour qu'aussitôt après la cessation des hostilités, son action reprenne tout son essor.

La situation géographique de l'Italie dans la Méditerranée est telle que les travaux océanographiques, exécutés au large de ses eaux territoriales, arrivent de toute part et rapidement au contact des mers baignant les côtes des nations voisines. Aussi les questions scientifiques deviennent-elles bientôt internationales et touchent-elles promptement aux colonies. Il suffit de signaler, à titre d'exemple, quelle importance il y aurait à résolument aborder l'étude des moyens pratiques d'utiliser la force des marées. Nous laissons perdre des millions de chevaux-vapeur et, pourtant, si, depuis quelques années, on avait sérieusement songé à en tirer parti, la question du charbon ne se poserait plus.

Revenons au Comité thalassographique italien. Son origine, très modeste, remonte à 1881. Un ingénieur-hydrographe, Magnaghi, l'un des précurseurs de l'océanographie, et le professeur Giglioli commencèrent des recherches marines qui n'étaient qu'un essai préliminaire. Ils s'adressèrent à l'académie des Lincei pour assurer la continuité de leurs travaux. Sur le rapport de l'illustre savant Blaserna, présidant une commission composée de représen-



La station biologique italienne (+) à l'entrée du port de Messine, en bordure sur le détroit.

questions économiques. C'est pour ces raisons qu'avec la meilleure grâce du monde nos amis italiens nous ont convié, déjà depuis plusieurs années, à prendre part aux conférences préliminaires chargées d'élaborer un vaste plan de recherches océanographiques à exécuter de concert avec eux. On verra, en lisant cet article, combien il est utile et nécessaire pour la France de répondre à l'offre de collaboration de l'Italie et de poursuivre avec elle, dans la Méditerranée, l'œuvre dont elle a déjà exécuté chez elle une notable partie, suffisante pour mettre en évidence tout son intérêt. Les Espagnols ont accepté cette collaboration; ils travaillent activement de leur côté; ils ont même commencé divers travaux préliminaires et suivent les plans proposés sur quelques points particuliers, en attendant que les circonstances permettent de le faire partout. La collaboration de l'Autriche-Hongrie fut effective jusqu'à la guerre.

La France peut-elle rester la seule puissance riveraine de la Méditerranée occidentale qui ne ferait rien? Peut-elle accepter de laisser ses voisins et rivaux effectuer dans ses eaux européennes et africaines la part qui lui revient légitimement? Ce serait déjà un échec moral grave, s'il n'était question que de recherches de science pure, n'ayant qu'un intérêt théorique pour une poignée de savants. Mais ce n'est là qu'un petit côté de la question, car les travaux en vue sont la base même de recherches industrielles multiples relatives aux pêches, à la vie, à la reproduction, aux migrations des poissons, aux produits commerçables que l'on peut en tirer. Puis il s'agit de faire la carte du fond de la Méditerranée, qui est, bien que cela semble étonnant, une mer très mal connue, d'en étudier les courants, les marées, la composition des eaux, leur chimie et leur physique, l'utilisation des plantes marines littorales, etc. Notons encore toutes les questions de météorologie qui peuvent entrer dans ce vaste programme, où les Italiens ont même introduit l'aviation dans ses rapports avec la navigation. Ajoutons à cette liste les questions relatives au personnel marin, aux écoles de pêche, de pilotage, etc., qui appellent souvent des solutions internationales.

Remarquons, en outre, que, si la France se décidait à collaborer à ces travaux avec les autres nations riveraines de la Méditerranée, rien ne l'empêcherait de profiter de cette organisation pour étendre, pour son compte personnel, une partie du programme à ses eaux de l'Océan et de la Manche et de ses

tants de cette académie et des ministères intéressés, une première campagne thalassographique fut exécutée, en août et septembre 1883, par le *Washington;* elle servit en quelque sorte d'expérience; puis les choses en restèrent là jusqu'en 1908. C'est alors que la Société italienne pour le progrès des sciences (qui correspond à notre Association française pour l'avancement des sciences) reprit la question et institua un comité provisoire qui se réunit à Rome et à Padoue en 1909 et commença immédiatement, sous les auspices du ministère de la marine, une série de croisières périodiques. Il faut, dès maintenant, signaler l'activité féconde d'un grand savant italien, le professeur-sénateur Vito Volterra, qui fut réellement l'initiateur et l'âme de ce comité; la France l'a appelé à faire à la Sorbonne un cours de hautes mathématiques, et il a été nommé correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Nous retrouvons à côté de lui le professeur Blaserna, également membre correspondant de notre Académie des sciences, le professeur-sénateur Grassi, le professeur Vinciguerra, le chimiste Bruni, l'ingénieur Ravà, l'hydrographe Magrioi, l'amiral Cattolica, etc. Tous ces hommes sont connus pour leurs beaux travaux dans les sciences de la mer : biologie, hydrographie, chimie, etc.

En 1910, le gouvernement italien, sur la proposition des ministres Luzzatti et amiral Cattolica, décida de transformer ce comité privé en un organisme d'Etat. La loi fut promulguée le 1er juillet 1910 et complétée par une autre, le 5 juin 1913. En voici les traits caractéristiques :

ARTICLE 1er. — Est institué le R. C. T. I., ayant fonctions exécutives pour l'étude physico-chimique et biologique des mers italiennes, en tant qu'elle se rapporte surtout à l'industrie de la navigation et de la pêche et pour l'exploration de la haute atmosphère dans ses rapports avec la navigation aérienne.

Le Comité aura à sa disposition et administrera les revenus suivants : 1° Contribution du gouvernement de 60.000 francs par an; 2° Contributions fixes ou temporaires d'autres administrations publiques, de corps scientifiques et privés; 3° Le ministère de la marine pourvoit aux moyens de transport pour les croisières et les campagnes thalassographiques; 4° Une somme de 100.000 francs, en cinq annuités, est attribuée à la construction et à l'ameublement d'une station dite *Institut central de biologie marine* à Messine.

La loi organise ensuite le Comité, où nous trouvons un sénateur et un député élus par leurs collègues, deux délégués de la Société italienne pour l'avancement des sciences, un du Syndicat technique des pêches, les présidents des académies et sociétés scientifiques qui contribuent aux dépenses, du Magistrato alle Acque, de la Commission géodésique, du Conseil des pêches, du Bureau central météorologique, de l'Institut hydrographique, de la Ligue navale, les directeurs de l'Ecole navale, de la marine marchande, de l'aéronautique militaire, enfin les techniciens appelés dans son sein par le conseil lui-même.

Cette énumération, un peu longue, donne bien l'idée des intentions et du but poursuivi par cette réunion de spécialistes compétents.

Le siège officiel du Comité est à Gênes, auprès de l'Institut hydrographique; cependant, les réunions du bureau directeur ont presque toujours lieu à Rome, au ministère de la marine; mais le Comité se réunit tous les ans, dans une ville différente, en coïncidence avec le congrès de l'Association pour le progrès des sciences.

Le personnel scientifique du Comité est composé de spécialistes en diverses sciences, d'assistants et de préparateurs biologistes, plus spécialement versés dans les questions de pêche; les autres, physiciens, chimistes, aviateurs. Ils résident auprès des divers Instituts du Comité, notamment à la station de Messine, à l'université de Padoue; là, sous la direction du professeur Bruni, se font les analyses spéciales à la chimie marine et, sous la direction du professeur de Marchi, sont coordonnées les observations hydrographiques.

Une des organisations scientifiques qui donnèrent les meilleurs résultats fut celle de ces croisières périodiques préparées par la campagne du *Washington*. Il s'agissait d'étudier, aux diverses saisons de l'année, dans des points parfaitement déterminés d'avance, les modifications physico-chimiques de l'eau de mer à différentes profondeurs. Mais ces observations devaient être rigoureusement faites, suivant des méthodes précises et fixées une fois pour toutes. Le Comité se mit en rapport avec le gouvernement austro-hongrois; il se réunit à Venise avec ses délégués pour conclure un accord préliminaire. Une commission internationale fut nommée, qui se réunit plusieurs fois à Monaco, sous la présidence du prince Albert Ier; elle arrêta le plan de travail à faire dans l'Adriatique, détermina dans cette mer les lignes transversales et longitudinales suivant lesquelles le navire devait exécuter des observations et précisa les méthodes d'étude des matériaux recueillis. Cette première organisation fut le germe d'où sortit un programme beaucoup plus vaste, applicable à toute la Méditerranée, que la guerre actuelle a fait remettre à des temps meilleurs.

Il fut réalisé dans l'Adriatique, régulièrement tous les trois mois, quatorze croisières, jusqu'à l'été de 1914. C'est le navire *le Cyclope* qui, pour le compte du gouvernement italien, fit ces croisières en suivant un réseau de huit lignes transversales.



a, b, c, trois états successifs de la larve de l'anguille vulgaire (leptocéphale).

Tous les dix milles marins, il fit une station, dite de « premier ordre », en recueillant des échantillons d'eau à la surface, puis à 5, 10, 20, 30, 50, 100, 200, 500 mètres et au fond, avec les températures correspondantes. Dans les intervalles, on fit des stations plus courtes; partout, on exécuta des pêches de toutes sortes, des prises de plancton, des observations météorologiques, des dosages des gaz dissous dans l'eau, des études sur la transparence de l'eau, les dépôts du fond, les courants, etc. Les matériaux et les observations innombrables furent répartis entre plusieurs spécialistes pour être étudiés; leurs travaux sont publiés dans un recueil qui a pour titre *Bulletin de la Commission permanente internationale pour l'étude de l'Adriatique*.

Dans les intervalles des croisières régulières, on en exécuta d'autres accessoires, notamment sur les côtes de Libye, pour l'étude des bancs d'éponges; puis on en fit spécialement, pour l'étude des poissons, dans les mers Ionienne et Thyrrhénienne, enfin sur les côtes albanaises pour l'étude de la tech-

nique scientifique de la pêche. Il faut encore citer une croisière spéciale pour l'étude des dommages causés aux câbles télégraphiques sous-marins par les animaux perforants.

Toutes ces importantes recherches furent confiées à de hautes personnalités scientifiques; le commandement des navires était entre les mains d'officiers savants, spécialistes de la marine royale italienne. Mais d'autres travaux étaient organisés en vue des recherches dans les eaux littorales. On croit généralement que la Méditerranée est une mer sans marées; il est vrai qu'en bien des points du littoral elles ne sont pas apparentes, du moins pour les profanes; mais, dans d'autres, elles sont très marquées, d'amplitude et de rythme variés. Ce sont justement ces variations locales qu'il s'agit d'étudier et qu'il faudrait suivre, non seulement sur les côtes italiennes, mais sur tout le littoral méditerranéen. Aussi le Comité a-t-il institué une commission maréographique, chargée d'organiser les recherches par rapport à l'hydrographie, à la navigation, aux travaux publics. Elle a institué un réseau maréographique de premier ordre, composé de dix-sept stations, réparties sur le littoral italien, sarde et sicilien; les observations y sont faites avec des appareils, selon des méthodes identiques et un synchronisme absolu.

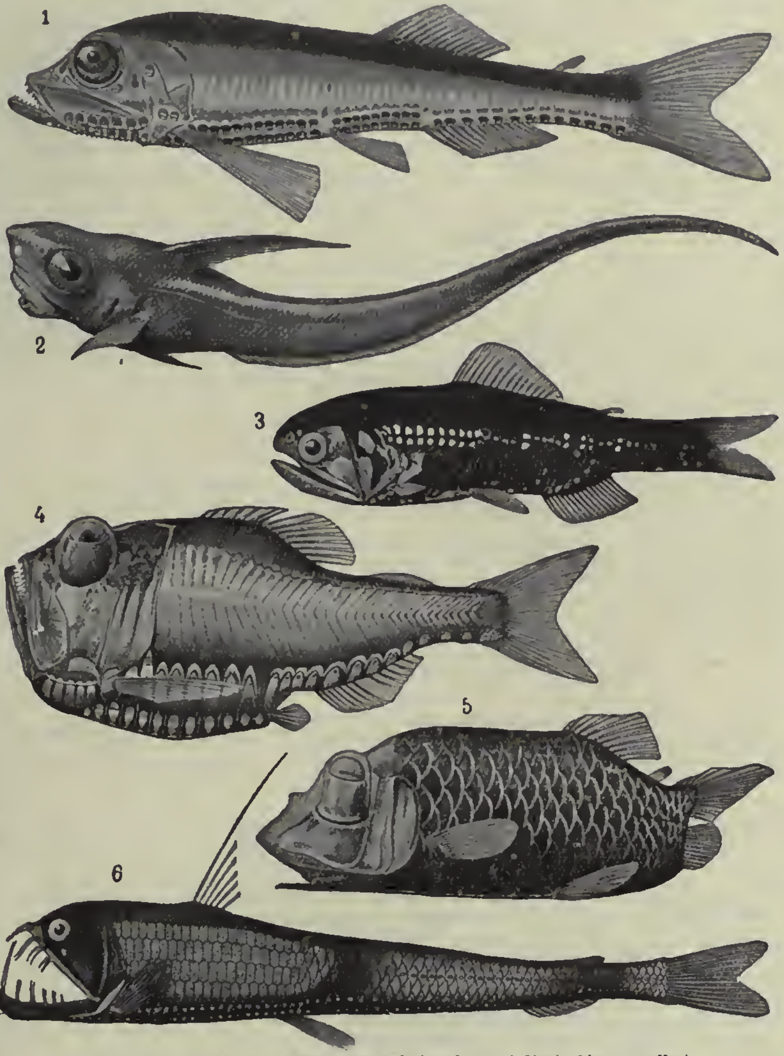
Le Comité a pris l'initiative d'une réorganisation complète des stations météorologiques côtières, sous la direction de l'Institut hydrographique. Il a fallu, en effet, refaire toute l'instrumentation surannée et obtenir que les navires marchands fassent à bord, pendant leurs voyages, des observations précises. Le Comité, pour obtenir ce dernier résultat, a publié un *Manuel pour les observations météorologiques en mer*, rédigé par le professeur Marini.

Il organisera plus tard un service régulier de prévision et d'annonce des tempêtes le long de la côte et en haute mer par la télégraphie sans fil.

Il faut encore signaler l'important service de l'exploration de la haute atmosphère que le Comité a organisé; il est destiné à centraliser et grouper les observations, pour fournir rapidement aux voyageurs de l'air les indications météorologiques et aérologiques dont ils ont besoin; un conseil, siégeant à Rome, dont dépendent 30 stations aérologiques, gouverne ce service. Celles-ci lancent des ballons-pilotes, et les résultats sont télégraphiés de façon à constituer un bulletin quotidien.

La tâche du Comité est donc la solution de problèmes d'intérêt général italien; mais il est des questions d'intérêt plus local. Pour les exposer et les résoudre, on forma, dans chacune des principales villes maritimes de l'Italie, un centre de culture et d'action, afin de coopérer aux travaux d'ensemble et aux problèmes locaux. A Gênes, a été établie la section Ligurienne du Comité; à Venise, la section Adriatique; à Naples, la section Parthénopéenne, présidée par l'amiral Cattolica; à Messine, se constitue la section Sicilienne, présidée par le prince di Scalea.

Toutes ces organisations scientifiques nécessitent des publications, destinées à faire connaître le plus promptement possible les résultats théoriques et pratiques obtenus. Nous trouvons là aussi une grande activité qui, si elle a été ralentie par la guerre, n'a pas été, cependant, interrompue. Le Comité a publié d'abord des monographies relatives aux poissons (murénoïdes, par Grassi; scopélides, scombéroïdes, par Sanzo); puis une très importante série de mémoires, relatifs surtout aux animaux marins, à la pêche, à la physique et à la chimie de la mer. On y trouve des notes sur le développement des murènes, de l'anguille, du thon, par Grassi; sur les larves de divers poissons, par Sanzo; puis des travaux du professeur de Marchi sur la salure et la température des eaux, du professeur de Toni sur les algues, de Levi Morenos sur la pêche en Libye, de Sella sur les bancs d'éponges de Libye et de Tunisie... Nous ne pouvons tout citer; disons seulement que le 56e mémoire vient de paraître.



1. Vinciguerria Lucetta. — 2. Macrourus cœlorhynchus. — 3. Myctophium gemellari. 4. Argyropelecus affinis. — 5. Opistoproctus soleatus. — 6. Chauliodus barbatus.

Un bulletin trimestriel donne des comptes rendus des actes officiels, les procès-verbaux des commissions, des programmes de recherches à entreprendre, de courtes notes scientifiques, enfin des résumés des travaux relatifs à l'océanographie. Cinq volumes sont actuellement publiés.

Trois volumes ont été, en outre, spécialement consacrés à la publication des travaux de l'Adriatique; deux autres constituent un bulletin mensuel maréographique. Ces deux publications ont été interrompues par la guerre.

Parmi toutes les créations dues à l'activité du Comité thalassographique italien, il faut signaler maintenant la magnifique station biologique centrale, récemment ouverte à Messine. On peut dire que cette station compte parmi les plus intéressantes et les mieux organisées du monde entier. Au cours de la mission qui lui fut confiée par le gouvernement, en Italie, à la fin de 1916, L. Joubin fut chargé, en compagnie de S. A. S. le prince de Monaco, de représenter la France à l'inauguration de cet établissement, qui eut lieu à Messine le 11 décembre 1916. Un court séjour dans cet admirable pays a permis aux deux visiteurs d'étudier cette station et de voir les traits les plus caractéristiques de sa faune.

Le rapporteur de la commission internationale, qui siégea à Rome en 1914 et dont il sera question plus loin, s'exprime ainsi au sujet de cette station :

Le Comité sentait l'absolue nécessité d'un Institut biologique central qui permît, outre l'exécution, par des moyens proportionnés, d'études importantes de biologie marine, un premier examen du matériel biologique recueilli en mer et sa distribution à différents spécialistes. On discuta longuement sur la localité où construire cet Institut; mais, par suite d'un ensemble de circonstances et d'un vote unanime des biologues, on choisit Messine, appelée le *Paradis des zoologues*.

Cette dénomination a été, en effet, employée depuis longtemps par les naturalistes pour désigner Messine, et la suite de cet article en fera comprendre la raison.

La station fut, d'abord, prévue très modeste; mais l'extension du littoral italien, dû à l'acquisition de la Libye, d'autres accroissements, prévus dans l'avenir, décidèrent le Comité à construire une station beaucoup plus considérable. Une école de pêche en est une annexe, que l'on est en train de réaliser actuellement, en vue de l'instruction des jeunes marins de la région et de leur orientation vers des méthodes moins surannées et plus scientifiques que les méthodes actuelles.

Il est nécessaire, maintenant, d'expliquer la très curieuse raison de la richesse si vantée de la faune de Messine, qui lui a valu une réputation universelle parmi les naturalistes. Si l'on examine la carte bathymétrique des mers italiennes, on voit tout de suite deux grandes fosses. La Méditerranée atteint là ses deux profondeurs maxima : la fosse tyrrhénienne au nord de la Sicile, la fosse ionienne au sud-est. La première est à peu près au centre du grand triangle formé par la Corse et la Sardaigne à l'ouest, la côte italienne à l'est, la Sicile et la Calabre au sud. La seconde occupe la région limitée au nord par la Calabre et l'entrée de l'Adriatique, au sud la côte africaine, à l'est la Grèce et la Crète. La première dépasse 3.500 mètres, la seconde 4.440 mètres de profondeur, maximum actuellement connu dans la Méditerranée. Or les deux mers sont complètement séparées, sauf une communication par l'étroit chenal qu'est le détroit de Messine. Cette disposition réalise deux entonnoirs opposés par leur tube de sortie, au point le plus resserré desquels se trouvent Messine et Reggio de Calabre. Entre ces deux villes, le sol sous-marin se relève brusquement en une crête, véritable muraille à pic, qui n'est au-dessous de la surface des eaux que d'une centaine de mètres. Quatre fois par jour, deux fois dans chaque sens, un violent courant, dû probablement à la marée méditerranéenne, s'engouffre alternativement de l'entonnoir du nord dans celui du sud, et réciproquement; il vient se heurter contre la crête sous-marine, qui le force à se relever. Il arrive alors à la surface, où il forme de grands tourbillons. Ces courants amènent avec eux à la surface les animaux flottants des grandes profondeurs. Si l'on veut bien se souvenir de la peine que, depuis un demi-siècle, les naturalistes prennent pour se procurer de rares échantillons des habitants de la mer profonde, de tous les navires qu'ils y ont employés, de l'argent dépensé en croisières, on conviendra que c'est pour eux une joie de trouver là, en parfait état et en grand nombre, une partie des êtres mystérieux qu'ils ont tant de mal à pêcher, qu'ils ne voient habituellement que morts et en mauvais état. C'est pour le biologue une jouissance scientifique de voir ces êtres abyssaux parfaitement intacts vivre dans les aquariums de la station; ils ne ressemblent guère, alors, aux échantillons défigurés qu'il n'avait vus que conservés dans l'alcool... Quand le temps est beau, rien n'est plus simple que de les capturer en utilisant un petit canot et un filet à main à l'entrée même du port de Messine. A cette faune si curieuse, si spéciale et si riche, vient se superposer la foule des êtres flottants qui vivent normalement à la surface; le vent du sud, ou siroco, les entraîne dans l'entonnoir du détroit, où on les capture en grand nombre.



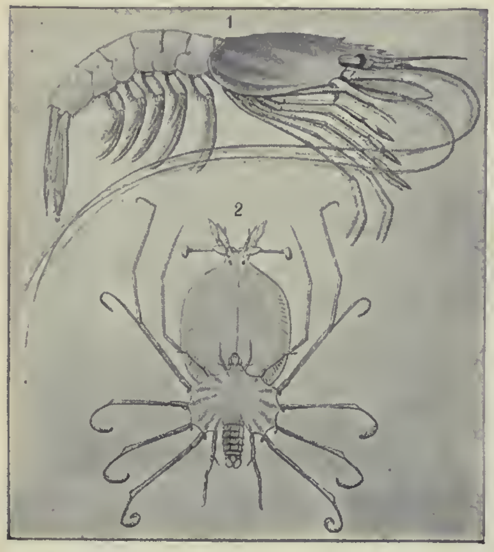
Histioteuthis Bonelliana.

Il est assez facile, pour un naturaliste spécialiste de ces faunes marines, de séparer celle qui vient des grandes profondeurs de celle qui vit dans les eaux superficielles. Les animaux abyssaux possèdent quelques caractères très nets, dont voici les principaux : beaucoup d'entre eux ont des organes lumineux; ce sont de petites lanternes, dont les rayons sont projetés par des lentilles cristallines et des réflecteurs argentés. Quelquefois, une mince lamelle

translucide colorée vient s'intercaler à l'origine du jet de lumière et la fait devenir verte, rouge, jaune, bleue, à la volonté de l'animal.

C'est toujours sur la face ventrale du corps que ces appareils sont placés dans la peau; mais, chez certains poissons, il y en a jusque dans la bouche, derrière une formidable ligne de dents aiguës qui fonctionnent comme un piège à loup, appâté par la lumière. Les poissons, les céphalopodes, les crustacés possèdent très souvent ces organes; ils sont plus rares et plus simples dans les autres groupes d'animaux marins.

Ces animaux bathypélagiques sont souvent transparents comme du cristal; telle est la célèbre larve



1. Aristeus antennatus. — 2. Phyllosome de scyllaride.

de l'anguille, qui ressemble à une lame de verre et n'a aucun rapport de forme avec celle qu'elle aura après sa transformation. Ces larves pullulent à Messine, où on les trouve avec celles, analogues, des autres poissons de la même famille. Très souvent, les animaux de grande profondeur, surtout les poissons, présentent sur leur corps une cuirasse argentée, bronzée, dorée; leur peau peut être rouge, brune, noire, bleu d'acier. Ces caractères donnent à ces bêtes un aspect tout à fait spécial.

Nos connaissances sur la vie de ces êtres sont très rudimentaires, puisque nous n'en possédions jusqu'à présent que de rares individus, lesquels, presque toujours, sont ramenés morts par les engins qui les capturent dans les grandes profondeurs, ou très détériorés. C'est précisément ce qui fait l'originalité de la station de Messine d'être placée dans un endroit unique au monde, où l'on peut observer ces êtres abyssaux parfaitement vivants.

La station a été établie suivant le mode général des constructions de Messine adopté après le tremblement de terre de 1909; un rez-de-chaussée, un étage bas, le tout en ciment armé. Tout le Messine nouveau, qui s'élève à côté et sur les ruines de l'ancien, est construit sur ce type imposé. Elle est située sur une langue de terre en demi-cercle, dont la concavité enferme le port de Messine et la convexité borde le détroit, face à la merveilleuse côte de Calabre. Les laboratoires sont donc à portée de leurs embarcations abritées dans le port et aussi des courants qui, à quelques mètres de l'entrée de la station, apportent les animaux dont il vient d'être question. Le rez-de-chaussée est occupé tout entier par les cabinets de travail, où chaque naturaliste trouve, à côté d'un confortable bureau, des aquariums alimentés par un courant continu d'eau de mer. La lumière est, cela va sans dire, éblouissante dans ce pays et permet les photographies les plus difficiles. Les services annexes: bibliothèque, collections, bureaux, sont installés à côté des laboratoires. Le premier étage est affecté au logement du personnel. Le sous-sol est aménagé en magasins pour la verrerie, les réactifs, les engins de pêche, les collections d'animaux conservés pour étude ultérieure, etc. Des pompes électriques amènent l'eau de mer dans de vastes bassins où elle se décante, puis elle est répartie au moyen d'ingénieux systèmes de conduites dans les aquariums, où la pression la projette en un jet entraînant de l'air pulvérisé nécessaire à la vie des animaux.

Les embarcations destinées aux travaux scientifiques consistent en un vapeur de 450 tonneaux, ayant une machine de 900 chevaux, destiné aux croisières de longue durée et à grande distance; il est aménagé pour opérer tous les sondages, dragages et autres recherches prévues dans le plan des croisières périodiques et de l'exploration scientifique de la Méditerranée. Le Comité possède, pour les recherches en Adriatique, un autre fond plat, à très faible tirant d'eau, spécialement aménagé pour permettre les travaux délicats, même quand la mer est agitée. Des embarcations légères, vedettes à pétrole, canots, permettent la pêche dans le port et le détroit de Messine.

La direction de l'établissement est confiée au professeur Sanzo, l'un des spécialistes océanographes les plus qualifiés pour ses travaux sur les poissons de grandes profondeurs; il a, comme adjoints, deux assistants et deux préparateurs.

Il nous reste encore à envisager une des fonctions du Comité. Ce n'est pas seulement en Italie que son action se fait sentir. Nous le trouvons encore à la tête d'une vaste entreprise internationale, à laquelle il a été fait allusion plus haut et qu'il est indispensable d'exposer maintenant avec quelques détails, car la France s'y trouve intéressée au premier chef. Il s'agit du projet d'étude scientifique de la Méditerranée dans son ensemble. Cette mer, centre séculaire de la civilisation, est, quelque étonnement qu'on en aie, très mal connue au point de vue océanographique; si l'on pouvait élucider une série de questions complexes qui composent le problème méditerranéen, non seulement on aurait fait une acquisition de premier ordre pour la science pure, mais encore une quantité de conséquences économiques et industrielles en découleraient: les pêcheurs, les navigateurs, les météorologues, les ingénieurs y trouveraient largement leur compte. Ce serait, en outre, une occasion de mettre en contact les savants et les industriels des pays latins, qui trop souvent s'ignorent et ne savent pas mettre en commun leurs découvertes pour en tirer parti.

C'est à l'exécution de ce vaste plan international que le Comité italien s'est dévoué, sous la haute direction du prince Albert de Monaco.

C'est à Genève, au congrès international de géographie réuni en août 1908, que, sur la proposition du professeur Vinciguerra, une commission provisoire fut constituée sous la présidence du prince de Monaco, pour établir un plan d'étude scientifique de la Méditerranée. Elle se réunit à Monaco en 1910, à l'occasion de l'inauguration du musée océanographique. Le programme des travaux fut communiqué à toutes les puissances intéressées.

En février 1914, une nouvelle séance de la commission eut lieu, sous la présidence du professeur-sénateur Volterra, dans la salle de l'académie des Lincei, à Rome. Les pays représentés étaient l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la principauté de Monaco, la Tunisie. Les sommités du comité thalassographique représentaient l'Italie, qui, sous la direction du professeur Volterra, mit au net et établit définitivement le plan des travaux à exécuter non seulement en haute mer, mais sur les côtes de la Méditerranée. Une entente fut préconisée entre les nombreuses stations biologiques qui entourent la Méditerranée pour faire des recherches simultanées et uniformes sur diverses questions, notamment sur les migrations et la reproduction des poissons dans les zones côtières de pêche.

Il fut convenu que les délégués, à leur retour, feraient les démarches nécessaires auprès de leurs gouvernements afin d'obtenir les pouvoirs indispensables pour signer les accords définitifs dans une réunion plénière de la commission internationale. Celle-ci devait avoir lieu à Madrid, en mai 1915. On devait y apporter les déclarations et les engagements des pays intéressés de participer financièrement aux travaux, d'y fournir chacun un bateau et le personnel nécessaire pendant trois années consécutives à partir du 1er janvier 1916. Il fut, en outre, convenu que le centre de la commission internationale de la Méditerranée serait à Monaco et que cet office central serait présidé par le prince de Monaco; celui-ci désigna le Dr Richard comme secrétaire général. Enfin, une commission fut nommée par René Viviani, alors ministre de l'instruction publique, pour établir les voies et moyens de participation de la France. Le plan financier et scientifique fut adopté après plusieurs séances de discussions approfondies; il fut remis au ministre Viviani, qui était tout disposé à faire le nécessaire pour la présentation d'une loi au Parlement. La guerre a tout fait remettre à des temps meilleurs. La conférence de Madrid a été ajournée *sine die*. Mais, en Italie et en Espagne, on n'a pas arrêté les préparatifs; on travaille. Le navire du Comité thalassographique italien, dont il a été parlé plus haut, est destiné à exécuter les plans et programmes des croisières. En Espagne, le navire (*Nuñez de Balboa*) et le personnel travaillent déjà, notamment dans le détroit de Gibraltar. Dans ces deux pays, tout est prêt pour que, dès que la paix sera signée, les travaux commencent. Chez nous, il est malheureusement impossible d'en dire autant. Il est bien certain que la France se devra à elle-même de répondre à l'invitation du Comité thalassographique italien. Mais il faudra un long espace de temps pour obtenir la loi nécessaire, signer les accords, construire le bateau spécial et commencer l'exécution de notre part de recherches. Souhaitons que les temps nouveaux amènent la prompte réalisation d'une œuvre scientifique et utilitaire dont la France ne saurait se désintéresser. — L. Jouain.

Thureau-Dangin (François), assyriologue français, né à Paris en 1872. Il est le fils de Paul Thureau-Dangin, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie française. Attaché depuis 1895 au Musée du Louvre, il est devenu conservateur adjoint du département des antiquités orientales de ce musée. A plusieurs reprises (1896, 1898, 1901), il a été chargé par le ministère de l'instruction publique de se rendre à Constantinople, afin d'étudier et de classer les documents trouvés à Tello par la mission française et entrés au Musée impérial ottoman. Mobilisé pendant la guerre, il appartient aujourd'hui à l'armée d'Orient et sert son pays à la fois comme soldat et comme savant. Ses travaux d'épigraphie assyrienne font autorité dans le monde entier. Le 4 mai 1917, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a nommé membre titulaire, en remplacement de Georges Perrot, décédé. Il a publié : *Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme* (Paris, 1898, supplément en 1899); *Recueil de tablettes chaldéennes* (1903); *les Cylindres de Goudéa*, transcription et traduction (1905); *Inscriptions de Sumer et d'Akkad* (1905; édition allemande à Leipzig, en 1907); *Lettres et contrats de l'époque de la première dynastie babylonienne* (1910), etc. Il a collaboré, pour la partie épigraphique, aux *Découvertes en Chaldée* d'Ernest de Sarzec et Léon Heuzey (1900 et suiv.), aux *Nouvelles fouilles de Tello* du commandant Cros (1910-1911) et à la *Restitution matérielle de la stèle des vautours*, de Léon Heuzey (1911). Il a dressé l'*Inventaire des tablettes de Tello conservées au Musée impérial ottoman* (1911 et suiv.). Il a donné de nombreux articles à la « Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale » à la « Revue sémitique », au « Journal asiatique », aux « Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres », au « Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes », à la « Revue d'histoire et de littérature religieuses » et à plusieurs revues spéciales allemandes. — Paul Balts.



Fr. Thureau-Dangin.

trachodonte (*ko*) n. m. Reptile fossile dinosaurien ornithopode, de la famille des hydrosauridés.

— Encycl. Les premiers restes de cet animal, découverts en 1858, étaient très incomplets. Le crâne a été trouvé récemment dans les couches de Laramie (Dakota), appartenant au crétacé supérieur. Il est long de 1m,18, déprimé, large en arrière de 42 centimètres et en avant élargi en un bec de canard qui a 40 centimètres. Les orbites sont allongés, les narines grandes. Les maxillaires étaient entourés de gaines cornées, dont on a trouvé des restes; les dents étaient petites, spatuliformes, avec une face seulement recouverte d'émail; elles formaient plusieurs rangées placées les unes sur les autres, en direction verticale, pour constituer un pavé serré. Elles différaient donc complètement des dents de l'iguanodonte par leur taille et leur forme. Les dents de remplacement s'intercalaient entre les dents fonctionnelles et entraient déjà en usage avant la chute de celles-ci. Elles étaient au nombre de 2.072, soit 630 dents pour chaque maxillaire supérieur, tournant en dehors leur seule face recouverte d'émail, et 406 pour chaque maxillaire inférieur, qui tournaient en dedans leur face à émail.

Les vertèbres cervicales et dorsales sont opisthocèles, les vertèbres caudales courtes, avec apophyses épineuses grêles, allongées. L'ischion est très mince, le fémur porte un trochanter interne en forme de crête. Le reste du squelette concorde avec celui de l'iguanodon. Les membres antérieurs sont très courts, les membres postérieurs très hauts.

En 1908, on a découvert, dans l'Etat de Wyoming, un trachodonte momifié, dont les viscères étaient desséchés, et l'épiderme avait laissé un moule d'une merveilleuse netteté et très caractéristique.

Ce dinosaurien à bec de canard n'était donc pas recouvert d'une carapace, comme on voulait l'admettre. De plus, les doigts sont réunis par une membrane figurant une palmure, ce qui amène à conclure que le trachodonte avait des habitudes aquatiques. Donc l'attitude bipède n'était pas exclusive : il prenait aussi l'attitude quadrupède et se déplaçait des quatre pattes sur les terrains mouvants près desquels il vivait. Il est donc voisin du diplodocus. — A. Ménégaux.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Gaosley.



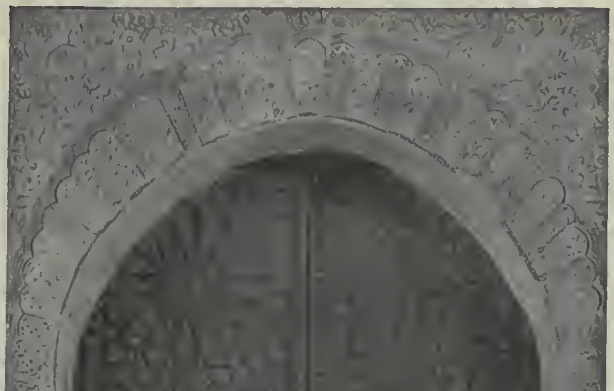
· N° 130. — DÉCEMBRE 1917 ·

Académie des sciences. — L'Académie des sciences a procédé, le 21 mai 1917, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de botanique, en remplacement de R. Zeiller, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre de votants étant de 49, P.-A. Dangeard obtient 38 suffrages, H. Molliard 9 et L. Matruchot 2. P.-A. Dangeard, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, a été proclamé élu. (V. DANGEARD, p. 306.)

ægagropile ou **égagropile** n. m. (du gr. *aigagros*, chèvre sauvage et *pilos*, laine foulée). Concrétion formée de poils et de débris végétaux inassimilables, que l'on trouve parfois dans l'estomac des ruminants et, plus rarement, dans celui des hommes. || Syn. BÉZOARD D'ALLEMAGNE, FAUX BÉZOARD, TRICHOBÉZOARD.

— ENCYCL. *Ægagropiles humains.* On sait que les ægagropiles trouvés dans l'estomac des animaux proviennent des poils qu'ils avalent par léchage et qui, agglomérés avec des enveloppes de grains, des brins de paille, etc., restent indéfiniment dans le tube digestif, sous forme de tumeurs arrondies, feutrées, quelquefois très lisses, d'une grosseur qui peut atteindre le volume d'une tête d'homme. Dans leur pharmacopée, les anciens avaient rangé les ægagropiles, parmi les bézoards, lesquels étaient surtout des concrétions pierreuses dans le genre des calculs et qu'ils utilisaient comme sudorifiques, hémostatiques, etc. Velschius, médecin de Leipzig (XVIIe s.), a écrit un livre sur les propriétés de l'ægagropile.

Les ægagropiles sont naturellement beaucoup plus rares dans l'espèce humaine, mais ils n'y sont pas inconnus. Ils sont, alors, le plus généralement, formés de cheveux, mélangés parfois à des brins de laine, du papier, de la ficelle, etc. On peut donc penser qu'ils ne se trouvent guère que chez des enfants inconscients de leurs actes, des malades, des aliénés ou, en tout cas, chez des sujets à mentalité quelque peu anormale, ayant pris la manie d'avaler leurs cheveux et même d'autres genres de corps étrangers. Cependant, on connaît au moins un cas où l'origine est très différente, celui de Schulten, où la malade, travaillant comme fileuse de poils de vache (pour la confection de souliers), avalait de petits fragments de poils en humectant ses doigts. Les cas d'ægagropiles humains sont aujourd'hui, dans la science, au nombre d'une trentaine. La plupart d'entre eux ont été des trouvailles faites à l'autopsie de malades décédés soit d'autres maladies, soit à la suite d'accidents causés par cette tumeur elle-même, mais dont l'origine était restée inconnue. D'autres ont été découverts au cours d'une opération nécessitée pour parer à ces désordres, mais sans que le diagnostic de tumeur pileuse ait été porté antérieurement à l'intervention chirurgicale. A notre connaissance, le diagnostic exact n'aurait été porté que deux fois et, dans ces deux circonstances, par analogie avec un cas antérieurement décrit et récent. Au reste, plusieurs de ces tumeurs (et, naturellement, surtout les plus médiocres comme volume) sont restées muettes, c'est-à-dire ne donnant lieu à aucun symptôme, pendant toute la vie de celui qui en était porteur. Lorsque ces symptômes se sont manifestés, ils ont consisté en douleurs gastriques, vomissements, amaigrissement, coliques et parfois alimentation très difficile ou même quasi impossible. Une complication rarement enregistrée a été la perforation de l'estomac.



Art marocain : Porte en bronze de la mosquée Quaraouyne, à Fez (XIVe siècle).

Ces tumeurs sont de grosseur très variable, mais, la plupart du temps, l'ægagropile est fort important et, dans nombre de cas, il remplit totalement la cavité gastrique, dont il représente alors le moulage plus ou moins parfait. Il arrive encore de façon assez fréquente que la tumeur déborde l'estomac lui-même par des prolongements du côté du duodénum ou de l'œsophage. Dans quelques cas, il y avait un prolongement intestinal, formé par une sorte de cordelette dont les constituants étaient les mêmes que ceux de l'ægagropile lui-même. Nous citerons ici l'exemple d'une des tumeurs les plus récemment décrites et qui fut présentée par le Dr Dauriac à l'Académie de médecine. Le cas, qui est typique, concerne une fillette de treize ans, laquelle ne pouvait plus se nourrir, sur la fin, qu'avec des aliments liquides, mais ne ressentait ni douleurs, ni vomissements. Les diagnostics les plus divers furent portés. On fit la laparotomie, et on enleva complètement l'estomac, qui semblait transformé en une tumeur massive. Ce fut à l'ouverture ultérieure du viscère que l'on reconnut la nature de la masse. On apprit alors que la fillette mangeait ses cheveux, la nuit, depuis son jeune âge. Elle a parfaitement guéri. Pour illustrer ce que nous disions plus haut, notons qu'une tumeur du même genre, enlevée par gastrectomie et présentée quelques semaines après, également à l'Académie de médecine, par le Dr A. Broca, fut diagnostiquée avant l'intervention, seulement après lecture du fait précédent. Dans ce dernier cas et dans quelques autres, on a signalé la présence de cheveux dans les selles de la malade (ce sont surtout les femmes, et les femmes jeunes, qui forment le sujet de toutes ces observations d'ægagropiles) et parfois dans les vomissements. Le seul traitement de ces tumeurs est, évidemment, l'ablation par le chirurgien. Parmi les trente-deux ou trente-trois observations connues, on a procédé à la gastrotomie (ou à la gastrectomie) dans quinze cas, et aucune mort consécutive à l'intervention opératoire n'est signalée. — Dr Maurice GILLE.

Art marocain (Exposition d'). Les plus récents et les meilleurs précis d'art musulman, celui de Saladin et Migeon entre autres, ne font pas de place à l'art marocain, et pour cause : jusqu'à des temps tout proches de nous, le Maghreb el-Aksa est demeuré si peu accessible et, par suite, si peu étudié, qu'il n'était pas possible de se faire une idée de ses richesses artistiques, pas plus que d'en étudier scientifiquement la géographie, ou de dresser avec quelque précision un inventaire de ses richesses économiques. Il n'en est plus de même aujourd'hui : grâce à la pacification graduelle du pays et aux patientes observations de quelques fonctionnaires ou amateurs éclairés, on a constaté que, comme les autres parties du monde islamique, le Maroc possède — ou plutôt a possédé — un art véritable et digne de retenir l'attention des connaisseurs. C'est ce dont fournit la preuve l'Exposition d'art marocain ouverte fin mai 1917 au pavillon de Marsan (Louvre), au bénéfice des œuvres de guerre marocaines. Organisée par la Résidence générale de France au Maroc, par l'Union centrale des Arts décoratifs, par la Société des Orientalistes, cette Exposition, dont le principal artisan fut J. de La Nézière, groupe une importante série de documents et de pièces, qui permettent d'acquérir une idée de ce qu'ont su faire, dans des temps plus ou moins éloignés du nôtre (mais toujours postérieurs à l'antiquité), et de ce que savent faire encore les artistes du Maghreb el-Aksa.

I. En matière architecturale, on le savait déjà au début de la grande guerre actuelle, mais on le sait mieux encore depuis quelques mois. Depuis neuf cents ans, en effet, le Maroc a élevé des monuments d'architecture religieuse, militaire ou civile, dont plusieurs ont disparu, mais dont beaucoup subsistent encore : on trouve parmi eux de véritables chefs-d'œuvre, qui n'ont pas manqué de frapper les Européens, visiteurs de la contrée. Que de monuments intéressants ou même remarquables signalés par Edmond Doutté dans cet *En Tribu*, dont la publication a, malgré sa coïncidence avec la guerre, retenu l'attention des spécialistes ! A Tîn Mêl, par exemple, la mosquée almohade, dont la vue fut « un émerveillement » pour le voyageur, avec ses pendentifs, ses entrelacs, etc. En visitant les palais impériaux ou les maisons des notables, on a découvert à Fez, à Meknès, à Marrakech, « de véritables alhambras ». Quelques semaines avant l'explosion de la guerre, le chef du service des Beaux-Arts, au cours d'une exploration méthodique de Fez, pénétrait pour la première fois dans les *medersas* de cette ville, qui datent pour la plupart de l'époque des Mérinides ; « ce sont des chefs-d'œuvre qui ne le cèdent en rien aux merveilles d'Andalousie et qui, par leur nombre et le cadre qu'ils empruntent aux rues pittoresques de Fez Bali, constituent un trésor inestimable pour l'art et le tourisme ». Enfin, pendant la guerre même, les travaux dirigés à Rabat par le savant Marcel Dieulafoy ont montré l'intérêt architectural que présentent les ruines de la grande mosquée Hassan, l'importance et la beauté de cet édifice du XIIe siècle, dont le minaret (la tour Hassan), frère de la Koutoubia de Marrakech et de la Giralda de Séville, subsiste encore actuellement.

Rien, dans tous ces monuments de pierre, et non pas de briques, qui ne soit digne d'une véritable admiration, comme aussi d'une véritable étude. Quelle beauté, quelle noblesse et quelle élégance, quelle pureté de lignes dans la porte des Oudayas et la mosquée de Chella à Rabat, dans les portes et les murailles de Marrakech et de Fez, dans les medersas de Fez, « dentelles de plâtre que supportent des poutrelles de cèdre et des carreaux émaillés » ; enfin, dans les palais croulants de Meknès, « ce Versailles qu'un sultan du XVIIe siècle imagina de construire à l'exemple du Grand Roi ». (R. Kœchlin.) Telle est la conclusion qui se dégage de l'examen des photographies et des relevés d'ensemble et de détail groupés dans les premières salles de l'Exposition d'art marocain, comme aussi des aquarelles de Maurice Tranchant de Lunel. L'étude de tels panneaux de plâtre singulièrement fouillés et ajourés (par exemple, le panneau sculpté d'après le mirbab de la medersa de Beni-Yousouf à Marrakech qu'expose le service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments historiques du Maroc), celle des carreaux de faïence découpés ou *zéliges*, celle des portes de bois sculpté de motifs géométriques dont l'Exposition d'art marocain offre de si intéressants exemples, évoque des souvenirs du Caire et de Grenade. C'est la même richesse d'imagination, comme aussi la même finesse et la même grâce, le même goût et la même maîtrise d'exécution.



Broderie bleu foncé, sur toile (XVIIIe siècle).



Poire à poudre en cuivre ciselé (XIXe siècle).

Voilà des faits que, tout récemment encore, personne ne savait et peut-être même ne soupçonnait. Quant au mobilier que pouvaient contenir de tels édifices, on n'en connaissait rien. Comment eût-il pu en être autrement? La plus grande partie des objets qui les ornaient ont été anéantis au cours des siècles, et bien rares sont ceux qui subsistent aujourd'hui. Pas, ou fort peu de ces tissus, de ces céramiques, de ces cuivres, de ces manuscrits, remontant à des temps reculés, comme on en possède de tant de parties de l'Orient musulman. L'Exposition d'art marocain ne contient que des objets de la fin du XVIIe siècle ou du début du siècle suivant : quelques meubles, des tapis, des broderies, des étoffes, des armes damasquinées, des bijoux, des reliures. Sans doute, les arts sont-ils alors en décadence ; le goût en est néanmoins remarquable, et quelles admirables couleurs, quels tons chauds et en même temps harmonieux ! Tel brûle-parfum du XVIIe siècle, tels étriers damasquinés du XVIIIe, telle lanterne en cuivre et telles reliures à peu près de la même époque en témoignent victorieusement, comme aussi les guichets de la porte monumentale reconstituée pour la medersa Bou Ananya de Fez, comme tel linteau de bois sculpté, tel carreau émaillé ancien, telle penture, telle poignée de sabre, dont les relevés figurent à l'Exposition. Ainsi se trouve formé, grâce à l'obligeance des fonctionnaires ou des officiers ayant séjourné au Maroc, à débuter par le général Lyautey, un ensemble d'art ancien absolument unique : jamais encore on n'avait vu à Paris une telle réunion de documents sur l'art marocain des temps passés ou, pour parler plus exactement, des temps modernes, car qui nous permettra de connaître les arts industriels du Maroc médiéval, les produits sortis de ses manufactures d'armes, par exemple?

II. L'étude des arts industriels du Maroc moderne, voilà donc un des grands attraits de l'Exposition d'art marocain; mais cet attrait n'est pas le seul. Non contents, en effet, de montrer que cet art, bien que proche parent de l'art hispano-arabe, a gardé dans les siècles passés son originalité propre et même des procédés spéciaux dans l'exposé desquels nous ne saurions entrer ici, les organisateurs ont voulu placer sous les yeux des visiteurs ce qui en subsistait aujourd'hui et faire connaître comment on travaille à en préparer la renaissance. Au moment où la France arriva au Maroc, le même phénomène s'y produisait que dans le reste de l'Afrique Mineure : les métiers languissaient, les artistes avaient graduellement perdu leur habileté de main et le style. Sans doute, rencontrait-on encore çà et là quelques rares ouvriers du bois et du métal, du tissu et de la céramique ; mais combien déchus par rapport à leurs prédécesseurs ! Les meilleurs artisans et les plus remplis de goût abandonnaient les uns après les autres des métiers qui ne leur permettaient plus de vivre. Plus de chaudronniers, comme ceux qui firent naguère les beaux lustres de la mosquée Quaraouyne à Fez. Dans la même ville, dont c'était naguère une spécialité, plus que deux relieurs capables de bon travail ; plus de céramistes de valeur, ni à Fez, ni à Safi. Tel enlumineur était devenu petit libraire, et tel spécialiste du plâtre sculpté avait dû, pour vivre, s'improviser cuisinier. Comme l'a écrit Raymond Kœchlin dans son *Maroc en paix*, « fabricants de plâtres ajourés, de carreaux émaillés et de tapis, tisserands, brodeurs, céramistes et menuisiers avaient oublié, pour la plupart, les beaux modèles d'autrefois » : mortes, ou à peu près mortes, étaient au total les vieilles industries indigènes.

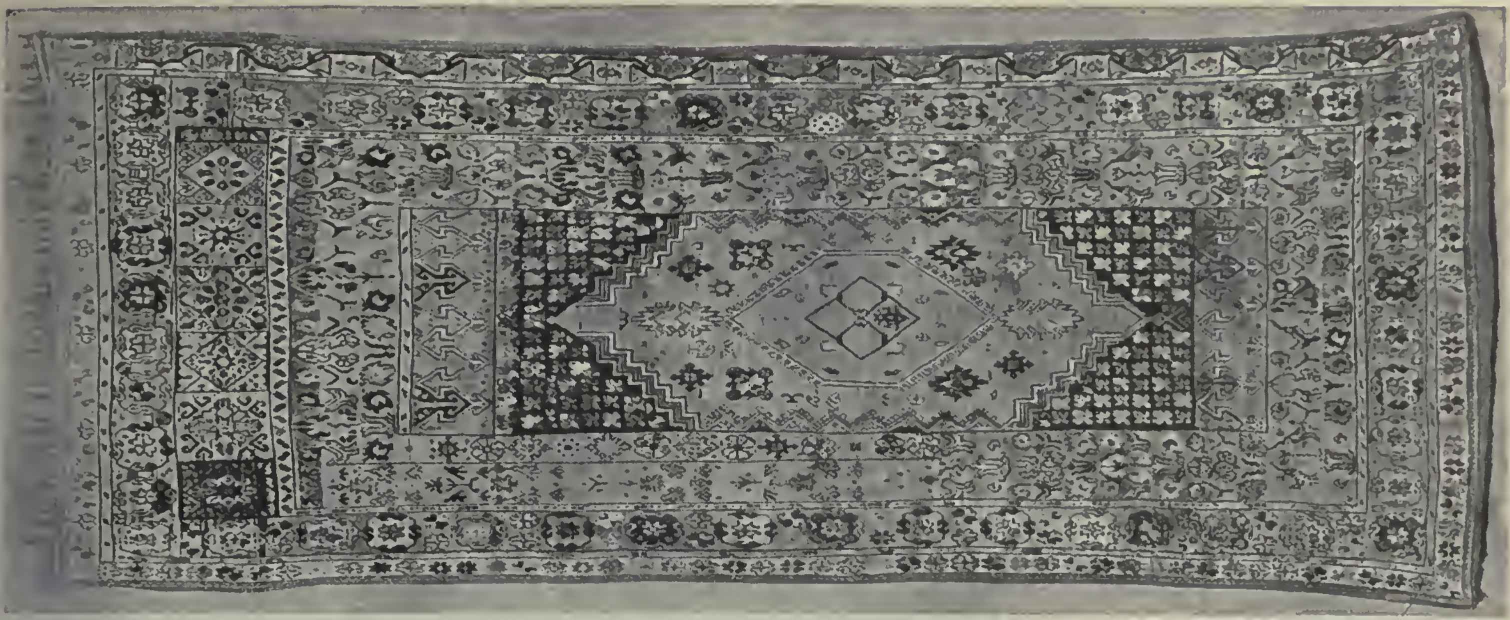
Au Maroc, comme en Algérie, mais beaucoup plus tôt que dans ce pays, et même dès le début, l'administration a pris à cœur de réagir contre ce déplorable état de choses. L'institution d'un service des Beaux-Arts (arts indigènes), soucieux de ses devoirs, y a puissamment contribué. Découvrir les spécialistes égarés dans des professions diverses et les ramener à leurs anciens travaux, remettre en usage la technique et les traditions anciennes et, pour ce faire, fonder des ateliers s'inspirant uniquement, pour la fabrication des tissus, pour le travail du métal ou du bois, des méthodes et des procédés en honneur dans les ateliers d'autrefois, voilà l'œuvre



Coussin en cuir excisé (époque contemporaine).



Bol en faïence (XVIIIe siècle).



Tapis au point noué de Rabat [appartenant au général Lyautey] (XVIIIe siècle).



Poire à poudre (XIXe s.).



Fragment de ceinture tissée à Fez (XVIIIe et XIXe siècles).



Poire à poudre (XIXe s.).



Le patio de la medersa Attarine, à Fez (XIVe siècle).



Porte de la koubba de la medersa Bou Ananya, à Fez (XIVe siècle).

du Service des arts indigènes. Il a recueilli de toutes parts, dans le pays, des modèles anciens, et il en a constitué (à Rabat, dans la superbe medersa des Oudayas, et à Fez) des collections accessibles à tous; il a fondé à Rabat, à Salé, à Fez, à Meknès, des ateliers spéciaux où sont exécutés des tapis, des nattes, des broderies, des reliures. Rien de plus plaisant que les échoppes pittoresques groupées à Rabat dans le jardin de la medersa, tout près du Musée (la reconstitution d'une ancienne boutique de Meknès, occupée par un enlumineur en donne une idée à l'Exposition). Là, les vieux ouvriers les plus habiles enseignent à des apprentis à teindre les laines au moyen de couleurs végétales et non plus à l'aniline, à tourner et peindre des pots, à travailler le cuir... Ce sont les produits de ces ateliers, comme aussi ceux des travailleurs contemporains, que présente, à côté d'objets anciens, l'Exposition d'art marocain.


Lanterne en cuivre, avec verres de couleur (XIXe siècle).

Mais elle ne présente que le beau côté des arts industriels du Maghreb el-Aksa, car il n'est pas question ici d'ethnographie, mais bien d'art marocain. Parfois, néanmoins, la décadence est bien visible, quand on étudie en particulier ces poteries vernissées de Fez, dont le dessin demeure intéressant, mais dont la valeur céramique, nulle hier, commence à remonter aujourd'hui. Par contre, certains spécimens, plus ou moins nombreux, de tapis, de nattes, de broderies, de reliures, permettent d'apprécier à la fois la beauté réelle de l'œuvre et un heureux retour aux traditions d'autrefois. Non contents de teindre leurs laines au moyen de végétaux, les producteurs de tissus de haute et de basse lice copient les plus


Poignards en cuivre et en argent (XIXe siècle).

beaux modèles de temps relativement anciens — des XVIIe et XVIIIe siècles — et se remettent à faire des œuvres vraiment dignes de ce nom. Fins tapis à points noués fauchés, belles ceintures de soie longues de deux à cinq mètres et larges d'environ quarante centimètres, formant quatre rectangles de couleurs différentes, broderies à double face de Fez, broderies sur filet de Rabat, broderies juives d'Azemmour, aux oiseaux stylisés, etc., charment à la fois, au pavillon de Marsan, l'œil et le goût du visiteur. Et de même font quelques reliures peintes sur cuir de chèvre, avec des reliefs obtenus à la presse sous des matrices de bois dur et des couleurs à l'œuf dans les creux, des nattes au décor de lignes droites, des mosaïques de faïence dont des entrelacs géométriques rectilignes, les *testirs*, forment les motifs, des peintures sur bois à la colle ou à l'œuf, etc.

III. Tandis que ces séries attestent la renaissance d'arts arabo-marocains (si l'on peut dire) ayant naguère brillé d'un très vif éclat, d'autres séries permettent de constater l'originalité de l'art berbère du Magbreb el-Aksa. Les Berbères sont, on le sait, beaucoup plus nombreux au Maroc que dans les autres parties de l'Afrique Mineure; là se trouve le groupement le plus considérable et le plus compact des Berbères demeurés à peu près purs. Dans


Broderie juive d'Azemmour (XVIIIe siècle).

les montagnes encore insoumises de l'Atlas ou dans les provinces à peine pénétrées du Sud (le Sous, entre autres), se sont conservées, plus vivantes que partout ailleurs, les anciennes coutumes, les *kânoun*, et aussi les traditions artistiques des Berbères. De ces dernières l'Exposition d'art marocain fournit des preuves multiples; elle atteste, chez un peuple dont les productions artistiques n'avaient guère retenu l'attention jusqu'ici, des dons réels : le sens du décor géométrique et le sens de la couleur. C'est seulement du premier de ces dons que l'examen des armes exposées au pavillon de Marsan (fusils à pierre, sabres, poignards recourbés, poires à poudre) prouve l'existence; différentes étoffes et aussi des bijoux variés : bracelets, colliers, pectoraux, ceintures montrent la combinaison de ces deux dons. On les remarque surtout dans ces tapis de haute lice, non fauchés, à grosse laine longue et irrégulière, fabriqués sous la tente, dans les douars de la plaine, comme le montre une curieuse réduction de grande tente, peuplée de poupées berbères, ou encore dans les chaumières de l'Atlas. Le trait droit et le point sont les seuls éléments décoratifs de ces tapis lâches de tissus, mais chauds, moelleux et confortables; les colorations, d'un très bel effet, sont parfois noires, orangées ou fauves, parfois, au contraire, d'un éclat extrême, mais toujours harmonieuses; jamais d'exagérations ni de contrastes criards, pas plus dans les tons les plus rutilants que dans les teintes douces et délicates. Il y a là, dans une certaine mesure et sans exagérer la portée du mot, une véritable révélation. Des couvertures provenant des Beni-M'guild et des Beni-M'tir, des Riata et des Zaer, etc., des colliers et des bracelets en perles des Zaer, des poteries berbères du Rif, de Taza, des Tsoul, etc., complètent cet ensemble, où plus d'un motif décoratif atteste la persistance de traditions phéniciennes ou byzantines.

IV. L'Exposition d'art marocain est donc digne d'être visitée et même d'être étudiée avec soin. Elle le mérite à un double point de vue : du côté artistique, elle ajoute à notre connaissance de l'art musulman et elle met en lumière les qualités artistiques des Chleuh ou Berbères du Maroc; elle montre, d'autre part, à quels résultats intéressants, voire excellents, sont d'ores et déjà parvenus, dans leur œuvre de relèvement des industries d'art marocaines, le service des arts indigènes et l'administration tout entière du Protectorat. — Henri FROIDEVAUX.

*Cambon (Pierre-*Paul*), administrateur et diplomate français, né à Paris le 20 janvier 1843. Il fut élevé au lycée Louis-le-Grand, se destina d'abord au barreau et fut entraîné ensuite dans une autre voie. Paul Cambon doit à l'ancienneté de ses services dans la diplomatie d'être devenu le doyen des ambassadeurs français et étrangers encore en fonctions aujourd'hui.

A ses débuts dans la vie publique, on ne pouvait prévoir — et lui-même sans doute ne le prévoyait pas — que son destin le dirigerait vers la diplomatie. C'est, en effet, dans l'administration qu'il commença à révéler ses mérites. En 1870, pendant la guerre, il est à Paris chef du cabinet de Jules Ferry. Après la conclusion de la paix, alors que la Commune de sinistre mémoire avait des répercussions dans les départements méridionaux, il est envoyé à Nice comme secrétaire général de la préfecture, puis à Marseille, où les troubles finissaient à peine. A vingt-neuf ans, il est nommé préfet de l'Aube, puis préfet du Doubs, ensuite préfet du Nord et, enfin, ministre-résident de France en Tunisie, où il marque son passage en concevant et en réalisant l'idée du protectorat et de l'organisation beylicale, tels qu'ils existent depuis. Sa mission terminée, il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, hommage mérité, rendu par l'illustre assemblée aux services que le pays doit à Paul Cambon.

Mais ce n'est pas seulement ses aptitudes d'organisateur qu'ils avaient mis en lumière. Ses fonctions comportaient un double caractère; et, en raison des incessants rapports que le résident général entretenait avec les autorités beylicales, le diplomate devait y être égal à l'administrateur. Il n'est donc pas étonnant qu'ayant à choisir entre deux routes, il ait alors souhaité de se consacrer uniquement à la carrière diplomatique, à laquelle les circonstances l'avaient si bien préparé. Désormais, ce sera sa voie.

En 1891, il est envoyé à Madrid comme ambassadeur de France. S'il n'avait déjà fait son apprentissage à Tunis, on pourrait dire que c'est à Madrid qu'il l'a fait; apprentissage singulier, où l'apprenti nous apparaît déjà ainsi qu'un patron rompu à tous les usages, à toutes les nécessités de la profession, comme si, chez lui, l'intuition tenait lieu d'expérience, et aux conseils duquel ses gouvernants ne pourront se dispenser d'attacher le plus grand prix. En 1893, lorsque la question d'Orient rend nécessaire la présence à Constantinople d'un agent expérimenté et habile, c'est lui qui est désigné pour ce poste.

La question d'Orient constituait alors le principal souci des chancelleries européennes. Elle s'était réveillée peu de temps avant et, au lendemain de la guerre russo-turque, le Congrès de Berlin, qui avait prétendu la résoudre, n'avait fait que la rendre plus aiguë, ainsi qu'en témoignaient l'agitation des pays balkaniques, les troubles macédoniens, les aspirations albanaises, les insurrections crétoises et les massacres commis par les Turcs en Arménie.

Ce que furent alors la conduite et l'attitude de Paul Cambon, nous le savons par le *Livre Jaune* que publia le gouvernement français lorsque les atrocités dont l'empire ottoman fut le théâtre eurent pris fin momentanément. Mais, indépendamment des dépêches publiées dans ce recueil documentaire et qui, toutes, ont trait à ces hécatombes criminelles, il en est d'autres qui ne sont pas encore entrées dans l'histoire et où se révèlent la prévoyance, l'esprit d'à-propos et la sagacité de notre ambassadeur dans ses jugements et dans les appréciations parfois prophétiques auxquelles il se livre.

Nous devons observer aussi que ce ne fut là qu'une part de la tâche qu'il s'attachait à réaliser. Il en est une autre qui n'attirait pas moins son attention : elle consistait à combattre l'influence allemande, qui s'exerçait à Constantinople non seulement sur le sultan, mais encore dans tous les milieux politiques de l'empire, depuis le jour où, en 1882, Abd-ul-Hamid avait obtenu du cabinet de Berlin qu'une mission d'officiers allemands viendrait procéder à l'instruction militaire de l'armée turque.

Cette influence, c'est l'ambassadeur de Guillaume II qui en était l'instrument; il s'employa d'une façon particulièrement active lorsque von Radowitz fut mis à la tête de l'ambassade impériale.

Ce diplomate, élevé à l'école de Bismarck et qui avait été mêlé de près à la fameuse crise de 1875, était aussi rusé qu'entreprenant et ne négligeait

rien pour convaincre le sultan que son intérêt lui commandait de s'orienter dans l'orbite de l'Allemagne. Mais ses efforts n'étaient pas toujours couronnés de succès. La politique d'Abd-ul-Hamid avait toujours été celle des compensations et des ménagements et, quand les représentants de Berlin essayaient de l'attirer dans la Triple-Alliance, il répondait qu'il ne voulait pas aliéner sa liberté.

Le jour où je me sentirai menacé (disait-il), je saurai de quel côté chercher mes vrais amis.

Dans sa bouche, ces propos n'avaient qu'une importance très relative; car, en réalité, il était toujours prêt à se donner au plus offrant, mais seulement, il est vrai, à titre temporaire. Exercer une action sur lui était une œuvre singulièrement difficile pour l'ambassadeur allemand; l'active surveillance de l'ambassadeur français la rendait plus difficile encore. Quoique leurs relations restassent courtoises et, parfois même, fussent amicales, le premier avait trouvé dans le second le plus rude adversaire. A la lumière des rapports de celui-ci, on peut le voir engager la lutte avec celui-là, la soutenir dans toutes ses péripéties et frapper à coups redoublés sur son rival, avec une main de fer gantée de velours. Au mois de juin 1894, à propos des questions autour desquelles se manifeste la rivalité des puissances européennes, Paul Cambon peut constater que, pour la première fois, le sultan Abd-ul-Hamid laisse voir l'intention « de venir de notre côté ».

Nous en avons assez dit pour démontrer ce que fut son rôle pendant la durée de son ambassade. Quand il la quitta, en 1898, pour aller représenter la France à Londres, son autorité parmi les membres du corps diplomatique accrédités en Turquie était incontestée. Ils le considéraient comme un guide sûr et avisé; c'est lui que consultaient, dans les circonstances difficiles, ceux dont le gouvernement marchait d'accord avec le sien. Ces témoignages de sympathie confiante se renouvelaient à tout instant.

Sa réputation était donc solidement établie, quand il fut envoyé à Londres, en 1898. C'est là que depuis près de vingt ans il a donné toute sa mesure. Lorsqu'il y arrivait, les relations entre l'Angleterre et la France se ressentaient encore des dissentiments dont l'événement de Fachoda avait démontré la vivacité. Il fallait ramener l'accord entre les opinions des deux pays, le solidifier, le stabiliser, le rendre durable et fécond, tâche épineuse et délicate, dont on ne peut apprécier l'importance qu'en se souvenant du trouble et des appréhensions qui régnaient de toutes parts à cette époque. C'est alors qu'interviendra l'Entente cordiale, dont nous voyons aujourd'hui les glorieux résultats et de laquelle le nom de Paul Cambon est inséparable.

Delcassé était alors ministre des affaires étrangères. Dans l'entretien qui s'engage entre lui et le nouvel ambassadeur, à la veille du départ de celui-ci, ils tombent d'accord pour reconnaître que ce serait une chose heureuse que les questions litigieuses pendantes entre Londres et Paris fussent résolues sous la forme d'une attestation de confiance réciproque et d'un rapprochement basé sur un complet accord de vues quant à l'avenir. Les circonstances, en Angleterre, ne se présentent pas d'abord comme favorables à cette politique de sagesse. Lord Salisbury est alors à la tête du ministère anglais, s'entêtant dans sa politique de « splendide isolement », qu'approuve sa souveraine; il ne croit pas que l'heure soit venue de s'écarter de la route dans laquelle il s'est engagé. Comme, d'autre part, il a compris que l'intérêt de sa patrie ne commande pas moins que celui de la France que les dissentiments s'apaisent, il se prête au règlement de l'affaire de Fachoda, et les relations des deux nations s'améliorent sensiblement. C'est déjà un grand résultat, mais ce n'est qu'un premier pas vers le but que poursuit Paul Cambon, encouragé par son gouvernement. Il faut donc s'armer de patience et attendre une occasion meilleure, ce qu'il fait avec une sérénité égale à sa confiance dans l'avenir.

L'année suivante, cette confiance est justifiée. La reine Victoria n'existe plus; son fils lui a succédé sous le nom d'Edouard VII. Lord Salisbury tient toujours le gouvernail de la politique anglaise, mais, sous ses ordres, la direction des affaires étrangères a passé dans les mains de lord Lansdowne, petit-fils, par sa mère, du général français comte de Flahaut, jadis aide de camp de Napoléon Ier et, sous le second empire, ambassadeur à Londres et chancelier de la Légion d'honneur. Disposé à s'inspirer de la voix du sang, lord Lansdowne laisse Paul Cambon reprendre avec lui l'entretien commencé avec lord Salisbury et lui soumettre le programme écrit dont il poursuit l'exécution. Tout ce qui doit créer et assurer l'Entente cordiale est contenu dans ce programme. Le ministre anglais est bientôt séduit; le roi Edouard VII l'approuve et se déclare prêt à le seconder pour orienter la politique britannique dans la voie qui lui est ouverte par l'initiative du représentant de la France.

Non seulement il y donne son adhésion, mais il révèle à l'Europe l'existence de ce rapprochement sensationnel en offrant d'aller officiellement rendre visite au président de la République française. A Paris, on accueille avec joie l'expression de ce désir; toutefois, on se demande si l'heure est opportune pour y donner suite. Depuis la guerre du Transvaal, l'opinion, en France, n'est pas favorable à l'Angleterre; on craint qu'elle ne se manifeste dans les rues de la capitale sur le passage du souverain britannique. Mais il est convaincu que de telles craintes sont vaines, et il se flatte avec tant de vivacité de n'avoir rien à craindre des Parisiens que sa visite est décidée, à la condition posée par lui qu'il sera reçu le plus solennellement possible. Lorsque, bientôt après, il traverse la France et s'arrête à Paris, la réception qui lui est faite démontre qu'il y a vu clair et que justes étaient ses prévisions. C'est le commencement de l'accord que consacre bientôt la visite du président Loubet à Londres. Le jour même où celui-ci recevait à Saint-James-Palace le corps diplomatique, lord Lansdowne, Delcassé et Paul Cambon, dans une conférence rapide, jetaient les bases d'une identité de vues sur la question égyptienne et préludaient ainsi à l'arrangement d'avril 1904, qui marque une progression décisive sur le chemin de l'Entente cordiale, en prouvant aux deux nations qu'elles avaient maintenant le même intérêt à ne plus se désunir.



Paul Cambon.

Après avoir joué dans cet épisode le rôle que nous indiquons, Paul Cambon était naturellement désigné pour poursuivre son œuvre patriotique. Nul n'ignore plus avec quel dévouement il s'y est consacré et comment, prévoyant, avisé, inspirant à ses interlocuteurs par sa franchise, par sa loyauté et par la sagesse de ses conseils une confiance sans limites, il a cultivé laborieusement la belle fleur dont il avait jeté les racines dans un sol qu'on pouvait croire ingrat, mais qu'il avait su féconder et rendre fertile au delà de ce que la France pouvait espérer. A cet égard, il y a lieu de rappeler son intervention entre l'Angleterre et la Russie en octobre 1904, lors du fameux incident de Hull. C'était en pleine guerre russo-japonaise. Une flotte russe de secours, commandée par l'amiral Rogestvenski, en traversant la mer du Nord, coule des barques anglaises de pêche, qu'elle a prises, dans la nuit, pour des torpilleurs japonais. L'émotion, en Angleterre, est immense; des paroles menaçantes sont prononcées, ce sera la guerre demain. Sans prendre conseil de son gouvernement, Paul Cambon se précipite au Foreign-Office, prêche le sang-froid, la modération, la patience, et fait prévaloir dans le cabinet britannique l'idée d'une commission d'arbitrage qui établira les responsabilités et prononcera les sanctions. Grâce à lui, un conflit anglo-russe fut évité, dont les conséquences eussent été effroyables. Mais c'est surtout à la veille de la guerre actuelle que cette Entente cordiale, dont l'honneur ne lui appartient pas moins qu'au roi Edouard VII et qu'aux ministres français et anglais qui étaient alors en fonctions, nous apparaît dans toute son efficacité. Il n'est pas besoin d'insister pour faire comprendre combien est justifiée l'exceptionnelle réputation dont jouit Paul Cambon dans le corps diplomatique mondial, dont, nous l'avons dit, il est le doyen respecté. — Ernest Daudet.

Chèques (Dernier état de notre législation sur les). Dr. comm. et pén. — I. Généralités. — Le développement de l'usage des chèques, qui, en Amérique et en Angleterre, a si puissamment contribué à favoriser l'essor économique, est chez nous fort gêné par nos vieilles pratiques de thésaurisation au logis et de payements en numéraire. Toutefois, avant la guerre actuelle, le mouvement des chèques s'était, en quelques années, considérablement accru en France : le nombre des chèques émis était passé de 6.827.000 en 1897 à 12.261.000 en 1909, c'est-à-dire avait augmenté de près du double en douze ans.

Pour encourager cette circulation fiduciaire, en fortifiant la confiance du public dans le chèque, notre législation de 1865 et de 1874 sur les chèques a été modifiée et complétée. Telle a été l'œuvre de deux lois principales : 1° la loi du 30 décembre 1911 sur les chèques barrés, votée sur l'initiative du sénateur Antony Ratier, et dont une loi du 26 janvier 1917 a étendu les dispositions; 2° la loi du 2 août 1917 sur les chèques sans provision ou à provision insuffisante, due à la proposition des députés André Hesse et André Honnorat.

Signalons, au point de vue fiscal, qu'un décret du 9 octobre 1913 a créé un nouveau type de timbre, destiné à timbrer à l'extraordinaire, au tarif de 20 centimes, les chèques de place sur place; que la loi du 26 janvier 1917 a édicté :

Lors de la présentation d'un chèque à l'encaissement, l'addition sur le chèque de la domiciliation pour payement, soit à la Banque de France, soit dans une banque ayant un compte à la Banque de France, ne donnera ouverture à aucun droit de timbre.

II. Loi du 30 décembre 1911 sur les chèques barrés. — Avec le chèque ordinaire au porteur, un voleur, contrefaisant la signature du bénéficiaire, peut aisément toucher le montant du chèque.

Selon les dispositions de la loi du 30 décembre 1911, le chèque barré — qui est un « chèque traversé de deux barres parallèles » — a, notamment, l'avantage de parer à un tel danger, ainsi que nous allons l'expliquer, et, par suite, d'accroître la sécurité des tireurs.

Le chèque barré a pour caractéristique de ne pouvoir être tiré que sur un banquier et de ne pouvoir être encaissé que par un banquier. La loi du 26 janvier 1917 a, à ce point de vue, assimilé les agents de change aux banquiers.

Le barrement du chèque peut être effectué, à tout instant, soit par le tireur, soit par un porteur.

Le barrement peut être : 1° « général », si, entre les deux barres, le chèque ne porte aucune désignation particulière de banquier, ou bien porte seulement la mention « et compagnie »; — 2° « spécial », si le nom du banquier est inscrit entre les deux barres.

Le barrement général peut, dans la suite, être transformé en barrement spécial.

Le chèque à barrement spécial ne peut être présenté au payement que par le banquier désigné. Toutefois, si ce banquier n'opère pas l'encaissement lui-même, il peut se substituer un autre banquier.

Il est interdit au porteur d'effacer le barrement, ainsi que le nom du banquier désigné.

Le tiré qui paye le chèque barré soit à une personne autre qu'un banquier, si le barrement est général, soit, si le barrement est spécial, à une personne autre que le banquier désigné, n'est point libéré.

Comme le chèque ordinaire, le chèque barré doit, dans tous les cas, être daté et présenté dans les délais légaux. En ce qui concerne les chèques barrés remis par un banquier à une chambre de compensation, l'apposition d'un simple cachet à date est suffisante pour indiquer la compensation.

III. Loi du 2 août 1917 sur les chèques sans provision ou à provision insuffisante. — En cas d'insuffisance ou même en cas d'absence de provision préalable entre les mains du tiré, dans quelle situation se trouvait, avant la législation nouvelle, celui qui avait reçu un chèque, même barré? Et quelles pénalités encourait le créateur d'un chèque sans provision ou à provision insuffisante?

Ces questions donnaient lieu à de graves incertitudes juridiques; et, en définitive, le porteur dupé demeurait désarmé, tant au point de vue civil qu'au point de vue pénal : d'où la loi du 2 août 1917.

Effet, au point de vue civil, du chèque à provision insuffisante. — En 1905 et 1906, sur l'initiative de la Cour de cassation, une jurisprudence avait pris corps, d'après laquelle un chèque n'est valable et ne peut produire d'effet que si le tiré a, d'avance, reçu en dépôt dans sa caisse une provision suffisante pour que le montant du chèque soit acquitté à première réquisition; dans le cas contraire, le chèque est considéré comme étant, dès l'origine, frappé d'une nullité radicale, pour le tout. Conséquence : le porteur d'un chèque ne pouvait avoir aucun droit sur les fonds déposés chez le tiré, si ces fonds étaient inférieurs au quantum du chèque; il ne pouvait se faire attribuer la provision partielle, et celle-ci devenait, en cas de faillite, le gage de tous les créanciers.

Pour obvier à un tel état de choses, la loi du 2 août 1917 a, en son article 1er, posé la règle suivante : si la provision est inférieure au montant du chèque, celui-ci produit tous les effets attachés au chèque régulier, jusqu'à concurrence de ladite provision; il ne doit être considéré comme irrégulier que pour le surplus.

Pénalités contre le créateur d'un chèque non provisionné. — Contre le tireur émettant un chèque non provisionné, c'est-à-dire sans provision ou avec provision insuffisante, les sanctions pénales, antérieurement à la loi du 2 août 1917, faisaient défaut, en fait.

Au cas de mauvaise foi du tireur, les tribunaux répressifs étaient presque toujours désarmés. Seul, en effet, l'article 405 du Code pénal, punissant l'escroquerie, était susceptible d'être invoqué; mais la jurisprudence déclarait, à juste raison, que le tireur de mauvaise foi d'un chèque non préalablement provisionné ne se rendait pas passible, par la seule remise du chèque, des dispositions de l'article 405; qu'il n'y avait escroquerie, au sens de cet article, que si à la remise du chèque s'était jointe une mise en scène ou l'intervention d'un tiers, dans le but de donner force et crédit aux allégations mensongères du tireur.

Or, si l'on voulait que le chèque fût couramment reçu comme un billet de banque, il fallait qu'en cette matière, le faussaire fût puni sévèrement, ainsi que l'est le falsificateur du billet de banque.

La loi du 2 août 1917, par son article 2, a, suivant les cas, institué une sanction très différente : en certaines circonstances, il y a un délit contraventionnel, frappé d'une simple amende; en d'autres circonstances, apparaît un délit spécial, que réprimeut à la fois l'emprisonnement et l'amende.

Délits contraventionnels. — Si, sans mauvaise foi de la part du tireur, notamment par suite d'une erreur involontaire quant à l'importance de la provision, il y a eu émission « sans provision préalable et disponible », la sanction est une amende de 6 p. 100 de la somme pour laquelle le chèque est tiré (sans que cette amende puisse être inférieure à 100 francs).

Si la provision est inférieure au montant du chèque, l'amende ne porte que sur la différence entre le montant de la provision et le montant du chèque.

Délit spécial. — Au cas de préjudice subi par celui à qui le chèque a été remis et de mauvaise foi de la part du tireur, il y a délit dans deux hypothèses différentes : 1° si l'émission du chèque a eu lieu « sans provision préalable et disponible »; — 2° si, après l'émission du chèque, il y a eu retrait de la provision, en tout ou en partie.

La peine consiste : en un emprisonnement de deux mois à deux ans; en outre, en une amende, dont le maximum est le double de la valeur nominale du chèque, et le minimum le quart de cette valeur. L'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes est applicable au délit spécial créé. — L. André.

Cœur (Chirurgie du). La chirurgie du cœur est restée, jusqu'à ces dernières années, inexistante. Le cœur était considéré comme un organe auquel il était interdit de toucher et, en 1887, un chirurgien très estimé, Peyrot, écrivait : « En présence d'une plaie du cœur, le chirurgien est à peu près désarmé. Les expériences de Block, démontrant que la suture d'une plaie du cœur peut être faite rapidement et avec succès chez les animaux, tout intéressantes qu'elles soient, ne paraissent pas applicables jusqu'ici à l'homme. » Plus loin, le même auteur déclare ce mode de traitement « à peu près chimérique ». A cette époque, on discute encore pour savoir s'il faut retirer du cœur, ou les y laisser, les corps étrangers, même aisément accessibles.

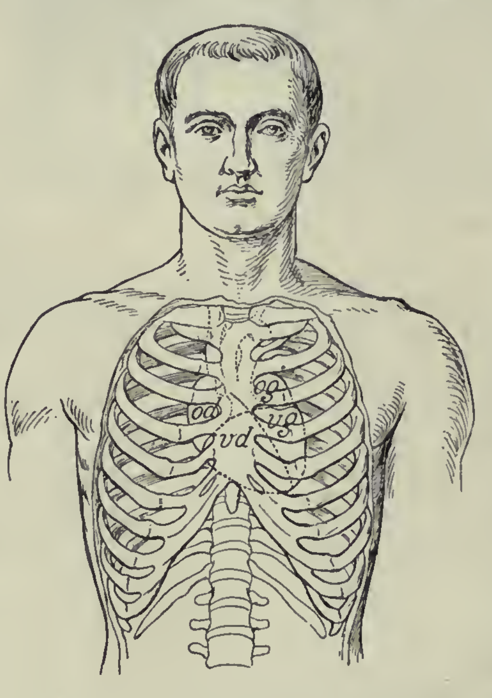
Les expériences sur les animaux n'avaient pas seulement été faites par Block, mais aussi par Salomoni et Del Vecchio. Farina fut le premier qui, en 1896, transporta ces données en chirurgie humaine; son opéré, après une survie de six jours, succomba à une broncho-pneumonie. La première guérison fut obtenue la même année par Rehn, chez un sujet atteint de plaie du cœur par coup de couteau, plaie qui fut suturée. En France, la première opération de ce genre fut faite par Marion en 1898 et la première guérison obtenue par Fontan en 1900.

A ce moment, on enregistrait déjà 11 cas de chirurgie active du cœur. Ce nombre montait à 51 cas (Terrier et Reymond) en 1902 et à 68 (Guibal) en 1905. En 1906, Lenormant réunissait une statistique de 128 observations avec 47 guérisons, soit une proportion de 37,7 p. 100 de résultats favorables. Cette proportion montait, en 1911, à 43 p. 100. La guerre actuelle devait nous apporter un nombre notable de plaies du cœur suivies d'intervention chirurgicale, dont les enseignements sont précieux à enregistrer.

Le premier point à élucider est de savoir si l'intervention est nécessaire dans les plaies du cœur. Celles-ci sont constituées soit par des blessures d'instruments coupants ou piquants, soit par des fragments de projectiles inclus dans l'épaisseur du muscle cardiaque, ou libres dans une des quatre cavités. Dans les plaies simples, qui se présentent le plus fréquemment en clientèle civile (coups de couteau), les signes révélateurs sont souvent fort graves et indiquent un état très menaçant. Ce sont : une pâleur « mortelle », un pouls petit et irrégulier, des syncopes et des crises d'étouffement. Il semble que beaucoup de ces signes soient surtout sous la dépendance de la présence, dans le péricarde (le sac séreux qui enveloppe le cœur), de sang épanché à travers la plaie et qui comprime l'organe lui-même. La guérison spontanée de ces plaies est extrêmement rare, et la mortalité en est fixée, par les statistiques, à 84,8 p. 100. Cette statistique est même très sujette à caution, car on n'y a pas fait figurer les blessés, fort nombreux, qui succombent avant d'être transportés dans un hôpital et confiés à un chirurgien.

Les corps étrangers (fragments de projectiles, surtout) enclavés dans l'épaisseur des parois cardiaques semblent parfois assez bien tolérés. Mais, fort souvent, il y a des signes de souffrance réelle : douleurs, troubles respiratoires, vomissements de sang, gêne et fatigue, syncopes, etc. Quelquefois, le corps étranger dépasse à l'intérieur de la cavité, et les dangers qu'il fait courir au blessé s'en accroissent. Dans le cas de corps étranger libre dans la cavité cardiaque, les signes deviennent beaucoup plus importants : il y a une angoisse considérable, de la gêne respiratoire très accentuée, de la cyanose, de l'affolement du cœur. Si l'intervention dans la première série de cas peut n'apparaître pas nécessaire, elle semble, au contraire, s'imposer dans la seconde. Pour peu intenses que soient, dans certains cas, relativement rares, les signes fournis par ces corps étrangers, il faut bien savoir que la situation peut s'aggraver à tout instant. Un corps étranger peut amener dans le sang qui remplit le cœur des coagulations, d'où danger d'embolie. Il peut même constituer l'embolus lui-même, car ces fragments de projectiles ne restent pas immobiles. On a vu l'un d'eux, sous l'écran radioscopique, exécuter des mouvements complexes qui suivaient le cours du sang dans la cavité cardiaque et obéissaient aux contractions de l'organe; dans un cas, on a signalé une balle qui, incluse d'abord dans l'oreille droite, fut ensuite retrouvée dans la veine fémorale. Chaque cas, d'ailleurs, doit être discuté en particulier, suivant la situation du corps étranger, sa forme, les phénomènes anormaux qu'il détermine, les difficultés de l'opération, etc.

L'intervention, en effet, est naturellement des plus délicates. Il faut d'abord ouvrir la cage thoracique, en pratiquant un volet qui oblige à la résec-



Le cœur dans le thorax : *od*, oreillette droite; *og*, oreillette gauche; *vd*, ventricule droit; *vg*, ventricule gauche.

tion de portions de côtes et de cartilages. Puis vient l'ouverture du péricarde, ou tout au moins l'agrandissement de la plaie qui a été causée à cette enveloppe par la pénétration du corps étranger. Enfin, il faut saisir le cœur dans la main gauche (gantée de fil par-dessus le gant de caoutchouc, afin d'éviter que le cœur ne glisse dans la main) et procéder à l'incision du muscle cardiaque. Saisir le corps étranger et l'extraire est l'avant-dernière phase de l'opération. Relativement aisée quand il est enclavé et facile à saisir, elle devient extrêmement ardue quand il est libre et mobile. La dernière partie de l'intervention est constituée par les sutures du cœur, du péricarde et de la paroi. Ces opérations, bien entendu, ne peuvent être tentées que dans un milieu chirurgical très bien agencé et moyennant une asepsie scrupuleuse (bon nombre de morts post-opératoires, dans les sutures simples, ont été causées par des complications infectieuses). Elles doivent être, en outre, précédées d'un repérage radiologique minutieux. L'opération, en général, est plus aisée sur les ventricules que sur les oreillettes, et elle est particulièrement délicate sur l'oreillette gauche, profondément située (un seul cas, dû à R. Le Fort, de Lille). Nous ne pouvons insister sur les incidents qui peuvent marquer les opérations de ce genre; les principaux sont les hémorragies, les syncopes, l'arrêt du cœur, etc.

A la statistique de suture cardiaque que nous avons donnée plus haut il faut ajouter celle qui a trait aux extractions de projectiles tentées depuis le début de la guerre en France. Ces interventions, d'après le rapport présenté par Delorme à l'Académie de médecine, sont au nombre de 13, sur lesquelles on ne compte que trois morts. Les opérations faites, notamment, pour corps étrangers intraventriculaires du cœur droit, le plus facilement accessible, ont été suivies de succès dans 4 cas sur 4. Il est difficile de savoir s'il surviendra des complications chez ces opérés. Ce que l'on peut dire, c'est qu'ils étaient, avant l'intervention, en menace de mort perpétuelle et que, « chez ceux qui ont survécu après l'opération, les renseignements qu'on possède font bien augurer de leur avenir ». (Delorme.) Quant aux sutures simples de plaies du cœur, on a revu, plusieurs années après l'opération, des blessés qui ne se ressentaient nullement de leur blessure antérieure et dont le fonctionnement physiologique était redevenu normal.

On peut se demander, en présence de ces résultats très remarquables et faits pour encourager à l'audace les chirurgiens, s'il ne serait pas possible d'intervenir chirurgicalement sur le cœur en dehors même des blessures et de tenter la guérison opératoire de lésions organiques, congénitales ou acquises, qui ne relèvent, jusqu'à présent, que de la médecine et contre lesquelles elle est trop souvent absolument désarmée. On pourrait ainsi penser à remédier, par exemple, aux rétrécissements des orifices cardiaques, qui sont en dehors de toute thérapeutique. Un certain nombre de chirurgiens ont fait, à ce sujet, des expériences sur les animaux. Parmi eux, il faut citer surtout Carrel et Tuffier. Les opérations entreprises par le premier sur des chiens et portant sur le cœur et les gros vaisseaux de sa base donnent à cet égard des espoirs notables. La seule opération de ce genre tentée sur l'homme (par Doyen, en 1913, sur une jeune fille atteinte de cyanose et menacée d'une mort prompte) a été suivie d'insuccès. — Dr Henri Bouquet.

Dangeard (Pierre-Augustin-Clément), botaniste français, né à Ségrie (Sarthe) le 23 novembre 1862. Ancien élève de l'école normale primaire d'Alençon (Orne), où il entra en 1878, il fut d'abord instituteur adjoint à Chanu (Orne) en 1881, puis à Flers (Orne) en 1882. Mais ses goûts le poussaient de plus en plus vers l'étude des sciences naturelles; aussi fut-il au comble de ses vœux lorsque, après être resté pendant quelques mois professeur des cours élémentaires du collège de Domfront, il obtint, en 1883, la place de préparateur à la Faculté des sciences de Caen. C'est là que sa vocation se précisa de plus en plus. Avec son maître, le doyen Morière, il herborisa dans toute cette région normande des environs de Caen, où la diversité des terrains et, par suite, des flores, offre au botaniste les ressources les plus variées. Toutefois, il semble que ce soit le Dr Edouard Bornet, auquel il fut chaleureusement recommandé par Morière, qui exerça sur Dangeard la plus heureuse influence en l'engageant à explorer le domaine des infiniment petits, encore si peu connu.

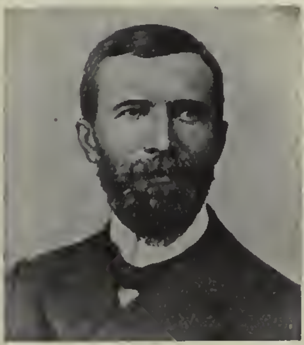
En 1886, il passa sa thèse de doctorat. Son travail : *Recherches sur les organismes inférieurs* ne passa pas inaperçu, car, à l'encontre de ce qui avait été fait jusque-là, il basait la différenciation entre les animaux et les végétaux sur le mode de nutrition.

Cette thèse fut le point de départ de nombreux travaux, dans lesquels, en partant du mode de nutrition, Dangeard put suivre la phylogénie des organismes inférieurs, soit du côté de la série animale, soit du côté de la série végétale, puis, après l'étude du développement et de la structure, établir les liens d'affinité et les relations des familles entre elles.

Il étudia ainsi de nombreux organismes inférieurs appartenant soit au règne animal, soit au règne végétal. Citons, particulièrement, ses travaux sur les Vampyrelles, les Chytridinées, les Cryptomonadinées, les Englenées, les Flagellées, les Acrasiées, certaines familles d'algues inférieures, les Chlamydomonadinées, etc. Pour récompenser ses travaux sur les organismes inférieurs, l'Académie des sciences lui avait décerné, en 1887, le prix Desmazières, *ex æquo* avec un savant algologue italien.

En dehors du problème général de distinction entre les animaux et les végétaux, Dangeard a traité, dans le domaine des infiniment petits, d'autres problèmes des plus importants : d'abord, il a étudié d'une façon toute particulière la nutrition. Il a montré que la chlorophylle appartient en propre aux végétaux et que, chez les animaux colorés en vert, il n'y a pas de chloroleucites, mais, en réalité, des algues microscopiques qui vivent en symbiose dans le protaplasma de ces animaux. Il a, d'ailleurs, étudié de nombreux cas de symbiose et, en particulier, celle des lichens. On lui doit aussi une méthode autre que la merotomie et qu'il a appelée *enucléophagie*, pour rechercher les rôles respectifs du noyau et du protoplasma dans la vie de la cellule; il a établi qu'il existait, parmi les organismes inférieurs, des êtres qui possèdent une organisation double, comparable à celle des frères siamois, avec cette différence qu'il s'agit d'un état normal susceptible d'être transmis à travers les générations. Il a mis au point, par des études sur les flagellées, les lois du cloisonnement énoncées par Hertwig et Pflueger; il a montré qu'il y avait exagération dans le rôle attribué à la chromatine extranucléaire, et il a étudié le noyau et son mode de division, comme on le fait pour la cellule elle-même.

Dans un autre ordre d'idées, il convient de citer ses beaux travaux sur la sexualité chez les champignons supérieurs. Son premier mémoire à ce sujet (« Comptes rendus » de l'Académie des sciences, 30 janv. 1893), en collaboration avec son préparateur Sappin-Trouffy, avait pour titre : *Recherches histologiques sur les urédinées*. Il fut suivi d'un certain nombre d'autres concernant la *Reproduction sexuelle des ustilaginées, des ascomycètes, de la truffe, des basidiomycètes*, etc. On peut dire qu'on lui doit la découverte de cette sexualité. C'est pour récompenser les importants résultats qu'il venait d'obtenir que l'Académie des sciences lui décerna, en 1906, le grand prix des sciences physiques; d'ailleurs, ce prix fut décerné au concours, car l'Académie avait proposé comme sujet de concours, en 1905, le problème de la reproduction sexuelle des champignons supérieurs. Il a aussi contribué à la détermination de la sexualité chez les champignons inférieurs, chez les algues, chez les infusoires ciliés; enfin, il a donné une nouvelle théorie de la sexualité générale qui permet d'expliquer les phénomènes de parthénogenèse expérimentale, ainsi que les divers cycles de développement que l'on rencontre chez les algues, les champignons, les muscinées, les plantes supérieures et aussi l'alternance telle qu'elle existe chez les protozoaires et les animaux supérieurs.



Pierre Dangeard.

Dangeard s'est également intéressé à la pathologie; il a créé des vergers d'étude pour les pommiers et poiriers, et il a étudié un grand nombre de maladies diverses causées par des parasites et susceptibles d'altérer ces deux arbres.

Les fonctions de préparateur de botanique qu'il avait exercées à la Faculté de Caen avaient donné à Dangeard des notions précises et étendues sur l'anatomie générale des plantes ; aussi lui doit-on d'importants travaux de morphologie et d'anatomie végétales. Enfin, il convient encore de citer ses travaux de physiologie générale, toute une série d'expériences sur la synthèse chlorophyllienne, le phototactisme, l'action de la lumière sur les pigments végétaux et les substances colorantes diverses, l'adaptation chromatique, etc.

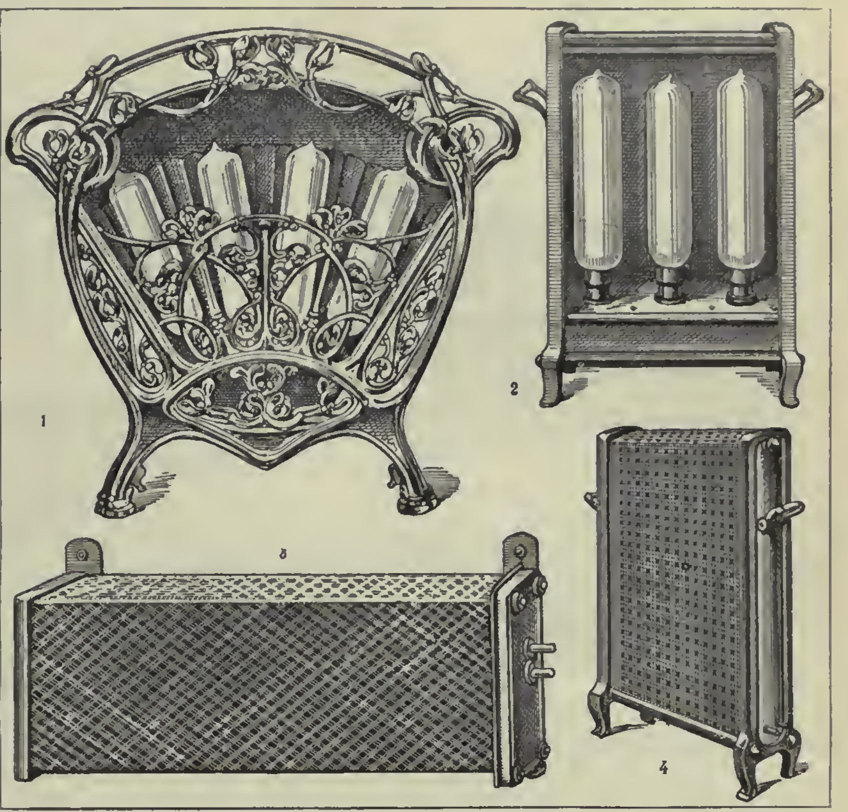
Tous ces travaux permettent de classer Dangeard parmi les premiers botanistes contemporains; ils font l'objet de très nombreux mémoires, qui ont été publiés surtout dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences et dans la revue « le Botaniste », dont Dangeard est le directeur.

Il avait été nommé, en 1886, chef des travaux de botanique à la Faculté des sciences de Caen ; il devint ensuite maître de conférences (1891), puis professeur de botanique (1894) à la Faculté des sciences de Poitiers. Enfin, en 1908, il était chargé de cours de botanique à la Faculté des sciences de Paris. Depuis 1909, il est chevalier de la Légion d'honneur (promotion Lamarck); enfin, le 21 mai 1917, il était élu membre de l'Académie des sciences pour la section de botanique, en remplacement de R. Zeiller (v. p. 301). En 1911, il a été nommé président de la Société mycologique de France et, depuis 1914, il exerce les fonctions de président de la Société de botanique de France. — G. Boucheny.

Electricité (le Chauffage par l'). La rareté et le renchérissement croissant de tous les combustibles excite de toutes parts l'ingéniosité des inventeurs, des industriels et des clients eux-mêmes vers la recherche de modes de chauffage qui utilisent au mieux leur pouvoir calorifique. A ce point de vue, le chauffage individuel, tel qu'il est pratiqué encore actuellement presque partout, est tout simplement désastreux, étant donné le mauvais rendement de la plupart des appareils de chauffage de petites dimensions employés. L'économie bien comprise consisterait à brûler le combustible dans des appareils puissants à grand rendement thermique et à distribuer les calories ainsi produites aux particuliers. La grosse difficulté du système réside dans le transport de ces calories, qui ne peut se faire que par l'emploi d'un agent intermédiaire : air, eau ou vapeur d'eau pour les calorifères d'immeubles, vapeur, gaz ou électricité pour les distributions urbaines.

Ce dernier agent est, sans contredit, le plus souple de tous, les canalisations qui lui servent de support étant de simples fils métalliques légers, peu encombrants, peu coûteux à installer et divisibles à l'infini en autant de ramifications qu'il y a d'appareils à desservir. Il est aussi plus propre, plus hygiénique, plus silencieux et, surtout, moins dangereux que tous les autres, le gaz d'éclairage en particulier. Malheureusement, les prix élevés de l'énergie électrique en France ont nui jusqu'à présent au développement de ce mode de chauffage, dont l'emploi s'est largement répandu ces dernières années dans la plupart des autres pays industriels : Amérique, Allemagne, Suisse, Angleterre, où les prix pratiqués sont généralement inférieurs.

Théoriquement, un kilowatt-heure (kwh.) peut produire environ 860 calories, tandis qu'un mètre cube de gaz de ville dégage par sa combustion de 4.000 à 5.000 calories. Pratiquement, des études comparatives très sérieuses, basées sur plusieurs années d'expériences et de nombreuses statistiques, ont montré qu'avec les appareils de chauffage actuellement en usage, la quantité d'électricité équivalente à 1 mètre cube de gaz n'est que de 2 à 3 kwh. La différence entre la pratique et la théorie tient au mauvais rendement thermique des appareils à gaz, alors que celui des appareils électriques est toujours égal à 1, l'énergie étant tout entière transformée en chaleur. Il faudrait donc, pour que le chauffage électrique puisse lutter économiquement avec le chauffage au gaz, que le prix du kwh. soit de 2 à 3 fois plus faible que celui du mètre cube de gaz, c'est-à-dire qu'il ne dépasse pas 10 centimes en moyenne. Or, ce prix peut être facilement atteint dans bien des cas, surtout quand les usines génératrices d'électricité empruntent leur énergie à des forces hydrauliques (houille blanche), le prix de revient du kwh. ne dépendant pas, alors, des cours du charbon comme pour les usines à vapeur. Il est, d'ailleurs, appliqué actuellement par plusieurs secteurs, notamment en Suisse, où la question prend chaque jour une importance croissante.

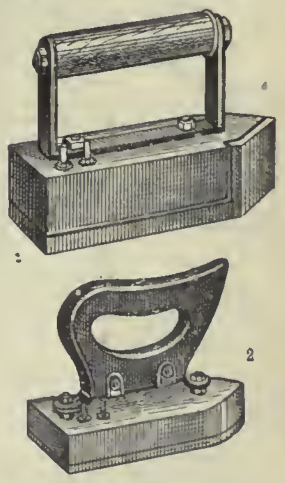


1. Grand radiateur à lampes chauffantes (Goisot). — 2. Petit radiateur à lampes chauffantes. — 3. Radiateur rural pour cheminée de fer. — 4. Radiateur à résistances obscures.

Le principe du chauffage électrique est celui-ci : absorber dans des résistances convenablement calculées et établies l'énergie électrique fournie par les secteurs, cette énergie se transformant automatiquement et sans perte en chaleur (effet Joule), quelle que soit, d'ailleurs, la nature du courant dont on dispose (continu ou alternatif, haute ou basse tension). Toutefois, la basse tension (jusqu'à 120 volts) doit être préférée, les appareils devenant de plus en plus difficiles à établir à mesure que la tension augmente. Ceci se comprend facilement, si l'on considère que les corps dont on dispose pour constituer les résistances chauffantes doivent être à la fois bons conducteurs du courant et très réfractaires à la chaleur, pour ne pas se détériorer à haute température. Seuls, les métaux, les charbons et leurs agglomérés répondent à ces conditions; mais la faible résistance qu'ils opposent au courant oblige, si l'on ne veut pas atteindre des intensités trop fortes qui détérioreraient les canalisations, à n'employer ces corps qu'en longs fils de faible section ou en fragments très divisés, de façon à accroître artificiellement leur résistance électrique, qui serait insuffisante sous les tensions de 110 et 120 volts en usage presque partout. D'autre part, les corps employés doivent pouvoir résister, sans usure ni modification moléculaire sensible, non seulement à la chaleur, mais aussi à l'action chimique des corps voisins (oxygène de l'air, matière du support, etc.).

Ces diverses qualités ne peuvent guère être obtenues simultanément; chaque corps a ses avantages et ses inconvénients. Nous les classerons en trois catégories :

1° *Résistances métalliques.* — Parmi les métaux purs, seuls, le fer, le nickel et les métaux rares (platine, etc.) peuvent être employés; mais le fer s'oxyde rapidement, le platine est d'un prix prohibitif, et le nickel a l'inconvénient d'être beaucoup moins résistant à froid qu'à chaud, d'où un appel de courant exagéré lors de la mise en service. On emploie de préférence des alliages de métaux, dans lesquels entrent surtout le fer, le nickel, le cuivre, le zinc, le manganèse, etc. Leur résistance électrique est plus élevée et varie moins avec la température que celle des métaux purs, mais ils deviennent, en général, cassants à l'usage. Le plus connu de ces alliages est le maillechort. Les résistances métalliques sont employées à l'air libre ou en vase clos pour éviter l'action de l'air ou, mieux, complètement protégées par des feuilles d'amiante ou de mica, ou par une couche d'émail, etc. On peut aussi les disposer en spirales très fines ou en former de véritables tissus métalliques souples (coussins chauffants, cataplasmes électriques, etc). On peut, enfin, déposer le métal en couches minces sur des plaques de mica, d'amiante ou de porcelaine.



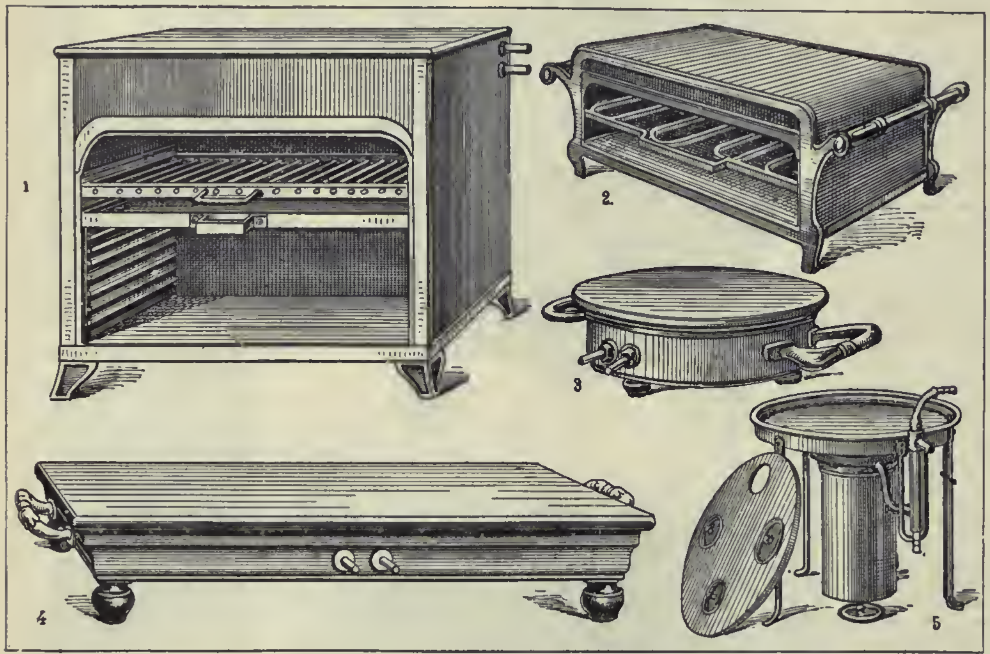
1. Fer à repasser à accumulation. 2. Petit fer à repasser.

2° *Résistances en charbon.* — La plus commune est la lampe chauffante, qui n'est qu'une puissante lampe à filament de charbon remplie d'un gaz inerte (azote ou hydrocarbure), dont le but est d'augmenter la conductibilité par convection. Cette lampe a l'avantage d'éclairer en même temps qu'elle chauffe, ce qui donne l'illusion d'un chauffage plus efficace. On fait aussi des résistances en charbon aggloméré, pur ou mélangé de silice, ou carborundum ; elles sont surtout employées pour le chauffage des fours de laboratoire.

3° *Résistances mixtes ou agglomérées.* — On a cherché à augmenter la résistance des métaux en les divisant et en les mélangeant à des substances inertes, de façon à éviter l'emploi de fils fins et cassants. Dans les résistances métallocéramiques Parvillée, le métal (nickel) s'emploie en poudre fine, qu'on agglomère avec des argiles réfractaires sous pression à haute température : on obtient ainsi des bâtons très solides et résistants, pouvant supporter des courants intenses. On peut aussi employer le charbon au lieu du métal pour constituer la partie

conductrice (Le Roy), ou même employer des grains de charbon de différentes grosseurs, comprimés dans des tubes-cartouches (Wœlker). Ou bien, encore, on peut constituer des mélanges de sels métalliques et de matières inertes, qu'on réduit ensuite pour obtenir une incorporation plus complète du métal dans la masse (Hereus). D'ailleurs, les recherches se poursuivent dans ces diverses voies : les brevets sont nombreux et les résultats très intéressants.

Un autre genre d'appareils chauffants utilise la chaleur produite par les courants parasites induits



1. Grande rôtissoire. — 2. Petit gril. — 3. Petit réchaud. — 4. Table chauffante. — 5. Petit réchaud de cuisine.

dans un circuit magnétique sous l'influence d'un courant alternatif. Le circuit dans lequel passe le courant excitateur est alors indépendant du circuit magnétique dont fait généralement partie l'objet à chauffer (fer à repasser, réchaud de cuisine, etc.). C'est là un avantage au point de vue de la bonne conservation des appareils, mais il y a des inconvénients : plus grand encombrement, fonctionnement impossible sur courant continu. Ce principe est, par contre, très employé en métallurgie, dans les fours à induction. (V. l'art. ÉLECTROMÉTALLURGIE au *Nouveau Larousse ill.*)

Enfin, un troisième genre d'appareils utilise la chaleur produite par l'arc électrique jaillissant entre deux électrodes de charbon ou de métal dans un espace restreint et bien clos. On peut ainsi produire des températures très élevées en des points bien localisés. C'est le principe des fours à électrodes. (V. *Nouv. Lar. ill.*, loc. cit.) En dehors de cette importante application, l'arc n'est guère employé que pour le chauffage des fers à repasser et à souder.



Inhalateur.

Au point de vue de leurs applications, nous diviserons les appareils de chauffage en trois classes :

1° *Appareils scientifiques ou de laboratoire.* — On a souvent besoin, pour les expériences de laboratoire, d'un chauffage très uniforme, constant et prolongé, dont la surveillance est fatigante et fastidieuse. Le chauffage électrique, par sa sécurité, est alors tout indiqué pour remplacer le chauffage par le gaz, avec lequel on est toujours à la merci d'une fuite. Les étuves et les fours sont toujours à double enveloppe, la résistance chauffante étant disposée contre l'enveloppe intérieure. L'intervalle séparant les deux parois est garni d'un calorifuge qui réduit les pertes au minimum : la chaleur reste emprisonnée, et un courant très faible suffit à l'entretenir, de sorte que ce mode de chauffage si sûr est aussi, dans ce cas particulier, le plus économique.

Les étuves sont à température fixe ou variable ; elles comportent souvent deux circuits de chauffage, qu'on fait d'abord fonctionner ensemble pour atteindre rapidement la température désirée. On supprime alors l'un d'eux, l'autre suffisant à maintenir le degré voulu. Le réglage peut, d'ailleurs, être obtenu automatiquement par l'action d'un thermomètre à contact commandant un circuit auxiliaire.

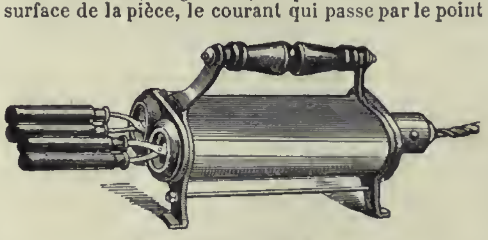
Signalons aussi les bains-marie, les bains de sable de divers modèles et les stérilisateurs chirurgicaux, dont le plus parfait semble être celui du Dr Wiart, construit par la maison Goisot et dans lequel la température se maintient parfaitement constante à 170° C.

On emploie, en physiothérapie, des appareils chauffants appelés *condenseurs de chaleur* ou *réflecteurs-condenseurs*, constitués par des lampes chauffantes disposées dans des habillages réfléchissants nickelés, et des cataplasmes électriques en tissu métallique souple recouvert d'une enveloppe de laine et dont la consommation est assez réduite pour qu'on puisse les brancher sur une douille de lampe ordinaire.

Ajoutons que les radiateurs électriques à circulation d'air conviennent particulièrement au chauffage des salles de malades, car ils possèdent un pouvoir stérilisateur remarquable, l'air qui les traverse étant porté à plus de 170° C. (température de stérilisation). Des expériences faites en 1908 par le Dr Sartory, avec le stérilisateur Sallé, ont montré qu'une salle de 100 mètres cubes, contenant 50.000 bactéries par mètre cube, est complètement stérilisée en moins de trois heures, avec un appareil de 11 hectowatts seulement.

2° *Applications industrielles.* — Elles sont très nombreuses, et nous ne pourrons qu'indiquer les principales. Elles constituent d'abord toute une branche de l'industrie métallurgique, pour laquelle nous renvoyons aux traités spéciaux et au *Nouveau Larousse ill.* (V. ÉLECTROMÉTALLURGIE.)

Les industries mécaniques emploient surtout le fer à souder électrique, qui peut être chauffé intérieurement par l'arc électrique ou, plus ordinairement, constituer l'une des électrodes de l'arc, l'autre étant formée par la pièce à souder elle-même. La haute température de l'arc suffit pour fondre le métal au point voulu. On peut ainsi soit découper des tôles suivant n'importe quel tracé, soit, au contraire, les souder à l'autogène. Pour la soudure ordinaire, on se contente, en général, de promener le fer à la surface de la pièce, le courant qui passe par le point

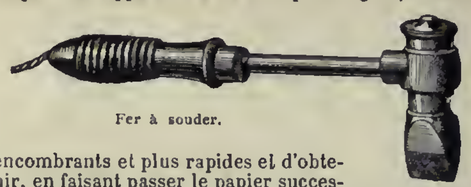


Chauffe-fers à friser.

de contact étant suffisant pour élever la température au degré voulu. Signalons aussi les fours à cémenter, employés par la petite métallurgie. Les chemins de fer et tramways électriques chauffent leurs voitures soit avec des radiateurs placés sous les banquettes et qui consomment de 1.000 à 5.000 watts par voiture, soit, plus simplement, par des chaufferettes placées au niveau du plancher, sous les pieds des voyageurs, et qui consomment une dizaine de watts par décimètre carré. C'est là une application de plus en plus importante.

L'industrie des tissus utilise des presses à plateaux chauffés électriquement pour le traitement des étoffes, des fers spéciaux pour le grillage des tissus et surtout des velours, qui devient ainsi plus économique, plus aisé, plus régulier et, surtout, plus rapide (trois minutes au lieu d'une heure).

En papeterie, l'emploi des cylindres sécheurs chauffés électriquement se répand de plus en plus : il évite la complication et les dangers d'explosion des cylindres chauffés à la vapeur et permet d'employer des appareils à la fois plus légers, moins



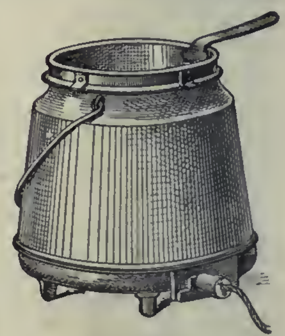
Fer à souder.

encombrants et plus rapides et d'obtenir, en faisant passer le papier successivement sur des cylindres de plus en plus chauds, à température facilement réglable, un séchage progressif et régulier.

La boulangerie, elle aussi, qui emploie pour ses fours des combustibles relativement très coûteux, aurait souvent intérêt à employer à cet usage le chauffage électrique, d'autant plus que, le travail se faisant surtout de nuit, aux heures de faible charge des usines, l'énergie pourrait être fournie à des prix très avantageux. Ce procédé n'en est, d'ailleurs, plus à la période des expériences ; il est déjà très répandu, en Suisse notamment, et présente des avantages incontestables d'hygiène, de propreté et de commodité. La consommation varie de 300 à 500 watts par kilogramme de pain.

La pâtisserie et la confiserie font usage de tables chauffantes en fonte, dont la consommation (8 à 10 watts par décimètre carré) est presque insignifiante, et de chaudières à fondre le sucre.

La blanchisserie moderne fait aussi un emploi de plus en plus fréquent des fers à repasser électriques. Ces appareils ont l'avantage de la propreté et obligent à des allées et venues moins fréquentes, d'où gain de temps appréciable et diminution de la main-d'œuvre. La chapellerie s'en sert pour le chauffage des feutres et des formes.

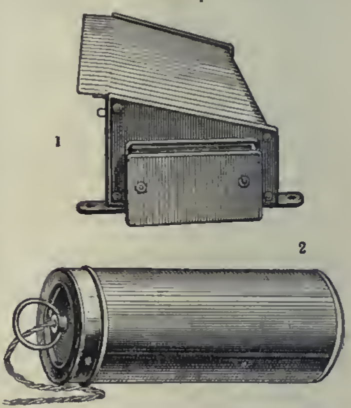


Chauffe-colle.

L'agriculture elle-même a parfois recours à l'électricité pour le chauffage des couveuses et chambres d'élevage et pour le séchage des fourrages et des fruits.

Enfin, d'une manière générale, l'emploi de l'électricité est indiqué dans tous les cas où le chauffage au gaz ou au charbon présente des dangers ou des inconvénients sérieux : étuves de séchage de la poudre et des explosifs, chauffage des liquides dont les vapeurs sont facilement inflammables, séchage des épreuves d'imprimerie ou des photographies, des fleurs artificielles, etc., marmites pour le chauffage des colles, vernis, huiles, peintures et corps gras, en général ; tables chauffantes pour le séchage du celluloïd, du caoutchouc, etc.

Pour en finir avec ce genre d'applications, nous dirons quelques mots des essais qui ont été faits ces dernières années et qui se poursuivent actuellement en Suisse pour le chauffage des chaudières tubulaires par l'électricité. Plusieurs petites chaudières pouvant donner de 50 à 100 kilogrammes de vapeur à l'heure ont été construites, et il est question d'appliquer ce système à des locomotives de chemin de fer ou, tout au moins, au réchauffage préalable de leur eau d'alimentation. Étant donné le prix très bas de l'énergie hydro-électrique et le prix croissant du charbon d'importation étrangère, cette opération se présenterait avantageusement pour nos voisins, qui envisagent aussi le développement de la pratique de la cuisine électrique.

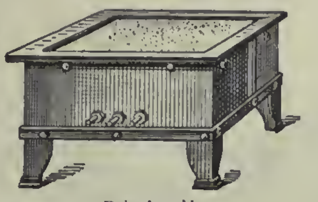


1. Chauffe-pieds. — 2. Bouillotte chauffe-lit.

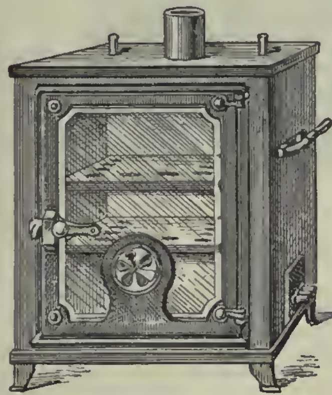
3° *Applications domestiques.* — Elles peuvent se diviser en deux classes : *a*) chauffage des appartements ; *b*) appareils de cuisine et de ménage.

Pour le chauffage électrique des appartements, on emploie des poêles ou radiateurs renfermant soit des lampes chauffantes (radiateurs lumineux), soit des résistances métalliques ou agglomérées. Les

premiers ont l'avantage d'avoir une très faible capacité calorifique et, par suite, de rayonner la chaleur dès leur mise en service, ce qui est précieux dans bien des cas; de plus, leur aspect lumineux rend le chauffage plus agréable. Le même effet de chauffage rapide peut également être obtenu avec les poêles ou radiateurs à circulation d'air. Ils sont constitués par des résistances de faible capacité calorifique, disposées à l'intérieur d'une enveloppe en tôle généralement cylindrique et ouverte à ses extrémités inférieure et supérieure. La ventilation par différence de densité de l'air est pratiquement suffisante. La construction des radiateurs se prête, d'ailleurs, aux formes et aux dimensions les plus variées; leur consommation varie dans de grandes limites. Il est en général nécessaire de consommer 2 à 3 watts par mètre cube du volume de la pièce à chauffer et par degré de différence entre la température extérieure et celle que l'on désire maintenir dans cette pièce. Ainsi, pour maintenir 15° dans un cabinet de toilette de 10 mètres cubes, la température extérieure étant de 0°, un petit radiateur mural de 300 watts serait suffisant. Il faudrait au moins 3 kw. pour chauffer un salon de 100 mètres cubes dans les mêmes conditions. Ces exemples correspondent, pour Paris, où le kwh. est vendu 50 centimes, à des dépenses horaires de 0 fr. 15 à 1 fr. 50. On voit que le chauffage électrique est surtout intéressant pour les petites pièces où l'on ne séjourne qu'un instant (8 à 10 centimes par jour pour la toilette, par exemple), et devient un luxe aux tarifs actuels pour le chauffage des grands appartements (7 à 8 francs pour un salon chauffé pendant 5 heures). Néanmoins, la propreté absolue de ce mode de chauffage, la sécurité et l'entretien nul des appareils le rendent intéressant, même pour le chauffage d'un salon utilisé à certains jours pendant quelques heures, ou d'une chambre à coucher pendant quelques minutes le matin et le soir. D'ailleurs, les prix ci-dessus sont relativement très élevés, et nombreux sont les secteurs, surtout à l'étranger et particulièrement en Suisse, qui vendent le kwh. pour le chauffage à un prix bien inférieur au tarif d'éclairage (10, 5 et même 2 centimes 1/2 au lieu de 50).



Bain de sable.



Etuve de stérilisation.

En somme, le chauffage électrique n'est économique que si l'énergie est fournie à bas prix (10 à 15 centimes par kwh.). Au-dessus de ce prix, il ne convient qu'à des applications particulières de chauffage momentané ou comme appoint d'un système déjà établi (chauffage central, par exemple), ou encore pour maintenir constante la température et assurer en même temps la ventilation des salles de réunion. Dans ce dernier cas, l'air chauffé électriquement est insufflé dans la salle généralement par le haut et s'échappe par les issues naturelles; la consommation est d'autant plus faible que l'assistance est plus nombreuse, chaque personne contribuant, par sa présence, au chauffage de la salle.



Allume-cigares.

La cuisine électrique tend à se répandre plus encore que le chauffage des appartements, en raison de la sécurité et de l'hygiène qu'elle présente, de la simplicité et du parfait rendement des appareils. Les plus répandus sont les fourneaux à plaques chauffantes en dessous. La plaque, en fonte noire, peut être portée à 300°; la garniture est en tôle, nickelée ou non. Les casseroles se posent simplement sur la plaque, et la chaleur se communique par contact; il est donc nécessaire que le fond en soit bien plat pour que la chaleur se répartisse bien. Ces fourneaux comportent trois ou au moins deux allures de marche, réglables par simple jeu d'un commutateur qui introduit plus ou moins de résistances dans le circuit. Leur consommation varie de 200 à 10.000 watts suivant les modèles, leur poids va de 1 kil. 5 à 150 kilogrammes. En raison du chauffage indirect, la cuisson est plus lente et la dépense de courant un peu plus forte qu'avec les appareils à chauffage direct, mais ils sont d'un emploi plus universel. Dans cette catégorie, se placent aussi les réchauds de table et les grils de différents modèles.

Dans les appareils à chauffage direct, les résistances chauffantes sont disposées à l'intérieur du récipient. Ce sont des bouilloires, cafetières, théières, percolateurs, samovars, rôtissoires, marmites en fonte ou en métal nickelé, chauffe-plats et chauffe-assiettes, bains-marie et fontaines chauffantes, sur le détail desquels nous ne nous étendrons pas, chaque appareil étant en général livré avec les instructions nécessaires à son emploi. Nous indiquerons seulement quelques chiffres de consommation. Celle d'une cafetière ou d'une théière ordinaire est de 500 watts, celle d'un samovar 1 kw., les percolateurs atteignent 2 kw. 5. Les marmites universelles et les marmites en fonte absorbent 600 watts pour une contenance de 2 litres, 1.200 pour 5 litres, 1.800 pour 10 litres, 3.000 pour 30 litres. Un petit gril exige 800 watts, un four de 30 × 50 × 25 centimètres 2 kw. 5. Un chauffe-assiettes consomme 400 watts pour 12 pièces, 800 pour 60, 1.600 pour 120, 4.000 pour 500. Les récipients d'eau ou fontaines chauffantes comportent différents modèles et capacités avec ou sans compartiments et différents régimes de vitesse; ils ne doivent jamais être laissés vides. Une fontaine de 50 litres consomme 2 kw. pour élever la température de l'eau de 40° en une heure. Pour élever 100 litres de 30° en 30 minutes, il faudrait 7 kw.

Signalons, enfin, divers petits appareils d'un emploi moins courant : le chauffe-soxhlet (300 w. pour une bouteille), l'inhalateur (200 w.), le chauffe-colle (200 à 800 w.), la bassinoire (30 w.), le chauffe-pieds (30 à 60 w.), le fer à friser (30 w.) et à onduler (100 w.) chauffés directement, le chauffe-fers [indépendant] (200 w.), le sèche-cheveux à courant d'air chaud, les fers à repasser de divers modèles (200 à 600 w.), l'allume-cigares, etc.

Toutes ces applications sont essentiellement pratiques, sûres, propres et hygiéniques. Elles n'attendent, pour se développer en France comme elles le méritent, qu'un abaissement raisonnable du prix de vente de l'énergie électrique appliquée au chauffage. A cet égard, l'emploi du double tarif, très répandu à l'étranger, résout très simplement le problème : le courant est fourni à plein tarif pendant les heures d'éclairage et à faible tarif pendant les autres heures afin d'uniformiser la charge des usines, les clients s'empressant de réduire, aux heures d'éclairage, leur consommation en chauffage et force motrice, afin de la reporter sur les autres heures. Cette méthode est à l'avantage aussi bien du secteur, qui voit sa charge régularisée, que de l'abonné soucieux de ménager ses deniers. — Jacques DAMIEN.

emanatorium (*é, ri-om'* — du lat. *emanare*, s'écouler) n. m. Salle d'inhalation, spécialement disposée pour le traitement médical à l'aide de l'émanation du radium. || Pl. Des *emanatoria*.

— ENCYCL. Les nouvelles techniques médicales utilisant le pouvoir actif du radium, au moyen de l'émanation dégagée par les substances radio-actives, exigent dans certains cas que l'émanation soit respirée par le malade.

Dans ce but, on a réalisé un dispositif commode en envoyant de l'air chargé d'émanation dans une pièce de dimensions restreintes, aménagée pour éviter la diffusion de l'air actif au dehors, tout en réalisant sa purification en absorbant les produits nocifs de la respiration. L'air est rendu actif, soit en brisant au sein de la pièce une ampoule de verre remplie d'émanation, soit en le faisant barboter dans une solution d'un sel de radium, soit, encore, en le captant aux griffons d'une source radio-active. Le patient doit séjourner deux heures par jour dans l'emanatorium ; ce mode de traitement réussit



Un patrouilleur de l'air. — Tout le long de la côte, des ballons exécutent continuellement des patrouilles qui guettent sans cesse les aéronefs et les sous-marins ennemis. On voit ici un de ces appareils au moment où les marins anglais sont sur le point de lâcher les cordages. Cet appareil se compose de trois gros ballonnets, disposés un peu en forme de trèfle.

dans le rhumatisme, la goutte, les névralgies. Pour rendre la cure plus énergique, on électrise parfois le malade négativement, l'émanation concentrant sur les corps négatifs un dépôt de matière active. — M. M.

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Au moment de résumer les impressions qu'a laissées, pendant le mois d'octobre, la guerre qui désole le monde, l'embarras du chroniqueur était extrême D'une part, il constatait avec une profonde admiration les efforts accomplis et les résultats obtenus par les armées anglo-françaises sur le front occidental; d'autre part, il ne pouvait considérer sans un serrement de cœur et sans une réelle angoisse ni ce qui se passait ou se préparait dans l'extrême nord du front russe, ni les événements si graves qui se précipitaient sur le front italien; enfin, s'il regardait à l'intérieur des Etats belligérants et aussi des Etats neutres, il était frappé de la façon la plus inquiétante par le malaise général qui se manifestait chez tous les peuples par les luttes politiques, latentes ou avouées, qu'on y observait, par les scandales qui s'étalaient au grand jour sans aboutir à des répressions suffisantes, ni même à une clarté satisfaisante pour la conscience publique. On sentait partout un contraste violent et une lutte sourde entre les vertus naturelles de chaque race et les habitudes morbides qu'elles avaient contractées au temps de la paix : comme il arrive toujours, la guerre développait les pires et les meilleurs instincts; l'héroïsme journalier et presque inconscient des soldats sur le front coudoyait les trahisons compliquées et les défaillances spontanées de l'arrière. Il semblait que la continuation d'une guerre à la prolongation de laquelle personne au monde n'était préparé eût déséquilibré l'humanité. Le sentiment, très net chez les uns, obscur chez les autres, de ce

trouble moral s'ajoutant aux souffrances physiques, aux privations multipliées, à l'angoisse, aux deuils, à l'incertitude de la vie, avait mis dans tous les cœurs le désir de la paix. Mais, partout, aussi bien chez les peuples de l'Entente que dans le groupement germanique, on comprenait que la paix n'était pas encore possible, que rien n'était terminé, surtout que l'avenir n'était pas assuré, et personne ne voulait d'une conclusion qui n'aurait été que le prélude certain de luttes nouvelles; la déception qui naissait de cette constatation comme l'incapacité où l'on était de fixer un terme à ces misères rendaient à tous l'existence plus pesante. Il faut ajouter que, pendant le mois d'octobre, on avait eu l'impression très précise qu'il s'était échangé dans la coulisse des paroles graves, qui auraient pu influer fortement sur la fin de la guerre et auxquelles on n'avait pas donné l'attention qu'il eût convenu. Il planait un mystère sur certaines questions, et l'instabilité ministérielle ne masquait qu'imparfaitement des fautes que l'on pouvait supposer d'autant plus lourdes qu'on les cachait avec plus de soin. Certains faits restaient incompréhensibles, ou étaient affectés d'une signification mensongère, qui, pour les initiés, leur était liée étroitement et d'une indiscutable clarté. Jamais plus ardemment on n'avait souhaité que quelque événement caractéristique vînt déchirer les voiles et fît éclater la vérité.



Une tranchée allemande dans la région de l'Yser.

Le résultat des opérations militaires avait été, ici, très bon et plein d'encouragements, là, aussi fâcheux que possible et très inquiétant. Sur le front franco-belge, les troupes françaises, anglaises et belges étaient de nouveau entrées en action à partir des premiers jours d'octobre, d'une part en avant d'Ypres et, d'autre part, sur l'Oise. Les résultats acquis étaient, du côté de la Belgique, une avance sérieuse dans la forêt d'Houthulst et sur la crête de Passchendaele, de l'autre un bond en avant entre Soissons et Laon. Le 23, les Français, commandés par le général Maistre, avaient fait environ 11.200 prisonniers sur l'Aisne; le 26, les Anglais avaient enfin occupé la crête de Passchendaele et fait aussi plusieurs milliers de prisonniers. Les Allemands avaient essayé vainement de réagir sur le front de Verdun. Nous n'avons pas besoin de dire que ce résumé si sommaire ne donnerait qu'une idée très incomplète de l'étendue du succès, si l'on n'y ajoutait les pertes très lourdes des Allemands et, surtout, le fait important que nous restions maîtres de l'offensive. L'avance, comme nous l'avons fait remarquer souvent, était lente, parce qu'on était en face d'organisations allemandes très fortes, consolidées depuis de longs mois avec tous les perfectionnements que nos ennemis ont su apporter à leur défensive et, par suite, difficiles à détruire. Mais, en dépit de l'artillerie adverse, ces destructions étaient méthodiques et irrésistibles. Elles surprenaient l'ennemi et ne lui laissaient aucun moyen de les éviter. Elles étaient la preuve de la parfaite préparation de nos entreprises, de la sûreté du commandement, de la solidité et de la lucidité des troupes. Cet ensemble confirme que, si les résultats étaient lents, ils étaient définitifs. Ce n'est pas qu'ils allassent sans pertes douloureuses pour nous, et nous ne songeons pas ici seulement aux morts et aux blessés, en nombre réduit grâce à la



Le général Maistre.

perfection des préparations d'artillerie, mais notre avance était jalonnée forcément par le bouleversement du pays, par la ruine des habitations, par la désolation de la terre, nécessité cruelle, mais inéluctable, qu'impose la libération du territoire et que la nature et la paix répareront.

Donc, de ce côté, non seulement aucune inquiétude, mais une marche progressive, parfaitement combinée, qui pesait sur l'adversaire, dont il sentait toute la portée, quelque effort qu'il fît pour la diminuer sous la phraséologie savante. On ne pouvait affirmer, bien entendu, que nous ne verrions plus sur notre front les grandes ruées allemandes et que nous n'aurions pas à rassembler toute notre énergie contre l'invasion; la logique des faits et les leçons du passé permettaient de reléguer ces possibilités parmi les hypothèses que la sagesse envisage, mais dont la réalisation concrète n'est pas vraisemblable. A la fin d'octobre, nous poussions peu à peu les Allemands hors de chez nous et hors de la Belgique, et les résultats obtenus par l'effort combiné des armées anglaises et des armées françaises étaient de l'ordre positif.

Tout autre était la situation du côté russe. La prise de Riga avait été suivie de l'occupation des îles d'Œsel et de Dago et de la retraite de la flotte russe, d'une menace croissante sur Helsingfors et sur Petrograd. Sans doute, sur la Dvina, les Allemands, à la fin du mois, dessinaient un mouvement de repli. Il n'y avait là, certainement, qu'un moyen d'attirer les Russes en avant ou une sûreté prise contre tout retour offensif, en l'admettant possible, qui eût menacé Riga. Il était inutile de faire des pronostics sur les intentions ultérieures des Allemands. Marcheraient-ils vers Petrograd? Se borneraient-ils, pour le moment, à consolider leur situation, avec des vues d'avenir dans le golfe de Riga? C'est ce qui apparaissait à la fin du mois. On annonçait, en effet, un débarquement de troupes. Au surplus, il était trop évident que, sur ce point, la résistance russe ne pouvait être un obstacle sérieux. Ce qui se passait à l'intérieur de la Russie laissait le champ libre aux opérations militaires de l'ennemi, comme à ses intrigues politiques. La marche sur Petrograd ne paraissait pourtant pas pouvoir être imminente. Elle était moins simple qu'elle ne semblait à la seule inspection d'une carte à échelle réduite : la saison s'avançait; il n'y avait à prévoir aucun ravitaillement sérieux sur le territoire russe; les moyens de transport manquaient. En outre, les Allemands avaient besoin de leurs forces ailleurs, et l'appui qu'à ce même moment ils prêtaient aux Austro-Hongrois limitait forcément leur effort oriental. On ne devait donc pas craindre, semblait-il, une marche rapide de nos ennemis en Russie, et il était à remarquer qu'ils ne paraissaient pas chercher à frapper de grands coups avec de grosses masses, qu'ils n'avaient plus. Leurs opérations du côté russe, pour inquiétantes qu'elles fussent, tant au point de vue des destinées présentes de nos alliés qu'au point de vue de leurs répercussions futures, confirmaient par leur lenteur même l'impossibilité où étaient les Allemands, par suite de l'affaiblissement de leurs effectifs, d'opérer sur plusieurs points à la fois. Leur action de ce côté n'avait été possible que par suite de la faiblesse de la flotte russe. Ils avaient pu utiliser ainsi leur propre flotte, qu'ils ne risquaient nulle part ailleurs. Et on ne peut manquer, à cette occasion, de constater avec quelle adresse ils savent employer leurs forces sur les points où elles peuvent entrer en œuvre le plus opportunément. Ils ont suppléé à l'insuffisance de leurs forces de terre en engageant une entreprise qui peut se faire en grande partie par mer. Les Russes ont sauvé leur flotte, et on enregistre avec satisfaction l'épisode glorieux du *Slava;* mais ils étaient incapables de faire plus. Les Allemands le savaient. Ils en avaient profité. Cette circonstance même permettait de supposer que leur marche sur le territoire russe n'était pas menaçante. C'était là une maigre consolation en présence des immenses déceptions que nous causait le peuple russe, nous dirions « la politique russe », si les Russes avaient eu une politique.

Ce qui s'était passé en Italie aux derniers jours d'octobre contredisait, en ce qui concerne ce pays, nos conclusions de la fin de septembre et montrait, ce que l'on constate chaque jour dans la presse, avec quelle prudence on doit ratiociner en pareille matière. La direction de l'offensive qui, au début du mois, après l'avance sur le plateau de Bainsizza, semblait être définitivement fixée entre les mains de Cadorna, lui avait échappé totalement et, en apparence, brusquement. Le plateau de Bainsizza était perdu, avec tout le Frioul, la frontière enfoncée, Udine et Cividale occupées, la vallée de l'Isonzo envahie, la plaine italienne ouverte. Les Austro-Allemands se glorifiaient d'un nombre considérable de prisonniers et de canons enlevés. C'était une grande défaite...

Il fallait prendre des mesures pour que ce ne fût pas un grand désastre. On s'y employait, on pouvait avoir confiance en Cadorna; d'autre part, la France envoyait en Italie une véritable armée de troupes aguerries, qu'appuyait un contingent anglais; l'unité de front se réalisait efficacement. Mais on était sans renseignements sérieux et sûrs ni sur les causes militaires de ce brusque revirement et de cette surprise, ni sur les détails de cette retraite précipitée, qui, comme toutes les opérations de ce genre, n'avait certainement pas pu se faire sans de très grosses pertes en hommes et en matériel. On savait seulement — et l'événement seul eût suffi à le prouver — que les Allemands, avec des effectifs importants, où figuraient aussi des Bulgares et des Turcs et une puissante artillerie, étaient venus au secours de l'Autriche-Hongrie aux abois et avaient pris, avec Mackensen pour chef, la direction des opérations. Cela en disait long sur les rapports intérieurs des deux Empires, et il y avait des conclusions politiques à en tirer. Mais, au point de vue militaire, l'aide allemande avait mis les Italiens en présence d'une masse combattante considérable et de moyens de destruction supérieurs, sur un terrain très difficile qu'ils venaient de conquérir, où ils n'avaient sans doute pas eu le temps de s'organiser fortement, sur lequel, en outre, ils comptaient n'avoir affaire qu'aux seuls Autrichiens, dont la force d'attaque, après les succès italiens des derniers mois, paraissait une quantité négligeable. On doit



Le maréchal Conrad von Hœtzendorf, commandant les troupes autrichiennes sur le front italien.

remarquer que, par surcroît, la topographie du pays est excessivement favorable à une invasion. Alors que les Italiens, pour avancer vers l'Est, sont obligés de franchir les lignes parallèles des vallées et de gravir les pentes abruptes des montagnes qui les bordent et sur lesquelles ils doivent ensuite s'accrocher, une armée d'invasion venant de l'Est et du Nord trouve dans ces mêmes vallées, une fois le plateau conquis, des routes parallèles qui la conduisent vers la plaine. Certes, ces routes sont difficiles, dominées; les obstacles naturels permettent d'y gêner l'ennemi, peut-être de l'y arrêter. Mais il semble que la vraie tactique de défense, une fois que la fatalité de la guerre a fait perdre la maîtrise de ces routes, soit, après avoir harcelé l'ennemi, de l'attendre au débouché des vallées, en terrain découvert, au moment où, déjà fatigué, il est obligé de se déployer devant l'adversaire, qui a derrière lui la facilité de son ravitaillement et de ses réserves.



Le général von Below, commandant l'armée allemande sur le front italien.

Cette conclusion se corroborait, en l'espèce, de la nécessité d'attendre quelques jours pour laisser à l'armée française le temps d'arriver et de rétablir non seulement l'équilibre du nombre, mais aussi la confiance des troupes italiennes, un peu troublées d'avoir devant elles des Allemands et non plus des Austro-Hongrois. L'arrêt se ferait-il sur le Tagliamento, ou sur la Piave? On comprend que le commandement ne mît pas le public au courant de ses plans. Il fallait laisser aux événements le temps de se produire. On ne pouvait le faire sans anxiété. Certes, ce n'était pas le sort de toute la guerre qui se jouait là. Il était pourtant évident que celui de l'Italie dépendait, en partie, de l'issue de cette lutte formidable et que celui de l'Autriche y était étroitement lié. Comme l'avait dit le ministre de la guerre italien, il y avait là autant une manœuvre politique qu'une opération militaire.

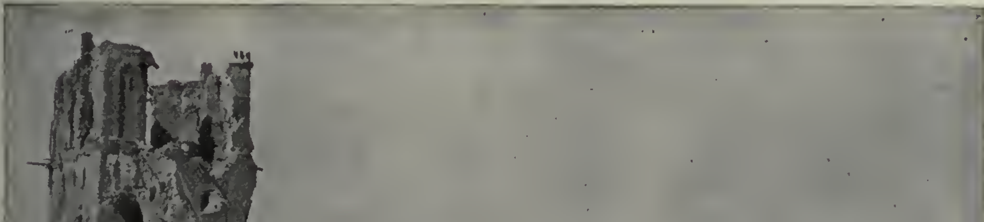
Les Allemands, après avoir laissé longtemps l'Autriche à ses seules forces, entreprenaient de la sauver. Là encore, ils opéraient sur le terrain qui leur était le plus favorable, et ils essayaient de frapper un grand coup contre l'ennemi le plus faible, au moment où ils pensaient n'avoir à se mesurer qu'avec lui seul. Ils renouvelaient la manœuvre de Roumanie. Mais il s'agissait, cette fois, du « fidèle second », et n'y avait-il pas là un indice que l'Allemagne, sentant le besoin de limiter ses ambitions, revenue de ses vues sur l'Asie, gouvernait dans le sens d'un groupement germanique puissant et attendait de son succès contre l'Italie la formation de cette Europe moyenne qui restera pour l'avenir le plus grave des dangers? Cette intervention, qui visait à paralyser militairement et moralement l'Entente en détachant d'elle l'Italie, ne marquait-elle pas aussi l'étroite dépendance où l'Autriche allait se trouver à l'égard de la Prusse, si elle lui devait son existence? Par suite, le sort de l'Italie nous intéressait non seulement parce qu'elle était notre alliée latine et qu'elle avait, comme nous, tout risqué pour la cause du droit, mais parce que sa défaite marquerait l'avènement d'une politique germanique unifiée, grosse de conséquences. Le gouvernement français, en prenant des mesures énergiques pour marcher rapidement au secours de l'intégrité italienne menacée, continuait sa politique séculaire. On doit se poser la question de savoir si cette intervention *in extremis*, qui, par suite, comportait de gros risques, n'eût pas été plus opportune au moment où les victoires italiennes mettaient l'Autriche aux abois et s'il n'eût pas été préférable qu'elle se fût produite pour achever une victoire décisive, plutôt que pour réparer une défaite menaçante. N'avait-on pas, au lieu de mettre toute sa confiance dans de rapides et décisives opérations militaires, obéi à des illusions pacifiques, et n'avait-on pas été dupe des avances que l'Autriche avait esquissées? Ou bien — et ceci serait plus grave encore — l'invasion de l'Italie n'était-elle pas la conséquence et comme la revanche de l'échec de certaines propositions qui nous auraient été faites et que nous aurions rejetées brutalement? Ne devait-on pas se demander, aussi, comment l'inertie de l'armée d'Orient avait facilité l'envoi de divisions bulgares sur le front italien? Ces mystères s'éclairciront plus tard. On était partout, dès lors, autorisé à se demander si la politique de l'Entente avait été menée, pendant les derniers mois, avec toute la netteté et la fermeté qu'eût exigées la complexité de la situation.



Le général allemand Ludendorff.

Les entreprises aériennes des Allemands avaient continué contre l'Angleterre. L'une d'elles, le 20 octobre, avait abouti à la perte de quatre zeppelins abattus ou pris sur le sol français. L'impudence de nos ennemis ne diminuait pas pour cela. Leurs journaux nous menaçaient sans cesse de représailles et, oublieux de leurs crimes, nous imputaient comme des actes barbares les quelques rares incursions que nos avions avaient faites au-dessus des villes allemandes, pour venger les innombrables victimes civiles de Nancy, de Bar-le-Duc, d'Epernay, de Dunkerque, de Paris, de Belfort, de Londres et de tant d'autres villes et villages ravagés par l'abominable industrie de l'Allemagne. Il fallait, au contraire, penser que le compte ouvert par nos ennemis laissait à leur passif un excédent terrible d'atrocités aériennes, qu'il fallait venger, et dont l'horreur restait à leur charge.

Quant à la guerre sous-marine, il était difficile d'en parler avec précision. Il faut reconnaître que nous étions mal renseignés à son sujet, et il importait de savoir attendre que l'intervention américaine se fût fait sentir.



La ville d'Ypres a été réduite en ruines par les sauvages bombardements des troupes du kaiser. — Prisonniers allemands, capturés par les troupes britanniques, passant devant les ruines.

On le voit, le résumé de l'impression militaire que laissait le mois d'octobre était très mélangé de clarté et d'ombre. Nous étions, chez nous, tout à l'espérance. Bien des nuages se montraient sur les autres fronts.

La situation militaire, bonne ou mauvaise, avait l'avantage d'être claire. La situation politique et diplomatique ne l'était pas. Sauf en Angleterre, où le calme était peut-être plus apparent que réel, et aux Etats-Unis, où l'ardeur guerrière à son début était supérieure à tous les mouvements contraires, partout ailleurs, on constatait des symptômes plus ou moins graves de ce trouble général dont nous avons parlé en débutant. Au fond, toute cette agitation était dominée par la question de la guerre, ou plutôt par la question de la paix, car, même dans les pays neutres, où l'action corruptrice de l'Allemagne s'exerçait le plus librement, comme l'Espagne, la lutte entre la tendance germanophile et la sympathie pour les Alliés de l'Entente jouait un rôle très important dans le malaise intérieur dont souffrait le monde entier.



Poste d'observation allemand capturé près de Lens. (C'est un bâti creux, camouflé avec du feuillage et de l'écorce, pour lui donner l'apparence d'un tronc d'arbre. On voit la tête du guetteur à la deuxième ouverture.)

Il était hors de discussion que les Empires centraux souhaitaient de plus en plus la paix et que toutes leurs entreprises tendaient à la rendre possible ou à l'imposer. Ils souffraient cruellement de la guerre, mais la discipline acceptée par leurs peuples, jointe à la tyrannie militaire qu'ils subissaient, était assez forte pour leur permettre longtemps encore d'en supporter le poids. Les luttes politiques étaient graves, surtout en Autriche, où elles couvraient des revendications nationales, plus impérieuses que toutes les ambitions des partis. Mais, si graves qu'elles fussent, elles étaient moins essentielles que nos journaux ne le disaient, et il y avait là, pour le moment, plus de manifestations oratoires que de mouvements profonds. Pendant tout le mois, on nous avait surabondamment entretenus des bruits de démission du chancelier Michaelis, du vice-chancelier Helfferich, de l'amiral von Capelle. Tout le mois avait passé sans apporter une solution. Au dernier jour d'octobre, Michaelis était toujours titulaire des fonctions. Sa chute paraissait, cependant, imminente. Guillaume II avait offert au comte Hertling la chancellerie de l'empire. L'annonce d'un chancelier bavarois, dont l'influence catholique eût balancé celle d'Erzberger, était accueillie fraîchement par les partis allemands. On disait, pourtant, qu'avant d'accepter, le comte Hertling provoquait une sorte de consultation des groupes du Reichstag. Y avait-il là une nouveauté foncière, ou une satisfaction apparente? Le départ de Michaelis devait-il être considéré comme autre chose de plus que la constatation de l'insuffisance de ce personnage temporaire, voué à l'oubli, ou était-elle le signe d'une orientation nouvelle dans la politique allemande? On pouvait en douter. Le parti Hindenburg-Ludendorf restait toujours puissant; le soixante-dixième anniversaire du généralissime avait permis les manifestations d'idolâtrie, et il fallait bien conclure que tout ce qu'on avait dit jusqu'alors sur

les réformes parlementaires restait à la surface. On avait sans doute exagéré à dessein les revendications pangermanistes, et il pouvait bien n'y avoir simplement dans tout le bruit fait autour de cette question qu'un moyen de chauffer l'opinion et de la maintenir au degré voulu de température patriotique. Nous n'avons cessé de mettre nos lecteurs en garde contre le mirage d'une Allemagne assoiffée de réforme électorale et de libertés politiques. Nous avons l'impression, quand nous lisons la presse quotidienne, qu'on se monte un peu la tête à propos de pas grand'chose. Qu'il y ait en Allemagne des tendances sociales, qui pourront un jour aboutir à une évolution, voire à une révolution, il serait puéril de le nier. Mais c'est là un travail interne très lent, sur lequel nous n'avons pas à compter pour le moment présent. Le militarisme prussien restera fort, tant qu'on pourra l'entretenir avec des prises de Riga et des promesses d'invasion de l'Italie, nouvelles à effet gros et facile, mal contre-balancées par nos succès réels et solides, que les Communiqués allemands n'ont pas de peine à noyer dans les détails littéraires et à habiller en succès.



Un saut dans le vide de la nacelle du ballon cerf-volant. — Des deux côtés de la nacelle du ballon est accroché un appareil en aluminium, qui a la forme d'un énorme éteignoir, et l'intérieur de chaque appareil renferme un parachute. Quand le ballon est en péril (soit qu'il prenne feu, soit qu'un vent violent fasse rompre le câble qui le retient à terre), les observateurs qui le montent se hâtent de jeter par-dessus bord cartes, carnets, instruments, etc., puis chacun d'eux s'attache aux cordages fixés au bas de l'appareil et se lance dans le vide. Le poids du corps entraîne le parachute, qui s'ouvre, et l'atterrissage a lieu en 5 à 10 minutes et presque toujours sans encombre. (Matania, *the Sphere*.)

En fait, ce qui a par-dessus tout préoccupé les gouvernants austro-allemands, c'est la paix et la façon dont sera traitée la question économique. Quel sort sera fait à l'Allemagne? Quelle place lui destine-t-on dans les rapports entre les peuples? Sera-t-elle, comme on l'en menace, mise au ban des nations et verra-t-elle les marchés se fermer devant elle; par suite, son peuple dépérir? L'action combinée de l'Europe, de l'Asie, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud, représentée par le Brésil, par l'Uruguay, par le Pérou, par l'Argentine hésitante encore en octobre, mais toute prête à se joindre à l'Entente, aura-t-elle pour résultat un régime économique qui isolera l'Allemagne? Ou bien l'Allemagne obtiendra-t-elle que les rapports économiques soient librement repris entre elle et le reste du monde, et pourra-t-elle, après avoir pansé ses plaies, reprendre son élan interrompu par sa trop grande hâte à conquérir l'hégémonie par les moyens violents? Tel est le problème qui se pose. Suivant la solution qu'on pourra lui donner, l'Allemagne respirera librement ou étouffera dans ses frontières : c'est une question de vie ou de mort. C'en est une aussi pour le reste du monde; car, en admettant qu'on fasse à l'Allemagne sa part, encore faudra-t-il qu'on s'assure qu'elle ne reprendra pas sa théorie de la « place au soleil », qui comporte, au point de vue allemand, une mainmise sur la place des autres.

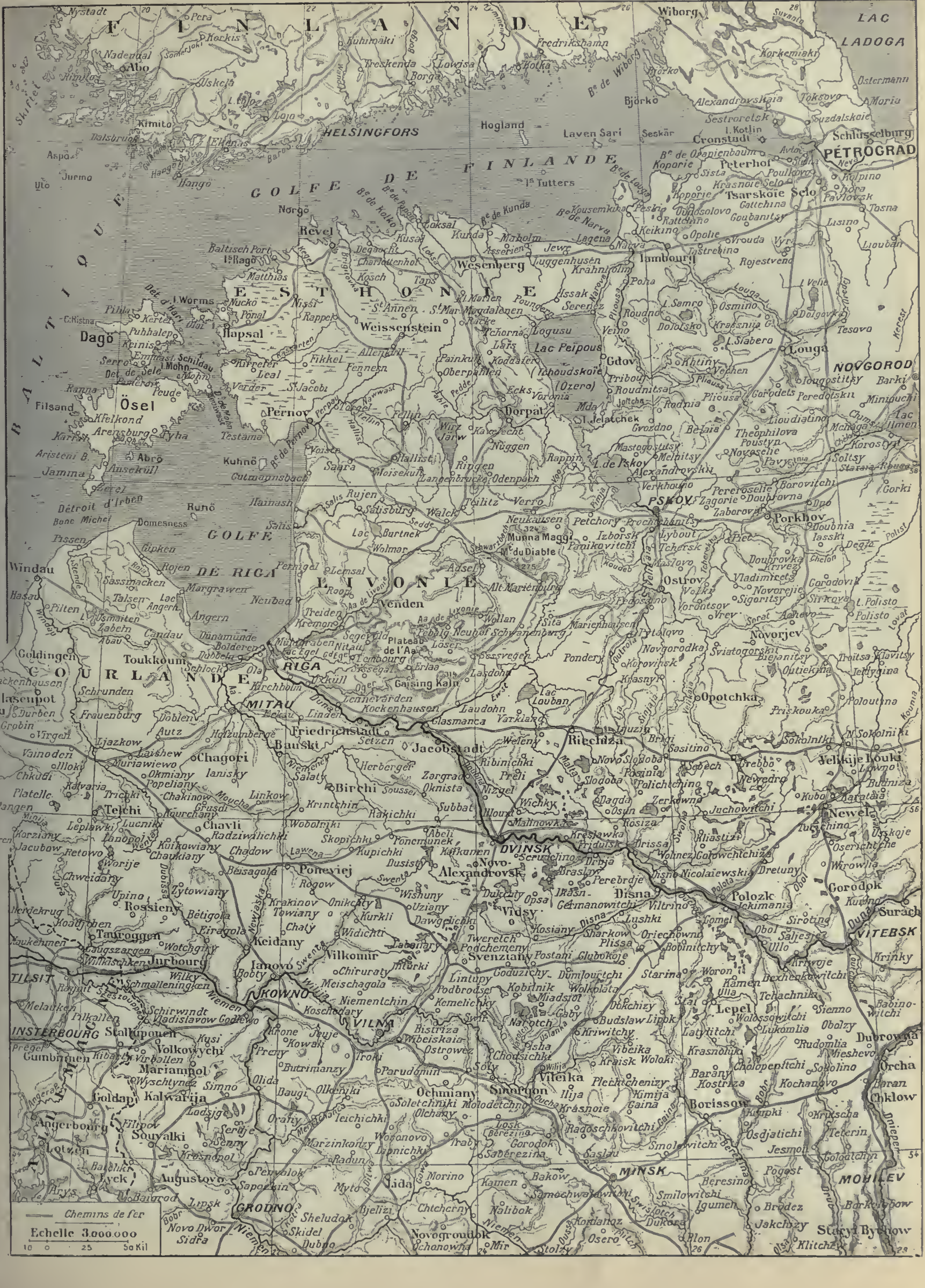


Soldats allemands faits prisonniers dans une cave de Bray-en-Laonnois

Il y a là un ordre d'idées un peu complexe, qui échappe à trop de personnes et qui, pourtant, domine tout le débat. On comprend que, devant ce problème, la question territoriale soit au fond de peu d'importance, et il est vraisemblable que l'Allemagne, désireuse de tirer parti de sa situation militaire encore bonne et des gages qu'elle détient, se soit, en octobre, montrée disposée peut-être à nous donner les satisfactions auxquelles nous ne pouvons pas renoncer. Sans doute, la déclaration bruyante de von Kühlmann à propos de l'Alsace-Lorraine, « bouclier de l'Allemagne », « partie intangible de l'empire », semble avoir été à l'encontre de ce qui précède. Il pourrait bien n'y avoir eu là qu'un trompe-l'œil, l'expression d'une déconvenue pénible, un éclat pour couvrir des propositions hardies qui n'avaient pas été accueillies comme on l'avait espéré, bien plus que l'affirmation d'un dogme; et l'insistance de la presse allemande à démentir tous les bruits relatifs à l'abandon de l'Alsace-Lorraine ne font que fortifier cette opinion. Dans cet incident, les dates jouent un grand rôle. Il n'est pas possible, aujourd'hui, de l'éclaircir. Mais les conjectures que nous venons d'énoncer sont assez vraisemblables. Le contraste entre les déclarations pacifiques du comte Czernin au début du mois et la grande colère de Kühlmann indique assez qu'entre les deux moments il s'est passé quelque chose que nous ne savons pas, ou, du moins, que savent seuls les initiés. Ne doutons pas un instant, d'ailleurs, que le point de vue économique ne domine aussi l'action de l'Angleterre et celle des Etats-Unis. Tout l'effort des Empires centraux tend à créer une situation de fait qui leur permette de payer, par des restitutions territoriales, la position économique qu'ils souhaitent. Ne l'oublions jamais, et trouvons là des raisons de lutter contre une hégémonie toujours possible si l'Allemagne n'est pas ramenée, purement et simplement, au droit commun. Nous ne pouvons manquer de rappeler à nos lecteurs, à propos de cette question de la paix et des désirs austro-allemands, ce que nous avons déjà dit de l'action du pape. Il n'est nullement invraisemblable que le besoin d'utiliser les bons offices et l'influence du souverain pontife ait pesé sur le choix de Guillaume II, lorsqu'il a offert la chancellerie au Bavarois Hertling. Le rôle de la catholique Bavière est devenu de plus en plus important en Allemagne, et le projet de lui livrer l'Alsace n'en est pas un des moindres indices. La liaison de la Bavière et du pape a pu sembler à Guillaume II un lacet utile à mettre entre les mains d'un chancelier très versé dans la politique catholique.

Il reste, pour la juste solution du problème de la paix et de ses conséquences économiques, une inconnue peut-être irréductible, qui est la Russie. L'Allemagne a, sans aucun doute, un intérêt sérieux à ne rien brusquer de ce côté et, au contraire, à s'organiser dans des gages. Elle, qui n'oublie rien, se souvient assurément de l'ancienne puissance de la Ligue hanséatique en Russie. Rien d'impossible à ce qu'elle rêve de recommencer en grand, en « colossal », cette histoire, que l'on croyait entrée dans l'obscurité des temps.

Que s'était-il passé en Russie, pendant le mois d'octobre? Il serait hardi de tenter de l'écrire. Après la conférence démocratique de Moscou, Kerensky avait péniblement constitué un ministère. Qu'avait représenté ce ministère? L'Assemblée qu'on appelait l'avant-Parlement s'était réunie. Quels en étaient et l'origine et les pouvoirs? Que représentait-elle exactement? A côté d'elle subsistaient les soviets de paysans, d'ouvriers, de soldats, comités exécutifs, congrès d'intellectuels, réunions qui délibéraient chacune pour leur compte, souvent les unes contre les autres, ayant chacune leur politique intérieure et extérieure, leurs plans de gouvernement et leurs utopies. A côté encore, quel était le gouvernement de l'Ukraine et de la Finlande, quel était le sort des provinces, quel rôle jouaient les Cosaques et leur général Kaledine? Quel était, enfin, dans cette confusion, le degré réel d'anarchie que subissait le pays? Où en était, en particulier, la question agraire? Il était impossible, à la fin d'octobre comme à la fin de septembre, de répondre à ces questions troublantes. La Russie apparaissait comme un organisme sans direction, qui semblait uniquement occupé de parler, d'écrire, de publier des manifestes, et à qui l'action était radicalement impossible et comme interdite.


F I N L A N D E
LAC LADOGA
Wiborg
Helsingfors
Hogland
Laven Sari
Cronstadt
Schlusselburg
PÉTROGRAD
Peterhof
Tsarskoie Selo
GOLFE DE FINLANDE
Revel
Baltisch Port
Wesenberg
Narva
Iambourg
ESTHONIE
Hapsal
Weissenstein
Lac Peipous
Gdov
Pernov
Dorpat
Ösel
Dagö
Arensburg
Louga
NOVGOROD
Lac Ilmen
Pskov
Porkhov
L. de Pskov
Détroit d'Irben
Domesness
Runö
GOLFE DE RIGA
Windau
LIVONIE
Wenden
Walck
Ostrov
Opotchka
Novorjev
COURLANDE
Goldingen
Toukkoum
Libau
Hasenpot
MITAU
RIGA
Friedrichstadt
Jacobstadt
Bauski
Riechiza
Velikije Louki
Newel
DVINSK
Novo-Alexandrovsk
Polozk
Disna
VITEBSK
Poneviej
Rossieny
Keidany
Tauroggen
Jurbourg
TILSIT
INSTERBOURG
Stallupönen
Gumbinnen
Wilkomir
KOWNO
VILNA
Svenziany
Lepel
Orcha
Mariampol
Kalwarija
Souvalki
Augustovo
Goldap
Angerbourg
Lötzen
Lyck
GRODNO
Lida
Ochmiany
Smorgon
Vileika
Molodetchno
Borissov
MINSK
MOHILEV
Dniéper
Niemen
Chemins de fer
Echelle 3.000.000
10 0 25 50 Kil

Les meilleurs amis de la Russie, ceux qui croient encore et espèrent en elle, étaient les premiers à s'en inquiéter et à guetter chez ce peuple désorienté une lueur de sagesse et un éclair de volonté. Fin octobre, on annonçait la venue en France, pour la conférence interalliée, de Skobeleff; mais, déjà, le programme dont on le disait porteur choquait tout le monde par les airs de décision qu'affectait un pouvoir incapable de se diriger lui-même, par une orientation trop évidemment inspirée des intérêts et des vues de l'Allemagne, par l'impudence ridicule et dangereuse qui se manifestait dans la persistance à vouloir fixer aux autres des buts de guerre, alors que la Russie était incapable de continuer la guerre. On appuyait cette impression de la satisfaction éprouvée par la presse allemande à la nouvelle du voyage de Skobeleff, et on devait se demander quelle pourrait être l'autorité et quelle serait l'attitude d'un envoyé ainsi annoncé.

De quelque côté qu'on se tournât, on ne découvrait aucune éclaircie dans l'horizon russe, et la vie journalière de ce grand peuple apparaissait comme un problème. Kerensky restait le chef nominal du gouvernement. Quelle était son autorité, qu'avait-il derrière lui, quel était l'état réel de l'armée? Nous doutons que personne eût été en état de le dire. L'opinion publique s'attendait à tout, et tout était possible. Cette situation rendait plus nécessaire que jamais une cohésion parfaite parmi les autres signataires du pacte de Londres.

Cette cohésion subsistait sans aucun trouble. Elle dépendait, évidemment, d'une inéluctable nécessité historique, car elle dominait les changements intérieurs dans les gouvernements alliés. Elle s'imposait à tous, et il est probable qu'elle restera, dans le souvenir des peuples, le grand fait humain de ce temps-ci. Au-dessous de cette notion générale, et comme abrités par elle, les peuples, au point de vue politique, vivaient leur vie ordinaire. En Italie, le ministère Boselli était mis en minorité et se retirait. Sous le coup de l'émoi causé par l'invasion allemande, l'union semblait se faire entre les partis pour soutenir un ministère Orlando, dans lequel restait le ministre des affaires étrangères Sonnino. — En France, le ministère Painlevé, sans cesse interpellé, continuait à vivre, bien qu'il n'eût pour lui qu'une majorité indécise et qu'il eût contre lui une minorité nombreuse et un groupe d'abstentionnistes assez mal intentionnés. — L'histoire du cabinet Painlevé, pendant le mois d'octobre, est pleine de traverses. Le 5 octobre, la lecture à la tribune par le président du conseil d'une lettre où le journaliste Léon Daudet accusait de haute trahison l'ancien ministre de l'intérieur Malvy avait déchaîné une tempête où le ministère avait failli sombrer. Le 12, après une séance où Briand et Ribot avaient parlé avec succès de notre diplomatie, un incident en apparence sans importance, la modification au *Journal officiel* d'un passage du discours de Ribot, avait provoqué dans le Parlement une vive agitation. Une séance secrète en avait été la conclusion. L'ordre du jour pur et simple, dont elle avait été suivie en séance publique, n'avait satisfait personne; les bruits qui s'étaient échappés au dehors avaient seulement appris que la situation de Ribot était devenue intenable et celle du cabinet incertaine. Ce que l'on colportait sous le manteau expliquait cette énigme par des raisons plus graves. Painlevé avait offert, puis repris sa démission, et cette menace de crise s'était terminée, au moins en apparence, par la démission de Ribot et son remplacement par le ministre d'Etat Barthou. A ce moment, le ministre des finances Klotz avait fait adopter son projet d'emprunt de dix milliards, et l'on n'était pas sans dire que cette question d'emprunt était la seule raison de maintenir un cabinet qui n'avait pas d'appui solide dans le Parlement.



Nos aviateurs étudiant leur prochain raid en pays ennemi.

Parallèlement à ce perpétuel imbroglio ministériel, se déroulait la trame sans fin des affaires scandaleuses dont la chronique remplissait les colonnes des journaux : affaire Bolo, affaire Turmel, affaire Lenoir et Desouches, affaire Daudet-Malvy, laissaient planer sur trop de gens de trop graves suspicions. On chuchotait des noms. On s'étonnait de l'audace de quelques-uns, qui, accusés, se faisaient accusateurs et traînaient à travers le dédale de la procédure des informations judiciaires qu'ils paraissaient diriger, plutôt qu'ils ne les subissaient. On restait sceptique devant certaines perquisitions et certaines annonces de complot, qui semblaient trop invraisemblables, et où l'on soupçonnait ou une regrettable naïveté, ou le besoin de détourner l'attention publique sur des pistes nouvelles et illusoires. On aspirait à la vérité totale, à la justice, à l'assainissement. Le cabinet, composé de gens estimables, intelligents, honnêtes, présidé par un homme aux intentions duquel on rendait pleine justice, semblait indécis et, il faut bien le dire, plus préoccupé de précautions politiques que de salubrité nationale. C'était là sa faiblesse. Il n'était pas possible de penser que ni les décisions du congrès socialiste tenu à Bordeaux, ni celles du congrès radical-socialiste tenu à Paris pendant le mois, eussent fortifié ni même facilité la tâche aux cabinets futurs. Sans doute, les socialistes avaient décidé de participer aux combinaisons ultérieures; mais les radicaux-socialistes paraissaient disposés à s'accorder pour l'avenir, dans la formation des ministères, une influence prépondérante et un pouvoir d'exclure qui n'étaient pas de bon augure. La seule conséquence qu'on pût tirer de ces consultations de partis, qui n'ajoutaient rien à la solidité morale du pays, était la certitude de l'instabilité ministérielle, à un moment où rien n'était plus nécessaire que la permanence, consentie par tous, d'un gouvernement énergique, décidé à en finir avec cette besogne fétide, mais nécessaire, de nettoyage. Jamais l'union n'avait été plus souhaitable, et jamais, peut-être, on n'avait eu si vivement la sensation que l'on était en présence d'appétits individuels, prêts avant tout à se satisfaire. Rien n'était plus curieux et, en somme, au milieu de tant de dégoûts, rien n'était plus réconfortant que de constater qu'au moment même où s'affirmaient la bassesse de certains, les calculs honteux de quelques criminels et les mesquines ambitions d'un plus grand nombre, l'armée, c'est-à-dire le peuple français en armes, montrait un héroïsme admirable et luttait, sans s'émouvoir de ce qui se passait derrière elle, pour la patrie et pour la liberté humaine. Mais on ne pouvait manquer de songer qu'il ne fallait pas abuser de ces contrastes et qu'il était temps que l'atmosphère de l'arrière fût purifiée.

Les Etats-Unis poussaient leur préparation militaire et, déjà, ils prenaient part à la défense commune, cependant que Lansing, continuant à dépouiller ses dossiers, dévoilait peu à peu à l'Amérique et au monde les perfides complots de l'Allemagne et supputait les millions qu'elle avait dépensés pour fomenter des désordes et acheter des consciences américaines. Ces révélations agissaient rapidement sur l'opinion. Le Brésil se déclarait en état de guerre avec l'Allemagne. Le Pérou et l'Uruguay rompaient avec elle leurs relations diplomatiques. Le vide se faisait peu à peu.

En Europe, la Suède, à la suite de l'affaire Luxbourg, avait dû changer de ministère, et le pouvoir avait passé aux libéraux. La situation des peuples scandinaves, par rapport à la navigation et au ravitaillement, ne cessait de s'aggraver. L'énergique protestation de la Norvège contre les pertes que lui imposait la marine allemande était un cri d'indignation et de douleur. La gêne pesait de plus en plus sur l'Europe.



Un chantier de fabrication de fils de fer barbelés, à l'arrière du front.

En Espagne, une crise très grave éclatait à la fin d'octobre. Les juntes d'officiers qui, en juin, avaient provoqué la chute du ministère Garcia Prieto, avaient de nouveau fait entendre leur voix. Les divisions politiques, les agissements de l'Allemagne, les réclamations militaires créaient une situation des plus délicates. L'accord entre le roi et le président du conseil, Dato, ne semblant plus complet, Dato avait remis sa démission. Mais on était en présence de quelque chose de plus qu'une chute de ministère : on sentait l'Espagne profondément trou-

blée, incapable de se diriger, divisée sur la grande question européenne, trop faible pour prendre parti, sans armée solide et, pourtant, menacée d'être dominée par un pouvoir militaire. Rien ne montrait mieux combien le milieu créé par la guerre était favorable à l'éclosion des mouvements désordonnés, des revendications de classe ou de caste, des révolutions et de l'anarchie. Nous suivions avec un intérêt sympathique et un peu inquiet tout ce qui se passait en Espagne, et nous souhaitions qu'elle échappât aux risques qui semblaient une fois de plus la menacer.

Ainsi la guerre pesait sur tous les peuples. Ceux qui en portaient la charge directe comprenaient mieux que jamais la nécessité d'aboutir à un règlement définitif, capable d'assurer la paix pour longtemps, de permettre à tous les peuples de respirer, de se développer librement sans influence extérieure occulte, selon leur génie national et leurs besoins. L'impossibilité d'une paix bâtarde et prématurée apparaissait de plus en plus clairement, non moins que la nécessité d'une paix sage et franche. Mais il fallait la gagner. Tout le monde faisait-il pour cela tout ce qu'il devait? Question redoutable qui eût mérité que beaucoup réfléchissent aux responsabilités écrasantes qui pesaient sur eux. — Jules Gerbault.

Houille blanche (la). La perturbation considérable créée par l'état de guerre dans notre organisation industrielle et surtout la nécessité de produire des métaux, des munitions, des explosifs, etc., en grandes quantités, malgré les difficultés de notre ravitaillement en combustibles, ont montré combien il était nécessaire d'utiliser les grandes forces que la nature met à notre disposition et d'essayer de suffire, par nous-mêmes, à nos propres besoins.

Le problème se pose déjà; il se présentera encore avec plus d'acuité dans la période d'après-guerre, lors de la crise économique inévitable qui caractérise ces périodes. A ce moment, lorsque le manque de main-d'œuvre, l'insuffisance de force motrice feront sentir leur action, la lutte industrielle reprenant avec toute son âpreté, nos industriels devront résoudre le délicat problème de la production intense à l'aide de moyens nouveaux. De la solution rapide de celui-ci dépendront nos succès économiques.

Or la houille noire ou charbon extrait de nos mines l'est en quantité insuffisante pour nos travaux. Nous demandions chaque année aux importateurs anglais, belges ou allemands, plus de dix millions de tonnes: cette situation médiocre ne peut s'améliorer; au contraire, même, car nos mines du Nord (3/4 de notre production) nous seront rendues dans un tel état que plusieurs années seront nécessaires pour les restaurer. Evidemment, les traités de paix nous donneront des compensations, mais, quelles qu'elles soient, nous devons orienter l'industrie vers l'utilisation des forces motrices naturelles.

Au premier rang de celles-ci, les *eaux* doivent retenir notre attention.

Energie hydraulique, houille blanche, houille verte. — Les eaux, considérées en tant que fluide en mouvement se déplaçant vers les points bas, représentent une quantité d'énergie latente, potentielle, considérable, qu'il est aisé de capter en utilisant les différences de niveau soit de la chute en montagne, soit en créant sur le cours d'un fleuve non navigable un barrage derrière lequel les eaux s'accumulent. Ces dénivellations peuvent varier de plusieurs centaines de mètres à quelques mètres; la puissance recueillie dépend, naturellement, de la différence de niveau et du débit des eaux.

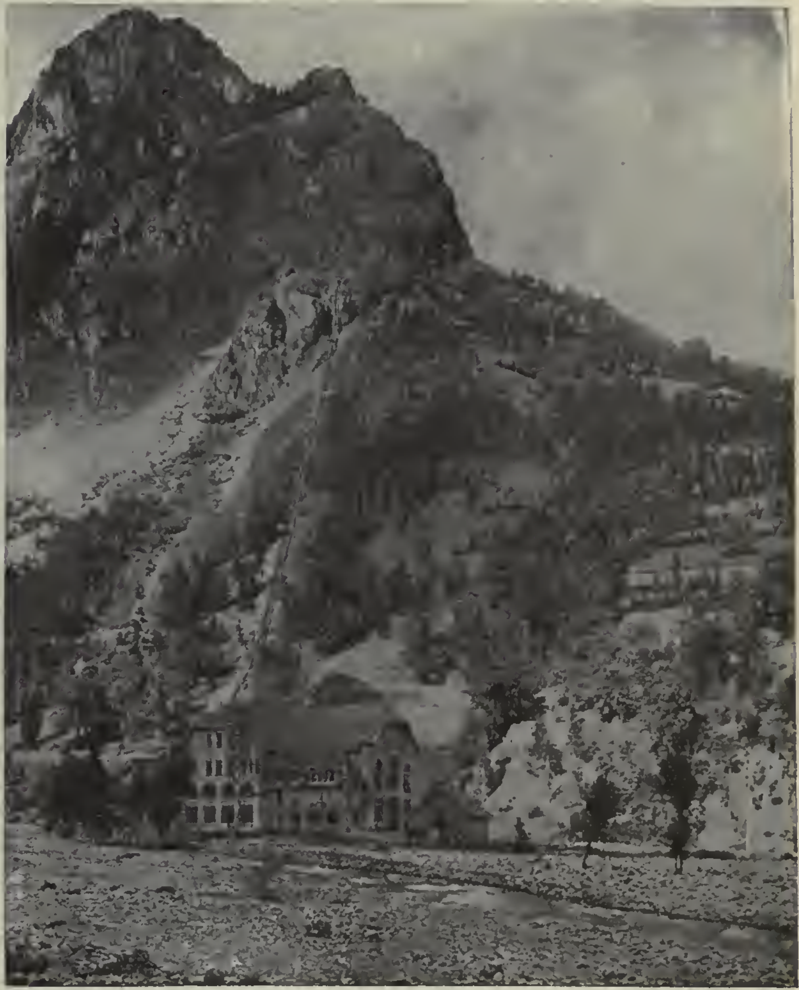


Schéma d'une installation hydro-électrique : A, barrage; B, chambre d'eau; C, conduite forcée; D, turbo-alternateur; E, canal de décharge; F, transport de force; V, vanne de réglage.

Travail produit = Poids de l'eau utilisée par seconde × hauteur de chute.

On réserve généralement l'expression métaphorique de *houille blanche* aux captations d'énergie hydraulique des eaux glaciaires des montagnes, ainsi qu'à la captation de la puissance des rivières non navigables lorsque les barrages et installations ont créé une chute importante. Sous le nom de *houille verte*, on désigne plutôt les petites installations établies sur les rivières, grâce à des barrages insignifiants et de portée généralement agricole. Nous nous en occuperons dans un prochain article.

Historique de la houille blanche.— Les Français doivent revendiquer hautement pour un des leurs la première adaptation des eaux glaciaires à la production de la force motrice. En 1869, un ingénieur, Aristide Bergès, aménageait une chute de 200 mètres, puis une autre de 500, pour actionner une râperie de bois, transformée ensuite en papeterie à Lancey, près de Grenoble.



Vue générale de l'usine de la Société hydro-électrique de l'Eau d'Olle, à Allemont (Isère).

Cette œuvre magistrale, si bien définie par Hanotaux dans ces quelques mots : « Aristide Bergès enferme son tuyau au flanc des rochers et monte jusqu'au glacier qu'il enferme dans sa chambre d'eau ; il met la main sur la cascade et la conduit apaisée dans son atelier », fut encore complétée par Bergès lui-même. Ce précurseur de toute cette technique eut l'idée des lacs-réservoirs pour régulariser les débits des chutes et celle, également féconde, de la distribution électrique dans la région.

D'un ruisseau insignifiant débitant au plus bas une centaine de litres par seconde, faisant à grand'peine mouvoir quelques moulins et battoirs de chanvre à 3 ou 4 chevaux, Bergès, en l'améliorant, a pu actionner une papeterie utilisant 2.000 chevaux, assurer la marche des tramways de Grenoble à Champaraillan et fournir la lumière dans toute la vallée du Grésivaudan. Aujourd'hui, son œuvre est continuée par son fils, Maurice Bergès, auquel on doit, dans la région dauphinoise, un grand nombre d'installations hydro-électriques.

De tels exemples ne pouvaient rester stériles; de nombreux imitateurs ont peu à peu mis en valeur une grande partie des eaux des Alpes, des Pyrénées. Actuellement, on estime en France à 1.200.000 le nombre des chevaux hydrauliques aménagés, sur une totalité de dix millions environ: le champ reste encore vaste aux futures entreprises.

Evaluation de la puissance disponible. — En prenant pour puissance celle fournie par les eaux moyennes, les principales régions françaises sont susceptibles de donner, après entière captation, les quantités d'énergie suivantes :

Région des Alpes (Savoie, Dauphiné)	2.000.000 chevaux.
Région de la Durance, Nice, Provence	2.600.000 —
Région des Pyrénées	2.000.000 —
Région du massif Central, Vosges, Jura	1.800.000 —
Autres régions	800.000 —

Cette puissance se réduit à environ 4.600.000 HP., en estimant les chutes au minimum (moment de l'étiage). Une telle énergie demanderait, pour être produite, près de 18 millions de tonnes de houille, soit beaucoup plus que nous ne demandions jadis à l'exportation.

Si notre pays est favorisé, grâce à son relief montagneux, d'autres contrées possèdent également d'importantes réserves de houille blanche. Le tableau suivant indique les disponibilités des régions les mieux pourvues :

	Disponibilités.	Chevaux aménagés.
Etats-Unis	30 millions HP.	2 millions HP.
France	10 —	1.2 —
Italie	5.5 —	0.5 —
Suisse	1.5 —	0.4 —
Norvège	18 —	
Suède	6 —	
Allemagne	1.5 —	
Autriche	5 —	

Aménagement d'une usine hydraulique moderne. — A l'humble roue du montagnard actionnant péniblement une scierie par le choc des eaux sur ses palettes se substituent aujourd'hui des installations considérables, capables d'utiliser complètement la puissance des eaux.

En partant de la source d'énergie à capter, torrent ou rivière, on commence par établir, en travers du lit, un barrage, mur en maçonnerie ou formé de fermes d'acier recouvertes de tôle, arasé de façon qu'à la période des crues les eaux puissent se déverser par-dessus la crête. Latéralement, un canal de dérivation plus ou moins long conduit les eaux dans une chambre; de là partent les conduites forcées, destinées à canaliser la chute jusqu'aux appareils d'utilisation.

Ces conduites, en tôle d'acier à joints latéraux soudés pour les hautes chutes, en tôle simplement rivée ou en ciment armé pour les basses pressions, peu-



Intérieur de l'usine de la Société hydro-électrique de l'Eau d'Olle, à Allemont (Isère).

vent atteindre parfois plusieurs kilomètres de longueur, sous un diamètre de plusieurs décimètres. Leur résistance est telle que non seulement elles doivent résister à la pression des eaux, mais également résister aux chocs, dits « coups de bélier », causés par les vannages brusques.

Divers dispositifs permettent de vider la conduite en cas d'accident; quant aux barrages, on les établit de telle façon que les pierres entraînées, les débris végétaux déposés contre les grilles de la dérivation, par suite du ralentissement de vitesse de l'eau, soient expulsés par une chasse violente en ouvrant une vanne spéciale dite *passe à graviers*. Sur les rivières à grande crue, le barrage peut être muni de vannes énormes qui l'ouvrent en entier; tel le barrage de Tuilières, sur la Dordogne, qui peut laisser aux flots tumultueux de l'inondation un libre passage de 17m,50 de hauteur.

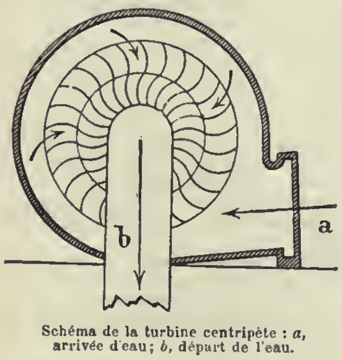


Schéma de la turbine centripète : *a*, arrivée d'eau; *b*, départ de l'eau.

L'énergie disponible de cette eau en pression est captée par une turbine, véritable *manège des chevaux hydrauliques*, d'après l'expression pittoresque de Nansouty. L'eau, en s'écoulant dans cet appareil, détermine la rotation d'une roue : selon la façon dont le fluide moteur agit sur le système, la turbine sera *centrifuge* (entrée par le centre, rejet à la périphérie), ou *centripète* (entrée extérieure, rejet au centre); enfin, l'eau en jet peut simplement se projeter contre les aubes d'une roue (roue Pelton).

Si l'on rencontre quelques types centrifuges, les modèles les plus employés sont, aujourd'hui, pour les chutes basses et moyennes, les turbines centripètes (système Francis), à axe horizontal ou vertical; pour les hautes chutes, on préfère la roue américaine (système Pelton), simple roue portant à sa circonférence une série d'augets que viennent frapper un ou plusieurs jets issus de la conduite à travers des buses munies d'injecteurs de réglage.

Utilisation de la puissance captée. — Nous voici, grâce à la turbine, en possession d'un axe tournant. On peut y adapter une transmission mécanique quelconque et l'utiliser directement sur place pour mouvoir les machines les plus diverses. Le plus souvent, on adopte un autre *modus faciendi*, l'énergie mécanique est transformée en énergie électrique, plus commode pour les emplois à distance.

L'installation se complète, dans le bâtiment des turbines, par des générateurs d'électricité, directement branchés sur l'axe des turbines. Si le courant est utilisé sur place dans des opérations d'électrochimie, ces générateurs fournissent du courant continu à faible voltage; au contraire, si le courant est destiné à être transporté, on fait usage d'alternateurs. La tension de ces machines peut atteindre 5.000 volts; des transformateurs convenables la remontent vers 50.000 volts. Le courant est ensuite envoyé sous cette haute tension souvent à plusieurs kilomètres de distance.

Ces transports sont aujourd'hui usuels; en Amérique, une ligne de 375 kilomètres fonctionne parfaitement. Pour amener à Paris l'énergie captée sur le Rhône, une tension de 120.000 volts en courant triphasé a pu être envisagée; la question est résolue dans le sens le plus pratique.

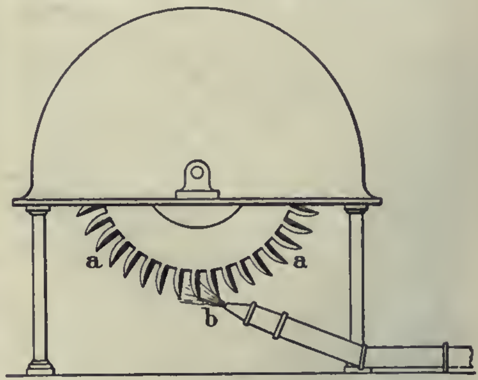
Coût de la houille blanche. — Lorsque l'on dépasse les modestes ressources d'un industriel captant une chute pour les besoins de son exploitation, pour passer aux importants transports d'énergie, l'opération nécessite de tels capitaux que, seules, de puissantes sociétés les peuvent réunir.

Les frais d'aménagement sont souvent considérables; d'après Pacoret, le classique de la houille blanche, on évalue le prix d'aménagement aux taux suivants :

Hautes chutes : 400 à 600 francs le cheval hydraulique à la turbine, soit 500 à 1.400 francs le kilowatt à l'usine.

Chutes par barrage sur rivière : 600 à 1.200 francs le cheval hydraulique à la turbine, soit 1.500 à 2.000 francs le kilowatt à l'usine.

L'usine de Ponsonnas (Isère), avec une chute de 50 mètres donnant 20.000 HP., est revenue à 2.200.000 francs; celle de Jonage sur le Rhône, pour



Disposition schématique de la roue Pelton : *a*, *a*, augets recevant l'impulsion du jet d'eau *b*.

une puissance semblable, sous 11 mètres de chute, a coûté près de 40 millions de francs. Le prix de revient du cheval-annuel varie énormément : il sera de 40 francs pour une chute de 500 mètres débitant 2 mètres cubes par seconde et de 120 francs, par exemple, pour une chute de 40 mètres débitant 25 mètres cubes. Le prix du courant électrique ne descend guère, pour l'éclairage, au-dessous de 0 fr. 03 le cheval-heure; pour la force, il oscille entre 0 fr. 025 et 0 fr. 125.

Inconvénients de la houille blanche. — Il semble que tout soit parfait dans l'adaptation de ces forces naturelles; malheureusement, la houille blanche présente un grave inconvénient, lorsqu'il s'agit de distribution d'énergie constante et sans arrêt.

En effet, le régime des eaux étant irrégulier, les débits, suivant les saisons, sont des plus variables : les eaux glaciaires ont leur plus faible débit en hiver, tandis que les eaux pluviales, au contraire, ont le leur en été.

Divers procédés ont été cherchés pour remédier à cet inconvénient. Une des solutions les plus élégantes se réalise lorsque l'on dispose à la fois de chutes glaciaires et pluviales; les étiages n'ayant pas lieu en même temps, il est possible de combiner les deux débits (alliance des Alpes et du massif Central, des Pyrénées et du bassin de la Garonne). Dans d'autres cas, on construit des lacs ou réservoirs régulateurs; mais, le plus souvent, les exploitants sont obligés d'entretenir de puissantes stations thermiques pour suppléer par le charbon



Transport du courant électrique à haute tension.

ou les huiles lourdes aux manques de la chute, les frais se trouvent considérablement augmentés, certaines de ces stations thermiques ayant une puissance de plusieurs milliers de chevaux (l'usine d'Aix, de la Société du littoral méditerranéen, a, par exemple, une valeur de 25.000 HP.).

Une autre cause de difficultés fut encore pendant longtemps l'obstruction possible des riverains aux travaux d'aménagement, l'ingénieur voyant se dresser sur son chemin de vagues industriels exploitant de quelques roues ou moulins désuets, d'autres s'opposant au passage des conduites sur leur propriété : partout, c'étaient des indemnités à payer, quand ce n'étaient pas des tentatives de chantage. Le législateur a dû intervenir et établir pour les installations hydrauliques un régime spécial, favorisant leur établissement.

Avantages et applications de la houille blanche. — La production de la force motrice ainsi réalisée représente un avantage considérable sur la production de cette même force par le charbon ; en effet, tandis que celui-ci s'épuise sur terre, varie de prix avec les circonstances et représente pour nous, Français, une matière industrielle insuffisante, l'énergie des glaciers et des sources se renouvelle chaque année et se trouve, par suite, être inépuisable.

Grâce aux multiples applications de l'électricité, la force motrice et la lumière pouvant être distribuées à toute une région, aucune limite ne restreint la puissance que de telles applications peuvent prétendre ; par le transport à distance, le centre le bien moins favorisé de la nature peut rivaliser avec les contrées les mieux pourvues en richesses minérales ou aménagées près de grandes voies de communication.

Pour donner une idée de ce que l'on peut tenter dans ce sens, un projet que la guerre a remis à plus tard envisage l'alimentation de Paris (métropolitain, secteurs électriques, tramways, etc.), soit 300 millions de kilowatts-heures, au moyen d'une ligne conduisant à la capitale 150.000 HP., captés sur le Rhône à Genissiat.

La production du courant peut être employée à l'élaboration de divers produits chimiques (carbure de calcium, chlorates et perchlorates pour explosifs, produits de blanchiment, persels, cyanamide, acide nitrique, etc.) ou de plusieurs produits métallurgiques (ferro-alliages, manganèse, zinc, nickel, aluminium, acier, etc.). Naturellement, ces fabrications ne sont intéressantes à préparer que dans le cas où les frais de transport des matières premières et des produits finis sont faibles, ce qui n'est pas toujours le cas en pays montagneux. De même, le prix du cheval produit par la chute doit intervenir, sa valeur modifiant considérablement les prix de revient, selon les usines.

Principales exploitations de houille blanche en France. — Nous compléterons cette rapide monographie en indiquant les principales exploitations françaises ; leur importance montre l'intérêt qui s'attache au problème de la houille blanche.

Dans les Alpes, outre de nombreux industriels utilisant les chutes des bassins de l'Isère, de la Romanche, de l'Arve, du Fier, du Drac, etc., on peut citer d'importantes usines chimiques et métallurgiques (Bozel, les Carbures métalliques, la Compagnie des produits chimiques d'Alais et la Camargue, l'Electro-Métallurgie, le Quartz-Fondu, les aciéries Girod, à Ugine), de nombreuses papeteries (Lancey, Rioupéroux), des Sociétés de transport de force (Société du Centre et de la Loire) exploitant le secteur de Saint-Etienne et du Roannais, etc.

Sur le Rhône, la Société des forces motrices du Rhône possède l'usine de Jonage (20.000 HP.) ; plus au sud, l'importante Société de l'énergie électrique du littoral méditerranéen, avec un capital, tant actions qu'obligations, de 100 millions, exploite dix chutes importantes (Brillanne 15.000 kw., Ventavon 25.000 kw. sur la Durance, Plan du Var et Mescla sur le Var, Fontan sur la Roya, etc.), lui donnant au moins 60.000 kw. pour desservir les départements côtiers, alimenter Marseille, Arles, Nice, Cannes, etc.

Dans les Pyrénées (100.000 HP. aménagés en 1914), de hautes chutes dans les hautes vallées de l'Ariège, de la Garonne, de l'Orlu, du Gave de Pau sont exploitées par plusieurs sociétés (Société hydro-électrique des Pyrénées ; le Chemin de fer du Midi avec ses usines de Soulom sur les Gaves 21.000 HP., d'Eget 5.000 HP. pour l'électrification de ses trains, etc.), puis, sur le cours de la Dordogne, l'usine de Tuilières 16.000 HP., au Sud-Ouest électrique, etc.

Le développement de notre richesse nationale en houille blanche ne peut que se poursuivre normalement. La question n'est plus à la période des expériences ; les entraves juridiques, la concurrence des combustibles étant écartées, l'essor important donné par la guerre à diverses fabrications, tout concourt pour augmenter l'importance de la puissance aménagée. Il faut espérer de ces faits que la France sera pourvue, dans un laps de temps relativement court, d'une merveilleuse arme industrielle. — M. MOLINIÉ.



Usine de la Société hydro-électrique de Laval (Isère).

Hussein Kamel-pacha, sultan d'Egypte, né en 1854, mort au Caire le 9 octobre 1917. Le prince Hussein Kamel était le second fils du khédive Ismaïl, célèbre par ses prodigalités, qui régna de 1863 à 1879 et mourut en 1895 à Constantinople. Il était l'oncle et le successeur du khédive Abbas II Hilmi, qui a été déposé par l'Angleterre en 1914, le petit-fils du fameux Ibrahim-pacha, dont les victoires sur les Turcs et les Syriens ont passionné l'Europe de 1840 et l'arrière-petit-fils de Méhémet-Ali, ce Turc d'origine macédonienne, qui réussit à se faire nommer vice-roi d'Egypte par le sultan de Constantinople, l'obligeant, par la force des armes, à transformer cette province en fief héréditaire à son profit (9 juillet 1805).

Méhémet-Ali gouverna jusqu'en 1847 ; il eut pour successeur son fils adoptif, Ibrahim, qui régna peu (1847-1848), puis son petit-neveu Abbas (1848-1854), et son quatrième fils, Saïd-pacha (1854-1863), auquel succéda Ismaïl, le neveu de ce dernier.

Ismaïl eut sept fils, dont l'aîné, Mahomed Tewfik-pacha, obtint à son tour le pouvoir, le 26 juin 1879, lorsque son père — qui avait échangé, en 1867, le titre de vice-roi contre celui de khédive — fut contraint par la Porte, sur les sollicitations des puissances européennes, de donner sa démission. (Tewfik régna de 1879 à 1892, et c'est son fils, Abbas II Hilmi, qui recueillit alors sa succession.)



Hussein Kamel.

Les sept fils d'Ismaïl reçurent chacun une éducation différente. A l'exception de deux — dont Tewfik — qui restèrent en Egypte, ils furent respectivement élevés dans diverses capitales européennes. Le prince Hussein Kamel fut envoyé en France. Il vint à Paris, vers la fin du second empire ; Napoléon III le reçut à sa cour avec beaucoup d'égards et lui donna le même précepteur militaire qu'au Prince impérial, le colonel Castex.

Cependant, l'entreprise du canal de Suez, commencée avec le khédive Saïd, s'achevait. En 1869, de grandes fêtes d'inauguration eurent lieu en Egypte à cette occasion, et le khédive Ismaïl fit à l'impératrice Eugénie, venue pour y assister, une réception splendide, qui coûta des millions. Les embarras financiers — déjà grands — de l'Egypte s'en accrurent ; les puissances européennes s'en mêlèrent. Dix ans après, Ismaïl démissionnait et quittait la terre des pharaons pour se retirer en Italie, à Naples, où ses fils, Hussein et Ahmad Fouad, vinrent le rejoindre.

Sous Tewfik, son fils et successeur, les affaires n'allèrent pas mieux et, à la suite des révoltes d'Arabie et des massacres d'Alexandrie, l'Angleterre intervint, en 1882, et occupa militairement l'Egypte, à titre provisoire. Depuis, la Grande-Bretagne a constamment maintenu son armée d'occupation, et la France, qui s'était laissée devancer, en éprouvait d'amers regrets. Tewfik mourut en 1892.

Le prince Hussein aurait dû, alors, lui succéder, comme étant l'aîné de la famille ; mais son père, Ismaïl, qui avait voulu introduire en Egypte les institutions européennes, avait obtenu — à prix d'or — du sultan, du temps qu'il était khédive, le firman de mai 1866, qui substituait à l'ordre traditionnel de succession au trône en vigueur dans l'empire ottoman la succession par ordre de primogéniture en ligne directe. C'est pourquoi le successeur de Tewfik fut son fils, Abbas Hilmi, de même que Tewfik avait succédé à Ismaïl en qualité de fils aîné.

Hussein se trouvait donc, par le firman de 1866, définitivement écarté du khédivat.

Abbas II Hilmi voulut, au début de son règne, montrer une certaine indépendance vis-à-vis de l'Angleterre, notamment dans le choix des fonctionnaires. Le gouvernement britannique lui répondit, en 1893, en renforçant son armée d'occupation, ce qui amena une série de froissements avec la France, jusqu'à ce qu'en 1904 un accord, habilement négocié par Delcassé, intervint entre Londres et Paris, par lequel les deux puissances se désintéressaient réciproquement, l'une du Maroc et l'autre de l'Egypte. (Déclaration du 8 avril 1904.)

Mais il a fallu la guerre de 1914 pour que le protectorat de fait que le gouvernement britannique exerçait se changeât en protectorat de droit. C'est maintenant chose faite. Le khédive Abbas Hilmi, qui régnait depuis le 26 mars 1892 — et qui avait fait son éducation à Vienne — commit la faute de se laisser circonvenir par le parti des Jeunes-Turcs, aux mains desquels se trouve l'impuissant sultan de Turquie, Mahomet V, et de s'allier aux ennemis de la Triple-Entente. Il alla à Constantinople au moment où l'Allemagne et l'Autriche entraînaient le gouvernement ottoman dans le conflit européen, et il se vanta de ne rentrer en Egypte qu'avec une armée de 40.000 hommes pour en chasser les Anglais. L'Angleterre ne pouvait avoir une meilleure occasion d'exécuter ses desseins. Elle ne la laissa pas échapper. Libre de tous égards vis-à-vis de l'Allemagne et de la Turquie et fort de l'accord franco-anglais de 1904, le gouvernement britannique libéra définitivement, le 17 décembre 1914, l'Egypte de la sujétion ottomane en proclamant son protectorat, qui supprimait toute vassalité vis-à-vis du sultan de Constantinople et, par conséquent, toute redevance pécuniaire. Et, le lendemain, il déposait du khédivat Abbas Hilmi et nommait à sa place, avec le titre de sultan et la qualification de « Hautesse » — pour mieux marquer son affranchissement à l'égard de

la Porte — le prince Hussein-pacha, l'oncle du khédive dépossédé, le plus ancien des princes vivants de la famille de Méhémet-Ali.

Ainsi, Hussein Kamel, que la volonté de son père avait écarté du pouvoir, s'y trouvait ramené par les hasards de la politique dont il s'était, pourtant, tenu volontairement à l'écart.

En effet, lorsqu'en 1884, peu de temps après les événements qui motivèrent l'occupation anglaise, il obtint de rentrer en Egypte, il se consacra tout entier à l'agriculture et mena l'existence calme d'un grand propriétaire terrien. A ce titre, il fut un des promoteurs de la création d'un ministère de l'agriculture et de la Société khédiviale d'Egypte. Il accepta, cependant, la présidence de l'Assemblée nationale égyptienne, mais il remarqua vite une hostilité jalouse chez le khédive, son neveu, qui le soupçonnait d'intriguer pour le supplanter, parce qu'il était le favori du haut commissaire anglais, lord Cromer. Pour mettre fin à cette suspicion, le prince Hussein démissionna. Entre temps, il eut l'occasion de recevoir, dans son beau palais de Ghisé, qu'entourent de féeriques jardins, le tsarevitch Nicolas, devenu depuis empereur de Russie, au retour d'un grand voyage au Japon, et le roi Edouard VII, alors simple prince de Galles.

Le sultan Hussein, grand, blond, élancé, élégant, avait vraiment les allures d'un prince. C'était un homme de haute culture, expérimenté, libéral; il avait beaucoup de sympathie et de goût pour les choses européennes. Il avait eu, de son union avec la princesse Aïn el-Haijat, un fils, le prince Kamel Eddine, et deux filles; sa seconde femme, la princesse Melek, fille adoptive de son père Ismaïl, lui a donné trois filles, dont l'une est morte en 1914.

La cérémonie d'investiture du sultan Hussein avait eu lieu en janvier 1915, en présence du régent, sir A.-H. Mac-Mahon, des autorités égyptiennes, de l'armée et du corps diplomatique, cependant qu'une fetwa du sultan de Constantinople le décrétait d'accusation pour félonie et le renvoyait devant une haute cour, tandis que le khédive déchu allait porter ses vaines doléances à Vienne et à Berlin.

Ainsi, le statut fondé sur les firmans des 13 juin 1841 et 27 mai 1866, faisant de l'Egypte une véritable royauté vassale de Constantinople, se trouvait frappé de caducité. La terre des pharaons, que les khédives ont eux-mêmes, à deux reprises, au cours du siècle dernier, essayé d'affranchir de tout rapport avec la Turquie, est maintenant libérée de ce joug et, de même que l'Angleterre a reconnu le protectorat français sur le Maroc en donnant son adhésion au traité franco-marocain du 30 mars 1912, la France a reconnu le protectorat anglais de l'Egypte, conformément à l'accord du 8 avril 1904.

Il est seulement regrettable que le règne d'Hussein Kamel ait été d'aussi courte durée. Ami sincère de la France, dont il était l'hôte fidèle chaque année avant la guerre, il laisse, en Egypte, d'unanimes sympathies, surtout parmi la population agricole, à laquelle il s'est toujours intéressé. Son successeur, le sultan Ahmad Fouad Ier, est son propre frère; né en 1867, il a fait ses études en Italie, et l'on vante son courage, l'indépendance de ses opinions et la fermeté de son attitude. Les puissances de l'Entente espèrent trouver en lui un ami dévoué, le digne successeur de Hussein Kamel. — Fr. Berthier.

***Liard** (Louis), philosophe et administrateur français, né à Falaise (Calvados) le 22 août 1846, mort à Paris le 21 septembre 1917. Ses études se firent au collège de sa ville natale (1854-1864), puis au lycée Charlemagne (Paris), où il se prépara au concours de l'Ecole normale supérieure, section des lettres. Admis en 1866 (5e sur 13), il eut pour camarades de promotion Cartault, Jallifier, Rayet, Luchaire, Coual, Rabier, Clairin, Debidour, etc. Ses principaux maîtres furent le latiniste Gaston Boissier, l'helléniste Jules Girard et, surtout, le philosophe Jules Lachelier, dont la doctrine a laissé des traces profondes dans sa pensée. Mais, tout en s'instruisant des systèmes philosophiques anciens et modernes, il s'intéressait fort aux discussions politiques du jour. Enthousiaste des idées libérales, il allait, le jeudi, entendre Jules Simon aux séances du Corps législatif. En 1868, il prit part à la lutte électorale et fit campagne pour la candidature de Jules Favre. Ce fut une mauvaise note dans son dossier. Reçu, l'année suivante, à l'agrégation de philosophie (on fit deux agrégés : Liard et Elie Rabier, qui devint directeur de l'enseignement secondaire), il fut exilé au lycée d'enseignement secondaire spécial de Mont-de-Marsan, comme chargé du cours de morale (3 septembre 1869). Cette disgrâce n'attiédit pas la foi politique du jeune professeur, qui s'affilia au parti républicain de Mont-de-Marsan, fit des conférences et contribua à la création d'une bibliothèque populaire. Il devait prononcer le discours d'usage à la distribution des prix du lycée (août 1870), quand fut connue la nouvelle de nos premiers revers. L'éloquence d'apparat fut supprimée, et Liard consacra sa parole et sa plume à des œuvres patriotiques. Il fit, au théâtre de Bordeaux, une conférence sur le rôle des volontaires aux armées, à l'occasion du concours offert par des volontaires espagnols, et une autre sur *les Châtiments* de Victor Hugo, dans une soirée littéraire au profit des Français prisonniers en Allemagne (novembre-décembre 1870). Dans ces deux discours, il attaquait violemment le régime impérial. Vers la même époque, répondant à un ancien député des Landes, il protestait, dans un article de journal, contre l'idée de restaurer une dynastie. Puis, joignant l'action à la parole, il prit du service dans l'armée, fut désigné pour commander une batterie d'artillerie et dirigé sur Pau. Il allait partir pour la zone des opérations quand survint l'armistice. Il reprit sa chaire, occupée en son absence par Boirac, depuis recteur de l'académie de Dijon, mort en 1917. Il reprit aussi son activité politique, dans les réunions publiques et dans la presse, en combattant la candidature du légitimiste de Gavardie. Le scrutin fut favorable aux conservateurs, et de Gavardie demanda le déplacement du professeur républicain. Liard fut alors nommé à la chaire de philosophie du lycée de Poitiers (avril 1871). Cette fois, le poste était digne de lui.

Les trois années qu'il passa à Poitiers furent fécondes. Son brillant enseignement lui valut des succès au Concours général. Il prépara la licence ès sciences naturelles, qu'il passa devant la Faculté de Poitiers en 1873, et soutint à Paris, la même année, ses thèses de doctorat ès lettres. Le 26 septembre 1874, il fut chargé du cours de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux et titularisé en décembre 1876. Ce fut lui qui fonda les *Annales de la Faculté*, où il publia de nombreux articles, notamment sur Descartes. Il donnait en même temps


Louis Liard.

à la « Revue philosophique », récemment créée par Théodule Ribot, des études sur les logiciens anglais contemporains. Mais les recherches du philosophe ne nuisaient pas au zèle du citoyen, soucieux de prendre part à la vie publique: élu conseiller municipal, il fut adjoint au maire de Bordeaux et délégué à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts (1877-1880). Des millions furent votés par la ville pour organiser sa Faculté de médecine et reconstruire ses Facultés des sciences et des lettres. Liard étudia les projets, surveilla l'exécution des travaux et montra des qualités d'administrateur qui le désignèrent au choix du ministre de l'instruction publique pour le rectorat de Caen (27 novembre 1880). Dans un discours prononcé à Rouen, en 1881, à la rentrée des écoles préparatoires d'enseignement supérieur, il a défini les buts de son administration : d'abord fortifier les liens qui doivent unir les trois ordres d'enseignement, supérieur, secondaire et primaire, dont chacun a sans doute sa fonction propre, mais qui doivent tous concourir harmonieusement à la vie intellectuelle et morale de la nation; ensuite, relever et fortifier l'Enseignement supérieur, qui ne saurait se borner à délivrer des diplômes et à faire des cours pour gens du monde, mais dont la mission est de faire progresser les sciences, pures et appliquées, de rehausser la culture française et d'encourager les applications industrielles. Il faut donc créer des bibliothèques et des laboratoires, multiplier les enseignements, autoriser les cours libres. Enfin, les Facultés ne doivent pas mener une vie indépendante et s'ignorer mutuellement. Comme il existe une solidarité entre les sciences, il est indispensable que les Facultés entretiennent entre elles des relations efficaces. Liard appliqua avec succès ce large programme pendant ses quatre années de rectorat. Le 28 septembre 1884, un décret l'appela à la direction de l'Enseignement supérieur, après la mort prématurée d'Albert Dumont (1842-1884). Son prédécesseur avait élaboré un plan de reconstitution de l'Enseignement supérieur: les Facultés françaises devaient être groupées en un certain nombre d'Universités régionales, formant des unités organiques et ayant une part d'autonomie administrative et financière. Le nouveau directeur, épris du même idéal, eut la joie de le voir réaliser sous son administration. Les décrets de 1885 restaurèrent la personnalité civile des Facultés, tombée en désuétude, et leur reconnurent l'aptitude à posséder et à recevoir. Le règlement d'administration publique du 22 février 1890 (Liard étant conseiller d'Etat en service extraordinaire) fixa les conditions de leur budget et de leur comptabilité. La loi du 28 avril 1893 créa les corps de Facultés. Les décrets des 9 et 10 août 1893 élargirent les attributions du conseil général des Facultés. Enfin, la loi du 10 juillet 1896 institua les Universités françaises. La même année, Liard fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Jules Simon, dont il a étudié l'œuvre dans un article de la « Revue de Paris » du 1er mars 1898.

Après la retraite d'Octave Gréard, Liard quitta la direction de l'Enseignement supérieur pour le vice-rectorat de l'Académie de Paris (16 septembre 1902). Il eut à faire appliquer les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire. Dans un discours prononcé au conseil académique de Paris, à l'ouverture de la session de novembre 1902, il définit l'esprit de la réforme et caractérisa les deux modes de culture, classique et scientifique, tous deux nécessaires au développement intellectuel de la nation. Liard, qui avait joint l'étude personnelle des sciences à son éducation littéraire, était particulièrement compétent pour préconiser l'union des deux cultures. Il n'oublia pas l'Enseignement supérieur : grâce à de généreuses donations que le vice-recteur eut le talent de provoquer, l'Université de Paris s'enrichit d'établissements considérables. On lui doit, en outre, l'initiative des relations universitaires franco-américaines : heureuse forme de propagande française, qui n'a peut-être pas été sans influence sur le sentiment public aux Etats-Unis pendant la guerre actuelle.

Au moment où les Allemands marchaient sur Paris, un décret du 2 septembre 1914 chargea Liard des fonctions de secrétaire général du ministère de l'instruction publique pendant l'absence du ministre. La nécessité de combler les vides laissés par la mobilisation dans les cadres du personnel enseignant lui imposa un travail immense. Malgré son énergie, il sentit, vers la fin de la troisième année de la guerre, que les forces et la santé l'abandonnaient. Il demanda et obtint sa retraite pour le 1er octobre 1917 (décret du 13 juillet). Le président du conseil, Alexandre Ribot, le remercia, dans une lettre publiée par les journaux, des services qu'il avait rendus à la France et à la République. Il est mort quelques jours avant la date fixée au terme de son activité. Son successeur, Lucien Poincaré, était directeur de l'Enseignement supérieur depuis octobre 1914.

L'œuvre écrite de Liard se divise en deux parties, correspondant à peu près aux deux périodes de sa carrière, enseignante et administrative. Depuis sa nomination à Poitiers jusqu'à son entrée au ministère de l'instruction publique, il a publié des articles et des ouvrages de philosophie. Ensuite, il s'est consacré à des études sur l'Enseignement supérieur.

Dans sa thèse latine, *De Democrito philosopho* (1873), il passe en revue la vie, les écrits et la doctrine du philosophe grec Démocrite. Sa thèse française, *Des définitions géométriques et des définitions empiriques* (1873, réimprimée en 1887), n'est pas un travail de pure logique, comme le titre pourrait le faire supposer. Liard a voulu y déterminer la nature, la valeur et le rôle des définitions en géométrie et en histoire naturelle. Il a été amené à des recherches psychologiques et à des conclusions métaphysiques sur la valeur de la science. Il admet un accord, d'ailleurs indémontrable, entre la pensée et les choses. *Les Logiciens anglais contemporains* (1878) ont comblé une lacune : les systèmes déductifs des logiciens Hamilton, Morgan, Boole, Stanley Jevons; les systèmes inductifs de Herschell, Whewell, Stuart Mill, Herbert Spencer, étaient jusqu'alors assez mal connus en France. Liard en a donné un exposé exact et clair, sans y joindre de critique. *La Science positive et la métaphysique* (1879) marque l'effort le plus vigoureux de sa pensée philosophique. Son ouvrage comprend trois parties : la science, la critique, la métaphysique. Dans la première, il examine les doctrines qui ramènent la philosophie à la science : positivisme, associationnisme, évolutionnisme, et il conclut que la science ne peut se suffire à elle-même. La seconde et la troisième partie sont d'inspiration kantienne : l'absolu existe, mais il est inaccessible à la science; seule, l'intuition morale nous permet de l'entrevoir. La science et la métaphysique sont radicalement distinctes : elles n'ont ni le même objet, ni le même but, ni le même rôle. La science n'atteint pas les régions intimes de l'existence. Au contraire, la métaphysique, issue de la moralité, a le droit de revendiquer un empire universel. *Descartes* (1881) est une étude historique. Liard y a soumis les textes à une critique minutieuse. Il expose successivement la méthode, la science et, en dernier lieu, la métaphysique de Descartes. A l'entendre, l'initiateur de la philosophie moderne serait avant tout un savant, épris de mathématiques, plus encore de physique et de sciences naturelles, spécialement de médecine. Les théories métaphysiques ne seraient pas essentielles à sa doctrine fondamentale. Ce point de vue, très original et très habilement défendu, n'a pas rallié tous les suffrages.

Les publications les plus importantes de la période administrative sont : *l'Enseignement supérieur en France* (2 vol. 1888-1894), travail historique allant de 1789 à 1893; *Universités et Facultés* (1890); *Pages*

éparses (1902), recueil de discours et d'articles concernant A. Dumont, A. Thierry, J. Simon, E. Spuller, Pasteur, A. Gaudry, Lacaze-Duthiers, etc.; *l'Université de Paris* (2 vol., 1909); *les Bienfaiteurs de l'Université de Paris* (1913). Il a donné des articles à la « Revue philosophique », à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de Paris », à la « Revue politique et parlementaire », à la « Revue bleue », à la « Revue internationale de l'enseignement », etc. Il a collaboré au « Grand Dictionnaire Larousse » et à la « Grande Encyclopédie ».

Le principal de ses écrits pédagogiques est une *Logique* (1884), souvent réimprimée. Il a publié des *Lectures morales et littéraires* (1883), à l'usage de l'enseignement primaire élémentaire et supérieur; un petit manuel : *Morale et enseignement civique* (1883) pour les écoles primaires; des éditions classiques de plusieurs auteurs philosophiques : livres I et II du *De finibus*, de Cicéron (traduction française de Stiévenart, 1873); première partie des *Principes de la philosophie* de Descartes (1885), etc.

Son style est sobre et vigoureux. Les rares images qu'on y rencontre sont empruntées aux sciences. L'homme était également simple et énergique. Son extérieur avait quelque rudesse : le front, large et austère, le regard ferme, la moustache épaisse et tombante, la voix impérative causaient d'abord une impression de gêne. Mais ces traits violents étaient capables de se détendre et de sourire. Ce chef juste savait être bienveillant et même affectueux. Dans une adresse qui lui fut remise le 24 juillet 1917, les membres du conseil de l'Université lui ont décerné cet éloge : « Vous avez été vraiment le recteur, l'homme qui dirige et veut qu'on marche droit. » — MAURICE ENOCH.

Maréchal de Richelieu (LE), par P. d'Estrée (Paris, 1917). — Le maréchal de Richelieu est une de ces figures dont la légende s'est emparée de bonne heure, pour en cristalliser les traits. Elle en a fait une manière de don Juan français, le type du séducteur professionnel, dont l'existence n'aurait été qu'une perpétuelle course au plaisir, une suite ininterrompue d'aventures galantes. Déjà, du vivant même du maréchal, l'opinion des contemporains s'arrêtait complaisamment à cet aspect du personnage, et tous les Mémoires du temps fourmillent d'anecdotes sur la carrière amoureuse du favori de Louis XV; au lendemain de sa mort, en 1791, ces anecdotes étaient rassemblées par un certain Faur, qui les publiait sous le titre de *Vie privée du maréchal de Richelieu*. Cet ouvrage, avec les *Mémoires de Richelieu*, œuvre apocryphe, rédigée par Soulavie (1790), avait jusqu'ici formé la base des diverses biographies du maréchal. Il appartenait encore à l'histoire de présenter cette curieuse figure sous son jour véritable, et c'est à quoi s'est appliqué P. d'Estrée. En s'appuyant sur une documentation abondante et minutieusement contrôlée, il a étudié son héros sans parti pris, l'a suivi dans tous les incidents de sa vie privée et publique, bref, s'est efforcé de nous le restituer dans son intégrité, avec ses qualités et ses défauts.

Comme il fallait s'y attendre, le libertinage du maréchal tient dans cette biographie une place importante. Tout en observant une discrétion louable, P. d'Estrée en dit assez pour nous édifier sur le caractère et le tempérament de celui que le président Hénault appelait « l'homme à bonnes fortunes du siècle, le dompteur de toutes les femmes ». Ses effronteries de page à l'égard de la duchesse de Bourgogne, qui le nommait sa « jolie poupée », ses intrigues avec Mlle de Charolais et Mlle de Valois, son roman avec Mme Michelin, naïve et touchante bourgeoise qui mourut d'avoir trop complaisamment écouté ce grand seigneur séduisant, mais volage, ses aventures avec Mmes de Villeroi, de Lauraguais, de La Poupliniêre, pour ne citer que les principales, ses inventions libertines, — telles que sa galerie monastique, — ses stratagèmes à la Faublas fournissent matière à nombre de pages amusantes ou curieuses, mais elles ne suffiraient pas à caractériser tout le personnage.

Si la Palatine, qui détestait Richelieu, n'a vu en lui qu'un « archidébauché, un petit crapaud, d'une insolence rare, le pire des enfants gâtés », Duclos, qui n'était pas plus tendre, l'a défini avec plus de justesse :

> un homme assez singulier, qui a toujours cherché à faire du bruit et n'a pu parvenir à être illustre; qui, employé dans les négociations et à la tête des armées, n'a jamais été regardé comme un homme d'Etat, mais le chef des gens à la mode, dont il reste le doyen.

Si sévère que soit ce jugement, il exprime, du moins, le caractère foncier du maréchal et la mesure de ses ambitions.

Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, qui était né à Paris le 13 mars 1696, n'eut, semble-t-il, tant qu'il fut seulement duc de Fronsac, d'autres préoccupations que de passer joyeusement son temps. Satisfait d'être, selon le mot de Saint-Simon, « la plus jolie créature de corps et d'esprit qu'on pût voir », devenu bien vite « la coqueluche de la cour », il allait de conquête en conquête, de folie en folie, et il ne fallait pas moins que la Bastille, où il fut enfermé trois fois, pour interrompre le cours de ses frasques. Mais, quand la mort de son père, en 1715, lui eut transmis les « noms et armes de Richelieu », qu'il tenait de son arrière-grand-oncle, le cardinal, le jeune duc, sans s'assagir toutefois, marqua ses aspirations d'un ordre nouveau et prétendit jouer, parmi les hommes, un des premiers rôles sur la scène politique. Outre la vivacité naturelle de son tempérament et son esprit d'intrigue, qui trouvaient là matière à se déployer, Richelieu était soutenu dans son ambition par son amour-propre. Il supportait mal d'être traité de haut par les grands de la cour, qui dédaignaient ce « Vignerot » et ne lui ménageaient pas leur mépris. Tel le comte de Clermont, à qui Richelieu refusait l'accès de la chambre du roi et qui lui criait brutalement :

> Quoi! un valet tel que toi refusera l'entrée au plus proche parent de ton maître!

Aussi le voyons-nous, dès 1718, se mêler à la conspiration de Cellamare et devenir le complice d'Albéroni. Le complot ayant été découvert, Richelieu fut envoyé de nouveau à la Bastille : grâce aux démarches de Mlle de Valois, il se tira heureusement de cette fâcheuse aventure et en fut quitte pour une captivité de quelques mois. Sitôt libéré, il reçut l'ordre de se retirer dans son domaine de Richelieu, en Poitou; mais, cette fois encore, son exil ne fut pas de longue durée et, rentré en grâce, il venait occuper, en 1720, à l'Académie française, le fauteuil du marquis de Dangeau. Il avait à peine vingt-quatre ans, et son orthographe était des plus incertaines. L'année suivante, il prenait séance, comme pair, au Parlement. Académicien, pair de France, ces titres étaient encore au-dessous de ses ambitions.

La mort du Régent, qui le tenait malgré tout en suspicion, lui ouvrit la carrière diplomatique. Sur l'intervention de la marquise de Prie, toute-puissante sur le duc de Bourbon, il obtint, en 1724, l'ambassade de Vienne. On voit combien Richelieu savait user, pour ses intérêts personnels et sa fortune, de sa puissance de séduction sur les femmes. C'est, d'ailleurs, la méthode qu'il appliquera constamment dans sa carrière et qui lui réussira souvent. Elle lui servit beaucoup déjà dans son ambassade. *Fanfarinet* — c'est le sobriquet que lui donnaient ses ennemis — se révéla à Vienne habile diplomate. Grâce aux concours féminins qu'il s'était ménagés (ne lui a-t-on pas reproché d'avoir élevé ses visées sur l'impératrice?) il parvint à évincer de la cour d'Autriche l'influence espagnole et mena à bien l'œuvre de pacification qui lui avait été assignée et que sanctionna le traité de Vienne de 1727.

A ses succès diplomatiques Richelieu joignit bientôt la réputation militaire. Il avait fait, en 1712, ses premières armes sous le commandement de Villars, en Flandre; depuis 1718, il était colonel d'un régiment d'infanterie. Lors de la guerre de succession de Pologne, il prit part à la démonstration tentée par l'armée du Rhin, fit bravement son devoir au siège de Kehl et reçut, en 1734, le grade de brigadier d'infanterie. A la fin de la campagne, il était pourvu de la lieutenance générale du Languedoc. Ainsi, « avant d'atteindre sa quarantième année, il était parvenu au but que se proposaient tous les grands seigneurs : il occupait un poste officiel dans le monde administratif, après avoir conquis une place honorable dans les rangs de l'armée ».

Ce n'était pas assez, cependant, pour cet ambitieux, qui venait par surcroît de contracter une union des plus flatteuses en épousant, en 1734 — c'était son second mariage — Elisabeth de Lorraine, fille d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, prince de Guise. Un tel mariage flattait la vanité du « petit-fils des Vignerot » et rehaussait singulièrement son prestige. Aussi ne dissimula-t-il plus sa véritable ambition, qui était d'entrer au conseil du roi et d'occuper le poste de premier ministre, auquel, estimait-il, lui donnait droit sa parenté avec le grand cardinal. Il crut pouvoir y atteindre par ses voies ordinaires, en se faisant le pourvoyeur des plaisirs du roi et en liant partie avec les favorites. Par ses intrigues — que secondait activement Mme de Tencin — il parvint à détacher Louis XV de Mme de Mailly et à lui substituer la sœur de celle-ci, Mme de La Tournelle. Le détail de ces intrigues, longuement narré par d'Estrée, ouvre des aperçus curieux sur la mentalité de ces courtisans, uniquement soucieux de plaire au monarque et de se pousser dans sa faveur par les moyens les plus inavouables. Le crédit de Mme de La Tournelle semblait assurer la fortune de Richelieu, qui obtint la charge de premier gentilhomme de la chambre, peu après que la nouvelle favorite eut reçu le duché-pairie de Châteauroux. Dès lors, Richelieu va être, à la cour de Louis XV, un personnage d'importance.

Très pénétré de ses fonctions, il les remplit jusqu'à sa mort avec une régularité ponctuelle, réglant l'ordonnance des spectacles, la pompe des cérémonies officielles et apportant en toutes choses un souci souvent exagéré de l'étiquette. Malheureusement, la fin soudaine de la duchesse de Châteauroux ruina les espérances de Richelieu. « C'est moi qu'on empoisonne, s'était-il écrié en apprenant cette nouvelle; j'étais sûr de la généralité des galères! » De fait, on put croire un instant à la cour que le grand favori était définitivement disgracié; il fut même question de lui enlever sa charge de premier gentilhomme, mais Richelieu tint bon. Il avait, cependant, à lutter contre l'hostilité de la nouvelle favorite, Mme de Pompadour. Il s'efforça d'étayer son crédit chancelant sur des succès militaires, d'abord à Fontenoy, où, selon certains historiens, il décida par son intervention de la victoire, puis à Gênes, d'où il délogea les Autrichiens, ce qui lui valut la dignité suprême de maréchal de France.



Le duc de Richelieu, maréchal de France (statue de Pigalle, au Louvre).

Malgré toute sa souplesse, Richelieu ne put s'élever plus haut. Par un manque de clairvoyance assez singulier chez un courtisan si avisé, Richelieu n'avait cru d'abord qu'à une fantaisie passagère du roi pour Mme d'Etioles et n'avait pas soupçonné toute l'importance que la favorite allait prendre dans l'Etat. Aussi ne lui ménageait-il point les attaques, résolu à « crosser la petite Pompadour et à la traiter comme une fille de l'Opéra ». De là, entre les deux adversaires, une guerre sournoise, masquée sous les dehors d'une exquise politesse : la marquise exploitait spirituellement les écarts de conduite du maréchal et les scandales de sa vie privée; Richelieu, de son côté, multipliait les tracasseries, à propos de questions d'étiquette et des spectacles de la cour, qu'il entendait régler seul. Dans ce duel, le maréchal ne fut pas le plus fort. Il finit par comprendre qu'il « n'avait rien à gagner à se buter contre la maîtresse du roi ». Aussi, en 1750, se réconcilia-t-il avec la marquise; réconciliation forcée, peu sincère de part et d'autre, et qui ne devint définitive que sept ans plus tard, après l'attentat de Damiens. Encore subsista-t-il entre eux une mé-

fiance réciproque et une sourde hostilité. Il en résulta qu'en dépit de toutes ses intrigues, Richelieu ne parvint pas à forcer l'entrée du conseil royal. Vainement alla-t-il recueillir de nouveaux lauriers dans l'expédition de Minorque, vainement remporta-t-il dans la campagne de Hanovre de brillants succès, qu'annulèrent malheureusement les clauses imprudentes de la capitulation de Closterseven. Ses adversaires, la marquise de Pompadour en tête, étaient à l'affût de ses moindres fautes : on lui reprocha ses exactions en territoire ennemi, — qui lui avaient valu le surnom de *Père la Maraude;* — on lui reprocha d'avoir, par une inaction coupable, contribué à la défaite de Soubise à Rosbach; on alla même jusqu'à l'accuser d'avoir pactisé avec Frédéric II et trahi les intérêts de son roi. Une telle accusation était-elle fondée? Ce n'est point l'avis de d'Estrée, et il semble bien, en effet, que le maréchal n'ait été coupable que d'imprévoyance et de légèreté. Mais ses contemporains jugèrent autrement; Richelieu devint la fable de la cour et de la ville. Devant ce déchaînement d'hostilités — si cruel pour son orgueil — il comprit que son rôle était fini, qu'il valait mieux pour lui renoncer à la vie militaire et politique et se confiner dans ses doubles fonctions de premier gentilhomme et de gouverneur de Guyenne, charge qu'il avait obtenue en 1755. Il s'éloigna donc de la cour en 1758 et se retira à Bordeaux.

C'est là que l'abandonne son historien, et nous devons en marquer un regret. Si la carrière politique du maréchal est close à cette date, son activité ne cessa, néanmoins, de se dépenser. Sa retraite ne fut, d'ailleurs, ni définitive, ni inactive. Il fut mêlé aux intrigues qui préparèrent l'avènement de la du Barry; une fois de plus, il caressa l'espoir de devenir premier ministre et contribua dans ce but à la chute de Choiseul; mais, cette fois encore, il fut déçu dans ses ambitions. Il eût été également intéressant de le retrouver à la cour de Louis XVI, où ce survivant d'une époque abolie fut accueilli avec une indifférence dédaigneuse. Sa vie privée, d'ailleurs, continua d'être fertile en incidents divers; témoin ses démêlés avec Mme de Saint-Vincent et son troisième mariage, en 1780, avec Mlle de Lavaux. Et nous aurions été curieux de suivre jusqu'à ses derniers jours cet alerte vieillard, que les ans n'avaient point corrigé et qui, après une vie si agitée, s'éteignit doucement, en 1788, « sans faire l'enfant », selon son propre mot.

Bien qu'on puisse critiquer les limites un peu arbitraires que d'Estrée a données à son étude, celle-ci garde, néanmoins, tout son prix. En traçant le portrait de ce grand seigneur, qui sut allier les choses de l'amour et de la politique, qui entretint d'autre part avec Voltaire un commerce assidu d'amitié et trouva, au milieu de ses multiples intrigues, le temps de s'intéresser aux lettres et aux arts, d'Estrée n'a pas seulement peint une figure intéressante : en ce personnage remuant et tapageur, c'est tout le XVIIIe siècle qui revit, avec son esprit raffiné, son charme élégant, son instinct de tolérance, son goût des arts, et aussi, il faut le dire, son scepticisme railleur, sa soif du plaisir, son absence de scrupule et de sens moral. — F. GUIRAND.

Maroc (ART MAROCAIN). V. p. 302.

Noces d'argent (LES), comédie en quatre actes et en prose de Paul Géraldy, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 6 mai 1917. Le premier acte se passe chez M. et Mme Hamelin, dans la chambre de leur fille, Suzanne. Ils ont aussi un fils, Max. C'est le jour du mariage de Suzanne avec Henri, à l'heure du retour des invités pour le lunch qui suit la messe. La chambre est encombrée de corbeilles de fleurs, de cadeaux, de paquets, de valises, car les jeunes époux vont partir en voyage à quatre heures. Toute la maison est pleine de monde et d'animation. Il n'y a que ce petit coin où l'on est tranquille. Aussi ceux qui aiment un peu de calme viennent s'y réfugier; notamment Max, jeune homme de dix-neuf ans et demi, frère de la mariée, et une amie de la famille, Eveline, une femme divorcée, que les enfants appellent « marraine ».

La jeune mariée vient revêtir sa robe de voyage et vérifier si son sac est prêt. Seuls, sont admis le père, qui adore sa fille et que ce départ émeut tristement, la mère, qui a plus d'énergie, le frère et la demoiselle d'honneur Jeanne, et la marraine.

Max est une sorte de chérubin moderne, mais plus emporté, plus passionné, plus pratique que son aïeul. Il s'ennuie; il a soif d'indépendance et de tendresse; l'affection de ses parents ne lui suffit plus : il flirte avec Jeanne. Puis il se trouve seul avec sa marraine, qui est encore jolie et qui ne s'ennuie pas moins. Ils se font apporter des sandwichs, du champagne; Max est énervé, en veine de confidences et de câlinerie; la chaleur, le vin, le parfum des fleurs, la musique de César Franck, que joue l'orchestre dans le salon, ont tendu les nerfs d'Eveline, qui prend Max sur ses genoux pour le bercer et le consoler.

Mais la mariée arrive avec ses parents et change de toilette. C'est l'heure des adieux; les jeunes mariés se sauvent, presque sans dire au revoir, et la jeune épouse n'a pas le temps d'embrasser son père. Les voilà partis. Eveline prend congé; Max, qui est allé lui chercher une voiture, ne revient pas. Tout le monde a quitté la maison, tout à l'heure si bruyante, à présent calme, déserte. Le père et la mère affectent une sérénité, une joie qu'ils n'éprouvent pas, mais ils dissimulent leur chagrin pour ne pas s'attrister l'un l'autre, et ils restent là tous les deux, sans savoir comment ils vont occuper le reste de la journée.

Le deuxième acte a lieu dans la salle à manger des Hamelin. Le père et la mère finissent de déjeuner. Max n'est pas rentré; son couvert l'attend. Sa mère est outrée des manières que son fils a prises; elle le sent s'évader de sa tendresse et de sa tutelle; il est toujours sorti et ne prévient même plus s'il ne doit pas rentrer. La maison est morne, silencieuse. Le père ne songe qu'à sa fille absente depuis deux mois, à ce voyage de noces qui n'en finit pas. Il se retire pour aller travailler dans son cabinet.

Arrive Eveline. Les deux amies parlent de sujets indifférents, des jeunes mariés qui sont à Zurich et enfin de Max. Eveline console Mme Hamelin : les jeunes gens, quand ils arrivent à cet âge, ont besoin de liberté; il ne faut pas les tenir en lisière, ni leur rendre la maison odieuse. La bonne apporte le courrier. Ce sont des journaux et une lettre pour Max. Mme Hamelin reconnaît l'écriture, car des lettres pareilles sont déjà arrivées; c'est une main de femme. Et voici soudain qu'Eveline s'intéresse à cette lettre, la flaire, l'examine, la retourne, plus agitée et plus curieuse que la mère elle-même. Elle finit par briser le cachet : c'est une lettre galante, avec une photographie d'actrice. La mère sourit amèrement. Eveline est en proie à une émotion grandissante, passe de la surprise à la colère, s'emporte contre Mme Hamelin, à qui elle dit à présent tout le contraire de tout à l'heure : elle n'a pas surveillé son fils, elle le laisse courir. La mère regarde avec surprise cette femme, dont la jalousie amoureuse ne se contient plus; elle veut repousser les soupçons, mais la vérité éclate : Eveline est la maîtresse de Max. La mère éprouve d'abord de la fureur, du dégoût, de la jalousie; elle chasse son amie, qui partira en voyage.

Quand Max rentre, elle se prépare à lui faire une scène terrible. Elle regarde ce joli garçon, elle comprend que c'est un homme; elle ne lui dit rien, elle le laisse aller; ce n'est pas à lui qu'elle en veut, c'est à elle, la voleuse de tendresse. Quand son mari rentre, elle lui apprend tous ces événements. Le père ne s'indigne pas, et dit : « Autant celle-ci qu'une autre! » Il faut craindre une gourgandine : avec elle, c'était la sécurité!

Le troisième acte débute de la même façon et avec les mêmes paroles que l'acte précédent, dans le même décor. M. et Mme Hamelin finissent de déjeuner, et Max encore n'est pas rentré. A présent, c'est le père que ces absences irritent davantage; la mère a plus d'indulgence. La vie est toujours monotone, silencieuse. Le père prend son café, allume un cigare, tapote le baromètre et va travailler dans son cabinet. Les jeunes mariés n'ont pas donné de leurs nouvelles. Max rentre, et sa mère tâche de le reprendre; elle le questionne affectueusement, lui arrache ses confidences. Mais l'enfant manque de confiance et crie à l'inquisition; il s'emporte et sort dans une explosion de colère injustifiée. La pauvre mère sent qu'elle n'a plus de fils. A-t-elle encore une fille? Celle-ci arrive enfin. Elle est rentrée de voyage depuis la veille, et elle a attendu vingt-quatre heures pour revoir ses parents, à qui elle ne trouve rien à dire, ni à raconter. L'entrevue est une déception pour le père. Suzanne ne songe qu'à faire l'inventaire des meubles et bibelots qu'elle pourrait soutirer à sa famille pour garnir son appartement, à la bonne qu'elle peut emprunter pour aider au service chez elle. Les pauvres parents assistent avec tristesse à cet envol des tendresses de leurs petits qui s'évadent.

Le quatrième acte se déroule dans l'appartement des jeunes mariés, dont le luxe et le confort moderne contrastent avec la simplicité vieillotte de l'intérieur familial. Suzanne a une dizaine d'amis à dîner : les jeunes femmes mettront leurs plus belles toilettes pour que le coup d'œil soit plus joli.

Max fait son service militaire à Nancy. Il a une permission; il vient en passant embrasser sa sœur; il ne verra pas sa mère, parce qu'il a réservé tout son temps pour son amie. Quand on annonce Mme Hamelin, il se sauve par l'escalier de service, pour ne pas la rencontrer.

Mme Hamelin est en deuil : son mari est mort de chagrin. C'est le jour anniversaire de son mariage, le jour de ses *Noces d'argent*. Elle a attendu toute la journée sa fille, qui n'est pas venue, et elle vient elle-même. Elle s'est habillée à tout hasard, et elle voudrait bien être invitée au dîner, pour être moins seule dans son ennui. Mais, quand elle voit cette maison où l'on n'a cure d'elle, où l'on ne songe qu'aux invités et à la joie, elle refuse l'invitation qui lui est faite mollement; elle se contente de donner à la cuisinière quelques conseils pratiques et utiles et, tristement, abandonnée, elle rentre chez elle.

Telle est cette pièce, d'un réalisme dur, noir et impitoyable. C'est la *Course au flambeau*, sans envolée, ni enthousiasme, ni aventures, mais dans la mélancolie d'une atroce vérité. L'égoïsme insouciant et inconscient de la fille mariée, la férocité méchante du fils auraient pu faire appeler ce drame *le Calvaire d'une mère*. L'observation y est pénétrante, perspicace, aiguë, parfois un peu tatillonne, toujours curieuse. Le style a de la netteté, sans relief ni trait. L'ouvrage, écrit avant la guerre, ne répond plus à la mentalité de notre temps, où l'esprit de famille, le respect des mères souffrantes, l'affection filiale attendrie par la douleur se sont réveillés et ont forgé au public une âme nouvelle. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Berthe Cerny (*Eveline*), Valpreux (*Suzanne*), Emilienne Dux (*Mme Hamelin*), Huguette Duflos (*Jeanne*); MM. Léon Bernard (*M. Hamelin*), René Rocher (*Max*).

Pain de guerre. Si le pain actuellement livré à la consommation en France ne peut être regardé comme dangereux en aucune façon, si ses inconvénients physiologiques se résument, ainsi que nous l'avons dit, en une action peu intensive sur l'intestin et à quelque difficulté de digestion pour les estomacs sensibles, il a donné lieu à d'autres critiques, auxquelles il était intéressant de parer. Sa couleur brune, son acidité, l'aigreur de son goût, la difficulté de le tremper dans un liquide (et surtout dans le bouillon, qu'il surit immédiatement) ont poussé les chercheurs à essayer d'améliorer la panification, tout en se servant uniquement des farines mises actuellement à la disposition de la boulangerie.

C'est ainsi que Lapicque, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et Legendre ont étudié la question au point de vue de la chimie alimentaire et préconisé un pain de fabrication quelque peu différente, qu'ils ont présenté successivement à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine (sous le nom de « pain français ») et dont la formule a été adoptée par le sous-secrétariat des inventions, des études et des expériences techniques (ministère de l'Armement).

En somme, le *pain français* est un pain à l'eau de chaux. Les qualités de ce pain étant très réelles et susceptibles de faire disparaître les inconvénients signalés plus haut, nous croyons devoir reproduire ici la notice publiée à l'usage des boulangers par le sous-secrétariat des inventions :

Principe. La farine actuelle à 85 p. 100 contient de la farine blanche, des remoulages ou recoupettes et même parfois un peu de petits sons. Les recoupettes et les petits sons contiennent des ferments nuisibles qui agissent sur la farine et la modifient pendant le travail du boulanger; ils colorent la pâte, la surissent et lui donnent une odeur aigre et un goût âcre. On peut arrêter cette fermentation en neutralisant leur acidité naturelle au moyen de l'eau de chaux. Les recoupettes, ainsi neutralisées, sont d'une couleur jaune, au lieu d'être grises ou roses.

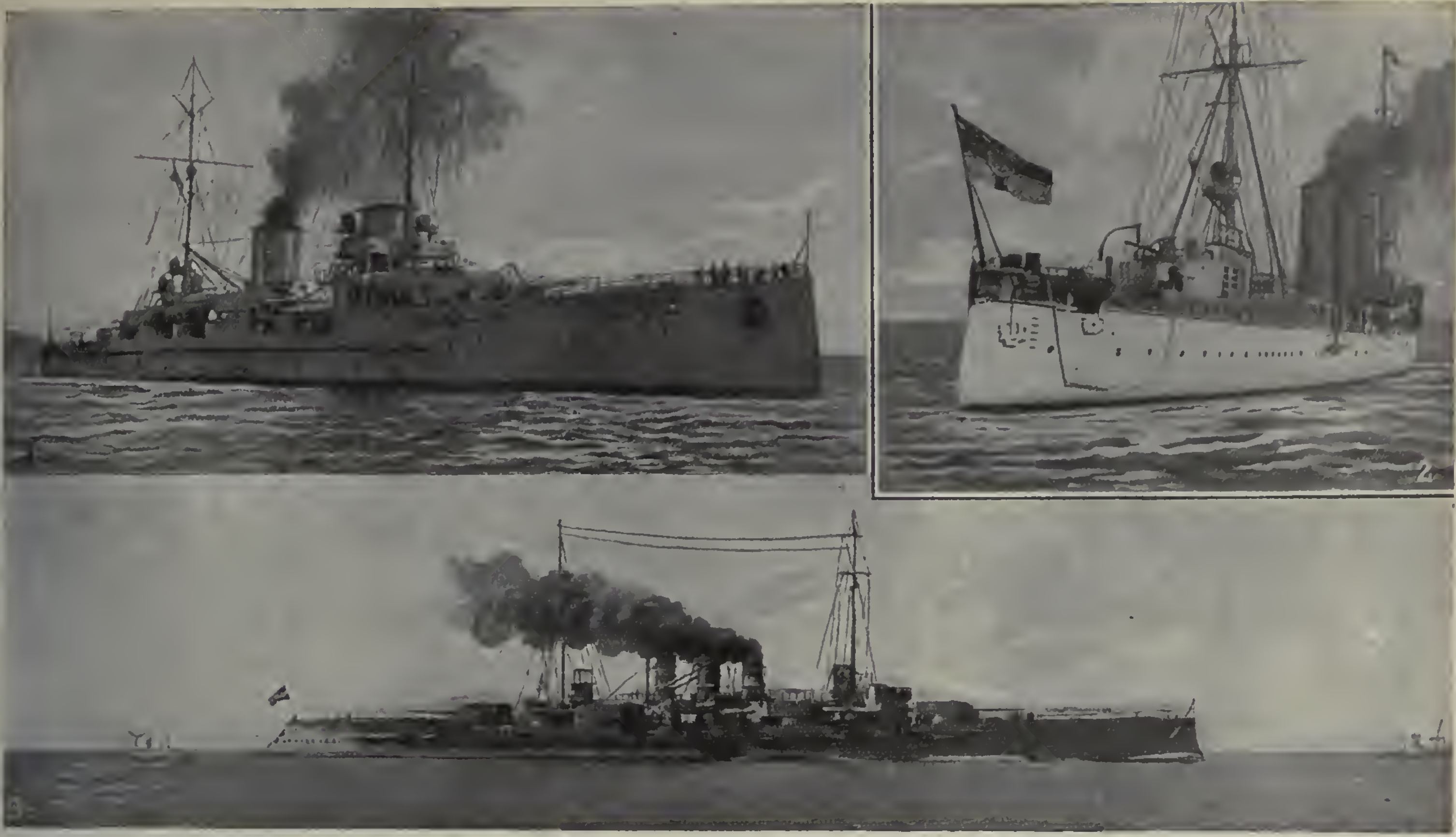
Préparation de l'eau de chaux. L'eau de chaux se prépare avec de la chaux vive du commerce. Pour éteindre la chaux, on verse une petite quantité d'eau, insuffisante pour mouiller toute la masse. Au bout d'un instant, la chaux s'échauffe, fume, se boursoufle et finit par s'effriter en poudre blanche. Si toutes les pierres ne sont pas réduites en poudre, on ajoute à nouveau un peu d'eau jusqu'à ce que toute la chaux soit éteinte. La chaux éteinte ne se conserve pas à l'air, mais seulement dans l'eau; il faut donc n'en préparer que la quantité à mettre immédiatement dans le bac du fournil. Pour avoir toujours de l'eau de chaux dans le fournil, on utilise le réservoir d'eau placé près du four, dans lequel on place à demeure de la chaux éteinte; soigneusement enfermée dans un nouet d'étoffe fine et serrée ou feutrée, de la flanelle par exemple. Ce nouet est pendu avec une ficelle au milieu du réservoir. On lui imprime quelque agitation; au bout d'une demi-heure, l'eau s'est éclaircie et peut être employée comme l'eau ordinaire pour le pétrissage de la pâte. La quantité de chaux qui peut se dissoudre dans l'eau est très petite, 1 p. 1.000 environ; la chaux introduite ne fond donc que très lentement. Lorsque le nouet est vide, il suffit de le remplacer à nouveau.

Panification. Rien n'est changé à la pratique actuelle.

Résultat. Le *pain français* ainsi obtenu est mieux levé; sa croûte est ferme; il dégage une bonne odeur. Sa saveur est douce, sans acidité ni âcreté; il laisse un arrière-goût agréable. Il se conserve mieux.

Quelques boulangers ont soulevé des objections. Les unes portaient sur l'inconvénient que pouvait avoir la chaux ainsi introduite dans l'organisme. Cette crainte est vaine, d'abord au point de vue de l'action de cette chaux, puis en raison de la très minime quantité absorbée et qui est égale, pour un kilogramme de pain, à la quantité de chaux contenue dans un verre de lait. Ils ont, d'autre part, excipé du tour de main nouveau à apprendre. Pour leur enlever toute difficulté à cet égard, un boulanger mobilisé (et qui fut le préparateur technique de Lapicque et Legendre) est mis à la disposition des boulangers désireux de s'instruire de cette panification nouvelle (laquelle est, à bien peu de chose près, l'ancienne et ne présente aucune difficulté) au sous-secrétariat des inventions, 23 *bis*, rue de l'Université (Paris), tous les jours, de 2 à 3 heures.

Plus récemment, Leroy (de Rouen) a proposé de substituer à l'eau de chaux indiquée plus haut une



Bâtiments de guerre allemands : 1. Croiseur de bataille *Moltke*. — 2. Croiseur protégé *Königsberg*. — 3. Dreadnought *Helgoland*.

eau de chaux glucosée, utilisant une solution de glucose. L'avantage de cette modification serait d'augmenter la solubilité de la chaux et d'accroître son action sur les farines et la pâte. Le pain, une fois fabriqué, contiendrait (pour un kilogramme), 1 gramme de glucose et 50 centigrammes de chaux), le tout sous forme de glucosate de chaux. — G. LARIVIÈRE.

patinette (*né-te*) n. f. Jouet d'enfant, nommé aussi TROTTINETTE (v. ce mot, p. 324) : *La* PATINETTE *règne dans les promenades et sur les trottoirs de Paris.*

Ports en temps de guerre (CONDITIONS D'ACCÈS AUX). Les bâtiments de guerre entrant de jour ou de nuit dans un port militaire ou de commerce du territoire maritime de leurs nations échangent avec les sémaphores, les postes de signaux ou les forts de la défense côtière, des signaux secrets, dits *de reconnaissance*, qui leur permettent d'affirmer leur identité. Ces signaux sont faits soit par pavillons le jour, soit par signaux lumineux la nuit, soit, dans les deux cas, par T. S. F.

Quand le navire a été reconnu et qu'il en a reçu l'autorisation, il se dirige vers l'entrée du port, qui, dans la plupart des cas, est protégé contre les incursions possibles de l'ennemi par des champs de mines de fond ou de torpilles vigilantes automatiques.

Dans ces zones dangereuses, ont été ménagés des



Silhouette du dreadnought allemand *Helgoland*.

passages dits « chenaux de sécurité », dont la direction est indiquée par des points discrets naturels ou artificiels à terre, que l'on éclaire momentanément la nuit, lors des rentrées des navires.

Les bâtiments de combat utilisent également ces signaux pour se reconnaître entre eux et empêcher des méprises fâcheuses et difficiles à éviter, malgré les carnets de silhouettes qu'ils possèdent tous et qui donnent le profil général de la coque, des mâts, des tourelles, des cheminées des navires de toutes les nations. Il est bon d'ajouter que la nuit, par temps « bouché », comme disent les marins, dans la demi-brume, les objets apparaissent avec des dimensions fantastiques.

Pendant les grandes mnaœuvres de l'escadre du Nord, en 1897, non seulement les hommes de veille aux bossoirs, mais encore les officiers de quart, qui se servaient de lunettes spéciales de nuit, ont confondu un destroyer de 250 tonneaux avec un croiseur de 4.000.



Silhouette du torpedo-boot allemand, série *G-169* à *G-173*.

Il est, d'ailleurs, de bonne guerre, pour les bâtiments de taille modérée, de chercher à modifier leur apparence extérieure.

Pendant les mêmes manœuvres, déguisé en charbonnier avec des voiles à l'avant et à l'arrière pour masquer ses pièces de tourelles, le garde-côtes cuirassé *le Bouvines*, suivi à bonne distance par le croiseur *le Chasseloup-Laubat*, affublé d'une troisième cheminée en toile et transformé en long paquebot avec tous ses feux électriques de chambres étincelants, ne fut pas arrêté par les torpilleurs qui barraient le passage.

Dans les Belts, un aviso-torpilleur divisionnaire poussa même les choses plus loin en démontant une de ses deux cheminées.

A l'heure actuelle, une des ruses les plus fréquemment employées par les sous-marins consiste à s'attacher par temps calme le long d'un petit navire à voiles, qu'ils remorquent pour masquer leur présence, réussir à s'approcher d'un navire de commerce et à le canonner à bonne portée avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître et d'appeler à son secours.

Les codes qui servent à confectionner les signaux secrets sont l'objet de précautions particulières pour empêcher qu'on ne les dérobe ou qu'on ne les copie. Ils sont renfermés dans une boîte en fer, placée dans une armoire du logement du commandant et qui contient des livres et des documents confidentiels.

Un officier chargé de cet important service y apporte les modifications que le ministère de la marine peut juger à propos d'y introduire, et il est seul avec le commandant à les avoir en mains.

En cas de reddition à l'ennemi, de naufrage ou d'abandon du navire, les pièces confidentielles de toute nature, dont les couvertures sont pour beaucoup lestées de lames de plomb, doivent être jetées à la mer ou détruites.

Mais, malgré toutes ces précautions, il est arrivé, cependant, que l'ennemi a réussi à se procurer les codes secrets, ce qui peut avoir momentanément une importance capitale, surtout depuis la découverte de la T. S. F., puisqu'il peut intercepter et interpréter les signaux préparés à l'aide de ces codes et même, comme le fait s'est passé au début des hostilités, donner lui-même des ordres immédiatement exécutoires à une force navale.

Le commandant d'une division navale alliée, qui avait le contact avec des croiseurs ennemis, reçut par code secret l'ordre de rejoindre immédiatement sa base. Or ce message avait été lancé par l'ennemi. Le conseil de guerre appelé à statuer sur le cas déchargea, naturellement, l'officier général en question de toute responsabilité.

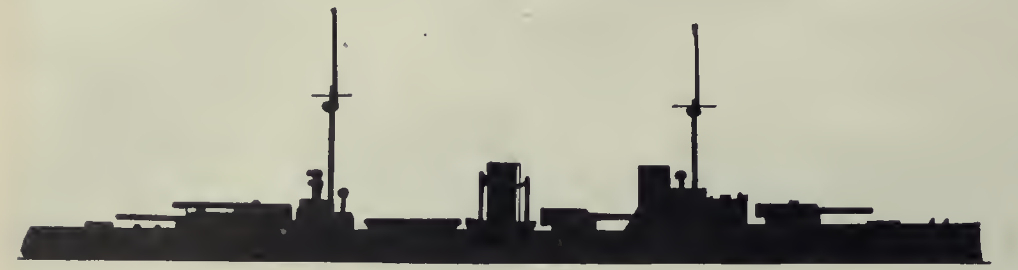
Il est facile de comprendre le désarroi apporté dans une amirauté, quand elle a la preuve indiscutable que l'ennemi a en sa possession les codes secrets nationaux.

Non seulement il faut les modifier sur-le-champ, mais encore notifier le fait à la connaissance de tous les navires de guerre stationnés dans les ports, les colonies ou à la mer, sans en excepter un seul, et également à tous les agents consulaires et à tous les fonctionnaires qui en sont détenteurs.

En ce qui regarde l'accès des ports pour les navires de guerre étrangers ou de commerce, la question est tranchée par le décret du 26 mai 1913, portant règlement, pour le temps de guerre, des conditions

d'accès et de séjour des navires autres que les navires français dans les mouillages et ports du littoral français et des pays de protectorat.

Les dispositions du décret du 19 juillet 1909 fixaient une zone d'interdiction uniforme de trois milles marins (1 mille = 1.852 mètres), soit 5.556 mètres, pour la protection du littoral français, et édic-



Silhouette des croiseurs de bataille allemands *Moltke* et *Gœben*.

taient des conditions identiques pour les bases d'opérations de la flotte et pour les ports de commerce.

Pour assurer dans de meilleures conditions la sécurité des grands ports de guerre, la zone d'interdiction située au large de leurs fronts de mer a été portée à 11.192 mètres.

Les conditions d'accès aux ports, dont la défense est organisée afin de leur permettre de remplir leur rôle de bases d'opérations de la flotte, ont donc été différenciées de celles relatives aux ports de commerce, uniquement protégés dans le but de les préserver des insultes de l'ennemi et de bien préciser les formes sous lesquelles l'accès des ports français devait être demandé et accordé.

Entre le lever et le coucher du soleil, tout navire visé par le décret précité doit porter son pavillon national et son numéro du code international dès qu'il approche de la zone interdite. (Tous les navires de guerre ou de commerce de haute mer du monde entier sont inscrits avec un numéro particulier dans ce livre spécial. En plus, il existe toute une série de signaux par pavillons, boules et flammes, communs à toutes les nations, et qui permettent aux navires qui se rencontrent à la mer de communiquer entre eux, quelle que soit leur nationalité.)



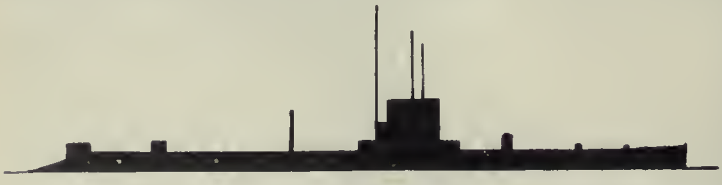
Trois boules sur la même drisse, signe distinctif du bâtiment d'arraisonnement.

Si le navire désire y pénétrer, il en fait la demande en hissant le pavillon de pilote; mais il se tient en dehors de cette zone jusqu'à ce que l'entrée lui ait été accordée par un sémaphore, un poste de signaux, un fort ou un bâtiment d'arraisonnement.

Aux approches des ports, est posté en permanence un bâtiment armé, lequel va au-devant des navires qui se présentent, pour les arraisonner, c'est-à-dire pour leur demander d'où ils viennent, quelle est la nature de leur cargaison, le nombre d'hommes de leur équipage et de leurs passagers, leur état sanitaire... et, au besoin, contrôler leurs déclarations par la visite des papiers de bord qu'ils doivent posséder et dont nous parlerons plus loin.

La réponse aux demandes d'entrée faites par un sémaphore, poste de signaux ou fort, est donnée par les signaux suivants du code international : pavillon 8, entrée accordée; flamme (banderolle) D, entrée différée; pavillon Q, entrée interdite.

Les zones interdites sont parfois indiquées de pays à pays par les services hydrographiques et sont inscrites dans les Instructions nautiques des



Silhouette de sous-marin allemand *U-5*.

différentes nations; mais il arrive fréquemment qu'elles ne sont fixées qu'au début des hostilités ou dans le courant de la guerre et, par suite, inconnues de beaucoup de navires de commerce ; ces derniers, surtout les navires à voiles, restent parfois des mois sans même soupçonner les événements politiques ou militaires qui ont pu se passer depuis leur départ.

A Shanghaï, en Chine, entra un beau jour, dans la rade de Woo-Sung, un grand pétrolier à voiles de la Standard-Oil-Company, venant de New-York par le cap Horn et n'ayant pu avoir, pendant ses 180 jours de traversée sans relâche, aucune nouvelle des continents, sauf par les signaux du code international qu'il avait échangés avec les rares navires rencontrés sur sa route. Le même fait s'est produit sûrement, au début de la guerre, pour les clippers venant d'Australie et les grands quatre-mâts chargés de nitrate venant des ports chiliens.

On est donc obligé d'apporter la plus grande attention aux mouvements des navires de commerce se dirigeant vers les ports, pour les arrêter à distance. si, par hasard, ils faisaient route sur un champ de mines nouvellement créé, et les navires arraisonneurs sont chargés, au besoin, de leur couper la route, quand, de bonne foi, ils n'obtempèrent pas immédiatement aux premiers coups de semonce, qu'ils peuvent prendre pour des coups d'exercice ou d'essais des pièces, dans leur ignorance de l'état de guerre, sans compter que les circonstances at-



Silhouette du croiseur allemand *Königsberg*.

mosphériques sont souvent telles que, sur certains points du littoral, on ne distingue que très imparfaitement le relief de la côte et les emplacements des batteries

Si l'entrée est accordée, le navire entre à vitesse réduite dans la zone interdite, en conservant flottant le pavillon d'appel du pilote.

Si l'entrée est différée, le navire manœuvre pour laisser libre l'entrée des passes, attend le bâtiment d'arraisonnement et se dirige vers lui à vitesse réduite, quand il l'a aperçu.

Si l'entrée est interdite, le navire doit renoncer à entrer et gagner un autre mouillage.

Le bâtiment d'arraisonnement se distingue par trois boules, placées sur la même drisse.

Entre le coucher et le lever du soleil, tout navire visé par le décret que nous analysons doit porter son pavillon national et avoir ses feux de navigation allumés, dès qu'il s'approche de la zone interdite.

Ces feux consistent en un feu vert à tribord (droite), 1 feu rouge à bâbord (gauche), 1 feu blanc en tête de mât et 1 feu blanc à l'arrière, dit « feu de poupe ».

S'il désire pénétrer dans la zone interdite, il en fait la demande en brûlant plusieurs feux de Bengale appuyés d'appels au sifflet ou de sirène, mais il se tient en dehors de cette zone jusqu'à ce que l'autorisation lui ait été accordée.

Le navire, les feux de navigation clairs, attend le bâtiment d'arraisonnement, qui se distingue la nuit par trois feux rouges superposés ; il appelle au besoin l'attention de ce dernier en brûlant des feux de Bengale et, s'il n'a pas été semoncé, c'est-à-dire si l'on n'a pas tiré de coups de canon à blanc à son intention pour l'arrêter, peut se diriger vers lui à vitesse réduite.

L'entrée est interdite par un feu coston rouge, brûlé par un poste à terre; le navire doit alors se diriger vers un autre mouillage.

En principe, il est interdit à tout navire visé par le décret de demander à pénétrer dans les zones situées au large des bases d'opérations de la flotte : Cherbourg, Brest, Toulon, Bizerte.

Les seuls cas où les capitaines puissent demander l'entrée sont les suivants : bâtiments autorisés à le faire par le gouverneur de la place, soit à leur départ, soit en cours de route; bâtiments en danger, par avaries ou mauvais temps et dans l'impossibilité absolue d'attendre à la mer le lever du jour ou de gagner un autre mouillage.

En cas de brume, tout navire désirant pénétrer dans la zone interdite hisse les mêmes signaux que par temps clair et fait des appels au sifflet ou à la sirène, jusqu'à ce que l'autorisation lui ait été accordée par le navire d'arraisonnement.

Tous les navires doivent déférer immédiatement aux injonctions d'un bâtiment de guerre ou d'arraisonnement, d'un sémaphore, d'un poste de signaux faits à la main, par signaux du code international ou par coup de semonce.

Quand un navire entend un coup de canon à blanc, dit « de semonce », tiré à son intention par une batterie de côtes ou un navire de guerre, il doit, quelle que soit sa distance à la terre, stopper immédiatement et faire machine en arrière pour casser sa vitesse; il peut renouveler sa demande, mais attend la réponse sur place.

Si, malgré un premier coup de canon à blanc, le navire ne s'arrête pas sur-le-champ, deux minutes après, un deuxième coup de canon est lancé près de lui et si, après un nouvel intervalle de deux minutes, le navire n'a pas stoppé et cassé sa vitesse, le feu est ouvert effectivement sur lui.

En cas d'urgence, on peut supprimer les coups de semonce; il en est de même, la nuit, si l'on voit un navire s'engager dans une zone interdite.

Quand le navire a été autorisé à entrer dans un port, il est soumis à toutes les règles prises par les autorités locales pour les points et les heures de débarquement, l'interdiction pour les embarcations de circuler la nuit et de s'approcher des navires de guerre.

En ce qui regarde l'arrêt des navires avant leur arrivée au port, cette question est réglée par les instructions complémentaires relatives aux bâtiments neutres et aux prises, en addition aux instructions générales du 15 juillet 1870.

Nous avons parlé des papiers de bord, qui servent à contrôler les déclarations des capitaines. Ils sont constitués par les documents suivants : l'acte constituant la nationalité, le congé, le permis de navigation ou certificat de navigabilité, le rôle d'équipage, comprenant la liste des passagers et leur nationalité, la patente de santé prise au départ du dernier port visité, le journal de bord, sur lequel doivent être inscrits les routes suivies, les positions déterminées chaque jour par les observations astronomiques, les navires rencontrés, les signaux échangés, les événements de mer, échouages, abordages, les morts, les naissances, le manifeste du chargement, la charte-partie si le navire est affrété et les connaissements dûment signés. — Ct A. Poidloué.

***Riga**, ville et port de commerce de la Russie d'Europe, gouvernement de Livonie, sur la Dvina occidentale ou Duna; 558.000 habitants en 1913. Centre de lignes ferrées sur Petrograd, Orel, Mitau et Tukkum; embranchements vers Bolderaa (Dunamunde) et Mühlgraben. (V. la *carte*, p. 313.)

C'est sur des terrains bas et sablonneux, au milieu desquels serpente la Duna (large en cet endroit de 800 mètres) qu'est établie la ville de Riga. Cette ville est surtout développée sur la rive droite du fleuve, qui se jette à 15 kilomètres en aval dans la mer Baltique, au fond du golfe de Livonie. Un seul de ses faubourgs, celui de Mitau, se trouve, en effet, sur la rive gauche de la Duna, tandis que, comme la cité elle-même, les autres faubourgs de Riga, ceux de Petrograd et de Moscou s'élèvent sur la rive droite.

Ses 558.000 habitants sont de races et de religions différentes. Parmi eux se trouvent des Allemands, des Russes, des Lettes ou Letlons, des Juifs, des Esthes, etc., dont les uns sont de « vieux croyants ». les autres des luthériens et autres réformés, des catholiques, des israélites, etc. En 1897, les Allemands y formaient (à en croire certaines statistiques allemandes, sans doute tendancieuses)

46 p. 100 de la population totale (alors 256.200 habitants); les Russes représentaient 20 p. 100; les Lettons 20 p. 100 également; le reste était esthe ou d'autres nationalités. Quant aux religions, elles se répartissaient ainsi : luthériens et autres réformés, 64 p. 100; grecs orthodoxes, 18 p. 100; catholiques romains, 6 p. 100; juifs, 12 p. 100. Comment s'étonner, dès lors, que Riga possède 10 églises évangéliques, 1 église réformée, 1 église anglicane, 2 églises catholiques romaines et 14 églises grecques orthodoxes, sans compter 2 synagogues ?

Entre les habitants de la ville, il n'existe pas de fusion; ils vivent dans des quartiers différents : les Allemands dans la « vieille ville » et dans le faubourg de Petrograd, les Russes dans le faubourg de Moscou et les Lettes dans celui de Mitau. Mais on aurait tort de conclure de là à des différences



La Tour du Poivre, à Riga, dernier vestige des murs de la ville. (Les meurtrières y furent pratiquées en 1710.)

sensibles entre les quatre parties dont l'ensemble constitue la ville de Riga; avec leurs maisons de bois, leurs fabriques (toute la vie industrielle de Riga est concentrée dans les faubourgs) et leurs rues larges et régulières, les faubourgs se ressemblent tout à fait. Ils contrastent, par contre, avec la « vieille ville », le centre des affaires, — d'aspect moyenageux, aux rues étroites et tortueuses, aux massives maisons de pierre. Là se trouvent les curiosités de la cité et ses vestiges des temps passés : l'église Saint-Pierre et la cathédrale, bâties au XIIIe siècle, comme aussi l'église Saint-Jacques, l'ancien château du grand maître des Chevaliers Porte-Glaive (fin du XVe s. et début du XVIe), la curieuse maison de la Corporation des Têtes Noires (XIIIe s.), etc.

Bien que Riga soit le chef-lieu du gouvernement de Livonie, comme aussi le chef-lieu d'un district de 62.223 kilomètres carrés, bien que ce soit le quartier général du quatrième corps d'armée, la résidence de l'archevêque grec orthodoxe de Riga et Mitau et celle d'un archevêque catholique, le siège d'un consistoire général évangélique, etc., là ne réside point le grand intérêt de cette ville. Cet intérêt, il faut le chercher non point dans l'importance administrative de Riga, mais dans sa valeur économique.

Riga est une ville d'eaux; mais elle est beaucoup plus : elle est une ville industrielle, grâce à ses nombreuses fabriques de draps et de lainages, de soieries, de cotonnades, de bougies, de machines, de spiritueux, grâce à ses scieries, ses huileries, ses minoteries, grâce à ses brasseries, dont la bière est très répandue en Russie. Enfin, et surtout, Riga est une des grandes villes commerçantes de la contrée, son troisième port (après Petrograd et Odessa) et la cité la plus commerçante des bords de la Baltique. Naguère, elle se plaçait au quatrième rang parmi les ports de commerce de tout l'immense empire russe d'Europe et d'Asie, et était devancée par Revel; à la fin du XIXe siècle, elle a gagné une place et s'est substituée à Revel, immédiatement derrière Odessa. Cela tient surtout aux modifications apportées aux conditions de navigabilité de la Duna et aux progrès de l'outillage économique de la Livonie. Riga avait beaucoup souffert de l'ouverture (en 1884) du canal maritime de Cronstadt à Petrograd, comme aussi de l'existence d'une barre à l'embouchure de la Duna : force était aux navires d'un fort tonnage de s'arrêter à 15 kilomètres en aval, au port de Dunamunde, c'est-à-dire à l'embouchure même du fleuve. Aujourd'hui, le cours inférieur de la Duna est accessible aux navires d'un tirant d'eau de 6 mètres jusqu'aux quais mêmes de Riga; la ville a bénéficié, d'autre part, de la construction du chemin de fer qui, depuis 1897, relie les quais de son port à Rybinsk et au réseau navigable du Volga par Pskof; d'autres voies directes sont lancées vers Vilna et Kovno. De tout cela est résulté un réel essor commercial de Riga, où, depuis 1897, le mouvement du port, construit de 1850 à 1861 et accessible aux navires pendant les 236 jours de l'année où il est libre de glaces, dépasse annuellement un million de tonnes. Les envois de chanvre, de céréales, de bois, y atteignent une valeur plus grande que les arrivages de charbons, de cokes et de coton; le mouvement commercial deviendra bien plus grand encore, le jour où auront été réalisés les grands projets conçus pour l'amélioration des voies navigables de la Russie et adoptés par la Commission interministérielle de 1911 : canalisation de la Duna entre Riga et Vitebsk, grâce à la suppression des rapides qui existent en aval de Jakobstadt, — jonction de la Duna à l'embouchure de la Néva par les voies navigables en partie existantes (de Vitebsk à Petrograd), — jonction de la Duna au Dnieper par un canal de Vitebsk à Orcha et à la Berezina canalisée.

Riga, que protège du côté du golfe de Livonie le fort de Dunamunde, établi à l'embouchure de la Duna, sur la rive droite du fleuve, au confluent de l'Aa de Courlande ou Bolder-Aa (qu'il est question de canaliser jusqu'en amont de Mitau), l'opulente Riga compte actuellement plus de sept siècles d'existence. Elle a été fondée en 1200 et enceinte de murs par Albert de Buxhoewden, le troisième évêque de Livonie (1198-1229); il en fit sa capitale et y installa, dès 1201, l'ordre des Chevaliers Porte-Glaive, des Frères de la milice du Christ, qu'il venait de créer et auxquels le pape Innocent III donna les statuts des Templiers. Ainsi, de bonne heure, Riga prit une réelle importance. Siège d'un archevêché dès 1255, elle entra, au XIIIe siècle, dans la Ligue hanséatique et acquit très vite, grâce au commerce, une grande prospérité. Elle embrassa la Réforme en 1522 et secoua, tôt après, le joug de ses évêques (1525), puis adhéra en 1541 à la Ligue de Smalkalde; mais elle ne tarda pas à tomber sous la domination polonaise (1547). Abandonnée au royaume de Pologne en 1561, elle garda du moins tous ses privilèges antérieurs, que Gustave-Adolphe de Suède lui confirma, après l'avoir enlevée aux Polonais (1621). Un peu plus tard, après l'abandon des prétentions polonaises sur la Livonie (traité d'Oliva, 1660), Riga fut même érigée par Charles XI de Suède en capitale du duché de Livonie, et elle le resta depuis lors, sous la domination des Russes, qui, après l'avoir vainement assiégée en 1656 (comme les Saxons et les Polonais en 1701), s'en emparèrent en 1710 et la gardèrent avec la Livonie au traité de Nystadt (1721). Bombardée en 1812 par les Franco-Prussiens de Macdonald, bloquée en 1854 par les Anglais, pendant la guerre de Crimée, Riga (où naquit en 1836 le grand explorateur africain Georges Schweinfurth) n'a plus eu d'histoire depuis cette époque jusqu'à la guerre actuelle, sauf celle de ses agrandissements, de la construction de son port, de la destruction de ses vieux remparts (1858) et de ses progrès économiques.

Elle a eu, par contre, depuis le commencement de la guerre européenne de 1914, une histoire mouvementée. Dès l'été de 1915, en effet, les Allemands ont fait de Riga un de leurs buts d'opérations, quand, après avoir victorieusement franchi la frontière de la Prusse orientale (mai), ils se sont avancés, sous la conduite du maréchal Hindenburg, à travers la Courlande (juillet). Ils ont alors menacé la capitale de la Livonie, et par terre et par mer; mais ils ont été bientôt tenus en échec des deux côtés et, dès lors, pendant deux ans, campé dans les marécages de l'Aa, presque en vue des faubourgs de la ville. Aussi, en prévision d'attaques éventuelles, Riga fut-elle évacuée et débarrassée de tout ce qui avait une valeur industrielle, économique et administrative, tandis que les Russes fortifiaient la ligne de Pskov, qui va de la Narova à la Velikaïa-Rieka, en passant par le lac Peïpous. C'est dans de telles conditions, sans autrement essayer d'assurer Riga contre toute attaque et de refouler l'adversaire loin de la ville, que se passa toute l'année 1916, comme aussi une bonne partie de 1917 : les Russes sentaient leur situation précaire, malgré la multiplicité et la puissance de leurs retranchements, par suite de leur infériorité en artillerie lourde; ils savaient que, le jour où les Allemands voudraient attaquer sérieusement Riga, ils s'en rendraient les maîtres.

C'est ce qui est arrivé en septembre 1917. Après avoir, dès le milieu d'août, préparé leur offensive, les Allemands préludèrent à leur attaque effective le 9/22 août, le long de la voie ferrée Tukkum-Riga : bientôt après, apparurent des croiseurs et des chalutiers-dragueurs, à l'entrée du golfe de Livonie; mais c'est le 19 août/1er septembre seulement que la bataille se déclencha vraiment. Alors, 400 à 600 canons allemands, dont beaucoup du calibre de 8 à 9 pouces, réduisirent au silence les 180 canons des Russes, dont les plus nombreux étaient d'un calibre très inférieur (3 pouces). Tirant de manière très précise, sur des buts connus, repérés depuis longtemps et réglés encore par des aviateurs montés dans des appareils blindés, ces canons anéantirent en quatre heures toutes les batteries russes d'Ixkull; puis, se tournant contre les tranchées où étaient blottis les soldats russes de la 186e division, ils écrasèrent l'ennemi sous une pluie de projectiles



Une rue de Riga, avec la Tour de Pierre.

asphyxiants. Par les ponts de bateaux lancés sur la Duna, les fantassins allemands partis d'Illukst franchirent ensuite ce fleuve et la Petite Egel et, malgré leur infériorité numérique (1 contre 3), contraignirent les Russes à la retraite, en dépit de la vaillante défense des brigades lettonnes. Cependant, les canons allemands s'étaient tournés contre Riga même; le 21 août/3 septembre, au matin, les vainqueurs pénétrèrent dans la capitale de la Livonie.

Poursuivant sans arrêt leurs succès, les Allemands attaquèrent les colonnes russes qui venaient d'évacuer Riga; ils les empêchèrent de tenir entre la Grande Egel et l'Aa et les contraignirent de se retirer loin dans l'est de la ville, derrière la rivière Intsoupé et dans une série de villages qui vont rejoindre bien au sud, au camp retranché de Friedrichstadt, l'ancien front de la Duna (23 août/5 septembre). Alors, satisfaits pour un temps de leurs nouveaux succès du côté russe, les Allemands s'en tinrent là et se fortifièrent sur le terrain gagné à l'est de Riga et de Dunamunde, prise par eux au lendemain même de la conquête de la capitale de la Livonie (4 septembre). Leur objectif était pleinement atteint, puisque, à son heure et sans grandes difficultés, le général von Hutier s'était emparé de Riga et avait avancé d'une étape nouvelle dans la conquête des provinces russes de la Baltique.

On a, naturellement, rendu les perturbations causées par la révolution russe responsables de ce nouvel échec; indéniablement, l'ébranlement de la discipline et les intrigues nouées, parmi les soldats russes, par les révolutionnaires à la solde de l'Allemagne y sont pour quelque chose, mais il faut tenir compte aussi, et dans une large mesure, de la supériorité écrasante des Allemands en artillerie et dans toutes les armes techniques. Là semble bien être, en fin de compte, la cause essentielle de la nouvelle défaite des Russes. — HENRI FROIDEVAUX.

ripoliniser (rad. *ripolin*) v. a. Peindre au ripolin : *Le Touring-Club* RIPOLINISE *les pensions de famille perdues au fond des montagnes* (Oct. Mirbeau). || On dit aussi **ripoliner** : RIPOLINER *un mur*.

sismothérapie n. f. (du gr. *seismos*, secousse, et *therapeia*, traitement). Traitement de certaines maladies au moyen de vibrations rapides et régulières que l'on imprime soit à l'organisme, soit à une partie limitée du corps.

— Encycl. Les vibrations ou, pour parler plus exactement, les trépidations ont été employées depuis longtemps, d'une manière empirique, contre certaines maladies nerveuses et, en particulier, la maladie de Parkins (ou paralysie agitante). On avait aussi imaginé un casque et un fauteuil trépidants, qui ont rendu d'appréciables services. Aujourd'hui, s'étant mieux rendu compte du mécanisme de l'action thérapeutique vibratoire, on a recours à des appareils vibrants d'une grande régularité, mus par l'électricité et donnant de 2.500 (appareil de Graiffe) à 15.000 tours (appareil de Bourcart) à la minute. Ce sont les appareils dits *à sismothéropie* de la série F.

Les indications de la sismothérapie sont déduites des considérations suivantes. D'après les expériences de Soula (de Toulouse), les vibrations mécaniques exercent une action excitante sur les cellules nerveuses; elles augmentent l'activité des échanges et tendent à régulariser le fonctionnement de ces dernières. Par conséquent, dans les affections où le système nerveux est altéré, troublé et déréglé, la sismothérapie peut, et doit, donner de bons résultats, à la condition, toutefois, comme le recommande Baudisson, que les vibrations soient isochrones, constituées par un frémissement doux, plutôt que par une série de secousses et, enfin, atténuables suivant les besoins. C'est pourquoi on a actuellement abandonné presque complètement les vibrations manuelles, sauf quand il s'agit simplement d'exercer une forme de massage, dans des cas qui, la plupart du temps, restent en dehors de ceux que vise spécialement la sismothérapie.

Dans les appareils de Gaiffe et de Bourcart, mus par un moteur électrique, les vibrations sont transmises à un manche flexible en acier, à l'extrémité duquel viennent se fixer des pelottes, tampons ou axes en caoutchouc, que l'on applique sur la région à traiter. Dans l'appareil de Baudisson, une lame d'acier est mise en vibration par un électro-aimant; cette lame transmet ses vibrations à une tige qui lui est perpendiculairement fixée et dont, seul, le bouton terminal est appliqué au point voulu.

Les vibrations sont communiquées aux éléments nerveux par les os, les ligaments et les tendons, meilleurs conducteurs que les tissus musculaires, cellulaires ou adipeux. Quand on veut mettre en vibration la totalité du système nerveux, on promène le bouton terminal de la tige vibrante sur les apophyses épineuses de toutes les vertèbres, en remontant jusqu'à l'occiput pour atteindre l'encéphale; quand on ne veut atteindre qu'un segment particulier du névraxe, on applique le bouton terminal sur l'apophyse épineuse de la ou des vertèbres correspondantes, en se guidant alors sur les localisations médullaires établies par Babinski ou par Abrams (de San-Francisco). Quand il s'agit de maladies chroniques de la moelle, ou bien de destructions pathologiques des nerfs dans les membres ou ailleurs, le bouton terminal doit être appliqué de préférence sur les tendons correspondants, de manière à intervenir par voie réflexe et à revivifier les éléments nerveux voulus.

Nombreuses sont les affections qui ressortissent à la sismothérapie; en dehors des états neurasthéniques et psychasthéniques, de la paralysie agitante, de la parésie et de l'atrophie musculaire, des impotences fonctionnelles consécutives à des traumatismes, etc., on peut citer : certaines affections cardiaques, la tachycardie, notamment la constipation, la dysménorrhée douloureuse, etc.

Les contre-indications de la sismothérapie sont les états d'inflammation ou d'irritation de la moelle. — Dr G. Laumonier.

staurothèque (du gr. *stauros*, croix, et *thêkê*, récipient) n. f. Archéol. byzant. Reliquaire contenant une parcelle de la vraie croix : *Les* staurothèques *ont généralement la forme d'une croix à double traverse enchâssée dans un riche coffret. La plus remarquable est la* staurothèque *de Limbourg, un vrai chef-d'œuvre de l'art byzantin.* (Charles Diehl.)

tract (mot anglais emprunté du lat. *tractus*, pris dans le sens de « développement continu ») n. m. Petit traité (feuille ou brochure) sur une question politique ou religieuse, que l'on distribue abondamment dans le public pour influencer son opinion : *Les Allemands répandent parmi les Alliés des* tracts *préconisant une paix sans victoire.*

trottinette (*tro-ti-nè-te*) n. f. Jouet d'enfant, consistant en une planchette montée sur roues et munie d'une tige articulée, terminée par une poignée, qui commande la roue d'avant et sert de gouvernail. (Pour mettre l'appareil en mouvement, l'enfant pose un pied sur la planchette, tient en main le levier de direction et repousse le sol de l'autre pied. Quand il a obtenu une vitesse suffisante, il pose les deux pieds sur la planchette et se donne l'illusion, pendant quelques secondes, d'être sur un véhicule automobile) : *Le principe de la* trottinette *est analogue à celui des célérifères et des draisiennes de jadis.* || Syn. patinette.



Trottinette ou patinette.

Vaillantes (les), par Léon Abensour (Paris, 1917). — L'héroïsme, le dévouement et le labeur des femmes françaises et alliées pendant la guerre mondiale ont inspiré déjà plusieurs livres et de nombreux articles de journaux ou de revues. Il manquait un travail d'ensemble, une étude historique et sociologique. Tel est l'ouvrage de Léon Abensour, historien de profession, observateur attentif et bienveillant du mouvement féminin dans la société moderne, à qui l'on doit *le Féminisme sous le règne de Louis-Philippe et en 1848*, paru en 1913. L'expérience de deux années et demie de guerre lui a paru suffisante pour classer des faits, définir des tendances et hasarder quelques idées générales. Ses documents sont abondants et sûrs, ses conclusions prudentes. La rigueur de la méthode ne lui impose pas l'austérité du style, qui est limpide, alerte et gracieux sans préciosité, comme il sied au partisan d'un féminisme raisonnable. Aucune trace de passion politique. Barthou lui dit avec raison dans sa préface :

Pour vous incliner devant une robe, riche ou pauvre, laïque ou confessionnelle, il vous a suffi de savoir qu'elle était portée avec dignité.

Dans la première partie du livre intitulé *les Françaises et la Vie de France*, l'auteur commence par rappeler la situation de la femme française avant la guerre et les causes qui ont grandi son rôle social au cours du xixe siècle : développement de la grande industrie, cherté croissante de la vie, crise du mariage, progrès de l'instruction féminine, multiplication des « isolées » et des « déclassées ». Les revendications féministes, d'abord effets de toutes ces causes, en ont ensuite augmenté la puissance. A la veille de la guerre, le féminisme français était encore mal connu du public, mais possédait déjà une organisation féconde. Il tenait des congrès, fondait des journaux : « la Fronde », « l'Entente », « la Française », « l'Equité », etc., distribuait des tracts et s'efforçait d'agir. Ses principaux groupements étaient : la *Ligue française pour le droit des femmes*, l'*Egalité*, le *Conseil national des femmes*, l'*Union française pour le suffrage des femmes*, la *Vie féminine*. Il était « intellectuel et bourgeois », à la différence du féminisme anglais, qui avait pénétré davantage dans la masse populaire.

La guerre survint. Les femmes n'eurent plus à soutenir leurs droits : la force des choses leur imposait des devoirs, et l'heureuse pratique de ces devoirs semble avoir consacré des droits futurs. Elles ont dû remplacer les hommes dans les travaux mêmes où ils se croyaient indispensables et dans les postes qu'ils s'étaient réservés.

Elles ont labouré la terre, tourné des obus, conduit des automobiles et des tramways, enseigné dans les lycées, collèges et écoles de garçons, présidé des conseils municipaux, administré des villes sous le feu de l'ennemi.

Des gens, épris de merveilleux, ont crié au miracle. Abensour prouve fort bien que c'est faire injure à la femme française d'avant la guerre. Les poupées ne se sont pas transformées soudain en héroïnes. La guerre n'a pas supprimé la coquetterie qui s'étale encore dans certaines excentricités de la mode. Elle a seulement révélé des volontés et des énergies latentes, mis au jour des trésors de zèle et de dévouement qui demeuraient sans emploi dans l'état social antérieur. La guerre n'a pas non plus donné des cœurs de Spartiates ou de Romaines aux mères et aux épouses françaises. La perte d'un fils ou d'un mari ne les gonfle pas d'un orgueil cornélien. La pudeur du silence couvre leurs douleurs.

Dans l'élan général qui a emporté les femmes de France, les groupements féministes ont joué un rôle particulièrement actif : l'*Union française pour le suffrage des femmes* envoie des vêtements, des remèdes et des douceurs aux soldats originaires des pays envahis; la *Française* a créé des salles-abris, avec distractions honnêtes et boissons hygiéniques pour les soldats convalescents. Le *Conseil national* et l'*Union fraternelle* ont voulu éviter le morcellement du domaine familial aux enfants des militaires et marins tués à l'ennemi et leur assurer un bien insaisissable. Leurs démarches ont provoqué l'envoi d'une circulaire du ministre de la justice (mars 1915), qui est un acheminement vers ce but. L'*Assistance aux dépôts d'éclopés*, l'*Œuvre du soldat convalescent*, la *Lingerie du soldat*, la *Serviette du soldat*, le *Vêtement du prisonnier de guerre*, l'*Office de renseignements pour les familles dispersées*, l'*Association pour l'aide fraternelle aux réfugiés et évacués alsaciens-lorrains* émanent aussi d'initiatives féminines. L'action persévérante des femmes, secondée par l'état de guerre, a fait cesser une iniquité monstrueuse en obtenant la fixation d'un minimum de salaire pour les ouvrières à domicile (lois du 22 mai et du 10 juillet 1915). La reprise de l'industrie française après la guerre a préoccupé également les sociétés féministes. Le comité de la *Vie féminine* s'est entendu avec le Touring-Club pour ouvrir une école hôtelière : avant l'ouverture des hostilités, le personnel des hôtels de France comprenait 88 p. 100 d'Allemands! L'industrie du jouet était devenue une spécialité allemande. Une *Fédération du jouet français* a été fondée par des femmes et des expositions de nos jouets organisées à Paris et dans les principales villes des Etats-Unis.

Le chapitre sur l' « Internationale féminine » est particulièrement curieux. L'auteur nous montre que l'attitude des groupes féministes, avant et pendant la guerre, a été de tous points semblable à celle du parti socialiste. Les féministes ont connu les illusions du pacifisme. Aussi l'Allemagne a-t-elle voulu faire servir à ses fins politiques l'*Alliance internationale pour le suffrage des femmes*, comme elle a tenté d'utiliser à son profit l'Internationale socialiste. Elle a d'abord multiplié chez elle, chez ses alliés et chez les neutres, les manifestations féminines en faveur de la paix. Puis les féministes hollandais ont lancé l'idée d'un congrès international à La Haye. Mais la principale association féministe d'Angleterre désapprouva toute participation au congrès. Les Russes ne donnèrent pas leur adhésion. Les Serbes la refusèrent énergiquement. Les féministes françaises notifièrent leur abstention aux organisatrices et rédigèrent un manifeste où elles déclaraient ne pouvoir reprendre le travail commun qu'après la restauration du droit violé.

La seconde partie de l'ouvrage : « Face à l'ennemi », et la troisième : « Chez nos alliées », sont surtout des recueils d'actions héroïques, touchantes ou douloureuses, habilement groupées et accompagnées de remarques suggestives. Nous relèverons seulement quelques faits généraux : la propagande des suffragettes anglaises en faveur des enrôlements et du travail dans les usines de guerre (le changement de l'opinion en faveur du service militaire obligatoire serait dû en partie aux femmes d'Angleterre); l'influence heureuse des femmes de l'aristocratie anglaise sur toutes les œuvres de guerre; la formation de corps d'armée britanniques, entièrement composés de femmes, qui furent employées, en France, aux services de l'arrière et parfois même en première ligne, pour les communications télégraphiques et téléphoniques (c'est la réalisation d'une idée qui fut chère à Mme Dieulafoy); la campagne meurtrière des infirmières écossaises en Serbie; enfin, la présence de femmes relativement nombreuses dans les formations combattantes de la Russie : quatre cents femmes ou jeunes filles ont servi dans les Cosaques de l'Oural.

L'auteur refuse de « s'égarer sur le fuyant terrain des anticipations ». Les circonstances de la guerre ont-elles développé chez la femme le goût de l'indépendance ou le regret du foyer dispersé? Il ne saurait l'affirmer. Mais il n'hésite pas à dégager une leçon de la dure expérience d'aujourd'hui : toute fille, même riche, devra désormais apprendre un métier qui la mette à l'abri du besoin en cas de revers. « Collaboratrice dans la bonne fortune, remplaçante dans la mauvaise, telle devrait être l'épouse de demain ». En outre, il lui paraît juste « de n'interdire à la femme, parce que femme, aucun des emplois dont une expérience de plus de trois ans l'a montrée capable ». Que les hommes ne craignent pas la concurrence! Après la guerre, les bras seront rares et les mutilés nombreux. La main-d'œuvre féminine sera partout nécessaire, à moins qu'on ne veuille faire appel aux étrangers.

Les femmes ont été admises dans les commissions administratives des bureaux de bienfaisance, dans les comités agricoles, dans le comité du travail féminin. Plusieurs ont exercé en fait des fonctions municipales. Ne serait-il pas équitable de leur accorder sinon le vote politique, dont la plupart ne se soucient guère, du moins le vote municipal, conformément à un projet de loi récemment déposé? C'est l'opinion de Léon Abensour. Ainsi la guerre, odieuse aux femmes, aurait servi la cause du féminisme. — Maurice Enoch.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant* : L. Grosley.



La Lande (*Les Sangliers*).

N° 131. — Janvier 1918

alchimie n. f. — Le mot *alchimie* désigne l'ancienne chimie et, particulièrement, l'art supposé de la transmutation des métaux en or et en argent.

— Encycl. On a souvent confondu la signification du mot *chimie* avec celle de la « chrysopée » des anciens livres. La chrysopée contenait les principes de la fabrication de l'or, de même que l'argyropée exposait les méthodes de production artificielle de l'argent.

L'alchimie a des prétentions plus élevées et plus étendues : elle se définit « la science de la vie dans les trois règnes ». Sa philosophie n'est, d'ailleurs, pas limitée à l'étude des actions humaines au cours de la vie terrestre, car elle s'efforce de suivre l'âme après son passage du plan matériel au plan divin.

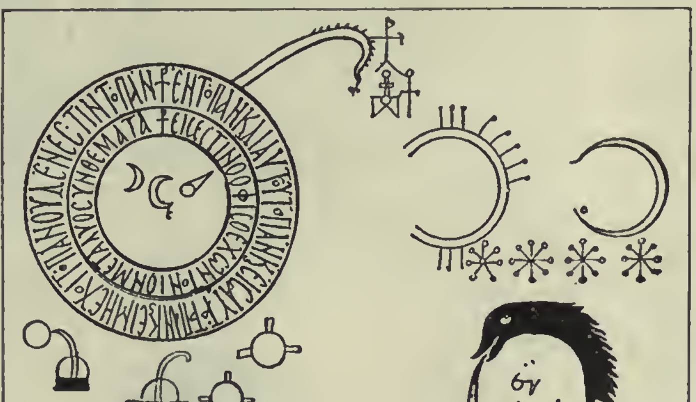
L'étymologie du mot est incertaine. Les égyptologues y trouvent le préfixe arabe *al* (article « le ») et la racine *chemi*, exprimant le lieu d'origine de la science par excellence : « Chemi » (terre de Cham). L'origine revendiquée par les hellénistes est moins nuageuse. Elle est restrictive, car elle semble limiter les opérations alchimiques aux seuls travaux d'une métallurgie spéciale. Le verbe grec χεμω, je fonds, en serait la racine, comme dans le mot « chyme ». L'alchimie ne serait, alors, que l'art de fondre les métaux et de les suivre dans leur évolution. On peut, enfin, citer une troisième étymologie, fabuleuse celle-là, bien que remontant seulement au IIIe siècle de notre ère. Elle est due à Zosime le Panopolitain, le plus ancien des chimistes connus. Zosime affirme que, parmi les mauvais anges qui entreprirent de diminuer l'omnipotence du Créateur, il s'en trouva pour s'éprendre des filles des premiers hommes. Continuant l'œuvre néfaste du serpent d'Eden, ils voulurent donner à la créature humaine la science qu'elle ignorait. Le document qu'ils composèrent pour cette fin était symbolisé par le mot *Chema*, qui exprime la totalité de la connaissance des œuvres et des lois de la nature.

Si l'alchimie est la plus ancienne des sciences, elle en est aussi la plus complexe et la plus étendue.

Tous les arts occultes procèdent de ses doctrines. La transmutation d'un métal ordinaire en un métal plus noble ne peut être considérée que comme une de ses branches, voire une de ses conséquences.

Toutefois, Zosime consacre d'importants passages de ses œuvres à la production artificielle de l'or. C'est le polygraphe grec du VIIIe siècle, Georges le Syncelle, qui nous expose sa doctrine tirée de son livre *Imouth:* l'homme est une parfaite réduction de l'univers, un microcosme. Il est donc doué des mêmes propriétés créatrices que le macrocosme (univers). Il peut faire germer la substance vivante sous l'une de ses formes et la développer jusqu'aux limites extrêmes fixées par le Créateur. Le grain de sénevé de l'Ecriture produit un arbuste vigoureux, porteur d'innombrables semences. L'or engendre l'or suivant la même loi, et l'homme récoltera la moisson précieuse s'il sait imiter la nature en ses œuvres fécondantes et transformatrices.

L'alchimie est donc la science des secrets de la nature. Les modernes ont adopté sans restriction cette définition des anciens. Ils la complètent même en précisant le but des investigations humaines dans chacun des trois règnes. L'alchimie est thérapeutique lorsqu'elle s'applique à dégager les quintessences vitales qui empêchent l'enveloppe charnelle de se désagréger. Elle est palingénésique lorsque, par ses procédés, elle substitue la vie qui commence à la vie qui s'achève, dans le règne végétal principalement. Elle pratique alors les greffes et les marcottes, pour assurer la continuité de l'existence des plantes. Elle est chimique lorsque, ayant ramené un métal quelconque à l'état originel unique, elle provoque son évolution et le fait passer par les phases où se fixeront la couleur et la densité désirées. Les alchimistes du moyen âge affirmaient même que leur science confinait à l'herméneutique sacrée, sur laquelle repose la Transmutation par excellence, c'est-à-dire celle qui change le pain et le vin en chair et sang divins.



Chrysopée de Cléopâtre. — A. *Ouroboros*, serpent ou dragon qui se mord la queue, symbole de l'œuvre qui n'a ni commencement ni fin. (Il était pourvu de trois oreilles, figurant les trois vapeurs sublimées et de quatre pieds, qui représentaient les quatre corps ou métaux fondamentaux.)

Le simple énoncé des principales études de l'un des plus grands alchimistes connus, Albert Theutonius, né en Souabe au XIIe siècle, met en relief l'ensemble des connaissances que devait posséder l'homme qui se livrait au « grand œuvre » : *Speculum astronomicum* (Miroir astronomique); *De vegetalibus et plantis; De mineralibus; De morte et vita,* etc., et enfin *De alchimia libellus*, dans lequel il expose que « l'homme est la fin de toute chose naturelle, parce que toutes les choses ont été faites pour son usage. Il peut donc tout produire, s'il a su pénétrer le sens des causes ».

Le grand œuvre étant la recherche des moyens de perpétuer la vie, il n'est pas étonnant que certaines définitions le limitent, par synecdoche, à la production de la pierre philosophale ou à celle de la « panacée ». La panacée est destinée à assurer la continuité de la vie, en dépit des maladies, sans en excepter la plus redoutable, la caducité. Elle est constituée par l'or potable, c'est-à-dire par l'or chimiquement et alchimiquement pur.

Le double but de cette branche de la science apparaît donc nettement. Il consiste à doter les hommes du métal qu'ils convoitent si âprement et à leur rendre le moyen d'atteindre une longévité perdue depuis les temps bibliques.

Les anciens exposaient ainsi les principes de la transmutation : tous les corps sont formés d'une substance unique, elle-même composée de soufre, de mercure et de sel, qu'il ne faut ni confondre avec les matières ordinaires portant ces noms, ni avec le soufre, le mercure et le sel philosophiques. Un quatrième agent s'ajoute aux trois autres pour leur donner la vie : c'est le *fermentatif*, dont nous expliquerons plus loin le rôle indispensable.

Il n'est pas inutile de noter l'importance que les alchimistes de toutes les époques ont attribuée aux influences cabalistiques des Nombres. Le Ternaire symbolise la synthèse de la création, c'est-à-dire qu'on trouve le nombre *trois* dans tout ce qui est appelé à participer à l'existence universelle. Pour que la substance puisse être douée de vie, trois éléments sont indispensables. Ce sont :

le soufre alchimique (carbone), qui donne la densification.

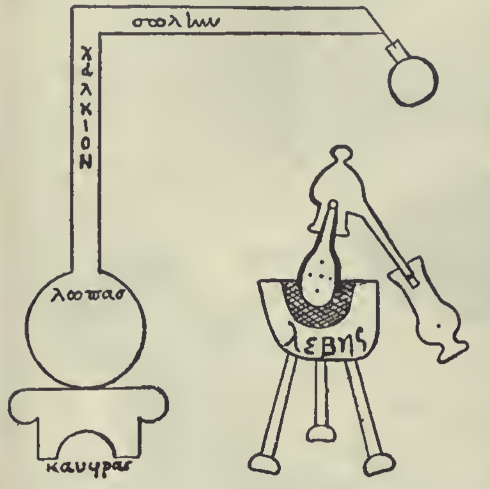
le mercure alchimique (hydrogène), qui détermine la volatilisation.

le sel alchimique (oxygène), agent de résolution capable de ramener le soufre et le mercure à l'état de corps simples.

Mais l'aboutissement de tout effort est symbolisé par le Quaternaire, graphiquement représenté par le carré, parce que *quatre* est le nombre de l'harmonie, de la durabilité, sinon de l'immortalité. C'est par quatre lettres que l'Ecriture désigne Dieu : יהוה (yé, h, ova, h, d'où *Jéovah*), le suprême Créateur. La vie durable et la beauté seront donc obtenues

par l'adjonction d'un quatrième élément qui fixera l'évolution à son terme définitif.

Transmuter un métal ordinaire en un métal plus noble, c'est augmenter sa densité et lui faire prendre une couleur approchant le plus possible du jaune. Pour obtenir ces résultats, il faut extraire du métal considéré des éléments d'hydrogène et



1. Dessin d'un appareil distillatoire, tiré des ouvrages de Zosime. 2. Alambic de Synésius.

les remplacer par des éléments d'oxygène, car la densité et la couleur sont fonctions de la quantité de sel et de soufre alchimiques entrant dans la composition du corps soumis à la transmutation.

L'état qualifié « or » est la limite supérieure de l'évolution. L'antimoine, au contraire, est de couleur blanche (bleuâtre) et de densité minime, parce que ses éléments dominants sont hydrogénés, c'est-à-dire issus du mercure alchimique. (Il ne faut pas oublier que l'argent à l'état natif n'est pas blanc.)



Symbole alchimiste du parvis de Notre-Dame de Paris.

La substitution des éléments atomistiques est obtenue par la projection, au sein du métal, d'un agent de fermentation auquel on a donné le nom de *pierre philosophale*. Son action est en tout point comparable à celle d'une levure introduite dans une matière organique. Pour comprendre son rôle, il est nécessaire de se reporter aux deux principes essentiels de la philosophie alchimique : 1° la matière, qui est une, évolue ; 2° la vie renaît de la putréfaction.

Il est intéressant de remarquer que ces propositions, rejetées par la science moderne, ont reçu une sorte de consécration nouvelle depuis la découverte du radium. Comparons-les, par exemple, aux conclusions du Dr Gustave Le Bon, à la suite de son étude sur *l'Evolution de la matière* :

1° La matière, jusqu'à présent envisagée comme inerte, est un immense réservoir d'énergie — énergie intra-atomique — qu'elle peut dépenser sans rien emprunter au dehors.

2° C'est de l'énergie intra-atomique, qui se manifeste pendant la dissociation de la matière, que résultent la plupart des forces de l'univers : électricité et chaleur solaire, notamment.

3° La radio-activité est la propriété de tous les corps sans exception, mais à des degrés différents.

On peut, sans aucune témérité, rapprocher ces théories toutes récentes des principes de la philosophie alchimique et, en particulier, de celui de l'hylozoïsme (v. ASTROLOGIE, page 274). On pourrait même les considérer comme l'exégèse scientifique de l'adage latin : *mens agitat molem*.

Pour imiter rapidement le lent travail de la nature, l'homme devra provoquer à son gré les changements d'état caractérisant l'évolution et produire en temps voulu la fermentation indispensable. Pour réveiller le côté sporadique du métal d'apparence inerte, il s'efforcera de donner la vie à ses éléments constitutifs ; autrement dit, d'obtenir le soufre, le mercure et le sel *philosophiques*. Le soufre philosophique est rouge pourpre. Il est extrait de l'or réduit en chaux. Le mercure provient du bichlorure de mercure. Il est liquide et fluorescent. Le sel philosophique, de couleur blanche, a pour base le sel marin et est recueilli en petits cristaux réfringents. Combinés suivant une formule alchimique, ces trois éléments constituent la pierre philosophale.



Roger Bacon. (Biblioth. nat.)

Le processus des opérations est le suivant : les trois corps philosophiques sont enfermés dans un matras ovoïde (œuf philosophique), qui est ensuite introduit dans un fourneau à réverbère, autrefois appelé *athanor*. Sous l'action du sel, le soufre et le mercure entrent en putréfaction. Après quelques mois de cuisson, on retire de l'œuf un composé rouge, sous forme de sel, qui est l'*élixir de vie* pour les trois règnes.

L'élixir, ou panacée, ne possède pas de vertu créatrice. Il ne pourrait rendre la vie ni à un végétal ni à un animal déjà désagrégés par la mort. Mais c'est le tonique idéal, capable de rendre à l'économie l'activité solaire, perdue ou consommée. C'est surtout le ferment de tous les métaux. Mêlé à l'or chimiquement pur, il donnera la « poudre de projection », qui hâtera l'évolution du métal jusqu'à sa maturité, jusqu'à son état définitif, qui est l'or.

Le secret de la transmutation réside tout entier dans la formule de l'élixir et, par conséquent, dans celle de la poudre de projection. Bien qu'elles soient exprimées en langage hermétique, les règles à observer pour mener à bien la « coction » du métal à transformer sont toujours compréhensibles dans les traités d'alchimie. Il suffit, pour les traduire, de connaître les correspondances astrologiques, c'est-à-dire les influences attribuées aux planètes d'après les caractères mythologiques des dieux dont elles portent les noms. Les couleurs prises par la masse en fusion fournissent aussi des repères bien déterminés. Mais les proportions cabalistiques à donner aux éléments de la pierre philosophale avant de les introduire dans l'œuf, la durée de chacune des phases de la cuisson, l'incorporation dans le mélange d'une certaine substance, à un moment propice et seulement à ce point critique, sont autant de mystères à peu près impénétrables. Les propriétés transformatrices de la pierre philosophale sont, d'ailleurs, variables suivant le degré de perfection auquel l'opérateur l'a poussée. Le premier degré (rouge pâle) transmute en or pur un poids de métal égal au poids de la pierre. Le dernier degré (rouge pourpre) permet d'obtenir la métamorphose en or pur d'un poids de métal vulgaire dix mille fois plus grand que celui de la pierre...

Notre Bibliothèque nationale possède un grand nombre de manuscrits et d'ouvrages traitant de la science alchimique. Les personnages de l'antiquité le plus souvent cités sont : Platon, Aristote, Hermès, Jean l'Archiprêtre, Zosime le Grand, Synésius, Olympiodore, Dioscoris de Thérapis, Cléopâtre (femme de Ptolémée), Théophraste, Archélaüs, Claudien, etc. Quant aux doctrines, qui ont peu varié jusqu'à nos jours, elles ont pour base la théorie d'Empédocle sur les quatre éléments. Le plus ancien des textes alchimistes est probablement le papyrus grec de Leyde, trouvé dans un tombeau de Thèbes. Il contient non seulement des formules magiques, mais encore des procédés industriels de teinture et d'alliage et aussi de recettes médicales.



Berthold Schwartz. (Biblioth. nat.)

Le métal *asem*, dont il est question dans ce vénérable document, est vraisemblablement celui que les Latins nommaient *electrum*, c'est-à-dire un alliage d'or et d'argent où ce dernier entrait pour un cinquième (Pline). Jusqu'à Néron, toutes les monnaies jaunes étaient en *electrum*. Le fils d'Agrippine fut le premier qui exigea de l'or pur pour la frappe de son impériale effigie. (L'*asem* ou l'*electrum* ne doivent pas être confondus avec notre vermeil moderne, qui est de l'argent doré en surface). Les procédés alchimiques de fabrication de l'or étaient connus des Latins. Sénèque note que Démocrite savait « colorer les métaux, les ramollir et les changer d'état par la cuisson ». Toutefois, des données précises à ce sujet nous font défaut, car Dioclétien, avant de se retirer à Salone, fit détruire tous les traités d'alchimie de l'empire.

Par contre, nous connaissons d'une manière certaine la suite des opérations effectuées par les occultistes du moyen âge. Elle est telle que nous l'avons précédemment décrite. Les documents abondent, et le moins intéressant n'est certes pas celui dont nous donnons la reproduction. Chacun peut le voir sur la grande porte d'entrée de Notre-Dame de Paris, située du côté de l'Hôtel-Dieu. Il est sculpté sur une grosse pierre de milieu, face au parvis. Cambriel, alchimiste du XIXe siècle, en donne une explication qui peut être ainsi résumée :

Les besants en relief sur les trois côtés visibles du socle sur lequel se tient l'évêque sont les *natures métalliques* soumises à la transmutation, à leurs différents états. Sur la face de notre figure, ces natures sont arrivées à la phase de perfection correspondant à la fermentation, sous l'action du *dragon babylonien* ou mercure philosophique. Le dragon part de l'homme entouré de flammes, car il a été produit par lui. Ses deux serres embrassent l'athanor ; sa tête est au-dessous des pieds de l'évêque. L'athanor est au-dessus des flammes ; il contient l'œuf qui y est mis en digestion et se termine en voûte sous les pieds de la statue. L'évêque représente la vie spirituelle et physique produite ou réveillée par le mercure, et son geste dit à ceux qui le regardent :

Si vous devinez ce que je représente, taisez-vous !



Raymond Lulle, martyrisé à Bougie par les musulmans (gravure du XVIe siècle).

On peut affirmer que, depuis le Ve siècle de notre ère jusqu'à nos jours, les méthodes alchimiques n'ont subi d'autres transformations que celles résultant du perfectionnement progressif des instruments employés. Le matras de Zosime le Panopolitain, tel que nous le révèle le manuscrit de Saint-Marc, était encore en usage au moyen âge lorsque des femmes telles que Théosobie, Marie la Juive et Cléopâtre la Savante opéraient la précieuse métamorphose. On peut avoir une idée de l'étrange cuisine qui se perpétrait dans certains laboratoires lorsqu'on lit dans les mémoires du XVe siècle que deux magiciens, Larnold et Mandan, dépendaient les cadavres du gibet de Montfaucon pour les brûler et en extraire le ferment vital capable de produire l'or et le diamant. L'*auri sacra fames* de Virgile devait fatalement induire en tentation les imposteurs et les empiriques. Mais la justice était sans pitié pour les fraudeurs. Ils étaient pendus à un gibet ironiquement doré. Charles IX s'était laissé séduire par les arguments d'un certain Jean des Galans, sieur de

Pezerolles, et lui avait donné un laboratoire et cent vingt mille livres pour les premiers frais d'une fabrication d'or intense, destinée à alimenter le trésor royal. Des Galans, s'étant enfui avec la somme, fut arrêté et pendu au gibet symbolique.

Il serait injuste de classer tous les alchimistes en semblable compagnie. Beaucoup d'entre eux étaient de vrais savants, passionnés pour la connaissance plus que pour la richesse. La chimie, la pharmacopée, la thérapeutique même, leur doivent leurs premières découvertes. C'est le moine anglais Roger Bacon qui, au XIIIe siècle, établit le premier en Europe les proportions de charbon, de soufre et de salpêtre entrant dans la composition de la poudre. La poudre ne fut employée pour la guerre que lorsqu'un autre alchimiste, le moine allemand Berthold Schwartz, fit fondre les premiers canons vénitiens, en 1320. C'est encore au XIIIe siècle que vivait le chimiste et alchimiste Raymond Lulle, qui, grâce à la panacée, guérit d'un cancer une jeune fille qu'il aimait. Lulle parvint, dit-on, à la connaissance complète et fabriqua de l'or et du diamant en présence de la cour d'Angleterre. Mais il désirait si peu la fortune qu'il s'en fut en Mauritanie pour y évangéliser les infidèles et y fut massacré. Au XVe siècle, le médecin et alchimiste Paracelse introduisit en médecine l'emploi des préparations mercurielles et des sels métalliques. La plupart de ses découvertes ont été faussement attribuées à Basile Valentin, qui fut peut-être son disciple. Paracelse fit ses premières études de haute science dans le laboratoire de Fugger. C'est là qu'il trouva la formule du *cementum regale*, qui provoquait la métamorphose de l'argent granulé en or pur. Savant passionné, il ne craignit pas de brûler solennellement, à Bâle, les ouvrages de Galien et d'Avicenne. Bien qu'il professât que la connaissance de la cabale et de l'astrologie fussent indispensables au traitement des maladies, il s'efforçait de trouver des remèdes naturels pour leur guérison. Il employait l'aimant contre les hémorragies et les maladies nerveuses et fut le premier à introduire les éléments ferrugineux dans les organismes appauvris.



Paracelse (estampe du XVIIe siècle).

Il faut encore citer les deux Van Helmont, père et fils, qui vivaient au XVIe siècle. Le premier, médecin alchimiste, obtint des cures si merveilleuses qu'il fut accusé de sorcellerie devant le tribunal de l'Inquisition.

Le fils, Mercure, fit ses premières études ésotériques avec des Bohémiens. Il parvint si rapidement à la fortune que l'opinion du temps était qu'il pouvait produire l'or à volonté. Son ouvrage *De inferno* est des plus curieux, et Leibniz ne dédaigna pas de composer son épitaphe, dans laquelle il affirme que Van Helmont sut reconstituer la doctrine de Pythagore et appliquer les lois sacrées de la Cabale.


L'Alchimiste, tableau de David Teniers le Jeune (1649).

Notons aussi une découverte fortuite, faite en 1699 par l'alchimiste Brandt : pour trouver le fameux ferment vital, Brandt faisait bouillir d'innommables liquides, provenant surtout des déjections humaines, lorsqu'il vit apparaître à la surface de sa coction des parcelles d'un corps lumineux, qui n'était autre que le phosphore.

Le plus populaire des alchimistes de France fut certainement Nicolas Flamel, né vers 1330 et dont on peut encore voir la maison à Paris, au n° 12 de la rue de Montmorency. Sa fortune rapide fut la cause d'un grand nombre de légendes, qu'il laissa se propager autour de son nom. D'un esprit très subtil, il sut exploiter toutes les circonstances et se concilier les bonnes grâces du clergé en subventionnant plusieurs églises et surtout celle de sa paroisse, Saint-Jacques-la-Boucherie. Il dota également le charnier des Innocents de deux arcades couvertes d'hiéroglyphes.

Les connaissances alchimiques de Nicolas Flamel sont encore très discutées. Il est, cependant, certain qu'il était au courant des formules cabalistiques, ainsi que le prouvent certaines inscriptions relevées sur sa maison. Les défenseurs de sa mémoire opposent aux accusations d'usure dont il fut l'objet le fait qu'on ne trouva qu'une médiocre fortune dans sa succession, après sa mort et celle de sa femme Pernelle. Il écrivit un *Essai philosophique* en vers et un *Traité sur la transformation des métaux*.

Le siècle suivant, les annales de l'alchimie s'enrichissent de nombreux noms, parmi lesquels nous relevons ceux de Bernard Trevisan (1515) et des deux Isaac, d'origine hollandaise. Mais le plus célèbre est, sans conteste, Cornélius Agrippa, né à Nettesheim (Belgique).

Auteur de savantes études sur le *Banquet* de Platon et la doctrine d'Hermès Trismégiste, Cornélius Agrippa fut appelé à la cour de Charles-Quint. C'est alors qu'il composa ses « Trois livres de philosophie occulte », dont les enseignements sont encore en honneur dans les écoles théosophiques. Sa théorie des quatre éléments (*Philo-Occulte*, livre Ier) renferme cette proposition : « La plus petite des molécules d'un corps quelconque contient l'esprit créateur de l'univers », dans laquelle il suffit de remplacer les mots « molécules » et « esprit créateur » par « atomes » et « énergie » pour retrouver les conclusions formulées par le docteur G. Le Bon sur l'évolution de la matière.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les hommes de science se séparèrent des alchimistes, ces derniers n'étant plus possédés que du seul désir de parvenir à la richesse. Les grands seigneurs eux-mêmes allumèrent des fours dans leurs palais et ne dédaignèrent pas de fréquenter les misérables laboratoires du faubourg Saint-Marceaux, pour y chercher les secrets magiques. L'engouement gagna les dames de la cour, qui s'adonnèrent passionnément à l'étude des sciences naturelles. L'élan fut, dit-on, donné par Mme d'Arconville, qui recevait ses visiteurs dans une chambre où le squelette qui servait à ses études d'anatomie était incomplètement caché sous le lit.

Sous Louis XIV, tous les besogneux « soufflaient » éperdument. Le pauvre Scarron, lui-même, se mêlait d'alchimie en subventionnant plusieurs praticiens. Toujours en quête d'affaires, rapporte Mme de Maintenon, il demandait à la pierre philosophale et la fortune qui se déroba toujours, et la santé qu'il ne connut jamais. La foi en l'élixir de vie était, d'ailleurs, fort répandue à cette époque. Mme de Sévigné raconte que son ami Corbinelli, qui vécut cent ans, devait sa longévité à la fameuse panacée (lettre à Bussy, 13 octobre 1677). Mais les faits et gestes des sorciers du XVIIIe siècle étaient loin d'être toujours aussi bienfaisants. Après le « four de digestion de Saint-Croix », place Maubert, l'antre de la Voisin préparait ses « poudres de sympathie ». L'empoisonneuse et tueuse d'enfants (2.500 furent enterrés dans son jardin) présidait tout un cénacle d'alchimistes. La célèbre Affaire des poisons nous révèle leurs noms : Chasteuil, de Bachimont,


Nicolas Flamel, d'après Rembrandt (estampe du XVIIe siècle).

Cardeban, Rabat, dont l'« eau astringente » est encore en usage. Le principal compère était Vasseur, qui mit en relations la Voisin avec la marquise de Montespan, à laquelle elle promit de procurer l'éternelle fidélité du roi.

Mme de Sévigné, qui suivit avec beaucoup d'attention les variations de fortune de la belle favorite, assure que les préparations de la Voisin avaient pour effet d'écarter réellement ses rivales passagères. Il nous est impossible, par respect pour le lecteur, de donner la composition de ces poudres. Leur fabrication exigeait un meurtre d'enfant et un

sacrilège, ce dernier par l'entremise de l'infâme Guibourg. La fortune ainsi acquise par la Voisin (plus de cent mille livres par an) justifia le vieux proverbe français et s'en alla sinon par le tambour, du moins par l'athanor, car elle fut en partie consacrée à la recherche du « grand œuvre ». On trouva dans les papiers de l'empoisonneuse un poème en l'honneur du Dragon vert :

De l'or glorifié qui change en or ses frères.

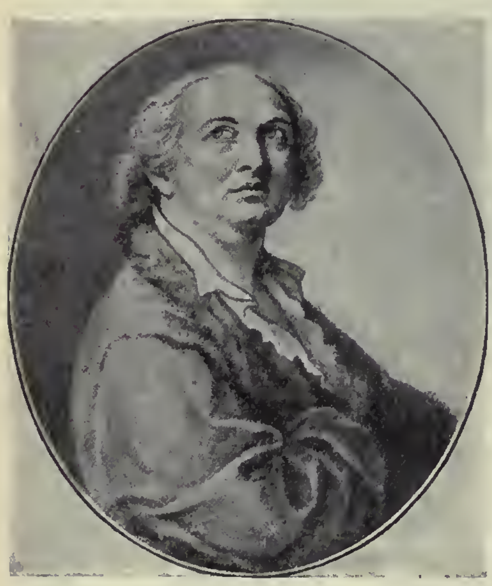
Le terrain était bien préparé pour cet autre aventurier connu sous le nom de Cagliostro. Né à Palerme en 1743, Joseph Balsamo, qui se fit appeler marquis de Pellegrini, comte de Phœnix, marquis d'Haunal et enfin Cagliostro, mit à profit les connaissances en pharmacie qu'il avait acquises dans une officine d'apothicaire. Il passa, en 1780, quelque temps à Strasbourg, où il eut un immense succès. C'est dans cette ville que le phrénologue Lavater vint le voir et se fit répondre :

Si votre science est supérieure à la mienne, vous n'avez pas besoin de moi. Si c'est moi qui, de nous deux, suis le plus savant, je n'ai pas besoin de vous...

Lavater ayant insisté pour savoir d'où Cagliostro tirait sa science et à quoi elle s'appliquait, ce dernier lui répondit :

In verbis, in herbis, in lapidibus,

indiquant par ces mots qu'il procédait par incantations, qu'il connaissait la médecine naturelle et



Joseph Balsamo, dit « comte de Cagliostro ».

qu'il pratiquait l'alchimie. Cagliostro fut, on le sait, mêlé à l'Affaire du collier. Il sut choisir ses adeptes... et ses dupes parmi les plus hauts personnages du royaume : Rohan, Miromesnil, Vergennes, Chaulieu, Polignac furent ses disciples. Il fonda même une loge dite du « rit égyptien » à laquelle les femmes avaient accès. On ne peut expliquer la folle crédulité des clients de Cagliostro que par la sorte de fascination et de magnétisme qu'il exerçait sur eux. Il promettait à ses fidèles une « régénération physique » qui leur permettrait de renouveler leurs principes vitaux tous les cinquante ans. Le grand « Cophte » — tel était le titre qu'il se donnait — détermina même les Philalèthes venus à Paris en 1785 à assister à l'une de ses cérémonies rituelles... « Sa doctrine doit être regardée comme sublime et pure », déclarèrent-ils. Tous les détails relatifs à la vie connue de Cagliostro peuvent être lus dans un ouvrage anonyme et très curieux de notre Bibliothèque nationale : *Vie de J. Balsamo. Extrait de la procédure instruite à Rome en 1790.* (Bibl. nat., K-14-268.)

L'alchimie du XVIIIe siècle fit autant d'efforts pour composer des philtres que pour fabriquer de l'or. C'est à cette époque que le comte de Saint-Germain fit son apparition à la cour de France. D'origine mystérieuse, on croit cependant qu'il était fils naturel d'un banquier de Bordeaux et de la reine d'Espagne, veuve de Charles II. Il affirmait qu'un certain élixir de longue vie lui avait permis de braver la mort pendant des siècles. Son étonnante connaissance des plus petits détails de l'histoire et la déclaration de Mme de Gergy qui prétendait avoir vu le comte à Vienne, cinquante ans avant son arrivée à Paris, accréditèrent cette légende. La « London Chronicle » raconta aussi que Saint-Germain fit présent à une de ses amies de la cour d'une petite fiole d'« élixir de jeunesse ». Une camérière en but un soir le contenu. Le lendemain matin, la maîtresse ne put reconnaître sa femme de chambre, âgée de quarante-cinq ans, dans la jeune fille de seize ans qui se rendit à son appel. Les mémoires du temps disent aussi que le comte de Saint-Germain connaissait des secrets pour guérir les perles malades et leur faire acquérir un volume triple de celui qu'elles ont habituellement.

Pendant la Révolution, en dépit des plus graves événements, l'alchimie eut encore ses fidèles. A Paris, un nommé Eteilla dirigeait un « cours de magie » en 1793. Citons, enfin, le monomane Berbiguier du Thym, le « fléau des farfadets », qui, en 1796, s'acharnait à trouver la composition de la « pistole volante ». Cette merveilleuse pièce d'or devait revenir d'elle-même dans la poche de son propriétaire après le payement d'un achat...

A notre époque, l'alchimie compte encore des adeptes, sinon des initiés. Notre grand Balzac en étudia les doctrines et, particulièrement, celles concernant l'unité et l'évolution de la matière. « Tout provient de la substance, dit un de ses personnages, de cette substance dont les transformations ne diffèrent que par le nombre, par un certain dosage dont les proportions produisent les individus et les choses ». (Louis Lambert, *Œuvres philosophiques.* — Voir aussi la *Recherche de l'absolu*, etc.)

En 1843, Cambriel publiait un cours de *Philosophie hermétique*. Cyliani, vers 1830, expliquait toute la philosophie occulte dans son livre : *Hermès dévoilé.* Beaucoup plus près de nous, des théoriciens ont cru à la possibilité de faire de l'or par les méthodes antiques. Un médecin très estimé, le docteur Encausse, connu sous le pseudonyme de « Papus » dans le monde théosophique, affirmait naguère sa foi complète en la science alchimique. Le chimiste Moissan fit, croit-on, du diamant artificiel, dont le prix de revient était d'ailleurs supérieur à celui de l'achat du diamant naturel. On dit même que le grand Berthelot ne niait pas la possibilité de produire l'or par des opérations chimiques.

Il serait intéressant d'étudier les répercussions que pourrait avoir sur nos mœurs une production artificielle et abondante du « métal rutilant et blond », pour parler la langue des hermétistes. Mais ce serait là une vaine spéculation philosophique. Certaines tribus d'Afrique occidentale, voisines pourtant des terrains aurifères du Galam et du Bouré, ont encore pour unique monnaie d'échange le petit coquillage blanc connu sous le nom de « caurie »...

La nature est jalouse de ses secrets. Elle ne les livre à l'homme qu'en vue de la perpétuation des espèces. Son but serait-il atteint si elle se laissait dérober le moyen de produire l'or à volonté ? — H. DECHARBOGNE.

Bloy (Léon), écrivain français, né à Périgueux le 11 juillet 1846, mort à Bourg-la-Reine le 3 novembre 1917. Il révéla de bonne heure une fougueuse passion pour tout ce qui est art. La peinture l'attira d'abord. A dix-huit ans, il fit de lui-même un « féroce portrait », peint « à l'huile de requin », qu'il a reproduit plus tard en tête d'un de ses livres. « Il apparaît là, se rongeant un poing dans un mastic de bitume, de terre d'ombre et de carbonate de plomb, fixant le spectateur de deux yeux terribles, sanguinolents à force d'intensité ». Ce jeune peintre, d'aspect farouche, avait une âme de révolté. La rencontre de Barbey d'Aurevilly fit de lui un littérateur truculent, aussi enthousiaste que prompt à l'anathème. Il dévora des livres mystiques et pleura de délice en lisant *la Douloureuse Passion*, de Catherine Emmerich. Barbey d'Aurevilly avait cloué ce « mastodonte d'orgueil », comme une « chouette pieuse, à la porte rayonnante de l'Eglise de Jésus-Christ ». Il fit la campagne de 1870-1871 dans un corps franc, chargé d'éclairer l'armée de la Loire. Il se battit furieusement et fut cité à l'ordre du jour. Après la guerre, nous le trouvons dans les bureaux de la Compagnie des chemins de fer du Nord, dont il fut, à l'entendre, « un des plus exécrables employés ». Il y écrivit *la Chevalière de la mort*, « sa première entreprise littéraire ». A cette époque, « il imitait outrageusement Carlyle ». Rodolphe Salis l'accueillit au « Chat Noir ». Ses premiers articles furent, dit-il, de « sincères coups de bottes dans le derrière maculé d'un grand nombre de mes contemporains ». Il débuta dans la « Nouvelle Revue », le 1er mai 1883, par une critique sévère de Louis Veuillot, qui venait de mourir. Quelques mois après, ce fut le P. Didon qu'il attaqua violemment dans le « Figaro ». L'article était intitulé : *un Savonarole de Nuremberg* (27 février 1884). Le célèbre dominicain y était inculpé de tendances germanophiles. Léon Bloy était désormais classé comme pamphlétaire. Il donnait en même temps au « Petit Caporal » une étude sur *les Poèmes ironiques* d'Emile Goudeau (22 et 26 janvier 1884) et faisait paraître ses deux premiers livres : *le Révélateur du globe* et *Propos d'un entrepreneur de démolitions.*

L'année suivante (1885), il entreprit la publication d'un journal hebdomadaire : « le Pal ». Le premier numéro commençait par cette phrase : « J'ai longtemps cherché le moyen de me rendre insupportable à mes contemporains. » On lisait plus loin : « Je déclare mon irrévocable volonté de manquer essentiellement de modération, d'être toujours *imprudent* et de remplacer toute mesure par un perpétuel débordement. » Il tint parole. C'est avec une violence inouïe qu'il vilipenda Albert Wolff, Emile Bergerat, Aurélien Scholl, Arthur Meyer, Henri Fouquier, Mermeix et quelques autres représentants de « la grande vermine », c'est-à-dire de la presse. Etaient aussi malmenés, ou tout au moins égratignés : Victor Hugo, Jules Vallès, Edmond About, Guy de Maupassant, etc.

Sur la couverture rouge se dressait un immense pal, garni de quatre suppliciés, dont l'un avait les traits de Jules Ferry. A côté, Léon Bloy, en costume oriental, observait les contorsions des victimes en fumant sa pipe. Il n'y eut que quatre numéros (4, 11 et 25 mars, et 1er avril 1885), « le millionnaire qui commanditait « le Pal » ayant déclaré que la chose ne l'amusait pas assez pour l'argent qu'elle lui coûtait ». Malgré cette durée éphémère, le curieux périodique valut à Léon Bloy des haines inexpiables. La presse organisa contre lui la conspiration du silence. Il collabora, cependant, à deux reprises, au « Gil Blas », de 1888 à 1889 et de 1892 à 1894. Le 13 avril 1894, il y publia une chronique où il défendait, avec sa vigueur habituelle, Laurent Tailhade, blessé par une bombe d'anarchiste au restaurant Foyot, contre Edmond Lepelletier, qui avait commenté l'événement dans l'« Echo de Paris », sous le titre : *une Bombe intelligente.* Lepelletier envoya ses témoins à Bloy, qui refusa de se battre en invoquant ses principes religieux et l'absurdité flagrante du duel. La direction du « Gil Blas » en prit prétexte pour congédier un rédacteur compromettant. Désormais, l'accès des grands quotidiens fut interdit à Léon Bloy. Seules, quelques revues hardies lui furent hospitalières : telles « la Plume » et surtout le « Mercure de France ». « L'Assiette au beurre » inséra également quelques pages de lui. Il conserva la même intransigeance dans ses procédés de polémique et publia de beaux et nombreux livres, que la critique affecta d'ignorer.



Léon Bloy.

Son début en librairie fut *le Révélateur du globe, Christophe Colomb et sa béatification future* (1884). Cette étude, préfacée par Barbey d'Aurevilly, est une explication mystique de l'un des plus grands faits de l'histoire : la découverte de l'Amérique. L'idée en fut suggérée à l'auteur par les ouvrages du comte Roselly de Lorgues, qui avait réclamé la canonisation de Christophe Colomb. — *Propos d'un entrepreneur de démolitions* est un recueil d'articles parus pour la plupart dans le « Chat Noir ». Il s'y trouve aussi des pages inédites : *Léon XIII et la Conspiration des imbéciles.* Le volume est dédié « au très vivant, très fier, très impavide baron du Saint-Empire de la Fantaisie, au gentilhomme-cabaretier Rodolphe Salis, fondateur du *Chat Noir* et découvreur de celui qui signe ces pages ». Treize ans plus tard, en apprenant la mort de Salis, Bloy regretta les éloges qu'il avait prodigués à « l'avaleur de sabres littéraires et artistiques », au « triste rodomont qu'il plut à Dieu de mettre au commencement de mes écritures, comme un avis paternel du néant de ce terrible labeur ». — *Le Désespéré* (1886), l'un des chefs-d'œuvre de Bloy, est une autobiographie sous forme de roman. Le héros, Caïn Marchenoir, écrivain catholique aublime et honni, a recueilli une misérable prostituée, Véronique, à qui il a enseigné l'amour de Dieu. Il s'éprend d'elle. Véronique, devenue une sainte, essaye d'éteindre la passion de son ami en sacrifiant sa beauté : elle vend ses cheveux et ses dents.

Le livre se termine par la mort de Marchenoir, qui expire de faim et de désespoir, loin de Véronique, loin de son ami, dans la vaine attente d'un prêtre. Il y a des pages puissamment douloureuses ou éperdument lyriques. Il y a, en outre, un formidable « éreintement » d'Albert Wolff, « l'hermaphrodite prussien ». Francisque Sarcey, sous le nom de « Mérovée Beauclerc », y est l'objet de violences à peine moindres. *Un brelan d'excommuniés : l'Enfant terrible, le Fou, le Lépreux* (1888) rend hommage à trois écrivains catholiques rejetés ou dédaignés par l'Eglise : Barbey d'Aurevilly, Ernest Hello et Paul Verlaine. Bloy affirme que « les catholiques modernes haïssent l'art d'une haine sauvage, atroce, inexplicable ». Dans *Christophe Colomb devant les taureaux* (1890), il exécute tous ceux qui s'opposent à la canonisation de Christophe Colomb. Il prend surtout à partie le duc de Veragua, descendant de

Colomb, qui s'intéresse plus aux courses de taureaux qu'à la sainteté de son ancêtre. — En 1891, parut dans le « Magasin littéraire » de Gand *la Chevalière de la mort*, écrite en 1877, publiée en volume seulement en 1896, oraison funèbre de la reine Marie-Antoinette, exégèse mystique de sa mort, critique passionnée du XVIIIe siècle et de la Révolution française. — *Le Salut par les Juifs* (1892) est une étrange tentative d histoire mystique. L'auteur se défend d'être antisémite. Il vénère la race d'où la Rédemption est sortie. Il est vrai que les premiers mots du livre sont : « Cette apothéose de la vermine... », Israël, peuple élu et cependant réprouvé, n'est rien de moins que le symbole humain d'un conflit entre le Christ et le Saint-Esprit. Bloy semble être entré dans les conseils de la Trinité. Comme les Juifs ont autrefois crucifié le Pauvre en Jésus, ils le crucifient aujourd'hui sous la forme de l'Argent, qui est la substance du Pauvre. — *Sueur de sang* (1893) réunit trente contes, tous publiés dans le « Gil Blas ». Ce sont des souvenirs de la guerre franco-allemande. « Quand la France souffre, s'écrie le mystique Léon Bloy, c'est Dieu qui souffre, c'est le Dieu terrible qui agonise par toute la terre en *suant le sang* ». Pendant « cette guerre unique en son genre, *dont tous les ressorts furent cachés*,... tout le monde fit d'incomparables sottises. Les généraux français laissèrent échapper toutes les occasions, sans cesse renaissantes, de la victoire, et les généraux allemands n'en laissèrent échapper aucune de déshonorer immortellement leur patrie ». — *Léon Bloy devant les cochons* (1894) : les « cochons » sont les journalistes qui se sont acharnés sur Bloy, défendant Laurent Tailhade. Cette brochure commence ainsi : « Tenez pour dit, mes petits mignons, que je subsiste pour vous embêter *in æternum*. » Elle se termine par un poème lyrique en prose : *Lamentation de l'épée*. L'épée rappelle son passé glorieux et se désole de servir aujourd'hui à vider les querelles d'immondes folliculaires. — *Histoires désobligeantes* (1894), recueil de contes, souvent allégoriques, toujours ironiques ou amers. L'un d'eux, *la Plus belle trouvaille de Caïn*, se rapporte à la vie d'adolescent de Léon Bloy. — *Ici on assassine les grands hommes* (1895), plaquette illustrée de trois vignettes, par Léon Bloy, et consacrée à Ernest Hello. — *La femme pauvre, épisode contemporain* (1897), le second roman et le second chef-d'œuvre de Bloy. C'est encore une sorte d'autobiographie, très librement conçue, qui fait suite au *Désespéré*. « Le présent volume, dit Bloy, n'est qu'une longue digression sur le mal de vivre, sur l'infernale disgrâce de subsister, sans groin, dans une société sans Dieu ». Il a dit aussi : « J'ai écrit ce violent poème uniquement et précisément en haine des honnêtes femmes. » Clotilde, l'héroïne, n'est donc pas une « honnête femme ». Mais, comme la Véronique du *Désespéré*, elle est devenue une « sainte ». Des pages poignantes nous montrent, dans une maison insalubre, l'agonie du fils de Léopold et de Clotilde. Il faut également citer la discussion entre Marchenoir (Bloy) et Bohémond de l'Isle-de-France (Villiers de L'Isle-Adam). — *Le mendiant ingrat* (Bruxelles, 1895), journal de l'auteur, de 1892 à 1895 : notes savoureuses, lettres éloquentes, envolées lyriques, cris de misère, invectives universelles. Des poèmes en prose y sont insérés : *la Vigne abandonnée* et *le Cortège de la femme*. — *Je m'accuse* (1900), avec vignettes et culs-de-lampe de Léon Bloy. La seconde édition porte en frontispice le portrait de l'auteur à dix-huit ans (novembre 1863). C'est un pamphlet contre Emile Zola. — *Le Fils de Louis XVI* (1900). Bloy admet la survivance de Louis XVII en la personne de Naundorff. — *Exégèse des lieux communs* (1902), critique acerbe et souvent amusante de quelques proverbes ou aphorismes bourgeois. — *Les Dernières Colonnes de l'Eglise* (1903) : Coppée, Brunetière, Huysmans, Bourget, le P. Didon, etc., sont les buts de ce jeu de massacre. — *Mon journal* (1904), qui continue *le Mendiant ingrat*, embrasse les années 1896-1900. De janvier 1899 à juin 1900, Bloy a séjourné en Danemark. — *Belluaires et Porchers* (1905), réunion d'articles belliqueux et pittoresques, parus pour la plupart dans « la Plume », le « Gil Blas » et le « Mercure de France ». — *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne* [Lagny] (1905), suite du journal de Bloy pour les années 1900-1904. — La *Résurection de Villiers de L'Isle-Adam* (1906). — *L'Epopée byzantine et Gustave Schlumberger*, articles publiés dans la « Nouvelle Revue » en novembre et décembre 1906. — *Celle qui pleure* (1908), effusions lyriques inspirées par la Vierge de la Salette. — *L'Invendable* (1909), suite du journal pour les années 1904-1907. — *Le Sang du pauvre* (1909), écrit « dans une volonté absolue de haine et d'exécration pour les riches ». Bloy avait déclaré, en 1884 : « Je suis un communard converti au catholicisme. » — *Le Vieux de la montagne* (1911), journal de la période 1907-1910. — *L'Ame de Napoléon* (1912). « J'ai ce grand homme dans le sang au point qu'il m'est difficile d'entendre parler de lui sans perdre ou rattraper quelque chose de mon équilibre, » écrivait Bloy à Frédéric Masson, le 3 février 1904. — *Vie de Mélanie* [Calvet], *bergère de la Salette*, écrite par elle-même en 1900. *Son enfance*, introduction par Léon Bloy (1912). — *Exégèse des lieux communs*, 2e série (1913). — *Le Pèlerin de l'Absolu* (1914), suite du journal pour 1911-1912. — *Jeanne d'Arc et l'Allemagne* (1915), livre inspiré par la guerre actuelle. — *Au seuil de l'Apocalypse* (1916), suite du journal pour 1913-1915. — *Méditations d'un solitaire en 1916* (1917). — *Constantinople et Byzance* (1917). — Il a donné en 1906 des *Pages choisies* de son œuvre.

« Je ne veux pas être un pamphlétaire à perpétuité », assurait Léon Bloy il y a quelque vingt-cinq ans. Il n'a cependant jamais cessé de lancer ses titanesques injures. C'est l'amour, paraît-il, qui le poussait irrésistiblement à invectiver ceux qui saccageaient son idéal. Bloy ne s'est-il pas défini « le pèlerin de l'Absolu »? « Qui sait, après tout, si la forme la plus active de l'adoration n'est pas le blasphème par amour, qui serait la prière de l'abandonné? » A l'entendre, il se faisait même violence et ne rejetait pas toute la lave qui bouillonnait en lui : « Les colères qui sortent de moi ne sont que des échos singulièrement affaiblis d'une imprécation supérieure que j'ai l'étonnante disgrâce de répercuter. » Son âme était celle d'un prophète : Isaïe ou Jérémie et, le plus souvent, Ezéchiel. Il savait haïr, mais aussi admirer et aimer. Il admirait Christophe Colomb, Napoléon, Barbey d'Aurevilly, Hello, Verlaine. Il aimait le moyen âge, parce qu'on y souffrait et priait. Il aimait le *Pauvre*, et même *sa* pauvreté, qui, pourtant, le torturait. Il aimait Dieu d'une ardeur infinie, mais il détestait les prêtres tièdes et dépourvus du sens de l'art : « bestiaux consacrés », « vendeurs de contre-marques célestes ». Son mysticisme manquait de sérénité.

Son vocabulaire est étonnamment riche. On lui a reproché l'abus des mots orduriers. « Ses livres, a dit plaisamment Remy de Gourmont, semblent rédigés par saint Thomas d'Aquin en collaboration avec Gargantua ». Léon Bloy a lui-même écrit dans *le Désespéré* :

> Marchenoir avait la réprobation scatologique. Le béguelisme cafard des contemporains d'Ernest Renan l'avait rigoureusement blâmé pour l'énergie stercorale de ses anathèmes. Mais, avec lui, c'était une chose dont il fallait qu'on prît son parti. Il voyait le monde moderne, avec toutes ses institutions et toutes ses idées, dans un océan de boue.

Le néologisme était une autre de ses manies. Les mots qu'il a inventés, en les calquant sur le latin ou en les dérivant de types français, pourraient fournir la matière d'un lexique assez gros. Malgé tout, sa langue est de bon aloi, sa syntaxe impeccable. Son style, un peu bariolé, est moins empâté que celui de Huysmans, avec qui il offre de nombreuses analogies. — Notons que *le Désespéré* est antérieur aux romans catholiques de Huysmans. Un large flot d'air et de lumière circule dans cette prose drue et limpide. C'est du français. Le temps enfoncera sans doute dans l'oubli les malédictions de Léon Bloy. Il devrait respecter les pages vibrantes ou émues qui abondent dans *le Désespéré* et dans *la Femme pauvre*. — Maurice Enoch.

Cales de halage ou **slip-ways** (*slip'-oué*). Les événements actuels font un peu durement comprendre au public de notre pays combien est primordiale la nécessité d'assurer le développement de la marine marchande qui, pendant la paix, est un des éléments les plus actifs de la prospérité économique d'un Etat et, pendant la guerre, lui donnent la garantie de pouvoir subvenir aux besoins de la défense nationale et au ravitaillement de la population civile.

Ce développement exige l'amélioration des ports maritimes et fluviaux parallèlement à l'augmentation du nombre et du tonnage des navires destinés à assurer le trafic. Beaucoup de nos ports ne possédaient pas, dès avant la guerre, un outillage suffisant pour répondre à l'accroissement considérable des importations par mer qui s'est manifesté depuis deux ans. Cette pénurie de moyens a causé de très importants retards dans le débarquement des marchandises et entraîné de coûteuses *surestaries*, qui sont venues grever le prix de revient des denrées et ont déterminé en partie les difficultés de la *vie chère*.

Mais, en dehors de l'outillage proprement dit de débarquement, les ports de quelque importance doivent aussi posséder des aménagements permettant de faire aux navires toutes les réparations nécessaires et le plus rapidement possible. Chaque fois que la coque est à réparer, le navire doit être mis à sec et entrer dans une *forme de radoub* ou dans un *dock flottant*. Les installations de ce genre sont fort coûteuses, et leur construction peut être longue; on s'explique assez bien que tous les ports de nos côtes n'en soient pas munis ou que celles qui existent puissent devenir insuffisantes pour recevoir les navires de forts tonnages. Il serait difficile d'engager partout les dépenses considérables qu'entraîne la construction de formes de radoub ou de docks flottants répondant aux exigences du trafic local; aussi a-t-on songé, pour un certain nombre de nos ports, à l'emploi d'un engin connu en Angleterre et en Amérique sous le nom de *slip-ways* ou *railway-dry-dock* et auquel nous avons donné en France l'appellation de *cale de halage*.



Cale de halage en travers, comprenant six berceaux roulants.

Succinctement, cet engin se compose d'un chariot mobile complètement aménagé, qui est descendu dans l'eau à une profondeur suffisante pour que le navire puisse y être échoué. Le chariot est alors halé avec le navire, sur un plan incliné, jusqu'à ce que sa plate-forme soit amenée bien au-dessus du niveau liquide.

Le slip-way comprendra donc trois parties essentielles : le *chariot mobile*, appelé aussi *ber* ou *berceau*, le *plan incliné* et l'*appareil de halage*. Lorsque la quille du bateau repose sur le berceau mobile perpendiculairement à la direction du plan incliné, la cale de halage est dite *transversale*. Elle est, au contraire, *longitudinale* si la quille est placée suivant la direction de ce plan.

Les cales de halage peuvent être, en outre, *à berceau glissant* ou *à berceau roulant*, suivant que le chariot mobile se déplace en glissant sur une plateforme par l'intermédiaire de coulisses, ou se meut au moyen de galets sur un plan incliné muni de voies ferrées.

Berceau. — Le berceau doit être construit de telle sorte que toutes les parties de la coque du bateau qui y est échoué soient facilement accessibles. Il doit présenter une disposition appropriée et une répartition judicieuse des supports, de manière à éviter au navire les efforts qui seraient susceptibles de le détériorer. L'ossature du berceau, en bois ou en métal, est constituée par des pièces longitudinales ou *longerons*, qui sont réunies par des *traverses*. Au-dessus de la charpente, sont disposés les appuis nécessaires pour maintenir le navire. A cet

effet, les longerons centraux servent de supports à une série de *tins* en bois dur, sur lesquels vient reposer la quille au moment de l'échouage sur le berceau.

Il est à remarquer que, depuis le moment où le *brion* commence à porter sur les *tins* et tant que la quille ne s'y appuie pas tout entière, l'équilibre du bateau est instable. Il est donc nécessaire qu'il soit maintenu par des haussières reliées à terre.

Le bateau doit, d'autre part, être soutenu à droite et à gauche sur ses flancs, avant qu'il ne sorte de l'eau; les moyens d'*accorage* qui remplissent cette fonction doivent être établis pour fournir au navire un appui sensiblement équivalent à celui qu'il recevait de la masse liquide qui enveloppait sa coque. Ces dispositifs sont généralement constitués par des *sous-ventrières* ou *coins*, glissant sur des plaques de fer qui recouvrent les faces supérieures des traverses d'ossature du berceau. Un lingnet porté par la tête de ces coins peut s'engager dans une crémaillère de façon qu'ils ne reviennent pas d'eux-mêmes en arrière. La queue de chaque coin est munie, en outre, d'un piton d'attache, d'où part un cordage qui, passant sous la quille entre deux tins, se retourne de l'autre côté du berceau sur une poulie de renvoi et, finalement, remonte s'attacher sur l'extrémité supérieure d'un potelet en bois ou en fer fixé sur la traversine et s'élevant au-dessus du niveau de l'eau. Le câble doit être saisi par des bommes en barque et porté au navire, d'où on le tire au moment voulu pour amener la sous-ventrière correspondante en contact avec le flanc du navire.

Sous la charpente du berceau sont disposés soit des coulisses s'il s'agit d'un ber glissant, soit des supports d'essieu de galets s'il s'agit d'un ber roulant. Ces galets sont beaucoup plus nombreux sous le longeron central qu'au-dessous des longerons latéraux, la majeure partie du poids du navire devant se reporter sur les premiers. Sous les longerons sont, en outre, disposés plusieurs linguets, qui peuvent venir s'engager dans des crémaillères du plan incliné, afin de s'opposer lorsqu'ils sont abaissés à tout mouvement de descente du chariot.

Plan incliné. — Le navire étant assis sur les tins, la coque étant étayée par les sous-ventrières, il s'agit de le faire remonter sur un plan incliné.

Cette partie de l'engin doit être établie suivant une inclinaison qui varie de $0^m,07$ à $0^m,09$ par mètre pour les cales à ber glissant et de $0^m,05$ à $0^m,06$ par mètre pour les cales à ber roulant.

Les voies de glissement ou de roulement sont supportées par des pilotis ou par une plate-forme continue en béton. Il est nécessaire, en tout cas, que ces fondations soient suffisamment solides pour ne subir aucun fléchissement lorsque le poids du navire s'y appuie. La partie immergée du plan incliné, qui porte le nom d'*avant-cale*, doit être assez longue pour soutenir le bateau jusqu'à ce qu'il ait atteint son tirant d'eau normal. S'il en était autrement, le navire, en abandonnant le plan incliné, plongerait et se relèverait brusquement, pouvant ainsi donner des coups dangereux sur l'avant-cale. Les plans inclinés pour ber glissant sont munis de glissières. Pour les bers roulants, lorsqu'il s'agit d'une cale longitudinale, les voies ferrées sont généralement constituées par quatre rails parallèles; les deux rails du milieu sont très rapprochés l'un de l'autre et ne laissent entre eux que l'espace nécessaire pour loger une crémaillère dont nous avons défini le rôle plus haut.

Appareils de halage. — Le halage des berceaux se fait au moyen de chaînes ou de câbles qui sont enroulés sur des cabestans, des treuils à vapeur ou électriques, ou sont tirés par des presses hydrauliques à moufles.



Cale de halage longitudinale. — On aperçoit au premier plan le treuil; au second plan, le berceau, comportant une ligne centrale de tins et deux lignes latérales de sous-ventrières.

Installations existantes. — Un certain nombre de cales de halage fonctionnent en France.

Nous citerons d'abord celle de Bordeaux, qui est du type transversal à berceau glissant. Le plan incliné est constitué par 53 longrines reposant sur des pieux et supportant des glissières sur lesquelles porte le berceau mobile. Les coulisses de ce ber sont elles-mêmes formées par deux rails Brunnel juxtaposés, réunis par des traverses. Le frottement n'étant pas le même partout, il est nécessaire, pour obtenir un avancement parallèle du chariot, d'avoir recours à un câble compensateur de disposition fort ingénieuse.

A Rouen, il existe aussi une cale en travers à berceau glissant, qui offre cette particularité que des galets sont interposés entre les rails du chariot et ceux du plan incliné.

Comme exemple de cale longitudinale à ber roulant, nous citerons celle qui est actuellement en construction à Fécamp. Elle pourra recevoir des bateaux de 1.000 tonnes, ce qui est suffisant pour répondre aux exigences locales de ce port, où il s'agit surtout d'avoir un engin permettant de faire les réparations nécessaires aux trois-mâts morutiers revenant de Terre-Neuve et à des bateaux de dimensions moindres qui font la « petite pêche ». Le plan incliné, qui est établi suivant une pente de 1/20e, comporte une solide plate-forme en béton, sur laquelle sont posées quatre lignes parallèles de rails sur 190 mètres de longueur; les deux rails extérieurs sont à 6 mètres d'axe en axe; les deux rails centraux sont très rapprochés l'un de l'autre, ne laissant entre eux que l'espace nécessaire pour loger une crémaillère, qui ne doit exister, d'ailleurs, que sur une longueur de 100 mètres à partir du haut de la cale.

Le chariot mobile se compose de deux berceaux de 40 mètres et 30 mètres de longueur, pouvant être accouplés ensemble de façon à fournir une longueur totale utilisable de 70 mètres. Ces bers sont surélevés à l'arrière pour qu'un bateau ayant un tirant d'eau de $1^m,50$ à l'avant et de $3^m,10$ à $3^m,20$ à l'arrière puisse être halé à mer haute. L'ossature métallique de chaque berceau comprend une poutre centrale en caisson à section variable, supportant la ligne de tins, et deux poutres latérales également en caisson.

Ces longerons sont réunis par des traverses principales au nombre de cinq pour le grand ber et de trois pour le petit. Ces traverses portent les sous-ventrières à coins glissants; l'ossature est complétée par un certain nombre d'entretoises secondaires, formant soli[illegible]age. Sous les poutres centrales, sont fixés respectivement 64 et 46 supports d'essieux, correspondant à 220 galets; il y a, en outre, 8 linguets pouvant s'engager dans la crémaillère du plan incliné; sous les poutres latérales, sont fixés 32 et 24 supports d'essieux, avec 56 galets. Ces galets ont 30 centimètres de diamètre.

L'effort de halage a lieu directement au moyen d'un câble en deux parties, qui vient passer sur une poulie, dont la chape est fixée solidement au point de jonction des deux berceaux. Ce câble a $203^{m/m}$ de circonférence, sa résistance correspond à une charge de rupture de 202 tonnes; ses deux extrémités viennent s'enrouler sur le treuil autour de deux tambours de $1^m,20$ de diamètre, munis de rainures hélicoïdales en sens inverse. Le treuil est actionné électriquement par un moteur à 550 tours; la démultiplication est obtenue par des engrenages répartis sur cinq arbres; la vitesse de halage sera de $915^{m/m}$ par minute pour les charges maxima et de $1^m,80$ pour les charges légères.

Les cales de halage (*slip-ways*) constituent des engins très précieux, qui ont fait leurs preuves. Ils conviennent surtout pour les petits tonnages, bien qu'à l'étranger on en ait construit de très importantes (5.000 t. à Cardiff, 3.500 t. [à Copenhague, 3.000 t. à Newcastle, Cardiff, Halifax, 2.500 t. à Hull et Newcastle). Leurs avantages résident principalement dans l'économie de construction et la rapidité de mise à sec du bateau; dans certains slip-ways récents, le halage peut être exécuté en une heure, ce qui laisse dans une journée au moins six heures pour le travail de réparation. La force motrice dépensée serait également beaucoup moindre que celle qui est nécessaire pour réaliser et entretenir l'assèchement d'une forme de radoub. Enfin, la possibilité d'établir les slips de manière à pouvoir faire remonter la plate-forme du berceau jusqu'au niveau du sol environnant donne des facilités considérables d'accès et de travail, notamment pour la manutention des matières et de l'outillage servant à la réparation. — G. Lainel et G. Dubosc.



Cale de halage longitudinale. — On voit au premier plan la plate-forme inclinée avec les rails et les chaînes de traction; un navire manœuvre pour venir s'échouer sur le berceau, qui est immergé.

Cambon (*Jules*-Martin), administrateur et diplomate français, né à Paris le 5 avril 1845, et frère cadet de l'autre ambassadeur, Paul Cambon. On peut dire des Cambon qu'ils ont donné le rare exemple de deux frères suivant la même carrière, marchant parallèlement dans une voie identique et s'y distinguant au même degré en servant leur pays dans des circonstances que les péripéties des temps où nous vivons rendirent parfois singulièrement difficiles.

Comme son aîné, Jules Cambon, élevé au lycée Louis-le-Grand, se destinait au barreau ; nous le trouvons en 1870 secrétaire de la Conférence des avocats. Mais la guerre survient, et il y remplit tout son devoir de bon Français en qualité de capitaine au 2e régiment de mobiles. C'est de là qu'il aborde la carrière administrative. Auditeur au conseil d'Etat en 1871, il entre, en 1874, dans les services du gouvernement général de l'Algérie. Il est préfet de Constantine en 1878, puis, tour à tour, délégué du gouverneur général à la commission chargée de l'organisation de notre colonie, secrétaire général de la préfecture de police au mois de février 1879, préfet du Nord en 1882, préfet du Rhône en 1887 et, enfin, placé à la tête du gouvernement de l'Algérie en 1891. Il y reste durant six années, prenant part dans la Chambre, comme commissaire du gouvernement, à toutes les discussions auxquelles donnent lieu la reconstitution de l'Algérie et la suppression du système dit « du rattachement » qui centralisait à Paris les affaires de la colonie. Encore aujourd'hui, le souvenir des améliorations introduites par lui dans nos affaires coloniales n'est pas oublié.

Son passage au gouvernement de l'Algérie était une préparation utile à la carrière diplomatique, car toutes les questions musulmanes avaient dû être traitées par lui, et il s'était notamment mis en rapport avec le grand chérif de La Mecque. — Désigné pour occuper un grand poste, il est nommé, en octobre 1897, ambassadeur de la République française aux Etats unis d'Amérique.

Rien encore, si ce n'est son brillant passé, ne permettait de prévoir ce qu'il serait dans ses nouvelles fonctions. Mais on put deviner bien vite qu'il leur donnerait le même éclat que dans celles qu'il avait déjà remplies. Six mois après qu'il eut pris possession de son poste, la guerre entre la République américaine et l'Espagne éclatait : elle dura peu de temps ; les deux adversaires, l'Amérique victorieuse et l'Espagne vaincue et réduite à la défensive, avaient hâte d'en finir avec une situation douloureuse. Le président Mac-Kinley, dont la politique avait rendu la guerre inévitable, n'était pas homme à y persévérer, alors qu'en la prolongeant il ne pouvait en obtenir de plus grands avantages. Roosevelt se plaisait à dire de ce président qu'il avait un éclair de chocolat à la place de la colonne vertébrale, comparaison assez piquante, appliquée à un homme qui avait engagé résolument les hostilités, encore qu'il fût, par nature, le partisan des solutions pacifiques et l'ennemi de la violence.

La reine-régente d'Espagne était encore plus que lui avide de paix et cherchait le moyen de le lui faire savoir. D'accord avec ses ministres, elle recourut à l'intermédiaire du gouvernement français et lui fit demander s'il voudrait intervenir à Washington pour faire ouvrir des négociations. Le cabinet de Paris ne pouvait répondre à cette requête qu'après avoir consulté son ambassadeur, et c'est de celui-ci que dépendait la décision à prendre.

Au début de la guerre, la France et l'Autriche s'étaient chargées de la protection des intérêts espagnols aux Etats-Unis et, dans ce pays, le caractère de cette protection n'avait pas été très bien compris. On inclinait à croire que les deux gouvernements protecteurs étaient les alliés de l'Espagne et, à tout instant, la presse locale leur reprochait — accusation sans fondement — de ne pas observer une neutralité rigoureuse. Ce grief ne s'aggraverait-il pas si la République française devenait le porte-parole du cabinet de Madrid ? Cependant, tout bien pesé, l'ambassadeur de France se déclara prêt à se charger de la mission qu'on lui demandait d'assumer et dont le succès pouvait faire tant d'honneur à notre pays. Quelques jours plus tard, il recevait de Madrid une lettre de la reine-régente, destinée au président Mac-Kinley et par laquelle cette souveraine demandait à conclure la paix en désignant Jules Cambon comme son mandataire : le représentant de la République française devenait ainsi en quelque sorte un ambassadeur espagnol, fonction aussi délicate qu'imprévue, en laquelle il allait accroître aux



Cale de halage longitudinale. — Le bateau, à sec, est en cours de réparation.

Etats-Unis le prestige de la France et révéler avec éclat son habileté diplomatique. Les négociations s'ouvrirent dès le lendemain : elles donnèrent lieu à des débats ardents et passionnés, mais il suffit de douze séances pour les faire aboutir. Le 12 août 1898, la paix était signée. Les résultats qu'avait obtenus le négociateur lui assuraient la gratitude du gouvernement espagnol et la haute estime du gouvernement américain, en même temps qu'ils le plaçaient au premier rang de la diplomatie mondiale et donnaient à son nom un prestige exceptionnel.

On ne saurait donc être surpris de l'accueil qu'il reçut à Madrid lorsque, à la fin de 1902, il fut appelé à représenter la France dans ce poste, que son frère avait occupé avec distinction et où son souvenir n'était pas effacé. Le séjour de cinq années que Jules Cambon fit en Espagne acheva de mettre en lumière les qualités et les mérites par lesquels il s'était distingué à Washington ; on savait maintenant tout ce qu'on pouvait attendre de lui. En 1907, l'ambassade de Berlin étant devenue vacante et, les affaires du Maroc exigeant la présence auprès de la cour impériale d'un diplomate d'expérience, de savoir-faire et d'autorité, on confia à son patriotique dévouement la direction de ce grand poste. Son frère à Londres, lui en Allemagne, Barrère à Rome, Jusserand aux Etats-Unis, les intérêts internationaux de la France étaient en bonnes mains.

Notre ambassadeur a résidé à Berlin pendant sept années, qui peuvent être considérées comme les plus remplies et les plus émouvantes de son existence diplomatique. Quoique les affaires du Maroc eussent déjà pesé lourdement sur les relations des deux cabinets, il y fut reçu avec une courtoisie qui ne laissait rien à désirer. Guillaume II lui témoigna en lui rappelant les négociations de Washington et en le félicitant du rôle qu'il y avait tenu.

Du reste, jusqu'au jour où s'annonça la guerre, Jules Cambon n'eut qu'à se louer des procédés dont il était personnellement l'objet. Mais il ne se dissimulait pas ce qu'ils voilaient d'irritation, de ressentiments, de convoitises et, pour tout dire, de mauvais desseins. Les rapports qu'il adressait à son gouvernement, ceux qu'on peut lire dans le *Livre jaune* relatif aux négociations de 1911, aussi bien que ceux qui n'ont pas été publiés, attestent sa clairvoyance et la sagesse de ses prévisions, non moins que la fermeté qu'il a déployée alors dans la défense des intérêts de son pays.

Ce qui caractérise ces rapports, c'est que les discussions dont ils rendent compte sentent souvent la poudre. Que l'ambassadeur discute avec le chancelier von Bethmann-Hollweg ou avec le secrétaire d'Etat von Kiderlen, on devine que le cabinet de Berlin ne pardonne pas à la France de ne pas vouloir lui permettre de prendre pied au Maroc et d'y établir l'hégémonie qu'elle cherche à s'assurer partout dans le monde. En ces années que les menaces à peine cachées sous les paroles rendent aussi tragiques que la guerre elle-même, le diplomate français peut croire à tout instant qu'elle va éclater. En plus d'une circonstance, et notamment dans le courant de juin et de juillet, lors de notre installation à Fez, où nous avait appelés la protection de nos nationaux, et lors de l'envoi d'un navire allemand à Agadir en 1911, les entretiens de l'ambassadeur de France avec le secrétaire d'Etat, von Kiderlen, se déroulent sous l'influence d'un péril que l'un et l'autre devinent imminent ; surtout lorsque Jules Cambon, pour couper court à des questions insidieuses, à des suggestions perfides, déclare nettement que la France est résolue à rester politiquement maîtresse de la zone d'action qu'elle occupe dans les pays africains. On dirait un duel ; dès le début des négociations, les propos qui s'engagent donnent l'impression d'un croisement d'épées.

Je vous ait décrit l'état d'esprit de mon pays, dit l'ambassadeur de France ; si vous ne voulez pas en tenir compte, il est inutile que nous causions. Oui, s'il est dans vos vues d'avoir quelque part du Maroc, il vaut mieux ne pas commencer la conversation ; l'opinion, en France, ne l'accepterait pas sur ce terrain.

— C'est-à-dire que nous devons faire notre deuil du Maroc, s'écrie Kiderlen.

— Dans l'intérêt de nos bons rapports, ne multiplions pas les voisinages ; il n'est pas de pire querelle que celle de murs mitoyens.

Que von Kiderlen se fût rebiffé, c'était la rupture. Mais, outre qu'à cette heure Guillaume II n'était pas résolu à la guerre, Jules Cambon, obéissant aux instructions de son gouvernement, laissait entendre que l'Allemagne pouvait trouver des dédommagements ailleurs qu'au Maroc.

Dès lors, l'éventualité de cessions territoriales au Congo se trouvait posée, et c'est sur ce terrain que les négociations allaient se poursuivre. Ce fut le mérite de l'ambassadeur de France de ne pas les laisser s'envenimer et de comprendre que, même au prix d'une portion du Congo, il était prudent de les conduire à une issue pacifique. A expulser l'Allemagne du Maroc sans la dédommager ailleurs, nous eussions ouvert le conflit, sans trouver personne pour soutenir notre cause, tant notre prise de possession excitait les jalousies de l'Europe. Les concours que nous avons trouvés depuis nous eussent fait défaut, même celui de la Russie.



Jules Cambon.

Du reste, tandis qu'en France on considérait comme dommageables pour nous les concessions faites à l'adversaire, le parti militaire allemand déclarait que l'arrangement d'Agadir était une victoire pour les Français et une défaite humiliante pour l'Allemagne, et le ministre des colonies de l'Empire donnait avec éclat sa démission. Seul, Guillaume II paraissait satisfait. Le 1er janvier 1912, à la réception diplomatique, il disait à Jules Cambon :

On nous jette aujourd'hui des pommes cuites, mais vous verrez que, l'an prochain, on nous dressera des statues

L'année suivante, le régime des pommes cuites s'était à ce point aggravé que le kaiser, redoutant d'être frappé d'impopularité dans l'Empire au profit du kronprinz, changeait d'accent ; le 1er janvier 1913, il apostrophait notre ambassadeur en ces termes :

Voici vingt-cinq ans, monsieur l'ambassadeur, que je tends la main à la France et qu'elle me la refuse.

Il était déjà sur le chemin de la guerre et, au mois de novembre suivant, il en faisait l'aveu au roi des Belges, en ajoutant qu'il « était sûr de vaincre ».

Quelques mois après, en avril 1914, dans une conversation intime, le secrétaire d'Etat von Jagow, qui avait succédé à von Kiderlen, faisait part à Jules Cambon des vues de l'Allemagne sur les petites nations, qui, suivant la doctrine impériale, devaient devenir des vassales des grands empires, ou disparaître.

En présence de ces déclarations, l'ambassadeur de France, convaincu que l'Allemagne préparait un coup de Jarnac, s'efforçait d'en persuader son gouvernement et de conjurer le péril qu'il envisageait. Ses derniers efforts, à la veille de la guerre, témoignent de son dévouement à la cause de la paix.

Mais il se heurtait à un parti pris dont von Jagow se faisait l'organe, avec peut-être plus de mauvaise foi et de perfidie que son prédécesseur. N'empêche que notre ambassadeur, en quittant Berlin au mois d'août 1914, pouvait se rendre cette justice qu'il ne s'était pas trompé sur les desseins du gouvernement impérial et que, s'il n'avait pu prévenir le cataclysme qui se déchaînait sur le monde, il l'avait prévu et prédit.

Sa perspicacité ne pouvait qu'accroître la notoriété dont il jouissait dans la diplomatie européenne. Elle l'a suivi dans la retraite où il passa quelques mois après l'ouverture des hostilités, et à ce point qu'appelé depuis aux fonctions de secrétaire général du ministère des affaires étrangères, il est maintenant, aux yeux de tous, au même titre que son frère, l'un des négociateurs qui seront désignés lorsque s'ouvriront les conférences internationales en vue de la paix pour y représenter la France.

Si l'on veut se rendre compte de la notoriété dont il jouit aujourd'hui dans les régions diplomatiques, il suffit de se rappeler l'hommage que lui a rendu publiquement Ribot, le 12 octobre dernier, à la tribune de la Chambre des députés. Le ministre défendait nos diplomates contre des accusations qui venaient de se produire et qui, pour une mince part de vérité, contenaient des sévérités excessives. Il fut ainsi amené à rappeler l'opinion professée à cet égard par des hommes d'Etat étrangers qui s'étaient montrés plus justes dans leurs appréciations sur la diplomatie française que quelques-uns de nos compatriotes. Il raconta qu'à Berlin, un peu avant la guerre, dans le salon de l'ambassadeur britannique, où se trouvait Taft, l'ancien président de la République américaine, l'un des invités avait dit en le montrant : « Voilà un homme ! », et que le représentant de la Grande-Bretagne s'était écrié, en riant :

Si Jules Cambon était ici, vous verriez comment, en remuant son petit doigt, il nous conduit tous.

Jamais hommage plus juste ni mieux mérité.

Ce n'est qu'une anecdote, continua Ribot, mais elle montre en quelle singulière estime sont tenus nos ambassadeurs et celui dont je parle. En peut-on citer un qui ait eu plus de clairvoyance, de fermeté, qui ait mieux averti son gouvernement, qui ait mieux rempli, dans toute leur étendue, les devoirs d'un véritable ambassadeur?...

Il ne semble pas qu'on puisse rien ajouter à cette louange, que justifient si bien les souvenirs que nous venons d'évoquer. — ERNEST DAUDET.

chysis (*ki-ziss*) n. m. Genre d'orchidées vandées, originaires de la Colombie et du Venezuela.

— ENCYCL. Les chysis, voisins des cyrtopodium, sont des plantes épiphytes, à feuilles nervées, engainantes à la base, à grappes latérales multiflores. On en connaît plusieurs espèces, dont trois principalement (*chysis aurea*, *chysis lævis* et *chysis bractescens*) sont cultivées dans les serres d'Europe; on les élève en pots, dans un mélange de terre tourbeuse et de mousse rendue perméable par un bon drainage. L'espèce *aurea*, remarquable par les macules brun orangé qui marquent les pièces du périanthe et les touches violettes du labelle, était appelée par les orchidophiles colombiens « gueule du taureau rouge » (*red bull's mouth*). Le *chysis lævis* a des fleurs plus grandes que la précédente espèce; ces fleurs sont jaunes, avec des taches d'un brun terne sur le labelle. Quant au *chysis bractescens*, les fleurs en sont tout à fait différentes; les pièces du périanthe sont d'un blanc lilial, tandis que le label est jaune. — J. DE CUAON.



a. Chysis aurea; *b*. Chysis bractescens.

Courmont (Jules), médecin français, né à Lyon en 1865, mort dans cette même ville le 25 février 1917. C'est au retour d'une mission accomplie sur le front des armées britanniques que Jules Courmont, qui était mobilisé depuis le début de la guerre, a été frappé dans son service de l'Hôtel-Dieu de Lyon, au cours d'une de ses visites quotidiennes, d'une hémorragie cérébrale, à laquelle il a succombé le lendemain, sans avoir repris connaissance.

Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, médecin des hôpitaux de cette ville, membre correspondant national de l'Académie de médecine (1909), ancien commissaire général de l'Exposition de Lyon (1914), vice-président du conseil supérieur d'hygiène de France, officier de la Légion d'honneur, Jules Courmont était un des maîtres de l'école lyonnaise actuelle, et ses travaux lui avaient fait une place enviable dans le monde scientifique, en dehors de la grande notoriété qui était la sienne dans la ville où il professait.

Les problèmes de bactériologie et d'hygiène sont ceux auxquels il a apporté la plus effective contribution. Ses études ont porté tout d'abord de préférence sur l'action des toxines microbiennes introduites dans l'organisme (toxine tétanique, toxine diphtérique, etc.) et sur les vaccinations. Il avait, notamment, fait de fructueuses recherches sur les vaccinations réalisables par la voie rectale. Il s'adonna spécialement aux études sur l'infection tuberculeuse, recherchant les voies du microbe, identifiant des espèces bactériennes nouvelles, étudiant, avec Dor, la tuberculose spéciale des poules et en tirant d'utiles conclusions pour la lutte contre l'infection humaine. Il fut un des initiateurs, avec Nogier, de la stérilisation de l'eau par les rayons ultra-violets du spectre.

Les grands problèmes d'hygiène sociale étaient une de ses préoccupations préférées. Il combattit vigoureusement, par des articles de revue, par ses cours, par des conférences et surtout par les innovations pratiques qu'il réalisait avec un sens aigu de l'organisation nécessaire, les grands fléaux: la tuberculose, l'alcoolisme, la dépopulation. Il était directeur de l'Institut Pasteur de Lyon et avait rempli, depuis le début des hostilités, les fonctions de directeur de l'hygiène dans les formations militaires et sanitaires de la région lyonnaise, sans préjudice des nombreuses missions de même ordre qui lui furent confiées dans différents secteurs des armées.



Dr Jules Courmont.

J. Courmont laisse un nombreux bagage de publications scientifiques, dont une bonne partie doit être cherchée dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine et de diverses sociétés savantes. Nous avons, en outre, de lui, un *Précis de bactériologie*, un *Précis de microbiologie des maladies infectieuses des animaux* (en collaboration avec Panisset) et un *Précis d'hygiène* (en collaboration avec Lesieur et Rochaix). — Dr MAURICE GILLE.

diatryma n. m. Nom d'un genre d'oiseaux fossiles de l'Amérique du Nord, formant la famille des *diatrymidés*, de l'ordre nouveau des *diatrymæ*, voisin des gastornilhes.

— ENCYCL. Un squelette à peu près complet de ce genre vient d'être découvert en 1916 par une mission du Musée américain d'histoire naturelle de New-York, dans le bassin du Bighorn, affluent de droite du Mississipi, dans les couches de l'éocène inférieur (Wyoming). C'est le premier squelette complet d'oiseau fossile que l'on trouve en Amérique, tous les autres oiseaux que l'on a découverts n'étant représentés que par des fragments des mâchoires ou des membres postérieurs. Cette découverte nous dévoile une forme d'oiseau gigantesque, tout à fait inattendue en Amérique.

Ce squelette (2^{m},15) présente peu de rapports avec les autres squelettes connus, fossiles ou actuels; les genres les plus rapprochés sont les émous et les casoars d'Australie et de la Nouvelle-Guinée, et spécialement les *genyornis* du pléistocène d'Australie.

Le crâne est énorme pour un oiseau, car sa longueur est de 42^{cm},5. Le bec est très fort, très gros. Il a 22^{cm},5 de long et 16 centimètres de hauteur à la base. La mandibule inférieure est puissante et massive, car les deux maxillaires sont larges, fortement unis à la symphyse. Elle se termine par une pointe. Ce bec diffère de celui de tout autre oiseau moderne. Le bec des perroquets s'en rapproche à divers points de vue, mais il est toujours d'une taille beaucoup plus faible, tandis que celui des toucans et des casoars est d'un type tout différent. Le bec du *diatryma* rappelle celui du géant *phororhacus*, du pliocène de la Patagonie. Ainsi que lui, il est sans dents et n'a pas d'alvéoles comme on en voit sur celui de l'énorme *gastornis*, du cernaysien, du tertiaire inférieur des environs de Reims. Le bec du *genyornis* est aussi massif, mais moins élevé et moins comprimé, car il rappelle plus celui des *dromæus* (émous). Les narines sont très petites ; l'os carré est large, court et épais.

Les vertèbres sont courtes et extraordinairement massives, quelques-unes manquent à ce squelette. Ce sont celles qui sont indiquées en pointillé sur la figure. L'animal avait 13 ou 14 vertèbres cervicales et 8 dorsales, portant des côtes larges et plates, plus que chez le casoar. Elles avaient un tuberculum et un capitulum bien séparés et ne portaient pas d'apophyses récurrentes comme chez les kamichis (*palamedea*). Le sacrum est malheureusement incomplet et endommagé. A sa suite, on trouve neuf vertèbres caudales en plus du pygostyle. La ceinture scapulaire ressemble à celle de l'émou et du casoar, sans qu'il y ait affinité entre elles. L'humérus avait la grandeur de celui du casoar, le radius était petit. On ne possède pas le sternum ni les os du membre antérieur, mais on peut tout de même conclure qu'il était très réduit.

Squelette du diatryma.



L'os iliaque est large et très long, surtout en arrière de la cavité cotyloïde, où se place la tête du fémur. L'ilium et l'ischion sont soudés par ossification; le pubis est très allongé. Cette ceinture pelvienne rappelle donc celle des *cariama* ou *seriama* de l'Amérique du Sud. Le membre postérieur est massif et doit être rapproché de l'émou géant éteint de l'Australie qu'on a appelé *genyornis*. Il est plus grand que celui du *phororhacus* et du *gastornis*, mais beaucoup plus petit que celui du moa géant (*dinornis maximus*). On possède les deux fémurs, un tibia et un péroné complet, et la plupart des osselets des pieds. Le fémur est massif et a 37^{cm},5 de long; le tibia en a 66, tandis que le péroné est petit et très court. Le diatryma avait quatre doigts inégaux, les moas en avaient trois égaux.

Ce squelette entier mesure 2^{m},15 de hauteur. Donc, le diatryma était un oiseau gigantesque, terrestre, ayant des ailes trop faibles pour le vol. Il avait une tête énorme, courte, attachée au corps par une nuque massive, forte, contrastant avec celle des ratites actuels : autruches et nandous et même des moas. Le corps et les membres postérieurs étaient gros et lourds. La figure ci-dessus donne la restauration probable de ce curieux animal, dont les plumes rappelaient celles du casoar.

Le diatryma n'a pas de rapports avec les oiseaux à dents du crétacé américain : l'*hesperornis*, qui se rapproche des grèbes, des plongeons, et l'*ichthyornis*, voisin des fous, des cormorans et des frégates. Ni les pingouins, ni les drontes ne présentent de caractères de comparaison avec lui.

Le diatryma ne présente des rapports de parenté qu'avec le genre moderne *cariama* du sud de l'Amérique, qui est regardé comme un type primitif de carinates et qu'on place dans le groupe des gruiformes. Par sa taille, sa grosse tête, son gros bec comprimé, il rappelle le *phororhacus* de Patagonie, et il est probable que ces oiseaux avaient les mêmes mœurs, puisque ses vraies affinités le rapprochent non des ratites, mais des carinates, dont il paraît être dérivé. Pour ces raisons, ce genre bizarre mérite donc de former un ordre à part, celui des diatrymæ.

Ce genre comprend trois espèces, trouvées dans l'éocène inférieur des monts Wasatch du Nouveau-Mexique et dans celui du Wyoming. Les deux premières ont été établies sur des fragments de métatarsiens (*diatryma gigantea* et *ajax*); la troisième (*diatryma Steini*) seule est connue par un squelette complet. Son œuf n'a pas été découvert, mais la



Restauration du diatryma.

taille fait supposer qu'il devait avoir presque la grosseur de celui de l'æpiornis.

Cette découverte importante, complétant celles déjà faites, montre que, dans les temps tertiaires, ont vécu un grand nombre de genres d'oiseaux dérivés des groupes primitifs du mésozoïque, qui, de même que les mammifères placentaires, par des différenciations progressives, produites par des causes similaires, ont conduit aux ordres actuels, puis aux genres actuels et, finalement, aux espèces de notre époque. On a dit que les temps tertiaires sont l'ère des mammifères placentaires; on peut donc tout aussi bien dire qu'ils sont l'ère des oiseaux. — A. Ménégaux.

D'un jour à l'autre, comédie en trois actes, en prose, par Francis de Croisset, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 13 novembre 1917. L'action se passe près d'Elbeuf, au château de M. Chardin, dans un salon qui donne de plain-pied sur le parc. C'est le 31 juillet 1914, au matin. M. Chardin, compositeur amateur, joue au piano une valse qu'il vient d'achever et qui est d'un art très inférieur. Mais il est très passionné de musique et, quand il entend la sonnerie du téléphone, il la localise sur la gamme des sons : *ré, ré, ré, ré!* Sa femme, Mme Chardin, née de Sérignan, est occupée d'elle-même et de sa santé; elle est une malade imaginaire, et elle se découvre plusieurs maladies tous les jours. Ce matin-là, elle a noté sur son carnet 94 éternuements, et elle a diagnostiqué le paludisme. Elle est traitée par le docteur du village, un brave homme, pauvre, socialiste et honnête, le Dr Marinois, qui arrive pour ausculter sa robuste malade. Celle-ci, pour le recevoir, revêt un peignoir médical et se fait apporter un choix de fioles, thermomètres, tout à fait ridicule. D'ailleurs, ces détails, qui occupent le début de la pièce, n'auront pas d'écho dans la suite, et on les oubliera.

M. et Mme Chardin attendent l'arrivée de leur fille Marthe. Celle-ci a été mariée à M. Robert de Vrécourt, un libertin qui l'a rendue malheureuse. Elle a divorcé, et elle rentre de Rome, où elle a admiré les musées et obtenu du Vatican l'annulation de son mariage. Elle est à présent libre et disponible, un peu désœuvrée. Mais, dans les conversations de la rue, les bruits de guerre ont pris consistance, et le tambour annonce l'ordre de mobilisation. Marthe a retrouvé chez elle un grand ami d'enfance, le fils du Dr Marinois, André : il doit rejoindre dès le lendemain et, puisqu'il va partir, il se décide à faire à Marthe l'aveu de son amour, qu'il avait toujours refoulé parce qu'il est pauvre. Il part, et il assure Marthe que son image le suivra parmi les dangers et soutiendra son courage. Le père Marinois, qui arrive alors, désapprouve son fils, dont cette passion lui semble déplacée dans la modestie de leur situation. Mme Chardin, inquiète sur le sort de son château de Sérignan, qui est près de la frontière de l'Est, y emmène son mari et sa fille.

Au second acte, la guerre dure depuis deux ans et demi. Le château de Sérignan a été réduit en ruine. Les Chardin sont revenus dans leur propriété d'Elbeuf. Quand la toile se lève, ils hébergent un aviateur anglais d'une belle humeur comique. Il appelle « drôles de petits cailloux » les vénérables pierres qui sont tout ce qui reste du château de Sérignan et, en partant, il charge Mme Chardin de ses devoirs pour « votre fille qui est si excitante ».

Marthe s'ennuie. Elle fréquente les hôpitaux, et elle va à Rouen, pour s'étourdir, déjeuner avec des officiers. Elle voudrait avoir des enfants à donner à la France. Son frère, Jérôme, est un inutile, un réformé. Le désœuvrement de la jeune femme va soudain trouver de l'occupation.

C'est d'abord la nouvelle que son ex-mari, Robert de Vrécourt, s'est battu vaillamment, a été blessé à la tête, a été décoré.

M. Chardin l'a rencontré, et il voudrait le réconcilier avec Marthe. Il le ramène chez lui. Robert se montre très empressé et très galant auprès de la jeune femme dont il n'est plus le mari. Celle-ci est d'abord suffoquée, puis amusée et intéressée. Elle ne renvoie pas Robert, qui reviendra.

Un second flirt vient l'occuper : un ami de son frère, un industriel, Michelot, qui adore Marthe en silence, avec la gaucherie timide du malchanceux qui ne connaît ni la fantaisie, ni la poésie; un homme calme, que le dimanche dérange dans ses habitudes de régularité et de travail. Il déclare son amour à Marthe et lui propose le seul bonheur dont il dispose : un bonheur sérieux, sans distraction.

> Je vois cela, dit Marthe, un bonheur qui ne me fera aucun plaisir.

Après Michelot, c'est André Marinois qui survient. Et c'est à cause de lui que Marthe est nerveuse, agacée. Il n'est bruit dans le pays que de la conduite prudente d'André, embusqué à l'abri, loin du front. Marthe l'aurait voulu plus héroïque, et elle le lui dit. André pâlit à ce reproche comme sous une injure. Il s'irrite de ce que Marthe n'ait pas eu assez d'amour pour deviner la vérité. La mère d'André est gravement malade; une émotion peut la tuer. C'est pour elle que le Dr Marinois a fait propager dans le pays le mensonge de l'embuscade. En réalité, André s'est battu bravement, et il a été l'objet de trois belles citations. A cette nouvelle, Marthe, heureuse, désabusée, dit toute sa joie et sa fierté. En partant pour la guerre, André lui avait demandé un baiser : qu'il le prenne, elle le lui donne. Mais le jeune homme, dépité, n'en veut plus. Il ne se sent pas aimé, mais seulement admiré. C'est trop peu.

> Le baiser que vous m'offrez, je l'ai déjà reçu. — De qui? — De mon général!

Le troisième acte apporte la résolution des trois intrigues de Marthe.

D'abord Michelot. Il est devenu un nouveau riche. Les Chardin sont ruinés. Le fils, Jérôme Chardin, soutient le candidat, dont il deviendrait l'associé. Marthe consent : elle n'est pas rebutée par la gaucherie niaise de ce prétendant. Mais, quand elle apprend que cette grosse fortune est l'œuvre de la guerre, qui ruinait et endeuillait les autres, tandis qu'elle enrichissait Michelot, elle le congédie.

Avec son ex-mari Robert, qui devient pressant et galant, elle ne sait que résoudre, et elle subit le charme de ce séducteur habile, qui a réveillé leurs souvenirs de lune de miel.

Le séducteur sera vaincu par son rival et par le vieux docteur, qui, cette fois, estime que Marthe ruinée n'est plus au-dessus de son fils : ils sont dignes l'un de l'autre. Marinois use d'un conte allégorique des *Mille et une Nuits* pour faire comprendre à M. de Vrécourt que son flirt manque de noblesse. Celui-ci se trouve en présence d'André, qui, dans une scène de bonne allure, oppose les fêtards d'avant-guerre aux jeunes gens que la guerre a jetés, dès leur entrée dans la vie, au milieu des drames et des douleurs graves, leur apprenant tout le sérieux de la souffrance, de l'existence et de l'amour : auprès de ces jeunes âmes ardentes et sincères, les petites amourettes de M. de Vrécourt sont bien méprisables. Celui-ci le comprend et s'en va pour ne plus revenir.

Marthe et André, demeurés l'un devant l'autre, tombent dans les bras l'un de l'autre.

Cette comédie a de jolies qualités de détail. La conduite en est un peu flottante, le numérotage des scènes, des entrées, des sorties manque parfois d'aisance et de naturel. Le style est fin et agréable. Les caractères principaux ont de la tenue : Vrécourt le galantin, André le jeune héros sans tache, Michelot le filateur, qui traite l'amour comme un contrat de laines. Marthe oscille entre l'inquiétude nerveuse et la tendresse. Les autres caractères ont un relief moins accusé. C'est l'œuvre d'un dramaturge expert, qui excelle à conduire de jolies scènes, et elles abondent au cours de cet ouvrage, qui laisse une impression charmante. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Blanche Pierson (*Mme Chardin mère*), Mlle Leconte (*Marthe*), MM. G. Beer (*Michelot*), R. Duflos (*de Vrécourt*), Siblot (*Chardin*), Léon Bertrand (*Marinois*), Le Roy (*André*).

France devant l'Allemagne (la), par G. Clemenceau (Paris, 1916). — Sous ce titre, G. Clemenceau a rassemblé un certain nombre de ses articles de l'*Homme libre* et de l'*Homme enchaîné*. C'est généralement une redoutable épreuve pour des articles de journaux que d'être réunis en volume. Ecrits au jour le jour pour commenter le fait qui passe, pour souligner la préoccupation du moment, ils sont voués, le plus souvent, à une destinée éphémère et perdent leur intérêt, dès qu'ils cessent d'être soutenus par l'actualité qui les a inspirés. Ce péril, à vrai dire, était très atténué en la circonstance : pour être vieilles déjà de plus de trois ans, ne sont-elles pas toujours présentes et actuelles, les émotions qui font, depuis août 1914, toute notre existence? Ce sont ces émotions qui revivent dans les pages de G. Clemenceau, reflétées par un tempérament très impressionnable, que rien ne laisse indifférent et qui garde, en dépit de l'âge, des qualités véhémentes de jeunesse. L'auteur est même remonté plus haut. Les premières pages de son livre nous offrent des fragments de discours et d'articles, datés de 1908 à 1913, où G. Clemenceau dénonçait déjà les visées de l'Allemagne, la montrant

> conduite, par une fatalité à laquelle il lui est impossible de se dérober, à exercer sur ses voisins une pression telle qu'ils devront lui accorder tout au moins les facilités économiques dont elle a besoin.

C'est cette claire compréhension de la mentalité et de la politique allemandes, basées l'une et l'autre sur le culte de la Force, qui fit de G. Clemenceau un chaud partisan de la loi de trois ans.

> Sous prétexte de se garantir contre notre agression (écrivait-il en 1913), l'Allemagne n'en continuera pas moins ses entreprises de surarmement, jusqu'au jour qu'elle croira propice pour en finir avec nous. Car il faut être volontairement aveugle pour ne pas voir que sa fureur d'hégémonie, dont l'explosion ébranlera tout le continent européen, la voue contre la France à une politique d'extermination.

Aussi s'élevait-il contre la « puérilité du pacifisme », contre ce rêve imprudent d'« un brusque retour, sans cause déterminée, aux sentiments de fraternité humanitaire ». Aussi s'indignait-il de toutes les mesures qui pouvaient restreindre notre effort militaire :

> Je veux bien donner trop à la défense nationale (déclarait-il); je me refuse le droit de lui donner, pour si peu que ce soit, moins qu'il n'est nécessaire.

Qu'on ne cherche point, dans ce rappel d'articles et de discours anciens, une intention d'apologie personnelle. Ce serait méconnaître à la fois le caractère de G. Clemenceau et la pensée qui l'a guidé dans la constitution de son volume. S'il a rappelé quelques-uns de ses écrits d'avant-guerre, ce n'est pas pour tirer vanité de sa clairvoyance.

> Je n'ai besoin (a-t-il dit) ni de critique, ni de louange, pour aller tout droit mon chemin.

Mais il a jugé que les pensées qui y sont exprimées étaient celles de la majorité de la nation et qu'elles concouraient à préciser la figure de la France, consciente et résolue en face de l'Allemagne menaçante. L'intention se précise encore du fait que, dans les articles rassemblés, on chercherait vainement trace de ces discussions d'ordre intérieur, de ces critiques dont G. Clemenceau, à l'ordinaire, n'est point ménager. C'est, si l'on ose dire, du Clemenceau expurgé, ce qui ajoute d'ailleurs un attrait nouveau à ces pages si intéressantes déjà, en tant que commentaire des événements de la guerre. On a l'habitude — à qui la faute? — de voir surtout en G. Clemenceau le polémiste, le contradicteur inlassable, chez qui l'esprit d'opposition va parfois jusqu'au système et dont la combativité s'alimente d'un perpétuel mécontentement. Ouvrez ce livre; vous vous trouverez soudain en présence d'une âme, certes, toujours vibrante et passionnée, mais dont la passion a pour support exclusif le patriotisme, en même temps qu'elle enveloppe une pensée d'une haute portée philosophique. Et voici un autre trait non moins curieux : De quoi est faite la philosophie de cet esprit, qui apparaît à beaucoup comme un destructeur? De traditionalisme et d'idéalisme!

> La première loi des peuples (écrit G. Clemenceau) est la nécessité de défendre l'héritage de l'histoire.

Ainsi affirme-t-il nettement son attachement à la tradition. Il l'affirme encore par de constants rappels du passé et des aïeux : c'est au nom des aïeux, qui souriront d'être égalés par des enfants, qu'il salue l'enthousiasme des jeunes classes; c'est dans le souvenir des aïeux qu'il voit le stimulant de notre énergie :

> Nos morts, nos grands morts, cette illustre poussière dont nous sommes pétris, c'est pour ceux du passé comme pour ceux de l'avenir que nos fils sont au combat.

N'est-ce pas la continuité des sacrifices qui substitue à la succession des temps un ordre de permanence?

> Il est un passé qui demeure présent, et c'est aux tombes des grands morts que la silencieuse pensée des vivants l'a fixé.

Certes, ce culte de la tradition ne va pas sans devoirs, car :

> La gloire du passé n'est une raison de vivre que si les fils des grands ancêtres sont de taille à les égaler.

Mais quelle lumière d'idéalisme ne projette-t-il pas, par contre, sur toutes nos conceptions! Une nation n'est plus une simple collectivité d'individus; c'est une âme, une âme de floraison diverse, jaillie

d'un même trone séculaire, tordu par les âges, avec des racines dénudées qui plongent, en quête de vie, jusque dans la nuit des choses. Et quel sens profond prend alors l'idée de Patrie !

La Patrie, mot mystique, qui tient l'homme enfermé dans un cercle magique de sentiments, de pensées, de traditions écrites ou seulement senties, dont il ne peut pas, dont il ne veut pas sortir, car une telle noblesse lui vient des grands aïeux que ce serait félonie de n'en pas garder le dépôt pour les générations à venir.

C'est à la clarté de cet idéalisme que G. Clemenceau juge les conditions et les péripéties de la lutte présente, qu'il nous montre le peuple français jaillissant



Georges Clemenceau, président du conseil et ministre de la guerre. — Phot. Dornac.

d'une pièce, plus grand et plus fort, silencieux, souriant, avec des yeux chargés d'énergie invincible, qui crient que l'histoire de France ne peut pas s'arrêter; à ses côtés, l'Angleterre, qui a noblement tiré l'épée pour la dignité, dans l'indépendance, des peuples de l'Europe; la Russie, dont G. Clemenceau pouvait encore saluer « l'idéalisme et la volonté » et, en face des trois grandes nations, un germanisme délirant de mégalomanie, qui prétend imposer au monde, lequel veut être libre, l'hégémonie du fer. Tel est bien, en effet, l'enjeu de la lutte :

C'est la destinée de toute la civilisation européenne sur laquelle le sort des armes va prononcer : le maintien d'une belle diversité de culture dans l'indépendance des peuples, ou l'exécrable tentative d'une unité de germanisation mécanique sous un talon de fer.

Cette conscience des véritables buts de la guerre, chaque soldat français la porte — plus ou moins claire — en lui-même et y puise le principal élément de son courage. Sans doute, il ne suffit pas, pour être vainqueur, de lutter pour une cause juste; la justice n'est rien sans la force qui la seconde, reconnait volontiers G. Clemenceau; mais il constate ailleurs, et non moins justement :

Un homme ne vaut pas un homme au hasard. Il y a dans chacun une âme particulière de force ou de faiblesse, avec la détente d'énergie qui en dérive. La force est dans la conscience d'une noblesse supérieure, la faiblesse dans l'indignité des sentiments qui ont amené l'homme au combat.

Et il ajoute :

La victoire se décidera non seulement par le nombre des pièces d'artillerie ou l'addition des hommes engagés, mais par la valeur surtout des sentiments qui ont mis les armes aux mains.

Aussi a-t-il en la victoire des Alliés une foi entière, qui ne s'est démentie à aucun moment, même aux heures les plus dures.

Vous ne pouvez pas vaincre (dit-il aux Allemands), parce que, derrière nos armées que vous voyez ou lignes, il y a des forces de fatalité historique et de volonté raisonnée, qui nous poussent, lâches ou braves, aux suprêmes vertus d'héroïsme ; vous ne pouvez pas vaincre, parce que la force d'un jour ne peut être que d'un jour, quand elle tente de s'installer dans la violation du droit ; vous ne pouvez pas vaincre, parce que votre force est de servitude organisée, parce que toutes vos servitudes savamment agencées ne font de vous que des automates, qui peuvent imiter les mouvements de la vie libre, mais ne sont pas la liberté ; vous ne pouvez pas vaincre, parce que nous sommes tenus — sous peine de nous voir souffleter par notre histoire, par nos pères, par nos enfants — de nous succéder jusqu'au dernier sur le front, pour prendre toujours et toujours plus de vos basses vies en donnant généreusement des nôtres tout ce que la noblesse de notre sang réclamera.

Ce dernier argument atteste que l'idéalisme de G. Clemenceau ne l'aveugle pas sur les nécessités pratiques. La victoire, pour lui, ne peut être obtenue que par l'effort total de tous. Il précise :

Tous, cela veut dire qu'aucun ne doit manquer; femmes, enfants, vieillards doivent à la Patrie envers qui il n'y a qu'un devoir intégral, à la mesure des forces de chacun, de ne rien épargner d'eux-mêmes; — rien, rien !

Et aux timides, aux tièdes, s'il s'en trouve, il lance cette cinglante maxime :

On n'est pas digne de vivre, quand on ne se sent pas digne de mourir.

Ainsi de toutes ces pages, si remplies d'idées, qui, depuis le jour de la déclaration de guerre jusqu'aux grandes journées de Verdun, nous offrent une suite d'appréciations discontinues sur le rôle de la France et de l'Allemagne dans cet énorme choc de vies humaines, se dégagent de viriles leçons où l'âme française, en même temps qu'elle s'y exprime tout entière, peut acquérir une trempe solide. Et il en émane aussi comme un rayonnement de grandeur qui illumine la belle figure de la France, en lutte non pour conquérir, non pour dominer, non pour asservir, mais pour maintenir son droit d'être, d'être toute selon son génie. — F. GUIRAND.

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Le malaise général que nous avions noté dans notre dernière chronique comme constituant la caractéristique du mois d'octobre ne s'était pas dissipé au cours du mois de novembre. Il s'était aggravé de l'incertitude angoissante de la politique russe, des succès des maximalistes, de la liaison de leurs intrigues avec celles de l'Allemagne, de la menace de plus en plus prochaine d'une paix séparée et de ses conséquences. Bien habile eût été celui qui eût pu, au 30 novembre, tracer la direction, même approximative, des événements à intervenir. Certes, la conduite militaire de la guerre avait abouti, nous le dirons plus loin, à de très heureux résultats. Mais il semble que ç'ait été, jusqu'ici, la fatalité de cette guerre que d'aucun côté, aucun succès n'ait jamais été décisif, de sorte que, si les victoires anglaises en Flandre, autour de Cambrai, en Palestine et en Mésopotamie, si nos avances magnifiques sur le front de Champagne et devant Saint-Quentin, si la résistance italienne sur la Piave avaient fortifié nos espoirs militaires et notre confiance, on sentait que l'Allemagne, comme elle n'avait point manqué de le faire, pouvait affecter de considérer tout cela comme négligeable. Pendant ce temps, le travail souterrain que nos ennemis avaient partout organisé portait ses fruits et, en France, on découvrait à chaque instant de nouvelles raisons de rechercher des accointances traîtresses auxquelles on se fût auparavant refusé de croire. Il est trop évident — et on ne peut éviter d'y revenir sans cesse — que l'attitude de la Russie, la publication faite par ses dirigeants occasionnels de documents diplomatiques secrets, la rupture effective du pacte de Londres par ceux mêmes qui auraient dû y rester le plus strictement fidèles, avaient désorbité l'Entente. Il fallait la réorganiser. En fait, les États-Unis y prenaient leur place effective sans avoir rien signé; d'autre part, on devait en même temps, si l'on était sage, peser à son poids réel le recul de la Russie et ne pas fermer les portes à un retour possible de cette puissance. Il n'est pas besoin d'insister sur l'énorme difficulté de cette tâche diplomatique sans précédent. Au dernier jour de novembre, alors que, sous la présidence de G. Clemenceau, était réunie à Paris la Conférence interalliée, il fallait espérer qu'on saurait prendre les résolutions les plus énergiques et aussi les plus prudentes et qu'on affirmerait hautement, devant les entreprises et les hypocrisies de l'Allemagne, les principes sacrés qui dirigeaient l'Entente et les buts désintéressés vers lesquels elle tendait toutes ses forces.



Général anglais sir H. H. Wilson, représentant l'Angleterre au Comité militaire permanent interallié.

On peut dire, même en songeant au front italien, que tous les événements militaires qui méritaient d'être retenus en novembre avaient été heureux pour les Alliés. En France, dès le début du mois, la prise du Chemin des Dames, si longtemps disputé, si âprement défendu par les Allemands, avait été un grand succès de nos armes. On avait à noter, à ce propos, le nom du général Maistre, puisqu'il reste impossible de citer dans ces chroniques, qui n'ont aucunement la prétention d'être des relations militaires, la liste des corps qui ont contribué à libérer encore un morceau du sol national. D'autres succès en Haute-Alsace, devant Saint-Quentin, à la cote 344, avaient fortifié nos positions. Surtout, aucune contre-attaque allemande, quelque puissante qu'elle eût été, n'avait pu ébranler notre ligne nouvelle et nous reprendre les positions conquises. Infanterie, artillerie, génie, aviation, cavalerie (à cheval et à pied) avaient tenu partout avec une énergie et une valeur morale qui étaient pour l'avenir notre meilleur espoir. Les difficultés que nos soldats rencontraient devant eux ne diminuaient pas, et il ne servirait de rien de tenter de mépriser ni la résistance de l'adversaire, ni ses moyens matériels. C'est là un argument détestable, qu'on a trop employé dans la presse et qui n'aboutit qu'à de décourageantes désillusions. Nos soldats ont vaincu, non parce que l'ennemi qu'ils avaient devant eux était de qualité médiocre, mais parce qu'ils lui sont supérieurs et que nos moyens d'action dépassent les siens; et, au surplus, les Allemands eux-mêmes, dans les rares moments où ils ne peuvent éviter d'être sincères, le reconnaissent. Cette constatation



Tank camouflé, prêt à l'attaque.

est assez glorieuse pour que nous en fassions état et que nous l'inscrivions au compte de nos espérances.

Mais les circonstances tactiques avaient, en novembre, donné à nos alliés anglais l'honneur des plus beaux coups. Dans la première quinzaine de novembre, ils remportaient la victoire de Passchendaele; dans la seconde, celle de la Scarpe. Dans la première, ils affirmaient une fois de plus la sûreté de leurs plans, la vigueur de leurs soldats, l'opiniâtreté de leurs attaques; dans la seconde, ils se révélaient tacticiens novateurs et heureux, et ils surprenaient complètement l'adversaire par une offensive brusquée et silencieuse.



Camouflage d'artilleurs anglais, préposés au tir contre les avions.

Le résultat de ce double succès était non seulement de fortifier leur situation en Flandre, mais encore de percer en un point la ligne Hindenburg et de mettre nos alliés aux portes de Cambrai : avance limitée, sans doute, non pas parce que l'ennemi l'a empêchée d'aller plus loin, mais parce qu'on n'a pas voulu se laisser entraîner sans profit au delà des limites qu'on s'était fixées. Les Allemands, bien qu'ils n'aient pu aller jusqu'à nier tout à fait leur étonnement et leur échec, ont triomphé aisément de ce que leur défaite n'avait pas été plus complète. Le nouveau chancelier allemand, comte Hertling, dans son discours au Reichstag du 29 novembre, s'était consolé de la bataille de la Scarpe en affirmant que les Anglais n'avaient pas atteint la côte des Flandres, qui était, selon lui, leur objectif. Cette argumentation à l'usage du peuple allemand n'a aucune portée pratique. Nous avons déjà dit souvent que les Anglais, comme nous-mêmes, n'avancent que petit à petit, mais qu'ils ne reculent jamais, alors que les Allemands, dans nos territoires envahis, reculent toujours et, le plus souvent, beaucoup plus qu'ils ne voudraient. Le fait que, lors de la bataille de la Scarpe, la cavalerie anglaise a pu se lancer dans la brèche faite par l'infanterie et enlever des canons, exploit qui semblait désormais impossible, suffit à démontrer que les Allemands ne sont plus complètement maîtres de leur résistance et que leur défensive n'est pas, comme ils le prétendent, invincible. Quant à l'arrêt des Anglais devant Cambrai, où l'on avait pensé un moment qu'ils entreraient, il s'explique par cette seule raison que, dominant la ville et ses entours, nos alliés n'avaient nul besoin de dépenser pour y entrer un effort inutile et qui aurait pu être contraire. On devait donc enregistrer avec joie et confiance les victoires anglaises et ne pas tomber dans le travers qui consiste à déprécier nos propres succès parce qu'on veut les juger d'après les règles d'une tactique ancienne, que la guerre présente a complètement déroutée. On devait, pourtant, signaler une fois de plus que la liaison entre nos opérations et celles des Anglais n'était pas, cette fois encore, clairement apparue, et on s'étonnait que la très puissante contre-attaque allemande sur les deux ailes anglaises n'eût pas provoqué de notre part une collaboration qui, à première vue, semblait indispensable.

Cependant que, sur notre front, les Anglais ébranlaient les lignes allemandes, ils rompaient tout à fait les lignes turques en Mésopotamie et en Palestine. En Mésopotamie, le général Maude, qui devait malheureusement mourir au milieu de son succès, avançait le long du Tigre et, à 185 kilomètres de Bagdad, remportait la victoire de Tekrit. Combien un tel avantage n'eût-il pas été plus fructueux, si l'on avait pu combiner l'action anglaise avec l'action russe et menacer Mossoul ! Mais il fallait prendre la situation comme elle était et s'en déclarer satisfait. Ce que les Anglais n'étaient pas les maîtres de faire avec les Russes, nous voulons dire : ruiner les projets d'hégémonie allemande en Asie Mineure, ils le réalisaient avec leurs seules forces.

En Palestine, la prise de Gaza, celle de Jaffa, la maîtrise du chemin de fer, l'avance méthodique vers Jérusalem, leur procuraient des avantages inestimables et semblaient préparer leur entrée dans la Ville sainte. De tels événements étaient pleins de conséquences pour le prestige turc et même pour le prestige allemand, puisque l'empire ottoman n'est plus qu'un humble satellite de l'Allemagne. Lorsque le comte Hertling, dans le discours déjà cité, parlait négligemment des victoires anglaises en Orient et leur déniait toute importance dans les destinées de la guerre, il faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Rien de ce qui se passe en Orient, rien, non plus, ne l'oublions pas, de ce qui se passe dans les colonies allemandes de l'Afrique, n'est indifférent, à des degrés divers, pour l'issue de la guerre et pour les négociations de paix. En particulier, les coups portés par les Anglais en Palestine et en Mésopotamie remettent tout à fait en question les prétentions de l'Allemagne sur la ligne de l'Euphrate. Or, c'était là un de leurs objectifs essentiels et, pour la liberté du commerce de l'Asie, il est de la plus haute importance que cette grande voie reste ouverte. En admettant même que l'influence anglaise y devienne prépondérante, cette hypothèse serait beaucoup moins dangereuse, pour des raisons géographiques, que celle qui aboutirait à une maîtrise allemande sur ces régions. De même, pour la Palestine, il importe beaucoup au repos ultérieur de l'Europe que ce pays soit soustrait à la domination économique de l'Allemagne, qui, de là, rayonnerait aisément sur l'Egypte et sur l'Afrique centrale. On devait ainsi considérer comme tout à fait fécond l'excellent travail des Anglais dans l'Asie occidentale. Si le comte Hertling, dans sa revue de la situation militaire allemande, avait glissé sur les échecs turcs d'Asie, il avait bruyamment exulté sur les succès austro-allemands d'Italie, sur l'invasion de la Vénétie, sur les suites escomptées par lui de cette campagne. Nous avons dit sans ambages la gravité du fléchissement italien. Les causes, d'ailleurs, en furent plus politiques que militaires. Une partie des troupes italiennes, personne ne le nie, avaient été travaillées par la propagande défaitiste qu'avait organisée l'Allemagne en s'inspirant du précédent russe, et elles y avaient succombé. Tout esprit militaire, tout sentiment d'honneur et de discipline avaient disparu de leurs rangs. Ajoutons à cet empoisonnement moral l'état d'esprit de l'arrière italien, les discussions politiques, les difficultés économiques, même la résistance durable d'une partie de l'opinion au principe de l'intervention de l'Italie dans cette guerre. Ajoutons-y aussi l'influence indubitable de la lettre de Benoît XV sur la paix et la propagande pacifiste catholique. Si nos lecteurs veulent bien se rappeler ce que nous avons dit, à la fin de septembre, de l'état d'esprit des catholiques et du clergé suisses et de l'infiltration probable de cet esprit en Italie, ils comprendront comment, sur des âmes déjà incertaines et ébranlées, de pareilles idées ont pu avoir une action mortelle. La déroute italienne a été faite de tout cela, au moins autant que de la pression austro-allemande. Mais l'Italie tout entière s'était ressaisie. Elle s'était sentie atteinte dans ses œuvres vives La menace sur la Vénétie, sa plus chère province, la plus récemment réunie à la mère patrie, lui était brusquement apparue, et elle ne se trompait point, comme une menace directe contre son unité. L'union s'était faite. Chacun avait compris ses erreurs, les déplorait et voulait les réparer. L'armée italienne, après le périlleux passage du Tagliamento, avait reformé ses unités désagrégées, et elle avait opposé à l'ennemi une résistance qui l'avait surpris. Les Austro-Allemands avaient prévu une déroute totale, un débordement irrésistible de leurs troupes jusqu'à la grande plaine du Nord et jusqu'à l'Adige. Arrêtés sur la Piave, arrêtés sur le plateau d'Asiago, ils avaient, eux aussi, le besoin de se reformer, d'assurer leurs ravitaillements, de transporter leur grosse artillerie, et l'opération dans des pays montagneux, à moyens de transport limités, présentait d'énormes difficultés. D'autre part, les renforts français et anglais affluaient. Une résistance ordonnée, avec des bases solides, s'organisait. Il ne s'agissait plus, pour les Austro-Allemands, d'une invasion à la mode barbare, où l'on aurait poussé les fuyards l'épée dans les reins et où l'on eût cueilli sans combat les milliers de prisonniers et les centaines de canons. Ils avaient devant eux une opération militaire régulière, qui ne comportait plus d'improvisation, ni de hasard. Ceci explique que le mois de novembre se fût terminé sans que les Allemands eussent fait, en Italie, des progrès proportionnés à la sondaineté de



Général autrichien Krobatin.



A droite, le général anglais Allenby, commandant l'armée expéditionnaire de Palestine. — A gauche, le général Bailloud, inspecteur des troupes françaises en Syrie. (*Illustration*.)

leur première attaque. Ce n'est pas que le danger ne restât très grand. Pendant que les généraux Below et Krobatin menaçaient le front italien sur la Piave inférieure et, éventuellement, sur la Brenta, le maréchal Conrad von Hœtzendorf se préparait à descendre en Italie par le Trentin et à prendre à revers nos alliés. La partie était considérable pour les deux adversaires. Les chances, à y regarder de près, étaient égales, si l'on songe à l'appoint franco-anglais d'une part, à la nécessité, d'autre part, pour les Allemands, de concentrer leurs troupes et de les transporter en nombre suffisant. — Les Italiens abordaient cette lutte gigantesque avec un chef nouveau, le général Armando Diaz, qui avait remplacé, à la tête des armées de Victor-Emmanuel et sous le commandement suprême, mais nominal, du roi, le général Cadorna. Les troupes françaises étaient commandées par le général Fayolle, et le général Foch, qui, dès la première heure, était en Italie, apportait là encore le secours précieux de son expérience et de ses conseils. Les Anglais étaient commandés par le général Plumer. Il y avait là un ensemble de qualités militaires éprouvées, qui devait inspirer confiance et permettre d'attendre, avec anxiété sans doute, mais avec fermeté, les événements qui allaient se produire à bref délai.



Général Herbert Plumer, commandant les troupes anglaises en Italie.

Une question se posait, pourtant, encore. Elle avait certainement été étudiée par les gouvernements alliés, au moment même où nous écrivions, au cours des conférences qui avaient alors lieu à Paris. Quelle influence aurait sur les autres fronts et, en particulier, sur le front italien, la suppression imminente ou le rétrécissement dans d'énormes proportions du front russe, si, comme on pouvait le supposer, les hostilités cessaient ou se trouvaient très fortement réduites de ce côté? Sur quel point porteraient les forces ennemies disponibles? Les Allemands profiteraient-ils de ce soulagement inespéré pour essayer d'écraser les forces alliées en Italie ou pour une offensive sur le front franco-anglais de France? Ou bien attaqueraient-ils Salonique, où les hostilités, en fait, étaient stagnantes? Ou, enfin, courraient-ils en Palestine et en Mésopotamie au secours de l'empire turc défaillant? La multiplicité même des objectifs possibles devenait un embarras pour nos ennemis, sans compter l'aléa sérieux que présentait un abandon total, ou à peu près, du front russe, derrière lequel, outre l'exemple dangereux de l'anarchie, on devait, peut-être, tenir compte de la possibilité d'un retour offensif partiel. Il était évidemment impossible de conclure dans un sens quelconque, et il se dressait là un point d'interrogation troublant. Mais la violence des attaques allemandes sur les fronts français et l'afflux de troupes nouvelles sur le front italien permettaient déjà de conclure que c'était de ce côté d'abord que se ferait sentir le contre-coup de la trahison russe.



Général Armando Diaz, généralissime de l'armée italienne.

Autre question non moins grave : si les Austro-Allemands et les Russes se mettaient d'accord pour cesser les hostilités, que deviendraient les centaines de milliers de prisonniers des Empires centraux, qui seraient certainement échangés contre les prisonniers russes, que détenait et qu'avait torturés l'Allemagne? Viendraient-ils grossir les rangs de nos ennemis? Dans l'affirmative, quelle serait leur valeur militaire? Il était nécessaire de réfléchir à ces divers sujets, si l'on ne voulait être pris de court par les événements. Il serait trop commode d'ignorer ces questions, quitte à se lamenter si les choses tournaient mal et à faire porter aux autres la responsabilité de sa propre imprévoyance. Cette méthode déplorable a été trop répandue chez nous avant la guerre pour que nous ne cherchions pas à l'éliminer de nos esprits et que nous ne prenions pas l'habitude de regarder en face les éventualités les plus pénibles. — A la fin de novembre, notre situation militaire était très bonne en France et en Asie. Il dépendait de nous qu'elle le fût en Italie, même dans l'hypothèse d'un accroissement des forces adverses.



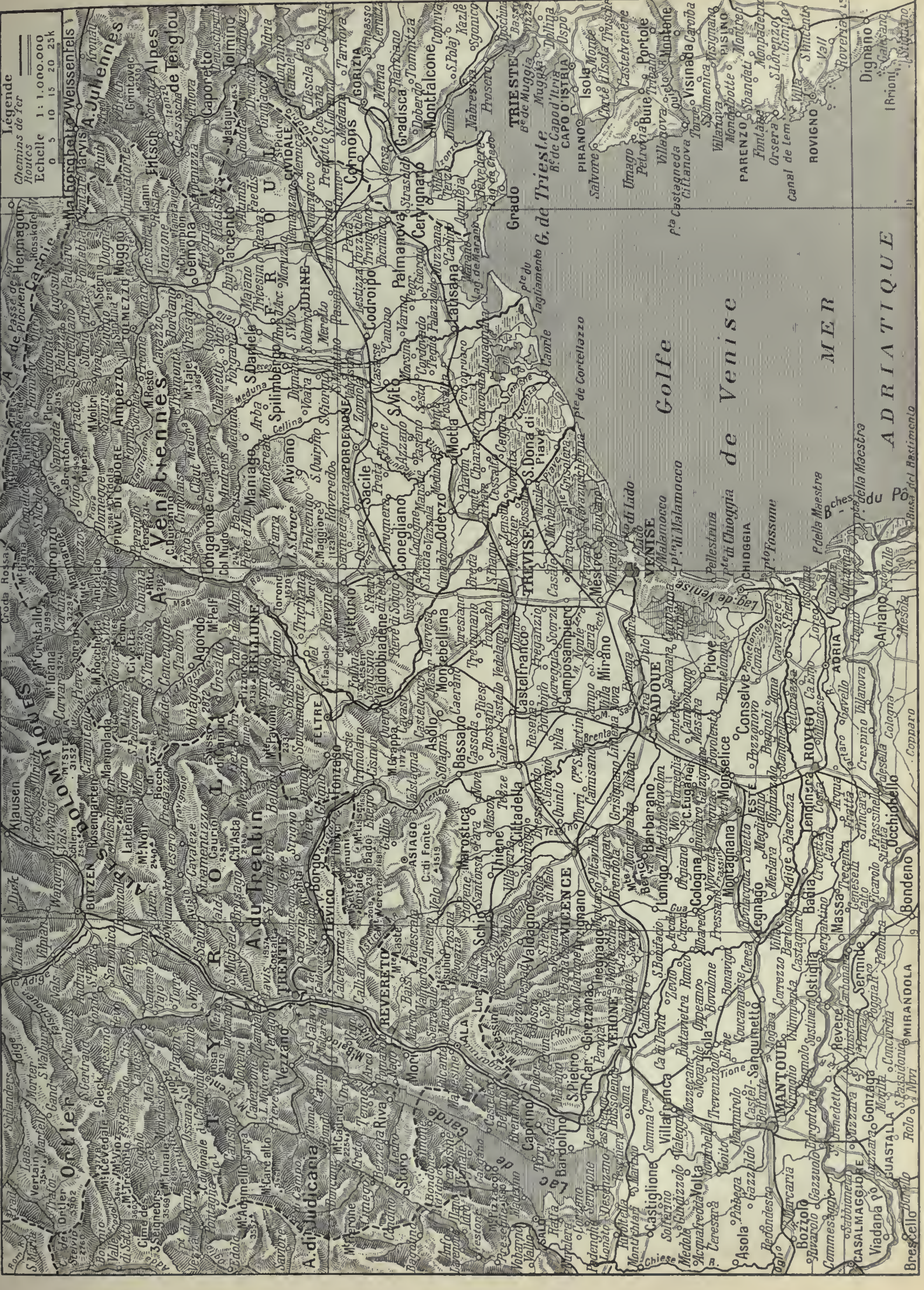
1. Utilisation d'un blockhaus, pris aux Allemands, comme poste de mitrailleuse contre avions. — 2. Mitrailleuses montées sur auto-camion pour protéger les ballons captifs dans leurs déplacements.

Sur mer, la guerre avait continué, et le comte Hertling avait, comme il convenait, prédit une fois de plus la destruction de la puissance maritime anglaise. Mais il y avait loin de la parole aux faits, et le moment où l'action sous-marine finirait la guerre n'était pas encore proche. Il ne fallait nullement se dissimuler l'importance des dommages causés au commerce de l'Entente par les submersibles allemands; il eût été pusillanime d'en exagérer les conséquences. L'apport militaire américain traversait l'Atlantique sans dommages, et le fret, concentré de plus en plus sur cet appoint décisif, se maintenait grâce au concours des Etats-Unis, du Brésil, du Japon. Il y avait là un élément à peu près stable de l'équilibre de la guerre, et il est peu vraisemblable que le comte Hertling ait à ce sujet des illusions. Il faut retenir, en outre, que, dans la baie d'Héligoland, un engagement naval avait eu lieu, où les forces anglaises avaient remporté un succès qui, pour n'avoir pas été matériellement considérable, était cependant un fait nouveau d'une certaine portée.

Dans les airs, l'aviation française avait apporté son concours habituel au repérage des positions et au harcèlement des déplacements de troupes et des dépôts de l'arrière. L'aviation anglaise s'était montrée particulièrement hardie dans ses attaques meurtrières à faible hauteur. La dépense quotidienne d'héroïsme inconnu et silencieux qui se faisait sur tous nos fronts eût, certes, mérité de retenir l'attention de la presse plus que les scandales honteux ou misérables dont il faudra bien encore dire un mot tout à l'heure.

Si, maintenant, nous entreprenons l'étude de la situation diplomatique, nous sommes immédiatement attirés de nouveau vers la question russe, qui pèse d'un poids écrasant sur la politique mondiale de l'heure présente. — A la fin d'octobre, on en était encore à une tentative du gouvernement révolutionnaire parlementaire. Kerensky cherchait à s'entendre avec l'avant-parlement, tandis que les maximalistes, autrement dits « bolcheviks », préparaient, sans trop se cacher, semble-t-il, une révolution contre la révolution. Le 6 novembre, on savait que le général Verkbosky, ministre de la guerre, avait été destitué à cause de ses tendances maximalistes avérées. Le 7 novembre, le nouvel ambassadeur de Russie, appelé à représenter le gouvernement de Kerensky auprès de la République française, arrivait à Paris. Le même jour, on apprenait que la révolution maximaliste, qui avait éclaté le 4, triomphait à Petrograd et que ses chefs proclamaient la déposition de Kerensky. Comment, par quelles intrigues ouvertes ou cachées, avec quelles ressources la révolution avait-elle triomphé; avec quelles violences, avec quelles forces? Il était impossible de le savoir. Les contradictions les plus criantes se succédaient dans les informations de la presse, et il était sage de s'abstenir de toute autre préoccupation que d'enregistrer ce qui ressortait à peu près certainement de faits constants. La nouvelle révolution avait eu pour chefs principaux Oulianof, dit « Lénine », et Bronstein, dit « Trotsky », lesquels, déjà, l'un et l'autre, depuis plusieurs mois, jouaient un rôle prépondérant dans l'effort vers les solutions extrêmes.

On a déjà vu précédemment quelles avaient été les relations de Lénine avec l'Allemagne et l'Autriche; comment Lénine était venu de Suisse en Russie avec la permission de l'Allemagne et combien il avait intrigué pour la conférence de Stockholm. Le but de Lénine et de Trotsky était, au point de vue intérieur, un bouleversement total de l'état social par la terreur et, au point de vue extérieur, la paix « sans annexions ni indemnités », avec le droit pour les peuples de disposer d'eux-mêmes. Dès le 11 novembre, les soviets lançaient un appel à la paix. Mais c'est seulement à la fin du mois que l'action de Lénine et de Trotsky en ce sens s'était nettement affirmée. Jusqu'à ce moment, il semble bien qu'ils aient été surtout occupés à affermir leur position. En effet, Kerensky, échappé de Petrograd, avait réuni des troupes et marchait sur la capitale. Un moment, on le crut vainqueur. Il était vaincu et en fuite. Rentra-t-il alors à Moscou et s'unit-il à Kaledine et à Korniloff? Rien n'était certain à ce sujet. Ce que l'on sait sûrement, c'est qu'il y eut à Petrograd et à Moscou de sanglantes batailles, à la suite desquelles l'avantage, longtemps disputé, resta aux bolcheviks; c'est qu'à partir de cette date, vers


Légende
Chemins de fer
Routes
Echelle 1 : 1.000.000
Golfe de Venise
MER ADRIATIQUE
G. de Trieste
VENISE
TRIESTE
UDINE
TRENTE
VERONE
VICENCE
MANTOUE
PADOUE
TREVISE
ROVIGO
BELLUNE
GORIZIA
A. du Trentin
Alpes Juliennes
Alpes Vénitiennes
DOLOMITIQUES

le 13 novembre, on n'entendit plus parler de Kerensky; c'est, enfin, que la résistance aux maximalistes parut s'être concentrée dans le Sud, autour de Kaledine et de ses cosaques. A partir de la seconde quinzaine du mois et en dépit des nouvelles variées venues de toutes les sources et qui, presque toutes, étaient hostiles au gouvernement de Lénine et de Trotsky, on dut constater qu'en fait Lénine et Trotsky agissaient comme s'ils avaient été les maîtres de la Russie et parlaient au nom du peuple russe. L'usage qu'ils firent de ce pouvoir à l'intérieur, nous l'ignorions. Au point de vue diplomatique, leurs manifestations furent assez éclatantes et insolites pour retenir l'attention du monde entier. Ils se déclarèrent déliés de tous les traités secrets signés par les régimes précédents, notamment du pacte de Londres, et, pour affirmer leur indépendance à cet égard, ils publièrent ces documents, sans s'occuper de ce qu'en penseraient les gouvernements signataires et avec l'intention non dissimulée de les compromettre; publication plus significative par le choix des documents, par la tendance qu'elle marquait et le scandale qu'elle causa que par les révélations qu'elle entraîna. Les traités dits « secrets » ne l'étaient plus guère, et leur divulgation n'apprit pas beaucoup plus que ce que l'on savait sur le partage projeté de la Turquie et sur les ambitions russes vers Constantinople.

Beaucoup plus grave fut, même en admettant qu'une partie des armées russes ne l'eût pas acceptée, la proposition d'armistice que lança Lénine et la menace qu'il ajouta de faire immédiatement une paix séparée si, le 2 décembre, les belligérants n'avaient pas consenti à entamer des pourparlers pour une suspension des hostilités. L'Allemagne et l'Autriche adhérèrent très vite, peut-être, cependant, après quelques hésitations, à une avance aussi avantageuse pour elles, et un armistice de fait exista, dès le 27 novembre, sur le front nord, après la négociation que consentit l'adjudant Krylenko, décoré par Lénine du titre de « généralissime ». Tels sont les faits essentiels.



Soldats allemands et leurs lance-flammes (*Flammenwerfer*).

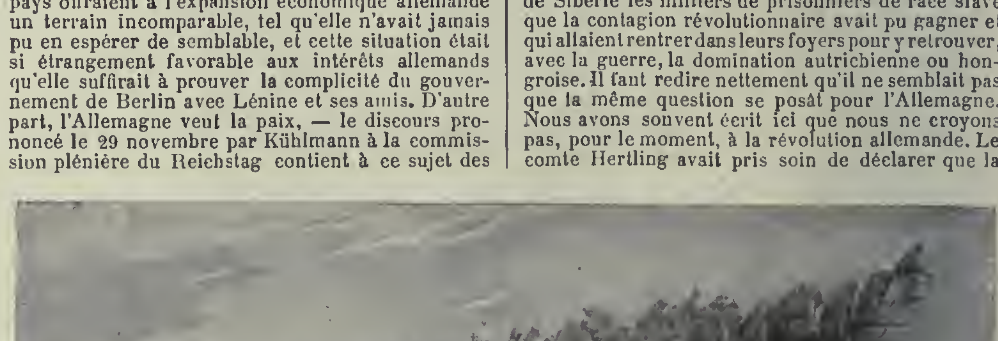


Pièce italienne de montagne aux postes avancés.

Quelles réalités existaient sous ces faits? Quel était l'étendue effective, tant au point de vue de la possession d'un pouvoir efficace qu'au point de vue géographique et au point de vue moral, de l'autorité dont se parait le gouvernement de Lénine et de Trotsky? Etait-il, comme on le disait dans la presse française et dans une partie de la presse étrangère, un de ces accidents monstrueux qui surgissent dans la vie d'un peuple, — assez fréquents dans l'histoire du peuple russe, — et qui, après un succès éphémère de violence, disparaissent, non sans laisser derrière eux du sang, des ruines et de la honte? Le triomphe des bolcheviks allait-il se changer rapidement en déroute, et le bon sens, les traditions, le retour aux lois, la paix sociale allaient-ils succéder à l'anarchie, au partage des terres et à la terreur? Kaledine et les cosaques, Doukhonine et la majorité des armées allaient-ils ramener l'ordre, reprendre la guerre contre les Empires centraux et renouer les relations avec l'Entente? Une Constituante, pour la nomination de laquelle les élections étaient commencées et semblaient donner l'avantage aux modérés, ou un nouveau Parlement révolutionnaire allaient-ils se substituer, avec une apparence de legalité, à l'usurpation maximaliste? Ou bien Lénine et Trotsky représentaient-ils vraiment l'opinion et les désirs de la masse russe, et nous leurrions-nous d'illusions dangereuses en nous imaginant que nous n'avions devant nous qu'un pouvoir temporaire, impuissant et, par suite, plus dangereux pour nos ennemis que pour nous? Sans pouvoir faire un choix motivé entre ces deux opinions diamétralement opposées, il était sage de tenir compte de toutes les deux. Il n'était nullement impossible que la masse du peuple russe, sans culture intellectuelle, ignorante de toutes les questions de politique générale, épuisée par une guerre qu'elle ne comprenait pas, ayant perdu toute unité et tout principe commun depuis la chute du tsar, naturellement pitoyable et pacifique, fût entraînée à la suite de Lénine et de Trotsky par le mirage du mot de *paix*. Nul plus que la masse russe n'est capable de se laisser séduire par les mots et les idées simples. S'il en était ainsi — et l'avenir seul pouvait le dire — l'Alliance russe, telle qu'elle avait été conçue jadis, était à passer par profits et pertes, et il fallait nous résigner à régler nos comptes avec l'Allemagne en dehors de toute participation moscovite. Conclusion très grave pour nous, assurément, et qui compliquait par un côté la question que simplifiait de l'autre l'aide américaine, mais très grave aussi pour la Russie. Quelle paix pouvait-elle espérer, sinon, dans l'état de désorganisation où elle était, une paix qui l'asservirait à l'Allemagne? Le comte Hertling l'avait dit : l'Allemagne souhaitait rétablir avec la Russie de bons rapports, *surtout au point de vue économique*, et ces quelques mots renfermaient toute la politique allemande de l'heure présente. Comme nous l'avons déjà dit, l'anarchie russe, si dangereuse qu'elle fût au point de vue politique, et la ruine industrielle de ce pays offraient à l'expansion économique allemande un terrain incomparable, tel qu'elle n'avait jamais pu en espérer de semblable, et cette situation était si étrangement favorable aux intérêts allemands qu'elle suffirait à prouver la complicité du gouvernement de Berlin avec Lénine et ses amis. D'autre part, l'Allemagne veut la paix, — le discours prononcé le 29 novembre par Kühlmann à la commission plénière du Reichstag contient à ce sujet des avances non dissimulées et une invite à des sondages en ce sens, — et l'Autriche ne peut s'en passer; le premier ministre Seidler l'a dit presque explicitement. Comment n'eussent-elles pas essayé, par l'exemple de la Russie, de tenter et de troubler les autres peuples, d'influencer les neutres, de provoquer des défaillances, et l'exemple de l'Italie n'était-il pas encourageant? N'y avait-il pas là un moyen, sinon sûr, du moins heureusement préliminaire, d'arriver à la paix « allemande »? On comprenait donc fort bien la politique suivie par l'Allemagne. On voyait moins bien comment la formule de Lénine sur la liberté des peuples s'accorderait avec l'impérialisme allemand, comment, en particulier, se réglerait la question polonaise, que le comte Hertling avait pris grand soin de limiter à la Pologne russe. On se demandait, surtout, de quel effet serait la formule russe sur les populations, non allemandes ni hongroises, de l'Autriche-Hongrie et quels ferments anarchiques rapporteraient de Sibérie les milliers de prisonniers de race slave que la contagion révolutionnaire avait pu gagner et qui allaient rentrer dans leurs foyers pour y retrouver, avec la guerre, la domination autrichienne ou hongroise. Il faut redire nettement qu'il ne semblait pas que la même question se posât pour l'Allemagne. Nous avons souvent écrit ici que nous ne croyons pas, pour le moment, à la révolution allemande. Le comte Hertling avait pris soin de déclarer que la



Général Berthelot,
chef de la mission française en Roumanie.



Troupes d'infanterie italienne allant prendre position sur les Alpes neigeuses.

constitution allemande était excellente et que le pouvoir saurait y apporter les modifications nécessaires. Cette simple et sommaire assurance avait suffi pour permettre à tous les partis, même à la minorité que dirige Haase, d'approuver le discours du chancelier. Le Parlement allemand avait déjà précédemment accepté comme une satisfaction suffisante que le comte Hertling ne fût désigné, au début de novembre, pour ces hautes fonctions, qu'après qu'il eut conféré avec les divers partis politiques. La démission d'Helfferich, l'adjonction au ministère de deux parlementaires, Payer et Freidberg, avait complété cette satisfaction, et l'on sentait que le Parlement, effrayé certainement par les pratiques des révolutionnaires russes, éprouvait le besoin de limiter ses ambitions de réformes politiques. Il serait sage que l'on admît partout au nombre des faits acquis la communauté de pensée et de but du peuple allemand et de son gouvernement et qu'on ne prît pas trop au sérieux la véhémence accidentelle d'une presse qui n'a jamais été moins libre. Le danger d'une contamination révolutionnaire de Russie en Allemagne n'a donc pas pu arrêter sérieusement le gouvernement du kaiser, et les perspectives brillantes que lui ouvrait la proposition d'armistice eussent d'ailleurs suffi à lui concilier non seulement toute la puissance financière et industrielle de l'empire, mais encore l'adhésion unanime du peuple allemand. Quant à la liberté de la Pologne russe, de la Lithuanie et de la Courlande, expressément promise par Hertling, il était sensé de croire que le gouvernement allemand se sentait armé pour l'utiliser à son profit. Lénine, d'ailleurs, était resté dans le vague d'une formule générale et souple, et il n'avait fait aucune allusion expresse ni au duché de Posen, ni à la Galicie. Les réserves mêmes de Scheidemann ne portaient pas sur ce point et n'étaient pas incompatibles avec les intérêts économiques allemands. — Restaient la question autrichienne, les périls intérieurs de la monarchie, l'hostilité croissante entre l'Autriche et la Hongrie. Il se peut que l'Allemagne n'ait pas cru contraires aux intérêts du germanisme les embarras de son « brillant second », ou qu'elle ait cru trouver pour lui, en Italie ou dans les Balkans, des dédommagements convenables. Nous n'étions pas renseignés à ce sujet. Nous savions seulement que la tension des rapports entre l'Autriche et la Hongrie était à retenir et à observer. Quel qu'ait été le poids de chacune de ces raisons dans la détermination allemande de négocier un armistice avec le gouvernement de Lénine, l'Entente avait devant elle une situation nouvelle. En admettant même que la proposition d'amnistie n'aboutît pas, ou traînât en longueur, en acceptant même l'hypothèse peu vraisemblable d'un réveil russe total ou partiel, il n'y avait plus à espérer de la Russie aucune aide effective, et le moins qu'on pouvait attendre était que ce malheureux pays, disloqué, émietté en fragments débiles, acceptât l'aide de ses alliés pour se refaire une vie supportable et se soustraire au joug allemand. Mais, en attendant, l'Entente devait, pour terminer heureusement la guerre, tendre toutes ses forces et s'imposer une unité d'action qu'elle n'avait pas encore connue.

On y avait tâché aux conférences de Rapallo, où s'étaient rencontrés, après la défaite italienne, Painlevé, Lloyd George, Orlando, les généraux Foch, Robertson et Cadorna, le ministre français Franklin-Bouillon et l'ambassadeur Barrère. On était tombé d'accord pour créer un Comité de guerre interallié, qui organiserait une conduite commune de la guerre et qui siégerait à Versailles. L'annonce de cette création avait, d'ailleurs, suscité de vives discussions, en France et en Angleterre.

En France, on préconisait, sans se rendre compte des difficultés d'exécution, un commandement unique; en Angleterre, on acceptait mal cette idée, qui n'eût pu, semblait-il, devenir concrète que sous un commandement suprême français. D'ailleurs, la chute du ministère Painlevé, les polémiques ardentes qu'avait provoquées en Angleterre un discours hardi et sans ménagements que Lloyd George avait prononcé à Paris en revenant de Rapallo, avaient retardé la réalisation du projet de Comité de guerre interallié. Une Conférence générale interalliée s'était réunie à Paris le 29 novembre. Les chefs de gouvernement de France, d'Italie, d'Angleterre, de Serbie y assistaient en personne. On comptait que, mieux placée et plus qualifiée pour examiner d'ensemble la situation de l'Entente, elle prendrait les mesures nécessaires pour réaliser l'unité de vues et l'unité de direction tant désirées et pour retirer à l'Allemagne la manœuvre de la guerre. Jamais une déclaration ferme sur les buts de l'Entente, jamais une définition claire de ses vues d'avenir n'avaient été si nécessaires. Partout, l'opinion publique en avait besoin.

Des symptômes graves le prouvaient. Une lettre ouverte de lord Lansdowne aux puissances de l'Entente et où l'on doit reconnaître qu'il se rencontrait avec les utopistes russes était de nature à troubler certains esprits. Il fallait, une fois de plus, montrer l'inanité et l'injustice de la formule « ni annexions ni indemnités », comprise au sens allemand, affirmer la nécessité d'un règlement vraiment équitable et libre des questions pendantes de nationalité. Il fallait, en un mot, définir la seule paix possible, celle qui s'inspirerait de la justice et



Carte des opérations des troupes britanniques et des contingents franco-italiens, d'Egypte en Palestine.



Fontaine et abreuvoir publics à Salonique. (*The Sphere*.)

du droit, et arrêter l'agitation pour la paix à tout prix que l'Allemagne entretenait partout. C'est ainsi qu'en Suisse des troubles très graves avaient éclaté à Zurich, le 18 novembre, à la suite de manifestations pacifistes, et avaient créé dans ce pays, pourtant si pondéré, une tension des esprits des plus fâcheuses, où la main et l'argent de l'Allemagne n'avaient pas été difficiles à trouver. De même, à tout instant, les découvertes que l'on faisait aux Etats-Unis révélaient l'extension formidable de la propagande et de l'espionnage allemands.

Mais, là, la ferme volonté et les claires conceptions de Wilson dictaient tout de suite les mesures nécessaires. L'emprunt américain avait donné des résultats inespérés. La mobilisation américaine, le passage de l'armée des Etats-Unis en France s'opéraient sans à-coups et selon les prévisions. Les mesures relatives aux exportations, au blocus, au fret, à l'aviation se succédaient suivant un plan défini. Enfin, une mission très importante, composée de techniciens et dirigée par le colonel House, était venue en Europe pour faire la liaison avec les Etats-Unis et apportait dans notre activité un peu brouillonne la précision américaine. La présence du représentant des Etats-Unis à la Conférence de Paris et la mission du colonel House étaient des faits moins bruyants que les événements russes; pour qui savait voir, ils avaient une portée considérable. On attendait donc de la Conférence de Paris des paroles décisives et surtout des actes.

Nul pays ne les souhaitait plus que la France, où le sentiment public oscillait entre une admiration passionnée et reconnaissante pour nos soldats et un dégoût croissant pour les scandales, peut-être les trahisons, que la presse lui révélait peu à peu. On peut dire que le ministère Painlevé, malgré l'honorabilité incontestée, la sincérité et la bonne volonté de son chef, avait succombé sous l'irritation qu'avaient fait naître la lenteur des procédures, civiles ou militaires, et l'indécision que montra le président du conseil dans une situation où toute la France aurait applaudi à des mesures énergiques. A son retour de Rapallo, Painlevé avait apporté à la Chambre des députés une déclaration relative à la politique extérieure, qui, malgré le vague un peu troublant de certains passages, avait été approuvée par 250 voix contre 192. Mais, quelques moments après, à propos de la politique intérieure et des affaires en cours d'instruction, le ministère avait été mis en minorité par 277 voix contre 186. Le président de la République avait, après de rapides consultations, fait appeler G. Clemenceau et, malgré l'exclusive prononcée contre lui par le parti socialiste, l'avait chargé de former le ministère. Dès le 16, le cabinet Clemenceau était constitué. Le 20, il se présentait devant les Chambres et, après une éloquente déclaration et un discours très net du président du conseil, en réponse à diverses interpellations, il groupait autour de lui 418 voix contre 65.

Le chroniqueur fidèle que nous prétendons être doit dire que l'arrivée de G. Clemenceau au pouvoir a rencontré de très franches adhésions dans le public et l'armée et que, dans les Chambres, il avait été reçu avec plaisir et espoir. On pensait volontiers que le journaliste outrancier qui avait passé son temps à vitupérer les gouvernements, à dénoncer nos misères et à prêcher les mesures de salut public, devait procurer au pays les actes, au besoin hardis, dont il avait besoin et qu'il réclamait. En un mot, on avait la sensation qu'on serait gouverné. On le souhaitait depuis longtemps. On avait confiance. Le mois s'était terminé sur cette impression salutaire et nouvelle. La Chambre des députés avait décidé, sur la demande même de Malvy et malgré ce que cette démarche avait d'insolite, de déférer l'ancien ministre de l'intérieur à la Haute-Cour, pour y être jugé sur l'accusation de haute trahison que Léon Daudet avait lancée contre lui et que Painlevé avait naguère portée à la tribune de la Chambre des députés. Quelque regrettable qu'il fût que de semblables affaires pussent surgir alors que l'ennemi foulait la terre française, tout le monde réclamait qu'une justice impartiale prononçât sur cette redoutable accusation et que celui qui en était l'objet fût lavé ou puni. Le Sénat avait à remplir une grande et difficile tâche de pacification intérieure. En attendant, on avait l'œil fixé sur les lignes françaises et sur l'Italie, où nos enfants allaient combattre. Il était temps pour le gouvernement, le Parlement et le peuple français, de ne plus s'occuper que d'une chose : la guerre et nos soldats. Comme l'avait dit fortement G. Clemenceau : « Nos soldats avaient des droits sur nous. » On l'avait un peu oublié. — Jules GERBAULT.

Houille verte (La). On appelle « houille verte » la puissance motrice des rivières et des cours d'eau.

Nous avons précédemment exposé ici l'importance des richesses hydrauliques françaises utilisables par l'industrie, nous plaçant au seul point de vue de la captation des eaux en montagne. (V. p. 315, HOUILLE BLANCHE, force motrice des sources naturelles et chutes d'eau.) A côté des installations décrites destinées aux fabrications de la grande industrie, aux transports d'énergie à longue distance, etc., une source d'énergie beaucoup plus modeste est disséminée presque partout sur notre territoire; son utilisation *rationnelle* peut rendre les services les plus signalés, surtout auprès de nos populations rurales: il s'agit de l'utilisation des multiples chutes de faible hauteur, aisées à aménager sur les cours d'eau, navigables ou non, de débit même infime.

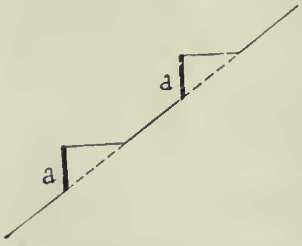


Fig. 1. Transformation de la pente d'une rivière en biefs et chutes par la construction des barrages *a*, *a*.

« Utilisation rationnelle », disons-nous; car, si l'emploi du courant des rivières pour actionner des moteurs remonte à l'ère chrétienne et fut, depuis, naturellement plus ou moins bien appliqué par les hommes, souvent l'adaptation laissait à désirer, les machines employées ne recueillant qu'une partie insignifiante de l'énergie disponible.

Peu à peu, un grand nombre d'installations anciennes durent être abandonnées, principalement le jour où une force motrice considérable devenait nécessaire par les exigences de la transformation de l'outillage et la concentration surtout de l'industrie meunière dans des établissements importants.

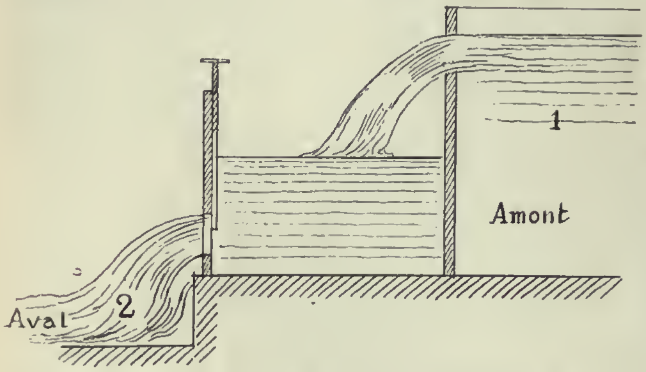


Fig. 2. Barrages : *1*. Disposition en déversoir; *2*. Disposition par vanne.

Or, de ces usines abandonnées, fréquemment le barrage a été conservé; la chute qu'il crée reste inutilisée; en chaque point, ces usines en chômage représentent une faible puissance, mais, par leur nombre (plusieurs milliers), on perd une partie considérable de la richesse naturelle de notre sol.

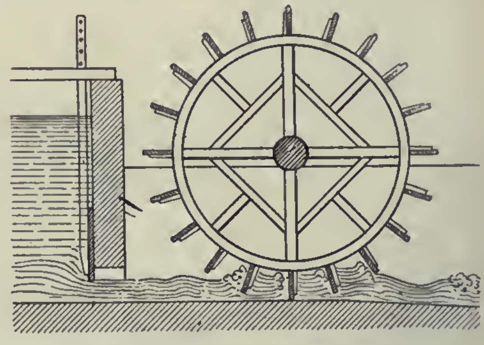
Cependant, rien n'est plus aisé que d'en tirer parti, sans rien changer à l'aménagement des canaux d'arrivée et de départ des eaux; il suffit de remplacer le moteur désuet par un autre plus perfectionné: roue moderne ou, mieux, turbine.

La turbine est plus spécialement indiquée; son rendement élevé rend utilisables les chutes les plus faibles, mais la rénovation des installations hydrauliques n'est vraiment possible qu'en adoptant l'élégante solution d'associer la turbine à la dynamo. La production de l'électricité permet de diffuser l'énergie captée et d'adapter son usage aux besoins les plus variés.

Tout comme la houille blanche eut son apôtre en Bergès, l'utilisation des basses chutes eut, en la personne d'un Français bien intentionné, H. Bresson, un vulgarisateur actif. Après avoir désigné cette captation d'énergie sous le nom métaphorique de *houille verte*, en souvenir des verts pâturages traversés par les cours d'eau à leur origine, Bresson, par l'exemple, la parole, le livre s'en fit le vulgarisateur, indiquant l'importance de cette richesse si négligée et, dressant son inventaire, montra l'intérêt considérable que nous avions à en assurer l'exploitation.

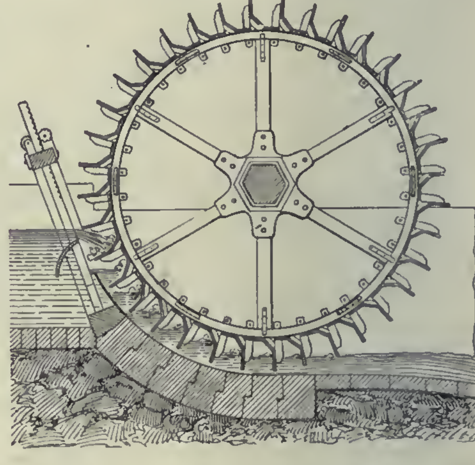
L'œuvre de ce novateur remonte aux premières années de ce siècle; depuis le moment où Bresson menait le bon combat en faveur de la houille verte, nos besoins en force motrice ont augmenté; la pénurie de main-d'œuvre dans nos campagnes, la crise actuelle des combustibles montrent aujourd'hui avec plus d'acuité encore qu'aucune parcelle d'énergie disponible ne doit être négligée, surtout lorsqu'il est si facile de la recueillir.

Aménagement d'une chute. — Considérons un des mille ruisselets qui s'écoulent dans nos plaines de l'Ouest, par exemple; si nous représentons son cours en profil (*fig.* 1), entre sa source et l'endroit où une rivière plus importante l'absorbera, il existe une différence de niveau plus ou moins grande; cette pente nécessaire à l'écoulement de l'eau, insensible entre deux points voisins, peut être transformée par une série de barrages en plans séparés par des chutes. La pente, jadis inutilisable, devient, en chaque point de chute, génératrice d'énergie, énergie que nous pouvons évaluer d'après la formule :

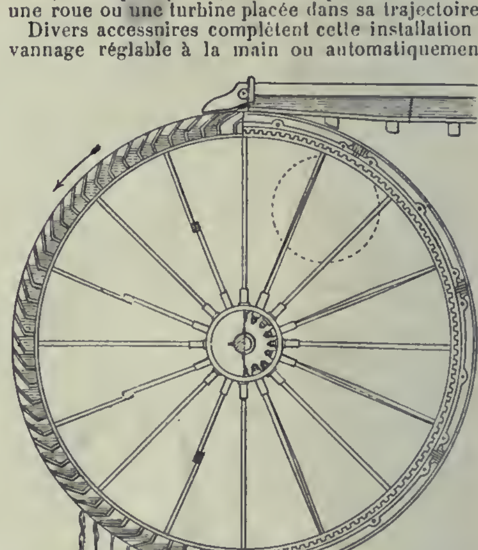

Fig. 3 (A). Roue à palettes ou en dessous.

Quantité d'eau écoulée par seconde × par hauteur de chute : 75 = nombre de chevaux disponibles.

Le barrage constitue, en travers de la rivière, une muraille derrière laquelle l'eau s'accumule; que l'on ouvre un passage (*fig.* 2) dans cette muraille, et l'eau, en se précipitant, sera susceptible d'actionner une roue ou une turbine placée dans sa trajectoire.


Fig. 3 (B). Roue de côté, à aubes plates.

Divers accessoires complètent cette installation : vannage réglable à la main ou automatiquement pour faire varier l'admission d'eau, canal de fuite assurant le retour de l'eau à la rivière, etc. Sur les rivières navigables, le barrage doit comprendre une écluse pour le passage des bateaux.


Fig. 3. (C) Roue à augets ou en dessus.

Appareils d'utilisation. — L'appareil le plus ancien pour recueillir l'énergie de la chute est la roue, dont on connaît plusieurs dispositions, depuis la

simple roue à palettes planes entraînée par la vitesse de l'eau (roue en dessous), jusqu'aux roues plus perfectionnées, dans lesquelles l'eau agit par son poids, soit que le fluide moteur soit admis par la partie supérieure (roues en dessus), ou de côté dans des augets de forme appropriée (*fig.* 3).

Ces derniers appareils ont un rendement important; on compte, en effet, un rendement de :

30 à 40 p. 100 pour les roues en dessous.
75 — — de côté.
80 — — en dessus.

Malgré ses perfectionnements, la roue reste toujours un appareil encombrant, coûteux, susceptible d'entretien; sa marche lente se prête mal, par la multiplicité des transmissions, à la liaison avec des génératrices électriques.

La turbine correspond mieux aux adaptations nouvelles; son rendement, même dans les types ordinaires, atteint celui des meilleures roues; sa rotation rapide la rend éminemment propre à la marche de la dynamo; quant à son encombrement, il est insignifiant vis-à-vis d'une roue de même puissance: une turbine de cinq chevaux mesure environ 0m,70 de diamètre, sur une hauteur de 1 mètre. Dans les installations hydro-électriques, le type de turbine le plus usuel est à marche centripète, l'axe étant vertical; l'eau, obligée de pénétrer par la périphérie des couronnes d'aubes, est chassée par l'intérieur, après avoir entraîné la rotation du système (*fig.* 4).

Cette rotation est assez grande (250 tours par minute) pour s'adapter facilement à l'aide d'un jeu de poulies aux 1.500 à 2.000 tours nécessaires à la machine électrique. La dynamo sera, naturellement, de dimensions très restreintes, proportionnée à la puissance de la chute; c'est dire la simplicité de l'installation et la possibilité de l'organiser partout. Les organes de la turbine, très robustes, n'exigent presque aucune surveillance; la dynamo, protégée par un coffre, se trouve à l'abri des poussières. Le tout peut se confier à un manœuvre agricole, simplement soigneux: il suffit de s'assurer de temps en temps de la marche normale. Cette simplicité même rend la diffusion des applications de la houille verte éminemment facile.

Au besoin, le courant produit dans les heures de chômage peut être emmagasiné dans une batterie d'accumulateurs et servir ensuite selon les besoins; les accumulateurs, comme les appareils producteurs, exigent très peu de surveillance. Les schémas ci-après (*fig.* 5 et 6) indiquent le montage de tous ces appareils; sa connaissance suffira à faire tomber les préventions des personnes peu initiées, considérant une installation électrique à fortiori comme complexe et dangereuse; évidemment, tout dépend de son importance. Ici, ne l'oublions pas, nous restons dans les limites de quelques kilowatts.

Avantages de la houille verte. — L'énergie ainsi créée peut servir non seulement à l'éclairage des bâtiments de la ferme, mais, également, à la mise en marche des multiples machines agricoles, depuis le tarare jusqu'aux batteuses; ceci présente un intérêt considérable, à l'heure où la machinerie agricole se vulgarise de plus en plus.

On peut estimer la force nécessaire aux machines usuelles à :

Machine	Force
Tarare, concasseur, écrémeuse, baratte, laiterie	1 cheval.
Batteuse........	4 chevaux.
Hache-maïs à grand débit.........	6 chevaux.
Scie mécanique circulaire ou à ruban)........	6 à 8 chevaux.

Avec 8 chevaux, un domaine moyen peut assurer tous ses services, les machines ne fonctionnant pas toutes en même temps; en outre, ces 8 chevaux donneront, le soir, plus de lumière qu'il n'est nécessaire.

L'exploitation agricole peut donc tirer le meilleur parti d'une chute voisine, lorsque cette circonstance heureuse ne se réalise pas. L'électricité permet encore, par une canalisation aérienne, de porter la lumière et la force à distance, — parallèle lointain avec nos transports de houille blanche dans les Alpes. Ici, restant dans les limites plus modestes de notre sujet, on peut compter transporter à 10 kilomètres environ la moitié de la valeur effective d'une chute.

Plusieurs usines établies d'après cette conception assurent l'éclairage de quelques bourgs. Un des exemples les plus typiques est celui des usines de Thury-Harcourt, où, de deux roues modernes entraînées par l'Orne, l'une, de 30 chevaux, actionne deux dynamos pour l'éclairage de Thury, l'autre, de 35 chevaux, fait tourner un alternateur de 5.000 volts. Le courant produit éclaire le bourg d'Aunay-sur-Odon, à 14 kilomètres de là.

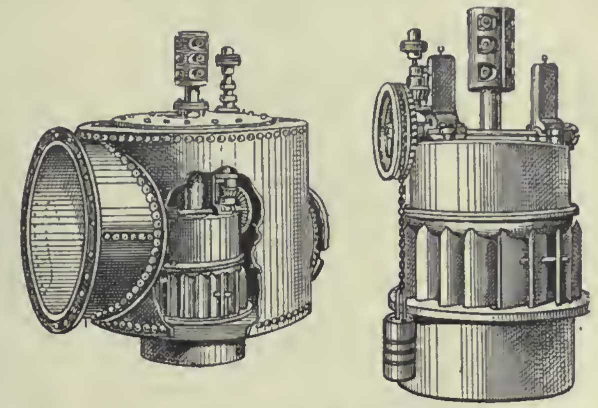


Fig. 4. Type de turbine employée dans les installations de houille verte.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'éclairage, il est nécessaire d'avoir une production constante de courant. Or, celle-ci, dans le cas de la houille verte, dépend du régime des eaux. Cette question, déjà importante pour les chutes en montagne, l'est ici également; mais, tandis que les eaux glaciaires voient leur débit varier, en présentant l'hiver un minimum, au moment où les besoins lumineux augmentent, les eaux des rivières présentent précisément l'inverse, le plus bas niveau coïncidant avec la sécheresse de l'été. La consommation de lumière variant avec les saisons selon la même courbe, la houille verte se montre particulièrement commode (*fig.* 7).

Jours d'été — peu de lumière nécessaire = peu d'activité des turbines.

Jours d'hiver — beaucoup de lumière nécessaire = grande activité des turbines.

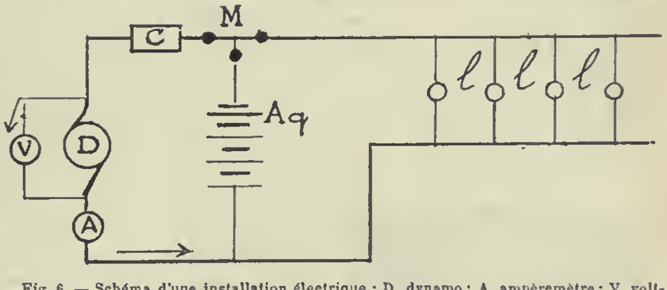


Fig. 6. — Schéma d'une installation électrique : D, dynamo; A, ampèremètre; V, voltmètre; C, disjoncteur pour éviter la décharge de la batterie Aq d'accumulateurs dans la dynamo; *l*, lampes ou moteurs d'utilisation; M, commutateur à trois fiches pour utiliser, selon le cas, la dynamo, la batterie, ou procéder à la charge de celle-ci.

Il faut, toutefois, remarquer que les hautes eaux peuvent, par leur exagération, réduire ou annuler le fonctionnement de la turbine, l'élévation du niveau d'aval pouvant submerger l'installation.

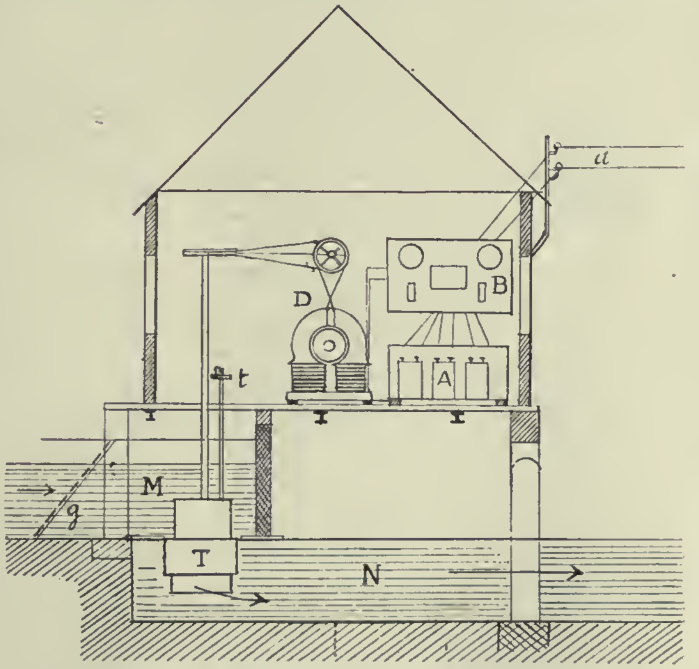


Fig. 5. — Installation hydro-électrique de houille verte : M, bief d'amont; N, bief d'aval; *g*, grille; T, turbine; *t*, réglage de la turbine; D, dynamo; A, batterie d'accumulateurs; B, tableau de distribution; *a*, départ de la ligne.

A part cette période d'inondation, ces captures par barrage n'ont guère de crainte de manquer de force. Aussi, pour les petites stations installées en vue de la distribution de la lumière, il suffit d'un petit moteur à pétrole, toujours facile à mettre en marche, pour donner le renfort nécessaire et assurer la régularité exigée par tout service public.

L'utilisation de la houille verte se prête à de nombreuses combinaisons; depuis l'exemple du petit propriétaire rural disposant de quelques chevaux pour s'éclairer et actionner les machines de sa ferme, jusqu'à celui des sociétés d'éclairage et de force motrice. Les exemples pourraient être multipliés; leur connaissance suggérerait sans doute à plus d'un l'idée de prendre sa part de cette richesse, qui passe perdue au bout de son domaine...

L'installation d'une chute est subordonnée à diverses formalités administratives. Sur les cours d'eau non navigables et non flottables, le lit appartient aux riverains; il suffit de respecter le droit des tiers. L'emploi de l'eau étant déjà acquis, les autorisations sont aisément accordées par le ministère de l'agriculture. Pour les rivières flottables ou navigables, le lit faisant partie du domaine public, les autorisations dépendent du ministère des travaux publics. Si le régime du fleuve n'est pas altéré par la prise d'eau, les préfets statuent après enquête des ingénieurs, sauf recours au ministre. Il en est de même pour les installations temporaires. Toutes les autres exigent l'avis du conseil d'Etat; dans les cas de concession, le bénéficiaire doit une redevance à l'Etat.

Le ministère de l'agriculture a toujours favorisé la reprise des petites installations en simplifiant les formalités, en autorisant ses agents à dresser les projets d'installation et d'aménagement et en accordant des subventions pour exécuter les travaux. De fait, depuis plusieurs années, la progression des nouvelles usines a été en augmentant. Enfin, pour mieux réaliser la valeur d'un cours d'eau, il y a quelquefois avantage, si la chute est trop importante pour les besoins des exploitations riveraines, à ce que les propriétaires se groupent pour établir à frais communs une petite station centrale. Même, pour des installations plus importantes, des *groupements* d'agriculteurs peuvent constituer des associations syndicales autorisées par la loi.

Coût de la houille verte. — Si nous reprenons l'exemple du domaine agricole exigeant 8 chevaux pour son bon entretien, en comptant le rendement de la turbine à 0,75 et celui de la dynamo à 0,80, la chute captée doit représenter au moins 16 chevaux; par exemple, 800 litres d'eau à la seconde, s'écoulant sous 1m,50 de chute. Une telle disposition, en admettant une distance de 700 mètres entre la chute et la ferme, revient à 18.000 francs (prix *ante bellum*), la turbine figurant pour 6.000 francs. Le prix de revient est de 8,5 centimes le cheval-heure, moitié du prix de revient du cheval-heure produit par une machine à vapeur, avec les avantages d'une mise en marche instantanée et d'une surveillance facile.

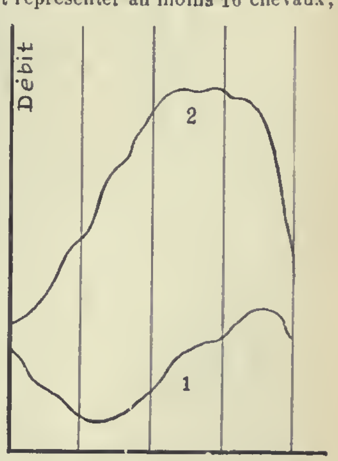


Fig. 7. — Allure saisonnière des cours d'eau; 1. De houille verte; 2. De houille blanche.

On compte une dépense initiale de 1.500 francs à 2.000 francs (prix *ante bellum*) par cheval pour les installations inférieures à 10 chevaux; ce prix s'abaisse de 800 à 1.000 francs pour les puissances comprises entre 10 et 15 chevaux.

Statistique de la houille verte. — La France, dans la région ouest, avec les fleuves côtiers, les bassins de la Seine et de la Loire, est éminemment favorisée en cours d'eau; dans la seule région normande, Bresson donne les chiffres suivants (année 1900) du nombre de rivières et de la puissance moyenne utilisable (en comptant les installations

ayant fonctionné), nombre par suite inférieur à la puissance utilisable :

Départements	Nombre de cours d'eau.	Chevaux utilisables.	Utilisés en 1900.
Orne	970	10.200	2.460
Eure-et-Loir	91	4.160	
Manche	820	11.000	2.982
Calvados	1.371	9.500	
Eure	141	18.000	
Sarthe	938	13.900	
Mayenne	1.496	15.800	

D'autre part, au congrès des Sociétés savantes, à Grenoble, en mai 1913, le rapporteur, Barbillion, admettait en France l'existence de 46.000 installations d'une puissance moyenne de 15 chevaux-vapeur, soit, en somme, près de 700.000 chevaux de puissance totale.

Ce nombre montre l'importance de la houille verte et justifie tous les encouragements donnés aux populations rurales en vue de la captation de cette énergie ; nul doute que les circonstances actuelles ne provoquent un retour vers les vieux moulins, en les modernisant, pour le grand bien de l'agriculture. — M. Moliné.

Liotard (*Victor*-Théophile), gouverneur des colonies et explorateur, né à Pondichéry le 17 juillet 1858, mort à Bordeaux le 22 août 1916. Venu tout jeune de l'Inde en France après avoir perdu ses parents, Victor Liotard avait passé son enfance à Pont-l'Abbé, dans la Charente-Inférieure, et avait fait ses études aux collèges de Saintes et de Rochefort. Entré comme étudiant en pharmacie à l'Ecole de médecine navale de Rochefort, il fut reçu aide-pharmacien de la marine en 1883, et c'est à ce titre qu'il débuta dans la vie coloniale ; ce fut à la Guadeloupe qu'il fut d'abord envoyé. Reçu, après concours, pharmacien de deuxième classe de la marine en 1888, il fut envoyé, sur sa demande, au Sénégal, où il fit campagne et rendit des services signalés. C'est désormais en Afrique que devait s'écouler sa brillante carrière. Au moment de la formation du corps de santé des colonies, il demanda à en faire partie et fut nommé pharmacien de première classe des colonies. C'est alors qu'il se mit à la disposition du commissaire général du gouvernement au Congo, de Brazza, et qu'il commença dans l'Afrique centrale des expéditions qui se poursuivirent durant sept années presque sans interruption. Au cours de ces difficiles missions, il ne se montra pas seulement un explorateur actif et hardi, il se distingua également par ses qualités d'administrateur aussi habile que prudent.


Victor Liotard.

Arrivé au Congo en décembre 1891, Liotard eut à défendre nos nouveaux établissements contre les tentatives de pénétration des agents de l'Etat indépendant du Congo. Une interprétation erronée, qui avait été donnée par les Belges à la convention du 29 avril 1887, avait suscité ces conflits territoriaux et amené nos voisins à pénétrer dans des régions que nous regardions comme dépendant du Congo français. Notre envoyé sut très habilement sauvegarder les intérêts français dans le Haut-Oubangui, malgré les difficultés de la situation, et ce fut avec des forces très restreintes, malgré l'envoi de quelques renforts, qu'il dut assurer la défense de nos postes et réprimer les mouvements hostiles des indigènes.

Un nouvel accord ayant été conclu le 14 août 1894 entre la France et l'Etat indépendant du Congo, Victor Liotard, revenu au Congo après un repos de sept mois en France, put, en 1895, comme commissaire du gouvernement dans le Haut-Oubangui, poursuivre l'occupation des territoires où s'étaient à tort installés les Belges, et il fit successivement flotter notre pavillon sur Bangasso, Rafaï et, le 10 juillet 1895, sur Semio.

C'est alors que Victor Liotard put reprendre l'exécution du programme de pénétration vers le Nil et qu'il commença l'occupation progressive de la province du Bahr-el-Ghazal, que les Congolais belges venaient de nous abandonner. En février 1896, accompagné du capitaine Hossinger, il arriva dans le bassin du Haut-Nil à Tamboura, dont le sultan signa un traité de protectorat.

A ce moment, un petit corps expéditionnaire, qui devait jouer un grand rôle dans l'histoire du Congo, fut envoyé vers le Haut-Oubangui ; ce fut la mission Marchand. Parti de Marseille le 25 juin 1896, le capitaine Marchand débarqua à Loango le 23 juillet ; ce fut seulement le 1er mars 1897 que la mission put quitter Brazzaville et se mettre en route pour le Haut-Oubangui, d'où elle devait gagner le Nil. A son arrivée à Kouango, le 18 avril, le capitaine Marchand reçut du commissaire Liotard, qui opérait dans la région de Dem-Ziber, le conseil fort avisé de prendre, pour se diriger vers le Nil, la voie de Tamboura de préférence à celle de Dem-Ziber, qui n'était pas encore soumise ; malgré les difficultés que présentait la traversée des marécages du Bahr-el-Ghazal, le capitaine Marchand se conforma sagement à cet avis.

Liotard put, pendant ce temps, grâce à l'influence que par son habile diplomatie il savait gagner sur les populations, poursuivre sans encombre et avec de faibles forces la prise de possession du Bahr-el-Ghazal. Le 17 avril 1897, l'interprète militaire Grech, envoyé en avant, put arborer le drapeau français sur les ruines de Dem-Ziber, l'ancienne résidence de Lupton-bey, gouverneur du Bahr-el-Ghazal au nom de l'Egypte, et, dix jours après, le peloton de tirailleurs sénégalais qui suivait, sous les ordres du lieutenant Chapuis, vint s'y installer. Au milieu de juin, Liotard arriva lui-même à Dem-Ziber.

C'est ainsi que Victor Liotard avait, par son habile politique vis-à-vis des indigènes, par sa ténacité et son courage, préparé la marche de l'héroïque mission Marchand, qui devait s'achever à Fachoda, le 10 juillet 1898.

Le brillant collaborateur de Brazza avait été nommé gouverneur de 4e classe des colonies en 1896 et de 3e en 1898. En 1900, il fut désigné pour remplacer Victor Ballot comme gouverneur du Dahomey et fut élevé, l'année suivante, à la 2e classe de son grade et à la 1re en 1904. Il devint gouverneur de la Nouvelle-Calédonie en 1906 et, en 1908, il fut mis à la tête de la Guinée française, dont il sut assurer la tranquillité et le développement économique. Admis à la retraite en 1910 et nommé gouverneur général honoraire, il fut appelé aux fonctions de percepteur à Pessac, près de Bordeaux. — Gustave Regelsperger.

***marron** n. m. — Encycl. *Utilisation des marrons d'Inde.* Depuis l'époque déjà lointaine (v. *Nouv. Lar. ill.*, t. V), où la culture du marronnier d'Inde (*æsculus hippocastaneum*) fut introduite en France, tous ceux qui ont vu, à l'automne, sur nos promenades publiques, la terre jonchée de ces beaux fruits de couleur caractéristique se sont demandé si l'on n'arriverait pas, quelque jour, à les utiliser, soit au point de vue industriel, soit même au point de vue alimentaire. C'est dire que la question de l'emploi du marron d'Inde n'est pas nouvelle et, pourtant, il a fallu arriver jusqu'aux heures difficiles que nous traversons aujourd'hui pour voir aboutir des essais préconisés depuis longtemps. Depuis quelques mois, le marron d'Inde n'est plus un produit sans valeur : l'Etat s'est décidé à l'utiliser pour la préparation de l'alcool et de l'acétone, deux produits indispensables à la conduite de la guerre. Les marrons secs et débarrassés de leur enveloppe sont payés 15 centimes le kilogramme (8 centimes pour le ramasseur, 5 centimes pour le collecteur, 2 centimes pour l'expéditeur).

Le fruit du marronnier comprend une grosse capsule verte, hérissée d'aiguilles, qui renferme généralement une ou deux graines ; cette capsule se détache facilement, et les graines constituent le marron proprement dit. Celui-ci est formé de deux cotylédons soudés et d'une radicule placée dans une dépression ; l'enveloppe a une belle couleur brune. L'analyse chimique du marron d'Inde a été faite bien souvent, soit pour des marrons secs ou frais, ou encore pour des marrons décortiqués ou non. La partie cotylédonaire sèche renferme, d'après A. Gori (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 3 septembre 1917), 2 à 3 p. 100 de matières grasses, 6 à 7 p. 100 de matières azotées et 20 à 30 p. 100 d'amidon, avec une substance amère du groupe des saponines et une substance colorante. C'est cet amidon qui est transformé en sucre, puis en alcool et en acétone. Cet emploi industriel du marron d'Inde survivra-t-il à la guerre? Rien n'est moins certain, car les frais de main-d'œuvre et de transport sont relativement élevés.

C'est surtout au point de vue de l'alimentation des animaux que les essais faits ces temps derniers avec le marron d'Inde peuvent devenir intéressants. D'ailleurs, cette question d'alimentation a été envisagée depuis longtemps : Parmentier, en 1771, faisait connaître un procédé permettant de fabriquer du pain avec une fécule de marron préparée d'une façon spéciale et mélangée avec un poids égal de pommes de terre préalablement cuites ; Baumé (pluviôse an V) indiquait la préparation d'un pain de marron d'Inde que l'on obtenait par l'emploi d'une farine de marron avec deux fois son poids de farine de blé.

Ce qui fait que le marron d'Inde n'a pas été employé, jusqu'ici, d'une façon générale, comme aliment pour les animaux, c'est l'idée préconçue que ce fruit est vénéneux ; ce n'est généralement que depuis quelques années, dans certaines campagnes de France, que l'on s'est risqué à l'utiliser pour l'alimentation des vaches et des moutons, et les essais ont donné d'excellents résultats.

La grosse difficulté pour faire accepter le marron par certains animaux est qu'il renferme un principe amer, sur la nature duquel les chimistes ne sont pas d'accord : Frémy a cru l'identifier avec la saponine ; Rochleder, après avoir fait un extrait alcoolique des cotylédons, en a extrait une matière amorphe, jaune et colorante, une substance qui correspond à la saponine de Frémy et à laquelle il a attribué la formule $C^{52}H^{84}O^{25}$ et, enfin, un principe amer, l'argyrescine. Quoi qu'il en soit, plusieurs traitements peuvent être utilisés pour débarrasser la pulpe de marron de ce principe amer. Parmentier et Baumé la réduisaient en une pâte, à laquelle ils faisaient subir plusieurs lavages à l'eau pure ; d'autres ont utilisé l'eau alcaline ou même acidulée. Il est bien évident qu'on ne saurait s'arrêter à un traitement compliqué, s'il s'agit de la nourriture du bétail. D'une communication faite par Dechambre à l'Académie d'agriculture (24 octobre 1917) il résulte que « le marron cru, grossièrement broyé, convient au mouton jusqu'à la dose de 1 kilogramme. Cuit à la vapeur ou à la chaudière, *avec rejet de l'eau de cuisson*, il peut entrer dans la ration des bovins d'engraissement jusqu'à la dose de 3 kilogrammes. Sous la forme de farine obtenue après concassage, lévigation et séchage, afin de faire disparaître le principe amer, le marron sera accepté par le porc, qui en recevra ainsi 1 kilogramme dans sa pâtée ». De plus, il faudra se garder de donner des marrons aux animaux de basse-cour, car ils constituent pour ceux-ci et surtout pour le canard un toxique relativement puissant. — G. Lemaire.



Rameau fleuri de marronnier : A, fruit dans son brou ; B, graine ou marron d'Inde.

Müntz (Charles-*Achille*), chimiste français, né à Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) le 10 août 1846, mort à Paris le 20 février 1917. Issu d'une vieille famille alsacienne, il était le frère d'Eugène Müntz, l'éminent historien d'art français, mort à Paris en 1902. Son grand-père fut député du Bas-Rhin de 1831 à 1835 ; son père, notaire à Soultz-sous-Forêts, avait été obligé d'abandonner son étude pour avoir refusé le serment de fidélité à l'empereur, et il s'était réfugié à Paris, où il avait trouvé un emploi à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. D'une nature délicate, Achille Müntz fut élevé par une de ses tantes à Wœrht-sur-Sauer, et ce n'est qu'en 1863 qu'il vint rejoindre son père à Paris ; il termina ses études élémentaires au collège Chaptal, puis suivit les cours de l'Ecole de pharmacie.

En 1867, il devint préparateur de Boussingault au Conservatoire national des Arts-et-Métiers ; ce fut ce qui décida sa vocation. A l'école du maître dont les travaux de chimie agricole opérèrent une véritable révolution dans l'agriculture et l'orientèrent dans la voie véritablement scientifique qu'elle suit aujourd'hui, il ne tarda pas à se passionner pour cette science. Schlœsing ayant suppléé Boussingault dans cette chaire d'économie rurale, dont il devait devenir titulaire en 1887, Müntz continua ses fonctions de préparateur, et ils collaborèrent pour mener à bonne fin toute une série de travaux de la plus haute importance.

Il resta au Conservatoire des Arts-et-Métiers jusqu'en 1875 et fut ensuite attaché au service des contributions indirectes en qualité de chimiste en chef du laboratoire d'Arras pour l'analyse des sucres.

En 1876, l'Institut national agronomique ayant été reconstitué, il fut choisi comme chef des travaux pratiques de chimie. Boussingault avait été nommé directeur des laboratoires; à la mort de ce dernier, Müntz lui succéda et conserva jusqu'à sa mort le poste de professeur-directeur des laboratoires de chimie de cette école.

Müntz était un travailleur consciencieux et modeste; habile praticien, il s'attaqua surtout aux grands problèmes de l'agronomie présentant une application pratique immédiate. Elève de Boussingault, il appliquait lui-même ses méthodes et ses découvertes, et ce fut un agriculteur de premier ordre; il cultivait de vastes étendues de terrain, qui lui servaient de champs d'expériences. Il a exploité de grands vignobles, et les travaux qu'il a publiés sur la culture de la vigne et les maladies du vin sont aujourd'hui connus de tous les viticulteurs. Ce fut également à la suite d'une longue expérimentation qu'il publia son mémoire sur la nourriture du bétail. Il avait opéré sur de nombreuses étables, sur les chevaux de la Compagnie générale des omnibus de Paris et sur les chevaux de plusieurs régiments de cavalerie.


Achille Müntz.

La plus belle découverte de Müntz est celle qu'il fit, en collaboration avec Schlœsing, du ferment nitrique. La nitrification est la formation de nitrates aux dépens de l'azote organique ou ammoniacal des sols. Boussingault avait déjà montré que l'azote libre n'intervient pas dans la nitrification et que l'acide azotique se forme aux dépens des matières organiques du sol. Ce fut en 1877-1879 que Schlœsing et Müntz découvrirent l'action microbienne qui préside au phénomène; ils ont tout d'abord constaté que, dans une terre soumise à l'action des vapeurs de chloroforme ou stérilisée à 100°, la nitrification ne se produisait pas; elle se trouvait brusquement arrêtée et ne réapparaissait que lorsque la terre était de nouveau abandonnée à elle-même et grâce à un nouvel ensemencement avec une parcelle de terre végétale. Enfin, ils sont parvenus à isoler et à cultiver le ferment nitrique dans un milieu approprié, en particulier dans l'eau d'égout stérilisée.

Le microbe nitrique, qu'ils ont appelé *micrococcus nitrificans*, a une forme ronde, légèrement ovale; il est aérobie et se trouve répandu dans toute la terre végétale; sa fonction a pour objet d'apporter l'oxygène gazeux aux matières organiques du sol.

Müntz a encore montré que, chaque fois que la nitrification est entravée, soit par compacité de la terre, par exemple, ou encore par acidité ou manque de ferment nitrique, l'azote des matières organiques se transforme en ammoniaque; même si la nitrification est normale, il y a encore formation de petites quantités d'ammoniaque. Il a établi, avec Marcano, que les grands gisements naturels de nitrates que l'on rencontre dans le sol proviennent de l'action de l'eau de mer sur d'immenses masses de matières organiques, qui sont, en général, d'origine animale.

Ses études sur la composition de l'air atmosphérique nous ont également fourni des résultats remarquables. A l'aide de méthodes nouvelles pour le dosage de l'ammoniaque et des produits nitreux, il a montré qu'en général, la teneur de l'air en gaz carbonique ne varie guère avec l'altitude, mais qu'elle diminue toutefois dans les parages du cap Horn et en Patagonie, ce qui s'explique par l'augmentation de solubilité du gaz due au refroidissement de l'air au contact des mers australes. Avec Aubin, il a montré qu'aux altitudes élevées, l'air contient des poussières d'azotate d'ammoniaque; il a également décelé dans l'air la présence de vapeur d'alcool et de gaz carbonés combustibles, cet alcool provenant, d'après lui, de la décomposition des matières organiques du sol. Il a étudié, avec Marcano, la quantité d'oxygène apportée à la terre par les eaux de pluie; avec le même collaborateur, il a découvert la perséite dans le *laurus Persea*, etc.

En dehors de nombreux mémoires, qui ont été publiés dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, les « Annales de l'Institut agronomique », etc., il a fait paraître à part : *Recherches sur l'alimentation des chevaux*, dans l' « Encyclopédie Frémy », avec la collaboration d'A.-Ch. Girard (1884); *Méthodes d'analyses appliquées aux substances agricoles* (1888); *les Vignes. Recherches expérimentales sur leur culture et leur exploitation*, en collaboration avec E. Rousseau (1895); *Rapport sur les procédés à employer pour reconnaître les falsifications des huiles d'olive comestibles et industrielles* (1895); *Etude sur la valeur agricole des terres de Madagascar*, avec E. Rousseau (1901); *les Industries de la conservation des aliments* (1906); *Eaux météoriques et atmosphériques*, avec la collaboration de Laisné; *Recherches sur la nitrification intensive et l'établissement des nitrières à haut rendement*, avec la collaboration de Laisné (1908), etc. Il a aussi dirigé la publication de la « Bibliothèque de l'enseignement agricole ». Cette collection d'ouvrages du plus haut intérêt n'a malheureusement pas été achevée. C'est dans cette série qu'il publia son traité *les Engrais*, avec la collaboration d'A.-Ch. Girard (3 vol. [1888-1891]); cette œuvre de vulgarisation eut un retentissement considérable et consacra la réputation de Müntz parmi les agriculteurs.

Müntz avait été élu membre de l'Académie des sciences en 1896, pour la section d'économie rurale; il succédait à Jules de Reiset. Il était aussi directeur de la station de recherches de chimie végétale du Collège de France et officier de la Légion d'honneur. — G. Bouchény.

naturemortiste (*tisst'*) n. Peintre de natures mortes : *La Société des pastellistes est fondée. Nous aurons ensuite les* NATUREMORTISTES, *les portraitistes, les légumistes, les panoramistes, les véristes.*

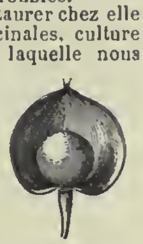
navalisme (*tissm'*) n. m. Politique tendant à conquérir la suprématie navale dans le monde entier : *Dernburg a cru justifier le militarisme prussien en attaquant le* NAVALISME *anglais.*

neurasthénisant (*sté-ni-zan*), **ante** adj. verb. Qui produit la neurasthénie : *Le vide est* NEURASTHÉNISANT. (Marcel Prévost.)

obusite (*zit'*) n. f. Pathol. Ensemble de troubles, les uns organiques, les autres fonctionnels, que l'éclatement proche d'un obus de gros calibre détermine chez certains sujets, sans qu'ils soient proprement atteints (Elle se manifeste souvent par une surdité, soit organique, soit névropathique) : *L'*OBUSITE, *étudiée par Ranjard, est causée par une modification brusque de la pression atmosphérique ambiante et par l'intensité de la détonation.*

Plantes médicinales (LES). [CULTURE ET RÉCOLTE]. Depuis quelque temps, les gouvernements d'Angleterre, d'Italie et surtout de Russie se préoccupent d'encourager dans leurs pays la récolte et la culture des plantes médicinales. En effet, la plus grande partie de ces plantes provenaient, avant la guerre, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. C'était donc un tribut assez lourd que chacun payait aux Empires du centre de l'Europe, nos ennemis actuels. Il était d'un très gros intérêt de s'en affranchir, ce qu'ont compris nos alliés, qui s'efforcent, par divers moyens, d'établir surtout la culture de ces plantes, assez rares sur leur territoire. On peut citer, à cet égard, la Russie, qui a distribué aux cultivateurs plusieurs milliers de déciatines de semences, évalués à une somme de 9 millions de roubles.

A son tour, la France se doit d'instaurer chez elle sinon la culture des plantes médicinales, culture sur les difficultés et les aléas de laquelle nous reviendrons plus loin, du moins leur récolte. La plus grande partie de ces végétaux poussent, en effet, naturellement et à l'état sauvage sur notre sol. D'autre part, les sorties d'or qu'exigeait jadis leur achat à l'étranger atteignaient plusieurs dizaines de millions. Beaucoup d'excellents esprits se sont donc préoccupés de cette question, et deux importants rapports ont été écrits sur le sujet et présentés au Syndicat général de la droguerie française : l'un par Boulanger (de Paris), l'autre par de Poumeyrol (de Lyon). Nous puiserons quelques précisions dans ces deux documents, ainsi que dans un article récent du Dr Chevalier, afin d'établir l'intérêt qui s'attache à la vulgarisation de cette industrie et à la façon dont on peut espérer la mener à bien.


Alkékenge (fruit ouvert).

L'intérêt financier, dont nous avons déjà parlé, est un des premiers à mettre en lumière. Les statistiques de l'administration des douanes nous peuvent, en cette matière, servir de guide, malgré qu'il soit assez malaisé de faire état de leurs renseignements. Cela tient à ce que les plantes médicinales n'y ont pas une place à part, mais sont comprises dans un ensemble qui groupe une grande quantité de végétaux, lesquels peuvent être importés dans des buts divers. Nous y verrons, néanmoins, que les racines, par exemple, figurent dans le total de ces importations pour 6 millions de francs (chiffre rond) en 1907, pour 5 millions en 1908, pour 5 millions et demi en 1909. De même, les fleurs et feuilles arrivent, pour chacune de ces années, à un total d'environ 4 millions; les écorces à deux millions environ, etc. Le total de ces importations, en ne considérant que les espèces utilisées par la droguerie, arrive donc à une somme fort importante, qui se chiffre certainement, comme le dit le professeur Perrot, par dizaines de millions.

Mais il y a d'autres intérêts en jeu que le financier. Celui de la droguerie est, sans doute, le plus sérieux, si l'on met à part l'intérêt des malades, qui lui est connexe et sur lequel nous reviendrons. Etant donné la provenance habituelle des plantes médicinales, elles ont, dès le début de la présente guerre, fait défaut et, malgré les prix élevés qu'ils ont offerts, les droguistes n'ont pu se les procurer qu'en quantité fort inférieure aux besoins, même les plus pressants. La situation s'aggravait, en effet, du fait que la mobilisation avait enlevé à leur travail les quelques rares récolteurs qui existaient en France. « Il ne s'est pas recueilli, depuis le début des hostilités, dit dans son rapport de Poumeyrol, un dixième de la quantité produite habituellement sur le sol français, quantité qui était déjà bien loin de suffire aux besoins de la consommation nationale ».


Amande (fruit et coupe).

Il faut donc, de toute nécessité, pour maintenant et pour plus tard, organiser sur des bases beaucoup plus larges la récolte des plantes médicinales sur notre territoire : pour maintenant, afin de parer aux besoins urgents de la droguerie; pour plus tard, afin de cesser nos achats à l'étranger et de procurer à nos nationaux de très appréciables ressources, tout en exigeant des frais d'installation à peu près nuls. Nous créerons ainsi une industrie qui, ne réclamant que des connaissances très élémentaires et vite acquises, permet d'utiliser l'activité de tous, depuis les femmes et les enfants jusqu'aux mutilés et aux convalescents, chose fort appréciable à l'heure présente.


Bistorte (racine).

Avant d'examiner les conditions dans lesquelles peut et doit se faire cette récolte, il nous paraît nécessaire de donner quelques notions sur les plantes médicinales, leurs usages, leur efficacité et leurs habitats. Ce sera la meilleure façon de considérer, dans ce problème, l'intérêt des malades, qui devront, en définitive, profiter de leurs qualités.

Utilisation des plantes médicinales. — Il est facile, évidemment, de railler l'usage des plantes médicinales et de se gausser, suivant un mot connu, de « la médecine des simples, à l'usage des imbéciles ». Mais, à regarder les choses de plus près, on change rapidement d'opinion. Il est bien évident qu'un certain nombre de remèdes des prés et des bois usurpent une réputation que rien ne vient légitimer et que, parmi les recettes qui sont conservées précieusement dans les campagnes, beaucoup n'ont qu'une valeur très médiocre. Un grand nombre de ces plantes, par contre, ont une action réelle, si réelle que plusieurs d'entre elles sont des poisons violents. D'autre part, les précautions d'heure, de saison, de lunaison, recommandées pour leur cueillette, ont pris une allure de mystère sous laquelle se cachent des traditions parfois fort sages.


Chiendent

Si nous consultons la liste des plantes médicinales ou reconnues comme telles, nous y trouverons d'abord les espèces majeures : celles dont on retire, sous le nom d'alcaloïdes, des remèdes extrêmement actifs, que la médecine utilise quotidiennement d'une façon très satisfaisante. Dans cette série figureront, par exemple, la digitale (digitaline), le genêt (spartéine), l'aconit (aconitine), la jusquiame (hyoscyamine), la belladone (atropine). Puis viendront des espèces d'action moindre, mais encore indéniable, parmi lesquelles nous placerons des purgatifs comme le nerprun, le ricin, la mercuriale, des anthelminthiques comme le grenadier et la fougère mâle, des antigoutteux comme la colchique et la bryone, puis la rue, l'uva-ursi, la sabine, la valériane. D'autres, moins importantes, mais encore très utiles, figurent dans des remèdes connus, comme la chicorée et l'alkékenge, lesquels font partie du sirop de chicorée, utilisé chez les petits enfants, le millepertuis, qui

entre dans le baume du Commandeur, le capillaire, qui fait partie de l'élixir de Garus, le cresson, qui entre dans le sirop antiscorbutique, l'amandier, qui sert à préparer le sirop d'orgeat et les lochs. Viennent ensuite les innombrables tisanes, dont les vertus ont été réhabilitées par le professeur Pic au congrès de Lyon (1911) : bourrache, bouleau, camomille, chiendent, pensée, violette, lichen, tilleul, etc. Nous ferons ensuite une classe à part des plantes employées par les fabricants de liqueurs : le carvi, le fenouil, l'absinthe, la coriandre, le genépy, la gentiane, les menthes. Puis nous retiendrons celles qui sont utilisées en parfumerie : lavande, thym, romarin, saponaire. Resteront alors les véritables simples, celles dont les vertus ne sont rien moins que démontrées. Ne les considérons pas encore comme inactives, car, quotidiennement, nous découvrons que, moyennant telles particularités de récolte ou tel moyen de traitement, elles se montrent, au contraire, efficaces. Peut-être n'est-il pas inutile de donner de cette assertion quelques exemples : celui de la bardane, dont la racine sèche n'a aucune action véritable, tandis que, si elle est utilisée fraîche, elle fournit un remède fort actif contre la furonculose; celui du fenugrec, qu'Avicenne recommandait contre le diabète et que, récemment, nous avons, en effet, reconnu actif contre cette maladie; celui, enfin, de l'aubépine, qui est, d'après des compétences indiscutables, utile contre l'hypertension artérielle. On multiplierait facilement ces preuves.


Bourgeon de sapin.


Bryone (racine au 20e).

Ce rapide coup d'œil suffit, pensons-nous, à démontrer que les plantes médicinales ont une très réelle utilité et que les cueillir, les vendre aux droguistes, c'est contribuer à guérir ou, tout au moins, à soulager un nombre très grand de malades. Ces utilisations successives que nous avons passées en revue nous prouvent, d'autre part, que leur commerce ne risque pas de péricliter de sitôt et que les droguistes, qui s'en servent pour tant de préparations de tout ordre, en ont un besoin constant. Les débouchés de cette industrie sont donc, dès maintenant, assurés, et l'on peut estimer que la vogue de ces plantes n'est pas près de s'arrêter.

Habitat des plantes médicinales. — Quand nous avons dit plus haut que les plantes médicinales, du moins pour la très grande majorité, poussaient naturellement chez nous, nous n'avons pas voulu annoncer, bien entendu, qu'on les trouverait toutes en toute région de notre territoire. Chacune d'elles a son habitat préféré et indispensable, celui qui réalise non seulement les conditions qui conviennent à sa végétation, mais, parfois, celui qui, seul, lui donne ses principes actifs. Nous verrons tout à l'heure quelle importance ces diverses notions prennent dans l'installation de cette industrie chez nous. Pour le moment, et surtout pour compléter les notions générales que nous croyons devoir donner sur les simples, nous indiquerons, à titre d'exemples, les habitats des principales parmi ces plantes; ceci, de façon sommaire, car quelques-unes d'entre elles pourraient parfaitement prendre place dans plusieurs de ces catégories à la fois.


Consoude (racine).

Il y a d'abord celles qui poussent partout, dans les lieux incultes, sur le bord des chemins, celles que nous piétinons à chaque instant sans nous soucier soit de leur valeur médicinale, soit des ressources pécuniaires qu'elles peuvent fournir. Citons, parmi ces plantes banales, le millefeuille, l'armoise, la fougère mâle, l'épine-vinette, la bourrache, la bryone, la centaurée, la chicorée sauvage, la cuscute, le cynoglosse, la stramoine, l'œillet, l'herbe aux chantres, l'épurge, le fumeterre, le lierre terrestre, la jusquiame, le millepertuis, l'ortie blanche, la bardane, le melilot, la mercuriale, le bugrane, l'origan, la pariétaire, l'alkékenge, le plantain, la ronce, la patience, le seneçon, la tanaisie, la verveine, le bouillon-blanc, etc.


Datura stramoine (fruit et graine grossis).

Dans les régions méridionales du pays seulement se rencontrent l'adonis, le charbon-bénit, la staphisaigre, le concombre sauvage, le fenouil, le galega, l'hysope, le psyllium, le romarin, la sauge, le capillaire.


Grenade ouverte.

Dans les pays montagneux, on peut cueillir l'aconit, le pied-de-chat, l'uva-ursi, la spargulaire, l'arnica, la belladone, la gentiane, la sabine, la livèche, la joubarbe, le sorbier des oiseaux, l'ellébore noir.

Au bord de la mer et dans les lieux salés, se trouvent l'ache, l'absinthe maritime, la scille, le cinéraire maritime.

Au bord de l'eau, on peut récolter l'acore, la guimauve, le cochléaria, la menthe verte, le saule blanc, la scrophulaire, la douce-amère, la valériane, la morelle noire.

Sur les coteaux secs, vivent l'anémone, le buis, le serpolet, le dompte-venin, la pensée sauvage; dans les régions gréseuses et granitiques, la digitale, le lycopode, le genêt; dans les haies et les buissons, le liseron, le gratteron, l'herbe à Robert, la grande mauve, le prunellier, le nerprun, la bourdaine, la saponaire, la pervenche.


Guimauve (racine).

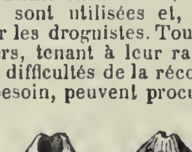
Les bois et forêts nous fournissent le bouleau, le châtaignier, le muguet, l'aubépine, le faux ébénier, la ficaire, le fraisier, le houx, le noyer, le genévrier, la mélisse, le sceau de Salomon, le polypode, le peuplier noir, le chêne, la scolopendre, la véronique, la violette.

On récolte, dans les pâturages humides, le colchique, la petite centaurée, l'aunée, la menthe, la bistorte, l'ulmaire, la grande consoude, le tussilage; dans les marais bourbeux, la ciguë vireuse, le rossolis, la gratiole, le ményanthe; dans l'eau, enfin, le cresson, les nénufars, la phellandrie.

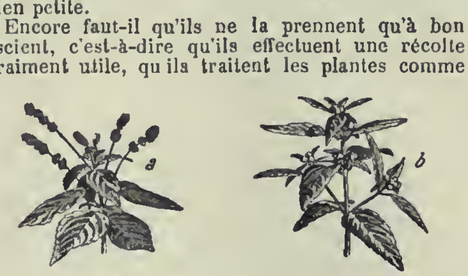
Enfin, existent chez nous, cultivés : l'angélique, la camomille, le persil, la petite absinthe, la menthe poivrée, la coriandre, le laurier-cerise, le laurier-rose, le fraisier, la réglisse, le houblon, l'origan, la marjolaine, la pivoine, la rose (à cent feuilles et de Provins), la vigne, le gaultheria, etc.


Jujubier (fruit en coupe).

Nous n'avons pas tout nommé, tant s'en faut. Cette liste, pour très incomplète qu'elle soit, peut déjà montrer quelle quantité et quelle variété de plantes il est possible de cueillir chez nous. Toutes ces plantes sont utilisées et, par conséquent, demandées par les droguistes. Toutes, quoique à des degrés divers, tenant à leur rareté plus ou moins grande, aux difficultés de la récolte, aux soins dont elles ont besoin, peuvent procurer des ressources appréciables à leurs récolteurs. Disons, dès maintenant, que, sauf cas un peu exceptionnels, il ne faut néanmoins, pas compter que cette récolte suffise à assurer la vie des familles. Les ressources qu'elle procurera doivent venir comme un appoint, appoint facilement gagné et bien tentant pour les habitants des campagnes, pour lesquels la peine à prendre sera véritablement bien petite.


Colchique (bulbe).

Encore faut-il qu'ils ne la prennent qu'à bon escient, c'est-à-dire qu'ils effectuent une récolte vraiment utile, qu'ils traitent les plantes comme elles doivent l'être et qu'ils sachent à qui vendre leur récolte. Il ne s'agit pas, en effet, de récolter au hasard, pêle-mêle et de croire que le droguiste (ou, en général, l'acheteur) aura le loisir de faire le tri dans cette cueillette. Il faut cueillir certaines plantes, qui seront d'un rapport assuré, et rien qu'elles. En d'autres termes, il y a, dans cette industrie, quatre points essentiels : connaître, cueillir, sécher, vendre.


Mercuriale : *a*, mâle, *b*, femelle.

Connaître, d'abord. Nous avons montré qu'il est, suivant les pays, des plantes dont la récolte est plus facile, d'autres qu'on n'y trouvera pas ou, seulement, en petites quantités. Il en est, en même temps, parmi celles qui viennent naturellement dans la contrée, certaines dont la vente sera rémunératrice, d'autres trop banales pour pouvoir procurer des ressources, sinon en très grands stocks. Il faudra connaître les unes et les autres, afin de savoir dans quel sens diriger ses efforts. Les premiers maîtres doivent se trouver sur place. Ce seront les instituteurs, les curés, les professeurs d'agriculture, les pharmaciens, toutes gens qui connaissent les plantes pour les avoir étudiées. Au besoin, il est certain que les droguistes intéressés à cette récolte et futurs acheteurs ne demanderont pas mieux que d'aider ces moniteurs de leurs conseils. On a préconisé fort justement la création, dans certains centres, de musées sommaires, où un herbier, à la disposition de tous, conserverait les types des principales plantes qu'il y a possibilité de récolter et qu'il y a avantage à cueillir dans la région. C'est sur celles-là exclusivement que devra porter l'effort des récolteurs.


Grande patience.

Cueillir, ensuite. Chacune de ces plantes demande à être récoltée à une époque donnée, et la cueillir à d'autres moments serait s'exposer à travailler pour rien. Il y a ainsi un véritable calendrier du récolteur de plantes, qui donne l'époque la plus favorable pour chacune d'entre elles. On peut y voir que cette industrie des plantes médicinales pourra s'exercer tout au long de l'année; mais les mois d'hiver, bien entendu, seront presque une morte-saison et devront être considérés comme tels dans plusieurs régions. Le temps favorable à la récolte varie ainsi suivant les espèces et le terrain.


Têtes de pavot (formes différentes).

Il est impossible, en conséquence, de fixer une date, même approximative, de façon générale. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les fleurs doivent être cueillies en plein épanouissement, plutôt avant qu'après : les feuilles au moment où les organes de reproduction commencent à se développer, les racines en mai-juin, au moment de la floraison.

On vient de voir, par les quelques lignes qui précèdent, que ce ne sont pas les mêmes parties que l'on doit rechercher dans chaque plante. Pour l'une, c'est la racine, pour une seconde, la fleur, pour d'autres, la feuille ou la tige qui est utilisée et renferme les produits actifs. Il faut encore tenir compte de l'âge nécessaire de ces différentes parties, et les racines, par exemple, ne se récoltent en général que la deuxième ou la troisième année. Tout cela, qui est encore à apprendre avant de se livrer à cette profession, est beaucoup plus simple qu'il n'y paraît au premier abord. Il faut réfléchir, en effet, que, pour chaque contrée, l'acquisition des connaissances nécessaires ne portera que sur un petit nombre d'espèces.


Raifort (racine).

En troisième lieu, sécher. C'est là, à n'en pas douter, la partie la plus difficile et, surtout, la plus délicate. Il faut bien savoir que les droguistes, dis-

Tableau des principales plantes médicinales existant en France à l'état sauvage.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	FAMILLE	TERRAIN FAVORABLE	HABITAT	PARTIES UTILISÉES	ÉPOQUE DE RÉCOLTE
Absinthe (Grande)	*Artemisia absinthum.*	Composées.	Lieux incultes; rochers.	Jura, Dauphiné, Pyrénées, Cévennes	Sommités fries et feuilles	Juillet-août.
Absinthe (Petite)	*Artemisia pontica.*	Composées.	Montagneux.	Alpes (et cultivée).	Toute la plante.	Juillet-août.
Absinthe maritime	*Artemisia maritima.*	Composées.		Littoral de l'Océan.	Toute la plante.	Sept.-octobre.
Ache (des marais)	*Apium graveolens.*	Ombellifères.	Lieux salés.	Côtes (Océan, Méditerranée).	Racine, tiges, feuilles. Graines.	Sept.-oct. 1re an. 2e année.
Aconit	*Aconitum napellus.*	Renonculacées.	Régions ombragées et humides des montagnes.	Pyrénées, Alpes, Jura, Vosges, etc.	Racines. Feuilles.	Automne. Juin à août.
Acore	*Acorus calamus.*	Aroïdées.	Eaux stagnantes, bord de l'eau.	Lorraine, Alsace, Jura, Alpes, Pyrénées, ouest de la France.	Rhizome.	Août-sept.
Actée	*Actea spicata.*	Renonculacées.	Bois des montagnes.	Alpes, Pyrénées, Vosges, Bourgogne.	Parties aériennes. Racine.	Juin-juillet. Automne.
Adonis	*Adonis vernalis.*	Renonculacées.		Alsace, Cévennes, Montpellier.	Tiges et feuilles.	Avril-mai.
Agaric	*Polyporus officinalis.*	Champignons.	Tronc des mélèzes.	Alpes, Dauphiné.	Toute la plante.	Automne.
Agripaume	*Leonorus cardiaca.*	Labiées.	Lieux incultes, chemins.	Toute la France.	Toute la plante.	Juin à août.
Aigremoine	*Agrimonia eupatoria.*	Rosacées.	Lieux incultes.	Toute la France.	Toute la plante.	Juin à août.
Alkékenge	*Physalis alkekengi.*	Solanées.	Vignes, champs calcaires.	Presque toute la France.	Tige et feuilles. Fruit.	Mai. Octobre.
Alléluia	*Oxalis acetosella.*	Oxalidées.	Lieux ombragés.	Toute la France.	Toute la plante.	Avril-mai.
Amandier	*Amygdalus communis.*	Amygdalées.	Cultivé.		Fruits.	
Anémone	*Anemone pulsatilla.*	Renonculacées.	Coteaux secs.	Dauphiné, Auvergne, Bourgogne, Jura, Vosges, Seine-et-Oise, etc.	Plante entière.	Mai-juin : fleurs en mars-avril.
Angélique	*Angelica archangelica.*	Ombellifères.	Cultivée.		Tiges, feuilles, graines Racines.	Juin (2e année). Oct. (fin 1re an.).
Aristoloche	*Aristolochia clematis.*	Renonculacées.	Bord des rivières.	Toute la France.	Parties aériennes. Racines.	Mai à juillet. Automne.
Armoise	*Artemisia vulgaris.*	Composées.	Lieux incultes, terres légères.	Commune partout.	Plante entière.	Juin-sept.
Arnica	*Arnica montana.*	Composées.	Pâtur. des montgnes, granits, grès.	Montagnes de France, Sologne.	Fleurs et racines.	Juillet-août.
Aspérule odorante	*Asperula odorata.*	Rubiacées.	Bois ombragés.	Commune.	Feuilles.	Mai.
Aubépine	*Cratægus oxyacantha.*	Rosacées.		Toute la France.	Fleurs. Fruits.	Mai. Sept.-octobre.
Aunée	*Inula Helenium.*	Composées.	Prairies grasses; terr. argileux.	Toute la France.	Racine.	Juin à août.
Aurone	*Artemisia abrotanum.*	Composées.	Rochers maritimes.	Midi de la France.	Plante entière.	Juillet-août.
Ballote	*Ballota fœtida.*	Labiées.	Lieux incultes, haies.	Toute la France.	Toute la plante.	Juin à août.
Balsamite	*Tanacetum balsamita.*	Composés.	Terrains incultes.	Midi de la France.	Feuilles.	Juillet-août.
Barbarée	*Barbarea vulgaris.*	Crucifères.	Terrains humides.	Toute la France.	Feuilles, graines.	Avril à juin.
Bardane	*Lappa major.*	Composées.	Lieux incultes, bord des chem.	Toute la France.	Racine. Feuilles, tige, fleurs.	Automne. Juin à août.
Beccabunga	*Veronica beccabunga.*	Scrofulariacées.	Bord des eaux, fossés humides.	Toute la France.	Toute la plante.	Mai-sept.
Belladone	*Atropa belladona.*	Solanées.	Bois ombragés.	Toute la France (surtout Alpes et Vosges).	Feuilles. Baies. Racine.	Mai à juillet. Août à octobre. Automne.
Benoîte	*Geum urbanum.*	Rosacées.	Bois et haies.	Toute la France.	Racine.	Automne.
Bétoine	*Betonica officinalis.*	Labiées.	Bois.	Toute la France.	Racine.	Automne.
Bistorte	*Polygonum bistorta.*	Polygonacées.	Prés hum., surtout montagn.	Presque toute la France.	Racine.	Mai à août.
Bouillon-blanc	*Verbascum thapsus.*	Scrofulariacées.	Lieux incultes, bord des chem.	Toute la France.	Feuilles et fleurs.	Juillet-août.
Bouleau	*Betula alba.*	Bétulacées.	Forêts siliceuses.	Nord, Ouest, montagnes.	Ecorce.	Toute l'année.
Bourdaine	*Rhamnus frangula.*	Rhamnacées.	Haies et bois.	Commune.	Fruits.	Août-sept.
Bourrache	*Borrago officinalis*	Borraginées.	Lieux cultivés, jardins.	Commune.	Plante entière.	Juin-juillet.
Bourse à pasteur	*Capsella bursa pastoris.*	Crucifères.		Partout.	Feuilles et graines.	Toute l'année, sauf l'hiver.
Bryone (Couleuvrée).	*Bryonia dioica.*	Cucurbitacées.		Partout.	Racine.	Toute l'année.
Buglosse	*Anchusa officinalis.*	Borraginées.		Midi de la France, Vendée.	Toute la plante.	Juin.
Bugrane (Arrête-bœuf).	*Ononis spinosa.*	Légumineuses.	Champs, lieux incultes.	Toute la France.	Racine.	Juin à août.
Buis	*Buxus sempervirens.*	Buxacées.	Coteaux arides, bois.		Ecorce, feuilles.	Toute l'année.
Camomille allemande	*Matricaria chamomilla.*	Composées.	Dans les moissons.	Commune.	Plante entière.	Avril à juillet.
Camomille romaine	*Anthemis nobilis.*	Composées.	Lieux sablonneux.	Ouest et Centre (*surtout cultivée*).	Fleurs.	Juillet-août.
Canne de Provence	*Arundo donax.*	Graminées.	Endroits humides.	Région méditerranéenne.	Racine.	Sept.-octobre.
Capillaire	*Adiantum capillus Veneris*	Fougères.	Roches humides.	Midi, Corse.	Toute la plante.	Juin-juillet.
Carvi	*Bunium carvi.*	Ombellifères.	Montagnes.	Presque toutes les montagnes franç.	Graines.	Mai à juillet.
Cassis	*Ribes nigrum.*	Saxifragées.	Cultivé.		Fruits, feuilles.	
Centaurée (Petite)	*Erythræa centaurium.*	Gentianées.	Lieux humides, champs, bois.	Toute la France.	Plante entière.	Juillet-août.
Chardon bénit	*Cnicus benedictus.*	Composées	Champs.	Midi de la France.	Feuilles et fleurs.	Juin-juillet.
Chardon étoilé	*Centaurea calcitrapa.*	Composées.	Lieux stériles, bord des chem.	Toute la France.	Plante entière.	Juillet-août.
Chardon-Marie	*Silybum marianum.*	Composées.	Lieux incultes.	Midi de la France.	Réceptacles.	Juillet-août.
Chélidoine (Gde Eclaire).	*Chelidonium majus.*	Papavéracées.	Haies, vieux murs, décombres.	Toute la France.	Plante entière.	Avril à sept.
Chèvrefeuille	*Lonicera caprifolium.*	Caprifoliacées.	Haies, jardins.	Toute la France.	Feuilles, fleurs.	Printemps.
Chicorée sauvage	*Cichorium intybus.*	Composées.	Lieux incultes, bord des chem.	Commune.	Feuilles. Racines.	A partir de juin. Sept.-octobre.
Chiendent	*Agropyrum repens.*	Graminées.	Lieux cultivés.	Commun.	Plante entière.	Toute l'année.
Ciguë (Grande)	*Conium maculatum.*	Ombellifères.	Endroits frais.	Partout.	Feuilles, graines.	Juin à août.
Cochlearia officinal	*Cochlearia officinalis.*	Crucifères.	Bord de l'eau.	Littoral de l'Océan et de la Manche.	Feuilles.	Mai à l'automne
Colchique	*Colchicum autumnale.*	Liliacées.	Pâturages humides.	Toute la France.	Fleurs. Fruits. Graines. Bulbes.	Août-sept. Mai-juin (de l'année suivante). Juin. Juillet.
Consoude (Grande)	*Symphitum officinale.*	Borraginées.	Prairies humides.	Toute la France.	Fleurs. Racines.	Mai-juin. Septembre.
Cresson	*Nastursium officinale.*	Crucifères.	Ruisseaux (et cultivé).	Toute la France.	Toute la plante.	Printemps-été.
Cuscute	*Cuscuta Europæa.*	Convolvulacées.	Parasite de l'ortie et du chanvre.		Plante en fleurs.	Juin à août.
Cyclamen	*Cyclamen Europæum.*	Primulacées.	Bois.	Jura, Savoie.	Tubercules.	Automne.
Cynoglosse	*Cynoglossum officinale.*	Borraginées.	Lieux incultes et secs.	Toute la France.	Racine.	Fin de la 1re ann.
Dauphinelle (Pied d'alouette).	*Delphinium consolida.*	Renonculacées.	Moissons.	Toute la France.	Plante entière.	Juin à août.
Digitale	*Digitalis purpurea.*	Scrofulariacées.	Terrains granitiques et siliceux.	Vosges, Auvergne, Alpes, etc.	Feuilles (de 2e année).	Juin à sept.
Dompte-venin	*Asclepias vincetoxicum.*	Asclépiadées.	Lieux arides et incultes.	Commun.	Racines.	Juin à sept.
Douce-Amère	*Solanum dulcamara.*	Solanées.	Bord des ruisseaux, bois.	Toute la France.	Plante entière.	Juin à août (2e a.)
Elaterium (Concombre sauvage)	*Ecballium elaterium.*	Cucurbitacées.	Lieux incultes, décombres.	Midi de la France.	Fruit.	Mai à août.
Ellébore blanc (Vératre).	*Veratrum album.*	Liliacées.	Pâturages de montagne.	Montagnes de France.	Racine.	Juillet-août.
Ellébore noir	*Elleborus niger.*	Renonculacées.	Cultivé.	Briançonnais, Provence.	Racine.	Juillet-août.
Epine-Vinette	*Berberis vulgaris.*	Berbéridées.	Bois calcaires, haies.	Presque partout.	Racine.	Mai-juin.
Epurge	*Euphorbia lathyris.*	Euphorbiacées.	Jardins, habitat. abandonnées.	Toute la France.	Graines, tiges, feuilles	Juin-juillet.
Ergot de seigle	*Claviceps purpurea.*	Champignons.	Dans le seigle.			
Erysimum (Herbe-aux-chantres)	*Erysimum officinale.*	Crucifères.	Décombres, chemins, vignes.	Toute la France.	Plante entière.	Juin à sept.
Esule ronde	*Euphorbia peplus.*	Euphorbiacées.	Terr. cultivés près habitations.	Toute la France.	Plante entière.	Juin à octobre.
Eucalyptus	*Eucalyptus globulus.*	Myrtacées.		Littoral méditerranéen.	Feuilles.	Juin à octobre.
Eupatoire	*Eupatorium cannabinum.*	Composées.	Bord des eaux.	Toute la France.	Fleurs, racine.	Juillet-août.
Fenouil	*Fæniculum dulce.*	Ombellifères.	Vignes, coteaux arides.	Surtout régions méridionales.	Parties aériennes. Parties souterraines.	Juillet-août. Octobre-nov.
Fenugrec	*Trigonella fænum græcum*	Légumineuses.	Champs cultivés.	Régions méridionales.	Graines.	Juin-juillet.
Ficaire (Petite éclaire).	*Ficaria ranunculoides.*	Renonculacées.	Champs, haies, bois humides.	Commune.	Plante entière.	Avril-mai.
Fougère mâle	*Aspidium filix masc.*	Fougères.	Buissons, haies, chemins ombés.	Commune.	Rhizome.	Tout l'hiver.
Fraxinelle (Dictame blanc).	*Dictamus fraxinella.*	Rutacées.	Coteaux calcaires.	Toute la France.	Racine.	Automne.
Fucus (Varech)	*Fucus vesiculosus.*	Algues.	Mer.	Toutes les côtes.	Toute la plante.	Toute l'année.
Fumeterre	*Fumaria officinalis.*	Fumariacées.	Champs, jardins, vignes.	Toute la France.	Plante entière.	Mai à sept.
Galega	*Galega officinalis.*	Légumineuses.	Prairies, bord des fossés.	Région méridionale.	Plante entière.	Juillet-août.
Galium des marais	*Galium palustre.*	Rubiacées.	Lieux marécageux, bord de l'eau	Sud-Est.	Plante entière.	Mai à juillet.
Gattilier	*Vitex agnus castus.*	Verbénacées.	Lieux humides.	Littoral méditerranéen.	Graines.	Automne.
Génépi	*Artemisia spicata.*	Composées.	Terrain aride de montagne.	Alpes (surtout Savoie).	Plante entière.	Eté.
Genêt	*Sarothamnus scoparius.*	Légumineuses.	Terrains quartzeux.	Commun.	Fleurs, tige.	Mai-juin.
Gentiane	*Gentiana lutea.*	Gentianées.	Montagnes (300-1.700m).	Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura.	Fleurs. Racine.	Juillet-août. Automne.

PLANTES MÉDICINALES



Demoulin F^res Sc

PRINCIPALES PLANTES MÉDICINALES

1. Absinthe. — 2. Armoise. — 3. Armoise des montagnes. — 4. Adonis. — 5. Anis. — 6. Ail. — 7. Alkékenge. — 8. Aloès. — 9. Amandier. — 10. Anémone pulsatile. — 11. Angélique. — 12. Aconit. — 13. Arnica. — 14. Aunée. — 15. Bardane. — 16. Belladone. — 17. Bourrache. — 18. Bétoine. — 19. Bistorte. — 20. Bouillon-blanc. — 21. Busserolle. — 22. Bryone. — 23. Buis. — 24. Camomille. — 25. Capillaire. — 26. Cassis. — 27. Petite centaurée. — 28. Chardon bénit. — 29. Ciguë. — 30. Colchique. — 31. Chicorée sauvage. — 32. Consoude. — 33. Cochléaria. — 34. Cresson. — 35. Digitale. — 36. Drosera. — 37. Douce-amère. — 38. Ergot de seigle. — 39. Erysimum. — 40. Eucalyptus. — 41. Fenouil. — 42. Fenugrec. — 43. Fougère mâle. — 44. Fumeterre. — 45. Grenadier. — 46. Genêt à balais. — 47. Gentiane. — 48. Guimauve. — 49. Grémil. — 50. Houblon. — 51. Lis blanc

PLANTES MÉDICINALES



Demoulin F^res Sc.

PRINCIPALES PLANTES MÉDICINALES

1. Gui. — 2. Hysope. — 3. Jusquiame. — 4. Jujubier. — 5. Lavande. — 6. Lichen d'Islande. — 7. Lierre terrestre. — 8. Lin. — 9. Lycopode. — 10. Laurier-rose. — 11. Mauve. — 12. Marronnier. — 13. Menthe poivrée. — 14. Mélisse. — 15. Mélilot. — 16. Mercuriale. — 17. Millepertuis. — 18. Muguet. — 19. Nerprun cathartique. — 20. Oranger. — 21. Origan. — 22. Pavot. — 23. Persil. — 24. Pervenche. — 25. Pin sylvestre. — 26. Pensée sauvage. — 27. Polypode. — 28. Raifort. — 29. Réglisse. — 30. Ricin. — 31. Ronce. — 32. Rue. — 33. Rose de Provins. — 34. Romarin. — 35. Rhubarbe. — 36. Genévrier sabine. — 37. Saponaire. — 38. Sauge officinale. — 39. Safran. — 40. Serpolet. — 41. Scille. — 42. Stramoine. — 43. Sapin. — 44. Tabac. — 45. Tanaisie. — 46. Tilleul. — 47. Tussilage. — 48. Valériane. — 49. Vératre. — 50. Verveine. — 51. Violette.

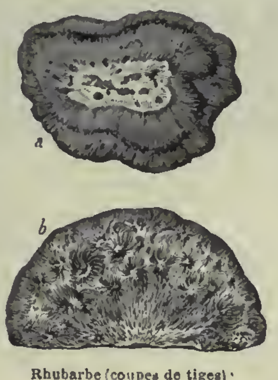
Tableau des principales plantes médicinales existant en France à l'état sauvage. *(Suite.)*

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	FAMILLE	TERRAIN FAVORABLE	HABITAT	PARTIES UTILISÉES	ÉPOQUE DE RÉCOLTE
Germandrée aquatique. .	*Teucrium scordium.*	Labiées.	Fossés, prés humides.	Presque partout.	Plante entière.	Juin à août.
Globulaire (Turbith) . . .	*Globularia alypum.*	Globulariacées.	Lieux arides et pierreux.	Région méditerranéenne.	Plante entière.	Avril à juin.
Gratiole (Herbe au pauvre homme).	*Gratiola officinalis.*	Scrofulariacées.	Marais, lieux aquatiques.	Centre et Midi.	Plante entière.	Juin-juillet.
Grémil (Herbe aux perles)	*Lithospermum officinale.*	Borraginées.	Bois, coteaux calcaires.	Presque toute la France.	Plante entière.	Mai-juillet.
Grenadier.	*Punica granatum.*	Granatées.	Cultivé dans le Midi.		Racine.	
Gui	*Viscum album.*	Loranthacées.	Parasite (Pommier et autres arbres, rare sur le chêne).		Fleurs. Fruits.	Mars à mai. Août à nov.
Guimauve.	*Althæa officinalis.*	Malvacées.	Endroits humides.	Sud de la France.	Feuilles. Fleurs. Racine.	Juin. Juillet. Automne et hiv.
Herbe à Robert	*Geranium Robertianum.*	Géraniacées.	Décombres, vieux murs, bois	Toute la France.	Plante entière.	Mai à août.
Hièble (Petit Sureau). .	*Sambucus ebulus.*	Caprifoliacées.	Lieux incultes, fossés.	Commun.	Fleurs. Baies.	Juin-juillet. Sept.-octobre.
Houblon.	*Humulus lupulus.*	Urticacées.	Haies et buissons.	Toute la France.	Fleurs.	Août-septemb.
Houx (Petit).	*Ruscus aculeatus.*	Liliacées.	Lieux stériles, terr. calcaire	Presque partout.	Fleurs. Rhizome.	Mars-avril. Automne.
Hysope	*Hyssopus officinalis.*	Labiées.	Vieux murs, lieux secs.	Midi : Grenoble, Sisteron, Grasse, etc.	Plante entière.	Juillet-août.
Joubarbe	*Sempervivum tectorum.*	Crassulacées.	Vieux murs, toits de chaume.	Alpes, Pyrénées, Jura.	Feuilles.	Juillet-août.
Jusquiame	*Hyoscyamus niger.*	Solanées.	Lieux incultes, chemins.	Toute la France.	Plante entière.	Mai à juillet.
Laurier-rose.	*Nerium oleander.*	Apocynées.	Cultivé.	Midi (indigène).		Juin-juillet.
Lavande.	*Lavandula spica.*	Labiées.	Lieux secs.	Région méridionale.	Fleurs.	Juillet-août.
Lichen d'Irlande.	*Cetraria Islandica.*	Lichens.	Sur les rochers et le sol.	Montagnes de France.	Toute la plante.	Toute l'année.
Lierre terrestre	*Glechoma hederacea.*	Labiées.	Prairies humides, haies.	Toute la France.	Plante entière.	Avril à juin.
Lin	*Linum usitatissimum.*	Linées.	Cultivé.		Graine.	
Liseron des champs . . .	*Convolvulus arvensis.*	Convolvulacées.	Champs.	Commun.	Plante entière.	Juin-juillet.
Lobélie	*Lobelia urens.*	Lobeliacées.	Lieux marécageux.	Ouest de la France.	Plante entière.	Juillet-août.
Lycopode	*Lycopodium clavatum.*	Lycopodacées.	Montagnes gréseuses et granitiques.	Vosges, Auvergne, Alpes, Pyrénées.	Plante entière.	Été.
Mandragore	*Atropa mandragora.*	Solanées.	Lieux marécageux.	Midi (surtout Italie et Afrique).	Racine.	Juillet-août.
Marjolaine	*Origanum majorana.*	Labiées.	Lieux marécageux.	Midi de la France.	Feuilles.	Juillet.
Marronnier d'Inde.	*Æsculus hippocastanum.*	Sapindacées.	Forêts.	Partout.	Fruits.	Août-septemb.
Marrube.	*Marrubium vulgare.*	Labiées.	Lieux secs, bord des chemins.	Commune.	Plante entière.	Juillet à sept.
Mauve.	*Malva sylvestris.*	Malvacées.	Lieux cultivés, décombres.	Toute la France.	Feuilles, fleurs.	Juin à août.
Mélilot.	*Melilotus officinalis.*	Légumineuses.	Moissons, bord des chemins.	Commun.	Fleurs.	Juillet à sept.
Mélisse	*Melissa officinalis.*	Labiées.	Bois, buissons.	Toute la France, Corse.	Feuilles.	Juin-août.
Menthe-Pouliot.	*Mentha pulegium.*	Labiées.	Prés humides, bord des fossés.	Toute la France.	Plante entière.	Juillet-août.
Menthe poivrée	*Mentha piperata.*	Labiées.	Ordinairement cultivée.	Pyrénées (état sauvage).	Feuilles.	Août-septemb.
Ményanthe (Trèfle d'eau)	*Menyanthes trifoliata.*	Gentianées.	Marais, terrain tourbeux.	Toute la France.	Feuilles, racines.	L'été.
Mercuriale	*Mercurialis annua.*	Euphorbiacées.	Lieux cultivés.	Toute la France.	Plante entière.	Mai à octobre.
Millefeuille.	*Achillea millefolium.*	Composées.	Lieux incultes.	Commun.	Parties aériennes.	Juin à août.
Millepertuis	*Hypericum perforatum.*	Hypéricacées.	Prairies sèches, chemins.	Toute la France.	Sommités fleuries.	Mai à août.
Morelle noire.	*Solanum nigrum.*	Solanées.	Lieux cultivés, clairières.	Toute la France.	Toute la plante, baies.	Juin à septemb.
Moutarde noire	*Sinapis nigra.*	Crucifères.	Lieux humides, bord de l'eau.	Commune.	Plante entière.	Juin à août.
Muguet	*Convallaria majalis.*	Asparaginées.	Bois.	Toute la France.	Fleurs, feuilles.	Mai à l'automn.
Myrtille.	*Vaccinium myrtillus.*	Ericacées.	Montagnes siliceuses.	Alpes, Jura, etc.	Fleurs. Fruits.	Avril à juin. Juillet-août.
Narcisse.	*Narcissus pseudo-narcissus.*	Amaryllidacées.	Bois, prairies montagneuses.	Montagnes.	Fleurs, bulbes.	Mars-avril.
Nénufar blanc.	*Nymphea alba.*	Nymphéacées.	Eaux stagnantes.	Commun.	Rhizome.	Août-septemb.
Nerprun.	*Rhamnus cathartica.*	Rhamnacées.	Haies et bois.	Toute la France.	Fruits.	Août-septemb.
Œillet	*Dianthus caryophyllus.*	Caryophyllacées.	Murs, ruines.	Toute la France.	Fleurs.	Juillet-août.
Origan.	*Origanum vulgare.*	Labiées.	Terrains incultes, chemins.	Surtout régions méridionales.	Plante entière.	Juillet-août.
Ortie	*Urtica dioica.*	Urticacées.	Lieux incultes.	Commune.	Plante entière.	Juin à octobre.
Ortie blanche.	*Lamium album.*	Labiées.	Terr. incultes, chemins, haies.	Commune.	Fleurs.	Avril-mai.
Panicaut (Chardon-Roland.	*Eryngium campestre.*	Ombellifères.	Lieux arides.	Toute la France.	Racine.	Juillet à sept.
Pariétaire.	*Parietaria officinalis.*	Urticacées.	Murs, rochers, décombres.	Toute la France.	Plante entière.	Juin à octobre.
Patience.	*Rumex obtusifolius.*	Polygonacées.	Chemins, lieux frais, fossés.	Toute la France.	Racine.	Juillet-août.
Pensée sauvage.	*Viola tricolor.*	Violacées.	Champs sablonneux cultivés.	Toute la France.	Plante ent. (exc. rac.).	Mai à octobre.
Persil.	*Apium petroselium.*	Ombellifères.	Sauvage sur les bords de la Méditerranée. — Cultivé.		Racines. Graines.	Fin de la 1re an. Print. de la 2e a.
Pervenche (Grande). . . .	*Vinca major.*	Apocynées.	Haies, bord des ruisseaux.	Centre et Midi.	Plante entière.	Mars à juin.
Pervenche (Petite). . . .	*Vinca minor.*	Apocynées.	Bois, haies.	Commune.	Plante entière.	Mars à juin.
Pied-de-chat.	*Antennaria dioica.*	Composées.	Pelouses arides, siliceuses.	Région montagneuse.	Plante entière.	Mai à juillet.
Pin sylvestre.	*Pinus sylvestris.*	Conifères.	Bois des montagnes.	Toutes les montagnes de France.	Fleurs. Fruits.	Mai-juin. 2e an., automne.
Pissenlit.	*Taraxacum dens leonis.*	Composées.	Pelouses, prairies.	Presque toute la France.	Plante entière.	Toute l'année (exc. hiver).
Plantain.	*Plantago major.*	Plantaginées.	Lieux incultes, chemins.	Commun.	Plante entière.	Avril à juillet.
Poivre d'eau	*Polygonum hydropiper.*	Polygonacées.	Lieux humides.	Toute la France.	Plante entière.	Juillet à oct.
Polypode	*Polypodium vulgare.*	Fougères.	Rochers, troncs d'arbres.	Toute la France.	Rhizome.	Juillet à sept.
Prêle.	*Equisetum arvense.*	Equisétacées.	Champs hum., bord des eaux.	Toute la France.	Plante entière.	Mai à octobre.
Psyllium (Hbe aux puces).	*Plantago psyllium.*	Plantaginées.	Lieux pierreux ou sablonneux.	Régions méridionales.	Plante entière.	Avril à juillet.
Pulmonaire.	*Pulmonaria officinalis.*	Borraginées.	Bois, lieux ombragés.	Nord et Est (jq. Savoie).	Plante entière.	Avril à juillet.
Romarin.	*Rosmarinus officinalis.*	Labiées.	Lieux secs et arides.	Littoral méditerranéen.	Plante entière.	Mars à juin.
Ronce	*Rubus fructicosus.*	Rosacées.	Haies, champs, bois.	Commune.	Feuilles.	Juin à octobre.
Rossolis	*Drosera rotundifolia.*	Droséracées.	Marais tourbeux.	Montagnes, Gironde, Alsace, etc.	Plante entière.	Juillet-août.
Rue.	*Ruta graveolens.*	Rutacées.	Lieux arides.	Région méridionale.	Tige et feuilles.	Juin-juillet.
Sabine	*Juniperus Sabina.*	Conifères.	Montagnes.	Alpes et Pyrénées.	Fruits.	Oct.-novembre.
Saint-Bois.	*Daphne Mezereum.*	Thyméléacées.	Bois montueux.	Alpes et Pyrénées.	Fleurs, écorce.	Juillet à sept.
Saponaire.	*Saponaria officinalis.*	Caryophyllacées.	Fossés, haies, bord des champs.	Toute la France.	Plante entière.	Juillet-août.
Sauge	*Salvia officinalis.*	Labiées.	Coteaux secs et stériles.	Régions méridionales, Corse.	Fleurs, feuilles.	Juin-juillet.
Saule.	*Salix alba.*	Salicinées.	Bord des rivières.	Toute la France.	Fleurs Feuilles. Ecorce.	Avril-mai. L'été. Toute l'année
Sceau de Salomon.	*Polygonatum vulgare.*	Liliacées.	Bois, rochers ombragés.	Toute la France.	Plante entière.	Mai-juin.
Scille.	*Scilla maritima.*	Liliacées.	Bord de la mer.	Région méditerranéenne.	Racine.	Août à octobre.
Scolopendre	*Scolopendrium officinale.*	Fougères.	Roches humides, puits.	Presque toute la France.	Plante entière.	Été.
Scrofulaire aquatique . .	*Scrophularia aquatica.*	Scrofulariacées.	Bord des ruisseaux.	Presque toute la France.	Plante entière.	Juin-juillet.
Scrofulaire noueuse . . .	*Scrophularia nodosa.*	Scrofulariacées.	Lieux humides, bois.	Toute la France.	Plante ent. (surt. fl.les).	Juin à août.
Seneçon.	*Senecio vulgaris.*	Composées.	Lieux cultivés.	Toute la France.	Plante entière.	Toute l'année.
Serpolet	*Thymus serpyllum.*	Labiées.	Lieux secs, arides, pelouses.	Toute la France.	Plant. ent. (surt. fleurs	Juin à sept.
Souci.	*Calendula officinalis.*	Composées.	Surtout cultivé.		Fleurs, feuilles.	Août-sept.
Spargulaire.	*Arenaria rubra.*	Caryophyllacées.	Champs sablonneux.	Pâtur. des Alpes et des Pyrénées.	Plante entière.	Mai à sept.
Stæchas.	*Lavandula stæchas.*	Labiées.	Champs sablonneux.	Région méditerranéenne.	Plante entière.	Mai-juin.
Staphysaigre.	*Delphinium staphysagria.*	Renonculacées.	Champs sablonneux.	Provence et Languedoc.	Graines.	Juin-juillet.
Stramoine.	*Datura stramonium.*	Solanées.	Champs incultes, décombres.	Toute la France.	Feuilles.	Août-sept.
Sureau.	*Sambucus nigra.*	Caprifolaciées.	Haies, voisinage des habitat.	Toute la France.	Fleurs. Fruits.	Juin. Sept.-octobre.
Tanaisie.	*Tanacetum vulgare.*	Composées.	Terr. incultes, bord des chem.	Toute la France.	Sommités fleuries.	Juillet-août.
Thym.	*Thymus vulgaris.*	Labiées.	Lieux secs.	Midi de la France.	Plante entière.	Juin-juillet.
Tilleul	*Tilia sylvestris.*	Tiliacées.	Bois, allées.	Presque toute la France.	Fleurs.	Juillet.
Tormentille.	*Potentilla tormentilla.*	Rosacées.	Prairies et bois.	Toute la France.	Racine.	Juin à sept.
Tussilage	*Tussilago farfara.*	Composées.	Lieux argileux et humides.	Toute la France.	Fleurs.	Mars-avril.
Ulmaire (Reine des prés).	*Spiræa ulmaria*	Rosacées.	Lieux humides, bord de l'eau.	Toute la France.	Plante entière.	Juin-juillet.
Uva ursi (Busserole). . .	*Arctostaphylos uva ursi.*	Ericacées.	Lieux ombragés des montagnes.	Montagnes de France.	Fleurs. Fruits.	Mai-juin. Août.
Valériane.	*Valeriana officinalis.*	Valérianées.	Bord de l'eau, lieux humides.	Partout, sauf région méditerranéenne.	Fleurs, graines. Racine.	Mai à juillet. Automne.
Véronique.	*Veronica officinalis.*	Scrophulariacées.	Bois, chem., coteaux ombragés.	Toute la France.	Plante entière.	Juin-juillet.
Verveine	*Verbena officinalis.*	Verbénacées.	Décombres, bord des chemins.	Commune.	Plante entière.	Juin à octobre.
Violette	*Viola odorata.*	Violacées.	Haies, bois.	Toute la France.	Fleurs.	Mars-avril.

tillateurs, etc., n'achèteront que les plantes bien desséchées, car celles qui ne le seraient pas de façon convenable ne leur seraient d'aucune utilité. Les plantes, d'autre part, seront d'autant plus actives et d'autant plus recherchées que cette dessiccation aura été mieux effectuée. Certains spécialistes sont d'avis que nous ne pourrons guère lutter contre nos rivaux étrangers, après la guerre, en ce qui concerne les prix de revient, leur main-d'œuvre étant bien moins dispendieuse que la nôtre. Par contre, nous pourrons lutter très avantageusement au point de vue qualité, et les qualités supérieures seront toujours très recherchées. Les précautions prises pendant la cueillette, le nettoyage soigneux des plantes récoltées seront déjà des conditions favorables, mais, répétons-le, c'est la dessiccation qui est, en pareille matière, l'opération principale.

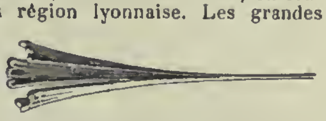

Muguet (rhizome).

Les plantes, ou du moins beaucoup d'entre elles, se dessèchent fort bien à l'air, à la condition, naturellement, d'être mises pendant cette opération à l'abri des intempéries et, notamment, de la pluie. Étendues de façon que l'air circule autour d'elles, sur des claies ou des toiles dans un hangar ou un grenier, la plupart des feuilles et des fleurs se dessèchent bien. Mais elles se dessèchent lentement, et cette condition est assez peu favorable. On a préconisé des hangars du même genre, où l'on établirait un courant d'air plus actif. Cela est impossible à réaliser pour des particuliers, possible pour des industriels, qui installeraient des séchoirs communs, ainsi que nous allons le voir.


Rhubarbe (coupes de tiges) : *a*, de France, *b*, d'Amérique.

Pour un certain nombre de plantes, notamment pour celles qui sont épaisses et principalement pour les tiges et les racines, la seule méthode qui puisse donner de très bons résultats est le séchoir à air chaud. Ainsi la dessiccation se fait plus vite, et les plantes risquent moins de perdre leurs qualités actives. L'installation d'un séchoir à air chaud, dont peuvent, d'ailleurs, bénéficier toutes les plantes récoltées, est une chose relativement très simple. Quelques claies bien disposées, quelques toiles tendues, une pièce fermant bien et un poêle constituent, en somme, toute l'installation nécessaire. Néanmoins, il faut considérer que, pour des campagnards qui veulent seulement trouver dans la récolte des plantes un supplément de ressources, c'est encore une installation trop dispendieuse et trop compliquée. Sans doute, dans certaines régions, plusieurs de ces récolteurs pourront-ils se grouper pour la réaliser. Mais le mieux, en ces matières, consiste dans l'établissement de séchoirs communs faits par les acheteurs de plantes eux-mêmes. A l'heure actuelle, des séchoirs de ce genre existent déjà dans les principaux centres de récolte : aux environs de Paris, en Maine-et-Loire, en Auvergne, dans la région lyonnaise. Les grandes usines où l'on traite les plantes médicinales en possèdent, où seront desséchées les plantes récoltées dans les environs et achetées par les usiniers. Ces séchoirs communs, de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent être utilisés que par les récolteurs des environs, ou, pour les plantes peu périssables, comme les racines, par des récolteurs travaillant dans une zone plus éloignée. Le transport des plantes fraîches est, en effet, rendu quasi impossible par les tarifs des chemins de fer. Le séchage sur place est donc infiniment préférable.


Ricin (graine) : *a*, d'Amérique, *b*, de France.


Safran (stigmate grossi).

Il ne faut commencer à cueillir les plantes médicinales que lorsqu'on est assuré de vendre sa récolte. Pour cela, il faut que les récolteurs se mettent en rapport avec les droguistes, sachent d'eux quelles plantes leur sont utiles et seront achetées, lesquelles, au contraire, sont peu intéressantes. Il n'est pas rare que cette classification varie suivant l'époque où l'offre est faite, en raison des besoins, variables, eux aussi, du marché. Le Syndicat général de la droguerie française (7, rue de Jouy, Paris) donnera à ceux qui veulent se livrer à cette récolte tous renseignements utiles afin de les mettre en rapport avec les acheteurs. Le même syndicat fait éditer un « Guide du récolteur des plantes médicinales », comprenant des conseils sur les différents points que nous avons examinés.

Culture des plantes médicinales. — Il est tentant, afin d'avoir toujours une provision des plantes les plus demandées, de se livrer à leur culture. Posons en principe que la culture des plantes qui se trouvent communément à l'état sauvage ne serait pas rémunératrice et qu'il faut s'en garder. Il serait surtout intéressant de cultiver, d'une part, les plantes de pays tempérés qui ne viennent pas en France à l'état sauvage, comme le *grindelia robusta*, l'*hamamelis Virginica*, le *capillaire du Canada*, etc., de l'autre, les plantes indigènes qui ne viennent pas spontanément en abondance et qui font défaut, notamment, dans le pays où l'on habite. Citons, parmi ces dernières, en ce qui concerne le bassin de Paris : la belladone, le datura, la jusquiame, la menthe poivrée, l'angélique, la coriandre, le romarin, la violette, la lobélie, la sauge, le cochléaria, la bistorte, la buglosse, l'aconit, le galéga, la camomille, la valériane, etc. (Boulanger.)

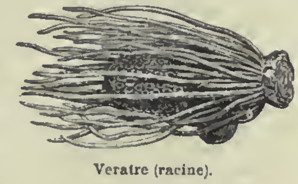

a, ergot de seigle, *b*, avec ses claviceps.

Mais la culture des plantes médicinales est une entreprise en réalité très délicate. Il faut, pour entamer cette industrie, non plus des connaissances superficielles comme celles que nous avons passées en revue, mais des connaissances très approfondies touchant la nature du sol qui convient à chacun de ces végétaux, les soins qu'ils demandent, les périls qu'ils courent du fait de l'atmosphère, des insectes, des plantes parasites, etc. Or, on peut avouer qu'en cette matière, nous sommes loin d'être renseignés aussi bien que cela serait nécessaire. Tous ceux qui ont tenté ces cultures ont eu des échecs à côté de leurs succès et ont dû apprendre à leurs dépens bien des choses qu'ils ignoraient. On doit faire remarquer, en outre, que ces notions fondamentales varient non seulement pour chaque plante, mais pour chaque région où l'on veut la cultiver.


Valériane (racine).

D'autre part, si l'on peut cueillir, à l'état sauvage, suivant les demandes et négliger les végétaux de mauvais rendement, parce que ni les uns ni les autres n'ont coûté aucun soin, il faut ne cultiver qu'à bon escient et savoir à l'avance quelles seront les demandes au moment de la récolte, afin de ne pas risquer un travail inutile. Enfin, il ne faut pas ignorer qu'une plantation restera toujours un certain temps sans rémunérer celui qui l'a entreprise, car bon nombre de plantes ne doivent être récoltées que lorsqu'elles sont âgées de plusieurs années.

Toutes ces conditions font que la culture des plantes médicinales n'est pas fréquente et que beaucoup de pays où on s'y livrait autrefois ont cessé de s'y adonner. C'était cependant une vieille industrie française, puisqu'elle est prévue, pour certaines espèces, dans les Capitulaires de Charlemagne. A l'heure actuelle, trois ou quatre maisons de droguerie au plus s'y livrent avec une certaine envergure. Une enquête faite auprès d'elles prouve que c'est là une industrie qui réserve bien des déboires à ceux qui s'y adonnent. Des cultures moins importantes donneraient, sans doute, des résultats moins aléatoires.


Veratre (racine).

Il apparaît, en résumé, que la culture en grand de ces plantes demande de grandes ressources et un budget qui puisse résister aux surprises et aux revers momentanés avant de trouver sa rémunération. Les petites cultures peuvent être entreprises par des cultivateurs sur des superficies modestes, à la condition d'être très renseignés à l'avance sur les débouchés qui leur seront ouverts au moment de la cueillette. C'est, en tout cas, une industrie dans laquelle il ne faut s'aventurer qu'avec précaution. — Dr H. Bouquet.

stipiture n. m. Passereau de la famille des timéliidés, voisin des fauvettes et des roitelets.

— Encycl. Ce genre ne comprend qu'une espèce, le stipiture malachure (*stipiturus malachurus*) ou queue gazée. Ce joli petit oiseau a un bec grêle, court et droit, portant de petites narines arrondies et quelques poils à la base. Ses ailes sont très courtes, atteignant à peine la naissance de la queue; la 2e et la 3e rémige sont les plus longues. Les tarses sont minces et grêles, les pattes ont 3 doigts en avant et 2 en arrière. Les trois paires de rectrices sont formées de filets très fins, barbelés de noir. Les plumes du croupion sont longues et soyeuses. Le bec est brun, la tête est roux ferrugineux, tacheté de noirâtre sur la nuque; le dos est brun, les plumes étant marquées de noir près de la tige; les couvertures sont brunes, avec leur centre noir; les rémiges sont brun foncé, les primaires bordées extérieurement de cendré, les secondaires de brun fauve, de sorte qu'elles ressemblent aux grandes couvertures. La gorge, la poitrine sont d'un bleu clair, comme un trait au-dessous des yeux partant de la base du bec; l'abdomen est blanchâtre.


Stipiture queue gazée.

La femelle et le jeune n'ont pas de bandelettes bleues au-dessus des yeux. Chez la femelle, la poitrine est rousse, comme les côtés du corps.

Cet oiseau vit en Tasmanie et dans le sud de l'Australie, depuis Moreton-Bay jusqu'à la rivière des Cygnes, à l'ouest. Il se tient dans les districts marécageux couverts de longues herbes serrées, au milieu desquelles il vit toujours, car on ne le voit jamais voler, ses ailes étant trop faibles; mais, comme il court très vite, tourne et retourne dans ce milieu avec la plus grande facilité, il échappe facilement à ses ennemis.

Ordinairement, la queue est relevée; mais, parfois, elle est repliée sous l'abdomen. Son nid renferme trois petits œufs. Il forme une masse sphérique présentant une ouverture latérale; il est construit avec des herbes entrelacées et des plumes.

Son nom local est *émeu wren* ou *roitelet émeu*, à cause de la disposition des plumes de sa queue.

La femelle est un peu plus grande que le mâle. Ce dernier n'est pas plus grand que le roitelet, car il a environ 15 centimètres de longueur totale, dont plus de 10 pour la queue seulement. — A. Ménégaux.

Tobolsk, ville de la Sibérie occidentale, sur la rive droite de l'Irtych, à 3 kilomètres en amont du Tobol, d'où son nom (58° 11′ 54″ lat. N., 65° 53′ 24″ long. E.), chef-lieu du gouvernement du même nom. Cette ville est plus que trois fois centenaire, fondée en 1587 par le cosaque Daniel Tchoulkov, qui reçut l'ordre de naviguer avec cinq cents cosaques jusqu'à l'embouchure du Tobol et d'y édifier une forteresse avancée. Il y trouva Bitsik-Toura, « ville des femmes », probablement résidence d'une des femmes de Koutchoum, ce kan tatare battu par Iermak, et y établit l' « ostrog » de Tobolsk, qui dépendit au début des voïvodes de Tioumen. En 1590, un voïvode spécial y fut installé, le prince Koltsov-Masalski, et, dès 1594, Tobolsk devint une vraie ville et prit l'aspect qu'elle conserve encore aujourd'hui, avec son mur d'enceinte, percé de tours et de portes et entouré d'un fossé profond. Elle dépendit de l'archevêque de Vologda jusqu'en 1620, date à laquelle elle reçut un chef religieux indépendant, avec le titre d' « archevêque de Sibérie et de Tobolsk » en la personne de Cyprien (1620-24), qui se mit à convertir païens et musulmans et à bâtir

églises et monastères. Ses successeurs eurent à lutter contre les dissidents du raskol. Le siège de Tobolsk jouit même du titre de « métropolitain de Sibérie et de Tobolsk » durant un siècle (1664-1768). A cette importance religieuse elle joignit, en 1708, le titre de chef-lieu du nouveau gouvernement de Sibérie, comprenant toute la partie de la Sibérie conquise, avec le gouvernement de Perm et une partie de celui de Viatka. La ville prospérait, mais toujours sous la menace de deux terribles ennemis : l'incendie (12 incendies historiques) et l'inondation, fléaux périodiques. En 1701, les deux villes basse et haute brûlèrent, 28 maisons restèrent debout; en 1757, 817 bâtiments furent détruits, en 1788, 1.110 maisons et 9 églises. Le danger de l'inondation n'était pas moins terrible (1734, 1761, 1789, 1859). Le général-gouverneur Gagarin, en 1716, fit creuser par des captifs suédois un canal de plus de 3 kilomètres de longueur, qui reporta la bouche du Tobol en aval de la ville et permit de défendre avec succès contre les érosions la base des escarpements de Tobolsk; mais l'Irtych reste redoutable contre la ville basse. Le monastère Znamenski dut changer trois fois de place.

Dès 1761, Tobolsk fut révélée aux Français par le voyage resté célèbre du savant académicien et astronome Chappe d'Auteroche, qui, voulant déterminer avec exactitude la parallaxe du soleil, arriva à Tobolsk le 10 avril 1761, après avoir fait en un mois 3.118 verstes en traîneau. Il trouva une ville de 15.000 habitants, la plupart russes ou naturalisés. Bien accueilli du gouverneur, de l'archevêque et des hauts fonctionnaires, il fit aux autres l'effet d'un magicien. Il fut jugé prudent de lui donner une garde armée et de lui conseiller de ne pas sortir seul, d'autant que, pendant son séjour, l'inondation de l'Irtych submergea la basse ville jusqu'aux toits et fit des victimes. Il quitta Tobolsk le 28 août. Un autre savant, Falk, y vint en 1772 et trouva une ville florissante, avec 14.593 orthodoxes et 600 Tatars, 2 monastères, 12 églises de pierre, 2.274 maisons, dont une en pierre, 27 auberges, 2 hôtels et 65 magasins. La première pharmacie date de 1763, la première imprimerie de 1784. La fin du XVIIIe siècle marque l'apogée de cette ville, devenue, en 1788, résidence du lieutenant général ou vice-roi de Sibérie, troisième capitale des tsars russes, avec un



Monument érigé à Tobolsk, à la mémoire d'Iermak.

palais nouveau, contenant la salle du trône de Catherine II, ornée de tous les portraits de la famille impériale.

Le XIXe siècle marque les étapes successives de la décadence de Tobolsk. La colonisation russe, en s'étendant vers le Sud et vers l'Orient, détrône la vieille capitale sibérienne. On change la direction du grand « tract » sibérien, route postale, reportée plus au sud *via* Omsk. Le gouvernement général de la Sibérie occidentale passe, en 1824, dans cette dernière ville. Les hauts fonctionnaires et leurs services quittent successivement Tobolsk (1824-1839). Ceci explique que Tobolsk, relativement aux autres villes sibériennes, ait peu augmenté : 15.456 habitants en 1839, 18.475 en 1870, 22.257 en 1894, 25.200 aujourd'hui, avec 210 maisons en pierre et 3.500 de bois.

Telle est, brièvement retracée, l'histoire de cette vieille ville sibérienne. Elle comprend deux parties : la ville haute, quartier perché sur la falaise élevée de l'Irtych, dont l'aspect est imposant avec son Kremlin, les coupoles de ses églises (15 églises paroissiales, 11 chapelles particulières), la tour « suédoise », grande tour de pierre, construite sur l'ordre de Gagarin par les prisonniers suédois, avec l'archevêché qui domine et les nombreuses bâtisses administratives, et la partie basse, malsaine et marécageuse, souvent inondée, assise sur les bords de l'Irtych au cours sinueux, ville découpée par de nombreux ruisseaux, entre lesquels passent des rues



Le Kremlin de Tobolsk.

tortueuses et étroites, construites de divers bâtiments en pierre et en bois de diverses couleurs, avec des habitations charmantes l'été, tristes et humides l'hiver (hiver — 14,0 ; printemps 0,0 ; été + 13,5 ; automne 0,0). La ville, huit mois endormie, s'éveille brusquement à la fonte des neiges; le 15 mai, c'est la pleine floraison : les barques et les bateaux à vapeur sillonnent l'Irtych et emplissent le port de mouvement et de vie. Les bateaux font une escale de deux à trois heures; c'est suffisant pour faire le tour des deux villes. La population est presque entièrement russe et de religion orthodoxe. Il y a, cependant, une église catholique et une synagogue, quelques Tatars et quelques Ostiaks. On y rencontre aussi des tsiganes, qui dansent et chantent dans les rues, tirent les cartes, lisent les lignes de la main, vendent ou échangent des chevaux ou, encore, des recettes médicales propres à guérir gens et animaux.

L'instruction y est développée et donnée par un gymnase classique, une école pour filles, une école technique industrielle, une école des aides-vétérinaires et chirurgiens, un séminaire, des écoles paroissiales (14 établissements d'instruction en 1900, presque tous dans la ville basse; 2.355 étudiants en 1897). Une bibliothèque populaire (15.000 à 20.000 prêts annuels) et une bibliothèque publique, très riche d'ouvrages concernant la Sibérie. Quelques revues et journaux paraissent à Tobolsk : la *Gazette officielle* du gouvernement, la *Gazette ecclésiastique*, l'*Annuaire du musée*, la *Feuille sibérienne*. Un jardin public ouvert en 1839, où se dresse face à l'immense plaine sibérienne, comme un symbole de la puissance et de la politique des tsars, le monument du bandit-cosaque Iermak, conquérant de la Sibérie, est le lieu de rendez-vous de tout Tobolsk, avec un musée ethnographique à l'entrée de ce jardin, dans un joli bâtiment à un étage en pierre. Non loin, près de l'archevêché, se voit une petite chapelle où fut accrochée, durant trois cents ans, la cloche de la petite ville d'Ouglitch, exilée là, après avoir été mutilée, pour avoir osé sonner le tocsin lors du massacre du tsarévitch et de la famille impériale par l'ordre de Boris Godounof. Par grâce de l'empereur, elle fut remise solennellement, le 9 mai 1892, à trois notables d'Ouglitch. Le musée de Tobolsk en garde la copie en papier mâché.

La vie sociale et charitable est très développée sur le sol russe. La moindre ville renferme nombre de sociétés et d'associations; Tobolsk ne déroge pas à la règle générale, avec son association des officiers du bataillon de réserve, sa société impériale de musique, sa société dramatique, sa société de tempérance, ses associations de bienfaisance pour aider les étudiants peu fortunés du gouvernement, ceux du gymnase et les pauvres de la ville.

Située dans un rayon pauvre, loin du chemin de fer, à l'écart de la route postale, Tobolsk ne peut prétendre à une grande activité économique. Sa grande foire dure un mois : 1er novembre-1er décembre (500.000 roubles). Elle reçoit des marchandises d'Irbit et de Nijni-Novgorod. Son industrie (30.000 à 40.000 roubles par an) est peu développée : tanneries, pelleteries, savonneries, distilleries, abattoirs, préparation des conserves de poissons, etc. Quelques artisans fabriquent divers objets en utilisant comme matière première l'ivoire du mammouth, bien conservé dans un sol argileux et éternellement gelé. Le commerce (1 million à 1 million et demi de roubles) est alimenté surtout par la vente et la préparation du poisson du bas Obi et les fourrures. Enfin, les transports par voie fluviale constituent une des principales ressources.

Avec ses multiples églises, dont les plus anciennes sont la cathédrale de Sainte-Sophie, qui renferme une icone de cette sainte de la première moitié du XVIIe siècle, une autre figurant Ivan IV le Cruel, et de nombreux trésors, dons des tsars de Moscou, l'église de la Trinité, de l'Assomption, de Saint-Nicolas, etc., avec son monastère de l'Apparition, le plus ancien de Sibérie, Tobolsk est une des villes saintes de l'orthodoxie.

De très bonne heure, fin du XVIe siècle, le gouvernement et la ville de Tobolsk furent choisis par l'autorité russe comme un des principaux lieux de déportation et d'exil. Le bureau central de déportation y fut établi en 1823. Jusqu'à cette époque, aucune donnée statistique du mouvement de déportation dans les gouvernements de Sibérie n'a été conservée. Sur un espace de soixante-quinze ans, un tiers du nombre total des exilés en Sibérie fut envoyé dans ce gouvernement; annuellement, 6.000 pour 18.000. Il serait inutile et hors de mesure d'énumérer les personnages célèbres qui vécurent exilés dans les murs de Tobolsk. Le plus marquant restera sans nul doute le dernier frappé, l'ex-empereur Nicolas II, qui, détrôné par la révolution de mars 1917, fut, avec son fils, le tsarévitch Alexis-Nicolaevitch, et les autres membres de sa famille, envoyé à Tobolsk. Le choix de cette ville, qui s'explique par sa déchéance même comme ville sibérienne et par sa difficulté d'accès, n'en est pas moins pour Nicolas II et son fils d'une ironie cruelle, cette ville leur rappelant, plus qu'aucune autre de Sibérie, la gloire impériale des Romanov. Tobolsk se souvient toujours que l'empereur Alexandre II, alors qu'il n'était que tsarévitch (2 juin 1837), le grand-duc Alexis-Alexandrovitch (1er juillet 1873), enfin le tsarévitch Nicolas-Alexandrovitch, le futur Nicolas II, actuellement déporté (10 juillet 1891), « daignèrent » la visiter.

Hommes célèbres nés à Tobolsk : Erchov, Slovtsov, Mendéleiev. — S. REIZLER.

Windsor (LE CHÂTEAU DE). En remplaçant (17 juillet 1917), pour la famille royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, son ancien nom germanique de *Saxe-Cobourg et Gotha* par celui strictement anglais de *Windsor*, qui désigne l'une des plus vieilles terres de la couronne et le château le plus évocateur de la noble tradition britannique, le roi George V unit tout le présent à tout le passé. C'est un hommage qu'il rendit à la lignée de ses grands ancêtres, lesquels, de Guillaume le Conquérant au politique Édouard VII, aimèrent Windsor et présidèrent, de là comme de Londres, à la formation de la vieille Angleterre d'abord, puis du Royaume-Uni, enfin de l'empire actuel.

Windsor est situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Londres, dans un site agreste, au milieu de riantes campagnes, de bois et de forêts, parmi lesquels de hautes futaies. La Tamise y coule en de nombreux détours. Sur la rive droite du fleuve, s'élève la ville, qui compte environ 20.000 habitants, et ses maisons s'étendent au pied de la colline sur laquelle est construit le château royal, *Windsor Castle*.

L'ensemble des nombreux bâtiments qui consti-



Vue générale du château de Windsor, situé près de la Tamise, à une vingtaine de kilomètres ouest de Londres.

tuent le château forme un rectangle irrégulier, et les tours massives, les murs épais, en certains points les larges fossés sont impressionnants par leur aspect robuste et leurs dimensions. Au milieu de ce rectangle, sur le point le plus élevé, se trouve le donjon (*Tower Round*, la Tour ronde), surmonté d'une plate-forme d'où la vue porte au loin sur douze comtés. Les couleurs de l'*Union Jack* y sont hissées et, lorsque les souverains sont présents, c'est l'étendard royal qui les remplace.

A l'ouest du donjon *Lower Ward*, est la partie inférieure, qu'habitaient jadis les souverains. Seule, elle reste avec sa véritable architecture des origines. *Lower Ward* renferme l'historique chapelle Saint-Georges. *Upper Ward*, partie supérieure, l'habitation royale définitive, est à l'est du donjon, avec ses grands appartements, que les souverains firent construire lorsqu'ils se trouvèrent à l'étroit dans *Lower Ward*, délaissé par eux et réservé aux chapelains et au personnel.

Des terrasses, d'où l'on jouit de panoramas étendus sur les environs, entourent partiellement le château; celle du nord, la plus grande, domine les talus, le parc et les prairies, où se donnaient autrefois joutes et tournois; celle de l'est donne vue sur des jardins à la française, impeccables et fort beaux.

Les rares vieilles chroniques saxonnes parlent peu de la région. Dans quelques documents, on trouve, toutefois, quelques récits de batailles entre Bretons et Normands du Nord (Northmen) et des traces du passage des Romains. La légende mentionne les expéditions fluviales d'un de ces hardis chefs du Nord, qui mourut au cours de l'une d'elles et fut enterré près du fleuve. La colline était appréciée pour sa valeur militaire, aussi bien par les uns que par les autres, et elle était entourée d'une palissade de bois, qui constituait les fortifications primitives.

Windsor doit son nom : *Windlesora*, *Windingshore* (rive où il vente) à ce que le vent soufflant sur la Tamise faisait constamment frissonner les grands arbres du rivage.

La contrée était également renommée pour les plaisirs de la chasse : toutes les variétés de gibier y abondaient. Les premiers souverains y vinrent, et ce sont eux qui, dans « Old Windsor », bâtirent quelques « loges » de chasse.

Les terres de Windsor appartinrent à Edouard le Confesseur, qui en fit don à l'abbaye de Westminster pour le salut de son âme et le rachat de ses péchés; mais, après la conquête par les Normands de France, leur chef, Guillaume le Conquérant, visita la région et la trouva fort belle. Il y chassa et, finalement, séduit par la beauté du site, il s'entendit avec le prieur de Westminster et changea quelques-unes de ses terres d'Essex contre celles de Windsor, dont il devint définitivement propriétaire. Sans tarder, il fit construire un solide château normand, dont le souvenir des châteaux féodaux de France, tels que Arques, Château-Gaillard, lui fournirent l'idée.

Au charme du paysage s'ajoutait l'intérêt politique d'avoir dans la vallée une forteresse puissante qui, avec la Tour de Londres également commencée, constituaient deux centres fortifiés de grande valeur. Aussi, pour mettre le château à l'abri des attaques des hommes, bastions, escarpements, tours, fossés ne furent pas ménagés par les constructeurs.

Un successeur de Guillaume édifia à l'ouest du donjon une chapelle dédiée à saint Edmond et quelques bâtiments utiles; le tout fut également entouré de remparts et de tours et devint *Lower Ward*, que les souverains habitèrent. Le séjour leur fut très agréable et le château prit une telle importance qu'ils le trouvèrent bien vite insuffisant. Pour être plus au large, ils utilisèrent les terrains de l'autre côté du donjon, l'*Upper Ward*. Edouard III commença les constructions nouvelles. Chaque roi continua son œuvre, et ce n'est guère que du temps de la reine Victoria que cette partie fut réellement terminée. C'est dire l'intérêt qu'ils portèrent toujours au château, malgré les péripéties terriblement mouvementées de la vie de certains d'entre eux. Citons, parmi les principaux : Henri Ier, qui commença la chapelle dédiée d'abord à saint Edmond; Henri II, qui fit construire le côté de l'*Upper Ward;* Henri III, les murailles autour de *Lower Ward*, la tour Salisbury et la tour de la Jarretière; Edouard III, qui, avec la collaboration du grand prélat et architecte Guillaume de Wykeham, ajouta plusieurs bâtiments et le cloître du Doyen, la tour de Winchester où l'on voit encore l'inscription : *Hoc fecit Wykeham;* Edouard IV, qui posa les premières assises de la chapelle dédiée à saint Georges en remplacement de la primitive chapelle Saint-Edmond, que Henri VII et Henri VIII terminèrent, laquelle devint la chapelle de l'ordre de la Jarretière; la reine Elisabeth, à qui l'on doit plusieurs bâtiments et spécialement la Bibliothèque royale. Shakespeare et sa compagnie jouèrent plusieurs fois devant elle, sur une scène édifiée dans le hall Saint-Georges. La reine prit chaque fois grand plaisir au spectacle, qui comprenait, entre autres pièces, *les Joyeuses Commères de Windsor*.

A l'époque des Parlementaires, le château connut les excès des exaltés d'alors; mais, si de pieuses reliques conservées dans la chapelle Saint-Georges furent détruites, l'ensemble du domaine n'eut pas trop à souffrir.

Le séjour du château plaisait beaucoup à la reine Anne, et elle se trouvait dans une de ses petites tours, lorsqu'un courrier du duc de Marlborough vint lui apprendre la victoire de ses troupes à Blenheim, victoire qui eut une si grande influence sur les destinées de l'Angleterre. George III, désireux d'un plus grand confort, fit, vers 1800, modifier plusieurs bâtiments par son architecte Wyatt, qui restaura également la chapelle, et le roi, par reconnaissance, le fit chevalier et lui octroya le nom de *Wyattville;* mais les amoureux du passé ne lui pardonnèrent pas ses transformations à la moderne.

Les souverains ornèrent leurs appartements d'œuvres d'art, statues et surtout tableaux. Des salles sont consacrées aux toiles de Van Dyck, Rubens, Zuccarelli; d'autres possèdent de nombreux Lawrence, Gainsborough, Holbein et des œuvres de maîtres flamands et italiens. Le mobilier contient des pièces uniques et, à Windsor, se trouvent quelques-uns de nos plus beaux Gobelins, dont certains offerts par Charles X à Guillaume IV; une collection d'armures renferme une série de raretés. Dans la chapelle Saint-Georges, à côté de reliquaires contenant des souvenirs des saints anglais, tels que Thomas de Tontesburg et Guillaume d'York, des stalles sculptées des chevaliers de la Jarretière, le maître-autel et son retable, la porte sculptée du jubé qui sépare la nef du chœur, les monuments funèbres majestueux des rois et des grands personnages témoignent de l'effort d'art soutenu à travers les siècles.

Chaque souverain ajouta son apport personnel à celui de ses prédécesseurs et, pour les citer, il faudrait citer tous les rois d'Angleterre et toute l'histoire du Royaume-Uni.

Durant les temps plus modernes, la reine Victoria et le prince Albert y reçurent avec la plus grande solennité l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie, en 1855, lors de leur première visite en Angleterre; une revue au parc et de grandes fêtes marquèrent ce cordial rapprochement franco-anglais.

Le prince-consort fut enterré à Windsor en 1861, et la regrettée reine Victoria consacra à sa mémoire une chapelle commémorative (*Albert Chapel*). C'est au château qu'eut lieu, en 1867, le mariage du prince

de Galles d'alors, devenu depuis le prévoyant roi Edouard VII, avec la princesse Alexandra de Danemark. La princesse Victoria tenait beaucoup à Windsor, qui fut toujours, avec Balmoral et Osborne, sa résidence préférée; elle n'y oublia pas ceux qu'elle aimait, et le monument qu'elle fit élever dans la chapelle Saint-Georges, en souvenir du prince impérial Napoléon, tué comme officier anglais au Zoulouland en 1879, est un témoignage émouvant de ses nobles sentiments. Elle tint à être ensevelie à Windsor, et c'est dans le grand parc, au mausolée de Frogmore, que ses cendres reposent pieusement, à côté de celles du prince-consort Albert.

L'histoire nous dit aussi que c'est à Windsor qu'Edouard III, qui développa les constructions d'une façon heureuse, créa l'ordre de la Jarretière en 1349, le jour de la fête de saint Georges. On connaît l'origine de cet ordre fameux : la comtesse de Salisbury ayant laissé tomber sa jarretière lors d'une fête donnée au château, le roi la ramassa et, se la mettant au bras, prononça la phrase célèbre : « Honni soit qui mal y pense! » En réalité, l'Angleterre avait déjà connu les druides et leurs réunions, puis les compagnons du roi Arthur, les chevaliers de la Table Ronde et autres. Le nouvel ordre se rattachait à ce passé et, en le créant, le roi réussissait très habilement à consolider parmi les nobles son influence et sa politique, en même temps que les chevaliers trouvaient dans les tournois, joutes et passe d'armes dont les réunions étaient accompagnées, l'occasion de montrer leur habileté, leur courage et leur valeur militaire. Peu après sa création, de grandes fêtes réunirent les chevaliers de l'ordre au château; il en vint non seulement d'Angleterre, mais d'Ecosse, de France, de Bourgogne, d'Italie, du Hainaut, des Flandres, du Brabant, d'Allemagne; la chapelle Saint-Georges devint la chapelle de l'ordre dont saint Georges était le patron. Toute la chrétienté retentit des exploits des chevaliers à Windsor, et l'empereur Sigismond, en entrant à Constance, tint à honneur de porter solennellement les insignes du nouvel ordre.

Il y eut même à Windsor une branche féminine de l'ordre, qui fut appelée l'ordre des Dames de la Fraternité de Saint-Georges.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le château servit également de prison, surtout la Tour ronde ou donjon. La tour du roi Jean rappelle le souvenir de Jean II le Bon, roi de France, fait prisonnier à la bataille de Poitiers par le Prince Noir et qui y passa de tristes heures, malgré la courtoisie de ses gardiens. Chargé d'aller en France chercher sa rançon, il ne put réussir à trouver la trop forte somme fixée, et revint chevaleresquement, en vrai Français, fidèle à sa parole, reprendre sa captivité pour mourir tristement à Londres.

Jacques d'Ecosse fut également logé comme prisonnier dans une tour de Windsor. Il jouissait, comme Jean II, d'une liberté relative, et c'est dans les jardins du château qu'il rencontra Jeanne, de la noble famille des Beaufort, qui devint sa femme. Le roi d'Ecosse David II y fut également interné.

Le château peut être visité en l'absence de la cour; après les bâtiments eux-mêmes, tours imposantes, constructions massives ou chapelles élancées, après les statues qui ornent les cours et les passages, les appartements royaux constituent la partie la plus intéressante. Ils sont tous situés dans *Upper Ward;* leur ameublement et leur décoration sont dignes des seigneurs du château; les œuvres des maîtres les plus réputés qui les ornent, peintures, statues, objets d'art, porcelaines, etc., forment un véritable petit musée d'incomparable valeur.

Les salles les plus remarquables sont :

La salle Rubens, qui ne contient que des peintures du maître, entre autres le célèbre portrait de sa femme, une *Sainte Famille*, un portrait de Philippe II.

La salle Zuccarelli, ou galerie de peinture, qui renferme plusieurs Zuccarelli, des Holbein, des Rembrandt et des toiles de Claude Lorrain, André del Sarte, le Guide et le Titien.

La salle Van Dyck, qui renferme vingt-deux tableaux du peintre, dont son fort beau portrait par lui-même, des portraits de Charles Ier, du duc de Buckingham, de la comtesse de Dorset.

La salle du Trône, tout en velours bleu, avec les portraits des souverains par Lawrence, Gainsborough, Van Dyck, Kneller.

Le Grand Vestibule, où se trouve une importante collection d'armes, armures et drapeaux du temps d'Elisabeth et de Charles Ier.

La salle de Garde, qui contient également des armes et des drapeaux, quelques-uns français; une mention toute particulière doit être faite du bouclier de François Ier, œuvre de toute beauté de Benvenuto Cellini, dont le roi de France fit présent à Henri VIII d'Angleterre, lors de la fameuse entrevue du Camp du Drap d'or; il s'y trouve aussi l'armure du roi de France Jean II, le Bon, des épées de Napoléon Ier, de Jacques Ier, de Charles Ier, du duc de Marlborough.

La salle du Conseil, la grande salle de Réception, dans laquelle se voient de fort beaux Gobelins; la salle d'Audience, les cabinets du Roi et de la Reine, avec, dans celui-ci, le fameux tableau de Quentin Metsys : les *Misères;* la salle de Waterloo, avec vingt-sept portraits superbes de Lawrence, dans laquelle sont donnés souvent des spectacles; la grande salle à manger et la chambre du Roi, où vint, huit jours avant sa mort, en 1861, le prince-consort.

La Bibliothèque royale, dont la première idée remonte à la reine Elisabeth, possède, entre autres, une collection fort belle de dessins de vieux maîtres, spécialement de Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Holbein et Albert Dürer, ainsi qu'une collection de miniatures de la famille royale du temps de Henri VII. Parmi les imprimés, la collection historique anglaise, établie par la regrettée reine Victoria, est venue compléter heureusement l'ancien fonds, et l'ensemble constitue une bibliothèque très riche. La bibliothèque du Chapitre, plus spécialement réservée aux chapelains dans *Lower Ward*, contient également des trésors comme imprimés anciens.



Le château de Windsor.

La vue que l'on a de la Bibliothèque royale est une des plus belles du château; elle s'étend sur la Tamise et Eton, tout proche, et les yeux se réjouissent agréablement de ce joli paysage, un des plus charmants de l'Angleterre.

Dans toutes ces pièces des appartements royaux, s'affirme l'attachement des souverains à leur vieille demeure ancestrale; chacun a tenu à honneur de l'orner. Mais une époque qui a plus profondément que d'autres marqué sa trace dans l'aménagement intérieur est celle du XVe siècle : ses meubles sont là fort bien à leur place, dans leur vrai cadre, et font grande impression.

L'autre partie du château : *Upper Ward*, contient les habitations réservées aux chevaliers de l'ordre de la Jarretière, aux chapelains et au personnel, le cloître du Fer à Cheval, le cloître du Doyen, la bibliothèque du Chapitre, ainsi que la chapelle Albert, consacrée à la mémoire du prince-consort, et la chapelle Saint-Georges.

La chapelle Saint-Georges, chapelle de l'ordre de la Jarretière depuis 1349, fut bâtie par Edouard IV au XIVe siècle et restaurée par George III. Elle est considérée à juste raison comme le monument le plus beau de style gothique, en Angleterre. Elle renferme une nef et deux bas côtés, avec chapelles latérales; le chœur est séparé de la nef par un jubé fort beau, orné de riches sculptures. Dans le chœur, se trouvent les stalles des chevaliers de l'ordre de la Jarretière, chefs-d'œuvre de menuiserie d'art, avec, au-dessus de la stalle réservée à chacun, sa bannière; puis la loge royale entourée des plus délicates ferronneries. Le retable du maître-autel représente la résurrection du Christ et son apparition.

Parmi les statues et monuments commémoratifs érigés dans la chapelle en mémoire des grands personnages, le tombeau de Henri VIII (1548) retient l'attention, avec ses 634 statuettes; de même ceux de Jane Seymour (1537), mère du roi Edouard VI, de Charles Ier (1649), d'Edouard IV, du duc de Suffolk (1545) et celui, plus récent, du Prince impérial (1879).

La chapelle a contenu jusqu'avant la Réforme de très nombreuses reliques de saints anglais : Osyth, Richard, David, Marguerite d'Ecosse, Thomas d'Hereford, Guillaume, Thomas de Canterbury. Plusieurs ont été détruites alors; celles qui restent sont enchâssées dans des reliquaires, remarquables comme exécution et comme richesse.

Entre *Upper Ward* et *Lower Ward,* se dresse le donjon ou la Tour ronde, jadis tout le château, puis prison d'Etat, puis, définitivement, habitation des gouverneurs du château. Le gouverneur porte l'uniforme semblable à celui des autres dignitaires des forteresses royales, telles que la Tour de Londres; les plus célèbres furent : le prince Rupert, qui aménagea fort heureusement le donjon et resta le type du gouverneur rêvé, et le duc de Kent; le prince-consort Albert fut aussi gouverneur du château. La Tour ronde contient quelques canons anglais repris aux Ecossais durant les vieilles guerres de rivalité d'autrefois.

Parmi les autres tours, mais faisant partie de *Upper Ward* ou de *Lower Ward,* citons la tour Normande, celle du roi Jean, d'Edouard III, de Winchester, de Salisbury, de David.

Le château contient aussi, comme tout vrai vieux château féodal, quelques passages souterrains, plus ou moins secrets; l'un d'eux conduit à une chapelle à quelques kilomètres de distance, et il en existe de même entre les diverses parties du domaine.

Les écuries royales se trouvent en dehors; elles sont le siège de l'Ecole d'équitation de Windsor; leur construction a commencé sous Guillaume IV, qui, comme ses prédécesseurs et ses successeurs, était grand amateur de chevaux; c'est dire le soin avec lequel elles ont été établies et sont entretenues.

Les terrasses et les jardins autour du château ajoutent à son charme. A côté des jardins floraux, le petit parc, planté de beaux massifs, renferme deux villas royales, des statues et le mausolée de Frogmore, où reposent la reine Victoria et le prince Albert. Le grand parc s'étend sur 720 hectares et est coupé, dans une partie de son étendue, par une longue avenue, *Long Walk*, qui part du château. Il est fort bien aménagé et très giboyeux; il mène à *Virginia Water*, pièce d'eau artificielle, construite vers 1746 par le duc de Cumberland et qui reste l'une des plus belles et des plus grandes de l'Angleterre.

Dans la forêt de Windsor, plus imposante avec ses vieux arbres, ont lieu les grandes chasses royales. Quelques bâtiments : *Royal Lodge*, ancien cottage de style gothique, bâti par George IV, *Cumberland Lodge*, y ont été construits autrefois et servent encore de pavillons de chasse. Le grand Shakespeare aimait cette vieille forêt, et l'on y montre toujours *Herne's Oak* (le Vieux Chêne), dont la légende est passée, par lui, à l'immortalité.

La ville de Windsor, fort intéressante par elle-même, renferme quelques vieux hôtels, et son *Guildhall* mérite de retenir l'attention du visiteur. Immédiatement de l'autre côté de la Tamise, se trouve Eton, célèbre par son collège, construit en 1440 par Henri VI et où est élevée la plus riche jeunesse anglaise. On peut citer, parmi ses anciens élèves : Fox, Grey, Canning, Carlyle, Gladstone, Rosebery. Le duc de Wellington, en visitant le collège, a dit que les jeunes Etoniens avaient gagné là les victoires anglaises, car leur courage et leur obéissance étaient les résultats de l'enseignement et de la discipline de l'école où ils furent formés; les glorieux exploits des *Eton boys* d'aujourd'hui témoignent qu'ils sont toujours égaux, sinon supérieurs, à leurs aînés d'autrefois.

Il faut quitter Windsor et sa région en s'arrêtant au *Broca*, sur l'autre rive de la Tamise; de cet endroit, où quelques beaux arbres et un nom rappellent la demeure d'un vieux gentilhomme normand, qui y vécut il y a des siècles, il faut jeter un coup d'œil sur le château.

Il apparaît, de l'autre côté du fleuve, de la plus majestueuse manière. On distingue nettement l'ensemble des tours, des clochetons, des bâtiments, des terrasses, et l'esprit évoque aussitôt le passé. La pensée se reporte vers ces rois et ces reines qui vécurent là; cette longue lignée de souverains qui créèrent cette grande œuvre qu'est l'empire britannique, et ils méritent à juste titre l'affection et l'estime que chaque Anglais, à travers le monde, leur témoigne. — LOUIS LUMET.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLET.



La Montagne. (*Les Chamois.*)

N° 132. — Février 1918

Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Election du comte Alexandre de Laborde.* Le 26 octobre 1917, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a procédé à l'élection d'un membre libre, en remplacement de Joret, décédé. Les candidats étaient, par ordre alphabétique : Brutails, archiviste de la Sorbonne; le docteur Capitan, professeur au Collège de France, membre de l'Académie de médecine; le commandant Esperandieu, correspondant de l'Académie et le colonel comte Alexandre de Laborde, bibliophile. Le nombre des votants était de 34; quatre tours de scrutin furent nécessaires. Les candidats obtinrent successivement : Brutails, 4, 2, 1, 0 voix; Capitan, 10, 10, 11, 9; Esperandieu, 9, 7, 5, 2; de Laborde, 11, 15, 17, 23. Le comte Alexandre de Laborde est proclamé élu.

Ancey (*Georges*-Marie-Edmond Mathevon de Curnieu, connu en littérature sous le nom de *Georges*), écrivain français, né à Paris le 9 décembre 1860, mort dans cette même ville le 18 novembre 1917.

Georges Ancey fit ses humanités au lycée Fontanes et passa ensuite, avec succès, les premiers examens de droit. Il entra, en 1884, au ministère des affaires étrangères, fut attaché, jusqu'en 1887, à la direction politique, puis, de 1887 à 1888, au service des archives. Ayant quitté le ministère, il se consacra entièrement à son œuvre littéraire.

Il avait débuté, en 1886, par un recueil de poèmes intitulé : *Autres choses*, qui valait surtout par le soin de la forme. C'est au théâtre que Georges Ancey devait trouver sa voie véritable. Sa production, presque exclusivement dramatique, fut restreinte et de rare qualité. C'est Antoine qui mit à la scène la plupart de ses pièces.

Observateur pénétrant, analyste impitoyable, Georges Ancey n'a pas craint de pousser à fond l'étude des caractères. Il a peint avec un art bien personnel, fait de force et de précision, la sottise et la méchanceté humaines. Peut-être, dans ses premières œuvres, telles que *l'Ecole des veufs* (1889) ou *la Dupe* (1891), montra-t-il quelque outrance. Mais c'est bien l'âpreté, la franchise un peu cruelle, qui distinguent son talent. Dans *l'Avenir* (1899), ces qualités se manifestèrent à un degré remarquable, sans qu'on pût accuser l'auteur de parti pris. Après un silence de plusieurs années, Georges Ancey donna *Ces Messieurs*, ouvrage qui ne le cède en rien au précédent. Jouée en 1903 au théâtre Molière à Bruxelles, cette pièce fut interdite par la censure à Paris, à cause de certaines allusions relatives au clergé. Sa représentation sur la scène du Gymnase fut autorisée en 1905 et obtint un vif succès.

Outre son théâtre, Georges Ancey a publié le récit d'un voyage en Grèce, sous ce titre emprunté à un vers d'Aristophane : *Athènes couronnée de violettes* (1908). C'est un recueil d'impressions et d'observations, notées dans une langue à la fois subtile et simple. L'auteur aime et comprend la Grèce, mais il la célèbre rarement sur le mode lyrique. Citons, pourtant, ce joli passage, inspiré par « l'enchantement du golfe Saronique » :

> La journée s'avance, sans un nuage; il est près de cinq heures. Sur ma droite, la féerie touche maintenant à son apothéose. L'Espagne est inondée de soleil, mais la Grèce est inondée de clarté. A deux pas de moi, j'ai la mer d'un bleu qui m'était inconnu, foncé et transparent. Au fond du golfe, là-bas, atterrissent, en courbes molles et pleines, les dernières courbes des montagnes d'Argolide, comme pour s'abreuver à la mer; elles s'inclinent en longues pentes, elles se pressent et se dépassent sans confusion, en troupe disciplinée et nombreuse, avec des flancs mauves ou violets, avec des cimes lumineuses et poudrées d'or. Partout, autour de moi, sur la mer, sur les monts, une atmosphère à la fois dorée et laiteuse, où la lumière se transforme en clarté, où l'œil s'exalte sans que rien l'offense : Homère, Homère seul, cette fois encore, me donnera de résumer mon plaisir. Bien certainement, ce moment est l'heure de Loxias l'Oblique, l'heure où déjà il s'incline dans la maturité de sa course : c'est l'heure du Dieu dont l'arc est d'argent.



Georges Ancey.

Georges Ancey mena une vie très retirée. Insoucieux des succès faciles et de la réclame, il fut un écrivain scrupuleux et digne. Autant que par leurs qualités psychologiques, ses pièces, longuement mûries, se signalent par la netteté de leur dialogue et la solidité de leur construction.

Les œuvres de Georges Ancey sont : *Autres choses*, poèmes (1886); *Monsieur Lamblin*, comédie en un acte (Théâtre libre, 1888); *les Inséparables*, comédie en trois actes (id., 1889); *l'Ecole des veufs*, comédie en cinq actes (id., 1889) : *Grand'mère*, comédie en trois actes (Odéon, 1890); *la Dupe*, comédie en cinq actes (Théâtre libre, 1891); *l'Avenir*, comédie en cinq actes (théâtre Antoine, 1899); *Ces Messieurs*, comédie en cinq actes (1903); *Athènes couronnée de violettes* (1908). — C. Larronde.

angine de Vincent n. f. On donne le nom d'*angine de Vincent* à une affection de la région amygdalienne, occasionnée par l'action associée d'un bacille et d'un spirochète vivant en symbiose.

— Encycl. Cette association d'un bacille à extrémités amincies (dit pour cela *fusiforme*) et d'un spirochète a été décrite pour la première fois, en 1892, par H. Vincent, actuellement médecin inspecteur général de l'armée française, dans la pourriture d'hôpital. Quelques années plus tard, il individualisait les lésions pharyngiennes dont nous parlons et qui portent justement son nom. Les examens faits de frottis prélevés à la surface des ulcérations dans cette angine montrent souvent la présence d'autres micro-organismes, qui sont seulement surajoutés, et particulièrement de germes saprophytes et de microbes anaérobies de la putréfaction.

L'angine de Vincent mérite d'être isolée des autres angines par ses symptômes spéciaux, sa marche, sa résistance aux remèdes communément employés dans les affections de ce genre et, surtout, par sa nature. Elle n'est, en effet, que la manifestation amygdalienne d'un processus véritablement gangreneux, qui peut donner lieu, dans d'autres régions, à des manifestations diverses. Sur la peau, cette association fuso-spirillaire détermine la pourriture d'hôpital ou l'ulcère phagédénique des pays chauds; dans la bouche, des stomatites, parmi lesquelles il faut sans doute placer la stomatite mercurielle, ou des gangrènes comme le noma; dans le pharynx, l'angine de Vincent ou la gangrène du pharynx, il existe des lésions souvent gangreneuses génitales, œsophagiennes, gastriques et pulmonaires, qui reconnaissent la même origine. Enfin, on a trouvé le même groupement microbien dans certaines gangrènes consécutives à des blessures de guerre.

Les manifestations cliniques de l'angine de Vincent ont pour théâtre ordinaire l'amygdale ou les tissus avoisinants, la lésion étant presque toujours unilatérale. Elle est constituée par une ulcération qui est souvent, dans une première phase, recouverte par une fausse membrane, mais qui, dans l'état de pureté, se montre irrégulière, grisâtre, à bords nettement délimités. Il y a une fièvre assez forte, des phénomènes généraux marqués, surtout dans la forme grave, de la gingivite et une fétidité intense de l'haleine. Les ganglions correspondant à la région sont médiocrement tuméfiés.

Abandonnée à elle-même, l'ulcération n'a aucune tendance à la guérison spontanée. Suivant la gravité du cas, on voit alors soit une persistance de cette lésion qui s'étend peu à peu par phagédénisme, soit des lésions destructrices, très sérieuses, qui atteignent la région et les régions voisines. Dans toutes les manifestations de la symbiose fuso-spirillaire, le même dualisme dans la marche des lésions peut, d'ailleurs, être observé, comme l'a bien marqué Le Blaye (de Tours).

L'angine de Vincent résiste, avons-nous dit, aux modes de traitement ordinaires des amygdalites. Les gargarismes et collutoires sont ici inopérants. Il faut user de topiques plus énergiques. Dans les formes simples, la teinture d'iode, le bleu de méthylène et l'arsénobenzol, en applications locales, donnent des résultats constants. Le dernier nommé est sans doute celui qu'il convient d'employer de préférence, car il a sur les formes graves une action que n'ont pas les autres topiques. Dans ces formes gangre-

neuses, lorsque les lésions deviennent très graves et que l'état général est fortement atteint, lorsque, surtout, les applications topiques ne semblent nullement agir sur le processus, on a obtenu de bons résultats avec les injections intraveineuses d'arsénobenzol et de novarsénobenzol, faites suivant les méthodes usitées en thérapeutique antisyphilitique. — Dr Henri BOUQUET.


Autopède.

autopède (du gr. *autos*, par soi-même, et du lat. *pes, pedis*, pied) n.m. Sorte de trottinette (v. p. 324) pour adultes, montée sur deux roues pneumatiques et pourvue d'un petit moteur : *L'*AUTOPÈDE, *surnommé à tort l'automobile du pauvre, a une grande vogue sur les plages et terrains de sport d'Amérique.*

autopédon n. Personne qui se livre au sport de l'autopède : *L'*AUTOPÉDON *évolue au milieu des voitures, effectuant, avec de souples inclinations du corps, des « dehors » à rendre jaloux un patineur.*

Biens français aux mains de l'ennemi. Hist. et dr. I. GÉNÉRALITÉS. *Importance des biens et intérêts français aux mains de l'ennemi.* — Au début de la guerre de 1914, on pensait que les intérêts allemands en France étaient de beaucoup supérieurs aux intérêts français en Allemagne. D'ailleurs, en 1914, tandis que plus de 50.000 Allemands habitaient Paris et plus de 150.000 le reste de la France, le nombre des Français résidant au delà du Rhin n'était que de 8.000, et l'Alsace-Lorraine elle-même n'en comptait que 11.622.

Peu à peu, au cours des hostilités, on s'est rendu compte de l'importance considérable de l'avoir français existant, sous les formes les plus variées, dans les diverses provinces de l'Allemagne.

Par l'activité de banques neutres, ainsi que par le concours de certains établissements français, les grandes compagnies électriques, minières, métallurgiques de nos ennemis avaient, à la date du 1er août 1914, drainé par centaines de millions les capitaux de notre épargne. L'ensemble des capitaux français engagés dans les charbonnages allemands (tels que ceux de Frédéric-Henri, de Carolus-Magnus, de Hamm) peut être évalué à au moins 200 millions de francs. Dans les forges de Ditlingen, en Prusse, la participation française est de 40 à 50 p. 100. Quant au commerce français, il était largement représenté à Leipzig, à Dresde, à Berlin, à Hambourg, à Mayence, à Charlottenbourg.

C'est surtout en Alsace-Lorraine que la fortune française avait conservé de l'importance. La *Strasburger Post*, se basant sur des statistiques officielles, estimait, dans ses numéros des 18 et 28 février 1917, l'ensemble de la propriété française dans nos anciens départements du Rhin et de la Moselle à 1.200 millions de marks, soit à 1 milliard et demi de francs. A Metz, 600 maisons, représentant un revenu de 1 million et demi de francs, appartiennent à nos compatriotes.

Régime d'arbitraire rigueur auquel sont astreints, en Allemagne, les biens et intérêts français. — Dès le 7 août 1914, par une déclaration, le gouvernement allemand a suspendu l'exercice des droits patrimoniaux appartenant aux personnes résidant hors du territoire de l'empire et décrété irrecevables toutes les instances qu'elles auraient eu le droit d'introduire.

Moins d'un mois après, un décret portant la date du 4 septembre a soumis au régime du séquestre toutes nos entreprises et tous nos biens en terre allemande. Leurs directeurs ou propriétaires se sont trouvés dessaisis de tous leurs droits au profit d'un « contrôleur », et celui-ci a immédiatement ordonné le dépôt des titres et espèces à la Banque de l'empire. Les sanctions de ce décret du 4 septembre 1914 sont les suivantes : amendes, pouvant s'élever à 50.000 marks; emprisonnement, pouvant atteindre une durée de trois ans.

Un nouveau décret-loi allemand, du 26 novembre 1914, a aggravé la situation : tous les Français sont, en Allemagne, dépossédés de tout leur actif, et la gestion en est confiée à des administrateurs nommés par le gouvernement.

Les entreprises des Français, là-bas, sont taxées d'office pour les contributions aux emprunts de guerre, et à l'une d'elles qui ne disposait pas d'espèces on a infligé une souscription obligatoire de 275.000 marks, gagée, sans doute, sur son actif immobilier.

En Alsace-Lorraine, régime de rigueur tout particulier. Pour les Alsaciens ou Lorrains d'âge militaire, émigrés en France ou en Suisse, l'Etat allemand a confisqué tous leurs biens, et il en est venu à s'emparer des biens des descendants ou plus proches parents des réfractaires. En ce qui concerne le séquestre des biens, l'Alsace-Lorraine a fait l'objet d'une ordonnance spéciale, rendue le 15 décembre 1914; et, comme administrateurs, on s'applique à y désigner les personnalités qui, au point de vue politique, présentent le plus de garanties.

Dans nos départements envahis, les mesures de séquestre à l'égard des biens particuliers sont régis par des arrêtés pris par les quartiers généraux d'occupation. Par exemple, dans la région de Noyon, était en vigueur un arrêté de principe du 27 octobre 1916, signé par le général von Sauberzweig.

La législation allemande ne soumet à aucun contrôle les administrateurs des biens séquestrés, dénommés *politische Güterwalter*, c'est-à-dire administrateurs *politiques des biens*. Ces administrateurs sont libres de gérer au lieu et place du propriétaire, suivant leur bon plaisir, sans responsabilité réelle : en effet, en vertu d'un décret-loi du 24 juin 1915, un Français lésé ne pourra, après la guerre, réclamer de dommages-intérêts que s'il y a eu négligence manifeste ou faute grossière et que si les autorités allemandes donnent l'autorisation de poursuivre.

La principale préoccupation des administrateurs est, suivant les ordres supérieurs auxquels ils obéissent, de germaniser les entreprises françaises ou alsaciennes-lorraines qui leur sont confiées.

D'autre part, le 14 mars 1917, le chancelier de l'empire d'Allemagne a autorisé la liquidation des biens privés français en pays occupés et en Alsace-Lorraine. Les liquidations ordonnées sont effectuées, sur l'ordre de l'autorité administrative, en l'absence même de tout passif et dans un but purement politique : elles revêtent le caractère d'une véritable spoliation. Les Allemands prennent comme prétexte que leurs biens auraient été dilapidés en France; cela est faux, ainsi que nous le montrerons plus loin. C'est, de la part de l'Allemagne, la guerre formellement déclarée aux intérêts privés.

La presse allemande s'est réjouie de la curée offerte, y conviant les consortiums financiers et industriels, parlant de partager le butin entre les paysans allemands et les vétérans. Notons que ce n'est pas seulement en Allemagne que des capitaux français considérables sont engagés : c'est également en Autriche-Hongrie, en Pologne russe, en Belgique, en Turquie; en Roumanie, une partie des terrains pétrolifères sont la propriété de nos nationaux.

Mesures prises ou envisagées en France. — Aux termes d'un décret en date du 27 septembre 1914 (postérieur, par conséquent, aux textes coercitifs allemands des 7 août et 4 septembre 1914), le régime du séquestre a été, en France, appliqué aux biens possédés par des Allemands ou des Austro-Hongrois.

L'immobilisation des biens particuliers ennemis (avec arrêt des industries et des commerces), en même temps que la conservation de ces mêmes biens, entre les mains de la justice, comme un « otage économique », telles sont les idées directrices et déterminantes de la théorie du gouvernement français. En tout cas, nos séquestres sont placés sous le contrôle unique de la magistrature, et l'organisation du système est chez nous, dans tous ses détails, purement et simplement d'ordre judiciaire. (V. PROHIBITIONS COMMERCIALES, t. III, p. 602, et DÉCLARATION OBLIGATOIRE, t. III, p. 752.)

Quant à la vente en France des biens allemands, elle n'a jamais été autorisée par les tribunaux qu'avec la plus grande circonspection et uniquement en cas de marchandises périssables ou pour le payement de dettes exigibles.

L'actuelle organisation par l'Allemagne de la liquidation des biens français a, en juin 1917, motivé, de la part de notre ministre des affaires étrangères, Alexandre Ribot, une déclaration qu'il a fait parvenir par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, disant notamment :

> Le gouvernement français proteste avec énergie contre la prétention allemande de présenter les liquidations ordonnées comme des représailles contre des ventes de biens allemands, effectuées en France, dans des cas fort rares....
>
> Cette déclaration sera portée à la connaissance de tous les gouvernements alliés et neutres. Il est nécessaire, en effet, que les étrangers qui pourraient se rendre acquéreurs de biens liquidés par les autorités allemandes sachent que la France considère comme non avenues ces liquidations, la nullité de la liquidation devant entraîner celle de toutes les aliénations subséquentes.

Cette nullité aux yeux du droit français est formellement résultée de la loi du 8 novembre 1917, « relative aux saisies et aux ventes effectuées en pays ennemis, dans les territoires occupés par l'ennemi ou en Alsace-Lorraine », — loi que nous étudierons plus loin.

Comme il était indispensable, en toute hypothèse, que le gouvernement français connût, dans la mesure du possible, quels sont les biens français aux mains de l'ennemi, un décret du 2 juillet 1917 avait déjà rendu obligatoire la déclaration de ces biens.

Mais, devant l'extrême importance des intérêts politiques et matériels en cause, notre loi du 8 novembre 1917 constitue-t-elle une réponse suffisante à la menace allemande? — Ce que nos ennemis paraissent redouter, c'est qu'il soit fait entre tous les Alliés un bloc de tous les biens allemands, qui, par voie de représailles, seraient, suivant un plan commun, soumis à un système de rétorsion. Le ministre français des affaires étrangères, Alexandre Ribot, a, du reste — suivant ses déclarations devant la Chambre des députés, le 13 juillet 1917 — engagé des négociations en ce sens; et la question s'est agitée dans les conseils des Alliés.

A noter une nouvelle déclaration allemande qui — persistant à affecter de considérer le système français des séquestres comme un moyen de ruiner « les puissantes entreprises allemandes » — contient ce passage :

> Le gouvernement allemand agira maintenant jusqu'à ce que le but visé soit atteint. Ni la déclaration de nullité qu'affectionne le gouvernement français, ni le reproche de détournement, ni la menace des conséquences n'y changeront rien.

II. DÉCLARATION DES BIENS ET INTÉRÊTS FRANÇAIS EN PAYS ENNEMIS OU OCCUPÉS. — Le décret du 2 juillet 1917 (qui n'a été inséré au *Journal officiel* que le 1er septembre suivant) a rendu obligatoire cette déclaration. Jusqu'à l'intervention de ce décret, la déclaration n'était que facultative.

Au ministère des affaires étrangères fonctionne, depuis 1916, une commission spéciale, dite *Commission des réclamations*, chargée de constituer les dossiers des réclamations concernant les intérêts privés français en pays ennemis ou en territoires occupés et qui a pour annexe un *Office des intérêts privés en pays ennemis ou occupés*. C'est là qu'étaient reçues les indications données par les intéressés, spontanément. Le rapport justificatif du décret du 21 juillet 1917 expliquait :

> La connaissance des biens français au pouvoir de l'ennemi est dès maintenant nécessaire pour déterminer les mesures à prendre à l'égard des biens ennemis que nous détenons et pour négocier avec nos alliés, en vue d'arrêter de concert ces mesures.
>
> Les mêmes informations seront également indispensables au moment des négociations de paix, pour défendre les intérêts de nos nationaux et sauvegarder ainsi une partie importante de la fortune publique française.
>
> Il y a donc lieu, par une mesure semblable à celles qu'ont déjà prises nos ennemis et certains de nos alliés, de rendre obligatoire, et dans la limite où elle est possible et utile, la déclaration des biens français qui sont au pouvoir de l'ennemi...
>
> Il s'agit d'obtenir une évaluation globale du gage effectif que nos ennemis détiennent.

Le décret du 2 juillet 1917 impose à tout Français et à toute personne morale de nationalité française de déclarer (dans les conditions et sauf les exceptions qui seront précisées par des arrêtés ministériels) les biens et intérêts qu'ils possèdent en pays ennemis et en pays occupés par l'ennemi.

Les déclarations sont toutes envoyées (sous pli fermé, non affranchi) à l'Office que nous avons signalé, l'Office des intérêts privés en pays ennemis ou occupés. Il en est accusé réception.

Un arrêté ministériel du 15 juillet 1917 a complété le décret, en précisant, notamment, les personnes tenues de faire la déclaration et les biens soumis à la déclaration.

En voici quelques précisions :

> Parmi les personnes morales de nationalité française assujetties à la déclaration, figurent les établissements publics ou reconnus d'utilité publique, les sociétés, les compagnies, les associations; et, pour les personnes morales, la déclaration est faite valablement part l'administrateur délégué, par le directeur et, généralement, par toute personne qualifiée pour représenter la personne morale.
>
> La déclaration doit comprendre, en principe, tous les biens et intérêts, de quelque nature qu'ils soient (biens et intérêts commerciaux, industriels, agricoles, financiers ou maritimes, droits et intérêts résultant de contrats de droit public ou privé, etc.), soit en pays ennemis ou occupés par l'ennemi, soit, d'une manière générale, à la disposition ou aux mains de l'ennemi, au moment où est faite la déclaration.

La déclaration devait, tout d'abord, intervenir dans le délai de trois mois à dater du 1er septembre 1917; mais un arrêté ministériel du 15 novembre 1917 a prorogé le délai jusqu'au 1er février 1918.

Cet arrêté du 15 novembre 1917 stipule, en outre :

> Des prorogations individuelles de délai pourront être accordées notamment aux habitants des départements occupés qui en feront la demande à l'Office des biens et intérêts en pays ennemis et occupés, en spécifiant qu'ils ne possèdent pas les renseignements nécessaires pour faire actuellement une déclaration sincère concernant leurs biens ou intérêts dans les départements envahis.

Un caractère strictement confidentiel est assuré à toute déclaration. Toute déclaration ne peut être utilisée qu'à l'occasion des négociations diplomatiques relatives à la sauvegarde des biens et intérêts en pays ennemis ou occupés; et même les déclarations individuelles ne sont produites aux gouvernements ennemis que sur le consentement de l'intéressé.

III. NULLITÉ DES SAISIES ET VENTES EN PAYS ENNEMIS OU OCCUPÉS ET EN ALSACE-LORRAINE. — La loi du 8 novembre 1917, qui a pour objet cette nul-



Bataille de Marengo (14 juin 1800), tableau de Lejeune (1801, Musée de Versailles). — Après le brillant combat de Montebello, où Lannes battit le général autrichien Ott (9 juin), Bonaparte attaqua l'armée ennemie, que le commandant en chef Mélas avait concentrée à Alexandrie. Par d'habiles manœuvres il la cerna, et Mélas n'eut d'autre ressource que de s'ouvrir un passage de vive force vers Plaisance : ce fut la bataille de Marengo, dans laquelle 20.000 Français eurent à lutter contre 60.000 Autrichiens. La bataille, commencée à huit heures du matin, resta longtemps indécise; mais, vers trois heures, les Français accablés par le nombre rétrogradent sur toute la ligne. C'est alors que Desaix, détaché vers Novi et rappelé par le Premier Consul, arrive, avec sa division toute fraîche. La lutte recommence de plus belle, et Mélas, qui avait déjà expédié des courriers à Vienne pour annoncer sa victoire, voit ses colonnes, culbutées, mettre bas les armes ou s'enfuir sur la route d'Alexandrie. Les Autrichiens perdirent 8.000 hommes, les Français 6.000; la perte la plus cruelle était celle du général Desaix, frappé d'une balle à la poitrine, au moment où il engageait sa division dans la bataille. Le lendemain, Mélas signait la convention d'Alexandrie, qui livrait à la France toute la haute Italie jusqu'au Mincio. Une seule bataille avait terminé cette immortelle campagne.

lité, est due à l'initiative prise par le gouvernement, le 23 février 1917. C'est un décret-loi italien qui a servi de base au projet de loi. Dans l'exposé des motifs de son projet, le gouvernement expliquait :

Il nous a paru nécessaire, par un texte de loi, de détruire, dans la mesure du possible, les effets des actes de spoliation dont il s'agit, en les déclarant nuls et non avenus aux yeux de la loi française, ainsi qu'ils le sont, d'ailleurs, pour la plupart, en vertu du règlement annexé à la convention de La Haye, sur les lois et coutumes de la guerre sur terre, en date du 29 juillet 1899. Cette convention a été ratifiée par tous les États signataires, parmi lesquels figure la totalité des belligérants actuels. Les actes contraires aux dispositions du règlement doivent être considérés comme illicites dans tous les pays signataires de la convention. Il est donc certain que, comme tels, ils seraient annulables en France; mais il a paru nécessaire de signaler ce fait aux intéressés par un texte spécial.

Le projet était inspiré par un double souci : manifester, une fois de plus, solennellement, la volonté de l'Etat français de défendre énergiquement les intérêts de ses nationaux mis en péril par les actes arbitraires de nos ennemis; — gêner l'application des mesures prises par eux en appelant l'attention des acquéreurs des biens en question sur le caractère des opérations auxquelles ils participent et, par conséquent, en les prévenant des dangers auxquels ils s'exposent.

La loi du 8 novembre 1917 a (suivant l'expression du rapporteur devant la Chambre des députés, Roulleaux-Dugage) « posé la première pierre de l'édifice que nous devons construire pour réparer le mal qui a été fait avec une volonté réfléchie et tenace ».

Les dispositions de la loi du 8 novembre 1917 sont, rétroactivement, « applicables aux mesures prises par l'autorité ennemie et aux faits qui se sont passés à dater du jour où l'état de guerre a existé entre la France et le pays ennemi intéressé ».

Actes concernant les biens publics. — L'article 1er de la loi du 8 novembre 1917 s'attache à sauvegarder, dans la mesure du possible, les biens de l'Etat, des départements et des communes, ainsi que leurs trésors d'art ou d'histoire; et, à ce point de vue, sa préoccupation s'étend à bon droit à l'Alsace-Lorraine. Des nouvelles de presse nous ont apporté l'écho de transferts en Allemagne d'objets d'art ou de valeur se trouvant dans les monuments ou les musées des provinces perdues en 1871 (vitraux de la cathédrale de Strasbourg, pièces du musée Schœngauer, de Colmar, etc.).

L'article 1er déclare « nuls et non avenus », c'est-à-dire frappés d'une nullité absolue :

1° Tous actes portant atteinte aux droits de propriété ou de jouissance appartenant à l'Etat, aux départements, aux établissements publics ou reconnus d'utilité publique, accomplis par les autorités ennemies dans les départements français occupés par elles, et contraires aux conventions internationales.

2° Les actes concernant les biens de même nature, accomplis ou ordonnés en Alsace-Lorraine (dans un but politique ou à la faveur des circonstances de guerre), par les autorités allemandes, quelles qu'elles soient, ou par les administrateurs d'établissements publics ou reconnus d'utilité publique.

3° Dans les mêmes territoires, les opérations effectuées par les autorités ennemies concernant les musées, galeries, bibliothèques, archives et, en général, tous les biens ayant un caractère artistique, scientifique, historique ou administratif.

Actes concernant les intérêts privés. — L'article 2 de la loi du 8 novembre 1917 vise les actes préjudiciables aux intérêts privés, même dans les pays alliés occupés par l'ennemi. Il est ainsi conçu :

Sont nuls et non avenus tous actes d'aliénation ou de disposition, toutes inscriptions ou radiations d'hypothèques, toutes déchéances, toutes destitutions ou révocations, toutes mesures de spoliations fiscales ou autres, accomplies, prononcées ou ordonnées par les autorités ennemies, quelles qu'elles soient, dans un but politique ou à la faveur des circonstances de guerre, et concernant les biens et droits de toute nature appartenant à des Français ou à des Alsaciens-Lorrains d'origine française, en territoire ennemi ou en territoire français ou allié, occupé par l'ennemi, ou en Alsace-Lorraine.

Ces dispositions peuvent, par des conventions spéciales, être étendues aux ressortissants des puissances alliées et neutres, résidant dans les départements français occupés et en Alsace-Lorraine.

Remarque importante : aux tribunaux a été laissée la faculté, dans les cas prévus par l'article 2 et sur la demande des intéressés, d'apprécier les motifs réels des mesures attaquées, de discerner si ces mesures ont, ou non, été accomplies « dans un but politique ou à la faveur des circonstances de guerre ».

Engagements pris envers des sociétés ou des particuliers ennemis. — Il a été signalé au gouvernement français que, par suite de l'occupation, des habitants des régions envahies ont été forcés, soit en raison des circonstances, soit par contrainte de l'autorité ennemie, à passer des contrats, à s'engager civilement ou commercialement (et spécialement à souscrire des polices d'assurance) avec des sociétés ou des particuliers ennemis. Ces obligations sont parfois d'une durée importante, qui dépassera le temps de l'occupation. Et il a paru indispensable aux auteurs de la loi du 8 novembre 1917 que ces engagements pris sous l'empire de la nécessité, et qui sont de nature à léser gravement nos compatriotes ou les intérêts français, puissent être annulés dès la cessation des hostilités.

Le principe en a été formellement inscrit dans la loi.

Les engagements et contrats en question sont déclarés annulables par l'article 3. La nullité en sera prononcée par le tribunal, sur la demande des intéressés (Français ou Alsaciens-Lorrains, d'origine française). L'application du principe posé, c'est-à-dire les conditions de cette annulation, seront ultérieurement fixées par un décret.

Les dispositions de l'article 3 peuvent (comme celles de l'article 2) être étendues, par des conventions spéciales, aux sujets des puissances alliées ou neutres, résidant dans les départements français occupés ou en Alsace-Lorraine. — Louis André.

Bonaparte, président de la République italienne (*la domination française dans l'Italie du Nord, 1796-1805*) ; 2 vol., par Albert Pingaud. — Nous voici en face d'un curieux sujet, bien limité, traité en une œuvre de tout premier ordre, longtemps attendue. La guerre a retardé de trois ans le lancement dans le public de cet important travail, que des juges privilégiés ont eu le loisir d'apprécier avant nous, puisque la première édition porte déjà la mention : « couronné par l'Académie française », récompense tout particulièrement méritée. Comment, en quelques lignes, montrer tout ce qui, dans ces deux volumes, est nouveau et attire l'attention ? L'auteur, tout en examinant le détail de la situation politique, économique, militaire, surtout morale, de l'Italie du Nord dans cette période si importante de son histoire, a dressé des tableaux d'ensemble qui frappent par la vigueur du trait et la puissance du coloris : les cent premières pages du livre, qui résument la situation de la haute Italie à la veille de la Révolution, qui exposent les caractères des gouvernements, les sentiments et les idées des gouvernés, rappellent Tocqueville.

Bonaparte apparaît sur le théâtre de sa jeune gloire dans toute sa complexité : à plusieurs reprises, l'historien reprend le portrait, le creusant chaque mois davantage, s'efforçant de discerner, au milieu des résolutions plus ou moins spontanées, plus ou moins libres, les sentiments intimes du général, du consul et de l'empereur. Dans le chapitre Ier du livre II, notamment, Albert Pingaud compare l'histoire avec la légende qui a pris naissance à Sainte-Hélène dans l'entourage même de Napoléon : l'Empereur, déchu, voulant exposer à la postérité l'excellence de son système, a commencé par le forger de toutes pièces, et il s'est prêté des intentions que, vingt ans plus tôt, il n'avait certes pas eues : « Il semble, dit l'auteur, que, s'il a cherché à faire illusion aux autres, sur la générosité de sa politique, il ait été aussi amené à se faire illusion à lui-même sur la continuité de ses desseins. » Celui de ressusciter la nationalité italienne, de lui donner une indépendance qui ne l'eût pourtant pas émancipée du trône impérial, est une de ces légendes que les faits démentent : Napoléon a voulu maintenir l'Italie morcelée sous sa domination et, dans ce but, loin d'agrandir la République italienne ou le royaume d'Italie, il a tenu à le limiter à l'ouest par une chaîne de départements français se succédant jusqu'à Rome. Eut-il tort, eut-il raison, ce n'est pas le lieu de le discuter ; du moins, l'exposé très précis de l'historien sur ce point important méritait-il d'être signalé.

La sympathie de Bonaparte pour sa patrie d'origine est pourtant aussi continue que celle des Italiens pour le conquérant qu'ils sentent l'un des leurs. Le premier contact à Milan, le 15 mai 1796, est empreint d'une confiance particulière; cette impression se mue en admiration au lendemain de la campagne victorieuse; en enthousiasme, en fétichisme, pourrait-on dire, après Marengo, au point que la cérémonie du couronnement au Dôme, le 26 mai 1805, aura les allures d'une apothéose.

Le gouvernement que le général instaure après ses premières victoires, sous le titre de république Cispadane (décembre 1796), et qui englobe les territoires de Bologne, Ferrare, Modane et Reggio, ne recueille pourtant pas les sympathies populaires; la république Cisalpine, qui la remplace quatre mois plus tard et se double de la Lombardie, a une existence singulièrement troublée. Les coups d'Etat s'y succèdent, aussi nombreux qu'à Paris, et, ce qui est pire, les exactions sont si scandaleuses que toutes les classes de la population protestent; il est vrai que, dès Campo-Formio, Bonaparte a quitté l'Italie, l'abandonnant à quelques-uns de ses moins recommandables créatures. Les revers de 1799 ramènent les Autrichiens dans les plaines lombardes ; on ne tarde pas à y regretter les Français : les treize mois de réaction allemande laissent un affreux souvenir. Aussi les armées du Premier Consul reçoivent-elles des acclamations dont la victoire de Marengo double le nombre et la chaleur.

La république Cisalpine attend les institutions qui lui donneront l'impression de la fixité ; un an durant, pourtant, elle se débat dans le provisoire, subissant le régime de l'occupation militaire, sans garantie et sans honneur. L'abus des réquisitions entraîne les souffrances des particuliers, le désarroi des finances, l'augmentation continue des impôts ; l'administration est la proie de l'anarchie ; une opposition se développe contre les conquérants; le particularisme renaît ; la Cisalpine n'a pas de limites naturelles; ses habitants ne sentent pas encore, ou ne sentent plus, qu'ils sont le noyau autour duquel s'agglomérera l'Italie future; la crise est dure et longue. Bonaparte atermoie et semble hésiter. C'est qu'en réalité, au lendemain de Marengo, il a d'abord la France entière à reconstituer, la paix à conquérir et qu'il se demande si l'Autriche et l'Angleterre laisseront sa domination s'étendre, même indirectement, sur l'Italie.



Bonaparte franchissant les Alpes, tableau de Paul Delaroche (1851, Musée de Versailles). — Le Premier Consul passa les Alpes par le Grand-Saint-Bernard, le 20 mai 1800. Il était monté sur un mulet et conduit par un jeune guide du pays, qui, chemin faisant, lui exposa naïvement les particularités de son obscure existence et surtout le chagrin qu'il éprouvait de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser l'une des filles de son village. A peine arrivé à l'hospice, Bonaparte écrivit un billet qu'il confia au guide pour le remettre à l'administrateur de l'armée, resté de l'autre côté du Saint-Bernard. Le soir, le jeune homme, retourné à Saint-Pierre, apprit avec surprise quel puissant voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison, les moyens de se marier enfin et de réaliser tous les rêves de sa modeste ambition. — Le Premier Consul s'arrêta quelques instants avec les religieux de l'hospice; il les remercia de leurs soins envers l'armée et leur fit un don magnifique pour le soulagement des pauvres et des voyageurs.

Dès qu'il se sent sûr du lendemain, qu'il a déblayé le terrain en France et qu'il sait l'Europe consentante, il donne l'impulsion d'où vont jaillir l'ordre et la lumière; il appelle auprès de lui Melzi, dont il connaît les qualités de juriste et de diplomate, mais l'insuffisance de volonté et l'excessive timidité; il lui a adjoint Rœderer, un de ses conseillers les plus intimes et, d'ailleurs, les plus capables; il les charge de rédiger la Constitution « courte et obscure » que, au mois de novembre 1801, il prie les représentants de la Cisalpine de venir ratifier dans la consulte de Lyon. De cette prétendue assemblée constituante, caractéristique de l'époque consulaire, Albert Pingaud étudie longuement la genèse, les préliminaires et l'œuvre. Bonaparte la domine indirectement, sans cependant oser parler en maître; mais, quand le comité des Trente offre la présidence de la République à Melzi, celui-ci s'empresse de décliner cet honneur, et Talleyrand intervient pour démontrer aux députés cisalpins l'intérêt qu'ils auraient à élire un étranger. La suggestion est assez claire, mais l'amour-propre italien s'en montre d'abord si froissé qu'un tiers seulement des membres de la consulte acclame le nom de Bonaparte. Il faut l'habileté de celui-ci lors de la séance plénière du 26 janvier 1802, et deux mesures qu'il fait croire spontanées, pour lui valoir les acclamations unanimes : la transformation de l'artificielle dénomination de Cisalpine en « République italienne » et la désignation de Melzi comme « vice-président » de cette République ayant sa résidence fixe à Milan.

Depuis six ans, le comte Melzi, qui n'était rien moins que révolutionnaire de tendances, étant issu d'une des plus vieilles maisons du patriciat lombard et apparenté par sa mère avec l'aristocratie espagnole, s'était constamment dérobé aux instances de ses concitoyens; il considérait la république Cisalpine comme inviable et appelait de ses vœux la constitution, dans l'Italie du Nord, d'un grand Etat neutre qui, sous le gouvernement d'un prince espagnol, servirait de tampon entre la France et l'Autriche. Il avait, cependant, dès 1796, été compris dans la délégation chargée de recevoir Bonaparte; seul d'entre tous ses confrères, il lui avait parlé avec franchise. Deux ans plus tard, il représentait la Cisalpine à Rastatt, puis à Paris, toujours à contre-cœur, prétextant d'une santé délicate pour résilier bientôt ses charges. Tel est l'homme que, pourtant, Bonaparte considère comme « le plus accrédité par ses lumières, son patriotisme et sa probité, plein d'amour de son pays et tout dévoué à l'indépendance de l'Italie ». Tel est l'homme, d'ailleurs, le plus respecté et le plus populaire de la République.

C'est à l'étude de son gouvernement qu'est consacré tout le second volume, moins varié que le précédent, mais peut-être plus instructif et plus nouveau d'Albert Pingaud.

Bonaparte a beau avoir revendiqué la présidence de la République italienne, avoir surveillé l'organisation du gouvernement, en avoir choisi les membres, son autorité ne peut se faire sentir chaque jour à Milan; c'est à Melzi, à Marescalchi, nommé ministre des affaires extérieures, à Guicciardi, à Spannochi, à Prina qu'il délègue son autorité.



Francesco Melzi d'Eril.

Mais, entre ces Italiens et lui, s'interpose la personne du général en chef de l'armée d'occupation, qu'on pourrait appeler le résident général de ce protectorat et dont les exigences ne rendent pas toujours facile l'exercice du gouvernement de Milan. C'est Murat qui est ce général en chef, et on sait son goût de l'intrigue, son continuel besoin d'argent, sa soif de popularité : il sera l'adversaire constant de Melzi, dont il cherchera, sans y parvenir, à ruiner le crédit aux Tuileries.

Tout en se soumettant à l'autorité de Bonaparte, qu'il estime, le gouvernement de Milan s'efforce de grandir la situation de la République dans la péninsule; il cherche à se créer une représentation diplomatique qui n'est qu'embryonnaire, mais se heurte au refus du Premier Consul; il ne réussit pas davantage à faire réduire le subside payé à l'armée d'occupation, mais il travaille, d'accord avec Bonaparte, à former une armée italienne, qui, dix ans plus tard, sous le prince Eugène, fera grande figure parmi les cohortes impériales. Il considère que cette armée sera la meilleure sauvegarde de cette indépendance italienne qui demeure le but ultime de Melzi et de ses ministres, but qui les entraîne à négocier même avec l'Autriche à l'insu du Premier Consul, non en principe pour rompre avec la France, mais pour établir un nouvel équilibre européen, dont l'indépendance italienne soit le pivot.

Les quatre ans de la République italienne, naturellement fructueux sous le rapport économique, l'ordre rétabli par Bonaparte ramenant la prospérité en Italie comme dans tous les pays soumis à sa domination furent donc, pour les ministres de ce gouvernement, lourdes de difficultés et de déceptions. Maintes fois Melzi demanda à être relevé de ses fonctions, et quand, en 1804, Napoléon fit comprendre que son accroissement de pouvoir en France devait en entraîner un semblable en Italie, Melzi, au milieu de sa tristesse de voir croître la dépendance de son pays, eut la consolation de penser que l'heure de sa retraite avait sonné.

Les prétentions du nouvel empereur rencontrèrent tout d'abord dans les milieux politiques de la République italienne une si vive hostilité que Napoléon pensa à abandonner le trône d'Italie à Joseph, puis à Lucien. On sait que ces deux projets furent tour à tour écartés par les intéressés et, surtout, par l'Empereur lui-même. Mais, en Italie comme ailleurs, Napoléon s'imposa à tous par son activité, son énergie, la rapidité et la sûreté de son jugement, en un mot par son génie. Il savait, d'ailleurs, la sympathie, l'amour même qu'il inspirait dès longtemps au peuple italien. Les quelques jours qu'il passa à Milan en 1805, lors de ce couronnement qui sembla une théâtrale apothéose, lui suffirent pour rallier l'opinion des hésitants, pour subjuguer les hostiles, en faisant sentir à tous qu'à défaut d'indépendance et de liberté, le nouveau souverain apportait à ses peuples le prestige de la gloire; et ce fut au milieu des acclamations unanimes et enthousiastes qu'il s'empara de la couronne millénaire des rois lombards en s'écriant : « Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche ! » — PIERRE RAIN.

Butors et la Finette (LES), pièce en quatre actes et six tableaux, en vers, de François Porché, représentée pour la première fois au théâtre Antoine le 29 novembre 1917. — Avant d'analyser l'ouvrage, il est nécessaire, pour la commodité de l'exposé, d'expliquer ce titre d'apparence étrange : *les Butors et la Finette.* Les Butors, bien que le nom d'au-

cune des puissances centrales ne soit prononcé, ce sont les Allemands. La Finette, c'est la France.

Au premier acte, le décor représente la terrasse d'un parc splendide, avec un escalier monumental qui descend de la scène jusque dans la salle. Au milieu du proscenium, à la place du pupitre du souffleur, s'ouvre une grotte, dont l'entrée est masquée par des feuillages et encadrée par une margelle qui s'arrondit de haut en bas en fer à cheval. A droite, un coin du château de la princesse, la Finette. A gauche, des boulingrins et des massifs amorcent le parc. Au fond, une immense perspective rappelle le tapis vert et le grand canal de Versailles.

Des jardiniers travaillent gaiement aux préparatifs d'une fête. Ils sont houspillés par un intendant déplaisant, nommé Buc. La foule des badauds se masse déjà derrière les balustrades pour jouir du coup d'œil de la cérémonie. Hommes et femmes du peuple causent avec les jardiniers du parc, qui appartiennent presque tous à la famille Miron. Avec la foule arrivent six ouvriers à l'allure étrange : grande barbe, pipe en bouche, accent tudesque. Ce sont des officiers allemands, qui font l'espionnage. Ils interpellent les ouvriers et leur vantent les méthodes syndicales de l'Allemagne, où tout se fait par discipline. Les ouvriers français ricanent et se déclarent pour la liberté. De là dispute, rixe. Buc paraît et commande : « Fixe ! » Les ouvriers étrangers prennent aussitôt l'attitude militaire. « Filez ! » commande Buc. Arrive la charmante princesse Finette. Elle cause familièrement avec le jeune jardinier François Miron, qui lui est sympathique : ils ont été élevés ensemble. François est artiste, il dessine des jardins; il a voyagé. Au loin, il pensait à la princesse, qu'il vénère et qu'il aime.

La mère de la princesse, la duchesse Anne, a de sourds pressentiments : elle hait Buc. Mais la princesse ne songe qu'au plaisir et fait promettre à François de danser avec elle au bal qui va s'ouvrir.

François s'entretient avec son père, le vieux Miron, qui n'approuve pas ce qui se passe : « Il y a trop d'étrangers chez nous ! » Ce Buc, ancien camelot, valet à tout faire, est suspect.

Mais, déjà, les invités arrivent, princes et ducs de tous pays, dorés, brillants de bijoux, fleurs de métèques, ramassis de fêtards d'outre-mer. Et la fête commence, les couples s'enlacent. On danse.

A ce moment, l'obscurité se fait. Seule est éclairée l'entrée de la grotte au milieu de l'escalier. Buc est là, debout. Il ôte son habit, le retourne, le remet, et paraît en officier allemand. Dans un remarquable monologue, dont les phrases semblent s'avancer au pas de parade, scandées par l'écho des marches militaires allemandes, il se réjouit de l'insouciance de la France et salue déjà sa défaite, car l'heure a sonné. Près de lui apparaissent les ouvriers étrangers vus tout à l'heure : ce sont des officiers boches. Le feld-maréchal paraît à son tour. Buc le renseigne : les fils des télégraphes sont coupés; le moteur de l'écluse qui pourrait inonder le pays pour le défendre a été brisé et l'éclusier tué. L'espion remet à son maître des plans de forteresses : il les a pris dans des coffres qui n'étaient même pas fermés. La France frivole est en déliquescence : il n'y a qu'à étendre la main dessus.

La vision des espions s'efface. Au-dessus de leur tête, le parc réapparaît. C'est fête de nuit. Des girandoles éclairent les bosquets; la folle troupe des invités et des femmes à peine vêtues de soies et coiffées de mauve tournoie.

Soudain, le canon, le tocsin. La vieille duchesse Anne reconnaît ce son : non, ce n'est pas le tonnerre! C'est comme en 1870 : c'est la guerre!

La princesse, frémissante, se redresse. Ceux qui tremblent ou veulent s'amuser encore, elle les chasse :

L'air d'ici désormais ne convient plus qu'aux forts !

Partout, c'est le réveil des forces nationales. Hors d'ici, les étrangers :

Nous balayons ! Allez-vous-en !

Le jeune frère de François Miron, le petit André, accourt : l'éclusier est tué, la ferme brûle! Le tocsin, les clairons font rage. André n'a pas peur : il a la crânerie des enfants de France, et l'espérance

Vole avec le soleil sur l'océan des blés.

Le peuple entier vient défendre la princesse :

Vous, les mères, ce sont vos doigts
Qui m'ont pétri ces fortes âmes!
Tout ce beau feu, je vous le dois,
Gardiennes des saintes flammes;
Mais, aujourd'hui, vos fils sont grands,
Je vous les prends!

. . . .

UNE VIEILLE FEMME.

Prenez! Nous les donnons! Il reste encor deux armes,
Quand on a tout donné : la prière et les larmes!

LA FINETTE.

Et vous qui vous taisez et que l'horreur pâlit,
Les amoureuses, les épouses,
Egoïstes, jalouses,
Me donnez-vous ces corps tout chauds de votre lit?

LUCILE.

... Nous n'aimons point les lâches.

LA FINETTE.

Courez donc, mes amis, tous, à vos grandes tâches.

Restée seule avec François Miron, la Finette lui demande si l'on peut ouvrir l'écluse qui inondera le pays pour le protéger. Il répond qu'il ira et l'ouvrira au péril de sa vie. Au moment où François part, elle lui donne son manteau bleu. Le soldat français sera vêtu de bleu d'horizon :

Je rêve pour toi d'une étoffe claire
Comme la ligne du coteau.
Tiens, prends mon manteau!
Couvre ta poitrine
Dans ce bleu serein!
Prends ma pèlerine,
Mon grand pèlerin.
Elle a la couleur
De nos ciels d'automne!
Prends, je te la donne
Avec ma chaleur.

. . . .

Sois désormais sacré, symbole de ma force,
Drap d'azur, enveloppe, écorce
De mes rameaux vivants,
Soldat, sous ces couleurs reçois l'investiture
De mes champs, de mes bois, de toute la nature!
Va, peuplier, résiste aux vents!

Le deuxième acte se passe dans un des salons du château de la Finette, pris et occupé par les Allemands. Buc ne s'est pas trahi, et la princesse a confiance en lui. Des sentinelles veillent aux portes et aux grilles; des incendies éclairent la nuit. A ce moment, le feld-maréchal vient voir la princesse; il lui offre un traité de paix d'une perfidie doucereuse :

LE MARÉCHAL.

Ce que j'offre, pourtant, n'est pas à dédaigner :
Notre appui, la fortune,
L'ordre et tous les bienfaits d'une paix sans rancune ;
Mais n'est-ce pas cela qu'on nomme le bonheur?
Ma franchise est indiscutable,
Les cartes sont là, sur la table...

Toute la réponse de la Finette est d'une belle noblesse et serait à lire :

LA FINETTE.

Comment pleurer assez! Je n'ai que mes deux yeux!
Quand les eaux de la mer couleraient goutte à goutte
Pendant des jours sans fin, entre mes cils usés,
La source, hélas! serait tarie
Avant que ma face flétrie
N'ait pleuré tous les maux que vous m'avez causés.
Mais aussi je pleurais sur mon imprévoyance,
Me répétant : « Si j'avais su! »
Ah! que peut, en effet, la naïve vaillance
Contre un dessein pervers profondément conçu?
Je pleurais sur ma folle tête,
Sur les soirs où j'ai ri, sur mes bals, sur mes fleurs,
Puisque jusqu'à la fin ces poussières de fête
M'ont caché votre crime et mes prochains malheurs.

. . . .

Mes larmes, à ce coup, viennent de ma colère!...
Votre arithmétique est en faute ;
Dans tous ses calculs elle saute
Un chiffre : notre cœur!

La peinture de la race des Français est vivement menée :

Ecoutez-les tirer! Ils sont têtus, rageurs,
De race militaire...

. . . .

Si les hommes manquaient, les femmes, j'en suis sûre,
Saisiraient les fusils des morts!

Le maréchal se retire menaçant. La Finette apprend alors que François, qu'on croyait mort, n'est pas tué : il est caché dans les bois. Elle veut aller le rejoindre et se confie pour son projet à Buc, à qui elle demande de l'aider à franchir la grille du parc où les soldats la retiennent prisonnière. Buc allègue d'abord le grand danger de désobéir à la consigne, puis, en apprenant que François vit, il consent aussitôt, afin de connaître la retraite du fugitif et de s'en saisir.

Le troisième acte a pour décor la forêt de la Colline, d'où l'on domine l'immense plaine. Au centre, se dresse un menhir dont la mère de la Finette a parlé au deuxième acte : c'est le menhir des Rocs Moussus. Auprès, est une grotte, où un rocher branlant permet de dévier le fleuve et d'inonder le pays, dont l'inondation est la meilleure défense.

La Finette arrive dans le fourré désert.

Ici, se place un des plus émouvants passages. Finette erre seule sous bois. Elle aperçoit des tombes; elle lit sur des croix des noms amis, et aussi un nom boche. Elle hésite. Priera-t-elle aussi pour le bourreau? Devant la mort, elle oublie la haine. Elle pleure sur la dépouille de son bon jardinier :

Et, maintenant, c'est lui que la rosée arrose!

Et elle pleure sur tous les morts :

Vous, morts de la famille, et vous, *morts adoptifs!*

Buc surgit d'un souterrain : il l'a suivie, malgré sa défense. A ses reproches il répond par l'insolence, la familiarité, le désir, la brutalité; il se démasque. La Finette comprend qu'elle est à la merci de cet espion par qui elle fut si longtemps dupée : elle l'abat d'une balle de revolver.

Et voici François, rapportant son jeune frère André, qui a reçu une balle dans la tempe et qui meurt. Que de deuils! Que de sang!

La planète est poisseuse,
Comme le bois de l'échafaud!

François, à grand effort, a poussé la roche branlante : on entend un bruit de déluge et, par un curieux jeu de lumières, on voit l'inondation envahir à l'horizon toute la plaine. Le camp ennemi est submergé. Le pays est sauvé.

Au quatrième acte, nous nous retrouvons dans le parc saccagé du château, après la victoire et la paix. La princesse (la France) aime François (le Peuple): ils se marieront. Les ouvriers ont repris les outils, et le marteau sonne sur les pierres démolies à reconstruire. La princesse se défie des étrangers :

Mon prochain intendant sera de la famille.

Le peuple, régénéré, repart pour les destinées neuves que l'expérience, l'héroïsme et la beauté feront splendides.

Tel est cet ouvrage : il est de qualité supérieure. C'est une allégorie, rendue précise par les allusions à la réalité et concrète par la vie réelle qui anime les personnages. C'est le procédé d'Aristophane, symbolisant le Peuple par le protagoniste Dêmos, et mettant dans *les Nuées*, *les Oiseaux* la vérité la plus actuelle. Ainsi, encore, procédaient nos vieux auteurs des Miracles et des Mystères. La formule était perdue. Il semblait hardi de la reprendre : François Porché a trouvé la source des émotions fortes.

Les sentiments ont de la noblesse, de la grandeur, de la beauté : ils sont les nôtres, et le poète a bien rempli sa mission, qui est d'exprimer en les magnifiant les impressions de la foule.

Son style est clair, précis, exact, d'un métal solide et sonore. L'expression a cette éloquence que prennent les idées et les émotions qui viennent du cœur et qui vont au cœur. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Simone (*la Finette*), MM. Gémier (*Buc*), Jean Worms (*François Miron*), Desfontaines (*le maréchal-duc*), Mlle Léontine Massart (*la duchesse Anne*), petite Bartout (*André*).

chromothérapie n. f. (du gr. *khrôma*, couleur, et *therapeuein*, soigner). Méd. Procédé de traitement de certaines maladies par les couleurs et les lumières colorées. (Il s'agit donc d'un moyen *physique*. Ce mot a été employé dans un autre sens par Ehrlich, qui désignait sous ce nom le traitement *chimique* [ou chimiothérapique] de certaines infections par des injections de substances colorées : bleu de métylène, trypanroth, etc. Nous ne nous occuperons, dans cet article, que de la première acception, l'autre ayant été traitée à CHIMIOTHÉRAPIE.) [V. *Larousse Mensuel ill.*, t. II, p. 128.]

— ENCYCL. Le mot *chimiothérapie* est nouveau (Foveau de Courmelles, 1891), mais la chose est fort ancienne, car, de temps immémorial, les Chinois avaient l'habitude de peindre en rouge les varioleux, et les Tonkinois de badigeonner de sang de chien les rougeoleux. On sait, au surplus, que les Roumains mettent encore parfois une chemise rouge à leurs enfants malades et que cette même pratique existait autrefois en Espagne.

Ces constatations empiriques ont récemment trouvé leur raison d'être dans les travaux d'Engelmann et de Winogradski, repris et confirmés par Duclaux. Ces auteurs, expérimentant sur des êtres unicellulaires : algues, bactéries, anthérozoaïdes, protozoaires, etc., ont établi que les manifestations de la vie élémentaire présentent leur optimum d'activité normale dans la zone comprise entre l'orangé et le vert du spectre solaire, car c'est toujours dans cette zone que se groupent les microbes exposés à la lumière spectrale et abandonnés à eux-mêmes. Il n'y a pas là que le résultat d'une influence attractive mécanique; les réactions vitales sont effectivement accrues, ainsi qu'en témoignent l'abondance des dégagements gazeux et la rapidité plus grande des bipartitions cellulaires. Deux autres phénomènes ont été également notés.

D'une part, dans le rouge et l'infra-rouge, qui représentent la partie la plus chaude et la plus pénétrante du spectre, l'activité vitale des microbes s'exagère d'abord, mais cesse bientôt, comme épuisée par l'excès même du fonctionnement. D'autre part, dans l'indigo, le violet et l'ultra-violet, partie photographique du spectre de beaucoup le plus riche en radiations chimiques, l'activité vitale se ralentit progressivement et disparaît par destruction de la matière vivante, qui se vacuolise et dégénère. Au point de vue biologique, il y a donc, dans le spectre, trois régions fondamentales : le rouge, suractivant temporaire, épuisant à la longue; le jaune et le vert surtout, doués d'un pouvoir équilibrant durable; enfin, le bleu et le violet, sédatifs et inhibiteurs d'abord, destructifs ensuite.

Mais, si les lumières colorées produisent de tels effets sur les cellules vivantes isolées, comment agissent-elles sur les tissus des êtres complexes et, en particulier, sur les éléments nerveux? A cette question ont répondu les recherches de Yung, de Semper, de Forel et d'autres savants, qui attestent l'action exercée, en conformité avec les indications précédentes, sur la nutrition et le développement, par les diverses régions du spectre. Même chez les vertébrés supérieurs et l'homme, cette action persiste, presque immédiate sur les téguments et leurs parasites, plus lente et secondaire sur l'état général et le métabolisme profond, parce qu'elle s'exerce de préférence par l'intermédiaire du système nerveux. De ces diverses données, toutes concordantes en somme, dérive l'application raisonnée des couleurs au traitement des maladies.

Après le premier travail de Foveau de Courmelles en 1890, il faut arriver à la communication Bie au congrès de Wiesbaden, en 1902. De ses expériences Bie conclut, lui aussi, que le rouge est excitant, le vert équilibrant et le violet sédatif, et il reconnut, en outre, comme Ch. Bouchard, que la lumière rouge n'irrite pas la peau, mais a, cependant, un pouvoir de pénétration beaucoup plus énergique que la lumière bleue, laquelle, au contraire, quoique très irritante, n'agit que superficiellement. Peu après, Dreyer tenta d'utiliser ces indications en badigeonnant la peau avec des solutions rouges (*trypanroth*) pour les rendre plus perméables à l'action bactéricide des rayons bleus et violets. Finsen, le grand protagoniste de la photothérapie, utilisa, de son côté, la lumière rouge contre la variole et la bleue contre l'eczéma, le lupus et certaines tumeurs malignes de la peau. Les succès appréciables qu'il obtint encouragèrent d'autres médecins à recourir à sa méthode, et c'est ainsi que Thymann, Bickerod, Schull l'utilisèrent contre la scarlatine. Chopf rapporta que, sous l'influence du séjour dans la « chambre rouge », l'exanthème des enfants scarlatineux pâlissait et s'effaçait, la fièvre tombait, et les complications, si elles n'étaient pas toujours évitées, perdaient au moins de leur gravité. Cependant, quand le séjour dans la « chambre rouge » n'était pas suffisamment prolongé, on voyait, peu après la sortie de cette chambre, reparaître l'éruption et la fièvre.

Des résultats, également satisfaisants, ont été constatés par Bie dans la variole et par Krukenberg dans l'érysipèle. Mais c'est surtout contre la rougeole qu'a été vanté le traitement par la lumière rouge (*érythrothérapie*). Chatinière en France, Backmann en Finlande, Sisternès, Mariani, Benitez en Espagne, Simionescu en Roumanie, etc., se sont déclarés partisans de cette méthode et ont apporté à l'appui de leur manière de voir un nombre considérable d'observations, dont quelques-unes semblent concluantes. En France, cependant, on ne s'était pas, sauf rares exceptions, montré très entiché de ce procédé, auquel Comby et Guinon ont même dénié toute efficacité. Il importait donc de trancher le différend, et c'est ce qu'a entrepris de faire Gouget.

Chargé du service des rougeoleux à l'hôpital Claude-Bernard, Gouget y installa une « chambre rouge » en faisant coller du papier rouge sur les vitres des fenêtres et de la porte et mettre une ampoule de verre rouge aux lampes électriques. Pour plus de précaution, les malades étaient revêtus d'une chemise rouge. 24 rougeoleux âgés de plus de 15 ans passèrent par cette chambre. Voici les constatations auxquelles ils donnèrent lieu. Tous les malades ont parfaitement supporté le séjour dans la « chambre rouge »; aucun cas de mort parmi eux et, comme complication, deux cas seulement de laryngite. La conjonctivite du début et la tuméfaction de la face ont été heureusement influencées, surtout la première, qui a reparu une seule fois après la sortie de la chambre. L'éruption elle-même fut peut-être atténuée dans une faible mesure, mais pas plus sur le visage que sur les parties couvertes. Quant à la fièvre, elle ne parut avoir été modifiée ni dans son intensité, ni dans sa durée. Et Gouget conclut que l'érythrothérapie n'est pas plus capable de transformer, contrairement à ce qu'a soutenu Chatinière, les rougeoles graves en rougeoles bénignes, que de faire avorter ces dernières.

Cependant, les conclusions de Gouget ont été fortement attaquées, à l'aide des arguments suivants : 1° la bénignité de l'épidémie n'a pas permis de mettre en évidence l'influence de la lumière rouge sur les complications; 2° le séjour trop court (2 jours en moyenne) des malades dans la « chambre rouge »; 3° l'application de la méthode aux seuls adultes dont les téguments sont plus résistants à la pénétration des rayons rouges. Ceux-ci, en effet, ne sont pas bactéricides; ils n'interviennent que par l'intermédiaire du système nerveux, sur lequel ils exercent une action dynamogénique assez forte pour aller jusqu'à l'excitation, ainsi que Courmont l'a constaté chez les varioleux exposés trop longtemps à la lumière rouge. Mais l'action dynamogénique sur le système nerveux et le renforcement de la résistance vitale qui en est la conséquence sont subordonnés au degré de pénétration des rayons rouges. Or, cette pénétrabilité, elle-même conditionnée par la structure des téguments, est — les expériences de Finsen, de Ch. Bouchard et de Bie le montrent — notablement affaiblie chez l'adulte, dont la peau est plus épaisse et plus dure. Les recherches de Gouget ne paraissent donc pas infirmer définitivement les nombreuses observations publiées en faveur de l'érythrothérapie.

La lumière bleue et violette agit par un mécanisme tout différent : si elle a peu de pouvoir pénétrant, elle est, grâce à sa richesse en radiations chimiques, irritante pour la peau et énergiquement bactéricide. Aussi les rayons violets et ultra-violets, notamment ceux des lampes à mercure, sont-ils utilisés avec succès pour la stérilisation de l'eau et même du lait. L'emploi de ces rayons en thérapeutique (cyanothérapie) n'a pas été toujours bien interprété, et c'est pourquoi certains résultats de Finsen, Rumpf, Winternitz, Unna, etc., ont paru contradictoires. Les deux faits que voici indiquent comment la contradiction n'est qu'apparente. Une jeune fille, atteinte d'eczéma purement tropho-névrotique, vit son état s'aggraver légèrement par l'emploi de la lumière bleue, tandis qu'elle guérit rapidement sous l'influence des rayons rouges. Au contraire, un homme de cinquante-cinq ans, souffrant d'eczéma chronique suppurant, ne tira aucun bénéfice des rayons rouges, tandis qu'une application méthodique des rayons bleus améliora sensiblement ses lésions. Que se passa-t-il, en réalité?

Dans le premier cas, la lumière rouge seule devait être efficace, parce que l'action nerveuse était prédominante et qu'il n'y avait pas de microbes à tuer; dans le second, le bleu seul devait amener des effets satisfaisants, parce que la gravité des lésions dépendait surtout de l'ensemencement pyogène, ensemencement contre lequel les rayons bleus étaient seuls actifs. Par conséquent, érythrothérapie et cyanothérapie, tout en répondant à des indications différentes, peuvent cependant trouver leur application légitime dans une même maladie : la première maintenant ou augmentant la résistance vitale, la seconde limitant son action à diminuer l'activité et la virulence des microbes superficiels.

Les lumières bleue et rouge ont été également utilisées contre les affections nerveuses. Dès 1890, Foveau de Courmelles préconisait la lumière bleue ou violette contre les névralgies faciales ou intercostales, et Finsen a aussi montré que les applications suivies de rayons violets et ultra-violets amendent, dans une certaine mesure, les douleurs des cancers de la peau et du sein. Au point de vue psychothérapique, les résultats semblent encore plus nets. Dans une atmosphère rouge, les neurasthéniques déprimés, les hypocondriaques, les mélancoliques s'améliorent presque toujours et récupèrent le goût de l'activité et le besoin de mouvement. Inversement, dans une atmosphère bleue ou violette, les excités, délirants, agités et maniaques se calment peu à peu et recouvrent une véritable tranquillité.

Parez a utilisé ces propriétés pour obtenir plus facilement l'hypnose et la suggestion thérapeutique. Placés dans une chambre rouge s'ils ont besoin de stimulation, dans une chambre bleue ou violette s'ils ont besoin de calme, les malades répondent mieux aux interrogations du médecin, se rendent plus exactement compte de leur état et profitent ainsi davantage des conseils qu'ils reçoivent.

Les lumières jaune et verte n'ont eu jusqu'ici aucune application méthodique qu'on puisse retenir, en dehors de l'emploi des verres jaunes en oculistique, verres destinés à protéger l'œil contre les radiations offensives du spectre et à lui éviter toute fatigue et toute irritation inutiles.

En somme, la chromothérapie n'en est encore qu'à ses débuts, et tout ce que l'expérience acquise à son sujet permet jusqu'ici de retenir, c'est qu'elle représente un adjuvant parfois utile dans le traitement de certaines infections et maladies. — Dr J. LAUMONIER.

cyanothérapie n. f. (du gr. *kuanos*, bleu, et *therapeuein*, soigner). Traitement de certaines maladies par les rayons bleus ou violets. (V. CHROMOTHÉRAPIE, p. 357.)

Degas (Hilaire-Germain-*Edgar*), peintre français, né à Paris le 19 juillet 1834, mort dans cette ville le 27 septembre 1917. Fils d'un banquier parisien, Degas, après avoir achevé ses études au lycée Louis-le-Grand, entra à l'école de droit; il en sortit bien vite, impatient de suivre sa vraie vocation et de se consacrer exclusivement à la peinture. Il est permis de croire que cette vocation s'était éveillée chez lui de bonne heure, favorisée et par le goût artistique très éclairé de son père et par plusieurs voyages qui l'avaient conduit, tout enfant, en Italie. En outre, sa situation de fortune, en le mettant à l'abri des préoccupations matérielles, lui permettait de céder sans réserves à son inclination. Ce point a son importance : le peintre qui doit vivre de sa palette cherche fatalement à « arriver » au plus vite. Dégagé de tels soucis, doué par surcroît d'une grande indépendance de caractère, qui le fit accuser parfois de misanthropie, demeuré constamment à l'écart des coteries, bien que, malgré lui, il ait pris figure de chef d'école, indifférent, enfin, à la renommée, qui vint à lui sans qu'il l'eût jamais sollicitée, Degas employa sa longue carrière à approfondir tous les secrets de l'art du peintre, passant d'un maître à l'autre, essayant de diverses formules et procédant par degrés, avec une rigueur de méthode qui excluait toute spontanéité. Aussi l'ensemble de son œuvre atteste-t-il une perpétuelle et vivante évolution.

A l'encontre de la plupart des peintres, dont les débuts se marquent volontiers par des audaces que le temps se charge peu à peu de tempérer, Degas ne s'est montré audacieux qu'à la fin de sa carrière; ses premières œuvres témoignent, au contraire, d'une sagesse extrême : elles sont absolument classiques d'inspiration et d'exécution. C'est que la grande influence qui présida à ses débuts fut celle d'Ingres. Si étrange que cela paraisse, Degas fut et resta toujours foncièrement un disciple d'Ingres : c'est à son école qu'il acquit ce souci de la correction du dessin qu'il ne cessa de maintenir et de perfectionner; c'est à son école aussi qu'il puisa le goût des grands maîtres anciens et, particulièrement, des primitifs italiens, où se forma le meilleur de son talent.

Sorti de l'école de droit, Degas se prépara à l'Ecole des beaux-arts, sous la direction du peintre Lamothe, élève d'Ingres; il y entra en 1855, mais n'y demeura guère et partit bientôt pour l'Italie, où il étudia avec ferveur les maîtres du Quattrocento, — particulièrement le Ghirlandajo, — s'astreignant, selon le précepte d'Ingres, à faire de leurs œuvres



Edgar Degas, tableau de J.-E. Blanche.

de multiples copies et acquérant dans ces études, en même temps qu'une grande sûreté de métier, ce goût de la vérité qui devait le caractériser par la suite. Aussi ses premiers tableaux : *Mendiante romaine* (1857), *portrait de Léon Bonnat* (1863), *portrait d'A. Mélida* (1864) — l'un et l'autre au musée de Bayonne — reflètent-ils cette influence. On la retrouve dans la facture de ces toiles, à peine couvertes, où les couleurs sont posées très légèrement sur la préparation rouge, qui transparaît par endroits et rehausse le coloris; on la retrouve également dans les tendances réalistes, qu'accuse le visage émacié de la mendiante ou la laideur accentuée de Mélida. En même temps, Degas s'essayait à la peinture d'histoire : *Jeunes filles spartiates provoquant des garçons* (1860), *Sémiramis construisant une ville* (1861), *la Fille de Jephté*, *Scène de guerre du moyen âge* (Salon de 1865). Mais quelque plaisir qu'il pût prendre à combiner des arrangements pittoresques de groupes, quelque hardiesse même qu'il apportât dans le type de ses figures, affranchies de tout caractère conventionnel, Degas ne pouvait trouver dans la peinture d'histoire la pleine réalisation de ses tendances. D'ailleurs, le vent soufflait d'un autre côté. A cette date de 1865, il se manifeste dans toutes les formes de l'art un courant vers le réalisme; la formule que, dix ans auparavant, Courbet avait lancée et dans laquelle il proclamait son intention de « traduire les idées, les mœurs, l'aspect de son époque, selon son appréciation, d'être non seulement un peintre, mais un homme, en un mot de faire de l'art vivant », tendait à devenir le dogme de toute cette jeune génération. Tandis qu'en littérature, à la suite de Flaubert, s'affirmait, notamment avec les Goncourt, la tendance réaliste, en peinture se constituait, avec Manet, Cl. Monet, Fantin-Latour, Renoir, l'impressionnisme. Et, dans l'imprécision de ce mot — qui, au dire de Degas lui-même, ne signifie rien — il ne faut pas enfermer seulement une technique nouvelle; il convient d'y voir également la tendance à l'expression de la réalité moderne. C'est dans ce dernier sens qu'on peut ranger Degas parmi les impressionnistes.

Sans suivre ses nouveaux camarades dans toutes leurs manifestations tapageuses, sans cesser même, jusqu'à la fin de l'empire, d'exposer aux Salons officiels, Degas oriente peu à peu son talent vers la voie nouvelle et, par degrés, s'achemine vers le modernisme. Dès cette année 1865, il peint sa *Femme aux chrysanthèmes*, qui inaugure sa seconde manière. La facture n'a guère varié, elle a toujours la précision un peu sèche de naguère; la nouveauté consiste surtout dans l'originalité — on peut dire l'*étrangeté* — de la composition, de la mise en cadre. Dans ce portrait, la plus grande place est tenue par une énorme gerbe de chrysanthèmes, le

personnage — une femme accoudée — rejeté au bord de la toile, est coupé en deux par le cadre! Sans doute, Degas entendait-il par là affirmer son dessein de rompre avec les règles traditionnelles de composition et de mettre en pratique l'idée fondamentale de la nouvelle école, à savoir que le peintre doit reproduire la réalité, telle qu'elle s'offre à lui, à l'exclusion de toute intervention personnelle. On retrouve la même intention, plus accentuée encore, dans d'autres toiles, comme *la Femme à la potiche* (1872, Louvre), *le Portrait du vicomte Lepic*, où le personnage et ses deux fillettes, représentés traversant la place de la Concorde, sont coupés à mi-jambes et, plus encore, *les Musiciens à l'orchestre*, dont les trois têtes, placées au premier plan, occupent la moitié de la toile et opposent leur masse sombre au fond très lumineux rempli par la scène. Jusqu'à la fin, d'ailleurs, Degas affectionnera ces bizarreries. Faut-il chercher, comme on l'a prétendu, dans ce mode de composition, un degré plus grand de vérité? C'est très discutable, et l'on voit mal en quoi la vérité d'un tableau dépend de la place qu'y tiennent les personnages par rapport au cadre. Au fond, Degas ne faisait que substituer un procédé à un autre. Ce qu'il importe d'en retenir, cependant, c'est l'impression de mouvement, d'*instantané*, pourrait-on dire, qui en résulte. Et c'est là, en effet, le véritable point où il faut se placer pour caractériser et apprécier l'œuvre de Degas.

Peintre de la vie moderne, Degas a voulu la représenter non en des attitudes figées, mais en pleine action. Son but constant fut la poursuite de l'instantané de la vie : saisir un mouvement dans ce qu'il a de plus fugitif et de plus caractéristique, le fixer sur la toile sans rien lui ôter de sa vivacité remuante, c'est à quoi l'artiste, soutenu par une profonde science du dessin, a, au moins dans la seconde partie de son œuvre, appliqué son talent.

Dès 1866, Degas marquait son intention en peignant des *Scènes de courses*, non plus selon la formule du « galop volant », introduite par Géricault et C. Vernet, mais d'après une observation exacte de l'allure des chevaux et des attitudes des jockeys. Devançant les données de la photographie instantanée, Degas a su, par la seule acuité de sa vision, décomposer le galop du cheval, en noter les mouvements les plus brefs. Cette série de jockeys, qui a inspiré à l'artiste plusieurs toiles intéressantes, témoigne non seulement de la sûreté de son œil, mais aussi de ses qualités de paysagiste. Bien qu'il ait exposé chez Durand Ruet, en 1893, une suite de paysages, Degas, à l'encontre des autres artistes de son groupe, a peu pratiqué le plein air. Ses paysages sont généralement très vaporeux, d'une coloration adoucie, parfois même un peu terreuse, et baignés d'une sorte de brume aérienne qui leur enlève toute précision. Ils n'ont, au fond, d'autre intérêt que de contraster, par leur idéalisme, avec le réalisme foncier du reste de l'œuvre du maître.

Après la guerre de 1870, où il avait servi comme engagé volontaire dans la batterie du peintre H. Rouart, Degas accentua son dédain pour l'art académique et se rallia définitivement au groupe des Indépendants. Il figura à la première Exposition que ceux-ci donnèrent en 1874 et ne cessa de participer aux suivantes, même quand ses anciens compagnons de lutte, Renoir, Monet, Sisley, eurent pris accès aux Salons officiels. Il exposa régulièrement aux Impressionnistes jusqu'en 1887, date où il se retira presque complètement de la vie publique. C'est à cette période qu'appartiennent ses œuvres les plus importantes.

Vers 1872, délaissant les champs de courses pour les coulisses de l'Opéra, Degas inaugura sa brillante série de *Danseuses*, qui devait consacrer sa réputation. Là encore, c'est moins la beauté plastique qu'il recherche que la poursuite du geste, la notation brusque du mouvement. Egalement attentif à la gaucherie ingénue du jeune « rat « (*la Famille Mante*) et aux grâces savantes des premiers sujets (*la Danseuse-Etoile*), il accompagne ses modèles dans toutes les phases de leur vie professionnelle; il observe leurs essais timides et laborieux à la classe de danse (*le Foyer de la danse*, *la Classe de Danse*) [Louvre], étudie le jeu de leurs muscles dans les exercices d'assouplissement (*Danseuses à la barre*, v. t. II, p. 666), surprend leurs attitudes dans l'intervalle des répétitions, celle-ci remontant son maillot, cette autre arrangeant son cothurne; il assiste dans leur loge aux derniers apprêts de leur toilette (*Danseuse dans sa loge*) et se retrouve encore près d'elles sur la scène, pour noter leurs harmonieuses évolutions (*Danseuses roses*, *Danseuses se baissant*) saisir l'envolée d'une pirouette (*Danseuse sur une pointe*), fixer le sourire de l'étoile parmi les applaudissements (*Danseuse au bouquet*) [Louvre].

Dans cette enquête, nulle complaisance, nulle indulgence même; rien que l'unique souci de la précision et de la vérité. Loin de songer à flatter ses modèles, Degas en accuse, au besoin en souligne les déformations, car c'est là ce qui s'impose d'abord à son observation aiguë : la maigreur du buste, la saillie des clavicules et des omoplates, le fuselage des bras, le développement excessif des jambes sont autant de détails précieux et significatifs qu'il n'a garde de négliger. Même quand il montre ses danseuses sur la scène, parmi le papillotement des gazes, le scintillement des paillettes, le chatoiement des feux électriques, la magie colorée des décors, l'artiste est surtout sensible aux caprices des jeux de lumière; tant pis si la danseuse supporte mal l'épreuve redoutable de la rampe, si la lumière qui l'éclaire brutalement de bas en haut lui donne une physionomie blafarde, fait saillir sa maigre ossature, élargit disgracieusement son sourire, accentue le cerne de ses yeux ; le peintre sera satisfait si, par la juste valeur des tons, la finesse du coloris semé par endroits de taches vives, il a rendu avec exactitude l'atmosphère artificielle du théâtre. Et c'est qu'à la forme, et encore la forme ne l'intéresse-t-elle que lorsqu'elle s'accompagne de mouvement. Il ne fait pas poser ses modèles. Voilà pourquoi ses nus n'ont rien d'académique, rien de symbolique surtout : c'est une *Femme accroupie dans son tub* (Louvre), une *Femme s'essuyant* (Louvre), une *Femme sortant du bain*, pure notation de la réalité. Comme on l'a justement observé, ce ne sont pas des nus, mais des déshabillés. Ne cherchons donc point dans ces anatomies, lourdes ou grêles, déformées par le corset et généralement sans grâce, quelque chose de cette beauté plastique et permanente dont la peinture classique avait fixé la formule. Ce sont des scènes de cabinets de toilette, traitées par le peintre de la même façon que ses



La Danseuse au bouquet, tableau d'Edgar Degas (Louvre).

ce que Degas réalise avec une incontestable maîtrise. Pour mieux y atteindre, il a usé des ressources à la fois plus riches et plus subtiles du pastel.

C'est toujours la même recherche du geste significatif, de l'attitude expressive, qui a guidé Degas dans ses études de *Blanchisseuses* ou de *Modistes*. Rendant compte d'une visite à l'atelier du peintre, E. de Goncourt écrivait dans son *Journal*, en octobre 1874: « Degas s'est enamouré du moderne et, dans le moderne, a jeté son dévolu sur les blanchisseuses et les danseuses; le peintre vous exhibe des tableaux, commentant de temps en temps son explication par la mimique... Et Degas nous met sous les yeux des blanchisseuses, tout en parlant leur langage, et nous expliquant théoriquement le coup de fer appuyé, le coup de fer circulaire... » Mieux que tout commentaire, cette confidence indirecte nous permet de saisir l'intention réelle de l'artiste et la véritable portée de son œuvre.

Certains y ont cherché de l'ironie, de la férocité même; on s'est plu à faire de Degas une manière de moraliste, prenant une joie amère à dénoncer les laideurs de notre civilisation. Cela pourrait s'entendre à la rigueur de tableaux comme *l'Absinthe* (Louvre) ou *Femmes devant un café* (Luxembourg). Mais n'y a-t-il pas quelque exagération à étendre ce jugement, et Degas a-t-il mis dans ses toiles tout ce qu'on a cru y voir? Il faut se méfier des développements trop faciles. Quand Huysmans, dissertant sur les *nus* de Degas, prétend que l'artiste, «excédé par la bassesse de ses voisinages, a voulu user de représailles et jeter à la face de son siècle le plus excessif outrage en culbutant l'idole constamment ménagée, la femme qu'il avilit », ceci est de la littérature plus que de la critique.

En fait, il est peu d'œuvres d'où la pensée soit plus absente, et volontairement. Degas ne s'attache scènes de coulisses ou d'ateliers. Il n'a abordé ce dernier genre qu'à la fin de sa carrière, à partir de 1883, et c'est peut-être là où son modernisme apparaît le plus fortement, tant par l'esprit de l'œuvre que par son exécution.

Dans ses premiers pastels, Degas avait gardé quelque chose de sa facture lisse et serrée: les touches, fondues les unes dans les autres, noyaient les contours du sujet dans la lumière ambiante, le peintre transparaissait sous le pastelliste. Par la suite, ce fut le dessinateur qui domina : Degas adopta exclusivement une facture plus large, procédant par de fortes hachures, où les coups de crayon se heurtent et donnent à l'œuvre un éclat assez dur. Dans ses dernières productions — et particulièrement ses nus — la facture est plus brutale encore, parfois même désagréable, avec ces coups de crayon appuyés et verticaux, qui dédaignent de se plier aux contours, mais sabrent violemment les chairs et y jettent des crudités de reflets. Le dessin lui-même, sans rien perdre de sa sûreté et de sa précision, est volontairement simplifié, réduit aux indications essentielles; de ce fait les dernières œuvres de Degas revêtent un caractère d'abstraction qui les rend assez déconcertantes.

N'exposant plus depuis 1887, jalousement enfermé dans son isolement, Degas n'a cessé, cependant, de travailler jusqu'aux environs de 1900; vers cette époque, sa vue, depuis longtemps affaiblie, l'abandonna; devenu presque aveugle, il passa ses dernières années dans une douloureuse retraite. Du moins, eut-il la satisfaction d'assister à la consécration de son talent et au triomphe définitif de son art. Le legs Caillebotte avait déjà, en 1897, introduit au Luxembourg quelques-unes de ses œuvres. Avec le legs Camondo, les portes du Louvre s'ouvrirent pour lui en 1911. Ce fut, pour bien des gens,

une révélation. Aussitôt, les amateurs et le public se prirent d'un vif engouement pour cet artiste, qui avait marqué un tel dédain de la renommée : à la vente H. Rouart (1912), ses *Modistes* étaient payées 82.000 francs, et ses *Danseuses à la barre* atteignaient le prix fantastique de 435.000 francs !

Si l'on mesurait la valeur d'un peintre au prix de ses tableaux, Degas devrait incontestablement tenir l'un des tout premiers rangs. Mais il faut se garder des classifications hâtives, et il suffit de reconnaître que Degas, par la sûreté de son métier, la hardiesse de ses vues et aussi par l'influence qu'il exerça sur la génération actuelle, a droit d'être compté parmi les maîtres de la peinture française contemporaine. — F. Guirand.

érythrothérapie n. f. (du gr. *éruthros*, rouge, et *thérapeuein*, soigner). Traitement de certaines maladies par les rayons rouges. (V. chromothérapie, p. 357.)

Étiquettes commerciales (les). Leur rôle pour l'achat des denrées alimentaires. — La loi du 1er août 1905 sur les falsifications frappe tous ceux qui auront trompé ou tenté de tromper sur le poids, la nature, l'espèce, l'origine, les qualités substantielles, la composition et la teneur en substances utiles de toutes marchandises.

En ce qui concerne les produits alimentaires, qui, seuls, nous occuperont ici, des décrets successifs ont fixé, pour la plupart d'entre eux, les détails de la réglementation à laquelle ils sont soumis. Pour un certain nombre : lait, café, fromages, farines, semoules, tapiocas, pâtes alimentaires, épices et condiments, ces décrets, en raison de l'état de guerre, n'ont pas encore paru. La vente de ces denrées non encore réglementées est soumise, d'ailleurs, comme celle de toutes les autres marchandises, aux principes généraux de la loi de 1905, et les fraudeurs n'ont pas le champ libre.

Dans les décrets publiés jusqu'ici, le gouvernement s'est inspiré — trop largement peut-être — des vœux exprimés par les congrès internationaux pour la répression des fraudes réunis en 1908, 1909 et 1910 sur l'initiative de la *Société universelle la Croix-Blanche de Genève* (v. *Larousse Mensuel ill.*, t. Ier, p. 807). Ces vœux ont été émis à la majorité absolue des votants, mais il n'est pas sans intérêt de savoir que, parmi les congressistes, les industriels et les commerçants, beaucoup plus nombreux que les chimistes, les hygiénistes et les médecins, ont souvent fait prévaloir leur opinion, plus conforme, parfois, à l'intérêt du producteur qu'à celui du consommateur.

On peut résumer en quelques lignes les principes qui ont servi de guide pour la rédaction des décrets réglementant le commerce des aliments et boissons :

1° Le commerçant peut vendre à son gré tout aliment pur ou mélangé, à la condition que la substance ainsi mise en vente ne renferme aucun principe nocif.

2° Sous le nom d'un produit-type déterminé, comme *vin, chocolat, confiture*, il ne peut livrer au client qu'une substance répondant exactement à la définition du produit indiquée par le règlement. S'il en modifie la composition par suppression ou addition d'une ou de plusieurs substances (cacao privé d'une partie de son corps gras, confiture glucosée), il doit le faire connaître à l'acheteur.

3° Le commerçant n'est pas tenu, d'ailleurs, de vendre l'aliment mélangé ou modifié sous son nom-type ; il peut lui attribuer un nom de fantaisie, qui constitue une « spécialité » alimentaire.

4° Toute tromperie tentée par le vendeur est punissable. Ainsi, par exemple, les noms *vins de Bordeaux, fine champagne, huile de noix pure* ne peuvent s'appliquer, sous peine de poursuites, qu'à un vin de la région de Bordeaux, à une eau-de-vie d'une région délimitée entourant la ville de Cognac, à une huile fabriquée exclusivement avec des noix. Les indications fournies au public à l'aide d'étiquettes, marques, factures, papiers de commerce, emballages et récipients doivent toujours être exactes. L'étiquetage de la plupart des produits est obligatoire dans le commerce de détail, et les renseignements qu'il fournit au consommateur doivent lui faire connaître la nature des denrées étiquetées.

Nous voyons donc l'importance accordée à l'étiquette par les règlements. Aussi, quel soin le producteur apporte à sa confection ! S'agit-il d'une confiture d'abricots? Une vignette nous montre un délicieux verger; des abricotiers chargés de fruits s'alignent, que cueillent d'avenantes jeunes femmes. En cartouche, un abricot magnifique, revêtu des jolies teintes jaunes et rouges de la maturité, nous donne une haute idée de la qualité des fruits mis en œuvre chez l'industriel. Les mots *confiture d'abricots*, imprimés en caractères très apparents et d'un vif coloris, achèvent de nous convaincre.

Cependant, parfois, sous ces lettres géantes si brillamment ornées, d'autres, petites, ternes et sans grâce, cherchent à se dissimuler. Combien de clients prêtent attention à ces humbles caractères dont la lecture les renseignerait d'une façon certaine sur la véritable valeur de leur acquisition? Ils pourraient y lire, par exemple, les intéressants adjectifs suivants : *glucosée* ou *gélosée*, ou encore *fantaisie* ou même *artificielle*, qui leur apprendraient que l'abricot et le sucre ne se sont pas seuls unis pour confectionner le produit. La dernière indication peut même convenir à une confiture composée de très peu d'abricot, avec beaucoup de citrouille nageant dans un magma de glucose et de gélatine coloré et aromatisé artificiellement.

Pour le marchand peu scrupuleux, l'étiquette est un véritable palladium, sous la protection duquel il peut vendre aux clients non avertis les mélanges les plus imprévus. Il n'en serait pas de même si, avant d'acheter un produit, le consommateur prenait l'habitude de lire avec attention les indications réglementaires portées sur l'étiquette; il ménagerait à la fois sa santé et sa bourse.

Un petit livre très documenté, œuvre d'un inspecteur du service de la répression des fraudes (André Nuss, *Guide du consommateur*.), a récemment appelé l'attention sur cette question. Notre but est le même.

Avant d'examiner les formules inscrites sur les étiquettes commerciales, une connaissance plus complète des règlements est nécessaire.

Définitions des aliments et boissons types. — La loi, ainsi que le veut la logique, définit d'abord le produit qu'elle réglemente. Le législateur n'a pas voulu prendre pour type l'aliment *chimiquement pur*, ainsi que le désiraient les hygiénistes; il a défini l'aliment *commercialement pur*, c'est-à-dire l'aliment normal, celui qui n'est ni fraudé, ni falsifié, mais qui a pu subir les manipulations conformes aux usages du commerce, manipulations dont nous parlerons tout à l'heure.

Certaines définitions sont entièrement satisfaisantes; celle du *vin*, par exemple, qui « est le produit de la fermentation du raisin frais ou du jus de raisin frais » (décret du 3 septembre 1907), ou celle du *saindoux*, « qui doit provenir exclusivement des tissus adipeux du porc » (décret du 20 juillet 1910).

Mais, dans certains cas, la définition donnée par la loi est sensiblement plus large que celle qui est généralement admise par le consommateur. C'est ainsi que la *bière légale* n'est pas la *bière pure*. Jugez-en. Le décret du 7 août 1908 la définit ainsi : « la boisson obtenue par la fermentation alcoolique d'un moût fabriqué avec du houblon ou du malt pur *ou associé à un poids au plus égal de malt provenant d'autres céréales, de matières amylacées, de sucre interverti ou de glucose* ». Or, pour le public, la bière dans la fabrication de laquelle sont entrés par moitié du malt de riz ou de blé, de l'amidon de maïs ou de riz et surtout du glucose, n'est pas une boisson pure et, cependant, l'étiquette qui la recouvre pourra porter les mentions suivantes : *Bière double, Bière supérieure, Bière X*, etc. Les brasseurs employant dans leur fabrication le malt d'orge pur n'ont d'autre ressource que de le faire connaître à leur clientèle par l'indication *Bière pur malt d'orge*, ou telle autre analogue.

Opérations régulières. — Ce sont celles que le produit peut subir sans que l'acheteur en soit prévenu. Ainsi, le règlement considère comme utiles et conformes aux habitudes commerciales et honnêtes les manipulations suivantes sur les moûts et les vins : plâtrage des moûts, avec tolérance de 2 grammes au plus de sulfates par litre de vin; addition d'acide tartrique au moût; traitement par le gaz sulfureux ou les bisulfites alcalins des moûts ou des vins, avec dose maximum fixée; coupage des vins entre eux; congélation des vins en vue de leur concentration partielle; pasteurisation; collage par l'albumine pure, le sang frais, la caséine pure, la gélatine pure, la colle de poisson; addition de tanin; clarification au charbon pur des vins tachés.

La loi autorise dans les mêmes conditions l'addition de fécule (5 p. 100 au plus) pour lier certains produits de la charcuterie, l'emploi du bicarbonate de soude et du salpêtre pour la conservation des viandes, la coloration au caramel des bières et des eaux-de-vie naturelles, l'emploi de la cochenille et des colorants végétaux dans les sirops, liqueurs, les pâtes alimentaires, celui de l'éosine et d'autres colorants d'aniline pour colorer les dragées, celui du jaune naphtol pour les pâtisseries, etc. Elle autorise aussi le reverdissage au sulfate de cuivre des conserves de légumes verts, des prunes et « chinois » à confire, à condition que la dose de cuivre ne dépasse pas 0 gr. 1 par kilogramme de produit égoutté.

Parmi ces pratiques légales, beaucoup sont regrettables, mais, il faut bien le dire, plusieurs d'entre elles sont imposées par le consommateur, qui va d'instinct aux eaux-de-vie les plus ambrées, aux pâtes alimentaires les plus jaunes, aux confitures de fraises les plus rouges, aux sirops les plus étincelants, aux conserves de légumes du vert le plus intense, comme si la vivacité du coloris améliorait la qualité du produit.

Opérations facultatives. — Ce sont les plus intéressantes au point de vue qui nous occupe ici. La loi ne les autorise qu'à la condition que l'acheteur en soit prévenu, notamment par les libellés d'étiquettes. Telles sont, entre autres, les opérations suivantes : addition de farine aux dragées, de fécule (plus de 5 p. 100) aux pâtés de foie et saucissons, de glucose au miel ou à la confiture, d'arômes artificiels ou de colorants autres que ceux énumérés aux opérations régulières; traitement des cacaos par les carbonates alcalins pour les rendre solubles.

La totalisation des opérations ainsi permises, sous réserve qu'elles seront indiquées sur l'étiquette, arrive à transformer tellement certaines denrées qu'elles n'ont presque plus rien de commun avec l'aliment-type dont le nom figure sur l'enveloppe ou le récipient. Il est vrai que ce nom est alors suivi de la mention *fantaisie* ou de telle autre analogue, disposée, d'ailleurs, de telle sorte que le consommateur ne lui accorde aucune attention.

La loi a voulu surtout *renseigner* l'acheteur ; elle aurait pu peut-être le *protéger* davantage. Deux exemples nous le montreront.

Voici le premier : Le glucose pur est un aliment très sain, que nous consommons dans les fruits mûrs; mais le glucose commercial, seul employé dans l'industrie alimentaire, est obtenu en traitant les fécules par l'acide sulfurique, lequel provient du grillage de pyrites de fer qui peuvent être arsenicales. Dans ce dernier cas, le glucose contient de petites quantités d'arsenic, et son emploi, permis par les règlements, soit en prévenant l'acheteur (confiture, miel), soit même en ne le prévenant pas (bière), n'est certainement pas sans inconvénient.

Passons au second cas : Il est certain que tous les colorants dont l'usage est autorisé sont inoffensifs à petite dose, mais n'est-il pas à craindre que, lorsque ces doses se répètent à de courts intervalles, elles ne puissent nuire? Sous la sauvegarde des règlements, notre estomac et notre intestin en voient de toutes les couleurs. En moins d'une journée, ces organes délicats peuvent entrer en relation avec la cochenille d'un sirop ou d'une confiture, le jaune naphtol d'un gâteau, le bleu de cobalt ou le violet de Paris d'un décor de pâtisserie, l'érythrosine d'une dragée, le sulfate de cuivre d'une conserve de haricots verts!

TABLEAU I. — **Étiquettes tendancieuses.**

Rédaction équivoque	Rédaction sans ambiguïté
1. — Y., propriétaire, à Montargis (Gâtinais). **Miel surfin.**	1. — Y., apiculteur, à Montargis (Loiret). **Miel du Gâtinais.**
2. — Louis, à Z... (Vendée). **Fabrique de conserves de sardines et autres poissons.**	2. — Louis, à Z. (Vendée). **Conserves de sardines à la sauce tomate.**
3. — Au canard doré. **Purée de foies.**	3. — Comestibles de premier choix. **Purée de foie gras.**
4. — **Saucisson renommé** *Mélange hippique.*	4. — Z., charcutier. **Saucisson de cheval.**
5. — X., propriétaire, à Nice (Provence). **Huile de table 1er choix.**	5. — X., propriétaire, à Nice (Alpes-Maritimes). **Huile d'olive vierge.**
6. — Charles, vinaigrier, à Orléans. **Vinaigre.**	6. — Charles, vinaigrier, à Orléans. **Vinaigre d'Orléans.**
7. — **Vieille eau-de-vie.** Jules, commerçant, à Cognac (Charente).	7. — **Cognac.** Jules, distillateur, à Cognac (Charente).
8. — **Eau-de-vie vieille.** Z., fabricant de cidres, à Falaise (Calvados).	8. — **Calvados d'origine.** Z., propriétaire, à Falaise (Calvados).
9. — Y., négociant en vins de Bordeaux. **Vin rouge supérieur.**	9. — Y., négociant en vins de Bordeaux. **Vin de Bordeaux.**

TABLEAU II. — Étiquetage des aliments gras.

LIBELLÉ DE L'ÉTIQUETTE	CE QUE DOIT ÊTRE LE PRODUIT D'APRÈS LE RÈGLEMENT
1. **Beurre des Charentes.** Beurrerie de X. (Charente-Infre).	Produit fait exactement avec le lait ou la crème de lait, ou un mélange de lait et de crème; doit provenir des Charentes.
2. **Margarine X.** *1er choix.*	Graisse animale additionnée de crème ou de lait donnant 10 p. 100 de beurre au plus.
3. **Graisse surfine**	Graisse de porc, d'après l'usage.
4. **Saindoux**	Provient d'un tissu gras quelconque du porc.
5. **Saindoux pure panne** 5 bis. **Graisse de panne supérieure.**	Doit provenir des tissus gras entourant l'intestin du porc.
6. **Graisse de veau** 6 bis. **Veaudine.** *Graisse alimentaire.*	Doit provenir des tissus gras du veau; peut porter un nom de fantaisie, mais, si ce nom a un sens, il ne doit donner lieu à aucune confusion sur l'animal dont l'aliment a été tiré.
7. **Graisse de coco** 7 bis. **Cocotine.** Meilleure que le beurre.	Doit être la matière grasse extraite de la noix de coco; ne peut être vendue sous le nom de *beurre de coco;* peut porter un nom de fantaisie.
8. **Graisse alimentaire** 8 bis. **Graisse Charles-Louis** 8 ter. **La Saint-Antoine.** Recommandée pour la cuisine.	Mélange comestible d'aliments gras divers dont le producteur ne juge pas utile de faire connaître la composition à l'acheteur.
9. **Graisse comestible.** 40 p. 100 de saindoux.	Doit contenir la proportion indiquée de saindoux.
10. **Huile d'olive vierge**	Doit provenir des olives traitées à froid.
11. **Huile d'olive superfine**	Doit provr des olives traitées à froid ou à chaud.
12. **Huile de noix pure**	Doit être obtenue uniquement avec des noix.
13. **Huile de table,** *1er choix.* 13 bis. **Huile comestible,** *1re qualité.*	Mélanges de diverses huiles comestibles dont la nature et les proportions ne sont pas indiquées.
14. **Huile de table à l'olive.** 50 p. 100 d'huile d'olive. 14 bis. **Huile comestible.** 40 p. 100 d'olive, 30 p. 100 d'arachide, 30 p. 100 de noix.	Mélanges d'huiles comestibles dont la composition est indiquée partiellement ou complètement.
15. **Huile à friture.** *1re qualité.* 15 bis. **Huile de table à friture.** 40 p. 100 d'huile d'œillette.	Mélanges d'huiles comestibles de qualité inférieure aux précédentes.

TABLEAU III. — Étiquetage des boîtes de conserves et produits de la charcuterie.

LIBELLÉ DE L'ÉTIQUETTE	CE QUE DOIT ÊTRE LE PRODUIT D'APRÈS LE RÈGLEMENT
1. **Purée de tomates** 1 bis. **Sauce tomate**	La pulpe de tomate y est entière avec tout son jus.
2. **Extrait de tomates** 2 bis. **Sauce tomate concentrée**	Le jus de la conserve a été réduit par évaporation. L'apparence d'extrait ne doit pas avoir été donnée par addition de fécule aux nos 1 et 1 *bis.*
3. **Sardines à l'huile d'olive pure.** X., usines à Y. (Loire-Inférieure).	Sardines vraies, baignant dans l'huile d'olive, et frites dans l'huile d'olive avant la mise en boîtes.
4. **Sardines à l'huile d'olive.** *A la renommée.*	Sardines vraies, baignant dans l'huile d'olive (mais leur friture a pu s'effectuer dans une huile quelconque).
5. **Sardines à l'huile** 5 bis. **Sardines des gourmets** 5 ter. **Sardines supérieures**	Doit contenir des sardines vraies, frites et conservées dans une huile quelconque.
6. **Royans à la sauce tomate**	Sardines vraies, frites dans une huile alimentaire et baignant dans une sauce tomate.
7. **Homard,** *1er choix*	Doit contenir du homard.
8. **Poulet à la gelée** 9. **Tripes à la mode de Caen**	Doivent contenir les produits annoncés, préparés suivant le mode indiqué.
10. Spécialité de déjeuners champêtres. **L'Excellent.**	Peut contenir des viandes quelconques non malsaines. (Les noms de fantaisie sont admis pour les conserves de viandes.)
11. **Pâté de canard** 12. **Terrine de lièvre**	Les produits annoncés doivent y figurer, mais en proportion non réglementée, et qui peut être infime.
13. **Pâté parisien** 14. **Terrine Jean-Louis**	Doivent renfermer des viandes, issues ou abats de porc, bœuf, veau ou mouton.
15. **Foie gras truffé**	Foie d'oie ou de canard, avec des truffes.
16. **Terrine de foie gras** 16 bis. **Pâté de foie gras** 16 ter. **Crème de foie gras** 16 quat. **Pâté Adolphe,** *au foie gras*	Doivent contenir au moins trois parties de foie gras (d'oie ou de canard) pour une de viande. La graisse de farce ou de couverture ne compte pas. (5 p. 100 d'amidon au plus, pour lier.)
17. **Purée de foie Jacques** 17 bis. **Crème de foie Y** 17 ter. **Mousse de foie**	Les mots *foie gras* ne figurant pas sur l'étiquette, la composition de ces produits est quelconque : foie de veau, graisse, viande, etc.
18. Grande charcuterie Z. **Pâté de foie.**	Doit comprendre foie de porc, bœuf, veau ou mouton, graisse de porc, chair à saucisse. (5 p. 100 d'amidon au plus.)
19. **Pâté de foie féculé**	Id., mais plus de 5 p. 100 de fécule.
20. **Jambon d'York** 21. **Saucisson pur porc** 22. **Hure aux pistaches,** *pur porc.* 23. **Jambonneau**	Doivent être composés exclusivement de viande de porc de bonne qualité, avec épices et aromates.
24. **Andouille de Vire** 25. **Galantine truffée** 26. **Fromage de tête**	Doivent être des mélanges de viandes, abats ou issues de porc, bœuf, veau ou mouton, avec lait, épices, aromates, oignons, etc.
27. **Saucisson de Lyon** 28. **Saucisse de Lorraine** 29. **Cervelas**	Doivent être composés de viande et de graisse de porc, mélangés, ou non, de viandes de bœuf, veau ou mouton.
30. **Saucisse de cheval** 31. **Saucisson d'âne**	Toute préparation dans laquelle entre de la viande de cheval ou d'âne. (5 p. 100 de fécule.)
32. **Saucisson d'âne féculé**	Id., mais plus de 5 p. 100 de fécule et moins de 10 p. 100.
33. **Saucisson de cheval.** 15 p. 100 de fécule.	Id., plus de 10 p. 100 de fécule.

TABLEAU IV. — Étiquetage des aliments sucrés.

LIBELLÉ DE L'ÉTIQUETTE	CE QUE DOIT ÊTRE LE PRODUIT D'APRÈS LE RÈGLEMENT
1. **Sucre mécanique** 2. **Sucre** 3. **Sucre semoule** 4. **Sucre en poudre**	Présentations diverses de sucre raffiné, lequel doit contenir au moins 99 gr. 5 de saccharose pour 100 grammes du produit sec.
5. **Sucre pure canne** 5 bis. **Sucre colonial**	Id. De plus, doit être extrait de la canne à sucre.
6. **Sucre blanc cristallisé**	Doit contenir entre 98 et 99,5 p. 100 de saccharose.
7. **Sucre roux**	Doit contenir plus de 85 p. 100 de saccharose.
8. **Miel pur surfin** 8 bis. **Miel du Gâtinais**	Doit être du miel pur provenant d'abeilles alimentées uniquement par le nectar des fleurs.
9. **Miel de sucre.** *Qualité extra.*	Miel provenant d'abeilles alimentées en grande partie à l'aide du sucre ou de glucose.
10. **Miel de fantaisie** 10 bis. **Miel artificiel**	Mélange de miel pur et de substances sucrées alimentaires : glucose, etc. Peut être coloré artificiellement.
11. **Confiture de groseilles.** *Pur sucre et fruit.*	Fabriqué exclusivement avec des groseilles fraîches et du sucre.
12. **Confiture de fraises.** *Pur sucre.*	Fraises (peut-être conservées), sucre et moins de 2 grammes d'acides citrique ou tartrique par kilogr. (pour favoriser la prise en gelée).
13. **Confiture de fraises.** *Acidulée.*	Id. Mais plus de 2 grammes d'acides citrique ou tartrique par kilogramme.
14. **Confiture d'abricots.** *Arome artificiel.*	Aromatisée au moyen d'essences artificielles ou naturelles.
15. **Gelée de coings.** *Glucosée.*	Contient du glucose.
16. **Gelée de groseilles.** *Colorée.*	Addition d'une matière colorante autre que la cochenille.
17. **Confiture d'abricots.** *Gélosée.*	Addition de *gélose* ou gélatine.
18. **Confiture de fraises.** *Fantaisie.*	Le mot *fantaisie* peut remplacer l'une des quatre indications précédentes (nos 14 à 17).
19. **Confiture d'abricots.** *Artificielle.*	Abricot (à dose infinitésimale). Produit acidulé, coloré, gélosé, aromatisé artificiellement.
20. **Chocolat supérieur** 20 bis. **Chocolat X** 20 ter. **Chocolat du fondeur**	Mélange d'*au moins* 32 p. 100 de *pâte* de cacao (privée ou non d'une partie de sa matière grasse) avec du sucre et parfois des aromates.
21. **Cacao sucré** 21 bis. **Chocolat en poudre**	Mélange d'*au moins* 32 p. 100 de *poudre* de cacao avec du sucre et parfois des aromates.
22. **Cacao Y** 22 bis. **Poudre de cacao pure**	Mélange d'au moins 32 p. 100 de *pâte* de cacao (dégraissée partiellement par traitement *mécanique* et mise en poudre) et de sucre.
23. **Cacao solubilisé** 23 bis. **Poudre de cacao solubilisée.**	Mélange d'au moins 32 p. 100 de *pâte* de cacao (dégraissée partiellement par traitement *chimique* aux carbonates alcalins) et de sucre. (La mention *solubilisé* est obligatoire.)
24. **Sucre chocolaté pur** 24 bis. **Sucre au cacao pur** 24 ter. **Sucre au cacao solubilisé**	Mélanges analogues aux numéros 20 à 23 *bis,* mais contenant moins de 32 p. 100 de pâte de cacao et, par suite, une plus forte proportion de sucre.
25. Grands établissements X. **Chocolat surfin.** 25 p. 100 de matières étrangères.	Produit pouvant contenir, en plus de la *pâte* de cacao et du sucre, des graisses, du glucose, des fécules, etc.
26. **Chocolat vanillé**	Chocolat parfumé à l'aide de gousses de vanille.
27. **Chocolat vanillé.** *Arome artificiel.* 27 bis. **Chocolat vanilliné**	Chocolat parfumé à l'aide de la vanille artificielle ou vanilline, produit de synthèse.

Opérations interdites. — Ce sont toutes les opérations frauduleuses : mouillage du vin, du lait, conservation des aliments et des boissons par les antiseptiques (sauf le sel pour les aliments solides et le gaz sulfureux pour les boissons hygiéniques), emploi d'ingrédients permis, mais à dose interdite, etc.

Indication de poids. — Pour les sucres, les graisses et huiles, les confitures (par plus de 500 grammes) et les chocolats et cacaos en boîte (par plus de 100 grammes), la vente au poids est obligatoire. Elle peut être remplacée, pour les huiles, par la vente au volume.

Toutes les autres denrées alimentaires peuvent être vendues à la pièce (un pot de moutarde, un sac de bonbons), ou au poids.

Pour les achats à la pièce, aucune indication de poids n'est obligatoire sur le récipient ou l'enveloppe de la marchandise. Il en est de même si la denrée, vendue au poids, est pesée devant l'acheteur. Dans le cas contraire, le décret du 15 avril 1912 exige que les emballages et récipients dans lesquels est livrée la marchandise vendue au poids portent « une inscription indiquant en caractères apparents soit le poids net, soit le poids brut et la tare d'usage ».

Une boîte de 500 grammes de sucre en morceaux doit donc porter l'une ou l'autre des trois indications suivantes :

1° *Poids net :* 500 grammes;
2° *Poids brut :* 525 grammes. Tare 25 grammes;
3° *Poids brut :* 500 grammes. Tare 25 grammes.

Certains épiciers sans scrupules vendent *brut* pour *net*, c'est-à-dire que la boîte n° 3, à laquelle il manque 25 grammes de sucre, est payée chez eux le même prix que les boîtes correctes n°s 1 et 2 chez les commerçants honnêtes. En lisant avec soin l'étiquette, le client s'évitera cette perte.

Indication d'origine. — Elle est dans certains cas obligatoire. Les conserves de poissons, légumes et fruits préparées à l'étranger ne peuvent être introduites et mises en vente en France que si elles portent sur le couvercle ou le fond, dans une partie non revêtue d'inscriptions, l'indication du pays d'origine (Espagne, Norvège, Etats-Unis, etc.) en caractères latins d'au moins 4 millimètres, estampés en relief ou en creux (lois du 11 juillet 1906-23 juin 1913).

Sur toutes les bouteilles de vin mousseux provenant de la Champagne viticole délimitée (décret du 17 décembre 1908), l'étiquette *Champagne*, en caractères très apparents, est obligatoire. Ce même nom doit figurer sur le bouchon, lorsqu'il s'agit de vins préparés depuis mars 1911. Les vins mousseux de l'Aube peuvent être accompagés du mot *Champagne*, suivi obligatoirement des mots : *2e zone.*

Pour tous les autres produits, l'indication d'origine n'est pas obligatoire, mais, si le commerçant juge qu'il est de son intérêt de la faire figurer sur ses étiquettes et papiers de commerce, elle doit être exacte; par exemple : *Vouvray, 1905; Vinaigre d'Orléans*, etc.

Des garanties offertes à l'acheteur par les étiquettes. — Les nombreux exemples reproduits dans nos tableaux font comprendre l'intérêt que présente pour l'acheteur la lecture attentive des étiquettes commerciales. Pour apprécier la valeur des garanties offertes au public par la loi, envisageons les différents cas qui peuvent se présenter.

1° L'étiquette, rédigée nettement, sans ambiguïté, annonce un produit de second choix ; par exemple : *Petite bière, Eau-de-vie de marc fantaisie, Gelée de coings glucosée, Chocolat à 15 p. 100 de matières étrangères, Pâté de foie féculé, Huile de table à friture*, etc. L'acheteur peut alors accorder toute confiance au vendeur qui indique franchement la valeur de son produit ;

2° L'étiquette, rédigée nettement, sans ambiguïté, annonce un produit de premier choix; par exemple : *Cidre normand pur jus, Sardines à l'huile d'olive, Gelée de groseilles pur sucre et fruit, Chocolat supérieur*, etc. Si le commerçant est honnête, les garanties offertes à l'acheteur sont les mêmes que ci-dessus. Dans le cas où le produit est d'une qualité très inférieure à celle qu'annonce l'étiquette, l'acheteur a recours contre le vendeur, lequel tombera sous le coup de la loi, à la suite d'un prélèvement d'échantillons opéré dans son magasin par le Service de la répression des fraudes ;

3° L'étiquette est rédigée d'une façon ambiguë, tendancieuse. (V. *tableau* I.) L'acheteur doit s'abstenir, parce que la marchandise vendue ne correspond certainement pas à la marchandise annoncée et que, de plus, s'il veut poursuivre le vendeur, ce dernier, s'appuyant sur la rédaction imprécise de l'étiquette, alléguera que l'acheteur a mal compris.

(Notons, en passant, que l'étiquette peut être tendancieuse, non seulement par sa rédaction, mais par son ornementation. Une vignette figurant des grappes de raisin ou des feuilles de vigne est contraire à l'esprit du règlement quand elle accompagne un vinaigre d'alcool; une branche d'olivier, des olives ou des noix ne peuvent légalement orner les étiquettes d'huiles de table quelconques de nature non spécifiée) ;

4° Le produit n'est pas étiqueté. C'est le cas des vins, cidres et bières de consommation courante, bus sur place ou emportés tout de suite par l'acheteur ; mais l'étiquette figure obligatoirement sur les récipients, emballages, casiers et fûts dans tous les établissements de vente au détail de ces produits, et son inscription doit indiquer les dénominations sous lesquelles ils sont mis en vente.

Lorsque l'achat d'une denrée quelconque porte sur une quantité assez importante, le client aura le plus grand intérêt à exiger du fournisseur, sur la facture d'achat, toutes les garanties de nature, d'origine, de pureté, ce qui lui procurera un recours légal, au cas où la fourniture lui semblerait ne pas répondre au produit demandé.

Examen de quelques libellés d'étiquettes. — Nous groupons en trois tableaux des exemples de libellés d'étiquettes se rapportant à des denrées alimentaires dont la réglementation a paru. Nous laissons de côté l'examen des étiquettes pour boissons, alcools, liqueurs et sirops, qui nous entraînerait trop loin. D'ailleurs, les exemples cités et les explications qui les accompagnent suffisent à attirer l'attention du consommateur sur ce sujet, qui devrait lui être familier.

Aliments gras. (Voir *tableau* II.) — Les *beurres* et *margarines* sont régis par la loi du 16 avril 1897; les *graisses* et *huiles* par les décrets des 3 et 11 mars 1908 et du 20 juillet 1910. Le *beurre* doit toujours être pur de tout mélange; les seules opérations permises sur cette denrée sont l'addition de sel marin ou d'un colorant végétal inoffensif. Les mottes de beurre provenant des grandes beurrerries charentaises portent toujours en relief l'indication d'origine. Lorsque le beurre légèrement salé, dit *demi-sel*, est vendu le même prix que le beurre sans sel, l'acheteur y perd, puisqu'il paye le sel ajouté au prix du beurre : il a, évidemment, avantage à le saler lui-même.

La *margarine* ne peut être vendue par les commerçants débitant déjà du beurre (cette interdiction a été levée pour la durée de la guerre) ; elle doit toujours être vendue en pains cubiques estampés du mot *margarine*. L'emploi de tout colorant artificiel est interdit.

Les graisses et huiles peuvent être colorées par les matières colorantes végétales (sauf la gomme-gutte et l'aconit napel).

L'étiquetage est facultatif pour les beurres, obligatoire pour tous les autres aliments gras.

Conserves alimentaires en boîtes et produits de la charcuterie. (Voir *tableau* III.) — La vente de ces denrées est régie par le règlement du 15 avril 1912. Les conserves de *légumes* doivent toujours être préparées avec des légumes frais. Pour la conservation des légumes et fruits naturellement verts, la pratique du reverdissage au sulfate de cuivre est tolérée. On a le droit de le regretter, malgré l'avis du Conseil d'hygiène et de l'Académie de médecine.

Les conserves et purées de tomates peuvent recevoir une teinte plus vive à l'aide de cochenille et, d'une manière générale, les fruits destinés à être confits ou conservés dans un liquide peuvent être colorés à l'aide de tous les colorants végétaux inoffensifs, ou même à l'aide de colorants minéraux et synthétiques, dont la liste est fixée par l'arrêté du 28 juin 1912.

Parmi les conserves de *poissons*, les plus répandues sont celles de sardines. Le règlement a pris avec raison la peine de définir la sardine : c'est l'*alosa pilchardus* des zoologistes, et aucun autre poisson n'a droit à ce nom.

Il en résulte que les conserves américaines de sardines ne renferment jamais ce poisson, qui ne fréquente pas les côtes des Etats-Unis ; elles contiennent des espèces voisines, à chair moins délicate. Pour le même motif, les conserves suédoises et norvégiennes de sardines sont toujours du sprat. Il existe même certaines maisons françaises qui remplacent la sardine par du fretin de hareng ou par le saurel ou chinchard, sorte de petit maquereau. Sur les étiquettes des boîtes ainsi préparées, le mot *sardine* ne figure pas d'ordinaire ; il est remplacé par un mot à consonance analogue : *sardinette, sardelle*, etc., destiné à tromper l'acheteur, tout en mettant, dans une certaine mesure, le commerçant sans scrupules à l'abri des rigueurs de la loi.

Il est regrettable que la loi, qui a rendu obligatoire l'indication du pays d'origine des aliments conservés, n'ait pas ordonné l'estampage de la date de fabrication sur les boîtes de conserves de toutes provenances, même françaises. Il se produit, en effet, dans les aliments conservés depuis longtemps, de lentes transformations chimiques, qui diminuent leur valeur et peuvent même en rendre la consommation dangereuse. Faute d'indications réglementaires, il est prudent de refuser les boîtes dont les couleurs ternies, les inscriptions à demi effacées révèlent l'ancienneté. Il faut se méfier également des boîtes dont les fonds bombés indiquent la présence des gaz des fermentations et de celles qui portent sur le couvercle deux gouttelettes espacées de soudure : elles ont été *repiquées*, c'est-à-dire crevées au poinçon pour laisser échapper les gaz des fermentations, puis cuites et soudées de nouveau.

Le règlement a défini de nombreux produits de la *charcuterie*. Il autorise la coloration artificielle des boyaux, vessies et autres enveloppes et l'addition d'amidon (5 p. 100) pour lier les viandes. Pour toute la charcuterie chevaline, l'étiquetage est obligatoire.

Aliments sucrés. (V. *tableau* IV.) Le décret du 19 décembre 1910 a réglementé la vente de ces denrées. En ce qui concerne le *sucre* proprement dit, les indications fournies par le tableau sont suffisantes.

Le réglement des *miels* mérite qu'on lui consacre quelques lignes :

> Le nom de miel, dit le décret, ne peut être donné qu'au produit récolté par les abeilles et emmagasiné par elles dans les rayons de la ruche.

C'est entendu, mais à la condition, cependant, que le produit récolté par les abeilles soit le nectar des fleurs et non du glucose, mis en abondance à leur disposition à la place des fleurs absentes aux alentours de leur ruche. Un tel produit doit, d'après le règlement, porter le nom de *miel de sucre*. Le nom de *miel* peut aussi être appliqué à des mélanges de miel naturel et de glucose colorés aux colorants végétaux, à la condition que les mentions *fantaisie* ou *artificiel* figurent sur l'étiquette.

Nous avons déjà parlé à diverses reprises, au cours de cet article, du règlement sur les *confitures, gelées* et *marmelades*, qui pousse beaucoup trop les producteurs à la « fantaisie », surtout à celle qui consiste à remplacer les prunes reine-Claude par de petites tomates vertes, l'abricot par le potiron, le sucre par le glucose, les principes naturels des fruits par les acides, la gélatine, les aromes artificiels et les colorants.

Nous passerons sous silence les innombrables produits de la *confiserie :* dragees, pralines, berlingots, bonbons, pâtes, etc. On voit encore reparaître sur leurs étiquettes l'orgueilleuse mention *pur sucre*, quand le produit est de choix, ou les indications plus modestes : *fantaisie, acidulé, arome artificiel*, et pour les préparations dans lesquelles le glucose ou la farine remplacent partiellement le sucre, où la gomme est suppléée par la gélatine et le suc des fruits absents par des acides et des éthers préparés industriellement.

La réglementation sur les *chocolats* et *cacaos* est très nette :

> Les dénominations *chocolat, cacao sucré* sont réservées au produit obtenu par le mélange du sucre et de pâte de cacao ou de poudre de cacao en proportion telle que 100 grammes du produit contiennent au moins 32 grammes de pâte ou de poudre de cacao. Tout produit qui n'en renferme qu'une quantité moindre est du sucre au chocolat, et non du chocolat. — F. FAIDEAU.

evi ou **ivy** n. m. Nom indigène servant à désigner l'héorotaire écarlate (*vestiaria coccinea*), voisin des grimpereaux et habitant exclusivement les îles Sandwich.

— ENCYCL. Ce bel oiseau est entièrement couvert de plumes écarlates, sauf aux ailes et à la queue, où les pennes sont noires. Les indigènes de l'archipel des îles Sandwich avaient porte l'art plumaire à un haut degré de perfection, car ils se servaient des



Evi ou Ivy.

plumes écarlates de cet oiseau pour fabriquer divers objets, entre autres de grands fétiches, et, pour les sorciers et les chefs, d'énormes casques à forme grecque très légers, dont on peut voir des spécimens au musée du Trocadéro, à Paris. Ils faisaient une forme de vannerie, sur laquelle ils appliquaient un filet très fin en corde. Dans chacun des nœuds était prise une plume rouge, qui recouvrait la maille précédente. La carène du cimier était faite avec les plumes jaunes d'un autre oiseau dit *moho* et, sur le pourtour, se trouvaient des faisceaux ornementaux de plumes jaunes et noires.

Ces plumes servaient aussi à fabriquer de magnifiques manteaux écarlates pour les rois et les princes et qui étaient tenus en si haute estime dans le pays. Celui qui fut offert vers 1874 à l'empereur du Brésil fut estimé, à cette époque, à plus de 30.000 francs. — A. MÉNÉGAUX.

Guerre en 1914-1917 (LA). [*Suite.*] — Les événements du mois de décembre 1917 n'avaient pas été de nature à modifier les impressions troublantes que les mois précédents avaient laissées dans les esprits. L'attention avait continué à être concentrée sur ce qui se passait en Russie et autour des affaires russes. Il avait été, d'ailleurs, impossible de pénétrer le sens exact des faits, qui, rapportés pêle-mêle et sans aucune critique par la presse quotidienne, ne pouvaient que dérouter l'opinion publique. La difficulté avait été, précisément, de se tenir à égale distance d'un découragement sans proportion avec la réalité probable et d'une confiance inconsidérée à laquelle l'incertitude de notre information ne donnait aucune base solide. Dans ces conditions, la politique de l'Entente n'avait pu avoir toute la précision désirable. Si l'on s'en tenait aux discours multiples qui avaient été prononcés, on voyait toujours la même résolution d'aboutir à des solutions solides et durables, à une paix qui ne fût pas un compromis instable. Si l'on essayait, d'autre part, de mesurer les réalisations concrètes qui pouvaient conduire à ce résultat désiré, on constatait que peu de choses avaient été faites et que la solution heureuse du problème n'apparaissait pas encore. Mais il était intéressant de remarquer que, du côté des Empires centraux, la même indécision existait. Sans doute, la conclusion d'un armistice sur le front russe et le début des négociations pour une paix séparée donnaient l'illusion du définitif. Si l'on regardait de plus près les résultats acquis, on s'apercevait que l'Allemagne ne savait pas au juste ni où elle allait, ni ce qu'elle voulait, et il était certain qu'elle cherchait avant tout à gagner du temps, dans l'espoir de lasser la patience des peuples de l'Entente, de les séduire par une apparence de modération et de les jouer avec des mots au sens très large, qu'elle se réservait, avec sa duplicité ordinaire, d'interpréter dans le sens le plus favorable. Le seul atout qu'elle eût alors dans son jeu était, précisément, l'obscurité favorable du langage diplomatique, qui pouvait permettre aux négociateurs russes, si leur indépendance, comme on pouvait le craindre, n'était pas entière à l'égard des séductions allemandes, d'accepter des conditions verbalement conformes aux principes humanitaires invoqués par eux, mais, en fait, uniquement appropriées aux désirs et aux besoins de l'Allemagne.

Il fallait donc continuer à compter sur notre patience et notre courage et souhaiter, comme vœu du nouvel an, que les gouvernements de l'Entente eussent la fermeté, la sagesse et l'adresse nécessaires pour résister aux fourberies de l'adversaire.

Les événements militaires du mois de décembre n'avaient pas été, à notre point de vue et d'une



Un périscope binoculaire dans la tranchée.

manière générale, fort satisfaisants, bien que nous ayons eu à marquer en Orient un succès de la plus haute importance. Ils n'avaient pas été non plus décourageants, et, si on les considère au point de vue de la position militaire de nos adversaires, ils ne leur avaient rien apporté de nouveau et d'essentiel. — Sur le front franco-anglais, après la brillante avance anglaise dans le Cambrésis, qui avait, aux derniers jours de novembre, surpris par sa rapidité et enthousiasmé par ses résultats immédiats, la contre-attaque allemande, extrêmement violente, nous avait obligés à reconnaître que, si les Anglais avaient, en cette circonstance, montré une hardiesse de bon augure et inauguré une tactique féconde, une fois de plus, le manque de liaison entre les groupes d'armées avait laissé aux Allemands toute latitude de ruiner, au prix, d'ailleurs, de gros sacrifices, un succès qui s'annonçait fructueux. Bien plus, il n'était plus douteux qu'ils n'eussent obligé les Anglais à reculer, par suite, à rendre le terrain conquis, et que les pertes en canons et en prisonniers ne se fussent équilibrées de part et d'autre. Mais — ceci dit très franchement, et les Anglais n'ont pas hésité à reconnaître les fautes commises — il restait, en somme, pour les Allemands, un résultat purement négatif. Ils avaient simplement rétabli



Une grosse pièce sur le front.

leur ligne, non sans avoir consenti des pertes en hommes qui leur semblent indifférentes, mais qui, tout de même, comptent. Par suite, aucune modification à leur avantage sur le front anglais et la preuve faite qu'on peut percer le leur, la fameuse ligne Hindenburg, si, une fois enfin, on consent à opérer avec l'unité d'action indispensable. — Sur la partie française du front, rien ne s'était passé qui valût la peine d'être retenu. Toutes les attaques allemandes avaient échoué. Nos lignes, défendues par une formidable artillerie, restaient inébranlables.

En Italie, nos alliés avaient dû, au début de décembre, continuer à reculer devant la pression allemande, mais la manœuvre avait été lente et ordonnée, et les Allemands n'en avaient tiré qu'un avantage restreint. Puis, la retraite italienne terminée, ils s'étaient heurtés à une résistance solide, appuyée en arrière par les renforts franco-anglais, et ils n'avaient plus avancé. Tantôt sur la Piave, tantôt sur la Brenta, par des poussées alternatives, qui rappellent leur tactique devant Verdun, ils avaient tenté d'enfoncer la ligne italienne et d'étendre leur invasion. Ils avaient échoué. Même, les Italiens avaient repris l'offensive par endroits. Leur résistance énergique sur le plateau des Sette-Communi et leur succès au mont Asolone, le 21 décembre, la reprise du mont Tomba par les troupes françaises quelques jours après, avaient montré que la difficulté de la tâche entreprise par l'ennemi était énorme. Les Allemands, en effet, malgré la puissance de leurs moyens d'attaque, ne pouvaient changer ni les conditions de la saison, ni les conditions du terrain. Les débouchés dans la plaine italienne, dangereux en tout temps pour l'envahisseur si la défense est bien organisée — et c'était le cas — devenaient impraticables en hiver, et les efforts du maréchal Conrad von Hœtzendorf étaient restés infructueux. On pouvait, à la fin de décembre, espérer que la grande offensive allemande, comme il est arrivé si souvent, était brusquement arrêtée. Si elle devait reprendre, ce serait dans de tout autres conditions. De ce côté, donc, les grandes inquiétudes que l'on avait eues le mois précédent étaient singulièrement atténuées. Même au point de vue moral, les Allemands n'avaient gagné réellement, dans cette entreprise, que de donner occasion au peuple italien de toucher du doigt le péril, de se reprendre et de retrouver sa cohésion un instant compromise. Ils ne pouvaient faire entrer ce résultat comme un gain dans leur compte de guerre.

Pendant que la situation militaire se balançait ainsi sur le front occidental, en Palestine, les Anglais avaient continué leur marche vers le Nord, et, poussant devant eux les Turcs, s'étaient avancés méthodiquement et prudemment vers Jérusalem où le général Allenby était entré le 11 décembre.

Les circonstances présentes et l'état général des esprits n'ont peut-être pas donné à cet événement tout le retentissement qu'il méritait. Le nom de Jérusalem ne rayonne plus sur le monde avec autant de puissance souveraine qu'au moyen âge. Il reste, pourtant, un symbole lumineux. La ville sainte du judaïsme, devenue le berceau du christianisme, a joué, dans l'histoire du monde, un rôle de premier plan, et personne ne peut nier qu'elle n'ait été la source fécondante d'où ont coulé vers l'humanité souffrante les courants les plus bienfaisants. Depuis que Saladin y était entré en 1187, mettant fin à la royauté des descendants des croisés, Jérusalem avait été continuellement sous le pouvoir des Turcs, et la domination sur la cité sacrée, vénérée par les musulmans comme par les chrétiens, donnait au sultan de Constantinople la force morale nécessaire pour dominer les peuples de Syrie et d'Arabie. Guillaume II, au cours de ce voyage de 1898, où il avait essayé d'éblouir par les manifestations théâtrales qui lui sont chères les populations de l'Asie occidentale, n'avait pas manqué de faire à Jérusalem une entrée à grand effet. Celle qu'y a faite, le 11 décembre, le général Allenby a eu et aura des répercussions plus durables. Quel que soit l'avenir de cette conquête, cette interruption de la domination turque marque une date et commence une autre ère. Le régime de Jérusalem ne pourra plus être qu'un régime chrétien. Même, à notre époque de liberté religieuse absolue, ce mot-là possède un sens libératoire qui n'échappe à personne. Le général anglais Allenby est donc entré à Jérusalem, et l'honneur de cet événement, qui rattache le temps présent aux légendes les plus lointaines de l'humanité, revient aux Anglais sans contestation. Mais la France et l'Italie ont participé à cette conquête, et leurs drapeaux sont entrés à Jérusalem avec le drapeau anglais. Il n'est pas inutile — et il ne sera peut-être pas interdit — de rappeler que les conventions qui avaient été conclues d'abord entre les gouvernements français et anglais, lorsque l'éventualité d'une opération vers Jérusalem fut envisagée, avaient prévu que, seules, la France et l'Angleterre prendraient, au nom de la chrétienté, possession de la Ville sainte. Toute l'histoire depuis les croisades, toute celle du XIXe siècle, justifiaient cette collaboration et la voulaient exclusive. C'est aux conférences de Saint-Jean-de-Maurienne que les Italiens avaient obtenu de participer à un honneur que leur histoire passée ne justifiait pas et que beaucoup ont jugé excessif. Il ne semble pas que Ribot, qui était alors président du conseil, ait opposé à ces prétentions une résistance bien vive. Les Italiens ont ainsi acquis un droit que la France a payé de longs et anciens sacrifices. Il est difficile, à l'heure présente, de prévoir ce qu'il en pourra résulter. On peut pronostiquer, cependant, que le prestige de la France, si puissant en Syrie et en Palestine, ne peut en être fortifié. Il était bon de noter ce détail diplomatique, que notre indifférence à tant de questions a laissé dans l'ombre. Il sera intéressant de le retrouver au moment où se réglera la situation de l'Asie antérieure et, principalement, de la Syrie et de la Palestine. Pour

le moment, ce qui était à retenir de la prise de Jérusalem, c'était un rude coup porté à la puissance turque et, par suite, à la puissance allemande en Orient. Il fallait le considérer comme de la plus haute importance à l'heure même où la défaillance russe risquait de mettre en péril les grands succès anglais en Mésopotamie et où l'abandon proposé de toutes les avances russes en Arménie et en Perse risquait de restituer à l'abominable tyrannie turque des régions que les Russes avaient eu la gloire d'en délivrer. Là comme ailleurs, apparaissait le crime contre la civilisation



Aérostatiers et aviateurs prenant la vitesse du vent

que les utopistes russes, soutenus par l'intrigue allemande, étaient sur le point de commettre.

Ainsi, le bilan militaire de décembre, froidement examiné, se soldait, tout compte fait, à l'avantage de l'Entente. Ni les grandiloquences de Guillaume II dans sa harangue du 22 décembre à son armée, ni ses étranges et caractéristiques déclarations, d'une allure si nettement barbare et païenne, au sujet du pacte qui lie l'Allemagne avec le Créateur, ni les railleries d'Hindenburg, ni les affirmations loyalistes de Czernin, ni les menaces d'attaque irrésistible n'y pouvaient rien. Les Allemands, fin décembre, étaient arrêtés en France et en Italie. Ils étaient battus en Palestine. Sans doute, ils annonçaient, à grand renfort de presse organisée, que la libération de leur front russe allait leur permettre ailleurs — ils ne disaient pas exactement où — une offensive sans précédent, et le gouvernement austro-hongrois se réjouissait à l'avance d'y pouvoir participer. Mais on pouvait se demander s'il n'y avait pas là, simplement, un de ces gros moyens d'intimidation auxquels l'infirmité de sa psychologie ramène périodiquement le gouvernement allemand et si une offensive si bruyamment annoncée se produirait réellement. D'autre part, on pouvait constater que les gouvernements français et anglais, les peuples et les armées, en acceptaient sans crainte l'éventualité et prenaient leurs mesures pour y parer. Il était donc permis de penser que, si cette offensive devenait une réalité — et nous avons dit depuis fort longtemps qu'il n'y avait rien là d'impossible — les Allemands trouveraient à qui parler. Nous avions, dans les pires conditions, en l'absence de toute mesure défensive, tenu le coup à Verdun. Le précédent pouvait nous rassurer.

Sur mer, le seul événement à noter était un échec pour l'Entente : l'attaque et la destruction, le 13 décembre, entre l'Ecosse et la Norvège, d'un convoi protégé, détruit par les Allemands. Les Anglais avaient, avec leur ordinaire franchise, avoué la faute, et le remplacement de l'amiral Jellicoë par le vice-amiral Rosslyn Wemyss en avait été la sanction. La leçon ne sera certainement pas perdue.

Dans les airs, les Allemands avaient continué leurs raids nocturnes sur l'Angleterre et sur Londres. Mais, fin décembre, les Anglais avaient répondu par un raid en plein jour sur Mannheim, qui avait produit des résultats très appréciables et restait pour l'Allemagne un avertissement sérieux. De plus en plus, il apparaissait que les moyens aériens allaient prendre dans la guerre une place importante. La création, en France, d'un Conseil supérieur de l'aéronautique était une preuve qu'on arrivait enfin à comprendre cette nécessité. L'Allemagne s'en préoccupait. Les Etats-Unis, d'autre part, sans rien dire, appliquaient à les préparer une activité très puissante, cependant que le flot de leur armée continuait à monter sur le sol français et à préparer la contre-partie des menaces germaniques. Sur le terrain militaire et malgré la défaillance russe, l'équilibre se maintenait à la fin de décembre. Le moment approchait où il serait rompu au profit des adversaires de l'Allemagne. Mais les Allemands employaient tous les moyens politiques à se soustraire par une prompte paix à cette redoutable éventualité.

Il fallait, en effet, le redire, sans crainte de se tromper : au dernier jour de l'année 1917, après quarante et un mois de guerre, l'Allemagne et l'Autriche voulaient la paix ; elles avaient le dessein très ferme, mais très hasardeux, de faire servir à cette fin la bonne volonté de la Russie et d'entraîner à sa suite l'Entente, qui voyait très clair dans la perfidie de cette manœuvre. L'Allemagne et l'Autriche n'ont pas hésité à traiter avec le gouvernement maximaliste, quelle que fût l'incertitude de l'aventure, et deux autocraties aux abois ont espéré se tirer d'affaire avec le concours de l'anarchie. Le jeu était dangereux. La partie n'était pas terminée au 31 décembre, mais on ne pouvait nier que les Empires centraux n'eussent, par l'armistice du 15 décembre, gagné la première manche. Après des pourparlers dont nous n'avons su que ce que nos ennemis ont bien voulu que nous sachions, un armistice de 28 jours, du 17 décembre au 14 janvier, avait été conclu à Brest-Litovsk, entre les délégués des maximalistes russes et les représentants de la Quadruple-Alliance. Les clauses de cet armistice, qui comportait la cessation de toute hostilité de terre et de mer sur le front oriental de la guerre, contenaient une disposition hypocrite, relative à l'interdiction du transfert de troupes sur d'autres fronts, à l'exception des mouvements déjà commencés. Sans portée du côté russe, cette condition avait pu être acceptée sans hésitation du côté des Allemands, qui avaient profité de la longue inaction militaire russe pour ramener sur le front occidental tout ce qui pouvait leur être utile. Au surplus, cette clause n'avait aucune sanction, et son exécution ne comportait aucune surveillance. On a donc le droit de dire — et on s'explique mal les ménagements de la presse fran-



Microphone avertisseur, installé à Udine par les Allemands.

çaise à ce sujet — que l'armistice du 15 décembre a scellé la trahison russe à l'égard de l'Entente et l'alliance des maximalistes avec l'Allemagne.

La signature de l'armistice a eu un autre résultat : elle a permis la reprise immédiate de relations économiques et, bien qu'il ne fallût pas s'exagérer la portée actuelle de ce fait dans la situation économique où était alors l'Allemagne, il serait d'une aveugle imprudence de ne pas reconnaître qu'il est, pour l'avenir, de la plus grande conséquence. Le commerce et l'industrie allemands ont pu, dès le mois de décembre, prendre en Russie des positions qu'il sera très difficile de leur enlever plus tard.

Le but essentiel de l'armistice était de permettre des négociations de paix. Elles s'étaient, en effet, ouvertes à Brest-Litovsk le 23 décembre, sous la présidence de von Kühlmann. Elles avaient été interrompues à la fin du mois et jusqu'au 4 janvier pour permettre à tous les belligérants, avait-on dit, de prendre part aux négociations, les Russes ayant la charge de les y engager : clause d'une rare effronterie, aussi bien de la part des Allemands que de la part des Russes. Ce que l'on connaissait alors des dispositions des deux parties permettait de dire que l'accord serait facile ou était déjà réalisé sur un certain nombre de points que l'armistice avait virtuellement réglés, notamment sur le rétablissement des relations économiques, juridiques, diplomatiques, sur le règlement des dommages, sur la restitution des navires de commerce, sur l'échange des prisonniers, sur la reprise du trafic international. Il y avait, au contraire, opposition manifeste entre les propositions russes relatives aux territoires relevant de chaque pays et respectivement occupés par chacun des belligérants, ainsi que sur l'organisation politique ultérieure et l'indépendance de la Pologne, de la Lithuanie, de la Courlande et des autres pays de



Le vice-amiral Rosslyn Wemyss, premier lord de l'Amirauté.

l'empire russe qui réclamaient leur autonomie. La question est trop importante pour ne pas citer intégralement le texte des propositions contradictoires présentées par les Russes et par les Austro-Allemands. La proposition russe était ainsi conçue :

En accord avec la déclaration précise des deux parties contractantes qu'elles n'ont pas d'intentions belliqueuses et veulent conclure une paix sans annexions, la Russie retire ses troupes des pays qu'elle occupe en Autriche-Hongrie, en Turquie, en Perse. La Quadruplice retire les siennes de la Pologne, de la Lithuanie, de la Courlande et des autres pays russes.

Conformément aux principes du gouvernement russe, qui a proclamé le droit pour tous les peuples vivant en Russie, sans exception, de décider de leur propre sort en allant jusqu'à la séparation, les populations de ces régions seront entièrement libres, dans le délai le plus rapide et très précis, de décider de leur union avec tel ou tel empire ou formation d'Etat indépendant.

La présence de troupes quelconques dans ces régions est inadmissible, exception faite pour les milices nationales ou locales.

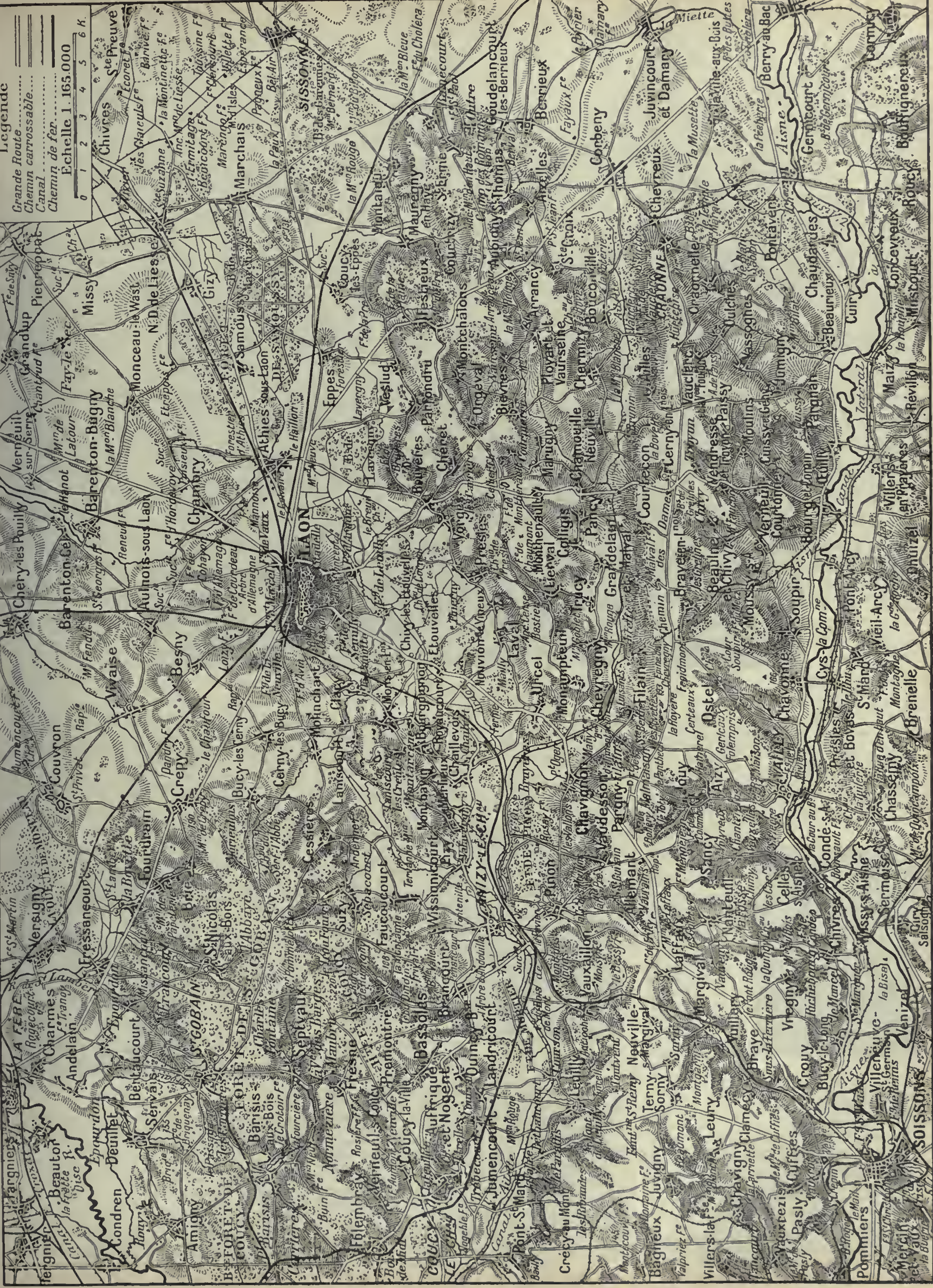
Jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur ces points, l'administration de ces régions sera dans les mains de délégués élus de façon démocratique par la population locale. Une commission militaire spéciale fixera la date de l'évacuation, le commencement et la marche de la démobilisation de l'armée.

Au contraire, les propositions austro-allemandes, tout en acceptant le principe de l'évacuation réciproque, faisaient au sujet des territoires russes occupés des réserves essentielles. Elles disaient :

Article 1er. — L'Autriche-Hongrie et la Russie déclarent la cessation de l'état de guerre. Les deux contractants sont décidés à vivre désormais ensemble en état de paix et d'amitié. L'Autriche-Hongrie serait prête (sous réserve d'une complète réciprocité accordée à son alliée) à évacuer les positions actuelles et les territoires occupés pour autant que cela n'est pas inconciliable avec l'article 2, aussitôt que la paix sera faite et que la démobilisation des forces russes sera accomplie.

La Russie évacuerait simultanément les régions qu'elle occupe.

Art. 2. — Après avoir proclamé, conformément à ses principes, pour tous les peuples vivant dans l'empire russe sans exception, un droit de décider de leur sort qui va jusqu'à leur complète séparation, le gouvernement russe prend connaissance des résolutions où la volonté du peu-


Légende
Grande Route
Chemin carrossable
Canal
Chemin de fer
Echelle 1:165.000
0 1 2 3 4 5 6 K.
LAON
SOISSONS
SISSONNE
LA FÈRE
S.T GOBAIN
Coucy-le-Château
ANIZY-LE-CHÂT.
Craonne
Corbeny
Vailly
Berry-au-Bac
Aisne

ple est exprimée pour la Pologne aussi bien que pour la Lithuanie, la Courlande, des parties de l'Esthonie, de la Livonie de réclamer leur complète indépendance constitutionnelle et de se séparer de l'empire russe.

Le gouvernement russe reconnaît que cette manifestation, dans les circonstances actuelles, doit être considérée comme l'expression de la volonté populaire et est prêt à en tirer les conséquences qui en découlent.

Comme dans les régions auxquelles s'appliqueraient les dispositions précédentes, la question de l'évacuation ne se présente pas de façon qu'on puisse procéder comme il fut prévu dans l'article 1er, une commission spéciale délibérera et fixera l'époque des modalités de la manifestation, qui confirmera par un vote populaire sur une large base, sans pression militaire d'aucune sorte, la déclaration séparatiste déjà existante, qui, d'après la délégation russe, a besoin d'être confirmée.

A ces contre-propositions les Russes avaient répondu :

Nous sommes d'avis qu'on ne peut considérer comme la véritable expression de la volonté populaire que les déclarations apparaissant comme le résultat d'un vote libre ayant eu lieu en l'absence complète de troupes étrangères des territoires en question.

Par suite, nous proposons et insistons à ce sujet pour que cet article soit formulé d'une façon plus claire et plus précise.

Cependant, nous acceptons qu'une commission spéciale soit constituée pour l'examen des conditions matérielles dans lesquelles peut se faire ce referendum et pour fixer le délai de l'évacuation.

La différence capitale des deux projets apparaît au premier examen. Les Russes proposaient que les populations de Lithuanie, de Courlande et de Pologne pussent librement, en dehors de toute pression militaire, décider de leur sort. Les Austro-Allemands, au contraire, prétendaient tenir pour acquises à leur profit les manifestations, dites « spontanées », de la volonté de ces peuples qu'ils avaient provoquées depuis l'occupation des territoires par leurs troupes. C'était, par suite, consacrer leur usurpation et légitimer l'annexion. Ni la Prusse ne voulait renoncer aux états monarchiques qu'elle rêvait d'organiser en Lithuanie et en Courlande, ni l'Autriche à la couronne de Pologne. Ainsi éclatait la signification que les Empires centraux entendaient donner à la formule des soviets : « Pas d'annexions. » Au surplus, dans une autre réponse au sujet de l'indépendance des petites nationalités, tant en Europe qu'aux colonies, l'Allemagne avait notifié que c'était là une affaire d'ordre intérieur des Etats et tout à fait étrangère aux négociations pour la paix. Il n'est pas inutile de faire observer que cette interprétation avait pour résultat, comme nous l'avons signalé plus haut, de replacer l'Arménie et la Syrie sous le joug turc, qu'elle laissait sans solution la question de la Pologne prussienne et de la Pologne autrichienne, dont il n'était fait aucune mention, et qu'elle trouvait aussi son application dans le cas de l'Alsace-Lorraine. Ainsi les négociations de paix séparée pouvaient être pour l'Allemagne une occasion d'affirmer, au mépris de tout sentiment d'humanité, un principe qui écartait toute solution internationale des questions de nationalité.



Lenine

Comment se résoudrait le conflit? Il était permis de croire que les maximalistes n'insisteraient pas ou qu'on trouverait une formule équivoque qui laisserait toute liberté aux Austro-Allemands. Au point où en étaient ceux qui avaient engagé la Russie dans cette impasse, la paix leur était indispensable, et ils n'avaient aucun moyen de reculer. Sans la paix, ce qui leur restait de crédit était perdu, et le mot seul de « paix » pouvait raffermir leur pouvoir. En effet, l'anarchie russe avait encore, bien que cela parût impossible, grandi pendant le mois de décembre. Elle dépassait tout ce qu'on pouvait croire possible à notre époque. Elle n'était pas une nouveauté dans l'histoire russe. Elle ne pouvait rien au point de vue de l'avenir proprement russe. D'une part, on avait à Petrograd le gouvernement maximaliste avec Lenine, Trotsky et Krylenko. Jusqu'à quel point était-il maître de la capitale, il est impossible de le savoir : s'il y régnait, c'était par la terreur. Il semblait en conflit avec les socialistes révolutionnaires; il avait empêché jusqu'alors la réunion de la Constituante, dont les élections semblaient devoir donner une assemblée hostile aux maximalistes; il avait fait arrêter en masse les chefs des cadets; il avait décrété la nationalisation du sol et des banques; la disette était terrible, le numéraire rare, le papier-monnaie innombrable, la banqueroute imminente. D'autre part, croissait de jour en jour l'opposition de plus en plus nette qui se marquait entre le gouvernement de Petrograd et le sud de la Russie, l'Ukraine, riche, unie, forte de ses trente millions d'habitants, possédant toutes les routes de ravitaillement, aidée par Kornilof et Kaledine et nullement disposée à se laisser mener. L'ultimatum de Lenine avait été fièrement refusé par la Rada ukranienne, et les bolcheviks n'étaient pas assez organisés pour exécuter leurs menaces. Ainsi on voyait la Russie se démembrer. Au nord la Finlande, au sud l'Ukraine constituaient déjà des nations nouvelles avec lesquelles tout le monde aurait à compter, et d'abord la Russie elle-même, si tant est qu'il y ait encore une Russie. En présence de ces immenses difficultés, sans compter l'éventualité d'une contre-révolution monarchique, quelle résistance pouvaient offrir les maximalistes sans armée aux exigences de l'Allemagne? C'étaient, par suite, pour la Russie la perspective d'une abdication totale, un abandon intégral entre les mains du puissant voisin, à moins qu'il ne se produisît l'impossible, que personne ne pouvait prévoir. On doit pourtant noter que les informations relatives aux derniers jours de décembre semblaient indiquer que le programme allemand inspirait, non seulement en Ukraine, mais même aux chefs maximalistes, une répugnance très vive et que le sentiment du crime qui allait être commis s'imposait peu à peu à la Russie. Etaient-ce là des informations tendancieuses? Etait-ce une perfidie allemande de plus? Répondre avec certitude n'était au pouvoir de personne.

Est-ce à dire que la situation des Empires centraux fût claire et aisée et que la paix séparée avec la Russie fût de nature à leur procurer toute la tranquillité dont ils avaient besoin? Le seul fait, pour l'Allemagne, de traiter avec les maximalistes ne contenait-il pas un grave danger politique en dépit de précautions qui étaient en contradiction avec les bons rapports apparents de Berlin et de Petrograd, comme, par exemple, le refus de passeports pour aller en Russie opposé aux députés Haase et Ledebour?



Les alpins italiens ravitaillés par les avions sur les crêtes neigeuses des Alpes.

Pour l'Autriche, quel encouragement ne serait pas le futur royaume de Pologne, en admettant que l'Allemagne lui en laissât la libre possession, pour les Slaves de Bohême et pour les Slaves du Sud? Enfin, dans quel embarras ne seraient pas les Empires centraux s'il fallait en venir à la menace, à l'exécution militaire, pour forcer la main même aux maximalistes, ou si l'Autriche-Hongrie rencontrait devant elle l'opposition ferme de l'Ukraine et de la Roumanie? Car, dans tout cela, le sort de la Roumanie restait en suspens, en présence des exigences des Bulgares, qui réclamaient la Dobroudja. La malheureuse et héroïque Roumanie, incapable de résister seule, en butte aux menées maximalistes, avait été contrainte d'accepter l'armistice. Mais elle n'accepterait pas la paix, et on ne pouvait prévoir ce que donnerait son union avec l'Ukraine, si cette union, comme il paraissait possible, se fortifiait. Toutes ces questions se dressaient devant l'Allemagne, qui avait à la fois à pourvoir à la continuation d'une guerre de plus en plus difficile et à l'établissement d'une paix incertaine et sans fondements. Pendant ce temps, la détresse intérieure augmentait, et la paix avec la Russie ne pouvait être utile au point de vue alimentaire que si la Russie du Sud y adhérait dans des conditions acceptables. Y adhérerait-elle?

L'Entente, de son côté, ne pouvait ne pas s'inquiéter d'une paix séparée entre les Empires centraux et la Russie, si cette paix était conclue sur des bases acceptables. Si, au contraire, l'Allemagne imposait à la Russie ses doctrines impérialistes et sa domination, l'Entente s'en trouverait fortifiée. En attendant les événements, les pays de l'Entente avaient à peu près tous, par la bouche des chefs de leurs gouvernements, proclamé leur volonté de continuer à défendre le droit et la justice et de n'accepter qu'une paix qui pût être durable.

Ce fut d'abord le message que le président Wilson adressa au Congrès américain le 14 décembre. Il y proclamait la nécessité de « gagner la guerre », et il y indiquait les conditions générales auxquelles la paix pourrait être faite.

Nous regarderons, disait-il, la guerre comme gagnée seulement quand le peuple allemand nous dira, par des représentants dûment accrédités, qu'il est prêt à accepter un règlement basé sur la justice et la réparation des torts que ses souverains ont commis.

Les Allemands ont fait à la Belgique un tort qui doit être réparé. Ils ont établi une domination sur d'autres pays et d'autres peuples que le leur, sur le grand empire d'Autriche-Hongrie, sur les Etats des Balkans jusque-là libres, sur la Turquie et en Asie, dont ces pays doivent être délivrés. La paix que nous ferons doit délivrer les peuples jadis prospères et les peuples jadis heureux de Belgique et du nord de la France de l'emprise prussienne et de la menace prussienne, et elle doit aussi délivrer les peuples d'Autriche-Hongrie, les peuples des Balkans et les peuples de Turquie, en Europe et en Asie, de la domination impudente et étrangère de l'autocratie militaire et commerciale de la Prusse.



Trotsky.

Nous nous devons, cependant, à nous-mêmes de dire que nous ne désirons en aucune façon nuire à l'empire austro-hongrois ou le réajuster. Ce n'est pas notre affaire de nous occuper de l'existence propre, industrielle ou politique, de ces peuples. Nous ne cherchons, ni n'aspirons à leur dicter leur conduite de quelque façon que ce soit. Nous désirons seulement voir que leurs affaires soient laissées dans leurs propres mains en toutes matières, grandes ou petites. Nous espérons assurer aux peuples de la péninsule balkanique



L'exode de la population italienne devant l'offensive ennemie (fin octobre 1917). — Pendant la retraite de l'armée italienne à travers les plaines du Frioul, les soldats marchèrent jour et nuit, presque sans repos et sans nourriture, accompagnés d'une foule de civils des districts envahis, qui fuyaient dans le désordre de la panique devant l'invasion austro-allemande. (F. Matania, *the Sphere*.)

et de l'empire turc les droits et l'occasion de rendre leur propre existence sûre, de protéger leurs propres fortunes contre la pression et l'injustice et contre le despotisme de cours ou d'influences extérieures.

Et notre attitude et notre but à l'égard de l'Allemagne elle-même sont de la même espèce. Nous ne voulons pas de mal à l'empire allemand, et nous ne voulons pas intervenir dans ses affaires intérieures. L'un ou l'autre nous paraîtrait absolument injustifiable, absolument contraire aux principes pour lesquels nous déclarons nous lever et que nous tenons comme les plus sacrés durant toute notre existence de nation.

Les hommes auxquels il permet maintenant de le tromper et de le gouverner disent au peuple allemand qu'il combat pour la vie même et l'existence de l'empire, que cette guerre est une guerre de légitime défense, désespérée, contre une agression délibérée. Rien ne pourrait être plus grossièrement ou inconsidérément faux, et nous devons chercher avec la plus grande franchise et la plus grande sincérité, en ce qui concerne nos véritables buts, à convaincre les Allemands de la fausseté de cette allégation. En effet, nous combattons pour leur émancipation de la crainte, en même temps que pour notre propre émancipation de la crainte, aussi bien que de la réalité d'une attaque injuste par des voisins, des rivaux ou des rêveurs de domination mondiale.

Personne ne menace l'existence, l'indépendance ou le développement pacifique de l'empire allemand. Le pire qu'il puisse arriver au peuple allemand est ceci : si, la guerre finie, il continuait à être obligé de vivre sous ses maîtres ambitieux et intrigants, qui cherchent à troubler la paix du monde, sous le gouvernement d'hommes ou de classes d'hommes auxquels les autres peuples du monde ne pourraient se fier, il serait impossible de les admettre à la Société des nations, qui doit désormais garantir la paix du monde.

Cette société doit être une société des peuples et non une société des gouvernements.

Il pourrait être impossible aussi, dans un tel fâcheux concours de circonstances, d'admettre l'Allemagne aux libres rapports économiques qui doivent inévitablement sortir des autres associations pour une véritable paix.

Les dommages, les très profonds dommages commis dans cette guerre devront être réparés. Cela va de soi. Mais ils ne peuvent pas être, ne doivent pas être réparés en commettant des dommages analogues contre l'Allemagne et ses alliés.

L'opinion du monde ne le permettra pas.

Notre entrée dans la guerre n'a pas changé notre attitude vis-à-vis du règlement qui doit survenir quand elle sera finie. Quand je disais, en janvier, que les nations du monde avaient droit non seulement à la liberté des mers, mais aussi à pouvoir y arriver certainement et sans crainte d'attaque, je pensais, et je pense maintenant, non seulement aux plus petites et aux plus faibles nations qui ont besoin de notre soutien, mais aussi aux nations grandes et puissantes et à notre ennemi présent aussi bien qu'à nos associés actuels dans la guerre.

Je pensais, et je pense maintenant, à l'Autriche-Hongrie elle-même, parmi les autres, aussi bien qu'à la Serbie et à la Pologne.

La justice et l'égalité des droits ne peuvent être obtenues qu'à un grand prix. Nous cherchons des fondations permanentes et non temporaires pour la paix du monde, et nous devons les chercher sincèrement et sans crainte.

Nous devons déblayer d'une main parfaite tous les obstacles au succès et nous devrons faire tout ajustement de loi qui facilitera l'usage entier et libre de notre rendement et de notre force intégraux d'unité combattante.

La conclusion concrète de ce discours avait été une déclaration de guerre à l'Autriche-Hongrie.

C'étaient ensuite des discours où Lloyd George précisait le point de vue anglais. C'était enfin celui où, le 27 décembre, notre ministre des affaires étrangères, Stephen Pichon, marquait à nouveau nos buts de guerre, affirmait pour la première fois la volonté de l'Entente d'exiger l'indépendance de la Pologne tout entière, rappelait sa décision de restaurer dans leur intégrité la Belgique, la Serbie et la Roumanie, de réunir de nouveau l'Alsace-Lorraine à la France, de garantir la liberté des nationalités opprimées : arménienne, syrienne, ukranienne, d'exiger les réparations matérielles nécessaires.



Stephen Pichon,
ministre des Affaires étrangères.

Ainsi se marquait de plus en plus nettement le différend entre le point de vue allemand, accepté par l'Autriche impuissante, et celui de l'Entente et des Etats-Unis. De plus en plus, aussi, s'affirmaient le désintéressement des ennemis de l'Allemagne, leur éloignement de toute idée de conquête, leur désir de faire triompher le droit et la paix : antagonisme irréductible entre deux principes opposés et dont il semblait bien que la seule solution possible fût de vaincre ou se soumettre.

Dans cette dernière phase de la lutte, il devenait pourtant évident que l'Allemagne désirait ardemment une solution intermédiaire, qui lui eût donné la paix qu'elle appelait de tous ses vœux et qui eût réservé l'avenir. C'est ce que prouvent péremptoirement les insidieuses ouvertures de paix qui furent portées en Angleterre au mois d'octobre, presque au même moment où la même manœuvre se pratiquait en France, et qui ne furent révélées qu'en décembre. Il était aisé de discerner dans l'opinion allemande deux courants : l'un pangermaniste, irrité de toute concession, avide de territoires, sans ménagements pour les fauteurs de paix; l'autre, qui eût souhaité arranger les choses par des concessions apparentes, en escomptant des conquêtes économiques. L'Entente doit combattre l'un et l'autre. Laisser sans règlement les grandes questions de nationalité, se résigner à ne pas fixer enfin des lois internationales capables d'enrayer les guerres futures serait abandonner le monde à l'hégémonie de l'Allemagne. S'il y a encore des hommes politiques pour croire qu'on pourrait se fier à des promesses de sagesse et à des protestations allemandes de pacifisme, il faut souhaiter que le hasard des luttes politiques ou la lâcheté des peuples ne les amènent jamais au pouvoir. L'exemple de la Russie doit suffire au monde.

D'ailleurs, rien n'était plus suspect que les tentatives d'agitation pacifiste qui avaient été faites depuis plusieurs mois et dont la vigueur et la franchise des gouvernements triomphaient peu à peu. La main allemande s'y montrait sans aucun doute. Si elle réussissait parfois, si l'Allemagne parvenait à écarter quelques périls, si la république Argentine maintenait sa neutralité, si le Portugal était agité par une révolution militaire dont ni les raisons, ni les chefs, malgré quelques protestations, n'apparaissaient comme nets de toute pression extérieure; si à l'horrible catastrophe d'Halifax on pouvait chercher des causes occultes; si l'Espagne était gravement agitée et si, malgré les déclarations de tous les partis, il n'était pas défendu de songer à des excitations germaniques; si l'on voyait ainsi en action, sous des formes multiples, l'intervention allemande, les pays alliés contre l'Allemagne réagissaient fortement contre ses agissements.

La Conférence interalliée, terminée au début de décembre, avait montré que, sur toutes les questions : économique, financière et militaire, les Alliés étaient d'accord. Le président Wilson, en mettant les chemins de fer dans la main de l'Etat américain, sous la direction de Mac Adoo, avait réalisé une réforme formidable, qui pourra ailleurs servir de modèle.

— En Italie, le ministère Orlando avait triomphé de toute opposition, et les malheurs de la patrie avaient fait l'union de tous les efforts. — En Angleterre, le parti travailliste et le gouvernement se trouvaient, avec des formes variables, en parfait accord. — En France, enfin, le ministère Clemenceau avait continué à mériter la confiance publique, et il semblait représenter en fait l'opinion générale des Français, civils ou soldats. Les demandes de poursuites contre le sénateur Humbert n'avaient rencontré aucune opposition. Celles qui visaient le député Loustalot et l'ancien président du conseil Caillaux avaient été accueillies par la Chambre des députés, en dépit de bien des raisons d'ordre parlementaire qui auraient volontiers agi en sens contraire si le sentiment d'une impopularité grandissante n'avait été enfin perçu par un grand nombre et s'il n'avait paru nécessaire de montrer clairement qu'il n'y avait en France, pour les grands comme pour les petits, qu'une seule et même justice.


Mac Adoo, secrétaire de la Trésorerie des États-Unis.

Si l'on pouvait s'étonner de quelque chose, c'était de voir les partis, aveuglés par on ne sait quelle erreur de jugement, vouloir, dans des sens opposés, devancer l'œuvre des juges et créer à propos d'un seul homme une agitation malsaine que tous les bons citoyens réprouvaient. La France, nous l'avons dit souvent, aspirait à entendre un langage net et ferme. Elle l'avait entendu une première fois lorsque Clemenceau avait demandé à la Chambre l'appel de la classe 1919. Elle l'avait entendu ensuite lorsque le président du conseil avait refusé aux socialistes des passeports pour aller à Petrograd. Quelque pures que fussent leurs intentions, il leur avait rappelé que, seul, le gouvernement pouvait parler au nom de la France et que personne, en France, ne supporterait une apparence quelconque de compromission ou de faiblesse. On avait depuis longtemps désappris la brièveté des paroles et la clarté des volontés. Il semblait qu'on eût, dans le public, ressenti quelque allègement à entendre dire ce qu'on attendait qui fût dit.

L'année 1917 se terminait sur une attente. Puisse 1918 nous apporter la victoire et la paix ! Préparons-les sans défaillance. Puissent ceux qui viendront après nous ignorer toujours les angoisses morales et les souffrances physiques que la passion de la justice nous a permis de supporter pour le salut de l'humanité ! Mais nous, qui vivons ce combat, n'oublions pas que la dernière minute de résistance fera le vainqueur. Sachons souffrir jusqu'au bout. L'enjeu en vaut la peine. — Jules Gergault.

Laborde (*Alexandre*-Léon-Joseph, comte de), officier et bibliophile français, né à Fontenay (Eure) le 11 novembre 1853. Il est le fils du marquis Léon de Laborde (1807-1869), sénateur, directeur général des Archives, membre de l'Institut, et le petit-fils du comte Alexandre de Laborde (1774-1842), questeur de la Chambre, également de l'Institut. Sa famille est d'origine béarnaise. Il fit ses études classiques au lycée Louis-le-Grand (Paris) et fut admis à l'École militaire de Saint-Cyr en 1873. Promu sous-lieutenant d'infanterie en 1875, il parvint au grade de capitaine (1886), puis donna sa démission l'année suivante. Il fut plus tard nommé lieutenant-colonel d'état-major dans l'armée territoriale et reprit du service avec ce grade pendant les trois premières années de la guerre actuelle. Membre de la Société des bibliophiles français depuis le 22 mars 1893, il en est devenu le secrétaire en 1897. Il a fondé, en 1911, la Société française de reproduction des manuscrits à peintures, dont il est aussi le secrétaire. Cette société s'est donné la mission de recueillir et de publier les peintures éparses dans les manuscrits du moyen âge. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a élu membre libre le 26 octobre 1917. Il est aussi membre de la Société d'histoire de France et de plusieurs autres associations savantes.


Lac envahi par le luc-binh.


Alexandre, comte de Laborde.

Ses deux publications les plus importantes sont : *les Manuscrits à peintures de la* Cité de Dieu *de saint Augustin* (3 vol. in-fol. av. pl., 1909), ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions, et *la Bible moralisée* (4 vol. in-fol. av. pl., 1911 et suiv.). On lui doit encore : *A propos d'une devise* (de Mathieu Beauvarlet, 1908), communication faite à l'Académie des inscriptions et insérée dans le « Bulletin des bibliophiles » ; une notice sur le bibliophile Ernest Quentin-Bauchart (1910) ; *Nos aventures pendant les journées de février*, manuscrit d'Alexis de Valon, publié en 1910 avec portraits et avant-propos ; *Liste des membres de la Société des bibliophiles françois*, annuaire de la Société, avec notices nécrologiques (1911 et suiv.). Le comte de Laborde a fait, le 30 novembre 1917, à l'Académie des inscriptions une communication sur les manuscrits à peintures conservés dans les bibliothèques de Petrograd, avec présentation de reproductions photographiques prises en 1913. — Paul Halys.

luc-binh n. m. Plante aquatique de la famille des pontédériacées, dont le nom scientifique est *eichornia crassipes*.

— Encycl. Le luc-binh s'est implanté en Indochine depuis une quinzaine d'années. Les Annamites l'ont dénommé *luc-binh*, les Cambodgiens *trakiel*. Ses origines sont incertaines. Venu de l'Amérique équinoxiale, il apparut en Cochinchine vers 1900 et au Tonkin vers 1902. Il était encore inconnu au Cambodge en 1906, sauf dans quelques arroyos des provinces avoisinant la Cochinchine. Il a envahi aujourd'hui la plupart des cours d'eau et des lacs du Cambodge, et il a atteint, au milieu de la végétation tropicale, une notoriété qui ne lui vient pas seulement de la svelte élégance de ses tiges, de ses feuilles légèrement roulées sur les bords, de ses fleurs d'un joli mauve épanouies en épis, mais aussi de ce qu'il est, par la rapidité de sa reproduction envahissante, un véritable fléau.


Fibres et cordes de luc-binh.

Déjà, en 1909, l'attention des autorités avait été appelée sur les dangers qui résultaient, pour les provinces du protectorat, de l'extraordinaire végétation du luc-binh. Un seul pied de cette plante peut, en quelques mois, couvrir un espace de 600 mètres carrés. Le pied mère émet des stolons, qui en émettent rapidement à leur tour, et la reproduction est telle qu'elle forme à la surface de l'eau un véritable tapis de verdure sur lequel il suffit de jeter une planche pour traverser à pied sec une étendue d'eau.

Luc-binh (*eichornia crassipes*). — A gauche, la plante avec ses feuilles renflées en flotteurs et ses stolons, dont l'un émet une jeune pousse (la plante est flottante). A droite, la plante, fixée au rivage, a perdu son aspect et les flotteurs de ses feuilles. (Elle est allongée, et elle a fleuri.)





Le luc-binh est devenu ainsi un véritable obstacle à la navigation; les embarcations, jonques et sampans n'arrivent pas à se frayer un chemin au milieu de ses tiges, et la navigation, déjà difficile aux basses eaux, devient impossible aux moyennes eaux.

Transportée et répandue par l'inondation annuelle, la plante redoutable envahit tout le Cambodge. On entreprit de la combattre par un système de primes à l'arrachage au prix de lourdes charges financières pour les budgets provinciaux du protectorat.

Vers 1908, un Français, Perrot, en résidence au Cambodge, eut l'idée de chercher à utiliser la plante malfaisante. Il soumit les tiges de luc-binh à un traitement destiné à obtenir des fibres pour tisser des pagnes et des nattes. A cet effet, il découronna les tiges de luc-binh de leurs feuilles, les fit passer entre les lames d'une défibreuse jusqu'à ce qu'elles fussent complètement débarrassées de leur pulpe. Il obtint ainsi des fibres saines, flexibles et souples. Il en fit faire des cordes, avec lesquelles furent confectionnés des meubles d'une solidité comparable à celle du rotin.



Défibreuse de luc-binh.

Cette première utilisation du luc-binh fut suivie d'une autre beaucoup plus importante. Perrot essaya de remplacer, avec les fibres ainsi obtenues, le jute utilisé dans la confection du sac à paddy, si importante en Indochine. A l'aide d'un métier à tisser cambodgien, il obtint une toile souple et résistante. Pour obvier à l'hygrométrie du luc-binh, qui est essentiellement aquatique, l'inventeur traite les fibres par un bain d'alun de chrome, qui, en resserrant les pores de la plante, la rend anhydre et permet d'autre part de lui faire absorber n'importe quelle teinture.

L'utilisation du luc-binh paraît appelée à de nombreuses applications industrielles. Les villages cambodgiens pourraient, tout en se débarrassant d'une plante nuisible, fournir des fibres qui, rangées en bottes, pourraient être expédiées comme des balles de coton en France et y être convenablement traitées. — G. LAINEL et C. DUBOSC.

Maude (sir Frederick Stanley), général anglais, né en 1864, mort à son poste de commandement en Mésopotamie le 18 novembre 1917. Après avoir rempli une brillante carrière coloniale, le général Maude s'est signalé, durant la guerre actuelle, par les magnifiques succès qu'il a remportés en Mésopotamie, où il commandait en chef le corps expéditionnaire.

Entré dans l'armée en 1884, il fit sa première campagne l'année suivante au Soudan. Il fut ensuite affecté à l'un des premiers régiments de l'armée anglaise, la Coldstream Guard, puis il passa, en 1896, par l'école de guerre. De 1899 à 1901, durant la guerre du Transvaal, il servit avec une grande distinction et prit part à divers engagements; sa conduite lui valut d'être cité à l'ordre du jour, et il reçut aussi l'ordre du Service distingué et la médaille de la Reine. Un accident faillit, à ce moment, entraver sa carrière: il fit une chute de cheval et perdit l'usage du bras droit. Il put, néanmoins, partir pour le Canada, où il resta trois ans. A son retour, il devint secrétaire particulier du ministre de la guerre et travailla à la réorganisation de l'armée anglaise.

Colonel au moment où éclata la guerre, sir Stanley Maude fut envoyé sur le front français, où il fut chargé du commandement d'une brigade; il se battit sur l'Aisne et fut blessé au thorax. Il prit part ensuite aux opérations des Dardanelles et, lorsque les positions furent évacuées, il faillit être noyé. Il avait été promu major général en juin 1915.

Le général Maude fut appelé au commandement des troupes britanniques en Mésopotamie en août 1916. Il prenait ce haut poste à un moment où la situation était devenue très critique pour nos alliés. La ville de Kut-el-Amara, sur le Tigre, en aval de Bagdad, encerclée par les Turcs depuis le mois de décembre 1915, avait dû, en effet, capituler, le 29 avril 1916, malgré l'héroïque résistance de sa garnison, que commandait le général Townshend. Il fallait réparer cet insuccès et assurer la reprise de la marche vers Bagdad par de vigoureuses opérations. Le général Maude avait toutes les hautes qualités militaires et l'esprit d'organisation nécessaires pour mener à bien cette dure entreprise.

Arrivé avec des renforts, le nouveau chef remit en mouvement les forces britanniques avec un plan différent et, dès la fin de l'année 1916, il put réaliser de fortes avances. Tandis qu'en 1915, le général Townshend avait opéré avec une colonne unique sur la rive droite du Tigre, les Anglais s'avancèrent, cette fois, sur les deux rives simultanément. Leur aile gauche, qui progressait sur la rive sud, le long du canal de Chatt-el-Haï, lequel relie le Tigre à l'Euphrate, s'empara, le 11 janvier 1917, de Kout-el-Haï, situé sur ce cours d'eau et, à la fin du même mois, elle était arrivée en face de Kut-el-Amara, en amont de cette place, obligeant par là à une retraite précipitée toutes les troupes turques qui se trouvaient en aval sur la rive droite. De son côté, l'aile droite, qui opérait sur la rive nord, d'abord arrêtée par la puissante ligne de défense de Sanna-i-Yat, réussit à la percer et élargit rapidement la brèche qui avait été faite. Tandis que les Turcs étaient retenus par ces attaques, l'aile gauche anglaise réussit, par surprise, à franchir le Tigre, pendant la nuit du 22 au 23 février, auprès de la boucle de Choumran. Le 24, l'investissement de Kut-el-Amara se trouva être complet et, grâce à son habile tactique, le général Maude put, le 25 février 1917, s'emparer de cette place, qui était restée pendant dix mois aux mains des Turcs.



Le général sir Stanley Maude.

La reprise de Kut-el-Amara ouvrait à nos alliés la route de Bagdad, qui en était distant de 147 kilomètres. Le général Maude poursuivit vigoureusement l'ennemi qui battait en retraite vers l'ouest et, à partir de ce moment, ses progrès furent très rapides. Le 6 mars, les troupes anglo-indiennes atteignirent la ville de Ctésiphon, qu'elles trouvèrent évacuée et qu'elles dépassèrent; elles étaient là à une vingtaine de kilomètres seulement de Bagdad. Le général Maude, ayant constaté que toute l'armée turque s'était concentrée sur la rive gauche du Tigre, fit passer sur celle-ci, au moyen d'un pont de bateaux lancé un peu en aval du confluent du Diala, la plus forte partie des troupes qu'il avait encore sur la rive droite. Vainement les ennemis essayèrent-ils d'arrêter la marche des forces britanniques; sous la vigoureuse pression de celles-ci, ils durent évacuer peu à peu toutes leurs positions et, le 11 mars, ils abandonnèrent la ville de Bagdad, sans même essayer de la défendre.

La prise de Bagdad, dont les conséquences ont une si haute importance au point de vue militaire et politique, restera l'événement capital de la brillante carrière du général Maude et demeurera un de ses titres de gloire.

Poursuivant l'ennemi en retraite vers le nord, le général Maude remporta encore, et avec plus de rapidité que les circonstances ne pouvaient le faire espérer, un notable succès, le 23 avril, par la prise de la gare de Samarra, station de la ligne de chemin de fer unissant Bagdad à Tekrit. Le 30 avril, ses troupes infligeaient, vers l'ouest, une nouvelle défaite aux Turcs sur les bords du Chatt-el-Adhaïm, à une quarantaine de kilomètres de Kifri. Le 6 novembre, le général Maude emportait d'assaut la ville de Tekrit; c'était maintenant la route de Mossoul qui se trouvait par là ouverte. Au moment où la mort a surpris ce vaillant chef, il prenait ses dispositions pour arriver à une rencontre en un lieu choisi par lui avec les troupes concentrées à Mossoul. Il a été emporté en quelques jours par une fièvre maligne, contractée dans les pays tropicaux où il avait longtemps séjourné.

La mort de sir Stanley Maude est une grande perte pour l'armée anglaise. Sur le théâtre où il avait exercé le haut commandement, c'est à l'habileté et au jugement avec lesquels étaient conçus et préparés ses plans que furent dues ses victoires successives; il savait ménager ses ressources, tout en frappant avec vigueur. Il était très aimé de ses soldats, et tous ceux qui le connaissaient admiraient son magnifique caractère militaire. C'est le lieutenant général Marshall qui a été appelé à le remplacer dans le commandement de l'armée expéditionnaire britannique de Mésopotamie. — Gustave REGELSPERGER.

Meyer (Marie-*Paul*-Hyacinthe), philologue et écrivain français, né à Paris le 17 janvier 1840, mort à Saint-Mandé le 8 septembre 1917. Il étudia au lycée Louis-le-Grand, puis à l'Ecole des chartes. Il publia ses premiers travaux dans la « Bibliothèque de l'Ecole des chartes » (1860-1861) et dans les « Anciens poètes français », découvrit à la bibliothèque de Châlons-sur-Marne le seul manuscrit qu'on connaisse de la *Chronique de Jean le Bel*, alla acquérir des manuscrits pour la Bibliothèque impériale à la vente Savila de Londres (6 février 1861), et fut chargé du classement des archives communales de Tarascon. Là, le Parisien s'éprit vite des sonorités de la langue de Provence — nul n'a mieux connu les dialectes du Midi — et devint l'ami des félibres et de Mistral. Il manifesta l'indépendance de son caractère en désavouant vigoureusement le catalogue rédigé par lui-même, mais dépouillé par l'Administration de sa valeur scientifique (*Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1865). Il fut attaché au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale, autorisé (29 octobre 1864) à faire, à l'Ecole des chartes, un cours sur l'histoire de la littérature provençale, commencé le 16 janvier 1865, attaché en qualité d'auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la publication de la *Gallia christiana* (10 novembre 1864), puis des *Historiens des croisades* (2 juillet 1869), et nommé archiviste aux Archives de l'Empire (1866).

Cette même année (6 janvier) vit paraître la *Revue critique d'histoire et de littérature*, fondée par P. Meyer, G. Paris, Ch. Morel, H. Zotenberg, « revue légèrement révolutionnaire », signalant les bons livres et, plus encore, stigmatisant les mauvais. Les quatre jeunes hommes furent sans pitié pour les auteurs. Le niveau des études, en France, y gagna. On ne peut que signaler en bloc les articles signés P. M., d'une érudition impeccable, d'une critique impitoyable. Après quelques années de cette police intellectuelle, retardé par la guerre de 1870-1871, pendant laquelle il servit la défense de Paris, il fonda avec G. Paris, son ami — ces deux hommes travaillèrent toujours côte à côte — la *Romania* (janvier 1872), pour recueillir le fruit de leurs recherches, pour lutter contre l'« ignorance de nos véritables traditions », pour opposer « *Romania* » à « *Germania* ». Quarante ans durant, il fut l'âme de cette revue, qu'il a remplie de ses publications.

En 1872, il fut nommé secrétaire de l'Ecole des chartes, en remplacement de Marty-Laveaux, suppléant de Guessard (1869-1870, 1872-1873), pour le cours de langues romanes à la même Ecole. La « Société des anciens textes français », à la création de laquelle il prit une part active (1874) et dont il fut dès l'origine et jusqu'à sa mort le secrétaire, lui

doit la publication de nombreux textes, des rapports annuels et des notices dans l'« Annuaire-Bulletin ». Une autre société, celle de l'« Histoire de France », lui doit des publications et un magistral discours sur *l'Origine et les Premiers Développements de l'historiographie française*, où on lit quelques-unes des remarques les plus aiguës qui aient été écrites sur Fustel de Coulanges (1890).

Entre temps, il accomplit plusieurs missions scientfiques en Angleterre (1865-67-68-70-72), « à l'effet de rechercher des documents relatifs à l'histoire littéraire de la France », et une mission gratuite dans les archives départementales et communales du Midi de la France pour recueillir « les documents diplomatiques ou littéraires en langue d'oc » (25 juillet 1881). Sa plus célèbre découverte fut celle d'un poème inconnu, en 19.214 vers octosyllabiques, en fort bon français, par un des hommes les plus considérables de son temps, et qui nous présente une des sources les plus importantes du règne de Philippe Auguste (*l'Histoire de Guillaume le Maréchal*, 3 vol. in-8°, 1891-1901). Il donna, en 1876, un remarquable rapport sur *l'Etat actuel de la philologie des langues romanes*, dans lequel il constatait que, si l'Allemagne, « par l'effet d'une forte discipline scientifique », continuait « encore à tenir la tête », c'est dans « quelques œuvres d'une haute distinction », écrites dans les pays romans, que se trouvait « le gain réel des études romanes pendant ces dernières années » (*Transactions of the philological Society*, for 1875-1876). Il remplaça Edgar Quinet au Collège de France (28 janvier 1876) dans la chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale et y professa jusqu'en 1906. Son enseignement s'accrut encore de celui des langues romanes à l'Ecole des chartes (chargé de cours [1878], titulaire [1882]). Très exigeant pour lui-même, il l'était pour ses élèves, qui redoutaient ce maître froid, ironique et sévère, lequel n'enseignait pas pour les médiocres. Il donna à cette grande Ecole (directeur, 1882-1916) beaucoup de son temps et tout son cœur.



Paul Meyer.

Avant de l'élire parmi ses membres, au premier tour de scrutin, dès sa première candidature (30 novembre 1883), en remplacement de Laboulaye, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne lui ménagea pas ses marques d'estime : en 1866, première mention au concours des « Antiquités nationales », pour le *Roman de Flamenca;* en 1872, première médaille au même concours pour son mémoire : *les Derniers Troubadours de la Provence;* en 1874, prix du budget : *Etude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge;* en 1879, premier prix Gobert pour sa nouvelle édition de la *Chanson de la croisade contre les Albigeois;* en 1883, présenté et agréé pour le prix biennal de 20.000 francs. Académicien, il fut successivement membre de plusieurs commissions temporaires ou permanentes, tant à l'Académie (*Histoire littéraire de la France, Historiens des croisades*), qu'au ministère de l'instruction publique (« Comité des travaux historiques et scientifiques », « Commission des bibliothèques et des archives », etc.). Il eut encore à présider la commission constituée le 11 février 1903 pour simplifier l'orthographe et conclut à une simplification non entièrement phonétique, mais logique (*Pour la simplification de notre orthographe...*, 1905, in-8°).

P. Meyer fut distrait de la science, une fois dans sa vie, en 1898, dans l'affaire Dreyfus, quand on lui demanda son avis d'expert et celui de deux de ses confrères, Giry et A. Molinier, sur le fameux bordereau. Il posa la question sur le terrain qui lui était familier de la critique des textes : « J'étudie ces questions d'écritures absolument comme j'étudierais une page d'un texte difficile. »

Il apparut, en cette affaire, ce qu'il était : homme sans parti pris, indépendant et courageux, spirituel et frondeur avec une pointe de malice, un peu sceptique et hautain : « Je dis que la question de l'identité de l'écriture du bordereau et de celle de M. Esterhazy se présente dans des conditions, d'une telle simplicité, d'une telle évidence qu'il suffit d'avoir l'habitude de l'observation de la critique pour arriver à la conclusion que j'ai formulée, sauf réserve. »

Mais ce ne fut là qu'un mince épisode dans une longue existence dévouée tout entière à la science désintéressée, connue et honorée des seuls compétents : commandeur de la Légion d'honneur (1907), titulaire de distinctions étrangères (Oxford et Chicago, 1893; Stockholm, 1906; Londres, 1907).

Tel fut ce savant, qui restaura la critique, contribua au relèvement des études scientifiques en France, établit avec G. Paris « le prestige de la France dans une branche d'études dont l'Allemagne passait avant eux pour avoir le monopole » et qui fut, a dit Paris, « le critique par excellence », à qui « on ne peut que reprocher d'être trop difficile en fait de preuves ».

Son œuvre fut considérable. Voici quelques indications très sommaires : *Aye d'Avignon et Gui de Nanteuil*, dans « Anciens poètes français » (vol. VI, 1861); *le Roman de Flamenca* (1866 et 1901), *Alexandre le Grand* (1886), dans « Bibliothèque française du moyen âge »; *Brun de la montagne* (1875), *le Débat des hérauts d'armes* (1877), *Daurel et Beton* (1880), *Raoul de Cambrai* (1882), *Fragments d'une vie de saint Thomas de Cantorbéry* (1885), *les Contes moralisés de N. Bozon* (1889), *Chansonniers français de Saint-Germain-des-Prés* (1892), *l'Escoufle* (1894), *Guillaume de La Barre* (1895), *l'Apocalypse en français* (1900-1901), dans « Société des anciens textes français »; *Chanson de la croisade contre les Albigeois* (1875-1879), *l'Histoire de Guil. le Maréchal* (1891-1901), dans « Société de l'histoire de France ». Il collabora, en outre, à de nombreux recueils et périodiques : « Société de l'Orient latin », « Histoire littéraire de la France », « Notices et extraits des manuscrits »..., « Bibliothèque de l'Ecole des chartes », « Romania », « Revue critique ». Il donna çà et là des articles et des communications dans « Ann.-Bulletin de la Société de l'histoire de France », « Annales du Midi », « Archives des missions », « Bulletin de la Société des anciens textes français », « Bulletin historique et philologique », « Cabinet historique », « Correspondance historique et archéologique », « Jahrbuch für r. u. e. Literatur », « Journal des savants », « Mémoires de l'Académie des inscriptions », « Mémoires de la Société de linguistique de Paris », « Moyen âge », « Société d'histoire de Paris », « Revue de Gascogne », « Revue du mois », « Revue des Sociétés savantes », etc. En dehors des collections et des revues, il donna : *la Littérature française au moyen âge*, de G. Paris (4e édit., 1909), *Documents linguistiques du midi de la France* (I, 1909, in-8°), le premier volume d'une série interrompue par la mort. Signalons, enfin, à la bibliothèque de l'Ecole des chartes, 5 volumes : *Mélanges de philologie* (1860-1910), où il a réuni, à l'usage de ses élèves, de nombreux tirages à part. — S. REIZLER.

Oiseaux (PROTECTION DES). L'ornithologie économique est non seulement l'étude du rôle et de la valeur économique des oiseaux, mais c'est aussi l'étude des voies et moyens par lesquels on peut arriver à faciliter en un endroit l'établissement et la multiplication des espèces reconnues utiles aux diverses branches de l'agriculture. Les oiseaux

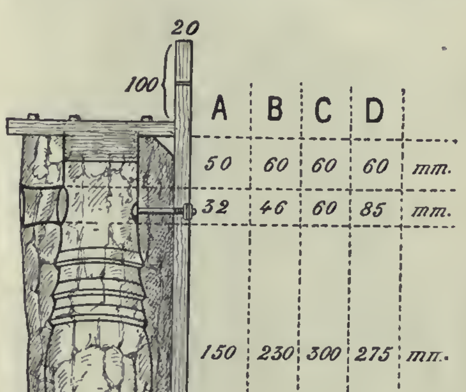


Fig. 1. — Divers modèles de nichoirs.

ne sont pas des épaves dont chacun a le droit de s'emparer au gré de sa fantaisie. Ils sont propriété de la collectivité et, par conséquent, de l'Etat, qui en est le tuteur naturel. C'est une immense richesse, qui peut être évaluée et peut être augmentée. Aussi les idées de protection rationnelle des oiseaux sont-elles assez anciennes. Elles prirent corps dès que des observateurs sagaces se furent aperçus de la diminution des oiseaux qui se nourrissent d'insectes. Il y a déjà quarante ans que de nombreux débats ont eu lieu en France sur cette question, mais ce n'est qu'en 1902 que fut signée une convention internationale, pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, entre les divers Etats européens suivants : France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, Grèce, Luxembourg, Monaco, Portugal, Suède, Norvège et Suisse (donc, pas l'Italie et l'Angleterre). Cette convention avait été discutée aux congrès ornithologiques de Vienne en 1885 et de Paris en 1895 et en 1900; elle donne la liste des oiseaux utiles et nuisibles.

Cette convention a force de loi, puisqu'elle a été adoptée par la Chambre des députés et le Sénat en 1902. Elle aurait dû amener la fin du régime dit « des tolérances » dans le Midi, c'est-à-dire de la capture en masse, par des filets et autres engins meurtriers, soit pendant les passages, soit pendant la période de reproduction et la fin du dénichage.

Dans tous les pays d'Europe, les oiseaux gibiers et les oiseaux utiles à l'agriculture jouissent d'une protection officielle plus ou moins efficace. Au Canada et aux Etats-Unis, il en est de même aussi pour les oiseaux migrateurs. Partout, les oiseaux qui sont en voie de diminution par suite de l'emploi de leurs plumes dans la parure féminine ont la faveur d'un régime spécial plus rigoureux. Ainsi, les aigrettes en Afrique, en Australie, aux Etats-Unis, au Venezuela; les paradisiers en Nouvelle-Guinée; les colibris dans les Antilles et l'Amérique du Sud; les oiseaux-lyres en Australie; les faisans en Chine; les grèbes dans l'Orégon; les mouettes et les goélands sur les côtes des Etats-Unis; les nandous dans la république Argentine, etc., et même aussi les eiders en Norvège.

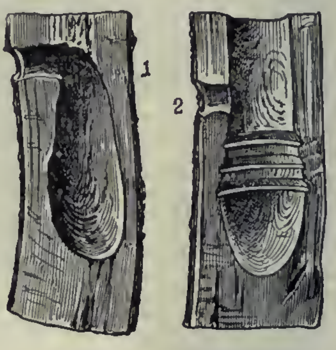


Fig. 2. — 1. Section longitudinale d'un trou du pic épeiche; 2. Section d'un nichoir artificiel.

Des ligues pour la protection des oiseaux s'occupent de ces questions, surveillent l'exécution des lois et provoquent de nouveaux règlements. Parmi elles, la plus importante est l'Association des sociétés Audubon, qui englobe le territoire tout entier des Etats-Unis et qui dispose d'un budget annuel de plus de 500.000 francs. Aussi aucun Etat n'est-il allé aussi loin que les Etats-Unis, qui, dans une loi récente, dite « Plumage bill », ont interdit sur tout leur territoire l'entrée de toute dépouille, complète ou partielle, appartenant à des espèces sauvages.

Dans beaucoup de pays, ces mesures ont été complétées par la création de refuges étendus (*reservations*) ou de parcs nationaux, dans lesquels la chasse est interdite et où les oiseaux peuvent vivre et se multiplier en liberté. Ces réserves ont donné des résultats remarquables : la première en date est le Yellowstone Park, établi en 1872 aux Etats-Unis, où il y en a maintenant plus de dix, ayant une superficie dépassant 250.000 kilomètres carrés. En Australie, il y en a 55. En Angleterre, de grands domaines privés ont été réservés, de même qu'en Allemagne, en Autriche. En Suisse, le val de Travers dans le Jura, le val Cluoza dans l'Engadine, ont été récemment choisis dans ce but. Le long des côtes de la Baltique et de la mer du Nord, beaucoup d'îles (Memmert, Jordsand, Ellenbogen, Norderoog, Langenwerder, etc.) ont été constituées en réserves pour la nidification des oiseaux d'eau, avec gardiens officiels. En France, nous ne possédons que le parc national de la Bérarde, dans les Alpes, fondé en 1913. Et, pourtant, il serait utile d'en créer un dans la Camargue, pour protéger le castor, le flamant et les oiseaux de passage; dans les Alpes, pour le gypaète barbu et le grand coq de bruyère; dans le centre de la France et dans la forêt d'Huelgoat, en Bretagne; dans les Pyrénées, la création de l'un d'eux est à l'étude (1916), sur l'initiative du prince de Monaco.

Les insectes attaquent les plantes cultivées ou sauvages dans leurs racines, leurs tiges, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits et leurs graines et y produisent des dégâts souvent très importants. Pour certaines plantes d'Europe, leur nombre est étonnant. On en compte de 800 à 1.000 sur le chêne, 396 sur le saule, 299 sur les conifères (pins et sapins), 285 sur les pommiers et les poiriers, 270 sur les bouleaux, 264 sur les peupliers, 237 sur les pruniers, 154 sur le hêtre, 119 sur l'aune, 102 sur le tilleul, 103 sur la ronce, 98 sur le noisetier, 90 sur l'ajonc, 88 sur le charme, 70 sur l'ortie, 68 sur l'érable, 58 sur les genêts, 53 sur le blé, 52 sur le frêne, 49 sur le chou, 34 sur le trèfle, 33 sur la vigne, 23 sur le châtaignier, 20 sur l'orge et la carotte, 12 sur le marronnier, 8 sur l'olivier, etc.

Comme les insectes ont un pouvoir de multiplication extraordinaire, il est clair que cette multitude d'ennemis ne peut être détruite que par l'activité inlassable des oiseaux. Mais le développement des cultures et la transformation des méthodes, de même que le déboisement, l'arrachage des vieilles souches et des sous-bois, la régularisation des cours d'eau, l'augmentation du nombre des chasseurs et surtout des braconniers pratiquant le piégeage ont amené une diminution notable du nombre des oiseaux. Ces faits créent des devoirs à la génération actuelle, si elle ne veut laisser diminuer les moyens naturels de lutte contre les parasites et amoindrir la nature.

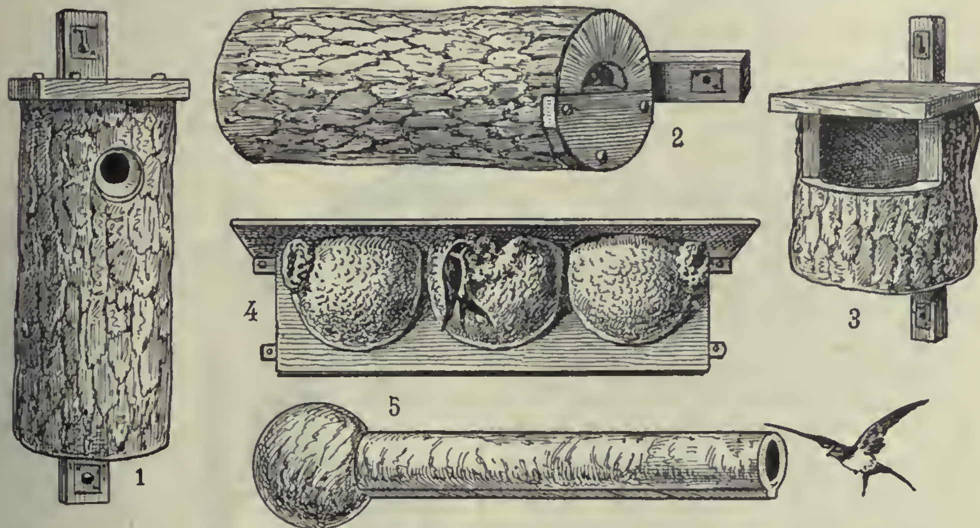


Fig. 3. — Nichoirs : 1. Artificiel ordinaire; 2. Horizontal, pour martinet; 3. A large ouverture; 4. Pour hirondelle de fenêtre; 5. Pour hirondelle de rivage.

L'oiseau est-il un rouage indispensable dans l'harmonie de cette dernière? L'homme peut-il se passer de ses services? Lui rapporte-t-il plus qu'il ne lui coûte? Tout est là. C'est une question de calcul de «doit» et d'«avoir». En effet, des études scientifiques sérieuses ont prouvé que les oiseaux détruisent : 1° les insectes nuisibles, leurs œufs et leurs larves (cochylis, pyrales, anthonomes, pucerons, bostriches, nonnes, sauterelles, etc.); 2° des quantités de campagnols et autres petits rongeurs qui dévastent les récoltes; 3° des quantités de substances putrescibles nuisibles.

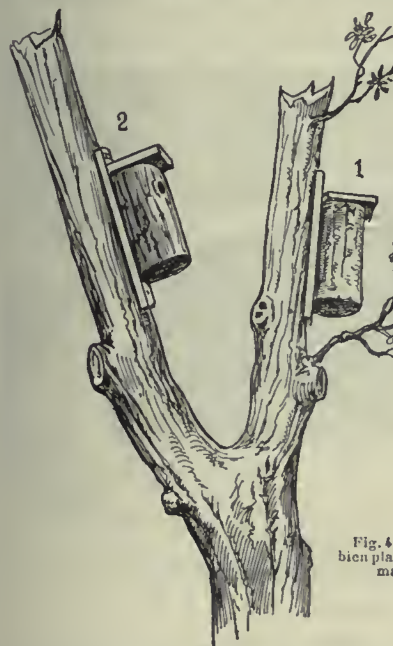


Fig. 4. — 1. Nichoir bien placé; 2. Nichoir mal placé.

Il est donc nécessaire de protéger les oiseaux; mais il s'agit de savoir de quelle manière doit s'exercer la protection et quels sont les oiseaux qui, en raison de leur utilité ou de leur rareté, doivent être l'objet de mesures spéciales.

Il n'y a qu'une façon de protéger efficacement; cette façon est indépendante des personnes, et chacun peut y réussir : c'est d'employer la méthode naturelle, qui s'appuie sur les données de la biologie, c'est-à-dire qu'il faut copier la nature pour attirer les oiseaux. Les mesures pratiques seront de deux sortes, suivant qu'on aura affaire soit à des oiseaux nichant dans des trous ou dans des cavités moins fermées, soit à ceux nichant en plein air. Pour les premiers, les nichoirs artificiels pourront remplacer les trous et les cavités; pour les seconds, il faudra créer des endroits, des fourrés favorables à leur nidification.

A. *Nicheurs dans des trous ou dans des cavités largement ouvertes.* — Les trous dans lesquels nichent les pics sont fondamentalement toujours les mêmes. Ils affectent plus ou moins la forme d'une bouteille, mais leur fond est un cône creux. Le trou, circulaire, donne dans le couloir de la cavité et présente une inclinaison vers le haut de 4° à 5°, de telle façon que l'eau de pluie ne peut pénétrer dans la cavité. Les individus d'une même espèce emploient toujours le même trou de vol; par conséquent, la mesure des diamètres permet de donner à coup sûr le nom de l'espèce à laquelle appartient la cavité. Ainsi, le trou de l'épeichette a 32 millimètres de diamètre, celui de l'épeiche 46, celui du pic vert 60, et celui du pic noir 85.

Les nids artificiels ou nichoirs seront donc creusés dans un morceau de tronc en grume. Afin de représenter à l'intérieur la rugosité des trous de pics, on y pratique trois sillons nécessaires pour assurer la sortie facile de l'oiseau. Le couvercle qui ferme la cavité en haut est une planche en bois, fixée ordinairement par des vis ; mais il est de beaucoup préférable de se servir d'un cylindre de bois formant bouchon au-dessus du trou de vol et qui alourdit suffisamment le couvercle pour qu'il tienne bien en place. On l'applique seulement vers l'avant, en laissant un peu de jour à l'arrière. Cette disposition évite le glissement en avant et facilite l'ouverture pour la visite et le nettoyage. Les couvercles en ciment sont trop fragiles; il faut surtout les éviter pour le transport. A l'opposé du trou de vol, on fixe par un écrou une latte longitudinale, qui dépasse le bloc en haut et en bas et qui est elle-même percée de deux trous servant à supendre le nichoir.

Modèle A. — Le plus petit modèle correspond à la cavité du pic épeichette, avec trou de vol de 32 millimètres. La cavité a 15 centimètres de profondeur; en haut elle a 6 centimètres de diamètre, puis elle s'élargit vers le bas à 9cm,5. Le bloc utilisé à cet effet doit donc avoir 29 centimètres de long, 14 à 15 de diamètre, afin qu'il reste pour le fond de la cavité une épaisseur de bois d'au moins 6 centimètres. Une troncature faite sous le couvercle et touchant la latte ne permet pas à l'eau de pénétrer par la face supérieure du couvercle.

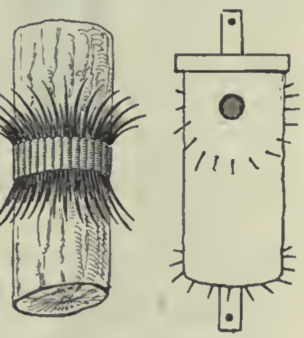


Fig. 5. — Protection des nichoirs contre les carnassiers.

Ces nichoirs servent aux espèces suivantes:

Mésanges: charbonnière (*Parus major* L.), bleue (*Parus cæruleus* L.), nonnette cendrée (*Parus palustris longirostris* Kleinschm.), petite charbonnière (*Parus ater* L.), huppée (*Parus cristatus* L.); les sittelles torchepot (*Sitta cæsia* Wolf); les grimpereaux (*Certhia brachydactyla* Brehm et *Certhia familiaris macrodactyla* Brehm); les torcols (*Jynx torquilla* L.); les gobe-mouches noirs (*Muscicapa atricapilla* L.); les rossignols de muraille (*Phœnicurus phœnicurus* L.); les pics épeichettes (*Dendrocopus minor* L.).

Dans les contrées où les moineaux friquets (*Passer montanus*), plus petits que les moineaux ordinaires, sont nombreux, on peut les empêcher de s'emparer des nichoirs en ne donnant que 27 millimètres au trou de vol. Toutes les petites mésanges (donc toutes, sauf la grande charbonnière) s'en accommodent fort bien.

Modèle B. — Le modèle B est seulement plus grand que le précédent; il correspond au trou de vol du pic épeiche. Il est constitué par un bloc de 41 centimètres de long, sur 16 de diamètre.

Le trou de vol a 46 millimètres, la cavité 23 centimètres de profondeur; elle est élargie en bas à 12 centimètres, tandis qu'elle n'en a que 8 en haut. Le fond doit avoir 7 centimètres d'épaisseur.

Ce nichoir est occupé par l'étourneau commun (*Sturnus vulgaris* L.), le pic épeiche (*Dendrocopus major* L.), le pic mar (*Dendrocopus medius* L.), le torcol, la sittelle torchepot, le gobe-mouche noir, le rossignol de muraille et les diverses mésanges, quand elles ont le choix.

Modèle C. — Le modèle C a un trou de vol de 60 millimètres et une cavité plus grande que celle du précédent. Il est utilisé par le pic vert (*Picus viridis* L.), le pic cendré verdâtre (*Picus viridicanus* Wolf) et la huppe (*Upupa epops* L.).

Modèle D. — Le modèle D, qui a à peu près les mêmes dimensions que le précédent, mais avec un trou de vol de 85 millimètres, convient fort bien au pigeon colombin (*Columba œnas* L.), au rollier d'Europe (*Coracias garrulus* L.), à la huppe, au faucon cresserelle (*Falco tinnunculus* L.), au corbeau choucas (*Corvus monedula* L.), au pic noir (*Dryocopus martius* L.) et aux rapaces : hulotte (*Syrnium aluco* L.), chevêche commune (*Athene noctua* Scopoli), chevêchette (*Glaucidium passerinum* L.), hibou brachyote (*Asio accipitrinus*), effraye commune (*Strix flammea* L.), scops ou petit duc (*Pisorhina scops* L.).

Pour les martinets noirs (**Apus apus** L.), on fabrique des nichoirs E que l'on fixe horizontalement et dont l'orifice d'entrée, demi-circulaire, est placé sur la section.



Fig. 6. — Fourchure pour les nids.

Certains oiseaux comme le rouge-queue titys (*Phœnicurus ochrurus Gibraltariensis* Gmélin), le gobe-mouche gris (*Muscicapa grisola* L.), la bergeronnette grise (*Motacilla alba* L.) et aussi le rouge-gorge (*Erithacus rubeculus* L.) ne nichent pas dans des nichoirs F, à ouverture étroite, mais dans des cavités placées sur les arbres ou dans les fentes de rochers largement ouvertes. Pour eux, on fabrique des nichoirs peu profonds, à ouverture très large. On peut les aménager facilement dans l'épaisseur des murs, au moment de leur construction. Ils sont aussi adoptés pour les martinets.

Pour les hirondelles de cheminée et de fenêtre, il n'est pas nécessaire de placer des nids en ciment; il suffit d'installer, du côté opposé à la pluie, une planche non rabotée de 20 centimètres de large, pour qu'elles puissent y suspendre leurs nids, et une planche pour empêcher les excréments de tomber sur le sol ou sur les passants.

Les bois qu'on emploie de préférence pour ces nichoirs doivent être munis de leur écorce, bien secs, séchés à l'ombre afin qu'ils conservent leur écorce. Ce sont : l'aune, le chêne, le peuplier, les pins et tous ceux qui ne se fendillent pas facilement. Eviter l'emploi du bouleau, qui dure trop peu.

Comme l'oiseau laisse toujours au fond une certaine quantité de poudre de bois provenant de son travail, il faut avoir soin d'y placer une poignée d'un mélange de sciure et de terre. La sciure sèche rapidement les excréments des jeunes et ceux qui pourraient s'y accumuler en hiver.

FIXATION DES NICHOIRS. — Pour suspendre les nichoirs, il faut choisir l'époque, la place et surtout la façon de les fixer. L'époque la meilleure est la fin de l'automne, afin que les oiseaux qui hivernent chez nous puissent y trouver un refuge et s'habituer à ce nouveau logement. Pourtant, l'hiver, jusqu'à la mi-avril, est propice; mais ceux qui sont placés trop tardivement sont plus rarement occupés dans l'année.

Le choix de l'endroit dépend de l'espèce. Les nichoirs A doivent être placés à une hauteur de 2 à 4 mètres, sur les arbres ou contre des murs, dans les vergers, dans les parcs, sur les bordures des forêts, dans des endroits tranquilles, protégés contre les vents par des taillis touffus. Il faut laisser devant les trous un espace libre, pour favoriser les envolées et le retour au nid. On évite d'abîmer les arbres en se servant de pieux placés à côté d'eux. Les nichoirs qui ne sont qu'à 1 mètre du sol, et qui ainsi échappent aux moineaux, sont quand même utilisés par

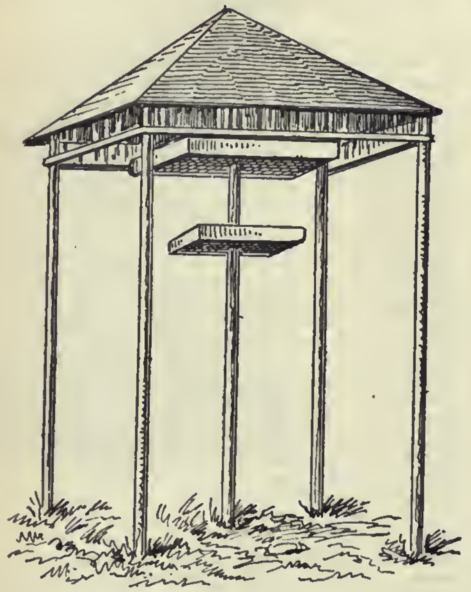


Fig. 7. — Grande cabane-mangeoire.

les mésanges de petite taille, mais ils ne peuvent servir que là où il n'y a pas de carnivores. Dans les forêts de conifères, le placement ne se fait que sur la deuxième et la troisième rangée, à partir du bord, ou dans les clairières. Ceux qu'on place plus en dedans ne servent que de lieu de repos en hiver. Pour les mésanges, il faut un nichoir tous les 10 ou 15 arbres.

Les nichoirs B se placent plus haut, de 4 à 8 mètres, dans les villages, les forêts, en bordure des prairies, les grands parcs, les jardins, et très près l'un de l'autre, plusieurs sur le même arbre. Si on les place plus bas, de 2 à 4 mètres, ils sont souvent occupés par les mésanges. Les fruits, cerises et raisins, n'ont rien à craindre des étourneaux vivant en famille, car les parents ne donnent à leurs petits qu'une nourriture animale, et ils quittent le pays un jour ou un jour et demi après la sortie du nid, puisqu'il n'y a pas de deuxième ponte. Ceux qui font quelques dégâts sont les étourneaux étrangers au pays.

Les nichoirs C se placent de 2 à 15 mètres de hauteur, près des pâturages ou des prairies humides, pour la huppe et les pics verts et cendrés, et dans les parcs pour les pics seulement.



Fig. 8. — Nourrissage des mésanges.

Les nichoirs D se placent très haut sur les arbres des forêts, ou dans les prairies humides servant de pâturage. Pour les pigeons colombins, il est bon d'en mettre toujours deux ou trois l'un près de l'autre.

Les nichoirs E, pour les martinets, s'attachent aux tours, aux murs élevés; il faut avoir le soin de les remplir à moitié de matériaux ayant déjà servi à d'autres nids : de moineaux, par exemple.

Les nichoirs F se placent à 2 ou 3 mètres de hauteur sur les arbres isolés, sous les vérandas pour le rouge-queue titys et les gobe-mouches gris, ainsi que contre les murs pour les bergeronnettes grises. Ils doivent être espacés ainsi de 20 à 30 pas.

D'une façon générale, il est bon d'espacer les nichoirs plus ou moins, suivant que les oiseaux cherchent leur nourriture au loin ou dans le voisinage.

En automne, il est nécessaire de faire une revision, un nettoyage et une reconsolidation des nids. Si l'on en trouve qui soient habités par des chauves-souris, il vaut mieux ne rien déranger, puisque ces mammifères sont insectivores et utiles.

Pour fixer les nichoirs, on se sert de préférence de vis, dont la longueur dépend de l'épaisseur de l'écorce. Les vis résistent mieux à la rouille que les clous.

Les nichoirs doivent être verticaux ou légèrement penchés en avant, mais jamais vers l'arrière, car l'intérieur ne serait pas protégé contre la pluie. Le trou de vol doit regarder l'*est* ou le *sud-est* et être opposé à la direction habituelle du vent et de la pluie. Jamais il ne doit être tourné vers le *nord*. Dans tous les cas, le nichoir doit être solidement fixé, afin qu'il ne puisse bouger sous l'action du vent; les nids mal fixés ne sont jamais occupés.

Nourrissage hivernal. — En hiver, quand la neige couvre la terre, la faim amène la mort d'un grand nombre d'oiseaux, surtout des insectivores. Quand le froid est associé au manque de nourriture, les mésanges, les grimpereaux, les roitelets meurent en quelques heures. Pour conserver les oiseaux utiles, il faut donc les nourrir en hiver. Mais comment doit-on le faire ?

Il faut placer la nourritnre sur divers appareils, tels que, pendant les plus fortes tempêtes de neige, ils restent accessibles aux oiseaux. On peut se servir de cabanes mangeoires d'environ $1^{m},50$ de haut, dont le toit est prolongé verticalement sur son pourtour par une lame de verre. Une planche assez élevée permet de placer la nourriture, qui est ainsi visible de l'extérieur et qui reste toujours sèche et bonne. Cette cabane peut être réduite à une sorte de boîte fixée près d'un mur ou contre une fenêtre. Pour attirer l'attention des oiseaux, on suspend à une petite table plus basse des noix ouvertes, des pépins de citrouille, des morceaux de suif ou des capitules de soleil. Le meilleur moment pour les installer est novembre : alors, les oiseaux peuvent s'y habituer avant les frimas de l'hiver. Il est bon de planter autour de la cabane des conifères, des buissons contre les rapaces et de placer en dedans des branches de sapin. Il faut éviter d'installer cette cabane dans les jardins publics, à cause des déprédations possibles.

On peut se servir aussi de toits, de vérandas, de tonnelles de jardin, ou bien d'une natte ou d'un paillis surélevé à 1 mètre en avant, qui aurait 2 mètres de long et $1^{m},50$ de profondeur. Dans le fond, il faut placer une petite table pour les mésanges et l'entourer sur trois côtés d'un taillis de 1 mètre. Il est utile de laisser les feuilles sèches sur le sol.

Quelles sont les substances à donner ? Il faut choisir celles qui donnent de la chaleur : le lard et le suif, dans lesquels on inclut des graines oléagineuses de chènevis, de courge, de soleil, à côté de graines amylacées : millet, avoine décortiquée; gros gâteaux de viande hachée, riz cuit.

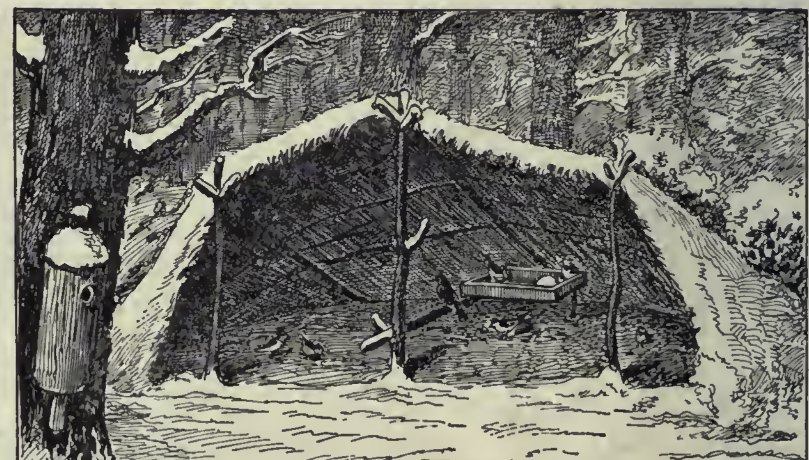


Fig. 9. — Abri-mangeoire.

Il faut éviter de donner du pain imbibé d'eau ou de lait, car il devient sur et fatigue l'estomac, de même que les restes laissés dans les cages, sauf si on les a grillés pour les stériliser. Le renouvellement doit se faire toutes les semaines.

On peut se servir aussi de cloches-mangeoires, suspendre des cadavres desséchés d'oiseaux ou de petits mammifères, ou enfin répandre du suif sur des sapins sciés ou déracinés.

Pour les granivores, on peut placer la nourriture sur le sol, en évitant le pain ou les pommes de terre cuites.

B. *Attraction et multiplication des espèces nichant en plein air.* — Les oiseaux qui nichent en plein air le font sur les buissons, sur les arbres, sur la terre ou sur les roseaux. Nos meilleurs chanteurs appartiennent à ce groupe. Ils ne trouvent plus les haies, les sous-bois, les buissons, soit en bordure des forêts, soit au bord des étangs et des cours d'eau. Il faut donc créer des endroits favorables à leur nidification, en établissant des plantations rustiques, supportant bien la taille, se ramifiant beaucoup, qui se développent bien à l'ombre, qui produisent des baies appréciées par eux et, en plus, qui, par leurs épines, éloignent les ennemis.

On peut facilement obtenir des haies ou des massifs d'aubépine, de charme, d'églantier, de hêtre commun, des divers groseilliers, de chèvrefeuille, de genévrier, de viorne-obier ou boule de neige, de sureau noir et à grappes et même d'épicéas et de sapins étêtés.

Si l'on a la précaution de tailler ces arbustes de façon à obtenir des fourchures formant des corbeilles pour les nids, les oiseaux afflueront. On obtiendra le même résultat dans les fourrés en liant ensemble en faisceau des tiges ou des branches. Aucune taille ne doit se faire en été, pour ne pas déranger les oiseaux.

Les sorbiers, les nerpruns, la bourdaine donneront des baies pour l'automne, et, si l'on a la précaution de laisser les feuilles sèches soit sur le sol, soit sur une toile métallique à $0^{m},50$ du sol, les oiseaux

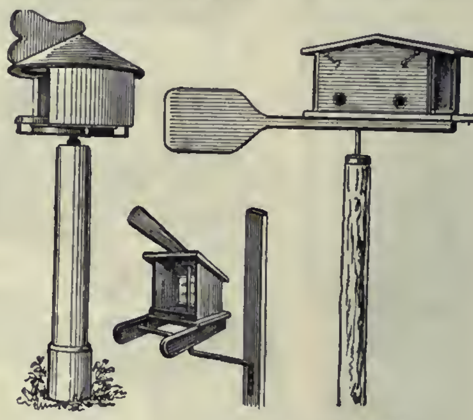


Fig. 10. — Divers modèles de boîtes-mangeoires s'orientant par le vent.

trouveront de la nourriture dans les mauvais jours. En outre, il faut mettre en hiver à la disposition des mésanges des capitules de soleil, dont elles sauront bien décortiquer les graines. Ce que les grives aiment le mieux, ce sont des baies de sureau séchées.

Dans le jardin, on laissera des tas de branches adossés aux massifs. Des haies vives, épineuses, seront plantées autour des vignes, ou bien des haies d'épicéas étêtés formant des fourrés impénétrables. Dans certains cas, de petites auges en ciment permettront de distribuer de l'eau propre pour boire.

C. *Lutte contre les ennemis des oiseaux.* — Il faut combattre la multiplication des ennemis des oiseaux, afin que les bons effets des mesures de protection ne puissent être annulés.

L'ennemi le plus terrible, c'est l'homme, qui, par égoïsme, indifférence et ignorance, se met en travers des mesures prises. Ce n'est que par l'instruction et par la propagande à l'école primaire qu'on arrivera à changer cette mentalité.

Il faut empêcher la divagation des chats loin des habitations; quand ils s'en écartent de plus de 100 mètres, ils ne recherchent que les oiseaux et leurs nids. Contre les chats sauvages ou errants, on peut protéger les nichoirs avec des clous autour du trou de vol ou des toiles métalliques.

Les trappes à guillotine à un ou deux compartiments et des pièges à mâchoires sont très efficaces, comme aussi contre les belettes.

Les écureuils sont dangereux pour les jeunes et les œufs. Ils ne doivent donc pas être trop nombreux.

Les souris et les rats sont plus dangereux qu'on ne le croit généralement, autant pour les nichées posées à terre que pour celles qui sont sur les arbres même élevés.

Le moineau domestique, par ses cris et son bruit, éloigne les autres oiseaux de leurs buissons préférés; les friquets les dépossèdent de leurs nichoirs; il faut donc éviter leur trop grande multiplication. Il en est de même pour les geais, les corneilles mantelées et les pies. Les pies-grièches, écorcheuses et grises, détruisent aussi des adultes et des jeunes. Les éperviers capturent des milliers de mésanges et visitent même les appareils de nourrissage. La chasse au grand duc suffit pour se débarrasser de tous ces oiseaux nuisibles. Parfois, le busard, près des faisanderies, peut détruire des faisandeaux; mais, d'une façon générale, on peut affirmer que le busard (*Buteo buteo*), la crécerelle (*Cerchneis tinnunculus*), les freux, la pie-grièche d'Italie, ne sont pas nuisibles.

Le grand duc et le grand corbeau sont si rares qu'on peut omettre de parler de leurs dégâts.

A l'étranger, on a associé à ces mesures une fête des oiseaux et une fête de l'arbre dans les écoles primaires.



Fig. 11. — Coupe théorique d'un fourré pour la nidification.

Nous terminerons en rappelant qu'au *Biological Survey* des Etats-Unis, on a examiné les estomacs de plus de 35.000 oiseaux, représentant un grand nombre d'espèces et qu'il ressort de ces études qu'*aucune espèce d'oiseaux n'est complètement inutile à l'homme*. Les recherches faites en Allemagne sur les espèces européennes ont conduit aux mêmes conclusions. Protégeons donc les oiseaux pour leur utilité, pour leur beauté, mais aussi pour la vie et l'attrait qu'ils donnent à la nature et aux paysages. — A. Ménégaux.

***Porel** (Désiré-*Paul* Parfouru, dit), comédien et directeur de théâtre, né à Lessay, près de Coutances (Manche) le 20 octobre 1842. — Il est mort à Paris le 4 août 1917. Entré à dix-huit ans au Conservatoire, il en sortit en 1862, avec un second prix de comédie, et débuta l'année suivante à l'Odéon, dans la traduction de *Macbeth* due à Jules Lacroix. Il y tenait le rôle de « la troisième sorcière ». Il créa ensuite Leo dans *les Plumes de paon* de Louis Leroy (1864), Bonnet dans *le Second Mouvement* d'Edouard Pailleron (1865), Lucien dans *la Contagion* d'Emile Augier (1866). Alexandre Dumas fils et Montigny, directeur du Gymnase, l'enlevèrent à l'Odéon en payant son dédit, pour le faire jouer dans *les Idées de Madame Aubray* (1867). C'était rendre hommage à son jeune talent. Il resta au Gymnase jusqu'à la guerre de 1870, à laquelle il prit part. Blessé d'un éclat d'obus, il fut transporté à l'ambulance de l'Odéon et soigné par Sarah Bernhardt, qui s'était faite infirmière. En 1871, il reparut sur la scène de l'Odéon, dans *Jean-Marie*, d'André Theuriet (11 octobre) et dans *les Créanciers du bonheur*, de Cadol. Le théâtre était alors dirigé par l'association Chilly-Duquesnel. Le nom de Porel devint rapidement populaire : il fut le « grand comédien de la rive gauche ». Citons, parmi ses emplois ou créations : Molière dans *la Jeunesse de Louis XIV* d'Alexandre Dumas (1874), Jean Dulac, l'un de ses plus beaux rôles, dans *la Maîtresse légitime* de Louis Davyl (1874), Taldé dans *les Danicheff* de Pierre Newski (Pierre de Corvin et Dumas fils, 1876), Richelieu dans *Joseph Balsamo* des deux Dumas (1878), Langis dans *Samuel Brohl* de Henri Meilhac et Victor Cherbuliez (1879), Morgan dans *le Trésor* de François Coppée (1879).

Le 31 mai 1880, la direction Duquesnel fut contrainte par le ministre d'abandonner le théâtre, qui passa aux mains de « La Rounat » (pseudonyme de Charles Rouvenat). La Rounat reconnut la valeur de Porel d'abord en le nommant directeur de la scène (décembre 1881), ensuite en faisant de lui son associé (25 mai 1882). Porel ne cessa d'être acteur qu'à la fin de 1884. Il créa encore le docteur Rivals dans *Jack* d'Alphonse Daudet et Henri Lafontaine (1881), Praberneau dans *le Klephte* d'Abraham Dreyfus (1881), l'abbé dans *le Nom* d'Emile Bergerat (1883), Sword dans *Formosa* d'Auguste Vacquerie (1883), etc. Le mauvais état de santé de La Rounat détermina l'administration des beaux-arts, dans le courant de novembre 1884, à désigner Porel comme directeur intérimaire. La Rounat mourut le 25 décembre de la même année, et Porel fut nommé directeur de l'Odéon, à titre définitif, par le ministre Fallières.

Les qualités de Porel comédien furent avant tout le naturel et la finesse. Il réussissait surtout dans les pièces modernes, où on le comparait à Berton et à Félix. Très consciencieux et très spirituel, il était également estimé dans la comédie classique et tenait avec éclat l'emploi des « grands valets ». On le disait de l'école des Monrose, des Samson et des Régnier. La tragédie et le drame historique lui convenaient moins bien : il n'avait rien d'un Frédérick Lemaître.

Sa direction de l'Odéon fut active et féconde. Tout en maintenant les traditions classiques, il élargit le répertoire du théâtre et donna plus de luxe à la mise en scène. Il organisa des représentations populaires, des abonnements à prix réduits, des matinées classiques également à prix réduits, à l'intention de la jeunesse des écoles, où la représentation était précédée d'une conférence : Brunetière, Sarcey, Lemaître, Larroumet, Barrès, etc., lui prêtèrent leur concours.

Parmi ses « premières », il faut citer : *les Jacobites* de François Coppée (1885), *Numa Roumestan* d'Alphonse Daudet (1887), *Révoltée* de Jules Lemaître (1889), *Amoureuse* de Georges de Porto-Riche, avec Réjane (25 avril 1891), *la Mer* de Jean Jullien (1891), etc. Parmi ses reprises : *Henriette Maréchal* (1885) et *Germinie Lacerteux*, des frères de Goncourt, avec Réjane (1888), *Michel Pauper* de Henri Becque (1886), *Kean* d'Alexandre Dumas père (1891), etc. Il a introduit la musique à l'Odéon avec *l'Arlésienne* d'A. Daudet et Bizet (5 mai 1885), un des grands succès de sa direction. Des adaptations de Shakespeare furent jouées avec musique de scène : *le Songe d'une nuit d'été* de Paul Meurice, musique de Mendelssohn (1886), *Beaucoup de bruit pour rien*, de Louis Legendre, musique de Benjamin Godard (1887), *Shylock* d'Edmond Haraucourt, musique de Gabriel Fauré (1889), *Roméo et Juliette* de Georges Lefèvre, musique de G. Thomé (1890). Il fit représenter en 1892 une nouvelle traduction de *Macbeth* par Georges Clerc. Mentionnons encore, parmi les adaptations d'œuvres étrangères : *Crime et châtiment*, drame tiré du roman de Dostoïevsky par Paul Ginisty et Hugues Le Roux (1888). — Les efforts de Porel furent récompensés par la croix de chevalier de la Légion d'honneur (9 juillet 1886).

En 1892, il donna sa démission. Il avait signé avec la société propriétaire de l'Eden un bail de quinze années. La scène et la salle devaient être transformées en vue de leur nouvelle destination. Les travaux furent exécutés pendant l'été de 1892, et l'Eden, devenu le « Grand-Théâtre », rouvrit ses portes le 12 novembre avec *Sapho*, d'Alphonse Daudet et Adolphe Belot. Porel avait emmené avec lui quelques-uns des meilleurs artistes de l'Odéon : Réjane, Guitry, Montbars, Calmettes, etc. L'énorme salle se prêtait à une mise en scène somptueuse. La musique n'y fut pas oubliée : Porel fit jouer, le 9 décembre, un drame lyrique, *Merowig*, dont les paroles étaient de Montorgueil et la musique de Samuel Rousseau. Mais l'œuvre la plus intéressante que représenta le Grand-Théâtre fut *Lysistrata* (22 décembre), spirituelle imitation d'Aristophane, par Maurice Donnay, jouée par Réjane, Guitry, Montbars, etc. Brusquement, le 30 mars 1893, Porel arrêta les représentations, rompit son bail et licencia sa troupe : les charges étaient trop lourdes.

Il fut accueilli au Vaudeville par Albert Carré, qui le présenta à ses actionnaires pour être son cogérant. La proposition fut adoptée à l'unanimité, le 1er septembre 1893. En avril 1894, Carré et Porel succédèrent à Abraham et Masset dans la direction du Gymnase. Le Vaudeville et le Gymnase se trouvèrent ainsi dans les mêmes mains, et les deux directeurs y instituèrent des abonnements mixtes. Pendant cette période, les pièces les plus importantes jouées au Vaudeville furent : d'abord la triomphale *Madame Sans-Gêne* (27 octobre 1893), de Victorien Sardou et Emile Moreau, que Porel avait reçue au Grand-Théâtre; puis *la Parisienne*, de Henri Becque (1893); *Maison de poupée*, d'Ibsen; *Brignol et sa fille*, d'A. Capus (1894); *Monsieur le Directeur*, d'Alexandre Bisson et Fabrice Carré; *Viveurs*, de Henri Lavedan (1895); *la Bonne Hélène*, de Jules Lemaître; *Amoureuse*, *Lysistrata* (1896); *la Douloureuse*, de Maurice Donnay; *Jalouse*, d'Alexandre Bisson et Leclerc (1897). Le Gymnase représentait en même temps : *Pension de famille*, de Maurice Donnay; *la Question d'argent*, d'Alexandre Dumas fils (1894); *l'Age difficile*, de Jules Lemaître; *les Demi-Vierges*, de Marcel Prévost; *Marcelle*, de Victorien Sardou (1895); *la Carrière*, d'Abel Hermant; *Rosine*, d'Alfred Capus; *les Trois filles de M. Dupont*, de Brieux; *la Jeunesse de Louis XIV*, d'Alexandre Dumas.

Le 14 janvier 1898, Rambaud, ministre des beaux-arts, nomma Albert Carré directeur de l'Opéra-Comique. Les actionnaires du Vaudeville acceptèrent Porel comme directeur unique. Il garda aussi le Gymnase et y fit jouer *les Transatlantiques* d'Abel Hermant et *l'Aînée* de Jules Lemaître (1898). Mais, cette direction lui paraissant trop fatigante, il s'adjoignit Chautard pour le Gymnase (1er février 1899); puis, le 13 novembre de la même année, il céda la main à Chautard et à Alphonse Franck, pour ne garder que le Vaudeville.

Pour apprécier la direction de Porel au Vaudeville depuis 1898, il suffit de citer quelques-uns des auteurs qu'il a joués et des ouvrages qu'il a montés : Maurice Donnay, *Georgette Lemeunier* (1878), *la Patronne* (1908), *Education de prince* (reprise, 1906); Paul Bourget, *un Divorce* (1908), *la Barricade* (1908), avec conférences de Marc Sangnier, Jules Roche, etc., *le Tribun* (1911); Paul Hervieu, *la Course du flambeau* (1901); Brieux, *la Robe rouge* (1900), *l'Armature*, d'après le roman de Paul Hervieu (1905), *Suzette* (1909); Henry Bataille, *Maman Colibri* (1904), *la Marche nuptiale* (1905), *le Phalène* (1913); Alfred Capus, *Hélène Ardouin* (1913)); Victorien Sardou, *Paméla* (1898); Pierre Wulf, *le Ruisseau* (1907); Pierre Wolf et Gaston Le Roux, *le Lys* (1908); Sacha Guitry, *la Prise de Berg-op-Zoom* (1912); Pierre Berton et Charles Simon, *Zaza* (1898); Beyerlein, *la Retraite*, pièce d'un Allemand contre la caste militaire allemande (1905); Caillavet, Robert de Flers et Etienne Rey, *la Belle Aventure* (1913); Georges Feydeau, *le Bourgeon* (1906), *le Dindon* (reprise, 1912); Francis de Croisset et Mme Fred Crésac, *la Passerelle* (1902); Maurice Hennequin et Paul Bilhaud, *Heureuse* (1903); Maurice Hennequin et Félix Duquesnel, *Patachon* (1907). Quelques-unes de ces pièces, données d'abord par Porel, ont été reprises par la Comédie-Française, telles : *la Course du flambeau* et *la Marche nuptiale*.



Paul Porel.

Le 1er août 1914, la guerre obligea Porel à fermer les portes de son théâtre. Le Vaudeville ne fut rendu à l'art dramatique que le 28 juillet 1917. Porel y fit jouer une revue de Lucien Boyer, Albert Willemetz et Battaille-Henri. Trois jours après, il était atteint par la maladie et mourait la semaine suivante.

Il avait épousé, en 1893, Réjane, qui fut longtemps sa principale interprète. Cette union fut dissoute par un divorce en 1905.

On lui doit, en collaboration avec Georges Monval, un ouvrage intitulé : *l'Odéon. Histoire administrative, anecdotique et littéraire du second théâtre français*. Le premier volume, qui va de 1782 à 1818, a paru en 1876 et le second (1818-1853) en 1882. — Maurice Enoch.

***Rodin** (Auguste), statuaire français, né à Paris le 12 novembre 1840. — Il est mort à Meudon le 17 novembre 1917. Son père était normand et sa mère lorraine. Il commença à étudier le dessin à l'école de la rue Racine, puis il suivit les leçons de Barye au Muséum. Il apprit là à observer la forme et le jeu des muscles, mais la figure humaine l'attirait surtout. De 1864 datent une petite *Tête de prêtre* et un buste de l'*Homme au nez cassé*, qui fut refusé au Salon et qui est depuis devenu célèbre. Le savoureux naturalisme de Rodin est déjà là tout entier. Cet indépendant de la sculpture avait fort bien choisi ses maîtres : Michel-Ange et Donatello. Plus tard, ses admirations et son art gagnent en étendue : Rodin se fortifie au contact des antiques et des gothiques; sans effort, parce qu'il revient toujours à la nature, il concilie des exemples en apparence très opposés.

De 1865 à 1870, pour gagner sa vie, Rodin travaille à l'atelier Carrier-Belleuse; il met au service de cet agréable décorateur son savoir de constructeur de formes, et peut-être emporte-t-il de là un sens de la grâce, qui trouve plus tard à s'exercer dans quelques bustes de femmes. En 1871, il apparaît au Salon avec une *Tête d'Alsacienne* en terre

cuite, et de nouveau la nécessité le force à exécuter des travaux décoratifs. De 1872 à 1877, il compose les frises de la Bourse de Bruxelles et collabore à l'ornementation du palais des Académies. Revenu à Paris, il donne des mascarons au Trocadéro. Entre temps, il expose simplement des bustes : celui du *docteur Thiriar* en 1874 et celui du sculpteur *Dampt* en 1875.

Jusque-là, Rodin avait vécu à peu près ignoré. Le plâtre de *l'Age d'airain* ou *l'Homme s'éveillant à la nature* commence à attirer sur lui, en 1877, l'attention bienveillante des uns, sarcastique des autres. Il vaut, en tout cas, à l'artiste une troisième médaille, la seule qui lui fut décernée par ses confrères. Ce n'est qu'à l'Exposition universelle de 1889 qu'il est mis hors concours. En 1878 et 1879, il expose une esquisse de *Saint Jérôme* et une tête de *Saint Jean-Baptiste*; en 1880, le *Saint Jean-Baptiste* paraît en plâtre et *l'Age d'airain* en bronze. On s'explique mal, aujourd'hui, les critiques faites à propos de cette statue, d'allure grave et simple, qui a depuis de longues années pris place au musée du Luxembourg. Mais la banalité des formules usuelles faisait, sans doute, alors faire à Rodin figure de novateur, alors qu'il était surtout un rénovateur. Nul homme, en effet, n'était plus attentif aux leçons du passé et, si l'on peut, à son sujet, formuler une réserve, c'est de s'être laissé parfois aller à imiter l'aspect fragmentaire que le temps seul a donné aux œuvres anciennes, et non pas les sculpteurs.



Auguste Rodin.

A partir de 1881, les œuvres se succèdent sans interruption. Le modèle en plâtre de l'*Eve*, aux formes si amples, paraît au Salon de cette année-là, à côté de *la Création de l'homme* et du bronze de *Saint Jean-Baptiste*. Puis ce sont des bustes, études magnifiques de caractère, d'une construction solide, d'une exécution ferme et émouvante, parmi lesquels il faut noter ceux de *Jean-Paul Laurens* (1882), d'*Alphonse Legros* (1883), de *Dalou*, l'un des plus beaux qui soient (1884), d'*Antonin Proust* (1885). Dans cet art du portrait, où nous avons tant de maîtres, Rodin rejoint Houdon; il n'a peut-être pas la mesure du grand sculpteur de la fin du XVIIIe siècle, et celui-ci reste sans doute supérieur dans ses effigies de femmes ou d'enfants, mais le sculpteur moderne se place à côté de lui dès qu'il s'agit d'un visage masculin.



Saint Jean-Baptiste, œuvre d'Auguste Rodin (1879, musée du Luxembourg).

La première esquisse du monument de *Victor Hugo*, la plus belle peut-être, date de 1886; de 1887 est le groupe de *Persée et Gorgone;* en 1888, Rodin expose deux figures de ses *Bourgeois de Calais : l'Homme qui marche* et *le Bourgeois à la clef*. Le groupe entier des *Bourgeois de Calais* se trouve au Salon de l'année suivante, avec le monument de *Bastien-Lepage*. La présentation paraît audacieuse, parce qu'on a oublié nos œuvres du XVe siècle, mais on veut bien reconnaître la qualité réaliste de chaque personnage. Quant à la *Vieille Heaulmière* (1890), inspirée par la magnifique ballade de François Villon, elle reste, encore maintenant, un des morceaux les plus impressionnants de l'artiste.

A partir de cette époque, Rodin expose à la Société nationale des beaux-arts; il est, avec Dalou, Puvis, Cazin, parmi les fondateurs. C'est le buste de *Puvis de Chavannes* qu'il y montre en 1892, ainsi que le monument de *Claude Lorrain*, aujourd'hui à Nancy; c'est le marbre d'*Orphée et Eurydice*, qu'il y envoie en 1894; c'est le bronze définitif des *Bourgeois* qu'il y fait consacrer en 1895. Le second essai du monument de *Victor Hugo* est de 1896; il voisine alors avec un bronze de *Femme accroupie*, où l'auteur interprète les formes avec une largeur et un sens du rythme incomparables. Mais, tandis qu'il recueille la plupart des suffrages avec *l'Eternel Printemps* (1897) et que ce groupe en marbre, par la séduction des lignes et l'agrément des visages, retient l'admiration générale, Rodin se prépare de nouveaux adversaires avec le *Balzac*, dont il envoie le plâtre au Salon de 1898.

On connaît cette figure singulière, d'un audacieux romantisme. Le corps est rejeté en arrière et tout enveloppé dans une longue robe à plis obliques et fermes; la tête est violemment bossuée, avec des yeux enfoncés et des cheveux plaqués en larges mèches : c'est là moins un portrait qu'une création inattendue. La Société des gens de lettres, qui, pour le monument de Balzac, désirait une image vériste, refusa cette œuvre, trop véhémente. Et cependant, à distance, elle paraît fort acceptable. La tête, précisément, avec son air effrayant d'orfraie, fait songer à nos masques gothiques si débordants de vie, si frappants de caractère. Est-ce bien là le vrai Balzac, non seulement extérieur, mais intérieur? Rodin a vu dans l'écrivain une sorte de Daumier de la plume : peut-être lui a-t-il prêté trop de lui-même. En tout cas, l'œuvre est troublante et d'un accent peu commun.

Bien que, par quelques bustes comme ceux de *Falguière* (1899), de *Gustave Geffroy* (1905), de *Berthelot* (1906), Rodin soit encore réapparu avec ses dons de réaliste, il s'engageait de plus en plus dans le domaine de l'imaginaire. En 1900, on put avoir, au pavillon spécial dans lequel l'artiste réunit son œuvre, une première idée de ce que pouvait être sa *Porte de l'enfer*, monument capital auquel il songeait dès 1875, auquel il ajouta d'année en année des fragments, mais qui reste inachevé. Il y eut, toutefois, là, pour Rodin, une pensée directrice et un prétexte à de nombreuses statues comme les *Ombres* (1902). Le *Penseur* (1904) est aujourd'hui placé devant le Panthéon. Le mouvement du bras est peut-être un peu forcé : l'excessif est souvent, d'ailleurs, l'une des caractéristiques de Rodin et ce qui lui a suscité les plus vives critiques; mais la silhouette générale du *Penseur* est inoubliable et le modelé d'une puissance véritable. (V. *Suppl. du Nouv. Larousse ill.*, p. 431.)

C'est l'un des derniers envois importants faits au Salon par le statuaire. Le monument en marbre de *Victor Hugo*, qui est maintenant au Palais-Royal, l'avait précédé en 1901. Depuis, Rodin exposa son groupe de *Paolo Malatesta et Francesca Rimini*, l'*Homme qui marche* (1907), l'*Orphée* (1909), un *Torse de femme* (1910); en 1911 et 1913, il se contenta de montrer des bustes; il ne prit pas part au Salon de 1914. Beaucoup des œuvres de Rodin ont quitté la France pour l'étranger, où elles étaient universellement appréciées, notamment pour l'Amérique; mais le musée du Luxembourg conserve d'assez nombreux spécimens de ce bel art dramatique, des bronzes comme *l'Age d'airain*, le *Saint Jean-Baptiste*, *Bellone*, la *Vieille Heaulmière*, l'*Ugolin*, sans parler des bustes et des marbres, une *Tête de femme*, une *Danaïde*, *la Pensée* et le groupe du *Baiser*. Une *Femme accroupie* est au Palais des beaux-arts de la Ville de Paris; un buste en marbre de *Puvis de Chavannes* orne, à Amiens, le musée de Picardie; le musée de Lyon conserve le bronze d'une *Ombre* et le marbre d'une *Tentation de saint Antoine*.



Le Baiser, groupe en marbre d'Auguste Rodin (1898, musée du Luxembourg).
[V. *Suppl. du Nouv. Lar. ill.*, p. 53].

Quelles que soient, d'ailleurs, les qualités des marbres de Rodin et malgré l'excellent exemple du *Baiser*, il semble que le bronze ait mieux servi son tempérament fougueux et passionné. Les luisants des reliefs, l'ombre profonde des creux donnent à cette matière un aspect vigoureux, qui s'adapte parfaitement à des œuvres débordantes de force et d'exubérance. C'est surtout grâce à ses bronzes que Rodin se montre de la lignée des donatellesques : la pierre est bonne pour les gothiques; la terre cuite et le marbre conviennent mieux à Caffieri, à Houdon, à Pradier, le bronze à Rude et à Rodin. Un savoir surprenant de réaliste, mis au service d'un esprit ardent, plein de vitalité, nourri des meilleures traditions, telles sont les qualités primordiales de cet artiste.

On ne saurait négliger l'importante suite de ses dessins. On peut les classer en trois séries principales : les uns sont exécutés à l'encre et souvent rehaussés de gouache (l'auteur s'y affirme anatomiste remarquable et sait avec les moindres indications donner l'idée des volumes); d'autres dessins, et non des moins séduisants, sont à la mine

de plomb et modelés avec une incomparable légèreté; enfin, toute une série se compose surtout de croquis de mouvements très prestement notés au crayon et rehaussés d'aquarelle. Il va sans dire que ce classement n'est pas absolu, mais il peut aider à mieux distinguer les manières diverses de l'auteur. Rodin a aussi gravé quelques planches à la pointe sèche; entre autres, des *Amours conduisant le monde* et divers portraits d'*Antonin Proust*, de *Henri Becque* et de *Victor Hugo*. Enfin, ses *Entretiens sur l'art* ont été publiés par P. Gsell. — Tristan Leclère.

Romanof (Le dernier), par Ch. Rivet (Paris, 1917). — Bien que les événements aient marché en Russie avec une rapidité effrayante et que l'histoire d'hier soit déjà de l'histoire ancienne, le livre de Ch. Rivet garde, néanmoins, tout son intérêt pour quiconque veut démêler les origines et les causes profondes du formidable bouleversement dont la Russie est aujourd'hui le théâtre.

Cette étude — il faut le noter tout d'abord — a une portée plus grande que ne semble l'indiquer son titre. Ce n'est point un simple recueil d'anecdotes sur le dernier tsar et son entourage. L'anecdote s'y retrouve, certes, mais elle n'apparaît que pour éclairer ou confirmer des observations d'ordre général. C'est toute l'histoire intérieure de la Russie pendant ces dernières années qui nous est présentée dans ce volume, avec la physionomie des personnages qui y ont joué un rôle et des indications précises sur les divers partis politiques. Que de nouveautés nous sont apprises ainsi, et comme il est regrettable que certaines d'entre elles n'aient pas été plus tôt répandues en France!

De Nicolas II on ne connaissait guère que ce qu'en avaient dit les panégyristes officiels. La figure que nous offre Rivet est celle d'un autocrate, entêté d'absolutisme, d'un esprit mobile et soupçonneux, toujours prêt à écarter quiconque prenait de l'importance aux yeux de l'opinion et repoussant les avis salutaires pour enfermer son égoïste indolence dans une atmosphère de confiance factice. Avec cela, dépourvu d'énergie, incapable de prendre une décision, ouvert à toutes les suggestions de son entourage. Le portrait semble poussé au noir; à y bien regarder, cependant, il n'y a rien d'outré: dans l'ensemble, le caractère de Nicolas II, avec ses tendances mystiques et son absence de qualités de volonté, reflète les éléments essentiels du tempérament russe, tels que les analyse Rivet au début de son livre. La naissance, l'éducation et le milieu suffisent à expliquer les autres aspects de cette figure, qui, malgré sa complexité, n'a rien d'exceptionnel.

Plus nouvelle pour nous encore est la figure de l'impératrice, dont Rivet se borne à nous donner une esquisse discrète, mais suffisamment précise. Malgré ses origines occidentales, elle n'avait pu échapper à l'emprise de cette cour asiatique, tout imprégnée d'une religiosité maladive. Elle était à son tour parvenue à « un état d'exaltation mystique qui confinait à des troubles pathologiques ». Cette « demi-folle » exerçait, pourtant, sur son époux, timide et indolent, un ascendant exclusif. Au lieu de s'en servir pour diriger Nicolas vers des idées plus modernes, elle renforça en lui son étroite conception de l'autocratisme. Deux sentiments l'inspiraient: son attachement à sa patrie d'origine — car elle resta toujours foncièrement allemande — et son effroi de la révolution, qui lui faisait voir dans les moindres revendications populaires une menace pour le trône, qu'elle voulait à tout prix conserver à son fils. Tandis que « l'Allemande manœuvrait pour sa patrie première, la mère incitait l'époux à maintenir le pouvoir dans ses formes surannées pour le règne à venir de ce frêle Alexis Nicolaievitch », et le tsar, contraint de céder par faiblesse et par désir de paix domestique, s'écriait parfois en manière d'excuse: « Ah! vingt Raspoutine, plutôt qu'une femme hystérique! »

Eût-il eu, d'ailleurs, assez d'énergie pour résister à sa femme qu'il n'eût pu se soustraire aux suggestions mauvaises de son entourage. La cour, qui avait perdu tout son éclat depuis la révolution de 1905, se bornait à quelques dignitaires inféodés aux idées de réaction et, derrière ces personnages décoratifs, se déroulait le jeu redoutable des influences occultes, auquel présidait le trop fameux Raspoutine. (V. p. 296.)

Notre mentalité d'Occidentaux est confondue devant l'incroyable aventure de ce paysan sibérien, ignare et débauché, qui, après avoir exploité la superstition de ses congénères et s'être acquis sur de naïves paysannes un singulier ascendant, débarqua en 1904 dans la capitale, où il se fit sacrer prophète par une coterie de névrosées, rallia à ses pratiques monstrueuses une aristocratie dégénérée et finit par s'insinuer dans l'intimité de la famille impériale, qu'il gouverna à sa fantaisie. La tsarine fut une de ses plus ferventes adeptes, et la correspondance qu'elle entretint avec ce moine ignoble et malpropre — Rivet en donne plusieurs extraits — témoigne d'une effarante aberration. Cette histoire vérifie pleinement la judicieuse observation de Rivet que, dans la Russie, encore tout imprégnée d'orientalisme, « le progrès moderne s'est superposé sans transition à des mœurs médiévales; le XXe siècle y chevauche le XVe ».

La même impression se dégage de l'exposé que fait ensuite l'auteur du « gouvernement russe d'hier »: malgré le simulacre d'organisation constitutionnelle, institué depuis 1905, tout le pouvoir effectif était concentré entre les mains de la bureaucratie. La caste administrative, « machine compliquée qui commençait avec les puissants fonctionnaires des chancelleries pour finir par les bas officiers de police ou les petits scribes des institutions locales », était la véritable maîtresse des destinées russes. Que pouvait-on attendre d'une organisation dont les origines dataient de Pierre le Grand et dont le principe remontait même à Ivan le Terrible? Instrument docile du despotisme, la bureaucratie ne visait qu'à maintenir le pays dans les traditions de son passé; en outre, jalousement attachée à ses prérogatives, elle plaçait avant l'intérêt supérieur de la nation l'intérêt propre de sa caste: indolence et corruption étaient ses deux caractéristiques principales. Rivet en signale une troisième, que la guerre devait fâcheusement révéler: le gouvernement de Pierre le Grand et de Catherine II n'avait pas seulement emprunté à la Prusse le système de son administration; il lui avait demandé aussi tout un personnel dont les descendants se retrouvaient, hier encore, parmi les dignitaires et les fonctionnaires de l'empire. Telle était l'omnipotence de l'Allemagne dans tous les domaines de la vie nationale russe qu'un député conservateur ne manquait pas, en pleine Douma, de crier à ses adversaires: « Vous oubliez, messieurs les révolutionnaires, que Guillaume II est là pour vous remettre en place d'un coup de son poing cuirassé. »



Le dernier Romanof : l'ancien tsar Nicolas II, prisonnier à Tsarskoïé-Sélo, quelques jours avant son départ pour Tobolsk.

Etayée sur de tels principes, servie par de tels agents, toute la politique russe, depuis 1905, n'eut qu'un objet: reprendre au pays les demi-libertés accordées sous la pression révolutionnaire. C'est ce qu'on appela la « politique d'apaisement »; — *apaisement* étant ici synonyme de *répression*. Tempérée avec le comte Witte, la répression s'exerça férocement sous Stolypine et ses successeurs; ce fut une ère de pogroms, d'exécutions, de persécutions nationales et religieuses; sous la direction du comité réactionnaire des « Cent Noirs », l'on traquait sans merci toutes les formes de libéralisme, toutes les aspirations des nationalités. Polonais, Finlandais, Lithuaniens, considérés comme « sujets de deuxième catégorie », se virent en butte à de continuelles vexations. La désagrégation qui se marque aujourd'hui en Russie n'est que la conséquence de ces funestes maladresses. La guerre survenue, la bureaucratie ne se gêna pas davantage pour manifester ses sympathies allemandes. Son ennemi, à elle, c'était moins l'étranger que l'ouvrier russe, l'intellectuel, l'étudiant et toute la masse des nationalités opprimées: Finlandais, Polonais, Arméniens. Aussi se marquait-il, chez les profiteurs du régime, la peur d'une victoire trop complète, susceptible de porter atteinte au principe de la monarchie absolue, en supprimant l'allié occulte que la Russie réactionnaire avait dans l'empereur allemand. Toute la conduite d'un Sturmer, ses manœuvres en vue d'une paix séparée, son odieux abandon de la Roumanie s'inspirèrent de ce sentiment...

Pour lutter contre ces forces malsaines, la nation ne disposait que d'une représentation illusoire, la Douma. Rivet étudie et caractérise chacun des partis qui y figuraient. Longtemps émiettés et voués, par le manque d'entente réciproque et l'hostilité du gouvernement, à des efforts stériles, les divers partis — à l'exception de l'extrême droite — se groupèrent dans un sursaut d'indignation et de patriotisme, lorsque les désastres de 1915 eurent mis en lumière les vices du régime. Ainsi se forma le Bloc progressiste, dont les revendications se bornaient à demander un gouvernement responsable et une politique rationnelle, respectueuse des libertés individuelles et des nationalités. Si modéré que fût ce programme, si urgent qu'apparût le besoin de réformes, les hommes au pouvoir ne voulurent rien entendre. L'obstination du tsar, fermé non seulement aux aspirations de son peuple, mais aux représentations mêmes des membres de sa famille (Rivet cite notamment la belle et courageuse lettre adressée au tsar par son cousin, le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch), acheva de lui aliéner les sympathies. « Le mouvement d'opinion, né d'angoisses patriotiques et purement antigouvernemental au début, devint antidynastique ». La révolution était inévitable: on sait comment elle éclata. Avec beaucoup de précision et de vie, Rivet fait l'historique des journées fameuses qui aboutirent à l'abdication du tsar et à la proclamation de la république. Son récit, néanmoins, n'apporte rien qui ne soit déjà connu.

Par contre, chacun trouvera profit à lire et à méditer le dernier chapitre du livre, consacré à l'*Alliance franco-russe*. On y verra à quelles erreurs, — erreurs dont nous payons aujourd'hui la faute, — nous fûmes conduits par une maladroite conception de cette alliance. Celle-ci, dans l'esprit de son initiateur, Alexandre III, ne fut qu'une précaution politique. C'est la nécessité seule, et nullement le sentiment, qui poussa ce tsar autocrate et réactionnaire à se rapprocher de la République française. Les Français ne le comprirent pas: jugeant des autres par eux-mêmes, ils virent dans cette union une liaison d'amour. Il est vrai — et Rivet a tort de ne point le mentionner — que, si l'Alliance déchaîna en France un tel enthousiasme, c'est qu'elle mettait fin à la secrète inquiétude que nous causait notre isolement en face d'une Triplice hostile et d'une Europe indifférente. Quoi qu'il en soit, on eut le tort, en France, de ne pas se préoccuper assez de la façon dont l'alliance était « pratiquée ». Il se trouva ainsi que la Russie avait allégé notre bas de laine d'une quinzaine de milliards, sans qu'on eût songé

à lui demander ce qu'elle donnait en retour. Bien plus, rassurée par notre désintéressement, la Russie ne modifia point sa politique : Nicolas II continua avec les Hohenzollern les relations que le *Journal officiel russe* qualifiait de « traditionnelle amitié » ; en 1910, il signait avec Guillaume II l'accord de Potsdam, qui lui accordait toute liberté d'action en Perse, mais par lequel, en revanche, les deux puissances contractantes « s'engageaient à ne point faire partie d'une combinaison de puissances formée contre l'une ou l'autre ». La conséquence immédiate en fut le retrait des troupes russes des territoires frontières de Pologne, ce qui rendait impossible toute mobilisation rapide contre l'Allemagne. Et tout cela se fit sans protestation de notre part... Ce rôle d'amoureux transi, ne l'avons-nous point, d'ailleurs, poursuivi durant la guerre même, où, tout à nos illusions sur le « colosse russe », nous n'avons peut-être pas prêté une suffisante attention aux menées dangereuses des gouvernants russes, ni secondé assez activement les aspirations légitimes du peuple? Selon Rivet, notre trop grande docilité envers le tsar nous a aliéné bien des sympathies parmi les partis avancés; il estime — et sa conclusion paraît fondée — que si, mieux conscients de notre double qualité d'alliés et de créanciers, nous avions montré plus de fermeté et de vigilance, peut-être bien des déboires de l'heure présente nous eussent été épargnés. — F. GUIRAND.

Ruses de guerre. — *Stratagèmes permis et perfidies condamnables. — L'emploi de la ruse dans la diplomatie, dans la guerre économique et pendant les opérations de guerre, sur terre, sur mer et dans les airs.* — Qu'entend-on par « ruse de guerre » ? Tout stratagème qui contribue, au cours des opérations militaires, à surprendre, dérouter, tromper ou même démoraliser l'ennemi.

La ruse réussit là où la force échouerait; aussi a-t-elle toujours été l'âme de la guerre. On n'a jamais songé à la prohiber; il faut, au contraire, savoir profiter de toutes les occasions de surprendre son adversaire, épier ses desseins, les prévenir, le déconcerter, l'abuser.

La ruse et les lois de la guerre. — Tous les auteurs, toutes les lois internationales s'accordent pour déclarer que l'emploi de la ruse est permis à la guerre.

Les ruses de guerre et l'emploi des moyens nécessaires pour se procurer des renseignements sur l'ennemi et sur le terrain sont considérés comme licites,

dit l'article 14 du projet de Déclaration internationale concernant les lois et coutumes de la guerre, adopté par la conférence de Bruxelles (juillet-août 1874).

La ruse (est) permise en guerre comme moyen légitime et nécessaire et (n'a) rien de contraire à l'honneur militaire,

spécifient les instructions de 1863 pour les armées en campagne des Etats unis d'Amérique (article 101).

Les ruses de guerre sont considérées comme licites,

répète l'article 24 des conventions II (1899) et IV (1907) de La Haye.

La ruse est donc un procédé de bonne guerre; mais c'est à la condition qu'elle soit exempte de perfidie.

Les nécessités militaires (disent les intructions américaines de 1863, article 15) autorisent à recourir à toutes les ruses qui n'impliquent pas une violation des engagements stipulés pendant la guerre, ou qui résultent implicitement des lois modernes de la guerre. Elles admettent la ruse (ajoute l'article 16), mais condamnent la perfidie.

La ruse ne doit jamais consister dans la violation de la foi jurée, ni dans l'emploi de procédés dont l'ennemi ne peut se garer, quelle que soit sa vigilance. (Despagnet, n° 526.)

Dans la mise en action de leurs ruses, les adversaires doivent respecter les devoirs imposés par le droit international. Telle est la règle. (Bonfils et Paul Fauchille, n° 1073.)

Et cette règle, nous verrons que l'Allemagne l'a violée au cours de la guerre actuelle, comme elle a cyniquement violé toutes les règles du droit international.

Est-il vrai, comme on l'a dit, que l'armement nouveau se prête moins bien que l'ancien à l'emploi des stratagèmes et des ruses de guerre, que certains déguisements deviennent plus malaisés et certains trucs beaucoup moins efficaces? Nous ne le pensons pas. Sans doute, entre la frégate, par exemple, et le trois-mâts marchand, il y avait jadis si peu de différence apparente qu'il a pu arriver à Lenoir, le héros d'Algésiras (1805), alors qu'il commandait une division de frégates dans le détroit de Malacca, de prendre pour une escadre ennemie un convoi, parfaitement ordonné, de navires de commerce. Une telle méprise n'est plus à craindre aujourd'hui. Mais il faut dire que les ruses se perfectionnent et se modernisent avec les progrès de la science, qui inspire à la fois à chaque belligérant les moyens de vaincre les plus inédits et les plus redoutables et, à son adversaire, les stratagèmes les plus habiles pour les déjouer.

Ruses diplomatiques. — La ruse s'exerce dans tous les domaines : économique, diplomatique, militaire ; sur terre, sur mer et dans les airs. Elle est collective ou individuelle, offensive ou défensive, et nous la trouvons parfois, dans l'histoire, à l'origine de plus grands événements. C'est ainsi que la guerre franco-allemande de 1870-1871 eut pour prétexte un soi-disant affront fait au représentant de la France, affront relaté dans une dépêche dite *d'Ems*, fabriquée frauduleusement, le 13 juillet, par le prince de Bismarck, le feld-maréchal de Moltke et le ministre de la guerre à Berlin, de Roon. Le Corps législatif français eut, d'ailleurs, le tort de décider de la guerre sans attendre le récit explicatif de notre ambassadeur, Benedetti. Quoi qu'il en soit, la ruse de Bismarck, qui, peu de temps avant sa mort, s'en faisait encore cyniquement gloire, restera dans l'histoire comme l'une des perfidies les plus abominables, l'un des actes les plus déshonorants qu'ait jamais pu commettre un homme d'Etat.

Le stratagème de la dépêche d'Ems est le type le plus caractérisé de la ruse diplomatique déloyale; il en est d'autres, qui constituent simplement des actes de bonne guerre. C'est ainsi qu'avant l'invasion de la Serbie par les Austro-Allemands, ceux-ci se servaient de la malle diplomatique pour faire passer en Turquie quelques-uns des objets ou produits dont cette puissance avait le plus impérieusement besoin. La Roumanie avait dû soumettre, à plusieurs reprises, au droit de visite les courriers diplomatiques envoyés d'Allemagne et d'Autriche à Constantinople, à raison de leur poids insolite, faisant supposer qu'ils transportaient de la contrebande de guerre.

La ruse qui consiste à susciter chez l'adversaire une guerre civile, ou bien chez un neutre des embarras économiques, pour l'empêcher de fournir des munitions ou du matériel de guerre à un ennemi, est-elle licite?

Le président Wilson, dans son message au Congrès, qui a proclamé, le 3 avril dernier, l'état de guerre entre les Etas-Unis et l'Allemagne, a reproché sévèrement à la diplomatie germanique ses méthodes dépourvues de franchise et de loyauté depuis le début de la grande guerre :

Divers procès (a dit le président) ont prouvé que des complots furent organisés et même dirigés par les représentants diplomatiques de l'Allemagne aux Etats-Unis... Une note, que nous avons interceptée et qui était adressée au ministre d'Allemagne au Mexique, prouve éloquemment que ce gouvernement avait l'intention de susciter des inimitiés contre nous à notre propre porte.

En Irlande, l'Allemagne a suscité une véritable guerre civile, qui a été à deux doigts de la réussite. En Russie, elle s'était ménagé des amitiés puissantes, qui conspiraient avec Berlin en faveur de l'établissement d'une paix séparée entre les deux Empires.

Ces intrigues, ces ruses sont illicites chaque fois qu'elles ont pour objet de provoquer des troubles, des insurrections, la guerre civile ou même des ennemis extérieurs au belligérant ou au neutre chez qui elles s'exercent. Mais il va de soi que tout belligérant peut profiter des troubles et de l'insurrection qui éclatent chez l'adversaire pour en tirer le parti le plus favorable à sa cause. A cela rien à redire.

C'est de bonne guerre.

Les fausses nouvelles. — Que faut-il décider, relativement à la publication, par l'ennemi, de fausses nouvelles destinées à démoraliser les populations? Cette ruse peut avoir de grosses conséquences et produire tout l'effet qu'en veut obtenir son auteur lorsqu'elle s'adresse à des populations envahies ou assiégées complètement isolées de leur patrie, ignorantes, par conséquent, de ce qui s'y passe, ou bien encore lorsqu'il s'agit de propagande exercée dans des colonies ennemies ne pouvant recevoir aucune nouvelle de la métropole. Les auteurs s'accordent à dire qu'une semblable ruse est réprouvée à la fois par la morale et par l'honneur, mais qu'elle n'est cependant pas interdite par le droit international.

Aussi les Prussiens en ont-ils fait de tout temps largement usage; ceci est conforme à leur méthode de guerre, qui consiste à obenir la victoire par la démoralisation de la population non combattante bien plus sûrement que par la supériorité des armes. Dans les guerres de 1793, de 1870 et de 1914, ils ont multiplié les publications de fausses nouvelles. G. Lenôtre a raconté récemment comment les Prussiens, pour avoir raison, au printemps de 1793, des 20.000 Français bloqués dans Mayence par 80.000 ennemis, réussirent, après quatre mois de siège, à leur faire parvenir un faux exemplaire du *Moniteur de la République*, imprimé pour la circonstance à Francfort et qui relatait toutes sortes de nouvelles mensongères, destinées à montrer à l'héroïque garnison de Mayence qu'elle avait tort de s'obstiner à défendre une cause qui n'existait plus...

Au cours de la guerre actuelle, nos journaux ont maintes fois reproduit des fac-similés de pseudo-journaux français, tels que le *Matin* et le *Journal*, que les Allemands faisaient distribuer parmi les populations des régions occupées de Belgique et de France, afin de propager des nouvelles inventées de toutes pièces, ou des discours de nos hommes d'Etat, dénaturés et transformés pour les besoins de la cause. Les Allemands se sont servis aussi de la *Gazette des Ardennes*, journal publié en langue française et qui truquait les communiqués français.

La diffusion (lit-on dans l'ouvrage de Despagnet) des fausses nouvelles destinées à démoraliser l'ennemi, procédé si souvent employé par les Allemands, notamment pendant les sièges de Metz et de Paris, ne peut pas être considérée comme une ruse perfide, l'origine même des nouvelles devant mettre en défiance sur leur authenticité. Il en serait différemment si l'exactitude des nouvelles était garantie sur l'honneur ou par une déclaration officielle.

Despagnet cite deux exemples d'affirmations mensongères ayant eu pour effet d'induire perfidement l'ennemi en erreur : peu de temps avant la bataille d'Austerlitz, Lannes et Murat s'emparèrent, sans coup férir, du pont de Spitz donnant entrée à Vienne, en annonçant au prince d'Auersperg, qui le gardait, qu'un armistice venait d'être conclu, ce qui était faux. D'autre part, Schwarzenberg tenta d'obtenir du général Berthier qu'il arrête ses troupes en lui écrivant qu'il arrêtait lui-même les siennes parce que les plénipotentiaires avaient signé, la veille, à Châtillon, les préliminaires de la paix, affirmations dénuées, également, de tout fondement, et dont le caractère était nettement déloyal.

Quant aux nouvelles répandues, à dessein, chez l'adversaire, par des espions à la solde de l'autre belligérant et qui ont pour but de semer le découragement, d'exciter à la rébellion ou même de faire naître des espoirs exagérés afin de provoquer ensuite de grandes désillusions, se sont là des ruses presque toujours inefficaces et contre lesquelles le gouvernement peut aisément se prémunir, pour peu que sa police soit vigilante et bien organisée.

La ruse dans la guerre économique. — Dans le domaine économique, la ruse s'exerce sur une vaste échelle. Tout ce qu'un belligérant, bloqué par ses adversaires, sur terre et sur mer, peut inventer de stratagèmes pour forcer le blocus et s'approvisionner d'articles de contrebande, il est évident qu'il va s'ingénier à le faire. Ce sont là des ruses tout à fait licites, — toujours, sous les réserves spécifiées plus haut. Au nombre de celles-ci, nous devons signaler : le stratagème du pavillon, qui consiste, pour un navire de commerce ennemi, à tenter, en arborant des couleurs neutres, de franchir sans encombre la zone de surveillance parcourue par les croiseurs chargés de la police des mers; la dissimulation, sous des marchandises d'apparence innocente, d'objets prohibés; l'expédition de contrebande de guerre sous forme de colis postaux, immunisés, dans la pratique, au même titre que la correspondance trouvée à bord de navires arraisonnés et déclarée inviolable par la Convention XI de La Haye (1907); toutes les ruses destinées à faire croire à la destination sincère et finale en pays neutre d'une cargaison devant, une fois débarquée, passer en territoire ennemi; tous les déguisements, toutes les mises en scène ayant pour but de faire passer la frontière à des marchandises frappées de confiscation, comme ces avions que l'Allemagne voulait expédier en Turquie à travers la Roumanie en les donnant pour du matériel de cirque, etc.

La ruse dans la guerre maritime. — Dans la guerre maritime, la ruse, la feinte, la surprise jouent un rôle particulièrement important, et libre cours est donné aux belligérants, à la condition qu'ils se conforment à des règles précises dont ils ne peuvent s'écarter sans violer les lois internationales. Ces règles ont trait à la transformation des navires marchands en navires de guerre, au pavillon sous lequel un vaisseau de guerre doit combattre, aux signes d'inviolabilité établis par la Convention de Genève, aux feux, aux signaux, etc.

1° Il est défendu à un navire de combattre sous un faux pavillon :

Avant de commencer le combat (déclare l'article 330, § 2 du décret du 15 mars 1910 sur le service à bord des bâtiments de la flotte française), le commandant en chef fait hisser le pavillon français sur tous les bâtiments. Dans aucun cas, il ne doit combattre sans pavillon, ou sous un autre pavillon que le pavillon national.

Mais, jusqu'à ce qu'il ait affirmé ainsi son intention de combattre, le navire peut user à son gré du stratagème du pavillon et se servir des couleurs d'une puissance neutre pour échapper, si possible, à ses adversaires.

2° Il est interdit d'abuser des signes extérieurs d'inviolabilité établis par la Convention de Genève, pour couvrir des actes d'hostilité (convention IV de La Haye, 1907 ; art. 23).

Cette interdiction vise le cas où un transport de guerre, un croiseur auxiliaire ou même une unité de la flotte couvrirait du drapeau de la Croix-Rouge de Genève un service de guerre, pour échapper aux attaques des sous-marins et des destroyers ennemis. L'Allemagne, à maintes reprises, au cours de la présente guerre, a torpillé des navires-hôpitaux. On sait que, chaque fois, elle a prétendu, pour atténuer la portée de son crime, que du personnel et du matériel de guerre se trouvaient à bord, ce contre quoi les Alliés ont toujours énergiquement protesté.

3° La transformation en haute mer d'un navire de commerce en navire de guerre est également une ruse dont le caractère perfide n'échappe à personne

et que proscrit la convention VII de La Haye (1907). L'Allemagne a, cependant, abusé du droit qu'elle s'est arrogé de transformer en pleine mer le caractère des navires lui appartenant. Sa plus récente transformation est celle du mystérieux *Mœwe*, ce corsaire qui a tant fait parler de lui au début de la présente année et qui n'a pu être aménagé en corsaire de guerre qu'en haute mer. C'est un navire parfaitement camouflé, dont l'agencement est si ingénieusement combiné qu'il peut se transformer rapidement en navire à voiles. Il voyage généralement sans pavillon; pour approcher du navire qu'il veut détruire, il arbore le pavillon anglais afin d'écarter toute méfiance, et ce n'est qu'au moment de l'attaque que le drapeau allemand est hissé. Une cargaison de foin dissimule son armement. Il a des dispositifs permettant de modifier à volonté l'aspect du pont, ainsi que des cheminées à coulisses. Ses flancs sont peints de couleurs différentes, de telle façon que le croiseur qui le voit de tribord ne le reconnaisse plus lorsqu'il est de bâbord.

Le camouflage d'un navire de guerre est une ruse permise, pourvu qu'au moment de l'attaque, il n'y ait pas de doute possible sur sa nationalité et son caractère hostile.

Les Anglais ont, d'ailleurs, usé avec la plus grande habileté de déguisements semblables, au cours de la présente guerre, en armant en destroyers d'honnêtes et paisibles chalutiers, qui, par milliers, font la pêche aux sous-marins ennemis et patrouillent, en longues files que rien ne distingue des navires de pêche ordinaires, promenant des filets si puissants que le submersible qui s'y trouve enveloppé n'a plus aucune chance de s'échapper.

4° Il est interdit de tirer sur un navire qui amène son pavillon pour indiquer qu'il se rend, et cependant, l'Allemagne ne respecte pas cette règle, puisqu'elle ordonne de détruire, dans tous les cas, le navire que ses sous-marins rencontrent dans ce qu'elle a appelé la « zone du blocus ». Quant à la ruse qui consiste à faire le simulacre de se rendre pour mieux tirer ensuite sur l'ennemi qui s'approche, ou bien à émettre des signaux de détresse pour mieux surprendre l'ennemi qui se porte au secours du signaleur, il est superflu d'en souligner le caractère nettement perfide et contraire à l'honneur, ainsi qu'au droit maritime international.

Par contre, on peut, pour tromper l'ennemi, maquiller la côte, avec ses feux et ses principaux points de reconnaissance officiels, déplacer les bouées, s'efforcer, en un mot, d'attirer l'adversaire sur des écueils, roches ou bancs de sable; ces guet-apens sont au nombre des ruses qu'un ennemi peut se permettre.

Mais voici une question plus délicate : un navire ennemi peut-il arborer les feux de son adversaire? On devine que cette ruse donne lieu presque toujours à de terribles méprises, comme le 6 juillet 1801, après le combat d'Algésiras, lorsqu'à la faveur de la nuit, une forte division franco-espagnole, faisant route sur Cadix, fut suivie par la frégate anglaise *Thames*, qui, ayant su observer la disposition, le nombre et la couleur des signaux des navires espagnols, en alluma de semblables et en pareil nombre et put ainsi s'approcher, sans susciter la méfiance, des plus gros vaisseaux espagnols : *Sainte-Ermenegilde* et *Real Carlo*. Brusquement, la frégate anglaise lâcha ses deux bordées sur ces navires, qui, surpris, désorientés, se crurent mutuellement ennemis et se combattirent à outrance jusqu'à ce qu'enfin, incendiés, ils sautèrent tous les deux.

Une telle ruse n'est, assurément, rien moins que chevaleresque; mais il est évident qu'il n'y a pas lieu de la critiquer, pourvu qu'au moment de l'attaque, l'ennemi se révèle avec son pavillon véritable et les feux qui décèlent sa nationalité.

La ruse dans la guerre aérienne. — Ce principe est aussi celui qui doit s'appliquer dans la guerre aérienne, en cas de maquillage des avions ennemis. C'est ainsi que, le 22 mai 1915, un appareil allemand, maquillé de telle façon qu'il avait toutes les apparences d'un avion français, a survolé Paris à une hauteur de 2.000 à 3.000 mètres et a jeté trois bombes sans résultat. Il va sans dire que de semblables déguisements, suivis d'attaques, constituent un acte perfide au premier chef et doit être impitoyablement dénoncé.

Quant aux ruses par lesquelles les pilotes échappent à leurs adversaires ou les abattent en de loyaux et sublimes combats, elles sont si multiples, si ingénieuses et, par instants, d'une si folle audace, qu'il est impossible de les décrire ici. La ruse est, aux mains des aviateurs, une arme redoutable; elle est, la plupart du temps, l'âme même de leurs combats et, si les zeppelins hésitent maintenant à revenir survoler l'Angleterre, après tant de raids accomplis, dont les derniers furent désastreux, c'est parce que nos alliés britanniques ont découvert un stratagème presque infaillible pour les réduire en flammes.

La ruse dans la guerre continentale. — La ruse joue également, dans la guerre continentale, un rôle de premier plan. Aussi est-elle soumise à des règles précises, destinées à écarter les ruses perfides : celles qui consistent dans la violation de la foi jurée ou dans l'emploi de procédés dont l'ennemi ne peut se garer, quelle que soit sa vigilance. Ainsi, il est interdit: de manquer à la parole donnée, de rompre inopinément une suspension d'armes, de tirer après avoir déclaré se rendre, de feindre d'être grièvement blessé, pour mieux frapper celui qui vient vous porter secours, d'abuser de tous les signes d'inviolabilité des personnes ou des édifices, de couvrir, par exemple, du drapeau de la Croix-Rouge de Genève des transports de munitions, pour faire croire qu'il s'agit d'ambulances en déplacement, de désigner comme hôpital un bâtiment affecté au service de la guerre; de déguiser un train de troupes ou de matériel en train sanitaire, ou de monter, comme on l'a justement reproché aux Allemands, des mitrailleuses ou des canons-revolvers sur des voitures de la Croix-Rouge; d'employer abusivement le drapeau parlementaire, ou d'envoyer comme parlementaire un individu dont la véritable mission est de provoquer ou commettre un acte d'espionnage; de se servir des drapeaux, insignes et uniformes de l'ennemi, perfidie dont les Allemands se sont également rendus maintes fois coupables, soit en revêtant des uniformes de l'armée anglaise, soit en employant, pour mieux se dissimuler parmi la neige, sur le front russe, des manteaux blancs, dont les communiqués officiels de nos alliés ont signalé l'apparition à diverses reprises. Notons ici que l'usage de faux uniformes peut être jusqu'à un certain point toléré, pourvu que la ruse cesse dès que la lutte est engagée et que, dans le combat, chaque adversaire se montre avec son vrai caractère, faute de quoi, les troupes ainsi déguisées ne pourront pas obtenir quartier.

Il est également interdit d'imiter les sonneries, les signaux, les mots d'ordre de l'ennemi. C'est encore là un grief qu'on doit faire aux Allemands. La question, cependant, est controversée. Certains auteurs admettent que l'adversaire profite de ces ruses que les règlements de La Haye de 1889 et de 1907 ne prohibent d'ailleurs point.

Un stratagème odieux, que le droit et la civilisation condamnent, consiste à se servir comme d'un bouclier des prisonniers ou des otages, soit en les parquant à proximité de la ligne de feu, pour que l'adversaire ne tire pas, dans la crainte de frapper ses propres compatriotes, soit en les faisant marcher devant les troupes, crime que les Allemands ont accompli fréquemment en 1870 et au début de l'invasion de 1914, en Belgique et en France.

La dévastation, l'incendie, la destruction volontaire des établissements, des édifices et, en général, de tout ce qui appartient à l'ennemi, sont autorisés, quand la réussite de l'opération entreprise en dépend. Mais dévaster, détruire, incendier pour le seul plaisir de nuire, *constitueront toujours des procédés illicites, contraires aux lois de la guerre*. (Pasquale Fiore, *le Droit international*.) Ainsi, défoncer les routes, faire sauter les ponts, démolir les canaux, les voies ferrées, jeter bas les poteaux télégraphiques, ou même tendre des inondations, comme les Belges, sur l'Yser, sont des moyens de guerre que l'ennemi qui se replie pourra toujours employer légitimement, afin de briser l'élan de l'adversaire et entraver son avance. Mais dévaster, brûler, piller, dans l'unique but de ne laisser à l'occupant qu'un désert de ruines et de décombres — ce que les Allemands viennent d'accomplir au cours de leur retraite sur l'Oise et sur la Somme, en mars 1917 — ce n'est plus une ruse, c'est une faute énorme et sans excuse.

Même enfermée dans ces limites infranchissables, la ruse offre encore à l'initiative des troupes et de leurs chefs un vaste champ d'action. La guerre de tranchées et de mines se prête admirablement aux stratagèmes les plus variés pour déjouer l'adversaire et se défiler à ses yeux. Le paysage est truqué; les batteries sont devenues invisibles; de fausses batteries sont disposées à dessein pour que les avions ennemis les repèrent à la place des véritables pièces, que nul ne peut voir les parcs de munitions ont l'aspect de paisibles villages, les canons, les caissons, les convois sont bariolés de peinture ou recouverts de bâches dont les couleurs se confondent avec celles du paysage; les emplois de la T. S. F. et du téléphone se prêtent également à de multiples combinaisons; des communications entre frères d'armes sont interceptées, à l'aide d'appareils spéciaux, par l'ennemi qui en fait aussitôt son profit.

Ces quelques données, forcément incomplètes, permettront, cependant, de se faire une idée de ce que doit être l'emploi de la ruse à la guerre. Nul n'a jamais songé à la prohiber, sous ses formes si variées d'embuscades, d'attaques nocturnes, de fausses manœuvres, de feintes, etc. Ce que les lois de la guerre condamnent de la façon la plus absolue, c'est la perfidie, c'est l'emploi de procédés contraires à l'honneur; toutes les habiletés sont permises à la guerre, mais leur emploi ne doit jamais exclure la vaillance et la loyauté. — MAURICE DUVAL.

***saccharine** n. f. — ENCYCL. Chim. La saccharine, préparée pour la première fois, en 1879, par Fahlberg et Remsen, est, au point de vue chimique, l'anhydro-ortho-sulfimide benzoïque, ou, par abréviation, le *sulfimide benzoïque :*

$$C^6H^4 \left\langle \begin{matrix} CO \\ SO^2 \end{matrix} \right\rangle AzH.$$

C'est un dérivé du toluène, carbure extrait du goudron de houille, d'où le nom impropre de *sucre de houille*, qu'on lui donne quelquefois.

La saccharine se présente en cristaux incolores, à légère odeur d'amande amère, solubles dans 30 parties d'eau à 100° C. et seulement dans 400 à 15° C.; ces cristaux sont également solubles dans l'alcool, l'éther, l'acétone, les carbures benzéniques, etc. Chauffée, la saccharine fond en se décomposant partiellement à 223° 5 C. Douée de propriétés acides, elle forme, avec diverses bases, plusieurs sels minéraux, dont les plus usuels sont ceux de soude (*saccharine sodique*), d'ammonium (*sucramine*); le sel de soude, plus soluble, est, en général, préféré pour la vente.

Tous ces composés ont un pouvoir sucrant considérable, encore sensible à la dilution d'un 70.000e. Pouchet fixe à égalité de poids le pouvoir sucrant de la saccharine pure de 250 à 300 fois celui de la saccharose ou sucre de betterave; un gramme de saccharine, incorporé dans un kilogramme de glucose, donne un produit à saveur sucrée égale à celle du même poids de sucre. La saccharine sodique a un pouvoir sucrant environ moitié de la saccharine pure; notons encore qu'à celle-ci nombre de personnes trouvent un arrière-goût désagréable.

Naturellement, le pouvoir sucrant de la saccharine devait conduire à fabriquer cette drogue en vue de la substituer au sucre végétal; peu à peu son industrie s'était développée au point de produire, en France, plusieurs tonnes par an, mais les mesures restrictives prises par les divers Etats producteurs de sucre (France, Italie, Allemagne) firent rapidement abandonner cette fabrication.

Jusqu'aux dernières réglementations (loi du 7 avril 1917, décret du 8 mai 1917), autorisant l'emploi de la saccharine, nous étions soumis, en France, au régime de l'interdiction absolue d'utiliser et même de détenir cette substance, sauf pour les usages thérapeutiques. La fabrication et la vente réservées aux seuls pharmaciens étaient sévèrement contrôlées (lois des 30 mars 1902, 26 décembre 1908, 8 avril 1910 et 19 juillet 1914; décret des 12 mars 1902 et 26 décembre 1908). La saccharine ne servait guère qu'à donner aux diabétiques l'illusion des mets sucrés; elle s'administrait également comme antiseptique, dans certaines affections mycosiques de la bouche.

Préparation industrielle. — Parmi les nombreux procédés publiés pour obtenir la saccharine, nous ne retiendrons comme véritablement industriels que ceux prenant le *toluène* comme matière première; ce carbure, extrait des benzols du goudron de gaz, qui en contiennent environ 25 p. 100, étant une substance commerciale assez facile à se procurer.

Le travail du chimiste consiste à modifier la molécule du toluène : $C^6H^5.CH^3$ par des incorporations de soufre, d'azote, pour arriver à la complexité exigée pour la saccharine. Nous avons, dans un tableau, résumé les diverses phases de cette transformation moléculaire, en suivant deux méthodes différentes (*fig.* 1).

La première phase consiste à chauffer le toluène avec un mélange d'acide et d'anhydride sulfuriques, pour former le dérivé sulfoné :

$$C^6H^4.(CH^3),(SO^3H),.$$

D'après les lois de substitution dans la molécule benzénique C^6H^6, deux groupes substitués peuvent occuper respectivement trois positions (*fig.* 2), désignées sous les noms d'ortho, de méta ou de para; or, dans la fabrication de la saccharine, seuls les dérivés ortho possèdent la saveur sucrée. Il importe de se placer dans les conditions où ceux-ci se forment de préférence, soit de procéder à leur purification en éliminant les portions de dérivés para qu'ils peuvent contenir.

La charge de toluène et d'acide est chauffée vers 100° C. dans une chaudière à double fond, en agitant jusqu'à complète solution d'une prise d'essai dans l'eau; à ce moment, l'acide, neutralisé par de la chaux éteinte, laisse un dépôt de sulfate calcique insoluble et une solution de sel calcique sulfoné. Celle-ci, séparée au filtre-presse et additionnée de carbonate de sodium, abandonne un précipité de craie; la solution, filtrée à nouveau, donne, par dessiccation, une masse de sel sodique sulfoné :

$$C^6H^4.(CH^3)(SO^3Na).$$

En partant de cette matière, véritable point de départ de la fabrication, deux voies conduisent à la saccharine, en employant les mêmes réactifs dans un ordre différent, selon que l'on commence la transformation de la molécule par le groupe CH^3 ou par le groupe SO^3Na.

Dans la première méthode, l'action du perchlorure de phosphore, PCl^5, transforme le groupe SO^3Na en SO^2Cl, par substitution du chlore (Cl) au

sodium (Na); l'opération étant assez violente avec le perchlorure solide, on préfère, dans une chaudière en grès ou en fonte émaillée munie d'un réfrigérant, ajouter au sel sulfoné du trichlorure de phosphore PCl^3 liquide et à convertir celui-ci, dans la chaudière même, en perchlorure, par un courant de chlore gazeux. On opère, en général, au-dessous de 110° C., point d'ébullition de l'oxychlorure de phosphore résultant des réactions. A la fin de l'opé-

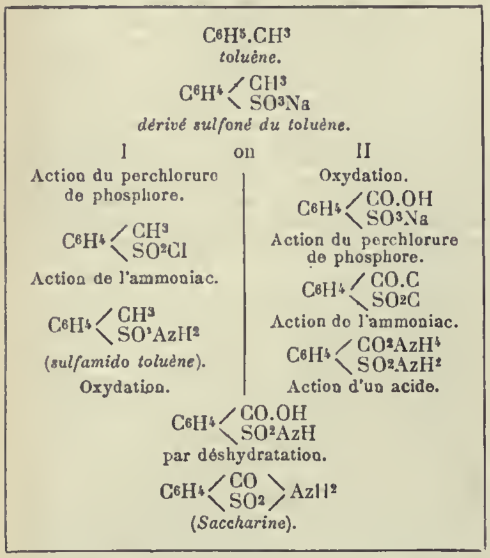


Fig. 1. — Schéma indiquant les modifications successives de la molécule du toluène pour parvenir à la molécule de la saccharine.

ration, cet oxychlorure est éliminé par distillation; il reste dans l'appareil un mélange de para et d'ortho chlorures d'acide toluène sulfonique. On procède à leur séparation en utilisant le fait qu'un refroidissement intense laisse le dérivé ortho liquide, tandis que le dérivé para cristallise.

Le chlorure ortho, purifié, est ensuite soumis à l'action d'un courant de gaz ammoniac sec; le groupe SO Cl devient SO^2AzH. La masse contenue dans un simple bac se prend en concrétions cristallines de sulfamidotoluène et de sel ammoniac; un abondant lavage à l'eau enlève ce dernier, laissant le composé organique insoluble.

Pour arriver à la sulfimide, la molécule doit maintenant être oxydée, le groupe CH^3 se modifiant, sous

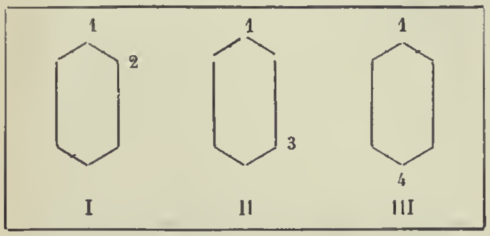


Fig. 2. — Positions possibles des produits deux fois substitués dans le noyau benzénique : I, ortho ; II, méta ; III, para.

l'influence de l'oxydation, en CO.OH; la réaction a lieu, si l'on fait bouillir le sulfamidotoluène avec une solution aqueuse étendue de permanganate de potassium; cet oxydant abandonne du bioxyde de manganèse en fixant de l'oxygène sur la molécule organique; peu à peu, par l'ébullition, celle-ci perd de l'eau en se convertissant en anhydrosulfimide benzoïque ou saccharine.

Ce composé, resté soluble à l'état de sel de potassium, est précipité par un peu d'acide; le dépôt, bien lavé à l'eau, est transformé à nouveau en sel de sodium ou saccharine sodique.

Dans la seconde méthode, l'ordre des réactions est différent : le toluène sulfoné est oxydé avant de subir l'action du chlorure de phosphore et de l'ammoniac; l'avantage de cette marche serait de donner des dérivés ortho et para plus aisés à séparer. Beaucoup d'autres procédés ont été brevetés pour obtenir la saccharine : les uns oxydent le sulfamidotoluène par action électrolytique, les autres remplacent le toluène par l'aldéhyde benzoïque, d'autres obtiennent directement le chlorure sulfoné par action du toluène sur la chlorhydrine sulfurique $SO^2(OH)(Cl)$, etc. Mais, quel que soit le procédé suivi, la saccharine doit être purifiée pour éliminer les substances para qui diminuent son pouvoir sucrant et lui communiquent même un mauvais goût; cette purification s'effectue par plusieurs cristallisations dans un carbure benzénique, tel que le xylène.

Mode d'emploi. — La saccharine se vend soit pure, soit en mélange avec toute substance convenable pour en faire une masse édulcorante; ces produits sont livrés sous emballage portant la teneur en saccharine pure et le nom du fabricant. Le commerce commence à être approvisionné, la mise au point de ces fabrications ayant été retardée par le manque momentané du permanganate de potassium; le prix de vente au détail est de 3 francs les dix grammes de saccharine soluble (dont 2 fr. 20 de droits et impôts) divisés en dix petits comprimés.

Pour l'usage, on dissout trois de ces petits comprimés dans une cuillerée d'eau tiède. Lorsque l'effervescence est calmée et la dissolution réalisée, le tout est étendu d'eau pour faire un demi-litre; une cuillerée à café de cette solution représente deux morceaux de sucre, dose suffisante pour sucrer

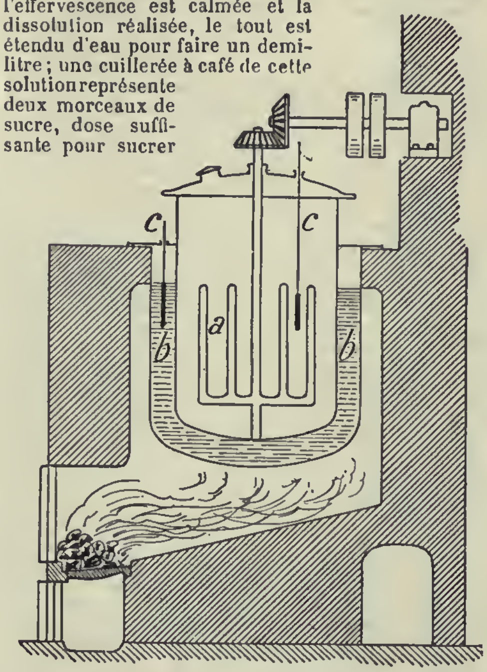


Fig. 3. — Chaudière à bain d'huile et agitateur pour sulfoner le toluène : *a*, agitateur ; *b*, bain d'huile ; *c*, thermomètre.

une tasse de café ou de thé. On peut aussi mettre la dissolution dans un flacon stilligoutte et en employer quelques gouttes pour obtenir la saveur désirée.

Le décret fixant l'emploi de la saccharine, l'interdisant dans certaines catégories d'aliments, il peut paraître intéressant de la rechercher; on y parvient aisément en traitant l'aliment par un mélange d'éther ordinaire et d'éther de pétrole; la saccharine se dissout dans ce liquide; on reconnaît sa présence en chauffant avec quelques gouttes de potasse caustique : la saccharine se transforme en salicylate de potassium, caractérisé par la belle coloration violette donnée avec les sels de fer. — M. Molinié.

Médecine. — Au point de vue physiologique, la saccharine se comporte comme un corps inerte, c'est-à-dire qu'elle traverse l'organisme sans être assimilée ni altérée et s'élimine en nature presque exclusivement par les urines, peut-être par le lait, suivant Bruylants; elle n'est donc à aucun titre un aliment et ne jouit pas des propriétés alibiles et dynamophores reconnues aux véritables sucres. Non seulement la saccharine n'a pas de valeur alimentaire, mais encore elle paraît, d'après le rapport des Drs Brouardel, G. Pouchet et Ogier, présenté, le 13 août 1888, au comité consultatif d'hygiène publique de France, arrêter les actions zymasiques et troubler le pouvoir digestif de la ptyaline salivaire, de la pepsine et du suc pancréatique, entraînant ainsi, à fortes doses et à la longue, notamment chez les diabétiques qui en font un usage constant, des dyspepsies et des altérations gastro-intestinales, ainsi que l'ont constaté Constantin Paul, Worms et Pavy. En outre, elle irriterait notablement le rein et serait ainsi dangereuse particulièrement chez les personnes, enfants, malades et vieillards, dont l'émonctoire urinaire est fragile. Les auteurs du rapport précité reconnaissent cependant que la saccharine sodique est beaucoup moins offensive que la saccharine pure.

Les conclusions de Brouardel, G. Pouchet et Ogier ont été, toutefois, combattues par nombre de médecins et d'expérimentateurs. C'est ainsi que Aducco et Mosso déclarent que la saccharine n'a aucune action entravante sur la digestion et que des chiens et les auteurs eux-mêmes ont pu ingérer jusqu'à 5 grammes de saccharine par jour sans éprouver aucun trouble quelconque; l'expérience, il est vrai, n'a été que de courte durée (huit jours). De même, Stephenson, Wooldrige en Angleterre, Andrew H. Smith aux Etats-Unis, Caparoni, Felici en Italie, ont pu administrer la saccharine à beaucoup de malades sans observer d'effets fâcheux. Pourtant, tous reconnaissent en même temps le pouvoir antiseptique assez énergique de la saccharine, et il est bien évident que ce pouvoir ne va pas sans amener une modification plus ou moins marquée des éléments glandulaires gastro-intestinaux, hépatiques et rénaux. Tout dernièrement, du reste, Manquat a noté que les dentifrices à base de saccharine altèrent les dents et la muqueuse gingivale et que cette altération doit également se produire sur les muqueuses digestives, quand la drogue est prise à l'intérieur pendant longtemps.

Comment concilier des affirmations aussi contraires? Dans son rapport à la société de thérapeutique de Paris (14 mars 1917), G. Bardet remarque que, jusqu'ici, nous n'avons pas de preuves certaines de la toxicité de la saccharine prise à petites doses et pendant un temps relativement court, mais que l'expérience acquise ne nous permet pas d'affirmer que l'usage de cette drogue, prolongé pendant des mois et des mois et à des doses facultatives, ne sera pas capable d'influencer défavorablement les fonctions digestives, hépatiques et rénales, chez des sujets qui sont en état d'insuffisance, non plus que chez les enfants dont le foie et le rein sont en formation.

En résumé, ce qu'il convient de retenir de l'exposé précédent, c'est que la saccharine, si elle a un pouvoir sucrant considérable (un peu moins élevé pour la saccharine sodique, qui est en revanche plus soluble et moins antiseptique), n'a absolument aucune valeur alimentaire et peut présenter, à la longue, un certain danger pour les enfants, les vieillards et les malades, dont l'estomac, le foie et le rein sont en état de débilité fonctionnelle.

Or, nous nous trouvons, en France, du fait de la guerre, dans de telles circonstances, que nous devons, de toute nécessité, restreindre de plus en plus la consommation du sucre.

Aussi le gouvernement a-t-il songé, dès 1916, à utiliser les substitutifs du sucre, en tête desquels se place la saccharine. Et il était encouragé à marcher dans cette voie par le large emploi que font de cette substance l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, etc. Il pouvait, il est vrai, s'efforcer de vulgariser l'usage du glucose, qui, sans avoir une saveur aussi prononcée que la saccharose, possède néanmoins les mêmes propriétés alimentaires que celle-ci. Mais, outre que nous ne possédons pas de nombreuses fabriques de glucose, on paraît, en haut lieu, décidé à réserver le glucose produit à la fabrication de l'alcool destiné à la préparation des explosifs.

Cependant, le gouvernement ne voulut pas recommander l'emploi de la saccharine, dont l'usage alimentaire était jusqu'ici interdit en France, sans consulter les corps compétents. Dès le commencement de 1917, la Société de thérapeutique de Paris s'occupait de cette question et, après une discussion approfondie, elle adoptait les conclusions de son président, G. Bardet, conclusions qui peuvent se résumer comme suit :

1° La saccharine ne semble pas réellement toxique aux doses ordinairement employées, mais on ne peut présager l'effet d'une consommation prolongée chez les enfants, les vieillards et les malades.

2° La saccharine sodique, dont les effets irritants sont moins marqués, doit être préférée à la saccharine pure.

3° L'addition d'un millième de saccharine sodique au glucose paraît sans inconvénient et fournit un produit qui présente les qualités sapides et alimentaires de la saccharose.

4° L'usage de la saccharine doit être interdit pour la préparation des chocolats, sirops, conserves de fruits, confiseries, etc., qui ne valent, au point de vue alimentaire, que par la quantité de sucre alibile qu'ils renferment, puisque la saccharine n'a, par elle-même, absolument aucune propriété nutritive.

5° La substitution de la saccharine au sucre doit être interdite dans tous les produits pharmaceutiques et les aliments destinés aux enfants et aux vieillards ; enfin, les produits saccharinés, mis dans le commerce, devront être munis d'une étiquette spéciale indiquant nettement au consommateur la nature de le préparation.

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France a adopté les parties essentielles des conclusions qui précèdent. A l'Académie de médecine, le 24 avril 1917, G. Pouchet, rapporteur de la commission sur un projet de réglementation de l'emploi de la saccharine, déclarait :

Nous estimons qu'il doit être interdit d'une manière absolue d'employer la saccharine :

a) Dans les produits destinés à être consommés par les enfants au-dessous de 15 ans, par les vieillards et par les malades ;

b) Dans toute préparation pharmaceutique comme remplaçant du sucre ;

c) Dans tout produit où le sucre entre comme aliment essentiel ou dans lequel, la saveur sucrée étant très prononcée, la quantité de saccharine à laquelle on devrait recourir serait très importante.

Le rapporteur énumère ensuite les diverses catégories de produits :

1° Ceux pour lesquels l'emploi de la saccharine peut être autorisé : vins mousseux, vins de liqueur (à l'exception des vins destinés à la préparation pharmaceutique), cidres et poirés, eaux-de-vie, liqueurs (sauf pour les produits destinés à l'exportation), limonades, café et thé (boissons) ;

2° Ceux pour lesquels l'emploi de la saccharine doit être interdit : bières et petites bières, boissons de ménage, boissons de cidre, confitures, gelées, marmelades, fruits confits et compotes de fruits, pâtisseries fraîches et sèches, cacaos, sucres et chocolats, lait condensé ;

3° Ceux pour lesquels l'emploi de la saccharine est interdit, mais qui pourraient, au point de vue alimentaire, disparaître sans inconvénients : sirops, crèmes, glaces sorbets, bonbons et pastillages.

Le 1er mai, les conclusions de Pouchet ont été votées par l'Académie sans modifications.

En conséquence, par décret du 8 mai suivant, le gouvernement autorise l'emploi de la saccharine pour la préparation des denrées et boissons désignées dans le rapport de Pouchet et mentionnées ci-dessus. Il oblige ensuite les industriels qui fabriquent la saccharine ou toute autre substance édulcorante artificielle destinée à la préparation des susdites denrées et boissons à faire, au ministère du ravitaillement général, une déclaration à l'effet d'être autorisés à effectuer cette fabrication.

Quels seront les effets de ce décret? Ils seront certainement importants, au point de vue de la diminution de la consommation globale du sucre, si le prix de la saccharine, qui est actuellement très élevé, s'abaisse et si, par suite, l'usage de cette substance se généralise pour la fabrication des boissons énumérées plus haut. Mais, d'un autre côté, il est à craindre que le décret de mai 1917 ne facilite la falsification des denrées : confitures, marmelades, sirops, pâtisseries, bonbons, dans lesquelles l'introduction de la saccharine peut constituer un sérieux inconvénient. Un avenir prochain nous fixera à cet égard. — Dr J. Laumonier.

Sainte-Marie Perrin (Louis-Jean *Sainte-Marie*, dit), architecte français, né à Lyon le 31 août 1835, mort dans la même ville le 19 juillet 1917. Ses études classiques terminées, il choisit la carrière d'architecte. Les médailles qu'il obtint à l'Ecole des beaux-arts de Paris, dans l'atelier de Questel, prouvent avec quelle assiduité il suivit les leçons d'un maître dont les connaissances classiques s'alliaient à un rationalisme qui, pour être moins absolu que celui de Labrouste, l'apôtre des idées nouvelles, réalisa, cependant, des œuvres telles que le musée-bibliothèque de Grenoble, modèle de logique et d'appropriation.

Son initiation terminée, Sainte-Marie Perrin se fixa à Lyon, où il devait trouver la notoriété, presque la gloire, à l'occasion de sa participation à l'exécution des plans arrêtés par Pierre Bossan pour la construction de Notre-Dame de Fourvière. Au contact de cet artiste mystique, ses conceptions particulières s'assouplirent, accusant une personnalité tout d'abord bridée par la tradition. Il s'ensuit que sa carrière accuse trois phases bien distinctes. La première, purement classique, va de 1864, date de sa sortie de l'Ecole des beaux-arts, à 1871. Attaché tout d'abord aux travaux de l'hôtel de ville de Lyon, que restaurait T.-A. Desjardins, architecte en chef de la ville, il collabora aux autres importants ouvrages de cet excellent praticien, devenu bientôt son beau-père. En même temps, il faisait œuvre personnelle dans les constructions suivantes : *Chapelle du château de Dortan* (Ain, 1864), *Eglise de Saint-Cyr au Mont-d'Or* (Rhône, 1865), *Façade de Saint-Bruno des Chartreux* (Lyon, 1869), à laquelle, pour se conformer au style intérieur, il donnait un caractère XVIIIe siècle accusé, sans être pour cela un rigoureux pastiche. Cette même année, il est, par le Service des bâtiments civils, nommé architecte en chef de l'Ecole vétérinaire de Lyon, dont il était inspecteur depuis 1868. Les œuvres de cette première période sont empreintes de classicisme, mais avec influence visible des idées de Labrouste et du goût de Duban, dont les profils si purs exerçaient sur lui une séduction encouragée par son beau-père, élève de ce maître délicat

La période suivante, qui va de 1871 à 1888, est caractérisée par sa collaboration avec Bossan, lequel, plus inspiré que savant, avait reconnu la nécessité de s'adjoindre, pour l'œuvre considérable que le vœu des Lyonnais lui permettait de réaliser, un second aux connaissances techniques certaines. D'ailleurs, le mauvais état persistant de la santé de Bossan l'éloignera d'une façon presque continue des chantiers lyonnais. Son collaborateur est tenu, chaque année, d'aller le rejoindre à La Ciotat, où il s'est retiré, pour la mise au point des parties du projet dont, le reste du temps, l'exécution sera à surveiller. Mais que d'idées, que d'aperçus nouveaux naissent de ces échanges de vues! Les conceptions personnelles de Sainte-Marie Perrin s'en ressentent. Si, pour l'*Eglise de Thizy* (Rhône, 1877), le *Clocher de l'église de La Mulatière* (Lyon, 1892), il est tenu d'interpréter des croquis de Bossan, il réalise ses propres inspirations dans la construction du *Monastère de l'Adoration réparatrice* (Lyon, 1876), de celui des *Clarisses* (Lourdes, 1878), de l'*Hospice de l'Œuvre de la Croix* (Lyon, 1886); l'édification des églises de *Grézieu* (Rhône, 1882), de *Saint-Héand* (Loire, 1883), de *Chaponost* (Rhône, 1887); la restauration de l'*Eglise de Saint-Symphorien-sur-Coise* (Rhône, 1885).

Avec 1888, c'est la période de maîtrise personnelle. Pierre Bossan vient de mourir. Le gros œuvre de Fourvière est achevé, et l'admirable maître-autel de Bossan se trouve en place. Mais, cette exception faite, toute la décoration intérieure, qui doit exalter le culte de l'Immaculée-Conception et qui est prévue d'une extrême richesse, reste à exécuter, même à étudier. Là est l'œuvre propre de Sainte-Marie Perrin, et c'est son mérite d'avoir donné à cet ensemble une physionomie bien particulière, en mêlant la tradition au modernisme, sans apparente contradiction. Une connaissance parfaite de la symbolique chrétienne, familière à sa foi profonde, avait, certes, fort aidé à ce résultat. Cet effort, J.-L. Pascal, l'éminent architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, l'apprécie en ces termes, dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à son confrère :

> Parois murales, mosaïques, vitraux, meubles, marbres, sièges, bronzes, etc., portent la marque du symbolisme cher à ses recherches, à la fois traditionnelles et modernes, où il essaya, évitant la copie textuelle d'œuvres anciennes, de se montrer cependant fidèle au sentiment religieux.
> Cet effort difficile vers une unité qu'il chercha dans toute sa carrière se traduisit en des combinaisons de figures, d'animaux, de fleurs, de feuillages le plus souvent à très bas reliefs, dont les effets, les valeurs lui étaient toutes personnelles, travaillés si consciencieusement qu'il constituait sur place une sorte d'école pour avoir dans la main jusqu'à la direction du moindre détail d'exécution.

Sainte-Marie Perrin donnait le dessin de la *Chaire* et du *Siège épiscopal;* il élevait le *Ciborium* qui encadre le maître-autel de Bossan et isole la statue de l'Immaculée-Conception dressée au-dessus. Il composait aussi les si curieux motifs, concis comme des médailles, du pavement de marbre qui se développe à l'entour de l'autel; il construisait et décorait l'harmonieux *Vestibule Saint-Joseph*, destiné à relier la basilique à la chapelle provisoire que l'Œuvre désire conserver. Ainsi, Sainte-Marie Perrin eut le rare privilège de présider à l'élaboration d'un des plus importants ensembles de décoration religieuse qui aient été ordonnés au XIXe siècle et le bonheur de le voir réaliser presque totalement. Il n'est pas inutile de rappeler l'heureux choix de ses collaborateurs : Dufraine et Millefaud pour la sculpture, Lameire pour les mosaïques, Décote pour les vitraux.

Malgré ce grand effort et l'âge qui venait, l'architecte de Fourvière menait d'autres travaux : maisons particulières à Lyon et région; couvents : *Procure des Missions étrangères* (Lyon, 1890), *Alumnat de Miribel* (Isère), *Carmel de Domrémy* (Meuse, 1897); églises du *Saint-Sacrement* (Lyon, 1897), particulièrement personnelle, de *Saint-Sauveur en Rue* (Loire, 1900). Pour celle-ci, le rôle de l'architecte avait été restreint tout d'abord à la restauration du vieil édifice, dont l'intérêt historique se rattachait à sa consécration par un pape d'Avignon, Calixte II. Mais les matériaux, désagrégés, rendaient toute réparation vaine. Autorisé alors à les mettre à bas, il réédifia en granit, avec motifs sculptés en pierre de Volvic et dans un style roman, presque romain, un édifice trapu, en accord avec le site montagneux d'une région confinant à l'Ardèche. Les archéologues s'agitèrent. Mais l'œuvre, sobre, aux grands nus, encadrant quelques vides bien proportionnés à l'extérieur, aux arcs intérieurs constitués par des alternances de briques et de claveaux de pierre répartis en surfaces inégales pour éviter la « rayure », plaide victorieusement la cause de l'architecte.

L'année 1901 était marquée par une construction autrement importante : le *Grand séminaire de philosophie de Francheville* (Rhône). Tout en respectant les dispositions particulières à un pareil établissement, en les accusant même avec pittoresque, Sainte-Marie Perrin tient compte ici, peut-être pour la première fois dans ces sortes d'édifices, des nécessités d'orientation et d'hygiène nouvellement préconisées quant aux lycées et écoles. Mention spéciale doit être faite de la chapelle, dont le plan trilobé groupe trois absides autour d'une vaste coupole occupée en son centre par le maître-autel. L'absidiole centrale est réservée à l'archevêque, qui, de son siège épiscopal, préside aux imposantes cérémonies particulières au rit lyonnais. Face à l'autel, dans le chœur, sont les stalles des directeurs, qu'un ambon sépare d'une courte nef, destinée au public. Les clercs, groupés en novices de première et de seconde année, prennent place dans chacune des absides latérales.



Sainte-Marie Perrin.

Le *Maître-autel de Notre-Dame de Saint-Affrique* (Aveyron, 1910), le *Sanctuaire de l'église Saint-Clair* (Lyon, 1911) et, dans la même ville, l'*Ecole* et la *Salle d'asile de la paroisse Saint-Georges* (1912) sont les dernières manifestations d'une activité que les ans avaient peine à lasser. Correspondant de l'Académie des beaux-arts depuis 1894, Sainte-Marie Perrin se voyait, en 1916, décerner ce même titre par l'Institut royal des architectes britanniques. Il a fréquemment pris la plume. On lui doit une étude sur *Pierre Bossan* et une autre sur le peintre *Borel; la Basilique de Notre-Dame de Fourvière, son origine, son esthétique, son symbolisme* (1896); une *Promenade à Fourvière* (1897), enfin, une suite de conférences sur l'archéologie, imprimées dans les « Etudes religieuses ». Il s'y élève en toute occasion contre l'imitation étroite d'un style donné :

> L'art a ses climats comme la nature, et toute architecture n'est pas bonne et belle sous tous les ciels... Je passe, sans chercher à les regarder, devant tous les *Romans purs*, tous les *Treizièmes purs* du XIXe siècle : l'original qui nous trouble et nous charme contient en soi quelque chose que nous ne reproduisons pas.

Sa fin a été attristée, certainement abrégée, par la mort au champ d'honneur d'un de ses fils, capi-



Le vestibule Saint-Joseph, œuvre de Sainte-Marie Perrin, à N.-D. de Fourvière (Lyon).

taine de cavalerie. C'est son autre fils, Louis-Joseph-*Antoine* Sainte-Marie Perrin, depuis longtemps son collaborateur, qui lui succède comme architecte de Fourvière. Né à Lyon le 8 janvier 1871 et élève de son père et de Huguet, à Lyon, et de J.-L. Pascal à Paris, il a personnellement édifié des maisons particulières, des villas, agrandi le *château de Varambon* (Ain) et restauré le *château des Portes* (Creuse). Il a aussi donné le dessin de plusieurs tombeaux, parmi lesquels celui du sculpteur Dufraine, le décorateur de Fourvière, qui repose à Feyzin (Rhône). Il a écrit pour la collection des « Villes d'art » : *Bâle, Berne, Genève,* et publié dans les « Notes d'art et d'archéologie », les lettres de l'architecte-archéologue Henry de Geymuller. — Charles Saunier.

Virus filtrants (Les). On confond quelquefois, sous le nom de *virus filtrants*, les *microbes invisibles* et certains micro-organismes très petits qui, grâce à leur mobilité, passent à travers les filtres les plus serrés. Ces micro-organismes, spirilles et vibrions, vivent dans l'eau ordinaire à l'état saprophytique et ne paraissent pas doués de propriétés pathogènes. Quand on dilue les sérosités ou les cultures renfermant des microbes invisibles, ils passent avec ces derniers et cultivent dans le filtrat, où ils demeurent reconnaissables aux forts grossissements. Bien que « filtrants », ils ne doivent donc pas être confondus avec les microbes invisibles pathogènes, auxquels on doit réserver le nom de *virus filtrants.* — Dr J. L.

Zeebrugge, port d'escale et de vitesse du royaume de Belgique (prov. de la Flandre occidentale), sur la côte orientale de la mer du Nord.

Comme les rivages qui l'encadrent, comme le littoral néerlandais de la Zélande, qui la précède au N.-E. et comme le littoral français qui lui fait suite au S.-O., la côte belge de la mer du Nord est basse, plate, rectiligne, séparée des pays bas de l'intérieur par de longues rangées de dunes. Celles-ci, de largeur souvent assez considérable, fixées au moyen de graminées traçantes, les *oyats*, contribuent pour une grande part à rendre inhospitalières les côtes de la Flandre, ou plutôt des Flandres, qui avancent ici, reculent là, et ne semblent devoir se prêter nulle part à l'établissement de ports vraiment dignes de ce nom. Le littoral flamand possède des ports, cependant; il en possède même un grand nombre. Naguère, à la fin du XIXe siècle, on comptait six ports, naturels ou artificiels, entre Calais et l'Escaut, sur une longueur de 130 kilomètres: Calais, Gravelines, Dunkerque, Nieuport, Ostende et Blankenberghe, indépendamment des havres du Hont, Breskens et Terneuzen. On en compte aujourd'hui un septième, celui de Zeebrugge (Bruges-sur-Mer, Bruges maritime), dont la fondation est toute récente; il est situé à l'E. de Bruges, entre les deux grandes stations balnéaires de Blankenberghe à l'O. et de Heyst à l'E., sur le « front de mer » desquelles voisinent et se heurtent des villas de tous les styles.



C'est au désir nourri par les Brugeois de renouer les traditions commerciales de leur belle et vieille cité que Zeebrugge doit son origine. Après avoir été, au moyen âge, un port de commerce très actif, Bruges avait vu peu à peu ses différentes communications avec la mer s'ensabler successivement et son importance décroître au profit d'Anvers. Ses habitants cherchèrent donc, à la fin du XIXe siècle, les moyens de construire un nouveau port sur la mer; Zeebrugge est le résultat de leurs efforts.

Dès le début du XVIe siècle, le dessinateur L. Blondel avait conçu le projet de relier Bruges à Heyst par un canal maritime. Mais son idée (à l'appui de laquelle il avait dressé un plan conservé encore, avant la guerre, aux archives de Bruges) ne reçut aucun commencement d'exécution, et c'est en 1877 que reprirent des études abandonnées depuis près de 250 ans. Après quelques hésitations dues à la décadence économique dans laquelle était tombée Bruges, on se décida, en 1890, à construire tout d'une pièce, à Heyst, un port d'escale pour la navigation de vitesse; ce port d'escale serait relié au port intérieur de Bruges par un canal maritime à grande section, long de 10 kilomètres depuis les deux bassins de l'Ouest et de l'Est, dont l'ensemble constitue le port intérieur. Mais il fut décidé que la commune de Bruges ne serait pas, contrairement aux habitudes belges, propriétaire des ports de Bruges et de Zeebrugge et que la « Compagnie des installations maritimes de Bruges » en serait la concessionnaire. Celle-ci se mit à l'œuvre aussitôt, et elle put inaugurer, dès 1906, le port de Zeebrugge et le canal à grande section de Bruges à la mer.

Le point choisi, comme débouché du canal et comme emplacement de l'avant-port, occupe une situation hydrographique très favorable. Il se trouve à la limite où se rencontrent et se combinent les actions maritimes proprement dites et l'action fluviale de l'embouchure de l'Escaut. Des déplacements de sable, qui caractérisent toute la côte belge, depuis la Panne jusqu'à Blankenberghe, ne s'y manifestent plus guère; la mer y est plutôt envahissante, et les seules vases que l'on y rencontre sont dues à la proximité de l'embouchure de l'Escaut. Alors que presque toute la côte belge borde une mer aux très faibles profondeurs, on rencontre, entre Heyst et Blankenberghe, une véritable rainure descendant à 7 et 8 mètres, la fosse de l'Appelzak, séparée par le plateau du Zand — un haut-fond de 6 mètres — de la passe des Wielingen, qui aboutit à l'Escaut et dont la tenue est excellente. Enfin, ce même point de la côte belge est couvert en partie, vers le N.-E., par les bancs et par les îles néerlandaises; c'est seulement du côté du S.-E. et du S. que soufflent les vents les plus violents et que viennent les tempêtes. Il y a donc là, incontestablement, un ensemble de conditions propices à la fondation d'un port; aussi les Brugeois se sont-ils décidés à en tirer parti.

Au point qu'ils ont appelé Zeebrugge, où les dunes n'ont qu'une épaisseur relativement faible, ils ont donc construit un port absolument artificiel; comment eût-il pu en être autrement, sur ces rivages rectilignes, sans abris naturels, aux coups de mer violents? Ce port se compose de deux parties : un arrière-port, long de 660 mètres et large de 98, avec bassin d'évolution et darses, puis, de l'autre côté de l'écluse qui met l'arrière-port en communication avec la mer, un chenal d'accès avec bassin d'échouage et un avant-port, qui est en réalité l'élargissement final du canal de Bruges à la mer du Nord.

C'est cet avant-port qui est le port d'escale de Zeebrugge; il a été aménagé de manière à assurer, avec le maximum de rapidité, le transbordement des voyageurs et des colis de vitesse. La rade qui le compose, d'une superficie de 138 hectares, est protégée par une longue jetée courbe, qui s'enracine à la côte à mi-chemin de Blankenberghe et de Heyst, puis s'avance en pleine mer, pour s'infléchir ensuite peu à peu et devenir parallèle au rivage à une distance d'un kilomètre de la laisse de basse mer. Cette jetée, longue de 2 kilomètres et demi et terminée par un môle, est la partie la plus remarquable des constructions du port. D'abord pleine sur l'estran, elle est ensuite à claire-voie (à partir de la laisse des basses mers) sur une longueur de 300 mètres, afin de faciliter la circulation des courants de marée et d'atténuer les dépôts de vase qui pourraient se former dans la rade. Plus loin, la jetée redevient pleine : elle protège le terre-plein de déchargement qui porte les voies, les hangars, les grues, tout l'outillage mû par l'électricité. En prévision des violentes tempêtes, cette jetée a sa base formée de gros blocs monolithes en béton, et son corps même est surmonté d'un mur d'abri, également en béton, qui s'élève jusqu'à 8m,50 au-dessus des hautes marées. Concentriquement à elle, et séparés d'elle par le terre-plein de déchargement, les quais se développent sur une longueur de 1.800 mètres.

Une profondeur de 8 mètres règne dans la rade sur la moitié de cette longueur; ailleurs, ce sont des fonds plus considérables encore : 9m,50 et même 11m,50, nécessités par les voyages des nouveaux long-courriers de vitesse, qui ont un tirant d'eau de 11 mètres. Pour faciliter à de tels navires l'accès du port de Zeebrugge à toute heure de marée, une passe longue de 3 kilomètres et large de 400 mètres a été creusée à travers le haut-fond du Zand et relie les profondeurs de l'Appelzak à celles des Wielingen.

Voilà comment et au moyen de quels travaux a été créé le port de Zeebrugge, auquel, avant la guerre, on pouvait prédire un bel avenir. Quelques établissements industriels s'étaient déjà fondés dans ses alentours, des fours à coke y avaient été construits, et une « Société Solvay » y faisait la récupération des sous-produits de distillation de la houille. D'autre part, le courant de transports qui s'engouffre dans le pas de Calais depuis les ports de la mer du Nord passe devant Zeebrugge, où les navires trouvent la possibilité de s'arrêter sans faire des trajets inutiles ni des rebroussements, sans subir des retards, par conséquent. En outre, grâce à des voies ferrées desservies par des trains rapides conduisant à l'intérieur du pays, les voyageurs, les marchandises de prix, les correspondances sont transportés sans retard à leur lieu de destination; de leur côté, les marchandises lourdes et encombrantes y accèdent aussi, mais moins vite, par le moyen du canal d'Ostende à Bruges, qui s'ouvre au fond du bassin de l'Ouest et dans le port intérieur. Aussi, Zeebrugge avait-il commencé à faire une heureuse concurrence à Ostende et à Flessingue.

Depuis la guerre, ou plutôt depuis la conquête de la Flandre occidentale par les Allemands, Zeebrugge, qui fut occupé en même temps que Bruges (au milieu d'octobre 1914), a cessé de jouer son rôle de port d'escale et de vitesse; mais, en raison de sa proximité des côtes anglaises et de la nature de son aménagement, il a servi de base à des sous-marins et à des destroyers, qui y sont en pleine sécurité. D'une part, en effet, les dunes de la côte permettent de dissimuler des pièces de canon et rendent facile la défense du port contre des attaques venues de la mer; d'un autre côté, les faibles profondeurs qui règnent presque partout dans ces parages de la mer du Nord sont loin de faciliter ces mêmes attaques; enfin, en cas de menace, les bâtiments allemands peuvent, grâce au canal maritime, se retirer jusque dans le port intérieur de Bruges, où ils n'ont plus à craindre que des bombardements aériens. Voilà pourquoi, malgré leur ardent désir de chasser les Allemands du port de Zeebrugge, les Anglais n'y sont point encore parvenus; ils ont dû se contenter jusqu'à présent d'en bouleverser les installations et d'en détruire les dépôts au moyen d'expéditions répétées d'avions et d'hydravions. — H. Froidevaux.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Groslet.



La Forêt. (*Les Renards.*)

N° 133. — Mars 1918

Académie des beaux-arts. *Election de Henri Martin.* — Le 26 novembre 1917, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection d'un membre dans la section de peinture, en remplacement de Gabriel Ferrier, décédé.

Le nombre des votants était de 32. Il y a eu cinq tours de scrutin et, successivement, les voix se sont ainsi réparties: Henri Martin 9, 13, 15, 15, 17; Déchenaud 5, 7, 10, 11, 13; Wencker 4, 0, 0, 0, 0; René Ménard 2, 6, 6, 6, 2; Schommer 2, 3, 0, 0, 0; Lecomte du Nouÿ 2, 1, 1, 0, 0; Dawant 2, 1, 0, 0, 0; Muenier 2, 1, 0, 0, 0; J. Bail 2, 0, 0, 0, 0; Friant 2, 0, 0, 0, 0.

Henri Martin est déclaré élu. (V. p. 400.)

Académie des inscriptions et belles-lettres. *Election de l'abbé J.-B. Chabot.* — Le 16 novembre 1917, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a procédé à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de Michel Bréal, décédé. Les candidats à ce fauteuil étaient, par ordre alphabétique : Bémont, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; J.-B. Chabot, membre de la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques; Delachenal, archiviste-paléographe; Dorez, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; Huart, professeur de persan à l'Ecole des langues orientales; Mâle, professeur d'histoire de l'art à la Faculté des lettres de Paris; Meillet, professeur de grammaire comparée au Collège de France; Michon, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques; Vernes, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

Le nombre des votants était de 32. Quatre tours de scrutin furent nécessaires. Les candidats obtinrent successivement : Bémont, 4, 5, 2, 0 voix; Chabot, 3, 10, 14, 19; Delachenal, 3, 0, 0, 0; Dorez, 3, 1, 0, 0; Huart, 1, 0, 0, 0; Mâle, 8, 4, 3, 1; Meillet, 4, 6, 11, 12; Michon, 4, 6, 2, 0; Vernes, 2, 0, 0, 0.

L'abbé J.-B. Chabot est déclaré élu. (V. page 386.)

Election de Charles-Victor Langlois. — Dans la même séance, il fut procédé à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de Noël Valois, décédé. Les candidats en présence étaient, par ordre alphabétique : Glotz, chargé du cours d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris; Huart; Langlois, directeur des Archives nationales; Loth, professeur de langues et littérature celtiques au Collège de France, Jules Martha, professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres de Paris.

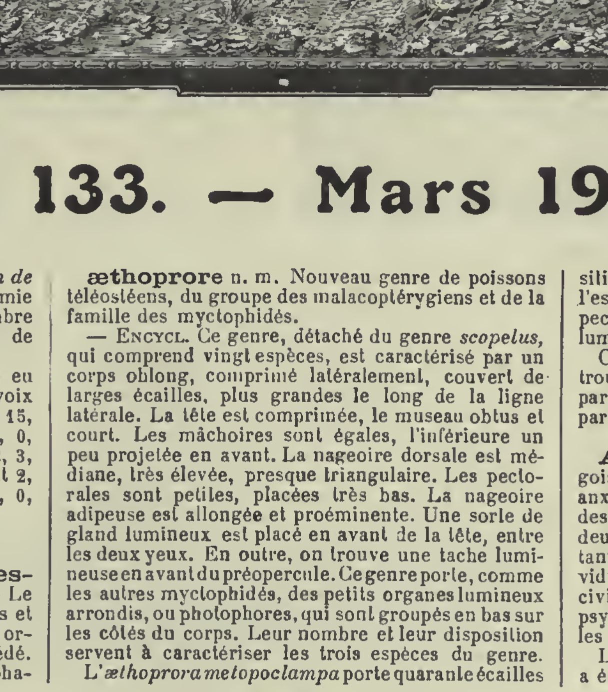
Le nombre des votants était de 32 ; il y eut deux tours de scrutin. Les candidats obtinrent : Glotz, 5, 3 voix; Huart, 6, 5; Langlois, 8, 17; Loth, 6, 2; Martha, 6, 5. Au premier tour, il y eut, en outre, un bulletin blanc.

Charles-Victor Langlois est déclaré élu. (V. p. 398).

æthoprore n. m. Nouveau genre de poissons téléostéens, du groupe des malacoptérygiens et de la famille des myctophidés.

— ENCYCL. Ce genre, détaché du genre *scopelus*, qui comprend vingt espèces, est caractérisé par un corps oblong, comprimé latéralement, couvert de larges écailles, plus grandes le long de la ligne latérale. La tête est comprimée, le museau obtus et court. Les mâchoires sont égales, l'inférieure un peu projetée en avant. La nageoire dorsale est médiane, très élevée, presque triangulaire. Les pectorales sont petites, placées très bas. La nageoire adipeuse est allongée et proéminente. Une sorte de gland lumineux est placé en avant de la tête, entre les deux yeux. En outre, on trouve une tache lumineuse en avant du préopercule. Ce genre porte, comme les autres myctophidés, des petits organes lumineux arrondis, ou photophores, qui sont groupés en bas sur les côtés du corps. Leur nombre et leur disposition servent à caractériser les trois espèces du genre.

L'*æthoprora metopoclampa* porte quarante écailles



Æthoprora effulgens.

le long de la ligne latérale, tandis que les deux autres (*æthoprora lucida* et *æthoprora effulgens*) en ont trente-cinq ou trente-six.

La première espèce, caractérisée par la hauteur de son corps en avant, par la grandeur de son gland lumineux, l'insertion de ses nageoires et la petitesse de ses photophores, a été pêchée dans le détroit de Messine. Mais elle se rencontre très rarement dans la Méditerranée.

L'æthoprore lucide, un peu plus long, avec une tête plus obtuse, n'est connu que par un seul spécimen, dragué dans l'Atlantique par l'expédition de l'« Albatros », par 1.639 brasses de profondeur.

Dans l'æthoprore brillant (*æthoprora effulgens*), la tête et le corps représentent environ le quart de la longueur totale. La tête est plus longue que haute. Le museau, très court, très obtus, porte un énorme gland lumineux, arrivant à l'orbite, et un maxillaire inférieur. La première nageoire est placée plus en avant que les ventrales. L'arrangement, la disposition des photophores, est tout à fait particulier à l'espèce. Entre l'opercule et l'insertion de la nageoire pectorale, se trouve une large plaque triangulaire lumineuse.

On connaît deux spécimens de cette espèce : l'un trouvé dans un estomac de morue, l'autre capturé par l'expédition de l'« Albatros » dans l'Atlantique, par 1.639 brasses de profondeur. — A. MÉNÉGAUX.

Angoisse de guerre. Sous les noms d'« angoisse de guerre », « anxiété de guerre », « états anxieux », « névrose d'angoisse », etc., on a décrit des états pathologiques qui peuvent se ramener à deux grands types distincts : l'un, très léger, n'affectant que superficiellement le psychisme de l'individu atteint et qui a été observé dans la population civile; l'autre, plus grave, constituant une véritable psychose, dont les exemples ont été étudiés parmi les soldats du front.

Le premier type, répondant plutôt à une névrose, a été signalé par de nombreux médecins et exposé de façon complète par Rénon. C'est, dit-il, une maladie des civils en relation avec l'état de guerre. On l'observe surtout chez des particuliers ayant des parents en un endroit exposé de la zone des armées, chez d'autres dont la situation a été très fortement ébranlée ou modifiée par le cataclysme, chez des réfugiés, des craintifs, des hommes qui ont vécu dans des villes bombardées, etc. Tous ces sujets sont, on peut le dire, des nerveux à tares arthritiques et, chez beaucoup d'entre eux, il existe un certain degré d'alcoolisme, qui semble avoir été, à tout le moins, prédisposant. Les signes sont à la fois psychiques et somatiques. L'anxiété est le fond des premiers ; elle s'exagère au moindre incident venu du dehors : sonnerie de téléphone, arrivée d'un télégramme, bruit anormal dans la rue. Tout cela semble, pour l'anxieux, l'annonce et le début d'une catastrophe. En même temps, il y a des signes cardio-vasculaires, consistant notamment en tachycardie (rapidité du pouls), abaissement de la pression sanguine, puis inappétence et, surtout, insomnie rebelle, qui a souvent été le premier signe révélateur et qui résiste à toutes les médications accoutumées. On note encore des battements aortiques dans la région épigastrique, l'exagération des réflexes (achilléen et rotulien), de l'anesthésie cornéenne et pharyngée, du dermographisme (ligne blanche). Le tout paraît constituer une névrose à prédominance vaso-motrice, un déséquilibre de l'influx nerveux dans le domaine du sympathique. Il est à remarquer que cet état, qui paraîtrait très normal chez des sujets naturellement peureux et s'il apparaissait à l'occasion de menaces sérieuses, comme une percée du front, un raid aérien, etc., se manifeste tout aussi bien chez des gens naturellement courageux et dont l'anxiété est déclenchée par des incidents d'importance médiocre ou nulle.

Ces troubles pathologiques semblent de peu de gravité, malgré qu'il soit assez difficile de les faire disparaître. Quelques-uns ont, cependant, vu leur succéder de véritables vésanies (Dubois de Saujon). Le traitement sera à la fois psychique, physiothérapique et médicamenteux. La physiothérapie consistera surtout en balnéation; la thérapeutique médicamenteuse fera appel à plusieurs remèdes, parmi lesquels on doit citer, d'après Rénon, le saule blanc et le bromure de calcium. Il est à noter que les hypnotiques coutumiers n'ont aucune action sur ce genre d'insomnie.

Le second type, qui s'apparente évidemment aux psychoses, a été observé, disions-nous, chez les soldats du front. Il nous semble bon d'en décrire un type moyen, un peu particulier, qui a été bien étudié par Mercier et Mallet. L'angoisse, chez les hommes dont ils parlent, se manifeste sans aucune cause commotionnelle ou émotionnelle appréciable, ce qui la distingue de la plupart des troubles mentaux de guerre. On la voit même apparaître chez des sujets qui ne semblent nullement prédisposés. Cet état est également différent des états mélancoliques, psychasthéniques, confusionnels, etc. L'angoisse en est le signe prédominant et parfois unique. On note, néanmoins, au début, une période d'incubation caractérisée par de la fatigue, de l'inappétence et de l'insomnie. L'anxiété indéfinissable qui marque la période d'état fait que le malade se sent tourmenté, inquiet, sans pouvoir invoquer de cela une cause valable. Chez les sujets les plus légèrement atteints, tout se réduit à cette symptomatologie fruste : angoisse et insomnie, et l'accident évolue rapidement vers la guérison, qui arrive spontanément au bout de quelques jours de repos à l'hôpital. Dans une seconde catégorie de faits, on voit succéder à cette première période une phase de doute morbide : le malade se croit accusé, insulté, il se défend d'être coupable, il demande ce qui va lui arriver, craint d'être fusillé, etc. Enfin, dans un troisième groupe, on trouve des sujets qui deviennent délirants, ont des hallucinations, des rêves, etc. Dans tous ces cas, la terminaison est heureuse. On note que l'anxiété arrive par crises, par véritables raptus, séparés par des périodes de calme, au cours desquelles le sujet se remet en confiance et même se rit de ses idées, de ses craintes et de ses hallucinations.

D'après certains auteurs, il sied de ne pas borner à cette catégorie de malades les angoisses déclenchées par la guerre chez les combattants. Devaux et Logre, qui les ont bien étudiés, font déjà rentrer dans les anxieux les peureux véritables et établissent des classifications détaillées de ces anxiétés. Lépine donne, des états successifs par lesquels peut passer l'anxieux, des descriptions qui peuvent se résumer ainsi qu'il suit.

On note d'abord, chez certains sujets déprimés par le séjour aux tranchées et ses souffrances : froid, insomnie, fatigue, danger, etc., un état d'insécurité pénible et de souffrance morale vague, exagéré par l'obscurité. Si un chef énergique et sachant se faire écouter reprend en mains le soldat, tout peut en rester là. Si, au contraire, rebuté par le major, incompris par ses officiers, l'homme reste avec ses idées anormales, il est susceptible tout d'abord de succomber à certaines impulsions, surtout au petit jour, qui l'amèneront à la mutilation volontaire, à la fugue, au suicide. L'affection continue-t-elle à évoluer, on voit naître le délire anxieux, qui débute parfois par des auto-accusations. Comme cause déterminante, chez les malades qui débutent par cette phase, on note souvent une déconvenue de carrière ou de service, une blessure légère, les souffrances de la captivité (officiers rapatriés d'Allemagne), etc. C'est là que pourraient se placer les sujets décrits par Mercier et Mallet, la crainte première de ces anxieux étant celle des sévérités de la discipline militaire, de responsabilités chimériques entrevues, etc. Lépine tient que nulle suggestion n'a de prise sur des malades de ce genre, qui existent même dans la zone de l'intérieur. Il signale chez eux des troubles physiques consistant en baisse de la température et de la pression artérielle et diminution des sécrétions.



Sarcophage du ve siècle (mausolée de Galla Placidia, à Ravenne). — Le Christ dans sa gloire (représenté par l'agneau, symbole des fidèles), sur le rocher d'où sortent les quatre fleuves du Paradis terrestre, dont les deux palmiers symboliques sont l'image conventionnelle. (Les deux autres agneaux représentent les apôtres.)

Enfin, le même auteur parle des délires aigus anxieux se terminant par la mort. On a déjà signalé des soldats pris de terreur au moment d'une attaque, semblant incapables de sortir de leur tranchée et qui, désirant faire leur devoir quand même, tombent morts en marchant à l'ennemi, sans qu'on puisse ultérieurement retrouver la moindre blessure sur leur corps. Ne peut-on en rapprocher ces angoissés, pris soudain d'une « anxiété violente, avec gémissements, terreurs paniques, oppression respiratoire, cœur rapide et comme affolé » ? On voit les traits se décomposer, le refus d'aliments se faire absolu, l'agitation motrice devenir incessante, l'insomnie s'établir de façon implacable et, finalement, le malade mourir par syncope en deux ou trois jours.

On voit que toutes les variétés peuvent exister dans cette classe de maladies, de même que toutes les gravités dans leur pronostic. Au reste, si l'on voulait examiner la psychologie du blessé de guerre, même normal, on y trouverait souvent un certain degré d'angoisse, notamment lorsqu'il a quitté le champ de bataille. Il est fréquent que ces hommes, qui viennent de combattre avec une bravoure parfois téméraire, soient pris, lorsqu'ils ont quitté le lieu de la lutte, d'une anxiété soudaine, qui leur fait redouter des dangers fort minimes au regard de ceux qu'ils viennent d'affronter.



L'Adoration des Mages, mosaïque du vi^e siècle. (Nef de Saint-Apollinaire-le-Neuf, à Ravenne.)

Peut-être pourrait-on également trouver un lien organique entre ces différents états psychiques, qui vont de la dépression psycho-physique au délire. Il est remarquable que l'on trouve chez tous ces malades de l'inappétence, de l'insomnie, de l'asthénie musculaire (sensation de fatigue exagérée), de l'hypotension et que plusieurs auteurs aient signalé, dans des cas très différents, l'existence de la ligne blanche dermographique. Il y a, dans cet ensemble, des signes qui rappellent nettement ceux de l'insuffisance surrénale. Léri a, d'ailleurs, montré qu'à l'autopsie d'aliénés morts dans un état mélancolique anxieux, on rencontrait souvent des lésions, parfois très importantes, des capsules surrénales. — Dr Henri Bouquet.

Art chrétien (L') [Paris, 1918]. — Louis Bréhier est l'un de nos médiévistes les plus justement réputés. L'histoire ecclésiastique et l'histoire byzantine l'ont tour à tour sollicité, et les études que, depuis la guerre, il a consacrées à nos grandes basiliques l'ont amené à tenter une synthèse non encore jusqu'ici réalisée : l'étude d'ensemble de l'*art chrétien*. Le sujet est immense : Mâle n'a-t-il pas déjà consacré un volumineux in-4° à la seule étude de l'*art religieux au* XIIIe *siècle ?* Mais la difficulté de l'œuvre est compensée, et amplement, par son intérêt. On s'en rend compte en lisant l'œuvre de Louis Bréhier, œuvre solidement charpentée, étayée par une documentation d'une grande richesse, qui souvent est une documentation de première main (l'auteur ayant lui-même consulté les sources, c'est-à-dire les monuments et œuvres d'art eux-mêmes), enrichie de belles reproductions de ces œuvres d'art, dont un grand nombre inédites.



Le Bon Pasteur (IIIe siècle). Musée impérial (Constantinople).

Il ne s'agit pas d'une fastidieuse énumération d'artistes ou de monuments, ni d'études de la technique architecturale ou picturale, comme on en trouve trop souvent dans les ouvrages d'histoire de l'art, mais de la démonstration d'idées générales habilement choisies, qui doivent faire comprendre les rapports entre le dogme chrétien, la foi chrétienne, les idées et les aspirations des hommes du passé et leur représentation figurée.

Cette étude de l'iconographie chrétienne est une étude du sentiment religieux, pris dans l'acception la plus large. Qui l'aura lue aura parcouru l'une des plus intéressantes étapes de l'histoire intellectuelle et morale de l'humanité.



Croix sculptée (ve siècle). Crucifixion symbolique (l'Agneau). Musée national (Ravenne).

L'art chrétien a eu son enfance balbutiante, son adolescence, sa triomphante jeunesse, sa maturité et sa décrépitude. L'enfance, c'est l'art primitif, qui, du Ier au IVe siècle, s'est développé dans les cryptes et les catacombes. « Soit à l'aide de signes mystérieux, soit par des représentations figurées qui n'ont de sens que pour les initiés, il cherche à exprimer les espérances des âmes dans la venue du royaume de Dieu ». Représentations et signes (croix, ancre, monogramme du Christ, poisson symbolique, ornent surtout tombeaux et sarcophages. Ainsi, l'art primitif chrétien a, comme l'art égyptien (avec lequel sa tournure encyclopédique et ses préoccupations morales lui donnent plus d'un rapport), une origine funéraire.

Avec l'édit de Milan, qui amène la renaissance du christianisme et bientôt son triomphe, l'art chrétien entre dans une phase nouvelle : religion officielle à l'égal du paganisme et bientôt religion d'État, le christianisme élève partout, et particulièrement à Rome, Jérusalem, Constantinople, de somptueuses basiliques. Loin de se dissimuler dans les cryptes ou les tombes, l'art chrétien s'étale glorieusement

au grand jour. Il dispose, pour se manifester, de tous les moyens matériels dont disposait auparavant l'art païen et de toutes les ressources d'une habileté technique dès lors vulgarisée. C'est avec joie que les chrétiens mettent toutes ces richesses au service de la foi nouvelle, avec plus de joie qu'ils se rappellent ses commencements difficiles. Et d'abord en Palestine, puis dans tout le monde romain, « des représentations d'un caractère historique sont substituées aux symboles un peu abstraits de l'art des catacombes ». *Nativité, Adoration des mages, Ascension* ornent ces églises.

Au caractère historique de l'art chrétien d'alors se mêle intimement le caractère apologétique. Il s'agit de montrer à tous, de la façon la plus éclatante, « le triomphe de la vérité sur l'erreur ». Peintures, bas-reliefs, somptueuses mosaïques montrent le Christ vainqueur du mal, foulant aux pieds le dragon ou, surtout, le « Christ de majesté », empereur céleste, siégeant dans les nuées sur le trône de Constantin, La croix, qui apparaît seulement à cette époque, est non le symbole des souffrances de l'homme, mais le symbole de la victoire du Dieu : croix toute resplendissante de pierreries, croix tenue fièrement comme un sceptre par le Christ imperator.

Hosannah, cantique de gloire et de triomphe par son inspiration, mais hellénique par sa forme comme toutes les œuvres artistiques de l'époque, tel apparaît, du IVe au VIe siècle, l'art chrétien dans tout le monde civilisé. A partir du VIe siècle, cette belle unité est rompue. La politique, la religion, les mœurs, tout l'ensemble d'une civilisation sépare l'Orient romano-grec, réuni tout entier sous le sceptre impérial, de l'Occident barbare et morcelé.

Naturellement, les tendances de l'art religieux sont, ici et là, fort différentes. A Byzance, se perpétue, sur les chatoyantes mosaïques, les évangéliaires richement ornés, les fresques éclatantes, la tradition de l'art monumental et triomphal. Mieux, l'esprit subtil des Grecs donne aux œuvres d'art une valeur mystique : « La vénération des images est pour nous un moyen de communier avec le monde supra-sensible », d'atteindre aux archétypes divins qu'elles figurent. Insensiblement, on glisse sur la pente de l'idolâtrie. Les iconoclastes arrêtent net le mouvement et substituent à l'art religieux mystique un art décoratif, d'inspiration arabe et persane. Mais, en 842, les iconoclastes doivent abandonner la lutte. Le culte des images triomphe, et l'Eglise tout entière devient la représentation du monde supra-terrestre. Pour en faire concevoir l'immuable ordonnance, les artistes byzantins s'astreignent aux règles les plus rigoureuses : tout réalisme, toute fantaisie sont bannis de l'art officiel, qui se fige peu à peu dans un hiératisme étroit.



Dormition et Couronnement de la Vierge. (Tympan du portail nord de la façade de Notre-Dame de Paris, vers 1220.)

Mais, à côté de cet art officiel, a pris naissance dans les couvents un « art monastique et populaire », expression non de la subtile dialectique des théologiens, mais de la piété naïve et ardente du peuple. Cet art, tout le contraire de ce qu'on imagine vulgairement un art byzantin, brille par son naturel et sa spontanéité, la recherche du détail pittoresque et pathétique. Aux XIVe et XVe siècles s'est faite sous cette influence une vraie renaissance hellénique, renaissance arrêtée par l'occupation turque.

L'art occidental n'a pas suivi le même développement régulier. Les invasions et l'appauvrissement intellectuel qui en résulte le font retourner aux balbutiements des primitifs. Seuls, les Orientaux établis en France peuvent décorer un chapiteau ou un missel. La renaissance carolingienne et le culte nouveau de l'antiquité, les progrès matériels réalisés dans les villes grâce au grand mouvement commercial des XIe et XIIe siècles rendent possible un nouveau développement de l'art religieux : l'art roman. Dans la différence des conceptions qui sépare l'art roman de l'art byzantin, se trouve toute la différence qui sépare le bon sens un peu railleur de l'Occident du mysticisme oriental. L'art roman ne se propose pas de révéler, mais d'instruire; et d'instruire des vérités religieuses comme de la science profane et des réalités de la vie. De caractère encyclopédique et pratique, il fait de la cathédrale le livre de pierre où l'histoire de l'humanité, le dogme religieux, la description de la nature s'inscrivent en traits flamboyants aux regards même des illettrés. *Miroir* de la nature, *miroir* de l'homme, *miroir* historique, *miroir* religieux, telles sont les quatre catégories sous lesquelles se groupent fresques, bas-reliefs, sculptures des portails, statues, enluminures.

Cette classification se rattache étroitement aux idées littéraires et scientifiques d'alors. Parmi l'infinie variété de la nature : animaux réels ou fantastiques, plantes, occupations journalières de l'homme, se détachent les grandes scènes religieuses et morales (combat des vertus et des vices, scènes de la vie du Christ, crucifixion, jugement dernier). Mais le Christ en croix est représenté encore comme le Dieu vainqueur de la mort, non comme l'homme qui a subi de réelles tortures pour l'humanité. Nulle expression de souffrance sur son visage, nul abandon dans son corps ; mais, sur ses traits comme dans son attitude, la plus sereine majesté.

L'art gothique, qui n'est pas une réaction contre l'art roman, mais son développement, présente avec plus d'harmonie les mêmes caractères, tant pour les idées que pour l'expression. Dans la cathédrale gothique, « l'effort le plus gigantesque qu'on ait jamais fait pour édifier la maison de Dieu », l'art encyclopédique triomphe, mais avec la préoccupation dogmatique de tout ramener : science, histoire profane ou sacrée à la démonstration des vérités religieuses, avec, dans la forme, un équilibre, une grâce, une mesure égalés seulement par la Grèce de Praxitèle et de Phidias. L'art français du XIIIe siècle est l'une des plus hautes expressions du génie humain.

Mais, comme l'art grec de la belle époque, il charme l'esprit, élève l'intelligence, sans émouvoir profondément la sensibilité. Sous l'influence du grand courant mystique du XIVe siècle, sous l'influence de l'art monastique de Byzance, l'art religieux se transforme bientôt. Aux XIVe et XVe siècles, les artistes veulent non plus seulement instruire, mais émouvoir. La montée au calvaire et la crucifixion sont peintes avec un luxe de détails souvent horribles, destinés à montrer la réalité des souffrances du Christ. La face hideuse de la mort apparaît sur les cathédrales; spectre affreux, menant la danse macabre. Cet art « pathétique et pittoresque » représente la dernière évolution intéressante de la manière des maîtres chrétiens. A partir de la Renaissance, si d'extraordinaires génies individuels se



La Nativité, le Bain de l'Enfant et l'Adoration des Mages, mosaïque de la chapelle Palatine, à Palerme (édifice achevé en 1143).



Les statues des Apôtres, au portail central de la façade de la cathédrale d'Amiens (1225).

développent, l'art chrétien perd son caractère si particulier d'enseignement universel. A l'époque moderne et contemporaine, « il y a bien encore (Bréhier reprend à son compte l'heureuse formule de Mâle) des artistes chrétiens; il n'y a plus d'art chrétien ». Bréhier, cependant, entrevoit une nouvelle renaissance chrétienne dont une église de Barcelone en construction pourrait donner déjà quelque idée. — Il est concevable et souhaitable, d'ailleurs, que l'art moderne, chrétien ou non, reprenne pour le peuple sa haute mission d'enseignement. — Léon Abensour.

Barrère (*Camille*-Eugène-Pierre), diplomate français, né à La Charité le 23 octobre 1851. Entré tout jeune dans le journalisme, après de fortes études, sans prévoir encore qu'il aborderait un jour la carrière diplomatique, il la vit s'ouvrir devant lui, en 1878, au Congrès de Berlin. Il s'était rendu dans cette capitale comme correspondant de journaux et y résida pendant la durée du Congrès. C'est là que sa vocation s'éveilla en des conditions qui attirèrent sur les articles qu'il envoyait à Paris l'attention de Waddington, ministre des affaires étrangères de France et le principal des trois plénipotentiaires qui représentaient, dans cette grande réunion, le gouvernement de la République. Le ministre, ayant apprécié le jeune écrivain, lui offrit spontanément un poste dans la diplomatie.

L'offre ayant été acceptée, le nouveau diplomate était appelé, pour ses débuts, à siéger dans la commission du Danube (1880), commission permanente internationale, chargée de veiller à l'exécution des conventions conclues entre les puissances pour assurer la liberté de la navigation sur ce fleuve. Les études diplomatiques du débutant se trouvèrent donc dirigées, dès ce moment, vers les affaires orientales, ce qui explique pourquoi, ayant siégé dans d'autres commissions auxquelles étaient déférées, pour en régler les détails, la question d'Egypte et celle du canal de Suez, il était désigné, en 1883, par l'expérience acquise, pour diriger, au Caire, le consulat général de France. Il y passa deux ans et s'y fit encore remarquer par son habileté à se mouvoir à travers les péripéties auxquelles donnèrent lieu les dissentiments qui s'étaient élevés entre la France et l'Angleterre. Un séjour de deux années en Suède, où il fut envoyé, en 1885, comme ministre de France, un autre séjour en Bavière, où nous le retrouvons en 1888, achevaient de compléter cette instruction professionnelle, qui ne s'acquiert que par la pratique, et l'initiaient à la politique austro-allemande, dont les effets se répercutaient par toute l'Europe et, plus particulièrement, dans les Balkans et au Maroc, les deux berceaux de la guerre actuelle.

Le poste de Munich, le seul que la Prusse, en constituant à son profit, en 1871, l'empire allemand, eût laissé survivre au particularisme des Etats confédérés, n'avait pas une grande importance diplomatique; mais, par sa situation géographique, qui en fait un passage permanent à travers les routes du Nord, où s'arrêtaient volontiers les plus illustres voyageurs : souverains, hommes d'Etat, savants, artistes, il était considéré comme un observatoire d'où, mieux que, de partout ailleurs, le regard pouvait embrasser le spectacle que donnaient alors les cabinets européens. Péripéties résultant de leurs dissentiments ou de leurs accords, événements sensationnels, inattendus ou prévus, menaçant à l'improviste la paix continentale ou la consolidant quand on la croyait ébranlée, avaient à Munich un écho immédiat.

Les rapports des agents étrangers accrédités en Bavière sont en général remarquables par la sûreté de leurs informations et prouvent que, maintes fois, leurs auteurs eurent la primeur de celles qu'ils transmettaient à leur gouvernement.

Ce qu'un observateur attentif et averti pouvait apprendre à une telle école ne devait pas être perdu pour un homme tel que Camille Barrère. Depuis longtemps se révélait, dans ses rapports au Quai d'Orsay, le diplomate clairvoyant et perspicace qu'on verra ultérieurement défendre en Italie les intérêts de la France et déjouer les intrigues allemandes. C'est à Rome, en effet, comme ambassadeur auprès du gouvernement royal, qu'il devait donner toute sa mesure. Il y était nommé en décembre 1897, après avoir dirigé pendant quelque temps l'ambassade de France à Berne. Voilà donc vingt ans qu'il réside en Italie. Il en avait quarante-six quand il prit possession de ce grand poste, où une œuvre digne de lui s'offrait à son intelligence et à son activité.

Lorsqu'on le compare, tel qu'il était alors, à ce qu'il avait été jadis au temps de sa prime jeunesse, entraîné par la fougue et les illusions de l'âge vers les idées avancées, on est amené à constater qu'au cours de sa carrière diplomatique et au contact des réalités, il s'était en quelque sorte qualifié lui-même pour représenter le gouvernement de la République dans un pays où le libéralisme coule à pleins bords et avec lequel la France avait tant de points de contact, sans parler de la similitude des origines, mais où des malentendus, heureusement dissipés aujourd'hui, avaient créé des dissentiments douloureux. Ils l'étaient d'autant plus qu'ils succédaient à une longue période d'entente, résultant des services que nous avions rendus à notre sœur latine aux heures les plus pathétiques de sa glorieuse histoire au XIXe siècle. Ces dissentiments s'étaient déchaînés en 1879, après le Congrès de Berlin, sous l'action néfaste de l'homme d'Etat italien Crispi.

Durant ses passages au pouvoir, Crispi avait poursuivi la réalisation d'un idéal qui consistait à faire entrer l'Italie dans l'alliance austro-allemande, convaincu qu'il accroîtrait par ce rapprochement la force et la grandeur de son pays.

Il atteignit son but en 1882, et la Triple-Alliance se trouva formée par l'accession de l'Italie au groupement qui associait depuis trois ans l'Allemagne à l'Autriche-Hongrie. Ce furent là de mauvais jours pour les deux grandes nations méridionales, si bien faites pour s'aimer et qui, dans le passé, s'étaient prodigué maintes fois affection, dévouement et confiance. Rappelons, toutefois, que, lorsque Camille Barrère s'installait au palais Farnèse, le cabinet de Rome commençait à comprendre que sa politique, en l'inféodant aux Empires centraux, imprimait à son attitude un caractère regrettable d'hostilité envers l'Entente franco-russe et lui créait plus de difficultés qu'elle ne lui procurait d'avantages; il envisageait la nécessité de mettre un terme à cette situation. Décidé à ne pas rompre avec ses puissants alliés, il s'attachait de plus en plus à démontrer que le traité qui l'unissait à eux avait, à ses yeux, une signification purement défensive et qu'il le considérait uniquement comme une garantie de paix. C'était le commencement de la sagesse.

Crispi, tombé du pouvoir, avait disparu pour toujours; les effets de son influence s'effaçaient. Le marquis di Rudini, son successeur, s'engageait dans une autre voie. Il l'annonçait solennellement au Parlement italien, en mai 1896 :

> J'entends maintenir formellement la Triple-Alliance, mais j'entends l'interpréter de telle façon qu'elle n'altère en rien nos bons rapports avec la Russie et avec la France, rapports que je me propose de rendre toujours plus cordialement, plus sincèrement, — je dirais presque « plus affectueusement amicaux ».

Le Parlement applaudissait cette déclaration, qu'à Paris et à Saint-Pétersbourg on accueillait comme un témoignage d'amitié. En Italie, l'un de ses plus éminents hommes d'Etat, Visconti-Venosta, entrait au ministère, afin de collaborer avec di Rudini pour l'exécution de ce programme, où la fidélité à la Triple-Alliance se mélangeait heureusement à un cordial retour vers la France.

Un traité réglant au mieux des intérêts de tous la question des Capitulations consacrait, le 30 septembre 1896, cette situation nouvelle, basée de part et d'autre sur un désir sincère de conciliation. Sans doute, toutes les difficultés n'étaient pas aplanies, mais on ne pouvait plus douter que, lorsqu'il y aurait lieu de les examiner, elles seraient abordées sans prévention ni parti pris, avec la volonté de les résoudre amiablement.

Dans un livre attachant, intitulé : *l'Italie depuis 1870*, où il s'est fait l'historien des événements que nous évoquons, un jeune écrivain, Albert Pingaud, décrit comme suit leur marche à dater de leur point de départ :

> Ce changement d'orientation mit plus de seize années pour arriver à son terme, parce que les causes déterminantes n'en apparurent que successivement à la surface des événements et que la forme extérieure des traités survit d'ordinaire quelque temps à l'état d'esprit qui les a fait conclure; mais il s'accomplit avec suite, malgré des retours en arrière éphémères.

Dans cette marche, le narrateur distingue trois périodes principales. De 1898 à 1904, l'Italie se rapproche de la France, mais sans s'éloigner encore de ses alliés; de 1903 à 1909, elle se heurte à l'antagonisme de l'Autriche, mais sans rompre encore avec elle; à partir de 1909, enfin, elle devient le théâtre d'une transformation morale qui sera le prélude et la condition d'un renversement complet de ses alliances.



Les Damnés dans l'enfer. (Portail latéral du croisillon nord de la cathédrale de Reims [fin du XIIIe siècle].)

Si l'on veut se rappeler que Camille Barrère était arrivé à Rome à la fin de 1897 et qu'il y réside toujours, il suffira d'un simple rapprochement de dates pour permettre à nos lecteurs de mesurer dans toute son étendue la part qu'il a prise à ces grands et heureux résultats. Sans doute, il trouvait déjà réalisé l'accord tunisien conclu en 1896 par son prédécesseur au Quirinal, l'ambassadeur Billot, sous les ordres du ministre des affaires étrangères d'alors, Gabriel Hanotaux. C'était un pas décisif dans la voie conciliatrice. Mais il y avait encore beaucoup à faire et, ce qui le prouve, c'est ce qu'a fait celui dont nous parlons, d'abord en collaboration avec son chef hiérarchique, Delcassé, et ensuite avec les successeurs de celui-ci, pour qui, au fur et à mesure qu'il connaissait mieux le théâtre où s'exerçaient les rivalités des deux groupements de puissances, il a été un guide sûr et un conseiller toujours écouté.

Le traité de commerce conclu par la France avec l'Italie en décembre 1898 et qui mettait fin à une guerre douanière préjudiciable aux deux pays fut spécialement son œuvre; son œuvre aussi les témoignages de courtoisie qu'échangent peu après les deux gouvernements, la venue de la flotte italienne à Toulon sous les ordres du duc de Gênes pendant le séjour qu'y fit au mois d'avril 1901 le président Loubet, la visite du roi Victor-Emmanuel III à Paris en octobre 1903, au printemps de 1904 celle du président à Rome et, enfin, les accords relatifs à l'Afrique, garantissant la liberté de la France au Maroc et celle de l'Italie en Tripolitaine. Dès 1902, le ministre français Delcassé avait pu dire à la Chambre des députés :

> Ni directement, ni indirectement, la politique de l'Italie n'est, par suite de ses alliances, dirigée contre la France. Elle ne saurait, en aucun cas, comporter une menace pour nous, pas plus dans une forme diplomatique que par les protocoles et les stipulations militaires internationales. En aucun cas et sous aucune forme, l'Italie ne pourrait devenir ni l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre la France.

Fort des affirmations de son ambassadeur, non moins que de sa propre conviction, le ministre pouvait proclamer cette vérité avec la certitude de ne pas se tromper et qu'il ne serait pas démenti, bien que le chancelier d'Allemagne, von Bülow, multipliât efforts et intrigues pour déjouer les suites du rapprochement qui s'opérait peu à peu entre Paris et Rome. « Ce n'est qu'un flirt, un innocent tour de valse », avait-il dit d'abord en raillant. Mais il ne railla plus quand il vit que la valse se prolongeait et que, loin qu'elle les fatiguât, les valseurs y prenaient tant de plaisir que bientôt l'Italie laissait entendre qu'elle ne danserait plus qu'avec la France et qu'avec les danseurs que lui présenterait celle-ci.

Elle donna une preuve éclatante de sa volonté, lors de la conférence d'Algésiras. Si elle eût été animée contre nous des sentiments de malveillance et de jalousie qu'en d'autres temps avait essayé de lui infuser Crispi, il lui eût été aisé de leur donner satisfaction; il eût suffi qu'elle votât pour la politique allemande contre celle que nous entendions pratiquer au Maroc, laquelle ne l'emporta que d'une voix. Un vote de l'Italie favorable aux Austro-Allemands eût assuré leur victoire et eût été un désastre pour nous. Le vote des délégués italiens conjura ce péril en déterminant la défaite diplomatique des agents de Guillaume II, et nous ne saurions oublier ce que nous devons de ce chef à la loyauté italienne et aux sympathies dont elle avait commencé à nous donner l'assurance. Il y eut à Berlin, ce jour-là, des pleurs et des grincements de dents, comme si l'on y eût pressenti que, si l'Allemagne et l'Autriche déclaraient la guerre à la France, l'Italie « ne marcherait pas ». Ce que les Allemands ont ensuite appelé une *trahison*, alors que c'était l'exercice d'un droit inscrit dans des traités, pouvait être, dès ce moment, considéré comme le prélude des violences de paroles et des injures dont le gouvernement et le peuple italien furent assaillis lorsque, en 1914, à la veille de l'ouverture des hostilités, ils refusèrent d'obéir aux injonctions de Guillaume II et de François-Joseph et de prendre les armes contre les pays de l'Entente. Ils avaient refusé antérieurement leur concours lorsque, déjà résolus à la guerre, les Empires centraux l'avaient éventuellement sollicité de Giolitti, qui présidait le cabinet de Rome.

> Le *casus fœderis* ne se poserait pour nous (avait répondu le ministre) que si vous étiez attaqués. Or, si vous déclariez la guerre, c'est vous qui seriez les provocateurs et, par conséquent, nous ne vous devrions rien.

C'est la même réponse, et encore plus accentuée, que fit l'Italie à Berlin et à Vienne en 1914, à la veille des hostilités, et, là encore, on aime à voir l'action de l'ambassadeur de France et les résultats de la confiance qu'il inspirait au gouvernement italien et que les événements survenus depuis n'ont fait qu'accroître et fortifier.

Assurément, sa présence à Rome n'était pas nécessaire pour déjouer le complot ourdi par von Bülow à l'effet de couper court à la neutralité de l'Italie au profit des Empires centraux. Son gouvernement avait condamné par avance les menées maladroites d'un diplomate en délire, qui croyait que la suprême habileté consiste à acheter les consciences et que toutes sont à vendre. Mais, en contribuant par un concours incessant, par son dévouement à la cause de la justice et du droit et par son ardent patriotisme à prouver à l'Italie que la France ferait cause commune avec elle et ne l'abandonnerait jamais, il a rendu à l'Entente un service éminent, dont l'entrée en campagne des armées italiennes a doublé le prix, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte lorsque l'heure sera venue d'écrire l'histoire de l'ambassade de Camille Barrère.



Camille Barrère.

Du reste, n'est-ce pas le ministre autrichien d'Æhrenthal, mort aujourd'hui, qui a dit un jour :

> Les deux frères Cambon et Barrère, voilà un trio de diplomates auquel aucun pays ne peut rien opposer de supérieur. (V. p. 304 et 331.)

Cet hommage d'un homme qui, s'il était vivant, figurerait parmi nos ennemis ne justifie-t-il pas les jugements que nous avons portés sur ces grands et bons serviteurs de la France? — Ernest DAUDET.

Béatrice, légende lyrique en quatre actes, poème de Robert de Flers et Gaston-A. de Caillavet, d'après Charles Nodier, musique d'André Messager, représentée pour la première fois au théâtre de Monte-Carlo le 21 mars 1914 et à l'Opéra-Comique le 23 novembre 1917.

C'est aux *Contes et Nouvelles* de Charles Nodier, où son mysticisme dissipe les mauvais rêves de *Jean Sbogar* et d'*Inès de las Sierras* que de Caillavet et de Flers ont emprunté la *Légende de sœur Béatrix*. Le récit en est infiniment touchant. « Non loin de la plus haute cime du Jura, dans une gorge étroite et profonde », s'élevait jadis le couvent de Sainte-Marie-des-Epines-Fleuries, où le culte de la Vierge se perpétuait avec une ferveur particulière, en mémoire d'un miracle fameux. Une pieuse veuve, qui vivait solitaire dans son château, s'étant, un soir, aventurée jusqu'à l'extrémité d'une longue avenue, vit tout à coup resplendir un buisson d'épines. Elle revint le lendemain, accompagnée de son chapelain, qui découvrit, abandonnée, une statue de la Vierge, « taillée avec simplicité dans un bois grossier ». Le prêtre la transporta dans la chapelle; mais, durant la nuit, elle disparut. On la retrouva à la place même où elle s'était révélée, et c'est là que, pour obéir à sa volonté secrète, on lui dressa un autel.

Parmi les religieuses qui se vouèrent à la servir, sœur Béatrice se distinguait par le zèle de sa dévotion. Un jour, un jeune seigneur, grièvement blessé par des brigands, fut recueilli au monastère; Béatrice le soigna. C'était le compagnon de son enfance, celui que le vœu de leurs deux familles désignait pour être son époux et que l'absence lui avait fait oublier. Il lui rappela leur passé; il lui révéla qu'elle était belle; il eut raison de sa faiblesse, et Béatrice cessa d'être digne de remplir son office sacré.

Après s'être jetée aux pieds de Marie, afin qu'elle lui pardonnât si sa passion triomphait de la piété qu'elle lui gardait au fond du cœur, elle s'enfuit avec son séducteur. Pendant quelques mois, elle connut toutes les joies du monde. Puis elle fut délaissée et, de chute en chute, elle tomba dans la plus basse débauche. « Quinze années s'écoulèrent ainsi et, durant quinze années, l'ange tutélaire que le baptême avait donné à son berceau se voila de ses ailes et pleura ». Un jour, enfin, jeune encore, mais flétrie, méconnaissable, à demi morte de faim, sa course errante la ramena à la porte du couvent. Elle reconnut le paisible asile d'autrefois. Elle apprit avec stupeur que sœur Béatrice n'avait pas quitté le sanctuaire et, comme elle allait prier à la chapelle pendant qu'on lui préparait un peu de nourriture et un lit, elle aperçut la sœur custode, qui s'avançait vers elle. C'était la Vierge Marie qui avait pris sa place. Nul n'avait remarqué le départ de Béatrice; nul ne fit attention à son retour. Elle vécut un siècle sans avoir paru vieillir, et l'Eglise l'honora parmi ses saints.

L'adaptation scénique altère, déforme même, mais avec toute l'habileté requise, la simplicité charmante de la légende. Le Jura, trop prosaïque, apparemment, fait place à la Sicile. On imagine volontiers, en se rappelant l'adorable miracle des Roses de la *Sainte Elisabeth* de Liszt, un prologue où le miracle des Epines se fût accompli. Il suffira ici que Béatrice l'évoque en un récitatif. Ce cloître est, d'ailleurs, hospitalier, lequel reçoit tour à tour l'évêque de Palerme, puis une bohémienne, qui, tandis que Béatrice est privée d'assister à l'office pour expier un mouvement d'orgueil, lit dans les lignes de sa main sa tragique destinée; enfin, Lorenzo, l'ami d'enfance de Béatrice, guéri de sa blessure, grâce au vœu que la jeune femme a fait de se consacrer à la Vierge et qui vient la sacrifier sans scrupule à son désir.

Désir éphémère! C'est dans le décor ravissant de la rade de Palerme qu'au second acte le bonheur de Béatrice agonise. On la retrouve, au troisième, dans une taverne sordide, où elle danse pour les pêcheurs de la côte.

En vain, Lorenzo, que le hasard met en sa présence, veut l'arracher à son existence maudite. Elle repousse avec horreur celui qui a causé sa perte. Une rixe, dont elle a été l'enjeu et où un pêcheur a trouvé la mort, ameute contre elle la populace. Elle s'enfuit et vient tomber sur le seuil du couvent où la Vierge la recueille, le jour de l'Assomption.

Les péripéties multiples, les situations disparates parmi lesquelles l'action évolue offraient au compositeur une variété de ressources presque surabondante. De la religion, du sang, de la volupté et de la mort; une héroïne en qui « Primerose » lutte avec « Carmen », il y avait là peut-être de quoi effaroucher le père de la *Basoche*, de *Véronique* ou des *P'tites Michu*. Si l'on n'estime pas que *Béatrice* fait oublier ses aînées, il serait trop aisé, il serait inexact de dire que Messager a tenté de forcer son talent. Car il n'a point cessé de faire tout avec grâce. Une constante facilité, la souple élégance du tour, la clarté, la pureté du style, une grande délicatesse dans l'orchestration, ce sont assurément là ses qualités ordinaires. On se rappelle que Saint-Saëns fut le parrain de cet art très français. Le sentiment subtil des affinités sonores, par quoi se définit essentiellement le « musicien », se discerne, lui aussi, aux lueurs intermittentes de quelques mirages fauréens.

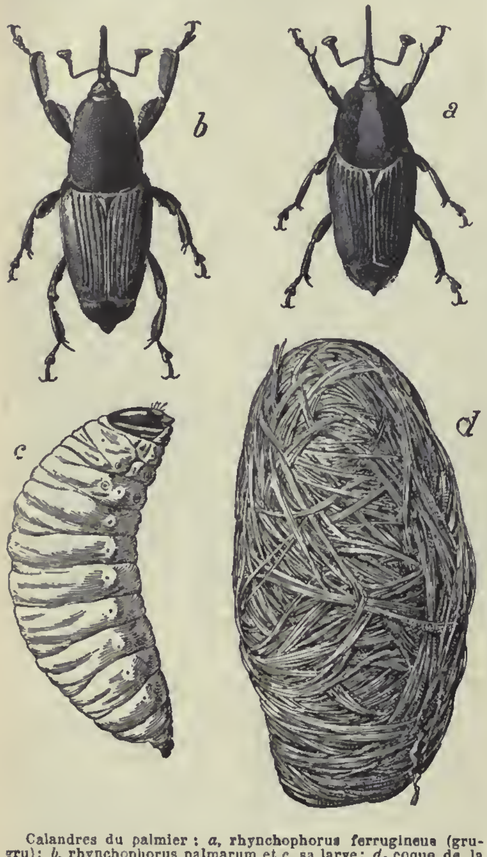
Mais il se peut que l'étude de la partition la révèle mieux que l'audition fugitive. On oublie, en s'attardant à certains détails captieux, que l'accent dramatique manque parfois de force et de caractère, que l'on souhaiterait, parfois aussi, dans l'invention, une personnalité plus originale. Les épisodes, agréablement poétiques, ont le plus favorablement inspiré Messager. Le chœur des religieuses déroule, au premier tableau, sur le thème liturgique de l'*Ave maris stella*, qui le soutient de sa basse clandestine, une ondoyante mélodie. Primerose l'emporte, en définitive, sur Carmen. Il y a dans le duo du second tableau, entre Béatrice et Lorenzo, une passion peut-être un peu déclamatoire. Ce don Juan, en somme banal, a quelquefois la musique qu'il mérite. Le pittoresque du troisième tableau, adroitement stylisé, s'interdit toute violence. On doit louer, par contre, l'expression dramatique, sobre, poignante, de la rencontre de Béatrice et de Lorenzo : *Je suis la Ginevra*, ainsi que l'émotion pénétrante, le charme descriptif du quatrième acte. — Paul LOCARD.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Chazel (*Béatrice*), Mathieu (*Musidora*), Vaultier (*la Vierge*), Borel (*la supérieure*), Carton (*la bohémienne*) et MM. Fontaine (*Lorenzo*), Vieuille (*l'évêque*).

Calandres du palmier. Sous cette dénomination, on englobe plusieurs espèces de gros curculionides, voisins, au point de vue systématique, de nos charançons d'Europe et appartenant au genre *rhynchophorus*. Leurs larves vivent à l'intérieur des stipes des palmiers et se rencontrent dans toutes les régions chaudes du globe. Ayant l'aspect de gros vers blanchâtres, avec une petite tête cornée, brune, très ventrues, élastiques au toucher, elles atteignent de 6 à 8 centimètres de longueur quand leur croissance est terminée; chacune d'elles représente donc une masse assez considérable, très riche en matières grasses, qu'il paraît tout indiqué de faire servir à des usages culinaires. De fait, ces insectes sont de ceux qui, dans les régions intertropicales de l'ancien et du nouveau monde, tiennent une place assez importante dans l'alimentation des indigènes et sont même parfois appréciés par les Européens.

L'espèce américaine, qui est la vraie calandre du palmier, se nomme *rhynchophorus palmarum*. Elle est remplacée dans l'Afrique occidentale par *rhynchophorus phœnicis*, qui vit sur le chou-palmiste et, dans les régions indo-malaises, par *rhynchophorus ferrugineus*, dont la larve, nommée « gru-gru » par les indigènes, est très recherchée et se vend parfois sur les marchés des villes. Le plus souvent, on la fait rôtir sur le gril ou embrochée par une petite baguette. On la sert aussi frite dans la graisse, additionnée de sel et, quelquefois, de jus de citron, ou préparée en beignets qui rappellent beaucoup, dit-on, la saveur de nos beignets de cervelle. Dans la cuisine chinoise, elle constitue un des hors-d'œuvre les plus appréciés et les plus chers. Avant de l'utiliser, les Chinois ont coutume de l'engrais-

ser pendant deux ou trois semaines avec des aliments appropriés (banane, mangue ou ananas) qui communiquent à sa chair un goût spécial; ils obtiennent ainsi, selon les cas, le ver-banane, le ver-mangue, le ver-ananas. Enfin, les indigènes de



Calandres du palmier : *a*, rhynchophorus ferrugineus (grugru); *b*, rhynchophorus palmarum et *c*, sa larve; *d*, coque de la nymphe faite de fibres de palmier.

diverses régions utilisent souvent aussi la larve des calandres pour préparer une huile médicinale qui jouit, paraît-il, de quelques propriétés curatives vis-à-vis des douleurs rhumatismales. — H. Cardot.

Chabot (Jean-Baptiste), orientaliste français, né à Vouvray (Indre-et-Loire) le 16 février 1860. Embrassant l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de Tours, fut ordonné prêtre et poursuivit ses études théologiques à l'université de Louvain, de 1887 à 1890. Docteur en théologie de cette université (juillet 1892), il obtint, deux ans plus tard, le titre d'élève diplômé de l'Ecole des hautes études, à Paris, où il avait suivi des cours de langues orientales. Il fit, en 1893-1894, un voyage d'études archéologiques en Palestine. Une mission archéologique en Syrie lui fut confiée en 1897. L'année précédente, l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'était assuré son concours, en qualité d'auxiliaire, pour la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum* (Collection des inscriptions sémitiques). Le 16 novembre 1917, elle nomma l'abbé J.-B. Chabot membre titulaire, en remplacement de Bréal (v. p. 381). Elle lui avait décerné auparavant le prix Bordin en 1897, son prix ordinaire en 1900 et, en 1900, le prix Jean Reynaud, « pour sa *Patrologie orientale* et l'ensemble de ses travaux ». En 1895, lorsqu'une chaire de langues et littératures araméennes avait été créée au Collège de France, J.-B. Chabot avait été présenté en seconde ligne par l'assemblée des professeurs du Collège et par l'Académie des inscriptions. Le Collège de France le fit lauréat du prix Saintour en 1908.

En dehors de quelques leçons professées à l'Ecole des hautes études, toute l'activité de l'abbé J.-B. Chabot est absorbée par la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum*, du *Répertoire d'épigraphie sémitique* (tomes I-III, 1900-1917), et surtout du *Corpus scriptorum christianorum orientalium* (Collection des écrivains chrétiens de l'Orient), œuvre monumentale qui perpétuera son nom.

C'est en 1902 que J.-B. Chabot conçut le projet de compléter les Patrologies grecque et latine par une Patrologie orientale, qui comprendrait toutes les œuvres des auteurs chrétiens arabes, coptes, éthiopiens, syriaques et arméniens. L'utilité de cette publication était reconnue par tous, mais l'entreprise était onéreuse et de longue haleine. L'abbé Chabot trouva des collaborateurs dévoués : Hyvernat, Guidi, Forget, etc., et eut l'appui pécuniaire des universités catholiques de Louvain et de Washington. Près de quatre-vingts volumes sont aujourd'hui parus et, malgré la dévastation de Louvain par les hordes allemandes, l'œuvre sera conduite à son achèvement.

La part de J.-B. Chabot dans le *Corpus scriptorum christianorum orientalium* est la suivante : *Chronica minora*, fascicules 2 et 3 (1904-1905); Dionysius Bar Salibi, *Commentarii in Evangelia* (1906); *Documenta ad origines monophysitarum illustrandas* (1908); Elias Nisibenus, *Opus chronologicum* (1909); saint Cyrille d'Alexandrie, *Commentarii in Lucam* (1912), etc.

Parmi les autres travaux du même auteur, nous citerons : *Chronique de Michel le Syrien*, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), édition et traduction française (1899-1910); *Synodicon orientale* ou *Recueil de synodes nestoriens*, texte, traduction et notes (1902); *Chronique de Denys de Tell-Mahré*. Quatrième partie, avec traduction (1895); *Histoire de Mar Jabalaha III*, patriarche nestorien (1281-1317), et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287), traduction annotée (1895-1896); *De sancti Isaaci Ninivitæ vita, scriptis et doctrina* (1892); *la Légende de Mar Bassus*, martyr persan, texte, traduction et notes (1893); *Notice sur les manuscrits syriaques* conservés dans la bibliothèque du patriarcat grec-orthodoxe de Jérusalem (1894; traduction en grec, Berlin, 1898); *Eloge du patriarche nestorien Mar Denha Ier*, par le moine Jean, texte et traduction (1895); *Une lettre de Bar Hébréus au catholicos Denha Ier*, texte et traduction (1898); *Pierre l'Ibérien*, évêque monophysite de Mayouma (Gaza), à la fin du ve siècle (1895); *Notice sur les Yézidis* (1896); *Trois homélies de Proclus*, évêque de Constantinople (1896); *Vie de Mar Youssef Ier*, patriarche des Chaldéens, écrite en arabe par Abdoulahad, archevêque chaldéen d'Amid (1896); *l'Ecole de Nisibe* (1896); *Notice sur les manuscrits syriaques de la Bibliothèque nationale*, acquis depuis la publication du Catalogue (1896); *le Livre de la chasteté*, composé par Jesusdenah, évêque de Baçrah (1896); *Commentarius Theodori Mopsuesteni in Evangelium D. Johannis* (1897); *Histoire de Jésus-Sabran*, écrite par Jésus Yahb d'Adiabène (1897); *Notes d'épigraphie et d'archéologie orientale* (1897-1901); *Index analytique et alphabétique des inscriptions grecques et latines de la Syrie*, publiées par Waddington (1897); *Notice sur une mappemonde syrienne du XIIIe siècle* (1898); *Lettre du catholicos Mar Aba II* aux membres de l'école patriarcale de Séleucie, texte, traduction et notes (1898); *Regulæ monasticæ*, texte syriaque et traduction latine (1898); *les Evêques jacobites du VIIIe au XIIIe siècle*, d'après la chronique de Michel le Syrien (1901); *Histoire du moine Rabban Youssef Bousnaya*, par son disciple Jean Bar Kaldoun, traduite du syriaque (1901); *la Prétendue Chronique de Maribas le Chaldéen* (1905); *Marsai le Docteur et les Origines de l'école de Nisibe* (1905); *Notes sur quelques monuments épigraphiques araméens* (1906); *Eclaircissements sur la littérature syriaque* (1906); *Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale* (1906); *les Langues et les Littératures araméennes* (1910), etc. — Il faut mentionner à part une traduction nouvelle des Evangiles, d'après la Vulgate, avec une introduction historique et des notes explicatives (1911).



Jean-Baptiste Chabot.

J.-B. Chabot a collaboré au « Journal asiatique », aux « Comptes rendus de l'Académie des inscriptions », à la « Revue sémitique », à la « Revue des études juives », à la « Revue de l'Orient chrétien », à la « Byzantinische Zeitschrift », etc. Il a publié dans les « Nouvelles archives des missions scientifiques » le rapport sur sa mission en Italie et a donné de nombreuses recensions d'ouvrages à la « Revue critique », au « Journal des savants », à la « Revue de l'histoire des religions », à la « Revue biblique », etc. C'est lui l'auteur, dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, seconde partie, du fascicule 3 du tome Ier et du premier fascicule du tome II. — Maurice Enoch.

Comptes courants et chèques postaux. Dr. *Comptes courants postaux et leur mode de fonctionnement. — Chèques postaux et opérations auxquelles ils servent.*

— *Généralités.* Une loi du 7 janvier 1918 a créé un service de comptes courants postaux et de chèques postaux; un décret du même jour en a réglementé le fonctionnement.

Nous allons coordonner ici l'ensemble des dispositions essentielles de la loi et du décret.

Le service est dirigé par l'administration centrale des postes et télégraphes; il est assuré par des bureaux de poste régionaux, dits « bureaux de chèques postaux », qui, établis dans les villes désignées par décret, ont pour fonctions de tenir les comptes courants de chèques postaux.

De menues taxes et redevances spéciales ont été établies à l'occasion du fonctionnement du système; mais sont exonérées de la taxe d'affranchissement les correspondances et les diverses pièces adressées par les titulaires de comptes aux bureaux de chèques, ainsi que par ces bureaux aux titulaires de comptes.

L'organisation instituée en France par la loi du 7 janvier 1918 a été depuis longtemps mise en pratique avec succès dans un grand nombre de pays étrangers.

Sur l'initiative active et tenace de Guillaume Chastenet, aujourd'hui sénateur, puis à l'instigation même du gouvernement, le Parlement français avait, à plusieurs reprises, examiné l'opportunité de la création qui vient d'être réalisée, lorsque, en mars 1916, devant la Chambre, Louis Amiard, député de Seine-et-Oise, a, dans une proposition de loi, repris l'étude de la question, sous la préoccupation des nécessités de l'après-guerre, avec la confiance que, dans la grande œuvre nationale qui suivra la fin des hostilités, l'institution du chèque postal constituerait, « aisément et sans création coûteuse, une nouvelle facilité donnée à notre vie économique, un organe bienfaisant et pratique », puisque de nature à permettre à chacun, en s'adressant simplement à l'administration des postes, d'opérer des versements, d'effectuer des virements, d'envoyer des chèques.

Dans l'exposé des motifs de sa proposition, Louis Amiard a précisé :

Aucun organisme n'est mieux adapté à la diffusion des payements et des liquidations par chèques que l'administration postale, qui, avec ses bureaux facilement accessibles à tout le monde, englobe dans sa sphère d'action les villages les plus reculés comme les villes les plus peuplées et qui, de plus, permet de réaliser facilement toutes les opérations de payement ou de recouvrement auxquelles les autres administrations sont étrangères.

Beaucoup de petits commerçants, de petits industriels, d'artisans, d'agriculteurs, dont les affaires ne sont pas assez importantes pour qu'ils puissent procéder par comptes de chèques dans les banques, ou dont les clients résident trop loin du siège d'une banque, pourraient profiter du service des chèques postaux, assuré dans n'importe quelle bourgade de France par tous les bureaux de poste et par tous les facteurs.

Ouverture, transfert ou clôture des comptes courants postaux. — Peuvent se faire ouvrir des comptes courants postaux toutes personnes ou toutes collectivités privées (associations, sociétés, maisons de commerce, groupements quelconques de fait ou de droit).

A l'Etat, aux personnes morales administratives et aux services publics, même faculté, en principe; mais le soin de déterminer quelles conditions régiront le cas a été laissé à des décrets spéciaux.

Pour les particuliers et pour les collectivités privées, une demande d'ouverture de compte est nécessaire, et il faut que cette demande soit agréée par l'administration des postes.

La demande d'ouverture de compte doit être déposée (ou envoyée) au bureau de poste de la résidence de celui qui la formule; elle peut aussi être remise entre les mains d'un facteur en cours de tournée. Toute demande doit indiquer, entre autres mentions, le bureau de chèques où doit être tenu le compte dont l'ouverture est souhaitée, et, s'il y a lieu, la personne ou les personnes autres que le titulaire du compte, autorisées par lui à signer les chèques tirés au débit de son compte.

L'administration examine la demande d'ouverture de compte, notamment au point de vue de l'exactitude des déclarations du signataire. Si elle l'accepte, elle informe le demandeur de cette acceptation, en même temps que du numéro d'ordre du compte courant.

Dès réception de cet avis, le titulaire doit (sous peine de voir sa demande d'ouverture de compte courant considérée comme nulle et non avenue) effectuer un dépôt de garantie, qui est fixé à 50 francs par compte.

L'administration publie une liste des titulaires de comptes courants. Cette liste est vendue à toute personne qui en fait la demande; elle peut aussi être consultée gratuitement, par le public, dans tous les bureaux de poste.

En cas de changement dans la position civile ou la situation légale du titulaire d'un compte courant, avis doit en être donné au bureau détenteur de ce compte. L'administration ne peut être tenue responsable des conséquences pouvant résulter des modifications qui ne lui auraient pas été notifiées.

Le titulaire d'un compte courant peut demander : 1° le transfert, d'un bureau de chèques à un autre bureau de chèques, du compte à son nom; — 2° à toute époque (dans les conditions qui font l'objet des articles 38 et 39 du décret du 7 janvier 1918) la clôture de son compte.

Sera acquis au Trésor public le solde de tout compte courant postal sur lequel aucune opération n'aura été faite depuis dix ans.

Mode de fonctionnement des comptes courants postaux. — Au crédit des comptes courants sont portés : 1° les versements en numéraire, effectués soit par le titulaire, soit par des tiers à son profit; 2° les virements ordonnés, au profit du titulaire, par d'autres titulaires de comptes courants postaux.

Les versements en numéraire faits par des tiers sont effectués au moyen de mandats-cartes. Le titulaire du compte a la faculté d'opérer de la même façon.

Les virements sont portés au crédit des comptes courants, au vu du bordereau de virement émanant du bureau de chèques où est tenu le compte débité. L'administration est responsable des sommes qu'elle a reçues pour être portées au crédit des comptes courants; elle n'est pas responsable des retards qui peuvent se produire dans l'exécution du service.

Au débit des comptes courants sont portées les sommes qui font l'objet, de la part des titulaires des comptes : 1° de chèques tirés par eux, soit à leur profit, soit au profit de tiers; 2° d'ordres de virement, au profit d'autres titulaires de comptes courants postaux.

Dans les conditions que déterminent les articles 34, 35 et 36 du décret du 7 janvier 1918, le titulaire d'un compte courant est régulièrement informé des opérations portées au crédit ou au débit de son compte, de la situation et de l'avoir net de ce compte.

Les comptes courants postaux ne produisent aucun intérêt.

Nulle réclamation ne sera admise à l'occasion des opérations ayant plus de trois ans de date.

Les règles des saisies-arrêts et oppositions ès mains des fonctionnaires publics s'appliquent en la matière. Les exploits doivent, pour recevoir une suite utile en ce qui concerne les comptes courants postaux, être signifiés au chef comptable du bureau de chèques où sont inscrits les comptes.

Chèque postal. — Le chèque postal porte, suivant les cas, les dénominations que voici : 1° « chèque de payement », qui se subdivise en « chèque nominatif », lorsqu'il est émis par le titulaire du compte à son profit, et en « chèque d'assignation », quand il est tiré au profit de tiers ; — 2° « chèque de virement » lorsque son montant doit être inscrit au crédit d'autres comptes courants.

L'administration fournit aux titulaires des comptes deux sortes de formules de chèques (réunies en carnets) : l'une destinée à l'émission des chèques de payement (nominatifs ou d'assignation) ; l'autre spéciale aux chèques de virement.

Les chèques de payement et les chèques de virement sont adressés sous pli fermé, ou remis directement au bureau de chèques, détenteur du compte courant.

Les chèques de payement (qu'il s'agisse de chèques nominatifs ou de chèques d'assignation) sont transformés en mandats-cartes par le bureau dont il s'agit et, comme les mandats-cartes ordinaires, ils sont payés au domicile des bénéficiaires.

Le chèque postal n'est pas soumis aux dispositions légales concernant les chèques ordinaires (notamment à la loi du 14 juin 1865).

Il est signé par le tireur, et il porte (en toutes lettres et en chiffres) la date du jour où il est tiré.

Le titulaire d'un compte est seul responsable des conséquences résultant de l'emploi abusif, de la perte ou de la disparition des formules de chèques qui lui ont été remises par l'administration.

Lorsque les mentions figurant sur un chèque sont incomplètes ou illisibles et, de même, lorsque le chèque contient des ratures, surcharges, grattages, lavages, etc., l'administration est en droit de retarder ou de ne pas exécuter les ordres de payement ou de virement.

La responsabilité d'un faux payement résultant d'indications d'assignation inexactes ou incomplètes incombe au tireur.

Le chèque postal ne peut être tiré pour une somme supérieure à l'avoir net porté en compte (déduction faite des 50 francs du dépôt de garantie). L'administration est en droit de clore d'office le compte de tout titulaire ayant méconnu cette prescription. Quoi qu'il en soit, aucun mandat n'est établi ou aucun ordre de virement n'est exécuté en un tel cas.

Le chèque postal, qui n'est pas suivi d'effet pour une cause quelconque, ne peut donner lieu à protêt. Il est renvoyé au tireur, avec toutes explications utiles.

Le délai de validité du chèque postal est, uniformément, de dix jours (de la date d'émission inclusivement, jusques et y compris la date à laquelle le chèque parvient au bureau de chèques). Le chèque nominatif et le chèque d'assignation ne peuvent dépasser la somme de 100.000 francs. — Louis André.

Cosaques. La cosaquerie (le *kozatchestvo*) constitue dans la Russie un phénomène complexe, militaire et social, très original, une des plus intéressantes parmi les multiples manifestations de la vie russe.

Origines. — La question des origines des cosaques n'est pas encore éclaircie dans tous ses détails. On a abandonné l'opinion des anciens historiens, selon laquelle les cosaques descendaient directement de peuples étrangers, qui habitaient primitivement quelques parties du sud de la Russie. On admet, aujourd'hui, que la cosaquerie n'est pas une excroissance étrangère dans le corps national, mais bien une manifestation autonome de la vie russe. Sans doute, l'influence extérieure n'est pas niable ; elle est visible, dans la chose comme dans le nom. Le mot *kosak* n'est pas russe ; c'est un mot tatar, qui signifie « homme courageux » et qui désignait chez les Tatars une catégorie inférieure de l'armée, légèrement équipée. Quant au phénomène, il apparut chez ceux-ci, avant de se manifester chez les Russes. Au xve siècle, sont mentionnés des *kosak* tatars d'Azov, de Pérékop, de Belgorod.

En dépit de ces emprunts, la cosaquerie, en Russie, est un phénomène du terroir. Le cosaque est un produit fatal, naturel, des conditions géographiques, militaires et sociales des royaumes slaves aux xve et xvie siècles. Le danger des incursions des gens nomades de la horde, toujours imminent, imposa aux populations slaves des *okraïnes* (« marches ») un genre de vie spécial, les transforma en guerriers prêts, à tout moment, à s'opposer en armes au mouvement perpétuel de flux et de reflux des tribus voisines. La lutte de l'élément stable contre l'élément instable, du slavisme contre le nomadisme, a créé le cosaque. Parallèlement à cette génération spontanée de cosaques libres (*volnye*), des milices cosaques (*gorodovye*) ont été établies pour la garde de leurs frontières par les gouvernements moscovite, polonais et lithuanien.

D'autres causes ont favorisé et développé cette organisation. Car, ne voir dans les cosaques qu'une machine de guerre, une digue militaire, un instrument docile de conquête et de colonisation entre les mains des rois de Pologne et des tsars de Moscovie, c'est rétrécir l'histoire. Comment interpréter, de ce point de vue étroit, qui a été celui de nombreux historiens slaves, les luttes perpétuelles entre ces cosaques et ces gouvernements ? On les passait sous silence, ou on les présentait comme des phénomènes exceptionnels. D'autres historiens, surtout polonais, mais russes aussi, et dans une certaine mesure S.-M. Soloviev lui-même, voulant tenir compte de ces luttes, les interprétèrent comme le conflit entre l'ordre et l'anarchie et ne virent dans



Cosaque de la garde en 1890.

la cosaquerie qu'une force inférieure et grossière, composée d'éléments anarchiques. Le phénomène cosaque, si l'on veut rendre pleinement compte de l'histoire, est autre chose de plus qu'un phénomène purement militaire. Il n'a pas eu pour seule origine la défense des frontières. Il est aussi un phénomène politique et social. La cosaquerie, en même temps qu'elle constituait le rempart des frontières, satisfaisait la tendance des masses populaires à édifier leur vie sur les principes de l'égalité et de l'autonomie ; elle attirait à elle tous les mécontents des régimes centralisateurs et despotiques, heureux de trouver une expression un peu grossière, mais toujours précise, dans la construction cosaque (cf. N.-J. Kostomarov et B.-V. Antonovitch) et de vivre plus libres à leurs risques et périls. L'intolérance religieuse, le développement rapide du servage, la puissance démesurée de classes privilégiées, d'autres motifs moins purs aussi accélérèrent encore cette fugue vers ce « lieu d'asile » qu'était la cosaquerie.

Tels sont, en gros, les causes et modes d'apparition des cosaques. C'étaient, et ce sont, des Russes, Grands et Petits-Russiens, encore qu'un peu de sang étranger (tatar, kirghiz, kalmouk) se soit mêlé au leur, et des orthodoxes très attachés à l'orthodoxie. Ils ne constituent pas, dans l'empire russe, un élément ethnique ou religieux spécial.



Cosaque du Don en 1880.

Les Cosaques jusqu'à Pierre le Grand ; Cosaques d'Ukraine et Zaporogues. — Dès le xve siècle, une puissante communauté cosaque s'était formée dans le sud-ouest de la Russie (*cosaques d'Ukraine*). Les rois de Pologne leur confièrent la garde de la frontière contre les Tatars. Leur avant-garde vers le Sud était constituée par une autre communauté, complètement indépendante, qui vivait sur le Dniéper, au delà de ses rapides (*za porogi*), d'où leur nom : *zaporogues*. Leur camp, divisé en quartiers ou *kourènes*, s'appelait la *sietch*. Les membres, égaux entre eux, devaient être célibataires (aucune femme n'était admise), orthodoxes et dociles aux règlements. Le chef (*ataman*) était élu par l'assemblée générale des cosaques, ou *Rada*. Ils vivaient de la guerre, de la chasse et de la pêche ; l'agriculture était interdite. Durant cent ans, se poursuivit, entre eux et la Pologne, une lutte qui amena avec Bogdan Khmelnitski la soumission de l'Ukraine au tsar (1654), à qui les cosaques prêtèrent serment de fidélité.

Les Cosaques du Don. — Grands-Russiens d'origine, mentionnés dès 1380, puis en 1551, ils reconnaissaient la suzeraineté d'Ivan le Terrible en 1570. On sait la part qu'ils prirent aux « Troubles ». En 1613, Michel Romanov ayant été proclamé tsar, l'ataman du Don le reconnut, tout en gardant à peu près son indépendance. Ces cosaques vivaient en familles dans de petites villes (*stanitsy*). Un ataman élu par l'assemblée, ou *kroug*, commandait toute l'armée. La noyade dans le Don était la peine la plus habituelle. Chaque « stanitsa » avait son « kroug » et élisait ses chefs. Au sein de cette communauté égalitaire et démocratique, une hiérarchie tendait à se créer : d'une part, les *starchines* (« anciens ») de l'autre, les simples cosaques (*domovity* et *golity*), ceux-ci enclins au pillage et aux expéditions aventureuses. La situation des paysans ayant empiré au xviie siècle, ces derniers affluèrent vers les cosaques. Les querelles intestines entre *starchines* et simples cosaques se développèrent, les tsars soutenant les premiers. On connaît la terrible jacquerie de Stenko Razin, qui, pendant trois ans, parcourut le pays, du Don au Iaïk, battant successivement les troupes du tsar et du shah de Perse, attirant à lui tous les mécontents et les tribus finnoises et mongoles. Finalement, réfugié dans une île du Don, il fut pris, envoyé à Moscou et écartelé (1669). En 1671, le voïsko du Don pacifié prêta un nouveau serment au tsar.

Les Cosaques du Volga, d'Astrakhan, du Caucase, du Iaïk, de Sibérie. — Dès 1440, on cite des cosaques installés dans la région de Riazan. Au xvie siècle, ils fondent Samara, Tsaritsin, Saratov. Quelques-unes de leurs bandes furent dispersées par Ivan le Terrible, en 1577. Ce sont ces fugitifs qui, avec des cosaques du Don, allèrent fonder les *voïskos* cosaques du Caucase, probablement du Iaïk, et conquérir la Sibérie avec Ermak. Dès la fin du xve siècle, il y eut un mouvement d'émigration russe vers le Caucase et, au milieu du xvie, un groupe cosaque, qui s'appelait *grebenskie Kazaki* (« cosaques des crêtes »), était établi sur la rive droite du Térek. On mentionne, en 1591, des cosaques du Iaïk (Oural) dans l'armée du tsar, qui leur reconnut, en 1619, la propriété du Iaïk, des sources à l'embouchure.

Ainsi, au début du règne de Pierre le Grand, les cosaques forment un cercle autour de la partie sud et sud-est de la Russie et sont engagés en Asie. La scission causée dans l'Église russe par la réforme des livres religieux contribua à renforcer les communautés cosaques en y faisant affluer les vieux-croyants persécutés (*raskolniki*). Ils y sont, encore aujourd'hui, en nombre appréciable. L'ancienne indé-

pendance et l'ancienne liberté ont déjà subi des atteintes, bien que leurs atamans soient encore élus.

Les Cosaques sous Pierre le Grand et jusqu'à la fin du XVIII*e siècle.* — Pierre le Grand a fait sentir sa force aux cosaques, comme à ses autres sujets. Il les utilisa dans toutes ses guerres (Suède, Pologne, Tatars, Turquie). A la fin de son règne, la subordination définitive des atamans à la volonté du tsar est un fait accompli. La chose n'alla pas sans luttes. Mazeppa s'allia au roi de Suède Charles XII et fut défait avec celui-ci à Poltava (1709). La répression fut sans pitié et la « siétch » des Zaporogues détruite. Cependant, ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que disparurent le voïsko de l'Ukraine (1763-1765) et celui des Zaporogues (1775). Le souvenir de ces cosaques, chevaliers de la liberté, de l'honneur et de l'orthodoxie, demeure légendaire en Russie.

Si les cosaques du Don ne furent point détruits, ils perdirent leur indépendance. Ils essayèrent aussi de résister à Pierre le Grand (1707-1708), mais en vain. Le parti des *starchines*, favorable à l'autorité



Types de cosaques (1918).

centrale et soutenu par elle, sortit de la lutte fortifié, et leur ataman devint un ataman (*nakasny*) nommé. En 1719, le voïsko fut subordonné au collège de la guerre. Il prit part à toutes les luttes de la Russie au XVIIIe siècle (guerres de Sept ans, de Turquie, de Pologne). Catherine II hiérarchisa à la russe les grades supérieurs (1799). La période héroïque des cosaques du Don prenait fin.

Les cosaques du Iaïk furent obligés de soumettre la nomination de leur ataman à l'approbation du tsar (1723). La lutte intestine entre les *starchines* et le parti populaire y prit, au XVIIIe siècle, un caractère très aigu et dégénéra en une terrible jacquerie. Pougatchev, cosaque du Don, vint sur l'Oural, se faisant passer pour le tsar Pierre III, mort en 1762. Sur la promesse de partager les terres et de supprimer le servage, il souleva les serfs (*raskolniki*) cosaques et entraîna Bachkirs, Kirghiz, Kalmouks. Battu, il fut pris et écartelé à Moscou (1775). Le nom d'Iaïk fut remplacé par celui d'« Oural » (les cosaques l'ont repris après la chute du tsarisme en 1917); les vieilles coutumes furent supprimées, et le tsar nomma l'ataman.

A la fin du XVIIIe siècle (rien à signaler sur les autres voïskos), les cosaques (150.000 hommes en état de porter les armes) sont absolument soumis au pouvoir central. Un long cordon de cosaques passant par le cours de l'Oural, Troïtsk, Omsk, Oust-Kamenogorsk, est tendu devant les Kirghiz; enfin, ils maintiennent le drapeau russe tout le long des frontières de Chine jusqu'à l'océan Pacifique.

Les Cosaques au XIXe siècle. — L'histoire des cosaques au XIXe siècle se confond avec l'histoire générale de la Russie. Des *voïskos* nouveaux apparaissent, d'autres se transforment. Les cosaques du Don jouèrent un rôle brillant dans les guerres du Premier Empire, conduits par leur célèbre ataman, Platov. Celui-ci, poursuivant les Français de Leipzig au Rhin, pénétra en France, où il produisit, à la tête de ses cosaques, une profonde impression. L'ataman de tous les cosaques est le grand-duc héritier (1827). A la tête de chaque voïsko, se trouve seulement un *nakasny*. La suppression du servage, en 1861, introduisit dans les voïskos un élément libre non cosaque; la loi de 1868 permit aux cosaques de changer d'état et aux non-cosaques de le devenir. Par ces lois, par la concurrence économique, par l'augmentation de la population non cosaque, par le jeu de nécessités géographiques, militaires, différentes, la physionomie des cosaqueries tend à s'altérer et à prendre au milieu de l'empire russe comme un air anachronique.

Aujourd'hui, on compte douze cosaqueries ou voïskos : *voïsko du Don*, le plus compact et le plus important, de provenance grande-russienne (Novo-Tcherkask, Rostov, Taganrog); *voïsko du Kouban*, de provenance petite-russienne, en majorité, avec une population non cosaque qui dépasse la population cosaque (Iékatérinodar); *voïsko du Térek*, de provenance plutôt grande-russienne, avec une population de montagnards musulmans formant 80 p. 100 de la population totale (Mosdok, sur le Térek); *voïsko d'Astrakhan*, ne composant pas un tout compact, mais des îlots des deux côtés du Volga, avec une forte proportion de Tatars (Astrakhan); *voïsko de l'Oural*, de provenance grande-russienne surtout (forte proportion de Kalmouks et Kirghiz [Ouralsk]); *voïsko d'Orenbourg*, sans caractère ethnique dominant (Orenbourg); *voïsko de Sibérie*, formant une large bande jusqu'à la frontière de Dzoungarie et des îlots de Semipalatinsk à Biisk et dans le gouvernement de Tomsk et la province d'Akmolinsk; *voïsko de Semirétchinsk* (1817), formant des îlots dans le gouvernement du même nom (Verny); *voïsko de l'Iénisséi ; voïsko de Transbaïkalie* (1851), tout le long de la frontière de Chine, jusqu'au confluent de l'Argoun et de la Chilka (Tchita, Kiakhta, Nertchinsk) ; *voïsko de l'Amour* (1860), longue bande tout le long du fleuve (Blagovêchtchensk); *voïsko de l'Oussouri* (1889) [Nikolskoé].

Organisation actuelle des voïskos cosaques. — L'ataman général est le grand-duc héritier; l'organe supérieur administratif commun est l'*Administration supérieure des voïskos cosaques*, qui forme une direction du ministère de la guerre, sous l'autorité immédiate du ministre. A la tête de chaque voïsko, il y a un *nakasny*, qui n'est pas nécessairement un cosaque. L'ataman du Don est subordonné directement au ministre de la guerre; les atamans des autres voïskos dépendent du chef de la circonscription militaire dont ils font partie. Le territoire de chaque voïsko est divisé en *otdêl* ou en *ôkroug* (« section » ou « cercle »), à la tête desquels un ataman remplit les fonctions civiles et militaires. Le voïsko est divisé territorialement en *stanitsy*, avec un ataman de la stanitsa, qui est élu par l'assemblée des cosaques de la stanitsa et doit être approuvé par le *nakasny* du voïsko. Vient ensuite le village de trente feux au moins (*pociolok*), avec un ataman nommé par l'assemblée des cosaques du village et agréé par le *nakasny*.

Vie économique. — Le cosaque, en échange de l'exemption d'impôts directs fonciers, est obligé de s'habiller, de s'équiper à ses frais. Le voïsko et la stanitsa ont un capital, dont la terre est le principal élément. Initialement, le territoire de chaque voïsko était tout entier la propriété collective de tous ses membres. Aujourd'hui, il y a trois sortes de propriétés en pays cosaque : la propriété collective du voïsko (forêts, routes, etc.), la propriété collective de chaque stanitsa (allouée périodiquement en lots ou *paï* entre tous les mâles, en proportion très variable selon les voïskos : 10 déciatines pour le Don, plus de 124 pour l'Oussouri), enfin, la propriété privée (surtout terres données en pleine propriété aux officiers et aux *tchinovniki* [« fonctionnaires »], au lieu de traitements).

L'agriculture est une des principales occupations des cosaques. Les autres ressources sont : culture du lin, chanvre, jardinage, arbres fruitiers, tabac, vigne, fourrage, apiculture, élevage du bétail, pêcheries et chasse. Un autre élément du capital cosaque réside dans les minéraux du sol (charbon, minerais de fer, cuivre, pétrole, sel). L'industrie et le commerce, prospères dans certains voïskos cosaques, ne sont point entre leurs mains; ils afferment leurs mines. Il n'y a qu'un tout petit prolétariat cosaque ouvrier dans le voïsko du Don. La situation économique des cosaques n'est plus aussi brillante qu'elle le fut jadis; les causes en sont multiples : accroissement de la population cosaque diminuant d'autant le capital, renchérissement de toutes choses, développement rapide d'une population non cosaque, mieux armée pour la lutte économique.

Service militaire. — Tous les cosaques étaient astreints à servir, en fournissant eux-mêmes l'armement et l'équipement. Aucun règlement écrit avant 1835. La charte militaire des cosaques, jusqu'à la révolution, est celle de 1875 (*Loi sur le service militaire des cosaques du Don*), successivement appliquée aux centres voïskos.

Tout cosaque mâle doit vingt ans de service militaire, sans possibilité de rachat, ni de remplacement, à partir de 18 ans : trois ans de préparation, douze ans de service actif (en 3 tours de 4 ans chacun, en activité pendant les 4 ans du 1er tour), cinq ans dans la réserve. Sont exempts : les membres du clergé des communions chrétiennes, les lecteurs et chantres orthodoxes, les docteurs en médecine et officiers de santé, les pensionnaires de l'Académie des beaux-arts, les professeurs d'instruction supérieure. L'escorte personnelle de l'empereur était formée par deux *sotni* du Kouban et deux du Térek.

Quoique foncièrement Russes et bien que sensiblement transformés, les cosaques constituent encore aujourd'hui, en Russie, un type particulier, avec leurs traditions et leur esprit d'honneur et de discipline militaires, avec leur attitude fière, quelque peu arrogante, d'hommes n'ayant jamais connu le servage, se sentant et se disant supérieurs par leur aisance relative, leur instruction plus développée, leurs institutions plus démocratiques, à la masse paysanne russe.

Les Cosaques depuis la Révolution de 1917. — L'attitude des cosaques, qui avait été celle de la fidélité au tsar à la première révolution de 1905, fut une attitude de loyalisme révolutionnaire en mars 1917. Ils n'esquissèrent aucun geste pour défendre l'ancien régime. Ils précisèrent leur attitude dans le « Congrès général des troupes cosaques », tenu en juin à Novo-Tcherkask. Ils se déclarent pour le gouvernement provisoire. Ils ne vont « ni à droite, ni à gauche ». Ils ne sont ni pour la contre-révolution, ni en faveur du socialisme, « pour lequel le pays n'est pas prêt ». Ils feront la guerre jusqu'à une fin victorieuse, aux côtés des Alliés. Ils lutteront pour leur salut, celui de toute la Russie (hostiles aux tendances centrifuges) et celui des petits pays slaves. Ils veulent garder leurs terres et restituer à leurs propriétaires primitifs celles que le vieux régime a attribuées à des particuliers, à l'Etat ou aux églises. A la conférence de Moscou (9/22 août), leur ataman, le général Kaledine, apporte un vrai programme de gouvernement fort, ennemi des luttes de partis et de classes. En résumé, politique de guerre jusqu'à la victoire à l'extérieur, basée sur une armée disciplinée, politique de sage évolution sociale à l'intérieur. Aussi défendirent-ils Kerensky les armes à la main contre la première tentative des *bolcheviki* (bolcheviks) [3/16 juillet]. Mais Kerensky ne sut pas garder la confiance des cosaques. Il ne fit rien pour satisfaire leurs revendications légitimes; il laissa se développer l'anarchie; il défendit mollement les cosaques (déjà peu populaires pour le rôle odieux que leur avait fait jouer le tsarisme) contre les insinuations, les soupçons, les calomnies colportés contre eux par les *bolcheviki*.

Malgré leur loyalisme révolutionnaire, malgré leur abstention dans l'affaire Kornilof, lequel avait, pourtant, toutes leurs sympathies, ils se virent accusés de menées contre-révolutionnaires. Leur ataman, Kaledine, qui faillit même être arrêté, dut se justifier, et il le fit pleinement, les larmes aux yeux, devant tous ses cosaques. L'heure des cosaques sonna en novembre, quand les *bolcheviki* renversèrent Kerensky. Mais les cosaques (il y avait à Petrograd le 1er, le 3e et le 14e régiment) ne bougèrent pas de leurs casernes. Ils refusèrent de verser leur sang pour Kerensky, en qui ils n'avaient plus confiance. L'heure des cosaques reviendra-t-elle?

Pour le moment, ils ne semblent ni de taille ni d'humeur à arracher la Russie à l'emprise maximaliste. Dans l'anarchie présente, leur meilleure façon, peut-être, de travailler au salut de la Russie, est d'opposer une digue à la contagion maximaliste sur leur propre territoire, à l'organiser, à se défendre eux-mêmes, et c'est à quoi ils s'emploient, à l'instar des nombreuses républiques autonomes (Ukraine, Arkangelsk, Caucase, Orenbourg, Sibérie, Turkestan, etc.), qui s'instituent en îlots séparés, gage futur et éléments d'une grande Russie reconstituée. — S. REIZLER.



Cosaques de la « division sauvage » de Kornilof, en 1917.

défaitisme (*fè-tissm'* — rad. *défaite*) n. m. Opinion et politique de ceux qui jugent la défaite inévitable, ou qui l'estiment moins onéreuse que la continuation de la guerre: *La guerre actuelle est une guerre totale, où le* DÉFAITISME *— comme dit Henry Bérenger, créateur du mot — est l'arme la plus dangereuse des Allemands.* (Léon Daudet.)

défaitiste (*fè-tisst'*) adj. et n. Qui a rapport au défaitisme : *La démagogie* DÉFAITISTE *a fourmillé sur le cadavre du tsarisme en décomposition.* (H. Bérenger.) *Tous les vrais Français ont la même haine des traîtres et des* DÉFAITISTES. (H. Bérenger.)

Électricité dans les mines (EMPLOI DE L'). Les avantages de l'emploi de l'électricité pour l'éclairage et la force motrice sont universellement connus, et ses applications se développent dans toutes les industries. L'industrie minière, en particulier, l'utilise de plus en plus, tant pour l'extraction proprement dite que pour la commande des services annexes. Les deux principaux avantages de cet emploi sont : 1° la réduction des frais d'exploitation par une production plus économique et une meilleure utilisation de la force motrice; 2° la plus grande sécurité du personnel par l'emploi d'appareils de protection et de machines hermétiques, empêchant toute explosion dangereuse.

Le courant électrique est généralement produit par une usine centrale, comportant des génératrices, le plus souvent à courants alternatifs, mues par moteurs à vapeur ou à gaz. Ces derniers sont les plus en faveur dans les mines de charbon, car ils utilisent directement les gaz pauvres produits par les fours à coke ou les gaz des hauts fourneaux.

L'emploi des turbines à vapeur est réservé à la production de puissances importantes. L'énergie électrique débitée à l'extérieur par les machines est transmise par câble au fond de la mine. Ce mode de transport est de 5 à 10 fois plus économique que la transmission par l'air comprimé. Il est aussi moins encombrant, n'échauffe pas l'air de la mine et a l'avantage de pouvoir servir aussi à l'éclairage, aux signaux, au téléphone, à la ventilation, à l'abatage et au transport des matérieux. La forme de courant la plus employée est le courant alternatif triphasé, qui se prête à une distribution plus simple comme installation et appareillage et qui permet l'emploi de moteurs de construction plus économique. Pourtant, le courant continu a aussi des partisans, dont le principal argument est qu'il permet un réglage plus facile de la vitesse des moteurs et la récupération de l'énergie pendant les périodes de freinage.

Les services miniers qui utilisent la force motrice électrique peuvent se diviser en deux grandes classes : 1° extraction proprement dite; 2° services annexes.

La machine d'extraction se compose essentiellement d'un treuil de grand diamètre (6 mètres environ), sur lequel vient s'enrouler le câble d'acier supportant le cuffat ou la cage qui contient la charge. Ce treuil est mû par un moteur, dont la puissance dépend évidemment de l'importance de la charge, de la profondeur du puits, de la vitesse d'extraction, etc. Le moteur électrique l'emporte par sa souplesse sur le moteur à vapeur, dont le rendement est forcément mauvais pour un régime aussi intermittent que celui des treuils de mine. Il a, de plus, sur lui l'avantage de la réversibilité, c'est-à-dire qu'il peut rendre de l'énergie au réseau d'alimentation, lorsqu'il fonctionne en générateur actionné par le câble à la descente (récupération). De plus, le moteur électrique freine automatiquement, lorsque la vitesse tend à dépasser la normale. Au point de vue de la consommation de combustible, la dépense est généralement trois fois moindre avec le moteur électrique qu'avec le moteur à vapeur. En pratique, le câble supporte presque toujours une cage à chaque extrémité, la cage vide ou descendante contribuant, avec son brin de câble, à équilibrer la cage montante. Il faut, bien entendu, tenir compte du poids du câble, qui est important et qui varie suivant la longueur de chaque brin, et aussi de l'inertie considérable des parties tournantes lors du démarrage et du freinage.

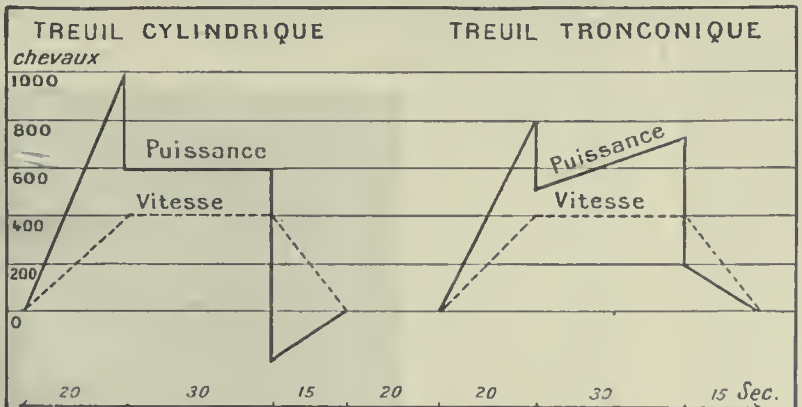


Fig. 1. — Diagramme du trait.

Chaque manœuvre d'extraction est appelée *trait* ou *cordée* et se divise en quatre périodes : 1° accélération ou démarrage; 2° régime; 3° ralentissement ou freinage; 4° arrêt pour manœuvres de chargement et déchargement. Chacune de ces périodes, la première en particulier, doit être calculée de façon que la puissance demandée au moteur ne dépasse pas la limite qu'on s'est fixée. On arrive à rendre cette puissance presque constante pendant la période de régime en employant des treuils tronconiques, qui diminuent aussi le couple nécessaire au démarrage. Lorsque la vitesse est devenue suffisante pour que le trait puisse s'achever par la force vive emmagasinée, on coupe l'alimentation du moteur, et la puissance tombe à zéro. Le freinage s'obtient par récupération, la puissance est alors négative. (V. le diagramme de la *fig.* 1.)

Les moteurs de treuils sont à courant continu ou alternatif. Ce dernier a un rendement plus faible au démarrage (50 p. 100 environ au lieu de 80 p. 100), par suite de la nécessité de limiter le courant induit dans le rotor, au moyen de résistances hydrauliques intercalées; par contre, son rendement est meilleur pendant la période de régime (95 p. 100 au lieu de 85 p. 100); enfin, il ne permet pas le freinage par récupération. Ces diverses caractéristiques font que le courant continu doit être préféré quand on a à faire des extractions rapides et fréquentes; en dehors de ce cas, le moteur à courant alternatif est plus avantageux, car il est moins coûteux et exige moins d'entretien.

Pour éviter les à-coups sur le réseau et régulariser la puissance dépensée, le moteur est ordinairement accouplé à un volant capable d'emmagasiner une grande quantité d'énergie. On y adjoint un dispositif de régulation automatique, qui peut être constitué par un petit moteur asynchrone, alimenté par le même courant que le moteur principal et dont le rôle est d'introduire des résistances croissantes dans le circuit du rotor du moteur, quand le courant d'alimentation devient exagéré: la vitesse tend ainsi à diminuer, et le courant absorbé décroît, l'énergie supplémentaire étant alors fournie par l'inertie des masses tournantes, auxquelles on adjoint souvent un volant. On peut aussi employer un groupe converlisseur, constitué par une commutatrice alimentant un moteur à courant continu, accouplé à un volant et excité par le courant principal. Quand le courant augmente, le moteur ralentit, et le volant, restituant du travail, soulage automatiquement le réseau. L'action inverse se produit quand le courant d'alimentation diminue: le volant emmagasine alors de l'énergie cinétique. Ces différents systèmes sont à peu près équivalents au point de vue du rendement; ce sont des considérations de construction et de fonctionnement qui déterminent le choix qu'on en peut faire.

Le démarrage peut être obtenu de diverses manières :

1° Si le moteur est à courant continu, on l'alimente soit par une source à voltage variable : batterie d'accumulateurs ou dynamo excitée séparément (système Léonard), soit, plus généralement, par une source à tension constante accouplée en série à un survolteur-dévolteur réglant la tension aux bornes du moteur (système Ilgner).

2° Si le moteur est à courant alternatif, on insère dans son rotor un rhéostat, formé de plaques de tôle immergées dans un liquide conducteur à niveau variable. Ce procédé a l'inconvénient d'absorber beaucoup d'énergie. La vitesse angulaire des treuils étant relativement lente, vu la grandeur du diamètre, on a intérêt à employer pour les courants d'alimentation des fréquences assez basses : 25 périodes par seconde en général. Le moteur tourne alors de 300 à 400 tours par minute. Le volant lui est accouplé directement, le plus souvent par un système élastique, permettant le débrayage. Le graissage des paliers est fait sous une pression de 5 à 10 kilogrammes, afin de diminuer les résistances passives, qui sont

considérables pour des volants de 30 à 50 tonnes atteignant une vitesse linéaire périphérique de 80 à 100 mètres par seconde.

L'énergie emmagasinée par ces volants est si grande qu'on préfère souvent les laisser tourner, même inutilement, toute une nuit, par exemple, plutôt que de laisser perdre cette énergie par un ralentissement qui peut, d'ailleurs, durer plusieurs heures. Elle est suffisante pour fournir 2 ou 3 traits supplé-



Fig. 2. — Machine d'extraction à tambours tronconiques (diamètre 3 mètres à 6 m. 350), actionnée par un moteur de 675 HP; volant de 15 tonnes (485 tours par minute).

mentaires quand le courant d'alimentation des moteurs vient à manquer. On renferme parfois les volants dans des carters en bronze ou en acier, pour diminuer les pertes par ventilation.

Les courants triphasés produits par la centrale peuvent être soit utilisés directement dans les moteurs, soit transformés en courant continu à tension variable. Le premier système est plus simple, le second permet d'employer des moteurs moins puissants, les pointes de puissance étant fournies par le volant. Dans tous les cas, l'énergie dépensée est de 4 à 8 kilogrammes par tonne de minerai et par kilomètre de profondeur, ou encore de 0,4 à 0,8 kw. par tonne et par jour, pour des profondeurs moyennes. Les moteurs sont largement calculés, car ils doivent pouvoir fournir près du double de la puissance normale pendant la période d'accélération qui dure une dizaine de secondes à raison de 2 mètres par seconde. La vitesse maximum varie de 10 à 20 mètres et la vitesse moyenne du trait de 8 à 15 mètres, suivant la profondeur. La période du freinage dure de 5 à 10 secondes, suivant la charge utile transportée, qui est généralement voisine de 3.000 kilogrammes. Le poids correspondant de la cage et des wagonnets varie de 4.000 à 8.000 kilogrammes; le câble en acier, de 30 à 50 m/m, pèse de 5 à 10 kilogrammes par mètre.

Toutes ces données interviennent dans le calcul des moteurs, ainsi que les variations de vitesses admissibles qu'on fixe ordinairement à 10 p. 100 en plus ou en moins de la normale. Des écarts plus ou moins grands conduiraient à des groupes moteurs-générateurs importants et trop coûteux.

La conduite de l'extraction est simple : elle consiste dans la manœuvre d'un levier qui commande le commutateur du rhéostat d'excitation de la génératrice et dans celle des rhéostats de démarrage. Des dispositifs automatiques d'asservissement de ces appareils empêchent, d'ailleurs, de dépasser les vitesses prescrites pour l'extraction proprement dite, ou pour la montée ou la descente des mineurs.

Un levier spécial commande le frein à air comprimé, alimenté par deux groupes compresseurs mus électriquement. De plus, un frein de sécurité fonctionne, soit à la main, à volonté, soit automatiquement, quand l'air comprimé vient à manquer ou en cas d'arrêt du courant, ou encore au cas où la cage viendrait à dépasser le niveau de la recette. L'électricien a sous les yeux un ampère mètre et un indicateur de course, donnant à chaque instant la position de la cage. La figure 2 montre un treuil d'extraction avec son moteur.

Les principaux services annexes d'une installation minière sont : le pompage, la ventilation, la traction et l'éclairage au fond, et la commande des ateliers de jour.

Le pompage comprend les pompes de fonçage et les pompes d'épuisement. Les premières sont destinées à évacuer l'eau au moment du forage des puits. Elles sont centrifuges à axe vertical et directement accouplées à un moteur électrique asynchrone, complètement fermé à double cloison et circulation d'eau pour le refroidissement artificiel. Il est, en effet, impossible d'utiliser à cette fin l'air humide des puits, qui pourrait détériorer l'isolation des bobinages. Ces pompes sont à haute pression et peuvent refouler l'eau jusqu'à 400 mètres environ. Pour des hauteurs plus grandes, on emploie de préférence des pompes à pistons plongeurs. Le réglage du débit se fait par la vanne de refoulement. Le moteur est alimenté depuis l'extérieur par un câble armé sous caoutchouc, appelé « câble de fonçage ». La tension peut atteindre 3.000 volts.

L'épuisement se fait maintenant presque exclusivement au moyen de pompes centrifuges multicellulaires à grande vitesse, accouplées directement à des moteurs électriques à courant continu ou alternatif, qui ont sur les pompes mues à la vapeur ou à l'air comprimé l'avantage d'un moindre encombrement et d'un prix minime. Leur rendement atteint d'ailleurs 75 p. 100, et il est d'autant meilleur que le débit est plus grand par rapport à la colonne d'eau. Le rendement varie très vite avec la vitesse, qui doit être, par suite, bien réglée (moteurs asynchrones triphasés à puissance constante ou moteurs à courant continu compound). Les moteurs dits « à flux totalisés » conviennent particulièrement : il est impossible de les surcharger en agissant sur la vanne, et ils démarrent facilement sans vider la colonne de refoulement. Pour l'épuisement des galeries inclinées, on se sert de petits groupes montés sur chariots, qu'on rend parfois automoteurs et qui sont alimentés par le circuit de traction souterrain. On emploie aussi, surtout en Amérique, l'épuisement par caisses à eau. Ce sont des caisses étanches, pouvant contenir plusieurs mètres cubes d'eau et circulant dans les puits comme les cages d'extraction, à l'aide de treuils analogues.



Fig. 3. — Moteur asynchrone triphasé, actionnant un ventilateur de mines.

Ce système a l'avantage de la rapidité; de plus, sa commande se fait de l'extérieur. Les moteurs de pompes d'épuisement atteignent souvent des puissances de 800 à 1.000 chevaux et des vitesses de 1.500 à 2.000 tours par minute.

La ventilation des galeries de mines se fait ordinairement par ventilateurs refoulants, actionnés directement par des moteurs dont la vitesse doit rester aussi constante que possible. On emploie pour cela le moteur à courant continu à excitation compound, ou le moteur synchrone ou asynchrone à fréquence constante. La charge d'un ventilateur de mines peut varier parfois du simple au double. Le moteur doit être calculé en conséquence, et, s'il est asynchrone, il y aura lieu de le prévoir à bagues avec rhéostat extérieur ou rotor commandé par le courant d'alimentation et servant aussi au démarrage. Le couple d'un ventilateur variant à peu près comme le cube de la vitesse, celle-ci varie peu en pratique, et l'énergie dissipée dans le rhéostat reste faible. Si le moteur est synchrone, il y a lieu de l'exciter par une source séparée facilement réglable, de façon à marcher toujours avec le meilleur facteur de puissance. On emploie parfois, aussi, un transformateur de fréquence, permettant de faire varier la vitesse d'environ 20 pour 100. D'autres dispositifs permettent d'obtenir des écarts plus considérables, mais ils sont assez compliqués. Les moteurs de ventilateurs atteignent couramment des puissances de 2.000 chevaux. Comme ils fonctionnent presque toujours sans arrêt, toute économie sur leur construction est intéressante. La figure 3 montre un moteur de 5.000 chevaux (104 tours par minute), actionnant un ventilateur de 7m,40 de diamètre, débitant 100 mètres cubes par seconde, installé aux mines de Béthune.

Pour le service du fond, la construction doit répondre aux conditions particulières de la mine. Si celle-ci est humide, l'isolement des conducteurs est renforcé et les moteurs, au besoin, clos hermétiquement. Il faut les protéger surtout contre les dégagements de vapeurs acides; mais il faut surtout éviter tout danger d'incendie par production d'étincelles dans les mines à atmosphère grisouteuse. C'est pour cette raison qu'en France, du moins, l'emploi des moteurs à collecteur est interdit par la loi. Seuls, les moteurs à rotor en court-circuit (cage d'écureuil) sont autorisés. Il existe, cependant, des moteurs à bagues cuirassés et ventilés, dits *antidéflagrants*, qui donnent toute sécurité à cet égard : l'air, aspiré d'un côté à travers des grillages de tôles superposés, s'échappe de l'autre côté du moteur (*fig.* 4) par une ouverture garnie de grillages semblables. Toute explosion est ainsi rigoureusement localisée à l'intérieur du moteur.

La traction au fond se fait au moyen de locomotives électriques de forme très compacte, alimentées soit par un système de trolley ordinairement à courant continu (200 à 500 volts), maintenu par des isolateurs spéciaux, soit par batteries d'accumulateurs mobiles. Le premier système s'emploie surtout dans les galeries principales, l'autre dans les galeries secondaires. Les batteries sont facilement remplaçables pour ne pas interrompre le service, chacune d'elles étant calculée en général pour 24 heures de fonctionnement. Une locomotive de 5 tonnes peut remorquer 10 à 12 wagons de 1 tonne chacun, à la vitesse de 12 kilomètres à l'heure sur rampe de 1 p. 100. La puissance développée atteint souvent 250 chevaux.

Pour les travaux de sondage, on emploie avantageusement des sondeuses rotatives à diamants, mues par de petits moteurs asynchrones à cage d'écureuil. Pour l'ouverture des galeries, on se sert, dans les terrains mous, de perforatrices électriques rotatives à mouvement automatique, dont la vitesse de progression est réglable dans de larges limites suivant la nature de la roche. Dans les terrains durs, les perforatrices sont à percussion, l'outil étant actionné par une bobine de succion, ou à percussion et rotation combinées. Ces machines sont moins encombrantes, plus légères et faciles à manier que les perforeuses à air comprimé; surtout, leur consommation est 5 ou 6 fois moindre pour le même travail accompli. Leur puissance moyenne est de 1 à 2 kilowatts.

Quant aux distributions d'éclairage électrique, elles sont maintenant d'un emploi courant dans les mines. Les canalisations se font sous tubes étanches isolés intérieurement (genre Bergmann) et réunies par des boîtes de jonction. Les anciennes lampes à huile individuelles sont remplacées par des lampes électriques portatives à accumulateurs, pesant 1,5 à 3 kilogrammes. Tout court-circuit est rendu impossible, et la sécurité est plus grande qu'avec les lampes à flammes dite « de sûreté ».

L'énergie électrique sert aussi à la commande des machines des ateliers de jour et à celle des petits treuils d'extraction pour plans inclinés ou service restreint. En dehors des machines-outils communes à tous les ateliers de réparation, on a à actionner des moteurs pour le criblage et le lavage du minerai et, dans les mines de charbon, pour la fabrication des briquettes et agglomérés. Ces moteurs sont, en général, asynchrones, à rotor fermé et à grand couple de démarrage.

La puissance électrique installée dans les mines en 1914 dépassait 200.000 kilowatts pour l'Europe seulement. En France, il faut citer particulièrement les installations de la Société des mines de Lens (18.000 kilowatts). — Jacques Damien.

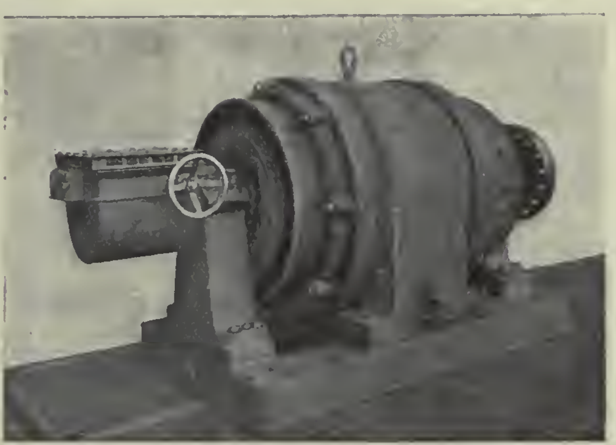


Fig. 4. — Moteur triphasé de 330 HP, pour mines grisouteuses.

Grand destin commence (Un), par Onésime Reclus (Paris, 1917). — Des deux ouvrages qu'au moment de sa mort Onésime Reclus a laissés manuscrits, voici le premier. C'est, comme tout ce qu'a écrit le regretté géographe, un livre très intéressant et très vivant à la fois; il est entièrement consacré à l'exaltation de l'Afrique française et à la démonstration du superbe avenir qui, de ce côté, est réservé à notre race. Là, et là seulement — à en croire l'auteur — la France doit prétendre à la constitution d'un empire colonial; mais quel empire que cet empire français d'Afrique! Ce sera, en réalité, un « joyeux agrandissement de notre famille ». Ces quelques mots résument toute la thèse que, d'un bout à l'autre d'*Un grand destin commence*, soutient Onésime Reclus; comment la justifie-t-il?

Dès le début, une difficulté se présente à l'esprit du lecteur : elle résulte de la diminution de notre natalité. La race française n'a-t-elle pas perdu sa fécondité? Oui, répond Onésime Reclus; chez les différents peuples de la terre, le croît diminue avec la pauvreté; « la facilité de vivre finit par détruire la vie », et la France en fournit, hélas! la preuve la plus éclatante. Nous pouvons donc « beaucoup moins que ne le croient la plupart d'entre nous, par suite de la décadence de nos familles ». Voilà, précisément, ce pour quoi nous devons nous borner à l'Afrique, qui est « au plus près de la France » et qui vaut singulièrement comme terre de colonisation.

Pour justifier la première de ces assertions, un simple coup d'œil sur la carte suffit. Pour justifier la seconde, il convient d'interroger les faits. L'hygiène a réalisé de tels progrès qu'on peut vivre aujourd'hui dans des parties du continent noir où, naguère, il était impossible de le faire; on y peut vivre, et on y peut donner la vie jusque sur les bords du Congo, et on le fera bien mieux encore dans l'avenir, par toute la superficie de cette masse compacte, de ce bloc franco-africain qui s'étend depuis la Méditerranée et l'Atlantique jusqu'en plein centre du continent naguère « mystérieux ». Non contents d'y vivre et d'y donner la vie, les Français y nationaliseront les indigènes, grâce à l'usage de la langue nationale, et ils leur donneront communauté de pensée avec eux-mêmes; les chemins de fer, transsahariens et autres, feront le reste. Telle est, selon Onésime Reclus, la tâche réservée à la France en Afrique; sans doute, est-ce là une tâche superbe; mais combien est-elle ardue pour un pays à aussi faible natalité que le nôtre! Sera-t-il possible à la France de la remplir?

Oui, répond *Un grand destin commence*; à deux conditions! La victoire d'abord, la victoire sur « la pieuvre qui lançait ses fouets sur la terre entière » et qu'il faut exclure de l'Afrique et du monde. Cela, c'était chose presque faite au moment où Onésime Reclus écrivait, et c'est chose complètement faite aujourd'hui, — pour l'Afrique s'entend... Ensuite, la France devra se comporter, au sud de la Méditerranée, comme les Romains l'ont fait en Gaule, après la conquête de cette contrée par César. Alors, Rome a romanisé les Gaules par la majesté du nom romain, par la supériorité de sa civilisation, par la diffusion de la langue impériale, par un réseau serré de routes stratégiques, par un admirable souci de l'hygiène des villes, par une merveilleuse utilisation des eaux, par le respect des institutions locales, par une complète tolérance religieuse et, en somme, par une patience inaltérable. Voilà quelle fut, en Gaule, la ligne de conduite de Rome; que cette ligne de conduite devienne celle de la France en Afrique! Imiter Rome, voilà ce qui lui réussira le mieux par tout cet immense continent, ce qui lui permettra de parer de la meilleure façon aux dangers du dehors et à ceux du dedans.

De cette proposition, formellement énoncée dans le chapitre XIX d'*Un grand destin commence* (ce chapitre est intitulé : « Faire en Afrique ce que Rome fit dans le monde ancien »), Onésime Reclus fournit ensuite la démonstration complète dans une série de chapitres très brefs, mais impressionnants par leur brièveté même, qui n'exclut nullement l'accumulation des preuves. Le prestige du nom français est déjà très considérable et, partout, il montre dans le Français l'homme supérieur à l'indigène. De même, la civilisation française domine de très haut celle de notre empire d'Afrique, « pratiquement, politiquement, socialement, intellectuellement et presque toujours moralement ». On connaît, d'autre part, les progrès réalisés par la langue française sur la multitude des dialectes africains; on sait que les hommes de l'époque contemporaine peuvent, en fait de routes et de voies de communication, faire mieux que les Romains. Quant à notre service de l'hygiène, à notre connaissance de la pureté des sources, ils sont supérieurs à ceux des Romains. Si, d'autre part, en matière d'irrigation, nous avons à réaliser de très grands progrès pour en arriver à réaliser le nécessaire, du moins les forages des puits artésiens de l'Oued-Rir et bien d'autres faits encore attestent notre capacité à cet égard; il nous incombe de fournir la preuve de nos talents dans nos « trois Egyptes » : du Sénégal, du Niger, du delta du Chari et des rives du Tchad, et aussi dans ces « Egyptes secondaires » qui existent « dans les bassins continentaux et dans les bassins côtiers, au pays du Sénégal, du Niger, du Chari, du Congo et tout au long du littoral de la Guinée ». Pour couronner une telle œuvre matérielle et civilisatrice, maintenons provisoirement, mais pendant longtemps, les institutions locales, et montrons-nous très tolérants à l'égard des musulmans et à l'égard des fétichistes; gardons-nous de favoriser l'islam, car il est à redouter (« il retardera le triomphe de la France sur sa part » de l'Afrique, dit formellement Reclus), et travaillons, au contraire, à lui enlever le plus possible des terres sur lesquelles il veut s'étendre. C'est là une « œuvre à confier à des missions chrétiennes de prêtres dévoués jusqu'à la mort, ce qui est le cas de nombre d'entre eux, conscients de leur devoir, sûrs de leur doctrine, souvent même ambitieux du martyre... Un Etat vraiment tolérant — ce que devrait être la France — favoriserait les missions, soit catholiques, soit protestantes ou, du moins, les laisserait absolument libres, au lieu de les gêner et, peut-être, de les supprimer... Un catholique sincère, un protestant sincère aussi, ont plus de chances d'être d'excellents Français qu'un musulman, bien plus tourné par sa foi vers Le Caire, La Mecque, Médine, Damas, que vers Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille ».

Bien entendu, pour réaliser une telle œuvre, si considérable et si belle, une « patience infinie » est absolument nécessaire; aucun des articles de ce vaste programme ne s'improvise. Mais la patience peut-elle quelque chose sans la force? Or, précisément, la force nous manque : elle nous manque chez nous, par notre « anatalité »; d'autre part, le peu de force vitale qui nous reste, nous le dispersons, nous le gaspillons follement. De nos colonies nous écartons les colons pauvres au bénéfice des colons riches, qui ne colonisent pas, qui ne peuplent pas, qui ne mettent pas en valeur; — nos colons, nous les envoyons dans des pays qui ne sont pas nôtres, où ne flotte pas notre drapeau, et c'est là, aussi, que nous faisons affluer nos capitaux. Onésime Reclus combat la « propagande infatigable » que font tant d'économistes pour la colonisation de régions « dont la destinée est hors de France, hors d'Europe »; il faut réagir. Dès maintenant, notre Afrique du Nord nous y aide; là coule « un fleuve de vie française ». Ce fleuve coule du sud au nord, puisque les hommes de l'Afrique Mineure commencent à aider les Français dans la France même (les migrations actuelles du temps des moissons et bien d'autres faits le prouvent); ce fleuve coulera un jour du nord au sud, de la Méditerranée aux sources du Congo. Si, après la grande et terrible guerre actuelle, la France comprend son rôle, elle agira conformément au programme esquissé tout à l'heure : elle colonisera l'Afrique. Alors, se produira le « grand destin » qui ne fait encore que préluder; alors, se réalisera le beau vers de Lucrèce :

Restinxit stellas exortus ut ætherius sol,

(« Comme le soleil parvenu au zénith efface les étoiles »), la France resplendira dans le monde.

Tel est *Un grand destin commence*: un livre dont il est possible de discuter certaines idées, mais un livre excellent dans l'ensemble et qui valait la peine d'être analysé avec quelque détail. Tel qu'il nous a été donné, cet ouvrage n'est pas absolument tel que l'avait conçu Onésime Reclus; une note des éditeurs nous apprend, en effet, qu'avant d'entrer dans le vif de son sujet, l'auteur avait envisagé un système d'équilibre colonial, basé notamment sur divers échanges de territoires et que la publication de cette partie du dernier travail de l'éminent géographe a été remise à un peu plus tard. *Un grand destin commence* ne souffre pas de cette amputation; c'est un livre absolument un, se suffisant pleinement à lui-même, complet dans le cadre qui est le sien.

Une excellente biographie d'Onésime Reclus, écrite d'une plume émue par un des siens — qui n'a pas signé — précède *Un grand destin commence* et prépare à la lecture de ce beau livre, aussi remarquable par sa science impeccable que par sa foi ardente dans l'avenir de la France et par la vie de son style, pittoresque et imagé. — Henri Froidevaux.

Guerre en 1914-1918 (la). [*Suite.*] — Le mois de janvier 1918, quarante-deuxième mois de la guerre, sera certainement caractérisé, dans les histoires qui s'écriront plus tard, par la stagnation militaire et, au contraire, par l'activité de ce qu'on a appelé l' « offensive diplomatique ». Les armées étaient restées en présence, mais aucune grande opération tactique n'avait été entreprise et, en dépit de beaucoup de bruits de presse, il était impossible de prévoir s'il s'en produirait une, et sur quel point. Mais on avait, plus que jamais, discouru et, cette fois, la précision de certaines paroles solennelles, la justice et la modération des buts de guerre qu'elles avaient définis sans ambages ni restrictions leur avaient donné une portée sans précédent. Les déclarations de Lloyd George et de Wilson, celles de Stephen Pichon avaient, de la façon la plus évidente, ouvert la porte à des négociations préliminaires, qui auraient pu conduire à la paix dans un délai raisonnable, si la politique tortueuse des Empires centraux et l'aveuglement des peuples germaniques n'y avaient mis un obstacle qui, en fin de compte, ne paraissait pouvoir être écarté que par les armes. Cependant, tout prouvait que la Turquie et la Bulgarie — celle-ci malgré des vantardises de presse assez ridicules — souhaitaient une paix prompte et définitive, et l'Autriche, tout en restant fidèle à son alliance allemande, dont sa partenaire ne lui laissait d'ailleurs pas oublier les exigences impératives, était certainement dans une situation telle que la paix lui était indispensable. L'Allemagne elle-même, en dépit de ses bravades, souffrait cruellement, et aucun soulagement ne lui avait été apporté par la défection russe. L'idée de paix s'imposait donc, à elle aussi, avec une force croissante et, seule, la puissance d'un esprit militaire, resté maître de toute la politique allemande, l'empêchait de produire tout son effet. Sans doute, on devait se demander si tout ce que l'on racontait sur l'épuisement physique et moral de l'Allemagne ne continuait pas à rentrer dans la catégorie des illusions décevantes que la presse française avait depuis trop longtemps fait défiler sous nos yeux incrédules. Mais la sûreté et la concordance des renseignements, l'existence indéniable de grèves et de mouvements populaires prouvaient que la prolongation indéfinie des privations de toute nature conduisait peu à peu et

sûrement le peuple allemand à une dépression sans remède. Le gouvernement s'efforçait de ranimer la confiance par des nouvelles habilement répandues, qui pouvaient faire croire à une détente prochaine, et le chancelier Hertling avait cru devoir affirmer une fois de plus les exigences que sa prétendue victoire permet à l'Allemagne de formuler. Mais la réalité restait, et la lenteur des résultats diplomatiques donnait à ces affirmations un démenti inquiétant, que les divisions de l'opinion rendaient plus sensible. Rien de précis, en effet, n'était encore sorti des pourparlers de Brest-Litovsk, et la solution ne semblait pas proche. On comprenait l'hésitation qu'éprouvait l'Allemagne à traiter avec le gouvernement maximaliste, qui n'offrait aucune garantie, ni matérielle ni morale. Mais il fallait reconnaître que les changements d'attitude de l'Allemagne et ses exigences au sujet de la Pologne et des provinces Baltiques avaient été l'empêchement essentiel à une marche plus rapide des négociations. Le peuple allemand ne pouvait pas ne pas s'en apercevoir, et les peuples de la monarchie austro-hongroise le disaient ouvertement. Le peu qu'on savait des événements intérieurs de Russie, dont nous parlerons plus loin, donnait l'impression d'un désordre inimaginable, de misères affreuses, d'une décomposition universelle et sans remède, étendue à tous les organes sociaux, et l'on était incapable de concevoir comment de ce chaos pourrait sortir un jour quelque chose; on ne pouvait rien deviner qui ressemblât à une vie normale et à un gouvernement régulier. Les peuples de l'Entente contemplaient avec un sang-froid et une fermeté remarquables ce spectacle extraordinaire. Ils montraient à l'égard des Russes une indulgence qui aurait dû ouvrir les yeux à ce peuple, s'il eût été capable de réfléchir ou, plutôt, s'il avait eu conscience de ses actes. Ils attendaient avec patience que le temps fît son œuvre, et ils comptaient un peu sur les lourdes maladresses par lesquelles la fortune a permis que l'Allemagne compensât toujours ses plus précieux avantages. Ils souffraient avec courage et se préparaient à soutenir de nouvelles luttes. Mais eux aussi souhaitaient la paix, si bien que l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que ce moment curieux où les hostilités avaient été presque suspendues en fait, où personne n'abandonnait les positions prises depuis longtemps et s'affirmait sincèrement prêt à prolonger indéfiniment la guerre, était dominé, dans le monde entier, par une aspiration universelle au repos et une espérance grandissante de la paix.

Sur un seul point, une activité militaire utile s'était produite. Nos alliés italiens, dans un heureux réveil, avaient, à la fin de janvier, sur le plateau d'Asiago et sur la Brenta, marqué une offensive victorieuse, qui leur avait donné plusieurs milliers de prisonniers et des positions avantageuses. Par ailleurs, on attendait. Quand et sur quel point reprendraient sur le front français les opérations militaires ? Aucune conjecture sûre ne pouvait être faite, à la fin de janvier. Depuis deux mois, on annonçait une offensive formidable, qui, pas plus en janvier 1918 qu'en décembre 1917, ne s'était produite. Certes, la saison rigoureuse devait être comptée parmi les raisons qui avaient amené cet ajournement d'une attaque qui était dans la logique des choses. Il y en avait certainement d'autres, et les discussions qui s'étaient agitées à Berlin, autour de Guillaume II lui-même, au sujet de la politique allemande, n'avaient probablement pas laissé au commandement allemand la liberté d'esprit nécessaire à une opération étendue comme celle dont on nous avait menacés. Bref, il ne s'était rien produit; la question était de savoir s'il se produirait quelque chose, si nos adversaires tenteraient cette grande aventure et s'ils étaient en mesure de la tenter. On était prêt à tenir le coup, mais il ne fallait pas se dissimuler qu'une offensive allemande, si certains que nous fussions de la repousser, restait une chose grave, d'où l'issue rapide de la guerre et les conditions de la paix dépendaient évidemment. Cette offensive pouvait se produire soit à Verdun, soit en Champagne, soit en Flandre, suivant que l'objectif serait Paris, ou Calais et Dunkerque, ou les deux directions à la fois. On s'était, en outre, demandé de nouveau avec quelque vraisemblance si les Allemands n'avaient pas envisagé encore un coup une attaque par la Suisse et une marche vers le Rhône et vers Lyon. Ce n'était qu'une hypothèse, appuyée d'ailleurs sur quelques faits concrets, et nous devions espérer que toutes les précautions avaient été prises. L'opinion publique, aussi bien civile que militaire, surabondamment avertie par la presse, ne s'étonnait d'aucune de ces menaces. Cependant, l'armée américaine grandissait sur le sol français, l'Angleterre fortifiait son recrutement militaire, la France faisait la chasse aux embusqués et appelait la classe 1919. D'immenses efforts étaient accomplis pour mettre notre aviation à la hauteur de l'aviation allemande. On savait, en effet, que nos ennemis possédaient de grands appareils du type « Gotha », capables d'un rendement en vitesse et en charge supérieur à ceux de nos propres avions. On avait paru redouter des incursions diurnes ou nocturnes, auxquelles on avait préparé les populations et, notamment, la population parisienne. On devait toujours craindre, en effet, que le besoin de sauvage destruction, le goût de l'horreur barbare dont l'inutilité et la honte n'ont pas guéri nos ennemis, enfin leur totale ignorance du calme des Parisiens devant le danger ne leur suggérassent quelque tentative monstrueuse. Elle n'avait pas manqué de se produire. Dans la nuit du 29 au 30 janvier, Londres avait été bombardée une fois de plus. Dans celle du 30 au 31, de nombreux avions avaient survolé Paris, tuant 45 personnes, la plupart des femmes et des enfants, en blessant 207 et faisant de nombreux dégâts matériels. L'inconscience allemande décorait ces crimes du nom de « représailles ». On devait souhaiter qu'ils ne restassent pas impunis.



Sous-marins ennemis signalés par un vol de mouettes. — Les matelots, à bord des patrouilleurs, ont remarqué que les mouettes et autres oiseaux de mer accompagnent les sous-marins avec persévérance, poussent des cris et décrivent des virages significatifs suivant que le bateau varie ses mouvements d'immersion. C'est ainsi que la direction de leur vol indique celle du sous-marin, dont on sperçoit bientôt le périscope en observant attentivement la surface de l'eau.

D'autre part, la question de la guerre sous-marine ne semblait plus se poser avec la même acuité. Non pas que les torpillages eussent cessé et que, de temps à autre, quelque méfait retentissant ne vînt frapper l'attention publique; mais il était avéré, après un an bientôt passé depuis les grandes menaces de l'Allemagne, que ce n'était pas de ce côté que viendrait la victoire allemande. La sûreté avec laquelle les croiseurs américains sillonnaient l'Atlantique, non moins que le bilan des entrées et sorties dans les ports français et anglais, prouvaient assez que l'on se gardait bien et que la maîtrise des mers à laquelle avait prétendu l'Allemagne n'avait pas changé de mains. Même, la flotte anglaise, en coulant dans les Dardanelles le *Breslau* et en forçant le *Gœben* à s'échouer, avait montré que tout finit par se payer et avait remporté une victoire dont la portée morale dépassait la valeur navale.

Enfin, si, dans cet instant d'accalmie, on établissait la balance des résultats acquis, on constatait que, si les Allemands pouvaient mener grand bruit autour des gages qu'ils détenaient en Belgique, en France, en Italie, en Roumanie et en Serbie, ils se gardaient bien de parler de ceux que l'Angleterre avait en mains, c'est-à-dire toutes les colonies allemandes, la Mésopotamie et la Palestine. Si l'on y ajoutait le blocus de l'Allemagne affamée, manquant d'un nombre considérable de matières premières nécessaires à l'industrie et dont la privation affectait cruellement sa population, on devait conclure qu'au jour des négociations de paix, quand chacun abattrait son jeu, tous les atouts ne seraient pas, comme ils voulaient le faire croire à leurs peuples, entre les mains des Empires centraux. Il était, d'ailleurs, permis d'espérer que du Conseil de guerre interallié, qui réunissait à Versailles, le 30 janvier, sous la présidence de Clemenceau, Pichon, Lloyd George et lord Milner, Orlando et Sonnino, Foch, Pétain et Weygand, Robertson, Wilson et Douglas Haig, Alfieri et Cadorna, Bliss et Pershing, finirait par sortir l'unité de commandement qui paraissait si désirable à tout le monde.

L'effort diplomatique avait été, au contraire, très actif en janvier, et il s'était appliqué à deux faits connexes, quoique d'origine très différente : les conférences de Brest-Litovsk et la déclaration du président Wilson. — On se souvient que les conférences de Brest-Litowsk avaient été interrompues, fin décembre, sous le prétexte fallacieux qu'il fallait permettre aux puissances de l'Entente de prendre part aux négociations en vue d'une paix générale, faute de quoi, une paix séparée serait conclue avec la Russie. A moins que la naïveté et l'illuminisme russe n'aient dépassé les limites possibles, il est certain que les participants à la conférence de Brest-Litovsk, et à coup sûr les Allemands, n'avaient aucun doute sur l'inanité de cette invitation. Il n'est pas impossible qu'il n'y ait eu, dans ce délai que s'accordaient les Allemands, que le besoin de s'occuper exclusivement du différend politique qui avait surgi dans le gouvernement et l'opinion à propos des négociations alors engagées. Il est utile de rappeler, en effet, que, dès l'abord et dans des déclarations qu'en dépit de la difficulté où l'on se trouve d'établir une exacte chronologie des faits, on peut fixer aux 22 et 25 décembre 1917, les représentants allemands avaient manifesté une bonne volonté évangélique et un éloignement précis pour les annexions effectuées par la force. Mais, le 27 décembre, le ton changeait, et ils déclaraient ne pouvoir évacuer les territoires envahis dans les provinces Baltiques, que, par un sophisme très allemand, ils considéraient comme déjà séparées de la Russie et, par suite, en dehors des négociations.



Le général Hoffmann, plénipotentiaire allemand aux négociations de Brest-Litovsk.

Cette attitude n'avait pas empêché les maximalistes d'adresser aux puissances de l'Entente un manifeste par lequel ils les invitaient à participer aux négociations pour la paix. — A la reprise des conférences, les Russes avaient demandé à transférer la discussion dans un pays neutre, à Stockholm en particulier. Le chancelier Hertling, et avec lui Czernin, avaient déclaré ce transfert impossible, tant au point de vue de la difficulté des communications qu'au point de vue des facilités qu'un congrès séparé en pays neutre aurait données aux puissances de l'Entente d'intervenir à côté des négociations. Les Russes s'étaient inclinés. Mais la question des territoires envahis s'était posée à nouveau et, de chaque côté, on avait précisé son point de vue. Les Russes demandaient pour eux la liberté complète de s'administrer et de décider de leur sort, ce qui comportait l'évacuation par les Allemands, s'enga-



Un incident de l'offensive dans les Flandres : Les artilleurs britanniques changent de positions au galop sous le bombardement intense des Allemands. (Fr de Haenen, *the Illustrated London News.*)

geant pour leur compte à n'exercer sur ces territoires aucune pression économique ou militaire. Les Austro-Allemands répondaient brutalement d'abord, par la grosse voix du général Hoffmann, puis non moins nettement par celle de von Kühlmann, que cette évacuation ne pouvait avoir lieu avant la paix générale et qu'au surplus ce n'était pas aux Russes vaincus à poser des conditions. Dans ces conversations aigres-douces, l'Allemagne n'avait point mis de formes, et elle y avait montré ou qu'elle était venue dès l'abord à Brest-Litovsk avec des intentions de fourberie nullement invraisemblables, ou qu'elle avait, sous la pression pangermaniste, modifié en cours de route les désirs primitifs de concessions qui étaient inspirés par von Kühlmann. Le résultat, d'ailleurs, avait été identique. Il subsistait plus qu'un malentendu : une divergence totale de vues entre les négociateurs et, si aveuglés que fussent les maximalistes, leur chef, Trotsky, n'avait pu ne pas comprendre que la Russie était à la fois dupe et victime. Ses protestations, ses manifestes, les articles de ses journaux n'y pouvaient rien. Il était avéré que l'Allemagne ne lâcherait rien de ses conquêtes baltiques. Elle y était poussée d'une part par son propre parti militaire, d'autre part par les propriétaires baltes, allemands de race et de langue, qui souhaitaient l'annexion ouverte ou dissimulée de leurs provinces et redoutaient toute consultation populaire libre. C'est sur eux qu'elle s'était appuyée. C'est d'eux qu'étaient venues les manifestations dites *spontanées* des populations baltiques en faveur de l'Allemagne, notamment la plus récente, celle de la Courlande, sur lesquelles les négociateurs allemands s'appuyaient sans vergogne pour déclarer ces régions dorénavant séparées de la Russie. Le gouvernement russe était obligé d'acquiescer, dans sa totale incapacité de résister... Il était joué.

Bien plus, un élément nouveau était intervenu aux conférences de Brest-Litovsk en la personne des délégués de l'Ukraine, reconnus par les Russes et, plus encore, par les Austro-Allemands, comme plénipotentiaires autonomes. — La question de l'Ukraine était troublante, et il était bon d'en comprendre l'importance. Nous avons déjà dit que la Petite-Russie présentait à la fois une force numérique et une cohésion nationale et sociale plus aisées à saisir que partout ailleurs en Russie. La Rada de Kiev se présentait comme un gouvernement régulier, sachant ce qu'il voulait, capable peut-être de contre-balancer l'incohérence du gouvernement maximaliste de la Grande-Russie. L'opposer à ce gouvernement était une indication facile à dégager en tout état de cause. Aboutir avec lui à une paix séparée était un moyen de déconsidérer le gouvernement de Petrograd et de l'obliger à souscrire à une paix quelconque, pourvu que ce fût une paix et que les populations russes reçussent sur ce point satisfaction. Mais une autre raison poussait encore les Empires centraux, et en particulier l'Autriche, vers une paix rapide avec l'Ukraine : c'était l'espoir de trouver sur son territoire les réserves de blé capables de soulager les souffrances terribles du peuple autrichien. On comprend ainsi pourquoi, à un certain moment de la seconde quinzaine de janvier, les informations allemandes annonçaient ferme la conclusion avec l'Ukraine d'une paix qui était loin d'être conclue. En effet, les maximalistes, tout en reconnaissant l'indépendance de l'Ukraine, ne s'étaient pas interdit d'en discuter la forme, et ils avaient opposé d'abord à la Rada de Kiev les soviets et le gouvernement maximaliste de Karkhof, faisant dénier par celui-ci aux délégués du gouvernement de Kiev tout droit de parler au nom de l'Ukraine. Si l'on ajoutait à cela la présence au sud de la Russie des troupes de Kaledine et d'Alexeief et celle des troupes roumaines, on apercevait déjà toute la complexité de la question ukranienne, au seul point de vue de la paix russe.

Mais il y avait autre chose encore et qui intéressait plus spécialement l'Entente : quelles étaient les limites géographiques de l'Ukraine? A en croire les représentants de l'Ukraine et si l'on s'en réfère à l'ethnographie pure, une partie considérable de la Galicie serait non pas polonaise, mais ukranienne, et devrait être rattachée à l'Ukraine et distraite de la Pologne. Mais la Pologne n'avait pas été admise à



Le navire-hôpital anglais *Reva*, revenant de Gibraltar, a été torpillé et coulé dans le canal de Bristol, par un sous-marin allemand, vers minuit, le 4 janvier 1918. Le navire montrait tous ses feux et toutes les marques prescrites par la Convention de La Haye et ne naviguait pas dans la zone prohibée par l'ordonnance du gouvernement allemand, datée du 29 janvier 1917. C'est un crime de plus à ajouter aux nombreux forfaits commis par les Allemands en haute mer et en violation des engagements les plus formels. (Tous les blessés ont été sauvés et transportés à bord des bateaux patrouilleurs; il n'y a eu que trois morts parmi les soutiers.)



Le repos, après une attaque, sur le front français.

être représentée à Brest-Litovsk et la question se discutait unilatéralement entre l'Ukraine et l'Autriche-Hongrie. Si l'on constate que, par ailleurs, la Lithuanie, de son côté, se montrait disposée, en se basant sur des arguments anologues, à réclamer elle aussi des territoires considérés comme polonais, on s'apercevra qu'il y avait là en germe un différend polonais nouveau, que l'Entente avait le plus grand intérêt à éclaircir. Notons, enfin, qu'en ce qui concerne la question du blé, si les Empires centraux trouvaient en Ukraine un centre de ravitaillement organisé, leur position présente s'améliorait singulièrement, la paix leur était moins nécessaire, et, quand elle entrerait en discussion, nos ennemis, certains que l'Entente ne pourrait plus les affamer, auraient là un point d'appui très solide, qui leur manquait si le blocus auquel nous avons tout sacrifié pouvait être continué sans fissure jusqu'à la fin des négociations. On voit par ces deux considérations que la question de l'Ukraine a une portée beaucoup plus étendue qu'une simple question de nationalité. Quelle était, à l'égard de l'Ukraine, la politique de l'Entente? Il eût été téméraire d'émettre à ce sujet une affirmation. Il l'eût été aussi de dire exactement où en étaient les négociations avec les Empires centraux, les habitudes de la propagande allemande devant nous rendre suspectes toutes les affirmations publiées sur ce sujet par la presse d'outre-Rhin jusqu'à la fin de janvier.

Pendant que les négociations de Brest-Litovsk se prolongeaient ainsi sans conclusion, que devenait la Russie? Nous avons dit plus haut le trouble presque inextricable de la Russie méridionale. Au nord, les *bolcheviki* (bolcheviks) avaient accepté l'indépendance de la Finlande, que la France, la Suède et la Suisse avaient aussi reconnue. Il avait été difficile d'apprécier jusqu'à quel point cette indépendance comportait la liberté politique et si les bolcheviks avaient renoncé à dominer, en fait, la Finlande.



Tchernof, président de l'éphémère Constituante de Petrograd.

A Petrograd et dans la Grande-Russie, la tyrannie maximaliste sévissait avec des violences, les unes réfléchies, les autres spontanées, qui nous révélaient le véritable sens du gouvernement de Lenine et Trotsky. Le 15 janvier, ils s'étaient décidés à réunir la Constituante, et celle-ci, malgré les maximalistes, avait pu élire Tchernof pour président. Elle avait même voté l'établissement d'une République fédérative, la socialisation sans indemnité de toutes les terres, la paix immédiate et générale, mais non séparée : votes de pure forme et sans portée pratique. Mais, le lendemain, elle était dissoute et remplacée par le Congrès des soviets. Des faits sinistres, des mesures radicales de spoliation, des négations concrètes de toute obligation internationale, faisaient éclater l'anarchie criminelle qui était maîtresse de Petrograd : tel était l'assassinat en plein jour, par des marins, dans une infirmerie de prison, de Chingaref et Kokoschkine, tous deux anciens ministres de Kerensky, tous deux profondément désintéressés, respectables, uniquement dévoués au bien du peuple; telles les mitraillades qui précédèrent l'ouverture de la Constituante; telle la mesure insensée qui renia tous les emprunts étrangers, à un moment où la Russie ne peut tenter de se relever qu'au moyen des capitaux étrangers; tels l'ultimatum irréfléchi à la Roumanie et l'arrestation du ministre roumain à Petrograd, Diamandy, que, seule, une démarche collective des ambassadeurs étrangers fit relâcher. Le résultat de cette politique de destruction et de meurtre a été caractérisé par deux Allemands : le comte de Mirbach et l'amiral de Kaiserling, envoyés à Petrograd pour discuter un emprunt de deux milliards à faire à la Russie. Ce qu'ils avaient vu, ont-ils dit, « dépassait les prévisions les plus pessimistes ». Personne, ajoutaient-ils, « ne pourrait s'imaginer une anarchie pareille et une ruine aussi totale d'un pays jadis florissant ». En fait, la révolution russe, qui avait suscité tant d'enthousiasme — prématuré, la suite l'a prouvé — aboutissait au pouvoir absolu de Lenine et Trotsky et à la tyrannie sanguinaire d'une seule classe de la nation, la classe ouvrière, à l'exclusion de toutes les autres. Que sortirait-il de là? Le peuple russe reconnaîtrait-il son erreur et sa folie? Une lueur de sagesse pourrait-elle renaître un jour dans ces cerveaux surchauffés et ces éléments de désordre lâchés en liberté? Les gouvernements de l'Entente arriveraient-ils à faire comprendre à Petrograd que la Russie et la démocratie n'ont aucun intérêt à se livrer à l'Allemagne et que toute la politique russe allait à l'encontre même des doctrines sociales affichées par le gouvernement russe? Aucune réponse ne surgissait encore. Le seul fait incontestable était l'existence, en Russie, d'une guerre civile abominable.

Pourtant, dans la dernière semaine de janvier, des faits nouveaux du plus haut intérêt devaient être notés. La résistance du gouvernement de Trotsky à la paix allemande s'était marquée avec netteté et sans qu'on sût bien comment la Russie pourrait échapper à une paix écrasante ; il semblait que les dirigeants russes vissent clairement où l'Allemagne voulait les mener. De plus, une réaction évidente se faisait dans les esprits au sujet du fédéralisme sans conditions qui avait été jusqu'ici à l'ordre du jour. L'attitude hostile et dominatrice prise par les bolcheviks à l'égard de la Finlande et de l'Ukraine était peut-être la preuve qu'ils comprenaient le grave danger du morcellement politique de la Russie. Enfin, le besoin d'une force armée organisée se faisait de plus en plus sentir, et la rupture officielle avec la Roumanie, la remise des passeports à Diamandi montraient à Lenine et à Trotsky la nécessité d'une organisation militaire. Tout cela était nouveau. Mais la tâche de l'Entente n'en était pas plus facile, et la plus stricte prudence continuait à s'imposer.



Krylenko, généralissime des troupes maximalistes.

Pendant que l'ombre qui voilait les destinées de l'Orient européen s'épaississait ainsi, une clarté nous était venue sur l'avenir du monde par les discours lumineux de Lloyd George et du président Wilson. Le 5 janvier, à la conférence des délégués des *Trade-Unions*, le Premier anglais avait défini les buts de guerre de l'Angleterre. Il avait marqué qu'elle ne poursuivait ni la destruction ni le démembrement de l'Allemagne, pas plus que celui de l'Autriche-Hongrie ni de la Turquie, dans les régions où



Type d'aéroplane dans lequel les haubans en fil d'acier sont supprimés. (Le renforcement des ailes amoindrit la résistance de l'air, système Wareu.)


DIVISIONS ADMINISTRATIVES DES ILES BRITANNIQUES
ANGLETERRE
1 Northumberland 2 Cumberland 3 Durham 4 Westmoreland 5 North Riding 6 West York 7 East 8 Lancashire 9 Chester 10 Derby 11 Nottingham 12 Lincoln 13 Norfolk 14 Suffolk
15 Cambridge 16 Huntingdon 17 Northampton 18 Rutland 19 Leicester 20 Warwick 21 Stafford 22 Worcester 23 Shropshire 24 Hereford 25 Monmouth 26 Gloucester 27 Wiltshire 28 Oxfordshire
29 Berk 30 Buckingham 31 Bedford 32 Hertford 33 Middlesex 34 Essex 35 Kent 36 Surrey 37 Sussex 38 Hampshire 39 Dorset 40 Somerset 41 Devon 42 Cornouailles
PAYS DE GALLES
1 Anglesey 2 Caernarvon 3 Denbigh 4 Flint 5 Merioneth 6 Montgomery 7 Radnor 8 Cardigan 9 Pembroke 10 Caermarthen 11 Brecnock 12 Glamorgan
ECOSSE
1 Shetland 2 Orcades 3 Caithness 4 Sutherland 5 Ross & Cromarty 6 Inverness 7 Nairn 8 Elgin 9 Banff 10 Aberdeen 11 Kincardine
12 Forfar 13 Perth 14 Argyll 15 Bute 16 Dumbarton 17 Stirling 18 Clackmannan 19 Kinross 20 Fife 21 Linlithgow 22 Edimbourg
23 Haddington 24 Berwick 25 Roxburgh 26 Selkirk 27 Peebles 28 Lanark 29 Renfrew 30 Ayr 31 Wigtown 32 Kirkcudbright 33 Dumfries
IRLANDE
ULSTER 1 Donegal 2 Londonderry 3 Tyrone 4 Antrim 5 Down 6 Armagh 7 Monaghan 8 Fermanagh 9 Cavan
CONNAUGHT 10 Mayo 11 Sligo 12 Leitrim 13 Roscommon 14 Galway
LEINSTER 15 Louth & Drogheda 16 Meath 17 Westmeath 18 Longford 19 King's county 20 Queen's 21 Kildare 22 Dublin 23 Wicklow 24 Carlow 25 Kilkenny 26 Wexford
MUNSTER 27 Clare 28 Limerick 29 Tipperary 30 Waterford 31 Cork 32 Kerry
GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE
Echelle
0 50 100 150 200 K.
Limites de comtés .... Chemins de fer ═══ Canaux
Les chefs-lieux de comtés sont en caractères droit.

la race turque prédomine; mais il avait énergiquement déclaré que la restauration de la Belgique, de la Serbie, de la France du Nord, de la Roumanie avec les indemnités nécessaires, que la réparation de l'injustice commise à l'égard de la France en 1871, que l'indépendance de la Pologne, celle des peuples slaves soumis à l'Autriche et des nationalités dépendant de l'Empire turc étaient des conditions indispensables de la paix; il avait parlé sans aucune acrimonie de la Russie; il avait terminé en précisant les règles internationales dont le respect peut seul permettre une paix juste et permanente. L'effet considérable de cette harangue et de la discussion qui l'avait suivie n'était pas éteint lorsque nous arriva d'Amérique le texte d'un message que le président Wilson, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, avait lu au Congrès américain, le 7 janvier, et où il annonçait point par point les buts de guerre de l'Amérique. Sans doute, on peut constater dans la pensée de Wilson certaines atténuations par rapport à ses messages précédents; mais, en ce qui concerne la paix future, l'importance historique de ce document est trop haute et son influence trop certaine pour que nous n'en reproduisions pas, au moins, ce qui peut en être considéré comme le dispositif. Selon le président américain — et tout homme juste et raisonnable sera d'accord avec lui — la paix ne peut être faite et ne peut être durable qu'aux conditions suivantes :



La lutte contre les sous-marins. — Le cerf-volant, inventé par le capitaine Sacconay, s'élève avec son observateur, du bord d'un navire de guerre, pour explorer la haute mer.

1° Accords de paix conclus ouvertement, après lesquels il n'y aura plus d'accords internationaux privés, de quelque nature qu'ils soient, mais la diplomatie procédera toujours franchement et publiquement.

2° Liberté absolue de la navigation sur les mers en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf le cas où ces mers seraient fermées en totalité ou en partie par une action internationale, en vue de l'exécution d'accords internationaux.

3° Suppression, autant qu'il sera possible, de toutes les barrières économiques et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour la maintenir.

4° Garanties suffisantes, données et prises, que les armements nationaux seront réduits à l'extrême limite compatible avec la sécurité intérieure du pays.

5° Arrangement libre, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales, basé sur le respect strict du principe qu'en réglant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront peser d'un poids égal avec les demandes équitables du gouvernement dont le titre doit être fixé.

6° Evacuation de tous les territoires russes et règlement de toutes les questions concernant la Russie, de façon à assurer la meilleure et la plus large coopération des autres nations du monde pour fournir à la Russie l'occasion opportune de fixer, sans entrave ni embarras, l'indépendance de son propre développement politique et national; pour lui assurer un sincère accueil dans la Société des nations libres sous un gouvernement qu'elle aura choisi elle-même; pour lui assurer, enfin, l'aide la plus grande et de quelque nature qu'elle soit, ou qu'elle pourrait désirer. Le traitement accordé à la Russie par ses nations sœurs pendant les mois prochains sera la pierre de touche qui révélera la bonne volonté et la compréhension de ces nations pour les besoins de la Russie, abstraction faite de leurs propres intérêts et de leur intelligente sympathie.

7° Belgique. Le monde entier sera d'accord que ce pays doit être évacué et restauré, sans aucune tentative de limiter la souveraineté dont il jouit à l'égal des autres nations libres. Nul acte mieux que celui-là n'aidera à rétablir la confiance des nations dans les lois établies et fixées pour régir leurs relations entre elles. Sans cet acte de réparation, la structure et la validité de toutes les lois internationales seront pour toujours affaiblies.

8° Tout le territoire français devra être libéré, et les parties envahies devront être entièrement restaurées. Le tort fait à la France par la Prusse en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, et qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans, devra être réparé, afin que la paix puisse être, encore une fois, assurée dans l'intérêt de tous.

9° Un « réajustement » des frontières italiennes devrait être effectué suivant les lignes des nationalités clairement reconnaissables.

10° Aux peuples de l'Autriche-Hongrie, dont nous désirons sauvegarder la place parmi les nations, devrait être donnée pour la première fois l'occasion d'un développement autonome.

11° La Roumanie, la Serbie, le Monténégro, devraient être évacués; on leur restituera ceux de leurs territoires qui ont été occupés. A la Serbie sera accordé un libre accès à la mer, et les relations entre les divers Etats balkaniques devront être fixées amicalement sur les inspirations des puissances, suivant des lignes établies historiquement. Des garanties internationales d'indépendance politique, économique et d'intégrité territoriale seront fournies à ces Etats.

12° Aux parties du présent empire ottoman seront assurées pleinement la souveraineté et la sécurité, mais les autres nationalités qui vivent actuellement sous le régime de cet empire doivent, d'autre part, jouir d'une sécurité certaine d'existence, et l'occasion de développer sans obstacles leur autonomie doit leur être donnée.

Les Dardanelles seront ouvertes en permanence et constitueront un passage libre pour les navires et pour le commerce de toutes les nations, sous les garanties internationales.

13° Un Etat polonais indépendant devrait être constitué, comprenant les territoires habités par des nations incontestablement polonaises, lesquelles devraient être assurées d'un accès libre à la mer; l'indépendance politique, économique et l'intégralité territoriale de ces populations seront garanties par une convention internationale.

14° Une Société générale des nations devrait être formée en vertu de conventions spéciales ayant pour objet de fournir des garanties réciproques d'indépendance politique et territoriale à tous ces petits Etats.

Le 10 janvier, le ministre Stephen Pichon, à la tribune de la Chambre française, donnait son adhésion au programme Wilson et marquait une fois de plus la condition essentielle de la paix française : la restitution de l'Alsace-Lorraine.

Ces trois discours, dont le plus précis, le plus propre à servir de base à des négociations, est assurément celui du président Wilson, avaient, en fait, posé la question de la paix. Si l'Allemagne, qui se targue d'être sur la défensive et d'avoir la première fait des propositions pacifiques, alors qu'elle n'a apporté que des équivoques et des hypocrisies, avait eu la volonté franche de faire une paix loyale, acceptable, et non ce qu'elle appelle la « paix allemande », elle eût saisi cette occasion d'entrer en conversation. On avait attendu avec curiosité la réponse, annoncée pendant deux semaines et qui ne vint que le 24 janvier, du chancelier Hertling et du chancelier Czernin. Le discours de ce dernier a été ce qu'il pouvait être dans la situation de l'Autriche-Hongrie, au moment où des grèves formidables éclataient, devant une population affamée, au milieu de nationalités diverses et de plus en plus exigeantes. Sous une apparente énergie, avec des affirmations de calme et de confiance qui ne pouvaient être que verbales, le comte Czernin avait laissé transparaître clairement le désir de l'Autriche de ne pas se montrer intransigeante et de laisser la porte ouverte à des conversations aussi prochaines que possible. Ce discours avait déplu en Allemagne aux pangermanistes et, sans qu'il fallût s'exagérer la possibilité d'une désunion entre l'Allemagne et l'Autriche au moment où des régiments autrichiens arrivaient sur le front d'Occident, il fallait voir là, entre les deux alliées, une occasion de mots désagréables et de polémiques de presse toujours contraires à une franche collaboration.



Baron Motono, ministre des affaires étrangères du Japon.



Scheidemann, leader des socialistes allemands.

Mais, d'autre part, le discours du chancelier Hertling avait été une désillusion et n'avait pas donné des talents de cet homme d'Etat une très haute idée. Alors que Wilson et Lloyd George avaient élargi leurs propositions de façon à embrasser toute la politique future du monde civilisé, Hertling s'était évertué à rapetisser la question, à limiter chaque litige à des querelles de peuple à peuple, étrangères à la collectivité des nations; il avait cherché à opposer l'Amérique et l'Angleterre, et il avait, une fois de plus, en se basant sur le faux argument de la similitude de langue, en osant prétendre que l'Assemblée de Bordeaux, en 1871, avait accepté le rapt de nos provinces de l'Est, affirmé la définitive réunion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne : le tout accompagné de couplets victorieux et de louanges à la conscience allemande. L'écart, non seulement entre les bases de paix de l'Allemagne et celles de l'Entente, mais encore entre les mentalités, se marquait une fois de plus avec une précision impressionnante.

On ne pouvait ne pas se demander, toutefois, comment le discours du chancelier allemand n'avait pas été plus affirmatif; comment il avait pu sembler adhérer à la formule « pas d'annexions » et admettre, sous une forme, d'ailleurs, bien atténuée, le désarmement et la Société des nations. Il était probable que le discours, qui, d'ailleurs, fut très discuté en Allemagne, avait été un compromis entre des tendances diamétralement opposées. — L'Allemagne avait eu, en effet, au début de janvier, sa crise de gouvernement. Le parti militaire et, dans l'espèce, le général Ludendorf, dont Hindenburg n'est

que le paravent, avaient été très mécontents de l'attitude de von Kühlmann à Brest-Litovsk, même après les déclarations que celui-ci avait faites le 27 décembre au sujet des provinces Baltiques. Le 2 janvier, avait eu lieu à Berlin, en présence de Guillaume II, une réunion où assistaient notamment Hertling, Ludendorf et Hindenburg.

Sans doute, les influences militaires y avaient eu le dessus, car on parlait, dès le lendemain, de la démission de Ludendorf. Mais un revirement immédiat se produisait. Le 4, Hertling repoussait sans aménité les suggestions des Russes au sujet du transfert des négociations à Stokholm et, le 6, on annonçait qu'il n'y avait pas de crise militaire. Malgré cette solution en apparence définitive et rassurante, depuis lors, l'agitation avait continué. Les pangermanistes réclamaient des concessions; le parti socialiste et le Reichstag se tenaient à la formule de juillet, naguère acceptée par Michaelis; von Kühlmann était violemment attaqué; une cabale militariste demandait son renvoi et celui de Hertling et de Rœdern. Dans son discours du 24 janvier, Hertling avait essayé de satisfaire toutes les opinions, sans engager, cependant, l'avenir trop gravement : il avait mécontenté tout le monde. Il semblait certain que des émeutes graves, corrélatives aux grèves de Vienne, peut-être en relations avec la propagande maximaliste, avaient éclaté à Berlin et dans d'autres villes à la fin du mois. Ludendorf et Hindenburg étaient revenus à Berlin pour conférer avec l'empereur et le chancelier. On pouvait dire, sans crainte de se tromper, qu'un trouble, plus profond qu'on ne l'avait encore constaté, agitait l'empire allemand. Sortirait-il de là une orientation nouvelle? Rien n'était moins probable. Malgré les efforts toujours suspects des socialistes de Scheidemann, d'ailleurs d'accord avec le haut commandement au sujet de l'Alsace-Lorraine, il était vraisemblable que le parti militaire resterait encore le maître des destinées de l'Allemagne. On devait, pourtant, retenir comme un facteur capital les souffrances du peuple et, sans penser qu'elles fussent assez fortes pour contre-balancer l'emprise militaire sur ce peuple aux instincts grégaires, on pouvait admettre que, sans aller jusqu'à mettre en péril immédiat la Constitution allemande et le pouvoir des Hohenzollern, elles ébranlaient le régime et diminuaient dans une proportion sérieuse la résistance allemande.

Ainsi, à la fin de janvier, les positions réciproques étaient nettes. Du côté de la Quadruplice, des hésitations certaines en Autriche; dans ce même pays, en Bulgarie et en Turquie, un désir ardent de paix, comme von Kühlmann lui-même l'avouait, le 25 janvier, à la grande Commission du Reichstag; en Allemagne, des esprits très divisés, une agitation pangermaniste et militariste violente, une agitation pacifiste latente, mais forte, avec de brusques et courtes explosions aussitôt réprimées; aucune précision dans les buts de guerre. Du côté russe, anarchie totale, aucun pronostic sérieux possible au sujet de la paix.

Du côté de l'Entente, une ferme résolution de vaincre, plus solide que jamais; la volonté d'une paix juste, des buts bien définis. Ajoutons-y l'attitude plus ferme prise par le Japon. Le 25 janvier, à la Chambre des pairs, le comte Terauchi avait affirmé l'accord du Japon avec l'Entente, la volonté du gouvernement de maintenir la paix et, en même temps, la sécurité et la prospérité nationales. Le ministre des affaires étrangères, Motono, avait ajouté que le Japon ne devait reculer devant aucun sacrifice qu'il serait appelé à faire, et il avait indiqué qu'il fallait suivre avec une extrême attention les événements de Russie. C'est que le Japon ne peut voir sans ouvrir les yeux très grands les facilités qu'une paix imposée à la Russie donnerait à l'Allemagne pour se retourner vers l'Extrême-Orient, où nos alliés n'entendent pas supporter son immixtion; et ce ne serait pas un des résultats les moins curieux du désordre russe que d'avoir fait apparaître clairement aux yeux des Japonais le péril qu'il peut renfermer pour leur situation propre.

On pouvait donc dire que les événements du mois de janvier avaient eu pour effet, en dépit de la confusion apparente des événements, de grouper plus fortement les belligérants, de faire apparaître à leurs yeux, clairement, les raisons de la lutte et, en même temps, de montrer l'isolement périlleux de la Russie et les indécisions de l'Allemagne. Cela ne voulait pas dire qu'il ne fallait pas craindre d'elle un formidable et dernier effort.



Un incident de la guerre de montagne. — Pour s'emparer d'une position importante, occupée par les Italiens au faîte d'une montagne, les Autrichiens lancèrent des câbles munis de grappins et, protégés par le feu de leurs mitrailleuses, ils commencèrent l'escalade. Ils étaient sur le point de réussir, quand un détachement de volontaires alpins s'offrit pour aller couper les câbles. Il y réussit en dépit du feu infernal des mitrailleuses, et les Autrichiens furent précipités dans la vallée. (Matania, *the Sphere*.)

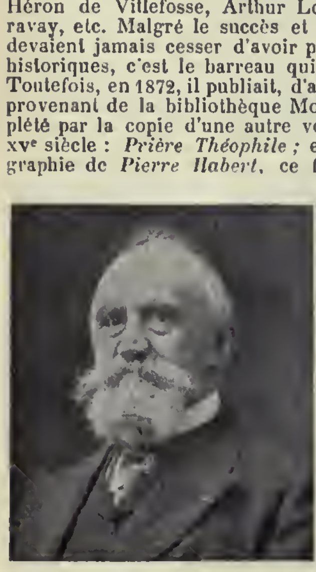
La France était-elle prête, moralement, à le supporter? Tout bien réfléchi, on pouvait répondre affirmativement. Ce n'est pas qu'il n'y eût en elle bien des causes de trouble et de désunion. Les procès qui se traînaient avec une lenteur très juridique, l'arrestation de Caillaux le 14 janvier, celle de Loustalot et Comby, le début du procès Malvy à la Haute Cour, l'étalage public et scandaleux de documents sur l'importance desquels il était impossible de se prononcer, l'interpellation socialiste sur un prétendu complot royaliste, tout cela faisait-il sur l'opinion publique l'impression fâcheuse et déprimante que l'on aurait pu craindre? Il ne le semblait pas. L'opinion publique, très simpliste en tout temps et plus que jamais en temps de guerre, n'avait vu dans ces arrestations et ces procès qu'une satisfaction palpable de sa plus chère passion · l'égalité de tous devant la justice. Elle comprenait très mal tout ce que les partis, quels qu'ils fussent, accumulaient de politique autour de ces affaires, et elle savait un gré infini au ministère Clemenceau d'avoir déblayé le terrain. C'était là, sans aucun doute, une mentalité peu compliquée et, nous l'accordons, un peu dangereuse. Mais le rôle d'un chroniqueur est de constater et, à tout prendre, il était évident que rien n'était plus désirable qu'une clarté absolue sur des agissements sans franchise et, peut-être, sans droiture. Au front, il paraissait que régnait le même sentiment et que de là était née une grande confiance. Notre position morale était donc satisfaisante et, en dépit de bien des gênes, dont la restriction de la consommation du pain était certainement la pire, en dépit de la cherté de la vie, en dépit des angoisses, des deuils et des larmes, malgré le désir passionné d'apercevoir la fin de tant de misères, l'ensemble de la nation tenait bon. Sans pénétrer très profondément le détail des faits, elle en comprenait bien la direction générale, et elle l'acceptait. Si donc il eût été un peu naïf de fonder des espoirs sur l'union sacrée d'antan, que les partis politiques s'étaient chargés de rompre, il y avait dans toute la nation, malgré de sourdes excitations et de vilaines besognes de presse, une cohésion certaine, qui était très rassurante. On devait souhaiter que ceux qui étaient nos chefs voulussent bien, une fois de plus, observant la formule connue, sous couleur de « diriger » la France, la « suivre ». Elle sait ce qu'elle veut et où il lui faut aller. — Jules Gerbault.



Sur le front de Macédoine. — Groupe de soldats serbes écoutant les instructions données sur l'emploi des masques contre les gaz.

Herbet (Marie-Pierre-*Félix*), avocat et érudit français, né à Amiens le 28 septembre 1847, mort à Paris le 1er novembre 1917. Après de brillantes études universitaires, il vint à Paris et prit ses inscriptions de droit. Mais sa grande facilité de travail lui

permit de suivre en même temps les cours de l'Ecole des Chartes (session 1867-1868). Il obtenait en 1869 le diplôme d'archiviste-paléographe, à la suite d'une soutenance de thèse sur *le Roman de Mélusine, — essai de bibliographie et de critique*, qui lui assurait le cinquième rang dans une promotion de treize élus, parmi lesquels se rencontraient Eugène Aubry-Vitet, H. de Pontmartin, Camille Pelletan, Héron de Villefosse, Arthur Loth, Etienne Charavay, etc. Malgré le succès et l'attirance que ne devaient jamais cesser d'avoir pour lui les études historiques, c'est le barreau qui fixa son activité. Toutefois, en 1872, il publiait, d'après un manuscrit provenant de la bibliothèque Monmerqué et complété par la copie d'une autre version, un *Dit* du XVe siècle : *Prière Théophile ;* en 1875, une biographie de *Pierre Habert*, ce frère de François Habert, poète de Henri II, qui, de maître d'écriture, devait finir, sous Henri III, « conseiller du roy, baillif de son artillerie et garde du scel d'icelle».



Félix Herbet.

Licencié en droit en 1870 sur *les Effets du cautionnement* en droits romain et français, il se faisait inscrire au Palais le 21 novembre de cette même année et poursuivait le doctorat, qu'il obtenait en 1874 avec *De l'exécution sur les objets particuliers en droit romain, Des Effets des saisies en droit français*. En 1875, il était élu secrétaire de la Conférence des avocats à la Cour d'appel et, en 1876, il obtenait le prix Liouville.

Ces succès de basoche avaient attiré sur lui l'attention de Léon Cléry, qui se l'attacha comme secrétaire. Alors, se créaient entre le maître et son jeune collaborateur des liens affectueux, rendus durables, a écrit un ami de l'un et de l'autre, « par des affinités intellectuelles et une conformité de goûts ». Léon Cléry, qui, en sa qualité de gendre du marchand de tableaux Goupil, avait fréquemment l'occasion de plaider pour le monde des arts, dès lors, se dessaisit de plus d'une de ces affaires en faveur de son secrétaire, devenu, lui aussi, un spécialiste des litiges artistiques.

Adjoint à la municipalité du VIe arrondissement en 1892, Félix Herbet en était nommé maire le 19 juin 1894, fonction qu'il devait conserver jusqu'à la veille de sa mort, c'est-à-dire durant vingt-trois ans. Son activité, dès lors, prit une nouvelle orientation. Moins assidu au Palais, il consacra ses instants disponibles aux études historiques, passion de sa jeunesse. Très épris de Fontainebleau, il mit en œuvre, avec une méthode très sûre, les matériaux : livres, gravures, manuscrits qu'il avait accumulés sur le palais, la ville et la forêt, dans sa propriété de Barbizon. Alors commença dans les « Annales du Gâtinais », [Brie et Gâtinais] l'« Abeille de Fontainebleau », une série de publications qui, tirées à part ou réunies en volumes, constituent une œuvre de haute valeur, du fait de l'apport des documents inédits tirés des Archives nationales, des fonds locaux ou de sa propre collection. Signalons : *les Graveurs de l'école de Fontainebleau* (1896-1902) ; *les Anciennes Enseignes de Fontainebleau ; les Emailleurs de Fontainebleau* (1897) ; *Actes et Notes concernant les artistes de Fontainebleau* (1901-1904) ; *Dictionnaire de la forêt de Fontainebleau* (1903) ; *Fontainebleau révolutionnaire* (1907-1908) ; *les Architectes de Fontainebleau sous François Ier* (1910) ; *l'Ancien Fontainebleau* (1912) ; enfin, *le Château de Fontainebleau*, son travail le plus considérable, dont l'impression se trouve suspendue, en raison des événements actuels. Il est aussi l'auteur d'une notice sur *Léon Cléry* (1905). En 1898, il avait fondé la « Société historique du VIe arrondissement », à laquelle il donna une impulsion si heureuse que les travaux en ont été distingués par l'Académie des sciences morales et politiques, qui leur a attribué, en 1911, le prix Berger. — CHARLES SAUNIER.

impaka n. m. Nom employé par les Cafres et les chasseurs pour désigner le wild cat ou chat sauvage (*felis Cafra*).

— ENCYCL. L'impaka vit dans l'Afrique australe, l'Angola, le Congo, la Cafrerie, le Mozambique et l'Ouganda. Sa taille est celle d'un grand chat domestique; son pelage, d'un fauve ordinairement grisâtre, présente des bandes plus ou moins nettes, qui deviennent très distinctes sur les membres; la queue porte quatre anneaux noirs, et sa pointe a la même couleur. L'impaka est un animal nocturne, qui se montre parfois, quand le temps est froid et nuageux. Il erre au milieu des buissons, mais, dans les contrées découvertes, il se réfugie dans les terriers abandonnés de l'oryclérope. C'est un animal féroce, dont la nourriture consiste en petits mammifères comme les souris, les rats, les gerboises, etc. Lorsqu'il s'agit d'un animal un peu grand, comme les jeunes antilopes, il lui saute sur le dos et lui coupe les carotides avec les dents. Il détruit aussi beaucoup d'oiseaux et surtout des poussins, près des villes; sur les bords des lacs et des rivières, il épie les poissons et, quand ils passent à sa portée, d'un coup de patte donné dans l'eau, il les rejette sur la rive et les dévore. Il cache ses petits, au nombre de deux ou quatre, dans des buissons ou dans des cavités, sous des pierres.



L'impaka.

L'impaka est souvent regardé comme étant la souche d'où dérivent les chats européens. Il est très voisin du chat vénéré par les Egyptiens et représenté par de nombreuses momies. — A. MÉNÉGAUX.

Langlois (Charles-Victor), historien français, né à Rouen le 26 mai 1863. Ses études, commencées à Rouen, se terminèrent à Paris. Il fut élève de l'Ecole de droit, où il prit sa licence, de la Faculté des lettres, à l'époque où Lavisse y réorganisait l'enseignement de l'histoire, et de l'Ecole des Chartes, où il entra le quatrième, dans la promotion de Lefèvre-Pontalis et de Funck-Brentano. Il y reçut l'enseignement de Léon Gautier, Paul Meyer, Tardif et en sortit premier, avec une thèse sur Philippe III le Hardi. Admis premier à l'agrégation d'histoire, en 1884, il fut nommé, en septembre 1885, maître de conférences à la Faculté des lettres de Douai, d'où il passa, l'année suivante, à la Faculté de Montpellier. Il soutint en 1887 ses thèses de doctorat ès lettres et fut appelé en Sorbonne (26 juillet 1888), comme chargé d'un cours complémentaire de sciences auxiliaires de l'histoire (bibliographie, paléographie, diplomatique). Nommé, le 22 février 1901, professeur adjoint assimilé aux titulaires, il fut titularisé le 21 août 1906, comme professeur de sciences auxiliaires de l'histoire. Après la mort de Luchaire, il occupa la chaire d'histoire du moyen âge (1er avril 1909). Enfin, un décret du 1er février 1913 le nomma directeur des Archives nationales, en remplacement d'Etienne Dejean, décédé. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a élu membre ordinaire, le 16 novembre 1917. Il a succédé à Noël Valois. (V. p. 381.)

La thèse française de Ch.-V. Langlois : *le Règne de Philippe III le Hardi* (Paris, 1887) est un remaniement de sa thèse de l'Ecole des Chartes. La fin du XIIIe siècle et le début du XIVe ont particulièrement intéressé cet historien. Aussi a-t-il été chargé, dans l'« Histoire de France » publiée sous la direction de Lavisse, de la période qui comprend saint Louis, Philippe le Bel et les derniers Capétiens directs (1901). Il a donné de Louis IX un très joli portrait, paru d'abord dans la « Revue de Paris » du 1er septembre 1897. Le règne de Philippe le Hardi, « tout illuminé d'un reflet » de celui de saint Louis, lui est apparu comme une fin et non comme un commencement. Au contraire, ce sont des tendances nouvelles qui se font jour, avec Philippe le Bel et ses légistes. La figure de ce roi est énigmatique. A-t-il eu des idées personnelles et originales, ou bien a-t-il laissé toute liberté à son entourage? Ce problème historique ne sera peut-être jamais résolu. Le procès des Templiers est, aux yeux de Langlois, un crime judiciaire.

Le moyen âge a été déformé par l'imagination romantique. Langlois a entrepris de le présenter au grand public sous des couleurs vraies, en évitant les généralisations aussi abusives que brillantes. D'où trois volumes de lecture agréable : *la Société française au XIIIe siècle, d'après dix romans d'aventure* (1903); *la Vie en France au moyen âge, d'après quelques moralistes du temps* (1908); *la Connaissance de la nature et du monde au moyen âge, d'après quelques écrits français à l'usage des laïcs* (1911). Dans l'« Histoire de la langue et de la littérature française » dirigée par Petit de Julleville, il a étudié l'historiographie au moyen âge (1896). Citons aussi ses *Lectures historiques* [395-1270] (1890), ouvrage classique, son *Saint Louis* (1886), petit livre de vulgarisation, ainsi que la brochure *l'Inquisition* (1902), et ses publications plus techniques sur la même période de l'histoire de France : *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314* (1888); *les Archives de l'histoire de France*, en collaboration avec Henri Stein (1891-1893); *Formulaires de lettres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle* (1890-1898); *De recuperatione Terræ Sanctæ*, traité de politique générale de Pierre Dubois (1260-1322), publié d'après le manuscrit du Vatican (1891); *Inventaire d'anciens comptes royaux*, dressé par Robert Mignon sous le règne de Philippe de Valois (1899); *les Papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au trésor des Chartes* (1908); *Histoire de l'écriture en France* (1909).

Historien épris de méthode scientifique, il a donné une théorie de l'histoire conçue comme science dans l'*Introduction aux études historiques* (1897), écrite en collaboration avec Charles Seignobos. Il y a exposé comment on fait la critique externe des documents. On doit joindre à cet ouvrage le *Manuel de bibliographie historique* : I. *Instruments bibliographiques* (1896); II. *Histoire et organisation des études historiques* (1904).

Les problèmes que pose la pédagogie l'ont passionné. Directeur du musée pédagogique, il a fait une conférence sur l'*Enseignement de l'histoire* (1907). Il a, en outre, publié : *la Question de l'enseignement secondaire en France et à l'étranger* (1900); *la Préparation professionnelle à l'enseignement secondaire* (1902); *Questions d'histoire et d'enseignement* (1902). A l'occasion de l'Exposition de Paris en 1900, il fut chargé d'un rapport sur l'instruction publique à l'étranger et définit la conception de l'enseignement dans une société démocratique. Un voyage fait aux Etats-Unis, en 1904, lui permit d'exposer, dans sa nouvelle série de *Questions d'histoire et d'enseignement* (1906), l'organisation et les principes directeurs des universités américaines avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait avant lui. Deux conférences, prononcées l'une à Chicago, sur *la Tradition de la France*, l'autre à Philadelphie, sur *Michelet*, sont reproduites dans le même volume. Il a donné un tableau des études historiques en France dans *la Science française*, ouvrage publié en 1915, à la suite de l'Exposition universelle de San-Francisco.



Charles Langlois.

Il a fondé, en 1906, le « Bulletin des bibliothèques populaires ». Il a collaboré à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de Paris », au « Journal des savants », à la « Revue historique », etc. L'« Histoire générale » de Lavisse et Rambaud lui doit un chapitre sur l'histoire d'Angleterre au moyen âge, et la « Grande Encyclopédie » des notices sur les écrivains anglais Dickens et George Eliot.

Charles Langlois a l'érudition méticuleuse d'un chartiste, la rigueur et l'audace d'un homme de science et la foi d'un démocrate. Il s'est montré implacable pour les travailleurs superficiels ou négligents. Son style est simple, sobre, précis, sans recherche de la couleur ni de l'effet littéraire. Il a, cependant, écrit de belles pages et peint de vigoureux tableaux. — MAURICE ENOCH.

***Libéria,** Etat nègre indépendant de la côte occidentale de l'Afrique, à l'extrémité ouest de la Guinée septentrionale; capitale Monrovia.

Au milieu de la succession de colonies européennes de toutes les nationalités qui s'échelonnent au long des rivages occidentaux du continent noir, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Bonne-Espérance, celui qui étudie la carte d'Afrique remarque immédiatement l'existence d'un petit Etat indépendant, le seul qui se trouve sur cette longue bande de côtes. Qu'est-ce, au point de vue géographique, que le Libéria? Qu'est-ce au point de vue politique? Comment cet Etat a-t-il été amené à prendre parti dans la Grande Guerre? Voilà ce qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler, à la suite de la rupture des relations diplomatiques du Libéria avec l'Allemagne (8 mai 1917).

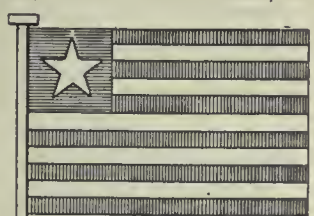
I. *Géographie*. — C'est sur le littoral de la Guinée septentrionale, entre les deux fleuves côtiers Mano ou Loffa et Cavally, que le Libéria développe les quelque 600 kilomètres de ses rivages. En l'absence des frontières terrestres nettement déterminées sur tous

les points, il est assez difficile de donner un chiffre précis pour la superficie de ce pays; les géographes s'accordent, toutefois, à lui attribuer, entre les territoires anglais du Sierra-Leone et les territoires français de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, une superficie approximative de 100.000 kilomètres carrés. Dans de telles conditions, l'Etat de Libéria couvrirait un territoire supérieur à l'ensemble des régions qu'englobent les royaumes des Pays-Bas et de Belgique, le grand-duché de Luxembourg et la Prusse rhénane (92.120 kilom. carr.).

Seule, une petite partie de ce vaste territoire constitue effectivement l'Etat de Libéria : la région littorale voisine de l'Atlantique. En effet, avec la base du gradin inférieur du plateau africain, à environ 130 kilom. des flots océaniques, commence une véritable *terra nullius*, qui est, en dépit de sa proximité des rivages, une des régions les moins connues du continent noir. Il n'est donc possible de donner un aperçu géographique que de la partie basse du Libéria. Cette région côtière ne diffère en rien de celle qui lui fait suite vers l'est, tout au long du littoral de la Guinée septentrionale. Voici d'abord un littoral très monotone, dominant de peu le niveau de la mer, — la côte du Poivre, de Malaguette ou des Graines, des anciens cartographes; pas de dunes; seuls, des caps orientés vers l'ouest formant sur leur versant nord de petites baies où les navires mouillent en sûreté (cap Mount, cap Mesurado), un autre cap important, le cap des Palmes, et les embouchures — plus ou moins obstruées par une « barre » — de nombreux cours d'eau descendus de l'intérieur viennent rompre l'uniformité de ces rivages. Derrière cet étroit littoral, un marais plus ou moins large (de 8 à 18 ou 20 kilom.) et couvert de mangliers, interrompu çà et là par de petites étendues herbeuses, constitue le début de l'interminable bande de marais et de lagunes qui se continue tout au long de la côte septentrionale du golfe de Guinée jusqu'au Dahomey et au Lagos. Au delà de cette zone des marais, le sol s'élève lentement, insensiblement, et se transforme peu à peu en colline, puis en montagne, ou (pour parler plus exactement) en rebord de hauts plateaux ondulés et parsemés de collines boisées. Dans cette région des plateaux, naissent la plupart des grands fleuves côtiers qui arrosent le Libéria, non loin des sources d'affluents importants, ou même des têtes des grands fleuves de la partie occidentale de la Côte d'Ivoire : Férédougouba. Gouan ou Bafing, Zo. Ce sont le Mano, le Loffa, le Dé ou Saint-Paul, le Saint-Jean, le Sestos, le Cavally; entre le dernier de ces grands fleuves côtiers, qui se grossit du Douobé sur sa rive droite et dont le cours inférieur sert de frontière à la Côte d'Ivoire du côté de l'ouest, et le Sestos, on doit citer des fleuves moins importants : le Sanguin, le Sinoé. Ils prennent leur source dans la région inexplorée que traversent plus à l'ouest, dans leur partie moyenne, les grandes artères fluviales du centre et de l'occident du Libéria. Tous ces cours d'eau, ou du moins la plupart d'entre eux, sont obstrués de bancs de sable à leur embouchure; en amont, ils sont navigables sur une plus ou moins grande étendue jusqu'aux premiers rapides, qui marquent leur sortie de la zone montagneuse.



Armes de la république de Libéria.
A l'horizon, sur un ciel d'azur, se lève un soleil d'or; sur la mer, vogue un navire, survolé par une colombe portant une banderole d'argent; sur le rivage, une charrue et un palmier, au naturel comme le navire et la colombe. Le tout soutenu par une bande en argent, portant la devise en lettres de sable : *The love of liberty brought us here.* (L'amour de la liberté nous a amenés ici).



Drapeau de la république de Libéria.
(11 bandes horizontales, alternativement rouges et blanches; près de la hampe, sur un fond d'azur carré, occupant les 5 bandes supérieures, une étoile blanche à cinq rayons).

Tel est l'aspect physique du Libéria, dont le climat est, comme celui des autres parties de la Guinée septentrionale, partagé en deux saisons principales : l'une sèche (décembre-début d'avril) et l'autre humide (fin d'avril-début de novembre) séparées par de courtes périodes de transition aux violentes tornades. Un vent sec et froid, venu du nord-est, l'*harmattan*, y souffle, surtout pendant la nuit, durant la première moitié de la saison sèche, et contribue pour sa part à y rendre la chaleur plus supportable et moins fatigante que plus à l'est. Du moins en est-il ainsi dans la partie côtière du Libéria, la seule connue; en dehors d'elle, aucune notion précise sur le climat jusqu'à l'arrivée dans des régions limitrophes des territoires britanniques du Sierra-Leone et français de l'Afrique occidentale; alors, il devient possible de raisonner par analogie.

C'est également par analogie qu'il est permis d'indiquer quelles zones de végétation existent dans le Libéria. Depuis la mer jusqu'aux lagunes et derrière celles-ci, se développe une région forestière très dense; au delà, sur les plateaux mandingues, lui font suite des steppes de pâturages. Nombreuses sont les plantes tropicales qui poussent sur le sol libérien et qui promettent à la contrée, le jour où elle sera mise en valeur, un très réel essor; le café dit « café libéria » en est originaire; le poivre a naguère donné son nom à la côte; la canne à sucre, le cacaoyer, l'indigotier, le cotonnier, le palmier à huile, le riz, des lianes de caoutchouc y poussent à l'état spontané ou y sont parfaitement acclimatés; l'or et l'ivoire en ont été naguère tirés en abondance. Il y a là, par conséquent, de très sérieux éléments de richesse, permettant de prédire à l'Etat de Libéria, s'il veut et s'il sait en tirer parti, un bel avenir.

Mais, pour transformer ces possibilités en réalités, il ne faut pas compter sur les indigènes de la contrée. Les tribus autochtones, qui habitent surtout l'intérieur du pays (les Vaïs et autres tribus de race mandé, les Golas, qui sont des Foulas, enfin les tribus krous : Grébos, Kroumanes du Cavally, etc.) sont des tribus barbares, guerrières, fort peu hospitalières; elles ont massacré plus d'un voyageur et plus d'un officier européens qui s'étaient aventurés sur leur territoire. Il faudra beaucoup de temps, de patience et de diplomatie pour nouer avec elles des relations de bon voisinage. Ces relations, les noirs affranchis venus du nouveau monde, les seuls qui comptent, les seuls « citoyens » de l'Etat de Libéria, n'ont pas su les nouer avec ces tribus indigènes. Aussi la situation des vrais Libériens, très peu nombreux par rapport aux autochtones (50.000, estime-t-on, contre 2.500.000) est-elle en réalité assez précaire; toutes les fois que les Libériens ont voulu étendre leur domination dans l'intérieur, ils ont été battus par les populations guerrières et bien armées sur le territoire desquelles ils pénétraient.

Force leur a donc été de se confiner sur la côte. Ils y ont fondé une dizaine de petites localités, aux ports plus ou moins accessibles, peuplées de quelques milliers d'habitants : Robertsport, Marshall, Grand-Bassa, Greenville, Grand-Sesters, Harper... ; toutes s'effacent devant la capitale du Libéria, Monrovia, bâtie sur le revers septentrional de la presqu'île que termine le cap Mesurado, un des deux seuls points (avec le cap Mount, haut de 325 m.) de la monotone et presque rectiligne côte du Poivre, où les dernières terrasses du Fouta-Djallon s'avancent jusqu'à la mer.

Monrovia, qui doit son nom au président américain Monroe et qui compte 6.000 habitants environ, est vraiment la seule ville du Libéria; encore son outillage économique est-il très défectueux. Partout ailleurs, même à Robersport, qui se cache derrière le cap Mount, ce même outillage fait totalement défaut; jamais les Libériens ne se sont sérieusement occupés de l'aménagement de leurs ports, ni de la construction de phares sur leurs côtes, ni de l'ouverture de voies de communication vers l'intérieur, ni de la mise en valeur des richesses naturelles du Libéria.

II. *Organisation politique.* — Rien, donc, que d'embryonnaire dans ce pays, du moins au point de vue économique. Il n'en va pas de même au point de vue politique, car l'Etat de Libéria forme, depuis 1847, une république qui a été dotée d'une Constitution s'inspirant beaucoup de celle des Etats-Unis. Un président et un vice-président, nommés chacun pour deux ans et assistés de cinq ministres ou secrétaires, constituent le pouvoir exécutif de la République, dont le pouvoir législatif est exercé par un Parlement, composé de deux Chambres : un Sénat et une Chambre des représentants. Les membres de ces deux Chambres sont également élus, mais ils n'ont ni les mêmes collèges électoraux, ni un mandat d'égale durée. Il est intéressant de noter



que, seuls, d'après la Constitution libérienne, les gens de couleur sont « citoyens de la République » et, donc, électeurs et éligibles. Une Cour suprême de justice, siégeant à Monrovia, est l'organe éminent du pouvoir judiciaire; au-dessous d'elle, existent des tribunaux de district, au nombre de quatre, comme les comtés entre lesquels est partagé l'ensemble du territoire libérien (Monserrado, Grand-Bassa, Sinoé, Maryland).

Presque tous les « citoyens de la République » — abstraction faite de ceux qui appartiennent à l'armée (environ 2.000 hommes en tout) — sont fonctionnaires ou commerçants et vivent en parasites; on compte dans le pays *un* fonctionnaire sur *deux* habitants. Les Libériens vivent, en somme, aux dépens des indigènes, qu'ils ont, par moments, tenté d'asservir; ils vivent plus encore aux dépens des Européens, grâce aux mesures de toute nature qu'ils ont prises pour s'assurer l'existence sans rien faire. Leur tarif douanier a été calculé dans ce but et, assez récemment encore, le commerce n'était permis aux Européens qu'à la condition de prendre des Libériens comme courtiers pour entrer en relations avec les indigènes, seuls producteurs. Mais les ressources de cette sorte de monopole commercial, jointes aux revenus des douanes, n'ont pas toujours suffi pour contenter les appétits des Libériens. Force leur a été de contracter des emprunts. Toutefois, la situation financière du pays était, dans les années antérieures à la guerre, de plus en plus précaire; on l'a bien vu en 1909-1910, au moment

où l'on a cru que les Etats-Unis songeaient à transformer le Libéria en pays de protectorat américain, à l'aider à réorganiser ses finances, à le mettre enfin en mesure de convertir sa dette, mais en prenant comme garantie l'administration des douanes (projet Knox du 25 mars 1910). Finalement, pour payer les dettes du Libéria, un emprunt international a été partagé, conformément à un accord intervenu à Londres le 15 novembre 1911, entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis, et les recettes des douanes du Libéria ont été affectées au service des intérêts de cet emprunt.

Comment se justifie l'intervention de chacun de ces pays dans les affaires financières du Libéria, voilà ce qu'il importe maintenant de rechercher.

III. *Les origines du Libéria et les Etats-Unis.* — L'intervention des Etats-Unis s'explique par le rôle de ce pays dans les origines mêmes de la république de Libéria.

Celle-ci est aujourd'hui presque centenaire; ses plus lointaines origines remontent aux environs de 1820. Alors, à la suite des troubles provoqués, à l'époque révolutionnaire, dans les colonies françaises des Antilles par la proclamation de l'abolition de l'esclavage, à la suite du grand acte d'abolition de la traite, par l'Angleterre, en l'année 1807, et de son adoption par les puissances européennes au Congrès de Vienne de 1815, les Anglais d'abord, puis les Américains, songèrent à rendre à leur patrie d'origine les noirs délivrés par la capture des navires négriers, comme aussi les anciens esclaves dont ils désiraient se débarrasser; du moins, comme la chose était impossible, songèrent-ils à les renvoyer sur les rivages du continent africain. Pour réaliser ce dessein, l'*American colonisation Society*, fondée en 1817, imitant ce que la *Sierra Leone C°* anglaise avait précédemment fait dans la presqu'île de Sherbro, débarqua un certain nombre de noirs dans la petite île de la Persévérance, en face de la ville actuelle de Monrovia.

Ils furent d'abord mal accueillis par les tribus indigènes du voisinage, qui auraient, dans la nuit du 2 décembre 1822, massacré les nouveaux venus, si ces derniers n'avaient été tirés de leur sommeil par une femme, Mrs. Nieuport, dont le nom a été donné à la fête nationale de la République, le *Nieuport's day*. Ces noirs ne parvinrent pas seulement à se maintenir dans l'île de la Persévérance; ils fondèrent, en outre, quelques établissements le long des rivages compris entre le Mano et le Cavally, dans les quatre futurs districts de Monrovia, de Grand-Bassa, de Sinoé, du cap Palmas. Ainsi naquit la république nègre de Libéria, qui ne fut pas officiellement organisée en un Etat libre et indépendant avant l'année 1847 et qui fut très vite reconnue comme telle par les puissances européennes (en 1862, seulement, par les Etats-Unis).

Si tardive ait-elle été, cette reconnaissance a été le point de départ d'une sorte de tutelle ou, plutôt, de protection exercée par les Etats-Unis en faveur du Libéria. Dans certaines notes diplomatiques postérieures à l'année 1862, le gouvernement américain n'hésita pas à déclarer qu'en raison même de l'origine des nègres libériens émigrés de plusieurs Etats d'Amérique — du Maryland, de la Virginie, etc. — le cabinet de Washington s'emploierait toujours bénévolement en faveur de la république fondée par les mêmes nègres. De fait, il en a été plus d'une fois ainsi; à différentes reprises, particulièrement en cas de litige entre le Libéria et d'autres puissances, les hommes d'Etat de la Confédération américaine ont accordé leur bienveillant appui à la République du Libéria.



Jeune femme de Grand-Bassa.

IV. *Le Libéria et l'Allemagne.* — Ce sont donc des raisons historiques et sentimentales qui expliquent l'intervention des Etats-Unis dans les affaires du Libéria; pour des raisons géographiques, à cause de leur communauté de frontières avec cette république noire, des rapports de toute nature qu'engendre le voisinage ou de la nécessité d'achever la délimitation de leurs territoires respectifs, l'Angleterre et la France ne peuvent pas s'en désintéresser davantage; c'est une véritable obligation pour ces deux puissances colonisatrices. Quant à l'Allemagne, elle justifie par l'importance de ses intérêts commerciaux son intervention dans les affaires du Libéria. On connaît avec quelle souplesse « les cinq fils de la nation allemande » savent s'insinuer partout, s'adapter aux goûts et se plier aux exigences des pays dont ils désirent conquérir la clientèle. Ils ont déployé ces qualités au Libéria comme ailleurs, si bien que, dès la fin du XIXe siècle, les maisons de commerce les plus importantes du pays, à Robertsport, à Monrovia, à Grand-Bassa, à Harper, étaient toutes des maisons allemandes; en face d'elles, on ne comptait, en 1898, que deux maisons anglaises et une maison hollandaise; aucun commerçant français ne se trouvait alors au Libéria. C'est « un Etat allemand, commercialement parlant », constatait alors le rédacteur du *Libéria*, dans le supplément au « Nouveau Dictionnaire de géographie universelle ». La situation n'a guère changé depuis cette époque; au cours de ces dernières années, les deux tiers au moins du commerce du pays étaient entre les mains de commerçants allemands. Voilà pourquoi, en 1911, l'Allemagne a participé à l'emprunt international dont il a été question un peu plus haut.



Notables des environs de Monrovia.

Depuis lors, elle n'a jamais négligé une occasion de consolider cette situation et d'en tirer parti à son avantage et au détriment des autres puissances coloniales. A la suite du meurtre d'agents indigènes de factoreries allemandes à Grand-Bassa et ailleurs, dans les derniers mois de 1912, elle a envoyé la canonnière *Panther* — celle d'Agadir — du Cameroun à Monrovia, et elle a parlé de placer le Libéria sous la domination d'une grande puissance, dont il était facile de deviner le nom. En 1913, une société hambourgeoise s'est efforcée d'obtenir la concession de travaux publics importants (la construction d'un port à Monrovia, l'établissement d'une voie ferrée dans la vallée du fleuve Saint-Paul jusqu'aux frontières anglaise ou française à son choix), et elle s'est fait secrètement accorder celle de trois lignes destinées à exploiter les richesses des forêts vierges de la contrée, surtout sur la rive droite du Cavally, donc près de notre Côte d'Ivoire. C'est là, en effet, que les Allemands ont une prépondérance indiscutée; la firme Wœrmann a même fondé sur le Cavally un service régulier de vapeurs pour desservir les comptoirs fondés par ses compatriotes, et elle en a profité pour faire en Côte d'Ivoire, sous le couvert du drapeau libérien, la contrebande des armes de guerre chez les tribus révoltées de l'intérieur de notre colonie.

La guerre a peu à peu modifié cette situation. Dès le début, tous les bâtiments allemands qui naviguaient sur le Cavally ont cessé de le parcourir, et les établissements fondés par les Allemands ont été abandonnés. Mais, du cap des Palmes où ils s'étaient réfugiés, nos ennemis ont encore tenté de nous nuire : ils ont lancé des bandes d'indigènes sur notre territoire, ils ont à peu près détruit le poste français de T. S. F. établi à Monrovia et ont, au contraire, utilisé à notre détriment leur propre poste de T. S. F., comme aussi leur câble vers Pernambouc; enfin, le port de Monrovia a servi de refuge à plus d'un navire allemand, à plus d'un colon du Togo et du Cameroun, ou d'ailleurs. Ces actes d'infraction à la neutralité que le Libéria avait proclamée au début de la guerre, ou même de véritable hostilité, montrent bien de quelle influence l'Allemagne jouissait dans le pays, en 1914 et en 1915.

Mais, graduellement, le blocus et les listes noires ont entravé les Allemands dans leurs transactions commerciales (environ 70 p. 100 du commerce total) et dans les opérations bancaires. La politique proalliée des Etats-Unis a, d'autre part, contribué à déterminer un revirement dans l'attitude du Libéria. Son gouvernement a docilement suivi l'impulsion qui lui venait de Washington, et il a, comme nous l'avons déjà dit, rompu, le 8 mai 1917, les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Ainsi a disparu complètement l'influence de nos ennemis dans un pays que ceux-ci considéraient presque comme une de leurs «colonies sans drapeau» et sur lequel certains d'entre eux jetaient des regards de convoitise et voulaient asseoir de la manière la plus complète l'emprise allemande.

Sans doute, n'est-ce pas là, dans l'histoire de la Grande Guerre, un épisode de première importance; cet épisode a, néanmoins, son très réel intérêt, à plus d'un titre. Il montre comment les Allemands n'avaient rien négligé; comment ils avaient su pénétrer partout; comment ils avaient su établir partout leur influence économique et, derrière celle-ci, leur influence politique; quel effort il a fallu faire pour les déloger de leurs positions, même secondaires. A tous les titres, par conséquent, cet épisode méritait d'être brièvement raconté. — Henri Froidevaux.

Martin (*Henri*-Jean-Guillaume), peintre français, né le 5 août 1860 à Toulouse. Il fréquenta, dès 1879, l'atelier de J.-P. Laurens, et débuta en 1880, au Salon des Artistes français, avec un portrait. Depuis, il exposa à peu près régulièrement. *Le Jeune homme et la Mort*, de 1881, *la Course à l'abîme* et *la Nuit de mai*, de 1882, *la Françoise de Rimini*, de 1883, montraient un artiste préoccupé d'idées littéraires, mais aussi un exécutant habile, un traducteur de morceaux déjà maître de son métier. Dès 1883, Henri Martin obtenait une médaille de première classe; sa toile est aujourd'hui au musée de Carcassonne. Le *Caïn*, de 1884, est au musée de Montauban; *les Titans escaladant le ciel*, de 1885, valaient à leur auteur une bourse de voyage; l'*Ugolin*, de 1887, devait être acheté par le musée de Rio de Janeiro.

C'est dans cette toile que le peintre commence pour la première fois à sentir vivement la nécessité de peindre les objets non plus isolément, mais dans



Les Faucheurs, peinture décorative de Henri Martin (1903). — Ce morceau forme le centre d'un triptyque qui orna une salle du Capitole de Toulouse. Les trois parties de la composition sont intimement liées : les Faucheurs, au centre, dans un paysage ensoleillé, représentent le midi de la vie ; à droite et à gauche, des groupes, moins importants, représentent le matin et le soir.

l'atmosphère qui les enveloppe. Là se trouve, en somme, le point de départ de l'évolution qui devait conduire Henri Martin de la formule académique à la formule divisionniste. La *Nuit d'octobre* (1888) est encore une œuvre de transition; la *Fête de la Fédération* (1889) est déjà une toile claire. Cette œuvre importante, qui n'a pas moins de 13 mètres de longueur, a pris place au musée de Toulouse. Le musée de Bordeaux possède *A chacun sa chimère* (1891). C'est encore à Toulouse qu'on trouve *l'Homme entre le vice et la vertu* (1892) et *les Troubadours* (1893), salle des Illustres, au Capitole.

En 1894, Henri Martin peint sa toile *Douleur;* en 1895 et en 1896, *Apollon et les Muses, les Arts*, plafond, et quatre écoinçons pour une salle de l'Hôtel de Ville de Paris; en 1897, sa composition *Vers l'abîme*, actuellement au musée de Pau; en 1898, *Clémence Isaure et la Fondation des Jeux floraux* (salle des Illustres du Capitole de Toulouse); en 1899, la toile intitulée *Sérénité*, achetée par l'Etat pour le musée du Luxembourg. Désormais, la manière de l'artiste est complètement fixée: il a abandonné l'ancienne technique et peint à longues touches divisées, prenant place ainsi à la suite des impressionnistes français et des divisionnistes italiens. Mais, alors que ceux-ci recherchaient d'abord l'éclat du coloris et la fraîcheur de la lumière, il semble que Henri Martin ait surtout trouvé dans ce procédé un moyen d'harmonisation et de traduction de l'enveloppe; en posant les uns à côté des autres les tons purs, il fait participer chaque couleur générale aux éléments des couleurs voisines; il évite, en outre, la dureté des contours.

Sans nier l'heureuse influence de l'impressionnisme sur la peinture contemporaine, on peut penser que sa technique n'est pas indispensable à la traduction des effets d'enveloppe ou de lumière. En particulier, dans la peinture décorative où les taches de couleur peuvent avoir une assez grande surface, tout en permettant de nombreux contrastes, il n'apparaît pas que le gain soit grand sur ce qu'un Véronèse pouvait tirer de la manière ancienne. Quelle que soit, d'ailleurs, l'opinion qu'on professe à ce sujet, on reconnaîtra volontiers que les ambitions décoratives de Henri Martin, servies par une grande abondance de trouvailles dans la composition, par une heureuse facilité dans l'exécution, ont souvent abouti à des œuvres fort réussies. Parmi elles, il faut citer encore *la Beauté* (1900), étude de femme nue, une *Bucolique* (1901), *la Muse du peintre* (1902), *les Faucheurs* (1903), une peinture décorative pour la Caisse d'épargne de Marseille (1904), un autre panneau décoratif (paysage d'automne) pour la villa Rostand à Cambo, et *les Bords de la Garonne* (1906), qui, avec *les Faucheurs,* ornent une des salles du Capitole de Toulouse.

Le *Crépuscule* (1907), destiné à la Sorbonne, valut en 1907 à Henri Martin la médaille d'honneur du Salon des Artistes français. Ainsi les confrères du peintre reconnaissaient sa valeur et s'inclinaient devant les particularités de sa technique. De la même année date *la Famille*, panneau qui décore aujourd'hui la salle des mariages de la mairie du X[e] arrondissement de Paris. Parmi ses œuvres plus récentes, il reste à signaler l'*Anatole France* de la Sorbonne (1908), *les Dévideuses* du Luxembourg (1912), *l'Automne*, carton pour une tapisserie, *Sous la tonnelle en été, la Vieille Mendiante* (1913), *les Amoureux* (musée de Buffalo) et *le Travail* (1914), panneau décoratif pour la salle des accidents du travail au Palais de Justice (v. t. III, p. 170). Toutes ces œuvres avaient figuré au Salon des Artistes français. Depuis sa fermeture temporaire, Henri Martin a brossé une décoration pour la salle des délibérations du conseil d'Etat.

Une œuvre décorative suppose des dessins préalables, indispensables études dont le peintre se servira pour l'exécution agrandie. Henri Martin a donc beaucoup crayonné. Ce peintre, qui avait débuté par être un exécutant précis, voulut ensuite rechercher le style. Mais il ne l'obtint pas en accentuant le caractère individuel de chaque modèle; il se contenta, comme le fit Millet lui-même, de rechercher le type professionnel. Il fit des travailleurs, des faucheuses, et non tel travailleur ou tel faucheur. Un paysan de Brueghel le Vieux, au contraire, tout en atteignant au type général, conserve sa physionomie particulière. Mais, le but de l'artiste moderne admis, on ne peut qu'admirer le beau rythme des dessins de Henri Martin. Là, le trait divisé, mené selon des dominantes harmonieuses, sert excellemment son désir. Dans quelques portraits, ce trait évoque, agrandi, le réseau même de la peau, et c'est là, appliqué au visage, un principe souvent adopté pour le paysage. Avec les derniers dessins, toute rigueur théorique même disparaît, et quelques croquis de personnages et de bateaux pris sur les ports de Bordeaux et de Marseille sont tout à fait réussis. Henri Martin, en dehors de ses envois au Salon, avait fait une Exposition particulière de ses œuvres, en 1910, à la galerie Petit; depuis novembre 1917, il est membre de l'Institut (v. p. 381). — Tristan Leclère.



Henri Martin.

Métaux et la Guerre (les). *Influence des hostilités sur la production et la consommation des métaux.* Les méthodes militaires modernes imposent aux belligérants une consommation extraordinaire de métaux les plus variés, hors de proportion avec les demandes courantes de l'industrie. En même temps que le fait de guerre exagère les besoins, diverses causes entraînent une perturbation considérable des marchés (appel des ouvriers sous les drapeaux, invasion des districts miniers, blocus de certaines régions, etc.).

Nous nous proposons, dans cette étude, de passer en revue les diverses substances métalliques nécessaires aux armées et de rechercher, pour chaque parti combattant, dans quelle mesure celui-ci est à même de soutenir le choc. Aujourd'hui, la lutte économique allant de pair avec la lutte à main armée, les peuples capables de grouper aisément les matériaux indispensables ont ainsi un gage certain de victoire; la suite de nos comparaisons nous montrera que, sous ce rapport, les Alliés sont particulièrement favorisés, grâce, surtout, à la liberté des mers qu'ils ont su conserver et à l'isolement dans lequel ils ont réussi à maintenir leur adversaire (l'*épais prisonnier*, d'après l'expression américaine).

Situation avant les hostilités. — Le tableau, page suivante, résumant la production et la consommation des principaux Etats en 1913, fixe les idées sur l'importance relative des transactions sur les métaux. Les chiffres indiqués se rapportent, pour la production, à l'ensemble du métal élaboré par chaque pays, métal extrait des mines locales, ainsi que celui retiré des minerais importés. Cette remarque est des plus importantes, car, pour quelques pays européens, le métal produit provient surtout de matières d'origine étrangère; l'Allemagne, par exemple, traitant beaucoup de minéraux cuivreux ou plombeux importés, la production réelle se trouve, par suite, plus faible que celle indiquée, mais ceci n'influence nullement nos conclusions.

D'après ce tableau, nous remarquons qu'au point de vue général, pour le fer, le cuivre, le plomb et le zinc, métaux les plus usuels, ce sont les Etats-Unis qui détiennent la plus forte production; nous verrons plus loin tout l'avantage de cette situation. A part le fer, déjà très abondant en Europe, une grande partie des métaux américains, le cuivre surtout, étaient importés dans les centres industriels de l'ancien continent; les énormes demandes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, nécessitées par le développement extraordinaire des industries électriques durant ces dernières années, étaient assurées par les Etats-Unis.

Le zinc était surtout importé en France et en Angleterre par la Belgique et l'Espagne, les autres Etats ne pouvant disposer que d'un léger excédent, à cette époque les Etats-Unis ne s'étant pas encore outillés pour produire beaucoup plus que leurs besoins. Pour le plomb, la France et l'Angleterre étaient de gros acheteurs pour les excédents américains, australiens et espagnols; les Empires centraux, bien pourvus de zinc, n'achetaient qu'une faible proportion de plomb. Il n'en était pas de même pour l'aluminium : dans ce cas, nous étions dans d'excellentes conditions, étant exportateurs (5.700 tonnes en 1913), tandis que les Allemands devaient en importer près de 16.000 tonnes; il est vrai que les demandes de leurs industries cachaient la préparation de réserves en vue de la guerre.

En résumé, si les besoins des Etats étaient restés identiques, ainsi que leurs frontières, on pouvait établir le bilan annuel des ressources métalliques de la façon suivante :

NATIONS ALLIÉES (France, Belgique, G[de]-Bretagne, Russie).		EMPIRES CENTRAUX	
Cuivre. . . .	— 225.100 tonnes	Cuivre. . . .	— 244.400 tonnes
Zinc. . . .	— 2.510 tonnes[1] — 310.000 tonnes[2]	Zinc	+ 41.090 tonnes
Plomb. . . .	— 209.600 tonnes	Plomb. . . .	— 54.000 tonnes
Aluminium.	+ 10.300 tonnes	Aluminium.	— 16.000 tonnes

1. En comprenant la production belge.
2. En éliminant la production belge.

La consommation métallique en Europe étant, en général, de beaucoup supérieure à la production, sauf pour l'aluminium du côté allié et le zinc du côté adverse, les différences étaient compensées, dans une large mesure, par l'importation.

1913. Production des métaux.

(Production des mines et métaux extraits des minerais importés.)

MÉTAUX	MONDIALE	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE	BELGIQUE	RUSSIE	ITALIE	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	ALLEMAGNE	AUTRICHE-HONGRIE
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Fonte	70.000.000	4.950.000	9.700.000	2.350.000	3.590.000	»	»	31.200.000	17.850.000	1.600.000
Acier (1912)	65.000 000	4.404.000	6.462.000	2.103.000	3.760.080	»	»	29.745.000	15.019.000	2.785.000
Cuivre. . . .	1.000.700	13.200	41.100	»	44.300	1.606	23.600	557.300	52.000	
Plomb. . . .	1.186.700	28.000	30.500	50.800	»	21.700	203.600	393.100	181.000	24.000
Zinc	994.000	41.000	65.190	217.920	12.000	—	37.280	346.674	289.870	23.920
Mercure . .	4.171	»	»	»	400	888	1.490	688		855
Aluminium	61.100	13.000	7.500	»	»	»	800	18.300	12.000	

1913. Consommation des métaux.

MÉTAUX	FRANCE	GRANDE-BRETAGNE	BELGIQUE	RUSSIE	ITALIE	ÉTATS-UNIS	ALLEMAGNE	AUTRICHE-HONGRIE
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Cuivre.	103.600	140.300	»	40.200	31.200	351.000	259.300	37.200
Plomb.	107.600	191.400	»	»	»	401.300	259.000	
Zinc	82.000	185.200	67.700	29.000	»	312.400	225.800	46.900
Aluminium.	6.000	4.000	»	»	1.000	28.000	20.000	

Que devaient devenir ces situations après plusieurs mois de guerre, l'invasion de la Belgique, de la Lorraine et de la Pologne ayant privé les Alliés de plusieurs régions industrielles, tandis qu'un blocus étroit forçait les Empires centraux à vivre sur leurs propres ressources ?

Situation actuelle du marché des principaux métaux. — I. *Fer.* De tous les métaux, le fer et ses dérivés, aciers de toute espèce, sont militairement les plus employés : canons, projectiles, matériel, etc., exigent une consommation fantastique. Certains points du front, très disputés, constitueront de véritables minières, tant est grand le nombre de tonnes que les artilleries adverses y déversent nuit et jour. Malgré les pertes de la guerre, on sera surpris, le jour où l'on connaîtra le nombre de tonnes de fer qu'il a fallu lancer pour tuer un homme ; jadis, on admettait qu'un soldat exigeait son poids de plomb pour être tué ; aujourd'hui, il faut compter en tonnes, par suite de la formidable quantité de mitraille forcément gaspillée pour obtenir un résultat.

Nous avons déjà signalé ici pour le fer (v. *Lar. Mensuel ill.*, t. III, p. 914) quel rôle prépondérant joue dans l'espèce le bassin de Briey, notre plus important gisement de fer. Le bassin lorrain est partagé en deux parties par la frontière *ante bellum.* Nous retirions de la zone française environ 91 p. 100 de notre production totale ; de leur côté, nos ennemis extrayaient les 80 p. 100 du fer retiré annuellement d'Allemagne ; la possession de ce riche bassin assurerait donc la maîtrise industrielle ; c'est, comme nous l'avons indiqué, un des enjeux de la victoire.

Actuellement, dépossédés par l'invasion de ce gisement, ainsi que des importants établissements de la région du Nord, nous nous trouvons privés de nos plus importantes ressources en fer et en acier.

D'après un groupement publié en Allemagne et traduit par les soins du Comité des Forges de France (n° 3.287 [1916]), la production comparative 1913-1915 devrait être la suivante :

FONTE. — *Production comparative 1913-1915.*

	1913	
France	4.4 (*4.95*)	millions de tonnes.
Grande-Bretagne . .	7.8 (*9.7*)	—
Belgique	1.9 (*2.3*)	—
Russie	4.5 (*3.6*)	—
	18.6 (*20.55*)	millions de tonnes.
Allemagne.	19. (*17.8*)	millions de tonnes.
Autriche-Hongrie . .	2.7 (*1.6*)	—
	21.7 (*19.4*)	millions de tonnes.
	1915	
France	1.1 (*1.1*)	millions de tonnes.
Grande-Bretagne. . .	7.8 (*9.7*)	—
Russie	4.5 (*3.6*)	—
	13.4 (*14.4*)	millions de tonnes.
Allemagne.	19. (*17.8*)	millions de tonnes.
Autriche-Hongrie. . .	2.7 (*1.6*)	—
Belgique	1.9 (*2.3*)	—
France envahie. . . .	3.3 (*3.8*)	—
	26.9 (*25.5*)	millions de tonnes.

En réalité, les chiffres plus exacts des publications du Comité des Forges sont légèrement différents ; nous les avons inscrits en *italique* ; ils signalent déjà l'exagération allemande ; mais, si nous avons publié ce tableau élaboré par un « Herr Professor », ce qui, par suite, n'indique aucun point inconnu de nos ennemis, c'est pour montrer que ce groupement, édité pour faire croire que nos ressources étaient vis-à-vis des Empires centraux réduites de moitié, est des plus discutables ; car la production des Austro-Allemands a été loin de se maintenir aux taux indiqués, tandis que nous avons pu trouver par ailleurs le fer qui nous manquait.

En effet, la production de la fonte des Empires centraux a considérablement diminué : 11.789.931 tonnes en 1915, contre 13.315.436 en 1916, nos ennemis n'ayant pu remettre en état les exploitations lorraines, trop près de la zone de combat, ni tirer parti des fonderies belges. Il en a été de même pour la production de l'acier brut, qui, de 18.950.000 tonnes en 1913 (Allemagne et Luxembourg), est tombée à 13.188.000 tonnes en 1915, pour se relever un peu en 1916 (16.171.412). A ces quantités il convient d'ajouter, toutefois, 3.6000.000 tonnes importées de Suède ; au contraire, de notre côté, ayant toute liberté pour nous approvisionner en Amérique, on a vu dans ce pays, déjà si actif au point de vue sidérurgique, la production de la fonte passer de 31 millions de tonnes en 1913 à 40 millions en 1916, production à laquelle les Etats-Unis n'étaient jamais parvenus ; ceci nous a permis d'établir, sur l'actuel front de combat, un mur de fer de résistance toujours croissante.

Naturellement, l'industrie privée doit, pour ses besoins, recourir également à l'importation et payer fort cher la petite quantité disponible ; les prix, par suite de l'augmentation du fret, de la valeur élevée des charbons, etc., ont presque quadruplé ; c'est ainsi que, pour les fers de construction, on cote les cours suivants :

FERS MARCHANDS

Juillet 1914 : 20 fr. les 100 kgs ; octobre 1917 : 75 fr.

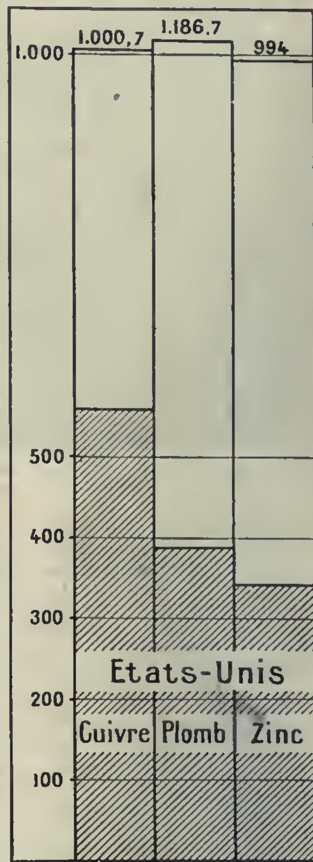
TÔLES

Juillet 1914 : 22-27 fr. les 100 kgs ; octobre 1917 : 80 fr.

Il faut, toutefois, remarquer que les Empires centraux, avec leur importante production, ne sont pas aussi bien pourvus qu'on pourrait le croire ; car, s'ils possèdent le minerai et le charbon pour élaborer la fonte, il s'en faut qu'ils possèdent tous les éléments nécessaires pour obtenir l'acier brut et, surtout, ces métaux durs et résistants, dénommés *aciers spéciaux*, absolument indispensables à la construction des canons, des blindages, etc.

En premier lieu, pour préparer l'acier, il faut introduire dans la fonte un alliage de fer et de manganèse, dans la proportion de dix kilogrammes de manganèse par tonne d'acier ; c'est donc une exigence de 130.000 tonnes pour transformer toute la production allemande, soit dix fois plus que le sol germain n'est capable d'en fournir annuellement, les mines de manganèse importantes étant en France, aux Indes, en Russie, au Brésil, tous pays où les Alliés ont la facilité de conserver le métal. Voilà déjà une première entrave, les stocks constitués d'avance ne pouvant avoir l'importance suffisante pour satisfaire aux besoins de l'Allemagne durant plusieurs années.

Un grand nombre d'aciers spéciaux sont à base de chrome. Pour ceux-ci, nos ennemis sont mieux placés : ils peuvent se procurer le minerai de chrome en Asie Mineure. C'est leur seule ressource ; car, outre le chrome, dont les principales mines sont en Nouvelle-Calédonie et en Californie, toutes les autres substances employées dans la préparation des aciers spéciaux viennent de pays accessibles aux seuls Alliés : le nickel du Canada et de la Nouvelle-Calédonie, le molybdène d'Australie et du Canada ; le tungstène d'Espagne, de France, d'Australie ou d'Angleterre, le vanadium du Pérou, etc. Nous voyons, par ces faits, que l'avantage reste de notre côté, malgré la privation momentanée de nos gisements.



Production en milliers de tonnes.
Productions comparées des Etats-Unis à la production mondiale (1913).

Au point de vue du fer, les Russes avaient été fort peu touchés, l'invasion de la Pologne russe n'ayant diminué leur production que de 3 à 4 p. 100. Seule, la perte du bassin houiller de Dombrowa (production 6,5 millions de tonnes sur 28,8 au total) était plus sensible, mais les immenses réserves du Donetz restées intactes, les apports en fer et en acier du Japon permirent de continuer la lutte.

II. *Cuivre.* — Ce métal est un des plus employés dans les armements (balles de fusil, gargousses et étuis de cartouche, ceintures d'obus, fusées, construction des chaudières marines, etc.). C'est dire le poids énorme de cuivre exigé par les belligérants ; un calcul approximatif en fixe à environ 500.000 tonnes, soit la moitié de la production mondiale, la quantité annuellement dépensée pour ces usages. Or, nous avons vu qu'en temps de paix, le déficit de chaque parti était d'environ 225.000 à 250.000 tonnes ; le ravitaillement en cuivre pouvait présenter quelques difficultés.

L'Allemagne se trouva rapidement limitée à sa seule production, qui, jointe aux ressources trouvées en Serbie et en Turquie, ne représente que quelques milliers de tonnes, les minerais importés ne parvenant plus aux usines d'élaboration. Aussi épiques furent les trucs employés pour faire arriver au delà du Rhin le métal rouge ; la contrebande hollandaise ou suisse fut effrénée, jusqu'au jour où les Anglais resserrèrent leur étau. Après avoir dépouillé les usines des pays envahis des appareils de cuivre, on collecta partout, dans les familles, le moindre morceau de métal, boutons de porte, chaudrons, etc. La situation doit être plutôt précaire, malgré la substitution d'alliages divers à base de fer, d'aluminium, de magnésium, etc., aux pièces jusqu'ici fabriquées en laiton ou en bronze.

Pour les Alliés, la situation est toute différente ; au moment de la déclaration de guerre, on évaluait à 20.000 tonnes les stocks visibles. Aussitôt les Anglais les achetaient, puis mettaient l'embargo sur les navires porteurs de cuivre ou de minerai. La mesure fut complétée par des achats en Amérique, le pays du cuivre par excellence. Dès les premiers jours de 1915, le disponible atteignait 36.300 tonnes ; depuis, les Etats-Unis ont encore augmenté leur production, si bien que la maîtrise des mers nous assurant l'apport constant du cuivre, nous n'avons pas eu à modifier nos alliages, ni à détruire nos installations industrielles ou électriques, pour en retirer le métal utilisable.

CUIVRE.

	Production mondiale.		*Production des Etats-Unis.*	
1913.	1.000.700	tonnes.	557.300	tonnes.
1914.	923.888	—	525.532	—
1915.	1.061.283	—	646.217	—
1916.	1.396.609	—	880.700	—

Les cours ont presque continuellement progressé,

lentement au début des hostilités, pour prendre, à partir de mai 1915, moment où les usines des Alliés ont commencé à prendre leur développement, une hausse rapide, pour atteindre plus de trois fois le point de départ au début de 1917. Depuis l'alliance américaine, les cours se sont stabilisés aux environs de 400 francs les 100 kilogrammes.

Juillet 1914	150 fr. les 100 kil.
Mai 1915.	244 —
Mai 1916.	430 —
Mars 1917.	545 —

Aujourd'hui, avec l'aide des Etats-Unis, nous pouvons plus que jamais, sans inquiétude, envisager notre situation : le cuivre sera pour nous toujours suffisamment abondant.

III. *Plomb.* — Le plomb garnit l'intérieur des balles anglaises et allemandes; sa demande est, par suite, considérable; déjà, en temps de paix, le déficit des Alliés se chiffrait par plus de 200.000 tonnes et celui des Austro-Allemands par au moins 54.000 tonnes.

La situation est assez comparable à celle du cuivre ; pour les Allemands, l'importation étant empêchée, nos ennemis, réduits à leur véritable production (le chiffre de 181.000 tonnes, donné pour la production de 1913, contenant une grande quantité de métal extrait de minerais importés), en sont à la recherche du vieux plomb dans les constructions, les conduites d'eau, etc. Il est vrai que cette quantité récupérable peut être très grande. Du côté allié, les Etats-Unis (production 1916, 606.628 tonnes, exportation en 1915-1916, 119.000 tonnes), l'Australie, l'Espagne assurèrent les besoins. Les prix ont suivi une marche ascendante, lentement, pour atteindre, au moment de l'entrée des Américains dans le conflit, presque quatre fois sa valeur initiale :

Juillet 1914.	55 fr. les 100 kil.
Avril 1916 (maximum). . .	111 fr. 50 »
Octobre 1916.	99 fr. »
Juin 1917.	193 fr. »

IV. *Zinc.* — Ce métal a subi, du fait de la guerre, des variations de cours extraordinaires. Parti de 58 francs les 100 kilogrammes, le prix doublait dès la fin de 1914, triplait en avril 1915, pour atteindre sa valeur maximum (305 francs) cinq fois son point d'origine, vers mars 1916; depuis, sous l'influence de la production croissante des Etats-Unis, les cours ont diminué et se maintiennent aux environs de 200 francs.

Ces variations s'expliquent par la situation géographique des mines de zinc européennes. Celles-ci, étant presque exclusivement localisées en Haute-Silésie (Allemagne), en Galicie (Autriche), en Belgique et en Pologne russe, furent très rapidement réunies entre les mains des Austro-Allemands; le tableau suivant résume cette situation :

ZINC. — *Production contrôlée par les empires centraux.*

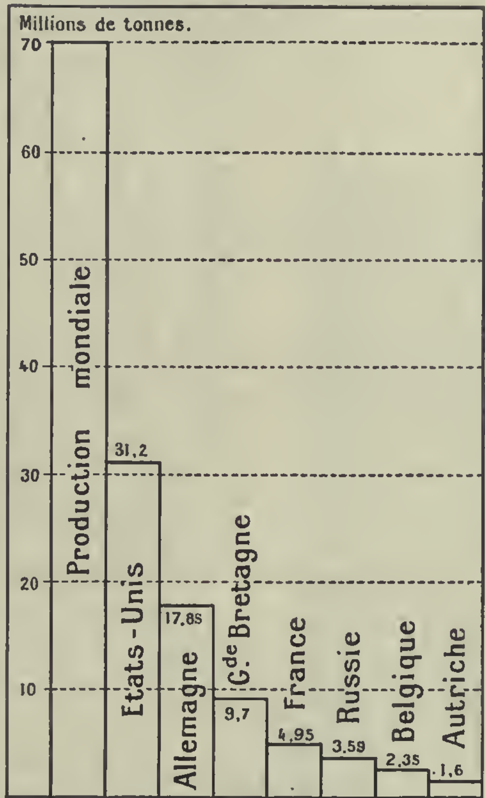
AVANT L'INVASION	
Allemagne	289.870 tonnes.
Autriche.	23.920 —
TOTAL.	313.790 tonnes.
APRÈS L'INVASION	
Allemagne.	289.870 tonnes.
Autriche	23.920 —
Pologne russe.	8.380 —
Belgique	217.920 —
TOTAL.	540.090 tonnes.

Réduits à nos propres ressources, nous n'aurions eu, en dehors des régions envahies, qu'environ 180.000 tonnes pour compenser ces pertes et satisfaire à notre consommation. Or, cette dernière étant considérable, le zinc entrant dans la composition de nombreux alliages destinés aux armements (laitons des douilles, maillechort des enveloppes de balles, etc.), nos demandes entraînèrent forcément aux Etats-Unis un développement considérable de la métallurgie de ce métal.

Depuis quelques années, les Etats-Unis produisaient un peu plus que ne nécessitait leur consommation; aussi les commandes européennes furent-elles bien accueillies : la hausse des prix résultante entraîna de toute part la création d'usines à zinc; 155.000 cornues fonctionnaient en 1915. En même temps, un essor très important était donné à la préparation électrolytique, ainsi qu'aux nouvelles méthodes, par le four électrique. Bref, dès 1915, les Etats-Unis produisirent 489.519 tonnes; 619.676 tonnes en 1916. Cette production croissante fait promettre, pour 1917, au moins 900.000 tonnes, trois fois la demande locale.

C'est depuis cette production considérable que les cours reprennent des valeurs moins exagérées. Encore une fois, pour ce métal, la liberté maritime nous a permis de reprendre l'avantage sur la situation désastreuse où nous avait mis l'invasion.

Ceci est une leçon : nous pourrions avoir chez nous la métallurgie du zinc installée avec une importance assez grande pour nous rendre indépendants. Les procédés actuels exigent des minerais riches, que l'on traite en usant force charbon, cinq tonnes de charbon par tonne de zinc extrait, d'où la nécessité de s'installer dans des régions charbonnières. En conservant ces données, trop pauvres en houille, nous ne pourrions jamais faire vivre en France cette industrie; mais nous possédons des minerais à faible teneur en quantité considérable, minerais susceptibles de se traiter économiquement au four électrique, c'est-à-dire en faisant usage des chutes d'eau de nos montagnes. Cette houille blanche, qu'il est nécessaire de mettre



Production en millions de tonnes.
Production comparée de la fonte (1913).

en exploitation pour lutter contre la pénurie de nos charbonnages, peut ainsi permettre de traiter sur place, dans la montagne même, le minerai arraché de son gîte, avec très peu de main-d'œuvre, et, par suite, à un prix de revient très faible.

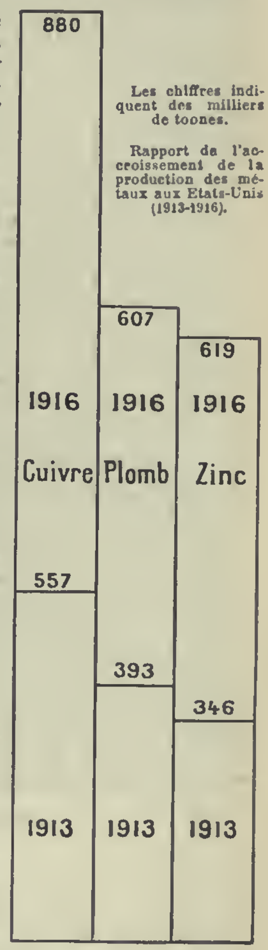
V. *Nickel.* — Ce métal joue dans les armements un rôle important : c'est l'élément nécessaire pour préparer les maillechorts des enveloppes de balles; mais il est surtout indispensable pour créer des alliages avec le fer d'une dureté extraordinaire. Ces alliages ou aciers, à la dose de 5, 10 et même 25 p. 100 de nickel, servent à constituer des tôles de caissons, des boucliers, etc. L'équipée du *Deutschland*, allant sous les flots chercher en Amérique une cargaison de ce métal, prouve combien nos ennemis en sont dépourvus; en effet, le nickel provient presque exclusivement de la Nouvelle-Calédonie ou du Canada, c'est-à-dire qu'il est soumis complètement au contrôle des Alliés : 25.000 tonnes de métal se trouvent à notre disposition. Les Allemands utilisent quelques centaines de tonnes extraites de leur sol et quelques quantités provenant des pays scandinaves, où se pratique le traitement de minerais pauvres jusqu'ici négligés, plus les quelques tonnes retrouvées dans les objets de ménage, les monnaies, etc.

VI. *Antimoine.* — L'antimoine présente un grand intérêt pour les Anglais; il sert à la dose de 2 p. 100 à durcir le plomb employé dans les balles. Nos mines du Limousin assurent nos besoins et une partie de la demande anglaise. Les Anglais retenant tout le métal qu'ils peuvent se procurer, les Américains ont recours aux Chinois et aux Japonais; les difficultés d'assurer les besoins ont fait varier les cours dans de grandes limites; le métal étant d'une production relativement restreinte (35.000 tonnes), le prix, en juillet 1914, de 70 francs les 100 kilogrammes, a atteint 390 francs en août 1917. Quant aux Allemands, ils ont été conduits par la pénurie d'antimoine, à remplacer ce métal, pour durcir le plomb, par des alliages plomb-sodium et plomb-calcium.

VII. *Etain.* — Employé pour l'étamage des obus, la fabrication de divers alliages fusibles et pour la préparation des fers étamés si nécessaires aux fabriques de conserves, etc., l'étain, par suite, a fait l'objet de nombreuses demandes. La production mondiale, assez restreinte (128.900 tonnes) se trouve presque exclusivement contrôlée par l'Angleterre, la moitié, 68.460 tonnes (1915), venant des importants établissements des Détroits (Malacca). Le reste est exporté d'Australie, de Bolivie et du Sud-Africain, l'importation se partageant sensiblement en trois parties égales : Angleterre, Etats-Unis et les autres pays. Ces concurrences ont fait varier considérablement les cours de ce métal, déjà très coûteux ; les prix croissant constamment, de 373 francs (juillet 1914) pour atteindre 970 francs les 100 kilogrammes au 1er janvier 1917.

VIII. *Aluminium.* — Ce métal a déjà, ici même (v. *Lar. Mensuel ill.*, t. III, p. 827), été étudié dans ses rapports avec la guerre. Nous sommes abondamment pourvus de ce métal, tandis que nos ennemis importaient chaque année des quantités toujours croissantes soit de métal, soit de bauxite française. Comme une grande partie du matériel de campement, les carcasses des zeppelins et des aéroplanes, etc., sont constituées d'aluminium, les besoins allemands sont très grands; à défaut de nos bauxites, les kaolins, les terres de Dalmatie ont été traitées pour en extraire le métal.

En Amérique, le prix de l'aluminium ayant atteint 6 fr. 60 le kilogramme à la fin de 1915, partout on a remplacé par le cuivre les équipements électriques, qu'une valeur plus avantageuse avait fait jadis construire en aluminium. En France, les cours ont subi moins de variations; de 220 francs les 100 kilogrammes en juillet 1914, ils ont atteint 430 francs en juin 1917. Nous sommes, pour ce métal, par suite de notre richesse en minerais, les maîtres de la situation; il est regrettable, toutefois, que nous n'ayons pas eu plus d'usines hydro-électriques d'extraction installées dès le début des hostilités.



L'industrie de l'aluminium a été fortement développée pendant la guerre, la création d'alliages résistants (*duraluminium*, *aciéral*) a contribué à augmenter les applications mécaniques; de ce fait, la production mondiale dépasse actuellement 150.000 tonnes, plus de la moitié provenant des Etats-Unis.

IX. *Mercure.* — Le mercure présente de nombreux emplois en temps de guerre; tantôt il sert à guérir (sublimé, sels de mercure), tantôt, sous forme de fulminate, il entraîne, par sa facile décomposition, la déflagration des explosifs; sa demande est considérable, atteignant pour les seuls Alliés plus de 860 tonnes par an.

Les mines se trouvent localisées dans quelques régions ; la production en est minutieusement contrôlée. Les Empires centraux doivent se contenter d'Idria (Autriche), centre très important en évolution, passant de 570 tonnes en 1905 à 910 tonnes en 1913. De notre côté, les mines d'Espagne (Almaden) produisent 1.500 tonnes, l'Italie 1.030 tonnes, la Russie 400; nous sommes donc absolument certains de pouvoir nous procurer les quantités nécessaires. Les Etats-Unis sont moins bien partagés; la production locale va constamment en diminuant : 1.050 tonnes en 1905 à 709 tonnes en 1915, tandis que la consommation suit une marche inverse. L'importation européenne, ordinairement très importante, se trouve très réduite du fait de guerre; il en est résulté, pour les consommateurs américains, une crise du mercure : les prix de juin 1914, fixés à 5 francs le kilogramme, ont, New-York, passé, en décembre 1915, à 20 francs; le cours, en France, se tient actuellement aux environs de 12 francs.

X. *Argent et or.* — A côté de ces métaux usuels, transformables par l'industrie en matériaux de combat, en projectiles, etc., il convient de compléter cette étude par quelques indications sur les métaux monétaires.

L'argent, dont la production était d'environ 6.600 tonnes, a subi une diminution de production, en 1915, au moins de 10 p. 100, l'appoint des Etats-Unis ayant été seulement de 2.000 tonnes, tandis que le Mexique, producteur si important en temps normal, voyait sa production se restreindre du fait des troubles qui révolutionnent le pays.

Le prix de 91 fr. 50 le kilogramme, à la veille des hostilités, s'était abaissé à 80 francs, en janvier 1915, les emplois industriels ayant été considérablement réduits. Cette baisse fut toute momentanée : l'argent, de nouveau recherché, atteignit, le 22 septembre 1916, la valeur de 229 fr. 90, sous l'influence des commandes des Etats désireux de conjurer la crise des monnaies par la frappe incessante de pièces divisionnaires.

L'or, le nerf économique de la guerre, a, au point de vue minier, été fort peu touché par les hostilités; les pays producteurs étant en dehors de la zone des combats, les exploitations, même en Russie, ont pu se poursuivre normalement; la production mondiale s'est maintenue aux environs de 2 milliards 4 de francs.

OR. — *Valeur de la production.*

1913... 2.429 millions de francs (684.348 kgs).
1914... 2.370 millions de francs.
1915... 2.472 millions de francs.

Que devient cette énorme production? L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, encerclées, doivent se suffire par elle-mêmes; par suite, leur métal-or reste dans leurs coffres. Pour les Alliés, la question est toute différente : ayant conservé la maîtrise navale, tout ce qui leur manque vient d'Amérique ou des pays neutres (Espagne). Il en résulte pour eux une quantité considérable de fournitures à payer, qu'une très faible exportation d'Europe vers les pays américains ne compense nullement; notre grand avantage se paye en partie par de l'or, si bien que toute la production du monde a passé en 1915 en Amérique, faisant de ce pays la contrée la mieux pourvue d'or. Le stock des Etats-Unis en or métallique s'élevait, au 31 décembre 1916, à la somme fantastique de 14 milliards 837 millions de francs. Depuis, ces ressources, par l'alliance américaine, se sont trouvées, en grande partie, à la disposition des Alliés, donnant à ceux-ci une maîtrise économique écrasante sur leurs ennemis.

La valeur cotée de l'or, par principe, reste fixe, représentant l'étalon de valeur auquel se rapportent toutes choses; seuls, quelques centaines de francs par kilogramme, à titre de prime, indiquent qu'il est assez difficile de s'en procurer pour les usages industriels (art dentaire principalement). La France possède un stock métallique important; cette puissance lui a été précieuse pour obtenir les crédits nécessaires auprès de ses fournisseurs d'outre-mer. Il faut que les millions qui se cachent encore dans nos campagnes viennent, par leur présence, augmenter notre puissance de combativité.

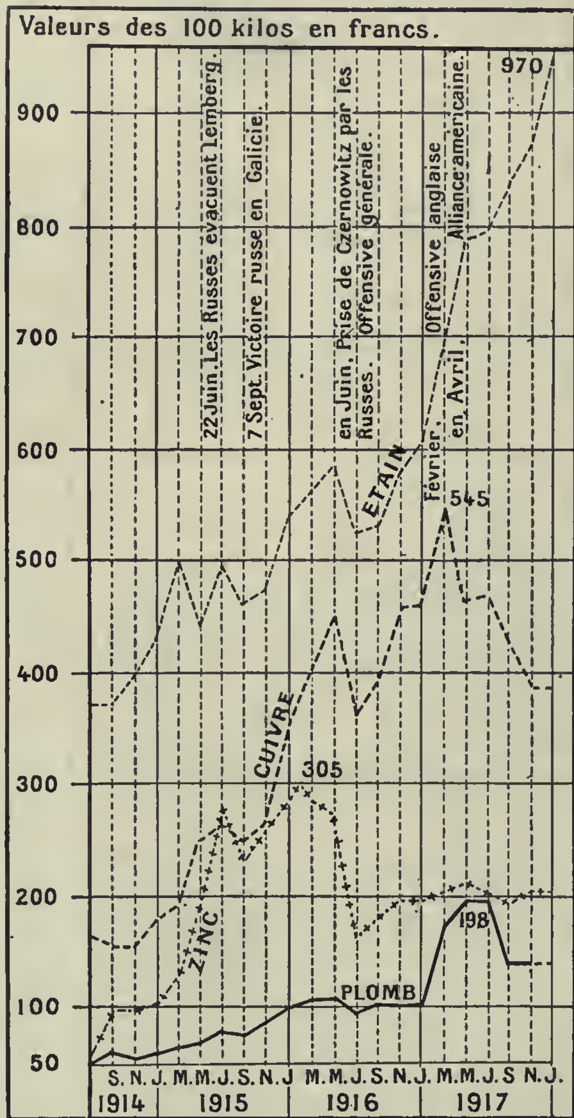
En résumé, au point de vue économique, le résultat des hostilités a été le développement extraordinaire de l'industrie métallurgique, surtout aux Etats-Unis. Cette contrée, classée déjà en tête de la production en 1913, a, selon les métaux, doublé, triplé, quadruplé sa production, faisant craindre pour l'avenir une surproduction effroyable, un effondrement des prix, une crise industrielle, etc.

Pour l'instant, les diverses phases de la lutte ont amené le maintien de la liberté des mers pour les Alliés et le blocus des Empires centraux, si bien que la situation est, pour nous, incomparablement supérieure, malgré les pertes que nous fait subir l'invasion. Cette étude montre que, par suite de la transformation de la guerre en lutte de matériel, nous avons en mains d'excellents moyens de parvenir à hâter l'indiscutable victoire, moyens sans cesse accrus, pendant que ceux de nos adversaires ne peuvent que décroître. — M. MOLINIÉ.

Nationalités (PRINCIPE DES). — IDÉES GÉNÉRALES. *Définitions et fondement du principe. Les nationalités et l'équilibre européen.* — Dr. int. Au moment où la plupart des belligérants exposent leurs buts de guerre et trouvent les garanties d'une paix durable dans la constitution d'une Europe où toutes les nations seraient vraiment indépendantes et libres, il est intéressant d'entrer dans quelques développements relatifs à ce principe des nationalités, critiqué jadis par les uns, adopté fervemment par les autres et dont, aujourd'hui, tous les gouvernements se recommandent, même ceux qui s'apprêtent à le méconnaître le jour où il s'agirait de l'appliquer, à supposer qu'il devienne l'une des bases de la paix future.

Définir le principe des nationalités, expliquer sur quel fondement il repose, énoncer les controverses auxquelles il donne lieu, montrer enfin quelles sont, dans la guerre en cours, les visées nationalistes des belligérants et dans quelle mesure le principe des nationalités se trouve mis en cause par les peuples en réveil, qui reprennent conscience d'eux-mêmes, tel est le plan de cette étude, qui a pour but de donner un aperçu du problème dont il serait vain, sans doute, d'attendre, de l'immense conflit actuel, la solution définitive.

Définitions. — Le principe des nationalités serait, au dire des auteurs italiens, le fondement du droit international, la règle dont l'observation stricte aplanirait toutes les oppressions, toutes les contestations entre les Etats et qui serait seule capable d'établir entre eux des relations propres à faciliter le développement pacifique de chaque peuple. On peut donc le définir ainsi : « C'est le droit, pour chaque nationalité, de s'organiser comme Etat et, pour chaque fraction de cette nationalité, soumise aux lois positives d'un autre Etat, de s'en séparer radicalement pour se réunir à l'Etat auquel la rattache la logique des lois naturelles. » La nationalité est, en effet, la communauté d'origine, de langage, de conformation physique, d'intérêts et de sentiments, qui attire les individus les uns vers les autres et constitue ces agrégations humaines qu'on appelle « nations ».



Variations du cours des métaux usuels (d'après les cours publiés par les courtiers près le tribunal de commerce de Paris).

Différentes sortes d'Etats. — Or, il existe de nombreuses nations qui ne sont pas, ou ne sont plus constituées en Etat. D'autres se sont groupées sous l'égide d'un Etat unique et forment ce qu'on appelle une Union, une Confédération, ou bien un Etat fédéral. La Pologne, démembrée, partagée entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, est l'exemple tristement classique de la nation qui a perdu son autonomie, son indépendance et ne constitue plus un Etat. La Suède et la Norvège, aujourd'hui séparées, ont pendant près d'un siècle constitué une union; l'Autriche-Hongrie est, à l'heure actuelle, le dernier type de l'Union d'Etats; de 1815 à 1866, les nations dont se compose l'Allemagne ont formé une Confédération à laquelle a mis fin le traité de Prague, après Sadowa; l'Allemagne est aujourd'hui un Empire fédéral d'un type spécial, au sein duquel les Etats allemands, comme la Bavière, la Saxe, le Hanovre, se trouvent être dans un lien de dépendance étroite vis-à-vis de la Prusse, dont le roi est, en même, temps l'empereur fédératif. Au contraire, l'Amérique du Nord, la Suisse, le Mexique, la république Argentine, le Brésil, le Venezuela, sont de véritables Etats fédéraux.

A vrai dire, les Etats vraiment homogènes, ne renfermant que des populations appartenant à la même nation, comme la France et l'Espagne, sont rares. Encore a-t-on voulu voir en France des tendances ethniques différentes, susceptibles de provoquer, dans quelques régions, un mouvement séparatiste ou, du moins une certaine indépendance provinciale. Nous voulons parler, notamment, de l'Armorique française, qui fut, de toutes les provinces de l'ancien régime, celle qui bouda le plus longtemps au gouvernement démocratique. Mais il s'agissait là bien moins d'une question ethnique que de raisons religieuses, politiques et dialectiques. En réalité, le principe des nationalités ne s'est jamais posé sérieusement en France. Il n'en va pas de même dans la Grande-Bretagne, où il existe, depuis plusieurs siècles, une question irlandaise, que l'on discute encore.

D'autres Etats, au contraire, sont essentiellement une agglomération hétérogène de nations, qui jurent de se voir accouplées; telle l'Autriche-Hongrie, qui comprend des populations allemandes, tchèques, magyares, slovaques, slovènes, polonaises, serbes, croates, latines, etc. Telle, aussi, la Russie, au démembrement de laquelle nous assistons depuis la chute du tsar, et où l'on voit éclore chaque jour de nouvelles républiques, telles que la Finlande et l'Ukraine, pour ne citer que celles-là. Telle, enfin, la Turquie, formée d'Ottomans, d'Hellènes, de Bulgares, de Serbes, de Roumains, d'Albanais, mélange de religions, de langues et de races qui secouèrent le joug de la Porte en 1912 et firent cette guerre des Balkans, qu'on pourrait appeler « guerre des nationalités », puisqu'il s'est agi d'arracher à la domination du Sultan des territoires et des populations pour les souder, au nom du principe des nationalités, à leur patrie d'origine. Sources perpétuelles de discordes, guêpiers où prennent naissance les conflits et les guerres, objets de convoitises des grands Etats environnants, ces petites nations ne peuvent connaître ni l'indépendance, à cause de leurs territoires trop restreints, ni la paix dans une réunion sous un gouvernement ou un chef communs, à cause des haines et des ambitions qui les divisent; chacune d'elles vise à l'hégémonie dans les Balkans. Aussi l'adoption du principe des nationalités comme base du droit international, c'est-à-dire comme seul moyen capable d'aplanir les contestations entre les Etats et de faciliter le développement pacifique des peuples, se heurte-t-elle — à supposer que ce principe soit scientifiquement exact — à des difficultés d'application presque insurmontables, qui le transforment très souvent en germes de révoltes, alors que les théoriciens voudraient voir en lui la cause génératrice de toute paix.

Le principe des nationalités doit être étudié sous deux aspects différents : dans la forme intrinsèque, en ce sens qu'il peut servir de base à la constitution et à l'organisation des Etats et, en la forme extrinsèque, dans les rapports des Etats entre eux.

Mais il importe de dégager d'abord les règles qui, dans l'histoire, ont été jusqu'ici la base des relations internationales et de la constitution des Etats. Nous allons voir ceux-ci se former par la conquête, se grouper dans le sens le plus favorable à leurs aspirations et, surtout, aux ambitions de leurs gouvernants, puis, une fois bien établis, veiller avec un soin jaloux à ce qu'aucune organisation nouvelle ne vienne paralyser leur développement économique et nuire à leurs intérêts et à leurs ambitions.

Les relations internationales dans l'histoire. — Dans l'antiquité, les races — facteur essentiel de la nationalité — vivaient dans l'isolement. Les peuples ne songeaient qu'à l'asservissement des peuples voisins. Le sentiment national trouvait, au contraire, son expression dans la communauté d'origine, de langues et de religion. Hors de cette communauté, les peuples ne voyaient que des ennemis à combattre. Telle fut la politique de Rome et de la Grèce. Rome traita sans cesse avec la dernière rigueur les peuples qui osèrent lutter pour défendre leur indépendance. De même, pour les Hellènes, tout ce qui n'était pas grec était considéré par eux comme des « barbares ».

Avec le christianisme, apparut peu à peu, à la chute de l'empire romain, à travers les querelles et les luttes des seigneurs féodaux, un autre facteur capable de grouper les nationalités : les peuples chrétiens s'unirent contre les infidèles et, notamment, contre l'islamisme, qui voulait établir sa suprématie sur le monde. Ce furent les croisades et la grande lutte entre l'Occident et l'Orient, que séparaient diamétralement la religion et les mœurs. Puis survint le schisme d'Orient et, plus tard, la Réforme, événement d'une portée immense, qui divisa la chrétienté en deux camps ennemis et engendra des guerres sanglantes.

L'équilibre européen. — La période monarchique fit apparaître un troisième facteur de l'organisation des Etats : la question politique à laquelle, par la suite, s'ajoutèrent, comme éléments de cohésion ou de division, à l'intérieur comme à l'extérieur, les questions sociale, économique et agraire. Fondé sur les ruines du système féodal, l'Etat cherche constamment à s'affermir et à s'agrandir par des conquêtes et par des traités. L'ambition des autres

Etats sert, d'ailleurs, de contrepoids à ses propres ambitions et constitue une sorte d'équilibre continental. Mais, vis-à-vis des grandes puissances, les Etats secondaires se trouvent placés dans une position de dépendance et de vassalité. Les guerres naissent de l'immixtion de ces puissances dans les affaires intérieures des petits Etats, que les rois veulent plus ou moins annexer à leur couronne. Les traités de Westphalie (1648), d'Utrecht (1713), d'Aix-la-Chapelle (1748) aboutissent à des partages, des agrandissements et des remaniements de territoires, inspirés par une idée d'équilibre des Etats, toujours instable et continuellement remis en question. On disposait alors, avec le plus complet arbitraire, du sort des peuples. La République helvétique et les Pays-Bas, les 355 Etats composant l'empire germanique furent reconnus indépendants par le traité de Westphalie. L'électeur de Brandebourg se fit roi de Prusse en 1701 et, quarante et un ans plus tard, la Silésie devenait prussienne par droit de conquête. En 1772, pour la première fois, l'Autriche, la Prusse et la Russie se partageaient la Pologne.

Bouleversé par les guerres et les conquêtes de la Révolution et du Premier Empire, l'équilibre européen reparut avec les traités de Vienne (1815), qui fondèrent la Confédération germanique, unirent la Belgique à la Hollande, achevèrent le partage de la Pologne et donnèrent naissance à la Sainte-Alliance, au sein de laquelle, après le traité d'Aix-la-Chapelle (1818), la France entra pour former la *pentarchie;* les cinq grandes puissances : France, Angleterre, Autriche, Prusse et Russie, jouèrent alors le rôle de cour régulatrice de l'Europe, de gardiens protecteurs veillant sur la tranquillité des peuples et s'ingérant dans les affaires intérieures des Etats indépendants, lorsqu'à leur jugement la situation de ces affaires pouvait constituer un danger pour la paix de l'Europe. Cet équilibre, basé sur l'interventionnisme, devait fatalement amener des conflits, en présence de l'aspiration des peuples vers la liberté politique.

On sait que c'est à ce principe de l'équilibre européen, basé sur l'immixtion des grandes puissances dans les affaires intérieures des Etats indépendants, que s'opposa, en 1823, la célèbre doctrine de Monroe, président des Etats-Unis, déclaration par laquelle l'Amérique affirmait sa volonté de ne tolérer aucune ingérence de l'Europe dans ses affaires.

La pentarchie n'empêcha pas le réveil des nationalités. Elle favorisa même tout ce qui pouvait diviser les puissances secondaires, mais se montra hostile aux remaniements susceptibles de constituer de plus grands Etats, dont l'influence eût porté atteinte à la suprématie de la Sainte-Alliance et nui à l'équivalence des forces entre ses membres. C'est sous l'égide de la pentarchie que la Grèce se sépara de la Turquie et la Belgique de la Hollande (1831).

Le principe des nationalités sous le Second Empire. — L'avènement de Napoléon III suspendit pour un temps cette politique arbitraire, qui laissait si peu de place au droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes. L'empereur fit du principe des nationalités la règle directrice de sa politique extérieure. C'est sous l'influence de ces nouvelles tendances que l'Italie put réunir en un seul royaume tous les petits Etats de la péninsule et secouer le joug de l'Autriche; la Sardaigne, le Piémont, la Lombardie, la Vénétie, la Toscane, Parme, Modène, Naples, les Romagnes, la Sicile, les Etats pontificaux se rattachèrent pour former enfin l'unité italienne. C'est également par l'application du même principe que la Prusse a mis fin à la Confédération germanique et, victorieuse à Sadowa, constitua cette Confédération de l'Allemagne du Nord, qui se transforma, après la guerre de 1870, en empire d'Allemagne, sous le sceptre du roi de Prusse.

La conséquence des événements de 1870 fut de nous ramener bien vite au principe de l'équilibre européen, basé, cette fois, sur le jeu des alliances, menace perpétuelle pour la paix, qui a conduit, par cela même, à cette politique des armements à outrance à laquelle on doit la guerre actuelle.

La question d'Orient. — C'est, avec la politique coloniale, la question d'Orient qui a été, depuis l'Année terrible, l'axe de la politique extérieure. L'Europe entière a les yeux tournés de ce côté. Toutes les puissances ont une politique orientale, et l'Allemagne, qui a fait alliance avec l'Autriche, la pousse vers l'Orient pour en faire le champion de ses propres ambitions économiques; la Russie, qui a des vues sur Constantinople et veut s'assurer la liberté des Détroits, contrecarre cette influence et s'alliera plus tard dans ce but avec la France. L'Angleterre regarde surtout du côté de l'Egypte; l'Italie aussi a une politique balkanique, et elle adhère, en 1882, à la Triple-Alliance, à laquelle s'opposera, pour faire équilibre, la Triple-Entente, lorsque seront aplanis tous les différends coloniaux qui séparaient la France de l'Angleterre. L'idée nationale qui pousse les peuples à conquérir leur indépendance n'en fait pas moins son chemin, parallèlement avec la politique de conquête et des suprématies des grands Etats. Le Monténégro, la Roumanie, la Serbie naissent à la vie autonome et doivent leur existence, en tant qu'Etats, aux conflits incessants qui déchirent l'empire des Balkans; la Bulgarie n'est plus rattachée à la Turquie que par un lien politique bien faible, qu'elle va rompre en 1908; cependant, la Russie met la main sur la Bessarabie, acquisition qui va la mettre pour longtemps en délicatesse avec la Roumanie; l'Angleterre se fait céder l'île de Chypre (1878), qui la met en mesure de commander l'entrée du canal de Suez; l'Autriche étend son influence sur la Bosnie et l'Herzégovine, qu'elle annexe d'un trait de plume en 1908. Ainsi se continue le démembrement de la Turquie d'Europe, auquel le protocole du Congrès de Berlin, du 13 juillet 1878, avait porté un coup fatal.

Les massacres d'Arménie, en 1894, l'agitation crétoise, la guerre gréco-turque de 1897 fournissent aux puissances européennes de nouvelles occasions d'intervenir en Orient; la Crète est constituée en Etat indépendant. Onze ans plus tard, elle proclame son annexion à la Grèce, cependant qu'une révolution éclate en Turquie et substitue au régime absolu du Sultan le régime constitutionnel des Jeunes-Turcs. Enfin, en 1912, toutes les puissances balkaniques s'unissent contre la Turquie et lui livrent une guerre, qui aboutit à un nouveau démembrement de l'empire ottoman. Mais, au moment du partage des territoires conquis, les puissances européennes interviennent encore, moins pour tenter de mettre d'accord les vainqueurs, qui, du reste, en viennent aux mains, comme la Bulgarie et la Serbie, que pour maintenir dans les Balkans un équilibre nécessaire. De cette intervention est née cette principauté d'Albanie, destinée surtout à conserver à la Triple-Alliance la suprématie de l'Adriatique, sur laquelle la Serbie et la Bulgarie veulent en vain avoir des débouchés.

Telle était, à la veille de la guerre de 1914, la situation extérieure en Europe, situation que compliquaient encore les frottements de la politique coloniale des grandes puissances et, notamment, l'installation de la France au Maroc. A vrai dire, le système né du traité de Westphalie et connu sous le nom d'« équilibre européen » n'était plus possible comme facteur de la paix générale. Rendu instable par des conflits incessants, il a été définitivement emporté par la grande tourmente de 1914, au cours de laquelle on voit de plus en plus s'affirmer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sans avoir à subir l'ingérence d'une sorte de pouvoir supérieur aux Etats, d'une communauté cosmopolite faisant passer ses intérêts avant ceux de ces peuples et procédant à des cessions de territoires, accessions, démembrements, constitutions ou partages arbitraires d'Etats, suivant les nécessités de l'équilibre à maintenir.

Telle est la conclusion qui se dégage de ce rapide exposé. D'une part, le système d'équilibre politique qui a constitué, jusqu'à la guerre, la base de la société des nations ne peut plus se suffire à lui-même; disons le mot : il a fait faillite. D'autre part, le principe des nationalités, tel que Napoléon III l'a appliqué, a notamment abouti à la constitution d'un Etat énorme, l'empire d'Allemagne, dont les ambitions monstrueuses ont été pour l'Europe une menace perpétuelle. Quelles seront, à l'issue de cette guerre, les bases de la nouvelle société des nations? Il ne paraît pas douteux que le droit international jouera, dans l'avenir, le plus grand rôle dans les rapports des puissances entre elles et que nous verrons se substituer aux alliances et aux coalitions la solidarité des nations devant le Droit.

En tous les cas, il est à remarquer qu'en dépit de la politique de compression des aspirations nationales, qui fut celle de l'« équilibre européen », de nombreuses nations, au cours du XIXe siècle, ont pu se constituer en Etats indépendants et opposer le fait accompli aux combinaisons de la politique internationale. D'autres peuples, moins favorisés, ont vainement secoué leur joug, sans pouvoir le briser. A quels instincts, à quelles lois obéissent ces nationalités? C'est ce qui sera étudié dans un second article. (*A suivre.*) — MAURICE DUVAL.

poroscopie n. f. (de *pore* et du gr. *skopein*, examiner). Etude des traces laissées par les pores des glandes sudoripares entre les crêtes papillaires dans les empreintes dactyloscopiques.

— ENCYCL. La dactyloscopie, depuis les travaux de Francis Galton, a été utilisée par les services d'identité judiciaire de différents pays, et l'on sait le rôle qu'elle joue en France dans l'établissement des fiches anthropométriques, imaginées par Alphonse Bertillon (v. *Lar. Mens.*, t. Ier, p. 148). Edmond Locard, auteur de travaux estimés sur différentes questions de criminologie, a imaginé de compléter par la poroscopie les renseignements fournis par les empreintes dactyloscopiques. En général, l'empreinte de dactyloscopie, jointe aux autres renseignements de la fiche anthropométrique, suffit parfaitement à l'identification d'un individu. Mais les empreintes laissées par les malfaiteurs sur les objets qu'ils ont touchés n'ont pas toujours la même étendue que celle de la fiche anthropométrique; de là un examen minutieux pour leur identification, mais celle-ci est cependant toujours possible. Il a paru, néanmoins, à E. Locard que l'examen des pores pourrait ajouter à la certitude.



Samuel Bernard, tableau d'Hyacinthe Rigaud.

D'après ses observations, la situation et le nombre des pores restent invariables pour un même individu (cette affirmation ne renverse rien, puisque les crêtes sont immuables et qu'elles sont le résultat de la juxtaposition des pores). De plus, la forme, les dimensions, le nombre et la situation varient d'un homme à un autre, de sorte que l'on peut tirer de l'examen de leurs traces de précieux indices, dans le cas d'une empreinte dactyloscopique paraissant insuffisante. Ces traces des orifices sudoripares ne sont pas appréciables à l'œil nu; mais un agrandissement photographique en permet l'analyse minutieuse, quant au nombre, à la forme, à la situation, aux dimensions. — E. SANTIARD.

poroscopique adj. Qui concerne la poroscopie : *Etude, examen* POROSCOPIQUE.

Samuel Bernard et de ses enfants (HISTOIRE DE), par E. de Clermont-Tonnerre. — Si Samuel Bernard vivait de nos jours, on dirait sans doute qu'il est un nouveau riche, car il ne dut sa fortune qu'à lui-même et aux circonstances militaires dont il fut habile à profiter, et il l'édifia avec une rapidité extrême. Il sut, d'ailleurs, en jouir pleinement, et il ne fut pas de ces bonshommes Poirier qui s'effarent de la prodigalité de leurs enfants ou

de leur gendre. Il savait dépenser, et il avait du goût. Le travail considérable qu'il fournissait dans la conduite de ses affaires ne l'empêchait point de goûter aux plaisirs de la vie. Mais, sur l'un et l'autre points, il avait de la méthode. Aurait-il vécu jusqu'à plus de quatre-vingts ans, s'il avait commis des excès de travail ou de fête ? Mme E. de Clermont-Tonnerre fait défiler devant nous, un peu rapidement peut-être, la vie de ce grand financier, et son récit, assez familier sans doute, n'est pas dépourvu d'agrément.

Samuel Bernard appartenait à une famille jadis venue d'Amsterdam et dont l'origine hébraïque demeure incertaine; il était fils de ce Samuel Bernard dont la vogue, comme miniaturiste et comme graveur, fut considérable au XVIIe siècle et qui, peintre du roi et professeur à l'Académie royale, abjura le protestantisme pour ne pas perdre ses postes officiels. Sa mère était Madeleine Le Queux, fille d'Abraham Le Queux, tailleur et valet de chambre de la reine Marguerite. De ses nombreux frères et sœurs, dont



Porte de l'hôtel de Samuel Bernard (Paris, rue du Bac).

l'existence devait être médiocre et parfois besogneuse, il s'occupa avec soin. Son frère Gabriel lui écrivait un jour :

Il y a bien des gens dans ce pays qui voudraient bien avoir des frères comme j'en ai un, qui leur fournissent en général tout ce qu'ils auraient besoin. Je ne vois pas qu'il y ait au monde un frère semblable à vous, ni qu'il y en puisse venir par la suite des temps.

Il était né à Paris le 28 novembre 1651, et il avait vécu son enfance et sa jeunesse au milieu d'artistes amis de son père, dont l'influence s'exerça heureusement sur son goût; mais son caractère pratique ne se laissa pas détourner de la fortune par des scrupules artistiques. Il y a temps pour tout, et, avant de se complaire dans la contemplation des belles choses, il est nécessaire d'acquérir l'argent qui vous en permettra la possession.

A vingt-cinq ans, Samuel Bernard est reçu à la corporation des marchands drapiers et s'enrichit dans le commerce de dentelles et de joaillerie. Il tient boutique rue Bourg-l'Abbé, sur l'emplacement du boulevard Sébastopol actuel, et c'est dans ce quartier même qu'il cherche femme. Il épousa en 1681 Madeleine Clergeau, fille de la meilleure faiseuse de mouches de la rue Saint-Denis, femme simple et modeste, qui ne troublera jamais sa tranquillité et lui donnera des enfants. Comme avait fait son père, il abjura le protestantisme en 1685, ce qui ne l'empêcha point de souffrir des dragonnades, mais ce qui lui permit de réclamer avec ténacité des dommages-intérêts.

Bientôt, le commerce parut insuffisant à son activité. Il fit de la banque et fonda un établissement de crédit. Ses spéculations furent heureuses. Le succès arriva rapidement. Dès 1697, Dangeau le signale comme « le plus grand banquier de l'Europe ».

Le roi trouve à sa banque tous les fonds nécessaires aux guerres qu'il conduit, et on peut dire que tout le poids des guerres repose sur lui. En même temps qu'il spécule, il est véritablement le ministre occulte des affaires étrangères et des finances, pendant les vingt dernières années du règne de Louis XIV. C'est ainsi que, pendant la seule année 1706, il avance 2 millions par mois pour l'armée au Trésor royal. Mais le Trésor le rembourse rarement, malgré ses réclamations et ses plaintes.

Si, en périssant (écrit-il avec clairvoyance), je soutenais les affaires de l'Etat, cela diminuerait mon désespoir; mais il est facile de prévoir que, dès le moment que je manquerai à payer, mon malheur accablera une infinité d'autres et causera immédiatement plus de quarante banqueroutes dans le royaume, qui achèveront d'absorber le peu de ressources qui restaient à l'Etat et à quelques particuliers.

Il refuse de nouvelles avances; et, pour l'y décider, il faut que le roi intervienne de sa personne. Saint-Simon conte la scène dans ses *Mémoires;* elle est divertissante :

Le Roi (écrit-il) coupa plaisamment la bourse à Samuel Bernard. A Marly, par un hasard savamment préparé, Louis XIV rencontre soudain Desmarets et le banquier. Le Roi dit à Desmarets qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout à coup, se mit à dire à ce dernier : «Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly; venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets.» Bernard suivit et, pendant qu'elle dura, le Roi ne parla qu'à Bergheyeck et à lui, et autant à lui qu'à l'autre, les menant partout et leur montrant tout également, avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler... Bernard en fut la dupe : il rentra de la promenade du Roi chez Desmarets, tellement enchanté que, d'abord, il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler, et il se mit à faire des éloges avec enthousiasme. Desmarets en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé.

Mais la corde finit par rompre; et la banqueroute à laquelle Samuel Bernard fut acculé en 1709, sur la place de Lyon, fut, en réalité, la banqueroute du Trésor royal. Le banquier fut, d'ailleurs, assez prompt à se remettre en selle. Dès 1712, nous le voyons fournir des fonds à Charles XII, roi de Suède et, à la mort de Louis XIV, il envoie une dizaine de millions au Trésor. Law, pourtant, le maintient à l'écart. Il reparaît pour réparer les désordres du système, et ce sont de nouvelles avances pour les troupes. Jusqu'au dernier jour de sa vie, qui ne devait venir qu'en 1739, il garde sa puissance de travail ; jusqu'au dernier jour, le public n'a confiance qu'en lui.

La fortune ne vient pas à tout le monde. Si elle suivit Samuel Bernard, c'est qu'il alla au-devant d'elle; il la persuada, la contraignit même. Son esprit judicieux discernait le chemin qu'il fallait prendre. Lorsqu'il avait discerné, il savait acquérir; lorsqu'il avait acquis, il savait garder; non, certes, qu'il fût avare, mais il n'était pas prodigue ou, plutôt, ses dépenses étaient toujours intelligentes. En même temps que la passion du faste, il avait la conscience de sa dignité et de son mérite. Un homme comme lui avait un rang à tenir. Le pouvoir royal ne lui avait pas ménagé les faveurs. Le roi l'avait anobli en 1699 ; mais admirons les termes qui accompagnaient les lettres royales :

Sans que, pour ce, il soit tenu de cesser son commerce, ce que nous lui défendons pour l'utilité que nous et nos sujets pouvons continuer d'en retirer.

En 1702, il était chevalier de l'ordre de Saint-Michel et secrétaire du roi en 1706. Installé luxueusement rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, les propriétés qu'il possédait en province n'étaient pas moins belles que l'hôtel qu'il habitait. La seigneurie de Coubert, dans la Brie, lui avait coûté un million de livres et devait être érigée en comté en 1725. En 1728, il achetait le château et le marquisat de Méry.

La vie qu'il menait était à la fois familiale et luxueuse. Toute la belle société se réunissait chez lui. Le cardinal de Rohan, Mme de Montbazon, M. d'Aumont, le comte de Villeroi, le comte de Verdun s'y rencontraient; mais le corps avait plus de joie à ces réceptions que l'esprit. La table était particulièrement brillante. Elle coûtait, dit-on, au banquier 150.000 livres par an.

Au milieu de ces nobles visiteurs, Samuel Bernard gardait grand air. Le voici, tel que nous le décrit Mme de Tallard et tel, d'ailleurs, que le peignit Rigaud :

Au-dessus d'une assez belle figure, il avait une perruque immense et, sur sa grande taille, un habit ou plutôt une espèce de peurpoint de velours noir, veste et doublure de satin cramoisi, brodé en or, et une grande frange à crépines d'or au bas de sa veste; que sais-je ? une cravate de dentelles, des bas blancs brodés en or et roulés sur les genoux ; enfin, des souliers carrés, avec la pièce rouge.

L'alliance d'un tel homme devait être recherchée. Les prétendants à la main de ses enfants ne manquèrent point, et ce fut l'occasion de fêtes fameuses, qui firent sensation en ces derniers temps où, pourtant, elles n'étaient pas rares. On parla longtemps du mariage de sa petite-fille, Anne-Gabrielle de Rieux, avec le marquis de Mirepoix, qui fut célébré en 1733, et du mariage de sa fille avec François-Mathieu Molé, comte de Champlâtreux, célébré la même année. Le peintre et l'architecte du roi, Servandoni, avait lui-même organisé la fête.

Bien qu'il ne se livrât point à de grands excès, Samuel Bernard ne restait pas insensible aux grâces féminines; et, alors qu'il avait déjà soixante-neuf ans, on le vit, en 1720, se remarier avec Pauline de Saint-Chamans, qui n'avait pas plus de vingt-cinq ans et dont il devait avoir une fille l'année suivante.

Il ne cessa point, pour cela, de se rendre chaque jour, comme il en avait coutume depuis plus de vingt ans, chez Mme de Fontaine, qu'il avait magnifiquement installée à Passy.

Marie-Armande Carton, comédienne, était devenue, en 1702, Mme de Fontaine par son mariage avec un ancien commissaire de la marine et des galères de France. Amie du grand financier, elle lui avait donné trois filles et lui avait gardé une fidélité admirable. Aussi la chérissait-il et ne manquait-il jamais de la voir à des heures quotidiennes, habile, d'ailleurs, à établir un équilibre parfait entre ses deux intérieurs. Passy était un séjour charmant. Les 22 hectares du parc y étaient distribués en jardins que l'on avait taillés à la manière de Le Nôtre. Coypel avait décoré le château. Les Vénus et les Amours fleurissaient partout. Samuel Bernard n'y avait pas dépensé moins de 300.000 livres, équivalant à 1.200.000 francs de notre monnaie actuelle.

Quand il mourut, le 18 janvier 1739, sa fortune était évaluée à 60 millions. Il avait passé ses derniers moments à inventorier ses biens et à les répartir. Un de ses derniers gestes, l'envoi de 10.000 écus d'or à son médecin, avait scandalisé tout le monde.

Il ne semble pas que ses enfants aient su profiter de l'énorme fortune qu'il leur laissait. Vivant, il n'avait cessé de les aider et de les guider. Son appui leur manqua, quand il fut mort. Des trois filles qu'il avait eues de Mme Fontaine, l'une, Louise-Marie-Madeleine, épousa un receveur des tailles à Châteauroux. M. Dupin, par l'influence de son beau-frère, devint fermier général, et Mme Dupin tint salon fréquenté, jusqu'au jour où les dettes de son fils l'obligèrent à fermer sa maison. L'autre, Marie-Louise, après avoir épousé Paneau d'Arty, directeur général des Aides, à Paris, consacra sa vie au prince de Conti. La troisième, enfin, Françoise-Thérèse, après avoir épousé Nicolas Vallet, seigneur de La Touche, se fit enlever par un Anglais.

Quant à ses fils, ils ne gardèrent pas son nom, et il eut la faiblesse de les y encourager. Samuel-Jacques prit le titre de comte de Coubert et passa sa vie à se ruiner. Sa banqueroute, en 1756, fit perdre 8.000 livres à Voltaire, qui criait comme un diable. Pourtant, les titres honorifiques ne lui manquaient pas : maître des requêtes, surintendant de la maison de la reine, intendant et commandeur de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis. L'hôtel qu'il avait arrangé au 46 de la rue du Bac était l'un des plus beaux de Paris. Un des salons en était fameux.

Ce salon ovale était une merveille. Il s'ouvrait par trois hautes fenêtres sur un balcon excellemment ouvragé. Sa forme elliptique, sa plantation de biais, lui donnaient un abord d'une élégance et d'une majesté incomparables. La cheminée monumentale était en brèche de couleur, ornée aux angles de cariatides en bronze doré, rappelant, par la puissance du style et le gras du travail, les plus belles œuvres de Caffieri. Des panneaux en bois sculpté et doré encadraient des glaces aux mille reflets et rejoignaient en courbes gracieuses et puissantes, tout à la fois, les corniches du plafond, sculptées en haut-relief et ornées de figures magistrales, qui encadraient des peintures de Van Loo, de Restout, de Dumont, de Natoire, représentant l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

On sait que les boiseries ont été achetées en 1887 par le baron Edmond de Rothschild, qui les transporta faubourg Saint-Honoré.

Gabriel-Bernard, dit de Rieux, épousa Suzanne-Marie-Henriette de Boulainvilliers. Quoique président de la deuxième chambre des Comptes, il mena une vie extravagante. Non moins extravagante fut la vie de son fils, qui, par son mariage, gagna le titre de marquis de Boulainvilliers et dont les relations avec Cagliostro et la comtesse de Valois sont fameuses.

Il semble que le sort, après avoir comblé un homme, prenne sa revanche sur ses descendants. Ternes sont les visages des héritiers de Samuel Bernard. Au-dessus d'eux, s'élève en haut-relief la figure du financier. — JACQUES BOMPARD.

Tilsit (*France et Russie sous le Premier Empire. — La question de Pologne, 1806-1809*), par E. Driault. — E. Driault, en poursuivant ses études d'histoire diplomatique sur Napoléon et l'Europe, se trouve avoir à exposer aujourd'hui les idées de l'Empereur sur une des plus graves questions que la grande guerre a soulevées et qu'elle

devra régler : celle de Pologne. Son livre, de ce fait, acquiert un caractère de circonstance qui en double l'intérêt.

La question d'Orient a toujours eu, dans les vues de Napoléon, une place prépondérante. On sait comment il envisageait la campagne d'Egypte, la première étape sur la route de l'Inde; comment l'avenir de Constantinople commanda sa politique à l'égard de la Russie. Or, tout autant que l'Orient turc, la Pologne suscita son attention; elle fut, on peut le dire, la pomme de discorde entre Alexandre et l'empereur des Français, comme elle resta, d'ailleurs, durant tout le XIXe siècle, entre Nicolas Ier et Louis-Philippe, entre Alexandre II et Napoléon III, l'obstacle principal à un rapprochement intime entre les deux pays.

La France de l'ancien régime avait constitué ce que E. Driault appelle sa « barrière de l'Est » par une alliance permanente avec la Turquie d'abord, puis avec la Suède, enfin avec la Pologne. Chacun de ces Etats avait tour à tour joué un rôle dérivatif utile dans les guerres soutenues par nos rois contre l'Allemagne et la Maison d'Autriche, à une époque où la Russie, encore tout asiatique, ne comptait pas. Mais nous n'avions pas su soutenir ces alliés, dont la puissance avait été s'affaiblissant sous le règne néfaste de Louis XV. La Pologne était morte de la crise révolutionnaire française.

Dix ans après le dernier partage, au lendemain d'Iéna, il semblait que l'heure de la revanche allait sonner pour les Polonais. Deux des copartageants étaient écrasés; Napoléon se préparait à courir sus à l'autre. De Paris, le 23 octobre 1806, d'Hauterive, chef de la division politique au ministère des affaires étrangères, adressait à Talleyrand des « considérations sur l'utilité du rétablissement de la Pologne comme suite de la bataille d'Iéna », et il envisageait une Pologne s'étendant de la Baltique à la mer Noire. Le 3 novembre, des proclamations étaient lancées dans la partie de l'ancien royaume devenu prussien, appelant les Polonais à l'indépendance, et l'enthousiasme était général de Posen à Varsovie. Davout et Murat, qui formaient l'avant-garde de la Grande Armée et qui, tous deux, escomptaient un bénéfice personnel d'une résurrection de la Pologne, préparaient les voies à l'Empereur; l'entrée de Napoléon à Varsovie fut triomphale ; il déclara que les Polonais commençaient à se montrer « sous des couleurs intéressantes ». Pourtant, il demeurait hésitant et même méfiant : la Pologne, à ses yeux, était restée essentiellement anarchique; il doutait de la fidélité des magnats qui venaient lui demander des garanties avant de lui offrir leurs services; surtout, il tenait à se garder les mains libres, ignorant encore la façon dont il pourrait traiter avec Alexandre.

Il refusa donc de prendre un engagement précis vis-à-vis des Polonais, écartant Kosciuszko, qui, d'ailleurs, n'avait pas confiance et exigeait des promesses, difficiles à réaliser, sur la constitution libérale du futur gouvernement et l'étendue du nouveau royaume, et l'Empereur osait même écrire : « Ils ne sont plus une nation. »



Entrevue de Napoléon Ier et du tsar Alexandre Ier à Tilsit (25 juin 1807). — Vaincu à Friedland (14 juin 1807), le tsar demanda la paix et l'obtint, après une première entrevue qu'il eut avec son vainqueur, sur un radeau construit au milieu du Niémen, en présence des deux armées. Un traité d'alliance fut signé entre les deux empereurs.

Les Polonais sentirent la méfiance impériale, comprirent qu'ils étaient un instrument dans les mains de l'Empereur et, eux aussi, restèrent sur la réserve. Le choix que Napoléon fit d'abord de Talleyrand comme son représentant à Varsovie ne fut pas pour augmenter leur confiance.

L'hiver fut long et pénible, Eylau une demi-victoire sans portée : Napoléon offrit la paix à Frédéric-Guillaume, qui la refusa; il lui fallait l'aller conquérir en Russie; il s'y prépara, laissant derrière lui une Pologne inquiète, durant qu'à Bartenstein, Alexandre, discutant avec le roi de Prusse, s'attribuait par avance la couronne des Jagellons.

E. Driault, dont le récit suit pas à pas et confirme le plus souvent le magistral développement d'Albert Sorel dans le 7e volume de *l'Europe et la Révolution française*, montre dans quelle fâcheuse position se trouvait alors Napoléon : « Vous avez fait une sottise de ne pas m'attaquer après la bataille d'Eylau, dira-t-il plus tard au baron de Vincent, ministre d'Autriche, j'étais dans un fier embarras ! » La nécessité de ménager l'Autriche jusqu'à Friedland était donc, pour lui, une raison de plus de taire ses intentions sur la Pologne, au cas qu'il en eût d'arrêtées.

Entre temps, la France, dans la personne de Sébastiani, remportait à Constantinople une victoire signalée : le sultan, qui avait, quelques semaines plus tôt, déclaré la guerre à la Russie sous la pressante instigation de Napoléon, voyait, le 20 février, une escadre anglaise mouillée devant sa capitale, toute prête à la canonner s'il n'abandonnait pas son nouvel allié. L'ambassadeur de France fit montre d'une telle énergie, menaçant de tout le courroux de l'Empereur prêt à fondre avec les armées impériales sur la péninsule balkanique, que le gouvernement ottoman mettait précipitamment Constantinople en état de défense, si bien que, le 3 mars, l'amiral Duckworth repassait les détroits « honteux et confus ». Le 4 mai suivant, à Finkenstein, Napoléon signait un traité d'alliance avec la Perse et précisait le plan d'une diversion contre la Russie et, tout à la fois, contre l'Angleterre.

Le 24 mai, Dantzig tombe, après un siège de six mois; la Prusse est définitivement anéantie; l'Autriche, devant tous ces succès, donne des gages certains de fidélité. Napoléon tient le sort des Russes dans sa main; il les écrase, le 14 juin, à Friedland; les Persans se préparent à passer le Caucase, les Turcs, le Danube; la Pologne croit plus fermement qu'avant l'heure de la résurrection venue; l'empire d'Alexandre vacille : à la stupéfaction du monde, Napoléon, par un de ces revirements subits comme il en a eu plusieurs au cours de son règne — et tous funestes — tend sa main au tsar, qui s'empresse de la saisir : c'est le coup de théâtre de Tilsit.

Avant même l'entrevue des deux empereurs, Napoléon dévoilait ses intentions conciliantes à l'envoyé russe Lobanof en lui indiquant la Vistule comme « la limite entre les deux empires. Votre maître doit dominer d'un côté, moi de l'autre ». Avec un pareil programme, la Pologne était d'avance sacrifiée.

E. Driault commente avec soin les entretiens officiels et officieux de Tilsit; il rectifie plusieurs des affirmations de Vandal, de Sorel et de plusieurs au-



Napoléon Ier recevant la reine Louise de Prusse à Tilsit, tableau de Gosse (Musée de Versailles). — Après Iéna, Auerstædt, Eylau et Friedland, fut signé le traité de Tilsit (9 juillet 1807), traité humiliant pour la Prusse, qui fut réduite à quatre provinces : Poméranie, Brandebourg, Vieille-Prusse et Silésie; les autres provinces étaient fondues en deux Etats : le royaume de Westphalie, donné au prince Jérôme, et le grand-duché de Varsovie, donné au roi de Saxe. La Russie ne perdait rien, et elle était même secrètement autorisée à s'agrandir aux dépens de la Suède et de la Turquie. (Le tableau ci-dessus représente les souverains au moment d'aller signer le célèbre traité : Napoléon donne la main à la reine Louise; derrière eux, se trouve le tsar et, à la gauche de la reine, se tient le roi de Prusse Frédéric-Guillaume. Sur le haut du perron, que vont gravir les souverains, on voit Talleyrand.)

tres de ses devanciers ; il veut établir que Napoléon ne fut pas dupe des engagements d'Alexandre; peut-être se montre-t-il un peu partial en quelques-uns de ses jugements; il avoue, pourtant, en maint endroit, que, les premiers entretiens de Tilsit n'ayant point laissé de traces, « le point de départ nous manque ». Le certain est que le point d'arrivée fut la constitution d'un grand-duché de Varsovie, que l'historien russe Schilder, avec invraisemblance, prétend avoir été l'œuvre première d'Alexandre, quoique cette création fût, au contraire, le premier point de friction entre les deux alliés.

Les Polonais furent cruellement déçus : qu'était ce grand duché aux limites restreintes, à côté de la Pologne de 1792, à côté du grand royaume de Sobieski ! Le nom même de « Pologne » demeurait banni, et l'indépendance en était singulièrement fragile. Devenue « marche de l'Est » de l'empire français, ne pouvait-elle pas être quelque jour échangée avec la Russie contre une compensation sud-orientale? On a dit que Napoléon avait sacrifié la Pologne à la paix de l'Europe ; qu'à vouloir faire plus, il eût été entraîné à une guerre contre la Russie, dont 1812 a montré le danger. Ne serait-il pas plus juste de noter que le génie de l'Empereur, rebelle au sentiment en politique, n'avait point de tendresse désintéressée pour les Polonais, qu'il voulait le bonheur de la Pologne comme celui de l'Italie et de l'Allemagne dans la proportion où ces nationalités pouvaient servir au triomphe du grand empire, son œuvre, et de la France, sa mère? La Pologne fut moins d'à moitié restaurée, mais la Russie fut plus d'à moitié sauvée. Ainsi que l'écrit, en une saisissante image, E. Driault, « les épées demeurèrent croisées, car le traité de Tilsit ne fut pas un traité de paix définitive, mais une étape de la conquête napoléonienne ». L'historien montre les épisodes qui se succédèrent en cette phase glorieuse jusqu'au lendemain de la victoire de Wagram et comment, en 1809, la question de Pologne se dressait plus angoissante qu'au lendemain de Tilsit, demeurant toujours la pièce maîtresse de l'échiquier européen.

Que de réflexions sur l'Europe de 1918 ne fait pas naître la lecture d'un livre comme celui-ci ! — Pierre RAIN.

Triomphatrice (LA), pièce en trois actes, en prose, de Mlle Marie Lenéru, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 19 janvier 1918. — L'action est placée dans le décor (le même pour les trois actes) d'un riche cabinet de travail orné de tapisseries, tableaux, objets d'art; un perron de chêne précède une plate-forme, qui supporte le piano et des lampadaires. Nous sommes chez Mme Claude Bersier, femme de lettres de premier ordre, une célébrité, une gloire, décorée de la Légion d'honneur, titulaire du prix Nobel. Au lever du rideau, elle est seule avec une petite jeune fille, Mlle Haller, qui est venue lui soumettre un manuscrit. Elle lui parle avec bienveillance et douceur, elle l'encourage, lui prédit des qualités et du succès. Elle reçoit des écrivains, des amis, des disciples, le folliculaire Blémont, le critique Flahaut : tous l'admirent et l'encensent. Alors, arrive le mari ; car Mme Bersier a un mari, qui gagne péniblement de minces appointements, tandis que sa femme touche des sommes considérables pour ses ouvrages et soutient à elle seule le luxe de la maison. M. Henri Bersier fait la piteuse figure des époux de femmes célèbres. Il n'est même pas un père très soucieux de son enfant. Car les Bersier ont une fille, Denise. Sa mère voudrait la marier avec le jeune critique qui fréquente son salon, M. Flahaut. La jeune fille a écrit un roman : sa mère prie le critique de le lire avec sa fille pour le retoucher. Elle espère ainsi les rapprocher l'un de l'autre.

Enfin, Mme Bersier, outre un mari et une fille, a un amant : c'est Sorrèze, le plus grand écrivain français. Leur liaison date déjà de quatre années. Nous le voyons arriver, et il nous semble, dès l'abord, que son amour paraît voilé par une arrière-pensée qui ne s'affirme pas encore.

Le second acte nous apprend deux choses : la tristesse de Denise et celle de Sorrèze.

Denise espérait épouser Flahaut. Et voilà qu'elle éprouve, ici encore, le même désagrément qui la fit souffrir quand elle s'avisa d'aimer un jeune poète, familier de la maison, Fréville. Elle s'était éprise de lui : mais il ne fit nulle attention à elle, et l'objet de son culte fut Mme Claude Bersier, la mère. Il se tua pour elle. Et voici que Flahaut, non plus, ne remarque même pas la fille. Celle qu'il aime, c'est la mère. Celle-ci attire tout à elle : les hommages, les succès, les sentiments, l'amour. Sa pauvre enfant est désolée de la perspective qui s'offre à elle. Tous les hommes de valeur et d'esprit intéressant n'auront de regards que pour la grande romancière. Le lot réservé à la fille sera quelque imbécile, indigne de remarquer la femme glorieuse ou d'être remarqué par elle. Denise est une sacrifiée consciente; elle sait qu'elle ne comptera jamais, que sa mère fera toujours le vide en tirant à elle les cœurs et les intelligences, et sa douleur en est poignante. La gloire sème ici le malheur. Le mari est un pauvre être effacé et humilié. La fille est une victime.

La série des afflictions n'est pas close. Mme Claude Bersier a un roman, qui paraît le même jour que le nouveau livre de Sorrèze.

Le roman de la femme illustre est un triomphe. Le livre du grand homme est très discuté et même éreinté, dans une revue, par le critique Flahaut. Sorrèze ressent une amère douleur de cette différence de traitement. Son amour-propre tue son amour.

La jalousie professionnelle l'emporte sur toute autre considération. Un instant, il se console quand Mme Bersier lui apprend que Flahaut est amoureux d'elle. Il lui plaît de penser que la sévérité du critique n'a pas le désintéressement de la justice et est dictée par des causes d'ordre étranger à la littérature. Mais l'envie l'a mordu.

> On peut humilier un ami (dit-il à sa partenaire), non un amant.

C'est la rupture.

Denise se retire chez sa grand'mère, dégoûtée de cette maison, où la gloire a tout flétri, comme un brasier trop ardent.

La femme célèbre demeure seule, sans ami, sans fille, près d'un mari vulgaire, qui ne la comprend ni ne l'admire, et même sans goût de travail, car pour qui travaillera-t-elle? Pour elle-même? Elle ne s'intéresse plus, et les autres lui sont indifférents.

Quand, à la fin de la pièce, revient la petite Mlle Haller, la débutante qu'elle avait si bien reçue d'abord, elle lui tient un langage bien différent; non que la valeur de cette jeune intelligence se soit modifiée, mais ce sont les circonstances et l'état d'âme de Claude Bersier qui ne sont plus les mêmes. Elle décourage sa jeune élève, lui persuade avec colère qu'elle n'a et n'aura aucune qualité ni aucune valeur, lui conseille de faire ce qu'elle voudra, sauf de la littérature. Et elle demeure avec Flahaut, qui prend déjà de l'empire sur elle et dont on peut prévoir que, sans doute, il est l'héritier présomptif de Sorrèze.

Ce drame de haute tenue, d'observation perspicace et aiguë, illustre la pensée que Mme de Staël écrivit dans son ouvrage touffu *De l'Allemagne* :

> Pour la femme, la gloire n'est que le deuil éclatant du bonheur.

Les caractères de Mme Bersier et de Sorrèze sont étudiés avec une pénétration avisée. A vrai dire, la mentalité spéciale et les circonstances qui peuvent entourer la vie d'une femme de lettres ne dégagent pas un intérêt d'ordre assez général et assez largement humain pour forcer l'attention du grand public. Une telle femme demeure un cas d'exception, un exemplaire rare; elle peut fournir un intéressant et curieux cas d'étude. Elle n'est pas un bon sujet dramatique.

Mlle Marie Lenéru, l'auteur des *Affranchies*, est une belle intelligence et une fine analyste. Le style a une force concentrée, qui est la marque des œuvres réfléchies. Il résume en formules sobres, précises, des idées riches et justes sur ce sujet si fécond de la gloire féminine.

Pourquoi Claude Bersier n'a-t-elle pas nos sympathies? Peut-être parce qu'elle a la prétention d'allier la vie d'artiste à la vie de famille. Epouse indifférente, mère négligente, elle nous choque quand elle met sa fille, pour s'excuser de ses conquêtes, au fait des orages de sa vie sentimentale et quand elle installe l'amant dans sa vie avec un cynisme inconscient de ses devoirs. Nous plaignons la jeune fille; c'est une circonstance qui ne peut avoir que de fâcheuses conséquences pour la mère. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par MMmes Bartet (*Claude Bersier*), Yvonne Ducos (*Mlle Haller*), Mlle Bretty (*Coralie*), Mlle Guintini (*Denise*) et MM. Raphaël Duflos (*Sorrèze*), J. Fenoux (*Henri Bersier*), G. Le Roy (*Flahaut*), M. Varny (*un journaliste*), Dorival (*Blémont.*)

typho-diphtérie n. f. Méd. Association de la diphtérie à la fièvre typhoïde, dans laquelle la diphtérie prend un caractère particulièrement grave.

— ENCYCL. L'association de la diphtérie et de la fièvre typhoïde a été observée, il y a longtemps, par Louis, Peter, Mackenzie et d'autres auteurs, mais elle s'est montrée particulièrement fréquente, depuis la guerre, sous l'influence, semble-t-il, des conditions d'hospitalisation des soldats malades, et elle a fait l'objet des recherches et communications de Méry, Joltrain, Rathery, Marcel Labbé, L. Martin.

La typho-diphtérie est éminemment épidémique: elle apparaît de préférence dans les salles où l'on a groupé de nombreux cas de typhoïdes. Il suffit qu'un des malades arrive avec une typhoïde et une diphtérie en incubation, pour que, bientôt, beaucoup d'autres malades soient atteints. Il est à remarquer, d'ailleurs, que cette complication grave est naturellement plus fréquente dans les hôpitaux où l'on reçoit simultanément des diphtériques et des typhiques.

Deux cas sont ici à considérer : la diphtérie éclate à la période d'état de la fièvre typhoïde, ou bien chez des convalescents de celle-ci. Dans ce dernier cas, la diphtérie, tout en présentant une gravité particulière, qui tient sans doute à l'affaiblissement causé par l'infection éberthienne, n'en conserve pas moins ses caractères essentiels et peut être prise dès le début, parce que le malade se plaint de sa gorge et que le diagnostic est ainsi faisable d'emblée. Il n'en est plus de même quand la diphtérie apparaît au cours même de la période d'état de la dothiénentérie.

Quand cette circonstance se réalise, en effet, le malade, assoupi ou délirant, n'attire que rarement l'attention du médecin sur la gêne et la douleur qu'il éprouve à la gorge; en outre, l'engorgement des ganglions sous-maxillaires manque assez souvent; enfin, les signes gutturaux ne sont pas toujours ceux qu'il est habitué à reconnaître : la fausse membrane, au lieu d'être lisse, luisante et d'un blanc nacré, est grisâtre, irrégulière et rappelle plutôt l'exsudat des angines à streptocoques; sa localisation habituelle est non pas l'amygdale, mais la luette, les piliers et le voile du palais, et il ne semble pas y avoir de rapport bien établi entre l'étendue de la lésion diphtérique et la gravité de l'état. En tout cas, ce qu'il faut noter, c'est que la fausse membrane, dans la typho-diphtérie, croît très vite et peut envahir rapidement l'isthme du gosier, entraînant la mort, en dépit de la sérothérapie.

Du reste, dans la typho-diphtérie, tous les phénomènes généraux sont aggravés; la température se maintient très élevée ou s'élève encore, le cœur fléchit, le pouls devient rapide et défaillant; la stupeur et le délire s'accentuent, les urines sont rares et très albumineuses, ou supprimées; les extrémités se refroidissent (Marcel Labbé).

Pour expliquer cette aggravation, étant donné le peu d'importance que présente parfois en apparence la lésion locale, il faut, évidemment, invoquer la haute nocivité des toxines diphtériques, mais cette nocivité est-elle relative ou absolue, c'est-à-dire tient-elle à ce que l'organisme, déjà épuisé par la lutte contre l'infection éberthienne, n'est plus en état de résister convenablement à l'intoxication dipthérique, ou bien à ce que l'association du microbe de la typhoïde (Eberth) et de celui de la diphtérie (Lœffler) augmente notablement la virulence de ce dernier? La question n'est pas encore définitivement résolue.

Quoi qu'il en soit, le pronostic de la typho-diphtérie est toujours très sombre. Avant la sérothérapie, on comptait 80 à 90 décès pour 100 malades ; depuis, on en compte environ 25 à 50. Tantôt, la mort est rapide en cas de diphtérie laryngo-trachéale ou trachéo-bronchique; tantôt, la mort est plus lente et peut même survenir après la guérison apparente de la lésion, sous l'influence de la sérothérapie : elle semble due alors, surtout, d'après la statistique de Rathery, à des accidents cardiaques ou cardio-bulbaires ou méningés.

Cette extrême gravité souligne l'importance du diagnostic précoce et d'une prophylaxie soigneuse.

Le diagnostic clinique étant difficile à faire, il faut avoir recours au diagnostic bactériologique, aussi simple, mais un peu plus long que pour la diphtérie ordinaire, en raison des badigeonnages de la gorge pratiqués souvent chez les typhiques. Et ce diagnostic doit être établi systématiquement chez tous les malades des salles où il y a des cas de typho-diphtérie.

Comme moyen prophylactique, Méry et Martin préconisent les injections préventives de sérum antidiphtérique à tous les malades des salles contaminées et même à tous les entrants et, bien entendu, l'isolement des diphtériques et de tous les cas suspects. Rathery pense que l'examen de la gorge de tous les entrants et l'isolement de tous les malades de la salle, dès qu'ils présentent un point douteux, suffisent pour arrêter une épidémie. Mais on peut faire observer que l'isolement et, par conséquent, la mise en observation retarde, au cas où la diphtérie se trouve réellement en cause, l'emploi du sérum spécifique, lequel est d'autant plus actif qu'il est plus précocement injecté et n'offre chez les typhiques, même non diphtériques, aucun danger particulier. Pour ces raisons, il convient de donner la préférence aux injections préventives systématiques, sans négliger aucune des autres précautions nécessaires : examen, isolement, etc.

Le traitement de la typho-diphtérie consiste à injecter, dès que le diagnostic est posé, 60 à 100 centimètres cubes de sérum antidiphtérique le premier jour et à continuer les injections, en diminuant progressivement les doses, pendant huit à dix jours (Martin). Pour prévenir les accidents surrénaux, Rathery prescrit en outre XXX à L gouttes de la solution d'adrénaline à 1 p. 1.000. Cette médication particulière n'empêche pas de continuer le traitement de la fièvre typhoïde en période d'état; d'ailleurs, les bains, les applications froides sur l'abdomen et la région précordiale, les injections d'huile camphrée, etc., ont également leur utilité contre les complications de la diphtérie.

La convalescence peut être longue; il faut redouter, comme on l'a vu, les accidents cardiaques, même après la guérison des lésions diphtériques. Il faut également surveiller les convalescents, parce qu'ils restent souvent, et pendant un certain temps parfois, des porteurs de germes. — Dr J. LAUMONIER.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant* : L. GROSLEY.



La Prairie. (*Les Bêtes bovines.*)

N° 134. — Avril 1918

Académie des beaux-arts. *Election de Georges Gardet.* — Le 8 décembre 1917, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection d'un membre dans la section de sculpture, en remplacement de René de Saint-Marceaux, décédé. Le nombre des votants était de 32. Six tours de scrutin ont été nécessaires, et les voix se sont ainsi réparties : Gardet 5, 8, 13, 15, 16, 21; Dampt 6, 8, 8, 8, 9, 7; Lefebvre 5, 4, 4, 3, 2, 1; J. Boucher 3, 4, 3, 3, 1, 0; E. Dubois 4, 3, 0, 0, 0, 1; Hugues 4, 2, 1, 0, 0, 0 : Carlès 2, 0, 0, 0, 0, 0; Sicard 2, 3, 2, 3, 3, 2; Peynot 1, 0, 0, 0, 0, 0; Labatut 0, 0, 1, 0, 0, 0.
Georges Gardet est proclamé élu. (V. p. 415.)

Académie française. *Election et réception de Henri Bergson.* — Le 12 février 1914, Henri Bergson fut élu à l'Académie française, en remplacement d'Emile Ollivier, décédé. Il n'y eut qu'un seul tour de scrutin. Sur 31 votants, 19 voix allèrent à Henri Bergson, professeur de philosophie au Collège de France, 9 à Charles de Pomairols, poète, et il y eut 3 bulletins blancs. Bergson fut proclamé élu. La guerre ayant éclaté quelques mois plus tard, l'Académie suspendit ses réceptions. Elle les a reprises en 1917 et a reçu Bergson le 24 janvier 1918. (V. p. 411.)

Le nouvel académicien avait à prononcer l'éloge d'un homme d'Etat qui n'a pas été seulement critiqué par les partis, mais haï par l'opinion publique. Pierre de La Gorce, élu à l'Académie le même jour que Bergson et reçu il y a quelques mois, s'est montré sévère pour Emile Ollivier dans son *Histoire du Second Empire*. On se demandait avec curiosité quelle serait l'attitude de Bergson, psychologue profond et dialecticien ingénieux, mais dont les travaux — du moins jusqu'à la guerre actuelle — étaient restés étrangers à l'histoire et à la politique. Or, c'est une apologie qu'il a écrite, apologie sans réserves, éloquente et même courageuse, car elle a provoqué des colères.

Le ton général du discours est ferme et vibrant, sauf au début, où l'élu reconnaissant explique avec une grâce subtile pourquoi son indignité s'est montrée si audacieuse :

C'est qu'une prétention peut ne pas s'apparaître comme excessive, tant que l'indiscrétion de la demande est tempérée par l'indécision du résultat. Mais, dès qu'elle a bénéficié de votre indulgence, elle se questionne sur sa légitimité, et le doute qui portait sur l'effet reflue vers la cause.

Mais l'attention du récipiendaire est sollicitée par un plus haut objet. Il doit « apporter sa pierre, si mal taillée soit-elle, au monument » que l'Académie élève depuis trois siècles à la gloire des lettres françaises. Il essayera donc de « poser sur le sable mouvant du témoignage humain » la reconstruction du caractère, l'histoire d'Emile Ollivier, « homme politique qui ne voulut être d'aucun parti et que tous les partis eurent intérêt à dénigrer », lui « qui n'a jamais su haïr ni mentir ». Amis et adversaires de l'Empire se sont accordés à lui faire porter la responsabilité d'une catastrophe « que la folle politique de 1866 avait préparée, que l'aveugle imprudence des partis contribua ensuite à rendre inévitable » :

« Fatalité », tel est le mot qui résonnait à notre oreille pendant que nous considérions l'homme et que nous récapitulions son histoire. « Fatalité », la réalisation éphémère, l'écroulement soudain d'un des plus beaux rêves politiques qu'on eût faits depuis la Révolution. « Fatalité », le concours de circonstances qui porta à la tribune, pour y pousser le cri de guerre, le seul peut-être de nos hommes d'Etat qui eût toujours voulu la paix. « Fatalité », le ricochet mortel d'un mot inoffensif, du mot léger qui écrase, du mot qui, semblable à la particule solide tombant dans une solution sursaturée, avait instantanément cristallisé contre lui tout ce que dix-huit années d'Empire soulevèrent de ressentiments, de haines et de colères.

Et, cependant, des fées bienfaisantes s'étaient penchées sur le berceau d'Emile Ollivier et l'avaient chargé de leurs présents : sens musical et poétique, goût du beau sous toutes ses formes, connaissance du cœur humain, talent d'historien et de romancier, passion pour l'idéal et pour la justice. Mais un de ces dons résume tous les autres : l'éloquence;



Emile Ollivier.

une éloquence si simple et si pure, qu'on se demandera d'elle, comme devant l'architecture d'un temple grec, de quoi elle peut bien être faite. Une éloquence, pourtant, si riche et si pleine, que l'analyse y découvrira, une à une, les qualités et connaissances qui font le juriste, le moraliste, l'historien, le poète et même le musicien, comme le prisme fait apercevoir les couleurs de l'arc-en-ciel dans un rayon de lumière blanche.

Bergson rappelle l'œuvre écrite d'Emile Ollivier, savante et multiple : les dix-sept volumes de *l'Empire libéral*, le « gracieux roman » de Marie-Magdeleine, les « jolies études » sur Michel-Ange, un gros traité de droit ecclésiastique, un « ouvrage capital » sur le Concile du Vatican, le « fameux mémoire » sur le 19 janvier, etc. Il aime surtout les portraits encadrés dans *l'Empire libéral*. L'art d'Emile Ollivier lui rappelle tantôt Sainte-Beuve et tantôt Saint-Simon.

Cet « écrivain de race » était en même temps une haute conscience, qui voyait tout sous l'aspect de la justice absolue et du jugement de Dieu. Ame religieuse, spiritualiste sans être catholique, nourrie de Pascal, de Bossuet et de *l'Imitation*, « ivre d'éternité », Emile Ollivier fut presque toujours isolé sur les sommets. « Il était à lui-même son public, son parti, son école, son Eglise ». Son éloquence et son élévation morale avaient prise sur les hommes, mais sans les gagner de façon durable, parce qu'il lui répugnait de les retenir par l'intérêt :

Il était l'artiste qui voudrait tout droit sculpter son idéal dans le marbre, sans passer par l'intermédiaire de la glaise où l'on se salit les mains. Mais le marbre est dur à qui dédaigne la glaise... Là est peut-être le secret de la fatalité qui a pesé sur des existences dignes d'admiration. Ce que nous appelons de ce nom n'est souvent que la revanche des forces naturelles sur la volonté humaine, quand l'esprit a trop contraint la matière ou prétendu se passer d'elle. Orphée entraînait les fleuves, les arbres et les rochers au son de sa lyre; mais les Ménades le mirent en pièces.

Tel fut le destin d'Emile Ollivier en 1848, pendant ses courtes fonctions de commissaire général des Bouches-du-Rhône et du Var. Tel il fut pendant les treize dernières années du Second Empire. Au début, l'enchantement et l'enthousiasme universel; puis la mauvaise fortune, la disgrâce et la conjuration de la haine.

Bergson s'est demandé ce que valait la conception de l' « Empire libéral ». Une seule et même aspiration persiste, d'après lui dans l'histoire intérieure de la France à travers le XIXe siècle : le but constant est d'organiser le régime démocratique. Mais la réforme de la société exige une sécurité complète dans les relations avec les puissances étrangères, comme aussi des garanties efficaces contre l'anarchie au dedans. En acceptant Napoléon III, la France a voulu se protéger contre les ennemis du dehors sans courir le risque de convulsions intestines. Elle croyait avoir un gouvernement fort. Mais elle ne renonçait nullement à se donner plus de justice et plus de liberté. Malheureusement, l'empereur ne sut pas « conserver dans ses rapports avec l'étranger le sérieux, le sens des réalités et le souci du bien public qu'il apporta incontestablement à l'administration du pays ». Le républicain Emile Ollivier avait horreur de la révolution. Il crut que l'auteur du coup d'Etat, après son absolution par le peuple, accorderait l'essentiel de ce que réclamaient les républicains. Il vint donc à l'Empire; mais, en le voulant « libéral », il eut contre lui ceux qui servaient le régime, sans désarmer ceux qui le combattaient, et il ne fut bien compris que par le duc de Morny et par l'empereur lui-même. « A vrai dire, le régime auquel allaient ses préférences était à mi-chemin entre l'Empire et la République » : il eût voulu l'élection directe, par le peuple, d'un chef de l'Etat investi de pouvoirs considérables, la responsabilité individuelle, et non pas collective, des ministres devant la Chambre, la suppression des partis définitivement constitués et l'institution du « referendum ».

La seconde partie du discours de Bergson est une belle étude d'histoire diplomatique. Il y recherche

les causes, lointaines ou immédiates, de la guerre de 1870. L'incarnation du principe de la force dans la Prusse et de l'esprit prussien en Bismarck, le « génie du mal », qui façonna l'âme allemande à son image et la voua au culte de la matière et de la violence; l'erreur de Napoléon III en 1866, quand il laissa battre l'Autriche; celle du Corps législatif, repoussant le projet d'organisation militaire du maréchal Niel; la menace de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne; le rôle du roi de Prusse, que l'on juge souvent avec trop d'indulgence, mais que Bergson compare à un mari complaisant; les démarches d'Emile Ollivier pour dénouer pacifiquement la crise, et leurs résultats d'abord favorables; les nouvelles instructions données à notre ambassadeur à Berlin, à l'insu d'Ollivier, par l'empereur et son ministre des affaires étrangères, de Gramont; la falsification de la dépêche d'Ems et l'insulte à la France qui en ressort; enfin, la déclaration de guerre devenue obligatoire: voilà les points principaux de cet exposé brillant, que soutient une critique rigoureuse. La conclusion de l'orateur est formelle: Emile Ollivier n'a commis aucune faute, et il ne pouvait agir autrement qu'il ne l'a fait.

Détachons le passage où est replacé dans son cadre le mot tant reproché au ministre :

Après avoir dit, au début de son discours : « Nous nous décidons à cette guerre, l'âme désolée », il s'écria pour conclure : « De ce jour commence, pour mes collègues et pour moi, une grande responsabilité; nous l'acceptons d'un cœur léger. » Comme la gauche interrompait bruyamment : « Oui, *d'un cœur léger;* et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire *avec joie;* je vous ai dit moi-même mon chagrin. Je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant. » (Hélas! on devait bien vite oublier l' « âme désolée », tandis qu'on retiendrait, détourné de son sens, le « cœur léger ».)

La France meurtrie et mutilée a longtemps maudit le nom d'Emile Ollivier, devenu « symbolique » du régime odieux, « évocateur des désastres » par lesquels l'Empire a pris fin. C'est que l'opinion a longtemps ignoré les origines profondes de cette guerre. Nous savons, aujourd'hui, qu'elle est la suite de celle de 1866 et qu'elle se continue depuis 1914 : « Toute l'histoire de l'Europe, depuis l'apparition de Bismarck, est le déroulement d'une seule grande phrase, à laquelle nos soldats vont mettre le point final. » Les sociétés libres ne verront plus un peuple parasite et servile tourner contre elles leurs propres inventions. Après la suprême révolte du principe de la force contre celui du droit, le droit se consolidera en force.

Emile Ollivier ne se plaignit jamais. Des amis fidèles lui restèrent, surtout à l'Académie; il se retira dans sa propriété de la Moutte, aux environs de Saint-Tropez, et travailla, secondé, dans le déclin de ses forces et l'affaiblissement de sa vue, par l'admirable activité de Mme Ollivier, dont Bergson trace un délicieux portrait. Ses dernières pensées furent un acte de foi dans une victoire réparatrice. Il fit graver sur son tombeau, que battent les flots de la Méditerranée : *Magna quies in magna spe* (« un grand repos dans une grande espérance »). Bergson commente cette épitaphe dans une éloquente apostrophe qui termine son discours:

... Ecoute : un murmure d'admiration court le long de la terre. Mais regarde : pour saluer un peuple, les peuples nobles se lèvent. Victime aux deux plaies saignantes, la France servit jadis à démasquer les puissances d'oppression et de haine. Redressée dans un sublime effort, elle a brisé l'élan du démon et sauvé le monde. Elle sera toujours le droit. Elle est devenue aussi la force. Par le souffle divin qui l'anime, elle est vie et résurrection. *Sors de ton repos, pour voir ce qui passe ton espérance!*

La réponse de René Doumic est aimable, spirituelle et anecdotique. Le directeur de la *Revue des Deux Mondes* félicite d'abord le nouvel élu d'avoir débuté par une « bonne action » envers la mémoire d'Emile Ollivier, et il s'associe au jugement porté par Bergson sur la guerre de 1870 et sur le conflit actuel. Après cet exorde grave, l'enjouement apparaît quand il rappelle sa première rencontre, au lycée Condorcet, en 1875, avec son futur collègue à l'Académie. Il y a là un agréable portrait du lycéen « déjà célèbre » :

Je revois le frêle adolescent que vous étiez alors : une taille élancée, allongée, un peu vacillante, un charme délicat de blond, car d'épais cheveux blonds, tirant un peu sur le roux, se partageaient alors sur votre front en masses soigneusement symétriques. Le front, c'était ce qui frappait en vous : un front large, bombé, et que je qualifierais presque d'« énorme » en le comparant au bas du visage, affiné et menu. Sous l'arcade de ce vaste front, des yeux un peu étonnés, avec ce regard qu'on remarque aux hommes de pensée méditative et qui ne trompe pas; ce regard voilé, retiré, replié et tourné vers le dedans. Beaucoup de sérieux accompagné de beaucoup de bonne grâce, une gravité souriante, une simplicité qui n'était pas cherchée, une modestie qui n'était pas affectée, et de si bonnes manières!... De toute votre personne se dégageait une séduction singulière : c'était un charme discret et même un peu secret... Est-ce une illusion? Il me semble, monsieur, que vous n'avez pas extrêmement changé et que le portrait est encore reconnaissable, et qu'à quelques détails près, qui sont l'œuvre inévitable du temps, on retrouve le Bergson d'autrefois dans le Bergson d'aujourd'hui.

Doumic évoque le souvenir de leurs anciens professeurs; il salue en passant les anciennes études classiques, dont il espère encore la restauration, et célèbre les succès scolaires de cet écolier-prodige, lauréat du Concours général en sciences et en lettres. Il le suit à l'Ecole normale supérieure, dans son poste d'élève-bibliothécaire, et nous apprend que l'auteur spiritualiste de *Matière et Mémoire* penchait alors, comme toute sa promotion, vers le matérialisme. Plus tard, devenu professeur de philosophie à Clermont-Ferrand, Bergson subit une crise de pensée. Parti des *Premiers principes* de Herbert Spencer, il aboutit, par une critique originale de l'idée de *temps*, à l'affirmation de la liberté qui conclut sa thèse de doctorat. Ici, Doumic essaye sinon de définir la philosophie de Bergson, du moins de traduire l'impression qu'elle produit sur celui qui l'aborde pour la première fois :


René Doumic.

Un de vos meilleurs commentateurs, M. Edouard Le Roy, la compare à une soudaine révélation; le voile interposé entre le réel et nous tombe comme par enchantement : des profondeurs de lumière jusqu'alors insoupçonnées se découvrent. « Tout ce que l'on pensait déjà connaître en est renouvelé, rajeuni, comme par une clarté du matin ». (Le Roy.) Ce voile étendu entre le réel et nous, il a été tissé par l'expérience accumulée pendant des millénaires, par le contact avec la matière, par les exigences de la vie sociale, par les habitudes du langage... C'est tout cela qu'il faut d'après vous écarter, pour apercevoir, par un effort d'intuition directe, la réalité telle qu'elle nous est donnée immédiatement. Cette réalité, il faut nous la représenter non pas sous une forme fixe, dans un contour précis, mais comme un mouvement continuel, un perpétuel changement, un écoulement ininterrompu, un flux, un jaillissement qui jamais ne s'arrête...

Cette réalité « mouvante, fuyante, impalpable », ne saurait s'exprimer par des mots. « On ne peut que la suggérer, par des images qui sont elles-mêmes de vivants symboles ». Le style de Bergson est donc émaillé de métaphores, et sa manière est caractérisée par « le mélange de la rigueur scientifique avec la puissance d'évocation poétique ». Quant à sa doctrine, elle fut une « libération »; d'où son succès auprès des lecteurs, des auditeurs et des auditrices :

On a donné bien des raisons de ce beau succès : l'agrément de vos déductions subtiles et l'attrait de votre parole fluide, et cette saveur que trouvent les délicats à un plaisir difficile, et jusqu'au charme de votre personne. Et, certes, il y a un peu de tout cela dans le prestige que vous exercez, mais un peu seulement; la vraie raison est tout autre, plus profonde et plus simple : pour attirer si violemment les âmes, il ne suffit pas de la chaîne d'or d'une parole séduisante, il faut ce souffle de nouveauté qui soulève pour un temps le voile du mystère et apporte à l'humanité inquiète le rafraîchissement des grandes espérances.

Doumic raconte l'amusante histoire — qu'il se garde bien d'authentiquer — de deux Américaines qui firent le voyage de Paris tout exprès pour « aller en Bergson ». Mal renseignées, elles arrivèrent au mois d'août et durent se contenter de voir la salle où avaient résonné les paroles du maître. Une autre anecdote, plus certaine et moins frivole — une conversation où Bergson, peu de temps avant la guerre, affirma à Edmond Rostand sa foi en l'avenir de la France — nous ramène à Emile Ollivier, dont Doumic, à son tour, loue le patriotisme, la noble résignation et la puissante éloquence. Il le montre aux séances académiques, « anéantissant » ses contradicteurs sous son argumentation redoutable. Il nous transporte dans son salon de la rue Desbordes-Valmore, au milieu d'un cercle de princesses, d'hommes de lettres et d'artistes, puis dans la résidence d'été de Saint-Gervais, « simple chalet de pâtre », qui réjouissait les goûts de l' « ascète campagnard ». En terminant, Doumic affirme, comme Bergson, que les vœux d'Ollivier se réalisent. La France s'est réveillée et relevée. Elle a traversé de dures épreuves. D'autres, sans doute, lui sont encore réservées. « Les morts de Buzenval et de Champigny, comme ceux de l'Aisne et de la Marne, de l'Yser et de Verdun », lui ordonnent de mener la lutte jusqu'à la mise hors de combat de son éternelle ennemie. — Maurice Exoch.

Avion sanitaire. On désigne ainsi un aéroplane aménagé pour servir au transport des blessés entre le front de combat et l'ambulance chirurgicale. Les premiers qui eurent l'idée d'utiliser l'avion au point de vue sanitaire pensèrent d'abord à l'employer pour rechercher les blessés sur le champ de bataille et n'envisageaient le transport de ces mêmes blessés que comme une utilisation secondaire et peut-être un peu utopique, ou tout au moins prématurée de l'aéroplane. Parmi ces précurseurs, il faut citer en première ligne le Dr de Mooy, médecin général de l'armée hollandaise, qui émit l'idée en 1910. Deux ans après, le Dr Duchaussoy, professeur agrégé à la Faculté de Paris et secrétaire général de l'Association des dames françaises, reprenait cette conception et faisait nommer, par cette association, une commission spéciale, dont le rapport était adressé au ministère de la guerre et au Congrès international de la Croix-Rouge de Washington. Cependant, le regretté Dr Reymond, mort pilote d'avion au début de la guerre, faisait des expériences concluantes aux grandes manœuvres de 1912, qui démontraient les grands services que l'aéroplane pouvait rendre pour trouver, sur les champs de bataille démesurés d'aujourd'hui, les blessés que des obstacles naturels ou autres : pans de mur, bouquets d'arbres, mouvements de terrain, etc., cacheraient aux yeux de ceux qui marchent au niveau du sol. Déjà, le 21 octobre 1912, Ch.-L. Julliot, membre du comité de contentieux de la Ligue nationale aérienne, saisissait cette Société de la question des avions sanitaires et étudiait les problèmes d'ordre juridique qui s'y rattachent. Ajoutons que *le Caducée* a publié sur ce sujet deux articles : l'un de Perret (18 mai 1912), l'autre de Eybert (2 novembre 1912) et qu'à l'Exposition de la locomotion aérienne de la même année figurait une réduction d'avion transporteur de blessés, due à M. Ribes.

Les réalisations véritables datent de la présente guerre. Les premières n'ont pas été, à vrai dire, organisées à l'avance. Elles se produisirent aux heures tragiques de la retraite de l'armée serbe vers la mer, en 1915. Lorsque cette armée quitta Prizrend, elle abandonnait derrière elle des blessés et des malades graves, qui ne pouvaient suivre la retraite et qui étaient menacés de tomber entre les mains des poursuivants. C'est alors que plusieurs aviateurs français : Dangelzer, Paulhan, Thirouin, Cornemont, Pété, Séret, décidèrent d'utiliser les avions, en médiocre état, qu'ils possédaient, pour sauver le plus grand nombre possible de ces infortunés. Ils réussirent à les transporter ainsi de Prizrend à Vallona, à Saint-Jean de Médua, à Alessio, etc. Cette expérience, à l'impromptu, démontrait la possibilité de se servir de l'aéroplane comme moyen de transport. Il restait à agencer spécialement des avions dans ce but.

Le premier avion sanitaire qui soit entré régulièrement en service, et qui est encore seul de son espèce, a été équipé, essayé et utilisé par le Dr Chassaing, médecin-major aux armées et député du Puy-de-Dôme. L'armée italienne espère inaugurer prochainement un service de transport par les airs entre le front et Milan, ou les autres grands centres hospitaliers.

L'avion sanitaire du Dr Chassaing, dont le pilote est Vigneron, est d'un modèle déjà ancien. C'est un biplan AR à moteur de 180 HP. On a supprimé un certain nombre d'appareils inutiles dans sa nouvelle destination, et on a fait subir à son fuselage une transformation qui est l'essentiel de cette nouveauté. Le fuselage aménagé de la sorte constitue une cellule close, s'ouvrant exclusivement par le haut, chauffée par le passage du tuyau d'échappement et où sont déposés deux brancards légers, situés l'un au-dessus de l'autre comme des couchettes de paquebot. Une sorte de couvercle, en se rabattant, clôt cette cellule quand les blessés sont en place. Ils sont attachés sur leurs brancards, solidement fixés eux-mêmes aux parois, afin d'éviter tout mouvement brusque et tout déplacement. Les parois sont percées de petites ouvertures, que ferment des vitres de mica. L'adaptation spéciale de l'avion sanitaire est indiquée par deux grandes croix rouges peintes à la face inférieure des ailes et destinées à lui éviter, dans la mesure où ce signe est aujourd'hui respecté, les atteintes du feu de l'ennemi.

Les médecins et les journalistes qui furent les premiers passagers volontaires de cet aéroplane déclarent qu'après une courte période de trépidation très supportable, on y ressent une grande impression de calme, qui porte facilement au sommeil, d'autant plus que le bruit du moteur, assourdissant au début, s'apaise dès que l'appareil est en l'air, dans un ronronnement non désagréable. Aucune impression de froid ni de vent n'est ressentie dans la cellule. L'immobilité du transporté est absolue, et l'atterrissage lui-même ne provoque qu'une sorte de frottement râpeux, sans cahot, qui ne communique aux brancards et à leurs occupants aucune secousse. Le choc provoqué par cet atterrissage est beaucoup plus faible que celui que l'on ressent dans une automobile passant sur une ornière ou un caniveau (Dr J. Fiulle).

Les deux grands avantages de l'avion sanitaire sont, à n'en pas douter, la vitesse de transport qu'il permet et l'absence de tout heurt pouvant nuire aux blessés.

La vitesse est un appoint de tout premier ordre, quand il s'agit de blessés graves. Il est indispen-

sable, en effet, de les amener le plus rapidement possible à l'ambulance chirurgicale, où leur plaie sera désinfectée suivant les conditions admises aujourd'hui. Or, cette désinfection, qui comporte l'ablation des projectiles et des corps étrangers, la fixation des os fracturés, l'excision des tissus à vitalité compromise, etc., et que l'on reconnait à l'heure actuelle être la condition première d'une guérison rapide et complète, ne peut être effectuée que dans des centres chirurgicaux bien installés et situés en général à bonne distance de la ligne de combat. Or, si, pour faire vingt kilomètres, distance moyenne à parcourir, l'automobile sanitaire, étant donné l'état des routes et leur encombrement par les services de l'avant, met environ une heure et demie, l'avion sanitaire, même de vitesse médiocre comme celui que nous avons décrit (100 à 120 kil. à l'heure), parcourra le même espace en un quart d'heure au maximum.

L'absence de cahots est non moins importante. Elle permet, en effet, de transporter sans péril pour eux des blessés très graves (choc, atteintes de l'abdomen ou du thorax, fractures compliquées), pour lesquels tout cahot est à la fois un danger d'aggravation et une occasion de souffrance. L'état des routes du front, dont nous venons de parler, implique, pour les transports en automobile, la possibilité de heurts fréquents et intenses.

On prévoit que l'avion sanitaire, qui est en service, en ce moment, dans un secteur et dont les essais ont eu lieu antérieurement devant les membres des commissions de l'armée et de l'hygiène publique du Parlement, en présence du sous-secrétaire d'Etat du Service de santé, sera d'une grande utilité au cours des hostilités actuelles. Mais, surtout, on peut penser qu'il sera précieux dans les régions dépourvues de bonnes routes et de moyens de communication pratiques (colonies). Sans doute, aussi, pourra-t-on, comme l'a proposé le Dr Fiolle, l'utiliser en temps de paix pour transporter promptement les blessés de la campagne au centre chirurgical urbain le plus proche. En attendant les résultats que l'on peut prévoir dans ces directions différentes, cette première réalisation devait être signalée. — Dr Henri Bocquet.

benthamia n. m. ou **benthamie** (*bin*) n. f. Genre de cornacées, originaires du Népaul et de l'archipel japonais.

— Encycl. Ce genre comprend deux espèces : le *benthamia Japonica*, peu connu dans les jardins d'Europe, et le *benthamia fragifera* (benthamie porte-fraise), ainsi nommé pour la forme de ses fruits, et qui peut croître en plein air dans le sud-



Benthamia : *a*, fleur.

ouest de l'Angleterre, ainsi qu'en Irlande, où il s'est acclimaté, tandis que, sous la latitude de Paris, il réclame la température de l'orangerie.

La benthamie porte-fraise est un arbre de la taille du pommier, à feuilles ovales oblongues, acuminées, blanchâtres en dessous, rappelant de très près celles du cornouiller; ses fleurs, assez petites, sont d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, réunies en tête et entourées de quatre bractées blanches jaunâtres ou violacées, formant un involucre pétaloïde. Les fruits, drupacés, sont des masses charnues de couleur orangée, ressemblant à de grosses fraises; mais, quoi qu'en disent les Asiatiques, leur goût est moins appréciable que leur aspect n'est engageant. — J. de Chaon.

***Bergson** (*Henri*-Louis), philosophe français, né à Paris le 18 octobre 1859. Il suivit, de 1868 à 1878, les cours du lycée Condorcet, tout en appartenant à l'institution Springer. Il remporta d'éclatants succès au concours général : en rhétorique (1875), le 1er prix de discours latin, le 1er accessit de version grecque, le 2e prix de géométrie et le 1er prix d'anglais; en philosophie (1876), le 1er prix de dissertation française et le 1er prix de mathématiques; en mathématiques élémentaires (1877), le 1er prix de mathématiques : sa copie fut reproduite, l'année suivante, dans les « Annales de mathématiques » de Brisse et Gerono. Egalement remarquable en sciences et en lettres, il hésita quelque temps dans son choix, puis se décida pour les lettres, au grand scandale de son professeur de mathématiques, Desboves. Il fut reçu, en 1878, au concours de l'Ecole normale supérieure, dans la promotion dont le « cacique » fut Jaurès et qui comprenait, en outre : Diehl, Jeanroy, Pfister, Alfred Baudrillart, Monceaux, Paul Desjardins, etc. Classé troisième par ses compositions, Henri Bergson, « d'origine polonaise », fut admis à titre d'étranger et, pour ce motif, inscrit à la fin de la liste. Il opta pour la nationalité française le 5 novembre 1880, après avoir atteint sa majorité, et devint ainsi élève à titre définitif. Il obtint le deuxième rang au concours d'agrégation de philosophie de 1881 (le 1er était Lesbazeilles, le 3e Jaurès, le 4e Belot). Il fut envoyé, comme professeur de philosophie, au lycée d'Angers,



Henri Bergson.

où il resta deux ans (1881-1883). Il passa de là au lycée de Clermont-Ferrand (1883-1888) et fut chargé, en même temps, de conférences à la Faculté des lettres. En 1888, il fut appelé à Paris, au collège Rollin, et soutint, en 1889, ses thèses de doctorat ès lettres. Transféré, la même année, au lycée Henri-IV, il y resta jusqu'en 1897. Il prononça le discours d'usage à la distribution des prix du concours général, le 30 juillet 1895, et prit pour thème « le bon sens et les études classiques ». Maître de conférences de philosophie à l'Ecole normale supérieure, de 1897 à 1900, il fut nommé au Collège de France après la mort de Charles Lévêque, dans la chaire de philosophie grecque et latine (1900). Il y étudia la philosophie de Plotin. Lorsque Gabriel de Tarde mourut (1904), Bergson lui succéda dans la chaire de philosophie moderne du Collège de France et eut un auditoire enthousiaste. Depuis le mois de décembre 1914, il se fait suppléer par Edouard Le Roy. — Il a remplacé Félix Ravaisson dans la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques (1901) et a été élu à l'Académie française, au fauteuil d'Emile Ollivier, le 12 février 1914. Sa réception, par René Doumic, a eu lieu le 24 janvier 1918 (v. p. 409). — Pendant la guerre actuelle, il a servi efficacement la cause de la France dans ses missions à l'étranger, en Espagne et surtout aux Etats-Unis.

Sa thèse latine : *Quid Aristoteles de loco senserit* (Paris, 1889) est une étude sur le concept d'espace dans Aristote. Sa thèse française : *Essai sur les données immédiates de la conscience* contient l'idée fondamentale de toute son œuvre. Après avoir démontré que l'intensité des états psychologiques n'est pas susceptible de mesure et ruiné par là une pseudo-science, la *psycho-physique*, il analyse l'idée de durée, s'applique à distinguer le temps véritable, *psychologique*, de sa traduction en espace, qui est le temps mathématique. La durée vraie, étoffe de notre « moi », est une création continue. Le déterminisme, nécessaire à la science, n'a de prise que sur les choses « faites », ordonnées dans l'espace. Le devenir de la conscience, la mobilité hétérogène et qualitative qui constitue nos états intimes, offre le caractère de la liberté. Il s'en faut, cependant, que tous nos actes soient également libres. Les nécessités de la vie pratique et le goût du moindre effort nous réduisent souvent à l'état d'automates conscients. Seuls, sont libres les actes qui émanent de notre moi profond, qui expriment notre personnalité entière. Le problème de la liberté est né d'un malentendu : « Il a son origine dans l'illusion par laquelle on confond *succession* et *simultanéité*, *durée* et *étendue*, *qualité* et *quantité* ».

La préparation de *Matière et Mémoire, essai sur les relations du corps à l'esprit* (1896), exigea de Bergson des recherches scientifiques considérables. Dans son *Essai*, il s'était attaché aux états profonds du « moi ». Il voulut ensuite, à la lumière de la physiologie et de la pathologie actuelles, déterminer les rapports du physique et du moral. Il dut se restreindre au problème de la mémoire, limita encore son sujet à la mémoire du son des mots, et mit cinq ans à dépouiller la littérature de l'aphasie. « J'arrivai, écrit-il, à cette conclusion qu'il doit y avoir entre le fait psychologique et son substrat cérébral une relation qui ne répond à aucun des concepts tout faits que la philosophie met à notre service ». La mémoire n'a pas besoin d'explication. « Le passé se conserve de lui-même, automatiquement ». Le cerveau n'est pas un réceptacle de souvenirs. Son rôle est, au contraire, d'éliminer de la conscience toute la partie du passé qui n'est pas utile à l'action présente. Suivant un mot de Ravaisson repris par Bergson, « la matérialité met en nous l'oubli ». Tout le livre tend à prouver l'indépendance de l'esprit à l'égard de la matière : « L'esprit emprunte à la matière des perceptions d'où il tire sa nourriture et les lui rend sous forme de mouvement, où il a imprimé sa liberté. »

Dans *l'Evolution créatrice* (1907), Bergson expose une théorie de la vie, fondée sur un évolutionnisme nouveau. La vie dépasse les points de vue, également étroits, du mécanisme et de la finalité. Elle ne se déroule ni suivant des lois nécessaires, ni conformément à un plan préétabli. Comme la conscience, elle est durée, mobilité, hétérogénéité qualitative, création continue, liberté. L'avenir est imprévisible. Le principe de l'évolution est l'« élan vital ». L'intelligence, née de la vie, ne saurait suffire à l'expliquer. Cependant, en adjoignant à l'intelligence, qui triomphe dans l'étude de la matière, les ressources profondes de l'instinct, on peut avoir l'*intuition* de la réalité absolue.

L'aimable petit livre intitulé *le Rire, essai sur la signification du comique* (1900), a une valeur à la fois littéraire et philosophique. L'auteur y détermine et classe avec une grande finesse les principales « catégories » comiques et dégage certaines lois. On y trouve des remarques suggestives sur les différences entre la tragédie et la comédie, et sur l'art, qui a pour objet d'écarter les symboles pratiquement utiles pour nous mettre face à face avec la réalité. Quant au comique lui-même, il apparaît quand la spontanéité vivante cède le pas à l'automatisme.

La Perception du changement (Oxford, 1911), rédaction de deux conférences faites à l'université d'Oxford les 26 et 27 mai 1911, contient quelques-unes des pages les plus lumineuses de Bergson et pourrait servir d'introduction à l'étude de sa philosophie. Il a également fait œuvre de vulgarisation dans *l'Ame et le Corps*, conférence de « Foi et Vie », reproduite dans *le Matérialisme actuel* (1913). — Il est d'autres pages de Bergson, publiées par des périodiques, qu'il serait agréable et commode de posséder réunies en volume. Tels sont les articles suivants, dans la « Revue de métaphysique et de morale » : *Introduction à la métaphysique* (janvier 1903), *le Paralogisme psycho-physiologique* (novembre 1904), *l'Intuition philosophique* (novembre 1911); dans le « Bulletin de la Société française de philosophie » : *le Parallélisme psycho-physiologique* (2 mai 1901) et la lettre insérée dans le numéro du 26 février 1903; dans la « Revue philosophique » : *l'Effort intellectuel* (janvier 1902), *le Souvenir du présent et la Fausse Reconnaissance* (décembre 1908); dans le « Bulletin de l'Institut psychologique international » : *le Rêve* (mai 1901); dans le « Journal des Débats » : *Vérité et Réalité* (25 avril 1911); etc. Mentionnons aussi sa *Note sur les origines psychologiques de notre croyance à la loi de causalité* (« Bibliothèque du Congrès international de philosophie de 1900 », t. Ier), la *Notice sur la vie et les œuvres de Félix Ravaisson-Mollien* (1904), le discours prononcé à l'Académie des sciences morales, le 12 décembre 1914, sur le caractère mécanique de l'esprit allemand, le tableau de *la Philosophie française* (1916), à l'occasion de l'Exposition de San-Francisco, et rappelons que son premier livre fut un bon recueil scolaire d'*Extraits* de Lucrèce (1884).

Le point de départ de la philosophie bergsonienne est une conception originale de la durée véritable, opposée au temps homogène, qui se confond avec l'espace. C'est pour la commodité de la science et des relations sociales que l'on mesure le temps d'après le déplacement d'un mobile sur une portion d'espace. Mais la courbe décrite par la pointe de l'aiguille d'une horloge n'est pas plus du temps que la montée ou la descente de la colonne de mercure dans un thermomètre n'est une sensation de chaud ou de froid. Au contraire, des expressions comme « le temps me dure », ou « le temps m'a paru court » expriment la conscience de la durée vraie, qui est qualité et non quantité, mobilité incessante, et non arrêt à des points fixes. En ramenant le temps à l'espace, la mobilité à l'immobile, la pensée philosophique s'est engagée dans des difficultés inextricables. Ainsi les anciens Eléates furent conduits logiquement à nier la possibilité du mouvement. On posa de faux problèmes, qui s'évanouissent aussitôt que l'on veut bien reconnaître, en consultant l'expérience, que « la réalité est la mobilité même », « qu'il y a du changement, mais qu'il n'y a pas de choses qui changent ». Le « moi » profond est semblable à une mélodie continue, non à une combinaison d'éléments atomiques. Pour les besoins de notre action, nous pratiquons des coupures, et nous marquons des arrêts dans le flux de

la durée : c'est là un artifice utile, non une connaissance vraie.

Si, maintenant, on veut grouper les conclusions générales que Bergson a déduites de sa théorie de la durée, il faut se reporter à sa lettre au P. de Tonquédec (*Etudes*, 20 février 1912) :

Les considérations exposées dans mon *Essai sur les données immédiates* aboutissent à mettre en lumière le fait de la liberté; celles de *Matière et Mémoire* font toucher du doigt, je l'espère, la réalité de l'esprit; celles de *l'Evolution créatrice* présentent la création comme un fait : de tout cela se dégage nettement l'idée d'un Dieu créateur et libre, générateur à la fois de la matière et de la vie et dont l'effort de création se continue, du côté de la vie, par l'évolution des espèces et par la constitution des personnalités humaines.

On peut y joindre, sur la survivance de l'âme après la mort, ces lignes de sa conférence de « Foi et Vie » :

Si, comme nous avons essayé de le montrer, la vie mentale déborde la vie cérébrale, si le cerveau se borne à traduire en mouvements une petite partie de ce qui se passe dans la conscience, alors la survivance devient si probable que l'obligation de la preuve incombera à celui qui nie, bien plutôt qu'à celui qui affirme.

Sans doute, le bergsonisme n'est pas un système complet. Véritable positiviste, Bergson se garde bien de construire des ensembles à priori. Il série les problèmes et ne propose des solutions particulières qu'après avoir épuisé les données et appliqué la méthode qui convient. S'il n'a pas encore traité de la morale, c'est, sans doute, qu'il n'est pas arrivé, en cette partie de la philosophie, à des résultats positifs. Mais on peut espérer qu'un Bergson moraliste nous apparaîtra dans un avenir plus ou moins prochain. Dès maintenant, on peut le tenir pour déiste et spiritualiste. Il a des traits communs avec Boutroux, Ravaisson, Maine de Biran, mais la théorie de la durée pure n'appartient qu'à lui. C'est un réaliste, puisqu'il professe, à l'encontre de Kant, que nous pouvons atteindre le réel par une intuition. Ce n'est pas un intellectualiste, puisque l'intelligence ne lui paraît aboutir à une connaissance totale qu'appliquée au monde matériel. Mais il est étrange d'en faire un ennemi de la science et de l'intelligence. La science, sous sa forme la plus moderne, dans ses découvertes les plus récentes, a servi de base à ses travaux, et quelques-uns de ses disciples sont des mathématiciens ou des physiciens. Quant à l'intelligence, il la déclare nécessaire à l'intuition, mais non suffisante. Or, c'est par l'intuition, par un coup de sonde dans la mobilité et la durée, que Galilée a fondé la mécanique et Leibniz le calcul infinitésimal. La pensée bergsonienne déborde les cadres courants de la philosophie; aussi est-elle difficilement assimilée par les adeptes des systèmes à formes rigides.

On a, enfin, reproché à Bergson le charme même de son style et les abondantes métaphores qui lui servent à évoquer des idées nouvelles. On feint de le considérer non comme un philosophe, mais comme un magicien de la parole, un romantique, un artiste. Il croit, en effet, que l'artiste a une vision directe et immédiate de la réalité, parce qu'il regarde les choses d'une manière désintéressée, sans être dominé par le souci de l'action. Cependant, la connaissance de l'artiste n'est que partielle, et c'est la réalité complète que le philosophe prétend percevoir. La sympathie et l'instinct lui sont nécessaires, mais il ne néglige pas les services de l'intelligence.

Les études sur Bergson et le bergsonisme sont nombreuses. Nous citerons seulement : Edouard Le Roy, *une Philosophie nouvelle* (1912); René Gillouin, *la Philosophie d'Henri Bergson* (1911); Harald Höffding, *la Philosophie de Bergson* (traduction J. de Coussange, 1916); J. Maritain, *la Philosophie bergsonienne* (1914); Alfred Fouillée, *la Pensée et les Nouvelles Ecoles anti-intellectualistes* (1910); René Berthelot, *un Romantisme utilitaire* (1913); Julien Benda, *le Bergsonisme ou une philosophie de la mobilité* (1912) et *Sur le sens du bergsonisme* (1914). Cette liste va des commentaires pieux aux attaques violentes, en passant par les critiques mesurées. Bergson a savouré toutes les variétés d'hommages. — Maurice Enoch.

Berton (Armand), peintre et graveur français, né à Paris le 16 septembre 1854. Il est mort dans cette ville le 29 septembre 1917. Armand Berton fut élève d'A. Millet et de Cabanel et débuta au Salon des Artistes français en 1877, avec des portraits. Il envoya encore aux divers Salons suivants et jusqu'en 1881 des œuvres de même nature; mais, en 1882, il exposa une *Eve* qui lui valut une troisième médaille, et c'est avec cette toile qu'il commença officiellement sa belle série d'études de nus féminins, dans laquelle il affirma de plus en plus sa personnalité. En 1884, il exposa *la Fable moderne assise sur des ruines antiques* et, deux ans après, une *Vénus*, nouvelle variation sur un sujet qu'il allait fréquemment reprendre. Son tableau de *Brumaire* lui valut, en 1887, une seconde médaille; il était accompagné d'un portrait de *Mme J. Chatrousse*, car l'artiste n'abandonna jamais cette partie si française de l'étude du visage humain.

En 1892, Armand Berton passa à la Société nationale des beaux-arts; il fut nommé sociétaire à la suite de ses envois : *la Grande Sœur* et une *Rieuse*. Suivirent, dès lors : *la Toilette* (1893), *le Passe-Temps, Pénombre* (1894), *le Lever* (1895), *l'Ingénue, le Bracelet* (1896), *le Sourire de Jenny* et le portrait du sculpteur *Dampt* (1897). Armand Berton avait débuté avec une palette relativement claire; mais, peu à peu, l'étude des formes l'avait pour lui emporté sur l'agrément de tons vifs. Sa gamme s'était restreinte à des gris, des bruns et quelques roses discrets. On l'a, pour cela, rapproché souvent d'Eugène Carrière. Cependant, son coloris n'arriva jamais à la monochromie grave des peintures de Carrière; il ne chercha pas, non plus, d'une façon aussi volontaire l'enchaînement des formes, et il se tint toujours plus près de l'immédiate réalité. Sa transformation resta discrète : elle fut celle d'un homme enfermé dans son rêve par une surdité relative; elle ne s'écarta jamais de la vérité. Sur ce thème éternel de la beauté féminine, il recommença inlassablement à peindre de nouvelles œuvres, et il faut citer encore parmi elles : *Coquetterie, Paresse* (1898), *Intermède, Matin, le Lever* (1899), *la Leçon de musique, Après le bain* (1901), *le Miroir, Rêverie* (1902), *Femme s'épongeant après le bain* (1903). C'étaient là des sujets souvent traités, par Degas entre autres; mais Armand Berton n'avait rien de la misanthropie de ce maître; bien loin d'insister sur les tares de ses modèles, il cherchait à en mettre en évidence le charme et la grâce.



Armand Berton

Sa verve ne connut pas d'arrêt, et elle continua à s'affirmer avec les toiles suivantes : *la Séduction, l'Ingénue* (1904), *le Repos après le bain, Vanité intime* (1905), *la Jeune Femme au miroir* (1906), la *Psyché* (1907), *Fille relevant sa chevelure* (1908), *Chez elle* (1909), *le Rideau rose, le Mirage, A huis clos* (1910), *la Révélation* (1912), *Jouvence, Eté* (1914). Tout cela était exécuté d'un pinceau souple, dans une matière suffisamment nourrie, mais sans lourdeur; par ses qualités toutes de mesure, de goût et d'agrément, Armand Berton se place à côté de nos meilleurs peintres d'aujourd'hui.

Comme le fit de son côté l'excellent artiste qu'est François Guiguet, Armand Berton, si épris des formes, se mit assez tard à la gravure. Mais ses eaux-fortes sont d'une si belle qualité qu'on ne saurait les oublier. Il ne commença à en exposer qu'en 1904; depuis cette époque, il ne négligea guère d'envoyer chaque année quelques admirables études de femmes. Parmi les plus significatives, il faut rappeler : *Iza, Ariadnœ, Sous la feuillée* (1910), *Bethsabée, Femme attachant son soulier, Femme nue s'essuyant, Femme mettant son bas* (1912), *Au saut du lit, l'Espiègle, Hésitation* (1913). Le graveur, qui avait d'abord profité de toutes les ressources que peuvent donner les différentes morsures et l'impression, avait rapidement compris l'intérêt de la simplification du métier, simplification qui oblige à la pureté du dessin, à la recherche de la ligne expressive et vraiment chargée de signification; dès la *Bethsabée*, il s'était montré en pleine possession de son art, et les planches qu'il a signées depuis cette époque font le plus grand honneur à notre école. — Tristan Leclère.



Intimité, tableau d'Armand Berton (médaille d'or à l'Exposition de 1900).

***crude ammoniac** n. m. C'est sous ce nom que l'on désigne le résidu de l'épuration chimique du gaz d'éclairage, résidu qui est susceptible d'être utilisé comme engrais.

— Encycl. Le gaz d'éclairage, tel qu'il sort des cornues, est chargé d'impuretés dues aux composés sulfurés et azotés que les houilles renferment en proportions variables et qui se combinent au cours de la distillation. Il est donc nécessaire de l'épurer. La condensation dans le barillet et les jeux d'orgues Scrubbers (épuration physique) enlève au gaz la plus grande partie de son ammoniaque (50 à 60 p. 100); mais elle n'élimine que 10 à 15 p. 100 de l'acide sulfhydrique et très peu des composés cyanogénés; c'est le rôle de l'épuration chimique de parfaire l'opération.

Au procédé à la chaux vive, longtemps employé, a succédé celui de Laming, qui utilise un mélange de chaux éteinte, sulfate ferreux et sciure de bois, disposé sur des claies. En traversant les claies, le gaz abandonne ce qui lui reste d'ammoniaque, son acide cyanhydrique et son acide sulfhydrique. Il se forme des cyanures, des sulfocyanures et des ferrocyanures. Au bout de quelque temps, le mélange perd ses qualités épuratrices, mais il peut être revivifié. Il suffit, pour cela, de l'arroser, puis de l'exposer à l'air libre en renouvelant, par des pelletages répétés, les surfaces de contact avec l'atmosphère. Après cette opération, qui met le soufre en liberté, la masse reprend la couleur rougeâtre de l'oxyde ferrique. Cependant, la revivification ne peut pas être renouvelée indéfiniment; c'est le mélange pulvérulent irrevivifiable, de couleur noirâtre ou bleuâtre et possédant l'odeur caractéristique des cyanures, sulfures et goudron, qui constitue le *crude ammoniac*.

Aujourd'hui, le procédé Laming a lui-même été modifié. Dans la plupart des grandes usines à gaz, on utilise un oxyde de fer naturel (plus économique et plus actif). Avant l'introduction du gaz à épurer dans les caisses, on le mélange d'une certaine quantité d'air. L'épuration du gaz et la régénération du produit épurateur ont lieu simultanément : le sulfure de fer qui tend à prendre naissance se décompose au fur et à mesure, avec séparation du soufre total :

$$H^2S + O = H^2O + S;$$

mais, finalement encore, le produit épuisé donne du crude ammoniac.

Ce crude ammoniac peut être traité pour la préparation des cyanures; mais, le plus souvent, les usines à gaz préfèrent s'en débarrasser à bas prix. Sa richesse en azote — d'ailleurs, très variable, puisqu'elle peut osciller entre 3 et 11 p. 100 — rendait à priori ce produit intéressant pour l'agriculture, à laquelle il fournit l'azote à un prix réduit; mais son emploi présente des inconvénients qui en empêchent la généralisation.

Tout d'abord, le crude ammoniac est toxique pour les plantes (on a, d'ailleurs, exploité cette propriété pour utiliser le produit comme désherbant), et son emploi est, de ce fait, très délicat.

Cette toxicité avait d'abord été attribuée aux composés cyanogénés qu'il renferme; mais il est avéré, aujourd'hui, que cette attribution était fausse, au moins en partie: les ferrocyanures, par exemple, qui sont insolubles et très stables, ne sauraient être incriminés; le soufre a été mis hors de cause par les expériences qu'a effectuées A. Demolon; les sulfocyanures présentent une toxicité plus réelle, mais, cependant, peu exagérée, pour les jeunes plantes, et il semble bien que le rôle le plus actif appartient aux goudrons qu'une épuration imparfaite a laissés passer. Les expériences auxquelles on s'est livré sur le goudronnage des routes ont montré, d'ailleurs, l'influence du goudron sur les végétaux.

De l'ensemble de nos connaissances actuelles sur le crude ammoniac il résulte que ce produit très complexe n'est pas appelé à rendre à l'agriculture tous les services qu'elle en attendait, en raison, d'abord, de la variabilité de ses composants (notamment de l'azote), de la difficulté d'assigner à sa composition une formule invariable, en raison aussi de sa toxicité pour les jeunes plantes, qui empêche de le répandre en couverture pour fournir un azote immédiatement assimilable.

Il est donc prudent pour le cultivateur — lorsqu'il sera renseigné exactement sur la richesse en azote d'un crude qu'il se sera procuré à bon marché — de n'employer cet engrais qu'en l'incorporant au sol, soit en hiver, si le produit est fortement goudronneux, soit au printemps en l'épandant avant un labour. — JEAN DE CHAON.

cutie (*ti*) n. f. Genre de l'ordre des passereaux, de la famille des cratéropodidés et voisin des *alcippe* et des *timalia*.

— ENCYCL. Le bec est assez long et fort, épais à la base, élevé, comprimé latéralement; les ailes sont de longueur moyenne, les quatrième et cinquième rémiges étant les plus longues; la queue est courte,



Cutie du Népaul, mâle et femelle.

tronquée, et les couvertures supérieures de la queue sont assez développées pour atteindre l'extrémité de la queue.

Ce genre renferme deux espèces : la cutie du Népaul (*cutia Nipalensis*) et la cutie du Pérak (*cutia cervinicrissa*), plus récemment découverte dans la péninsule malaise.

La cutie du Népaul a le sommet de la tête gris cendré, entouré par une bande noire jusqu'à la région auriculaire. Le manteau, le bas du dos et les suscaudales sont d'un châtain brillant vif; les rémiges et les couvertures des ailes sont noires, les premières sont bordées d'un gris bleuté. La queue est noire. Les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins pur, strié de noir sur les flancs; les soies caudales sont isabelle.

Les femelles sont de couleurs plus pâles; la bande qui entoure la tête est brun chocolat, le dos et les scapulaires sont brunâtres, avec de larges taches noires.

Dans les deux sens, le bec est d'un noir plombé et les pattes jaunâtres. La longueur totale est de 17 cent.; l'aile a 8 cent., 5, la queue 5 cent., 5 et le bec (*culmen*) 1 cent., 6.

Cette espèce est répandue dans tout l'Himalaya, du Népaul à l'Assam et au Manipour. On ne la trouve que vers 2.000 mètres d'altitude. Elle se tient par petites troupes au sommet des grands arbres, où elle se nourrit de fruits et d'insectes. La forme des monts Pérak (*cutia cervinicrissa*) a la même taille que la précédente, mais ses ailes sont un peu plus longues. En outre, le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un jaune fauve.

Elle a les mêmes mœurs que l'espèce de l'Himalaya, mais elle se tient moins haut dans les montagnes. — A. MÉNÉGAUX.

Dastre (*Albert*-Jules-Franck), physiologiste français, né à Paris le 7 novembre 1844, mort dans cette même ville le 22 octobre 1917 à la suite d'un accident : il avait été renversé par une automobile militaire quelques jours auparavant sur le quai du Louvre et, relevé avec une jambe broyée et de multiples contusions, il est mort à l'hôpital de la Charité, où il avait été transporté. Ancien élève du lycée Charlemagne, Dastre entra à l'Ecole normale supérieure en 1864. Lacaze-Duthiers y était alors professeur de zoologie; ce fut son premier maître. Reçu agrégé des sciences physiques en 1867, il resta à l'Ecole en qualité d'agrégé-préparateur, puis, en 1870, lorsque éclata la guerre franco-allemande, Dastre, qui avait alors commencé ses études de médecine, s'engagea et devint aide-major auxiliaire à la 1re division militaire. En 1872, Claude Bernard le choisit comme préparateur, et ce fut sous la direction du grand physiologiste qu'il commença ses premiers travaux personnels; sa réputation scientifique s'établit rapidement, et il était appelé, en 1876, à la suppléance de Paul Bert à la Sorbonne, dans la chaire de physiologie générale; la même année, il avait été reçu docteur ès sciences naturelles. En 1879, Dastre était nommé maître de conférences d'anatomie comparée et de zoologie à l'Ecole normale supérieure et, enfin, il obtenait, en 1887, la chaire de physiologie à la Sorbonne; c'était le quatrième titulaire de cette chaire, qui avait été fondée en 1854 pour Claude Bernard.

Les travaux de Dastre sont relatifs à la physiologie, à l'embryologie, à la chimie physiologique et permettent de le classer parmi les grands physiologistes contemporains. Il a montré (en collaboration avec J.-P. Morat, actuellement professeur de physiologie à Lyon) l'existence, dans toutes les régions du système nerveux, de fibres présidant d'une façon spéciale à la dilatation des vaisseaux sanguins, et il a étendu le résultat de ses expériences au rythme des battements du cœur. C'est durant ses recherches sur le système nerveux vaso-moteur qu'il a été conduit à inaugurer une nouvelle méthode d'anesthésie: en administrant aux animaux une dose convenable de morphine et d'atropine et en utilisant aussi des traces de chloroforme, il obtenait une anesthésie totale, qui durait plus de douze heures. Cela permettait, dans les opérations de chirurgie physiologique pratiquées sur les animaux, de donner à ceux-ci tous les soins antiseptiques, de façon que l'animal ne ressente, si possible, ni fièvre ni douleur.

Pendant toute sa vie, Dastre s'est préoccupé des réserves organiques : il étudia d'abord l'œuf des oiseaux et les substances qui permettent à l'embryon de se nourrir, puis la formation des graisses et leur assimilation par l'organisme; en particulier, on lui doit de remarquables travaux sur le rôle que jouent les amidons et les glucoses dans les phénomènes de nutrition, ainsi que sur les fonctions des diverses glandes digestives. Claude Bernard avait établi que le foie possède la fonction d'accumuler le glycogène comme matière de réserve et de le transformer en glucose. Dastre et son élève Floresco montrèrent qu'il tient aussi en réserve le fer nécessaire aux globules sanguins, qu'il donne naissance à des lécithines et à des pigments.

Outre de nombreux mémoires publiés dans les périodiques scientifiques français et, en particulier, dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, Dastre a publié à part : *Des lésions des nerfs et de leurs conséquences*, traduction française d'un ouvrage anglais du Dr S. Weir Mitchell; *Leçons sur la chaleur animale, sur les effets de la chaleur et sur la fièvre* (1875) [leçons faites par Claude Bernard au Collège de France, recueillies et rédigées par Dastre]; *Recherches expérimentales sur le système nerveux vaso-moteur* avec le professeur J.-P. Morat de Lyon (1884) [c'est dans cet ouvrage, extrait, d'ailleurs, des « Archives de physiologie », qu'il a publié sa nouvelle méthode d'anesthésie : *les Anesthésiques. Physiologie et applications chirurgicales* (1890)]; *la Cocaïne. Physiologie et applications chirurgicales* (1892); *Recherches sur les matières colorantes du foie et de la bile et sur le fer hépatique* (1899), avec N. Floresco; *Physique biologique — Osmose — Tonométrie — Cryoscopie* (1901); *la Vie et la Mort* (1903), etc. Dans ce dernier ouvrage, publié dans la « Bibliothèque de philosophie scientifique », il donne une définition originale de la vie : *C'est ce qu'il y a de commun, dit-il, à tous les êtres vivants*; définition qui a l'avantage de ne pas s'appuyer sur des hypothèses. Il montre aussi, en étudiant le vieillissement, que les protozoaires sont immortels à côté de la léthalité des métazoaires et des cellules différenciées. En définitive, après une réserve formelle concernant les phénomènes mentaux, il se range à la doctrine



Albert Dastre.

de l'énergie. Dastre a aussi collaboré à de nombreuses revues scientifiques et littéraires, en particulier à la « Revue des Deux Mondes » et au « Nouveau Larousse illustré ».

Dastre fut un des maîtres les plus estimés de la Sorbonne; bienveillant et dévoué pour ses élèves, qui, depuis la création de la Nouvelle Sorbonne, possédaient un laboratoire de tout premier ordre, qu'il avait lui-même organisé. Ses travaux lui avaient valu d'être nommé membre de l'Académie des sciences, le 28 novembre 1904, dans la section de médecine et chirurgie; il avait été appelé à remplacer le physiologiste Marey, qui venait de mourir. Il était officier de la Légion d'honneur.

Dastre a été inhumé à Ermont (Seine-et-Oise), où il habitait. — GASTON BOUCHENY.

désannexer (*za-nèk-sé*) v. a. Polit. Restituer un territoire annexé à l'Etat auquel il était rattaché avant l'annexion : *Les gouvernements alliés reconnaissent la nécessité de* DÉSANNEXER *l'Alsace-Lorraine.*

désannexion (*za-nèk-si-on*) n. f. Polit. Restitution d'un territoire annexé à l'Etat auquel il était rattaché avant l'annexion (mot créé par le ministre belge Vandervelde) : *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France est une* DÉSANNEXION *et non une* ANNEXION. (Vandervelde.)

Dominos (LES), comédie inédite en un acte et en vers, de Charles Rivière Dufresny, représentée pour la première fois sur la scène du théâtre national de l'Odéon, le 19 avril 1917.

La comédie *les Dominos* ne figure pas dans la notice que les *Dictionnaires Larousse* consacrent à Charles Rivière Dufresny, auteur dramatique, littérateur, né à Paris en 1648, mort en 1724, arrière-petit-fils de Henri IV par son grand-père, fils de la belle jardinière d'Anet. Cet ouvrage manque à la liste des comédies de cet auteur : il était perdu et oublié. Jean Vic, professeur au lycée Louis-le-Grand, en a retrouvé le manuscrit dans un dossier de la Bibliothèque nationale. Le directeur du théâtre national de l'Odéon, Paul Gavault, l'a aussitôt fait représenter, et voilà une petite acquisition nouvelle au crédit de notre histoire théâtrale.

Nous savions que Dufresny avait écrit cette œuvre; le titre avait même été l'objet de diverses hésitations, et il avait été changé pour le titre : *le Portrait*, à cause de la confusion que le mot *dominos* crée entre le manteau de bal masqué et le jeu de ce nom. Le titre *le Portrait* fut abandonné, sans doute, parce qu'il était déjà pris par Beauchamps pour sa charmante comédie jouée à la Comédie italienne en 1727.

La scène est à Paris, dans une galerie attenante à une salle de bal, chez Licidor. Deux vieillards, Oronte et Géronte, causent de leurs affaires. Oronte a amené à ce bal son ami Géronte, à cause d'un billet qu'il a trouvé.

Géronte a un fils : Valère; Oronte a une sœur : Bélise, et deux nièces : Clarice et la sœur aînée de celle-ci, qui ne paraît pas. Ces deux nièces sont promises, mais ne connaissent pas encore leurs fiancés, ainsi qu'il se pratiquait au XVIIIe siècle. Clarice doit épouser un jeune homme qu'elle n'a jamais vu, un ami de Valère et qui se nomme Mondor; l'aînée épousera Valère.

Mais Valère a vu à Rouen Clarice et sa sœur, et c'est de Clarice qu'il est amoureux, ainsi que l'explique dans un style aimable cette jeune personne :

Valère, écoutez-moi. Par un commun accord,
Vos parents et les miens ont fixé notre sort.
Ma sœur vous était destinée;
Vous vîntes à Rouen. L'amour, dans le moment,
En ordonna tout autrement.
Je me rappelle encor cette heureuse journée.
Sur-le-champ, en secret, à mes faibles appas
Vous donnâtes la préférence.
Ce choix contre un époux que je ne connais pas
A bientôt dans mon cœur fait pencher la balance.
Je vous aime depuis ce temps,
Pour vous aimer toute ma vie.

Il faudra donc, pour seconder leurs vœux, remercier la sœur aînée et détacher Mondor de Clarice; or, ceux-ci ne se sont jamais vus.

Valère a reçu un billet l'informant qu'on désire lui parler au bal, chez Licidor. C'est la tante Bélise qui a griffonné cette lettre et appelé au bal Valère, afin de se concerter avec lui au sujet de son amour secret pour Clarice. Oronte a trouvé cette lettre tombée de la poche de Valère, et il a amené avec lui Géronte, pour observer si le jeune homme n'est pas un débauché qui a mille intrigues. Ils rencontrent Mondor et lui demandent de taire leur présence.

Mondor est seul, quand arrive Valère, dont il ne sait pas qu'il est le rival. Les deux jeunes gens ont un service à se demander mutuellement : Mondor voudrait que Valère changeât de domino avec lui pendant un quart d'heure; sous le masque, on ne le reconnaîtra plus, et il pourra suivre une intrigue en cours. Valère, de son côté, demande en échange à Mondor de le laisser seul un quart d'heure dans le salon où ils se trouvent. Affaire convenue. Mondor s'en va.

Valère voit venir sa chère Clarice, accompagnée de la tante Bélise, qui fait la petite folle et veut danser elle aussi. Elle abrège le duo d'amour entre Clarice et Valère :

Songez-vous au plaisir que l'on a de danser?
Vous comptez donc en bonne foi
Que je viens pour vous seul? Je viens aussi pour moi.

Clarice révèle à Valère le danger : Oronte doit conclure dès demain le mariage de sa nièce avec Mondor. Que faire? Valère, cependant, donne avis à Clarice que Mondor est au bal, en domino rose, mais qu'il doit changer un instant de domino avec lui et qu'elle ne devra pas être dupe de la substitution.

Mondor entend quelques mots de l'entretien et, aussitôt, il change d'avis : il garde son domino. Clarice, le rencontrant, le prend selon ce qui a été convenu pour Valère et se confie à lui. Mondor apprend ainsi que Clarice a reçu de Valère son portrait; croyant lui parler, elle le lui rend provisoirement, car elle ne sait où le cacher, et sa découverte gâterait les affaires. Elle le prie en même temps de faire avancer un carrosse pour partir.

Tandis que Mondor, amusé, reste seul en maniant ce portrait (il ignore que c'est celui de sa fiancée), Oronte le surprend et prend ombrage. Géronte, qui a revêtu, lui aussi, un domino rose, reçoit des aveux de Clarice, qui croit parler à Valère, et ensuite d'étranges confidences de Valère, qui croit parler à Mondor et ne se doute pas qu'il a son père devant lui; — son père, dont il raconte les folies de jeunesse. Géronte se démasque; Valère se croit joué par Mondor et le provoque en duel. Clarice s'étonne que Valère ne se rappelle pas la scène où elle lui a rendu son portrait en lui demandant d'aller querir un carrosse pour la reconduire et où elle a reçu de lui de tendres baisers.

Cependant, Mondor, apprenant que Clarice, sa promise inconnue, court le bal et a une intrigue, ne veut plus d'elle. Valère avoue ouvertement son amour pour Clarice : Géronte la lui accorde, Mondor y consent, et tout le monde est satisfait.

Le caractère particulier de cette intrigue en est l'extrême complication, et cette complexité même intéresse l'histoire des genres littéraires. Ce n'est plus seulement, comme dans les comédies espagnoles imitées par Corneille ou Scarron, le dédale d'actions enchevêtrées et touffues contre lesquelles d'Aubignac protesta en imposant à la pratique du théâtre l'unité d'action selon Aristote : ici, ce sont des confusions, des surprises, des personnages pris l'un pour l'autre, des quiproquos, des erreurs comiques. Le fils ne sait pas qu'il parle à son père, ni le fiancé qu'il parle à sa fiancée, ni le rival à son rival. C'est le premier état d'un genre qui allait faire, au XIXe siècle, la fortune que l'on sait : le vaudeville à quiproquos, dont Dufresny apparaît comme le premier précurseur.

Un autre trait à noter est la part d'autobiographie que l'auteur a mise dans son ouvrage. Dufresny était une manière de bohème débauché, demeuré célèbre parce que, ne pouvant payer sa blanchisseuse à qui il devait une forte somme d'argent, il s'acquitta en l'épousant. La scène où Valère, croyant parler à Mondor, raconte à Géronte les frasques de Géronte lui-même, est le récit emprunté par Dufresny à sa propre existence.

La pièce est écrite en vers libres, d'une jolie venue. Témoin ce charmant couplet de Clarice, qui veut fléchir Géronte, le père de Valère :

Ah! monsieur! suspendez vos coups!
N'accablez pas un fils qui craint de vous déplaire.
Je puis vous l'assurer, mes infidélités,
Et je connais son cœur sensible,
Lui seraient un coup moins terrible
Que la perte de vos bontés.
Et, pour parler de moi, si vous daignez m'entendre,
L'amour que je ressens est l'amour le plus tendre.
Mais, puisqu'il vous déplaît, vous pouvez m'en punir.
Ne me faites pas l'injustice
De croire que mon cœur cherche à vous désunir.
J'en sens toute l'horreur et veux la prévenir.
Pour commencer le sacrifice,
Je me remets, monsieur, en vos mains pour toujours.
Qu'en un couvent par vos soins retirée,
J'y sois de tout le monde à jamais ignorée,
Pour pleurer mon malheur et mes tristes amours;
Et, quant à votre fils que j'aime,
Je lui rends ses serments, je le rends à lui-même.
Il peut à votre gré disposer de son cœur.
Mais, s'il veut quelquefois rappeler ma mémoire,
Je le conjure alors de croire
Qu'il avait fait un choix qui lui faisait honneur
Et que, si l'hyménée avec lui m'eût unie,
S'il n'eût fallu qu'aimer pour faire son bonheur,
Je l'eusse aimé toute ma vie.

La page est d'un sentiment délicat et d'une langue harmonieuse, et son charme l'apparente aux meilleurs morceaux de nos classiques. Et cette autre réplique à Valère, que les difficultés de la situation rendent trop distrait pendant le duo d'amour :

Quand d'un sincère amour je vous fais les serments,
Quoi! Valère, je vous ennuie?
Ah! que votre Clarice a d'autres sentiments!
Répétez-moi cent fois que votre cœur m'adore,
Je n'interromprai point un si charmant discours
Ou, si j'en arrête le cours,
C'est pour en demander de plus tendres encor!

Le rôle de Clarice est exquis et d'une tendresse aimable. Le caractère de la folle Bélise est gai. Mondor a de l'élégance, et Valère est un gentil garçon, droit et raisonnable. Les deux types de vieillards, Oronte et Géronte, sont plaisamment crayonnés.

Par l'ingéniosité, alors nouvelle, de l'intrigue, par le relief des divers caractères et par la qualité du style, qui a du nombre et de l'harmonie, cette comédie inédite valait la peine que l'Odéon a prise de la monter avec un luxe aimable de danses anciennes sous des feuillages piqués de lanternes discrètes. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : MMmes Corciade (*Clarice*), Barsange (*Bélise*), et par MM. Bullier (*Oronte*), Duard (*Géronte*), Kiril (*Valère*), Coutant (*Mondor*).

extrêmisme n. m. Tendance à adopter les idées extrêmistes ou à prendre les décisions extrêmes : *L'*EXTRÊMISME *en politique, en sciences, en philosophie.*

extrêmiste adj. et n. Qui propose une doctrine en la poussant jusqu'à des limites extrêmes : *Des pragmatistes* EXTRÊMISTES. || Favorable aux idées ou aux opinions extrêmes : *Les tendances* EXTRÊMISTES *en politique.*

Flamme au poing (LA), par Henry Malherbe (Paris, 1917). — L'article 75 du règlement de service en campagne de l'armée allemande prescrit aux soldats de rédiger quotidiennement en cours de route leur journal de guerre. Disciplinés, ils ont obéi à l'ordre donné et, de ces carnets, on peut voir la nature dans la fameuse brochure de Joseph Bédier sur *les Crimes allemands d'après des témoignages allemands*, et dans les *Carnets de route*, trouvés sur un grand nombre de soldats, sous-officiers ou officiers blessés ou prisonniers, recueillis, traduits et publiés par Jacques de Dampierre.

On sait les exploits qu'ils y content. Le récit de leurs crimes s'y inscrit. Le menu de leurs soûleries et de leurs ripailles y tient une large place. Et ces fiches parurent si utiles à l'établissement des pièces du procès où ils comparaîtront plus tard que le commandement interdit, dès le début de 1915, la tenue de ces feuilles de route.

Les Français emportèrent, eux aussi, mais spontanément, des carnets de guerre. Ce ne fut point pour y inscrire le nombre des bouteilles de champagne qu'ils avaient bues, mais souvent, si on pouvait les lire, on verrait figurer des développements d'idées, et ces effusions, ces analyses, ces retours sur soi-même qui sont le propre de la vie morale. Le carnet de campagne du lieutenant Henry Malherbe, qu'il publie aujourd'hui sous le titre de *la Flamme au poing*, et qui vient de recevoir le prix décerné chaque année par l'académie des Goncourt, est bien de cette sorte.

Dans ces pages pathétiques, on ne trouvera guère d'événements; on trouvera peu d'épisodes. C'est qu'à vrai dire, les événements ou les épisodes de cette guerre sont sans cesse les mêmes. On finit par ne plus en sentir l'importance. Toujours les mêmes choses se passent : stationnements prolongés, brusques surprises, attaques et contre-attaques se poursuivant pendant quelques jours, puis de nouveaux stationnements prolongés. Ce ne peut donc être que la couleur des jours, la couleur de l'âme qui peut différencier cette vie. Et, sans doute, cette couleur s'éclaire ou s'assombrit selon les incidents journaliers. Mais l'essentiel est dans l'âme. Dans ces notes de guerre, ce qui frappe et ce qui émeut, c'est beaucoup plus le ton musical qui s'en dégage que le dessin des spectacles évoqués.

Dans le poste de commandement, où la garde se prolonge, trois personnages sont venus, qui sont le Souvenir, l'Amour et la Mort. Et, avec ses trois visiteurs, l'homme qui veille converse. Le Souvenir, il ne le repousse pas, mais n'est-ce pas le Souvenir qui le quitte? L'homme qui, depuis plus de trois ans, vit à l'écart du monde, sent sa mémoire devenir incertaine. Le voisinage de la Mort fait oublier ceux qui, pourtant, aident à vivre. Leurs visages deviennent imprécis. Le dessin en subsiste; mais ils n'ont plus toujours le relief et la profondeur de la vie. Et, pour avoir voulu repousser le Souvenir, qui, certains soirs de solitude, eût été trop douloureux, on ne le retrouve plus lorsque, le cœur devenu fort, on veut faire revivre des images lointaines.

Et voici l'Amour; mais, lui aussi, on le repousse. Il s'agit d'être intact et puissant; comment pourrait-on l'être, si l'on ne méprisait pas les trahisons et même les caresses? Mais ces trahisons, ces caresses sont dans la chair de l'homme. Et quel désarroi est celui du cœur, quand la passante qu'on n'a pas retenue ne reste pas!

La Mort est là. Son aspect n'est pas terrible. C'est une jeune femme sage, palpitante et merveilleuse, qui sourit comme un ange apitoyé et vigilant, dont la voix a des fraîcheurs de source. Pourtant, malgré le doux visage, l'homme recule encore. Ce n'est encore que lorsqu'elle est partie qu'il veut s'abandonner à elle. Le Souvenir, l'Amour et la Mort sans cesse repoussés, sans cesse rappelés et s'imposant même parfois, ce sont là les trois compagnons du soldat. Compagnie émouvante, qui donne le ton et l'accent aux méditations passionnées auxquelles, là-haut, dans les tranchées, on s'abandonne.

Comme le fer mis au feu perd sa rouille et devient tout étincelant, selon la belle image de l'*Imitation*, ainsi celui qui se donne sans réserve à la patrie se dépouille de ses vieux vêtements et se change en un homme nouveau. Dans ce caractère dépouillé et comme schématique, ces hommes, qui vivent la vie de la guerre, prennent quelque chose d'éternel. Leur attitude évoque tous les temps et toutes les histoires. Ils sont d'hier, comme ils sont d'aujourd'hui, comme ils sont déjà de demain; et on retrouve dans leurs poses le rythme imperturbable des guerriers des bas-reliefs assyriens.

Le naturel se montre à nu. Chaque individualité apparaît; et c'est peut-être là ce qu'il y a d'émouvant que de tant de misère naisse tant de grandeur. Il y a comme une simplification de l'existence, des idées qui se rapprochent à la fois des idées pures, des idées divines et en même temps des instincts primitifs.

Voyez ces guetteurs, au haut d'un observatoire :

Toute leur volonté s'est réfugiée dans le regard, dont la clarté concentrée est dirigée sur l'ennemi comme une lame et comme un coup de feu. L'instinct de la chasse est remonté des profondeurs ancestrales. Il s'est perfectionné. Il a acquis une acuité fiévreuse et lancinante. Tout a cédé devant l'âpre désir d'épier l'adversaire. A cette vue phosphorescente, à cette ouïe subtile s'ajoute un sens inconnu et farouche, qui fait qu'on flaire l'ennemi, qu'on prévoit l'endroit où il va se poser, qu'on se mord les poings pour ne pas courir sur lui, sauter à sa gorge et le terrasser dans une lutte de fauves et qui ne pardonne pas.

La guerre exaspère les passions, accroît l'intensité de la vie intérieure. Rien n'est émouvant au front comme le silence des choses. Seul, est plus émouvant encore le silence où les hommes se tiennent enfermés. Ils voudraient abolir dans leur mémoire ces jours terribles, pour qu'ils ne ressuscitent point plus tard; mais ils ne pourraient se résoudre à s'en délivrer.

On craint de se disperser, on se garde à soi-même.

Mais on a un tel désir de vie et d'amitié que l'on prête des visages et des sentiments aux choses. On oublie les réalités quotidiennes, et même les êtres qu'on aime, mais dont le souvenir rendrait vivantes ces réalités, et on se penche vers les arbres. La nature prend une importance nouvelle. La couleur du temps donne sa couleur aux spectacles :

La journée était si belle que les cadavres eux-mêmes qu'on n'avait pu encore ramasser semblaient garder une félicité étrange.

Et aux cantonnements de repos, la musique vient combler les désirs des âmes. L'ingénuité revenue des hommes les accorde à l'harmonie.

Et, pourtant, terribles sont les spectacles. En quelques mots, Henry Malherbe évoque d'horribles choses, visions journalières :

C'est une pauvre tombe ornée d'une croix faite de deux bâtons... Une première fois, le cadavre a été déterré. On l'a enseveli de nouveau. Une seconde marmite l'a découvert. Nouvel ensevelissement pieux, par des hommes, tristes et dévoués.

Mais un troisième obus a encore lancé en l'air l'affreuse dépouille.

Les hommes l'appellent à présent : le « clown ». Quand une marmite arrive près de la tombe et qu'ils regardent la terre et les os voltiger, ils disent sans s'émouvoir :
« Tiens, voilà Gugusse qui saute encore ! »

Dans les tranchées :

d'un parapet sort un avant-bras desséché, osseux, terminé par une main aux doigts parcheminés et squelettiques. Les fantassins en ont fait un porte-manteau. On y accroche tout simplement son casque.

Dans un observatoire d'artillerie :

les écouteurs collés aux oreilles, le brigadier téléphoniste transmet les ordres du lieutenant observateur. Les obus ennemis éclatent près du poste. Mais on est préoccupé par le tir. L'objectif est passionnant. Un téléphoniste vient d'être mortellement atteint. Il rampe, sanglant, jusqu'aux pieds du brigadier, dont il entoure les jambes d'une étreinte farouche et suprême. Et le brigadier téléphone toujours, n'entend, ne voit, ne sent rien... Il se lève, enfin, lorsque le réglage est terminé, et aperçoit seulement son camarade mort, qui l'encercle de ses bras suppliants et déjà raidis.

A la suite de tels spectacles, quel accent prend cette simple phrase :

Après plusieurs mois de guerre, seules, les grandes âmes ne sont pas rassasiées !

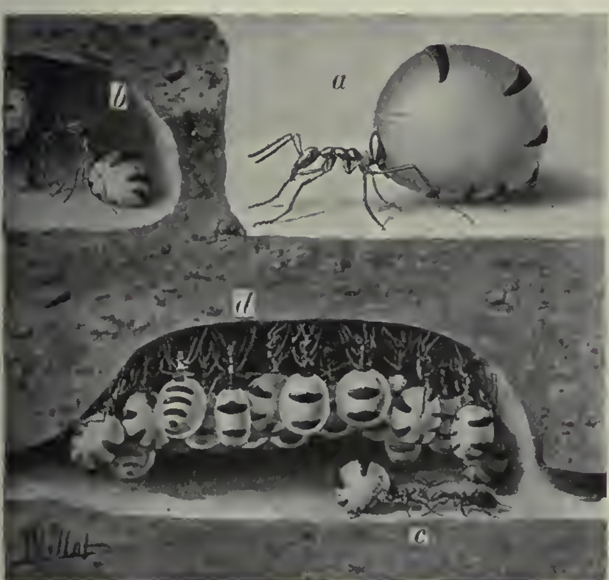
Et ne doit-on pas garder le silence, ce silence que Henry Malherbe, au nom des combattants, demande :

Qu'on nous regarde passer en silence ;... le silence qui respecte l'âme qu'un rien peut blesser ! — Jacques Bompard.

fluage (de *fluer*) n. m. Physiq. Curieux phénomène, étudié surtout par Tresca et Spring : *Lorsqu'on soumet un métal à une forte pression, plusieurs milliers d'atmosphères, dans un espace clos dont l'enveloppe présente seulement un trou, le métal s'écoule par ce trou, se déformant ainsi comme le ferait un liquide visqueux sous une faible pression : c'est le* FLUAGE *des métaux.* (Ch. Maurain.)

flué, e (part. pass. du v. *fluer*, employé avec le sens passif). Physiq. Qui a subi le phénomène du fluage, en parlant d'un métal : *Les baguettes* FLUÉES *ont donné, avec des baguettes ordinaires (recuites), des différences de potentiel lorsqu'on plongeait les deux baguettes dans une solution d'un sel du métal ; on ramène les baguettes* FLUÉES *à l'état ordinaire en les recuisant ; elles reprennent alors la structure cristalline.* (Ch. Maurain.)

Fourmis à miel (LES). Les fourmis à miel appartiennent à l'espèce dénommée *myrmecocystus melliger* et à une autre, très voisine, qui fait partie du même genre. Ce sont des habitantes du Mexique et de la région centrale et méridionale des Etats unis d'Amérique (Nouveau-Mexique et Colorado). Comme les autres formicidés, ces hyménoptères forment des colonies à population dense, comprenant une femelle fécondée, reine ou mère de la cité, des femelles vierges, des mâles, des ouvrières chargées du ravitaillement et de l'entretien de la fourmilière, et enfin des porte-miel. Ces dernières, qui constituent pour la communauté de véritables magasins, offrent, en vue de ce rôle biologique très spécial, une adaptation des plus singulières. Porteuses d'un énorme abdomen sphérique, de la grosseur d'un pois, elles présentent un tube digestif distendu au maximum par un liquide sucré, de couleur ambrée et de composition analogue à celle du miel des abeilles, quoique plus fluide et sensiblement plus aqueux. Ce produit, caractérisé par une saveur aromatique particulière, représente, d'après les analyses de Wetherill, une solution presque pure de glucose dans l'eau ; sa réaction est neutre en automne et en hiver, mais elle est légèrement acide en été, par suite, selon Loew, de la présence d'acide formique.



Fourmis à miel (*myrmecocystus melliger*). *a*, une fourmi à miel grossie ; *b*, une ouvrière gavant une porte-miel ; *c*, une porte-miel nourrissant une ouvrière ; *d*, une chambre de porte-miel.

D'après Mac Cook, qui a étudié la biologie de ces curieux insectes, leurs fourmilières se signalent à la vue par un simple monticule de sable d'une quinzaine de centimètres de diamètre sur cinq à huit centimètres de haut ; mais elles comprennent, dans la profondeur du sol, plusieurs étages superposés de galeries de section circulaire, de un à deux centimètres de diamètre.

Des puits de communication relient les étages les uns aux autres, et un puits vertical vient déboucher au sommet du monticule sableux par un orifice, gardé, pendant les jours pluvieux, par une équipe d'ouvrières chargées de réparer, au fur et à mesure qu'elles se produisent, les dégradations résultant des averses. Une vingtaine de chambres de deux à quatre centimètres de haut servent de logis aux porte-miel. Enfin, environ à un mètre de profondeur, une enceinte circulaire est le domicile de la reine, occupée à la ponte et constamment entourée et soignée par une vingtaine d'ouvrières. Les myrmécocystes, de mœurs nocturnes, sont rapidement tués par le soleil et la chaleur. C'est donc pendant la nuit que les ouvrières quittent la colonie et s'en vont faire la collecte du miel, en léchant l'exsudat sucré qui s'échappe des galles portées par une espèce particulière de chêne (*quercus undulata*). Au retour, elles nourrissent par régurgitation les mâles, les femelles, les larves, sans oublier les porte-miel. A cause de leur volumineux abdomen, celles-ci ne quittent pas les chambres qui leur sont affectées et y vivent, accrochées aux aspérités des parois, dans une immobilité presque absolue. Assidûment soignées par les ouvrières, elles emmagasinent, pendant la belle saison, d'importantes réserves sur lesquelles vivra toute la communauté aux époques de disette. Les six cents porte-miel d'une colonie renferment au total près de 250 grammes de miel. Pendant la saison pluvieuse, les fourmis se pressent autour d'elles pour lécher avec avidité le liquide sucré s'échappant de leur bouche par minuscules gouttelettes, grâce à la contraction soutenue de leurs muscles abdominaux.

Les fourmis à miel, très estimées au Mexique, sont vendues, d'après les observations de L. Diguet, sur les marchés d'un grand nombre de villes de la région centrale. L'abdomen des porte-miel, séparé de la tête et du thorax, se consomme cru, comme un bonbon, et constitue un excellent dessert, apprécié sur les meilleures tables. Parfois, ces insectes, soumis à la cuisson, sont conservés sous forme de véritables confitures. On prépare encore, à partir d'eux, une boisson fermentée, légèrement alcoolique et très agréable. Malgré ces applications gastronomiques, d'ailleurs parfaitement justifiées, les fourmis à miel ne font pas l'objet d'un véritable commerce, les quantités récoltées suffisant tout juste aux besoins locaux et ne pouvant donner lieu à une exportation. — H. Cardot.

Gardet (Georges), sculpteur français, né à Paris le 11 octobre 1863. Elève d'A. Millet et de Frémiet, il débuta au Salon de 1883 avec un bas-relief. Dès ses premiers travaux, il se révéla comme animalier : en 1884, il exposa un *Lion couché*, des bas-reliefs en plâtre et une cire, *Tigre et bison*. Un groupe, *Tigre et tortue*, lui valut une mention honorable en 1886 ; l'année suivante, l'artiste obtint une médaille de 3e classe avec *un Drame au désert*, qui avait pour sujet la lutte d'une panthère contre un python. Son marbre de *Chiens danois* (1889) lui valut une médaille de 2e classe ; le bronze du *Bison et jaguar* (1892) fut acquis par la Ville de Paris. Les *Chiens danois* (1894) sont aujourd'hui au château de Chantilly ; le *Combat de panthères* (1896) est au musée du Luxembourg.

Désormais, la personnalité du sculpteur s'était



Lion et lionne (au château de Vaux-le-Vicomte), groupe de G. Gardet (médaille d'honneur, 1898).

complètement affirmée. L'œuvre du grand Barye est trop significative, trop magistrale pour qu'il soit facile d'échapper à son influence. Cependant, par une étude directe de la nature, G. Gardet, comme l'avait fait son maître Frémiet, se créait un domaine particulier. Chez Barye, chez Frémiet encore, la recherche du style est évidente ; Barye concilie cette recherche avec le grand caractère ou, plutôt, c'est du caractère même du modèle qu'il tire le style. Georges Gardet demeure plus simplement vériste ; c'est un exécutant incomparable de morceaux empruntés à la vie animale. Il aime à montrer les êtres en action ; volontiers, même, il choisit le moment du combat comme sujet de ses groupes. Un tel choix force à l'observation attentive et à la virtuosité dans l'exécution. On ne saurait refuser ces qualités au sculpteur contemporain.



Georges Gardet

Elles se trouvent dans la plupart de ses œuvres, dans les *Tigres* et les *Lions* du château de Vaux-le-Vicomte (1898) [cette dernière œuvre fit décerner à l'artiste la médaille d'honneur], dans les *Lions* du palais royal de Laeken (1900). Un *Lion couché*, exposé en 1899, appartient aujourd'hui à la comtesse R. de Béarn ; un autre *Lion assis*, exposé l'année suivante, fait partie de la collection C. de Beistegui. Des *Chiens*, qui figuraient au Salon de 1901, sont maintenant au château de La Boissière ; des *Vautours*, ainsi qu'une *Gazelle et faucon*, datés de 1902, ornent l'hôtel Watel-Dehaynin ; un *Cerf*, daté de 1904, a trouvé place au château de Châlis. En 1906, G. Gardet expose une *Panthère dévorant un agneau* ; en 1908, deux groupes de *Cerfs et biches* commandés par la Ville de Paris pour être placés à l'entrée du bois de Boulogne, près de la porte Dauphine. Viennent ensuite : en 1909, la *Lionne au guet*, bronze à cire perdue ; en 1910, *Eléphant et tigre*, acquis par l'Etat ; en 1912, l'*Hallali du cerf*, groupe qui décore actuellement un bassin du château de Saint-Brice et l'*Aigle mexicaine*, cuivre martelé, destiné à surmonter la coupole du Palais législatif de Mexico ; en 1913, il expose un *Lièvre* et un *Sanglier*. Au dernier Salon, en 1914, Georges Gardet avait envoyé un *Tigre*, bronze à cire perdue, et un

marbre de *Chien chinois*. L'artiste a été élu membre de l'Académie des beaux-arts, le 8 décembre 1917, en remplacement du statuaire René de Saint-Marceaux. (V. p. 409.) — Tristan LECLÈRE.

Gautier (Louise-*Judith*), femme de lettres française, née à Paris le 25 août 1846, morte à Dinard le 26 décembre 1917. Elle était la fille de Théophile Gautier et la filleule de Maxime du Camp; cette filiation suffirait déjà à expliquer sa vocation



Cerfs et biches (Entrée du bois de Boulogne, porte Dauphine), groupe de G. Gardet (1908).

littéraire, si nous ne savions, en outre, en quelle étroite et constante intimité d'esprit elle vécut avec son père. Dans les deux premiers volumes : *le Collier des jours* (1902) et *le Deuxième Rang du collier* (1903), elle a elle-même évoqué les souvenirs de son enfance; et, bien qu'elle n'ait été guidée que par le pieux désir de faire revivre sous ses aspects les plus familiers la figure du poète d'*Emaux et Camées*, il n'en reste pas moins à glaner à travers ces pages d'intéressants détails sur sa propre formation. Nous y voyons, par exemple, comment le bon Théo s'institua l'unique professeur de ses deux filles et quelle méthode originale il appliqua dans ses fonctions de pédagogue. Persuadé qu'il vaut mieux « savoir une seule chose à fond que d'apprendre par cœur une liste de toutes celles qu'on ne saura jamais », il n'abordait que successivement chaque matière d'enseignement, et c'est par l'astronomie qu'il inaugura ses leçons... Que durèrent-elles? Judith ne le dit point; mais il est à croire que, dans ce milieu un peu bohème, entre une mère assez nonchalante — Th. Gautier avait épousé la cantatrice Ernesta Grisi — et un père très fantaisiste, les enfants devaient être le plus souvent livrés à eux-mêmes. C'est surtout dans la bibliothèque de son père que Judith alimenta la curiosité éveillée de sa jeune intelligence, se passionnant tour à tour pour Walter Scott, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Balzac, Shakespeare et Edgard Poe. Elle avait aussi



Judith Gautier.

le précieux profil de longues causeries avec le poète, qui, devinant chez sa fille « un sens littéraire très juste », l'incitait à écrire et combattait ses timidités. Ne serait-ce point au cours de ces causeries que Judith puisa ce goût des choses de l'Extrême-Orient, parmi lesquelles son talent devait plus tard se développer et se fixer? On peut, du moins, le supposer. Théophile Gautier — c'est sa fille elle-même qui nous l'apprend — s'intéressait vivement à l'antique civilisation de l'Empire du Milieu. Il avait lu les travaux d'Abel Rémusat et les pièces de théâtre traduites par Bazin. Sa nouvelle : *le Pavillon sur l'eau* avait été inspirée par l'analyse d'une traduction chinoise.

Bientôt, d'ailleurs, un incident domestique allait préciser les goûts de la jeune Judith. Le bon Théo avait recueilli chez lui un pauvre diable de Chinois, perdu sur le pavé de Paris. Avec Ting-Tun-Ling, ce fut la Chine qui s'établit au foyer du poète, et c'est Judith qui en subit particulièrement l'attirance. Elle se mit aussitôt à l'étude de la langue chinoise, aidée de l'orientaliste Clermont-Ganneau, un ami d'enfance et, bientôt, escortée du fidèle Ting-Tun-Ling, elle prit l'habitude de se rendre quotidiennement à la Bibliothèque nationale pour y déchiffrer les manuscrits chinois. Elle s'attachait surtout aux poètes, qu'elle ne se contentait pas de traduire, mais à qui elle cherchait à dérober le secret de leur inspiration et de leurs tours. C'est ainsi que se forma son premier volume : *le Livre de jade*, publié en 1867 sous le pseudonyme de JUDITH WALTER.

Dans ce recueil de poèmes, les uns traduits, les autres inspirés d'originaux chinois, se révélait au public français une forme curieuse de poésie : ce n'était point cet exotisme un peu conventionnel mis à la mode par les Parnassiens, mais une note toute nouvelle, à la fois naïve par le choix des thèmes et la simplicité des sentiments, et savante par la condensation de la pensée aussi bien que par l'imprévu des images. L'auteur y témoignait d'une rare faculté d'assimilation, en trouvant pour ses traductions une prose harmonieuse et d'une grande justesse de coloris, sans excès. Tel est le vrai mérite de Judith Gautier. Dans ses poésies personnelles, — françaises, pourrait-on dire, — telles que *les Rites divins, Au gré du rêve, Pour la vie*, elle s'est montrée une élève docile de son père, comme lui curieuse de la rime et de la perfection plastique, mais on ne saurait pousser plus loin l'éloge. Il est permis, au contraire, de louer sans réserves ses adaptations chinoises ou japonaises, comme son *Poème de la libellule*, traduit du japonais en 1885, ou ses *Poèmes chinois de tous les temps*, qu'anime l'inspiration délicate du voluptueux Li-Taï-Pé.

Peu après le *Livre de jade*, Judith Gautier, qui avait été demandée en mariage par un Persan, le général Moshin-Khan, — ainsi l'Orient la suivait jusque dans sa vie intime, — épousait Catulle Mendès. L'union ne fut sans doute pas très heureuse ; du moins, elle dura peu. Divorcée d'avec son mari, Judith reprit, en 1875, son nom de jeune fille, qu'elle conserva désormais. Au cours de son mariage, elle avait publié, en 1869, son premier roman : *le Dragon impérial* (1869), tableau très attachant des agitations intérieures de la Chine. Servie par une connaissance profonde des choses de l'Orient, par une vive imagination qui les lui représentait de façon pittoresque et vivante, par de rares dons de style qui lui permettaient d'allier la facilité à la couleur, Judith Gautier se plut, dès lors, dans une longue suite de romans évocateurs, à promener sa fantaisie à travers les multiples contrées de l'Asie.

Dans *l'Usurpateur* (1875), qui obtint les suffrages de l'Académie française et qui devait reparaître dix ans plus tard sous le titre de *la Fille du soleil*, elle fit revivre la barbarie grandiose du Japon féodal, tandis que, dans *Princesse d'amour* (1900), elle nous donna une esquisse de cette étrange révolution qui fit éclore le Japon nouveau. A l'aide de vieilles et curieuses traditions persanes, elle reconstitua dans *Iskender* (1886) les prodigieuses chevauchées d'Alexandre le Grand. De la Perse passant à l'Inde, elle retraça, dans *la Conquête du paradis*, quelques-uns des plus glorieux épisodes de la domination française aux Indes, au temps de Dupleix. Et c'est l'Orient, toujours l'Orient, qui inspira *les Mémoires d'un éléphant blanc* (1893); *Fleurs d'Orient* (1893); *le Vieux de la montagne* (1893); *Khou-n'-Atonou* (1898); *le Paravent de soie et d'or* (1904); *En Chine* (1911); *l'Inde éblouie* (1912); etc. Si librement que s'y déploie l'imagination de l'auteur, toutes ces œuvres ne sont point, cependant, de pures fictions; ce sont de vrais et bons romans historiques. On pourrait appeler Judith Gautier le « Walter Scott de l'Orient ». Comme l'auteur d'*Ivanhoë*, elle possède le don d'amalgamer intimement l'histoire à l'intrigue romanesque : les deux éléments se complètent et se fondent heureusement, sans jamais paraître, comme il arrive souvent, artificiellement superposés. Il y a là un art remarquable, où l'érudition se mêle à la poésie, sans lui rien ôter de sa grâce et, à ce titre, l'académie des Goncourt fut judicieusement inspirée en admettant parmi ses membres l'auteur du *Dragon impérial*.

Judith Gautier n'aurait pas été de son siècle, si elle n'avait abordé aussi le théâtre. Elle ne le fit, toutefois, que discrètement; sans parler de *la Fille du ciel*, drame chinois qu'elle écrivit en collaboration avec Pierre Loti (1911), elle donna, en 1888, à l'Odéon, *la Marchande de sourires*, sombre drame japonais, — naturellement, — un peu trop romantique peut-être, mais d'un exotisme agréable par endroits et qui remporta, du moins, un estimable succès pour la nouveauté et le pittoresque de la mise en scène. Elle écrivit également, en 1894, le livret d'un opéra en un acte : *la Sonate du clair de lune*, musique de Benedictus.

Judith Gautier était elle-même très musicienne; son goût pour la musique, a-t-elle confessé, ne s'était éveillé qu'assez tard; il n'en fut que plus vivace. Admiratrice fervente de Wagner, elle fut une des premières, en France, à soutenir et à prôner l'auteur de *Parsifal*. Elle donna même de ce poème une traduction et, plus tard, consacra *le Troisième Rang du collier* (1909) à relater les impressions d'un séjour à Bayreuth.

Mais c'est surtout par son orientalisme que Judith Gautier s'est créé dans notre littérature un rang incontesté, qu'elle conservera longtemps sans doute. Héritière du romantisme paternel, elle a su faire noblement fructifier son héritage en le renouvelant au contact de la poésie et des belles légendes de l'Orient mystérieux.

« Moi, disait-elle volontiers, j'aurais voulu naître, vivre et mourir dans un harem, sans sultan, près d'un grand jardin des *Mille et une nuits*, plein de fontaines fraîches... »

Judith Gautier était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1910.

Parmi ses autres ouvrages, il faut citer encore : *Lucienne* (1877); *les Cruautés de l'amour* (1879); *les Peuples étranges* (1879); *Isoline et la Fleur serpent* (1882); *Richard Wagner* (1882); *la Femme de Putiphar* (1884); *Iseult* (1885); *Parsifal, Poèmes de la libellule* (1885); *la Barynia*, drame russe en trois actes, en collaboration avec Joseph Gayda (1894); *les Musiques bizarres à l'Exposition* (1900); *Poésies* (1911); *le Roman d'un grand chanteur, Mario de Candia* (1911); *le Japon* (1912); etc. — Félix OUIRAND.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite*.] — S'il arrive que, plus tard, quand les incertitudes journalières des temps que nous vivons seront oubliées, quelque lecteur curieux parcoure ces chroniques mensuelles, il nous rendra, nous l'espérons, cette justice que, si nous avons pu nous tromper quelquefois, comme tant d'autres, et avons vu nos conjectures renversées par des événements inattendus, nous nous sommes efforcé de rendre chaque mois, aussi exactement que possible et sans nous laisser entraîner à aucun excès de confiance ou de découragement, l'impression générale que laissaient dans les esprits pondérés l'enchaînement des faits et les résultats acquis. Après avoir constaté les alternatives dont nous avons dû subir l'influence déprimante ou réconfortante, il s'étonnera peut-être que l'équilibre mental de la nation, au milieu de secousses aussi violentes et aussi opposées, ait pu si longtemps conserver sa stabilité. Nous nous abstenons de tirer les conséquences philosophiques de ce fait, mais il est certain que l'opinion publique a supporté avec une solidité singulière d'être violemment ballottée par le flux et le reflux de nos inquiétudes. — Le mois de février en avait apporté un total assez déconcertant, et il fallait, à la fin de ce mois, envisager avec sang-froid une situation que les événements de l'Europe orientale rendaient de plus en plus sérieuse. On ne pouvait dire encore que la paix

séparée avec la Russie fût un fait accompli, puisque les Allemands reculaient volontairement l'heure de l'humiliation suprême de nos alliés. Mais leur invasion facile sur le territoire russe laissait prévoir le moment où ils seraient les maîtres réels de toute la frontière occidentale et où les routes de l'Asie leur seraient ouvertes. La malheureuse Roumanie se débattait contre l'inévitable et, après avoir réorganisé son armée, après avoir envahi la Bessarabie, elle se voyait dans l'impossibilité matérielle d'utiliser son succès. Elle allait être la victime infortunée de la Bulgarie et de la Hongrie. L'Arménie était à la veille de retomber sous le joug turc, et tout le fruit des victoires russes en Asie était perdu. — La Russie, d'ailleurs, n'était pas cependant pacifiée. La guerre civile y continuait, mais il était possible de prévoir le moment où le gouvernement bolchevik, cerné par les troupes allemandes, impuissant et sans armée, ferait place à l'on ne savait quoi, mais certainement à quelque chose qui porterait l'empreinte allemande. Rien de ce qui venait de se passer — les rodomontades, les violences de langage, les étonnements et les naïvetés de Trotsky, de Lenine et de leurs partisans, l'ignorance manifeste de la psychologie du peuple allemand et des réalités possibles qui ressortaient de leurs discours et de leurs actes — ne permettait d'espérer que le parti qui avait perdu la Russie pût se ressaisir tout à coup et organiser enfin un gouvernement. Par suite, il fallait conclure que l'Allemagne avait le champ libre et que, son appétit annexioniste et sa force incontestable d'expansion s'appuyant l'un sur l'autre, elle allait, le plus tôt possible, se lancer à travers le vaste champ de colonisation qui s'ouvrait à elle en Europe et en Asie. Sans doute, on regardait vers l'Extrême-Orient, et l'on parlait beaucoup des Japonais, sans rien connaître de précis de leurs intentions, qu'ils réservaient, sans calculer si leur tardive intervention était capable de maintenir la Russie et d'arrêter la ruée germanique qui menaçait l'Asie. Il y avait dans tout cela matière aux plus graves réflexions.



La mitrailleuse sur avion. Attitude de l'observateur faisant feu sur un ennemi au-dessous de lui.

Certes, à l'ouest de l'Europe, la situation était autre. Les positions des armées françaises et anglaises n'avaient pas bougé, et le flot montant de la coopération américaine venait à son tour battre les retranchements allemands. La grande offensive, dont on continuait à parler, ne s'était pas produite. Bien que l'imagination des chroniqueurs militaires se fût avec ingéniosité exercée sur toutes les hypothèses possibles, non sans quelque dommage, peut-être, pour les nerfs du public, il paraissait absolument certain, fin février, que personne n'avait aucune donnée sûre au sujet des projets allemands et que, malgré des concentrations importantes de troupes à l'arrière, le commandement ennemi n'avait fait aucun geste qui fût suffisant pour dessiner ses intentions ultérieures. Les quelques actions locales qui s'étaient produites sur les fronts français et anglais n'avaient eu aucune portée générale. Il était seulement hors de doute que les opérations allemandes étaient liées aux événements intérieurs et à l'état d'esprit du peuple allemand. L'intérêt évident de nos ennemis était de retarder le plus possible leur attaque, mais cela ne leur était loisible que si le moral allemand se soutenait. On faisait, en Allemagne, tout le nécessaire pour le soutenir. Les résultats obtenus du côté de la Russie étaient copieusement exploités pour fortifier les espérances et l'orgueil germaniques et prolonger la résistance physique et morale précédemment minée par les privations alimentaires et la durée de la guerre. Restait à savoir si les avantages politiques incontestables acquis en puissance du côté de la Russie et le ravitaillement qu'on annonçait pouvaient se traduire rapidement en réalités tangibles et, si l'on peut dire, comestibles, et si la perspective d'une extension du territoire et de l'influence allemands vers l'Est, par suite la consolidation d'un pouvoir militaire qui en était la conséquence naturelle, seraient une compensation suffisante à l'écroulement certain des espérances de réforme dans l'organisation sociale. Par suite, l'offensive, suivant qu'elle se produirait ou qu'elle serait ajournée, devait être considérée comme la conséquence de la situation intérieure de l'Allemagne, comme l'indice de la hâte qu'auraient les Empires centraux de conclure une paix devenue nécessaire, ou, au contraire, comme la marque d'une recrudescence de leur force de résistance et de leur volonté de réaliser à l'Ouest des modifications de frontières aussi importantes que celles qu'ils étaient en train d'acquérir à l'est de l'Empire.

Nous attendions de pied ferme les attaques possibles, et l'on avait la certitude que tout avait été fait et continuait à l'être chaque jour, tant du côté anglais que du côté français, pour rendre notre front inexpugnable et accroître nos moyens de défense. Le moral des troupes, leur confiance dans leurs chefs étaient d'une solidité inébranlable, et il semblait bien que les intrigues qui, tant en Angleterre qu'en France, s'agitaient autour des portefeuilles ministériels, que les stériles et déplorables discussions des partis autour des sujets les moins discutables se limitaient à un cercle restreint et étaient sans action sur l'état d'esprit des armées. Il fallait, pourtant, les noter comme une cause latente de faiblesse et un ferment de découragement, qui, dans des circonstances données, pourrait produire de redoutables effets.

Sur deux points seulement, les mêmes en février qu'en janvier, des succès militaires avaient été enregistrés. Dans les premiers jours de février, les Italiens, soutenus par les troupes franco-anglaises, avaient chassé les Autrichiens du Monte Bella et malgré les attaques barbares des avions sur Venise, Padoue, Trévise, qui n'étaient que des manifestations de sauvagerie, il était avéré que les Autrichiens, réduits à leurs seules forces, étaient incapables de tirer aucun parti des avantages que les Allemands avaient acquis en octobre.

D'autre part, le 22 février, le général Allenby était entré à Jéricho, élargissant ainsi sa position en Palestine. Mais, si intéressante que fût cette avance, quelques espérances qu'elle pût faire naître, on devait envisager telle qu'elle était la situation des Anglais en Palestine et surtout en Mésopotamie. — En Palestine, appuyés sur la mer et sur l'Egypte, avec des voies de communication régulières, bien qu'à débit restreint, les Anglais pouvaient tenir, sans qu'on dût espérer qu'il leur fût permis d'étendre largement leur champ d'action. — En Mésopotamie, la question se posait de savoir si, après la défection russe, après l'abandon accompli de Trébizonde et l'évacuation imminente d'Erzeroum, après la renonciation de leurs alliés à toute action en Perse où les Allemands fomentaient depuis longtemps une résistance, il serait aisé de conserver Bagdad. Les Anglais ne s'étaient engagés dans cette entreprise très difficile, dont l'exécution avait exigé une rare ténacité et la mise en œuvre de ressources énormes, que pour donner la main aux Russes, qui, par la Perse, descendaient sur Mossoul. Or, non seulement il n'y avait plus d'alliée russe, mais il y avait une Perse soutenue par les Allemands, libres désormais, grâce à la paix ukranienne, d'agir comme ils l'entendraient et par tous les moyens, avec des communications relativement plus faciles que celles des Anglais. Ce n'était pas là la moindre conséquence de la défection russe. La question de la route de l'Euphrate, qu'on avait pu croire définitivement résolue contre les Allemands, il y a quelques mois, se posait de nouveau. Les Allemands pouvaient maintenant l'aborder par un détour, mais singulièrement profitable, celui de la Perse, en attendant qu'ils puissent l'affronter aussi par la Turquie, et les Anglais allaient avoir à prendre au sujet de la Mésopotamie des décisions qui, si elles ne s'imposaient pas immédiatement, ne pouvaient manquer d'être prochaines.



Navire marchand anglais torpillé, s'abîmant dans les flots.

Un autre point d'interrogation se posait au sujet de Salonique : quelle serait la répercussion, sur cette partie du front de guerre, de la paix russe et de l'imminente paix roumaine? Sans doute, la Grèce

avait mobilisé, mais elle avait eu aussi à réprimer des émeutes militaires, et nous avons dit, il y a déjà bien des mois, qu'il était difficile d'apprécier exactement quel fonds pouvait être fait sur l'armée grecque. N'aurait-on pas, en outre, un jour à se repentir d'avoir libéré l'otage précieux qu'était Constantin entre nos mains, et ne s'apercevrait-on pas un peu tard qu'en lui donnant toute liberté d'action, en laissant cet instrument docile entre les mains de la politique allemande, on faisait son jeu et on le mettait en mesure de venger les humiliations qu'on lui avait imposées ? Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais approuvé sans réserve la politique suivie à l'égard de la Grèce depuis bientôt une année. Nous souhaitons que l'avenir ne nous donne pas raison.



Une vieille tranchée britannique en Artois.
(Ceci donne une idée du nombre de sacs à terre nécessaires pour la construction d'une tranchée.)

On le voit, la stagnation militaire qui s'était manifestée en janvier avait continué en février. Non seulement rien de décisif ne s'était produit, mais rien qui pût constituer une indication quelconque pour l'avenir. On eût dit, au moment même où les préparatifs militaires étaient le plus formidables, que les peuples eussent renoncé à régler leur querelle par les armes et se fussent réfugiés dans les discussions diplomatiques. Plus que jamais, pourtant, l'inéluctable nécessité d'une solution militaire s'imposait, et tout ce qui s'était fait ou dit éloignait la possibilité d'une entente amiable.

Les événements de Russie avaient amené l'Allemagne à manifester sans ambages ses projets d'extension territoriale ou, plutôt, à réaliser la partie orientale du programme pangermaniste. Les conférences de Brest-Litovsk avaient été reprises le dernier jour de janvier. Les premiers jours de février s'étaient passés à discuter sur l'admission des délégués de la Rada de Kief, dont les pouvoirs et l'autorité étaient contestés par Trotsky. Finalement, les délégués des Empires centraux avaient reconnu cette Rada comme pouvoir légitime ukranien, contre l'opinion et malgré les réserves des bolcheviks, qui se prétendaient maîtres de Kief et de l'Ukraine et qui opposaient, on l'a vu, la Rada de Karkhof à la Rada de Kief.

A la vérité, il était difficile, à ce moment, de connaître qui était maître dans l'Ukraine livrée à la plus abominable guerre civile, et ce qui paraissait le plus certain, c'est que personne n'avait aucun pouvoir, ni légitime, ni solide. Il semble même que la Rada de Kief ne fût plus à Kief, mais à Jitomir. Mais il était de l'intérêt des Allemands de s'attacher au parti qui paraissait disposé à signer la paix, convaincus que, le jour où l'opinion russe se trouverait en présence d'un traité de paix en due forme, signé avec une partie quelconque de la Russie, la puissance du seul mot de *paix* entraînerait, à n'importe quel prix, l'adhésion unanime. Ils ne se trompaient pas. Le 7 février, ils pouvaient annoncer que la paix était signée avec l'Ukraine. Le 10, Trotsky, dans une forme étrange et insolite, déclarait que, sans que la Russie voulût signer la paix aux conditions des Empires centraux, elle considérait la guerre comme terminée et ordonnait la démobilisation immédiate. En même temps, dans un manifeste retentissant, il proclamait la volonté de la Russie de repousser les prétentions de l'Allemagne à l'égard des peuples dont elle détenait les territoires, et il considérait sa déclaration de cessation des hostilités comme un défi jeté par la Révolution russe à l'impérialisme allemand. Le geste de Trotsky a surpris le monde entier. Il était probablement plus habile qu'on ne l'a cru. La paix signée avec l'Ukraine, il était impossible au gouvernement bolchevik de continuer à rester vis-à-vis des Empires centraux dans une situation qui était encore l'état de guerre, puisque aucun traité de paix n'était intervenu et ne pouvait intervenir si Trotsky et Lenine voulaient rester conséquents avec leurs principes. Déclarer qu'on ne signerait pas cette paix, qu'on ne la signerait jamais et que, pourtant, on n'était plus en guerre, était une conception, certes inattendue, inacceptable pour un peuple qui eût raisonné, mais que Trotsky pouvait espérer faire accepter à un peuple et à une armée qui, par-dessus tout, ne voulaient plus entendre parler de guerre. Malheureusement pour la Russie, l'Allemagne ne se prêta pas au succès de cet ingénieux artifice, et il est vraiment inadmissible de penser que Trotsky ait pu espérer sérieusement qu'elle s'y prêterait.

L'armistice signé précédemment entre les Russes et les Austro-Allemands expirait le 17 février, sous condition d'une dénonciation préalable sept jours avant l'expiration. Les Allemands considérèrent comme une dénonciation la déclaration de Trotsky du 10 février et, le 18 à midi, ils reprenaient les hostilités. Trotsky s'étonna, mais, dès le 19, l'étonnement faisait place à la soumission, et les soviets, épouvantés, déclaraient qu'ils acceptaient les conditions des Empires centraux. Du 19 au 24 février, ce fut un mélange extraordinaire de forfanterie et de platitude, d'appels aux armes et de sauve-qui-peut, de protestations révolutionnaires et d'abdications devant la force. Cependant, les colonnes allemandes avançaient vers Kovel, Loutsk, Rowno, Minsk; par ailleurs, elles se dirigeaient vers Jitomir et Kief, cependant que les Autrichiens qui, d'abord, avaient déclaré qu'ils ne participeraient pas à l'opération, répondaient à l'appel de l'Ukraine et la débarrassaient en partie des bolcheviks. Le 24, enfin, Trotsky, Lenine et les soviets renouvelaient en bonne forme leur soumission et acceptaient les conditions formulées par l'Allemagne. Mais celle-ci ne désarmait pas encore. Elle ajournait au 4 mars sa réponse définitive, cependant que ses troupes avançaient, chassant devant elles le reste des armées russes, faisant des prisonniers, raflant le matériel, ne rencontrant de résistance sérieuse que devant Pskof, où de sanglants combats arrêtèrent un moment ses troupes d'avant-garde. En même temps, ils s'emparaient au Nord de Revel, tandis que les gardes blanches finlandaises, soutenues par des renforts allemands, battaient les gardes rouges et achevaient la déroute des bolcheviks. Petrograd était menacée, et on assistait à ce spectacle étrange et lamentable d'un gouvernement qui, après avoir accepté toutes les conditions de l'ennemi et avoir répudié en fait les idées qui étaient sa raison d'être, essayait de se révolter en paroles et tentait de ressusciter pour sa défense le sentiment national et la force militaire, qu'il avait pris auparavant grand soin d'anéantir totalement. Au dernier jour de février, il était impossible de prévoir où s'arrêteraient les Allemands. Il était permis de penser qu'ils voulaient s'avancer assez près de Petrograd pour y entrer s'ils le jugeaient nécessaire et que leur ferme intention était de mettre entre l'Allemagne et les doctrines des bolcheviks une barrière infranchissable.

Trotsky, en effet, ne craignait pas de contredire par la hardiesse de ses paroles l'humilité de ses actes. Tout en manifestant son mépris au prolétariat allemand, qui ne se révoltait pas contre les conquêtes de son gouvernement impérialiste, il continuait à protester de ses sentiments révolutionnaires et d'appeler le peuple russe à la défense des principes bolcheviks. L'Allemagne ne pouvait, on le devine, ne pas sentir le danger que présentait cette propagande et, bien que le peuple allemand ne parût pas s'émouvoir de ces appels ni s'indigner des conquêtes opérées, elle jugeait plus prudent d'augmenter la distance qui séparait le prolétariat allemand et les violences oratoires de Trotsky et des soviets.



Lancement de fumée protectrice contre les gaz asphyxiants. (Ces fumées noires et lourdes, par-dessus lesquelles passent les gaz nocifs plus légers, servent à protéger les tranchées, en cas d'alerte au gaz.)

Il importe donc de fixer, aussi exactement qu'il est possible, la position territoriale des Austro-

Allemands, en Russie à la fin de février. D'une part, au Sud, la paix ukranienne séparait de l'ancien empire des tsars toute la Petite-Russie et lui enlevait en outre toute la région de Cholm, qu'elle prenait de vive force à l'ancienne Pologne. Par là, toute la partie la plus fertile de la Russie, la plus riche, la plus préparée à une organisation méthodique passait sous le contrôle des Empires centraux: par là, ils atteignaient la rive nord de la mer Noire, avec Odessa, jusqu'à la Crimée, et la rive ouest de la mer d'Azof: par là, — et ils le spécifiaient formellement dans le traité, — ils s'ouvraient et se réservaient une route vers l'Asie. En outre, ils s'assuraient des échanges économiques fructueux et tout l'excédent des céréales au détriment du reste de la Russie. Il n'y avait plus à dire, comme on le fit par ignorance des faits ou par besoin d'illusion aux premiers jours après la signature de cette paix, que cet instrument diplomatique était sans valeur parce que la Rada de Kief était sans pouvoir. Très peu après, la Rada de Karkhof se ralliait à cette paix, et il devenait certain qu'avec l'appui des Autrichiens l'ordre allait se rétablir très vite en Ukraine. Une seule question pouvait se poser : le bouleversement de ce pays, les destructions qu'il avait souffertes, l'insuffisance et le délabrement des voies ferrées permettraient-ils aux Austro-Allemands d'utiliser des ressources en vivres, dont l'existence était problématique? Il était impossible d'être renseigné sur ce point, qui était important pour nous, nous l'avons dit, sous le rapport de la résistance présente, physique et morale de l'Allemagne.

Mais, au point de vue de l'avenir, on ne pouvait douter que l'Ukraine ne fût appelée à constituer pour les Austro-Allemands une annexe de la plus haute importance économique. Elle avait politiquement une valeur non moins grande, puisqu'elle mettait au flanc oriental de la Pologne, amputée une fois de plus, un Etat solide, uni, compact, qui serait toujours un voisin mal commode et un rempart contre des ambitions polonaises quelconques. Au surplus, la malheureuse Pologne était pour la quatrième fois traitée en pays conquis par la Prusse et l'Autriche. Il n'était plus question que d'une indépendance relative, d'un petit royaume de Pologne sans avenir, qui n'avait aucun rapport avec les espoirs que les Empires centraux eux-mêmes avaient fait naître. Sans doute, devant le mécontentement du groupe polonais et pour éviter une crise ministérielle, l'Autriche avait cru devoir amender quelque peu la clause de la paix ukranienne relative à la région de Cholm; elle semblait avoir réservé l'avenir; mais il était impossible de fonder aucune sécurité sur de semblables transactions, et il restait que, sans consulter la Pologne et bien qu'on prétendit lui avoir donné un gouvernement qui la représentât régulièrement, on avait disposé de pays polonais. Donc, au Sud, l'Allemagne était tranquille.

D'autre part, au Nord, la paix dont elle exigeait l'acceptation, et dont elle assurait au préalable l'exécution par les armes, lui procurait l'occupation, et elle savait pouvoir y compter, la possession soit politique, soit économique, des provinces Baltiques : Esthonie et Livonie, et de la Lithuanie. Là encore, la Pologne perdait tout espoir non seulement d'accéder à la mer, mais de réunir à elle les districts polonais de Lithuanie, et Trotsky abandonnait à l'Allemagne les Lettons, qui avaient constitué le plus solide noyau de ses défenseurs. Certes, l'Allemagne affirmait qu'elle ne garderait ces pays que jusqu'au moment où leur Constitution garantirait leur sécurité sociale et leur ordre politique. Mais cela voulait dire que, grâce aux gouvernements de ces pays, entièrement aristocratiques et inféodés à l'Allemagne, l'empire allemand s'étendrait jusqu'aux faubourgs de la capitale russe.

Ajoutons que le projet de traité remettait en vigueur le traité de commerce russo-allemand de 1904 et organisait dès maintenant l'exportation libre des minerais. Enfin, au Nord, l'indépendance de la Finlande, affermie avec l'appui allemand, à la fois contre la Russie et contre la Suède, mettait le golfe de Finlande et toute la Baltique orientale sous le protectorat allemand et doublait, contre Petrograd, l'emprise constituée déjà par l'occupation des provinces Baltiques russes.

Il résultait de ce qui précède que la Russie se trouvait coupée de l'Europe par une suite de petits Etats placés sous l'influence allemande et qui étaient à la fois la ligne de défense avancée du germanisme et son front d'attaque économique; elle était rejetée vers l'Asie, et trois siècles d'efforts étaient anéantis. On peut, en effet, réprouver énergiquement la politique intérieure et le terrorisme gouvernemental des tsars; on ne peut pas supprimer leur œuvre territoriale. Depuis les Ivan, ils avaient fait la Russie et l'avaient imposée à l'Europe occidentale. Il ne restait plus rien de ce gigantesque travail. Trotsky, qui avait un instant, à la fin de janvier, paru comprendre l'énorme danger de désagrégation qui menaçait la Russie, voyait s'effondrer, grâce à sa folle politique, l'unité russe. Tout était à recommencer. Rien ne dit, d'ailleurs, que tout ne recommencera pas. Il y a dans le peuple russe — l'histoire l'a prouvé — une vigueur puissante et un sentiment réel de sa destinée, mais il y a aussi des défaillances collectives dont l'amplitude peut amener des catastrophes formidables. Nous en voyons une et, spectateurs attristés, nous en mesurons les conséquences. La Russie, pour se refaire, n'aura plus à lutter contre des pays de peu de poids et dont la force était éphémère, comme la Pologne et la Suède; il lui faudra couper un à un les liens politiques et énonomiques dans lesquels l'Allemagne va la ligoter. La responsabilité de ceux qui ont amené un grand pays à une pareille et si brusque déchéance est immense. On ne peut, à l'heure présente, ni la répartir équitablement, ni peser ce qui en revient à chacun. Il est pourtant indubitable que Lenine, Trostky et leur parti en portent un poids très lourd et que, quels qu'aient été leurs mobiles, ils sont les auteurs de l'irréparable dénouement. Qu'ils aient été, si l'on veut des théoriciens convaincus, des illuminés, des naïfs, c'est possible. Certains documents, publiés précisément en février par un journal français, paraissent en tout cas prouver qu'ils n'ont pas hésité à s'appuyer sur de l'argent allemand et que la révolution russe, si elle a été provoquée par d'autres, a été habilement utilisée par la propagande allemande. Cela ne disculpe personne. Il y a là, au contraire, un enseignement terrible, dont il serait bon de profiter et qui, malheureusement, ne paraît pas avoir été compris par tout le monde.



Poste ambulant de télégraphie sans fil.

L'Allemagne, qui ne regarde pas aux moyens et dont c'est la doctrine philosophique de juger la moralité des choses à leurs résultats, s'est enorgueillie comme il convenait et glorifiée des résultats qu'elle obtenait en Russie. Il serait enfantin de nier et les avantages qu'ils comportent pour nos ennemis et les dangers qu'ils entraînent pour l'Europe. Mais il faut dire aussi que la bonne gloire de l'Allemagne n'en sera grandie ni au point de vue militaire, ni au point de vue diplomatique. L'Allemagne s'est trouvée en présence du néant. D'autres eussent hésité à profiter d'une telle occasion, ou y eussent mis des formes. Elle a mordu à pleine mâchoire dans le morceau de choix que la fortune offrait à son appétit. Ce n'est pas la première fois que pareille aventure lui arrive. Son prestige moral n'en est pas relevé.

Les conséquences intérieures allemandes de la situation sur le front russe ne pouvaient être pressenties à la fin de février. Sans doute, Scheidemann et Haase avaient, tout en approuvant l'ensemble de la politique impériale, fait des réserves de forme. Jusqu'où allaient-elles au fond? La doctrine socialiste allemande, le désir de réformes politiques et parlementaires étaient-ils capables de lutter contre le militarisme et le nationalisme allemands; le refus de la commission de la Chambre prussienne d'adopter le suffrage paritaire et de renoncer au vote plural pouvait-il contre-balancer dans les esprits allemands l'immense vanité et les espérances de prospérité matérielle provoquées par les succès sur la Russie? Il était très sage d'en douter, et les discours du chancelier Hertling et du vice-chancelier von Payer étaient des raisons de s'en tenir à ce doute prudent. Il eût été tout à fait prématuré, même après les grèves de janvier, en présence de l'unanimité allemande au sujet de l'Alsace-Lorraine, de s'imaginer que même la propagande bolchevik, très surveillée, d'ailleurs, même la mise en demeure des socialistes de l'Entente, fussent capables de modifier assez l'opinion publique allemande au point de contre-balancer l'influence de nouveau dominante et incontestablement maîtresse de tout, même de l'empereur, de la coterie militaire. L'Allemagne semblait s'acheminer de moins en moins vers la démocratie. Il fallait se rendre à cette évidence, et la faute, peut-être le crime, de ceux qui fermaient encore les yeux, était de se refuser à regarder en face le danger grandissant d'une Allemagne plus unie que jamais, qu'il fallait vaincre et non pas convaincre.

On ne pouvait poser les mêmes conclusions au sujet de l'empire austro-hongrois. Depuis le discours de Czernin, en janvier, le désir de paix et la désorganisation n'y avaient pas diminué d'intensité. On avait senti, à diverses reprises, des divergences d'opinion très marquées entre l'Allemagne et son second. La presse autrichienne avait été dure pour le pangermanisme, et, pour qui connaît l'asservissement de cette presse, ce ton était caractéristique. Le Reichsrat avait entendu des paroles pénibles pour les Allemands. La paix ukranienne avait amené la scission du club polonais; on avait pu croire que tout gouvernement deviendrait impossible, et la démission de Seidler avait de nouveau paru nécessaire. En fin de compte, Charles Ier avait semblé se soumettre. Les négociations avec la Rou-



Un central téléphonique à 22 mètres sous terre.

manie, quoique menées très lentement, tendaient à garantir à la Hongrie des avantages territoriaux importants. Czernin, bien qu'il ne semblât pas le souhaiter, allait être contraint d'imposer à la Roumanie des conditions très dures, que, d'ailleurs, le parti germanophile roumain avec Carp, Marghiloman, le Moldave Loupou-Kostaki, le Bessarabien Stere, avec tous les ennemis de Bratiano, était peut-être disposé à accepter, en haine du roi et du parti de l'Entente. La démission de Bratiano, la nomination à la présidence du conseil du général Averesco, ne pouvaient rien changer à la situation désespérée de cette nation, victime de la guerre. Mais tout cela était fait en vue de la Hongrie et de l'Allemagne. L'Autriche restait isolée, divisée, incapable d'organiser ses partis et ses nationalités. L'Entente avait peut-être espéré, un instant, pouvoir profiter de cette situation et amener l'Autriche à une paix séparée. On ne pouvait dire jusqu'où avait été poussée cette tractation, mais il restait avéré que l'ébranlement de l'Autriche était profond. Quelles étaient, sur ce point, les intentions de l'Allemagne? Tout le passé des Hohenzollern conduit à penser que le respect de l'intégrité autrichienne ne devait pas être leur premier souci. La question d'Autriche devait, une fois de plus, se poser lors de la paix générale.



Avant l'attaque, en Italie. Avion survolant la maison où est installé le poste de commandement et envoyant par messages lestés des renseignements précis sur les organisations de l'ennemi et la situation en première ligne. (Au premier plan, troupes de renfort.)

En traitant avec l'Ukraine et avec la Russie, l'Allemagne suivait son plan de paix séparée, précisé par Hertling dans son discours de janvier, dont nous avons dit, dans une précédente chronique, ce qu'il fallait penser. A l'exposé de ce plan le président Wilson avait répondu, le 2 février, par un message au Congrès américain. Il avait, en particulier, insisté sur l'impossibilité de paix particulière, sur la nécessité de faire juger le présent conflit par le tribunal de l'humanité.



Patrouille italienne, franchissant de nuit la Piave sur un radeau.

La méthode (avait-il dit) à laquelle le chancelier allemand voudrait nous voir recourir est celle du Congrès de Vienne.

Nous n'en voulons pas, et nous ne pouvons pas l'accepter. Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de la paix du monde. Ce que nous recherchons, c'est la création d'un nouvel état de choses international, fondé sur les larges principes de la justice et du droit universel. Nous ne voulons pas d'une paix faite de raccommodages.

Il est possible que le comte Hertling ne voie pas, qu'il ne saisisse pas cela, l'idée militariste vivant dans sa pensée dans un monde mort et disparu.

A-t-il donc, pourtant, oublié les résolutions du Reichstag du 19 juillet, ou bien encore tient-il délibérément à les ignorer ?

Je ne veux pas dire que la paix du monde dépende de l'acceptation de telle ou telle série particulière de propositions ou de la façon dont elles seront tentées ; je veux dire seulement que ces problèmes, pour autant qu'ils soient, touchent et intéressent le monde entier et qu'à moins qu'ils ne soient traités dans un esprit de justice altruiste et impartial et avec un souci du respect des liens naturels et des aspirations des races, ainsi que de la sécurité et de la tranquillité des peuples en cause, aucune paix permanente ne sera atteinte.

Tout ce qui touche à la paix intéresse l'humanité entière, et rien de réglé par la force militaire n'est réglé, si l'arrangement est mauvais. La question devra être examinée de nouveau maintenant.

Le comte Hertling ne s'est-il pas rendu compte que c'était devant la Cour de l'Humanité qu'il parlait ; que toutes les nations écoutent d'une oreille attentive et jugent toutes les déclarations que les hommes d'Etat, quels qu'ils soient, font sur les fins du conflit qui englobe toutes les régions du monde ?

Nous ne pouvons pas avoir une paix générale en la demandant seulement ou par le simple arrangement d'une conférence de la paix. La paix générale ne peut résulter d'une série de petits accords individuels entre grands Etats. Toutes les nations qui sont engagées dans cette guerre doivent prendre part au règlement de toutes les questions.

Les Etats-Unis n'ont aucun désir d'intervenir dans les affaires européennes, non plus que d'agir comme arbitre en Europe des discussions territoriales ; ils se refusent à profiter de toute faiblesse intérieure ou de tout désordre pour imposer leurs volontés à un autre peuple. Ils sont tout prêts à reconnaître que les accords qu'ils proposent ne sont pas les meilleurs ni les plus durables. Ce qu'ils suggèrent n'est qu'une esquisse provisoire des principes et de leur application.

La guerre actuelle a eu pour cause profonde le mépris des droits des petites nationalités et aussi de ceux des nationalités qui manquaient d'union et de force pour faire respecter leurs droits à choisir leur forme de gouvernement et leurs gouvernants. Les accords qui interviendront doivent rendre de telles choses impossibles à l'avenir.

Il fixait ensuite les points essentiels sur lesquels devait porter la discussion générale de la paix :

1° Chaque partie du règlement final doit s'adapter étroitement aux conditions imposées par l'équité dans chaque cas spécial, sous réserve des dispositions particulières propres à garantir une paix permanente ;

2° Il faut que les peuples et les provinces cessent d'être ballottés entre les gouvernements comme un simple gage mobilier; il faut en finir aussi avec le jeu, aujourd'hui discrédité, de l'équilibre des puissances;

3° Il ne sera fait, dans cette guerre, aucun règlement territorial qui ne réponde aux intérêts des populations intéressées et qui ne soit une simple clause d'arrangement entre des Etats rivaux;

4° Chaque nationalité verra ses aspirations réalisées dans toute la mesure possible et de manière à éviter des causes de discorde et d'antagonisme d'où résulteraient pour la paix de l'Europe de nouveaux dangers.

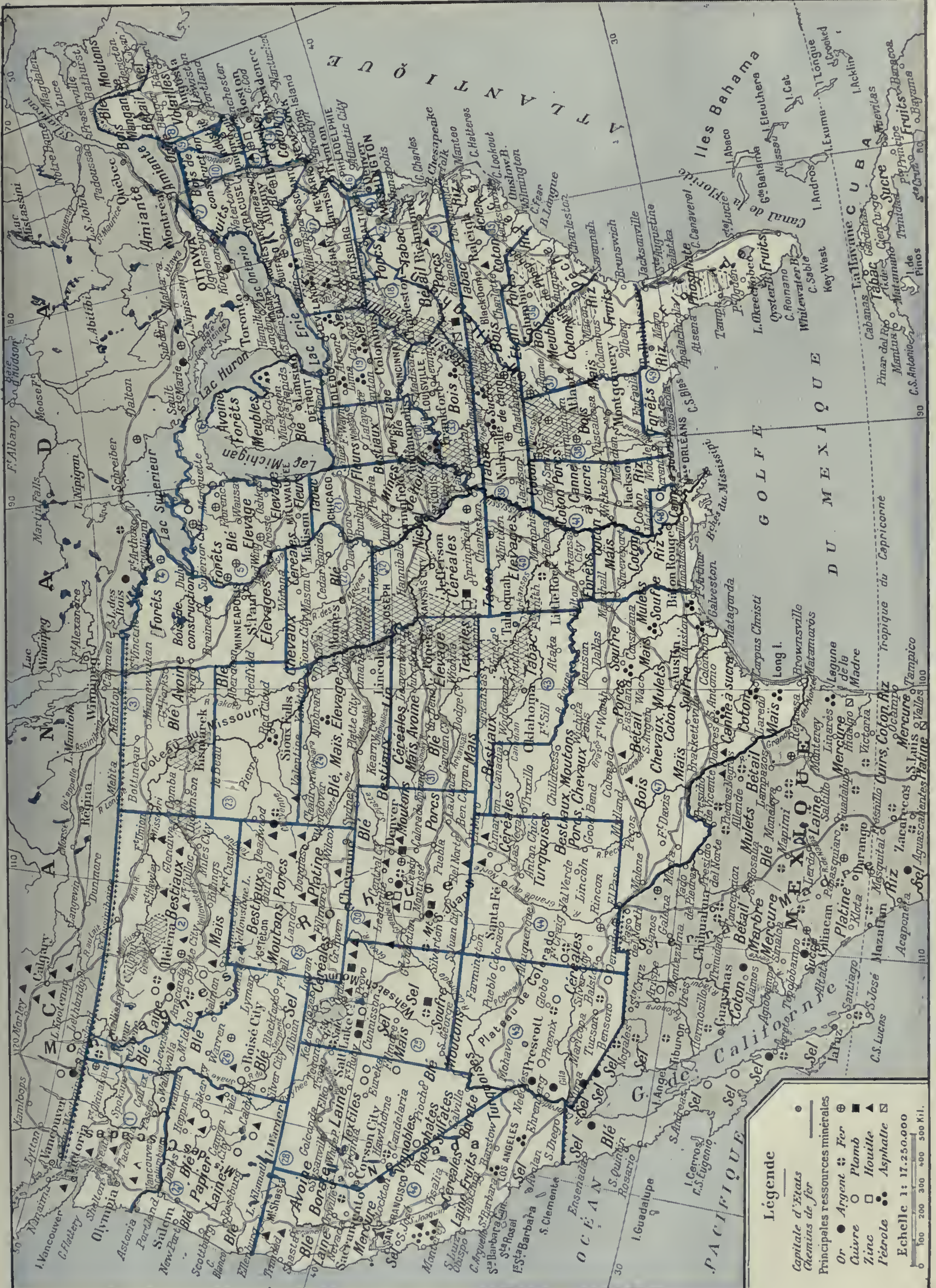
Nous basant sur ces conditions, nous pourrons négocier une paix générale. Tant que nous n'y parviendrons pas, nous n'aurons d'autre alternative que d'aller jusqu'au bout.

Il terminait en rappelant le désintéressement absolu des Etats-Unis.

Ce message, qui fit grand bruit, comme il le méritait, compte assurément parmi les plus belles pages sorties de la plume du président Wilson. Il provoque pourtant, à la lumière même des faits accomplis en février, une réflexion, à savoir que le président Wilson et l'Allemagne parlent deux langues différentes et semblent incapables de se comprendre. Rien ne corrobore plus cette opinion que le discours prononcé par le comte Hertling au Reichstag, le 25 février, en réponse au message Wilson. Hertling affectait d'accepter la discussion sur les quatre points marqués par Wilson, parce qu'il lui sont un moyen de reprendre contre l'Angleterre des arguments connus et qu'il pouvait espérer, d'autre part, faire tourner l'application de ces principes au profit de l'Allemagne. Mais il rejetait toute intervention d'un tribunal de l'humanité, il affirmait qu'il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine, il persistait dans son système de paix séparée qui lui avait si bien réussi, et il aggravait le dissentiment en faisant ouvertement une invite au gouvernement belge du Havre pour des négociations de paix que la cauteleuse politique allemande croyait, d'ailleurs, avoir rendues plus faciles par les manifestations de séparatisme flamingant qu'elle avait elle-même préparées.

Le discours d'Hertling était, d'ailleurs, une réponse à la fois au message Wilson et aux décisions de la Conférence socialiste interalliée qui s'était tenue à Londres, les 22 et 23 février. Cette conférence avait été précédée de réunions des socialistes français à Paris, à propos du vote des crédits de guerre et de trois questions principales : l'Alsace-Lorraine, la question coloniale, la reprise des relations internationales. Sur ces divers points, les solutions adoptées en France n'avaient peut-être point eu, autant qu'il était désirable, la fermeté que l'intérêt national eût exigé. L'acceptation en principe d'un plébiscite, à propos de l'Alsace-Lorraine, de quelques conditions qu'elle soit mitigée, reste, on ne peut en disconvenir, une porte ouverte aux intrigues allemandes et une atténuation du principe de droit. La préoccupation que certains ont montrée de ménager les intérêts allemands dans la question coloniale, bien qu'elle fût inspirée d'un grand désir de justice et de paix future, a paru choquante à beaucoup de Français

CARTE ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS



NOMS DES ÉTATS : 1. Washington ; 2. Montana ; 3. Dakota du Nord ; 4. Minnesota ; 5. Wisconsin ; 6. Michigan ; 7. New-York ; 8. Maine ; 9. New Hampshire ; 10. Vermont ; 11. Massachusett ; 12. Rhode Island ; 13. Connecticut ; 14. Maryland ; 15. Delaware ; 16. New Jersey ; 17. Pensylvanie ; 18. Virginie de l'Ouest ; 19. Ohio ; 20. Indiana ; 21. Illinois ; 22. Iowa ; 23. Dakota du Sud ; 24. Nebraska ; 25. Wyoming ; 26. Idaho ; 27. Orégon ; 28. Névada ; 29. Utah ; 30. Colorado ; 31. Kansas ; 32. Missouri ; 33. Kentucky ; 34. Virginie ; 35. Caroline du Nord ; 36. Caroline du Sud ; 37. Géorgie ; 38. Alabama ; 39. Tennessee ; 40. Arkansas ; 41. Mississipi ; 42. District de Colombie ; 43. Oklahoma ; 44. New Mexique ; 45. Arizona ; 46. Californie ; 47. Texas ; 48. Louisiane ; 49. Floride.



A PARIS, TRAVAUX DE PROTECTION DES MONUMENTS ET DES ŒUVRES D'ART, CONTRE LES PROJECTILES DES AVIONS ALLEMANDS.

1. Mercenaire à cheval, par Coysevox, terrasse du Jeu de Paume, au Jardin des Tuileries; 2. La Danse, par Carpeaux, façade de l'Opéra; 3. Les portails de Notre-Dame; 4. Quand même! par Antonin Mercié, au Jardin des Tuileries; 5. La Fontaine de Médicis, par J. Debrosse, au Jardin du Luxembourg; 6. Le Départ, par Rude, à l'Arc de triomphe de l'Etoile; 7. Le Rhône et la Saône, par Coustou, au Jardin des Tuileries; 8. Un des Chevaux de Marly, par Coustou, place de la Concorde, à l'entrée des Champs-Elysées; 9. L'Arc de triomphe du Carrousel.

d'opinions pourtant très hardies, qui estiment qu'à l'heure présente, le seul pays auquel des Français peuvent penser est la France, que l'Allemagne ne songe à ménager ni dans le présent ni dans l'avenir. Enfin, la question internationale reste toujours intempestive. — A la conférence de Londres, les résolutions anglaises de décembre, qui préconisaient sur les mêmes questions des solutions sensiblement identiques, avaient été acceptées par la majorité. Dès lors, la situation était la suivante : ces résolutions devaient être notifiées aux socialistes des Empires centraux. Quelle serait leur réponse? Il était douteux qu'elle pût être conforme aux décisions de Londres, puisque, au moins sur la question d'Alsace-Lorraine, les socialistes allemands ont pris parti. Or, c'est le fond même du débat. En dehors d'une solution conforme à la justice sur ce point, il n'y a pas de paix possible pour l'Europe. A quoi, dès lors, peut servir cette consultation? Si, pourtant, cette procédure est de nature à éclaircir la situation socialiste et à dissiper des illusions, on ne pourra que se féliciter qu'elle ait été employée. Mais l'attitude des socialistes américains, qui croient ne pouvoir avoir aucune relation avec les ennemis de l'humanité, n'est-elle pas plus franche, plus opportune et, pour tout dire, plus conforme aux intérêts que nous défendons? Et, quand on considère l'attitude de l'Allemagne à l'égard des neutres, — le coulage des navires espagnols, la menace contre la Suède dans la Baltique, la tardive déclaration de Hertling au sujet de la neutralité suisse, la perfidie de sa politique belge et l'héroïque courage civique des magistrats de Bruxelles et de la population belge, les exigences austro-allemandes à l'égard de la Roumanie, la perfide conduite de nos ennemis à l'égard de la Pologne, l'approbation tacite donnée par tout le peuple allemand à ces négations du droit, de la justice et de l'humanité, son acquiescement à la thèse impérialiste de l'Allemagne n'attaquant, soi-disant, que pour se défendre, — on se demande quel espoir on peut conserver d'une révolte morale d'un parti qui n'a trouvé contre de tels principes et de tels actes que des protestations verbales de pur style et, le plus souvent, une collaboration tacite. — Ici, comme sur tant d'autres questions, il faut marquer les points et attendre.

En Angleterre et en France, la politique intérieure n'avait pas été marquée par moins d'agitation que précédemment. Lloyd George avait été assez vivement attaqué par Asquith d'une part et, d'autre part, par les pacifistes à propos de la Conférence interalliée de Versailles, tenue à la fin de janvier. L'ordre du jour pacifiste n'avait obtenu qu'une infime minorité, mais la bataille avait repris à propos de la démission de sir William Robertson, comme chef d'état-major général. Robertson avait été remplacé par sir Henry Wilson, qui, lui-même, avait eu pour successeur au Conseil de guerre interallié le général Rawlinson. Lloyd George était sorti sans peine de ces attaques, qui prouvèrent que la question du commandement unique n'est pas mûre en Angleterre. — En France, la popularité de Clemenceau n'avait fait que grandir, sans que, pour cela, l'hostilité que lui ont manifestée dès les premiers jours les chefs et le parti socialistes eût diminué dans le Parlement.

Il semble, décidément, que ce soit une faiblesse du régime parlementaire d'avoir comme une vie propre, qui ne correspond pas exactement avec la vie de la nation. Ce désaccord a, d'ailleurs, très vraisemblablement sa cause dans l'insuffisance de l'éducation politique des peuples, principalement du peuple français, et dans le caractère particulier, unique, hors de tout rapport avec la vie normale, du temps présent. Même en Angleterre, où le régime parlementaire a une antiquité et des mœurs que nous pouvons lui envier, les circonstances exceptionnelles en faussent le jeu.

Il serait fort désirable que tout le monde, électeurs et élus, comprît la nécessité de renoncer aux antagonismes, aux ambitions, aux haines privées, pour ne songer qu'au salut de l'humanité et au salut de la France. Tout ce qui se passe autour de nous en crée la nécessité de plus en plus impérative. Chaque jour, en février, avait manifesté plus fortement les agissements secrets de l'Allemagne, la trahison de trop de gens, la folie ou l'infirmité morale de trop d'autres encore. Nous avons dit plus haut que les inquiétudes extérieures avaient laissé l'opinion publique très ferme. Ce n'est pas faute qu'on ait cherché à la troubler à l'intérieur.

La condamnation à mort de Bolo, l'arrestation du sénateur Humbert, la découverte de véritables complots défaitistes à Saint-Etienne, étaient les manifestations isolées d'un danger général auquel nous exposent la hardiesse sans scrupules de l'Allemagne et, il faut l'avouer, son exploitation implacable de notre générosité, de notre naïveté, de notre foi dans l'humanité, de notre idéalisme impénitent. Certes, ces vertus natives sont la force de l'esprit français, et c'est à elles que nous devons d'avoir résisté au matérialisme germanique. Mais sachons voir que l'Allemagne a entrepris de s'en servir contre nous, et n'oublions pas que le plus sérieux danger qui nous menace à l'heure actuelle n'est pas sur notre front armé, qui, lui, voit son devoir et le fera, ni dans les succès de nos ennemis en Orient, graves, nullement décisifs, pourtant, mais dans le travail qui se fait mystérieusement à l'arrière, sous des formes multiples, sur le moral de la nation. Il dépend de nous que ce travail avorte et se tourne en résolution vigoureuse. Tout le monde y doit participer, sans aucune distinction d'opinion politique,



Le kaiser sur le front oriental, avec le maréchal von Mackensen (+).

parce que je ne vois pas bien ce que serait la vie de l'humanité le jour où la voix de la France se tairait. Ce n'est pas l'avis des Allemands. Raison de plus pour que ce soit le nôtre. Chassons-les d'abord, et, après justice faite, remettons-les à leur place, sans plus. Nous nous disputerons après entre nous, si le cœur nous en dit et si nous n'aimons mieux travailler tous d'accord, en faisant les sacrifices nécessaires et réciproques, à panser nos plaies et à préparer l'avenir de notre démocratie. — Jules Gerrault.

***hélium** n. m. — Encycl. Chim. La préparation de ce gaz absolument pur, sa recherche récente dans la nature ont permis de compléter plusieurs points de son histoire.

Pour l'obtenir pur, on peut prendre soit les résidus non liquéfiables dans la préparation de l'air liquide, soit les gaz dégagés, en chauffant vers 1000° certains minéraux radio-actifs broyés (la thorianite, par exemple). Ces gaz sont successivement privés d'oxygène par le calcium et d'azote par l'oxyde de cuivre au rouge; après lavage à l'acide sulfurique, on les purifie grossièrement par contact avec du charbon refroidi, à la température de l'air liquide. Les gaz restants traversent à nouveau une colonne d'oxyde de cuivre incandescent et, finalement, après avoir été soumis plusieurs fois à l'action du charbon refroidi, l'hélium seul reste pur.

Le charbon nécessaire à cette purification doit être préparé récemment et bien dégazéifié par chauffage à 400°; on emploie, de préférence, le charbon d'écorce de noix de coco. Cette substance dense est cependant très absorbante (1 gr. fixe jusqu'à 3 à 400 cm³ d'air); ce pouvoir absorbant est encore augmenté par l'application à froid. C'est ainsi qu'à 0° une partie de charbon retient 2 volumes d'hélium ou 4 volumes d'hydrogène pour en retenir 15 et 135 à — 185° (air liquide). Ce procédé d'absorption, imaginé par Dewar, permet une purification absolue du gaz hélium, celui-ci étant le moins absorbable de tous les gaz connus qui l'accompagnent.

Cet hélium pur est un gaz incolore, de densité 0,17856 (Heuse, 1913); en admettant le poids moléculaire de l'oxygène égal à 32, l'hélium mono-atomique, d'après cette mesure expérimentale, aurait un poids moléculaire de 4,002.

Dewar, en 1899, après avoir réussi à solidifier l'hydrogène, tenta la liquéfaction de l'hélium; les résultats obtenus lui firent envisager la possibilité d'obtenir l'hélium liquide vers — 269°. Ce savant constata que le gaz, refroidi par l'hydrogène solide et comprimé à huit atmosphères, changeait d'état; en réalité, la liquéfaction de quantités appréciables n'a été réalisée qu'en 1908 par Kamerlingh Onnes, avec la puissante installation de son laboratoire cryogène de Leyde. Ce physicien, signalé à l'admiration du monde entier par l'attribution du prix Nobel en 1913, est parvenu à liquéfier l'hélium en le comprimant à 100 atmosphères, à la température de l'hydrogène liquide bouillant sous la pression très réduite de 6 centimètres, représentant une température égale à — 258°. L'hélium forme un liquide de densité 0,154 bouillant à 4°3 absolu, ou — 268°7: tous les efforts pour arriver à la solidification sont restés infructueux. Ce résultat est remarquable, non seulement à cause des nombreuses difficultés vaincues, mais par le fait que la température atteinte est la plus basse réalisée par l'homme jusqu'ici.

L'hélium existe dans l'atmosphère; d'après l'ingénieur Claude, un million de litres d'air contient 5 litres d'hélium; dans la nature, partout où se trouvent des substances radio-actives, on doit le rencontrer, sa formation, en partant de la désagrégation des atomes de radium, de polonium, d'ionium, d'uranium, etc., ayant été démontrée (Ramsay et Soddy); d'après Dewar, un gramme de radium dégage par jour, par suite de sa désintégration, 0mm³,43 d'hélium.

Dans de nombreuses roches, sa présence a été fréquemment signalée; la comparaison de la teneur trouvée à celle des matières radio-actives coexistantes a même permis aux géologues d'évaluer approximativement l'âge de certaines formations terrestres, âge fantastique, atteignant souvent plusieurs millions d'années :

Nodules phosphatiques du Crag....	225.000 ans
Nodules phosphatiques du sable vert.	3.080.000 —
Hématite recouvrant le carbonifère.	141.000.000 —
Thorianite....................	280.000.000 —
Roches archéennes..............	780.000.000 —

Moureu, avec divers collaborateurs : Lepape, Biquard, a recherché l'hélium dans les gaz émis du sol, soit librement (*grisou*), soit par l'intermédiaire des sources (*gaz des eaux*). Par une méthode spectrophotométrique complétant un procédé d'extraction et de purification dont la technique a été exposée dans le *Larousse Mensuel ill.* (t. 1er, p. 150), d'intéressants résultats ont établi que l'*hélium se rencontre partout*, la netteté de son spectre le caractérisant avec la précision de 1/360 000e de son volume.

Dans les mines de houille, l'émission journalière peut atteindre 10 mètres cubes; à Mons, le grisou en contient 0,3 p. 100, proportion énorme vis-à-vis de la teneur atmosphérique. Dans les eaux, où l'hélium est, comme dans le grisou, accompagné des autres gaz rares (néon, argon, krypton, xénon), les proportions varient avec les sources. C'est ainsi que, sur 100 volumes de gaz dégagés, on trouve à Plombières (source Vauquelin) 0 v. 206, à la source Lymbe de Bourbon-Lancy, 1 v. 83, à La Maizières (Côte-d'Or) 5,77. La source la plus riche actuellement connue est la source Lithium, à Santenay (Côte-d'Or), où la quantité d'hélium atteint 10,16. En considérant le débit de ces fontaines, le dégagement annuel d'hélium atteint 5m³,82 (source Lithium), 17m³,845 (source Carnot, Santenay) et 33m³,990 à la source César de Néris (Allier).

D'où vient ce gaz? Son origine étant nettement établie comme le résultat de la désintégration des

matières radio-actives, si l'on considère le poids nécessaire pour produire les dégagements observés, on arrive à des valeurs considérables : la production de la source Carnot, de Santenay, exigerait, par exemple, la désagrégation du radium contenu dans 500 millions de tonnes de minerais d'urane; en outre, la radio-activité d'une source et sa teneur en hélium n'ayant aucun rapport, on doit déduire de ces faits que l'hélium observé ou, au moins, la majeure partie n'est pas d'origine récente; il doit exister préformé au sein de la terre. Cet *hélium fossile* proviendrait de désintégrations antérieures, le gaz s'accumulant ainsi au sein de la terre; dans cette hypothèse, les quantités de matières radio-actives nécessaires par an peuvent se réduire à 150 tonnes de minerais uranifères, ce qui paraît beaucoup plus vraisemblable.

Il faut remarquer que l'hélium, soit dans le grisou, soit dans les gaz des eaux, est toujours accompagné des autres éléments rares de sa série. Ce fait peut se rapprocher des expériences de Ramsay et de ses élèves, Collie et Patterson (1913).

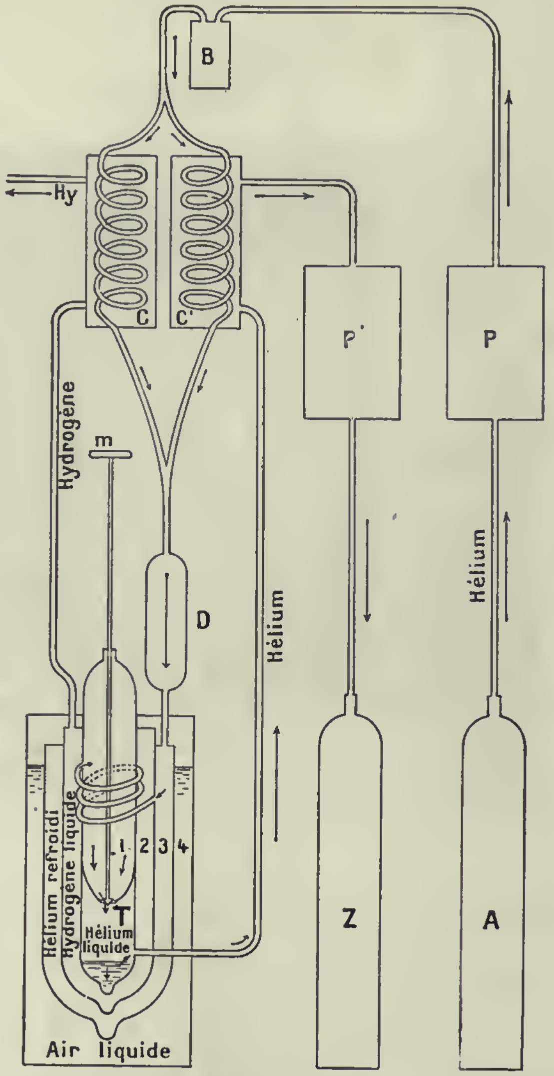
Ces savants auraient, par de nouvelles transmutations, transformé l'hydrogène en hélium; l'hydrogène est polymérisé par passage de la décharge électrique dans un tube à vide chargé de traces de ce gaz. Une légère modification : addition d'oxygène donnant du néon, addition de soufre de l'argon, addition de sélénium du krypton, montre ainsi, pour ces divers gaz, une commune origine :

Tableau des constantes des gaz rares.

GAZ DIVERS	POIDS moléculaire	POINT d'ébullition	POINT de fusion
Hélium	4	— 268°7	non solidifié
Néon	20	— 220°	— 250°
Argon	39,9	— 186°	— 188°
Krypton	82	— 151°7	— 169°
Xénon	128	— 109°	— 140°
Niton (émanation)	220	— 65°	— 71°

Les travaux de Moureu mettent en évidence la constance des rapports des divers gaz entre eux, quel que soit le point de captation; on peut admettre (*Théorie astrophysique* de Moureu et Lepape, p. 911) que ces gaz chimiquement inertes, ayant pu résister à des écarts considérables de pression et de température, existaient, ou se sont formés, dans la nébuleuse initiale. Là, ils se sont répartis uniformément; mais, par suite de leur inertie, ils sont restés les témoins indifférents des multiples bouleversements du globe, conservant toujours les mêmes rapports dans les proportions qu'ils présentaient au début.

D'après les recherches des chimistes qui se sont occupés de radio-activité, l'hélium apparaît comme la forme la plus dégradée des atomes. Ceux-ci, en se désagrégeant, donnent naissance à des atomes moins lourds, moins complexes avec dégagement d'hélium. — MARCEL MOLINIÉ.



Liquéfaction de l'hélium. (Schéma du dispositif employé.) — L'hélium contenu dans le récipient A est comprimé par la pompe P, qui le refoule dans le dessiccateur B (tube refroidi par l'air liquide), puis par les serpentins CC' dans un épurateur D, contenant du charbon refroidi. Le gaz pénètre ensuite dans le tube 3, plongé dans l'air liquide 4; de 3, il circule dans un serpentin traversant le tube 2 rempli d'hydrogène liquide bouillant, pour parvenir dans le tube central 1, où il se détend à travers le robinet T, manœuvré par la clé *m*. L'hélium se liquéfie, une partie se vaporise et revient appelé, par la pompe P', vers le récipient Z, après avoir servi à refroidir l'hélium venant de A en passant autour du serpentin C'. L'hydrogène, vaporisé en 2, refroidit en s'échappant le serpentin C. La grandeur des tubes 1 à 4 est grandement exagérée vis-à-vis des dimensions des autres parties de l'installation.

Impôt général sur le revenu (Droit fiscal). — ÉTAT ACTUEL DE LA LÉGISLATION. L'impôt général sur le revenu, institué en France par la loi de finance du 15 juillet 1914, entré en vigueur le 1er janvier 1916, a été modifié dès sa première année d'application. (V. le *Larousse Mensuel ill.*, t. III, p. 735, et t. IV, p. 100.)

Une fois de plus, la loi du 31 juillet 1917 (portant établissement d'impôts cédulaires sur les revenus) a, par ses articles 49 et 50, touché au mode de fonctionnement de l'impôt général sur le revenu : 1° elle en a augmenté le taux; — 2° elle a facilité au contribuable l'évaluation de certains de ses revenus.

Taux de l'impôt. — Le taux de l'impôt général sur le revenu (qui a été de 2 p. 100 en 1916 et de 10 p. 100 en 1917) est, en vertu de la loi du 31 juillet 1917 (art. 49), passé, pour 1918, à 12 fr. 50 p. 100.

D'après ce taux de 12 fr. 50 p. 100, voici quelles sont, — selon l'importance et les fractions successives des revenus, — les taxes applicables :

Entre 3.000 et 8.000 francs. .	1,25	p. 100
— 8.000 et 12.000 francs. .	2,50	—
— 12.000 et 16.000 francs. .	3,75	—
— 16.000 et 20.000 francs. .	5,00	—
— 20.000 et 40.000 francs. .	6,25	—
— 40.000 et 60.000 francs. .	7,50	—
— 60.000 et 80.000 francs. .	8,75	—
— 80.000 et 100.000 francs. .	10,00	—
— 100.000 et 150.000 francs. .	11,25	—
Au-dessus de 150.000 francs. . . .	12,50	—

La somme uniformément affranchie de l'impôt reste fixée à 3.000 francs; d'autre part, subsistent intactes les déductions et atténuations de taxe motivées par la situation de famille du contribuable. (Pour tous les détails, notamment dans ces ordres d'idées, v. nos art. désignés plus haut.)

EXEMPLE. — Supposons un contribuable, marié et ayant un enfant à sa charge, dont le revenu total est de 18.000 francs. Le montant de l'impôt se détermine de la façon suivante.

Revenu total : 18.000 francs.

Déductions pour situation de famille. — Comme marié : 2.000 fr.; à cause de l'enfant : 1.000 fr. — Au total : 3.000 francs.

Reste à considérer, pour le calcul de l'impôt : 15.000 fr.

Fraction de 1 à 3.000 francs, exempte.	00.00
Fraction de 3.000 à 8.000 francs, soit 5.000 francs à 1,25 p. 100.	62.50
Fraction de 8.000 à 12.000 francs, soit 4.000 francs à 2,50 p. 100.	100.00
Fraction de 12.000 à 15.000 francs, soit 3.000 francs à 3,75 p. 100.	112.50
TOTAL de l'impôt. . . .	275.00
A retrancher 5 p. 100 pour une personne à charge, soit.	13.75
MONTANT DÉFINITIF de l'impôt.	261.25

(V. d'ailleurs, — d'après le nouveau taux de 12,50 p. 100, — le tableau synoptique ci-après, portant sur quelques chiffres de revenus.)

Facilités données au contribuable pour l'évaluation de certains revenus. — Rappelons que, depuis la loi du 30 décembre 1916, le contribuable est obligatoirement tenu de souscrire, dans les trois premiers mois de chaque année, une déclaration du chiffre de son revenu total, avec l'indication, par nature de revenus, des éléments qui le composent (tels que, en dernier lieu, les a classés et précisés un décret du 15 décembre 1917).

CHIFFRE DU REVENU IMPOSABLE	Montant de l'impôt dû *par le contribuable*		
	CÉLIBATAIRE VEUF OU DIVORCÉ n'ayant personne à sa charge	MARIÉ sans enfant	MARIÉ avec trois enfants à sa charge
Francs	Fr. Cent.	Fr. Cent	Francs
4.000	12,50	» »	»
6.000	37,50	12,50	»
8.000	62,50	37,50	»
10.000	112,50	62,50	20
12.000	162,50	112,50	40
15.000	275 »	200 »	90
20.000	512,50	412,50	220
25.000	825 »	700 »	410
30.000	1.137,50	1.102,50	660
50.000	2.512,50	2.362,50	1.710
100.000	7.012,50	6.812,50	5.210
150.000	12.637,50	12.412,50	9.660
200.000	18.887,50	18.637,50	14.610
500.000	56.387,50	56.137,50	44.610

Or, l'article 50 de la loi du 31 juillet 1917 porte :

En ce qui concerne les revenus soumis à un impôt spécial établi par voie de rôles, le contribuable a la faculté de les évaluer d'après les règles fixées pour l'assiette de cet impôt spécial.

C'est ainsi que, dans la déclaration du chiffre de son revenu total, le contribuable peut indiquer, au lieu et place de son revenu réel : pour les propriétés foncières bâties et pour celles non bâties, le revenu servant de base à la contribution foncière, c'est-à-dire le revenu net d'après lequel est calculé l'impôt foncier et qui est indiqué sur la feuille d'avertissement annuellement délivrée; — pour les bénéfices industriels et commerciaux, le bénéfice évalué d'après le chiffre d'affaires, suivant le système prévu pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux; — pour les bénéfices de l'exploitation agricole, le bénéfice forfaitaire calculé à raison de la moitié de la valeur locative des terres exploitées. — LOUIS ANDRÉ.

Jérusalem, ville de l'Empire ottoman, en Turquie d'Asie, dans le vilayet ou ancien pachalik de Damas, sur le torrent du Cédron; 84,000 habitants. Capitale de l'ancien moutésarrifik ou gouvernement de 1re classe et du sandjak de Jérusalem. (V. le plan au *Nouveau Larousse ill.*)

C'est sur la plus occidentale des deux lignes de montagnes parallèles entre lesquelles est enserré l'étroit sillon du Ghor que se dresse Jérusalem. Elle est assise au seuil du désert, dans l'est de ce plateau de Juda dont les pentes, escarpées du côté de la mer Morte, s'étalent et s'avancent au sud vers la presqu'île du Sinaï. Les pentes de quelques-unes des collines nues et brûlées par le soleil dont est parsemée la surface de ce plateau et les dépressions qui les séparent les unes des autres, voilà, par une altitude moyenne de 760 mètres, le site de Jérusalem, qu'entourent et parfois même que dominent d'autres collines également nues et brûlées par le soleil (mont des Oliviers, 818 mètres).

Rien de séduisant, par conséquent, dans ce paysage; mais, comme l'a dit le marquis de Vogüé, une « majesté sévère et pittoresque ». Rien de séduisant non plus dans l'aspect même de la ville, « héritage de la paix », du moins à l'heure présente. Elle n'a pas seulement, dans l'ensemble, la teinte grisâtre commune aux montagnes, aux vallées, à la Judée tout entière; elle a rompu, depuis plus de trente ans, sa rude ceinture de pierre du XVIe siècle pour répandre loin vers le nord et vers le nord-ouest ses faubourgs aux maisons incohérentes sous leurs toits neufs et leurs tuiles rouges, et le pittoresque y a singulièrement perdu. Naguère, a écrit le marquis de Vogüé, évoquant le souvenir de ses anciennes visions de Jérusalem, « d'un seul regard nous embrassions toute la ville, blottie dans l'étroite enceinte de ses murailles sarrasines, séparée du monde par l'étendue et le silence des solitudes désertiques, par l'âpreté des montagnes environnantes, isolée dans l'espace, comme elle est isolée dans l'histoire par ses merveilleuses et exceptionnelles destinées ». Aujourd'hui, c'est tout autre chose; Jérusalem n'a plus guère cet air d'antique dignité, ce caractère grave et religieux qui convenaient à la ville sainte de toute la chrétienté.

C'est une ville de 70.000, 84.000 ou même 115,000 habitants suivant différents auteurs, une ville cosmopolite s'il en fut, dont la population a beaucoup augmenté dans ces derniers temps. (Vital Cuinet lui donnait seulement 51.000 habitants en 1896.) Avec les races variées, avec les croyances diverses et les rites multiples des individus qui la composent, cette population n'a rien d'homogène : Juifs, Arabes, Syriens, Européens de toutes races et de toutes religions se coudoient sans cesse dans ce véritable musée des origines du christianisme, particulièrement à l'époque de grande affluence,

pendant les derniers jours du carême. Voilà ce que montrent tous les recensements de la population de Jérusalem. Cuinet, dans son ouvrage sur la Syrie, la Palestine et la Judée, en cite un qui date de trente ans et qui donne à la ville, en 1887, sur un total de 39.160 individus: 7.960 musulmans, 2.200 catholiques (latins, grecs-unis, arméniens), 1.400 chrétiens non unis (grecs orthodoxes, arméniens grégoriens, coptes, éthiopiens, syriens, protestants) et 28.000 juifs; en 1905, on y comptait, parmi les *seuls* sujets ottomans: 8.000 musulmans, 3.000 catholiques, 7.200 chrétiens non unis et 45.000 juifs, pour une population totale d'environ 66.000 âmes; on lui donne actuellement 10.000 musulmans, plus de 4.000 catholiques, près de 11.000 chrétiens non unis et 45.000 juifs, en adoptant le total le plus bas.

Une partie des étrangers qui vivent à Jérusalem, comme aussi ceux qui, de tous les points de la chrétienté, se rendent dans cette ville, y sont surtout attirés ou retenus par un motif pieux : pour visiter le monde d'églises, de chapelles et de cryptes dont l'ensemble constitue ce que l'on appelle les « Lieux saints ».



Vue générale de Jérusalem. Coupole du Saint-Sépulcre (+) et les terrasses des couvents.

Relativement rares sont ceux qui, à côté de préoccupations religieuses, apportent à Jérusalem des préoccupations archéologiques et historiques et qui s'efforcent d'y évoquer de manière très précise les souvenirs d'autrefois. Ils ont, d'ailleurs, quelque peine à le faire, car, depuis David jusqu'au début du xxe siècle, Jérusalem a subi des déplacements considérables. La ville a, en effet, commencé toute petite, peut-être sous le nom d'*Uru-Salim* ou *Ville Salem*, comme tributaire des pharaons d'Egypte, sur la colline de l'Ophel, ce monticule escarpé que la gorge étroite et profonde du Cédron limite à l'est, tandis qu'au sud et à l'ouest, il est borné par le ravin de la Gehenne.

Au nord, une citadelle érigée sur un rocher assez étroit dominait, avant même l'époque de David, la ville des Jébuséens et la protégeait contre toute attaque. De ce berceau primitif, noyau de la ville de David et des rois de Juda, Jérusalem est peu à peu sortie, d'abord au temps de Salomon, puis à celui d'Ezéchias et de Manassé, puis sous les Macchabées, enfin sous Hérode le Grand et sous Hérode Agrippa. Prise et saccagée par Titus en l'an 70 de notre ère, détruite plus complètement encore par Hadrien, qui en aplanit le sol et y construisit à neuf une ville païenne, Ælia Capitolina, Jérusalem connut encore des jours très prospères sous les empereurs chrétiens de Constantinople, en particulier sous Constantin, Eudoxie et Justinien. Mais, avec le viie siècle de l'ère chrétienne, recommencent ses malheurs; en moins d'un quart de siècle, elle tombe au pouvoir de trois maîtres différents, à la suite de rudes combats dont chacun lui porte un nouveau coup : le Perse Chosroès en 614, l'empereur byzantin Héraclius, vainqueur de Chosroès (627), puis, tôt après, le calife Omar (636). Dès lors, les sanglantes querelles des dynasties musulmanes (Omeyades, Abbassides) multiplient les ruines à Jérusalem, qui est à peu près en sa place actuelle au temps des croisades, mais qui, néanmoins, s'étend encore un peu, d'abord sous ses rois latins (1099-1187), puis sous Saladin. Démantelée en 1219, la ville ne fut protégée par de nouveaux remparts qu'en l'année 1534, date où Soliman le Magnifique la dota de l'enceinte qui subsiste encore aujourd'hui. Dès lors et jusqu'à une époque toute contemporaine, Jérusalem n'a débordé nulle part cette enceinte; elle ne l'a fait que très récemment, pour se développer de plus en plus vers le nord-ouest, loin de son berceau jébuséen et loin de l'emplacement qu'elle occupait au début de l'ère chrétienne. Peut-on s'étonner qu'après tant de vicissitudes de toutes sortes, de destructions et de reconstructions successives, de déplacements plusieurs fois renouvelés, la Jérusalem primitive ait totalement disparu? Des constructions salomoniennes il ne subsiste plus rien; de l'époque même du Christ, à peine quelques vestiges; presque tout date des époques postérieures et d'un passé que



Porte de Jaffa, à Jérusalem.

semble avoir clos, hier seulement, la prise de Jérusalem par la colonne anglaise du général Allenby.

Ce passé tout récent, c'est le temps où Jérusalem était la capitale du moutésarrifik de Qouds-i-Cherif, détaché depuis 1873 de la juridiction du vilayet de Syrie. Ce gouvernement de première classe était divisé en quatre circonscriptions administratives : Jérusalem, Jaffa, Gaza et Hébron, et s'étendait sur une superficie d'environ 220.000 kilomètres carrés; alors, le merkez-liva de Jérusalem couvrait seulement, quant à lui, 2.200 kilomètres carrés, peuplés de 127.000 habitants. Si, depuis quelques années, Jérusalem n'est plus le chef-lieu d'une circonscription aussi considérable, elle était du moins, en 1914, la capitale d'un sandjak grand de 10.800 kilom. carrés, qui comptait une population de 382.000 habitants (soit une moyenne de 36 au kilom. carré), mais elle n'avait rien perdu de son importance religieuse, ni même politique. C'était toujours la capitale de la Judée, la ville des « Lieux saints » et, de ce chef, le théâtre d'une lutte ardente entre les nations qui veulent se servir du protectorat religieux comme d'une arme politique et d'un instrument leur permettant de manifester leur puissance et d'étendre leur influence dans le Levant.

Naguère, il n'en était pas ainsi : sans conteste, la France exerçait un véritable protectorat sur tous les catholiques de la Terre sainte, à quelque nation qu'ils appartinssent. Ce protectorat reposait sur deux éléments : l'un historique et l'autre juridique. D'une part, une tradition constante (la France n'a jamais cessé de la maintenir, même au temps de la Convention) et des faits dont le plus ancien est l'envoi des clefs du Saint-Sépulcre à Charlemagne par Haroun-al-Raschid; d'autre part, une série d'actes juridiques plus ou moins explicites, de traités internationaux plus ou moins formels, mais d'une continuité remarquable. Les conventions signées depuis 1535 avec les sultans de Constantinople — les *Capitulations* — sont les premiers de ces actes internationaux; elles garantissent la sécurité aux chrétiens qui voyagent dans l'empire ottoman et particulièrement aux pèlerins qui se rendent en Palestine; aux termes de l'acte de 1604, elles permettent la visite des Lieux saints « aux sujets de l'empereur de France et à ceux des princes ses amis, alliés et confédérés, sous l'aveu et protection dudit empereur », et elles promettent pleine sécurité aux religieux latins de Jérusalem « pour l'honneur et amitié d'icelui empereur ». Les Capitulations constituent donc une base dont on ne saurait nier la valeur; elles assignent à la France, dans le Levant, une situation privilégiée qu'ont reconnue et confirmée différents traités internationaux (Paris, 1856, Berlin, 1878) et que ces traités ont placée sous la garantie du droit public européen. Voici ce que dit expressément un paragraphe de l'article 62 du traité de Berlin, unanimement adopté par les puissances :

> Les droits acquis à la France (dans les Lieux saints et ailleurs) sont expressément réservés, et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux saints.

Quelque précis que fût ce texte, l'Allemagne ne se tint pas pendant longtemps pour obligée par lui; à peine un « nouveau cours » avait-il commencé dans l'empire que Guillaume II, débarrassé de Bismarck, entreprit de faire servir le protectorat religieux à l'accomplissement de ses ambitieux desseins et de « fonder l'hégémonie allemande sur le protectorat catholique, de faire de la clientèle religieuse de l'Eglise romaine la clientèle commerciale de l'empire germanique ». (René Pinon.)

En agissant ainsi, Guillaume II se montrait, comme toujours, imbu de *Realpolitik*. Il était loin, le temps où la France était la plus puissante des nations catholiques, la seule à montrer son pavillon dans les mers orientales et à y faire la police! A la

fin du XIXe siècle, alors que chacune des grandes puissances entretenait en permanence des vaisseaux dans les eaux du Levant, n'était-il pas naturel qu'à une situation nouvelle correspondît un statut nouveau? Qu'au protectorat désuet de la France sur toutes les missions catholiques de l'Orient se substituât la nationalisation de ces mêmes missions? A se refuser, là comme ailleurs, à tenir compte des droits historiques que le nouvel empire d'Allemagne



Porte de Damas, à Jérusalem.

ne pouvait pas avoir, par suite de sa jeunesse et de son protestantisme, le kaiser comptait bien que son pays trouverait de très grands avantages.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer dans son ensemble, même à grands traits, la politique orientale de Guillaume II; il suffira de dire que l'entente cordiale nouée entre l'empereur allemand et le sultan Abd-ul-Hamid II, dès le premier voyage du kaiser à Constantinople (novembre 1889), n'eut pas pour seul résultat de faire passer aux mains des sujets de celui-ci la force économique de l'empire ottoman; cette entente devint très vite un danger pour le protectorat catholique de la France et pour l'avenir de notre influence en Orient. Gêné par les clauses de ce protectorat, Abd-ul-Hamid en avait toujours souhaité la disparition; il aida donc Guillaume II à ruiner le prestige et les droits de la France. Avec l'appui des nouveaux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ressuscités en 1869 par le prince royal Frédéric de Prusse (le futur empereur Frédéric III), lors de son voyage dans la ville sainte; avec le concours des Templiers allemands, qui ont fondé en Syrie et en Palestine plusieurs colonies agricoles très florissantes; avec le concours encore du *Palästinaverein*, Guillaume II s'efforça, même avant son voyage de 1898 à Jérusalem, de dépouiller la France de son privilège plusieurs fois séculaire; mais ses démarches et celles de tous ceux qui agissaient d'accord avec lui, à débuter par le sultan, n'aboutirent à rien. L'empereur ne put pas proclamer à Jérusalem son protectorat sur tous les catholiques de l'Orient, ni même sur les seuls catholiques allemands.

Le saint-siège s'était, en effet, opposé à ce qu'il en fût ainsi. Pendant longtemps, il n'avait pas eu autre chose à faire qu'à reconnaître le protectorat français sur les catholiques de l'empire ottoman. Il en avait apprécié les très sérieux avantages pour la chrétienté comme pour lui-même, et il savait gré à la France de la constante vigilance avec laquelle ce pays avait rempli son rôle tutélaire auprès des grands ordres internationaux, des clergés et des fidèles indigènes. Aussi, le jour où le protectorat français fut attaqué, le saint-siège refusa-t-il de faire le jeu de ses adversaires. Il le refusa en 1888, au moment où les journaux italiens, inspirés par Crispi, discutaient l'interprétation à donner au texte du traité de Berlin et réclamaient pour la monarchie de Savoie le droit de protéger les évêques et les missionnaires ses sujets; le pape Léon XIII proclama alors que « la protection de cette nation (la France), partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue ». Dix ans plus tard, à la veille du voyage du kaiser à Jérusalem, nouvelle déclaration pontificale, rendant hommage aux « généreuses et chevaleresques traditions de la France ». Léon XIII reconnaissait que celle-ci « a en Orient une mission à part, que la Providence lui a confiée, noble mission, qui a été consacrée, non seulement par une pratique séculaire, mais par des traités internationaux... Le saint-siège (ajoutait le pape) ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend sans nul doute mériter de conserver en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche ».

Ainsi échouèrent les efforts du kaiser, comme aussi ceux des ministres italiens qui, à maintes reprises, avaient revendiqué sans succès la tutelle de leurs compatriotes missionnaires. Mais à qui ce double échec a-t-il été dû ? Incontestablement au saint-siège, de qui la France « avait reçu les sujets à protéger ». Et à quelle condition le protectorat français pouvait-il se maintenir? A la condition de remplir les vues énoncées par Léon XIII dans sa lettre au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, dont on vient de lire les passages essentiels. Il semblait donc que la France dût s'attacher à remplir les vues du saint-siège, car c'était là son intérêt bien entendu. On sait qu'il n'en a pas été ainsi. Le gouvernement français, loin de pratiquer cette politique, s'est attaché de toutes les manières à la politique contraire. Il avait naguère perdu, par suite des transformations politiques de l'Europe, la protection de *tous* les Latins voyageant dans les pays du Levant, celle des commerçants comme celle des



Eglise de la Dormition de la Vierge, à Jérusalem.

religieux et des pèlerins, et avait dû se contenter de la protection des établissements catholiques et, surtout, de la protection et de la police des Lieux saints; lui-même y a ensuite bénévolement renoncé, tout au moins en partie, à la suite des ruptures diplomatiques avec le saint-siège. A la fin de l'année 1905, un accord conclu entre la Consulta et le quai d'Orsay a décidé que désormais « les établissements religieux qui en feraient spontanément la demande » pourraient passer sous le protectorat italien, après examen et entente entre les deux gouvernements. Ainsi a été, en fait, réduit à la protection et à la police des Lieux saints — c'est-à-dire, *strictement parlant*, de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem et de l'église de la Nativité à Bethléem — le vieux protectorat, si étendu, de la France en Orient.

Ce protectorat, c'est un consul général de France qui l'exerçait à Jérusalem, au début de la Grande Guerre encore et jusqu'au jour où la Turquie s'est rangée aux côtés de l'Allemagne. Il en remplissait les charges et en conservait les prérogatives avec un soin jaloux; il trouvait dans le développement des œuvres françaises et catholiques une compensation aux difficultés et aux soucis que, par ailleurs, sa charge lui valait souvent de la part de rivaux désireux de battre en brèche et de réduire, sous le moindre prétexte religieux ou autre, la situation éminente du représentant de la France. Alors, en effet, que le pavillon du protectorat français ne flottait, au début de la seconde moitié du XIXe siècle, que sur deux établissements: les Franciscains de Terre sainte et le Patriarcat latin de Jérusalem, de création toute récente, dans les premières années du XXe siècle, toutes les grandes congrégations françaises avaient fondé dans la Ville sainte des établissements importants, qui faisaient connaître et aimer la France, propageaient sa langue, étendaient son influence morale et préparaient de leur mieux la résurrection du protectorat traditionnel sous une forme nouvelle : celle du patronat des populations catholiques indigènes. Aussi un des premiers soins des autorités turques, au lendemain de la déclaration de guerre du 2 novembre 1914, a-t-il été de faire partir de Jérusalem, comme de tous les autres points de l'Empire ottoman où ils avaient des établissements, tous les prêtres et religieux français — hommes et femmes — qui s'y étaient fixés. Dès lors, la Ville sainte fut exclusivement abandonnée aux Turcs et à leurs alliés et conseillers — pour ne pas dire « maîtres » — les Allemands; quant aux neutres, leur rôle était absolument effacé, ou même nul. D'ailleurs, leur nombre n'a jamais cessé de décroître, par suite de l'entrée de nouvelles nations dans la Grande Guerre; et qu'eussent-ils pu faire, privés de toute sécurité comme de toute protection par la suppression des Capitulations? Dès le 9 septembre 1914, en effet, le gouvernement turc avait solennellement annoncé pour le 1er octobre l'abolition de ce protectorat, dont certains Allemands désiraient depuis longtemps la disparition; tel ce consul général d'Allemagne en Egypte, qui, le 5 mai 1875, faisait la déclaration suivante :

Le gouvernement allemand, ne reconnaissant à aucune puissance un protectorat exclusif sur les établissements catholiques en Orient, se réserve tous ses droits sur les sujets ou administrés allemands appartenant à un de ces établissements.

L'acte du 1er octobre 1914 a été la revanche du traité de Berlin du 13 juillet 1878.

Vaine revanche, et bien éphémère, puisque ni le Sultan ni les Allemands ne dominent plus aujourd'hui à Jérusalem et dans les Lieux saints ! Ils en ont été chassés à la suite d'une campagne dont l'entrée du général Allenby dans la capitale de la Judée marque le glorieux couronnement et dont il nous reste, maintenant, à raconter brièvement l'histoire.

Les bords du canal de Suez, qu'il avait d'abord fallu défendre contre les attaques des Germano-

Ottomans (en 1915) marquent le point de départ de cette campagne, que les Anglais préparèrent avec le soin le plus minutieux.

Après avoir construit, dans le désert, un certain nombre de lignes à voie étroite, destinées à desservir des positions établies en avant du canal pour en protéger les rives contre de nouvelles attaques ennemies, après avoir construit ici des routes et là (au long de la côte méditerranéenne) un chemin de fer à voie normale, les Anglais se trouvèrent en mesure d'infliger à l'ennemi de sérieux échecs à Romani, près de la mer, le 4 août 1915, à El-Arich (prise le 21 décembre), à Magdeba (23 décembre 1916), à Rafa (9 janvier 1917). L'enlèvement, par surprise, de cette position soigneusement fortifiée à la frontière politique de l'Egypte et de la Palestine permit à nos alliés d'entrer dans un pays où, seuls, jusqu'alors, leurs hydroplanes avaient pénétré pour en bombarder les stations militaires et les voies ferrées jusqu'à Homs. Après avoir nettoyé la péninsule sinaïtique des forces ennemies qui l'occupaient, sir Archibald Murray, le général commandant les opérations, se tourna contre l'armée turque du sud de la Palestine et la contraignit d'abandonner sans combat une forte position à mi-route entre Rafa et la base de Bir-es-Seba, l'antique Bersabée (6 mars); puis il lui infligea une vraie déroute sur l'ouadi Ghazzé (26-27 mars) et s'empara, les 17 et 18 avril, des positions avancées de l'ennemi devant Ghazzé ou Gaza. Mais la méthode de ce général était trop lente. Ce n'est pas uniquement une guerre de matériel et de chemins de fer qu'il faut faire en Orient; on doit également y agir avec vigueur et rapidité à l'occasion et savoir profiter de toutes les conjonctures favorables. C'est pour ne l'avoir point fait que sir Archibald Murray fut remplacé par le général Edmond Allenby.

Celui-ci, après avoir utilisé l'été de 1917 pour avancer ses voies ferrées et préparer une sérieuse offensive, attaqua l'ennemi, le 31 octobre, entre Gaza et Bir-es-Seba, soit sur un front d'environ 45 kilomètres; il enleva le système de fortes tranchées qui défendaient le plus oriental de ces deux points. Faisant ensuite filer son aile droite le long du chemin de fer stratégique construit par les Turcs entre Bir-es-Seba et Jérusalem, le général anglais s'avança dans la direction d'Hébron; mais il arrêta ses soldats avant d'entrer dans cette ville. Cependant, il mettait en mouvement son aile gauche, qui s'emparait, le 7 novembre, de l'antique et célèbre cité des Philistins, avec la coopération de petits contingents français et italiens et de l'escadre britannique, ainsi que de navires de guerre français. Traversant alors le désert des Philistins, l'aile marchante de sir Edmond Allenby poursuivit son mouvement vers le nord; elle occupa la voie ferrée de Jaffa à Jérusalem entre Ramleh et Jaffa, puis ce port lui-même (16-17 novembre), et elle s'avança jusque sur les bords du Nahr el-Aoudjeh, plus septentrional. Alors, se tournant vers l'est, elle marcha vers Jérusalem, décrivant ainsi autour de la ville sainte un immense demi-cercle. Bientôt, les Anglais parvenaient au pied du plateau de Juda (18 novembre); ils en gravissaient très vite les pentes, et ils arrivaient, le 21 novembre, sur des collines leur donnant des vues sur Jérusalem. Alors, tandis que, plus au nord, d'autres forces britanniques s'avançaient vers la route de Naplouse et rejetaient au septentrion les troupes de l'Allemand Kress von Kressenstein, au sud, l'aile gauche du général Allenby, demeurée devant Hébron, reprenait sa marche vers Jérusalem, et la seconde mâchoire de la tenaille travaillait à rejoindre la première. Le 5 décembre, c'était chose faite : de tous les côtés, les quatre grandes routes conduisant à la Ville sainte étaient coupées; au nord, la route de Naplouse (Sichem), à l'ouest celle de Jaffa, au sud celle d'Hébron, au nord-est celle de Jéricho. Aussi Jérusalem, complètement isolée, capitulait-elle sans avoir eu à subir le moindre bombardement (9 décembre).

Après que le général Allenby y eut fait, deux jours plus tard, son entrée officielle à pied, entre les commandants des deux détachements français et italien, entouré de petites délégations de toutes les troupes qui avaient participé à la campagne, un statut provisoire a été donné à Jérusalem. Si le gouverneur militaire de la ville est un Anglais, Ronald Storrs, le commissaire français de l'armée de Palestine, François-George Picot, a repris immédiatement, dans les cérémonies des Lieux saints, la place traditionnelle du représentant de la France; il a même reçu le général Allenby, lorsque celui-ci a visité les sanctuaires de Bethléem. Ainsi se trouve rétablie et maintenue la situation spéciale de la France dans les Lieux saints, et cela dans un esprit d'entente qu'a proclamé Balfour, à la Chambre des communes, le 13 décembre 1917, quand il a déclaré que les Alliés « travaillaient dans le plus complet accord ». — Henri Froidevaux.



Le mur de la Lamentation ou des Pleurs, à Jérusalem, est la partie occidentale de l'enceinte de l'esplanade du Temple. Les Juifs, qui pensent y retrouver les restes mêmes du sanctuaire, y viennent, groupés par sectes, pleurer et gémir, surtout à la veille des sabbats et des fêtes.

Nationalités (Principe des) [*Suite.*] — *L'Instinct national, ses différents indices : race, langue, religion, sol. — Critiques et objections.* (Dr. intern.). On sait quels ont été, dans l'histoire, les principes qui ont présidé aux relations internationales et à la formation des nations. Les préoccupations des grandes puissances européennes étaient de maintenir l'équilibre en comprimant au besoin les aspirations de chaque peuple, afin d'empêcher la suprématie d'un seul.

On peut observer à ce sujet deux tactiques différentes visant au même but, soit : de favoriser les petits Etats, qui servent de barrières contre les grands, politique qui a eu son apogée sous Louis XIV, soit, au contraire, de donner les Etats faibles en pâture aux Etats puissants, pour satisfaire leurs appétits, mais de telle façon que chacun d'eux en ait sa part, afin d'empêcher l'agrandissement excessif d'un seul, « politique qui débuta sous Louis XV, qui se traduisit par le partage de la Pologne et ne se préoccupait, en matière d'annexion, ni de l'affinité des populations, qui était le critérium de Henri IV, ni du consentement des peuples, que Bossuet déclarait indispensable pour fonder une possession légitime et durable, ni même des précédents historiques, qui peuvent encore servir de base à une apparence de justice ». (J. Reinach, « Revue britannique », 1897. *Grandeur et Décadence du système de l'équilibre.*)

Les droits des peuples. — Fondés jadis, ou bien aliénés, par la conquête, l'annexion, l'usurpation, le partage entre les membres d'une famille régnante ou même entre plusieurs Etats, donnés en dot aux épouses des rois et en apanage aux princes du sang, englobés par héritage dans les biens d'une couronne, constitués enfin — ou rattachés à des Etats voisins — pour des raisons d'équilibre, quoi d'étonnant, s'il arrive qu'au bout d'un certain espace de temps ces Etats voient surgir de leur sein des tendances séparatistes, des querelles de race, de profondes divisions politiques? Ce sont les nationalités, accouplées pour des raisons étrangères à celles tirées uniquement de leurs affinités et de leurs intérêts, qui se réveillent, éprouvent le besoin de s'émanciper d'un joug étranger devenu insupportable et affirment leur existence et leur volonté de ne plus être le jouet des combinaisons diplomatiques.

Cette prétention — légitime — des nationalités à disposer d'elles-mêmes ne s'est peut-être jamais manifestée dans l'histoire avec autant de force qu'au cours de la guerre actuelle, où nous voyons le principe des nationalités se poser catégoriquement en face des ambitions des Empires centraux et des rêves d'hégémonie du pangermanisme.

C'est ainsi qu'à propos du traité de la Quadruplice avec l'Ukraine, traité qui enlevait à la Pologne le gouvernement de Cholm, celle-ci a fait entendre des protestations si vives et si menaçantes que la Quadruplice a dû chercher une transaction en obtenant de la République ukranienne le remaniement des clauses territoriales du traité, de façon à tenir compte, pour la fixation de la frontière, des conditions ethnographiques et des vœux de la population.

Quels sont donc, d'après ce principe des nationalités, qui s'oppose à toute constitution arbitraire des Etats, les règles immuables, les lois naturelles, les seuls signes d'après lesquels une nation peut se reconnaître et qui doivent servir à sa formation et à son organisation ?

La race. — Or, le principe des nationalités trouve dans une communauté de race et de langage, de religion et d'intérêts économiques, la base des Etats modernes.

A vrai dire, cette définition, que donne Roquette-Buisson, correspond mieux à l'idée qu'on se fait de la nation qu'à celle de l'Etat; car, s'il est vrai que l'Etat idéal est celui dont tous les membres posséderaient la même race, la même langue, la même religion et les mêmes intérêts, encore faut-il : 1° que tous ces membres forment une association assez nombreuse pour être capable de vivre avec ses propres ressources; 2° que cette association possède un territoire défini, suffisant pour assurer l'indépendance de la société organisée.

D'autre part, s'il est vrai que l'identité de race est un des éléments grâce auxquels une patrie peut reconnaître ses véritables enfants, doit-on prendre ce terme : *race*, dans un sens purement subjectif et, dans ce cas, éliminer de l'Etat tous ceux de ses membres qui n'ont pas une origine nationale? S'il en était ainsi, la théorie des nationalités soulèverait des problèmes insolubles; car il n'existe pas en Europe de race assez pure pour qu'il soit possible de réunir sur cette base une masse d'hommes sur un territoire déterminé. Cette théorie conduirait, au surplus, à supposer qu'elle soit applicable, à l'extinction des nations; elle s'opposerait, en effet, au principe de la naturalisation inscrit dans tous les codes, et une nation comme la France, dont la population est en décroissance, ne tarderait pas à disparaître, surtout si elle avait à subir de temps en temps des guerres aussi effroyablement meurtrières que celle-ci. L'Europe est composée ethnographiquement d'un mélange de Gaulois, de Germains, de Latins, de Bretons, de Danois, de Normands, de Slaves, éléments fondus ensemble au cours des siècles et qui se sont éparpillés.

La Grande-Bretagne, pays des Galls, a été envahie par les Saxons et les Angles, fractions de la race germanique, aux v[e] et vi[e] siècles. — La France est également le fruit de l'invasion, de la conquête, de la lutte prolongée des nations et des races. Pays des Celtes, des Gaulois, des Kymris, des Lygures, tour à tour les Romains, les Visigoths, les Burgondes, puis les Franks la conquirent, sans compter les Normands, venus du Danemark et de la Scandinavie, qui s'y installèrent aux ix[e] et x[e] siècles. — L'Espagne est un mélange d'Ibères, de Celtes, de Pélasges, de Visigoths, de Vandales, de Maures. — On compte plus de cent peuples en Russie, se référant aux races slaves, lettones, finnoises, germaniques, turques, caucasiennes, juives, mongoles. — La Germanie, qui est devenue l'Allemagne, est le fruit d'un mélange de Cimbres, Teutons, Saxons, Alemans, Goths, Vandales, Burgondes, etc., — et l'Italie puise ses origines parmi tous les peuples que les Romains ont conquis, ou qui les ont envahis : Hérules, Ostrogoths, Lombards, Latins, Gaulois, etc. Il en est ainsi de toutes les nations.

L'identité de race, réclamée par le principe des nationalités comme base essentielle de l'association, doit donc s'entendre d'une communauté *relative* d'origine, d'une fusion d'existences amenée par le laps des siècles et d'une affinité de caractère formant une parenté mentale.

Il faut reconnaître, au surplus, que l'instinct de la race, lorsqu'il se manifeste, est le facteur le plus

puissant de la nationalité. Mais il est intransigeant et conduit à la guerre de races, la plus irréductible et la plus haineuse.

La langue. — Que faut-il penser de la communauté de langue? Il n'est pas douteux que ce soit un lien très fort entre les hommes et un élément fécond de rapprochement des membres d'une même contrée. La communauté de langage sera souvent l'indice le plus certain de la communauté d'origine, et l'unité nationale ne peut être obtenue qu'autant que tous les habitants du pays parleront la même langue. Cela est si vrai que, de tout temps, les Etats ont lutté, au besoin même en posant le principe d'obligation, pour obtenir que la langue nationale soit adoptée dans toutes les provinces qui composent le territoire (ex. : le gouvernement de la République contre les Bretons, qui parlent la langue armoricaine; l'Empire allemand contre les Alsaciens-Lorrains restés fidèles à la langue française; l'Angleterre contre les Irlandais, peuple de langue gaélique).

La différence de langage est à l'origine de tous les mouvements séparatistes. N'est-ce pas, du reste, le fonds de la doctrine irrédentiste, au nom de laquelle les Italiens encourageent les mouvements de ce genre et réclament l'annexion de tous les pays de langue italienne et, notamment, Trieste et le Trentin? Et si l'Allemagne, qui occupe presque en totalité la Belgique, met tout en œuvre, à l'heure actuelle, pour réaliser la séparation administrative entre la Belgique wallonne et la Belgique flamande, c'est parce qu'elle sait que la Flandre est fidèle à sa langue maternelle.

Mais, si les nations devaient être refondues et regroupées d'après les affinités de langage, c'est toute la carte de l'Europe qu'il faudrait refaire, et la Suisse, par exemple, où l'on parle l'allemand, le français, l'italien et le roman devrait être partagée entre l'Allemagne, la France et l'Italie; de même, la Belgique, où l'on parle le français, le flamand, le wallon, devrait disparaître et faire place à deux petits Etats distincts : la Flandre et le pays wallon. C'est bien là ce que souhaite l'Allemagne. Mais les protestations unanimes du peuple belge, les manifestations qui viennent d'avoir lieu à Bruxelles, Anvers, Gand, etc., contre les « activistes flamingants », la résistance de la magistrature, de l'édilité, du Parlement devant les intrigues allemandes prouvent que l'idée de patrie n'est pas indissolublement liée à la communauté de langage.

Au surplus, d'après le principe des nationalités, le langage est surtout un réactif qui permet à la race de se distinguer à première vue.

Encore cela n'a-t-il rien d'absolu; le langage, à la suite d'événements historiques, de conquêtes, de pénétrations diverses, pouvant se répandre comme le français, l'anglais, l'allemand, en même temps que la civilisation, bien au delà des frontières naturelles.

Reconnaissons, pourtant, que la communauté de langage entraîne nécessairement la communauté d'intérêts, de mœurs, de coutumes, etc. Elle est, à vrai dire, l'un des éléments les plus solides du principe des nationalités et l'un des arguments les plus troublants de ses partisans : « Partout où il y a une langue différente, a pu dire Raoul de La Grasserie, il y a nationalité distincte. »

La religion. — Mais d'autres éléments corroborent encore ces deux facteurs du principe des nationalités : communauté de races et communauté de langues.

On invoque encore la communauté de religion comme une des marques distinctives de la nationalité; l'argument a perdu de sa force, parce qu'avec le temps la persécution religieuse a fait place à plus de tolérance et de liberté. Pourtant, il est incontestable que la religion est liée, par plus d'un côté, à la race et à la langue; elle joue, au surplus, au point de vue national, un rôle indéniable, en ce sens qu'elle influe directement sur les mœurs et conséquemment les traditions de ses adeptes. Elle rejaillit jusque sur le costume, sur les arts, sur la littérature, sur la vie domestique.

La catholique Irlande, tombée, depuis le XIIe siècle, au pouvoir de l'Angleterre, et qui n'a pas cessé, dès lors, de réclamer son indépendance, a longtemps fait de la question religieuse une des bases essentielles de son mouvement séparatiste, jusqu'au bill d'émancipation des catholiques obtenu par O'Connell en 1829.

La religion est encore, chez tous les peuples d'Orient, un facteur puissant de la nationalité ; elle est, dans toute l'Afrique, l'Asie Mineure et les Balkans, la marque distinctive des races, et c'est elle qui met aux prises les Turcs, mahométans, et les Arméniens, chrétiens.

Pourtant, sans méconnaître le rôle important que joue la religion dans les groupements sociaux, il faut bien se garder de faire de la communauté de religion une loi rigoureuse au point de lui subordonner l'unité nationale. Ce serait renouveler l'erreur de Louis XIV, qui révoqua l'édit de Nantes en 1685. Là encore, on aboutirait à de cruels mécomptes, et l'on verrait se diviser contre eux-mêmes et se dissoudre des Etats qui demeurent parfaitement unis, bien qu'ils soient un mélange de races, de langues et de religions. Citons encore ici l'exemple de la Confédération helvétique, composée de quatre nationalités, où l'on parle au moins quatre langues et où l'on professe deux religions (1.200.000 catholiques environ et 1.700.000 protestants).

Le sol. — Chose singulière, la plupart des auteurs partisans du principe de nationalités paraissent négliger un des éléments les plus caractéristiques de la nationalité : l'élément géographique, le sol, les frontières naturelles. Encore est-ce là, nécessairement, un argument conventionnel, car le fait d'habiter le même sol n'implique pas la communauté de race, de langue, de religion. Nous avons mis tout à l'heure en avant la question de naturalisation. Elle est ici tout à fait à sa place.

D'après la loi française, il suffit à un étranger qui veut se faire naturaliser français de justifier de dix années consécutives de domicile en France. Encore existe-t-il des naturalisations privilégiées, dans bien des cas, et notamment le mariage d'une étrangère avec un Français, qui emporte la naturalisation immédiate.

L'Etat qui serait organisé d'après le principe des nationalités devra-t-il admettre la naturalisation? Devra-t-il, au contraire, proscrire tous ceux qui n'auront ni la même race, ni la même langue, ni la même religion?

Quoi qu'il en soit, il est un fait : la nation qui revendique son indépendance, revendique par cela même le sol sur lequel, de temps immémorial, elle a vécu. C'est le sol qui constitue la patrie; là se trouvent le patrimoine des ancêtres, transmis, d'héritages en héritages, aux vivants; la cendre des morts, les souvenirs familiaux, tout ce qui fait revivre l'histoire de la patrie.

C'est à la possession indépendante de ce sol que visent les nations asservies, et leur existence sur ce même sol contribue à rapprocher tous les habitants, par la communauté même des intérêts qui naissent des richesses matérielles du sol, de la configuration des lieux. Ceux-ci ont des frontières naturelles, à l'intérieur desquelles il semble que les peuples aient été créés pour y vivre en communauté, libres et indépendants. On ne peut nier que l'argument tiré du sol ne soit éminemment séduisant; il est peut-être, au point de vue du principe des nationalités, le meilleur de tous; c'est pourtant celui dont on parle le moins. C'est celui que méconnaissent, notamment, les partisans du referendum, dans la question de l'Alsace-Lorraine. On veut laisser les Alsaciens-Lorrains actuels libres de choisir l'Etat auquel ils préfèrent être rattachés, comme si la question n'intéressait qu'eux, et non pas toute la France, qui revendique l'Alsace-Lorraine par des arguments tirés de l'histoire, du sol où dorment les ancêtres et des milliers de citoyens qui ont versé leur sang pour la défense de cette terre sacrée. Le referendum ne consultera que les vivants. Pourquoi ne pas écouter la voix du sol? Ce sont les morts qui parlent.

Critique du principe des nationalités. — Tels sont les principaux « réactifs » grâce auxquels les nationalités, suivant la doctrine, peuvent se reconnaître; tels sont, par cela même, les facteurs qui doivent servir à la reconstitution des Etats selon les bases du principe des nationalités.

On ne peut nier que cette thèse ne soit des plus troublantes; elle constitue, théoriquement, la conception la plus rationnelle de la nation. C'est, à vrai dire, un idéal, mais qui ne peut pas être réalisé d'une façon absolue et, par conséquent, aboutir à la paix universelle et à l'union des races, ce qui est cependant son but. Il est incontestable que la nation qui réclame son autonomie sera plus incitée à entreprendre son mouvement séparatiste, si elle forme un tout possédant une religion, une langue, une race, des traditions, des affinités politiques et sociales différentes de celles de la nation opprimante.

Mais les objections s'élèvent nombreuses, insurmontables, contre le principe des nationalités.

On lui fait d'abord ce grief : il néglige l'élément intellectuel de la conscience nationale des peuples parvenus par l'idée de liberté à une conception très nette de l'indépendance et de la souveraineté. Le principe des nationalités est dicté, somme toute, par les lois de la nature; il ne peut admettre qu'un peuple, composé d'éléments très différents, en arrive cependant à l'unité, grâce à son éducation civique, à son amour du sol, aux droits historiques acquis par tant d'années de vie en commun. C'est ainsi que la France, si unie cependant, ne donnerait pas complètement satisfaction aux partisans de ce principe.

On lui reproche aussi de manquer de précision et de fondement vraiment scientifique, puisqu'il n'y a rien de définitif dans l'argument tiré de la race, non plus que dans ceux tirés de la langue, de la religion et du sol.

On lui reproche encore de conduire, à l'intérieur des Etats, les peuples à la guerre civile, en faisant naître parmi les nationalités rattachées à la métropole des espérances dangereuses, ou bien, au contraire, en soulevant l'ensemble des citoyens contre ceux d'entre eux qui ne possèdent ni leur religion, ni leur conception politique, ni la même origine

D'où la création, dans le pays, d'un parti nationaliste, comme celui qui, chez nous, au moment de l'affaire Dreyfus et dans les années qui suivirent, mena la lutte contre les éléments sémitiques et cosmopolites existant en France, en adoptant pour devise celle d'Edouard Drumont : « la France aux Français »; témoin, aussi, la guerre faite aux juifs, sous l'ancien régime, en Russie.

A l'extérieur, l'application stricte du principe des nationalités amènerait vite des querelles entre les Etats. Remettant en question tous les territoires, toutes les frontières, chaque nationalité rechercherait, à travers les pays voisins, ses frontières naturelles et ses nationaux. C'est ainsi que la nation italienne, qui réclame à l'Autriche Trieste et le Trentin, aurait également des droits sur l'Istrie et sur Fiume, rattachés au gouvernement de Vienne, sur la Corse, les Alpes maritimes et la Tunisie, qui appartiennent à la France, sur le Tessin, qui se trouve englobé dans les territoires de la Confédération helvétique, sur Malte, possession anglaise, etc...

Par suite, on arriverait ou bien à la constitution de très grandes nations, ou bien à une éclosion multiple de petits Etats, qui, peut-être, vivraient difficilement seuls. Sans doute, du point de vue industriel, intellectuel et commercial, ce serait une grave erreur, ces petites nations n'ayant ni les ressources ni l'influence nécessaires pour se lancer dans la voie du progrès et guider la civilisation.

On pourrait, cependant, concevoir l'application du principe des nationalités sous la forme commode de Confédération d'Etats. Mais alors, il se passerait ce qui est arrivé pour la Confédération germanique au sein de laquelle la Prusse, le plus puissant des Etats de la Confédération, a dominé administrativement tous les autres Etats et, finalement, après les victoires de Sadowa et de 1870-1871, a fondé l'empire d'Allemagne, première manifestation du pangermanisme.

Et, comme les races sont toujours portées à croire à leur supériorité, on verrait bientôt le pangermanisme, le panslavisme, le panislamisme, le bloc des races latines et celui des Anglo-Saxons chercher tour à tour à dominer le monde, et cela, au besoin, par les armes. Ainsi nous retomberions sous le régime de la paix armée, menace perpétuelle de conflagration universelle, ruine des Etats.

Dans son livre *l'Allemagne après 1866*, E. de Laveleye écrivait, en 1868 : « Rien ne menace l'Europe de luttes plus terribles et plus prolongées que la question des nationalités, parce qu'elle met aux prises des masses énormes d'hommes pour des revendications et des prétentions souvent inconciliables. »

Enfin, le principe des nationalités paraît laisser de côté les droits historiques, qui, cependant, peuvent servir de fondement jusqu'à un certain point à une possession légitime. Ces droits ont bien quelque valeur. N'oublions pas que c'est au nom d'un droit historique que la France revendique aujourd'hui l'Alsace-Lorraine, qui lui a été enlevée en 1871 par les Allemands; n'oublions pas, non plus, que c'est au nom du principe des nationalités que ces mêmes Allemands, longtemps avant 1870, rêvaient de nous reprendre l'Alsace, « arrachée, disaient-ils, à l'Allemagne par la ruse et l'avidité conquérante des Français ». L'Alsace, partie de l'ancienne Gaule, avait été rattachée à l'Allemagne au IXe siècle; le traité de Westphalie l'avait ensuite donnée à la France en 1648. La Lorraine, attribuée en 895 à Zwentibold, roi de Germanie, puis disputée par les maîtres de l'Allemagne et de la France, fut divisée en deux duchés, que séparait la Moselle.

Le duché de Haute-Lorraine, donné à Gérard d'Alsace par Henri III, empereur d'Allemagne, passa aux mains du roi de France en 1632, fut attribué par le traité de Ryswick, en 1697, à Léopold Ier, empereur d'Allemagne, puis, en 1735, au roi de Pologne et, enfin, réuni à la France en 1766. Mulhouse se donna librement sous la Révolution. Les Allemands de 1870 prétendaient que l'Alsace était une terre germanique, par le principe de la langue et de la race, et ils revendiquaient la Lorraine au nom de la théorie des frontières naturelles...

Conclusion. — De ce que le principe des nationalités n'a rien d'absolu et ne peut conduire, par échelons successifs, à un remaniement de la carte du monde, il ne faut pas conclure, cependant, à son rejet. On doit le considérer, au contraire, comme un principe scientifique supérieur en sincérité, en valeur et en dignité, à celui de l'équilibre européen, c'est-à-dire de l'équivalence des forces entre les grands Etats, principe qui heurtait trop violemment l'idée de nation, idée moderne, née des principes de la Révolution, laquelle a proclamé la souveraineté des peuples. Le principe des nationalités n'est pas une utopie; il est un idéal que la politique internationale doit avoir toujours en vue, et aussi la politique intérieure des Etats, suivant en cela le précepte de Condorcet : « La nation doit respecter les droits des autres nations; elle n'emploiera jamais ni la force, ni la séduction, pour obliger un peuple à recevoir ou à conserver des chefs qu'il voudrait rejeter, à maintenir ses lois s'il voulait les changer et à les changer s'il voulait les conserver. »

Là est la vérité. Au-dessus de tous les principes, il y a le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est ce qu'ont proclamé tour à tour, dans cette guerre, le président Wilson et la Révolution russe. C'est ce qu'a parfaitement compris, dans la question irlandaise, Lloyd George, le grand homme d'Etat britannique, lequel, l'an dernier, invitait les Irlandais à résoudre eux-mêmes le problème qui les préoccupe en élaborant la structure de la Constitution et du gouvernement qu'ils désirent ; — car, toujours, ce qui provoque, de la part des nationalités, les mouvements séparatistes, c'est l'oppression dont elles sont victimes. Les Empires centraux, mais surtout l'Allemagne, sont en train de méconnaître cette vérité primordiale, en liquidant à leur façon le front oriental de la guerre. Ils se préparent bien des mécomptes. — Maurice DUVAL.

Néphrites de guerre (LES). Les conditions particulières (vie dans les tranchées, mode d'alimentation, fatigue, gaz asphyxiants, etc.) d'une guerre longue et pénible ont déterminé la production de troubles rénaux, qui se distinguent, par certains caractères, des néphrites connues jusqu'ici, et qu'on a groupés en conséquence sous le nom de *néphrites de guerre*, à défaut d'une meilleure appellation qui en exprime bien l'étiologie et l'évolution.

Ces néphrites de guerre se rattachent presque toutes, par leur allure et leurs symptômes, aux néphrites aiguës, mais elles peuvent affecter deux formes un peu différentes.

1° *Néphrite aiguë de guerre proprement dite.* — Elle a été particulièrement étudiée par P. Ameuille et Parisot, par J.-W. Mac Leod et par Trémolières et L. Caussade. Elle s'observe assez fréquemment chez les soldats du front, ne présentant aucune tare, aucune infection aiguë ou chronique, capable d'expliquer l'apparition de ce trouble. Aucun microbe pathogène ne peut être invoqué, non plus, pour justifier son origine, car hémoculture comme uroculture ont toujours été négatives. On en est donc réduit à incriminer les conditions même d'existence des troupes au front, sans pouvoir fixer celle dont l'influence est prédominante. Ni une alimentation trop exclusivement carnée et dépourvue de légumes frais, ni le surmenage physique, ni les intoxications ne peuvent être invoqués dans tous les cas.

D'après Trémolières et L. Caussade, les hommes atteints de cette néphrite de guerre peuvent se partager en deux catégories. La plus nombreuse de beaucoup (plus de 60 p. 100) renferme les sujets dont la maladie a eu un début plus ou moins brusque, avec fièvre, courbature, œdèmes pouvant aller jusqu'à l'anasarque, albuminurie très élevée, montant parfois jusqu'à 10 et 15 gr. d'albumine par litre d'urine, enfin hématuries fréquentes et prolongées. En général, la crise cède au repos, au régime et au traitement, mais d'une manière variable. Tantôt — et c'est le cas notamment pour les hommes atteints brutalement — il y a, après une atténuation marquée de tous les symptômes, une nouvelle crise, poussée aiguë de néphrite avec hématurie discrète, qui peut disparaître peu à peu, pour reparaître encore brusquement sans qu'on puisse s'en expliquer les raisons.

Ces malades, d'ailleurs, malgré des soins prolongés, montrent des troubles persistants de la perméabilité rénale, et leur affection évolue assez souvent vers la néphrite chronique à forme hydropigène (44 p. 100) ou mixte (14 p. 100). Le traitement est celui des néphrites aiguës : régime lacté et déchloruré, puis lacto-végétarien : théobromine, calcium, tanin ; spartéine, dans certains cas ; opothérapie rénale ; bains chauds ; saignée en cas de menace d'urémie, etc. Dans la seconde catégorie, moins nombreuse, le début de la maladie est moins brusque, plutôt insidieux. L'homme se plaint simplement de mal de tête, d'asthénie, de douleurs lombaires, sans fièvre ni œdème apparent, et c'est seulement par l'examen des urines qu'on découvre une albuminurie plus ou moins abondante. Chez ces malades, dont les troubles rénaux disparaissent par le repos et le régime, les fonctions d'élimination urinaire semblent absolument satisfaisantes. Il n'y a rétention ni des chlorures, ni des déchets azotés, et l'azotémie se maintient toujours voisine de la normale. Le seul symptôme de l'affection est donc la présence de l'albumine dans l'urine, présence momentanée, que rien ne permet jusqu'à présent d'expliquer, car le froid, que l'on aurait pu incriminer dans une certaine mesure, ne paraît pas en cause, puisque cette albuminurie se montre plus fréquente en été qu'en hiver.

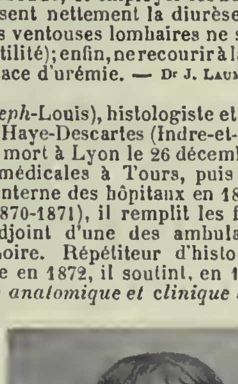
2° *Néphrite épidémique.* — Des cas assez nombreux d'une néphrite à allure épidémique ont été constatés sur le front anglo-français, à partir de 1915 surtout. On voit, tout à coup, dans un secteur ou même une tranchée, un certain nombre d'hommes présentant les symptômes d'une néphrite infectieuse ou toxique. Malgré cela, la question d'étiologie ne paraît pas encore définitivement tranchée. On a invoqué successivement le refroidissement, comme pour les albuminuries simples, mais cette néphrite épidémique se montre plus volontiers pendant les mois chauds ; les eaux de boissons contaminées, mais les troupes indiennes, qui buvaient les mêmes eaux, n'en ont présenté aucun cas ; l'intoxication par le plomb des boîtes de conserves, mais il n'y avait aucun signe de saturnisme ; l'abus des viandes, mais cet abus était commun à toutes les troupes ; l'intoxication volontaire par les cantharides ou l'acide chromique, etc. Langdon Brown, qui a étudié de très près cette forme de néphrite de guerre, se montre partisan d'une origine infectieuse, peut-être scarlatine fruste, plus probablement infection spécifique, que justifieraient l'extension rapide de la maladie, son début fébrile et son cycle évolutif. Suivant l'auteur précédent, l'urine contiendrait, dans certains cas, un organisme ultra-microscopique, traversant le filtre Berkefeld, tué à 55°C. et capable de reproduire l'affection chez les animaux de laboratoire. Ces constatations, cependant, ne sont pas encore pleinement confirmées. Il faut, toutefois, noter que la réaction de Bordet-Gengou (ancien Wassermann) s'est montrée positive dans 33 p. 100 des cas, ce qui ne prouve pas que le tréponème pâle (agent de la syphilis) soit nécessairement en jeu.

Considérée comme une infection, cette maladie aurait une incubation de 6 à 15 jours ; pendant la période d'invasion, on observe de la fièvre, un peu de bronchite, même des coliques, avec des vomissements ; pendant la période d'état, le signe capital, est l'œdème, constaté dans 97 p. 100 des cas, puis la dyspnée (76 p. 100), qui apparaît et disparaît généralement avec l'œdème, dyspnée qu'on ne peut d'ailleurs imputer ni à l'urémie ni au fléchissement cardiaque, mais qui semble résulter de l'infiltration des poumons. Les urines sont ordinairement très augmentées de volume ; elles contiennent des cellules rénales, des cylindres, des leucocytes, du sang et une quantité variable d'albumine. L'élimination des chlorures et des déchets azotés est modifiée de telle sorte que l'on peut voir des accidents urémiques se produire malgré la polyurie. Dans 18 p. 100 des cas, on observe enfin des troubles rétiniens, et aussi des parotidites et de l'herpès, ce qui tendrait en effet à faire pencher l'opinion en faveur d'une origine infectieuse.

Le pronostic de la néphrite épidémique est bénin, puisque, sur 166 malades, Langdon Brown n'a compté que 2 décès, soit 1,2 p. 100.

Le traitement est celui des néphrites aiguës : régime lacté ou mieux encore régime végétarien, aussi pauvre que possible en matières protéiques ; régime déchloruré, mais de peu de durée. Revenir ensuite, dès que l'amélioration se dessine nettement, au régime mixte ordinaire, mais en ne dépassant pas 90 à 100 grammes de protéines par jour ; éviter la théobromine, quand il y a néphrite aiguë ; administrer les diurétiques salins, acétate d'ammoniaque ou bicarbonate de soude, et employer les bains d'air chaud qui favorisent nettement la diurèse (le calcium, le tanin, les ventouses lombaires ne semblent pas d'une grande utilité) ; enfin, ne recourir à la saignée qu'en cas de menace d'urémie. — Dr J. LAUMONIER.

Renaut (*Joseph*-Louis), histologiste et médecin français, né à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire) le 7 décembre 1844, mort à Lyon le 26 décembre 1917. Il fit ses études médicales à Tours, puis à Paris, où il fut nommé interne des hôpitaux en 1869. Pendant la guerre (1870-1871), il remplit les fonctions de chirurgien adjoint d'une des ambulances de l'armée de la Loire. Répétiteur d'histologie au Collège de France en 1872, il soutint, en 1874, une thèse sur l'*Etude anatomique et clinique de l'érysipèle et des maladies de la peau*, qui fut médaillée par la Faculté. Chef de clinique médicale, puis chef de laboratoire à l'hôpital de la Charité (1875), il fut nommé, en 1877, professeur d'anatomie générale et d'histologie à la Faculté de médecine de Lyon et, à la suite d'un concours, médecin des hôpitaux de cette ville (1880). Il se consacra désormais à ces deux fonctions et fit, à ce double titre, l'instruction de nombreuses générations médicales. La chaire d'histologie de la Faculté de Paris lui fut offerte lors du décès du professeur Mathias Duval, mais il préféra rester à Lyon, où son laboratoire et son service hospitalier attiraient de nombreux travailleurs. Renaut, en effet, était un véritable chef d'école, et il a contribué de façon remarquable aux progrès de l'anatomie microscopique. Il fut, suivant le témoignage du président de l'Académie de médecine, le professeur Hayem, « un de ceux qui ont vu le plus de choses ignorées ». Ses travaux ont paru presque tous dans le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales », dans les « Archives de physiologie » et dans d'autres revues techniques. Ils portent sur l'anatomie microscopique de tous les tissus de l'organisme humain, notamment les épithéliums, le tissu conjonctif, le squelette, les glandes. Il a étudié également l'anatomie pathologique des maladies de la peau et, au point de vue clinique, les affections anoxémiques, les néphrites infectieuses, le rhumatisme infectieux, le rétrécissement mitral, l'intoxication saturnine, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Traité d'histologie pratique*, livre fondamental pour l'étude de l'histologie et qui fait autorité dans la science (1888-1889) ; *Travaux du laboratoire d'anatomie générale et d'histologie* (en collaboration avec le Dr Chanteluse, 1882) ; collaboration au « Traité de thérapeutique » que dirige le professeur Albert Robin. Il était directeur de la « Revue générale d'histologie ». Joseph Renaut était membre associé national de l'Académie de médecine (1896), membre de la Société de biologie, correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur. Il fut un des treize savants français que l'empereur du Brésil, Don Pedro, nomma commandeurs de l'ordre de la Rose en 1889. — Dr H. BOUQUET.



Dr Joseph Renaut.

Rhin (LE), par Ernest Babelon (2 vol., Paris, 1917). — Après plusieurs autres écrivains, qui, depuis la guerre, se sont faits les interprètes d'aspirations séculaires, Ernest Babelon a composé à son tour un ouvrage sur le *Rhin*. Cette étude représente l'effort le plus considérable fait jusqu'ici pour prouver la légitimité et la nécessité de certaines revendications territoriales dont les échos ont bruyamment retenti à la tribune, ces temps derniers.

Le Rhin est une frontière stratégique indispensable à la France et, en général, aux pays de l'Occident. Seule, elle peut mettre ceux-ci à l'abri des attaques et leur permettre de développer en liberté une féconde civilisation. Telle est la thèse de Babelon. Mais l'auteur se souvient, avec Renan, que les nécessités stratégiques ne suffisent pas pour former une nation ni, par conséquent, pour justifier le droit éventuel de la France ou de la Belgique de s'étendre effectivement jusqu'au Rhin au détriment des groupes ethniques qui, partie intégrante de l'Allemagne, en occupent aujourd'hui la rive gauche jusqu'à leurs actuelles frontières. Il en est tout autrement si la nécessité stratégique s'accorde avec l'ethnographie et avec les aspirations profondes des habitants.

Le Rhin, dit Babelon, a toujours été la limite de deux races, de deux civilisations. Depuis l'antiquité la plus haute, le Rhin nous apparaît comme un fleuve essentiellement gaulois, dont le nom se retrouve en toutes les contrées habitées par les Celtes (*Reno* en Italie, *Renos* en Irlande). Quand les Romains pénètrent en Gaule, ils trouvent d'un bout à l'autre du pays des peuples semblables par le caractère, les idiomes, les mœurs et s'opposant franchement aux habitants de l'autre rive du Rhin. En vain dira-t-on que les Gaulois de Gaule Belgique sont d'origine germanique, descendants des Kymris envahisseurs. Les Belges se sont assimilé rapidement les mœurs gauloises ; tous les peuples de l'est de la Gaule (Belgique, Prusse rhénane, Lorraine, Alsace, Franche-Comté) sont gaulois et montent — pas toujours d'un commun accord, il est vrai — la garde du Rhin. Si les tribus riveraines du grand fleuve ont un aspect plus rude, plus barbare peut-être que celles de la Gaule de l'Ouest ou du Midi, c'est à leur vie de lutte continuelle qu'elles le doivent ; de lutte contre les Germains. Mais leur langue, leurs coutumes, leur monnaie restent gauloises.

Avec la conquête romaine, le caractère liminal du Rhin va s'accentuer encore. Rapidement, la Gaule tout entière se latinise ; dès le Ier siècle de l'ère chrétienne, l'idiome des conquérants est compris, parlé d'un bout à l'autre du pays, et avec lui s'implante la vie politique, sociale et artistique des Romains. Nulle différence, dès lors, entre l'habitant de Trèves, de Metz, d'Argentoratum (Strasbourg) et celui de Paris, Lyon ou Bordeaux ; mais l'opposition la plus complète entre le Gaulois de Gaule Belgique et le Suève ou le Chérusque des rives de la Weser ou du Mein. Car le Rhin, plus que jamais, sépare deux mondes, deux âges de l'humanité : sur la rive gauche, des campagnes bien cultivées, semées de belles villes de pierre et de marbre, riches des richesses naturelles d'un pays bien administré et d'un grand commerce, animées, à l'égal des cités italiennes, par les controverses littéraires et les jeux du cirque ; sur la rive droite, « seulement des villages, ou plutôt des groupes de huttes en terre ou en bois, où séjourne, en attendant la migration toujours espérée, la famille, c'est-à-dire la femme, les enfants et les vieillards ; les hommes valides sont à la maraude, à la chasse ou à la guerre, à la tuerie, toujours, que clôt la ripaille sanglante ». Ici, peu de commerce et d'industrie ; une vie économique réduite aux formes les plus élémentaires (on paye encore en têtes de bétail) ; nulle vie intellectuelle ou artistique. Ainsi, « d'un côté du Rhin, le progrès dans la civilisation ; de l'autre côté, des peuples de

proie, les monstrueuses nations germaniques », comme les appelle toute l'antiquité. Camille Jullian avait déjà donné de la prospérité de la Gaule romaine la plus vivante peinture. Mais on n'avait pas encore fait ressortir d'une façon aussi heureuse que dans ce livre l'étonnant contraste entre la Germanie de Tacite et les peuples romanisés de la rive gauche du Rhin.

A coup sûr, ceux-ci ont reçu pendant des siècles l'empreinte latine, qui, au témoignage de Guillaume Ier, se marquait encore un peu avant 1870 sur les habitants de Cologne et de Mayence. De ce fait, jusqu'ici seulement constaté, E. Babelon donne donc une lumineuse explication.

Pour subir les mêmes influences civilisatrices que l'ensemble de la Gaule, les pays rhénans n'en conservent pas moins leur caractère de *marche*. Une partie fort intéressante de l'ouvrage est une étude de géographie militaire ancienne. Comme, voici quelques années, Chapot étudia la *Frontière de l'Euphrate*, Babelon étudie la frontière rhénane : organisation parfaite de l'armée (peut-être aurait-il fallu plus insister encore sur le fait que le recrutement devient, dès le premier siècle, régional), établissement de forteresses, formant dans leur ensemble une sorte de Muraille de Chine protégeant une route stratégique, établissement d'un glacis sur la rive droite du fleuve (*champs décumates*), tels sont les moyens qui ont permis à l'empire de repousser pendant deux siècles et plus toutes les attaques. (N'oublions pas, d'ailleurs, que, pendant le haut empire, la frontière la plus menacée par les tribus germaniques est le Danube) et d'assurer à la Gaule une tranquillité qu'elle n'avait jamais connue auparavant, qu'elle n'a jamais connue depuis pendant une si longue période.

Avec le IIe siècle de l'ère chrétienne, commence l'ère des invasions. Dès lors, la frontière du Rhin est mainte fois prise par les tribus germaniques. Dès lors, la Gaule et particulièrement les régions rhénanes perdent cette belle vie large, cette opulence tranquille dont elles rayonnaient naguère. Metz, Strasbourg, Trèves sont mainte fois prises et pillées et, la *marche frontière forcée*, *Paris est bientôt menacé*, succombe bientôt. Pendant trois siècles et plus, la ruée germanique, que le Rhin n'arrête plus, submerge les campagnes alsaciennes, lorraines, rhénanes. Mais les pays envahis deviennent-ils germaniques? Nullement. Telle est la puissance du génie latin qu'il assimile rapidement les barbares.

La Gaule de l'Est, soutient Babelon (et cette affirmation, heurtant les idées reçues, revêt l'apparence d'un paradoxe), se distingue à peine de la Gaule de l'Est ou du Centre.

Sous les carolingiens, la région rhénane devient le centre de l'empire; non d'un empire germanique qui englobe la Gaule, comme le proclament les historiens allemands, mais d'un nouvel empire romain, qui englobe la Germanie. Le Rhin, cependant, s'il cesse momentanément d'être frontière politique, demeure la frontière intellectuelle et morale entre deux états d'esprit, deux civilisations. Le Germain christianisé reste plus barbare que l'Autrasien et le Neustrien.

Ici encore, on ne peut taxer l'auteur d'exagération rétrospective. Un ouvrage paru avant la guerre (Raynaud : *l'Influence française en Allemagne*) avait montré déjà l'incroyable grossièreté des Allemands du Xe siècle.

Pour la première fois depuis de longs siècles, les provinces rhénanes sont, en 843, séparées du grand pays auquel la nature les rattache. Au Xe siècle, elles tombent dans la zone d'influence de la Germanie, dont tout les sépare. Et, depuis lors, c'est de la part de la France l'ardent désir de rejoindre sa frontière naturelle en recouvrant les frères séparés; de la part des « Rhénans » eux-mêmes, les aspirations les plus ardentes de retour à leur ancienne patrie. D'un mouvement très lent, souvent retardé par des conflits nés de nécessités inéluctables ou d'ambitions divergentes (guerre de Cent ans, guerres d'Italie), mais dirigé avec persévérance et ténacité, le royaume de France glisse vers le Rhin) que d'âge en âge de grands hommes politiques lui montrent comme but suprême de ses efforts. Les premiers capétiens, Philippe Auguste, Philippe le Bel veulent tous « rétablir le royaume comme il était au temps de Charlemagne ». Après la délivrance du royaume de France par Jeanne la *Lorraine*, incarnation la plus haute du patriotisme français, Charles VII envoie des troupes vers les Vosges et le Rhin. Alsace et Lorraine sont, quelques années, pays protégés.

Puis la puissante Bourgogne, qui aspire à devenir « royaume de Gaule Belgique », barre à la France la route de l'Est; et les guerres d'Italie l'en détournent. Mais, disparu le mirage italien, le Rhin s'impose de nouveau aux préoccupations des hommes d'Etat. En 1552, au milieu de la joie universelle du peuple, Henri II occupe Metz, Toul et Verdun, cédées librement par les princes allemands, pour, dit un article du traité de Chambord qu'il eût été intéressant de voir citer, « empêcher notre chère patrie... la Germanie, d'être placée par l'empereur dans une bestiale et insupportable servitude ». Dès lors, la frontière est sûre; dès lors, est constitué, suivant l'expression d'un contemporain, « un inexpugnable rempart pour la Champagne et la Picardie... et un beau chemin pour enfoncer les pays... au-dessus de Bruxelles ». Pour les hommes du XVIe siècle comme pour ceux de l'antiquité, les pays rhénans sont la couverture stratégique de la France. Leur possession facilite tour à tour offensive et défensive. Un nouveau pas est fait au siècle suivant : l'acquisition de l'Alsace, préparée par Richelieu, voulue par les habitants, réalisée par Mazarin (Alsace proprement dite) et Louis XIV (Strasbourg). En 1766, c'est la Lorraine tout entière qui, après plus de huit siècles de séparation, retourne à la France.

La Révolution française, poursuivant la politique traditionnelle des rois, atteint enfin cette frontière naturelle si âprement poursuivie et, conquérant Belgique et électorats de la rive gauche du Rhin, « met enfin la France partout où fut la Gaule ». Comme les Alsaciens et les Lorrains, les « Rhénans », rapprochés de la France par de communes traditions et une semblable culture (Gœthe n'étudia-t-il pas à Strasbourg!), accueillent avec joie les premiers « missionnaires bottés » de la liberté et manifestent par la suite leur désir de redevenir, de rester français. Le 21 mars 1793, « le libre peuple rhénan-allemand » vote son « incorporation » à la République française. Après Campo-Formio, les quatre départements rhénans insistent pour leur incorporation définitive à la France. Pendant près de vingt ans, la rive gauche du Rhin et la France (réunies sous le César de Paris comme sous les Auguste de Rome) vivent de la même vie. Sous des préfets français (Jean Bon Saint-André à Mayence), les départements rhénans adoptent notre code, nos mœurs, nos institutions. Leurs enfants sont soldats de nos armées et, comme un nouveau Charlemagne, Napoléon tient, aux acclamations des « Allemands de France », sa cour à Aix-la-Chapelle. Si vivaces sont les souvenirs napoléoniens dans la région rhénane que, vingt ans après la chute de l'Empereur, un Prussien du Rhin dédie à ses compatriotes un livre de chants « *pour les vétérans qui servirent dans la Grande Armée de Napoléon* ».

Les défaites de 1814 et 1815 nous enlèvent la rive gauche du Rhin et la Belgique, le traité de Francfort la Lorraine et l'Alsace. Ainsi, le XIXe siècle a fait reculer la France, rouvert le Rhin aux barbares et compromis l'œuvre de toute notre histoire. Mais, depuis 1815, la France n'a cessé d'aspirer à la reprise de la rive gauche du Rhin; depuis 1870, à la restitution de l'Alsace-Lorraine, comme elle avait aspiré à la reconquête de la Lotharingie depuis le traité de Verdun.

L'originalité très grande du livre de Babelon (par ailleurs systématique et qui fait trop bon marché de l'influence très réelle du germanisme dans les pays du Rhin) consiste à ne pas séparer la question d'Alsace-Lorraine de la question rhénane. Ce sont deux aspects d'un seul et même problème. Et la solution qu'il donne de ce problème (solution que, seule, permettra une guerre complètement victorieuse) se devine. Si la France doit récupérer l'Alsace-Lorraine, elle doit d'un même effort rejoindre le Rhin. Une fédération composée des peuples de France, de Belgique, de Hollande et de « Rhénanie », des garnisons françaises dans les principales places de la Prusse rhénane devenue, non comme l'Alsace-Lorraine, partie intégrante du territoire, mais pays de protectorat, voilà restaurée l'ancienne Gaule et tenues en respect les nations toujours barbares de la Germanie. Sans demander cette annexion déguisée de peuples aujourd'hui allemands, beaucoup de bons esprits conviendraient volontiers avec E. Babelon qu'une *frontière militaire* sur le Rhin constitue la meilleure de ces « garanties » dont ont tant parlé — sans les définir — les hommes d'Etat alliés. — LÉON ABENSOUR.

***sorgho** (*sorghum* Pers.) n. m. — ENCYCL. Désignant un genre de la classe des graminées, le sorgho est voisin des andropogons et de la canne à sucre. Ce sont de grandes et belles plantes, à chaumes dressés, robustes, qui atteignent de 1m,50 à 4 mètres de haut. Les feuilles sont engainantes, à limbe large et allongé, dans le genre des feuilles de maïs. Les fleurs, disposées en panicules rameuses plus ou moins denses, sont groupées en épillets uniflores, rapprochés par deux ou par trois. L'un d'eux, sessile est à fleur hermaphrodite; l'autre ou les deux autres, pédicellés, sont à fleur mâle ou neutre. Chaque épillet est muni de deux glumes coriaces, obtuses ou pointues au sommet, à peu près d'égale grandeur. Les glumelles, membraneuses, ciliées ou couvertes de petits poils mous, sont inégales dans les fleurs hermaphrodites. Les étamines sont au nombre de trois. L'ovaire est sessile, glabre, surmonté de deux styles terminaux, à stigmates plumeux. Le caryopse est oblong, comprimé par le dos et libre dans les glumes et les glumelles. A maturité, les grains sont enveloppés dans les glumes, qui sont noires, brun rouge plus ou moins foncé parfois très claires (jaunâtres), purpurines ou grises.

Le *sorgho*, d'après Candolle, serait originaire de l'Afrique équatoriale, où il a été trouvé dans des gisements préhistoriques. Il aurait été répandu de là en Egypte, aux Indes et en Chine.

Hérodote signale le sorgho en Babylonie. Pline dit que, de son temps, on venait d'importer le millet noir (sorgho) de l'Inde en Italie.

Les Romains connaissaient également la variété sucrée du sorgho, ainsi que les autres produits de l'Egypte et de l'Abyssinie. Elle est cultivée depuis l'antiquité en Egypte, aux Indes et en Chine.

Le sorgho sucré fut introduit en Europe au XVe siècle les par Génois et les Vénitiens, qui le cultivèrent. C'est Franklin qui l'importa en Amérique.

En 1850, Montigny le réimporta de nouveau de Chine en Europe et, en 1854, Wray rapporta du Natal plusieurs variétés du sorgho sucré, cultivées par les Cafres Zoulous qui les appellent *imphy*.

La Société d'acclimatation s'occupa de ces sorghos d'Afrique et de Chine, à l'époque. Mais ces tentatives coïncidèrent avec le développement considérable de la culture de la betterave à sucre. Celle-ci s'accommodait des climats du Nord, dont les populations en tirèrent le parti que l'on sait. Malgré les efforts tentés et les succès obtenus alors, le sorgho sucré retomba dans l'oubli.

Le genre sorgho comprend plusieurs espèces, dont quelques-unes très intéressantes. Nous citerons seulement les principales : le *sorgho d'Alep, herbe de Cuba, herbe de Para* (*sorghum halepense* Pers.). Originaire d'Orient, naturalisé dans la région méditerranéenne, il mesure de 0m,50 à 1m,50; ses inflorescences sont peu fournies, ses épillets sont tous tournés du même côté, ses fleurs sont vertes et violettes. Ses feuilles, coriaces, ne donnent qu'un mauvais fourrage. Il pousse dans les endroits incultes; on l'a recommandé pour retenir les berges des rivières. On pourrait s'en servir pour fabriquer de la pâte à papier.

Sorgho commun (*sorghum vulgare* Pers.). On connaît une centaine de variétés du sorgho commun.

D'après G. Capus et D. Bois, on peut les grouper comme il suit :

1° *Panicule lâche*. Caryopse inclus dans les glumes; *a*) axe principal de la panicule court, rameaux secondaires longs : var. *technicum* (*sorgho à balais*); *b*) axe principal allongé : var. *saccharatum* (*sorgho sucré*).

2° *Panicule dense*. Caryopse inclus dans les glumes; *a*) panicule dressée : var. *vulgare* (*S. commun*); *b*) panicule penchée : var. *cernuum* (*S. penché*). Caryopse dépassant les glumes; var. *doura* (*sorgho douro*), *S. de Changallar, S. couscou*.

Toutes ces variétés font partie de la même espèce.

Le *sorgho à balais, millet à balais* (*sorghum vulgare* Pers., var. *technicum*) est cultivé dans la région méditerranéenne, dans le midi de la France, régions d'Orange et de Carpentras, en Algérie, en Italie et aux Etats-Unis. Ce sont les variétés de Florence et de Venise qui sont les plus estimées à cause de la longueur, de la finesse et de la blancheur de la paille. Sa panicule a des rameaux très longs, rigides, élastiques, dressés ou infléchis. Son inflorescence, dépouillée des grains, est employée à la fabrication des balais en France, en Italie et aux Etats-Unis. Ses grains, entièrement recouverts par les glumes, servent à nourrir les volailles.

Sorgho commun (*sorghum vulgare* Pers.) est cultivé pour son grain, en Asie et en Afrique où il est très répandu. Son inflorescence est dressée et compacte; ses grains, sphériques, sont enveloppés par les glumes, de couleurs variées.

Sorgho penché ou *sorgho blanc, goose neck* (*cou d'oie*), *white liberian* (*liberia blanc, riz* ou *blé égyptien. S. vulgare* Pers., var. *cernuum*) ressemble au sorgho commun; il en diffère par son inflorescence retombante.

Le haut de la tige (axe de l'inflorescence) est recourbé en crosse. Le grain, recouvert par les glumes, est gros, globuleux et blanc.

Le *sorgho douro, doura, dari, S. de Changallar, S. couscou* (*S. vulgare* Pers., var. *doura*) est cultivé en Chine, en Perse, dans le Turkestan, en Amérique et en Afrique, son pays d'origine, pour sa farine. On le cultive dans le midi de la France, en Italie, aux Etats-Unis, etc., comme fourrage et pour nourrir les volailles. En Algérie, les indigènes le cultivent aussi, quand l'année s'annonce pauvre. Quelques pluies de printemps suffisent pour assurer une récolte passable sur les coteaux et assez bonne en plaine. C'est une plante qui résiste à la sécheresse et sans laquelle certaines régions du Soudan et du Turkestan seraient inhabitables.

On sème dès le premier printemps à la volée 25 kilogrammes à l'hectare, ou en ligne, ce qui vaut mieux, 18 kilogrammes à l'hectare. La récolte a lieu en été. Dans les terres médiocres, on récolte de 1.200 à 1.800 kilogrammes de grains à l'hectare. Dans les bonnes terres, avec de l'engrais et de l'arrosage, on obtient des rendements bien plus élevés.

Le « dra » à grains noirs est le moins estimé; le « beckna » à grains blancs l'est plus. Il faut faire sécher les grains à fond avant de les conserver; sans quoi, ils seraient sujets à des altérations.

Au Sénégal, les indigènes préparent avec ces grains une bière qu'ils nomment « pouh ».

Le *sorgho sucré, gaolian sucré hâtif du Minnesota, sorgho des Cafres, imphy, sorghum vulgare* (Pers.), var. *saccharatum*, comprend plusieurs variétés du sorgho commun, qui sont cultivées de nos jours en Mandchourie, en Chine, au Japon, aux Philippines, aux Indes, en Arabie, en Abyssinie, en Egypte, au Soudan, sur la côte d'Afrique, en Russie méridionale, au Brésil et aux Etats-Unis, où elles firent l'objet d'études très importantes. Sa panicule-type est lâche, diffuse; ses grains, plus ou moins arrondis, recouverts par les glumes, sont noirs, clairs ou blancs.

La moelle de sa tige contient une importante proportion de sucre, propriété qu'il partage avec plusieurs autres variétés du sorgho commun.

Les circonstances actuelles en font une plante très intéressante, à cause de la multiplicité des produits qu'on en peut retirer.

Culture. Le sorgho sucré a besoin de soleil. Les régions méridionales de la France, la Corse, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Italie, lui conviennent. On pourrait le cultiver avec intérêt, en choisissant les expositions et les terrains, jusqu'à la Loire. Il lui faut des terres au moins moyennes. Ce serait une erreur de le cultiver dans les régions sans pluies d'été ne pouvant pas être irriguées. Les terres légères, profondes et fraîches, contenant du calcaire, sont favorables. Il vient bien dans les alluvions. Il faut éviter les terrains salés en excès. Le sol doit être bien ameubli et bien fumé. Les engrais organiques azotés et phosphatés donnent de bons résultats (sang, poudrette, fumiers et engrais végétaux).

Pour les petites exploitations, on peut semer en pépinières abritées dès le mois de mars, avant même, suivant le pays et le régime des pluies. On peut aussi semer en godets, les plants n'en poussent que mieux dans la suite. On repique les plants de 20 à 30 centimètres à 50 ou 80 centimètres l'un de l'autre, en les couchant ou en les buttant.

Pour les exploitations en grand, il faut semer en ligne en mars-avril deux ou trois grains, en cas de manque, tous les 60 à 80 centimètres, et donner un hersage léger ou simplement un coup de rouleau. Il faut 3 à 4 kilogrammes par hectare, le grain étant petit. Un litre pèse 650 grammes. Un kilogramme contient 45.000 à 47.000 grains.

Le grain lève mal s'il est enterré profondément : il doit simplement être légèrement enfoncé de 2 à 3 centimètres seulement. La levée se fait en une quinzaine de jours, plus ou moins vite, suivant l'exposition du terrain et l'humidité. Quand les jeunes plants ont 20 à 30 centimètres, on bine et on butte. Le buttage a pour but de faire taller les pieds. Au lieu d'un brin, la touffe en compte 5 ou 6, ou même plus. Il est bon, si la pluie ne tombe pas, d'irriguer de temps en temps ou d'arroser dans les petites exploitations.

Les jeunes plants poussent alors avec vigueur. La récolte a lieu en septembre-octobre, au moment de la maturité des grains, qui sont alors d'un beau noir, chauds et brillants.

C'est là que la plante donne son maximum.

La castration se pratique au moment de la floraison, en enlevant tout simplement les fleurs ou les panicules.

Produits. Un hectare peut donner jusqu'à 60.000 à 80.000 kilogrammes de tiges. Il est mieux de compter seulement sur une moyenne plus faible.

Tiges effeuillées. 33.000 kilogrammes; jus, 16.500 kilogrammes; sucre, 1.300 kilogrammes; ou alcool, 11 hect. 50; pâte à papier, 3.000 kilogrammes; ou bagasse pour l'alimentation du bétail, 13.500 kilogrammes.

Feuilles pour fourrage. 4.500 kilogrammes.

Grains. 4.000 kilogrammes; glumes, 1.120 kilogrammes.

Racines et bases des tiges. 5.000 kilogrammes.

Acclimatation en France. Les expériences tentées dans le nord de la France, qui donnent un rendement dans la production du fourrage, ne nous ont pas donné jusqu'ici des résultats pratiques quant à la richesse saccharine.

En 1917, nous avons obtenu aux environs de Paris 4 à 5 p. 100 de saccharose du poids total de la tige effeuillée.

En octobre 1853, Louis Vilmorin avait obtenu à Verrières 10,01 et, en novembre de la même année, 13,08 et 14,06 de sucre p. 100 de jus; l'année suivante (1854) en octobre 10,14, en novembre 16 de sucre p. 100 de jus. Ces chiffres avaient été obtenus avec des plants provenant de grains de Chine importés par Montigny.

Des expériences sont donc à continuer dans la région parisienne et au nord de la Loire.

Par contre, le rendement en sucre devient constamment très intéressant dans la région méridionale, où Edouard Heckel a obtenu, en 1912, à Marseille : 10,94 de saccharose, plus 3,53 de sucres réducteurs, soit 14,47 de sucre p. 100 de jus. Pour augmenter la richesse saccharine, cet auteur a proposé de pratiquer la castration du sorgho, c'est-à-dire de supprimer ses fleurs. Il a obtenu, la même année, à Marseille, 13,70 de saccharose, plus 4,46 de sucres réducteurs, soit 18,16 de matières sucrées p. 100 de jus.

Les inconvénients de la castration sont les suivants : 1° les jus sucrés contiennent de l'amidon, très gênant pour l'extraction du sucre; 2° la plante ne produit pas de grains. Cette méthode serait pourtant à recommander aux agriculteurs qui voudraient cultiver le sorgho uniquement pour en faire de l'alcool. Tous les auteurs parlent de sucres réducteurs : nous n'avons pas jusqu'ici constaté leur présence. Nos résultats ont été obtenus sur des tiges récoltées immédiatement avant l'analyse et nous supposons que ces sucres réducteurs sont dus à la fermentation des tiges coupées.

Ils n'ont aucun inconvénient pour la fabrication de l'alcool, mais ils sont gênants pour la fabrication industrielle du sucre.

La canne et la betterave donnent, d'ailleurs, aussi des mélasses qui sont ultérieurement utilisées en distillerie, ce qui n'empêche nullement de les exploiter.

Contrôlées par Semichon, d'autres expériences tentées dans la région du Roussillon et de Narbonne ont donné des résultats excellents, quant à la richesse en sucre, avec les variétés *collier, colman, orange, goose, neck hâtif du Minnesota.*

Léon Boyer signale qu'aux Etats-Unis la variété *colman* a donné 15,9 p. 100 de sucres totaux, dont 1,44 p. 100 de sucres réducteurs, et la variété *collier* 17,47 p. 100 de sucres totaux avec 1,22 p. 100 de sucres réducteurs.

Extraction industrielle du sucre. L'extraction du sucre se pratique sur la tige effeuillée et privée de sa panicule. On peut opérer de deux façons : soit à la manière dont on traite la canne, avec des moulins à trois cylindres horizontaux et des presses pour extraire le jus, soit, comme aux Etats-Unis, en divisant toute la plante en cossettes avec des hachoirs spéciaux qui laissent tomber la panicule d'un côté, les cossettes et débris de feuilles de l'autre.

Une ventilation sépare les débris de feuilles, pendant leur descente. Les cossettes sont finalement mises dans des paniers à tremper dans l'eau. Le sucre diffuse. Les cossettes neuves sont mises à diffuser dans de l'eau déjà chargée de sucre, et elles finissent de s'épuiser dans de l'eau pure en passant dans des solutions de moins en moins concentrées. Les jus sont déféqués à la chaux, concentrés, écumés, filtrés, clarifiés au sang de bœuf, puis refiltrés, concentrés, mis à cristalliser et, finalement, essorés. Les mélasses sont traitées à part pour la fabrication de l'alcool.

La tige, effeuillée, donne 50 à 60 p. 100 de son poids en jus sucré; soit, pour 33.000 kilogrammes, 16.500 kilogrammes de jus marquant 9 à 10° Baumé et titrant 10 à 20 p. 100 de sucre, d'où l'on peut extraire 1.300 kilogrammes de sucre cristallisé ou 11 hect. 50 d'alcool.

Extraction ménagère du sucre. L'avantage de la culture du sorgho, c'est qu'on peut préparer son sucre soi-même dans son ménage.

Le sorgho, récolté à la serpe ou à la machine, est effeuillé et divisé en cossettes au hache-paille. On peut faire sécher ces cossettes rapidement au soleil en les aérant et les retournant souvent. On les conserve ainsi facilement pendant plusieurs mois, ce qui est commode et permet de ne pas traiter immédiatement toute la production. On peut aussi vendre ces cossettes sèches, qui, ayant perdu 70 p. 100 d'eau, sont d'un transport facile en sacs. L'inconvénient de cette méthode, c'est que la saccharose est en partie transformée en sucres incristallisables (glucose et lévulose).

Au moment de l'emploi, ces cossettes sèches sont ramollies dans l'eau, puis traitées comme les cossettes fraîches, c'est-à-dire de la façon suivante :

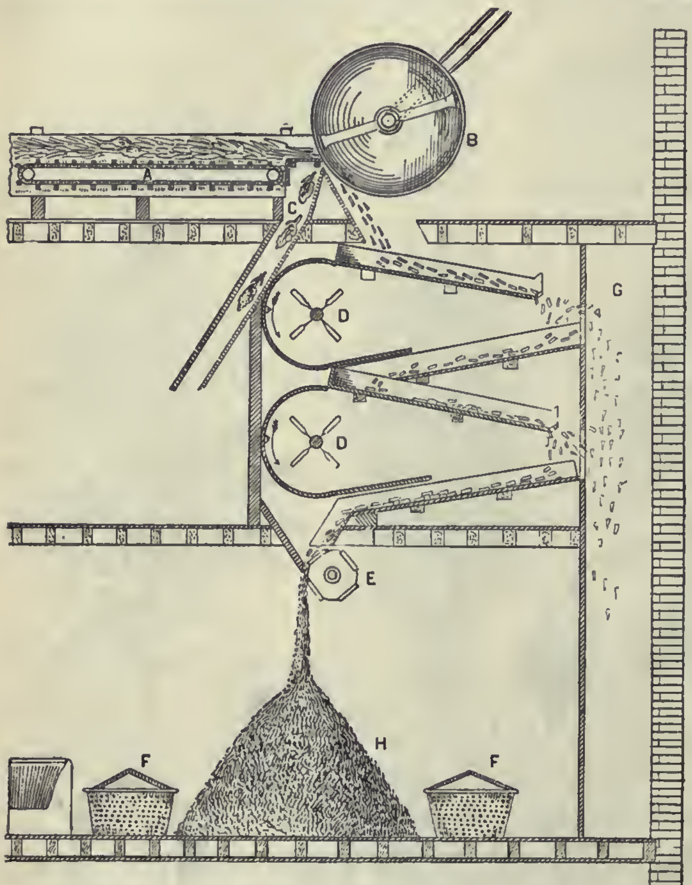
Faire bouillir jusqu'à cuisson une certaine quantité de cossettes avec la moitié de son volume d'eau; plus ou moins, s'il est nécessaire. Quand la masse est réduite en pulpe, on la passe dans un linge solide, et on presse fortement. Le jus exprimé est neutralisé avec une très faible proportion de lait de chaux (on peut vérifier au tournesol), ou, simplement, clarifié avec une petite quantité de sang de bœuf, qui, se coagulant à la chaleur, entraîne les impuretés dans les écumes. On peut, dans les mêmes conditions, employer le blanc d'œuf.

Le jus, concentré à 15° au pèse-sirop Baumé et écumé, est filtré sur un molleton, puis concentré à nouveau jusqu'à consistance de sirop et conservé au frais et au sec dans des vases. Ce sirop remplace le sucre dans les usages domestiques; il permet de remonter les moûts de vin trop faibles, de préparer



1. Sorgho sur pied (*sorghum vulgare*); 2. Fleur grossie; 3. Schéma de la fleur; 4. Doura; 5. Son fruit; 6. Sorgho à sucre; 7. Ses fruits; 8. Sorgho penché; 9. Sorgho à balais.

des boissons fermentées d'un intérêt d'autant plus grand que le vin est plus cher. Il permet également de fabriquer de l'alcool après dilution et fermentation et, cette année même, il donnerait la facilité de préparer des marmelades, des fruits au sirop et



Appareil de préparation de sorghos pour la diffusion : A. Entraîneur ; B. Hache-tiges ; C. Descente des panicules ; D. Ventilateurs entraîneurs de débris de feuilles ; E. Entraîneur diviseur ; F. Paniers à diffusion ; G. Compartiment des débris de feuilles ; H. Tas de cossettes.

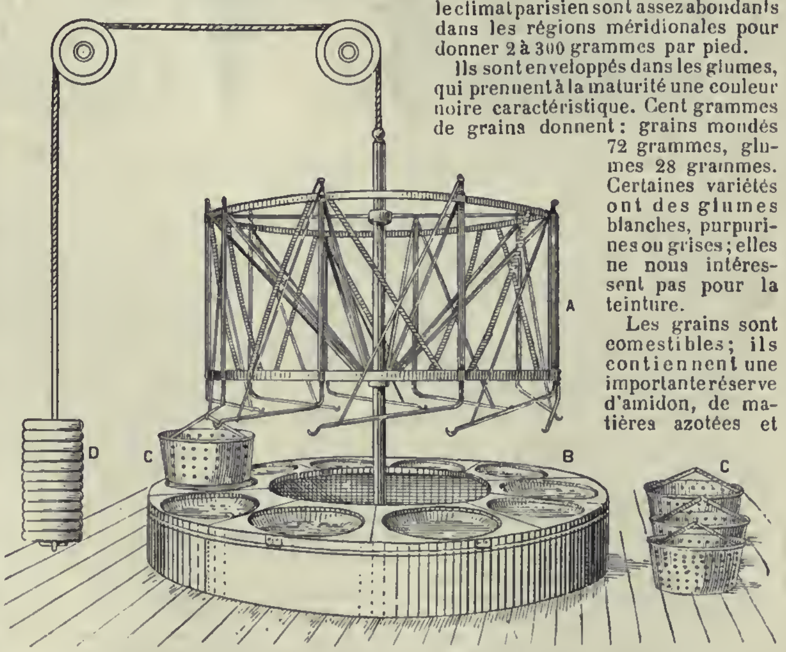
serait d'une grande utilité pour la conservation des fruits. Pour la cuisson et l'évaporation du sirop, on a tout avantage à se servir d'appareils à grande surface ou d'appareils à vide, qui sont les mêmes que ceux dont on se sert dans la fabrication du sucre de canne ou de betterave.

Remontage du vin. Quelques viticulteurs du Midi coupent la tige du sorgho en cossettes et les ajoutent directement à la vendange. C'est pratiquement le seul souvenir qui reste des essais d'acclimatation qui ont été faits en France entre 1850 et 1860.

Vins et cidres de sorgho. Le jus de sorgho ou les cossettes mêlées au marc de vin ou de pomme avec assez d'eau donnent, après fermentation, une boisson ayant le goût de vin ou de cidre. Ces boissons pourraient rendre grand service en ce moment.

Alcool. La fermentation alcoolique se fait soit à partir du sirop dilué ou à partir du jus plus ou moins concentré, ou même à partir des cossettes qu'on met tremper dans de l'eau contenant des levures. La fermentation doit être menée rapidement. Aussitôt la transformation du sucre constatée, on doit distiller, pour éviter les pertes d'alcool. La distillation se fait comme celle des autres produits analogues de betteraves ou de cannes.

Dans les grandes installations, il est prudent de ne pas compter sur plus de 5 litres d'alcool à 95° pour 100 kilogrammes de tiges.



Batterie de diffusion : A. Support rotatif ; B. Cuves ; C. Paniers ; D. Contrepoids.

Résidus de la tige. L'étude micrographique de la tige montre des fibres abondantes avec lesquelles nous avons pu fabriquer en petit un papier solide de très belle apparence. Le rendement de la tige en matières cellulosiques est de 10 à 17 p. 100, soit, pour 33.000 kilogrammes de tiges effeuillées, un rendement d'environ 3 tonnes de pâte à papier à l'hectare. Les tiges de tous les sorghos peuvent fournir du papier.

Cette matière, appelée *pâte-sapin mécanique*, vaut 135 francs la tonne. Un hectare produirait un rendement de 405 francs.

L'exploitation en grand de cette pâte à papier aurait en plus, de son abondance, l'avantage immense de préserver nos forêts, déjà si éprouvées, d'une des causes de destruction qui les menacent.

Si l'on n'exploite pas le résidu de la tige pour fabriquer du papier, on peut s'en servir pour l'alimentation du bétail. Un hectare fournit 13.500 kilogrammes de ce résidu, appelé « bagasse ». On peut aussi extraire des résidus de la tige des matières colorantes rouges (rouge Badois) et jaunes.

Cérosie. La tige exsude à la maturité une cire qu'on pourrait extraire par grattage.

Les cires sont d'un prix élevé ; elles ont un gros emploi dans la fabrication des produits d'entretien : cirage, encaustique, etc.

Feuilles. Les feuilles constituent, en France, un excellent fourrage, quoique les auteurs signalent en Egypte et aux Indes des empoisonnements de bestiaux produits par l'ingestion de tiges jeunes ou mal venues, qui contiennent à cet état un glucoside cyanogénique, la « durrhine ». (On sait que des plantes, toxiques en certains pays, sont inoffensives ailleurs. La digitale, toxique dans les Vosges, est employée en infusion théiforme en Vendée.)

Un hectare de sorgho fournit 4.500 kilogrammes de feuilles et, quand la récolte est faite de bonne heure, on peut avoir une deuxième coupe d'un fourrage excellent.

Racines. Elles peuvent être utilisées après lavage pour faire de l'alcool, ou après lavage et cuisson pour la nourriture des porcs. Un hectare en fournit environ 5.000 kilogrammes.

Grains. Les grains qui ne mûrissent pas tous dans le climat parisien sont assez abondants dans les régions méridionales pour donner 2 à 300 grammes par pied.

Ils sont enveloppés dans les glumes, qui prennent à la maturité une couleur noire caractéristique. Cent grammes de grains donnent : grains mondés 72 grammes, glumes 28 grammes. Certaines variétés ont des glumes blanches, purpurines ou grises ; elles ne nous intéressent pas pour la teinture.

Les grains sont comestibles ; ils contiennent une importante réserve d'amidon, de matières azotées et de matières grasses. La farine est bise ; elle a bon goût et pourrait être parfaitement mélangée à celle du blé pour faire du pain. Le grain pourrait, en tout cas, servir à l'alimentation du bétail et des volailles, ainsi qu'à la fabrication des pâtes alimentaires et de la bière. La bière de Dolo du Soudan, la tialva des Cafres, la mérisa des Brésiliens sont des bières faites avec des grains de sorgho. Un hectare fournit 4.000 à 6.000 kilogrammes de semences, soit 40 à 50 hectolitres.

Glumes. Enfin, des glumes de sorgho nous avons extrait une matière colorante très intéressante, avec laquelle nous avons teint la laine, la soie, le coton et les cuirs. Elle donne de très jolies nuances dans les gris, les saumon, les roses, les lilas, les rouges et les bruns, suivant qu'on vire avec des sels de fer, d'aluminium, de chrome, de calcium ou de cuivre.

Les gris sur cuir sont particulièrement dignes d'attirer l'attention ; ils imitent les gris si beaux obtenus au sanguin (baies de troëne).

De plus, ces glumes contiennent une certaine quantité d'un corps gras, à consistance de cire ou de suif.

Un hectare fournit 1.120 kilogrammes de glumes, riches en matières colorantes.

Plantes voisines. On appelle aussi *sorgho à épi hâtif, millet à chandelle, millet perle,* une autre graminée : le *boujera* (*penicillaria spicata* Wild) qui, comme le *teff* (*poa Abyssinica* Ait), joue un grand rôle dans l'alimentation des indigènes en Afrique.

Le *millet* (*panicum miliaceum* L.) est également alimentaire.

En résumé : Les sorghos sont des plantes très utiles et, en particulier le *sorgho sucré*, oublié dans notre pays, est digne d'attirer l'attention à nouveau. Il pourrait, dans le Midi, en Corse, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, sans compter l'Italie, produire : du sucre, de l'alcool, du papier, de la cire, de la farine, une matière tinctoriale et du fourrage pour les bestiaux.

La Corse pourrait, sans doute, se suffire à elle-même en sucre, et on devrait obtenir un rendement intéressant en cultivant cette plante jusqu'à la Loire, dans des endroits favorables, bien entendu. — André PIÉDALLU.

struthiolithe (du lat. *struthio*, autruche, et du gr. *lithos*, pierre) n. m. Nom d'un oiseau connu seulement par ses œufs et qui devait avoir une taille plus grande que celle de l'autruche.

— ENCYCL. Vers 1857, un paysan trouva à Malinowka (province et district de Cherson), à l'est d'Odessa, sud de la Russie, dans le lit d'un ancien torrent ou balka, au-dessous d'un barrage, dans la glaise, un œuf beaucoup plus gros que celui de l'autruche et qui, comme lui, avait la forme d'un ellipsoïde régulier, car le gros bord ne se reconnaissait, comme d'habitude quand il y a doute, qu'à la rudesse, à la rugosité plus grandes de la coquille. Il était donc plus court et plus arrondi que celui de l'æpyornis. Les deux diamètres étaient dans le rapport de 1 à 1,2 ou de 5 à 6, tandis que, dans l'æpyornis, ce même rapport est de 1 à 1,3 ou 5 à 6,5. Les deux diamètres de l'ellipsoïde étaient de 18 centimètres sur 15 ; le grand pourtour atteignait 52 centimètres et le petit 46. Son volume, de 2 lit. 180, correspond à celui de 40 à 44 œufs de poule, tandis que celui de l'autruche n'en vaut que 27 à 30 et celui des æpyornis 148, quelquefois plus, car son volume peut dépasser 12 litres. Examinée au microscope, la surface montra des pores de 75 μ ou 1/13e de millimètre de diamètre, donc beaucoup plus gros que ceux qu'on voit sur l'œuf d'autruche, où ils n'ont que 25 μ ou 1/40e de millimètre. De plus, ces pores ne sont pas dans des cryptes comme dans la coquille de l'œuf des autruches du Cap (*struthio Australis*) et des Somalis (*struthio molybdophanes*).

La couleur était d'un jaune brun non régulier, avec des taches plus foncées ou plus claires, et la coquille était marquée de taches dendritiques noires, provenant probablement de parasitisme végétal. Elle pesait 810 grammes. Cet œuf, à part sa taille, ressemble donc beaucoup à celui de l'autruche barbaresque, mais l'épaisseur de la coquille est plus forte ; elle atteint $2^{m}/_{m}$,6 à $2^{m}/_{m}$,7, tandis que, chez l'autruche-chameau, elle n'est que de 2 millimètres et chez l'autruche des Somalis de $2^{m}/_{m}$,10. Chez les grands æpyornis de Madagascar, cette épaisseur va de $3^{m}/_{m}$,65 (spécimen du Muséum de Paris) à $4^{m}/_{m}$,40 (spécimen du British Museum de Londres). Les coquilles des œufs de l'émou et du casoar d'Australie concordent bien avec celles-ci, mais de ces genres on ne connaît aucune forme fossile certaine. Le Musée de Petrograd ayant refusé d'en faire l'acquisition pour la somme de mille roubles, cet œuf resta chez ses propriétaires et fut brisé par accident en trente-six morceaux. Réparé aussi bien que possible, il est maintenant au Musée d'histoire naturelle de Petrograd.

Le deuxième œuf connu provient de Yao Kuan Chuang (district de Hsi Ning), à 80 kilomètres sud-sud-ouest de Kalgan, ville située au nord-ouest de Pékin. Dans cette région, se trouvent des dépôts remplissant des bassins de lacs salés, sans issues, formés par des alluvions ; car, sur les montagnes avoisinantes, on trouve des traces de rivages mis à sec. Deux œufs furent découverts dans ces dépôts pléistocènes, dans un bassin du lœss

drainé par le Sang-Kan. L'un de ces œufs était brisé et disparut, tandis que l'autre était acheté par des missionnaires américains, qui purent vérifier et authentifier le gisement. De pareilles découvertes ont dû être assez fréquentes, puisque les Chinois appellent ces œufs *œufs de dragon*.

NOMS	DIAMÈTRES en centimètres	CAPACITÉ en litres	POIDS de la coquille
Æpyornis maximus Geoff.	35,1 × 24,5	11,036	1kg,702
— — —	34 × 22,5	9,012	
Psammornis Rothschildi . . . . . probl^t	25 × 19	plus de 4 lit.	
Moa ou *Dinornis* sp.	23,2 × 17,8	4,180	
Struthiolithus Chersonensis Brandt. . (type de Cherson)	18 × 15	2,075	0kg,819
Struthiolithus Chersonensis Brandt. . (Spécimen de Chine)	18 × 14,75	1,897	0kg,310
Autruche d'Algérie.	16,4 × 13,4	1,424	0kg,311
Nandou d'Amérique.	13,5 × 9,45	0,570	0kg,080

Cet œuf, actuellement au Musée d'anatomie comparée de Cambridge (Masachussets), a une coquille qui pèse 310 grammes. Elle était d'un brun jaune foncé et incrustée de grains de sable ferrugineux. Elle présentait de nombreux pores, comme il y en a dans la coquille de l'œuf de l'autruche. On a signalé tout récemment la découverte, en Chine, d'un troisième œuf de cette espèce.

Dans le Sahara algérien, à 30 kilomètres à l'est de Touggourt, on a trouvé, il y a quelques années, deux fragments d'œufs, dont l'épaisseur était de 3 m/m,2 à 3m/m,4, par conséquent intermédiaire entre celle des œufs de struthiolithe et d'æpyornis et qui, par la présence de pores et de canalicules, se rapprochent des œufs des autruches d'Algérie. L'étude de leur courbure fait supposer que ces fragments appartiennent à des œufs ayant des diamètres de 25 et de 19 centimètres. Aucun oiseau actuel ne peut avoir pondu ces œufs; par conséquent, à une époque relativement récente, il a existé dans le Sahara un oiseau plus grand que l'autruche actuelle et qu'on a nommé *psammornis Rothschildi* Andrews.

Il est intéressant de comparer l'œuf du struthiolithe avec les plus gros œufs connus du groupe des ratites, donc avec les œufs fossiles des æpyornis (3 mètres) de Madagascar, des moas ou dinornis (1 à 3m,5) de la Nouvelle-Zélande, des psammornis du Sahara, ainsi qu'avec ceux des autruches d'Afrique et des nandous de l'Amérique du Sud. Nous sommes forcé de laisser de côté la comparaison avec l'œuf du diatryma, dont le squelette, trouvé en 1916 dans le Wyoming, aux Etats-Unis, mesurait 2m,15 de hauteur, puisque son œuf n'a pas encore été découvert, ainsi qu'avec celui, inconnu aussi, de *gastornis*, découvert dans l'argile plastique de Meudon et dans l'éocène inférieur de Reims et dont la taille était encore plus grande.

Il ne faut pourtant pas croire que la grandeur de l'œuf est en rapport avec la taille de l'oiseau, puisque celui du casoar à casque a 13 cm., 9 sur 8 cm., 9, tandis que l'aptéryx, qui est beaucoup plus petit, en pond un qui mesure 12 cm., 8 sur 7 cm., 5.

Nous ajouterons que, dans les Indes, près de la rivière Kani, on a trouvé des restes d'œufs qui, par l'épaisseur de leur coquille (2m/m, 4) et l'arrangement de leurs pores et canalicules, ont été rapportés à l'autruche de Somalie, que, dans le pléistocène des monts Sivalik, dans l'Inde, on a découvert une espèce (*struthio Asiaticus*) très voisine de l'autruche barbaresque et qu'une autre a été trouvée dans le pliocène inférieur de l'île Samos (*struthio Karatheodoris*).

L'existence d'autruches fossiles dans des régions aussi séparées que celles que nous avons citées : Sahara, sud de la Russie, nord de la Chine, à la fin des temps tertiaires, est des plus intéressantes pour préciser les ancêtres, l'origine et la distribution, dans les temps passés, des autruches confinées actuellement en Afrique et en Arabie. Malgré l'hiatus qu'il y a dans la distribution des struthiolithes entre la Russie et le nord de la Chine, on peut admettre qu'une espèce qui avait la vigueur nécessaire pour s'établir à la latitude du nord de la Chine et la force numérique pour résister dans ces montagnes à de nombreux ennemis et à un climat si rigoureux en hiver a dû pouvoir pénétrer loin vers le nord et suivre les mammifères ayant formé un pont entre les régions paléarctiques et néarctiques, en sorte que l'autruche américaine aurait atteint son habitat en suivant la route jalonnée par les autruches d'Algérie, de Samos, de l'Inde, les struthiolithes, peut-être le diatryma et, enfin, le nandou des cavernes du Brésil, puis de la Patagonie.

Si l'on admet des souches multiples pour les ratites, le problème devient plus compliqué, car les données paléontologiques sont encore insuffisantes, comme pour tous les animaux terrestres. — A. Ménégaux.



Œufs : 1. D'æpyornis; 2. De struthiolithe; 3. D'autruche; 4. De nandou; 5. De casoar à casque; 6. D'aptéryx; 7. De poule; 8. De troglodyte mignon. (Tous ces œufs sont réduits au tiers de leur grandeur naturelle.)

Technique (Enseignement). La réorganisation de l'enseignement technique, en France, est une question dont la gravité ne saurait échapper à tout esprit soucieux de la prospérité de notre pays. Les nations étrangères, alliées ou ennemies, n'attendent pas la fin des hostilités pour améliorer cet important facteur de leur force économique et sociale, et il y aurait, de la part de nos pouvoirs publics, une imprévoyance coupable s'ils négligeaient de s'en occuper dès maintenant.

Si pénible que soit cette constatation, il faut reconnaître que l'enseignement technique, tel qu'il est donné actuellement en France, est manifestement insuffisant.

Certes, l'enseignement de nos écoles spéciales à tous les degrés, le caractère utilitaire de leurs programmes ne sont en rien inférieurs à ceux des autres nations. Les élèves de notre Ecole centrale des arts et manufactures, de nos Ecoles d'arts et métiers, de nos Ecoles nationales professionnelles, rivalisent avantageusement avec les jeunes gens des établissements similaires à l'étranger; mais à combien peu d'élus est réservé cet enseignement spécial! Le nombre en est infime, si on le compare aux besoins de notre industrie et de notre commerce.

C'est donc une crise de *quantité*, plutôt qu'une crise de *qualité* qu'il s'agit de conjurer.

Quels sont, en effet, à l'heure actuelle, les établissements scolaires chargés de répandre en France l'enseignement technique, industriel et commercial?

Au sommet, l'Ecole centrale des arts et manufactures; puis les Ecoles supérieures de commerce, les six Ecoles nationales d'arts et métiers, quatre Ecoles nationales professionnelles, deux Ecoles spéciales d'horlogerie et quinze Ecoles professionnelles de la Ville de Paris, enfin les Ecoles pratiques de commerce et d'industrie.

1° L'*Ecole centrale des arts et manufactures*, fondée en 1820, a pour but de former des ingénieurs pour tous les genres d'industries. On y admet chaque année 250 élèves environ, à la suite d'un concours des plus sérieux. La durée des études y est de trois ans. Les élèves qui en sortent avec le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures sont universellement appréciés, en France et à l'étranger. Ce sont eux qui donnent au pays l'état-major de notre armée industrielle.

2° Les *Ecoles supérieures de commerce* assurent aux jeunes gens les connaissances professionnelles nécessaires à la direction des affaires de banque, de commerce et d'industrie.

Fondées et entretenues généralement par les chambres de commerce, elles sont reconnues par l'Etat, qui accorde aux élèves, à la fin de leurs études, un diplôme leur facilitant l'entrée dans les grandes maisons de commerce et de banque.

Il en existe trois à Paris : l'Ecole des hautes études commerciales, l'Ecole supérieure de commerce et l'Institut commercial. La durée des études est de deux ans dans les deux premières et de trois ans dans la dernière.

On trouve également des Ecoles supérieures de commerce à Alger, Bordeaux, Dijon, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Rouen et Toulouse.

L'Ecole des hautes études a, en outre, un cours spécial pour la préparation aux carrières diplomatiques et consulaires.

Des bourses de voyage, d'une valeur de 2.000 à 4.000 francs, sont accordées, après concours, aux élèves diplômés dans certaines conditions.

3° Les *Ecoles nationales d'arts et métiers* ont pour but de former des ingénieurs, des chefs d'ateliers et des industriels versés dans la pratique des arts mécaniques. Elles ouvent également l'entrée aux chemins de fer, au corps des mécaniciens de la flotte, etc. De vastes ateliers d'ajustage, de fonderie, de forge, de menuiserie et modèles permettent aux élèves d'acquérir, outre une solide instruction théorique, des connaissances pratiques très étendues.

Ces écoles, au nombre de six, fonctionnent à Aix, Angers, Châlons, Cluny, Lille et Paris. On admet chaque année cent élèves dans chacune d'elles. Les candidats doivent être âgés de quinze à dix-sept ans. La durée des études y est de trois années, au bout desquelles les élèves ayant satisfait aux examens de sortie reçoivent le diplôme officiel d'ingénieur des arts et métiers. De même que les élèves de l'Ecole centrale, ceux des Ecoles d'arts et métiers jouissent d'une réputation méritée et sont très recherchés dans l'industrie.

4° Quatre *Ecoles nationales professionnelles* sont établies à Armentières, Nantes, Vierzon et Voiron. C'étaient, à l'origine, des écoles primaires supérieures; aujourd'hui, elles donnent, outre une instruction générale très complète, un enseignement spécial très apprécié, et les élèves qui en sortent trouvent dans l'industrie un débouché facile.

Elles préparent également au cours d'admission aux Ecoles des arts et métiers. La durée des études y est de quatre ans, réduite à trois ans pour les élèves qui entrent à ces écoles.

On y est admis par voie de concours.

Bien que de création récente, puisque la première, fondée à Vierzon, date de 1886, ces écoles ont déjà rendu à l'industrie de précieux services.

Les *Ecole nationales d'horlogerie* de Cluses et Besançon forment l'utile complément des quatre écoles nationales professionnelles.

Enfin, la Ville de Paris entretient quinze écoles municipales professionnelles — sept pour les garçons et huit pour les jeunes filles — où l'on reçoit un enseignement technique spécial, approprié aux divers besoins du commerce et de l'industrie.

5° Les *Ecoles pratiques de commerce et d'industrie* ont pour but de rendre par une éducation professionnelle les jeunes gens des deux sexes immédiatement utilisables, soit comme ouvriers à l'atelier pour les carrières de l'industrie, soit comme employés au comptoir pour les affaires commerciales.

On y est admis dès l'âge de douze ans, à la suite d'un concours, s'il y a plus de candidats que de places disponibles. Les études y durent ordinairement trois ans.

Nota. — Il convient d'ajouter à ces différentes écoles les quatre ou cinq cents cours privés, organisés par les municipalités, par les syndicats professionnels et qui donnent l'enseignement technique, généralement postscolaire, à un assez grand nombre d'élèves. Ces cours sont également sous le contrôle du ministère du commerce.

Antérieurement à 1900, le ministère du commerce n'avait sous sa direction que l'Ecole centrale des arts et manufactures, les Ecoles nationales d'arts et métiers et les Ecoles supérieures de commerce.

Les écoles nationales professionnelles et un certain nombre d'écoles primaires supérieures, où l'on donnait l'enseignement technique, étaient placées sous la double autorité du ministère de l'instruction publique et du ministère du commerce. De cette dualité de direction pouvaient résulter des différences de vues de nature à causer quelque préjudice au bon fonctionnement des écoles.

En 1900, les quatre écoles nationales professionnelles furent mises sous l'autorité unique du ministère du commerce et, peu à peu, des écoles primaires supérieures qui appartenaient au ministère de l'instruction publique furent transformées en écoles de commerce et de l'industrie, relevant du ministère du commerce. Des écoles nouvelles furent créées sous ce titre, ce qui en porte le nombre à quatre-vingt-dix environ.

Il faut bien convenir que le ministère de l'instruction publique, à qui semblerait revenir, logiquement, la direction de tous les établissements scolaires, ne s'était pas assez efforcé d'adapter aux exigences modernes l'enseignement industriel et commercial, alors qu'il en était chargé, et que la sollicitude universitaire était plutôt acquise aux élèves désireux de faire leurs études classiques qu'aux jeunes gens se destinant aux carrières industrielles et commerciales. Que n'a-t-on donné satisfaction à ces derniers et persévéré dans la voie qu'avait indiquée, à la fin du second Empire, l'éminent ministre de l'instruction publique, Victor Duruy, en ouvrant des lycées d'enseignement secondaire spécial, comme il en avait été créé à Mont-de-Marsan et à Pontivy! L'idée inquiéta-t-elle certains esprits ennemis des innovations? Toujours est-il qu'elle fut trop vite abandonnée. Il est également juste de reconnaître que le ministère du commerce, étant donné ses moyens limités d'action, a apporté dans l'organisation de ses écoles, dans la composition des programmes, une compétence, une méthode, une connaissance des besoins actuels auxquelles on aurait pu ne pas s'attendre de la part d'une administration un peu novice dans les questions scolaires.

La situation actuelle, quoi qu'il en soit, reste mal définie. On peut constater, en effet, que, si certaines écoles pratiques, comme celles de Rouen, du Havre, de Saint-Etienne et autres se sont adaptées résolument à la nouvelle orientation de l'enseignement, d'autres établissements, récemment transformés, continuent à s'écarter manifestement de leur but. D'autre part, l'enseignement technique est donné dans un grand nombre d'écoles primaires supérieures, voire dans certains établissements d'enseignement secondaire, lycées et collèges.

Il est urgent d'assigner à chaque établissement, dans la réorganisation projetée, le rôle qui lui est propre, et la solution de cette question, dont dépend la prospérité de nos écoles, doit appeler l'attention la plus sérieuse des pouvoirs publics.

Si nous examinons, maintenant, la situation actuelle de l'enseignement technique à l'étranger, si nous le comparons avec le nôtre, il nous sera pénible de constater que la plupart des nations nous ont largement devancés dans la voie du progrès.

Dans certains pays, comme l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Suisse, le Danemark, la Norvège, l'enseignement technique a été rendu obligatoire et, malgré la préparation qu'ils ont reçue dans des écoles spéciales, des cours de perfectionnement sont imposés aux jeunes gens de moins de dix-huit ans employés dans l'industrie et le commerce, à moins qu'ils ne soient pourvus d'un certificat qui les en dispense.

D'autres nations : la Belgique, par exemple, l'Angleterre et les Etats-Unis, sans imposer l'obligation, donnent aux jeunes gens les facilités les plus grandes pour perfectionner leur instruction professionnelle.

L'espace nous manque pour étudier l'organisation de l'enseignement technique dans chacun de ces pays. Contentons-nous de citer quelques chiffres, qui mettront en parallèle notre situation et celle de la nation dont nous avons le plus à redouter la concurrence économique, l'Allemagne.

Nos voisins d'outre-Rhin donnent l'enseignement technique supérieur à 18.000 élèves, alors que nos écoles supérieures le donnent à 5.000 environ. L'enseignement moyen, celui de nos écoles d'arts et métiers et écoles similaires, s'adresse à 2.000 élèves, alors qu'il s'adresse à 50.000 en Allemagne. 60.000 élèves reçoivent l'enseignement technique élémentaire dans nos écoles pratiques de commerce et d'industrie contre 350.000 chez nos voisins.

Ainsi, plus de 400.000 jeunes gens bénéficient, en Allemagne, d'un enseignement réservé en France à moins de 70.000 privilégiés. Cette disproportion n'est-elle pas inquiétante, même si l'on tient compte de la différence de population des deux pays, respectivement de 40 millions d'habitants pour la France et de 70 millions pour l'Allemagne?

La comparaison avec les autres nations ne nous est guère plus favorable.

En résumé, la pénurie de nos écoles, l'insuffisance de nos moyens d'enseignement font que, sur 100.000 jeunes Français qui entrent dans l'industrie et le commerce, 90.000 n'ont reçu aucune préparation spéciale et ont tout à apprendre, alors qu'ils devraient n'avoir qu'à étendre des connaissances déjà acquises et à les approprier à la carrière qu'ils ont choisie.

Constater le mal, en étudier et en approfondir l'origine et les causes, c'est connaître le remède qui le fera disparaître.

Le Parlement s'occupe avec une sollicitude que l'on ne saurait trop louer, mais, malheureusement, avec sa lenteur habituelle, de la réorganisation de notre enseignement technique. Le sénateur de l'Ardèche, Astier, rapporteur au Sénat de la loi relative à cette question, à qui nous avons emprunté quelques-uns des chiffres cités, a fait voter par la haute Assemblée un projet des plus documentés, étudié avec la compétence et le soin qu'il apporte en toutes choses.

Il suffit de le suivre dans la voie qu'il indique pour assurer le succès de la réforme proposée et pour nous préparer une jeune armée industrielle et commerciale qui assurera la prospérité économique du pays.

Nous voulons espérer que le cri d'alarme du sénateur Astier sera entendu et que, dans un avenir prochain, après la victoire définitive de nos vaillantes armées, nous pourrons retourner contre nos ennemis et donner à la France le mot d'ordre adressé à l'Allemagne par le kronprinz Frédéric, dès le lendemain du traité de Francfort : *Nous avons vaincu sur les champs de bataille de la guerre, nous vaincrons maintenant sur les champs de bataille du commerce et de l'industrie.* — Eug. Livet.

typho-bacillose n. f. Méd. Forme clinique de la tuberculose miliaire aiguë, ayant l'allure d'une fièvre typhoïde, mais dont les symptômes généraux sont plus importants que ne semble le comporter la lésion tuberculeuse (Landouzy).

— Encycl. C'est à Landouzy que revient le mérite d'avoir isolé cette forme clinique de la tuberculose, qui prête à confusion et à méprise et demande, à cause de cela, à être connue et étudiée avec soin.

Les signes cliniques sont un peu confus : ils rappellent nettement ceux de la fièvre typhoïde; au début, fatigue, malaises, céphalée, quelquefois vomissements; la diarrhée est exceptionnelle; les saignements de nez et l'angine manquent. A la période d'état, ce qui frappe, c'est l'aspect typhique; cependant, malgré la prostration et l'apathie, la lucidité persiste; néanmoins, tout semble indiquer qu'on se trouve en présence d'une dothiénentérie franche. Il y a, pourtant, quelques différences. Le rythme du cœur est relativement peu accéléré que dans celle-ci, eu égard à la température, laquelle peut atteindre parfois 40°, mais se tient généralement entre 38° et 39°. Le type de la courbe thermique est bien celui d'une fièvre continue, avec de grandes oscillations quotidiennes allant jusqu'à 2° et, dans quelques cas, une température matutinale plus élevée que celle du soir, mais, à la fin de la maladie, au lieu de descendre au-dessous de 37°, elle peut rester pendant longtemps au-dessus de la normale, entre 37° et 38°, avec, d'ailleurs, de temps à autre, de brusques ascensions, jusqu'à 39°. Jusque-là, les poumons semblent indemnes, et il n'y a que très rarement du catarrhe bronchique; mais, au moment où la température commence à fléchir, on dépiste l'existence d'un petit foyer tuberculeux, sous forme d'épanchement pleural peu important, lequel, d'ailleurs, est éphémère et guérit avec la typho-bacillose. Notons, enfin — et ce point est essentiel pour un diagnostic ordinairement peu commode — qu'il n'y a jamais de taches rosées lenticulaires et que les réactions sérologiques propres à la fièvre typhoïde : agglutination, diazo-réaction, hémoculture même, sont franchement négatives.

Mais ce n'est là, à vrai dire, que la première étape de la typho-bacillose. En réalité, la guérison n'est qu'apparente souvent; la convalescence est très courte, l'apyrexie incomplète, peu franche, l'embonpoint ne se produit pas, ou demeure insignifiant. Puis, au bout de quelques semaines, de quelques mois, éclate une manifestation tuberculeuse à évolution typique, au poumon, à la plèvre, aux méninges, au péritoine, etc. Parfois, cependant, la guérison paraît complète et définitive; ce n'est souvent qu'une trêve, plus ou moins longue, au bout de laquelle apparaît une nouvelle typho-bacillose, suivie, cette fois, d'accidents tuberculeux graves. Ainsi donc, l'une des principales caractéristiques de cette maladie est de présenter une évolution à deux étapes, séparées par une accalmie plus ou moins longue : la première de typho-bacillose proprement dite, la seconde de tuberculose notoire. A la première, la lésion tuberculeuse existe déjà, qui se manifeste par la réaction pleurale signalée plus haut, mais très peu importante, puisque, à l'autopsie seulement, on peut déceler la présence de quelques petites granulations jeunes au sommet de l'un ou l'autre poumon (Landouzy), alors que jamais on n'y découvre, dans les viscères ou ailleurs, les lésions symptomatiques de la fièvre typhoïde.

Dès lors, on peut et on doit se demander comment des lésions tuberculeuses aussi discrètes sont capables, puisque seule incontestablement la tuberculose est ici en jeu, de déclancher des accidents aussi sérieux que ceux que l'on constate dans la typho-bacillose. Landouzy voyait une certaine analogie entre la typho-bacillose et la tuberculose produite chez le lapin par le bacille tuberculeux des oiseaux. Gougerot, en employant des bacilles tuberculeux humains homogénéisés, obtient, chez le lapin, la formation de granulations et l'apparition de certains symptômes rappelant ceux de la typho-bacillose.

Mais ces expériences, si intéressantes qu'elles soient, ne nous éclairent en aucune manière; on est donc obligé de faire appel à des hypothèses : anaphylaxie pour Gougerot, toxi-infection pour Landouzy. Evidemment, c'est à la haute nocivité des toxines tuberculeuses qu'il faut, sans doute, attribuer les accidents si graves d'aspect de la typho-bacillose, mais dans quelles circonstances ces toxines acquièrent-elles une si haute nocivité et pourquoi donnent-elles lieu à des symptômes typhiques et non aux symptômes classiques de la tuberculose aiguë, c'est ce que nous ignorons encore. Tout au plus pourrait-on, avec Bard, établir quelque analogie entre la granulie migratrice qu'il a décrite et la maladie de Landouzy, ou encore entre celle-ci et la tuberculose à forme polyséreuse de F. Bezançon. Mais l'assimilation est, dans tous les cas, incomplète, et il faut reconnaître que la typho-bacillose constitue une modalité clinique à part et bien individualisée.

Notons, pour terminer cet exposé, que la typho-bacillose n'est pas nécessairement la première manifestation de l'infection tuberculeuse, puisque Landouzy a pu en observer des cas chez des individus porteurs d'anciens foyers caséeux crétacés; enfin, sa durée varie entre quelques semaines et quelques mois, et, si elle guérit généralement, son pronostic n'en reste pas moins sombre, en raison de la menace prochaine de tuberculose déclarée qu'elle comporte ordinairement.

Il n'y a pas de traitement particulier de la typho-bacillose; la médication reste symptomatique des divers accidents typhiques et, par conséquent, analogue à celle qu'on emploie contre la dothiénentérie. On insistera, cependant, un peu moins sur les antipyrétiques, redevenus à la mode dans la fièvre typhoïde, la température dépassant assez rarement 39°, mais on pourra recourir aux grands bains, à cause de leur action tonique et diurétique, à la condition qu'ils soient administrés de préférence suivant la méthode de Bouchard. En revanche, on instituera aussitôt que possible le traitement antituberculeux, qui, seul, peut parer aux accidents ultérieurs ou, tout au moins, en atténuer la gravité. — Dr J. Laumonier.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Gaoslet.



La Basse-Cour. (*La Volaille.*)

N° 135. — Mai 1918

Allemagne. La guerre de 1914 et les responsabilités. — Avec une mauvaise foi incomparable, les gouvernants de l'Allemagne, à commencer par le kaiser, continuent d'affirmer sur l'honneur et de prendre Dieu à témoin qu'ils n'ont tiré l'épée que pour se défendre. Ceux que le pangermanisme se proposait de dévorer doivent plus que jamais opposer aux mensonges et aux faux serments d'un ennemi sans scrupules la force probante des documents.

La culpabilité des Empires centraux est évidente aussi bien dans le conflit austro-serbe, consécutif à l'attentat de Serajevo, que dans leurs négociations avec la Russie, la France et l'Angleterre.

Le prétexte. L'attentat de Serajevo et le conflit austro-serbe. — Le 28 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie François-Ferdinand et la princesse de Hohenberg, son épouse morganatique, furent assassinés à Serajevo, capitale de la Bosnie. (V. t. III, p. 216.) Ce crime abominable affecta profondément l'empereur Guillaume, qui, accompagné du grand-amiral von Tirpitz et du chef du grand état-major, avait eu, récemment, une entrevue avec l'archiduc au château de Konopischt, en Bohême.



François-Joseph Ier,
empereur d'Autriche-Hongrie.

La question serbe se posait de nouveau devant l'Europe.

Lorsque la révolution de 1908 rendit les Jeunes-Turcs maîtres du pouvoir et mit fin à la domination hamidienne, François-Joseph estima que les circonstances lui permettaient d'annexer impunément la Bosnie et l'Herzégovine, sur lesquelles il n'avait qu'un droit d'occupation, et le kaiser Guillaume II déclara qu'il soutiendrait son « brillant second », même par les armes. La Russie ne crut pas devoir assumer la responsabilité d'une guerre générale : s'inclinant devant la volonté de l'Allemagne, elle n'insista pas pour obtenir la réunion d'une Conférence, et elle conseilla à la Serbie de s'incliner également.

Le 31 mars 1909, le gouvernement de Belgrade signa la Déclaration suivante, qui lui fut présentée par l'Angleterre et par laquelle il reconnaissait le fait accompli :

La Serbie reconnaît qu'elle n'a pas été atteinte dans ses droits par le fait accompli créé en Bosnie-Herzégovine et qu'elle se conformera, par conséquent, à telle décision que les puissances prendront par rapport à l'article 25 du traité de Berlin. Se rendant aux conseils des grandes puissances, la Serbie s'engage, dès à présent, à abandonner l'attitude de protestation et d'opposition qu'elle a observée à l'égard de l'annexion depuis l'automne dernier, et elle s'engage, en outre, à changer le cours de sa politique actuelle envers l'Autriche-Hongrie pour vivre désormais avec cette dernière sur le pied d'un bon voisinage.

L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, violation flagrante du droit public européen par les empires germaniques, condamnait brutalement les revendications historiques et l'idéal de la nation serbe; elle constituait un échec pénible pour la Russie, protectrice des nationalités slaves, et même pour la politique d'équilibre de la Triple-Entente, puisqu'elle marquait une victoire du germanisme sur le slavisme dans les Balkans, spécialement une victoire des Magyars sur les Serbes. L'Autriche-Hongrie s'accommodait mal de l'existence d'une Serbie émancipée de sa tutelle, prospère, capable d'un idéal, tournée vers Saint-Pétersbourg. En suggérant la création d'une Albanie indépendante, en refusant à la Serbie une libre sortie sur l'Adriatique, elle avait montré ses vrais sentiments à l'égard d'un petit État qui gênait seul la « marche vers l'Est » (le *Drang nach Osten*); car le gouvernement ottoman était à la dévotion de l'Allemagne, et des souverains de marque germanique régnaient à Bucarest, à Sofia, à Athènes. L'Autriche était si bien résolue à renverser cet obstacle qu'elle demanda à l'Italie, au mois d'août 1913, de collaborer avec elle à l'œuvre de destruction.



Le comte Berchtold,
président du conseil austro-hongrois.

Le gouvernement de Belgrade réprouva de la manière la plus énergique l'attentat de Serajevo : les ministres du vieil empereur François-Joseph prétendirent, pourtant, voir dans le crime du 28 juin, commis par un Slave de sujétion autrichienne, le résultat d'un complot fomenté en Serbie même, avec la complicité de personnages officiels. Diplomates et militaires furent d'avis de recourir à l'emploi de la force; mais, tandis que le comte Berchtold était partisan d'une opération localisée, l'état-major acceptait l'idée d'une conflagration générale avant que la Russie et la France eussent achevé leur organisation militaire. Les uns et les autres pensaient, au surplus, que le tsar s'inclinerait en 1914, comme il s'était incliné en 1908, bien que le ministre russe des affaires étrangères, Sazonov, eût déclaré à l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg que l'assassinat de l'archiduc ne devait pas servir de prétexte à une intervention armée en Serbie (6 juillet).

Le jeudi 23 juillet, dans la soirée, le gouvernement serbe reçut une « Note » autrichienne lui posant les conditions les plus humiliantes et lui accordant, pour s'y soumettre, un délai de quarante-huit heures, expirant le samedi 25 juillet, à 6 heures du soir. Accusé de tolérer, ou de favoriser, des intrigues révolutionnaires ayant pour but de détacher de la monarchie dualiste ses sujets serbo-croates, il devait les désavouer solennellement et accepter, sous le contrôle de Vienne, une série de mesures propres à assurer le châtiment des coupables, aussi bien qu'à prévenir le retour de nouveaux attentats; un « bureau de sûreté » austro-hongrois, installé à Belgrade, « collaborerait avec la police et l'autorité administrative serbes ».



Alexandre,
prince-régent de Serbie.

Cet ultimatum, que l'ambassadeur de François-Joseph à Londres qualifiait hypocritement de « demande de réponse avec limitation de temps », était à la fois humiliant et inacceptable. Aussi, le prince Alexandre, régent de Serbie, suppliat-il le tsar de venir à son aide, acceptant par avance toutes les conditions que Nicolas II lui indiquerait comme compatibles avec la souveraineté de l'État et réprouvant le plus sincèrement du monde un crime auquel son gouvernement était étranger; car la Serbie, épuisée par les deux guerres balkaniques, avait trop grand besoin de repos pour envenimer des rapports déjà difficiles avec ses voisins.

Les gouvernements étrangers n'eurent communication que le 24 juillet de la « note ultimative » austro-hongroise, dont le ton insolite et raide les impressionna défavorablement. Pendant que Sazonov faisait demander à Vienne une prolongation du délai si court imparti au cabinet de Belgrade, à Paris, l'ambassadeur allemand, baron de Schœn, se rendait au quai d'Orsay pour faire ressortir, au moyen d'une note verbale, les « conséquences incalculables » qu'entraînerait, par suite du jeu des alliances, toute tentative d'immixtion dans une « affaire à régler exclusivement entre l'Autriche-Hongrie et

la Serbie ». Cette singulière déclaration, de caractère nettement comminatoire, était formulée juste pendant l'absence du président de la République et du ministre des affaires étrangères, René Viviani : tous deux avaient même quitté Saint-Pétersbourg et se trouvaient déjà en mer lorsque la note autrichienne avait été remise à Belgrade. Après avoir tenté de nous intimider, le baron de Schœn nous pria d'intervenir à Saint-Pétersbourg, en dehors de la chancellerie impériale, mais d'accord avec elle, « dans un sentiment de solidarité pacifique » (26 juillet). L'Allemagne aurait ainsi compromis la France aux yeux de notre alliée et provoqué peut-être la dislocation de la Triple-Entente. C'est ce qu'elle voulait sans doute, puisque, en s'interposant entre le cabinet de Vienne et les gouvernements attachés à la paix, elle mettait en opposition les deux groupements d'alliances européennes. Il est, du reste, infiniment probable qu'elle connaissait le sens de l'ultimatum austro-hongrois et tout à fait certain qu'elle avait, dès ce moment, envisagé les conséquences de son attitude.


Pachitch,
président du conseil serbe.

Du fond du cœur (lit-on dans la préface du *Livre blanc* allemand de 1914), nous avons pu dire à notre allié que nous étions d'accord avec lui sur la manière d'envisager la situation et d'assurer que toute action qu'il considérait comme nécessaire pour mettre un terme au mouvement dirigé en Serbie contre l'existence de la monarchie aurait notre approbation. En agissant ainsi, nous avions parfaitement conscience qu'une démarche belliqueuse de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie pouvait faire entrer la Russie dans l'arène et, conformément à nos devoirs d'alliés, nous entraîner nous-mêmes dans une guerre..... Nous avons donc laissé à l'Autriche les mains entièrement libres pour agir contre la Serbie.

Cependant, le président du conseil serbe, docile aux conseils de la Russie, de l'Angleterre et de la France, se résignait à donner, dans les délais, une réponse dont se fût contenté tout gouvernement non résolu depuis longtemps à en venir aux armes. Non seulement il condamnait le crime de Serajevo, mais encore, sans accepter le fonctionnement à Belgrade d'un organisme étranger, il allait jusqu'à admettre « toute collaboration qui répondrait aux principes du droit international et à la procédure criminelle, ainsi qu'aux relations de bon voisinage ». S'il demandait des précisions quant à l'intervention directe des fonctionnaires austro-hongrois dans les enquêtes judiciaires en territoire serbe, il s'engageait à communiquer à ces fonctionnaires les résultats de l'instruction. Enfin, il proposait de soumettre à l'appréciation du tribunal de La Haye, ou à celle des grandes puissances, les divergences de vue qui pourraient s'élever relativement à l'exécution des mesures à prendre par la Serbie. Un quart d'heure après avoir reçu cet acte de soumission presque complète à des exigences aussi excessives dans le fond que brutales dans la forme, le ministre d'Autriche-Hongrie informa le président du conseil serbe, Pachitch, qu'il quitterait Belgrade le soir même avec le personnel de la légation. Simultanément, le comte Berchtold notifiait au ministre de Serbie à Vienne la rupture des relations diplomatiques avant d'avoir eu le temps matériel de connaître la réponse faite à l'ultimatum.


Le tsar Nicolas II.

Le conflit austro-russe. — Dès le début, l'Allemagne prit le parti de l'Autriche-Hongrie. Elle se trouva donc en conflit avec la Russie, et ce conflit entre Germains et Slaves prit, en se développant, un caractère européen.

A en croire les diplomates de Berlin et de Vienne, les Serbes, avec l'appui de la Russie, menaçaient l'existence même de la monarchie danubienne, et le tsar ne recherchait rien de moins que la reconstitution sous son patronage de la Ligue balkanique, dirigée non plus contre la Turquie, mais contre l'Autriche, au grand dommage des populations germaniques de l'Europe centrale.

En réalité, Nicolas II ne poursuivait nullement le triomphe du panslavisme. Il prétendait seulement au maintien du *statu quo* balkanique, tel que l'avaient fixé les dernières conventions internationales et, d'ailleurs, les engagements pris en 1909 par la Serbie avaient été donnés non pas à l'Autriche, mais aux grandes puissances. Il ne pouvait donc rester indifférent au sort du petit État slave, et son ministre des affaires étrangères, Sazonov, avait demandé que l'ultimatum fût soumis à discussion, que, par suite, le délai fixé bénéficiât d'une prorogation.

D'après la chancellerie austro-hongroise, les incidents consécutifs à l'attentat du 28 juin concernaient uniquement les cabinets de Vienne et de Belgrade : ils devaient donc être localisés, réglés en dehors d'une tierce intervention. Or, la question serbe avait une portée internationale : l'Autriche maîtresse de la Serbie, c'était Berlin directement relié à Sofia et à Constantinople ; c'était la question d'Orient résolue au profit des Empires centraux ; c'était l'assujettissement de l'Europe.


Sazonov, ministre des affaires étrangères de Russie.

Le secrétaire d'État allemand von Jagow, en affirmant que les intérêts autrichiens se heurtaient sans cesse à l'hostilité ou à la mauvaise volonté de l'Entente, oubliait ou feignait d'oublier les faits les plus significatifs. L'Autriche avait obtenu, après les deux récentes guerres balkaniques, les satisfactions auxquelles elle prétendait : création de l'Albanie, acceptation du souverain désigné par elle, abandon de Scutari par le Monténégro, renonciation par la Serbie à un débouché sur l'Adriatique. Ayant énuméré ces résultats devant les Délégations, le 20 novembre 1913, le comte Berchtold concluait :

Nous avons exécuté la partie essentielle de notre programme et sauvegardé la paix de notre monarchie.

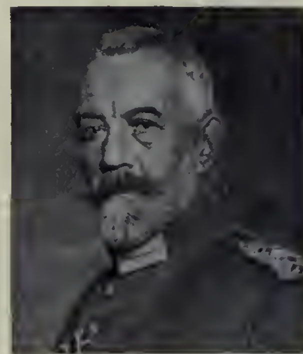
L'Autriche avait, en effet, proclamé qu'elle considérait son extension territoriale comme achevée par l'acquisition de la Bosnie-Herzégovine et qu'elle admettait comme logique l'évolution des États balkaniques d'après la situation créée par leurs victoires.

Guillaume II aurait certainement obtenu de François-Joseph soit une prolongation de délai, soit un sursis aux mesures d'exécution, conformément au désir du tsar ; mais il s'obstina à envisager séparément le conflit austro-serbe et le conflit austro-russe, si intimement liés qu'ils n'en faisaient qu'un. A l'abri de cette distinction, l'Allemagne se tint en dehors de toute action vraiment efficace. Elle refusa, notamment, de s'associer à la proposition formulée le 26 par sir Edward Grey, chef du Foreign Office, qui lui demanda de coopérer à une action médiatrice ou modératrice de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, s'exerçant simultanément à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Les ambassadeurs des quatre puissances se réuniraient en conférence à Londres et, tant qu'elles délibéreraient, l'Autriche et la Serbie s'abstiendraient de toute opération militaire. La France et l'Italie adhérèrent à la proposition anglaise, acceptée d'avance par la Russie : le comte Berchtold la rejeta (27 juillet), comme il rejeta toute transaction sur la base de la note serbe (28 juillet).


Guillaume II, empereur d'Allemagne.

Refusant aussi bien d'entrer en conversation avec les puissances que de régler le conflit austro-serbe par un débat direct entre Vienne et Saint-Pétersbourg, comme le suggérait Sazonov, le comte Berchtold déclara brusquement la guerre à la Serbie par un télégramme au président Pachitch (28 juillet). A titre de précaution et uniquement parce qu'il était porté atteinte au statut balkanique de 1913, la Russie mobilisa les troupes échelonnées le long de la frontière austro-hongroise, ayant bien soin d'aviser l'Allemagne que cette mesure n'était à aucun degré dirigée contre elle.

Le conflit germano-russe. — Autant la Russie et les puissances désireuses de conserver la paix se montraient d'avance favorables à toutes les suggestions transactionnelles, autant l'Allemagne accentuait son intransigeance à mesure que la situation s'aggravait. Elle n'avait fait aucun effort pour faciliter la reprise des relations entre l'Autriche et la Serbie sous le patronage moral de l'Europe ; elle s'était abstenue de favoriser la proposition anglaise de médiation à quatre et d'appuyer la proposition russe de pourparlers directs ; elle n'accusa même pas réception de la proposition française d'instituer à Berlin une commission internationale, chargée de contrôler l'exécution des promesses faites par la Serbie.


Von Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire allemand.

Bien plus, l'ambassadeur allemand à Saint-Pétersbourg, comte de Pourtalès, avait, dès le 26 juillet, fait au gouvernement russe cette déclaration menaçante :

Les mesures préparatoires de la Russie nous forceront à prendre des mesures analogues, consistant en la mobilisation de notre armée. Mais la mobilisation signifie la guerre.

Le but d'une pareille manœuvre était de pousser l'adversaire à prendre des dispositions dont on tirerait motif pour se prétendre attaqué.

La journée du 29 fut décisive dans l'évolution de la crise. La Russie n'avait encore décidé que des mesures préparatoires à la mobilisation dans les circonscriptions militaires de Kiev, Odessa, Kazan et Moscou, sans préjudice de dispositions secrètes prises à Varsovie, Vilna et Saint-Pétersbourg, pour parer à toute éventualité, car l'Allemagne soutenait sans réserve les exigences de son alliée et poussait activement ses préparatifs militaires. Entre midi et 1 heure, Sazonov informa l'ambassadeur allemand que la Russie s'était décidée à mobiliser contre l'Autriche seulement et que l'oukase serait publié l'après-midi ; mais l'ambassadeur objecta que la mobilisation russe entraînerait automatiquement la mobilisation allemande.

A 3 heures, l'attaché militaire allemand, von Eggeling, rencontra le général Janouchkiévitch. Le chef de l'état-major russe lui aurait affirmé sur l'honneur, contrairement à la vérité, que le tsar n'avait pas encore donné l'ordre de la mobilisation : en réalité, Janouchkiévitch affirma à Eggeling, sur sa parole de soldat, que l'ordre de mobilisation n'avait pas encore été signé par le tsar et, comme l'attaché militaire soutenait le contraire, il lui proposa une dénégation écrite que son interlocuteur refusa.

C'est cela, a écrit ultérieurement l'ancien chef d'état-major, qui me persuada que l'Allemagne voulait la guerre et ne cherchait qu'un simple prétexte. J'en fis immédiatement part à Soukhomlinov. La mobilisation sur la frontière allemande n'eut lieu que le 31 juillet.


Raymond Poincaré,
président de la République française.

A supposer, d'ailleurs, que le général ait eu dans sa poche un ordre dont la publication dépendait de la suite des événements, en quoi cette mesure de prévoyance amplement justifiée aurait-elle contribué à influencer les décisions de l'Allemagne qui l'ignorait ? Le chancelier Michaelis, dans une interview accordée au directeur de l'agence Wolff (sept. 1917), invoqua à la décharge de l'Allemagne le témoignage de Janouchkiévitch et fit, en outre, à son interlocuteur des déclarations dont l'une au moins est telle-

ment absurde qu'on est stupéfait de voir un homme d'Etat imaginer des arguments aussi misérables :

Je n'ai pas besoin de rappeler les relations de Soukhomlinov avec le groupe chauviniste français de MM. Poincaré et consorts. On sait que l'élection de M. Poincaré a eu lieu sous l'égide d'une guerre agressive franco-russo contre l'Allemagne, et qu'à cette époque Soukhomlinov fut envoyé à Paris afin de placer M. Poincaré à la tête de la République française.

A 7 heures du soir, le comte de Pourtalès eut une seconde entrevue avec Sazonov et lui communiqua un télégramme du chancelier impérial allemand, von Bethmann-Hollweg, ainsi conçu :

Veuillez indiquer de nouveau à M. Sazonof, très sérieusement, qu'un nouveau développement des mesures russes de mobilisation nous obligerait à mobiliser. Et il ne serait plus guère possible, alors, d'éviter la guerre européenne.

Il ajouta qu'il s'agissait d'un « avertissement amical », non d'une menace; mais un avertissement qui mettait la Russie dans la nécessité de laisser l'Autriche libre de poursuivre ses opérations en Serbie, sous peine d'avoir affaire à l'Allemagne : un tel avertissement équivalait à une sommation brutale.



René Viviani, président du conseil des ministres français.

Aussitôt après le départ de Pourtalès, le tsar avisa Sazonov qu'il venait de recevoir du kaiser un télégramme du ton le plus conciliant. Sazonov mit alors son souverain au courant de son entrevue avec l'ambassadeur, et Nicolas, justement ému, autorisa son ministre des affaires étrangères à consulter le ministre de la guerre et le chef d'état-major : le résultat de la délibération fut qu'il convenait de prendre à temps les mesures nécessaires pour prévenir une agression allemande.

Le tsar approuva les dispositions projetées ; mais, vers 10 heures du soir, il téléphona au ministre de la guerre de surseoir à la mobilisation générale. Ayant reçu un second télégramme du kaiser, il s'illusionna sur les intentions de son correspondant et proposa de soumettre au tribunal de La Haye tout le différend austro-serbe : son télégramme demeura sans réponse et ne fut pas inséré dans le *Livre blanc.*

La guerre générale est, dès ce jour, inévitable. Le gouvernement de Berlin la veut, et c'est en vain que sir Edward Grey tâche à empêcher les hostilités de gagner de proche en proche. Il propose l'ouverture de négociations directes entre Vienne et Saint-Pétersbourg; puis, se ravisant, il abandonne cette suggestion pour proposer une solution transactionnelle : une fois maîtresses de Belgrade et de quelques autres localités, les forces autrichiennes suspendraient leur marche en avant pour donner aux puissances le temps de s'interposer. Or, Sazonov, encore ignorant de l'initiative britannique, proposait de son côté à l'agrément de la chancellerie impériale une formule conciliatrice :



Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin.

Si l'Autriche, reconnaissant que son conflit avec la Serbie a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les clauses qui portent atteinte à la souveraineté de la Serbie, la Russie s'engage à cesser toutes mesures militaires.

Le 30 juillet, le gouvernement allemand fit savoir au gouvernement britannique qu'il transmettait sa proposition à l'Autriche, et sir Edward Grey, en saisissant la Russie de sa suggestion, l'avertit que la Wilhelmstrasse paraissait disposée à agir sur le Ballplatz. La France s'empressa d'insister auprès de son alliée et, malgré l'émotion produite par le bombardement de Belgrade, Sazonov consentit à modifier comme suit sa première rédaction :

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses armées sur le territoire serbe et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement d'Autriche-Hongrie sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance, — la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

L'Angleterre et la France acceptèrent ce texte, et l'Autriche y adhéra. Le comte Berchtold se déclara prêt à discuter le fond de l'ultimatum du 23 juillet et, les pourparlers ayant repris d'autre part entre les chancelleries russe et austro-hongroise, on put espérer que la diplomatie ferait aboutir, à Londres, l'effort de ces négociations directes. A la vérité, le comte Berchtold ne donnait son adhésion que sous certaines réserves, mais il n'en faisait pas moins une concession si imprévue qu'on en fut surpris. Etait-il de bonne foi et commençait-il à entrevoir les conséquences de sa politique? Etait-il d'accord avec von Bethmann-Hollweg pour endormir opportunément les défiances de l'Europe ? A ne tenir compte que des apparences, on constatait un fléchissement des exigences austro-hongroises, mais le cabinet de Berlin se montrait de plus en plus intransigeant.



Comte de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg.

Cette intransigeance est établie non seulement par la déclaration du secrétaire d'Etat von Jagow, qui, de sa propre autorité, jugea inacceptable la formule Sazonov, mais encore par l'incident de la « dépêche manquante ». Guillaume II affirma, dans la suite, que, le soir du 30 juillet, il avait reçu, en même temps que la proposition britannique, une dépêche autrichienne, conçue précisément dans le même sens, et qu'il s'était empressé de transmettre à Vienne la dépêche britannique, à Londres la dépêche autrichienne. Malheureusement, le Foreign Office ne fut jamais touché par cette communication, soit que le kaiser n'ait pas dit la vérité, soit que la dépêche ait été interceptée par quelqu'un de son entourage.

La situation devenait si grave que, le 31 juillet, René Viviani, président du conseil français, crut devoir mander à nos représentants à l'étranger :

L'Allemagne, qui, depuis le commencement du conflit, tout en protestant sans cesse auprès de chacune des puissances de ses intentions pacifiques, a fait échouer en fait, par son attitude ou dilatoire ou négative, toutes les tentatives d'accord et n'a pas cessé d'encourager par son ambassadeur l'intransigeance de Vienne; les préparatifs militaires allemands commencés dès le 25 juillet et poursuivis sans arrêt depuis; l'opposition immédiate de l'Allemagne à la formule russe, déclarée inacceptable pour l'Autriche avant même d'avoir consulté cette puissance ; enfin, toutes les impressions mêmes de Berlin imposent la conviction que l'Allemagne a poursuivi l'humiliation de la Russie, la désagrégation de la Triple-Entente et, si ces résultats ne pouvaient être obtenus, la guerre.

Cette conviction était malheureusement fondée. Depuis plusieurs jours, l'Allemagne se préparait à faire passer son armée du pied de paix au pied de guerre. Déjà, à la faveur des incidents qui troublaient l'Europe, elle avait, les mois précédents, massé des troupes dans la région desservie par les lignes stratégiques aboutissant à la Belgique et au Luxembourg. Le 21 juillet, elle lança les avis préliminaires de mobilisation; le 23, elle rappela les officiers qui étaient en congé en Suisse; le 25, au matin, avant l'expiration du délai assigné à la Serbie, elle consigna les garnisons d'Alsace-Lorraine et mit en état d'armement les ouvrages voisins de notre frontière; le 26, elle prescrivit les mesures préliminaires de la concentration des chemins de fer, en même temps que les journaux de Budapest publiaient trente-trois décrets relatifs à la mobilisation austro-hongroise; le 27 et le 28, elle procéda à l'occupation militaire des gares et à des réquisitions, plaça ses troupes de couverture, commença l'appel des réservistes; le 29, le territoire français fut violé en deux points et, le soir, à 5 h. 30, un conseil de guerre extraordinaire fut tenu à Potsdam, sous la présidence du kaiser; le 30, à 1 heure de l'après-midi, une édition spéciale du *Lokal Anzeiger,* de Berlin, annonça la mobilisation générale de l'armée allemande. Von Jagow fit saisir le numéro du journal et téléphona aux ambassadeurs que la nouvelle était inexacte, mais l'effet cherché était produit : à 2 heures de l'après-midi, Sazonov, reçu par le tsar au palais de Peterhov, lui exposa que la chancellerie allemande rejetait systématiquement toutes les combinaisons proposées en vue du maintien de la paix, et Nicolas autorisa alors la mobilisation générale, dont l'ordre fut affiché le lendemain matin, 31 juillet. L'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, James W. Gerard, d'accord avec l'ambassadeur de France, Jules Cambon, et le ministre de Belgique, baron Beyens, avait, la veille, sous sa propre responsabilité, adressé au chancelier von Bethmann-Hollweg la lettre suivante :



Baron de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Excellence,

Mon pays ne peut-il rien faire, ne puis-je rien faire pour empêcher cette horrible guerre ? Je suis convaincu que le président de la République américaine approuverait tout acte que je ferais dans l'intérêt de la paix.

Toujours vôtre.

Cette proposition resta sans réponse, et la situation empira, le 31, du fait que Guillaume proclama, conformément à l'article 68 de la constitution de l'Empire, le *kriegsgefahrzustand* (état de danger de guerre), qui permet la proclamation de l'état de siège, la suspension de certains services, la fermeture de la frontière. Dans le livret militaire allemand, les mots *kriegszustand* et *mobilmachung* (mobilisation) étaient imprimés côte à côte; le service compétent devait biffer l'un ou l'autre, mais avec ordre aux réservistes d'avoir à se présenter dès la proclamation du *kriegszustand* si ce mot n'avait pas été rayé : l'Allemagne pouvait donc appeler ses réserves sans ordonner la mobilisation. Aussitôt que fut connue la décision suprême qu'avait prise le tsar après des tergiversations et des hésitations qui l'honorent, des instructions furent envoyées au comte de Pourtalès, qui, à minuit, vint signifier à Sazonov que la mobilisation générale allemande serait décrétée si, dans un délai de quarante-huit heures, expirant le 1er août à midi, la Russie n'arrêtait pas tous ses préparatifs, aussi bien sur la frontière allemande que sur la frontière austro-hongroise.



Edward Grey, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne et Irlande.

Deux heures après l'expiration du délai fixé par l'ultimatum, Nicolas télégraphia à Guillaume :

Je conçois que tu sois obligé de mobiliser; mais je voudrais avoir de toi la même garantie que je t'ai donnée, à savoir que ces mesures ne signifient pas la guerre et que nous poursuivrons nos négociations pour le bien de nos deux pays et la paix générale, si chère à nos cœurs. Notre longue amitié éprouvée doit, avec l'aide de Dieu, réussir à empêcher une effusion de sang. Je t'en prie d'une manière instante, et j'attends en pleine confiance une réponse de toi.

A un appel si franc, si sincère, Guillaume II répondit sèchement par un *non possumus :*

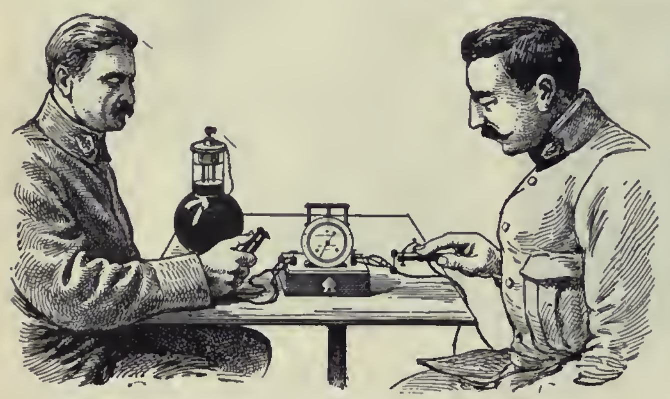
Une réponse immédiate, claire et non équivoque, de ton gouvernement est le seul moyen de conjurer une calamité infinie. Jusqu'à ce que je reçoive cette réponse, il m'est impossible, à mon vif regret, d'aborder le sujet de ton télégramme.

Déjà, le 31 juillet, sir Edward Grey avait télégraphié à l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, après la reprise des conversations directes entre l'Autriche et la Russie :

J'ai dit à l'ambassadeur d'Allemagne ce matin que, si l'Allemagne faisait une proposition raisonnable qui montrerait clairement que l'Allemagne et l'Autriche s'efforçaient de préserver la paix européenne et si la Russie et la France étaient assez déraisonnables pour la repousser, je la soutiendrais à Saint-Pétersbourg et à Paris, et je vais jusqu'à dire que, si la Russie et la France ne l'acceptaient pas, le gouvernement de Sa Majesté se désintéresserait des conséquences; mais, autrement, j'ai dit à l'ambassadeur d'Allemagne que, si la France se trouvait entraînée, nous serions engagés.

Ce jour-là, comme le jour où le tsar s'adressa à lui avec confiance, l'empereur allemand pouvait sauver la paix du monde. (*A suivre.*) — Albert Lefort.

Aviation (Épreuves d'aptitude à l'). Les circulaires ministérielles exigent, de tout candidat à l'aviation militaire, un certain nombre de qualités physiques qui ont paru indispensables pour ceux qui veulent entrer dans cette arme. Le pilote d'aviation est, en effet, exposé à un grand nombre d'influences défavorables, qui peuvent compromettre sa santé, sa vie et le rendre incapable de mener à bien les missions qui lui sont confiées. Parmi ces influences, il suffira de citer les différences de pression atmosphérique qu'il est amené à supporter et qui se pro-



Indice des réactions visuelles psychomotrices, au moyen du chronographe de d'Arsonval.

duisent, circonstance aggravante, dans un temps très court, étant donné la rapidité avec laquelle, aujourd'hui, l'aéroplane doit monter et descendre. On notera aussi les fatigues souvent considérables qu'il endure, la lutte contre les éléments et, enfin, les émotions violentes que lui procurent les raids de reconnaissance ou de bombardement et, surtout, le combat aérien, dans lequel il lui faut disposer, entre autres conditions de victoire, d'un sang-froid à toute épreuve, d'organes des sens parfaitement normaux, etc.

Il est donc indiqué de faire subir à tout candidat au poste de pilote des épreuves de divers ordres.

Les unes porteront sur son acuité visuelle, sur la vision des couleurs, sur l'étendue du champ binoculaire, sur l'acuité auditive, sur l'intégrité de l'oreille et de l'appareil d'équilibration. Ces épreuves ne présentent aucune particularité qui soit digne de description.

Un second groupe d'épreuves portera sur l'intégrité de ses appareils cardiaque et pulmonaire. Un examen détaillé de ces organes est nécessaire, qui sera constitué non seulement par une auscultation soigneuse, mais encore par la prise de tracés montrant si ces fonctions s'accomplissent chez lui de façon normale. Ces épreuves ne s'écartent pas non plus des examens médicaux habituels.

Le troisième groupe d'épreuves, sur lequel nous voudrions nous étendre quelque peu, concerne les réactions psychomotrices du candidat et son degré d'émotivité. « Le principal péril, a dit le professeur Charles Richet, est dans la psychologie même de l'aviateur. Avant tout, il doit garder le calme, la maîtrise de soi, ne pas exagérer ses réflexes, savoir les utiliser avec rapidité, conscience de ses mouvements ».

C'est à la fin de 1915 que les docteurs Camus, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, et Nepper, chef de laboratoire de physiologie pathologique au Collège de France, ont établi le programme de ces épreuves et que le dernier nommé a commencé à l'appliquer à tous les jeunes gens désireux d'entrer dans l'aviation.

Ce programme est double : il comprend, d'une part, l'examen des réactions psychomotrices ; de l'autre, la recherche de l'émotivité.

Indice des réactions psychomotrices. — La technique de cet examen est la suivante : une réaction psychomotrice étant constituée par le temps qui s'écoule entre une impression simple, de composition et d'énergie connues jusqu'à l'accomplissement du mouvement volontaire qu'elle doit déterminer, il faut reconnaître si ce temps est normal ou anormal chez les sujets examinés.

Pour cela, l'instrument principal est un chronographe de d'Arsonval, constitué par un cadran dont une aiguille fait le tour en une seconde et qui est divisé en cent parties. Un contact électrique, tenu par le candidat, lui permettra d'arrêter la course de l'aiguille aussitôt qu'il aura perçu une impression donnée. Le chronographe indiquera la position de l'aiguille au moment où l'impression a été déclanchée, et l'aiguille arrêtée donnera le moment où la volonté de l'examiné aura accompli le geste demandé. La différence entre ces deux moments indiquera, en centièmes de seconde, l'indice de réaction psychomotrice.

Supposons, par exemple, que l'on veuille mesurer la rapidité de réaction visuelle d'un candidat. L'examinateur tient en mains un contact analogue à celui que tient l'examiné. Ce contact lui permet de mettre l'aiguille en marche. Il ordonne au candidat d'interrompre, par pression, cette marche de l'aiguille aussitôt qu'il la verra commencer. Entre l'instant où l'aiguille est mise en marche et celui où elle s'arrête, il s'écoule un temps qui est l'indice de réaction visuelle. De même, pour juger la réaction auditive, on ordonnera au candidat d'arrêter l'aiguille du chronographe dès qu'il aura perçu le bruit d'un coup de revolver tiré derrière lui; pour apprécier la réaction tactile, il devra faire le même geste aussitôt qu'il aura perçu le contact convenu. On établit ainsi, par une dizaine d'épreuves imposées successivement, une moyenne pour chacune de ces réactions.

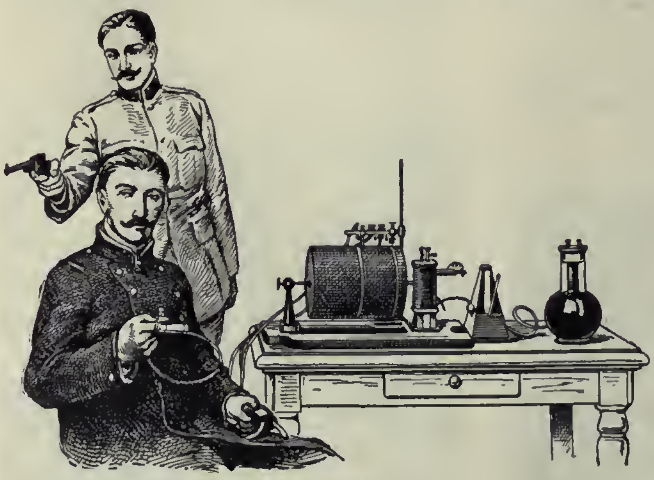
L'indice d'un homme normal est, pour les réactions visuelles, de 19 centièmes de seconde, pour les auditives de 14 et pour les tactiles de 14 également.

Pour qu'un candidat soit admis, il faut que son indice ne s'écarte pas de l'indice normal de plus d'un centième de seconde pour chacune de ces réactions.

Un aviateur célèbre, mort récemment en combat aérien et qui comptait de nombreuses victoires à son actif, présentait les indices de réaction suivants: 17,9 pour les visuelles, 13,6 pour les tactiles, 13,3 pour les auditives. Cette rapidité est tout à fait exceptionnelle.

D'autre part, les intoxications (alcool, morphine) modifient ces temps de réaction. Il en est de même des maladies, des grandes tensions nerveuses, de la fatigue, etc. Par contre, chez un sujet donné, elles restent immuables d'un jour à l'autre, quelles que soient les dispositions qu'il accuse.

Graphique d'émotivité. — « Il ne suffit pas, dit Nepper, qu'un sujet réagisse rapidement sur les impressions reçues ; il faut encore qu'une émotion imprévue n'exerce sur lui qu'une influence aussi faible et aussi courte que possible ». Pour se rendre compte du degré d'émotivité d'un candidat, on lui fait porter un pneumographe, qui inscrit sur un cylindre enfumé son tracé respiratoire ; un trembleur tenu dans sa main indiquera le tracé graphique du tremblement ; enfin, les variations vasomotrices seront rendues sensibles par le pléthismographe de Hallion et Comte. C'est d'après les tracés obtenus dans ces trois ordres de fonction, d'après leur comparaison à un type normal, qu'on jugera si le sujet est apte ou non



Recherche de l'émotivité, au moyen d'un pneumographe, d'un trembleur et du pléthismographe de Hallion et Comte. (L'émotion est en général provoquée par un coup de revolver tiré derrière le candidat.)

à devenir un pilote. L'émotion peut être provoquée de façons très différentes. En général, elle résulte d'un coup de revolver tiré derrière le candidat.

La plupart du temps, les renseignements donnés par les deux ordres d'épreuves concordent et marchent parallèlement. Les candidats à réactions psychomotrices bonnes montrent des phénomènes d'émotivité très peu accentués. Chez un certain nombre de sujets, on trouve, au contraire, une dissociation qui montre, le plus souvent, des réactions psychomotrices défectueuses et une émotivité normale ou même inexistante. Nepper, n'ayant trouvé ce genre de dissociation que chez des sujets soit trépanés, soit commotionnés, soit atteints de fracture du crâne ou d'asthénie grave, considère que « cette apparente impavidité » doit avoir pour cause un trouble fonctionnel ou une lésion organique des voies de conduction de l'excitant émotif vers les centres. La dissociation inverse est très rare, et il est difficile d'en donner, actuellement, une explication satisfaisante — Dr Henri Bouquet.

Berryer (les Idées de), par Louis Marchand. — Charles Maurras, dans une courte préface, nous présente l'auteur, qui, originaire du Poitou et jeune encore, est tombé le 27 septembre 1914 devant Thuisy. Il avait, à la veille des hostilités, terminé le présent travail, qu'il avait conçu comme une simple thèse de doctorat formant « une profonde étude d'histoire intellectuelle qui doit sauver le nom du jeune héros poitevin ». L'appréciation, pour partiale qu'elle soit, n'en est pas moins juste ; car, en dehors de la discussion et du mérite des idées du grand orateur légitimiste, leur seul exposé est une des études psychologico-politiques les mieux conduites de ces dernières années. Il est toujours difficile de retracer, d'analyser les idées d'un orateur ou d'un homme politique, sans écrire le livre d'histoire proprement dit, sans exposer la carrière du héros qu'on s'est choisi, sans décrire le milieu dans lequel il a vécu. Louis Marchand a résisté à la tentation de tracer un portrait en pied de Berryer. Il renvoie, pour l'ensemble de la vie politique et judiciaire de Berryer, aux œuvres de Charles de Lacombe et du Père Lecanuet et entre de plain-pied dans son sujet : dans une première partie, il étudie les principes généraux de Berryer sur l'Etat et la souveraineté ; dans une seconde, la légitimité du principe monarchique ; dans une troisième, les libertés ; dans une quatrième, le système représentatif; dans une cinquième, l'organisation pratique des pouvoirs dans la monarchie représentative. Et, dans chacune de ces six cents pages, c'est Berryer seul qui est en cause; l'auteur ne se distrait à aucune comparaison, ne s'abandonne à aucune diversion ; jamais sujet ne fut plus strictement limité, dans sa conception et dans son exécution : peut-être eût-il gagné, en certains points, à être légèrement élargi.

L'individualisme dressé en doctrine philosophique et sociale par Rousseau, consacré par les *Droits de l'homme*, a nettement dominé le mouvement des esprits au XIXe siècle ; il inspire encore toute notre législation. Louis Marchand oppose à cette thèse celle de l'« ordre social naturel », proclamant que l'état de société est la condition même de l'existence de l'espèce humaine. Berryer, à la suite de Joseph de Maistre et de Bonald et en réaction avec l'esprit de son temps, s'érige comme un défenseur des droits de la société, qui est une fin en soi. La société est à elle-même son propre but. L'individu doit être subordonné au groupe, à l'espèce dont on ne le conçoit pas séparé et, dans sa pensée, il le place toujours au centre de sa vie réelle, au centre de sa vie domestique, provinciale, municipale, professionnelle, où il se déploie tout entier en pleine possession de sa valeur. Et, selon la tradition conservatrice, il pose comme bases essentielles de la vie en société : la religion, la famille, la propriété. Rares étaient ceux qui, durant la carrière de Berryer, attaquaient le caractère sacré de la famille : l'orateur, qui était d'ailleurs loin de toute tendance despotique et qui, ainsi que le montre plus loin son commentateur, fut un grand libéral, tout en voulant conserver intacts les droits de la famille, en se prononçant nettement contre le divorce, admettait entre le père et les enfants une intimité se traduisant, par exemple, par le tutoiement et permettant une libre discussion d'idées: nombreuses furent les circonstances où il se trouva, dans le domaine politique, en désaccord avec son père.

Il défend le droit de propriété individuelle, mais il revendique le droit de propriété collective pour des corporations ou des syndicats, ayant sur ce point des idées très différentes de celles de son parti et de son temps; idées qu'il eut l'occasion de défendre avec chaleur dans plusieurs plaidoyers prononcés pour la défense des syndicats, de typographes et de charpentiers notamment. Enfin, Berryer, tout en n'étant pas catholique pratiquant (avant 1857), était, d'esprit et de doctrine, profondément religieux. Il proclama en diverses circonstances qu'il fallait unir les antiques libertés de l'Eglise et les nouvelles libertés de l'Etat; mais son hostilité pour le despotisme l'écartait de la doctrine de la religion d'Etat.

> N'en doutez pas, Messieurs (s'écriait-il à la Chambre le 4 mai 1845), la révocation de l'édit de Nantes est une conséquence de cette fusion du pouvoir civil avec le pouvoir religieux, de la consécration de la croyance religieuse dans une loi de l'Etat. Il a fallu être exclusif le jour où la puissance civile a voulu être en même temps puissance religieuse.

Et il était obligé de conclure sur ce point en faveur du système adopté en 1830.

Berryer n'a jamais été un théoricien politique à la manière de Royer Collard ou de de Bonald. C'est ce qui cause l'embarras de Louis Marchand pour dresser son système politique ou social. Berryer

est légitimiste, parce qu'il voit dans le principe héréditaire une des bases de l'ordre social; mais il repousse la théorie du droit divin :

Il n'y a qu'un établissement divin : c'est la vie de l'homme en société (écrit-il en 1851 [17 juillet]), mais la forme sous laquelle telle ou telle société se conduit, cette forme est une institution humaine. Dieu n'est pas venu dire à un tel : « Tu seras roi. »

Berryer repousse également la thèse de la souveraineté populaire, quoiqu'il ait revendiqué, en diverses circonstances, la consécration populaire comme se trouvant à l'origine de la « Restauration » :

Je ne connais pas, je n'admets pas le principe de la souveraineté du peuple. Je ne comprends pas même l'action régulière et vraie de cette souveraineté,

prononce-t-il le 30 août 1842; mais, alors, quel est à ses yeux le fondement juridique du pouvoir légitime? Louis Marchand cite plusieurs textes où Berryer s'est efforcé de le définir :

C'est dans la longue vie d'un peuple que se consacrent les principes immuables de sa constitution,

dit-il en 1831 et, vingt ans plus tard, il paraphrase la même idée :

Quand un principe a été protecteur, quand il a été bon pour un grand peuple, quand ce peuple s'est magnifiquement développé sous sa loi, c'est un devoir de faire respecter et de ne pas laisser mettre en discussion... ce principe conquérant sauveur.

La formule est vague; elle revient à dire qu'un pouvoir acquiert sa légitimité de sa durée; mais le principe de la souveraineté populaire réalisé par



Pierre-Antoine Berryer (tableau de Henry Scheffer).

la Révolution avait été conçu depuis l'origine des sociétés, et tout pouvoir a toujours, à son point de départ, l'assentiment formel ou tacite de la nation : la monarchie capétienne, usurpatrice dans la personne de Hugues Capet, devient légitime dès que les Français se rallient autour d'elle. Berryer le sent bien; mais, par haine pour l'usurpation orléaniste, il proclame :

La France est une république de fait par les principes qui ont triomphé dans son sein depuis quarante ans (7 janvier 1834).

Cette République, qu'il comprendrait ailleurs, il ne l'admet pas en France, où l'action de la multitude tumultueuse et l'absence de toute hiérarchie la rendent inviable à ses yeux. Il s'en accommoderait, pourtant, plutôt que de la tyrannie impériale, qu'il a flétrie en maintes circonstances :

J'étais bien impérialiste à dix-huit ans... Oh, la gloire de l'Empire...; mais j'ai vu, j'étudiais alors comme vous ... J'ai étudié pendant dix-huit mois les procès-verbaux de l'Assemblée constituante. J'ai commencé à comprendre; j'ai senti le despotisme, et il a gâté la gloire pour moi... Et puis, j'ai vu l'infidélité de la victoire; j'ai vu l'étranger amené par nos revers jusqu'ici... Faire reposer la destinée d'un peuple sur la tête d'un homme, c'est le plus grand de tous les crimes.

Une pareille condamnation, c'est un cri vibrant de libéralisme; c'est la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En dépit de lui-même, Berryer reste un grand libéral; toute la suite du livre de Louis Marchand le prouve : pas une liberté politique, économique, sociale qu'il n'ait revendiquée et défendue. S'il a persisté durant toute sa carrière à défendre la monarchie légitime, telle que Louis XVIII l'avait instituée par la Charte, c'est qu'il y voyait le principe d'un régime libéral octroyé de son plein gré par le seul détenteur de la souveraineté : le roi. Celui-ci, dans le gouvernement constitutionnel qu'il préconise, conserve un pouvoir personnel qui « se traduit par l'exercice de son autorité ». Et, cependant, par une contradiction qui n'est pas unique dans la carrière de l'orateur politique, — en dépit des affirmations de Louis Marchand, — Berryer défend le principe de la responsabilité ministérielle; tout acte royal est contresigné par un ministre qui en endosse la responsabilité : ce sont donc, déclare-t-il au lendemain de la révolution de 1830, les ministres seuls qui sont responsables des Ordonnances; c'est un non-sens juridique et politique d'avoir fait remonter cette responsabilité à Charles X; rétablissez celui-ci sur le trône, et vous pourrez condamner ses ministres. Quel cas fait-il donc, en cette circonstance, du pouvoir personnel, qui s'était, cependant, si clairement manifesté? Et quelle condamnation plus explicite de l'action solidaire du roi et de ses ministres que cette déclaration faite à la tribune le 17 janvier 1837 :

J'étais profondément convaincu, alors, que le pouvoir royal, tel qu'il était constitué en France sur un principe transmis de siècle en siècle..., ne devait pas, comme un gouvernement nouveau, se montrer jaloux, inquiet, ombrageux; qu'il pouvait ne pas disputer ce que le pays était en droit de réclamer dans la situation nouvelle où il était placé.

Et ces réclamations légitimes, c'est le droit de contrôle du Parlement sur la gestion financière et sur le travail législatif; c'est la représentation des intérêts sur la base la plus large; c'est l'extension du suffrage, bien au delà des capacités réclamées en 1848, jusqu'au peuple, à l'universalité quasi totale, mais après une solide organisation.

Ces principes, très proches de ceux défendus par Lamartine, Berryer et l'auteur du *Génie du christianisme* eussent pu les faire adopter par la monarchie de Juillet, s'ils avaient consenti à reconnaître le fait accompli, pour sauver, avec le principe monarchique, la liberté et l'ordre public. Qu'on se représente ce qu'auraient pu être Berryer et Chateaubriand — et Lamartine aussi — autour de Louis-Philippe, si celui-ci, repoussant la couronne que lui tendait La Fayette, avait accepté la régence que lui offrait Charles X et adapté la monarchie aux nécessités du siècle, rénovant la France que Berryer déclarait divisée en deux grands principes : l'un qui lui vient de son ancien gouvernement de quatorze siècles, l'autre de sa grande Révolution. — PIERRE RAIN.

catoptrophobe adj. et n. Névropathe atteint de catoptrophobie.

— ENCYCL. Le *catoptrophobe* est un homme qui redoute non le miroir lui-même, mais la propriété qu'il a de refléter sa propre image. Il se place, dans les pièces où un miroir existe, de façon à ne pas voir son reflet. S'il ne peut se placer de la sorte, il évite de regarder dans la direction de la glace. Chez lui, il n'y a pas de miroirs en vue. Obligé de s'en servir pour sa toilette, il les choisit aussi petits que possible et incapables de le refléter en entier; aussitôt qu'il s'en est servi, il les cache, afin de ne les plus voir. Cette phobie a été observée presque exclusivement chez des névropathes dyspeptiques, qui avaient, en peu de temps, considérablement maigri.

catoptrophobie (du gr. *catoptron*, miroir, et *phobos*, crainte) n. f. Peur du miroir. (Phénomène observé chez certains névropathes, et individualisé par A. Martiri.)

chalcophase (*kal-ko-fa-ze* — du gr. *khalkos*, cuivre, et *phasis*, apparence) n. m. Genre d'oiseau du groupe des gallinacés et de la famille des phasianidés.

— ENCYCL. Ce magnifique oiseau, aux brillantes couleurs, n'a pas la longue huppe des lophophores, pas plus que leur activité et leur élégance; car son corps épais, lourd, ses membres courts, sa tête grosse pour sa taille, lui donnent un aspect peu gracieux, qui diffère de celui des autres gibiers.

On n'en connaît qu'une espèce : le chalcophase ou faisan bronzé, appelé aussi monaul de Sclater (*chalcophasis Sclateri*), dans laquelle les deux sexes ont des colorations très différentes.

Le mâle a la tête couverte de plumes frisées, d'un vert métallique; l'occiput, les joues, la poitrine et les parties inférieures du corps sont d'un noir profond, velouté; la nuque est d'un rouge devenant jaune orangé sur les bas côtés; le dos et les ailes sont d'un vert métallique, ayant des reflets bleus et pourprés; les épaules sont rouge bronzé; les rémiges primaires sont brun noir, le croupion est blanc avec des lignes foncées le long de l'axe des plumes, les couvertures supérieures de la queue sont blanches et la queue est châtain foncé, largement bordée de blanc à l'extrémité, qui est très arrondie. L'espace nu à la face et autour des yeux est bleu, avec des points noirs. Les membres et les pieds sont bruns, le bec d'une couleur cornée verdâtre.

La femelle est très différente et beaucoup plus terne. Elle a la tête et la nuque d'un brun foncé, le croupion et les couvertures de la queue d'un blanc ocreux pâle, moucheté de brun foncé. La queue, d'un beau noir brillant, est marquée de cinq ou six



Chalcophase de Sclater.

barres transversales blanchâtres; le menton est blanc; la poitrine, l'abdomen et les cuisses sont d'un brun foncé moucheté d'ocre.

La longueur totale du mâle est de 65 centimètres, son aile a 27 centimètres de long, sa queue 20 centimètres et le tarse 7 à 8 centimètres.

Cette espèce est la plus riche en couleur parmi les phasianidés. Elle n'est connue que par quelques spécimens venant des collines Mishmi, d'Assam supérieur, à l'est et au sud-est de Sadiya, au nord-est de l'Assam. Le type de l'espèce a vécu au jardin zoologique de Londres. En plus de sa marche lourde, inélégante, il s'est montré triste; il mangeait des feuilles de laitue et de choux, ainsi que du riz et du maïs. On ne sait pas si, en liberté, sa nourriture est semblable à celle des lophophores, qui vivent de racines succulentes, qu'ils arrachent au moyen de leur bec robuste. Les lophophores sont farouches; ils ont un vol assez puissant et une chair très délicate. Il est probable qu'il en est de même des chalcophases. — A. MÉNÉGAUX.

Deburau, comédie en vers libres, en quatre actes et un prologue, par Sacha Guitry, représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville le 8 février 1918. — Le prologue est une reconstitution pittoresque de la façade du théâtre des Funambules en 1818, quand le célèbre mime Deburau (1796-1846) attirait au boulevard du Temple une foule enthousiaste et les hommages dithyrambiques des meilleurs esprits : Théophile Gautier, Jules Janin, Gérard de Nerval, George Sand, Théodore de Banville. C'était l'ancien « théâtre des Chiens savants », voisin du théâtre de « Mme Saqui » et du « Petit Lazary ». Le décor nous montre la façade portant l'écriteau, le guichet de la vendeuse des billets, les musiciens de l'extérieur, la foule en costumes de l'époque se précipitant au spectacle. On entend le boniment du pitre, qui tient la grosse caisse et qui fait l'exposition en vantant les triomphes de son patron et en échangeant quelques mots avec un habitué.

Au premier acte, la toile se lève sur l'intérieur du théâtre. Au fond, la scène. A droite et à gauche, les loges. Au milieu, les chaises du parterre. Au premier plan, une barrière, le long de laquelle sont quelques tables de café pour les consommateurs, près de l'entrée.

La salle est comble : grisettes, soldats, ouvriers, étudiants en costumes d'alors, font un ensemble intéressant comme la réalisation d'une estampe ancienne. La toile découvre sur le théâtre du fond le décor où Deburau va jouer sa célèbre pantomime, *Marchand d'habits* : il tue, pour le voler, un marchand fripier, mais le fantôme le poursuit, le corps traversé d'une épée dont il finit par percer l'assassin en l'appuyant contre lui pour une valse infernale. La véritable pantomime est beaucoup plus étendue et variée : elle a été réduite ici à l'état d'épisode. Le succès de Deburau est considérable; il est acclamé, rappelé; puis la foule se retire et s'écoule dans un défilé divertissant, qui semble un fragment d'histoire du costume. Le théâtre se vide. La troupe des artistes : Robillard, Clément, Laurent, Justine, Mmes Rebard, Clara, commentent le succès et la recette; le directeur, Bertrand, est enchanté et augmente Deburau en portant ses appointements à 35 francs par semaine. Jules Janin a fait sur lui un feuilleton dans les « Débats » : on nous le lit. Un reporter vient interviewer l'artiste, qui prend cette occasion adroite de nous mettre au fait de toute sa vie : sa naissance en Bohême, ses exercices dans le cirque paternel, sa misère et ses succès de mime.

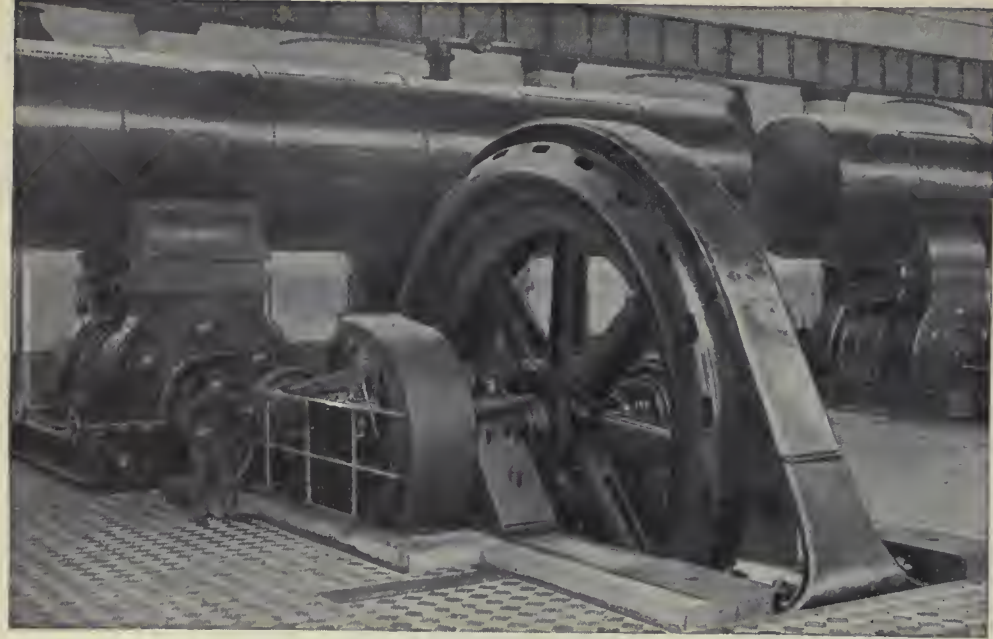


Fig. 1. — Moteur triphasé de 1.000 chevaux, actionnant une soufflante de hauts fourneaux.

Ils lui valent des succès d'un autre ordre. Une spectatrice lui fait des avances. Il la repousse. Mais une autre entre : c'est Marie Duplessis (1816-1846), celle qui sera Marguerite Gautier, la *Dame aux Camélias*, l'héroïne du drame où Dumas fils a conté la passion d'Armand Duval. Deburau subit aussitôt son charme et la suit.

Le deuxième acte se passe chez la Duplessis. Deburau est follement épris d'elle, mais celle-ci a déjà épuisé son caprice et s'ennuie. L'arrivée d'une tireuse de cartes met fin au duo d'amour. A peine Deburau est-il sorti qu'arrive le nouveau vainqueur du cœur de Marie, Armand Duval. Le pauvre mime revient à l'improviste, juste à temps pour voir son rival dans les bras de son aimée. Il s'enfuit.

Le troisième acte se passe plusieurs années plus tard. Deburau pense toujours à Marie. Il est vieilli, maussade, malade, jaloux de son fils qui se sent attiré vers la pantomime. Marie vient lui faire une visite de charité et lui amène un médecin. Celui-ci lui recommande et lui ordonne de la distraction, de l'occupation : il devrait recommencer à jouer, car l'oisiveté le tue. Deburau renaît à cette idée. Le jour même, il jouera Pierrot.

Et voici l'acte IV, même décor qu'à l'acte II, mais combien différente est la foule! Elle siffle, hurle, conspue, et le directeur, Bertrand, grogne : « Il est trop vieux ! » La recette baisse; il ne veut plus de cette épave. Deburau sera remplacé par un autre mime, qui a aussi laissé un nom dans l'histoire de la pantomime, Legrand.

Le pauvre vieux se lamente de voir son nom retiré de l'affiche. Eh bien! non, ce nom ne disparaîtra pas; il restera en face du nom de Pierrot; on lui ajoutera seulement un C., et Pierrot sera Charles Deburau, le fils Deburau, qui perpétuera la gloire paternelle. Séance tenante, pour la représentation du soir, le père grime lui-même le jeune homme, l'enfarine, lui colle le serre-tête sur la chevelure, l'habille de blanc, et voilà Pierrot *redivivus;* il lui donne les conseils de son art et de son expérience, il lui fait répéter son rôle. A présent, Charles est prêt, et la toile du théâtre des Funambules se lève au moment où celle du Vaudeville descend.

Cet ouvrage présente un double intérêt. D'abord un intérêt documentaire de reconstitution ingénieusement présentée par le décor et les personnages. Nous retrouvons le Deburau enfariné des vieilles images, le petit théâtre et ses accessoiristes, la marchande de coco, la vogue de la pantomime dont Champfleury a dit l'épopée, et cette Marie Duplessis « au chaste ovale, aux beaux yeux noirs ombragés de longues franges, aux sourcils d'un arc pur » (Théophile Gautier), qui disait que « le mensonge blanchit les dents ». Deburau, homme privé, est assez peu connu pour que l'auteur ait pu lui forger un caractère à sa guise : il a laissé de côté l'épisode fameux de l'ouvrier tué par le mime dans la rue d'un coup de canne plombée.

L'intérêt littéraire n'est pas moindre. Le rôle de Deburau, le seul qui soit poussé et étudié, parmi les autres qui sont des comparses, nous donne la psychologie d'un être bon, tendre, vaniteux, fier et jaloux de son talent d'artiste. Ce portrait est tracé d'une main adroite, qui sait fouiller les replis de l'âme.

La pièce est écrite en vers libres d'une prosodie un peu vagabonde, mais claire et simple. Le défaut est qu'elle est un monologue, car les répliques et les partenaires n'ont guère d'importance. Des scènes sont jolies : scène de la rivalité des artistes au premier acte, scène de la lecture de l'article du *Journal des Débats;* l'interview du reporter est un agréable récit, d'un sentiment touchant. Le duo du mime et de Marie, les confidences de Marie à Mme Rabouin, la tireuse de cartes, sur son état d'âme de grisette philanthropique, le chagrin de l'artiste vieillissant, la transmission des pouvoirs à son fils sont des pages pleines d'agrément, qu'on voudra relire. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Yvonne Printemps (*Marie Duplessis*), Rosine Manuel (*Mme Rabouin*), Alys Delonde, Favrel, Félyane ; et par MM. Sacha Guitry (*Deburau*), Galipaux (*le bonimenteur*), Candé (*Bertrand*), Baron fils, Barral, Hieronymus (*Charles Deburau*), de Garcin (*Armand Duval*).

Electricité. Application de l'électricité à la métallurgie. — C'est un fait inéluctable que l'emploi de l'électricité comme source de force motrice se répand de plus en plus dans les diverses branches de l'industrie mondiale. Nous avons envisagé, dans un précédent article, ses principales applications à l'industrie minière ; nous dirons aujourd'hui quelques mots des secours qu'elle apporte à l'industrie métallurgique. Ces secours sont de deux sortes :

1° L'énergie électrique peut être utilisée directement pour la production du métal au four électrique, grâce à son action calorifique et réductive sur les différents minerais traités : c'est l'électrométallurgie, ou production des métaux par l'électricité; c'est en particulier l'électrosidérurgie ou production du fer et de l'acier au four électrique. Nous renvoyons le lecteur, pour l'étude de cette partie de la question, aux traités spéciaux et aux articles déjà parus ici même. (V., au *Nouveau Larousse ill.*, électrométallurgie, électrosidérurgie, etc.) Nous rappellerons seulement qu'en dehors du four électrique proprement dit, l'électricité peut aussi être utilisée comme agent moteur auxiliaire de la production des métaux, lorsque ceux-ci sont obtenus par des moyens purement calorifiques et chimiques. C'est ainsi que les hauts fourneaux qui produisent la fonte de fer ont tout intérêt à se servir de l'énergie électrique pour leurs services annexes : appareils de transport et de manutention des matériaux, soufflerie, etc. Les gaz de hauts fourneaux, sous-produits de la fabrication de la fonte, sont, dans ce but, brûlés dans des moteurs à combustion spéciaux, actionnant les dynamos qui assurent l'alimentation de ces différents services par l'intermédiaire de moteurs électriques de puissance et de vitesse convenables. La force motrice ainsi obtenue est particulièrement économique, puisque le combustible ne coûte rien. La figure 1 montre un moteur électrique à courant triphasé de 1.100 chevaux, actionnant une soufflerie de hauts fourneaux installée à Hayange (bassin de Briey). La pompe à piston conduite par ce moteur refoule l'air dans un vaste réservoir en tôle, alimentant les tuyères d'insufflation.

2° L'énergie électrique peut être employée comme agent moteur pour le traitement des métaux bruts et leur façonnage en plaques, barres, lingots, etc. C'est de ces applications mécaniques particulières de l'électricité que nous parlerons plus spécialement.

L'une des plus importantes consiste dans la commande des trains de laminoirs. Elle est caractérisée, comme pour les machines d'extraction, et plus encore que pour ces dernières, par des fluctuations rapides et considérables de puissance, résultant de la nature même du travail effectué. Chaque passe exige, en effet, une puissance plus ou moins grande appliquée pendant un temps variable, mais toujours assez court : les premières sont généralement très rapides (1 seconde environ), mais exigent une grande puissance instantanée; puis, au fur et à mesure que le métal s'allonge en passant entre les cylindres, la durée de la passe croît proportionnellement : en même temps, la puissance instantanée diminue, de telle sorte que le travail ou puissance absorbée reste sensiblement constant.

La figure 2 montre les variations de charge d'un laminoir simple à 2 cylindres pour la fabrication des tôles d'acier. Les pointes de charge sont séparées par des intervalles pendant lesquels la puissance du moteur n'est utilisée qu'à faire tourner les cylindres à vide. En augmentant le nombre des cylindres (trains doubles, triples, etc.), on multiplie le nombre des passes en les rapprochant, et l'on obtient ainsi, par chevauchement des pointes, des courbes de charge plus régulières, analogues, par exemple, à celle de la figure 3, qui se rapporte à un train triple pour la fabrication des barres d'acier.

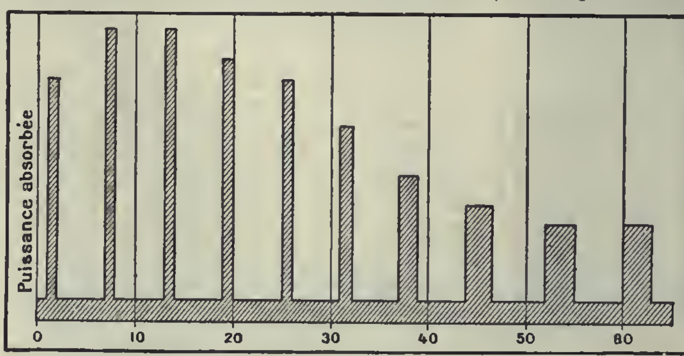


Fig. 2. — Diagramme des charges d'un laminoir à deux cylindres pour fabrication des tôles.

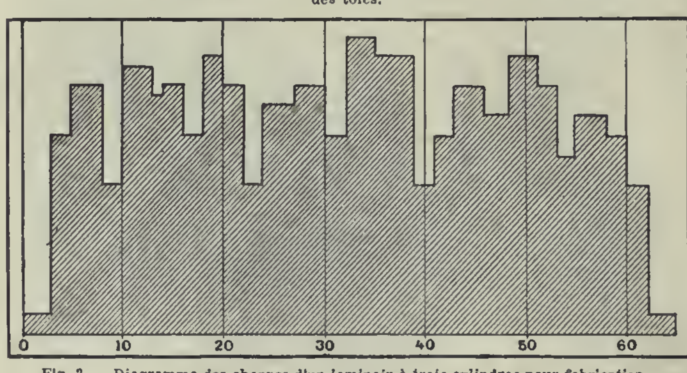


Fig. 3. — Diagramme des charges d'un laminoir à trois cylindres pour fabrication des rails d'acier.

Bien entendu, le moteur électrique qui actionne le train de laminoirs doit être largement capable de fournir la puissance moyenne demandée. Il doit, de plus, pouvoir supporter, sans variation de vitesse trop grande, les à-coups de puissance correspondant aux pointes de charge. Pratiquement, les variations de vitesse ne doivent pas dépasser de 5 à 15 p. 100 de la vitesse normale, suivant l'utilisation du train et l'allure de la production, et aussi suivant le genre de moteur employé (les moteurs asynchrones à courant alternatif, qui sont le plus généralement utilisés, n'admettent, pour rester dans les limites d'un fonctionnement satisfaisant, que des variations de vitesses ou *glissements* inférieurs à 10 à 15 p. 100 de la vitesse normale). Cette circonstance exige l'emploi de volants régulateurs de vitesse pouvant emmagasiner une grande quantité d'énergie lors du fonctionnement à vide et la restituer au moment des pointes. Pour cela, deux conditions sont nécessaires :

1° Le volant doit avoir un grand *moment d'inertie*, c'est-à-dire une masse considérable et un

grand diamètre comme l'indique la formule ; moment d'inertie = masse × carré du diamètre ;

2° Il doit tourner à une grande vitesse. On sait, en effet, que l'énergie emmagasinée par un volant est égale à la moitié du produit de la masse par le carré de la vitesse périphérique. Il s'ensuit qu'une baisse de vitesse de 10 à 15 p. 100 libère de 20 à 30 p. 100 de cette énergie. C'est cette quantité d'énergie libérée qui doit être suffisante pour absorber les pointes de charge, et le volant doit être calculé en conséquence. Il n'est pas rare que le poids de ces volants dépasse 20 tonnes et leur vitesse périphérique 30 mètres par seconde, ce qui correspond à une énergie emmagasinée de 900.000 kilogrammètres, soit environ 200.000 kilogrammètres disponibles, capables de développer une puissance de 260 chevaux pendant 10 secondes.

La figure 4 montre un train de laminoirs de la Compagnie des Forges et Aciéries de la marine à Homécourt, actionné par un moteur asynchrone à courant triphasé de 2.000-4.000 chevaux, avec volant de 90 tonnes. La vitesse est variable de 70 à 95 tours par minute. Ce groupe a été construit par la Société Alsacienne de construction mécanique, dans ses ateliers de Belfort.

Notons que l'emploi d'un volant lourd est avantageux, non seulement au point de vue de la régularité de la vitesse, mais aussi au point de vue du rendement du moteur électrique, les pertes dans les enroulements (effet Joule) étant alors moins considérables en régime variable, ce qui compense largement l'augmentation des pertes mécaniques dues à la présence du volant.

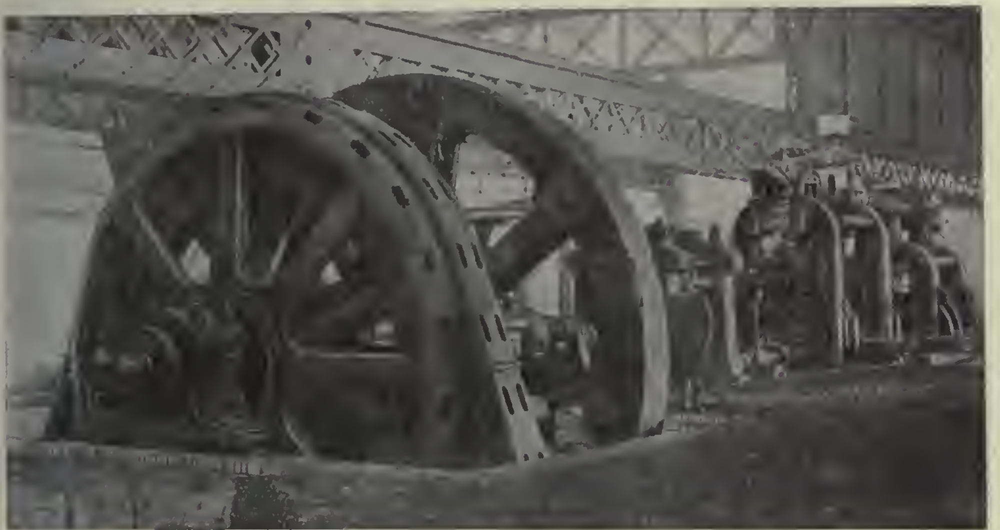


Fig. 4. — Moteur de laminoir à courant triphasé : puissance, 2.000-4.000 chevaux ; vitesse, 70-95 t. p. m.

D'une façon générale, on peut dire que l'adjonction d'un volant est intéressante toutes les fois que les pointes de charge dépassent le double de la puissance moyenne à fournir, car les frais d'achat et d'installation du volant sont alors compensés par la diminution du prix et de l'encombrement du moteur, qui n'a plus à fournir que la puissance moyenne et peut être établi en conséquence.

La plupart des installations de laminoirs comportent, en outre, un système de rouleaux entraîneurs permettant le transport du lingot de chaque côté du cylindre ou blooming (*fig.* 5). Les uns, appelés *rouleaux avant*, poussent le lingot vers les cylindres ; les autres, nommés *rouleaux arrière*, recueillent ce lingot à sa sortie du blooming, puis, grâce à une inversion de leur sens de rotation, le renvoient en arrière pour une seconde passe (entre temps, le blooming a changé également son sens de rotation), et ainsi de suite, chaque passe exigeant un changement de sens de tout l'ensemble des rouleaux moteurs. La puissance demandée par ces installations est assez considérable, étant donné le grand nombre de démarrages et l'inertie qu'il faut vaincre pour chacun d'eux : le poids des lingots atteint couramment plusieurs tonnes et, parfois, plusieurs dizaines de tonnes (plaques de blindage, arbres, etc.).

Aussi remplace-t-on souvent les laminoirs à blooming réversible, dans lesquels le cylindre moteur change de sens à chaque passe, par des trains de trois cylindres dit *trios*, dans lesquels, seul, le cylindre central est moteur et tourne toujours dans le même sens avec une vitesse uniforme : les différentes passes se font alors en présentant le lingot alternativement au-dessus et au-dessous de ce cylindre moteur. Dès lors, les rouleaux entraîneurs ne sont plus nécessaires, et on les remplace par des tabliers élévateurs, permettant de présenter la pièce au niveau convenable pour chaque passe. Ces tabliers sont actionnés par un moteur électrique au moyen d'un réducteur de vitesse et de renvois de mouvements munis de contrepoids (*fig.* 6). La puissance nécessaire est moins grande que pour les rouleaux transporteurs et surtout plus uniforme, la rotation se faisant toujours dans le même sens.

Les pièces façonnées par les laminoirs en forme de blooms, barres de tôles, sont ensuite découpées à chaud à longueur convenable, à l'aide de puissantes cisailles mues par moteur électrique, avec l'intermédiaire, pour les plus forts modèles, de la commande hydraulique. Ici, comme pour le laminoir, l'effort à fournir est très variable et intermittent : il varie avec la nature du métal, la section des barres, leur température, la fréquence des coupes, etc. Bien entendu, ces cisailles doivent comporter un volant convenablement calculé pour fournir l'appoint de puissance nécessaire au moment de la coupe, le moteur n'étant prévu que pour la puissance moyenne. On a construit des cisailles pouvant sectionner des blooms de 40 × 40 centimètres de section, à raison de six coupes par minute. La puissance correspondante du moteur est de 300 chevaux.

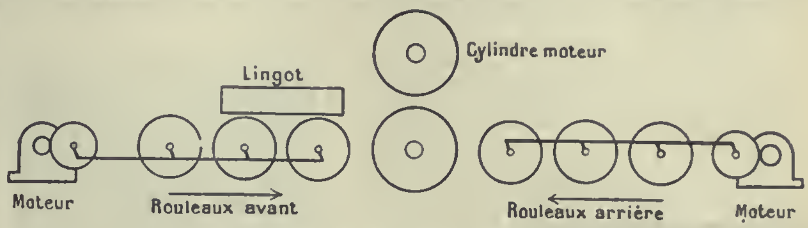


Fig. 5. — Schéma de la commande d'un laminoir simple à rouleaux entraîneurs.

En dehors de ces applications à la grosse métallurgie, l'électricité s'emploie universellement en petite métallurgie et dans la construction mécanique et la chaudronnerie, tant pour le chauffage des fours d'affinage et de dosage des métaux et alliages que pour l'entraînement des machines-outils : marteaux, presses à forger et à emboutir, machines à raboter, à fraiser, à meuler, tours, perceuses, riveuses, jets de sable, ventilateurs, etc., sans compter les appareils de transport et de manutention : grues, portiques, ponts roulants, palans, monte-charges, locomoteurs. Nous ne citons ici que pour mémoire tous ces appareils, qui sont plutôt du domaine de la mécanique et de la chaudronnerie que de la métallurgie proprement dite. — Jacques DAMIEN.

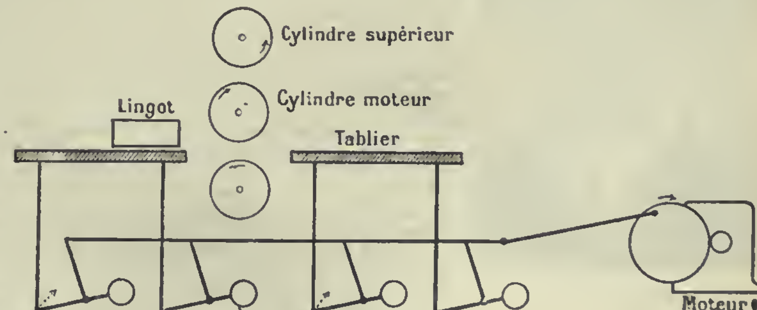


Fig. 6. — Schéma de la commande d'un laminoir triple à tabliers élévateurs.

États-Unis. POLITIQUE. *Élections de novembre 1914 pour le 64e Congrès.* — Le 3 novembre 1914, les Etats-Unis eurent à élire une nouvelle Chambre des représentants (64e Congrès) et, par voie indirecte, 32 membres du Sénat. Woodrow Wilson, démocrate, gouverneur du New-Jersey, élu président de l'Union en novembre 1912 (v. *Lar. Mens. ill.*, t. III, p. 424), s'était révélé, depuis son arrivée à la Maison Blanche, le 4 mars 1913, un chef singulièrement habile et résolu du parti démocrate, troupe politique que les événements passés n'avaient point montrée aisément maniable. Le tarif douanier fut abaissé, le système bancaire réformé. D'heureuses mesures, disposant de l'épineuse question des trusts, avaient terminé la première session régulière du 63e Congrès (élu avec Wilson en novembre 1912), session que les répercussions de la guerre européenne prolongèrent fort avant dans l'été de 1914. Au dehors, Wilson avait réussi à éviter une guerre avec le Mexique.

Comment, dès lors, expliquer le verdict peu favorable que portèrent les électeurs américains sur l'administration, en novembre 1914 ? En effet, le grand Etat de New-York, celui de la Pensylvanie, le Connecticut, même le New-Jersey (l'Etat de Wilson) passèrent alors aux républicains. Le sud et l'ouest de l'Union restaient fidèles aux démocrates. Mais les résultats d'ensemble des élections amenaient d'importants changements dans la composition de la législature et marquaient un recul sensible de l'opinion à l'égard du président. Les majorités démocrates étaient réduites de 150 suffrages à 20 dans la Chambre et de 17 à 10 au Sénat. Wilson ne pouvait disposer du 64e Congrès comme il avait fait du 63e. Des raisons économiques, surtout, avaient causé ce revirement. La guerre faisait rage en Europe depuis le mois d'août. Dans l'est des Etats-Unis, l'élite de la population en voulait quelque peu au président d'affecter, au sujet des origines de cette guerre, une réserve si froide qu'elle semblait confiner à une trop sereine indifférence. Elle estimait, en outre, bien déconcertante l'allure que le secrétaire d'Etat, Bryan, avait imprimée à la politique extérieure de l'Union. L'opinion générale admettait la nécessité, l'opportunité, tout au moins, pour les Etats-Unis, de demeurer neutres dans le conflit, mais elle réclamait une neutralité moins strictement impartiale, plus conforme aux traditions libérales du peuple américain. Les partisans de l'ancien président Roosevelt, qui ne composaient dans le pays qu'une petite minorité, mais une minorité très active, aux opinions très arrêtées, même ardentes, accusaient Wilson de déshonorer le pays en demeurant systématiquement aveugle aux attentats commis par l'Allemagne contre la foi des traités et le droit international.

D'autre part, pendant les premiers mois de la guerre, un grand malaise économique régna aux Etats-Unis. La paralysie du commerce, des entraves aux exportations accumulaient contre l'administration les motifs d'impopularité. La réduction des taxes douanières, votée en 1913 et immédiatement appliquée, entraînait une diminution des recettes publiques, qu'il avait fallu combler par l'établissement d'un impôt sur le revenu et le vote de toute une série d'autres impositions qui ne pouvaient être que froidement accueillies. Pour si sérieuses que fussent les raisons permettant aux Américains de se considérer comme à l'abri des périls et des complications du reste du monde, la guerre les avait touchés au point de vue financier et commercial. Il avait fallu fermer la Bourse et autoriser de larges émissions de billets des banques nationales (*emergency currency*).

Toutefois, au moment même où les élections pour le 64e Congrès eurent lieu (novembre 1914), la situation économique commençait à se transformer de la façon la plus heureuse, sous l'influence des énormes demandes d'armes, de munitions, de matériel de guerre et de denrées de toute nature pour les nations engagées dans la lutte contre l'Allemagne. Le développement de ce trafic allait en peu de mois devenir pour les Etats-Unis l'occasion d'un mouvement inouï de prospérité. Les Américains eurent, dès lors, la vision d'une expan-

sion extraordinaire de leur commerce extérieur, de New-York devenant le centre financier du monde.

Le 8 décembre, à l'ouverture de la dernière session du 63e Congrès, Wilson lut en personne son message annuel aux deux Chambres. Il y développait les raisons qui lui paraissaient devoir déterminer les Etats-Unis à persévérer dans le maintien d'une scrupuleuse neutralité. Il parut même, au début de 1915, vouloir engager, non sans quelque âpreté, une discussion avec l'Angleterre à propos des droits commerciaux des neutres sur mer et de ce qui lui paraissait constituer un intolérable abus du droit de visite. (V. *Lar. Mens. ill.*, t. III, p. 416.) Il n'alla pas plus loin dans cette voie et ne poussa pas au tragique ses réclamations. Bientôt après, même, d'autres questions litigieuses survenues entre l'Allemagne et les Etats-Unis: contrebande de guerre, neutralité de pavillon, fournitures de denrées et d'armes aux belligérants le firent sortir de la « passivité » qui lui avait été reprochée. On le vit dès lors incliner, malgré les résistances de Bryan, dont il dut finalement se séparer, vers une attitude résolument bienveillante envers les Alliés. C'est que les Allemands établis en Amérique, et les Américains de race allemande, nombreux et très remuants, avaient engagé, au cœur du pays, sous la direction de l'ambassadeur même d'Allemagne à Washington, une campagne des plus violentes, en vue de brouiller les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et que les procédés de propagande auxquels, dans leur cynique mépris de toutes les règles de droiture internationale, les instigateurs de cette campagne ne craignaient pas de recourir commençaient à révolter les consciences dans la population entière de l'Union.



Woodrow Wilson, président des Etats-Unis.

La propagande allemande aux Etats-Unis. — Le comte Bernstorff, lorsque la guerre éclata, villégiaturait en Bavière. Il reçut l'ordre de retourner en hâte aux Etats-Unis et d'y assumer le rôle de généralissime des forces morales, financières et politiques, mobilisées en ce pays pour une attaque brusquée contre le sentiment américain qu'il fallait à tout prix capturer. Il arriva à New-York avec un état-major comprenant: le Dr Bernhard Dernburg, ex-secrétaire des colonies allemandes, celui qu'on appelait à Berlin « le membre américain du cabinet de l'empereur Guillaume II », à cause d'un séjour qu'il avait fait jadis dans le quartier de la Bourse et des banques à New-York; le capitaine Boy-Ed, de la marine impériale allemande, né d'un père ottoman, chef de la division des « renseignements » à l'Amirauté impériale, sous les ordres du grand amiral Tirpitz; le comte von Siestorpff, hobereau prussien, qui avait de larges relations sociales aux Etats-Unis; James Speyer, directeur, à New-York, d'une banque dont la maison mère était à Francfort, instigateur de la création de la chaire Théodore Roosevelt à l'université de Berlin et, par réciprocité, de la création d'une chaire de l'empereur Guillaume II à l'université Columbia à New-York.



Le colonel Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis.

Sous l'action de Bernstorff, l'ambassade allemande à Washington fut rapidement transformée en une agence extraordinaire et plénipotentiaire de publicité politique allemande aux Etats-Unis. La propagande organisée par cette agence se fit de plus en plus tenace et brutale, harcelant l'opinion par d'incessants appels pour démontrer contre l'évidence que l'Allemagne, en 1914, avait été attaquée, contrainte à la guerre par des peuples envieux de sa richesse, de son industrie, de son activité, de sa puissance de travail, de sa haute culture, supérieure à toutes les autres cultures du monde. Brochures, articles de journaux, circulaires, lettres individuelles, déclarations collectives, intrigues dans les centres ouvriers, rien ne fut épargné pour violenter le jugement des citoyens américains.

Contre ces efforts si persévérants, auxquels des sommes énormes étaient affectées par le gouvernement impérial, s'élevèrent des voix éloquentes pour flétrir les procédés de l'Allemagne et ses sophismes : Butler, le président de l'université Columbia; Charles W. Eliot, ancien président de l'université Harvard; Jordan, président de l'université Stanford, en Californie; Church, président de l'Institut Carnegie, à Pittsburg.

Les Américains, même les plus indifférents aux affaires de l'ancien monde, les plus ignorants de la géographie européenne, même ceux qui, ayant appris que les armées allemandes avaient manqué Paris, demandaient si, au moins, elles occupaient Marseille, ne purent admettre comme justifiée, à quelque point de vue que ce fût, la façon dont les Allemands conduisaient la guerre. Une Allemagne nouvelle, inconnue, se révélait à leurs yeux. A la place de celle qu'ils avaient jusqu'alors imaginée : adonnée aux œuvres de paix, s'enrichissant par le travail, l'industrie et la science, fière de sa place dans le monde des lettres, de la philosophie, de la poésie, de tous les arts, s'en dressait une autre, fléau de l'humanité, hérissée de canons lourds, de mitrailleuses, d'engins explosifs, accumulés durant une longue série d'années pour mieux assurer l'anéantissement, par le fer et par le feu, des plus belles œuvres humaines.

Wilson suivait patiemment, avec une attention aiguë, cette évolution lente, mais non interrompue, de l'opinion des masses américaines à l'égard de la guerre mondiale et des personnages qui la menaient. Il y travailla lui-même sans cesse par la multiplicité de ses messages au Congrès et de ses appels aux nations belligérantes. Ce ne fut pas l'œuvre d'un jour, à cause du concours que donnaient à la propagande de Bernstorff et de ses associés les dix millions d'Allemands et d'Américains de race allemande qui, aux Etats-Unis, constituent un des éléments de population les plus avancés dans l'industrie et dans l'intellectualisme.

En fait, on ne cessa pas, en 1915 et 1916, de souhaiter ardemment aux Etats-Unis, par humanité comme par considération pour d'immenses intérêts menacés, le rétablissement de la paix en Europe. C'est ce sentiment si naturel que les gouvernements des Empires centraux exploitèrent avec une habile ténacité qu'aucun insuccès ne rebutait. Si, pourtant, cette propagande ne put, à la fin, atteindre l'objet qu'elle visait, ce fut à cause du caractère de plus en plus odieux des actes par lesquels se manifestait avec une incroyable effronterie la brutalité allemande.

La controverse diplomatique sur la « Lusitania ». — Un sous-marin allemand torpilla, le 7 mai 1915, le paquebot anglais *Lusitania*, l'un des deux plus récents bateaux monstres de la ligne Cunard. Les victimes se comptèrent par centaines. Parmi les passagers qui périrent, se trouvaient de nombreux Américains, beaucoup de femmes et d'enfants. Ce fut une horrible tragédie; les cris de ces innocentes victimes ne cessèrent plus de retentir aux oreilles et dans le cœur des Américains les plus réfractaires à l'idée de guerre. (V. *Lar. Mens. ill.*, t. III, p. 453.)

Wilson réfléchit longuement, puis écrivit à l'adresse des auteurs du crime une protestation très développée, se terminant par la demande que le torpillage fût déclaré « illégal » par le gouvernement impérial et devînt, de la part de ce gouvernement, l'objet d'un désaveu. Ce fut le point de départ d'une longue lutte diplomatique, poursuivie pendant plus de dix mois à coups de notes et de messages. La réponse allemande à la protestation de Wilson se fit attendre. Elle ne contenait que de vagues généralités et de subtiles arguties. Au début de juillet, eut lieu le torpillage, près de la côte de Cornouailles, du paquebot *Armenian*, de la ligne Leyland. Treize membres de l'équipage, dont plusieurs Américains, furent tués par les obus. Le bâtiment portait, dit le gouvernement impérial, de la contrebande de guerre. Bryan se contenta de cette explication. Il quitta, d'ailleurs, le 8 juin, le cabinet, et ce départ fortifia plutôt qu'il n'affaiblit la position du président devant son parti comme devant la nation *at large*. Bryan (v. t. III, p. 116-426) fut remplacé par Lansing comme secrétaire d'Etat.

En août, le paquebot *Arabic*, de la White Star Line, qui transportait en Amérique plusieurs centaines de passagers et avait à bord vingt-six Américains, fut torpillé sur le littoral sud de l'Irlande. Une note récente de Wilson avait justement déclaré que la répétition de pareils actes, s'ils affectaient des citoyens de l'Union, serait considérée par le gouvernement des Etats-Unis comme délibérément *inamicale*. Cette fois, le comte Bernstorff remit au président une note conciliante, portant à la fois sur le cas de la *Lusitania* et sur celui de l'*Arabic*. Les concessions faites étaient plus spécieuses que substantielles; mais elles permirent à Wilson d'espérer qu'en maintenant avec une certaine énergie de parole son point de vue, il amènerait le gouvernement de Berlin à céder plus sérieusement dans la forme et dans le fond. Il était clair qu'un avertissement tant de fois répété ne pourrait toujours rester dépourvu de sanction. Pour l'instant, il suffisait que la note remise le 2 septembre, par Bernstorff, dît : « Les navires qui portent des passagers *ne seront plus coulés* sans avertissement préalable, ni mise en sûreté des personnes, pourvu que ces navires ne tentent ni d'échapper ni de résister. » L'Allemagne semblait céder. Mais, quatre jours plus tard, le 6 septembre, on apprenait en Amérique le torpillage de l'*Hesperian*, de la ligne Allan du Canada, en route de Liverpool à Montréal, sans avertissement préalable. Un Américain, faisant partie de l'équipage, avait été tué. Il fut allégué par Bernstorff que le commandant du sous-marin n'avait pu recevoir encore de l'amirauté allemande les nouveaux ordres.

Entre temps, avaient été publiés aux Etats-Unis des documents saisis par les autorités judiciaires et révélant comme une certitude ce que l'on soupçonnait déjà : que l'Allemagne employait des millions, non plus seulement dans une campagne de mensonges et de corruption des consciences, mais pour des interventions actives dans les grèves et pour la destruction d'usines sur tout le territoire des Etats-Unis.

La situation était donc, en septembre 1915, très tendue déjà entre l'Allemagne et les Etats-Unis. C'est alors que le gouvernement de Washington demanda à Vienne le rappel de l'ambassadeur austro-hongrois, Dr Dumba, dont certains agissements étaient devenus trop impudents. Pour l'opinion publique, ce personnage n'était qu'une marionnette, dont le comte Bernstorff faisait mouvoir les fils. Le représentant de l'Allemagne continuait de fomenter des grèves et de délivrer de faux passeports, multipliait les attentats contre des propriétés américaines, publiques ou privées. Dernburg et Dumba avaient pu être congédiés. Bernstorff donnait à entendre que, si on voulait lui appliquer le même traitement, c'était la rupture à bref délai entre l'Allemagne et l'Amérique. Une telle menace, pensait-il, était suffisante pour terroriser le gouvernement des Etats-Unis.



R. Lansing, secrétaire d'Etat.

L'hiver de 1915-1916. — Le 64e Congrès, élu en novembre 1914 et qui ouvrit sa première session régulière le 7 décembre 1915, comptait 56 démocrates et 39 républicains dans le Sénat, 232 démocrates et 194 républicains dans la Chambre des représentants. Ces majorités, déjà modestes, s'effritèrent encore pendant la seconde année de la législature.

Wilson donna lecture aux deux Chambres réunies, à l'ouverture de la session, d'un message où étaient dénoncés, en termes fort énergiques, les complots ourdis contre la sécurité nationale, sur le territoire même des Etats-Unis, par des Germano-Américains :

> Il est, je rougis de l'avouer (dit-il), des citoyens américains, nés sur un autre sol, mais auxquels nos généreuses lois de naturalisation ont pleinement conféré toutes les libertés en Amérique, qui ont versé le poison et la trahison dans les artères mêmes de notre vie nationale, cherchant à détruire nos industries dès qu'ils croyaient que cette destruction pouvait servir leurs projets de vengeance...

Au nom de l'honneur du pays, Wilson demandait au Congrès des armes lui permettant d'éliminer de la nation des éléments qui « la discréditent et l'empoisonnent ». Dans le même message et dans le rapport du secrétaire du Trésor, le gouvernement de Washington recommandait au Congrès d'augmenter de 750 millions de francs le prochain budget de la défense nationale.

Un nouveau complot fut découvert le 19 décembre, ayant pour but la destruction du canal de Welland, qui relie le lac Erié à l'Ontario. Il s'agissait de supprimer le trafic par eau entre les grands lacs et l'Atlantique. L'organisateur du projet était un agent de la compagnie allemande de navigation Hamburg-America.

Comme une sorte de sanction destinée à renforcer la signification menaçante des déclarations faites par Wilson dans son message, le département d'Etat demanda à Berlin le rappel des attachés allemands Boy-Ed et von Papen, « à cause de leurs actes militaires et civils ». Toute autre explication fut refusée

à Bernstorff. Le secrétaire d'Etat, Lansing, poursuivit en même temps une enquête sur les agissements de l'Allemagne au Mexique.

La controverse se prolongeait depuis huit mois sur le torpillage de la *Lusitania*, et nombre d'Américains considéraient comme une véritable humiliation nationale cette interminable tractation entre Washington et Berlin. Le recueil, déjà considérable, des protestations des Etats-Unis contre les violations du droit international maritime se grossit encore d'un mémoire adressé à l'Autriche-Hongrie, au sujet de la destruction de l'*Ancona*, survenue le 8 novembre, près des côtes de Sicile.

Wilson, dont la préoccupation constante était de saisir toutes les manifestations de l'opinion publique, fit, au début de 1916, une tournée oratoire dans plusieurs Etats.

Il faut (dit-il à Cleveland [Ohio]) que je tienne les Etats-Unis hors de la guerre et que, cependant, je défende l'honneur de la nation. Un temps peut venir où il sera impossible de concilier ces deux devoirs.

La tournée eut un plein succès. Elle affermit la conviction du président qu'il trouverait dans le Congrès une majorité en faveur de la préparation militaire des Etats-Unis.

L'Allemagne annonça, en janvier 1916, son intention de poursuivre la guerre sous-marine avec plus de vigueur que jamais. Le sous-secrétaire d'Etat, Zimmermann, dit, le 5 février, que l'Allemagne ne pouvait pas faire de concessions supplémentaires :

En aucun cas, elle ne peut reconnaître l'*illégalité* des méthodes de guerre sous-marine dans la zone de guerre. Le gouvernement des Etats-Unis émet des prétentions nouvelles, auxquelles l'Allemagne ne peut donner satisfaction. Nous ne pouvons nous laisser arracher des mains l'arme des sous-marins. Si les Etats-Unis veulent laisser les choses aller à une rupture, l'Allemagne ne pourra rien faire de plus pour éviter ce résultat.

Telle était, dix mois après le torpillage de la *Lusitania*, la réponse si longtemps différée à la demande de Wilson que l'acte fût reconnu *illégal* et fût désavoué.

Le comte Bernstorff remit, cependant, au secrétaire d'Etat, Lansing, le 12 février, une note qui donnait satisfaction dans une certaine mesure aux demandes américaines. Mais les concessions offertes étaient subordonnées au succès des efforts que feraient les Etats-Unis pour amener l'Angleterre à renoncer, en tout ou en partie, à son système de blocus. Le cabinet de Berlin s'attachait, d'ailleurs, à établir qu'on n'en voulait surmer qu'aux bateaux marchands armés (*armed freight ships*), transportant des munitions ou des approvisionnements pour les Alliés. En conséquence, tout navire marchand armé serait, à partir du 1er mars, coulé sans avertissement. Les ressortissants américains n'avaient qu'à s'abstenir de prendre passage, pour traverser l'Océan, sur des bateaux de cette catégorie. Tout conflit diplomatique futur serait ainsi prévenu.



James W. Gerard,
ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

Wilson n'était point disposé à accepter un tel compromis, qui n'eût été qu'une capitulation. Il le prouva par les termes vigoureux d'une lettre qu'il adressa au président Stone de la commission des affaires extérieures au Sénat et par le langage non moins énergique qu'il tint au cercle des journalistes de Washington, le Gridiron-Club. Il déclarait ne pouvoir renoncer au droit, pour les Américains, de voyager sur des navires de belligérants et, pourtant, de n'être pas torpillés.

Le courage (dit-il) se tient à l'écart des petites combinaisons et complications. Il attend l'occasion solennelle où une épée flamboie comme si la lumière céleste se reflétait sur sa lame.

L'affaire du Sussex. « Modus vivendi » entre l'Allemagne et les Etats-Unis. — Deux bills étaient à ce moment en discussion au Congrès, présentés l'un par Thomas P. Gore, démocrate de l'Etat d'Oklahoma, le second par Mondell, représentant du Wyoming à la Chambre. Les deux bills étaient une manifestation pacifiste. Ils demandaient que des passeports fussent refusés aux citoyens américains qui voudraient s'embarquer sur des navires des belligérants. La proposition avait, naturellement, l'appui de l'ancien secrétaire d'Etat, Bryan. Malgré les efforts des Germano-Américains, il ne se trouva au Sénat que 14 voix sur 82 votants pour la motion Gore. Ainsi était approuvée l'attitude de Wilson, résolu à sacrifier même la paix au maintien intégral des droits des citoyens américains (4 mars 1916). « Point de paix sans honneur ! », Wilson avait partout constaté cette pensée dans son enquête à travers les Etats, et le Sénat l'exprimait à son tour avec une netteté excluant toute équivoque.

Aussi l'émotion fut-elle profonde à Washington lorsque y parvint la nouvelle du torpillage du paquebot français le *Sussex*, le 24 mars 1916, dans la traversée des côtes d'Angleterre à Dieppe. Des Américains avaient pris passage à bord du paquebot. Quelques-uns périrent. L'Allemagne fournit des explications qui ne satisfirent point le président. Wilson, après plusieurs jours de réflexion, lut, le 20 avril, un message, mûrement délibéré, où, après avoir rappelé les torpillages de la *Lusitania*, de l'*Arabic*, d'autres bateaux encore et enfin du *Sussex*, il constatait que des centaines de vies américaines avaient été sacrifiées :



Le juge C. E. Hughes,
candidat à la présidence des Etats-Unis.

Le gouvernement américain a tenu compte, autant qu'il était possible, des circonstances extraordinaires ; il a accepté les explications et assurances successivement données. Il espérait contre tout espoir. Mais le point (conclut-il) où les faits sont susceptibles d'une seule interprétation est atteint. L'Allemagne savait que la guerre sous-marine est incompatible avec les principes d'humanité. La seule solution, si le gouvernement de Berlin ne s'amende pas, sera la rupture de nos relations diplomatiques avec ce gouvernement. Nous avons le devoir de prendre position. J'ai donc pris position.

La même déclaration fut notifiée à l'Allemagne dans une communication remise le même jour au gouvernement impérial, à Berlin, par l'ambassadeur des Etats-Unis, Gerard.

Une très vive agitation régna dans tout le pays après la séance du Congrès. Le *New-York Herald* invita la population à se tenir solidement derrière le président, « le pays se trouvant à deux doigts de la guerre ».

L'Allemagne comprit la gravité de la situation et céda. Elle s'engageait, dans une note remise le 4 mai au département d'Etat à Washington, à renoncer à ses méthodes de guerre sous-marine :

Le gouvernement de Berlin fait savoir à celui des Etats-Unis que les forces navales allemandes ont reçu l'ordre, conformément aux principes généraux du droit international, de ne pas couler les navires de commerce sans avertissement ni sans donner la possibilité de sauver les hommes de l'équipage et les passagers, à condition qu'ils ne s'enfuient pas et n'opposent point de résistance.

L'engagement était formel, mais accompagné d'une condition résolutoire :

Le gouvernement allemand s'attend à ce que les nouveaux ordres donnés à ses forces navales suppriment tous les empêchements au travail commun proposé par la note du 23 juillet 1915 en vue de rétablir encore pendant la guerre la liberté des mers. Si les démarches du gouvernement américain ne devaient pas aboutir au résultat voulu, à savoir de faire respecter les lois de l'humanité par toutes les nations belligérantes, le gouvernement allemand se trouverait placé devant une situation nouvelle, en présence de laquelle il se réserve pleine et entière liberté de décision.

Wilson prit acte de l'engagement positif impliqué dans la note allemande, mais déclara qu'il n'acceptait pas la condition résolutoire, la tenant pour nulle. Le gouvernement impérial n'insista pas. La situation demeurait obscure. On ne pouvait dire que le litige fût résolu, chacune des deux parties restant sur ses positions. Mais la posture de Wilson était avantageuse en ce point qu'il avait eu, au moins provisoirement, le dernier mot.

L'élection présidentielle de 1916. Le 65e Congrès. — La solution donnée à l'affaire de la *Lusitania*, si peu définitive qu'elle parût, devait avoir une sérieuse influence sur le résultat de l'élection présidentielle à laquelle les Etats-Unis allaient procéder en 1916 pour décider qui succéderait à Wilson. Les concessions auxquelles avait dû se résigner le gouvernement allemand avaient, sans aucun doute, accru les chances de réélection du président en exercice.

La convention nationale du parti républicain se réunit le 7 juin à Chicago. Parmi les aspirants à la candidature officielle du parti, Elihu Root (v. t. III, p. 77), ancien sous-secrétaire d'Etat, et le juge C. E. Hughes, ancien gouverneur du New-York, étaient au premier rang. Taft n'était point candidat. Contre Roosevelt, dont ni Root ni Hughes n'avaient la popularité, se dressait le préjugé américain qui n'admet pas un troisième terme présidentiel. L'ex-président républicain fut repoussé avec une telle netteté, lors du premier scrutin de la convention, qu'il dut promptement retirer la menace, faite sous le coup du dépit, de poser une candidature progressiste. La leçon de 1912 avait porté. (V. *Lar. Mens. ill.*, t. III, p. 115.) Au deuxième tour de scrutin, Hughes eut 328 voix ; Root en eut 98, Fairbanks 88, Roosevelt 81. Hughes, juge de la Cour suprême des Etats-Unis, charge dont il s'était démis avant la réunion de la convention, était désigné pour la candidature républicaine à la présidence.

La convention nationale du parti démocrate se réunit le 14 juin à Saint-Louis (Missouri). Le président Wilson était grand favori. Il ne craignit pas de présenter ce même jour le spectacle singulier du premier magistrat de l'Union prenant, comme simple citoyen, la tête d'un imposant cortège civique pour manifester en faveur de la préparation militaire des Etats-Unis.

Il y a en ce pays (dit-il à la foule) quelques personnes, nées à l'étranger, qui menacent les partis politiques américains d'une espèce de chantage politique au bénéfice d'un gouvernement étranger. Ceci doit cesser.

Dans les dernières heures du 14 juin, Woodrow Wilson, pour la présidence de l'Union, et Th. R. Marshall, de l'Indiana, pour la vice-présidence, furent renommés par acclamation candidats du parti. Un discours du sénateur James fit sensation dans le débat qui précéda cette décision :

Woodrow Wilson, sans rendre orphelin un seul enfant, sans rendre veuve une seule mère américaine, sans tirer un seul coup de canon, sans verser une seule goutte de sang, a su arracher à la plus puissante force militaire qui ait jamais dominé sur un champ de bataille l'acquiescement aux demandes américaines, le respect des droits américains.

Ces paroles déchaînèrent une scène d'enthousiasme délirant, sur le mode yankee. Acclamations, processions, musiques, drapeaux, chants : « America », « Star-Spangled Banner », « Three Cheers for Wilson », « Dixie », « Battle Cry o Freedom ».

Dans la campagne électorale qui se poursuivit au cours du second semestre de 1916, les Germano-Américains reprochèrent surtout à Wilson d'avoir laissé les Etats-Unis se transformer en une immense usine de matériel de guerre et de munitions pour les Alliés et les banquiers de New-York prêter des sommes énormes aux ennemis de l'Allemagne. Ils témoignèrent, en conséquence, un grand zèle pour Hughes, bien qu'il ne fût nullement certain que l'« américanisme » de ce candidat fût plus favorable à leur cause que la politique expectante de Wilson. Au point de vue économique, la différence entre les deux partis portait toujours sur la question douanière, que les événements faisaient, d'ailleurs, passer à l'arrière-plan. Des deux côtés on manifestait le désir que le gouvernement ne se laissât pas entraîner dans une guerre avec le Mexique. Des deux côtés on demandait que la position des Etats-Unis dans le conflit mondial fût déterminée par le principe que le pays ne se résignerait pas à une « paix sans honneur ».



Le général Pershing, commandant
les troupes américaines en France.

En novembre, eut lieu l'élection du président et du vice-président, en même temps que la formation du 65e Congrès. Wilson fut élu à une faible majorité. Les démocrates dominaient encore, mais de peu de voix, dans les deux Chambres de la nouvelle législature.

La guerre sous-marine. Entrée des Etats-Unis dans la lutte mondiale. — Le premier acte d'intervention plus active dans la guerre du président réélu fut la note du 18 décembre 1916, par laquelle il invita les belligérants à lui faire connaître leurs buts de guerre. De Berlin, on se contenta de répondre que des propositions de paix avaient été faites, auxquelles les Alliés avaient jugé bon de ne donner aucune suite. La réponse des puissances alliées arriva à Washington au début de janvier 1917. Les buts de guerre de l'Entente y étaient clairement énoncés, présentant le développement de la formule de Lloyd George : « restitutions, réparations, garanties ».

En possession de ces documents, Wilson exposa devant le Congrès, le 22 janvier 1917, sa politique. La doctrine de Monroe devenant applicable au monde entier : liberté laissée à chaque peuple de choisir sa propre voie vers son développement, sans entrave ni molestation ; un règlement de conciliation pour les intérêts immédiats entre tous les belligérants ; après la guerre, une « Association univer-

selle des nations » pour le maintien des grandes routes maritimes en pleine sûreté et afin qu'une nouvelle conflagration ne soit plus possible.

A ce beau morceau de philosophie politique et humanitaire l'Allemagne répondit par la déclaration de von Bethmann-Hollweg, du 31 janvier, qu'après examen de la situation créée par les notes de l'Entente, le gouvernement impérial avait décidé la reprise de la guerre sous-marine à outrance. Guillaume II flétrissait, à la même heure, dans un télégramme au gouverneur de Brandebourg, les honteux desseins de ses ennemis, exhalant son indignation du « rejet méprisant qu'ils avaient fait de son offre de paix ».

Ainsi, l'Allemagne dénonçait brutalement, sans négociation préalable, le *modus vivendi* qu'avaient établi les promesses, — il est vrai si souvent violées depuis, — faites en mai 1916, par le gouvernement impérial, après la tragédie du *Sussex*, de ne plus torpiller sans avertissement les navires de commerce et d'assurer le sauvetage des équipages et des passagers.

La note par laquelle fut intimée au président Wilson la reprise de la guerre sous-marine implacable constituait, dans ses termes, une provocation outrageante pour la dignité de la nation américaine, dictant des lois à la navigation de ce grand pays, menaçant directement la vie de ses citoyens.

Wilson, ramené violemment des hautes régions de spéculation idéale sur le terrain pratique des faits, devait opter entre ces deux partis : s'incliner, incliner le drapeau étoilé des Etats-Unis devant l'Allemagne, ou se résoudre à la guerre. Les deux années qu'il venait de vivre au milieu de questions si angoissantes l'avaient préparé à ce dilemme. Il n'eut pas, cette fois, d'hésitation. Fort de sa réélection, il prit sans tarder toutes ses responsabilités. C'était une bien grave décision de lancer dans la guerre cette nation de cent millions d'hommes, qui s'était toujours flattée de rester en dehors et au-dessus des complications du reste du monde. Il l'adopta résolument. Le 3 février, il se présentait devant le Congrès pour lui déclarer qu'il rompait les relations diplomatiques entre l'Allemagne et les Etats-Unis.



Herbert C. Hoover, administrateur des vivres

Je pense (dit-il) que vous serez d'accord avec moi, qu'en présence d'une notification qui, à l'improviste, sans un avis préalable quelconque, retire l'assurance solennelle donnée en mai 1916, le gouvernement des Etats-Unis n'a plus d'autre alternative compatible avec la dignité et l'honneur de la nation que de recourir à la décision que, par sa note du 8 avril 1916, il annonçait devoir prendre le cas échéant.

Le Congrès accueillit cette déclaration comme l'aboutissement forcé d'une longue patience, dont rien ne pouvait plus justifier la continuation. Le Sénat donna un vote approbatif par 78 voix contre 5. Le comte Bernstorff reçut ses passeports. Gerard demanda les siens à Berlin.

Le président fit immédiatement voter une loi sur l'espionnage, commença des préparatifs militaires, demanda au Congrès, le 26 février, l'autorisation d'armer les navires marchands, sollicita des crédits. C'était le régime de la neutralité armée. Les Germano-Américains redoublèrent d'efforts avec les pacifistes pour entraver l'action du chef de l'Etat. Mais rien ne put arrêter le courant déchaîné.

Le 4 mars, Wilson inaugura sa seconde présidence par le discours traditionnel au Capitole, puis convoqua en session extraordinaire, pour le 2 avril, le 65e Congrès élu avec lui en novembre 1916. Coup sur coup, furent annoncés les torpillages de l'*Algonquin*, de la *Vigilantia*, de l'*Illinois*, du *City of Memphis*, où périrent des Américains. Le 2 avril, Wilson mit le Congrès en demeure de se prononcer :

Nous voici donc forcés d'accepter la bataille avec l'ennemi naturel de la liberté et, pour ce faire, nous emploierons la force entière de la nation, nous sacrifierons notre vie, notre fortune, tout ce que nous possédons, à un tel devoir, avec la fierté de savoir qu'enfin le jour est arrivé où l'Amérique peut donner son sang pour les mêmes principes d'où elle est née, ainsi que pour le bonheur et la paix dont elle a pu jouir.

La proposition de guerre fut votée le 4 avril par le Sénat (82 voix contre 6) et le 6 par la Chambre des représentants (373 voix contre 50).

Pendant tout le mois, se succédèrent des votes approuvant l'exécution des diverses parties du programme de guerre : appui financier aux alliés, emprunts, fournitures d'armes et de matériel de guerre, levée d'une armée de 500.000 hommes.

Le Congrès vota le service militaire obligatoire à la fin d'avril par 81 voix contre 8 au Sénat, par 387 voix contre 24 à la Chambre des représentants.

L'union de l'Amérique du Nord et de l'Europe démocratique contre le militarisme des Empires centraux était consommée. La portée morale de l'événement occupa surtout, dans les premiers temps, l'attention du monde, quelle que pût être, dans la suite, la collaboration effective des Etats-Unis à la guerre européenne. Cette collaboration, très énergiquement organisée pendant l'été et l'automne, était en pleine réalisation à la fin de 1917.

Mesures de guerre en 1917. — La conscription donna dix millions d'hommes inscrits. Il fut décidé d'en envoyer sur le théâtre des hostilités un million, exercés d'abord aux Etats-Unis, puis équipés avec tout le matériel nécessaire et l'artillerie répondant à l'importance de l'effectif, ce million d'hommes devant être rendu sur place, au front français, avant l'été de 1918. Toutes les ressources de l'Union en chantiers de constructions navales furent mises en œuvre pour préparer la flotte qui devrait, malgré les sous-marins, transporter en Europe la grande armée américaine.

Le premier budget de guerre s'éleva à 17 milliards de francs. Avant la fin de décembre, le Congrès avait déjà voté des crédits pour 115 milliards de francs, dont 35 affectés à des prêts aux Alliés.

Le 15 juin, journée du drapeau (*Flag Day*), Wilson prononça un discours à Washington :

Pour nous (dit-il), il n'y avait qu'un choix possible, et ce choix est fait. Malheur à celui ou à ceux qui cherchent à se mettre en travers de notre route, en ce jour de résolution suprême.

Deux jours avant ce discours, Paris avait fait une réception enthousiaste au général Pershing, commandant en chef des troupes américaines en France, dont le premier contingent était sur le point de débarquer. C'était la réponse à l'accueil si chaleureusement sympathique fait par toute la population des Etats-Unis aux deux envoyés français, le maréchal Joffre et Viviani.

L'armée américaine, en voie de formation depuis avril 1917, a des effectifs composés d'éléments différents amalgamés : armée régulière, garde nationale ou milice, transférée du service local des Etats au service fédéral, troupes de la conscription.

Le territoire des Etats-Unis a été divisé en seize régions, dans chacune desquelles un camp d'instruction réunit 2.500 élèves officiers.

D'après une déclaration du ministre de la guerre, Baker, du 11 janvier 1918, l'armée américaine comptait, le 1er avril 1917, tant en volontaires qu'en hommes de la milice des Etats et de la réserve, 9.524 officiers et 202.000 hommes. Les chiffres, fin décembre 1917, étaient : 110.000 officiers et 1.428.000 soldats. A la même date, le personnel de l'aviation s'élevait à 3.900 officiers et 82.000 hommes.

Forcée de songer à une éventualité longtemps jugée invraisemblable et devenue tout à coup menaçante, la nation américaine s'était décidée, en 1916, sur la suggestion instante de son président, à prendre toutes les mesures propres à accroître sensiblement ses forces militaires et navales. Un organisme spécial avait été créé dès le 29 août 1916 : le « Conseil de défense nationale », composé de cinq des ministres, chargé de l'étude des ressources économiques de la nation et de leur meilleure utilisation en cas de guerre. Ce conseil fut assisté d'un « Comité consultatif », comprenant sept représentants des classes agricoles, industrielles et ouvrières, dont la tâche serait de mettre à la disposition du Conseil de défense leurs connaissances pratiques et de le tenir en rapports constants avec la vie active du pays.

L'organisation fut complétée, en juillet 1917, par la création du « Comité des industries de guerre », composé d'industriels et de commerçants, et d'une « Commission centrale des achats », formée de trois membres de ce dernier Comité.

Aussitôt que les Etats-Unis furent en guerre, en avril 1917, il fallut songer à une restriction générale de la consommation.

La situation est si dangereuse (dit le grand industriel Ogden Amour) que je crois nécessaire le contrôle par l'Etat de la production et des prix des céréales. Ce sont là des mesures radicales, mais les circonstances sont telles que, souls, des remèdes radicaux nous permettront d'y faire face.

Un comité spécial pour les subsistances, formé dès avril, avait pour président Herbert C. Hoover, qui avait dirigé avec une très heureuse habileté la Commission américaine de secours en Belgique. Le Congrès vota, le 10 août, la loi « pour réglementer le contrôle des moyens de subsistance », donnant au président les pouvoirs les plus étendus, tant pour l'approvisionnement que pour une répartition équitable, sur la production et la vente des produits alimentaires.

L'exécution de la loi fut confiée par le président à Hoover, qui décida aussitôt l'achat de la totalité de la récolte de blé et la réglementation de la fabrication et de la vente de la farine. Les prix de base minimum adoptés, en vue d'encourager la culture des céréales, furent : 2 dollars 20 cents le boisseau pour 1917 et 2 dollars pour 1918.

Une loi du 10 août réglementa la production et la vente du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Le docteur Henry A. Garfield fut nommé administrateur des combustibles. Il fixa aussitôt les prix du charbon bitumineux et de l'anthracite à la mine à un niveau inférieur de 50 p. 100 aux prix alors pratiqués.

Une des questions les plus importantes à résoudre était celle des transports maritimes. Encore à la veille de la guerre, les Etats-Unis ne disposaient que d'un très faible tonnage affecté à la navigation transatlantique. Ils s'étaient, cependant, préoccupés, dès 1915, de participer aux bénéfices que ces transports permettaient aux Etats neutres de réaliser. La production de bateaux s'accrut rapidement. Un organisme spécial, le « Shipping Board », fut créé par une loi du 7 septembre 1916, pour faire construire ou acheter des navires capables d'être utilisés par la marine de guerre. Les plus larges crédits furent ouverts à ce conseil. Celui-ci, en mai 1917, créa l'« Emergency Fleet Corporation » et en confia la direction au général Gœthals, célèbre par son œuvre au canal de Panama. L'adoption d'un programme fut retardée par un conflit entre le Shipping Board, partisan de navires en bois, et le général, qui préférait les navires en acier. Le président écarta les deux autorités en conflit ; leurs successeurs adoptèrent le type du navire en acier.



Newton D. Baker, ministre de la guerre.

Fin 1917, la marine marchande américaine disposait déjà de 2.900.000 tonneaux, dont 700.000 de navires allemands et autrichiens, retenus depuis la guerre dans les ports américains et saisis.

Des contrats ont été passés pour un programme dont la réalisation assurerait pour la navigation maritime un tonnage de 11 millions de tonnes. Les chantiers de construction occupent 200.000 ouvriers et en réclamaient encore 250.000 à la fin de 1917.

Le gouvernement avait déclaré, en 1916, qu'il n'était pas disposé à payer les prix exorbitants atteints sous l'influence des répercussions de la guerre. Le Congrès lui donna le droit de réquisition, la faculté de payer pour ses achats « un prix raisonnable », que lui-même fixerait. Une entente intervint avec les représentants des grandes sociétés industrielles ; elle porta tout d'abord sur le cuivre et l'acier. En juillet 1917, il fut décidé que les prix fixés par le gouvernement seraient également applicables au public et aux Alliés. Les prix de base établis en exécution de cette politique, en septembre 1917, pour les principaux produits métallurgiques, étaient inférieurs de 40 à 70 p. 100 aux prix courants à cette époque.

Ainsi fut organisée au point de vue économique la guerre entreprise par les Etats-Unis. Le gouvernement s'attacha à conserver un contact étroit avec le monde des affaires et à confier l'application de sa politique à des industriels et à des commerçants de réputation bien établie dans les milieux où leur carrière s'était développée.

Le « Conseil de défense nationale », dont il a été fait mention ci-dessus, constitué dès le mois d'août 1916, fut muni, par de nouveaux arrangements adoptés en novembre 1917, de pleins pouvoirs dans toutes les questions touchant à la guerre, dans l'ordre militaire, commercial et financier, sous l'autorité du président Wilson, qui, en fait, a présidé le plus grand nombre des réunions de ce comité suprême de la guerre. Faisaient partie du « Conseil de défense nationale », à la fin de 1917 : Lansing, secrétaire d'Etat ; Baker, ministre de la guerre ; Daniels, marine ; Lane, intérieur ; Houston, agriculture ; Redfield, commerce ; Wilson, travail ; Mac Adoo, finances (v. p. 368) ; Harley, directeur du « Shipping Board » ; Hoover, administrateur des vivres ; Garfield, directeur du combustible ; Willard, industries de guerre.

Hoover, l'administrateur des vivres, ou contrôleur de l'alimentation, reçut, le 28 novembre 1917, pleins pouvoirs pour l'achat, la réquisition et la réglementation des vivres, non seulement en ce qui concerne la population civile et les Alliés, mais encore en ce qui regarde l'armée et la marine. Il devenait ainsi le régulateur national du ravitaillement.

Depuis le 16 février 1918, le commerce entier des Etats-Unis a été placé sous le contrôle du « Comité de guerre du commerce ». Il fallut, en effet, à partir

de cette date, une licence de ce comité pour toutes les importations et exportations à destination et en provenance de tous les pays.

Aussitôt après le vote de la guerre par le Congrès, le président Wilson requit les compagnies de chemins de fer d'organiser leur exploitation, non plus au point de vue de leurs propres intérêts, mais pour assurer la plus grande rapidité possible des transports. Un conseil de guerre des chemins de fer (*Railways War Board*) fut constitué à cet effet, composé de cinq des présidents des principales compagnies et siégeant à Washington, avec des sous-comités sur divers points du territoire. Dans les derniers jours de 1917, Wilson fit un pas de plus dans la voie de l'étatisme : il décréta la mainmise complète et directe du gouvernement (ayant reçu du Congrès, pour ce faire, toutes autorisations) sur la totalité des lignes américaines de chemins de fer et sur leur exploitation.

La « paix stable et juste ». — Le 65e Congrès, élu en novembre 1916 avec Wilson, avait été convoqué en session extraordinaire dès avril 1917, au début de la seconde présidence du chef du parti démocrate, avec la mission de statuer sur la question, devenue d'une absolue urgence, de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre mondiale. Le Congrès siégea pendant six mois consécutifs jusqu'au 8 octobre. La session, toute remplie des votes de mesures d'une importance exceptionnelle, s'était ainsi prolongée pendant cent quatre-vingts jours. L'histoire législative d'aucun pays, dit le message du président en décembre 1917, à l'ouverture de la première session régulière du 65e Congrès, ne peut fournir un exemple de plus importantes lois, adoptées en un si court espace de temps.



Jos. Daniels, ministre de la marine.

Le 9 janvier 1918, le président Wilson lut au Congrès un message contenant une nouvelle déclaration sur les buts de guerre des Etats-Unis et de leurs alliés, programme défini d'une paix mondiale, énonçant et précisant les stipulations et conditions essentielles, au nombre de quatorze, de cette paix, telle que la concevait le représentant de la grande démocratie américaine :

1° Suppression de la diplomatie secrète, des accords internationaux privés;
2° Liberté des mers en temps de paix et en temps de guerre, sauf le cas de fermeture résultant d'accords internationaux;
3° Suppression des barrières économiques; conditions commerciales égales pour toutes les nations associées en vue du maintien de la paix;
4° Réduction des armements nationaux à la limite des nécessités de la sécurité intérieure;
5° Arrangement impartial des difficultés coloniales;
6° Evacuation de tous les territoires russes; attitude bienveillante des autres nations pour la Russie, libre de choisir son gouvernement;
7° Evacuation de la Belgique et restauration de ce pays dans sa souveraineté, acte de réparation nécessaire pour rétablir la confiance des nations dans les lois fixant les relations entre elles;
8° Evacuation des territoires français envahis; réparation du tort fait par la Prusse à la France en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine;
9° Réajustement des frontières italiennes suivant les lignes des nationalités;
10° Développement autonome des peuples de l'Autriche-Hongrie;
11° Restitution de leurs territoires à la Roumanie, à la Serbie, au Monténégro; un accès à la mer donné à la Serbie;
12° Souveraineté conservée au présent empire ottoman; autonomie des nationalités vivant sous le régime de cet empire;
13° Formation d'un Etat polonais, comprenant les territoires habités par des nations incontestablement polonaises, avec accès libre à la mer; indépendance complète de ces populations;
14° Formation d'une Société générale des nations, avec garanties réciproques d'indépendance politique et territoriale de tous les petits Etats.

Les Etats-Unis, dit Wilson en conclusion, continueront la lutte jusqu'à ce que ces arrangements et pactes soient devenus une réalité, lesdits arrangements et pactes pouvant seuls supprimer les motifs de guerre et assurer une « paix stable et juste ». — AUGUSTE MOIREAU.

Gaucher (Philippe-Charles-*Ernest*), médecin français, né à Champlemy (Nièvre) le 26 juillet 1854, mort à Paris le 25 janvier 1918. Avant de devenir le spécialiste renommé qu'il fut en matière de syphilis et de dermatologie, il fut un excellent clinicien et un thérapeute fort distingué. Il tenait, en effet, que « le spécialiste doit être spécialiste par surcroît », c'est-à-dire ne choisir un chapitre particulier de la médecine qu'après les avoir tous approfondis. Elève de la Faculté de Paris, il devint interne des hôpitaux de cette ville en 1877, chef de clinique médicale en 1882. Ses principaux maîtres furent Potain, Bouchard, Hillairet, Landouzy, Bucquoy et Fournier. Hillairet et Fournier sont, dans cette liste, les deux seuls dermatologistes spécialisés. En 1886, il était nommé médecin des hôpitaux et, en 1892, professeur agrégé. Sa carrière hospitalière se passa presque uniquement à Saint-Antoine et à Saint-Louis. Enfin, en 1902, il était appelé à remplacer Alfred Fournier, qui prenait sa retraite, comme professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques. En 1910, l'Académie de médecine l'élisait au nombre de ses membres. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1916.



Dr Ernest Gaucher.

Le professeur Gaucher était volontiers d'un abord bourru et de manières brusques. Il aimait à prendre le contre-pied d'idées couramment acceptées et à discuter passionnément les opinions qu'il soutenait. Ce n'en fut pas moins un excellent homme, auquel personne ne put tenir rigueur des âpres discussions qu'il soutenait ou provoquait. Lui-même, ayant considérablement contribué aux progrès de la science médicale, ne pouvait soutenir que paradoxalement, ainsi qu'il se plaisait à le faire, que la réalité du progrès est discutable. Il n'en était pas moins assez réfractaire aux nouveautés, et l'on peut rappeler qu'il fut un des derniers à dénier toute valeur particulière à l'arsénobenzol (606) dans le traitement de la syphilis. Dans ces dernières années, il voulut étendre le champ d'action de cette dernière de façon inadmissible en soutenant, notamment, que l'appendicite chronique en dérivait de façon quasi absolue. Il faut se souvenir, d'autre part, qu'il combattit la syphilis en tant que maladie sociale de toute son autorité, avec la conscience de la gravité du fléau, et que plusieurs des mesures adoptées pour la combattre ont été préconisées par lui. Il jeta, à propos de la lèpre, un cri d'alarme qui souleva, à l'Académie de médecine, une longue discussion. Il estimait que la lèpre fait, à l'heure actuelle, de dangereux progrès et qu'elle menace de prendre une extension des plus grandes.

Gaucher prit, il y a quelques années, la présidence de l'Association générale des médecins de France, et son activité y rendit au corps médical français, si éprouvé par les événements actuels, de très signalés services, notamment par la création, qui fut en grande partie son œuvre, de la Caisse d'assistance médicale de guerre. Au début des hostilités, il tint à reprendre du service dans l'armée et fut nommé, en qualité de médecin principal de seconde classe, médecin chef de l'hôpital Saint-Martin, à Paris.

Son service funèbre fut célébré dans la chapelle de cet hôpital militaire; l'inhumation s'est faite au cimetière Montmartre.

Les principaux ouvrages du professeur Gaucher sont : *Traité théorique et pratique des maladies de la peau* (en collaboration avec Hillairet, 1885), *Traité des maladies de la peau* (dernière édition, 1916), *Précis de syphiligraphie* (1907), Etudes sur la *Pathogénie du mal de Bright*, sur la *Thérapeutique des maladies du rein*, sur le *Traitement de la diphtérie*, la *Syphilis* et, notamment, la *Syphilis héréditaire*. — Dr H. BOUQUET.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] — Le mois de mars 1918 a vu, jour pour jour, se développer en toute liberté la conquête de l'Europe orientale par l'Allemagne, conquête facile et sans gloire, réalisée par la menace, la spoliation et le mensonge; conquête, pourtant, d'une exceptionnelle gravité au point de vue de l'avenir du monde. Le même mois s'est terminé dans l'horreur d'une bataille gigantesque, plus formidable qu'aucune de celles qui ont ensanglanté l'Europe depuis quatre ans et telle que l'histoire n'en offre pas d'exemple. Au moment où nous écrivions cette chronique, le sort de l'humanité se jouait sur la Somme et sur l'Oise. Il ne s'agissait de rien moins que de décider si la civilisation continuerait sa marche, douloureuse mais régulière, sur la route du progrès moral, vers le droit, la justice, la bonté et l'amour, ou si elle serait entraînée violemment sur les voies de la force, de l'injustice et de la haine. Le monde entier vivait dans l'angoisse, et jamais l'histoire la plus réaliste ne pourra exprimer les souffrances physiques et morales que l'orgueil insatiable d'une seule race a pu imposer à la collectivité humaine. Auprès de la partie qui se jouait là, les événements de Russie, si lamentables et qui pesaient si lourdement sur nous, apparaissaient presque négligeables. Tout le monde sentait, en effet, que rien de définitif ne serait fait à l'Orient de l'Europe, tant que les comptes ne seraient pas réglés à l'Occident, et, quelque fâcheux qu'il fût que l'Allemagne eût pu prendre position à l'Est, sans que personne fût en mesure de l'en empêcher, il restait évident que, seul, un grand succès militaire sur l'Entente la mettrait à même de tirer librement parti des avantages que la trahison russe lui avait fournis. Ceux qui, en France ou en Angleterre, avaient conservé jusqu'alors une illusion sur la possibilité d'une paix qui ne serait pas sanglante, devaient, à moins d'un aveuglement maladif ou d'une complicité criminelle, reconnaître pour vrai ce que nous n'avons cessé d'écrire depuis plusieurs mois : à savoir que, seules, les armes pouvaient nous apporter une solution. Mais au prix de quels deuils et de quelles douleurs ne fallait-il pas l'acheter !

Le mois de mars presque tout entier s'était passé dans l'attente de l'offensive allemande et sans qu'on pût déterminer exactement si elle aurait lieu, ou si elle serait indéfiniment ajournée. Il apparaissait, maintenant, que le commandement allemand n'avait jamais cessé d'y penser et que cette suprême tentative, préparée avec un soin minutieux, que l'Allemagne ne pouvait risquer qu'avec le maximum de ses forces, était indispensable. La paix générale, si désirée par tous, était devenue pour l'Allemagne une nécessité. Elle n'avait aucun intérêt à prolonger



Types de bombes et de torpilles employées par les avions dans les bombardements : une de 75, une de 80; deux de 90, deux de 155; une de 220.

la guerre; elle en avait un considérable à s'assurer les moyens de profiter des conquêtes faites. Si elle avait voulu ne rien engager sur le front occidental avant d'être absolument sûre que rien ne la troublerait plus du côté du front oriental, elle n'en sentait pas moins que toute action économique sérieuse lui était interdite du côté russe, tant que sa frontière de l'Ouest serait sous le coup de la menace effrayante que constituaient les armées de l'Entente. Quand on y réfléchit après coup, à la lueur des événements accomplis, on s'aperçoit que l'offensive allemande s'est faite au moment même que le commandement allemand s'était fixé, et on ne peut s'empêcher de se demander si l'intérêt de l'Entente n'eût pas été, au lieu de laisser à l'ennemi le loisir de préparer toutes ses forces et de lancer ce poids énorme sur

nos lignes, de le devancer dans le moment où il n'était pas encore entièrement prêt et où une offensive décidée aurait pu le surprendre en pleins préparatifs. L'avenir seul peut résoudre ce problème, oiseux à l'heure présente; il est impossible, pourtant, de ne pas le poser. L'héroïsme que nous avons dépensé dans cette guerre inexpiable eût-il été moindre si nous ne nous étions pas, partout et toujours, laissé gouverner par l'ennemi et si nous n'avions réservé notre confiance à ceux-là seuls qui entendaient suivre la méthode défensive? Tous les succès des Allemands sont venus de leur hardiesse dans l'attaque.



Mise en place d'une torpille à ailettes sur avion.

Pendant tout le mois de mars, depuis le front belge jusqu'à Verdun, l'ennemi avait marqué des attaques locales, qui étaient autant de sondages. Seule, la partie sud-est du front, vers la Lorraine et l'Alsace, avait été à peu près tranquille. Ces attaques, dont quelques-unes avaient été chaudes, avaient, dans l'ensemble, été partout repoussées et, là où elles avaient un instant réussi, avaient été aussitôt compensées par des contre-attaques heureuses. La ligne franco-anglaise était intacte, et on pouvait espérer qu'elle le resterait. Mais, le 21 mars, les Allemands se jetaient, en masses compactes et après un bombardement relativement court, sur le front anglais, de la Sensée à l'Oise. On constatait très vite que leur plan était, d'une part, de briser la charnière de l'Oise qui formait le lien entre les fronts français et anglais et de s'ouvrir, par Noyon, une route vers Paris; d'autre part, de rompre l'effort anglais au centre de la ligne de nos alliés, vers Amiens, pour couper en deux l'armée anglaise, menacer Paris par un autre côté et nous priver de nos communications avec l'Angleterre. Les troupes anglaises avaient, le premier jour, légèrement fléchi, et ce recul était, a-t-on dit, prévu. Mais le fléchissement était devenu tel qu'en quelques jours elles perdaient toute l'avance que nous avait assurée la victoire de la Somme. Bapaume, Ham, Nesles, Péronne, Albert étaient réoccupées par les Allemands; Noyon était menacée. Dès le 23, les troupes françaises étaient obligées de venir à la rescousse pour défendre la ligne de l'Oise, puis pour relever les troupes anglaises entre Amiens et Noyon. Sans doute, à ce moment, rien n'était perdu. Les Allemands avaient réalisé une avance très sérieuse, très pénible pour nous parce qu'elle nous reprenait des pays précédemment reconquis sur eux, mais qui ne constituait, en somme, qu'un de ces mouvements plus ou moins violents de flux et de reflux qui ont été, depuis la Marne, toute l'histoire de la guerre. Ils avaient obtenu ce résultat par un effet de masse presque irrésistible. La question était de savoir au juste quelles pertes ils avaient subies et quelles réserves ils avaient engagées. Au point de vue des pertes, tout en faisant la part des exagérations de la presse, mais si l'on tient compte, d'autre part, de la méthode d'attaque des Allemands et de leur insouciance du sang versé, ainsi que de la violence de la riposte anglaise, elles devaient être fort lourdes, sans toutefois aller jusqu'à compromettre la puissance ultérieure de l'effort commencé. Au point de vue des réserves, tout le monde s'accordait à reconnaître que, dès le second jour, elles avaient été fortement engagées et, le 27, on parlait même de divisions autrichiennes et bulgares, dont, jusqu'alors, il n'avait été fait aucune mention. Du côté de l'Entente, à la même date et bien que les Anglais eussent à enregistrer, tant en prisonniers qu'en canons, des chiffres assez onéreux, il ne semblait pas que les pertes eussent dépassé ce que l'on pouvait attendre dans une pareille lutte. Quant aux réserves, on affirmait qu'elles n'avaient pas été engagées et, de partout où l'on pouvait les appeler sans créer des faiblesses dangereuses, on faisait affluer les renforts. On devait donc espérer que l'équilibre du nombre, qui avait été évidemment rompu pendant les six premiers jours au profit des Allemands, allait se trouver à peu près rétabli. — Les Allemands avaient, à leur ordinaire, exalté leur succès dans leurs Communiqués. Ils avaient, avec leur absence totale de mesure et de psychologie, comparé le recul anglais à la déroute italienne et, déjà, ils annonçaient la paix. Aveu caractéristique, qui montre mieux que tout le reste à quel point, à leurs yeux, cette attaque d'une violence inouïe représentait l'effort suprême; et il faut bien reconnaître que leur calcul était juste et que, pour eux, attendre la venue à pied-d'œuvre de l'appoint américain, que certains affectaient de considérer comme chimérique, mais que leurs hommes d'Etat et leurs chefs militaires ne pouvaient négliger, eût été une faute impardonnable. — Les journées qui s'étaient écoulées du 26 au 31 mars avaient vu se dérouler l'attaque allemande avec une ampleur et une obstination incontestables, soutenues malgré des pertes effroyables dont il est impossible de douter. Mais, après le premier flottement, les Anglais s'étaient complètement ressaisis, et les troupes françaises étaient entrées en ligne de plus en plus activement. De tous côtés, les renforts avaient été déversés sur le front, et à l'attaque massive des Allemands nous avions opposé des ripostes sanglantes. L'avance allemande, que déjà nos ennemis escomptaient irrésistible, avait dû s'arrêter et, par endroits, rétrograder. La bataille faisait rage au moment où nous écrivions cette chronique. Elle s'étendait jusqu'à Arras. De plus en plus s'affirmait la direction générale vers Amiens, considéré comme nœud central de la ligne Paris-Boulogne-Calais, par suite comme le point à conquérir pour être maître de tout le nord de la France jusqu'à la mer. La grandeur du péril avait imposé la solution de certaines questions, que le particularisme britannique n'avait pas jusqu'alors voulu résoudre. D'accord avec le maréchal Haig et avec le général Pétain, le commandement suprême pour la durée de la bataille en cours avait été confié au général Foch. Tous marchaient d'accord. Le général Pershing avait mis les troupes américaines à la disposition du gouvernement français et, de partout, toutes les forces matérielles et morales des Alliés convergeaient vers cette ligne infernale, où des millions d'hommes se sacrifiaient stoïquement pour défendre l'idéal de l'humanité.

A côté de cette lutte de géants, il n'y avait eu, en mars, rien d'appréciable à noter. — Rien sur le front italien, où l'hiver rendait encore impossible toute opération utile et où les Autrichiens ne montraient aucune velléité de tenter quoi que ce soit. — Rien sur le front de Macédoine, bien qu'on eût pu craindre de ce côté une attaque de Mackensen. A la vérité, elle avait été impossible tant que la question roumaine n'était pas définitivement réglée; même après ce règlement, on devait examiner si l'Allemagne avait intérêt à s'imposer un surcroît de difficultés avec la question de Salonique et si elle pouvait attendre un appui quelconque de ses alliés bulgares, satisfaits et peu enclins à se battre pour les autres. — Rien sur le front de Palestine, où les Anglais ne pouvaient, nous l'avons dit, que se maintenir en attendant les événements; — enfin, en Mésopotamie, quelques petites opérations heureuses, qui montraient que nos alliés étaient maîtres de leurs mouvements et capables de rafles intéressantes. — Sans doute, du côté russe, on avait à noter l'avance continue des Allemands, malgré la paix, leur intervention en Finlande, leur entrée à Odessa après une marche à travers la Roumanie humiliée. Mais c'étaient à peine là des faits de guerre, et il fallait l'outrecuidance germanique pour s'enorgueillir de tels succès. De même, on ne pouvait compter pour des opérations militaires les raids aériens sur Londres et sur Paris, non plus que le bombardement de Paris, les 23, 24, 25, 28, 29 mars et jours suivants, par un canon colossal, portant à 120 kilomètres. On devait y voir, d'une part, la suite des manifestations de barbarie où se complaît le militarisme prussien, un accès de *furor teutonicus* et un article de plus à inscrire au compte des assassinats de femmes et d'enfants qui pèse sur le nom allemand; d'autre part, une de ces conceptions mégalomanes qui sont l'un des traits du caractère prussien. A toutes les époques de l'histoire des Hohenzollern, on trouve un gros canon, comme si le génie de cette race, à laquelle les Allemands sacrifient leur honneur, ne pouvait s'affirmer que sous la forme d'un agent de destruction et de mort. L'abominable dépêche de félicitations adressée par Guillaume II à Krupp von Bohlen, au sujet du canon-monstre, est un document écrasant à joindre au dossier criminel de l'empereur et de la Prusse.

Sur mer, le 20 mars, une escadrille anglo-française avait rejoint, en vue de Dunkerque, des torpilleurs allemands qui bombardaient, sans dommage, d'ailleurs, la côte française. Plusieurs bateaux allemands avaient été coulés, ce qui n'empêcha pas les Communiqués allemands de déclarer que tous étaient rentrés à bon port.

Quant à l'aviation, les services rendus par elle, tant du côté anglais que du côté français, s'étaient de plus en plus affirmés, et il semblait que la supériorité sur l'aviation allemande, en dépit des faciles incursions des gothas, se marquait de plus en plus. Pendant la bataille qui se livrait, l'activité de nos aviateurs français et anglais avait été incessante sur le front avancé et sur l'arrière. Le bombardement et l'attaque à la mitraille des réserves ennemies avaient causé aux Allemands de grandes pertes et un trouble sensible. Certes, beaucoup avaient payé de leur vie leur courage et souvent leur folle témérité. Mais ceux qui étaient morts n'étaient pas morts pour rien, et, quelle que fût l'issue de la bataille, on pouvait dire que personne n'avait sacrifié sa vie plus consciemment et plus glorieusement que les aviateurs français et anglais.

Nous l'avons dit, à côté de ce qui se passait en France aux derniers jours de mars et de l'importance de l'enjeu engagé, tout ce qu'on avait enregistré dans les premières semaines du mois semblait s'effacer et perdre tout intérêt. Il ne fallait pas, cependant, céder à cette illusion et oublier que ce qui se



Cavalier anglais et son cheval, munis d'un masque protecteur contre les gaz asphyxiants.

déroulait sur notre sol, aux portes mêmes de Paris n'arrivait que par la faute de la Russie et que, si le noble sang français, le noble sang britannique coulaient à flots pour défendre la civilisation humaine, c'est qu'il s'était trouvé une bande de fripons, de traîtres et d'illuminés pour entraîner et exploiter l'ignorance et l'inconsistance des masses populaires russes. Il est donc nécessaire de suivre le détail sommaire de l'histoire russe, en mars, autant, nous le répétons encore une fois, qu'il est possible de le faire avec les renseignements qui ne nous parviennent — on l'oubliait beaucoup trop — que par des sources allemandes et avec un maquillage allemand.

Les derniers jours de février avaient été marqués par la capitulation russe devant la menace allemande. Le 28 février, les négociations avaient repris à Brest-Litovsk. Le 2 mars, la délégation russe faisait connaître à Petrograd que « les délibérations sur le traité de paix étaient parfaitement inutiles » et que, pour éviter pire, et « par suite du refus des Allemands d'arrêter leurs actions militaires jusqu'à la signature de la paix, elle avait résolu de signer le traité sans prendre en considération ce qu'il conte-

nait ». La délégation ajoutait qu'elle considérait « de son devoir de dire toute la vérité à ce sujet aux ouvriers et aux paysans de la Russie et de toute la terre, les laissant juges de toutes les conséquences de cet acte ».

De cette déclaration il ressortait que la signature du traité avait été imposée par l'intimidation à des gens qui se savaient eux-mêmes hors d'état de résister. Le 3 mars, le traité de Brest-Litovsk était signé. Ce traité enlevait à la Russie l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, la Lithuanie et la Pologne; en outre, Ardakan, Kars et Batoum, et il la forçait à évacuer tout ce que ses troupes occupaient en Anatolie, par conséquent toute l'Arménie; le gouvernement russe s'engageait à faire évacuer immédiatement par les gardes rouges tous les territoires abandonnés à l'ouest, à cesser toute hostilité contre la Finlande et l'Ukraine et à reconnaître le traité des Empires centraux avec la République ukranienne; il renonçait à toute immixtion dans la constitution future des pays détachés de la Russie, dont l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne déclaraient, sans plus préciser, « qu'elles avaient l'intention de régler le sort futur d'accord avec la population »; le blocus de la mer Blanche était maintenu; l'Esthonie et la Livonie devaient être occupées par l'Allemagne jusqu'à ce que « l'ordre constitutionnel fût établi »; un accord particulier devait intervenir au sujet des îles d'Aland entre l'Allemagne, la Russie, la Finlande et la Suède, et on pourrait appeler aux négociations les autres pays riverains de la Baltique; on renonçait de part et d'autre à toute indemnité de guerre, on se rendait les prisonniers de guerre, et on s'en référait, pour les questions économiques, à des traités particuliers.

Ce traité, qui laissait dans l'imprécision des points très importants, comme la définition exacte des frontières avec l'Ukraine, qui, nous l'avons déjà marqué le mois dernier, élevait une barrière d'Etats sur le caractère desquels on n'était pas fixé, entre la Russie et l'Europe, fut approuvé par le gouvernement de Petrograd et ratifié, le 17 mars, par le Congrès des soviets, réuni à Moscou. Cette assemblée, malgré de vives protestations et quoiqu'elle déclarât cette paix « pénible, forcée et déshonorante », tout en entourant son acceptation de phrases creuses sur la révolution ouvrière et le prolétariat socialiste, s'inclina devant le fait accompli qu'il lui était impossible de modifier, et elle scella la déchéance russe.

Nous n'avions aucun moyen de savoir avec certitude ce qui se passa au Congrès des soviets de Moscou, qui combattit, qui soutint le traité. Outre que nous ne possédions aucun renseignement sur la valeur représentative de ce Congrès et sur le mode électoral qui régla le choix des députés, nous ignorions, en outre, quels partis le composaient et quelle était leur puissance morale respective. Quant aux hommes qui avaient été les artisans de cette situation désespérée et qui avaient entraîné la Russie dans ce formidable bond en arrière, Lenine et Trotsky, on les avait représentés : Lenine comme conseillant la paix à tout prix, Trotsky comme l'acceptant à regret, et cette information cadrait bien avec l'attitude que cet agitateur louche, mais avisé, avait prise depuis sa déclaration de paix à Brest-Litovsk. Ce qu'on nous raconta par la suite ne s'écartait pas de la même ligne de conduite. Trotsky, abandonnant les fonctions de commissaire aux Affaires étrangères, aurait pris celles de commissaire à la Guerre. Etabli à Petrograd, alors que Lenine et le gouvernement bolchevik restaient à Moscou, il se serait posé en partisan d'une résistance éventuelle à l'Allemagne; pour le présent, il aurait réclamé la réorganisation de l'armée et même fait appel, à cet effet, aux missions militaires françaises restées en Russie ou évacuées de Roumanie. Qu'y avait-il d'exact dans ces informations, même et si elles répondaient à la réalité des faits, que signifiait cette volte-face de Trotsky? Quels desseins cachait-elle? Etait-elle sincère, ou n'était-elle qu'un piège tendu aux Alliés, une feinte grossière pour justifier l'intervention allemande qui continuait, tant en Russie qu'en Finlande et en Ukraine? Etait-ce là un réveil de conscience ou, simplement, les mouvements désordonnés d'un esprit mal équilibré et d'une ambition inquiète qui cherchait le plus sûr moyen de se satisfaire? On devait poser toutes ces questions, qui venaient tout naturellement à l'esprit. Nous ne croyons pas que personne fût en état d'y répondre à la fin de mars, et il se peut qu'un long temps s'écoule avant qu'on soit fixé sur ce point d'histoire. La prudence, ou plutôt la défiance, dont nous avons si souvent noté la nécessité, continuait à s'imposer à l'Entente. Elle devait constater que la paix russo-austro-allemande était, dans toute la force du terme, une paix séparée — disons tout : une paix hostile — qui ne tenait aucun compte ni des engagements antérieurs de la Russie, ni des sacrifices faits par ses alliés et qui laissait, à l'Est et à l'Ouest, le champ libre aux Empires centraux. Les Allemands, en effet, ne s'arrêtaient pas dans leurs opérations de nettoyage des gardes rouges, qui était une justification commode de leur intervention. Ils se présentaient comme restaurateurs de la sécurité et de l'ordre et, peu à peu, sous prétexte de police, ils s'installaient. On ne pouvait prévoir comment la Russie parviendrait à se dégager d'une emprise militaire qui, chaque jour, se resserrait et que les convulsions du bolchevisme, malgré quelques succès locaux, la reprise d'Odessa, par exemple, étaient hors d'état d'arrêter.



Canon de « 75 » belge pointé contre avions.



Les microphones qui servent à prevenir de l'arrivée des gothas.

Pendant le même temps, la malheureuse Roumanie s'efforçait de prolonger la discussion d'une paix qu'elle ne pouvait éviter et dont elle essayait de diminuer les exigences. L'armistice avait été, de délai en délai, prorogé jusqu'au 22 mars. Le cabinet Avaresco avait été remplacé par le cabinet Marghiloman et, finalement, la paix avait été acceptée en principe, quoiqu'on ne sût pas exactement, au 31 mars, si elle était effectivement signée. Nous n'en connaissions que le plan général. La Roumanie perdait à l'Ouest et au Nord les passes des Carpathes. Sa frontière était donc livrée à l'Autriche-Hongrie, qui pourrait dorénavant entrer à son gré sur le territoire roumain. Elle perdait la Dobroudja, que lui prenaient les Bulgares, bien que la population y fût en majeure partie roumaine. Elle se trouvait ainsi privée de tout accès facile à la mer. Les compensations, en tout cas très insuffisantes par rapport à ses pertes, qu'on avait promis d'abord de lui accorder en Bessarabie, restaient dans l'ombre. Mais, en outre — et l'importance de cette clause était écrasante — pour une durée, et quel que fût son terme écrit et apparent qui, forcément, était destinée, en fait, sinon en droit, à se prolonger sans délai, l'Allemagne s'octroyait le monopole du blé et celui du pétrole roumains. Notre alliée se trouvait, par suite, enchaînée économiquement à l'Allemagne et, s'il n'était pas certain que le résultat de cet esclavage dût être immédiatement utile à celle-ci, il marquait sans aucun doute, pour elle, le commencement d'une immense opération commerciale, industrielle et financière et, pour la Roumanie, la certitude de sa ruine. Personne ne pouvait envisager sans un trouble douloureux ce résultat de l'intervention roumaine dans la guerre générale. Quelques modifications que la suite des événements fût de nature à introduire dans les conséquences du coup de force de l'Allemagne, il y avait, dans le traité signé à Bukarest, un fait dont il faudrait tenir compte et qu'on ne pouvait effacer. Comment en était-on arrivé là? Quelles fautes tactiques avaient été commises dans la conduite de la guerre roumaine? Avait-il été sage de se lancer à la conquête de la Transylvanie, plutôt que de chercher à écraser les Bulgares? Quelle avait été, dès le début, peut-être même avant l'adhésion de la Roumanie à l'Entente, l'étendue de la trahison latente ou organisée de la Russie à l'égard de la Roumanie? Il sera sans doute assez aisé de répondre à ces questions, quand les langues pourront se délier. Il était, au moment de la catastrophe, parfaitement oiseux d'épiloguer sur des hypothèses.

Assurément, quand on considérait l'étendue et la valeur des résultats obtenus par l'Allemagne, il était nécessaire de se dire qu'ils étaient, pour le moment du moins, grevés d'une incontestable précarité et essentiellement sujets à revision. On ne pouvait, cependant, pas nier, à moins d'un optimisme sans prévoyance, qu'il y eût position prise et gage acquis. La Russie était diminuée de plus de 1 million d'hectares et de 60 millions d'habitants, et les contrées qu'on lui enlevait étaient les plus riches et les plus civilisées. Dans ces Etats nouveaux constitués par les traités de Brest-Litovsk et quel que fût la forme politique qui leur serait donnée, même en les supposant dotés d'une véritable indépendance, il était impossible que le voisinage géographique, les nécessités économiques d'organismes naissants, le besoin de se sentir défendus contre les revendications certaines de la Russie, n'amenassent pas les gouvernements nouveaux à s'appuyer sur l'Allemagne, leur voisine. Par là, l'Empire allemand s'assurait un champ d'expansion immédiatement exploitable et d'un rendement prodigieux. Le monopole des pétroles lui conférait une prédominance économique incontestable, et le rêve de la Mitteleuropa paraissait réalisé. Même victorieuse et à moins d'une victoire écrasante, l'Entente ne serait-elle pas forcée de tenir compte des faits accomplis et d'entrer dans la voie des transactions? Il n'est pas douteux que l'Allemagne n'eût fait ce calcul.

Au surplus, la position de l'Entente était particulièrement difficile en Russie et très compliquée. L'Allemagne agit par la force, au nom du principe de l'ordre monarchique et de la puissance militaire : rien de plus aisé à comprendre et à pratiquer. L'Entente agit au nom du droit, de la justice sociale, de la liberté des peuples et des gouvernements démocratiques : rien de plus noble, de plus humain, mais

aussi de plus difficile à définir, à limiter, à réaliser. Ces principes éternels du progrès peuvent conduire — la Révolution russe le prouve assez — à la confusion, à l'anarchie, à une véritable tyrannie et à la ruine totale. L'Entente n'avait pu parvenir à fixer sa politique à l'égard du gouvernement russe. Le départ de Moscou de ses représentants diplomatiques, leur odyssée en Finlande, leur retour en Russie, leur installation à Vologda, — ailleurs, la duperie de son intervention amicale en Finlande et en Ukraine, — marquent les étapes de sa bien naturelle hésitation.



Glisseur en mer pour la chasse aux sous-marins.

On a, dans la presse, vitupéré ces fluctuations. La critique est aisée. Bien habile qui eût mieux fait. L'Entente, en dépit de toutes les violations de la foi jurée, a eu la générosité de conserver sa sympathie aux aspirations démocratiques de la Russie, et le président Wilson l'avait dit très clairement dans le télégramme qu'il avait adressé, le 11 mars, au peuple russe. Mais elle ne peut pas ne pas constater que l'usage que la Russie a fait de sa liberté a mis en péril la liberté du monde entier. Toutes les difficultés viennent de cette contradiction. Ces difficultés, la violence allemande ne les connaît pas. L'histoire, qui s'incline volontiers devant la force et les résultats, devra pourtant reconnaître que, dans cette lutte titanesque qui se déroule entre le Bien et le Mal, tous les obstacles se sont accumulés sur la route vers le Bien; elle ne constatera là, il faut le dire, hélas! rien de nouveau.

La politique allemande devenait, d'ailleurs, de plus en plus claire, et il fallait vraiment, nous l'avons déjà dit, un aveuglement très équivoque pour se refuser à voir où en veulent venir, nous ne disons pas seulement le gouvernement impérial et le parti militariste prussien, mais le peuple allemand tout entier. Les documents lus à la Sorbonne le 1er mars par le ministre Pichon et, en particulier, l'exigence qu'émettait l'Allemagne, à la veille de la guerre, de se faire livrer Toul et Verdun comme gages de notre neutralité, ne laissent plus aucun doute sur la volonté qu'elle a eue de provoquer la guerre. D'autre part, il est aujourd'hui prouvé par le mémoire du prince Liknowsky, ancien ambassadeur d'Allemagne à Londres, et par celui du Dr Muehlen, l'un des directeurs de la maison Krupp, publiés au cours du mois de mars, que la guerre a bien été préparée et voulue par Guillaume II, qui se savait d'accord avec les tendances de l'Allemagne tout entière. L'esprit qui guida l'empereur, à cette date d'août 1914, n'a pas changé, et c'est avec les mêmes hypocrisies, avec le même art de rejeter sur les autres ses propres crimes que la mise en scène de l'approbation des traités de paix a été réglée au Reichstag. Dans le discours qu'il prononça, dans cette Assemblée, le 18 mars, le chancelier Hertling avait présenté sous la forme la plus doucereuse la paix de Brest-Litovsk. A l'entendre, il eût semblé que la liberté des peuples était garantie de la façon la plus sûre et la plus loyale. Il avait terminé en invoquant Dieu, — le Dieu allemand, — en chargeant de la responsabilité de la guerre les ennemis de l'Allemagne, qui voulaient, disait-il, sa « destruction »; il avait affirmé sa confiance « dans le peuple inébranlable ». La majorité du Reichstag, sauf quelques abstentions, l'avait approuvé. Le même jour, les représentants de l'Entente, réunis à Londres, avaient, en termes hautement énergiques, protesté contre la paix de Brest-Litovsk. « Ces sortes de paix, avaient-ils dit, nous ne les connaissons pas; nous ne pouvons pas les connaître, puisque nous nous proposons, à force d'héroïsme et d'endurance, d'en finir avec une politique de spoliation, pour faire place à un régime de paix durable par le Droit organisé. » « A quoi bon — ajoutaient-ils — s'arrêter aux paroles allemandes, quand, en aucun moment de l'histoire, l'action conquérante de l'Allemagne, pas même aux temps de l'envahissement de la Silésie ou des partages de la Pologne, ne fut si ouvertement destructrice de toute indépendance, si implacablement ennemie de tous les droits qui sont la dignité de l'homme et des nations civilisées? » — Ces deux déclarations, si opposées de ton et d'inspiration, ne disaient rien qui ne fût connu. Mais, à mesure que nous avançons dans le drame et malgré l'hypocrisie verbale dont les porte-parole officiels de l'Allemagne essayent encore de couvrir leurs desseins, il est nécessaire d'affirmer l'opposition des principes. L'Entente combat, nous l'avons dit plus haut, pour un principe qui, pour n'être pas tout à fait nouveau, n'a jamais reçu, dans le temps passé, que des applications fragmentaires et incertaines. Elle veut que chaque peuple soit maître de ses destins et que les relations entre les peuples



Newton D. Baker, ministre de la guerre des Etats-Unis et le général Pershing assistent au camouflage d'une grosse pièce d'artillerie.

soient réglées par le Droit. L'histoire du monde nous apprend que, jusqu'ici, elles ont été uniquement, à très peu d'exceptions près, réglées d'après la volonté des souverains et des peuples de s'agrandir aux dépens d'autrui; les grandes époques de l'histoire sont marquées par des hégémonies successives, qui varient par l'étendue de leur action, mais dont les moyens sont identiques. L'Allemagne, résorbée dans la Prusse, reste fidèle à cette formule, qu'elle a, depuis quatre siècles, appliquée avec un plein succès. Elle vient, par la paix de Brest-Litovsk, de l'utiliser sans restriction contre la Russie et la Roumanie. Elle la tient en réserve pour régler la situation de la Baltique et imposer à la Suède, au Danemark et à la Norvège la solution la plus favorable à ses intérêts maritimes et commerciaux. Elle entend bien l'appliquer aussi à la Pologne et aux petits Etats voisins, voire à l'Autriche, et elle y accommodera sans peine l'autre formule, celle qui réserve aux peuples la libre disposition d'eux-mêmes: il ne s'agit que de lui faire dire ce qu'on veut qu'elle dise et de définir, comme il est utile, les mots « peuple » et « liberté ». En un mot, l'Allemagne, à la fin de mars, se voyait en train de réaliser son rêve d'hégémonie pangermaniste. Quoi qu'en pensent nos rêveurs et nos fous, quoi que puissent dire les minoritaires allemands, dont l'influence ne pèse pas lourd devant le battage quotidien des victoires réelles ou imaginaires dont on étourdit l'orgueil du populaire allemand, les pangermanistes étaient alors les seuls maîtres de l'Allemagne, et aucun scrupule d'humanité, aucune lueur de sagesse, ne pouvait plus arrêter leur débordement.

L'offensive sur le front occidental apparaissait, d'une façon lumineuse, comme la contre-partie bien équilibrée des gains réalisés à l'Est. Par la paix de Brest-Litovsk, l'Empire allemand se trouvait de ce côté garanti contre tout danger par la destruction de la Russie et assuré d'un développement économique indéfini. Il fallait, maintenant, par l'écrasement de l'armée anglaise, réaliser la conquête des Flandres, atteindre le pas de Calais, se donner une dernière raison d'asservir la Belgique et annuler par la menace perpétuelle d'Anvers, de Dunkerque et de Calais, la puissance anglaise; subsidiairement, s'assurer la possession de Briey et de Longwy, régler à jamais la question d'Alsace-Lorraine et obliger la France à des rectifications de frontière qui annuleraient en elle toute possibilité de revanche; enfin, ceci mis hors de contestation, organiser l'Afrique au mieux des intérêts allemands et voir ensuite à régler ses comptes avec l'Amérique et le Japon. C'était pour empêcher cela que se livrait d'Arras à Noyon la plus terrible bataille qu'ait vue l'humanité. Du moins, ne pouvait-on plus avoir l'ombre d'un doute sur les intentions de l'Allemagne. La grandeur du péril et la portée de la lutte apparaissaient à tous.

Est-ce à dire que, mis à part le risque d'un échec que nous nous efforçons avec une incomparable énergie de lui infliger aussi lourd que possible, cette entreprise fût dépourvue d'aléa et que même une victoire dût mettre l'Allemagne en état de réaliser sans encombre son hyperbolique ambition? Bien des questions très graves se poseraient encore pour elle: et celle de la résistance navale de l'Angleterre; et celle de l'obstination américaine, déchaînée et clairvoyante; et celle des armées françaises encore debout; et celle du Japon, dont l'Entente semble avoir escompté à tort, comme nous l'avons toujours cru, l'intervention armée en Russie, mais qui combat l'Allemagne en Extrême-Orient activement et par d'autres armes; et aussi toutes les questions intérieures qui troublent l'Allemagne, qui troublent bien davantage l'Autriche-Hongrie; sans compter la question financière, dont personne ne parle, mais qui pourrait bien être une des raisons capitales qui poussent l'Allemagne à précipiter une conclusion qu'on ne peut plus attendre; sans compter, enfin, et l'affaiblissement certain que les privations font peser sur la vie allemande et la diminution de la population adulte mâle, qu'aggrave chaque jour la dépense féroce de vies humaines que le commandement allemand sacrifie sans compter.

Tout cela devait être porté au bilan de l'Allemagne, à la charge de son passif et être envisagé sans trouble par le chroniqueur, qui, sans chercher à prophétiser, voulait envisager l'avenir dans toute son étendue. Les hégémonies qui se sont réalisées dans le passé n'ont, le plus souvent, rencontré devant elles que des obstacles fragiles et dont les apparences brillantes cachaient la faiblesse. L'Allemagne ne peut donner une forme concrète au pangermanisme que si elle vient à bout d'une coalition immense, parfaitement consciente du rôle historique qui lui incombe et en pleine possession de tous ses moyens défensifs. C'est ce qui devait, au dernier jour de mars et malgré l'angoisse qui nous étreignait, maintenir et fortifier notre espérance.

Comme les mois précédents, on avait eu à constater en mars, chez les neutres, le contre-coup médiat ou immédiat des événements de la guerre. On avait été particulièrement préoccupé de ce qui s'était passé en Espagne, où l'activité des juntes militaires, un moment apaisée, s'était de nouveau révélée à la suite des manœuvres suspectes du ministre de la guerre, La Cierva. Une grève des employés des postes et télégraphes avait com-


Légende
Chemins de fer
Canaux
Echelle 1:210.000
0 1 2 3 4 5 6 K.
THIONVILLE
AUDUN le Roman
SPINCOURT
BRIEY
ÉTAIN
CONFLANS
METZ
FRESNES-en-Woëvre
CHAMBLEY
GORZE
VIGNEULLES-les-Hattonchâtel
THIAUCOURT
PONT-A-MOUSSON
W O E V R E
Duzey
Mercy-le-Haut
Fontoy
Algrange
Hayange
Moyeuvre
Joeuf
Homécourt
Auboué
Jarny
Mars-la-Tour
Gravelotte
Rezonville
Vionville
St Privat la Montagne
Amanvillers
Jouaville
Doncourt en Jarnisy
Hannonville au Passage
Ars s. M.
Novéant
Arnaville
Vandières
Villers-sous-Prény
Thillot
Hattonchâtel
Seicheprey
Flirey
Limey
Lironville
Mamey
Jezainville
Regniéville en Haye
Montauville
Mousson
Atton
Lemenils
Cheminot
Augny
Marly sur Seille
Woippy
Longeville
Montigny les Metz
Rombas
Hagondange
Richemont
Uckange
Florange
Marspich
Nilvange
Volkrange
Veymerange
Illange
Bouvigny
Landres
Mairy
Tucquegnieux
Bettainvillers
Avril
Norroy le Sec
Anoux
Mance
Lubey
Valleroy
Moineville
Abbéville
Hatrize
Labry
Giraumont
Batilly
Verneville
Bruville
Puxieux
Sponville
Xonville
Lachaussée
Hagéville
Dampvitoux
Dommartin
Charey
Rembercourt sur Mad
Xammes
Jaulny
Beney
St Benoit
Essey
Euvezin
Pannes
Nonsard
Heudicourt
Buxières
Buxerulles
Savonnières en Woëvre
Chaillon
Creue
Lahayville
Richecourt
St Baussant
Remenauville



Halte d'un convoi britannique, dans les plaines de Mésopotamie.

pliqué la situation, et on avait pu craindre de se trouver en présence d'une atteinte aux formes parlementaires, au moment même où les élections venaient d'amener une Chambre sur les tendances de laquelle on était mal fixé. Le 20 mars, le cabinet Garcia Prieto avait donné sa démission; le 21, Maura avait été appelé par le roi et, le 22, il avait pu mener à bien la formation d'un cabinet de coalition, où étaient entrés les anciens présidents du conseil Dato, Garcia Prieto et Romanonès, et qui avait été bien accueilli par le Parlement. Les grèves s'étaient apaisées, et on pouvait espérer que Maura rendrait enfin à l'Espagne quelque tranquillité. Mais on sentait qu'indépendamment des menées allemandes indubitables, un trouble plus profond agitait l'Espagne. La France avait suivi tous ces événements avec la sympathie cordiale que lui inspire le noble pays d'Espagne, dont les destinées tiennent aux siennes de si près.

Plus étroitement liées à la guerre étaient les affaires de Hollande. Ce pays, qui ne peut se nourrir seul, avait dû demander à l'Entente le blé qui lui manquait. Les Etats-Unis n'avaient consenti à l'accorder qu'à la condition que les Pays-Bas mettraient à la disposition de l'Entente, moyennant une large indemnité, tout le tonnage, soit environ 600.000 tonnes, qui se trouvait dans les ports alliés. Par voie de conséquence, la Hollande vit se dresser devant elle les menaces de l'Allemagne, qui prétendait considérer comme une violation de la neutralité la vente du tonnage hollandais à l'Entente. Cependant, devant la nécessité alimentaire et après d'assez longs pourparlers où ils essayèrent d'obtenir de l'Entente des conditions qu'elle ne pouvait accepter, les Pays-Bas signèrent l'accord à la fin de mars.

Ailleurs, en Suisse, en Danemark, en Suède, en Norvège, le poids de la guerre devenait de plus en plus difficile à porter. L'avenir que ménageaient à ces Etats libres, qui ont tout sacrifié pour rester neutres, l'extension de l'Allemagne vers l'Est et la concentration des forces économiques dans ses mains, était envisagé par eux avec une vive appréhension et, malgré la propagande germanophile qui s'exerçait chez eux, on sentait que leurs vœux allaient vers le succès libérateur de l'Entente. L'Allemagne triomphait et se glorifiait; elle se vantait de se faire des amis des peuples qu'elle avait vaincus. Les plus clairvoyants de ses publicistes mesuraient, non sans regret, l'étendue de haine qui s'élargissait autour d'elle.

On le voit, en résumé : rien de définitif n'avait été fait en mars, et même la paix orientale dont l'Allemagne tirait gloire ne pouvait être considérée que comme un état, sujet à revision, de la question posée par la guerre générale. Un effort sans précédent était fait par elle. Au 31 mars, il n'avait pas donné ce qu'elle s'était promis, et le succès rapide qu'elle escomptait n'était pas venu. Les peuples de l'Entente supportaient le choc avec énergie et confiance. En Angleterre, tous les ressorts se tendaient vers la résistance. Il semblait que l'Italie se fût tout à fait reprise, et elle était d'accord sur tous les points avec ses alliés. Les Etats-Unis déversaient continuellement sur la France le flot ininterrompu de leurs troupes et de leur ravitaillement. Le Japon se préparait soigneusement pour opposer, à son heure, à l'invasion économique allemande la barrière qu'on attendait qu'il élevât. Le Portugal se donnait une nouvelle constitution. La France, enfin, serrait les rangs.

Le mois de mars, commencé par l'émouvante cérémonie de la Sorbonne en l'honneur de l'Alsace-Lorraine, à l'anniversaire de la protestation de ses députés contre l'annexion de 1871, avait vu se dérouler des événements d'une modalité trop connue, comme l'interpellation du 8 mars, qui valut au cabinet Clemenceau une majorité de 400 voix contre 75 à propos de sa politique générale; comme les procès de trahison, le rejet du pourvoi Bolo. Il avait été tragiquement troublé par les raids sur Paris, sur Compiègne, sur Châlons-sur-Marne, par le bombardement de Paris et l'impie catastrophe du vendredi saint. Il se terminait dans une attente frémissante, mais de plein sang-froid, et le peuple français suivait jour par jour les péripéties de la bataille où ses enfants versaient leur sang pour la liberté et pour la paix. La gravité de l'heure semblait avoir suspendu pour un instant les querelles des partis. Les douzièmes provisoires avaient été votés par tous, et l'appel de la classe 1919 n'avait trouvé comme opposants que quelques insensés, que rien ne peut guérir. La France était reconnaissante à Clemenceau de donner l'exemple d'une infatigable énergie et d'une foi inébranlable. Elle songeait à ses morts, mais elle refoulait ses larmes. Le salut de la patrie était le suprême devoir. — Jules GERBAULT.



Une ambulance britannique, sur le front de Mésopotamie.

Irlande (*Histoire politique : le Home Rule; les Sinn Feiners; etc.*). Les Allemands, singuliers défenseurs du droit des peuples, ont fait à plusieurs reprises, à la tribune et dans leur presse, allusion aux « nationalités opprimées par les Alliés ». De ces prétendues nationalités opprimées, l'Irlande est celle dont la situation leur a permis de tirer les plus spécieux arguments et de fonder les plus grands espoirs, comme les moins justifiés.

L'Irlande a bien été, autrefois, une nationalité, si, par « nationalité », on entend un groupe humain renfermé dans des limites naturelles, de race à peu près homogène et vivant pendant de longs siècles d'une vie commune et des mêmes traditions. Dès l'époque où elle apparaît dans l'histoire, la verte Erin a son individualité nettement marquée. Isolée à l'extrémité du monde occidental, dans l'océan des brumes, la lointaine Hibernie échappa aux légionnaires romains. Seules, parmi les Celtes, les tribus irlandaises se conservèrent jusqu'au XIIe siècle de l'ère chrétienne pures de tout mélange. Seul, peut-être, aujourd'hui, l'Irlandais fait revivre le Celte tel que le connurent les Romains : rêveur, inconstant et mobile, passionné pour les belles paroles et les beaux coups d'épée, d'une témérité aveugle dans la bataille, mais dont l'énergie se détend aux revers.



Daniel O'Connell.

Longtemps, l'Irlande conserve une individualité très marquée; une intense activité religieuse y bouillonne, qui fait les grands hérésiarques et les grands réformateurs : les Pélage et les Colomban. Moines irlandais au VIe siècle, savants irlandais au VIIIe et au IXe siècle, contribuèrent noblement au développement des lumières et au refoulement de la barbarie.

Si avancée intellectuellement, l'Irlande est, politiquement, dans l'enfance. Livrée aux luttes continuelles de tribus et de clans, impuissante à former un Etat, Pologne d'Occident, elle est destinée à être conquise par sa voisine de l'Est, unifiée sous le sceptre des Plantagenets. Avec l'expédition de Henri II (1170), commencent les misères de l'Irlande, dont la suite lamentable remplit le moyen âge, les temps modernes et contemporains. Dès le XIVe siècle, les rois d'Angleterre considèrent l'Irlande comme l'une des parties de leur domaine. Mais l'Irlande est vaincue, non soumise, et l'histoire de ses relations avec l'île voisine est celle d'aspirations malheureuses à l'indépendance; tentatives isolées, jamais unanimes, aboutissant à des révoltes rudement comprimées.

A partir du XVIe siècle, l'Angleterre officiellement protestante, l'Irlande restée catholique, les haines

nationales s'avivent des haines religieuses. Dans l'Anglais, l'Irlandais hait non seulement l'oppresseur, mais l'hérétique, et l'Anglais hait surtout le papiste dans le rebelle irlandais. Au XVIIe siècle, en face de l'Angleterre libérale, se dresse l'Irlande conservatrice, en qui tous les partis de réaction trouveront toujours le plus sûr appui. Partisans de Charles II sous Cromwell, indéfectibles soutiens des Stuarts sous la dynastie de Hanovre, tel est, dans la politique intérieure anglaise, le rôle des Irlandais. Sortis vainqueurs de toutes les luttes, les gouvernements au pouvoir trouvent plus qu'un prétexte : une raison d'opprimer l'Irlande, toujours prête à favoriser l'immixtion des étrangers dans les affaires intérieures du pays.

Les massacres ordonnés à plusieurs reprises sont un moyen inefficace de répression. Bien plus habile est la méthode inventée au XVIe siècle par les Tudors, reprise et amplifiée par Cromwell et Guillaume d'Orange : diviser l'Irlande contre elle-même en établissant dans ce pays catholique des protestants, et les protestants les plus fanatiques, les presbytériens : les luttes constantes des deux partis seront une nouvelle cause de faiblesse pour l'Irlande, une garantie nouvelle pour l'Angleterre, assurée désormais que l'unanimité ne saurait se faire contre elle en cas de révolte. Et, dès 1580, Elisabeth, la grande révolte des Desmond réprimée, *établit* des colons. Plus tard, Jacques Ier établit dans la province nord-est de l'Irlande, l'Ulster, des Ecossais presbytériens par villages entiers. Ces Ecossais forment, dans les comtés d'Antrim et de Down, toute la population. Cromwell fait plus : il essaye d'arracher aux indigènes les trois comtés d'Ulster, de Leinster et de Munster et de refouler toute la population indigène dans le Connaught. Œuvre chimérique, malgré la volonté toute-puissante du Protecteur. C'est dans l'Ulster seulement que les envahisseurs réussissent à former un groupe compact, fortifié en 1691, sous Guillaume d'Orange, par une nouvelle « plantation ». Dès lors, il y a deux Irlandes : l'Irlande du Nord-Est, l'Ulster, anglo-écossaise et protestante, les trois comtés du Sud-Ouest, catholiques et celtiques. Aucune fusion ne se fera jamais entre elles deux.



Charles Stewart Parnell.

D'autre part, l'Irlande sera comme décapitée par la spoliation de ses chefs : les biens des principales familles expropriées sont confiés à des « landlords » anglais et à l'Eglise anglicane. Les Irlandais de race sont réduits à l'état de plèbe misérable. Ces mesures sont décisives. L'Irlande, muscles et nerfs coupés, ne se relève un instant à l'appel de l'étranger que pour retomber plus lourdement sur sa couche de misère. Tous les débarquements français en Irlande tentés au cours du XVIIIe siècle et jusqu'à l'épopée du paladin révolutionnaire, le général Humbert, sont voués à l'insuccès. L'Angleterre tient solidement l'Irlande : l'Acte d'union (1800) consacre cette mainmise. Mais, au début du XIXe siècle, l'Irlande est bien un peuple de parias, opprimés dans leur conscience religieuse et nationale comme dans leurs intérêts matériels les plus immédiats. Question religieuse, question agraire, question politique, voilà les problèmes que pose au gouvernement britannique la situation de l'Irlande et devant lesquels vont se débattre les hommes d'Etat anglais.

A la fin du XIXe siècle, seule, la question religieuse est résolue. Les campagnes d'O'Connell ont amené l'abrogation du bill du Test, restitué aux catholiques irlandais, comme aux catholiques anglais, leurs droits de citoyens. Mais, malgré les campagnes de Parnell, le successeur le plus écouté d'O'Connell, véritable « roi sans couronne », pour ramener au droit commun son pays, malgré les efforts de Gladstone, bien résolu, pour le bon renom de son pays, d'effacer de l'histoire d'Angleterre toute trace de l'ancienne injustice, la situation économique de l'Irlande reste critique. Une partie seulement des paysans irlandais ont pu bénéficier de la faculté à eux donnée par le Land-Act de 1870 de racheter les terres des landlords. Ceux-ci, malgré les invites du gouvernement, malgré le moyen terroriste du boycottage inventé par les Irlandais, se refusent obstinément à vendre leurs domaines. La majorité des paysans irlandais est encore un peuple de serfs ou, du moins, se considère comme telle. Le mécontentement est profond. La question politique est plus brûlante encore : depuis un demi-siècle déjà, les Irlandais réclament la rupture de l'Acte d'union et l'établissement du gouvernement national, le *Home Rule*. Cette idée, Parnell l'a défendue dix ans avec habileté, persévérance et une froide passion. Gladstone, avec cet amour de la justice qui s'alliait si bien chez lui au souci des intérêts britanniques et au sentiment des nécessités politiques du présent et de l'avenir, a voulu de toutes ses forces donner satisfaction aux aspirations jugées par lui légitimes des Irlandais, fermer la plaie toujours ouverte au flanc de l'Angleterre.

Par deux fois, en 1886, après la mort du grand leader irlandais et, en 1894, avec Parnell, il a proposé au Parlement anglais le *Home Rule bill* et, par deux fois, le Parlement l'a rejeté; aux lords obstinément conservateurs se sont unis les députés des communes *unionistes*, le parti impérialiste naissant alors, qui, groupé autour de Chamberlain, refuse de relâcher, si peu soit-il, le lien qui unit les différentes parties de l'empire anglais. Et, le pouvoir revenu aux conservateurs, le projet semble abandonné.



Les troupes anglaises, venues pour réprimer les révoltés, traversent Dublin.

A l'époque de la guerre du Transvaal (1899-1902) et pendant les années qui vont suivre, l'Irlande reste toujours, à l'horizon politique de l'Angleterre, le nuage gros de tempêtes. Hostile à l'Angleterre et divisée elle-même en deux régions, deux groupes sociaux férocement ennemis, perpétuellement troublée par des émeutes et des attentats terrestres, l'île sœur est la principale, la seule cause de faiblesse du Royaume-Uni.

Les premières années du XXe siècle, années décisives de la politique britannique, ont vu un nouvel essai du règlement de la question irlandaise. C'est au cours de la guerre du Transvaal, pourtant fort mal accueillie en Irlande, que s'affirmèrent les dispositions favorables du gouvernement anglais. En 1900, la reine Victoria, touchée par la bravoure déployée dans le Sud-Africain par les régiments irlandais, fait célébrer à Londres la fête de saint Patrick et fait à Dublin une visite, où elle est accueillie avec enthousiasme.

Ces dispositions réciproquement favorables de la reine et des Irlandais furent le prélude d'importants événements. A cette époque, la *Ligue irlandaise unie*, principal moyen d'action des nationalistes irlandais, poursuit, sous la direction de John Redmond, son président (v. p. 459), assisté d'O'Brien et de Dillon, tous anciens parnellistes, brouillés après la mort du maître, puis réconciliés, une active campagne pour l'acquisition des terres par les paysans irlandais et l'établissement du *Home Rule*. Il s'agit de forcer les landlords anglais à vendre leurs terres, et l'agitation est vive en Irlande. 81 nationalistes siègent dans le Parlement.

Mais, d'une part, les dispositions du gouvernement anglais sont favorables : Balfour est remplacé à Dublin comme sous-secrétaire d'Etat par Wyndham, plus favorable aux aspirations irlandaises.

D'autre part, une grande partie des landlords a dès maintenant compris que, dans leur intérêt réel, sinon apparent, et pour la sécurité de l'empire, ils doivent faire des concessions aux Irlandais. Parmi eux se forme, sous la direction de lord Dunraven, un tiers parti favorable à la réconciliation entre les deux Irlandes. Au programme de ce parti figure la vente de la plus grande partie des terres des landlords et, dans une certaine mesure, l'autonomie de l'Irlande. Un *Corps irlandais* (*Irish Body*), composé : 1° des pairs et députés d'Irlande; 2° d'un conseil financier formé par les notables, présenterait au Parlement des propositions sur les affaires irlandaises. Bien que quelques hommes d'Etat de premier plan (Winston Churchill, Lloyd George, Asquith) soient favorables à un tel projet, il ne peut se réaliser encore, la majeure partie des hommes politiques anglais restant hostiles. Et Wyndham, considéré comme trop faible vis-à-vis des Irlandais, doit démissionner. Du moins, pendant son administration, a-t-il pu mettre en vigueur une partie du programme du tiers parti. Le *Land Purchase Act* de 1903, sans rendre obligatoire la vente des terres, la facilite : 1° en avançant au paysan le prix de la terre dont il désire se rendre propriétaire; 2° en donnant aux landlords qui consentent à se dessaisir de leur domaine une prime de 12 p. 100; 3° en permettant l'achat direct de grands domaines par l'Etat, qui les rétrocédera ensuite aux paysans. Cette fois paysans et landlords ont profité largement des facilités qui leur ont été données pour la vente et l'achat, et il semble bien que le *Land Purchase Act* et son application de plus en plus étendue amèneront (dans des conditions onéreuses pour les finances d'Etat et le paysan lui-même qui achète trop cher la terre), mais sans à-coups et sans violences, le règlement définitif de la question agraire.



William Smith O'Brien.

La constitution du cabinet libéral Campbell Bannermann (décembre 1905) marque pour la cause de l'Irlande un nouveau progrès. Le cabinet libéral inscrit à son programme l'établissement du *Home Rule* par étapes successives. Et il propose, en 1907, l'établissement d'un Conseil de l'Irlande (*Irish Council*) de 107 membres (82 nommés par le peuple, 25 par le gouvernement) qui surveillerait l'administration irlandaise et pourrait prendre toute disposition concernant l'Irlande, le lord lieutenant anglais conservant, d'ailleurs, toujours un droit de *veto*. C'est cette dernière disposition qui, une fois

connue du leader irlandais Redmond d'abord favorable, l'amène à repousser le bill au nom des nationalistes et de l'Irlande tout entière.

Loin de prendre prétexte de cet accueil pour suivre désormais une politique de compression à l'égard de l'Irlande, les libéraux, avec un souci de la justice et une persévérance qui les montrent dignes successeurs de Gladstone, comprennent l'insuffisance de leur dernier projet et la nécessité d'aborder une fois de plus — et franchement — l'obstacle où s'est heurté Gladstone, de faire aboutir, enfin, le projet de *Home Rule*. Tel est, en 1910, l'avis des leaders libéraux, Asquith, Edward Grey, Lloyd George. Dès cette date, le *Home Rule* figure au programme du cabinet Asquith sous la forme suivante : « Un Parlement irlandais, avec pouvoir exécutif responsable envers lui, mais à cette condition imposée par Gladstone que le Parlement impérial conserve une suprématie indéfectible. » John Redmond accepte ce programme, qui donne satisfaction aux nationalistes irlandais (sauf au parti des *Sinn Feiners*, qui rêve une séparation complète d'avec l'Angleterre), et les quatre-vingts voix irlandaises se réunissent au groupe libéral pour entraîner la Chambre des communes à voter (11 avril 1912) le projet de *Home Rule bill* présenté par le premier ministre.



John Dillon.

Le *Home Rule bill*, qui accorde enfin à l'Irlande cette autonomie depuis si longtemps désirée et pour laquelle elle a tant souffert, pose tout d'abord en principe que « le pouvoir et autorité suprêmes du Parlement du Royaume-Uni restent identiques et intacts (*unaffected and undiminished*) pour toute personne, matière et chose dans les domaines de Sa Majesté », nonobstant le présent bill et quelles que puissent être les modifications ultérieurement apportées à la Constitution irlandaise. Cette satisfaction préalable accordée à l'amour-propre anglais et au souci très légitime de maintenir l'unité de l'empire, une assez large autonomie — sinon complète — est de fait accordée à l'Irlande. Le gouvernement de l' « île sœur » comprend un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif. Le *pouvoir législatif* est le Parlement, formé d'une Chambre des communes et d'un Sénat. La première se compose de 164 membres, *élus* dans les mêmes conditions que les « commoners » anglais ; le second de 40 membres, *nommés* pour la première législature par le gouvernement anglais, à partir de la législature suivante par le gouvernement irlandais.

Le roi d'Angleterre, investi toujours de la pleine souveraineté sur l'Irlande comme sur les autres parties de l'empire, délègue le *pouvoir exécutif* au lord lieutenant d'Irlande. Celui-ci, qui, désormais (et c'est là une des innovations les plus importantes du bill), peut être choisi parmi les catholiques et non plus seulement, comme sous le régime précédemment en vigueur, parmi les protestants, délègue, à son tour, le pouvoir à des ministres, responsables devant le Parlement. — Le gouvernement irlandais traitera toutes les affaires concernant uniquement l'Irlande sans mettre en jeu l'ensemble de l'empire, et ses affaires échapperont désormais à la compétence du Parlement de Londres. Si l'on se place au point de vue purement politique, l'Irlande bénéficie donc d'une assez large autonomie. Il n'en est pas tout à fait de même en ce qui concerne l'organisation judiciaire et financière, prévues également par le bill.

Pour la justice, le bill transfère l'ancienne juridiction d'appel, exercée par la Chambre des lords, à un comité judiciaire (comité judiciaire du conseil privé), mais cette juridiction nouvelle doit toujours juger d'après le *common law* (loi commune à tous les habitants du Royaume-Uni), non d'après la loi irlandaise.

Quant au système financier, l'obligation (imposée par la situation déficitaire du budget irlandais et par les circonstances politiques) de partager recettes et dépenses entre le gouvernement impérial et le gouvernement irlandais le rend d'apparence assez compliquée. Le Parlement impérial conserve à sa charge les pensions, les avances aux paysans pour achat des terres, les frais de perception des impôts. Il perçoit tous les revenus de l'Irlande, sauf ceux des postes. Comme ces derniers revenus ne suffiraient, cependant, pas à subvenir aux dépenses de l'Irlande, le gouvernement impérial donne à l'Irlande une gratification, la *somme réservée*. Celle-ci, jointe aux revenus des postes, forme le budget irlandais, qui doit subvenir à toutes les dépenses, sauf celles prises à sa charge par le gouvernement impérial. — Les impôts sont votés pour l'Irlande, comme pour l'ensemble de l'empire, par le Parlement impérial. Mais le Parlement irlandais conserve le droit : 1° de faire des emprunts, gagés par les ressources de l'Irlande; 2° d'établir de nouveaux impôts; 3° d'augmenter ou de diminuer les impôts existants. Les plus-values ou moins-values résultant des opérations financières ainsi faites sont au bénéfice où à la charge du budget irlandais. Le *Home Rule bill* a donc prévu, et cela jusque dans leurs détails, presque toutes les éventualités.

La question la plus délicate était celle des représentants irlandais au Parlement de Londres. Il fallait laisser l'Irlande prendre part à la discussion des affaires d'empire, tout en empêchant ses députés d'être des arbitres des partis et les maîtres de la politique anglaise. Problème difficile, dont Asquith a proposé et trouvé la solution élégante : maintenir au Parlement la représentation irlandaise en la ramenant à 42 (au lieu de 80) députés.

Les théoriciens du droit constitutionnel ont longuement discuté quelle forme politique prenait, par l'application du *Home Rule*, le Royaume-Uni. Monarchie dualiste, à la manière de l'Autriche-Hongrie? Etat fédératif, comme les Etats-Unis? Ni l'un, ni l'autre, l'Irlande n'étant pas, même dans ses affaires intérieures, pleinement souveraine et restant unie à l'empire, par le roi et le Parlement, d'un lien très fort.

Mais, comme l'a fort bien jugé un historien français, le *Home Rule* de 1912 est un compromis bien plus habile que ceux de Gladstone entre les « demandes de l'Irlande et les concessions auxquelles pouvait consentir l'Angleterre »... En l'accordant, en rendant sa liberté à l'Irlande, « l'Angleterre, s'inclinant devant la justice et non devant la force, a remporté sur elle-même une victoire sans larmes ».

Un tel acte, qui avait su rallier au Parlement une majorité imposante, était de nature à rallier également l'opinion anglaise et irlandaise, à l'exception seule des *Sinn Feiners*, résolument séparatistes, et



La police ferme le magasin à poudre de Kelly, d'où les rebelles commandaient le pont O'Connell et le collège de la Trinité.

des unionistes exaltés (Anglais et Irlandais), qui ne voulaient admettre aucun relâchement du lien rivant l'une à l'autre les deux parties du Royaume-Uni.

C'est de ce parti unioniste que sont venues les difficultés. Dans leur opposition au gouvernement, les unionistes ont été fortifiés, encouragés par le secours qu'ils ont trouvé dans l'Irlande elle-même où, sur la question du *Home Rule*, fut bien loin de se faire l'unanimité. En 1912, en effet, comme un siècle auparavant, il y a toujours deux Irlandes, étrangères, ennemies, séparées par un mur infranchissable : géographiquement, l'Irlande de l'Ulster et celle des trois comtés du Sud-Ouest; politiquement, l'Irlande des dirigeants, protestants, celle des dirigés, catholiques.

« L'Irlande est un pays catholique, avec une forte minorité protestante d'origine étrangère, devenue dominatrice par la force et demeurée par ses intérêts mêmes l'adversaire de la majorité ». Sur les 4.300.000 habitants que le recensement de 1911 attribue à l'Irlande, on compte, en effet, 3.238.000 catholiques et environ 1.100.000 protestants. Ceux-ci ne sont guère plus de 200.000 dans le Munster, le Leinster et Connaught, où vivent 3.200.000 habitants (proportion de protestants : *un seizième*). Ils forment, au contraire, un groupe compact de 787.000 âmes dans l'Ulster, peuplé de 1.075.000 habitants (proportion : *huit dixièmes*).

En Irlande, et dans l'Ulster en particulier, les haines religieuses se sont conservées vivaces comme au temps d'Elisabeth et de Cromwell. Catholiques et protestants rivalisent — à en juger par leurs porte-parole — de fanatisme violent et borné. « Rome, déclaraient alors les protestants, hait le protestantisme d'une haine aussi mortelle qu'à l'époque des Stuarts ». Et, d'autre part, tout ce qui a la moindre apparence de catholicisme, de « papisme », répugne aux protestants : *No popery* (pas de papisme), tel fut, pendant des siècles, le cri de ralliement de ces protestants de l'Ulster, qui s'intitulent fièrement *orangistes*, en souvenir du grand roi protestant. Les orangistes se sont considérés toujours en face de l'Irlande papiste comme les sentinelles avancées du protestantisme et de l'Angleterre. Ils ne peuvent concevoir l'idée d'une société quelconque avec les papistes : entre eux, rien de commun, si ce n'est une haine mutuelle.



Edward Carson.

Le vote du *Home Rule bill* par la Chambre des communes a donc produit, chez les orangistes, une véritable consternation. Si le bill est appliqué, l'Ulster perd la situation exceptionnelle dont il est si fier. L'Ulster devient une province comme les autres, sans droits ni privilèges particuliers. Les maîtres d'hier sont ramenés au même niveau que leurs sujets. Mieux : ils risquent d'être les esclaves de demain.

Les protestants irlandais ne forment-ils pas une minorité que, seuls, les liens intimes — désormais tranchés — qui l'unissaient à l'Angleterre, garantissaient de la haine catholique? « *Home rule, Rome rule* » (gouvernement national, gouvernement clérical), tel est le titre d'un pamphlet où s'exprimaient — très exagérées, d'ailleurs — les craintes des protestants. « Le pays tout entier, dit-il, est tenu dans une ignorance moyenageuse par les prêtres ;... donner le *Home Rule* à l'Irlande serait conférer le pouvoir civil au clergé catholique, par conséquent placer les protestants à la merci des catholiques ». Et, sous le « gouvernement du Vatican », l'Ulster craint la ruine et la persécution.

Son porte-parole est sir Edward Carson, protestant irlandais, qui, rentré dans l'administration sous Balfour, puis nommé *sollicitor general* d'Irlande, député enfin et membre du conseil privé, jouit d'une réputation de compétence justifiée en tout ce qui regarde les affaires de l'île, est très écouté à Belfast et dans tout l'Ulster, et, comme John Redmond représente l'Irlande catholique, représente quasi officiellement l'Irlande protestante.

Dès la fin de 1912, Edward Carson interpelle Asquith sur le *Home Rule bill* et demande au ministre de vouloir bien accepter un amendement excluant l'Ulster de l'Irlande autonome : le *Home Rule* s'appliquerait seulement aux trois provinces du Sud; l'Ulster resterait dans les mêmes conditions que par le passé, rattaché à l'Angleterre. Solution simple du problème, mais solution fausse, parce que trop simple. L'Ulster est protestant en majorité, non exclusivement protestant. Dans trois des sept comtés de l'Ulster, les catholiques forment une minorité assez forte. Comment, dès lors, exclure ceux-ci des bénéfices du *Home Rule bill*, dont jouiront les autres catholiques irlandais? Telle est la thèse soutenue par Redmond et les nationalistes irlandais pour repousser toute modification au *Home Rule*. Cette thèse est également celle du gouvernement, dont les nationalistes sont alors l'appui et qui a besoin d'eux pour sa majorité. Asquith se déclare décidé à appliquer intégralement la loi.

En 1913, Edward Carson et les orangistes font de nouvelles tentatives pour amener le « Premier » à revenir sur sa décision. « C'est, déclare en mai 1913 le leader unioniste, notre droit imprescriptible de demeurer citoyens du Parlement impérial, qui justifie et nous donne le droit moral de faire tout ce qui sera jugé nécessaire et même d'employer la force ». Le 12 juillet, au grand meeting orangiste de Belfast, où se pressent (disent les unionistes) plus de cinquante mille assistants, Carson déclare que les habitants de l'Ulster emploieront, pour être exclus du *Home Rule*, « tous les moyens légaux » et que, plutôt que d'entretenir un Parlement hibernien, ils sont résolus, d'un commun accord, à refuser le paye-

ment de l'impôt. Bien que le gouvernement feigne de ne pas prendre au sérieux cette menace, on peut craindre des troubles graves.

La seule solution possible, de l'avis des modérés anglais et irlandais, c'est la réunion d'une conférence pour décider de l'application du *Home Rule* à toutes les parties du Royaume-Uni : Irlande, pays de Galles, Ecosse. Cette politique semble avoir l'appui du cabinet, qui voit dans son application le moyen de « décongestionner », en lui enlevant le souci des affaires locales, le Parlement impérial. Mais les conservateurs sont violemment hostiles : leurs chefs, lord Lansdowne, Bonar Law, soutiennent à Londres la politique de menaces et de violences appliquée en Irlande par Edward Carson et lord Londonderry. Ils mènent campagne pour la dissolution de la Chambre des communes et l'appel au pays. Mais, répond le cabinet Asquith, le pays s'est déjà prononcé sur cette question par l'organe de ses représentants. Et Winston Churchill déclare répudier l'appel aux électeurs.

En septembre 1913, Edward Carson annonce la constitution d'un gouvernement provisoire dans l'Ulster : une autorité centrale, sorte de Parlement de 76 membres, un conseil exécutif présidé par Carson lui-même, des commissions administrative, militaire, financière composeraient le nouveau gouvernement. Est-ce, dès lors, la scission? Non; car, dit lord Carson, ce gouvernement n'entrerait en vigueur que lors du vote définitif de la loi par la Chambre des lords. D'ailleurs, dit une proclamation rédigée par Edward Carson, « il n'y a pas de plus loyaux sujets de Sa Majesté que nous. Nous nous levons, non pour nous séparer, mais pour conserver dans l'empire la place dont nous sommes si fiers ». Dans les derniers mois de 1913, un compromis semble pouvoir s'établir, des négociations officieuses ont lieu entre Asquith et Edward Grey, représentant le gouvernement, Bonar Law et lord Lansdowne, chefs de l'opposition. On envisage la possibilité de donner à l'Ulster, suivant l'expression de lord Grey, une sorte de *Home Rule* dans le *Home Rule*. Et, répondant à sir Edward Carson, Asquith affirme à nouveau que le *Home Rule* ne signifie ni la séparation définitive de l'Irlande et de l'Angleterre, ni l'asservissement des protestants irlandais.

Aux premiers mois de 1914, cependant, les relations sont de nouveau tendues entre les orangistes et le gouvernement. Exécutant les promesses de lord Grey, Asquith propose (mars 1914) d'appliquer la loi du *Home Rule* avec le correctif suivant : la population de l'Ulster sera, par voie de referendum, consultée pour savoir si elle désire, pour son compte particulier, l'autonomie, c'est-à-dire la séparation d'avec le reste de l'Irlande.

Mais les nationalistes irlandais protestent au nom de leurs coreligionnaires, les catholiques de l'Ulster. Et, quant aux orangistes, leur leader n'ose promettre qu'ils s'inclineront devant le résultat du



Cuisines de campagne servant du café chaud aux troupes, dans les rues de Dublin.

referendum. L'attitude est singulière et démontre que les orangistes vraiment intransigeants ne sont qu'une bruyante minorité.

Cette minorité est assez importante, cependant, et assez active pour tenir le Royaume-Uni sous la menace de troubles graves. Depuis deux ans, les protestants de l'Ulster, fanatisés, ont, pour défendre une liberté religieuse qu'ils veulent croire menacée, formé d'enthousiastes régiments de volontaires, qui, armés, équipés, entraînés aux manœuvres, défilent au son du *God save the king* dans les rues de Belfast. Et l'on parle couramment, dans les journaux britanniques, de la formidable armée (de 50.000 hommes, disent les uns, de 100.000, enchérissent les autres) qui marche sous la couleur orange et, en



Le Liberty Hall, à Dublin, endommagé par le feu des navires qui réduisirent rapidement le quartier général des révoltés.

vue de combats sans doute proches, a constitué pour les futures veuves de la guerre et les orphelins, victimes de la cause orangiste, un fonds de réserve de 25 millions. Exagération, dictée par l'orgueil des uns, la crainte des autres. Les 700.000 protestants de l'Ulster n'ont pu mobiliser 100.000 hommes, ni même sans doute 50.000. Le gouvernement s'inquiète, cependant. Il a interdit, en décembre 1913, l'importation des armes de guerre en Irlande et annonce son intention de réprimer tous les troubles par la force. En avril 1914, la menace d'insurrection paraît plus grave que jamais : les orangistes ont décidé pour le 24 la révolution générale et débarqué à Larne (petit port situé au nord de Belfast) 70.000 fusils et des milliers de cartouches.

Est-ce la guerre civile? Non, car les chefs des deux partis opposés, Redmond et Carson, prêchent le calme à leurs troupes surexcitées; car le gouvernement a prudemment déclaré qu'il n'emploierait la force que dans le cas d'une rébellion ouverte; car l'opinion publique, dans sa grande majorité, est favorable au *Home Rule*, auquel se convertissent même des protestants de l'Ulster. On peut donc considérer avec quelques écrivains anglais contemporains que l'importance du soulèvement orangiste est très exagérée, qu'il s'agit d'un simple bluff, destiné à entraîner le rejet du *Home Rule*, mais que les orangistes, pas plus que le gouvernement, ne désirent jeter leur pays dans la guerre civile.

Au printemps de 1914, la situation reste grave, cependant : la menace de révolte de l'Ulster entraîne dans la politique intérieure du Royaume-Uni bien des complications. Les ouvriers sont surpris et indignés lorsqu'ils comparent la rigueur avec laquelle est puni qui prêche chez eux l'action directe et l'indulgence dont le gouvernement fait preuve devant les appels à la révolte lancés par les leaders orangistes. Les *trade-unions* sont violemment hostiles : cette hostilité s'est manifestée dès 1913 par des grèves de plusieurs corporations. Un parti syndicaliste révolutionnaire se forme dans les grandes villes.

L'agitation a gagné l'armée; quant à la menace de révolte, le cabinet a répondu par une menace de répression, nombre de soldats et d'officiers protestants ont manifesté nettement leur intention de ne pas lever les armes contre leurs coreligionnaires. Au camp de Durragh, en Irlande, cent officiers donnent à la fois leur démission. Les chefs eux-mêmes semblent de cœur avec leurs soldats. Le général Gough envoie un ultimatum à l'*Army Council* et se retire; le maréchal French, chef d'état-major général, se démet de ses fonctions. Son départ entraîne celui du colonel Seely, ministre de la guerre (avril 1914), remplacé au War Office par le président du conseil lui-même. Cette dernière mesure indique la résolution bien établie du gouvernement de ne céder devant aucune menace. Mais l'opinion publique s'inquiète. L'Angleterre est-elle donc mûre pour le régime des *pronunciamientos?* « Le gouvernement libéral, se demande une importante revue, ayant détruit l'obstacle des lords, va-t-il se heurter à la barrière de la résistance militaire? » L'importance de l'agitation militaire est, soutiennent les optimistes, très exagérée : simple bluff, comme l'agitation orangiste.

Sans doute, ces optimistes voient juste : les événements le montreront. Mais, vue de l'extérieur, l'Angleterre offre, pour l'inquiétude de ses amis et la joie de ses ennemis, un spectacle peu rassurant : une province en révolte et bientôt théâtre d'une guerre civile, la vie économique sous le coup de grèves imminentes, l'armée peu sûre, le gouvernement impopulaire. Comment, rongé d'un tel cancer, l'empire pourrait-il poursuivre une politique extérieure ferme, soutenir une guerre?

Déjà, à la fin du XVIIIe siècle, les ennemis de l'Angleterre, considérant parmi tant d'autres causes apparentes de faiblesse « les mouvements convulsifs de l'Irlande », prophétisaient sa ruine.

Ainsi raisonnèrent, en 1914, les politiques allemands.

Les troubles d'Irlande entrèrent pour la plus grande part dans la sous-estimation de la puissance britannique et furent, par là même, une des causes déterminantes de la guerre, les Allemands croyant pouvoir braver impunément une puissance chargée déjà d'une guerre civile.

« Si quelque puissance étrangère menaçait l'Etat, a dit, en parlant de l'Angleterre, Montesquieu, seul perspicace, les petits intérêts céderaient aux plus grands. Tout se réunirait en faveur de la puissance exécutrice ». Ce jugement s'applique exactement à l'Angleterre d'août 1914. La guerre déclarée, l'union

sacrée s'est faite d'elle-même, les agitations de toute nature se sont comme par enchantement apaisées et, à la grande surprise des Allemands, l'Irlande même a semblé momentanément s'assoupir.

Tandis que le général Gough et le maréchal French, opposants de la veille, mènent à la gloire la « méprisable petite armée », Bonar Law et sir Edward Carson sont devenus membres du cabinet Asquith. Les deux leaders irlandais, John Redmond et Carson lui-même, ont employé toute leur influence auprès de leurs compatriotes pour faire d'eux des volontaires britanniques. Et, de fait, « les nationalistes irlandais, aussi bien que les orangistes de l'Ulster, collaborent franchement à l'effort militaire britannique ». Les « volontaires » de l'Ulster furent les premiers à offrir leurs fusils pour la grande cause.

Et, quant aux catholiques, c'est par milliers que se comptent ceux d'entre eux qui, à l'appel de John Redmond, se sont enrôlés sous la bannière britannique, par centaines ceux qui, chantant la marche fameuse de *Tiperary* (Tiperary est une localité d'Irlande) sont glorieusement tombés dans les plaines du nord de la France.

Mais les Allemands avaient escompté un soulèvement de l'Irlande et, déçus aux premiers mois de la guerre, ils ont, par la suite, essayé de faire de leurs désirs une réalité. Préparer la révolte de l'« île verte » est, en 1915, une de leurs grandes pensées. N'ayant plus à compter sur les orangistes, ils se tournent vers les nationalistes intransigeants, les *Sinn Feiners*, que le *Home Rule* même n'avait pas satisfaits, et organisent chez eux une active propagande. Aux prisonniers anglais originaires d'Irlande (comme à certains prisonniers musulmans) l'Allemagne propose un traitement de faveur, — à condition qu'ils servent ses desseins. L'un des buts de la guerre est, leur dit-elle, la libération complète de l'Irlande et l'établissement d'une République irlandaise. Un irlandais germanophile, Roger Casement, fut appelé en Allemagne, entra en relations avec le sous-secrétaire d'Etat Zimmermann et fut chargé de recruter parmi les prisonniers de guerre une « légion irlandaise », qui combattrait sous les drapeaux allemands. Là encore, la diplomatie allemande subit un échec grave : quelques-uns à peine, parmi les prisonniers, écoutèrent Casement.

L'idée des enrôlements irlandais dut être abandonnée. Mais Casement se fit fort, en compensation, de soulever l'Irlande pour le compte des Allemands. C'est au début de 1916 que le grand projet dut être exécuté. Le but apparent, d'ailleurs, est sensiblement différent du but réel de la manœuvre. Les Allemands espèrent-ils vraiment détacher l'Irlande de l'Angleterre? Non, sans doute, s'il faut en croire le témoignage des neutres bien renseignés. Près de deux ans de guerre où l'Angleterre a trouvé à ses côtés l'Irlande fidèle et l'expérience de toute l'histoire leur montreraient la vanité d'une telle tentative. Il s'agit, avant tout, d'une diversion militaire et politique. Diversion militaire, qui, dans la répression d'un soulèvement, immobilisera 200.000 hommes. Diversion politique : les Irlandais d'Amérique, sympathisant dans la lutte future avec leurs compatriotes, entretiendraient l'agitation aux Etats-Unis et troubleraient sérieusement la politique du président Wilson, qui, au lendemain des torpillages du *Sussex* et de la *Lusitania*, vient de lancer son ultimatum sur la guerre sous-marine.

L'offensive irlandaise sera « de grand style » et faite, comme toujours, pour frapper les esprits de son appareil théâtral. Tandis que les *Sinn Feiners* de Dublin se rendront maîtres de la capitale irlandaise et que Roger Casement, débarquant en Irlande, leur amènera des armes, puis leur recrutera des partisans, la flotte allemande se lancera à l'attaque des côtes anglaises, et une escadrille de zeppelins couvrira d'une pluie d'acier Londres et les comtés du Sud. Il s'agit, d'ailleurs, répétons-le encore, d'une diversion et non d'une entreprise où l'Allemagne — tendue alors du côté de Verdun — engagerait de grandes forces.

Les diverses parties du plan allemand ont toutes été exécutées avec un égal insuccès. Le jeudi 20 avril, un navire auxiliaire allemand, déguisé en navire de commerce neutre, amenait en vue de la côte sud-ouest d'Irlande Roger Casement, accompagné de quelques prisonniers de guerre irlandais, qui avaient consenti à le suivre, et une cargaison d'armes et de munitions. Un canot devait effectuer le transbordement des hommes et des armes et les déposer à Thaler-Bay, point tout à fait désert de cette côte. Amarré, en effet, à Thaler-Bay, le canot et sa cargaison suspecte y furent découverts et la côte surveillée; Casement et deux de ses complices arrêtés. L'amirauté, avisée, prévint les croiseurs anglais, qui reconnurent sous son déguisement le vaisseau allemand et le coulèrent facilement. —Trois jours après (lundi 24 avril), le matin, c'est un raid naval allemand sur la côte est de l'Angleterre, raid terminé par une bataille où la flotte anglaise a l'avantage, et l'expédition de cinq zeppelins, dont l'un réussit à survoler Londres. Dans l'intervalle, s'est passé l'acte essentiel de la pièce: le lundi matin, éclate à Dublin une tentative d'insurrection menée par les *Sinn Feiners*. Ceux-ci, constituant une petite armée, occupent la principale artère de la ville et, s'emparant du bureau central des postes qui y est situé, coupent toutes les communications télégraphiques et téléphoniques avec le reste du pays. Quelques-uns d'entre eux apposent des affiches proclamant la République irlandaise. Les forces de police et la garnison sont un instant débordées, et les rebelles restent maîtres de Dublin jusqu'à 7 heures du soir. Mais, dans la journée, des forces importantes arrivent du camp de Curragh. Après une assez pénible bataille de rues et un violent bombardement, l'émeute est réprimée et, le mardi 25, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, Birrell, peut donner l'assurance que « l'autorité est pleinement maîtresse de la situation ». Les jours suivants et pendant la première quinzaine de mai, le gouvernement doit procéder encore à de très nombreuses arrestations et exécutions martiales. A l'issue des procès qui s'ensuivent, Casement et quinze de ses complices payent de leur vie la tentative de rébellion. Rébellion toute factice et que les journaux anglais ont eu bien raison de qualifier d' « opéra bouffe ». En dehors de Dublin, les *Sinn Feiners* n'ont pu trouver un appui sérieux en Irlande. La rapidité avec laquelle l'ordre est rétabli l'a montré.



Examen des passeports des passants sur un pont de la Liffey, à Dublin.

Parmi les anciens partis irlandais d'opposition, la révolte n'a rencontré non plus aucune sympathie. Les nationalistes, avec John Redmond, ont saisi cette nouvelle preuve d'affirmer un loyalisme auquel les journaux britanniques ont à l'envi rendu hommage. Quelques centaines de morts et de blessés de part et d'autre, l'affirmation plus éclatante de la consistance du Royaume-Uni à l'heure et dans les circonstances mêmes où ses ennemis complaient démontrer sa fragilité, tel est le bilan de cette entreprise, l'un des échecs les plus notoires de la diplomatie secrète de l'Allemagne.

En 1917, ont retenti encore des échos affaiblis de la vieille querelle : une collision peu sérieuse entre *Sinn Feiners* et agents de police (mars), quelques drapeaux républicains arborés (mai), d'assez vives discussions aux Communes entre Lloyd George et John Redmond. L'influence grandissante prise par les intransigeants irlandais inquiète l'opinion britannique, et la mort de John Redmond rend cette inquiétude plus poignante. Mais les *Sinn Feiners* sont toujours en minorité, et la mort de Redmond semble laisser la direction politique à Dillon, plus violent, mais loyaliste encore. Tout cela ne saurait rien changer à un fait acquis désormais : la fidélité de plus en plus énergiquement affirmée des Irlandais.

A l'heure présente, il entre dans les projets du premier ministre d'appliquer enfin à l'Irlande le *Home Rule*, modifié soit par l'exclusion définitive de l'Ulster, soit dans le sens indiqué par une convention irlandaise où les catholiques et les protestants, les nationalistes et les orangistes et les *Sinn Feiners* eux-mêmes seraient représentés.

Ainsi sera réparée une longue injustice; ainsi seront restitués les droits des petites nations, non par l'aide hypocrite de l'Allemagne, mais sans elle et contre elle. — Léon Abensour.

Jusserand (Jules-Jean), diplomate français, né à Lyon le 18 février 1855, licencié en droit, docteur ès lettres, auteur de plusieurs ouvrages en langue anglaise, qu'il connaît et parle aussi bien que sa langue maternelle. On lui doit, notamment, une *Histoire littéraire du peuple anglais*, qui est considérée chez nos voisins comme la plus complète et la plus documentée de toutes celles qui ont été publiées chez eux sur le même sujet. Ils regardent comme des études de premier ordre les pages écrites par Jules Jusserand sur Shakespeare et sur Charles II. De tels titres à l'estime des lettrés n'étaient pas nécessaires pour imprimer à sa carrière diplomatique l'éclat qui la caractérise; mais, assurément, ils n'y ont pas nui : ils lui ont permis de se créer, en dehors de ses mérites professionnels, une place éminente dans le pays où il représente actuellement la France et de s'y faire des amis.

Il est entré dans cette carrière en 1876, à l'âge de vingt et un ans, après avoir passé brillamment des examens d'admission. Au seuil de la vie à laquelle il se vouait, il se faisait déjà remarquer par les notes que lui décernèrent les examinateurs. Il accomplit son stage à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, direction des consulats; il est ensuite envoyé à Londres comme attaché à l'ambassade française, puis rappelé à Paris et, en 1880, attaché à la Résidence générale à Tunis, avec le titre de secrétaire. En 1887, nous le trouvons de nouveau à Londres, mais, cette fois, comme conseiller. Trois ans plus tard, il passera à Constantinople avec le même grade; il est ensuite nommé ministre à Copenhague et, comme couronnement de cette première partie de sa carrière, où se sont affirmés ses mérites, il est désigné, en 1902, pour aller occuper à Washington les hautes fonctions d'ambassadeur de France.

Les événements auxquels il a été mêlé dans ce poste, comme ceux qui s'y étaient déroulés avant qu'il y arrivât, démontrent qu'aux Etats-Unis les illustres souvenirs de la guerre de l'Indépendance ne furent jamais oubliés. De tout temps, ils avaient assuré au représentant de la France l'accueil le plus favorable. Mais cela ne rendait pas sa tâche moins difficultueuse. La rigueur de la législation douanière appliquée dans la libre Amérique, surtout en ce qui regarde les industries de luxe, engendrait à tout instant des difficultés d'ordre diplomatique, dont la solution exigeait, chez les négociateurs, tact, bon vouloir et patience. Ces conditions ne firent jamais défaut à Jules Jusserand, dans les nombreuses circonstances où il eut à défendre les intérêts de notre pays sous les présidences de Roosevelt, de Taft et de Wilson, le président actuel.

Il est vrai que, pour ses débuts aux Etats-Unis, notre ambassadeur avait la bonne fortune de conquérir l'amitié de Roosevelt, ce qui fut la conséquence de ses goûts passionnés pour les exercices sportifs, goûts partagés par le président. On nous permettra de répéter ici ce que nous avons dit ailleurs à ce sujet : « L'intimité entre les deux personnages se crée et se fortifie à la faveur de cette communauté de goûts qui les rapprochait souvent tantôt à la chasse, tantôt au tennis, tantôt, enfin, dans des excursions pédestres à longue distance. »

La réputation de l'ambassadeur de France à cet égard a défrayé maintes fois les récits et les commentaires des journaux et des salons ; elle a même donné lieu à des relations plus ou moins fantaisistes, que lui-même a mises au point dans une lettre qu'il écrivait récemment à un ami et dont il nous paraît opportun de publier un extrait :

Il n'est pas tout à fait exact que j'aie traversé tout habillé une rivière en compagnie de Roosevelt lorsqu'il était président; mais il est parfaitement vrai que j'ai passé avec lui le Potomac à la nage. Notre itinéraire nous ramenait, toutefois, sur la rive d'où nous étions partis; nous avions fait la double traversée après avoir laissé nos vêtements sur la rive du départ. C'était une espèce de règle dans ces expéditions de ne jamais se servir d'une route

ou d'un pont et dans quelques cas, — mais je n'ai jamais eu l'occasion de le faire, — on a passé en effet la rivière à la nage tout habillés. Nous savions si bien d'avance que n'importe quoi pouvait se produire que nous mettions toujours nos vêtements les plus affreux et avions soin de laisser à la maison toute montre et objet pouvant se détériorer.

Dans une de ces natations tout vêtus, l'un des membres de notre petit groupe s'est trouvé avoir gardé par distraction sa montre, et il cria comme il entrait dans l'eau : « — Que vais-je en faire? » La réponse fut : « — Mettez-la dans votre bouche. » C'est ainsi, en effet, qu'il passa la rivière.

Un hiver, nous passâmes dans une île du Potomac, non à la nage, mais dans une mauvaise barque fêlée, où nous avions les pieds dans l'eau. Le président s'amusa à prendre la pose de son plus illustre prédécesseur et, introduisant une variante dans la peinture et passant son bras autour de mon cou, s'écria : « Washington et Rochambeau passant le Delaware ! » Tout cela est bien loin, et pas plus le successeur de Gérard de Rayneval que celui de Washington n'ont aujourd'hui ni de temps ni de pensée pour de telles excursions.

Afin de donner tout son prix à ce piquant récit, il convient de rappeler qu'aussi vigoureux de corps qu'il l'est d'intelligence, notre ambassadeur est petit de taille et d'apparence grêle, c'est-à-dire tout le contraire du président Roosevelt.

Nous voilà bien loin des soucis diplomatiques auxquels il semble qu'un ambassadeur doit être habituellement livré; mais, dans un pays tel que les Etats-Unis, des détails analogues à ceux que nous venons de reproduire, loin d'amoindrir son autorité, contribuent à l'accroître, et l'intimité qui s'était créée ainsi entre le président et son ami le diplomate n'a pu qu'être utile aux intérêts dont celui-ci était l'organe. La situation menaça de se modifier lorsque Roosevelt quitta la présidence. Jules Jusserand pouvait craindre d'être mal vu par Taft, que les électeurs venaient de porter au pouvoir, mais sa loyauté, sa bonne grâce détournèrent le danger en lui assurant dès le premier jour, la haute estime du nouveau président et du personnel qui entrait en fonctions avec lui. Ni de sa part, ni de celle de Wilson, qui lui succéda, cette estime n'a fait défaut à notre ambassadeur; elle lui facilita la tâche importante qu'il avait à remplir et que les événements devaient rendre un jour plus délicate et plus épineuse.



Jules Jusserand.

Pour en mesurer l'étendue, il faut se rappeler ce qu'était la situation aux Etats-Unis, à l'approche de la guerre actuelle. Quelles que fussent ses sympathies pour la France au moment où l'on commençait à prévoir le conflit, le gouvernement américain était obligé de ne rien faire qui fût de nature à altérer les bons rapports qu'il entretenait avec le cabinet de Berlin et de compter avec le sentiment de ses nationaux importés d'Allemagne, qui, bien que naturalisés, se considéraient toujours comme citoyens allemands et comme tenus à d'impérieux devoirs envers leur pays d'origine. A l'attitude qu'ils ont prise dès le début du conflit, on a pu voir à quel degré, en devenant citoyens des Etats-Unis, ils sont restés teutons et combien, de ce chef, devenait difficile, pour le cabinet de Washington, la pratique de la neutralité à laquelle il était résolu. Cette neutralité, Wilson entendait l'exercer loyalement; à plusieurs reprises, ses propos révélateurs, des hésitations à travers lesquelles son opinion se formait, purent faire craindre aux peuples de l'Entente, impatients de le voir se prononcer, qu'elle ne s'exerçât au profit de l'Allemagne. Cette crainte n'était pas fondée et, ce qui le prouve, c'est qu'au même moment, le germanisme, exaspéré et déçu, commençait à reprocher aux Etats-Unis de ne pas entrer dans ses vues et de ne pas faire son jeu. Mais c'est là, justement, ce à quoi le président Wilson se refusait, sans prendre souci de l'animosité, à peine dissimulée sous la correction des formes, dont l'ambassadeur de Berlin se faisait l'organe auprès de lui.

Les multiples incidents qui caractérisent cette situation sont trop proches de nous et surtout trop connus pour qu'il y ait lieu à les énumérer ici. Ils se multiplient et deviennent de plus en plus décisifs, au moment où le président Wilson, parvenu au terme de ses pouvoirs, va être soumis à la réélection. Les démarches de l'ambassadeur d'Allemagne se font de plus en plus pressantes, de plus en plus menaçantes. Ce diplomate, plus agité que prudent, dresse en face de Wilson l'image d'un rival qui le remplacera, si lui-même ne se décide pas à favoriser la politique de Berlin. On peut suivre ainsi, étape par étape, à la lumière des documents officiels, la route par laquelle, après sa victoire électorale, le président réélu est arrivé à cette conviction que l'intérêt de son pays exigeait qu'il se rangeât à côté des défenseurs du Droit, de la Justice et de la Liberté.

Jules Jusserand n'avait jamais perdu confiance, et ses collègues de l'Entente, pas plus que lui, dans les sentiments de droiture et d'honneur de l'illustre chef du gouvernement américain et dans la gratitude du grand peuple devenu aujourd'hui notre allié. Mais il considérait à l'égal d'un devoir de ne se livrer à aucune démarche qui aurait pu être interprétée comme une tentative d'immixtion dans les affaires nationales du pays; il comprenait, d'une part, que les Américains s'en seraient peut-être offensés. D'autre part, il était personnellement convaincu que l'amitié d'un grand peuple ne doit pas être conquise par effraction et que, dans les circonstances tragiques qui se déroulaient sous ses yeux, mieux valait laisser parler les événements et leurs conséquences se produire. Les événements ont parlé, et nous voyons aujourd'hui à quels heureux résultats ils ont abouti.

On peut alléguer, il est vrai, que les partisans du germanisme, aux Etats-Unis, sous la direction à peine dissimulée de l'ambassadeur Bernstoff, du fameux docteur Dernburg et d'autres personnages, âmes damnées de Guillaume II, se sont chargés, par leurs entreprises souterraines découvertes à temps, par leurs provocations impudentes, d'attiser contre eux l'opinion américaine, qui, en principe, était en grande partie favorable au maintien d'une loyale neutralité. Ils ont justifié, par des manœuvres abominables, par des actes révélateurs de leur audace et de leur barbarie, le mouvement de révolte qui a mis debout, pour la défense nationale, les peuples des Etats-Unis et autorisé le président Wilson d'abord à rompre les relations diplomatiques et, ensuite, à déclarer la guerre. Ils ont été amenés ainsi, au rebours de leurs intentions, à seconder effectivement les efforts des Alliés pour la consolidation de la liberté mondiale, menacée par l'hégémonie allemande, et pour le triomphe de l'éternelle justice. Lorsque, au mois de mai 1917, une mission française, dont la présence du maréchal Joffre relevait l'éclat, alla cimenter aux Etats-Unis l'alliance qui venait de se conclure sous la pression des événements, Jules Jusserand pouvait se dire que ce dénouement était en partie le résultat de la prudence et de l'habileté qu'il avait déployées pour la défense des intérêts de son pays.

Dès ce moment, les questions litigieuses nées de la législation douanière ou des observations que le souci de sa neutralité avait à plusieurs reprises dictées au président Wilson disparaissent comme par enchantement; et, s'il y eut encore entre les deux gouvernements des entretiens d'ordre diplomatique, soit au sujet du Mexique, soit au sujet d'Haïti, ils eurent lieu en toute amitié, avec le désir réciproque d'une entente complète sur tous les points.

Au reste, avant même que ces décisions fussent entrées dans le domaine des faits accomplis, les secours généreux apportés à la France par les Etats-Unis les laissaient prévoir. Les témoignages de l'intervention bienveillante du peuple américain existent à Paris dans les comptes rendus du Comité central qui s'était formé pour venir en aide à la France : c'est par millions, en argent ou en nature, que les secours envoyés à Paris par les descendants de Washington se sont répandus dans nos hôpitaux et dans nos œuvres de bienfaisance. Ils y sont versés encore aujourd'hui, et la France recueille sous toutes ses formes les preuves de la gratitude de la grande République d'outre-mer envers ceux qui l'aidèrent jadis à se constituer.

Au cours de la grande tragédie à laquelle nous assistons, les devoirs de l'ambassadeur de France s'étaient multipliés au delà de toutes les prévisions, et les questions à résoudre étaient devenues de plus en plus impérieuses, non seulement dans l'ordre diplomatique, mais aussi dans l'ordre économique et militaire. C'est de cette situation qu'est sortie la nomination d'un haut commissaire français, accrédité auprès du gouvernement de la Maison Blanche. Les pouvoirs confiés à André Tardieu, à l'habileté duquel on ne saurait trop rendre hommage, loin de nuire au prestige de notre ambassadeur, ont contribué à mettre en belle lumière le dévouement et le savoir-faire avec lesquels la diplomatie française, dans la personne de Jules Jusserand, a rempli aux Etats-Unis tout son devoir et répondu aux espérances que nous avions fondées sur elle. — Ernest Daudet.

liothrix ou **léiothrix** (*trikss*) n. m. Genre de passereaux, de la famille des timéliidés.

— Encycl. Ce genre, voisin des mésies et des cuties, est caractérisé par une queue très échancrée, par des rectrices fortement déjetées vers l'extérieur; le bec est court, à peu près de la moitié de la longueur de la tête, avec un culmen incurvé. La queue est comme tronquée à l'extrémité, et les couvertures supérieures sont presque aussi longues que les rectrices.

Ce genre ne renferme que deux espèces très voisines : la forme *liothrix callipyge* (*liothrix callipyga*), qu'on trouve dans l'Himalaya jusqu'à 2.500 mètres de hauteur, de Simla à l'Assam, dans l'Arakan et dans l'Indochine, tandis que la forme de la Chine (nord-ouest et Setchuen) est le *liothrix jaune* (*liothrix luteus*), désigné jadis par Scopoli sous le nom de *mésange de Nankin*. Les marchands d'oiseaux confondent ces deux formes en les désignant, on ne sait pourquoi, sous le nom de *rossignols du Japon*. La dernière forme diffère de la première par une queue plus fortement échancrée, des rectrices externes plus allongées et la couleur



Liothrix : *a*. Liothrix luteus ou mésange de Nankin (rossignol du Japon); *b*. Liothrix callipyga.

générale des parties supérieures, qui est d'un vert plus bleuté que sur la forme de l'Himalaya. La mésange de Nankin a les parties supérieures d'un vert olive, le front et le vertex teintés de jaune et les longues rectrices terminées par une pointe blanche. Les deux rectrices médianes et les vexilles externes des autres sont noires, tandis que les vexilles internes sont brunes; les rémiges primaires sont bordées de jaune à la base et de cramoisi à l'extrémité, ce qui forme sur l'aile un miroir de deux couleurs; les secondaires sont noires, avec une tache jaune orangé à la base de la vexille externe de chacune d'elles; les tertiaires sont d'un vert olive, lavé de roux; les lores sont jaune orangé; le cercle autour des yeux est jaune, la région auriculaire est d'un gris argenté. Il existe une fine moustache d'un gris foncé; le menton et la gorge sont d'un beau jaune tournant à l'orangé, à la poitrine inférieure. Le milieu de la poitrine et de l'abdomen, la région anale et les sous-caudales sont jaunes, les flancs sont gris.

La seule différence que la femelle présente avec le mâle, c'est que la bordure cramoisie des primaires est remplacée par du jaune orangé. Le bec est rouge corail à la pointe, noir à la base; les pattes sont d'un jaune brunâtre et l'iris brun.

Ces jolies petites créatures, dont la longueur totale n'est que de 15 centimètres, y compris la queue, qui atteint 6 centimètres, vivent en sociétés de cinq à six individus dans les taillis épais, au voisinage des clairières. Elles se nourrissent de fruits et d'insectes. On entend souvent leur caquetage, mais, comme elles sont craintives, elles sont difficiles à observer. Les Chinois les gardent souvent en cage, à cause de la beauté de leurs couleurs et de la vivacité de leurs mouvements. Le nid, formé de feuilles sèches et de mousses, placé à une faible hauteur du sol, ne renferme que trois œufs, d'un vert pâle tacheté de noir ou de brun et ayant 21 millimètres sur 16 millimètres. — A. Ménégaux.

musicothérapie (du lat. *musica*, musique, et du gr. *therapeuein*, soigner) ou **mélothérapie** (du gr. *melos*, vers chanté, et *therapeuein*, soigner) n. f. Méthode de traitement de certaines maladies par la musique et les sons rythmés.

— Encycl. Tous les moyens physiques divers dont nous faisons l'essai aujourd'hui en thérapeutique comme des applications nouvelles de la science ont été, en réalité, employés empiriquement depuis la plus haute antiquité. C'est ainsi que, sans nous attarder aux légendes d'Orphée et d'Amphion, il convient de rappeler que Celse conseillait déjà l'usage de la musique contre l'agitation des aliénés, Galien contre la mélancolie et Théophraste contre les douleurs de la sciatique et de la goutte. Pendant tout le moyen âge, de nombreuses applications de cet agent ont été faites à la cure des maladies les plus différentes, et Fétis, dans son livre sur les *Curiosités historiques de la musique* (1830), en a rapporté les cas les plus frappants. Ce n'est guère, cependant, qu'à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe qu'on a commencé, à cet égard, des recherches vraiment précises.

En 1758, Roger, médecin de Montpellier, constate que, plusieurs fois, la musique a guéri des fièvres intermittentes, avec délire et insomnie, qui avaient résisté aux remèdes alors connus. Dodart, de l'Académie des sciences, rapporte des faits analogues, et les mémoires du temps, notamment ceux de Guétry, sont remplis d'observations relatives non seulement à la sensibilité particulière de certaines personnes à la musique, mais encore à l'effet de celle-ci sur les maladies nerveuses, les vapeurs, la fièvre, la goutte, la douleur en général et les états de dépression et d'agitation. Rostan, Récamier, Alibert, Corvisart eurent à plusieurs reprises l'occasion de vérifier les bons résultats de cette méthode. Cependant, c'est Esquirol qui, le premier, tenta d'en systématiser l'étude. Naturellement, ses investigations portèrent sur les aliénés; mais, comme il le reconnaît dans son traité des maladies mentales, les effets ne furent pas ceux qu'il attendait. « J'en ai essayé (de la musique), dit-il, de toutes les manières et dans les circonstances les plus favorables, avec succès. Quelquefois, elle a irrité jusqu'à provoquer la fureur; souvent, elle a paru distraire, mais je ne peux pas dire qu'elle ait contribué à guérir ». En somme, la musique lui paraît un adjuvant capable d'apporter quelque soulagement, quelque distraction à la douleur physique et morale, et c'est à cette conclusion que semblent s'en tenir encore aujourd'hui les musicothérapeutes.

Mais, dans l'application de la méthode, ils ont, cependant, introduit de grands perfectionnements. R. Legge, qui, en 1894, s'est particulièrement occupé de la question, insiste sur la nécessité première de tâter, pour ainsi dire, la susceptibilité du patient et d'approprier exactement l'instrument musical, le rythme, etc., au cas considéré et, par conséquent, aux réactions qu'ils vont déclencher chez le névropathe ou le psychopathe. Quelques années plus tard, en 1899, le Dr Gordon de Acosta, s'étant inspiré de ses conseils, donna le résultat de ses longues et patientes recherches.

D'après son expérience, le violon combat la mélancolie et l'hypocondrie, la contrebasse les atonies nerveuses et musculaires, la harpe l'hystérie, le hautbois le déséquilibre physique et mental, la trompe le délire de la persécution, le cor anglais la colère, le trombone la surdité; le tambour convient à toutes les affections nerveuses, principalement à celles qui ont leur source dans la moelle osseuse. Quant au piano, il serait un instrument particulièrement dangereux à cause de l'énervement qu'il produit à la longue et parfois même très rapidement. Une telle spécification instrumentale a de quoi surprendre; il est juste, d'ailleurs, de reconnaître que les musicothérapeutes ne l'acceptent généralement pas, sauf, peut-être, en ce qui concerne le piano auquel bon nombre de médecins allemands ont voué une véritable haine.

Un point sur lequel les médecins sont en bien meilleur accord est celui de l'influence du rythme et du ton. On connaît l'action calmante et hypnogène des airs monotones et lents chez les enfants et même chez beaucoup de grandes personnes, et l'action excitante, au contraire, des marches et des chants guerriers. Bestchinsky déclare avoir guéri une fillette de terreurs nocturnes en faisant jouer, le soir, le n° 2 des *Valses brillantes* de Chopin. Cet effet sédatif ou excitant, de même que l'émotivité particulière dont certains opéras sont, abstraction faite du livret, la cause évidente (ceux de Wagner notamment), est certainement sous la dépendance des modifications physiologiques et, par contre-coup, de la sensibilité et des passions, que la musique est capable de déterminer. Ces modifications ont été étudiées par Ferrand (1895), par Binet et Courtier (1897) et par Destouches (1902). Les seules que l'on ait pu constater avec une précision relative intéressent la circulation, la respiration et les sécrétions. Dans certains cas, le rythme cardiaque et la respiration s'accélèrent, la tension artérielle s'élève légèrement, et on peut voir apparaître les larmes, la salivation, le besoin de miction. Mais on peut et on doit se demander si ces modifications sont directes, ou bien résultent secondairement des émotions que la musique provoque. Si l'on remarque que certains individus semblent tout à fait réfractaires aux influences musicales, on est porté à admettre que l'action physiologique est de seconde main et que, seuls, les musiciens, amateurs ou professionnels, sont capables de la ressentir, mais seulement comme une conséquence de l'état émotionnel provoqué. Il est notoire, cependant, que des animaux d'un rang zoologique moins élevé que les mammifères sont sensibles à la musique — à une certaine musique tout au moins, et nous ne parlons pas ici des oiseaux chanteurs — ce qui tendrait à prouver que l'action physiologique est bien à la base de l'action émotionnelle. Les recherches récentes de la psychologie expérimentale amènent, du reste, à une conclusion conforme, puisqu'elles démontrent que l'émotion, les sentiments violents ont à leur source un certain état de déséquilibre nerveux, dont la persistance peut ultérieurement se constituer en obsessions et en passions, ce qui explique que les musiciens, et tout particulièrement les grands musiciens, soient presque tous des névropathes notoires. Pour être sensible aux influences musicales, il faudrait donc une disposition spéciale, parfois héréditaire, du tempérament.

En résumé, l'action thérapeutique de la musique est loin d'être définitivement fixée, et son étude n'en paraît encore qu'à ses premiers débuts. Les seules constatations que l'on doive retenir, c'est que, suivant le rythme et le ton, la musique peut être sédative ou excitante et trouver ainsi un emploi précieux chez les neurasthéniques et les psychopathes à titre d'adjuvant du traitement classique. Encore convient-il d'adapter le motif et l'instrument à chaque cas. Mais cette indication générale elle-même ne semble pas rigoureusement absolue, en ce sens que, si certaines personnes sont presque complètement réfractaires à la musique, d'autres y sont excessivement sensibles, chez lesquelles tel air, comme l'a signalé Binet, peut provoquer une véritable crise passionnelle. Enfin, il faut remarquer que ces manifestations trouvent dans les foules leur expression la plus marquée, parce qu'il s'agit là de masses d'hommes livrés aux impulsions élémentaires. L'air entraînant des *Marseillaises* soulève l'enthousiasme des peuples, tandis que les chants religieux apaisent et endorment les âmes des croyants. De la foule à l'individu, du sauvage au civilisé, cette double indication reste, en général, exacte. Aussi ne faut-il accorder qu'une confiance médiocre à l'ancienne formule que « la musique adoucit les mœurs ». Les Allemands, qui ont, pourtant, le sens musical, nous en fournissent la preuve — Dr J. Laumonier.

Myre de Vilers (Charles-Marie **Le**), administrateur et homme politique français, né à Vendôme le 17 février 1833, mort à Paris le 9 mars 1918. Après avoir fait ses études au lycée de Caen, il fut admis en 1849 à l'Ecole navale, d'où il sortit aspirant en 1851. Enseigne de vaisseau en 1855, il donna sa démission en 1861, pour entrer dans l'administration préfectorale. Nommé sous-préfet de Joigny en 1863, puis de Bergerac en 1867, il était préfet d'Alger depuis 1869 lorsque éclata la guerre avec l'Allemagne, en 1870. Il reprit alors du service dans la marine et, comme lieutenant de vaisseau, il remplit les fonctions d'officier d'ordonnance de l'amiral commandant en chef les marins pendant le siège de Paris. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1859, ses services lui valurent d'être promu officier le 26 janvier 1871; il fut licencié au mois de février suivant. Etant rentré ensuite dans l'administration civile, il fut nommé préfet de la Haute-Vienne en 1873, puis, en 1875, il fut appelé en Algérie à la demande du général Chanzy, alors gouverneur général, pour y remplir les fonctions de directeur des affaires civiles et financières.



Le Myre de Vilers.

Mais l'ancien officier de marine qu'était Le Myre de Vilers devait bientôt aborder une carrière administrative nouvelle aux colonies, et il devint le premier gouverneur civil de la Cochinchine, remplaçant dans ces fonctions le contre-amiral Lafont. Le régime militaire avait été conservé en Cochinchine aussi longtemps que les nécessités l'avaient exigé; mais, le régime civil paraissant désormais possible, un décret du 13 mai 1879 chargea Le Myre de Vilers de son organisation; le 7 juillet suivant, ce haut fonctionnaire prenait à Saïgon la direction des affaires. Les instructions données au nouveau gouverneur étaient inspirées de la doctrine envisageant comme nécessaire une assimilation progressive des populations indigènes; mais cette doctrine était d'une application difficile chez un peuple aux institutions séculaires et ayant sa civilisation propre, si distincte de la nôtre. Tout en admettant comme base de ses réformes le principe politique qui lui était assigné, Le Myre de Vilers, doué d'un remarquable esprit d'observation et d'une grande rectitude de jugement, sut corriger ce qui, dans les instructions reçues, pouvait entraîner de fâcheuses conséquences, et il fit maintenir ceux des éléments de l'organisation primitive de la société annamite qu'il pouvait être utile de respecter. Mais, à la suite d'un conflit qui s'était produit avec un haut fonctionnaire administratif, il fut rappelé en France en janvier 1883 et mis à la retraite au mois de mai suivant, pour infirmités contractées au cours de son service.

Cette retraite se trouvait être anticipée pour un homme d'un tempérament actif comme l'était Le Myre de Vilers. Le 9 mars 1886, sous le ministère de Freycinet, il fut appelé aux fonctions de résident général de Madagascar. Débarqué à Tamatave en avril 1886, il prit officiellement possession de son poste le 10 mai suivant. A ce moment, le traité du 17 décembre 1885 venait de placer le peuple malgache sous notre protectorat, et des difficultés nouvelles furent suscitées par sa mise en vigueur. Grâce à sa rare fermeté et à sa compétence dans les questions coloniales, le résident général s'acquitta au mieux de sa tâche, mais la situation était devenue telle qu'il résolut de demander son rappel.

Mis en disponibilité en 1889, Le Myre de Vilers posa sa candidature au siège de député de la Cochinchine et, dans cette colonie où l'on avait gardé le souvenir de ses hautes qualités, il fut élu à une forte majorité; il fut réélu le 20 août 1893. Cette même année, au mois de juillet, il avait été envoyé en mission extraordinaire à Bangkok, où il négocia et signa le traité du 1er octobre 1893 avec le Siam.

L'année suivante, Le Myre de Vilers fut de nouveau envoyé à Madagascar comme ministre plénipotentiaire, avec mission d'essayer d'obtenir l'observation du traité de 1885. La situation était devenue très grave, et le résident général Larrouy avait reçu des lettres de menace du premier ministre, Rainilaiarivony, qui pouvaient faire envisager la nécessité pour nos nationaux d'évacuer Madagascar. Le Myre de Vilers arriva à Tananarive, le 18 octobre, porteur d'un ultimatum. Celui-ci ayant été remis, le ministre malgache proposa une nouvelle convention, dont les clauses étaient inacceptables. Le 27 octobre 1894, le drapeau de la résidence générale fut amené, et les colons français se retirèrent sur Tamatave; Le Myre de Vilers, le dernier parti, les rejoignit en route. Après l'occupation de Tamatave par nos troupes, il regagna la métropole, sa mission étant terminée. Il fut nommé ambassadeur honoraire en 1895; depuis 1888, il était grand officier de la Légion d'honneur.

Le Myre de Vilers remplit son mandat de député jusqu'en 1898 et, à cette date, il renonça volontairement à la vie politique. Mais, bien que n'exerçant plus aucune fonction publique, il n'en continua pas moins à mener une vie très active, apportant un concours très dévoué à diverses sociétés savantes et ne cessant de s'intéresser à toutes les grandes questions vitales pour le pays et, en particulier, au mouvement colonial.

Il collabora aux travaux de l'Alliance française et rendit de signalés services à la Société de géographie de Paris, dont il fut président de 1906 à 1908, après avoir présidé le bureau de la Commission centrale en 1903.

Depuis le début des hostilités, Le Myre de Vilers s'était consacré avec une patriotique ardeur à diverses œuvres d'assistance aux blessés et aux victimes de la guerre. Il a publié dans des revues diverses un certain nombre d'articles touchant à des questions coloniales et aussi un ouvrage : *les Institutions civiles de la Cochinchine, 1879-1881* (Paris, 1908), dans lequel il expose ses vues sur l'administration de cette colonie. — Gustave Regelsperger.

nægelie n. f. ou **nægelia** n. m. Genre de gesnéracées, originaires du Mexique et de l'Amérique australe.

— Encycl. Ce genre, dont on connaît cinq ou six espèces voisines des achimènes, avec lesquels on les a souvent confondues, sont des plantes à racines rhizomateuses, rampantes, émettant des propagules écailleux; la tige est souvent simple; les feuilles opposées, longuement pétiolées, sont glabres, molles, souvent cordiformes; les fleurs, très élégantes, sont rouges ou blanc jaunâtre; parfois, comme dans le *nægelia fulgida bicolor*, elles sont mi-partie vermillon et mi-partie blanc marbré. D'autres fois, elles sont d'un beau rouge à l'extérieur, tandis que l'intérieur est jaune et blanc, semé d'une infinité de points rouges; elles sont groupées en grappes terminales; mais, dans les nombreux hybrides obtenus par les horticulteurs, les tiges sont ramifiées et les fleurs dispersées séparément sur les rameaux. Ces fleurs ont un calice à tube turbiné, adné, à lobes courts et étroits, presque égaux; une corolle à tube dilaté à partir de la base et s'épanouissant au sommet en un gracieux pavillon.



Nægelia fulgida.

Les principales espèces sont: *nægelia amabilis, cinnabarina, gerolliana, zebrina*, etc. — J. de Chaon.

œcophobe adj. et n. Qui est atteint d'œcophobie : *L'*ŒCOPHOBE *a horreur de son habitat.*

œcophobie (du gr. *oikos*, maison, et *phobos*, crainte) n. f. Nom donné à la répulsion dont quelques névropathes sont pris pour leur propre demeure. (On dit aussi, de façon moins correcte, DOMOPHOBIE.)

— ENCYCL. Les psychiâtres qui ont étudié cette variété de nerveux y font entrer les personnes qui changent de domicile à tout instant, celles qui passent tout leur temps dans différents hôtels, etc. Les plus caractérisés des œcophobes sont, d'une part, les sujets qui vont coucher à l'hôtel pendant que leur famille les attend ou, et surtout, les véritables vagabonds. — Dr J. MONTORÉ.

Peyrot (Jean-Joseph), chirurgien et homme politique français, né à Périgueux le 19 novembre 1843, mort à Paris le 11 novembre 1917. Il fut successivement interne des hôpitaux, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux de cette ville, et fut nommé professeur agrégé en 1880, avec une thèse qui resta longtemps classique, sur l'*Intervention chirurgicale dans l'obstruction intestinale.* Il ne quitta guère son service de l'hôpital Lariboisière, service très suivi, où il donna de nombreuses preuves de son grand sens clinique et de son habileté opératoire. L'Académie de médecine l'accueillit parmi ses membres, en 1898. On a de lui, outre sa thèse, un volume consacré aux maladies du cou, de la poitrine et de l'abdomen dans le Précis de pathologie chirurgicale (dit « des quatre agrégés »), qui fut un des livres fondamentaux des étudiants de 1885 à 1900. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Peyrot entra dans la vie politique en 1903 comme sénateur de la Dordogne, en remplacement du professeur Pozzi. Réélu en 1912, il se consacra surtout, au Sénat, aux questions d'hygiène et, spécialement, d'hygiène militaire. — Dr Maurice GILLE.



Dr Jean-Joseph Peyrot.

***présure** n. f. — ENCYCL. *Mode d'action des présures animales et végétales.* La coagulation de la caséine du lait sous l'action des présures est l'un des problèmes les plus curieux de la chimie biologique et, malgré les travaux de savants de grande valeur, comme Richard Peters, Duclaux, Chodat, Javillier, Gerber, etc., il est encore assez mal connu.

Présure animale. — La présure est sécrétée par les glandes gastriques des jeunes mammifères non sevrés; elle apparaît aussi dans l'estomac des adultes quand on introduit le lait dans leur alimentation. La présure solidifie la caséine en une masse onctueuse, très différente d'aspect de la masse grumeleuse que donnent les acides au contact du lait. Son principe actif est une enzyme, la *chymosine* ou *lab*, qui se trouve toujours mélangée dans l'estomac à deux autres ferments : la pepsine et la trypsine ou caséase, chargés de la digestion du lait. La présure est employée en fromagerie.



Grassette vulgaire : *a*, fleur.

Nettoyage des caillettes. — Les caillettes des veaux, des agneaux ou des chevreaux sont mises en état à l'abattoir même ou chez les boyaudiers. Elles sont grattées pour les débarrasser du lait caillé ; on les ficelle à une extrémité, on les gonfle d'air, et on les fait sécher. Au bout de quelques jours, elles sont dégonflées, mises en paquets de douze et livrées aux usines, qui en retirent la présure. Quelques-unes sont vendues aux fromagers tenant à préparer eux-mêmes leur présure.

Préparation industrielle. — L'industrie de la présure, très développée au Danemark, a pris en France, depuis quinze ans, une grande importance. La matière première indigène étant insuffisante, nos fabricants recevaient avant la guerre des caillettes sèches d'un grand nombre de pays, y compris l'Extrême-Orient, et exportaient leurs produits dans le monde entier.

Les caillettes, découpées en minces lanières, sont mises à macérer dans de l'eau salée, portée à la température de 35°. Un litre de cette eau reçoit 50 grammes de sel et 60 grammes de caillette. Après cinq jours de contact, on filtre soigneusement. Le liquide ainsi obtenu est la présure normale, dont le pouvoir coagulant égale 10.000. Pour assurer sa conservation, la plupart des fabricants y ajoutent 4 p. 100 d'acide borique. D'autres obtiennent le même résultat avec un peu de glycérine ou d'alcool; d'autres, enfin, ajoutent frauduleusement de l'acide chlorhydrique, qui augmente le pouvoir coagulant, mais donne un caillé difficile à travailler.



Chardonnette ou artichaut sauvage : *a*, fleur; *b*, fruit.

En évaporant la présure liquide ou en la précipitant par l'alcool, on obtient de la présure solide, vendue en pastilles dont le pouvoir coagulant est, à poids égal, 30 à 40 fois supérieur à celui de la présure liquide.

Détermination du pouvoir coagulant. — Les présures mises en vente portent l'indication de leur pouvoir coagulant. La présure *normale* est celle dont 1 volume assure la coagulation totale, en 40 minutes, de 10.000 volumes de lait maintenu au bain-marie à la température de 35° ou, encore, celle dont 1 volume assure dans les mêmes conditions de température la coagulation totale de 10.000 volumes de lait en 4 minutes, soit 240 secondes.

Si une présure, toujours à 35°, coagule 10.000 fois son volume de lait en 160 secondes, son pouvoir coagulant est égal

à $\frac{240}{160} \times 10.000 = 15.000.$

Pratiquement, on opère ainsi : On verse 1 centimètre cube de la présure à essayer, diluée 10 fois avec de l'eau distillée, dans 100 centimètres cubes de lait maintenu à 35°. On note le temps nécessaire pour obtenir la coagulation totale. La puissance est obtenue en multipliant 10.000 par une fraction dont le numérateur est 240 et le dénominateur, le nombre de secondes nécessaires pour la coagulation complète.

Propriétés de la présure animale. — Il y a certainement de légères différences dans la composition des présures provenant d'espèces diverses, ce qui explique pourquoi, par exemple, le lait de brebis ne coagule bien que par la présure d'agneau ; mais elles sont assez peu importantes pour être négligées.

La présure animale coagule facilement le lait *cru* et difficilement le lait *bouilli*. Elle n'agit qu'entre 20° et 60°, la température optimum étant 40°,5, c'est-à-dire qu'elle détermine la coagulation la plus rapide. L'action coagulante est accélérée par les acides, par les sels neutres de calcium et de baryum, retardée par les bases et les sels neutres de potassium et de sodium, par la dilution avec de l'eau distillée. La coagulation de la caséine est toujours totale, quelle que soit la dose de présure employée, mais sa durée est d'autant plus longue que la dose du ferment est plus faible et la température plus basse. C'est ce qu'exprime la loi de Segelcke-Storck : « Le produit de la masse du ferment par le temps nécessaire à la coagulation totale du lait emprésuré est un nombre constant. »

Les fromages *blancs*, à consommer tout de suite, s'obtiennent avec du lait à basse température (18° à 20°) et avec une quantité de présure calculée pour obtenir la coagulation complète en 20 à 24 heures ; le caillé acquiert ainsi une grande onctuosité. Les fromages fermentés à *pâte molle* (Brie, Camembert) exigent une coagulation durant de 1 à 3 heures, la température du lait variant de 28° à 32°. Ceux à *pâte ferme* (Hollande, Parmesan) demandent une coagulation rapide (15 à 60 minutes), la température du lait variant de 34° à 40°.

Présures végétales. — Les travaux de Gerber ont montré que presque tous les végétaux contiennent un suc présurant, qui abonde surtout dans les organes verts (jeunes tiges, bourgeons, feuilles), dans la fleur (surtout le style), les jeunes fruits et les graines. Il faut signaler comme particulièrement riches en présure : la chardonnette, le gaillet jaune, le figuier commun, la grassette, le papayer, le *witania coagulans* de l'Inde, le mûrier à papier, puis l'ivraie enivrante, la luzerne, le lupin, les euphorbes, la garance, etc.

Propriétés des présures végétales. — Beaucoup de leurs propriétés sont identiques à celles de la présure animale, mais elles agissent surtout aux températures élevées. La température optimum est d'environ 75°; elle peut atteindre 80° pour la présure du papayer, 85° pour celle du pastel et même 90° pour celle du figuier. Ces présures n'agissent guère sur le lait au-dessous de 20°; cependant, celle du papayer peut coaguler le lait, même à 0°.

La coagulation est toujours accélérée par l'augmentation de la dose de présure, par l'élévation de la température (jusqu'à l'optimum spécial à chaque espèce), par l'augmentation du taux de minéralisation ou de la teneur en acides. Les bases retardent ou empêchent l'action des présures végétales.

Ces ferments peuvent, d'après Gerber, être répartis en deux groupes : 1° les présures de lait *bouilli*, les plus nombreuses, qui coagulent plus facilement le lait bouilli que le lait cru (figuier, pastel, etc.); 2° les présures de lait *cru*, qui ont la propriété inverse; tels sont la chardonnette et le mûrier à papier.



Gaillet vrai ou caille-lait : *a*, fleur grossie.

Préparation des présures végétales. — Plusieurs procédés permettent d'obtenir les sucs présurants des plantes. La méthode de Javillier fournit des sucs exempts de microbes : on écrase la plante et on la presse, le suc extrait est saturé de chloroforme, placé dans un flacon plein et bouché, maintenu en lieu obscur pendant 24 heures; on filtre au papier, on neutralise par la soude, et on stérilise par filtration à travers la bougie poreuse.

La méthode de Chodat consiste plus simplement à faire macérer pendant 24 à 48 heures les parties actives des plantes découpées en menus morceaux, dans de l'eau salée à 7 p. 100 de sel, additionnée de quelques gouttes d'essence de moutarde. Enfin, on peut se borner à précipiter par l'alcool le suc des plantes présurantes.

Dans la pratique, on se borne à employer la plante fraîche. Il en résulte que l'utilisation n'en est possible que pendant quelques mois chaque année : au printemps, pour les bourgeons présurants; en été, pour les fleurs présurantes, etc. C'est une infériorité sur les présures animales.

Mode d'emploi des présures végétales. — Ces ferments sont employés depuis les temps les plus reculés pour préparer le lait caillé et les fromages : Homère en parle dans l'*Iliade*.

Dans l'ouest et le centre de la France, il est fait usage des fleurs de l'artichaut sauvage ou chardonnette (*cynara cardunculus*), qui ressemble à un gros chardon atteignant plus de un mètre de haut. Deux ou trois pieds de cette plante, qui croît dans les lieux incultes, sont souvent cultivés dans le jar-

din en vue de la préparation des caillebottes. Une pincée de fleurs, enfermée dans un nouet de mousseline, est mise dans le lait chauffé. A la température de 65 degrés, la coagulation est très rapide.

Le gaillet vrai ou caille-lait (*galium verum*) est une rubiacée, très commune dans nos prés. Cette herbe vivace, haute de 0 m. 50, a des feuilles verticillées par 6 à 12. Ses fleurs, petites et nombreuses, d'un jaune franc, à la douce odeur de miel, apparaissent de juin en septembre. Les sommités fleuries du gaillet sont employées dans l'ouest de l'Angleterre pour la préparation des caillebottes. Mélangées à de la présure de veau, on les utilise aussi dans la fabrication du fromage de Chester, qu'elles colorent, de plus, en jaune.

Aux îles Baléares, les paysans, très friands de lait caillé, le préparent de la manière suivante :

Ils font bouillir le lait et, pendant qu'il est encore très chaud, ils le brassent au moyen d'une jeune branche de figuier fendue en croix. Presque aussitôt, le lait se prend en une masse homogène, qui est dégustée tout de suite à la cuiller. On peut remplacer les branches fraîches du figuier par une solution présurante obtenue avec de jeunes rameaux macérés dans de l'eau salée. Cette solution agit rapidement, sur le lait cru aussi bien que sur le lait bouilli, aux températures voisines de 70 degrés.

En Laponie et dans les villages des Alpes italiennes, on prépare le caillé avec les feuilles de la grassette vulgaire (*pinguicula vulgaris*). Cette petite herbe vivace habite les tourbières et les endroits humides de l'extrême Nord et des régions montagneuses. Au centre de sa rosette foliaire s'élèvent, de mai en août, des hampes florales de 8 à 15 centimètres. La fleur, pourvue d'un éperon, est bleue, violette, rose ou blanche.

Au Japon, on utilise les feuilles d'un arbre très répandu, le mûrier à papier (*broussonetia papyrifera*) ; dans les régions chaudes, le suc du papayer (*carica papaya*), etc.

Les graines du *puneeria* ou *witania coagulans*, solanée de l'Inde, sont très riches en présure. Mises à macérer dans de l'eau salée, additionnée de 4 p. 100 d'alcool, elles donnent une solution se conservant bien et dont l'activité égale presque celle de la présure animale. — F. FAIDEAU.

Pupilles de la nation (LES). Hist. et dr. *Qui a droit au titre de pupille de la nation. Organes de l'institution nouvelle. Mesures juridiques de protection des pupilles. Leur placement.* — I. GÉNÉRALITÉS. — Les pupilles de la nation, ce sont les enfants mineurs privés par la guerre de leur soutien naturel et devenus les enfants adoptifs de la patrie.

Ils ont été institués par la loi du 27 juillet 1917, dont l'origine est double : une proposition de loi du 22 avril 1915, déposée par le sénateur Léon Bourgeois et 45 de ses collègues; un projet gouvernemental, intervenu deux mois après, le 17 juin 1915.

Léon Bourgeois expliquait en ces termes son initiative :

Il n'est que trop évident que la guerre multiplie autour de nous les deuils et les ruines; mais, parmi ses victimes, aucunes ne peuvent nous être plus sacrées que les orphelins...

Dès les premiers jours de la mobilisation, des sociétés se sont constituées pour recueillir des orphelins; des familles se sont offertes pour les adopter. Mais, si l'initiative privée nous offre des bonnes volontés, que personne n'a le droit de supprimer, ou même de décourager, c'est à la nation tout entière qu'incombent le devoir et l'honneur d'élever ceux dont les parents sont tombés pour la défense...

Et le rapporteur devant le Sénat, Perchot, affirmait :

Le projet n'est pas une œuvre de parti. Il ne s'inspire d'autre passion que celle du devoir à accomplir, équitablement et largement à l'égard des enfants des soldats de la France, tombés au champ d'honneur, et des victimes civiles de la guerre. Il n'a pour but que de mettre sous la tutelle maternelle de la patrie les enfants de nos héros.

Le principe de la loi du 27 juillet 1917, — très élargi au cours de l'élaboration parlementaire, — se trouve ainsi formulé dans l'article 1er :

La France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri, au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi.

Sont assimilés aux orphelins les enfants nés ou conçus avant la fin des hostilités, dont le père, la mère ou le soutien de famille sont dans l'incapacité de gagner leur vie par le travail, à raison de blessures reçues ou de maladies contractées ou agravées par suite de la guerre.

Les enfants ainsi adoptés ont droit à la protection, au soutien matériel et moral de l'Etat pour leur éducation, dans les conditions et limites prévues par la présente loi, et ce jusqu'à l'accomplissement de leur majorité.

Lorsque le père ou le soutien du pupille est mort ou réduit à l'incapacité *totale* de gagner sa vie, la nation assume la charge, partielle ou totale, de l'entretien matériel et de l'éducation nécessaire au développement normal du pupille, en cas d'insuffisance de ressources de la famille.

Lorsque le père ou le soutien du pupille subit une réduction *partielle* de sa capacité de travail, la nation supplée à cette réduction, en cas d'insuffisance de ressources de la famille, dans la mesure nécessaire au développement normal du pupille.

La loi du 27 juillet 1917 doit, selon les prévisions actuelles, régler le sort de plus d'un million d'enfants.

Elle ne contient pas en elle les ressources financières de son application; or, cette application, subordonnée à l'importance de notre avoir budgétaire, coûtera fort cher.

Un décret du 15 novembre 1917 a, sur de nombreux points de détail, précisé les conditions de fonctionnement de la loi du 27 juillet 1917. (Au même objet se rattache une circulaire ministérielle du 7 janvier 1918.)

II. QUI A DROIT AU TITRE DE PUPILLE DE LA NATION ? — Précisons bien, tout d'abord, qu'en règle générale, ont droit à ce titre :

1° Les orphelins dont le père, la mère ou le soutien a péri, au cours de la guerre actuelle, victime (militaire ou civile) de l'ennemi ; — 2° Les enfants (nés ou conçus avant la fin des hostilités) dont le père, la mère ou le soutien, est dans l'incapacité de gagner leur vie par le travail, à raison et par suite des faits de la guerre, soit de blessures, soit de maladie ou d'aggravation de maladie.

La reconnaissance du droit au titre de « pupille de la nation » doit être requise du tribunal civil, soit par le père, la mère ou le représentant légal de l'enfant, soit par le procureur de la République.

En la chambre du conseil, le tribunal, — après s'être procuré les renseignements convenables et avoir convoqué (par lettre recommandée) le représentant légal de l'enfant, — vérifie si cet enfant réunit les conditions nécessaires pour être dit « pupille de la nation ».

Au cas où le tribunal estime nécessaire de faire procéder à une expertise médicale, pour lui permettre d'apprécier le caractère permanent de l'invalidité de la victime du fait de la guerre, ou le degré de cette invalidité, il désigne à cet effet un médecin expert.

Après avoir entendu le ministère public et sans aucune forme de procédure, le tribunal ou, s'il y a eu appel, la cour prononce, sans énoncer de motifs, en ces termes :

La nation adopte (ou n'a pas adopté) le mineur X...

Au bout d'un mois après le prononcé de la décision du tribunal, si celle-ci n'a pas été frappée d'appel, ou dans le mois qui suit l'arrêt de la cour, mention de l'adoption, si elle a été prononcée, est faite, à la requête du ministère public, en marge de l'acte de naissance de l'enfant.

Et il ne pourra être délivré d'expédition de cet acte de naissance, sans qu'y soit portée la mention de l'adoption.

III. ORGANISMES DESTINÉS À ASSURER LA PROTECTION DES PUPILLES DE LA NATION. — Au sommet, un « office national des pupilles de la nation », — établissement public rattaché au ministère de l'instruction publique et administré par un conseil supérieur, — représente la direction centrale. Au-dessous, au chef-lieu de chaque département, d'autres établissements publics, dits « offices départementaux », et, d'autre part, dans chaque canton, des « sections cantonales ».

Tels sont les organes de l'institution nouvelle, qui, les uns et les autres, groupent, dans la pensée de la loi, tous ceux dont l'action peut être utile pour la protection et l'éducation de l'enfant.

Les fonctions y sont, en principe, partout gratuites.

Nous allons indiquer les traits caractéristiques de chacun des organismes, au point de vue de sa constitution et de son rôle particulier.

Office national. — L'office national a les attributions suivantes :

1° Prendre ou provoquer toute mesure d'ordre général, jugée nécessaire ou opportune en faveur des pupilles de la nation ;

2° Répartir entre les offices départementaux les subventions de l'Etat ou le produit des fondations, dons ou legs à lui faits sans affectation spéciale ;

3° Donner son avis : sur les règles générales applicables à la gestion financière des biens, meubles et immeubles, des ressources de toute nature des offices départementaux ; — sur les conditions générales suivant lesquelles des subventions pourront être accordées par les offices départementaux, dans la limite de leurs ressources, aux parents, aux tuteurs, aux établissements publics ou privés, aux associations, aux particuliers gardiens de pupilles ; — sur les conditions générales auxquelles devront satisfaire les associations ou groupes philanthropiques ou professionnels, les fondations ou les particuliers, pour recevoir, par l'intermédiaire des offices, la garde des pupilles ;

4° Statuer sur les recours formés contre les décisions prises par les offices départementaux ;

5° Diriger et coordonner l'action des offices départementaux en vue de l'exécution de la loi du 27 juillet 1917.

L'office national, administré par le conseil supérieur de l'office et présidé par le ministre de l'instruction publique, est composé de 89 membres, — les uns membres de droit, les autres membres élus, — représentants de la nation, des conseils généraux et municipaux, des grands corps de l'Etat et des groupements sociaux, dont 12 délégués, de l'un et l'autre sexe, des associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre.

L'office national doit s'adjoindre (jusqu'à concurrence du quart de ses membres élus) des femmes s'étant signalées par leur dévouement aux œuvres protectrices de l'enfance ou des orphelins de la guerre.

Le conseil supérieur se réunit au moins une fois tous les six mois. Dans l'intervalle de ses réunions, il est représenté par une section permanente, prise dans son sein, — qui doit comprendre au moins trois femmes.

Offices départementaux. — Les offices départementaux sont, de par l'importance même de leur rôle, la base essentielle de l'œuvre créée. Ils constituent, d'ailleurs, une heureuse tentative de décentralisation. Et, grâce à eux, chaque département conservera ses pupilles : de cette façon, l'on évitera d'arracher l'enfant à son milieu, à sa région, de l'exiler loin du lieu de sa naissance, loin des parents qui lui restent et des amis de sa famille.

Les attributions des offices départementaux sont les suivantes :

1° Veiller à l'observation, au profit des pupilles de la nation, des lois protectrices de l'enfance, des règles du Code civil en matière de tutelle, ainsi que des mesures de protection instituées par la loi du 27 juillet 1917 ;

2° Pourvoir au placement (dans les familles ou fondations, dans les établissements publics et privés d'éducation) des pupilles dont la tutelle ou la garde provisoire est confiée à ses membres, ainsi que de ceux dont les parents ou tuteurs sollicitent son intervention à cet effet ;

3° Accorder des subventions (dans la limite de leurs disponibilités financières) en vue de faciliter l'entretien, l'éducation et le développement normal des pupilles dont le père, la mère, le tuteur ou le soutien manquerait des ressources nécessaires à cet effet ;

4° Veiller à ce que les associations philanthropiques ou professionnelles, les établissements privés ou les particuliers ayant obtenu, par l'intermédiaire des offices départementaux, la garde des pupilles de la nation, ne s'écartent pas des conditions générales imposées,

5° Créer des sections cantonales dont les membres seront, dans chaque commune, les délégués de l'office départemental.

Le préfet est président de droit de l'office départemental. L'office comprend des membres de droit et des membres élus, — représentants locaux (conseillers généraux), représentants de l'Etat (hauts fonctionnaires du département), représentants des groupements sociaux (dont deux élus par les établissements de bienfaisance privés et neuf autres par les membres des associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre).

L'office départemental nomme une section permanente, dont les membres sont pris dans son sein, — un tiers étant représenté par des femmes.

Les recours formés devant l'office national (dans les formes et délais fixés par le décret du 15 novembre 1917) contre les décisions de l'office départemental ne sont pas suspensifs.

Les ressources de chaque office départemental comprennent :

1° Les subventions qui pourraient lui être accordées par le département ou les communes, par des personnes ou des associations privées ;

2° Le produit des dons et legs faits directement à l'office départemental, et dont il aura la libre disposition en capital et intérêts ;

3° La quote-part qui lui sera attribuée par le conseil supérieur, sur les crédits alloués par le Parlement aux pupilles de la nation, de même que sur le produit des dons et legs faits à l'office central des pupilles de la nation, sans affectation à un office départemental déterminé.

Pour le département de la Seine et la ville de Paris, il existe un office spécial dit « office des pupilles de la nation du département de la Seine et de la ville de Paris », dont l'organisation a été réglée par le décret du 15 novembre 1917 (art. 54 à 62, 86 et 87).

Sections cantonales. — L'office départemental choisit dans chaque canton, à raison d'un au moins par commune, des correspondants (parmi les élus cantonaux, les délégués cantonaux, les maires, les instituteurs, les institutrices, les particuliers de l'un ou l'autre sexe offrant toutes garanties de moralité et de compétence), et ces correspondants forment la section cantonale.

La section cantonale choisit son président; elle désigne une commission permanente (qui comprend un tiers de femmes) et en détermine le fonctionnement et les pouvoirs. Les sections cantonales ont les attributions suivantes :

1° Seconder l'action de l'office départemental et assurer son contrôle sur les pupilles en résidence dans les communes ;

2° Veiller à ce que tous les enfants des victimes militaires ou civiles de la guerre bénéficient des avantages de la loi du 27 juillet 1917 ;

3° Faciliter les relations entre l'office départemental et les particuliers, associations ou groupements, qui auront en garde des pupilles de la nation ;

4° Présenter éventuellement à l'agrément de l'office départemental des personnes de confiance, de l'un ou l'autre sexe, susceptibles de faire partie des conseils de famille ou de remplir les fonctions de conseiller de tutelle.

A Paris, correspondent aux sections cantonales des sections d'arrondissement, qui ont leur siège à la mairie de l'arrondissement.

IV. MESURES JURIDIQUES DE PROTECTION EN FAVEUR DES PUPILLES DE LA NATION. — *Conseil de famille obligatoire.* — Dans les situations ordinaires, il n'y a guère lieu, en fait, à la convocation d'un conseil de famille pour un orphelin mineur que lorsque celui-ci a un patrimoine qu'il importe de sauvegarder.

Dans la situation faisant l'objet de la loi du 27 juillet 1917, le juge de paix est tenu, selon les termes formels de cette loi, de convoquer d'office le conseil de famille.

S'il y a lieu, le juge de paix, pour compléter le conseil de famille du pupille de la nation, fait appel : aux membres de l'office départemental et des sections cantonales; ensuite, à toutes autres personnes agréées par l'office départemental.

Organisation de la tutelle. — Selon les circonstances, le conseil de famille peut décider que la tutelle sera confiée à l'office départemental. Celui-ci la délègue ensuite, sous son contrôle, soit à un de ses membres, soit à toute autre personne, de l'un ou l'autre sexe, agréée par lui.

En ce cas, la manutention des deniers et la gestion des biens du pupille sont confiées au trésorier-payeur général. Les fonds sont placés aux caisses d'épargne ou en rentes sur l'Etat.

Patronage par l'office départemental. — L'office départemental a, dans le département, le patronage des orphelins de la guerre.

Il veille à ce que les fonds alloués par l'Etat et l'office soient bien employés à l'entretien et à l'éducation du pupille ou mis en réserve à son profit.

Il veille, d'autre part, à l'observation des lois sur l'enseignement obligatoire, — tout en respectant, quant au choix des moyens d'enseignement, la liberté des parents ou tuteurs et, le cas échéant, la volonté testamentaire du père.

Il requiert la convocation du conseil de famille pour statuer sur toute mesure de nature à protéger la personne et les intérêts de l'enfant, s'il estime que les intérêts moraux ou matériels de l'enfant sont compromis par la négligence ou la faute des tuteurs.

Conseiller de tutelle. — A la première réunion du conseil de famille, le juge de paix invite le conseil à délibérer sur l'utilité d'un conseiller de tutelle pour seconder l'action morale du tuteur sur l'orphelin et protéger celui-ci dans la vie.

La désignation du conseiller de tutelle est faite par l'office départemental; et, ainsi, le conseiller de tutelle est, dans chaque village, auprès des familles, l'agent départemental.

Le conseiller de tutelle propose à l'office départemental toutes mesures qu'il juge utiles dans l'intérêt de l'enfant.

V. Placement des pupilles de la nation. — *Conditions de ce placement.* — Les pupilles de la nation sont confiés, par l'intermédiaire de l'office départemental, soit à des établissements publics, soit à des fondations, associations ou groupements présentant toutes les garanties nécessaires.

Le décret du 15 novembre 1917 a fixé les conditions auxquelles doivent satisfaire les particuliers, fondations, associations, groupements demandant à recevoir des pupilles.

Aux particuliers et aux fondations, associations, groupements dont l'action est limitée à un seul département, l'autorisation est accordée par arrêté du préfet, sur l'avis de l'office départemental. Quant aux établissements dont l'action s'étend à plusieurs départements, l'autorisation est accordée par arrêté du ministre de l'instruction publique, après avis du conseil supérieur de l'office national.

Tout refus ou retrait d'agrément doit être motivé. Mais le retrait d'agrément ne peut être prononcé qu'après avis du conseil supérieur de l'office national, par arrêté du ministre de l'instruction publique.

Les arrêtés portant refus ou retrait d'agrément peuvent être attaqués par voie de recours devant le conseil d'Etat (réuni en assemblée publique et statuant au contentieux).

Tutelle officieuse possible. — Lorsque l'enfant a été confié, pendant trois ans, à un particulier, à titre gratuit, ce dernier (même s'il est âgé de moins de 50 ans et l'enfant de plus de 15 ans) peut devenir le tuteur officieux de l'enfant, — sous la condition absolue qu'il obtienne le consentement du conseil de famille.

VI. Dispositions diverses. — *Bourses; exemptions de frais d'études et de pension.* — En vue de faciliter l'instruction des pupilles dans les établissements nationaux, ont été prévues des conditions spéciales pour l'octroi des bourses et exonérations.

En ce qui concerne les lycées, collèges, cours secondaires et écoles primaires supérieures de garçons et de filles, les pupilles de la nation (jusqu'à la fin de l'année scolaire qui suivra celle pendant laquelle les hostilités se termineront (bénéficieront du régime créé par le décret du 8 décembre 1914, d'après lequel, à titre exceptionnel, les exemptions de frais d'études et de pension peuvent être accordées, en dehors des conditions ordinaires, à des enfants dont le père, le tuteur ou le soutien aura été victime de la guerre.

Exemption de frais pour tous actes ou pièces concernant les pupilles de la nation. — Tous les actes ou pièces ayant exclusivement pour objet la protection des pupilles de la nation bénéficient des immunités fiscales suivantes :

1° Ils sont dispensés du timbre; — 2° Ils sont enregistrés gratis (s'ils doivent être soumis à la formalité de l'enregistrement); — 3° Ils ne peuvent donner lieu à d'autres frais qu'à une rémunération aux divers greffiers.

Etendue d'application de la loi du 27 juillet 1917. — Le bénéfice de cette loi est étendu aux enfants des protégés et sujets français, ainsi qu'aux enfants d'étrangers ayant contracté dans les armées de la France un engagement pour la durée de la guerre.

Toutefois, les dispositions concernant l'organisation de la tutelle ne doivent leur être appliquées que dans les limites où elles sont compatibles avec leur statut personnel. — Louis André.

quartzerie (*kou-ar-tse-rî*) n. f. Usine où l'on travaille le quartz, dans le but, notamment, d'en obtenir par fusion, étirage et soufflage, des ustensiles susceptibles de diverses applications.

— Encycl. Bien qu'il existe aujourd'hui plusieurs quartzeries en France (usine Billon-Daguerre, Société de l'ultra-violet, etc.), les premiers établissements de ce genre furent installés à l'étranger (en Angleterre et en Allemagne) et, cependant, comme le rappelait naguère encore Daniel Berthelot, l'origine de l'industrie du quartz est essentiellement française.

Dès 1840, en effet, Gaudin obtenait, au moyen du chalumeau oxhydrique à gaz préalablement chauffé, des lentilles de quartz et des objets soufflés. Après lui, on travailla le quartz en fils étirés, et c'est sous cette forme de *quartz filé* que le physicien anglais Boys fit entrer cette substance dans les suspensions des balances de torsion; les fils employés ainsi étaient d'une finesse extrême. Vers 1900, Dufour, au laboratoire de l'Ecole normale supérieure, fit servir les fils de quartz (forme la plus facile à obtenir) à la confection de tubes. Il imagina d'enrouler en hélice un certain nombre de fils les uns sur les autres, toutes les spires se touchant; puis, par chauffage au chalumeau, de provoquer la fusion et la soudure des fils. Le soufflage permettait ensuite de produire des récipients de forme variée.

La pièce la plus importante obtenue par le procédé Dufour fut pendant longtemps un thermomètre à gaz, avec réservoir de 300 cc., que conserve, au pavillon de Breteuil, le Bureau des poids et mesures et qui avait été réalisé par le professeur Chappuis; mais, actuellement, le procédé de Dufour, industrialisé, permet d'obtenir des pièces beaucoup plus volumineuses, mais la fabrication des ustensiles de quartz est toujours basée sur l'enroulement en spirale et la fusion des fils.

Les quartzeries amènent d'abord le quartz à une certaine température dans des creusets en carborundum ou en graphite, puis on procède sous la flamme du chalumeau à l'étirage en baguettes de diamètre régulier et uniforme. Ce sont ces baguettes que l'on tourne en spirale et que l'on chauffe pour obtenir les tubes servant à la fabrication des lampes à vapeurs de mercure ou, par soufflage, à la confection de récipients plus ou moins volumineux.

Pendant que, sous l'action de la flamme produite par le chalumeau, les baguettes de quartz se ramollissent et se soudent, on en effectue le lissage au moyen d'une spatule d'iridium, qui aplanit les aspérités et donne au tube homogénéité et transparence.

Il faut ajouter que les quartzeries travaillent aussi la silice en masses agglomérées par fusion sous pression. — J. Auvernier.

ramé, ée part. pass. Propulsé comme par une rame : *Le vol* ramé *peut être considéré comme une combinaison du vol ornithoptère et du vol plané.* (La plus grande partie des ailes reste immobile comme dans le vol plané et fait cerf-volant, mais l'extrémité *rame* d'un mouvement régulier et alternatif. Le vol *ramé* paraît être le vol des grands oiseaux migrateurs, et en particulier des canards sauvages.) [Painlevé et Borel.]

Redmond (*John*-Edward), homme politique anglais, né à Waterford (Irlande) en 1851, mort à Londres le 7 mars 1918. Appartenant à une vieille famille irlandaise, John Redmond fit ses études au Trinity College de Dublin, pépinière de presque tous les hommes qui ont marqué au XIXe siècle dans l'histoire irlandaise. Après de solides études dans cet établissement, il se fait inscrire au barreau et, à Londres, où il exerce, il fait partie — chose rare pour un Irlandais, remarquent les Anglais — de la « gentry » de la capitale. Homme du monde parfait, élégant, de belle prestance, d'une physionomie ouverte et sympathique où brille l'intelligence, où rayonne la bonté, sportsman et danseur accompli, ses qualités physiques et ses belles manières concourent, avec son intelligence et sa culture, pour en faire une des personnalités les plus en vue dans les salons.

Mais la politique l'attire. Celte convaincu, patriote irlandais, il rêve de consacrer ses forces à la libération de l'Irlande : et la gloire de Parnell, le « roi sans couronne », l'éblouit. Elu en 1881 par la circonscription de New Ross membre de cette Chambre des communes où sa voix résonnera pendant trente-sept années, il prend tout de suite une place marquante parmi les nationalistes irlandais. Avec O'Brien et Dillon, il fait partie de cette pléiade que Parnell anime de sa froide énergie et, en des banquets célèbres, à Londres, réconforte de son ardente parole.

Dès 1882, l'occasion lui est offerte de jouer un rôle important. L'application défectueuse du *Land Act* de 1881 et les exploits de la *Land League* irlandaise ont amené Gladstone à prendre, contre le leader irlandais, des mesures de rigueur. Parnell a été emprisonné à Kilmanhaim. L'agitation devient telle alors à Dublin que, pour éviter la guerre civile, Gladstone se décide à traiter avec son prisonnier. De ce *traité de Kilmanhaim*, célèbre dans l'histoire politique de l'Angleterre, l'un des articles est le suivant : John Redmond doit déposer un projet de loi complétant, dans un sens favorable aux paysans irlandais, le *Land Act* de l'année précédente. Le gouvernement soutiendra ce projet. C'est donc sous l'égide de Parnell que Redmond a fait son premier grand acte d'homme politique et de nationaliste irlandais.

Aussi conserve-t-il toujours pour Charles Parnell l'enthousiasme des premières années. Nulle jalousie mesquine chez lui, nul souci prépondérant, comme chez Dillon ou O'Brien, de l'intérêt personnel; mais toute l'affection chaleureuse d'un disciple pour l'initiateur.

Lorsque, en 1889, Parnell est, aux yeux des politiciens anglais, déconsidéré par sa liaison rendue publique avec mistress O'Shea, femme d'un de ses collègues irlandais, et le procès en divorce qui en résulte, la plupart des députés irlandais, à la suite d'O'Brien et de Dillon, l'abandonnent. Redmond reste fidèle et, seul, parmi les députés marquants du parti, conserve sa confiance au grand chef. Après la mort de Parnell, Redmond persiste dans sa pieuse attitude et, tandis que la majorité des Irlandais est « antiparnelliste », conserve la direction d'un petit groupe de « parnellistes ».


John Redmond.

La scission persiste jusqu'en 1900. A cette époque, les deux partis se rapprochent et — suprême hommage à Parnell — font confiance à John Redmond. Dès lors, celui-ci sera, comme son maître, le chef incontesté des nationalistes irlandais. Tout de suite, il donne à son parti une direction nouvelle. Rompant l'alliance établie depuis la chute de Parnell avec les libéraux gladstoniens, il refait du groupe irlandais, ramené à sa tactique d'opposition parlementaire, l'arbitre entre les partis anglais. En 1907, il voyage en Amérique, visite les communautés irlandaises dont il se fait applaudir et fortifie la cause de l'adhésion des millions de frères d'outre-océan.

Ramener l'Irlande au droit commun en effaçant pour elle tout vestige des anciennes servitudes agraires et en rendant l'aisance au paysan, permettre à l'Irlande de se développer suivant ses traditions nationales en lui faisant attribuer une très large autonomie, mais maintenir l'Irlande comme partie intégrante d'un empire sans l'appui duquel elle tomberait au rang d'une insignifiante nation, telle est la politique de Redmond, patriote anglais et irlandais, « nationaliste et impérialiste », dont la presse officielle anglaise a, à maintes reprises, affirmé le loyalisme britannique. Un tel but commande ses moyens, qui ne peuvent être ceux de violence, mais ceux de conciliation. Répugnant, comme Parnell, à l'action directe, répudiant le parti des *Sinn Feiners* comme son maître a repoussé toute alliance avec les *Fenians*, il attend tout de l'action parlementaire.

C'est, en effet, l'action persistante de John Redmond, son autorité sur ses compatriotes et son ascendant sur le Parlement qui ont eu la part la plus grande dans les modifications heureuses apportées par l'Angleterre du XXe siècle dans le statut irlandais. Fidèle à la politique qu'il s'est tracée, Redmond prête son appui aux lois de relèvement économique, soutient les projets de *Home Rule bill* lorsqu'ils lui paraissent assurer à sa patrie une suffisante autonomie, les combat lorsque l'apparente autonomie lui semble le masque d'un asservissement persistant. C'est ainsi qu'il combat le projet d'un *Irisch Council* de Campbell Bannermann en 1907, mais se rallie, en 1912, au projet Asquith.

Champion indéfectible de l'unité irlandaise, il repousse de toutes ses forces l'idée d'une séparation entre l'Ulster et les trois autres comtés, qui permettrait au *Home Rule* de ne toucher que l'Irlande catholique. Mais, au plus fort de la lutte entre nationalistes et unionistes, il conserve une maîtrise de soi, une fidélité affectueuse et raisonnée à l'Angleterre qui lui permettent de jouer le rôle d'un conciliateur. Il refuse aux violents, les *Sinn Feiners*, toute influence sur son action politique et exhorte les Irlandais au loyalisme et au calme. Il n'est pas toujours compris des Anglais, ni des Irlandais eux-mêmes.

Les exaltés lui reprochent sa modération, l'accusent de trahir, en pactisant avec l'Angleterre, les intérêts irlandais. Il persiste, cependant, dans son attitude et l'accentue encore la guerre déclarée. D'un commun accord avec Carson et sans renoncer à obtenir l'affranchissement de l'Irlande, il décide de sacrifier *momentanément* les aspirations irlandaises au salut de la Grande-Bretagne et du monde. En septembre 1914, il adresse à l'Irlande un appel aux armes « contre l'intolérable despotisme militaire de l'Allemagne ».

Ses efforts pour former une armée irlandaise ont été considérables et, seule, avouent les journaux anglais, la routine bureaucratique l'a empêché d'obtenir des succès complets. « Impérialiste », Redmond reste irlandais et, pour bien marquer qu'il se considère toujours comme de l'opposition, refuse le portefeuille qu'on lui offre dans le ministère de coalition, en janvier 1915. Puis, en 1916, il repousse hautement la tentative de rébellion fomentée par Casement et joint ses efforts à ceux du gouvernement pour amener en « l'île Verte » l'apaisement. En 1917 et au début de 1918, il se consacre tout entier aux travaux de la Convention irlandaise, sur les avis de laquelle on donnera son statut définitif à l'Irlande.

Du début à la fin de sa carrière, Redmond a suivi la même politique, irlandaise et britannique à la fois. Avoir su résoudre un si difficile problème lui a valu l'estime, l'affection même de ses adversaires, comme de ses amis. Les hommes d'Etat anglais ont déploré la mort du grand leader, qui, à l'heure où les éléments violents semblent reprendre l'avantage en Irlande, pouvait jouer à la tête de sa petite patrie le rôle le plus éminent. « Sa mort est, a dit Lloyd George, un irréparable malheur pour l'Angleterre ». La persistance de sa politique pourra seule empêcher cette parole d'être prophétique. — Léon Abensour.

Renault (Jean-*Louis*), jurisconsulte français, né à Autun le 21 mai 1843, mort à Barbizon le 8 février 1918. Après avoir fait ses études secondaires au collège de sa ville natale, où il remporta les plus brillants succès, il conquit de haute lutte ses grades universitaires à la Faculté de Dijon. Il suivit ensuite les cours de la Faculté de droit de Paris, dont il fut un des meilleurs élèves. Lauréat de cette Faculté en 1864, il fut reçu docteur le 15 janvier 1868, avec une thèse très remarquée sur la *collatio* en droit romain et le *rapport* en droit français. Le droit l'avait séduit. Il décida donc de devenir professeur. L'année où il soutenait sa thèse de doctorat, un concours s'ouvrait à Paris pour la nomination de huit agrégés près les Facultés de droit. Il s'y présenta. Le jury, à l'unanimité, lui donna la première place. Son avenir était désormais tracé. Le 31 mai 1868, il était attaché comme agrégé à la Faculté de droit de Dijon où, pendant cinq années, il professa successivement les cours de droit romain et de droit commercial. Au mois de juin 1873, il fut nommé à la Faculté de Paris. Après avoir suppléé durant quelques mois Léveillé dans son cours de droit criminel, il fut, en 1874, chargé temporairement du cours de droit des gens de Charles Giraud; installé définitivement dans ce cours en octobre 1881, il en devint, deux mois plus tard, titulaire de la chaire. C'est le droit international qu'il ne devait plus cesser d'enseigner jusqu'à la fin de sa vie. Il l'enseigna, d'ailleurs, non seulement à la Faculté de droit, mais encore dans d'autres écoles.

Après la guerre de 1870, un groupe d'hommes, à la tête desquels était Emile Boutmy, avaient décidé de créer à Paris une école libre d'enseignement supérieur, destinée à former des hommes politiques, des diplomates, des administrateurs, des financiers. Boutmy offrit, en 1874, à Louis Renault le cours de droit international résultant des traités. Celui-ci accepta avec empressement la proposition qui lui était faite, et c'est avec un dévouement absolu que, jusqu'à sa mort, il y donna l'enseignement du droit des gens.

En 1885 et en 1903, Renault devint, d'autre part, professeur à l'Ecole supérieure de guerre et à l'Ecole supérieure de la marine, pour y faire aux officiers de l'armée de terre et à ceux de l'armée navale des conférences sur le droit de la guerre continentale et sur le droit maritime international.

Louis Renault était « professeur dans l'âme » : c'est l'expression dont il se servait pour se définir lui-même. Il en avait au plus haut degré les qualités. Sa parole était nette et précise, sa méthode logique et rigoureuse. Dédaigneux de la phraséologie, il abordait franchement les problèmes qu'il avait à trancher, et il leur donnait toujours la solution la plus juste et la plus pratique. Ses leçons étaient des modèles de clarté et d'exactitude. D'une mémoire prodigieuse, il n'ignorait aucun des faits et des précédents des questions qu'il examinait.

L'œuvre qu'il accomplit comme professeur à la Faculté de droit fut considérable. Si, pendant seize ans, de 1874 à 1890, il ne donna qu'un cours général sur les principes du droit des gens, il eut, à partir de 1890, à faire, en deuxième et en troisième année, un double cours de droit international public, dont l'un — celui de troisième année — devait porter sur une matière spéciale et, dès lors, avoir chaque année un objet différent. C'était un travail des plus durs. Aussi ses forces n'y purent-elles bientôt plus suffire. Il dut, en 1895, abandonner son cours général, ne gardant plus que le cours spécial de droit des gens, devenu, depuis la création du doctorat ès sciences politiques, un cours de doctorat. Et alors, pendant vingt-trois ans, il traita dans ce cours les matières les plus diverses, les choisissant de préférence parmi celles qui présentaient un intérêt d'actualité.

Louis Renault ne se contentait pas, d'ailleurs, de remplir, si largement que ce fût, ses obligations professionnelles. Persuadé qu'un lien étroit doit exister entre les étudiants et leur maître pour que l'enseignement de celui-ci soit vraiment profitable, il s'évertua toujours à devenir le conseiller et l'ami de ses élèves. Il les recevait à la Faculté après son cours ou chez lui, dans son cabinet de travail, le samedi, jour qu'il leur avait réservé. Que de bonnes volontés et de tâtonnements parvint-il ainsi à encourager et à guider! Aimé autant qu'apprécié des étudiants, son autorité était grande auprès d'eux. Ses cours, particulièrement goûtés, avaient un nombreux auditoire, et ce n'était pas uniquement des étudiants qui les fréquentaient. On vit souvent y assister et y prendre des notes des professeurs étrangers de droit international, de passage à Paris. Ce fait, à lui seul, montre de quelle réputation ils jouissaient hors de France.



Louis Renault.

L'enseignement de Louis Renault exerça une influence unique sur le développement du droit international. Avant lui, la science du droit des gens n'était pour ainsi dire pas étudiée en France. C'est seulement à la Faculté de Paris qu'il existait, depuis 1829, une chaire de droit international rétribuée par l'Etat; dans les autres Facultés, quand ce droit était exceptionnellement enseigné, ce n'était jamais que d'une manière insuffisante et intermittente, grâce aux subsides des villes. Ce ne fut qu'en 1889 que le droit international public fut introduit dans toutes les Facultés de France, et on peut affirmer qu'une des principales raisons de cette introduction fut le succès qu'avait eu, à Paris, le cours de droit des gens professé par Louis Renault.

L'action de ce cours se traduisit aussi par le nombre des thèses de doctorat qu'il suscita. Avant l'arrivée de Renault à la Faculté de Paris, il n'y avait guère de thèses dont le sujet portât sur une matière de droit international. Ces thèses n'apparurent qu'entre 1874 et 1882, alors que Louis Renault faisait, comme agrégé, le cours général de droit des gens. Elles devinrent légion après 1882, lorsque, nommé professeur, il put être admis à les présider : de 1882 à 1917, on ne compte pas moins de deux cent quinze thèses de droit international dont L. Renault a été le président, et parmi elles beaucoup ont été des ouvrages qui font autorité. Enfin, c'est du fait de son enseignement, qui avait donné l'essor au droit des gens, et grâce aux élèves qu'il forma, que peu à peu apparurent en France des traités d'ensemble concernant le droit international : il n'y avait eu, jusqu'à lui, que le vieil ouvrage de Gérard de Rayneval, datant de 1803, sur les « Institutions du droit de la nature et des gens »; en 1877 fut publié le « Précis du droit des gens » de Funck-Brentano et Sorel et, à partir de 1885, virent le jour successivement les traités de Pradier-Fodéré, de Despagnet, de Chrétien, de Bry, de Piedelièvre, de Bonfils, de Mérignhac. Ainsi, par le travail de Louis Renault, il existait désormais une Ecole française de droit des gens.

Louis Renault ne se contenta pas d'instruire par la parole, il instruisit encore par le livre. Son œuvre écrite, quoique un peu dispersée, a été également considérable.

Le plus important de ses ouvrages ne fut pas, toutefois, consacré au droit international. C'est sur le droit commercial qu'il porta. Louis Renault, en effet, faisait paraître, en 1884, en collaboration avec son collègue et ami Charles Lyon-Caen, un *Précis de droit commercial* en deux gros volumes, qui fut bientôt couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (prix Wolowski). Et cet ouvrage se transforma presque immédiatement, d'une part, en un *Manuel* à l'usage des étudiants et, d'autre part, en un *Traité* approfondi en huit volumes, destiné à la fois aux hommes de science et aux praticiens. Mais, dans ces livres sur le droit commercial, — et c'est ce qui en faisait l'originalité, — une place plus ou moins grande était réservée au droit international privé : les auteurs étudiaient, à propos de chaque matière, les conflits de lois auxquels celles-ci pouvaient donner lieu.

C'est par de nombreux articles, la plupart insérés dans des revues spéciales, que se manifesta l'activité de Louis Renault dans le domaine du droit des gens. Il fut, notamment, un actif collaborateur de la « Revue critique de législation et de jurisprudence », du « Journal du droit international privé », de la « Nouvelle Revue historique de droit français et étranger », de la « Revue de droit international et de législation comparée », du « Bulletin » et des « Annales de la Société de législation comparée », de la « Revue générale de droit international public », des « Annales des sciences politiques », du journal « la Loi », de la « Revue politique et littéraire », de la « Revue pénitentiaire ».

En dehors de ces articles, imprimés dans les revues, L. Renault fit encore paraître plusieurs brochures sur des sujets importants du droit international. En 1879, il donnait une *Introduction à l'étude du droit international*, qui, rapidement épuisée, constituait une utile contribution à l'étude des principes de cette science. En 1903, il publia une étude approfondie sur les *Conventions de La Haye* (*1896 et 1902*) sur le *Droit international privé* et, en 1908-1909, un *Recueil des textes des conférences de la Paix de 1899 et 1907 et de la Déclaration navale de Londres*. Il éditait encore, en 1912, une brochure sur les *Progrès récents du droit des gens*. Mais L. Renault qui, comme il le déclarait lui-même, n'aimait pas à « se confiner dans le domaine de la doctrine pure » et avait « le goût des faits », s'était attelé d'autre part à une œuvre de longue haleine. En 1905, en collaboration avec le baron Descamps et avec le concours de Paul Fauchille et Jules Basdevant, il commença la publication d'un *Recueil international des traités du* XXe *siècle* et d'un *Recueil international des traités du* XIXe *siècle*, qui donnèrent, avec leur traduction française, les textes originaux des conventions internationales et des sentences arbitrales. De 1884 jusqu'en 1900, c'est-à-dire pendant sept années, Louis Renault avait dirigé les « Archives diplomatiques », recueil de textes et d'informations intéressant le droit international. Presque à la veille de sa mort, en 1917, parut la dernière de ses œuvres. Et celle-ci, ultime témoignage rendu au respect du droit, qui avait été la passion de sa vie, portait, pour les flétrir, sur *les Premières Violations du droit des gens commises par l'Allemagne* dans la guerre de 1914, c'est-à-dire sur *la Violation par les troupes allemandes des territoires du Luxembourg et de la Belgique*. Cette brochure inaugurait les publications d'un comité qu'il avait créé avec les professeurs français de droit international « pour la défense du droit international ».

Des travaux aussi considérables devaient, nécessairement, appeler sur Louis Renault l'attention du monde scientifique.

L'Institut de droit international, dont le but est de favoriser le progrès du droit international, se l'attacha en 1875 en qualité d'associé et, sept ans plus tard, en 1882, il lui décerna le titre de membre. L. Renault joua dans ce corps savant un rôle de tout premier plan. Il assista à de nombreuses sessions de l'Institut et fut l'auteur et le rapporteur de projets importants. C'est lui, notamment, qui, en 1879, fit mettre à l'étude et rapporta la question de la protection en temps de paix et en temps de guerre des câbles télégraphiques sous-marins : ses idées devaient servir de base à la convention que les Etats signèrent en cette matière le 14 mars 1884. Vice-président de l'Institut en 1886, Louis Renault en devint président en 1894; il fut à diverses reprises membre de son conseil.

Une autre compagnie savante s'empressa d'admettre également L. Renault dans son sein. L'Institut de France, (Académie des sciences morales et politiques) le nomma, en 1901, sans discussion, au fauteuil d'un autre maître du droit des gens, Arthur Desjardins. Et, dans cette assemblée, qu'il présida en 1912, il déploya la plus grande activité. En 1904, en 1906, en 1908, en 1914, il y fit, en effet, d'intéressantes communications sur de grandes questions internationales.

Comme l'Europe, l'Amérique reconnut aussi le grand savant qu'était L. Renault. Au moment même où il venait de se fonder, en 1916, l'Institut américain de droit international le mit au nombre de ses membres correspondants.

Si Louis Renault fut un professeur éminent et un grand savant, il fut encore un excellent diplomate. Non seulement il enseigna et apprécia le droit international, mais il travailla à le créer. C'est à l'affectueuse intervention d'un ministre des affaires étrangères, qui était en même temps un jurisconsulte, qu'il dut de pouvoir ainsi participer directement à la pratique des affaires internationales. Alexandre Ribot, au mois d'août 1890, instituait, en effet, au ministère des affaires étrangères, la fonction de jurisconsulte-conseil, et il y nommait aussitôt Louis Renault. Celui-ci s'acquitta avec un rare bonheur de la charge qui lui était confiée. Il reçut, en 1903, le titre de ministre plénipotentiaire honoraire.

Un conseiller aussi écouté devait avoir sa place au sein des conférences diplomatiques. Effectivement, il ne se tint pas une conférence, depuis 1890, sans que Louis Renault y participât. Et la part qu'il prit à ces réunions fut toujours prépondérante. Il ne se contenta pas de se mêler de la manière la plus active et la plus utile aux discussions des commissions; il en fut souvent nommé président ou rapporteur. Travailleur infatigable, il lui arriva même, parfois, de cumuler les deux fonctions, bien que sa qualité de président dût le dispenser de la charge de rapporteur. Les conférences internationales auxquelles il assista furent celles de Paris en 1896 et de Berlin en 1908 pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; celles de La Haye de 1893, de 1894, de 1896, de 1900, de 1904 sur le droit international privé; celles de La Haye, dites « conférences de la Paix », de 1899 et de 1907; celles de Paris, de 1902 et de 1910, pour la répression de la traite des blanches; celle de Genève, de 1906, sur la revision des principes de la convention de Genève; celle de Londres, de 1908-1909, sur la réglementation de la guerre maritime; celle de Paris, de 1910, sur la navigation aérienne, dont il fut même le président; celle de Paris de 1910, relative à la répression des publications obscènes; celle de La Haye, de 1910, pour la réglementation uniforme de la lettre de change; celle de La Haye, de 1912, sur l'unification du droit en matière de change, de billet à ordre et de chèque. Avant d'avoir été nommé jurisconsulte du ministère des affaires étrangères, il avait été déjà délégué par la France, en 1885 et en 1886, aux conférences de Berne, relatives à la protection des droits des auteurs d'œuvres littéraires et artistiques et, en 1883 comme en 1886, aux conférences tenues à Paris pour la protection des câbles sous-marins. La connaissance toute particulière qu'il avait de ce dernier sujet, puisqu'il l'avait traité en maître à l'Institut de droit international, l'avait, naturellement, désigné au choix du gouvernement français. Ce fut principalement aux conférences de la Paix de 1899 et de 1907, à la conférence de 1906 pour la revision de la convention de Genève et à la conférence navale de Londres de 1908-1909 que le jurisconsulte du ministère joua un rôle hors de pair.

Le gouvernement français n'hésita jamais à confier à L. Renault la solution des difficultés les plus graves, d'où pouvait sortir le maintien ou la rupture des relations pacifiques. C'est ainsi qu'en 1908 et en 1913 il l'envoya à Berlin pour préparer un compromis entre la France et l'Allemagne dans l'affaire des déserteurs de Casablanca et pour trancher les questions se rattachant au régime minier applicable au Maroc.

En sa qualité de jurisconsulte-diplomate, Louis Renault eut encore, dans certaines circonstances, un autre rôle à remplir : il ne fut plus simplement un négociateur, il fut un juge. La conférence de la Paix de 1899 avait organisé ce qu'on a appelé improprement la « Cour permanente d'arbitrage ». Le 16 novembre 1900, la France désigna Louis Renault (cette désignation fut renouvelée le 16 novembre 1912) comme l'un des juges de cette Cour ou, plus exactement, comme l'un des arbitres que les Etats ont le droit de choisir pour le règlement de leurs litiges. Ceux-ci usèrent à maintes reprises, à son profit, d'une semblable faculté. Le 22 mai 1905, Louis Renault, nommé arbitre par les gouvernements d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne, tranchait, avec Motono et Gram, le différend qui s'était élevé entre eux et le gouvernement japonais au sujet des baux perpétuels au Japon. Le 22 mai 1909, choisi comme arbitre par la France, il résolut, avec Fry, Fusinato, Kriege et de Hammarskjöld, les questions de fait et de droit qu'avaient soulevées les événements intervenus à Casablanca, le 25 septembre 1908, entre des sujets de la France et de l'Allemagne. Le 24 février 1911, désigné comme arbitre par le gouvernement français, il jugea, avec Beernaert, de Désart, Gram et de Savornin-Lohman, l'affaire soulevée entre la France et la Grande-Bretagne par l'arrestation et la réintégration à bord du paquebot *Morea*, le 8 juillet 1910, à Marseille, du sujet britannique Savarkar, évadé de ce bâtiment où il était détenu. Le 3 mai 1912, choisi comme arbitre avec Fusinato et Manuel Alvarez Calderon, et présidant le tribunal arbitral, il trancha un différend né entre l'Italie et le Pérou, à propos d'une affaire Canevaro, mettant en jeu, notamment, de graves questions de nationalité. Enfin, le 6 mai 1913, investi de la qualité d'arbitre par la France et l'Italie, il solutionna, avec Fusinato, Kriege, de Taube et de Hammarskjöld, les difficultés résultant dans les rapports des deux pays de la capture et de la saisie, par les autorités italiennes, des vapeurs postaux français *Carthage* et *Manouba*. Sur les quinze arbitrages qui avaient été soumis depuis sa fondation à la cour permanente d'arbitrage, huit furent ainsi déférés par les Etats au jugement de Louis Renault. Un choix aussi fréquent de sa personnalité témoignait de la haute estime en laquelle la tenait le monde international.

La satisfaction du devoir accompli était, pour Louis Renault, la plus belle récompense du bien qu'il pouvait faire. Aussi ne demanda-t-il jamais de compensation aux incomparables services qu'il rendait dans l'enseignement, dans la science ou dans la diplomatie. Il était d'une grande modestie et d'une admirable simplicité. Mais, s'il ne sollicita pas les honneurs, ceux-ci vinrent naturellement à lui. Ayant reçu, le 5 janvier 1881, la modeste distinction des palmes d'officier d'Académie, il fut successivement nommé par le gouvernement français officier de l'instruction publique, chevalier, officier et commandeur de la Légion d'honneur. Le gouvernement l'attacha, d'autre part, aux plus importantes des commissions permanentes de ses ministères. Louis Renault fut, le 24 novembre 1906, désigné par la Faculté de droit de Paris pour la représenter au conseil de l'Université. Et, en 1893, puis en 1901, la dernière fois comme président, il fit partie du jury des concours d'agrégation en droit. Les gouvernements étrangers, eux aussi, surent reconnaître les mérites de Louis Renault. Il n'est pour ainsi dire point d'Etat qui ne lui ait décerné ses ordres les plus élevés. La science étrangère eut, de même, conscience des devoirs qu'elle avait envers lui. Le 9 février 1909, l'université anglaise d'Oxford lui conféra le grade de docteur *honoris causa;* sa rivale, l'université de Cambridge, lui avait fait un semblable honneur en 1895 (Louis Renault, qu'un deuil de famille empêcha d'aller à Cambridge, ne put être effectivement reçu docteur de l'Université), et, en 1913, l'université néerlandaise de Groningue le reçut également docteur en droit *honoris causa*.

Tous ces honneurs, si grands qu'ils fussent, n'étaient rien, cependant, auprès de celui qui lui fut accordé en 1907. Cette année, le prix Nobel de la Paix était, en effet, attribué à Louis Renault par le Storthing norvégien. C'était le triomphe suprême, la consécration définitive des services qu'il avait rendus sous ses divers aspects de professeur, de savant, de diplomate. Le choix que le Parlement de Norvège avait fait ainsi du grand jurisconsulte français était d'autant plus honorable pour celui qui en était le bénéficiaire que, pour la première fois, il portait sur un « jurisconsulte » et sur un jurisconsulte qui n'était pas un « pacifiste » mais simplement un « pacifique ». Ce n'était donc pas la paix à tout prix, qui souvent mène à la guerre, mais le droit fortifié, qui conduit à la paix, qui, en la personne de Louis Renault, se trouvait alors récompensé.

Quelles qu'aient été les satisfactions que lui donnèrent les distinctions honorifiques dont il fut comblé à la fin de sa vie, Louis Renault n'éprouva pas de joie plus grande que celle qu'il ressentit, le 10 mars 1907, lorsqu'un groupe d'amis et d'anciens élèves vint, dans une fête de famille, lui offrir son portrait gravé par Chaplain, « en témoignage de ses services rendus à l'enseignement et à la pratique du droit international ». Il en a, d'ailleurs, fait lui-même l'aveu : « Soyez sûrs, dit-il à ceux qui lui remirent la plaquette de Chaplain, que vous m'avez causé une grande joie, la plus grande qu'il m'ait été donné de goûter au cours de ma carrière scientifique. » (Discours de Renault le 10 mars 1907.) C'est un contentement pareil que lui procura sa nomination, en 1916, en pleine guerre, à la présidence de la Société française de secours aux blessés militaires et du Comité central de la Croix-Rouge française. La dignité qui lui était conférée en récompense de sa magistrale participation à la convention de Genève du 6 juillet 1906 n'allait-elle pas lui permettre de se rendre par de nouveaux moyens utile à sa patrie?

L'amour passionné de la France, le culte du droit, le dévouement à ses amis et à ses élèves, tels furent, en définitive, les sentiments qui dominèrent toute la vie de Louis Renault. La guerre, avec ses conséquences douloureuses : l'invasion, les deuils, les violations cyniques du droit des gens, l'affecta dès lors profondément. Il ne désespérait, cependant, pas de la justice : la force n'est jamais qu'éphémère, le droit seul est éternel. Mais, sans qu'il s'en aperçût, sa robuste constitution peu à peu s'altéra. Et la mort est venue brusquement, enlevant en quelques heures à la France l'homme qui lui aurait été si nécessaire au jour et au lendemain de la paix et au droit international celui qui, par son expérience, son savoir et sa prudence, aurait été, plus qu'aucun autre, à même d'aider à sa reconstruction. — PAUL FAUCHILLE.

skeptoplylaxie (du gr. *skeptos*, foudre, et *phulaxis*, protection). n. f. Nom donné par Lambert, Aurel et Brouin, à la *tachyphylaxie* (v. ce mot, p. 462) ou immunisation rapide.

Sons graves et doux (LES), par Joseph de Joannis-Pagan, Paris, 1918 (prix Jacques Normand). — Ce n'est qu'un mince recueil de vers, un volume de moins de deux cents pages et, par le tragique vouloir du destin, c'est en même temps toute une œuvre, définitivement close. L'auteur mettait la dernière main à la préparation de son livre, quand la guerre fit de ce poète un soldat, l'emporta vers les plaines de Lorraine et l'y coucha brutalement, le 20 septembre 1914. Il n'avait encore que vingt-neuf ans. Certes, beaucoup de jeunes et prometteuses énergies furent ainsi fauchées au cours de ces trois années, mais le regret est plus douloureux quand on se trouve en face de réalisations déjà puissantes et d'un talent dont, par cela même qu'il avait donné, on était en droit d'attendre beaucoup. C'est l'impression qui se dégage de la lecture de cet ensemble de poèmes, où s'affirme une personnalité poétique très délicate et très pure.

Dans leur rapport à la Société des gens de lettres pour l'attribution à ce volume du prix J. Normand, Ed. Haraucourt et Ch. Le Goffic ont écrit : « C'est l'aube d'un Sully-Prudhomme peut-être, ou d'un Samain. » Ce rapport est très juste : de Joannis s'apparente étroitement à ces deux maîtres, en demeurant cependant original. Moins désenchanté et moins amer que le poète des *Solitudes*, il n'en a retenu que la mélancolie altière et grave, le goût de l'isolement, où l'âme se replie et se recueille; moins subtil que le poète du *Jardin de l'Infante*, s'il ne raffine pas comme lui sur des sensations ténues et rares, il l'égale en sensibilité et possède, à un même degré, cet art de « peindre d'un vers fluide et léger les choses de l'esprit ». Comme l'un et l'autre, enfin, il a une grande richesse de vie intérieure, qui déborde sur les spectacles du dehors et s'y alimente en même temps.

Au seuil même du livre, le poète nous confie la nature intime de son inspiration; il dit :

> Si ma voix est basse et plaintive,
> C'est que les vents insoucieux...,
> Autour de moi, dans leurs folies,
> Ont tendu comme un voile noir
> Les brumes des mélancolies.

C'est bien, en effet, la mélancolie qui fait le fond de son tempérament; non point la mélancolie des âmes ambitieuses qui, ne jugeant pas le monde à leur mesure, se désolent ou se révoltent. De Joannis n'a rien de cet orgueil romantique; il n'étend pas non plus sa mélancolie jusqu'à cette désespérance qui assombrit les *Premières Méditations* de Lamartine, ni au pessimisme définitif d'un Vigny; sans doute, il souffre intérieurement de la succession morne et vide de

> Ces jours qui n'ont rien mis en *lui;* ni deuil, ni fête,
> Qui passent sans laisser l'ombre d'un souvenir,

mais sa tristesse a des racines plus intimes; c'est le tour naturel d'une âme méditative, qui, répugnant aux exubérances faciles de la jeunesse, considère la vie avec des yeux graves et, devant l'inconnu des lendemains, balance

> De l'ennui de la crainte à la peur de l'espoir.

N'y aurait-il point là comme une secrète prescience de la douloureuse brièveté de son destin? Aussi, dédaigneux de la foule et du bruit des villes,

> Je te quitte, ô cité, sans qu'un regret émeuve
> Mon cœur par ton prestige autrefois attiré.

Il se tourne vers la solitude, qu'il invoque

> Vierge muette avec ta robe de silence...,
> Morne désert insondable et fécond,
> Où fleurit, volontaire et droite, la pensée

Et il invoque aussi les regrets :

> Regrets, chers compagnons des longues solitudes,
> Société du cœur, frères du souvenir,...
> Vous qui, nous consolant bien souvent de vous-mêmes,
> Etes encore un peu de ce qui n'est plus rien.

Le souvenir, le passé, voilà les coins secrets où son âme aime à se recueillir :

> Je berce un souvenir comme un enfant qui souffre...

Mais cet isolement attristé où se complaît le poète ne le rend nullement égoïste; comme le douloureux Vigny, il « aime la majesté des souffrances humaines » et l'exprime dans un très beau sonnet :

> J'ignore, ô voyageur, le destin qui te mène;
> Un gouffre est entre nous, large et nous séparant
> Autant que si les dieux, d'un limon différent
> Avaient pétri nos cœurs dans notre chair humaine.
> Je n'ai point éprouvé ta tendresse ou ta haine,
> Ni partagé ton sort, fier ou triste, humble ou grand;
> Et mon âme, à la tienne obscure, ne comprend
> Ni tes désirs aimés, ni ta chimère vaine.
> Comme hier et demain, soyons donc étrangers :
> Mais dans ces seuls regards en passant échangés,
> J'ai bien vu qu'une larme a voilé ta prunelle;
> Et le même nuage assombrissait nos fronts.
> Ah! si tu souffres, viens, nous nous reconnaîtrons;
> Dis-moi ton mal; voici ma douleur fraternelle.

Chez ce cœur prompt à s'émouvoir, l'amour ne saurait être simplement

> La douce illusion qui revêt d'un lambeau
> De son long voile clair l'inanité des choses.

En vain le poète en espère l'apaisement, comme il le marque en cette pièce, où chante l'exquise délicatesse d'un Samain :

> Vois comme le jour meurt avec calme; on dirait
> Qu'une fleur de douceur naît de cette agonie
> Et que la nuit nous prend, vaste et pure harmonie,
> Ayant du grand oubli découvert le secret.
> Le soir est là qui tombe, et le ciel semble prêt
> A refaire sur nous cette trêve infinie
> En qui toute ferveur se fond et communie
> Devant le couchant grave où le jour disparaît.
> Souviens-toi que c'est l'heure où, cessant ses alarmes,
> Le monde en s'apaisant va déposer les armes
> Et perdre le souci de ses tristes combats :
> Va, toute cruauté s'endort et semble vaine,
> A cette heure où la nuit nous conseille tout bas
> D'être cléments comme elle en notre amour sans haine.

Malgré tout, ses joies s'altèrent de craintes, d'angoisses :

J'ai peur de rencontrer demain ce clair visage
Dont mon âme naguère a tant voulu rêver ;
La cendre qu'on remue est un obscur présage,
Et revoir n'est pas retrouver.

Et la souffrance vient, inévitable, exhalée, sans fracas, en une plainte discrète :

J'écris pour toi ces vers sur la pierre où la mousse
Déjà, le long des jours, tisse son manteau lent,
Tandis que se répand l'ombre qui te fut douce
Et que le passé chante en mon cœur vigilant.
J'ai bien longtemps cherché ton image et ta trace
Dans les sentiers du parc, hélas ! où tu manquais ;
Toute la majesté pâlit sur la terrasse,
Les dieux ont avec toi déserté les bosquets.
Mon souvenir plaintif a vieilli d'une année ;
Je fais ce vœu, pourtant, qu'en ces lieux ramenée,
Un jour, par ta tristesse ou le vent des hasards,
Tu saches, retrouvant ici les anciens charmes,
Découvrir sous la mousse offerte à tes regards
Ces vers que j'ai gravés et, sous les mots, les larmes.

Dans la dernière partie du recueil, le poète se montre sous un jour nouveau ; sans doute, il n'a rien perdu de sa gravité un peu triste, mais ses accents se teintent d'une douceur recueillie. Près d'une compagne sûre, il a trouvé l'apaisement, et il goûte désormais le prix des joies intimes et paisibles. C'est la maison qui,

Quand le soir tombant couvre la ville,
Comme une conscience en paix, belle et tranquille,
Se recueille et sourit, sourde aux bruits du dehors.

C'est le premier feu dans la maison nouvelle, où se consacre l'âme du foyer.

Dans la douce chaleur dont s'emplit la demeure
Nous resterons, pensifs, écoutant sonner l'heure,
Et mon rêve apaisé s'en ira tour à tour,
Le long du soir pieux qui baignera notre âme,
De tes yeux éclairés du reflet de la flamme
Au foyer rayonnant et couleur de l'amour.

Ce sont les souvenirs communs évoqués sous la lampe, qui,

Battant de leurs ailes tremblantes
L'air chargé de mystère où nous les respirons,
Semblent, d'un vol éteint aux courbes indolentes,
Comme de larges fleurs descendre sur nos fronts.

Et ce sont aussi les courses dans les bois,

A l'heure où le silence et la sérénité
Appellent les parfums de l'herbe et de la terre,

tandis que le soleil déclinant

Ramène lentement comme un réseau de feu
Sa chevelure d'or accrochée aux grands chênes.

On le voit, de Joannis est loin d'être insensible aux spectacles de la nature ; il les recherche, au contraire, et les observe, non pour eux-mêmes, toutefois, mais afin d'y découvrir d'intimes concordances avec ses pensées et ses états d'âme. Ainsi subjectivées, ses descriptions sont pleines de charme et savent en même temps souligner les moindres nuances des choses. Voici, par exemple, comme il dépeint un *Soir dans l'église :*

Entends les derniers bruits s'éteindre dans l'église
Où l'on a fermé l'orgue et soufflé les flambeaux,
Alors que la prière, éparse, par lambeaux,
Sur des vapeurs d'encens flotte encore, indécise.
Et vois, comme c'est l'heure où le jour agonise,
Le couchant de la rose adoucit les émaux,
Et l'ombre qui s'étend allonge les tombeaux
Dont un brouillard naissant baigne la pierre grise.
L'*amen* d'une oraison qui paraît s'oublier,
L'écho d'un dernier pas contournant le pilier,
Puis c'est toute la nuit dans le vaste silence.
Il ne reste plus rien, aux flancs du vaisseau noir,
Que la lampe fidèle et qu'un souffle balance
D'un mouvement léger de timide encensoir.

Tout le recueil abonde en tableaux de ce genre, d'un coloris délicat et enveloppé, aux grâces de pastel, éloigné, cependant, de toute mièvrerie.

Vraie nature de poète, à qui il n'a manqué que de vivre pour donner toute sa mesure, Joseph de Joannis, dans la brièveté de son effort, a su, néanmoins, marquer sa place parmi les nobles ouvriers du verbe. Dans la pièce qui clôt le volume, hymne fervent à la Beauté, il s'écrie :

Heureux qui t'a connue et sentie une fois ;
Heureux qui, traversant l'art et la vie obscure,
A pu saisir ton âme et ton profil divin
Dans le son qui s'envole ou le marbre qui dure,
Dans un rythme profond, dans un regard humain,
Dans une heure d'amour, d'ivresse et de lumière ;
Cette heure-là, pour lui, n'est pas venue en vain.

On ne peut s'empêcher, en lisant ces vers, d'en souligner l'étroit rapport avec le destin de celui qui les a écrits. Sa carrière ne fut que d'une heure, en effet, mais cette heure n'a pas été vaine, et ce poète tombé en soldat joint à la gloire d'un héroïque sacrifice le mérite d'une tâche harmonieusement remplie. — FÉLIX OUIRANO.

tachyphylaxie (*ta-ki-fi-la-ksî* — du gr. *takhus*, vite, et *phulaxis*, protection) n. f. Immunisation obtenue presque instantanément, au bout de quelques minutes, par l'injection d'une dose hypotoxique d'extrait d'un organe quelconque, contre des doses ordinairement mortelles de ce même extrait (Glay).

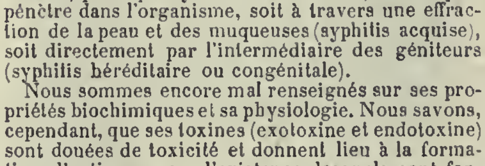
— ENCYCL. La tachyphylaxie n'est pas de très longue durée ; elle peut s'obtenir par injection intraveineuse, — c'est le procédé le plus ordinaire et le plus rapide, — et aussi par l'injection intrapéritonéale et intraméningée. Il est à remarquer que les phénomènes de tachyphylaxie peuvent être provoqués, pour un extrait d'organe donné, avec l'extrait d'un autre organe. C'est ce que Champy et Glay appellent *tachyphylaxie croisée*. Si la dose toxique d'extrait injecté après l'injection tachyphylactisante est hypertoxique, il peut arriver, cependant, que l'animal ne résiste pas : l'immunisation rapide n'est pas assez solide, et le sujet meurt comme s'il n'avait pas été tachyphylactisé. — Dr J. MONTORÉ.

tréponème (*treponema pallidum*) n. m. Nom donné à l'agent causal de la syphilis.

— ENCYCL. Le tréponème a été découvert, en 1905, par Schaudinn et Hoffmann ; mais, depuis longtemps, on était à sa recherche, et il a été probablement entrevu par Bordet et Gengou. C'est un protozoaire, désigné d'abord sous le nom de *spirochœte pallida*, à cause de sa faible réfringence et de sa colorabilité peu marquée, et appelé maintenant, d'une manière plus correcte, *treponema pallidum ;* il se présente ordinairement sous la forme d'un filament cylindrique de 6 à 15 μ de longueur, de 1/2 μ de largeur, décrivant des spires régulières et serrées (6 à 20), dépourvu de membrane ondulante, mais terminé, à ses deux extrémités, par un flagellum extrêmement ténu ; enfin, il est mobile par rotation autour de son axe longitudinal et se déplace en avant et en arrière.

Mais, pour qu'il y ait contamination, il faut qu'il pénètre dans l'organisme, soit à travers une effraction de la peau et des muqueuses (syphilis acquise), soit directement par l'intermédiaire des géniteurs (syphilis héréditaire ou congénitale).

Nous sommes encore mal renseignés sur ses propriétés biochimiques et sa physiologie. Nous savons, cependant, que ses toxines (exotoxine et endotoxine) sont douées de toxicité et donnent lieu à la formation d'anticorps, sur l'existence desquels sont fondées les réactions de Bordet-Gengou (Wassermann), de Hecht-Weimberg, de Jacobsthal, de Noguchi (réaction cutanée à la luétine) ; cependant, la constitution chimique des toxines du tréponème reste inconnue, d'autant qu'elles semblent agir également par leur rythme physique (colloïdal) que par leurs affinités chimiques. Ces protozoaires ne se colorent bien qu'au giemsa, mais s'imprègnent aussi assez facilement de sels d'argent. Très peu résistants *in vitro*, ils sont tués par la chaleur (au delà de 50° C.), par les rayons ultra-violets, les fortes décharges électriques et par un grand nombre d'agents chimiques : les alcalis, les hypochlorites, l'acide picrique et l'acide chromique, le nitrate d'argent, l'iode, le mercure, l'arsenic, etc. La dessiccation ne paraît que diminuer leur vitalité et leur virulence. En revanche, ils paraissent beaucoup plus résistants *in vivo*, dans les lésions qu'ils déterminent ; du moins, ils y acquièrent la propriété d'adaptation à certains agents parasitotropes, comme le mercure et l'arsenic, et produisent, quand ces médicaments sont administrés à doses trop faibles, des races particulières, douées de résistance et désormais presque insensibles au traitement hydrargyrique ou arsenical. Pourtant, les essais de culture, tentés par Levaditi, Schereschewsky, Mühlens, Hoffmann, etc.,

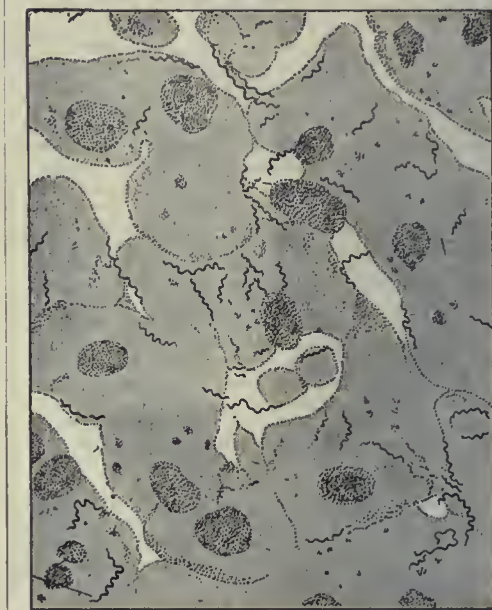


Tréponème coloré par le giemsa (très grossi).

enfin par Noguchi, qui paraît avoir obtenu une culture pure dans un milieu spécial, tendent à montrer que le tréponème est soumis à des conditions d'existence assez étroites. Peut-être, ces dernières ne s'appliquent-elles qu'à certaines formes de tréponèmes pâles particulièrement fragiles, tandis que d'autres, mal connues, seraient beaucoup plus résistantes.

En effet, suivant l'ancienneté de la maladie, le siège et la nature de la lésion, on observe quelquefois de grandes différences dans la morphologie du tréponème. Depuis quelques années, déjà, on avait distingué une forme trapue et une forme mince, que Krzysztalowicz et Siedlecki rattachaient à des causes reproductrices ; la forme bifide d'un de leurs prolongements avait fait penser à une division longitudinale ; enfin, on avait aussi observé, dans de vieilles lésions torpides, des grains plus réfringents, affectant l'allure de spores. Ces constatations et la comparaison qui s'impose avec les autres maladies à protozoaires, comme la maladie du sommeil et la malaria, — en raison de l'analogie des cycles évolutifs et de la sensibilité de leurs agents pathogènes à presque les mêmes médicaments, — a suggéré à Mac Donagh une hypothèse intéressante, parce qu'elle rend compte des périodes de latence et d'activité de la syphilis, de ses retours imprévus et de ses récidives lointaines. D'après cet auteur, le tréponème de Schaudinn serait le microgamète d'un sporozoaire, le *leucocitozoon syphililidis*. Chez les sporozoaires, tels que trypanosomes et plasmodies, il y a génération alternante, la sporogonie faisant suite à la schizogonie et s'accomplissant dans un hôte intermédiaire, mouche ou moustique. Dans la syphilis, il n'en est pas ainsi : le *leucocitozoon* décrit toute son évolution dans un seul hôte. Au début du cycle, le sporozoïte apparaît sous la forme d'un petit corps arrondi, fréquent, dit-on, dans le chancre, et logé de préférence dans un mononucléaire, à l'intérieur duquel il se multiplie par bipartitions successives, jusqu'à ce que le leucocyte dégénère et meure.

A ce moment, la paroi du leucocyte se rompt et met en liberté, dans le milieu intérieur de l'hôte, le résultat des bipartitions ou mérozoïtes. Ces mérozoïtes se développent ultérieurement sous deux



Coupe de foie hérédosyphilitique.

formes : l'une, petite ou microgamétocyte, s'accole à un leucocyte (mononucléaire) et donne naissance à des filaments mobiles ou spiralés, les microgamètes, ou tréponèmes ; l'autre, plus grosse, ou macrogamétocyte, vit libre, mais passive, acquiert les dimensions d'un globule rouge et devient ainsi un macrogamète ; le microgamète (tréponème) et le macrogamète se joignent et se fusionnent et forment un nouvel organisme ayant la signification d'un œuf fécondé ; le cytoplasma de celui-ci se contracte et se segmente, et la cellule devient un sporocyste rempli de sporozoïtes qui, finalement, par la rupture de la paroi, sont mis en liberté, et le cycle recommence. Mac Donagh déclare avoir observé non seulement des sporozoïtes dans les lésions primaires, mais aussi des macrogamètes et des sporocystes dans les ganglions ; ces observations ont été en partie confirmées par Ross.

Cette ingénieuse hypothèse, que nous ne pouvions négliger de faire connaître, mais contre laquelle semble s'élever le résultat de certaines cultures, demande évidemment à être étudiée de très près ; car, si elle se vérifie, on en pourra, sans doute, tirer des indications précieuses pour la thérapeutique. Mac Donagh croit, en effet, que les macrogamètes et les sporocystes sont naturellement résistants au mercure et aux divers arsenics organiques, arsénobenzols ou autres, ce qui expliquerait les poussées syphilitiques successives, malgré l'intensité du traitement du début, quand ce traitement n'a pas ensuite été repris et continué d'une manière méthodique. Cette résistance constatée demande, évidemment, que l'on cherche de nouveaux agents chimiothérapiques, capables d'agir sur ces formes, comme le mercure et l'arsenic agissent sur le tréponème. Il est bien certain, d'ailleurs, autant que l'observation clinique peut nous l'apprendre, qu'à l'égard de la syphilis, la thérapeutique ne semble pas encore avoir dit le dernier mot. — Dr J. LAUMONIER.

ultimatif, ive adj. Qui a le caractère de l'ultimatum : *Ton* ULTIMATIF. *Note* ULTIMATIVE.

usiner v. a. Fabriquer dans une usine : USINER *un obus. Le contrôle des métaux est particulièrement nécessaire pour que les surins et les grosses Berthas de l'Allemagne ne soient pas à nouveau* USINÉS *en vue du massacre général.* (G. Berthoulat.)

usineur, euse adj. et n. Se dit d'un ouvrier, d'une ouvrière qui travaillent dans une usine : *Les* USINEURS, *les* USINEUSES *d'obus. Un ouvrier* USINEUR.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



La Route. (*Oies et Dindons.*)

N° 136. — Juin 1918

Aland (ÎLES *ou* ARCHIPEL D'), petit archipel de la mer Baltique, dépendance de la Finlande.

Les *skärs* d'Aland s'élèvent au-dessus de la surface des flots dans la partie septentrionale de la mer Baltique, entre les rivages suédois de la péninsule scandinave et les nombreuses îles, les rochers et les bancs qui bordent les côtes de la Finlande. Elles sont les sommets d'un plateau sous-marin qui unit la Suède à la Finlande, et elles marquent, un peu au N. du 60e degré de latitude, l'extrémité méridionale du golfe de Botnie, celui-ci communiquant avec la mer Baltique proprement dite, à l'E. et à l'O. de l'archipel d'Aland, par les détroits de Skiftet et d'Aland.

Entre ces détroits larges, respectivement, jusqu'au continent voisin, l'un — celui de Skiftet ou Stora Skiftet — de 80 à 150 kilomètres selon les points, l'autre — la mer d'Aland ou Alandshaf — de 40 à 45 kilomètres, s'égrènent les îles et les îlots du groupe d'Aland. On en compte environ 300, indépendamment d'écueils et de récifs innombrables, si rapprochés les uns des autres que la mer paraît divisée en une multitude de petits lacs, dont on ne voit ni l'entrée ni la sortie. Il y a là un véritable dédale d'îles et de dangers, parcouru par une foule de chenaux, dont les plus importants sont le Delet fjörd et le Kökar fjörd, qui se succèdent du N. au S. et qui forment un long chenal traversant la partie orientale de l'archipel.

La Baltique est le plus souvent très dure dans ces parages, du moins en hiver. Tant que les détroits ne sont point gelés — et la mer d'Aland ne l'est presque jamais, car sa largeur n'est pas réduite, comme celle du Stora Skiftet, par des îles prolongeant parfois le continent très loin dans la mer — ce ne sont guère que champs de glace ou champs de violente tempête, aux vagues d'une extrême dureté. Au contraire, pendant les courtes semaines de l'été, peu de contrées sont plus séduisantes. Sous une lumière solaire infiniment douce, voici une eau calme et d'une admirable limpidité; voici des paysages très variés et dont, parfois, vers le soir, la variété s'accroît encore, grâce à des mirages trompeurs. « On voit surgir au loin (a dit un témoin oculaire) tantôt de joyeuses villas avec leurs vertes prairies, leurs frais ombrages, tantôt des châteaux féodaux avec leurs ponts-levis, leurs tours, leurs bastions..., tantôt des villes entières, des villes que vous connaissez, des villes aussi que vous ne connaissez pas et que vous ne connaîtrez jamais. Puis un léger souffle fait frissonner l'atmosphère et, soudain, tout s'évanouit ».



Les îles ou archipel d'Aland.

Du milieu de ces eaux si variées d'aspect, si farouches parfois et parfois aussi si séduisantes surgissent les « milliers d'îles » de l'archipel d'Aland. Terres pleines de contrastes, elles aussi, simples pointes minuscules et dénudées pour la plupart, mais dont quatre-vingts sont plus grandes et montrent quelque végétation; terres dont un granit rougeâtre forme le plus souvent la base et dont le sol, argileux et mouvant d'ordinaire, est parfois mêlé d'une terre glaise très épaisse; terres presque toujours désertes, mais dont les plus étendues et les plus susceptibles d'être mises en valeur (on en estime la superficie à 1.426 kilomètres carrés) sont peuplées d'environ 19.000 habitants.

De ces îles relativement considérables et dont les rivages sont souvent très découpés par des fjörds, Eckerö, Föglö, Lumparland, Wardö, Kumlinge, Sottunga, et enfin Helsö dans le petit groupe des Kökar sont les plus importantes après la terre même d'Aland, autour de laquelle toutes sont groupées à plus ou moins grande distance. Mais elles sont toutes très inférieures à l'île d'Aland.

Avec ses 640 kilomètres carrés — soit un peu plus de la moitié de la superficie totale de l'archipel — et ses 10.000 habitants — soit un peu plus de la moitié de l'ensemble de la population — cette île mérite bien son nom de *Fasta Aland* ou « continent d'Aland ». Des golfes nombreux et profonds, parfois même de véritables fjörds, en entaillent et même en déchiquettent les côtes; des collines arrondies, hautes de 100 à 150 mètres, accidentent la surface de l'île, dont le sous-sol rocheux est recouvert dans l'Est d'une couche d'argile, dans l'Ouest d'une mince épaisseur de terre végétale. Des bois noirs — sapins du Nord, pins, bouleaux, noisetiers, mélèzes, trembles — couronnent ces collines, au pied desquelles s'étendent ici des prairies naturelles où paissent des troupeaux de race bovine et ovine, ainsi que des chevaux du pays, et là des champs d'orge, de seigle, de sarrasin et des cultures maraîchères soigneusement entretenues par les habitants du « continent d'Aland ».

Ceux-ci et ceux de toutes les autres terres habitées — les *Alandais* — sont presque exclusivement d'origine suédoise. Ils parlent le suédois pur à peu près partout, sauf dans l'est de la partie méridionale de Fasta Aland et dans les îles Föglö et Kökar; cependant, plus on s'approche de la Finlande, plus la langue vulgaire s'émaille de mots finnois. Sous un climat tantôt torride et tantôt glacé, presque jamais tempéré, les Alandais s'adonnent — on vient de le dire — à la culture d'un sol naturellement peu fertile et à l'élevage du bétail; ils n'obtiennent des céréales qu'en quantités insuffisantes, mais se procurent des légumes en abondance et fabriquent avec le lait produit par leurs troupeaux du beurre et des fromages qu'ils exportent, ainsi que du bœuf salé. Pour ajouter à ces ressources, les Alandais recourent à la chasse — car le gibier pullule dans leurs skärs — et davantage encore à la pêche. Très poissonneuses, en effet, sont les mers qui entourent l'archipel; on y chasse les oiseaux de mer et les phoques; on y pêche le hareng (dont les Alandais recueillent jusqu'à 6.000 tonnes par an) et la perche; de là le nom finnois de l'archipel, *Ahvenammaa* (ou *pays des perches*).

Administrativement, les îles d'Aland forment un des dix districts ou bailliages de la province finlandaise d'Abo-Björneborg; elles sont, au point de vue religieux, partagées en huit paroisses, de quelques-unes desquelles dépendent des chapelles et qui, toutes, relèvent du diocèse luthérien d'Abo. Point de villes dans les skärs d'Aland, mais de simples villages, des hameaux ou des habitations isolées. Même auprès des meilleurs mouillages, on ne trouve pas d'agglomérations importantes; Mariehamn, par exemple, dans

la baie Svibyvick, dont le port, petit, mais abrité de tous les vents, était naguère une des stations principales de la marine russe, Mariehamn ne compte pas même un millier d'habitants. Il y en a infiniment moins à Kastelholm, un vieux château fort ruiné; seule, naguère, la célèbre forteresse de Bomarsund, ou Skarpans, sur la rade très sûre de Bomarsund, possédait, grâce à sa garnison, une population plus considérable.

Telle est, ou plutôt telle était, il y a peu de temps encore, la situation des skärs d'Aland; comment elle s'est modifiée et comment, aujourd'hui, elle est à certains égards très précaire, voilà ce qu'il convient d'exposer maintenant, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le passé de l'archipel.

A en croire les vieux chroniqueurs, les îles d'Aland auraient formé un Etat indépendant durant les temps anciens, alors que les pays riverains de la mer Baltique étaient encore païens. Dès le XIVe siècle, dans tous les cas, elles étaient considérées par les rois de Suède comme un apanage féodal dont ils donnaient l'investiture à leur gré; elles faisaient partie du diocèse d'Abo et relevaient de la cour judiciaire de Finlande; leurs gouverneurs résidaient d'ordinaire dans l'important château fort dit « Kastelholm », bâti dans Fasta Aland sur un promontoire de la côte septentrionale du Bomarsund. Placé entre les deux nations longtemps ennemies de la Russie et de la Suède, l'archipel alandais a subi le contre-coup de presque toutes leurs luttes, comme aussi celui des guerres intestines de la Suède elle-même. Dès la fin du XVIe siècle, au temps du roi Sigismond, Finlandais et Suédois s'y battirent sur terre et sur mer (1597); dévasté par les Russes de Pierre le Grand d'abord en 1710, puis en 1714, il passa à différentes reprises, durant le cours du XVIIIe siècle, aux mains des Russes, pour revenir ensuite sous l'hégémonie suédoise, jusqu'au jour où, en mars 1809, les Russes s'emparèrent des îles d'Aland, qu'ils gardèrent un peu plus tard en vertu du traité du 17 septembre 1809 (paix de Frederiksham).

Dès lors, pendant près d'un demi-siècle, l'archipel n'a pas d'histoire. Les Russes, conscients de l'importance stratégique du « continent d'Aland » et voyant en lui la clef de la mer Baltique, veulent s'y établir solidement; ils y entreprennent des travaux considérables à l'entrée septentrionale de la magnifique baie de Bomarsund, y construisent une forteresse importante dominant le détroit par lequel débouchent d'ordinaire les vaisseaux venus de la Baltique et fortifient la petite île de Prestö, située entre les deux terres, plus étendues, d'Aland et de Wardö. Commencés dès les premières années du règne de Nicolas Ier, vers 1830, les travaux n'étaient pas encore achevés en 1854, lorsque, pendant la guerre de Crimée, les alliés débarquèrent aux îles d'Aland et s'emparèrent de Bomarsund, le 16 août. Lors de la conclusion de la paix de Paris, une convention spéciale, en date du 30 mars 1856, stipula expressément que, désormais, « les îles d'Aland ne seront pas fortifiées et qu'il n'y sera maintenu ni créé aucun établissement militaire ou naval ». Bomarsund fut donc démantelée, en vertu de cette convention, qui fut annexée à l'Acte général du Congrès de Paris du 30 mars 1856, pour avoir (dit l'article 33) « même force et valeur que si elle en faisait partie ».

Depuis lors, il ne fut plus question des skärs d'Aland jusqu'au début de la Grande Guerre.

Plusieurs fois, au contraire, à partir de ce moment et dès l'année 1914, la question d'Aland a été soulevée; de bonne heure, on a prêté à l'Allemagne l'intention d'occuper cet archipel, afin de dominer ainsi toute la mer Baltique. C'est seulement en mars 1918 que ce projet a été réalisé, à la suite d'événements dont voici un bref résumé.

On sait quelles ont été les conséquences de la révolution russe de mars 1917 : en quelques mois, toute l'œuvre des « tsars rassembleurs de la terre russe » fut anéantie. La Finlande, soumise comme la Pologne à un régime de très dure oppression, s'empressa de se proclamer autonome. Mais la population finlandaise ne tarda pas à se trouver divisée en *Blancs*, soutenant le gouvernement régulier du pays, et en *Rouges* ou révolutionnaires, et aux querelles existant entre ces deux partis aux îles d'Aland s'ajoutèrent celles que causait la présence de soldats russes ne s'entendant ni avec les uns, ni avec les autres. De là, pour la population des skärs d'Aland, — celle-ci ne possédait qu'une cinquantaine de fusils et ne pouvait pas se défendre, par conséquent — de là de vives appréhensions : elle craignait à bon droit des pillages et des massacres. Dans de telles conditions, le gouvernement suédois résolut d'intervenir en faveur d'une population presque exclusivement d'origine suédoise; il envoya donc aux îles d'Aland un petit corps expéditionnaire, chargé d'assurer la protection des habitants et d'obtenir l'évacuation simultanée des gardes blancs finlandais et des troupes russes, sans préjuger en aucune manière le statut futur de l'archipel. Contrôle, surveillance, défense de la population contre toute violence éventuelle, tel était le rôle des Suédois.

Leur intervention mécontenta les Finlandais. Les nationalistes protestèrent contre l'occupation de l'archipel d'Aland, et le gouvernement blanc ou antirévolutionnaire sollicita aussitôt l'appui de l'Allemagne. Celle-ci avait été officiellement avertie des projets de la Suède, dont le ministre des affaires étrangères avait exprimé l'espoir que le gouvernement impérial ne gênerait en rien l'occupation des îles d'Aland par les Suédois; elle n'hésita, cependant, pas à intervenir. Alléguant la nécessité d'utiliser l'archipel comme étape militaire pour les troupes allemandes qui combattraient les Rouges finlandais, elle débarqua des forces dans l'île d'Aland dès le 2 mars, sans même avoir négocié à ce sujet le moindre accord avec la Suède; force fut donc au gouvernement de Stockholm de rappeler les 500 soldats qu'il avait envoyés dans l'archipel.

Le gouvernement blanc a alors proclamé les îles d'Aland province de la République finlandaise, et il a signé avec l'Empire allemand un traité stipulant que les fortifications élevées sur les skärs devraient disparaître aussitôt que possible, qu'il y aurait absence permanente de fortifications sur ces îles et que leur situation militaire et navale serait réglée par un accord particulier. Cet article du traité germano-finlandais du 6 mars 1918 reproduit exactement l'article 6 du traité germano-russe de Brest-Litovsk du 3 mars précédent.

Ainsi est réglé le sort de l'archipel d'Aland, sans que les Alandais, désireux d'être réunis à la Suède, aient été consultés. Ceux-ci ont demandé à être entendus lors des conférences finales de paix et ont exprimé le désir que le statut de leur patrie fût déterminé par un vote public. Le soviet de Vasa ne semble nullement disposé à répondre favorablement à cette demande. « Le gouvernement finlandais (a-t-il déclaré) garantit aux Alandais leur sécurité, mais les avertit qu'aucun acte contraire à l'intégrité de la Finlande ne sera toléré ». Puisse un prochain avenir permettre aux Alliés victorieux de donner satisfaction au vœu d'une petite nationalité opprimée et intéressante à plus d'un titre! — Henri Faoidevaux.

Allemagne (*suite*). — *Les déclarations de guerre*. — En avisant le président du conseil français de la proclamation en Allemagne de l'« état de danger de guerre » (31 juillet), le baron de Schœn lui fit savoir que la Russie avait été mise en demeure de démobiliser et lui demanda quelle serait, si les hostilités éclataient, l'attitude de la France, ajoutant qu'il viendrait prendre la réponse du gouvernement le lendemain samedi, à 1 heure de l'après-midi.

On sut, beaucoup plus tard (1918), que les instructions de von Bethmann-Hollweg au baron de Schœn se terminaient par une outrageante sommation : si, contre toute vraisemblance, notre gouvernement déclarait rester neutre, l'ambassadeur exigerait comme garantie l'occupation des forteresses de Toul et de Verdun jusqu'à la fin des hostilités avec la Russie.



George V, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Mais Viviani ayant répondu que « la France s'inspirerait de ses intérêts », le baron de Schœn n'eut pas à lui poser une condition inacceptable et dont le rejet aurait fatalement déclenché la guerre.

Lorsque, le lendemain matin, le baron de Schœn revint au quai d'Orsay, il ne renouvela pas sa question, se bornant à dire de lui-même que l'attitude de la France n'était pas douteuse. Ce même jour, 1er août, Guillaume II télégraphiait au roi George V :

... Si la France offre sa neutralité, qui sera alors garantie par la flotte et l'armée anglaises, je m'abstiendrai d'attaquer la France et j'emploierai mes troupes ailleurs. Je souhaite que la France ne montre aucune nervosité. Les troupes, sur ma frontière, sont en ce moment arrêtées par ordres télégraphiques et téléphoniques, dans leur marche en avant au delà de la frontière française.

L'Allemagne demandait donc à l'Angleterre de nous immobiliser, ce qui lui eût permis de diriger toutes ses forces contre la Russie.

Le président Poincaré ne pouvait attendre davantage pour signer le décret de mobilisation générale, dont l'avis, connu un peu avant 4 h. 1/2, le 1er août, fut accueilli avec une gravité calme. Dans une proclamation à la nation française, il déclarait que la mobilisation apparaissait comme le « meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur » et qu'à l'abri des précautions nécessaires, le gouvernement continuerait ses efforts diplomatiques. Pour prévenir tout incident de frontière, ordre fut donné à nos troupes de couverture de se retirer à dix kilomètres en arrière.

Pendant ce temps, sir Edward Grey télégraphiait à l'ambassadeur britannique, sir George Buchanan, de demander audience au tsar pour lui remettre un message par lequel le roi George priait Nicolas II de laisser la porte ouverte aux négociations; mais, dans l'intervalle, l'Allemagne avait déclaré la guerre à la Russie (1er août, à 7 h. du soir).

Cette déclaration (dit le tsar) était absolument inattendue, car j'avais donné à l'empereur Guillaume les assurances les plus catégoriques que mes troupes n'avanceraient pas tant que les négociations se poursuivraient en vue d'une médiation.

Le dimanche 2 août, des forces allemandes franchirent notre frontière en trois points différents et envahirent le grand-duché de Luxembourg. Le soir, le ministre d'Allemagne à Bruxelles somma le roi Albert de souffrir le passage de l'armée du kaiser, sous le prétexte imaginaire que la neutralité belge était menacée. Simultanément, les agressions se multipliaient en territoire français; des coups de fusil étaient tirés sur nos soldats et nos douaniers; un avion lançait des bombes sur Lunéville. Enfin, le 3 août, le baron de Schœn, qui, la veille, avait arpenté la rue de Lille, à Paris, comme pour chercher un incident, déclara à notre gouvernement que l'Empire allemand se considérait comme en état de guerre avec nous et de notre fait, alléguant que nos aviateurs avaient survolé la Belgique, jeté des bombes près de Wesel, dans la région de l'Eiffel, sur la voie ferrée, près de Karlsruhe et près de Nuremberg : allégations dont la fausseté fut reconnue par les Allemands eux-mêmes.



Sir George Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg.

Le gouvernement français, devant cette preuve éclatante de mauvaise foi, ne put que notifier aux gouvernements étrangers l'existence de l'état de guerre entre la France et l'Allemagne, du fait de cette dernière puissance, à partir du 3 août, 6 h. 40 du soir. Il se déclarait résolu à observer, sous réserve de réciprocité, les principes du droit des gens et les conventions internationales concernant les hostilités sur terre et sur mer.

L'ambassadeur de François-Joseph à Paris, le comte Szecsen, y demeura plusieurs jours après l'ouverture des hostilités.

Le 10 août, notre ministre des affaires étrangères lui fit enfin savoir que notre ambassadeur à Vienne avait été rappelé, et il demanda ses passeports. Le surlendemain, la France déclara la guerre à l'Autriche-Hongrie par l'intermédiaire de sir Edward Grey, qui, en remettant la déclaration à l'ambassadeur de François-Joseph à Londres, ajouta que la Grande-Bretagne s'y associait (12 août).

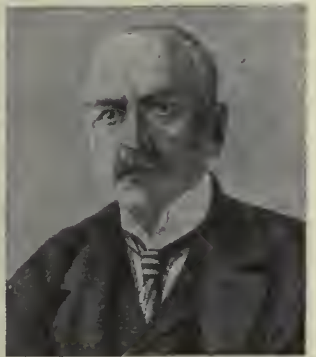


Albert Ier, roi des Belges.

Le grand-état major allemand avait formé le dessein de nous écraser par une attaque brusquée, puis de surprendre la Russie en plein travail de mobilisation. La réussite de ce plan supposait une première violation du droit des gens, devant laquelle nos ennemis n'hésitèrent pas une seconde : pour gagner du temps, en évitant l'obstacle lorrain, les forces impériales envahiraient la France par le grand-duché de Luxembourg et la Belgique, dont la neutralité était respectivement garantie par les traités du 11 mai 1867 et du 19 avril 1839, au bas desquels figurait la signature de la Prusse. Orgueilleux, jusqu'à l'aveuglement, de la puissance militaire de l'Empire, le gouvernement de Berlin était convaincu que les neutres s'inclineraient devant le fait accompli; mais il comptait sans l'Angleterre.

La France se trouvait impliquée dans le conflit austro-serbe par l'effet des engagements positifs qui la liaient à la Russie. La Grande-Bretagne n'était pas partie à l'alliance franco-russe, et les vues que son gouvernement avait échangées avec le nôtre, en novembre 1912, laissaient entière sa liberté d'action. Elle n'avait pas en Serbie d'intérêts directs; elle répugnait même à intervenir dans une querelle

balkanique, et elle n'était pas assez attirée vers la Russie pour prendre position dans une lutte de suprématie entre les Teutons et les Slaves. Toutefois, elle ne pourrait demeurer indifférente si l'hégémonie de l'Europe venait à être mise en question ; si, en particulier, il était porté atteinte à la souveraineté de la Belgique, où l'immigration avait pris des proportions inquiétantes : à Anvers et dans la région, on comptait, en 1914, environ 100.000 Allemands. Depuis le XIVe siècle, l'Angleterre avait été immuablement fidèle à la même conception : l'existence entre la mer du Nord et les puissances centrales d'Etats indépendants formant comme son boulevard continental. La question de la neutralité belge était, aujourd'hui encore, un facteur dominant de sa politique.



Comte Nicolas Czecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris.

Le chancelier von Bethmann-Hollweg crut, pourtant, que le gouvernement britannique n'aurait aucun scrupule à négocier une convention de neutralité générale, à notre insu et à notre détriment. L'Allemagne s'engagerait à respecter l'intégrité de la France métropolitaine, mais elle annexerait nos possessions d'outre-mer et, quant à la Belgique, sa neutralité serait rétablie après la guerre, si elle s'abstenait de toute résistance (29 juillet). Le secrétaire d'Etat au Foreign Office, sir Edward Grey, ne se prêta pas un seul instant à des marchandages qui tendaient à faire de la France « un satellite de la politique allemande », à des combinaisons qui « souilleraient à jamais l'honneur britannique », tout en compromettant ses intérêts (30 juillet).

Dans l'après-midi du 1er août, des soldats allemands franchirent la frontière luxembourgeoise, occupèrent la gare des Trois-Vierges et arrachèrent les rails sur une longueur de 150 mètres. Le lendemain, 2 août, entre 1 heure et 2 heures du matin, les premières forces impériales passèrent la Moselle à Wasserbillig; vers 5 heures, elles se présentèrent aux portes de la capitale du grand-duché, bientôt suivies d'un train blindé, puis de troupes arrivant par les routes du Nord et de l'Est. Le gouvernement impérial ayant déclaré aux autorités grand-ducales que l'armée française était « en marche » sur Luxembourg, le premier ministre, Eyschen, s'éleva contre cette affirmation mensongère et protesta contre l'invasion d'un territoire neutre; mais il ne pouvait opposer aux Allemands qu'une compagnie de 300 hommes.



Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres.

Sir Edward Grey avait, le 31 juillet, demandé séparément aux cabinets de Paris et de Berlin, en prévision d'une guerre européenne, leurs intentions au regard de la Belgique. Le gouvernement français s'était empressé de renouveler les assurances formelles qu'il avait constamment données à ce sujet, mais le gouvernement allemand s'était refusé à prendre aucun engagement, sous le prétexte que toute réponse aurait, en cas de guerre, l'inconvénient de divulguer une partie du plan de l'état-major. Le même jour, 31 juillet, le président Poincaré avait adressé à George V une lettre autographe, pour lui signaler l'accélération des préparatifs ennemis le long de notre frontière et lui exprimer la conviction, unanime en France, que le maintien de la paix dépendait « du langage et de la conduite du gouvernement britannique ». Les usages constitutionnels ne permettaient pas au roi George d'agir indépendamment de ses ministres, et il ne put que promettre au président leur collaboration loyale avec notre ambassadeur. Or, sir Edward Grey estima qu'il avait contracté envers la France une obligation morale le jour où, consécutivement à l'échange de vues de novembre 1912, nous avions concentré toute notre flotte dans la Méditerranée : c'est pourquoi, le 2 août, il déclara à notre ambassadeur, d'accord avec ses collègues, que la flotte britannique nous donnerait son entière protection si notre littoral du Nord et de l'Ouest était attaqué, ou notre commerce maritime menacé par l'Allemagne.

La chancellerie impériale, dont l'audace et la mauvaise foi continuaient de se promettre l'impunité, n'hésita pas à violer la neutralité belge, comme elle avait violé la neutralité luxembourgeoise. Le dimanche 2 août, à 7 heures du soir, le ministre du kaiser à Bruxelles, Below-Saleske, remit au ministre des affaires étrangères, Davignon, une note par laquelle le gouvernement de Berlin, alléguant la nécessité impérieuse de prévenir une attaque française par la Belgique, invitait le roi Albert à autoriser le passage des troupes allemandes sur son territoire. En retour de sa « neutralité amicale », la Belgique recouvrerait, à la paix, son intégrité territoriale et sa pleine indépendance; mais, si elle entravait la marche en avant des forces germaniques, elle serait considérée en ennemie et traitée comme telle.

A cette insolente sommation le conseil des ministres, siégeant de nuit sous la présidence du roi, délibéra de répondre par un refus formel :



Davignon, ministre des affaires étrangères de Belgique.

La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir ou faire respecter sa neutralité.

L'atteinte à son indépendance dont la menace le gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit.

Le gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées sacrifierait l'honneur de la nation, en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.

Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité.

Si cet espoir était déçu, le gouvernement belge est fermement décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit.

A la suite d'un nouveau conseil des ministres, tenu dans la matinée du 3 août, il fut décidé que les puissances garantes seraient sollicitées d'agir, mais par la voie diplomatique, le gouvernement belge tenant essentiellement à ne provoquer aucune intervention militaire étrangère, tant que le territoire national serait respecté. On espérait encore, à Bruxelles, que l'Allemagne renoncerait à briser matériellement la résistance belge, qu'elle n'avait pas prévue, et ne commettrait pas un acte gros de conséquences morales, politiques et militaires. Mais, le 4, dès 6 heures du matin, le gouvernement du roi Albert fut avisé que l'Allemagne exécuterait, « au besoin par la force des armes, les mesures de sécurité qu'elle jugeait indispensables vis-à-vis des menées françaises », et cette notification équivalait à une déclaration de guerre. Deux heures plus tard, les troupes impériales passaient la frontière belge au village de Gemmenich, non loin d'Aix-la-Chapelle, et, aussitôt que le territoire belge eut été violé, le ministre d'Allemagne à Bruxelles reçut ses passeports.

L'Autriche-Hongrie ne déclara la guerre à la Belgique que le 28 août, bien que l'artillerie autrichienne eût participé à l'attaque des forts de Namur le 24 et le 25.

Devant les Chambres réunies, aux acclamations des représentants et de l'assistance, le roi Albert déclara « qu'un pays qui se défend s'impose au respect de tous », et les applaudissements redoublèrent lorsque le premier ministre, de Broqueville, s'écria d'une voix assurée : « Nous pouvons être vaincus... ; soumis, jamais! »

C'est seulement lorsque le territoire national eut été violé que le roi Albert, invoquant le traité de 1839, pria l'Angleterre, la France et la Russie de l'aider, en leur qualité de puissances garantes, à repousser une agression particulièrement odieuse (4 août).

Pour tout le monde, exception faite des hommes d'Etat de Berlin, la décision de l'Angleterre n'était pas douteuse. Cette puissance prendrait certainement les armes, non seulement parce qu'il y allait pour elle d'« un intérêt vital », mais encore en empêchant une petite nation d'être victime d'un abus de la force, parce qu'elle avait à exécuter une obligation de droit et d'honneur. Aussi l'Allemagne fit-elle en pure perte un effort pour obtenir la neutralité britannique, promettant de n'annexer après la guerre aucune partie du territoire belge, osant attribuer encore à l'état-major français des intentions malhonnêtes à l'heure même où elle manquait à de solennels engagements, affirmant que nos troupes avaient l'ordre de se diriger sur la Meuse par Givet.

L'Allemagne (télégraphiait le ministre von Jagow, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, au prince Lichnowsky, ambassadeur du kaiser à Londres) se trouve donc contrainte à ne pas tenir compte de la neutralité belge : c'est pour elle une question de vie ou de mort d'empêcher la marche en avant de l'armée française.



Von Jagow, ministre des affaires étrangères d'Allemagne.

Dans l'après-midi du 4 août, l'ambassadeur britannique à Berlin, sir E. Goschen, se rendit chez von Jagow et lui demanda si le gouvernement impérial s'abstiendrait de violer la neutralité de la Belgique : le ministre lui répondit que les forces allemandes avaient déjà franchi la frontière le matin même.

Herr von Jagow (mandait l'ambassadeur à sir Edward Grey) chercha de nouveau à expliquer les raisons qui avaient obligé le gouvernement impérial à prendre cette mesure, à savoir qu'il leur (*sic*) fallait pénétrer en France par la voie la plus rapide et la plus facile, de manière à prendre une bonne avance dans leurs opérations et à s'efforcer de frapper quelque coup décisif le plus tôt possible. C'était pour l'Allemagne une question de vie ou de mort; car, si elle avait pris la route plus au sud, elle n'aurait pu, vu le manque de chemins et la force des forteresses, espérer passer sans rencontrer une résistance formidable, impliquant une grosse perte de temps. Cette perte de temps aurait été autant de gagné par les Russes pour amener leurs troupes sur la frontière allemande. Agir avec rapidité était le maître atout de l'Allemagne; celui de la Russie était d'avoir d'inépuisables ressources en soldats... Il était maintenant impossible au gouvernement allemand de faire un pas en arrière.

Au cours d'une seconde visite, l'ambassadeur, qui avait reçu un nouveau télégramme de sir Edward Grey, informa son interlocuteur que, si le gouvernement impérial ne pouvait donner, le soir même avant minuit, « l'assurance de ne pas pousser plus loin sa violation de la frontière belge et d'arrêter sa marche », le gouvernement britannique « prendrait toutes les mesures en son pouvoir pour maintenir la neutralité de la Belgique et l'observation d'un traité dont l'Allemagne, autant que lui-même, était signataire». Von Jagow « exprima son vif regret de voir s'écrouler toute sa politique et celle du chancelier, qui avait consisté à devenir amis avec la Grande-Bretagne et ensuite, par elle, à se rapprocher de la France ».



Prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres.

L'ambassadeur se présenta ensuite chez le chancelier. « Très agité », von Bethmann-Hollweg commença tout de suite, en anglais, une harangue qui dura environ vingt minutes.

Il dit (manda sir E. Goschen à son ministre) que la mesure prise par le gouvernement de Sa Majesté britannique était terrible au dernier point; rien que pour un mot — *neutralité*, un mot dont, en temps de guerre, on n'avait si souvent tenu aucun compte — rien que pour un *bout de papier (scrap of paper)*, la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation de la même famille, qui ne demandait pas mieux que d'être son amie..... Ce que nous avions fait était inconcevable ; c'était frapper par derrière un homme au moment où il défendait sa vie contre deux assaillants. Il tenait la Grande-Bretagne responsable de tous les terribles événements qui pourront se produire. Je protestai avec force contre cette déclaration, et je dis qu'autant que lui-même et herr von Jagow avaient voulu me faire comprendre que, pour des raisons stratégiques, c'était pour l'Allemagne une affaire de vie ou de mort d'avancer à travers la Belgique et de violer la neutralité belge, autant je voulais lui faire comprendre à son tour que c'était, pour ainsi dire, une affaire de « vie ou de mort » pour l'honneur de la Grande-Bretagne de tenir son engagement solennel. Cet engagement était de

faire, en cas d'attaque, son possible pour défendre la neutralité de la Belgique. Si ce pacte solennel n'avait pas été tenu, quelle foi aurait-on pu ajouter, à l'avenir, aux engagements pris par la Grande-Bretagne? Le chancelier reprit : « Mais à quel prix ce pacte aura-t-il été tenu? Le gouvernement britannique y a-t-il songé? » Je lui donnai à entendre aussi clairement que possible que la crainte des conséquences ne pouvait guère être considérée comme une excuse pour la rupture d'engagements solennels.

Le même jour, von Bethmann-Hollweg prononça au Reichstag un discours qui mit en pleine lumière la responsabilité du gouvernement impérial :

Nous nous trouvons en état de légitime défense, et la nécessité ne connaît pas de loi.

Nos troupes ont occupé Luxembourg et, peut-être, déjà pénétré en Belgique. Cela est en contradiction avec les prescriptions du droit des gens. La France a, il est vrai, déclaré à Bruxelles qu'elle était résolue à respecter la neutralité de la Belgique aussi longtemps que l'adversaire la respecterait. Mais nous savions que la France se tenait prête à envahir la Belgique. La France pouvait attendre. Nous, pas. Une attaque française sur notre flanc dans la région du Rhin inférieur aurait pu devenir fatale. C'est ainsi que nous avons été forcés de passer outre aux protestations justifiées des gouvernements luxembourgeois et belge. L'illégalité — je parle franchement — l'illégalité que nous commettons ainsi, nous chercherons à la réparer, dès que notre but militaire sera atteint.

A celui qui est menacé au point où nous le sommes et qui lutte pour son bien suprême il n'est permis que de songer au moyen de se dégager.

L'Allemagne ayant rejeté les propositions du gouvernement britannique, celui-ci lui déclara que l'état de guerre existait entre les deux pays à partir du 4 août, 11 heures du soir.

Von Bethmann-Hollweg tenta, après coup, de justifier le gouvernement impérial en donnant comme prouvée l'existence d'un plan de coopération anglo-belge dans l'éventualité d'une guerre franco-allemande; ainsi, la neutralité de la Belgique aurait été violée déjà par l'Angleterre lorsque l'Allemagne la viola à son tour. Même dans cette hypothèse, la responsabilité du gouvernement impérial ne serait nullement dégagée, puisqu'il ne connaissait pas, au mois d'août 1914, les prétendues conventions qu'il invoqua ultérieurement pour sa défense. Ni en 1906, ni en 1912, il n'y eut entre le chef de l'état-major belge et l'attaché militaire britannique à Bruxelles autre chose que des conversations, sans portée officielle, motivées par les préparatifs militaires de l'Allemagne près de la frontière et par la crainte, malheureusement fondée, d'une violation des traités par les armées du kaiser.



Sir Edward Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin.

Le général von Bernhardi prétendit, de son côté, établir que notre plan de concentration et la présence à notre aile gauche de nos forces principales démontraient notre résolution arrêtée de violer la neutralité belge, de concert avec la Grande-Bretagne. Le gouvernement français n'eut pas de peine à réfuter la thèse allemande en exposant que la totalité de nos armées était orientée uniquement vers l'Allemagne, que les variantes de notre plan de concentration furent précisément motivées par l'invasion de la Belgique, que la concentration des forces anglaises s'effectua du 14 au 21 août en arrière de Maubeuge, que les ordres du gouvernement français entre le 30 juillet et le 5 août démontrent à l'évidence sa résolution de respecter le territoire neutre. D'autre part, si l'on considère les positions de concentration assignées, le 31 juillet, aux six divisions de l'armée belge, on constate que le dispositif adopté avait pour but, conformément à l'esprit des traités de 1839, de faire face à toute invasion, d'où qu'elle vînt : de France, d'Angleterre ou d'Allemagne.

En vérité, les hommes d'Etat et les généraux de Guillaume II avaient bien prémédité leur crime, convaincus que l'Angleterre, par faiblesse, assisterait sans mot dire à l'humiliation de la Belgique, muette d'épouvante, et c'est dans un intérêt purement stratégique que l'acte de 1839 fut considéré comme un « chiffon de papier ». Bismarck, avant von Bethmann-Hollweg, avait dit :

L'observation des traités entre les grands Etats n'est que conditionnelle, dès que la lutte pour la vie la met à l'épreuve. Il n'est pas de grande nation qui consente jamais à sacrifier son existence à la foi des traités, si elle est mise en demeure de choisir.

Le 9 août, après la chute de Liége, le cabinet de Berlin crut que le gouvernement belge renoncerait à une lutte inégale. Ayant vainement sollicité l'entremise du ministre des Etats-Unis à Bruxelles, il s'adressa au gouvernement des Pays-Bas, à la demande duquel le ministre de Belgique à La Haye consentit à transmettre les propositions allemandes : la perspective des « horreurs ultérieures de la guerre » fut impuissante à obscurcir chez le roi Albert et chez ses ministres le sentiment de l'honneur.

Chaque jour, de nouveaux témoignages viennent aggraver les responsabilités de nos ennemis. Tel est celui du Dr Muehlon, ancien directeur des usines Krupp, qui, de la bouche même des personnalités les plus qualifiées, connut les desseins agressifs du grand état-major; tels sont ceux de l'ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople et de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres.



Baron de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople.

Trois semaines après l'ouverture des hostilités, l'ambassadeur allemand à Constantinople, baron de Wangenheim, confia à son collègue des Etats-Unis, Henry Morgenthau, que la guerre avait été décidée au commencement de juillet, dans une réunion présidée par le kaiser, et qu'il y fut appelé pour faire un rapport sur la situation de la Turquie. Il assista donc à la délibération, avec le chef d'état-major de Moltke, le grand-amiral von Tirpitz, des industriels, des directeurs de chemins de fer, des financiers. Tous répondirent qu'ils étaient prêts, à l'exception des financiers, qui demandèrent quinze jours de répit pour vendre leurs titres et régler leurs prêts à l'étranger. A l'issue de la conférence, le kaiser se rendit directement à bord de son yacht pour faire son habituelle croisière en Norvège, et le chancelier partit en villégiature, suivi par le corps diplomatique, qui ne se doutait de rien. La même méthode « soporifique » fut employée à Vienne et, quand se produisit la catastrophe, l'ambassadeur de Russie était en congé.

Le prince Lichnowsky prit possession de l'ambassade allemande à Londres en novembre 1912. Il condamnait la politique de la chancellerie impériale en Orient, comme opposée au principe des nationalités balkaniques, et il regrettait que son pays subordonnât ses intérêts à ceux de ses alliés sans aucun profit; car, d'après lui, l'Allemagne n'avait besoin ni de l'Italie ni même de l'Autriche, qu'elle avait le moyen de tenir en respect pour peu qu'elle s'entendît avec la Russie. Partisan d'un accord anglo-allemand analogue à l'accord colonial anglo-français de 1904 et d'où il espérait voir sortir un « rapprochement des deux groupes », il ne fut pas approuvé par son gouvernement, qui s'achemina fatalement vers la guerre. En 1916, retiré dans sa résidence d'été, il écrivit, sous le titre : *Ma mission à Londres, 1912-1914*, un mémoire dont les conclusions sont un réquisitoire accablant pour le kaiser et pour ses conseillers :

1. — Nous avons encouragé le comte Berchtold à attaquer la Serbie, bien qu'il n'y eût pas d'intérêt allemand en jeu et bien que nous dussions savoir que c'était courir le risque d'une guerre universelle (que nous ayons connu, ou non, le texte de l'utimatum, la question n'a aucune importance).

2. — Dans la période du 23 au 30 juillet 1914, alors que M. Sazonof affirmait énergiquement qu'il ne pourrait tolérer une agression dirigée contre la Serbie, nous avons refusé la proposition anglaise de médiation, bien que la Serbie, sous la pression de la Russie et de l'Angleterre, eût accepté presque en entier l'ultimatum autrichien, bien qu'il fût facile d'arriver à un accord sur les deux points en litige et bien que le comte Berchtold fût prêt à se déclarer satisfait de la réponse serbe.

3. — Le 30 juillet, alors que le comte Berchtold voulait changer d'attitude et sans que l'Autriche fût attaquée, nous avons, à propos de la mobilisation pure et simple de l'armée russe, envoyé un ultimatum à Petrograd et, le 31 juillet, nous avons déclaré la guerre à la Russie, bien que le tsar eût donné sa parole qu'il ne ferait pas avancer un seul homme tant que les pourparlers se poursuivraient; nous avons ainsi réduit à néant, délibérément, toute chance de règlement pacifique du conflit.

En présence de ces faits incontestables, il n'est pas étonnant qu'en dehors de l'Allemagne, le monde civilisé tout entier nous impute, à nous seuls, la responsabilité de la guerre universelle.

Faut-il s'étonner que nos ennemis déclarent qu'ils ne veulent pas s'arrêter avant l'anéantissement du système qui constitue pour nos voisins un danger permanent? En agissant autrement, n'auraient-ils pas à craindre d'être obligés, dans quelques années, de reprendre les armes et de voir de nouveau leurs provinces envahies, leurs villes et leurs villages anéantis? L'événement n'a-t-il pas donné raison à ceux qui, prévoyant l'avenir, disaient que le peuple allemand est dominé par l'esprit des Treitschke et des Bernhardi, suivant lequel la guerre est par elle-même un but, et non pas un mal détestable; que les seigneurs féodaux, les Junkers, les hommes de la caste militaire, nous gouvernent; que notre idéal, « nos valeurs » sont fixés par cette caste militaire, et non par les honnêtes gens qui n'appartiennent pas à l'armée; que l'amour du duel qui anime notre jeunesse universitaire subsiste aussi chez les hommes chargés de diriger les destinées du peuple allemand? Les affaires de Saverne et les débats parlementaires qu'elles provoquèrent n'avaient-ils pas montré aux étrangers le peu que pèsent chez nous les libertés civiles et les droits civils, quand ils ont contre eux la puissance des militaires?

Le militarisme, qui ne devrait être qu'une école pour le peuple et un instrument pour la politique, fait, au contraire, de la politique l'instrument des militaires. Le régime « patriarcal » du pouvoir absolu d'une royauté militaire permet une politique que ne tolérerait pas une démocratie soustraite à l'influence des soldats et des Junkers.

Voilà ce que pensent nos ennemis, et ils sont obligés de penser ainsi lorsqu'ils voient que, malgré la transformation de l'Allemagne par l'industrie capitaliste et par l'organisation socialiste, les vivants, suivant l'expression de Nietzsche, continuent à être gouvernés par les morts.

Le but de guerre le plus élevé de nos ennemis, la démocratisation de l'Allemagne, se réalisera!

L'exposé qui précède, s'ajoutant à ce que l'on sait des convoitises pangermanistes (p. 245), nous paraît établir irréfutablement la culpabilité des Empires centraux. Les dénégations et les mensonges sont impuissants contre les faits; la thèse allemande de la défensive n'est qu'une imposture. — Albert Lefoat.

bambusicole (*ban-bu-zi-kol'* — du lat. *bambusa*, bambou, et *colere*, habiter) n. f. Genre d'oiseaux du groupe des gallinacés et de la famille des phasianidés.

— Encycl. Ce genre comprend trois espèces de perdrix des bambous, ainsi nommées à cause de leur préférence pour les bambouseraies. Elles rappellent les arboricoles et les galloperdrix. Les tarses sont longs et portent des éperons chez le mâle, parfois aussi chez la femelle. La queue est composée de 14 rectrices étagées, car la paire de rectrices externes n'est que deux tiers des médianes. L'aile est arrondie comme chez les faisans; la première rémige primaire est beaucoup plus courte que la dixième, laquelle est égale à la seconde ou un peu plus courte. La cinquième est la plus longue. Les sexes sont semblables.

La bambusicole à voix sonore ou « de Formose » (*bambusicola sonorivox*) a la tête d'un brun de rouille, chaque plume étant marquée nettement de brun pâle; la gorge est châtain foncé et limitée en bas par une large bande, qui est grise comme les lores, les oreilles et la nuque, où les plumes sont bordées légèrement de brun noirâtre. Le dos et le croupion sont de couleur olive, chaque plume finement marquée de brun noir avec des taches plus ou moins larges, châtaines, qu'on retrouve sur les plumes scapulaires et les couvertures des ailes; celles-ci portent, en outre, près de la pointe, une petite tache blanche. Les rémiges primaires sont brun noir et marquées de roux châtain. Les deux rectrices médianes sont vermiculées de brun, d'isabelle et de noir, tandis que les autres sont brun foncé. L'abdomen est d'un roux cannelle brillant. On voit de larges taches châtain vif sur les plumes des flancs et sur celles qui bordent la bande pectorale grise. Les cuisses sont brun cannelle.



Bambusicole.

Le bec est d'un gris plombé, mais la pointe de la mandibule supérieure est blanc jaunâtre; les membres sont d'un brun olive foncé.

La longueur totale est de $0^m,25$; l'aile pliée a $0^m,13$ et la queue $0^m,09$.

Ces perdrix des bambous se trouvent dans les collines de l'île de Formose, où elles représentent la bambusicole thoracique du continent. Elles y vivent isolées, jamais en compagnie, et se tiennent presque toujours sur le sol, où elles cherchent du grain, bien qu'elles soient d'excellents percheurs. Il est difficile de les faire lever. La nuit, elles se cachent sous les herbes ou les feuilles des bambous. Les deux sexes émettent le même cri bruyant, qui s'entend à une grande distance. Ces oiseaux sont très querelleurs et très batailleurs. Leur nid est placé dans une dépression du sol, sous une feuille. La femelle y pond de 7 à 12 œufs et même plus, qui ressemblent aux œufs de la perdrix grise. Leurs dimensions sont $0^m,035$ sur $0^m,025$.

Le jour, on entend souvent leur cri d'appel. Les oiseleurs chinois en profitent pour placer une cage avec un appelant qui répond. L'oiseau sauvage se précipite brusquement dans la cage et se trouve pris. Ces oiseaux sont vendus au marché, car les Chinois sont très amateurs de leur cri désagréable, qu'ils font entendre continuellement.

Les bambusicoles thoraciques (*bambusicola thoracica*) ont le front gris, ainsi que les sourcils; le vertex et la nuque sont brun olivâtre. Leur dos est brun olivâtre, marqué de brun marron et de points blancs. Les sus-caudales, à la face supérieure de la queue, sont vermiculées de brun roux et de brun noirâtre. Le menton et la gorge sont d'un roux ferrugineux. Une large bande grise s'étend en travers de la poitrine. L'abdomen est rouge, plus fauve en arrière, et les flancs sont marqués de grandes taches blanc noirâtre. Les rémiges sont brunes, lisérées de roux.

Cette bambusicole se trouve dans toute la Chine méridionale, depuis le Fockien jusqu'au Setchuen et au Chensi méridional. Elle vit en couples sur les collines couvertes de buissons et de taillis ou dans les bambouseraies. Elle se tient souvent perchée. Son cri consiste en une longue série de notes perçantes et diffère complètement du cri de nos perdrix.

La bambusicole du Yunnan (*bambusicola fytchii*) diffère de la précédente par ses joues et ses oreilles qui sont grises, et de celle de Formose par un trait sourcilier gris. Les plumes des flancs et les couvertures inférieures de la queue portent de larges taches noires, cordiformes et subterminales. Le bec est brun, l'iris noisette et les membres gris; l'éperon du mâle est très pointu; celui de la femelle est mousse. La longueur totale est de $0^{m},31$; l'aile pliée a $0^{m},15$; la queue $0^{m},11$. La femelle est un peu plus petite.

Cet oiseau habite l'Annam, la région du Brahmapoutra, la Birmanie et le Yunnan. Il est craintif et peureux; il se tient dans les forêts, la jungle et les hautes herbes. Son cri, fort et peu agréable, diffère complètement de celui des espèces du genre arboricole, mais ses habitudes sont les mêmes. La saison des amours tombe en mai et en juin. Ses œufs ne sont pas encore connus. — A. Ménégaux.

Baratier (Albert-Ernest-Augustin), général français, né à Belfort le 11 juillet 1864, mort le 17 octobre 1917, dans une tranchée de première ligne, aux environs de Reims. Il n'a pas été atteint par des projectiles ennemis, mais il a été terrassé par une embolie, qui a amené sa mort presque aussitôt; il n'en est pas moins tombé au champ d'honneur, ayant succombé, face à l'ennemi, en accomplissant avec bravoure son devoir de grand chef. Le général Baratier, qui s'est signalé durant la guerre actuelle par d'éminents et glorieux services, avait eu auparavant une brillante carrière africaine, et le rôle important qu'il avait rempli comme explorateur avait déjà valu à son nom une haute notoriété.

Fils de l'intendant général Aristide-Emile-Anatole Baratier, né à Orange et mort à Paris (1834-1918), qui avait fait la campagne du Tonkin en 1884-1885, Albert Baratier était entré à Saint-Cyr en 1883 et en était sorti dans la cavalerie. Affecté au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, il fut nommé lieutenant en 1889 et capitaine en 1895. Après avoir servi en Algérie, il fut détaché aux spahis soudanais. Il prit part, alors, aux campagnes dirigées contre Samory et d'abord à celle conduite en 1891-1892 par le lieutenant-colonel Humbert, au cours de laquelle la colonne, après être parvenue de Kankan à Bissandougou, occupa Sanankoro et Kérouané, qui étaient deux des places fortes de l'almany, puis Toukoro. Il se signala par sa remarquable conduite dans les opérations qui eurent lieu entre Kankan et Bissandougou, au combat livré auprès du marigot de Sombéka et à l'attaque de la position de Diamanko, que défendait Samory en personne. Ayant été cité deux fois à l'ordre du jour, le lieutenant Baratier fut fait chevalier de la Légion d'honneur, en décembre 1892. Il fut ensuite attaché à la colonne envoyée vers Kong, en 1894-1895, sous le commandement du colonel Monteil. Là, il fit la connaissance du capitaine Marchand, se lia avec lui, et son compagnon d'armes, qui avait su apprécier son esprit réfléchi, son énergie et sa bravoure, devait bientôt le joindre à lui dans l'héroïque expédition qu'il allait mener du Congo au Nil.

Ce fut en juin 1896 que s'embarqua pour le Congo la mission Marchand, dont plusieurs des membres ont glorieusement combattu, avec le grade de général, dans la Grande Guerre actuelle: Marchand lui-même, Mangin, Largeau, tombé au champ d'honneur, et enfin Baratier. Ce dernier a joué un rôle brillant dans les opérations de la mission.

Faisant partie du groupe chargé d'étudier l'hydrographie du M'Bomou et de reconnaître le cours supérieur de ce fleuve, le capitaine Baratier, parti le 1er juin 1897 de Baguessé avec trois petites pirogues, arriva, le 3 août, à Méré, point où le Bokou, affluent du M'Bomou, cesse d'être navigable; on se trouvait là à 70 kilomètres de Tamboura, qui est dans le bassin du Nil, et à 3.330 kilomètres de Brazzaville. L'extrémité navigable des eaux congolaises étant connue, il fallait déterminer le point de départ de la navigabilité des eaux du bassin du Nil, afin d'établir une voie de jonction entre les deux points. Le capitaine Marchand, s'étant chargé lui-même de ce soin, laissa pendant ce temps le commandement provisoire au capitaine Baratier.

Au début de l'année 1898, le chef de la mission envoya ses officiers dans diverses directions afin de reconnaître le pays et d'étudier la meilleure route à suivre pour atteindre le Nil. Le capitaine Baratier fut chargé d'explorer le bas Soueh et le Bahr-el-Ghazal, avec l'interprète Landeroin. Partis le 12 janvier dans un seul boat, les deux membres de la mission, qu'accompagnaient vingt tirailleurs et huit pagayeurs, parvinrent au but qui leur était assigné, mais ce fut au prix d'efforts intrépides et de très dures fatigues. Le trajet exigeant plus de temps qu'on n'avait pu le prévoir, les vivres manquèrent et, sur la route, les Dinkas refusaient d'en vendre. La chasse n'avait pu suppléer à cette insuffisance, et les voyageurs durent un moment manger des racines d'herbes. Il leur fallut triompher de difficultés sans nombre pour se frayer une voie à travers les immenses marécages du Bahr-el-Ghazal, où ils étaient sans cesse arrêtés par des barrages d'herbes et de roseaux; c'est dans de pareils sites qu'ils devaient passer leurs nuits. Enfin, le 24 février, les courageux explorateurs avaient pu, du Soueh, passer dans le Bahr-el-Ghazal, que cette rivière atteint devant Meschra-er-Rek; de là ils poussèrent jusqu'au lac No, d'où le Bahr-el-Ghazal se jette dans le Nil. Tandis qu'il opérait son retour, le capitaine Baratier rencontra, le 13 mars, une pirogue montée par des Dinkas, qui lui lancèrent une lettre du lieutenant Largeau, faisant savoir qu'il s'était égaré au milieu d'un immense marais; le capitaine Baratier fut assez heureux pour pouvoir rejoindre, le lendemain, son camarade et le sauver du danger.


Général Baratier.

Ainsi, le capitaine Baratier avait, grâce à cette reconnaissance opérée par lui dans les plus pénibles conditions, tracé à la mission Marchand la route qu'elle devait suivre pour passer du bassin du Congo dans celui du Nil et atteindre Fachoda; il avait donc, par son énergie et son endurance, apporté à l'expédition un très précieux concours. Sa belle conduite lui valut, en 1899, avec une citation à l'ordre général de l'armée, la rosette d'officier de la Légion d'honneur et les galons de chef d'escadron.

Depuis son retour en France, le dévoué compagnon de Marchand a contribué à faire connaître par ses travaux les pays traversés par la mission et à mettre en relief toute l'importance de l'œuvre accomplie par elle.

C'est lui, d'abord, qui a dressé et dessiné, d'après les travaux topographiques et astronomiques de la mission et d'après les itinéraires des officiers du Haut-Oubangui et des anciens voyageurs, une carte publiée sous les auspices de la Société de géographie de Paris (1903, 4 feuilles en couleur à 1/1.000.000e, 2 cartons à 1/500.000e et à 1/10.000e).

Ecrivain de talent, A. Baratier, qui était colonel depuis 1911, a aussi, dans plusieurs ouvrages et articles très attachants par l'animation du récit, par le charme des descriptions et par l'esprit patriotique, traduit ses impressions sur l'Afrique et conté les faits saillants de la grande mission à laquelle il avait pris part. Dans un petit volume paru en 1910: *A travers l'Afrique*, il a réuni quelques épisodes de sa longue carrière africaine au Soudan, à la Côte d'Ivoire, au Congo, et il y a donné une large place à la mission du Bahr-el-Ghazal. Il a développé plus amplement le sujet dans un autre livre, publié sous le même titre en 1912 et, la même année, il écrivait aussi les *Epopées africaines*. On doit également au colonel Baratier une suite d'articles parus dans la « Revue des Deux Mondes » (15 mai, 1er et 15 juin 1914), qui ont fourni la matière d'un volume nouveau: *Au Congo. Souvenirs de la mission Marchand* (1914). Nous y trouvons un récit de la période de début de la mission, et nous y voyons combien fut pénible la traversée du vieux Congo. Ces pages vibrantes, qui nous conduisent jusqu'à Brazzaville seulement, devaient recevoir une suite; la mort du vaillant défenseur de la patrie est venue arrêter la publication de cette épopée coloniale.

Commandant le 14e régiment de chasseurs à cheval à Dôle au moment de la guerre, le colonel Baratier fut dirigé vers l'Alsace; il y entra l'un des premiers à la tête de ses escadrons et pénétra dans Mulhouse. Le corps de cavalerie auquel il appartenait ayant été rappelé en France, il prit part ensuite à la bataille de la Marne, et les hautes qualités militaires dont il y fit preuve lui valurent, le 10 septembre 1914, en pleine action, d'être nommé général de brigade; à ce titre, il fut placé à la tête de la 8e division de cavalerie. Quand un certain nombre de divisions de cette arme furent supprimées, il reçut le commandement d'une division d'infanterie; celle-ci prit part vaillamment aux opérations d'Alsace, en 1915. Nommé ensuite général de division à titre temporaire, il avait été promu à titre définitif le 18 mai 1917.

Le général Baratier ayant été surpris par la mort au moment où il faisait une tournée d'inspection en plein front, à peu de distance des lignes ennemies, ses restes furent ramenés au petit village de Gueux, dans la Marne, où il fut enterré dans le cimetière militaire, au milieu de ses soldats, conformément à la volonté qu'il avait toujours exprimée. Parmi ceux qui rendirent hommage à sa mémoire, figura le médecin principal Emily, qui avait fait partie, lui aussi, de la mission Marchand et qui salua sa dépouille au nom de leur ancien chef. — Gustave Regelsperger.

Bolo (l'Affaire) [les Grands Procès de la guerre]. Le 4 février 1918, sous la présidence du colonel Voyer, se sont engagés devant le 3e conseil de guerre de Paris (siégeant exceptionnellement dans la salle ordinaire de la Cour d'assises de la Seine) les débats de l'affaire Bolo, l'une des plus retentissantes parmi les affaires dites « Crimes contre la défense nationale », dont, au même moment, l'instruction se poursuivait encore.

Bolo (Paul-Marie), détenu, était déféré aux juges militaires en même temps que Porchère (Darius), également détenu, et l'Italien Cavallini (Philippo), absent et contumax.

L'accusation comprenait deux séries de faits: 1° intelligences avec l'Allemagne, entretenues en 1915, en Suisse et à Paris, par Bolo et par Cavallini, avec la complicité de Porchère; — 2° intelligences avec la même puissance, entretenues, l'année suivante, aux Etats unis d'Amérique et à Paris, par Bolo.

Bolo était un aventurier, dont l'existence fut extraordinairement cahotée.

Né à Marseille en 1867, petit-fils de notaire, fils d'un employé de contentieux, il débuta dans la vie comme dentiste. Bientôt, il se lança dans trois opérations successives: une affaire de denrées coloniales, un commerce de langoustes, l'exploitation d'un parc et d'un restaurant. Il y ruina son associé, un nommé Panon, lui enleva sa femme et gagna l'Espagne, où, à Valence, réduit à la misère, il s'employa dans une brasserie.

En 1892, Bolo était à Paris. Il y acquit un cabinet d'affaires. Deux ans après, sur la plainte d'une dame Miége, — sa femme de ménage, qu'il avait détroussée de son livret de caisse d'épargne, — le tribunal correctionnel de la Seine prononçait contre lui (par défaut) une condamnation à la prison, pour abus de confiance.

Bolo venait alors de se marier dans la république Argentine, à Buenos-Ayres. Il avait épousé, — sous le nom de « Bolo de Grangeneuve », — une chanteuse, Henriette Soumaille, qu'il avait connue à Bordeaux et qui faisait maintenant partie du casino de Buenos-Ayres. Tous les soirs, Bolo passait toucher à la caisse de l'établissement les vingt piastres par représentation que, lui-même, il avait fait attribuer à sa femme. On ne lui connaissait pas d'autre occupation.

A Valparaiso, un jour, Bolo fut arrêté pour avoir détourné une boucle en brillants, au préjudice d'une propriétaire d'hôtel. Afin d'obtenir sa libération, sa femme dut déposer, comme caution, tout ce qu'elle possédait. Le mari l'en récompensa en l'abandonnant.

On ne retrouve trace de Bolo qu'en 1902, à Lyon. Il y représentait la marque de champagne Binet et l'absinthe oxygénée Cusenier.

Brusquement, en 1904, à Paris, une occasion de fortune inouïe s'offrit à Bolo, grâce à la rencontre d'une dame Muller, veuve d'un riche négociant en vins de Bordeaux. Bolo obtint de la veuve une procuration générale pour s'occuper de ses affaires, et il constata qu'elle tenait de la succession de son mari: un capital immédiatement réalisable de 2.500.000 francs environ; 1.825 actions des établissements Richard et Muller, correspondant à un capital de 547.500 francs; un usufruit qui, annuellement, représentait à peu près 47.000 francs.

Bien volontiers, Bolo se fit bigame: le 15 mai 1905, il épousait la veuve Muller.

Le voilà riche, et Bolo se met à brasser les affaires les plus variées: création de banques d'Etat, dans les républiques sud-américaines; trust des émeraudes; fondation de la Croix-Blanche suisse; création de la Confédération générale agricole.

Son train de vie était devenu fastueux, d'un luxe tapageur. Dans son garage, trois autos; dans ses écuries, sept chevaux. Tant à Paris, dans son appartement du 17 rue de Phalsbourg, qu'à Biarritz, en sa villa Velleda, il tenait table ouverte de nabab. Autour de lui s'empressaient des parlementaires, des hommes du monde, de nombreuses et importantes personnalités, parmi lesquelles un magistrat, victime de sa confiance aveugle, le premier président de la Cour de Paris, Monier, et un ancien président du conseil des ministres, Joseph Caillaux. Fort habilement, Bolo s'en était fait l'ami: toutes ces hautes personnalités lui étaient une caution.

De belle mine, de rare élégance, avec son art du boniment et ses allures félines, l'aventurier, en une ascension vertigineuse, avait atteint le faîte.

Il vivait sur le pied de 300.000 francs de revenu ; or, à la veille de la guerre, Bolo, à Biarritz, disait à une actrice, Marie Lafargue, de l'Opéra-Comique : « Je suis ruiné, je n'ai plus que 80.000 francs de rente ! »

Bolo se vantait : la vérité, — nettement démontrée au cours du procès, notamment par l'expert-comptable Doyen, — c'est que des pertes considérables et ses dépenses excessives avaient peu à peu, depuis 1905, mené Bolo à la débâcle financière. Il se trouvait, en définitive, presque exclusivement réduit aux 47.000 francs de revenu constitué par l'usufruit de sa femme.

Et c'est ainsi que, pour rétablir sa fortune, Bolo — homme d'argent, sans scrupules, entièrement dominé par la vénalité — se mêla à la basse intrigue allemande. C'est le moment où l'Allemagne, pour favoriser l'offensive contre notre résistance morale, que, sournoisement, elle commençait à déchaîner, semblait résolue à de gros sacrifices financiers.

Vers l'été de 1914, Bolo était entré en relations avec Youssouf Saddick-pacha, ministre de la liste civile d'Abbas-Hilmi, alors khédive d'Egypte, puis avec Abbas-Hilmi, l'opulent personnage.

Bolo, immédiatement, était devenu l'agent financier du souverain et, en juillet 1914, son seul représentant pour l'Europe, avec le mandat formel de traiter la question du renouvellement de la concession du canal de Suez. Abbas-Hilmi avait conféré à Bolo le titre de « pacha ».

Dans les derniers jours de ce tragique mois de juillet, Abbas-Hilmi se rendit à Constantinople, où, peu après, le rejoignit son ministre Saddick. Quelques mois plus tard, le 16 décembre, Abbas-Hilmi, à la suite de difficultés avec les Turcs, quitta Constantinople, et, — au moment même où le gouvernement britannique proclamait sa déchéance comme khédive d'Egypte, — il alla s'installer à Vienne pour plusieurs mois. A Vienne, le souverain déchu, devenu l'irréconciliable adversaire de l'Angleterre et de la France, avait des entrevues nombreuses avec l'ambassadeur d'Allemagne, von Tchirsky. Et, à partir de juillet 1915, Abbas-Hilmi s'installa en Suisse, en très actif et très dévoué agent de l'Allemagne.

De décembre 1914 à octobre 1915, pendant les séjours de l'ex-khédive à Vienne et en Suisse, Bolo alla trois fois en Italie et six fois en Suisse, se rencontrant, à chacun de ses voyages, avec Abbas-Hilmi ou avec l'un de ses représentants, alors que, pendant la même période, une correspondance, rédigée en termes de convention, s'échangeait entre Abbas-Hilmi, celui qu'il avait fait pacha et un autre aventurier, Cavallini, ancien député italien, qui, en 1898, avait eu de très graves démêlés avec la justice de son pays.

A Genève, en février 1915, Bolo proposa l'acquisition d'un grand nombre de journaux français et, au besoin, la création, chez nous, de nouveaux journaux, dans le but d'agir sur l'opinion publique en un sens favorable à l'Allemagne : Saddick partit pour Berlin.

Von Jagow, ministre des affaires étrangères allemand, approuva l'idée et promit dix millions, à raison d'un million par mois. Mais Bolo fit porter, par Saddick, cette réponse à von Jagow : les deux premiers versements devaient être au moins de deux millions, si l'on voulait obtenir un résultat sérieux.

Dès son retour de Berlin, Saddick télégraphia à Cavallini qu'il était « entièrement satisfait ».

Le 26 mars 1915, Abbas-Hilmi recevait de l'Allemagne, par la voie de la « Deutsche Bank », en trois chèques, une somme totale de 2 millions de marks et, quelques jours après, le 1er avril, partie de cette somme (1 million au moins) était, à Paris, par Cavallini, après retrait fait au Crédit lyonnais, remise aux mains de Bolo.

La deuxième mensualité de 2 millions, que von Jagow avait promise, parvint à l'ancien souverain d'Egypte le 30 avril, en trois nouveaux chèques identiques.

L'emploi de ces deux autres millions n'a pu être complètement déterminé, et il a été impossible de savoir si Bolo en avait eu sa part, la part qu'il convoitait.

En tout cas, Bolo avait déjà engagé du Mesnil, directeur du *Rappel*, à reprendre la publication de ce journal, qui ne paraissait plus depuis la guerre; et, le 17 avril 1915, il avait souscrit pour 1.500 actions nouvelles (à 100 francs) sur 3.000 qui venaient d'être créées.

Quelques jours après, en mai 1915, Sylvain, vice-président du conseil d'administration du *Figaro*, était indirectement sollicité, par Cavallini et Saddick, qui, à n'importe quel prix, voulaient acheter au moins 500 actions de son journal.

Porchère, un ancien principal clerc d'avoué, en dernier lieu expert près le tribunal de la Seine, avait, dès mars 1915, servi d'intermédiaire pour une importante partie de la correspondance mystérieuse entre Bolo, Cavallini et Saddick. En outre, par deux fois, en juillet et en octobre 1915, Bolo confia à Porchère des missions en Suisse concernant le khédive déchu.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne n'en avait pas pour son argent : la mainmise sur un certain nombre d'actions du *Rappel* et une tentative d'achat d'actions du *Figaro*, c'était peu pour quatre millions de marks. Mais c'est à Abbas-Hilmi que nos ennemis demandèrent des comptes. Et, audacieusement, Bolo, qui demeurait insoupçonné par l'Allemagne, se lança par une autre voie, en dehors de l'ex-khédive, en dehors de son entourage et selon de nouveaux plans, dans une autre aventure de plus vaste ampleur : apporter aux puissances centrales l'un des quotidiens de France les plus répandus : le *Journal*.

Le *Journal* était alors dirigé par le sénateur Charles Humbert, vice-président de la commission de l'armée au Sénat, signataire d'ardents articles sur ce thème patriotique : « des canons !... des munitions !... »

Charles Humbert venait d'acquérir le *Journal* grâce à de louches commanditaires et associés, Desouches et Lenoir : ils paraissaient avoir reçu de l'Allemagne les fonds qu'ils avaient fournis. Charles Humbert cherchait à se débarrasser de Desouches et de Lenoir en acquérant la majorité des actions qu'ils détenaient; mais, dans sa recherche des fortes sommes d'argent qui lui étaient pour cela nécessaires, il allait, grâce aux manœuvres de Bolo, devenir une seconde fois le commandité de l'Allemagne, qui tenait à ce que le *Journal* ne lui échappât point.

A deux reprises, en août et en décembre 1915, Bolo fit à Charles Humbert des ouvertures en vue d'un placement de fonds dans le *Journal*. Ses offres ne furent agréées qu'en janvier 1916.

Le 30 janvier 1916, un contrat d'association en participation intervenait à propos du *Journal* entre Charles Humbert et Bolo, aux termes duquel ce dernier devait apporter une somme de 5.500.000 francs, dont un million à verser avant le 25 février suivant.

Il s'agissait, dès lors, pour Bolo, d'obtenir les fonds qui lui permettraient l'exécution de ses obligations, sans parler de ceux représentant le prix de ses services.

Le 21 février 1916, Bolo débarqua en Amérique, à New-York, muni de son contrat avec Charles Humbert.

Tout de suite, il vit un financier allemand, Pavenstedt, directeur de la banque locale « Amsinck et Cie ». Il insistait sur l'urgente nécessité de s'acquitter de son engagement envers Charles Humbert ; il parlait de son intention d'acheter d'autres journaux. « Pour la paix rapide », disait-il, il lui fallait dix millions.

Mis au courant par Pavenstedt, le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington, trouva l'affaire intéressante. Dès les journées suivantes, il entrait à ce sujet en correspondance, par câblogrammes, avec son chef, von Jagow, à Berlin. Et le résultat fut des plus prompts.

Neuf millions de marks furent versés en six fois, du 13 mars au 1er avril 1916, d'ordre de la « Deutsche Bank » de Berlin, à la banque « Amsink » ; mais ils ne firent que passer par cette dernière : ils s'en allèrent, le même jour, à la « Royal Bank of Canada », — conformément aux instructions mêmes que Bolo avait données par une lettre en date du 6 mars, et de là à la Banque Morgan, d'où, après versement d'un million au crédit de Charles Humbert, Bolo les fit transférer en France, à sa disposition.

L'enquête menée en Amérique, en 1917, par l'attorney général de l'État de New-York, les câblogrammes entre von Jagow et Bernstorff interceptés par le gouvernement américain, le mouvement des fonds correspondants constaté dans les banques ont permis de reconstituer, en quelque sorte heure par heure, toutes les phases de l'opération criminelle conclue en Amérique par Bolo avec le gouvernement allemand. Charles Humbert a reçu de Bolo l'intégralité des 5.500.000 francs convenus ; mais, du surplus des millions, qu'a fait Bolo ?

Il paraît bien certain qu'il a gardé pour lui une part des millions de l'ennemi : aussi bien de ceux qu'il a reçus par l'Amérique que de ceux qui avaient passé par la Suisse.

Peu importe : Bolo n'en a pas moins, par ses tractations avec l'Allemagne, commis par deux fois le crime de trahison. Et il a si bien symbolisé la propagande du pacifisme que le grand homme d'Etat anglais Lloyd George a appliqué le nom de *boloïsme* aux campagnes de suggestions déprimantes.

Le procès Bolo a occupé dix audiences.

A tous les chefs d'accusation Bolo opposait des dénégations.

A propos de l'affaire de Suisse, il a reconnu que Cavallini lui avait apporté à Paris, le 1er avril 1915, un million, mais tout en affirmant que c'était le remboursement d'un prêt qu'il avait fait à Abbas-Hilmi.

A propos de l'affaire d'Amérique, il a soutenu que, s'il avait touché de l'argent provenant de la banque Amsink, c'est qu'il y avait en dépôt sa fortune, venue, depuis 1914, de banques d'Anvers et de Hambourg. Et il qualifiait de faux les câblogrammes produits : c'était là, selon lui, une abominable machination, que, pour le perdre, avait tramée l'Allemagne, celle-ci redoutant en lui l'un des plus vaillants champions de la cause française.

Contre les faits, contre les documents, Bolo protesta avec de grands gestes, mais toujours sans un mot de révolte sincère. D'un bout à l'autre des débats, pendant le lent défilé des témoins, il demeura prétentieux, plein de suffisance et d'inconscience. Cependant, il parut ressentir quelque émotion, lorsque, en une déposition-plaidoyer, son frère, Mgr Bolo, protonotaire apostolique, prédicateur mondain des plus goûtés, vint — très grand, très droit, très pâle, — faire tenacement face à l'accusation.

A la fin, se dressa au siège du ministère public, — âpre, convaincu, éloquent, — le commissaire du gouvernement, André Mornet, avocat général près la Cour de Paris, mobilisé comme lieutenant. « C'est sans hésitation, c'est de toute mon âme, c'est de tout mon amour pour la patrie que je vous demande contre Bolo l'implacable châtiment ! » s'écria-t-il en sa vibrante péroraison, que saluèrent des applaudissements de l'auditoire.

Me Albert Salle, membre du conseil de l'ordre des avocats, avait été commis d'office pour la défense. Ardemment, consciencieusement, en une magistrale argumentation de grand avocat, il tenta de sauver Bolo.

Le 14 février, le conseil de guerre affirmait, à l'unanimité sur toutes les questions, la culpabilité de Bolo et celle de Cavallini, et, à l'unanimité, il condamnait Bolo et Cavallini à la peine de mort. Quant à Porchère, pour lequel l'accusation s'était réduite, au cours des débats, à de simples « faits de commerce avec l'ennemi », il était frappé de trois ans d'emprisonnement.

L'exécution de Bolo avait été fixée au 8 avril, lorsque, la veille, le condamné annonça qu'il avait à faire à la justice des déclarations intéressant des



Daïkon : *a*, shirimain Netzoumi ; *b*, maru nerima ; *c*, kedissune.

informations en cours. Sursis à l'exécution fut ordonné.

Quelques jours après, le 16 avril, le dossier des enquêtes et des opérations déterminées par les déclarations de Bolo, régulièrement recueillies, était clos et transmis au gouvernement militaire de Paris.

Celui-ci prescrivit que la justice suivît son cours. Dès le lendemain 17, au polygone de Vincennes, Bolo était fusillé. — Me Laurent.

daïkon (mot japonais) n. m. Espèce de crucifère, appartenant au genre radis (*raphanus*), importée d'Orient et qui est à la fois une plante potagère et une plante fourragère.

— Encycl. Le *daïkon* ou *radis du Japon* fut introduit en Europe en 1881 ; mais les essais de culture qu'on en fit n'eurent pas grand retentissement. En

1906, R. de Notter en préconisa la culture comme plante à la fois fourragère et potagère. Les racines peuvent être consommées crues (à la manière des radis) ou cuites (comme les navets); les feuilles sont bien acceptées par le gros et le menu bétail.

Des diverses variétés de daïkon (*raphanus sativus*) celles dénommées shirimain Netzoumi, maru nerima, kedissune, seraient, d'après Bois, des plus productives.

On sème en juillet-août en rayons espacés de 60 à 80 centimètres; les graines sont recouvertes d'un centimètre de terre, et la germination a lieu quatre ou cinq jours après. La récolte se fait à l'automne (novembre).

Les racines de daïkon atteignent des proportions énormes, et il en est dont le poids dépasse 10 kilogrammes. Au Japon, on estime surtout les variétés qui fournissent les racines les plus volumineuses. Depuis l'antiquité la plus reculée, les daïkons ont tenu une large place dans l'alimentation du peuple japonais, qui consacre à leur culture de vastes surfaces. Ces cultures sont des cultures dérobées et succèdent à une céréale (blé, riz), à une légumineuse (pois, fève), au chanvre, etc. D'ailleurs, la plante ne réclame pas plus de soins culturaux que le navet; toute terre à blé lui convient; il faut, cependant, éviter les sols lourds et compacts.

Dans les contrées où le froid n'est jamais très grand, les racines peuvent être arrachées lors de leur utilisation; mais, dans les régions à climat rigoureux, on procède à l'arrachage aussitôt après les premières gelées blanches, et l'on met les racines en silos ou en cave fraîche. Un triage a mis de côté pour la consommation familiale les plus grosses racines, tandis que les petits daïkons seront donnés aux animaux. Les feuilles elles-mêmes de la plante peuvent constituer un excellent fourrage, dont les lapins se montrent friands. — J. DE CHAON.

***Durkheim** (David-*Emile*), sociologue français, né à Epinal (Vosges) le 15 avril 1858. — Il est mort à Paris le 15 novembre 1917. E. Durkheim fut élève du collège de sa ville natale, puis du lycée Louis-le-Grand (Paris), entra à l'Ecole normale supérieure avec le numéro 11 (le premier était Doumic et le deuxième Pierre Janet), et fut reçu septième, en 1882, au concours d'agrégation de philosophie. Il passa peu de temps dans l'enseignement secondaire, professa la philosophie successivement aux lycées de Sens, de Saint-Quentin et de Troyes, et prit ensuite, pendant l'année scolaire 1885-1886, un congé qu'il passa mi-partie à Paris, mi-partie en Allemagne. A la suite de son voyage, il publia dans la « Revue philosophique » des articles remarqués, qui lui valurent d'être chargé d'un cours de science sociale et de pédagogie à la faculté des lettres de Bordeaux (1887). Ce fut le premier cours de sociologie ouvert dans l'Université de France. Il soutint ses thèses de doctorat ès lettres à Paris, en 1893, et fut nommé professeur titulaire à Bordeaux, en 1896. Le 24 juillet 1902, il fut appelé à la Sorbonne comme chargé du cours de science de l'éducation. Ferdinand Buisson, qu'il suppléait, fut admis à l'honorariat le 17 janvier 1906, et Durkheim devint professeur en titre de science de l'éducation le 27 juillet 1906. Il enseignait parallèlement la sociologie et la pédagogie, deux sciences étroitement liées, l'éducation ayant « justement pour objet de faire l'être social ». Il a professé aussi à l'Ecole des hautes études sociales, fait partie du conseil de l'université de Paris et du comité consultatif de l'enseignement supérieur.

Son premier article de la « Revue philosophique », *les Etudes récentes de sciences sociales* (1886), contient déjà quelques-unes de ses idées essentielles. Il y réfute la sociologie de Spencer et est amené à établir sa fameuse opposition entre l'individuel et le social. En prenant jusqu'ici pour point de départ la psychologie individuelle, la sociologie a fait fausse route. Il est temps de l'édifier sur une base plus objective et d'en faire une véritable science. — Dans les trois articles de 1887 ayant pour titre *la Science positive de la morale en Allemagne*, il définit la morale « la science des mœurs ». Elle n'est donc pas une « chose en soi », et n'est pas justiciable de la dialectique. « Il y a autant de morales que de types sociaux ». Nous devons respecter la morale actuelle, produit d'une adaptation séculaire à nos besoins. Mais il viendra, sans doute, un jour où la science de la morale sera assez avancée pour que la théorie puisse régler la pratique.

A Bordeaux, Durkheim prit pour sujet de son premier cours « la division du travail social ». De là devait sortir sa thèse de doctorat. En 1888-1889, il étudia la famille, et sa leçon d'ouverture, *Introduction à la sociologie de la famille*, fut publiée dans les « Annales de la faculté des lettres de Bordeaux » (1889). Il s'y efforce de classer scientifiquement les types familiaux, en prenant pour base la constitution juridique de la famille et, plus spécialement, le droit successoral.

Sa thèse latine de doctorat, *Quid Secondatus politicæ scientiæ instituendæ contulerit* (« Ce qu'a fait Montesquieu pour fonder la science politique, Bordeaux, 1892 »), nous présente en Montesquieu l'ancêtre de la sociologie. Durkheim le loue d'avoir étudié les faits politiques comme des « choses », et d'avoir replacé l'homme dans la nature. — La thèse française, *De la division du travail social, étude sur l'organisation des sociétés supérieures* (Paris, 1893), est un énorme volume de plus de 400 pages. L'auteur s'est demandé : « Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société? Comment peut-il être tout à la fois plus personnel et plus solidaire? » Et voici sa réponse :

> Il nous a paru que ce qui résolvait cette apparente antinomie, c'est une transformation de la solidarité sociale, due au développement toujours plus considérable de la division du travail... Les natures individuelles, en se spécialisant, deviennent plus complexes et, par cela même, sont soustraites en partie à l'action collective et aux influences héréditaires qui ne peuvent guère s'exercer que sur les choses simples et générales.

Ce travail considérable est un essai de morale sociale d'après des principes tout nouveaux. La moralité a pour critérium la désapprobation sociale. Un crime est ce qui froisse les sentiments forts, définis, qui se trouvent chez tous les individus normaux de la société considérée. Ce n'est point du tout ce qui constitue un danger social. La peine est la vengeance de la société. L'héroïsme, le dévouement ne sont pas moraux. Ils sont un luxe et relèvent du domaine de l'art. La division du travail est morale, « car les besoins d'ordre, d'harmonie, de solidarité sociale passent généralement pour être moraux ». Le dilettantisme individualiste est au contraire immoral, puisqu'il tend à ruiner la solidarité sociale. Un moyen efficace d'augmenter la cohésion sociale et, par conséquent, d'élever la moralité, est de favoriser les groupements professionnels. Cette dernière idée, d'ordre pratique, a été développée par Durkheim dans la préface qu'il a mise en tête de la seconde édition de sa thèse (1902).



Emile Durkheim.

Ces vues originales et audacieuses scandalisèrent tout d'abord la plupart des philosophes universitaires. Durkheim affirma sa doctrine et répondit aux objections dans une série d'articles de la « Revue philosophique », en 1894, réunis en volume vers la fin de la même année, sous le titre : *Règles de la méthode sociologique*. Il y définit ses postulats avec force et clarté : Les faits sociaux sont des « choses » et doivent être traités comme des « choses » pour devenir objets de science. Ils sont extérieurs et hétérogènes aux individus : « La synthèse *sui generis*, qui constitue toute société, dégage des phénomènes nouveaux, différents de ceux qui se passent dans les consciences solitaires. » (Cf. l'article : *Représentations individuelles et représentations collectives*, dans la « Revue de métaphysique et de morale », année 1898.) Ce sont des « manières d'être ou de penser, reconnaissables à cette particularité qu'elles sont susceptibles d'exercer sur les consciences particulières une influence coercitive ». On doit renoncer à expliquer les faits sociaux par la psychologie et substituer la science des « choses » aux spéculations arbitraires sur des idées individuelles. Si l'on appelle *institutions* « toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité », on peut définir la sociologie : « la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement. »

La sociologie, ainsi comprise, fut critiquée par Tarde dans la « Revue philosophique » (1895). La théorie, qui fait du social une sorte d'entité étrangère et supérieure à l'individuel, lui paraissait un retour à la scolastique. Durkheim lui répliqua avec vivacité dans la même revue. (V. aussi ce qu'il dit de Tarde dans la « Revue bleue » des 19 et 26 mai 1900.) Une autre réponse fut la publication, en 1897, d'un gros livre de 462 pages, *le Suicide, étude de sociologie*, sorti d'un cours professé à Bordeaux, où les principes et la méthode propres à l'auteur sont appliqués à un phénomène social particulièrement intéressant. Durkheim y soumet à une interprétation critique les statistiques concernant la mort volontaire. Aucune cause individuelle (imitation, hérédité, alcoolisme, folie, etc.), aucun facteur cosmique (latitude, climat, saison, etc.) ne peut expliquer la constance des chiffres. Le suicide a une cause sociale : plus rare dans les sociétés fortement intégrées, il se multiplie dans celles où l'individualisme domine, où l'adaptation au milieu est insuffisamment réalisée. Il présente un taux inquiétant à l'époque actuelle. Notre état social manque donc de cohésion. Concluons, encore une fois, qu'il faut favoriser les groupements corporatifs.

En 1897, parut le premier volume de « l'Année sociologique », recueil périodique de comptes rendus des ouvrages récents relatifs aux sciences sociales. Durkheim, directeur de la publication, s'y était réservé l'analyse des ouvrages concernant le droit familial et matrimonial, le droit criminel, les faits moraux, religieux et logiques. Les deux premières années contiennent, en outre, des études originales, dont les suivantes sont signées de Durkheim : *la Prohibition de l'inceste et ses origines* (1897); *Deux lois de l'évolution pénale* (1900); *Sur le totémisme* (1901); *De quelques formes primitives de classification : contribution à l'étude des représentations collectives*, en collaboration avec Mauss (1902); *Sur l'organisation matrimoniale des sociétés australiennes* (1904).

Les autres rédacteurs de « l'Année sociologique » étaient Meillet, Mauss, Hubert, Bouglé, Lapie, Huvelin, Lévy, etc. Le travail sur les origines de l'inceste est remarquablement ingénieux : Dans les sociétés primitives, pratiquant le totémisme, le sang de la femme est *tabou* pour les hommes de sa tribu. Elle ne peut donc s'unir qu'à un homme d'une autre tribu. D'où l'institution de l'*exogamie* et la séparation absolue entre la vie familiale, qui impose des devoirs, et la vie passionnelle, autorisée seulement en dehors de la famille. De là aussi

> ce mystère dont, à tort ou à raison, nous aimons à entourer la femme, cet inconnu que chaque sexe est pour l'autre, et qui fait peut-être le charme principal de leur commerce, cette curiosité très spéciale qui est un des plus puissants stimulants de la brigue amoureuse, toute sorte d'idées et d'usages qui sont devenus un des délassements de l'existence...

Les premières recherches de Durkheim avaient porté sur les institutions juridiques; les dernières ont eu pour objets des faits religieux et ont abouti à son dernier grand ouvrage : *les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie* (1912). Il croit que les faits sociaux primitifs ont un caractère religieux, que la morale et le droit dérivent de la religion et que les formes les plus hautes des religions modernes sont issues du totémisme.

Ses communications à la Société française de philosophie (« Bulletin » d'avril et mai 1906 : *la Détermination du fait moral;* de mai 1908 : *la Morale positive, examen de quelques difficultés;* de juillet 1909 : *l'Efficacité des doctrines morales*), ainsi que les discussions qui les ont accompagnées, ne peuvent être passées sous silence. Détachons-en ces deux phrases sur la morale et la religion :

> S'il existe une morale, un système de devoirs et d'obligations, il faut que la société soit une personne morale qualitativement distincte des personnes individuelles qu'elle comprend et de la synthèse desquelles elle résulte.
>
> Je ne vois dans la divinité que la société transfigurée et pensée symboliquement.

Il faut signaler aussi sa conception dogmatique de l'histoire, contraire au criticisme sceptique de son collègue Seignobos (« Bulletin de la Société française de philosophie », juin 1908 : *l'Inconnu et l'Inconscient en histoire*). — Dans l'article de la « Revue de métaphysique et de morale » intitulé *Sociologie religieuse et théorie de la connaissance* (1909), il se fait fort d'expliquer par des causes sociales la genèse des catégories qui dominent notre pensée et d'échapper ainsi aux difficultés du rationalisme comme de l'empirisme. — Il a montré, dans la « Revue bleue » des 19 et 26 mai 1909, l'origine française de la sociologie. — Citons, enfin, *Sociologie et sciences sociales* (*De la méthode dans la philosophie des sciences*, 1910), et *la Sociologie* (*la Science française*, 1915).

D'abord froidement accueillie, la doctrine de Durkheim compte aujourd'hui des partisans et des adversaires également passionnés. On loue généralement son accent convaincu et l'ampleur oratoire de son style. Un de ses principaux disciples est Lévy-Bruhl, qui a succédé à Boutroux dans la chaire d'histoire de la philosophie moderne à la Sorbonne.

La guerre actuelle l'a douloureusement frappé en la personne de son fils, disparu en 1915 pendant la retraite de Serbie. Il a étudié l'origine du conflit en collaboration avec son collègue l'historien E. Denis : *Qui a voulu la guerre? Les Origines de la guerre, d'après les documents diplomatiques* (1915). Il conclut à la culpabilité de l'Allemagne et à la complicité de l'Autriche. — Maurice ENOCH.

euthanasie (*na-zî* — du gr. *eu*, bien, et *thanatos*, mort) n. f. Mort sans souffrances.

— ENCYCL. L'euthanasie peut être naturelle. Elle peut également être provoquée dans le but de faire cesser les souffrances d'un malade. C'est de ce dernier point de vue seul que nous nous occuperons.

L'euthanasie provoquée se trouve à la base de certaines coutumes que l'on relève soit chez des peuples de l'antiquité, soit chez des peuplades actuelles

peu civilisées. La coutume spartiate de jeter dans l'Eurotas les enfants maladifs ou mal conformés s'y rattache en quelque manière. Valère Maxime raconte qu'à Marseille, il existe un endroit où l'on conserve un breuvage empoisonné à la disposition de ceux qui, après avoir justifié leur dessein devant le sénat de la ville, désirent mourir tranquillement, s'estimant, par exemple, trop malheureux en cette vie. On aurait bu, d'après Strabon, un mélange analogue dans l'île de Cos, en semblable circonstance. Toutes ces histoires paraissent un peu sujettes à caution. D'autre part, il n'est pas douteux que, chez les Fuégiens, dans certaines tribus d'Esquimaux ou de Polynésiens, chez quelques autres peuples inférieurs encore, on supprime volontiers les vieillards devenu impotents, mais il y a probablement à cette coutume des raisons beaucoup plus économiques que sentimentales.

L'euthanasie a trouvé bon nombre de défenseurs, qui sont surtout, comme le fait justement remarquer Sicard, des littérateurs ou des utopistes. Médiocre est le nombre de médecins qui se rangent à cette façon de voir. Il faut, d'ailleurs, faire deux classes dans ces partisans de la mort sans souffrance. Les uns la préconisent pour tous ceux à qui la vie est à charge et sont, par conséquent, de façon plus ou moins déguisée, les apôtres du suicide, car il est difficile d'admettre que, si un malade n'est pas impuissant, il confie à d'autres le soin de faire cesser sa vie et ses douleurs, lorsqu'il le peut faire lui-même. La seconde façon d'envisager le problème est la plus récente. Elle consiste à dire que l'agonie est une épouvantable torture, qu'il sied d'éviter à tous ceux qui sont reconnus incurables. Faire cesser les douleurs de cette radicale façon est un geste d'humanité, que quelques-uns voudraient même obligatoire. Thomas Morus et Bacon sont, dans les siècles précédents, les grands avocats de cette cause. On dit que Cabanis et Antoine Petit, sur la demande de Mirabeau mourant, lui administrèrent de l'opium jusqu'à ce qu'il eût cessé de vivre. De nos jours, on cite surtout, dans le camp des euthanasistes, Billon (1820), Lionnel Tollemache (1873), le Dr Gregory et enfin Maurice Maeterlinck. Celui-ci souhaite, dans son beau livre de *la Mort*, qu'un jour vienne où le médecin cessera de considérer comme son devoir « de mener aussi loin que possible les convulsions les plus atroces de l'agonie la plus désespérée ». Il déclare appeler de ses vœux l'époque « où ce préjugé nous paraîtra barbare » et « où la science se retournera contre son erreur et n'hésitera plus à raccourcir nos disgrâces ».

Jusqu'ici, nous n'en sommes qu'aux paroles, mais les actes n'ont pas manqué de suivre. « Depuis dix ans, dit Sicard, cinq projets de loi ont été soumis à la législature de l'ancien et du nouveau monde, demandant le droit légal à l'euthanasie ». Citons, notamment, un projet de loi présenté au Parlement saxon en 1903 et repoussé ; en 1906, un bill accepté en première lecture par la législature de l'Ohio, et un autre à la législature de l'Iowa, tous deux combattus au Parlement de New-York ; en 1912, un projet de loi présenté au Parlement de Washington. Parmi les faits individuels, nous mentionnerons la mort par chloroforme, demandée et obtenue par une quakeresse de Floride, la demande en autorisation d'euthanasie déposée devant les juges de New-York par Sarah Harris, le meurtre, par son mari, d'une femme atteinte de douleurs atroces. Le dernier fait est d'hier : il concerne un médecin de Chicago, qui aurait fait empoisonner par sa mère un enfant qu'il avait déclaré absolument incurable et prédestiné à une vie de souffrances.

Les médecins de Chicago ont désavoué leur confrère. Cela ne nous surprend pas; car, abstraction faite de quelques noms que nous avons prononcés, le corps médical s'est toujours posé en adversaire de cette dangereuse théorie. On peut déjà citer, à cet égard, l'exemple d'Ambroise Paré, protestant contre les soldats qui achevaient leurs camarades grièvement blessés, ou celui de Desgenettes, refusant d'obéir au Premier Consul, lequel lui ordonnait d'achever par l'opium à haute dose les soldats qui avaient contracté la peste en Egypte. De nos jours, ce sont encore des médecins qui ont le plus vivement combattu les théoriciens de l'euthanasie. Nous citerons, notamment, un petit livre du Dr Guermonprez sur l'« assassinat médical », une thèse du Dr Sicard (de Marseille) et un article de la « Presse médicale » (19 février 1913) en réponse au passage cité de Maeterlinck.

Les arguments des adversaires de l'euthanasie sont de plusieurs ordres. Nous passerons sur ceux qui relèvent de la philosophie, et nous nous attacherons surtout au côté scientifique de la discussion. En premier lieu, il faudrait, disent-ils, savoir exactement ce qu'est l'agonie. Si l'on n'entend par ce mot que les derniers instants du malade, ceux où toute conscience est abolie chez lui, il est bien inutile d'intervenir, puisqu'il ne saurait y avoir de souffrance sans conscience. Si l'on donne au mot *agonie* un sens plus étendu, nous ne pouvons plus être sûrs que la mort est inévitable. Nous le sommes encore moins si nous consentons à appliquer l'euthanasie à tous les malades dont les souffrances seules nous paraissent incurables, même lorsque leur vie n'est pas absolument en danger.

En effet, la science, à l'heure actuelle, n'est pas en état de poser des diagnostics, ni, à plus forte raison, d'émettre des pronostics qui soient certainement infaillibles. Les cas sont fréquents de malades irrévocablement condamnés et qui ne sont pas morts. Les erreurs de diagnostic ne sont pas rares, par exemple, dans le cancer, une des maladies réputées les plus impitoyables. Nous connaissons depuis quelques années des tumeurs inflammatoires prises pour des cancers, en ayant la symptomatologie et qui ont bel et bien guéri. Les « rescapés » de la médecine ne se comptent pas. Nous ne pouvons donc tabler sur rien d'absolu qui nous dise dans quels cas l'euthanasie ne serait sûrement pas un meurtre scientifique.

D'autre part, nous ignorons, en admettant que le diagnostic soit irrépréhensible, si, entre le moment où nous décidons notre acte et l'heure où le malade mourrait sans intervention, on ne découvrira pas une méthode thérapeutique susceptible de le guérir ou, du moins, de le laisser vivre sans souffrances. Savons-nous quelles seront les ressources curatives de demain ? Il est telles souffrances épouvantables de la syphilis tertiaire qui ont été singulièrement atténuées par les derniers médicaments de la série arsenicale. On a parlé des tortures ressenties par certains infortunés qui sont, par suite d'une atteinte de la moelle, paralysés de la partie inférieure du corps. On peut objecter qu'on a récemment suturé une moelle coupée par un projectile et que cette audacieuse opération a paru réussir pendant quelques jours ; qui nous dit que la prochaine tentative ne sera pas suivie d'un succès complet ?

Reste l'argument que font valoir les médecins, à l'encontre du désir exprimé par tous les partisans de l'euthanasie provoquée, que ce soient eux qui soient chargés de la procurer. Ils se refusent à sortir du triple devoir qui a été leur règle de tout temps : guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours. Pourquoi, disent-ils, ne pas s'adresser aux proches du malade, à ceux qui sont le plus atteints par ces souffrances que l'on veut voir cesser ? Les médecins ne détiennent pas des secrets tellement exclusifs que nul autre qu'eux ne les puisse mettre en œuvre. Nous sommes là, déclarent-ils, pour combattre la mort, non pour en hâter la venue. C'est, au fond, le mot de Desgenettes : « Mon devoir, à moi, c'est de conserver. »

En résumé, si l'on peut admettre, au point de vue philosophique et humanitaire, que l'euthanasie soit acceptable, ce ne pourrait être que dans des cas extrêmement restreints, et ceux-ci sont impossibles à fixer dans l'état actuel de la médecine. Les progrès de cette dernière auront plutôt comme résultat de la rendre inutile que de la légitimer. L'acte même ne pourrait être admissible que le jour où le diagnostic de la science serait reconnu infaillible. Nous n'en sommes pas encore là. — Dr Henri BOUQUET.

Finances de la guerre. (*Quatrième année.*) FRANCE. — Pendant le temps que dura la présence de Ribot au ministère des finances, des crédits provisoires furent régulièrement demandés tous les trois mois au Parlement pour le trimestre suivant. Les crédits couvraient toutes les dépenses, tant pour la guerre que pour les services civils. Klotz, successeur de Ribot, rompit avec cette tradition et fit adopter par les Chambres une nouvelle méthode. Un budget fut institué, comprenant les dépenses ordinaires que le pays aurait à supporter en période normale et devant faire l'objet d'un vote pour l'année entière. Les autres dépenses furent englobées dans des évaluations provisoires, pour lesquelles des crédits continueraient à être demandés tous les trois mois. En résumé, un budget annuel pour les dépenses civiles permanentes et quatre demandes par an de douzièmes provisoires pour les dépenses de guerre, tel est le système que Klotz a fait adopter par nos Chambres, dans les premiers mois de 1918.

Le système présente cet avantage qu'il fait ressortir avec une clarté saisissante, brutale, les conséquences financières pour le pays du terrible conflit où il se trouve engagé et l'importance de l'effort qu'il lui faut donner pour faire honneur à ces conséquences.

Pour le second trimestre de 1918, les crédits provisoires demandés et votés se sont élevés à 10 milliards 260 millions, soit 800 millions de plus que pour le premier trimestre. Ce chiffre de plus de 10 milliards représente les dépenses pendant trois mois pour les objets suivants : entretien de plusieurs millions d'hommes sous les drapeaux, solde, alimentation, vêtements, etc.; fabrication du matériel de guerre, service de santé, marine de guerre, allocations aux familles des mobilisés, secours aux réfugiés, réparation des dommages, relèvement du taux de l'indemnité de combat, etc.



En France, dans la cour d'Honneur des Invalides, à Paris ; les souscriptions à l'emprunt reçues dans la nacelle d'un zeppelin.

Le premier budget régulier qui ait été présenté depuis la guerre au Parlement a donc été voté le 4 avril 1918 au Palais-Bourbon. Le total des crédits pour dépenses permanentes en 1918 (les seules qui y soient comprises) s'élève à 8.366 millions, dont 5.244 millions pour le service de la dette publique, 1.980 millions pour les services généraux des ministères et 1.049 millions pour les frais de régie et de perception.

Le service de la dette publique absorbe, à lui seul, à peu près 63 p. 100 (presque les deux tiers) du total des dépenses. Le renchérissement du coût de la vie a, naturellement, exercé son influence fâcheuse sur le budget de 1918. Il ne semble pas que cette cause d'accroissement des dépenses ait encore atteint le maximum de son action.

Pour faire face à ces dépenses permanentes, devenues énormes, par des ressources également permanentes, c'est-à-dire par le produit de la taxation, on a superposé les régimes fiscaux les plus différents; par exemple, l'impôt personnel sur le revenu (avec des taux rapidement croissants) aux centimes départementaux et communaux, qui subsistent sur des « principaux » auxquels l'Etat, pour sa part, a renoncé.

Klotz a défini comme suit l'étendue des sacrifices dès maintenant exigés des contribuables. En dehors

des anciens impôts existants, ils auront à payer un ensemble de contributions nouvelles ou accrues s'élevant à 1.800 millions, dont 1 milliard (successions, donations, timbres pour les payements, etc.), à provenir de mesures votées dans la loi du 31 décembre 1917, une centaine de millions, que donnera le relèvement du prix des tabacs, voté le 17 janvier 1918, et 700 millions à provenir de mesures votées par la Chambre dans la loi de finances.

Ces rendements s'entendent pour 1918. En temps normal, les ressources de la première catégorie donneront 1.400 millions, celles de la seconde 170 millions, celles de la troisième 987 millions; ensemble, 2.557 millions. Tel est le montant, non compris la contribution sur les bénéfices de guerre, que le budget de 1918 léguera, comme surcroît de contributions permanentes, aux budgets des exercices à venir.

Les dépenses totales de la France depuis le début de la guerre jusqu'au 1er janvier 1918 ont donné lieu à des votes successifs de crédits, dont voici le tableau récapitulatif :

Cinq derniers mois de 1914	Fr.	6.589 millions.
Exercice 1915		22.805 —
— 1916		32.923 —
— 1917		40.308 —

Il a été fait face à ces dépenses par les ressources suivantes :

Emprunts à long terme 5 p. 100 1915 et 1916, et 4 p. 100 1917	Fr.	33 milliards.
Bons et obligations de la Défense nationale		20 milliards.
Avances de la Banque à l'Etat		14 —
Bons négociés en Angleterre		8 —
Emprunts aux Etats-Unis		8 —

Le total des crédits votés est de 102 milliards, celui des ressources créées de 80 milliards. L'écart provient du fait que, d'une part, sur les 102 milliards de crédits, 10 sont afférents aux dépenses du premier trimestre de 1918 qui ne sont pas en question ici et que, de l'autre, une douzaine de milliards sont afférents à des dépenses engagées jusqu'à fin 1917, mais non encore soldées à cette date.

Dans le premier trimestre de 1918, des versements se sont effectués sur l'emprunt 1914; les souscriptions aux bons de la Défense nationale se sont continuées; de nouvelles avances ont été faites par la Banque de France; des sommes nouvelles ont été mises, par les Etats-Unis, à la disposition du Trésor français.

L'emprunt en rentes françaises 4 p. 100, émis en novembre 1917, a produit un capital nominal de 14.588 millions. C'est la somme que le Trésor aurait effectivement encaissée si le taux d'émission avait été le pair, soit 100 p. 100. Mais ce taux ayant été de 68 p. 100, le rendement effectif de l'emprunt n'a été que de 68 p. 100 de 14.588 millions, c'est-à-dire 9.920 millions, exigeant pour le service d'intérêt une annuité de 590 millions.

Au cours du premier trimestre de 1918, les Chambres ont voté, sur la demande du gouvernement, un relèvement temporaire des tarifs sur les grands réseaux des Compagnies de chemins de fer et sur celui de l'Etat, jusqu'à concurrence d'une limite dépassant de 25 p. 100 au plus les maxima inscrits dans les cahiers des charges. Ce relèvement, malgré l'importance du taux adopté, ne comblera, d'ailleurs, qu'une faible partie du déficit considérable causé par les événements, notamment par le relèvement des salaires et par la hausse du combustible et de toutes les matières, dans l'exploitation de nos chemins de fer.

ANGLETERRE. — Voici quelles ont été les sommes fournies au Trésor britannique, depuis le début de la guerre, par tous les modes d'emprunt, y compris les avances obtenues et les émissions effectuées aux Etats-Unis :

	Millions de francs.
Du 1er août 1914 au 31 mars 1915	10.325
Année fiscale avril 1915 au 31 mars 1916	29.500
Année fiscale 1916-1917	41.000
Année fiscale 1917-1918	50.000
TOTAL au 31 mars 1918	131.325

Ce total comprend toutes les sortes de dettes contractées depuis la guerre, consolidées ou flottantes. Pour représenter la totalité des engagements du gouvernement britannique, il conviendrait, d'une part, d'ajouter au montant ci-dessus celui de l'ancienne dette, antérieure à la guerre, de l'autre, de déduire du total ainsi obtenu le montant des avances faites par le Trésor britannique aux Dominions et aux nations alliées, et qui devront être remboursées.

Les 131 milliards de francs obtenus, depuis le début de la guerre, par voie d'emprunt, ont couvert non la totalité, mais la plus grande partie des dépenses de la Grande-Bretagne. Le solde a été couvert par le produit de la taxation ancienne et nouvelle.

La taxation a fourni, en 1917, au Trésor britannique une recette de 17 milliards de francs (contre 11 milliards en 1916, et environ 5 milliards avant la guerre). Les principales sources de revenu ont donné : les douanes et l'accise, 3 milliards; les taxes sur le revenu (*income tax* et *supertax*), 5 milliards 500 millions; l'impôt sur les bénéfices de guerre, 5.300 millions.

D'après le chancelier de l'Echiquier, Bonar Law, la dette totale de l'Angleterre s'est élevée, fin mars 1918 (clôture de l'année fiscale), à 150 milliards de francs. Contractée au taux moyen de 4 3/4 p. 100, elle exigera, comme charge d'intérêt, une annuité de 7.200 millions de francs, soit une fois et demie le budget total d'avant-guerre.

Au commencement de 1917, un gros emprunt avait été émis en Angleterre, le troisième à long terme depuis le début de la guerre. L'intérêt était de 5 p. 100, contre 4 1/2 p. 100 stipulé pour le précédent emprunt. Le résultat fut l'apport d'un capital de 24 milliards de francs, en chiffre rond, obtenu par une campagne de publicité très étendue, ayant pour objet à la fois de pousser l'emprunt et d'encourager le pays à l'économie.

Le résultat fut de réduire d'une façon sensible le montant de la dette flottante de l'Angleterre. Après la clôture de l'émission, il fut fait, en conséquence, peu d'efforts pour attirer une quantité considérable d'argent frais. Il fallait, pensait-on, laisser écouler un certain temps pour permettre une nouvelle accumulation de capitaux disponibles.

Il fut bien créé, en avril 1917, un nouveau type de bons 5 p. 100 de l'Echiquier, mais ces titres ne pouvaient être employés à leur valeur au pair pour être convertis en obligations des futurs *emprunts de guerre*, avantage qui avait été concédé aux émissions précédentes de bons de l'Echiquier. De plus, étant offerts au pair, ils ne pouvaient tenter très vivement, par leur rendement de 5 p. 100, des capitalistes auxquels il était loisible d'acheter sur le marché des titres de l'emprunt de guerre 5 p. 100 au-dessous de 95.

L'obligation nouvelle 5 p. 100 de l'Echiquier n'eut donc qu'un succès d'estime. D'avril à septembre 1917, il n'en fut vendu que pour un peu plus de 2 milliards de francs, soit une moyenne d'environ 130 millions de francs par semaine.

Les besoins furent couverts, pour une partie plus ou moins importante, par diverses autres ressources de trésorerie : ventes de « certificats d'économies de guerre », avances faites à l'Angleterre par les Etats-Unis, ventes de traites du Trésor, avances des « Voies et Moyens ».



En Angleterre. A Trafalgar-Square, à Londres : un tank transformé en bureau pour recevoir les souscriptions à l'emprunt.

Or, les dépenses ne cessaient de s'élever. Dans le troisième trimestre de 1917, elles dépassèrent de 750 millions à 1 milliard de francs par semaine l'ensemble des recettes. Il arriva donc que la dette flottante, à la fin de ce trimestre, s'élevait à 30 milliards de francs. A la même époque, la vente des obligations 5 p. 100 de l'Echiquier, qui avait si peu réussi, fut suspendue.

Les hommes qui avaient la responsabilité des finances britanniques comprenaient combien il était important que la dette flottante ne subît pas une nouvelle augmentation. Il fallait découvrir une forme d'emprunt qui pût être soutenue avec énergie par toutes les classes de la population. Il n'était pas possible de prévoir combien de temps la guerre durerait encore.

D'avril à octobre 1917, la dépense moyenne quotidienne s'éleva à 165 millions de francs. Dans le second semestre de l'exercice fiscal clos le 31 mars 1918, la moyenne ne s'écarta guère du même chiffre, correspondant à une dépense totale, pour l'exercice 1917-1918, de 55 à 60 milliards de francs. Il était à prévoir que le mouvement naturel d'accroissement de la dépense porterait à 70 milliards de francs au moins le total nécessaire pour l'exercice commencé le 1er avril 1918, si la guerre ne se terminait pas avant le 31 mars 1919.

Pour la couverture de ces énormes dépenses, la taxation peut fournir actuellement, soit pour 1917-1918, environ 17 milliards et au moins autant pour 1918-1919. Il restait donc à emprunter 40 milliards pour la première de ces deux années et 50 à 53 milliards pour la seconde.

L'emprunt du début de 1917, en 5 p. 100, ayant fourni 24 milliards et les autres formes d'emprunt une dizaine de milliards en plus jusqu'en octobre, il restait à demander à l'emprunt, du 1er octobre 1917 au 31 mars 1919, une somme globale de 56 à 60 milliards, soit, pour cette période de dix-huit mois, environ 3 milliards par mois, ces emprunts venant, bien entendu, en plus des sommes qui pourraient être obtenues de la taxation actuelle ou de nouveaux impôts.

Ces ressources nouvelles, si importantes, si élevées, à demander à l'emprunt, le chancelier de l'Echiquier a pensé qu'il pourrait les obtenir par l'offre au public britannique d'une obligation nouvelle à court terme dénommée *National War Bond*, plutôt que par l'émission d'un emprunt de consolidation à long terme.

Les *National War Bonds* (obligations nationales de guerre) sont de quatre types distincts. La vente continue en a été commencée en octobre 1917. Après six semaines, le 15 novembre, voici quelle était la situation : le Trésor, pendant cette période, s'était procuré 2.300 millions par des avances des Etats-Unis et 2 milliards par des ventes de *National War Bonds;* d'autres moyens de trésorerie lui avaient fourni 1.450 millions, portant le total de la dette flottante à 31 milliards.

Pendant tout l'hiver de 1917-1918, une vigoureuse campagne fut menée dans le pays en vue de faire comprendre aux populations l'énormité des dépenses exigées par la conduite de la guerre et la nécessité de consacrer toutes les économies, tous les fonds disponibles à la souscription aux *War Bonds*.

A la fin de la première quinzaine de mars 1918, le total des souscriptions à ces titres, recueillies depuis le début de l'émission en octobre 1917, s'élevait à 14 milliards de francs, soit une moyenne de 640 millions de francs par semaine pendant les seize semaines de la période considérée.

Un des traits originaux de la propagande pour le placement des *War Bonds* a été la « semaine des hommes d'affaires », au début de mars 1918, pour l'organisation de laquelle une somme énorme d'efforts fut dépensée à Londres et dans toutes les autres grandes villes du royaume. Les organisateurs eurent recours aux procédés les plus propres à agir sur l'imagination de la foule, notamment à la transformation des *tanks*, si populaires après la bataille de Cambrai, en bureaux de vente des obligations.

Le résultat de ce gigantesque effort de réclame et

de propagande a été la souscription, en sept jours, aux *Ward Bonds*, pour 3.500 millions de francs, dont 1.350 millions immédiatement versés.

Pendant toute la semaine, les journaux anglais ont été remplis des détails de la campagne. Le *tank* de Trafalgar Square eut surtout un succès énorme. On cite également les tombolas organisées par les magasins de nouveautés et la déclaration que le montant intégral des recettes de ces magasins durant la « semaine » serait consacré à la souscription.

Il a été dépensé en Angleterre, du 1er août 1914 au 9 mars 1918, une somme totale de 157 milliards de francs, dont 43 milliards ont été fournis par la taxation et 114 par l'emprunt.

Sur les 114 milliards fournis par l'emprunt, 36 milliards ont été concédés comme avances ou prêts aux Dominions et aux nations alliées et devront être remboursés.

La dette contractée pendant la guerre se ramènerait alors à 78 milliards, et la dette totale nette (avec l'adjonction de la dette d'avant-guerre, 16 milliards) serait, au 9 mars 1918, de 94 milliards.

D'après l' « Economist » de Londres, les finances de guerre de la Grande-Bretagne souffrent de trois maux : l'inflation, le gaspillage non contrôlé des dépenses publiques, l'insuffisance de la taxation. Une commission spéciale (*select committee*) fut chargée d'une enquête sur les dépenses nationales, et ses rapports ont été l'objet d'un débat à la Chambre des communes, à la fin de janvier 1918. Nombre d'orateurs ont critiqué les errements de l'administration des finances. Quelques-uns ont appelé l'attention sur l'extravagante expansion des *currency notes*, dont l'émission, sans cesse grossissante, a dépassé depuis longtemps la proportion de la demande légitime en monnaie divisionnaire et atteignait, à la fin de l'exercice fiscal 1917-1918, plus de 5 milliards de francs.

Etats-Unis. — Pendant le premier trimestre qui suivit l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, les dépenses où le Trésor fédéral dut s'engager en préparatifs s'élevèrent à environ 10 milliards de francs, soit une somme supérieure au montant total de la dette publique existant avant le vote du Congrès (6 avril 1917), qui décida la participation de l'Union à la lutte mondiale. En juillet, les dépenses quotidiennes atteignaient déjà une moyenne de 125 millions de francs.

D'autre part, les Etats-Unis ouvrirent dès avril 1917 aux Alliés : Grande-Bretagne, France, Russie, Italie, Belgique et Serbie, des crédits pouvant s'élever à 2 milliards et demi de francs par mois, soit 15 milliards pour les premiers six mois, à prélever sur un ensemble de ressources de 35 milliards dont le Congrès avait autorisé la création sous diverses formes d'emprunt, (V. *Larousse Mensuel Illustré*, novembre 1917, p. 283.) Les 15 milliards avancés aux Alliés représentaient à peu près la valeur des acquisitions de matériel de guerre, de munitions, de vivres et de matières premières, effectuées par les nations alliées dans cette première période de six mois.

Le gouvernement des Etats-Unis eut, naturellement, à emprunter, dès le début de sa participation à la guerre. Par une loi du 24 avril 1917, le Congrès autorisa le secrétaire du Trésor, Mac Adoo, à émettre des obligations d'un emprunt de guerre à long terme, à concurrence de 25 milliards de francs, avec un taux maximum d'intérêt de 3 1/2 p. 100.

Un premier « emprunt de la Liberté » fut émis en mai, pour 10 milliards de francs, à 3 1/2 p. 100. Le public souscrivit un peu plus de 15 milliards. Les obligations nouvelles avaient été émises exemptes de l'impôt sur le revenu, ce qui fut une cause, au moins partielle, du succès de l'émission. Les grosses souscriptions furent réduites de 75 p. 100 en moyenne.

En septembre 1917, une autre loi du Congrès, modifiant les dispositions de celle d'avril, autorisa le secrétaire du Trésor à émettre des obligations au taux de 4 p. 100, à concurrence de 38 milliards de francs. Les titres nouveaux étaient soumis aux taxes sur les successions et sur les bénéfices de guerre, mais non à l'impôt sur le revenu.

Le second « emprunt de la Liberté » fut émis, dans ces conditions, en octobre 1917, à 4 p. 100, pour un montant de 15 milliards de francs, le secrétaire du Trésor déclarant qu'il accepterait 50 p. 100 du montant des souscriptions qui excéderaient le chiffre fixé pour l'émission. Il fut souscrit 23 milliards environ, dont le secrétaire du Trésor garda 19 milliards, conformément à sa déclaration.



Aux Etats-Unis, dans les rues de New-York, un tank anglais transformé en bureau de vente des obligations.

Le 15 novembre, les deux tiers de l'emprunt étaient entièrement versés.

Dans l'intervalle des deux opérations et dans la période comprise entre octobre 1917 et avril 1918, le secrétaire du Trésor pourvut aux exigences croissantes de la préparation à la guerre effective par des émissions répétées de bons du Trésor à court terme, destinés à servir de payement pour les souscriptions à tout nouvel emprunt de guerre.

Le troisième « emprunt de la Liberté » a été lancé le 6 avril 1918, jour anniversaire de l'entrée des Etats-Unis dans la lutte mondiale. Le fonds offert est un 4 1/2 p. 100, remboursable en cinq ans et dans lequel peuvent être convertis au pair tous les titres des deux emprunts précédents de la Liberté.

En mars 1918, le Trésor, aux Etats-Unis, avait continué d'émettre des certificats de dette 4 1/2 p. 100 (*certificates of indebtedness*), convertibles en titres de l'emprunt en préparation pour avril (troisième « emprunt de la Liberté »).

Les bons du Trésor émis jusqu'alors étaient au taux de 4 p. 100. L'intérêt a été porté à 4 1/2 p. 100, parce que le secrétaire des finances voulait placer de ces bons pour 15 milliards de francs avant l'emprunt. Quelques semaines auparavant, le secrétaire, Mac Adoo, avait demandé à toutes les banques des Etats-Unis de consacrer chaque semaine au moins 1 p. 100 de leurs ressources à la souscription aux bons du Trésor.

Les avances concédées par le gouvernement fédéral aux Alliés s'élevaient, à la fin de décembre 1917, à 21 milliards de francs, dont 10 milliards à la Grande-Bretagne et 6.500 millions à la France.

Les dépenses totales des Etats-Unis ont été d'environ 5 milliards de francs par mois dans le premier trimestre de 1918, moyenne correspondant à un total de 60 milliards pour une année.

Les Etats-Unis ont produit 422 millions de francs d'or en 1918, contre 462 millions en 1916 et 505 millions en 1915. Les chiffres, pour la période de 1908 à 1914, avaient varié de 441 à 498 millions de francs annuellement.

En 1914, il avait été exporté des Etats-Unis 825 millions de francs d'or de plus qu'il n'en avait été importé.

L'excédent des importations a été de 2.100 millions en 1915, de 2.650 millions en 1916, de 850 millions en 1917 ; ensemble, 5.600 millions.

Déduction faite des 825 millions d'excédent d'exportations en 1914, il reste un excédent total net d'importations d'or de 4.775 millions pour les quatre dernières années.

La production d'or aux Etats-Unis ayant été, dans la même période, de 1.862 millions de francs, le stock d'or total aux Etats-Unis s'est accru en quatre années de 6.637 millions.

Depuis son entrée dans la guerre, l'Union a dû exporter de l'or. D'autre part, ses alliés, à qui elle consent d'importantes avances, ne sont plus obligés de régler leurs achats par l'envoi, pour partie, de métal jaune. De là le chiffre moindre de l'excédent d'importation de l'or pour 1917.

Malgré cette diminution d'importation d'or en 1917, la réserve d'or des Etats-Unis dépasse actuellement 15 milliards de francs, ce qui est la plus formidable accumulation de numéraire et de lingots du métal jaune qui ait jamais été constituée dans aucun pays.

Un bill a été présenté au Congrès le 4 février 1918 à l'instigation du secrétaire du Trésor, Mac Adoo, portant création d'une société financière de guerre (*War Finance Corporation*) au capital de 2.500 millions de francs, dirigée par un conseil de cinq membres, dont le secrétaire du Trésor. Cette institution aurait le contrôle de toute les émissions particulières de titres, viendrait en aide, dans des circonstances déterminées, à diverses catégories de banques et sociétés financières et donnerait au gouvernement son assistance dans toutes les entreprises intéressant la défense nationale. Le nouvel Institut aurait le droit d'émettre, à concurrence de 20 milliards de francs, des bons à court terme.

Allemagne. — Lorsque le gouvernement allemand se décida à la guerre, la Reichsbank dut fournir les premiers fonds nécessaires par des émissions de billets effectuées dans les limites légales. Comme ces limites devaient être rapidement atteintes, une loi passée en août 1914 édicta la création de bons du Trésor impérial, contre remise desquels la Reichsbank émettrait des billets. La loi était conçue de telle sorte que la Banque impériale d'Allemagne se trouva investie du pouvoir de fournir au gouvernement toutes les quantités de billets qui pourraient être requises. A côté de la Reichsbank furent créées les Banques ou Caisses de prêts autorisées à effectuer des prêts au moyen de billets émis contre des garanties de toute espèce.

La quantité totale de papier émise en Allemagne sous toutes ces formes paraît avoir atteint 20 milliards de marks (25 milliards de francs) au milieu du premier semestre de 1918.

Les sept emprunts de guerre de l'Allemagne, dont le dernier remonte à septembre-octobre 1917, ont produit au total 92 milliards de francs. Un huitième emprunt a été émis en mars-avril 1818, portant le total, un peu avant la fin de la quatrième année de la guerre, à 108 milliards de francs.

Depuis le début des hostilités, deux emprunts, à terme plus ou moins éloigné, sont ainsi émis régulièrement chaque année, l'un en mars, l'autre en septembre. Il est, en effet, pourvu aux dépenses de la guerre par des ventes permanentes de bons du Trésor et d'autres procédés de trésorerie. Tous les six mois, les engagements à court terme ainsi contractés sont consolidés par un emprunt à longue échéance.

A mesure que la dette impériale grossit — elle s'élevait en avril 1918 à environ 124 milliards de marks (155 milliards de francs) — il faut trouver les moyens d'en assurer le service régulier par les produits de la taxation. Aussi le Reichstag a-t-il été saisi, en avril, d'importantes propositions de nouveaux impôts.

Le budget publié pour 1918 — dont le *Worwærts* dit dédaigneusement qu'il ne constitue qu'une ridicule fiction, où un grand nombre de recettes, à provenir soi-disant des douanes ou de divers impôts indirects, n'existent que sur le papier — montre que la somme nécessaire au payement des intérêts de la dette impériale allemande s'est élevée de 3.561 millions de marks en avril 1917 à 5.907 millions en avril 1918, soit une augmentation de 2.346 millions de marks, ou près de la moitié du budget entier des dépenses permanentes et normales de l'empire.

Il s'agit, ici, du budget de paix, qui serait établi dans le cas où la guerre cesserait à bref délai. Quant aux dépenses générales actuelles (y compris celles de la guerre), elles s'élèvent, pour l'Allemagne, d'après le ministre des finances, comte de Rœdern, à 130 ou 140 millions de francs par jour, ce qui



Lettres ornées, dessinées par Eugène Grasset, pour l'alphabet du *Larousse pour Tous.* (Spécimens des dessins réduits de moitié.)

représente en chiffre rond de 48 à 50 milliards de francs pour une année.

L'Allemagne n'a pas à faire face aux seules dépenses qui lui incombent à elle-même pour la guerre. Il lui faut aider l'Autriche-Hongrie et « financer » la collaboration de ses alliées, la Bulgarie et la Turquie. Le concours pécuniaire qu'elle aurait donné à ces deux pays s'élèverait déjà, en avril 1918, à 9 milliards de marks.

Les renseignements font défaut sur les dépenses de guerre à la charge des Etats confédérés de l'empire. Elles doivent être lourdes, les Etats ayant fortement augmenté les impôts sur le revenu et sur la fortune. De même, les communes doivent être très chargées, ayant dû souscrire aux emprunts de l'empire avec des fonds destinés aux travaux d'édilité.

Autriche-Hongrie. — En décembre 1917, la dette de l'Autriche s'élevait à 50 milliards de couronnes (y compris le produit du septième emprunt de guerre autrichien qui a donné 6 milliards, y compris également le montant des avances de la Banque austro-hongroise); la dette de la Hongrie (y compris les mêmes éléments que pour l'Autriche, ainsi que des avances de banques allemandes et hollandaises) était de 24 milliards de couronnes.

C'est pour l'Autriche-Hongrie un total de 74 milliards de couronnes, s'élevant même à 94 milliards, si l'on y ajoute la dette d'avant-guerre.

En général, les souscripteurs aux sept emprunts d'Autriche et aux sept de Hongrie ont eu la possibilité de choisir entre des titres à cinq, dix ou quinze années d'échéance, et de la rente, ou perpétuelle ou à long terme. Les taux d'intérêt du septième emprunt ont été, en Autriche, de 5 1/2 p. 100, en Hongrie, de 5 1/2 et 6 p. 100.

La Banque de l'Autriche-Hongrie avait suspendu, depuis le début de la guerre, la publication de ses bilans. Une telle politique ne pouvait que susciter les hypothèses les plus pessimistes sur la situation de l'établissement. Le bruit courut, par exemple, avec persistance que l'encaisse or de la Banque avait complètement disparu. L'établissement se décida, en décembre 1917 seulement, à publier un résumé de son bilan, afin de montrer que la situation n'était pas désastreuse au point que le prétendaient les rumeurs publiques.

La vérité est que ces rumeurs avaient à peine exagéré. L'encaisse or, qui était, en 1913, de 1.240 millions de couronnes et de 1.195 millions en 1914, a été ramenée à 684 millions en 1915 et n'était plus, fin 1917, que de 285 millions.

La circulation des billets a passé de 2.493 millions de couronnes en 1913 à 5.137 en 1914, puis 7.162 en 1915. Elle a atteint 10.888 millions fin 1916 et 18.439 millions fin 1917. La couverture en or des billets n'est plus que de moins de 2 p. 100.

Les avances de la banque à l'Etat d'Autriche ont atteint, fin 1917, le chiffre de 9.540 millions de couronnes, les avances à l'Etat de Hongrie celui de 4.158 millions, soit un total, pour l'ensemble de la monarchie, de 13.698 millions de couronnes. — A. Moireau.

Grasset (*Eugène*-Samuel), artiste décorateur, né à Lausanne le 25 mai 1844, naturalisé français, mort à Sceaux le 23 octobre 1917. Sa famille fit de lui un architecte, et c'est en cette qualité qu'il vécut dans sa ville natale depuis la fin de ses études jusqu'en 1871. Il entreprit alors un voyage en Egypte et, au retour, se fixa à Paris. Plus, peut-être, que la construction, l'ornementation le séduisait. Il commença par des dessins pour étoffes d'ameublement, tout en poursuivant ses études picturales. C'était l'époque où les décorateurs anglais et les maîtres d'Extrême-Orient commençaient à être appréciés en France : ils trouvèrent en lui un admirateur. Le caractère décoratif des gravures sur bois japonaises, la pureté de la ligne, la réduction des couleurs à quelques éléments simples devaient, naturellement, plaire à Eugène Grasset. D'autre part, il se sentait le désir de créer en France un mouvement analogue à celui qu'avaient créé en Angleterre les William Morris et les Walter Crane; il voulait non seulement embellir des étoffes et des papiers, mais encore aider à la rénovation de nos intérieurs. Il eut ainsi occasion de décorer le cabaret du Chat Noir, notamment la cheminée, et de donner des modèles de tout un mobilier commandé par le photograveur et collectionneur Charles Gillot.



Eugène Grasset.

Mais c'est surtout comme décorateur du livre que Grasset devait trouver l'emploi de ses dons. Dès 1878, il avait illustré le *Petit Nab*; de 1881 à 1883, il composa ses illustrations en couleurs de l'*Histoire des quatre fils Aymon*, qui fut imprimée par Gillot et est aujourd'hui fort recherchée des bibliophiles. Néanmoins, le succès n'avait pas été immédiat : l'artiste rompait avec l'illustration habituelle abandonnée aux mains de praticiens habiles, certes, mais dépourvus de l'intelligence des nécessités typographiques. Les continuateurs des maîtres de 1840 étaient tombés dans l'imitation des procédés photographiques. Grasset fut l'un des premiers à réagir : il comprit qu'à côté du caractère d'imprimerie, il est nécessaire d'user d'une ornementation où le noir et le blanc dominent, d'où soient bannis les nuances trop délicates et les gris trop légers du bois au burin. Tout en admirant les interprètes des Johannot et de Gustave Doré, Grasset croyait bon de remonter plus haut dans la tradition, et il cherchait ses modèles dans les bois anciens.

La largeur du trait lui permit de passer aisément du format du livre à celui de l'affiche et, là encore, il prit une place fort importante : les affiches de la *Librairie romantique*, de la *Place Clichy*, du *Cavalier Miserey*, des *Fêtes de Paris*, de *Jeanne d'Arc* sont parmi les plus célèbres. Toute surface à décorer est pour lui prétexte excellent : pour l'église Saint-Etienne de Briare, il commence, en 1893, des mosaïques; en même temps, il compose sur la *Vie de Jeanne d'Arc* une série de cartons qu'il envoie au concours ouvert en vue de l'installation de verrières à la cathédrale d'Orléans. Malgré l'approbation du public et de la presse, le jury ne retient pas son envoi. Cependant, la notoriété est acquise désormais à l'artiste, et il reçoit diverses commandes de vitraux : *Saint Hubert* pour Lyon (1874), cartons pour Aix en Provence et pour Saint-Lô (1895), *Sainte Madeleine* pour Troyes (1896), *la Musique*, *le Printemps*, *l'Automne* pour Châlons-sur-Marne. Qu'il s'agisse, d'ailleurs, de vitrail ou d'affiche, la technique varie peu : le trait imprimé ici devient là sertissure de plomb; les couleurs continueront à être employées par teintes plates et, seule, la matière transparente du verre leur donnera plus d'intensité. Dans cette série, Grasset se montre encore le disciple des maîtres d'autrefois et, par certains côtés, il fait songer au grand artiste bâlois, à Holbein le Jeune, décorateur.

Le succès des estampes murales de Grasset avait fait naître toute une catégorie de collectionneurs d'affiches : ce fut un peu pour eux que l'imprimerie Malherbe fit paraître une série d'estampes en couleurs. Cependant, l'artiste, revenu au livre, illustrait *le Procurateur de Judée* et créait, en 1897, pour le fondeur Peignot, un nouveau caractère d'imprimerie gras et fort lisible, aujourd'hui très employé; de nombreux ornements typographiques et des lettres ornées suivirent. Parallèlement, Grasset composait des frontispices et des fers de reliure comme ceux du *Nouveau Larousse illustré*, comme la marque de la Maison Larousse, la Semeuse, avec la devise : « *Je sème à tout vent.* » Pour le *Larousse pour*



Fac-similé de la couverture des fascicules du *Nouveau Larousse illustré*, réduite presque au quart. (Dessin d'Eugène Grasset.)

Tous, il exécuta une suite alphabétique; une série des *Mois* servit au *Larousse Mensuel;* cela faisait suite aux fers donnés pour la couverture de divers ouvrages : *la Terre, l'Histoire de France, la France illustrée, la Mer, l'Histoire contemporaine*. Eugène Grasset avait publié en recueil *la Plante et ses applications ornementales. Bordures, ferronnerie moderne;* dans sa *Méthode de composition ornementale*, parue en 1905, il a résumé le fruit de ses recherches, expliqué comment on utilise le point et les lignes, comment on couvre harmonieusement une page; c'est là qu'on trouvera l'essentiel de son art, qui fut avant tout celui d'un décorateur de surfaces. — Tristan Leclère.

Grivel (Mémoires du vice-amiral baron). Révolution-Empire (Paris, 1914). — Depuis la publication des *Mémoires* de Marcellin Marbot, il a paru un grand nombre de Mémoires, de Souvenirs, de lettres, correspondances et relations diverses, d'itinéraires, de cahiers ou de carnets écrits par des militaires de tous grades et de toutes les armes, qui servirent dans les armées révolutionnaires ou impériales et prirent la plume après avoir tenu vaillamment l'épée, le sabre, le fusil ou le pistolet. On peut critiquer à bon droit quelques-unes de ces œuvres, où l'imagination, trop souvent, joue un grand rôle et le dispute à la réalité ; mais la plupart d'entre elles, assez inégales, d'ailleurs, constituent une série de témoignages intéressants, agréables à lire et utiles à consulter. C'est dans cette collection, qui forme déjà une bibliothèque, que viennent aujourd'hui se ranger, à côté des *Souvenirs* du préfet maritime Bonnefoux, les *Mémoires* du vice-amiral baron Grivel, dont Eugène Lomier avait reproduit, en 1905, plusieurs pages curieuses dans son *Histoire du bataillon des marins de la garde impériale*.


Le vice-amiral Grivel.

Cet amiral est un compatriote du général Marbot, mais ses récits sont incomparablement plus dignes de foi que ceux du brave cavalier. Né à Brive en 1778, Jean Grivel était l'aîné de huit enfants et reçut une solide instruction chez les Doctrinaires de sa ville natale. Les événements lui firent adopter une autre carrière que celle du barreau, à laquelle on le destinait. Son père, avocat en Parlement, élu en 1793 commandant d'un bataillon des volontaires de la Corrèze, emmena avec lui ses trois jeunes fils, qui prirent part aux opérations de l'armée des Pyrénées-Orientales. L'entrain de nos troupes pour défendre la patrie aux frontières était vraiment magnifique, et Jean Grivel incline à penser qu'il n'y a eu dans l'histoire rien de si grand ni de si digne de servir d'exemple à l'avenir. D'abord sergent de canonniers et de chasseurs, puis commis de bureau à Paris, il passa dans la marine comme officier. Il avait eu occasion de lire les aventures des Flibustiers, et les exploits de ces bandits héroïques lui avaient donné le goût de la mer et des voyages. Ayant débuté *grimpereau*, il se perfectionna dans son métier au cours de croisières en Orient. Promu lieutenant de vaisseau, il servit, à partir de 1803, comme capitaine de compagnie dans le bataillon des matelots de la garde consulaire, puis impériale, où il resta plus de dix ans.

Pendant un séjour au Havre, il assista à un dîner d'apparat, à la fin duquel le colonel Soulès, l'un des héros de Marengo, plus brave que formé aux belles manières de société, proposait un toast en ces termes :

> Nous allons porter une santé qui nous est bien chère, c'est celle du général commandant de place, du général...

Et, comme la mémoire du nom lui manquait tout à coup, il se tourna gravement vers son convive et demanda à très haute voix :

> Votre nom, s.. de D... ?

Des rires fous, conte Grivel, auraient accueilli cette singulière apostrophe en toute autre occasion, mais on avait alors un si grand respect pour les hauts grades que nul n'éclata et que les espiègles, dont il y avait bon nombre, se contentèrent de cacher leur hilarité dans leur serviette.

Son arrivée à Boulogne coïncida avec la distribution solennelle des décorations de la Légion d'honneur. De l'armée rassemblée dans ce camp, la plus belle et la meilleure qu'on eût vue en France, il fait un éloge qui mérite d'être cité. Porté par un marin sur l'armée de terre, ce jugement n'en offre qu'une valeur plus grande :

> On dira ce qu'on voudra de cette époque, mais il est impossible que ceux qui ont été témoins des faits et gestes de nos soldats ne les aient pas admirés. Leur dévouement à la patrie, à l'honneur français, à l'homme qui pour eux personnifiait toutes ces choses, était pur de convoitise et d'égoïsme. Ils étaient décidés à se sacrifier dans l'occasion pour ces nobles sentiments. Des milliers de sous-officiers d'alors avaient des figures aussi imposantes que celles des colonels d'aujourd'hui ; ces figures s'étaient bronzées au feu des batailles, et il leur en restait quelque chose, même lorsqu'elles étaient au repos. C'était bien le calme de la force dans son héroïque simplicité. Rien n'égalait la beauté de ces régiments, si ce n'est leur valeur, et, quoique j'aie longtemps fréquenté nos armées depuis, je n'ai rien vu d'égal à ces soldats de Boulogne, qui servaient pour servir et comme s'ils n'envisageaient pas d'autre bonheur que celui-là. Jamais je ne parviendrai à exprimer toute l'admiration qu'ils m'inspirèrent... S'il y avait encore l'ancienne rivalité des soldats du Rhin avec ceux de l'Italie, cette rivalité se tournait en émulation et devait enfanter des prodiges.

A Vienne, Grivel fut témoin des hommages sincères dont les Autrichiens entouraient le vainqueur d'Austerlitz, si digne et si réservé dans son triomphe. Aucun Viennois de sa connaissance ne prononçait, assure-t-il, le nom de Napoléon sans l'accompagner d'épithètes aussi flatteuses que méritées.

Chargé d'une reconnaissance dans l'Adriatique, il rencontra, à Venise, Chateaubriand, « ce petit homme destiné à devenir un personnage historique ». Il accomplit ensuite une mission à Dantzig. Un peu plus tard, il vit à Tilsit Napoléon et Alexandre : les deux empereurs faisaient des coquetteries pour se céder réciproquement la droite ; le premier déployait une prestigieuse adresse, le second tenait son rang sans difficulté. Le roi de Prusse, lui, avait l'air accablé.

Dès l'année suivante, nous trouvons Grivel à l'autre extrémité de l'Europe, en pleine Castille. Il est témoin de l'insurrection de Madrid, le 2 mai, et concourt à la défense de l'hôpital français, menacé par les émeutiers. A Andujar, il entend la conversation du capitaine Boniface et d'un mendiant espagnol, qu'il nous a rapportée :

> « Vous habitez un beau pays, déclare l'officier français. — Oui, le pays est fertile, répond son interlocuteur, on vit sans trop de travail. — Oh ! vous n'aimez guère le travail, vous autres Espagnols. — C'est selon. Nous n'aimons pas à travailler pour les autres, et nous entendons être maîtres chez nous. — Bueno ! mais, quant à présent, c'est nous qui le sommes. — Vous êtes maîtres de la terre que vous avez sous la semelle de vos bottes, vous n'êtes pas maîtres de l'Espagne. — Comment ! nous sommes à Madrid, à Valladolid, à Tolède ! — Oui, oui, mais nous vous en chasserons avec l'aide de Dieu. — Pourtant, voilà un an que nous sommes en Espagne, et vous ne nous avez pas encore chassés ». Le mendiant haussa les épaules et grommela à part lui : « Ces Français sont singuliers. Celui-ci parle d'un an ! Nous avons mis plusieurs siècles à chasser les Maures. »


Evasion des prisonniers français du ponton espagnol *la Vieille-Castille* (22 février 1810).

Les marins de la garde furent fait prisonniers à Baylen avec les divisions Dupont et Vedel : 15.000 Français déposaient les armes, bien qu'il n'y en eût que la moitié de compromis ! Les défilés de la Sierra Morena devenaient les Fourches Caudines.

Grivel fut conduit à bord du ponton *la Vieille-Castille*, affecté spécialement aux officiers dans la baie de Cadix. C'était une prison flottante, où la vie n'était pas insupportable, dit-il, mais qu'il endurait avec impatience. Bientôt il ne songea plus qu'à s'en évader pour rejoindre nos troupes sur le littoral :

> Nous avions du temps de reste pour mûrir nos plans d'évasion, et nos colloques étaient sans fin sur ce chapitre. Il s'agissait d'une véritable partie de barres à jouer ; seulement, il ne fallait pas se laisser prendre.

Enfin, le 22 février 1810, les conjurés sautent à la gorge des Espagnols et réussissent à enlever une chaloupe qui approvisionne d'eau le ponton. Grivel prend place au gouvernail, l'aspirant Dumoustier fait sauter la boucle d'amarre, et nos trente *téméraires*, hissant et bordant la voile, profitent du vent d'est pour venir débarquer sur la plage andalouse, après une traversée pleine d'anxiété et de périls renaissants, malgré la fusillade de la garde et la poursuite des bâtiments qui mitraillent les fugitifs. Une heure plus tard, ils débarquent au nord du port Sainte-Catherine, où les accueillent quatre hommes et un caporal du 24e de ligne. Grivel, tout mouillé d'eau de mer, alors écrit à son père :

> Je sors de sous les balles, et je suis libre !

Le maréchal Soult le complimente pour cette évasion extraordinaire :

> « Bah ! (s'exclame simplement le courageux officier), ce n'est qu'un tour de matelots. »

Ce tour servit, comme on l'a dit, d'exemple et de boussole à de nombreuses évasions. Un beau soir, les prisonniers de *la Vieille-Castille* coupèrent les câbles du ponton, qui vint échouer à la côte et restitua plus de huit cents hommes à nos drapeaux. A quelque temps de là, un autre ponton, *l'Argonaute*, imita cet acte de témérité et rendit à leur patrie un nombre égal de captifs. Grivel contribua à ces sauvetages et, bientôt, reprenant son ancienne vie, il lui sembla que sa prison n'avait été qu'un cauchemar. Il prit part au siège de Cadix et au mémorable combat de Sainte-Marie, puis revint en France (septembre 1812), ayant renoncé aux illusions du jeune âge, cependant prêt à tout entreprendre.

Promu capitaine de frégate pendant la campagne de Saxe, après la bataille de Lutzen, il gagna à Reims le grade de capitaine de vaisseau pendant la campagne de France, « si glorieuse pour nous, malgré le désastre final ». Il rentra dans la marine en quittant l'armée de terre et commanda à Marseille durant les Cent-Jours.

Le dernier chapitre de ses *Mémoires* s'arrête à la Seconde Restauration. Grivel, cependant, continuera, longtemps encore, une carrière brillante. Il commandera la station du Levant, dirigera nos forces navales au Brésil, deviendra préfet maritime à Rochefort, puis à Brest, vice-amiral, grand-croix de la Légion d'honneur et membre du conseil de l'ordre, député, pair et sénateur. Il mourra en 1869, doyen des amiraux. Ses *Mémoires*, quoique inachevés, seront lus avec intérêt, comme l'histoire de ses impressions et sensations plutôt que comme celle des événements ; ils permettent de connaître, suivant l'expression de leur préfacier, Lacour-Gayet, une âme qui fut toujours loyale et bien française. — Joseph Durieux.

Guerre en 1914-1918 (la). [*Suite.*] — Le mois d'avril n'avait pas dissipé les brumes que le mois de mars avait étendues sur l'avenir de la guerre. Au point de vue militaire comme au point de vue diplomatique, la pesante incertitude des mois précédents subsistait sans allégement. Peut-être, même, pouvait-on dire, si l'on y réfléchissait froidement, que l'horizon diplomatique était plus obscur que jamais. Tout, d'ailleurs, était lié étroitement, et il eût suffi d'une éclaircie militaire, d'un léger recul de nos ennemis, pour que, par voie de conséquence, une détente se produisît dans les opérations diplomatiques qui étaient menées de front avec l'effort des armes. Mais cette éclaircie ne s'était pas produite, et nous devions enregistrer, à la fin du mois, une continuité lente dans l'avance allemande, qui perpétuait notre malaise moral. Non pas qu'il n'y eût à cette constatation pénible une contrepartie et qu'on n'eût la satisfaction de penser que la lenteur même de cette avance était un échec pour nos adversaires, une fatigue constante, une usure de leurs espérances mégalomanes, une déperdition de leurs forces. La lutte était, en somme, égale, en dépit de certaines apparences. Toutefois, lorsque nous songions que notre sol ravagé en était l'unique théâtre, quand nous dénombrions nos villages anéantis, nos terres bouleversées, nos forêts ruinées, nos villes incendiées, nos mines menacées, nos populations errantes sur les routes et exilées loin de leurs foyers saccagés, nous ne pouvions ne

pas ressentir une angoisse de plus en plus douloureuse; et, quelle que fût notre fierté de sentir la défense de la civilisation confiée à notre dévouement, à notre abnégation et à notre courage, l'étendue de nos pertes matérielles et morales et nos risques croissants nous apparaissaient, sans diminuer en rien la valeur de l'effort de nos alliés, comme un sacrifice sans proportion avec ceux qu'ils consentaient. La France se dressait, en fait, en face de la Germanie, comme le seul champion capable d'arrêter et de faire reculer les Barbares. Elle grandissait chaque jour dans le respect des peuples. Mais elle souffrait cruellement, et, si elle portait sa souffrance la tête haute, si elle était décidée à ne se laisser abattre par rien, elle avait le droit et le devoir de réclamer des autres un appui proportionné à leurs moyens et à leurs intérêts. On doit déclarer que, chez nos alliés, cette conviction était faite aussi. L'Angleterre et les Etats-Unis s'élevaient chaque jour davantage à la hauteur du danger couru.

La bataille commencée le 21 mars n'avait eu, malgré ses accalmies, aucun instant de répit. Si, à certains moments du mois, qu'on peut marquer, vers le 5 avril du côté de Montdidier, vers le 11 du côté de Bailleul, vers le 24 du côté de Villers-Bretonneux, vers le 26 du côté d'Ypres, il y avait eu des poussées plus violentes et plus massives, chaque jour d'avril avait eu sa part d'effort et d'attente. Le plan général de l'attaque n'avait pas changé, et les tâtonnements apparents de l'ennemi n'avaient eu d'autre but que d'essayer, sans succès, de nous abuser. Le but des Allemands restait avant tout de séparer l'armée anglaise de l'armée française et de l'écraser. Telle avait été la raison de l'extension de la bataille vers le nord, dans la direction d'Ypres, ce qui avait amené la perte d'Armentières, et de la ruée contre les monts de Flandre, qui, aux derniers jours du mois, nous avait contraints d'abandonner le mont Kemmel. D'autre part, Amiens demeurait l'objectif de nos ennemis, et leur obstination sur Villers-Bretonneux et Hangard-en-Santerre marquait leur volonté de se rendre maîtres de la ligne de la Somme. Les gains qu'ils avaient réalisés avaient été très lents, nous l'avons dit, et leur avaient coûté très cher; ils avaient dû, très péniblement, faire avancer leurs réserves et leur artillerie lourde sur des routes battues par l'aviation franco-anglaise et nos canons à grande distance. Ils y avaient, très certainement, usé des forces considérables. Sans rien préjuger de l'avenir, il était arrivé là aux Allemands, comme partout, de rencontrer, après le premier succès, des difficultés qu'ils n'avaient pas entièrement prévues et qui avaient sinon annulé, du moins beaucoup atténué la victoire dont ils se leurraient. Là, comme au début de la guerre, comme à Verdun, mais dans un ordre de grandeur bien supérieur, ils avaient cru atteindre du premier coup le but qu'ils s'étaient fixé; ils l'avaient manqué et, si nous devions reconnaître que l'affaire était beaucoup mieux conduite par Ludendorf que par von Kluck et par le kronprinz, on avait le droit d'espérer que notre résistance serait à proportion de l'attaque, qui, finalement, serait brisée de la même manière.

Les Alliés avaient, d'ailleurs, tout fait pour opposer une résistance invincible. Au milieu du mois d'avril, l'unité de commandement avait été, en titre comme en fait, concentrée entre les mains du général Foch.

L'Angleterre avait réparé toutes ses pertes en matériel, et elle avait amené sur le terrain des troupes fraîches très importantes. L'apport des Etats-Unis arrivait avec une parfaite régularité, et l'amalgame des contingents américains avec les régiments français donnait les résultats les plus heureux. D'ailleurs, on pouvait se demander si de plus en plus on ne tendait pas à une fusion complète des effectifs et si l'on ne se trouvait pas enfin en présence, non plus d'armées de nationalités diverses unies par une communauté de but et pourtant individualisées, mais devant une armée alliée unique, combattant d'un même élan et sans à-coups, sous l'inspiration d'une seule pensée, pour le salut commun.

Le général Foch avait, semblait-il, soigneusement évité les pièges qu'on lui avait tendus et dont le plus dangereux était de le tromper par des attaques accessoires, afin de l'amener à engager prématurément ses réserves. Il les avait tenues à l'arrière, prêtes à les porter au bon moment sur le point nécessaire, et elles étaient immenses. Notre artillerie était égale, sinon supérieure, à celle de l'ennemi et notre stock de munitions inépuisable. Le moral des troupes continuait à faire l'admiration du pays et de nos alliés. Il y avait, chez les chefs comme chez les soldats, une fermeté d'âme qui autorisait tous les espoirs. Les reculs que l'on avait acceptés et qui avaient eu pour but évident de ménager le sang de nos soldats, tout en fatiguant les Allemands, ne compromettaient pas l'avenir et, s'ils étaient un peu durs pour notre amour-propre et pour nos nerfs tendus, ils avaient leur sens. D'ailleurs, ces reculs avaient été suivis, comme devant Hangard, comme au Locre, par des retours victorieux, qui étaient tombés sur l'ennemi comme des



Le général Foch, commandant en chef les armées alliées en France (Phot. Meley).

coups de massue. Aussi bien, cette interminable bataille n'avait pas donné jusqu'ici ce que le commandement allemand en avait escompté. Il avait réclamé du peuple allemand un effort qu'il avait annoncé comme devant être court et décisif. Il avait promis que la paix suivrait la victoire. La victoire était toujours attendue, et il ne suffisait pas des Communiqués pour la donner. Sans doute, on devait compter avec l'inépuisable patience et la docilité sans bornes du

des romans si ridicules, qu'on pouvait douter que la population d'outre-Rhin y ajoutât foi. Il n'y avait certainement là qu'un grossier moyen de soutenir une opinion publique peu éclairée, et — on doit ajouter — peu respectée par une presse aussi asservie que ses lecteurs eux-mêmes. De même que nous pouvions conclure, le mois dernier, que l'offensive allemande ne s'était produite que parce qu'elle était indispensable au point de vue de la politique intérieure allemande, de même nous étions fondés à penser que la prolongation indéfinie de la lutte devait à la longue, en l'absence de toute décision éclatante, mener le moral allemand à une déception dissolvante. Cette pensée était de celles qui nous permettaient, à nous aussi, de supporter cette longue attente et toutes les conséquences qu'elle entraînait pour nous sous tant de formes pénibles. — A la fin d'avril, il importait de constater que notre ligne n'avait eu que des fléchissements locaux, regrettables, certes, mais qui n'auraient été vraiment inquiétants que s'ils s'étaient produits coup sur coup, par surprise et sans résistance sérieuse. Payés au prix qu'y mettaient les Allemands, ils avaient pour seule conséquence de nous faire gagner du temps et d'obliger l'ennemi à des sacrifices excessifs. On devait donc, à ce moment, regarder l'avenir avec sérieux, mais sans trouble.

On n'aurait rien eu à dire des autres théâtres de la guerre : ni en Italie, où aucun fait militaire ne valait la peine d'être signalé, ni à Salonique, où il fallait noter seulement les indices d'un réveil de l'armée grecque, ni en Palestine et en Mésopotamie, où les Anglais maintenaient en les élargissant leurs positions, si la marine anglaise n'avait accompli devant Zeebrugge et Ostende un de ces faits d'armes extraordinaires qui symbolisent le sang-froid et l'indomptable énergie d'un peuple. Le 23 avril, une flottille anglaise, aménagée avec soin et soutenue par quelques bateaux français, avait réussi à débarquer sur le môle de Zeebrugge une petite troupe décidée à tout. Pendant que ces héros soutenaient un combat terrible contre les défenseurs allemands, de vieux croiseurs, chargés d'explosifs et de ciment, étaient introduits dans le canal donnant accès au port; leurs équipages les faisaient sauter et parvenaient à obstruer le canal. (V. la carte p. 380.)

En même temps, un sous-marin d'un ancien modèle, poussé contre le môle, faisait explosion et pratiquait dans l'ouvrage une trouée importante. Ce qui restait des équipages était recueilli dans des canots et regagnait sa base. L'opération si bien réussie à Zeebrugge n'obtenait pas le même succès à Ostende, mais le résultat, dans l'ensemble, était très satisfaisant, quoi qu'en aient pu dire les Commu-



Evacuation d'un village devant la menace ennemie.

peuple allemand. Il paraissait, toutefois, qu'on pratiquait sur lui, à haute pression, ce dont notre presse n'a pas su toujours s'abstenir à l'égard du peuple français, et qu'on a vulgairement, mais assez heureusement, dénommé le « bourrage de crâne ». A propos du bombardement intermittent de Paris, dont les résultats, quelque brutaux et douloureux qu'ils aient pu être, restaient infimes jusqu'à la fin d'avril, les journaux allemands avaient publié sur la vie matérielle, politique et morale de la capitale

niqués allemands. Cette action vigoureuse indiquait que la marine anglaise comprenait enfin l'importance de l'offensive et combien il était nécessaire de ne pas laisser à l'ennemi, même sur mer, l'initiative de l'attaque. On avait démontré que le relancer dans ses ports était une entreprise possible. L'histoire navale anglaise s'était enrichie, le 23 avril, d'une gloire nouvelle.

L'effort gigantesque tenté par les Allemands, en vue de briser l'unité militaire des Alliés, avait été

doublé, en avril, d'une tentative diplomatique, qui ne manquait pas d'habileté et qui avait pour but de mettre les peuples de l'Alliance en défiance les uns contre les autres. Le 2 avril, le ministre des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise, le comte Czernin, recevant la municipalité de Vienne, avait commenté le dernier discours du président Wilson et avait cherché à dissiper les doutes que cette intervention oratoire avait fait naître sur les dispositions vraisemblables de l'Autriche à favoriser des négociations de paix. Puis il avait attesté Dieu que l'Entente seule s'opposait à la fin des hostilités, et il avait ajouté, en manière de preuve, cette phrase caractéristique : « Clemenceau, quelque temps avant le commencement de l'offensive sur le front occidental, me fit demander si j'étais prêt à entrer en négociations et sur quelles bases. Je répondis immédiatement, d'accord avec Berlin, que j'étais prêt à ces négociations, que je ne voyais aucun obstacle à la paix avec la France, si ce n'étaient les aspirations françaises relatives à l'Alsace-Lorraine. On répondit de Paris qu'il n'était pas possible de négocier sur cette base. » Clemenceau, mis en présence de cette affirmation, avait, sans phrases, dès le premier moment, répondu que le comte Czernin « en avait menti ». Puis, le ministre austro-hongrois ayant publié une Note explicative, d'où il ressortait que des conversations avaient, en effet, été engagées en Suisse, à Fribourg, entre le comte Nicolas Revetera et un officier français, Clemenceau répondit par une autre Note, où il était précisé qu'en effet ces conversations avaient été engagées, sous le ministère précédent, *à la demande de l'Autriche*, entre le comte Revetera et le commandant Armand, du 2e bureau de l'état-major; que le gouvernement français ne les avait laissé continuer que pour se renseigner sur les intentions de l'Autriche; que, d'ailleurs, cette démarche de l'Autriche en vue de la paix n'était que la suite d'autres sollicitations présentées par elle à Rome, à Washington et à Londres, et enfin à Paris, et qui émanaient « d'un personnage d'un rang fort au-dessus » de celui du comte Revetera. A cette Note le comte Czernin crut devoir répondre de nouveau pour affirmer que c'était Clemenceau qui avait fait échouer les négociations de paix engagées à Fribourg. A quoi Clemenceau, dans une Note d'une écrasante précision, riposta en faisant connaître que le gouvernement français possédait dans ses archives une lettre où l'empereur Charles Ier se déclarait prêt à appuyer « les *justes revendications* de la France sur l'Alsace-Lorraine». Sur quoi, l'empereur Charles ayant écrit et publié une lettre à l'empereur Guillaume, où il repoussait cette assertion avec indignation, Clemenceau livra à la publicité la lettre authentique de Charles Ier, d'où était tirée la citation en question. (V. la lettre dans le « Bulletin de la guerre » du n° 135.) Cette lettre, adressée au prince Sixte de Bourbon, frère de l'impératrice Zita, officier dans l'armée belge et décoré de la croix de guerre française, avait pour objet de charger ce prince d'une démarche auprès de Poincaré en vue de la paix et exprimait à l'égard de la France les sentiments les plus bienveillants, notamment au sujet de l'Alsace-Lorraine. La phrase relative aux « justes revendications » de la France y figurait bien. Le comte Czernin était pris en flagrant délit de mensonge ou d'ignorance, et les désirs pacifiques du jeune empereur d'Autriche étaient dévoilés sans contestation possible. Les essais de démenti qui furent, en effet, esquissés n'aboutirent qu'à prouver l'authenticité de la lettre de Charles Ier et placèrent le comte Czernin dans une situation si fausse que, le 15 avril, il donnait sa démission. Il était presque aussitôt remplacé par le baron Burian, créature du comte Tisza. Quelques jours après, le cabinet Weckerlé donnait sa démission à Budapest.



Observateurs anglais sur un arbre.

Ce grave incident, qui rendait publique la démarche très importante de l'empereur d'Autriche en faveur de la paix, qui le plaçait par suite dans une position délicate vis-à-vis de l'Allemagne et coupait court pour l'avenir à toute velléité du même genre, a été jugé dès l'abord très diversement. Les commissions des Affaires extérieures de la Chambre et du Sénat avaient été, par Clemenceau lui-même, saisies des documents originaux, et elles en avaient discuté. L'opinion publique, en France et surtout en Autriche-Hongrie et en Allemagne, avait été fortement émue de ces révélations. — Au premier abord, on avait été surpris de la nouveauté de la méthode adoptée par le premier ministre français. Le ton même des Notes par où il avait répondu au comte Czernin avait paru se rapprocher un peu trop de celui de la polémique de presse. Puis, on s'était demandé si, en livrant à la publicité une lettre privée, on ne rendait pas impraticable pour l'avenir toute démarche officieuse et toute initiative individuelle et spontanée, mais utile. On avait considéré même qu'il y avait peut-être quelque imprudence à décourager la bonne volonté de l'empereur d'Autriche en faveur de la paix et à supprimer brutalement des possibilités de conversation, dont, à un moment donné, la valeur pouvait n'être pas négligeable. En effet, si l'on rapprochait des avances faites par Charles Ier d'autres démarches, dont on n'a jamais parlé qu'à mots couverts, mais que bien des gens connaissent, et qui avaient pour but, avant le dernier hiver, de nous tâter sur la question de la paix, on arrivait à cette conviction qu'à une certaine époque, il y a eu certainement chez nos ennemis un désir de paix, qui, peut-être, eût pu être exploité plus qu'on ne l'a fait. — Sans méconnaître qu'il y eût dans les considérations qui précèdent une critique sérieuse du geste du premier ministre français, il était sage de le soumettre à un examen plus serré. Qu'avait voulu, en somme, le comte Czernin en mettant au compte de Clemenceau l'initiative de négociations de paix séparée, sinon le disqualifier aux yeux des gouvernements alliés et fournir à la minorité défaitiste et pacifiste que son énergie tenait en bride une occasion d'agitation et un point d'appui? Il y avait là une offensive pacifiste qu'il fallait démasquer, et on ne le pouvait qu'en faisant connaître le double jeu ou les opinions successives de Czernin et de l'empereur Charles. Les protestations de fidélité de ce dernier à l'égard de l'Allemagne et ses démentis indignés appelaient la preuve qu'à une date certaine le jeune empereur avait songé plus à lui qu'à son impérieuse alliée. En outre, à lire en ses termes mêmes la lettre au prince Sixte, il y apparaissait sur bien des points une incertitude et une obscurité qui ne permettaient guère de prendre ce document comme base d'une négociation utile. Enfin, par ce *motu proprio*, l'empereur Charles engageait-il l'Allemagne ou l'Autriche seule, et était-il en mesure de donner une suite concrète à sa démarche? Rien ne permettait de l'affirmer. A tout prendre, il était fort vraisemblable que la démarche de l'empereur Charles avait répondu à une situation particulière de l'Autriche et à des tendances personnelles qu'entretenait sans doute l'impératrice Zita. Cette situation avait peut-être été exploitée par l'Allemagne, qui, incertaine à cet instant sur les événements russes, avait été bien aise de faire tâter le terrain de la paix par son alliée, moins compromise qu'elle-même. Dans le même temps, l'initiative de Benoît XV semblait répondre au même désir. Qu'y avait-il de sérieux dans tout cela? L'Autriche et le pape étaient-ils assez forts pour imposer à l'Allemagne la paix juste, définitive, que le monde attend? Rien n'est moins probable, et le gouvernement français d'alors (31 mars 1917) en avait ainsi jugé.

On comprend, du reste, tout ce que ces discussions avaient d'oiseux, de dangereux même, au moment où elles se produisaient, en pleine offensive militaire, alors que nous avions un impérieux besoin d'union, de concorde et de calme. L'opinion populaire avait été peu frappée, d'ailleurs, de ces disputes de textes et de ces discussions de responsabilité rétrospective. Elle pensait à des choses plus graves. On devait souhaiter que les partis parle-



Batterie de fusils-mitrailleurs contre avions.


Grande route
Route carrossable
Chemin de fer
Échelle 1:150.000
Villers-Bretonneux
Bayonvillers
Framerville
Harbonnières
Vauvillers
Vermandovillers
Cachy
Gentelles
Marcelcave
Wiencourt-l'Équipée
Guillaucourt
Boves
Hangard
Aubercourt
Fouencamps
Domart-s-la-Luce
Ignaucourt
Thézy
Berteaucourt
Cayeux-en-Santerre
Caix
Rosières-en-Santerre
Lihons
Demuin
Cottenchy
Thennes
Méharicourt
Hailles
Chilly
Dommartin
Beaucourt-en-Santerre
Vrély
Castel
Maucourt
Hallu
Remiencourt
Villers-aux-Erables
Mézières
le Quesnel
Warvillers
Rouvrel
Moreuil
Morisel
Fresnoy-en-Chaussée
Beaufort
Hattencourt
Fouquescourt
Rouvroy-en-Santerre
Folies
Fransart
Merville-aux-Bois
Plessier-Rozainvillers
Hangest-en-Santerre
Arvillers
Bouchoir
Parvillers
la Chavatte
Mailly-Raineval
la Neuville-Sire-Bernard
le Quesnoy-en-Santerre
Fresnoy-les-Roye
Louvrechy
Braches
Sauvillers-Mongival
Erches
Damery
Contoire
Goyencourt
Chirmont
Thory
Saulchoy-sur-Davenescourt
Andechy
Sourdon
Aubvillers
Pierrepont
Davenescourt
Villers-les-Roye
Hargicourt
Ainval-Septoutre
Bouillaucourt
Boussicourt
Warsy
Guerbigny
Roye
Esclainvillers
Malpart
Gratibus
Becquigny
l'Echelle-St Aurin
St Mard-les-Triot
Grivesnes
Marestmontiers
Fignières
Armancourt
Quiry-le-Sec
Lignières
Marquivillers
Laucourt
Cantigny
Laboissière
Dancourt
Coullemelle
Courtemanche
Etelfay
Popincourt
Villers-Tournelle
Fontaine-sous-Montdidier
Montdidier
Grivillers
Beuvraignes
Rocquencourt
Mesnil-St Georges
Faverolles
Fescamps
Sérévillers
le Gardonnois
Piennes
Remaugies
Bus
Tilloloy
le Mesnil
Broyes
Ayencourt
Bacouel
Assainvillers
Boulogne-la Grasse
Chepoix
Plainville
Royaucourt
Rubescourt
Onvillers
Conchy-les-Pots
Welles-Perennes
Domfront
le Frotoy
Roye-sur-Matz
la Hérelle
Dompierre
Mory-Monterlux
Ferrières
Rollot
Hainvillers
Crèvecoeur-le Petit
Godenvillers
le Ployron
Orvillers
Biermont
Courcelles-Epayelles
la Berlière
Gury
Sains-Morainvillers
Gannes
Mortemer
Tricot
Ansauvillers
Maignelay
Brunvillers-la Motte
Cuvilly
Ricquebourg
la Neuville-sur-Ressons
Mareuil-Lamotte
Quinquempoix
Coivrel
Mery
Ressons-sur-Matz
Lataule
Montigny-en-Chaussée
Montgerain
Belloy
Margny-sur-Matz
Plainval
Ménévillers
Ravenel
St Martin-
Marquéglise
St Just-en-Chaussée
le Plessier-sur-St Just
Wacquemoulin
Montiers
Vignemont



A la pointe du jour, les gaz asphyxiants envahissant les tranchées.



Canon dissimulé dans les ruines d'un village.



Arrivée des renforts français sur le front de Flandre. Sur la route encombrée de voitures diverses.

mentaires, qui avaient un instant suspendu les travaux du Parlement, éclairés par quelques jours de contact avec les réalités de la vie, renonceraient à tirer de l'incident des conséquences gouvernementales intérieures, qui ne pouvaient qu'aider nos ennemis et nous diminuer aux yeux de nos alliés, lesquels avaient connu la politique de notre gouvernement et l'avaient approuvée.

Un seul fait ressortait de cette affaire, clair et indéniable : l'étroite sujétion où l'Allemagne tenait l'Autriche. La démission de Czernin avait eu pour résultat le retour de Burian. Or, ce seul fait ramenait, en fait, au pouvoir le comte Tisza et, déjà, on annonçait qu'en Hongrie on allait voir, sous son inspiration, un remaniement du ministère Weckerlé. Bien plus, il semblait que des intrigues étaient menées à Vienne contre la famille de l'impératrice et, peut-être, contre l'empereur Charles lui-même, qu'on cherchait à intimider. La solution autrichienne de la question polonaise était abandonnée. Le germanisme et l'autoritarisme s'affirmaient en Autriche et en Hongrie. Saurions-nous profiter de cet état de choses? Sortirions-nous, enfin, de nos hésitations extraordinaires à l'égard des Tchèques et des Yougo-Slaves, ou laisserions-nous à l'Allemagne, très soucieuse de se fortifier elle-même, fût-ce aux dépens de son second, le mérite d'apporter aux nationalités opprimées de la double monarchie la reconnaissance apparente de leurs droits? En un mot, renouvellerions-nous l'erreur où, pour complaire à la Russie déjà près de nous trahir, nous étions tombés à l'égard de la Pologne? Il y avait là, pour nos hommes d'Etat, un terrain d'activité plus fécond que les intrigues de couloir et, pour les gouvernements alliés, plusieurs fautes à ne pas commettre. La parfaite ignorance où la plupart des Français se plaisent en ces matières et leur incapacité à guider leurs propres chefs en de telles questions étaient un des plus gros sujets d'inquiétude que l'on pût avoir alors.

En effet, et bien que nos informations relatives à la Russie fussent restées très vagues et souvent très suspectes, ce qui se passait dans l'ancien empire des tsars nous montrait l'Allemagne s'organisant au mieux de ses intérêts. Si l'on faisait le bilan de la question russe à la fin d'avril, on constatait que la situation que nous exposions le mois dernier non seulement ne s'était pas modifiée dans le sens de la libération de la Russie, mais s'était, au contraire, singulièrement aggravée au profit de l'Allemagne. Au Nord, la Finlande était passée sinon sous l'autorité, du moins sous le protectorat de nos ennemis. C'est avec l'appui des troupes allemandes que les gardes blanches avaient triomphé des gardes rouges et du bolchevisme. Petrograd, menacée de près, n'était plus la capitale de la Russie. La « fenêtre sur l'Occident », ouverte par Pierre le Grand, était à la veille d'être murée. Par suite, la position de la Suède et du Danemark, devant la puissance baltique de l'Allemagne, devenait tout à fait précaire. A l'Ouest, l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, si elles n'étaient pas encore rattachées à l'Allemagne, étaient nettement dans sa dépendance et sous son protectorat, qu'on leur avait fait solliciter.

Le sort de la Pologne dépendait de la Prusse seule, qui se disposait à rectifier sa frontière orientale par des annexions de territoire polonais. Le gouvernement polonais ne pouvait rien sans le bon vouloir de Berlin. — La république de l'Ukraine se séparait de plus en plus, elle aussi, des bolcheviks, pour se rapprocher des partis bourgeois. On la poussait, sous couleur de se faire protéger, à une véritable sujétion militaire et économique, et la façon impérieuse dont elle était traitée soulevait, en Autriche même, des protestations caractéristiques. — Tout à fait au Sud, on pouvait prévoir qu'Odessa serait bientôt aux mains des troupes allemandes; Sébastopol était menacée et, avec elle, la flotte russe et toute la mer Noire. La bonne volonté de l'Allemagne à l'égard de la séparation de la Crimée, que convoitaient les Turcs, était si évidente que le gouvernement de Moscou se croyait obligé de signaler des tendances qui allaient directement contre l'unité de la Russie. — Au Sud-Est, la république du Caucase luttait comme elle pouvait contre les Turcs, qui lui prenaient Batoum. — Les Cosaques du Don représentaient la seule force militaire qui subsistât en Russie. Mais ils étaient trop divisés pour aboutir. — Restait au Centre, dans la Grande-Russie, la république des soviets, sous l'autocratie de laquelle le peuple russe, qui n'avait fait que changer de maîtres, se courbait comme naguère sous l'autocratie tsariste. L'œuvre sociale des soviets s'était bornée au morcellement de la propriété par le partage des terres, si l'on peut appeler ainsi une opération où chacun avait pris ce qu'il avait voulu. Mais aucune organisation n'étayait le nouvel état de choses, qui, privé d'armée, était guetté par l'anarchie. L'Allemagne, attentive à ce mouvement, attendait le moment de s'imposer, et son envoyé à Moscou, le comte Mirbach, avait, devant l'inaction de l'Entente, beau jeu pour préparer une mainmise politique et économique. Sans doute, à diverses reprises, le gouvernement de Lenine et de Trotsky avait envoyé à l'Allemagne

des Notes destinées à la rappeler au respect du traité de Brest-Litovsk et, simultanément, on avait parlé de la réorganisation de l'armée; mais l'Allemagne avait répondu à ces Notes avec une hauteur menaçante. Les bruits lancés aux dernières heures d'avril d'une restauration du tsarisme étaient certainement une nouvelle offensive allemande contre la Russie. — On ignorait ce qui se passait au juste en Sibérie, mais l'Allemagne avait signifié au gouvernement de Moscou qu'il eût à mettre un terme à l'organisation maximaliste des prisonniers allemands, mesure prophylactique contre la propagation, en Allemagne, des pratiques de la discipline bolcheviste. Sur le Pacifique, à Vladivostok, les Japonais avaient opéré une timide et locale intervention. Quelles intentions cachait-elle? Jusqu'où prétendaient-ils aller? De quel poids serait cette lointaine apparition sur le débordement allemand? Il était sage d'être très réservé sur ce point, mais on pouvait craindre que les Japonais n'arrivassent bien tard sur des positions déjà entamées.

Quant à la Roumanie, il était impossible de savoir avec certitude où en était son traité avec les Empires centraux, pas plus que l'annexion de la Bessarabie, et les bruits de déchéance du roi indiquaient assez quelle pourrait être l'attitude de l'Allemagne à l'égard de notre malheureuse alliée.

Nous avons déjà appelé, le mois dernier, l'attention de nos lecteurs sur cette situation. L'Allemagne organisait l'Orient de l'Europe. Elle préparait sa domination sur les Slaves. Contenue pendant deux siècles par la Russie, elle s'apprêtait à reprendre la marche vers l'Est. N'était-ce pas pour l'Entente l'heure de proclamer ses intentions à l'égard des Slaves d'Autriche, et, à l'égard même de la Russie désemparée, qui cherchait sa voie et où il était vraiment impossible que le sentiment national n'éclatât pas quelque jour devant l'évidence de la ruine prochaine, ne convenait-il pas d'adopter une politique qui permît aux restes encore groupés de ce grand peuple de prendre conscience de leur propre existence et de leur force latente? On pouvait craindre, si l'on ne se hâtait, de laisser à l'Allemagne le champ libre. Nous avons dit souvent que l'avenir du monde dans la lutte présente était attaché au sort de l'Orient. Les événements qui s'y passent depuis quatre mois nous confirment, malheureusement, dans cette opinion.

Le président Wilson, dans un discours prononcé à Baltimore, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée de l'Amérique dans la guerre, avait marqué très fortement, comme il l'a fait pour tant d'autres idées, le point de vue que nous énonçons. Après avoir exposé les raisons qu'avait eues l'Amérique de prendre sa part de cette guerre et montré comment l'Allemagne avait avoué non seulement par la bouche de ses hommes de guerre, mais aussi, à Brest-Litovsk, par celle de ses hommes d'Etat, qu'elle recherchait « non la justice, mais la prédominance et la libre exécution de sa propre volonté» , il avait développé en ces termes les intentions de nos ennemis et l'avenir qu'ils réservaient à l'Europe et à l'Amérique :

Leur but (disait-il) est sans aucun doute de soumettre tous les peuples slaves, toutes les nations libres et ambitieuses de la péninsule des Balkans, tous les pays que la Turquie a dominés et tyrannisés, à leur volonté et à leur ambition et de construire sur eux cet empire de la domination et de la force sur lequel ils s'imaginent pouvoir élever alors l'empire du gain et de la suprématie commerciale, empire aussi hostile aux deux Amériques qu'à l'Europe, qu'il intimidera, empire qui dominera en dernier lieu la Perse, l'Inde et les peuples de l'Extrême-Orient. Dans un tel programme, nos idéals, les idéals de justice, d'humanité, de liberté, le principe de la libre disposition d'elles-mêmes des nations sur lesquels tout le monde moderne insiste ne peuvent jouer aucun rôle.

Ils sont rejetés conformément à leur idéal de pouvoir, en raison du principe que le fort doit gouverner le faible, que le commerce doit suivre le pavillon, que cela plaise ou non à ceux auxquels il est ravi, que les peuples du monde doivent être soumis à la tutelle seigneuriale de ceux qui ont le pouvoir de la leur imposer.

Ce programme une fois exécuté, l'Amérique et tous ceux qui se soucient de se tenir à ses côtés, ou l'osent, ont dû s'armer et se préparer à contester la maîtrise du monde, maîtrise dans laquelle les droits de tous, hommes et femmes, de tous ceux qui sont faibles, doivent pour le moment être foulés au pieds, dédaignés et où la lutte qui a duré pendant des siècles pour la liberté et le droit retourne à ses débuts.

Toutes ces choses pour lesquelles l'Amérique a vécu, qu'elle a aimées, pour lesquelles elle a grandi afin de les défendre et les amener à une réalisation glorieuse, seraient tombées en ruines lamentables, et les portes de la miséricorde se seraient une fois de plus impitoyablement fermées sur l'humanité. La chose est absurde, impossible et, cependant, n'est-ce pas celle que tout le cours de l'action des armées allemandes a manifestée partout où elles se sont portées? Je ne désire pas, même dans ce moment, montrer de la désillusion en jugeant âprement, d'une façon non équitable. Je juge seulement ce que les armées allemandes ont accompli avec un zèle impitoyable partout, dans toute région loyale où elles ont pénétré.

Que devons-nous faire, alors? Pour moi, je suis toujours prêt, même maintenant, à discuter, à tout moment, une paix équitable, juste et honnête, qui soit proposée sincèrement; une paix dans laquelle le fort et le faible partageront le même sort. Mais la réponse, quand j'ai proposé une telle paix, est venue des commandants allemands en Russie, et je ne puis me méprendre sur la signification de la réponse. J'accepte le défi, je sais que vous l'acceptez. Tout le monde saura que vous l'acceptez.



Observateurs en ballon captif. (*The Sphere.*)



Interrogatoire d'un prisonnier allemand. (*Section photographique de l'armée.*)

Et il terminait ainsi :

L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, la force seule, devra décider si la justice et la paix régneront chez les hommes, si le droit, comme l'Amérique le conçoit, ou la prédominance, comme elle la conçoit, décidera des destinées de l'humanité.

Il n'y a, par conséquent, pour nous qu'une seule réponse possible : c'est la force, la force jusqu'à l'extrême, sans restriction ni limite, la force équitable triomphante, qui fera du droit la loi du monde et renversera dans la poussière toute domination égoïste.

Sans doute — et personne n'en doute plus — la force seule peut amener l'Allemagne à renoncer à son rêve d'hégémonie. Mais on peut aider la force elle-même et, sur les terrains où cela est possible, combattre nos ennemis par des armes analogues à celles dont ils se servent eux-mêmes. L'expérience nous enseigne que nous avons trop souvent, sur ce point, péché par omission, par faiblesse ou par condescendance. Ce temps-là est passé. Le Congrès des nationalités qui s'était tenu à Rome en avril avait permis d'écarter certaines difficultés qui semblaient subsister entre l'Italie et les Yougo-Slaves. C'était là un très heureux résultat. Il était à souhaiter qu'il fût poussé beaucoup plus loin.

L'Allemagne, d'ailleurs, ne se bornait pas à s'installer dans l'orient de l'Europe vaincu par sa propre faiblesse; il ne lui suffisait pas de faire planer sur les Etats scandinaves la perspective d'un régime peu souhaitable de domination économique; elle menaçait indirectement la Suisse et directement la Hollande. Elle étendait en Suisse ses entreprises industrielles, et elle y favorisait de son mieux un mouvement socialiste révolutionnaire, dont les tendances se rapprochaient de fort près du maximalisme. Des menaces de grève générale à propos du renchérissement des denrées et, notamment, du lait inquiétaient tous ceux qui voient dans la Confédération suisse un modèle de démocratie perfectible assurément, mais déjà digne d'être cité comme modèle. L'Allemagne préparait sa mainmise économique sur la Suisse. Nous aurions souhaité pouvoir dire que nous leur tenions tête sur ce terrain.

En Hollande, la question était plus aiguë encore. A la suite de l'accord entre la Hollande et l'Entente au sujet du fret, l'Allemagne avait repris ses exigences au sujet du transit, par la voie des canaux hollandais, du sable et du gravier rhénans, que l'Angleterre considérait avec raison comme contrebande de guerre, puisqu'ils servaient à construire des fortifications et à rétablir les routes en Belgique et dans le nord de la France. Elle y joignait des demandes tendant à l'utilisation des chemins de fer du Limbourg. La Hollande, placée entre l'Entente et l'Allemagne, s'inquiétait justement du ton des communications allemandes, et on pouvait se demander si nos ennemis ne chercheraient pas, par la Hollande, une solution favorable du problème de l'Escaut. Etant donné que leur but essentiel était d'abattre l'Angleterre, hésiteraient-ils à brouiller un peu plus le jeu en essayant d'y faire entrer de force les Pays-Bas et, le cas échéant, comment les Pays-

Bas pourraient-ils défendre efficacement leur neutralité? Cette question, que le gouvernement et le peuple hollandais considéraient comme très grave, était de celles qui devaient, à la fin d'avril, nous préoccuper le plus sérieusement.

Enfin, nous devions nous arrêter aussi sur la grave question de la conscription militaire en Irlande. A la suite de la poussée allemande de la fin de mars et du recul de l'armée anglaise, le gouvernement anglais avait proposé au Parlement une nouvelle loi militaire, qui étendait l'obligation du service jusqu'à cinquante ans et, dans certains cas, jusqu'à cinquante-cinq ans. Cette loi devait être appliquée à l'Irlande, qui, jusqu'alors, avait été tenue en dehors du service militaire obligatoire. La loi fut votée malgré l'opposition des députés irlandais, mais elle souleva en Irlande un mouvement de protestation et de résistance unanimes, où l'on vit unis les *Sinn Feiners*, les nationalistes et le clergé. On ne pouvait se dissimuler la gravité de la situation. Pourtant, il fallait tenir compte de ce fait que la Convention irlandaise, réunie pour étudier l'application du *Home Rule* promis à l'Irlande en 1914, si elle s'était montrée divisée sur certains points, avait, pourtant, fait l'accord sur beaucoup d'autres. Elle avait admis le gouvernement de l'Irlande par un Parlement local, mais, en même temps, elle avait défini la suzeraineté anglaise et les objets sur lesquels elle s'exercerait. Elle avait prévu pour l'Ulster une part bien définie dans le gouvernement national. Il restait au gouvernement, s'il voulait vaincre la résistance de l'Irlande, à réaliser le *Home Rule* et, particulièrement, à vaincre l'opposition de l'Ulster à l'organisation de l'autonomie irlandaise. La tâche était difficile; on pouvait penser qu'elle ne dépassait pas les forces de Lloyd George.

En France, nous le répétons, car on ne saurait trop le dire, on attendait les événements avec patience. On savait que la lutte serait dure et longue. On supportait les restrictions alimentaires, sans conviction, parce qu'elles dénotaient trop souvent une incapacité gouvernementale, mais comme un moyen d'en finir et, de plus en plus, on prenait en horreur les procédés de guerre d'un peuple qui ne recule devant aucune ruine et aucune abomination. La confiance en Clemenceau restait entière, et les conseils généraux, réunis, l'avaient en grande majorité constaté. Les procès en cours continuaient lentement. Seul, Bolo, après avoir, en annonçant des révélations, retardé l'heure du châtiment, avait payé sa dette à Vincennes. (V. p. 467.) L'attention publique était, en somme, blasée sur ces questions. Elle était ailleurs, sur le front, où nos soldats se battaient avec une énergie indomptable. En présence du danger, on avait senti étroitement l'union de tous les cœurs. La France vivait les heures les plus terribles de cette guerre. — Jules Gerbault.



Aspect d'une base américaine en France. Ouvriers militaires nègres quittant, après le travail, les immenses docks construits par le génie américain.

Houille bleue. *Captation de la puissance des vagues et des marées.* — Continuant la série des expressions métaphoriques, dénommant, de pittoresque façon, les diverses manifestations d'énergie naturelle : *houille blanche* des glaciers, *houille verte* des cours d'eau, que l'homme s'efforce de discipliner pour les adapter à son service, on désigne sous le nom de *houille bleue* l'énergie de la mer.

Capter même une faible partie de cette fantastique puissance séduit plus d'un chercheur; mais, hélas! rien de bien réel n'est sorti jusqu'ici des nombreux brevets ou projets publiés sur cette passionnante question; aucune application pratique importante n'est venue sanctionner ces travaux.

Cependant, au moment où, de tous côtés, les hommes, contraints par leur activité industrielle même, cherchent à se procurer la force motrice nécessaire, la captation de cette houille bleue, si puissante qu'aucune autre énergie terrestre ne peut lui être comparée, serait du plus haut intérêt. La solution de ce problème entraînerait, sans nul doute, une véritable révolution industrielle.

Dans cette étude, nous nous proposons de fixer les données de la question, d'en montrer diverses solutions d'après quelques projets et de déduire les conséquences de cette nouvelle adaptation de l'énergie.

Mouvements de la mer. — La masse des eaux constituant les mers est en continuelle agitation. On peut toutefois reconnaître que quelques-uns de ses mouvements ont une allure rythmique, tandis que d'autres sont de simples déplacements d'eau selon un trajet déterminé; ceux-ci constituent les courants marins, dont nous n'avons pas ici à nous occuper.

Tout différents sont les mouvements rythmiques; ils sont de deux sortes, selon leur répétition à des intervalles plus ou moins rapprochés : soit qu'ils affectent une allure ondulatoire à courte période formant la *houle* et les *vagues*, soit que, l'amplitude de l'intervalle atteignant plusieurs heures, le phénomène bien connu des *marées* se produise.

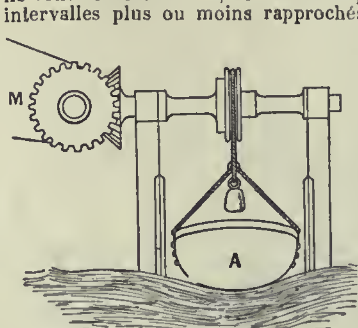


Fig. 1. — Brevet Wattson : Les barques A transmettent leur mouvement de va-et-vient par une roue d'encliquetage à l'arbre M.

La *houle* est la manifestation d'un ébranlement ondulatoire; c'est l'application à la mer du fait constaté en lançant une pierre dans l'eau; autour de ce point d'ébranlement, il se forme une série de cercles concentriques, qui paraissent s'en éloigner. En réalité, les molécules d'eau ne subissent aucun déplacement latéral, elles oscillent dans le plan vertical en suivant une courbe fermée, sorte d'ellipse très allongée; un mouvement d'allure ondulatoire a pris naissance, et nous assistons à sa propagation.

Sur mer, par temps calme, quel que soit l'ébranlement produit même à une distance considérable du point considéré, la surface des eaux présente ces alternatives de soulèvement et de dépression : c'est le phénomène de la *houle*. Si le vent causé par le frottement de l'air à la surface du globe vient à s'élever, la houle se modifie, la courbe sinusoïdale se creuse, ses points élevés se forment en crête, mais, bientôt, manquant de soutien, cette crête s'écroule en laissant échapper l'air qu'elle emprisonne dans sa chute : la vague a pris naissance. Cette fois, l'eau se déplaçant, poussée par le vent, la vague atteint souvent une vitesse considérable.

La surface des eaux peut être bouleversée par un premier système de vagues, mais celles-ci, en se heurtant contre une côte, par exemple, engendrent de nouvelles vagues réfléchies, dont la période et l'amplitude peuvent différer des premières; elles entrent en conflit, soit qu'elles ajoutent leurs efforts, soit qu'elles les contrarient et les annulent. Ce conflit ou interférence d'ondes crée une surface caboteuse très pénible pour le navigateur; le *clapotis* si désagréable aux marins est une manifestation de l'interférence d'ondes. Il se produit dans les baies où la réflexion des ondes sur les côtes est aisée.

Enfin, si le vent devient violent, les vagues atteignent une violence à laquelle rien ne résiste, la hauteur peut dépasser 16 mètres et la vitesse de déplacement 42 kilomètres à l'heure; une vague de cent mètres de longueur sur dix mètres de hauteur représente une énergie de 2.000 chevaux-vapeur par mètre courant. On comprend les effets destructeurs d'une telle masse d'eau frappant les falaises plusieurs fois par minute, avec une pression de 30 tonnes par mètre carré; un coup de vent d'ouest lançant les vagues à l'assaut de nos côtes dépense un travail continu de cent millions de chevaux-vapeur.

Le mouvement de la marée est, au contraire, très régulier — sur nos côtes, par exemple, à douze heures vingt-cinq minutes d'intervalle et à des temps variables selon les localités et l'époque de l'année, les flots s'élèvent (*flux* ou *flot*) jusqu'à une certaine hauteur atteignant leur point culminant — *mer haute* — en six heures environ; ils s'y maintiennent quelques minutes pour entreprendre un mouvement de retrait (*reflux* ou *jusant*) les ramenant à leur point de départ, en un temps voisin de celui de la montée; après quelques minutes de stabilisation, le mouvement recommence et se poursuit ainsi périodiquement.

Les marées sont en relation directe avec l'attraction des astres (lune et soleil) sur la mer; cette attraction détermine l'oscillation de la masse liquide

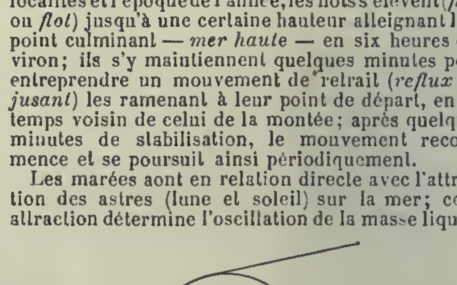


Fig. 2. — Système à flottants (Berretti). Disposition schématique : A, flottant faisant tourner la roue M par l'intermédiaire de leviers L, de cremaillères C et de la roue dentée R.

du globe avec formation d'ondes; celles-ci peuvent combiner leurs efforts et donner naissance aux fortes intumescences constatées. La vitesse de déplacement de l'onde de marée est proportionnelle à la largeur et à la profondeur de l'océan; elle varie avec les obstacles rencontrés sur la route : îles, hauts-fonds, continents qui dévient le flot. Sans entreprendre l'étude des perturbations et leur explication théorique, il suffit, ici, de remarquer que, dans les mers ouvertes, l'amplitude de la marée ne dépasse pas 1 mètre, tandis que, dans les golfes, passages étroits où diverses ondes de marée peuvent interférer et ajouter leurs efforts, elle peut arriver à 14-15 mètres (baie du Mont-Saint-Michel).

La vitesse de montée dépend de la distance à laquelle la mer s'est retirée; dans la baie citée, le flot, à l'époque des hautes marées, s'y précipite à la vitesse d'un cheval au galop.

De la description des mouvements marins il résulte deux catégories de procédés de captation : 1° ceux utilisant l'oscillation de la houle et des vagues; 2° ceux employant le mouvement des marées.

I. Utilisation de la houle et des vagues. — L'utilisation de la vague a l'avantage de fournir une puissance permanente ; elle se heurte, toutefois, à un certain nombre de difficultés, dont la principale est le pouvoir destructeur de la mer; telle installation parfaite par houle calme s'est vue disloquée, détruite en un instant, un jour de tempête; d'où la nécessité, dans tous ces projets, de concevoir des appareils d'une solidité extraordinaire.

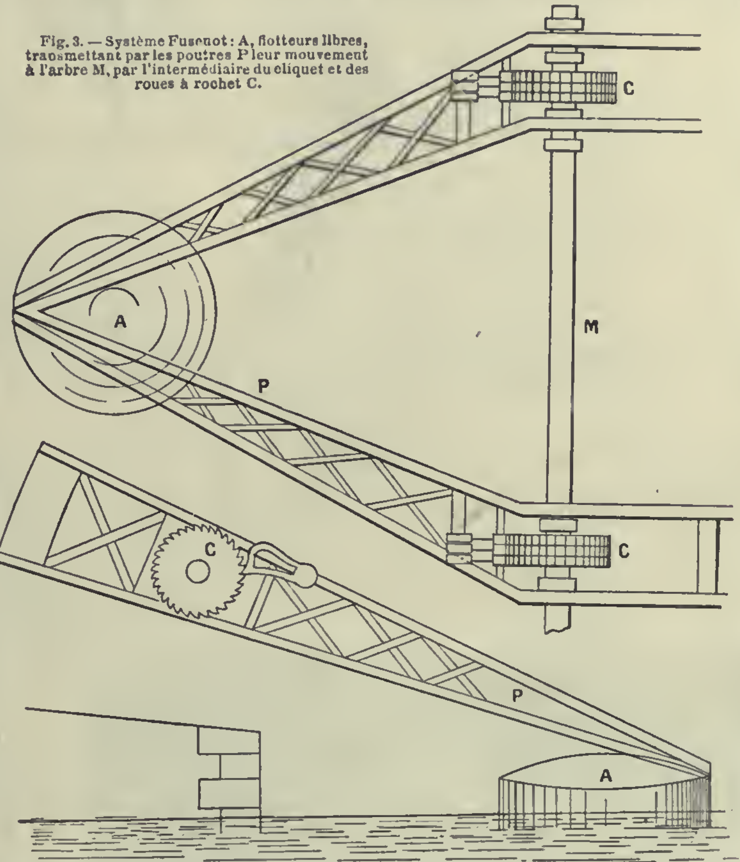


Fig. 3. — Système Fusenot : A, flotteurs libres, transmettant par les poutres P leur mouvement à l'arbre M, par l'intermédiaire du cliquet et des roues à rochet C.

Le plus souvent, l'oscillation de la houle est utilisée par l'intermédiaire de *flotteurs ;* ceux-ci, soulevés par le flot, tombent sous l'influence de leur poids, la chute actionnant un axe de transmission.

Le flotteur peut être un bateau solidement ancré et capable de se déplacer dans le seul sens vertical, des pieux l'immobilisant latéralement; ce bateau est soit soutenu par une corde engagée sur une poulie faisant tourner celle-ci, lors de ses mouvements d'oscillation (*brevet Wattson* [*fig.* 1]), soit muni à ses extrémités de leviers articulés et de crémaillères agissant sur une roue dentée (*hydromoteur Berretti*) [*fig.* 2].

Dans le but d'éviter de faire soulever par le flotteur le poids d'un mécanisme quelconque, ce qui peut, par les résistances causées, annihiler les forces à capter, Fusenot (*fig.* 3) emploie une série de flotteurs cylindriques, libres de s'élever verticalement, leurs mouvements étant transmis par des poutrelles équilibrées, portant des cliquets, à une roue à rochet, chacune des oscillations entraînant le déplacement d'une dent de cette roue.

Le Dr Legrand, dont nous signalons plus loin un intéressant projet de captation, propose, pour l'utilisation de la vague, un flotteur particulier, sorte de grosse bouée glissant sur un axe vertical, mobile autour d'un point de suspension placé à sa partie supérieure; le tout constituant une sorte de balancier de pendule, dont la bouée serait la masse pesante. Le jeu de la bouée soulevée par le flot et déplacée par la vague entraîne l'oscillation du balancier. Un dispositif transmet ce mouvement à un moteur peumatique. Ce système, très robuste, conviendrait parfaitement aux installations côtières et rendrait les plus grands services aux agriculteurs et industriels du littoral. Soit qu'on lui donne de grandes dimensions, soit que l'on conjugue l'action de plusieurs appareils, le *pneumatique à balancier* permet d'obtenir, sur un même point, pour la production d'énergie électrique, une force motrice considérable.

Outre le flotteur, d'autres procédés peuvent être appliqués à la captation de la force de la houle; à Nice, par exemple, l'observation de la vague montre que l'oscillation de la mer représente une moyenne de dix ondes par minute, lançant l'eau à l'attaque de la grève avec une vitesse de 7m,50 par seconde en moyenne. Ces vagues gravissent en rampe une hauteur de 1 à 3 mètres, sous une épaisseur de lame de 1m,60 en moyenne. Ces observations avaient suggéré à un officier, A. Maurel, de créer des postes de captation établis de la façon suivante :

Dans ces postes, la vague, en déferlant, pénétrait dans un chenal maçonné, pour aboutir à une chambre close, dont le plancher portait des turbines; l'eau entrée dans cette chambre ne pouvait retourner à la mer, par un canal de fuite, qu'en traversant ces machines (*fig.* 4). Dans cette disposition, avec des arrivées de 12 mètres de largeur, en utilisant une nappe de 2 mètres au-dessus du niveau des basses eaux, on aurait la possibilité d'établir, avec 8 turbines, des postes de 5.000 chevaux-vapeur, fonctionnant jour et nuit.

La variation de la pression de l'air contenu dans un espace clos où la mer pénètre, base de divers procédés d'utilisation des marées, comme nous le verrons plus loin, peut recevoir une application dans l'utilisation de la vague. Une installation ainsi conçue fonctionne près de Royan : l'inventeur, Bouchaud-Praceiq, utilise comme élément générateur une vaste chambre à air formée d'un puits et d'une galerie perpendiculaire en relation avec la mer; l'eau, pénétrant librement dans la galerie, comprime ou détend l'air contenu dans l'espace libre de la chambre ; cet air, comprimé ou détendu selon l'oscillation de la vague, agit sur les aubes d'une sorte de turbine aérienne, disposée pour tourner dans le même sens, quel que soit le sens, de l'appel d'air.

II. Utilisation de la marée. — Le phénomène des marées étant régulier et l'énergie de la mer, considérée dans ce cas, n'étant pas émise avec la violence des ondes de la vague, il en résulte que l'utilisation des marées est théoriquement plus aisée que celle de la vague.

Les divers systèmes employés peuvent se classer en deux groupes :

1° Systèmes utilisant des *bassins ouverts*, remplis ou vidés selon le jeu des marées et employant l'*eau* comme agent moteur pour actionner les roues ou les turbines;

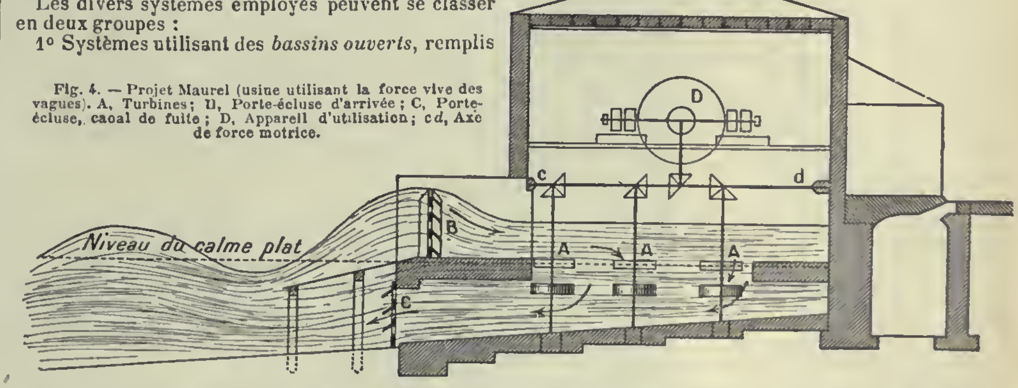


Fig. 4. — Projet Maurel (usine utilisant la force vive des vagues). A, Turbines; B, Porte-écluse d'arrivée ; C, Porte-écluse, canal de fuite ; D, Appareil d'utilisation ; cd, Axe de force motrice.

2° Systèmes utilisant des *bassins clos*, dans lesquels l'agent moteur est l'*air* comprimé ou raréfié selon les mouvements du flot.

Systèmes à bassins ouverts. — Ceux-ci sont les plus nombreux; ils comportent même, pour quelques-uns, des installations réelles. Dans sa forme la plus simple, le système comprend un bassin se remplissant à marée haute pour laisser effectuer sa vidange à mer descendante, l'eau emmagasinée se déversant dans un appareil hydraulique quelconque (roue, turbine, etc.); tel est le *moulin à marée*, dont on trouve quelques types sur nos côtes bretonnes. Ainsi conçu, le moulin ne donne qu'une solution très incomplète de la question; son avantage est d'être peu coûteux, mais il offre le grave inconvénient de ne travailler qu'à des intervalles irréguliers, tantôt de jour, tantôt de nuit, conditions d'irrégularité absolument incompatibles avec une industrie un peu importante; aussi, tous les perfectionnements ont été recherchés en vue de la construction d'appareils *continus* et *réguliers*.

Le 12 mai 1890, Decœur, ingénieur des ponts et chaussées, proposait à l'Académie des sciences, dans les aménagements de l'estuaire de la Seine, la création de vastes bassins pour la captation continue de la force des marées. Cet ingénieur considérait deux bassins consécutifs : l'un se remplissant à marée montante, l'autre restant vide; l'eau emmagasinée pouvait, par suite, passer du premier bassin dans le second à travers des ouvertures disposées dans le mur mitoyen et contenant des turbines, l'eau accumulée dans le second bassin étant ensuite rejetée à la mer lors de la marée descendante.

Si les bassins sont assez spacieux, on peut maintenir entre eux une différence de niveau suffisante pour le fonctionnement régulier des turbines, pendant un temps au moins égal aux périodes de remplissage. Cette idée a été reprise, dans un brevet récent, par un Américain, Gustafson. Cet inventeur, dont nous reproduisons la disposition (*fig.* 5), détermine les arrivées et les départs d'eau de ses bassins au moyen de portes de retenue installées dans les digues séparant les bassins de la mer; ces portes s'ouvrent en dedans pour l'alimentation, en dehors pour l'évacuation; elles sont construites pour se fermer par leur propre poids, lorsque les conditions de pression sont égales sur leurs faces opposées.

Dans ces systèmes, un des bassins est un accumulateur d'eau, l'autre servant seulement à évacuer l'eau issue des turbines ; on peut en envisager l'emploi autrement et faire fonctionner les turbines alternativement par chacun des bassins, ces appareils hydrauliques étant, cette fois, disposés dans la digue de séparation avec la mer.

Le premier bassin supposé plein se vide à marée descendante en actionnant les turbines jusqu'au moment où son niveau atteint presque celui de la mer; le second bassin, à cet instant, intervient et aide à franchir ce point mort; plusieurs façons de conduire les appareils ont été publiées.

Diamant, de Melbourne, réalise la constance du fonctionnement en établissant deux bassins égaux, A et B, ayant accès sur la mer par un petit bassin mitoyen E, les turbines étant disposées en *tt'* dans les parois de celui-ci (*fig.* 6).

Supposons la mer haute à la cote + 12 mètres par exemple, A étant rempli; lors du reflux, l'eau de ce réservoir est retenue jusqu'à ce que la mer atteigne la cote + 9; à ce moment, on la laisse s'écouler à la mer, en passant par les turbines avec une chute de (12 — 9) ou 3 mètres; ce déversement se poursuivra en le réglant pour conserver en A de l'eau jusqu'à la cote + 4 dans le temps nécessaire à la marée pour devenir basse (cote 0) et remonter à + 3. Il est, alors, évident que la différence de niveau n'est plus suffisante pour alimenter les turbines.

B entre alors en fonction; ce bassin était vide, la mer étant à + 3. Les turbines, traversées par l'eau de remplissage, vont fonctionner sous une chute de 3 mètres; l'opération se poursuit en la réglant de façon à remplir B jusqu'à la cote + 8, dans le temps nécessaire au flot, pour atteindre + 12 et redescendre à + 9. La différence des cotes n'étant plus alors suffisante, A, qui s'est rempli dans l'intervalle, reprend son office et recommence le cycle.

Ce même mode d'utilisation peut s'employer pendant le remplissage de A et la vidange de B, soit que l'on emploie un autre jeu de turbines, soit que l'on dispose en conséquence les arrivées d'eau ; on double ainsi la puissance de l'installation. Toutefois, la bonne marche des appareils exige que la hauteur de chute se maintienne constante. On y parvient en faisant mouvoir la turbine dans le plan vertical, en l'installant sur le plateau d'une presse hydraulique, en relation avec la hauteur du flot.

L'inventeur bien connu, R. Esnault-Pelterie, dans ses brevets, utilise également, pour franchir le point

mort de la marée, un système de deux bassins, dont le fonctionnement est indiqué par le graphique ci-contre (*fig.* 7). Chaque réservoir travaille soit par remplissage, soit par déversement, tant que la différence de niveau avec la mer est suffisante; par exemple, de *a* en *b*, le premier bassin se vide; de *c* en *d*, l'appareil est actionné par le second réservoir; de *e* en *f*, le premier bassin recommence son travail en se remplissant; puis, de *g* en *h*, le cycle est achevé par l'autre bassin achevant de se remplir; — le cycle se poursuit ainsi à nouveau, le second réservoir n'agissant qu'en auxiliaire du premier. De cette façon, les turbines reçoivent toujours assez d'eau pour une marche régulière; un dispositif fait varier leur vitesse de rotation en fonction de la vitesse d'écoulement de l'eau.

Esnault-Pelterie propose d'appliquer ce système dans les bras de mer, longs et étroits, d'orientation E.-O., là où les marées atteignent les plus grandes hauteurs; disposition, par exemple, présentée par le pas de Calais et la Manche.

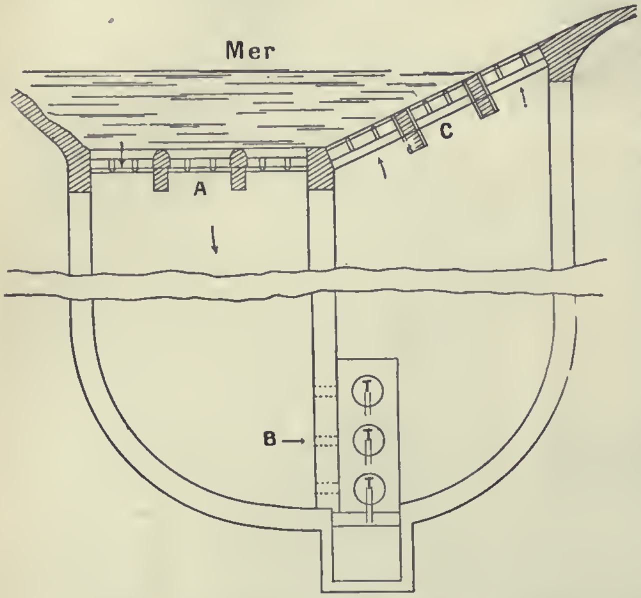
Dans un projet grandiose et bien digne de l'importance de la puissance à capter, l'auteur constitue ses bassins par de vastes espaces marins qu'il endigue de murs en béton armé; dans le pas de Calais, un des bassins serait formé entre deux digues barrant le détroit, de Calais à Ramsgate au nord, et du cap d'Alprecht, près de Boulogne, au Dungeness, sur la côte anglaise au sud; l'autre étant l'estuaire de la Tamise endigué de Margate au Orfordness (*fig.* 8).

Les bas-fonds, nombreux dans ces régions, servant d'assises à la digue, celle-ci, pour éviter l'élévation des marées et l'inondation des ports voisins, serait construite de façon à être submergée aux grandes marées; une superstructure supporterait les voies ferrées, les usines électriques, etc., que l'on pourrait y installer; les turbines placées dans un canal aménagé le long de la digue recevraient l'eau, tantôt venant de la mer, tantôt venant du bassin; des portes spéciales régleraient ces admissions; enfin, des écluses permettraient la libre circulation des navires.

Pour accroître encore la puissance captée — car la marée du détroit n'est qu'une onde conséquente des marées de l'océan, perturbée par les sinuosités du continent français au point de subir une sorte de retournement dans le sens de sa propagation, en venant sens est-ouest dans le pas de Calais et, par suite, une atténuation de puissance — l'inventeur propose de régulariser la propagation de l'onde en supprimant l'action des golfes.

La baie de la Seine (de Barfleur au cap Antifer), le golfe de Saint-Malo (du cap de La Hague à l'embouchure du Trieux) seraient barrés de digues et délimités en deux parties constituant de nouveaux systèmes de bassins, créant ainsi de puissantes stations génératrices; — la turbine actionnant des alternateurs se prêtant merveilleusement aux transports de force à distance.

Outre la nécessité de construire les digues en toute solidité et de protéger les appareils contre les violents coups de mer, la réalisation des bassins entraîne l'établissement de divers systèmes d'obturation des ouvertures (vannes, écluses, clapets, portes, etc.); plusieurs conditions, jusqu'ici mal remplies, étant nécessaires : étanchéité, solidité, fonctionnement rapide et aisé, etc., il semble que, sur ce point, le champ reste libre à la sagacité des chercheurs.



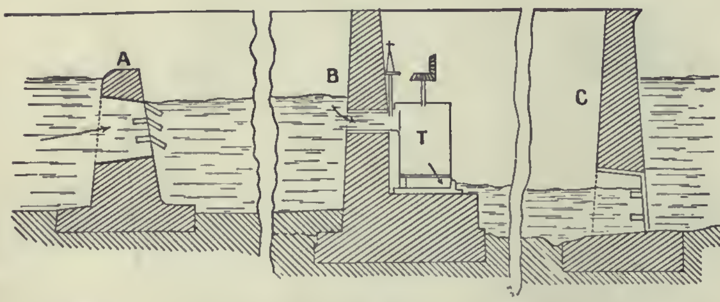


Fig. 5. — Bassin (disposition Gustafson) : A, mur garni des portes d'entrée ; B, alimentation des turbines T; C, mur garni des portes de sortie à marée basse.

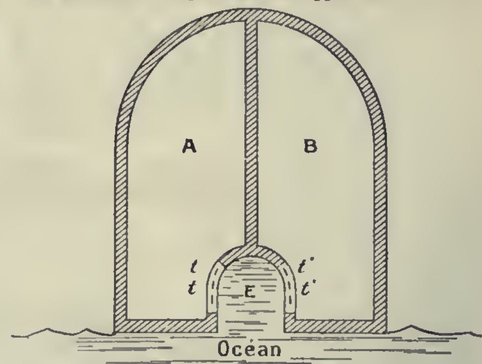


Fig. 6. — Disposition des bassins (système Diamant) : A, B, bassins; E, bassin en contact avec la mer ; *t*, *t'*, turbines.

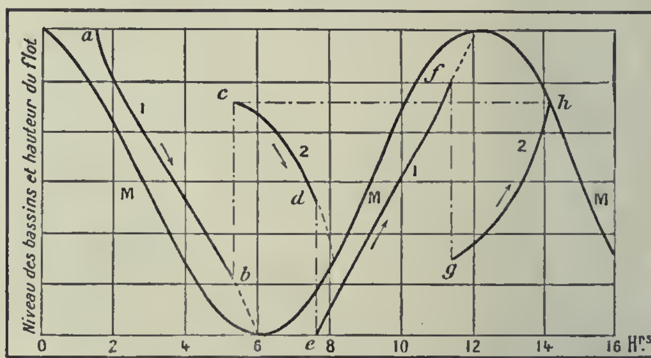


Fig. 7 — Projet Esnault-Pelterie : M, courbe des niveaux de la mer. 1. Travail du premier bassin. 2. Travail du second bassin. (A tout instant, la différence des niveaux [bassin et mer] représente la hauteur de chute sous laquelle travaille la turbine.)

Quelle puissance peut-on espérer capter par les bassins? D'après le Pr A. Berget, chaque kilomètre carré découpé à la surface de la mer correspond à 20.000 chevaux-vapeur; la seule baie du Mont-Saint-Michel, où, aux équinoxes, le flot dépasse 14 mètres, fournirait de quoi alimenter le quart de l'industrie française. Pratiquement, dans ses travaux, Decœur estimait, pour les marées de la Manche, obtenir à l'axe de la turbine une force minimum de 300 chevaux par kilomètre carré de bassin; force atteignant 600 chevaux pour des marées de 5m,50 d'amplitude, la dépense étant évaluée à 1.000 francs le cheval installé (digues, machines, etc., tout compris). Plusieurs installations existent sur la côte américaine, à Mamaroneck; le rendement d'un bassin de 13 hectares sous 0m,60 de chute est de 35 chevaux par turbine.

Systèmes à réservoir clos. — Dans ces systèmes, l'agent moteur est l'air refoulé ou dilaté par le jeu de la marée pénétrant dans une cavité close.

La compression de l'air entraîne quelques complications de construction; les réservoirs devant résister à la pression, déjà très coûteux à établir dans de petites dimensions, deviennent rapidement d'un prix inabordable, lorsque leur volume augmente; au contraire, l'air raréfié présente quelques avantages.

Dans une récente publication : *la Houille bleue*, le Dr Max Legrand décrit un procédé ingénieux qu'il a imaginé, basé sur ce principe. Son poste comprend une citerne close, bien maçonnée, en communication avec la mer (*fig.* 9); celle-ci, en s'élevant, remplit la citerne, en chasse l'air contenu à travers une soupape. L'effet inverse se produit à mer descendante : l'eau, en s'écoulant, détermine au-dessus d'elle une différence de pression et, par suite, par une tubulure en communication avec l'extérieur, un appel d'air.

Cet appel d'air est utilisé par l'auteur pour actionner un moteur spécial, sorte de roue métallique équilibrée, portant à sa circonférence un certain nombre de dents. La roue tournant, la crête de ces dents frôle à frottement doux la gorge d'une monture dans laquelle elles s'encastrent exactement. L'aspiration se faisant dans cette pièce, la pression de l'air agit sur les dents pour déterminer la rotation de la roue. Ce moteur hydropneumatique peut



Fig. 8. — Projet Esnault-Pelterie : aménagement du pas de Calais et de la Manche en vue de la captation de la force des marées. (Les flèches indiquent le sens des marées. Les espaces hachurés représentent les bassins de captation.)

développer 0.83 HP pour une baisse d'eau de 2 cm. par minute dans une citerne de 10 mètres carrés de surface, en supposant une rotation d'un tour par seconde et une surface de dents de 10 cm. carr. Tel est le principe de l'installation; mis en exécution, ce genre d'appareil conviendrait en mille points du littoral pour aménager des moulins, des élévateurs d'eau, etc.

— *Applications de la houille bleue.* En admettant, parmi les procédés connus, une application sur les côtes françaises, représentant 3.500 kilomètres (îles comprises) de développement, nous pourrions espérer capter des millions de chevaux-vapeur à un prix de revient extraordinairement faible.

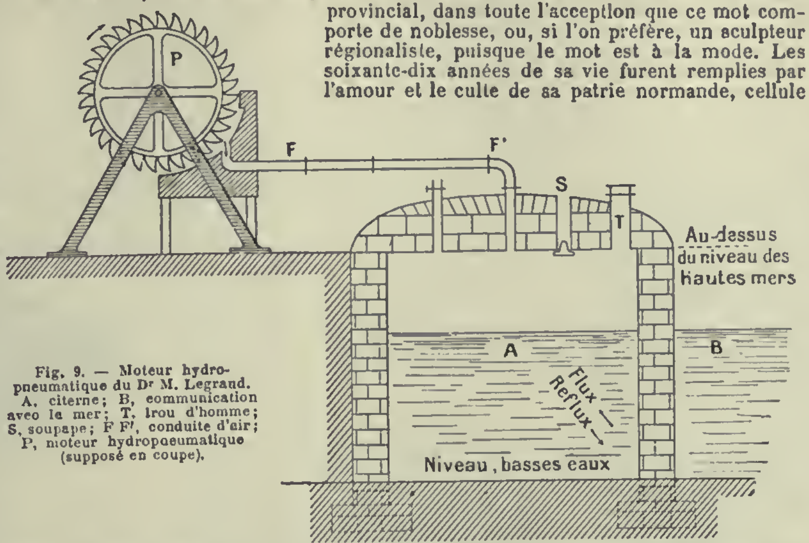


Fig. 9. — Moteur hydropneumatique du Dr M. Legrand. A, citerne; B, communication avec la mer; T, trou d'homme; S, soupape; F F', conduite d'air; P, moteur hydropneumatique (supposé en coupe).

Cette immense puissance motrice sera capable de modifier l'économie industrielle de notre pays, les usines abandonnant le voisinage des mines pour se cantonner dans les régions de force motrice : région alpestre pour la houille blanche, région côtière pour la houille bleue; mais, ici, avec toutes les facilités possibles pour le transport des matières premières ou des produits manufacturés.

Il est de toute évidence qu'une des premières adaptations de cette énergie marine serait son transport à distance par l'intermédiaire de courant électrique; en outre, nous aurions à proximité l'inépuisable source chimique constituée par la mer et la possibilité, par suite, d'en extraire ou de préparer un certain nombre de produits primordiaux: le chlore et ses dérivés, les sels de sodium, etc. L'électrolyse de l'eau de mer fournit, à bon marché, un excellent désinfectant; l'eau de mer électrolysée, c'est-à-dire chargée de quelques quantités d'hydrochlorite, élevée dans des réservoirs à distance, peut servir au nettoyage des villes et les débarrasser de tous germes nocifs. Cette circonstance serait particulièrement bien accueillie dans beaucoup de villes du littoral, où, parfois, l'eau douce manque et ne peut servir aux travaux de voirie.

Au point de vue général, la captation des forces naturelles ne peut qu'être avantageuse; c'est, grâce à elle, la réalisation de grands travaux intéressant la France entière : canal interocéanien joignant la Méditerranée à l'Océan, navigable aux gros navires; creusement de l'étang de Berre; Paris port de mer; la création d'un réseau général de distribution de force, etc., pour ne citer que quelques questions, parmi les nombreuses qui sont destinées à rendre notre patrie plus forte et plus riche. De plus, au lendemain de la guerre, si quelques-uns de ces projets sont installés avec l'ampleur voulue, en rapport avec le but poursuivi, c'est la résolution de la crise de force motrice qui nous guette, — comme le faisait remarquer dans l'organe de la Ligue maritime, le Pr Berget : l'océan est une source d'énergie; cette énergie naturelle n'attend qu'un peu d'énergie humaine pour être féconde. En manquerons-nous encore longtemps? — M. Molinié.

impact (*in-pakt'* — du lat. *impactus*, heurté contre) n. m. Balist. Endroit où est tombé, où a frappé un projectile : *Après le bombardement, on a relevé les* IMPACTS. || *Points d'impact*, points de chute d'obus, de bombes, de projectiles quelconques.

itinérant, e (*ran* — de *itinéraire*) adj. Qui a rapport aux itinéraires; qui s'occupe des itinéraires; qui organise les déplacements : *Commission* ITINÉRANTE.

Le Duc (Arthur-Jacques), sculpteur français, né à Torigni-sur-Vire le 27 mars 1848, mort à Antibes le 20 février 1918. C'est une intéressante figure que celle de cet artiste, amené à la politique par l'amour de sa terre natale. Le Duc était un artiste provincial, dans toute l'acception que ce mot comporte de noblesse, ou, si l'on préfère, un sculpteur régionaliste, puisque le mot est à la mode. Les soixante-dix années de sa vie furent remplies par l'amour et le culte de sa patrie normande, cellule inséparable, dans son esprit, de sa plus grande patrie, la France. Il était issu d'une vieille famille normande, et il avait fait ses études au lycée, puis à la faculté de Caen. Un goût précoce pour la campagne, la chasse et le cheval, se mua, vers l'âge d'homme, en une vocation irrésistible pour l'art. Sa première œuvre fut un hommage aux traditions : le tombeau de sa grand'mère, qui fut médaillé au Salon. Etant venu à Paris, peu après la guerre de 1870, il voulut développer son goût pour la représentation des animaux; il connut Barye, qui s'intéressa à lui et dont il fut élève.



Un compagnon de Du Guesclin à Cocherel, B. Goyer de Matignon, œuvre de A.-J. Le Duc (1912).

C'est à cette époque de sa vie qu'il faut rattacher l'exécution, notamment, de groupe : *Centaure et Bacchante*, qui se trouve aujourd'hui dans la cour du musée de Caen; de la *Horde de cerfs*, au jardin du Luxembourg, à Paris. Mais il ne voulut pas se spécialiser dans la sculpture naturaliste et brutale qui était à la mode alors. Son sens de la terre et de la tradition l'engagea dans une autre voie : il se fit l'historien monumental des souvenirs de sa province.

Pour commémorer l'effort des mobiles de Normandie et perpétuer le souvenir de l'armée de la Loire (1870), dont il avait fait partie, il réalisa, à Bayeux et à Caen, deux monuments importants : le groupe des *Enfants du Calvados* et celui des *Mobiles de Bayeux*. Dans ce dernier, l'on voit un jeune Français saisissant d'un geste le fusil qui échappe des mains d'un soldat mortellement blessé, pour continuer la lutte après lui. Arthur Le Duc attachait un sens symbolique à cette œuvre, car il avait essayé de faire passer dans le marbre toute son ardeur patriotique. C'est à cette veine d'illustration régionale que nous devons encore une œuvre charmante : *la Laitière normande*, qui est à Saint-Lô. Une vieille est figurée dans son costume rustique, caraco collant, jupon court et bonnet de coton, portant sur l'épaule, maintenue par une longue ceinture de cuir passant sur la tête, le curieux pot au lait que connaissent tous ceux qui ont voyagé en Normandie. C'est aussi à ce sens de la tradition provinciale qu'il faut rattacher d'une part le *monument de Formigny*, d'autre part les figures célèbres du *connétable de Richemond* à Vannes, d'*Alain Chartier* à Bayeux, et cette belle statue équestre exposée au Salon de 1914 : *un Compagnon de Du Guesclin.* Dans cette série d'œuvres, il avait pour but d'exalter les gloires locales qui ont contribué au rayonnement de la France.



Arthur Le Duc.

A Formigny, entre Isigny et Bayeux, il avait commémoré la victoire du 18 avril 1450, qui rendit la Normandie à la France. Le connétable de Richemond, qu'il avait déjà représenté à Vannes, y est figuré, tenant la main du comte de Clermont, au-dessus de l'écusson de la France, tandis que la Victoire les domine, apportant les palmes et les couronnes.

L'artiste fit un grand nombre de bustes, statuettes et plaquettes; notamment, celle qui célèbre le millénaire de la Normandie. On lui doit aussi un *Horace Vernet à cheval* prenant un croquis, et une *fontaine* dans le parc de Monte-Carlo. (V. *Lar. Mens.*, t. II, p. 890.)

Sa vie, au milieu de la campagne et des paysans — car il habitait à Asnières, près de Bayeux — l'avait intéressé aux besoins des habitants de son petit pays, et il songea aux améliorations qu'un homme instruit et qui aime la terre peut réaliser à l'aide du mandat électoral. Nommé conseiller municipal, puis maire de son pays en 1894, il accepta, le 31 juillet 1904, de représenter le canton d'Isigny au conseil général du Calvados. Il montra une compétence particulière dans les questions touchant les ports d'Isigny et de Grancamp, dans les questions agricoles, dans les questions d'élevage. Il trouvait dans son cœur d'artiste une éloquence prime-sautière, une dialectique précise, incisive. On se souvient, dans sa province, d'une campagne judicieuse qu'il mena contre les chemins de fer du Calvados.

Arthur Le Duc est mort sur la Côte d'Azur. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1906 et officier de l'instruction publique. Sa carrière est un bel exemple de ce que peut faire un artiste qui consent à vivre loin de la fièvre urbaine et loin de l'écœurante et factice préparation du « Salon ». Son œuvre, abondante et diverse, a un sens, un but, une direction. C'était un artiste probe, sincère, loyal, pour qui l'art n'est pas un métier. — Jean-Gabriel Lemoine.

Passion d'Armelle Louanais (LA), par Ch. Géniaux (Paris 1918). [Grand prix du roman, décerné par l'Académie française]. — Non seulement il est malaisé de résumer l'intrigue de ce roman, tant elle est ténue; mais, à en indiquer même en deux mots le sujet, on risquerait de trahir grossièrement la pensée de l'auteur. Une paroissienne qui s'éprend de son pasteur et qui voue toute sa vie à

cet amour insensé, voilà, n'est-il pas vrai, un sujet foncièrement déplaisant. Et, cependant, sur cette donnée scabreuse, Ch. Géniaux a écrit un roman d'amour d'une élévation et d'une pureté de sentiments très nobles, en même temps que d'un intérêt profondément tragique.

L'action se passe en Bretagne, aux environs de 1830. Cette double circonstance de lieu et de temps permet à l'auteur d'étendre à ses deux héros cette mélancolie naturelle et grise qui, en Bretagne, émane des choses mêmes, et de teinter leurs caractères d'un romantisme discret. L'un et l'autre souffrent obscurément de ce mal « du siècle », si communément répandu à cette date.

Donc, dans la paisible ville de Vannes, vivait d'une existence indépendante, et pourtant désenchantée, Armelle Louanais, fille d'un ancien conseiller au présidial. Orpheline de sa mère dès sa naissance, élevée par son père dans les idées des philosophes du siècle précédent, Armelle professait à l'égard de la religion une indifférence presque hostile, qui l'empêchait de chercher dans le secours de la foi une consolation à sa disgrâce physique. A l'âge de dix-huit ans, en effet, alors qu'elle avait déjà « goûté aux ivresses de plaire, de conquérir et de dédaigner », la petite vérole l'avait odieusement défigurée, et les taches de son visage, « comme produites par une volée de plomb, avaient éloigné d'elle les hommes qui, l'admirant, eussent pu l'aimer ». Plus réellement morte au monde qu'une religieuse, elle s'était confinée dans un isolement orgueilleux, mais son âme ardente et riche souffrait de cet isolement même et du vide d'une existence qu'aucun idéal ne venait embellir. Bientôt, la mort de son père devait, aggravant la solitude de la jeune fille, accroître son désarroi moral. C'est alors que le hasard d'une prédication, où la curiosité l'avait conduite, mit Armelle en présence de celui qui allait transformer sa destinée, le prêtre Nicolas Helléan.

Allons-nous assister à l'aventure vulgaire d'une jeune fille sentimentale, séduite par les grâces d'une éloquence fleurie et tombant amoureuse d'un prédicateur à la voix prenante et aux gestes harmonieux? Nullement; le drame de passion qui s'ouvre ainsi est autrement élevé. Ce que nous savons du caractère de l'héroïne nous assurait déjà contre tout risque de banalité; ce que l'auteur va nous apprendre de son héros achèvera de dissiper nos doutes.

Sur les origines et la naissance de Nicolas Helléan, Géniaux a placé un mystère, qu'il a maintenu jusqu'au bout; et ceci est très ingénieux et pique notre curiosité. Tout au plus laisse-t-il entendre que cet enfant, sevré dès le berceau de toute tendresse familiale et confié aux soins moroses d'un vieil intendant, était le fruit d'une faute et devait être « issu d'un sang illustre et d'une gloire plébéienne ». Et c'est là qu'apparaît la nuance romantique : comme l'Antony de Dumas, Helléan portera toute sa vie le poids d'une obscure fatalité; mille instincts s'éveilleront en lui, où il sentira l'effet d'hérédités secrètes, tandis que l'ignorance de ses origines réelles marquera son cœur d'une indélébile tristesse. Le sentiment de sa déchéance originelle, comme chez Armelle celui de sa disgrâce physique, incline l'âme d'Helléan vers la solitude et y développe un orgueil identique. Adolescent, il répugne à se joindre aux camarades de son âge, il tourne son esprit vers l'ambition, seule porte par laquelle il se puisse évader. Mais sur lui veille une sollicitude mystérieuse et jalouse, qui sournoisement brise toutes ses velléités d'agir et de s'élever.

C'est ainsi qu'il est peu à peu acheminé vers l'état ecclésiastique, non sans révolte d'abord. Pour l'y décider, il faut qu'aux enveloppantes exhortations de son évêque se joigne la persuasion chaleureuse de Lamennais. Et ici, Géniaux a très heureusement évoqué la figure d'apôtre de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence;* nous le voyons dans son monastère de La Chênaie, entouré de ses disciples, élaborant avec eux ses rêves de régénération religieuse et sociale. Cet épisode, adroitement amalgamé au roman, en précise la couleur. Gagné par la lyrique bonté de Lamennais et sa foi enthousiaste, Nicolas se résout enfin au sacrifice définitif.

L'amour sur les cimes comme il l'avait jadis rêvé lui restait interdit.... Après la prodigieuse épopée impériale, le règne de la gloire semblait clos. De quelque côté qu'il se tournât, aucune issue à son ambition d'être utile, de servir. Il ne pouvait lui échapper davantage que Mgr de La Motte-Broons, ferme exécuteur de volontés secrètes, l'écraserait de sa puissante main, s'il le jugeait nécessaire aux intérêts dont il s'était constitué le représentant. Il ne restait donc à Nicolas que d'en appeler à Dieu de cette injustice et, dans un mouvement passionné de son cœur, il offrit pour toujours son âme au consolateur ineffable.

Tel est le personnage qui, dès la première rencontre, étonne Armelle, malgré son indifférence hostile. Chez ce prêtre étrange, tantôt mesuré et réticent, tantôt imposant à son auditoire sa force de domination, elle pressent un mystère; derrière le calme de son front, elle lit l'ardeur secrète de sa pensée. Un obscur intérêt naît en elle pour ce ministre d'une religion qu'elle ignore et dédaigne et parce qu'elle devine dans cette âme de prêtre des énergies supérieures, peut-être parce qu'elle y est poussée par de mystérieuses affinités, elle, l'orgueilleuse Armelle, va s'agenouiller au confessionnal; elle avoue à Helléan le dénuement de son cœur, son appétit du néant et aussi son aspiration vers quelque chose qui l'empêcherait de mourir dans la haine de tout; elle lui marque son désir de trouver une personne attentive à lui indiquer les raisons nobles de vivre... Ainsi s'établit entre ces deux êtres une intimité spirituelle, que rien désormais n'affaiblira. Mais, tandis qu'elle garde chez Helléan un caractère purement sacerdotal, cette intimité prend bien vite, dans l'âme passionnée d'Armelle, un tour sentimental. Et c'est ici que l'analyse a peine à traduire des nuances si délicates, que l'auteur se contente d'ailleurs de suggérer, sans y insister jamais. On devine seulement que, pour Armelle, l'homme qui l'a ramenée à Dieu reste inséparable de ce Dieu : elle les confond l'un et l'autre dans le même sentiment, et sa foi s'élève sur on ne sait quel fonds d'amour idéalisé. C'est un sentiment de ce genre que dut jadis éprouver sainte Claire d'Assise à l'égard de saint François, et le rappel de ces deux pures figures mystiques caractérise mieux que les incertitudes d'une analyse ce que Géniaux a voulu peindre dans son roman.

D'ailleurs, Helléan n'est-il pas lui-même un saint, par son esprit de sacrifice et son constant renoncement? Inquiet de la vogue du prédicateur, alarmé peut-être de son intimité avec une pénitente de marque, l'évêque de Vannes envoie brusquement Helléan dans un petit village perdu, au Guerno, « qui sert à l'ordinaire de lieu de détention pour les prêtres coupables ». L'humiliation est grande pour Nicolas et aussi sa douleur, car c'est le sacrifice de son apostolat, de sa gloire rêvée, peut-être aussi de son bonheur terrestre. Il se soumet, pourtant, et part, résigné, pour sa misérable résidence.

Il ne me reste qu'un droit (songe-t-il) : protester contre ce monde injuste en m'efforçant de dépasser mon devoir.

Et telle sera désormais sa maxime. Quand, un peu plus tard, Armelle, incapable de supporter cette séparation, viendra à son tour s'établir au Guerno, Nicolas la recevra sans trouble.

— Pourquoi venez-vous ici ? (lui demandera-t-il seulement).

— Parce que sans vous je risquais de perdre Dieu. La fragilité de ma foi m'effraye. J'ai besoin d'être guidée, et c'est votre devoir de prêtre de ne pas m'abandonner.

A cet aveu, Nicolas baissa la tête, jusqu'à ce que son menton touchât son rabat, et parut l'oublier... Après un silence terrifiant, Nicolas promena son regard sur le cimetière, qui n'avait presque plus de signification funèbre sous les pervenches et les bourraches azurées recouvrant de leurs fleurs les fosses, et une pitié infinie amollit sa volonté. Mlle Louanais n'était-elle pas aussi abandonnée qu'il pouvait l'être lui-même? Davantage même, puisqu'une brume lui dissimulait encore parfois la lumière éternelle. Cependant, il eut le courage de la fixer avec un morne regard, et il la quitta lorsqu'il la vit prête à pleurer...

Dès lors, va se poursuivre, émaillée de petites joies et grevée de lourdes tristesses, la vie parallèle de ces deux êtres voués à un commun exil : Armelle, tour à tour heureuse d'être près d'Helléan et torturée par la froideur volontairement distante du prêtre, qui parfois l'irrite ou la révolte; Nicolas, enfoncé chaque jour davantage dans son silencieux sacrifice, se vouant aux soins obscurs et ingrats de sa charge, s'interdisant même les joies légitimes et pures d'une intimité dont le charme eût peuplé l'isolement de sa vie terrestre. Et les années passent ainsi, lentes et mornes, et c'est seulement à son lit de mort que Nicolas Helléan consent à recevoir Armelle. Il l'accueille avec une douceur tendre et, au seuil de l'agonie, laisse échapper enfin l'aveu, spiritualisé par la mort et la foi :

— O mon amie, sachez-le, personne autant que vous ne m'attachait à cette existence. Pourquoi vous désoler? Vous savez quelles restrictions j'avais été obligé d'apporter à nos relations. Moi disparu corporellement, presque rien n'est changé à ce point de vue humain dans votre vie; seulement, quelque chose de radieux devient une réalité. Comprenez-moi; bientôt, je pourrai être davantage à vous, et je vous défendrai contre ce que vous semblez redouter.

On voudrait pouvoir citer ce récit de la mort d'Helléan, empli d'un dramatique intense, aussi bien que le détail des dernières années d'Armelle, vouées au souvenir douloureux de son grand amour défunt.

Dans toutes ces pages, l'auteur atteint à une grande puissance d'effet tragique, mais sans aucune violence et avec une extrême sobriété de moyens.

Cette sobriété est, d'ailleurs, la caractéristique de l'art de Géniaux, et c'est, avec la constante noblesse de la pensée et la délicatesse des analyses à peine indiquées, le principal mérite de ce roman. Il serait injuste de ne pas signaler aussi le charme des descriptions, dont la précision verbale enferme une grande force évocatrice, et qui créent autour du récit une atmosphère enveloppante, faisant participer l'âme même des choses aux péripéties de ce drame intime, à la fois humble et grand. — F. GUIRAND.

perdicule (du lat. *perdix*, perdrix, et du dimin. *cule*) n. f. Genre d'oiseaux du groupe des passereaux et de la famille des phasianidés ou faisans.

— ENCYCL. Ce genre est spécial à la péninsule indochinoise et comprend deux espèces, qui rappellent la caille par leur taille, mais se rapprochent plutôt des perdrix par leur structure et leurs mœurs.

Les femelles sont très différentes des mâles. Les deux espèces présentent des variations de plumage si nombreuses que, dans une série, il y a toujours des individus qu'on ne peut qu'avec doute rapporter à l'une ou à l'autre espèce. Le bec est court, fort, avec culmen très convexe. Chez le mâle, le tarse est armé d'un éperon mousse.

La perdicule asiatique (*perdicula Asiatica*) s'appelle encore *caille rousse-gorge, caille de la jungle.* Chez le mâle, les parties supérieures sont brun tacheté, avec la calotte plus brune, mais bordée de noirâtre. Le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'une couleur terreuse, marquée de barres noires, transversales, étroites; les scapulaires, les rémiges tertiaires, les couvertures alaires sont tachetées de noir, avec une bande brun clair. Les autres rémiges sont brun foncé, avec des taches claires sur la vexille externe; la queue est brune, avec des bandes transversales chamois, bordées de noir; le front, les sourcils, les joues, le menton et la gorge sont d'un roux châtain. Au-dessus des sourcils, se trouve un trait blanc jaunâtre, tacheté de roux. La poitrine et l'abdomen sont bien marqués de barres transversales noires et blanches, qui sont un peu plus larges à l'arrière.



Perdicule asiatique.

La femelle a la tête et la poitrine comme le mâle; les parties supérieures sont plus uniformes, les parties inférieures à partir de la poitrine sont d'un roux foncé uniforme.

Le bec est noir, l'iris noisette et les pattes orangé. Sa longueur totale atteint 17 cent., 5.

Cette espèce se rencontre dans la péninsule de l'Inde, dans les régions bien boisées, depuis l'Himalaya jusqu'au cap Comorin, dans le Cachemire, le Bengale inférieur et aussi le nord de l'île de Ceylan.

Cet oiseau est un habitant des forêts, des collines, des ravins, des fourrés. On le trouve par compagnies de 6 à 8 ou 12 individus au plus. S'il y a un danger, ces perdicules se lèvent toutes bruyamment et, après un vol très court, elles vont se cacher dans la jungle. Leur nourriture consiste en graines d'herbe et en insectes. Elles font fréquemment entendre leurs gazouillements. La saison des amours dure de septembre à février. La femelle dépose 5 à 7 œufs blancs jaunâtres dans un nid d'herbe, placé sur le sol, ordinairement sous un buisson ou sous une touffe d'herbe.

La perdicule argoondah (*perdicula argoonda*) est de taille un peu plus grande que la précédente. La gorge est d'un rouge brique foncé, les rectrices et les rémiges sont barrées. Les barres noires et blanches de la poitrine et de l'abdomen sont plus larges que sur la perdicule asiatique. La femelle et les jeunes sont presque identiques à ceux de cette espèce. La perdicule argoondah se trouve dans l'Inde, mais pas à Ceylan. Elle se tient dans les régions plus sèches et plus ouvertes que la précédente. Elle évite les collines, les forêts à végétation dense. Elle se trouve parfois dans les terres sablonneuses, où il y a des rochers ou des petits buissons. Son nid et ses œufs sont identiques à ceux de la perdicule asiatique. — A. MÉNÉGAUX.

Ping-Sin, drame lyrique en deux actes et trois tableaux de Louis Gallet, musique de Henri Maréchal; représenté pour la première fois à l'Opéra-Comique le 25 janvier 1918.

Ce fut une disgrâce particulièrement cruelle pour *Ping-Sin* que de subir quelqu'une de ces « chinoiseries » qui condamnent les lauréats de l'Institut à trouver un théâtre hospitalier seulement après un quart de siècle, voire un demi-siècle révolus. Cet opuscule, dont l'exotisme un peu conventionnel n'est, au fond, qu'un prétexte à varier les décors habituels, revient, à tous égards, de loin.

Le lettré Kam-Si, un sage, un solitaire qui fuit le commerce des hommes, a, jadis, recueilli un enfant, Yao, déposé sur le seuil de sa porte et dont il ignore l'origine. Il l'a élevé aux côtés de sa nièce, la charmante Ping-Sin et songe à les unir. Mais les temps sont troublés. Les théories révolutionnaires du philosophe Tchang, dont Yao est un disciple, et qui a payé de sa vie l'audace de sa doctrine, ont porté leurs fruits. La révolution gronde, et le prêtre Siang fait part à Kam-Si, son ami, de ses inquiétudes au sujet de Yao. Or, à peine la cérémonie du mariage de Ping-Sin et de Yao est-elle achevée qu'une troupe armée envahit la demeure de Kam-Si. Yao, qui n'est autre que le fils de Tchang, doit être décapité. Il lui est accordé une heure pour se préparer à mourir. Yao a entendu l'arrêt qui le condamne et cherche à dissimuler à

Ping-Sin son angoisse. Soudain — tel, dans *Hernani*, le cor de Ruy Gomez — un gong mystérieux retentit. Yao, sous prétexte de s'informer, s'absente quelques instants. Ping-Sin, secrètement anxieuse, veut aller à sa recherche, mais elle se heurte à un soldat qui lui montre la sentence écrite sur la porte. A peine a-t-elle une courte défaillance. Elle veut sauver Yao, et, quand celui-ci revient, elle lui fait boire un narcotique, substitue ses vêtements aux siens et se livre aux bourreaux.

Cependant, Yao revit, dans un songe fiévreux, les épisodes de son mariage; il se voit arrêté, conduit au supplice et, devant lui, surgit un mandarin le sabre levé. Mais Kam-Si, qui avait été retenu prisonnier, accourt avec ses serviteurs. Yao s'éveille. Une lettre laissée par Ping-Sin lui apprend le dévouement sublime de la jeune femme, et il va s'élancer à son secours quand le canon tonne. Les révolutionnaires victorieux ont délivré Ping-Sin, qui vient se jeter, triomphante, dans les bras de son époux.

La musique, qui demeure le langage le plus général qui soit, peut, sans trop de dommage, négliger parfois les raffinements de la couleur locale. De celle-ci Maréchal ne s'est donc pas soucié. Tout au plus, la recherche de certaines cadences, de quelques rythmes menus et précieux par quoi nous nous représentons la musique des Célestes, quelques sonorités tintinnabulantes, peuvent-elles avertir l'auditeur qu'il va se « dépayser ». Les idées et la forme sont foncièrement classiques, d'un classicisme un peu désuet. Du moins, après tant d'années, ce n'est pas au compositeur qu'il faut s'en prendre. *Ping-Sin*, en naissant, n'avait peut-être rien apporté de nouveau; mais on n'y trouve rien que de fin, d'adroit et de délicat. Nulle vulgarité; le style en est sinon pénétrant, du moins expressif, l'art ingénieux et élégant, la technique sûre; les chœurs sont habilement traités. C'est ainsi qu'on notera, dans la scène du mariage, le chœur de femmes : *Ah! Ping-Sin*, construit sur une mesure à sept temps, et l'épithalame qui la termine. On remarquera surtout, à côté des procédés et des coupes traditionnels, la tendance, très consciente et très volontaire, vers le développement thématique et le commentaire orchestral. *Ping-Sin*, femme d'un réformateur, s'est senti pousser de bonne heure des ambitions polyphoniques. Mais elle les tempère par l'agrément d'une modestie qui montre qu'elle sait ce qu'elle veut et qu'il n'est pas besoin de la remettre en sa place. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par : Mlle Vaultier (*Ping-Sin*); MM. de Creus (*Yao*), Bellet (*Kam-Si*), Vieuille (*Siang*), Féraud de Saint-Pol (*le Mandarin d'armes*).

Piranesi (Giovanni Battista), par Henri Focillon. Le nom de ce célèbre graveur italien n'a, certes, jamais connu l'oubli, car son œuvre est intimement lié à la représentation des monuments de l'ancienne Rome. La faveur dont il jouit s'est cependant accrue du jour où le goût des amateurs s'est porté sur l'eau-forte originale qu'il traita en virtuose, et celui des collectionneurs sur le style Empire, dont il a été le premier à présenter les éléments. Ceci dit, on connaissait mieux l'œuvre que l'artiste et son milieu.



G. B. Piranesi.

C'est à combler cette lacune que s'est employé Henri Focillon, qui, fils du graveur réputé, joint à une minutieuse méthode d'universitaire une connaissance particulière de la technique de la gravure.

L'ouvrage débute par d'excellentes pages sur la vie à Venise, durant la première moitié du XVIIIe siècle. Puis, l'artiste entre en scène. Et, tout de suite, un document précis fixe enfin la date de sa naissance : Giovanni Battista Piranesi est né à Venise, sur la paroisse San Moïse, le 4 octobre 1720. Son père, Angelo, était tailleur de pierre et connu sous le sobriquet de l'*Orbo celega* (le « Moineau borgne »), parce que borgne et d'humeur fantasque; sa mère, Laura, était sœur de Matteo Lucchesi, architecte considéré, chez lequel entra plus tard Giovanni Battista. Mais, de caractère difficile tous deux, ils se brouillèrent, et l'élève acheva son éducation, pour la perspective notamment, chez Carlo Zucchi. L'architecte Scalfarotto et son condisciple Temanza, dont la culture était grande, eurent sur lui une heureuse influence. Mais cela expliquerait encore insuffisamment sa considérable science de metteur en scène, si l'on ne savait que, durant son premier séjour à Rome, où il arriva en 1740, il travailla chez les frères Valeriani, les célèbres peintres de décors, tandis qu'au cours d'un retour à Venise, où il comptait utiliser ses talents d'architecte, il avait fréquenté l'atelier de cet autre magicien, Tiepolo. C'est à la suite de telles initiations que sa vision s'élargit jusqu'à transfigurer les monuments qu'il « devait animer et peupler de ses propres songes ». Pour ce qui est de la gravure, son maître fut Giuseppe Vasi, l'auteur de tant de vues romaines. Mais, si l'on compare les productions de cet artiste froid à celles produites après d'assez courts tâtonnements par Piranesi, la différence est telle que l'élève prend physionomie d'autodidacte.

Le premier recueil lancé par Giovanni Battista parut en 1743, sous le titre de *Prima parte di architetture e prospettive*.

Si l'originalité de technique de Piranesi n'apparaît pas encore dans cette suite, ses facultés imaginatives, elles, se révèlent dans des pièces comme la *Camera sepolcrale* et, surtout, la *Carcere oscura*, dont le succès s'affirma tel que, de cette planche, fut tiré presque littéralement le décor du 4e acte de l'opéra de *Dardanus*.

Deux années suffisent à Piranesi pour transformer sa manière, aboutir à ce faire libre, ardent, coloré, si nécessaire à l'expression intégrale de sa vision. C'est en 1745, en effet, que paraît le recueil des *Carceri*, ces angoissantes évocations de grandes voûtes encombrées de chaînes et d'instruments de supplice dont l'esprit ne peut oublier ni la grandeur ni l'horreur. Piranesi est vraiment, ici, « le poète de ses propres songes ».

Dès lors, les recueils vont se succéder, suggestifs, passionnés, théâtraux, avec l'artifice de premiers plans constitués par des chapiteaux, des corniches écroulées, des végétations parasites encadrant les motifs principaux toujours architecturaux, eux, et exprimés avec une grande intelligence des matériaux employés. Avec notre graveur, observe H. Focillon, « un monument n'est pas un simple décor, un système de proportions sans plus, l'équation des modules et des entre-colonnements. Il repose sur des assises et sur des fondations. La formule de son harmonie décorative est en fonction de la manière dont il a été construit. Ses murailles ne sont pas seulement une surface, mais un volume ». Le premier recueil de Piranesi portait l'adresse de Paglarini, marchand libraire et imprimeur, les *Carceri*, les *Antichita romane* et les recueils suivants parurent chez un Français établi à Rome, Jean Bouchard, plus tard associé à un autre compatriote, Gravier. Ce n'est qu'en 1760, date à laquelle il s'établit à la Trinité-des-Monts, que Piranesi devint son propre éditeur. Auparavant, son atelier était installé sur le Corso, vis-à-vis du palais Mancini, occupé par l'académie de France. Et ce voisinage explique la continuité de rapports qui s'établit entre le graveur et les pensionnaires, notamment Vien, Vernet, Pajon, Doyen, Subleyras, les architectes Adam et Paris, surtout Hubert Robert. C'est celui-ci qui provoqua cette réponse de Piranesi dont les notations préparatoires étaient plus que sommaires : « Le dessin n'est pas sur mon papier, j'en conviens, mais il est tout entier dans ma tête, et vous le verrez par la planche. »

On ne saurait énumérer ici les séries menées à bien par Piranesi. Quand il mourut, dans les premiers jours de novembre 1778, son œuvre atteignait tout près d'un millier de numéros, 986 selon le catalogue raisonné joint au présent ouvrage. Il s'étendait à la représentation de monuments romains, toscans, campaniens, comportait des caprices et inventions d'architecture et d'ornements, des études décoratives, notamment cette série de cheminées, de meubles, qui constituent son apport dans ce qui personnifiera, quelques années après, le style Empire. Enfin, il y avait encore une part importante pour l'archéologie. Mais ici, son rôle est secondaire. Alors qu'il savait si bien décomposer les éléments d'une construction, discerner le caractère des matériaux et la logique de leur ordonnance, ses conjectures archéologiques ont une base fragile : la Grèce est sacrifiée à Rome, ses productions contestées au profit de l'Etrurie. Cependant, il se passionna pour les découvertes d'Herculanum et comprit la grande beauté des temples de Pœstum. Comme architecte, on doit à Piranesi la restauration et la décoration de Sainte-Marie-du-Prieuré, sur l'Aventin, où il fut enterré.



Tombeau dit « de Néron », d'après Giovanni Battista Piranesi.

La vaste entreprise qu'il avait constituée fut continuée par ses fils et plus particulièrement par Francesco, qui héritait non seulement de son adresse de pointe, mais de ses goûts et de ses facultés d'organisateur. D'après les dessins laissés par son père, les siens propres, il donna des suites dont l'importance est considérable. Ardent jacobin, il dut, en 1798, lors de la reprise de Rome par les Anglais et les Napolitains, transporter sa chalcographie à Paris, où il bénéficia de la protection de Napoléon, qui lui confia d'importantes missions.

Après sa mort, survenue le 27 janvier 1810, la maison Firmin-Didot, qui avait acquis le fonds piranésien, l'exploita jusqu'en 1839.

A cette date, sur l'ordre de Grégoire XVI, les cuivres des Piranesi furent rachetées et réunies à la chalcographie Camérale. — Charles Saunier.

***soja** ou **soya** n. m. Genre de légumineuses papilionacées. (V. l'article soya au *Larousse Mensuel*, t. Ier, page 111).

— Encycl. Rappelons en quelques mots que le *soja* ou *soya* (*soja hispida*) est une légumineuse cultivée depuis un temps immémorial en Extrême-Orient. Son fruit est une gousse velue, renfermant d'ordinaire trois petites graines rondes, que l'on appelle aussi *fèves de soja*.

Il en existe de nombreuses variétés, dont trois principales, caractérisées par la couleur des graines (jaunes, vertes ou noires). On ne connaît pas la

plante à l'état sauvage, mais, d'après Candolle, elle serait originaire de la région comprise entre la Cochinchine, le sud du Japon et Java.

Nous avons indiqué l'emploi qu'en font les Chinois; les Japonais, les habitants de l'Inde, de l'Indochine, des Philippines, l'utilisent de semblable manière.

Itié, dans un article publié au *Bulletin du Jardin colonial*, a donné les noms vernaculaires de cette plante, et il nous paraît intéressant d'en reproduire les principaux : en Chine, *yeou teou* (pois oléagineux), *ta teou* (grand pois), *sou;* au Japon, *mame, daizu;* en Annam, *dâu nanh;* au Tonkin, *dâu tuong;* au Cambodge, *san dek sieng;* aux Indes, *patani jokra;* au Bengale, *ram kurthi, gari, kalai;* à Ceylan, *bhatwan;* en Angleterre, *soy bean;* en Allemagne, *sojabohn;* en France, *soja, soia, soya, pois oléagineux de Chine, pois chinois, haricot oléagineux;* en Hollande, *sojaboon;* en Italie, *soia.*

Depuis la publication des lignes auxquelles nous renvoyons ci-dessus, la consommation du soja a fait



Soja : *a*, fleurs ; *b*, fruits.

de très grands progrès en Europe; mais, à l'inverse des régions d'où cette plante a été importée et qui lui accordent une si large place dans l'alimentation humaine, les pays occidentaux l'ont, jusqu'ici, utilisée principalement dans l'alimentation du bétail.

Les premiers essais de culture du soja en Europe, où l'avaient fait connaître depuis nombre d'années les récits des voyageurs (Kæmpferer l'a étudié au Japon dès 1690), remontent à la fin du XVIIIe siècle. Il a été introduit en Angleterre en 1790; mais, depuis 1779, notre Muséum d'histoire naturelle le cultive : en 1848, le soja fait son apparition en Italie. A plusieurs reprises (1855, 1868, 1874, 1878), des essais de culture sont tentés en France, la plupart sur les indications de la Société nationale d'acclimatation, qui fit distribuer aux agriculteurs les graines qu'elle recevait d'Extrême-Orient. En 1880, on trouve des semences de soja dans le commerce. Mais tous ces essais, entrepris la plupart du temps avec des graines non sélectionnées (trop tardives en général), demeurèrent isolés. A l'heure actuelle, encore, les espaces consacrés à la culture du soja n'occupent qu'une superficie modeste, bien que la variété *soja d'Etampes* soit assez précoce pour mûrir ses graines sous notre climat et fournir une abondante récolte.

Le soja, d'ailleurs assez peu difficile sur l'état physique du sol, vient bien en France dans les terres argilo-siliceuses ou argilo-calcaires; il est très résistant à la sécheresse. Ses exigences chimiques enlèvent au sol une assez forte proportion d'éléments nutritifs, qu'il faut restituer surtout par l'apport d'engrais phosphatés et potassiques. D'autre part, le soja enrichit le sol en azote et, à ce titre, il peut servir à le préparer pour une autre culture (tabac, maïs, orge, etc.). L'époque des semis varie suivant que l'on cultive la plante pour sa graine ou comme fourrage. En France, l'époque la plus convenable est fin avril-commencement juin; on sème soit à la volée, soit en lignes, soit en poquets.

Les cultivateurs de soja ont entrepris de livrer au commerce de l'alimentation humaine des produits divers, intéressants au triple point de vue physiologique, économique et gastronomique. Au point de vue physiologique, les légumineuses sont plus riches en azote que les autres végétaux et que la viande; elles contiennent des hydrates de carbone en quantité élevée (50 à 60 p. 100); elles sont riches en matières minérales et, de toutes, le soja est le plus riche en azote et matières minérales et peut ainsi jouer un rôle important dans les régimes spéciaux. (On a, notamment, recommandé le pain de soja aux diabétiques.) Au point de vue économique, le soja est la plante qui fournit les éléments nutritifs au meilleur marché. Enfin, au point de vue gastronomique, la diversité des préparations culinaires peut flatter le goût du consommateur.

Au reste, voici le tableau que donne Li-Yu-Ying des produits alimentaires fournis par le soja :

I. Lait de soja et dérivés : Lait normal; lait concentré; lait en poudre; lait fermenté; caséo-sojaïne (fromage de soja); caséine de soja.
II. Farine de soja et dérivés : Farine de soja; pain de soja; pain complet; gâteaux, biscottes.
III. Huile de soja.
IV. Soja comme légume (*graines* qui se consomment à la façon des pois et haricots, et *jeunes pousses* que l'on mange en salade simplement blanchies, ou cuites comme les légumes).
V. Produits condimentaires à base de soja fermenté (sauce de soja ou *schoyou*).
VI. Produits de confiserie (confiture de soja).
VII. Soja comme succédané du café.
VIII. Ferments lactiques de soja.

Mais tous ces produits, dont les peuples d'Extrême-Orient sont friands, demeurent peu appréciés des Européens, et les préparations culinaires à base de soja sont encore considérées par beaucoup comme des curiosités gastronomiques.

Il n'en va pas de même au point de vue industriel. La graine de soja contient une huile (15 à 22 p. 100) mi-siccative, formée surtout de palmitates et de stéarates, et que l'on emploie dans la fabrication des savons. On a récemment essayé, en Allemagne, de l'utiliser à la préparation des succédanés du caoutchouc, et rien ne s'oppose à ce que l'on tire de la caséine de soja une matière plastique analogue à la galalithe. Ces graines, expédiées de Chine (où la culture du soja a pris une importance considérable depuis l'interdiction de produire l'opium) et du Japon, donnent lieu à un mouvement considérable (l'Angleterre a elle seule en importait plus de 500.000 tonnes en 1912). Soit par pression, soit à l'aide de dissolvants, on en retire l'huile, et les tourteaux résiduaires sont vendus pour l'alimentation du bétail.

Ce sont ces tourteaux qui, depuis quelques années, ont fait l'objet d'expériences comparatives (en Angleterre, Allemagne, Suède, Danemark, France, Hollande) au sujet de leur valeur alimentaire, de leur digestibilité, de leur influence sur la production lactée et le beurre. Il ressort des études méthodiques auxquelles se sont livrés les éleveurs, ainsi que les laboratoires agricoles, dans les pays cités plus haut, que les tourteaux de soja (riches en protéines) sont un excellent aliment pour le bétail et qu'il convient de leur accorder une grande place à côté des tourteaux de coton décortiqué et d'arachides.

Ce que l'on nomme *poudre de soja* provient des graines épuisées par les procédés chimiques; elle est un peu plus riche en matières azotées que les tourteaux provenant des presses.

Ajoutons, pour terminer, que le soja est déjà très cultivé comme plante fourragère aux Etats-Unis et qu'il vaut (vert ou sec) le trèfle et la luzerne. — JEAN DE CHAON.

Suffrage féminin. *Origines.* — L'immensité de la tâche accomplie depuis quatre années bientôt par les femmes de tous les pays, la valeur hautement reconnue au travail de l'intelligence et des bras féminins — véritable révélation pour bien des esprits — ont ramené l'attention universelle sur l'un des problèmes les plus passionnément discutés avant 1914 et dont la guerre semblait devoir écarter pour longtemps la solution : le problème du suffrage féminin.

Si, dans l'opinion commune, le féminisme est une création des temps nouveaux, une étude suffisamment attentive de ses origines le fait apparaître, à l'égal du socialisme, comme l'une de ces questions qui, sous des formes différentes, se posent à chaque tournant de l'histoire, toujours reprises parce qu'elles sont une réaction inévitable de l'individu contre la société, jamais résolues parce qu'elles font surgir mille conflits où se heurtent les intérêts rivaux et dressent en obstacle infranchissable la muraille des traditions et des préjugés.



Olympe de Gouges, d'après une miniature attribuée à Ingres père.

Pourvoir toutes les femmes du bulletin de vote sera un progrès, sans doute, mais non pas une innovation. Le féminisme, comme le socialisme, a été réalisé déjà et, dans les sociétés primitives, l'un et l'autre se trouvent, non cristallisés comme application logique d'un système cohérent, mais à l'état diffus, comme vestige des époques oubliées, non dans les esprits, mais dans les faits.

Les investigations dans la préhistoire et les observations recueillies chez les peuples encore sauvages permettent, aujourd'hui, de se représenter le *matriarcat* comme la forme initiale des sociétés et des gouvernements. Les premiers habitants de la Chaldée (avant l'invasion sémitique), les Crétois de l'époque minoënne, les Lyciens, les Etrusques, les Ibères, les anciens Slaves le pratiquèrent sans doute... Des traces de cette antique institution subsistent aujourd'hui chez les aborigènes de l'Inde, au Tibet, en Polynésie, en Colombie britannique et dans quelques tribus africaines. Nulle légende n'est dans le temps et dans l'espace plus universellement répandue que celle des amazones, et l'histoire vraie vient bien souvent étayer la légende. L'antique Scythie, l'Amérique précolombienne, les premiers Etats slaves, l'Ouest et le Centre africains nous montrent des femmes, reines ou simples guerrières, qui lancent et dirigent leurs peuples dans les combats. Matriarcat, régiments d'amazones, l'importance de nature diverse, acquise, gardée par les femmes dans certaines sociétés expliquent, en dehors de toute considération théorique, la capacité politique à elles reconnues dans les civilisations primitives. Aucune théorie, aucun système politique, mais un état de fait, accepté par tous sans discussion et qui tend à disparaître à mesure que les sociétés se perfectionnent, évoluant vers le patriarcat et vers une division du travail qui ne laisse aux femmes que les travaux jugés moins nobles et inférieurs.

Dès lors, le féminisme existe, au moins en germe, et l'antiquité en montrerait plus d'un exemple. Mais, si, sous la république et l'empire romains, les femmes s'émancipent de la tutelle maritale ou paternelle et acquièrent les droits civils, elles n'obtiennent jamais de droits politiques. La féodalité, au contraire, a pour la première fois dans l'histoire du monde consacré officiellement la capacité politique des femmes, d'abord reconnue par les mœurs. Dans quelles conditions s'exerce cette capacité?

La femme du moyen âge n'a aucun droit comme femme, mais comme détentrice de fief, comme femme noble, comme citoyenne d'une commune. Détentrice de fief, la châtelaine lève des armées, rend la justice, bat la monnaie, conclut des traités, prête et reçoit l'hommage, dirige ses vassaux et assiste son suzerain. Tout comme le seigneur féodal, dont les droits et les devoirs sont identiques, elle se comporte en vraie souveraine, sans que sa qualité de femme affaiblisse en rien sa souveraineté. Femme noble, elle est soumise aux obligations féodales, siège aux états provinciaux, vote pour les élections aux états généraux, peut porter le titre de « pair de France » et, comme telle, jouer un rôle à la cérémonie du sacre des rois. Citoyenne d'une ville de commune, enfin, elle prend part, comme les citoyens, aux élections des magistrats. « Pour tous et pour toutes, dit la charte de Beaumont en Argonne ».

Tous ces droits sont tombés en désuétude avec la décadence du régime féodal.

Mais, en 1789, quelques souvenirs subsistent de la capacité politique des femmes, parmi bien d'autres traces du régime féodal.

Des femmes encore portent le titre de « seigneur » ou de « seigneuresse » et, comme telles, possèdent les droits de justice et perçoivent les droits féodaux.

Si, depuis longtemps, elles ne siègent plus aux états provinciaux, si elles n'ont pas, pour les élections aux états généraux, le droit de suffrage direct, du moins, celles qui appartiennent aux deux ordres privilégiés pourront-elles faire entendre, à Versailles, un écho, si affaibli soit-il, de leurs voix. Le règlement royal du 24 janvier 1789, qui établit pour toute la France la procédure des états généraux, traite de la représentation féminine :

« Tous les corps et communauté ecclésiastiques des deux sexes, dit le règlement, ainsi que les communautés de filles... pourront être représentés... par un député ou procureur fondé, pris dans l'ordre ecclésiastique... Les femmes possédant divisément, les filles et les veuves possédant fiefs, pourront se faire représenter par des procureurs pris dans l'ordre de la noblesse. »

Ainsi la femme partage, à la fin de l'ancien régime, la diversité des conditions masculines. Quelques femmes bénéficient de *privilèges* et — voilà le point à retenir — l'exercice de ces privilèges n'est nullement incompatible avec le sexe féminin. La collectivité des femmes n'a aucun *droit*. Et, d'autre part, l'opinion publique est, dans son ensemble, hostile à toute ingérence des femmes dans la politique.

1789-1914. — Aussi les assemblées révolutionnaires, si elles reconnaissent implicitement l'égalité des sexes (art. 1er de la *Déclaration des droits de l'homme*), n'accordent-elles l'exercice du droit de suffrage qu'aux seuls représentants du sexe masculin. Les

femmes sont bien des citoyennes (et on les pare avec galanterie et elles se parent avec orgueil de ce titre nouveau), mais elles restent *citoyennes passives.*

Faire d'elles des *citoyennes actives*, tel est le but que se propose la pléiade des féministes de la première heure, éclairée par le lumineux génie de Condorcet, menée à l'action par Olympe de Gouges, Claire Lacombe, Etta d'Aelders. Condorcet fait pour la réalisation de l'égalité politique des sexes de savants et chaleureux plaidoyers; Olympe de Gouges oppose à la *Déclaration des droits de l'homme* sa *Déclaration des droits de la femme;* au Palais-Royal, devant un public toujours sympathique, parfois enthousiaste, Etta d'Aelders développe ses idées sur le rôle des femmes dans la nouvelle société. Clubs féminins, bataillons d'amazones, salons politiques, la Révolution a vu se manifester l'activité féminine sous toutes ses formes. Bouillonnement intense et tôt apaisé. Les gouvernements qui se sont succédé jusqu'au 18-Brumaire maintiennent immuable la ligne de conduite tracée par les Constituants : tenir la femme à l'écart de la vie politique. Dès 1794, les clubs de femmes sont fermés et leur rétablissement interdit.



Mrs. Pankhurst.

Avec eux, les bataillons d'amazones disparaissent, puis les revendications féministes s'apaisent et, le 18-Brumaire venu, rien ne subsiste de toute l'agitation passée...; rien que des germes pour l'avenir.

Le règne de Louis-Philippe, en effet, et la deuxième République ont vu le féminisme français renaître de ses cendres et, en relations plus étroites avec les idées sociales et les nécessités économiques du temps, prendre sa place et sa signification dans l'histoire morale et politique du peuple français. La philosophie saint-simonienne a placé parmi ses principes fondamentaux l'égalité des sexes. Fourier, Cabet, Enfantin, développent sous des formes diverses ce principe dans tous leurs écrits. De 1830 à 1848, les journaux et revues féministes se multiplient. Le roman féministe prend naissance, et George Sand en répand les thèses par la France et le monde entier.

L'année 1848 se marque par de nouveaux essais de réalisation. De nouveau, des clubs de femmes s'organisent. Des journaux politiques féminins réclament l'affranchissement des femmes. Aux élections législatives de 1849, une femme, Jeanne Deroin, mène une campagne électorale, et la bardiesse de cette tentative suscite des discussions passionnées.

Une fois encore, l'agitation politique des femmes s'évanouit avec la liberté. Le second Empire, triomphe de la femme, apothéose de la Parisienne, laisse le « sexe faible » heureux de son esclavage doré, et la troisième République, malgré une agitation féministe intense, donne bien aux femmes l'accès aux carrières libérales, mais tient fermée la porte des conseils et du Parlement.

Pendant les années où le féminisme s'éclipse en France, il triomphe, au contraire, à l'étranger, où, parmi tant d'autres idées françaises, celle de l'émancipation des femmes est accueillie avec faveur. En *Angleterre*, après Mary Woolstonecraft, qui, en 1790 déjà, a demandé l'émancipation des femmes, Stuart Mill mène, par la plume et la parole, cette même campagne, à laquelle l'universelle autorité du philosophe donne une importance particulière. Dès 1860, devenu député de Westminster, il présentait à la Chambre des communes une pétition (appuyée de 1.499 signatures féminines) pour l'affranchissement politique des femmes du Royaume-Uni. La proposition de loi qu'il présente alors est rejetée. Mais, tandis qu'il se console en démontrant l'absurdité de l'*assujettissement des femmes*, John Bright la reprend pour son compte, légèrement modifiée, d'ailleurs, la défend avec éloquence et la fait triompher. La loi d'août 1869 pourvoit les femmes, dans les mêmes conditions que les hommes, du suffrage municipal.

Voilà la première pierre du vieil édifice ébranlée; voilà, posée, la première assise de la cité future. Et, dès lors, d'un mouvement lent et continu, les femmes s'avancent vers l'affranchissement total. En 1870, la femme anglaise est électrice et éligible aux *Schools Boards* (conseils scolaires), en 1875, électrice aux *Boards of Guardian* (conseils de l'Assistance publique), en 1888, électrice aux conseils des bourgs et des comtés, en 1894, *éligible* aux conseils de paroisses et aux *Boards of Guardian*, en 1907, *éligible* aux conseils des bourgs et de comté. Dans l'intervalle, le vote municipal a été donné aux femmes d'Ecosse (1881), et la minuscule île de Man, terre autonome, a généreusement accordé le vote parlementaire à ses quelques milliers de citoyennes.

Progrès immenses, progrès insuffisants, cependant, aux yeux des Anglaises, impatientes d'obtenir l'égalité complète. Pas une année ne s'écoule, entre la première victoire et la Grande Guerre, où les citoyennes du Royaume-Uni ne réclament l'électorat et l'égibilité au Parlement; pas une où elles ne trouvent un homme politique disposé à porter devant le blique européenne la noblesse de leur cause et le sérieux de leurs revendications. Injustice, mais en partie méritée. Si la femme doit apporter quelque chose de nouveau dans la vie politique, n'est-ce pas par la solution conciliante des conflits? Et ne se met-elle pas en contradiction avec soi-même lorsqu'elle emploie la violence pour faire reconnaître ses droits?

Un grand nombre de femmes, en tout cas, s'intéressent aux luttes politiques, et ce n'est pas moins de 600.000 Anglaises qui, en 1914, sont affiliées aux



La propagande des suffragettes sur la Tamise.

Parlement même leurs revendications. « Depuis 1865, il s'est rencontré chaque année un ou plusieurs députés pour déposer à la Chambre des communes des résolutions en faveur du suffrage féminin. Vingt-trois de ces résolutions ont été prises en considération et discutées, mais aucune n'a pu parcourir la dernière étape de la carrière parlementaire »

En 1870, en 1884, en 1910, en 1913, les projets de loi pour l'électorat des femmes semblent très près de triompher. Les hommes politiques au pouvoir ont, chaque fois, promis leur appui. Chaque fois, ils se sont, au dernier moment, récusés et ont laissé tomber — fait tomber — la résolution. Pourquoi les ministres, même libéraux, les Gladstone, les Asquith, semblent-ils effrayés devant la réalisation de leurs propres idées? Le problème est complexe. Il semble qu'entre autres raisons de leur hésitation, la principale soit la peur d'un saut dans l'inconnu. Pour qui sera la masse énorme des nouvelles citoyennes? A quel parti portera-t-elle son appui? Aux conservateurs? Au *Labour Party?...* Dans le doute, les ministres s'abstiennent d'une dangereuse expérience.



Miss Christabel Pankhurst.

Le suffrage parlementaire apparaît donc aux femmes anglaises — à celles qui s'en soucient — comme la coupe de Tentale, toujours offerte, toujours éloignée avant qu'on ait pu goûter sa liqueur. Et elles s'exaspèrent à ce jeu imprudent. Si les unes, formant, sous l'égide de la sage et vénérable mistress Paurel, la *National Union of Women's Suffrage Societies*, s'en tiennent à l'action parlementaire, la *Woman's Social and Politic Union*, dirigée par mistress Pankhurst et sa fille, miss Christabel, considère que les méthodes pacifiques ont fait faillite et préconise l'action directe. Ce sont les adeptes de miss Pankhurst les *suffragettes*, qui — *prises à tort chez nous pour les représentantes de tout le féminisme anglais* — avaient, par leurs manifestations tumultueuses, leur politique d'obstruction dans les réunions électorales, leurs invectives aux ministres et les aventures héroïcomiques de certaines d'entre elles, masqué à l'opinion pu- différentes sociétés féministes. A leur tête et à côté de mistress et miss Pankhurst, il faut citer la générale Drummond, mistress Patherick Lawrence, mistress Truke, etc.

Pendant que l'Angleterre s'arrête à mi-chemin des réformes, certaines de ses colonies, pays neufs, les réalisent pleinement. Ainsi en est-il de l'*Australie* et de la *Nouvelle-Zélande* où, de 1867 (Nouvelle-Galles du Sud) à 1886 (Nouvelle-Zélande), les femmes reçoivent le suffrage municipal; où, de 1893 (Nouvelle-Zélande) à 1907 (Etat de Victoria), elles sont pourvues du suffrage parlementaire; où, en 1902, elles ont obtenu électorat et éligibilité au Parlement fédéral australien. Peu de traditions, peu de préjugés dans ces nouvelles démocraties. La résistance a été faible, le triomphe rapide.

Au *Canada*, au contraire, pays éminemment traditionaliste et conservateur, la femme a reçu seulement, de 1874 à 1914, le droit de vote municipal. Encore s'agit-il d'un suffrage censitaire et non universel.

Dans les pays scandinaves, « il n'y a pas eu, comme en Angleterre, de transformation brusque, qui, pour établir la démocratie masculine, ait privé du même coup la femme des droits politiques ». Les premières conquêtes du féminisme s'appuient sur la tradition, les droits nouveaux acquis par les femmes n'étant que le développement des privilèges traditionnels. Les femmes propriétaires avaient depuis longtemps, en *Suède*, une influence politique dans les conseils locaux, lorsque la loi de 1862 accorda le vote municipal à toutes celles qui payaient au moins 700 francs d'impôt. Depuis 1909, toutes les femmes payant un impôt quelconque ont, en matière municipale, l'électorat et l'éligibilité. Mais la tradition, favorable à l'activité de la femme dans sa paroisse, répugne à l'entrée des femmes dans le Parlement. Tous les efforts des féministes suédoises pour en forcer l'entrée ont été vains jusqu'alors.



La générale Drummond.

Il en fut de même en *Danemark*, où les femmes, électrices municipales en 1908, n'obtinrent qu'en 1915 le droit de vote parlementaire.

La *Finlande* et la *Norvège* sont d'esprit plus démocratique; aussi ont-elles pu réaliser le féminisme facilement et pleinement. En *Norvège*, les femmes sont électrices et éligibles aux assemblées municipales (1901) et au Storthing (1909). En *Finlande*, où les femmes ont, avec les hommes, lutté contre la russification voulue par les tsars, elles ont obtenu les mêmes droits politiques, c'est-à-dire l'application pure et simple du suffrage universel. Ici, l'égalité est absolue en théorie et en pratique : dans les années qui précèdent la guerre, vingt-cinq à trente femmes siègent pendant chaque session de la Diète.

Aux *Etats-Unis*, comme en Europe, le contraste est marqué entre les pays traditionnalistes et les pays novateurs. Dans les pays de l'est de l'Union américaine, anciens centres de peuplement où l'influence intellectuelle de l'Europe est grande, le féminisme politique (sinon économique et intellectuel) n'a remporté que demi-succès : suffrage dans les conseils scolaires (dans dix-sept Etats), suffrage en matière fiscale (dans trois Etats, dont celui de New-York). Mais aucune place pour les femmes aux assemblées municipales ni au Parlement.



Mrs. Patherick Lawrence.

Au Far-West, au contraire, où le peuple est neuf comme le sol, on a fait bon accueil aux idées nouvelles. A la suite du Wyoming (1869), le Colorado (1893), l'Utah (1894), l'Idaho (1896), le Washington (1910), la Californie (1911), l'Arizona, le Kansas et l'Orégon (1912), le Névada et le Montana (1914) ont accordé aux femmes tous les droits politiques précédemment conférés aux hommes. L'Indiana et l'Illinois leur ont conféré le suffrage présidentiel.

Les pays germaniques sont, en matière de suffrage féminin, moins avancés que les pays scandinaves ou anglo-saxons : en *Allemagne*, si aucune constitution d'empire n'accorde de droits aux femmes, elles conservent (avec des modalités variant suivant les Etats et dans chaque Etat suivant les provinces) des vestiges de droits communaux ou féodaux. Ainsi en est-il en Saxe, Prusse, Bavière et dans les petits Etats thuringiens, où elles exercent — *mais par procuration seulement* — le vote municipal.

Cette même forme de vote par procuration a été adoptée en *Russie* pour les conseils municipaux (1864) et pour les élections à la Douma (1905).

Dispositions analogues dans les pays bigarrés de l'*Autriche-Hongrie*, où les femmes propriétaires de biens-fonds ont conservé longtemps des vestiges de leur ancienne importance féodale : en Bohême, en Moravie, les femmes propriétaires votent pour les conseils municipaux, en Bohême pour la Diète, en Bosnie pour le Parlement. Jusqu'en 1848, les nobles hongroises étaient représentées au Parlement comme les Françaises aux états généraux, par leur fondé de pouvoir. Jusqu'en 1907, les femmes propriétaires et commerçantes ont pu, par le même procédé, prendre part aux élections pour le Reichsrat autrichien. Les Constitutions modernes ont en ces pays, comme la Constitution de 1789 dans le nôtre, aboli la franchise électorale féminine avec les autres vestiges des temps féodaux, et toutes les femmes revendiquent dès lors ce qui fut seulement le privilège de quelques-unes.

1914-1918. — La guerre de 1914 a fait faire au suffrage féminin d'immenses progrès, et ces progrès sont aisément explicables. D'une part, les féministes, qui, aux premiers mois de la guerre, avaient, dans tous pays, immolé leurs revendications à l'*union sacrée*, ont, conscientes de leur valeur sociale nouvelle, repris, quoique avec discrétion, leurs campagnes; et, d'autre part, l'opinion publique — dont les leaders ont reconnu les éclatants services rendus par les femmes — a suivi, cette fois, ces campagnes avec intérêt. C'est donc en plein accord avec l'opinion publique que, dans divers pays, les gouvernants ont déposé des projets de loi aboutissant à une extension nouvelle du suffrage féminin.

En *Angleterre*, les discussions, un an interrompues, ont repris en 1915, et leur allure a montré qu'une étape décisive était franchie. Seuls, les réactionnaires les plus obstinément fermés aux idées nouvelles se sont élevés contre l'affranchissement politique des Anglaises. Mais socialistes, libéraux et conservateurs ont, d'un commun accord, demandé cet affranchissement comme une récompense pour les éclatants services rendus par les femmes à l'usine, aux champs, dans les bureaux, sur le front même, comme une preuve de confiance en leur intelligence et en leur maîtrise de soi. *Times, Daily Mail, Standard* ont montré, par le document et l'image, célébré en de dithyrambiques articles la « grande valeur de l'aide de la femme anglaise ».

Pendant la session parlementaire 1916-1917, un ministre, lord Montagu, déclare que toute extension nouvelle du suffrage doit s'appliquer aux femmes, « qui ont servi comme nos soldats et nos marins ». Grey, Lloyd George, Asquith émettent avec plus ou moins de force les mêmes idées. Encouragées, les suffragettes reprennent leur campagne. Et celles-ci aboutissent, en novembre 1917, au projet suivant : la franchise électorale est conférée à toute femme âgée de trente ans, à condition qu'elle soit mariée à un électeur, qu'elle possède déjà le vote municipal, ou qu'elle soit pourvue d'un titre universitaire. Voté à une grande majorité aux Communes, ce projet essuie, à la Chambre des lords, les attaques passionnées des conservateurs. Mais ceux-ci ne peuvent ni le repousser, ni même en retarder l'application en le soumettant à un referendum. Et le projet devient loi, donnant la plénitude des droits politiques à 6 millions d'Anglaises.

La *Russie* chaotique de la Révolution s'est rencontrée sur ce point avec l'Angleterre traditionnaliste et conservatrice : l'année 1917 a vu la femme russe totalement émancipée. Celle émancipation, elle l'a obtenue, pour ainsi dire, sans la chercher. Peu de féministes, pas de suffragettes dans l'empire des tsars, mais d'ardentes adeptes du nihilisme, voulant la rénovation totale de leur pays — mieux : du monde — d'où devra logiquement sortir leur propre affranchissement. L'apostolat féminin a contribué pour sa part — pour une très large part — à délivrer le pays de l'autocratie. Et le gouvernement provisoire, après avoir couvert de fleurs les héroïnes et martyres de la liberté, se prononce pour l'établissement du suffrage pleinement universel. Tous les partis, modérés ou extrêmes, le prince Lvof et Lenine, Rodzianko et Tcheidze se sont mis d'accord sur ce point. Les femmes ont obtenu pour la future Constituante l'électorat et l'éligibilité. Elles ont siégé à l'éphémère assemblée (17 février 1918), et c'est une femme, Mme Spiridovna, que les maximalistes voulaient élever au fauteuil présidentiel. Le rôle des femmes dans la Révolution russe a d'ailleurs été très grand. Elles se montrent de vraies citoyennes non seulement en participant aux réunions et meetings, mais en protestant avec courage contre la dissolution de l'assemblée, la dictature maximaliste et la rupture des alliances consacrées (janvier 1918), surtout contre la mutilation de leur patrie et la honteuse paix de l'anarchie.

Aux *Etats-Unis*, les femmes ont, bien avant l'intervention de leur pays, consacré leur activité à adoucir pour les belligérants, les Alliés surtout, les maux de la guerre. Elles ont contribué à organiser militairement leur pays et en ont été récompensées. L'Indiana, Le Michigan, l'Ohio, ont pendant la guerre pourvu les femmes du suffrage municipal et présidentiel. En novembre 1917, le féminisme a conquis enfin l'Etat de New-York, *l'Etat le plus peuplé de l'Union*, forteresse jusque-là de la résistance. C'est *trois millions* d'électrices nouvelles qui décideront désormais de quelques-unes des affaires les plus importantes du nouveau continent. Pour la première fois, en 1917, une femme députée a siégé au Congrès.



Mrs. Truke.

Au *Canada*, les femmes ont acquis de 1914 à 1917 la franchise électorale en Colombie, Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Ontario.

Dans un autre des pays belligérants, la *Hongrie*, les suffragistes ont fait preuve, pendant la guerre, d'une intense activité. Elles ont obtenu déjà un suffrage censitaire (droit de vote accordé aux femmes propriétaires et à toutes celles qui gagnent leur vie d'une façon indépendante), et le cabinet Weckerlé, formé le 17 juin 1917, s'est montré favorable à une extension nouvelle du suffrage féminin.

Des pays non belligérants ont été, à leur tour, emportés par le même courant irrésistible : en *Danemark*, les femmes ont été consultées, comme les hommes, sur la cession aux Etats-Unis des Antilles danoises; en *Hollande*, les femmes sont devenues (1917) éligibles au Parlement, sans avoir dans cette assemblée le droit de vote. Le Storthing norvégien a vu, comme le Congrès des Etats-Unis, la première femme députée.

Leur tour du monde accompli, les idées françaises sont revenues enfin en leur patrie. Depuis 1916 au moins, un courant d'opinion très net se dessine, en notre pays, en faveur d'une réalisation progressive du suffrage féminin. Les économistes constatent que la France n'aurait pu tenir sans l'aide des femmes. Les hommes d'Etat les plus éminents, les ministres chargés des plus importants départements : Clémentel, Herriot, Thomas, Barthou, leur ont publiquement rendu de solennels hommages.

En 1906 et 1911, les propositions Dusausoy et Buisson, tendant à donner aux femmes le suffrage municipal, avaient été repoussées. L'opinion publique s'en désintéressait. Plusieurs propositions analogues ont été faites depuis la guerre et, cette fois, ont retenu l'attention. En 1916, c'est la proposition Roulleaux-Dugage, accordant à la femme indépendante (fille majeure ou veuve) le suffrage direct, à la femme mariée une voix ajoutée à celle de son mari. En 1917, c'est la proposition Flandin, tendant à donner à toutes les femmes l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux. Cette proposition doit être incessamment discutée. Devenue loi, elle marquerait une grande étape, la deuxième depuis 1848, vers le suffrage pleinement universel.



Couverture du journal *the Suffraget*, à Londres. (En tête, on lit : *Forcible feeding* [alimentation forcée], allusion aux tortures endurées par certaines suffragettes, qui, arrêtées, emprisonnées et « faisant la grève de la faim », étaient nourries de force par des infirmières chargées de leur ingérer les aliments au moyen d'un tube en caoutchouc.)

Réalisation d'une de ces idées françaises (l'égalité foncière de tous les êtres raisonnables) dont nos philosophes du XVIIIe siècle ont projeté sur le monde la fulgurante clarté, le suffrage féminin n'est pas plus contestable en son principe que le suffrage universel masculin. Pour l'application, elle aura des conséquences d'une amplitude dont une expérience trop courte et trop restreinte ne peut encore donner l'idée. Mais l'exemple des villes anglaises et suédoises, des Etats de l'ouest de l'Union américaine, de la Finlande, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, où les illettrés disparaissent, où l'enfance arriérée, dévoyée, est éclairée, moralement relevée, où les œuvres d'assistance se développent, où l'alcoolisme recule, nous montre dans quelle direction les citoyennes nouvelles feront porter leur effort.

La lutte contre la maladie, l'ignorance et la misère, la volonté de réalisation du *mieux-être*, un monde éclairé et purifié, pacifié peut-être, voilà ce que de la collaboration des femmes aux affaires publiques on pourrait attendre sans trop d'illusions. — LÉON ABENSOUR.

Tanret (Charles), chimiste français, né à Joinville (Haute-Marne) le 10 août 1847, mort à Paris le 29 juillet 1917. Après avoir fait un stage chez un pharmacien de sa ville natale, Tanret vint, en 1868, suivre les cours de l'Ecole de pharmacie de Paris; ses études furent interrompues, en 1870, par la guerre franco-allemande, à laquelle il prit part en qualité d'engagé volontaire, dans un bataillon de chasseurs à pied. En 1872, il terminait ses études pharmaceutiques par une thèse sur l'*albumine*, dans laquelle il indiquait un nouveau réactif de cette substance : l'*iodomercurate de potassium* en milieu acétique; ce réactif, employé couramment aujourd'hui, est connu sous le nom de *réactif de Tanret*.

Tanret alla s'installer à Troyes, où il ouvrit une pharmacie; mais il avait acquis à Paris la passion des recherches scientifiques, et il leur consacra tous ses loisirs. Il étudia l'oxydation de l'hydrate de chloral, puis, en 1875, il découvrit dans l'ergot de seigle un

alcaloïde nettement défini, l'*ergotinine*, dont on a utilisé depuis, en thérapeutique, les importantes propriétés hémostatiques. Ce ne fut pas le seul travail qu'il fit sur l'ergot de seigle; il devait encore, par la suite, en retirer de nouveaux composés : en 1889, il en extrayait l'*ergostérine*, qui, par l'ensemble de ses propriétés, se rapproche beaucoup de la cholestérine, mais qui en diffère par sa composition; puis, en 1908, il en isolait la *fongistérine;* enfin, en 1909, l'*ergothionéine*. Tous ces corps se différencient, d'ailleurs, très nettement de l'ergotinine.

Le complet succès qu'avait obtenu Tanret dans la préparation de l'ergotinine l'avait définitivement engagé dans la recherche des principes immédiats et, en 1878, il retirait de l'écorce du grenadier quatre alcaloïdes différents, dont les sulfates sont cristallisables : la *pelletiérine*, l'*isopelletiérine*, la *méthylpelletiérine* et la *pseudopelletiérine*. Les deux premiers, qui sont des ténifuges efficaces, sont souvent employés aujourd'hui en thérapeutique; les deux autres sont inactifs. A la suite de ces travaux, l'Académie des sciences lui décernait le prix Bertier, et Tanret quittait la province, en 1879, pour rentrer à Paris où, en 1880, il prenait de nouveau la direction d'une pharmacie. Ce fut à cette époque qu'il retira du valdivia un nouveau composé, la *valdivine;* puis, en 1882, il isolait le principe actif du muguet, la *convallamarine*, glucoside qu'il obtenait par le traitement des eaux-mères de la convallarine. En 1885, il découvrait un autre glucoside, la *vincétoxine*, qu'il extrayait de la solution hydro-alcoolique des racines d'asclépiade. Ses recherches sur l'écorce d'oranges amères lui permettaient, en 1886, d'obtenir de nouveaux principes : les acides *hespérique* et *aurantiamarique* et des glucosides : l'*ésohespéridine* et l'*aurantiamarine*. Ce dernier possède la même composition que l'hespéridine. En 1894, il indiquait un nouveau glucoside cristallisé : la *picéine*, qu'il retirait du sapin épicéa, puis un nouveau glucose, la *lévoglucosane*.



Charles Tanret.

La recherche des principes immédiats ne suffisait pas à absorber l'activité de Tanret et, à côté de ces travaux spéciaux, il fit d'autres recherches, dont les principales sont relatives aux matières sucrées.

Déjà, en 1877, dans un travail avec Villiers, il avait indiqué un nouveau procédé, très commode, pour préparer l'inosite à partir des feuilles de noyer, puis, en 1889, il retirait de l'écorce de quebracho un éther méthylique particulier, la *québrachite*, d'où, par déméthylation, il obtenait une inosite particulière inactive. Avec Maquenne (1890), il obtint l'*inosite racémique;* ce fut le premier sucre racémique connu. La découverte de *trois pentacétines du glucose* et l'étude qu'il en fit le conduisirent à étudier les modifications moléculaires du glucose lui-même; il a découvert et préparé à l'état cristallisé le *glucose* α et aussi une modification nouvelle, le *glucose* γ. Il a montré, en outre, comment on peut passer de l'une à l'autre des modifications isomériques de ce composé et comment le glucose ordinaire ou β est une combinaison définie des *deux autres*. Ce fut à la suite de ces travaux qu'il publia, en 1896, son travail sur la *multirotation des sucres réducteurs*.

En 1891, il retirait de la farine de seigle un principe nouveau : la *lévosine*, qui a la même composition que la dextrine. En 1893, il montrait que l'inuline, que l'on retirait du dahlia et d'autres plantes et que l'on considérait comme un corps simple, est presque toujours associée à deux isomères, lesquels en diffèrent par leurs propriétés physiques : la *pseudo-inuline* et l'*inulénine*. De plus, il retirait également du topinambour d'autres hydrates de carbone, en particulier l'*hélianthénine*.

Il découvrit en 1899, avec son fils Georges, le *rhamninotriose*, sucre qu'ils retiraient de la xanthorhamnine et qui, par réduction, donne la *rhamninite* et, par oxydation, l'acide *rhamnénotrionique*. De la manne, en 1902, il retire deux nouveaux sucres : le *mannéotétrose* et le *mannénotriose*.

En 1903, il montra que le stachyose, sucre que l'on retire des crosnes du Japon, était identique au mannéotétrose qu'il avait découvert l'année précédente.

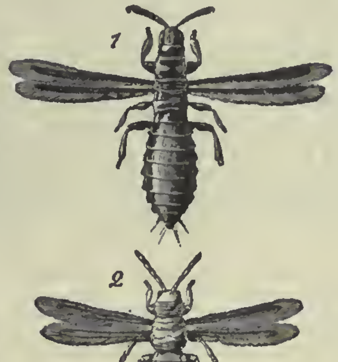
Citons encore ses travaux sur la pluralité des amidons et les amyloses.

On lui doit également de nombreuses recherches relatives aux produits pharmaceutiques. Ses travaux sur les sels doubles de caféine ont permis d'utiliser cette base en thérapeutique : il a montré qu'elle est soluble. Ce sont ses sels doubles, solubles dans l'eau, que l'on administre aux malades par injections. En récompense de ses travaux, l'Académie des sciences lui avait décerné, en 1895, le prix Jecker.

Tanret fut un laborieux et un modeste, qui n'occupa jamais aucune fonction officielle; pourtant, en 1897, il fut nommé président de la Société chimique de France. On lui doit plus de 100 mémoires insérés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », le « Bulletin de la Société chimique de France » et autres périodiques scientifiques français. — G. BOUCHENY.

***thrips** n. m. — ENCYCL. Entom. Le genre thrips comprend plusieurs espèces, dont quelques-unes causent d'énormes dégâts dans les jardins potagers. C'est ainsi, notamment, que le thrips du poireau et le thrips du pois ont pu parfois réduire de 50 p. 100 des récoltes qui s'annonçaient merveilleuses.

Ce groupe de thysanoptères est jusqu'ici assez mal connu, en France du moins, et cela tient, sans doute, à l'exiguïté de leur taille, qui leur permet de passer souvent inaperçus. Au reste, leurs dégâts, qu'on a maintes fois constatés, étaient attribués dans la plupart des cas à des causes étrangères; les cultivateurs incriminaient le *ver* (désignant ainsi les larves de l'*hylémye* ou *mouche grise*), alors que le principal agent du dégât est le thrips.



1. Thrips du pois; 2. Thrips du poireau.

Cependant, si les thrips étaient peu connus chez nous, ils avaient déjà à l'étranger fait l'objet de nombreuses observations. L'entomologiste Westwood signalait, en 1880, les dégâts occasionnés par un thrips qu'il appelle *thrips pisivora*, sur des cultures de pois de la banlieue d'Oxford; en 1899, Trybom donne des détails précieux sur une invasion analogue constatée aux environs de Stockholm; depuis 1905, Collinge, Theobald, Williams, en Angleterre, étudient le même ravageur, dont l'appellation scientifique la plus répandue est *frankliniella robusta* (Uzel).

En ce qui concerne le *thrips du poireau*, il a été étudié et décrit pour la première fois en 1888 par Lindeman, de Moscou, comme un ennemi des plantations de tabac, d'où le nom de *thrips tabaca*, qu'il lui donne dans sa monographie des thysanoptères. En dépit d'Uzel, qui décrit à son tour cette espèce sous le nom de *thrips communis*, l'appellation de *thrips tabaca* est consacrée par la plupart des classifications entomologiques, bien que le tabac ne soit pas, cependant, la seule plante attaquée par l'insecte qui nous occupe. On a signalé ses dégâts sur les oignons en 1872 aux Etats-Unis (et les entomologistes américains le nomment *onion thrips*) et, tout récemment (1913), en France, dans les cultures de pois.

Ces deux espèces : *thrips du poireau* et *thrips du pois* font actuellement l'objet d'études très suivies de la part des stations entomologiques, et A. Vuillet, de la station entomologique de Paris, a résumé les connaissances que l'on possède à l'heure actuelle sur cette question, qui revêt une importance considérable au point de vue phytopathologique.

I. *Thrips du poireau*. Le *thrips tabaca* est répandu sur tout le globe. En France, on a signalé sa présence dans de nombreux départements (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Seine, Seine-et-Oise, Oise, Aisne, Tarn-et-Garonne, Gers, etc.).

Il mesure environ un quart de millimètre de longueur, et sa couleur est jaunâtre clair, varié de jaune foncé. La tête est plus large que longue, le prothorax est aussi long que la tête, et sa partie supérieure (*pronotum*) présente des stries transversales et des épines, plus longues et plus fortes sur les bords. On rencontre l'insecte aux différents stades de son développement (insecte parfait, larve, nymphe) sur les plantes les plus diverses, mais, notamment, sur les liliacées et les solanacées. Sur le poireau, il se loge dans les replis des tiges et des feuilles, où ses larves pullulent, déterminant un épuisement (*thripsose*) de la plante, dont les feuilles se décolorent, se dessèchent, et qui reste souffreteuse et malingre. Les cultures de poireaux sont, en général, envahies par les insectes qui ont hiverné sur d'autres végétaux, principalement les herbes qui croissent spontanément en bordure des champs et qu'il importe de détruire chaque année, si l'on veut éviter le foyer d'invasion. Les insecticides habituels sont efficaces contre le thrips; malheureusement, en raison de son exiguïté et de la profondeur de ses cachettes, l'insecte est difficile à atteindre.

II. *Thrips du pois*. La présence du *thrips des pois* (*frankliniella robusta*) a été constatée pour la première fois dans le Loiret en 1913. Trois semis successifs de pois échouèrent, et c'est sur les plantes du second que l'on trouva, vers la fin d'avril, des colonies innombrables de thrips. (Décoloration et déformation des feuilles, des pousses et des rares fruits, dépérissement de la plante.)

Ce thrips mesure à peu près 1 millimètre et demi de longueur; il est de couleur brun foncé; sa larve est jaune, avec les deux derniers segments de l'abdomen brun foncé.

Son mode d'évolution est analogue à celui de son congénère, décrit plus haut, et les mêmes traitements insecticides peuvent lui être appliqués (poudre de pyrètbre en suspension dans de l'eau savonneuse). Là encore, il faut soigneusement détruire les plantes spontanées qui sont susceptibles d'offrir un asile aux différentes générations du thrips et, surtout, à la forme hibernante; ne pas utiliser une nouvelle fois les rames qui ont servi à des pois attaqués, brûler les fanes provenant d'une planche infestée; éviter de semer deux fois de suite dans le même terrain, qu'il faut chauler après un labour profond. Cependant, le service de phytopathologie qui, depuis sa fondation, a rendu déjà des services signalés, étudie le parasitage du thrips par un chalcidien entomophage (*thipoctenus brui*), qui serait susceptible de devenir un auxiliaire utile de l'agriculture. — P. MONNOT.

Treizième Chaise (LA), pièce en trois actes, de Bayard Weiler; adaptation en français de Hanswick, de Wattyne, G. Dorziat; représentée au théâtre Réjane le 18 décembre 1917.

Bayard Weiler est un dramaturge américain, dont les ouvrages ont obtenu des succès assez éclatants pour que plusieurs déjà aient été apportés en France. Voici le sujet de cette pièce :

Les trois actes se passent dans le même décor, un salon de nos jours, chez M. et Mme Crosby. Au lever du rideau, le fils de la maison, Will Crosby, est seul avec la demoiselle de compagnie de sa mère, Mlle Hélène O'Neil, et il l'embrasse. Il lui promet le mariage. Celle-ci objecte qu'elle est pauvre. Mais la mère, Mme Crosby, et le père, Roscol Crosby, qui arrivent successivement, déclarent qu'ils sont ravis, enchantés de Mlle O'Neil et qu'elle sera leur bru. Ils sont approuvés par une douzaine d'invités, jeunes couples et jeunes ménages qui ont dîné là. Seul, M. Edward Wales fait ses réserves et demande vingt-quatre heures avant de donner son assentiment à cette union. Qu'y a-t-il? Que veut-il? Que reproche-t-il à cette jeune fille?

Miss Hélène O'Neil est la fille d'une pauvre femme qui s'est toujours effacée et qui lui a fait donner une éducation brillante, afin d'en faire une demoiselle. Celle-ci voit sa mère rarement, et elle ignore de quoi elle vit.

M. Roscol Crosby et son ami Edward Wales ont combiné pour l'après-dîner un divertissement.

Il va venir une vieille sorcière, Rosalie Lagrange (c'est la mère d'Hélène), qui fait en ville des séances de spiritisme. La voici; une drôle de petite vieille, qui provoque des phénomènes et en dévoile aussitôt tous les trucs : elle a à son soulier une semelle de bois pour frapper les coups de l'esprit, elle soulève une table avec des fils de fer. Elle ne connaît personne dans cette maison, où elle ignorait que sa fille Hélène fût placée. Elle est stupéfaite et comme gênée de la rencontrer là, et, aussitôt elle désire s'en aller. Mais on insiste pour qu'elle demeure. Elle y consent. La séance commence; on fait l'obscurité. L'interrogatoire est mené par Edward Wales. Un de ses bons amis, Spencer Lee, a été assassiné l'an passé dans des conditions mystérieuses. On n'a pas retrouvé trace de l'assassin. On sait seulement que, trois heures avant le crime, une femme est venue et a pris le thé. Wales ordonne à l'esprit de dire le nom de l'assassin. L'esprit hésite et, sans doute, va-t-il répondre, quand, à ce moment, Edward Wales tombe assassiné, frappé d'un coup de couteau dans le dos. On note qu'il y avait douze assistants autour de lui : il était assis sur la treizième chaise, signe de malheur.

Le second acte se passe quelques instants après ce crime. Le policier Hum Donohue arrive. Toutes les issues sont gardées. Tous les assistants sont fouillés. Nul n'a pu sortir ni se cacher. Et, cependant, il est impossible de retrouver le couteau du meurtrier.

Au cours de l'enquête, les présomptions se précisent dans l'esprit du détective. Edward Wales savait le nom de la femme qui avait fait visite à son ami avant l'assassinat : c'était Hélène O'Neil. D'ailleurs, les empreintes digitales relevées sur la tasse à thé étaient les siennes. Il la soupçonnait d'avoir accompli le crime. La séance de spiritisme était truquée et convenue. Rosalie Lagrange avait

pour mission de faire simplement répondre à l'esprit, quand on lui demanderait le nom de l'assassin de Spencer Lee : « Hélène! » — Wales comptait alors sur la surprise et le trouble de la jeune fille pour la trahir. Mais Rosalie Lagrange, ne sachant pas qu'Hélène O'Neil était dans la maison, avait été troublée à sa vue; il devait y avoir complicité entre ces deux femmes, puisque la pythonisse n'avait pas dit le nom « Hélène » qu'elle avait à dire : elle a voulu sauver une Hélène dont la présence dans cette maison lui était inconnue. Il y a parmi les dames présentes une autre femme de ce nom, Hélène Trent, qui sera soupçonnée aussi. D'ailleurs, la jeune O'Neil avoue qu'elle a été, en effet, chez Spencer Lee : elle avait nié, car elle ne voulait pas compromettre la fille de la maison, Hélène Trent, mariée depuis. Hélène était allée reprendre des lettres d'amour de l'autre : de là son silence. Des charges pèsent sur elle. Pendant la séance de spiritisme, Hélène O'Neil était assise à côté de Wales : elle a pu le frapper, comme elle a frappé l'autre. Mais le couteau? Où est le couteau? On sait à présent qu'Hélène est la fille de la sorcière. Pendant la reconstitution de la séance spirite, Rosalie Lagrange a essayé de changer les places, pour que sa fille ne fût pas la voisine de Wales. Le détective s'en aperçoit : c'est une charge de plus. La mère défend son enfant avec des accents chaleureux.

La situation se dénoue au troisième acte. On n'a toujours pas retrouvé le couteau. Rosalie Lagrange, qui n'est ni spirite, ni médium, ni sorcière, mais qui sait combien l'esprit humain est faible, imagine d'agir par les nerfs sur cette bande de muets. Il est évident que l'assassin est l'un d'entre eux. Il faut le démasquer. On refait une séance spirite, et l'esprit de Wales est évoqué. Tous sont troublés par l'émotion et la surexcitation des heures qu'ils viennent de passer près du cadavre de Wales et au milieu des inquiétudes de l'instruction. Le vrai coupable ne résiste pas à l'épreuve que tente l'intelligente Rosalie Lagrange. Elle fait parler l'esprit du mort. L'assassin, c'est l'un des invités auquel personne n'avait fait attention, Philippe Mason. Il a tué Spencer Lee parce que cet homme lui enleva sa femme. Et, à présent, il croit reconnaître dans la voix de la Lagrange la voix même de Wales. Un coup de vent ouvre la porte du fond : il croit voir entrer le cadavre de Wales, qu'il a assassiné pour empêcher l'esprit de nommer l'auteur du premier crime. Le coup de vent fait se balancer au plafond un couteau que personne n'avait remarqué : l'assassin avait, dans l'obscurité, après avoir tué Wales, lancé son poignard en l'air, et celui-ci était demeuré fiché et caché au plafond. Le vent le fait tomber sur la table, devant le détective. Tout se découvre ainsi par hasard; les esprits et les sciences occultes n'y sont pour rien. L'assassin est arrêté. Will épouse Hélène, qui gardera sa mère près d'elle.

La *13e Chaise* est un plaidoyer contre le spiritisme, dont la portée est réduite à la mesure de l'autosuggestion. Les phénomènes spirites provoqués par Rosalie Lagrange sont truqués, et elle en donne elle-même l'explication rationnelle. Si Philippe Mason avoue son crime, les esprits n'y sont pour rien; il agit sous l'influence de l'énervement produit par plusieurs séances spirites et par l'effet de la séquestration sous le toit où repose le cadavre de sa victime. L'esprit a été incapable de montrer au médium le poignard planté au plafond. La conclusion de l'auteur est que le spiritisme agit par le trouble mental que le mystère, l'obscurité, l'énervement peuvent produire sur un cerveau inquiet et une âme bourrelée de terreur et de remords. Les sorciers sont d'intelligents exploiteurs des nerfs. C'est aussi la thèse de *Monsieur Beverley*, pièce anglaise de Walter Hackett.

Le couteau qui demeure durant deux actes fiché dans le plafond, sous nos yeux, sans qu'aucun des personnages l'aperçoive, est une invention inspirée par le conte d'Edgard Poe : la *Lettre volée*, où la police fouille toute une maison, soulève les tables du plancher, crève les coussins et les fauteuils, sans apercevoir la lettre cherchée, qui est simplement épinglée au mur, près de la glace; au-dessus de la cheminée.

La pièce est habilement construite. Le premier acte produit de l'effet. Tout l'artifice est celui des drames policiers, qui consiste à lancer l'esprit sur plusieurs pistes fausses, où il se prend, et qu'il lui faut abandonner quand la vérité se fait jour. A vrai dire, ce genre produit plus d'effet sur l'âme encore jeune des Américains que sur l'esprit averti du public français. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Réjane (*Rosalie Lagrange*), Mlle Monna Delza (*Hélène O'Neil*), Mme Marguerite Caron (*Mme Crosby*); MM. Tarride (*Hum Donohue*), Armand Bernard (*Will Crosby*), Max Barbier (*Edward Wales*), Marnay (*Roscol Crosby*), G. Lisle (*Philippe Mason*).

vitamines (du lat. *vita*, vie, et de *amine*) n. f. pl. Groupe de substances considérées comme indispensables à la nutrition normale des animaux et de l'homme, différentes des principes alimentaires ordinaires (albuminoïdes, corps gras, hydrates de carbone, matières minérales), et que les animaux sont dans la nécessité d'emprunter entièrement aux aliments organiques dont ils se nourrissent. — *Une* VITAMINE.

— ENCYCL. *Historique.* Il y a longtemps que l'on attribue certaines maladies, le scorbut entre autres, à l'insuffisance ou à l'absence de quelques principes alimentaires. Sur la nature même de ces principes, d'ailleurs variables en apparence suivant le cas, nous restions très mal renseignés, quand de récentes recherches, relatives à une maladie singulière des pays riziphages, le *béribéri*, sont venues nous éclairer, du moins sur certains points. Et, dès maintenant, par suite, on commence à s'apercevoir que la nutrition a d'autres exigences que celles que nous a fait connaître le calcul des calories de la ration.

En 1897, Eijkmann montra que le béribéri s'observe chez les individus dont la nourriture est composée de riz ayant subi l'opération du polissage, opération au cours de laquelle le grain est débarrassé de sa pellicule argentée superficielle. Les sujets qui consomment du riz ayant conservé sa pellicule, ou *paddi*, ne sont, au contraire, jamais atteints de béribéri. Des expériences soigneuses faites sur des pigeons vérifièrent bientôt cette étiologie; les oiseaux qui consommaient du paddi n'éprouvaient aucun trouble; d'autres, nourris avec du riz poli, présentaient rapidement des accidents comparables à ceux du béribéri; les derniers, enfin, après avoir manifesté les accidents résultant de l'ingestion du riz poli, étaient guéris très vite, quand on ajoutait à la ration de riz poli les parties enlevées par le polissage. D'où la conclusion formulée par Gryns en 1900 que la pellicule superficielle argentée du riz contient une substance indispensable à la régularité de certains échanges et que, par conséquent, le béribéri est une maladie de la nutrition, due à l'absence, dans les aliments utilisés, de cette substance régularisatrice.

— *Nature et répartition des vitamines.* Il restait à isoler cette substance et à en déterminer la nature. C'est à cette tâche que, depuis 1911, se sont consacrés divers auteurs, et en particulier Casimir Funck. Ce dernier, à l'aide de procédés longs et compliqués, dont il est impossible de fournir ici le détail, a réussi à extraire de la balle du paddi une base pyrimidique, cristallisable, fondant à + 233° C. et ayant pour formule chimique brute : $C^{17}H^{20}N^{2}O^{7}$. Ce corps, non saturé comme on le voit, très instable, sensible aux influences les plus diverses (température élevée, alcalins, oxydants, etc.), reçut le nom de *vitamine*, en raison d'une part de sa parenté chimique avec des acides aminés et, d'autre part, du rôle biologique important qu'il semble appelé à jouer. A la dose de quelques milligrammes, il guérit les accidents du béribéri expérimental. Un extrait, contenant la vitamine de C. Funck, a été employé, à l'hôpital de Manille, par Vedder et Williams, avec des résultats également satisfaisants chez des individus atteints de béribéri.

La vitamine de Casimir Funck n'existe pas que dans la balle du paddi; on la rencontre aussi dans la levure de bière, dans les céréales et dans un grand nombre de tissus et d'organes animaux, les œufs et autres produits génitaux, le système nerveux, le foie, le rein, les muscles, etc., ce qui laisse supposer qu'il y en a plusieurs sortes. Elle paraît associée, mais non combinée, aux phosphatides, comme l'acide thyminique, la lécithine et, peut-être, d'autres *lipoïdes;* en outre, au cours de sa préparation, elle est accompagnée, presque jusqu'à la fin, par l'allantoïne (diuréide glyoxylique), dont les propriétés sont d'ailleurs voisines des siennes, puisque, administrée dans le béribéri expérimental, elle diminue notablement l'intensité des accidents. Or, l'allantoïne, produit d'oxydation de l'acide urique, est considérée, suivant Lambling, comme le terme final de l'évolution métabolique des substances puriques, du moins chez le chien et le lapin. Mais il n'en est probablement pas de même chez l'homme, dont les urines renferment toujours très peu d'allantoïne (1/50e du poids de l'acide urique urinaire) et qui semble incapable de faire de l'allantoïne en partant de l'acide urique. Par suite, si l'allantoïne joue, — ce que nous ignorons encore, — un rôle métabolique important dans l'organisme humain, ce rôle ne peut être rempli que lorsqu'elle lui est fournie en nature, c'est-à-dire dans les aliments. Il est permis d'admettre, d'après les constatations auxquelles conduit l'étude du béribéri, qu'il en est de même pour les vitamines et que celles-ci doivent être, elles aussi, constamment et uniquement empruntées aux aliments.

D'après ce qui précède, il apparaît que les vitamines sont apparentées aux dérivés des nucléoprotéides, aux bases puriques et pyrimidiques, allantoïne, hydantoïne, xanthine et paraxanthine, et représentent des éléments constitutifs nécessaires de la matière nucléaire, dont on connaît la fonction capitale dans tous les phénomènes de la vie et de la reproduction cellulaire. Le rôle des vitamines, dans le métabolisme général et en particulier dans celui des neurones périphériques (lésés dans le béribéri), est vraisemblablement d'une haute importance, mais le mécanisme par lequel elles agissent nous demeure — encore — inconnu. Néanmoins, Casimir Funck a émis à ce propos une hypothèse intéressante et suivant laquelle l'animal ou l'homme, privé de vitamines alimentaires et impuissant à les fabriquer synthétiquement, est obligé de les emprunter, au fur et à mesure des besoins, aux tissus qui en contiennent, d'abord aux muscles, puis aux nerfs, d'où dérivent les accidents graves qui caractérisent le béribéri. Mais toutes les espèces ne réagissent pas de la même manière et dans le même temps à la privation de vitamines, ni les individus à celle des diverses sortes de vitamines. De là des modalités morbides également différentes, parmi lesquelles Casimir Funck croit pouvoir faire figurer, en outre du béribéri, bien entendu, le scorbut, la maladie de Barlow, la pellagre, certaines formes de rachitisme, etc.

— *Conséquences physiologiques.* De la découverte des vitamines et de l'appréciation de leur rôle dans la nutrition générale découlent d'importantes conséquences au point de vue de la physiologie pratique de l'alimentation.

A l'encontre de ce qu'avaient soutenu Boussaingault, J.-B. Dumas et Chevreul, qui pensaient que les aliments, pour être vraiment utilisables, devaient être « vitalisés », on avait presque universellement admis, dans ces derniers temps, principalement sous l'influence des idées de Rubner, qu'il suffisait, pour pourvoir aux besoins nutritifs d'un individu donné, de lui fournir, sous n'importe quelle forme, la somme des calories répondant à ses dépenses énergétiques; la valeur *plastique* des aliments était négligée à ce point que l'on ne se préoccupait plus que secondairement de l'apport variable des différentes catégories de protéides (globulines, nucléo-albumines, etc.) et des matières minérales fixables dans les tissus, ainsi que le montrent, au surplus, les formules de rations alimentaires insérées dans les traités de diététique les plus classiques. De là l'abus récent d'aliments artificiels, soit purs, comme la saccharose, l'alcool, la gélatine, soit composés de toutes pièces à l'aide de substances inertes, comme les laits artificiels, le somatose, le plasmon, etc., et, par suite, l'apparition de troubles métaboliques variés et inattendus, se manifestant plutôt dans l'ordre des maladies générales de la nutrition (scorbut infantile, rachitisme, arthritisme, etc.) que dans celui des affections gastro-intestinales franches.

Depuis que l'on connaît les vitamines, on se rend compte de l'origine de ces accidents. Il ne suffit pas de fournir au sujet un certain nombre de calories et une certaine quantité d'azote; il faut encore que les matières dynamophores et plastiques soient dans un état d'organisation et de complexité, sans lequel elles cessent de répondre à certaines nécessités du métabolisme. Il semble bien, en effet, que, d'après les observations de Carton d'une part et de Rénon de l'autre, si 100 gr. de saccharose et 100 gr. de farine de blé représentent une même valeur énergétique brute, ils ont une valeur nutritive différente, la farine de blé renfermant des vitamines (en outre du gluten) que le sucre de canne ne contient pas.

A fortiori en est-il de même en ce qui concerne l'azote plastique. Les polypeptides diffèrent beaucoup suivant les acides aminés qui entrent dans leur composition; l'élastine de bœuf contient plus du quart de son poids de glycocolle, tandis que l'ovalbumine n'en renferme pas; la gliadine du blé est pauvre en sérine, mais riche en acide glutamique, et la gélatine, dépourvue de tryptophane, se montre abondante en arginine, etc. Et, cependant, la présence de certains amino-acides dans les aliments d'une espèce paraît indispensable, non pas au titre propre d'aliments azotés, mais, comme le dit Schæffer, parce qu'ils constituent des noyaux autour desquels s'édifient des groupements moléculaires jouant, dans l'organisme, un rôle analogue à celui de l'adrénaline, par exemple. Le défaut, dans les aliments consommés, d'un de ces noyaux serait donc capable d'entraîner des conséquences comparables à celles de l'insuffisance surrénale, quand ce susdit noyau est de ceux que l'organisme ne sait pas synthétiquement construire. Et — l'expérience le prouve — les vitamines appartiennent à cette dernière catégorie de corps.

On peut conclure, en résumé, que les règles qui, depuis une trentaine d'années, nous guidaient dans l'organisation des rations alimentaires, demandent maintenant à être modifiées et que, pour les établir correctement, il convient de tenir compte désormais d'un certain nombre de nouveaux facteurs, parmi lesquels prend place la présence des vitamines. Cette modification, dont l'urgence ne peut plus nous échapper, entraînera le retour à une alimentation moins savante, moins artificielle, dans laquelle le calcul des calories, sans être complètement négligé, passera au second plan et cédera le pas aux aliments directement fournis par la nature. — Dr J. LAUMONIER.

Paris. — Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



Le Ruisseau. (*Chevreuils.*)

N° 137. — Juillet 1918

Abris souterrains (Hygiène des). La barbarie allemande, en inaugurant les bombardements aériens de villes situées loin du front de combat et exclusivement habitées par une population civile composée surtout de personnes âgées, de femmes et d'enfants, a forcé ces derniers à chercher sous terre, dans les caves, les anciennes carrières, les tunnels des chemins de fer métropolitains, un abri contre les engins meurtriers. Pour temporaire et intermittente que soit cette vie souterraine, elle nécessite, si l'on veut qu'elle ne devienne pas pour ceux qui y ont recours une source de maux nouveaux, l'observation de certaines lois d'hygiène, d'autant plus nécessaire que ces endroits ne sont nullement prévus pour que l'on y séjourne. Cette hygiène doit considérer d'une part les lieux mêmes ainsi utilisés et, de l'autre, les personnes qui se voient dans l'obligation de leur demander la sécurité.

Hygiène générale. — Le premier danger de la plupart de ces abris, et notamment des caves, dont nous nous occuperons spécialement, est l'insuffisance de l'aération. Cette insuffisance résulte de leur exiguïté, de l'étroitesse des soupiraux, de la disposition même des lieux et de leur situation sous terre. Elle devient d'autant plus grande que plus de personnes y sont réunies et que leur séjour est plus prolongé. Or, loin de parer à ce danger, l'administration l'a exagéré en prescrivant la fermeture des soupiraux, qui permettent au moins l'accès d'une petite quantité d'air. La mesure était dictée par le double souci d'éviter la pénétration, par les ouvertures de ces soupiraux, de fragments de projectiles et l'introduction des gaz asphyxiants que l'on supposait — que l'on suppose encore — pouvoir être déversés par des obus spéciaux. Il semble improbable que des fragments de bombes puissent suivre cette voie, les éclats en étant en général projetés en hauteur ou, tout au moins, sous un certain angle à ouverture supérieure et non horizontalement, ni, à plus forte raison, en direction descendante. D'ailleurs, la plupart des fermetures effectuées seraient, à cet égard, parfaitement illusoires. Quant aux gaz asphyxiants, il paraît difficile d'en projeter une assez grande quantité, du moins dans une ville importante, pour que ce procédé inhumain soit efficace. Ce n'est que dans les localités soumises à un bombardement incessant, recevant chaque jour des centaines, sinon des milliers de bombes, que la méthode pourrait donner les résultats détestables que nos ennemis en espéreraient. Par contre, la fermeture des soupiraux a des inconvénients immédiats et tangibles. Elle interdit absolument l'accès de l'air et rend les souterrains de plus en plus humides et malsains. On doit donc, si l'on considère la question du point de vue hygiénique, laisser les soupiraux tels quels, avec leurs grilles ou leurs plaques perforées. Il est souhaitable que, là où l'on a édifié de véritables maçonneries, celles-ci soient percées d'ouvertures suffisantes et que l'occlusion par couches minces de plâtre soit complètement abandonnée. Le mieux, si l'on veut tout concilier, serait, sans doute, de préparer des fermetures amovibles, qui pourraient être appliquées extérieurement ou intérieurement au moment des alertes. En attendant, le mode de protection le moins sujet à caution, au moins contre les éclats de projectiles, est constitué pac des sacs de sable maintenus contre les soupiraux, mais à une certaine distance, afin de laisser se faire en une certaine mesure l'échange entre l'air extérieur et l'atmosphère du souterrain.

Cette question de l'air respirable est liée, d'autre part, au nombre de personnes admises dans chaque abri. Il semble qu'en général ce nombre ait été calculé trop largement et en ne tenant compte que de la superficie des caves. La nécessité de trouver des abris pour tout le monde est la cause de cette erreur, car il eût fallu faire entrer en ligne de compte le cubage de l'air que chaque cave contient. Dans les alertes qui durent un certain laps de temps, deux, trois ou même quatre heures, c'est la donnée peut-être la plus importante, d'autant plus que les modes d'éclairage, lampes, bougies, etc., concourent à rendre difficilement respirable un air déjà suffisamment vicié par la respiration des personnes présentes. Quatre mètres cubes d'air par personne ont paru à la *Société de médecine publique* un minimum qu'il est indispensable de respecter.

L'alerte terminée, l'abri vidé, il ne suffit pas d'en refermer la porte en attendant son utilisation ultérieure. Il faut, au contraire, l'aérer le plus grandement possible et remplacer, autant que l'on peut, l'air vicié par de l'air neuf. Pour cela, toutes les ouvertures doivent être tenues béantes pendant un certain temps, et l'on déterminera des courants d'air par tous les moyens. Dans les abris publics, l'installation de ventilateurs ne serait pas inutile. Il serait de même bon de procéder, à intervalles plus ou moins rapprochés, à la désinfection de ces souterrains, d'autant qu'il a pu parfaitement y séjourner des malades ou des porteurs de germes morbides. L'isolement de ces sujets dangereux est difficile dans les caves : il est impossible dans les grands abris qui reçoivent un très grand nombre de réfugiés. Il sied donc de se mettre à l'abri des contagions ultérieures par des nettoyages, des lessivages ou même par des badigeonnages et des lavages au lait de chaux.

Il serait également de bonne prudence de ne pas utiliser (la *Société de médecine publique* l'a demandé) comme abris les caves des immeubles où fonctionnent encore les vieilles méthodes d'évacuation des excreta, fosses ou tinettes. Ces systèmes sont susceptibles de créer dans le sol des infiltrations dangereuses; seul, le « tout-à-l'égout » donne, à cet égard, la sécurité complète.

La question des conduites de gaz d'éclairage qui peuvent circuler dans les caves et les abris est également à considérer. Pour éviter tout danger de ce fait, la fermeture des compteurs extérieurs des maisons paraît indispensable. Malheureusement, elle se heurte à cet obstacle que des locataires peuvent avoir laissé allumés des fourneaux ou des becs qui, éteints par le tour de clef général, laisseraient, lors de la réouverture, le gaz non comburé se répandre dans les appartements. Les alertes n'ayant eu lieu, jusqu'ici, qu'à une heure avancée de la soirée, sinon la nuit, ce danger paraît minime au regard de celui que représenterait l'invasion du gaz d'éclairage dans une cave forcément très mal ventilée et où se pressent de nombreuses personnes.

Divers problèmes, en apparence secondaires, peuvent encore attirer l'attention. C'est ainsi que, dans les grands abris publics, il serait utile de disposer, comme cela a été fait dans certaines stations du Métropolitain de Londres, des water-closets particulièrement bien agencés au point de vue de l'hygiène. Ceci entraîne, au surplus, la création d'un service de surveillance spécial. Mais ce service pourrait être à plusieurs fins, car il n'est pas exceptionnel que, dans les atmosphères rapidement surchauffées et malodorantes de ces abris, l'émotion aidant, certaines personnes se trouvent mal. Une équipe sanitaire destinée à s'occuper de ces questions multiples serait donc à prévoir si les bombardements venaient à continuer et surtout à s'intensifier.

Hygiène particulière. — Celle-ci a pour base la nécessité de se préserver des maladies que peuvent faire naître le froid et l'humidité qui règnent en permanence dans les caves. A cet égard, les abris comme ceux du Métropolitain sont beaucoup moins sujets à caution.

Le danger réside moins, en réalité, dans le degré thermométrique bas des caves que dans la différence de température entre cette cave et l'endroit dont on sort quand on y descend. Ce danger redouble, lorsque l'on quitte son lit pour gagner le sous-sol. Il en résulte encore que la descente à la cave est, de ce point de vue, plus dangereuse en été qu'en hiver et qu'elle nécessite alors de grandes précautions. Celles-ci ne pourront être prises de façon complète que si l'alerte est donnée précocement, afin qu'on ait tout le temps de faire cette toilette spéciale. Les personnes prudentes devront donc, bravant les moqueries, disposer en un endroit fixe les vêtements qu'elles endosseront si l'alerte sonne. Ces vêtements devront être en laine de préférence et très chauds. Il est surtout indispensable d'entretenir la chaleur des extrémités, pieds et tête. Les bas de laine montants, les chaussons fourrés, les casquettes ou bonnets épais, les châles, les fourrures doivent faire partie de cet équipement. Pour éviter le froid aux pieds, générateur d'affections broncho-pulmonaires, il est bon de disposer à l'avance, dans les caves, de vieux tapis, des paillassons ou, simplement, des planches, qui éviteront le contact des pieds avec le sol humide.

Toutes ces précautions prennent une importance considérable lorsqu'il s'agit de vieillards ou d'en-

fants, c'est-à-dire de sujets dont l'appareil respiratoire est particulièrement sensible, ou dont la circulation est défectueuse.

Les docteurs Netter et Triboulet ont communiqué à la *Société médicale des hôpitaux de Paris* une liste de 21 nourrissons soignés dans la crèche de l'hôpital Trousseau pour pneumonies ou bronchopneumonies contractées dans les caves et sur lesquels 7 sont morts. Les enfants doivent donc être très chaudement vêtus et d'autant plus chaudement qu'ils sont plus jeunes.

Enfin, en remontant des abris, il sera d'une très bonne hygiène de procéder à des ablutions, notamment de la figure et, spécialement, des yeux et des fosses nasales. Quelques gorgées d'une infusion prises en gargarisme seront également une excellente mesure.

Ces précautions pourront paraître exagérées à quelques-uns; elles sont cependant indispensables, si l'on ne veut pas que se vérifie le dire de certains, qui, pour expliquer qu'ils restent chez eux, déclarent que les pneumonies et les contagions tueront plus de monde que les bombes d'aéroplanes. Cela ne sera vrai que si l'on ne consent pas à observer une hygiène en réalité peu compliquée et qui est faite simplement des enseignements du bon sens. — Dr Henri Bouquet.

Académie des sciences morales et politiques. — *Élection de Lucien Lévy-Bruhl.* Le 22 décembre 1917, l'Académie des sciences morales et politiques a procédé à l'élection d'un membre titulaire de la section de philosophie, en remplacement de Victor Delbos, décédé. Les candidats en présence étaient, par ordre alphabétique : Lucien Lévy-Bruhl, professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Sorbonne; Gaston Milhaud, professeur d'histoire de la philosophie dans ses rapports avec les sciences, également à la Sorbonne; Frédéric Paulhan, correspondant de l'Académie; François Picavet, secrétaire général du Collège de France et chargé d'un cours complémentaire de philosophie à la Sorbonne; l'abbé Sertillanges, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris.

Le nombre des votants était de 29. Cinq tours de scrutin furent nécessaires. Les candidats obtinrent successivement : Lévy-Bruhl 12, 12, 12, 12, 15; Milhaud 0, 0, 0, 0, 0; Paulhan 1, 0, 0, 0, 0; Picavet 8, 8, 8, 9, 6; Sertillanges 8, 9, 9, 8, 8.

Lucien Lévy-Bruhl est proclamé élu. (V. p. 510.)

aliphatique (du gr. *aleiphar, atos*, graisse) adj. Chim. Gras. Qui a rapport aux matières grasses : *La catégorie des corps gras a reçu en chimie le nom de série* ALIPHATIQUE. || Substantiv. : UN ALIPHATIQUE.

allopôle (du gr. *allos*, autre, et de *pôle*) adj. et n. m. Sc. nat. Se dit des formes dont les pôles sont différents. (Tels sont les fleurs régulières des phanérogames, les astéries, méduses, coraux, etc.) : *L'œuf d'oiseau est* ALLOPÔLE. *La stauraxonie* (v. p. 516) ALLOPÔLE *est représentée par les pyramides, qui jouent un grand rôle dans la conformation des corps organiques.*

ANTON. : **Isopôle.** (V. p. 510.)

Beau jardin de France (AU), évocation dramatique et lyrique en un acte et deux tableaux, poème de Guillot de Saix, musique de Francis Casadesus; représentée pour la première fois à l'Opéra-Comique le 25 janvier 1918. — Cet ouvrage, « qui porte la date du 17 septembre 1917 », est dédié au « grand Français Georges Clemenceau », qui n'était pas encore président du conseil, et il nous annonce une victoire éclatante. Il semble avoir le don de prophétie; le symbole en est translucide.

Les circonstances permettaient d'évoquer, *Au beau jardin de France*, une vision florentine. C'est le *Printemps*, de Sandro Botticelli, que le décor fait revivre. La fantaisie du poète l'a peuplé de personnages surnuméraires : dieux, déesses (Silvanus, Flora, Pomona, Primavera, Mars Gravidus), muses, nymphes ou femmes-fleurs. La nature y est ardente, voluptueuse, épanouie. Ce ne sont que parfums, lumières, caresses. Mais, soudain, Mars Gravidus bondit, sinistre et sanguinaire. Les lauriers et les roses sont ravagés; Vertumnus, qui préside aux saisons, expire aux côtés de Primavera, mortellement blessée, et, parmi les lamentations des muses, un cortège funèbre s'avance, tandis que la cruauté de Mars savoure la joie de son crime : la vie vaincra pourtant. Dans la lueur d'une aurore, la Gloire apparaît, tout renaît, s'anime, chante. Primavera est rendue à l'amour de Vertumnus, et les Grâces les enferment de nouveau dans leurs rondes agiles.

L'illustration musicale de ce tableau vivant développe essentiellement trois thèmes : l'un original, ce semble, frais et charmant, dont le début rappelle assez curieusement un des motifs du *Petrouchka*, de Stravinsky, tout en gardant une saveur très française; les deux autres : *Il court, il court, le furet*, et *Les lauriers sont coupés*, chers aux mémoires enfantines. L'auteur les a triturés, malaxés, combinés au gré des péripéties, selon les lois d'un contrepoint souple et varié, poussé jusqu'à ce « contrepoint d'accords » — dernier cri — qui juxtapose ou superpose non plus de simples notes, mais des groupes harmoniques, et dont le *Sacre du Printemps*, du même Stravinsky, demeure le plus frappant exemple. C'est à peu près, avec moins de discrétion, le principe des jeux de mutation de l'orgue que nos pères n'ignoraient pas. On retrouve, *Au beau jardin de France*, cette fermeté dans le dessin, cette vigueur rythmique, cet éclat sonore, cette franchise un peu rude, à la manière d'un Bruneau, par exemple, que les œuvres antérieures de Casadesus, notamment *Cachaprès*, avaient manifestées. Ce sont là des qualités très françaises, si ce ne sont pas toutes les qualités françaises, et la musique ne se montre pas infidèle au titre. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés : pour le chant, par Mlles Bourguignon (*Pomona*), Colette Chabry (*Flora*), M. Parmentier (*Silvanus*); pour la mimique et la danse, par Mlles Cléo de Mérode (*Primavera*), Madge Derny (*Zephirus Gloria*), M. Robert Quinault (*Mars Gravidus*), Gerlys (*Vertumnus*).

Bouvier (LE), tableau de René Ménard, exposé en 1918 au Salon de la Société nationale des beaux-arts (v. p. 504). Le titre choisi pour l'œuvre moderne est aussi celui d'une eau-forte célèbre de Claude Lorrain. L'artiste contemporain se souvient, du reste, volontiers du maître français du XVIIe siècle. Il en aime les belles ordonnances et la composition grave et simple. Un bel arbre se détachant sur un fond d'eau, de collines, le ciel lumineux, quelques silhouettes d'animaux et de personnages formant sur l'herbe sombre des taches heureuses, tel est le sujet fréquemment traité par Lorrain, fréquemment repris par René Ménard. C'est encore le cas, cette fois. La ressemblance, cependant, s'arrête à peu près là. Sans doute, Ménard est préoccupé de la lumière, mais non point à la manière de Claude Lorrain. Les fines enveloppes de celui-ci, les dégradations délicates de valeurs, l'harmonie dorée dont il baigne toutes choses sont remplacées par des effets plus immédiats, plus aisément lisibles. Le soleil qui éclaire son moderne *Bouvier* traverse assez brutalement les nuages, trace dans l'eau une grande traînée éclatante. L'exécution, elle aussi, est celle d'un homme de notre temps. Elle comporte des empâtements, des touches rapidement posées, mais non sans souci d'une matière souple et moelleuse. — Tr. Leclère.

Cabestan (AU), tableau de Charles Meissonier, exposé en 1918 au Salon de la Société des artistes français. (V. p. 505.) Les bons peintres de bateaux sont rares. Il faut une parfaite connaissance des constructions et des gréements pour les traduire avec vérité. Ch. Meissonier semble posséder cette qualité. Elle ne suffit, cependant, pas. A représenter des cordages, des mâts, des chaînes, des treuils, on risque de paraître peu maître de l'ensemble. Il faudrait pouvoir donner à ces éléments minces, menus, croisés dans tous les sens un rythme au point de vue des lignes, une harmonie au point de vue des tons. La plupart des peintres modernes ont échoué dans cette entreprise, soit qu'ils se soient trop attachés au détail — et c'est un peu le cas actuel, il faut l'avouer — soit qu'ils aient esquivé la difficulté en noyant les objets dans des brumes artificielles plus ou moins épaisses. Néanmoins, si nous sommes loin, ici, des vieux Van den Velde et même simplement des Mesdag, il est juste de reconnaître le talent incontestable de l'auteur. — Tr. Leclère.

centraxone (de *centre*, et de *axe*) adj. et n. m. Sc. nat. Se dit des formes qui ont pour milieu naturel une ligne droite (*axe*).

centraxonie n. f. Sc. nat. Caractère propre aux formes centraxones.

centrosolenia (*sin, lé*) n. m. ou **centrosolénie** (*san*) n. f. Genre de gesnériacées, originaires du Brésil, où elles se rencontrent principalement dans les forêts amazoniennes.



Centrosolenia : *a*, coupe de la fleur.

— ENCYCL. Le genre *centrosolenia* ne comprend que deux espèces : *centrosolenia glabra* et *centrosolenia picta*. C'est la seconde qui est la plus ornementale. Elle possède, en effet, un fort beau feuillage, constitué par de grandes feuilles veloutées, bigarrées de vert pâle, sur un fond vert sombre. Ses fleurs, roses et blanches, à lobes simplement crénelés, au lieu d'être découpés en franges, sont groupées en faisceaux à l'aisselle des feuilles. La centrosolénie bigarrée (*centrosolenia picta*) est une plante herbacée, à tiges charnues et basses, décombantes et traçantes. On la cultive en serre chaude, sur terre de bruyère mêlée de sable, et on la dispose très près du vitrage; elle réclame de fréquents arrosages. Elle se multiplie facilement par boutures. — Jean de Chaon.

Chemin du marais (LE), tableau de Félix Planquette, exposé en 1918 au Salon de la Société des artistes français. (V. p. 505.) Depuis Troyon, il y a eu peu de peintres de la race bovine. Les beaux exemples de Potter sont difficiles à suivre; ceux de Troyon aussi et même ceux de Rosa Bonheur, qui nous a montré des vaches bien lustrées. Félix Planquette n'a pas craint d'essayer de traiter ce sujet assez ingrat, et il a réussi dans sa tâche. Il connaît bien les animaux qu'il représente. Le dessin des formes est exact dans tous ses détails; l'allure de son troupeau rentrant le long de la rivière véridique. Aux recherches de ses prédécesseurs il ajoute une recherche plus moderne, celle de la lumière. Dans son *Chemin du marais*, le soleil du soir vient dorer les blancs des pelages, et le rapport qu'établit le peintre entre ces blancs rosés et les blancs bleutés de l'ombre paraît fort juste. — Tr. Leclère.

chrysophlegme (du gr. *khrusos*, d'or, et *phlegma*, feu) n. m. Genre d'oiseaux du groupe des picidés.

— ENCYCL. Ce genre ne se distingue des pics que par sa longue huppe soyeuse; il comprend huit espèces, qui vivent dans les provinces himalayennes, la Birmanie, la Cochinchine, le sud de la Chine et les îles de l'Insulinde. L'une des plus jolies espèces est le chrysophlegme à nuque jaune (*chrysophlegma flavinucha*). La tête est d'un vert olive, lavé de roux sur le front; l'occiput et la nuque portent de longues plumes soyeuses d'un jaune brillant (jaune de cadmium) et dont la longueur diminue vers le bas. Cette huppe est érectile.



Chrysophlegma flavinucha.

Toutes les parties supérieures, les couvertures alaires, les vexilles externes des secondaires sont d'un beau vert, tandis que les primaires et les vexilles internes des secondaires sont d'un châtain vif, coupé de larges bandes noires, mais l'extrémité, sur une assez grande longueur, est d'un noir pur. La queue est noire, le menton est d'un jaune pâle citrin; les plumes de la gorge sont d'un noir olive à la pointe et d'un blanc soyeux à la base, ce qui lui donne un aspect moucheté. Toutes les parties inférieures sont gris olivâtre.

Le bec est bleuâtre, mais blanchâtre à la pointe; l'iris est cramoisi foncé, les pattes bleuâtres.

Ce beau pic atteint une longueur totale de 0m,325; son culmen a 0m,045, son aile 0m,16 et sa queue 0m,12.

La femelle ne diffère du mâle que par la couleur de son menton, qui est moucheté de noir et de roux.

Cet oiseau vit au sud de l'Himalaya jusqu'au Ténassérim. Il se nourrit d'insectes, et il creuse des cavités dans le tronc des arbres pour y chercher un supplément de nourriture. Du reste, toutes ses habitudes, ainsi que celles des autres espèces, ressemblent beaucoup à celles du pivert d'Europe.

Parmi les autres espèces, Java en possède deux (*chrysophlegma miniata* et *mentale*); la Cochinchine, le chrysophlegme de Pierre (*ch. Pierrei*), dont la huppe est d'un jaune beaucoup moins vif que sur le chrysophlegme à nuque jaune. Le chrysophlegme de Wray habite la péninsule malaise, dans les monts Pérak. A Sumatra, se trouve le chrysophlegme à moustaches (*chrysophlegma mystacale*). — A. Ménégaux.

Diplomatie de Guillaume II (LA) *depuis son avènement jusqu'à la déclaration de guerre de l'Angleterre (1888-4 août 1914)*, par Emile Laloy (Paris 1917). — C'est une opinion communément répandue que, pendant tout le début de son règne et même jusqu'en 1911, l'empereur Guillaume II pratiqua une politique pacifique et ne chercha que la paix. Ce ne serait qu'en 1912 que, sous la pression sans cesse plus forte de l'opinion pangermaniste, il se serait soumis aux suggestions du parti militaire, dont le chef était son fils même, et se serait décidé à la guerre.

Contre cette opinion Emile Laloy s'élève avec force, et reprenant Guillaume II à l'origine de sa vie publique, le suivant dans les différentes manifestations qui marquèrent son gouvernement, le conduisant enfin à l'invasion de la Belgique, il entreprend de prouver que ce dernier acte est l'aboutissement depuis longtemps prévu et cherché de la politique impériale. Véritable réquisitoire, nourri de faits et de passion, qui, s'il n'est pas pleinement concluant, éclaire du moins d'une lumière nouvelle certains gestes qui pouvaient paraître contradictoires.

Dans la guerre actuelle, la responsabilité de l'empereur est directe et, sinon unique, du moins prépondérante. En jetant ses troupes sur la Belgique, la France et la Russie, il n'a pas obéi à la sommation de ses sujets ou d'une fausse élite parmi ses sujets; il a cédé seulement au désir de toute sa vie, qui était de gagner des batailles et d'agrandir ses Etats. Aucune sincérité ne peut être reconnue à toutes ces déclarations, où, maintes fois, il étala ses sentiments pacifistes. La meilleure preuve n'en est-elle point dans le soin qu'il mit sans cesse à fortifier en Allemagne le parti de la guerre? Les subventions impériales ont toujours été réservées aux journaux approuvant la politique des armements et préconisant une action vigoureuse à l'étranger; et les journaux des partis de droite se sont toujours montrés unanimes sur la conduite à tenir dans la politique extérieure. Le seul dissentiment qui se soit produit entre Guillaume et les pangermanistes est une question d'opportunité; seule, la crainte d'une défaite, ou même simplement d'une partie nulle arrêta l'empereur, pendant longtemps, sur le chemin qu'il voulait suivre. Mais, durant ces vingt-cinq années, où les circonstances le contraignaient à l'inaction, il donna tous ses soins à son armée et à sa marine.

Passionné de gloire et d'une intelligence assez forte, Guillaume II avait su profiter des leçons que lui avaient donné Bismarck et Waldersee; et il en avait retiré une compétence particulière en diplomatie et en art militaire. Une certaine dureté naturelle, enfin, et un égoïsme que l'on retrouve assez généralement chez les rois effaçaient à ses yeux tout ce qu'une guerre peut avoir d'horrible. Mais il savait aussi le secret qu'il lui fallait garder sur ses intentions s'il voulait réussir. « Nous autres, rois, disait-il un jour, nous ne pouvons pas nous faire des amis, nous ne faisons que des dupes ».

Ce n'est donc pas sur ses paroles, comme on l'a fait presque toujours, qu'il faut le juger, mais seulement sur ses actes et sur ceux de ses ministres. Ces derniers — Hohenlohe l'a révélé — ne faisaient jamais rien sans l'avoir consulté.

Le 8 février 1888, à la suite de diverses manifestations auxquelles il s'était livré, Guillaume, alors kronprinz, déclarait:

> On m'impute des rêves de gloire et des convoitises qui ne sont réalisables que par la guerre. Dieu me garde d'une folie aussi criminelle! Je repousse de telles accusations avec indignation.

Il n'est point douteux, pourtant, qu'il était à ce moment à la tête du parti militaire et qu'il poussait à la guerre. Comment, monté sur le trône, aurait-il changé brusquement de caractère et, prince des combats, serait-il devenu empereur de la paix?

Dès qu'il fut au pouvoir, il prépara sa guerre; mais il voulut choisir, pour la faire, le moment opportun, qui mettrait toutes les chances de son côté. Dès les premiers jours, la politique qu'il allait suivre se dessina. Il s'agissait de diviser les divers peuples européens, pour mieux venir à bout de chacun d'eux. Il voulait attaquer la France, mais il voulait être sûr de la coopération de l'Autriche contre la Russie, si cette dernière prenait les armes en notre faveur. Il fallait donc, avant tout, n'éveiller à aucun prix la méfiance des Autrichiens et les attacher à l'Allemagne par des liens étroits.

En 1891, la situation diplomatique de l'empire était excellente. La Triple-Alliance avait été renouvelée, et les relations de l'Angleterre avec les différentes puissances qui la formaient étaient d'une cordialité extrême. La situation militaire était également bonne. L'occasion parut bonne à Guillaume II, qui essaya d'en profiter.

Rendant visite à sa grand'mère, la reine Victoria, il lui montra combien pesaient sur l'Allemagne ses efforts militaires, la peine qu'avaient ses alliés à supporter de semblables efforts, les proportions terribles que prenait le socialisme, la puissance à laquelle parvenait la France; et il acheva en démontrant la nécessité d'une guerre franco-allemande. Le plus tard que l'on pouvait attendre était le printemps de 1892.

La reine, effrayée de semblables dispositions, prévint, sur le conseil de lord Salisbury, le tsar Alexandre III, qui convia à Cronstadt la flotte française. Celle-ci fut également invitée à Portsmouth, où la reine elle-même la passa en revue. Guillaume dut se replier. Il changea alors de méthode. Il commença à se tourner vers la Turquie, dont l'aide contre la Russie pouvait être considérable; puis il s'appliqua à opposer sans cesse la France et la Russie à l'Angleterre.

De nombreuses amabilités faites à la France et à la Russie furent destinées à faire croire à l'Angleterre qu'une alliance pourrait se nouer contre elle entre les trois nations. Guillaume II savait, en effet, qu'il ne pouvait compter sur l'Autriche et l'Italie, dont les relations avec la Grande-Bretagne demeuraient excellentes. En même temps, il poussa la France et la Russie dans des entreprises extra-européennes, où elles devaient trouver mainte occasion de brouille avec l'Angleterre. C'est, en 1895, l'intervention en faveur des républiques sud-africaines et la Triple-Alliance allemande-russe-française en faveur de la Chine contre le Japon. En 1896, afin de protéger indirectement le président Krüger, le gouvernement allemand suggère à la Russie d'attaquer Constantinople, afin que l'Angleterre laisse les Boers pour défendre les Détroits.

En 1899, Guillaume change de face, et il cherche à utiliser la guerre du Transvaal pour se rapprocher des Anglais. Dix ans plus tard, dans l'interview fameuse qu'il donna au *Daily Telegraph* en 1908, l'empereur devait conter ce qu'il avait fait à ce moment : la révélation au gouvernement britannique de soi-disant propositions franco-russes pour faire pression sur l'Angleterre en faveur des Boers et l'envoi à la reine d'un plan d'opérations militaires qu'il avait établi lui-même contre les ennemis de l'Angleterre. On se souvient du scandale causé par cette interview, des démentis des gouvernements de Paris et de Saint-Pétersbourg, du désaveu du prince de Bülow.

En même temps, la flotte allemande grandissait, et une propagande germanique intense commençait en Amérique. Ceux que l'on devait appeler les Germano-Américains s'organisaient en secret, sous l'impulsion de Berlin, sous prétexte de travailler au développement des bonnes relations politiques et commerciales des deux pays A l'égard des Américains propres, toutes les formes de séduction étaient mises en œuvre. Le but poursuivi par l'empereur était double : il voulait exercer une pression sur les autorités américaines pour les empêcher de s'opposer à ses entreprises, ou les exciter à s'y joindre, et il voulait leur faire prendre une attitude aussi peu accommodante que possible à l'égard des entreprises des puissances ennemies ou rivales de l'Allemagne, de façon à créer des complications à ces puissances. L'Angleterre était principalement visée.

Ainsi, le jeu joué par l'empereur d'Allemagne était toujours double. On put en voir un nouvel exemple dans la guerre hispano-américaine, où il s'efforça de persuader aux puissances européennes de s'unir pour défendre l'Espagne, tout en étant décidé à ne pas marcher soi-même et à faire retomber sur les autres, surtout sur l'Angleterre, la colère américaine. Là encore, il échoua.

Il se retourna alors vers les Russes, qu'il encouragea à s'engager dans l'aventure mandchourienne, en travaillant sous main à une alliance anglo-japonaise destinée à les arrêter. Le 30 janvier 1902, cette alliance fut conclue, mais l'Allemagne, qui devait en faire partie, en fut exclue.

Guillaume II dut finir par reconnaître qu'il n'obtiendrait pas l'acquiescement de l'Angleterre à l'écrasement de la France et qu'il fallait attendre, par suite, que cette puissance, ou la France, ou la Russie, eussent des démêlés qui les paralysent. Pendant la guerre russo-japonaise, il essaya de jeter contre la Russie la Turquie et la Roumanie. L'Autriche l'en empêcha.

Cependant, Edouard VII, qui connaissait trop son neveu d'Allemagne pour ne pas savoir ce qu'il y avait à en craindre, opérait le rapprochement franco-anglais. On se souvient du rôle qu'il prit dès son avènement; de ses voyages en Europe, dont le premier fut au Portugal en 1903, où il déclara que « le maintien intangible des colonies des deux pays était l'objet de ses vœux les plus chers et de ses efforts ». Or, c'était le moment où l'Allemagne manœuvrait pour amener l'Angleterre à partager avec elle les colonies portugaises. Guillaume II put se rendre compte des intentions d'Edouard VII.

Ce furent ensuite les accords franco-anglais, la réception de Loubet à Rome, événements imprévus, qui ne firent qu'accroître l'irritation de l'empereur. Il voulut une revanche. Le Maroc devait la lui fournir. Il suffit de rappeler le débarquement à Tanger, la campagne violente menée contre Delcassé, les négociations conduites directement avec Rouvier, sans passer par le quai d'Orsay. L'Angleterre promit son concours à la France et se déclara prête à signer, dans le plus bref délai, un accord militaire. Cette offre fut connue à Berlin le lendemain du jour où elle avait été faite. Le prince Henckel de Donersmarck, envoyé à Paris par le gouvernement allemand, vit Rouvier et exigea le rejet des offres anglaises et le départ de Delcassé. Il obtint satisfaction. Cela ne suffit point à l'Allemagne. Elle voulut aussi Algésiras, qui, d'ailleurs, ne fut pas un succès pour elle. L'Autriche, seule, à la conférence, l'avait secondée.

Cependant, les relations de la Grande-Bretagne avec l'Autriche, avec l'Italie, avec l'Espagne demeuraient amicales. Un rapprochement anglo-russe s'effectuait. Le seul but d'Edouard VII était de retirer à Guillaume II toutes les occasions de guerre qu'il cherchait. Mais celui-ci manifestait chaque jour, par ses actes, la haine qu'il avait pour la paix. Il le montra, notamment, au moment de la réunion de la conférence internationale de la paix, qui avait été convoquée pour la seconde fois pour la mi-juin 1907. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Espagne devaient y proposer la limitation des armements maritimes. L'Allemagne annonça qu'elle refusait de prendre part à cette discussion.

Pour l'exécution de son plan, Guillaume II avait besoin de l'appui total de l'Autriche. Or, François-Ferdinand, héritier de l'empire, s'était toujours montré d'une réserve extrême à son égard. Il entreprit de le séduire et ne se lassa point de lui faire des avances. L'archiduc avait amené au pouvoir, en 1906, le comte d'Aerenthal avec un programme précis : mieux soutenir la dignité de l'Autriche vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie, réduire à rien l'influence de la Russie et de l'Angleterre dans les Balkans. Il ne put empêcher le rapprochement anglo-russe; mais, en 1908, la Bosnie était annexée à l'Autriche. On se rappelle la crise née de cette annexion, les négociations auxquelles elle donna lieu. L'accord allait se produire par le consentement unanime à la réunion d'une conférence proposée par l'Italie, lorsque, brutalement et brusquement, le 22 mars 1909, un ultimatum allemand fut envoyé à la Russie. La Russie céda

Guillaume II espérait ainsi s'attacher plus étroitement l'Autriche et, notamment, l'archiduc et sa femme, la princesse de Hohenberg, qu'il entoure de prévenances. Il comptait sur lui pour lui fournir, un jour ou l'autre, l'occasion de la guerre qu'il cherchait. Il avait, désormais, la certitude que, si l'Allemagne attaquait la France, l'Autriche attaquerait la Russie.

Il ne s'agissait plus que d'obtenir la neutralité de l'Angleterre, au moins pendant la première période de la guerre. C'est l'époque des voyages en Angleterre, des amabilités à l'égard du gouvernement libéral, d'ailleurs éminemment pacifique, des sourires au peuple anglais. Tout en accélérant la réalisation du programme naval, il s'efforçait d'amener l'Angleterre à ne pas s'en inquiéter et à ne pas augmenter sa flotte en proportion. De Bethmann-Holweg, qui avait remplacé, en juillet 1909, le prince de Bülow, entreprenait à ce sujet des négociations avec le gouvernement britannique.

La question marocaine restait, pourtant, à l'ordre du jour. En septembre 1908, s'était produit l'incident des déserteurs de Casablanca. En janvier 1909, avait été signé l'accord franco-allemand. En juillet 1911, le *Panther* arrivait à Agadir. L'intervention de l'Angleterre était décisive, et de longues négociations aboutirent au traité du 4 novembre. Entre temps, l'Italie avait débarqué à Tripoli, et la guerre avait éclaté avec la Turquie. François-Ferdinand voulait en profiter pour envahir l'Italie. Il en fut empêché par d'Aerenthal.

L'année suivante, la guerre balkanique éclatait. L'Allemagne trouvait le moment défavorable pour intervenir. Elle ne pouvait espérer aucune diversion heureuse de la Turquie ou des puissances balkaniques, aucune aide de l'Italie. Mais, bientôt, un sentiment hostile à la Russie se développa chez les Bulgares. Les incidents du *Manouba* et du *Carthage* avaient refroidi les relations italo-françaises. Il est vraisemblable que ce fut en novembre 1912 que Guillaume et l'archiduc décidèrent définitivement la guerre. Il n'y avait plus qu'à la préparer activement, jusqu'au moment où elle pourrait être déclenchée. Les augmentations militaires commencent. En août 1913, l'Autriche communique à ses alliés son intention d'attaquer la Serbie. L'Italie refuse de l'aider; l'Allemagne, qui prévoit et espère une amélioration considérable de sa situation militaire et diplomatique, préfère attendre encore un peu.

Des négociations, par l'entremise de lord Haldane, étaient entreprises par l'Allemagne avec l'Angleterre pour obtenir sa neutralité, si l'Autriche attaquait la Russie, ou l'Italie la France. Le gouvernement britannique refusa, mais fit des propositions de « vacances navales ». Tout le monde, d'ailleurs, était d'accord en Angleterre pour maintenir la paix.

A l'égard de la France, la plaie marocaine était chaque jour envenimée et, en novembre 1913, les

premières suggestions étaient faites au roi des Belges. Enfin, le 27 mars et le 12 juin 1914, avaient lieu les dernières entrevues de Guillaume et de l'archiduc.

L'assassinat de François-Ferdinand parut d'abord à Guillaume comme l'échec de sa combinaison. Il allait, au contraire, en fournir l'occasion. On a déjà conté trop souvent les événements de juillet 1914 pour que nous fassions de nouveau leur récit. Deux ou trois points importent seuls ici : les préparatifs militaires commencés en Allemagne dès les premiers jours de juillet, l'intervention directe de l'empereur, qui est tenu au courant de tout ce qui se passe à Vienne, à l'insu de Jagow et de Zimmermann, sa duplicité visible, au cours même de la crise, et rendue évidente par ses télégrammes au tsar, enfin sa déclaration de guerre à la Russie, au moment même où l'Autriche allait se montrer conciliante.

De tous ces faits Émile Laloy conclut à la responsabilité directe de Guillaume II. Bien des faits qui se sont produits depuis trois ans, l'attitude de l'empereur au cours de la guerre viennent à l'appui de sa thèse. Il est difficile, pourtant, de conclure définitivement, dès aujourd'hui. Il manque encore des éléments du procès, que l'histoire instruira un jour. — Jacques Bompard.

Ems. La candidature Hohenzollern et la dépêche d'Ems. — On ne flétrira jamais assez les pratiques malhonnêtes qui, de tout temps, ont fait partie intégrante de la politique germano-prussienne. A l'origine de la guerre de 1914, on relève à la charge de l'Allemagne une violation de territoire qui a permis aux bandes armées du kaiser de se ruer sur la France ; à l'origine de la guerre de 1870, on trouve un faux, dont la confection et l'usage sont imputables au chancelier du roi Guillaume. C'est l'histoire de cette manœuvre criminelle qu'on se propose de retracer brièvement.

La candidature Hohenzollern. — Au mois de juin 1868, une révolution avait précipité du trône d'Espagne la reine Isabelle, mais les Cortès avaient maintenu la forme monarchique, et le maréchal Prim, président du conseil, ministre de la guerre, offrit la couronne au prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Suggérée bien avant la chute d'Isabelle par le baron von Werther, ambassadeur de Prusse à Madrid, la candidature d'un prince prussien apparenté à la famille royale portugaise fut reprise par don Eusebio Salazar y Mazaredo, député aux Cortès, partisan de l'union ibérique. Favorable à la politique prussienne, le chef du gouvernement espagnol envoya Salazar à Berlin, muni de lettres pour le roi Guillaume, pour Bismarck et pour le prince Léopold (février 1870). Sur le rapport de son chancelier, le roi donna son assentiment à la candidature de son cousin; mais celui-ci déclina d'abord la proposition (16 mars) et ne finit par l'accepter, le 9 juin, que sur les instances de Bismarck.


Le prince de Hohenzollern, candidat au trône d'Espagne (1870).

Napoléon III, hostile à la domination des Hohenzollern au delà du Mein, rêvait de leur opposer la coalition de la France, de l'Italie et de l'Autriche. Bismarck, étranger aux premières démarches de Prim et de Salazar, se rallia sans réserve à la candidature du prince Léopold, lorsqu'il jugea qu'il pourrait l'exploiter pour le succès de son grand dessein, à savoir la réalisation de l'unité allemande sous l'hégémonie de la Prusse.

L'opinion française s'émut, à juste titre, d'un choix qui aurait pour conséquence d'établir sur l'autre versant des Pyrénées une dynastie apparentée à la maison royale de Prusse. Mais, si nous avions le droit d'être inquiets, nous avions le devoir de rester calmes, et notre ministre des affaires étrangères, le duc de Gramont, plus présomptueux que clairvoyant, eut le tort de chercher dans le règlement de l'affaire espagnole une revanche de Sadowa.

Le conseil des ministres se réunit le 5 juillet: le maréchal Le Bœuf, sans aller jusqu'à dire que la marche sur Berlin serait « une promenade militaire », déclara que l'armée pouvait « sans crainte » affronter l'ennemi. La question des alliances fut ensuite envisagée, et l'on arrêta le texte de la déclaration qui serait lue le lendemain au Corps législatif par le ministre des affaires étrangères, en réponse à une interpellation du député Cochery :

Le respect des droits d'un peuple voisin (déclara le duc de Gramont) n'oblige pas la France à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril ses intérêts et son honneur.

Et il termina par cette phrase belliqueuse, qui produisit dans toute l'Europe une émotion pénible :

Nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

S'il en était autrement, c'est-à-dire si le peuple allemand n'était pas sage et le peuple espagnol pas amical, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse.

En même temps que notre gouvernement saisissait de l'incident les grandes puissances, le comte Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, recevait l'ordre d'agir directement sur le roi de Prusse, alors à Ems. Le 9 juillet, il fut reçu par Guillaume, qui l'accueillit courtoisement et le garda même à dîner, mais refusa de donner au prince Léopold l'ordre de renoncer à la couronne d'Espagne. Dans cette affaire, c'est comme chef de famille qu'il avait eu à se prononcer; c'est à ce titre qu'il venait d'écrire à ses cousins, et, s'il ne pouvait donc déférer au désir qu'on lui exprimait, il reprendrait la conversation aussitôt qu'une réponse lui serait parvenue.


Guillaume Ier, roi de Prusse (1870).

Le duc de Gramont s'imagina que le roi de Prusse voulait gagner du temps et envoya de nouvelles instructions à notre ambassadeur, qui, le 11, eut une nouvelle audience du souverain. On apprit bientôt de Sigmaringen que le prince Léopold, cédant à un ordre formel de son père, avait remis sa renonciation à l'amiral Palo de Bernabé, porteur de la lettre qui lui avait offert le trône.

La demande de garanties. — L'incident était clos à la satisfaction de la France; mais, au Palais-Bourbon et à la cour, le parti de la guerre voyait dans la victoire un moyen d'enrayer la politique libérale que l'impératrice jugeait dangereuse pour la dynastie et de relever au dehors le prestige de la France, compromis depuis la défaite de l'Autriche.

Le roi de Prusse avait donné « son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern ». Au lieu de se contenter de cette communication, le duc de Gramont voulut exiger pour l'avenir des garanties. Dans l'après-midi du 12, il déclara à l'ambassadeur espagnol, Olozaga, que le désistement du prince Léopold ne faisait que compliquer la situation. Il eut ensuite avec l'ambassadeur prussien, Werther, une entrevue, au cours de laquelle il lui remit une « note » qui servirait de base à une lettre de Guillaume Ier à Napoléon III et ainsi conçue :

En autorisant le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'empereur.

Gramont se rend alors à Saint-Cloud, où l'entourage de l'empereur a déjà cherché à lui démontrer que le pays ne sera pas satisfait de la solution intervenue. L'impératrice s'est écriée : « C'est une honte ! L'Empire va tomber en quenouille ! », et le général Bourbaki a dit, décrochant son épée et l'étendant sur le billard : « S'il en est ainsi, désormais je refuse de servir. » A 7 heures du soir, Napoléon, tout à fait ébranlé, autorise le ministre des affaires étrangères à télégraphier à Benedetti que le roi Guillaume devait s'associer à la renonciation du prince Léopold et donner l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau sa candidature.

C'était une maladresse, faite pour nous aliéner les sympathies de l'Europe. Lord Lyons, au nom du gouvernement britannique, avait tout fait pour nous en détourner, et le tsar, informé par notre ambassadeur, qui lui parlait de l'amour-propre de la France : « Et l'amour-propre des autres, qu'en faites-vous? », répondit-il, sur un ton courroucé, au général Fleury.

Le 13 juillet, au matin, le roi Guillaume rencontra sur le Brünnen-Promenade l'ambassadeur de France, à qui il avait, de bonne heure, fait porter un journal contenant la renonciation du prince Léopold. Abordant Benedetti, qui lui fit part de ses instructions, il refusa de les prendre en considération.

Je n'ai (ajouta-t-il) aucun dessein caché, et cette affaire m'a donné de trop grandes préoccupations pour ne pas désirer qu'elle soit définitivement écartée. Cependant, vous pouvez répéter à l'empereur, votre souverain, ce que je vous affirme ici. Je connais mes cousins, le prince Antoine de Hohenzollern et son fils ; ils sont d'honnêtes gens et, s'ils ont retiré la candidature qu'ils avaient acceptée, ils n'ont, certes, pas agi avec l'arrière-pensée de la reproduire plus tard.

Et, comme Benedetti revenait à la charge, le roi lui dit sur un ton plus froid :

Monsieur l'ambassadeur, je viens de vous donner ma réponse, et, comme je n'ai rien à ajouter, permettez que je me retire.

Dans l'après-midi, ayant pris connaissance du rapport Werther et de la note Gramont, il s'en montra fort offensé :

La prétention de Benedetti d'aujourd'hui n'est pas restée isolée (écrivait-il à la reine Augusta); Werther mande à l'instant son premier entretien avec Gramont-Ollivier, au cours duquel ils ont dit *ipsissima verba* : le retrait de la candidature Hohenzollern est, en somme, accessoire; la dissimulation des pourparlers est une offense à l'empereur et à la France. C'est le point capital. Cette offense doit être réparée, et cela par une lettre de moi à l'empereur Napoléon.....

A-t-on jamais vu pareille insolence? Ainsi, il me faudrait apparaître en coupable repentant dans cette affaire, que je n'ai nullement soulevée, mise en train ni conduite, mais bien Prim; et lui, on le laisse tout à fait en dehors ! Il est fâcheux que Werther n'ait pas immédiatement, sur une pareille prétention, quitté la place et renvoyé ses interlocuteurs au ministre Bismarck.

Vers 1 heure de l'après-midi, le roi reçut du prince Antoine la confirmation écrite de la renonciation du prince Léopold. Il chargea l'aide de camp de service, le lieutenant-colonel Radziwill, d'en aviser Benedetti et de lui dire que « Sa Majesté considérait, par cela même, cette affaire comme terminée ». L'ambassadeur déclara à l'aide de camp que, depuis son entretien avec le roi sur le Brünnen-Promenade, il avait été touché par une dépêche du duc de Gramont, lui prescrivant de demander une nouvelle audience au souverain pour le prier de nouveau d'approuver la renonciation et fournir l'assurance que la même candidature ne serait plus posée dans l'avenir. A cela Guillaume fit répondre par son aide de camp qu'il « approuvait la renonciation du prince Léopold dans le même esprit et dans le même sens qu'il l'avait fait à l'égard de l'acceptation de sa candidature » ; quant aux garanties qu'on lui demandait, il ne pouvait que se référer à sa conversation du matin.


Le comte de Bismarck, ministre des affaires étrangères de Prusse (1870).

Benedetti ayant maintenu sa demande d'audience, Radziwill revint une troisième fois, vers cinq heures et demie, auprès de l'ambassadeur, pour lui répondre « que Sa Majesté était obligée de refuser catégoriquement de s'engager dans une nouvelle discussion au sujet du second point — engagements et assurances pour l'avenir; — que ce qu'il avait dit le matin était son dernier mot dans cette affaire et que le comte pouvait s'en tenir absolument à ses paroles ».


Napoléon III (1870).

La dépêche d'Ems. — Cette réponse était acceptable, mais Bismarck voulait la guerre, et, pour la faire éclater, il ne recula pas devant une odieuse machination. Revenu de Varzin à Berlin le 12 juillet, il reçut, le lendemain, du conseiller Abeken une dépêche déposée à Ems à 3 h. 40 et parvenue à Berlin à 6 h. 8 :

Sa Majesté le roi m'écrit : « Benedetti m'a abordé à la promenade pour me demander d'une manière finalement très pressante de l'autoriser à télégraphier que je m'engageais pour toujours à ne jamais plus donner mon approbation, si les Hohenzollern posaient de nouveau leur candidature

J'ai refusé d'un ton assez sérieux à la fin de notre conversation, parce qu'on ne doit pas, et qu'on ne peut pas, prendre de pareils engagements à tout jamais. Je lui dis naturellement que je n'avais encore rien reçu et qu'il pouvait se rendre compte facilement, puisqu'il avait été informé avant moi, des nouvelles de Paris et de Madrid, que...

Les mots suivants furent transmis incorrectement, mais le sens général de la phrase est celui-ci :

... il pouvait se rendre compte facilement... que mon gouvernement était de nouveau hors de cause.

Sa Majesté a reçu à l'instant même une lettre du prince, c'est-à-dire du vieux prince de Hohenzollern. Comme Sa Majesté avait dit à Benedetti qu'Elle attendait des nouvelles du prince, le roi a décidé, sur la proposition du comte Eulenbourg et de moi et en considération de l'opinion exprimée plus haut, de ne plus recevoir Benedetti et de lui faire dire par son aide de camp : « Que Sa Majesté avait reçu du comte Bismarck la confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà reçue de Paris et que Sa Majesté n'avait plus rien à dire à l'ambassadeur. »

Libre de garder le secret sur l'incident ou de le rendre public, Bismarck, bien résolu à tirer l'épée, rappela de Paris l'ambassadeur von Werthern, sous le prétexte qu'il avait transmis une proposition outrageante pour son maître, et télégraphia aux représentants de l'Allemagne du Nord à l'étranger la dépêche d'Ems, mais altérée : il supprima le passage où Benedetti insistait pour être de nouveau reçu par le roi de Prusse et celui où Guillaume, refusant de s'engager à tout jamais, faisait remarquer que son gouvernement était hors de cause; il ne conserva de l'original que 100 mots sur 232; il en dénatura malhonnêtement la fin, qui fut télégraphiée dans les termes suivants :

Quand la nouvelle de la renonciation du prince héritier de Hohenzollern eut été communiquée officiellement au gouvernement impérial français par le gouvernement espagnol, l'ambassadeur français demanda encore à S. M., à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris qu'Elle s'engageait pour tout l'avenir à ne plus donner son consentement, si les Hohenzollern devaient revenir à leur candidature. *Là-dessus, S. M. a refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'Elle n'avait plus rien à lui communiquer.*

Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence (*c'est-à-dire au chancelier de la Confédération, au comte Bismarck*) pour décider si la nouvelle réclamation de Benedetti et le refus qui lui a été opposé doivent être communiqués à nos représentants à l'étranger et à la presse.

La paix n'était pas encore irrémédiablement compromise. Napoléon III, moins belliqueux que son entourage, se montra même animé de dispositions conciliantes, au conseil des ministres tenu postérieurement à l'envoi des instructions concernant la demande de garanties. De son côté, le roi de Prusse, partant le 14 pour Berlin, autorisa Benedetti à venir le saluer à la gare d'Ems et lui déclara que, « si les négociations devaient être poursuivies, elles le seraient par son gouvernement ». Enfin, les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg agissaient dans un sens modérateur.



Vue générale d'Ems ou Bad-Ems, ville d'Allemagne (Prusse, province de Hesse-Nassau); 6.500 habitants. Sur la Lahn, affluent droit du Rhin. Sources minérales bicarbonatées sodiques.

C'est alors que se produisit l'incident de la dépêche d'Ems. Nous en avons une version authentique, due à Bismarck lui-même, et que nous a conservée le publiciste Hermann Hofmann, reçu à Friedrichsruhe par le chancelier disgracié :

Moltke et Roon se trouvaient à table chez moi, lorsque est arrivée la célèbre dépêche d'Abeken, relative aux événements d'Ems. J'ai lu tout haut la dépêche aux deux généraux et, aussitôt, ces deux vieux « buveurs de sang » ont laissé tomber sur la nappe couteau et fourchette, avec des mines navrées. La perspective de négociations pacifiques avec la France leur avait, d'emblée, coupé l'appétit. Alors, je leur ai demandé à tous les deux si vraiment leur armée était prête et s'ils en étaient assez sûrs pour que nous puissions compter absolument sur une défaite de la France. L'un et l'autre m'ont répondu « oui », de la façon la plus formelle. Sur quoi je suis allé m'asseoir avec la dépêche d'Abeken devant un petit guéridon, dans un coin de la salle à manger, et puis, sans supprimer ni changer un seul mot de la dépêche, j'en ai arrangé le contenu de manière à lui donner la forme sous laquelle, ensuite, l'a publiée toute la presse européenne. Et quand, après cela, j'ai lu ma rédaction nouvelle aux deux généraux, sur-le-champ, ceux-ci, tout rayonnants de plaisir, ont repris leur fourchette et leur couteau, si bien que le repas interrompu s'est poursuivi et achevé le plus agréablement du monde. Voilà comment, grâce à moi, la chamade s'est changée en fanfare.



Duc de Gramont, ministre des affaires étrangères de France (1870).

Bismarck s'est vanté, le 20 novembre 1892, parlant au correspondant de la *Neue freie Presse* de Vienne, d'avoir délibérément provoqué la guerre; il a raconté avec un cynisme déconcertant la joie qu'il éprouva et qu'éprouvèrent ses deux convives en apprenant que leur manœuvre rendait d'ores et déjà la guerre inévitable :

Je relus attentivement la dépêche, je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où il était dit que Benedetti avait demandé une nouvelle audience, etc. Je ne laissai subsister que la tête et la queue. Maintenant, la dépêche avait un tout autre air. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction que je lui avais ainsi donnée. Ils s'écrièrent tous les deux : « Magnifique ! Cela va produire son effet ! » Nous continuâmes à manger avec le meilleur appétit. J'ordonnai immédiatement de faire envoyer le plus rapidement possible, par le bureau des télégraphes, la dépêche à tous les journaux et à toutes les missions. Et nous étions encore réunis que déjà nous recevions les renseignements désirés sur l'effet que la dépêche avait produit à Paris. Elle y avait éclaté comme une bombe. Alors qu'on avait adressé à notre roi une demande humiliante, la dépêche fit croire aux Français que leur représentant avait été brusqué par notre roi. Tous les badauds du boulevard étaient d'avis qu'on ne pouvait supporter cela. Le cri de : « A Berlin ! à Berlin ! » fut poussé par les braillards de la foule. *Il était là, l'effet cherché*

Et l'effet était le même ici que là-bas. Le roi, qui, cédant à mes pressantes instances, avait interrompu sa cure à Ems et était retourné à Berlin, fut tout surpris par la joie bruyante que le peuple faisait éclater partout sur son passage. Il ne comprenait pas encore ce qui s'était passé. L'enthousiasme indescriptible qui éclatait à Berlin avec fureur saisit et ébranla profondément notre vieux maître. Ses yeux s'humectèrent. Il reconnut que c'était vraiment une guerre nationale, une guerre populaire, que le peuple demandait et qu'il lui fallait.



Le comte Benedetti, ambassadeur de France à Berlin (1870).

En somme, il n'y avait eu, dans cette laborieuse négociation diplomatique, ni offenseur, ni offensé. Mais la dépêche falsifiée donnait à l'attitude du roi un caractère injurieux, que ne venait pas atténuer la relation exacte de la journée du 13; car, entre la demande d'audience présentée le matin par Benedetti et la réponse finale du souverain, il y avait eu échange de vues par l'intermédiaire de l'aide de camp de service, et l'on ignorait que, le 15, Guillaume s'était encore entretenu avec notre ambassadeur. Bismarck voulait faire croire aux Allemands qu'ils avaient été insultés dans la personne du roi de Prusse et aux Français qu'ils avaient été offensés dans la personne de leur représentant. Ceux-ci, se considérant comme outragés, prendraient l'initiative et la responsabilité de la rupture; ceux-là, se tenant pour offensés et attaqués, se serreraient autour du vieux monarque pour faire bloc contre l'agresseur. — Albert Lefort.

Enoch (Henri-Paul-*Maurice*), professeur et littérateur français, né à Vesoul le 27 septembre 1872, mort à Paris le 7 avril 1918. Maurice Enoch ne passa en Franche-Comté que les tout premiers jours de son enfance et n'eut jamais l'occasion, depuis lors, de revenir au pays natal. Très jeune, il dut se fixer à Orléans, où, auprès de son grand-père maternel, l'un de ces médecins lettrés, humanistes comme la bourgeoisie française en a tant produit, il commença ses études secondaires. Une influence décisive fut exercée alors sur sa formation intellectuelle : avant même la fin de ses études secondaires, il était très décidé à se consacrer aux belles-lettres, qui attiraient cet esprit fin, ouvert et ami de l'élégance. Sa philosophie terminée, il quitta le lycée d'Orléans et vint suivre à Paris les cours de la classe de rhétorique supérieure au lycée Louis-le-Grand (1890). L'année suivante, il passa sur les bancs de la Faculté des lettres; c'est dans les amphithéâtres où professaient alors des maîtres comme Faguet et Brunot que sa vocation se précisa.



Maurice Enoch.

La littérature, la philologie l'attiraient, et Maurice Enoch se présenta successivement à la licence, puis à l'agrégation des lettres, où il fut reçu en 1896. Envoyé comme professeur de seconde au lycée de Brest, il voyait s'ouvrir devant lui une facile carrière. Mais le grand travailleur qu'était Maurice Enoch ne considérait pas encore ses études comme terminées. Il désirait se pénétrer intimement de

l'esprit et des méthodes de la philologie — qui venait de faire alors tant de progrès — et se consacrer entièrement à l'étude de cette science, qui, aride pour tant d'autres, le passionnait.

En 1897, il abandonne sa chaire pour entrer à la fondation Thiers, où il reste jusqu'en 1900. A cette date, il est nommé professeur de première au lycée de Rochefort, quitte cette ville pour Le Havre (1904) où il reste deux ans et (1906) est nommé professeur de première supérieure à Lille, poste de choix, puisqu'il s'agit d'une des classes les plus importantes d'un de nos plus grands lycées : il faut, chez une quarantaine de jeunes gens, développer l'amour de l'enseignement et le culte des belles-lettres, former leur sens critique et leur goût. Maurice Enoch y réussit à merveille : ses étudiants de Lille apprécient non seulement son érudition, mais l'intelligence qui la met en valeur, l'ouverture d'esprit, l'animation et la bonne humeur de leur maître et, pour tout résumer d'un mot, le caractère vivant de son enseignement.

Nommé à Paris en 1913, il passa successivement par les lycées Lakanal et Condorcet avant d'occuper, au lycée Voltaire, les chaires de troisième, puis de seconde, de 1914 à 1918. Il fut, dans cet établissement, un professeur remarqué. « Il se distingua, dit un de ses chefs, par cet ensemble de qualités qui consacrent le vrai professeur et qui... se résument d'un mot : la conscience professionnelle... (il était en effet tout conscience), se consacra à sa tâche religieusement et mérita, par là, l'estime des familles, l'affection de ses élèves et la confiance de ses chefs ». Sérieux et posé, mais cordial et amène, d'esprit ouvert et d'un caractère serviable et obligeant, tel purent l'apprécier ses élèves, qui, en effet, se plaisaient dans une classe d'où toute aridité pédantesque était absente, ses collègues et ses chefs. A cette bonne humeur, à cette cordialité jamais démenties Enoch avait d'autant plus de mérite que sa vie ne fut pas exempte de tristesse : deuils qui l'atteignirent dans ses affections, souffrance d'une douloureuse maladie qui devait l'emporter. Le stoïcisme, au témoignage d'un de ceux qui l'assistèrent à ses derniers moments, c'était là le ressort caché de son âme et de son esprit.

Quelque conscience et quelque ardeur qu'il mît à sa tâche professionnelle, celle-ci ne pouvait suffire à absorber toute son activité. Il continua de s'adonner aux études littéraires et philologiques, auxquelles, depuis sa jeunesse, il s'était attaché. Il fut un des rédacteurs les plus assidus du *Nouveau Larousse illustré* et, depuis plus de onze ans, il collaborait au *Larousse Mensuel*. Dans ses notices biographiques, dans ses comptes rendus littéraires, dans ses mises au point des plus récentes acquisitions de la science philologique, on a pu apprécier sa conscience scrupuleuse, sa clarté parfaite, l'habileté élégante avec laquelle il savait vulgariser sa vaste érudition. Un travail plus considérable le sollicitait : le remaniement et la mise au courant du *Dictionnaire analogique de la langue française;* tâche entreprise avec ardeur, continuée avec un zèle persévérant et qu'il n'eut, malheureusement, pas le temps de terminer. — Léon Abensour.

Ferdinand Ier, tsar de Bulgarie, par Ernest Daudet. — Après avoir, en deux vigoureuses diatribes, stigmatisé comme ils le méritaient les deux principaux auteurs de la guerre : Guillaume II et François-Joseph (v. p. 167), Ernest Daudet aborde la série des « complices » par Ferdinand de Bulgarie. Complice, celui-ci l'est au premier chef, plus que les Jeunes-Turcs qui l'ont précédé dans l'arène, plus que Constantin, qui se préparait à l'y suivre. On ne peut, en effet, arguer qu'il ait été entraîné par son gouvernement, moins encore par son peuple ; la trahison bulgare est l'œuvre propre de Ferdinand de Cobourg.



Marie-Clémentine, princesse d'Orléans (1817-1907).

Sans doute, prétendra-t-il que, souverain indépendant, il n'était lié par aucun traité à la France, à l'Angleterre ou à la Russie ; comment nier, cependant, que c'est à ces trois puissances et, notamment, à cette dernière, que la Bulgarie doit la vie?

C'est ce qu'Ernest Daudet rappelle au début de son livre : au lendemain de la guerre de 1877, qui avait mené la Russie victorieuse jusqu'aux portes de Constantinople, le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait exigé, par le traité de San-Stefano, la création d'une grande Bulgarie, s'étendant du Danube à la mer Egée, de la mer Noire au Vardar. Et qui donc s'était opposé à la constitution de ce grand Etat balkanique, sinon l'Allemagne et l'Autriche, qui exigèrent la revision du traité au Congrès de Berlin? De cette assemblée, présidée par Bismarck, sortit une petite Bulgarie, vassale de la Porte, doublée d'une Roumélie orientale, administrée par des fonctionnaires turcs et, pour préciser sa victoire diplomatique, le groupe austro-allemand « occupa » la Bosnie et l'Herzégovine au nom de l'empereur d'Autriche.

Quelques semaines plus tard, l'Assemblée constituante bulgare élisait, à Tirnovo, le prince Alexandre de Battenberg comme souverain de la nouvelle principauté. D'origine allemande (la Prusse et l'Autriche n'auraient point toléré un prince d'origine russe), le nouvel élu, âgé d'à peine vingt-deux ans, s'empressa, avant d'accepter la couronne, d'aller solliciter l'avis de celui que tous les Bulgares appelaient le « tsar libérateur », Alexandre II. Celui-ci lui répondit : « Acceptez; » et c'est fort de cette sorte d'autorisation que le prince Alexandre se rendit à Sofia.



Ferdinand Ier, tsar des Bulgares.

La situation était difficile; il n'avait ni l'expérience ni l'habileté suffisantes pour la dominer. Peut-être ne trouva-t-il pas à Saint-Pétersbourg l'appui sur lequel il pouvait compter; les rapports entre les deux cours s'envenimèrent, au point que le prince Alexandre abdiqua au bout de sept ans de règne (7 septembre 1886).

Sa succession n'était pour tenter qu'un prince aventureux. Les représentants du dictateur Stamboulof le cherchèrent plus de six mois; ils le trouvèrent à Vienne, dans la personne du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg et Gotha, alors simple lieutenant de réserve dans la cavalerie autrichienne, âgé de vingt-six ans; il parcourait le monde en désœuvré. Sa mère, la princesse Clémentine, était, on le sait, la fille du roi Louis-Philippe; elle avait l'ambition de lui voir jouer un rôle dans le monde, sous sa tutelle personnelle; ne l'appelait-on pas dans certains milieux, sans qu'elle s'en froissât : « Clémentine de Médicis ! »

Elle fit donc une campagne rapide, ardente, à Vienne et dans les diverses sphères diplomatiques; l'accueil ne fut pas favorable; elle décida son fils à passer outre, à mettre l'Europe en présence du fait accompli : Ferdinand retint le conseil et le mit souvent en pratique. Il faut avouer qu'il réussit le plus généralement. Le 7 juillet 1887, Ferdinand était élu par le Sobranié prince de Bulgarie.

Huit ans durant, Ferdinand, apprenant son métier de roi, s'effaça derrière son premier ministre, Stamboulof; il supportait mal cette tyrannie, mais il sentait son trône trop peu solide pour risquer une guerre civile. La Russie continuait à lui tenir rigueur; il avait, pourtant, fait maintes démarches pour se rapprocher d'Alexandre III; il avait essayé de trouver une épouse à Londres, à Vienne et à Munich; il avait été éconduit et avait fait, en 1893, dans la personne de la princesse Marie-Louise de Bourbon-Parme, un choix heureux. La naissance d'un fils affermit son trône et, son origine catholique étant un des principaux griefs que la Russie avait contre lui, il pensa à faire entrer son héritier, Boris, dans le giron de l'Eglise orthodoxe. S'étant, entre temps, débarrassé de Stamboulof par un de ces meurtres politiques fréquents en Orient (15 juillet 1895), il entreprit avec le gouvernement de Saint-Pétersbourg toute une négociation, dont le pivot était la conversion de Boris. Il trouva le tsar plus conciliant que ne l'eût été son père; il passa outre à l'opposition de sa femme, à celle du pape Léon XIII, qui le menaça d'excommunication et mit peu après cette menace à exécution et, le 14 février 1896, le prince Boris recevait le baptême orthodoxe et les onctions du saint chrême, apporté de Moscou par les représentants de l'empereur. « Paris vaut bien une messe », avait dit Henri IV, l'aïeul de Ferdinand.

Rentré en grâce auprès du gouvernement russe, le prince de Bulgarie ne sut pas longtemps y rester: dévoré d'ambition, supportant mal les conseils que les ministres de Saint-Pétersbourg donnaient, peut-être trop impérativement, aux gouvernements balkaniques, qu'ils considéraient comme les obligés de la Russie, Ferdinand rêvait d'émanciper définitivement les Balkans de toute tutelle européenne et, pour cela, d'en fédérer les Etats. C'est peut-être la plus belle page de son règne, et c'eût été la garantie de la paix européenne, s'il eût vraiment travaillé à la réalisation de ce rêve dans un esprit de concorde et d'équilibre balkanique et non, comme lui reproche avec raison Ernest Daudet, pour un but strictement dynastique et égoïste.

Après avoir saisi le moment propice, au lendemain de la proclamation par François-Joseph de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, pour rompre ses anciens liens de vassalité vis-à-vis du sultan, Ferdinand se proclama tsar des Bulgares (6 octobre 1908). Dès lors, il porta tous ses efforts sur la réalisation de son projet d'union balkanique, malgré l'hostilité plus ou moins déguisée du gouvernement de Nicolas II. Enfin, ayant trouvé en Venizelos le partenaire digne de lui, c'est-à-dire ambitieux, lui aussi, d'achever l'unité de son pays, le tsar Ferdinand, profitant des embarras de la Turquie, alors en guerre avec l'Italie, concluait, au début de 1912, l'alliance balkanique, qui triomphait, à la fin de la même année, on sait de quelle brillante façon. L'Europe fut étonnée, prise au dépourvu par la rapidité de ses victoires; elle craignit l'anéantissement de la Turquie, à laquelle elle n'était pas préparée; elle redouta de voir la Bulgarie devenir la maîtresse des Balkans. L'Allemagne et l'Autriche refusèrent de voir une grande Serbie se constituer au sud du Danube et s'étendre jusqu'à l'Adriatique : à la Conférence de Londres, l'Autriche proposa la création d'une Albanie autonome; la Triple-Entente eut le tort d'y consentir; de cette concession devait découler tout le mal. La Serbie, se voyant fermer l'accès de l'Adriatique, réclama un accès à la mer Egée, demandant ainsi à son alliée bulgare la revision des traités secrets qui avaient par avance attribué à chacun les dépouilles turques; la Bulgarie refusa et, traîtreusement, avec un raffinement d'hypocrisie qui décelait bien la manière de Ferdinand, attaqua la Serbie : c'en était fait de l'alliance balkanique, pour la plus grande joie de l'Autriche. A vouloir braver le destin, le tsar des Bulgares s'attira la défaite irrémédiable; peu s'en fallut que son trône n'y sombrât; l'Allemagne, qui avait en secret encouragé sa félonie, ne fit pas un geste pour le protéger; c'est à la Russie, à la France, à l'Angleterre que Ferdinand fit appel; les puissances de la Triple-Entente sauvèrent une fois de plus la patrie bulgare, non, sans doute, sans commettre quelque erreur psychologique; — E. Daudet le dit à demi-mot. Deux ans plus tard, au cours de la grande lutte européenne, le tsar Ferdinand devait acquitter sa dette de reconnaissance en s'efforçant de les poignarder dans le dos...

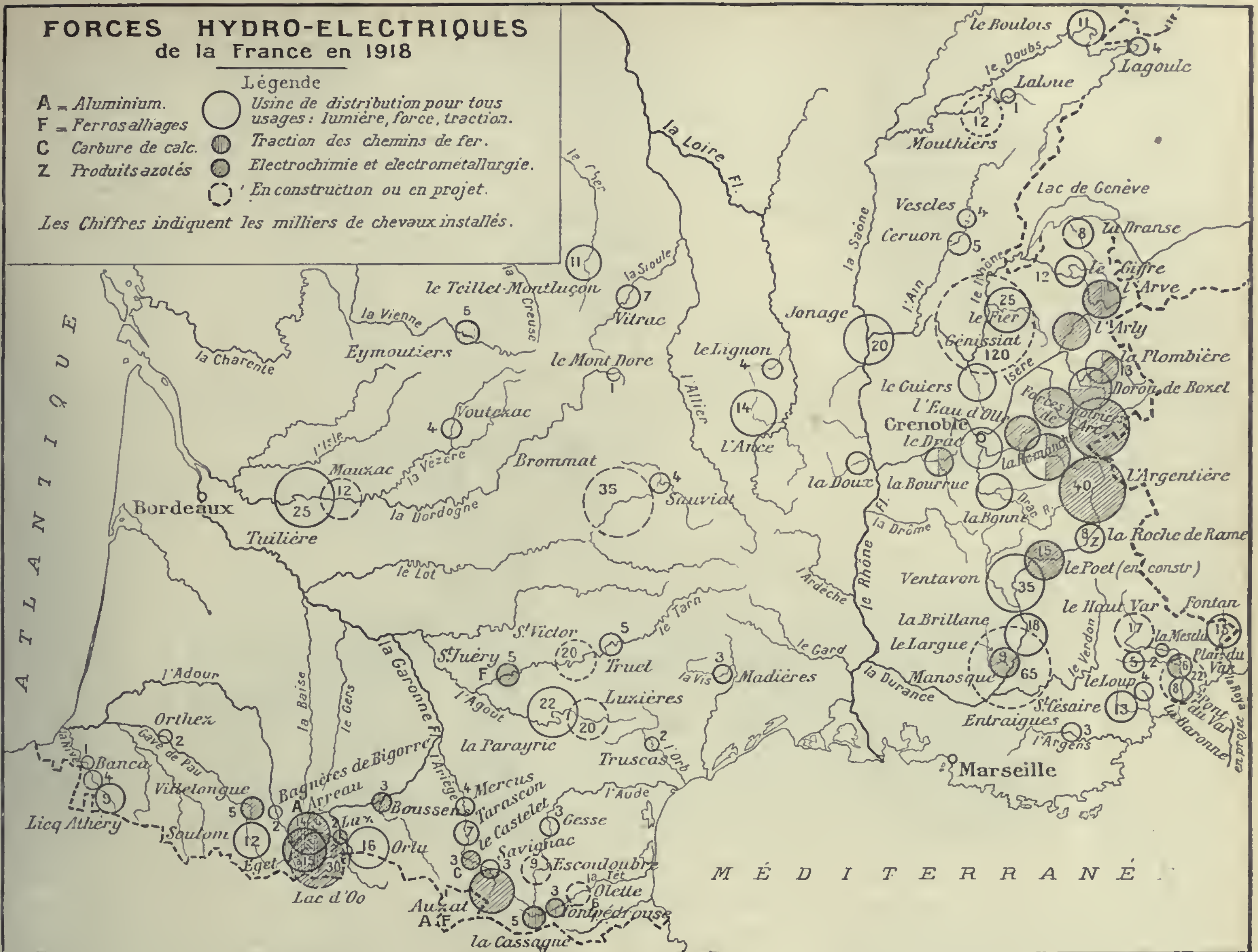
Tels sont les faits qu'Ernest Daudet, avec sa connaissance approfondie des milieux diplomatiques, a retracés en ce volume. Nombreux sont les points qu'il éclaire grâce aux renseignements particuliers qu'il a puisés à bonne source : la trahison du petit-fils de Louis-Philippe envers la France est, pour de nombreux Français, une des plus cruelles désillusions de cette guerre; mais, outre que la reconnaissance n'est pas une vertu royale, le caractère personnel de ce Cobourg, beaucoup plus allemand que français, si bien dessiné par l'historien, suffit à expliquer une duplicité qui n'est pas rare en politique et que certaines maladresses du gouvernement de Nicolas II, notamment, ont contribué à développer. — Pierre Rain.

Forces hydro-électriques de la France (les). La durée imprévue de la guerre mondiale allumée par l'Allemagne en 1914 oblige de plus en plus les nations belligérantes à mettre en œuvre les sources d'énergie que la nature a mises à leur disposition. De la bonne utilisation de ces ressources, dont les principales sont le charbon, le fer et l'énergie hydraulique, dépend, en partie, l'issue de la lutte.

L'Allemagne l'avait prévu; aussi, dès le début de la campagne, s'assura-t-elle la possession du fer et du charbon en s'emparant des riches bassins miniers de Lorraine et du Nord, enlevant ainsi à la France 60 p. 100 de sa production de charbon et 80 p. 100 de son fer.

Une mainmise semblable sur nos forces hydrauliques était heureusement impossible; l'Allemagne la croyait, d'ailleurs, inutile, la guerre devant être courte et profitable pour elle. Néanmoins, elle n'avait pas négligé ce côté du problème et avait su, dès 1914, utiliser le tiers environ de la puissance hydraulique disponible sur son sol, alors que la France, beaucoup plus favorisée à ce point de vue, avait à peine aménagé le dixième de ses ressources en houille blanche.

Depuis cette date, sous l'aiguillon d'une impérieuse nécessité, les industriels français se tournèrent de nouveau vers cet immense réservoir d'énergie, si négligé jusqu'alors. Les usines quelque temps abandonnées furent remises en marche, les travaux en cours furent repris et poussés avec toute la diligence compatible avec les circonstances, très difficiles : rareté des capitaux et de la main-d'œuvre, hausse des matières premières indispensables, difficultés des transports, etc..... Les pouvoirs publics, rompant avec la tradition, facilitèrent, d'ailleurs, ce mouvement en consentant des avances de fonds et des facilités de transport et de main-d'œuvre aux industriels et aux sociétés intéressés à



la reprise et à l'extension des productions indispensables à la défense nationale. Si bien qu'actuellement, après quatre années de guerre, la plupart des installations qui étaient en construction en 1914 sont en pleine exploitation, tandis que d'autres ont été créées de toutes pièces. La puissance installée, qui était d'environ 800.000 chevaux, atteint, au début de 1918, un million et demi, correspondant à une puissance moyenne aménagée d'environ 1 million de chevaux.

Ce résultat, certes merveilleux dans les circonstances actuelles, est, pourtant, loin de réaliser l'utilisation complète de la puissance hydraulique de notre pays, qui s'élève en moyenne à 9 millions de chevaux d'après les évaluations les plus autorisées et ne descend, en tout cas, jamais au-dessous de 4 millions 1/2 au moment de l'étiage.

Pour avoir une idée de l'intérêt qui s'attache à l'utilisation de ces forces presque inépuisables, il suffit de remarquer qu'une puissance d'un cheval, développée pendant une année par une machine à vapeur moderne, consomme environ 8.000 kilogr. de charbon, coûtant environ 200 francs avant la guerre et le triple au moins en 1918. L'aménagement d'un million de chevaux hydrauliques correspond donc, dès maintenant, à une économie annuelle d'au moins 600 millions de francs. Si le projet de transport des forces motrices du Rhône à Paris, projet étudié et complètement mis au point depuis une dizaine d'années, avait été réalisé avant la guerre, comme il aurait dû l'être, l'économie qui en serait résultée pour la région parisienne seulement aurait dépassé 60 millions par an.

Il convient, d'ailleurs, d'ajouter à cette énorme économie l'accroissement de richesse qui en résulte, tant pour les localités et les industries desservies, que pour l'Etat lui-même. Max du Bois estime que, par le simple jeu des contributions et impôts auxquels sont assujetties de telles installations, l'Etat s'attribue en fait de 3,5 à 4 p. 100 de leur capital social. Il en résulte qu'un cheval hydraulique aménagé augmente de 500 francs la fortune de l'Etat. Le million de chevaux actuellement utilisés correspond donc, certainement, à un accroissement total de richesse de plus d'un milliard de francs.

Au point de vue géographique, les forces hydro-électriques de la France se répartissent ainsi, très approximativement (les chiffres indiquent les milliers de chevaux) :

LOCALITÉS	Puiss. disponible (Ader).		Puiss. aménagée en 1913.	En construction.
	minimum.	moyenne.		
Alpes septentrionales (Savoie et Dauphiné).....	1.000	2.000	650	200
Alpes méridionales (Provence et littoral)........	1.300	2.600	150	150
Pyrénées.......	1.400	2.800	100	100
Massif central. Jura, Vosges..	900	1.800	100	150
TOTAUX.....	4.600	9.200	1.000	600

En ce qui concerne les capitaux engagés dans les diverses industries de la houille blanche, nous indiquerons seulement qu'ils se montaient, en juillet 1914, à environ 250 millions de francs pour les distributions de force et lumière et à 150 millions pour les installations électrochimiques et électrométallurgiques, soit un total d'environ 400 millions. Ce chiffre s'est beaucoup accru pendant la guerre, par suite des augmentations de capital et de la création de nouvelles sociétés. Il dépassait 1.200 millions au 1er janvier 1918.

Parmi les sociétés les plus importantes, nous devons citer : 1° Pour les distributions de force et lumière :

L'Energie Electrique du littoral méditerranéen : capit. 38.000.000.

La Société des Forces motrices du Rhône : capit. 30.000.000.

L'Energie Electrique du Sud-Ouest : capit. 30.000.000.

La Compagnie Electrique de la Loire et du Centre : capit. 25.000.000.

La Société générale de Force et Lumière : capit. 18.000.000.

2° Pour les installations métallurgiques et chimiques :

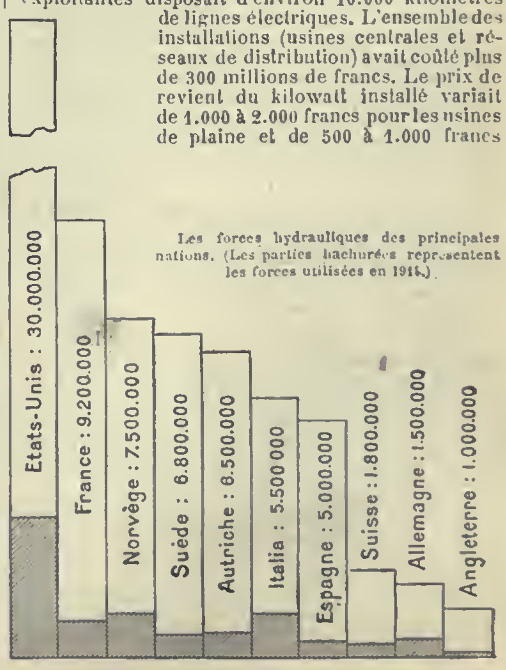
La Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargue : capit. 40.000.000.

La Société Electrométallurgique française : capit. 25.000.000.

La Société d'Electrochimie : capit. 16.000.000.

La Compagnie des Forges et Aciéries Paul Girod : capit. 15.000.000.

A la veille de la guerre, l'ensemble des sociétés exploitantes disposait d'environ 10.000 kilomètres de lignes électriques. L'ensemble des installations (usines centrales et réseaux de distribution) avait coûté plus de 300 millions de francs. Le prix de revient du kilowatt installé variait de 1.000 à 2.000 francs pour les usines de plaine et de 500 à 1.000 francs



Les forces hydrauliques des principales nations. (Les parties hachurées représentent les forces utilisées en 1916.)

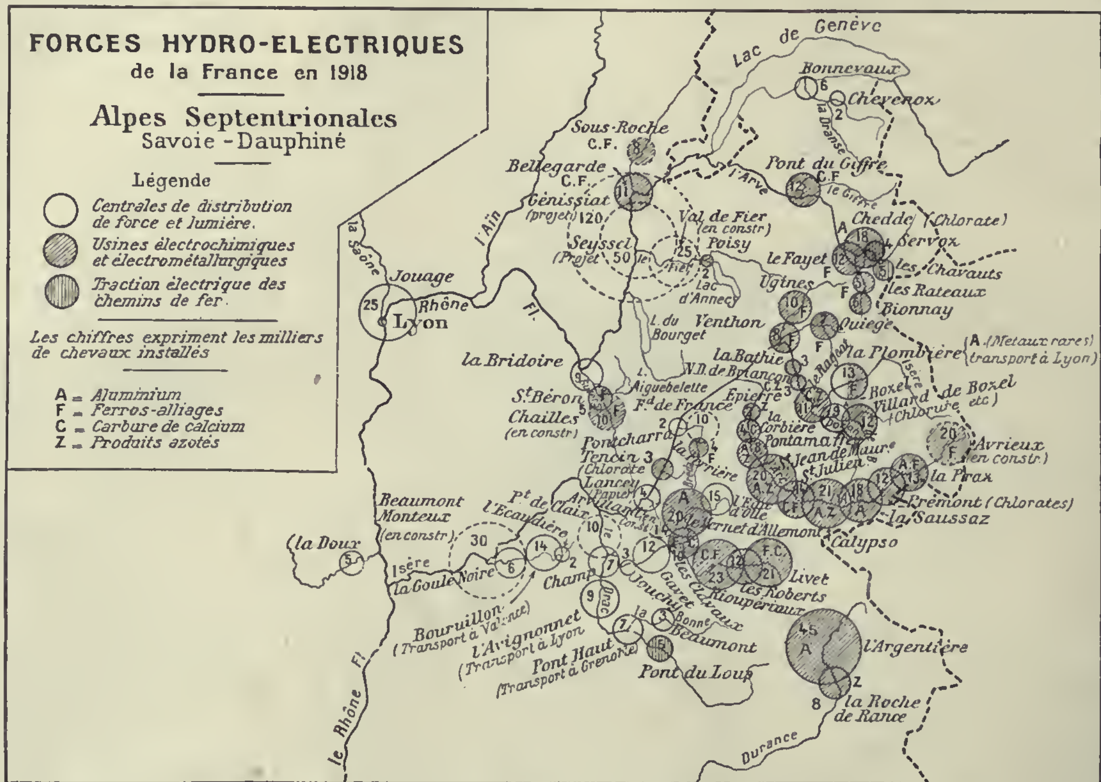
pour les usines de montagne, qui nécessitent des travaux d'aménagement moins importants. Le prix de revient du kilowattheure produit à l'usine oscillait entre 1 et 5 centimes (exceptionnellement 0 cent. 8).

Parmi les nombreux travaux entrepris ou terminés pendant la guerre, nous citerons, d'après Pawlowski (*Annuaire de la houille blanche française*), les usines suivantes, qui sont les principales :

1° *Dans les Alpes:* l'usine du Val de Fier, près de Seyssel (en achèvement), installée par la Société hydro-électrique de Lyon, pour l'alimentation de cette ville (25.000 ch.); l'usine de Beaumont-Monteux, sur la basse Isère, installée par la Société marine Homécourt (30.000 ch.); l'usine de Fond-de-France, utilisant la force motrice des lacs des Sept-Laux (chaîne de Belledonne), installée par la Société de Force et Lumière (10.000 ch.); l'usine d'Arvillard, sur le Bens (Isère), installée par la Société du Bens (14.000 ch.); l'usine du Pont-de-Chaix, sur le Drac, installée par la Société Drac-Romanche (10.000 ch.); l'usine d'Allemont, sur l'Eau-d'Olle (chaîne de Belledonne), installée par la Société d'Eau-d'Olle, pour la production de l'aluminium (20.000 ch.); l'usine d'Avrieux, sur l'Arc, installée par la Société de Chauny et Saint-Gobain (20.000 ch.); les usines du Poët et de Château-Arnoux (15 et 25.000 ch.), sur la Durance, installée par la Société d'Alais et de la Camargue; l'usine de Fontan, sur la Roya (15.000 ch.) et du Largue, sur la Durance (9.000 ch.), installées par l'Energie du littoral méditerranéen ;

2° *Dans les Pyrénées :* l'usine de Licq-Athéry, sur la Nive, installée par les Chemins de fer basques (9.000 ch.); l'usine de Soulom, sur le Gave de Pau, installée par la Compagnie des chemins de fer du Midi (12.000 ch.); l'usine d'Escouloubre, sur l'Aude (9.000 ch.) et d'Olette, sur la Têt (6.000 ch.), en construction;

3° *Dans le massif central :* l'usine de l'Ance, installée par l'Energie électrique du Centre et de la Loire pour la région de Saint-Etienne (14.000 ch.); l'usine de Brommat, sur la Truyère, installée par le groupe Giros et Loucheur (35.000 ch.): l'usine de Saint-Victor, sur le Tarn (20.000 ch.), installée par l'Energie électrique de la Sorgne et du Tarn, et l'usine de la Parayrie, sur l'Agoût (22.000 ch.), installée par la Société des Forces motrices de l'Agoût.



Toutes ces stations nouvelles, auxquelles il faut en ajouter d'autres moins importantes, représentent une puissance installée d'environ 700.000 chevaux, dont plus de la moitié fonctionnaient à la fin de 1916, le reste devant, vraisemblablement, être mis en service en 1918. Nous obtenons ainsi, en 1918, le chiffre de 1.500.000 chevaux *installés*, annoncé plus haut, qui peut se décomposer approximativement de la manière suivante :

Distribution de lumière et force motrice. .	750.000 ch.
Electrométallurgie (fer, acier, ferros, aluminium, etc).	450.000
Electrochimie (carbures, produits chlorés et azotés, etc.)	200,000
Papeteries et industries textiles.	60.000
Traction des chemins de fer.	40.000

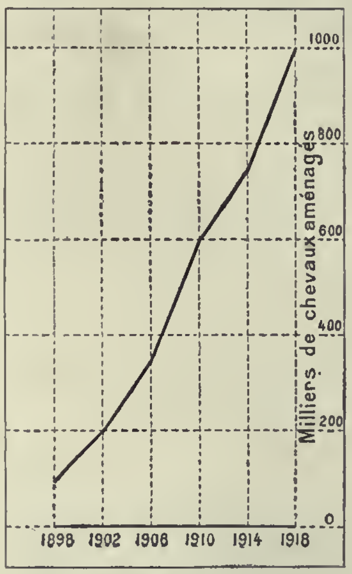
Ces chiffres, joints à ceux donnés plus haut, représentent, autant qu'il est possible de l'établir au moyen des données les plus récentes, l'état des forces hydro-électriques de la France en 1918.

Ils sont, d'ailleurs, sujets à des variations constantes, par suite des changements fréquemment apportés dans l'utilisation des installations suivant les besoins du moment et, aussi, par suite de la création d'usines nouvelles. Indiquons à ce propos que, d'après les statistiques du ministère de l'agriculture, les installations nouvelles concédées depuis la guerre représentaient, à la fin de 1916, un total de plus d'un million de chevaux.

En ce qui concerne la production des usines métallurgiques et chimiques, des chiffres précis sont très difficiles à obtenir, dans les circonstances actuelles. Néanmoins, nous pouvons donner les renseignements suivants, empruntés principalement à l'*Annuaire de la houille blanche française* (1917) et au *Journal de la houille blanche* :

La fabrication synthétique de la fonte au four électrique, en partant du minerai (procédé inconnu en France avant la guerre), a été entreprise par l'usine de Livet, qui possède un four de 5.000 chevaux, consommant 600 kwh. par tonne fabriquée, ce qui met le prix de revient à 60 francs la tonne environ. D'autres fours électriques (système Keller) fabriquent la fonte synthétique en partant des riblons, tournures et déchets de fer et d'acier. Cette industrie se développe beaucoup actuellement.

Celle du fer électrolytique, en partant de solutions des sels ferriques, a été entreprise par la Société *le Fer* et les établissements Bouchayer et Viallet, de Grenoble, qui fabriquent des tubes sans soudure parfaitement homogènes et plus résistants que l'acier étiré, et aussi des tôles particulièrement intéressantes par leurs propriétés magnétiques. La dépense est d'environ 100 francs par tonne.



Développement des forces hydro-électriques de la France pendant les 20 dernières années.

En ce qui concerne les aciers spéciaux ou ferros (alliages de fer et de métaux rares, tels que : silicium, chrome, manganèse, tungstène, molybdène, titane, vanadium), la production, qui était de 20.000 tonnes en 1913, a plus que triplé depuis cette date. Les principales usines sont celles du Giffre, d'Ugines, de Livet, d'Allevard, de Rioupéroux, de Bozel et de la Praz, dans les Alpes ; celle d'Auzat dans les Pyrénées, et celles de Saint-Juéry (Tarn), de Saint-Chamond, Firminy et Rive-de-Gier dans le Massif central.

L'aluminium, dont la production, à la veille de la guerre, était d'environ 18.000 tonnes, continue à être fabriqué à Chedde, à la Plombière et dans les usines de la vallée de l'Arc : Pontamafrey, Saint-Jean, Calypso, la Praz, la Saussaz, ainsi qu'à l'Argentière, sur la Durance. Toutefois, certaines usines d'aluminium ont été transformées depuis la guerre, pour la fabrication de produits plus indispensables à la défense nationale.

Le cuivre électrique s'obtient à Livet et à Ugines, par traitement des minerais sulfureux. Le zinc est fabriqué à Epierre (Savoie) par le procédé Côte et Pierron, en partant du minerai sans grillage préalable, ce qui permet d'utiliser les blendes pauvres sur place, sans autre matière première qu'un peu de charbon et de chaux.

Des essais sont faits d'autre part pour obtenir le nickel par électrolyse des minerais néo-calédoniens.

Les métaux rares (sodium, magnésium, calcium, etc.) sont fabriqués aux Clavaux et à Bozel principalement. Le calcium sert à l'affinage de l'acier et aussi à la fabrication de l'hydrogène. Le sodium, employé comme réducteur en sidérurgie, s'obtient au four électrique en partant du sel marin. Le magnésium, très léger, combiné à l'aluminium, sert à l'aéronautique. Le chrome, le tungstène et le manganèse sont produits à Saint-Jeoire (Giffre), le silicium à Rioupéroux et Bozel, le silicomanganèse à Ugines et à Livet.

La production du carbure de calcium était, avant la guerre, d'environ 40.000 tonnes, livrées par les usines du Giffre, de Bellegarde, de Livet, Notre-Dame de-Briançon, Plan-du-Var, etc.

Les produits azotés (acide nitrique, nitrates et nitrures) sont fabriqués à La Roche-de-Rame et, depuis la guerre, dans la vallée de l'Arc, à Saint-Jean-de-Maurienne et Calypso.

Les produits chlorés (chlorates, hypochlorites, tétrachlorure de carbone, etc.) sont produits à Bellegarde, à la Rageat, Prémont, Rioupéroux, etc.

Enfin, quelques usines fabriquent le soufre, le phosphore, la céruse, le carborundum, la soude caustique, le ferrocyanure de potassium, etc.

La papeterie et l'industrie du bois emploient environ 30.000 chevaux dans les Alpes à Annecy, Pontcharra, Lancey, Modane, etc. Les industries textiles en consomment 20.000 à Peyrehorade, Oloron, Lavenalet, Castres, etc.

En ce qui concerne l'électrification des chemins de fer, la houille blanche française pourrait aisément fournir l'énergie nécessaire pour réduire de moitié la consommation de charbon des locomotives, qui s'élève à 8 millions de tonnes par an. Cependant, les installations de ce genre sont très peu nombreuses en France. On ne peut citer que les lignes du Fayet à Vallorcine (chemins de fer du P.-L.-M.), de Saint-Georges-de-Commiers à la Mure (chemins de fer de l'Etat), de Lourdes à Pierrefitte et de Perpignan à Puycerda aux chemins de fer du Midi. Cette dernière Compagnie poursuit l'électrification de ses lignes de Pau à Montréjeau (42 kilom.), de Pau à Eaux-Bonnes (54 kilom.), de Luchon à Montréjeau (35 kilom.), alimentées par les usines de Soulom et d'Eget (en construction); la ligne de Foix à Puycerda (81 kilom.) sera alimentée par les stations de Fontpédrouze et la Cassagne.

Enfin, les tramways des Basses-Pyrénées utilisent les usines de Banca et Licq-Athéry sur la Nive et ceux de la Haute-Vienne l'usine d'Eymoutiers sur la Vienne.

Il y a, de ce côté, un débouché presque illimité pour l'utilisation des forces hydrauliques et d'autant plus intéressant que les lignes de transport de force nécessaires à l'alimentation des voies ferrées peuvent également servir à distribuer l'éclairage et la force motrice dans les localités qu'elles traversent et au voisinage desquelles elles passent. Il suffit, pour cela, de quelques postes de transformation judicieusement placés, alimentant les réseaux locaux à basse tension. Le bénéfice qui résultera de cette diffusion de l'énergie sera immense : dans le domaine industriel, elle favorisera la décentralisation et aidera à la renaissance des industries locales, trop souvent abandonnées au profit de la grande indus-

trie; elle arrêtera l'exode désastreux des campagnes vers les villes en permettant à l'ouvrier d'exercer son métier à domicile, d'une façon plus indépendante et rémunératrice. Dans le domaine agricole, elle suppléera au manque de main-d'œuvre inévitable en faisant adopter partout le moteur électrique, soit pour le labourage des terres, pratiqué à l'étranger depuis longtemps et, en France, depuis la guerre, avec les meilleurs résultats, soit pour les travaux de la ferme : battages, pompages, conduite des machines agricoles de toute sorte, des pétrins, des séchoirs, des écrémeuses, des machines à glace et à froid, etc.

L'ouvrier et l'agriculteur seront ainsi retenus à la terre; ils vivront, par suite, plus sainement, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, et aussi plus économiquement. La diffusion de la houille blanche sera ainsi, dans un avenir prochain, non seulement une source d'économie et de richesse nationale, mais encore un remède efficace à la désertion des campagnes et à la vie chère et, par suite, un grand bienfait économique et social. — J. DAMIEN.

Grand-Père, pièce en trois actes, par Lucien Guitry, représentée pour la première fois à la Porte-Saint-Martin le 10 décembre 1917. — Le décor représente un salon en rotonde, dont les baies donnent sur un parc, aux environs de Tours, de nos jours. La maison, de style Louis XIV, appartient au vieux Degrons et est habitée par son gendre, Cartier, Mme Cartier, sa femme, Mlle Geneviève Cartier, leur fille. Quand le rideau se lève, on entend une voix de femme à la cantonade : c'est Mme Cartier, qui est déjà dans l'automobile et qui attend sa fille Geneviève. Elle dit au domestique Victor d'aller dire à mademoiselle de se dépêcher. Victor entre en scène et reste immobile, ne voulant pas se donner la fatigue de monter au second. Au bout d'un instant, il quitte le salon et crie dans le jardin :

— Mademoiselle a dit qu'elle est prête et qu'elle descend tout de suite.

Mademoiselle ne descendant toujours pas, Mme Cartier quitte la voiture et vient au salon, où elle entre en même temps que Geneviève, qui a son chapeau sur la tête, mais qui déclare que les visites l'ennuient. La mère renonce à sortir; ces dames resteront chez elles. Victor, en causant avec la femme de charge, Annette, nous a présenté Geneviève comme une enfant gâtée, mal élevée et qui se farde.

Arrive Hubert Lacroix, le fils d'un vieil ami de la maison. Resté seul avec Geneviève, il répond à ses questions. Geneviève le prévient qu'on veut les marier et lui demande :

— M'aimez-vous? — Non. — Moi non plus; moi, j'aime le capitaine Boutard.

Entrent alors deux messieurs, dont l'un, monté en motocyclette, a failli causer un accident à l'automobile de l'autre. Le cycliste est le capitaine Boutard. L'autre est M. Cartier, père de Geneviève, imprimeur. Il nous renseigne aussitôt sur sa nature vulgaire. Il se moque d'un confrère qui avait rêvé de fonder en France un musée de l'imprimerie, comparable à la maison Plantin d'Anvers, avec vieilles estampes, belles éditions, un *La Rochefoucauld* en in-folio. Il n'a cure de ces fadaises. Pour lui, il fait le livre à treize sous et gagne beaucoup d'argent. Il ne connaît pas un mot de littérature, ne sait pas qui est saint Augustin et croit que Saint-Simon est un autre saint : ce qu'il sait, c'est que ses éditions à treize sous de saint Augustin et de Saint-Simon lui rapportent des sommes superbes tous les ans. Il n'édite que des écrivains tombés dans le domaine public, afin de ne pas payer de droits d'auteur. C'est un homme pratique. La maison qu'il habite appartient à son beau-père, M. Degrons, avec qui il est en mauvais termes. Degrons habite, à quelque distance de là, une bicoque qui appartient à Cartier. Il est en ce moment en Bretagne. Il vient parfois se promener sous les vieux arbres de son parc, mais toujours quand les Cartier ne sont pas là.

Ce soir-là, les Cartier vont dîner à Croix-Robert, chez un riche Américain, dont Cartier dit : « Je ne sais pas son nom; je l'appelle : *cher ami*. » Un oncle, évêque, marié autrefois et qui a une fille, vient en visite avant son départ pour Rome, où il restera six mois.

Cartier apprend une nouvelle qui le fâche : le frère de sa femme, François Degrons, un joueur que la famille a jadis chassé de son sein, est à Tours avec une jeune femme. Il vient, sans doute, demander de l'argent. Mme Cartier est d'avis que son mari reçoive et expédie vite son frère avec quelques billets de mille francs, pour s'en défaire. C'est un garnement adonné au jeu et à l'éther.

On annonce François; Cartier le reçoit. Le malheureux, hâve, pauvrement vêtu, est ému en revoyant la maison où il a passé sa jeunesse. Il a un mouvement de révolte en pensant à la façon dont on l'a traité, spolié. Mais il s'apaise, car il a quelque chose à demander. Il va s'expatrier, il part pour l'Amérique. Il a amené avec lui une jeune femme. C'est sa fille. Il prie Cartier de la prendre chez lui. Celui-ci bondit d'abord et refuse. Puis il accepte. Comme le billet de passage de François est une modeste feuille d'émigrant, il lui donne mille francs. Puis il appelle sa femme et, après des adieux qui manquent d'expansion, François part.

Les Cartier quittent la maison pour aller à leur dîner américain. La fille de François, Hélène Degrons, est confiée à la femme de charge, qui l'installera dans la chambre des ruines, — où la toile de Jouy représente des ruines.

Hélène reste seule.

Elle voit entrer un vieillard, bâton à la main, pipe aux dents. Il ne sait qui elle est; elle ne sait qui il est, mais elle lui est aussitôt sympathique. Ils causent; le vieux fait apporter de quoi manger. Elle voudrait savoir qui est ce vieillard, qui a l'air un peu chez lui, et qu'un vieux domestique tutoie. Il ne répond pas. Mais il ne tarde pas à apprendre que c'est la fille de François, — sa petite-fille. Son premier mouvement est de s'en aller. Puis il revient sur ses pas et, montrant par la fenêtre sa petite maison, il lui dit que, si elle a un chagrin, elle aille le trouver là. Puis il s'éloigne.

— Qui est-ce? demande Hélène à la femme de charge.
— C'est M. Degrons père.

Hélène apprend ainsi que ce bon vieillard avec qui elle a dîné est son grand-père.

Le second acte a le même décor et se place huit mois plus tard. La joie règne dans la maison, égayée par Geneviève et Hélène, devenues bonnes amies, Boutard et Hubert. Tous jouent au tennis. Le grand-père Degrons vient les voir en évitant de rencontrer les Cartier. Il annonce son départ pour Bordeaux, où il va chercher son fils Etienne et sa petite-fille Louise, qui est infirmière au Maroc et dont la belle conduite lui a valu d'être décorée de la Légion d'honneur. Le vieux domestique Baudoin prévient le père Degrons que les Cartier veulent se débarrasser d'Hélène et l'enfermer dans un couvent, à Tours. Boutart cause avec Hubert et lui apprend qu'Hélène est follement amoureuse de lui, Hubert Lacroix. L'aime-t-il aussi? Non. Alors, il faut qu'il disparaisse, car il rendrait Hélène trop malheureuse. Hubert simule un appel téléphonique et prétexte la maladie d'un oncle pour se sauver. Mais, tout en faisant ses adieux à Hélène, il s'aperçoit qu'il l'aime; il le lui dit, et il l'embrasse. Mme Cartier les surprend. Elle a toujours voulu marier Hubert avec Geneviève. Cet incident précipite sa décision. Elle va emmener, séance tenante, Hélène à Tours. Des dames en visite, pecques provinciales, attisent sa rancœur par leurs propos perfides, contre lesquels Hubert prend énergiquement la défense de la jeune fille martyre : car les Cartier ont été très durs avec elle. Elle s'était déjà sauvée une fois chez son grand-père; mais, là, elle ne voyait plus Hubert : elle a préféré revenir subir les avanies, mais ne pas être privée de l'élu de son cœur. Au moment où Mme Cartier va emmener Hélène pour aller la séquestrer, grand-père paraît et déclare qu'il prend sa petite-fille chez lui. Il a avec Cartier une scène violente, où il lui dit son fait; il le méprise, il le tient pour un misérable.

— C'est à crever de rire (dit Cartier).
— Crevez, répond le beau-père.

Le gendre se venge en lui montrant l'acte de naissance d'Hélène qu'il a fait prendre à la mairie du petit village où elle est née, et qui porte : « père et mère inconnus. » Hélène n'est de rien à la famille.

Au troisième acte, nous sommes chez le père Degrons, où Hélène s'est refugiée et où elle a trouvé sa tante Louise, l'infirmière décorée du Maroc, qui fut jadis fiancée à François Degrons, le père de la jeune réfugiée. La fiancée et la jeune fille de l'exilé somment le vieux père Degrons de leur dire pour quelle raison François a été chassé de la famille. A-t-il commis une action infamante? Est-il un voleur? Le vieux Degrons leur raconte ce qui s'est passé. A un moment où la maison d'imprimerie Degrons n'était pas florissante et avait une échéance de 400.000 francs, François, qui était joueur, a abusé de la raison sociale pour signer 150.000 francs de traites, le 15 juin 1894, il y a vingt ans : ce qui donne à cette pièce la date exacte de juin 1914. Pour cette faute grave, François a été exécuté. Mais le père Degrons pense souvent à son fils, et il aime encore en lui le souvenir de l'affection qu'il lui portait. Hélène est satisfaite, et elle fait cette réflexion :

— A présent, je ne dirai pas : « Ce n'est que cela? » mais : « C'est cela ! »

On est sans nouvelles de François. La mère de Hubert Lacroix a refusé son consentement au mariage de son fils avec Hélène, une bâtarde sans état civil. Il ne reste au fiancé que de faire des sommations ou de se marier à Londres.

Et voici François qui revient d'Amérique. Il est accueilli avec tendresse par son ex-fiancée, Louise, à qui il apprend qu'Hélène n'est pas sa fille. C'est une petite abandonnée. Leur ancien amour tenait; ils se marieront, et ils adoptent l'enfant, qui va pouvoir épouser Hubert. Geneviève épouse Boutart. Tout rentre dans l'ordre et finit pour le mieux.

Telle est cette comédie. Elle est loin de présenter le caractère ordinaire des ouvrages dramatiques composés par des comédiens, qui sont au fait de tous les procédés du métier et qui les appliquent. Nous avons, ici, une comédie mal faite et, cependant, émouvante et intéressante par l'accent de sincérité et de loyale et probe émotion. Disons tout de suite les défauts. On lance le spectateur sur trop de pistes, aussitôt abandonnées. Geneviève nous est présentée, dès la première scène, comme une enfant gâtée, capricieuse, qui se farde. Nous croyons qu'elle va mener ses parents à la baguette et mal s'accorder avec la gentille Hélène. Or, elle n'a plus de rôle, et elle fait bon ménage avec sa cousine, à laquelle elle abandonne héroïquement un million et demi de sa fortune.

On nous explique fort que Cartier habite une maison appartenant à Degrons, et réciproquement; il ne sortira rien de cette situation mobilière.

On nous montre un évêque pittoresque; il disparaît, et on n'en parle plus. L'exil de François et la sévérité de son ostracisme, sa pauvreté, son châtiment pour 150.000 francs, dans une grosse maison de commerce, voilà bien du bruit pour peu de chose. Quand il revient du Chili, est-il riche? Va-t-il rembourser? Motus!... Le premier acte est trop long, trop chargé, parce que l'exposition est trop minutieuse, trop encombrée de détails, qui ne serviront pas.

Telles sont les observations que suggère le spectacle; elles n'en diminuent pas l'effet. Le style est facile, coulant, souvent spirituel. Les sentiments y ont de la noblesse, de l'élévation. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Jeanne Desclos (*Hélène Degrons*); Marcelle Lender (*Mme Cartier*); Andrée Pascal (*Geneviève Cartier*); Mlle Gabrielle Dorziat (*Louise Degrons*); MM. Lucien Guitry (*le père Degrons*); Pierre Renoir (*François Degrons*); Joffre (*Cartier*); Louis Gautier (*Hubert Lacroix*); Roussel (*Boutart*); Duquesne (l'évêque).



Les troupes américaines défilant pour la première fois, à Londres, devant le roi George V (+) et la reine Mary (×).

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] — Lorsque, à la fin du mois d'avril, dans notre dernière chronique, nous écrivions que la France vivait les heures les plus terribles de cette guerre, nous espérions, nous l'avouons, que des événements prochains allégeraient le poids de nos inquiétudes. En dépit de la gravité de la situation, les affirmations quotidiennes et, plus encore, les sous-entendus par où le gouvernement faisait passer dans la presse et dans le public le sentiment de sa constante vigilance et de son incessante activité nous permettaient d'attendre avec une confiance inébranlée l'attaque inévitable de nos ennemis; et nous étions en droit de compter que, lorsqu'elle se produirait et où qu'elle se produisît, nous verrions la solidité de notre préparation militaire et la prévoyance de nos généraux s'affirmer par une résistance, difficile sans

doute, mais énergique, infranchissable et, finalement, victorieuse. Lorsque, le mois de mai écoulé, après les sombres journées qui l'ont terminé, nous avons arrêté nos regards sur la situation militaire et politique de notre France, nous avons été obligé de constater que nos espoirs avaient été trompés, que l'horizon, loin de s'éclaircir, se couvrait d'épais nuages, qu'après bientôt quatre années, après toutes les leçons d'une coûteuse et sanglante expérience,



Cavalerie française montant aux lignes.

nous nous trouvions dans une position aussi grave qu'au mois d'août et de septembre 1914 et que la bataille de la Marne, que nous pensions gagnée depuis lors, allait être engagée de nouveau. Nous nous serions reproché, à la date critique où nous écrivions ceci dans l'angoisse, d'émettre un jugement quelconque et de chercher à peser, dans la nuit qui nous entourait, les responsabilités de cette catastrophe. Si nous les avions connues, nous nous serions gardé de les dire. Un seul sentiment devait nous dominer tous et nous dominait : faire sans restriction tout l'effort nécessaire pour sauver la patrie. Mais il suffisait de jeter les yeux sur le passé des derniers mois et le présent des derniers jours pour qu'apparussent les doutes cruels que les événements les plus récents faisaient lever dans nos esprits. Nous avons toujours cherché, ici, à dégager la vérité et, quand nous nous sommes trompé, comme les autres, c'est que, pas plus qu'eux, nous ne possédions la vision de l'au-delà. Mais nous croyons n'avoir jamais rien caché de ce qu'on pouvait dire, et nous avons toujours dit, même à mots couverts, ce qu'il fallait laisser entendre. La situation militaire et diplomatique, au 31 mai, était de la dernière gravité, et chaque heure pouvait l'aggraver encore. Cette conclusion, si désolante fût-elle, s'imposait.

Au commencement de mai, la situation militaire paraissait momentanément stabilisée ou, plutôt, on semblait pouvoir compter que, partout, les tentatives partielles des Allemands, en attendant la ruée massive, seraient arrêtées ou compensées. En fait, tout ce qui s'était passé pendant ce mois confirmait cette bonne opinion. Que ce fût du côté de Villers-Bretonneux et de l'Avre, ou au pied du mont Kemmel, sur le front nord ou du côté de Grivesnes et d'Hailles, pendant plus de trois semaines, on avait fait tête à l'invasion, on avait brisé son attaque, on avait remporté des succès locaux, fait des prisonniers. D'autre part, des témoignages multiples permettaient de penser que l'artillerie franco-anglaise avait acquis, en nombre et surtout en précision, une supériorité effective sur l'artillerie ennemie. Enfin, et surtout, nous étions fondés à croire que l'aviation alliée dominait sans conteste l'aviation allemande. La continuité des victoires aériennes, le nombre des appareils allemands journellement détruits, la sûreté et les résultats des bombardements par avions nous donnaient une confiance solide. Avec un pareil instrument d'action, on devait, semblait-il, non seulement être renseigné avec une précision minutieuse sur les mouvements de l'ennemi, sur ses concentrations, sur ses positions de batteries; non seulement on devait, grâce aux photographies aériennes, lire dans ses projets et suivre l'exécution de son plan, mais on pouvait rendre impossibles ses communications, son ravitaillement, l'afflux de ses réserves et, au moment de la bataille, démoraliser ses troupes en action par l'intervention incessante de forces insurmontables. — De plus, tout ce qui avait été écrit dans la presse sous une inspiration évidente nous prouvait que l'on suivait avec une attention soutenue tous les indices capables de révéler la pensée de l'ennemi; et, tout en conduisant l'opinion publique vers la certitude que la grande reprise offensive ne pouvait se produire que sur la Somme ou dans le Nord, et pas ailleurs, on devait induire de tout ce qui s'imprimait chaque jour dans les journaux de toutes nuances que nous étions parés à toute éventualité et que, quel que fût le périmètre dans lequel se produisît l'attaque, nos réserves considérables, massées en un point central et facile à dégager, se porteraient en quelques heures là où l'effort de nos troupes de première ligne aurait d'abord contenu l'ennemi.

Personne n'avait réfléchi que la persistance et l'unanimité des déclarations multipliées relativement au point probable de la poussée allemande éclairaient singulièrement l'ennemi sur la pensée intime de nos chefs militaires et lui permettaient, avec la concordance de ses propres informations et de son espionnage, d'agir à coup sûr. C'est ce qu'il n'avait pas manqué de faire.

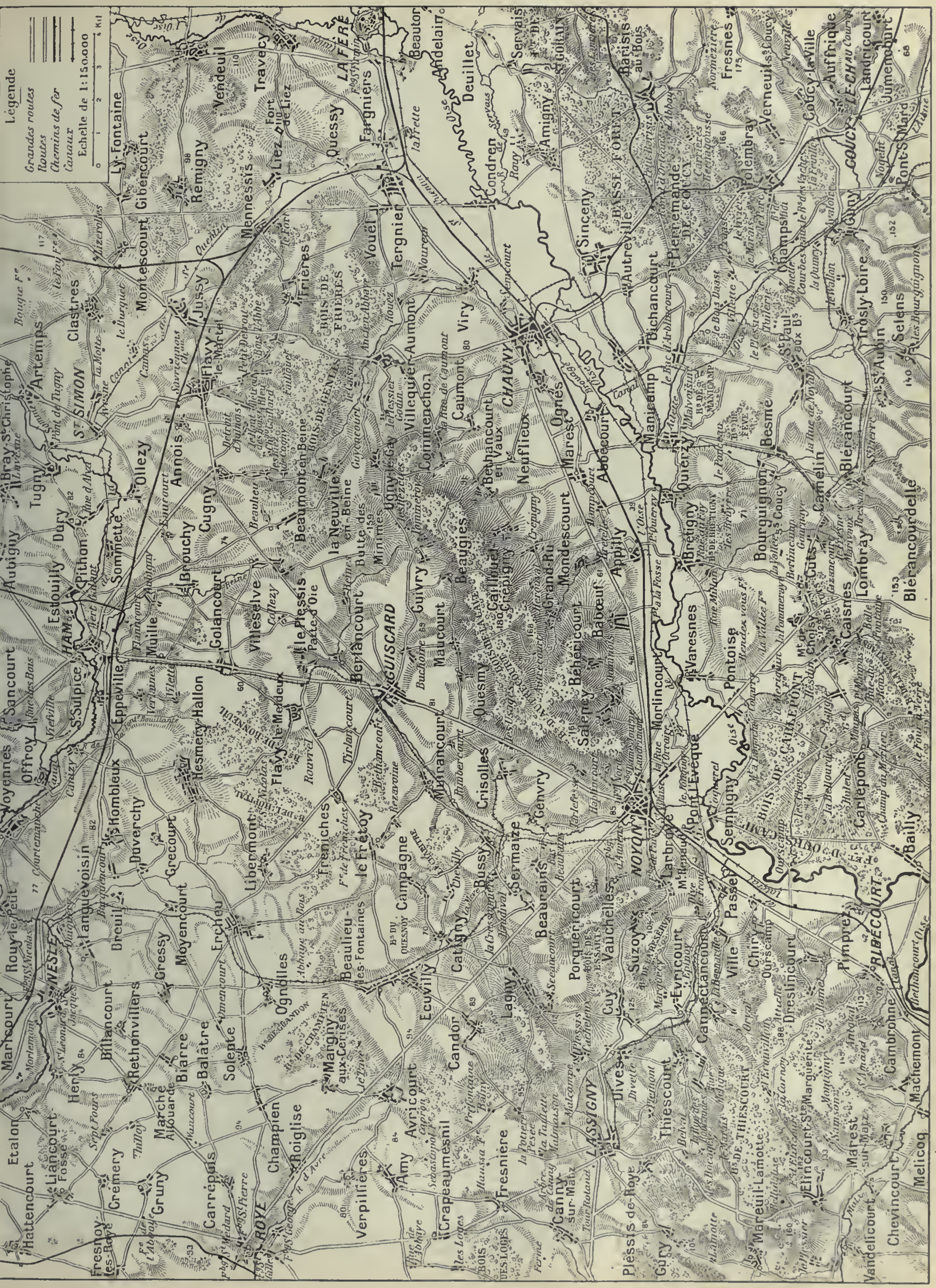
Le 27 mai, alors qu'on attendait de jour en jour la grande bataille ou dans la direction d'Amiens ou dans la direction de Calais, les Allemands attaquaient de Reims à Soissons, le long de l'Aisne et de la Vesle, avec des forces écrasantes, amenées très secrètement et très rapidement de l'arrière. Ils trouvaient devant eux un front français insuffisamment garni, tenu par des troupes qui ne s'attendaient pas à être attaquées et qui, malgré une défense héroïque contre un ennemi dix fois supérieur en nombre, étaient obligées ou de se rendre dans l'impossibilité de résister, ou de céder le terrain. Peut-être, des erreurs de tactique et de commandement, commises de notre côté, venaient-elles encore favoriser la marche des Allemands. Presque avant qu'on eût le temps de comprendre une surprise si évidente qu'on fut obligé de l'avouer officieusement dès le second jour, l'ennemi avait enlevé le Chemin des Dames, notre grand succès de 1917, franchi l'Aisne, puis la Vesle, et, opérant une énorme pression à la hauteur de Fismes, il forçait notre ligne à s'incurver dans la direction de l'Ourcq et de la Marne. Il atteignait l'Ourcq à Fère-en-Tardenois, descendait jusqu'à Oulchy-le-Château, puis, à l'Est, jusqu'à la Marne, et menaçait la ligne Villers-Cotterets-Château-Thierry. C'est là, seulement, que la lente arrivée de nos réserves essayait d'arrêter sa marche en avant. Au 1er juin, une bataille formidable se livrait sur tout ce front, dont les points extrêmes étaient Reims et Soissons et qui bombait de plus en plus dans la direction de Paris, entre l'Aisne à Soissons et la Marne vers Dormans, en coupant l'Ourcq à l'est de Villers-Cotterets. A Reims, que nous avions conservée, et Soissons, que nous avions perdue, mais dont nous occupions les portes, l'effort allemand continuait à se briser encore contre une résistance dont il était certain que les détails dépassent en abnégation patriotique et en courage surhumain tout ce que l'histoire a connu jusqu'ici.

Sur le reste du front, calme presque complet. Sans doute, le 27, les Allemands avaient, en Flandre, lancé une attaque assez vigoureuse, que nous avions repoussée, mais qui avait obtenu le résultat qu'ils cherchaient, à savoir de fortifier le commandement français dans son idée sur le plan allemand et de l'engager à persister dans la croyance que l'attaque principale se faisait au Nord et la diversion sur l'Aisne, alors que c'était le contraire. Cette opinion avait eu pour résultat regrettable de retarder la mise en route des réserves, de laisser le champ libre à l'adversaire, de lui permettre une marche très rapide et sans péril, qui, si elle eût continué, l'eût mené en quatre jours aux portes de Paris, et d'obliger les contingents qui gardaient la ligne de Champagne à une résistance supérieure aux forces humaines. Conséquence beaucoup plus grave : les Allemands nous enlevaient la ligne du chemin de fer de Soissons à



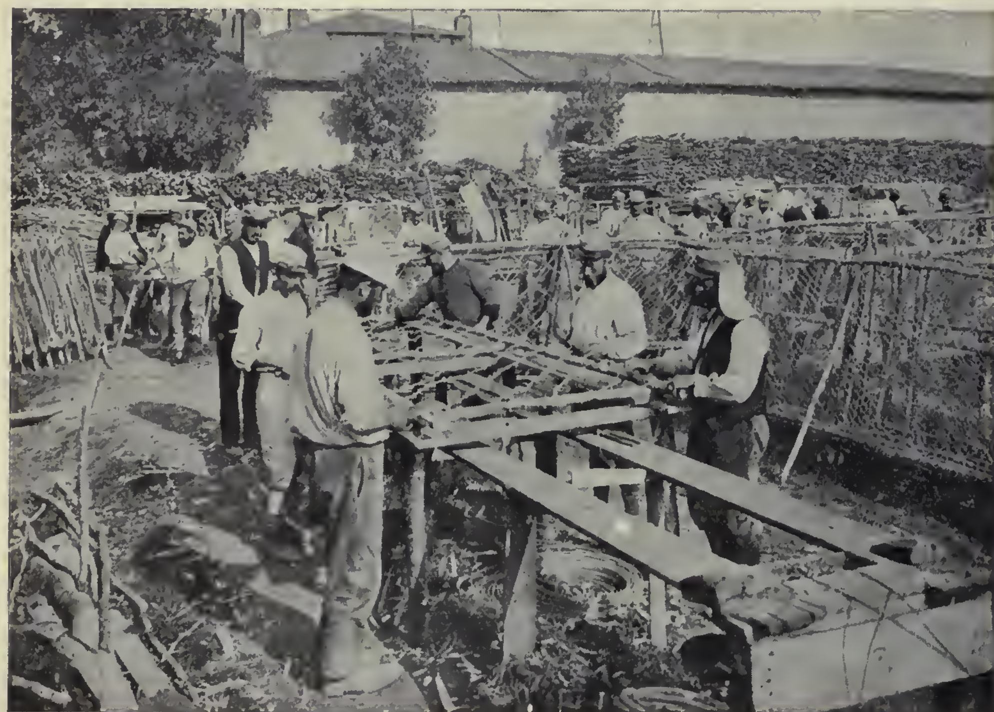
Soldats se rendant sur le front et croisant des villageois qui se réfugient à l'arrière en emportant leurs objets précieux dans des voitures ou des brouettes.

Reims et coupaient sur vingt kilomètres la ligne de Paris à Nancy, alors qu'eux-mêmes disposaient de lignes intérieures très bien organisées pour la concentration de leurs forces. Ainsi, au 31 mai 1918, non seulement nous avions perdu tout ce que nos offensives nous avaient fait gagner en Champagne, mais une région considérable où les Allemands n'avaient jamais paru; comme nous l'avons dit déjà, il fallait, une seconde fois, livrer la bataille de la Marne. Non plus contre l'armée de von Kluck, partie follement en avant, sans moyens de communication, très en l'air, insuffisante en nombre et qui n'échappa à une destruction totale que grâce à l'insuf-


Légende
Grandes routes
Routes
Chemins de fer
Canaux
Echelle de 1:150.000
NOYON
CHAUNY
GUISCARD
HAM
NESLE
ROYE
LASSIGNY
LA FÈRE
COUCY-LE-CHÂTEAU
RIBECOURT
ST SIMON
Tergnier
Quessy
Fargniers
Travecy
Vendeuil
Remigny
Liez
Mennessis
Jussy
Flavy-le-Martel
Villequier-Aumont
Viry
Sinceny
Autreville
Bichancourt
Manicamp
Quierzy
Bretigny
Varesnes
Pontoise
Morlincourt
Pont-l'Évêque
Sempigny
Appilly
Babœuf
Béhéricourt
Salency
Mondescourt
Grandrù
Caillouël
Crépigny
Beaugies
Maucourt
Guivry
Berlancourt
Golancourt
Villeselve
Brouchy
Cugny
Annois
Ollezy
Sommette
Dury
Tugny
Aubigny
Esmery-Hallon
Eppeville
St Sulpice
Muille
Offroy
Sancourt
Hombleux
Buverchy
Grécourt
Moyencourt
Breuil
Languevoisin
Libermont
Frétoy
Campagne
Catigny
Bussy
Sermaize
Beaurains
Porquéricourt
Vauchelles
Suzoy
Crisolles
Genvry
Larbroye
Passel
Ville
Chiry
Ourscamp
Pimprez
Dreslincourt
Cambronne
Machemont
Mélicocq
Chevincourt
Marest-sur-Matz
Elincourt-Ste-Marguerite
Mareuil-Lamotte
Thiescourt
Evricourt
Cuy
Dives
Plessis-de-Roye
Gury
Canny-sur-Matz
Fresnières
Crapeaumesnil
Amy
Avricourt
Candor
Ecuvilly
Lagny
Beaulieu-les-Fontaines
Margny-aux-Cerisiers
Ognolles
Solente
Ercheu
Cressy
Billancourt
Rethonvillers
Biarre
Balâtre
Champien
Roiglise
Verpillières
Carrépuis
Gruny
Crémery
Liancourt-Fosse
Hattencourt
Fresnoy-les-Roye
Etalon
Herly
Marchélepot
Mesnil-St-Nicaise
Rouy-le-Petit
Pithon
Esmery
Bray-St-Christophe
Artemps
Clastres
Montescourt
Gibercourt
Ly-Fontaine
Frières
Vouël
Beautor
Andelain
Deuillet
Condren
Amigny
Servais
Barisis
Fresnes
Verneuil-sous-Coucy
Coucy-la-Ville
Folembray
Champs
Pierremande
Trosly-Loire
Selens
St Aubin
St Paul-aux-Bois
Besmé
Camelin
Blérancourt
Bourguignon
Lombray
Caisnes
Cuts
Carlepont
Bailly
Tracy-le-Val
Bléancourdelle
Ognes
Abbécourt
Marest
Neuflieux
Béthancourt-en-Vaux
Caumont
Commenchon
Ugny-le-Gay
la Neuville-en-Beine
Beaumont-en-Beine
Le Plessis-Patte-d'Oie
Quesmy
Flavy-le-Meldeux
Frenichès
Muirancourt
Bois de Frières
Basse Forêt de Coucy
Bois de Thiescourt
Bois de Carlepont

fisance parallèle de nos moyens, mais devant des masses admirablement organisées, supérieures en nombre et pourvues d'un matériel abondant et perfectionné. Nous ne pouvions plus qu'espérer en une vigoureuse et rapide réaction et nous demander comment nous en étions venus là.

Nous écrivions ceci le 1er juin, et nous ne faisions que résumer tout ce qui avait été imprimé dans les journaux depuis un mois. A cette heure, aucune responsabilité ne pouvait être fixée, ni même recherchée. On pouvait, pourtant, et on devait se poser quelques questions qui s'imposaient. Comment avait-on pu renouveler l'éternelle faute de l'imprévision qui nous a valu Charleroi et Verdun et se tromper sur les projets de l'ennemi au point de négliger tout le front de Champagne, laissant ainsi ouvertes les routes de l'Aisne, de l'Ourcq et de la Marne, c'est-à-dire les routes de Paris, capitale et cœur de la France?



Fabrication des fils de fer barbelés derrière les premières lignes.

Les troupes qui défendaient, en trop petit nombre, ce front de première importance étaient-elles pourvues de matériel nécessaire, notamment de toutes les escadrilles aériennes indispensables à leur protection? Comment avait-on pu hésiter à faire affluer les réserves sur un front de 80 kilomètres si sérieusement compromis? Nous le saurons plus tard,

Il est à peine besoin de dire que les opérations militaires sur les autres théâtres de la guerre avaient été insignifiantes. Quand un effort gigantesque est fait sur le point le plus important, il est naturel que tout le reste passe à l'arrière-plan. En Italie, aux derniers jours de mai, nos alliés, qui, d'ailleurs, nous l'avons dit, avaient fourni leur contingent à la résistance sur le front français, avaient infligé aux Autrichiens, au Tonale et sur la basse Piave, d'assez sérieux échecs. A diverses reprises, on avait annoncé une attaque autrichienne sur l'Italie. Rien n'était moins vraisemblable pour le moment. Au reste, nos alliés, complètement remis en forme, pouvaient, à eux seuls, résister à un nouvel effort autrichien. On devait, cependant, se demander si, en cas d'une attaque dirigée par les Allemands sous l'empire des accords nouveaux qui liaient l'Autriche à l'Allemagne, la situation de l'Italie ne risquerait pas de devenir périlleuse. — A Salonique, l'armée grecque réorganisée avait pris sa part de quelques attaques heureuses. — Nous savions très peu ce qui se passait en Orient. Il semblait, pourtant, se dégager des informations connues que les Turcs, dont les ambitions coïncidaient avec les desseins de l'Allemagne, se préparaient à une campagne contre les Anglais en Perse. On devait donc penser que, si ce plan se réalisait, la situation des Anglais sur le Tigre et l'Euphrate deviendrait malaisée. Sans doute, l'échéance pouvait être encore assez lointaine. Mais l'importance des questions orientales est telle, dans le conflit actuel, qu'on ne saurait chercher à voir trop clair dans le jeu de l'ennemi et, d'autre part, tout ce qui se passera ou se tramera dans cette partie du monde, qui intéresse si fortement l'Empire britannique, est de nature à influer d'une manière prépondérante sur la politique de guerre de nos alliés.

Dans le domaine maritime, la guerre sous-marine, sans diminuer d'activité, avait été plus difficilement menée par les Allemands. Elle a causé des résultats totaux moindres, par suite de l'activité des constructions navales anglaises et américaines. Il était peu aisé de connaître l'état réel de la question et l'opinion allemande sur ce point. Cependant, sans qu'il y eût lieu de prononcer le mot de *faillite* de la guerre sous-marine, qui est gros si on le compare aux faits contrôlés et qui a une allure définitive fort imprudente, il était évident que ce moyen de lutte, dont les Allemands avaient attendu une rapide solution de la guerre, ne leur avait pas donné ce qu'ils en avaient espéré et avait seulement satisfait l'instinct de destruction qui est une des caractéristiques du tempérament germanique. Sans doute, on continuait à enregistrer des torpillages qui venaient tempérer les affirmations grandiloquentes de la presse sur notre maîtrise de la mer; mais, au total, les transports américains se faisaient avec un minimum de pertes et, dans la Méditerranée, le trafic était assuré d'une sécurité relative, que des mesures de protection mieux étudiées auraient, sans doute, pu accroître. Dans les mers franco-anglaises et sur le littoral belge, les Anglais exerçaient une étroite surveillance. Ils avaient, en outre, continué leur audacieuse attaque sur Zeebrugge et Ostende et achevé leur entreprise. Le *Vindictive*, qui s'était couvert de gloire lors du raid d'avril, était, le 10 mai, entré dans le port d'Ostende. Son équipage, avec un extraordinaire sang-froid, sous un feu infernal, l'avait coulé dans le canal et avait pu se retirer sans pertes considérables. Par cette opération, l'obstruction de Zeebrugge et d'Ostende était achevée, et les Allemands perdaient pour un temps une base sous-marine de première importance. Par là, non seulement le trafic allié et neutre de la Manche, du pas de Calais et de la mer du Nord se trouvait facilité, mais le péril d'un débarquement allemand, qui ne cesse de hanter l'imagination britannique et qui retient sur le territoire de la Grande-Bretagne des contingents peut-être excessifs, était écarté : résultat doublement heureux, dont il est désirable que nous ressentions les effets.

Nous ne pouvons terminer cet exposé rapide de la situation militaire sans parler des raids d'avions sur Londres et sur Paris et du bombardement de la capitale française. Les gothas avaient survolé Londres. Ils avaient plusieurs fois survolé Paris. Ces entreprises n'étaient pas d'ordre militaire. Elles rentraient dans la catégorie des destructions accomplies avec une intention de terreur et de démoralisation. Elles étaient incontestablement gênantes. Elles faisaient du mal. Elles n'atteignaient aucun but pratique et laissaient le moral intact. Elles amenaient, surtout de la part des Anglais, de justes représailles, qui, elles aussi, manquaient souvent de résultat militaire, mais qui avaient amené les villes rhénanes, très éprouvées, à se plaindre auprès du gouvernement allemand des dommages causés. Des pétitions avaient même réclamé des négociations en vue de faire cesser ce régime de terreur. Le gouvernement impérial, instigateur de tant d'horreurs, déclarait hypocritement attendre l'initiative de l'Entente, qui n'avait nulle idée de la prendre. Cependant, l'archevêque de Cologne, cardinal Hartmann, certainement avec l'assentiment de la chancellerie impériale, avait prié le pape d'intervenir pour que la procession de la Fête-Dieu, le 30 mai, ne fût pas troublée à Cologne. L'Angleterre, sollicitée par Benoît XV, qui venait de recevoir solennellement le prince de Galles, avait promis de s'abstenir de toute attaque aérienne ce jour-là. Elle avait tenu sa promesse. Il y a là un épisode assurément secondaire, mais qui doit être noté, surtout quand on songe à l'impuissance pontificale devant les abominations allemandes en Belgique et en France. Il prend, d'ailleurs, une signification particulière quand on se rappelle que, le 30 mai au soir, un obus allemand, tiré sur Paris, a précisément démoli le reposoir d'une procession dans une église de Paris. Il est inutile d'insister sur l'inconscience morale des Allemands. Elle avait, pourtant, été singulièrement illustrée par l'incident du 30 mai. — Quant au bombardement journalier à grande distance, le peuple de Paris le supportait avec calme. Il ne pouvait, pourtant, ne pas se préoccuper des conséquences possibles d'une diminution de distance entre le front allemand et la région parisienne.

L'Allemagne, qui avait passé le mois de mai à préparer son offensive militaire sur le front français, n'avait pas perdu son temps dans le domaine diplomatique. Elle avait, par des mesures diverses, mais parfaitement coordonnées, commencé à tirer avec une méthode sûre de la paix de Brest-Litovsk tout ce qu'elle pouvait donner.

Nous avons, le mois dernier, marqué avec le plus de précision possible l'importance de l'exploitation économique de l'ancien empire russe, que les Empires centraux, et plus spécialement l'Allemagne, ont entreprise à leur profit. Bien que certains organes français s'efforcent avec courage de retenir sur cette question capitale l'attention du public, nous craignons fort qu'on n'en comprenne pas encore assez l'importance présente et future. Certes, on compte toujours que ces arrangements orientaux deviendront caducs par une paix générale, dont on escompte avantageusement les résultats, et c'est là, assurément, un élément capital de la solution définitive. Il n'en est pas moins d'une réalité actuelle que ces arrangements existent, que l'Allemagne en profite, qu'elle peut même, si la paix tarde, arriver à leur donner, en les appuyant sur des intérêts matériels locaux, une valeur concrète et durable, avec laquelle, qu'on le veuille ou non, il faudra peut-être compter. L'Allemagne s'occupe, avant tout, de son intérêt propre, mais elle y emploie les formules mêmes d'autonomie au nom desquelles l'Entente combat pour le droit des peuples, et, si elle les détourne de leur idéal, elle en retient le bénéfice pratique et palpable. C'est en fonction de ce principe qu'il faut juger ce qui s'était passé en Ukraine, au cours du mois de mai. L'Ukraine, comme toute la Russie, prétendait avoir résolu la question sociale par le partage des terres et l'expropriation violente de tous les grands propriétaires. Jusqu'à quel point cette mesure théorique avait abouti à une exécution pratique, nous l'ignorons, et il paraît vraisemblable que le partage n'avait peut-être pas été opéré aussi réellement que les décrets des Soviets et des Radas nous l'ont laissé croire. Mais il est arrivé à ces lois agraires ce que l'histoire nous apprend qu'il est toujours advenu en



Au calme, dans la tranchée.

EXPOSITION

Organisée sous le patronage de la Ville de Paris au profit des Œuvres de Guerre de la Société des artistes français et de la Société nationale des beaux-arts au Petit-Palais des Champs-Élysées.



PORTRAITS DE FAMILLE, tableau d'Edgar Degas. (V. p. 514). — Phot. Durand-Ruel.
Ce tableau, peint par l'artiste en 1867, a été acquis par l'État, pour le Musée du Louvre.



PORTRAITS SUR LA PLAGE, tableau de Gumery (Société nationale des beaux-arts). [V. p. 514.] — Phot. Vizzavona.



LE BOUVIER, tableau de René Ménard (Société nationale des beaux-arts). [V. p. 492.] — Phot. Vizzavona.



MATINÉE D'AUTOMNE, tableau d'Albert-Gabriel Rigolot (Société des artistes français). [V. p. 512.] — Phot. Vizzavona.



AU CABESTAN, tableau de Charles Meissonier (Société nationale des beaux-arts). [V. p. 492.] — Phot. Vizzavona.



LE CHEMIN DU MARAIS, tableau de Félix Planquette (Société des artistes français). [V. p. 492.] — Phot. Vizzavona.



LINGERIE (Hospice de Beaune), tableau de Joseph Bail (Société des artistes français). [V. p. 510.] — Phot. Vizzavona.



DANS LE NORD; PRISONNIERS CIVILS, tableau de Jean-Louis Forain (Société nationale des beaux-arts). [V. p. 515.] — Phot. Vizzavona.

semblable circonstance : on change assez aisément la forme du gouvernement politique d'un pays, on n'en modifie que très lentement les formes sociales et, surtout, le mode de répartition, de possession et de culture des terres. Le passage brusque de la grande propriété à la division de la propriété, de la grande culture à la petite, n'est possible que dans les pays



Chargement d'un tube lance-torpilles à bord d'un navire allemand.

où ceux qui cultivent la terre se sont déjà élevés à un degré supérieur d'initiative, d'instruction pratique et de prévoyance et où, par suite, la loi nouvelle ne fait que changer en droit un fait préexistant. C'est ce qui s'est produit en France. L'état social russe n'a rien à voir avec cela, et il serait bon qu'on ne se payât pas de mots.

En Ukraine, comme en Russie, la brusque diffusion de la propriété terrienne a mis la culture entre les mains de paysans, qui n'ont pas les moyens de lui faire donner son maximum de produit. Si l'on ajoute à cela l'importance des intérêts compromis par les mesures violentes, l'insécurité du pays, les troubles politiques, la guerre, on comprend très vite que les Empires centraux aient éprouvé, en présence des médiocres résultats que donnait la paix ukranienne au point de vue alimentaire, une déception et une inquiétude qu'ils ont avouées publiquement et que l'Allemagne ne pouvait laisser subsister. Il fallait, à tout prix, rétablir en Ukraine l'ordre matériel, sans lequel aucune agriculture n'est possible. L'Allemagne n'a pas hésité. Dès le début de mai, le général von Eichhorn, d'accord avec le ministre allemand von Mumm, prenant texte de la disparition du banquier Dobry, sans doute arrêté par une organisation secrète, fit envahir la Rada par un détachement allemand, en prononça la dissolution, mit en état d'arrestation les membres les plus ardents du gouvernement, dont le ministre de la guerre, et installa comme dictateur et hetman le vieux Skoropadsky. En même temps, on rendait leurs terres aux grands propriétaires qui les détenaient encore. On a beaucoup épilogué sur ce coup d'Etat. On a dit, dans la presse, qu'il rencontrait de vives résistances. Rien n'est plus probable. Mais toutes les vraisemblances sont pour que ces résistances, que l'Allemagne ne supportera pas, s'atténuent assez vite devant l'ordre renaissant. Un pays ne vit pas longtemps dans le désordre. C'est un fait historique. En dépit de tout, il va vers qui lui apporte la possibilité du travail tranquille et de la vie sans crainte. Il y a là un fait dont nous ne tenons pas assez compte, dans nos calculs hypothétiques. Il se répète en Finlande. Tandis qu'en Ukraine les Allemands organisaient la culture nourricière, tandis que, dans le bassin du Donetz, ils préparaient l'organisation industrielle, par la Finlande ils s'assuraient les communications vers la côte mourmane et l'avance dans la Russie septentrionale; et il n'était pas douteux que la majorité de la population et les grandes forces sociales étaient avec eux.

Que se passait-il pendant ce temps en Russie? Nous l'ignorions totalement, il faut le dire et tenir pour pur bavardage les nouvelles incohérentes, tout au plus capables d'obscurcir encore la question, que nous lisions tous les jours dans la presse. Où en était le gouvernement bolchevik? Quel était l'état intérieur du pays? Quelles étaient les relations réelles du gouvernement de Lenine et Trotsky avec l'Allemagne? Nous doutons que quiconque en fût instruit, mais il était de la plus grande vraisemblance que l'Allemagne ne perdait pas son temps et que, seule, sans concurrent, elle s'installait. Fallait-il aller jusqu'à craindre qu'elle ne recrutât contre l'Entente des soldats? Il était inutile de discuter, pour l'heure présente, cette hypothèse, qu'il ne faut pourtant pas écarter comme absurde. Il suffisait de se dire que la Russie économique était livrée à l'Allemagne. Quel contrepoids était possible et comment intervenir pour entraver cette influence certainement grandissante? On ne pouvait le concevoir que sous la forme d'une intervention japonaise, sans que la modalité de celle-ci apparût clairement.

Or, ce qui était en question, n'était pas la modalité, c'était l'intervention elle-même. Sans doute, le Japon avait signé avec la Chine, pour la sauvegarde de leurs droits communs en Mandchourie, une alliance militaire qui donnait à l'empire du Soleil-Levant, en dépit



Camp de travailleurs chinois sur le front. — Les cuisines.

de très sincères protestations de désintéressement, une influence prépondérante, inévitable, d'ailleurs, dans l'état où se trouve la Chine. Mais, malgré tout, le Japon restait inactif et très réservé. Il était évident que cette attente, très troublante pour tous, tenait à l'incertitude où l'on restait sur les intentions des Etats-Unis et sur l'attitude du président Wilson à l'égard de la Russie. Les déclarations antérieures et les renseignements contradictoires qui lui venaient de Russie semblaient n'avoir pas permis encore au président des Etats-Unis de se faire une opinion raisonnée ni sur la question de droit absolu, ni sur la position exacte de l'intérêt américain dans l'ancien empire moscovite. Tout restait donc en suspens, et l'Allemagne agissait.

Elle s'était, en même temps, assuré en Roumanie des privilèges industriels et politiques de la plus haute importance, et l'on pouvait se demander ce qui restait à la Roumanie de son indépendance.

Le traité de Bucarest, conclu le 6 mai, désarmait en fait la Roumanie et livrait tout son matériel de guerre à l'Allemagne. La Roumanie rendait à la Bulgarie les territoires que lui avait donnés le traité de Bucarest de 1913. Elle remettait aux puissances centrales la Dobroudja, mais on lui garantissait une route commerciale vers la mer Noire par Cernavoda et Constanza. Elle rectifiait la frontière austro-roumaine aux Portes-de-Fer et dans les cols des Carpathes. Elle maintenait la Commission internationale du Danube en la limitant aux puissances riveraines du Danube, qui avaient, en outre, le droit d'avoir aux bouches du fleuve deux stationnaires, avec faculté de remonter jusqu'à Braïla. Elle instaurait en Roumanie l'égalité des religions, avec le droit pour chacune de construire des églises et d'établir des écoles. D'autre part, la Roumanie était laissée libre d'annexer la Bessarabie, ce qu'elle avait fait avec l'assentiment du peuple bessarabien. Enfin, les faits prouvent que la dynastie, dont les destinées avaient paru un moment douteuses, était définitivement affermie sur le trône roumain. La Roumanie rentrait donc, sans résistance possible, dans l'alliance germanique et, si l'on se souvient de l'accord relatif à l'exploitation et à la vente du pétrole, on constate qu'économiquement sa dépendance était complète. Nous ne pouvions qu'enregistrer avec tristesse un résultat où notre responsabilité est si gravement engagée.

Enfin, les différends soulevés entre la Bulgarie et la Turquie, à propos de la Dobroudja et de la banlieue d'Andrinople, avaient été aplanis lors d'un voyage de Charles Ier à Sofia et à Constantinople. Il semblait, par suite, que la question balkanique fût réglée momentanément dans le sens allemand.

Dans le même temps, encore, l'entrevue des deux empereurs, le 12 mai, donnait à l'union militaire des deux Empires centraux une cohésion et une durée plus grandes qu'elle n'avait eu jusqu'alors, et, bien que nous ignorions jusqu'où allait cette extension et si elle s'étendait à une union commerciale et financière intimes, il est certain, du moins, que l'acte d'abandon signé par l'empereur Charles au lendemain de l'affaire Czernin était une victoire pour l'Allemagne.

Ainsi se préparait peu à peu la formation de la Mitteleuropa, dont l'idée avait paru un moment abandonnée, alors que la Russie était maîtresse de la Galicie et que la Roumanie envahissait la Transylvanie. Etait-ce à dire que la Mitteleuropa fût créée? Etait-ce à dire de plus que, fût-elle créée, elle fût viable et que l'idée d'une Pangermanie isolée, se suffisant à elle-même, soit autre chose qu'un rêve de l'orgueil allemand?

Il n'y avait pas, alors, à discuter la question, et il fallait se dire tout de suite que le poids formidable des Etats-Unis, sans compter l'empire britannique et la richesse française, étaient, en tout état de cause, des éléments capables non seulement de contre-balancer le groupement de l'Europe moyenne, mais de lui rendre la vie impossible. Il suffisait, pour l'heure, de constater que l'Allemagne prenait partout dans l'Europe orientale des positions solides et que, par suite, l'intérêt de l'Entente, quels que fussent ses moyens propres de résistance et de vie,

était de tout faire pour contrecarrer cette tranquille mainmise. Or, on ne pouvait agir que par la Russie, et nous ne faisions rien en Russie. Il était grand temps d'y pourvoir.

On devait, d'autre part, noter que, pour le moment, l'Autriche n'apportait à l'Allemagne aucune aide pratique. Elle mourait de faim, son armée avait plus d'une fois donné sa mesure; les peuples autrichiens désiraient la paix; par-dessus tout, le trouble intérieur était grave et profond. Le ministre Seidler, obéissant aux suggestions germaniques, avait préparé une division administrative nouvelle de la Bohême, où les éléments tchèques étaient sacrifiés, et cette réforme avait été le prétexte, à Prague, de manifestations nettement anti-allemandes.

On devait, pourtant, se demander quelle en était la portée exacte, et il paraissait qu'on s'était un peu pressé, chez nous, d'y voir un élément de désagrégation de l'Etat autrichien, alors qu'elles n'étaient, sans doute, que l'explosion d'un mécontentement qui tendait à obtenir un traitement intérieur plus équitable. Nous avons dit déjà que nous n'avions pas fait assez pour les Tchèques. L'heure n'était-elle pas passée, et étions-nous, maintenant, en mesure de réaliser quelque chose d'utile pour un peuple qui méritait tant notre appui et qui aurait pu devenir, à notre profit, au sein de la monarchie autrichienne transformée, un élément pondérateur de la minorité allemande soutenue par Berlin? Qui sait si, à ce point de vue encore, il avait été sage de décourager le jeune empereur d'Autriche? Questions difficiles à résoudre, mais pénibles à poser, parce qu'elles font éclater, encore une fois, la faiblesse de notre politique extérieure.

L'Allemagne avait donné une nouvelle preuve de la manière brutale dont elle userait en matière économique, dans ses négociations avec la Suisse, à propos de la fourniture du charbon et du fer. Elle avait émis la prétention de ne livrer son charbon qu'à la condition d'en surveiller l'emploi, ce qui impliquait une interdiction absolue pour les usines helvétiques de travailler pour l'Entente. La Suisse avait vivement protesté, mais elle eût peut-être été obligée de céder, si l'Entente n'avait offert une fourniture de 85.000 tonnes de charbon par mois. Ce bon procédé, qui a touché profondément la Suisse, avait eu pour résultat de rendre l'Allemagne moins intransigeante et, finalement, l'accord germano-suisse avait été signé dans des conditions acceptables. Mais ce seul fait éclaire d'un jour particulier les prétentions de l'Allemagne, qui menace tant qu'elle ne sent pas une résistance possible. C'est, de même, grâce à l'Entente et au bon vouloir des Etats-Unis que la Suisse avait pu assurer son ravitaillement en blé. — Il suffit, pour comprendre la beauté du geste, de se rappeler comment l'Allemagne contraignit la Hollande, dans la question du gravier, à consentir à ses exigences.

On ne devait pas se leurrer sur les dispositions de nos ennemis. Deux courants semblaient se partager l'opinion publique allemande. L'un, représenté par Erzberger d'un côté et par Scheidemann de l'autre, paraissait combattre le principe des annexions et dérivait de la déclaration de paix formulée par le Reichstag en juillet dernier. L'autre entraînait les pangermanistes aux conceptions les plus folles et aux ambitions les moins réalisables. Il y avait lieu de se demander si l'un et l'autre n'étaient pas inspirés par le gouvernement, qui se réservait, suivant les circonstances, de se servir de l'un ou de l'autre. Mais il n'y avait pas d'illusion à se faire sur les intentions dominatrices de la majorité des Allemands, ni sur la solidité du militarisme prussien. Ce qui se passait sur notre front n'était pas fait pour diminuer sa puissance.

L'Angleterre n'avait pas avancé le règlement du *Home Rule* irlandais. La nomination du maréchal French aux fonctions de vice-roi avait marqué l'intention d'agir vigoureusement contre les tentatives de désordre. Le 18 mai, on apprenait qu'un complot avait été ourdi par les Sinn Feiners avec la complicité de l'Allemagne et que tous les chefs du parti avaient été arrêtés: mesure de précaution, avait-il paru, plutôt que de répression, puisque aucune action judiciaire n'avait suivi. Le gouvernement s'était borné à publier en partie les preuves du complot. La question irlandaise restait entière et très obscure, et il n'apparaissait pas que les partis irlandais eux-mêmes eussent bien fixé leur attitude et leur ligne de conduite. Il y avait là un grave problème. Par ailleurs, le cabinet avait été vivement attaqué à la suite de révélations du général sir Maurice à propos du chiffre des effectifs en France, qu'il déclarait falsifié et grossi. L'affaire était venue au Parlement, qui avait donné une bonne majorité à Lloyd George, et sir Maurice avait été mis à la retraite. L'Angleterre, cependant, continuait à affirmer sa volonté de continuer la guerre jusqu'à la ruine de l'ambition allemande.

Les Etats-Unis montraient la même ardeur et la même foi. Leurs troupes combattaient bravement aux côtés des nôtres. Leur armée s'accroissait chaque jour, et la certitude que toutes les promesses qui nous avaient été faites seraient rigoureusement tenues, l'espoir de voir l'afflux américain compenser la trahison russe et la supériorité numérique de l'Allemagne étaient pour nous une raison très forte de tenir ferme en préparant des jours meilleurs. Le président Wilson, investi de pleins pouvoirs, tendait tous les ressorts de la nation vers le but qu'il s'était fixé. Les travaillistes, venus en France et en Angleterre, avaient, dans leurs colloques avec les socialistes anglais et français, marqué leur volonté arrêtée de ne pas entrer en rapports avec les socialistes allemands, tant que ceux-ci n'auraient pas rompu avec le militarisme prussien. La présence des Etats-Unis dans l'Entente était, d'ailleurs, pour nous une garantie inappréciable. A voir nos alliés aussi francs, aussi ardents et aussi généreux dans leur concours, on pouvait espérer qu'en toute occasion leur appui matériel et moral nous serait acquis, et, dans les circonstances tragiques que nous traversions, cette conviction apaisait nos inquiétudes et éclaircissait l'avenir.

La France avait passé le mois de mai dans l'attente. Elle avait vu se dérouler, non sans dégoût, le procès Duval. Elle avait subi avec étonnement et réprobation les grèves qui avaient éclaté dans les usines d'aviation de Paris, sans soupçonner peut-être leur cause exacte et leur sens précis. Elle espérait que l'offensive allemande, quand elle se produirait, serait soutenue de pied ferme. Elle avait été surprise douloureusement par les échecs des premiers jours. Elle restait ferme dans ses espérances et dans son idéal. Elle méritait qu'on ne négligeât rien pour la défendre. Elle ne pouvait n'être pas violemment émue et troublée profondément par les événements. Malgré tout, elle attendait l'heure de la justice et avait foi dans ses destinées éternelles. — Jules Gerbault.



Travailleurs chinois employés à l'arrière de notre front. (Ils changent de campement en transportant leurs bagages à la mode chinoise.)

hallucinose n. f. Symptôme morbide caractérisé par des hallucinations multiples, sans signes concomitants, sans démence ni délire systématisé. (Ces hallucinations peuvent être conscientes ou inconscientes.)

Heure des taubes (L'), tableau d'Albert Guillaume, exposé en 1918 à la Société nationale des beaux-arts (Petit-Palais). Il fut un temps, à Paris, où, sur les 6 heures du soir, on voyait passer dans le ciel limpide de gros oiseaux noirs, aux ailes recourbées; parfois, une bombe s'en échappait, éventrant un coin de chaussée, défonçant un pan de devanture; mais le public parisien, plus amusé qu'effrayé, n'en continuait pas moins à suivre des yeux les évolutions du monstrueux pigeon. Ainsi, concurrençant l'heure de l'apéritif, s'était instituée l'*heure des taubes*. C'est cet aspect de la physionomie parisienne, aux premiers mois de la guerre, que A. Guillaume a fixé dans une toile spirituelle et d'un agréable coloris. Sur les Champs-Elysées, au voisinage du Palais de Glace, quelques badauds, le nez en l'air, cherchent à découvrir l'avion signalé. Une jeune femme écarquille ses yeux derrière un face-à-main; son mari, un honnête bourgeois, renverse curieusement la tête, et tous deux suivent dans l'air la direction qu'indique du doigt un homme du peuple, à la barbe broussailleuse, vrai philosophe du trottoir, pour qui toute nouveauté, même dangereuse, est prétexte à flânerie



Aspect d'un port d'une base américaine en France. (Des kilomètres de docks et magasins ont été construits par les Américains, pour les besoins de leur armée en France.)

et à bons mots. Il y a dans cette physionomie une expression à la fois béate et amusée, d'une irrésistible drôlerie. — F. GUIRAND.

illusionnisme (*zi-o-nissm'*) n. m. Tendance à se faire des illusions. Croyance fondée sur une illusion : *Tant que les Hindous garderont l'*ILLUSIONNISME *à base bouddhiste ou shintoïste, ils seront pour nous des rivaux redoutables.* || Art de produire l'illusion : *L'*ILLUSIONNISME *des prestidigitateurs.*

imagette (*jèt'* — de *image*) n. f. Petite image : *Tableaux à* IMAGETTES *du moyen âge.* (Renan.)

Impérialisme économique allemand (L') [*Mitteleuropa*] (Paris, 1918). — L'intérêt de cet ouvrage (rédigé par A. Lichtenberger, dont on connaît la compétence sur tout ce qui touche à l'évolution sociale et politique de l'Allemagne moderne, et Paul Petit, est double. Il nous expose des faits et des théories, faits et théories sur lesquels il se faut instruire, sous peine de ne rien comprendre à l'histoire de la guerre présente et à l'organisation — présentement en germe — du monde futur. Il nous fait réfléchir sur ces faits et ces théories et, par le seul exposé des uns et des autres, nous donne discrètement, mais avec une netteté catégorique, les plus utiles leçons.



L'Heure des taubes, tableau d'Albert Guillaume. (Société nationale des beaux-arts.) — Phot. Vizzavona.

Qu'est-ce que cette *Mitteleuropa,* dont parlent depuis trois ans tous les journaux?

Voilà ce que, dès l'abord, nous explique cet excellent ouvrage. La *Mitteleuropa,* c'est la réalisation d'un pangermanisme transposé dans le domaine économique. Qu'il plaise à quelques exaltés de la lignée intellectuelle des Houston Chamberlain et des Tannenberg de promettre à la race germanique la conquête du monde et que le parti militaire s'enthousiasme pour cette chimère, peu nous importe, en somme : il s'agit d'aspirations folles et irréalisables. Mais nous devons tenir compte de plans longuement mûris par les hommes d'affaires et les politiciens, dont la réalisation amènerait la soudure économique des principaux Etats de l'Europe centrale, la constitution d'un « front commercial unique », où l'Allemagne, après la guerre encore, mènerait la bataille contre les Alliés. Comment, dès avant la guerre, les Allemands ont-ils été amenés à concevoir cette *Mitteleuropa?* L'origine de leur conception est, de toute évidence, l'impérialisme anglais, c'est-à-dire la tendance manifestée depuis Chamberlain, chez les hommes d'Etat britanniques, de grouper la métropole et toutes ses colonies en une fédération se suffisant presque à elle-même et se défendant contre la concurrence étrangère par un protectionnisme élargi. Dans cet aspect de l'impérialisme britannique des Allemands ont cru apercevoir non une particularité de la politique anglaise, mais une tendance du monde nouveau : la tendance à l'*autarchie économique.* Le monde, disent les économistes allemands, tend à se partager en quatre ou cinq groupements principaux, qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, pourront, s'ils le veulent, s'isoler les uns des autres et, se suffisant à eux-mêmes, supprimer toute importation, toute exportation.

L'un de ces groupements est déjà constitué : l'empire britannique; le groupement « yankee », prolongé par l'Amérique du Sud, le suivra de près. Un peu plus tard, se formeront un groupement slave, puis un groupement sino-japonais. Les Etats plus petits (France, Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, pays balkaniques) devront ou se joindre à l'un des grands groupements déjà existants, qui les absorbera fatalement, ou essayer de former, eux aussi, des groupements pour lesquels sera possible l' « autarchie économique ». Si l'Allemagne veut subsister comme grande puissance industrielle et commerciale, il est nécessaire qu'elle s'unisse à l'Autriche-Hongrie, dont les ressources agricoles et industrielles sont complémentaires des siennes propres : la Hongrie produit un excédent de céréales, l'Autriche est grande productrice de bétail, exploite de vastes forêts, et ses mines fournissent de la houille, du fer, du plomb, du cuivre et du mercure en quantités appréciables. Par la réunion économique de l'Autriche et de l'Allemagne, voilà — disent les Allemands — la puissance productrice de chacun des deux pays sensiblement augmentée. Mais l'Austro-Allemagne n'est pas, à elle seule, la *Mitteleuropa :* elle n'en est que le noyau, autour duquel viendront s'agglomérer, par couches concentriques, d'autres Etats. Quels seront ces Etats? D'abord, les Etats-frontières : Danemark, Hollande, Belgique, Luxembourg, Suisse, Roumanie, Serbie. Même ainsi constituée, cependant, la Mitteleuropa ne saurait se suffire : il lui manquera encore — et en quantités considérables — certains produits de première nécessité. Le déficit le plus grave serait celui du minerai de fer. Il ne sera possible de combler ce déficit qu'en augmentant la production métallurgique de l'Allemagne et de la Mitteleuropa future de toute la production métallurgique du bassin français de Briey, qui, ces dernières années, s'est avéré comme l'un des plus riches du monde. C'est donc avec juste raison que certains économistes ont pu appeler cette guerre la « guerre du fer ». Encore insuffisants pour parer à un blocus éventuel, les produits agricoles de la Mitteleuropa trouveraient leur complément dans les pays balkaniques et en Pologne. L'espoir secret de l'Allemagne est donc, en attirant à elle de gré ou de force tous les Etats voisins (dont partie serait annexée, partie accepterait une union économique) de constituer un bloc de nations capable de soutenir, le cas échéant, la lutte contre le groupe économique anglais et américain.

Mais l'autarchie économique, si elle n'est que le prétexte, n'est pas la seule raison d'être de la Mitteleuropa, construction à la fois défensive et offensive. La Mitteleuropa doit favoriser l'expansion mondiale de l'Allemagne. Celle-ci « aspire à la réalisation de l'Europe centrale, qui lui assurera une sphère d'influence économique où elle espère trouver des compensations à la perte... de certains marchés. Mais elle n'envisage pas un seul instant l'abandon d'une politique mondiale. Elle sait que l'Europe centrale elle-même n'est pas assez vaste pour donner satisfaction à son besoin d'expansion industrielle et commerciale. Il est donc certain qu'elle cherchera non pas seulement à assurer son indépendance économique, mais aussi à sauvegarder le développement de ses exportations ».

Pour cela, l'Allemagne compte avant tout sur la supériorité de son industrie.

En quelques pages courtes, mais très ramassées, et où se trouve la matière de plusieurs volumes, Lichtenberger et Petit nous exposent — avec une impartialité absolue, puisqu'ils laissent la parole aux Allemands eux-mêmes — les raisons de cette supériorité. En première ligne, les panégyristes de l'Allemagne impériale mettent naturellement l'*organisation :* organisation qui a eu pour effet de faire cesser l'antagonisme entre patrons et ouvriers, tare congénitale du système capitaliste, de substituer à la concurrence illimitée un régime de concurrence limitée et de marier enfin la science à l'industrie. « Ainsi s'est constitué un vaste organisme où tout se tient, où chaque individu a sa place marquée;... machinisme le plus efficace, le plus précis, le plus robuste qui soit ».

L'*intensification* et la *concentration du travail* dérivent de ces directives générales. « Les industries allemandes ont poussé jusqu'aux dernières limites la recherche de l'abaissement du prix de revient en fabrication intensive. » Elles y sont parvenues, et par des moyens techniques et par des groupements d'intérêts réunissant en une société unique « tous les éléments qui coopèrent à la production depuis l'acquisition de la matière première jusqu'à l'élaboration du produit fini ». Les produits industriels allemands ont pu être ainsi livrés en quantité assez considérable pour inonder tous les marchés.

Pour éviter l'avilissement des prix qui résulterait fatalement de cette surproduction, les industriels d'une même spécialité se groupent en une association qui prend le nom de *cartel* et fixe un prix de vente minimum sur le marché intérieur... L'excédent que ce marché ne peut absorber est importé à un prix inférieur au prix fixé par le cartel sur le marché intérieur. C'est le *dumping,...* « qui a pour résultat de diminuer ou d'annuler la protection douanière ». Grâce à ces procédés très divers, l'Allemagne a pu, « au lieu de fabriquer de la camelotte à bon marché,... produire des marchandises de qualité égale ou supérieure à celle de ses concurrents ». Les grandes banques commerciales, locales ou transocéaniques, la facilité d'adaptation des fabricants et des négociants, l'établissement de nationaux dans tous les pays, le perfectionnement des grandes compagnies de navigation, l'outillage des ports, tels sont les moyens qui ont fait de l'industrie allemande la base d'une formidable puissance commerciale.

La réalisation de la Mitteleuropa doit donc permettre — économiquement du moins — la réalisation du rêve mondial. Mais l'Allemagne pourra-t-elle même aboutir à lier d'une façon solide et durable les intérêts de l'Autriche aux siens propres?

Cette union a ses partisans, et ils sont nombreux : « Elle plaît aux partisans d'une grande Allemagne,... aux pangermanistes,... aux démocrates, qui y voient la possibilité de constituer un Etat supra-national, où s'atténueraient les antagonismes nationaux, aux socialistes, majoritaires qui tiennent l'Europe centrale pour un acheminement vers l'internationalisme. » Mais elle est combattue par les particularistes prussiens, qui craignent de voir, dans une trop grande Allemagne, les caractères spécifiquement prussiens de l'empire s'atténuer; par les Hongrois, qui, avant la guerre, aspiraient à isoler économiquement les monarchies cisleithane et transleithane; par les socialistes minoritaires, hostiles de parti pris à cette manifestation du capitalisme; enfin, par un grand nombre d'hommes d'affaires autrichiens, effrayés de cette alliance redoutable où l'Allemagne, titulaire d'une part léonine, absorbera l'industrie de ses alliés.

Les événements récents sembleraient montrer que, d'une part, la Hongrie n'est pas si délibérément hostile à un rapprochement avec l'Allemagne; que, d'autre part, les forces de résistance, en Autriche même, sont plus grandes peut-être que ne pensent A. Lichtenberger et P. Petit, pour qui, en Allemagne comme en Autriche-Hongrie, l'Europe centrale apparaît comme le but de guerre essentiel.

Résistances possibles de l'Autriche mises à part, ce but de guerre est réalisable, quelle que soit l'issue de la lutte (à condition encore que n'y mettent pas obstacle les clauses d'un futur traité), et l'on peut croire que l'Allemagne, qui y trouverait les plus grands avantages, fera tout son possible pour l'atteindre. De quelle façon? Pour une union économique des deux Empires centraux, plusieurs modalités peuvent être envisagées : 1° l'*union douanière complète*, zollverein austro-hongrois-allemand (desavantageuse pour l'industrie autrichienne, elle n'est soutenue que par une minorité); 2° l'*union douanière partielle* : « l'Europe centrale forme, au point de vue douanier, un domaine protégé par un tarif unique »; des lignes de douane intérieures sont maintenues, la protection assurée à certains articles; mais on achètera en commun les produits alimentaires, et les principales industries des deux pays seraient réunies en d'immenses cartels; 3° des tarifs préférentiels accordant un traitement de faveur aux produits originaires de l'un et l'autre pays. Ce serait une simple extension de la clause commune dans les traités de commerce de la « nation la plus favorisée ». Mais l'Autriche et l'Allemagne l'interpréteraient plus libéralement pour leur voisine que pour les étrangers. Cette solution aurait l'avantage d'éviter l'isolement économique — « même à deux, même à quatre avec la Bulgarie et la Turquie, l'Allemagne redoute par-dessus tout », en enlevant aux ennemis des Empires centraux tout prétexte de représailles. Elle se continuerait, d'ailleurs, fort bien avec la précédente. Des accords privés interviendraient entre industriels allemands et austro-hongrois pour l'achat des matières premières et la vente des produits fabriqués. Ainsi, à la raison sociale *Allemagne*, dont chaque commerçant allemand se considère déjà comme un « chef « de rayon », serait substituée la firme plus vaste : *Allemagne-Autriche-Hongrie*. Contre cette union économique habilement voilée, il est clair que les Alliés, même complètement vainqueurs, seraient désarmés.

Comment pourront-ils parer et riposter? Si l'on considère chacun d'eux en particulier, sa position est assez précaire en face d'une Austro-Allemagne économiquement unifiée.

La France, qui vend à l'Allemagne des objets de luxe (imités aujourd'hui à Vienne et à Munich) et qui lui achète pour près de 200 millions de fer et de machines, pour près de 164 millions de charbon, pour des dizaines de millions d'instruments de précision, d'horlogerie, de jouets, de produits chimiques et pharmaceutiques, que ses usines sont pour l'instant hors d'état de fabriquer, se trouverait particulièrement défavorisée. Il en serait de même, disent les Allemands, de l'Angleterre, qui, pour son industrie de « finissage », a besoin des produits demi-ouvrés, que l'Allemagne fournit en grande quantité. Et, quant à l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne lui prennent pour un quart de son exportation.

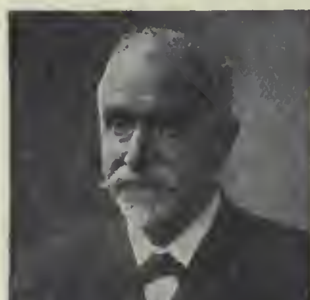
« Tout change, si l'on considère non plus des Etats isolés, mais l'Entente, surtout une Entente comprenant les Etats-Unis ». Si les Alliés continuaient contre l'Allemagne la guerre commerciale, ils pourraient rationner leurs ennemis en matières premières et en produits alimentaires, gêner leur ravitaillement, tarir leur industrie. La seule reconstitution des stocks nécessaires à l'industrie constituera après la guerre, pour l'Allemagne financièrement très affaiblie, le plus grave des problèmes. Seule, la victoire complète — qui lui échappe — pourrait lui permettre de traverser les années douloureuses de l'après-guerre. Comme sa puissance militaire, comme son prestige moral, la puissance économique de l'Allemagne serait gravement atteinte par la défaite, par le maintien même du *statu quo*.

Par quelles conclusions A. Lichtenberger et P. Petit terminent-ils cet excellent livre, la mise au point la meilleure et la plus complète des questions multiples que soulève le mot : *Mitteleuropa?* Tout d'abord, que l'Allemagne doit chercher à remporter, particulièrement à l'Ouest, une victoire qui lui assure la « paix du fer » et qu'elle ne renoncera que totalement vaincue à ses projets annexionnistes. Mais, même une victoire militaire complète, même l'élévation d'une barrière douanière à notre frontière de l'Est ne sauraient nous mettre à l'abri de la concurrence allemande. Tant que l'organisation industrielle de l'Allemagne sera supérieure à la nôtre — et elle l'est sur bien des points — les produits français auront à redouter la concurrence ouverte, ou dissimulée, des produits allemands.

Empruntons à nos ennemis leurs méthodes : division du travail, concentration, esprit novateur, en les adaptant à notre caractère national. A cette seule condition, la France profitera de sa victoire et pourra réparer, par une splendide renaissance, les maux d'une guerre dévastatrice. — Léon Abensour.

isopôle (du gr. *isos*, égal, et de *pôle*) adj. et n. m. Sc. nat. Se dit des formes dont les pôles sont semblables (sphéroïdes, lentilles biconvexes, ellipsoïdes, etc.): *La staurazonie* (v. p. 516) ISOPÔLE *se retrouve chez beaucoup de diatomées et de desmidiées.* — Anton. : **Allopôle.** (V. p. 492.)

***Lévy-Bruhl** (Lucien), philosophe français, né à Paris le 10 avril 1857. Après avoir fait ses études au lycée Charlemagne, il entra à l'Ecole normale supérieure, en 1876, le second d'une promotion qui comprenait Salomon Reinach (1er), Lanson, Marcel Dubois, Marcou, Albert Cahen, etc. Il fut reçu premier agrégé de philosophie, en 1879, et nommé aussitôt au lycée de Poitiers, qu'il abandonna, vers la fin de 1881, pour celui d'Amiens. Il soutint ses thèses de doctorat ès lettres en 1884 et fut appelé, l'année suivante, à remplacer Burdeau dans l'une des chaires de philosophie du lycée Louis-le-Grand (Paris). Il fut, en même temps, professeur à l'Ecole libre des sciences politiques, où il étudia l'histoire des idées dans l'Allemagne moderne. Il devint, en 1895, maître de conférences suppléant à l'Ecole normale supérieure et passa de là en Sorbonne, également comme maître de conférences (20 janvier 1899). Il eut, quelques mois plus tard, la direction des conférences de philosophie. Le 30 juillet 1902, il fut chargé d'un cours d'histoire de la philosophie moderne : il suppléait Emile Boutroux, qui venait de prendre la direction de la fondation Thiers. Il fut nommé professeur adjoint assimilé aux titulaires, le 27 décembre 1904. Enfin, après la retraite de Boutroux, il fut titularisé dans la chaire d'histoire de la philosophie moderne, le 1er janvier 1908. L'Académie des sciences morales et politiques l'a élu membre ordinaire de la section de philosophie, le 22 décembre 1917, en remplacement de Victor Delbos. (V. p. 492.)



Lucien Lévy-Bruhl.

Sa thèse latine est un exposé de la doctrine religieuse de Sénèque : *Quid de Deo Seneca senserit* (1884). La thèse française (*l'Idée de responsabilité*) est d'inspiration kantienne. L'auteur soumet à une critique destructive les éléments de la responsabilité : sanction, mérite et liberté. Puis il restaure la notion qu'il semble avoir ruinée, en invoquant les postulats de la raison pratique. La responsabilité, ainsi reconstituée sur la foi de l'impératif catégorique, n'a qu'une valeur symbolique. Il convient de noter la distinction établie par Lévy-Bruhl entre l'homme empirique, tel que nous le connaissons en nous et hors de nous, et l'homme moral, tel que nous le sentons parfois au plus profond de nous-mêmes. Le premier donne prise à la science; l'autre appartient plutôt au domaine de la croyance. En dépit de ses allures kantiennes, Lévy-Bruhl semble déjà s'acheminer vers une morale scientifique, expression des lois sociales. Selon lui, la justice humaine doit rester étrangère aux spéculations morales. Sa tâche est de défendre la société, et le droit de punir n'a pas plus besoin d'être légitimé que le droit de vivre. — *L'Allemagne depuis Leibniz: Essai sur le développement de la conscience nationale en Allemagne* (1890) est un travail historique de grande valeur, et singulièrement actuel aujourd'hui. La période étudiée par l'auteur va de 1700 à 1848. Il y distingue trois étapes : Pendant le XVIIIe siècle, l'idée d'unité nationale tend à s'effacer. Mais les littérateurs et philosophes allemands luttent contre l'influence étrangère et dégagent les éléments originaux de l'esprit national. Ils relèvent ainsi ce qu'avait laissé tomber l'indifférence politique. Durant les quinze premières années du XIXe siècle, le Saint-Empire a disparu, l'Allemagne a été envahie, la Prusse vaincue. Alors, « le sentiment national prend corps et se condense dans l'idée de la patrie allemande ». Enfin, après 1815, on se persuade que, pour devenir vraiment la patrie commune,

l'Allemagne devra être non seulement une nation, mais un Etat puissant, redoutable et redouté, capable de protéger efficacement ses intérêts et de revendiquer en Europe le rang qui lui est dû. Ainsi se prépare la substitution d'un empire allemand protestant au Saint-Empire romain germanique, disparu dans les premières années de ce siècle. En ce sens, c'est bien une Allemagne nouvelle.

La Philosophie de Jacobi (1894) explique comment le philosophe allemand Jacobi (1743-1819) a essayé d'établir l'impuissance métaphysique de la raison et de « saisir la vérité absolue dans les données immédiates du cœur ». Cette étude pénétrante est précédée d'une importante préface où Lévy-Bruhl fait la critique des philosophies du sentiment. — *La Philosophie d'Auguste Comte* (1900) est aussi l'œuvre d'un historien profond. Cette interprétation du « comtisme » a relégué dans l'ombre toutes les précédentes. Lévy-Bruhl compare l'œuvre de Comte, pour son originalité et sa fécondité, à celle de Descartes. Il salue en lui le créateur de la science sociale, le penseur hardi qui a « transformé la science en philosophie », et il reconnaît en Durkheim un « véritable héritier d'Auguste Comte ». — Dans *la Morale et la Science des mœurs* (1903), il a subi l'influence de Durkheim : l'auteur le déclare expressément. On peut supposer aussi qu'un commerce prolongé avec la pensée d'Auguste Comte a pu inspirer ou fortifier sa conception nouvelle de la morale. Il est même possible d'en découvrir le germe dans sa thèse de doctorat. Les idées essentielles sont les suivantes : Il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir, de morale théorique. Les diverses morales théoriques ne sont que les systématisations, plus ou moins heureuses, des pratiques morales existantes. La recherche scientifique consiste, non à « fonder » la morale, mais à analyser la réalité morale donnée (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 335). — Le dernier livre de Lévy-Bruhl, *les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures* (1909), est une application de cette méthode de morale scientifique. Il fait partie des « Travaux de l'Année sociologique ». (V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 299.)

Lévy-Bruhl a publié des *Lettres inédites de John Stuart Mill à Auguste Comte* (1889), avec les réponses de Comte et une introduction, et le *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, d'A. Cournot (1911). — Citons aussi : *la Théorie de l'Etat dans Hegel* (1889); *Quelques mots sur la querelle de Hume et de Rousseau* (1912); *Quelques pages sur Jean Jaurès* (1916); *la Conflagration européenne. Ses causes économiques et politiques* (1915 : article de la revue « Scientia »). — Il a collaboré à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de métaphysique et de morale » et à la « Revue philosophique », dont il est devenu le directeur depuis la mort de Théodule Ribot (décembre 1916). Parmi les articles qu'il a donnés à cette revue, il faut mentionner : *le Mouvement contemporain dans la philosophie française* (1899); *Histoire de la philosophie moderne en France* (1902); *la Morale et la Science des mœurs. Réponse à quelques critiques* (1906); *Préface à David Hume* (1912), etc. Enfin, il a collaboré à l'ouvrage intitulé : *De la méthode dans les sciences* (1908).

Dans ses leçons des lycées, comme dans ses cours de Sorbonne, dans ses travaux d'histoire de la philosophie et de morale sociologique, Lévy-Bruhl a toujours fait preuve d'une parfaite objectivité quand il analysait les doctrines les plus différentes de ses propres conceptions. Il manie une langue précise, souple, lumineuse et élégante, qui met à l'aise le lecteur. — Max Salbris.

Lingerie, tableau de Joseph Bail, exposé en 1918 à la Société des artistes français (v. p. 506), L'auteur de ce tableau ne cherche pas à surprendre par des effets nouveaux : il s'en tient à une manière très traditionnelle et, cependant, il est aisément reconnaissable. Volontiers, il prend pour modèles des religieuses, et il installe fréquemment son chevalet à l'hospice de Beaune. L'artiste est très soucieux de l'atmosphère et des effets lumineux. Il est remarquable que, doué d'une main très experte, ayant dès ses débuts donné des preuves d'une grande virtuosité, Joseph Bail ait su résister à la tentation d'être seulement un virtuose. Au contraire, d'année en année, il a recherché les qualités profondes d'un véritable peintre; d'œuvre en œuvre, il se montre plus sensible aux valeurs. Cette fois, rien ne fait tache dans l'ensemble; toute chose est à sa place : les fleurs à contre-jour, la gravure contre le mur, le Christ au-dessus de la porte. Bien entendu, il y a une porte ouverte. Là encore, le sentiment exact des valeurs s'affirme. On admire, enfin, que l'artiste ne se soit pas laissé entamer par les modes de son temps. Il est resté franchement le continuateur de quelques maîtres d'autrefois, heureusement choisis; son dessin s'est fait de plus en plus simple, son exécution de plus en plus belle, mais avec discrétion. Peut-être, est-il moins heureux comme coloriste. Il ne définit pas toujours avec une force suffisante les tons lumineux, moins encore les tons sombres. En un mot, son effet est obtenu plus par des oppositions de valeurs que par des oppositions de couleurs. Pour tout dire, ses blancs sont parfois un peu trop blancs; ses ombres sont trop celles d'un tableau vieilli. Le principe colorant de tout cela pourrait être mieux accusé. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Bail retiendra les amateurs indépendants des engouements contemporains, et la probité de l'artiste mérite d'être hautement louée. — Tr. Leclère.

Maigres (Régime des). Il ne faut pas confondre la maigreur avec l'amaigrissement. Celui-ci est souvent, presque toujours, passager, mais il peut aboutir aussi, suivant la nature des causes qui interviennent, à la maigreur, qui répond à un état permanent. L'amaigrissement, par conséquent, est secondaire; il est l'effet d'un grand nombre de maladies, parmi lesquelles il convient de citer le surmenage et la misère physiologique, les grossesses répétées, les troubles dyspeptiques et intestinaux — beaucoup plus souvent en cause qu'on ne le croit — l'entérite muco-membraneuse, l'appendicite chronique, les états nerveux, les préoccupations morales, les idées fixes, l'hystérie, l'aliénation mentale, le diabète, la lithiase, les affections hépatiques, etc. et, enfin, toute la série des affections aiguës et chroniques, depuis la fièvre typhoïde jusqu'à la tuberculose, en passant par le cancer. Dans la plupart des affections aiguës, l'amaigrissement est parfois considérable, mais de courte durée, et, aussitôt que la guérison est acquise, l'embonpoint revient à son degré antérieur et même au delà. Dans les maladies chroniques, souvent, il n'en est pas ainsi : l'amaigrissement s'établit progressivement d'une manière permanente, avec des variations de poids parfois notables cependant, et les sujets deviennent des maigres. Mais cette maigreur acquise est la conséquence de la maladie causale et, par conséquent, c'est le traitement de cette cause qui importe avant tout pour faire disparaître l'amaigrissement. Le régime alimentaire lui-même, variable suivant les cas, n'intervient que d'une manière indirecte sur le rétablissement du poids, ou, en d'autres termes, est dépourvu d'action curative réelle et agit principalement pour réparer les pertes tissulaires imputables à la maladie. C'est pourquoi nous n'avons rien à dire, ici, de la diététique nécessaire à chaque cas.

Il faut, cependant, mentionner encore certains amaigrissements continus, permanents, dus surtout à des troubles du tube digestif (estomac, intestin, appendice, foie) et à des troubles nerveux (neurasthénie et psychasthénie, névrose d'angoisse et hypocondrie, anorexie nerveuse), parce que ces amaigrissements attirent beaucoup plus que les autres l'attention du patient et de son entourage, les troubles morbides divers, qui sont à leur origine, perdant une partie de leur importance par le fait même de leur chronicité. Un typhique ne s'étonne pas de son grand amaigrissement; il n'en est pas de même d'un dyspeptique, qui ne souffre pas encore notablement de son estomac. En une telle occurrence, ce sont, comme on peut le prévoir, les femmes qui se préoccupent surtout de la diminution de rondeur de leurs formes et qui viennent, en conséquence, consulter le médecin pour qu'il les fasse engraisser. Mais, ici encore, le régime alimentaire reste en grande partie subordonné à la maladie en cause, et c'est pourquoi, en ce qui le concerne, nous croyons devoir renvoyer aux articles spéciaux qui traitent de ces maladies.

Ayant ainsi éliminé les amaigrissements et les maigreurs secondaires, nous arrivons enfin à la maigreur vraie, qui est constitutionnelle et héréditaire; elle s'observe, dans certaines familles, de père en fils, peut aussi apparaître spontanément dans une famille normale, et sa caractéristique est, malheureusement, son extraordinaire ténacité : d'où l'intérêt qu'il y a à connaître le résultat pratique des divers régimes appliqués à cet état.

La maigreur constitutionnelle, qui fait le désespoir de tant de personnes, de femmes surtout, n'apparaît pas chez le nouveau-né, mais seulement après le sevrage. A ce moment d'ordinaire, les parents s'en préoccupent et consultent un médecin, qui constate que les organes demeurent sains. On laisse donc les choses en l'état jusqu'au moment de la formation chez les jeunes fille; à cette période, la maigreur étant fort disgracieuse, on s'efforce de nouveau d'y remédier, par les moyens les plus variés et souvent les plus étranges : herbes merveilleuses autant qu'inconnues, formules bizarres, etc., sans parler des injections de paraffine dans les creux sous-claviculaires, procédé qui peut ne pas être sans danger, surtout quand il s'agit de restauration de la gorge. Naturellement, ces remèdes échouent ou ne fournissent qu'une amélioration très passagère et, parfois, déplaisante.

C'est qu'en effet, contre cette maigreur, qu'Albert Mathieu désignait sous le nom de « maigreur par assimilation insuffisante primitive », nous sommes en réalité assez mal armés, parce que nous ne connaissons pas suffisamment le mécanisme de cet état spécial. Certains remèdes, comme les arsenicaux (liqueur de Fowler, arséniate de soude, cacodylates), ont été préconisés maintes fois, sans conduire à des résultats bien constants. Le repos, l'hydrothérapie froide (laquelle est loin d'être toujours bien supportée) apportent quelquefois une amélioration passagère, mais peuvent compliquer sérieusement l'existence de certains maigres, obligés de gagner leur vie. La psychothérapie n'a guère plus de succès, sauf, peut-être, chez les jeunes filles et les jeunes femmes, dont la disgrâce physique aboutit parfois à la constitution d'une idée fixe. La cause essentielle de la maigreur constitutionnelle et héréditaire étant un trouble de la nutrition générale, c'est donc au régime avant tout qu'il faut emprunter les éléments essentiels de la cure.

Une remarque s'impose tout d'abord. Ce qui caractérise cette maigreur, c'est moins encore l'absence à peu près complète de réserves adipeuses que la diminution des masses musculaires normales. S'il convient donc de restituer, dans une certaine mesure, le tissu adipeux, il faut aussi favoriser la fixation d'albumine dans ses tissus, et l'on n'y peut arriver que par la mise en jeu méthodique, régulière, mais non exagérée, du fonctionnement, c'est-à-dire d'un certain exercice général, déterminé dans chaque cas et qui ne doit jamais atteindre la fatigue, ce qui irait tout à fait contre le but qu'on se propose.

Le massage léger, une marche lente conviennent à beaucoup de maigres, qui prennent du poids à la suite, après être restés stationnaires par la cure de repos. Or, les régimes de reconstitution et d'engraissement prescrits le plus souvent visent surtout, par leur composition même, à faire de la graisse, d'autant que souvent on conseille en même temps la stabulation, qui réduit au minimum les possibilités d'assimilation fonctionnelle et, par conséquent, d'augmentation de la masse vivante. Les échecs de cette méthode, si fréquents, semblent provenir en partie de ce fait que les maigres constitutionnels brûlent intensément les aliments gras et hydrocarbonés et même l'alcool et ne tirent pas bénéfice de la richesse de leur ration en aliments de cette sorte. Il en résulte que, pour ces malades, l'alimentation qui convient le mieux est un régime mixte, avec une légère augmentation de l'albumine (1 gr. 50 à 2 gr. par kilogr. du poids, suivant le travail accompli) et une proportion notable de substances capables, comme la gélatine, d'en épargner la destruction et d'en favoriser ainsi la fixation. La graisse et les hydrates de carbone seront en proportions normales, et tous les aliments resteront permis, même l'alcool, sous forme de vin principalement, mais on sera prudent et parcimonieux en ce qui regarde le café et le thé. Bien entendu, ce régime et les mesures d'hygiène qui s'y associent : massage, marche, hydrothérapie (l'alitement ne pourra être avantageusement conseillé que dans des cas exceptionnels), devront être surveillés de très près, afin qu'il y ait tolérance parfaite de tous les organes et, surtout, de l'appareil digestif, du foie et des reins. Bon nombre de vrais maigres ont été très sensiblement améliorés par cette méthode, dont l'effet est lent, mais qui permet, presque à coup sûr, de gagner quelques centaines de grammes chaque mois.

Notons, cependant, que certains maigres sont voraces, d'autres anorectiques; pour ces deux catégories, le régime ne saurait avoir la même ampleur; il doit être théoriquement plus abondant pour les premiers que pour les seconds. Dans la pratique, pourtant, on se trouve quelquefois bien de restreindre la ration des boulimiques, parce qu'en atténuant ainsi certaines insuffisances digestives, on favorise une meilleure élaboration alimentaire et, par suite, l'absorption et l'assimilation. On a également avantage à multiplier les repas, sans jamais dépasser, néanmoins, la ration alimentaire voulue; de même, en dehors des cas de diarrhée, d'entérite, etc., il ne faut pas craindre de donner un peu de volume aux aliments (légumes verts, salades, fruits). L'usage de mets trop concentrés, très nourrissants sous une faible masse, n'est pas favorable à la motricité intestinale et entraîne fatalement la constipation et son cortège d'inconvénients, lesquels vont presque tous à l'encontre de la cure d'engraissement que l'on poursuit. — Dr J. Laumonier.

Marcère (Emile-Louis-Gustave des Hayes de), homme politique français, né à Domfront (Orne) le 16 mars 1828. Il est mort à Messei (Orne) le 26 avril 1918. — Ses grades conquis à la faculté de droit de Caen, de Marcère entra dans la magistrature; il fut d'abord attaché au ministère de la justice (1848), puis nommé, en 1863, substitut à Soissons. Après avoir occupé divers postes, il alla siéger à Douai, en 1866, comme conseiller à la Cour. C'était l'époque où le courant des idées libérales commençait à se répandre dans le pays. De Marcère fut un des premiers à les adopter, et il les exposa dans une brochure intitulée *la Politique d'un provincial*, où il développait courageusement les doctrines de décentralisation et de liberté les plus opposées à l'Empire.

Cette publication, qui avait attiré sur lui l'attention des adversaires du régime, lui valut d'être envoyé, en 1871, à l'Assemblée nationale par le département du Nord. Porté d'abord sur la liste républicaine, puis frappé d'ostracisme par quelques exaltés qui le trouvaient trop modéré, il avait été inscrit sur la liste conservatrice, qui obtint finalement la majorité. Il arrivait donc à l'Assemblée nationale, déterminé à soutenir une politique de réformes nécessaires, mais sans abandonner les traditions nationales ni rompre entièrement avec le passé. C'est sur cette double base qu'il constitua le groupe dit du « centre gauche », dont il devint le vice-président. Le groupement des partis à l'Assemblée était assez confus et, à l'exception des partis extrêmes, monarchistes et radicaux, qui seuls avaient un programme bien défini, mais sans autorité pour l'imposer, l'orientation de l'ensemble était assez mal définie. Après la tragique issue de l'aventure impériale, tous sentaient le besoin d'instituer un régime nouveau; mais, sans parler de ceux qui souhaitaient un retour aux formes du passé, beaucoup, parmi les autres, gardaient de l'expérience de 1848 une certaine méfiance à l'égard de la République. Les hommes du centre gauche, que dirigeait de Marcère, triomphèrent les premiers de ces hésitations. Ils avaient, sur leurs collègues, cet avantage de se trouver en conformité d'idées avec l'homme qui présidait alors aux destinées du pays; fidèles partisans de Thiers, ils opposaient donc aux doctrines et aux spéculations des autres partis une politique de réalisation. Ils furent ainsi amenés à l'idée de la République nécessaire et s'appliquèrent à l'imposer. Aussi, de Marcère, après la chute de Thiers, poursuivit-il sa politique : il combattit les tendances monarchistes du gouvernement du 24-Mai, particulièrement à l'occasion d'un beau discours qu'il prononça sur les libertés municipales, où il reprenait, contre le duc de Broglie, les idées de sa brochure de 1866. Mis ainsi en vedette, il fut naturellement appelé à la commission des 30, chargés d'élaborer les lois constitutionnelles de 1875, et il a lui-même conté comment son parti, grâce à une obstination résolue, en reprenant le lendemain les amendements repoussés la veille, parvint à enlever le vote de ces lois qui établissaient définitivement la troisième République.



E.-L.-G. de Marcère.

Elu député du Nord pour la 2e circonscription d'Avesnes, de Marcère entra bientôt dans les conseils du gouvernement. Lorsque Dufaure prit le pouvoir, le 9 mars 1876, il fut choisi comme collaborateur de Ricard, à l'intérieur, avec le titre de sous-secrétaire d'Etat.

Peu après, la mort de Ricard lui faisait attribuer le portefeuille de l'intérieur (15 mai 1886). Ministre, il pratiqua, sans excès, mais sans faiblesse, une administration toute républicaine, apportant dans le personnel départemental et municipal les modifications nécessaires, parfois même à l'encontre des préférences du maréchal-président. Cette attitude lui valut, de la part des monarchistes, de nombreuses attaques. Remplacé, en décembre 1876, par Jules Simon, qui, avec la présidence du conseil, avait assumé le portefeuille de l'intérieur, de Marcère demeura auprès du nouveau ministre, en qualité de sous-secrétaire d'Etat.

Après le coup d'Etat du 16 mai 1877, de Marcère refusa de souscrire à la politique réactionnaire de Mac-Mahon et du duc de Broglie; il fit partie du groupe des 363, devint directeur du comité des gauches, et fut réélu, le 14 octobre, dans sa circonscription. Dufaure ayant repris le pouvoir, de Marcère fut de nouveau appelé dans le cabinet comme ministre de l'intérieur (13 déc. 1877-mars 1879) et il garda quelque temps encore les mêmes fonctions dans le cabinet Waddington, qui succéda à Dufaure; mais il dut s'en démettre, à la suite d'une violente attaque de Clemenceau. Réélu député en 1881, de Marcère fut choisi (1882) comme rapporteur de l'importante loi municipale de 1884, qu'il avait déjà préparée dans son passage au ministère. Il ne put, cependant, en soutenir le vote devant la Chambre : en 1883, en effet, le Sénat l'avait désigné pour remplacer, comme sénateur inamovible, Gaulthier de Rumilly.

Le passage de de Marcère au Luxembourg mit fin au rôle de premier plan auquel les circonstances l'avaient porté précédemment. Il n'en continua pas moins à défendre ses idées, à la fois républicaines et traditionalistes. Président du centre gauche, il avait fait sienne la fameuse formule exprimée par Thiers dans un de ses messages à l'Assemblée nationale : « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » En dépit du temps et de la marche des idées, de Marcère demeura toujours fidèle à cet idéal. L'idée républicaine et la forme conservatrice restaient pour lui inséparables, et il ne cessa de dépenser son activité politique à combattre tout ce qui lui semblait menacer l'une ou l'autre. Sincère républicain, il lutta avec énergie contre le boulangisme et participa, comme membre de la commission sénatoriale d'instruction, à la mise en accusation du général devant la Haute Cour. Fidèle traditionaliste, il donna un des premiers son

adhésion à la Ligue de la Patrie française, dont il devint président en 1905. Catholique convaincu, enfin, il prit part, avec une ardeur que la vieillesse n'avait point affaiblie, à toutes les discussions soulevées par les questions religieuses, notamment à propos de l'enseignement congréganiste (juin 1904) et de la loi de séparation (novembre 1905). Ce furent à peu près les dernières manifestations de son activité parlementaire. Bien qu'il ne cessât de paraître au Luxembourg, dont il suivait les séances avec une louable assiduité, il demeurait en dehors des luttes politiques, que lui interdisait, d'ailleurs, son grand âge.

Cette demi-retraite, cependant, ne fut point oisive. Il l'occupa à réunir ses souvenirs et publia successivement une *Histoire de l'Assemblée nationale*, en 2 volumes (1904-1907) et une *Histoire de la République de 1876 à 1879*, en 2 volumes également (1908). Dans ces ouvrages, de Marcère se révèle comme un historien averti, scrupuleux et adroit. Son récit, exempt de toute passion, mais animé, néanmoins, par la force des convictions, se déroule agréablement, nourri de faits précis, émaillé d'anecdotes, enrichi de réflexions judicieuses. Nulle intention d'apologie personnelle ne vient le fausser, ou le ralentir. Souvent, d'ailleurs, le politique s'efface devant l'artiste, soit pour peindre un tableau d'ensemble, par exemple l'aspect de l'Assemblée nationale à Bordeaux, soit pour fixer au passage une figure : tels portraits de Thiers, de Grévy, de Dufaure, sont de la bonne facture et témoignent d'une vive acuité d'analyse, en même temps que d'une grande délicatesse de touche. Des qualités analogues se retrouvent dans ses autres ouvrages, entre lesquels il convient de citer *la République et les Conservateurs* (1871), *le Cardinal de Bonnechose et la Société contemporaine* (1887), *la Constitution de 1875* (1888), *Entretiens et Souvenirs politiques* (1894); et il ne faut pas omettre, non plus, ses articles du « Soir », dont il fut longtemps le directeur.

De Marcère s'intitulait lui-même un « représentant de l'ancienne France catholique, libérale, fidèle aux traditions du passé ». C'est vraisemblablement sous cet aspect que l'histoire fixera ses traits. Qu'il ait pu un jour faire figure de républicain avancé n'est pas sans causer aujourd'hui quelque surprise. Il en fut ainsi, cependant; mais, par sa longue carrière, de Marcère, plus que tout autre, s'est trouvé soumis à cette loi presque fatale, qui veut qu'en politique quiconque s'arrête soit bientôt dépassé. Du moins, cette longue carrière lui a valu de demeurer le dernier des sénateurs inamovibles; avec sa personne, c'est une institution qui s'éteint. — F. Guirano.

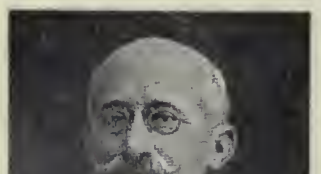
Matinée d'automne, tableau d'Albert-Gabriel Rigo ot, exposé en 1918 à la Société des artistes français. (V. p. 504.) — Élève de Pelouze, Rigolot a gardé de son maître le souci du dessin correct, du paysage solidement établi et consciencieusement traité. Il y ajoute des qualités très personnelles d'interprétation et une grande délicatesse de coloris. Ces caractères s'attestent dans la toile qu'il expose au Petit-Palais. Sous le titre de *Matinée d'automne*, l'artiste nous présente un coin des marais d'Essonnes, près de Corbeil. Derrière un premier plan boisé, où s'enlèvent des arbres aux ramures un peu dégarnies déjà, s'étend le miroir d'une eau tranquille que limitent des masses de verdure à demi voilées de brumes. Le soleil, déjà haut, occupe le fond du tableau, noyant le ciel dans un rayonnement d'or pâle et ourlant les contours des arbres d'une lumière frisante, qui pose sur l'écorce sombre de clairs reflets. Une brume d'un mauve bleuté s'élève sur l'eau et enveloppe les masses du fond, dont l'imprécision contraste avec le dessin, très poussé, des groupes d'arbres du premier plan. Répudiant les conventions faciles, qui veulent que les paysages d'automne soient uniformément roux, l'artiste a traité son tableau dans des tonalités vertes, qui s'harmonisent heureusement avec le mauve des brumes et l'or pâle du ciel, pour former un ensemble très lumineux et d'une grande sérénité d'impression. — F. Guirano.

Meute au repos, tableau de J.-B. Gélibert, exposé au Salon de la Société des artistes français au Petit-Palais de la Ville de Paris, en mai 1918. L'artiste récemment disparu (v. t. III, p. 779), auteur de cette toile, n'eut jamais de grandes prétentions; il sut reconnaître les limites de son talent et se cantonna dans l'étude des animaux, qu'il traitait avec beaucoup d'adresse. Ici, les chiens courants, chiens blancs tachés de feu et parfois de noir, sont groupés autour du poteau où pendent d'un côté le sanglier abattu la veille et, de l'autre, une veste bleue de piqueur. Jules Gélibert connaissait bien ses modèles; il en traduisait avec aisance les mouvements, les gestes, voire les expressions — Tr. Leclère.



Meute au repos, tableau de J.-B. Gélibert. (Société des artistes français.) — Phot. Vizzavona.

Mosny (Ernest), médecin français, né le 4 janvier 1861 à La Fère (Aisne), décédé à Paris le 25 avril 1918. Il fut successivement interne des hôpitaux (1886), moniteur de pathologie expérimentale à la Faculté de Paris (1889), docteur en médecine (1891), auditeur au conseil d'hygiène, dont il devait être membre titulaire un peu plus tard, médecin des hôpitaux (1897). Il fut élu membre de l'Académie de médecine dans la section d'hygiène, en 1909. Il était vice-président de la Société de médecine publique et de génie sanitaire.



Dr Ernest Mosny.

Élève de Brouardel, le Dr Mosny se consacra tout particulièrement aux grandes questions d'hygiène et d'épidémiologie, ce qui ne l'empêcha point d'être un praticien de très haute valeur et de marquer son passage dans plusieurs chapitres de clinique et d'anatomie pathologique. A de nombreuses reprises, il fut envoyé en mission, en province et à l'étranger, pour étudier l'étiologie et la marche des épidémies, notamment du choléra et de la fièvre typhoïde. On lui est redevable de notions précises pour la lutte contre ces fléaux. Parmi les questions d'hygiène publique ou privée qu'il a particulièrement étudiées, il faut citer la tuberculose, l'hygiène du travail, le saturnisme, l'hygiène scolaire. Il a consigné le résultat de ses recherches dans un nombre considérable de mémoires et d'articles publiés par différentes revues, parmi lesquelles il convient de citer les « Annales d'hygiène publique et de médecine légale » et les « Archives de médecine expérimentale ». Il collabora à plusieurs traités de médecine et dirigea le « Traité d'hygiène », qui est l'ouvrage le plus notable que nous possédions sur les questions qui lui étaient particulièrement familières.

Comme homme privé, Mosny était doué d'un caractère très gai, très serviable et d'un abord véritablement affable. Il fut l'un des premiers à signaler à la Société de médecine publique la nécessité d'assurer la rééducation des mutilés de guerre et prit l'initiative des premières mesures qui comptent dans cette voie. Il était chevalier de la Légion d'honneur. — Dr Maurice Gille.

Navires-hôpitaux (les Destructions de). Les destructions de navires-hôpitaux sont certainement au nombre des attentats les plus révoltants que l'Allemagne ait commis au cours de la Grande Guerre. Ces crimes, que rien n'excuse et que condamnent à la fois la conscience des hommes et les principes du droit international, ont été perpétrés avec cette volonté froide et cette obstination dans la faute qui caractérisent les Allemands et qui font que ni les protestations indignées des peuples ni les rappels des gouvernements au respect des conventions violées ne sauraient leur faire abandonner le point de vue qu'ils ont résolu d'adopter.

Ces conventions, personne ne les ignore. Elles sont basées sur un principe d'humanité : la vie des blessés, des malades et des prisonniers doit être respectée. Au surplus, puisqu'il est interdit, dans la guerre continentale, de tirer sur un hôpital, un convoi de blessés, une formation sanitaire, puisque le personnel de ces formations doit être respecté, pourquoi n'en serait-il pas de même, dans la guerre maritime, pour les navires-hôpitaux et les bâtiments hospitaliers, qui ne sont, à tout prendre, que des formations sanitaires navales?

Les conventions de Genève et de La Haye. — Le régime actuel des bâtiments hospitaliers est celui de la convention X de La Haye du 18 octobre 1907 « pour l'adaptation à la guerre maritime de la Convention de Genève ». Ce régime trouve son origine dans la première Convention de Genève du 20 octobre 1868, que les puissances n'ont, d'ailleurs, jamais ratifiée, et qui neutralisait le personnel religieux, médical et hospitalier de tout navire capturé, ainsi que les navires de la Croix-Rouge avec leur personnel, tout en laissant soumis aux lois de la guerre les bâtiments-hôpitaux des États belligérants. La question fut reprise par l'Institut de droit international, qui l'avait mise à l'étude, à sa session de Copenhague, en 1897. Mais c'est la conférence de la paix de 1899 qui a établi le premier statut, officiellement reconnu par les puissances signataires, des navires hospitaliers et de leur personnel. Une convention en 14 articles fut signée le 29 juillet 1899, qui proclamait l'obligation, pour les belligérants, de respecter les navires-hôpitaux et les bâtiments hospitaliers, interdisant ainsi de les capturer et de les détruire. La convention permettait, du reste, aux navires ennemis, en vertu du droit de visite, de faire tomber en leur pouvoir les naufragés, blessés ou malades se trouvant à bord.

La Xe convention signée à La Haye, à la seconde conférence de la paix, n'a fait que confirmer et améliorer l'acte de 1899.

Il faut distinguer : 1° les bâtiments-hôpitaux militaires et les bâtiments hospitaliers. Les premiers sont des navires construits et aménagés par les États *spécialement* et *uniquement* en vue de porter secours aux blessés, malades et naufragés et dont les noms auront été communiqués, tout au moins avant leur mise en usage, aux puissances belligérantes. Ces bâtiments doivent être respectés et ne peuvent être capturés pendant la durée des hostilités (art. 1er).

Les bâtiments hospitaliers diffèrent des premiers en ce qu'ils sont équipés en totalité ou en partie aux frais des particuliers ou des sociétés de secours officiellement reconnues, des pays neutres ou belligérants. Ils sont également *respectés et exempts de capture*, à la condition, toutefois, que la puissance belligérante à laquelle ils viennent en aide leur ait donné une commission officielle et ait notifié leurs noms à l'ennemi, avant leur mise en usage; à la condition encore, s'il s'agit de bâtiments équipés par des particuliers ou des sociétés des pays neutres, que leur propre gouvernement leur ait donné son assentiment.

Tel est le privilège des bâtiments hospitaliers. Pour en jouir, ils doivent porter secours aux blessés, malades et naufragés des belligérants, sans distinction de nationalité; — *n'être utilisés pour aucun but militaire;* — ne pas gêner les mouvements des combattants; se soumettre au droit de contrôle et de visite des belligérants qui peuvent refuser leur concours, leur enjoindre de s'éloigner, *leur imposer une direction déterminée* et mettre à bord un commissaire, même les détenir si la gravité des circonstances l'exige.

Signes distinctifs. — Les bâtiments-hôpitaux militaires se reconnaissent à leur peinture extérieure blanche, avec une bande horizontale verte d'un mètre et demi de largeur. Cette bande sera rouge pour les bâtiments hospitaliers. Les uns et les autres doivent hisser, avec leur pavillon national, le pavillon blanc à croix rouge, prévu par la convention de Genève. Les bâtiments hospitaliers ressortissant à un Etat neutre arborent, en outre, au grand mât le pavillon national du belligérant sous la direction duquel ils sont placés.

La nuit, pour s'assurer le respect auquel ils ont droit, ils doivent rendre suffisamment apparentes les marques qui les caractérisent. En pratique, ils sont entourés d'une rampe lumineuse, comportant une croix rouge, également éclairée.

Il est évident que la protection dont ils bénéficient cesse, s'ils en usent pour commettre des actes nuisibles à l'ennemi. Du reste, ils peuvent avoir à bord une installation radiotélégraphique. Leur personnel peut être armé, pour le maintien de l'ordre et la défense des blessés et des malades. Ce personnel, religieux, médical et hospitalier, est inviolable; il ne peut être fait prisonnier de guerre, tandis que les malades, naufragés et blessés recueillis à bord peuvent être capturés (art. 12).

Tel est, en résumé, le statut actuel des bâtiments hospitaliers. Il ne leur confère, on le voit, aucun droit exorbitant. Il est humain, tout simplement; il ne contient aucune clause dont, à l'usage, le caractère excessif ou l'impraticabilité puissent être démontrés.

Au contraire, cette convention impose aux bâtiments hospitaliers de sévères obligations concernant, on vient de le voir, leur utilisation, leurs signes distinctifs de jour et de nuit et leur soumission au droit de visite, à la capture des blessés, naufragés ou malades, se trouvant à bord et aux injonctions du belligérant qui les rencontre et peut ou les détourner de leur route, ou même les retenir, en cas de nécessité grave, ce qui leur donne ainsi toutes facilités de contrôle et toute garantie.

Or, l'Allemagne a violé cette convention, signée par elle comme par toutes les puissances belligérantes; inventant des prétextes mensongers, elle a torpillé et détruit un grand nombre de navires-hôpitaux, et nous allons voir qu'à la suite de ces crimes, un nouvel accord étant intervenu, grâce à la généreuse médiation du roi d'Espagne, pour que les navires-hôpitaux ne soient plus attaqués, les sous-marins allemands ont également violé cet accord, comme s'il était impossible à nos ennemis de résister à leurs instincts barbares et de demeurer fidèles à la parole donnée.

Une liste des torpillages des navires-hôpitaux. — En fait, depuis le début de la guerre, au moins dix bâtiments-hôpitaux ont été attaqués, détruits ou endommagés, ou bien ont sauté sur des mines allemandes.

Le premier en date est le *Portugal*, navire-hôpital franco-russe, coulé par un sous-marin allemand le 30 mars 1916, non loin des côtes de l'Anatolie; 115 personnes ont péri. Le *Portugal*, navire français des Messageries maritimes, se trouvait dans la mer Noire, au moment de l'ouverture des hostilités. A la suite d'une entente avec la Russie, il avait été transformé en bâtiment-hôpital, transformation reconnue et acceptée par le gouvernement turc. Torpillé en plein jour, il portait les insignes et les pavillons réglementaires. Par une note en date du 2 avril, adressée aux neutres, et par leur intermédiaire, aux belligérants ennemis, le gouvernement russe protesta contre cet inqualifiable attentat, que rien ne pouvait excuser, le *Portugal* n'ayant à bord ni troupes, ni matériel de guerre.

L'année suivante, un mémorandum du gouvernement, allemand en date du 29 janvier 1917, prétextant d'abus commis par les navires-hôpitaux, annonça la décision de l'Allemagne de n'en plus tolérer la navigation dans les mers qu'elle a déclarées zones de guerre et, notamment, en ce qui concerne la Manche, dans la zone comprise entre une ligne allant du cap Flamborough à Terschelling et une ligne allant d'Ouessant à Land's End. Il suffit de consulter la carte pour constater que, par suite de cette interdiction, contre laquelle la Grande-Bretagne protesta par un communiqué officiel du 1er février, toute la Manche et les eaux occidentales de la mer du Nord se trouvaient arbitrairement défendues aux bâtiments-hôpitaux.



Navire-hôpital avec escorte.

L'Allemagne se dicte à elle-même son droit. Forte de sa note du 29 janvier, elle se crut autorisée par cela même à entreprendre contre les navires hospitaliers la campagne de destruction qu'elle méditait, résolue qu'elle était « à abolir les restrictions qu'elle s'était imposées jusqu'ici dans l'emploi de ses moyens de combat sur mer ». (Réponse de Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le 31 janvier 1917, au Message du 22 janvier du président Wilson au Sénat américain.)

De fait, les conséquences de cette détermination ne se firent pas attendre. Dans la nuit du 20 au 21 mars, le vaisseau-hôpital anglais *Asturias*, naviguant avec tous les feux de navigation et tous les signes distinguant spécialement la Croix-Rouge, brillamment illuminé, fut torpillé sans avertissement; c'était la seconde attaque dont ce navire était l'objet. Il y eut 43 morts, 39 blessés.

Quelques jours après, dans la nuit du 30 au 31 mars, un second vaisseau-hôpital, le *Gloucester-Castle*, était également torpillé et coulé dans la Manche. Il n'y eut heureusement pas de victimes. Le *Gloucester-Castle* n'en était pas moins le sixième navire-hôpital torpillé ou détruit par des mines sous-marines depuis le commencement de la guerre, entraînant la mort de 247 personnes. La liste, hélas! n'était pas close.

En effet, le 10 avril, le *Salpa*, navire-hôpital britannique, coulait dans la Manche, ayant heurté une mine allemande : 52 morts.

Dans la soirée du 17 avril, deux nouveaux crimes étaient commis presque simultanément : le *Lanfranc* et le *Donegal*, vaisseaux-hôpitaux, dont la perte causa 78 victimes. Il est vrai que, pour ces deux torpillages, l'Amirauté allemande pouvait, jusqu'à un certain point, arguer de sa bonne foi; ces navires, en effet, ne portaient aucune des marques extérieures des bâtiments-hôpitaux, l'Angleterre ayant préféré renoncer à cette garantie, puisque les sous-marins ennemis n'en tenaient aucun compte et s'en servaient, au contraire, comme d'une cible pour atteindre plus sûrement les transports de blessés.

Le 26 mai 1917, opérant cette fois dans la Méditerranée, un sous-marin ennemi torpillait sans avertissement à deux reprises et coulait le navire-hôpital britannique *Dover-Castle*.

Puis, après cette série de coups vraiment précipités, les attaques cessèrent brusquement, pour ne plus reprendre qu'au commencement de 1918 où, successivement, furent torpillés et coulés dans le canal de Bristol, le *Rewa*, navire-hôpital anglais, le 4 janvier, et le *Glenart-Castle*, également anglais, le 26 février. Quelques jours après, le 10 mars, le vaisseau-hôpital britannique *Guildford-Castle* était torpillé sans succès, à l'entrée de ce même canal de Bristol alors qu'il avait tous ses feux distinctifs allumés.

Que s'était-il passé entre le 26 mai 1917 et le 4 janvier 1918? Nous allons voir plus loin que, durant ce laps de temps, la médiation du roi d'Espagne avait abouti, après de laborieuses négociations, à un accord, ou plutôt à une promesse de la part de l'Allemagne, promesse qui fut violée comme les autres, puisque, nonobstant cet engagement, les attaques continuent contre les navires-hôpitaux.

Les prétextes de l'Allemagne. — Le gouvernement de Berlin se base, pour légitimer sa campagne de destruction systématique contre les bâtiments hospitaliers, sur la Convention de La Haye de 1907, qui prescrit que ces bâtiments ne doivent être utilisés pour aucun but militaire et qui permet à l'ennemi qui les rencontre de leur imposer une direction déterminée. La thèse allemande est celle-ci : Les navires-hôpitaux français et britanniques sont souvent utilisés pour le transport des munitions et des troupes; d'autre part, l'Allemagne a établi une zone dangereuse, à l'intérieur de laquelle elle a interdit aux navires-hôpitaux de se trouver. Par conséquent, l'ennemi ayant violé la Convention de La Haye en utilisant ces bâtiments dans un but militaire et en persistant à leur faire prendre une route interdite, les sous-marins allemands sont en droit de les couler. Telle est l'argumentation de l'Allemagne; elle repose sur un mensonge et sur une fausse interprétation de la Convention de La Haye.

Ce mensonge, le gouvernement de Berlin n'a pas cessé de le soutenir, en invoquant au besoin des témoignages dont la mauvaise foi est évidente.

Le 25 janvier 1917, il adressa aux Etats-Unis et à l'Espagne, pour être transmis aux gouvernements anglais et français, un mémorandum annonçant qu'il avait des preuves concluantes qu'en différentes circonstances, les navires-hôpitaux ennemis avaient été utilisés pour le transport des munitions et des troupes, ou de toute autre manière contraire à la Convention de La Haye. Ces preuves concluantes, l'Allemagne ne les apportait, d'ailleurs, point. Son affirmation ne devait-elle pas suffire?

Mais, devant les protestations de l'amirauté britannique et de la France, l'Allemagne chercha des témoignages. Et elle répandit dans la presse la déclaration sous serment d'un chanteur autrichien, Albert Messany, qui, interné à Malte lorsque la guerre éclata, revint en Angleterre, en novembre 1916, pour cause de maladie, à bord du navire-hôpital anglais le *Britannic*, où, selon le dire du témoin, se seraient trouvés 2.500 soldats anglais valides.

A ce témoignage unique se bornaient les preuves concluantes que l'Allemagne disait avoir; c'était, on en conviendra, une accusation un peu maigre, que rendaient suspecte la personnalité équivoque et la nationalité même du témoin qui, du reste, ne riposta pas au démenti formel de l'amirauté britannique.

Six mois plus tard, le 23 juillet, l'Allemagne produisit un autre témoignage. Un radiotélégramme de Nauen prétendait qu'un soldat allemand, revenu de France, avait constaté à Calais, à plusieurs reprises, l'emploi de navires-hôpitaux comme transports de troupes. Le gouvernement français s'inscrivit immédiatement en faux contre cette assertion mensongère. (Note du 25 juillet 1917.)

En réalité, ces prétextes allemands n'étaient pas sérieux. Si l'Allemagne avait réellement soupçonné les Alliés d'abuser des privilèges accordés aux vaisseaux-hôpitaux, la Convention X de La Haye (art. 4) lui offrait un excellent moyen de contrôle, sans avoir

besoin de recourir à de vagues et tardifs témoignages ramassés on ne sait comment et qu'un tribunal ordinaire ne voudrait même pas retenir, pour une affaire de droit commun.

Dans son communiqué officiel du 1er février 1917, répondant au mémorandum allemand du 29 janvier, la Grande-Bretagne rappelait en ces termes au gouvernement de Berlin quels étaient ses droits vis-à-vis des navires-hôpitaux :

> Le gouvernement britannique dément hautement que les navires-hôpitaux aient été employés au transport de munitions ou de troupes, ou de toute autre manière contraire à la Convention de La Haye. D'après cette Convention, les belligérants ont le droit de visiter les navires-hôpitaux et, par suite, le gouvernement allemand a un excellent moyen de contrôle, en cas de soupçon, moyen qu'il n'a jamais utilisé.

L'Allemagne avait non seulement un droit de contrôle, mais encore un droit de capture; elle pouvait mettre un commissaire à bord du navire-hôpital contrôlé et le faire conduire, au cas où ce navire aurait abusé de son privilège, dans le port qu'elle aurait désigné. Pourquoi n'a-t-elle jamais voulu se soumettre à cette règle, dont l'observance seule pouvait donner du poids à ses accusations? Elle a toujours gardé le silence sur ce point. Sans doute, était-elle fixée d'avance sur le peu de valeur du prétexte dont elle s'autorisait pour détruire sans discernement tous les navires belligérants ou neutres, commerciaux ou hospitaliers, à la rencontre desquels elle lançait sans scrupule des sous-marins.

Quant au second prétexte invoqué par le gouvernement de Berlin, il constitue incontestablement un abus de droit. L'article 4 de la Convention X de La Haye de 1907 permet à l'ennemi qui rencontre un navire-hôpital de lui imposer, s'il y a lieu, une direction déterminée. L'Allemagne s'est, sans doute, autorisée de ce texte en rédigeant sa note du 29 janvier 1917, dans laquelle elle donnait une fois pour toutes avis qu'elle coulerait les navires-hôpitaux dans la zone où elle « ne veut pas plus longtemps tolérer leur navigation sur les routes militaires pour les forces combattant en France et en Belgique », et elle a délimité cette zone par une ligne allant du cap Flamborough et Terschelling dans la mer du Nord, et une ligne allant d'Ouessant à Land's End, c'est-à-dire à la limite occidentale de la Manche.

Fermant ainsi la Manche tout entière aux navires-hôpitaux, elle obligeait, par cela même, les blessés à être rapatriés en Angleterre par l'Océan, leur faisant faire un immense détour, alors qu'il est tout simplement humain de ramener les malades et les blessés par les voies les plus courtes et les plus rapides.

Mais, en interdisant de la sorte, une fois pour toutes, aux navires-hôpitaux de traverser la Manche, en les obligeant, par une prescription générale, à se détourner de leur chemin, l'Allemagne a violé la Convention de La Haye, dans son esprit et dans sa lettre. Celle-ci permet seulement à l'ennemi qui rencontre un vaisseau hospitalier de lui imposer, dans l'intérêt du secret des opérations navales, une direction déterminée; il en est ainsi, du reste, en matière de blocus, lorsqu'un navire marchand tente de pénétrer dans la zone bloquée : les forces qui maintiennent le blocus doivent l'avertir qu'il ait à se détourner de son chemin. On ne peut, par une prescription générale, suppléer à cet avertissement, qui doit être renouvelé dans chaque cas particulier. Mais un navire-hôpital jouit de l'immunité, précisément parce qu'il est appelé à traverser les zones de guerre. Lui interdire de les traverser, n'est-ce pas méconnaître le privilège dont il bénéficie de par les conventions? Celles-ci ont simplement voulu, dans certains cas graves, tout à fait exceptionnels, permettre aux belligérants d'éloigner, dans l'intérêt de leurs opérations et pour que leur tir ne se trouve pas entravé, les navires-hôpitaux de la zone de bataille. On ne peut aller du particulier au général et faire d'une exception une réglementation permanente. Ainsi la note allemande du 29 janvier 1917 constitue bien un acte exorbitant, contre lequel on ne protestera jamais assez haut

Le cas de l'« Ophelia ». — Signalons, enfin, un troisième prétexte dont l'Allemagne s'est autorisée pour justifier ses destructions systématiques de navires-hôpitaux. Elle a envoyé aux neutres, le 29 avril, une note officielle, rappelant le cas du navire-hôpital allemand *Ophelia*, comme exemple d'une procédure illicite de la Grande-Bretagne à l'égard des bâtiments hospitaliers. L'*Ophelia* avait été, en effet, arrêtée en octobre 1914 par un sous-marin britannique et déférée au tribunal des prises de Londres, puis au conseil privé, qui, l'un et l'autre, l'avaient déclaré de bonne prise. Mais le cas de l'*Ophelia* est tout différent. Ce navire avait été saisi, au moment où il cherchait des survivants, parce qu'il était soupçonné d'abuser des privilèges accordés aux navires-hôpitaux. De fait, l'instruction de l'affaire a démontré qu'il n'était ni construit ni approprié pour l'objet spécial de porter aide et secours aux blessés. Au contraire, il était approprié et employé comme sémaphore militaire de l'ennemi. Il a donc été condamné, en vertu d'une procédure régulière, conformément aux règles de la Convention de La Haye, qui prescrivent que les navires-hôpitaux « doivent être construits et aménagés spécialement et uniquement en vue de porter secours aux blessés, malades et naufragés ». Le troisième prétexte allemand, pour justifier les attaques contre les navires-hôpitaux, est donc aussi mauvais que les deux autres.

Protestations et représailles des Alliés. — La France et l'Angleterre n'ont pas cessé de protester en termes catégoriques et clairs contre ces crimes allemands et les accusations qui leur servaient d'excuses. Mentionnons la protestation anglaise du 1er février 1917, les notes franco-britanniques du 24 avril 1917, le démenti français du 25 juillet 1917, la protestation du Comité international de la Croix-Rouge, etc.

En même temps, la France et la Grande-Bretagne annoncèrent des représailles. La note officielle du 24 avril du gouvernement français faisait savoir que nous embarquerions sur les navires-hôpitaux des prisonniers allemands. L'Angleterre notifia de même que ces bateaux transporteraient une certaine proportion de blessés allemands, qui partageraient ainsi les risques du voyage.

En effet, nous fîmes monter à bord de nos navires-hôpitaux de la Méditerranée des officiers allemands. La Grande-Bretagne en fit autant; elle envoya même, en avril 1917, des avions sur Fribourg-en-Brisgau, en représailles des navires-hôpitaux coulés par les sous-marins allemands. Le gouvernement allemand répondit par l'envoi, dans les localités exposées au tir des armées, d'un grand nombre de prisonniers français. Mais, en fait, les attaques contre les bateaux hospitaliers cessèrent.

La médiation du roi d'Espagne aboutit à un accord. — C'est alors que le roi Alphonse XIII offrit sa médiation. Elle aboutit tout de suite à une proposition allemande. Un radiotélégramme du gouvernement de Berlin, daté de fin mai 1917, annonçait que l'Allemagne respecterait à l'avenir les navires-hôpitaux naviguant dans les zones maritimes interdites par sa déclaration du 31 janvier 1917; mais ce retour aux règles du droit international était subordonné, par l'ennemi, aux conditions suivantes, concernant la navigation dans la Méditerranée :

> La sortie libre de la Grèce sera ouverte aux navires-hôpitaux. Mais ils devront toucher au port de Kalamata (Péloponèse) et marcher, entre Kalamata et Gibraltar, à une vitesse déterminée, laquelle sera communiquée au gouvernement allemand. Le nom des navires-hôpitaux, l'époque de leur arrivée et de leur départ à Kalamata et à Gibraltar seront annoncés, dans chaque cas particulier, au moins six semaines à l'avance. Pour chaque voyage, un représentant du gouvernement neutre chargé des intérêts de l'Allemagne, dans le pays dont le navire porte le pavillon, fera une déclaration expresse, attestant que le navire n'a à bord que des blessés, des malades et le personnel sanitaire et ne transporte pas d'autres objets que ceux destinés aux soins des malades.

Ces conditions humiliantes étaient inacceptables, d'autant plus qu'elles pouvaient avoir pour conséquence de donner une indication à l'ennemi sur les opérations militaires, la fréquence des voyages des navires-hôpitaux étant en relation directe de cause à effet avec la recrudescence de ces opérations.

L'Allemagne dut se résigner à réduire ses prétentions; elle proposa de cesser ses torpillages, à la condition que les navires-hôpitaux auraient à bord des officiers espagnols, qui garantiront que le bateau ne transporte que des blessés et du personnel sanitaire. C'était, en somme, faire exercer par un neutre le contrôle que l'article 4 de la Convention de La Haye lui permet, cependant, d'exercer elle-même. Il n'y avait donc, dans cette proposition, aucune aggravation de ladite Convention.

Le 17 août 1917, l'Angleterre et la France donnaient leur adhésion à cette proposition, leur but étant, au prix d'un sacrifice d'amour-propre, de mettre à l'abri des attaques par les sous-marins les navires-hôpitaux qui transportent les blessés de guerre. Par suite, le *modus vivendi* suivant fut adopté :

> A partir du 10 septembre, les forces navales allemandes respecteront les navires-hôpitaux en Méditerranée, qui n'auront plus à être escortés par des navires armés. S. M. le roi d'Espagne a consenti à mettre à bord des délégués qui constateront que les navires-hôpitaux sont exactement utilisés aux fins qui leur sont propres et qui garantiront, par leur présence, la parfaite exécution des règles de la Convention de La Haye.
>
> A partir de cette même date, les officiers allemands prisonniers de guerre seront débarqués du navire-hôpital sur lequel ils étaient. De son côté, le gouvernement allemand fera évacuer simultanément les prisonniers français de toutes les localités dans lesquelles ils avaient été envoyés en représailles.

Quatre jours après la conclusion de cet accord, une délégation d'officiers de la marine espagnole arriva à Toulon. Conformément audit accord, ils furent embarqués sur les navires-hôpitaux et les officiers allemands débarqués.

Tout était pour le mieux, et l'on pouvait espérer ne plus avoir à entendre parler d'attaques contre les bateaux qui rapatrient les malades et les blessés de guerre, mission essentiellement pacifique, lorsque, brusquement, du 4 janvier au 10 mars de cette année, on apprit, presque coup sur coup, les torpillages du *Rewa*, du *Glenart-Castle* et du *Guild-ford-Castle*, crimes accomplis en dehors même de la zone interdite.

Ceci prouve qu'avec l'incorrigible Allemagne, les compromis, les engagements, les accords, les conventions, ne sont décidément que des « chiffons de papier ». Le président Wilson a raison lorsqu'il déclare qu'on ne peut se fier à la signature du gouvernement de Berlin.

On peut croire, au contraire, à la valeur des engagements de l'Entente. C'est ainsi que, le 1er juin dernier, le ministre des affaires étrangères d'Espagne à Madrid a publié la note officielle suivante :

> L'enquête faite par le gouvernement lui permet d'affirmer que les bâtiments anglais, français et italiens ayant la condition de navires-hôpitaux, à bord desquels se trouvent des délégués espagnols, agissent avec une parfaite correction et sont destinés exclusivement au transport des blessés et malades. — Maurice Duval.

Portraits de famille, tableau d'Edgar Degas, exposé en 1918, au Petit-Palais des Champs-Elysées. (V. p. 503.) — L'Etat s'est rendu récemment acquéreur de cette toile de Degas, pour la somme de 400.000 francs. On a beaucoup épilogué déjà sur cette acquisition et sur le prix dont elle a été payée. Certains ont déploré que l'Etat ait attendu, pour acheter les œuvres du maître, que les cours en soient devenus si élevés. Il est hors de doute qu'en ces dernières années, il s'est exercé sur les Degas une énorme spéculation. Méconnu pendant près d'un demi-siècle, cet artiste est devenu soudain l'objet d'un engouement qui touche désormais à la frénésie. A sa dernière vente, ses moindres croquis, ses moindres esquisses ont été âprement disputés. Pour combien de soi-disant amateurs l'intérêt d'un tableau ne réside-t-il pas essentiellement dans la signature, et n'y a-t-il pas, au fond de tout cela, une bonne part de snobisme, adroitement exploité par d'habiles commerçants? Il serait oiseux, d'ailleurs, de récriminer; en matière d'art, les cours sont régis par les fluctuations du goût et, plus encore, par les caprices de la mode. Le mérite d'une œuvre doit donc être examiné indépendamment de sa valeur marchande. La méconnaissance de cette règle de critique inclinerait, en ce qui touche le « Portraits de famille » de Degas, à une excessive admiration ou à une trop grande sévérité.

Exécuté à Florence en 1867, ce tableau appartient à la période de jeunesse de l'artiste, lorsque, fortement influencé par les maîtres du Quattrocento, il acheminait son art vers un réalisme très accusé. Ce réalisme se marque d'abord dans le groupement des personnages, qui sont le comte Bellelli, oncle de Degas, sa femme et ses deux fillettes. Enfoncé dans un fauteuil, les pieds à la cheminée et le dos au public, le père tourne la tête à gauche et présente son visage de profil; au centre de la toile, posée sur le bord d'une chaise, une des fillettes, un poing sur la hanche, regarde vers la droite; près d'elle se tiennent debout la mère, posée de trois quarts, et l'autre fillette, vue de face. Cette disposition donne à chaque visage une attitude différente et graduée, depuis le profil du père jusqu'à la face de la fillette de gauche. Il est fâcheux, seulement, que les personnages féminins aient « tenu la pose » avec trop de raideur : la mère, notamment, regarde dans le vague, et ses yeux, de ce fait, manquent d'expression. Ce défaut, il est vrai, est atténué par l'adresse avec laquelle l'artiste a traité le décor : les tentures, les meubles, la cheminée, dont la glace reflète le reste de la pièce, gardent assez d'importance pour créer autour des personnages une atmosphère d'intimité et de vérité.

Selon la manière de Degas à cette époque, la peinture, très légère, couvre à peine la toile : sur la tapisserie d'un gris bleu délicat, se détachent la mère, vêtue de noir, et les deux fillettes, qui portent sur leur robe, également noire, un tablier blanc, très riche en reflets. Cette intentionnelle sobriété de couleurs donne à l'ensemble une tonalité un peu froide, mais concourt à accroître l'impression de recueillement familial et de placidité bourgeoise qui se dégage de la scène. Degas a évidemment obéi à un parti pris de simplicité, où la vérité domine, peut-être même aux dépens de l'agrément. Mais Degas n'a jamais cherché à faire de la peinture agréable; il lui suffisait d'être vrai et d'attester un métier habile et sûr. C'est ce qu'il a obtenu dans ce tableau, qui, en dépit d'un peu de raideur et de sécheresse, n'en est pas moins une œuvre solide et constitue, à ce titre, un très intéressant document. — F. Guirand.

Portraits sur la plage, peinture de Gumery, envoyée à l'Exposition de la Société nationale des beaux-arts au Petit-Palais, en 1918. (V. p. 503.) Il s'agit là d'une scène à de nombreux personnages très adroitement groupés. Trois hommes presque au centre forment le motif principal; de chaque côté, des femmes, des enfants occupent la scène, devant un fond de mer grise et verte, surmontée d'un ciel gris et bleu. Il n'y a là, dans cette pochade, que des tons délicats, gris de toutes nuances, blancs et roses; mais les notes chantantes prennent sur le fond discret un accent particulier. Ajoutons que les personnages sont silhouettés et brossés avec une crânerie, une justesse et une aisance remarquables. — Tr. Leclère.

Prisonniers civils, peinture de J.-L. Forain, exposée en 1918 au Petit-Palais des Champs-Elysées. (V. p. 506.) L'artiste a, cette fois, abandonné les scènes de cour d'assises, dans lesquelles il se montrait le continuateur de Daumier, continuateur à personnalité fortement marquée, assez voisine, par le tempérament, de celle de Degas. Dans une rue de petite ville du Nord, quelques prisonniers civils attendent, sacs et paquets à terre. Les hommes sont debout; une femme embrasse sa fillette; un couple, au second plan, se tient dans une attitude de douleur et de tendresse; une autre femme, à gauche, s'écroule à terre. Dans la rue, à droite, deux soldats ennemis ricanent. Cette scène imaginaire a tout l'accent de la plus vive réalité. Elle est brossée largement, à grands coups, dans une gamme sobre de gris et de noirs, sans aucun rehaut de couleur fleurie. Elle évoque une des situations les plus pénibles de notre temps, et il est bon qu'un artiste très expressif comme Forain en ait fixé le souvenir. — Tr. Leclère.

Prononciation française (Traité pratique de), par Maurice Grammont (Paris, 1916, in-18). — Ce nouveau livre sur les sons et le rythme du français est l'œuvre d'un linguiste familier avec les idiomes les plus divers, d'un phonéticien qui a manié les appareils inscripteurs de la voix, enfin d'un métricien qui a étudié avec beaucoup de pénétration le mouvement et l'harmonie de notre langue poétique. Son manuel de prononciation se distingue donc par une connaissance précise de l'évolution du français et des tendances qu'elle révèle, par une description rigoureusement exacte des phonèmes et par de curieuses observations sur l'allure et les inflexions de la phrase française. C'est un traité « pratique », car il contient de nombreux exercices de lecture et s'adresse surtout, suivant l'auteur, « aux étrangers et aux provinciaux qui veulent se perfectionner dans la bonne prononciation française, ou se renseigner sur elle ». Mais il sera goûté de tous ceux, Parisiens ou non, qui apprécient l'emploi d'une méthode vraiment scientifique dans les travaux sur la prononciation. Au reste, il ne dispensera pas de consulter les ouvrages antérieurs, car il est loin de constituer un répertoire complet des mots ou des formes dont l'articulation est sujette à des incertitudes ou à des erreurs. Par exemple, on y chercherait vainement la prononciation du mot *obus*, dont on connaît trois variétés : deux bonnes (*obu* et *obuze*), et une mauvaise (*obusse*).

En tête du livre, Grammont a défini les caractères généraux de la prononciation française : netteté et élégance. Les voyelles françaises sont bien timbrées, même quand elles ne portent pas l'accent tonique : le français ne connaît pas les voyelles indécises. Les consonnes sont émises avec énergie; la différence entre les sourdes et les sonores est fortement accusée. La plupart des phonèmes sont articulés dans la partie antérieure de la bouche, « ce qui les fait mieux porter ». Le travail d'articulation est intense, mais peu apparent. Les muscles sont violemment tendus, mais l'effort est surtout intérieur. Les lèvres ne font que s'entr'ouvrir, les joues restent presque immobiles, la figure ne grimace point: «Tout cela contribue à la suprême élégance de la diction française. »

Au contraire, les Allemands se livrent à un « jeu des lèvres et des joues extraordinaire », et ils confondent les consonnes sourdes avec les sonores. Les Anglais ne tendent pas assez leurs muscles phonateurs; aussi leurs voyelles accentuées ne sont-elles pas tenues et leurs voyelles atones ont-elles un timbre douteux. Leurs consonnes finales sont incomplètes et peu distinctes. Les Slaves manquent également de netteté dans l'émission des voyelles inaccentuées.

L'auteur a divisé son livre en deux parties : I. *Les phonèmes isolés*. — II. *Le mot et la phrase*. Il ne saurait être ici question de le suivre dans tous ses développements. On relèvera seulement les opinions, définitions, lois et théories les plus originales, ou les moins connues du public lettré.

Notons d'abord le phénomène de l'*harmonisation vocalique :* « Les voyelles contenues dans deux syllabes consécutives ont une tendance à s'assimiler au point de vue du timbre, la première prenant le même timbre que la seconde. » Ainsi, le participe passé du verbe *être* a son premier *e* fermé, comme le second : *été;* mais l'imparfait du même verbe (*étais*) se prononce *ètè* (avec *e* ouvert en dépit de l'accent aigu), à cause de l'e ouvert (*ai*) de la seconde syllabe : l'atone s'est assimilée à la tonique qui la suit. — En ce qui concerne l'*a*, il est à remarquer que Grammont appelle fermé l'*a* de *patte*, et ouvert celui de *pâte*. La voyelle du premier mot est brève et ouverte d'après Hatzfeld-Darmesteter, moyenne suivant Rousselot. L'*a* de *pâte* est long et fermé d'après Hatzfeld-Darmesteter, fermé selon Rousselot. La divergence est curieuse. Grammont affirme que l'ouverture buccale est d'environ 10 millimètres entre les incisives pour l'*a* de *pâte*, et seulement de 7 millimètres, approximativement, pour celui de *patte*. Une observation de Rousselot paraît concilier les contradictions : « L'ouverture des lèvres est toujours moins grande *par rapport à la capacité buccale* pour *â* [de *pâte*] que pour *a* [de *patte*]. »

Grammont, se fondant sur l'histoire de la phonétique française, est peu favorable à la prononciation des groupes de consonnes, des consonnes doubles et des consonnes finales. Ce sont, fort souvent, des restitutions artificielles, dues à l'influence de l'écriture et du maître d'école, lui-même esclave de l'écriture. On est, cependant, obligé d'admettre comme légitimes des articulations même peu harmonieuses, lorsqu'un usage les a consacrées. Grammont maintient la prononciation de *cheptel* sans *p* (*chè-tèl*), d'*arsenic* et de *cric* sans *c*, de *joug* sans *g*, de *transit* sans *t* final. Il est choqué par *grammaire* et *terrible* articulés avec un double *m* et un double *r*. D'ailleurs, une consonne dite « redoublée » n'est pas une consonne émise deux fois de suite. C'est simplement une consonne unique *prolongée :* l'implosion (mouvement de fermeture ou de resserrement) y est séparée de l'explosion (rupture de l'occlusion totale ou partielle) par une période de *tenue* plus ou moins longue. En proscrivant le double *m* de *grammaire*, on veut interdire de séparer par une tenue les deux temps de l'articulation de cet *m*.

Le pronom *il* donne lieu à la règle suivante : au singulier, devant une consonne ou une pause de la voix, il laisse tomber son *l*, qu'il conserve seulement devant une voyelle : *i(l) vient; vient-i(l); il y va*. Au pluriel, *ils* se prononce *iz* devant voyelle (*iz ont=ils ont*) et *i* devant consonne (*i(ls) parlent*). Le débit oratoire et la diction des vers ne tombent pas sous le coup de cette loi, déjà vieille de plus de deux siècles, qui ne vaut que pour la conversation courante, même des gens les plus cultivés.

On pourrait relever quelques indications contestables. Ainsi, Grammont transcrit *aumônier* avec un *n* mouillé; *ômóñé*. En réalité, il s'agit ici non d'un *ñ*, mais d'un *n* suivi de *i* consonne : *ómónyé* ou *ómònyé*. — Dans plusieurs cas, l'auteur signale deux prononciations entre lesquelles l'usage hésite. Il explique, en effet, dans son introduction que la prononciation dite *parisienne* n'est nullement homogène : « Ce que l'on peut et ce que l'on doit enseigner sous ce nom n'est qu'une *moyenne*. »

La seconde partie est la plus personnelle et paraîtra la plus neuve à un grand nombre de lecteurs. Grammont commence par définir la syllabe et le mot, et montre que la séparation des syllabes est absolument indépendante de la séparation grammaticale des mots. Les illettrés n'ont que des idées assez vagues sur l'individualité des mots. De là des coupures et des soudures étranges dans les écrits de gens d'instruction tout à fait rudimentaire : *la drese de ton nami = l'adresse de ton ami*. De là, aussi, cette curieuse formation populaire : *zieuter* (jeter les [z] yeux sur quelqu'un). Le sujet parlant a conscience de l'unité phonétique de la syllabe; il distingue mal les unités logiques et grammaticales que forment les mots.

Le chapitre sur l'e caduc (e muet) est l'un des plus importants et des plus originaux. L'auteur y a repris, en les corrigeant et en les complétant, les idées qu'il avait exposées déjà, il y a une quinzaine d'années, au cours de son étude sur le patois de la Franche-Montagne (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VIII). Notre e muet, que tantôt l'on articule et tantôt l'on néglige, offre de graves difficultés aux étrangers et à certains provinciaux. Personne ne le fait entendre constamment dans le langage ordinaire. Les acteurs les plus estimés le suppriment souvent, à tort, dans la déclamation poétique, et faussent ainsi les vers de Corneille ou de Victor Hugo. Certains poètes novateurs, comme Paul Fort, l'écartent parfois de la mesure, mais au gré de leur fantaisie. Grammont a essayé d'établir exactement les conditions dans lesquelles cet *e* tombe ou sonne comme un *œ* (*eu*). Il a découvert la *loi des trois consonnes : e* caduc se prononce seulement lorsqu'il est nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes. Son maintien ou sa chute dépend essentiellement de ce qui le précède : 1° quand il n'est séparé de la voyelle qui précède que par une seule consonne, il tombe toujours : *la p(e)tite;* 2° quand il est séparé de la voyelle qui précède par deux consonnes, il se prononce toujours : *un os de poulet*. Ces deux règles, suivant Grammont, sont absolues quand il s'agit des consonnes occlusives (*p, t, k; b, d, g*) et de l'intérieur de la phrase. En position initiale ou finale, les phénomènes sont assez différents. La sonante *r* et la spirante *s* donnent lieu à des traitements spéciaux. Il y a des « groupes figés », comme *je ne...*, dont le premier *e* sonne toujours : on ne dit pas *j(e) ne*, quel que soit l'entourage phonétique. Il existe, enfin, quelques mots récalcitrants, tels : *ressemeler, redevenir, ensevelir, échevelé*. Le linguiste s'est efforcé de débrouiller le lacis des faits, en apparence inextricable. Il a obtenu des résultats intéressants. Il ajoute avec raison que le nombre des *e* prononcés augmente à mesure que le ton se ralentit ou s'élève, jusqu'à ce qu'une prononciation emphatique les fasse entendre tous.

La série des chapitres suivants est dominée par une théorie de l'accent tonique qui va à l'encontre de certaines opinions courantes et, d'ailleurs, erronées. Une phrase se compose d'un certain nombre de mots ou groupes de mots terminés par une syllabe plus intense. Le retour, à intervalles plus ou moins réguliers, de ces syllabes intenses (accentuées) constitue le rythme de la phrase. *L'accent tonique n'appartient pas au mot, mais au groupe*, et un mot donné le porte ou ne le porte pas, selon la place qu'il occupe dans le groupe et le rôle qu'il y joue. Les liaisons de consonnes finales ont lieu à l'intérieur d'un groupe rythmique, mais non d'un groupe au suivant : *les petits-*[*z*]*enfant*(*s*) | *étaient-assi*(*s*) | *au pied d'un-*[*n*]*arbre*. La liaison d'un groupe à un autre groupe ne se fait qu'en disant des vers. Dans la conversation ordinaire, on tend de plus en plus à supprimer les liaisons. Les hiatus qui en résultent ne sont pas désagréables à l'oreille, car, dans le français actuel, il n'y a pas de « cassure » entre deux voyelles consécutives : le passage est insensible de l'une à l'autre et comporte une modulation de timbre et de hauteur qui rend la liaison « infiniment plus douce ».

A côté de l'accent tonique, existe l'accent oratoire, nommé par Grammont accent d'*insistance*, « inopiné, brusque, violent », et non pas « attendu, régulier, normal » comme l'accent rythmique. Destiné à mettre en relief le mot qui le porte, il est surtout caractérisé par l'allongement de l'élément consonantique de la syllabe que frappe cet accent supplémentaire.

Les groupes rythmiques d'une phrase française s'ordonnent en deux séries : la série montante et la série descendante. La première est celle qui « annonce quelque chose et suscite une attente »; « la partie descendante est celle qui satisfait l'attente et conclut la phrase ». La voix s'élève, sans heurts ni sauts, mais sans progression continue, en « ondulant », pendant la montée. Entre les deux parties, il y a une véritable chute de la voix. La descente est « ondulée », comme la montée. La reprise du souffle se fait généralement après chaque phrase, quelquefois entre les deux parties, ou même entre deux éléments rythmiques, lorsque la phrase est longue. Elle ne doit pas intervenir dans l'intérieur d'un élément.

Il y a *eurythmie* quand l'agencement des groupes rythmiques amène des effets de parallélisme ou de contraste en rapport avec les idées exprimées. Grammont analyse finement la structure des phrases dans le célèbre exorde de l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*. Bossuet y procède par oppositions-symétriques, Au contraire, l'étude des plus belles pages de Michelet relève un emploi fréquent d'un rythme discordant, d'effets obtenus par rupture d'équilibre.

La rythmique de la prose n'avait pas encore été exposée avec cette précision séduisante, dans un ouvrage élémentaire. Ce petit volume est écrit avec simplicité, sans terminologie ésotérique, sans étalage de science. L'auteur s'est même interdit toute discussion. On peut espérer qu'il se réserve pour un ouvrage beaucoup plus considérable, où l'histoire de notre phonétique, la justification des méthodes et la critique des théories recevront les développements qu'elles méritent. — Maurice Enoch.

Rhin français pendant la Révolution et l'Empire (le), par P. Sagnac, Paris, 1917. — « Comment les Français occupèrent et organisèrent-ils le pays rhénan? quels sentiments trouvèrent-ils chez les populations? quelles facilités ou quels obstacles rencontrèrent-ils? par quelles vicissitudes passèrent d'abord leurs propres conceptions? comment finirent-ils par réunir le pays à la France et dans quelle mesure parvinrent-ils à se l'assimiler? quel fut, en un mot, le résultat de la rencontre de l'esprit germanique et de l'esprit français sur le sol rhénan? autant de questions fort complexes et délicates, qu'aucun historien n'a examinées largement », et que Philippe Sagnac expose dans le présent ouvrage très utilement, après de très consciencieuses recherches dans les archives et les bibliothèques : la remarquable bibliographie qui termine le volume montre que l'auteur n'a négligé aucune des sources qu'il pouvait atteindre en un moment où, malheureusement, l'accès de celles des pays rhénans n'est pas possible.

La France n'a englobé la rive gauche du Rhin sous son empire que pendant un peu moins de vingt ans; l'œuvre qu'elle y a accomplie n'en est pas moins si considérable que le peuple qui en bénéficia en conserve le souvenir depuis un siècle; est-ce à dire, pour cela, qu'il fut entièrement assimilé à son éphémère patrie? On ne peut le prétendre; la méthode était bonne, mais le temps manqua.

De la Lauter à Clèves, le pays rhénan situé entre le fleuve, la France et les Pays-Bas autrichiens, comprenait, en 1789, quatre-vingt-dix-sept Etats. Seul, le duché de Clèves appartenait au roi de Prusse et était, d'ailleurs, gouverné par lui avec des ménagements particuliers; les autres princes souverains avaient sur le Rhin leur principal établissement : ces princes étaient laïques ou ecclésiastiques. Le plus influent des premiers était l'élec-

teur palatin qui résidait sur la rive droite, à Heidelberg, au milieu d'une cour bruyante et dissolue, et dont le gouvernement persécuteur et tracassier suscitait de nombreuses critiques; il possédait, en outre, le duché de Juliers, et des membres de sa famille régnaient sur plusieurs principautés voisines, notamment sur le duché des Deux-Ponts. Parmi les seconds, on comptait les archevêques électeurs de Trèves, de Mayence, de Cologne, apparentés aux maisons souveraines de l'Allemagne. Mais, à côté de ces potentats et dans l'intérieur même de leurs Etats, survivaient du régime féodal de nombreux princes, de nombreuses abbayes, qui ne relevaient que de l'empereur et conservaient jalousement le privilège d'immédiateté (en fait, de souveraineté).

Les sujets de ces princes, généralement satisfaits de leur sort, ont conservé des tendances nettement particularistes : leur patrie, c'est leur souverain, leur duché, leur ville libre; c'est tout au plus l'ensemble de la région rhénane; ce n'est certainement pas l'Allemagne. Profondément catholiques, les Rhénans ne commencent à s'émouvoir de la secousse produite par la Révolution française qu'autant qu'elle trouble leur foi et, surtout, leur tranquillité. Leurs princes, au contraire, possesseurs pour la plupart d'importants domaines dans le royaume, notamment en Alsace, s'inquiètent dès le 4 août 1789 de la tournure que prennent les événements; ils adressent à la diète de Ratisbonne leurs réclamations contre les décrets qui portent atteinte à leurs privilèges; les émigrés les encouragent : la guerre s'en suit; les rois l'ont voulue, les peuples la soutiennent : la France est envahie; le 20 septembre 1792, c'est Valmy; un mois plus tard, les soldats de la Révolution entrent à Mayence! Huit mois durant, ils s'y maintiennent et s'emparent du Palatinat : est-ce dans leur esprit une conquête? Il n'y paraît pas : les princes ont voulu combattre leur émancipation; ils se vengent en émancipant leurs sujets, et ceux-ci les accueillent à bras ouverts.

L'élite intellectuelle de Mayence fonde le club des « alliés allemands de la liberté et de l'égalité ». George Forster en est l'âme; le 15 novembre, il n'hésite pas à proclamer :

> Le Rhin, ce grand fleuve navigable, est la frontière naturelle d'une grande république qui ne désire pas faire de conquêtes, mais accueille les nations qui consentent à se réunir à elle. La France ne pourra pas abandonner Mayence, si Mayence se donne à elle.

Quatre jours après, le 19 novembre, la Convention répondait à l'appel de Mayence en votant ce décret :

> La Convention nationale déclare qu'elle accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté.

Une active propagande, menée par les Rhénans eux-mêmes, se développe dans l'hiver au travers du Palatinat et aboutit au dépôt de nombreuses adresses communales en faveur de la réunion du pays à la France. Le 17 mars 1793, la Convention rhéno-germanique se réunit à Mayence; elle représente « l'étendue du pays de Landau à Bingen »; le lendemain de sa réunion, elle proclame son indépendance; trois jours après, elle décide à l'unanimité que le peuple rhéno-germanique libre veut l'incorporation à la République française et le lui demande. Tel est le premier article de la Charte qui, vingt ans durant, attacha, on voit par quels liens solides, le peuple rhénan à la France. Après les revers qui suivirent la trahison de Dumouriez et entraînèrent l'évacuation de la rive gauche du Rhin par les Français, de juin 1793 à juin 1794, les Rhénaux, émus des violences commises par leurs anciens maîtres, ivres de leurs victoires provisoires, se prononcèrent avec plus de vigueur que la première fois pour la réunion à la France; nos troupes étaient acclamées à leur retour à Aix-la-Chapelle, à Bonn, dans toute l'étendue de l'ancien électorat de Cologne, du duché de Clèves, du Palatinat. Des commissaires locaux administraient, sous la surveillance des autorités militaires et des représentants de la Convention; sans doute, il y eût quelques inévitables froissements, nés de l'état de guerre, de la nécessité onéreuse de faire vivre l'armée sur le pays.

Cependant, la paix de Bâle, signée avec la Prusse le 5 avril 1795, n'impliquait pas, par cette puissance, la reconnaissance des conquêtes françaises :

> Les troupes de la République française (disait le traité) continueront d'occuper la partie des États du roi de Prusse située sur la rive gauche du Rhin. Tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces sera renvoyé jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire germanique.

Pareille incertitude du lendemain n'était pas pour faciliter la nouvelle organisation du pays, ni pour encourager les habitants à se rallier à un ordre de choses qu'ils pouvaient craindre provisoire; le Directoire n'était, d'ailleurs, rien moins que fixé dans sa doctrine politique : tantôt il prétendait exercer dans la Rhénanie une autorité souveraine, organisant deux directions générales à Aix-la-Chapelle et Coblence et signant avec la Prusse, le Wurtemberg, Bade, la Hesse-Cassel, des traités secrets (août 1796), aux termes desquels ces puissances abandonnaient, moyennant compensations ultérieures, toute prétention sur la rive gauche du Rhin; tantôt, sous l'instigation de Carnot et de Barthelemy, il envisageait la création d'une république Cisrhénane et créait une « commission intermédiaire », siégeant à Bonn et composée uniquement de Rhénans, sous la présidence du colonel Shée; il rétablissait les anciennes régences locales, et Hoche, qui avait été, le 24 février 1797, chargé d'administrer « les pays d'entre Meuse et Rhin et d'entre Rhin et Moselle », s'efforçait d'entretenir avec les autorités ainsi constituées les meilleurs rapports; il y parvenait, d'ailleurs, facilement, les Rhénans continuant, en grande majorité, à désirer leur réunion définitive à la France.

Il fallut, cependant, attendre le traité de Lunéville pour en arriver à cette solution : le 9 mars 1801, le Corps législatif décréta :

> Les départements de la Roër, de la Sarre, du Rhin et Moselle et du Mont-Tonnerre font partie intégrante du territoire français.

Telle est la longue étape qui, de la prise de Mayence, aboutit à l'incorporation des pays rhénans à la République. P. Sagnac en a montré la marche sinueuse, insistant sur le sentiment toujours favorable des habitants. Dans une seconde partie, plus brève, l'historien retrace l'organisation générale des nouveaux départements, insistant sur la part qu'y prennent les administrations locales, faisant l'éloge de plusieurs des préfets que Napoléon place à ces postes délicats : Lezay-Marnesia à Coblence, surtout Jean Bon Saint-André à Mayence.

Profitant de la situation qui leur est faite, ces nouveaux départements s'enrichissent rapidement : la Roër devient le département le plus industriel de l'Europe; la vente des biens appartenant aux anciens princes souverains double les revenus de la terre; malgré le blocus continental, qui empêche les marchandises anglaises de remonter le Rhin, le fleuve n'en est pas moins la grande artère commerciale qui, de la Suisse à la Hollande, féconde les pays qu'il traverse, tous soumis à la domination française, depuis la création du royaume de Westphalie et de la confédération du Rhin.

Avec sa méthode, son énergie habituelles, Napoléon travailla à pénétrer plus complètement les Rhénans de l'esprit français; le grand obstacle à une fusion complète était la langue. Il ne l'aborda pas de front, tolérant, malgré la règle édictée, que la plupart des écoles enseignassent en allemand; il exigeait qu'il y eût partout des leçons de langue française, mais celles-ci n'avaient pas toujours lieu : pour la substitution d'un parler à un autre, il fallait surtout compter sur le temps, et le temps manqua. P. Sagnac relève une grave lacune dans l'organisation de l'enseignement sur les bords du Rhin : le pays qui, sous l'ancien régime, avait connu de brillantes universités, ne fut doté par l'empire d'aucune école supérieure, autre qu'une école de droit à Coblence; aussi les étudiants les mieux doués passèrent-ils le Rhin, pour suivre les cours des universités allemandes.

Napoléon parcourut, à diverses reprises, les départements rhénans; il y fut toujours reçu avec un grand enthousiasme, prenant soin, d'ailleurs, de flatter le particularisme local, trop naturel pour qu'il s'en étonnât.

Toute la nouvelle génération, celle qui avait eu vingt ans depuis 1792, était française de cœur autant que de fait, quand, en 1814, la débâcle survint. Jusqu'au bout, elle fournit à la France les contingents militaires demandés. Les dernières levées ne furent pas plus difficiles dans les départements rhénans que dans le centre de l'empire, au contraire. Mais, quand, au 1er janvier 1814, l'armée de Blücher eut passé le fleuve, les Rhénans se sentirent aussitôt placés sous le joug des Prussiens, qui devaient leur faire payer cher leurs sentiments français.

Les récents articles de Julien Rovère, parus dans la « Revue des Deux Mondes » en octobre et novembre 1917, sous le titre « la Rive gauche du Rhin de 1815 à 1870 », décrivent la « Résistance à la conquête prussienne » et constituent un intéressant épilogue au livre si instructif et si réconfortant de P. Sagnac. — PIERRE RAIN.



Septembre 1914 (Après la bataille de la Marne), tableau de Daniel Ridway Knight (Société des artistes français). — Phot. Vizzavona.

Septembre 1914 (APRÈS LA BATAILLE DE LA MARNE), tableau de Daniel Ridway Knight, exposé en 1918 au Salon de la Société des artistes français. La guerre actuelle a peu inspiré les peintres. Son aspect tragique et sombre ne permet plus les belles ordonnances des Van der Meulen, les chevauchées chères à Jacques Courtois et aux Parrocel. On l'évoque, surtout, par les scènes de l'arrière. Ridway Knight en a imaginé une assez significative : un vieux paysan et sa femme sont penchés sur une carte. Un garçon tient un journal. Une jeune femme est assise près d'un berceau. La table de vieux chêne, les objets posés sur le manteau de la cheminée : lanterne, chandelier, pot à lait, confèrent à l'ensemble une certaine intimité. Ce thème pourrait, sans doute, s'appliquer à bien des heures de la guerre, mais il prend un sens particulier dès qu'on lit le titre du tableau. — T. L.

stauraxone (du gr. *stauros*, croix, et de *axe*) adj. et n. m. Sc. nat. Se dit des formes centraxones (v. p. 492) dont l'axe central est coupé à angle droit par des axes secondaires : *La coupe transversale à l'axe principal est polygonale chez les* STAURAXONES.

stauraxonie n. f. Sc. nat. Caractère propre aux formes stauraxones.

Steenstraete, un deuxième chapitre de l'histoire des fusiliers marins, par Ch. Le Goffic. (V. *Dixmude*, t. III, p. 504). « Dans l'enfer des Flandres, si Dixmude fut le cercle de feu, Steenstraete fut le cercle de boue. » Ces mots résument avec une précision qui se passe de commentaire l'histoire de la brigade des fusiliers marins durant la période qui s'étend du 10 novembre 1914 au 15 janvier 1915. Période triste, d'épuisement lent, mêlée de combats sans issue, où les poitrines héroïques se heurtent vainement à l'obstacle d'une organisation défensive nouvelle et insoupçonnée.

Conserver Dixmude eût entraîné des sacrifices hors de proportion avec l'importance du résultat. L'utilité même en était douteuse. La guerre changeait de caractère. De part et d'autre, on commençait à se terrer. Dixmude n'était plus qu'un saillant. On l'évacua. Ce qui importait désormais, c'était d'y contenir l'ennemi. L'artillerie, qui avait manqué de munitions pour défendre la ville, en eut pour protéger la retraite. *L'enfer* de Dixmude était maintenant pour l'adversaire, comme en témoigne le curieux récit saisi sur un officier allemand et publié en appendice. Nos lignes, d'ailleurs, ne valaient guère mieux. L'ébranlement causé par la canonnade était tel qu'on aurait pu se croire en mer. « Je titubais », écrit un témoin. C'est au milieu de cette tourmente qu'il fallut évacuer les blessés. Les combats, du reste, ne chômaient pas. L'inondation avait laissé devant la ville une brèche d'environ deux cents mètres. Chaque nuit, sapeurs et pontonniers s'efforçaient de préparer le passage aux troupes allemandes. Chaque jour, notre artillerie défaisait l'ouvrage de la nuit. Sans trêve, on escarmouchait.

Enfin, le 16 novembre, arriva l'ordre de la relève. Elle se fit, sous la pluie et les balles.

Après bien des tribulations, la brigade parvint enfin au cantonnement, où elle trouva moyen de se redresser pour être passée en revue par le général d'Urbal. Il n'était que temps. Brûlés de fièvre, de manque de sommeil et, il faut bien le dire, d'alcool, les hommes devenaient inquiétants. Peu à peu, le repos fera son œuvre. Le verbe deviendra moins saccadé, les yeux moins brillants, les joues moins creuses.

Huit jours, cependant, étaient à peine écoulés qu'un ordre parvint qui réclamait la brigade, quelque part, sur le front. Tant s'en fallait qu'elle fût tout entière en état de repartir. On rassemble tout ce qui était disponible et, en automobiles — car, si les fusiliers pouvaient se battre, ils n'étaient point encore capables de marcher — on les dirigea sur Loo et le pont de l'Yser, menacé, croyait-on. Fausse alerte! A part quelques fractions, la brigade reste cantonnée, empilée plutôt, à Loo, qui regorge de troupes. Du moins, ce n'est ni la boue ni le feu, et, vaille que vaille, Jean Gouin se refait,... et s'ennuie. Pas bien longtemps, car ce court repos prend fin le 5 décembre. A cette date, le front du Nord s'étend de Nieuport à Zennebeke, où commence le front britannique. La situation générale se dessine ainsi : de Nieuport au pont Knocke, la rive gauche de l'Yser, sauf quelques points occupés par les Allemands, est gardé par les troupes françaises et belges, la brigade ayant à Nieuport le bataillon de Jonquières et, provisoirement, devant Dixmude, les bataillons Conti et Mauros; du pont de Knocke à la passerelle sud de Steenstraete, notre front suit le canal de l'Yser à Ypres, avec la 38e division et la 42e, à laquelle seront adjoints provisoirement les fusiliers marins; de la passerelle sud de Steenstraete à Zennebecke, le 20e corps monte la garde.

Entre le secteur de Steentraete et celui de Langemark, les attaques allemandes agissent « à la manière d'un coin » et avancent un peu, « malgré la splendide *furia* des zouaves de la brigade marocaine ». L'ennemi demeure finalement maître du fameux bois triangulaire, près de Hetsas, mais sa ligne subit de dangereuses oscillations. Il n'obtiendra pas de succès marqué avant la surprise des gaz asphyxiants, le 22 avril. Encore ne mettra-t-il pas largement à profit ce succès passager.

Quant à la brigade, son nouveau front s'étendait de la Maison du passeur, située à quelques centaines de mètres au nord du pont de Steenstraete. Réduite à un régiment, on lui demandait de faire la besogne de deux régiments et un bataillon.

« C'est chic, mais c'est dur », écrivait le commandant Geynet. Relèves presque impossibles! Bientôt, il est vrai, arrivaient les bataillons Manros et Conti, mais on en profitera pour étendre le front. Et quel secteur! Du reste, on en pourrait dire autant de toute cette région des Flandres, en hiver. Pour gagner la tranchée, la colonne n'avance que précédée d'éclaireurs, munis de longues perches, qui sondent le terrain. Ce ne sont que ruisseaux débordés, waterwangs, dont on ne trouve plus les ponceaux. Et la tranchée, c'est le cloaque.

Sur la gauche « avec un entrain endiablé » les *joyeux* viennent de reprendre la Maison du passeur. Le paysage ne diffère guère de celui de Dixmude.

C'est toujours parmi les écharpes de brouillards marins, l'immense et basse plaine flamande décrite dans les communiqués, le même damier interminable de prairies, de betteravières et d'emblavures, quadrillé de petites haies et de « blancs d'eau », qui gênent la vue de l'artillerie, la même tangue grasse et grisâtre, tassée entre les mêmes routes droites et surplombantes, les mêmes clochers élancés ou trapus, au bout des mêmes colonnades de peupliers crispant leurs arceaux au vent du large.

Secteur relativement calme, pour le moment du moins, mais où l'imprudence incoercible des Jean Gouin ne laisse pas que de faire des victimes. Vie de misère, épuisante dans sa monotonie, à laquelle les hommes préféreraient, sans hésiter, la bataille et ses risques.

Elle vint avec l'offensive de décembre. D'une « défensive active », observée pendant les journées du 14, du 15 et du 16, la brigade reçut l'ordre de passer à l'action. Il s'agissait d'une opération de grande envergure,

combinée entre le groupement Hély d'Oissel et le 20e corps, le premier en direction du carrefour de Bixshoote, le second vers le bois triangulaire et le cabaret Korteker. La brigade devait attaquer dans la direction de Steenstraete avec une compagnie cycliste, une batterie à cheval et 1.500 hommes de la 11e division d'infanterie. Quelle que fût la tournure des événements, le front de l'Yser devait rester inviolable.

L'attaque se produisit le 17; journée glorieuse, mais dont une insuffisante préparation d'artillerie devait ne faire qu'un demi-succès, puisque, tandis que la droite progressait franchement, que le centre échouait à moitié, la gauche, empêtrée dans les réseaux de fil de fer, se faisait bravement décimer, mais sans pouvoir avancer. On conquit quelque terrain, on le garda, mais il fallut s'arrêter. Journée utile, puisqu'elle avait, en somme, fourni la diversion que l'on demandait. Mais à quel prix! Les effectifs de la brigade en sortaient singulièrement réduits. A ces hommes affaiblis par la souffrance et souvent la maladie, privés de la majeure partie de leurs cadres, inquiétés par un espionnage local aussi dangereux qu'insaisissable, à qui l'approche seule de l'attaque semblait rendre l'enthousiasme et l'endurance de naguère, on allait demander un dernier effort. L'offensive devait reprendre, au matin du 22, avec les mêmes objectifs que précédemment, c'est-à-dire, pour la brigade, la grande tranchée allemande située à 500 mètres environ de Steenstraete. Trente-six heures d'attente dans la boue avaient rompu les hommes de fatigue. En dépit des fusées éclairantes, ils gagnèrent leurs postes de combat. A l'heure dite, la préparation d'artillerie se déclencha comme la première fois; à peine endommagea-t-elle les abords de la grande redoute! Soit qu'il eût échappé aux regards de nos aviateurs, soit qu'il fût tout récent, on ignorait encore le puissant système qui la prolongeait jusqu'à Bixshoote. Les officiers, tout en gardant une contenance assurée, ne conservèrent bientôt aucune illusion. Ils avaient espéré tourner la grande redoute, et voici qu'elle était continue. L'assaut fut donné « avec la folie du désespoir ». Au feu terrible de leurs mitrailleuses les Allemands joignirent la perfidie : sur le parapet, des bérets apparurent. On crut que des nôtres s'étaient infiltrés dans les tranchées. Erreur! Une voix, dit-on, s'éleva : « N'approchez pas, les gars, nous sommes prisonniers. » En effet, bientôt, des casques à pointe se montrèrent derrière les bérets. Quand l'amiral donna l'ordre de revenir en arrière, l'héroïque brigade n'était plus qu'un squelette. Son généreux sacrifice n'avait servi qu'à révéler la formidable organisation de la ligne allemande.

Huit jours après, ses débris étaient ramenés à l'arrière. De 12.000 hommes, à peine en demeurait-il 4.000! Le président de la République tint à honneur de les passer en revue. Il leur fit la remise du drapeau, qu'en récompense de sa belle conduite on avait décidé de confier à la brigade des fusiliers marins. Sous l'ombre de ses plis, reformée, complétée encore une fois, elle devait courir à de nouveaux exploits.

Si la période de Steenstraete n'a pas au même degré le caractère épique de celle de Dixmude, elle ne lui est pas inférieure par la qualité morale. Deux traits ressortent entre beaucoup d'autres : le maintien de l'esprit guerrier et combatif dans cette troupe écrasée des fatigues d'un hivernage épuisant, plus déprimant que les plus terribles luttes. « Ils recommenceraient un nouveau Dixmude plutôt qu'un nouveau Steenstraete », écrivait un héros des deux périodes. Puis la confiance de ces marins dans leurs officiers, dont le tact et le dévouement trouvent le moyen de concilier ces deux conditions de la confiance, en apparence contradictoires : une discipline exacte et l'esprit paternel. Par la nature des choses, l'officier de marine vit, à l'ordinaire, en un contact plus étroit que l'officier de terre avec ses hommes; il partage les mêmes réclusions, le même éloignement des siens, les mêmes risques quotidiens de la mer; souvent, il est fils du même terroir. Une sorte de familiarité qui ne compromet pas les distances nécessaires s'établit vite entre l'officier de marine et ses hommes. Aussi conçoit-on que, dans ce milieu plus encore qu'ailleurs, le moral des seconds soient à l'étiage de celui du premier. On ne saurait trop admirer ni trop louer l'abnégation, l'endurance, la belle humeur de ces officiers de marine, de ces médecins, de ces aumôniers au milieu des plus déprimantes épreuves et, il faut l'ajouter, l'élévation morale dont témoignent les carnets et les lettres dont Le Goffic nous prodigue à pleine mains les feuillets. Certes, ils n'en ont pas le monopole, mais on peut dire sans exagération, et sans froisser personne, que nos officiers de marine détachés à la guerre de terre ont donné la plus haute idée du corps auquel ils appartiennent.

« Heureux les fusiliers marins! ils ont trouvé leur poète! » disait, non sans une nuance de mélancolie, un officier supérieur de l'armée de terre. Et, certes, sans cette guerre, qui a fait surgir toutes les forces vives et trop cachées de la France, combien mériteraient, comme les fusiliers marins, de trouver leur poète! Ils auront, du moins, leurs historiens. Quelle de nos provinces ne tiendrait à honneur de retracer par la plume de ses plus habiles écrivains les services et les exploits de ses enfants? C'est une dette qui sera payée, on en peut être assuré. Et, de plus d'un de ces livres on pourra dire ce qu'écrivait le général Lyautey du *Steenstraete*, de Le Goffic, que « chaque page en est une leçon ». — André Baudrillart.

syphéotide (du gr. *supheon*, étable à porcs, et *otis, idos*, outarde) n. f. Genre d'oiseaux du groupe des échassiers et de la famille des otidés ou outardes.

— Encycl. Ce genre indien renferme des oiseaux de taille moyenne, sans collerette, mais avec un bec long et des pattes longues, plus que dans les autres genres vivant dans l'Inde. Une grande partie des tibias est nue; les tarses entiers sont nus avec des squames. Le caractère principal de ce genre, c'est que le mâle, dans la saison des amours, prend un plumage spécial, avec la tête, la nuque et les parties inférieures d'un noir foncé, tandis que les ailes sont en grande partie blanches. A cet état, il y a une différence considérable entre le mâle et la femelle de ce genre, qui ne comprend qu'une espèce, la syphéotide oreillarde (*sypheotis Indica*).

Le plumage de noces comporte, en effet, deux touffes de plumes longues, spatulées, recourbées vers le haut et portées de chaque côté de la tête; les plumes de la poitrine inférieure et du devant du cou sont peu allongées. Les joues sont sans vibrisses; les plumes sont un peu plus longues à la nuque, mais non à l'occiput.

C'est la disposition de ces plumes ornementales qui différencie ce genre des genres similaires vivant au Bengale; en outre, les rémiges primaires sont échancrées sur la vexille interne et atténuées près de l'extrémité. Ce caractère est plus accentué dans la syphéotide oreillarde que dans l'outarde bengalaise. Les femelles sont un peu plus grandes que les mâles; elles ne changent pas de couleur à la mue du printemps. Une forme africaine voisine (*lissotis*) présente des colorations identiques.

Le mâle de la syphéotide oreillarde, dans la saison des amours, est superbe, avec ses couleurs et ses trois ou quatre plumes spatulées, placées de chaque côté de la tête et qui atteignent 0m,10 de longueur. Ces plumes sont parfaites en juillet et en août. La tête, la nuque, les parties inférieures et les cuisses sont noires, sauf le menton qui est blanc. Le cou porte une bande blanche. Le dos, les rémiges tertiaires sont noirs, avec des taches blanches en V; beaucoup de couvertures sont blanches. Les premières rémiges et les pointes des grandes secondaires sont noires; les rémiges primaires sont aussi pointues que des épingles. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont noirs, mais finement mouchetés de blanc. La queue est pâle, blanchâtre et piquetée de noir vers la pointe; mais, vers la base, les rectrices ont une couleur chamois, avec des barres noires. Après la saison des amours, le mâle mue et prend le plumage de la femelle, avec plus ou moins de blanc à l'épaule.

Le bec est foncé en dessus; le bord de la mandibule supérieure et toute l'inférieure sont jaunâtres, l'iris est jaune pâle, plus foncé chez le mâle; les membres sont jaune blanchâtre foncé.

La femelle est si différente du mâle, en été, qu'on l'avait décrite sous un nom spécial; mais, en plumage d'hiver, le mâle et la femelle sont semblables. La tête est noire, striée de chamois; la nuque est finement vermiculée de brun et de noir; les côtés de la tête et le cou sont chamois, avec des taches noires très nettes. Les parties supérieures sont d'un brun vermiculé, la queue brunâtre avec des barres noires, le menton est blanc ainsi que la gorge; la poitrine inférieure, l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun brunâtre. Le jeune mâle ressemble d'abord à la femelle, pour prendre peu à peu le plumage de l'adulte.

Le mâle a 0m,45, tandis que la femelle, qui est un peu plus grande, atteint 0m,50.

L'aire d'habitat de cette espèce est très étendue. Elle comprend l'Inde à peu près tout entière, de l'Himalaya au cap Comorin. Elle y porte le nom de *likh*, tandis qu'en anglais on l'appelle *florican* ou *florikin*. C'est un résident permanent, car, en hiver,

elle se tient surtout au sud du district du Godavery, et elle niche dans le Deccan, les provinces centrales, le sud du Sinlikh. On la trouve aussi dans le Béloutchistan, le Népaul, le Bengale (à l'est de la baie), la côte de Malabar, l'Arrakan; mais elle n'a jamais été rencontrée dans l'île de Ceylan.

La syphéotide oreillarde vit isolée ou par paires dans les hautes herbes : c'est l'abri qu'elle préfère. Pourtant, on la trouve parfois dans les champs cultivés. Elle se tient dans les plaines et les contrées ouvertes; elle est très rare dans les pays accidentés. Sa nourriture, comme celle des autres outardes, consiste en graines et en petits animaux : insectes



Syphéotide oreillarde.

(sauterelles, mylabres, carabes), myriapodes, petits lézards. Son vol est rapide, et elle a alors une certaine ressemblance avec un canard.

Les outardes s'apparient et nichent dans l'herbe, et leur présence est alors décelée par le mâle, qui saute au-dessus de l'herbe avec un cri particulier, sorte de grognement rappelant le croassement du corbeau. La saison des amours dure du mois d'août au mois de novembre; la femelle pond trois à quatre œufs dans une dépression du sol, d'où son nom de « perdrix d'herbe », qu'on lui donne parfois. Ses œufs, qui vont du vert olive clair au brun olive, sont tiquetés, et ils mesurent 0m,045 sur 0m,004.

La chair de ces oiseaux est la plus estimée de tous les gibiers à plumes. Aussi le nombre en a-t-il été très réduit par la chasse indigne qu'on leur fait, même pendant les amours. — A. Ménégaux.

thermothérapie n. f. (du gr. *thermos*, chaleur, et *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique qui utilise la chaleur. (La thermothérapie fait partie du complexus thérapeutique connu sous le nom général de *physiothérapie*.)

— Encycl. La thermothérapie est de date fort ancienne. Les médecins de l'antiquité connaissaient et préconisaient les étuves à haute température, employaient les sachets de sable et de cendre chauffés et même d'autres corps traités de la même manière. C'était surtout la chaleur solaire qu'ils emmagasinaient ainsi. Les bains de vapeur et d'air chaud faisaient, et font encore, partie des bains turcs et russes. On trouve, dans l'histoire de la médecine, à des dates plus ou moins éloignées l'une de l'autre, des thérapeutes qui déplorent l'abandon de ces méthodes et s'efforcent de les remettre en honneur. Mais c'est surtout au XIXe et au XXe siècle que la thermothérapie s'affirme une méthode efficace, les procédés d'obtention de la chaleur étant devenus plus pratiques et plus divers, les indications en ayant été mieux établies et l'action mieux étudiée.

Bon nombre de ces procédés visent à utiliser non seulement la chaleur elle-même, mais encore des qualités accessoires et étrangères à elle. C'est ainsi que la douche chaude réunit les effets de la percussion à ceux de la température, que le bain chaud agit de plusieurs façons. On range, d'ailleurs, à l'ordinaire, ces dernières applications thérapeutiques sous le titre de l'hydrothérapie. Nous n'en dirons donc que quelques mots. La douche chaude est donnée en général courte; elle est tonique et utilisée contre les phénomènes douloureux, notamment d'origine rhumatismale ou névralgique. Le bain chaud, c'est-à-dire donné à une température supérieure à 37 degrés, est tonique comme la douche, quand il ne dure que quelques minutes; dans le cas contraire, il est sédatif et même fatigant. On a coutume, afin d'éviter un retentissement sur la circulation cérébrale, de lui adjoindre des affusions d'eau froide sur la tête. Une méthode très employée en hydrothérapie et connue dans les bains orientaux consiste à faire alterner brusquement l'eau très chaude et l'eau très froide. On semble surtout, par ce moyen, accroître l'action de l'eau froide en augmentant la différence de température subie par le corps.

Les effets des hautes chaleurs sur l'organisme sont, actuellement encore, incomplètement connus. On admet, en général, qu'une double action est déterminée. La première est une augmentation très nette de la circulation périphérique, une vasodilatation dont on trouve le témoignage dans la rougeur cutanée. De là, une activation de la circulation en général. Cette activation est si évidente que la thermothérapie généralisée est contre-indiquée chez les sujets atteints de maladies du cœur, car elle peut déterminer chez eux des accidents sérieux. D'autre part, l'application de la chaleur détermine une abondante sudation, générale ou locale, suivant le mode d'emploi de cet agent. La sudation ainsi provoquée a comme grand avantage de permettre une suppléance au moins momentanée de certains émonctoires mis pathologiquement en état de déficience, et principalement des reins. Cette double action a pour résultat final une expulsion accrue des produits toxiques élaborés au cours des combustions organiques. On conçoit donc que la thermothérapie soit surtout indiquée chez les obèses, à qui elle fait perdre une quantité appréciable de leur poids, chez les goutteux, les rhumatisants, tous les malades, en un mot, qui ont été rangés par Bouchard dans les « ralentis de la nutrition ». Elle l'est d'autant plus que sa mise en œuvre locale détermine une sédation très marquée des phénomènes douloureux, notamment de ceux qui sont sous la dépendance de manifestations articulaires, musculaires ou névralgiques. Enfin, en portant très haut la température obtenue par certains procédés, on parvient à obtenir une désinfection chirurgicale énergique de certains foyers infectieux. Ce procédé, qui a été utilisé avec grand succès dans le traitement de certaines complications des blessures de guerre, se rapproche, en somme, de la cautérisation, qui n'est, à vrai dire, que de la thermothérapie très énergique. Il s'en distingue par l'absence de feu ou de flamme et a été rangé dans l'aérothermothérapie.

Au point de vue des modes d'application de la chaleur, il faut, croyons-nous, distinguer la thermothérapie généralisée et la thermothérapie localisée.

Thermothérapie généralisée. — Elle peut être sèche ou humide, la première étant de beaucoup préférable, parce qu'elle provoque plus facilement la production de la sueur et permet, en conséquence; de supporter des températures beaucoup plus élevées. Le bain de vapeur ne dépasse pas, en général, 60 degrés et, à cette température, beaucoup de sujets ne le supportent encore qu'avec difficulté.

La thermothérapie sèche peut, au contraire, même dans cet emploi généralisé, utiliser une chaleur beaucoup plus grande. Elle consiste en bains d'air chaud ou en bains de lumière. Les bains d'air chaud se donnent dans des boîtes en bois hermétiquement closes, fabriquées de façon à laisser dépasser la tête, que l'on soustrait ainsi à l'action de la chaleur. On a même fait des boîtes disposées de façon à ne donner que des demi-bains, laissant dépasser, par exemple, toute la partie du corps située au-dessus de la ceinture. La chaleur est obtenue, dans ces boîtes, à l'aide de radiateurs ou, encore, de modes de chauffage plus sommaires et inférieurs. La température réalisée peut atteindre 70 à 90 degrés. Certains dispositifs permettent d'appliquer cette méthode à des malades alités, les draps étroitement bordés et relevés par un cerceau remplissant alors l'office de boîte close et l'air chaud étant envoyé par l'intermédiaire d'une tuyauterie plus ou moins primitive.

Les bains de lumière ne sont devenus possibles que lorsqu'on a eu à sa disposition des sources lumineuses électriques. On les donne dans des boîtes également closes, dont les parois sont plus ou moins tapissées de lampes électriques, soit de lampes à incandescence ordinaires, soit de lampes d'un modèle spécial (lampes Dowsing). On accroît l'effet de ces sources électriques en disposant derrière elles des réflecteurs en glace ou en métal. On obtient ainsi, disent quelques-uns, une association de la thermothérapie et de la photothérapie, pouvant diversifier les effets de cette dernière en faisant varier la couleur des radiations. La température, à l'intérieur de ces appareils, peut atteindre 100 degrés, et la sécheresse de l'air permet de la supporter sans inconvénients.

La thermothérapie sèche doit comprendre encore les bains de boue et les bains de sable. Les premiers sont donnés dans certains établissements construits auprès de sources thermales (Saint-Amand, Dax, Barbotan, etc.). Ces boues végéto-minérales donnent une température qui n'excède pas 50 degrés. Le bain de sable, pris sur des plages particulièrement favorables, comme Berck, dans le sable échauffé par les rayons du soleil, agit également par sa température. Il est, d'ailleurs, bon de faire remarquer que les rayons solaires utilisés par l'héliothérapie (v. ce mot) doivent une partie de leurs effets à la chaleur qu'ils font agir sur le patient.

Thermothérapie localisée. — Les mêmes dispositifs : bains de lumière, bains d'air chaud, bains de boue en application, peuvent être utilisés pour la thermothérapie locale, dont les indications relèvent surtout, nous l'avons dit, des douleurs et gonflements articulaires, des névralgies et des atteintes rhumatismales des muscles. Les sacs de sable et de cendre dont nous avons parlé réalisaient déjà, quoique de façon moindre, cette thérapeutique. Depuis lors, un grand nombre d'appareils spéciaux ont été imaginés, dans lesquels on est parvenu à obtenir des températures extrêmement élevées. Quelques-uns se sont servis de fours chauffés avec des briques chaudes, d'autres ont utilisé l'électricité, et le thermophore de Gerruti, compresse légère parcourue par des fils métalliques où passait un courant électrique, est un des appareils les plus originaux. On a, de même, imaginé des appareils où le courant d'air passait sur une spirale de platine portée au rouge.

La plupart du temps, les appareils destinés à réaliser cette thermothérapie consistent en des boîtes dont la forme est adaptée à celle des régions à traiter et faites de matières mauvaises conductrices de la chaleur. Celle-ci est obtenue soit dans l'appareil lui-même à l'aide de dispositifs électriques et, notamment, de lampes, soit en dehors, à l'aide d'un foyer alimenté électriquement ou à l'alcool. C'est ainsi qu'on applique le traitement thermique aux membres, ceux-ci étant placés dans ces appareils, enveloppés de linges et de façon qu'ils ne touchent pas les parois. Quand il s'agit de traiter des régions difficiles à enfermer de la sorte, comme le dos, la poitrine, etc., on utilise des appareils où l'air, chauffé électriquement ou autrement, est projeté au dehors par un tuyau, réalisant ainsi la douche d'air chaud. Il existe même des appareils portatifs, permettant d'appliquer cette thérapeutique à domicile.

Dans la douche d'air chaud, de même que dans les différents appareils que nous avons mentionnés, on obtient des températures véritablement très hautes et que permettent seulement de supporter la sécheresse de cet air et la production sudorale intense qui fait isolant à la surface de la peau. On utilise couramment, ainsi, des températures de 150 à 200 degrés. L'effet produit sur les lésions articulaires, les myalgies et les névralgies est, dans bon nombre de cas, extrêmement remarquable.

Certains auteurs ont réalisé ces applications locales très chaudes à l'aide de mélanges cireux, comprenant de la paraffine et, souvent, de la colophane ou de la gutta-percha. Ces mélanges, liquéfiés au bain-marie, sont appliqués au pinceau sur la région à traiter, à la température de 70 à 80 degrés, sans que cette application soit en quelque façon douloureuse, grâce, sans doute, à l'état sphéroïdal que prend immédiatement la sueur. Cette sorte de traitement est à double effet. Ces mélanges, en se solidifiant, constituent un pansement absolument occlusif, qui fait échapper à l'action de l'air les surfaces ulcérées et, notamment, les pertes de substance causées par les brûlures. Ces plaies et d'autres encore guérissent très rapidement sous ces applications, et les cicatrices qui se forment restent souples et non rétractiles. On a utilisé également ce pansement contre certaines plaies de guerre étendues et préalablement stérilisées. D'autre part, on réalise ainsi une thermothérapie locale, dont la grande qualité est de conserver très longtemps la chaleur. On a donc pratiqué ces pansements en entremêlant les couches de matières plastiques avec des couches légères de coton, dans les arthrites et généralement dans tous les cas où la thermothérapie locale était indiquée.

L'aérothermothérapie à très hautes températures avait déjà été réalisée par certains chirurgiens, qui soignaient des ulcérations en les soumettant au rayonnement du fer rouge ou du thermocautère sans application directe ou en les plaçant à proximité d'une autre source de chaleur très vive. Dans la guerre actuelle, c'est surtout Quénu qui a appliqué ce mode de traitement à des plaies profondément infectées, et il le pratiqua dans bon nombre de cas où il assistait à la naissance de la gangrène gazeuse, ou en craignait la venue. Il se servait, pour cela, de l'appareil à air chaud obtenu électriquement (appareil de Gaiffe) et projetait sur la plaie largement débridée un courant d'air à 500, 600 et même 800 degrés. Il a déclaré que ce mode de traitement, qui ne peut, bien entendu, être pratiqué que sous anesthésie générale, avait évité l'amputation à presque tous les patients à qui il l'avait appliqué. Reverchon, Vignat et Vaucher ont substitué l'oxygène à l'air chaud, dans les mêmes conditions. Ces pratiques semblent devoir céder le pas aux procédés de stérilisation des plaies par les hypochlorites (Vincent, Carrel), actuellement en usage. — Dr Henri Bouquet.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.



L'Étang. *(Oiseaux d'eau.)*

N° 138. — Août 1918

Académie des sciences. — *Election de Gabriel Kœnigs.* Le 18 mars 1918, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de mécanique, en remplacement de H. Léauté, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre de votants étant de 47, Gabriel Kœnigs, professeur à la Sorbonne et au Collège de France, obtint 34 suffrages, Jean Resal, professeur du cours de mécanique à l'Ecole des ponts et chaussées 12 et Augustin Mesnager, professeur du cours de matériaux de construction à l'Ecole des ponts et chaussées 1. Gabriel Kœnigs, ayant réuni la majorité des suffrages, a été proclamé élu. (V. p. 534.)

Algues (Utilisation alimentaire des). — Les algues, qui existent dans nos mers en quantité pratiquement infinie, ne servent, chez nous, qu'à la préparation de l'iode et comme engrais. Or, elles contiennent des substances qui pourraient aider singulièrement à résoudre le problème aujourd'hui si pressant de l'alimentation et, notamment, de celle des animaux, si l'on ne consentait pas à les introduire dans la nourriture humaine, ce qui se fait, cependant, depuis longtemps, dans un certain nombre de pays. La section technique du ministère de la guerre a demandé, l'an dernier, à la Société de pathologie comparée de vouloir bien prêter son concours aux recherches qui pourraient être faites à cet égard. Oliviero a rédigé, au nom de la Société, un rapport qui a été discuté en plusieurs séances. D'autre part, l'intendant général Adrian a fait sur ce sujet, à l'Académie des sciences, une communication d'un intérêt pratique immédiat. La conclusion de ces travaux est nettement favorable à l'utilisation alimentaire des végétaux marins.

Des ouvrages comme ceux de Dupiney de Vorepierre, de Bory de Saint-Vincent, de Desmoires et d'autres auteurs nous montrent que, comme nous le disions plus haut, différents peuples utilisent déjà les algues dans un but alimentaire : le *fucus vesiculosus* nourrit à lui seul chevaux, bœufs et moutons dans certaines îles d'Ecosse ; le *fucus serratus* alimente le gros bétail en Norvège ; d'autre part, on sait que les peuples d'Extrême-Orient mangent quelques *sargassum*, que l'*alaria esculata*, la *durvillea utilis*, la *laminaria potatorum* sont employées pour la nourriture des indigènes en Irlande, en Ecosse, aux îles Féroé, au Danemark. Lacamp a rappelé que, sur le littoral européen, on fait des gelées avec la *padina pavonia*, la *gigartina mamillosa*, le *fucus crispus*, des salades avec l'*uva lactuca* et la *porphyra laciniata*, qu'en Bretagne, les « crèmes de Larmor » sont confectionnées avec le *fucus crispus*. On voit donc que les leçons de l'expérience nous enseigneraient déjà à être plus prévoyants que nous ne l'avons été jusqu'ici.

L'analyse confirme ces données en montrant que les algues contiennent des substances mucilagineuses hydrocarbonées et azotées tout à fait propres à l'usage alimentaire. Parmi elles, il faut citer une gélose, que les Japonais ont extraite sous le nom d'*agar-agar* et qui est employée d'une part pour les usages de laboratoire, d'autre part, au point de vue thérapeutique, comme laxatif mécanique. Avec cette gélose, on peut faire, en l'aromatisant avec des corps chimiques, des confitures artificielles. Les algues contiennent encore de l'algine, qui est un corps azoté et que Chinois et Japonais exploitent comme substance alimentaire sous le nom de *kombu* (Gloëss). Du travail de Oliviero extrayons les renseignements suivants : l'algine se prépare en lixiviant les laminaires par de l'eau acidulée en présence d'un oxydant : 100 grammes de laminaires de fond donnent 15 grammes de substances sèches, qui fournissent 8 grammes d'algine. Or, 100 grammes d'algine brute renferment 83 grammes de substance hydrocarbonée, 13 grammes de cellulose digestible et 4 grammes d'azote. D'autre part, Adrian donne le tableau comparatif suivant de composition entre les laminaires traitées et l'avoine :

	Laminaires.	Avoine.
Eau	14.40	12.55
Cellulose	11.50	8.45
Hydrates de carbone	52.90	66.80
Matières azotées	17.30	9.10
Matières minérales	3.90	3.10

On voit que les différences de composition entre les deux sortes de substances, marine et terrestre, ne sont pas grandes et qu'elles sont parfois à l'avantage de la première.

L'expérimentation est venue confirmer ce que nous apprenaient les anciens usages et l'analyse chimique. Adrian, en effet, a pris deux lots comprenant chacun vingt chevaux. Il a nourri le premier lot avec les rations habituelles de fourrage et d'avoine. Il a nourri le second en remplaçant cette avoine par des laminaires, poids pour poids. Deux mois après, les chevaux nourris suivant les règles ordinaires avaient augmenté leur poids de 2 kilogrammes; les animaux du second lot avaient gagné 13 kilogrammes. Il y a mieux. Il fit la même expérience avec deux lots de chevaux malades (lymphangite épizootique), et les chevaux nourris avec des laminaires guérirent, tandis que ceux qui avaient continué à rester nourris avec de l'avoine demeurèrent malades. Il est probable que c'est l'iode resté dans ces laminaires qui produisit cet effet thérapeutique (Lapicque et Legendre), mais il faut retenir que les laminaires purent remplacer, chez tous ces chevaux, avec avantage, l'avoine qu'on leur supprimait.

Il n'est pas jusqu'à la question économique qui ne nous engage à marcher dans la voie que nous avons indiquée. H. Renault, en effet, estime que la récolte des algues et leur préparation sont si faciles que le prix de revient de ces végétaux serait de 20 francs la tonne. Les algues qui seraient les plus favorables à un emploi alimentaire, dans nos régions, seraient celles de grand fond, surtout représentées par les laminaires (*laminaria digitata*), qu'il faudrait récolter par des moyens plus modernes et plus expéditifs que ceux qui sont communément employés pour les algues de rive ou les algues flottantes. Il n'est pas inutile de rappeler que les Japonais procèdent méthodiquement à la coupe des algues de fond, que les Russes font de même dans la mer Noire, que les Américains procèdent également de la sorte et, enfin, qu'avant la guerre, une société austro-allemande de Bohême venait, dit Oliviero, jusque dans la baie de Saint-Brieuc couper le goémon de fond, l'expédiait à son usine et nous vendait ensuite l'algine pour la préparation des apprêts nécessaires à l'industrie textile, sous le nom de *norgine*.

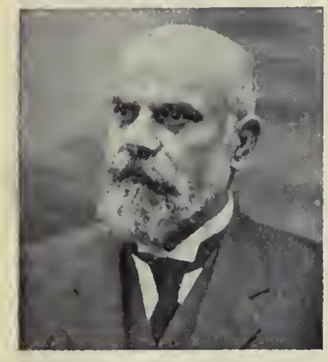
Quant aux méthodes à employer pour procéder à cette utilisation des algues dans la nourriture du bétail, voici les renseignements que nous fournit Henri Renault. Après la récolte, il faut procéder au décoquillage, puis sécher sur place, sur l'herbe ou sur les rochers, le fanage se faisant comme pour les fourrages habituels. Si le séchage devait se faire en hiver, l'air chaud serait nécessaire. On peut, alors, soit présenter au bétail les algues séchées, soumises à l'action d'un déchiqueteur et pressées en balles, soit broyées et réduites à l'aspect du son ou des feuilles hachées. Le moment le plus propice pour la récolte et la fenaison est la saison chaude, que l'on doit considérer comme commençant vers le 15 avril.

De toutes ces études il résulte que l'emploi des algues, tout au moins dans l'alimentation du bétail, est on ne peut plus souhaitable. L'état actuel de nos cultures rend, en effet, nécessaire l'emploi d'un succédané des divers fourrages, qui menacent de nous manquer ou, du moins, d'être insuffisants. Pour notre cavalerie comme pour notre cheptel, il faut espérer que, sans tarder, les conclusions unanimes des savants que nous venons de citer aboutiront à une solution pratique du problème. — Dr Henri Bouquet.

Astier (Placide-Alexandre), pharmacien et homme politique français, né à Aubignas (Ardèche) le 23 février 1856, mort à Paris le 6 mars 1918. Fils de cultivateurs, n'ayant reçu, à l'âge de douze ans, qu'une instruction primaire, il continua ses études grâce à son désir d'apprendre et au dévouement de l'instituteur communal, entra comme apprenti chez un pharmacien de Montélimar, de là alla à Saint-Omer, puis à Paris, où il commença ses études de pharmacie, passa son baccalauréat ès sciences, fut nommé interne des hôpitaux et obtint le diplôme de pharmacien de 1re classe en 1882. En cette qualité, il fonda une officine à Paris et fabriqua de nombreuses spécialités pharmaceutiques appréciées.

Il débuta dans la vie politique en 1898 et échoua aux élections législatives à Paris contre Marmottan. Elu conseiller municipal du XVIe arrondissement et conseiller général de la Seine en 1896, il était, deux ans après, vice-président du conseil municipal. Là, il obtint la création d'une commission qui résolut la question des universités et décida la création de chaires magistrales entretenues par la

Ville de Paris à la Faculté de médecine. Lors du renouvellement législatif de 1898, il fut élu député de la 2e circonscription de Privas et fut réélu en 1902, 1906 et 1910. Il entra au Sénat en octobre 1910, à la suite d'une élection partielle dans l'Ardèche, et fut réélu le 7 janvier 1912. A la Chambre, il se signala surtout par ses rapports sur l'enseignement technique (il a écrit sur ce sujet un volume en collaboration avec Cuminal, comme lui conseiller général de l'Ardèche), sur le monopole de l'alcool, sur l'exercice de la pharmacie, etc. Au Sénat, il fut élu secrétaire de la haute Assemblée et chargé du rapport du budget des chemins de fer de l'Etat. La guerre venue, il se consacra aux améliorations à apporter dans le service de Santé, en sa qualité de rapporteur du budget de cette administration devant la commission des finances du Sénat. En janvier 1918, le président du conseil, Clemenceau, lui confia le poste de commissaire général de la rééducation des mutilés. C'est à lui que l'on doit en grande partie la fondation de l'Office des produits chimiques et pharmaceutiques (v. *Larousse mensuel*, t. IV, p. 102). Il était maire d'Aubignas et président du conseil général de l'Ardèche, directeur de *la France de Bordeaux et du Sud-Ouest* et fondateur d'une revue technique : *le Monde médical*. — Dr Maurice Gille.



Pl.-Alex. Astier.

***bec** n. m. Arg. *Tomber sur un bec de gaz*, Rencontrer un obstacle, une difficulté. || *Se trouver bec d'ombrelle*, Etre déçu, embarrassé : *Je crois qu'ils sont allés un peu fort avec leurs munitions, en premier, et que, maintenant,* ILS SE TROUVENT BEC D'OMBRELLE.

Belgique (DANS L'EXTRÊME), par Joergensen (Paris, 1918). — Avec ce nouveau livre, qui est comme une suite à sa *Cloche Roland*, Joergensen continue à combattre le bon combat. Pourquoi il a donné à sa prose, comme magnifiques propylées, le chant superbe de Josue Carducci célébrant la victoire de la Ligue lombarde sur Frédéric Barberousse à Legnano, il nous l'explique. C'est, dit-il, qu'il a voulu montrer que la guerre que l'on fait maintenant est celle que l'on a toujours faite : la guerre abominable entre la dévastation et la vie, entre la mort et la lumière. Et cette explication est tout un programme. Depuis que la *Cloche Roland* a été publiée, nous dit-il encore, on lui a souvent demandé (qui, *on*? Peut-être ces « détrousseurs de cadavres » justement démasqués par P. H. Loyson, qui, à défaut de cadavres, s'efforcent de tirer à soi les vivants), on lui a souvent demandé s'il ne se repentait pas d'avoir écrit quelque chose d'aussi absolu sur l'Allemagne, s'il ne regrettait pas le chapitre sur la *Germanie*. Eh bien, non ! Le neutre qui, avant la guerre, ne faisait pas mystère de ses amitiés allemandes, ne regrette rien. Il confirme et, confirmer, pour le libre choix d'un neutre, c'est aggraver.

On s'est ému aussi — quelques-unes de ses lectrices sans doute — de sa comparaison entre l'Allemagne et la femme. Il s'explique. Ce n'est pas qu'il méconnaisse les vertus propres de la femme. Par *principe féminin*, il entend « ce que toute vraie femme sent dans les profondeurs de sa nature, la puissance qu'il faut dominer à tout prix et qui, pour rien au monde, ne doit prendre le dessus... », et que l'Allemagne ne domine pas, devons-nous comprendre. L'Allemagne prétend dominer le monde. Or, le peuple allemand a souvent essayé de dominer. « Rome a pu dominer. La France a pu dominer. L'Espagne a pu dominer. La Hollande a pu dominer ». L'Allemagne, non, et il le montre. A Milan, au temps de Barberousse, comme en Belgique, comme en France, l'Allemand s'est abrité derrière des femmes, des enfants :

La méthode est la même, parce que dix-huit siècles n'ont changé ni la cruauté, ni la lâcheté allemande. Mais le cruel et le lâche peut être un tyran, il ne peut dominer.

La grande erreur des Allemands, erreur — ajouterons-nous, qui s'affirme chaque jour dans les discours du kaiser comme dans les écrits des publicistes et parfois jusque dans les propos des prisonniers de guerre — c'est de se croire désignés pour être le peuple qui doit dominer. Et le monde, dont le sort était en jeu, a dû prendre parti.

Comme par le bâton de Moïse, les eaux se sont séparées. Nietzsche voulait partager le monde en maîtres et en esclaves;... maintenant, la guerre, de sa main ensanglantée, partage l'humanité en deux camps d'un autre genre. D'un côté, ceux qui croient que Dieu est le maître, que l'homme et le droit sont des valeurs réelles pour lesquelles, quand il le faut, on doit mourir, et, de l'autre côté, ceux qui soutiennent avec les sophistes que l'homme est la mesure de tout, que nous sommes les maîtres de la loi, et non que la loi est au-dessus de nous.

Ainsi, guerre entre deux conceptions du monde : d'une part, transcendentalisme aristotélicien et chrétien, panthéisme de l'autre. Un Dieu qui « devient » conception, qui « endort les forces morales ». Un Dieu « qui est », qui « conserve toujours ses vieilles idées sur la façon dont il faut se conduire », ce Dieu-là « est très importun et, pour les Allemands, il n'y a rien à faire avec lui ». Profondeur et humour, l'une des caractéristiques de Joergensen. On voit si le courageux écrivain songe à renier son premier livre. Non content de s'en tenir aux faits, qui déjà parlent assez, il insiste, et avec quelle vigueur, sur les principes, d'où découlent les faits, ce que l'on oublie trop.

C'est en quelque sorte à une excursion d'Italie jusqu'à La Panne, que nous entraîne Joergensen, en ces chapitres que relie une pensée plus qu'une ordonnance suivie. Excursion à travers l'espace, à travers les livres un peu, aussi, et la mémoire de nos grands disparus : Péguy, Psichari et miss Cawell, voire Jeanne d'Arc. Ah ! les belles pages, où, à l'unisson de ces grands cœurs, bat le cœur du noble champion du droit, des éternels principes de l'humanité foulés aux pieds, de l'ami de la France, du grand chrétien !

De Rome, où il a vu (c'était avant la grande épreuve) trop de beaux embusqués, respiré trop de fleurs, subi trop de musique frivole, il passe en France. Mais, dès la zone de guerre, en Italie, l'impression se modifie. Avec la France, c'est le contraste. Avec Paris, surtout : Paris, que n'ont jamais compris les Allemands et que comprend si bien cet étranger; Paris, dont il admire la tenue grave, simple, digne, tout au labeur et aux œuvres secourables. Au Havre, il retrouve ses amis belges, les Carton de Wiart, et la femme héroïque dont s'honore ce nom lui conte avec humour et modestie la pénible odyssée de son procès et de ses prisons. Avec elle, il visite des colonies de pauvres petits enfants belges, séparés de leurs familles, de réfugiés. Dans un ouvroir, Mme de Wiart demande : « Que celles de vous qui n'ont perdu personne se lèvent! » Et deux se lèvent; deux sur cent vingt-six. Ailleurs, dans une classe : Au tableau noir est écrit ce thème saisissant de devoir : *Le loup et l'Agneau*. « I. D'abord, on décrira le calme et la paix qui règnent dans le pâturage. Les brebis, les agneaux, le berger, le chien du berger. II. Là-dessus, arrive le loup. Ses paroles trompeuses. La confiance et l'imprévoyance. III. Quelle leçon peut-on tirer de cela ? » Le jour tombe. Dans un coin du jardin, il y a une remise. On y installe une chapelle. Les yeux du visiteur se portent sur le grand crucifix de bois déjà suspendu contre le mur, et cette vue lui inspire la plus pathétique méditation :

Soudain, je suis frappé par la pensée de tout ce qui s'est fait à travers les siècles et tout ce qui se fait encore au nom de ce crucifié. Toutes les plaies qui ont été guéries, toutes les souffrances qui ont été soulagées, tous les altérés qui ont été désaltérés, tous les lépreux qui ont été soignés, tous les petits enfants qui ont été ramassés sur le chemin et dont on a conservé la vie! Tout le bonheur que la foi en Lui a répandu, toute la lumière qu'Il a versée dans les ténèbres de notre ignorance, toute la paix qu'Il a répandue dans le cœur tourmenté des hommes! « Est-ce qu'un mauvais arbre peut porter de bons fruits ? » a-t-il Lui-même demandé. L'arbre de la croix a porté de bons fruits depuis près de deux mille ans; c'est un arbre de vie.

Autant, plus que bien d'autres, il voit tout ce que la raison humaine peut objecter contre la foi à un Dieu crucifié. Tout le réalisme de ses simples ancêtres, marins positifs, lui remonte au cerveau. Mais il y a des nuits où il faut se diriger par les étoiles; — et, si c'est l'étoile de Bethléem qui apparaît? Il y a des tempêtes près d'une côte sous le vent où l'on est content de pouvoir mettre son bâtiment en sûreté derrière un rocher; — et, si c'est précisément le roc de saint Pierre? Et l'étoile est réellement une étoile et un phare fixe, non pas un feu follet ni une torche. Et, derrière le roc, il y a un port profond et à l'abri, où l'on peut réparer les avaries de son bâtiment.

Ce sont là des réalités qu'un marin sait apprecier, et aussi un fils de marin. C'est ainsi que, directement et personnellement, on a la preuve que le christianisme est, en vérité, l'arbre de la vie.

L'autre arbre, l'arbre de la négation et de l'incrédulité, ne porte que des fruits de mort... Celui qui croit, accomplit les œuvres de l'amour. Et on finit par voir que toute personne qui accomplit les œuvres de l'amour a conservé, d'une manière ou d'une autre, sa foi dans le crucifié. Ainsi, il est certain que, dans cette guerre, « l'idéal de l'homme-Dieu sur la croix et celui du surhomme sur les cimes glacées de l'égoïsme se trouvent en face l'un de l'autre ».

Enfin, l'automobile l'entraîne vers le lambeau de terre libre qui a fourni son nom au livre.

Terre sacrée, dernier refuge d'un cœur que rien n'abat. On traverse la zone dévastée.

Voici La Panne et, après une pause, la visite au front : Furnes, autour de laquelle la vie continue, une école, avec 325 enfants, beaucoup de familles, demeurées, que secourent de leur mieux de courageuses Anglaises, d'autres petites cités sous le canon, la seconde ligne de fils de fer et de tranchées. On échange des propos avec les officiers belges. « Combien de temps durera cette guerre? demande l'un des visiteurs. — Jusqu'à ce que la dernière obole soit payée », répond-on.

Enfin, le retour et les adieux à La Panne.

Ecrivez (dit à Joergensen une héroïque infirmière, Mlle Belpaire) que vous avez vu une Belgique qui non seulement est la terre martyre, mais qui est aussi la terre héroïque... Maintenant, il faut que l'on parle de la Belgique héroïque. Et nous avons souffert le martyre comme nous poursuivons le combat pour la même cause, parce que nous croyons (ce qui, pour les Allemands, est la plus ridicule des illusions, la plus incompréhensible des bêtises) que l'honneur et le droit sont des réalités éternelles, qui valent que l'on souffre et que l'on meure pour elles...

Et, dernière vision : le Roi.

Il s'avance, le Roi-héros, grand, mince, blond, ses yeux bleus derrière son lorgnon, portant l'uniforme gris brun de l'armée belge. A son côté, marche l'aîné de ses fils. Ils font leur visite du matin à l'ambulance.

Et le célèbre dessin de Bernard Partridge revient à la mémoire de Joergensen, et l'émouvant dialogue entre l'orgueilleux Kaiser et le Roi :

« Qu'as-tu gagné avec ton idéalisme? Ton royaume est ravagé; tes villes sont en ruine; ton peuple est en captivité ou en exil; toi-même, tu es un roi sans royaume. Tu as tout perdu ! — Non, pas tout. Pas mon âme ! »

Au tournant de la route, le voyageur se retourne et voit trois femmes qui marchent sur le chemin qui conduit vers la chapelle; « deux femmes en noir et une en bleu et blanc... La Belgique qui prie et qui travaille, la Belgique qui n'abandonne pas le combat, la Belgique qui a sauvé son âme... ». — André Baudrillart.

benthogène (du gr. *benthos*, fond de la mer et *gennân*, engendrer) adj. *Géol.* Se dit des sédiments provenant de récifs édifiés par des animaux vivants en colonie (zoanthaires, hydrozoaires, bryozoaires) ou par des algues calcaires, et aussi des sédiments résultant de l'accumulation sur place des débris non charriés d'animaux ou de végétaux benthoniques.

benthonique (du gr. *benthos*, fond de la mer) adj. Qui appartient au fond de la mer : *les êtres benthoniques sont fixés ou libres.*

Buts de guerre. *Buts de guerre de la France et de ses alliés.* — Voilà quatre ans que le monde entier est désolé par la guerre. Pourquoi, tout en désirant la fin d'un atroce conflit, les ennemis de l'Allemagne refusent-ils de déposer les armes? Quelle a été, depuis le commencement des hostilités, l'évolution de leurs « buts de guerre », et en quoi ceux-ci sont-ils incompatibles avec la *paix allemande?*

Tout d'abord, le kaiser seul eut des buts de guerre, et c'est précisément pour les atteindre qu'il osa, avec la complicité de l'Autriche-Hongrie, prendre l'initiative d'un conflit armé, qu'il croyait devoir être de courte durée. Ce que convoitait l'Allemagne, c'était la domination politique et économique de l'univers, la rupture de l'équilibre général à son profit exclusif et au détriment de la liberté des peuples, la réorganisation du vieux monde selon la conception prussienne : ainsi le voulait la Providence, qui, pour l'accomplissement de cette mission sociale, avait précisément élu la race germanique et la maison royale des Hohenzollern. Et, pour mettre toutes les chances de son côté, le gouvernement de Berlin n'avait pas hésité à violer la neutralité de la Belgique, convaincu qu'il s'assurerait ainsi, en Occident, une victoire brusquée : après quoi, il se retournerait vers l'Est, où il avait acquis à ses intérêts et, par suite, rapproché contre les Russes deux peuples qui s'étaient voué une haine farouche : les Bulgares, émancipés du joug ottoman par la bienveillance des tsars, et les Turcs, ennemis traditionnels de toutes les nationalités balkaniques.

Prises au dépourvu, ni la France, ni la Russie n'avaient formé, isolément ou d'accord, de projets de conquêtes. Leur alliance tendait au maintien de la paix par la politique d'équilibre : même renforcée par l' « entente » britannique et les accords méditerranéens, elle n'avait rien d'agressif. Ce ne fut pas davantage pour exécuter un plan préétabli, mais pour obliger l'Allemagne à observer une convention internationale, portant sa signature, que le gouvernement du roi George V se dressa contre le gouvernement de l'empereur Guillaume II.

L'Entente n'avait donc aucun but de guerre lorsqu'on l'obligea à tirer l'épée, et même, par la Déclaration de Londres (4 septembre 1914), chacun des trois gouvernements : britannique, français et russe s'engagea uniquement, dans les termes les plus généraux, tant à ne pas conclure de paix séparée qu'à ne pas poser des conditions sans accord préalable avec ses autres alliés. Lorsque le gouvernement français laissa Bordeaux, devenu provisoirement le siège des pouvoirs publics, pour se réinstaller à Paris, il s'empressa de donner au pacte de Londres une con-

sécration solennelle dans la communication qu'il lit, le 22 décembre 1914, aux Chambres législatives :

Fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie, la France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la Patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée.

Reprendre à l'Allemagne les territoires alsaciens-lorrains annexés par la force, restituer à la Belgique son indépendance politique et sa richesse, détruire le militarisme prussien, tirer vengeance des iniquités commises par un ennemi sans scrupules, tels furent les premiers buts de guerre formulés par l'Entente et auxquels s'ajoutait, bien qu'il n'en fût pas explicitement question, le devoir non moins impérieux de libérer la Serbie comme l'Alsace-Lorraine.

Obligés à une lutte sans merci, les gouvernements de l'Entente estimèrent, à la réflexion, qu'ils avaient



Von Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire d'Allemagne, à la tribune du Reichstag (1915).

le droit de prendre leurs sûretés contre des agressions nouvelles et de se réserver des avantages particuliers en compensation des immenses sacrifices qu'on leur imposait. Ils échangèrent donc leurs vues sur la possession de Constantinople et des Détroits, sur le partage de l'Asie ottomane, sur la question de la rive gauche du Rhin. D'autre part, l'Italie et la Roumanie, quand elles prirent position contre les Impériaux, formulèrent leurs aspirations et les firent agréer par l'Entente.

L'examen des buts de guerre des Alliés se confond, dans une certaine mesure, avec l'étude des déclarations échangées de tribune à tribune, de gouvernement à gouvernement, à partir du jour où l'Allemagne proposa à l'Entente, qui se garda bien de tomber dans le piège, l'ouverture de négociations vouées à un échec dangereux pour les interlocuteurs du kaiser. Ces conversations indirectes entre belligérants ne furent pas, en effet, sans influence sur les objectifs que les puissances de l'Entente s'étaient tout d'abord proposés. La révolution russe et l'intervention américaine eurent, à ce point de vue, une importance décisive.

L'offre de paix allemande (12 décembre 1916). La note américaine aux belligérants (18 décembre 1916). Les réponses de l'Entente. — Nonobstant sa carte de guerre, l'Allemagne était dans la situation d'une place assiégée, sans communications maritimes avec le reste du monde. Après Verdun, elle rechercha, par les manœuvres diplomatiques, la décision que ses armées n'avaient pas obtenue, et, au lendemain des défaites roumaines, elle proposa à l'Entente d'ouvrir des négociations de paix. D'ordre du kaiser, le chancelier von Bethmann-Hollweg transmit officiellement des propositions en ce sens, par l'entremise de la Suisse, de l'Espagne et des Etats-Unis, chargés des intérêts allemands dans les pays neutres (12 décembre 1916). Remise le matin aux ambassadeurs de ces puissances à Berlin, communiquée au saint-siège avec des considérations sur les horreurs de la guerre, la note fut lue au Reichstag, dans l'après-midi. Les gouvernements austro-hongrois, ottoman et bulgare suivirent une procédure analogue.

Ces mêmes hommes, qui, après avoir déchaîné systématiquement les hostilités, s'étaient deshonorés par leur barbarie, affectaient, maintenant, de déplorer le péril couru par la civilisation. A les entendre, ils avaient été contraints de prendre les armes pour défendre leur existence et leur avenir; mais, sûrs, aujourd'hui, de la victoire finale, ils étaient tout prêts, au lieu d'abuser de leur force indestructible, à discuter des conditions de paix qu'ils affirmaient raisonnables, mais qu'ils évitaient bien de formuler.

Le gouvernement impérial, en renouvelant ses déclarations mensongères sur la responsabilité du conflit, trompait le peuple allemand pour lui faire accepter de nouveaux sacrifices; car il ne pouvait encore se targuer d'aucune victoire décisive, et la crise économique allait s'aggravant. Il voulait aussi donner le change aux neutres et, dans le cas où ses offres seraient rejetées, légitimer à leurs yeux un redoublement de violences. Il espérait, enfin, éprouver la solidité du pacte de Londres.

Le document vague et déclamatoire en bas duquel von Bethmann-Hollweg apposa sa signature reçut l'accueil qu'il méritait. En France, le président du conseil Aristide Briand, dénonça la manœuvre hypocrite tentée pour « empoisonner » le pays, « pour dissocier les Alliés, pour troubler les consciences et faire chanceler le moral des peuples » (Chambre, 13 décembre 1916); il démasqua l'acte de ruse, mais aussi le geste de faiblesse d'un souverain trop orgueilleux pour demander la paix, s'il se sentait de force à l'imposer, (Sénat, 19 décembre 1916); et le Sénat affirma solennellement « que la France ne peut faire la paix avec un ennemi qui occupe son territoire » (23 décembre 1916). En Angleterre, en Italie, en Russie, les gouvernements ne cachèrent pas leurs sentiments de défiance. « Au moment où l'Allemagne se proclame victorieuse, déclarait Lloyd George, entrer sur son invitation dans une conférence sans connaître les propositions qu'elle y fera, ce serait passer notre tête dans un nœud coulant dont l'Allemagne tiendrait l'extrémité libre » (Chambre des communes, 19 décembre 1916).



Lloyd George, ministre de la guerre britannique, venu à Paris, confère avec Aristide Briand, président du conseil (1916).

Aux Etats-Unis, les délégués élus le 7 novembre 1916 avaient désigné Wilson pour exercer les pouvoirs présidentiels pendant une nouvelle période de quatre ans, à partir du 4 mars 1917. Le concurrent du candidat démocrate, Hughes, grand-juge à la Cour suprême, était patronné par l'ancien président Roosevelt, partisan de l'intervention immédiate : il obtint seulement 243 voix contre 288, données à Wilson. L'Ouest et le moyen Ouest savaient gré à cet homme d'Etat d'avoir jusqu'à présent maintenu la neutralité de l'Union.

Cependant, la guerre sous-marine et les intrigues allemandes aux Etats-Unis avaient tendu outre mesure les rapports de la grande République démocratique et de l'Empire allemand.

Wilson, dont la patience était réfléchie, mais non irrésolue, tenait à mettre tous les torts du côté de ses contradicteurs. Quand il connut les offres de négociation faites par l'Allemagne à l'Entente, il jugea venue l'heure d'adresser aux belligérants une note qu'il élaborait depuis quelque temps déjà (18 décembre 1916). Au nom de l'humanité et des intérêts des neutres, il priait les gouvernements en lutte de faire connaître respectivement leurs « buts de guerre », et il leur suggérait l'idée de fonder une « Ligue des nations » pour prévenir le retour de calamités aussi déplorables. Dans son désir de paraître rigoureusement impartial, il gardait le silence sur les origines de la guerre. Il n'établissait pas entre les agresseurs et les victimes une distinction qui était pourtant à la base du conflit et devait déterminer la solution à intervenir. Il ne distinguait pas, non plus, parlant des intérêts des neutres, entre les conséquences propres de la guerre et les dommages résultant de la violation du droit.

A quelques jours d'intervalle, les gouvernements de l'Entente répondirent aux propositions de paix allemandes (30 décembre 1916) et à la note américaine (10 janvier 1917).

Le 30 décembre, le président du conseil français, Aristide Briand, remit à l'ambassadeur des Etats-Unis, au nom des gouvernements coalisés « pour la défense de la liberté des peuples » (Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Monténégro, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie), une réponse collective aux offres du kaiser. Les puissances alliées rejetaient l'accusation d'avoir déchaîné la guerre, contestaient que les Empires centraux fussent victorieux et déclaraient que la paix ne pouvait être fondée sur la parole de l'Allemagne, dont les offres imprécises témoignaient d'une « méconnaissance systématique de la lutte dans le passé, dans le présent et dans l'avenir » : l'Allemagne, en effet, se gardait bien de reconnaître — et cette omission viciait dans leur base ses « prétendues propositions » — qu'elle avait déchaîné le conflit avec la complicité de l'Autriche et violé la neutralité belge, garantie par elle; elle ne tenait pas compte de la force de ses adversaires, en invoquant une carte de guerre purement européenne et, par conséquent, incomplète; elle voulait imposer une paix germanique, à la faveur de laquelle elle se déroberait aux sanctions légitimes. Or, proclamaient les Alliés,

il n'y a pas de paix possible tant que ne seront pas assurées la réparation des droits et des libertés violés, la reconnaissance du principe des nationalités et de la libre existence des petits Etats, tant que n'est pas certain un règlement de nature à supprimer définitivement les causes qui, depuis si longtemps, ont menacé les nations et à donner les seules garanties efficaces pour la sécurité du monde.

A cette note, dont la dernière partie était consacrée aux revendications belges, l'empereur allemand et l'empereur d'Autriche donnèrent une réponse vague. Ils affirmèrent « devant Dieu et devant les hommes » qu'ils avaient été obligés à tirer l'épée pour défendre l'existence même de leurs sujets, et ils alléguèrent pour leur défense la politique anglaise d' « encerclement », la politique française de « revanche », les prétentions russes sur Constantinople. (Notes allemande et austro-hongroise du

10 janvier 1917.) Cela revenait à dire qu'ils avaient déclaré une guerre préventive, ce dont ils s'étaient toujours défendus.

La réponse collective des Alliés à la note américaine, datée du 10 janvier 1917, fut remise le lendemain à William Sharp, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Tenant pour historiquement démontrée la culpabilité de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, les gouvernements de l'Entente s'élevaient « de la manière la plus amicale, mais la plus nette, contre l'assimilation établie dans la note américaine entre les deux groupes de belligérants ». Les puissances centrales ayant conduit au mépris du droit des gens la guerre de conquête qu'elles avaient déchaînée, il ne pouvait être question de constituer une Ligue pour maintenir la paix et la justice dans le monde tant que les coupables n'auraient pas fourni « les réparations, restitutions et garanties légitimes ». Quant à leurs « buts de guerre », les Alliés n'éprouvaient aucun scrupule à les rendre de nouveau publics :

Ces buts de guerre ne seront exposés, dans le détail, avec toutes les compensations et indemnités équitables pour les dommages subis, qu'à l'heure des négociations. Mais le monde civilisé sait qu'ils impliquent, de toute nécessité et en première ligne, la restauration de la Belgique, de la Serbie, du Monténégro, et les dédommagements qui leur sont dus; l'évacuation des territoires envahis en France, en Russie, en Roumanie, avec de justes réparations; la réorganisation de l'Europe, garantie par un régime stable et fondée aussi bien sur le respect des nationalités et sur le droit à la pleine sécurité et à la liberté de développement économique, que possèdent tous les peuples, petits et grands, que sur des conventions territoriales et des règlements internationaux propres à garantir les frontières terrestres et maritimes contre des attaques injustifiées; la restitution des provinces ou territoires autrefois arrachés aux Alliés par la force ou contre le vœu des populations; la libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchèco-Slovaques de la domination étrangère; l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs; le rejet hors d'Europe de l'empire ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale. Les intentions de S. M. l'empereur de Russie à l'égard de la Pologne ont été clairement indiquées par la proclamation qu'il vient d'adresser à ses armées.

Il va sans dire que, si les Alliés veulent soustraire l'Europe aux convoitises brutales du militarisme prussien, il n'a jamais été dans leur dessein de poursuivre, comme on l'a prétendu, l'extermination des peuples allemands et leur disparition politique. Ce qu'ils veulent, avant tout, c'est assurer la paix sur les principes de liberté et de justice, sur la fidélité inviolable aux obligations internationales, dont n'a cessé de s'inspirer le gouvernement des Etats-Unis.

Le président du conseil remit ensuite à l'ambassadeur des Etats-Unis une note par laquelle le gouvernement belge, marquant son entière adhésion à la réponse commune des Alliés, remerciait le gouvernement américain de sa générosité envers la population belge et de sa sympathie pour un pays obligé à la guerre par la violation de sa neutralité.

Cette audience avait un caractère véritablement symbolique, puisque le chef du cabinet français incarnait en ce moment solennel les sentiments solidaires de dix Etats. Un seul témoin y assistait : le baron Beyens, ministre des affaires étrangères de la malheureuse Belgique.

La réponse collective des Alliés fut communiquée à la Confédération helvétique et aux Etats scandinaves, qui, par des notes en date respectivement du 22 et du 29 décembre 1916, s'étaient associés à la démarche du président des Etats-Unis.

Le message américain du 22 janvier 1917. Les idées du président Wilson. — Les gouvernements de l'Entente avaient indiqué avec précision leurs conditions de paix : l'Allemagne et l'Autriche se bornèrent à proposer la réunion, dans une ville neutre, de délégués des Etats belligérants et à approuver l'idée d'une Ligue des nations (27 décembre 1916). Poursuivant son action pacifiste, le président Wilson donna lecture au Sénat, le 22 janvier 1917, d'un message sur l'établissement de la paix future et le droit des Etats-Unis de participer à un acte qui devrait non seulement servir les intérêts généraux des nations belligérantes, mais encore donner satisfaction à l'humanité tout entière. La paix à intervenir serait donc une paix sans victoire. Acceptée par le vaincu « dans l'humiliation », elle laisserait des ressentiments qui la rendraient précaire. Pour être durable, elle devra reposer sur l'égalité des nations, grandes ou petites, puissantes ou faibles, et qui ont les mêmes droits à se développer normalement; elle devra aussi, et surtout, reconnaître ce principe fondamental « que les gouvernements reçoivent tous leurs justes pouvoirs du consentement des peuples gouvernés et qu'il n'existe nulle part aucun droit qui permette de transférer les peuples d'un maître à un autre maître, comme s'ils étaient une propriété ». L'indépendance politique et religieuse des peuples — condition de la stabilité générale — aura pour complément la liberté économique, le libre accès aux routes commerciales des continents et la libre pratique des routes maritimes, sur lesquelles chaque nation devra être assurée d'un débouché direct, soit au moyen de cessions territoriales, soit au moyen de servitudes de passage. Le problème de la liberté des mers est en relation étroite avec celui de la limitation des armements sur mer et, par conséquent, avec celui de la limitation des armements sur terre : l'armée et la marine seront « simplement les auxiliaires de l'ordre, et non plus les instruments de l'agression et de la violence ». Que les diverses nations fassent donc de la doctrine de Monroë une « doctrine mondiale »; que chaque peuple soit libre de déterminer lui-même sa politique et de choisir sa voie, sans être exposé à des interventions ou à des pressions étrangères; que les gouvernements « évitent l'enchevêtrement des alliances qui pourraient les entraîner à des rivalités de pouvoir, les envelopper dans un filet d'intrigues et de compétitions égoïstes et, par des influences venues de l'extérieur, les détourner de leurs propres intérêts »; que la paix s'accompagne, enfin, de l'institution bien définie d'une force collective capable de garantir la permanence de la solution intervenue.

Des hauteurs où il formulait la charte future de la Société des nations, le président ne perdait-il pas de vue qu'une paix sans victoire violerait les principes les plus élémentaires de la justice et de la morale, en ne tenant aucun compte des responsabilités originaires et en laissant impunis des crimes odieux?

La réponse allemande et l'extension de la piraterie. Rupture avec les Etats-Unis. — Dans sa réponse au message du président Wilson (31 janvier 1917), le gouvernement impérial reconnaissait à toutes les nations le droit de décider de leur sort, ajoutant ironiquement qu'il verrait avec satisfaction l'Irlande et les Indes obtenir leur indépendance politique et que, pour sa part, il exigerait simplement de la Belgique des garanties, sans la priver de ses droits. Prêt à collaborer « joyeusement » à toutes les œuvres de paix, il se prononçait, lui l'instigateur de la Triplice, contre les « alliances qui poussent les peuples à une lutte pour la domination et les enlacent dans un réseau d'intrigues égoïstes ». De tout temps, affirmait-il, le principe de la liberté des mers et du commerce international avait été l'une des règles directrices de sa politique. Mais, puisque, dans son « appétit de conquête », l'Entente repoussait la main que lui tendaient ses adversaires, puisque la Grande-Bretagne, depuis deux ans et demi, cherchait à affamer l'Allemagne, celle-ci n'apporterait désormais aucune restriction à la guerre sous-marine, espérant, au surplus, que les Etats-Unis « déconseilleraient à leurs ressortissants et aux navires américains de communiquer avec les ports des eaux déclarées prohibées ». A partir du 1er février, elle emploierait donc la force pour couler tout navire qui tenterait de s'approcher soit des ports de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande, soit des côtes occidentales de l'Europe, soit des ports de la Méditerranée surveillés par les flottes de l'Entente. C'était reprendre les promesses dont le gouvernement américain avait pris acte au mois de mai précédent.

Quand l'Allemagne affirmait que le respect des lois internationales et des scrupules altruistes l'avaient seuls empêchée de recourir plus tôt à la guerre sous-marine illimitée, quand elle prétendait avoir la main forcée par le refus de l'Entente de renoncer au blocus et d'ouvrir des négociations, elle mentait avec son effronterie ordinaire. Le chancelier von Bethmann-Hollweg n'avait-il pas déclaré au Reichstag qu'il y avait lieu, maintenant, de demander une solution victorieuse de la guerre par l'emploi des submersibles dont le nombre s'était considérablement accru? En réalité, l'Allemagne voulait terroriser à la fois ses ennemis et les neutres. Elle proclamait illégalement un blocus qu'elle savait ne pouvoir être effectif, et elle s'arrogeait le droit de couler les bâtiments de commerce des non-belligérants, dans l'espoir de contraindre rapidement l'Angleterre, affamée, à déposer les armes. L'amiral von Tirpitz, partisan de cette guerre barbare, l'emportait sur le chancelier, à la grande satisfaction des nationaux-libéraux, des conservateurs et du centre catholique. Mais la réponse américaine ne se fit pas attendre : ce fut d'abord la rupture des relations diplomatiques, puis la « résolution de guerre », que Wilson avait fait prévoir en inaugurant au Capitole sa seconde présidence (5 mars). [V. p. 443.]

Gravement outragés sur les mers, les Etats-Unis avaient dû s'armer sans sortir de la neutralité; mais il était à prévoir qu'ils seraient entraînés par les circonstances à prendre part plus directement à la guerre. Ils ne sont plus, faisait remarquer le président en annonçant la rupture des relations diplomatiques, « une sorte de province détachée de l'univers » : trente mois d'événements tragiques et de tourments avaient fait des Américains « des citoyens du monde », qui ne pouvaient demeurer étrangers au règlement de la paix future, fondée sur l'égalité réelle des nations, le droit des peuples à choisir leurs gouvernements, la condamnation de la politique d'intervention, la liberté des mers et la limitation des armements. Peuple composite et cosmopolite, ayant dans les veines du sang de toutes les nations en guerre, les citoyens américains devaient, sur ces principes, consolider leur unité pour assurer la glorification de la liberté, de la justice et du droit.

Germanophiles et pacifistes étaient de moins en moins nombreux, la conscience américaine s'étant enfin révoltée et la révolution russe ayant emporté les scrupules de ceux à qui répugnait une union intime de la démocratie américaine avec le tsar.

Le 2 avril 1917, dans un message au Congrès, le président développa les raisons pour lesquelles les Etats-Unis devaient accepter la guerre, qui fut déclarée quelques jours après. La dernière grande puissance demeurée neutre adhérait à la cause des Alliés, et la cause des Alliés, c'était celle de la civilisation menacée. Le peuple le plus pacifique du monde symbolisait, à cette heure, la conscience universelle; car il entrait volontairement dans une lutte terrible pour défendre les droits de l'humanité et de la démocratie contre une odieuse tentative d'asservissement universel; il prenait les armes pour assurer la disparition des gouvernements autocrates qui mettent en péril la paix et la liberté parce qu'ils sont soutenus par des forces organisées dont ils ont le contrôle exclusif; il s'imposait des sacrifices et des épreuves pour faire triompher partout le principe proclamé par la *Déclaration d'indépendance* du 4 juillet 1776 :

Tous les hommes sont égaux. Ils ont reçu du Créateur des droits inaliénables et, pour se garantir la jouissance de ces droits, ils ont établi parmi eux des gouvernements dont la juste autorité ne peut émaner que des gouvernés.

Essentiellement pacifiste, le président Wilson ne s'était résigné à la décision suprême qu'après s'être mis d'accord avec sa conscience de juriste et de puritain. Son message fut affiché dans toutes les communes de France, lu et commenté à nos écoliers et à nos soldats.

L'Autriche et la paix. La lettre de l'empereur Charles (mars 1917). — Au printemps de 1917 se place une curieuse tentative pacifiste. Elle émanait de l'empereur d'Autriche, Charles Ier, qui écrivait à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, pour le prier de « transmettre secrètement et inofficiellement » au président de la République des vues générales sur la paix.

Après avoir rendu hommage à l' « admirable bravoure traditionnelle » de notre armée et à l' « esprit de sacrifice de tout le peuple français », l'empereur continuait en ces termes :

Aussi m'est-il particulièrement agréable de voir que, bien que momentanément adversaires, aucune véritable divergence de vues ou d'aspirations ne sépare mon empire de la France et que je suis en droit de pouvoir espérer que mes vives sympathies pour la France, jointes à celles qui règnent dans toute la monarchie, éviteront à tout jamais le retour d'un état de guerre pour lequel aucune responsabilité ne peut m'incomber. A cet effet et pour manifester d'une façon précise la réalité de ces sentiments, je te prie de transmettre secrètement et inofficiellement à M. Poincaré, président de la République française, que j'appuierai par tous les moyens et en usant de toute mon influence personnelle auprès de mes alliés les justes revendications françaises relatives à l'Alsace-Lorraine.

Quant à la Belgique, elle doit être rétablie entièrement dans sa souveraineté, en gardant l'ensemble de ses possessions africaines, sans préjudice des dédommagements qu'elle pourra recevoir pour les pertes qu'elle a subies. Quant à la Serbie, elle sera rétablie dans sa souveraineté et, en gage de notre bonne volonté, nous sommes disposés à lui assurer un accès équitable et naturel à la mer Adriatique, ainsi que de larges concessions économiques. De son côté, l'Autriche-Hongrie demande comme condition primordiale et absolue que le royaume de Serbie cesse à l'avenir toute relation et qu'il supprime toute société ou groupement dont le but politique tend vers une désagrégation de la monarchie, en particulier la Narodna Obrana; qu'il empêche loyalement et par tous les moyens en son pouvoir toute sorte d'agitation politique soit en Serbie, soit en dehors de ses frontières, dans ce sens, et qu'il en donne l'assurance sous la garantie des puissances de l'Entente.

En terminant, l'empereur demandait au prince Sixte de lui exposer, après avoir rempli sa mission, l'opinion de la France et de l'Angleterre, « à l'effet de préparer un terrain d'entente sur la base duquel des pourparlers officiels pourraient être engagés et aboutir à la satisfaction de tous ». (V. notre *Bulletin de la guerre* du n° 135.)

Cette lettre fut communiquée, le 31 mars 1917, par le prince Sixte, au président Poincaré, en présence de Jules Cambon, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, délégué par le ministre. Copie du document fut transmise au président du conseil avec l'autorisation du prince, qui s'en entretint, d'ailleurs, avec Ribot et fut reçu une seconde fois par le chef de l'Etat.

Les Alliés examinèrent la proposition de l'empereur à la conférence de Saint-Jean-de-Maurienne (19 avril 1917) : à l'unanimité, ils furent d'avis que, dans les circonstances, des conversations tendant à la signature d'une paix séparée avec Vienne eussent présenté des dangers particuliers et risqué d'affaiblir l'étroite union des puissances de l'Entente.

Il n'était plus question de cet incident, lorsque le chancelier comte Czernin eut la maladresse de dire (avril 1918) que l'initiative des offres de paix était venue de la France. Une polémique s'en suivit. Pour rétablir la vérité, notre gouvernement décida de publier la lettre impériale, et, comme le souverain, dans un télégramme à Guillaume II,

niait sa lettre de l'année précédente, le président du conseil, Georges Clemenceau, dédaignant les précautions oratoires, donna à la presse un communiqué, dont le ton énergique stupéfia les traditionalistes du protocole :

Il y a des consciences pourries.

Dans l'impossibilité de trouver un moyen de sauver la face, l'empereur Charles tombe en des balbutiements d'homme confondu.

Le voilà réduit à accuser son beau-frère de faux, en fabriquant de sa propre main un texte de mensonge!.....

Telle que nous l'avons citée, la lettre de l'empereur Charles a été montrée par le prince Sixte lui-même à des chefs d'Etat.

D'ailleurs, deux amis du prince peuvent en attester l'authenticité, en particulier celui qui l'a reçue du prince pour la copier.

La lettre impériale, dont l'authenticité n'est pas douteuse, avait été écrite au mois de mars 1917. Alors, la révolution russe venait d'éclater, et le gouvernement provisoire se prononçait pour une vigoureuse offensive; sur le front occidental, les Alliés pouvaient être fiers des résultats de la grande bataille de la Somme; en Asie, Bagdad venait de tomber au pouvoir des troupes britanniques. A l'intérieur de la double monarchie, la situation économique empirait : des émeutes, sinon des révoltes, étaient à craindre. Depuis, la Russie s'était effondrée, et l'Italie avait été battue à Caporetto : l'empereur Charles n'avait plus d'inquiétudes. Avait-il été de bonne foi au printemps de 1917? Avait-il voulu sincèrement, sous l'influence de l'impératrice Zita, « mettre un terme aux souffrances de tant de millions d'hommes » et rétablir la paix dans ses Etats par la pratique loyale du fédéralisme, en d'autres termes, secouer la tutelle de l'Allemagne au dehors comme au dedans? C'est le sentiment de certains publicistes. D'autres, au contraire, ne croient pas à la bonne foi de l'Autriche; ils se rappellent que, lorsque Metternich, déchirant le traité qui liait son pays à la France, eut passé à la coalition (1813), il envoya à Paris le comte de Saint-Aignan pour nous offrir secrètement les limites naturelles « du côté du Rhin ». Il ne voulait que diviser l'opinion, et on peut se demander si, en nous dépêchant le prince Sixte, l'empereur Charles n'a pas tenté de diviser les Alliés. Dans cette hypothèse, le comte Czernin aurait voulu suggérer aux puissances de l'Entente — spécialement à l'Italie, dont on ne mentionnait pas les fins particulières — qu'elles se battaient uniquement pour nous faire restituer l'Alsace-Lorraine.



Le président Wilson haranguant la foule devant le Capitole de Washington (1917). [*L'Illustration.*]

La première révolution russe et les buts de guerre (mars 1917). — La révolution qui, au mois de mars 1917, emporta le tsarisme, ne modifia pas tout d'abord les relations de la Russie avec ses alliés, et le gouvernement provisoire se montra fermement disposé à continuer énergiquement la lutte contre les Empires centraux, mais il revisa les buts de guerre formulés par le régime déchu. Dans sa déclaration du 19 mars 1917, le second ministère Lvov s'affirma partisan d'une paix excluant « la domination d'un peuple sur l'autre », la mainmise sur les biens des autres nations, la conquête de territoires étrangers, enfin d' « une paix sans annexions ni indemnités, sur la base du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ». Par cette formule, la démocratie russe se rapprochait de la démocratie américaine et renonçait, notamment, aux visées séculaires des tsars sur Constantinople.

Mais il y avait des révolutionnaires qui demandaient la cessation immédiate des hostilités. Ils oubliaient que la France était entrée en guerre pour les aider à repousser la menace allemande, qu'une alliance régulièrement contractée lie les peuples comme les gouvernements, que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France était une restitution et non une conquête, que le triomphe du militarisme prussien porterait un coup terrible à la démocratie.

La note pontificale du 1er août 1917. — Dès le début de son pontificat, Benoît XV avait déploré les horreurs de la guerre et discrètement exhorté les belligérants à se réconcilier, sans, toutefois, sortir d'une impartialité absolue, « comme il convient, disait-il, à celui qui est le père commun et qui aime tous ses enfants d'une égale affection ». Il s'était abstenu de protester contre l'invasion du Luxembourg et de la Belgique, les atrocités allemandes, les excès de la guerre sous-marine. Dans sa note aux chefs des peuples belligérants, datée du 1er août 1917, il proposa des solutions tant pour mettre fin aux hostilités que pour asseoir la paix sur des fondements durables.

« A la force matérielle des armes serait substituée la force morale du droit », garantie par le désarmement général, par la réduction des armées, chargées désormais seulement du maintien de l'ordre public, et par une Société des nations, fondée sur l'acceptation du principe de l'arbitrage. La liberté et la communauté des mers, en éliminant les causes de conflit, ouvriraient pour tous des sources de prospérité et de progrès. Les territoires occupés, y compris les colonies allemandes, seraient évacués et restitués réciproquement; la Belgique recouvrerait « sa pleine indépendance politique, militaire et économique »; l'Allemagne et la France, l'Autriche et l'Italie examineraient les « questions territoriales » qui les divisent « en tenant compte dans une mesure juste et possible des aspirations des peuples et, à l'occasion, en faisant coordonner les intérêts particuliers avec le bien général de la grande société humaine »; le sort des Etats balkaniques, de l'Arménie, de la Pologne, serait fixé dans le même esprit. Quant aux dommages à réparer et aux frais de guerre, on poserait comme principe général une *condonazione* (donation ou remise en commun), c'est-à-dire que les belligérants se feraient remise entière et réciproque des pertes résultant des hostilités.

Le président Wilson objecta (27 août 1917) que la réalisation du programme pontifical était liée au rétablissement préalable du *statu quo ante :*

L'objet de cette guerre est de délivrer les peuples libres de l'univers de la menace et de la puissance effective d'une vaste organisation militaire aux mains d'un gouvernement irresponsable, qui, ayant secrètement formé le plan de dominer le monde, a poursuivi l'exécution de ce plan sans respecter ni les obligations sacrées des traités, ni les usages depuis longtemps établis et les principes depuis longtemps reconnus des rapports internationaux et de l'honneur; qui a choisi son heure pour la guerre; qui a porté son coup brutalement et soudainement; qui ne s'est arrêté devant aucune barrière de la loi ou de la pitié; qui a submergé tout un continent sous des flots de sang, non du sang des soldats seulement, mais aussi du sang de femmes et d'enfants innocents et de pauvres gens sans défense et qui, aujourd'hui, reste debout, arrêté dans son élan, mais pas encore vaincu; l'ennemi des quatre cinquièmes du monde. Ce pouvoir, ce n'est pas le peuple allemand; c'est le maître impitoyable du peuple allemand.

Traiter avec un tel gouvernement suivant les suggestions du saint-siège, ce serait lui permettre de récupérer ses forces et de persister dans sa politique; ce serait rendre nécessaire une coalition permanente contre l'autocratie irresponsable des Hohenzollern. Le gouvernement américain ne désire pas de représailles : il veut une paix fondée sur les droits des peuples, puissants ou faibles, y compris le peuple allemand, s'il accepte l'égalité au lieu de rechercher la prédominance, s'il se porte garant de la parole de son gouvernement, auquel il est impossible de faire confiance.

Du côté de l'Entente, la note pontificale reçut un accueil déférent, mais réservé, parce qu'elle passait sous silence les origines du conflit, plaçait sur le même plan tous les belligérants, faisait supporter aux innocents comme aux coupables la charge des dommages matériels, ne prévoyait pas le châtiment des crimes commis sur des populations inoffensives et paraissait n'attacher qu'une portée territoriale à la question d'Alsace-Lorraine ou à celle de l' « Italia irredenta ». Les Alliés firent savoir au Vatican, par l'intermédiaire



Georges Clemenceau, président du conseil, dans son cabinet de travail (1918).

de l'Angleterre, qu'ils n'auraient rien à dire tant que l'intime pensée des Impériaux ne leur serait pas connue. Seul, le roi Albert Ier remit sous les yeux de Benoît XV les revendications de la Belgique.

Au contraire, les Empires centraux, voyant dans l'intervention pontificale un précieux appui pour leur action, y répondirent avec empressement par des banalités, ne soufflant mot de leurs conditions de paix, mais revendiquant la substitution de la force morale du droit à la puissance matérielle des armées, adhérant au principe du désarmement et de l'arbitrage obligatoire, réclamant la liberté de la haute mer, se déclarant disposés (dans une note verbale additionnelle) à libérer la Belgique sous des réserves incompatibles avec l'indépendance de ce pays.

Ni l'hypocrite réponse de Guillaume II, ni celle de Charles Ier — de ton plus onctueux, mais identique dans sa substance — ni les notes mensongères de Mahomet V et de Ferdinand Ier, exterminateurs systématiques des Arméniens, des Grecs et des Serbes, ne méritaient qu'on s'y arrêtât. Ces quatre coupables, s'adressant au saint-père, osaient protester qu'ils n'avaient fait la guerre que pour se défendre contre une injuste agression. (*A suivre.*) — Albert Lefort.

Chavannes (Edouard), orientaliste français, né à Lyon le 5 octobre 1865. Il est mort à Paris le 29 janvier 1918. Fils d'un ingénieur des ponts et chaussées, Edouard Chavannes était le second d'une famille de dix enfants; il passa sa jeunesse, partie à Lyon où il fit ses études au lycée, partie à Lausanne où résidait sa grand'mère. Une fois bachelier, il vint à Paris et entra en rhétorique supérieure à Louis-le-Grand, pour y préparer le concours de l'Ecole normale supérieure. Admis à l'Ecole en 1885, il s'orienta vers la philosophie et fut reçu à son agrégation en 1888. Pendant qu'il était encore à la rue d'Ulm, le directeur de l'Ecole, G. Perrot, réunit un jour ses normaliens et leur représenta l'intérêt qu'il y aurait, au lieu de se confiner perpétuellement dans l'antiquité classique, à explorer, au point de vue philologique,

l'Extrême-Orient. Il y avait là un champ d'études vaste, à peine défriché et susceptible d'ouvrir, à qui s'y engagerait, des perspectives de carrière rapide et brillante. Comme il serait à souhaiter que de semblables appels fussent souvent renouvelés à notre jeunesse studieuse! Sans amoindrir aucunement le rôle des études classiques, qui doivent constituer le fond immuable de notre culture, n'y aurait-il pas profit, et pour la science et pour ceux qui s'y adonnent, à faire entendre aux jeunes gens qu'il y eut de par le monde d'autres peuples que les Grecs et les Latins, qu'il y eut d'autres civilisations, sinon aussi riches, du moins aussi curieuses, et dont la connaissance ne serait pas d'un médiocre appoint pour enrichir le savoir humain? E. Chavannes était d'un esprit vif et décidé; peut-être obéissait-il obscurément à ce goût de l'aventure lointaine qui est une des caractéristiques du tempérament lyonnais; toujours est-il qu'au lendemain de cette réunion, il demandait l'autorisation de suivre les cours de chinois à l'Ecole des langues orientales et, quelques mois à peine après avoir passé son agrégation de philosophie, il obtenait à l'Ecole des langues orientales vivantes son diplôme pour la langue chinoise (décembre 1888). Un mois plus tard, en janvier 1889, chargé d'une mission de l'Instruction publique, il partait pour Pékin, en qualité d'attaché d'ambassade à la légation de France.



Edouard Chavannes.

Pendant ce premier séjour en Chine, il publia une étude sur le *Calendrier des Yn,* donna une traduction du *Traité sur les sacrifices Fong et Chan* de Se-Ma-T'sien (1890) et surtout rassembla, au cours d'un voyage dans la province de Chan-Toung, les matériaux de son important ouvrage sur *la Sculpture sur pierre en Chine,* publié en 1893. Entre temps, il était rentré en France et avait passé le concours des Affaires étrangères, qui lui eût ouvert, à l'occasion, l'accès de la carrière diplomatique (1891). Il se souciait peu, en effet, d'aller occuper au lycée de Lorient la chaire de philosophie qui lui avait été attribuée; il portait en lui des ambitions plus hautes et se ménageait une entrée dans la diplomatie, au cas où il n'eût trouvé dans l'Université un emploi judicieux et total de ses facultés.

Il n'avait pas encore renoncé, cependant, à ses études philosophiques. En cette même année 1891, il publiait, en effet, avec Ch. Andler, une traduction des *Premiers principes de métaphysique* de Kant, précédée d'une introduction sur la philosophie kantienne de la nature. Mais, décidément, l'archéologie et l'histoire l'attiraient plus que la philosophie et, surtout, la Chine l'avait conquis. Il y était reparti à la fin de 1891 et y poursuivait ses travaux, lorsque la mort du marquis d'Hervey de Saint-Denys ayant laissé vacante la chaire de langues et littératures chinoises et tartares mandchoues au Collège de France, Ed. Chavannes, par un vote unanime, fut appelé pour l'occuper (avril 1893). Il n'avait alors que vingt-huit ans.

Etabli dans une chaire magistrale à un âge où beaucoup sont encore des élèves, Chavannes, par l'étendue de son savoir, la sûreté de ses méthodes, la netteté de sa parole et, surtout, la vaste compréhension de son intelligence, se montra à la hauteur d'une tâche particulièrement difficile. L'état des études chinoises, en effet, encore rudimentaire, ne permettait point au savant la spécialisation. Il lui fallait être tout à la fois linguiste, littérateur, historien, archéologue, philosophe. Chavannes assuma toutes ces charges avec une remarquable aisance. A la traduction des textes il ajouta la critique et le commentaire; il étendit son enseignement à l'épigraphie, à l'histoire, à la géographie, à l'art, à la philosophie; grâce à la souplesse de son esprit et à la ténacité de son labeur, le champ des études chinoises, dont il avait été l'instaurateur, se trouva considérablement accru.

Le cercle de ses travaux s'était élargi, en même temps que celui de son enseignement. Il s'était d'abord proposé pour objectif l'histoire encore peu connue de la Chine et avait entrepris dans ce but la traduction des importants *Mémoires historiques* de Se-Ma-T'sien, dont le premier volume parut en 1895; quatre autres suivirent depuis. Il s'intéressa aussi aux curieuses relations de voyage des pèlerins bouddhistes, qui ont maintenu la liaison entre la Chine et l'Inde, et précisa les notions géographiques concernant l'Asie orientale, en traduisant les relations de I-T'sing et de Tcheou-Chan. Au même ordre de travaux se rattachent ses précieux *Documents sur les Tou-Kioue (Turcs) occidentaux,* imprimés à Saint-Pétersbourg en 1903. Pour contrôler et affermir ses études historiques, qui forment l'axe de sa carrière scientifique, il s'attacha à déchiffrer les documents épigraphiques (*les Inscriptions des T'sin* [1893], *l'Inscription de Kiu-Yong-Koan* [1896], *Inscriptions et pièces de chancellerie chinoises de l'époque mongole* [1905]), étendant ses investigations au Turkestan et à l'Inde même (*les Inscriptions chinoises de Bodh-Gayâ* [1896], *Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale* [1902]); il ne négligea pas non plus l'histoire des religions, à quoi le préparaient ses études philosophiques (*le Dieu du sol dans l'ancienne religion chinoise* [1901], *le Nestorianisme et l'Inscription de Kara-Balgassoun* [1897]), et rechercha même des renseignements sur l'esprit et les mœurs de la Chine dans la littérature populaire des Fables et des Contes (*Cinq cents contes et apologues extraits du Tripitaka chinois* [1910-1911], *Fables et contes de l'Inde*). Mais c'est surtout à l'art qu'il consacra la part la plus grande de son activité. Déjà, son livre sur *la Sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han* (1893) nous avait révélé, datant des deux premiers siècles de notre ère, une école d'art, aux tendances profondément originales, indépendante de toute religion, mais dont le développement s'était trouvé entravé par le manque d'invention des artistes et leur respect trop servile de la tradition. En 1907, Chavannes entreprit dans la Chine du Nord une importante mission, au cours de laquelle il visita, photographia ou estampa les plus intéressants monuments des provinces septentrionales et de la Mandchourie. Il en rapporta les éléments d'un travail considérable, qui fit l'objet de deux gros volumes et d'un recueil de 488 planches (1913-1915). Dans le premier volume, il complétait sa précédente étude sur la sculpture à l'époque des Han; dans le second, il étudiait la sculpture bouddhique, qui, soumise aux puissantes inspirations venues de l'Inde, orienta l'art chinois vers des voies nouvelles. Par son ampleur et son importance, ce travail restera l'œuvre capitale d'Ed. Chavannes.

Tant de travaux avaient de bonne heure attiré sur Chavannes l'attention du monde savant. Membre de la Société asiatique depuis 1888, il en devint par la suite le vice-président. En 1903, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'élut membre titulaire, et il fut appelé en 1914 à présider cette compagnie. En 1908, il avait été nommé directeur d'études pour les religions d'Extrême-Orient à l'Ecole pratique des hautes études; en 1914, membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole des langues orientales; il était depuis 1906 chevalier de la Légion d'honneur. Sa réputation n'était pas moins grande à l'étranger : tour à tour il avait été élu membre de la North China branche of the Royal Asiatic Society (1906), membre d'honneur de la Société finno-ougrienne d'Helsingfors (1908), membre correspondant de l'Académie des sciences de Petrograd (1913), membre d'honneur de la Société asiatique royale de Grande-Bretagne et d'Irlande (1916).

Tous ces titres montrent en quelle singulière estime Chavannes était tenu dans les milieux scientifiques. Cette estime, d'ailleurs, il s'appliqua à la justifier par une production que la mort seule arrêta prématurément. Le « Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient », la « Revue de l'histoire des religions », les « Annales du musée Guimet », le « Journal asiatique » et surtout le « Toung-Pao », revue qu'il dirigeait avec H. Cordier, témoignent de l'infatigable activité et de la richesse de talents de ce maître incontesté de la sinologie contemporaine, qui se doublait, pour tous ceux qui l'ont connu, d'un homme affable, d'une simplicité distinguée, scrupuleusement droit et, sous une apparence un peu froide, foncièrement bon. — F. Guirand.

Clozel (*François*-Joseph), explorateur et administrateur colonial français, né à Annonay (Ardèche) le 29 mars 1860, mort à Rabat (Maroc) le 10 mai 1918. Le gouverneur général Clozel fut au nombre de ceux qui figureront dans notre histoire coloniale comme ayant apporté la plus active et la plus brillante contribution au développement de nos colonies de l'Afrique occidentale; toute son existence fut consacrée à cette œuvre. D'un esprit judicieux et d'une haute intelligence, il se montra un administrateur supérieur, et il s'y était trouvé admirablement préparé par les missions qu'il avait remplies dans des pays nouveaux encore et par les études approfondies qu'il leur avait consacrées.

De bonne heure, François Clozel s'était intéressé à l'Afrique, et la meilleure preuve en est donnée par les travaux auxquels il se livrait; par exemple, par sa *Bibliographie des ouvrages relatifs à la Sénégambie et au Soudan occidental,* parue dans la « Revue de géographie » (1891), bibliographie qui ne compte pas moins de 1.155 numéros. Il était secrétaire-interprète attaché à la propriété indigène en Algérie, parlant l'arabe, quand, en 1891, il fut adjoint à la mission Maistre, mission qui avait été envoyée par le Comité de l'Afrique française, afin de conduire des renforts à la mission Dybowski, en route vers le Tchad par l'Oubangui, pour reprendre la tentative de Crampel. Ayant laissé la France le 10 janvier 1892, la mission dont faisait partie François Clozel pénétra dans la région méridionale du Baguirmi et opéra son retour par le Bénoué et le Niger. Le chef de la mission, Maistre, avait eu particulièrement à se louer des services de son collaborateur. Clozel publia un récit de ce voyage : *la Mission Maistre, du Congo au Niger par le Baghirmi,* dans le « Journal des Voyages » (1893).

Nommé administrateur colonial en novembre 1893, Clozel partait, le 10 décembre, pour le Congo, pour essayer de nouveau de pénétrer jusqu'au lac Tchad. Mais, à la suite de la convention du 15 mars 1894, qui cédait à l'Allemagne une grande partie des rives méridionales du Tchad, il résolut de rejoindre simplement de Brazza sur la haute Sangha et de s'entendre avec lui sur le but du voyage. Celui-ci lui donna pour mission d'aller fonder un poste sur la haute Mambéré, qui est l'une des branches originelles de la Sangha, et de reconnaître ensuite, dans la direction du nord-est, les régions inexplorées jusqu'à la rencontre d'un cours d'eau navigable appartenant au réseau fluvial du lac Tchad. Etant parvenu à Tendira, sur la Mambéré, il y fonda un poste, puis gagna le Bali, appartenant également au bassin du Congo, et le remonta jusqu'au Bakourou. De ce point, franchissant la ligne de faîte qui sépare le bassin du Congo de celui du Tchad, il atteignit, le 16 décembre, les rives du Wom, affluent du Logone, ce dernier étant le principal affluent du Chari, qui se jette dans le Tchad; la navigabilité du Wom ayant été reconnue, Clozel avait, dans sa mission, ouvert une voie nouvelle de pénétration du Congo français vers le lac Tchad. Après avoir passé un traité avec le chef de la région, Clozel revint à Tendira, suivant les instructions qu'il avait reçues, ayant rapporté de cette exploration 550 kilomètres d'itinéraires nouveaux, dont 400 en pays inexploré, ainsi que de nombreuses observations géographiques et scientifiques.



François Clozel.

Clozel donna une relation de son exploration : *De la Sangha à la Whom,* dans le « Tour du monde » (1896) et communiqua de nombreuses notices aux divers organes géographiques. La Société de géographie de Paris lui décerna, en 1896, le prix Léon Dewez.

Envoyé comme administrateur à la Côte d'Ivoire en 1896, il fut mis à la tête du cercle de l'Indenié, créé cette même année et qui, bordant la Gold Coast, occupe une partie du bassin du Comoé. L'œuvre de pénétration dans cette région, commencée par le capitaine Binger, fut achevée par l'administrateur Clozel. Il fonda, en 1897, un poste avancé à Assikasso, mais il eut à réprimer, en 1898, des troubles assez graves. Des bandes venues du territoire anglais ayant assiégé ce poste, Clozel, étant accouru avec des troupes de miliciens pour le dégager, eut à soutenir, le 9 mai, un combat très inégal, dans lequel il fut blessé. L'administrateur et ses miliciens avaient pu, toutefois, contenir les indigènes envahisseurs jusqu'à l'arrivée de renforts, qui purent porter un coup décisif. En fondant le poste d'Assikasso, Clozel avait ouvert 430 kilomètres de pistes à travers la forêt vierge qui couvre tout le pays.

Il devint ensuite secrétaire général du gouvernement de la Côte d'Ivoire, puis lieutenant-gouverneur en 1903. Du jour où il avait mis le pied dans la Côte d'Ivoire, Clozel s'était consacré avec la plus louable ardeur à travailler au développement économique de la colonie à la tête de laquelle il était désormais placé. En 1899, il écrivait, dans le « Bulletin du comité de l'Afrique française », une importante notice, qui mettait en valeur notre possession : *la Situation économique de la Côte d'Ivoire.* Travailleur et érudit, il publiait aussi sur la colonie des travaux divers d'histoire et d'ethnographie; entre autres, dans le « Bulletin de la Société de géographie » (1899) : *la Côte d'Ivoire; notice historique.* Puis, en 1902, parut, en collaboration avec R. Villamur, son important ouvrage : *les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire,* recueil où, pour la première fois, avaient été réunies les coutumes locales de la colonie, jusqu'alors à peu près ignorées, en vue de les respecter dans l'organisation de la justice indigène.

En 1904, le gouverneur Clozel fit une longue tournée dans l'intérieur de la colonie, dont le but prin-

cipal était de visiter la région du Baoulé et le cercle de Kong, qui venaient d'être remis à l'autorité civile; il fit encore une autre grande tournée en 1905. Son ouvrage : *Dix ans à la Côte d'Ivoire,* paru en 1906, qui contient une série de récits et d'études diverses, dont un certain nombre avaient été antérieurement publiés par lui, montre bien qu'elle fut la continuité très efficace de l'action qu'il exerça à la Côte d'Ivoire dans ses fonctions successives. En 1908, il fut appelé au gouvernement du Haut-Sénégal-Niger, où il remplaça William Ponty, nommé gouverneur général de l'Afrique Occidentale française.

François Clozel prit, le 10 mai, le commandement de la colonie et, le 25 mai, tous les services furent transférés de Kayes à Bamako, sur les rives du Niger, qui devenait désormais le chef-lieu du Haut-Sénégal-Niger. Dès le mois suivant, le nouveau gouverneur faisait une tournée d'inspection par Koulikoro, Ségou, Mopti et Sofara jusqu'à Dienné. De janvier à mai 1909, il fit une nouvelle grande tournée, celle-ci dans le Territoire militaire et la boucle du Niger. Embarqué sur un vapeur de la flottille du Niger, il remonta le fleuve jusqu'à Ansongo, après s'être arrêté à Tombouctou, Bamba et Gao; monté sur un chaland à Ansongo, à cause des nombreux rapides qui barrent le fleuve, il gagna Say, d'où, prenant la voie de terre, il traversa tout le Mossi pour revenir



Hôtel du gouverneur, à Koulouba (Haut-Sénégal-Niger), habité par Clozel.

à Bamako. En septembre 1910, il visita toute la région montagneuse comprise entre Douentza et Bandiagara, où venait de se produire une révolte des Habés et, par les judicieuses mesures qu'il sut prendre, il ramena définitivement le calme dans la contrée. Toutes ces inspections permettaient au gouverneur Clozel de faire une étude approfondie du pays et avaient la plus heureuse influence sur son administration. C'est ainsi, encore, qu'il fit, en décembre 1913 et janvier 1914, une utile tournée dans le cercle de Oualata, où des défaites avaient été infligées à d'importants rezzous venus du Sud marocain.

Lorsque, le 13 juin 1915, mourut à Dakar le gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, William Ponty, ce fut Clozel qui fut délégué dans les mêmes fonctions, et il était certainement l'administrateur le mieux préparé et le plus apte à assumer cette tâche. Il a su, pendant ces moments difficiles, diriger notre colonie avec autant de prudence que d'autorité et, grâce à sa vigilante administration, il l'a maintenue dans un état général aussi satisfaisant que l'on pouvait le désirer et a continué à assurer les recrutements indigènes. Il a poursuivi, à l'égard des indigènes, une politique de tutelle bienveillante, qui avait été celle de Ponty, et il s'est toujours appliqué à mettre en œuvre tout ce qui pouvait aider au relèvement physique et moral des peuples qu'il gouvernait. Toutes ses mesures étaient fondées sur une solide connaissance de nos colonies, dont, avec raison, il jugeait nécessaire d'approfondir l'étude. De même que dans le Haut-Sénégal-Niger, il avait pris des dispositions pour faire entreprendre des travaux fournissant d'utiles renseignements pour assurer la bonne administration de la colonie et ses progrès économiques. Clozel fut de ceux qui contribuèrent le plus au développement de notre empire Ouest-Africain. Il laissa Dakar en juin 1917, étant remplacé dans ses fonctions par J. Van Vollenhoven, nommé, par un décret du 8 mai, gouverneur général de l'Afrique Occidentale française.

Clozel était venu une première fois au Maroc, en 1916, à l'époque de la foire de Fez, pour étudier, de concert avec le général Lyautey, les mesures propres à rapprocher, politiquement et économiquement, le Maroc et les autres possessions africaines. Il venait d'être chargé par le gouvernement de la République d'une mission auprès du protectorat chérifien qui se référait au même objet et il se trouvait à Rabat depuis un mois, quand il fut saisi subitement par la mort, au moment où il poursuivait son œuvre africaine. — Gustave Regelsperger.

Diplomate d'il y a cent ans (Un); *Frédéric de Gentz* (1764-1832), par Adrien Robinet de Cléry (Paris, 1917). Singulière fut la destinée de Frédéric de Gentz, qui, de son temps, exerça une influence considérable, laquelle, au congrès de Vienne de 1814, tint un rôle de premier plan et qui, pourtant, laissa une réputation détestable. Parce qu'il fut le bras droit de Metternich et qu'il l'aida, dans les vingt dernières années de sa vie, à poursuivre une politique de réaction, la bourgeoisie libérale l'abhorra. Et, sans doute, sa vie privée donna maintes fois prise à la critique. Le goût passionné qu'il avait pour les plaisirs plus d'une fois le rendit vénal. Il y avait lieu, pourtant, de tenir compte de sa vie publique autant que de sa vie privée. Et Hebbel, en 1857, tenta sa réhabilitation. Adrien Robinet de Cléry nous montre aujourd'hui que le personnage n'était pas seulement méprisable, qu'il méritait d'être étudié, que bien des reproches qui lui ont été adressés n'ont point toujours des fondements bien sûrs. Il laisse de côté l'homme privé. Il ne considère que le philosophe et le politique et, par une analyse, parfois pleine de finesse, de ses idées, il nous le fait mieux mieux comprendre que par le récit de telle ou telle anecdote scandaleuse. Le livre est plein et riche d'enseignement. On peut y trouver une bonne leçon de politique.

Frédéric de Gentz, qui devait mourir à Weinhaus, près de Vienne, en 1832, était né à Breslau en 1764. Étudiant à Königsberg et élève de Kant, petit fonctionnaire prussien à Berlin, écrivain politique au service de l'Autriche, confident, enfin, de Metternich, ce serait une injustice de ne voir en lui, comme on l'a fait trop souvent, que le cynisme, l'indolence et la corruption qu'il affectait dans ses dernières années. Il est plus intéressant de suivre le développement de ses idées jusqu'au lendemain du congrès de Vienne. Il fut fidèle jusqu'à la fin de sa vie à son système politique, système rationaliste. Par là, il y a lieu d'insister sur les différentes influences qu'il reçut dans sa jeunesse.

Fils d'une protestante française et protestant lui-même, Gentz attacha toujours une grande importance à la Réforme, et jamais le moindre élément mystique ne troubla sa pensée rationaliste. Jeune homme, il subit l'influence des idées et de la philosophie de son temps : les rationalistes français, notamment Montesquieu, et les philosophes populaires allemands. Il fut nourri des préceptes de l'*Aufklärung*. L'*Aufklärung,* c'était une direction générale de l'esprit humain ; c'était l'émancipation des individus de la tutelle autoritaire de l'Eglise et de l'Etat, un effort de la raison pour ne recourir qu'à elle-même et pour agir résolument sans se laisser dirirger par autrui : théorie de progrès, qui reçut son expression la plus complète dans l'ouvrage d'Isaac Iselin : *Ueber die Geschichte der Menschheit,* théorie d'un perfectionnement indéfini de l'humanité, dont l'idéal était plus ou moins réalisé par l'Europe du XVIIIe siècle. Gentz manifesta ses sympathies pour la philosophie de l'histoire rationaliste dans presque tous ses ouvrages, soit expressément, soit implicitement, par les jugements qu'il porta sur les différentes périodes historiques.

Enfin, Kant agit également sur lui. De 1783 à 1785, il avait suivi les cours du philosophe; il corrigea même les épreuves de la *Critique du jugement,* et il fut sensible à sa philosophie du droit, à sa philosophie de l'histoire, qui n'était, d'ailleurs, que la confirmation de l'*Aufklärung* et, aussi, à sa morale.

Le premier article que publie Gentz, en avril 1791, sur l'origine et les principes supérieurs du droit, est un mélange de Rousseau et de Kant; mais, tout aussi bien au point de vue conception générale qu'au point de vue habitudes d'esprit, au point de vue pratique qu'au point de vue théorie, Gentz apparaît nettement rationaliste.

D'ailleurs, toutes ses sympathies, bien qu'elles ne soient point très franchement exprimées, en raison, sans doute, du risque qu'il y aurait eu à le faire, sont pour la Révolution française.

Ce qu'il aime avant tout, dans la Révolution, c'est une application des théories du *Contrat social;* mais il n'est point douteux que le souvenir de Montesquieu, encore plus que celui de Rousseau, agit à ce moment sur le développement de sa pensée. Il rêve d'étendre le mouvement hors des frontières de France, et en Allemagne même.

Pourtant, cette foi révolutionnaire ne dure point. Une évolution singulièrement marquée apparaît soudain dans sa pensée. Frédéric de Gentz devient et va rester nettement et passionnément antirévolutionnaire. Comment se produisit cette évolution, et sous quelles influences les idées de Gentz se modifièrent-elles? Il n'est point aisé de le savoir avec précision. A vrai dire, les éléments de ses nouvelles convictions sont multiples, et Adrien Robinet de Cléry en trace une analyse qui ne manque pas de finesse et qui semble être assez probante.

Les idées que Gentz avait exprimées jusqu'à ce moment, il les avait adoptées en tant que philosophe, c'est-à-dire en tant qu'homme politique théorique. Mais il n'était point seulement philosophe; il était aussi fonctionnaire prussien et, comme tel, il ne pouvait rester indifférent à la réalité des choses. Contre la théorie se dressa la pratique. Il constata le mal provoqué par un mouvement dont il attendait tant de bienfaits, et il s'en détourna.

Mais, peut-être, le simple spectacle des événements n'eût-il pas suffi à déterminer en lui un changement aussi profond, si ce spectacle ne lui avait pas été commenté. On ne saurait passer sous silence l'influence très certaine exercée sur sa pensée par Garve et Humboldt, par Burke et Necker.

Christian Garve, ami de la famille Gentz, était en communication d'idées constantes avec le jeune homme. Or, il n'était point rationaliste et n'assignait qu'un but à la politique : l'augmentation du bien-être général, qui devait avoir comme conséquence l'augmentation de la moralité. Il avait un souci de l'expérience et de la réalité qui manquait précisément à Gentz et, en le lui communiquant, il fit naître en lui les premiers doutes.

Pour Humboldt, bien qu'il fût à peu près de son âge, Gentz manifeste une sorte de culte. Aussi était-il particulièrement disposé à recevoir son empreinte. Humboldt lui enseigna à regarder le monde avec quelque scepticisme et à ne se laisser duper ni par les idées, ni par les mots.

Mais, à côté de ces influences directes, Gentz reçoit l'action de ses propres lectures et, au premier plan, du pamphlet de Burke, qu'il traduisit, et du livre de Necker sur le pouvoir exécutif. L'expérience des grandes affaires politiques de Burke, la situation de Necker, sa vie publique, n'étaient pas, d'ailleurs, étrangères à l'influence que leurs ouvrages pouvaient exercer sur un homme comme Gentz. Quoi qu'il en soit, Gentz entreprend contre la Révolution une lutte acharnée, qui va durer une dizaine d'années, et où l'on trouve le principe de toutes les polémiques qu'il conduira par la suite.

Gentz ne s'occupa, d'abord, que de politique intérieure, s'attachant, d'ailleurs, uniquement à la France, qui était bien le seul pays, à ce moment, où la politique intérieure fût digne d'attention. Mais chacun de ses écrits est un écrit de combat, dont le seul but est de faire l'opinion en Allemagne. Plus qu'historien, il est polémiste, et il essaye de provoquer une réaction antirévolutionnaire dans l'Europe centrale. Bien que sa besogne de fonctionnaire lui soit fastidieuse, elle lui est utile pour l'expérience qu'elle lui donne des affaires publiques. Mais ses polémiques sont son principal souci. Il traduit, notamment, le pamphlet de Mallet du Pan : *Considérations sur la nature de la Révolution de la France et sur les causes qui en prolongent la durée,* dont on connaît la particulière violence. Puis il s'apaise et, avec calme, expose ses idées sur les avantages et les inconvénients des divers systèmes politiques.

Tout en maintenant son respect pour le droit théorique, il s'occupe de plus en plus du droit positif. Droit, morale, sagesse, telles sont les trois bases d'une bonne politique. Encore morale et droit se confondent-ils bientôt. Toutes les relations politiques reposent sur l'idée d'équilibre, qui se réalise par la séparation des pouvoirs. Cette conception de l'équilibre qui détermine l'admiration de

Gentz pour la constitution anglaise, et son antipathie pour la révolution française est à la base de toutes ses idées et le demeurera encore après 1815. C'est encore l'équilibre qu'il s'agira de maintenir, à ce moment, entre le principe de conservation et le principe de progrès. Et c'est dans cette conception qu'il faut voir l'unité morale des idées politiques de Gentz.

Il avait d'abord manifesté peu d'intérêt pour la politique étrangère et, peut-être, en faut-il voir la raison dans son cosmopolitisme. Il avait également horreur de la guerre.

Or, en 1800, il opère un changement de front. Après avoir voulu pendant longtemps la neutralité de l'Europe, il soutient soudain, au point de vue de la politique extérieure de la Prusse, un système tout opposé. Pourquoi ce revirement, d'autant plus que ce n'est qu'au moment où, en Europe, tout semblait être à la paix que Gentz affirme que la guerre contre la révolution était une nécessité? Il semble que ce sont les événements eux-mêmes qui lui ont donné une conviction nouvelle et, notamment, les empiétements territoriaux successifs de la Révolution. C'est pourquoi il s'efforce de démontrer que, quelles qu'en soient les apparences, la guerre contre la France a été uniquement défensive. La France ne troublait-elle pas l'équilibre général? C'est toujours le même principe de l'équilibre qui apparaît à la base de ses idées politiques. C'est lui encore qui le conduira dans la lutte qu'il va poursuivre contre la domination napoléonienne, et il est bon de rappeler que ce principe est dans Kant.

Il convient de s'arrêter sur la réfutation du livre d'Hauterive, que Gentz jugea nécessaire d'écrire. Hauterive, revenu d'Amérique avec Talleyrand et recommandé par lui à Bonaparte, avait été chargé par le Premier Consul de rédiger son ouvrage *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*, pour gagner l'opinion européenne à la cause française. Le livre avait eu un gros succès. Gentz à l'état de la France à la fin de l'an VIII opposa l'état de l'Europe à la fin du XVIII[e] siècle. Le point de départ théorique des deux publicistes était, d'ailleurs, le même. L'un et l'autre reconnaissaient la nécessité d'établir un droit public et, comme il serait insuffisant, la nécessité de mettre la force au service du droit. Mais, dès qu'il s'agit de juger les événements, les divergences sont complètes.

D'Hauterive, après avoir voulu prouver qu'il n'y avait pas d'équilibre stable avant 1789, essayait d'établir que le meilleur moyen d'assurer l'unité était un système fédératif sous une suprématie incontestée; autrement dit, l'asservissement de l'Europe. Gentz, contre ce système fédératif, préconisait l'équilibre européen. Il mit au point ses idées dans ses *Fragments pour l'histoire de l'équilibre européen*, en 1805, où il formula ses quatre principes de l'équilibre :

1° Si le concert européen doit se maintenir, aucun membre ne doit devenir si puissant que la réunion des autres ne puisse le vaincre;

2° Si le système de l'Europe ne doit pas être exposé à de grands dangers, chaque membre doit pouvoir être vaincu, non seulement par la réunion de tous les autres, mais par la majorité;

3° Afin d'éviter des guerres continuelles, la crainte d'une résistance commune doit être suffisante pour retenir chaque membre;

4° Si un État européen cherche à arriver à la prépondérance ou y arrive vraiment par des moyens illégaux, les autres doivent entrer en hostilités ouvertes avec lui; et, s'il le fait par des moyens légaux, ils doivent employer tous les moyens légaux à leur disposition pour contrecarrer ses projets.

La pensée politique de Gentz atteint là son apogée. Il ne fera plus que l'appliquer.

Ses études nouvelles, son ambition l'avaient déterminé, en 1802, à quitter l'Allemagne pour l'Autriche. Il devient un personnage. Il est reçu par les princes et les souverains. Conscient de sa propre valeur, il essaye, par son action sur les hommes, de réaliser ses idées. Mais ce n'est plus par la plume, c'est par la parole qu'il agit dans les salons de la plus haute aristocratie autrichienne. Voulant agir sur la politique étrangère de la monarchie, qui, à ce moment, est tournée vers la paix, il fait même de l'opposition et entre en rapports avec Louis XVIII. Dans son Mémoire à l'archiduc Jean, il prêche l'union de la Prusse et de l'Autriche et, quand les défaites viennent, il maintient les courages chancelants. Il s'adapte à toutes les situations et, en 1811, il devient le bras droit de Metternich.

Sa nouvelle situation modifiera certainement ses idées, et l'esprit du fonctionnarisme autrichien agira sur sa conduite, mais ses principes demeureront les mêmes. Il faut noter, pourtant, l'évolution apparente de son sentiment national. D'abord, uniquement cosmopolite, il parlait, disait-il, « non seulement en Allemand, non seulement en Européen, mais aussi en Français ». Soudain, vers 1803, il s'exprima en patriote allemand. Mais cette idée nationale, malgré tout, ne resta pour lui qu'une idée auxiliaire, toujours subordonnée au principe de l'équilibre européen. Aussi, est-ce à tort qu'on l'accusa de trahison plus tard, quand il se détacha, sous l'influence de Metternich, de la cause nationale allemande.

De publiciste européen international, Gentz devient Autrichien. Le système nouveau auquel il s'est rallié est : se méfier des idées préconçues et se plier aux circonstances. Les circonstances, d'ailleurs, il les juge à un point de vue autrichien. Mais il ne renie point les grands principes politiques qui ont de tout temps dirigé son activité. Secrétaire du Congrès de Vienne, ayant gagné une souplesse d'esprit extrême, il peut les appliquer. On lui a reproché sa sympathie pour la politique extérieure de la Restauration, et il est vrai qu'il fut l'agent de Talleyrand; mais, en cela même, il ne faisait que suivre sa politique d'équilibre contre les ambitions excessives de la Prusse et de la Russie. Ce n'est pas lui qui a changé; ce sont les circonstances qui se sont modifiées.

Quand l'équilibre fut établi, il ne chercha qu'une chose, comme Metternich : maintenir cet équilibre; et il faut voir encore là la raison de la politique de réaction qu'il soutiendra jusqu'à la fin de sa vie. — JACQUES BOMPARD.

Électricité. APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ AUX INDUSTRIES MÉCANIQUES. — Dans des articles antérieurs (v. « Larousse Mensuel », p. 389, 440), nous avons traité sommairement des applications de l'électricité aux industries minière et métallurgique. Nous parlerons aujourd'hui de son emploi dans les industries purement mécaniques, emploi qui n'a cessé de se développer depuis une vingtaine d'années et, particulièrement, depuis la guerre.

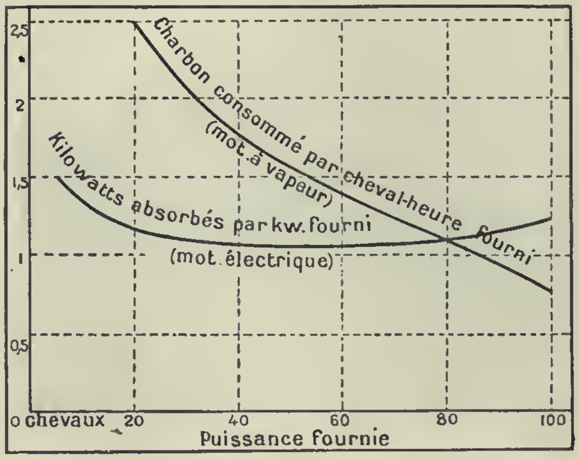


Fig. 1. — Consommation spécifique comparée d'un moteur à vapeur de 80 chevaux et d'un moteur électrique de même puissance.

Ces applications se résument, en somme, dans l'emploi du moteur électrique pour la commande des diverses machines-outils destinées au travail des métaux, des bois et, en général, de tous les matériaux utilisés dans l'industrie mécanique.

Le principal avantage de l'emploi du moteur électrique réside, ici, dans la possibilité de réaliser la commande individuelle qui consiste à pourvoir chaque machine, même de très faible puissance, d'un moteur indépendant. Cela est aisé, grâce à la facilité avec laquelle l'énergie électrique peut se diviser et se canaliser en ramifications innombrables, à l'aide de fils conducteurs peu encombrants, légers et peu coûteux. — Par suite de cette disposition, les moteurs peuvent être calculés exactement pour le service particulier auquel ils sont affectés : ils peuvent ainsi travailler dans les meilleures conditions de puissance et de rendement.

De plus, la commande étant directe, on économise non seulement les frais d'installation des transmissions mécaniques jusqu'alors indispensables, mais encore, et surtout, l'énergie considérable dépensée en pure perte dans ces transmissions compliquées et pourtant nécessaires, si l'on veut actionner plusieurs machines à l'aide d'un seul moteur, qu'il soit à vapeur, à gaz ou hydraulique.

Enfin, la commande individuelle a l'avantage énorme de permettre de ne consommer que la puissance dont on a réellement besoin. Les machines qui ne travaillent pas restent immobilisées, celles qui travaillent ne consomment que la puissance qui leur est nécessaire. Il n'en est pas de même quand plusieurs machines sont toutes commandées par le même moteur : dans ce cas, quand une partie seulement des machines est en service, le moteur marche à charge réduite, c'est-à-dire dans des conditions de consommation et de rendement tout à fait désastreuses. On sait, en effet, qu'un moteur à vapeur ou à gaz consomme d'autant plus de combustible par cheval produit que la puissance qu'on lui demande est plus faible par rapport à sa puissance normale (*fig.* 1).

Le moteur électrique, au contraire, absorbe à peu de chose près le même nombre de kilowatts par kw. fourni, quelle que soit sa charge : en d'autres termes, son rendement est à peu près constant dans les limites ordinaires d'utilisation, c'est-à-dire du quart de charge à la pleine charge. La figure 1 montre qu'un moteur à vapeur consommant 1 kg. 1 de charbon par cheval fourni à pleine charge en exigerait 2 kg. 4 à quart de charge, tandis qu'un moteur électrique de même puissance absorbant 1 kw. 1 par kw. fourni ne consommerait que 1 kw. 2 à quart de charge. De sorte qu'en supposant que le prix du kilogramme de charbon soit le même que celui du kilowattheure, le moteur à vapeur, qui dépenserait à pleine charge autant que le moteur électrique, dépenserait le double au quart de charge.

On a donc intérêt à employer le moteur électrique toutes les fois que la puissance à fournir est très variable et, surtout, lorsque la charge habituelle de l'installation est notablement inférieure à la charge maximum. Or, ceci est le cas de tous les ateliers employant plusieurs machines-outils, à cause des conditions variables du travail, des temps d'arrêt et des immobilisations inévitables, etc., de sorte qu'en pratique le coefficient d'utilisation de l'installation (rapport de la puissance moyenne utilisée à la puissance maximum) est toujours faible (0,2 à 0,5 environ). Mais, d'ailleurs, la commande individuelle permet d'éviter tout gaspillage d'énergie.

Le tableau comparatif suivant permet d'évaluer l'économie ainsi réalisée dans le cas d'un atelier de construction mécanique comportant 12 machines-outils de 5 chevaux chacune, marchant avec un coefficient d'utilisation de 0,33. En admettant que la puissance perdue dans les transmissions mécaniques est de 20 chevaux (soit 1/4 de la puissance du moteur primaire), le moteur à vapeur devrait pouvoir fournir 12 × 5 + 20 = 80 chevaux. Ce moteur peut être remplacé soit par un moteur électrique de même puissance avec transmissions mécaniques, soit par 12 moteurs de 5 chevaux commandant directement chaque machine-outil. On a alors les résultats suivants :

NATURE DE LA COMMANDE	COMMANDE PAR TRANSMISSION MÉCANIQUE			COMMANDE INDIVIDUELLE	
MOTEURS EMPLOYÉS	1 moteur à vapeur de 80 chevaux.	1 moteur électrique de 80 chevaux.		12 mot. électriques de 5 chevaux.	
Puissance moyenne demandée : 60 × 0.33 =	20 chev.	20 chev.		20 chev.	
Puissance perdue dans les transmissions	20	20		0	
Puissance fournie par le moteur	20 + 20 = 40	20 + 20 = 40		20	
Régime de charge des moteurs	demi-charge	demi-charge		pleine charge	
Consommation par cheval-heure fourni	2 kil. charbon	0,85 kwh		0,82 kwh	
Consommation horaire	80 kil.	34 kwh		18,4 kwh	
Prix unitaire	0,16	0,50	0,30	0,50	0,30
Dépense horaire en francs	12,80	1,7	10,20	8,20	4,92
Dépense annuelle (3.000 heures)	38,400	51,000	30,600	24,600	14,760
Économie réalisée par rapport au moteur à vapeur	0	— 32 0/0	21 0/0	36 0/0	61 0/0

Le chiffre de 2 kilogrammes de charbon par cheval-heure fourni à demi-charge est souvent dépassé par les moteurs de faible puissance et de type ancien. Il serait, par contre, un peu exagéré pour des moteurs puissants et de type moderne. Le prix du charbon indiqué (160 francs la tonne) est le prix de base actuel (1918). Celui de 0 fr. 50 pour le kwh. est un maximum; il est souvent moitié et jusqu'à cinq fois moindre. L'économie, est alors, plus considérable encore. En comptant le kwh. à 0 fr. 30, on voit que le remplacement de la machine à vapeur par un moteur électrique procurerait une économie de 21 p. 100. Cette économie atteindrait 61 p. 100 par l'adoption de la commande individuelle. Le bénéfice annuel serait voisin de 24.000 francs. Or, si l'on considère que le prix d'un moteur électrique de cinq chevaux peut varier de 1.500 à 2.500 francs, sui-

vant les constructeurs et suivant la nature du courant qui doit l'alimenter, on voit que la dépense engagée pour la commande individuelle des machines serait couverte au bout de la première année d'exploitation.

A ces considérations sur la consommation des moteurs s'en ajoutent d'autres qui, bien que secondaires, ont également leur importance.

C'est d'abord l'économie de temps qui résulte de l'adoption de la commande individuelle. La mise en marche de chaque moteur étant pour ainsi dire instantanée, on évite les manœuvres assez longues, coûteuses et souvent dangereuses, nécessitées par la commande mécanique, ainsi que les visites et réparations fréquentes des courroies, poulies, arbres de transmission, paliers, etc. Ces réparations entraînent des frais importants, tant en main-d'œuvre qu'en matières premières et en temps perdu. Dans l'exemple cité plus haut, on peut évaluer ce temps à trente minutes par jour pour chacun des douze ouvriers conduisant les machines, soit, par an, 1.800 heures, représentant une dépense supplémentaire d'environ 2.000 fr. C'est ensuite la sécurité du travail assurée d'une manière plus constante, puisqu'un accident survenu à l'un des moteurs n'empêche pas les autres de fonctionner, tandis qu'avec la commande par groupes, une avarie du moteur arrête la marche de toute l'installation, à moins qu'on ne consente à faire la grosse dépense d'un moteur de secours. C'est, enfin, une meilleure utilisation de l'espace disponible, puisque, chaque machine portant son moteur, il n'y a plus à prévoir une salle spéciale pour le moteur. On peut, alors, disposer chaque machine au gré des conditions de commodité du travail, d'éclairage, etc., sans être gêné par la question des transmissions. On peut, de ce fait, améliorer considérablement le rendement productif de l'usine.

Quant à la question des frais d'établissement, il est juste de reconnaître qu'ils sont, en général, un peu plus élevés avec la commande individuelle, par suite de l'emploi de moteurs moins puissants et, par suite, relativement plus coûteux. Mais cette différence est vite comblée par l'économie de combustible ou de courant, comme nous l'avons indiqué plus haut.

D'ailleurs, la puissance de cinq chevaux adoptée dans l'exemple précité ne convient, en réalité, qu'à des machines faisant un travail particulièrement dur (raboteuses, grands tours rapides, etc.). En pratique, la plupart des machines-outils usuelles n'exigent qu'une puissance de un à cinq chevaux. Cette puissance peut, d'ailleurs, se déduire approximativement du poids de matière enlevé par l'outil. Disons, pour fixer les idées, qu'un cheval est nécessaire pour enlever soit de 0,3 à 1 kilogramme de bois par minute, suivant les cas, soit de 300 à 400 grammes de cuivre pur ou de fonte, soit 200 à 300 grammes de fer ou d'acier doux, soit, encore, 100 à 150 grammes de bronze ou d'acier dur.

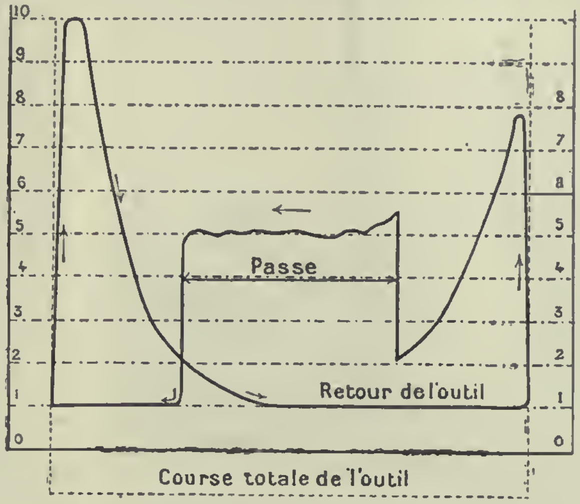
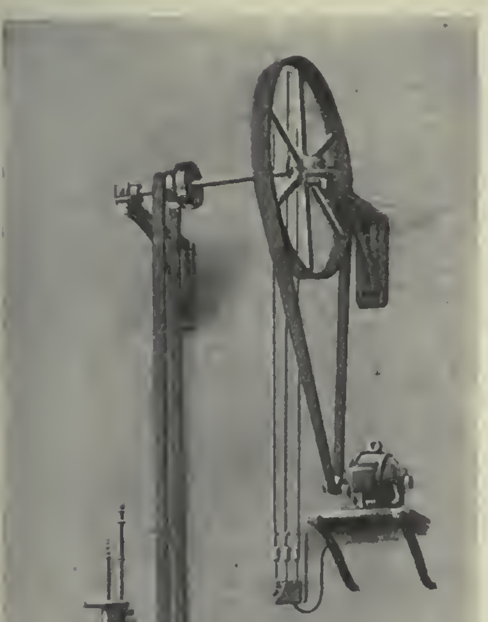
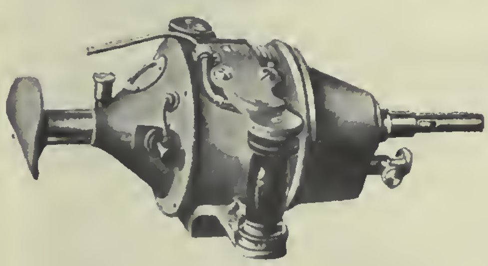


Fig. 2. — Diagramme de puissance d'une raboteuse de 5 chevaux.

On est, d'ailleurs, souvent amené à prévoir des moteurs plus puissants que ne l'exigerait le travail produit. Cela arrive surtout lorsque les organes mobiles des machines présentent une grande inertie, comme dans les raboteuses par exemple, soit que l'outil se déplace avec son chariot, soit qu'au contraire la pièce à usiner se meuve avec la table sur laquelle elle est fixée, par rapport à l'outil maintenu immobile. Il se produit, alors, au moment du changement de marche (retour de la pièce ou de l'outil après chaque passe), un appel de courant dû à l'inertie des masses dont il faut brusquement changer le sens de la translation. Le diagramme de la figure 2 montre ces variations de puissance dans le cas d'une raboteuse à chariot mobile. Le moteur doit, alors, avoir une capacité de surcharge considérable, si l'on ne veut pas compliquer la machine par l'adjonction d'un volant. En principe, les surcharges ne devraient jamais dépasser de plus de 50 p. 100 la puissance normale, sous peine de compromettre la durée de fonctionnement du moteur. On atténue, d'ailleurs, la violence des à-coups tant par des dispositifs électriques (compoundage, pôles auxiliaires, etc.) que par des moyens mécaniques, en intercalant par exemple entre le moteur et l'outil une liaison élastique (manchon d'accouplement à ressorts ou à tampons de caoutchouc, arbres flexibles, etc.).

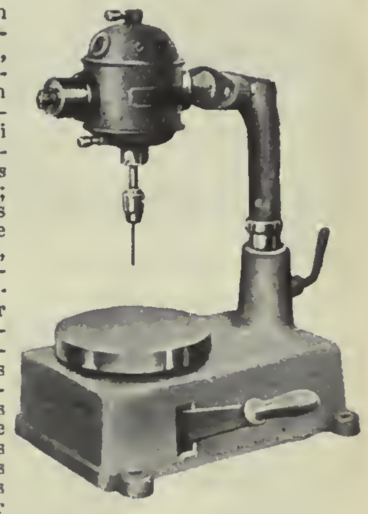

Fig. 3. — Perceuse actionnée par un moteur électrique de 2 chevaux.


Fig. 4. — Perceuse à main, à changement de vitesse (1/4 de cheval, trous de 15 mm.).

Il serait impossible d'étudier ici en détail les diverses applications du moteur électrique. Nous ne pouvons qu'en énumérer quelques-unes, en laissant, d'ailleurs, de côté celles qui ont trait à la manutention et à la traction proprement dite et qui méritent un chapitre spécial.

Dans l'industrie du bois, le moteur actionne principalement des scies circulaires ou à ruban, qui débitent les planches et les madriers (puissance du moteur : un à deux chevaux), des raboteuses qui préparent jusqu'à 2.000 lames de parquet à l'heure (puissance : deux chevaux), des tours à bois d'un demi-cheval, pour la fabrication des manches d'outils, des bâtons de chaises, pipes et objets d'ébénisterie, etc.

Pour le travail des métaux, on emploie des perceuses actionnées soit indirectement par courroie et démultiplication, comme le montre la figure 3, soit par l'intermédiaire d'un train d'engrenages à deux ou trois vitesses, comme dans les perceuses portatives (*fig.* 4 et 4 *bis*); les premières exigent des puissances variables depuis 0,2 cheval pour les petites sensitives, jusqu'à 5 chevaux pour les grandes verticales et 8 à 10 chevaux pour les radiales (voir la formule donnée plus haut). Les secondes renferment des moteurs de 0,2 à 1 kwh., complètement étanches et portatifs; elles permettent de pratiquer des forages dans toutes les directions dans des pièces difficilement transportables, telles que charpentes métalliques, grosses pièces de machines, plaques de blindage des navires, etc. Leur poids est d'environ 25 kg. par kw. Elles sont souvent à adhérence magnétique. Le moteur électrique actionne aussi des tours dont la puissance peut varier de 2 chevaux pour un tour parallèle de 300 millimètres de hauteur de pointes à 10 chevaux pour un tour de 1.000 millimètres, et de 5 chevaux pour un tour vertical de 1 mètre, à 20 chevaux pour un tour de 6 à 8 mètres; des raboteuses à un ou plusieurs outils, dont la puissance peut atteindre 50 chevaux suivant le poids de métal enlevé, des fraiseuses et mortaiseuses (puissances usuelles : 5 à 20 chevaux); des riveuses dont l'outil est mis en mouvement par succion électromagnétique, comme l'armature d'un électro-aimant, et qui peuvent frapper 300 coups à la minute; enfin, les meules de toute sorte, soit pour l'affûtage des outils, soit pour la rectification et le polissage des pièces détachées. Nous ne ferons que signaler les applications mécaniques du moteur électrique aux autres industries.


Fig. 4 *bis*. — Perceuse à main, montée sur un socle à plateau mobile.

Elles sont, d'ailleurs, extrêmement nombreuses et variées : l'industrie de l'alimentation l'emploie à la commande des machines à broyer les graines, à faire les pâtes, les biscuits, le chocolat, les dragées et la confiserie, à celle des machines à torréfier et à moudre le café, à éplucher les pommes de terre, à hacher les viandes et les légumes, à aiguiser les couteaux et, surtout, à la commande des meules à céréales et des pétrins mécaniques (*fig.* 5), dont les principaux avantages sont la rapidité et la régularité du travail, la propreté parfaite, l'économie de main-d'œuvre et la modicité de la dépense d'énergie. L'industrie du vêtement s'en sert pour actionner les machines à coudre et à tailler les étoffes (0,1 à 0,2 cheval), les métiers à velours et à rubans (0,2 à 0,5 cheval), les doubleuses et bobineuses, les enrouleuses et les métiers à tisser (0,5 à 1 cheval), les machines à laver le linge (1 à 3 chevaux), etc. Celle des cuirs et des chaussures emploie des fraiseuses, des machines à coudre, des brosseuses et lisseuses actionnées par des moteurs de 0,1 à 2 chevaux.

La papeterie moderne ne se sert plus que du moteur électrique, tant pour la commande de ses presses à papier que pour le séchage, le découpage, le pliage, la fabrication des enveloppes, la commande des presses d'imprimerie, les machines à timbrer, etc.

Signalons, enfin, la commande des machines à glace, des ventilateurs aspirants ou refoulants (nettoyage par le vide, machines soufflantes de toute sorte), les compresseurs d'air pour le service des distributions d'air comprimé, soit fixes, soit mobiles (freinage des trains et véhicules), et les groupes motopompes centrifuges à grande vitesse, dans lesquels la pompe, multicellulaire pour les hautes pressions, est actionnée directement par l'arbre du moteur, et qui atteignent des rendements de 50 à 70 p. 100 suivant la puissance. La possibilité de leur mise en marche instantanée et leur débit considérable ont fait adopter ces groupes pour la commande des pompes à incendie et des pompes d'exhaure à bord des navires et dans les mines. — Jacques Damien.

fournier (lat. *furnarius*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux de l'Amérique du Sud, communs à l'est des Andes boliviennes et rangés dans la famille des dendrocolaptinés (v. FOURNIER, au *Nouv. Larousse*).

— ENCYCL. Leur nom de *fournier* vient du nid d'argile que construisent ces oiseaux, qui rappelle un four de campagne; aussi sont-ils appelés *Joaõ de Barro* (Jean de glaise) et *Hornero* (boulanger) au Brésil et dans la république Argentine; *Casero*

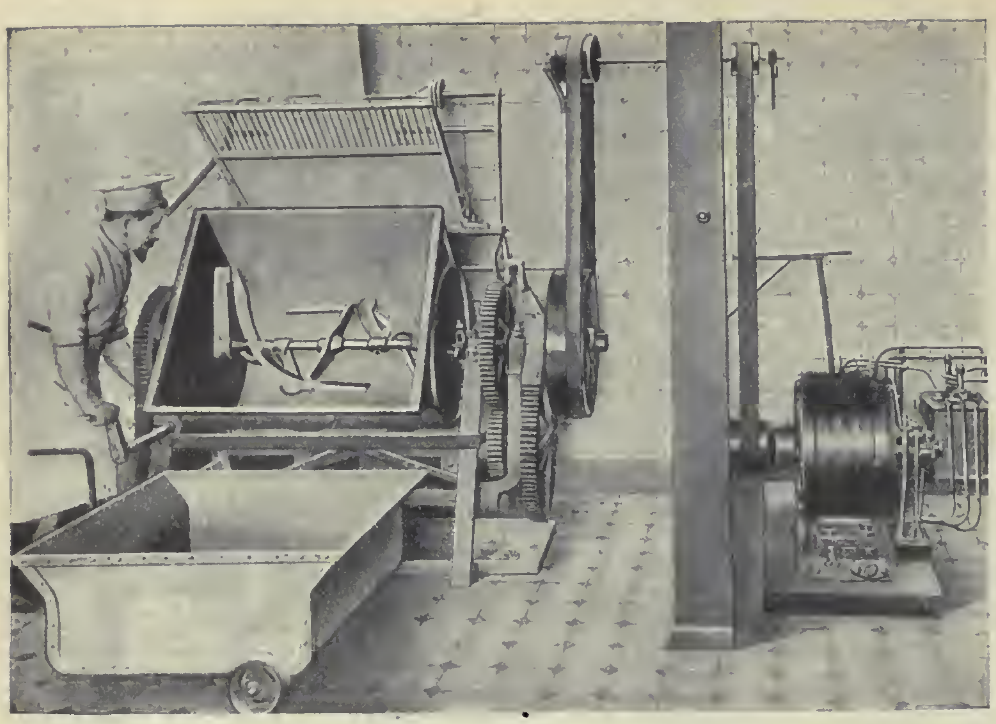
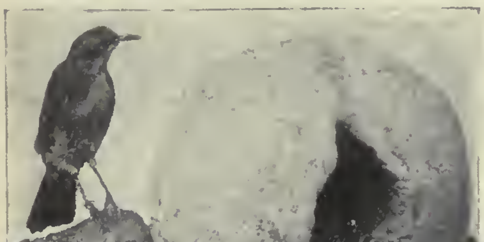


Fig. 5. — Pétrin mécanique, actionné par un moteur électrique de 8 chevaux.

(fabricant de cases) à Santa-Fé, *Oven Bird* en anglais et *Lehmhans* en allemand. Ils ne sont pas plus gros qu'un étourneau, et leurs pattes sont plutôt faibles. Leur corps est roux, plus pâle en dessous; le bec est long et arqué et paraît peu approprié à la construction d'un tel nid.

Cet oiseau, très familier, aime la société de l'homme. Il habite au voisinage des maisons, des cultures, des routes, dans les endroits découverts, les campos, les savanes et les pampas. Ses nids, placés à une hauteur qui va de 1m,50 à 6 mètres, sont toujours sur des branches horizontales ou légèrement inclinées, n'ayant pas plus de 4 à 5 centimètres de diamètre. Parfois, on en voit sur le faîte des toits, sur les corniches, les croix d'église. Ils sont toujours respectés, car on aime le fournier pour son chant sonore, agréable, à gammes chromatiques, et on est toujours amusé par sa démarche vive et sautillante. Ces nids ont la forme d'une motte de terre plus ou moins arrondie, avec un orifice latéral; ils pèsent de 3 à 4 kilogrammes. Leur longueur va de de 25 à 28 centimètres, leur hauteur, au milieu, atteint 20 centimètres et l'épaisseur totale 16 centimètres. Les parois ont en moyenne une épaisseur de 3 centimètres. Celle-ci est plus faible au voisinage du trou de vol, où elle



Fournier et son nid.

n'est que de 2 c. 5. Le trou de vol est ovale, presque demi-circulaire; il a 5 à 6 centimètres de long et 7 centimètres de haut. Sa position est déterminée par les conditions extérieures : lumière, vents dominants. Lorsque le dôme est achevé, l'animal attache aux bords une cloison de 1 centimètre et demi d'épaisseur, qu'il prolonge perpendiculairement à la branche d'appui jusqu'à la paroi opposée et qui s'appuie sur la base, mais elle laisse en haut un orifice ovale, qui permet de pénétrer dans le deuxième compartiment. Le couloir n'a que 3 centimètres de largeur, tandis que la chambre en a 12 ou 13. C'est là que l'oiseau établit son vrai nid, formé de chaumes et d'herbes sèches bien enchevêtrées. En septembre ou octobre, la femelle y pond deux à quatre œufs presque sphériques, d'un blanc peu brillant et ayant 27 millimètres sur 21. Ces nids, si confortables, sont convoités par d'autres oiseaux, qui en chassent les légitimes propriétaires, pour y déposer leurs œufs. Ce sont : un troupiale (*molothrus*), un perroquet (*psittacula*), deux hirondelles (*procne tapera* et *tachycineta*).

Il est intéressant de constater que l'animal sait donner à son nid la forme presque sphérique, qui est la plus résistante, et placer latéralement une entrée facilement défendable, puisqu'il est abrité à l'intérieur, quand il est sur ses œufs, contre les autres oiseaux et surtout contre les sarigues. Cette entrée est, de plus, inaccessible à la main de l'homme. On trouve parfois des nids suspendus audessous de la branche, donc placés en sens inverse.



Section d'un nid de fournier.

Pour fabriquer cette petite merveille, le mâle et la femelle travaillent ensemble. Ils façonnent des boulettes avec l'argile empruntée aux chemins piétinés par les bœufs. Ces boulettes, de la grosseur d'une petite noix, sont plus ou moins mélangées de détritus et de bouse de vache et sont transportées, par l'oiseau, sur la branche choisie. Elles sont étalées et appliquées latéralement sur la branche, d'abord aux extrémités, puis au milieu; grâce au pétrissage avec le bec et les pattes, la face extrême prend une convexité régulière; il est impossible d'y reconnaître les diverses boulettes. C'est le haut qui se ferme le premier. Pendant la journée, l'animal doit interrompre son travail pour laisser aux boulettes le temps de durcir en séchant. On dit que le fournier peut, en deux jours, construire son édifice, si énorme par rapport à sa taille. Les habitants disent que c'est un oiseau très chrétien, car il ne construit son nid que pendant les jours ouvriers, et il aurait la piété de pratiquer le repos dominical d'après les règles de l'Eglise. — A. Ménégaux.

Gérard (J.-W.) [Mémoires de l'ambassadeur]. — Au début de l'été de 1913, J.-W. Gérard, juge à la Cour supérieure de New-York, était nommé, par le président Wilson, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin; la nouvelle l'en surprit comme il était en route pour une croisière sur l'*Imperator*. Il revint à Washington et, le 9 septembre, s'embarquait pour l'Allemagne, après avoir reçu les instructions de son gouvernement.

Sa mission devait durer trois ans et quatre mois, jusqu'au 3 février 1917, date à laquelle le président Wilson signifia au gouvernement allemand la rupture des relations diplomatiques.

De retour dans son pays, l'ambassadeur Gérard crut qu'il n'avait pas de plus impérieux devoir que d'éclairer ses concitoyens sur la véritable mentalité de leur adversaire en les faisant profiter de l'expérience que ses trois ans d'ambassade féconds en incidents de toute sorte lui avaient permis d'acquérir :

> J'estime que notre peuple doit être renseigné. L'Américain, qui a coutume de visiter l'Allemagne pendant la saison d'été ou de passer un mois à Hambourg, acquiert fort peu de connaissances sur la véritable Allemagne et sur les personnages qui la gouvernent. J'expose certains aspects et je rapporte certains faits de cette Allemagne dans le présent livre, non seulement pour que mes lecteurs puissent saisir la signification réelle des événements qui se sont déroulés pendant ces trois dernières années, mais pour qu'ils puissent se rendre compte des éventualités appelées à se produire dans nos rapports futurs avec ce pays.

Quand on songe que l'ambassadeur des Etats-Unis était à son poste neuf mois avant la guerre, qu'il a assisté dans la capitale de l'Empire à toutes les péripéties qui ont précédé, accompagné ou suivi l'éclosion du gigantesque conflit, qu'il a été chargé de la défense des intérêts anglais et que, de ce fait, il s'occupa avec un soin particulier du sort lamentable des prisonniers sujets de la Grande-Bretagne; que, pendant trente mois, il fut le porte-parole du président Wilson auprès de la Wilhelmstrasse, pour exiger du gouvernement impérial le respect des conventions internationales, pour protester contre leurs trop nombreuses violations, tout en cherchant à maintenir la neutralité américaine, comme aussi l'honneur du drapeau étoilé; quand on sait avec quelle perspicacité et quelle indépendance d'esprit le diplomate examine la mentalité du peuple allemand et de ses dirigeants dans ses diverses manifestations, on devine quel peut être l'intérêt de ces mémoires, écrits dès le printemps de 1917 en Amérique, malgré toute la discrétion que l'ambassadeur peut avoir mise au récit de tout ce qui est proprement diplomatique et doit encore rester secret parmi les faits auxquels il a été mêlé.

L'empire allemand, tel que l'ont constitué les vainqueurs de 1870, est essentiellement basé sur la force brutale et, comme tel, son gouvernement se trouve tout entier dans les mains des militaires. Telle est la première réflexion de l'ambassadeur américain, comme de tout observateur attentif. Or, au printemps de 1914, ce régime militariste se trouve en butte à des attaques nombreuses : les unes sourdes, — ce sont les plus fréquentes, — quelques autres ouvertes; la poussée démocratique se traduit par des élections, où les socialistes sont en progrès constants; l'affaire de Saverne constitue un symptôme de sentiments antimilitaristes, très grave par le retentissement qu'elle a dans tout le pays.

Dans cette Allemagne, où le moindre sous-lieutenant a le pas sur un président de cour d'appel, la protestation générale qui s'élève contre la grossièreté de conduite et de langage du lieutenant von Forstner, et qui a son écho jusqu'au Reichstag, où le chancelier est mis en minorité, doit singulièrement émouvoir l'empereur et son entourage.

En même temps que W. Gérard, Jules Cambon, l'éminent ambassadeur de France, notait l'évolution du kaiser, qui, naguère, hostile à toute éventualité de guerre, laisse comprendre peu à peu qu'il est gagné aux idées de sa maison militaire et que, jaloux de la popularité de son fils dans l'armée, il est prêt à saisir l'occasion quand il la croira possible.

On sait, par ailleurs, que le kronprinz n'aspire qu'au jour où il pourra faire montre des qualités militaires qu'il s'imagine posséder : faisant visiter à une Américaine — qui rapporte l'anecdote à J.-W. Gérard — sa collection napoléonienne, le kronprinz, dans l'hiver de 1913-1914, lui déclarait « que la guerre pouvait être profitable, ou ne pas l'être, mais qu'elle aurait lieu à son avènement au trône — si elle ne s'était déjà produite — *ne serait-ce que pour la drôlerie de la chose* ». Mot effroyable, quasi néronien, qui doit être à jamais accolé à la figure hideuse du colonel des hussards de la mort!

W. Gérard est à Kiel, aux côtés de l'empereur, du prince Henri de Prusse, du prince de Monaco, des principales personnalités du monde sportif, quand survient la nouvelle de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Serajevo. Pour criminel que soit l'attentat, il ne paraît pas, à Kiel plus qu'ailleurs, devoir engendrer des conséquences particulièrement graves. Pourtant, à dater de ce jour, l'empereur se dérobe, s'embarque sur son yacht pour les mers du Nord, cependant que, selon la coutume à pareille époque, les diplomates accrédités à la cour partent en vacances; l'ultimatum autrichien les ramène précipitamment à Berlin; le chancelier, le ministre von Jagow sont invisibles ou muets. Le 1er août, l'empereur signe l'ordre de mobilisation à 7 heures du soir; du balcon de son palais, Guillaume II proclame « qu'il ne connaît plus aucun parti », entraînant ainsi dans son sillage toute la

social-démocratie qui ne dit mot, ivre de cette ardeur guerrière et de cette haine germaine, « entretenue, cultivée en Allemagne comme une passion noble ».

Et le peuple de Berlin vocifère contre tous les étrangers qui s'apprêtent à quitter la ville, contre les Français, contre les Russes, contre les Anglais, insulte leurs ambassadeurs, dont il entoure les voitures. Avec peine, J.-W. Gérard s'efforce de faciliter les départs, de secourir les infortunes subites, et c'est une mission providentielle qui s'ouvre pour lui, et qu'il accepte, et qu'il remplit, avec une ardeur et une générosité tout américaines, trois ans durant.

Dans un long chapitre consacré aux prisonniers, il expose avec une parfaite simplicité les difficultés de cette tâche, dont il s'acquitte avec d'autant plus de zèle qu'il sent plus de mauvaise volonté du côté allemand; de toutes les infractions du droit des gens qu'il vient dénoncer à la Wilhemstrasse, le chancelier et le ministre se désintéressent, renvoyant aux autorités militaires, qui, si elles répondent, font comprendre que, contre un ennemi, aucun droit ne prévaut. Et il faut, en diverses circonstances particulièrement graves, que l'ambassadeur menace de faire justice lui-même — à l'américaine — pour obtenir satisfaction.

Avec une égale énergie, l'ambassadeur Gérard devait défendre les droits des neutres chaque jour violés et, plus particulièrement, les droits des Américains. Au fur et à mesure que l'Allemagne intensifia — au mépris de toutes les conventions de La Haye — la guerre sous-marine, l'ambassadeur des Etats-Unis, exécutant, d'ailleurs, les prescriptions de son gouvernement, intervenait plus vigoureusement à Berlin. Mais, sous des artifices de procédure, à travers des arguments dilatoires, il sentait que la réponse de l'Allemagne serait constamment négative.

En vain se rend-il à Charleville, au quartier général de l'empereur (les quelques pages de son récit sur son séjour en notre France occupée ne se peuvent lire sans poignante émotion); en vain von Bethman-Hollweg feint-il de s'incliner devant ses arguments; en vain le kaiser témoigne-t-il de son désir de satisfaire le président Wilson; le parti de la lutte à outrance, qui prédit la ruine de l'Angleterre avant trois mois, l'emporte, malgré la chute de von Tirpitz.

Deux ans durant, le président Wilson s'est efforcé d'éviter la rupture : ce juriste éminent professe que la guerre est l'argument suprême qu'il ne faut utiliser que lorsque tous les autres ont échoué; il rêve d'être, lui représentant des Etats-Unis, le médiateur de la vieille Europe et, inlassablement, après l'attentat de la « Lusitania », comme après celui du « Sussex » et de vingt autres, alors que l'ambassadeur Gérard croit la rupture inévitable, le président Wilson cherche le terrain d'entente. L'Allemand, une fois de plus mauvais psychologue, se persuade que l'Amérique refusera de courir les risques de la guerre : cent mille Allemands, aux Etats-Unis, l'en empêcheraient, ose prédire le ministre Zimmerman. Combien d'entre eux sont venus s'enrôler sous nos drapeaux? réplique Gérard.

Aussi, quand, le 31 janvier 1917, le gouvernement allemand signifiait aux Etats-Unis la rupture des précédents accords et l'inauguration de la guerre sous-marine intensive, se persuadait-il que le président Wilson s'inclinerait devant cette formelle violation des traités! Le 3 février, le président, annonçant au Congrès la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, arrachait aux conseillers du kaiser leurs injurieuses illusions.

Ecrivant ce livre au printemps de 1917, W. Gérard ne cachait pas à ses concitoyens l'ampleur que la lutte devait avoir pour eux : il estimait que l'Allemagne avait encore 9 millions d'hommes sous les armes, que le blocus, si serré fût-il, ne réussirait pas à l'affamer, que le joug de l'autocratie militaire était si lourd que le peuple ne saurait le secouer, et il concluait que la paix ne pourrait être obtenue que par la victoire « et que l'entrée en lutte d'un grand peuple comme le peuple américain ne comporte aucune signification, à moins que ce peuple n'arrive à disposer d'une armée puissante ».

J. W. Gérard peut constater aujourd'hui avec fierté que son appel a été entendu. — Pierre RAIN.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] — Le mois de juin, dont nous allons essayer de noter fidèlement les événements caractéristiques, apparaît comme une période d'attente, coupée de quelques tentatives brusques et violentes pour provoquer une solution que tout le monde sentait très difficile à obtenir par quelque moyen que ce fût. Ni dans l'ordre militaire, ni dans l'ordre diplomatique, aucun fait n'avait été concluant. Le mois fini, à peu de chose près, chacun couchait sur ses positions, et, comme on savait mal et peu ce qui se passait derrière les lignes, il n'était pas possible de préciser le diagnostic de l'avenir. Les troupes de l'Entente — Français, Anglais, Américains, Italiens — avaient en France sensiblement maintenu et en divers points, heureusement élargi leurs positions, et le recul menaçant de la fin de mai, en dépit d'efforts très puissants de l'ennemi, avait été arrêté assez tôt, et assez loin de Paris, pour que la situation, tout en restant grave et grosse de péril possible, n'eût plus tout à fait la même acuité qui avait rendu si tragiques les derniers jours du mois précédent. D'autre part, en Italie, la poussée tentée par les Autrichiens, au milieu du mois, pour rompre les lignes de nos alliés et déborder jusqu'à la plaine et la mer, vers Vicence et Venise, n'avait donné aucun résultat. L'entreprise avait tourné à la confusion de l'Autriche et, par suite, avait gêné l'Allemagne; et si, au 30 juin, on ne pouvait dire encore que les Italiens avaient tiré de la retraite autrichienne tout le parti qu'on en devait espérer, du moins le seul fait que leurs positions restaient intactes et que l'ennemi avait lui-même proclamé son impuissance était pour l'Entente un succès solide. Par ailleurs, sans qu'on eût besoin d'en forcer le sens et d'enfler leurs conséquences possibles, il était avéré par les faits que la monarchie austro-hongroise souffrait de troubles profonds, économiques et politiques, qui avaient leur origine dans une détresse alimentaire que personne ne niait et dans des difficultés constitutionnelles aiguës, qui pouvaient brusquement prendre une gravité mortelle. Il apparaissait aussi que l'opinion allemande, malgré sa docilité, se divisait de plus en plus sur la question de la guerre et de la paix, et il était permis de penser que les contradictions relevées dans les discours officiels destinés à faire connaître au monde la pensée officielle des dirigeants impériaux n'avaient d'autre but que de sonder les esprits et de laisser aux destinées germaniques le choix entre des voies opposées.



Dans le reflux de la guerre, sur le front britannique. Evacuation des pays envahis. (*The Sphere.*)

Du côté de l'Entente, l'action de plus en plus précise des Etats-Unis, la collaboration intense qu'ils fournissaient à leurs alliés d'Europe, l'apport continu de leurs troupes qui équilibrait chaque jour les forces en présence, la fusion de plus en plus étroite des esprits qui s'opérait entre Français et Américains était un symptôme très rassurant pour qui savait l'apprécier à sa juste valeur et lui attribuer sa complète signification. Il est probable que les Allemands en avaient le sentiment. Nous pouvions donc, à la fin juin, nous montrer moins inquiets qu'à la fin de mai. Cette atténuation partielle de nos soucis était due, il faut bien le dire,



Le repos dans les abris d'une tranchée.

au courage inépuisable de tous nos soldats, à l'héroïsme stoïque de beaucoup d'entre eux. Certes, on avait eu raison de magnifier les succès remportés sur notre sol par les contingents américains, italiens, anglais, mais avait-on dit assez que le mur inébranlable qui avait arrêté l'ennemi était avant tout un mur français et que, partout où les enfants de France n'avaient pas été placés dans des conditions d'infériorité matérielle ou stratégique qu'aucune énergie n'aurait pu surmonter, l'ennemi s'était brisé contre leur résistance et avait cruellement payé ses essais



Le kaiser et le kronprinz passent une revue de leurs troupes. (Photographie trouvée sur un prisonnier allemand.)

infructueux? La France avait été sauvée une fois de plus par elle-même et, peut-être, par la force mystérieuse de la loi historique qui ne permet pas que la France disparaisse.

Lorsque les historiens futurs suivront sur la carte les fluctuations du front français pendant cette guerre, il s'étonneront, certainement, qu'à la fin de mai et au cours du mois de juin 1918, les Allemands n'aient pas obtenu une rapide solution militaire et enlevé Paris de vive force. Les conditions réelles de notre retraite du 27 mai, que nous sommes réduits à reconstituer en silence et qu'ils jugeront pièces en mains, ne diminueront pas leur étonnement; quand ils énuméreront les tentatives allemandes en juin, la poussée du début de ce mois sur Château-Thierry, Villers-Cotterets et Compiègne, l'attaque du 9 et des jours suivants entre Montdidier et Noyon sur un front de 35 kilomètres, l'attaque violente et infructueuse du 18 sur Reims et qu'ils compareront les moyens mis en œuvre aux résultats tactiques obtenus, ils ne pourront certainement ne pas admirer la puissance de notre résistance et la supériorité du facteur moral sur le facteur numérique.

Il est indubitable que ce mois, passé dans une défensive qui, par instants, est devenue active, avait coûté cher à notre adversaire et que, s'il lui laissait le loisir de préparer autre chose, qu'on attendait sans pouvoir déterminer où cela se présenterait, nous avait aussi donné le temps de nous remettre du trouble causé par le premier choc et de rétablir, tant par l'apport américain que par un appel plus copieux de troupes anglaises, l'équilibre des effectifs. De plus, à l'arrière immédiat du front, le gouvernement avait pris des mesures de précaution. Le rappel de Salonique du général Guillaumat, qui avait fait naguère ses preuves à Verdun, et sa nomination au gouvernement du camp retranché de Paris en remplacement du général Dubail indiquaient que toutes les pensées de nos dirigeants se concentraient sur la défense de la capitale. Si bien qu'à la fin de juin, malgré la proximité de l'ennemi, malgré la menace d'une ruée toujours probable, malgré les raids de gothas et l'attente d'un réveil hargneux des berthas, malgré — pourquoi le taire — une certaine anxiété causée par les articles inconsidérés de la presse au sujet de l'évacuation de Paris, la situation militaire et morale était sensiblement meilleure, et le front était, jusqu'à un certain point, suivant l'expression consacrée, « stabilisé ». Pour combien de temps? Où l'ennemi attaquerait-il? Serait-ce, de nouveau, dans la direction de Paris, ou dans celle d'Amiens, ou dans celle de Boulogne, Calais et Dunkerque? Où chercherait-il la victoire dont il attend une paix dont il a besoin? Questions troublantes et oiseuses, sur lesquelles chacun espérait que notre commandement était au moins approximativement renseigné. Attendre avec patience et avec espoir restait le mot d'ordre que nous avons si souvent répété ici.

Pendant que nous tenions ferme avec nos alliés contre le flot germanique, les Italiens couraient, eux aussi, un très grave danger. L'empire austro-hongrois n'a pas paru pressé d'envoyer ses divisions sur le front français. Lorsqu'il avait, en avril, fait profession publique de fidélité à l'Allemagne, après que la publication de sa lettre au prince Sixte avait jeté quelques doutes sur sa loyauté, Charles Ier avait entendu spécifier que l'Autriche intervenait « avec ses canons ». Il se réservait, sans doute, de frapper un coup en Italie. Le succès de Caporetto avait préparé les voies, et on pouvait espérer du côté autrichien qu'une offensive bien menée et massive reprendrait les choses au point où les avaient arrêtées, il y a quelques mois, la brusque réaction italienne et l'intervention des troupes françaises.

La perspective de déborder sur les plaines italiennes était séduisante, et les généraux autrichiens, plagiaires ridicules de Bonaparte, n'ont pas manqué de faire luire aux yeux de leurs soldats les perspectives de ravitaillement et de butin que leur offrait un grand succès, nécessaire et escompté. Le résultat n'avait pas répondu aux espérances cyniquement affichées de l'état-major autrichien. Le général Boroevic, avec 55 divisions, avait, le 15 juin, attaqué sur un front de 150 kilomètres, depuis le plateau d'Asiago jusqu'à la mer, dans la direction de Trévise, Vicence et Venise. La pression avait été formidable. Etablis sur le plateau de Montello, les Autrichiens avaient passé la Piave, qui n'offrait pas une barrière sérieuse à cette date, et les routes leur semblaient ouvertes. Mais il paraît certain que la situation de Caporetto ait été ici retournée. Alors qu'à Caporetto les assaillants avaient trouvé devant eux un adversaire travaillé par une propagande défaitiste intense, démoralisé et incapable d'une résistance sérieuse, en juin, il est possible que le commandement italien ait été très bien renseigné sur les projets de l'ennemi et que toutes les troupes autrichiennes, d'ailleurs mal entraînées à la suite de privations alimentaires notoires, n'aient pas été pénétrées d'un égal loyalisme à l'égard de la monarchie de Charles Ier. Quoi qu'il en soit, l'armée italienne, bien dans la main de son chef, le général Diaz, opposa d'abord une résistance énergique à l'attaque autrichienne, qui ne put réaliser que des progrès insuffisants. Puis, après quelques jours pendant lesquels il devint évident que l'offensive autrichienne, n'ayant pas réussi du premier coup, n'irait pas loin, les Italiens, favorisés par une crue de la Piave, qui menaça de couper les Autrichiens de tout ravitaillement, attaquèrent vigoureusement à leur tour, et les contingents ennemis qui étaient sur la rive droite du fleuve durent repasser sur la rive gauche, avec la hâte et les pertes que comporte une pareille opération sous le feu de l'ennemi. Elle leur coûta 12.000 prisonniers, avoués par eux, un matériel considérable, sans compter un nombre de morts, de blessés et de malades que le ministre Wekerlé à la Chambre hongroise reconnut officiellement s'élever au chiffre de cent mille. Ce succès, dont il est juste de proclamer l'importance locale et générale, avait pour résultat immédiat de libérer la plaine italienne et Venise de tout danger d'invasion. Il avait aussi ce résultat moral inappréciable de rendre entièrement à nos amis italiens toute la confiance qu'ils peuvent avoir en eux-mêmes et que Caporetto avait un moment ébranlée.

Ceci posé, la victoire de la Piave, telle quelle, ébranlait-elle irrémédiablement la force militaire autrichienne? On est bien obligé de n'être pas sur ce point tout à fait affirmatif. L'affaire de la Piave était pour l'Autriche un échec très grave, elle n'était pas un désastre final. Elle ne le fut devenue que si les Italiens, poussant leur succès, profitaient du désordre momentané que la retraite imposait au commandement autrichien, pour exploiter cette circonstance favorable et pousser l'ennemi vers les hautes vallées où sa retraite eût pu se changer en déroute irréparable. Les Italiens le pouvaient-ils? Il était encore un peu tôt pour conclure sur ce sujet délicat. L'offensive italienne n'était qu'à son début et se heurtait à de sérieuses difficultés. Il est probable que la crue de la Piave, qui fut un péril immense pour les Autrichiens, devint sauvegarde pour tout ce qui put franchir le fleuve. Sur la rive gauche, les restes des unités échappées à l'attaque italienne trouvaient la protection de puissantes positions et d'une très forte artillerie. On s'explique que les Italiens aient hésité un instant avant de s'élancer en avant. On devait



Le général von Boroevic, commandant en chef des troupes austro-hongroises.

espérer que leur marche ne serait pas longtemps arrêtée. Il eût été déplorable qu'on laissât échapper une pareille occasion d'exploiter son succès. Il n'est guère douteux que l'histoire ne prouve combien, dans cette guerre, nous avons péché par timidité, par routine, par oubli de nos traditions militaires. On a proclamé, à satiété, que celui qui attaque gagne toujours du terrain et, par suite, affaiblit l'adversaire, et nous avons trop souvent cherché dans cette consolation à priori l'excuse de nos déboires. Nous n'avons guère mis en pratique pour notre compte ce principe, dont nous laissions les autres profiter. Et, pourtant, c'est à l'offensive que nous devons la Marne, la Somme et le dégagement de Verdun. Quand on aura dit tout ce qu'on sait sur l'offensive de 1917 en Champagne, on s'apercevra, sans doute, qu'elle n'a échoué que pour avoir été arrêtée avant de s'être développée, et, si l'on objecte l'échec de l'offensive roumaine, il faut non seulement se demander si elle fut faite où il fallait, mais se souvenir qu'il a tenu à une trahison locale et à l'inertie de la Russie qu'elle ne devînt devant Bucarest un désastre allemand. L'Allemagne n'a



1. Soldat d'infanterie américaine et son équipement.
2. Soldat d'infanterie de marine américaine et son équipement.

partiellement réussi que par l'offensive et si jamais ses offensives n'ont pleinement atteint leur but, elles ont rapporté à nos ennemi des profits certains et des gages immenses.

Dans l'affaire italienne, du moins, les Autrichiens n'avaient rien gagné, et si, nous le répétons, leur échec n'impliquait pas une diminution telle de leur force militaire que l'Italie pût être définitivement tranquille pour l'avenir, il n'était pas douteux que, d'une part, leur défaite les obligeait à se tenir sur la réserve et que, d'autre part, la répercussion intérieure de cette déception pouvait être fort dangereuse. Il donnait, en outre, la mesure de l'effort que les chefs militaires autrichiens peuvent demander à leur armée. Si l'on ajoute cette constatation à celles qui ont été faites au cours de la guerre, sur le front russe, on doit conclure que le coefficient de valeur de l'armée autrichienne livrée à elle-même ne permet pas aux Allemands de la considérer comme appoint sérieux dans un cas grave.



A New-York, grande manifestation organisée par la Croix-Rouge.
Plus de 75.000 personnes y ont pris part. A leur tête marchait le président Wilson jusqu'à la tribune où il resta debout pendant plusieurs heures, pendant que l'immense foule défilait devant lui.

Rien à dire sur aucun des autres fronts; ni en Asie, ni en Europe. Le remplacement du général Guillaumat par le général Franchet d'Esperey à Salonique ne relevait peut-être pas uniquement, en ce qui concerne les opérations dans les Balkans, de considérations militaires. De ce côté, d'ailleurs, il fallait tenir compte, dans la mesure qui convenait, de la mobilisation de l'armée grecque, de son instruction et de son commandement par une mission française. Il ne semblait pas, au surplus, que les intentions de la Bulgarie, alors assez maussade, fussent à ce moment belliqueuses.



Le cuirassé américain *Texas*, sortant du port de New-York pour aller prendre part au conflit.

Sur mer, on n'aurait rien à noter si les Allemands n'avaient paru vouloir, avec des sous-marins à grand rayon d'action, opérer sur les côtes américaines. A part quelques torpillages qui restent au nombre des accidents prévus dans toutes manœuvres navales, qu'elles soit faites par la marine de guerre ou par la marine de commerce, cette menace pouvait être considérée comme non avenue. Elle n'avait eu pour effet que de fortifier la résolution américaine et de rendre plus intense le transit entre les Etats Unis et la France. La judicieuse organisation des convois américains permettait l'arrivée en Europe de contingents véritablement formidables et, à la fin de juin, on pouvait prononcer le chiffre de 900.000, qui marquait alors la quotité de la contribution humaine que la république des Etats-Unis apportait à la défense des idées du droit et de justice pour lesquelles nous combattons. Il fallait y ajouter tout le matériel que comporte un pareil déploiement de forces, et chaque jour nous recevions de cette supputation croissante un nouveau réconfort. Par contre, en coulant, au large de l'Irlande, un navire-hôpital canadien, la marine allemande avait ajouté à ses crimes une atrocité de plus.

Les Allemands avaient continué, interrompu, puis repris leurs raids sur Paris. Les dégâts causés ne balançaient vraiment pas pour eux l'odieux durable et irrémédiable que la guerre aérienne fait peser sur eux. La population parisienne prenait son parti de descendre à la cave. On enregistrait pourtant des imprudences un peu fanfaronnes qui coûtaient encore la vie à trop de gens utiles. Le gaspillage des vies humaines était plus que jamais une faute grave. Notre aviation et l'aviation anglaise avaient continué à manifester une grande activité militaire.

Il fallait noter, enfin, l'organisation définitive, en France, de régiments polonais auxquels le président Poincaré avait solennellement remis leurs drapeaux. Certes, il n'y avait là qu'un geste, mais ce geste avait un sens. On pouvait même estimer que le geste était tardif et que la reconnaissance concrète d'une Pologne reconstituée aurait dû se produire plus tôt. Nous y reviendrons.

En résumé, à la fin du mois de juin, sur le front français, situation militaire marquée par l'arrêt momentané de l'offensive ennemie, par de nombreuses contre-attaques effectuées avec succès par nos troupes, par une tendance vers l'équilibre des effectifs réciproques; mais, situation toujours sérieuse, tendue, l'ennemi étant trop proche de Paris et de la mer; par suite, nécessité d'une extrême vigilance, d'une union parfaite, d'une grande clarté de vues et d'une décision énergique; sur le front italien, un grave échec autrichien, précurseur vraisemblable d'une période de calme, tel était le bilan militaire qui exigeait, de la part des gouvernements de l'Entente et de ses généraux, une attention de tous les instants et entraînait pour eux l'obligation de ne laisser échapper aucun symptôme capable de nous éclairer sur les projets militaires de l'ennemi et de nous éviter toute surprise fâcheuse.

Plus que jamais, d'autre part, pour qui réfléchissait et se souvenait de tout le passé de cette guerre, il paraissait indispensable que les hommes d'Etat de l'Entente tentassent de pénétrer les événements intérieurs, qui, chez nos ennemis, étaient de nature à nous renseigner sur l'état de l'opinion publique et sur les solutions qu'un travail interne pouvait préparer. Plus que jamais, il eût été désirable que tous les citoyens eussent les yeux grands ouverts sur ces questions, difficiles sans doute, mais vitales, et fussent en mesure de juger sainement, sans passion comme sans aveuglement, où se trouve l'intérêt national. La partie qui se joue et qui, selon toute vraisemblance, s'achève, est d'une gravité écrasante pour la France et pour le monde. Il appartient à la France de peser la valeur de chaque carte et de n'en négliger aucune. Or, il eût importé extrêmement de débrouiller le jeu des puissances centrales au cours du mois de juin.

Et, d'abord, il était nécessaire de connaître exactement la position de l'Autriche. Nous avons dit, le mois dernier, que l'Autriche mourait de faim. Rien n'était changé, à ce sujet, à la fin de juin, et la situation n'avait fait qu'empirer. L'Autriche avait donné carte blanche à l'Allemagne en Ukraine, à condition d'être ravitaillée. L'Allemagne avait tenté de s'inféoder l'Ukraine, mais l'Autriche n'avait pas, pour cela, été ravitaillée. L'Allemagne n'avait pas tenu ses engagements et avait contesté en avoir pris. Les

3.000 wagons qui devaient être livrés chaque jour, et dont 2.000 étaient réservés à la population civile, n'arrivaient pas. Les réclamations n'avaient abouti qu'à la promesse d'une légère livraison faite à titre d'avance. Dans ces conditions, la ration de pain tombait de 180 à 90 grammes. La diminution et la mauvaise qualité des rations de pommes de terre, l'insuffisance des rations de graisse, de farine, de viande, d'œufs amenaient dans la population ouvrière de Vienne un état de dépression et de révolte qui se traduisait par des grèves et des émeutes. Le Comité des ouvriers, qu'on voit pour la première fois apparaître en Autriche comme une autorité qui a le droit d'élever la voix, avait voté une résolution tendant à la paix immédiate et à la réalisation de la Société des nations, et le Congrès socialiste avait, le 1er juin, averti le gouvernement des conséquences « que provoquerait inévitablement, au sein des masses excitées, la conviction que les puissances centrales entendent continuer les hostilités pour des buts de guerre impérialistes ». Cet état de fermentation politique et sociale avait eu pour résultat la double démission du cabinet Seidler, en Autriche, du cabinet Weckerlé, en Hongrie. Cette démission n'arrangeait rien, et Charles Ier, évidemment impuissant à trouver d'autres ministres, loyal d'ailleurs et ne voulant pas user de l'article 14 de la Constitution, qui avait si souvent permis de gouverner sans Parlement, maintenait le cabinet Seidler et convoquait le Reischrat pour la mi-juillet. Mais tout cela était précaire, et il restait hors de doute que l'empire austro-hongrois était profondément ébranlé. Qu'on ajoute à cela la question tchèque, la question polonaise, la question yougo-slave, et on aura une esquisse brutale des difficultés inextricables au milieu desquelles se débattait le jeune empereur. Quel parti pouvions-nous en tirer et, même après l'éclat diplomatique du mois d'août, quelle politique pouvions-nous tenter à l'égard de l'Autriche? Quelle était la position exacte de l'Autriche à l'égard de l'empire allemand? Lui était-elle définitivement asservie, comme on l'avait cru le mois précédent, ou ne cherchait-elle qu'une occasion sérieuse de se libérer d'une tutelle qui la perdait? Question plus importante encore : quelle était la politique du président Wilson à l'égard de l'Autriche? Entendait-il la jeter de plus en plus dans les bras de l'Allemagne, ou bien croyait-il préférable de la réserver comme un contrepoids à l'Allemagne? Il suffisait de poser de telles questions pour en apprécier l'étendue et comprendre de quel poids leur solution pouvait être pour l'avenir de l'Europe. Il était, en effet, très simple de négliger l'Autriche et d'affirmer son impuissance dans la conduite du conflit. Il était plus sage de ne repousser aucun des moyens qui pouvaient gêner l'Allemagne dans ses rêves de pangermanisme.



Alexandre Weckerlé, président du conseil des ministres d'Autriche-Hongrie.

Or, était-il certain que l'Allemagne fût unanime dans ses visées et dans ses buts de guerre pangermanistes? Certes, rien ne nous est plus difficile que de dégager la vérité sur l'opinion allemande. L'information est très difficile. La presse soutient presque toujours des thèses, et elle cherche, dans un sens ou dans l'autre, à créer des courants et à imposer des solutions éventuelles. On avait beaucoup parlé, en Allemagne, au cours du mois de juin, et, des discours prononcés, il ressortait que des tendances très opposées se partageaient les dirigeants militaires, politiques et industriels. Chronologiquement, on avait entendu, le 9 juin, au Reichstag, le discours violent et haineux de Fehrenbach, élu président. — On avait vu ensuite la réunion du 13 juin, qui groupa à Hambourg 171 députés, dont 57 socialistes ; les attaques solides de deux grands négociants, Witthœft et Huldermann, « contre le régime de contrainte économique imposé par Berlin », le caractéristique discours de Bœllin, directeur de la Hambourg-Amerika, qui déclara qu'on ne pouvait pas « réclamer la liberté des mers et mettre des verrous à la porte de l'Europe centrale prouvèrent qu'il n'y avait pas unanimité dans le monde industriel sur la question de l'organisation économique prévue pour la paix. — Puis ce fut, le 15 juin, au grand quartier général, devant Hindenburg et Ludendorf, à l'occasion du trentième anniversaire de son règne, un de ces discours tapageurs, sans mesure et maladroits, dont Guillaume II nous a donné tant de variantes.

Le peuple allemand (disait le kaiser) ne vit pas clairement, quand la guerre éclata, quelle signification elle aurait. Je le savais très exactement. Aussi la première explosion d'enthousiasme ne put pas m'aveugler, ni apporter de changement à mes projets et à mes calculs. Je savais très bien de quoi il s'agissait, car la participation de l'Angleterre signifiait la guerre mondiale. Qu'on le veuille ou non, il ne s'agissait pas d'une campagne stratégique, mais d'une lutte entre conceptions du monde ; ou bien la conception prussienne allemande, germanique, du droit, de la liberté, de l'honneur, de la morale doit continuer à être respectée, ou bien la conception anglaise doit triompher, c'est-à-dire que tout doit se ramener à l'adoration de l'argent et que les peuples de la terre doivent travailler comme des esclaves pour la race des maîtres des Anglo-Saxons, qui les tiendra sous le joug... La victoire de la conception allemande du monde, voilà ce qui est en jeu.

La presse allemande avait accueilli très diversement cette manifestation mégalomane, et les socialistes avaient relevé sans bonne grâce cette déclaration pangermanique que rien ne voilait et qui reléguait parmi les arguments inutiles la vieille théorie de la position défensive de l'Allemagne qui, jusqu'ici, avait servi à grouper tous les partis dans la lutte contre l'Entente, soi-disant agressive et responsable de la guerre. — Enfin, le 24 et le 25 juin, le Reichstag avait entendu successivement le ministre Kühlmann affirmer que l'action militaire seule n'amènerait pas la paix, que la diplomatie aurait le dernier mot, que l'Allemagne ne réclamait que ses frontières historiques, des colonies et la liberté des mers, que, d'ailleurs, elle réservait sa décision à l'égard de la Belgique; puis, le même Kühlmann, sur les aigres observations du comte Westarp, avait rétracté ces paroles imprudentes et fait amende honorable au militarisme, et le chancelier Hertling avait appuyé lourdement la rétractation de son ministre. Quelle conclusion devait-on tirer de toute cette éloquence?

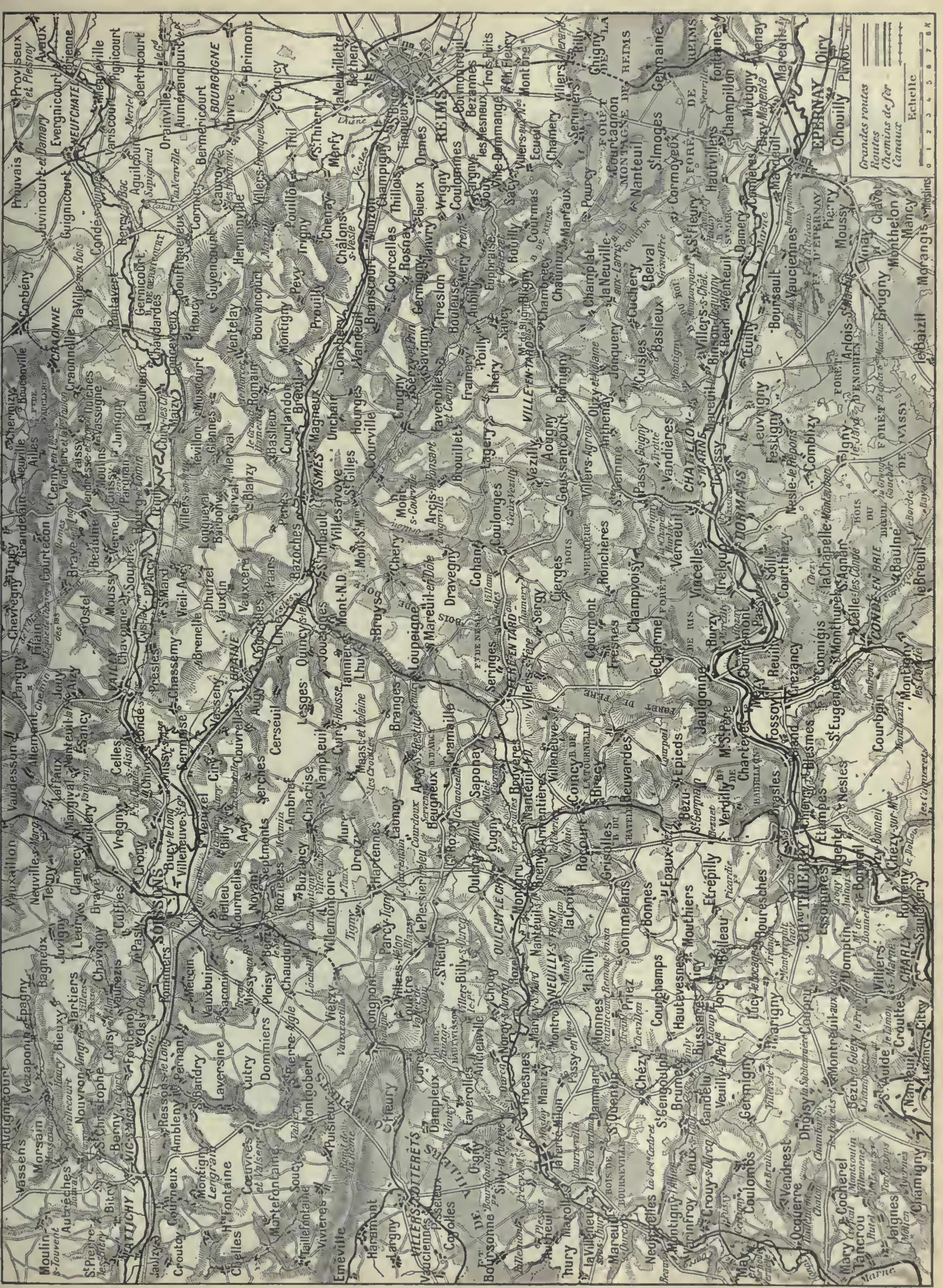
Ceci, à notre sens : que l'Allemagne, même en se persuadant de la victoire et en affirmant qu'elle est la maîtresse du monde, tâtonne et cherche une solution qu'elle ne trouve pas. D'une part, le parti militaire, avec Ludendorf et la majorité du Parlement, ne respecte que la force et attend du succès des armes la domination du monde. D'autre part, les grands industriels qui comptent bien, cependant, profiter du succès, aperçoivent avec crainte le régime du sabre que l'on promet au commerce et à l'industrie et comprennent avec Kühlmann qu'après avoir eu tout le monde contre soi, on ne le conquiert pas industriellement par le caporalisme. Enfin, la minorité socialiste, que des événements intérieurs peuvent transformer en majorité, conçoit de justes appréhensions pour les libertés populaires et les droits électoraux qu'elle espère conquérir, et dont le triomphe du militarisme et des junkers prussiens ne pourrait s'accommoder. Il n'est pas impossible que le discours de Kühlmann n'ait été qu'un moyen de tâter l'opinion et, peut-être même, d'amadouer l'Entente par des formules vagues et qu'il n'y ait eu, en tout cela, qu'une mise en scène à laquelle le ministre des affaires étrangères a pu se prêter d'autant plus aisément que les idées qu'il soutenait étaient les siennes. Mais, même en admettant qu'en somme il y ait eu, sous cette diversité des opinions, un accord fondamental, on s'explique bien les divergences par les difficultés que les hommes clairvoyants ne manquaient certainement pas de dégager clairement.

Nous avons dit, le mois dernier, la politique de l'Allemagne à l'égard de la Russie démembrée, politique de violence et de violation du traité de Brest-Litovsk, qui s'était encore accentuée en juin. On ne voyait pas bien les résultats concrets de cette politique. Il ne semblait pas qu'en Ukraine le gouvernement de Skoroporsky fût assis très solidement. On y annonçait des troubles intérieurs, des tendances au rapprochement avec la Russie, une recrudescence de l'ingérence allemande. Rien ne se concluait encore en Finlande, ni en Esthonie et Livonie, au sujet de l'établissement de gouvernements monarchiques. En Pologne, le gouvernement s'organisait avec des tendances apparentes diverses en ce qui concerne la collaboration avec l'Allemagne. Mais la question de la royauté polonaise et de la politique à suivre à l'égard du soi-disant Etat polonais était toujours en suspens. Il apparaissait seulement qu'il existait un Etat polonais et, cela seul, pouvait devenir une menace. En Russie, bien que notre ignorance de ce qui s'y passait dépassât tout ce qu'on aurait pu croire possible, s'il était permis d'inférer que le gouvernement bolchevik de Lenine et de Trotsky touchait à sa fin, car nous n'en savions rien du tout, il était évident qu'il avait des difficultés de plus en plus sérieuses.



Femmes et jeunes filles françaises, employées par le service américain à peindre et brosser des toiles ou nattes devant servir au camouflage du front. (Ces toiles ou nattes sont peintes suivant les teintes ou apparences des terrains à camoufler.)

L'émiettement russe, favorisé par l'Allemagne, la sécession antibolcheviste de la Sibérie sous l'influence des Tchéco-Slovaques, certainement soutenus par le Japon et peut-être par l'Amérique, le désordre intérieur, la détresse financière, la famine étaient, pour le pouvoir maximaliste qui s'appuyait sur l'Allemagne, autant de raisons d'affaiblissement. Comment l'Allemagne pouvait-elle sérieusement « profiter » d'un pays aussi désorganisé et à l'égard duquel il n'est pas sûr qu'elle eût elle-même une autre politique que celle de l'exploitation à outrance? Et n'y avait-il pas, pour elle, dans ce commencement de déception, un motif de souhaiter quelque bon accord, qui permît une organisation sérieuse? Ajoutons la situation des Balkans. Quoi qu'eût affirmé Kühlmann, le règlement de la question de la Dobroudja n'avait donné aucune satisfaction à la Bulgarie ; son différend avec la Turquie régénérée par la dissolution russe, redevenue ambitieuse et ouverte à toutes les espérances pantouraniennes qui s'agitaient dans l'Asie centrale, était toujours pendant, et le refus de lui promettre Salonique avait laissé à Ferdinand de Bulgarie un ressentiment non dissimulé. La Bulgarie se considérait comme une seconde fois lésée. La chute de Radoslavof ne pouvait être, pour l'Allemagne, un événement satisfaisant, pas plus que l'avènement du ministre Malinof, qui n'avait jamais été partisan de la guerre. En somme, la Bulgarie boudait. Ajoutons ce que nous avons dit plus haut au sujet de la situation grave de l'Autriche. Considérons enfin — et il y a là un côté de la question qui a pour nous une portée capitale — que, comme nous l'avons déjà dit, l'intervention de plus en plus nette de l'Amérique dans les affaires européennes, si elle est pour


REIMS
EPERNAY
SOISSONS
CHÂTEAU-THIERRY
VILLERS-COTTERÊTS
FISMES
BRAINE
DORMANS
VILLE-EN-TARDENOIS
FÈRE-EN-TARDENOIS
OULCHY-LE-CHÂTEAU
NEUILLY-S-FRONT
CHARLY
CONDÉ-EN-BRIE
CHÂTILLON-S-MARNE
CRAONNE
NEUFCHÂTEL
VAILLY
VIC-S-AISNE
ATTICHY
Grandes routes
Routes
Chemins de fer
Canaux
Echelle

nous, alliés des Etats-Unis, une garantie de premier ordre, est, par contre, pour les Empires centraux et en particulier pour l'Allemagne, une menace qui n'est pas négligeable, ni au point de vue militaire, ni, surtout, au point de vue économique. Le président Wilson est bien près de grouper autour des Etats-Unis les deux Amériques, y compris le Mexique,



Intérieur d'un train sanitaire américain.

auquel il avait, au cours du mois de juin, tendu la main. Ni Hindenburg ne pouvait ne pas se préoccuper de l'apport militaire américain, ni, et encore davantage, Kühlmann, Ballin et l'industrie exportatrice de produits fabriqués et importatrice de matières premières indispensables n'étaient assez imprudents pour ne pas supputer le risque couru par le commerce allemand devant la Société des nations américaines, liée avec la Société des grandes nations européennes de l'Entente. Par là, le parti militariste et le parti industriel se rejoignaient, mais le danger restait le même.

On voit par ce qui précède que la situation allemande, pour puissante qu'elle fût, était très loin d'être solide et encore moins définitive. Il y avait là pour nous, en dehors de notre force militaire, qui restait très grande, quoi qu'en pût dire l'agence Wolff, des raisons d'espérer, dont nous avions le droit et le devoir de faire état. Mais, nous le répétons, il nous fallait veiller et ne rien perdre des avantages possibles. Nous demandions plus haut si nous avions une politique avec l'Autriche. Nous avons demandé souvent aussi, et nous nous le demandions encore fin juin, si nous avions une politique avec la Russie. Chose difficile, nous en convenons sans peine, mais chose nécessaire, si nous voulons aider ce grand peuple désemparé et si nous entendons qu'il ne se tourne pas contre nous. Or, nous devons avouer que nous ne connaissions alors aucun fait qui nous permît de penser que nous avions, à l'égard de la Russie en général et de ses différentes fractions en particulier, un plan d'action raisonné et arrêté. L'Allemagne a cru trouver sa formule à l'égard de la Russie dans l'émiettement de la monarchie russe. Ne devons-nous pas, plutôt, la chercher dans la reconstitution de l'unité russe sous un gouvernement démocratique, qui réunirait toutes les fractions de l'ancien empire? Il n'était pas douteux que ce fût dans ce sens que le président Wilson entendait marcher, et il était fort possible que les hésitations du Japon, dont on avait beaucoup parlé en juin, vinssent précisément de la difficulté que soulevait l'impossibilité matérielle de s'entendre, en Russie, avec un gouvernement qui ne fût pas aux mains des Allemands. Beaucoup de Français attendaient avec impatience l'intervention japonaise. Quelles en seraient la portée et la forme? Sur ce point encore, et qui n'était pas des moindres, il était impossible de dire quelle était notre politique, et l'incohérence de la presse ne fournissait à ce sujet aucune indication.

Il était bon de poser toutes ces questions et de montrer combien de problèmes s'imposent à l'attention des gouvernements de l'Entente. Du moins, en ce qui concerne la Pologne et les Tchéco-Slovaques, ceux-ci avaient-ils, le 6 juin, publié une déclaration formelle, où ils reconnaissaient que la « création d'un Etat polonais uni et indépendant avec libre accès à la mer constitue une des conditions d'une paix solide et juste et d'un régime de droit en Europe », et cette déclaration, si tardive qu'elle fût, venait tout de même à son heure, au moment où arrivaient d'Amérique les légions polonaises et où s'organisait en Pologne, nous venons de le dire, un gouvernement polonais. De même, et le même jour, les gouvernements alliés s'étaient associés à la déclaration de sympathie de Lansing à l'égard des Tchéco-Slovaques. Mais combien de choses notre diplomatie, si elle voulait être à la hauteur des circonstances, avait encore à faire pour que ces déclarations verbales prissent un sens réel!

En terminant cet article — où nous eussions, si cela était possible en ce temps de censure, insisté sur bien des points que nous n'avons fait qu'indiquer de très loin — nous devons noter encore quelques faits très caractéristiques. En Angleterre, c'était le calme relatif dans lequel s'agitait la question irlandaise, dont la solution, d'ailleurs, n'apparaissait ni prochaine, ni facile. C'étaient ensuite les discussions soulevées tant en Angleterre qu'en France au sein du parti travailliste et du parti socialiste, les déclarations de la Confédération générale du travail, la scission des 40 du parti socialiste unifié à la suite de la visite des travaillistes américains, la réapparition de Kerensky en Angleterre, les discussions relatives au passeport du socialiste Troëlstra. Il y avait, il faut le dire, au fond de tout cela, une certaine confusion, la marque de l'antinomie qui existe, à une époque comme la nôtre, entre l'idée nationale et les devoirs impérieux qu'elle impose et l'internationalisme, qui apparaît à beaucoup, quand il revêt certaines formes, comme une manière de trahison. Mais, d'une façon générale, on sentait, pourtant, dans ces discussions, l'effort pour collaborer aussi utilement que possible, mais sans que les questions de personne fussent tout à fait exclues, à la défense et à la victoire des droits sacrés des peuples, pour lesquelles la France pacifique a pris les armes.

Enfin — et c'est par là qu'il faut conclure — on devait admirer le calme de la France et de Paris. Au milieu des informations les mieux faites pour troubler les esprits et avec la sensation que certaines d'entre elles avaient un caractère au moins officieux, le peuple français avait gardé sa confiance et son sang-froid. Il y avait eu, certes, du mérite. La séance de la Chambre, le 4 juin, en dépit du vote qui la termina, n'avait montré ni les représentants du pays ni le gouvernement en pleine possession de leurs moyens. Par moments, les meilleurs citoyens pouvaient se demander, non sans raison, si, en vérité, la France était, en une heure si critique, assez gouvernée. De plus, les restrictions, sans imposer aucune privation vraiment difficile à supporter, imposaient à nos larges habitudes de bien-être et de bien-vivre des limites qui troublaient la vie normale. Enfin, on sentait peser sur soi une constante inquiétude et la crainte d'un inconnu mal défini que mille racontars, colportés et accrus, présentaient sous des apparences périlleuses pour la santé morale et pour les nerfs de la nation. Pourtant, la santé morale et les nerfs de la nation tenaient bon. On pouvait même être sûr qu'ils tiendraient tant qu'il faudrait et qu'ils seraient dignes de ceux qui, à l'avant, mettaient, à chaque minute, leur vie au service de la patrie. On ne demandait que deux choses : connaître toujours la vérité, et être sûr que chacun veillait à son poste. — Jules Gerbault.

irrédimé, ée adj. (composé de *in* privatif et du participe passé de *rédimer* « racheter »). Hist. Se dit d'un territoire qui n'a pas encore été racheté de la domination étrangère : *L'Autriche a voulu empêcher l'affranchissement de l'hellénisme* IRRÉDIMÉ. (*Irrédimé* est l'équivalent français de l'italien *irredento*.)

Kœnigs (Paul-Xavier-*Gabriel*), mathématicien français, né à Toulouse (Haute-Garonne) le 17 janvier 1858. Après avoir suivi les cours de mathématiques spéciales du lycée Saint-Louis, il entra à l'Ecole normale supérieure en 1879, et il y restait, en 1882, après les trois années réglementaires d'études, en qualité d'agrégé-préparateur. Ce fut cette même année qu'il passait sa thèse de doctorat ès sciences mathématiques avec un remarquable travail *Sur les propriétés infinitésimales de l'espace réglé*. En 1883, Kœnigs était nommé chargé de cours dans la chaire de mécanique de la Faculté des sciences de Besançon, puis, en 1885, dans la chaire d'analyse de la Faculté des sciences de Toulouse et, enfin, en 1886, il revenait à Paris comme chargé de cours de mathématiques à la Sorbonne, en même temps que maître de conférences à l'Ecole normale supérieure; il conserva ce dernier poste jusqu'en 1897. La personnalité de Kœnigs s'affirmait de plus en plus et, l'année suivante (1887), il était nommé professeur suppléant au Collège de France. En 1895, il devenait professeur adjoint à la Faculté des sciences et suppléait Boussinesq dans la chaire de mécanique; enfin, en janvier 1897, il était nommé professeur de mécanique physique et expérimentale; il a conservé cette chaire jusqu'à aujourd'hui. G. Kœnigs est aussi répétiteur de l'Ecole polytechnique depuis 1897.

Les travaux de G. Kœnigs se rapportent à la géométrie infinitésimale et à la mécanique, en particulier à la cinématique générale. Parmi les nombreux mémoires qu'il a publiés dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences et autres périodiques scientifiques, citons, d'abord, ceux qui concernent ses travaux généraux de mécanique: *Sur la détermination générale du volume engendré par un contour fermé, gauche ou plan, dans un mouvement quelconque* (1889) [la solution qu'il donne de cette question n'est pas moins simple que celle que l'on attribue à Guldin, et elle est plus générale];



Postes avancés camouflés italiens, sur les rives de la Piave.

Application des invariants intégraux à la réduction au type canonique d'un système quelconque d'équations différentielles, etc.

En cinématique générale, il y a lieu de mentionner tout d'abord son mémoire *Sur deux appareils nouveaux de mécanique* : l'un (*planigraphe*) qui permet, au moyen d'un système articulé, la description d'une zone plane, l'autre (*herpolhodographe*) au moyen duquel on peut réaliser rigoureusement le mouvement à la Poinsot; dans le même ordre d'idées, il a établi d'une façon rigoureuse que *toute surface algébrique peut être décrite par le moyen d'un système articulé*, théorème analogue à celui de Kempe pour les courbes planes, et il a indiqué la construction d'un appareil qui permettrait d'atteindre le but proposé; il a été plus loin encore et montré que *toute condition algébrique imposée au mouvement d'un corps est réalisable par le moyen d'un système articulé* et établi un *compas homographique réalisant par articulations l'homographie plane générale*. G. Kœnigs a aussi publié de nombreuses notes sur la théorie générale des machines, et on lui doit une théorie nouvelle des mécanismes dont les bases ont été indiquées par lui-même dans l'opuscule *Introduction à une théorie nouvelle des mécanismes* (Paris, 1905). Le mémoire qu'il a présenté à l'Académie des sciences en 1910, *Sur le mouvement relatif le plus général de deux corps solides*, marque un progrès décisif sur cette importante question. Il fut inséré dans le *Recueil des savants étrangers*, et G. Darboux, dans le rapport qu'il en fit à l'Académie des sciences, constatait que G. Kœnigs donnait, par ce beau travail, « de nouvelles et éclatantes preuves de ce sens profond des choses de la mécanique qui caractérise tous ses travaux ». Citons encore ses mémoires *Sur les profils superficiels conjugués; Sur la construction des centres de courbure et des plans principaux de l'enveloppe d'une surface solidaire d'un cylindre qui roule sans glisser sur un autre* et aussi *Sur les mouvements doublement décomposables et sur les surfaces qui sont le lieu de deux familles de courbes égales*, etc. En thermodynamique, nous indiquerons ses notes *Sur le cycle de Joule* et *sur une nouvelle formule exprimant la puissance indiquée d'un moteur à quatre temps en fonction d'éléments expérimentaux*, etc.



Gabriel Kœnigs.

G. Kœnigs n'est pas seulement un remarquable théoricien. Lorsqu'il prit possession de la chaire de physique expérimentale, à la Sorbonne, il voulut qu'à côté des hautes spéculations mathématiques qui forment la base de son enseignement, ses élèves pussent également se perfectionner dans le domaine des applications pratiques; il demanda, à cet effet, la création d'un laboratoire de mécanique. Ce ne fut pas sans peine qu'il l'obtint, et on peut dire que c'est grâce à sa ténacité que ce laboratoire réclamé avec insistance depuis 1897 fut enfin inauguré au mois de mars 1914. Ajoutons que, depuis août 1914, ce laboratoire, sous la haute direction de Kœnigs, a contribué d'une façon efficace à l'œuvre de défense nationale.

En 1888, l'Académie des sciences lui décernait le prix Jérôme Ponti, puis, en 1892, le prix Bordin : dans le sujet de concours, il s'agissait de *déterminer les formes d'éléments linéaires pour lesquelles les équations des lignes géodésiques possèdent une ou plusieurs intégrales quadratiques distinctes*. Dans l'analyse du mémoire qu'avait fourni Kœnigs, le rapporteur faisait ressortir « le remarquable talent d'un géomètre qui a su employer avec un égal succès les méthodes de la géométrie moderne et celles de la théorie des fonctions ». En 1913, il obtenait le prix Poncelet, pour l'ensemble de ses travaux en géométrie et en mécanique, enfin, en 1901, le prix Petit d'Ormoy.

La Société mathématique de France l'a choisi comme président en 1897 et, depuis 1914, il est également président de la Société française de navigation aérienne. Le 18 mars 1918, il a été élu membre de l'Académie des sciences (v. p. 519) pour la section de mécanique, en remplacement de H. Léauté. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1898.

Outre les nombreux mémoires qui lui sont dus et dont nous n'avons cité que les principaux, G. Kœnigs a publié à part : *Leçons de l'agrégation classique de mathématiques. Développements nouveaux sur la géométrie* (Paris, 1891); *la Géométrie réglée et ses applications*. [*Coordonnées; Système linéaire; Propriétés infinitésimales du premier ordre*] (Paris, 1895); *Leçons de cinématique*, professées à la Sorbonne, avec des notes de G. Darboux et de E. et F. Cosserat; *Cinématique théorique* (Paris, 1897); *Introduction à une théorie nouvelle des mécanismes* (Paris, 1905), etc. — G. Bouchény.

lépinie (de *Lépine*, n. d'un pharmacien de la marine française) n. f. Genre d'apocynacées, renfermant une seule espèce, découverte dans les montagnes de Taïti.

— Encycl. La lépinie (*lepinia Taïtensis*) décrite par Decaine est un arbre curieux de 8 à 10 mètres de hauteur, à feuilles alternes, oblongues, brièvement acuminées, accompagnées de sortes de stipules qui rappellent les feuilles des loganiacées. Le caractère le plus remarquable de la lépinie réside dans la structure de l'ovaire : cet organe, de forme conique, d'abord indivis, se partage inférieurement et peu après la chute de la corolle en trois ou quatre branches filiformes, qui s'allongent graduellement, de manière à porter beaucoup au-dessus du calice les loges qui restent soudées par la base persistante du style. Cette singulière disposition ne se montre pas dans la fleur, et l'ovaire, au moment de l'épanouissement de la corolle, paraît être entier; c'est à peine si l'on distingue à sa surface trois ou quatre côtes, auxquelles correspondent les loges. — J. de Chaon.



Lépinie.

Macon (*Louis*), écrivain suisse, né à Lancy, près de Genève, le 4 décembre 1836. Il est mort à Paris le 4 avril 1918. Suisse par sa naissance, Louis Macon était le fils du commandant et le neveu du colonel Macon, qui servirent, l'un et l'autre, dans la garde impériale de Napoléon Ier. Son père fut gouverneur militaire de Saragosse, pendant l'occupation française.

Louis Macon fit ses premières études au collège, puis au gymnase de Genève. En 1854, il partit pour l'Allemagne, suivit les cours des universités de Heidelberg, Leipzig et Munich et vint ensuite à Paris pour y parfaire sa formation intellectuelle.

Rentré en Suisse, Macon fonda, avec Benjamin Dufernex, une revue illustrée, « la Suisse ». Correspondant du « Temps », il collabora à plusieurs organes politiques de Genève, Lausanne et Neuchâtel; il fut un des principaux rédacteurs de « l'Europe », de la « Revue savoisienne » et de la « Revue internationale ».

En 1865, Louis Macon se rendit à Paris. Il y fit la connaissance de Vermorel, avec lequel il fonda, en 1867, un journal d'ardente opposition au régime impérial, « le Courrier français ». Cet organe, qui mena des campagnes retentissantes, fut créé avec un capital initial de cent mille francs, dont le cautionnement exigé par la loi absorba la moitié. Pourtant, « le Courrier français » atteignit un tirage presque égal à celui du « Siècle », du « Figaro », de « la Liberté » et, en dépit des amendes répétées que le gouvernement lui infligea, ne disparut qu'en 1868. Aussi, Emile de Girardin a-t-il pu dire que Louis Macon, en administrant un quotidien qui disposait de si faibles ressources, « avait accompli un véritable tour de force ».

Macon fonda, successivement, « le Courrier de Paris », « le Citoyen », avec Pascal Duprat, et « la Question ». Il lança, en 1871, la « Correspondance helvétique », qu'il fit paraître jusqu'à sa mort.

Alors que l'Assemblée nationale siégeait à Bordeaux, il jeta dans cette ville, avec Crawford, correspondant parisien du « Daily News », les bases du syndicat de la presse étrangère, qui devait prendre une grande extension. Louis Macon en fut successivement le secrétaire et le vice-président. Il en fut élu président en 1895 par l'unanimité de ses collègues.

En 1889, pendant l'Exposition universelle, il fonda, avec Jean Macé, la « Ligue internationale de l'enseignement », dont il devint le secrétaire général. Camille Flammarion en était le président.

Louis Macon avait hérité de son ascendance paternelle un amour passionné de la France, qui, joint à la droiture de son caractère, devait l'amener à protester hautement contre l'agression allemande. Dès les premiers jours de la guerre, au lendemain de la violation de la Belgique, tandis que son ami Henri Fazy faisait entendre à Genève la réprobation d'une conscience indignée, il publia, sous le titre : « Contre les Vandales », un courageux article, qui fut reproduit par un grand nombre de journaux d'Europe et d'Amérique. Macon s'était intéressé naguère, aux côtés de Frédéric Passy, de Gaston Moch, de Michel Revon, d'Edmond Thiaudière, à toutes les tentatives en faveur du maintien de la paix. Mais, devant les volontés de conquête qui animaient les dirigeants de l'Allemagne, il comprit que, seule une entente préventive pourrait sauver l'indépendance des petits peuples et, dès l'année 1911, il préconisa cette entente des Etats neutres d'Europe, « en face d'un péril commun ». La guerre venue, il reprit cette conception et créa, en 1915, avec des hommes tels que Venizelos, Filipesco, Take Jonesko et Ruy Barbosa, la « Ligue des pays neutres pour la défense du droit des gens et des conventions internationales ». Théodore Roosevelt en fut le président d'honneur, avant l'intervention des Etats-Unis. Par des campagnes de presse, par des tracts, par des brochures, par des conférences, cette Ligue ne cessa de dénoncer au monde le péril allemand et fit entendre d'énergiques protestations contre les crimes des Empires centraux. Louis Macon, avec une généreuse énergie que l'âge n'affaiblissait pas, voua à cette œuvre de justice les dernières années d'une vie tout entière consacrée au bien.



Louis Macon.

Louis Macon a publié un roman apprécié : *les Deux Mansardes*, et deux recueils de nouvelles : *Noémie* et *Voyage autour de mes poches*. — Carlos Larronde.

Maladies par carence. — Weill et Mouriquand désignent sous ce nom les maladies déterminées par l'insuffisance ou l'absence dans les aliments usuels et, par suite, dans l'organisme, de certains principes essentiels ou *vitamines* (v. ce mot, p. 410), dont l'homme est incapable de réaliser la synthèse et qu'il doit, par conséquent, recevoir tout formés de l'extérieur.

— Encycl. Au nombre des maladies par carence (du lat. *carere*, manquer), il faut d'abord mentionner le *béribéri*, maladie spéciale aux populations riziphages et qui, même là, ne s'observe que parmi les gens qui consomment le riz poli (c'est-à-dire débarrassé de sa pellicule argentée extérieure); ceux qui usent du riz paddi, ayant conservé sa pellicule, n'en sont jamais atteints. Cette circonstance avait déjà attiré l'attention d'Eijkmann en 1897, mais c'est Funk, en 1911, qui l'expliqua, par la découverte d'une vitamine existant seulement dans la pellicule que rejette le polissage du riz alimentaire. On sait que le béribéri se manifeste principalement par des accidents nerveux, périphériques et cérébelleux; or, ces accidents s'amendent rapidement et disparaissent quand on administre aux béribériques quelques milligrammes de la rizanime de Funk, soit du riz paddi au lieu du riz poli, ainsi que Wedder et Williams l'ont pu constater à l'hôpital de Manille. Au Japon, où le béribéri est assez fréquent, on a recommandé l'usage du riz paddi aux personnes qui vivent presque exclusivement de cet aliment, et il semble que, depuis cette prescription, la maladie soit en décroissance marquée.

E. Weill et Mouriquand, qui ont vérifié expérimentalement avec grand soin les idées de Funk, relatives au rôle des vitamines, ont étudié d'une manière spéciale les maladies par carence (l'expression est d'eux) chez les enfants et, notamment, la *maladie de Barlow* ou *scorbut infantile*. Bien que relativement rare, cette maladie se rencontre quelquefois chez les nourrissons, à la suite d'un allaitement trop prolongé au moyen de laits industriels, maternisés ou homogénéisés, tandis qu'elle ne paraît causée que tout à fait exceptionnellement — et encore la

constatation reste douteuse — par les laits simplement pasteurisés ou stérilisés tout fraîchement. Weill et Mouriquand ont établi, de plus, que les accidents du scorbut infantile peuvent être également provoqués par l'usage des farines hautement raffinées, purifiées et stérilisées, comme on en trouvait beaucoup avant la guerre dans le commerce. Les troubles qui se montrent dans ce dernier cas sont plus complexes que ceux de la maladie de Barlow; car, si l'on peut y démêler des signes scorbutiques ou préscorbutiques, on y constate aussi des symptômes jusqu'ici rattachés au rachitisme, faute d'une meilleure interprétation, comme le retard dans la marche chez le jeune enfant, ou l'impossibilité de marcher après une période initiale de marche normale. Mais ces accidents, comme l'a noté Comby, sont toujours tardifs, c'est-à-dire qu'ils exigent, pour se produire, de six à dix mois d'une alimentation lacto-farineuse carencée, ce qui laisse supposer qu'il existe, dans l'organisme du nouveau-né, une sorte de réserve de vitamine antiscorbutique, s'épuisant à la longue quand elle n'est pas reconstituée par des aliments convenables, non carencés, tels que le lait frais, les jus de fruits frais, etc. Il est à remarquer, enfin, que les troubles de carence peuvent être constatés chez l'enfant nourri au sein.

C'est qu'alors le lait est privé de ses vitamines normales, par suite de l'état de carence plus ou moins manifeste dans lequel se trouve la nourrice elle-même. De telles constatations ont, naturellement, été faites surtout dans les pays à béribéri, et elles avaient conduit certains auteurs à penser que la transmission de la maladie de la nourrice au nourrisson démontre l'origine infectieuse du béribéri. Pour le moment, cette origine ne paraît pas soutenable à Weill et Mouriquand, puisque, la transmission des troubles de la nourrice au nourrisson expliquée comme on l'a vu ci-dessus, il n'existe aucune preuve connue jusqu'ici de la nature infectieuse de la maladie. Bien plus, l'action thérapeutique efficace et constante, ainsi que A. Courtade vient de le signaler de nouveau, des aliments riches en vitamines, et seulement de ceux-ci à l'exclusion de tout remède, prouve bien qu'il s'agit uniquement de troubles nutritifs par carence.

Chez l'adulte, en dehors du béribéri, dont il a été déjà parlé, et du *scorbut vrai*, scorbut des navigateurs, maladie bien connue, caractérisée essentiellement par des altérations buccales (ulcérations des gencives, déchaussement des dents, qui rendent la mastication très difficile) et des signes hémorragiques (ecchymoses, purpura, ulcères scorbutiques, œdèmes rouges et bosses sanguines) et que l'on soigne efficacement par les jus de fruits et les aliments frais, les manifestations des maladies par carence sont encore assez mal connues, en tout cas complexes et diffuses; elles devraient être, d'ailleurs, peu fréquentes, en raison de la grande variété que nous introduisons normalement dans notre alimentation. Il convient, cependant, de rappeler que Funk rattachait la *pellagre* à ce groupe de maladies; mais cette assimilation semble aujourd'hui bien difficile à admettre; par ses symptômes, elle se rattache, en effet, nettement à une intoxication, et on voit d'ailleurs des personnes être atteintes de pellagre pour avoir mangé une ou deux fois de la polenta ou d'autres préparations culinaires à base de maïs (v. PELLAGRE, p. 240).

Pourtant, divers troubles, dont l'origine nous échappe, doivent attirer l'attention. Faut-il attribuer à l'abus des mets conservés (dont les procédés de préparation détruisent en grande partie, sinon totalement, les vitamines et qui sont d'autant plus complètement dépourvus de ces dernières que leur préparation est de date plus ancienne, comme l'ont montré Weill et Mouriquand), certains accidents bizarres, constatés parfois chez les soldats du front occidental et qui ont disparu aussitôt que ces soldats, ramenés à l'arrière, ont été nourris avec des aliments frais? Quelques formes rares des *néphrites de guerre* (v. p. 429), dans lesquelles aucun élément infectieux n'a pu être découvert, qui ont une évolution spéciale et ressortissent à un traitement presque uniquement diététique, ne peuvent-elles pas reconnaître une origine analogue à celle du scorbut? C'est bien possible, mais aucune preuve certaine n'en a été encore fournie. Sur un dernier point, enfin, très important, nous ne possédons guère plus de précision, mais seulement des indications très incomplètes. Il s'agit des maladies de la nutrition du groupe de l'arthritisme. En présence de l'insuffisance des anciennes théories pathogéniques, les travaux les plus récents tentent d'incriminer maintenant, pour expliquer l'unicogénèse des goutteux et des lithiasiques rénaux, une insuffisance de certaines sécrétions endocriniennes, mal fixées d'ailleurs. Comme, d'une part, les sécrétions endocriniennes sont aujourd'hui à peu près toutes connues, au moins dans leurs effets, et que, d'autre part, les vitamines représentent, d'après le rôle métabolique qui leur a été reconnu, des éléments indispensables à la formation et à l'évolution normale des nucléoprotéides (d'où dérive l'acide urique), il est possible d'imaginer que les troubles uricémiques dépendent de la carence peut-être alimentaire, plutôt constitutionnelle d'un principe de l'ordre des vitamines. Ce n'est là qu'une hypothèse nouvelle, qu'on entrevoit plutôt qu'on ne la formule. Elle ouvre, en tout cas, un nouveau champ aux expériences et aux observations. — Dr J. LAUMONIER.

mélitococcie (*kok-si* — du lat. *Melita*, Malte, et *coccus*, bactérie arrondie) n. f. C'est actuellement le terme le plus souvent utilisé pour désigner la fièvre de Malte (v. *Larousse Mensuel*, 1911).

Némésis, roman de Paul Bourget (Paris, 1918). — Sans renoncer à ses habitudes d'observation psychologique et à ses tendances de moraliste, — celles-ci, même, se sont accrues, — Bourget se plaît parfois à présenter au lecteur des drames rapides, aux péripéties brusquées, qui se dénouent presque aussitôt engagés; ou, pour mieux dire, il fait choix d'une action depuis longtemps en cours, la prend au point extrême de son développement, et se borne à en décrire les dernières phases. Par là, sa manière acquiert quelque chose de classique et rappelle celle de Racine, dont les tragédies ne sont, elles aussi, que des dénouements. Comme chez Racine, également, les éléments du drame sont d'ordre moral : ce sont des conflits de sentiments ou de passions, dont le jeu naturel engendre toutes les péripéties. Mais il y a plus : fidèle à cette préoccupation qu'il a définie lui-même autrefois et qui tend à « apporter quelque preuve à l'appui ou à l'encontre des grandes doctrines qui, servant de directions aux individus et aux sociétés, les aiguillent, si elles sont exactes, vers la santé, si elles sont inexactes, vers la décadence », Bourget est conduit à prolonger ses personnages au delà des limites de la simple individualité et à leur conférer une valeur de symbole; dans le drame qui se joue sous nos yeux, ce sont moins des individus que des idées qui se heurtent. Ainsi une intention philosophique se marque derrière l'intrigue romanesque, la dirige et la soutient.

Bourget s'est proposé, cette fois, de démontrer que tout se paye ici-bas, que le fait humain est régi par la loi divine et que celle-ci éclaire et achève celui-là. C'est un peu ce que nous nommons la Providence. Ainsi entendue, l'idée ne serait peut-être pas très neuve. Bourget la rajeunit par un rappel des croyances antiques. Les Grecs, en effet, pénétrés de cette pensée que tout excès — dans le bien comme dans le mal — est funeste à l'homme, avaient imaginé une divinité expressément commise au soin de réprimer tout écart chez les mortels, de les contenir dans le lot assigné à chacun : cette divinité était la Némésis, déesse de la mesure, des moyennes. On la représentait « une de ses mains levée devant la bouche pour ordonner à l'homme le silence dans la joie et dans la douleur, l'autre main présentant la coudée, naïf symbole de la mesure imposée à toute énergie, à toute destinée ». Bien que notre notion de la divinité se soit transformée et que nous nous soyons élevés à l'idée d'un Dieu parfaitement bon, incapable, par conséquent, de jalousie ou de rancune, la pensée de l'antique Némésis subsiste encore obscurément au fond de certains esprits; si nous n'en sommes plus au temps où un Polycrate, effrayé de son excès de bonheur, jetait dans la mer un anneau de prix afin de désarmer la jalousie des dieux, où un Auguste, maître du monde, s'astreignait, pour le même motif, à mendier un jour par an, il est encore bien des gens enclins à interpréter les événements d'ici-bas suivant la loi mystérieuse du partage et de la mesure. En vain, le christianisme a-t-il banni la Némésis avec les autres fictions du paganisme ; elle n'en continue pas moins à projeter son ombre redoutable dans les âmes et sur les choses humaines.

Aussi, est-ce sans anachronisme que Bourget a pu reprendre cet ancien mythe, qu'il avait jadis étudié avec son maître, l'helléniste Tournier; il l'a fort adroitement amalgamé à la trame de son roman, conférant à son récit une certaine grandeur tragique, où passe même quelque chose de l'effroi religieux qui animait les drames antiques.

Le capitaine Courtin appartient à cette race de soldats qui considèrent leur métier comme un sacerdoce. Il a entretenu naguère une liaison avec la duchesse de Roannez, jeune veuve cosmopolite, affranchie de tous préjugés, « déconcertant et inefficace mélange de races et de pays, de conditions et d'idées ». Comment cette blasée et ce primitif ont-ils pu un instant s'accorder? C'est là une de ces contradictions auxquelles se complaît l'amour ou, plutôt, comme l'explique l'auteur, la jeune duchesse, qui, depuis la déception d'une union mal assortie, avait refréné tous les élans de sa sensibilité, pour se renfermer dans un dilettantisme de façade, pour être « la passante de toutes les théories comme de toutes les impressions », avait senti s'éveiller en elle une femme nouvelle, en face de la passion si sincère que lui offrait l'officier. Elle s'y était livrée tout entière; mais elle exigeait une exacte réciprocité. Aussi, quand l'officier lui avait annoncé son départ pour l'Afrique, où l'appelait son service, s'était-elle indignée, exigeant qu'il restât auprès d'elle, qu'il donnât au besoin sa démission; Courtin, aussi respectueux des servitudes de l'état militaire que fier de ses grandeurs, avait refusé. La rupture s'était produite.

Le livre s'ouvre deux ans après ces événements. La duchesse de Roannez est allée cacher son ressentiment dans un magnifique domaine des environs de Sienne, où, revenue à son ancien genre de vie, elle mène l'existence fastueuse d'une grande dame de la Renaissance. Son dilettantisme, qui se plaît à ce jeu, a groupé autour d'elle une société hétéroclite, où se coudoient un médecin russe, un peintre allemand, un lord anglais marié à une Américaine et un orateur, le père Desmargerets, savant archéologue. Elle a même attaché à sa personne un nain, Bellagamba, dont elle s'amuse comme d'un bibelot rare. C'est là que Courtin vient la rejoindre; non qu'il soit attiré par un reste de passion ; son amour — du moins il le croit —, est bien mort; mais il veut avoir avec la duchesse une dernière explication. Peu de temps après son départ, il avait reçu d'elle un billet laconique, lui annonçant une maternité prochaine; en vain avait-il demandé des précisions : depuis deux ans, « il se heurtait, se déchirait à cette énigme affreuse pour un homme de cœur : Suis-je père? » Et c'est de cette énigme qu'il venait chercher la clef. Naturellement, la duchesse ne la lui livre pas tout de suite. Caprice, coquetterie ou vengeance, elle diffère sa réponse, obligeant ainsi le jeune officier à prolonger son séjour. Espère-t-elle le reconquérir, ou cherche-t-elle seulement la satisfaction de plier à sa volonté cet homme, qui lui a autrefois résisté? Ils demeurent donc en face l'un de l'autre comme deux adversaires hostiles; mais une circonstance fortuite va les éclairer sur leurs sentiments réels.

Le P. Desmargerets poursuit des fouilles pour rechercher une antique statue de Némésis — attention au symbole! — qu'il a de sérieuses raisons de croire enfouie en quelque coin du domaine. Ses efforts vont aboutir : déjà, il a mis à jour la nécropole étrusque où doit se trouver la statue, et voici la fosse où, sans doute, elle repose. Il se propose d'exhumer, le lendemain, sa trouvaille, en présence de la duchesse et de ses hôtes; mais, pendant la nuit, des voleurs dérobent la statue. On s'élance sur leurs traces, on les rejoint. Près d'être saisis, ils tirent leurs revolvers : Courtin est touché, peu gravement, certes, mais assez pour que la duchesse défaille d'émotion et avoue à l'officier « d'un accent sauvage, tant il y frémissait d'amour affolé : — Ah! je ne savais pas combien je vous aime ». Et, une fois de plus, l'amour triomphe de l'orgueil. Mais l'enfant?... Il n'y a jamais eu d'enfant; ce n'était qu'une feinte pour faire revenir l'infidèle. Courtin, qui ne demande qu'à croire, ne pousse pas plus loin son enquête; cédant, lui aussi, à son amour, il épousera la duchesse, dont il ne suspecte point la sincérité. Et, pourtant, celle-ci a menti, et, devant la confiance de l'officier, elle a honte de son mensonge. Mais comment lui confesser, désormais, que l'enfant a existé, que, dans une heure de dépit et par esprit de vengeance, elle s'en est criminellement débarrassée, avec le concours du médecin russe? Non qu'elle rougisse d'un acte que son « amoralisme » refuse de considérer comme un crime; mais comment l'officier acceptera-t-il cet aveu? Devra-t-elle donc renoncer encore à cet amour, où elle a mis tout son bonheur? Car, dans la droiture foncière de sa nature, elle répugne à épouser Courtin en laissant subsister entre eux l'ombre d'un mensonge. Cette torture morale est le premier indice du châtiment qui s'annonce. La statue de Némésis, en effet, arrachée aux mains des voleurs, a été apportée au château; elle se dresse, maintenant, au pied de l'escalier d'honneur, et nous devinons qu'avec elle, c'est la colère divine qui s'est établie dans cette demeure. Elle ne va pas tarder à frapper. Peut-être, le dénouement eût-il gagné à être amené par le simple conflit des sentiments entre les personnages principaux; mais Bourget tenait à justifier son idée de l'intervention divine et à la présenter de façon sensible. Il a donc préféré recourir à un *Deus ex machina* et terminer son drame par une tragédie brutale.

L'instrument de la Némésis, ce sera le nain Bellagamba. Ce cynique bouffon se double d'un anarchiste. Par surcroît, il aime la duchesse d'une passion insensée et féroce; il ne lui a pas fallu longtemps pour surprendre l'amour qui unit Courtin et Mme de Roannez. Sa jalousie s'est exaspérée. Il va trouver le médecin russe, lequel est nihiliste et partage son temps à soigner des malades pauvres et à confectionner des bombes redoutables à l'usage des capitalistes. Bellagamba se fait révéler par lui le secret de la duchesse et dérobe dans le laboratoire du médecin un engin amorcé. De retour au château, il dépose sur la table de Courtin un billet dénonçant le crime de Mme de Roannez et se poste derrière la statue de Némésis — toujours le symbole! — pour savourer sa perfidie. A la lecture du billet, Courtin se rend chez la duchesse, l'accable de sa colère et s'enfuit, désespéré, hors du château. Bellagamba, qui a vu l'officier entrer dans les appartements de Mme de Roannez, estime venue l'heure de la vengeance; il court chercher sa bombe... Peu après, une terrible explosion renverse toute l'aile du château anéantissant la duchesse,

le criminel Bellagamba, et, la Némésis satisfaite, Courtin demeurera vivant, avec le deuil de son amour et le remords d'un crime dont il a été malgré lui le complice. Ainsi chacun aura reçu son partage.

Conduit avec adresse et de façon alerte, ce roman est d'une lecture attrayante. Pourtant, si l'on en retranche tout ce que l'auteur y ajoute de remarques, de raisonnements, de dissertations — en elles-mêmes, d'ailleurs, intéressantes — il se réduit aux proportions d'un roman-feuilleton banal et violent. On prend plaisir, il est vrai, à suivre le détail des fouilles du P. Desmargerets, à écouter ses développements sur le mythe de Némésis; mais cet intérêt pour un épisode accessoire, n'est-ce pas, précisément, une critique à l'encontre du sujet principal, qui, à lui seul peut-être, ne suffirait pas à nous attacher? Cela tient, semble-t-il, à un défaut de conception dans les personnages. Certes, le caractère de Mme de Roannez est intéressant et logiquement conduit; cette grande dame, trop riche et trop heureuse, vouée par ses hérédités compliquées à une sorte d'anarchisme intellectuel et moral, est une figure curieuse et vraie. Celle de Courtin, au contraire, est indécise. L'auteur veut nous le présenter comme un héros du devoir, comme un caractère plein de noblesse; mais son attitude à l'égard de la duchesse nous le fait juger tout différemment et, quand il accable la malheureuse de ses reproches, il ne nous semble pas qu'il ait le droit de se montrer, lui, si sévère. Il a beau s'efforcer de nous faire croire qu'il s'est trouvé pris entre deux devoirs, il ne parvient pas à nous convaincre, car nous estimons que ces devoirs étaient conciliables et que le soldat ne devait pas nuire en lui à l'honnête homme. Aussi ses tirades paraissent vides, et ses reproches sonnent faux. Comme conséquence, il arrive que c'est à la duchesse, malgré ses aberrations, que vont nos sympathies. Mais alors, la loi du partage, la Némésis?... Il faut craindre d'offenser une si redoutable déesse, mais, décidément, notre simple Providence, miséricordieuse et bonne, vaut mieux. — F. Guirand.

Pozzi (Samuel-Jean), chirurgien français, né à Bergerac (Dordogne) en 1846, mort à Paris le 12 juin 1918, assassiné dans son cabinet par un ancien opéré, atteint du délire de persécution.

La carrière de Pozzi fut rapide et brillante. Externe des hôpitaux de Paris en 1866, interne en 1868 (médaille d'or en 1872), docteur en 1873 (thèse couronnée par la Faculté), il fut nommé agrégé en 1875 et chirurgien des hôpitaux en 1877. Pozzi n'est devenu le spécialiste réputé de gynécologie qu'il fut qu'après avoir exercé la chirurgie générale avec le plus grand succès. Dès 1876, il fit le voyage d'Edimbourg pour aller s'initier, chez le célèbre Lister, au pansement antiseptique, aboutissement pratique des théories pasteuriennes. Il revint adepte convaincu de l'antisepsie, qu'il contribua, avec Lucas-Championnière, Terrier, Bouilly, Nicaise, à introduire en France. Ce rôle de vulgarisateur des innovations intéressantes, nous le lui voyons continuer plus tard lorsqu'il contribua à faire connaître chez nous les travaux d'Alexis Carrel sur les transplantations de tissus et d'organes et, au cours de la guerre, le procédé de désinfection des plaies imaginé par ce dernier. D'autre part, il fut, en chirurgie, un novateur audacieux. Il aborda l'un des premiers la chirurgie de l'abdomen et pratiqua la gastro-entérotomie, qui passait pour une opération téméraire et qu'il était le premier à exécuter en France. On pourrait citer en ce genre plusieurs initiatives hardies: suture de la vessie après taille sus-pubienne, cholédocotomie, suture du tissu hépatique après extraction d'un kyste hydatique, etc.



Dr S.-J. Pozzi.

Mais il est hors de doute que son nom restera surtout attaché à son œuvre gynécologique. Au point de vue clinique, elle s'est faite tout entière dans son beau service de l'hôpital Broca, qu'il tint non seulement à aménager suivant toutes les règles de la chirurgie moderne, mais encore à rendre attrayant pour ses malades, en faisant orner les salles de peintures murales dues à des artistes amis, comme Clairin et Bellery-Desfontaines. Il y enseigna longtemps comme agrégé, jusqu'au jour où, grâce à ses efforts, on créa, en 1901, une chaire de clinique gynécologique à la Faculté de médecine, chaire entretenue par la Ville de Paris et dont il fut le premier titulaire. D'innombrables étudiants et médecins, français et étrangers, ont fait leur instruction spéciale dans ce service de l'hôpital Broca, où ils étaient attirés à la fois par la science du maître, par son accueil et par son talent de parole. Tous les chapitres de la gynécologie doivent à Pozzi quelque perfectionnement ou quelque nouveauté. Il inventa plusieurs techniques opératoires, en améliora d'autres, imagina des interventions comme la stomatoplastie, etc. Il fut surtout un apôtre convaincu de la gynécologie conservatrice, réagit contre l'ablation systématique de l'utérus et des ovaires, contre l'aveugle hystérectomie vaginale, s'occupa tout spécialement des opérations réparatrices des mutilations congénitales ou acquises.

Au début de la guerre, Pozzi, qui était engagé volontaire de 1870, reprit du service malgré son âge et, en qualité de médecin principal, assuma le soin de diverses salles de blessés, à l'hôpital de la rue Lhomond et à celui de l'hôtel Astoria. C'est dans ce dernier hôpital que fut tentée, par son élève, le Dr Th. de Martel, la suture des perforations intestinales que lui avaient causées les balles de son assassin. Il avait demandé à être inhumé dans son uniforme militaire.

Les travaux de Pozzi sont très nombreux. Au début de sa carrière, il écrivit, guidé par son maître Broca, des mémoires d'anthropologie (*Sur le poids du cerveau suivant les races et les individus*, 1878; *Sur le cerveau de l'homme et des primates*, 1880), puis des études de chirurgie générale et, enfin, il s'adonna uniquement à la gynécologie. Ses études sur cette partie de la chirurgie sont extrêmement nombreuses. Elles se condensent toutes dans son *Traité de gynécologie clinique et opératoire*, livre classique qui a connu, depuis 1890, quatre éditions françaises, et a été traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en italien, en russe et en arabe. Il contribua, en outre, à l'expansion des idées françaises par de nombreux voyages à l'étranger et par la part prise à la création du Congrès de chirurgie. Depuis le début de la guerre, les communications qu'il fit aux sociétés savantes dont il faisait partie portèrent exclusivement sur la chirurgie d'armée.

Membre de l'Académie de médecine depuis 1896, président désigné pour 1919, grand officier de la Légion d'honneur, sénateur de la Dordogne de 1897 à 1902, titulaire de nombreux ordres étrangers et membre de nombreuses académies hors de France, chirurgien consultant couru, opérateur réputé, Pozzi fut une figure parisienne des plus connues et des plus sympathiques. De nature très artiste, il habitait un appartement dont plusieurs pièces donnaient l'idée d'un musée et où il avait notamment réuni une collection réputée de terres cuites de Tanagra. L'homme était grand, élégant, très affable, et restait jeune malgré les années, notamment par son inlassable activité.

Ses obsèques ont eu lieu, le mardi 18 juin, à l'église réformée de l'avenue de la Grande-Armée, à Paris. L'inhumation a eu lieu dans sa ville natale, à Bergerac. — Dr Maurice Gille.

Roux (Jules-Charles-Théodore), homme d'affaires et homme politique français, né à Marseille le 14 novembre 1841, mort à Paris le 27 février 1918. Jules-Charles Roux appartient à une très ancienne famille marseillaise. Grand commerçant et industriel, propriétaire d'une importante savonnerie, Roux voulut mettre son fils en état de diriger après lui ses affaires avec la plus large compétence. La formation classique la meilleure — à en juger par le style de ses discours et de ses écrits et le dilettantisme qu'il montra en toutes choses — lui fut assurée par ses études secondaires. Celles-ci terminées, il passe aux études spéciales théoriques et pratiques : étudiant à la Faculté des sciences, il fait, dès l'âge de vingt-trois ans, des recherches appréciées et spécialistes sur la savonnerie et les corps gras. Et, ayant pris en main les affaires, il est assez apprécié du commerce marseillais pour être envoyé, comme délégué de la chambre de commerce marseillaise, à l'inauguration du canal de Suez. Sans doute, cette brillante cérémonie, où tant de personnalités européennes se rencontraient, où, par la brèche faite dans le vieux continent, s'ouvraient à l'Occident tout entier les perspectives d'un si vaste avenir, fit-elle sur le jeune commerçant marseillais la plus vive impression. Elle dut influer sur sa vie tout entière; depuis lors, l'une de ses préoccupations essentielles et jamais démenties fut le développement de la marine de la France et de son commerce d'exportation. — Et, plus de trente ans après (1901), il publie sur « l'isthme et le canal de Suez » une magistrale étude. Juge au tribunal de commerce en 1873, il déploie, pendant les six années où il occupe cette fonction, une activité très grande, amplifiée encore lorsque (1880) il est nommé membre de la chambre de commerce, où il siège jusqu'en 1888. Entre temps, il est élu conseiller municipal (1887). Pendant toute cette période, il joue, dans l'histoire municipale de Marseille, un rôle considérable. Défenseur de la liberté du commerce, il réussit à faire abolir les droits d'accise sur les huiles et les savons, entrave des plus gênantes pour les affaires marseillaises. Plus tard, c'est la lutte contre les monopoles : « Du travail libre sur les quais libres » telle est la formule qu'il veut faire et fait triompher. — Bien que bourgeois, disons même « grand bourgeois », pour rendre un des traits de sa physionomie, Charles Roux est un libéral : il se préoccupe vivement de l'amélioration du sort des masses ouvrières et, tant comme conseiller municipal que comme membre du conseil des directeurs de caisses d'épargne, exerce une action assez efficace en cette matière. « L'argent du peuple doit, dit-il, servir à améliorer le sort du peuple ». Et il fait utiliser une partie des fonds des caisses d'épargne pour construire des maisons ouvrières, neuves et saines. Il contribue pour beaucoup, aussi, à la lutte contre l'insalubrité. Convaincu également de l'utilité des œuvres d'éducation collectives, il crée de nombreuses sociétés : musicales, littéraires, géographiques. Quelques mois, il a abandonné Marseille, pour aller visiter les travaux du canal de Panama, œuvre française alors inachevée, mais en la nécessité de laquelle il a foi, et profite de son voyage pour visiter les Antilles et plusieurs pays du nouveau monde. En 1889, personnalité marseillaise appréciée de ses concitoyens pour les services rendus au commerce et à l'industrie régionaux et « un patriotisme local qui confine au chauvinisme », il est candidat républicain et libre-échangiste de la 3e circonscription de Marseille. Il est élu au scrutin de ballottage et réélu en 1893 au premier tour.



Charles Roux.

Les neuf années qu'il passe à la Chambre sont des plus actives. Commerçant et industriel considérable, administrateur du *canal de Suez*, de la *Compagnie des messageries maritimes* et de la *Compagnie transatlantique*, son expérience aussi étendue qu'approfondie, sa compétence sur la plupart des questions de fabrication, d'échanges, de transports, de marine, de colonisation, de finances même, jointes à une grosse fortune, son talent de parole lui assurent au Parlement la plus grande influence. Ses principaux discours portent sur les *raisins secs*, les *beurres*, les *vins*, les *sucres*. Il est, en outre, rapporteur des budgets du commerce et des colonies.

Les principaux objets de tous ces travaux? « Défendre Marseille et la liberté commerciale également chère à son cœur », « signaler l'importance d'une flotte puissante qui permît à la France de gagner les frets qu'elle abandonne si volontiers à l'étranger et de porter son pavillon dans toutes les parties du monde », obtenir, dans l'intérêt de Marseille et dans l'intérêt français, les modifications qui permettent à notre système navigable, si bien disposé par la nature, de fournir son plein rendement. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir fait voter le projet de loi portant établissement du canal de Marseille au Rhône et longuement combattu pour sa réalisation.

En 1898, Charles Roux quitte la scène politique. C'est pour être plus que jamais homme d'action. Innombrables sont, dès lors, les entreprises dont il assume responsabilité et direction. Déjà vice-président de la *Société du canal de Suez* (1896), il devient président de la *Compagnie Fraissinet* et du *Comité central des armateurs de Provence* (1899), président de la *Compagnie générale transatlantique* et de la *Société des chantiers et ateliers de Saint-Nazaire* (1904); enfin, président du *Comité central des armateurs de France*. C'est dire que, dans l'ensemble comme dans le détail, son action s'étend sur toute la marine de commerce de la France. Il administre encore des Sociétés industrielles, des établissements de crédit (*Comptoir d'Escompte*) et *Land-Bank d'Egypte*, des entreprises de transport (P.-L.-M. et Nord-Sud). Il préside, enfin, l'Union coloniale et la Société générale du Maroc. Extraordinaire diversité d'occupations, mais nulle dispersion d'efforts. Pour l'esprit synthétique de Charles Roux, ces affaires multiples forment les branches d'un seul faisceau, qu'il étreint d'une main vigoureuse; la puissance mondiale de la France que, Colbert l'inspirant, sans doute, il voit assurée par la liaison intime de la marine de commerce d'exportation, des affaires étrangères et de l'industrie. Dans chacun des domaines où se déploie son immense activité, son œuvre est vaste, et l'exposé de cette œuvre nécessiterait une monographie.

Vice-président de la Compagnie de Suez, il obtient de « successives détaxes du droit de passage » et fait entreprendre des travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal.

Armateur, « il n'hésite pas à engager la lutte contre les sociétés étrangères », en dotant la Compagnie transatlantique de gros vaisseaux capables de soutenir la concurrence contre les navires anglais et allemands. De grosses unités transatlantiques, comme la *France*, *La Fayette*, *Chicago*, *Rochambeau*, sont, sous sa direction, mises en chantier. De nouveaux paquebots sont créés pour le service Marseille-Algérie. En 1914, ces navires purent fournir à la marine de guerre croiseurs auxiliaires et transports-hôpitaux. Quand, pour obtenir une répartition du tonnage permettant la distribution de toutes les denrées de première nécessité, le gouvernement dut employer la réquisition, le président du Comité des armateurs facilita cette mesure et, par une lettre pleine de noblesse et de patriotisme, l'un de ses derniers actes de citoyen mit toute sa flotte à la disposition du commissaire de la marine marchande. Voilà des actes; mais les paroles, parfois, valent des actes. Charles Roux, qui, dès 1898, a consacré un ouvrage à *Notre marine marchande*, pour en signaler les insuffisances et la situation déplorable en face de l'étranger, qui, les années suivantes, a essayé, pour sa part, de la rénover, se rend compte, en 1917, qu'il est encore loin du but, que la question se pose, impérieuse, pendant la guerre et se posera après la victoire même plus impérieuse encore. Et, dans trois articles remarqués de la « Revue des Deux Mondes », réunis bientôt en volume, il attire l'attention sur *le Péril de notre marine marchande :* développement des constructions navales, qui permettra « de récupérer... les pertes faites par les sous-marins », remaniement de la législation « pour ouvrir largement le fret de nos bâtiments aux indigènes de nos possessions coloniales », établissement d'un technicien à côté de l'homme politique, à la tête du département de la marine marchande, cessation de l'hostilité surannée du « Parlement contre l'armement », centralisation et stabilité, voilà ce qui assurera le développement de notre marine marchande.

Il insiste particulièrement sur l'aménagement des ports. Nous devons suivre les féconds exemples que nous donne l'étranger, mettre nos grands ports en état d'accueillir à toute heure de marée les grands paquebots, leur permettre, par le développement intensif d'artères terrestres et fluviales, la distribution des marchandises dans le pays tout entier, leur donner une réelle autonomie en chargeant les représentants du commerce et de l'industrie locaux de leur administration, établir, enfin, dans chaque port, une « zone franche », où, pour le plus grand bénéfice de notre commerce extérieur et de notre commerce de transit, seraient reçus en franchise tous les produits étrangers. Le livre de Ch. Roux a eu dans le pays le retentissement le plus grand et n'a pas peu contribué à créer un état d'esprit favorable aux réformes nécessaires. La question des zones franches a été discutée en 1917, au Parlement, et semble en voie d'être résolue suivant les idées du grand armateur.

Non moins considérable est l'œuvre accomplie par le président de l'*Union coloniale :* à l'Exposition de 1900, il organise la section coloniale et utilise de la façon la plus heureuse, la plus pittoresque, les jardins du Trocadéro, pour en faire une petite ville exotique, active et bigarrée, dont le premier aspect seul donne une haute idée des ressources de la Plus grande France. Il prépare ainsi l'Exposition coloniale de Marseille, plus vaste encore et plus complète, où la puissance coloniale de la France, exposée au point même d'où partent toutes les voies qui mènent à nos possessions extérieures, où aboutissent toutes leurs richesses, doit, dans son cadre naturel, apparaître plus brillamment aux yeux du monde. Il contribue pour une large part à l'établissement des notices et tableaux statistiques dressés à cette occasion. Par ses soins est installée à l'Exposition une section d'art orientaliste et d'art provençal.

Artiste, en effet, et surtout amateur éclairé, aussi amoureux des beautés de sa province natale que désireux d'en développer la prospérité matérielle, Charles Roux a accompli — se reposant ainsi des affaires — une œuvre régionaliste, qui témoigne, dit un de ses compatriotes, d'une souplesse d'esprit très rare depuis la Renaissance. Membre de l'Académie des beaux-arts de Marseille, membre de l'Académie d'Aix, président de l'Académie de Vaucluse en remplacement de Mistral, « majoral » des félibres, c'est-à-dire chargé d'animer et de développer encore la renaissance provençale, « il fut un des plus grands propagateurs de l'idée mistralienne ». Une Provence riche, porte ouverte sur les pays du soleil, mais une Provence sauvegardant jalousement les souvenirs d'un passé délicat et glorieux et les faisant miroiter aux yeux de la France et du monde, tel est le rêve de Charles Roux. Et, successivement, il fait défiler sous nos yeux, dans leur parure monumentale, *Aix*, *Nîmes*, *Fréjus*, *Aigues-mortes*, *Arles* et *Saint-Gilles*, la *Camargue*, toutes les villes, tous les pays de l'antique *Provincia*. Avec Mistral, il ressuscite un poétique et savoureux folk-lore en évoquant les *Légendes de Provence* et en faisant défiler sous nos yeux, en un volume richement illustré, *le Costume provençal*. Il projetait une œuvre plus vaste, une *Iconographie du costume provençal*, des troubadours de Mistral, qu'il n'eut pas le temps d'achever.

Son régionalisme fut ainsi des mieux compris, puisqu'il sut y mêler harmonieusement le sentiment des nécessités de l'heure présente et le culte des gloires du passé, le souci des intérêts de la Provence et celui de la prospérité de la France.... et de la Plus grande France. — Léon Abensour.

Russie (Ethnographie de la). Les événements qui se sont produits en Russie depuis quelques mois ont mis en pleine lumière la diversité des éléments ethniques dont se compose la population de ce pays; ils ont montré combien de races différentes existent sur cet immense territoire et combien peu ces races sont effectivement fondues les unes dans les autres. Sous l'autorité d'un tsar autocrate, et même d'un souverain ayant renoncé à l'autocratie, pour prendre, tout au moins jusqu'à un certain point, les allures d'un monarque constitutionnel, l'empire russe pouvait produire quelque illusion; il n'en a plus fait aucune, à partir du jour où la révolution a substitué une forme nouvelle à l'antique forme gouvernementale : aussitôt a disparu l'apparente homogénéité que les tsars, « rassembleurs de la terre russe », avaient su donner à leur empire, et l'anarchie s'est établie dans le pays à la place d'une monarchie plus ou moins despotique. On a donc vu se produire de tous les côtés des revendications populaires, des ambitions particularistes, des prétentions à l'indépendance et à l'autonomie. Multiples sont les causes de cette anarchie : d'ordre politique, d'ordre économique, d'ordre social, sans aucun doute, mais aussi d'ordre ethnique. C'est ce qui permet de constater très vite une revue des différentes populations qui contribuaient, hier encore, chacune pour sa part, à la formation de l'empire russe.



Famille de Lapons — Phot. *Société de Géographie.*

Si nombreux sont les peuples habitant le territoire de ce ci-devant empire que les géographies même les plus élémentaires en signalent la multiplicité. Elles ne peuvent, bien entendu, en nommer que les plus considérables; mais on aurait tort d'en conclure que ceux-ci seuls sont importants. D'autres, pour être relativement faibles, n'en jouent pas moins, grâce à leur développement intellectuel, à leur fortune, aux traditions, un très grand rôle, parfois même un rôle prépondérant dans les provinces où vivent leurs représentants. On ne saurait donc les traiter en quantités négligeables; on doit en connaître l'existence et l'importance réelle, ne serait-ce que pour en ramener les exigences à de justes proportions. Voilà, précisément, ce pour quoi a été rédigée cette courte étude.

Au milieu de l'année 1914, lorsque commença la Grande Guerre, l'empire russe s'étendait sur une superficie de plus de 21.740.000 kilomètres carrés. Depuis l'océan Glacial arctique jusqu'à la mer Noire, à l'Araral, à la Caspienne, aux Pâmirs, aux monts Altaï et Sayan, au fleuve Amour, — depuis les rivages de la Baltique et les frontières de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Roumanie jusqu'au détroit de Béring et aux flots de l'Océan pacifique, tout obéissait aux ordres partis de Saint-Pétersbourg, qui ne portait pas encore son nom actuel de *Petrograd;* près de 178.400.000 âmes reconnaissaient le tsar pour leur souverain.

De ces 178.400.000 individus, 157.275.000 peuplaient la Russie d'Europe et la Caucasie; les autres, aborigènes ou colons, étaient disséminés sur les immenses territoires de la Sibérie et du Turkestan russe. Si intéressant puisse-t-il être de rechercher comment ces derniers sont distribués à l'est de la Caspienne et de l'Oural, il l'est plus encore, en présence des faits qui viennent de se produire et des problèmes que ces faits soulèvent, de déterminer avec quelque précision les races auxquelles appartiennent les habitants de la Russie d'Europe et les pays où prédomine chacune d'elles. C'est donc de la seule Russie d'Europe qu'il sera question ici.

I. Les Slaves : *les trois groupes russes.* — En très grande majorité, les habitants du ci-devant empire russe sont des Slaves, mais des Slaves de deux groupes distincts. On constate, en effet, dans la race slave, comme dans la race latine et la race germanique, l'existence d'un certain nombre de peuples apparentés les uns aux autres, mais ayant chacun son individualité et sa langue propres. A en croire le savant Tchèque Lubor Niederle, les groupes slaves seraient au nombre de sept : le russe, le polonais, le lusacien, le tchèque, le slovène, le serbo-croate, enfin le bulgare. C'est par les représentants des deux premiers de ces groupes qu'est surtout peuplée la Russie d'Europe.

Encore ne l'est-elle pas également par l'un et par l'autre, car le groupe russe est de beaucoup le plus considérable, et il possède sur le groupe polonais une supériorité numérique écrasante. C'est bien ce qu'a mis en pleine lumière le recensement exécuté en 1897 par tout l'empire; autrement dit, la première opération statistique vraiment digne de ce nom qui ait été menée à bien en Russie. Nous n'expliquerons pas ici comment a été préparé et effectué ce recensement. Du moins, en doit-on retenir les conclusions essentielles, et c'en est une, c'en est même la plus importante que celle-ci : en chiffres ronds, on comptait, dans la Russie d'Europe et en Caucasie, à la date du 9 février 1897, jour du recensement, 84 millions et demi de Russes, contre seulement 8 millions de Polonais.

Il serait très intéressant de montrer, autant du moins que la chose est possible, de quels éléments a été formé le peuple russe et comment, aux temps de la domination tartare, ce peuple s'est constitué et développé. Il suffira de dire, ici, que les Russes n'ont pas été les premiers habitants des territoires qu'ils occupent aujourd'hui. Ces territoires, et d'autres encore, où ils ont été remplacés par de nouveaux venus, ont été colonisés par eux à partir du XIIe siècle, plus ou moins rapidement et avec plus ou moins de succès. Sous l'action d'envahisseurs dont ils ont subi la pression, comme les peuples de l'est de l'Europe avaient, au Ve siècle de notre ère, subi la poussée hunnique, sous celle des Tartares en particulier, les Slaves que sont les Russes ont peu à peu occupé les pays où ils sont actuellement installés; leurs anciennes unités de tribus se sont, d'autre part, aux temps de la domination tartare, fondues en trois grands groupes différents au point de vue de la langue, à celui de la vie intérieure et parfois aussi de la vie politique.

Ces trois groupes sont ceux des Grands-Russes ou Grands-Russiens, des Petits-Russes et des Russes Blancs. Ils occupent respectivement la Grande-Russie, la Petite-Russie et la Russie Blanche. Malgré leurs divisions, ils n'ont pas cessé, jusqu'à ces derniers temps, de former autant de branches d'une même nation, avec une même religion, des langues

très voisines et des liens politiques très étroits. Si, sous l'impulsion de puissances étrangères ayant tout intérêt à les séparer les unes des autres pour régner sur elles toutes, les trois branches dont l'ensemble formait hier encore le peuple russe ont divorcé les unes d'avec les autres, leur parenté n'en est pas moins indiscutable... Toutefois, ces différents groupes n'ont jamais été réunis en une seule masse compacte; au milieu de populations allogènes, ils forment, ou



Groupe de Samoyèdes des environs d'Arkhangel. — Phot. *Société de Géographie.*

plutôt ils formaient, un ensemble plus ou moins homogène de groupes coloniaux, parfois complètement isolés, dont la partie de beaucoup la plus considérable se trouve dans l'Europe orientale et déborde quelque peu, du côté de l'ouest, les frontières de l'empire austro-hongrois.

Il n'est pas sans intérêt de déterminer, avec quelque précision, les limites du territoire occupé par l'ensemble de ces trois groupes. Si l'on ne tient pas compte des groupes allogènes, finnois surtout, qui vivent au nord-ouest de l'empire russe, on peut les tracer ainsi. Elles coïncident d'abord avec les frontières de la Norvège et de la Finlande; puis, entre les deux lacs Onéga et Ladoga, la ligne de démarcation gagne le Svir, qu'elle suit jusqu'à son embouchure dans le Ladoga, dont elle contourne les rivages méridionaux jusqu'à la frontière finlandaise. En adoptant le tracé de celle-ci, elle gagne le fond du golfe de Finlande et l'embouchure de la Néva; puis, par les rivages méridionaux du grand golfe, elle atteint l'embouchure de la Narova, dont elle remonte ensuite le cours jusqu'aux lacs Péipous et de Pskov. Un peu à l'O. de la ville de Pskov, la frontière ethnique continue droit au S. jusque vers les sources de la Velikaia; puis elle modifie son allure, jusqu'alors assez simple. Désormais, c'est une ligne sinueuse, orientée dans l'ensemble du nord-est au sud-ouest, qui traverse la Duna à Dvinsk — le ci-devant Dunabourg — la Vilia à Vilna et le Niemen au nord de Grodno. Avant même d'avoir atteint Biélostock aux sources de la Narev, la limite occidentale des pays russes reprend une direction générale nord-sud et la conserve jusqu'au nord de Jaroslav; elle suit alors le San et atteint Sanok, d'où elle pousse sa pointe extrême dans l'ouest jusqu'au Poprad. Immédiatement après, la frontière recule très vite vers l'est, en courant un peu au sud des Karpathes septentrionales et en englobant dans le domaine de la race russe les sources de l'Ung et de la Tisza ou Theiss; elle franchit ensuite à nouveau les Karpathes, traverse le Sereth et le Pruth, en aval de leurs sources, gagne le Dniester au-dessous de Khotin et suit ce fleuve pendant tout un temps. En aval de Soroki, elle repart vers l'est, franchit le Boug et atteint son affluent, l'Ingoul, qu'elle longe jusqu'à Nikolaïev et au liman du Dnieper, laissant dans l'Ouest, en Bessarabie et dans la partie occidentale du gouvernement de Kherson, d'importantes colonies russes. On en trouve également un peu plus dans l'Est, en Crimée et sur les rivages septentrionaux de la mer d'Azov, entre la Molotchnaïa, la Voltchia et le Kalmious, le fleuve de Marioupol; on en rencontre aussi dans les pays du Caucase et de la Caspienne, au delà des points où s'arrête la masse des populations russes vers le sud-est. Gagry sur la mer Noire, Piatigorsk et Stavropol, les vallées moyennes du Don et du Volga, voilà, à grands traits, les limites de l'aire d'habitat des Russes de ce côté; toutefois, l'emprise ethnique de ces Slaves se marque plus loin encore, grâce aux colonies russes des bords du Terek, du cours inférieur et du delta du Volga, enfin des rives du fleuve Oural.

Sur l'immense superficie dont on connaît maintenant les frontières dans leurs lignes principales, chacun des trois groupes grand-russe, petit-russe et biélorusse a son domaine particulier. Au S.-O. entre le San, le Pripet et le Dnieper, puis, par delà ce fleuve et le Donetz, jusqu'aux rives du Don moyen (en aval de Voronèje) et jusqu'à l'embouchure du Don au fond de la mer d'Azov; enfin, par delà cette mer elle-même et le Kouban, jusqu'à Touapse, sur la mer Noire, c'est le peuple des Petits-Russes, fort de 22 millions d'âmes en chiffres ronds. — Au nord des Petits-Russes, dans les pays arrosés par le Dnieper supérieur et par son éventail d'affluents en amont de Kiev (Pripet, etc.), depuis Grodno jusqu'à Smolensk, autour de Minsk, de Mohilev et de Vitebsk, voici les Blancs-Russiens ou Biélorusses, au nombre de 5.880.000, donc très inférieurs comme chiffre à leurs parents du Sud. Bien plus considérable encore que celui des Petits-Russes est le total des Grands-Russes; au nord des Biélorusses jusqu'à la mer Glaciale, à l'est des deux groupes frères, les Grands-Russes occupent d'immenses espaces dans le Centre, le Nord et l'Est de la contrée; ils y sont au nombre de plus de 57.700.000, qui poussent d'importantes colonies par delà la Caspienne jusqu'en Asie centrale et par delà les monts Ourals, en Sibérie, jusqu'aux rivages du grand Océan pacifique.

Bien entendu, chacun de ces groupes ethniques possède, en même temps que sa langue spéciale, des coutumes particulières. Entre Grands-Russes, Petits-Russes et Russes-Blancs, on constate des différences dans l'aspect physique, dans le caractère, dans la vie domestique, et aussi dans les traditions historiques. On en constate également à l'intérieur de chaque groupe. Cette absence d'unité s'explique facilement, si l'on songe au nombre des tribus qui ont contribué à le former, à toutes ces peuplades que l'on croyait hier disparues et qui émergent inopinément aujourd'hui, aux croisements qui se sont produits entre les populations russes et les populations voisines d'autres races. Partout, on rencontre des nuances dialectales et des noms locaux de tribus; moins, toutefois, chez les Grands-Russes que chez les Petits-Russes et les Biélorusses. C'est que, malgré l'immensité du territoire occupé par les Grands-Russes, les relations sont toujours demeurées faciles entre leurs différentes fractions, grâce à la platitude du sol; de là, chez eux, des différences de type et de langage beaucoup moins accentuées que dans les autres groupes russes.

II. Les Slaves : *les Polonais.* — Les Russes ne sont pas la seule fraction de la race slave dont les géographes constatent la présence sur le territoire de la Russie d'Europe. A côté des Slaves orientaux, on y trouve également un certain nombre de Slaves occidentaux, faisant partie du groupe polonais. Rien que de naturel à ce qu'il en soit ainsi; le royaume de Pologne n'a-t-il pas été — comme chacun sait — détruit durant les trente dernières années du XVIIIe siècle par les Etats limitrophes : Russie, Autriche et Prusse, qui s'en sont, lors des trois partages successifs de 1772, 1793 et 1795, distribué les différents territoires? Etablis de temps immémorial dans la même région (entre l'Oder, les Karpathes et la mer Baltique), les Polonais ne se sont guère éloignés de leur pays d'origine; ils occupent toujours, à l'extrême est de l'Europe centrale, un carré irrégulier, dont le col de Jablunkow et la ville silésienne du même nom dans les Karpathes, Ujscie, sur la Netze, Suwalki, aux frontières russes de la Masurie et la galicienne Sanok, sur le San, marquent les quatre points-limites. La majeure partie des territoires drainés par la Vistule et par ses affluents, comme aussi des pays arrosés par la Wartha et par la Netze, voilà donc le domaine de la race polonaise, ou plutôt du groupe polonais de la race slave.

Nous avons déjà dit naguère (dans le *Larousse mensuel* de février 1915, p. 355-359) comment les populations de ce groupe sont actuellement réparties entre les trois empires d'Allemagne, d'Autriche et de Russie; nous n'y reviendrons pas, et nous n'indiquerons pas, non plus, la limite orientale du domaine de la langue polonaise. Il suffira de rappeler, ici, qu'elle confine aux domaines lithuanien et russe proprement dits et d'ajouter que les Polonais sont surtout nombreux en Russie; 6.755.000 d'entre eux vivent encore sur les territoires de l'ancien royaume de Pologne soumis jusqu'à l'année dernière aux tsars de Russie, et ils y forment près des 72 centièmes — exactement 71,85 p. 100 — de la population totale. D'autres Polonais, au nombre de 1.110.000, sont disséminés dans les pays plus orientaux du ci-devant empire, dans une partie des provinces Baltiques et dans le bassin du Dnieper jusqu'à Vitebsk, Mohilev et Kiev, et dans les pays arrosés par le cours supérieur du Sereth et du Pruth. On trouve également quelques Polonais (un peu plus de 25.000) dans la Caucasie, où des colonies de cette nationalité ont été fondées à l'est de Novorossiisk et aux alentours de Vladikavkaz, de Tiflis, de Kars, etc.



Paysans grands-russiens.

Tandis que les Russes sont presque tous de religion grecque orthodoxe, les Polonais sont en très grande majorité catholiques, quelle que soit la fraction du groupe à laquelle ils appartiennent. C'est là une

différence capitale, et que Lubor Niederle a mise en pleine lumière quand il a écrit : « Polonais est synonyme de catholique ; » c'est, en même temps, un des points qui ont contribué le plus à différencier les Slaves que sont les Polonais de ces autres Slaves que sont les Russes.

A l'origine, on ne voyait sur la Vistule et sur le Dnieper que des Slaves pratiquant le même paganisme, ayant les mêmes traditions et parlant presque la même langue ; c'est ce dont témoignent l'affinité des deux idiomes russe et polonais et la succession des dialectes qui leur servent d'intermédiaires. La conquête de ces Slaves par deux races d'hommes différentes, l'adoption de deux religions rivales, l'influence de deux civilisations opposées,



Paysans petits-russiens.

la grecque et la latine, celle de Byzance et celle de Rome, en même temps que de deux littératures et de deux alphabets, tout cela combiné (Alfred Rambaud l'a naguère très fortement mis en lumière) a fait de frères de race des frères et des nationalités ennemies. « Le Slave façonné par les Léchites, conquis à l'Eglise romaine et aux influences occidentales, est devenu le Polonais; le Slave façonné par les Varègues, conquis à l'Eglise grecque et aux influences byzantines, est devenu le Russe. »

III. Les Lithuaniens. — Immédiatement au nord du domaine des peuples slaves : Russes et Polonais, s'insérant entre lui et la mer Baltique jusqu'au golfe de Riga sur les deux rives du Niémen et de la Vilia, comme aussi sur celles de la Duna moyenne, voici un peuple que l'on ne peut pas qualifier de slave, mais qui est, cependant, plus qu'aucun autre, rapproché des Slaves : le peuple letto-lithuanien. C'est une race aryenne, que cette race aujourd'hui, très réduite au double point de vue numérique et territorial, et une race distincte de celles qui l'entourent de toutes parts et qui se sont étendues à son détriment; ses différents dialectes sont les plus voisins du sanscrit.

Ici encore, et moins peut-être que chez les Russes et chez les Polonais, on ne trouve pas fusion des différentes fractions de la race; pas de bloc compact et cohérent, mais de petites unités, très vivantes, très particularistes aussi. Sur le haut Niémen et dans la vallée de la Vilia, ce sont les Lithuaniens proprement dits, qui ont été pendant longtemps rattachés au royaume de Pologne, mais qui ont gardé leur individualité propre et ne se confondent nullement avec les Russes et les Polonais vivant en moins grand nombre sur leur territoire; sur le bas Niémen et plus au nord, voici les Jmoudes et, sur les bords de la Windau et de la Duna, les Lettes ou Lettons. L'ensemble de ces peuples de religions chrétiennes très variées (catholique, luthérienne, grecque orthodoxe) constitue dans la Russie d'Europe et au Caucase un total de près de 3.100.000 individus, sur les traits particuliers desquels nous aurons bientôt l'occasion de revenir, en étudiant avec quelque détail la question des provinces Baltiques.

IV. Les Ouralo-Altaïques : *les Finlandais.* — Et de même en sera-t-il pour les Finlandais, dont le domaine ethnique fait suite à celui des Letto-Lithuaniens dans la partie septentrionale du golfe de Riga, sur les côtes du golfe de Finlande et sur le littoral oriental du golfe de Botnie, d'où il s'étend jusqu'aux eaux de la mer Blanche et de l'océan Glacial arctique.

Très différente des races slave et letto-lithuanienne est la race finnoise. On n'est plus, ici, en présence d'Aryas, mais bien d'un peuple ouralo-altaïque, dont les représentants ont vraisemblablement été naguère les premiers occupants de la terre russe ou, du moins, ceux qu'ont trouvés sur le sol du pays l'invasion turco-tartare du XIIIe siècle et la colonisation russe. C'est, en effet, aux dépens des populations finnoises que les Russes ont étendu leur empire ethnique à l'intérieur de la contrée, sur les territoires drainés par les grands fleuves qui aboutissent à la mer Baltique et à la Caspienne; mais ils ne les ont pas anéanties partout; ils les ont simplement séparées les unes des autres et partagées en deux groupes, si bien qu'on trouve actuellement des populations finnoises massées au nord-ouest et dans l'est du territoire russe d'Europe.

C'est au Nord-Ouest que les Finnois sont le plus nombreux, dans la Finlande proprement dite et dans les pays qui lui succèdent immédiatement au nord (Lapons de la presqu'île de Kola) et à l'est, jusqu'aux rivages méridionaux du golfe d'Onéga (sur la mer Blanche), jusqu'aux sources de la Vodla et du Vyg, au lac Onéga et au Svir. On trouve même encore des représentants de la race finnoise, mais en moins grand nombre, au sud du lac Onéga et du Svir, entre le lac Blanc (Belo Ozero) et la Mologa, dans le pays marécageux arrosé par les sources de la Souda. On en trouve davantage au sud de la Neva et du golfe de Finlande, à l'est du Péipous ou lac des Tchoudes et entre ce lac et les eaux de la Baltique, c'est-à-dire en Esthonie et dans le nord de la Livonie.

Au sud-sud-est de la Finlande, quelques îlots sporadiques de Finnois (sur les rives de la Tvertsa et de la Mologa supérieure; aux sources de la Duna, etc.) évoquent le souvenir de temps très anciens, où les Finnois étaient les seuls habitants de toute la contrée; ils constituent en quelque manière les piles d'un pont écroulé entre le groupe finnois du nord-ouest et celui de l'est de la Russie. Ce second groupe, qui s'étend jusqu'au fleuve Oural et déborde même sur l'Asie jusqu'au Tobol, est surtout important sur les deux rives du Volga, depuis Saratov jusqu'aux sources de la Soura et jusqu'à l'Oka, ainsi que dans le bassin de la Kama. Erzes ou Zyrianes des bassins de la Mezen et de la Petchora, Votiaks de la basse Kama, Tchérémisses du Volga, Finnois mêlés aux Tchouvaches de la basse Soura, voilà les principales populations de ce groupe, comme les Mordvines ou Mordves du bassin du Volga et les Karéliens du gouvernement de Perm sont les restes d'anciennes populations finnoises intermédiaires de ce même groupe et du groupe baltique dont il a été question tout à l'heure.

L'ensemble des populations finnoises de la Russie d'Europe représente un total de 3.500.000 individus; on peut lui rattacher les quelques Samoyèdes (moins de 4.000) qui vivent épars à l'extrême nord de la contrée, entre la mer Blanche et la baie de Kara.

Rien de plus curieux que ces vieux peuples, chez qui tout demeure encore archaïque : le costume, les mœurs et les superstitions, la langue, exactement comme le type lui-même. «Malgré trois siècles de missions chrétiennes (a écrit Alfred Rambaud dans son *Histoire de la Russie*), ces populations, au cœur de la Russie actuelle, sur la grande artère du Volga, ne sont pas complètement converties au christianisme ». Il y a encore, par exemple, des districts païens chez les Tchouvaches, chez les Tchérémisses, chez d'autres peuples finnois du plein centre de la Russie, officiellement chrétiens, mais demeurés en fait attachés à leurs vieilles divinités, à leurs *Thora* bienfaisants et à leurs malfaisants *Keremet*.



Roumain de Podolie.

V. Les Ouralo-Altaïques : *les Turco-Tartares.* — Comme les Finnois, les Turco-Tartares font partie du groupe ouralo-altaïque; mais l'arrivée de ces frères de race des Finnois, dans les vastes plaines de la Russie d'Europe, est bien postérieure à celle de leurs congénères et même à celle des Slaves. C'est (nous avons eu déjà l'occasion de l'indiquer) au début du XIIIe siècle que les Turco-Tartares pénétrèrent dans la contrée, après les Petchénègues, les Ouzes, les Polovtses ou Koumanes. Alors, tandis que le célèbre Gengis-Khan conquiert la Boukharie, deux de ses lieutenants contournent les rivages méridionaux de la Caspienne, soumettent la Géorgie et le Caucase et entrent dans les steppes qui bordent le littoral nord de la mer Noire. Victorieux en 1224, ils ravagent et dépeuplent la plus grande partie de la Russie méridionale, depuis la Kalka jusqu'à Kiev, et même jusqu'à la Volynie, la Galicie et la Transylvanie.

Si, depuis lors, les Turco-Tartares ont été refoulés d'une bonne partie des pays qu'ils avaient occupés à l'époque et si les Russes ont reconquis sur eux, par la colonisation, nombre de territoires perdus au XIIIe siècle, néanmoins, leurs descendants sont toujours établis dans certains cantons de la Russie d'Europe et du Caucase : Tartares de Kazan, de la Crimée et du Caucase, Bachkirs, Tchouvaches, Kirghiz, Turcs Osmanlis, etc.

Un coup d'œil jeté sur une carte ethnique un peu détaillée montre que les Turco-Tartares ne se sont guère maintenus dans les régions de l'Ouest; c'est surtout dans l'Est qu'ils sont établis, au long de l'Oural et de la mer Caspienne, jusqu'à la frontière persane. Ils sont surtout nombreux dans les pays arrosés par la Kama et par le Volga moyen, depuis Oufa jusqu'à Kazan et au nord du cours inférieur du Volga, enfin, au nord de la Koura caucasienne. Mais, non contents de constituer une partie plus ou moins forte de la population jusqu'aux abords orientaux de Viatka et de Nijni-Novgorod et à l'ouest de Riazan, les Turco-Tartares atteignent les côtes septentrionales de la mer Noire par delà les sources du Manytch et du Kouban; ils forment aussi une bonne partie de la population de la Crimée et se retrouvent plus à l'ouest encore, en Bessarabie, au sud de Kichinev, entre le Dniester, le Danube et le Pont-Euxin des anciens.

Le recensement de 1897 donne, pour les pays de la Russie d'Europe et du Caucase, un total de 6.506.000 Turco-Tartares. Le chiffre de ces Ouralo-



Juif de Podolie, récitant ses prières.

Altaïques ou Altaïens est bien supérieur à celui des Finnois; — près du double. La plupart d'entre eux sont musulmans, et c'est là un élément de dissociation dont les Allemands n'ont pas négligé de se servir pour leur œuvre de destruction de l'empire des tsars; les revendications récemment formulées par certaines populations musulmanes du sud de la Russie en fournissent des preuves manifestes.

VI. Les Ouralo-Altaïques : *les Kalmouks.* — D'autres populations ouralo-altaïques se rencontrent encore sur le territoire de la Russie d'Europe. C'est le cas, en particulier, pour les Kalmouks, auxquels on donne parfois le nom de « Mongols occidentaux ». Entre le Volga et le Don, soit au long du littoral ouest de la mer Caspienne depuis le delta du Volga jusqu'à l'embouchure de la Kouma, soit sur les bords du Manytch et de son affluent le Sal, leurs différents *oulous* ou clans (Kochotes, Torgotes, etc.) forment un petit ensemble de 190.000 individus environ (exactement 190.648), nomades adonnés à l'élevage du bétail, ou pêcheurs appartenant à la secte bouddhique-lamaïte des « Bonnets jaunes ».

VII. Les populations d'importance secondaire. — Russes et Polonais de race slave, Lettes et Lithuaniens proches parents des Slaves, Finnois, Turco-Tartares et Kalmouks de race ouralo-altaïque, voilà donc les principaux groupes qui contribuent chacun pour sa part, mais de façon numériquement très inégale, à la constitution du peuple russe et à la mise en valeur des territoires de la Russie d'Europe. C'est là le fond ethnique de la contrée. Sur les couches plus ou moins épaisses et plus ou moins anciennes qui le constituent, apparaissent d'autres



OCÉAN GLACIAL
MER DE BARENTS
NORVÈGE
SUÈDE
LAPONIE
Presqu'île de Kola
MER BLANCHE
Région des toundras
SIBÉRIE
Golfe de Botnie
FINLANDE
STOCKHOLM
Helsingfors
Golfe de Finlande
ESTHONIE
LIVONIE
COURLANDE
BALTIQUE
PETROGRAD
RUSSIE
GRANDE RUSSIE
MOSCOU
Nijni-Novgorod
Kazan
Samara
Saratov
ALLEMAGNE
POLOGNE
Varsovie
RUSSIE BLANCHE
Brest-Litowsk
VOLYNIE
Kiev
PODOLIE
PETITE RUSSIE
Kharkov
Iékaterinoslav
Rostov
Odessa
Kichinev
BESSARABIE
ROUMAINS
AUTRICHE-HONGRIE
ROUMANIE
BUCAREST
BULGARIE
Sofia
SERBIE
GRÈCE
TURQUIE
CONSTANTINOPLE
ANATOLIE
MER NOIRE
CRIMÉE
ALLEMANDS
KALMOUKS
Astrakhan
TURKESTAN RUSSE
PROVINCE TRANSCASPIENNE
GRECS
PEUPLES MONTAGNARDS DU CAUCASE
GÉORGIENS
Tiflis
ARMÉNIENS
IRANIENS
TURCO TATARS
Bakou
EMPIRE OTTOMAN
PERSE
Russes
Polonais
Finnois
Lithuaniens
Turcs et Tatars
Échelle: 0 100 200 300 kilomètres

groupements, assez peu considérables d'ordinaire, mais dont on ne saurait manquer de tenir compte quand on veut se faire une idée exacte de la diversité des races de la Russie.

1° *Les Juifs.* — Le plus important de beaucoup est celui des Juifs. Ces Sémites, dont le nombre total dépassait 5 millions en 1897 (plus de 5.022.000), se rencontrent partout, ou presque partout, dans la contrée, mais on les trouve cependant en beaucoup plus grand nombre dans des pays nettement déterminés, c'est-à-dire dans l'Ouest, depuis le fond du golfe de Riga et les rivages de la Baltique jusqu'aux côtes nord-occidentales de la mer d'Azov et de la mer Noire. Ils forment de véritables masses compactes dans les pays peuplés de Lithuaniens, de Blancs-Russiens, de Petits-Russiens et de Polonais ; en Pologne, avec un total de 1.267.000 âmes, ils constituent 13,48 pour 100 de l'ensemble de la population.



Bachkir.

D'ordinaire, les Juifs russes ne parlent pas l'hébreu, mais une sorte de jargon, composé surtout de mots allemands corrompus; s'ils sont demeurés peu fidèles à leur langue, ils sont, par contre, absolument attachés à leur religion. Ils vivent fort peu dans les campagnes, mais de préférence dans les villes et les bourgs, où ils constituent parfois plus de la moitié de la population (58,8 p. 100 de la population urbaine dans le gouvernement de Minsk; 57,7 p. 100 dans celui de Grodno; 53,8 p. 100 dans celui de Siedlce ; 50,8 p. 100 en Volynie). On sait quelles haines les Juifs ont, à différentes reprises, soulevées contre eux par leur esprit d'ordre, d'économie, de prévoyance, par la manière, aussi, dont



Kirghizes russes.

ces commerçants et ces usuriers exploitent les paysans slaves, qui ne savent ni calculer, ni prévoir.

2° *Les Allemands.* — Beaucoup moins nombreux que les Juifs, mais beaucoup plus dangereux pour les différentes populations de la Russie sont les Allemands. Ces quelque 1.776.000 représentants de la race germanique ne se rencontrent pas seulement dans les pays limitrophes du Deutsches Reich (en Pologne, en Lithuanie), ni dans les provinces Baltiques naguère conquises et dévastées beaucoup plus qu'évangélisées et colonisées par les chevaliers Porte-Glaive et Teutoniques; ils sont disséminés par toute la contrée. Mais ils n'y habitent pas seulement les villes, comme le font surtout les Juifs. Depuis la frontière autrichienne jusqu'au Dnieper, dans les campagnes qu'arrosent le Styr, l'Ouj et le Teterev, en Bessarabie et dans les provinces fertiles qui bordent les côtes nord-occidentales de la mer Noire et de la mer d'Azov, Crimée comprise, ils forment des groupes compacts et des colonies agricoles très florissantes. Et de même font-ils encore dans certaines parties des *terres noires*, sur les bords du Donetz, du Don et du Volga (depuis Samara jusqu'à Tsaritsin et même en aval) et, par delà, jusqu'aux hauteurs ouraliennes et jusqu'à l'Obchtchii Syrt, enfin sur les deux versants du Caucase : ici dans les steppes du Kouban et du Térek, là sur les bords de la Koura et dans la région pétrolifère de Bakou.

Pour d'autres raisons que les Juifs, grâce à leurs indéniables qualités, à leur intelligence, à leur foi dans les destinées de leur patrie d'origine, grâce aussi, à leur situation de fortune et à leur solidarité, les Allemands exercent partout en Russie une très grande influence. Voilà plus de deux siècles qu'il en est ainsi, d'une manière presque continue. On sait comment les Allemands ont naguère tiré profit de cette situation, pour le plus grand bénéfice personnel de chacun d'eux individuellement d'abord, pour le plus grand bénéfice de l'empire allemand ensuite; et on sait comment ils en profitent aujourd'hui. Partout, même dans les provinces Baltiques, où les « barons baltes » ne sont qu'une infime minorité, mais détiennent d'énormes étendues de terres, les Allemands entendent être les maîtres, asservir les autres nationalités et asseoir leur domination sur des populations beaucoup plus nombreuses, mais moins énergiques et qui, loin d'être organisées, sont divisées les unes contre les autres. Dans l'idée des pionniers de la race allemande, comme dans celle des pangermanistes, les pays situés à l'est du Deutsches Reich ne doivent être, s'ils ne le sont pas encore, que des territoires de colonisation allemande. C'est à la réalisation de cet ambitieux programme que tend la rapide désagrégation de l'empire des tsars à laquelle nous assistons aujourd'hui.

3° *Les Roumains.* — Tandis que les Allemands sont disséminés par toutes ou presque toutes les parties de la Russie d'Europe et du Caucase, les Roumains ou Moldo-Valaques sont, au contraire, concentrés dans des districts peu nombreux et parfaitement délimités. 1.120.000 de ces représentants de la race latine, et même un peu davantage, vivent dans le sud de la Russie, particulièrement en Bessarabie. Ils constituent dans ce pays, entre le Danube, le Pruth et le Dniester, un groupe de quelque 921.000 âmes, représentant, dans les environs de Kichinev, plus de la moitié de la population totale. Ainsi s'explique-t-on le désir ardent de la Bessarabie — du moins des parties détachées de la Roumanie en 1878 — de redevenir unies au royaume de Roumanie.

On trouve d'autres Moldo-Valaques, mais en beaucoup moins grand nombre, sur la rive gauche du Dniester, jusqu'au Pruth et jusqu'à l'Ingoulets, dans certains districts de la Podolie, ainsi que des gouvernements de Kherson, d'Iékatérinoslav et de Tauride. Insignifiantes sont les colonies moldovalaques de la Pologne et du Caucase.

4° *Les Arméniens.* — Comme les Moldo-Valaques, les Arméniens, qui sont, eux aussi, des Indo-Européens, sont presque exclusivement établis dans les parties méridionales de l'empire; on y compte plus de 1.168.000 individus de cette nationalité. Ils sont très nombreux dans la Transcaucasie, beaucoup moins nombreux déjà dans la Ciscaucasie, moins nombreux encore dans la province des Cosaques du Don, en Tauride, en Bessarabie et dans le gouvernement d'Astrakhan.

5° *Les peuples du Caucase.* — Grâce à leur relief compliqué, aux obstacles de toute nature qu'ils opposent aux envahisseurs et à leurs difficultés d'accès, les massifs montagneux ont constitué de tout temps les derniers refuges des populations désireuses de sauvegarder leur individualité et de maintenir leur indépendance. Comme les Pyrénées et les Alpes et plus encore qu'elles, le Caucase a été un asile sûr dans les profondes vallées duquel des peuples nombreux et divers se sont retirés devant les flots de migrations qui menaçaient de les submerger.

Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer ces différents peuples, tels que les font connaître les patients travaux de savants ethnographes. On en compte de trente à quarante, habitant uniquement les vallées et les pentes de la Caucasie, qui peuvent être réunis en quatre groupes distincts : Tcherkesses ou Circassiens et Lesghis-Tchetchênes au nord de l'arête montagneuse; Karthvélis ou Karthvéliens, ou encore Géorgiens, au sud; Ossètes iraniens sur les deux versants, au cœur de la chaîne.

En totalisant les nombres de ces différents groupes (parmi lesquels les Géorgiens méritent une mention spéciale, car ces 1.350.000 Caucasiens sont les seuls à posséder une écriture et une littérature particulières), on arrive, pour les peuples du Caucase, à un chiffre de 2.616.000 individus, qui ne sont pas, bien entendu, les seuls habitants de la contrée. Là comme partout, en effet, les populations des régions limitrophes débordent sur le pays : Russes et Turco-Tartares en Ciscaucasie et en Transcaucasie à la fois, Kalmouks sur le versant nord, Arméniens, Kurdes, etc., sur le versant méridional. Des Allemands, des Polonais, des Grecs, des Tsiganes, des Iraniens ajoutent encore à la variété d'une population qui, même réduite à ses éléments intrinsèques, compterait déjà parmi les plus variées du globe.

VIII. Le morcellement de l'empire russe et l'ethnographie. — On connaît, maintenant, les différentes races qui ont contribué, chacune pour une part *notable*, au peuplement de la Russie d'Europe. Que d'autres encore, si l'on voulait être complet, il conviendrait d'y ajouter! Nombre de tribus parties des steppes asiatiques, ou encore de populations voisines de l'empire russe, ont, à un moment ou à un autre, traversé son territoire ou empiété sur lui, et n'ont pas manqué d'y laisser quelques repré-



Vieux cosaque et sa femme. — Phot. *Société de Géographie.*

sentants; tels les Tchèques, particulièrement en Volynie (50.400 individus); tels encore les Bulgares, dont plus de 100.000 habitent la Bessarabie et plus de 41.000 la Tauride; tels, également, les Grecs (près de 187.000), établis tout au long des rivages russes de la mer Noire, les Persans, etc. Plus grande encore apparaît ainsi la diversité des races dont l'ensemble constituait, au 1er janvier 1914, un total approximatif, Finlande comprise, de 157.275.000 âmes, et non plus seulement de 115 millions d'habitants comme en 1897.

Or, une telle diversité de races est un danger, surtout dans un pays aussi étendu que l'empire russe et où l'unification est encore loin d'être faite. C'est qu'en effet les tsars, qui ont mérité le glorieux surnom de «rassembleurs de la terre russe», n'ont pas eu naguère les moyens de réaliser cette unification; ils ont même contribué à en retarder l'exécution en introduisant sur leur territoire différents éléments étrangers, en recourant aux Allemands, en particulier, pour coloniser une partie de leur empire, et les tsars du xixe siècle n'ont pas su mener à bien une œuvre qui s'imposait à eux comme indispensable et qui devait compléter et confirmer la tâche accomplie par leurs prédécesseurs.

En présence des revendications et des conflits de nationalités qui se sont produits en Russie depuis l'effondrement du tsarisme, les uns préparés depuis longtemps par la conduite oppressive et maladroite des autocrates russes, les autres déterminés par la politique allemande de ces dernières années, on est en droit de se demander s'il sera jamais possible de reprendre l'œuvre de reconstruction et d'unification de la contrée. Dans tous les cas, on ne saurait s'étonner du morcellement actuel de l'empire des tsars;

divisée elle-même en groupes particuliers ayant chacun ses aspirations spéciales, la masse slave ne peut pas assurer la durée d'une œuvre très considérable, qui ne saurait se maintenir sans un long et sérieux effort de consolidation et de fusion. — H. FROIDEVAUX.

séismiquement adv. En ce qui concerne les tremblements de terre : *Les aires continentales anciennes et* SÉISMIQUEMENT *stables*. (Cte de Montessus de Ballore.)

séismogénique (composé du gr. *seismos*, tremblement de terre, et du suff. *génique*, qui produit) adj. Qui cause des tremblements de terre : *Les influences* SÉISMOGÉNIQUES *du Soleil et de la Lune sont journellement encore énoncées.*

séismomètre (composé du gr. *seismos*, tremblement de terre, et *metron*, mesure) n. m. Géol. Instrument destiné à mesurer l'intensité des tremblements de terre : *Pratiquement, les* SÉISMOMÈTRES *et les* SÉISMOGRAPHES *ne diffèrent en rien.*

séismoscope (composé du gr. *seismos*, tremblement de terre, et *skopô*, j'observe) n. m. Instrument propre à déceler un tremblement de terre : *Tout ce que peut produire un tremblement de terre est matière à* SÉISMOSCOPE.

sélectionner v. a. Faire une sélection : SÉLECTIONNER *n'est pas le synonyme exact de* CHOISIR; *il éveille l'idée d'un choix rationnel et scientifique, d'où le caprice est exclu.* (Albert Dauzat.)

sélectionnisme (rad. *sélection*) n. m. Biol. Doctrine biologique qui admet la sélection naturelle : *Le* SÉLECTIONNISME *de Darwin.*

sélectionniste adj. et n. m. Biol. Qui a rapport au sélectionnisme; qui professe le sélectionnisme : *La théorie* SÉLECTIONNISTE *de Darwin. Les arguments des* SÉLECTIONNISTES.

Soir au front (UN), pièce en trois actes, par Henry Kistemaeckers, représentée pour la première fois au théâtre de la Porte-Saint-Martin le 25 février 1918. — Le décor, qui sera le même pour les trois actes, est pittoresque. C'est la grand'salle du château de Sauliécourt (Somme), que nos soldats ont repris aux Allemands et qui se trouve à présent dans un petit saillant assez exposé. Le toit a été crevé par un obus. Les étages supérieurs sont démolis. Les services et le poste de secours sont installés dans les sous-sols. Des planches ont remplacé la porte de chêne. Des murs en décombres apparaissent par delà. Tout a été pillé. Il ne reste plus qu'un guéridon. Tout cela est constamment animé par les péripéties de la vie du secteur; appels téléphoniques, va-et-vient d'officiers et de télégraphistes, arrivée de la camionnette, ordres, tenue des registres, débarquement des munitions et des renforts. Le poste est commandé par le lieutenant René Siredon. Il a avec lui son sous-lieutenant, Theuret, et quelques types bien français de poilus, qui résistent, en maugréant et en chantant, aux tristesses de la guerre : le maréchal des logis Lagarde, qui fume sa pipe en pensant à son étude de notaire, le conducteur Pigeon, le cuistot Couturon, qui peste contre sa volage épouse, le brigadier téléphoniste Brochier, qui découvre un fil allemand branché sur nos fils, ce qui permet de dérouter l'ennemi avec de faux renseignements. Qui a branché ce fil? Où est l'espion? Nous le saurons dans un instant.

Une visite inattendue arrive : une dame jeune, jolie, élégante, Mme Marie-Anne Haller, la châtelaine de céans. Elle vient visiter son domaine et voir dans quel état la guerre l'a mis. Elle demande le lieutenant Siredon. Elle le connaît.

Pendant la retraite de Charleroi, étant infirmière, elle l'a ramassé sur le champ de bataille; il avait une jambe cassée. Elle l'a traîné jusqu'à son poste de secours, qui a été envahi par les Boches. Ceux-ci l'ont saisie pour la fusiller, parce qu'elle a soigné et fait évader des blessés français. Le même peloton va exécuter Mme Haller et Siredon tout sanglant. Une riposte française leur a sauvé la vie. L'infirmière a reçu la croix de la Légion d'honneur. Siredon a conçu pour elle un violent amour et lui a écrit des lettres brûlantes. Il est ravi et ému de la revoir. Elle est veuve, son mari a disparu, tué dans une affaire. La scène de la rencontre avec Siredon est traitée avec tact et discrétion. Elle demande :

— Au fait, ce bras?
— Comme les civils... Il tient.
— Et la jambe?
— Oh! presque neuve!
— A la bonne heure! Et qu'êtes-vous devenu?
— Pas grand'chose!... Ne pouvant plus monter à cheval... Mais je vous l'ai écrit?
— Oui.
— Inapte aussi à l'infanterie, j'ai demandé mon passage à l'aviation.

A présent, il est dans l'automobile. Quant à elle, elle a continué de servir comme infirmière :

— A mon passage, les hommes devaient rectifier la position et porter les armes. « Tout était un peu bien solennel » !

Et elle s'est consacrée à son fils. Il demande :

— Marianne, pourquoi n'avez-vous plus répondu à mes lettres?
— Parce que... Vous ne le devinez pas un peu?...
— N'étaient-elles pas inspirées par le respect le plus...
— Ardent, ne cherchez pas.
— C'étaient des actes de foi.
— Dans le langage courant, cela s'appelle des lettres d'amour.

Et, s'exaltant, Siredon parle de la patrie :

... Pour celui-ci, la patrie, c'est un bout de champ dont ses mains ont pris la couleur. Pour cet autre, c'est un peu de ciel vu tous les jours par une même fenêtre. Pour d'autres, une grand'rue... des visages familiers... le son d'une cloche... une maison... des lumières, des gestes intelligibles comme la parole... Pour de plus sensibles, une douceur particulière, un bonheur de vivre qui n'est pas ailleurs, et des idées qui ont, elles aussi, une forme vivante : défense des faibles, droit, liberté, justice, des idées puissantes et tendres, forgées par les martyrs. Pour moi, Marianne, la patrie, c'est vous!

Marianne refuse cet amour. Elle se dévoue toute à la mémoire de son mari et à son fils. Mais, soudain, plus cordiale, elle se raconte. Son père a fait fortune après avoir été un laborieux : c'est un accident du travail. Il a acheté le château, et il a marié sa fille à un Allemand naturalisé, qui s'est fait tuer pour la France.

Elle est venue recueillir quelques reliques du défunt. Elle ouvre une armoire, elle y prend une valise. Quel est son étonnement d'y trouver un uniforme allemand! Siredon trouve dans la poche les papiers d'un capitaine de uhlans. Ainsi, le mari disparu n'est pas mort. C'était un espion allemand, qui a fait annoncer son décès pour rejoindre les lignes ennemies. Marie-Anne s'évanouit.

Le second acte reprend les choses dix minutes plus tard. Marianne repose dans la chambre voisine. Entre un officier d'état-major, en tournée d'inspection. Il demande des renseignements.

Il a l'air cassant et violent. Tandis que le lieutenant Siredon répond, Marianne entre et reconnaît le capitaine français : c'est son mari. Elle demeure un instant seule avec lui et lui dit son dégoût. Mais il la brave, il proclame son dévouement à son empereur, et il sait qu'elle va le laisser s'échapper; car, si elle le livrait, ce serait pour lui la mort, le scandale, la honte plus tard pour son fils et le remords pour la mère d'avoir elle-même mis le père au mur pour le faire fusiller.

Marianne n'ose pas ce meurtre. Elle va tâcher d'obtenir la vie de cet espion, que Siredon fait garder à vue, avec ordre de tirer s'il fait mine de fuir.

La scène entre le mari et la femme a un pathétique douloureux et violent. L'auteur a laissé au Boche une certaine grandeur dans le dévouement à sa patrie et le sacrifice.

Le troisième acte commence quelques minutes plus tard. On voit que, dans ce drame, le temps fictif correspond au temps réel.

Marianne a trouvé le moyen de châtier l'espion sans le tuer. Il y a dans la valise son uniforme allemand; que Siredon permette au captif de le revêtir. Il ne sera pas fusillé comme un espion découvert sous un déguisement, mais interné comme prisonnier de guerre.

Siredon repousse d'abord cette suggestion, qui a un air de complicité indigne pour un officier français. Mais comment résister aux supplications de cette femme, qu'il aime et qui lui a avoué son amour devant son mari même? Ivre de cette joie, il ne se connaît plus, il ne voit plus le devoir qu'à travers un brouillard. Il ouvre la porte de la chambre où le captif est retenu, et il lui jette sa valise.

Marianne part en lui donnant rendez-vous pour le lendemain dans un hôtel d'Amiens.

Mais Siredon a conscience qu'il a commis une faute grave, un manquement au service, une lâcheté. Il va l'expier. L'attaque va commencer : il s'exposera et se fera tuer. Il dit ses dernières volontés à son sous-lieutenant avant de partir.

A peine a-t-il disparu que Marianne revient. Elle a vu les premiers préparatifs de l'attaque, et elle a dit au chauffeur de retourner à Sauliécourt, où elle fera au poste de secours son devoir d'infirmière. Elle déclare que sa place est là : au fond, elle ne veut pas s'éloigner de son aimé.

A ce moment, son mari, revêtu de son uniforme allemand, sort de la chambre où il était enfermé; il ne sera pas dit qu'officier, il s'est rendu. Il saisit un bâton pour assommer le planton. Celui-ci tire : Heller tournoie et tombe mort.

Cette fois, Marianne est veuve, et Siredon, qui entre à cette minute, reçoit dans ses bras l'héroïque infirmière.

Ce drame est émouvant et contient plusieurs grandes scènes d'une haute valeur, qui ne sont pas indignes de l'auteur de *la Flambée* : les scènes entre Marianne et Siredon, quand l'un lui dit son amour, quand l'autre implore la vie du père de son enfant; la scène entre le lieutenant Siredon et le faux capitaine démasqué; la scène entre le mari et la femme; la mort de l'espion.

Le sujet est traité avec concision, dans un temps bref, qui crée des difficultés dont l'auteur n'a pas toujours eu raison. Pour laisser en scène les personnages en tête à tête au moment où ils ont des choses importantes à se dire, il faut un va-et-vient, une série d'entrées et de sorties, qui, pour être ingénieuses, n'en créent pas moins dans ce poste une agitation un peu conventionnelle.

Mais, surtout, le postulat qui est le ressort du drame est trop romanesque pour la vraisemblance : la rencontre dans ce château du mari, de la femme, de l'amant exige une rare complaisance du hasard, et le mari fut bien négligent de laisser chez lui un uniforme allemand bourré de papiers militaires qui dénoncent son identité, de même qu'il fut léger de revêtir un uniforme de capitaine français, qui porte des fautes dans les insignes.

Ce qu'il y a de compliqué et d'un peu tiré dans le sujet lui-même se fait oublier par la nerveuse et éloquente qualité du style, par l'art adroit qui préside au développement des grandes scènes, par le tableau pittoresque et bien observé de la vie des poilus au front.

L'Allemand en cause n'est ni ridicule ni grotesque; il a même de la bravoure, de la logique. Il expose avec une brutale netteté le point de vue allemand. Son rôle est habilement composé; la simple vérité a suffi à le rendre odieux.

Un Soir au front comptera parmi les intéressants ouvrages dramatiques de la guerre. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles furent ainsi distribués : Mlle Madeleine Lély (*Marianne Haller*); MM. Brulé (*Siredon*); Gauthier (*Theuret*); Joffro (*Couturon*); Pierre Renoir (*Gérard Heller*).

standardisation (de l'angl. *standard*, étalon, type, modèle) n. f. Unification, en technique industrielle, des éléments de construction (formes et dimensions), des méthodes de réception et, en un mot, de tout ce qui peut faciliter et simplifier les travaux, en vue d'accroître économiquement la production.

— ENCYCL. Les progrès incessants de la construction mécanique ont montré, particulièrement, que, pour produire en quantité des machines avec un prix de revient peu élevé, il convenait de choisir judicieusement quelques types et de les reproduire, sans modification, à des milliers d'exemplaires.

Dans l'usine, les ouvriers spécialisés à un même travail parviennent à élaborer des pièces semblables avec une très grande rapidité; ces pièces sont également groupées et montées en machines, aussi aisément, par d'autres spécialisés. La fabrication, ainsi comprise, est dite *en série* : c'est la seule qui soit compatible avec une production intense; or, elle est facilitée par l'unification des principaux éléments de la fabrication, des méthodes d'essais, des types de matériel, etc.

Cette unification, désignée sous le néologisme de *standardisation industrielle*, peut, surtout si elle est adoptée universellement et employée obligatoirement, rendre les plus grands services.

Presque toutes les industries peuvent améliorer leur rendement par une standardisation raisonnée; l'unification s'appliquant, aussi bien, à la détermination des formes et des dimensions des éléments (fers profilés, vis, boulons, tôles, tuyaux, etc.), des machines (turbines, machines électriques), à la fixation des règles et des spécifications des essais de réceptions (analyses chimiques, essais mécaniques, qu'à l'unification des mesures (calibres, fils, jauges, étalons, etc.).

Il est évident que, toutes ces spécifications unifiées, il en résultera une grande simplification du travail; mais, en outre, la standardisation a pour avantage de faciliter les approvisionnements, de diminuer les stocks par l'élimination des objets de mesures inusitées et, par suite, peu employés. Elle réduit également l'outillage aux seules machines nécessaires; c'est ainsi que l'unification des fers profilés (fers en T, en U, etc.) permet aux forges de ne conserver qu'un nombre restreint de cylindres lamineurs.

Le seul inconvénient d'une unification à outrance serait de paralyser tout essor industriel et de limiter le progrès économique; il convient de rester prudemment au-dessous de cette limite.

C'est pourquoi les divers pays industriels ont créé plusieurs institutions en vue d'élaborer les règles nécessaires; dès 1891, en France, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a poursuivi l'étude de l'unification des filetages de vis; l'Angleterre, par la fondation de l'Engineering Standard Committee, émanation de ses principales sociétés d'ingénieurs, en 1901, établissait l'unification d'un grand nombre d'objets, depuis des vis, des tubes, jusqu'à des locomotives. Il en fut de même aux Etats-Unis. Récemment (juin 1918), un décret institue en France, près du Comité des arts et manufactures, une commission permanente de standardisation, avec la mission bien définie d'étudier l'unification des éléments de machines, donnant satisfaction aux vœux du dernier Congrès du génie civil (Paris, 1918).

La standarisation, développée ainsi dans chaque Etat, ne peut prendre l'importance nécessaire pour être vraiment efficace que par une entente internationale; ce sera l'œuvre de demain. Elle entraînera, nécessairement, dans le monde entier, l'em-

ploi des mêmes étalons de mesure. Le problème est des plus étendus; c'est, en réalité, la création d'un code de la construction et de la fabrication, code qu'il s'agira de faire ensuite adopter, aussi bien par les métallurgistes et les constructeurs que par



Poinçonnage des obus après la vérification.

leurs clientèles (administrations et particuliers). La solution rapide en serait désirable pour renforcer la production industrielle, dans le grand effort qu'elle aura à soutenir lors de la prochaine période d'après-guerre. — M. MOLINIÉ.

Travail industriel des femmes (LE) [HYGIÈNE SOCIALE]. Le travail industriel des femmes pose un problème d'hygiène sociale qui date déjà de loin, mais que les événements actuels ont rendu plus aigu. Du jour où la femme a dû, poussée par l'appât de gains élevés et par la raréfaction du travail à domicile, quitter son foyer pour travailler au dehors, est apparu le grand danger que de semblables pratiques faisaient courir à la race. Le travail de la femme en usine l'expose, en effet, tout d'abord à des périls personnels qui peuvent compromettre gravement pour elle la fonction de reproduction et, de plus, il accroît considérablement les abandons d'enfants ou, tout au moins, la proportion des allaitements artificiels, qui constituent le facteur le plus important de la mortalité infantile. La guerre a notablement augmenté ces dangers en encourageant le travail féminin. La fabrication du matériel de guerre prit rapidement une extension telle que la main-d'œuvre masculine disponible, même avec le rappel de bon nombre d'ouvriers mobilisés, ne put suffire à la besogne. Les femmes durent donc suppléer à cette insuffisance. Elles le firent d'autant plus volontiers que les salaires qui leur étaient offerts étaient, et sont, fort élevés. Or, il est à craindre que les habitudes prises ne survivent à cette période d'hostilités. Les femmes, qui auront trouvé dans le travail industriel des ressources qu'elles ne connaissaient pas jusqu'alors et une manière de liberté qui apparaît à bon nombre d'entre elles comme une précieuse acquisition, seront tentées de ne pas reprendre leur place de ménagères. Elles le seront d'autant plus que la main-d'œuvre, du fait de l'accroissement de certaines industries, du fait aussi du grand nombre de disparus et de celui des blessés devenus inaptes à une tâche tant soit peu rude, sera de nouveau insuffisante. Il n'est malheureusement pas à espérer que l'on puisse remonter ce courant, et il est indispensable de considérer, pour l'heure présente comme pour l'avenir, les précautions à prendre pour limiter autant que possible le mal que ces innovations peuvent causer aux générations futures.

Les dangers personnels que court la femme du fait d'un travail industriel, qui doit être considéré souvent comme peu fait pour elle, la regardent de façon presque exclusive. Si elle surmène un organisme trop faible pour ce genre de labeur et si elle en souffre, elle n'a qu'à reprendre les professions moins pénibles, où elle excellait jadis et où elle fait, actuellement, défaut. Il est difficile, sinon impossible, de poser à cet égard des règles d'hygiène qu'elle doive observer. Les femmes, en effet, sont loin d'être construites toutes sur un modèle invariable. Les unes sont robustes et résistantes, les autres faibles et facilement épuisées. Il y a là toute une échelle de vigueurs, à laquelle des conseils stricts ne sauraient invariablement s'appliquer.

D'ailleurs, l'intérêt des employeurs venant, en cette matière, doubler celui de la travailleuse, les femmes trop chétives ou trop fragiles pour le labeur industriel seront vites éliminées. Ce chapitre d'hygiène personnelle ne peut donc être écrit à l'heure actuelle. Il découle, au demeurant, en une certaine mesure, des règles que nous allons examiner maintenant et qui considèrent la femme en état de grossesse et la femme mère d'enfants en bas âge. Ce sont, en effet, les organes de la reproduction qui risquent le plus d'être atteints par le travail trop rude que la femme aurait entrepris.

Le premier document de valeur que nous possédions sur les inconvénients du travail industriel chez la femme enceinte est un rapport du Dr Pinard, publié à la fin de 1916. Ce document nous montrait que, de 1914 à 1915, la morti-natalité des enfants avait augmenté, de même que le nombre des enfants mis en nourrice, la mortalité des femmes en couche, la proportion des enfants abandonnés. On comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister, l'influence, sur ces statistiques, du travail féminin. Les précautions prises au début de la guerre, les œuvres fondées pour secourir les mères et les enfants, l'attribution des allocations aux femmes de mobilisés, la sollicitude de l'Assistance publique, l'aide qui lui était apportée par des fondations comme l'Office central d'assistance maternelle et infantile avaient amené, en 1914, cette situation paradoxale que, les hostilités commencées, toutes les statistiques concernant les femmes et les enfants étaient devenues meilleures. L'année 1915, malgré que ces œuvres publiques ou privées aient redoublé d'activité, devait, du fait que le travail féminin s'était considérablement intensifié, amener un fléchissement notable de cette situation. Ce résultat regrettable est dû à ce que, pour ne pas abandonner un travail rémunérateur, les femmes eurent de moins en moins recours aux fondations qui surveillaient leurs derniers mois de grossesse. Il est dû encore à ce que les mères, toujours pour continuer à travailler, abandonnèrent volontiers leurs enfants, les mirent en nourrice ou, en tout cas, ne les allaitèrent plus. Or, nous n'avons pas besoin de revenir sur cette vérité cent fois démontrée que l'allaitement maternel est la grande sauvegarde du nouveau-né. Contentons-nous de citer les chiffres démonstratifs que donnent toutes les statistiques édifiées sur ce sujet : les enfants nourris au sein succombent, dans leur première année, dans la proportion de 2 pour 1.000 environ; ce chiffre monte à 65 pour 1.000 chez les enfants allaités artificiellement.

Il y avait donc lieu, pour parer aux dangers que couraient les enfants d'une part et, de l'autre, les femmes, non seulement pendant leur grossesse, mais encore une fois celle-ci menée à bien (car la fatigue pendant la période puerpérale se paye facilement par des infirmités ultérieures), de réglementer ce travail industriel de la femme, de donner tout au moins à celle-ci une sorte de « charte » qui prétendît à limiter les méfaits de cette tâche nouvelle, qu'elle n'a que trop de tendance à accepter. De là est née la création d'une Commission spéciale du travail féminin, rattachée au ministère des munitions, de là, surtout, est venue la discussion que l'Académie de médecine a abordée et menée à bien l'année dernière. Dans cette discussion, deux courants se firent jour. Les uns voulaient que tout travail dans les usines de guerre fût interdit aux femmes enceintes et nourrices, à charge, par les pouvoirs publics, de subvenir largement aux besoins de celles-ci. Les autres, tenant compte des nécessités impérieuses de l'heure et craignant que, si la grossesse était un empêchement total au travail, elle ne devînt une chose redoutée et qu'elle se raréfiât (sans compter que le nombre des avortements s'en pouvait trouver accru), opinaient pour une solution plus immédiatement pratique. Ce sont ces derniers qui l'ont emporté, et voici les conclusions votées par l'Académie :

1° Les femmes enceintes et les mères nourrices occupées dans les usines et, plus particulièrement, dans les usines de guerre ne doivent être affectées qu'à des emplois exigeant un effort modéré dans la forme et dans la durée. Tout genre d'occupation exposant au traumatisme lent ou brusque, pouvant entraîner la fatigue, un sommeil insuffisant, doit leur être interdit : le système de la demi-journée, avec le maximum de six heures, doit leur être préférablement appliqué. Elle doivent être affranchies du travail de nuit. Elles seront exclues de tout emploi qui, par son caractère nocif, toxique, antihygiénique, serait de nature à risquer de porter atteinte à leur santé et, par là, de compromettre la grossesse ou l'allaitement.

2° Le repos facultatif, pour la durée approximative des quatre semaines précédant l'accouchement, prévu par la loi du 17 juin 1913, sera rendu obligatoire pour les ouvrières des usines de guerre.

3° Des consultations d'hygiène féminine et infantile, dirigées par des docteurs en médecine, seront mises à la disposition des ouvrières, en vue de leur fournir les conseils et les renseignements appropriés. Le médecin chargé du service aura la faculté d'indiquer la nécessité d'une mutation d'emploi, la modération ou même l'interdiction du travail à toute femme enceinte ou nourrice, lorsqu'il estimera que son maintien à l'usine peut compromettre sa santé ou la vie de l'enfant. Pour assurer aux femmes travaillant dans les usines et, plus particulièrement, dans les usines de guerre, les bénéfices de l'hygiène spéciale que leur sexe exige, un agent féminin, intermédiaire entre les cadres masculins des ateliers et l'ouvrière, est indispensable. La super-intendante d'usine, qui remplit ce rôle dans l'industrie anglaise, doit avoir son équivalent dans l'industrie française.

4° Dans le but de favoriser l'allaitement maternel, des mesures seront imposées dans les usines et, plus particulièrement, dans les usines de guerre, pour permettre aux mères d'allaiter leur enfant, dans des conditions hygiéniques rigoureuses, au cours de leur période de travail. Dans le même objet, des primes seront accordées aux mères travaillant dans les usines et qui accompliront leurs devoirs de nourrices.

5° La femme enceinte et la nourrice, obligées par leur état de changer d'emploi, de réduire ou de cesser leur travail, recevront une indemnité compensant la diminution ou la suppression de leur salaire. Les dépenses résultant de la disposition ci-dessus seront assurées par un organisme de prévoyance et d'assurance, sous la responsabilité de l'État.

6° En outre des chambres d'allaitement, l'administration devra provoquer la création de garderies d'enfants partout où la nécessité en apparaîtra.

On peut remarquer que ces conclusions ont visé



Au travail dans les usines.

partout les usines en général et non pas seulement les usines de guerre, qui sont, pourtant, mentionnées de façon particulière. Ce sont elles, en effet, qui ont nécessité l'urgence de pareilles mesures, mais l'Académie a compris que le danger, comme nous le

disions plus haut, ne cesserait pas avec les hostilités et que, demain, il serait tout aussi menaçant qu'aujourd'hui. Ces sages mesures doivent donc être considérées comme constituant le minimum de ce que l'on doit exiger à l'égard du travail industriel féminin. Il s'agit là non seulement, comme le disent d'une façon à notre avis un peu étroite, les considérants qui précèdent ces conclusions, de parer à un grave péril de dépopulation, mais d'assurer à toute femme qui désire travailler et retirer de son labeur les avantages qu'elle y peut trouver de mener à bien sa grossesse et l'élevage de son enfant. On doit considérer qu'étant femme et mère, elle a droit à toute la sollicitude d'une société au bien-être de laquelle elle contribue par son labeur.

Ces mesures, préconisées par l'Académie de médecine et, à côté d'elle, avec quelques variantes, par des médecins, des hygiénistes et des sociologues en grand nombre, ont été appliquées, pour la plus grande part, dans beaucoup d'usines travaillant pour la défense nationale. La création de chambres d'allaitement, connues également sous le nom de *pouponnières d'usines*, a été réalisée sur une grande échelle, mais de façon peut-être encore insuffisante. Il est à espérer que, petit à petit, tous ces conseils seront suivis et que ces mesures de protection seront, s'il le faut, imposées aux employeurs. Une loi, en date du 6 août 1917, a déjà rendu obligatoire la création de chambres d'allaitement dans toute usine employant plus de cent femmes âgées de plus de 15 ans et établi l'obligation, pour tout employeur, de consentir aux mères allaitant leur enfant un repos supplémentaire d'une heure, divisé en deux périodes d'une demi-heure chacune. Ainsi pourra-t-on parer dans une certaine mesure au danger que le travail industriel fait courir à la femme, à la mère et à l'enfant. Il n'en restera pas moins que ces habitudes nouvelles risquent de détruire, au moins en grande partie, le foyer familial. Il y a là tout un côté moral du problème, qui a une importance considérable, mais que nous ne pouvons nous permettre de traiter dans un article qui a visé à parler uniquement d'hygiène sociale. — Dr Henri Bouquet.

urocisse (du gr. *oura*, queue, et *kissa* ou *kitta*, pie) n. f. Genre d'oiseaux du groupe des passereaux et de la famille des corvidés ou corbeaux.

— Encycl. Ce genre renferme quelques espèces de pies à brillant plumage, qui habitent l'Inde et la Chine, donc la région orientale. Elles diffèrent des vraies pies parce qu'elles ont les narines couvertes de quelques plumes soyeuses et non de vibrisses raides et situées près de la base du bec. Elles ont toutes une longue queue, un bec jaune ou rouge, jamais noir. Les deux sexes des diverses espèces sont si semblables en taille et en coloration qu'il est impossible de les différencier par les caractères extérieurs; il faut l'examen anatomique.

Ces pies bleues asiatiques fréquentent les districts forestiers, qu'elles animent par leur présence et leurs cris. Elles ne se trouvent pas aussi fréquemment près des villages que la pie commune. Chez toutes les espèces, le corps et la queue sont placés à peu près horizontalement pendant le vol. Celui-ci se fait par des mouvements des ailes, secs et courts. Elles mangent sur le sol, surtout des insectes. Elles diffèrent encore des pies communes parce qu'elles ne construisent pas un dôme au-dessus de leur nid. Pour le reste, leurs habitudes sont les mêmes que celles de la pie d'Europe.

Ce genre remarquable renferme les plus beaux des corvidés, ornés des plus riches couleurs qui contrastent avec le vert des feuilles. On y distingue cinq espèces.

L'urocisse à bec rouge ou de la Chine (*urocissa erythrorhyncha*), que Buffon appelait la *sankia* de la Chine, a le front noir, ainsi que la couronne, où les plumes sont terminées par une pointe d'un blanc bleuté; les joues, les côtés du cou, la gorge et la poitrine sont noirs; l'occiput et la nuque sont d'un lilas très pâle, plus ou moins bleuté, formant sur le cou une large et longue plaque; toutes les parties supérieures sont d'un bleu pourpré; les épaules et les vexilles externes des rémiges primaires et secondaires sont d'un beau bleu, tandis que les vexilles internes sont noir brun; les rémiges primaires sont, en outre, marquées de rouge vineux vers le milieu du bord externe et d'une tache oblongue blanche à la pointe; les rectrices médianes sont bleues, avec la pointe blanche, les latérales sont bleues à la base et d'un blanc crème à la pointe, les deux couleurs étant séparées par une large bande noire, qui diminue en allant de l'axe vers les bords. En outre, entre le bleu et le noir, il y a une tache triangulaire sur la vexille interne. Toutes les parties inférieures sont d'un blanc crème, plus ou moins nuancé de gris violet sur les côtés et de roussâtre sur la ligne médiane. Le bec et les pieds sont orangés. La longueur totale est de 0m,63, la queue a 0m,45 et les rectrices centrales dépassent les externes de 0m,32; le bec a 0m,035.

Ce magnifique oiseau se trouve en toute saison dans les nombreuses forêts de la Chine, surtout dans le Sud, jamais dans les villes comme la pie



Utilisation de la main-d'œuvre féminine pour le tournage des obus.



Un atelier de tours pour obus.



Femmes employées dans une usine pour la fabrication des fusées.

vulgaire. Il vole sur les arbres peu élevés et se nourrit de fruits et d'insectes. Sa voix est forte et agréable. Son nid rappelle celui du geai, mais ses cinq œufs ont la forme et la couleur de ceux de la pie; ils sont plus petits.

Sur l'urocisse à bec jaune (*urocissa flavirostris*), la tête, les joues et la poitrine sont noires, la nuque blanc bleuté et les pointes des plumes de la couronne marquées de blanc; le dos, les scapulaires, le croupion et les couvertures suscaudales sont d'un cendré pourpré, les dernières étant bordées de noir; les couvertures des ailes, les vexilles externes des rémiges primaires et secondaires et toutes les tertiaires sont bleu pourpré; toutes les rémiges ont la pointe blanche; la queue est d'un bleu azuré, avec une longue pointe blanche, et toutes les rectrices, sauf la paire médiane, portent une bande noire subterminale. Le plumage inférieur, depuis la poitrine jusqu'à l'arrière, est blanchâtre, teinté de pourpré.

Le bec est jaune de cire; l'iris, chez le mâle, est jaune brillant, les pieds sont d'un jaune orangé vif.

La longueur totale est de $0^{m},65$, la queue a $0^{m},45$, l'aile pliée $0^{m},185$ et le bec $0^{m},037$.

Cette espèce habite les contreforts de l'Himalaya, sur les élévations de 2.000 à 2.300 mètres, dans le Népaul, le Sikkim et le Cachemire. Elle niche d'avril



Urocisses (pies bleues): 1. *Flavirostris*; 2. *Occipitalis*; 3. *Cærulea*.

à août; le nid est fait de ramilles et de racines et généralement placé sur les chênes, à 10 mètres et au-dessus. La femelle pond quatre œufs ordinairement, rappelant ceux de la pie commune et qui ont $0^{m},032$ et $0^{m},022$.

L'urocisse occipitale (*urocissa occipitalis*) ou à grand bec a la tête, les joues, la gorge et la poitrine d'un beau noir, mais, sur la nuque, se trouve une grosse tache blanche; la plupart des plumes du vertex ont la pointe blanche; les parties supérieures sont bleu brunâtre, les couvertures des ailes sont plus brillantes; les vexilles externes des rémiges primaires et secondaires sont d'un beau bleu, mais ces dernières ont la pointe blanche, tandis que les rémiges primaires sont bordées extérieurement de blanc vers le milieu. Toute la face inférieure du corps est d'un blanc teinté de pourpré, les couvertures supérieures de la queue sont bleues à la base, elles deviennent ensuite bleu blanchâtre, puis se terminent par une pointe noire. Les colorations de la queue sont les mêmes que dans les autres espèces. Le bec et les pieds sont orangés et l'iris brun.

La longueur totale atteint $0^{m},70$, dont $0^{m},48$ pour la queue; l'aile pliée a $0^{m},20$.

Cette belle espèce a une aire de dispersion extrêmement vaste dans l'Himalaya, la Birmanie, le Siam, l'Araccan jusqu'au Ténassérim. C'est un résident permanent des forêts sèches des plaines de la Birmanie, qu'elle préfère aux forêts humides des collines, comme aussi de la jungle. Elle vit par petites troupes de cinq à six individus et niche de mars à juillet suivant les localités.

Son nid est formé extérieurement de rameaux lâchement entrelacés, et il est garni intérieurement de petites racines; il est placé sur les arbres à trois ou quatre mètres au-dessus du sol. La femelle y pond trois à cinq œufs, qui sont semblables à ceux de la pie rustique et qui mesurent $0^{m},026$ à $0^{m},032$.

Ces oiseaux cherchent leur nourriture sur le sol.

L'urocisse bleue (*urocissa cærulea*) de l'île Formose est d'une couleur générale bleu azuré, foncé en dessus et en dessous; la tête, le menton et la gorge sont noirs; la queue est bleue comme les ailes; les rectrices médianes sont très longues et ont une longue pointe blanche, tandis que les latérales, plus foncées, ont une pointe blanche plus courte, mais précédée d'une large bande noire.

Le bec et les pieds sont d'un rouge minium brillant. La longueur totale est de $0^{m},55$, dont $0^{m},30$ pour la queue. Le bec a $0^{m},045$.

Ces belles pies bleues sont cantonnées dans les parties boisées de l'intérieur de l'île de Formose. Elles sont peureuses et s'enfuient à la moindre apparence de danger, sur l'arbre le plus voisin, d'où elles avertissent leurs congénères par un cri spécial. Pendant le vol, le corps et la queue sont toujours placés à peu près horizontalement. Leur vol se fait par des mouvements courts et brefs des ailes. Leur nourriture consiste surtout en figues sauvages, en baies et en insectes (mélolonthidés).

L'urocisse de Whitehead (*urocissa Whiteheadi*) est spéciale à l'île Haïnan. — A. Ménégaux.

Vertige mondial (Quelques aspects du), par Pierre Loti (Paris, 1917, in-16). — Ce livre est encore un recueil, comme le précédent du même auteur, mais les pages nouvellement recueillies offrent plus de variété que celles de *la Hyène enragée* (v. *Larousse mensuel*, t. III, p. 896), consacrées exclusivement à la guerre. Sans doute, la pensée de la lutte atroce est encore ici dominante, mais plusieurs morceaux ont été écrits avant le mois de juillet 1914. Quelques-uns d'entre eux ont peut-être subi des retouches. D'autres sont restés tout à fait en dehors du « vertige mondial »; tel le chapitre voluptueux et coloré sur les Ouled-Naïl, prêtresses d'amour à l'entrée du Sahara; telle aussi l'agréable description de la grotte de Sore, au pays basque. — Les impressions sur New-York, « entrevu par un Oriental très vieux jeu » ont un intérêt plus actuel. Loti a fait le voyage d'Amérique pour suivre les répétitions et assister à la première d'une pièce chinoise, écrite en collaboration avec Judith Gautier. L'aspect de New-York l'a d'abord surpris et gêné : ses notes débutent sur le ton satirique. Les « gratte-ciel » isolés, qu'il appelle des « maisons-asperges », lui ont paru disgracieux, ainsi que les réclames lumineuses et clignotantes représentant des hommes, des animaux ou des produits recommandés : « Trop de choses en l'air, vraiment, trop de ferrailles, trop d'écritures zigzaguant sur les nuages. » Il a été assourdi par les deux métropolitains, aérien et souterrain : « C'est la ville de la trépidation et de la vitesse. »

Cependant, il n'a pas tardé à s'habituer. Les « gratte-ciel », non plus isolés, mais alignés pour former l'avenue appelée River-Side, ne lui semblent pas dépourvus de majesté. Il s'acclimate, sans toutefois pénétrer l'âme de l'Amérique, comme il a fait celle de l'Orient. La dernière impression qu'il nous livre peut avoir été influencée par des événements récents : « Tandis que la Germanie a le vertige homicide et féroce, on peut assurément dire que l'Amérique l'a amusant et aimable. »

La seconde patrie de Loti, c'est l'Orient :

> Cher Orient, qui demain aura cessé d'exister et qui était pourtant le dernier refuge de ceux qui souhaitent encore vivre dans le silence, la méditation, peut-être la prière, sans entendre les sifflets des machines, les résonances des ferrailles, ni les discours subversifs et ineptes, arrosés d'alcool.

Les crimes de ceux qui terrorisent aujourd'hui Constantinople ne peuvent le détacher de cette Turquie qu'il a tant aimée. Il nous parle avec sympathie du prince Youzouf-Yzeddin, héritier présomptif du trône, « assassiné par eux », et reproduit une conférence sur la femme turque, faite en mars 1914, qui est comme une suite des *Désenchantées*. C'est une causerie tour à tour enjouée, émue, dramatique — histoire des deux Sultanes — et même malicieuse, quand il établit une comparaison entre le costume discret et harmonieux des Orientales et les toilettes affolantes et bigarrées des Parisiennes. Les coiffures que surmontent les dépouilles d'aigrettes et d'oiseaux de Paradis le font songer aux Sioux parés pour la danse du scalpe.

Si les Turcs — les Turcs non germanisés — sont les amis de Loti, les matelots sont un peu ses enfants, les vrais matelots, « germés au vent de la mer, éclos dans les villages de nos côtes ». Il a prononcé une allocution devant les fusiliers marins de Dixmude, à la Comédie-Française. Il leur a conseillé de ne pas trop sacrifier au banal modernisme, de conserver leurs rêves, leur enfantillage et même leur turbulence et de repousser l'ennemi dégradant, l'alcool.

Et voici les sensations et tableaux de guerre : d'abord des notes prises en juillet 1914, à l'époque où les pensées inquiètes essayaient encore de se convaincre qu'un conflit européen était trop monstrueux pour être vraisemblable. Il y a là un curieux rappel de visions enfantines, qui se fondent avec les angoisses du moment. Puis, c'est le *Chant du Départ*, le 2 août, à Rochefort, ville natale de Loti. — *Lormont* (*Georges*) est la touchante histoire d'un soldat aveugle à qui son infirmière a pu longtemps cacher la nature de son mal. Terrible est la révélation, suivie de révolte et de détresse. — *Alsace* nous promène en territoire reconquis. — Nous visitons le « front » dans *un Secteur tranquille*, dans *Simple gentillesse entre voisins*, et dans *Il pleut sur l'enfer de la Somme*. Ce sont des tableaux estompés et mélancoliques, dont la vérité évocatrice émeut étrangement l'imagination du lecteur. — Mentionnons aussi *les Femmes françaises pendant la guerre*, l'Adieu de Paris au général Gallieni, et la visite (en juillet 1909) de l' « anglophobe » Loti à la reine Alexandra d'Angleterre.

Mais la partie la plus neuve et la plus singulière du livre est, sans doute, le premier chapitre, qui sert d'introduction et s'intitule *Vertige*. L'auteur, peu enclin d'ordinaire à dogmatiser, y esquisse une sorte de système philosophique : un aperçu de cosmogonie y aboutit à une morale et à une métaphysique. Les lois effarantes de la gravitation, l'existence nécessaire du vide, la genèse de notre soleil, l'infini de l'espace et celui du temps sont des conceptions qui donnent le vertige. La paléontologie nous montre dans la formation des animaux et des plantes des tâtonnements et des essais qui laissent supposer quelque indécision dans le plan de la création. Le créateur du monde matériel semble presque avoir manqué de compétence. Quant à l'humanité, surgie depuis quelque deux cent mille ans, elle est maintenant déséquilibrée par la Connaissance. La Science lui sert à détruire. L'homme n'édifie plus de cathédrales. Nous avons aujourd'hui

> le honteux et imbécile obus allemand, qui passe au travers, et les gerbes d'écume des explosions sous-marines, et le cauchemar de ces grandes caricatures d'oiseaux en acier qui, au-dessus de nos têtes, promènent la mort. Un vent de laideur et de crime souffle en tempête sur le monde.

L'Industrie, développée à outrance par l'Allemagne, est la négation de l'Art. L'Usine étiole l'homme, qui cherche dans l'alcool l'oubli de sa misère. La suppression de l'humanité, « ou tout au moins son départ pour ailleurs », paraît désirable et peut-être proche : la Terre « aurait si bien pu demeurer déserte et ne pas promener dans l'espace tant d'âmes désespérées et de corps sanglants » !

Mais, en attendant que s'accomplisse cette prophétie, il faut s'efforcer d'acquérir la paix de l'âme. L'hypothèse matérialiste nous pousserait « tout droit au suicide et au crime ». Mais elle est fausse. Des expériences scientifiques ont prouvé que la matière organique n'est pas divisible à l'infini. Il y a une limite à la petitesse des êtres. Au-dessous de cette limite, tout le pouvoir de la Nature créatrice, « que l'on supposait souverain et innombrable, est en défaut » :

> Alors, si nous prenons pour exemple ces demi-êtres si spéciaux, déjà tout juste appréciables au microscope, dont la communion, au dire de la science, suffit à assurer la continuité des races et en particulier de la race humaine, il faudrait, bien entendu, avec la thèse purement matérialiste, que chacun de ces atomes-là contînt, en plus des germes de toutes les hérédités physiques avec leurs plus menus détails, ceux encore de toutes les hérédités morales, le caractère, l'intelligence, le génie, la tendre pitié. Or, *matériellement*, il n'y a pas place en eux pour la millième partie de tout cela, — à moins de tomber à des dimensions bien au-dessous de celle que la nature exige pour en tirer quoi que ce soit. Il est donc à tout prix nécessaire que ces atomes, qui incontestablement reproduisent tout un monde de vices ou de transcendantes qualités, aient été traversés, imprégnés, ennoblis, pourrait-on dire, par un rayon échappant à toute mesure de poids ou de grandeur, autrement dit par un rayon *immatériel*...

L'immatériel existe donc. L'abnégation, le sacrifice, l'amour, la charité ne sont pas de simples parcelles de la matière solaire. Nos personnes ne se réduisent pas à des corps, « petites enveloppes d'un jour ». L'âme est réelle, et la croyance au divin est fondée. Sans doute, les religions sont trop encombrées « de dogmes puérilement précis et d'images orientales »; mais n'abandonnons pas « l'Espérance qui nous attend peut-être encore derrière ces rideaux de vénérables nuages... ».

Pierre Loti ne prétend pas nous donner ces méditations pour des pensées profondes. Il se dit un « simple »; il déclare ses raisonnements simplistes ou même puérils, ses conclusions frêles, « plus intuitives que déduites ». Disons, seulement, que c'est une philosophie consolante, émanant d'un « moi » pitoyable à la souffrance humaine. Ce « moi » fait le charme et assure l'unité de toute l'œuvre de Loti. Il prétend, dans son *Vertige*, avoir manqué sa vie :

> Je n'étais pas né pour m'éparpiller sur toute la terre, m'asseoir au foyer de tous les peuples, me prosterner dans les mosquées de l'Islam, mais pour rester, plus ignorant encore que je ne suis, dans ma province natale, dans mon île d'Oléron...

Heureux éparpillement, qui nous a valu un exotisme nouveau. Le « moi » s'étale aussi dans les paysages de Chateaubriand, tristes et somptueux. Ceux de Loti ont des teintes plus douces, et la mélancolie s'y féconde en pitié. — Jean Deblise.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant* : L. Grosley.



Les Chaumes. (*Moutons.*)

N° 139. — Septembre 1918

Académie des sciences morales et politiques. — *Election de Charles Lyon-Caen, comme secrétaire perpétuel.* Le 12 janvier 1918, l'Académie des sciences morales a procédé à l'élection d'un secrétaire perpétuel, en remplacement de René Stourm, décédé. Au deuxième tour de scrutin, Charles Lyon-Caen, professeur et ancien doyen de la Faculté de droit de Paris, a été élu par 21 voix sur 25 votants. Henri Welschinger et Charles Benoist ont obtenu chacun 1 voix. Au premier tour, les voix s'étaient réparties ainsi : Lyon-Caen 12, Welschinger 6, Benoist 4. (V. p. 565.)

Alcoolisme pendant la guerre (La lutte contre l'). Hist. et Dr. — I. Généralités. — Au début de la guerre de 1914, la France comptait, dans son ensemble, un débit de boissons pour 30 adultes. Mais — fait plus effrayant encore ! — la proportion s'élevait à un débit pour 22 adultes dans la Seine-Inférieure, un débit pour 15 adultes dans le Nord, un débit pour 11 adultes dans l'Eure.

Depuis le début des hostilités, de vaillants publicistes, agissant sans relâche sur l'opinion publique, ont dressé de formidables actes d'accusation contre « le roi alcool ».

En 1917, un congrès antialcoolique s'est tenu à Lyon, qui réunissait des délégués de sept départements (Ain, Allier, Haute-Savoie, Isère, Loire, Rhône, Savoie), et qui a voté les vœux les plus précis : suppression du privilège des bouilleurs de cru ; réduction du nombre des débits de boissons ; spécialisation des débits d'alcool, afin qu'aucun autre commerce ne soit annexé à celui de la vente de l'alcool ; pendant la guerre, l'alcool réservé aux besoins de la défense nationale, avec interdiction de toute consommation de boissons alcooliques.

De telles manifestations se sont d'autant plus imposées que, à certaines heures de la défense contre l'ennemi, l'ivresse publique a pris des formes particulièrement audacieuses, et que, le poison moral s'infiltrant grâce au poison matériel, les propagandes contre la patrie se sont alors, parfois, instituées.

Les pouvoirs publics, émus de tant de scandales et de si gros périls, sont, peu à peu, résolument entrés dans la voie de la lutte contre l'alcoolisme. Ils n'avaient, d'ailleurs, jamais perdu de vue que la consommation abusive de l'alcool peut avoir sur la santé des troupes et, finalement, sur leur valeur militaire, une action des plus néfastes.

A l'heure actuelle, les moyens de lutte adoptés se répartissent ainsi : 1° mesures concernant l'ensemble de la population ; — 2° mesures spéciales à la zone des armées ; — 3° mesures spéciales aux établissements industriels et commerciaux.

II. Mesures concernant l'ensemble de la population. — *Arrêtés préfectoraux visant les spiritueux.* — Dès le 26 août 1914, le préfet de l'Eure, puis, à son exemple, beaucoup de préfets — dont le préfet de police, le 24 novembre 1915, pour Paris et le département de la Seine, — ont pris des arrêtés interdisant dans tous les cafés, cabarets, estaminets et autres débits de boissons la vente au détail des spiritueux : 1° le matin, jusqu'à 11 heures ; — 2° en ce qui concerne les femmes et les mineurs au-dessous de dix-huit ans, pendant toute la durée d'ouverture de ces établissements.

Environ deux ans après, en juin 1917, le ministre de l'intérieur (après délibération conforme du conseil des ministres) a adressé aux préfets une circulaire les invitant à réglementer plus étroitement la vente au détail des spiritueux à consommer sur place ou à emporter. Des spiritueux à consommer sur place, la vente au détail doit être interdite : 1° en ce qui concerne les femmes et les mineurs au-dessous de dix-huit ans, pendant toute la durée de l'ouverture des cafés, cabarets, estaminets et autres débits de boissons ; — 2° en ce qui concerne tous autres consommateurs, pendant la même durée, à l'exception des heures correspondant aux deux repas principaux. Quant aux spiritueux à emporter, la vente au détail doit également être interdite, du moins en quantité (de même espèce) inférieure à deux litres ou à deux bouteilles de 90 centilitres chacune.

Un arrêté du préfet de police Hudelo, pris sous la date du 28 juin 1917, immédiatement mis en vigueur à Paris et dans la Seine, s'est strictement inspiré de la circulaire ministérielle.

Aux termes de cet arrêté, l'autorisation exceptionnelle de consommation sur place pendant les heures qui correspondent aux deux repas principaux est ainsi fixée : de 12 heures à 14 heures ; le soir, de 19 h. 30 à 21 h. 30.

D'après le même arrêté, ne sont pas compris dans les interdictions, c'est-à-dire ne sont pas considérés comme spiritueux : 1° le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel ; — 2° pourvu qu'ils ne titrent pas plus de 18 degrés, les vins de liqueur et d'imitation, ainsi que les vins aromatisés préparés sans addition, macération, ni distillation de substances contenant des essences ; — 3° pourvu qu'elles ne titrent pas plus de 23 degrés, les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

Loi du 16 mars 1915, visant l'absinthe et les liqueurs similaires. — La loi du 16 mars 1915 a frappé d'une interdiction générale et absolue la fabrication, la vente en gros et au détail, ainsi que la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires.

Cette loi est due à l'initiative prise devant la Chambre des députés, le 7 juillet 1914, par M. Henri Schmidt.

La mesure était depuis longtemps réclamée par l'opinion publique et les corps savants. Il a fallu que la France traversât la crise qui l'étreint depuis l'agression allemande, pour qu'on parvînt à briser toutes les résistances auxquelles on se heurtait chaque fois que le Parlement était saisi de propositions tendant à interdire la fabrication et la vente de l'absinthe. Cependant, d'année en année, il était possible de constater l'aggravation des effets pernicieux qu'amenait l'usage de l'absinthe, la plus alcoolisée de toutes les boissons, et poison dangereux. — Voir dans le *Larousse Mensuel*, t. III, p. 413, l'article « Alcoolisme ».

Les « liqueurs similaires » dont, au même titre que l'absinthe, la loi du 16 mars 1915 a prononcé l'interdiction, sont les liqueurs « visées par l'article 15 de la loi du 30 janvier 1907 et l'article 17 de la loi du 26 décembre 1908 », c'est-à-dire les liqueurs dont la composition permet l'assimilation à l'absinthe, telles que (d'après la jurisprudence des commissaires-experts) « les oxygénées, le sypur et le sucranis ».

La loi du 16 mars 1915 est applicable à l'Algérie et aux colonies.

Les contraventions à ses dispositions sont punies : 1° de la fermeture de l'établissement ; — 2° à la requête de l'administration des contributions indirectes, des peines fiscales prévues à l'article 1er de la loi du 28 février 1872 et à l'article 19 de la loi du 30 janvier 1907.

Loi du 16 novembre 1915, visant l'ouverture de nouveaux débits de boissons. — Une loi du 16 novembre 1915 — qu'avait précédée dans le même but un décret du 7 janvier 1915 — a réglementé, par toute une série de dispositions minutieuses et sévères, l'ouverture de nouveaux débits de boissons, de toute nature.

Cette loi a abrogé les dispositions de la loi du 27 juillet 1880 (à l'exception de l'article 1er et de l'article 9) sur les cafés, cabarets et débits de boissons.

Elle a, en outre, assuré « sur tout le territoire de la France et des colonies », l'exercice d'un droit d'action civile, relativement aux faits contraires à ses prescriptions, aux « syndicats formés, conformément à la loi du 21 mars 1884, pour la défense des intérêts généraux du commerce des boissons » et aussi aux « associations constituées pour la lutte contre l'alcoolisme, ayant obtenu la reconnaissance d'utilité publique ».

Loi du 30 juin 1916 (article 4), visant l'impôt sur l'alcool et les conditions des distillations. — Une loi du 30 juin 1916 a, par son article 4, édicté un ensemble de dispositions — applicables jusqu'à la fin de l'année de la cessation des hostilités, — en ce qui concerne les points suivants : 1° droit général de consommation sur l'alcool, porté à 400 francs l'hectolitre ; 2° réglementation nouvelle de la distillation des vins, cidres, poirés, marcs, lies et fruits.

A signaler ces quelques détails : en principe, les quantités d'alcool propre à la consommation de bouche, provenant de matières autres que celles que nous venons d'énumérer, sont réservées à l'Etat, qui ne peut les rétrocéder que pour des usages industriels et médicaux ; — les bouilleurs de cru sont, en principe, soumis à l'impôt ; mais tout exploitant de

terrains plantés en vignes ou en arbres fruitiers, qui établit la preuve qu'il a distillé ou fait distiller partie de ses récoltes du 1er janvier 1910 au 1er janvier 1916, a droit, sur sa distillation annuelle, à une allocation en franchise de dix litres d'alcool pur.

Loi du 1er octobre 1917 sur la répression de l'ivresse publique et sur la police des débits de boissons (abrogative de celle de 1873). — Grâce à l'initiative prise par le gouvernement le 11 juillet 1914, est intervenue la loi du 1er octobre 1917, qui, abrogeant la loi du 23 janvier 1873 sur l'ivresse publique, constitue la refonte d'ensemble de ses prévisions et pénalités, dans le sens de leur renforcement.

La loi du 1er octobre 1917 est applicable à l'Algérie et aux colonies.

Voici les traits caractéristiques de la réforme :

La loi de 1873 réprimait l'ivresse à la condition qu'elle soit publique et manifeste, la frappant de peines d'une sévérité croissante selon qu'elle tend à devenir habituelle. De plus, elle considérait que, dans certains cas, le débitant de boissons favorise ou provoque l'ivresse, et, par conséquent, doit être atteint par les rigueurs de la loi.

Tel était l'objet des sept premiers articles de la loi de 1873, — ses articles essentiels.

La loi du 1er octobre 1917 a maintenu, dans la généralité de leur texte, ces divers articles, sous la seule réserve de quelques modifications : ainsi, la répétition de la contravention d'ivresse, *où qu'elle s'accomplisse*, constitue l'état légal de récidive ; — à la quatrième condamnation pour ivresse, il y a non seulement privation des droits civiques, mais aussi déchéance possible, à l'égard des enfants et descendants, de la puissance paternelle et des droits énumérés à l'article premier de la loi du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés ; — interdiction est faite aux cafetiers, cabaretiers et autres débitants de servir des spiritueux et liqueurs alcooliques aux mineurs âgés de moins de *dix-huit ans* accomplis, et, de même, par assimilation, à des malades hospitalisés dans un asile d'aliénés ou dans une colonie familiale.

D'autre part, fidèle à son but de prévenir l'ivresse publique et de combattre l'alcoolisme, le législateur de 1917 a recouru, comme moyens qu'il jugeait efficaces, à des dispositions nouvelles, de portée très différentes, dont (nous allons le voir) l'une retire aux dettes envers les débitants de boissons la sanction d'une action civile, tandis que telle autre pose tout le problème de la prostitution.

Il est interdit de vendre au détail *à crédit*, soit au verre, soit en bouteille, des spiritueux et liqueurs alcooliques, à consommer sur place ou à emporter. L'action en paiement de boissons vendues en infraction ne sera pas recevable.

Il est interdit de vendre, même au comptant et pour emporter, des spiritueux et liqueurs alcooliques à des mineurs âgés de moins de dix-huit ans.

Il est interdit d'employer, dans les débits de boissons à consommer sur place, des femmes de moins de dix-huit ans, à l'exception de celles appartenant à la famille du débitant.

Tous cafetiers, cabaretiers, tenanciers de cafés-concerts, et autres débitants de boissons à consommer sur place, qui (en employant ou en recevant habituellement des femmes de débauche ou des individus de mœurs spéciales, pour se livrer à la prostitution dans leurs établissements, ou dans les locaux y attenant) auront excité ou favorisé la débauche, seront condamnés à un emprisonnement de six jours à six mois et à une amende de 50 francs à 500 francs. — Ces peines pourront être portées au double, si les femmes de débauche ou les individus de mœurs spéciales appartiennent à la famille du délinquant. — Les coupables seront déchus pendant cinq ans de leurs droits politiques. — La fermeture du débit sera ordonnée par le jugement.

Toutes les condamnations à l'emprisonnement d'un mois au moins, pour une infraction quelconque aux dispositions de la loi du 1er octobre 1917, entraînent, de plein droit, pour ceux contre lesquels elles sont prononcées, l'interdiction d'exploiter un débit de boissons. — Cette incapacité cessera : 1° en cas de réhabilitation ; 2° après cinq ans, à compter du jour où les condamnations seront devenues définitives, si, pendant ces cinq ans, les condamnés n'ont encouru aucune peine correctionnelle d'emprisonnement.

III. Mesures spéciales a la zone des armées. — *Arrêtés pris par les généraux commandant les armées.* — D'août 1914 à mars 1915, une série d'arrêtés ont été pris dans les diverses armées, à l'effet de mettre un terme à certains excès dus à l'alcool.

Finalement, le 23 mars 1915 (d'accord avec le conseil des ministres), le général commandant en chef Joffre a signé un arrêté réglementant de façon uniforme la vente, la consommation et la circulation de l'alcool dans la zone des armées (zone de l'avant et zone des étapes) :

> La vente aux militaires de tous grades, et l'achat par ceux-ci, de l'alcool et des boissons alcoolisées (absinthe, bitter, vermout, apéritifs, vins de liqueur, eaux-de-vie et tous autres liquides alcoolisés et non dénommés) sont interdits tant chez les débitants et tous autres commerçants que chez les habitants.
>
> Dans l'intérêt de la discipline et de l'hygiène des troupes, la consommation de l'alcool et des boissons alcoolisées est limitée aux rations qui leur seraient distribuées réglementairement.
>
> En dehors de ces distributions, il est défendu aux militaires d'accepter, même à titre gratuit, aucune quantité des boissons susvisées, et il est interdit de leur en procurer.

Mais, le 23 septembre 1915 et le 21 juillet 1916, la cour de cassation, à l'occasion de poursuites exercées contre des civils devant les tribunaux de simple police de Belfort et de Senlis, prononça que les prescriptions de l'autorité militaire relatives à la circulation de l'alcool excédaient les limites de ses attributions ; que, par suite, elles n'étaient pas légales et ne pouvaient, en conséquence, être revêtues d'une sanction pénale.

Loi du 19 février 1917. — Puisque, au point de vue que nous venons de noter, la législation apparaissait insuffisante, il importait, dans l'intérêt supérieur de la défense nationale, de la modifier.

De là, sur l'initiative du gouvernement, l'intervention de la loi du 19 février 1917.

Cette loi considère comme faits punissables pendant les hostilités : 1° les infractions aux arrêtés pris par les généraux commandant les armées, pour interdire, dans les zones déterminées par le général commandant en chef, la circulation et la vente de l'alcool et des spiritueux ; — 2° les infractions aux dispositions prises par l'autorité militaire pour interdire la cession à titre gratuit de l'alcool ou des spiritueux à des militaires.

Les sanctions établies sont les suivantes : la peine de simple police prononcée par l'article 471, § 15, du code pénal, c'est-à-dire une amende de 1 à 5 francs ; — 2° suivant les circonstances, et en cumul, les pénalités encourues pour infraction aux législations fiscales et de police applicables à la matière : par exemple, pour transport d'alcool sans qu'il y ait eu délivrance par la régie du titre de circulation.

Dans la loi du 19 février 1917, il n'est pas question de l'interdiction de la vente au détail de l'alcool : mention spéciale de cette interdiction était inutile, la cour de cassation n'ayant point contesté, ni en 1915 ni en 1916, dans les arrêts que nous avons signalés, que l'interdiction dont s'agit pouvait faire l'objet d'un arrêté de l'autorité militaire.

IV. Mesures spéciales aux établissements industriels et commerciaux. — *But de la loi du 6 mars 1917.* — Le livre II du code du travail et de la prévoyance sociale (tel qu'il a été modifié par la loi du 31 décembre 1912) renferme des dispositions destinées à protéger les ouvriers au point de vue de l'hygiène, à l'intérieur des établissements dans lesquels ils sont occupés.

Un décret du 29 mars 1914 — complétant un décret du 10 juillet 1913 — prescrivait des mesures à prendre contre les dangers de l'alcoolisme, en les étendant à tous les établissements industriels et commerciaux assujettis au code du travail, en les imposant non seulement aux ouvriers, mais encore aux tiers autorisés à débiter des boissons, et à l'employeur lui-même.

Mais ce décret était difficile à appliquer, et les sanctions étaient insuffisantes. Aussi, en novembre 1916, le gouvernement présentait-il un projet dont l'exposé des motifs disait :

> Au moment où il est plus que jamais nécessaire de protéger contre l'alcoolisme, générateur de chômage et d'accidents, notre population ouvrière, notamment celle qui est employée dans les établissements travaillant pour la défense nationale, il a paru nécessaire de remédier aux inconvénients constatés.

Ce projet a abouti à la loi du 6 mars 1917, qui a pris place dans le livre II du code du travail (article 66, B, et article 173).

Infractions prévues. — La loi du 6 mars 1917 considère comme constituant des infractions pénales :

1° L'introduction, la distribution ou la consommation dans les établissements soumis au code du travail, des boissons alcooliques ;

2° Le fait, de la part de tout chef d'établissement, directeur, gérant, préposé, contremaître, chef de chantier et, en général, de la part de toute personne ayant autorité sur les ouvriers et employés, de laisser introduire, distribuer ou consommer les boissons alcooliques en question ;

3° Le fait, de la part des mêmes personnes, de laisser entrer ou séjourner, dans les mêmes établissements, des personnes en état d'ivresse (ouvriers ou non).

Boissons interdites. — Ce sont toutes les boissons alcooliques autres que le vin, la bière, le poiré, les hydromels non additionnés d'alcool.

Établissements visés. — Les établissements visés par la loi du 6 mars 1917 sont ceux spécifiés par l'article 65 du livre II du code du travail, c'est-à-dire, notamment, les manufactures, fabriques, usines, chantiers, ateliers, laboratoires, cuisines, caves et chaix, magasins, boutiques, bureaux, entreprises de chargement et de déchargement, théâtres, cirques et autres établissements de spectacles, ainsi que leurs dépendances quelconques.

Pénalités applicables. — Les pénalités applicables sont celles que détermine l'article 173 du livre II du code du travail, et qui sont prononcées par le tribunal de simple police : amendes de 5 à 15 francs.

L'amende est appliquée autant de fois qu'il y a de contraventions distinctes constatées par le procès-verbal, sans cependant que le chiffre total des amendes puisse excéder 200 francs.

Régime des boissons non additionnées d'alcool. — Un décret du 23 octobre 1917 a édicté pour les établissements industriels et commerciaux soumis au code du travail :

> Un règlement intérieur limitera les quantités de vin, de bière, de cidre, de poiré, d'hydromel non additionnés d'alcool, qui pourront être introduites, et déterminera les heures et conditions auxquelles la consommation en sera autorisée. — Louis André.

Alimentation rectale. — L'alimentation par lavements, et par conséquent par voie rectale, peut être commandée par diverses anomalies dans le fonctionnement des voies digestives habituelles. Parmi ces indications, il faut mettre en première ligne les obstacles siégeant sur tout le parcours du tube digestif, et notamment entre la bouche et le début de l'intestin. Ces obstacles des voies naturelles peuvent être soit des délabrements comme en provoquent parfois les blessures de guerre, soit des brides cicatricielles, soit des rétrécissements d'autre nature (spécialement de l'œsophage), soit des tumeurs. En second lieu, on use de ce mode d'alimentation lorsque l'estomac est intolérant pour toute nourriture, et que les vomissements suivent toute espèce de tentative d'alimentation normale. Enfin, on peut être obligé d'agir de la sorte lorsque l'on veut assurer, dans certaines maladies (ulcère, cancer), le repos absolu de l'estomac. Dans ces différents cas, donc, on introduit la nourriture dans l'organisme par l'extrémité inférieure de l'intestin.

Il est bien évident que le but atteint ne se peut comparer à celui auquel aboutit l'alimentation buccale. Les aliments ne peuvent être digérés par la muqueuse rectale, dont la structure ne la prédispose nullement à cette tâche. Il leur manque l'action chimique et mécanique de l'estomac, celle des sucs digestifs, pancréatiques, intestinaux, celle de la bile. Ce sont là des difficultés auxquelles on remédie, tout au moins en partie, en nourrissant, dans ces cas, les malades avec des substances assimilables telles quelles, ou déjà en partie digérées artificiellement. Nous reviendrons dans un instant sur les particularités de cette assimilation rectale. Mais nous pouvons dès maintenant déclarer que la valeur alimentaire de ces lavements est très inférieure à celle de la nourriture administrée par les voies habituelles. Quelques médecins dénient même à peu près toute sorte d'action à cette alimentation par lavements, tandis que d'autres la considèrent comme extrêmement utile et, dans quelques cas, suffisante pour entretenir la vie pendant un temps très appréciable. De fait, les exemples de cette utilité sont nombreux, et l'on peut citer à cet égard les faits rapportés par Manquat, qui nourrit un malade de cette façon pendant deux mois ; de Catillon et surtout de Daremberg, qui soutinrent suffisamment les forces de leurs malades pendant des périodes respectives de huit et quatorze mois.

Les lavements alimentaires se donnent au nombre de deux à quatre par jour. Le grand obstacle à leur multiplication, qui parerait au déficit nutritif indéniable, est dans l'irritation qu'ils déterminent souvent sur la muqueuse du rectum, et dans la gêne que la technique indispensable inflige au malade. Tout lavement alimentaire doit être précédé, une heure auparavant environ, d'un lavement évacuateur destiné à assurer la conservation de celui qui sera donné dans un but nutritif. Celui-ci est administré au malade couché, dont le bassin est légèrement surélevé. Le liquide alimentaire est contenu dans un récipient quelconque, terminé par un tube de caoutchouc auquel on adapte une canule de même matière, légèrement résistante, de calibre suffisant, et qui est introduite dans l'intestin sur un parcours de dix centimètres environ. Le liquide alimentaire doit s'écouler très lentement. Quelque temps de repos au lit est indispensable après l'administration.

L'action nutritive de ces lavements est facilitée par ce fait que le liquide, dans quelques cas heureux, peut franchir tout le gros intestin et pénétrer dans l'intestin grêle après avoir traversé la valvule de Bauhin ou « barrière des apothicaires » ; elle l'est encore par cette particularité qu'une partie des sucs digestifs sécrétés par le duodénum arrive dans le rectum même (M. Labbé). Enfin, on a tenté d'accroître cette valeur nutritive du lavement en administrant une alimentation rectale continue, c'est-à-dire en diminuant encore la rapidité d'administration du lavement, qui n'accède plus à l'intestin que goutte à goutte, grâce à un dispositif spécial. Cette innovation, en principe ingénieuse, puisqu'elle permet d'administrer des lavements de plusieurs litres, alors que les plus courants ne se composent guère que de 200 à 300 grammes de liquide, exagère, par contre, les inconvénients énoncés plus

haut, et notamment l'irritation de l'intestin et la gêne à laquelle sont soumis les malades.

Les notions qui doivent guider le médecin dans la prescription des formules de lavements alimentaires sont les suivantes, d'après M. Labbé : absorption très faible des matières azotées; absorption faible de la graisse, qui doit être émulsionnée; absorption notable des hydrates de carbone; absorption facile de l'alcool. Les matières azotées devront être données à un état de digestion aussi avancé que possible. Il y aura intérêt à agir de même à l'égard des hydrates de carbone. Pour la première classe d'aliments, on choisira les peptones; pour la seconde, la dextrine et les sucres. Les uns et les autres sont, en solution concentrée, irritants pour la muqueuse intestinale.

De ces différentes notions dérivent les formules habituelles des lavements alimentaires. Voici les plus courantes :

1° Jaune d'œuf, 1; laudanum de Sydenham, V gouttes; peptone sèche, 2 cuillers à soupe; lait, 1 verre.

2° Lait, 250 grammes; jaunes d'œufs, 2; sel de cuisine, 1 pincée; vin rouge, 1 cuiller à bouche.

3° Dissoudre 20 grammes de dextrine dans 100 centimètres cubes d'eau, ajouter 10 grammes de peptone sèche dissous dans 100 centimètres cubes d'eau, émulsionner avec 2 jaunes d'œufs; ajouter 1 gramme de sel, 2 grammes de bicarbonate de soude, et V gouttes de laudanum.

(Le laudanum est adjoint à ces formules afin d'assurer l'immobilité de l'intestin et la non évacuation du lavement.)

Ajoutons qu'on a tenté d'une part d'utiliser des aliments à un état de digestion encore plus avancé, c'est-à-dire à l'état d'acides aminés et, de l'autre, d'assurer l'alimentation rectale à l'aide de suppositoires à la peptone. Le premier de ces procédés n'est pas entré dans la pratique. Le second semble ne donner que des résultats insuffisants. — Dr H. BOUQUET.

***bomarée** n. f. ou **bomaræa** n. m. Sous-genre d'alstrœmérie (amaryllidacées).

— ENCYCL. Le genre *bomarée* avait été créé pour distinguer les alstrœmères à tige volubile de celles qui ont le facies tout à fait dressé (*alstrœmeria psittacina, peregrina, Hookeri*, et autres); mais cette place ne lui a pas été maintenue dans les classifications. Quoi qu'il en soit, les alstrœmères du sous-genre bomarée sont de jolies plantes ornementales qui demandent fort peu de soin pour fournir une floraison abondante, durable, portée par des tigelles volubiles très gracieuses.



Bomaræa Caldasiana.

Parmi les assez nombreuses espèces de ce sous-genre (une cinquantaine), celle que découvrirent dans les Andes Humboldt et Bonpland et que le voyageur Pearce introduisit à l'état vivant en Europe (*alstrœmeria Caldasi* ou *bomaræa Caldasiana*) est d'une culture très facile en serre tempérée ou même froide. On tient les plantes en caisses profondes, remplies d'un mélange de terreau (un quart) et de gravats, décombres. Ces caisses passent l'hiver dans l'orangerie, mais à la fin de mai on peut les sortir à l'air. On les dispose auprès de treillages ou à la base d'arbres dénudés que les tigelles volubiles entrelacent à la manière des chèvrefeuilles. La floraison (ombelles multiflores d'une jolie couleur jaune ponctuée d'orange) dure jusqu'à l'automne. — JEAN DE CHAON.

Bonnet Rouge (L'AFFAIRE DU). [LES GRANDS PROCÈS DE LA GUERRE.] — Le 29 avril 1918 se sont ouverts à Paris, devant le 3e conseil de guerre, les débats de l'affaire dite du *Bonnet Rouge*.

Sept accusés ayant à répondre — soit comme auteurs, soit comme complices — de crimes particulièrement graves envers la défense nationale, ou simplement du délit de commerce avec l'ennemi : Duval (Emile-Joseph); d'autre part, ses collaborateurs du journal *le Bonnet Rouge*, Marion (Ferdinand-Emile-Louis), Joucla (Paul-Pascal), Landau (Jacques), Goldschild (Jean) dit Goldsky; enfin, l'imprimeur Vercasson (Jean-Pierre), un ami de Duval, et Leymarie (Jean-Léonard), ancien chef de cabinet de Malvy au ministère de l'intérieur, ancien directeur de la Sûreté générale.

Ils étaient tous détenus, à l'exception de Vercasson et de Leymarie.

Le directeur du *Bonnet Rouge*, Vigo (Eugène-Bonaventure) dit Miguel Almereyda, mis en cause dès le début des poursuites, était décédé subitement, à l'infirmerie de la prison de Fresnes, le 14 août 1917, peu après son arrestation. Mais sur tout le procès n'a cessé de planer l'énigmatique figure de ce louche libertaire, familier d'hommes politiques et de ministres, six fois condamné, jouisseur forcené, capable des pires besognes, qui, au début de la guerre, était (selon l'appréciation formulée au cours des débats, par le commissaire du gouvernement) un « vrai préfet de police officieux ».

Les faits incriminés se sont accomplis de mai 1915 à mai 1917.

Dégagée de ses éléments accessoires de commerce avec l'ennemi, l'affaire du *Bonnet Rouge* est apparue, au fur et à mesure que se succédaient les séances du conseil de guerre, comme le premier et le plus sérieux essai de campagne de presse auquel on se soit livré dans le but d'obscurcir la conscience française et de la préparer à l'idée d'un compromis susceptible de hâter la fin de la guerre.

I. LES ACCUSÉS ET LE RÔLE DE CHACUN DANS LES FAITS. — *Duval.* — Le grand premier rôle devant le conseil de guerre appartenait à Duval, — ancien courtier électoral, ex-employé de l'Assistance publique. C'était un homme d'affaires de haute culture, un mégalomane au caractère aigri.

Les fréquents et mystérieux voyages en Suisse de Duval — dont les étroites attaches avec le *Bonnet Rouge* étaient connues — avaient depuis longtemps attiré l'attention des autorités administratives, lorsque, le 15 mai 1917, en gare de Bellegarde, comme il rentrait de Suisse en France, le service de surveillance militaire le trouva nanti d'un chèque de 150.837 fr. 70, souscrit par la Banque fédérale suisse, payable à Paris par la Banque suisse et française.

Duval allégua : « Le montant de ce chèque est le reliquat d'un dépôt de 500.000 francs que j'ai effectué, le 29 mai 1914, à Genève, chez une dame Amberd, propriétaire de l'Hôtel International; et ces 500.000 francs provenaient d'une société suisse, la San-Stefano, ayant pour objet l'exploitation de stations balnéaires dans la région de Constantinople : ils se rattachaient à la réalisation de la part des actionnaires français que, en mai 1914, à Constantinople, j'ai eu à effectuer pour le compte de la San-Stefano ».

Ces déclarations parurent suspectes. La commission militaire de Bellegarde saisit le chèque et l'envoya à Paris, où les premiers renseignements recueillis rendirent tout à fait invraisemblables les dires de Duval.

Duval menait à Paris, dans un logement au loyer annuel de mille francs, une vie des plus modestes. Sa femme était surveillante à l'hôpital Lariboisière. Son père était hospitalisé à la fondation Lenoir-Jusserand.

D'autre part, la Société de San-Stefano, fondée en grande partie par des Allemands, était, depuis un certain temps, passée presque entièrement aux mains d'un banquier allemand, Marx, de Mannheim, — établi à Berne depuis la guerre.

Néanmoins, le 27 mai 1917 — douze jours après sa saisie, — le chèque était restitué à Duval

Deux mois plus tard, le 25 juillet 1917, une information judiciaire était ouverte contre lui, du chef de commerce avec l'ennemi.

Dès son premier interrogatoire à l'instruction, Duval reconnaissait que les 500.000 francs mis par lui en dépôt chez la dame Amherd, à Genève, il les avait touchés (dans les premiers mois de 1914) du banquier Marx, à titre de commission pour le zèle qu'il avait apporté dans la liquidation de la San-Stefano; que, lorsque, en 1916, il était entré au *Bonnet Rouge*, il avait mis dans ce journal une somme d'environ 200.000 francs, prélevée sur les 500.000 francs en question.

Bientôt, il était acquis que rien, dans les opérations de la San-Stefano, n'était de nature à justifier, pas plus en 1914 qu'à une date postérieure, la remise par Marx à l'inculpé d'une importante commission, à plus forte raison d'un cadeau princier; que, du reste, c'est en pleine guerre, ou plutôt en juin 1915, que Duval avait perçu les 500.000 francs sur la caisse du banquier de Mannheim, — dont, depuis le début des hostilités, il n'avait cessé d'être l'agent.

Ces 500.000 francs, au surplus, ne représentaient qu'une partie des sommes touchées de Marx par Duval, au cours de la guerre : c'est une somme d'un million environ, exactement de 998.717 fr. 80, qui est passée des mains de Marx en celles de Duval. Sur ce million, Duval, par des chèques émis de la Suisse, a fait rentrer lui-même en France (de mars 1916 à mai 1917) 527.979 fr. 80, et Vercasson a, de même façon, fait rentrer, pour le compte de Duval (en cinq fois, de septembre 1916 à février 1917), un total de 470.738 francs.

Depuis la guerre, d'ailleurs, Duval avait fait en Suisse treize voyages, à partir du 9 mai 1915 jusqu'au 15 mai 1917 : dans quel but? — Surtout pour y voir Marx. Or, le service des renseignements du ministère de la guerre français savait que, à Berne, les fonctions du banquier Marx consistaient à « faire les opérations dans lesquelles la légation d'Allemagne ne voulait pas que sa main apparût, c'est-à-dire les paiements des subventions et subsides aux agents ».

En Suisse, Duval ne se rencontrait pas seulement avec Marx : il a eu, en sa compagnie, des entretiens avec d'autres personnalités d'outre-Rhin, dont le prince d'Isenburg.

A la suite de ces entretiens, et sous leur inspiration directe, Duval avait, en 1915, rédigé trois mémoires, qui « constituent, affirmait l'accusation, le document le mieux fait, le plus habile et le plus impressionnant qu'on ait jamais écrit à l'appui de la thèse de l'Allemagne invincible ». — Et, à Paris — en faisant, notamment, remettre son travail, par Marion, au service des renseignements généraux de la préfecture de police, — Duval, très perfidement, en avait ménagé la communication aux milieux officiels français.

En même temps, il se préparait à agir sur l'opinion : au *Bonnet Rouge*, il allait s'ingénier, par l'emploi de l'argent de Marx comme par sa plume, à attaquer « notre front moral ».

Le *Bonnet Rouge* avait été fondé en 1913, avec Almereyda comme directeur et rédacteur en chef. Le but avoué du nouveau journal était de travailler à un rapprochement franco-allemand. En 1914, lors des poursuites contre Mme Joseph Caillaux, pour l'assassinat de Calmette, le *Bonnet Rouge* prit violemment parti pour l'accusée, sur versement d'une somme de 40.000 francs par Joseph Caillaux. Puis, la guerre survenue, Almereyda reçut, pendant un certain temps, du ministre Malvy, des subventions importantes.

Dès le premier semestre de 1915, une tendance fâcheuse, au point de vue de la défense nationale, parait se manifester dans la rédaction du *Bonnet Rouge*. Mais c'est surtout à partir de mai 1916 que s'y accentue la campagne germanophile; et peu à peu le défaitisme avéré du *Bonnet Rouge* s'étale quotidiennement au grand jour, sans ménagement ni vergogne : le *Bonnet Rouge* était, en réalité, l'édition parisienne de la « Gazette des Ardennes », organe de l'état-major allemand.

Or, c'est précisément en 1916 (le 30 avril) que Duval devient administrateur du *Bonnet Rouge;* c'est en 1916 qu'on trouve la trace des premiers virements de fonds considérables effectués par Duval, de Suisse en France; c'est, enfin, en 1916, que Duval commence à subventionner le *Bonnet Rouge*.

Parallèlement, Duval a donné de l'argent à toutes les feuilles qui, vers le printemps de 1917, se préparaient à pousser à l'ombre du *Bonnet Rouge*, à se développer comme autant de rameaux d'un même arbre : *les Nations*, de Goldsky, à qui il a remis plus de 30.000 francs; — *Autour de l'Ecole*, de Joucla, à qui il a remis 10.000 francs; — *la Tranchée républicaine*, de Goldsky et de Landau, à qui il paraît avoir remis une autre somme de 10.000 francs.

Au *Bonnet Rouge*, Duval était non seulement administrateur et bailleur de fonds, mais aussi rédacteur. Il y écrivait, sous le pseudonyme « Monsieur Badin », des articles où sur tous nos espoirs et tous nos enthousiasmes il a jeté le froid de son persiflage.

Quels ont été, dans l'ensemble des faits incriminés, les mobiles de Duval? — Moins, semble-t-il, un désir de lucre que le désir de devenir dans la presse un personnage.

Marion. — Individu taré, condamné deux fois pour escroquerie, et une fois, en 1900, pour désertion. De longue date, l'ami de Duval.

En mai 1915, Marion est allé avec Duval en Suisse, où, à Bâle, Duval et lui se sont rencontrés avec Marx. Marion était manifestement au courant de toutes les tractations qui se sont poursuivies entre Duval et Marx, spécialement quant à une campagne de presse à organiser en France en faveur de l'Allemagne. D'ailleurs, c'est Marion qui, en 1915, a remis au chef du service des renseignements généraux à la préfecture de police un exemplaire des trois perfides mémoires de Duval.

Marion, administrateur du *Bonnet Rouge* — qu'il avait commandité, — a, en 1916, fait entrer Duval à ce journal.

Au cours de cette même année 1916, Marion s'est, à quelques jours d'intervalle, rendu, à deux reprises, en Espagne, en compagnie d'Almereyda. Or, immédiatement avant l'un de ces voyages, Marion avait, au *Bonnet Rouge*, fait copier, en trois ou quatre exemplaires, par une dactylographe, Mme Lewis, des lettres et documents, en faisant à l'employée cette recommandation : « Il faut absolument que j'aie votre travail aujourd'hui, car je dois l'emporter avec moi ». Il s'agissait de renseignements confidentiels, de très haute importance, relatifs à la situation de notre armée d'Orient, émanant directement de l'état-major du général Sarrail. Marion les tenait d'Almereyda. — Voir *Mathieu-Paix-Séailles* (*l'Affaire*), p. 566.

Ces pièces ont-elles été communiquées à des agents de l'ennemi? — L'instruction n'en a pas rapporté la preuve. L'accusation, toutefois, retenait comme répréhensible par lui-même le fait d'avoir, en vue de les faire dactylographier, livré à Mme Lewis de tels documents.

Goldschild dit Goldsky. — Appartenant à la classe 1910, Goldsky avait été, en juillet 1916, versé à la 20e section des secrétaires d'état-major, sur l'intervention du ministre Malvy, pour être affecté à son cabinet; puis, il avait été placé en sursis d'appel, à la demande d'Almereyda.

Goldsky était secrétaire général à la rédaction du *Bonnet Rouge*. Sous la signature « Général N... », il y a écrit un grand nombre d'articles entièrement conformes aux tendances qui ont, en 1916 et 1917, caractérisé le *Bonnet Rouge*.

Goldsky, de plus, collaborait au journal *France-Télégramme*, que publiait Marion; aux *Nations*, qui, nous le savons, étaient subventionnées par Duval; comme rédacteur en chef, à la *Tranchée républicaine*, que nous avons vu prendre également part aux largesses de Duval; — toutes feuilles qui (selon les expressions employées par Goldsky, en 1917) étaient « pour le *Bonnet Rouge* ce que sont les torpilleurs d'escadre pour les cuirassés ».

Or, Goldsky — alors qu'il profitait, en tant que journaliste, des subsides de Duval — connaissait les relations suspectes que Duval entretenait avec Marx : un incident survenu en septembre 1916, que nous allons indiquer plus loin, à propos du cas de Landau, ne saurait à cet égard laisser aucun doute.

Landau. — Naturalisé en 1902. Se disant journaliste. Passait pour n'être, en réalité, qu'un professionnel du chantage.

Du commencement de 1916 jusqu'en 1917, Landau a été rédacteur au *Bonnet Rouge*. En même temps, il dirigeait l'*Agence Primo*, et fondait la *Tranchée républicaine*.

Landau, moins que tout autre, ne pouvait ignorer les rapports de Marx avec Duval, ni se méprendre sur leur nature. En effet — d'après les déclarations faites par Marion à l'instruction, — en septembre 1916, un après-midi, Landau était arrivé au *Bonnet Rouge*, comme un fou, pâle, la voix haletante, annonçant l'arrestation imminente de toute la rédaction du journal. Il se disait envoyé par Joseph Caillaux, et celui-ci voulait savoir ce qu'était « ce Duval qui rencontrait en Suisse Marx, de Mannheim ».

Or, postérieurement à septembre 1916, Landau s'est occupé de faire obtenir à Duval un passeport, pour aller, en mai 1917, voir Marx, en Suisse; a fait des démarches en vue de la restitution du chèque saisi peu après sur Duval, à Bellegarde; a continué sa collaboration au *Bonnet Rouge;* a pris la direction de feuilles manifestement issues du *Bonnet Rouge*, telles que l'*Agence Primo* et la *Tranchée républicaine*, dans la caisse de laquelle nous avons vu tomber 10.000 francs, — précisément au lendemain de la restitution du chèque Duval.

Joucla. — Triste hère et piètre journaliste, Joucla tenait, depuis 1916, au *Bonnet Rouge*, un rôle de reporter infime.

En février 1917, il fit un voyage à Barcelone, chargé d'une mission spéciale par Duval, qui, à cet effet, lui avait remis 300 francs. Il s'agissait d'entrer en relations avec la *Vérité*, journal qui, rédigé en français, venait de se fonder à Barcelone, et y était l'organe des agents allemands.

A Barcelone, Joucla, avant de se rendre à la *Vérité*, passa par le consulat général allemand. Il y laissa sa carte de rédacteur au *Bonnet Rouge*, y eut un entretien avec un représentant qualifié de l'ennemi.

De retour à Paris, Joucla eut avec Duval une explication orageuse. Cependant, il a ultérieurement accepté de Duval — avec la subvention de 10.000 francs que nous avons signalée — la situation de rédacteur en chef d'*Autour de l'Ecole*, — journal qui, d'ailleurs, n'a pas eu le temps de paraître.

A la veille de l'arrestation d'Almereyda, Joucla se proposait de retourner à Barcelone. Il devait, avant son départ, avoir une entrevue avec le directeur du *Bonnet Rouge*.

Vercasson. — Nous avons déjà exposé que, de septembre 1916 à février 1917, Vercasson a rapporté de Suisse, en cinq fois, pour le compte de Duval, une somme totale de 470.738 francs.

D'où Vercasson avait-il retiré cet argent? Est-ce d'une banque, ou bien de chez Mme Amherd? — Le point est resté mystérieux. Vercasson a prétendu qu'il avait effectué ses retraits à l'Hôtel International, remettant, en échange, à Mme Amherd, des reçus préparés par Duval. Mais des invraisemblances sont apparues : par exemple, les dates de ces reçus ne concordent pas avec les dates des voyages en Suisse de Vercasson.

Quoi qu'il en soit, avaient paru des plus critiquables les conditions dans lesquelles, en pleine guerre, Vercasson s'était chargé de servir d'intermédiaire entre Duval et ses mystérieux dépositaires de Suisse.

Leymarie, Landau et Goldsky. — En septembre 1916, Duval, en raison de ses singuliers voyages en Suisse, avait été l'objet, par ordre du ministère de l'intérieur, d'une interdiction de délivrance de tout passeport : à la préfecture de police, dans les services chargés d'accorder les passeports, une « fiche d'opposition » se trouvait, en conséquence, établie au nom de Duval.

A l'effet de faire lever l'interdiction pesant sur lui, Duval, en avril 1917, se faisait présenter, par Landau et Goldsky, à Leymarie, alors directeur du cabinet de Malvy. Duval exposa qu'il était liquidateur de la San-Stefano, où étaient engagés des capitaux français et aussi, disait-il, « six millions d'intérêts allemands » : un passeport lui était nécessaire pour aller en Suisse liquider cette société. Leymarie téléphona à la préfecture de police qu'il ne voyait pas d'inconvénients à ce que le passeport fût délivré. Et, le 7 mai, le passeport était effectivement remis à Duval.

Pour la restitution du chèque saisi à Bellegarde, Goldsky et Landau sont intervenus — notamment au ministère de l'intérieur, — par des démarches réitérées; et, dans ces circonstances, Leymarie a encouru une nouvelle responsabilité : sur l'avis de Leymarie qu'il n'y avait rien dans l'affaire du chèque, qu'il fallait rendre ce chèque, la restitution en a été opérée à Duval par le bureau compétent du ministère de la guerre, le 2e bureau.

II. LES DÉBATS ET LES SANCTIONS. — L'affaire du *Bonnet Rouge* a occupé quinze séances du 3e conseil de guerre.

Le colonel Voyer présidait. Le lieutenant André Mornet remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement.

Au banc de la défense : Me Magnan, pour Duval; Me Goniche, pour Marion; Me Lœwell, pour Goldsky; Me Bacrl, pour Landau; Me Antony Aubin, pour Joucla; Me Paul Guillain, pour Leymarie; Me José Téry, pour Vercasson.

Le nombre des témoins cités était de 130.

Dans son interrogatoire, Duval — un peu chauve, un peu bedonnant, les joues molles, de physionomie cauteleuse — se répandit en argutles verbeuses. Marion se montra plein de bonhomie, soutenant : « J'ai été tout simplement l'ami complaisant de Duval, et de tous l'instrument naïf ». Joucla, Goldsky et Landau protestèrent, à l'unisson, de leur patriotisme. Vercasson, les larmes aux yeux, affirma sa bonne foi, sa pure bonté d'âme envers Duval. Quant à Leymarie — qui, à beaucoup, paraissait n'avoir fait que se conformer aux directions de son ministre Malvy, — il prit l'entière responsabilité de ses actes, disant, d'un ton résigné : « J'ai commis une erreur... J'ai payé de ma démission ».

Et les témoins défilèrent. Au nombre des dépositions saillantes, celles de Jacques Lehideux et de Paul Hoppenot, officiers à l'état-major de l'armée, qui exposèrent que, depuis longtemps — notamment en mai 1917, — les services de la préfecture de police étaient fixés sur le compte des hommes du *Bonnet Rouge*, sur la nature des relations de Duval avec Marx, sur le rapport étroit qui existait entre les libéralités de cet Allemand et les campagnes de « Monsieur Badin ».

Le lieutenant Mornet requit contre Duval la peine « des traîtres de marque », la peine de mort, et des condamnations sévères envers ses coaccusés. Il termina son émouvant et vigoureux exposé des faits par ce cri patriotique :

Il faut à nos soldats l'assurance que leurs sacrifices n'auront pas été consentis en vain ; que, pendant qu'ils combattent, des infâmes ne les poignarderont pas dans le dos. C'est pour eux que je demande justice !

Les plaidoiries furent interrompues par une déposition tardive, réclamée par la défense : celle de Joseph Caillaux, détenu à la Santé, mis en cause à propos de l'incident de septembre 1916, au *Bonnet Rouge*. Joseph Caillaux affirma n'avoir jamais parlé à Landau du banquier allemand Marx.

Le 15 mai 1918, le conseil de guerre — unanime dans ses réponses sur la culpabilité des accusés, unanime dans son vote sur l'application des peines — condamnait Duval à la peine de mort, Marion à dix ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour, Joucla à cinq ans de travaux forcés, Landau à huit ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour, Goldsky à huit ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour, Leymarie à deux ans de prison et 1.000 francs d'amende, Vercasson à deux ans de prison, avec sursis, et 5.000 francs d'amende.

Deux mois après, le 17 juillet, Duval était fusillé à Vincennes. — Me LAURENT.

Buts de guerre (*Suite*). *Buts de guerre de la France et de ses alliés. — Les négociations de Brest-Litovsk (décembre 1917). Refus de l'Entente, d'y participer. Déclarations des gouvernements sur les buts de guerre.* Les maximalistes russes s'étant emparés du pouvoir dans les journées des 6 et 7 novembre 1917, le congrès général des soviets adopta une résolution tendant à la proposition officielle d'un armistice sur tous les fronts et de négociations de paix excluant toute contribution de guerre et toute annexion. Le 15 décembre, les plénipotentiaires de l'Allemagne et de ses alliés signèrent à Brest-Litovsk (Lithuanie) avec les représentants des commissaires du peuple un armistice général, et les délibérations commencèrent. Invités à y prendre part, les gouvernements de l'Entente ne devaient pas en répondant à cette sommation faire le jeu de l'Allemagne, mais les Alliés profitèrent de l'occasion qui s'offrait à eux, pour s'expliquer une fois de plus sur les principes directeurs de leur politique extérieure.

Ce fut d'abord notre ministre des affaires étrangères, S. Pichon, qui précisa nos buts de guerre à la tribune de la Chambre, le 27 décembre 1917 :

Vaincre d'abord, dit-il, parce que c'est la condition nécessaire de salut pour notre pays ; mais vaincre pourquoi ? pour conquérir ? pour opprimer ? pour dominer ? Non pas ! Pour assurer au monde une paix de justice et de fraternité.

Et cette paix comportait la libération des territoires occupés, la juste réparation des dommages, des garanties résultant d'accords d'organisation générale. Elle excluait toute idée d'asservissement des populations étrangères.

Déjà, le 19 septembre précédent, Alexandre Ribot avait fait de la restitution de l'Alsace-Lorraine la préface nécessaire de la paix du droit, demandé « la réparation des destructions scélérates », et pour l'avenir des garanties données non par le gouvernement actuel de l'Allemagne, mais par le peuple allemand lui-même.

Ce fut ensuite un discours de Lloyd George aux délégués des Trade-Unions (5 janvier 1918), développant et complétant celui qu'il avait récemment



Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères, dans son cabinet de travail.

prononcé à la Chambre des communes (20 décembre 1917). Il répéta que les Alliés ne faisaient pas une guerre de conquêtes, qu'ils ne voulaient pas détruire la nation allemande, ni démembrer l'Allemagne, ni continuer indéfiniment la guerre économique; mais les Alliés mettaient à la cessation des hostilités des conditions irréductibles, à savoir : restauration dans leur pleine indépendance de la Belgique, de la Serbie, du Monténégro; l'évacuation de tous les territoires occupés par les armées impériales; la restitution à la France de l'Alsace-Lorraine; la satisfaction des aspirations nationales de l'Italie et de la Roumanie; l' « autonomie démocratique réelle » des nationalités allogènes de la monarchie austro-hongroise; l'indépendance de l'Arménie, de l'Arabie, de la Syrie, de la Palestine, de la Mésopotamie; l'internationalisation des Détroits; le règlement, par le traité de paix, du sort des colonies allemandes, compte tenu des mœurs et intérêts de leurs habitants indigènes. Pas d'indemnité de guerre, mais seulement réparation des dommages causés dans les territoires envahis. Et le « Premier » concluait :

Nous combattons pour une paix durable, et estimons que trois conditions doivent être remplies avant d'obtenir une paix permanente :

1° La sainteté des traités doit être rétablie ;

2° Le règlement territorial doit intervenir sur la base du droit des nations de décider de leur propre sort, ou sur le consentement des gouvernés ;

3° Nous devons chercher à créer quelque organisation internationale qui permette de diminuer le fardeau des armements et diminuer les chances de guerre.

A ces conditions, l'empire britannique acceptera la paix de grand cœur.

Ce fut enfin le président Wilson qui, le 8 janvier 1918, formula devant le Congrès, en quatorze points, les conditions auxquelles pourrait être et devrait être consentie la paix mondiale :

1° Des conventions de paix ouvertes, ouvertement conclues et après lesquelles il n'y aura d'accords internationaux privés d'aucune sorte ; mais la diplomatie agira toujours franchement et publiquement ;

2° Liberté absolue de la navigation sur les mers, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf pour les mers qui pourraient être fermées en totalité ou en partie par une action internationale en vue de l'exécution d'accords internationaux;

3° Suppression en tant qu'il sera possible de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales entre toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour la maintenir;

4° Garanties convenables données et prises que les armements nationaux seront réduits au dernier point compatible avec la sécurité du pays;

5° Un libre arrangement — d'un esprit large et absolument impartial — de toutes les revendications coloniales, basé sur l'observation stricte du principe que, dans la fixation de toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal à celui des demandes équitables du gouvernement dont la base doit être déterminée;

6° Evacuation de tous les territoires russes, et règlement de toutes les questions concernant la Russie, tendant à assurer la meilleure et la plus libre coopération des autres nations pour donner à ce pays une occasion de déterminer sans entraves ni embarras l'indépendance de son propre développement politique et de sa politique nationale; pour lui assurer un sincère accueil dans la Société des nations libres sous des institutions de son propre choix, et plus qu'un accueil : toute aide dont elle aurait besoin et qu'elle désirerait. Le traitement accordé à la Russie par ses nations sœurs, pendant les mois à venir, sera la pierre de touche de leur bonne volonté ou de leur compréhension de ses besoins, abstraction faite de leurs propres intérêts et de leur intelligente et désintéressée sympathie;

7° Belgique. Le monde entier sera d'accord qu'elle doit être évacuée et restaurée sans aucune tentative de limiter la souveraineté dont elle jouit de concert avec les autres nations libres. Aucun autre acte ne servira autant que celui-ci à rétablir la confiance parmi les nations, dans les lois qu'elles ont établies et fixées elles-mêmes pour régir leurs relations entre elles. Sans cet acte salutaire, toute la structure et la validité de toutes les lois internationales seront à jamais affaiblies;

8° Tout le territoire français devra être libéré, et les régions envahies devront être restaurées; le tort fait à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans, devra être réparé afin que la paix puisse une fois de plus être assurée dans l'intérêt de tous;

9° Le réajustement des frontières de l'Italie devra être effectué suivant les bases des nationalités clairement reconnaissables;

10° Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons voir la place sauvegardée et assurée parmi les nations, on devra donner le plus largement les moyens de développer leur autonomie;

11° La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devront être évacués, et les territoires occupés devront être restitués; à la Serbie, on devra accorder un libre et sûr accès à la mer, et les relations entre les divers Etats balkaniques devront être fixées amicalement sur les conseils des puissances et suivant les lignes établies historiquement. Des garanties internationales d'indépendance politique, économique et d'intégrité territoriale seront fournies à ces Etats;

12° Une souveraineté sûre sera assurée aux parties turques de l'empire ottoman actuel, mais les autres nationalités qui se trouvent en ce moment sous la domination turque devront être assurées d'une sécurité indubitable d'existence et d'une occasion exempte d'obstacles de se développer d'une façon autonome, et les Dardanelles devront être ouvertes d'une façon permanente en constituant un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations, suivant des garanties internationales;

13° Un Etat polonais indépendant devra être établi. Il devra comprendre les territoires habités par des populations incontestablement polonaises auxquelles on devra assurer un libre et sûr accès à la mer et dont l'indépendance politique et économique ainsi que l'intégrité territoriale devront être garanties par un accord international;

14° Une Association générale des nations devra être formée d'après des conventions spéciales, dans le but de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits Etats.

Dans ce manifeste, le président Wilson s'adressait aux peuples encore plus qu'aux gouvernements, et les exposés de principes faisaient place aux conclusions pratiques. Généralement d'accord avec le « Premier » anglais, il s'en séparait en ce qui concerne : la Roumanie, dont il ne demandait que la restauration sans se préoccuper de ses aspirations nationales; la Pologne, pour laquelle il revendiquait un accès à la mer; la Russie, à laquelle il tendait la main pour l'aider à se relever et à se dégager de l'oppression germanique, tandis que, d'après Lloyd George, il appartenait à ce pays de se sauver lui-même. Le Président respectait l'intégrité territoriale de l'Autriche-Hongrie, ne demandant pour les nationalités sujettes que le développement de leur autonomie, et maintenait la souveraineté de l'empire ottoman, sous réserve de garanties de sécurité données aux populations chrétiennes, et de la liberté des Détroits. Partisan d'une égale justice pour tous les peuples, il refusait à l'Allemagne une « place dominante », mais non une place égale à celle des autres nations; il lui reconnaissait le droit de conserver ses institutions, mais il tenait à savoir, quand elle s'adressait aux Alliés, si ses « porte-parole » exprimaient la pensée de la majorité du Reichstag, ou celle du parti militaire. Il ne préconisait ni le boycottage économique ou maritime, ni l'écrasement financier de ses ennemis. C'est une paix morale qu'il voulait pour le monde, une paix politique, militaire et économique, excluant les pièges et les traités secrets, ne comportant aucune réparation pénale, garantie par la Société des nations.



Lloyd George, premier ministre de Grande-Bretagne et d'Irlande, prononce un discours à Wexham.

Le 24 janvier 1918, le chancelier de l'empire allemand, comte Hertling, et le ministre commun des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, comte Czernin, répondirent au discours de Lloyd George et au message de Wilson, le premier devant la commission plénière du Reichstag, le second devant la commission des affaires extérieures de la Délégation.

Le comte Hertling se rencontra à peu près avec le président des Etats-Unis là seulement où le gouvernement impérial croyait n'avoir rien à perdre : abolition de la diplomatie secrète, disparition des barrières économiques, limitation des armements, liberté des mers (complétée par la suppression des points d'appui fortifiés, comme Gibraltar, Malte, Aden, Hong-Kong, îles Falkland), fédération des peuples conçue dans un esprit général de complète équité. Mais les négociations de Brest-Litovsk prouvaient assez comment les plénipotentiaires du kaiser entendaient la publicité des négociations et l'indépendance des peuples. L'Allemagne voulait traiter séparément avec chacun de ses ennemis, et réserver pour les délibérations d'un congrès général quelques points particuliers, par exemple l'internationalisation des points d'appui fortifiés. Le rapt de nos provinces en 1871 était qualifié de désannexion; et jamais le « pays d'empire » ne serait restitué, sous aucun prétexte, la question d'Alsace-Lorraine étant inexistante au point de vue allemand. Il n'était pas question d'incorporer la Belgique ni les départements français envahis, mais toute discussion sur l'évacuation des pays occupés serait écartée tant que l'Entente n'aurait pas reconnu sans réserve l'intégrité territoriale de la Quadruplice.

Ainsi, la Belgique et le nord de la France (il n'était fait aucune allusion à nos départements de l'Est) constituaient un gage entre les mains de l'Allemagne, et, de plus, leur libération ne serait pas l'objet des délibérations du congrès de la paix, mais d'arrangements particuliers entre les puissances intéressées. Les aspirations des nationalités assujetties à la domination étrangère étaient implicitement rejetées par la proclamation de l'intangibilité des frontières allemande, autrichienne, bulgare et ottomane. L'Allemagne abandonnait d'ailleurs à l'Autriche le règlement de ses différends avec l'Italie, la Serbie, le Monténégro, la Roumanie. L'Entente n'aurait pas à intervenir dans les affaires russe et polonaise, ayant refusé de participer aux négociations de Brest-Litovsk, et la Pologne ayant été libérée du régime tsariste par les empires centraux ! L'Allemagne avait dans les Etats occidentaux de l'ancienne Russie des intérêts spéciaux, et sa politique en Courlande comme en Lithuanie était en relation étroite avec sa politique en Pologne.

En somme, le comte Hertling proposait la conclusion d'une paix complètement allemande, et maintenait toutes les exigences de l'état-major. De son côté, le comte Czernin se montrait tout aussi irréductible dans sa volonté de conserver intégralement le domaine austro-hongrois d'avant-guerre; il se solidarisait entièrement avec son collègue sur les questions de territoires et de frontières; s'il parlait sur un ton moins définitif, au lendemain d'une grève à tendances pacifistes, il ne faisait aucune concession qui pût déterminer l'Entente à accepter une conférence générale, et le président Wilson à ouvrir des négociations particulières, comme il le suggérait. Les deux empires étaient indissolublement liés, et, après la divulgation de la lettre de l'empereur Charles, Vienne ne fut plus que l'annexe servile de Berlin. Les puissances de l'Entente n'eurent donc aucun scrupule à soutenir sans réserves les revendications des nationalités opprimées par les Austro-Hongrois, à demander non plus seulement l'autonomie de ces peuples, mais leur complète libération.

Guillaume II et Wilson. Les principes en lutte. Le discours de Mount-Vernon (4 juillet 1918). — D'ailleurs, la nécessité d'abattre le militarisme prussien s'imposa aux ennemis des Hohenzollern avec une force nouvelle pendant la grande offensive allemande du printemps de 1918. Le 15 juin, le trentième anniversaire de l'avènement de Guillaume II fut célébré au grand quartier général par un banquet, et, au toast que lui porta le feld-maréchal Hindenburg, le kaiser répondit par un discours d'une importance capitale. Passant sous silence la civilisation latine, considérée sans doute comme déchue, il prononça textuellement ces paroles :

> Le peuple allemand ne vit pas clairement, quand la guerre éclata, quelle signification elle aurait. *Je le savais très exactement. Aussi, la première explosion d'enthousiasme ne put pas m'aveugler ni apporter de changement à mes projets et à mes calculs.* Je savais très bien de quoi il s'agissait, car la participation de l'Angleterre signifiait la guerre mondiale. *Qu'on le veuille ou non, il ne s'agissait pas d'une campagne stratégique, mais d'une lutte entre deux conceptions du monde : ou bien la conception prussienne, allemande, germanique du droit, de la liberté, de l'honneur, de la morale, doit continuer à être respectée, ou bien la conception anglaise doit triompher,* c'est-à-dire que tout doit se ramener à l'adoration de l'argent et que les peuples de la terre devront travailler comme des esclaves pour la race de maîtres des Anglo-Saxons qui les tient sous le joug.
>
> *Ces deux conceptions luttent l'une contre l'autre. Il faut absolument que l'une d'elles soit vaincue ;* et cela ne se fait pas en quelques jours, en quelques semaines, ni même en une année.
>
> Cela m'apparaissait très clairement, et je remercie le ciel qu'il vous ait mis, vous, et vous mon cher général (Ludendorff), comme conseillers à mes côtés, et que le peuple et l'armée allemande — l'armée et le peuple sont une seule et même chose — vous regardent avec reconnaissance.
>
> Je n'ai pas besoin de dire pourquoi nous combattons ; chacun le sait, l'ennemi lui-même l'avoue ; c'est pourquoi nous aurons la victoire.
>
> *La victoire de la conception allemande du monde : voilà ce qui est en jeu.*

A cet orgueilleux défi, qui était en même temps dans la bouche du kaiser l'aveu d'une préméditation jusque-là hypocritement niée, le président Wilson répondit, le jour anniversaire de l'indépendance américaine, de ce manoir de Mount-Vernon où résida Washington et où reposent les restes du grand homme.

Le discours du 4 juillet 1918 fut une noble paraphrase de la Déclaration de 1776, un nouveau Sermon sur la montagne, un acte de foi dans l'avenir de la démocratie aux prises avec les puissances d'oppression et de conquêtes.

Les fondateurs de l'Union américaine n'avaient pas de buts particuliers : ils ne songeaient qu'à libérer leurs concitoyens des servitudes de classes, de l'autorité de gouvernants qu'ils n'avaient pas choisis, de la tyrannie des intérêts personnels.

Et nous (disait le Président), nous continuons leur tâche, nous prenons leur suite, n'est-ce pas? Nous voulons ce qu'ils voulaient. Tous ici, en Amérique, nous croyons que notre participation à la guerre actuelle n'est que le fruit de ce qu'ils ont planté.

Notre cas ne diffère du leur qu'en ceci : nous avons l'inestimable privilège d'agir de concert avec des hommes de toutes les nations ; grâce à quoi seront assurées non seulement les libertés de l'Amérique, mais aussi les libertés des autres peuples. Nous sommes heureux de penser qu'il nous est permis de faire ce qu'ils auraient fait, s'ils avaient été à notre place.....

Ainsi le passé et le présent sont engagés dans un corps à corps mortel, et les peuples du monde sont voués à la destruction. Entre les deux parties, à cette lutte il ne peut y avoir qu'une issue. Le règlement doit être définitif. Il ne peut comporter aucun compromis. Aucune solution indécise ne serait supportable, ni concevable.

· Destruction ou, tout au moins, réduction à une virtuelle impuissance de tout pouvoir qui puisse arbitrairement troubler la paix générale ; — règlement des questions de territoire et de souveraineté, des accords économiques et des relations politiques sur la base de la libre acceptation des peuples intéressés ; — observation par les nations des principes d'honneur et de mutuel respect du droit qui régissent les citoyens pris individuellement; — établissement d'une Société des nations : tels sont les buts pour lesquels les Alliés combattent et qui se ramènent à un seul, « le règne de la loi basé sur le consentement des gouvernés et soutenu par l'opinion organisée de l'humanité ».

Je puis m'imaginer que l'atmosphère de ce lieu renforce ces principes d'une faveur particulière. C'est ici, en effet, que se sont levées les forces que la grande nation contre laquelle elles étaient dirigées à l'origine regardait comme une révolte contre son autorité légitime, mais qui, elle l'a reconnu depuis longtemps, marquaient un pas en avant vers la libération de son propre peuple tout autant que vers la libération du peuple des États-Unis. Et je puis, ici, à cette heure, parler fièrement, et avec un espoir confiant, de la propagation de cette révolte, de cette libération, à la vaste scène du monde elle-même. Les maîtres aveugles de la Prusse ont fait surgir ces forces à leur tour. Ces forces, ils les connaissaient mal, ignorant qu'une fois qu'elles ont pris leur essor elles ne peuvent jamais être écrasées de nouveau sur la terre, car elles recèlent en elles une inspiration et un but qui sont immortels et participent à la nature même du triomphe.

— Après avoir exposé les déclarations des gouvernements sur leurs buts de guerre, il nous reste à mettre en relief les conclusions qui s'en dégagent quant aux questions essentielles dont le traité de paix aura à assurer le règlement.

Au point de vue économique, les délibérations des plénipotentiaires porteront sur la liberté de navigation en dehors des eaux territoriales, l'égalité du régime commercial entre nations, l'attribution et peut-être le statut légal des colonies : les solutions qui interviendront et qu'il serait téméraire de préjuger mettront nos ennemis dans l'impossibilité non de vivre et de se développer, mais de nuire et de dominer par des moyens illicites. Au point de vue politique, tous les Alliés sont d'ores et déjà résolus à proscrire les négociations secrètes et les accords particuliers, à détruire le militarisme prussien, à donner pour base aux règlements territoriaux le consentement des gouvernés, à réduire les armements, à instaurer la Société des nations. Certains de ces buts de guerre, ou plus exactement de ces buts de paix, appellent des considérations et des précisions.

La destruction du militarisme prussien. — L'objectif commun à tous les gouvernements ligués contre l'Allemagne, celui qu'il fallait absolument atteindre pour parvenir à fonder une paix durable, c'était la destruction du militarisme prussien et d'une forme d'État qui tend à étouffer tout ce qu'elle ne réussit pas à absorber. La Prusse, après avoir intoxiqué toute la race germanique, menaçait l'indépendance et la tranquillité de l'Europe : elle devait être mise dans l'impossibilité de continuer sa besogne malsaine.

Le langage tenu par Guillaume II, à l'occasion du trentième anniversaire de son avènement, a dicté une fois de plus leur devoir aux hommes qui ne veulent pas vivre d'une vie abjecte et déshonorante sous le despotisme d'un homme que l'orgueil a rendu fou. Il justifie celui du président Wilson, lorsqu'il faisait appel à la coopération de tous pour « la libération de l'âme du monde », ou encore lorsqu'il insistait sur la nécessité d'anéantir cette combinaison menaçante d'intrigue et de force, cette « chose sans conscience ni honneur » qu'est la puissance germanique, ou enfin lorsque, le 4 juillet 1918, à l'occasion de l'Independence Day, il répondait au défi du kaiser que « le passé et le présent étaient engagés dans un corps à corps mortel », que l'affranchissement du monde était en jeu, et que rien désormais « n'écraserait les forces émancipatrices qu'ont fait surgir les maîtres aveugles de la Prusse ».

L'écrasement du militarisme n'impliquait pas la destruction des nations ennemies. Le gouvernement britannique, ainsi que le disait Lloyd George (Chambre des communes, 5 janvier 1918), n'a jamais « visé à rompre l'unité des peuples germaniques, ou à démembrer leur État ou leur pays », ni à leur imposer l'abrogation de leur constitution anachronique. Et le président Wilson a maintes fois donné les mêmes assurances, notamment le 8 janvier 1918. Le peuple américain n'est « nullement jaloux de la grandeur de l'Allemagne ; mais dans la société moderne, cette puissance ne doit pas s'arroger une situation dominante », toutes les nations ayant les mêmes droits.

L'Alsace-Lorraine. — La thèse allemande sur l'Alsace-Lorraine a été exposée en dernier lieu le 24 janvier 1918, à la tribune du Reichstag, par le chancelier de l'empire :

L'Alsace-Lorraine, a dit le comte Hertling, se compose en majeure partie de territoires purement allemands, qui avaient été arrachés à l'empire allemand par des annexions brutales et des violations du droit poursuivies pendant des siècles, jusqu'à ce que la Révolution de 1789 vint engloutir le dernier reste. Ils devinrent alors provinces françaises. Lorsque, en 1870, nous avons redemandé les parties de ce pays qui nous avaient été criminellement arrachées, ce n'était pas une conquête d'un territoire étranger, mais vraiment et à proprement parler ce qu'on appelle aujourd'hui une désannexion. Cette désannexion fut aussi expressément reconnue avec une grande majorité de voix par l'Assemblée nationale française, la représentation constitutionnelle du peuple français.

Ces assertions ne résistent pas à l'examen : l'histoire diplomatique ne saurait les admettre. Ce sont bien des territoires français que l'Allemagne, ou



Le comte Hertling, chancelier d'Allemagne (1917).

plutôt la Prusse a pris de force en 1871 ; ce sont bien des populations françaises de cœur et de volonté qu'elle a brutalement asservies, sans considérer que l'Alsace ne faisait pas partie au XVIIe siècle d'une Allemagne unifiée; qu'elle s'était peu à peu, librement, en dehors de toute pression administrative ou militaire, fondue dans notre nation; que la Révolution avait achevé de la franciser. Elle fut donc, en 1871, arrachée à une patrie avec laquelle elle faisait corps. Les raisons historiques mises en avant par la Prusse, aussi bien que celles qu'elle tire de la communauté ethnique ou linguistique, ne sont en réalité que des prétextes; la vérité, c'est que les politiques et les écrivains d'outre-Rhin ne cessent de réclamer la possession de Strasbourg, de revendiquer l'Alsace et même la Lorraine ; c'est aussi que la Prusse avait besoin d'une guerre pour réaliser à son profit l'unité allemande. Le 26 octobre 1870, le roi de Prusse adressa une lettre à l'impératrice Eugénie, qui est la meilleure réfutation de la thèse du comte Hertling :

Après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, écrivait Guillaume, l'Allemagne veut être assurée que la prochaine guerre la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et gagné des alliés. *C'est cette triste considération seule et non le désir d'agrandir une patrie dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoires, qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer.*

Le roi de Prusse lui-même déclare donc que l'annexion de l'Alsace-Lorraine n'est pas motivée par le désir de récupérer des terres allemandes, mais par le souci de prendre des garanties contre une agression française.

L'Assemblée nationale de Bordeaux a, il est vrai, subi les conditions du vainqueur; mais les populations arrachées à la France n'ont jamais été consultées. La protestation portée à la tribune de l'Assemblée française au nom des députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Moselle, renouvelée trois ans plus tard au Reichstag, conserve toute sa force : les Alsaciens-Lorrains ne sont pas liés par un contrat auquel manque leur consentement.

L'acte de dépossession violente consommé en 1871 devait rendre impossible le rétablissement d'une paix sincère entre la France et l'Allemagne, et les pays annexés sont demeurés réfractaires à toutes les tentatives de germanisation. Ils résistèrent d'abord par l'émigration; puis, même au prix du service militaire dans l'armée allemande, les Alsaciens décidèrent de rester sur le sol natal pour y défendre leurs traditions et leur culture, qu'ils doivent surtout à l'esprit français. Grâce à cette opiniâtreté singulièrement touchante, l'Alsace, même dotée d'une constitution qui modifia son état légal (1911), resta, selon l'expression de Maurice Barrès, la « marche » qui protégea contre les attaques du germanisme la civilisation latine : elle fut occupée, brutalisée, bâillonnée, mais jamais conquise, au sens noble du mot. Et ainsi s'est vérifiée cette affirmation d'un mémoire communiqué aux conférences de La Haye (1709) par le baron de Schmettau, ministre du roi de Prusse à Paris :

Il est notoire que les habitants de l'Alsace sont plus Français que les Parisiens, et que le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire, qu'il leur ordonne de se fournir de fusils, d'épées, de hallebardes, de pistolets, de poudre et de plomb, toutes les fois que le bruit court que les Allemands ont dessein de passer le Rhin, et qu'ils courent en foule sur les bords de ce fleuve pour en empêcher ou du moins en disputer le passage à la nation germanique, au péril évident de leurs propres vies, comme s'ils allaient au triomphe.....

Si l'on séparait les Alsaciens du roi de France qu'ils adorent, on ne pourrait lui ôter les cœurs d'autre manière que par une chaîne de deux cents ans.

« L'Alsace-Lorraine, disait le socialiste Albert Thomas, c'est le symbole du droit violé. » Aussi, la restitution de nos provinces n'est-elle pas une simple question territoriale : elle est encore une question morale d'un caractère universel, au même titre que la libération des Italiens, des Roumains et des Slaves assujettis à la domination austro-hongroise.

Nous sommes de ceux qui pensent que la « désannexion » de l'Alsace-Lorraine devra être pure et simple : un plébiscite, qui aurait l'inconvénient de sanctionner après coup la violation d'un droit imprescriptible, serait pratiquement inutile, les immigrés allemands n'ayant pas à délibérer sur le sort d'un pays qu'ils occupent injustement.

La rive gauche du Rhin. — Les gouvernements de Paris et de Petrograd se reconnurent mutuellement le droit de rectifier leur frontière respective du côté de l'Allemagne, et ainsi se posa pour la France la question de la rive gauche du Rhin.

La diplomatie de l'Ancien régime s'était constamment efforcée de rendre à la France ses limites primitives, celles de l'ancienne Gaule, et sa conception fut enfin réalisée en 1795 par la Révolution, à qui les traités de Bâle reconnurent la possession de la rive gauche du Rhin. D'après la théorie exposée par Carnot le 14 février 1793, au nom du comité diplomatique de la Convention, les annexions de territoires devaient être ou formellement consenties par les populations intéressées, ou commandées par « la sûreté générale de la République ». Les habitants des pays annexés (départements du Mont-Tonnerre, de la Sarre, de Rhin-et-Moselle, de la Roër) furent donc appelés, en l'an VI, à ratifier l'œuvre des diplomates. Les traités de 1815 cédèrent aux Pays-Bas Philippeville et Marienbourg, à l'Allemagne Sarrelouis et Landau, et la Prusse, installée sur la rive gauche du Rhin, fleuve celtique par le nom et français par l'histoire, ne songea plus qu'à s'étendre vers l'ouest.

Ce ne fut pas l'ambition, mais le souci du lendemain, qui conseilla à notre gouvernement de prendre des garanties contre un voisin malhonnête. « Strasbourg et Metz, disait Bismarck, sont les clefs de notre maison. » Non, ce sont les clefs de la nôtre! Sur le terrain des droits historiques, que notre ennemi choisit volontiers lorsqu'il y a son intérêt, nous sommes beaucoup plus solidement établis que la Prusse. L'Alsace et la Lorraine, qui nous appartiennent régulièrement, sont les défenses avancées de notre capitale, et, sans invoquer le système des « frontières naturelles », qui, pas plus que le « système des nationalités », ne peut fournir un principe absolu de droit international, notre gouvernement s'arrêta à une solution qui fit l'objet d'un échange de lettres entre les cabinets de Paris et de Petrograd (février 1917), à la suite d'une mission confiée au ministre Gaston Doumergue. Dans la séance de la Chambre des députés du 31 juillet 1917, Alexandre Ribot fit ressortir la portée de cette négociation :

M. Doumergue (dit-il), à la suite de ses conversations avec le tsar, a demandé et obtenu de M. Briand l'autorisation de prendre acte de la promesse du tsar d'appuyer notre revendication de l'Alsace-Lorraine et de nous laisser libres de chercher des garanties contre une nouvelle agression non



Président Wilson. W. Mac Adoo (*Finances*). Th. Gregory (*Attorney général*). J. Daniels (*Marine*). D. F. Houston (*Agriculture*). R. Lansing (*Secrétaire d'Etat*). W. B. Wilson (*Travail*). N. D. Baker (*Guerre*). A. S. Burleson (*Postes*). Fr. K. Lane (*Intérieur*). W. Redfield. (*Commerce*).

LE PRÉSIDENT WILSON ET SES MINISTRES.

pas en annexant à la France les territoires de la rive gauche du Rhin, mais en faisant, au besoin, de ces territoires un Etat autonome qui nous protégerait, ainsi que la Belgique, d'une invasion d'outre-Rhin. Nous n'avons jamais songé à faire ce qu'a fait en 1871 M. de Bismarck.

Ces divers projets furent abandonnés lorsque les révolutionnaires russes, maîtres du pouvoir, eurent formulé des principes de paix exclusifs de toute annexion. Le gouvernement britannique ne leur avait d'ailleurs donné aucun encouragement (déclaration de Balfour à la Chambre des communes, 16 mai 1918).

La Belgique. — L'injustice commise par l'Allemagne au début des hostilités fut aggravée par des pratiques qui ruinèrent le pays, par la destruction systématique de villes et de villages, par l'emprisonnement, l'assassinat ou la déportation de ses habitants. Ayant occupé la Belgique comme des voleurs, les Allemands s'y comportèrent comme des bandits, tout en invoquant les règles du droit des gens sur l'administration des territoires placés sous l'autorité de l'armée ennemie.

Lorsque le roi Albert ne trouva plus dans son royaume, presque complètement envahi, les conditions indispensables à l'exercice de son autorité, il resta à la tête de ses troupes, pendant que son gouvernement s'établissait à Sainte-Adresse, près du Havre (13 octobre 1914). C'est là que les ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie vinrent, le 16 février 1916, donner lecture, au ministre belge des affaires étrangères, de la Déclaration suivante :

Les puissances alliées et garantes déclarent que, le moment venu, le gouvernement belge sera appelé à participer aux négociations de paix, et qu'elles ne mettront pas fin aux hostilités sans que la Belgique soit rétablie dans son indépendance politique et économique, et largement indemnisée des dommages qu'elle a subis. Elles prêteront leur aide à la Belgique pour assurer son relèvement commercial et financier.

Les puissances fidèles à leurs obligations internationales avaient considéré comme un devoir — la guerre paraissant devoir se prolonger longtemps encore — de renouveler solennellement leurs engagements envers un peuple héroïquement respectueux de sa signature, de l'assurer qu'elles lui donneraient jusqu'au jour des réparations légitimes leur dévouement et leur appui.

Le bourreau le plus éminent de la Belgique occupée fut son premier gouverneur général, le général von Bissing. Ce personnage invitait les sujets du roi Albert à lui prêter leur concours dans l'intérêt même de leur patrie. En réalité, il préparait et souhaitait l'annexion du malheureux pays qu'il opprimait, allant jusqu'à conseiller l' « expropriation » des réfractaires, « pour empêcher qu'on en arrivât en Belgique à une situation analogue à celle qui s'était créée en Alsace-Lorraine ». Le fond de sa pensée nous est parfaitement connu par son « testament politique », mémoire posthume écrit à la fin de 1916, et adressé à un député prussien. Pour Bissing, la Belgique est un « territoire d'offensive » et une « position d'avant-garde », qui menace « la liberté d'opération de l'aile droite allemande ». Il est donc essentiel de la soustraire à l'influence de la France et de l'Angleterre, dont elle pourrait augmenter la puissance combative et la capacité de résistance,



Albert Ier, roi des Belges, dans son cabinet de travail.

par sa production industrielle. Aussi, l'empire verra-t-il sa frontière prolongée jusqu'à la côte, au grand avantage de ses intérêts maritimes, et la Belgique perdra-t-elle son indépendance économique aussi bien que son indépendance militaire.

Les conceptions de von Bissing ne sont pas restées dans le domaine de la théorie. N'osant pas annexer, pendant la guerre, la population du pays qu'ils exploitent sans vergogne, ils ont imaginé de la diviser, en opposant les Flamands aux Wallons, en créant à Gand une université purement flamande, en réalisant la séparation administrative des deux régions. Ils ont bien trouvé quelques centaines de traîtres pour les aider et pour composer le « Conseil des Flandres », mais ils n'ont abouti qu'à réaliser l'unité morale du pays, qu'à soulever les protestations indignées des députés et des sénateurs flamands et wallons, des administrations communales et des corps judiciaires; la magistrature n'hésita pas à requérir courageusement l'application des lois contre les membres du « Conseil des Flandres », coupables d'avoir favorisé les desseins de l'ennemi et le démembrement de la patrie. Mais l'Allemagne est fertile en ressources malpropres : elle semble avoir artificiellement provoqué un mouvement wallon pour exciter les susceptibilités flamandes.

Cette machination n'a pas été plus efficace que l'autre. Tous les Belges se sont serrés autour de leur gouvernement, dont les buts de guerre sont les suivants : intégrité du territoire métropolitain et colonial; indépendance politique, économique et militaire, sans condition ni restriction; réparations pour les dommages causés; garanties contre le renouvellement de l'agression de 1914.

Le gouvernement impérial avait complété sa réponse à la note pontificale par une communication verbale sur la Belgique : il aurait consenti au rétablissement de l'indépendance de cet Etat, et même contribué au paiement des compensations qui lui étaient dues à raison des dommages causés par la guerre; mais la Belgique devrait *garantir que toute menace comme celle qui a assailli l'Allemagne en 1914 sera exclue* (*sic*), conserver la séparation administrative entre les Flandres et la Wallonie, laisser à l'Allemagne le droit de développer librement ses entreprises économiques dans tout le pays, et surtout à Anvers. Les Belges étaient représentés, dans ce document, comme les agresseurs, et il était affirmé que la scission imaginée par des occupants de mauvaise foi correspondait au désir de la majorité de la population.

Albert Ier répondant, le 24 décembre 1917, à la note pontificale, repoussa toute paix qui n'assurerait pas à son royaume des réparations équitables, la sécurité, et des garanties pour l'avenir :

L'intégrité du territoire belge — métropolitain et colonial, — l'influence politique, économique et militaire sans condition ni restriction, les réparations pour le dommage subi, des garanties contre le renouvellement de l'agression de 1914, telles restent les conditions indispensables d'une paix juste, en ce qui concerne la Belgique. Tout règlement qui les méconnaîtrait ébranlerait les fondements mêmes du droit, puisqu'il serait désormais acquis que dans le domaine international la violation du droit crée un titre à son auteur, et peut devenir la source d'un profit. (*A suivre.*) — Albert LEFORT.

cératias (du grec *keras*, *keratos*, corne) n. m. Genre de poisson osseux du groupe des acanthoptérygiens pédiculés et de la famille des cératiidés.

— Encycl. Ce genre a la tête et le corps oblongs, comprimés latéralement, portant des nageoires épineuses. La bouche est terminale, moyenne, s'ouvrant presque verticalement. Les dents, sur les maxillaires, sont de grosseur moyenne, coniques; elles n'existent pas sur le vomer et sur les palatins. Les branchies sont au nombre de deux paires et demie, avec des ouïes étroites placées vers le bas.



Ceratias Holbölli.

Sur le dos deux épines, l'antérieure étant beaucoup plus longue que la postérieure et un peu renflée vers l'extrémité. La nageoire pectorale est très courte, large, avec un assez grand nombre de rayons; la dorsale et l'anale sont courtes, tandis que la caudale arrondie est formée par des rayons nombreux et longs.

Le cératias d'Holböll (*ceratias Holbölli*) est un poisson très remarquable, connu seulement par trois spécimens d'environ 70 centimètres, pêchés dans les régions abyssales du sud du Groenland et de la Nouvelle-Ecosse. Il est probable qu'il vit aussi sur le grand plateau de l'Atlantique. Ce poisson est tout entier noir. Son œil est très petit. La nageoire dorsale porte 1 + 1 + 4 rayons, la pectorale 19, l'anale 4, et la caudale 8. — A. Ménégaux.

Duchesne (Jacques-Charles-René-Achille), général français, né à Sens le 3 mars 1837, mort au château de Pennery (Loiret) le 27 avril 1918. — Sorti de l'école de Saint-Cyr en 1857 et nommé sous-lieutenant d'infanterie, il prit part à la bataille de Solférino en 1859 et, ayant été blessé, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il était capitaine depuis 1864 quand, en 1870, éclata la guerre avec l'Allemagne; il fit partie de la division commandée par le général de Laveaucoupet, qui eut à subir des luttes sanglantes devant Forbach, et il fut fait prisonnier après la capitulation de Metz.

Après la guerre franco-allemande, la carrière militaire du capitaine Duchesne devait surtout se continuer dans l'Afrique du Nord et aux colonies. Il fut, en effet, successivement adjudant-major au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, chef de bataillon au 2e zouaves en 1874, et lieutenant-colonel de la légion étrangère en 1881. Sous ce dernier titre, il fut chargé de conduire l'une des colonnes dirigées contre le marabout Bou-Amama qui avait provoqué une révolte des tribus nomades dans le Sud-Oranais.

En 1883, Duchesne fut envoyé au Tonkin, et il commanda les deux bataillons de la légion étrangère adjoints à la brigade Négrier. Il se signala par son intrépidité à l'affaire de Bac-Ninh, le 12 mars 1884, et, ayant enlevé les ouvrages avancés de la ville, il pénétra le premier dans la place à la suite des Chinois qu'il poursuivait. Le 12 avril, il participait à la prise de Hong-Hoa. Promu colonel en septembre de la même année, il continua à prendre part aux opérations du corps expéditionnaire; il dirigea, en novembre, une petite colonne envoyée d'Hanoï, qui réussit à chasser les Pavillons noirs des rives de la rivière Claire, et qui put dégager et ravitailler la place de Tuyen-Quan dont la garnison commandée par le chef de bataillon Dominé tenait tête depuis trois mois à plus de 15.000 Chinois.

Le colonel Duchesne allait rentrer en France pour prendre un repos dont il avait besoin, quand l'amiral Courbet, qui connaissait toutes ses qualités militaires et son intrépidité, demanda qu'il lui fût attaché, et fit de lui un précieux auxiliaire en lui confiant le commandement des troupes de débarquement de Formose. Après être resté enfermé pendant trois mois, de janvier à mars 1885, à Ke-Lung, au nord de l'île, à cause des pluies incessantes qui eurent lieu, il put enfin prendre l'offensive contre les Chinois, et se conduisit avec éclat dans les combats qui eurent lieu, du 4 au 8 mars, autour de cette ville. Il soutint la lutte jusqu'à la signature des préliminaires de paix, laquelle fut définitivement conclue le 4 avril. Les brillants services du colonel Duchesne lui valurent la croix de commandeur de la Légion d'honneur, le 20 mars.

Rentré en France la même année, le colonel Duchesne resta à la tête du 110e régiment d'infanterie à Dunkerque, jusqu'à sa nomination au grade de général de brigade en 1888. Promu général de division en 1893, il fut mis à la tête de la 16e division d'infanterie à Bourges; il commanda ensuite celle de Belfort, et c'est alors qu'il fut désigné, en décembre 1894, pour prendre le commandement de l'expédition envoyée à Madagascar, et qui amena la soumission définitive de la grande île.

Le général Duchesne put, dès le début des préparatifs, présider à tous les détails d'organisation du corps expéditionnaire, qui devait comprendre 15.000 hommes sans compter les porteurs. L'avant-garde, commandée par le général Metzinger, débarqua à Majunga le 1er mars 1895, et le général Duchesne y arriva lui-même le 6 mai avec le reste de l'expédition. Toutes les dispositions nécessaires ayant été prises, il put parvenir, le 9 juin, devant Mevatanana, position très forte, considérée comme inexpugnable. Surpris par la vigueur d'une attaque bien préparée, les Hovas durent se retirer en abandonnant un matériel considérable. Le 20 et le 21, le général leur infligea deux défaites si complètes et si meurtrières que, d'une seule marche, ils reculèrent jusqu'à Andriba, qui est à plus de 80 kilomètres au sud de Mevatanana. Après la prise des fortes positions d'Andriba par le général Voyron, le 22 août, le général en chef envoya en avant une colonne légère qui, s'étant mise en marche le 14 septembre, rompit avec une admirable vigueur les obstacles qui se dressaient sur sa route, et, le 30, arriva sous Tananarive, après avoir refoulé l'armée hova de toutes ses positions. La reine de Madagascar capitula après un court bombardement de la capitale, et le général Metzinger put y entrer le même jour.

Le général en chef Duchesne y fit, le lendemain 1er octobre 1895, son entrée solennelle, et obligea la reine Ranavalo à signer le traité qui plaçait son royaume sous le protectorat de la France. Ainsi cet éminent officier avait su, grâce à ses énergiques efforts, à sa prévoyance et à ses plans habilement conçus, conduire en quelques mois ses troupes à cinq cents kilomètres de leur base d'opération, dans un pays sans routes et d'un rude climat, malgré les difficultés du ravitaillement, et en ayant à vaincre de vigoureuses résistances. Cet éclatant succès donne au général Duchesne une haute place dans l'histoire coloniale de la France.



Général Duchesne.

Le général Duchesne organisa tout de suite l'administration locale, et il dut envoyer diverses colonnes pour arrêter des révoltes et rétablir l'ordre. Enfin, la route de Tamatave, par laquelle devait arriver bientôt le résident général Laroche, étant libre, la mission du général Duchesne était achevée, et il quitta Tananarive le 17 janvier 1896. Dans son *Rapport sur l'expédition de Madagascar*, le général Duchesne a donné un excellent exposé, très précis, de tous les faits de guerre qui ont abouti à notre établissement définitif dans l'île, et le volume renferme aussi tous les documents militaires, diplomatiques et politiques qui sont de nature à éclairer l'histoire de cette expédition.

Atteint par la limite d'âge en 1902, le général Duchesne, alors membre du conseil supérieur de la guerre, avait été maintenu en activité sans limite d'âge, par un décret en date du 28 février 1902. Il était grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1901. — Gustave Regelsperger.

Encéphalite léthargique. — C'est le nom d'une maladie peut-être nouvelle, peut-être seulement méconnue jusqu'à ces dernières années, et sur laquelle Netter vient d'attirer l'attention de la Société médicale des hôpitaux, puis de l'Académie de médecine. Il est possible qu'on puisse lui rapporter les cas signalés à Tubingue en 1712 et auxquels on avait donné le nom de « maladie du sommeil » (*Schlafkrankheit*). Il est plus certain qu'il faut l'identifier avec la « nona » qui régna un peu partout au printemps de 1890, et notamment en Italie et dans les Balkans. Enfin ce sont bien des cas d'encéphalite léthargique qui ont été observés l'an dernier à Vienne. Le travail de Netter est fondé principalement sur une épidémie parisienne, mais la même maladie est certainement aussi répandue en Angleterre (Londres, Manchester, Sheffield, etc.). Les cas venus à la connaissance de Netter sont actuellement de 71, dont 34 français et 37 anglais.

Les deux signes caractéristiques de l'encéphalite léthargique sont le sommeil et les paralysies oculaires. Avant que le sommeil ne s'installe, on observe généralement du mal de tête et des vomissements, puis un sentiment de grande fatigue. La somnolence apparaît alors. Au début, elle est assez légère pour que le malade puisse répondre aux questions qu'on lui pose, exécuter les mouvements qui lui sont prescrits, et même marcher. Mais, peu à peu, le sommeil devient de plus en plus profond, le sujet s'alimente très irrégulièrement, à grands intervalles, et enfin il se produit un véritable coma, entrecoupé souvent de paroles, d'agitation, de convulsions.

La paralysie des muscles de l'œil se manifeste par l'immobilité complète des globes oculaires, du strabisme, de la chute de la paupière supérieure. Parfois la pupille présente une insensibilité complète à la lumière, et une accommodation nulle. Ces symptômes paralytiques peuvent d'ailleurs s'étendre au delà des muscles de l'œil, gagner le voile du palais, la langue, le larynx, etc. Il se produit parfois, simultanément, du tremblement des membres supérieurs ou inférieurs, de l'incoordination motrice, et même des contractures.

La maladie est grave. La mortalité, telle qu'elle résulte des statistiques actuelles, dépasse 50 p. 100 des cas. Sa durée est ordinairement longue, et se compte par semaines et par mois. Dans quelques circonstances rares, elle évolue cependant en quelques jours. Comme complications, on peut noter des escarres sacrées. Mais lorsque le malade guérit, c'est de façon complète et sans séquelles.

Nous ne savons pas grand'chose de la nature même de cette maladie. Elle paraît due à un microbe qui suivrait la voie sanguine et donnerait naissance à des lésions d'encéphalite interstitielle diffuse. Cette affection présente un certain nombre de points de ressemblance avec diverses maladies déjà classées, mais dont de sérieuses différences la séparent. C'est ainsi qu'elle ressemble en quelque manière à la méningite, dont beaucoup de symptômes font cependant chez elle défaut, et notamment les altérations du liquide céphalo-rachidien; de même la somnolence seule l'apparente-t-elle avec la maladie du sommeil des nègres, causée par le *trypanosoma Gambiense*, qui ne saurait être incriminé ici; elle n'est pas plus, comme on pourrait le croire, une forme de la poliomyélite (V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 214) qui sévit à d'autres périodes de l'année, frappe de préférence les enfants, altère le liquide céphalo-rachidien, et est beaucoup moins grave; de même ne saurait-on la confondre, comme on l'a fait en Angleterre, avec le botulisme, qui frappe plusieurs commensaux d'un même repas, donne de la dilatation de la pupille, de la sécheresse de la bouche, de la constipation opiniâtre, etc., et permet d'isoler le *bacillus botulinus*, absent dans l'encéphalite. Celle-ci reste donc une maladie infectieuse, épidémique et autonome, dont l'agent responsable est encore à déterminer.

Le traitement, jusqu'ici, a consisté dans l'administration d'urotropine. Netter pense qu'il y aura grand intérêt à soigner les malades atteints d'encéphalite léthargique par l'injection de sérum provenant de sujets guéris. — Dr Henri Bouquet.

fièvre de Volhynie n. f. Maladie décrite peut-être sous un autre nom, au début de la guerre, par des médecins anglais, mais connue surtout par les études des médecins allemands. Elle a été observée de façon à peu près exclusive parmi les troupes des empires centraux, notamment sur leur front oriental (Volhynie et Pologne), puis, plus tard, sur les fronts franco-anglais et italien. || Syn. fièvre périodique, fièvre des cinq jours, fièvre tibialgique.

— Encycl. Cette maladie infectieuse et épidémique semble transmise par les parasites cutanés, malgré que quelques auteurs aient estimé que la contagion pouvait s'effectuer par les urines. Plusieurs microorganismes, protozoaires ou microbes, ont été signalés comme en étant les agents, mais rien de net n'est encore résulté des études faites à cet égard.

La symptomatologie est mieux connue. La fièvre de Volhynie est caractérisée par des accès fébriles qui durent chacun entre vingt-quatre et quarante-huit heures et sont séparés l'un de l'autre par des périodes d'apyrexie de cinq jours en moyenne. On a vu, néanmoins, des accès durer jusqu'à soixante heures, et l'intervalle entre deux accès consécutifs être de quatre ou de sept jours.

L'accès, précédé parfois de symptômes vagues, tels que mal de tête, malaise généralisé, inappétence, débute par un frisson qui saisit, le plus souvent, l'homme en pleine santé. Ce frisson terminé, la fièvre s'installe. La température monte plus lentement que dans le paludisme, jusqu'à son maximum qui oscille entre 38° et 40°. Cet acmé se maintient quelques heures à peine, puis survient une sueur très abondante, et la descente se fait par sauts. Le malade reste sans fièvre pendant quatre ou cinq jours, et l'accès se renouvelle. Les derniers accès sont généralement moins forts que les premiers.

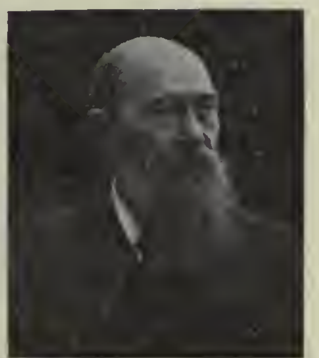
La fièvre est accompagnée, de façon constante, dans sa montée et sa décroissance, par l'apparition et l'évolution presque symétrique de douleurs vives,

localisées dans les deux jambes, à la face interne (tibialgie). On ignore quel tissu est exactement le siège de ces souffrances. On note seulement qu'il y a une sensibilité à peu près constante des masses musculaires du mollet. Quelques accès frustes sont constitués exclusivement par cette tibialgie. Comme autres signes, on ne peut guère mentionner que l'augmentation fréquente de volume du foie et de la rate, et l'apparition d'une production abondante de globules blancs dans le sang.

L'évolution complète de la maladie comporte habituellement de sept à huit accès. Dans certains cas, la fièvre s'installe de façon continue (forme typhoïde). Dans quelques observations, on note jusqu'à douze ou quatorze accès.

La maladie guérit spontanément dans la totalité des cas. On n'a guère signalé de complications que du côté des reins. Le traitement, symptomatique, a consisté dans l'administration des antipyrétiques ordinaires et, dans quelques cas, du novarsénobenzol. L'action de ces médicaments s'est montrée très irrégulière. — Dr Maurice GILLE.

Foncin (*Pierre*-François-Charles), géographe et universitaire français, né à Limoges le 2 mai 1841, mort à Paris le 16 décembre 1916. — Fils d'un administrateur universitaire (son père était censeur des études au lycée de Limoges lors de sa naissance), il dut changer plusieurs fois de lycée au cours de ses études. Il fit ses classes supérieures à Amiens, puis vint à Paris faire une seconde rhétorique et préparer l'Ecole normale supérieure. Il fut alors élève du collège Sainte-Barbe, et suivit les cours du lycée Louis-le-Grand. Admis à l'Ecole normale en 1860, il conquit trois ans plus tard le titre d'agrégé d'histoire, et professa successivement aux lycées de Carcassonne, Troyes, Mont-de-Marsan, et enfin de Bordeaux (1869-1876). Il passa ses thèses de doctorat en 1876; il étudiait dans sa thèse latine le *Pagus Carcassonnensis* (la région de Carcassonne au moyen âge). Sa thèse française était intitulée : *Essai sur le ministère de Turgot*. Il fut alors nommé professeur de géographie à la Faculté des lettres de Bordeaux.



Pierre Foncin.

Le 15 avril 1879, il fut nommé recteur de l'Académie de Douai. Le 17 novembre 1881, il fut appelé par Paul Bert, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Gambetta, à la direction de l'enseignement secondaire, en remplacement de Zevort. Il quitta ce poste au moment de la chute de son ministre, et devint alors inspecteur général de l'enseignement secondaire (9 février 1882). Il conserva ces fonctions jusqu'à sa retraite. Il fut en outre, durant plusieurs années, président du jury de l'agrégation d'histoire.

La longue carrière de Pierre Foncin a été laborieuse et féconde. Au sortir de l'Ecole normale, il se fit rapidement connaître par des conférences politiques, historiques et géographiques, et par un petit livre à l'usage des classes primaires : *Textes et récits d'histoire de France* (Paris, 1872; in-18), qui fut condamné par Mgr Freppel, évêque d'Angers, interdit sous le ministère de Wallon, autorisé de nouveau sous le ministère de Bardoux. Il entreprit ensuite la réforme de l'enseignement géographique en France. La géographie n'était trop souvent qu'une nomenclature aride. Il la vivifia en montrant quel en était l'intérêt politique, économique, historique et humain. Il composa une série de livres gradués qui eurent un grand succès : *Géographie préparatoire, à l'usage des petits enfants* (Paris, 1877; in-4°); *la Première année de géographie. Cartes, textes, devoirs* (1874); *la Deuxième année de géographie, à l'usage des élèves de l'enseignement primaire supérieur* (1880); *la Troisième année de géographie, à l'usage des candidats aux divers baccalauréats* (1885); *Géographie générale* (1887); *Géographie historique* (1888); *Géographie de la France* (1891); *Géographie générale du monde* (1892); *Lectures géographiques illustrées* (1903). — Dans d'autres publications, il a plaidé en faveur d'une décentralisation fondée sur les divisions naturelles du sol de la France, et préconisé l'expansion coloniale : *l'Afrique australe d'après les voyages récents* (1869); *les Pays de France. Projet de fédéralisme administratif* (1898); *Régions et Pays* (Toulouse, 1903); *les Maures et l'Esterel* (Paris, 1910); *les Explorateurs* (1911). Il est l'auteur de la monographie du département des Landes, publiée dans la collection Joanne (1868) et d'un *Guide à la cité de Carcassonne* (Toulouse, 1902).

Son nom restera attaché à la fondation de l'« Alliance française pour la propagation de la langue française aux colonies et à l'étranger » (21 juillet 1883). Ses premiers collaborateurs furent Paul Bert, Paul Cambon, Jusserand, l'abbé Charmettant, etc. Foncin fut le secrétaire général de l'Alliance, et en dirigea le Bulletin. Il fut nommé plus tard président d'honneur à vie. Il a écrit en vue de cette œuvre : *l'Alliance française et l'enseignement de la langue nationale en Tunisie et en Algérie* (1884); *la Langue française dans le monde* (à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900), etc. — Il a encouragé les sociétés de géographie provinciales, telles que celle de Bordeaux, et il a fondé l'Union géographique du Nord en 1880. Il a pris une part active à l'organisation de l'Ecole coloniale, dont il a présidé le conseil d'administration. Mentionnons enfin sa collaboration à plusieurs revues, auxquelles il a donné de nombreux articles sur l'Algérie et la Tunisie, et son rapport au Congrès colonial national de 1890. Les services qu'il avait rendus à l'Université et à la France lui avaient mérité la croix de commandeur de la Légion d'honneur. — J.-M. DELISLE.

Grand-Couronné (LE). — Ensemble de hauteurs et de plateaux du département de Meurthe-et-Moselle, situés sur la rive droite de la Moselle et de la Meurthe, à l'est de Nancy.

Quand on étudie la carte de France au 80.000e et qu'on y cherche aux alentours de Nancy le nom de *Grand-Couronné*, on est très surpris de ne le rencontrer nulle part. Sauf peut-être pour les tacticiens de l'Est, cette dénomination est, en effet, nouvelle; elle date de quelques années à peine, car les géographes l'ignoraient encore au début de 1914, et il a fallu la guerre actuelle pour répandre dans le grand public et pour populariser la connaissance du Grand-Couronné.

I. On sait ce qu'est, pour un ingénieur militaire, un « couronné ». C'est l'ensemble des positions défensives et des travaux établis en avant d'une place pour la couvrir et pour la mettre à l'abri d'une attaque brusquée. « *Ouvrage à couronne* — écrit le rédacteur militaire de la célèbre *Encyclopédie* du XVIIIe siècle, — c'est, dans la fortification, un ouvrage composé de deux fronts, c'est-à-dire d'un bastion entre deux courtines, et de deux demi-bastions, qui avance dans la campagne et qui est joint à la place par deux longs côtés appelés ses *ailes* ou ses *branches*. » Ainsi se trouve dessinée autour de la ville une sorte de couronne ou de demi-couronne.

Voilà précisément ce que constituent autour de Nancy un certain nombre de hauteurs et de positions naturelles assez importantes. Jetons, en effet, les yeux sur une carte à grande échelle : nous voyons immédiatement apparaître au nord-ouest et au nord-est de Nancy une sorte d'amande dont les deux écailles sont séparées par le sillon de la Meurthe d'abord, puis de la Moselle. Sur la rive gauche de la Meurthe, c'est, au sud de la Moselle, l'épais massif de la forêt de Haye, que précèdent au nord de la Moselle les hauteurs de la forêt de l'Avant-Garde, au nom significatif; plus à l'est, sur la rive droite de la Moselle, c'est une série de hauteurs et de plateaux escarpés qui commencent un peu au sud de Pont-à-Mousson et qui se continuent au delà de l'Amance jusque vers le confluent du Sanon avec la Meurthe. A cette seconde série d'accidents naturels, et à elle seule, s'applique le nom de *Grand-Couronné*.

Nom doublement justifié, au point de vue géographique comme au point de vue militaire. Au point de vue géographique, en effet, la carte et mieux encore l'examen même des lieux, pour l'observateur monté dans une « saucisse », montrent en avant de Nancy l'existence d'une sorte de fer à cheval d'éminences et de plateaux abrupts dont les deux extrémités s'appuient : au N.-O. sur la Moselle à la hauteur de Loisy, et au S.-E. sur la Meurthe vers Dombasle. Il y a là un front d'une cinquantaine de kilomètres, orienté du N.-N.-O. au S.-E. et traversé à angle droit par la grande route de Nancy à Château-Salins, qui constitue au point de vue militaire la position principale d'un grand champ de bataille délimité par la Moselle, la Meurthe, le Sanon et la Seille. Au N., à l'E. et au S.-E., le Grand-Couronné défend la capitale de la Lorraine contre les attaques des envahisseurs venus des pays rhénans. Tel est précisément le rôle qu'il a joué entre le 22 août et le 12 septembre 1914.

Avant de retracer à grands traits l'histoire de ces glorieuses batailles devant et pour Nancy, il importe d'étudier de manière plus détaillée la géographie du Grand-Couronné, d'énumérer les hauteurs et les plateaux qui le composent, de montrer quelles vallées le traversent et l'articulent. Ainsi sera facilitée l'intelligence des événements dont ces « petits monts de Nancy » (comme les a nommés Ardouin-Dumazet) ont été le théâtre au début de la Grande Guerre; ainsi apparaîtra dans tout son éclat l'habileté du général qui a su tirer le plus heureux parti des atouts mis par la nature entre ses mains.

II. Une zone de terrains secondaires à auréoles jurassiques et crétacées entoure à l'E. (chacun l'a appris au cours de ses études) la zone de terrains tertiaires en forme de plateau qui constitue le centre du « bassin parisien ». Des falaises ou des corniches semi-circulaires et plus ou moins parallèles, de plus en plus développées en étendue et aussi de plus en plus élevées à mesure qu'on s'éloigne du centre, dessinent dans la Basse-Bourgogne et en Champagne les limites des différentes couches jurassiques et crétacées qui enveloppent ainsi la plaine tertiaire de l'Ile-de-France. Les plus orientaux des anneaux ainsi tracés empiètent sur le sol de la Lorraine jusqu'à la Meuse et même jusqu'à la Moselle; sur les bords de ces deux cours d'eau se dressent en effet, dans la Lorraine oolithique, des terrains qui s'inclinent doucement vers l'O., et qui tombent au contraire vers l'E. en corniches escarpées : ce sont les *côtes Lorraines: côtes de Meuse* et *côtes de Moselle*, auxquelles font suite, jusque sur la rive droite de la Moselle, quelques autres côtes encore naguère détachées par l'érosion du vieux plateau oolithique. C'est que, glissant sur le plan qui s'incline du S.-E. au N.-O., la Moselle et ses affluents ont entamé la circonvallation extrême du bassin parisien; ils se sont frayé vers Toul un passage qui, jadis, a conduit jusqu'à la Meuse leurs eaux et leurs galets granitiques ou gréseux. Comme la forêt de Haye, le Grand-Couronné fait partie de la dernière et de la plus orientale de ces corniches ou (comme on dit parfois) de ces *cuestas*, des Côtes ou Hauts de Moselle. Il constitue la muraille qui borne l'horizon de Nancy du côté du N.-E. et qui interpose son écran boisé entre la Lorraine liasique et le fond de la cuvette où se blottit la vieille cité ducale, sur les bords de la Meurthe, au pied de la forêt de Haye.

C'est avec l'abrupte colline de Sainte-Geneviève, située aux lisières méridionales de la forêt de Facq, que commence la suite des hauteurs et des plateaux dont l'ensemble constitue le Grand-Couronné. Sans doute les Côtes de Moselle se continuent-elles plus au nord, au long de la rive droite de la Moselle, par delà la frontière française, jusqu'aux environs immédiats de Metz; mais la roche féodale de Mousson, la pointe de Xon, la côte de Faye et le piton de Saint-Blaise qui domine Jouy-aux-Arches sont nettement isolés du Grand-Couronné par la dépression forestière de Facq, qui arrive jusqu'à la Moselle. C'est ce que constate l'observateur placé sur la colline de Sainte-Geneviève, au pied du signal trigonométrique ou de la statue érigée au point culminant (391 m.). Il voit le terrain se dérober à ses pieds de près de 400 mètres jusqu'à moins de 200. Droit au N., c'est la sinueuse vallée de la Seille jusqu'à Metz, nettement visible à l'horizon; dans l'E., voici la plaine liasique, avec ses formes molles ridant la surface du plateau lorrain, ses rivières, ses bois et ses forêts, ses champs, ses villages. Dans l'O., au bas des pentes couvertes de houblonnières et de vignes, c'est le sillon de la Moselle et l'abrupt des côtes qui dominent la rive gauche de cette rivière...

Quel contraste avec le paysage qui se déroule immédiatement au S. et au S.-E. ! De ce côté, « ce ne sont que hauteurs et vallons, pentes et contre-pentes, sommets qui se commandent les uns les autres, ravins ridant la plaine, ou s'enfonçant au creux des bois ».

A peine l'éperon oriental de la colline Sainte-Geneviève expire-t-il sur le plateau-socle, que le terrain se relève à 344 mètres à la colline de Serrières, à 375 mètres au mont Toulon, au-dessus de 400 mètres au mont Saint-Jean (407 mètres) que dépasse encore de 10 mètres, presque droit dans le S., le point culminant de l'éminence d'où sort la Natagne; puis vient (par delà le promontoire de la Rochette, haut de 406 mètres) le Grand-Mont d'Amance (410 mètres). C'est ici le centre du Grand-Couronné en même temps que son avancée extrême vers l'E. : une colline, ou mieux une croupe abrupte, dominant de 100 à 140 mètres la forêt de Champenoux étalée dans la plaine en croissant aux cornes tournées du côté du levant. Plus au sud, en retrait par rapport au mont d'Amance, dont le sépare une dépression sur laquelle il faudra revenir, le Pain de Sucre, qui atteint seulement 356 mètres, et les hauteurs de Pulnoy, inférieures de 40 mètres encore, accidentent, bossuent la surface du plateau, qui semble s'abaisser de plus en plus. Avant de finir brusquement, il se relève, toutefois, jusqu'à 320 mètres au signal du Rambétant, qui domine Dombasle, le confluent du Sanon et de la Meurthe, et la longue traînée des maisons de Varangéville.

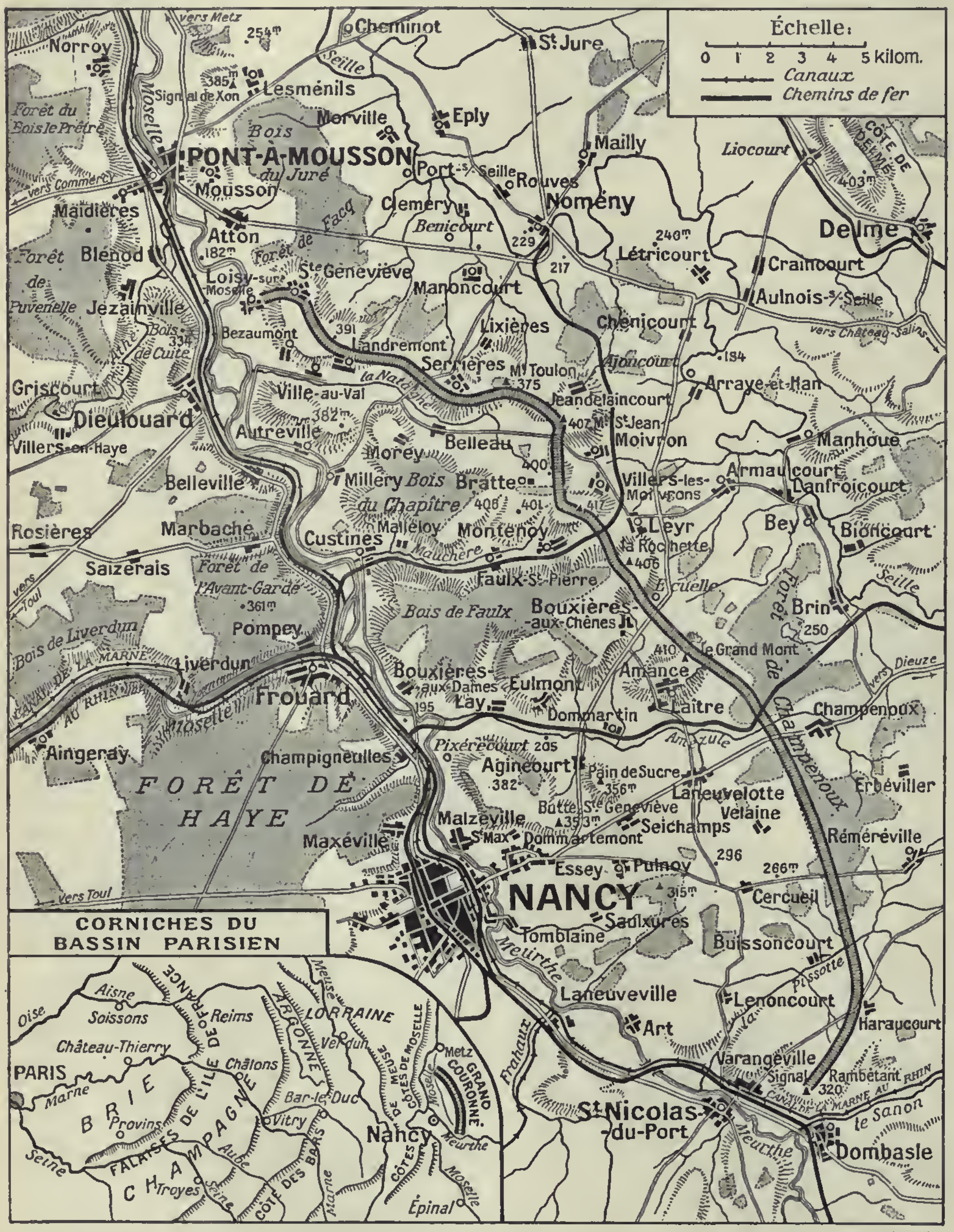
Cette ligne de hauteurs abruptes, dont la vue ne manque pas de frapper le voyageur arrivant de Lunéville et venant de traverser la plaine lorraine, marque le faîte du Grand-Couronné du côté de l'E. A l'O., la délimitation n'est pas moins nette : c'est la vallée de la Meurthe, continuée au N. par celle de la Moselle, qui encadre ce relief aux pentes rapides, aux sommets boisés, à l'escalade duquel montent, depuis le fond de la vasque formée par la Meurthe jusqu'au point où s'est développée la ville de Nancy, les maisons de Tomblaine, d'Essey, de Saint-Max et de Malzéville.

Un tel relief — ce qui a été dit plus haut permet

de le deviner — n'est nullement dépourvu d'articulations. Plusieurs cours d'eau le traversent, affluents de la Meurthe, puis de la Moselle. C'est d'abord la Pissotte ou Rouanne, dont le nom singulier montre le peu d'importance, un petit ruisseau de 15 kilomètres et demi, coulant au fond de la rigole qui sépare la selle du Rambêtant d'avec le socle dominé par les éminences de Pulnoy. Puis vient le Gremillon, né au revers septentrional des mêmes hauteurs de Pulnoy et aboutissant au pont d'Essey, dont la grande route de Nancy à Château-Salins et Vic remonte d'abord la courte vallée. Plus au nord, l'Amezule, issue de la partie méridionale de la forêt de Champenoux et longue de 20 kilomètres, sépare le Pain de Sucre et le plateau de Malzéville du mont d'Amance et du plateau boisé de Faulx. La Mauchère, encore plus au nord, coule sur 10 kilomètres environ, de Montenoy jusqu'à Custines, entre les deux plateaux de Faulx et du Chapitre, au fond d'un vrai ravin, moins long mais plus étroit que celui, plus septentrional, de la Natagne. Ce dernier cours d'eau, né au flanc méridional du mont Saint-Jean, isole pendant 15 kilomètres le Chapitre des hauteurs de Saint-Jean, de Toulon et de Sainte-Geneviève.

Ainsi se trouve plus ou moins nettement coupé en différents tronçons l'ensemble des hauteurs du Grand-Couronné. Des routes, dont quelques-unes existaient déjà au XVIIIe siècle, des voies ferrées ont profité de ces dépressions, de ces brèches, pour franchir plus aisément les obstacles qui, au N.-E., séparent Nancy de ses environs et mettent ainsi la capitale de la Lorraine en communication avec Nomény, Delme, Château-Salins, Vic, Dieuze et bien d'autres bourgs et villages moins considérables, épars dans le pays lorrain de par deçà. Mais, d'ordinaire, ces passages ne sont facilement accessibles qu'aux gens partis du réduit intérieur, de la forteresse dont le Grand-Couronné constitue le système défensif du côté du N.-E. et de l'E. Aux obstacles que présentent à l'assaillant les pentes plus ou moins roides des points culminants et des plateaux qui les épaulent, ajoutez encore un ensemble remarquable de bois et de forêts: bois des Creux, de Saint-Phlin, de Pulnoy, etc., jadis moins clairsemés qu'aujourd'hui, à l'ouest de la Pissotte-Rouanne; bois de l'Hôpital et de Flavemont au sud et à l'est du plateau de Malzéville au sol aride et chauve; bois de Faulx, bois Rumont, bois du Chapitre, auxquels répondent, dans l'ouest des sillons d'argent de la Meurthe et de la Moselle, les forêts de Haye et de l'Avant-Garde, prolongées encore vers le N. jusqu'au delà de Pont-à-Mousson, par celles de Puvenelle et du bois Le Prêtre. Bois et forêts sont souvent — on peut s'en rendre compte sur des cartes détaillées — reliés les uns aux autres par des *fourasses*, autrement dit par des ceintures d'arbrisseaux revêches qui masquent aussi parfois — sur le plateau de Malzéville en particulier — des espaces dénudés. Enfin, jusque dans la plaine de l'E., d'autres bois complètent et allongent des contreforts plus ou moins rapides, chauves le plus souvent, mais boisés par places, du Grand-Couronné: forêt de Facq, bois de Bronze, bois de la Fourasse, forêt de Champenoux et annexes, forêt Saint-Paul, etc... Il y a là des lignes de bois qui complètent heureusement les lignes de hauteurs; c'est un ensemble vraiment remarquable au point de vue géographique, un reste de forêts plus grandes encore, et qui couvraient autrefois toute la surface de la contrée.

Beaucoup moins que sur quantité d'autres points, l'homme a modifié, dans ce canton, l'aspect naturel des lieux. Peu d'agglomérations, et simplement blotties, d'ordinaire, dans ces étroites et riantes vallées qui entaillent le Grand-Couronné, ou sur les pentes qui dévalent vers la Meurthe et vers la Moselle. Seul — comme, plus au nord, Mousson sur sa colline ardue — le village de Sainte-Geneviève (321 hab.), fièrement établi sur la butte du même nom, fait exception à la règle. Il en va tout autrement des centres les plus proches: Loisy-sur-Moselle (259 h.), Bezaumont (195 hab.), Landremont (221 hab.). Sivry, Belleau, Ville-au-Val se cachent — le nom de ce dernier village l'indique — dans la vallée de la Natagne. Voilà aussi ce que font plus au sud Leyr (729 hab.), Montenoy, Faulx-Saint-Pierre et Malleloy dans celle de la Mauchère; Laneuvelotte, Dommartin-sous-Amance (145 hab.), Agincourt et Lay (1.269 hab.), dans celle de l'Amezule et de ses affluents; Essey-lès-Nancy (1.240 hab.) dans celle du Gremillon; Autreville (254 hab.), Tomblaine (1.414 hab.), puis Art-sur-Meurthe et Varangéville (2.746 hab.). Telles sont les agglomérations humaines groupées sur les bords des deux rivières qui délimitent à l'O. et au S. le relief du Grand-Couronné. Sur les pentes de ce même relief se sont établis tout près des sommets ou à flanc de coteau Bouxières-aux-Dames (1.234 hab.), Eulmont (570 hab.); Bouxières-aux-Chênes et Écuelle à la périphérie du Bois-de-Faulx; Amance (414 hab.) et Laître-sous-Amance (319 hab.) aux rebords méridionaux de la Montagne d'Amance, Dommartemont au revers sud du plateau de Malzéville. D'autres villages: Pulnoy (98 hab.), Saulxures-lès-Nancy, Cercueil, Lenoncourt, etc., parsèment plus au sud la surface du plateau, entre le Gremillon et cette Pissotte-Rouanne au sud-est de laquelle se redresse le dos d'âne du Rambêtant, « l'Acropole sud du Grand-Couronné » (Hanotaux).



Le Grand-Couronné de Nancy. (Le trait hachuré, allant de Loisy-sur-Moselle au Signal du Rambêtant, indique le front oriental du Grand-Couronné.)

Tous ces villages sont bien moins importants que les bourgs industriels de la vallée de la Meurthe; ils renferment d'ordinaire une faible population de cultivateurs, de dentellières et de brodeuses, contrastant et comme nombre et comme habitudes avec les ouvriers des faubourgs de Nancy, avec les saliniers de Varangéville et de Dombasle. Là, c'est la vie des villes, le travail des ateliers et des usines de toute espèce; ici, l'on fait produire à la terre arable tout ce qu'elle peut rendre, on soigne des arbres fruitiers, on cultive la vigne et le houblon; si l'on empiète (dans les parties les plus méridionales, comme dans l'E., entre le pied des talus du Grand-Couronné et la Seille) sur les étendues sylvestres, du moins respecte-t-on les bois et les forêts des plateaux.

III. De là, comme aussi de la configuration même du sol, l'importance militaire du Grand-Couronné. Ces larges croupes aux pentes nues, boisées à leur seul sommet, qui s'étendent au nord du Sanon et de la Meurthe, puis ces monts isolés qui se dressent plus au septentrion jusqu'à 150 mètres au-dessus des eaux des petits affluents de la Meurthe et de la Moselle, comme au-dessus de ces rivières elles-mêmes et du fossé étroit et sinueux de la Seille, ce sont déjà des défenses naturelles, et qui semblent, suivant une heureuse expression d'Ardouin-Dumazet, « appeler des forteresses à leur sommet ». Mais combien les forêts, et les bois, et les rideaux de fourasses ajoutent encore à leur valeur défensive! Ces lignes de hauteurs et de bois offrent aux trois armes, en particulier à l'infanterie et à l'artillerie, les conditions les plus favorables. Il y a donc là, en définitive, la position principale d'un grand champ de bataille, entre la Seille, la Moselle, la Meurthe et le Sanon. De quelque côté que vienne l'attaque allemande, du N., de l'E. ou du S.-E., elle se heurte, après avoir franchi la Seille, à cet obstacle naturel, vrai rempart dominant la plaine de ses quartiers en amphithéâtre, puissant bastion créé par les érosions qui ont balayé le plateau lorrain sur chacun des pics, des crêtes ou des croupes duquel les promoteurs de la transformation de Nancy en camp retranché avaient rêvé, naguère, de placer des forts et des redoutes.

Pourquoi ce projet n'a-t-il pas été réalisé? Pourquoi la question de Nancy camp retranché et place forte, après avoir été si minutieusement étudiée et si ardemment discutée — pendant trente ans, — est-elle demeurée uniquement théorique? « En dehors du débat technique sur l'opportunité et la possibilité de fortifier Nancy, il y eut certainement (a écrit le général Malleterre) intimidation par l'adversaire campé en face, sur la place d'armes d'où il préparait son futur guet-apens. La fortification de Nancy eût été dénoncée comme un acte hostile et menaçant. » La capitale de la Lorraine demeura donc ville ouverte, et l'état-major français ne tira pas du Grand-Couronné tout le parti qu'il eût pu et que d'aucuns eussent voulu en tirer. On ne créa autour de Nancy aucune fortification permanente; on se borna à ne donner à ses défenses naturelles de l'E. qu'une organisation défensive de campagne. Mais on étudia du moins le terrain jusque dans ses moindres détails; non seulement les troupes du 20e corps — qui y séjournaient et manœuvraient en permanence, — mais tous les corps

de l'Est et tous les officiers brevetés d'état-major en connaissaient les recoins. Il y avait donc là, en dépit des Allemands, « composée par la nature, aménagée et achevée par la volonté et le travail des hommes, couvée depuis de longues années par les prescicences locales et les prévisions sagaces des chefs les plus expérimentés » (Hanotaux), une défense de toute première valeur. Les Allemands s'en sont aperçus, à leurs dépens, dès les premières semaines de la Grande Guerre.

IV. C'est après les défaites de Sarrebourg et de Morbange (20 août 1914), que le Grand-Couronné a commencé de jouer un rôle militaire. Tandis que la IIe des armées françaises, celle dont le général de Castelnau était le chef, se repliait de Morbange sur ses premières positions de couverture, des corps allemands sortis de Metz attaquèrent les deux divisions de réserve qui occupaient le Grand-Couronné sur sa face nord, depuis la Moselle jusqu'à la Seille, et prirent et incendièrent Nomény. Mais ils ne purent rien faire de plus, les troupes de réserve que commandait le général Léon Durand ayant tenu où elles étaient, et ayant ainsi permis à la IIe armée d'opérer sa retraite jusque sur la rive gauche de la Meurthe, en pivotant sur le Grand-Couronné.

Mais ce n'était là qu'un prélude; bien plus important a été le rôle de cet ensemble de hauteurs et de plateaux au cours des journées suivantes. Alors, pour encercler les armées françaises, et les prendre entre les deux mâchoires d'une gigantesque tenaille, les Allemands entreprirent de se frayer par la force un passage à travers la Lorraine et la Champagne, par la trouée de Charmes, Mirecourt et Neufchâteau, dans la direction de Troyes, tandis que, du côté de l'O., l'armée de von Kluck, laissant Paris sur sa droite, presserait sa marche vers la même ville. On sait ce qu'il advint de la tentative de von Kluck; avant son échec complet sur la Marne, l'aile gauche allemande, commandée par le prince héritier de Bavière, avait déjà été arrêtée en Lorraine par la victoire de la trouée de Charmes (25-26 août 1914).

Ce n'est pas ici le lieu de raconter l'ensemble de cette bataille. Elle a été livrée (on le sait) simultanément sur la Mortagne, qui conflue avec la Meurthe en aval de Lunéville, à Saffais-Belchamps entre Meurthe et Moselle, et au Grand-Couronné entre Meurthe et Seille. Non contentes d'arrêter l'ennemi dans sa marche en avant, les troupes françaises de la IIe armée, combinant leurs efforts avec ceux de la Ire armée (général Dubail), reprennent alors l'offensive, font plier l'ennemi devant elles en lui infligeant des pertes considérables, et regagnent une grande partie du terrain perdu depuis le 20 août... Si elle ne fut pas désastreuse pour les Allemands, comme Castelnau avait pu un instant l'espérer, la bataille de la trouée de Charmes constitua néanmoins pour eux un grave échec, et le Grand-Couronné y joua son rôle, un rôle considérable

C'est à l'abri des travaux soigneusement préparés depuis 1913, grâce au général Joffre, sur cet ensemble de « petits monts » — le « nid du 20e corps », a écrit l'historien de la bataille de la Trouée de Charmes, Gabriel Hanotaux, — que la IIe armée se reforme et reprend haleine, tandis que des troupes en grande partie de réserve tiennent solidement les secteurs mont Sainte-Geneviève-Jeandelaincourt, mont d'Amance-La Rochette, et du Rambêtant, et y résistent à des attaques de l'ennemi. De ces hauteurs encore, pendant que les Allemands s'engagent dans la direction de la trouée de Charmes et dans la souricière que leur a tendue Castelnau, sont parties de remarquables offensives. Des attaques de flanc et presque de queue amènent alors dès le 24 août ces troupes françaises jusqu'à Champenoux, à Réméréville et à Courbesseaux. Les jours suivants (25 et 26 août), tandis que l'ennemi se hâte vers le S.-O., les soldats que dédaigne le kronprinz de Bavière descendent davantage dans la plaine; ils battent l'Allemand, ils s'avancent jusqu'aux lisières est de la forêt de Champenoux, aux allées majestueuses et solitaires, et de la forêt Saint-Paul. Force est à l'envahisseur vaincu de rester sur la défensive en face du Grand-Couronné et de ses abords, de ces forêts qui sont déjà, en avant de la forteresse elle-même, autant de véritables et solides redoutes établies au loin dans la plaine que parcourt paresseusement la Seille aux eaux glauques et immobiles.

Si, dans la bataille de la trouée de Charmes, les troupes allemandes ont lutté sur un très vaste front, elles ont, au cours des semaines suivantes, porté leur effort sur ce seul Grand-Couronné, dont leurs stratèges avaient, de manière douloureuse, appris à connaître l'importance capitale. Alors s'est livrée une série de combats que les historiens militaires appellent dès maintenant « la bataille de Nancy », parce qu'elle a eu lieu en avant et à l'est de Nancy, mais qui a eu pour théâtre, en réalité, les abords et les pentes du Grand-Couronné.

Tandis qu'un certain nombre des corps de Lorraine avaient été ramenés à l'O. pour prendre part à la bataille de la Marne, les autres étaient demeurés sur place avec mission d'arrêter les armées allemandes déjà victorieusement combattues par eux; ils devaient empêcher ces armées de se porter au delà de la Moselle. Chacun sait, d'ensemble, que ces corps ont rempli leur rôle à merveille; mais une indication aussi sommaire ne saurait suffire à cette place. Une fois encore, il convient de pénétrer un peu dans le détail, et de montrer quel solide point d'appui le Grand-Couronné a fourni à nos héroïques soldats.

C'est d'abord vers la Meuse, entre Toul et Verdun, à Saint-Mihiel, que les Allemands partis de Metz voulaient forcer le passage; mais bientôt, en présence du refus de Joffre de livrer bataille sur la Somme, ils obliquèrent vers le S., dans la direction de Pont-à-Mousson et du mont Sainte-Geneviève, c'est-à-dire vers l'extrémité septentrionale du Grand-Couronné, tandis qu'avaient lieu, dès les 27 et 28 août, de longues et violentes actions préparatoires d'artillerie dans l'est de Nancy : 400 grosses pièces, sorties de l'arsenal de Metz, et postées sur



Le général de Curières de Castelnau.

les hauteurs de la Seille, furent mises en action contre le Grand-Couronné, et le bombardèrent de la manière la plus intense.

Incapables de répondre avec efficacité à des pièces de très longue portée, les défenseurs surent du moins réduire au minimum, grâce à des retranchements et à d'ingénieux abris de toute sorte, l'effet des batteries de siège ennemies. Ainsi purent-ils tenir sur tout le front qu'ils occupaient, et si bien tenir que les Allemands, le jour où ils voulurent s'emparer des « petits monts » de Nancy, trouvèrent à qui parler.

Dès le 2 septembre, ils avaient tenté une surprise sur ces avant-postes français d'Erbéviller et de Regnéville, à la lisière orientale de la forêt de Champenoux, d'où ils avaient été chassés quelques jours auparavant. Mais la bataille ne s'engagea réellement que le surlendemain; alors (4 septembre), à l'extrême nord, le général von Stranz s'empare sans coup férir de Pont-à-Mousson et du piton de Mousson, que nos soldats ont abandonnés par ordre. Du feu de son artillerie, il bat les positions françaises de Sainte-Geneviève et de Loisy-sur-Moselle, et, tôt après (le 6 au soir), il entreprend d'enlever de vive force le mont Sainte-Geneviève, considéré par nombre de militaires comme la clef du Grand-Couronné. Mais le terrain, particulièrement la vallée de la Moselle devant Loisy et son cimetière, et les pentes de la colline elle-même, avait été très bien organisé; il était tendu de fils de fer barbelés, et couvert d'obstacles de toute nature. Derrière ces lignes défensives, les territoriaux du 314e (commandant de Montlebert) tinrent héroïquement. Pendant la nuit du 6 au 7 septembre et la journée du 7, les Allemands multiplièrent en vain les attaques; ils ne gagnèrent pas un pouce de terrain, et éprouvèrent les pertes les plus cruelles. « Sur un seul point, proche de Sainte-Geneviève, dans la vallée, les Français trouvèrent 4.000 cadavres allemands; et les Allemands appliquèrent à ce lieu sinistre le nom de *Trou de la mort.* »

Cependant, inquiet des progrès réalisés par l'ennemi sur les hauteurs du bois de Cuite, au nord de Dieulouard — d'où Loisy et Sainte-Geneviève peuvent être canonnés à revers, — le commandement français fait dire au commandant de Montlebert de se replier; celui-ci refuse, et continue de combattre : il n'obéira qu'à un ordre écrit. Mais lorsque, devant cet ordre, il s'incline et abandonne à regret la colline hardiment taillée qu'il a si glorieusement défendue, les Allemands ont été chassés des hauteurs de Cuite sur la rive gauche de la Moselle, et ils ont renoncé à enlever, sur la rive droite, la butte à la conquête de laquelle ils étaient partis naguère, tambours et fifres en tête. Au nord du Grand-Couronné, l'ennemi se trouve complètement arrêté.

Tandis que ces événements se passent autour de l'éperon septentrional, le centre du Grand-Couronné subit les attaques les plus violentes. Là se trouve une autre clef de l'ensemble de ces hauteurs, le mont d'Amance, aux pentes fort roides, dont les deux sommets — le Grand-Mont (410 m.) au N.-E. et le Petit-Mont (370 m.) à l'O. — sont séparés par un col où s'est logé le village d'Amance. Epaulé dans l'O. par le sylvestre plateau de Faulx, défendu à l'E. par la forêt de Champenoux que l'Amezule sépare en deux parties à peu près égales avant de devenir le fossé protégeant au S. les escarpements du mont d'Amance, ce point culminant du Grand-Couronné et ses alentours depuis La Rochette jusqu'à Velaines-sous-Amance (à l'ouest de la forêt Saint-Paul) subissent de la part des batteries lourdes placées sur la rive allemande de la Seille un bombardement formidable et continu (du 4 au 12 septembre). C'est à la faveur de ce bombardement que les fantassins d'outre-Rhin ont tenté de pénétrer dans la forêt de Champenoux, pour monter ensuite à l'assaut du mont d'Amance.

Force fut à la défense d'évacuer Erbéviller dès le 5 septembre. Mais lorsque, le 6 au soir, l'ennemi entreprend la conquête de la forêt de Champenoux, il se heurte à une résistance acharnée. Une série d'attaques, données par des masses de 50.000 hommes à la fois sous les yeux de l'empereur allemand, ont des fortunes très diverses; la forêt est prise et reprise; les villages et les fermes des alentours, incendiés, passent de main en main. Le 7, une masse de 10 bataillons allemands, soutenue par 14 batteries, dont 8 d'artillerie lourde, pénètre dans la partie septentrionale de la forêt de Champenoux et arrive, après quatre heures de combats corps à corps avec les 206e et 212e de réserve, à la lisière occidentale, au pied de l'éperon du Grand-Mont d'Amance; mais elle ne peut en déboucher.

De même en est-il plus au sud quelques jours plus tard, lors d'une attaque partie d'Einville et qui ne peut déboucher du bois de Crévic.

Contenu le 7 et le 8 septembre, l'ennemi est repoussé à partir du 10, rejeté peu à peu des lisières ouest jusqu'au centre de la forêt d'Amance. Deux jours plus tard, il s'avoue vaincu. Sous la protection de son artillerie, qui n'a cessé de tonner et de vomir un orage de feu et de fer, il évacue les terrains péniblement conquis, et se replie jusque sur les bords de la Seille, gardant à peine quelques villages à l'ouest de la frontière française. Le kaiser, qui avait, au milieu de ses cuirassiers blancs, assisté le 6 à la bataille depuis les hauteurs voisines de la Seille, dans la région d'Eply, dut alors quitter Metz la rage au cœur : il n'avait pu faire dans la capitale de la Lorraine l'entrée triomphale qu'il rêvait !

V. Pendant que le général de Castelnau arrêtait et battait ainsi les troupes allemandes à l'est de Nancy, le général Joffre les arrêtait et les battait de son côté sur la Marne, grâce à son génie militaire, grâce aussi à l'admirable résistance opposée à l'ennemi par les Ier et IIe corps en avant de la trouée de Charmes et du Grand-Couronné. Le rôle de celui-ci a donc été, au début de la lutte encore en cours, un rôle de la plus grande importance : il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler les deux mots authentiques dans lesquels se résume tout entière sa magnifique histoire. « Nous tiendrons », répondait, le 23 août, le général Léon Durand à Castelnau qui l'adjurait de ne pas faiblir sous la ruée. « Vous avez sauvé la France », disait, un peu plus tard, dans un ordre du jour célèbre, le général Joffre au même général de Castelnau en le félicitant de sa victoire devant Nancy, et de l'héroïque résistance du Grand-Couronné. — Henri Froidevaux.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] — A la fin de juillet, on respirait plus librement qu'aux mois de mai et juin, et si de très graves questions restaient à résoudre, si la menace militaire allemande subsistait sur notre sol, on n'en était plus à redouter les conséquences foudroyantes d'une avance imprévue. Plus d'air circulait autour de nous, et l'horizon de fer qui pouvait chaque jour se rapprocher de Paris reculait vers l'est dans un crépuscule de victoire. Le charme était rompu. Les doutes que des faits récents avaient fait pénétrer dans nos esprits se dissipaient. Si l'on parlait de surprise, c'était pour la constater chez l'adversaire. On nommait les chefs vigilants qui avaient déjoué les desseins de l'ennemi, et s'étaient trouvés à la hauteur de l'héroïsme de leurs soldats. La confiance était redevenue une réalité vivante. Pour la seconde fois, on avait pu célébrer la Marne. D'autre part, on se rendait compte que la situation se retournait et que, en dépit des périphrases des

communiqués allemands, malgré la crédulité insondable du peuple germanique, le haut commandement allemand ne pourrait indéfiniment changer en victoires des défaites coûteuses, et cacher toujours sous des affirmations grandiloquentes l'échec de combinaisons jusqu'alors acceptées comme infaillibles. On pouvait espérer que le moral de l'ennemi en serait atteint. Ce que nos adversaires avaient nommé « l'offensive de la paix », se trouvait brus-



Soldat américain sonnant la cloche pour avertir de l'arrivée des gaz asphyxiants.

quement arrêté par notre réaction inattendue, et tout, pour les Allemands, était à recommencer.

Que si l'on regardait à l'intérieur des empires centraux, on apercevait en Allemagne et en Autriche des raisons de trouble que la victoire escomptée eût dissipées, que l'échec devait fortifier; et la politique extérieure de l'Allemagne en Russie n'était pas si assurée, que les gouvernements de Berlin et de Vienne pussent y trouver une compen-



Sentinelle américaine, munie du masque, montant la garde au milieu des gaz.

sation aux inquiétudes que des faits nouveaux devaient susciter. Ni la présence concrète et prouvée par la victoire, d'une énorme armée américaine sur le front français ne pouvait plus être niée ou mésestimée, ni les projets de plus en plus nets d'intervention japonaise en Sibérie ne pouvaient plus être négligés. En mettant les choses au mieux, les Allemands, qui se croyaient sûrs du succès militaire et par là du succès diplomatique, ne pouvaient plus se dissimuler que l'équilibre des chances devenait instable à leur détriment, et que la balance recommençait à pencher de notre côté.

Quand on récapitule les événements militaires de juillet, on s'aperçoit que, pendant toute la première quinzaine du mois, les troupes alliées sur le front français n'avaient cessé, dans des actions de détail, de détenir la supériorité sur l'ennemi. Le 2 juillet, la prise de Vaux par les Américains, et celle de Saint-Pierre-Aigle par les Français; le 3, l'avance au nord-ouest de Moulin-sous-Touvent; le 7 et le 9, nos succès aux abords de la forêt de Retz; le 9, les attaques heureuses à Antheuil, dans la région de Montdidier, et à Longpont, dans celle de l'Aisne; le 12, la prise de Castel, avaient montré que, tout le long du front, nos troupes, toujours en éveil, harcelaient l'ennemi, élargissaient leurs positions, faisaient des prisonniers, et se manifestaient décidées à une résistance opiniâtre. L'opinion publique avait trouvé dans ces avantages locaux un réconfort et des motifs d'espérance qu'avaient encore fortifiés les manifestations enthousiastes au milieu desquelles on avait célébré, à Paris et dans toute la France, le 4 juillet, la fête de l'Indépendance américaine, et, le 14 juillet, la fête de la liberté française, symbole de la liberté humaine. Cependant, pour qui considérait la position militaire allemande, une lourde inquiétude subsistait. L'ennemi occupait la rive nord de la Marne entre Château-Thierry et Dormans. Il serrait Reims de très près. Il s'interposait entre nos armées de l'ouest et celles de l'est, il pesait sur nos communications avec Nancy et les Vosges, il menaçait toujours Paris, et prétendait, par un bombardement intermittent, odieux, ridicule et sans portée militaire ni morale, ne pas laisser oublier sa présence prochaine et sa ruée imminente. Enfin, peut-on le dire, des faits trop récents avaient laissé dans les esprits les moins avertis une certaine anxiété de l'avenir, qu'on souhaitait exagérée, et qui pourtant étreignait tous les cœurs. Aussi, tout Paris vit-il avec une émotion inexprimable s'allumer à l'horizon de l'est, dans la nuit du 14 au 15 juillet, la flamme d'un ouragan d'artillerie dont le roulement ininterrompu tint, jusqu'au matin, toute la population en éveil. Personne ne douta que ce ne fût le signal de l'offensive engagée pour la troisième fois; mais combien plus poignante eût été l'émotion, si l'on avait su dès lors, comme on le sut le lendemain, que c'étaient le tonnerre et les éclairs des canons français, qui troublaient cette nuit d'été.

Les Allemands, en effet, avaient déclenché sur le front de la Marne d'une part, sur le front de Reims d'autre part une offensive formidable, minutieusement préparée et réglée à la minute, qui s'étendait de Château-Thierry à la Main-de-Massiges. Leur plan, qui ressort à la fois des faits acquis et des renseignements tirés de leur presse, avait un double objectif : franchir la Marne d'abord, et s'établir largement au sud de la rivière dans la direction de Montmirail. Cette opération leur permettait, à la fois, de mena-



Le drapeau du 53e régiment colonial défilant à Paris, le 4 juillet (Independence Day).

cer les voies ferrées qui remplaçaient pour nous la ligne de Paris à Nancy déjà occupée par eux entre Château-Thierry et Dormans, et d'organiser une position imprenable qui les eût couverts à l'est, lorsqu'après le succès de cette opération ils auraient repris la marche sur Paris. Puis, prendre Reims et ensuite Châlons-sur-Marne, isoler ainsi tout le groupe de nos armées de l'est, qui eût été désormais très isolé, et par suite rendre l'opération sur Paris facile et sûre. L'avance avait été prévue heure par heure, et Châlons-sur-Marne devait être occupé le second jour. — Le plan avait été en partie exécuté. La Marne avait été franchie, et l'invasion s'était étendue dans la boucle du Surmelin. Mais les armées Degoutte et Berthelot avaient opposé une résistance sur laquelle l'ennemi n'avait pas compté, et son effort, dès le second jour, avait été brisé à la fois au sud et à l'est, vers Montmirail et vers Epernay. Les troupes allemandes avaient dû s'entasser sur un espace très restreint, où elles avaient énormément souffert sous notre feu et nos contre-attaques, avec un ravitaillement des plus pénibles. — Mais, tandis que sur la Marne nos ennemis pouvaient encore enregistrer un certain succès qui, convenablement amplifié, suffisait à alimenter le mensonge de la victoire, sur le front de Reims, de Sillery à la Main-de-Massiges, ils avaient échoué du premier coup, et dans des conditions terribles pour eux. Le général Gouraud, qui avait mission d'arrêter l'attaque sur ce front, admirablement renseigné sur les projets de l'adversaire, avait évacué sa première ligne en laissant seulement en avant de petits postes, garnis de petites garnisons à toute épreuve, et dont le rôle était de donner le change à l'ennemi tout en retardant son avance. Il avait ainsi attiré les Allemands où il voulait les prendre, et les avait surpris et arrêtés net par une canonnade irrésistible. Tous les témoignages s'accordent pour affirmer l'énormité des pertes de l'ennemi. Quant à son échec, il était complet et irréparable. Dans la seconde quinzaine de juillet, le retour offensif de l'armée Gouraud avait peu à peu rétabli la ligne telle qu'elle était lorsqu'il l'avait volontairement abandonnée pour quelques jours. — La résistance héroïque du front de Reims, la cohésion parfaite de nos armées, l'union intime des chefs et des soldats, la dépense surhumaine d'énergie qui a été faite là avec un succès complet, resteront dans l'histoire de la guerre comme un des ensembles les plus émouvants de dévouement et d'endurance que l'on ait encore vus. De plus, et ceci doit être dit, l'admirable travail d'information qui a permis de connaître les desseins de l'ennemi, de le prévenir montre en main et de le battre à point fixe, est pour celui qui l'a dirigé une preuve inoubliable de science militaire. Si nous avons craint un instant que nos plus glorieuses traditions fussent oubliées, la résistance du front de Reims nous a montré d'une façon éclatante que la méthode n'était pas perdue. Notre

reconnaissance s'attache à ceux qui nous ont donné cette joie et cette espérance.

Ainsi, après deux jours d'offensive, non seulement il était certain que tout danger était écarté, mais on attendait autre chose. On l'eut dès le 18. L'armée Mangin, entre l'Aisne et la Marne, sur un front de 45 kilomètres, attaquait de flanc l'armée allemande. Les Allemands n'avaient certainement pas méconnu que leur position de flanc droit n'était pas sans danger, mais ils n'avaient pas cru possible une diversion française, et, convaincus que toutes nos réserves étaient engagées sur leur ligne d'attaque, ils s'étaient crus en sûreté de ce côté. L'attaque de l'armée Mangin, faite sans préparation d'artillerie, avec un élan irrésistible, fut pour eux une surprise complète, qui nous procura en deux jours un gain considérable de terrain, 20.000 prisonniers et 400 canons. Le résultat de cette puissante diversion ne se fit pas attendre. Le 20, les Allemands repassaient la Marne, non sans des pertes considérables; le 21, nous reprenions Château-Thierry; le 25 et le 26, Oulchy-la-Ville et Oulchy-le-Château; le 29, Fère-en-Tardenois. Le 27, l'ennemi, pressé de front et sur ses deux flancs, commençait son repli vers le nord, dégageait entièrement la rive droite de la Marne, et s'acheminait lentement vers la Vesle. Cependant, le 23, une opération heureuse au nord de Montdidier lui avait prouvé que sur tous les fronts nous entendions le harceler, et que sa position de Soissons devenait très instable. Il s'y accrochait. Soissons était le point de jonction, l'angle extrême de ses fronts de Picardie et de Flandre et de son front de Champagne. Il lui fallait à tout prix garder intacte et solide cette charnière, sous peine d'être obligé à une retraite générale. La bataille continuait. Le total des prisonniers faits par nous dans la seconde quinzaine de juillet s'élevait à 33.400.



Le 53e régiment d'infanterie coloniale défilant à Paris, dans les Champs-Elysées, le 4 juillet (Independence Day).

Le résultat de la troisième offensive était donc, pour les Allemands, à la fin de juillet, désastreux. Si l'on se remémorait les événements des quatre derniers mois, si durs pour nous, on constatait que notre succès de juillet, s'il ne rétablissait pas notre situation dans l'état où elle était au début de mars, compromettait tout le profit obtenu par les Allemands. Notamment, il mettait en question toute leur avance du 27 mai au début de juin, et dans des conditions de rapidité qui montraient notre supériorité militaire. A ce succès tous les Alliés avaient contribué: Français, Américains, Italiens, Anglais, Tchéco-Slovaques avaient, dans une confraternité d'énergie sans précédent, tendu leur volonté morale et leurs forces physiques vers le but commun. Il y avait dans cette victoire de l'« armée de France », comme on disait jadis, un sens profond qui ne pouvait échapper à nos ennemis.

Ils s'étaient donné beaucoup de mal pour masquer leur déconvenue et les conséquences de leur échec. Leurs communiqués truqués avaient changé en victoire stratégique et repli voulu leurs insuccès les plus incontestables, et cela nous avait été une preuve supplémentaire de notre victoire. Nous devions attendre avec confiance la suite des événements, sans nous forger l'espoir d'une immédiate et finale décision, mais en estimant à leur valeur réelle et certainement durable des résultats que nous n'attendions pas aussi étendus.



Les troupes françaises passant sur la place de la Concorde, le 14 juillet, jour de la Fête nationale.

Le mois de juillet, qui nous avait été si heureux, l'avait été aussi à nos alliés italiens. Du 1er au 6, ils avaient continué à pousser très vivement les Autrichiens sur la basse Piave, et finalement les avaient rejetés sur la rive gauche. L'arrêt de l'offensive autrichienne avait été total, et très vraisemblablement définitif. Sans doute on avait parlé, aux premiers jours de juillet, d'une mainmise complète de l'Allemagne sur l'armée autrichienne, et la disgrâce des généraux autrichiens devait, disait-on, être suivie de la nomination d'un généralissime allemand sur le front italien. Rien n'avait confirmé ces informations, et il était trop évident qu'elles avaient eu leur source dans la certitude que les Allemands s'étaient faite d'une victoire éclatante sur le front occidental. Cette victoire n'était pas venue. Elle libérait certainement le front italien de toute menace, et nos alliés avaient pu, en toute sécurité pour leur patrie, apporter leur valeur comme un appoint solide à notre propre résistance. — Bien plus, ils avaient, sur un autre théâtre, pris l'offensive, et la retraite des Autrichiens en Albanie avait marqué plus fortement la déchéance militaire de l'empire austro-hongrois, en même temps qu'elle fortifiait la position italienne à l'est de l'Adriatique.

Enfin, sans que l'on fût fixé exactement sur l'étendue comme sur les résultats des luttes civiles qui se déroulaient en Russie, il était certain que l'armée tchéco-slovaque avait poussé son avance jusqu'au Volga, qu'elle tenait à la fois Kazan à l'ouest et Irkoutsk à l'est, qu'elle était maîtresse d'Orenbourg et d'Ekaterinenbourg, qu'elle offrait par suite aux Japonais un point d'appui solide pour le moment où ils interviendraient. Et cette intervention avait été annoncée déjà comme effective.

Le bilan du mois de juillet était donc tout à fait satisfaisant. Après avoir descendu une pente dangereuse, l'Entente remontait rapidement vers le plateau, et ses succès, comme il arrive toujours, lui donnaient un nouvel élan. Quel effet, par contre, produisaient-ils sur le peuple allemand? On lui avait formellement promis, pour l'automne, la décision victorieuse sur le front occidental, et la paix, la paix allemande, pleine d'honneur et de profit. Il était permis de penser que la décision victorieuse s'éloignait. Comment le peuple allemand envisagerait-il la perspective d'un nouvel hiver, et une désillusion aussi complète? Comment supporterait-il, outre la crise alimentaire qui ne s'atténuait pas, la crise du vêtement, celle du change, celle des matières premières? Et l'accès féroce de pangermanisme qui semblait avoir saisi tout ce peuple depuis trois mois, à la suite des résultats militaires de



Troupes britanniques (highlanders) défilant à Paris, le 14 juillet.



Troupes américaines défilant à Paris, le 14 juillet.



Troupes italiennes défilant à Paris (avenue du Bois), le 14 juillet.

mars et de mai, continuerait-il avec la même intensité devant des réalités contraires ? Nous dirons franchement qu'il était très difficile d'être fixé à ce sujet. Le peuple allemand nous a contraints à penser qu'il n'y a aucune mesure à son aveuglement, ni à sa docilité, ni à son incompréhension de la vérité, ni à son ambition. Ce sont chez lui de vieux défauts, que la guerre n'a pas atténués. Ceux qui comptent qu'il s'en guérira se montrent d'une naïveté pénible, pour employer un terme modéré, et chaque jour les orateurs les plus autorisés de tous les partis, Scheidemann en tête, leur administraient la preuve que l'union restait complète entre le gouvernement impérial et les sujets de l'empereur. Y avait-il là une façade, et rien derrière, et des surprises nous étaient-elles réservées en cette matière ? Nous avions l'impression, que nous avons toujours eue, qu'il faudrait des secousses plus fortes, plus prochaines, un ébranlement de confiance plus sensible à tous, pour ouvrir les yeux au peuple allemand, pour l'amener à comprendre qu'il a été trompé et qu'il s'est fait le complice volontaire et responsable du plus grand crime qui ait été commis contre l'humanité. Nous devions regarder, suivre de près et attendre. Nous avions repris conscience de notre puissance. Cela nous suffisait. Et à voir chaque jour s'affirmer à nos côtés la force, la confiance, la sincérité américaines, nous sentions que peu à peu nous nous acheminions, par des routes cruelles et obscures mais qui s'éclairaient chaque jour, vers une grande époque de paix humaine et de justice, que les Allemands ne sauraient empêcher de naître.

En attendant, par tous les moyens à sa portée, le gouvernement allemand avait tâché, pendant le mois de juillet, à se donner les apparences du maître de l'heure, en mesure de dicter ses conditions, et à exploiter tous les événements de la politique extérieure, principalement en Russie. — Les manifestations les plus caractéristiques de l'état d'esprit de l'Allemagne avaient été, le 5 juillet, la retraite du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Kühlmann ; le discours du chancelier Hertling, le 11 juillet, et la réponse des socialistes des empires centraux au mémorandum qui leur avait été adressé par le Congrès socialiste de Londres, il y avait plusieurs mois. — La retraite du ministre Kühlmann avait été la conséquence du discours qu'il avait prononcé au Reichstag à la fin de juin, et dont nous avons parlé en son temps, et la revanche du parti militaire et pangermaniste. On se rappelle que Kühlmann avait osé dire que, pour la conclusion de la guerre, la décision ne pouvait venir des armes seules, mais aussi de l'action diplomatique. Il l'avait dit certainement avec la permission de l'empereur, et aussi parce que c'était son opinion personnelle. Kühlmann, qui est lui aussi un bon Allemand, très peu enclin aux attendrissements et aux concessions comme certains le croiraient volontiers en France, n'a pas partagé l'erreur des militaires sur l'utilité de la guerre. Il a cru que l'hégémonie allemande pouvait s'obtenir par la paix ; à l'heure où il parlait, fin juin, il estimait certainement que le moment était venu de procéder aux réalisations possibles, et de reprendre le travail d'expansion de l'Allemagne par les moyens pacifiques les plus favorables à l'empire. Ce qui s'était passé depuis le 16 juillet n'était certes pas de nature à le faire changer d'avis.

Mais au moment où Kühlmann avait prononcé son fameux discours, toute l'Allemagne attendait la victoire promise par Hindenburg et Ludendorff, et les doutes émis par le ministre au sujet de l'efficacité de la victoire avaient paru une atteinte au prestige militaire de l'Allemagne. Il est probable que, de ce jour, Kühlmann était condamné. Après quelques hésitations dont nous ne connaissons pas le détail, il s'était retiré. Sa démission avait été acceptée. Il attendra dans la coulisse. L'amiral von Hintze, ministre d'Allemagne à Christiania, l'avait remplacé. Le nouveau ministre a un passé qui le fait considérer comme un homme hardi, sans scrupules; il a été employé depuis le début de la guerre à des besognes louches, où il ne fallait pas regarder aux moyens. Sa nomination présageait des coups de boutoir, et des machinations dénuées de vergogne. On devait le considérer comme un adepte de la manière forte. — On put croire un instant que le chancelier Hertling suivrait Kühlmann, et passerait la main. Mais le chancelier Hertling est une personnalité moins précise que Kühlmann, et le grand état-major a en lui un auxiliaire plus souple. Il l'avait prouvé. Le discours qu'il prononça, le 11 juillet, devant une commission du Reichstag, peut être considéré comme un des exemplaires les plus complets de la duplicité allemande, et devrait servir d'avertissement à ceux qui croient encore à la bonne foi germanique. Parlant de la Belgique, Hertling avait déclaré que l'occupation et la possession actuelle de ce pays signifiait seulement que l'Allemagne le tenait « en gage » pour les négociations futures. Le sens du mot *gage*, avait-il ajouté, implique par lui-même que l'objet dont il s'agit ne sera pas gardé si les négociations aboutissent à un résultat favorable. Nous n'avons pas l'intention de

conserver la Belgique sous n'importe quelle forme. » Si l'on compare ces déclarations à celles que formulaient tous les jours les pangermanistes au sujet de la nécessité pour l'Allemagne de garder la Belgique, si l'on se souvient d'autre part que l'Allemagne a tout fait pour ruiner méthodiquement l'industrie belge, pour dissocier l'unité belge en organisant un gouvernement et une agitation flamingants, en martyrisant et en affamant la population du pays, on se demandera si l'Allemagne ne fait aujourd'hui si bon marché de ce malheureux Etat que parce qu'elle l'a réduit à néant et qu'elle compte l'exploiter sans courir les risques d'une annexion. De plus, comment oublier que ce prétendu « gage » a été volé à main armée, au mépris de tous les traités, et qu'aujourd'hui c'est le produit même de ce vol que le chancelier prétend constituer en objet d'échange ! Jamais aussi impudemment ne s'est étalée la théorie de la force, et jamais n'est apparue plus nettement la nécessité de lois qui obligent la société humaine, et qui la garantissent contre le brigandage organisé. Hertling était donc un chancelier selon le cœur de l'état-major allemand. — Quant à la réponse au Mémorandum de Londres, après de longs mois elle arrivait à point, par un hasard vraiment curieux, au moment où l'offensive devait être victorieuse et où le parti socialiste français allait une fois de plus se réunir. La manière même dont les questions avaient été posées permettait d'ailleurs aux socialistes des empires centraux de se rallier aux grands principes, et de les retourner en même temps contre l'Entente. Mais Scheidemann avait pris soin de déclarer que la question d'Alsace-Lorraine était une question allemande, et de la sorte toute adhésion des socialistes centraux à des principes généraux quelconques devenait mensongère. Mais le gouvernement allemand avait vu tout le parti qu'il pouvait tirer, pour embarrasser et diviser les socialistes de l'Entente, d'une prétendue conformité entre les vues du parti socialiste allemand et austro-hongrois et celles qui avaient été fixées par la Conférence de Londres. Il était fâcheux que tout le monde, et en particulier le parti socialiste français, ne vît pas clair dans cette manœuvre. Il eût été sage de se souvenir du mot de Bismarck après son entretien à Donchery avec Napoléon III : « Figurez-vous qu'il croyait à notre générosité ».



Une escadrille d'avions en plein vol. (Elle forme le triangle, comme les grands oiseaux migrateurs.)

Du côté de la Russie, il s'avérait de plus en plus que le gouvernement bolcheviste était aux ordres de l'Allemagne. Le 6 juin, l'ambassadeur allemand à Moscou, comte Mirbach, avait été assassiné chez lui, en plein jour. Sur l'ordre de l'Allemagne, le gouvernement de Lenine et Trotsky avait fait exécuter plusieurs centaines de socialistes révolutionnaires. Les procédés de répression maximaliste se rapprochaient singulièrement de ceux de l'Ancien régime. Quelle était au surplus la situation exacte du gouvernement des soviets à Moscou et en Russie? La nomination d'Helfferich à la place de Mirbach allait-elle marquer le début d'une ère de révolution germanique violente, et suffirait-elle à fortifier Lenine et ses amis? La même obscurité que nous avons déjà signalée continuait à nous cacher les événements intérieurs russes.



Pont léger jeté par les troupes françaises sur une rivière canalisée. Les fantassins défilent à la suite les uns des autres, sur le tablier volant qui repose sur des cylindres métalliques.

Il semblait cependant possible de faire quelques observations qui paraissaient se rapprocher de la vérité. Nous avons déjà dit que les Allemands étaient apparus à beaucoup de Russes comme les protecteurs de l'ordre, et c'est à cette conviction qu'il faut attribuer leurs succès en Finlande et en Ukraine. Il semblait même que, récemment, le parti cadet eût fait une tentative, qui finalement avait échoué, pour s'entendre avec les Allemands, et s'appuyer sur eux. Mais il était d'autre part vraisemblable, si les renseignements sur ce sujet étaient exacts, que la désillusion était venue sur les intentions des Allemands, et qu'en Ukraine en particulier on en avait assez. On avait dit, puis démenti, que pour parer au mouvement violent de révolte qui se manifestait chez les paysans du nouvel Etat, les Allemands s'étaient privés du concours de l'ataman Skoropadsky, et allaient le remplacer par un archiduc autrichien. Mais, que ce bruit fût vrai ou faux, l'assassinat du feld-maréchal Eichhorn, le maître allemand de l'Ukraine, en pleine rue, venu après l'assassinat de Mirbach, prouvait assez clairement que la réaction contre l'Allemagne ne reculerait devant aucun moyen. Dans le reste de la Russie, il apparaissait nettement que la haine de l'Allemagne coïncidait avec la haine du gouvernement bolchevik, et qu'une forte opposition se groupait tant autour du parti cadet que du parti socialiste révolutionnaire. Tous les renseignements parvenus aux dernières heures du mois de juillet affirmaient le profond désarroi du gouvernement bolchevik, la terreur que lui inspiraient les Tchéco-Slovaques de plus en plus menaçants. Les proclamations de Lenine, de Trotsky, l'appel aux armes, à la levée en masse n'étaient que des mots impuissants.

En Sibérie, bien qu'en fait on y comptât trois gouvernements, tous trois étaient d'accord contre les bolcheviks, et aux dernières nouvelles on pouvait croire qu'une fusion allait se faire autour du gouvernement d'Omsk.

Un fait précis et grave tendait à prouver qu'il se formait enfin en Russie un noyau de résistance aux bolcheviks et un centre de réunion de toutes les parties du malheureux empire disloqué. Nous avons marqué souvent notre hésitation au sujet de l'intervention japonaise. L'intervention japonaise n'attendait en fait que le bon vouloir du président Wilson, et le président Wilson ne voulait agir qu'en conformité des vœux du peuple russe. Or, on avait annoncé presque officiellement que l'intervention japonaise était décidée. C'était donc que le président Wilson, se trouvant enfin en face d'une opinion russe définie, avait accepté le concours japonais. Cette conclusion s'imposait.

Une autre raison avait dû sans doute peser sur la décision du président de la république américaine. Les Allemands avaient en Russie deux objectifs immédiats : s'emparer du chemin de fer transsibérien d'une part, et de la côte mourmane d'autre part, pour fermer la Russie à la fois au Japon et aux Etats-Unis par la Sibérie, et à l'Entente par la mer Glaciale. Le chemin de fer transsibérien était entre les mains de l'armée tchéco-slovaque, qui combattait contre les bolcheviks. Il fallait donc

que l'Entente aidât cette armée à conserver cette route de première importance. Seul le Japon pouvait, sur ce point, représenter l'Entente. Quant à la côte mourmane, les Alliés y avaient débarqué des troupes, et s'étaient emparés du chemin de fer de Kola. Le gouvernement bolchevik avait aussitôt ordonné de s'opposer à cette prise de possession; mais il n'avait d'autre arme que des proclamations. Il y avait là un ensemble de faits qui, réunis, tendaient à marquer enfin, de la part de l'Entente, un commencement de politique raisonnée à l'égard de la Russie. C'est la première fois depuis des mois que nous pouvions faire cette heureuse constatation.

Cependant que se déroulaient les multiples et confus événements dont nous avons essayé d'extraire quelque clarté, le malheureux Nicolas II, sous prétexte d'un complot contre-révolutionnaire, était fusillé sans jugement, sur l'ordre du soviet d'Ekaterinenbourg dans l'Oural, le 16 juillet, et le gouvernement de Moscou, qui n'avait pas voulu prendre la responsabilité de l'acte, le couvrait de son approbation. Ainsi disparaissait un souverain qui fut beaucoup trop faible, mais qui nous fut loyal. Chargé de toutes les fautes d'un régime qu'il s'était cru obligé en conscience de défendre et de continuer, et dont son éducation le rendait incapable de comprendre l'injustice et le danger; prisonnier d'un système de gouvernement et d'une tourbe de fonctionnaires qui lui rendait toute réforme impossible et qui lui laissait porter le poids des haines qui s'accumulaient, Nicolas II a pourtant représenté longtemps pour nous une sauvegarde et un espoir. Nous devons nous dire que si nous avons été trompés ce n'est pas par lui, et qu'au surplus un peu plus de clairvoyance nous eût permis de percer à jour la faiblesse fondamentale de notre allié russe. Il a péri obscurément, sans même cette solennité et ce respect qui avaient accompagné jusqu'au bout Charles Ier et Louis XVI. Son fils, disait-on, malade, était mort faute de soins, quelques jours après l'exécution de son père. De ce crime inutile, quelque chose sortirait-il pour la Russie?

L'action allemande en Russie paraissait donc être à la veille de rencontrer groupées des oppositions jusqu'alors diffuses et par suite inopérantes. La paix de Brest-Litovsk, où les empires centraux avaient cru trouver la solution de la guerre et qu'ils brandissaient hors de tout propos comme un titre de gloire et une assurance pour l'avenir, n'avait fait que dévoiler la rapacité de la politique allemande. L'Allemagne n'avait pu profiter assez vite de ses avantages pour les réaliser avant le réveil des consciences. Le moment arrivait où lui faudrait défendre le bien mal acquis. Elle n'avait pour cela à compter sur personne. La Bulgarie et la Turquie continuaient à entretenir des rapports défiants et sans aménité; et nous n'avons pas besoin de dire que la mort du Sultan était un événement de trop peu d'importance pour modifier en quoi que ce soit cette situation. L'Autriche se débattait dans des difficultés intérieures croissantes. Le ministère Seidler, incapable d'amener le club polonais à voter le budget, fût-ce pour six mois, avait dû se retirer, et le cabinet Hussarek, qui le remplaçait, ne pouvait être qu'un expédient soutenu par une infime majorité.

La question de la reconstitution de la monarchie restait posée. Ni le problème polonais, si complexe, ni le problème tchèque, compliqué par une réforme administrative à tendance allemande, n'étaient résolus, ni près de l'être. Une seule idée semblait rallier tout le monde, à l'exception de la minorité allemande. Finir une guerre dont l'on ne pouvait plus rien tirer, mettre fin aux souffrances publiques. Se soustraire au joug allemand était en outre pour beaucoup une nécessité vitale. Mais ni l'un ni l'autre n'était facile. L'Autriche devenait pour l'Allemagne une alliée dont il n'y avait rien à espérer, et dont les exigences alimentaires pouvaient devenir gênantes. Il y avait en tout cela pour l'Entente des motifs très féconds de réflexion utile, et, si l'on savait s'en servir, des moyens d'action peut-être très puissants.



La Cité de Carcassonne, tableau de Jean-Baptiste-Antoine Guillemet (1911).

L'Entente, on doit le dire, n'avait jamais paru si fortement constituée. La collaboration des États-Unis agissait comme un ciment, et la foi sincère qui les animait, comme leur intelligence nette des buts de guerre et des moyens de les atteindre avait



Le général Gouraud.

certainement donné à la direction de la guerre plus de fermeté et de précision.

Le 4 juillet, à Mount-Vernon, le président Wilson avait, une fois de plus, marqué pour quelles fins morales on combattait :

Voici, avait-il dit, quels sont les buts pour lesquels les peuples associés du monde combattent, et qui doivent être acceptés de leurs ennemis avant que la paix puisse à nouveau régner :

1° La destruction de tout pouvoir arbitraire, en quelque lieu que ce soit, qui puisse, isolément, secrètement et de par sa seule volonté troubler la paix du monde; si ce pouvoir ne peut être détruit actuellement, le réduire au moins à une virtuelle impuissance;

2° Le règlement de toute question concernant soit les territoires, soit la souveraineté nationale, soit les accords économiques ou les relations politiques, sur la base de la libre acceptation de ce règlement par le peuple immédiatement intéressé et non sur la base de l'intérêt matériel ou de l'avantage de toute autre nation ou de tout autre peuple qui pourrait désirer un règlement différent en vue de sa propre influence extérieure ou de son hégémonie;

3° Le consentement de toutes les nations à se laisser guider, dans leur conduite à l'égard les unes des autres, par les mêmes principes d'honneur et de respect pour la loi commune de la société civilisée, qui régissent les citoyens pris individuellement de tous les États modernes dans leurs rapports réciproques, de telle sorte que toutes les promesses et toutes les conventions soient religieusement observées, qu'aucun complot ni aucune conspiration particulière ne soient tramés, qu'aucun préjudice ne soit impunément causé dans un but égoïste, et qu'une confiance mutuelle, établie sur le noble fondement d'un respect mutuel du droit, soit instaurée;

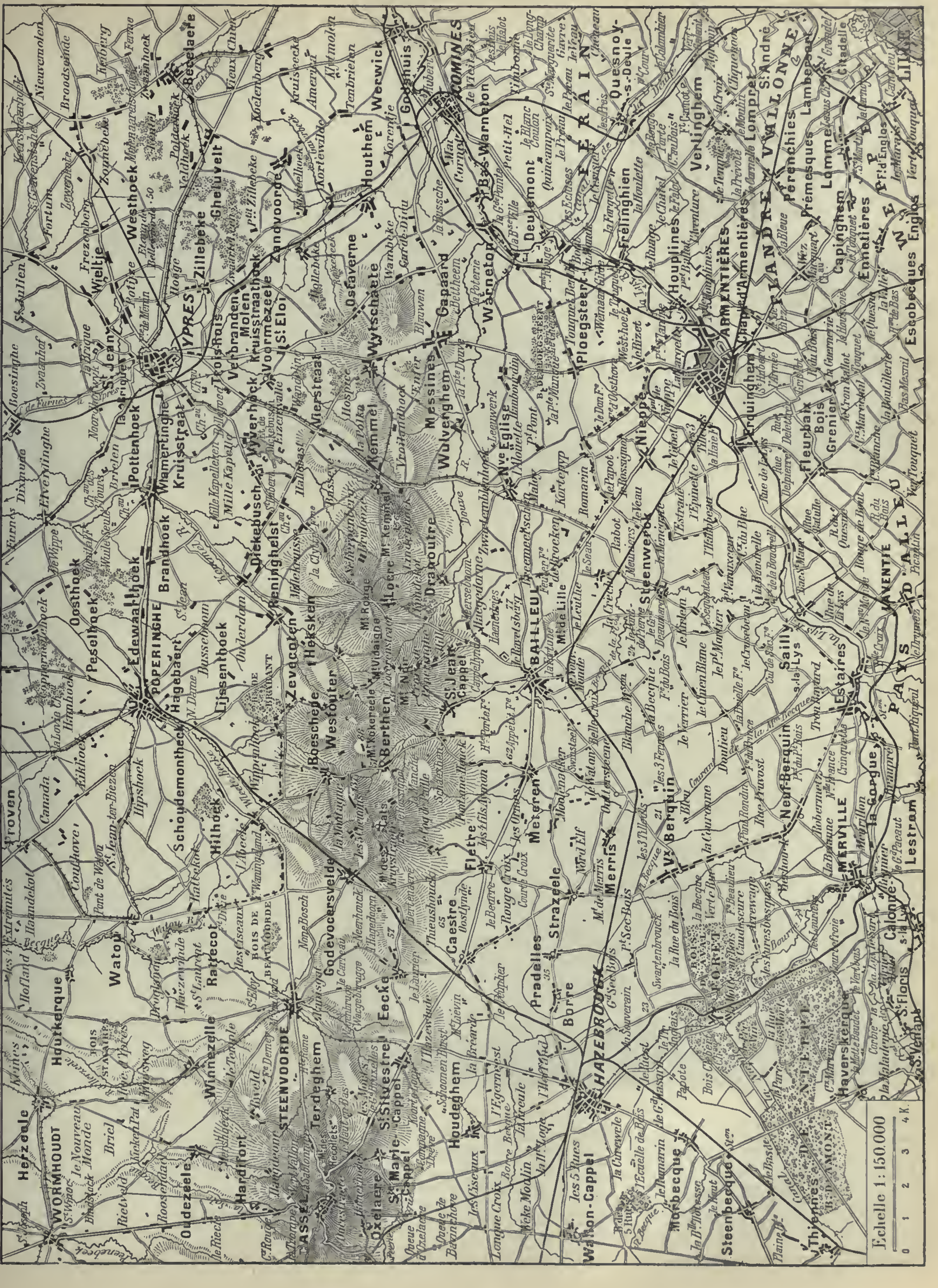
4° L'établissement d'une organisation de la paix, qui donnera la certitude que le pouvoir combiné des nations libres empêchera tout empiétement sur le droit, et qui contribuera à assurer davantage le respect de la paix et de la justice par l'établissement d'un véritable tribunal de l'opinion dont les décisions devront être acceptées par toutes les nations et qui sanctionnera toute modification internationale sur laquelle les peuples directement intéressés ne pourraient se mettre d'accord amicalement.

Ces grands buts peuvent être résumés en une seule phrase : *Ce que nous poursuivons, c'est le règne de la loi basé sur le consentement des gouvernés et soutenu par l'opinion organisée de l'humanité.* Ces grands buts ne peuvent être atteints par des discussions et des tentatives.

D'autre part, le chef du parti travailliste, Gompers, avait fait appel à la clairvoyance des ouvriers pour permettre, dans le même sens, l'heureuse conclusion de la guerre. De pareils documents contenaient, comme nous l'avons dit plusieurs fois, un enseignement dont il eût été désirable que beaucoup eussent profité. On devait espérer que, dans la solution de toutes les questions que soulève le conflit effrayant qui bouleverse le monde entier, le point de vue américain, inspiré du bien général de l'humanité, l'emporterait sur les conceptions vieillies des partis, sur les calculs des intérêts privés, et sur les illusions dangereuses des illuminés.

Il était besoin de se réfugier dans cette espérance en voyant se dérouler chez nous les audiences à la fois décevantes et déprimantes du procès Malvy. Nous tenons ici à rester éloigné de toute passion politique. Nous devons pourtant dire que le défilé des défaillances et des erreurs qui constituent le fond même de cette affaire attristante n'eût pas été pour fortifier notre résistance morale, si le spectacle admirable de ce qui se passait au front n'eût jeté un voile glorieux sur ces compromissions pénibles. De même les résolutions du Congrès socialiste, le vote de la motion minoritaire, pleine de tristes sous-entendus, l'aveuglement internationaliste de certains chefs du parti, la faiblesse coupable des autres, la prédominance des doctrinaires et des calculateurs intéressés dans les décisions déplorables dont quelques-uns faisaient peser la responsabilité sur la classe ouvrière tout entière, étaient une occasion de réflexions graves et nullement négligeables; et cela, au moment même où, dans une manifestation méprisante de ton et d'inspiration, le gouvernement allemand, à l'occasion du cinquième anniversaire de la guerre, faisait signifier aux socialistes de l'Entente, par ses socialistes bien disciplinés, Allemands avant tout, qu'il ne fallait pas compter sur eux pour une révolution, et que le sort du socialisme allemand était lié au sort économique de l'empire.

Heureusement l'Histoire, qu'on ignore dans les partis, nous apprend qu'au-dessus des partis il y a la France, être réel, pensant, raisonnable, qui a toujours éliminé les ferments de folie et de trahison. C'était vers cette France, c'est-à-dire du côté du front, qu'il fallait porter ses regards. Tous les cœurs français battaient à l'unisson de ceux de nos soldats, et si des larmes se mêlaient, hélas! à nos applaudissements, le sentiment de l'œuvre humaine qui s'accomplissait par l'effort de nos fils, par les sacrifices de nos alliés, dominait tous les dégoûts. On voyait la France libératrice s'élever au-dessus de toutes les bassesses; et on savait d'avance que l'Histoire ne se souviendrait que de sa grandeur morale. L'espérance était dans les


YPRES
POPERINGHE
BAILLEUL
HAZEBROUCK
ARMENTIÈRES
CASSEL
STEENVOORDE
WORMHOUDT
COMINES
MERVILLE
LILLE
Kemmel
Messines
Wytschaete
Dickebusch
Reninghelst
Westoutre
Locre
Dranoutre
Nve Eglise
Nieppe
Steenwerck
Meteren
Flêtre
Caestre
Strazeele
Merris
Vx Berquin
Neuf-Berquin
Sailly s. la Lys
Estaires
Laventie
Fleurbaix
Houplines
Frelinghien
Deulemont
Warneton
Wervick
Houthem
Zandvoorde
Gheluvelt
Zillebeke
Westhoek
Wieltje
St Julien
Vlamertinghe
Elverdinghe
Proven
Watou
Houtkerque
Herzeele
Winnezeele
Oudezeele
Hardifort
Terdeghem
Eecke
Godewaersvelde
Boeschepe
Berthen
Hondeghem
Borre
Pradelles
Morbecque
Steenbecque
Thiennes
La Gorgue
Lestrem
Haverskerque
Echelle 1:150.000

cœurs; on se sentait la force désormais de tout supporter, pour faire finir l'injustice et la violence, en dépit de ceux qui s'accrochaient aux illusions fatales et aux accointances criminelles. — Jules Gerbault.

Guillemet (Jean-Baptiste-*Antoine*), peintre français, né à Chantilly le 30 juin 1842, mort à St-Pardoux-Mareuil le 26 mai 1918. Elève d'Oudinot, il avait reçu les conseils de Corot et de Daubigny. Puis il avait subi l'influence de Courbet et de J. Dupré. Il essaya d'abord d'associer une facture grasse à la fraîcheur du peintre des bords de l'Oise; c'est la caractéristique de sa première période, dans laquelle on peut noter : *Mer basse à Villerville* (1872), *Vieux Monaco* (1873), *Bercy en décembre* (1874) [Musée du Luxembourg], *Vue de Villerville* (1876), *Falaises de Dieppe* (1877), *Plage de Villers* (1879), *Plage de Saint-Waast* (1881), *Morsalines* (1882). Antoine Guillemet avait obtenu une médaille de 2e classe en 1874, avec sa vue de Bercy aujourd'hui au musée du Luxembourg. Peu à peu il avait renoncé aux empâtements; sa facture s'était faite plus légère; sous l'influence générale de l'impressionnisme, sa palette s'était prudemment éclaircie. Cette nouvelle période est marquée par des toiles comme les *Carrières* (1893), *le Pont Marie* (1894), *le Quai Henri-IV* (1895), *Barfleur* (1896), *Paris vu des hauteurs de Belleville* (1897), *Au plateau de Châtillon* (1898), *Bords du Loing à Moret* (1899), *Novembre à Moret* (1901), *la Seine au pont Marie* (1902), *Donjon de Moret* (1904), *Coucher de soleil à Moret* (1905).



Antoine Guillemet.

Ses toiles révèlent un esprit mesuré, qui ne méconnaît pas les tentatives nouvelles mais qui se garde d'abandonner l'acquit reçu de ses prédécesseurs immédiats. Ces qualités d'équilibre et une grande bienveillance de caractère valurent à l'homme une situation enviable dans le monde artistique : pendant longtemps, il fut le conseiller discret du sous-secrétariat des beaux-arts. Vers 1908, Antoine Guillemet commença à travailler à Equihen, et c'est de là qu'il rapporta : *la Vallée d'Equihen* (1909), *les Roches d'Equihen* (1910), *les Dunes d'Equihen* (1912), *la Route de mer* (1913). Entre temps, il exposa *la Cité de Carcassonne* et *la Plage de Villers* (1911). Il n'avait pas cependant abandonné Moret, qu'il peignit encore à l'automne; son dernier envol au Salon de 1914 comprenait un *Lever de lune* et *les Moulins de Moret;* cette année même il figurait au Salon du Petit-Palais avec une *Vue de Saint-Pardoux* et une *Route de la mer à Saint-Waast*. Antoine Guillemet était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1896. — Ph. Mercier.

Kérak ou Karak, ou le **Krak de la Pierre du Désert,** ville de l'empire ottoman, en Turquie d'Asie, dans le vilayet de Damas, à la lisière du désert qui s'étend entre la mer Morte et l'Euphrate; de 8.000 à 20 000 habitants, selon les auteurs.



Château de Kérak, vu du sud-ouest. — Phot. du R. P. Savignac.

C'est à une quinzaine de kilomètres dans l'est de la mer Morte que se dresse la vieille ville de Kérak ou Karak. Elle est établie, par 1.000 mètres d'altitude, sur une colline dont le sommet aplani constitue un plateau mesurant 800 mètres sur 400. Ce plateau est presque complètement isolé des hauteurs voisines par le lit très encaissé de l'oued Kérak, qui va se jeter dans la mer Morte, et par des ravins secondaires. Dans ses masures arabes plus ou moins chancelantes, parmi lesquelles ne subsiste aucun vestige d'architecture civile datant de l'antiquité ou du moyen âge, vit une population dont il est très difficile de fixer exactement le chiffre, à laquelle s'ajoute une garnison turque d'un millier d'hommes environ. Naguère simple chef-lieu de caza, cette localité est devenue le chef-lieu du sandjak de Ma'ân, au détriment de la ville du même nom située loin dans le sud et réduite à son tour au rang de chef-lieu de caza.

De multiples raisons expliquent l'importance administrative de Kérak, comme aussi le séjour d'une garnison turque en cet endroit. Encore que mal cultivé, le pays avoisinant est fertile; s'il faut y introduire des fruits, le blé prospère, par contre, sur la terre rouge des plateaux du Moab, aussi loin du moins que le sol est régulièrement arrosé par les pluies, et l'on en exporte même un peu par la mer Morte, sur les bords de laquelle sont soignés la canne à sucre et l'indigo. Dans les endroits les plus secs, des acacias, isolés ou en bouquets, fournissent une excellente gomme arabique. Enfin, grâce à des cultures assez florissantes de plantes légumineuses, l'élevage a pu prendre un certain développement. De là l'intérêt de Kérak comme centre agricole. Toutefois, la valeur stratégique de cette localité est beaucoup plus grande encore : elle surveille, dans l'est de la mer Morte, la voie ferrée du Hedjaz, qui passe à quelque distance (une trentaine de kilomètres plus à l'est), et elle commande tout le pays environnant. Comme poste d'observation et comme point de départ de razzias, son importance est égale; quelle surveillance on peut de là exercer sur les environs! « Aux coulées abruptes, aux gorges sauvages déchirant le sol dans le voisinage de la ville, succèdent — a écrit le comte Jean de Kergorlay dans ses *Sites délaissés d'Orient* — les étendues immenses du désert sans bornes, se réveillant dans les mauves, s'endormant dans les roses des soirs. Vers le nord-ouest, c'est la mer Asphaltite, d'un bleu de turquoise infiniment doux pendant les premières heures du jour, avant que le soleil, ayant échauffé sa surface, n'ait fait se dégager la brume opaque qui la recouvre dans l'après-midi. Puis, sur l'autre rive du long ruban bleu de la mer encaissée, les arides montagnes de Judée, dépouillées de toute végétation, s'élèvent rouges, roussies... Et enfin, là-bas, voici Jéricho, le mont des Oliviers masquant en partie la Ville Sainte. » Ainsi le Krak de la Pierre du Désert commande au loin la surface du plateau de Moab.

Il le commandait déjà au moyen âge, alors qu'une importante route de caravanes passait au pied de sa colline, reliant Damas au port sinaïtique d'Akaba. Comment, autrement, expliquer la présence de ces vestiges d'imposantes fortifications, qui font de Kérak une localité si intéressante pour l'archéologue? D'une enceinte garnie de tours subsistent encore des restes considérables, aux deux points par où le plateau de la Pierre du Désert communique avec la contrée qui l'environne : au N.-O., un large fossé et la « tour de Bibars »; au S.-O., complètement isolé, et séparé de la ville elle-même par un fossé profond de 30 mètres, un château rectangulaire, véritable réduit de la défense, avec des salles d'un beau style gothique, une vaste chapelle, des magasins, des citernes d'une grande capacité... On accède à la ville par deux entrées, véritables tunnels creusés dans le roc, et soigneusement entretenus depuis le moment où ils ont été percés.



Front méridional du château de Kérak, avec ses glacis et le réservoir extérieur. — Phot. du R. P. Savignac.

Ces entrées datent-elles simplement du moyen âge, ou, comme on le prétend, d'une lointaine antiquité? Son importance militaire a, dans tous les cas, valu à la colline de Kérak une très longue histoire, qui remonte à l'époque juive. Alors le château de Kir-Moab — tel était le nom ancien de la Pierre du Désert — passait pour un des plus forts de la contrée; c'était la capitale de ce royaume de Moab qui fut tantôt tributaire des Hébreux et tantôt révolté contre eux, et qui atteignit son apogée au temps de Mésa. Ce roitelet, contemporain du roi

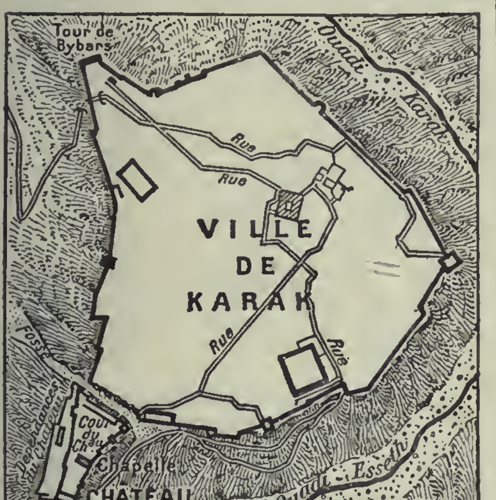
de Juda Josaphat, fut assiégé par lui et par ses alliés dans Kérak, et, pour sauver la ville, n'hésita pas à immoler sur les remparts son propre fils, au dieu national Chamos. Un peu plus tard, c'est à Characa que Judas Macchabée défit un certain nombre de ses ennemis.

Ainsi s'affirme, dès l'époque antérieure à l'ère chrétienne, l'importance stratégique du « Mur de Moab », du « Mur de briques cuites » de la Bible. Aux temps, déjà moins éloignés de nous, de la domination romaine, Kérak est un poste considérable au long de la route légionnaire qui se dirige depuis Pétra, la capitale de la province d'Arabie, vers Bosra et la Syrie, et dont d'importants vestiges subsistent encore partiellement aux alentours de la « Pierre du Désert ». Sa présence sur la curieuse carte-mosaïque de Madaba, qui date du VIe siècle de notre ère, prouve qu'elle a continué de jouer un rôle sous les empereurs byzantins; l'active navigation pratiquée alors sur la mer Morte fut sans doute à cette époque une cause de prospérité pour la capitale de l'antique Moab.



Extrémité sud de la forteresse de Kérak, vue extérieure, sur les terrasses.

Toutefois, c'est au temps des croisades que le Krak de la Pierre du Désert a pris incontestablement le plus grand essor. Ceinte des solides remparts et défendue par le formidable château dont on voit encore aujourd'hui les ruines, cette ville est alors la capitale de la seigneurie du Krak ou de Mont-Réal, de la « terre d'Oultre-Jourdain », du boulevard des chrétiens du côté de l'Arabie et de l'Egypte. Il y aurait beaucoup à dire sur cette



Plan de Kérak ou Karak.

grande seigneurie, la plus importante du royaume latin de Jérusalem: comme l'a écrit l'auteur qui a spécialement étudié la géographie des principautés franques de Syrie, E.-G. Rey, sa position sur la rive orientale de la mer Morte en faisait la clef de toutes les routes militaires et commerciales conduisant d'Egypte en Syrie et en Arabie. Aussi, vers le début de la seconde moitié du XIIe siècle, la « terre d'Oultre-Jourdain » était-elle devenue une sorte de petit état dans l'Etat chrétien de Jérusalem. Etat riche, état prospère, car les taxes payées par les nombreuses caravanes musulmanes traversant la contrée, les multiples et précieux produits naturels de la région — le « sucre de Kérak », particulièrement estimé; les produits des arbres fruitiers, des oliviers et des figuiers dont « cette terre entor estoit tote coverte que si sembloit forest », — tout cela venait enrichir son possesseur, et fortifiait son indépendance à l'égard d'un suzerain pourtant tout proche.

C'est à l'époque du roi Foulque (1131-1144), que le premier titulaire de ce grand fief, Payen le Bouteiller, sire de Montréal, commença la construction de la forteresse de Kérak. Achevée après 1150, par Maurice, neveu et successeur de Payen le Bouteiller, soit après huit ou dix ans de travail, le Krak de la Pierre du Désert (qu'il ne faut pas confondre avec le Krak des Chevaliers ni avec le Krak de Montréal) devint, en même temps que le siège de l'archevêque latin de Rabbah, la résidence des différents seigneurs d'Oultre-Jourdain, dont le plus célèbre est le dernier, Renaud de Châtillon. On connaît l'histoire mouvementée de ce compagnon de croisade de notre roi Louis VII; on sait comment son second mariage (avec Stéphanie ou Etiennette, fille de Philippe de Milly) en fit le maître de la principauté d'Oultre-Jourdain.

Alors Karak devient le point de départ de chevauchées ininterrompues et de conquêtes telles que celle du port d'Aïlat ou Ela, au fond du golfe d'Akaba, d'où les vaisseaux de Renaud de Châtillon se lancent sur la mer Rouge et menacent les « villes saintes » de La Mecque et de Médine; de Karak encore partent, contre les caravanes de pèlerins en marche vers La Mecque, des razzias que n'arrêtent point les trêves signées entre le roi de Jérusalem et le sultan Saladin; la propre sœur de ce dernier est enlevée au cours d'une de ces razzias, et enfermée dans Karak. Mais un peu plus tard, Renaud de Châtillon est fait prisonnier et tué par Saladin (bataille d'Hittin, 4 juillet 1187), et le sultan s'empare tôt après, grâce à la famine, de la puissante forteresse où il avait jadis servi comme esclave, et dont il n'avait jamais pu se rendre maître par la force.

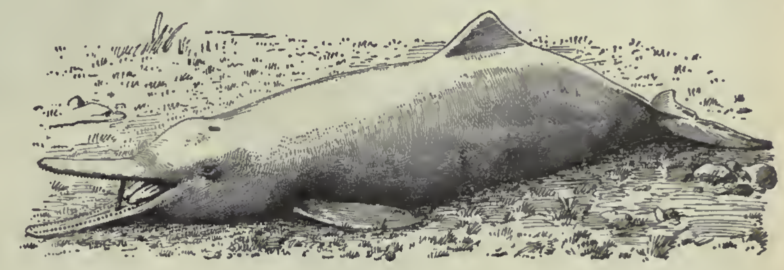
A partir de ce moment, Kérak tombe dans l'oubli. Elle n'en sort qu'une fois, après de longs siècles : en 1840, au temps où, pendant sa campagne de Syrie, Ibrahim-pacha bombarde le vieux château de Renaud de Châtillon, jusqu'alors admirablement conservé. Seuls, depuis cette date jusqu'en 1918, de rares voyageurs et archéologues se sont occupés du Krak de la Pierre du Désert, devenu une vraie carrière de pierres pour les habitants de la ville. Alors, quelques semaines après la conquête de Jérusalem (9 décembre 1917) et de la Palestine méridionale par les troupes britanniques du général Allenby, les escarmouches et les attaques dirigées contre la voie ferrée du Hedjaz par les bandes bédouines du calife de La Mecque ont trouvé leur couronnement, le 7 avril 1918, dans la prise d'une localité dont les fortifications ruinées attestent encore le rôle joué en Syrie, en plein cœur du moyen âge, par des croisés venus de France. — HENRI FROIDEVAUX.

lipote (du gr. *lipos*, graisse). n. m. Nom générique d'un cétacé de rivière de la famille des iniidés.

— ENCYCL. Le crâne a une structure générale qui rappelle celui des *inia* de l'Amazone; les mâchoires sont recourbées vers le haut, les dents sont uniformes, au nombre d'environ 130; la couronne est comprimée latéralement, et elle rappelle celle des dents médiales des *inia* et celle des *schizodelphis* du miocène nord-américain (Maryland). Ce qui le distingue du plataniste du Gange, c'est sa nageoire dorsale grande et triangulaire. Ce genre n'est représenté que par une espèce, le lipote vexillifère ou porte-bannière (*lipotes vexillifer*), qui a 2 mètres et demi de long, une coloration d'un bleu gris pâle en dessus, et blanche en dessous. Son crâne atteint 0m,50, et les narines sont placées très en arrière; les yeux sont très petits, de même que les oreilles; les évents ont une forme rectangulaire, et sont divisés en deux par une cloison sur une profondeur de 2 à 3 centimètres. Le nombre des dents est plus grand et plus fixe que chez *inia Geoffroyensis* où il varie de 100 à 132. Le nombre des vertèbres est de 45.

Cette espèce n'est pas la sotalie de Chine; elle est d'autant plus intéressante, que c'est la quatrième espèce d'un petit groupe presque éteint et qui avait une vaste distribution géographique dans le miocène et le pliocène.

Cet animal ne vit que dans le lac Tung-Ting, situé à plus de 1.000 kilomètres en amont du fleuve Yangtsé. Les indigènes lui donnent le nom de *peh ch'i* qui signifie « bannière blanche », parce que la nageoire dorsale apparaît très proéminente quand l'animal vient à la surface pour respirer. L'apparition soudaine d'une théorie de ces dauphins blanchâtres ressemblant à un petit bateau, est très curieuse. Ils ne se trouvent en abondance qu'à l'embouchure du lac Tung-Ting. On les voit facilement, quand les eaux sont basses, par troupes de 3 ou de 4, parfois de 10 à 12, qui cherchent des poissons dans la vase, et probablement des crevettes, comme les platanistes du Gange. Si on les blesse, ils poussent des cris rappelant ceux du veau. En été, le niveau de l'eau étant de 16 mètres plus élevé, à cause de l'apport fait par de nombreux torrents, les lipotes disparaissent. Les Chinois disent qu'à la fin du printemps, quand les eaux sont fortes, ces animaux se rendent dans les petites rivières pour y élever leurs petits. — A. MÉNÉGAUX.



Lipotes vexillifer.

Lyon-Caen (Charles-Léon), professeur et juriste français, né à Paris le 25 décembre 1843. Très jeune, Charles-Léon Lyon-Caen fut attiré vers les études juridiques non comme tant d'autres pour avoir un titre permettant le choix de n'importe quelle carrière, mais parce que ces études sérieuses l'intéressaient pour elles-mêmes, et qu'il était avide d'en pénétrer la méthode et l'esprit. Licencié en droit en 1864, il met seulement trois ans à franchir les deux grandes étapes que doit parcourir celui qui se destine à professer à la Faculté. De 1864 à 1866, il prépare sa thèse de doctorat. Elle est consacrée à deux de ces questions de droit familial qui le solliciteront plusieurs fois encore dans sa carrière d'écrivain : *De l'action familiæ erciscundæ en droit romain, Des partages d'ascendants en droit français.*

L'année suivante, il se présente, au bout d'un an de préparation, au terrible concours d'agrégation des facultés de droit, qui exige d'habitude de longues études, une grande maturité,... et des échecs préliminaires. Il est reçu du premier coup, et avec le numéro 1. Aussi à vingt-quatre ans est-il professeur à la Faculté de Nancy où il enseigne le droit romain (1867-1870), puis le code civil (1870-1872). Pendant ces années et les suivantes, il s'attache à l'étude du droit industriel international. Successivement, il étudie la *Condition légale des sociétés étrangères en France*, le *Congrès des brevets d'invention tenu à Vienne*, la *Condition légale des sociétés étrangères en France et en Autriche*. Il traduit le *Code d'instruction criminelle autrichien*, et compose un *Tableau des lois commerciales des principaux Etats de l'Europe*, ouvrage très apprécié à l'étranger, et traduit en anglais et en espagnol. Depuis 1872, il est professeur à la Faculté de droit de Paris où il occupe la chaire de législation industrielle (1877), puis celle de droit romain (1881), tout en faisant à l'Ecole libre des sciences politiques un cours de législation maritime et commerciale comparée. Ce sont, d'ailleurs, surtout les questions relatives à la législation civile ou économique étrangère, fort instructives pour qui veut avoir sur la philosophie du droit une vue un peu haute, qui sollicitent

son attention. Traduction du *Code de commerce allemand* (1881), *Etude sur la nationalité des sociétés par actions*, *Etude sur le divorce en Autriche* (1882), *Etudes de droit international privé maritime*, *la Loi anglaise sur la faillite* (1888), tels sont ses plus importants travaux.

Ajoutons-y les recherches sur la législation de la propriété littéraire et artistique, question très discutée à la fin du XIXe siècle et résolue par bien des lois particulières et des accords internationaux. Lyon-Caen les met au point dans son *Recueil de lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique* (1889-1890-1896). Ces divers travaux le désignent à l'attention de l'Académie des sciences morales et politiques, qui le reçoit parmi ses membres en 1893.

Tout en développant alors son enseignement (il devient professeur de droit commercial maritime et de législation comparée à la Faculté de droit), il étend son action hors de sa chaire. Connu en France et à l'étranger, correspondant de plusieurs académies de France et de l'étranger (Toulouse, 1883; Padoue, 1896; Bruxelles, 1910), son autorité presque universelle sur les questions de propriété artistique ou industrielle est mise plusieurs fois au service du pays. Il représente le gouvernement



Lyon-Caen.

français à Paris : Convention internationale relative à la protection de la propriété industrielle (1883), Conférence pour la protection des œuvres de littérature et d'art (1896); à Anvers et à Bruxelles : Congrès international de droit commercial, Conférence diplomatique pour la conclusion de conventions internationales relatives à l'abordage et à l'assistance maritime (1885, 1888, 1915); enfin, à La Haye, où il est rapporteur du projet de convention pour l'unification du droit en matière de lettres de change et de billets à ordre (1910 et 1912). Pour d'autres services encore, l'Etat français fait appel à sa compétence. Il est, pour la section des sciences économiques et sociales, membre du comité des travaux historiques du ministère de l'instruction publique, membre du comité consultatif de contentieux des ministères des colonies et de la marine, président ou rapporteur des commissions extraparlementaires légiférant sur les assurances et les sociétés (1902) et la revision du code de commerce (1915), membre du comité de législation au ministère de la justice. Il est apparu comme l'une des incarnations de la science juridique française, et, comme tel, a été élevé à de hautes dignités : doyen de la Faculté de droit (1906-1910), président de l'Académie des sciences morales et politiques (1905) enfin, en remplacement de René Stourm, secrétaire perpétuel (V. p. 547). Malgré ces occupations absorbantes, ses ouvrages ont été nombreux ces dernières années (*Traité* et *Manuel* de droit commercial), et la guerre lui suggère plusieurs études (*Nationalité des sociétés*, *Conséquences de la prorogation des échéances dans les rapports des porteurs avec les endosseurs des pays étrangers*) parues dans diverses revues d'études juridiques. Il vient d'être nommé président du comité consultatif du contentieux du ministère des finances. — LÉON AARNSOUR.

Mathieu-Paix-Séailles (L'AFFAIRE). [LES GRANDS PROCÈS DE LA GUERRE.] — Le 22 mai 1918 commençaient à Paris, devant le 2e conseil de guerre, les débats de l'affaire du capitaine Mathieu (Léon-Paul-Isidore) et du sergent Paix (Charles-Jules-Octave) dit Paix-Séailles, accusés l'un et l'autre de divulgation de documents secrets concernant notre armée d'Orient.

Cette affaire a été jugée à huis clos; mais l'objet et les détails principaux de l'accusation étaient de notoriété publique, surtout depuis que, quelques jours auparavant, s'étaient déroulées les séances du procès du *Bonnet Rouge*. — Voir *Bonnet Rouge* (*l'Affaire du*), p. 549.

Le 8 août 1917, au cours d'une perquisition dans les locaux du journal *le Bonnet Rouge*, avaient été saisis, dans le coffre-fort de son directeur Vigo dit Miguel Almereyda, des documents confidentiels intéressant la défense nationale. Bientôt la preuve fut acquise que ces pièces avaient été communiquées à Almereyda par Paix-Séailles.

Paix-Séailles, publiciste, était le commanditaire du *Bonnet Rouge* pour une somme de 70.000 francs. C'est à la 20e section de secrétaires d'état-major et de recrutement, qu'il a été affecté pendant la guerre.

D'autre part, il fut établi que Paix-Séailles tenait les documents de l'un de ses amis, le capitaine Mathieu, alors chef du 2e bureau de l'état-major de l'armée d'Orient.

Les pièces trouvées en la possession d'Almereyda comportaient deux séries distinctes :

1re série. — Cinq lettres adressées, du 3 mai au 17 juin 1916, à Paix-Séailles par le capitaine Mathieu, contenant des renseignements sur les effectifs, les moyens d'action, l'organisation du commandement, l'état matériel et moral de l'armée d'Orient, — renseignements tirés des plans, écrits et

transmis à un malfaiteur dangereux, condamné de droit commun (Almereyda), que des débats récents ont montré véritable chef d'une bande organisée, en pleine guerre, pour se livrer à des attentats répétés contre la patrie, — ces documents dépassent en gravité tout ce qu'on peut concevoir.

Ils contiennent, en effet, des renseignements alors ultra-secrets sur la situation de nos armées, l'importance de nos effectifs, nos plans et nos moyens d'action militaires : en un mot, l'ensemble de nos opérations de guerre sur une partie importante de notre front.

En même temps, ces documents renferment des appréciations sur les armées alliées, des renseignements d'ordre diplomatique, qui constituent non seulement nos secrets



Le Souper de Beaucaire, dessin de Jean-Paul Laurens. — Le capitaine Bonaparte, envoyé par le général Carteaux à Beaucaire pour réduire les insurgés, soupa, le 29 juillet 1793, dans une auberge avec des négociants de Montpellier, de Nîmes et de Marseille. C'était à l'époque de la foire. Vers la fin du repas, il s'engagea, entre le jeune militaire et les négociants, une discussion politique sur la situation de la France; les convives avaient chacun une opinion différente, qu'ils soutenaient avec chaleur. Quelques jours après, le capitaine Bonaparte consigna dans une brochure : *le Souper de Beaucaire*, la conversation qu'il avait eue dans cette ville, et l'état des opinions dans le Midi. Cet écrit, émanant d'un si jeune homme (il avait 24 ans), est remarquable par la sagacité des vues militaires et politiques, et par la lucidité du raisonnement; il est d'un bout à l'autre plein de modération et de bon sens; et tout ce que, à cette date, l'éloquent convive concevait de succès pour la cause républicaine qu'il avait embrassée, et qui semblait si compromise aux yeux des insurgés, se réalisa de point en point. Le *Souper de Beaucaire* fut imprimé aux frais du trésor national : c'était, en effet, une publication utile à répandre pour l'apaisement des esprits, et l'on ne doit pas être surpris que les délégués de la Convention l'aient compris de cette manière. Ainsi, Bonaparte défendait alors la grande cause patriotique non seulement de l'épée, mais de la plume : *ense et calamo.*

documents secrets intéressant la défense nationale;

2e série. — Copie d'un télégramme du 12 juin 1916, adressé par le grand quartier général du généralissime Joffre au général commandant en chef l'armée d'Orient, le général Sarrail; — copie d'un télégramme du 14 juin 1916, adressé au général Sarrail par le ministre de France à Athènes; — copie d'une lettre datée du 14 juin 1916, adressée par le général Sarrail à Noulens, alors président de la commission de l'armée à la Chambre des députés.

Dès le début de l'instruction — suivie contre eux par le capitaine rapporteur Mangin-Bocquet, — le capitaine Mathieu et le sergent Paix-Séailles n'avaient cessé de protester de leur patriotisme, de la pureté de leurs intentions :

En mai-juin 1916 (disaient-ils) il y a eu dans la presse française une tendance à déplorer l'inaction de l'armée du général Sarrail, à proclamer même son inutilité. C'est pour répondre à cette campagne et justifier l'armée d'Orient des reproches qui lui étaient adressés; c'est dans notre désir de voir renforcer l'expédition de Salonique et notre résolution d'être utiles au général Sarrail et à ses soldats, que nous fûmes amenés à la divulgation dont on nous fait grief.

Devant le conseil de guerre, le capitaine Mathieu — appartenant au 1er bataillon de tirailleurs indochinois — a comparu en grand uniforme, la Légion d'honneur et la Croix de guerre sur la poitrine. Il a pris place, avec le sergent Paix-Séailles, au banc des accusés libres.

Le colonel Colomiès présidait. Le commandant Albert Montel occupait le siège du ministère public. Les défenseurs étaient Me Hild pour le capitaine Mathieu, Me Edmond Bloch pour Paix-Séailles.

Dès l'ouverture des débats, le général Messimy, notre ministre de la guerre du début des hostilités, avait, par lettre, témoigné qu'il avait toujours considéré Paix-Séailles comme « un parfait honnête homme et un bon Français », n'ayant jamais eu, depuis le début de la guerre, « qu'une pensée : la victoire de nos armes ».

Le commandant Montel réclama le huis clos en ces termes :

Les documents qui ont été livrés par le capitaine Mathieu, remis par lui au sergent Paix-Séailles, qui les a

à nous, ce qui serait déjà suffisant, mais encore les secrets de nos vaillants alliés, secrets, par conséquent, qui ne sont pas les nôtres.

Enfin l'instruction a fait ressortir — et les débats qui vont s'ouvrir devant vous établiront de même — des divergences profondes d'appréciation, tant sur les opérations elles-mêmes que sur les conséquences militaires de leur divulgation, entre le général en chef de l'armée d'Orient et l'un des généraux sous ses ordres. Vous les entendrez l'un et l'autre.

Le général en sous-ordre ainsi visé était, semble-t-il, le général Cordonnier, qui exerçait le commandement du corps expéditionnaire français. Le général Sarrail et le général Cordonnier passaient pour être en désaccord sur le caractère répréhensible et sur la portée des faits imputés au capitaine Mathieu et au sergent Paix-Séailles.

C'est à l'unanimité des voix, que le conseil de guerre ordonna le huis clos.

Au cours des cinq séances que, portes rigoureusement fermées, occupa le procès, furent entendus, entre autres témoins, le général Sarrail, le général Cordonnier, Léon Daudet, Gustave Hervé; Aristide Briand et Paul Painlevé, anciens présidents du conseil des ministres; Maurice Viollette, ancien ministre du ravitaillement, et le professeur Aulard.

Le conseil de guerre rendit son jugement le 27 mai. En ce qui concerne la première série des documents divulgués, il déclarait les deux accusés non coupables; mais, à l'occasion de la deuxième série de ces documents, le capitaine Mathieu était condamné à trois mois d'emprisonnement, avec sursis, et le sergent Paix-Séailles à un an d'emprisonnement, également avec sursis. — Me LAURENT.

Napoléon journaliste, par Antonin Périvier (Paris, 1918). — Il est peut-être plus d'actualité qu'on ne pourrait le croire, ce livre sur Napoléon journaliste, car, à vrai dire, autant que les talents de publiciste de l'Empereur, on y trouve la politique qu'il suivit à l'égard de la presse, et les directives qu'il donnait aux journaux en temps de guerre. Cette politique, ces directives ne nous détourneront pas de la vie présente.

Il y a sans doute quelque excès à prétendre qu'Austerlitz et Iéna seront dépassés dans l'avenir par certaines pages de Napoléon; on ne peut pas ne point reconnaître pourtant qu'en même temps qu'un grand capitaine, l'Empereur fut un grand écrivain. Comment s'en étonner?

Il y a dans le grand homme d'action (dit Thiers) la principale chose qui fait grandement écrire, la pensée; et il y a aussi ce qui fait écrire avec sublimité, l'âme.

La pensée, et l'âme, on les retrouve dans les moindres notes de Napoléon. Il avait le sens de l'actualité, de ce qu'il fallait dire, et de ce qu'il ne fallait pas dire; et, quand il tenait la plume, il la tenait avec vigueur.

Il y a plusieurs manières d'être journaliste. Il y a celui qui dirige et inspire un journal, il y a celui qui écrit. Napoléon fut journaliste de toutes les façons. Il fut directeur, rédacteur, reporter. Antonin Périvier nous le présente dans ses diverses attitudes, et le portrait qu'il nous donne de son impérial confrère est plein de vie. Napoléon fut journaliste à ce point, qu'il voulut détruire toute concurrence, et être le seul journaliste de son temps. Ce n'est pas ici le moins piquant de l'histoire.

La Révolution avait donné toute liberté à la presse. Elle en abusa, et Napoléon en usa de bonne heure, puisque nous le voyons, dès 1793, distribuer lui-même aux officiers, sous-officiers et soldats, un pamphlet qu'il vient de faire imprimer: *le Souper de Beaucaire*.

Trois ans plus tard, en 1796, général en chef victorieux, conscient de sa propre valeur, il songe tout de suite à créer un journal qui lui permettra de communiquer directement avec l'opinion publique. En attendant cette création, et pour tenir la place du journal inexistant encore, il écrit au Directoire de longues lettres publiques, qu'il fait imprimer, et distribue ensuite par milliers dans les régiments. Dans ces lettres où il répond à la presse qui l'attaque, il se fait véritablement journaliste, et déploie la même fougue que sur le terrain militaire :

Je ne puis pas (écrit-il) être insensible aux outrages, aux calomnies que quatre-vingts journaux répandent tous les jours et à toute occasion.

Il fonde enfin un journal : *le Courrier de l'Armée d'Italie, ou le Patriote français à Milan par une société de républicains*. Le rédacteur en chef, Jullien de Paris, écrit sous l'inspiration directe et même sur les notes de Bonaparte. Celui-ci ne s'en contente pas. Quelques semaines plus tard, il crée un second journal au titre hardi : *la France vue de l'Armée d'Italie*, journal de politique, d'administration et de littérature française et étrangère. Regnault de Saint-Jean-d'Angély en est le rédacteur en chef. Bonaparte tire de ces journaux une immense publicité personnelle; il en use pour attaquer violemment la presse de Paris et les royalistes. Pendant la campagne d'Egypte, il fait paraître le *Courrier d'Egypte*, et la *Décade égyptienne*. Mais l'absence de nouvelles d'Europe enlevait tout intérêt à ces périodiques.



Bonaparte, Premier consul, par Isabey (Musée de Versailles).

A partir de Brumaire, Bonaparte journaliste c'est surtout Bonaparte supprimant les journaux. La liberté de la presse n'existe plus. L'arrêté du 17 janvier 1800 ne laisse vivre que treize journaux; et encore, ceux qui subsistent ne le peuvent que dans la servitude de la police. Tout article contre la Constitution, contre les armées, contre les gouvernements étrangers, amis ou alliés de la France, amènerait une suppression immédiate. Il faut d'ailleurs reconnaître que la liberté de la presse avait abouti à tant d'excès pendant la Révolution, que ces mesures extrêmes furent accueillies sans surprise et sans murmure par l'opinion publique.

Les saisies, les suppressions, les censures, les avertissements, les réprimandes, les emprisonnements même se succèdent; et des journaux qui subsistent le Premier consul se sert pour une énorme publicité personnelle.

Il donne d'ailleurs surtout son attention aux journaux anglais et allemands, qu'on lui traduit chaque matin. Il est sensible à leurs attaques. Pour y répondre, il s'empare du *Moniteur*. C'était un journal datant de 1789, et appartenant à Panckouke, puis à son gendre Agasse. Maret, le secrétaire d'Etat, le transforma en journal officiel. Deux parties le composèrent, l'une officielle, contenant les actes du gouvernement, l'autre émanant directement du cabinet de Bonaparte. Tous les soirs, les épreuves en étaient soumises au ministre d'Etat.

Par là, le Premier consul communiquait directement avec l'opinion publique. Les numéros les plus importants du journal étaient distribués gratuitement dans toute l'Europe. Plus tard à Sainte-Hélène, Napoléon relisant le *Moniteur* dira :

Il n'est pas une phrase que j'aie à en faire effacer. Au contraire, il demeurera infailliblement ma justification, toutes les fois que je pourrai en avoir besoin.

A vrai dire, ainsi que nous l'avons déjà signalé, le *Moniteur* est d'abord un organe de publicité pour Bonaparte :

Un souverain, a-t-il dit, doit toujours confisquer la publicité à son profit.

Mais bientôt il prend un caractère presque exclusivement politique; touchant parfois aux événements de l'intérieur, mais le plus souvent s'appliquant aux questions étrangères, notamment aux affaires anglaises.

Le Premier consul suivait attentivement la presse anglaise. Il avait commencé par lancer des appels à la paix. Aucun écho n'y avait répondu; et au contraire les journaux britanniques avaient dirigé contre lui de violentes attaques. Il répliqua avec la même violence. Les Anglais se plaignirent de ses articles, à cause de leur caractère officiel; il répondit que les journaux anglais eux aussi devaient être considérés comme officiels, puisqu'ils n'étaient pas poursuivis.

Quoi qu'il en soit, ces polémiques créaient entre Londres et Paris un état d'irascibilité et de haine, qui rendait très difficile toute conciliation; et la signature des préliminaires de paix ne changea rien à la situation. Pourtant, après la paix d'Amiens, Bonaparte lança de nouveaux appels à l'entente cordiale. Ses appels demeurèrent sans succès. Il ouvrit alors de nouvelles campagnes contre le gouvernement anglais, et, ce qui devait être particulièrement sensible aux Anglais, contre le crédit de l'Angleterre. Le *Moniteur* devient de plus en plus belliqueux, et l'on y sent s'exaspérer la colère du Premier consul.

Le *Moniteur* ne lui suffisait pas, d'ailleurs, pour exprimer toute sa pensée. Ne voulant pas user du journal officiel, pour traiter de ses affaires personnelles, il créa le *Bulletin de Paris*, journal bihebdomadaire rédigé tout entier dans son cabinet, qui ne dura pas. Et pour répondre à l'« Ambigu » de Peltier, qui ne cessait à Londres de l'injurier de la plus basse manière, en même temps qu'il le faisait poursuivre devant les tribunaux anglais, il fit imprimer l'*Argus*, soi-disant organe des républicains anglais en France.

Si rigoureux que fût le régime imposé à la presse, sous le Consulat, il le fut davantage encore sous l'Empire. Jamais il n'y eut moins de liberté d'écrire, qu'en ce temps : seul, l'Empereur parle; ou du moins, seul, il veut parler; et si sa participation directe au *Moniteur* est moins fréquente que sous le Consulat, pas un article ne paraît qu'il ne l'étudie, le critique et le juge. De quelque point de l'Europe qu'il se trouve, il envoie ses instructions; et sa correspondance est remplie d'observations politiques, littéraires, philosophiques sur la composition de son journal.

J'entends (écrit-il en 1805), que les journaux servent le gouvernement, et non contre.

Il faudrait citer tous les numéros du *Moniteur*, les suivre jour à jour pour connaître la pensée quotidienne du maître. Périvier en donne des extraits abondants; et son livre par là même en est plus précieux. Si absolu que semble à cette époque le silence de la presse, si docile que soit le *Moniteur*, ce qui frappe pourtant c'est le mécontentement presque constant de l'Empereur, l'irritation que lui cause la publication de tel ou tel article, de telle ou telle nouvelle.

Chaque jour, une nouvelle interdiction est faite aux journaux qui subsistent. Défense de parler du luxe et des dépenses de la cour. Défense de parler d'assassinats et de meurtres, car de pareils récits font croire que tout est sens dessus dessous dans le royaume. Défense de donner des renseignements militaires. Défense de parler des prêtres, des sermons et de la religion :

N'est-il pas ridicule et contraire aux choses saintes de les voir compromises dans des feuilles qui contiennent tant d'inutilités et de choses fausses ?

Ordre est donné que le nom des jésuites ne soit jamais prononcé, et que tout ce qui pourrait amener à parler de cette Société soit évité dans les journaux.



Napoléon Ier, gravé par Stapleaux, sous la direction de David.

Défense de publier aucune nouvelle relative à des choses faites par l'Empereur, et tirées soit des journaux étrangers, soit des correspondances étrangères.

Il supprime plusieurs journaux ecclésiastiques, sous prétexte de la diversité de leurs opinions en matière religieuse; et il les réunit en un seul journal : *le Journal des Curés*. De Milan, il nomme un censeur spécial au « Journal des Débats », qui doit être payé par les propriétaires du journal lui-même, et qui doit s'exercer sur la politique et sur la partie littéraire, qui pourrait être faite dans un mauvais esprit politique. De Schoenbrunn, le 24 juillet 1809, il envoie l'ordre d'arrêter un rédacteur de la « Gazette de France », pour avoir mis dans son journal plusieurs articles de Berlin, dont le but est de mettre en doute l'alliance de la France et de la Russie.

Enfin, la censure est si rigoureuse, les interdictions sont si nombreuses, que dans le *Moniteur* lui-même on ne trouve bientôt plus rien à lire, et le rédacteur en chef de ce journal officiel en est réduit, pour remplir ses colonnes, à imprimer des articles de médecine.

C'est là, si l'on peut dire, la partie négative du journalisme de Napoléon. Mais il y a une partie positive. L'Empereur lui-même donne des sujets d'articles; et il n'en donne pas seulement le thème, il fournit les arguments à développer : articles de politique étrangère, — c'est ainsi qu'en 1806 il mène une campagne contre la Prusse, comme il a fait autrefois contre l'Angleterre; articles de polémique personnelle, — c'est ainsi qu'il donne des notes contre la princesse Dolgorouki, qui se livre, à Rome, à des bavardages inutiles et inconvenants; — articles littéraires aussi, — c'est ainsi que, le 11 février 1806, il inspire directement, dans le « Journal des Débats », un article contre Tacite.

Et s'il s'arrête à des points particuliers comme ceux-ci, il donne aussi des directives générales. C'est du camp d'Osterode, qu'il envoie à Champagny, en 1807, le plan d'un bon journal, dont la critique fût éclairée, bien intentionnée, impartiale et dépouillée de cette brutalité injurieuse qui caracté-

rise les discussions des journaux existants, et qui est si contraire aux véritables mœurs de la nation. Et en 1814, par les instructions qu'il donne, il fait véritablement participer à la défense nationale les feuilles publiques, qui sont lues, il ne l'oublie pas, par les ennemis.

Il donne un vivant tableau de ce que doit être la presse en temps de guerre :

Au lieu des bêtises dont on remplit chaque jour les petits journaux (écrit-il à Savary), pourquoi n'avez-vous pas des commissaires qui parcourent les pays d'où nous avons chassé les ennemis, et recueillent les détails des crimes qu'ils y ont commis ? Il n'y aurait rien de plus fort pour animer les esprits, que le récit de ces détails. Dans ce moment, il nous faut des choses réelles et sérieuses, et non pas de l'esprit en prose et en vers. Les cheveux me dressent sur la tête, des crimes commis par les ennemis.

Et de Troyes, le 24 février, il écrivait encore :

Il est nécessaire que les journaux de Paris soient dans le sens des craintes de l'ennemi. Les journaux ne sont pas l'histoire, pas plus que les bulletins ne sont l'histoire. On doit toujours faire croire à son ennemi qu'on a des forces immenses.

Ces instructions s'adressaient à sa police ; car si Napoléon ménageait peu les journaux, il ne cessait de harceler sa police pour les maladresses qu'elle commettait à l'égard de la presse. Et pourtant, malgré toutes ses plaintes, il faut croire que cette presse lui rendait des services, puisque ses adversaires voulurent l'imiter. Metternich conçut l'idée d'opposer au *Moniteur* de l'Empire le « Moniteur » de la Coalition :

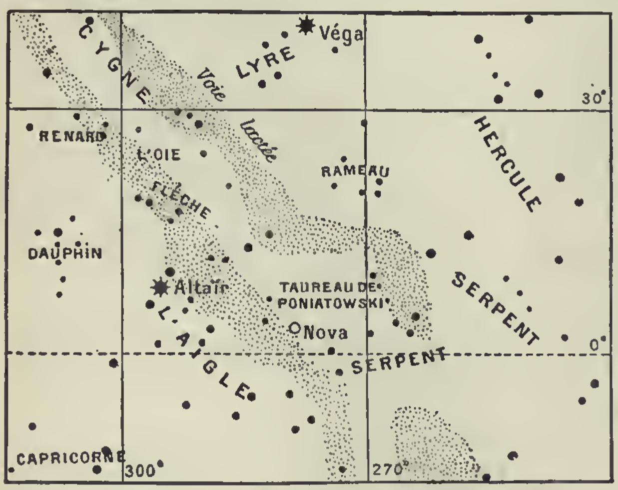
C'est (disait-il) un fait nouveau dans l'histoire, que celui d'un souverain qui s'entretient directement et fréquemment avec le public. Napoléon a inauguré cette méthode, et il en a tiré de grands avantages.

Et le 5 décembre 1805, le ministre autrichien adressa aux puissances alliées un mémoire : *Idée pour la fondation d'un journal sous la protection et avec la collaboration des puissances alliées.* Il ne put faire réussir ses idées ; mais l'on doit remarquer que le plan de journal qu'il établissait ressemblait étrangement à celui qu'avait réalisé Napoléon.

On pourrait encore, avec l'aide de Périvier, passer en revue le personnel des journalistes au temps de Napoléon : journalistes indépendants, si l'on peut dire, et journalistes fonctionnaires. On pourrait présenter Fouché et Savary en liberté. Car ce n'est pas seulement Napoléon journaliste que l'on voit dans le livre abondant et curieux de Périvier, mais bien toute l'histoire de la presse, pendant plus de vingt ans ; et ce n'est pas là, sans doute, un des moindres intérêts de l'ouvrage. — JACQUES BOMPARD.

nova (fém. de l'adj. lat. *novus*, nouveau) n. f. Nom générique donné à toute étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble surgir des profondeurs de la voûte céleste. Pl. Des *novæ*. || Syn. de ÉTOILE NOUVELLE, ÉTOILE TEMPORAIRE.

— ENCYCL. Le 8 juin 1918, plusieurs astronomes signalaient l'apparition d'une étoile nouvelle entre la constellation de l'Aigle et celle d'Ophiucus, près de θ Serpent. Elle apparaissait déjà comme une étoile de première grandeur, son éclat augmenta encore pendant quelques jours, puis commença à diminuer. L'étude de son spectre montra que celui-ci différait peu de ceux des *novæ* antérieurement observées ; enfin, cet astre a été identifié avec une étoile déjà cataloguée mais qui, jusque-là, était de 8e grandeur.



Position dans le ciel, de la nouvelle étoile (*Nova*).

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on observe des étoiles nouvelles : l'histoire de l'astronomie nous transmet un grand nombre d'apparitions remontant aux temps les plus reculés. La plus célèbre de toutes est *la Pèlerine*, dite encore étoile de Tycho-Brahé, parce qu'elle fut observée par cet astronome. Elle lui apparut le 11 novembre 1572, dans la constellation de Cassiopée ; en quelques instants, elle avait acquis un éclat comparable à celui de Sirius ; cet éclat augmenta encore, elle devint même visible en plein jour. Au bout d'un mois elle commença à décroître, tout en conservant une position invariable par rapport aux étoiles voisines. Enfin, en mars 1574 elle avait complètement disparu ; la Pèlerine étant apparue quelques mois après la Saint-Barthélemy, la croyance populaire ne manqua pas de l'associer aux massacres qui eurent lieu à cette époque ; de même celle de 1609 fut associée à l'assassinat de Henri IV, qui eut lieu un an plus tard. C'est d'ailleurs à la suite d'une apparition semblable (125 avant l'ère chrétienne) que Hipparque eut l'idée de faire son catalogue d'étoiles. On cite encore, parmi les étoiles temporaires, celle qui apparut en l'an 389 ; elle était voisine de α Aigle, et son éclat pendant quelques semaines fut comparable à celui de Vénus.

Plus près de nous, citons l'étoile apparue en 1868 dans la Couronne boréale, qui était primitivement de 10e grandeur, et qui arriva à la 2e pour revenir, au bout de six semaines, à son état primitif ; une *nova* parue en 1892 dans la constellation du Cocher, arriva à la 4e grandeur puis disparut presque complètement, pour revenir à la 9e grandeur six mois après et décroître ensuite ; elle a aujourd'hui l'aspect d'une petite nébuleuse.

Si des *novæ* apparaissent assez fréquemment, leur éclat maximum dépasse rarement la 6e grandeur, et depuis 1572 on n'en avait pas observé d'aussi brillante que la nouvelle étoile apparue le 8 juin dernier. Ce ne sont pas là des astres nouveaux ; certains, comme le dernier, ont pu être identifiés avec des étoiles déjà observées et cataloguées ; d'autres, au contraire, n'ont pu l'être, ce qui prouve simplement que leur éclat primitif était trop faible pour nous permettre de le faire. Toutes ces étoiles nouvelles apparaissent en général dans le voisinage de la voie lactée, ou encore dans la voie lactée elle-même.

Pendant la période d'éclat croissant elles donnent, à la spectroscopie, les mêmes raies que les protubérances solaires ; puis, dans la période décroissante, leurs spectres se rapprochent de plus en plus de ceux des nébuleuses planétaires, c'est-à-dire du type d'étoiles Wolf et Rayet, toutes situées dans la voie lactée et dans les nuées de Magellan et qui, probablement, ne sont que les vestiges très affaiblis de *novæ*.

L'apparition des *novæ* a donné lieu à un certain nombre d'hypothèses : est-ce une collision, un frôlement de deux astres, provoquant un accroissement considérable d'activité ? L'étoile est-elle elle-même le siège d'un cataclysme interne, explosions provoquées par des gaz ? Disons tout de suite que les différentes hypothèses proposées ne résolvent pas complètement le problème, et espérons que la nouvelle étoile, dont l'observation est relativement facile pour nos astronomes puisqu'elle passe au méridien vers le milieu de la nuit, permettra d'apporter à la théorie quelques données précises, et de nous mieux fixer sur les causes de ces intéressants phénomènes. — G. BOUCHENY.

Ohnet (Georges), écrivain français, né à Paris le 3 avril 1848. — Il est mort dans la même ville le 5 mai 1918. Quand il eut achevé ses études au lycée Bonaparte — aujourd'hui Condorcet, — son père, qui était architecte, voulut l'aiguiller vers cette profession, mais le futur écrivain n'avait pour les arts du compas que des aptitudes médiocres ; le père ne s'obstina point, et engagea son fils à faire son droit. Docilement, G. Ohnet aborda les études juridiques : pas plus que le compas, le barreau ne convenait aux aspirations du jeune homme, possédé du mal d'écrire. Après la guerre de 1870, il quitta donc la robe et se lança dans le journalisme. Il entra d'abord au « Pays », que dirigeait Paul de Cassagnac, puis il passa au « Constitutionnel », où il rédigea tout à la fois le bulletin politique et le feuilleton théâtral. A la première de ces besognes, il apportait des qualités de bon sens qui lui faisaient juger sainement choses et gens ; mais la seconde l'attirait davantage, car elle répondait à ses goûts véritables, et il y pouvait exercer ce sens profond du théâtre, qui constitue sa principale caractéristique.

Le nombre et la vogue de ses romans peuvent, il il est vrai, faire illusion ; pourtant, quiconque étudie de près G. Ohnet découvre constamment derrière le romancier l'auteur dramatique : c'est ce dernier qui, en réalité, conduit le récit, invente et organise les péripéties, compose les caractères. Le romancier n'est là que pour tenir la plume ; et c'est précisément dans la juxtaposition de cette double individualité qu'il faut chercher, outre les raisons du succès de G. Ohnet auprès du grand public, l'explication de ses qualités et de ses défauts. Il est à remarquer d'ailleurs que lorsque Ohnet se décida à écrire, c'est vers le théâtre qu'il se porta d'abord. Sa première œuvre est un drame, *Regina Sarpi*, composé en collaboration avec Denayrouze et représenté au Théâtre historique en 1875. L'année suivante, il fit jouer à Bruxelles une opérette, *Aux avant-postes*, dont Joseph Michel avait écrit la musique. En 1877, il donnait au Gymnase *Marthe*, qui obtint un honorable succès. Engagé dans la carrière dramatique, Ohnet s'y fût sans doute maintenu si un incident ne l'avait aiguillé d'un autre côté. Il avait écrit un nouveau drame, *Serge Panine ;* mais en vain le soumit-il à tous les directeurs de théâtre, aucun cette fois ne l'accepta. Ohnet ne se découragea point ; il transforma sa pièce en roman : *Serge Panine* parut en 1881. Ce fut un succès : l'Académie française couronna l'ouvrage, les éditions se multiplièrent ; presque involontairement, Ohnet devint brusquement le romancier à la mode. Il n'eut garde de négliger la chance qui s'offrait à lui ; averti des goûts du public, il exploita abondamment la veine qu'il avait découverte, et, d'année en année, avec une régularité qui se maintint



Georges Ohnet.

pendant plus de trente-cinq ans, se succédèrent, sous la dénomination générale des « Batailles de la Vie », les livres aux titres fameux : *le Maître de forges* (1882), *la Comtesse Sarah* (1883), *Lise Fleuron* (1884), *la Grande Marnière* (1885), *les Dames de Croix-Mort* (1886), *Noir et Rose* (1887), *le Docteur Rameau* (1888), *Volonté* (1888), etc. La production totale du romancier dépasse 40 volumes.

Enhardi par son prodigieux succès, Ohnet revint à ses ambitions dramatiques et porta à la scène quelques-uns de ses romans les plus célèbres : *Serge Panine* et *le Maître de forges* furent joués en 1884, *la Comtesse Sarah* en 1887, *la Grande Marnière* en 1888. Ohnet retrouva au théâtre la faveur qu'il avait rencontrée en librairie : d'après ses propres déclarations dans une lettre à Aurélien Scholl, *Serge Panine* lui rapporta 200.000 francs, et *le Maître de forges* plus de 500.000 francs.

Une part de son succès est due au moment où il apparut. C'était l'époque où le naturalisme exagérait ses outrances, et blessait le goût général par un étalage complaisant et grossier des laideurs physiques et morales. Le public de 1882 lisait Zola mais ne l'approuvait point. Aussi fut-il charmé de découvrir en G. Ohnet un auteur pénétré d'idéalisme, qui animait ses personnages de sentiments généreux, et dont les récits se dénouaient agréablement par le triomphe des bons et la punition des méchants. A cet idéalisme se joignait un romanesque qui flattait les goûts de la masse bourgeoise : ces romans se déroulaient dans des milieux de richesse et de luxe, décrits avec une complaisance un peu naïve ; ils étaient peuplés d'amazones élégantes, de gentilshommes séduisants, d'industriels de bon ton ; l'auteur ne manquait pas de souligner la suprême distinction de ses personnages. Avec lui, donc, nul risque de s'encanailler comme avec l'auteur de *Pot-Bouille*. En outre, et c'est là peut-être la plus profonde raison de son succès, Ohnet s'était voué à la glorification de la bourgeoisie : le sympathique ingénieur était son héros favori ; à l'aristocrate, jouisseur et sans scrupules, il opposait le jeune bourgeois, intelligent, laborieux, fils de ses œuvres, qui, grâce à la noble élévation de ses sentiments, finissait par s'imposer et triomphait des préjugés de la naissance et du nom. Tout cela n'était peut-être pas très original. Le sujet du *Maître de forges* ne se retrouve-t-il pas dans *Mademoiselle de la Seiglière*, et Octave Feuillet n'avait-il pas donné dans *Monsieur de Camors* le prototype de *Serge Panine* ? Par bien des côtés aussi, la *Comtesse Sarah* rappelle le *Sphinx* du même Feuillet, comme la *Grande Marnière* fait songer au *Maître Guérin* de Emile Augier. Mais le public ne voyait pas si loin : les personnages que le romancier faisait agir devant lui, l'intéressaient ; il n'en demandait pas davantage.

De fait, pendant quelques années, Ohnet jouit d'un prestige incontesté. A la fin, la persistance d'un succès disproportionné — il faut le reconnaître — aux mérites de l'écrivain indisposa certains critiques, et leur mauvaise humeur se traduisit par de violentes attaques. Jules Lemaître donna le signal dans un article fameux, où il disséqua férocement l'œuvre d'Ohnet, et montra avec une impitoyable virtuosité tout ce qu'il y avait de faux dans ses in-

ventions, de convenu dans ses caractères, de prétentieusement banal dans son style. Un peu plus tard, à propos de la *Comtesse Sarah*, Lemaître renouvela son attaque :

Tu es banal, banal, banal (criait-il à sa victime); la plus fade convention s'étale dans tes récits... Tu ne reçois du spectacle de la vie et de tout l'univers sensible aucune impression directe et personnelle. Il n'y a pas une trouvaille de mots dans les milliers de pages que tu as péniblement barbouillées.

A la suite de Lemaître, toute la critique se rua contre le malheureux Ohnet. Anatole France déclarait ne « savoir rien de plus désobligeant que ses conceptions, ni de plus disgracieux que son style »; et il ajoutait :

Ohnet est détestable avec égalité et plénitude : il donne l'idée d'un genre de perfection. Il a sa puissance, sa vertu et sa magie : tout ce qu'il touche devient aussitôt tristement vulgaire et ridiculement prétentieux.

Avec moins d'âpreté, Faguet se montrait aussi sévère. L' « éreintement » d'Ohnet devint d'ailleurs pour la critique une sorte de lieu commun; tandis que tant d'écrivains, qui ne valaient pas mieux, bénéficiaient d'une large indulgence, le malheureux auteur du *Maître de forges*, choisi comme bouc émissaire, était l'objet de toutes les rigueurs.

Il les subissait du reste avec une patience résignée et une indifférence — au moins extérieure — vraiment remarquable. Après avoir fait dire une fois pour toutes par son éditeur qu'il ne lisait jamais ce qu'on écrivait sur son compte, il continua paisiblement sa tâche. Vivant volontiers dans sa résidence d'Emérainville, où il se délassait de ses travaux par les innocentes joies de la pêche à la ligne, cet honnête ouvrier de lettres donnait régulièrement chaque année un, quelquefois deux romans nouveaux. S'il ne retrouva plus sa vogue du début, il connut encore d'honorables succès avec *Nemrod et Cie* (1892), *la Dame en gris* (1895), *le Curé de Favières* (1897), pour ne citer que quelques titres. Au théâtre, il donna encore *Dernier amour* (1890), *le Colonel Roquebrune* (1898), *les Rouges et les Blancs* (1901). Dans ces dernières années, ayant épuisé les « Batailles de la Vie », il commença une nouvelle série, « La Légende et l'Histoire », à laquelle appartiennent *la Serre de l'Aigle, Pour tuer Bonaparte, le Partisan*. Enfin, depuis la guerre il avait entrepris, sous le titre de *Journal d'un Bourgeois de Paris*, la publication périodique d'une sorte de mémorial, où il commentait les événements en cours. Il y travaillait encore, quand la mort le surprit. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1885, il avait été élu en 1902 président de la Société des gens de lettres.

Honnête homme, écrivain laborieux et probe, Georges Ohnet, malgré le discrédit officiel qui le frappait, conserva jusqu'au bout des lecteurs fidèles, et le tirage de ses derniers volumes montre que sa popularité survécut aux attaques dont il avait été l'objet. Celles-ci d'ailleurs, il faut bien l'avouer, n'allaient point sans exagération ni injustice.

Sans doute, n'y a-t-il pas chez Ohnet beaucoup d'originalité; sa psychologie manque de profondeur, et son style est trop uniformément plat. Mais on ne peut lui contester, outre une louable honnêteté d'intentions, une réelle habileté dans l'art de présenter et de conduire un récit. Ses plus violents détracteurs étaient obligés de reconnaître que « ses pièces étaient bien faites » (Lemaître), qu'il avait « un certain instinct de l'arrangement et du mouvement dramatique; que ses fins d'acte notamment ont de la netteté et de la précision » (Faguet). Ses drames, en effet, se déroulent avec beaucoup de logique : nulle scène épisodique ou forcée; tout dérive naturellement de la situation primitive, et les coups de théâtre, intelligemment conçus, sont toujours adroitement amenés. Homme de théâtre avant tout, Ohnet a porté dans ses livres les mêmes procédés. Ses romans sont des pièces de théâtre : autour du dialogue, l'auteur s'est contenté de grouper quelques descriptions et analyses qui donnent à l'ensemble l'apparence d'un roman; mais tout y est conçu et déjà agencé pour la scène. Cela explique la simplicité et la netteté avec lesquelles ses sujets sont exposés et développés; cela explique aussi la psychologie sommaire des personnages, qui a été si vivement critiquée. Mais Ohnet n'a jamais prétendu créer des types; il s'est borné à prendre des types traditionnels de la comédie ou du drame, et à les placer dans des situations mouvementées et ingénieuses. Ainsi délimité, il ne semble pas que son effort ait été stérile.

Si un engouement exagéré a un moment porté Ohnet plus haut qu'il ne convenait, si l'on a voulu voir dans ses romans plus qu'il n'avait entendu y mettre, il serait également injuste de le dénigrer outre mesure. La portée de son œuvre ne dépasse point celle du théâtre de Scribe, mais ne lui est pas inférieure; et si l'on veut assigner à Ohnet une place équitable, c'est à la suite de Scribe et de Feuillet qu'il convient de le ranger.

Outre les ouvrages mentionnés au cours de cet article, il convient de citer encore : *l'Ame de Pierre, Dette de haine, le Lendemain des amours, le Droit de l'enfant, les Vieilles rancunes, la Fille du député, l'Inutile richesse, Roi de Paris, Au fond du gouffre, Gens de la noce, la Ténébreuse, le Brasseur d'affaires, la Marche à l'amour, le Chemin de la gloire, la Conquérante, l'Amour commande, l'Aventure de Raymond d'Hautel, Cœurs en deuil, Crépuscule, la Dixième muse, le Marchand de poison, Mariage américain, le Revenant, la Route rouge*. — FÉLIX GUIRAND.

Petit (Edouard), pédagogue et historien français, né à Marseille le 17 mars 1858, mort à Perpignan le 19 février 1917. Il fit ses études au lycée de sa ville natale, entra comme élève-maître au collège Rollin (Paris) et obtint une bourse de licence à la Faculté des lettres d'Aix. Reçu licencié, il retourna à Rollin comme professeur délégué (1881-1883), puis enseigna aux lycées de Laval et de Nîmes. En 1886, il passa avec succès le concours de l'agrégation de l'enseignement spécial, puis obtint le grade de docteur ès lettres à la Faculté d'Aix. Nommé à Paris, il fut professeur au lycée Janson-de-Sailly de 1886 à 1899. L'intérêt qu'il portait aux questions d'enseignement populaire engagèrent Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, à le charger d'une mission. A partir de 1894, il rédigea chaque année, sur l'éducation populaire, un rapport publié au « Journal Officiel ». En 1900, il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique pour l'enseignement primaire, et c'est pendant une tournée d'inspection qu'il fut frappé par la mort. Il était vice-président de la Ligue française de l'Enseignement, de la Société nationale des Conférences populaires, de l'Union nationale des mutualités scolaires.



Edouard Petit.

Il a beaucoup écrit, beaucoup parlé, et surtout beaucoup agi. Parmi ses écrits, les uns sont destinés aux classes : *Lectures tirées d'auteurs modernes* (Paris, 1887); *Morceaux choisis, du moyen âge au XVIIIe siècle* (1891); *la Composition française aux examens* (1892). Ces deux derniers ouvrages furent écrits avec la collaboration de Lhomme; *Recueil de morceaux choisis des prosateurs du XIXe siècle* (1892). Les livres scolaires d'Edouard Petit sont destinés à l'enseignement secondaire moderne et à l'enseignement des jeunes filles. — On lui doit des ouvrages d'histoire, travaux originaux ou petits volumes de vulgarisation. Il faut d'abord citer ses thèses de doctorat : *André Doria : Un amiral condottiere au XVIe siècle* (1887) et *De Tuchinorum rebellione in vicaria Nemausensi*; puis les études intitulées : *Etienne Marcel, ou la Bourgeoisie parisienne au XIVe siècle* (1883); *François Dupleix* (1883); *Sully* (1885); *Francis Garnier, sa vie, ses voyages, ses œuvres, d'après une correspondance inédite* (1885); *le Tong-Kin* (1887); *François Mignet* (1889); *Eugène Pelletan, sa vie, son œuvre, d'après des documents inédits* (1912). Il a traduit librement de l'italien le livre de David Levi : *Michel-Ange, l'homme, l'artiste, le citoyen* (1884). — Mais la partie la plus importante de son œuvre est relative à l'école primaire et aux œuvres post-scolaires : *Alentour de l'école. Les parents, les maîtres et les élèves* (préface par Jules Simon, 1890); *l'Ecole moderne* (avec une préface d'Eugène Manuel, 1891); *de l'Ecole au régiment* (1895); *Autour de l'éducation populaire* (1895); *Chez les étudiants populaires* (1898), ouvrage couronné par l'Académie française; *l'Ecole de demain* (1902); *Jean Lavenir* (1904), en collaboration avec G. Lamy, à la fois livre scolaire et ouvrage de propagande mutualiste; *Jean Macé et la ligue française de l'enseignement* (1904); *la Vie scolaire* (1907); *Autour de l'éducation populaire*, avec préface de R. Poincaré (1908); *la Commune et la mutualité scolaire* (1909); *de l'Ecole à la Cité. Etudes sur l'éducation populaire* (1910); enfin *De l'Ecole à la Guerre* (1916), où l'auteur célèbre l'héroïsme des instituteurs, le dévouement des institutrices, et montre comment la jeunesse des écoles a collaboré efficacement aux œuvres de guerre. Edouard Petit avait un grand talent de journaliste, et il a donné des articles innombrables à la « Revue pédagogique », au « Journal des Instituteurs », au « Volume », etc. Sa phrase est facile et lumineuse, souvent spirituelle ou éloquente.

Sa parole avait les mêmes qualités, et produisait une impression profonde. Ses élèves des lycées l'ont aimée. Elle a charmé et ému les auditeurs de ses multiples conférences. La foi vibrante de cet apôtre de l'instruction populaire se communiquait même aux indifférents et aux sceptiques. Les résultats de ses efforts passionnés ont été remarquables : en 1894, le nombre des cours d'adultes, jadis institués par Victor Duruy, n'était guère que de 7.000. Après une première campagne d'Edouard Petit, il était doublé (1896). En 1914, il y en avait 54.000. Le développement des mutualités, des amicales et des patronages fut encore plus remarquable. Edouard Petit aurait voulu réorganiser l'enseignement postscolaire en plaçant à la base le principe de l'obligation, et il a tracé en 1910 un plan qui servira sans doute à l'élaboration du projet définitif.

Il fut naturellement attaqué ou raillé par les adversaires de l'école laïque. Mais personne n'a pu reprocher à Edouard Petit des violences de polémique. Toujours courtois, toujours disposé à bien accueillir une critique, d'où qu'elle vînt, il a professé des croyances républicaines et démocratiques complètement libres d'esprit sectaire. — J.-M. DELISLE.

Poissons comestibles. *Caractères à connaître pour éviter d'être trompé dans leur achat.* — Les poissons constituent un aliment de grande importance, qui se mange frais, salé, fumé, saur ou salé-fumé, mariné ou conservé dans l'huile en boîtes closes. Les qualités alimentaires diffèrent avec le mode de conservation, avec l'origine suivant qu'il s'agit de poissons de mer ou d'eau douce, avec l'époque de l'année.

D'une manière générale, la chair de la plupart des poissons est blanche et presque aussi bien pourvue en matières azotées que la viande de boucherie; son usage n'est contre-indiqué que dans les cas de goutte, d'eczéma, d'affections des reins ou du foie. La quantité de corps gras contenue dans cette chair permet de partager les poissons, au point de vue alimentaire, en deux classes : 1° les poissons *maigres*, de digestion facile et auxquels convient la friture; 2° les poissons *gras*, lourds, indigestes, qui doivent être mangés rôtis ou bouillis.

Dans le choix et l'achat d'un poisson pour la table, il est nécessaire, si l'on ne veut pas être trompé : 1° de connaître les signes indiquant la fraîcheur; 2° de savoir distinguer dans chaque groupe les espèces à chair de qualité supérieure, des espèces voisines de moindre valeur alimentaire et commerciale.

FRAÎCHEUR. — La fraîcheur d'un poisson se reconnaît aux caractères suivants : 1° *Odeur* franche de marée : les ouïes, la bouche, la face ventrale, successivement senties, ne doivent laisser dégager aucune odeur suspecte, ni ammoniacale, ni vaseuse; 2° *Ecailles* brillantes s'enlevant facilement à l'ongle : plus le poisson est frais, mieux il s'écaille. Une marchande qui arrose ses poissons ou les humecte avec une éponge humide pour rendre les écailles momentanément brillantes indique la mauvaise qualité de sa marchandise; 3° *Œil* clair, brillant, plein, non enfoncé dans l'orbite : une couche de glycérine appliquée au pinceau peut rendre l'œil brillant, mais le laisse rétracté; 4° *Ouïes* rouge écarlate vif, aperçues en soulevant l'opercule les recouvrant : des ouïes pâles indiquent l'état avancé; des caillots sanguins prouvent l'addition de sang de lapin; un doigt passé sur les lamelles ne doit pas revenir coloré; retiré rose ou rouge, il indique le trucage du marchand : teinture des ouïes au carmin ou à l'éosine, ou même au sang de lapin; 5° *Chair ferme* se reconnaissant à la pression entre deux doigts. Une marchande qui présente le poisson allongé sur sa main tendue et son bras annonce, en réalité, qu'il est mou et avancé; autrement, elle le saisirait par les ouïes et le tendrait horizontalement pour montrer la rigidité de son corps et sa fraîcheur.

Enfin, lorsqu'on achète du poisson en tranches, il est bon de pouvoir constater ces caractères, ce qui exige que la tête de l'animal soit encore adhérente.

DÉTERMINATION. — La fraîcheur reconnue, il faut s'assurer que le marchand ne cherche pas à vous tromper sur la nature de l'espèce. N'acceptez pas une cardine pour une sole, un grondin pour un rouget, un mulet pour un bar, etc. Voici les caractères distinctifs des principaux poissons vendus sur les marchés, et pouvant prêter à confusion avec des espèces de prix et de qualité inférieurs :

Alose. — L'alose commune est un poisson marin migrateur qui remonte les rivières en mars et avril pour frayer; il atteint de 30 à 70 centimètres de longueur. Malgré la présence de nombreuses arêtes, sa chair est délicate de mars à la mi-mai, lors de la montée en rivière; elle est sèche et de mauvais goût à toute autre époque.

Une confusion est possible avec le *hareng* ou l'*alose feinte* ou *finte*.

L'alose commune se distingue facilement du hareng par sa mâchoire supérieure échancrée et la tache noire allongée qu'elle porte derrière les ouïes. La finte présente derrière les ouïes 4 à 7 taches noires disposées en ligne horizontale, et non une seule; de plus, elle porte sur les mâchoires quelques petites dents qui manquent chez l'alose

Anchois. — Ce petit poisson se pêche en grande quantité dans l'Océan et la Méditerranée : il res-

semble beaucoup au hareng et se mange frais, en friture, mais surtout en conserve, mariné ou salé. Les pêcheurs le décapitent presque toujours, sous le prétexte injustifié qu'il a du fiel dans la tête. Cette opération facilite la vente de la *melette sprat* comme anchois. Le *sprat* s'en distingue cependant par une crête ventrale en dents de scie, que l'on sent au doigt.

Anguille. — Ce poisson, au corps allongé, serpentiforme, couvert d'un enduit visqueux très glissant, habite toutes les eaux : marines, saumâtres, douces, courantes ou stagnantes. A Paris, l'anguille commune, qu'elle provienne de l'eau douce ou de la mer, est vendue sous le nom d'*anguille de Seine* pour la distinguer du *congre*, qui est nommé *anguille de mer*. Le congre atteint une taille considérable, il est plus pâle que l'anguille, sa nageoire dorsale commence à la hauteur des nageoires pectorales ; chez l'anguille, au milieu du dos. Sa chair est fade et sans finesse.

Bar. — Le bar, dit loup, loubine, se trouve sur toutes nos côtes, et remonte souvent les rivières; c'est un poisson très estimé. Son dos est gris de plomb, pâlissant aux flancs, passant au blanc d'argent sur le ventre; la lame cornée recouvrant les ouïes porte deux épines. En raison de son prix élevé, les marchands cherchent à établir la confusion:

1° Avec le *muge* ou mulet, meuil, excellent aussi, mais de prix inférieur ; le muge a la bouche plus petite, les écailles plus grandes ; la dorsale antérieure moins allongée et moins épineuse ; la lèvre supérieure, échancrée au milieu, reçoit un tubercule de la mâchoire inférieure ; 2° avec le *maigre*, mais ce dernier a la dorsale postérieure beaucoup plus longue que chez le bar; 3° avec l'*ombrine*, que l'on reconnaît à son dos plus arqué, à sa seconde dorsale plus allongée, au barbillon que porte sa mâchoire inférieure, et à ses bandes brunes.

Carpe. — Poisson d'eau douce bien connu, dont la chair est très appréciée. Son corps est aplati, ses lèvres épaisses; sa bouche, assez petite, porte un barbillon bien développé de chaque côté de la mâchoire supérieure; la couleur est assez variable avec les eaux ; en général, le dos est brunâtre, les flancs jaune doré, et le ventre jaunâtre. N'acceptez pas : 1° à la place d'une carpe adulte un *carassin*, dont le dos est plus élevé, presque bossu, et dont la bouche est sans barbillons ; 2° à la place de carpillons, des *bouvières*, très semblables d'aspect, mais sans barbillons.

Daurade. — Cet excellent poisson se pêche dans la Méditerranée et le golfe de Gascogne; il est assez rare dans la Manche; sa tête est forte, ses écailles grandes, son dos mince, d'un bleu foncé; les flancs sont d'un jaune argenté, et le ventre blanc : la nageoire dorsale est brunâtre, avec une bande brune longitudinale. Plusieurs variétés, dites *daurades rouges*, ont une teinte rosée ou rouge. Les marchands cherchent souvent à vendre comme daurades des poissons de formes analogues, mais de prix et de qualité inférieurs. — Le tableau ci-contre permet d'éviter cette confusion.

Eperlan. — Ce petit poisson habite l'Atlantique, et remonte les fleuves pour y pondre, en mars-avril, jusqu'à la limite où la marée se fait sentir. Son corps est allongé, son dos presque droit, son museau mince, sa queue très fourchue; la teinte générale est vert clair ou bleuâtre, l'aspect est nacré; le corps est presque transparent, surtout le crâne. Le faux éperlan est le *prêtre*, dont la chair est aussi très appréciée comme aliment. Il diffère de l'éperlan par ses deux nageoires dorsales bien séparées. Sous le nom d'éperlan de Seine, les marchands, à Paris, vendent l'*ablette spirlin;* cette dernière a la queue moins fourchue, le corps moins allongé, une seule nageoire dorsale et non deux.



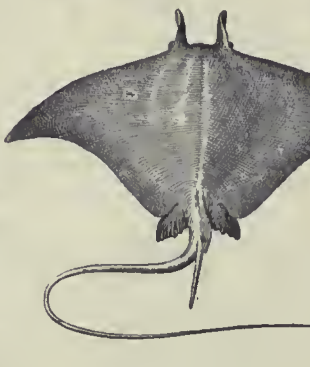
Raie bouclée.



Raie blanche.



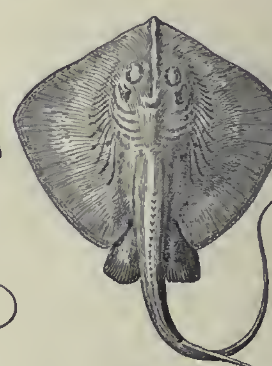
Raie batis.



Céphaloptère ou Raie cornue.



Myliobate ou Raie aigle.



Raie pastenague.

NOMS DES POISSONS	TEINTS GÉNÉRALE	ŒIL	CARACTÈRES DIVERS	QUEUE
Daurade vraie	Grise.	Assez grand	Bande dorée entre les yeux.	Gris-vert.
Rousseau ou Gros-yeux.	Gris rosé.	Très grand.	Tache noire à l'épaule.	Jaune rosé
Saupe.	Gris bleuâtre.	Assez grand	10 à 12 raies jaune d'or en long sur les flancs.	Brunâtre.
Oblade	Gris.	Assez grand	Rayures longitudinales et tache noire près de la queue	Brunâtre.
Pagel commun.	Rouge.	Assez grand	Bandes verticales rougeâtres sur les flancs.	Rouge.
Denté à gros yeux. . . .	Rose hortensia.	Très grand.	Dorsale et ventrale rosées.	Rose.
Denté ordinaire	Rose hortensia.	Grand.	Dorsale avec taches bleues, ventrales jaunes.	Rose.

Lotte. — Ce délicat poisson, commun dans les lacs de Savoie, est plus rare dans nos rivières; son corps est allongé, cylindrique, visqueux et à petites écailles; sa coloration est jaunâtre, avec marbrures foncées; il porte deux nageoires dorsales, dont la postérieure très longue, et un barbillon sous le menton. La chair, blanche, grasse et très fine, contient peu d'arêtes. La lotte atteint 60 centimètres de long, et se débite souvent en tranches. A Paris, on vend presque toujours sous le nom de lotte la *baudroie* ou *marache*, poisson de mer à chair beaucoup moins fine. La baudroie n'a aucune ressemblance avec la lotte, mais sa queue seule paraît sur les marchés, toujours dépouillée de sa peau molle et flasque, et découpée en tranches. Pour ne pas être trompé, il est nécessaire de n'acheter qu'après avoir vu la lotte entière.

Maquereau. — On vend quelquefois comme maquereau le *saurel* ou *chinchard*, dit encore *maquereau bâtard*, à chair médiocre, huileuse. Le saurel diffère du maquereau, dont il a la forme générale, par ses couleurs moins vives, plus claires, par la tache noire que porte la plaque cornée de ses ouïes et par une rangée latérale d'écailles épineuses donnant au toucher l'impression d'une râpe.

Merlan. — Le merlan se pêche toute l'année dans la Manche et dans l'Océan ; c'est un poisson voisin des morues, mais sans barbillon à la lèvre inférieure. N'acceptez pas, comme merlan : 1° le *lieu* ou *merlan jaune*, de teinte plus jaune, à chair moins estimée; 2° l'*aiglefin* encore jeune. Ce dernier possède un barbillon et, sur chaque flanc, une tache noire un peu en arrière de la tête.

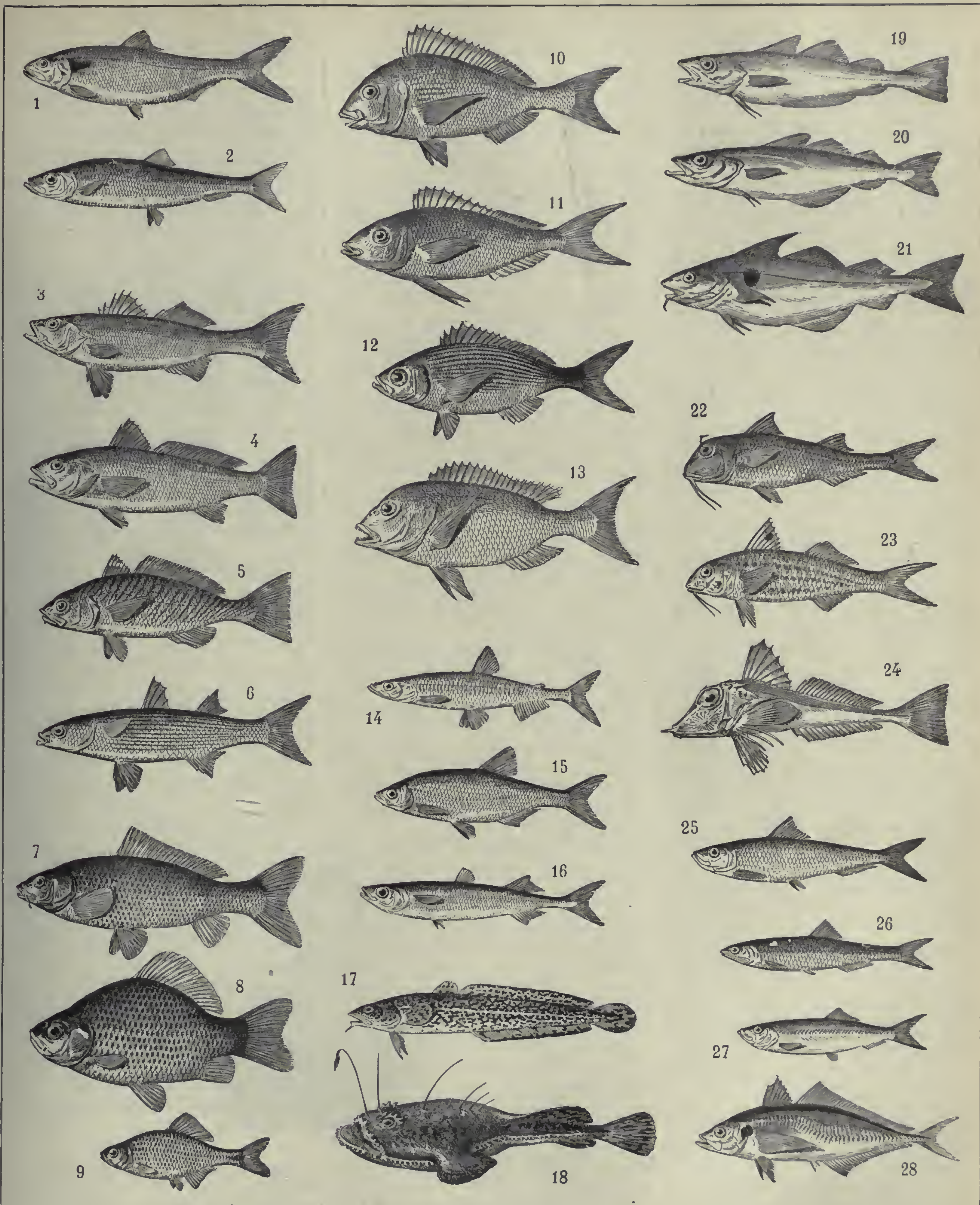
Poissons plats ou pleuronectidés. — Les caractères permettant de reconnaître les différents poissons plats vendus sur les marchés ont été longuement indiqués déjà dans cette revue même (V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 777).

Raies. — Ces poissons cartilagineux atteignent 1 à 2 mètres de long; leur corps aplati forme un losange; ils ont une large face ventrale portant la bouche et cinq paires d'ouïes et une large face dorsale avec les yeux. Les nageoires pectorales ou ailes, supportées par de longs rayons cartilagineux, sont énormes et constituent, avec le foie, la seule partie comestible.

On vend plusieurs espèces de raies, dont la chair n'a pas la même valeur. La *raie bouclée* est la meilleure; sa peau est garnie de boutons osseux dont chacun se termine en épine recourbée ; ces productions se nomment *boucles*. La *raie blanche* et la *raie batis* ont une chair moins fine. On vend même parfois comme raies des poissons appartenant à des genres voisins et très inférieurs comme aliment : la *raie cornue*, la *raie aigle*, la *pastenague;* l'aiguillon barbelé, dont est armée à sa base la queue de ces poissons, a été coupé par les marchands, mais la section en est visible pour toute personne avertie. Les nageoires pectorales de l'*ange de mer* ou *bourgeois*, vendues au détail comme celles de la raie, sont assez difficiles à distinguer de ces dernières ; la chair en est d'ailleurs assez agréable. (V. figures ci-contre.)

Rascasse. — La *scorpène brune* ou rascasse possède une grosse tête bossuée, garnie d'épines ; son aspect bizarre lui a fait donner les noms de crapaud ou diable de mer. Sa teinte est grisâtre, marquée de noir; sa chair, un peu coriace, est un des éléments indispensables de la bouillabaisse. A Paris, où la rascasse parvient difficilement fraîche, on vend parfois aux amateurs de ce mets : 1° la *scorpène truie* ou *rascasse rouge*, beaucoup plus grosse; 2° le *chaboisseau* ou *cotte scorpion*, assez semblable d'aspect à la vraie rascasse; 3° le *grondin sébaste* et le *grondin perlon*, dit rouget hirondelle, corbeau de mer.

Rouget. — Le vrai rouget est le *mulle barbet*, il se pêche sur toutes nos côtes; il a de grandes écailles, le dos rouge, les flancs et le ventre rose argenté sans bandes longitudinales, la tête forte, la bouche petite avec deux longs barbillons à la mâchoire inférieure. La chair est blanche et grasse, très fine. Ne vous laissez pas vendre comme rouget : 1° le *mulle surmulet* ou *barbarin* qui se distingue du précédent par la présence sur les flancs de trois à six bandes longitudinales d'un jaune doré; 2° le *grondin rouge*, d'une valeur deux à trois fois plus faible. Ce poisson, de la famille des triglidés, diffère beaucoup du vrai rouget par son aspect : son corps est beaucoup plus gros en avant qu'en arrière, sa grosse tête est armée d'épines et couverte de plaques osseuses; les trois rayons antérieurs des na-



LES POISSONS COMESTIBLES

Caractères à connaître pour éviter d'être trompé dans leur achat.

1. Alose commune. — 2. Hareng. — 3. Bar ou Loup ou Loubine. — 4. Maigre. — 5. Ombrine. — 6. Muge ou Mulet ou Meuil. — 7. Carpe. — 8. Carassin. — 9. Bouvière. — 10. Daurade. — 11. Pagel. — 12. Oblade. — 13. Denté. — 14. Eperlan. — 15. Ablette spirlin. — 16. Prêtre ou Faux Eperlan. — 17. Lotte. — 18. Baudroie ou Marache. — 19. Merlan. — 20. Lieu ou Merlan jaune. — 21. Aiglefin. — 22. Rouget ou Mulle barbet. — 23. Mulle surmulet ou Barbarin. — 24. Grondin rouge. — 25. Sardine. — 26. Anchois. — 27. Sprat. — 28. Saurel ou Chinchard ou Maquereau bâtard.

geoires pectorales sont détachés de ces dernières, et se meuvent comme des doigts.

Sardine. — Ce petit poisson, à chair très délicate, se pêche sur nos côtes atlantiques et méditerranéennes. La sardine se mange fraîche sous le nom de *sans-sel*, ou salée sous le nom de *royan*, ou surtout frite à l'huile et mise en boîtes. Les conserves à bas prix renferment parfois d'autres poissons que la sardine, notamment du sprat, de l'anchois, du saurel ou du fretin de hareng. On reconnaîtra la fraude par l'examen des caractères suivants : chez la sardine, la nageoire dorsale est insérée en avant de la base des nageoires abdominales; chez le hareng, un peu moins en avant; chez le sprat, au même niveau; chez l'anchois, en arrière; chez le saurel ou chinchard, la dorsale, séparée en deux parties, occupe presque toute la ligne du dos. Le hareng et le sprat ont une crête rugueuse ventrale, réduite à la région postérieure chez le premier, beaucoup plus longue chez le second : on la sent très bien en faisant glisser le doigt d'arrière en avant; cette crête n'existe pas chez les trois autres poissons. Enfin, la peau du dos, lisse et bleuâtre chez la sardine, est brunâtre et chagrinée chez le hareng, bleu verdâtre chez le sprat, grisâtre chez le saurel. La suppression de la tête lors de la mise en boîtes facilite ces substitutions frauduleuses. Ajoutons qu'en hiver certains marchands vendent du sprat pour de la royan.

Thon. — Il existe deux espèces principales de ce gros poisson : 1° le *thon commun*, à teinte bleue, plus ou moins foncée sur le dos, grisâtre sur les flancs et le ventre, avec de nombreuses taches d'un blanc argenté; 2° le *thon blanc* ou *germon*, plus petit, aux très longues nageoires pectorales. Ce dernier est le thon des marchés de Paris; il est très estimé pour la finesse de sa chair ferme, d'un rouge vif, rappelant celle du bœuf. Le thon se débite par tranches. Certains marchands, peu scrupuleux, vendent comme thon des tranches découpées de certains squales, comme la grande *roussette* ou chien de mer, la *lamie* ou touille, etc. Mais la teinte de cette chair est beaucoup plus pâle que celle du thon; son odeur est ammoniacale, et un peu musquée; enfin, la peau enveloppante est dépourvue d'écailles. — F. FAIDEAU.

Potash and Perlmutter, comédie américaine en 3 actes, par Montague Glass et Charles Klein, adaptation française de John N. Raphael, jouée aux Bouffes-Parisiens, à Paris, le 17 avril 1916. — Le premier acte se passe dans le bureau des patrons de la maison de confections en gros Potash and Perlmutter, — une vieille maison, aux murs effrités, aux meubles désuets; au fond, une grande soupente sert d'atelier à un coupeur; le confortable moderne est complètement absent.

Les deux patrons sont Potash, Irlandais brave homme, tatillon, susceptible, querelleur, bon cœur, et son associé Perlmutter, moins arriéré, plus osé, aussi fin matois. Ils ont besoin d'un dessinateur, celui de la maison étant parti. Une dessinatrice leur est amenée par un homme d'affaires, Feldman Mayer, dont le type est campé avec art: c'est le redoutable trafiquant qui fait argent de tout et à qui tout apparaît sous la forme d'une commission à toucher. Il fournit à la maison Potash and Perlmutter une dessinatrice, une Parisienne, Mlle Blanche Persillon! C'est une commission de tant, le jour même, et ensuite de tant pour cent. Il s'est mis en tête de faire déménager ces négociants, de leur faire changer leur vieille masure contre une belle installation moderne dans la Ve Avenue, qui est la rue de la Paix de New-York. Les associés refusent. Ce n'est point là le compte de Feldman Mayer, qui toucherait une forte commission sur le loyer. Au titre de représentant avocat-conseil de la Fédération syndicale des Travailleurs, il va dans les ateliers, s'abouche avec les contremaîtres, démontre aux ouvriers qu'ils travaillent dans des conditions antiréglementaires d'hygiène : et séance tenante la grève est déclarée. Comme seul Mayer peut l'enrayer, Potash et Perlmutter cèdent, et acceptent le bail de la Ve Avenue.

C'est là un des épisodes qui remplissent le premier acte. Il y en a deux autres. Mayer n'a pas réussi à placer sa dessinatrice. Mais celle-ci est restée pour bavarder avec le comptable, un Russe, Boris Andersen, qu'elle connaît. Pendant qu'elle cause, un acheteur de Chicago se fait montrer des modèles nouveaux, qu'un défilé de mannequins exhibe avec agrément. Les modèles plaisent peu. Mlle Blanche Persillon, par habitude professionnelle, arrête un mannequin, chiffonne la robe, découd ici, épingle là, ajoute une ceinture dont la note vive réveille la teinte neutre du costume : et voilà une robe, tout à l'heure quelconque, qui prend aussitôt le chic dont les Parisiennes ont le secret. Émerveillés par le miracle, les associés s'attachent cette artiste au prix qu'elle voudra.

Celle-ci accepte, et est heureuse de retrouver, dans la maison, Boris Andersen. C'est un jeune compositeur russe, qu'elle a connu à Paris. Il est exilé, se trouvant compromis par les apparences dans une affaire politique à Petrograd. Les associés l'ont recueilli sur sa bonne mine, et cet artiste s'est résigné pour vivre à copier des factures et des bordereaux. Son repos n'est pas de longue durée : la police de New-York vient l'arrêter, et l'emmène malgré ses protestations d'innocence.

Au deuxième acte, la maison Potash et Perlmutter est installée dans le luxueux immeuble de la Ve Avenue. Mlle Blanche Persillon est la fée de la maison qu'elle oriente vers le succès par son goût parisien et ses brillantes relations de jolie femme. Ses patrons l'aiment beaucoup, surtout Perlmutter. Cependant, tous sont anxieux sur le sort de Boris Andersen pour qui Blanche a obtenu la protection et la caution du milliardaire Rosipoff. Celui-ci va venir. Les associés l'attendent avec émoi. Ils prennent pour lui un vulgaire courtier qu'ils accablent de prévenances, puis d'injures quand leur erreur leur apparaît. La péripétie de l'acte est amenée par Potash qui, sous ses manières bourrues, a un excellent cœur. Il a aventuré pour Boris une caution de cent mille francs, et dès que Boris est libre il le fait évader secrètement et l'envoie au Canada.

Au dernier acte, l'affaire se complique. Le courtier Mayer, dont on a refusé les services trop crûment intéressés, se venge en dénonçant Potash comme complice de la fuite de Boris.

Des pièces en retard sont arrivées. Si Boris ne se présente pas avant 3 heures au tribunal, Potash sera incarcéré, sa caution perdue, la maison de commerce ruinée. Aucune de ces sombres éventualités ne se réalise. Boris a su par les journaux dans quel embarras se trouve Potash. Il renonce au Canada, et il accourt. Son innocence éclate. Rosipoff paiera le dommage. Potash retrouve son argent. Mme Potash, qui était devenue jalouse de Blanche Persillon, se rassure en la voyant épouser Perlmutter, et renonce au poker qui lui avait fait faire des dettes hurlantes. La maison repart vers des destinées claires et brillantes.

Cette pièce a pour nous un pittoresque attrait d'exotisme, comme un tableau des mœurs commerciales de New-York. Elle présente l'honnête sentimentalité qui caractérise tout le théâtre anglo-saxon. La mère sans danger y conduira sa fille. La question syndicale ouvrière y est présentée avec une netteté édifiante, et le type de Feldman Mayer est représentatif des mœurs du pays où la *business* envahit jusqu'aux couloirs du Parlement. C'est un petit tableau de mœurs qui a sa saveur et sa signification particulière, comme une page d'impressions de voyage. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été interprétés par : Mlle Madeleine Carlier (*Blanche Persillon*); MM. Max Dearly (*Abel Potash*); Arquillière (*Perlmutter*); Darcey (*Feldman Mayer*); Dorian (*Boris Andersen*).

Révolution de Juillet 1830 et l'Europe (LA), par le vicomte de Guichen (Paris, 1918). — Utilisant les documents des archives du quai d'Orsay et des diverses ambassades françaises, documents qu'il connaît d'autant mieux qu'il appartint lui-même pendant de longues années à la carrière diplomatique, le vicomte de Guichen donne sur la politique extérieure de la France en 1830 un gros ouvrage rempli de faits, bien construit, qui précise et met au point des questions de grande importance.



Prince de Polignac.

Résumant dans sa première partie l'œuvre diplomatique de Charles X, l'auteur montre le tort que causa à la France la révolution de 1830; puis, il expose les difficultés qu'eut à vaincre la monarchie de Juillet pour obtenir de l'Europe sa reconnaissance, pour asseoir son autorité, et faire respecter la France et les principes qu'elle défendait.

En appelant le prince de Polignac à la direction des affaires, le roi Charles X ne pouvait se dissimuler qu'il provoquait l'opinion publique française dans son immense majorité. Ce faisant, il prétendait montrer qu'un gouvernement sûr de soi, audacieux et ferme, pouvait rendre au trône légitime la force et le prestige qui devaient le faire respecter. Étrange illusion, que ne partagea aucun des diplomates étrangers accrédité auprès de lui, aucun des souverains qui se préoccupaient du sort de la France, moins pour celle-ci que pour eux-mêmes. « Il est désolant de voir le roi détruisant pour rien tout le fruit de quinze années de paix », écrivait au grand-duc Constantin le tsar Nicolas Ier, peu suspect pourtant de tendances libérales.

Quoique avant quitté l'ambassade de Londres pour prendre la direction des affaires, le prince de Polignac, dès le début de son ministère, orienta sa politique vers un rapprochement intime avec la Russie.

A la diplomatie anglaise, qui se développait d'accord avec celle d'Autriche, notamment dans la question d'Orient, s'opposait depuis quelques mois une politique plus entreprenante : celle du tsar Nicolas, qu'appuyait la chancellerie prussienne; Polignac, tant sur la question des limites à donner au nouveau royaume de Grèce que sur le choix du prince chargé de le gouverner, se range du côté de la Russie dans le but évident de satisfaire le tsar Nicolas en même



Charles X, roi de France, par Ingres. (Musée du Louvre.)

temps que le roi de Prusse; en regard de cet appui qui lui coûtait peu, il espérait des concessions essentielles à l'avenir de la France. Ces concessions, Polignac les exposait au duc de Mortemart, notre ambassadeur en Russie, dans la dépêche du 4 septembre 1829, qui fut pour de nombreux historiens l'objet de commentaires passionnés.

La France, en compensation du partage de l'empire ottoman, qu'elle acceptait et qui agrandissait la Russie des provinces moldo-valaques et de territoires importants à fixer en Asie, demandait le partage du royaume hollando-belge dont elle revendiquait la partie située en deçà de la Meuse et du Rhin, en abandonnant le reste, c'est-à-dire toute la Hollande, à la Prusse; elle reprenait en Alsace ses frontières de 1814, ne craignant pas d'agrandir la Prusse de la Saxe, dont elle transportait le roi dans le Palatinat, et érigeait Constantinople en un état indépendant sous la souveraineté du roi de Hollande. L'Autriche recevait pour sa part la Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine; l'Angleterre, les colonies hollandaises.

Tel est, dans ses grandes lignes, le fameux plan Polignac, auquel le vicomte de Guichen ne semble pas, avec raison, attacher grande importance, puisqu'il n'étudie point la question de savoir s'il est l'œuvre personnelle du premier ministre, s'il fut au contraire étudié par le roi, discuté et approuvé en son conseil; puisqu'il ne nous dit point davantage l'accueil qui y fut fait à Petrograd, ni même si le duc de Mortemart se basarda à le soumettre à l'empereur de Russie.

Il n'en reste pas moins qu'à la veille de sa chute Charles X marchait diplomatiquement d'accord avec Nicolas Ier, et qu'il reçut de celui-ci un appui formel qui lui permit, dans l'affaire d'Alger, de passer outre aux protestations de l'Angleterre.

L'avènement de Louis-Philippe allait remettre en question toute la diplomatie française. La Sainte-Alliance, que les Bourbons avaient réussi à briser, se reconstituait, aussitôt reçues les nouvelles de Paris, devant le danger qui menaçait tous les trônes légitimes. On sait que la révolution de Juil-

let, qui suivit de quelques jours les premiers soulèvements de Belgique, eut son retentissement, en quelques semaines, à travers toute l'Europe centrale. Nicolas Ier n'attendit pas les premiers prodromes des mouvements polonais, pour prendre nettement position contre Louis-Philippe; en vain Pozzo di Borgo, son ambassadeur à Paris, qui, depuis 1815, avait prévu le remplacement de la branche aînée par la cadette, priait-il son souverain d'attendre Louis-Philippe à l'œuvre; en vain celui-ci déclarait-il au corps diplomatique qu'il n'acceptait la couronne que pour éviter l'avènement de la démagogie; en vain constituait-il un gouvernement qui se prononçait énergiquement pour le maintien de la paix et le respect des traités, Nicolas Ier interpellait à Pétersbourg le baron de Bourgoing, affirmant qu'il ne reconnaîtrait jamais pareil état de choses, lequel était une menace pour tous les pouvoirs établis; rappelait les Russes séjournant en France, et adressait aux cours de Vienne, de Londres et de Berlin un mémoire dans lequel il recommandait une action concertée entre les quatre gouvernements, concert toujours difficile à former et qui ne joue vraiment d'accord qu'à l'heure du danger. Or Louis-Philippe eut la sagesse, que beaucoup de Français ne lui pardonnèrent pas, de ne pas provoquer cette sainte-alliance, qu'il sentait aux aguets; de se



Nicolas Ier, empereur de Russie.



Louis-Philippe, roi des Français, par Winterhalter (Musée de Versailles).

tourner vers Londres, pour y chercher un appui qu'il savait ne pouvoir trouver ni à Vienne ni à Berlin, moins encore à Saint-Pétersbourg.

Comment pourtant il eut à faire face à d'incessantes difficultés dont le développement de la révolution belge, l'insurrection polonaise et les révoltes italiennes furent les plus graves, c'est ce que le vicomte de Guichen prouve surabondamment, par la citation de nombreux textes diplomatiques. On sait l'activité que déploya à Londres le prince de Talleyrand, qui considéra la reconnaissance définitive de Louis-Philippe et le règlement de l'indépendance et de la neutralité belges comme le couronnement de sa carrière; mais ce qu'on connaît moins, c'est l'œuvre personnelle du roi dans toutes ces négociations, c'est la lutte quotidienne qu'il eut à soutenir contre son entourage politique, contre une presse déchaînée, contre des adversaires de droite et de gauche déjà unis pour critiquer tour à tour sa pusillanimité ou son imprudence, c'est l'habileté avec laquelle il savait jouer des uns et des autres, c'est surtout la connaissance si approfondie qu'il avait de l'Europe et de ses dirigeants, connaissance d'autant plus remarquable qu'il avait toujours été tenu soigneusement à l'écart des affaires par ses cousins.

Le vicomte de Guichen, après avoir reconnu que « la monarchie de Juillet a marqué dans l'histoire de France une place très honorable », conclut cependant en demandant que ses lecteurs « se pénètrent du mal que causent à un pays les révolutions »; aucune révolution eut-elle pourtant de moins funestes effets sur la situation internationale de la France? Le rapprochement de la France avec la Russie à la veille de 1830 était-il plus sérieux, pouvait-il être plus fécond en résultats que l'alliance anglaise conclue dès 1831, et le prestige de Casimir Perier, au lendemain de l'expédition d'Ancône, n'était-il pas aussi solidement assis que celui de Polignac à la veille de l'expédition d'Alger? Il peut sembler qu'il l'était davantage, si l'on se rappelle les sombres pronostics émis en 1829 par le tsar Nicolas Ier. — Pierre Rain.

Saint François Xavier, par André Bellessort. — Voici l'une des études littéraires et historiques les plus intéressantes, les plus neuves aussi, qui aient paru depuis longtemps. Avec un talent consommé, un charme infini, André Bellessort brosse une fresque éclatante où se déroulent tous les épisodes de la vie de l'apôtre parmi les rochers sauvages du pays basque et les rues étroites de la montagne Sainte-Geneviève, sous le ciel éclatant de Ceylan, dans les forêts vierges des îles Moluques, au milieu des splendeurs délicates de la cour des daïmios japonais. Bellessort a mis au service du biographe — disons mieux, au service de son héros — sa science d'historien, son expérience de voyageur. L'une et l'autre lui permettent de sertir la pierre précieuse — la gloire du saint — d'une monture finement ouvragée. C'est la connaissance non seulement du personnage, mais du milieu, qu'exige pour être vivante une biographie. L'auteur les possède, l'une et l'autre, pleinement.

Saint François Xavier ou plutôt François de Xavier est né au début du XVIe siècle (1506), l'une des époques les plus fertiles en grands hommes. Il appartient à une famille de gentilshommes campagnards navarrais, pauvres, pieux, braves, et entichés de leur petite noblesse. Après les premières années d'une vie difficile, où déjà sans doute s'endurcit son corps aux privations, il se dirige plein d'ambitions vers l'Université de Paris, tremplin, espère-t-il, pour bondir aux hautes charges laïques, mais où sa vocation d'apôtre se décidera.

Quelles pages, jolies et vivantes, sont consacrées à l'Université de Paris, avec ses sombres collèges grouillant de vie, où enseigne une pléiade de maîtres de génie, où retentit l'écho des grandes disputes littéraires et théologiques, où Ignace de Loyola coudoie Calvin!

On sait quels furent à l'Université parisienne les débuts très humbles de la Société de Jésus; la biographie de saint François nous donne à ce sujet maint détail intéressant. La défiance qu'éveille Loyola, écolier quadragénaire, chez de jeunes étudiants, chez François de Xavier particulièrement; la patience, l'ardeur qu'il sait déployer pour conquérir l'âme du jeune Navarrais qui longtemps se refuse, sont finement analysées.

Au bout de quatre ans d'efforts incessants, Loyola a séduit, converti le jeune condisciple dont l'orgueil, l'ambition sont tournés désormais vers des fins divines. François de Xavier fait partie du petit cercle qui, agrandi jusqu'à étreindre le monde, deviendra la Compagnie de Jesus. Les voici tous en marche vers Rome, comme ces pèlerins des temps passés, dont ils ont avec toute la science du temps présent la foi ancestrale. « Ils cheminaient l'âme heureuse, sous la pluie, sous la neige, sous la bise des montagnes », s'arrêtant parfois pour controverser avec les hérétiques, particulièrement avec les docteurs allemands, dont est rendue de façon bien amusante la physionomie. — En Italie, François de Xavier mène la rude vie du frère prêcheur, nouvelle école d'endurance et d'humilité. Il faut mendier sur les chemins, prêcher dans une langue peu familière, essuyer les quolibets des badauds, et, dans les hôpitaux, soigner les plus rebutantes des plaies.

En 1533, la bénédiction de Paul III consacre la nouvelle Compagnie, et, deux ans après, un heureux hasard donne au jeune père jésuite le rôle tant désiré d'apôtre des mondes nouveaux.

A la suite de François de Xavier, nous nous promenons dans Lisbonne, « reine des épices et courtière des pays fabuleux », croisant dans ses rues montantes et sur les bords du Tage « princes cynghalais, rois hindous, prélats nègres, gens de toute couleur et de tous plumages ». Avec lui, nous nous embarquons sur le *Santiago*, qui, par le cap des Tempêtes, Mozambique et l'île fabuleuse de Sokotora, le mène après un an de pénible voyage à Goa, capitale de l'Inde et de tout l'empire asiatique portugais. Etrange ville, avec ses cinquante églises et ses marchés d'esclaves et ses cohues grouillantes fendues par les vainqueurs superbes, dorés, argentés, chatoyant de pierres précieuses, des étriers de leur cheval à la pointe de leur parasol. Etrange ville, dont l'apôtre, préoccupé de guérir les âmes, n'aperçoit pas plus le pittoresque qu'il n'a, sur les routes de France et d'Italie, et dans Venise même, apprécié le charme de la nature ou la splendeur des monuments. Goa n'est pour lui que la porte d'entrée de ce monde inconnu, de cet empire des ténèbres où végètent les âmes païennes qu'il s'agit d'amener à la lumière du Christ. A Goa, cependant, se révèlent pour la première fois ses dons d'apôtre et de directeur : par une habileté profonde, une grâce insinuante, un charme rayonnant, il ramène au bien les plus endurcis; mais son passage est rapide, il s'en va bientôt évangéliser les pêcheurs de perles du cap Comorin; parmi cette population pauvre, douce et naïve, saint François Xavier est, malgré la dureté et les fatigues de sa vie errante, tout heureux d'enseigner enfin les infidèles. On ne peut imaginer quelles difficultés matérielles et morales il doit vaincre pour expliquer en leur langue aux Hindous la théologie chrétienne, trop peu merveilleuse à leur gré et qui exige de trop dures pratiques, une lutte perpétuelle contre la chair, qui répugne au tempérament passif des Orientaux. Et, cependant, il réussit : aimé, admiré de toute la tribu des Paravers, il est célèbre bientôt dans l'intérieur même de l'Inde, et, appelé par le rajah du pays, il parcourt en prêchant les villages du Travancore.

De cette région il convertit en un mois dix mille indigènes. Conversion éphémère, soit; mais celle des Paravers fut durable, et voilà, à défaut de tout autre, le miracle de la vie de saint François.

Le miracle, non, mais le premier des miracles, car des miracles de cette nature saint François va, dans des conditions plus difficiles, les renouveler. La conversion de l'Inde n'est pour lui qu'une étape. Possédé du désir de semer les germes de la vraie foi en toutes les terres nouvelles, et sans doute aussi de l'attrait de l'inconnu — car, comme le note très finement Bellesort, l'explorateur chez François Xavier se mêle curieusement au saint et parfois l'entraîne, — il fait voile en 1545 vers Malacca, autre centre de la puissance portugaise, Goa extrême-oriental, d'où, après un court séjour, il part à la conquête spirituelle des îles Moluques. Pays tout à fait sauvage que celui-là, et, hors les fortins portugais des côtes, vierge jusqu'ici de toute emprise européenne.

A pied, « traversant rivières, marais, ravins, se frayant un chemin dans les fourrés de broussailles épineuses où des nuées de moustiques le harcelaient », il parcourt le pays des farouches « coupeurs de têtes ». Et ceux-ci mêmes se laissent toucher par la grâce, par sa grâce. « Il les appelait tendrement, comme un oiseleur: une porte s'entre-bâillait. On distinguait debout, armé d'une lance, un homme nu; derrière lui, une femme effarouchée et des enfants aux yeux ronds... Le Père les prenait, les embrassait, et leur faisait autant de caresses qu'un père à ses propres enfants. C'est peut-être dans cette attitude, au milieu de ces peuplades dont les pieds touchent les plus bas échelons de l'humanité, que François a laissé la plus émouvante image de lui-même. »

A Malacca où il retourne en 1548, une aventure extraordinaire l'attend. Pendant qu'il officie à une messe de mariage, deux hommes entrent dans l'église, et s'arrêtent près du seuil; l'un est un Portugais; l'autre « porte des vêtements sombres, et un sabre; sa main fine serre le manche d'un éventail ». C'est un insulaire du pays étrange de Zipangu. Eldorado extrême-oriental. Le Japonais, chassé de chez lui à la suite d'une aventure romanesque, et attiré par le renom de l'apôtre, ne demande qu'à se convertir. François, ébloui, voit surgir

Du fond de l'océan des étoiles nouvelles,

et, ayant fait baptiser à Goa l'extraordinaire catéchumène, il se lance à la conquête du Japon. Cet épisode de la vie de saint François est pour Bellessort l'occasion de nous décrire le Japon du XVIe siècle, description neuve, vivante, historiquement exacte, et qui vaut par elle-même. Dans ce pays où la pauvreté des pêcheurs de Kiu-Siu fait avec le raffinement artistique des palais des daïmios un étonnant contraste, mais où le peuple entier est doux, poli, compréhensif, raisonnable, ami des nouveautés étrangères, saint François trouve quelques-uns des plus grands succès de sa carrière d'apôtre. Il reste un an à Kagoshima où il convertit une centaine de personnes; puis, après une nouvelle traversée, atteint l'une des plus brillantes villes du Nippon, Yamaguchi. Le voici à la cour du daïmio Yoshitaka, vrai prince de la Renaissance, fastueux, raffiné, intelligent, assez intelligent



Saint François Xavier ressuscitant des morts, dessin de Rubens, d'après Léonard de Vinci. (Musée du Louvre.)

même pour supporter que l'apôtre le rappelle avec rudesse à la vertu... Dans cette ville légère, aucun succès... François, par les chemins neigeux « pieds saignants, jambes enflées », mais poussé par l'espoir de convertir le roi du Japon, court vers Kioto... Hélas ! pas de roi, et une ville en ruine. Il lui faut revenir à Yamaguchi ; il a réfléchi, pendant les loisirs de son dur voyage : les Japonais sont un peuple de chevaliers, d'hidalgos, sensibles à la fierté de l'attitude, au chatoiement des étoffes soyeuses. Et, coup de théâtre, le pauvre mendiant reparait « vêtu d'un bel accoutrement de soie », précédé de présents somptueux, ambassadeur magnifique du roi de Portugal. Dès lors, son prestige est établi : bonzes, chevaliers, gens du peuple se pressent dans sa maison.

Parmi ces gens intelligents, dialecticiens subtils, les succès de saint François Xavier sont difficiles, mais durables. Une petite chrétienté fidèle, affectueuse, se forme à Yamaguchi. François l'abandonne pour courir en Chine de nouvelles aventures, mais elle gardera pieusement son souvenir.

De la petite graine spirituelle qu'il a semée naîtra un arbre immense dont, au siècle suivant, l'ombre couvrira une moitié du Japon, et qu'il faudra toute la force des grands chogouns du XVIIe siècle pour déraciner. Pour la Chine, nouvelle Terre promise, il la contemple de loin, pressé déjà par la mort, comme Moïse la terre de Chanaan. Ses successeurs y pénétreront, et conquerront les grandes villes et la cour de Pékin. — Il expire le 2 décembre 1552, dans une étroite cabane sur un rivage aride.

André Bellessort, qui ne prétend apporter sur saint François aucun fait nouveau, présente cependant des faits connus, de la façon la plus nouvelle. Il illu-



Vivie innominée.

mine les gestes de son héros d'une grande lumière, « cette lumière intellectuelle pleine d'amour » dont parle Dante. Car ce héros lui est sympathique, bien qu'il ne se dissimule pas les faiblesses humaines qui jettent des ombres légères sur l'auréole du saint. Et il sera sympathique à tous les lecteurs du beau livre de Bellessort, qui admireront en lui, selon leurs croyances et leur état d'esprit, le plus grand apôtre des temps modernes, le plus hardi des explorateurs de mondes nouveaux, celui qui, avançant de trois siècles l'histoire, faillit réunir les civilisations de l'Europe et de l'Extrême-Orient ; et à tous, il apparaîtra comme l'une des plus nobles incarnations de la volonté spirituelle de l'homme, dominatrice de son corps et de sa matière. — Léon Abensour.

surclasser v. a. En terme de sport, Triompher d'un adversaire en montrant une incontestable supériorité de classe sur lui : *Une équipe peut être battue par manque d'entraînement sans être nécessairement* SURCLASSÉE.

surécartement n. m. Chem. de f. Écartement des rails, supérieur à l'écartement normal : *On donnait un assez fort* SURÉCARTEMENT *à la voie dans les courbes ; aujourd'hui ce* SURÉCARTEMENT *est faible, parfois même nul.* (L.-Pierre Guédon.)

tendériser v. a. Chem. de f. Transformer une locomotive à tender séparé en une machine-tender : *Les locomotives à trois et quatre essieux couplés, à adhérence totale, de construction un peu ancienne,* TENDÉRISÉES *pour la circonstance, sont aussi utilisées comme machines de gare.*

vivie (de *wi-wi,* nom qu'on donne à cet oiseau dans le Népaul) n. f. Genre d'oiseau de l'ordre des grimpeurs et de la famille des picidés ou pics.

— Encycl. Le bec est plus court que la tête, il est comprimé, droit, conique et pointu. Les narines sont cachées par des plumes denses et des vibrisses noires. Les ailes atteignent le milieu de la queue, la cinquième rémige primaire est la plus longue. La queue est arrondie, et formée de douze rectrices flexibles dont les six médianes sont égales, et les six externes inégales. Ces oiseaux ont une langue et des pieds de pic.

Ce genre, voisin des petits pics qu'on appelle *picumnus,* ne comprend qu'une espèce, la vivie innominée (*vivia innominata*), caractérisée par le dos, le croupion et les scapulaires d'une couleur olive dorée. Les couvertures supérieures de la queue sont d'un blanc jaunâtre avec une bordure olive.

Le front est de couleur olive. Le sinciput est noir, bordé de rouge orange. L'occiput et le cou sont olives. De chaque côté des joues et du cou l'on trouve deux bandes blanc jaunâtre, l'inférieure allant jusqu'aux lares. Les ailes sont foncées, la queue brun foncé, formée de douze rectrices presque égales, à bout arrondi. La vexille interne des médianes est blanche, les autres plumes sont marquées d'une large bande oblique blanche près de la pointe. Le menton et la gorge sont blancs, la poitrine et l'abdomen jaune pâle, toutes les plumes étant marquées de larges taches noires. La femelle est identique au mâle, sauf que la couronne est olive.

Le bec et les pattes sont d'un noir plombé, l'iris est brun. La longueur totale atteint à peine 10 centimètres, la queue 3 cm 5, l'aile 6 centimètres, et le bec, à partir de la commissure, 1 cm 2.

Ce pygmée des pics se rencontre dans l'Himalaya, l'Assam, la Birmanie, ainsi que dans la péninsule malaise et à Sumatra. Il est rare dans les collines basses du sud de l'Inde. Il se tient dans les fourrés, dans les broussailles, sur les arbres morts dans les endroits marécageux, ailleurs sur les arbres, les bambous. On assure que ce picule ne grimpe pas, mais qu'il se perche. Ce qui est certain, c'est qu'il se perche plus que les vrais pics. Il se nourrit de divers insectes, mais surtout des œufs et des larves des scolytidés, qu'il trouve sous les écorces. Pendant la mauvaise saison, il aime à s'unir aux bandes de petits insectivores, et à parcourir les taillis et les fourrés. Donc, sous ce rapport, il diffère notablement des autres oiseaux de sa famille.

Ce pic mignon pond en avril et mai, et se fabrique une cavité comme le pivert, soit dans le tronc, les grosses branches des arbres, soit dans les bambous. Ses trois œufs sont ovales, blancs et très brillants ; ils mesurent 1 cm 5 sur 1 cm 2. Il ne faut pas confondre ce pic avec la vivie de Chine (*vivia Chinensis*) qui en diffère parce qu'elle a la calotte, l'occiput et la nuque d'une couleur rousse. — A. Ménégaux.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.



La Forêt. *(Cerfs et Biches.)*

N° 140. — Octobre 1918

Académie des sciences. — *Election de Louis Favé.* Le 22 avril 1918, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de géographie et de navigation, en remplacement du général Bassot, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 43, Louis Favé, ingénieur en chef du service hydrographique de la marine, obtient 21 suffrages; l'amiral F. Arago 9; l'amiral E. Perrin 8 et A. Angot, directeur du bureau central météorologique 5. Au second tour de scrutin, le nombre des votants étant le même, Louis Favé a obtenu 31 suffrages; il a été proclamé élu (v. p. 586). Les autres suffrages ont été répartis de la façon suivante : 8 à F. Arago, 3 à E. Perrin et 1 à A. Angot.

Accaparement et spéculation illicite. — Hist. et dr. pén. *Système répressif du Code pénal. — Système répressif institué en 1916. — Régime particulier à nos colonies.* I. Généralités. — Notre Code pénal de 1810 a prévu, dans ses articles 419 et 420, le délit d'accaparement. (V., dans le *Nouveau Larousse illustré,* à l'art. accaparement.)

Un délit nouveau, celui de « spéculation illicite », — différent du délit d'accaparement — a été créé par la loi du 20 avril 1916.

Les deux délits se sont juxtaposés, mais nous verrons que chacun a ses conditions propres, bien distinctes.

Notons, tout d'abord, un point commun . en matière d'accaparement, comme en matière de spéculation illicite, une loi du 10 mars 1918 a étendu les pouvoirs des magistrats instructeurs par une addition à l'article 464 du Code d'instruction criminelle, qui leur permet de continuer hors de leur ressort toutes visites et perquisitions nécessaires.

II. Accaparement. — Ce que réprime l'article 419 du Code pénal, ce sont les moyens frauduleux mis en œuvre, dans une intention de bénéfice illégitime, pour fausser le prix des marchandises.

Pour qu'existe ce délit, il faut :

1° Que se soit produite soit une hausse, soit une baisse des prix au-dessus, ou au-dessous, des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce;

2° Que cette hausse ou cette baisse soit le résultat de *voies ou moyens frauduleux quelconques,* tels que : « faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public », — « suroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes », — « réunion ou coalition entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée, tendant à ne pas la vendre, ou à ne la vendre qu'à un certain prix »;

3° Que la hausse ou la baisse ait été opérée soit sur des papiers ou effets publics, soit sur des denrées ou marchandises.

La jurisprudence a, dès 1841, fait application de l'article 419 aux bouchers d'une commune qui avaient convenu de ne pas continuer l'approvisionnement de viande de boucherie, tant que le prix fixé par l'autorité municipale n'aurait pas été élevé.

En toute hypothèse, il faut, nécessairement, que la hausse ou la baisse ait eu lieu : c'est ce résultat qui est puni, parce que, seul, il donne la mesure de la gravité des manœuvres employées pour l'obtenir. La simple tentative du délit n'est pas incriminée.

Les faits que définit l'article 419 sont frappés d'une double peine obligatoire : emprisonnement d'un mois à un an; amende de 500 à 10.000 francs. L'interdiction de séjour peut, en outre, être prononcée, pour une durée de deux ans au moins et de cinq ans au plus.

Le délit devient plus grave et les peines s'élèvent dans le cas spécial visé par l'article 420 : si les manœuvres frauduleuses ont été pratiquées sur « grains, grenailles, farines, substances farineuses, pain, vin ou toute autre boisson »; la peine d'emprisonnement est de deux mois à deux ans, l'amende de 1.000 francs à 20.000 francs, l'interdiction de séjour de cinq à dix ans.

Le législateur de 1810 a, avec raison, attaché une plus grande importance aux manœuvres touchant aux cours de denrées qui constituent des substances alimentaires de première nécessité et dont le prix peut exercer une influence directe sur la tranquillité publique.

III. Spéculation illicite. — Afin d'assurer pendant la guerre actuelle l'approvisionnement dans des conditions autant que possible normales, il était nécessaire de réprimer avec une rigueur particulière les spéculations ayant pour effet le renchérissement des denrées. Aussi la loi du 20 avril 1916 (dont l'objet spécial est la taxation des denrées et substances) a-t-elle, par son article 10, créé le délit de spéculation illicite : celui-ci, adapté à la situation présente, permet d'atteindre plus facilement que sous le seul régime du Code pénal les spéculateurs et accapareurs.

Ce délit est un délit de circonstance : le texte qui le prévoit est, suivant le sort même de la loi du 20 avril 1916, limité à la durée des hostilités et aux trois mois qui suivront leur cessation.

Le délit institué est imputable à « tous ceux qui — soit personnellement, soit en tant que chargés, à un titre quelconque, de la direction ou de l'administration de toute société ou association — même *sans emploi de moyens frauduleux,* mais *dans un but de spéculation illicite,* auront opéré ou tenté d'opérer la hausse du prix des denrées ou marchandises au-dessus des cours qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce ».

Au Sénat, pendant les travaux préparatoires, Maurice Colin expliquait :

> On n'aura qu'à comparer le prix demandé avec le prix de revient et à rechercher quel serait le prix qui résulterait de la concurrence naturellement libre du commerce. Cette simple comparaison permettra, presque toujours, de dire s'il y a eu spéculation illicite.

Toutefois, pour que le délit apparaisse, est indispensable le « but de spéculation illicite ». Or, que faut-il entendre par là? — L'article 10 de la loi du 20 avril 1916 précise, de façon formelle et limitative, qu'en l'espèce constitue le but de spéculation illicite le but qui n'est pas justifié soit « par les besoins des approvisionnements », soit par « de légitimes prévisions industrielles et commerciales ».

Ainsi donc, en définitive, il y a délit de spéculation illicite, *en dehors de toute manœuvre frauduleuse,* dès que, même par les agissements d'une personne isolée, est constatée une hausse factice des marchandises, ou bien simplement une tentative de hausse factice des marchandises, sans qu'il soit nécessaire qu'il y ait dissimulation ou détention de ces marchandises, par le seul fait que la hausse ou tentative de hausse s'est manifestée et en dehors même de toute taxation des marchandises en cause.

Dans l'organisation de ce système répressif spécial, le législateur a été dominé par cette idée, — précisons-le bien également : compléter les dispositions, trop restrictives pour le temps de guerre, de l'article 419 du Code pénal; établir des prescriptions plus larges, de nature à permettre de poser un terme aux agissements de ceux qui veulent profiter des difficultés de l'heure présente pour s'enrichir aux dépens d'autrui, tout en réduisant les acheteurs peu aisés à l'impossibilité de se procurer les marchandises indispensables.

Dans l'exposé des motifs de la loi du 20 avril 1916, on lit :

> La hausse générale tient, pour une large mesure, à des causes artificielles, à des manœuvres blâmables : spéculations, ententes, accaparements, réalisation de bénéfices exagérés, qui faussent les cours réels sur les marchés et chez les revendeurs. Les denrées de première nécessité ont ainsi souvent atteint des prix excessifs, qui ne correspondent plus aux prix courants chez les producteurs et qui pèsent lourdement sur la partie la plus intéressante de la population, notamment dans les agglomérations urbaines et les centres industriels. Certains intermédiaires ont réalisé des fortunes scandaleuses en prélevant des bénéfices excessifs, que rien ne saurait justifier... Certains détaillants profitent de la hausse de la valeur des denrées pour imposer à leurs clients une augmentation de prix hors de proportion avec celle qu'ils ont eux-mêmes subie.

D'autre part, devant la Chambre, le 12 juillet 1917, le député Édouard Ignace indiquait en ces termes le sens et la portée des mesures de répression inaugurées en 1916 :

> Les professionnels d'occasion, les intermédiaires dont nous voulons faire cesser les pratiques intolérables, les non-patentés eux-mêmes, sont, au même titre que les commerçants, justiciables de l'article 10 de la loi du 20 avril 1916, puisque, pour tous, il sera démontré qu'en achetant du charbon, par exemple, et en le revendant à un prix hors de proportion avec le prix normal, ils ont opéré la hausse dans un but de spéculation illicite...

Ajoutons que l'article 10 de la loi du 20 avril 1916 n'est pas applicable seulement au commerçant qui revend des produits par lui achetés, mais aussi au producteur qui livre directement au consommateur.

Le texte nouveau emprunte sa sanction aux articles 419 et 420 du code pénal, mais avec certaines différences : dans les cas ordinaires, il y a emprisonnement d'un mois à un an, amende de 500 à 10.000 francs, interdiction de séjour facultative de deux à cinq ans; — si la hausse a été opérée ou tentée sur certaines denrées ou substances spécialement déterminées (« blé, farines, viande, sucre, café, huile et essences de pétrole, pommes de terre, lait, margarine, graisses alimentaires, huiles comestibles, légumes secs, engrais commerciaux, sulfate de cuivre, soufre et, aux armées, dans les zones de l'avant et des étapes, boissons destinées aux militaires ou aux civils »), il y a lieu à un emprisonnement de deux mois à deux ans et à une amende de 1.000 à 20.000 francs.

Dans tous les cas prévus, l'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes est applicable.

IV. Régime particulier à nos colonies. — En août 1914, les gouverneurs généraux et les gouverneurs de nos colonies ont été autorisés :

1º A prendre les mesures nécessaires en vue de prévenir l'accaparement des denrées de première nécessité, indispensables à l'alimentation;

2º A fixer le prix minimum auquel ces denrées pourraient être vendues.

Par suite des circonstances, il y avait lieu de craindre une hausse exagérée des denrées envisagées, et il était de toute nécessité de prévenir les abus de nature à compromettre les conditions de l'alimentation de nos possessions coloniales.

A raison de l'urgence, c'est par décret que furent édictées toutes mesures utiles.

Ce décret, portant la date du 14 août 1914, a été ratifié par une loi du 25 décembre 1916.

D'autre part, la loi du 20 avril 1916 (notamment son article 10, en ses prévisions du délit de spéculation illicite) est, d'après son texte même, applicable à l'Algérie et aux colonies. — Louis André.

Annales du Théâtre et de la Musique (les), par Edm. Stoullig (Paris, 1918). — Ce volume, le 41e de la série, est consacré à l'année 1916. On y voit tout d'abord comment les théâtres se sont, assez heureusement dans l'ensemble, adaptés aux conditions nouvelles qui leur étaient faites par la guerre. La guerre! S'en douterait-on, vraiment, à lire l'énumération de toutes ces représentations qui, sur la plupart des scènes, se sont succédé avec la profusion et la régularité du temps de paix?

Seul, l'Opéra dut restreindre son activité; pendant les quatre premiers mois, on n'y donna que des matinées, en mai, l'Opéra ouvrit ses portes le soir, une fois par semaine; les soirées ne reprirent régulièrement qu'en novembre. Même en ce cadre réduit, les représentations demeurèrent intéressantes, grâce à l'ingénieuse variété des programmes; il faut particulièrement louer l'originalité des « concerts lyriques », qui fournirent prétexte à d'heureuses reconstitutions anciennes : les *Virtuosi de Mazarin*, une *Fête chez La Pouplinière*, le *Roman d'Estelle* furent ainsi l'occasion de quelques heures de musique et de danse, consacrées soit aux vieux maîtres de l'opéra italien, les Monteverdi, les Rossi, les Cavalli, soit aux musiciens du XVIIIe siècle, Rameau, Gluck, Duni, Pergolèse, soit aux compositeurs de la première moitié du XIXe siècle, Cherubini, Herold, Bellini, Auber. Stoullig résume ainsi l'activité de ce théâtre, le 28 mai, à la clôture de la saison d'hiver : « Malgré les difficultés spéciales résultant de la mobilisation, plus de 20 actes de l'ancien répertoire et 21 actes de pièces nouvelles ont été joués C'est là un chiffre éloquent, si l'on se souvient qu'en temps normal l'usage était de monter annuellement 7 actes. »

La statistique n'est pas moins éloquente pour les autres scènes subventionnées, où les représentations, d'ailleurs, ont été régulières : pour la Comédie-Française, 112 pièces, formant un total de 1.756 actes représentés; pour l'Odéon, 64 pièces et 1.222 actes; pour l'Opéra-Comique, 31 pièces et 877 actes. A propos de ce dernier théâtre, une note nous apprend que l'Opéra-Comique assure pendant la guerre la vie matérielle de 1.400 personnes et que, sans tenir compte des dons volontaires, 250.000 francs ont été versés en droits des pauvres. Ce serait assez pour justifier, auprès de quelques esprits chagrins, le maintien de l'activité théâtrale pendant la guerre.

De fait, en 1916, tous les théâtres de Paris ont rouvert leurs portes : au plus, peut-on signaler l'établissement d'un cinéma au Vaudeville — un signe des temps! — et l'orientation nouvelle donnée à certaines scènes : Variétés, Renaissance, Gaîté, par des directions intérimaires.

Quant à la valeur des œuvres représentées, il faut avouer que le niveau n'en est pas très élevé. Si la Comédie-Française s'honore d'avoir mis à son répertoire *la Figurante*, de F. de Curel, et surtout l'admirable *Course du flambeau*, de P. Hervieu, si quelques théâtres, comme la Porte-Saint-Martin, ont gardé le souci de la tenue littéraire, ailleurs, on assiste surtout au triomphe du vaudeville. On joue des vaudevilles partout : non seulement au Palais-Royal, à Cluny et à Déjazet, mais à la Renaissance, à la Gaîté, à l'Ambigu; près de 50 vaudevilles ou comédies bouffes furent ainsi représentés; et ce nombre serait presque doublé, si l'on y ajoutait la quarantaine de comédies ou autres pièces gaies qui furent également données. Tandis que l'opéra chôme en partie, l'opérette se donne libre carrière et s'inscrit en rang honorable avec 25 œuvres. Enfin, les revues, jusque-là à peu près confinées aux music-halls et aux théâtres d'à-côté, débordent sur toutes les scènes: on en voit aux Variétés, au Palais-Royal, au théâtre Antoine, à l'Athénée, au Châtelet; au total, rien que dans les théâtres proprement dits, 15 revues détaillent plaisamment l'actualité. Ainsi, dans l'ensemble, le théâtre de 1916 est un théâtre gai, un théâtre pour permissionnaires, qui y viennent chercher, loin des dangers et des fatigues, les saines joies du rire; c'est, pourrait-on dire, un théâtre de « détente ».

Parmi les multiples reprises, quelques nouveautés se font jour, une quarantaine environ. La moitié au moins s'inspirent de la guerre, ou s'y rattachent indirectement; c'est, par exemple, dans le genre gai : *la Charrette anglaise, la Classe 36, l'Ecole du piston*, un acte savoureux de Tristan Bernard, *Madame et son Filleul*, qui triompha au Palais-Royal. Dans le genre sérieux, allant de l'émotion délicate au drame sombre : *l'Humble Offrande*, d'A. Rivoire, *l'Amazone*, de Henry Bataille, *le Vengeur, la Frontière, 1914-1937*. Ces trois dernières pièces montrent tout le danger qu'il y aurait pour le théâtre à chercher ses sujets dans les événements en cours : il sombrerait vite dans le banal mélodrame; seule, *l'Amazone*, qui se tient sur le terrain psychologique, mérite d'être retenue. Parmi les pièces étrangères à la guerre, il suffit de signaler deux comédies anglaises, adroites, mais un peu puériles : *Moune* et *Potash et Perlmütter*, deux aimables fantaisies de Sacha Guitry : *Faisons un rêve* et *Jean de La Fontaine*, un drame intéressant de G. Rivollet, *Jérusalem*, et une ingénieuse adaptation de P. Frondaie, *le Crime de Sylvestre Bonnard*. En somme, peu d'œuvres à retenir, et aucune, semble-t-il, qui doive faire date dans l'histoire de l'art dramatique. Il est vrai que les conditions actuelles sont peu favorables; en sera-t-il autrement demain?

C'est à cette question que Henry Bataille essaye de répondre, dans une longue et substantielle préface. Il soutient cette thèse, d'apparence paradoxale, qu'il n'y aura pas d'après-guerre; « Le remous gigantesque, dit-il, mettra un temps incalculable à s'apaiser. Les armes déposées, les traités conclus, mais c'est uniquement le premier acte de la guerre qui viendra de se terminer... Que sortira-t-il de ces fusions de races, de ces groupements d'humanités, de ces vastes contrats internationaux qui ne peuvent manquer de succéder au premier acte? » H. Bataille se refuse à le pronostiquer; il prévoit seulement une ère très longue de bouleversements, de heurts, de conflits d'idéaux, d'efforts de « volontés nouvelles broyant les apathies retardataires ». Et il n'a peut-être point tort. Quant au théâtre, « ce serait, dit-il, une erreur de croire qu'il se réveillera tout à coup illuminé par l'auréole en feu de la guerre;.. il se modifiera gravement, lentement; ce sera, comme toujours, le témoin sensible et l'historien du cœur; mais du champ, du recul lui sera nécessaire pour faire œuvre durable ». S'il est vrai que « rien ne s'oublie comme la guerre », les événements actuels n'auront donc qu'une faible répercussion sur les destinées du théâtre. Mais Bataille entrevoit un autre danger plus immédiat : une modification de la mentalité française sous l'action des influences étrangères et, pour dire le mot, une américanisation possible de notre génie latin. Ce sera aux artistes de conjurer ce péril en demeurant français et respectueux du génie des patries. Et, pour maintenir dans leur intégrité les patries intellectuelles, il suffit « d'un grand respect de l'art et de ses lois, d'une probité résolue jusque dans l'accomplissement de la moindre œuvrette, d'une volonté vigoureuse de ne pas déchoir et de ne jamais se dégrader ». Tout cela revient à dire que le théâtre de demain sera ce qu'en feront les auteurs dramatiques; à eux, donc, d'en soutenir noblement les destinées. — Félix Guirand.



Gordon Bennett, tableau peint par Henri Gervex (1903, dans la villa *Namouna*, à Beaulieu-sur-Mer, près de Nice.

Bennett (James *Gordon*), journaliste américain, né à New-York le 10 mai 1841. Il est mort à Beaulieu-sur-Mer, près de Nice, le 14 mai 1918. Fils de James Gordon Bennett (1795-1872) qui, Anglais émigré en Amérique, fonde, à peu près à la même date qu'en France Émile de Girardin, le journal à bon marché (1835) et le journal d'affaires (le *New York Herald* fut le premier quotidien à publier la cote de la Bourse), James Gordon Bennett, après avoir pris part dans la marine nordiste à la guerre de Sécession, où il gagna le titre de commodore, fut associé de bonne heure aux affaires paternelles. Dès 1866, il est administrateur du journal dont, en 1872, il deviendra propriétaire. Mais, dès 1866, son rôle dans l'organisation et le lancement du journal est prépondérant.

Ses idées sur le rôle et les moyens d'un grand quotidien sont, très amplifiées, encore celles de son père, dont la formule était : « des nouvelles et un damné tapage à leur sujet! »

Pour James Gordon Bennett, le journal est semblable, sans doute, au phare immense de la Liberté new-yorkaise, dardant ses rayons étincelants sur le monde. Le journal est un phare intellectuel. Il a la plus haute mission instructive et éducative.

Faire connaître aux masses tous les aspects de la vie moderne et, par l'appui qu'il prête aux idées neuves, les aider mieux à se réaliser, ce rôle, c'est *son* journal, le *New York Herald*, qui doit le remplir. « Personne, dit-il fièrement à Stanley, n'a assez d'argent pour acheter le *Herald*. Mon père en a fait un grand journal. Je veux l'agrandir encore. Je veux que ce soit un *news paper* dans toute la force du terme. Je veux lui faire publier tout ce qui, à n'importe quel titre, peut intéresser le monde, et cela à n'importe quel prix ». Telle est, au début de sa carrière, la profession de foi de James Gordon Bennett.

Bien qu'il fonde, l'année suivante (1868), un nouveau journal, le *New York Evening Telegramm*, le *New York Herald* reste son organe préféré, et c'est pour ce journal qu'il réserve ses idées les plus hardies.

Sa première initiative est grandiose : faire rechercher, au fond de l'Afrique, Livingstone, qui est parti pour découvrir les sources du Nil au centre du continent mystérieux et, depuis trois ans, n'a pas reparu.

Alors que tous le tiennent pour mort, Gordon Bennett le croit vivant et confie à Stanley, reporter déjà connu, la mission périlleuse de le retrouver.

Stanley nous raconte lui-même son entrevue avec Gordon Bennett Junior de la façon la plus vivante. Mandé télégraphiquement à Paris « pour affaire importante », Stanley accourt de Madrid et débarque, à 3 heures du matin, chez Gordon Bennett, et, tout de suite, avec une précision anglo-saxonne, les deux interlocuteurs vont droit au but :

G. B. — Où pensez-vous que soit Livingstone?
St. — Je n'en sais vraiment rien, monsieur.
G. B. — Croyez-vous qu'il soit mort?
St. — Possible que oui, possible que non!

G. B. — Moi, je pense qu'il est vivant, qu'on peut le retrouver, et je vous envoie à sa recherche.

St. — Mais c'est aller au centre de l'Afrique. Est-ce là ce que vous entendez?

G. B. — J'entends que vous partiez et le retrouviez *n'importe où il soit*. Faites comme bon vous semblera, mais retrouvez Livingstone.

Et il trace à Stanley le plan grandiose qui convient à sa fastueuse, mais réalisatrice imagination. Stanley assistera à l'inauguration du canal de Suez, puis visitera la haute Egypte, dont il composera, chemin faisant, un « guide pratique ». Par Jérusalem et Constantinople, observant ici les fouilles, là notant l'état de l'atmosphère politique, il rejoindra « les champs de bataille de la Crimée, le Caucase et la mer Caspienne, d'où une expédition russe doit partir pour Khiva; il redescendra sur l'Inde, en se renseignant « sur le futur chemin de fer de la vallée de l'Euphrate », et, de Bombay, il cinglera sur Zanzibar, porte de l'Afrique mystérieuse. — Alors, à la grâce de Dieu! « Partez à la recherche de Livingstone, et *cherchez-le jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé* ». Et, lesté d'un bonsoir, d'un *shake hand* et d'un premier chèque de 1.000 livres sterling, Stanley se lance, sans plus hésiter, dans la surprenante aventure. Ce bref dialogue fait le plus grand honneur au directeur et au reporter, *conquistadores* de l'idée, comme d'autres le furent de l'or ou de la foi. On sait à quels résultats splendides aboutit le voyage de Stanley.

Depuis lors, nul événement important ne s'accomplit dans le monde sans que Gordon Bennett n'en veuille, à n'importe quel prix, son journal le premier informé. Installé soit dans le petit *building* de New-York, perdu au milieu des gratte-ciel d'Herald Square, soit à la filiale parisienne, que, pour sceller d'un lien solide l'amitié franco-américaine, il a installée avenue de l'Opéra, il se tient en relations constantes avec le monde entier, sondant l'horizon politique avec un regard d'une étonnante acuité, pour y discerner les prodromes des grands événements.

En 1873, il envoie Mr. Mac Galan avec l'expédition russe qui va prendre Khiva.

En 1879, après en avoir lancé l'idée, aidé par le gouvernement américain, il subventionne une grande expédition polaire, œuvre qui, scientifique et sportive à la fois, l'intéresse particulièrement. Le lieutenant Georges de Long est chargé d'aller, sur la *Jeannette*, à la recherche du pôle nord. On connaît le sort de cette expédition célèbre.

Partie du Havre, elle traverse l'Atlantique, double l'Amérique et fait escale à San Francisco. De là, elle se dirige sur le détroit de Bering, qu'elle traverse, et s'engage dans l'océan Arctique. On sait que, prise par les glaces avant d'avoir atteint son but, la *Jeannette* dut être abandonnée par son commandant, qui périt, comme tant d'autres, dans les solitudes polaires. Mais l'expédition ne fut pas infructueuse. La *Jeannette* était arrivée, par le fameux passage du nord-est, en vue de la côte sibérienne, et la débâcle la dériva, glorieuse épave, jusqu'au voisinage du Groenland. La dérive de la *Jeannette* permit l'expédition de Nansen, qui eut lieu, plus heureuse, douze ans plus tard.

Dans la préparation de la guerre hispano-américaine, le rôle de Gordon Bennett dépasse de beaucoup celui d'un simple directeur de journal : au début de la révolte de Cuba, l'Espagne conteste la gravité de cette révolte, où elle prévoit, sans doute, l'intervention de la grande république. Gordon Bennett envoie dans l'île un de ses reporters, un Anglais, James O'Kelly, futur membre de la Chambre des communes, qui, dans ses articles du *New York Herald*, fait éclater aux yeux du monde l'évidence de la rébellion.

Toujours, pour être renseigné sur les événements, il puise aux meilleures sources : « Dans la guerre sino-japonaise, raconte-t-il, je suis très bien renseigné, ayant eu pour correspondants l'amiral chinois et l'amiral japonais. » Et, pour arriver bon premier dans la course aux nouvelles, il déploie la plus merveilleuse perspicacité. N'envoie-t-il pas, en 1910, un reporter en Chine, avec mission d'envoyer des articles sur la « Vie mondaine à Pékin »! Idée baroque, articles ternes, pensent alors ses collaborateurs. Mais, quelques mois après, la révolution éclate, révolution que Gordon Bennett a prévue et sur laquelle il se trouve, avant tous ses confrères, copieusement renseigné.

Si intéressante, si curieuse que soit la carrière journalistique de Gordon Bennett — carrière merveilleusement remplie et pour laquelle il eut vraiment la vocation, car il fut, comme en leur temps Carrel et Girardin, un vrai journaliste et non, comme tant de ses confrères modernes, un homme d'affaires ou un politicien, usant du levier puissant d'un journal pour des fins étrangères au journalisme — cette carrière n'a pas suffi à absorber toute son activité.

Homme d'affaires à ses heures, il s'associe (1883) avec John Mackay, *self made man*, que la chance et le travail ont transformé de jeune émigrant en multimillionnaire par l'établissement du câble transatlantique, l'une des plus puissantes compagnies du monde. Et, vingt-cinq ans plus tard, il n'hésite pas, cependant, à faire campagne pour la télégraphie sans fil, qui, vulgarisée, doit rendre inutile le câble transatlantique. — D'autres entreprises industrielles le tentent, de celles qui, comme le câble transatlantique ou la T. S. F., rapprochant la pensée, doivent rapprocher les hommes. Il offre — vainement, d'ailleurs — à la France d'assumer l'entreprise si désirable du canal des deux mers. Il soutient l'idée du tunnel sous la Manche; toutes œuvres grandioses que, pour le bien de la France et de l'Angleterre, l'avenir doit voir se réaliser. Mais il fut l'adversaire du canal de Panama.

Dans le domaine des sports, comme dans celui de la science, Bennett est un adepte de toutes les idées nouvelles.

Il fonde des associations de polo, de yachting, de coaching; la bicyclette, l'automobile sont encouragées par l'institution de coupes somptueuses. L'aviation, enfin, l'intéresse et il la subventionne largement, mais comme le plus passionnant de ces sports dont il pratique lui-même la plupart.

Les journaux américains, enfin, payent à Gordon Bennett un large tribut de louanges pour son sens artistique et son goût pour toutes les manifestations de l'intelligence.

Depuis la guerre de 1914, le rôle mondial de James Gordon Bennett est devenu plus grand encore : élevé à Versailles, nourri dans l'admiration des gloires françaises (il conserva un véritable culte pour Napoléon), James Gordon Bennett considéra toujours la France comme sa seconde patrie; il résida, plus qu'à New-York, à Nice ou à Paris, et se servit du *New York Herald* parisien, où il enrôla quelques-uns des plus grands représentants de la pensée française (Forain, Prévost, Pr Robin, Bourget, Rochefort), pour lier de liens toujours plus nombreux et plus solides la France et l'Amérique.

En août 1914, il fut de ceux qui, aux jours les plus sombres de l'avance allemande sur Paris, ne désespérèrent pas du salut de la capitale. N'eut-il pas le geste élégant de s'y marier, en septembre 1914? Pour la victoire des Alliés, en laquelle il avait non la foi, mais la confiance raisonnée de l'homme qui a appris depuis cinquante ans à peser les grands événements du monde, il s'est dépensé et il a su dépenser sans compter. Il a mené dans son pays, en faveur de l'Entente, la plus active campagne, et il n'est pas malséant de dire qu'en soutenant l'Entente, c'est, comme tant de ses compatriotes, la France surtout qu'il voulut soutenir. Boycotté par les germanophiles, le *New York Herald* devient l'organe de tous les partisans de l'Entente aux Etats-Unis, l'instrument le plus actif de leur triomphe. Ceux qui l'ont lu de 1914 à 1917 se souviennent avec reconnaissance que, journal neutre, il dénonça aussi hardiment les menées de l'Allemagne, manifesta aussi chaudement sa sympathie pour la cause juste qu'aucun journal allié. La guerre déclarée à l'Allemagne (un peu grâce à lui), Gordon Bennett a employé toute son influence à obtenir l'unité de direction et de commandement chez les Alliés; politique qui, remarque le *Herald*, a triomphé avec l'élévation de Foch au commandement suprême des Anglo-Français et la soumission volontaire du général Pershing au généralissime interallié. Autre tâche : combattre les forces obscures qui travaillent encore pour l'Allemagne, repousser le défaitisme, tendre vers la guerre toutes les forces du pays.

Le testament de Gordon Bennett, léguant la plus grande partie de son immense fortune à tous les confrères auxquels il désire assurer une retraite insoucieuse, est un hommage suprême au métier qu'il a honoré. — Léon Abensour.

bonhomme n. m. Arg. milit. Soldat récemment arrivé sur le front. (Syn. de **bleu**.) Soldat en général (dans ces deux sens, fait au pluriel *bon'hommes*) : *Il conte des embuscades terribles où il y avait plus d'obus que de* bon'hommes. (René Benjamin.)

Bonnaire (Erasme), accoucheur français, né au Mans le 29 mars 1858, mort à Neauphle (Seine-et-Oise) le 8 juillet 1918. Fils d'un professeur, il fit ses études médicales à la Faculté de Paris, fut successivement externe des hôpitaux (1878), interne (1880), chef de clinique (1888), accoucheur des hôpitaux (1889), professeur agrégé (1895). Elève du professeur Tarnier, dont il fut un des disciples les plus éminents, il consacra sa thèse de doctorat à l'opération de la basiotripsie et y étudia l'instrumentation imaginée par son maître. Il dirigea pendant quelques années (1912-1915) un service annexe de gynécologie à l'Hôtel-Dieu, puis le service des femmes enceintes de l'asile Michelet, fut chef de service hospitalier à l'hôpital Tenon, à l'hôpital Lariboisière et, enfin, nommé accoucheur et professeur en chef de la Maternité de Paris, dont une salle portera désormais son nom. Il laisse de nombreux écrits, parus surtout dans les journaux médicaux et les revues spéciales et dont le plus important est, sans doute, le chapitre des *Viciations pelviennes*, qu'il écrivit pour le « Traité d'obstétrique » dirigé par Tarnier et Budin. Il est l'inventeur d'un procédé manuel d'accouchement forcé, qui rend de grands services dans certaines dystocies. Il s'est surtout consacré à la Maternité, et avec une heureuse constance, à la réforme de l'enseignement donné aux sages-femmes et au développement de la puériculture. Ancien président de la Société d'obstétrique, délégué au conseil supérieur de l'Assistance publique de Paris, Bonnaire était chevalier de la Légion d'honneur. Il a succombé aux suites d'une intoxication par les gaz asphyxiants, contractée au cours d'une inspection des pouponnières d'usines de guerre. — Dr Maurice Gille.



Dr Erasme Bonnaire.

Buts de guerre (*Suite*). *Les aspirations italiennes.* — Les hostilités duraient depuis deux ans lorsque l'Italie, qui avait déjà rompu avec l'Autriche, déclara la guerre à l'empire allemand. Elle intervenait librement, pour contribuer au triomphe général du droit et, en même temps, pour réaliser ses aspirations particulières.

Ebranlé dans ses fondements par les accords méditerranéens, le pacte qui liait l'Italie aux puissances centrales fut décidément ruiné par la politique de l'Autriche dans les Balkans et par la question de l'Adriatique. François-Joseph avait dû abandonner la Lombardie et la Vénétie; mais il possédait encore le Trentin et, de ce fait, l'Italie se trouvait privée de sa frontière naturelle et stratégique. En outre, alors qu'il n'existe aucune base navale entre Venise et Brindisi, la côte autrichienne de l'Adriatique est éminemment favorable au commerce maritime et très importante au point de vue militaire avec Pola, Sebenico, Cattaro, l'archipel dalmate. Il y allait de l'avenir de l'Italie de ne pas admettre que l'Adriatique devînt un lac ennemi, ni que l'équilibre balkanique fût rompu à l'avantage des Magyars et des Germains. Héritière de la république de Venise, jadis maîtresse de l' « autre rive » jusqu'à Cattaro, elle y était encore influente, sauf dans le sud de la Dalmatie.

Deux thèses étaient en présence. Les modérés, prêts à transiger avec les Yougo-Slaves, revendiquaient seulement la Vénétie Julienne, c'est-à-dire le Frioul oriental, Trieste, l'Istrie et les îles du Quarnero, Fiume (800 kilomètres carrés et 1 million d'habitants, dont 400.000 Italiens); les « impérialistes » prétendaient annexer aussi la Dalmatie, les îles dalmates et une partie du territoire albanais. Les uns et les autres voyaient, dans l'absorption de la Serbie par l'Autriche, un obstacle insurmontable à l'expansion économique de l'Italie vers l'Orient.

Par l'article 7 du traité triplicien, l'Autriche et l'Italie s'étaient interdit de modifier le *statu quo* dans les Balkans sans s'être mises d'accord au préalable sur des compensations territoriales réciproques, même en cas d'occupation temporaire. Le Ballplatz avait invoqué cette clause, pendant l'expédition tripolitaine, pour s'opposer aux opérations navales projetées contre les ports de la Turquie d'Europe; le Quirinal l'invoqua à son tour lorsque l'Autriche, sans même aviser son alliée, préluda, par l'ultimatum du 23 juillet 1914, à l'exécution d'un programme qui comportait la ruine de la Serbie, l'isolement du Monténégro, l'asservissement de la Roumanie et, par suite, l'abaissement politique et économique de l'Italie dans les Balkans. S'étant vainement associé aux tentatives de l'Angleterre et de la France pour préserver l'Europe d'un conflit sans précédent, il déclara sa neutralité dès le 3 août 1914, les hostilités provoquées par l'Autriche et les complications qui pouvaient en résulter étant en contradiction avec le caractère purement défensif de la Triple-Alliance.

Au mois d'octobre 1914, le ministère Salandra-Sonnino envoya à Vallona quelques compagnies de débarquement. Espérant conjurer une rupture qu'elle sentait imminente entre ses deux alliées, l'Allemagne dépêcha à Rome le prince de Bülow en qualité d'ambassadeur extraordinaire et fit accepter par le Ballplatz le principe d'une compensation territoriale. D'épineuses négociations s'ouvrirent en décembre et se poursuivirent jusqu'en avril. En échange de la neutralité bienveillante de l'Italie et d'une entière liberté d'action dans les Balkans, l'Autriche consentit à reconnaître les intérêts spéciaux de l'Italie à Vallona et à céder, après la cessation

des hostilités, une zone de territoire dans le Trentin. Les contre-propositions de Sonnino n'ayant pas été agréées par le chancelier baron Burian et les pourparlers traînant en longueur, l'ambassadeur de Victor-Emmanuel III à Vienne reçut l'ordre de dénoncer le traité triplicien (3 mai 1916). Les intrigues de l'ancien ministre Giolitti, pour seconder le prince de Bülow et obtenir la reprise des négociations, ne réussirent qu'à soulever les colères populaires contre l'ingérence abusive de l'Allemagne dans les affaires nationales de l'Italie. Maintenu au pouvoir par un puissant mouvement d'opinion, fort de l'assentiment du roi et du Parlement, Salandra obtint des représentants du pays « pleins pouvoirs pour la guerre », qui fut officiellement déclarée à l'Autriche le 23 mai.

Le kaiser était tenu contractuellement d'intervenir en faveur de l'Autriche : il se contenta de rappeler son ambassadeur à Rome. Mais l'Italie évolua vers la guerre avec une irrésistible logique. Elle adhéra au pacte de Londres et rendit publique son adhésion; elle déclara la guerre aux Turcs (20 août 1915), puis aux Bulgares; elle participa à la Conférence économique de Paris, qui décida de bloquer plus étroitement les puissances centrales.

A l'alliée qui lui échappait le gouvernement de Berlin fit une guerre perfide, secondant l'effort autrichien sur terre et sur mer, multipliant les procédés vexatoires à l'égard des sujets italiens restés en Allemagne. Le Quirinal riposta par la mise sous séquestre de la propriété allemande dans la péninsule, par la dénonciation du traité de commerce de 1904, par l'envoi de contingents à Salonique; enfin, le 27 août 1916, il mit le fait d'accord avec le droit en notifiant à l'Allemagne que l'ère des hostilités était ouverte (27 août 1916).

En proclamant sa neutralité, l'Italie nous avait permis de mobiliser, sans nous préoccuper de la défense des Alpes : en participant à la lutte, elle retenait 800.000 hommes sur la frontière autrichienne et allégeait d'autant la lourde tâche des Alliés. A son point de vue particulier, elle revenait à la tradition nationale, qui lui interdisait tout compromis avec les oppresseurs de Trente et de Trieste; elle se débarrassait de l'emprise intellectuelle, économique et financière, de la Germanie; elle servait la cause du droit, qui avait reçu de l'ancienne Rome sa plus magnifique expression.

Les buts de guerre de l'Italie se trouvaient consignés dans un mémorandum présenté, pour approbation, par le marquis Imperiali, ambassadeur du roi Victor-Emmanuel III en Angleterre, à sir Edward Grey, ministre britannique des affaires étrangères, à notre ambassadeur Paul Cambon et à l'ambassadeur russe comte Benckendorf. C'est ce document qui est connu sous le nom de « traité secret du 26 avril 1915 » et dont voici les principales dispositions :

En vertu du futur traité de paix, l'Italie recevrait :

1° Le Trentin, dont le Tyrol méridional jusqu'à sa frontière naturelle et géographique, le Brenner; la ville de Trieste et ses environs, les provinces de Gorizia et de Gradisca; toute l'Istrie jusqu'au Quarnero, y compris Volosca et les îles istriennes de Cherso et de Lussin, ainsi que les îles plus petites de Plaonik, d'Unia, de Canidoli, de Palazzuola, de S. Pietro Norovio, d'Asinello et de Gruica, avec les îlots du voisinage;

2° La province de Dalmatie, les vallées dont les rivières se jettent dans la mer près de Saponico, toutes les îles situées au nord et à l'ouest du littoral, dont certaines parties seraient neutralisées et d'autres laissées à la Croatie, à la Serbie ou au Monténégro;

3° Vallona et l'île de Saseno;

4° Les îles du Dodécanèse;

5° En cas de démembrement de l'empire ottoman, une part égale à celles de la France et de l'Angleterre dans la Méditerranée (acquisitions territoriales ou zones d'influence);

6° Des compensations en Afrique, notamment en Erythrée, dans le pays des Somalis, en Libye, si les colonies des puissances alliées recevaient une extension en Afrique aux dépens de l'Allemagne.

Dans l'hypothèse où serait formé en Albanie un petit Etat autonome et neutralisé, l'Italie, maîtresse du Trentin, de l'Istrie et du golfe de Vallona, ne s'opposerait pas à la répartition des districts septentrionaux et méridionaux de l'Albanie entre le Monténégro, la Serbie et la Grèce.


Entrevue de Guillaume II et de Charles Ier à la gare du Nord de Vienne, le 12 février 1917.

L'Italie, comme nous allons le voir, eut la sagesse de reviser ses buts de guerre en tant qu'ils s'opposaient aux revendications des nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie.

Les aspirations des Slaves d'Autriche-Hongrie (*Tchèques, Slovaques, Yougo-Slaves*). — La monarchie austro-hongroise n'est pas un de ces Etats homogènes dont les habitants, ayant des traditions communes, tendent à un commun avenir. Elle porte en elle le germe de sa décomposition, parce qu'elle est incapable d'arriver à l'unité politique, parce que les sujets de l'empereur-roi ne peuvent, ni ne veulent se constituer en corps de nation.

A ne considérer que leur puissance, on pourrait croire que les Allemands et les Magyars y bénéficient de la prépondérance numérique; mais, pour une population de 48 millions d'âmes, on compte seulement 12 millions d'Allemands et 10.950.000 Magyars, à côté de 6.450.000 Tchèques, 2 millions de Slovaques, 3.700.000 Serbo-Croates, 5 millions de Polonais, 4 millions de Ruthènes, 770.000 Italiens, 3.230.000 Roumains. Il y a, de plus, en Bosnie-Herzégovine, 2 millions de Serbo-Croates.

Le régime dualiste a partagé entre Allemands et Hongrois la souveraineté politique et réduit à néant les aspirations des autres nationalités; mais ce contrat léonin ne pouvait pas ne pas soulever les protestations des races sacrifiées : Yougo-Slaves, Tchèques et Slovaques, Polonais, Roumains, Italiens.

On comprend sous la dénomination de Yougo-Slaves (Slaves du Sud) les Serbes, les Croates et les Slovènes. Opprimées par les Allemands et par les Magyars, les populations serbes de la Bosnie-Herzégovine et de la Hongrie, les Croates et les Slovènes, demandent leur union avec la Serbie et le Monténégro dans un Etat indépendant. Ils se refusent, à moins d'y être matériellement forcés, à subir plus longtemps l'arbitraire d'une dynastie qui n'a jamais tenu les obligations qu'elle avait contractées en 1527 et en 1712 vis-à-vis du royaume trinitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie; ils reprochent aux Habsbourg d'avoir aboli les privilèges concédés au peuple serbe de l'empire pour son dévouement dans la lutte contre les Turcs, les droits de la voïvodie serbe sanctionnés en 1848 et même l'autonomie de l'Eglise serbe orthodoxe; ils ne pardonnent pas à François-Joseph d'avoir laissé les Hongrois arracher Fiume à la Croatie et proclamé, en 1908, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, abus de confiance qui devint l'une des causes de la guerre de 1914; ils constatent, enfin, que les Yougo-Slaves, coupés en deux tronçons par la Constitution dualiste de 1868, ont été livrés à l'hégémonie des Allemands et des Magyars, instruments du pangermanisme.

A l'approche du couronnement de l'empereur Charles Ier, les Yougo-Slaves formulèrent leurs griefs et leurs vœux dans une déclaration datée de Paris, 18 décembre 1916, et rédigée par le *Comité yougo-slave*, présidé par le docteur Trumbitch, chef du parti national croate à la Diète de Dalmatie et ancien député de Zara au Reichsrat. Plus importante, encore, fut la déclaration de Corfou, signée, le 20 juillet 1917, par le président Pachitch, chef du gouvernement serbe, et le comité Trumbitch, représentant les Yougo-Slaves d'Autriche-Hongrie, des deux Amériques et des Dominions britanniques. Serbes, Croates et Slovènes, dit en substance ce document, ne constituent qu'un seul peuple, « le même par le sang, par la langue, par le sentiment de son unité ». Le nouvel Etat, monarchie constitutionnelle, démocratique et parlementaire, sous la dynastie des Karageorgevitch, comprendra tout le territoire sur lequel la « nation aux trois noms vit en masses compactes et sans discontinuité ». Celle-ci refuse, dans la plénitude de sa conscience, toute solution partielle de son émancipation et de son unification, tout démembrement ou incorporation à un autre Etat « sans le consentement du peuple lui-même », maître de ses destinées. Le « comité monténégrin » de Paris, présidé par Radovitch, ayant donné son adhésion à la déclaration de Corfou, le « royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes » aurait environ 12 millions de citoyens.

Il manquait à ces résolutions, pour qu'elles fussent efficaces, l'adhésion de l'Italie.

Au mois de janvier 1918, il se fonda à Rome un comité, au nom duquel le député Andrea Torre se mit d'accord avec les représentants des nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie. Ces pourparlers furent la préface d'une conférence qui siégea à Rome du 7 au 10 avril et d'où sortirent des délibérations relatives soit à un accord général entre les nationalités sujettes, soit aux bases d'un accord italo-yougo-slave.

I. *Accord général entre les nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie.*

Les représentants des nationalités soumises entièrement ou en partie à la domination de l'Autriche-Hongrie : Italiens, Polonais, Roumains, Tchéco-Slovaques et Yougo-Slaves se sont mis d'accord dans l'affirmation des principes suivants pour une action commune :

1° Chacun de ces peuples proclame son droit à constituer son unité d'Etat national ou à la compléter pour atteindre sa pleine indépendance politique et économique;

2° Chacun de ces peuples reconnaît dans la monarchie austro-hongroise l'instrument de la domination germanique et l'obstacle fondamental à la réalisation de ses aspirations et de ses droits;

3° Le Congrès reconnaît, en conséquence, la nécessité d'une lutte commune contre les oppresseurs communs jusqu'à ce que chacun de ces peuples ait atteint sa libération totale, son unité nationale complète et sa liberté politique.

II. *Bases d'un accord italo-yougo-slave.*

Les représentants du peuple italien et du peuple yougo-slave conviennent en particulier de ce qui suit :

4° Quant aux rapports entre la nation italienne et la nation des Serbes, Croates et Slovènes, connus aussi sous le nom de « nation yougo-slave », les représentants des deux peuples reconnaissent que l'unité et l'indépendance de la nation yougo-slave sont d'un intérêt vital pour l'Italie, de même que l'achèvement de l'unité italienne est d'un intérêt vital pour la nation yougo-slave. Les représentants des deux peuples s'engagent donc à apporter tous leurs efforts, durant la guerre et au moment de la paix, pour que ce but des deux nations soit intégralement atteint;

5° Ils déclarent que la libération de la mer Adriatique et sa défense contre tout ennemi présent et futur sont d'un intérêt vital pour les deux peuples;

6° Ils s'engagent à régler à l'amiable, également dans l'intérêt des bonnes et sincères relations futures entre les deux peuples, les questions territoriales pendantes sur la base du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer de leurs propres destinées, et cela de façon à ne pas porter préjudice aux intérêts vitaux des deux nations, qui seront définis au moment de la paix;

6° Aux noyaux de l'un des peuples qui devraient se trouver inclus dans les frontières de l'autre sera reconnu et garanti le droit de voir respecter leur langue, leur culture et leurs intérêts moraux et économiques.

Les Polonais s'associèrent à ces délibérations en y ajoutant une déclaration spéciale, motivée par les termes mêmes d'un problème qui n'intéresse pas seulement l'Autriche-Hongrie, mais aussi l'Allemagne et la Russie.

A l'issue de la Conférence, les délégations qui y avaient participé furent reçues par le président du conseil, Orlando, et il fut publiquement établi que



LE RÊVE DE GUILLAUME II. En juin 1918, l'empereur, devant Soissons, fixe du doigt, sur la carte, l'endroit où il doit écraser l'armée française. (En face du kaiser, Hindenburg; à sa droite, regardant avec les lorgnettes, Ludendorf; tout à fait à la droite du tableau, et debout, le kronprinz. [Composition du peintre officiel du kaiser, Félix Schwormstädt, publiée par l'*Illustrirte Zeitung* du 1er août.]

les aspirations des nationalités slaves ne rencontreraient plus l'opposition du Quirinal.

Le traité secret de 1915, qui avait lié le règlement de l'équilibre adriatique à la question de l'Albanie, faisait de la célèbre théorie des « glacis » une application étendue, non seulement en Albanie, mais en Dalmatie, en Croatie, en Istrie, en Slovénie, et les intérêts des nationalités qui aspiraient à l'indépendance se trouvaient directement lésés; or, c'était peut-être par les territoires des peuples opprimés qu'il eût été possible de trouver le point faible de l'Autriche. On comprit, à Rome, que la destruction de l'hégémonie austro-hongroise dans l'Adriatique n'était pas inconciliable avec les garanties d'indépendance dues aux peuples yougo-slaves; qu'une grande Serbie barrerait la route à la poussée germanique vers l'Orient; que les intérêts militaires et économiques de l'Italie seraient aussi bien et mieux sauvegardés par des conventions avec le nouvel Etat que par des empiétements territoriaux. Le président Orlando expliqua que le traité de Londres avait été dirigé contre une Autriche hostile, mais qu'il allait être modifié dans celles de ses dispositions qui intéressaient le futur Etat yougo-slave, ainsi que l'Italie.

Entre tous les peuples assujettis, les Tchèques se signalèrent par une opposition tenace et parfois heureuse, que légitimaient à la fois le principe des nationalités et le droit historique. Lorsque, en effet, la Bohême fut, en 1526, réunie aux Etats autrichiens, Ferdinand Ier, avec qui les Tchèques entendaient contracter une union purement personnelle, jura de respecter les franchises nationales de ses nouveaux sujets. Ces engagements solennels ne furent jamais tenus : si l'empereur François-Joseph ceignit la couronne de saint Etienne, les Magyars ne lui permirent pas de ceindre, au Hradschin de Prague, la couronne de saint Wenceslas.

En voyant le jeune empereur Charles s'abandonner de plus en plus à l'Allemagne et resserrer les liens qui l'unissaient aux Bulgares et aux Turcs, les Tchèques revendiquèrent ouvertement, avec véhémence, le droit de disposer de leur sort. Des Tchéco-Slovaques, qui avaient combattu dans l'armée austro-hongroise et été conduits en Sibérie comme prisonniers des Russes, servirent la cause des Alliés en gardant le transsibérien contre les entreprises des Allemands et des bolcheviks (1918). Leurs congénères d'Amérique, très nombreux, soutinrent leurs revendications avec un absolu dévouement. Enfin, une armée tchéco-slovaque fut constituée en France pour combattre sous ses propres couleurs, et, en lui remettant son drapeau, non loin du front d'Alsace (1er juillet 1918), le président Poincaré rappela les plus récentes affirmations que les Slaves avaient fait entendre au sein même de l'Autriche : le 30 mai 1917, les députés tchèques au Reichsrath, en leur nom et au nom des Slovaques de Hongrie, proclament la résolution de se réunir en un Etat indépendant; le 6 janvier 1918, cette résolution est confirmée à Prague dans une assemblée tenue par les mêmes députés et par les représentants des Diètes de Bohême, de Moravie et de Silésie; le 13 avril, dans leur capitale historique, les Tchèques font, avec les Slovaques et les Yougo-Slaves, le serment de secouer la domination étrangère; les 16 et 17 mai, toujours à Prague et à l'occasion des fêtes jubilaires du théâtre national tchèque, les diverses nationalités assujetties revendiquent leurs droits aux accents de la *Marseillaise* et, dans le même temps, les députés tchèques et yougo-slaves, au Reichsrath, protestent publiquement contre le projet d'instituer en Bohême des chefs de district allemands, contre le projet de séparer les pays slovènes des autres Yougo-Slaves, contre la magyarisation du littoral adriatique.

Le président de la République rappelait aussi que, le 8 décembre 1870, tandis que la France luttait « dans le lourd silence de l'Europe », seule, la Diète de Bohême ne craignit pas d'exprimer son sentiment indigné sur l'incorporation, déjà projetée, de l'Alsace-Lorraine :

> Si l'Allemagne arrachait à la France une partie de son territoire, dont les habitants se sentent Français et veulent rester tels, elle commettrait un attentat contre la liberté des peuples et mettrait la force à la place du droit... Le peuple tchèque est un petit peuple, mais son âme n'est pas petite.

Les Tchèques ne veulent plus entendre parler d'une Bohême autonome dans une Autriche fédéraliste : ils prétendent désormais à leur complète indépendance, et, comme les Slovaques de Hongrie sont résolus à s'unir à eux, il se formera ainsi un Etat qui, avec l'Etat yougo-slave, fera vraiment contrepoids à l'omnipotence germano-magyare.

L'émancipation des Tchèques, des Slovaques et des Slaves du Sud suppose la dissociation de l'Etat austro-hongrois. Parmi les politiques et les publicistes, les uns estiment qu'il ne faut pas détruire la double monarchie, mais, au contraire, l'opposer à l'Allemagne après l'avoir fortifiée par une Constitution dans laquelle les nationalités se développeraient librement. Les autres considèrent que, pour isoler l'Allemagne, il faut l'entourer d'Etats indépendants et, par suite, disloquer l'Autriche. Entre ces deux systèmes, l'Entente choisit d'abord le premier; mais elle l'abandonna en 1918, lorsqu'elle eut perdu toute confiance dans la loyauté de l'empereur Charles, et la conférence que les Alliés tinrent à Versailles, après le déclenchement de la grande offensive allemande, jugea nécessaire de proclamer ses sentiments pour les Slaves. L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris avait communiqué au « comité Trumbitch » une dépêche du secrétaire d'Etat Lansing, publiée le 29 mai 1918 et attestant que les aspirations nationales des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves avaient « la vive sympathie » du gouvernement de Washington. Les présidents du conseil de France, de Grande-Bretagne et d'Italie firent les deux déclarations suivantes, datées de Versailles, le 3 juin :

> Pologne. — La création d'un Etat polonais uni et indépendant, avec libre accès à la mer, constitue une des conditions d'une paix solide et juste et d'un régime de droit en Europe.
>
> Tchéco-Slovaques et Yougo-Slaves. — Les gouvernements alliés ont pris note, avec satisfaction, de la déclaration faite par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis et désirent s'y associer en exprimant leur plus vive sympathie pour les aspirations nationales des peuples tchéco-slovaques et yougo-slaves vers la liberté.

Et, comme les gouvernements allemand et autrichien s'efforçaient de donner à la dépêche américaine une interprétation erronée, Lansing la compléta en annonçant que, pour les Etats-Unis, « toutes les souches de race slave devaient être totalement libérées du joug austro-allemand ». En même temps, la France, à l'occasion de la remise des drapeaux à l'armée tchéco-slave, constituée sur notre front, reconnaissait publiquement et officiellement le conseil national tchèque comme « l'organe suprême de ses intérêts généraux et la première assise du futur gouvernement. » Le gouvernement britannique publia une déclaration dans le même sens (août 1918).

La Pologne. — La reconstitution de la Pologne s'impose avec d'autant plus de force que ce malheureux pays, iniquement démembré, a souffert mille fois le martyre. En Russie, après l'insurrection de 1863, les tsars persécutèrent impitoyablement les vaincus, résolus à leur faire perdre toute individualité, à les absorber dans la masse de la nationalité russe. En Prusse, les sujets polonais des Hohenzollern ne furent pas mieux traités que ceux des Romanov : ils furent victimes d'une politique oppressive, comportant l'expropriation au profit des colonies allemandes, la proscription de la langue, la prussification par l'école. C'est seulement en Autriche que les Polonais furent l'objet de ménagements qui les inclinèrent à accepter le régime dualiste et à s'accommoder, en attendant mieux, de la politique de conciliation pratiquée à leur endroit par l'empereur-roi. (Sur les origines de la question polonaise et les conflits de nationalité en Russie, en Prusse et en Autriche, v. *Larousse Mensuel ill.*, t. III, p. 357.)



Le roi d'Italie Victor-Emmanuel III, tableau de Eduardo Tofano.

Dès son avènement (1894), le tsar Nicolas II exprima la volonté d'améliorer les conditions de la Pologne; mais ses bienveillantes intentions rencontrèrent une opposition qui le condamna à l'impuissance et au-dessus de laquelle il se plaça dès que les circonstances le lui permirent. Le 15 août 1914, une proclamation du grand-duc Nicolas, généralissime des armées du tsar, annonça aux populations polonaises que l'heure avait sonné de leur « résurrection » et de leur « réconciliation fraternelle avec la grande Russie »; sous la souveraineté du tsar, la Pologne serait « libre dans sa religion, dans sa langue et dans son autorité ». Et, sur les murs des villes de Galicie occupées par les forces russes, le gouvernement de Petrograd fit afficher un « appel aux Polonais », promettant la réunion en une nation autonome de toutes les parties de l'ancien Etat démembré.

Deux ans plus tard, les Allemands, maîtres de Varsovie depuis le 6 août 1915, proclamèrent l'indépendance « des régions polonaises arrachées à la domination russe » et se mirent d'accord avec l'Autriche pour créer dans ces régions un Etat autonome sous forme de monarchie héréditaire constitutionnelle » (5 nov. 1916). Le gouvernement de Berlin n'ayant rien voulu changer à la condition de la Posnanie, le gouvernement de Vienne refusa l'adjonction de la Galicie au nouveau royaume, mais reconnut à cette province, dans la mesure « compatible avec son appartenance à l'ensemble de l'Etat », le droit de régler « ses propres aspirations en vue du bien-être national et économique de la population galicienne ».

En attendant l'instauration d'un roi de Pologne, l'Allemagne institua à Varsovie un conseil de régence et un ministère, se gardant bien de définir les limites d'un pays où elle ne songeait pour le présent qu'à recruter de nouveaux soldats et où elle projetait, pour l'avenir, d'asseoir inébranlablement sa toute-puissance. L'acte du 5 novembre 1916 apparaissait comme une entreprise de germanisation et, à la fois, comme la sanction des anciens traités de partage.

La Russie s'éleva officiellement contre la politique polonaise des Empires centraux, et les agents diplomatiques de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie remirent aux neutres une protestation d'ordre juridique : l'occupation militaire ne transfère ni la souveraineté, ni, par conséquent, le droit de disposer du territoire occupé, et la prétention de lever une armée sur ce territoire viole le règlement annexé à la convention IV de La Haye (1907), ratifiée par les deux empereurs. Le président du conseil français, Briand, et le premier ministre britannique, Asquith, adressèrent, d'autre part, au président du conseil russe, Sturmer, un télégramme par lequel ils déclaraient « se solidariser entièrement avec les vues dont le gouvernement impérial entendait assurer la réalisation au bénéfice du noble peuple polonais ». Les deux grandes puissances libérales de l'Europe se portaient garantes des engagements pris par le tsar.

Survint la révolution russe. L'un des premiers soins du gouvernement provisoire fut d'affranchir la Pologne, et ce fut l'objet de la proclamation du 30 mars 1917 :

Le peuple russe, qui a secoué le joug, reconnaît également pour le peuple fraternel polonais toute la plénitude de droits définis par sa propre volonté. Fidèle à l'accord avec les Alliés, fidèle au plan commun de lutte contre le germanisme militant, le gouvernement provisoire considère la création d'un Etat polonais indépendant, fort de tous les territoires dont la majorité de la population constitue le peuple polonais, comme un gage sûr de paix durable dans la future Europe rénovée.

Attaché à la Russie par une union militaire libre, l'Etat polonais sera un rempart solide contre la pression des puissances centrales sur les nations slaves. Le peuple polonais, libéré et unifié, déterminera lui-même son régime gouvernemental en exprimant sa volonté par une Assemblée constituante convoquée dans la capitale séculaire de la Pologne. Par une vie commune, le peuple polonais recevra ainsi une garantie solide de son existence, civique et nationale.

L'Assemblée constituante russe devra consolider définitivement la nouvelle union fraternelle et donner son consentement aux modifications de territoire de l'Etat russe, indispensables, pour la formation de la Pologne libre, de toutes ses trois parties cruellement séparées.

Ce n'était plus l'autonomie, mais l'indépendance, et la Pologne elle-même fixerait son statut par ses délégués à l'Assemblée constituante. L'acte généreux et habile du gouvernement provisoire s'opposait à la manœuvre hypocrite des Empires centraux, qui, n'ayant pu s'entendre sur le sort des territoires conquis, les avaient divisés en deux régions administratives : l'une sous l'autorité d'un gouverneur allemand résidant à Varsovie, l'autre sous l'autorité d'un gouverneur autrichien résidant à Lublin. Le 12 septembre 1917, les deux empereurs, chacun de son côté, octroyèrent à ces régions, qualifiées de «royaume», un simulacre de Constitution, en attendant l'élection d'un souverain et la réunion d'une Assemblée nationale, mais tout pouvoir véritable restait aux « puissances d'occupation ».

L'hypocrisie austro-germanique se manifesta plus formellement encore lorsque les Empires centraux signèrent la paix du 9 février 1918 avec l'Ukraine: une fraction importante du territoire polonais, dans la province de Lublin, fut attribuée à un Etat qui n'existait pas encore, et cette maladresse déloyale provoqua l'irritation de tous les Polonais, sans en excepter ceux de Galicie, ainsi rapprochés des Tchèques et des Yougo-Slaves, sans en excepter même les régents installés par l'Allemagne à Varsovie.

Comme on l'a vu, les Polonais s'associèrent aux résolutions générales de la conférence de Rome (avril 1918), mais en y ajoutant une déclaration spéciale, où ils dénonçaient le gouvernement de Berlin comme leur principal ennemi, dont l'intérêt était d'empêcher l'unification d'un Etat capable de s'opposer à la domination germanique sur toute l'Europe orientale.

Le président Wilson souhaitait, dans son discours du 8 janvier 1918, voir réunis tous les territoires habités par des populations incontestablement polonaises, avec libre accès à la mer, l'indépendance politique et économique de l'Etat polonais étant garantie par des conventions internationales. Cette formule fut précisément adoptée par les gouvernements français, britannique et italien, dans leur Déclaration du 3 juin 1918.

La reconstitution d'une « Pologne libre dans ses frontières ethnographiques » ne serait pas seulement un acte de justice et de réparation. Elle aurait ce résultat inappréciable d'opposer au germanisme une barrière d'autant plus forte qu'elle aurait pour conséquence la restitution de territoires dont l'annexion avait été déterminante dans le développement de la puissance prussienne.

L'institution, par l'Allemagne, à Varsovie, d'un conseil d'Etat, élu par les Diètes provinciales et les conseils municipaux des grandes villes, mais complété par les désignations directes du conseil de Régence (juin 1918), ne présentait aucune garantie. Mais, dans le même temps, le président de la République française remit à l'armée polonaise constituée sur le front français les drapeaux offerts à cette armée par les villes de Paris, Verdun, Nancy et Belfort, et cette manifestation avait une réelle importance; elle signifiait que, seule, la victoire des Alliés ferait de la Pologne un Etat indépendant, cohérent, assez fort pour faire contrepoids, comme naguère, au germanisme.

Les aspirations roumaines. — La Roumanie est un Etat remarquablement homogène de 7.250.000 habitants et qui compte, hors de ses frontières, d'importantes colonies. Sans parler des individus disséminés dans toute la péninsule balkanique, la nation roumaine vit en groupes compacts dans la Bessarabie, la Bukovine autrichienne et surtout la Hongrie : en Transylvanie, berceau de sa renaissance intellectuelle, dans le banat de Temesvar, elle forme respectivement 55 p. 100, 37 p. 100 et 50 p. 100 de la population.

La Roumanie, brisant les liens qui, de par la volonté personnelle du roi Carol, l'attachaient depuis 1883 aux Empires centraux, entra en ligne, le 27 août 1916, « à côté de ceux qui pouvaient lui assurer la réalisation de son unité nationale ». Elle se proposait, en effet, de libérer ses frères de race; mais, en même temps, elle affranchissait la civilisation essentiellement latine qu'elle représentait, aux confins de l'Orient et de l'Europe, de l'influence grandissante des Allemands. A la Moldavie, la Valachie et la Dobroudja, qui constituaient l'Etat roumain, elle ajouterait la Transylvanie, le banat de Temesvar, la Bukovine, et le roi Ferdinand régnerait sur 12 millions de sujets (Convention de Bucarest du 17 août 1916).

Il n'y a pas lieu de rappeler, ici, la suite des événements qui obligèrent la Roumanie, écrasée par la trahison des généraux tsaristes, la défection des bolcheviks et la malveillance cruelle de l'Ukraine, à une capitulation douloureuse. Le front roumain étant enclavé dans le front russe, les troupes du roi Ferdinand durent suspendre les hostilités (décembre 1917), et l'infortuné souverain eut désormais à se défendre contre les violences des soldats maximalistes stationnés en Moldavie. Les mesures de simple précaution et les représailles que dut prendre le gouvernement de Jassy furent qualifiées de *crimes* par les commissaires du peuple, qui, après avoir arrêté le ministre roumain à Petrograd — décision dont les missions diplomatiques alliées obtinrent, d'ailleurs, le retrait immédiat — décrétèrent l'expulsion de tous les représentants du roi Ferdinand, se saisirent de l'or déposé à Moscou sous la garantie du gouvernement russe et mirent hors la loi le général Tcherbatchev, commandant suprême du front roumain (janvier 1918). Puis le maréchal allemand Mackensen somma le gouvernement du roi Ferdinand d'ouvrir des négociations de paix, dans un délai de cinq jours (6 février).

Par le traité de Bucarest (7 mai 1918), la Roumanie dut abandonner toute la Dobroudja : le Nord aux quatre puissances avec lesquelles elle était en guerre et qui exerceraient sur cette région un condominium provisoire; le Sud à la Bulgarie, qui reprenait ainsi les territoires à elle échus par application du traité de Bucarest de 1913. Elle dut accepter, en outre, une rectification de frontières au profit de l'Autriche-Hongrie.

La Bessarabie, dont la population est en majorité roumaine, avait été attribuée, par le traité de Berlin, à la Russie (1878), tandis que la Roumanie recevait, à titre de compensation, la Dobroudja, au grand mécontentement des Bulgares. Le traité de 1918 reprenait aux Roumains la Dobroudja et leur rendait la Bessarabie, qui avait été rattachée à la Moldavie jusqu'en 1812.

Malgré cette concession, la paix dite « d'amitié allemande » consacrait l'asservissement politique de la Roumanie par la limitation de ses effectifs militaires, l'obligation d'introduire dans ses codes des modifications relatives à la naturalisation, au droit d'association, à la liberté de la presse, l'interdiction de poursuivre les citoyens coupables de

désertion ou de trahison pendant la guerre, toutes dispositions incompatibles avec le principe de la souveraineté des Etats. Elle consacrait aussi son asservissement militaire en lui faisant perdre toute la chaîne des Carpathes et son asservissement économique par la désannexion de la Dobroudja, la mainmise des Austro-Hongrois sur la navigation du Danube, l'accaparement des pétroles, le contrôle de la production des céréales. La Roumanie était amputée de 26.000 kilomètres carrés, peuplés de 600.000 âmes, tant par la rétrocession de la Dobroudja que par l'abandon de régions forestières en Hongrie. Et, pourtant, les protocoles des séances où furent discutées les conditions de la paix spécifient que le traité à intervenir ne comportera ni annexions ni indemnités!

La Roumanie, impuissante, était humiliée et abaissée selon la formule bismarckienne de 1868 :

> La Roumanie doit devenir la Belgique du sud-est de l'Europe; elle doit entretenir des relations aussi bonnes que possible avec tous ses voisins et attendre avec patience que les fruits mûrs de l'arbre européen tombent d'eux-mêmes dans son tablier. Il lui est interdit de cueillir elle-même ces fruits, surtout s'ils ne sont pas mûrs. Elle doit être en aussi bons rapports avec une puissance qu'avec l'autre et, à la dernière heure, si tout s'écroule, elle devra s'associer à celle des puissances dont la victoire paraîtra certaine.

Mais les ministres de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis, en accusant réception au ministre des affaires étrangères de Roumanie de la lettre qui leur notifiait la conclusion de la paix, déclarèrent maintenir tous leurs engagements et considérer « comme nulles et non avenues toutes les stipulations de cette paix qui seraient contraires aux principes dont la violation a contraint l'Entente à prendre les armes, ainsi qu'aux droits et aux intérêts » des quatre puissances. (14 mai 1918.)

L'Empire ottoman. Dans les premiers mois de 1915, le gouvernement de Petrograd conclut avec l'Angleterre et la France un accord auquel adhéra l'Italie et qui reconnaissait définitivement les prétentions des tsars sur Constantinople et les détroits. La Russie, qui s'engageait à assurer au pavillon roumain la liberté de navigation, communiquerait librement avec la Méditerranée et barrerait la route du chemin de fer de Bagdad. Ultérieurement, une convention spéciale anglo-franco-russe (1er février 1917) posa les bases d'un partage de l'Asie ottomane, comportant des acquisitions territoriales, la délimitation de sphères d'influence particulières à chacune des puissances contractantes et le statut de l'Arabie indépendante.

Ces arrangements supposaient le démembrement de l'empire turc, et, le 10 janvier 1917, le président du conseil français, Aristide Briand, dans la réponse qu'il fit, au nom des Alliés, aux offres de paix allemande, présentait comme résolu « le rejet hors d'Europe de l'Empire ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale ».

La défection russe et l'intervention américaine modifièrent les buts de guerre des Alliés en ce qui concerne l'Empire ottoman. Les Alliés convinrent de respecter sa souveraineté dans les pays habités par des Turcs, avec Constantinople pour capitale, mais d'internationaliser les détroits et de remanier, conformément aux principes du droit public nouveau, la carte de l'Asie ottomane : spécialement, l'Arménie devra recouvrer son entière indépendance et être arrachée à un joug sanguinaire, que le traité de Brest-Litovsk a encore rendu plus lourd.

La Société des nations. Parmi les garanties que les Alliés se proposent de prendre contre un retour offensif du militarisme à la prussienne, l'instauration d'une « Société des nations » a été présentée comme devant être particulièrement efficace.

> Il sera absolument nécessaire (disait le président Wilson) qu'une force soit créée garantissant la permanence de la solution intervenue, une force tellement supérieure à celle de toute nation engagée dans une alliance jusqu'ici formée ou projetée que pas une nation, pas une combinaison probable de nations ne puisse l'affronter ou lui résister.

Il s'agit donc d'instituer un système fédératif qui grouperait dans une action solidaire tous les peuples partisans de l'indépendance des nations, grandes ou petites, de leur libre et pacifique développement, et qui opposerait les principes du droit public moderne aux règles surannées du droit féodal prusso-allemand. Le jour où elle a violé la neutralité de la Belgique, l'Allemagne, selon l'expression du député Lémery, « a créé la Société des nations, comme le banditisme a créé la police et la justice ».

Le 17 mai 1915, fut fondée aux Etats-Unis une *Ligue de la paix par la force* (*League to en force peace*). Elargissant l'idée qui avait présidé à cette fondation, le président Wilson arriva peu à peu à celle d'une société ouverte à toutes les nations vivant sous le régime démocratique, formant une société des peuples, non des gouvernements, fermée aux pouvoirs autocratiques, qui sont incapables de demeurer constamment fidèles aux conventions de paix. Avant de constituer ce « tribunal de l'opinion », il faudra rendre à l'indépendance les nationalités opprimées; car la paix devra avoir l'approbation de l'humanité sans tenir compte des objectifs immédiats des nations engagées dans le conflit. Et « ce qui intéresse l'humanité, c'est la liberté de vivre, non les combinaisons d'équilibre entre les puissances, non les contrats d'égoïsme et de compromis ».

Se plaçant à un point de vue plus immédiatement pratique, Lloyd George envisagea les conséquences du militarisme sur la situation générale. Le fardeau écrasant des armements, le développement du service militaire obligatoire, le gaspillage de richesses et de forces que comporte la préparation de la guerre apparaissaient au premier ministre britannique comme « autant de taches dont notre civilisation doit rougir »; il faut donc, concluait-il, « faire un grand effort » pour établir un organisme qui remplacerait la violence dans le règlement des conflits internationaux.



Le roi Ferdinand de Roumanie et son fils Charles (Carol).

En France, le gouvernement nomma, le 22 juillet 1917, une commission chargée d'étudier, sous la présidence de Léon Bourgeois, les conditions dans lesquelles pourrait être constituée la Société des nations. La commission précisa que l'organisme dont elle avait à préparer le fonctionnement n'avait pas pour objet l'établissement d'un Etat politique international supérieur aux autres Etats, empiétant sur leur souveraineté, mais uniquement le maintien de la paix par la substitution du droit à la force dans le règlement des différends internationaux. C'est une formule mesurée, modeste, par cela même pratique.

La Société des nations s'opposant aux gouvernements autocratiques, qui disposent capricieusement d'une force organisée en dehors de la volonté populaire, les Allemands en seront logiquement et nécessairement exclus, tant qu'ils n'auront pas modifié sinon leur organisation politique (c'est leur affaire), du moins l'esprit de leurs institutions : autrement les peuples associés risqueraient de se donner un maître. — Albert Lefort.

Collignon (Léon-*Maxime*), archéologue et universitaire français, né à Verdun (Meuse) le 9 novembre 1849, mort à Paris le 15 octobre 1917. Ses études secondaires se firent au lycée de Metz, puis au lycée Louis-le-Grand (Paris). Admis à l'Ecole normale supérieure (section des lettres) en 1868, avec le numéro 6, il eut pour camarades de promotion Gustave Bloch, Brochard, Richepin, Charles Bayet, Bizos, etc. La guerre franco-allemande interrompit sa préparation au concours d'agrégation. Il fit la campagne de 1870. Agrégé des lettres (classé second) en 1872, il fut nommé, le 9 octobre de la même année, « chargé de cours de rhétorique au lycée de Chambéry ». Il était en même temps professeur de littérature française à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de cette ville. Un an plus tard (1er octobre 1873), il fut reçu au concours de l'école d'Athènes et fit d'abord son apprentissage à Rome. En compagnie de l'abbé Duchesne, il fit, au printemps de 1876, un long voyage d'exploration archéologique en Asie Mineure. Il traversa les contrées qui furent autrefois la Pamphylie, la Pisidie et la Cilicie, visita les villes de Bouldour, Ermének et Tarse. Il explora aussi Tégée, dans le Péloponèse, et ouvrit ainsi la voie à des découvertes épigraphiques. A son retour en France, il fut chargé du cours d'antiquités grecques et latines à la faculté des lettres de Bordeaux (3 octobre 1876). Il fut le premier occupant de cette chaire, dont il devint titulaire en 1879. Il soutint ses thèses de doctorat ès lettres en 1877. La Sorbonne l'accueillit le 8 novembre 1883, lorsque Georges Perrot se fit suppléer dans la chaire d'archéologie de la faculté des lettres. Le 25 janvier 1892, il devint professeur adjoint assimilé aux titulaires, et, le 26 décembre 1900, professeur d'archéologie en titre. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'avait élu membre titulaire en 1894, pour remplacer l'archéologue William Henry Waddington. Il présida cette Académie en 1905. Il fut également président de la Société nationale des antiquaires de France (1900). Vice-président du Conseil des musées nationaux, il prit une part importante à l'enrichissement des collections du Louvre. Il était docteur, *honoris causa*, de l'Université d'Oxford, correspondant de l'Académie des sciences de Petrograd et membre de plusieurs autres sociétés savantes de l'étranger.

Sa thèse française : *Essai sur les monuments grecs et romains relatifs à Psyché* (1877) est une étude historique de monuments figurés allant du IIe siècle avant Jésus-Christ au VIe siècle de notre ère. L'examen des statues, pierres gravées, bas-reliefs funèbres, représentations chrétiennes, a permis à Collignon de suivre l'évolution du mythe : d'abord allégorie gracieuse fondée sur un jeu de mots (*psukhê* désignant, en grec, à la fois l'âme et une sorte de papillon de nuit); puis symbole philosophique et religieux où les Romains attachèrent des espérances consolatrices; enfin, dans le christianisme naissant, langage imagé, qui déguisait aux yeux des païens les dogmes de la foi nouvelle. — La thèse latine : *Quid de collegiis epheborum apud Græcos, excepta Attica ex titulis epigraphicis commentari liceat* (Ce qu'il faut penser, d'après les textes épigraphiques, des collèges éphébiques chez les Grecs, l'Attique exceptée) est une contribution intéressante à l'étude d'une institution assez mal connue à cette époque.



Maxime Collignon.

Parmi les autres publications de Collignon, on peut relever, dans l'ordre chronologique : *Catalogue des vases peints du musée de la Société archéologique d'Athènes* (1878); *Manuel d'archéologie grecque* (1881, refondu et mis au courant en 1907), excellent ouvrage de vulgarisation, dont le succès fut considérable; *Mythologie figurée de la Grèce* (1883), autre bon manuel, sûr et agréable ; *Caractères généraux de l'archaïsme grec* (1885) ; *Phidias* (1886), plaquette adressée aux gens du monde désireux de connaître le plus grand des statuaires grecs, celui qui, « seul, a possédé le secret de cette majestueuse simplicité, de cette grâce puissante et fière, de cette noblesse divine qui donnent aux statues du Parthénon leur beauté radieuse et leur éternelle jeunesse »; *Histoire de la céramique grecque* (1888), œuvre posthume d'Olivier Rayet, laissée inachevée par la mort prématurée de l'auteur, terminée, mise au point et publiée par Collignon; *Une belle coupe du Louvre* (1889); *Histoire de la sculpture grecque* (2 vol. 1892-1896), ouvrage capital, qui a fait oublier, même en Allemagne, le livre classique d'Overbeck et qui a été traduit en allemand (Strasbourg, 1895-1898) ; *le Style décoratif à Rome. Les Stucs du musée des Thermes* (1897) ; *la Polychromie dans la sculpture grecque* (1898) ; *Notes d'un voyage en Asie Mineure* (1898), récit d'une visite aux fouilles de

Pergame; *Pergame. Restauration et description des monuments de l'Acropole* (1900). La restauration est de l'architecte Emmanuel Pontremoli, ancien pensionnaire de l'Ecole de Rome. Collignon a résumé l'histoire de Pergame, décrit et classé les monuments de l'art somptueux et colossal qui plaisait aux Attales, souverains de ce « Versailles asiatique »: *Catalogue des vases peints du musée national d'Athènes* (1902), en collaboration avec Louis Couve; *Lysippe. Etude critique* (1904); *Scopas et Praxitèle. La Sculpture grecque au IVe siècle jusqu'au temps d'Alexandre* (1907); *Tête d'Eros en marbre de la collection d'Harcourt* (1907); *une Sculpture d'Egine, tête d'Athéna en marbre* (1907); *le Parthénon* (1909 et suiv.), reproduction des monuments avec une notice de Collignon; *les Statues funéraires dans l'art grec* (1911); *la Statuette d'Auxerre* [*musée du Louvre*] (1913); *le Parthénon. L'Histoire, l'architecture et la sculpture* (1914), travail magistral; *l'Archéologie classique* (1915), etc. — Il a donné de nombreux articles à des périodiques : « Revue des Deux Mondes », « Revue des études grecques », « Revue archéologique », « Gazette des beaux-arts », « Journal des savants », etc. Il a collaboré aux « Mémoires » de la Société des antiquaires et à ceux de l'Académie des inscriptions. Depuis quelques années, il était chargé, avec de Lasteyrie, de la publication des *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*.

Collignon n'était pas seulement un érudit, mais aussi un artiste. Il dessinait et faisait de jolies aquarelles. Son style n'est pas dépourvu de grâce. S'il n'a pas fait de découvertes retentissantes, ni construit d'ambitieuses théories, on lui doit de bons livres, solides, bien ordonnés, élégants, qui ont fait mieux connaître et admirer plus justement l'art antique. — JEAN DEBLISE.

Électricité. (SON EMPLOI EN AGRICULTURE.) Le sol de la France traverse, depuis le début de la guerre et en particulier depuis ces deux dernières années, une crise de production, dont les causes sont multiples.

A l'invasion des riches contrées agricoles du Nord-Est viennent s'ajouter deux causes principales, dont la première est, certainement, le manque de main-d'œuvre provoqué par la mobilisation de presque tous les paysans en âge de porter les armes et par la réquisition des bêtes de trait pour les besoins des armées, et dont la seconde réside dans les procédés de culture employés, qui, par suite de la routine et de l'ignorance, sont restés, jusqu'à ces derniers temps, à l'écart des grands progrès réalisés dans d'autres pays. Il résulte de cet ensemble de causes que non seulement la superficie des terres cultivées a diminué progressivement, mais encore que le rendement à l'hectare, qui s'est amélioré presque partout grâce aux nouveaux procédés de culture, a baissé en France de façon appréciable dans ces dernières années.

Prenons pour exemple la production nationale du blé : elle a passé de 81 millions de quintaux en 1913 à 76 millions en 1914, 60 millions en 1915 et 58 millions seulement en 1916, de sorte que, actuellement, le déficit atteint 30 millions de quintaux, qu'il faut combler par l'importation et qui, au prix de 60 francs le quintal, représentent, avec les frais de transport, une dépense de 2 milliards de francs, qu'il nous faut payer chaque année à l'étranger pour notre blé seulement.

Cette situation est tout simplement désastreuse, et tous les esprits informés reconnaissent maintenant la nécessité d'accroître le rendement de notre sol par tous les moyens. Des projets de lois ont vu le jour, et des comités se sont formés au sein des deux Chambres françaises pour favoriser le développement de la motoculture, qui apparaît à beaucoup comme l'un des moyens le plus efficaces de remédier à l'état de choses actuel. Le projet déposé par Crosnier (v. *Journal officiel* du 23 déc. 1916) prévoit la création de 120 batteries de 10 tracteurs; la dépense engagée alteindrait 30 millions de francs, dont 13 pour l'achat des tracteurs en Amérique, le reste pour les remorques, le fret, l'amortissement et l'entretien. Les appareils seraient loués, puis revendus par l'Etat aux agriculteurs, qui payeraient de 50 à 60 francs par hectare labouré. L'auteur estime que chaque tracteur pourrait labourer 300 hectares par an et en moissonner 500. Tous ces chiffres sont discutables et, d'ailleurs, l'emploi des tracteurs, très développé en Amérique, en raison de la superficie très étendue des régions cultivables, serait plus restreint en France, à cause de l'exiguïté des parcelles dans la plupart des régions. C'est pourquoi les tracteurs, malgré les services incontestables qu'ils sont appelés à rendre dans des cas spéciaux, ne constituent pas un remède unique et général au problème de l'amélioration de la production agricole française.

Il nous faut donc chercher, à côté de ces engins qui nécessitent une importante mise de fonds et consomment des combustibles, pétrole et charbon, de plus en plus rares et coûteux, d'autres moyens pratiques et rapides de remplacer, dans tous les cas possibles, la main-d'œuvre agricole qui nous fait défaut. Ces moyens nous seront donnés et le seront de plus en plus, si nous savons nous en servir par l'emploi de l'électricité, soit sous forme d'applications du moteur électrique, soit, directement, par son action physicochimique sur les végétaux (c'est l'électroculture proprement dite). Nous allons exposer brièvement l'état actuel et l'avenir de ces diverses applications.

I. *Applications électromécaniques.* — En ce qui concerne les applications du moteur électrique aux travaux agricoles, il est logique, comme l'a fait Lecler, dont les recherches sur la question font autorité, de diviser ceux-ci en *travaux d'extérieur* de ferme ou travaux de culture proprement dits, qui se rapportent à la préparation des récoltes, et *travaux d'intérieur*, qui comprennent le traitement des récoltes sous toutes ses formes et la nourriture des animaux.

1° *Travaux extérieurs de ferme.* — Ils comprennent la préparation du sol et l'épandage des engrais, le labourage et les semailles. Parmi ces travaux, les premiers, ainsi que les semailles, qui demandent une dépense d'énergie relativement faible, se font généralement à la main ou à l'aide de machines simples, traînées par des attelages. Par contre, le labourage, qui est le plus nécessaire, est aussi celui qui exige la plus grande quantité d'énergie; c'est donc lui qu'il faut surtout chercher à améliorer. Les nombreux essais de labourage mécanique tentés ces dernières années répondent à ce besoin, lequel ne fera que s'accentuer en France, avec la crise de main-d'œuvre qui se fera certainement sentir longtemps après la guerre encore. Depuis le début de celle-ci, les essais de culture mécanique ont été nombreux et concluants, et la question a fait d'énormes progrès, puisque les agriculteurs commencent enfin à se laisser convaincre. Il convient, d'ailleurs, de mettre les choses au point et de ne demander à la culture mécanique, c'est-à-dire aux tracteurs agricoles, que ce qu'ils peuvent donner.

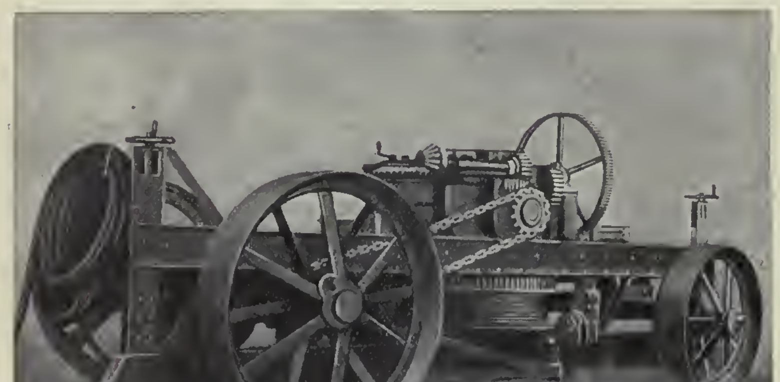


Fig. 1. — Treuil électrique Fillet, à bêche d'ancrage.

Or, toute la question du labourage se ramène, en pratique, au remorquage d'une charrue à un ou plusieurs socs, cet instrument étant, d'ailleurs (au moins les charrues modernes), arrivé à un degré de perfection tel que son rendement propre pourrait difficilement être amélioré. Comment fournir l'effort de traction nécessaire à ce remorquage de la charrue? Et, d'abord, quelle est la grandeur de cet effort? Il dépend évidemment de la nature du sol, de la profondeur et de la largeur du sillon. En pratique, il est, lorsque la profondeur n'atteint pas 30 centimètres, proportionnel au produit de ces deux dimensions, c'est-à-dire à la *section de labour* : on compte généralement de 35 à 50 kilogrammes par décimètre carré pour les terres légères et de 50 à 70 kilogrammes pour les terres fortes.

Il reste à déterminer la profondeur du sillon et la vitesse d'avancement de la charrue. En pratique, la profondeur de labour est de 15 centimètres environ pour les céréales et les cultures maraîchères et ne dépasse pas 30 centimètres pour les cultures profondes comme celle de la betterave. D'autre part, l'expérience indique que la vitesse d'avancement la plus favorable est comprise entre 1 mètre et $1^m,50$ par seconde. Il est facile, dans ces conditions, de calculer la puissance nécessaire au labour : il suffit de multiplier l'effort de traction calculé comme nous l'avons dit par la vitesse d'avancement. On trouve ainsi qu'une puissance effective de 100 chevaux environ serait nécessaire pour labourer en une heure 1 hectare de terres légères; il en faudrait 150 pour des terres fortes.

Cette puissance peut être fournie à la charrue soit par des tracteurs utilisés comme remorqueurs, soit à l'aide de câbles enroulés sur des treuils moteurs fixes. Le premier système a, sur le second, le grave désavantage de gaspiller en pure perte une énorme quantité d'énergie, par suite de la difficulté qu'ont les tracteurs, quelle que soit, d'ailleurs, la largeur de leurs roues (le système caterpillar diminue cette difficulté sans la supprimer), à progresser sur un sol aussi mou et inégal que celui des champs : une bonne moitié de l'énergie produite est ainsi dépensée, sans remède possible, à écraser le sol, et n'est pas transmise à la charrue. De plus, l'effort de traction croissant très rapidement, dès que la profondeur du sillon dépasse un certain chiffre, on est vite arrêté, avec les tracteurs, par le peu d'adhérence des roues sur le sol, et l'on ne peut, en pratique, dépasser une profondeur de labour de 30 centimètres. Ce sont là deux inconvénients graves des tracteurs : le système de labourage par treuils y remédie complètement. C'est ici que l'électricité vient affirmer sa supériorité, pour la compréhension de laquelle l'exposé succinct que nous venons de faire de la question et de sa solution par tracteurs était indispensable.

Les premiers essais de labourage électrique ont été faits en 1879 à Sermaize (Seine-et-Oise), à l'aide de deux treuils remorquant par câble une charrue basculante à six socs. Depuis cette date, les essais se sont multipliés dans divers pays, soit à l'aide de charrues automotrices, dont le moteur était alimenté par des accumulateurs (ce système, lourd, encombrant et fragile n'a pas survécu), soit à l'aide de treuils.

L'installation du labourage par treuils peut se faire de diverses manières; mais, de toute façon, le treuil doit être monté sur une voiture pour pouvoir être amené facilement à pied-d'œuvre. La voiture-treuil se compose d'un solide châssis supporté par quatre larges roues métalliques de $1^m,20$ à 2 mètres de diamètre et de 30 à 50 centimètres de largeur de jantes, avec ou sans entretoises transversales pour faciliter l'avancement en terrain meuble. Elle comporte parfois une bêche d'ancrage, constituée par une longue plaque de tôle longitudinale, qu'on enfonce en terre à l'aide de crémaillères, afin d'éviter tout glissement du chariot sous l'influence de l'effort de traction latéral développé par le treuil sur le câble. Le treuil est actionné par engrenages, par un moteur électrique de 50 à 80 chevaux, à couple puissant. L'effort développé sur le câble est généralement voisin de 4.000 kilogrammes à la vitesse normale d'avancement; il peut dépasser 6.000 et même 10.000 kilogrammes, au calage. Deux tambours d'enroulement permettent d'emmagasiner de 400 à 500 mètres de câble d'acier de 10 à 12 millimètres de diamètre; cette longueur est largement suffisante dans la pratique, et il n'y a pas intérêt à l'augmenter à cause de la friction du câble sur le sol, qu'il y a lieu d'éviter le plus possible. Bien entendu, le moteur du treuil sert également à l'avancement du chariot à l'aide d'une transmission ou d'un câble de halage spécial. Le chariot complet ainsi constitué pèse de 10 à 12 tonnes. Ce poids peut être réduit à 4 tonnes par l'emploi de la bêche d'ancrage (treuil Fillet, *fig.* 1). La charrue, fixée solidement au câble en un point convenable, est toujours à bascule et à plusieurs socs (trois dans chaque sens, le plus souvent).

Le labourage peut se faire soit à l'aide de deux treuils placés de chaque côté du champ et grâce auxquels on tire alternativement sur l'un ou l'autre brin du câble, soit à l'aide d'un seul treuil : dans ce cas, on installe à l'autre bout du champ un chariot d'ancrage (*fig.* 2), dont les roues sont munies de couronnes en tôle, formant bêche d'ancrage et portant une poupée de renvoi pour le câble. La voiture-treuil comporte alors deux tambours, qu'on actionne alternativement dans les deux sens, afin de provoquer le va-et-vient de la charrue, qui bascule automatiquement. Ce dernier système est de beaucoup plus économique que l'autre, puisqu'il ne comporte qu'un treuil, mais son rendement est moindre, et il est préférable d'employer deux treuils pour les labourages profonds et dans des sols durs (landes à défricher, etc.). La figure 3 donne un schéma des deux systèmes.

Le moteur électrique du treuil ne peut être alimenté qu'à une tension voisine de 500 volts. Une tension inférieure conduirait à des sections trop

fortes pour les fils conducteurs d'amenée du courant et, d'autre part, une tension supérieure serait dangereuse pour le personnel. Par suite de cette circonstance, la voiture-treuil ne peut guère s'éloigner à plus de 1 kilomètre de la station génératrice du courant. Si l'on ne dispose pas de lignes électriques de distribution à la tension voulue, on a recours soit à un groupe électrogène approprié, mais relativement coûteux, soit, de préférence, à des postes de transformation automobiles, ou même à traction animale. Ce sont des voitures renfermant un transformateur abaisseur de tension, avec l'appareillage nécessaire pour se brancher sur n'importe quelle ligne aérienne de distribution desservant la région, quelle que soit, d'ailleurs, la tension de cette ligne. Le branchement est toujours un peu délicat, en raison du danger des hautes tensions généralement usitées, mais cette solution est la seule vraiment économique et pratique pour l'alimentation des voitures-treuils, lorsque, bien entendu, la ligne de distribution n'est pas trop éloignée du domaine à exploiter.

Il nous reste à examiner la question du prix de revient du labourage électrique. Sans entrer dans des calculs qui seraient intéressants, mais un peu longs, nous adopterons les chiffres indiqués tout récemment par Delamarre, qui, pour une exploitation de 350 hectares, évalue à 100.000 francs environ (prix d'avant-guerre) la dépense à engager pour les deux voitures-treuils, les charrues, les lignes à établir, le poste de transformation et les accessoires. A l'intérêt et à l'amortissement de ce capital correspond une charge annuelle de 10.000 francs, à laquelle on peut ajouter 5.000 francs pour l'entretien. Les frais fixes s'élèvent ainsi à 15.000 francs, soit 43 francs par hectare. Le courant électrique, compté à 0 fr. 20 le kwh. et à raison de 70 kwh. par hectare labouré, correspond à une dépense annuelle de 15 francs par hectare. Il faut ajouter 5 francs par hectare pour le salaire des ouvriers. Au total, la dépense à l'hectare ressort à 63 francs par an. Pour une exploitation plus étendue, cette dépense, qui se compose, pour les deux tiers, de frais d'installation peu variables, s'abaisserait encore, surtout si les treuils étaient employés à des travaux accessoires supplémentaires : sarclage, hersage, etc. Mais, dès maintenant, elle est déjà plus faible que celle qu'exige le labourage par tracteurs : celui-ci atteint, en effet, au moins 80 francs à l'hectare, non compris le combustible, qui doit être fourni par l'exploitant et qui est souvent introuvable.

Si, maintenant, nous comparons le labourage électrique au labour par attelages de chevaux ou de bœufs, presque uniquement usité en France, il semble, à première vue et si l'on néglige le résultat obtenu, que ce dernier est de beaucoup plus économique. Mais, en réalité, les deux méthodes ne sont nullement comparables, car le travail effectué n'est pas du tout le même. Le labourage électrique permet, en effet, d'atteindre facilement des profondeurs de 30, 40 et même 50 centimètres, inconnues jusqu'alors, et le résultat de cette pratique se traduit par une augmentation considérable du rendement à l'hectare (25 à 35 p. 100 en moyenne pour le labourage à 30 centimètres de profondeur, davantage encore pour des profondeurs plus grandes). Il y a là, pour l'agriculteur, une source de profits nouveaux, qui contre-balancent certainement, dans une grande mesure, si même ils ne la dépassent, la différence en faveur du labourage par traction animale. Et, d'ailleurs, la question principale n'est pas là : elle est dans l'intensification de la production nationale.



Fig. 2. — Chariot d'ancrage pour le labourage électrique par treuil.

Il n'en reste pas moins vrai que le labourage électrique est surtout intéressant pour les exploitations un peu importantes (200 hectares au moins) et le devient d'autant plus que le domaine est plus étendu. Étant donné qu'en France les domaines de cette étendue sont les moins nombreux, il conviendrait de favoriser par tous les moyens les ententes entre fermiers et les coopératives agricoles, en vue de l'achat et de l'usage en commun du matériel nécessaire. Il faut, d'ailleurs, ajouter cette condition que l'énergie électrique ne soit pas trop éloignée et puisse être livrée à des prix assez bas par les sociétés de distribution (20 centimes par kwh. au maximum). Ces deux conditions essentielles ne demanderaient, pour être réalisées, qu'une entente permanente entre les agriculteurs et les secteurs électriques, qui auraient, les uns et les autres, le plus grand intérêt à étudier de près la question et à la réaliser promptement, l'intérêt national se confondant, ici, avec leurs intérêts particuliers. C'est, d'ailleurs, des secteurs vendeurs d'énergie que doit logiquement venir l'initiative en cette matière. Certains l'ont déjà compris : nous citerons comme exemple celui de l'Omnium français d'électricité, qui est parvenu, en pleine guerre et en pleine zone des armées, à créer une coopérative de labourage électrique dans la région de Meaux et à y donner, en 1916 et en 1917, des démonstrations publiques de grande envergure qui ont fait au nouveau mode de culture un grand nombre de partisans et grâce auxquelles on peut dire que la question est dès maintenant résolue avec un plein succès.

2° *Travaux intérieurs de ferme.* — Bien que ces travaux exigent, en général, une puissance moins considérable que le labourage, ils se prêtent admirablement, par leur nature et par leur diversité, à l'application du moteur électrique, et ils sont, grâce à lui, susceptibles d'un développement presque illimité.

Les machines agricoles peuvent toutes, en général, être actionnées facilement et économiquement par des moteurs électriques. Pour le battage des céréales, par exemple, il convient particulièrement bien en raison de la régularité de la charge qui permet au moteur de travailler toujours à plein rendement. Les batteuses usuelles absorbent, en effet, à peine plus d'énergie en charge qu'à vide, par suite de la grande inertie des masses en mouvement (batteur) et de leur vitesse considérable. Les batteurs tournent, en effet, à des vitesses de 800 à 1.000 t/m, tout à fait convenables pour l'accouplement direct à l'arbre d'un moteur électrique de la puissance nécessaire : 5 à 8 chevaux. Cette constance de la puissance a deux avantages principaux : 1° elle fournit un meilleur travail que par l'emploi des locomobiles à vapeur, dont le fonctionnement est toujours assez délicat et capricieux ; 2° il est possible de n'employer, pour l'alimentation du moteur, qu'une centrale très faible, un petit groupe électrogène, par exemple, qui servira également, quand la batterie sera arrêtée, à l'alimentation de tous les autres moteurs de la ferme. Ajoutons à cela que le battage électrique ne présente aucun danger et qu'il n'y a pas à redouter, avec lui, les accidents nombreux dus aux transmissions par courroie ou aux incendies qui sont le fait des locomobiles à vapeur.

En ce qui concerne la nourriture du bétail, chacun sait l'intérêt qu'il y a à diviser les aliments le plus possible, de façon à rendre la digestion plus facile. A cet effet, l'on emploie une série d'instruments variés : concasseurs, broyeurs, hache-pailles, coupe-racines, etc., qui, tous, sauf peut-être les derniers, exigent une puissance mécanique trop grande pour pouvoir être mus à bras. Le moteur électrique peut s'y adapter très facilement, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une courroie ou d'un engrenage. On évite ainsi des pertes de temps et des fatigues inutiles, et la consommation du courant est, d'ailleurs, très faible, la puissance nécessaire dépassant rarement 2 chevaux. De plus, les matières peuvent être ainsi plus finement divisées, les graines surtout, et, par suite, mieux assimilées par les animaux. Sans décrire ici ces différentes machines (v. au *Nouv. Lar. ill.*), nous ne ferons qu'indiquer (c'est, du reste, le côté pratique de la question) les puissances nécessaires et les consommations par rapport au poids de matières traitées. Elles sont évidemment très variables.

Voici, néanmoins, quelques chiffres, extraits des travaux de Lecler et généralement adoptés dans les avant-projets d'installations agricoles :

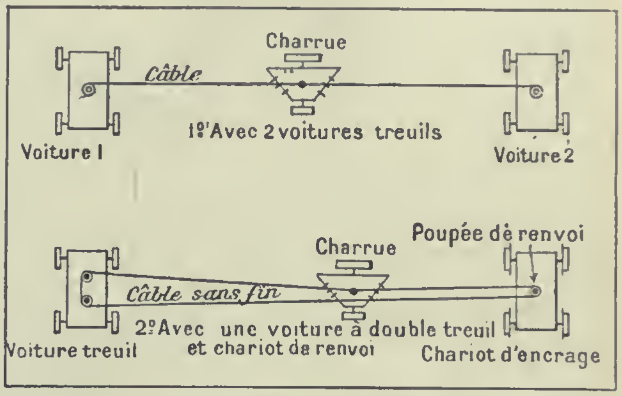


Fig. 3. — Schéma d'une installation de labourage électrique par treuils.

DÉSIGNATION DES MACHINES Mues électriquement	PUISSANCE en CHEVAUX	WATTHEURES Consommés par 100 kilogr. de matières travaillées
Moulin à blé	1	2000
Broyeur d'os	0,5 à 1	2000
Petit aplatisseur d'avoine	0,5 à 1	1000
Batteuse perfectionnée	5 à 8	1000 à 500
Petite batteuse	2 à 4	500 à 400
Concasseur à meule (orge)	1 à 2	800
Concasseur à meule (avoine)		600
Concasseur à meule (maïs)		400
Grand aplatisseur d'avoine	1 à 2	300
Broyeur d'ajoncs	0,5 à 1	400
Broyeur de tourteaux	0,5	200
Hache-paille (8 millimètres)	1	400
Hache-paille (15 millimètres)		300
Élévateur de paille par ventilateur	1 à 3	300
Écrémeuse	0,5	250
Coupe-racines	0,5 à 1	30 à 20

On voit que, pour l'alimentation de toutes ces machines, une puissance maximum de 5 à 8 chevaux est largement suffisante. Si l'on produit soi-même l'énergie au moyen d'un groupe électrogène, on pourra toujours s'arranger pour maintenir une charge convenable afin de marcher dans de bonnes conditions de rendement : par exemple, il sera facile d'actionner à la fois trois ou quatre appareils de 0,5 à 2 chevaux, de façon à maintenir une charge voisine de la normale. Un même moteur peut, d'ailleurs, à l'aide d'une courroie mobile, commander successivement ou simultanément plusieurs machines : broyeurs, presses à fruits et à fourrage, scies circulaires, treuils pour monter les fourrages aux étages supérieurs, pompes à purin ou à irrigation, refoulant 12 mètres cubes à l'heure à la hauteur de 4 mètres et consommant moins d'un cheval. (Cette dernière application est particulièrement intéressante pour les domaines privés de cours d'eau ; elle a, d'ailleurs, été résolue également par moteur à vent, accouplé ou non à une génératrice de courant continu avec batterie d'accumulateurs.)

Le genre de courant qui convient le mieux pour l'alimentation des moteurs agricoles est le courant alternatif triphasé, à la fréquence de 25 ou 50 périodes par seconde. Les transformateurs, quand on en emploie, doivent avoir de faibles pertes à vide, afin de ne pas gaspiller de l'énergie inutilement lorsque la charge est faible, et posséder une grande capacité de surcharge pour parer aux à-coups assez fréquents (avec les broyeurs surtout). Il en est de même des moteurs, qui doivent être calculés largement : leur tension d'alimentation la plus favorable est de 210 volts entre fils extrêmes (entre phases), ce qui donne, entre chaque fil (phase) et le fil neutre la tension de 120 volts généralement adoptée pour l'éclairage. Ces moteurs sont d'un maniement très simple et ne comportent, jusque vers 5 chevaux, d'autre dispositif de démarrage qu'un simple interrupteur. Les réseaux de lignes électriques, loin d'attirer la foudre sur les récoltes, constituent, au

contraire, le fait est reconnu, une protection efficace contre ses dangers. Somme toute, bien que le moteur électrique soit encore, dans certains cas, concurrencé par le moteur à pétrole, on peut dire qu'actuellement l'hésitation n'est plus permise, dès que l'on a à sa disposition l'énergie électrique nécessaire à bon compte. Le moteur électrique a, en effet, sur son rival des avantages certains d'économie, de sécurité, de facilité de mise en route et d'entretien, qui en font le moteur agricole de l'avenir.

Si, maintenant, l'on cherche à rapporter à la superficie du sol à cultiver la puissance électrique nécessaire à une exploitation agricole donnée, on trouve des chiffres assez différents suivant la nature du sol, les habitudes des agriculteurs, les besoins

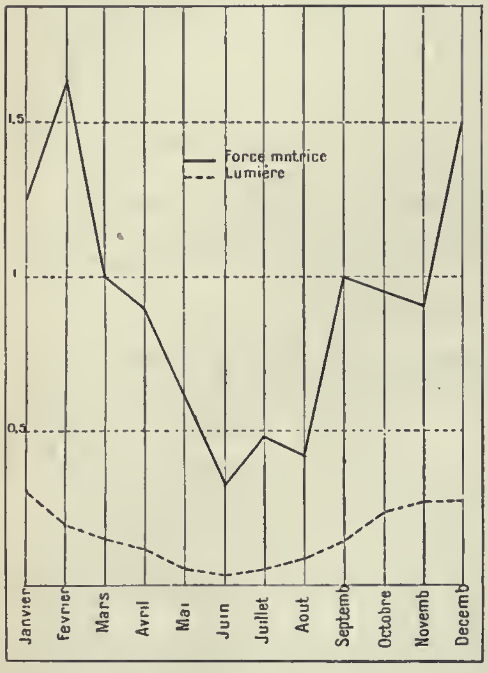


Fig. 4 — Consommation mensuelle en kilowattheures, par hectare, d'une grande exploitation de 250 hectares.

des cultures et du bétail. Néanmoins, on admet généralement, avec Lecler, que, pour les régions de petite culture, une vingtaine de kilowatts par hectare et par an sont nécessaires, tandis que, pour la grande culture, une douzaine seulement suffiraient, dont deux pour la lumière et dix pour la force. (Certains auteurs allemands trouvent ces chiffres insuffisants, et il est bien difficile de donner des précisions tenant compte de toutes les circonstances.) La dépense est, d'ailleurs, très variable suivant les saisons (*fig.* 4) et suivant les habitudes locales. C'est ainsi que, dans certaines régions, les battages se font immédiatement après la récolte, c'est-à-dire en août, alors que, dans d'autres, ils se font pendant les mois d'hiver, le soir, à temps perdu, lorsque les travaux manquent à l'extérieur. (C'est le cas de la *fig.* 4.) Il y a là des habitudes déplorables au point de vue de la bonne marche des usines électriques, qui ont intérêt à avoir une charge aussi constante que possible. Elles pourraient, d'ailleurs, y remédier en consentant aux agriculteurs des tarifs plus favorables aux heures de moindre charge (nuit ou milieu du jour) ou pendant les mois d'été.

La question du tarif à appliquer est, d'ailleurs, complexe. Le tarif au kilowattheure consommé pousse l'agriculteur à une économie préjudiciable aux deux parties; le tarif au cheval installé le pousse à choisir des moteurs trop faibles et empêche l'extension de l'installation. Il semble que le meilleur système consisterait à établir un régime forfaitaire, ayant pour base la superficie de la propriété, ou bien encore le nombre de têtes de bétail. Ce système a donné, aux essais, de bons résultats, mais il n'est applicable qu'à la force motrice, la consommation inutile de force n'étant pas à craindre, du cultivateur en général, et de l'agriculteur français en particulier. Pour l'éclairage, il est préférable de conserver la tarification au compteur, qui a fait ses preuves et qui évite tout gaspillage. Les tarifs pourraient, en outre, varier suivant les heures ou les saisons, comme nous l'avons dit. Quoi qu'il en soit, l'énergie électrique est actuellement produite dans des conditions telles de bon marché, soit dans les centrales à vapeur, soit, surtout, grâce à la houille blanche, qu'il est dès maintenant possible de la distribuer à bon compte pour le plus grand profit de l'agriculture française, qui a tant besoin d'être relevée et développée, si nous voulons revenir à une juste appréciation du prix de la vie

(V. dans un prochain article la suite de notre sujet : l'*électroculture proprement dite*). — Jacques DAMIEN.

Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand (L'), par Gilbert Thinard (Paris, 1918). — Ce n'est point seulement d'aujourd'hui que l'Amérique est à la mode en France. Elle le fut déjà par le passé et, sans revenir sur la participation française aux luttes pour l'indépendance, il est curieux, en ce moment, de noter le goût que nous eûmes toujours pour les choses d'outre-mer. Voici un livre d'actualité, bien que les faits qu'il étudie soient déjà vieux de plus de cent ans et que les coutumes qu'il nous présente paraissent plus anciennes encore.

Son auteur est professeur à l'Université de Californie; il est, par cela même, l'un de ceux auxquels on doit le rapprochement franco-américain. Les échanges de professeurs et d'élèves, déjà commencés avant la guerre, se multiplieront, il faut l'espérer, après la fin des hostilités. Si, un jour, la Société des nations doit s'organiser, nul n'y aidera davantage que ces jeunes maîtres, qui vont dans les Universités étrangères porter la parole de France et dans les Universités françaises faire connaître l'âme étrangère. Précieuse, à plus d'un titre, est cette collaboration internationale. L'ouvrage de Gilbert Chinard nous en fournit un nouveau témoignage, car il est vraisemblable que le livre serait autre, et moins riche de renseignements, s'il avait été écrit par un Français qui n'eût jamais quitté la France.

On connaît les discussions qui se sont élevées, il y a quelques années, sur la réalité sinon du voyage de Chateaubriand en Amérique, du moins de l'itinéraire qu'il avait suivi au cours de ce voyage. En réalité, si, sur des points de détail, la vérité a été faite, la question, dans son ensemble, n'a jamais été résolue.

Chateaubriand dès son enfance, sous l'influence des êtres qui l'entouraient, des lieux au milieu desquels il vivait, eut un goût singulier pour l'isolement. Les pages fameuses des *Mémoires d'outre-tombe* sont dans toutes les mémoires :

> Mon esprit se remplissait d'idées vagues sur la société, sur ses biens, sur ses maux. Je ne sais quelle tristesse me gagnait... Au milieu de cette rêverie, si le vent m'apportait le son du canon, d'un vaisseau qui mettait à la voile, je tressaillais, et des larmes me mouillaient les yeux.

Et, si un marin dévoilait devant lui le secret des tempêtes, il écoutait, il regardait, sans dire une parole, « mais, la nuit suivante, écrit-il, je n'avais plus de sommeil, je la passais à livrer en imagination des combats ou à découvrir des terres inconnues ». Car le goût de l'isolement ne se suffit pas à lui-même, mais il s'accompagne toujours du désir passionné de remplir la solitude, qu'on a pourtant cherchée, par des aventures imaginaires.

Il n'était point, d'ailleurs, jusqu'aux lectures qu'il fit, lectures pieuses, comme celle des *Lettres édifiantes* et des relations des Pères jésuites ou lectures philosophiques, comme celle de l'*Histoire philosophique des deux Indes* qui ne devaient le pousser plus avant dans la voie où, naturellement, il s'était engagé.

Il faut noter, d'ailleurs, que, bientôt, ce fut, plutôt que par mélancolie, par désir de gloire et d'action, par enthousiasme, qu'il s'exalta vers les pays lointains. Tant d'ardeur est en lui que, si ses rêves ne se réalisent point à l'instant même où ils l'émeuvent, il s'en détourne par dégoût et lassitude déjà. Ainsi, il abandonne un voyage aux Indes, projeté, mais qui tarde trop au gré de ses désirs; et il faudra, à Paris, les conversations de M. de Malesherbes pour de nouveau l'incliner vers les voyages et lui donner l'idée d'embarquer pour l'Amérique du Nord. Mais ce n'est point en poète qu'il prétend voyager. Ce ne sont point les mœurs des Indiens qu'il se propose d'étudier et, plus que des images, ce sont des faits scientifiques qu'il va chercher. La gloire qu'il entend retirer de son exploration n'est pas une gloire littéraire. Il veut attacher son nom à une grande découverte géographique, et c'est comme savant qu'il quitte Paris, en janvier 1791. Il avait alors vingt-deux ans.

Le *Saint-Pierre*, sur lequel il s'embarque à Saint-Malo, mit à la voile le 8 avril, et le récit que Chateaubriand a laissé de sa traversée, si on le compare aux relations de ses compagnons de voyage, est exact.

A l'annonce de l'Amérique, le nouveau voyageur ne fut pas loin de se croire un nouveau Christophe Colomb et sentit surgir en lui toute la fierté des premiers explorateurs. Mais ces sentiments ne furent point seuls à le troubler, et la variété des paysages, la nouveauté des odeurs, la vivacité des couleurs, l'abondance de la végétation dépassaient son attente et confirmaient ses illusions.

Le *Saint-Pierre* était arrivé à Baltimore le 10 juillet. Chateaubriand devait se rembarquer pour l'Europe le 10 décembre de la même année. Ce sont donc cinq mois qu'il passe en Amérique. Que fit-il pendant ces cinq mois? Il arriva le 13 juillet à Philadelphie, et l'accueil qu'il y reçut lui fit entrevoir que le but scientifique de son voyage était manqué. Mais, s'il ne devait pas trouver le monde polaire qu'il cherchait, il rencontra du moins une nouvelle muse.

New-York, Boston, Albany sont ses premières étapes. D'Albany, il va droit devant lui, au hasard, pour le plaisir de se sentir seul, dans le désert; il traverse le Mohawk, campe sur le bord du lac des Onondagas, arrive à Niagara par les territoires nouvellement défrichés de la Genesee.



Chateaubriand, tableau de Girodet, portrait offert par Mme Récamier au musée de Saint-Malo.

Ligne à ligne, on peut contrôler le voyageur par un de ses successeurs, et il ne semble pas douteux que ce voyage au Niagara soit bien réel. On peut en suivre chez Gilbert Chinard la démonstration concluante. Mais la suite du voyage est plus difficile à vérifier. Chateaubriand a-t-il vu de ses yeux les paysages du Mississipi qu'il a peints dans ses œuvres, ou les a-t-il reconstitués à l'aide de ses prédécesseurs, ou les a-t-il fait jaillir de son imagination? C'est là la question.

Il est évident qu'en quelques semaines il n'a pas pu parcourir l'Ontario, l'Erié et le lac Supérieur. Joseph Bédier a clairement démontré que la plupart des passages concernant la Floride sont empruntés à la *Description de la Floride* de John Bartram. En admettant même que Chateaubriand ait suivi un itinéraire plus court, si l'on compare son texte à celui de voyageurs contemporains, si l'on détermine quel était l'état du pays qu'il a prétendu traverser, les moyens de communication qu'il pouvait avoir à sa disposition, il semble matériellement impossible qu'il ait suivi cet itinéraire jusqu'au bout. Ce qui est exact, c'est qu'après avoir vu le Niagara, il lui restait deux mois avant de se rembarquer pour l'Europe; deux mois, pendant lesquels il a certainement voyagé. Où? Il n'est point possible de le savoir au juste aujourd'hui; mais, ce que nous savons, c'est qu'il rapporta en France, de ce voyage, sinon des idées politiques très nettes, du moins des paysages et des sensations, paysages et sensations authentiques. Le jeune homme qui, en décembre 1791, faisait voile vers la France, n'était pas le même que

celui qui, six mois auparavant, faisait voile vers l'Amérique. Il n'avait point perdu, pourtant, ses illusions :

Toutes mes illusions étaient vivantes (écrira-t-il plus tard); rien n'était épuisé en moi; l'énergie même de mon existence avait doublé par mes courses. J'étais tourmenté de la muse.

C'est cette muse qui est nouvelle. Elle lui tint compagnie aux veillées des bivouacs de l'armée du Rhin. Peu à peu, soit par la méditation, soit par les récits qu'il faisait de ses souvenirs de voyage, il donna forme à ses rêves et corps à ses héroïnes. Ces rêves allaient se préciser encore dans les sept ans d'exil passés en Angleterre, et le visage, les attitudes, les sentiments de Charlotte Ives, la fille du ministre protestant de ce petit village du comté de Suffolk où Chateaubriand s'était engagé comme professeur de français, allaient donner la vie aux images qui s'efforçaient à vivre en lui. C'est sans doute là, à Bungay, que se dessina le caractère de René et que prit naissance le thème principal des *Natchez*, d'*Atala*, de *René*, des *Martyrs*, du *Dernier des Abencérages*, le thème du départ, qui est devenu le thème essentiel des romans exotiques. Et, en même temps, la misère de la vie où était réduit le poète lui donnait la nostalgie des grandes solitudes, où l'homme vit heureux et libre. Ce fut, sans doute, en ces jours qu'Atala prit forme. Sans doute, Chactas et Atala n'étaient pas d'une espèce inconnue en France. L'exotisme américain avait été à la mode aussi bien au XVIIIe siècle qu'au XVIIe, et les histoires d'amour d'un Européen avec une sauvagesse avaient été souvent contées. Dans le temps même de la Révolution, des œuvres analogues avaient été publiées, et il n'est point douteux que Chateaubriand tira parti de ces œuvres : ainsi le conte *d'Azakia et Celario*, paru dans le numéro de mai 1798 de la « Bibliothèque britannique de Genève », et que l'on a voulu même attribuer à Chateaubriand; ainsi *Odérahi, histoire américaine contenant une peinture fidelle des habitans de l'intérieur de l'Amérique septentrionale*, que l'on pourrait croire une contrefaçon éhontée d'*Atala*, tant sont grandes les analogies, si l'on ne savait, de façon certaine, qu'elle a été publiée en 1798. Dans *Odérahi*, on voit, pour la première fois, ce qui est l'élément principal de l'exotisme sentimental dans les romans de Chateaubriand, c'est-à-dire « la lutte, dans le cœur d'un homme, de sentiments que rien ne peut arriver à concilier : amour de l'indépendance, de la vie libre et insouciante des peuples primitifs et regrets de son existence antérieure de civilisé ».

C'est dans Charlevoix, dans l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, parue à Paris en 1744, que Chateaubriand trouva le sujet des *Natchez*; mais Charlevoix ne fut pas son seul modèle. Dumont de Montigny, Le Page du Pratz, Bossu avaient publié des relations des mêmes faits. Chateaubriand les suivit de fort près et respecta, dans l'ensemble, la vérité historique. Sans doute, trop de souvenirs des épopées classiques viennent donner au poème quelque chose de factice et de conventionnel. Mais on a, par la suite, singulièrement exagéré ce qu'il pouvait y avoir de factice. Il suffit de comparer le texte du poète au récit des annalistes de la Louisiane pour se rendre compte que l'auteur des *Natchez* a essayé de faire revivre une nation disparue et a tenté une véritable reconstitution historique. Sa documentation, dit Gilbert Chinard, est aussi consciencieuse que celle de Flaubert écrivant *Salammbo*. Bien des faits et détails, en effet, que l'on croit homériques, sont, en réalité, très indiens. Et les témoignages des spécialistes, si l'on prend la peine de s'y reporter, justifient toujours le poète.

Il en est de même des caractères. Si, sans doute, Chactas connaît trop bien la philosophie du XVIIIe siècle, il n'en reste pas moins que l'ensemble des caractères secondaires est aussi vrai qu'on peut le désirer.



Cataracte du Niagara. — Le Niagara est un tronçon du fleuve Saint-Laurent, qui, entre les lacs Erié et Ontario, sépare les Etats-Unis du Canada. Large de 500 à plus de 3.000 mètres, il arrive par des rapides à son saut de 47 mètres, divisé par l'île de la Chèvre en une cataracte canadienne et une cataracte américaine. La masse d'eau, qui s'abîme avec un bruit de tonnerre, plonge dans une gorge entre parois droites de 60 mètres de hauteur, où la rivière, profonde de plus de 50 mètres, ondule violemment ou se brise en énormes tourbillons, puis s'apaise en tournoyant dans le fameux Whirpool ou Remous.

René, le civilisé qui veut renoncer à la civilisation, Céluta, Mila, les petites épouses de la Louisiane du XVIIIe siècle, sont des types généraux et vrais, qui introduisent dans la littérature française un sentiment nouveau. René ne change point d'abord de caractère; mais, lorsqu'il s'abandonne à de nouvelles sensations, à de nouvelles idées, il n'y trouve point l'appui qu'il pensait y rencontrer. Ses illusions de jour en jour disparaissent. Dans la solitude, c'est lui-même qu'il retrouve, avec ses amertumes et ses tristesses. Un seul fait lui apparaît, c'est qu'il ne peut pas s'adapter à l'état de nature, pas plus qu'il ne peut, désormais, s'accommoder de la vie civilisée. Mais, en face de René, il faut voir Céluta, et devant l'âme compliquée, sans élans, maladive d'un civilisé, l'âme simple, enfantine et douce d'une sauvagesse. A côté de la douleur de celui qui part, il y a le déchirement de celle qui reste. Et, avant même la tragique séparation, il y a le conflit entre l'amour de la sauvagesse et les habitudes de sa race. Et tout cela fait de Céluta une femme vivante, et une femme de son pays. Il en est de même de Mila.

Une dernière étape était à franchir : l'état de nature et la civilisation se rencontrant dans un seul être humain. C'est Atala, fille d'une Indienne chrétienne et de l'Espagnol Lopez.

La couleur locale, dans *Atala*, est une des choses que l'on a reprochées le plus à Chateaubriand. Les ours qui s'enivrent de raisins, les serpents verts, les hérons bleus, les flamants roses, les perroquets à tête verte ont semblé sortir de l'imagination du poète. Gilbert Chinard, en citant les voyageurs contemporains, a montré avec quel soin Chateaubriand s'était renseigné et l'exactitude de la plupart de ses notations. L'auteur de *René* n'a pas vu peut-être tout ce qu'il décrit, mais il n'a rien avancé qu'il ne l'ait lu dans des ouvrages dignes de foi. Et ce n'est point seulement dans ses descriptions grandioses, mais encore dans les touches légères, dans les détails les plus menus dont est semé son poème qu'il est impossible de le reprendre. Ce ne sont pas seulement ses paysages qui sont exacts, mais aussi la vie quotidienne des véritables Indiens à laquelle il nous fait assister, leurs coutumes et leurs usages. On n'y trouvera pas un trait qui ne soit vérifiable chez les voyageurs qui, au commencement du XIXe siècle, faisaient encore autorité.

Et cette démonstration n'est, sans doute, pas le moindre intérêt du livre de Gilbert Chinard, qui



Funérailles d'Atala, tableau de Girodet (1808, Louvre).
Le Père Aubry et Chactas vont déposer dans la fosse qu'ils ont creusée le corps de la belle Indienne, dont les mains jointes sur la poitrine retiennent un crucifix. Chactas, assis sur une pierre, les pieds dans la fosse, tient embrassés les genoux d'Atala. La tête de la jeune fille repose sur les bras de l'ermite, qui la soutient de l'autre côté. On lit sur un rocher cette inscription empruntée au Livre de Job : « J'ai passé comme la fleur; j'ai desséché comme l'herbe des champs. »

en nous faisant mieux connaître Chateaubriand, nous découvre des lumières nouvelles sur l'Amérique. — Jacques Bompard.

Favé (Louis), ingénieur-hydrographe français, né à Paris le 18 juillet 1853. Ancien élève de l'École polytechnique, où il entrait en 1873, Louis Favé en sortit dans le corps des ingénieurs-hydrographes de la marine. La première mission hydrographique qui lui fut confiée, en 1876, eut pour objet le relevé de la baie de Saint-Jean-de-Luz et des abords de La Rochelle; le travail fut exécuté sous la direction de Bouquet de La Grye.

Depuis cette date et pendant plus de vingt ans, d'abord comme membre, puis comme directeur de missions hydrographiques, il effectua de nombreux levés, et le nombre de cartes et de plans qui lui sont dus est considérable : il contribua aux levés de la rade de Brest (1877), de l'estuaire de la Somme et de ses abords (1878), des abords de Dunkerque (1879), de l'estuaire de la Seine (1880), de l'embouchure de la Penzé à Saint-Pol-de-Léon (1883), des côtes de la Corse (1884 et 1885). Envoyé, en 1881, sur l'aviso *Parseval*, pour faire des relevés en Extrême-Orient, il s'y trouvait encore en 1882, lorsque les Pavillons Noirs envahirent le Tonkin; l'aviso *Parseval* reprit son rôle militaire, et Louis Favé fut attaché à l'état-major du commandant Rivière; il fit de nombreuses reconnaissances sur le fleuve Rouge, à peine exploré à cette époque, et poussa jusqu'aux premiers rapides.



Louis Favé.

En 1886, il effectuait le levé de la barre de l'Adour et du fleuve jusqu'à Bayonne; en 1887 et 1888, celui de la côte nord-ouest de Madagascar; en 1893, le levé des abords de la digue de Cherbourg. Enfin, en 1895 et 1896, à bord de l'aviso *Chimère*, il dirigea la revision de la côte sud de France, depuis la frontière d'Espagne jusqu'à l'est de la rade d'Hyères; Louis Favé se chargea lui-même de la triangulation entre La Ciotat et Saint-Tropez

On lui doit aussi l'établissement de bases de vitesse à Toulon (1886, 1899 et 1904), au Havre (1897) et à Bizerte (1904).

En dehors de ces nombreux levés hydrographiques, Louis Favé s'occupa tout particulièrement de la détermination du point. En 1887, il inventait un instrument (*pointeur de stations*) susceptible de pointer rapidement, sur une carte, une station déterminée par deux segments capables d'angles qui sont connus; la même année, dans le levé qu'il fit des côtes de Madagascar, il employa un nouveau procédé de calcul des points déterminés par des segments capables; en 1892, en collaboration avec Rollet de l'Isle, il a donné un procédé graphique très simple pour la détermination du point, l'abaque correspondant donne une approximation d'une minute d'arc et peut être utilisé pour les problèmes courants de la navigation et la résolution des triangles sphériques. Il s'est également occupé de la détermination du point en ballon. Il a inventé, à cet effet, plusieurs dispositions spéciales d'appareils permettant de rendre possible et rapide la mesure de hauteurs d'astres; ces appareils sont munis d'un système très efficace d'*amortisseur barbelé*, que Louis Favé avait imaginé en 1904 et déjà utilisé pour les boussoles de topographie et les compas de marine; il a aussi indiqué une méthode graphique permettant, avec deux mesures de hauteur, de déterminer la position du ballon et, depuis le début de la guerre, il a encore perfectionné cette méthode et inventé un *quadrant à niveau sphérique*, destiné à la mesure des hauteurs d'astres. On lui doit également un procédé spécial pour le repérage par le son des pièces ennemies.

Louis Favé s'occupa aussi du phénomène des marées; il a inventé un *marégraphe plongeur*, destiné à enregistrer les marées sur les côtes et au large. On comprend tout l'intérêt pratique qui se rapporte au relief sous-marin, à proximité des côtes, et aussi l'intérêt purement scientifique que présente l'étude de la marée en pleine mer, puisque ce phénomène se trouve intimement lié aux grands problèmes de la mécanique céleste. Le marégraphe plongeur fonctionne au fond de l'eau et enregistre les variations de pression d'où l'on déduit les variations de niveau de la surface. Il a aussi apporté certains perfectionnements à quelques instruments employés couramment pour les levés hydrographiques : il a amélioré le *rapporteur à alidades* en y effectuant l'inversion du limbe (1883); les intéressantes modifications qu'il a apportées au théodolite, en 1909, permettent de faire des lectures en des points diamétralement opposés du limbe, sans avoir à se déplacer; il contribua également au perfectionnement de l'*astrolabe à prisme* et il a indiqué, pour les sondages, un nouveau dispositif qui est employé couramment aujourd'hui.

Louis Favé, qui avait été atteint par la limite d'âge du grade d'ingénieur en chef de 1re classe en 1915, fut rappelé à l'activité en 1916 et attaché au Service géographique de l'armée.

Lauréat de l'Académie des sciences en 1890, la Société de géographie lui avait décerné, en 1912, le prix Jules Girard pour ses études sur les marées; le 22 avril 1918, il fut élu membre de l'Académie des sciences (v. ACADÉMIE, p. 575) dans la section de géographie et navigation, en remplacement du général Bassot. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1898.

Il a publié un certain nombre de Mémoires dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, les « Annales hydrographiques », etc. — G. Boucheny.

Grasset (Joseph), médecin français, né à Montpellier en 1849, mort dans cette ville le 7 juillet 1918. Il comptait parmi ses ascendants vingt-cinq médecins, au nombre desquels Boissier de Sauvages, surnommé le « médecin de l'amour ». Après avoir été interne en 1871 et chef de clinique en 1873, il fut nommé, à Montpellier, professeur agrégé à vingt-six ans, à la suite d'un concours particulièrement brillant. Six ans plus tard, on lui confiait, dans cette faculté, la chaire de thérapeutique, qu'il quittait en 1886 pour devenir professeur de clinique médicale. Il était officier de la Légion d'honneur, lauréat (prix Broquette-Gouin de 10.000 fr.) et membre associé national de l'Académie de médecine (1898). Il fut président d'honneur du Congrès international de Moscou en 1897, président du Congrès français de médecine en 1899 et président du Congrès des médecins neurologistes et aliénistes en 1906.

Professeur très éloquent et qui exerçait une grande attraction sur ses auditeurs, Grasset laisse une œuvre écrite extrêmement considérable. Il y faut d'abord distinguer les travaux traitant des maladies nerveuses, car il fut, en cette partie de la médecine, un maître universellement reconnu. Les principaux sont : *Des localisations dans les maladies cérébrales* (1878); *Leçons sur les maladies du système nerveux* (1876-1878), devenues plus tard, avec la collaboration de Rauzier, le *Traité pratique des maladies du système nerveux; Diagnostic des maladies de la moelle* (1899); *Anatomie clinique des centres nerveux* (1900); *Maladies de l'orientation et de l'équilibre*. De ces travaux on peut rapprocher ceux qui traitent de la psychologie normale et pathologique : *les Deux Psychismes; Demi-fous et demi-responsables*, ouvrage où il soutient, comme il le fit dans maint article et mainte conférence et avec des arguments purement physiologiques, l'idée de la responsabilité atténuée de certains criminels et la nécessité d'interner ces véritables malades dans des asiles spéciaux; *Hypnotisme et suggestion; l'Occultisme*, etc. En second lieu il faut placer les ouvrages de médecine générale et, surtout, le très important *Traité de physiopathologie clinique* où, étudiant en détail toute les acquisitions les plus récentes de la médecine, il expose sa théorie de la maladie, voulant voir en elle non l'œuvre des agents nocifs et de leur action sur l'organisme, mais la résultante de la résistance de ce dernier et de sa réaction à l'endroit d'ennemis venus du dehors. Puis, après avoir signalé quelques volumes consacrés aux questions intéressant l'exercice de la médecine : *Principes fondamentaux de déontologie médicale; Idées médicales et idées paramédicales et médico-sociales; le Milieu médical et les questions médico-sociales*, il faudra mettre à part les livres où il expose les idées philosophiques qui lui étaient chères.



Dr Joseph Grasset.

Dans ces ouvrages (*Introduction physiologique à l'étude de la philosophie; les Limites de la biologie; la Biologie humaine; la Science et la Philosophie*), Grasset se montre le représentant le plus qualifié, à notre époque, du vitalisme, qui anime depuis des siècles l'enseignement de l'école de Montpellier et dont le protagoniste le plus célèbre est, sans doute, Barthez. Ses conceptions philosophiques peuvent se ramener aux principes suivants : il y a dans la vie autre chose que des phénomènes physicochimiques la psychologie est en dehors de la biologie; le psychisme de l'homme est d'autre nature que celui des animaux; la biologie « humaine » ainsi comprise peut seule être la base de la morale, que celle-ci soit individuelle, interindividuelle ou même internationale. Les convictions religieuses et politiques de l'auteur étaient à la fois la source et la conséquence de sa philosophie, et il ne les dissimulait pas.

Les idées de Grasset furent souvent combattues. On peut citer, notammment, à ce propos, sa polémique avec Gilbert Ballet sur la responsabilité atténuée, ses discussions avec Le Dantec sur les limites de la biologie. Il les soutenait avec une grande vigueur et une indéniable autorité. On peut, cependant, estimer que, tout au moins, ses conceptions philosophiques ne semblent nullement découler de ses travaux physiologiques et pathologiques et qu'elles constituent une catégorie de pensées où la part de l'hypothèse pure est considérable. On peut ainsi voir en Grasset d'une part un médecin de tout premier plan, digne d'être compté parmi les maîtres de la neuropathologie moderne et dont la valeur n'est contestée par personne et, de l'autre, un philosophe dont les idées sont discutables, comme toutes celles qui s'appuient plus sur le sentiment et le raisonnement que sur des faits précis. Il discutait ces conclusions philosophiques, comme ses idées médicales, avec une aménité et une courtoisie incontestables. Ce fut, en résumé, un infatigable travailleur, un professeur éminent et un noble esprit, et il honora grandement l'école de Montpellier et la médecine contemporaine. — Dr Henri Bouquet.

greffe n. f. — Encycl. Chir. Le chapitre thérapeutique de la greffe animale et surtout humaine s'est considérablement compliqué depuis les premières applications du procédé, qui se limitaient à des portions très réduites de tissu. Aujourd'hui, il faut envisager, en dehors des greffes de peau, dermo-épidermiques, qui ont été longtemps les seules connues, des greffes d'autres tissus, des greffes vasculaires, des greffes ou transplantations d'organes. Ces mots n'ont pas besoin de définition. Il est seulement nécessaire de savoir que les greffes se distinguent des autoplasties (v. AUTOPLASTIE, au *Nouv. Lar. ill.*) en ce que le lambeau qui constitue ces dernières reste relié par un pédicule plus ou moins important, et pendant un temps variable, au tissu dont il provient, tandis que, dans la greffe, le greffon est complètement détaché avant d'être transplanté et, dès l'abord, libre de toute connexion. Les greffes nécessitent donc la résistance des tissus utilisés à la privation de toute circulation.

1° *Greffes tissulaires.* — Les plus connues de toutes et les plus couramment employées sont les greffes de peau ou greffes épidermiques et dermo-épidermiques. Leur promoteur est Reverdin (de Genève), et la méthode qu'il inventa pour les pratiquer est encore une des plus couramment mises en œuvre. Elle consiste à prélever, à l'aide d'une lancette ou de tout autre instrument coupant, de très petits lambeaux sur un point quelconque du corps. Ces lambeaux, qui, en principe, ne sont composés que d'épiderme, sont placés ensuite sur la plaie, bien nettoyée, rendue exsangue et pourvue, naturellement ou thérapeutiquement, de bourgeons vivaces. Plusieurs auteurs considèrent comme indispensable d'abraser les parties superficielles de cette plaie avant d'y déposer les greffons. Ceux-ci sont placés de telle façon qu'ils laissent entre eux des parties non recouvertes et, ainsi isolés, ils constituent autant de centres de réparation, dont l'accroissement progressif parvient, en général assez rapidement, à combler toute la perte de substance. Dans les greffes franchement dermo-épidermiques, obtenues par le procédé d'Ollier-Thiersch, on détache, au contraire, d'une partie du corps, des lambeaux plus importants, intéressant à la fois l'épiderme et les couches les plus superficielles du derme et que l'on transporte sur la plaie, où on les dispose de façon qu'elle en soit entièrement recouverte. Ce prélèvement est effectué, en général, à l'aide d'un rasoir, sur la face antérieure de la cuisse, dont la peau est au préalable fortement tendue. Il est fort douloureux, et l'application des lambeaux est très délicate. — On peut, en outre, signaler des greffes dites *cutanées*, qui intéresseraient dans leurs lambeaux toute l'épaisseur de la peau, mais qui sont fort peu employées. — Les greffes dermo-épidermiques sont utilisées pour activer la cicatrisation trop lente de certaines plaies ou la diriger de façon que la cicatrice définitive ne soit ni vicieuse, ni rétractile Les brûlures étendues, les ulcères de grande dimension forment, en définitive, leur principale indication.

On a utilisé, pour des fins analogues, des greffes pratiquées à l'aide de bien d'autres tissus. La greffe osseuse sert à combler des pertes de substance survenues sur certains os. La greffon ainsi employé semble moins agir par lui-même comme pièce de remplacement qu'en provoquant la formation de tissu osseux nouveau. Aussi est-il surtout efficace lorsqu'on le greffe muni de son périoste et à l'état


Légende
Routes
Chemins de fer
Echelle = 1:410.000



Soldats britanniques secourant les habitants d'un village de Picardie, qu'ils viennent de reprendre aux Allemands. (Matania, *The Sphere.*)



Grand navire de commerce anglais, chargé de vivres. [Il est muni de sortes de mâts courts, qui sont en réalité des palans, servant au chargement, au déchargement des marchandises et aux manœuvres du bord. Il est convoyé, à travers la zone dangereuse, par un croiseur, un hydravion et autres engins spéciaux.] (Drawn by Harry Rodmell, *The Sphere.*)

vivant. La greffe articulaire vise à remplacer les articulations déficientes, surtout lorsque, après une résection, il s'établit une ankylose supprimant les mouvements du membre. Elle a été surtout étudiée en France par Judel, qui a montré qu'elle n'avait de chances de réussir que si l'on employait comme greffon des cartilages articulaires entourés de leur gaine synoviale et formant un organisme vivant ainsi de sa vie propre. Elle a été utilisée chez l'homme avec des succès divers.

Il faut encore mentionner les greffes qui ne s'adressent pas exclusivement au tissu auquel est emprunté le greffon. C'est ainsi que les greffes adipeuses, tendineuses et aponévrotiques, sont employées pour combler des pertes de substance pathologique ou opératoire, pour réparer les solutions de continuité considérables de certaines parois viscérales ou pariétales. Elles utilisent, à cet effet, soit des portions de tissu graisseux, soit des fragments de tendons et d'aponévroses, le tout facile à prélever chez l'homme.

2° *Greffes vasculaires.* — Les greffes de ce genre sont dérivées des sutures de parois de vaisseaux, réalisées par plusieurs chirurgiens, mais poussées à leur actuel degré de perfection grâce aux travaux de chirurgie expérimentale de Carrel au Rockfeller Institute de New-York. Les greffons prélevés sous forme de fragments de vaisseaux servent à remplacer d'autres parties vasculaires détruites, comme dans les extirpations de tumeurs importantes, ou mises pathologiquement en état d'infériorité fonctionnelle ou anatomique, comme dans les anévrysmes. C'est là une chirurgie à la fois audacieuse et fort délicate. On utilise de préférence, lorsque la chose est possible, des tissus semblables, c'est-à-dire un greffon artériel pour remplacer une portion d'artère et un greffon veineux pour remplacer une portion de veine. Mais le prélèvement d'un greffon artériel est chose fort difficile à réaliser dans l'espèce humaine. Carrel a montré qu'on pouvait parfaitement remplacer une portion d'artère par un fragment de veine et que ce greffon prenait, par la suite de son fonctionnement, le caractère artériel. Cette chirurgie de remplacement, d'abord tentée sur l'animal, l'a été ensuite chez l'homme avec un plein succès.

Ses principaux éléments consistent dans la suture minutieuse des fragments vasculaires aboutés et dans un certain nombre de précautions destinées à empêcher la coagulation du sang ou son écoulement trop considérable. Lorsqu'on agit sur de gros vaisseaux, il faut encore connaître de façon parfaite le temps pendant lequel la circulation peut être, sans inconvénient grave, interrompue dans le territoire irrigué par ces vaisseaux. Les sutures et les greffes vasculaires ont seules permis d'aborder l'étude des greffes et des transplantations d'organes.

3° *Greffes d'organe.* — Jusqu'à ce que ces progrès techniques fussent réalisés, on ne réussissait guère les greffes d'organes, souvent tentées. Le greffon, qu'il s'agit de glande thyroïde ou d'ovaire, n'avait qu'une vie transitoire et tendait régulièrement vers la mortification ou l'absorption par le tissu conjonctif environnant. Au contraire, en prenant comme greffon des parties plus considérables d'organes ou des organes entiers munis de leurs connexions vasculaires et susceptibles de retrouver la circulation momentanément interrompue, par suture de ces vaisseaux à ceux de l'organisme récepteur, on aboutit à des résultats beaucoup plus encourageants.

La glande thyroïde et l'ovaire avaient été greffés, avec les méthodes anciennes, dans le but de réaliser, par voie chirurgicale, une sorte d'opothérapie (v. ce mot au *Larousse Mens. ill.*, t. II, p. 466) de remplacement. Grâce aux sutures vasculaires, on réussit des transplantations beaucoup plus importantes. C'est ainsi que Carrel, par exemple, parvint, moyennant quelques conditions que nous allons envisager, à obtenir des transplantations de rein, de rate ou d'intestin. Les tentatives faites pour remplacer ainsi des membres entiers ont eu un sort beaucoup moins régulier.

Les transplantations d'organes suivent la règle générale des greffes, qui veut que celles-ci réussissent de façon parfaite lorsqu'on utilise des greffons pris sur l'individu lui-même (autogreffes); elles réussissent encore pour certaines variétés tout au moins, telles que les greffes cutanées, lorsque le greffon est pris sur un animal de même espèce (homogreffes); elles échouent, au contraire, pour ainsi dire constamment, lorsque le donneur de greffon est d'une espèce différente de celle du récepteur (hétérogreffe). Les transplantations d'organes, de rein par exemple, ne sont suivies de succès que lorsqu'elles réalisent la première de ces conditions (autogreffe). Déjà les homogreffes, après une période qui laisse croire au succès, aboutissent souvent à un échec. Les dernières recherches faites à ce sujet semblent devoir faire admettre que les homogreffes sont possibles à la condition que le donneur et le récepteur soient de très proches parents. Les conditions exactes de cette réussite et sa possibilité même sont encore à l'étude.

Les greffes, de quelque nature qu'elles soient, voient s'ouvrir devant elles un nouveau champ d'action par la conservation des tissus hors des organismes, à l'état de vie latente ou ralentie, suivant la technique de Carrel. Celui-ci a démontré la possibilité de conserver vivants des tissus et même des organes pendant un temps fort appréciable dans certains liquides physiologiques, ou dans des solutions artificielles analogues à ceux-ci. Déjà il a pu, à l'Institut Rockfeller, conserver ainsi des surfaces considérables de lambeaux cutanés qu'il a adressés, en Amérique, à des chirurgiens éloignés. De même est-il parvenu à greffer avec succès des fragments de vaisseaux conservés de la même manière. Un autre progrès a été la réalisation de la culture des tissus ainsi conservés cette fois à l'état de vie active. Il est à penser que ces réalisations pourront prendre prochainement un développement pratique plus considérable encore et que la chirurgie réparatrice par les greffes y trouvera une importante et bienfaisante généralisation. — Dr Henri Bouquet.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] Le mois d'août 1918 marque une date dans l'histoire de la guerre mondiale; non seulement parce que, aux premiers jours de ce mois, s'est levée, dans une illumination de victoire, la cinquième année de cette lutte formidable, mais parce qu'on y a perçu nettement la sensation nouvelle d'un plan défini, accepté, régulièrement exécuté et, en même temps, celle d'un ébranlement indubitable de l'adversaire. Précédemment, lorsque, une première fois, nous avions reconquis, sur la Somme et sur l'Aisne, les territoires que les batailles du mois d'août nous ont rendus de nouveau, nous avions éprouvé la joie intense de la victoire et conçu de secrètes espérances; et l'histoire rendra pleine justice à ceux qui nous ont procuré, en 1916 et en 1917, après les angoisses de Verdun, le sentiment de la libération commencée. Mais nous n'avions pas eu, alors, la preuve incontestable de l'unité de vues et d'exécution, ni cette continuité et cet ensemble qui, en août 1918, ont forcé l'ennemi à combattre sans trêve, à reculer toujours, à redouter sur tous les points la menace d'une attaque irrésistible. Nous devons cette nouveauté à l'unité du commandement, que les gouvernements précédents ont vainement tenté de réaliser, que le gouvernement de Clemenceau a eu l'heureuse fortune, sous le coup d'une nécessité impérieuse, d'imposer et de maintenir. Par là, après les jours douloureux de mai et de juin, nous avons connu le réveil du 18 juillet, et, depuis lors, nous n'avons cessé d'affermir les raisons de notre confiance. Il y a, dans cette comparaison, pour qui réfléchit sans passion et avec le seul souci de la justice, un fondement solide à une espérance durable. A la fin d'août, si l'on faisait la somme des résultats obtenus, on ne pouvait pas ne pas aboutir à cette conclusion que nous étions entrés dans une phase de la lutte entièrement nouvelle et qui, selon toute apparence, préparait une décision finale. Après la bataille de la Somme de 1917, les Allemands s'étaient retirés derrière la ligne Hindenburg. Ils étaient repartis de là, fin mars 1918, non seulement pour reprendre le terrain qu'ils avaient perdu, mais pour recommencer la ruée en masse sur Paris, manquée en 1914. Ils avaient failli réussir. Alors étaient intervenus l'élément nouveau du commandement unique et aussi les forces obscures de la Justice et du Droit. La retraite allemande de 1914 avait recommencé, plus grave, puisqu'elle intervenait après quatre ans de



Aviateur américain prenant des photographies.
Avant d'entreprendre tout mouvement d'offensive, on prend des vues photographiques du terrain occupé par l'ennemi.

guerre et que deux facteurs alors imprévus s'ajoutaient aux ressources des Alliés : l'intervention américaine, d'une part, l'organisation de l'Angleterre, d'autre part. Le résultat, que nous enregistrons ici, était un recul progressif, relativement rapide si on le mesure à l'âpreté de la résistance allemande, dont on ne pouvait dire s'il serait un désastre, mais qui était certainement une défaite. — Nous ne pensons pas qu'il eût été sage, à ce moment, d'aller plus loin et de faire des pronostics plus avantageux. La prudence commandait d'attendre les faits à venir. Tant que notre avance n'aurait pas atteint l'ancienne ligne de départ de l'ennemi et que nous n'aurions pas vu comment cette ligne se comporterait sous nos attaques, il importait de réserver notre jugement sur l'ampleur des résultats. Nous n'avions pas, alors, de notions assez précises sur l'état moral de l'Allemagne, sur la position respective des partis, sur la situation réelle de la politique allemande en Russie, sur les causes de faiblesse ou de ruine qu'elle pouvait contenir, pour nous prononcer. L'armée allemande, bien qu'affaiblie certainement par des pertes non douteuses, restait forte. Jusqu'à quel point restait-elle confiante? Comment l'opinion publique supportait-elle un recul accompli dans des conditions jusqu'alors inconnues? Quelles étaient les ressources



Soldats britanniques garnissant de fils de fer des arbres abattus en travers d'un canal, pour arrêter l'ennemi.



Prisonniers allemands capturés par les troupes britanniques au nord de la Somme.

réelles de résistance matérielle de nos ennemis en présence de notre faculté à peu près illimitée de renouvellement? Quel effet concret produisait la révélation brusque de la valeur militaire de l'intervention américaine, jusqu'alors dédaignée et mésestimée par le gouvernement allemand et par sa presse? Il était, certes, très encourageant de pouvoir se poser de semblables questions, qu'il y a quelques mois nous n'eussions pas cru possibles. Il eût été imprudent de donner des réponses catégoriques. Si l'on pouvait enregistrer des symptômes, il fallait se souvenir que, depuis quatre ans, nous avons, par notre crédulité, éprouvé bien des déceptions et qu'au moment où nous pouvions passer à notre actif une somme de profits acquis, capable de nous permettre d'attendre, il était nécessaire d'avoir dans le succès la même patience que nous avions eue dans les jours sombres.

Nous ne saurions, pas plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici, suivre dans le détail les opérations militaires du mois d'août. Ce détail, d'ailleurs, nous échappait encore. Nous avions uniquement la sensation d'une excellente préparation chez les chefs, d'un courage sans égal, d'une endurance et d'un élan devant lesquels tout éloge reste inférieur à la réalité chez les soldats. Le reste sera connu plus tard et, peut-être, la routine de notre éducation permettra-t-elle de substituer à la froideur lointaine des faits illustres de la Grèce et de Rome la poignante réalité de l'héroïsme de nos enfants. Nous notons les résultats acquis.

A la fin de juillet, les Allemands étaient en retraite vers la Vesle, et l'armée Mangin les poussait devant Soissons. Le 2 août, nous rentrions dans cette ville et, le 4, les Américains reprenaient Fismes. Nous touchions donc à l'Aisne et à la Vesle. Sur le front de Reims, toutes nos positions étaient rétablies. De ce côté, la menace vers Paris par la Marne n'existait plus. Restait la menace par l'Oise et par la Somme. C'est sur ce front qu'avait porté tout l'effort du mois d'août, et cet effort avait abouti, par une poussée continue, à un plein succès.

La coopération de l'armée Mangin dans la partie sud de ce vaste secteur, des armées Debeney et Humbert dans la partie nord, de l'armée britannique, notamment avec le général Bing, plus au nord encore, avait peu à peu repoussé les Allemands au delà de Montdidier, pris le 9, de Ribécourt, pris le 11, du plateau de Thiescourt, le 15, de Lassigny, le 21, de Bray-sur-Somme et de Thiepval, le 24, de Roye, le 27, de Chaulnes et Nesle, le 27, de Bapaume et Noyon, le 30. Le 31, Péronne était encerclée, par suite de l'occupation du mont Saint-Quentin. Le même jour, les Allemands, incapables de résister aux Anglais, évacuaient le saillant de la Lys. Les Anglais s'établissaient sur le mont Kemmel, et Ypres était largement dégagée. Par suite, à la fin du mois, d'une part, Péronne et Combles étaient serrées de très près, d'autre part, une lutte très âpre se poussait autour de Soissons, que les Allemands défendaient avec acharnement. Le front reculait au large d'Amiens et de Compiègne, définitivement libérées. La route de Paris était fermée à l'invasion. Il en était de même de celle de Dunkerque, grâce à l'armée anglaise. La question, pour les Allemands, était maintenant de savoir s'ils pourraient arrêter l'avance constante des Alliés et, s'ils le pouvaient, sur quelle ligne? Il n'est besoin d'aucun commentaire pour faire ressortir l'importance de pareils résultats. Le bâton de maréchal de France décerné au général Foch et la médaille militaire au général Pétain étaient, à la fois, une récompense bien méritée accordée à des chefs victorieux et des certificats publics de la victoire des Alliés. Une autre preuve était tirée du nombre des prisonniers faits aux Allemands, qu'on ne pouvait guère évaluer à moins de 120.000 depuis le 8 juillet et de la quantité non encore dénombrée, mais énorme, inespérée, de canons, de munitions et de matériel pris en six semaines.

Si l'on analyse les éléments de cette victoire, on dégage avant tout, on ne le répétera jamais trop, l'influence capitale de l'unité de commandement, qui a tendu simultanément tous les ressorts vers un but unique, qui a supprimé les actions isolées et sans lendemain. — On doit noter ensuite l'intensité de la production du matériel de guerre, qui a permis de concentrer là où il était nécessaire des masses d'artillerie de tous calibres : circonstance capitale, dont on comprend l'importance, si l'on regarde sur une carte le terrain de retraite de l'armée allemande. On constate alors que partout, par suite du débordement des ailes, nos ennemis se sont trouvés enfermés dans des sortes de poches, dont les dimensions relativement restreintes ont permis la convergence de nos tirs d'artillerie. La conséquence de cette circonstance a été de rendre le séjour sur ces terrains on ne peut plus inconfortable et de provoquer parmi les troupes ennemies des pertes élevées. — Il est, de plus, évident que notre tactique d'attaque a surpris l'adversaire. Cette tactique a varié avec les époques. Le pilonnage d'artillerie pendant trois ou quatre fois vingt-quatre heures a donné des résultats incontestables. On lui a pourtant préféré la préparation d'artillerie de quelques heures seulement, ou de quelques quarts d'heure. Puis on lui a substitué les feux de barrage mobile, derrière lesquels avance l'infanterie, enfin, et c'est le système utilisé par le général Mangin, on a surpris l'ennemi par l'attaque de l'infanterie accompagnée de tanks légers, soutenue en avant par les barrages de l'artillerie, combinés avec d'autres barrages sur l'arrière de l'ennemi. Ce dernier dispositif a eu son plein succès, et les Allemands eux-mêmes ont dû le reconnaître. L'action des tanks légers a été, dans les affaires d'août, évidemment décisive. On avait d'abord conçu le tank dans le genre massif, comme un instrument d'écrasement et de nivellement, et l'imagination d'un Welle a pu concevoir pour l'avenir le tank formidable, énorme dreadnought de terre, devant lequel aucune force humaine, aucune fortification ne pourrait tenir. Sans qu'on ait aucunement renoncé à cette conception, l'expérience actuelle semble prouver l'avantage du tank léger, facilement mobile, facilement réparable, coûtant moins cher, et capable



Soldats du génie américain construisant, sur la Marne, un pont monté sur chevalets, au cours de l'offensive (juillet) qui a repoussé les Allemands jusqu'à la Vesle.



Prisonniers allemands capturés par les troupes françaises sur les bords de l'Oise.

sur le champ de bataille de porter sa mitraille partout où il est utile. Les Allemands se vantaient, après coup, d'avoir trouvé un moyen de le combattre et de réduire son action. En attendant, ses effets avaient été irrésistibles. — Enfin, à côté de l'élément matériel, il faut faire entrer en ligne de compte l'élément humain. C'est d'abord, nous le répétons, parce que jamais notre reconnaissance ne s'affirmera suffisamment, la valeur inépuisable du soldat, qui avait supporté la mauvaise fortune, que la bonne électrisait, que le succès portait en avant, qui avait confiance dans ses chefs et qui, plus que personne, subissait l'influence salutaire, fortifiante, de l'unité du commandement. Non point qu'il faille diminuer les qualités de l'adversaire. Les Allemands ont montré, dans cette phase de la lutte, une ténacité à laquelle on doit rendre hommage. Mais les sentiments qui animent les soldats alliés et avant tout le soldat français, qui combat pour l'indépendance de sa patrie attaquée et de l'humanité outragée, sont d'un autre ordre que celui du soldat allemand, qui, en dépit de toute la phraséologie impériale, ne combat que pour une dynastie; et les qualités d'initiative de notre race, non moins que les nécessités de la guerre actuelle, qui font d'un simple caporal un véritable chef responsable, interviennent dans la victoire comme un facteur de premier ordre. On a beaucoup plaisanté de ce que nos poilus, dans le langage abréviatif de ce temps-ci, ont appelé : le système D. Il n'en reste pas moins que l'esprit débrouillard du soldat français, quand il est soutenu par une organisation solide, peut faire et fait des merveilles. Il n'y a pas un chef digne de ce nom qui en doute et qui n'utilise cette qualité sans prix. — C'est ensuite la valeur du commandement. L'heure n'est pas aux panégyriques, encore moins aux apothéoses. Mais on doit reconnaître que le maréchal Foch, dont les marais de Saint-Gond, Ypres et l'Yser avaient permis d'apprécier la valeur de décision, a montré dans cette revanche victorieuse des qualités de clairvoyance et d'énergie et une science militaire devant laquelle les Allemands se sont inclinés. Au mois d'août, il est d'une évidence indiscutable que l'initiative tactique a été entre les mains du commandement supérieur des Alliés. Les Allemands se sont consolés en écrivant que Foch avait imité les méthodes allemandes, qu'en somme nous n'appliquions que les principes de Ludendorf et d'Hindenburg. Peu nous importe. Nous nous résignons aisément à n'être commandés que par des élèves, si ces élèves battent leurs maîtres.

En dernier lieu, dans ce détail de l'élément humain de notre succès d'août, c'est un devoir de marquer la place de nos alliés américains. Nous devons aux Anglais d'avoir pu résister à la poussée des premières années. Ils ont été pour nous le ferme soutien de la première heure. Ils restent, à tout instant, sur mer comme sur terre, les alliés au sens froid, à la volonté inébranlable, au courage tenace, qui, à l'heure où nous écrivions, étendaient vers le Nord et la Belgique la menace victorieuse de notre offensive. Nous n'oublierons jamais le service qu'ils nous ont rendu. Nous devons aux Italiens, outre une diversion de première utilité, la rupture de la Triple-Alliance, la désagrégation de l'Autriche, la sensation incomparable de la famille latine reconstituée. Mais les Américains nous ont apporté l'aide numérique indispensable au moment de la défaillance de la Russie, l'appui économique dont nous ne pouvions nous passer, l'étendue de vues politiques qui font du président Wilson un des hommes qui comptent dans les destinées de l'humanité et en outre, une valeur militaire que nous ne soupçonnions pas et que les Allemands niaient avec une naïve effronterie. Ils se sont révélés soldats de premier ordre, ne craignant rien, camarades d'une rare franchise et d'une cordialité spontanée, disciples d'une bonne volonté inépuisable, reconnaissant leur inexpérience, passionnés pour apprendre, prompts à comprendre et à s'assimiler; avec cela, organisateurs pratiques, qui ont su accommoder à notre vieille routine et à notre réglementation traditionnaliste leurs méthodes de libre expansion et leurs procédés expéditifs de peuple neuf. Entre les Américains et les Français s'est formée, au front, une confraternité qui est faite de reconnaissance, de sympathie, d'admiration et de confiance. Il est juste de noter à quel point la présence des Américains à nos côtés a contribué matériellement et moralement à fortifier notre foi dans le succès, à redresser ce qui pouvait chanceler, à nous donner l'impression pénétrante d'un secours solide, inépuisable et sincère.

A la vérité, les Allemands s'étaient assez mal accommodés de cet ensemble de circonstances que nous venons d'énumérer. Ils avaient eu recours, pour expliquer leur retraite continue, à des périphrases. Ils avaient parlé de « bataille victorieuse d'arrière-garde », de « repli calculé », de « nouvelles positions », que les Alliés n'entamaient jamais parce qu'elles changeaient toujours. Il y a eu là, de leur part, des précautions verbales faciles à comprendre, qui sont loin de la sobre précision de leurs communiqués d'antan et dont le but était de soutenir l'opinion publique. Le laconisme de certains de ces documents a été pour nous le plus instructif des aveux. Nous ignorons l'effet qu'ils ont produit sur le public allemand. Quelques voix se sont élevées pour glisser quelque fragment de vérité. Il est à penser qu'elles n'ont pas parlé sans ordre, et il n'est pas possible d'admettre que quelque chose ait pu s'imprimer dans la presse allemande, sans une arrière-pensée politique du gouvernement. Nous restons convaincus que même certains articles du *Vorwærts* et d'autres, en apparence fort indépendants, faisaient leur partie dans l'orchestre germanique et ne tendaient qu'à nous endormir ou à préparer, sans y paraître, quelque offensive pacifique. *Deutschland über alles!* reste le mot



Infanterie américaine revenant du front de la Marne, après avoir combattu dans un secteur à l'est de Château-Thierry, où elle a repoussé les soldats du kaiser. (On la forme en convois pour gagner un camp de repos.)

d'ordre. Il paraît, pourtant, impossible que les événements militaires de juillet et d'août n'aient pas, avec quelques précautions qu'on les ait présentés, frappé l'opinion allemande. De là à supposer dans l'édifice allemand une crevasse capable d'en ébranler la solidité et de faire pressentir une catastrophe, il y a encore quelque distance. Guillaume II, dans



Le général Mangin.

ses rescrits au peuple et aux armées de terre et de mer à propos de l'anniversaire de la guerre, n'a pas manqué d'affirmer l'attitude défensive de l'Allemagne, le succès de la guerre sous-marine et sa confiance dans la victoire; de même le roi de Bavière; de même le ministre autrichien Hussarek; de même le ministre allemand von Hintze; les pangermanistes continuaient à réclamer Longwy et le bassin de Briey; les socialistes à proclamer que la question d'Alsace-Lorraine était une question purement allemande et, de mèche avec le socialiste hollandais Troelstra, à préparer une Société des nations dans le mode allemand. Il y avait en tout cela plus que des attitudes de commande : on suivait encore, avec la vitesse acquise, la ligne tracée aux jours de victoire. L'attitude, cependant, comportait des modalités et des nuances; elle se conformait lentement à la gravité de la situation, que personne, pas même le kaiser, ne songeait plus à dissimuler.

Il n'y avait rien à dire des autres fronts de la guerre. Il est aisé de comprendre que les affaires occidentales retenaient toutes les forces des belligérants. On avait été très sobre d'informations sur les opérations du front italien, où les Autrichiens se tenaient fort tranquilles. Il semblait, d'ailleurs, que l'effort des Allemands, de ce côté, tendît plutôt à encadrer les meilleurs éléments de l'armée austro-hongroise pour les utiliser sur le front occidental, et il y avait là, sur l'élasticité compromise du recrutement allemand, une indication négative qui avait son importance.

Quant aux fronts mourman et sibérien et aux opérations japonaises sur ce dernier point, nous dirons plus loin ce que nous en savions ou, plutôt, que nous n'en savions presque rien. Rien à noter, non plus, sur mer, sauf le torpillage, en Méditerranée, de quelques-uns de nos transports. Par contre, la traversée de l'Atlantique par 1.400.000 hommes de troupes américaines, accompagnées d'un matériel énorme, continuait à s'accomplir sans encombre. La tentative d'un sous-marin allemand pour lancer des gaz asphyxiants sur un port américain et terroriser les côtes des Etats-Unis n'avait fait qu'irriter l'opinion de nos Alliés. Quand Guillaume II écrivait à sa marine : « Malgré les efforts réunis des plus grandes puissances maritimes, les sous-marins mènent le combat opiniâtrément, *certains du succès* », ou il énonçait un mensonge politique, ou il faisait preuve d'une volonté, opiniâtre elle aussi, de ne pas voir clair. Les quelques torpillages retentissants qu'on pouvait inscrire à l'actif des sous-marins, et qui n'étaient féconds qu'en destructions de vies humaines innocentes, ne pouvaient être mis en balance des résultats obtenus par les Américains pour les transports sur mer et, surtout, de l'augmentation croissante du tonnage allié.

En résumé, les Alliés, à la fin d'août, possédaient très nettement l'initiative militaire. Les Allemands étaient en train de perdre en France tout ce que leur avaient donné leurs offensives successives de fin mars à la mi-juillet, et ce recul leur coûtait très cher. Sans grossir les événements, déjà suffisamment importants par eux-mêmes, il était permis, en toute sagesse, d'augurer favorablement de l'avenir et d'escompter des conséquences heureuses pour le monde entier.

L'Allemagne trouvait-elle, par ailleurs, à l'incertitude qui pesait sur l'avenir de son entreprise en Occident une compensation qui assurât, en Orient, l'équibre des résultats? On pouvait, sans crainte de se tromper, répondre négativement à cette question. Si l'Allemagne, du côté de l'Orient — Autriche, Balkans ou Russie — eût acquis quelque avantage solide, ou simplement quelque profit apparent, elle n'eût pas manqué d'en faire état bruyamment et d'exploiter au profit du moral de son peuple un succès, si mince fût-il. Il n'en était rien, et jamais la politique orientale n'avait été plongée dans une obscurité plus profonde.

Nous doutons que qui que ce soit eût des clartés précises sur ce qui s'était passé en Russie pendant le mois d'août. Les journaux avaient, à la vérité, annoncé chaque jour la chute imminente du gouvernement bolchevik, la fuite de Lenine et de Trotzki et leur remplacement par un autre gouvernement, que personne, d'ailleurs, ne pouvait définir. Mais ces informations n'avaient pas été confirmées, et, si quelque chose se préparait alors en Russie, nous estimons que personne n'était renseigné à ce sujet. Différents faits, pourtant, étaient certains. Un attentat avait été dirigé contre Lenine, qui avait été blessé. Il n'était pas douteux qu'Helfferich, nommé ambassadeur à Moscou après l'assassinat du comte Mirbach, et ne se sentant pas, probablement, en sûreté devant les menaces très nettes et la froide résolution du parti social-révolutionnaire, opposé aux maximalistes, avait quitté la capitale russe presque aussitôt après y être arrivé. On avait, d'autre part, appris que le gouvernement bolchevik avait fait arrêter divers consuls de l'Entente et ne les avait relâchés que sur l'intervention énergique de la Suède et des Etats-Unis, représentés à Moscou par le consul Poole. Quant aux ambassadeurs alliés, ils avaient réussi à gagner la côte mourmane. Sur ce point, des détachements alliés avaient été débarqués et, à Arkhangel, l'autorité du gouvernement bolchevik n'était plus reconnue. Par suite, les communications de la Russie avec l'Entente étaient assurées par le nord. — A l'autre extrémité du territoire russe, à Vladivostock, même confusion et même obscurité. Aux dernières nouvelles d'août, il semblait que les délégués des puissances de l'Entente eussent reconnu le gouvernement des zemstvos, puis celui du général Horvat. On ignorait quelle était la situation exacte des Tchéco-Slovaques sur le Transsibérien et si les troupes des soviets avaient pu, comme le prétendaient certaines dépêches, peut-être entièrement fausses, interrompre la circulation, entre l'Est et l'Ouest, en faisant sauter un tunnel. Quant à l'intervention japonaise, le seul fait acquis était l'accord du Japon et de la Chine pour défendre la frontière mandchoue et l'intervention effective des troupes japonaises, dont on ignorait l'effectif, sur l'Oussouri, en accord avec les Tchéco-Slovaques et les contingents européens. On annonçait, le 31 août, un succès sérieux des armes alliées en ce point.

Tout cela était bien peu de chose, certes, et il n'était possible à aucun écrivain respectueux de ses lecteurs et de lui-même de tirer de ces renseignements confus une indication raisonnable sur la marche future des événements. Mais, si tout cela était obscur pour nous, il semblait bien que les Allemands n'y devaient pas voir beaucoup plus clair. Toutefois, l'intérêt qu'ils avaient à ne pas perdre leur influence sur la Russie, en attendant qu'ils pussent l'organiser, était tel qu'on avait le droit de supposer qu'ils ne restaient pas inactifs. On devait donc souhaiter ardemment que l'intervention de l'Entente en Russie s'affirmât. C'était le seul moyen de grouper les intérêts matériels et moraux lésés par la terreur et la tyrannie bolcheviks et de leur fournir les moyens de rendre la Russie à elle-même. Il s'agissait, en effet, uniquement pour l'Entente — et c'est ce point de vue qu'a toujours envisagé le président Wilson — de mettre la Russie en état de se reprendre et de secouer la mainmise allemande imposée, avec la complicité de Lenine et Trotzki, par les traités de Brest-Litovsk. Mais il fallait atteindre ce résultat. Rien ne prouvait qu'on y fût parvenu.

Sur les conséquences pratiques qu'avait eues en Ukraine l'assassinat du gouverneur Eichborn, nous n'étions pas plus renseignés. La question de la désignation d'un roi de Finlande ne paraissait pas avoir fait un pas, non plus que celle de la forme de gouvernement que se donnerait la Lithuanie, et pas davantage celle des frontières mêmes de la Lithuanie. Il était seulement très évident que l'Allemagne cherchait à faire prévaloir des solutions allemandes, que les barons baltes souhaitaient l'établissement de la domination allemande sur la Baltique et que le gouvernement bolchevik, en se désintéressant des affaires baltiques, laissait le champ libre aux ambitions, aux intrigues et à la force allemandes. C'est ce qui se manifestait surtout pour les affaires de l'Esthonie et de la Livonie, dont le sort était tout à fait incertain et qui risquaient de devenir le jouet de l'Allemagne.

Quant à la question polonaise, étroitement mêlée à la question lithuanienne et à la question ukranienne, elle restait en suspens et faisait l'objet, entre l'Allemagne et l'Autriche, de négociations évidemment laborieuses. Il était peu probable que les deux puissances centrales arrivassent à se mettre d'accord sur l'étendue à donner au royaume de Pologne, sur la réunion de la Galicie au nouvel Etat, sur l'accès à la mer sans lequel la Pologne ne serait rien, sur le tracé de la frontière du côté allemand. Bien entendu, la question du duché de Posen ne se posait pas. Il s'agissait de faire une petite Pologne, dont certains Polonais se seraient peut-être contentés, mais qui ne serait qu'une dérision et un élément supplémentaire de trouble à l'orient de l'Europe. L'entrevue que les deux empereurs avaient eue, au milieu d'août, au grand quartier général allemand, avait-elle porté sur ces sujets difficiles? Rien n'était plus vraisemblable, mais le Communiqué très vague qui avait été publié à la suite de cette visite n'avait



Pont volant sur la Marne, construit par le génie américain, qui s'est servi de nombreux bateaux pris aux Allemands en retraite. (Le tablier du pont est camouflé avec des branches d'arbre.)

fourni aucune indication, sinon celle que l'on pouvait tirer de son imprécision même.

Quant à l'Autriche elle-même, sa situation ne s'améliorait pas. L'idée d'une réorganisation de la monarchie dans le sens fédératif n'avait été acceptée ni par les Autrichiens allemands, ni par la Hongrie. La situation politique du ministère Hussarek paraissait très précaire. On avait même lancé le bruit de la retraite du comte Burian. En fait, l'absence de renseignements précis, que nous avons déjà signalée souvent en ce qui concerne les affaires autrichiennes, était de plus en plus sensible, et chacun était libre d'interpréter à son gré ce silence de l'information. Le plus sage était de ne pas l'interpréter du tout. On pouvait être certain que l'Autriche se débattait au milieu de grosses difficultés intérieures, parmi lesquelles la moindre n'était pas la difficulté alimentaire. Cela ne l'empêchait pas de souhaiter en Pologne une couronne de plus, qu'elle fût portée par l'empereur Charles lui-même ou par quelqu'un des siens; et ce seul fait suffisait à marquer que l'Autriche, dans le cataclysme qui risque de l'emporter, continuait à suivre ses traditions d'agrandissement disparate et à jouer le rôle dangereux de tampon entre l'occident et l'orient de l'Europe.

Dans ce mois où tant de mystères avaient caché ce qui se faisait chez nos ennemis, rien, peut-être, n'avait été plus énigmatique que ce qui se passait dans les Balkans. Que devenait, que pensait la Turquie? A qui était l'influence? Qui était maître des directions politiques? Quel était le rôle présent d'Enver-pacha? Que signifiait l'envoi à Berlin de Talaat-bey? Que devenait, que pensait la Bulgarie? Quelles tractations s'agitaient entre ces Etats et avec leurs alliés centraux? Ferdinand de Bulgarie était-il malade et suppléé auprès des empereurs par son fils Boris, ou sain de corps et d'esprit et absent par calcul? Il fallait laisser à de plus habiles la réponse à ces questions. Pourtant, il était certain que Guillaume II avait visité Ferdinand à Nauheim, que le tsar de Bulgarie était l'objet de politesses de la part de la Saxe et de la Bavière et que ces deux Etats, à la grande colère de la presse pangermaniste, lui déléguaient des ambassadeurs. Ferdinand n'apparaissait nullement dans la posture d'un souverain défaillant, mais plutôt dans l'attitude, qui lui était plus familière, d'un joueur madré, qui mise sur plusieurs cartes. En tout cas, pendant le mois d'août, la participation effective à la guerre de la Turquie et de la Bulgarie avait été aussi peu apparente que possible, et on avait le droit de penser que ces deux alliés de l'Allemagne lui apportaient plus de souci que de satisfaction.

Quel profit l'Allemagne avait-elle à tirer de tout cela? On le voit mal, et beaucoup de points d'interrogation, inquiétants ou troublants, se dressaient devant ses gouvernants. Ne doutons pas, pourtant, qu'elle n'y fût très attentive et que les difficultés ne fussent pas pour la rebuter. Nous ne devons pas, sous prétexte que nous battons les Allemands sur notre sol, nous désintéresser de l'Orient. Plus l'Allemagne sentira sa décision lui échapper à l'Occident, plus elle tâchera de trouver en Orient les avantages qu'elle y a toujours cherchés, qu'elle s'est crue en mesure de réaliser, qu'elle n'a certainement pas renoncé à conquérir. Nous ne devions pas douter que les gouvernements alliés ne fussent très avertis du danger qui pouvait menacer l'Europe à l'est et de l'erreur qu'ils commettraient en ne surveillant pas le silence même de la diplomatie allemande à ce sujet. Ils avaient, d'ailleurs, parfaitement le droit et même le devoir de ne pas mettre le public au courant de ce qu'ils pouvaient faire à ce sujet. Ce que nous en disions n'avait d'autre objet que d'empêcher l'opinion de nos lecteurs de s'endormir sur ces questions un peu ardues, nous le reconnaissons, mais de si grande conséquence.

La conclusion de ce court exposé est qu'à la fin d'août, l'Allemagne ne pouvait compter sur rien de certain du côté de l'Orient et que, si elle y travaillait certainement sans bruit, ce travail n'avait rien produit d'effectif. C'était là, pour nous, un résultat. Plus que jamais l'Allemagne avait besoin de la paix. Son présent et son avenir en dépendaient. Elle mentait effrontément quand elle prétendait avoir, dès août 1914, fait une guerre défensive. Elle se rapprochait de la vérité — si la marche des événements continuait, et le monde entier l'espérait, dans le même sens qu'au cours du mois d'août 1918 — quand elle déclarait, maintenant, qu'elle luttait pour l'existence, en ce sens que sa propre politique et ses appétits effrénés pourraient bien avoir sérieusement compromis son relèvement économique. Les économistes allemands les plus éclairés et les économistes neutres les plus impartiaux sont d'accord pour penser que l'Allemagne ne peut se refaire rapidement au point de vue économique que dans la mesure où elle pourra se procurer les matières premières qui lui manquent. Or, sans parler des obstacles économiques que l'Entente et en particulier les Etats-Unis peuvent mettre à ce ravitaillement industriel, pour châtier l'Allemagne de ses crimes voulus et de ses destructions calculées, ou pour venir à bout de son obstination, il suffit que l'empire britannique devienne protectionniste, ce qui placerait l'Allemagne, isolée, dans une position économique intenable. La Conférence économique qui s'était tenue à Londres, au début d'août, entre les délégués des Dominions et le discours que Lloyd George y avait prononcé avaient montré que, dans cette sorte de Société des nations que forment les différentes parties de l'empire britannique, on était bien près de s'entendre pour établir des tarifs différentiels, qui constitueraient un véritable protectionnisme à l'encontre des nations non affiliées. Il suffit que les puissances de l'Entente coordonnent leurs tarifs avec ceux de l'Angleterre pour que le marché des matières premières soit fermé à l'Allemagne, ou ne lui soit ouvert qu'à des conditions onéreuses. Soyons sûrs que ce danger n'échappe pas à nos ennemis et que c'est là, pour eux, une raison de plus de s'orienter vers la Russie. Mais ne manquons pas d'apprécier à sa grande valeur cet élément de succès, que l'avenir réserve à l'Entente. La guerre qui se poursuit depuis quatre ans est une guerre économique. Les armes économiques y mettront fin, au moins autant que les batailles. Les Etats-Unis en sont bien persuadés, et l'Allemagne n'en doute pas.

Aussi bien, certains de ses publicistes s'apercevaient du péril que lui faisait courir son isolement et de la nécessité de se montrer un peu plus aimable avec les neutres. Il était un peu tard, et ce qui se passait avec l'Espagne ne paraissait pas présager sur ce point un changement d'attitude. Les torpillages incessants de navires espagnols avaient causé à la marine hispanique un tort très grave. Le ministère espagnol, dans une Note nette et digne, avait annoncé au gouvernement allemand qu'il se payerait sur le tonnage allemand présent dans les ports espagnols d'une quantité égale au tonnage espagnol torpillé. On attendait la réponse allemande, quand on apprit qu'un nouveau torpillage, celui du *Carasa*, venait de se produire. Puis, pendant qu'on attendait les résultats de l'enquête faite par le consul espagnol de Cardiff sur cet acte de piraterie, on recevait la nouvelle que l'*Arizmendi*, de Bilbao, chargé de charbons pour l'Espagne, était torpillé sur les côtes d'Irlande. Il n'y avait pas lieu de s'étonner d'un procédé d'intimidation qui est tout à fait dans la manière brutale de l'Allemagne. Au surplus, depuis le début de la guerre, elle avait agi en Espagne comme chez elle, et l'ambassadeur allemand, prince de Ratibor, n'avait rien épargné pour compromettre l'Espagne vis-à-vis de l'Entente. Nos voisins, qui sont aussi



En Italie. Une batterie d'obusiers britanniques, sur le front de la Piave, traversant une route de montagne, qu'un orage vient de transformer en torrent.



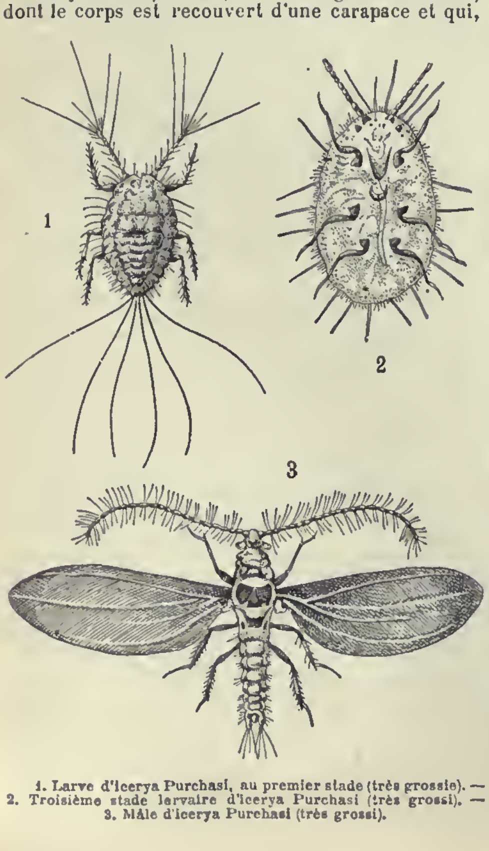
Le gros canon allemand qui bombardait Amiens, capturé par les Canadiens de la 4e armée britannique et exposé au Champ-de-Mars, à Paris.

nos amis, justement désireux de garder la neutralité, avaient opposé à ces agissements une grande patience, mise à l'épreuve par bien des incidents. Il semblait que le peu de ménagement gardé par l'Allemagne eût piqué au vif l'amour-propre espagnol; il y avait à suivre avec un vif intérêt les péripéties de cette affaire délicate, qui pouvait avoir des suites générales de haute importance et qui, en tout cas, en ce qui concerne l'Espagne, avait, tant au point de vue politique intérieur qu'au point de vue du commerce maritime, un caractère de gravité exceptionnel. Elle prouvait, du moins, une fois de plus, ce que serait la vie des peuples faibles, si l'Allemagne triomphait et quel sort misérable son hégémonie réservait au monde.

Les Alliés s'employaient pour éviter cette déplorable extrémité. La France, théâtre de la lutte, supportait stoïquement et, depuis nos victoires, avec joie, les conséquences de sa situation géographique. Elle voyait chaque jour l'Amérique lui apporter une aide plus active et plus efficace. Sur son sol, Américains, Anglais, Australiens, Canadiens, Néo-Zélandais, Italiens, Portugais, Polonais, Tchéco-Slaves mêlaient leurs armes et leur sang pour la défense de l'humanité. Elle accueillait avec une vive sympathie le voyage du travailliste américain Gompers, venu pour exposer aux socialistes de l'Entente les points de vue économiques et sociaux, si larges et si humains, des travailleurs américains. Paris, bombardé à nouveau par les berthas, acceptait avec le même calme cette nouvelle et absurde manifestation du génie barbare de la Germanie. On avait pleine confiance. A l'intérieur et au front, le gouvernement de Clemenceau semblait incarner la résistance à l'invasion, l'union pour la patrie, l'espoir de la délivrance. La condamnation de l'ancien ministre Malvy, par la Haute Cour, à cinq ans de bannissement pour forfaiture, avait été accueillie avec un calme parfait par la presque unanimité de la nation, de plus en plus indifférente, en somme, aux intrigues politiques, uniquement passionnée pour les questions vitales. On était étonné de voir certains partis, certains hommes protester contre un jugement rendu régulièrement et devant lequel tout le monde avait le devoir de s'incliner. En fait, l'opinion publique souhaitait la fin de ces scandales. Elle estimait qu'on accordait à certains noms une importance excessive et que, seuls, comptaient le salut de la patrie, l'intégrité du sol français, l'avenir économique du pays. A cela tout le monde aspirait à travailler franchement, ouvertement, sans arrière-pensée d'intérêt personnel. On voulait que la France, à l'intérieur comme à l'extérieur, eût une politique, mais on avait assez des bavards, des corrompus et des politiciens. Si nous l'avons déjà dit, nous le répétons. — Jules Gerbault.

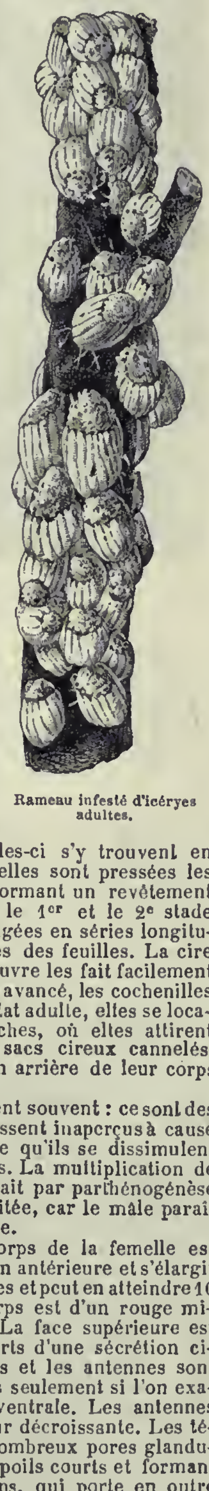
icérye n. f. ou **icerya** n. m. Nom générique d'une cochenille du groupe des hémiptères homoptères.

— Encycl. On sait que les cochenilles ou coccidés, ou gallinsectes, connus aussi vulgairement sous le nom de *poux des plantes*, sont de dangereux insectes, dont le corps est recouvert d'une carapace et qui, immobiles sur une branche, implantent leur rostre dans les tissus et sucent sans relâche la sève. Leur bouclier les rend très difficiles à détruire.



1. Larve d'Icerya Purchasi, au premier stade (très grossie). — 2. Troisième stade larvaire d'Icerya Purchasi (très grossi). — 3. Mâle d'Icerya Purchasi (très grossi).

L'icérye de Purchas (*icerya Purchasi*) est une redoutable cochenille, d'origine australienne, qui fut introduite fortuitement en Californie en 1868 et y anéantit de vastes cultures de citronniers et d'orangers. Depuis, elle n'a cessé d'étendre son aire d'habitat. Vers 1890, on la signale au Cap, en 1896, le long des rives du Tage; à la fin de 1900, à Portici, près de Naples et, enfin, plus récemment, elle a été signalée sur le pourtour méditerranéen, en Syrie, en Egypte, dans l'archipel grec, en Dalmatie et en Sicile.



Rameau infesté d'icéryes adultes.

C'est probablement en 1910 qu'elle a été importée par un lot de plantes italiennes dans une propriété du cap Ferrat, près de Nice. Sa présence ne fut signalée qu'en 1912, alors que ses dégâts étaient déjà importants, car elle atteignait les orangers, les mandariniers, les citronniers, les rosiers, les mimosas et même les plantes sauvages comme les romarins, les lierres, les spartiers, les smilax, les pins d'Alep.

Malgré les mesures énergiques prises en vue de l'extinction de l'épiphytie: taille très sévère des arbres atteints, récolte de tous les rameaux contaminés, puis incinération sur place des parties coupées, destruction par flambage, à l'aide d'une lampe à souder, des femelles ovigères, pulvérisation aux polysulfures (2 à 4 p. 100), rien n'y fit. A la fin de 1912, l'*icerya* existait un peu partout dans le voisinage de la propriété contaminée la première.

Lorsqu'une plante est parasitée par les icéryes, celles-ci s'y trouvent en telle abondance que les femelles sont pressées les unes contre les autres en formant un revêtement presque continu. Pendant le 1er et le 2e stade larvaire, les icéryes sont rangées en séries longitudinales le long des nervures des feuilles. La cire blanche ou jaune qui les recouvre les fait facilement reconnaître. A un stade plus avancé, les cochenilles gagnent les rameaux et, à l'état adulte, elles se localisent sur les grosses branches, où elles attirent l'attention par les grands sacs cireux cannelés, blancs, qu'elles sécrètent en arrière de leur corps pour y pondre leurs œufs.

Les mâles adultes manquent souvent : ce sont des insectes à deux ailes; ils passent inaperçus à cause de leur petite taille et parce qu'ils se dissimulent dans les fissures des écorces. La multiplication de ces dangereux parasites se fait par parthénogénèse d'une façon à peu près illimitée, car le mâle paraît n'avoir que peu d'importance.

Femelle adulte. — Le corps de la femelle est semi-circulaire dans sa région antérieure et s'élargit en arrière; elle a 4 millimètres et peut en atteindre 10 avec le sac ovigère. Le corps est d'un rouge minium vif, marbré de brun. La face supérieure est marquée de sillons recouverts d'une sécrétion cireuse et blanche. Les pattes et les antennes sont noires ou brunes, et visibles seulement si l'on examine l'animal par la face ventrale. Les antennes ont onze articles de longueur décroissante. Les téguments sont pourvus de nombreux pores glandulaires, garnis de touffes de poils courts et formant une bordure autour du corps, qui porte en outre de longs filaments radiés, comparables à du verre pilé. A cet état, elle sécrète son coussinet blanc, qui est creux et reçoit les œufs. Avant d'arriver à cet état adulte, la femelle passe par trois stades larvaires successifs :

1° Au sortir de l'œuf, la larve est d'une teinte rouge vif; elle est aplatie, ovalaire, et ses antennes n'ont que six articles. Le revêtement cireux, blanc ou jaune pâle, se forme très tôt;

2° Après la première mue, la larve entre dans le deuxième stade, caractérisé par des pattes plus courtes et plus épaisses, avec des poils plus nombreux, disposés par touffes. La couleur rouge uniforme est marquée par la sécrétion cireuse;

3° Une deuxième mue fait passer l'icérye au troisième stade. Le corps est largement ovalaire, et les antennes ont neuf articles; les poils, plus abondants, ont des orifices glandulaires marginaux, laissant émerger une baguette fragile comme du verre.

Mâle. — Les mâles semblent n'apparaître que de temps à autre, sous l'influence de conditions particulières. Cet insecte a 3 millimètres de long et une largeur de 7mm,5 quand les deux ailes sont déployées. Les antennes ont dix articles, portant chacun deux verticilles de soie. Il a une couleur rouge orangé, avec les ailes enfumées. L'abdomen se termine par deux tubercules portant des poils allongés. Il passe par trois stades larvaires; la troisième larve se cache dans les fissures des écorces pour effectuer sa nymphose

Le nombre des générations est de trois dans le cours d'une année, et la vie d'un individu depuis sa sortie de l'œuf dure de trois à six mois, suivant les circonstances.

L'*icerya Purchasi* est doué d'une fécondité remarquable. Chaque femelle pond de 500 à 600 œufs dans le sac ovigère : leur nombre peut monter à 1.000, lorsque les insectes sont peu nombreux et que la sève est abondante. Les œufs, orangés, éclosent en quelques jours en été. Par conséquent, une femelle introduite dans un jardin où rien ne doit détruire sa descendance aura, au bout de trois générations, produit 125 millions d'individus. Si l'on évalue à 25 millièmes carrés la surface occupée par une femelle et son sac ovigère, au bout d'un an, la descendance de quatre femelles occuperait une surface de 12.500 m. c., soit 1 hect. 25 ares. On se rend donc compte de la rapidité d'envahissement du parasite.

Les cochenilles sont très peu mobiles; elles se déplacent pendant quelques jours, puis restent fixées le reste de leur vie. Les icéryes peuvent se déplacer jusqu'à l'âge adulte, et les larves peuvent parcourir 5 centimètres à la minute, ce qui leur donne un pouvoir de dispersion assez grand et leur permet de passer d'un arbre à un autre.

En outre, le vent peut les disséminer à de grandes distances. L'homme et les animaux, en les véhiculant d'une place à une autre, créent de nouvelles taches d'infection. Le pouvoir de locomotion de la femelle cesse à partir du moment où elle commence à sécréter son sac ovigère. Les *icerya* sécrètent en abondance un liquide sucré ou miellat, qui se répand sur les rameaux et sur les feuilles et sert de substratum à la fumagine.

Traitements. — Au début d'une invasion, les insecticides peuvent être employés avec quelque efficacité, mais, leur action étant toujours temporaire, les pulvérisations doivent être fréquentes, ce qui rend le traitement onéreux. On peut employer les émulsions de pétrole et de goudron, la nicotine, les polysulfures, les savons de résine; au Portugal, on s'est servi du sulfure de carbone à la dose de 3 à 4 p. 100, émulsionné dans une solution de savon potassique à 1,5 p. 100. Il est bien entendu que les pulvérisations doivent être faites pendant les périodes de grande éclosion des larves.

Ces traitements n'avaient pas plus réussi aux Etats-Unis qu'ils ne réussirent ailleurs. Alors, le directeur de la division d'entomologie du département de l'agriculture des Etats-Unis songea à utiliser contre l'*icerya* ses ennemis naturels dans son pays d'origine. Puisque, en Australie, cette cochenille était sans grande importance économique et peu nuisible, il y avait lieu de supposer qu'elle était tenue en échec par des ennemis. En 1888, un agent du service fut donc envoyé en Australie et en rapportait de nombreux parasites, parmi lesquels il y avait une petite coccinelle, appelée *novius cardinalis*, dont les individus se multiplièrent si bien qu'on put, en six mois, distribuer aux horticulteurs dix mille spécimens de cette utile espèce. Une année et demie après, la région était débarrassée d'icéryes. C'était un magnifique succès.

Quand le service de phytopathologie français eut connaissance de la présence de l'icérye au cap Ferrat, il s'ingénia à se procurer l'ennemi, pour ainsi dire personnel, de l'*icerya*, le *novius cardinalis*. On en reçut du laboratoire de Portici, du ministère du Portugal et de Californie. Ces individus, élevés dans des cages, permirent bientôt de juguler l'épiphytie. En sorte que, maintenant, s'il existe encore des *icerya*, leur multiplication ne peut dépasser une certaine limite, puisqu'elle est arrêtée par celle du *novius*. (V. ce mot, p. 599). — A. Ménégaux.

Interrupteurs crépusculaires et autres dispositifs fonctionnant sous l'action de la lumière. On donne le nom d'interrupteurs crépusculaires à des dispositifs qui provoquent automatiquement l'ouverture ou la fermeture d'un circuit électrique au lever du jour et réalisent la manœuvre inverse lorsque la nuit est arrivée. Plus généralement et dans le même ordre d'idées, on a pu concevoir des dispositifs, électriques ou non, qui entrent en fonctionnement sous l'influence de variations de lumière et qui provoquent le déclanchement d'un mécanisme destiné à assurer une manœuvre quelconque.

La principale application de dispositifs de ce genre se rencontre dans la commande du fonctionnement d'appareils d'éclairage. Dans certaines de ces installations, il est, en effet, primordial d'user

d'un dispositif qui provoque l'éclairage artificiel aux seules périodes où cet éclairage est nécessaire, soit en agissant sur un circuit comprenant des lampes électriques, soit en déterminant l'ouverture d'une soupape ou d'un robinet, s'il s'agit de lampes alimentées par une canalisation de gaz.

Il en est ainsi dans le cas de l'éclairage public, l'automaticité du système ayant le précieux avantage de supprimer toute intervention humaine et de faire

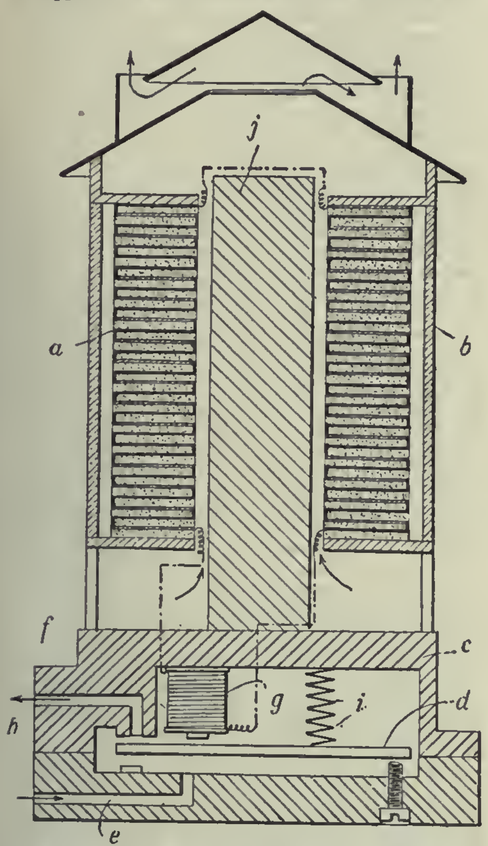


Fig. 1. *Dispositif à pile thermo-électrique pour l'allumage et l'extinction des appareils d'éclairage par l'effet de la lumière ou de la chaleur :* *a*, rangées circulaires d'éléments de piles thermo-électriques ; *b*, enveloppe en verre ; *j*, corps emmagasinant de la chaleur ; c, base renfermant l'appareil d'allumage ; e, arrivée de gaz ; *f*, conduite de gaz aboutissant à un brûleur ; *d*, armature dont le poids est compensé par un ressort *i*. (Cette armature est attirée par l'électro-aimant *g* et vient obturer l'orifice *h*, interceptant ainsi l'arrivée de gaz au brûleur.)

survenir l'éclairage artificiel au moment même où l'éclairage naturel se manifeste comme insuffisant.

Les dispositifs décrits ici trouvent également leur place dans les installations de signaux maritimes lumineux non gardés. Ces signaux sont, pour la plu-

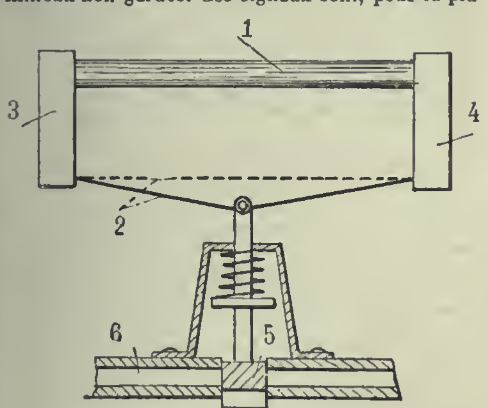


Fig. 2. *Dispositif agissant sous l'action de la lumière par différence de dilatations :* 1, grosse tige polie ; 2, fil noirci ; 3 et 4, blocs maintenant la tige 1 et le fil 2 de même longueur. (Sous l'influence de la lumière, le fil 2 ayant une capacité calorifique faible et étant noirci se dilatera beaucoup plus que la tige 1. Il prendra une certaine flèche, que l'on pourra utiliser pour commander une soupape 5, intercalée dans une canalisation 6.)

part, éclairés au gaz et doivent brûler nuit et jour ; de là une dépense considérable de combustible, qui peut être notablement réduite si l'on interrompt automatiquement l'illumination du signal dès l'apparition du jour, ou dès que la clarté est suffisante pour que le signal soit visible indépendamment de son foyer lumineux propre.

Un premier système pour la réalisation d'un interrupteur crépusculaire consiste dans l'emploi d'un radiomètre de Crookes. On connaît ces petits appareils, qui comportent un tourniquet léger formé de plaquettes d'aluminium, noircies toutes du même côté et polies de l'autre. Ce tourniquet est monté sur un pivot, et le tout est enfermé dans une ampoule privée d'air. En exposant le radiomètre à la lumière, on détermine la rotation du tourniquet. Ce mouvement, qui s'effectue dans la direction allant de la face polie à la face noircie de chaque ailette, est dû à la faible différence de température existant entre les faces.

On peut utiliser la force centrifuge développée par la rotation de ce moulinet pour fermer un circuit électrique et réaliser ainsi un interrupteur crépusculaire. Il suffit de relier au moulinet, par l'intermédiaire d'un petit régulateur centrifuge à manchon, un anneau conducteur très léger, qui viendra s'insérer entre deux conducteurs soudés dans l'ampoule lorsque, la quantité de lumière reçue par l'appareil étant suffisante, le moulinet se mettra à tourner à vitesse convenable pour établir ce contact.

Un autre système d'interrupteur crépusculaire utilise des couples thermo-électriques. Si l'on expose à la lumière une des soudures réunissant les éléments métalliques disposés en circuit fermé, il se produira un courant électrique; plusieurs couples de ce genre en série constituent une pile du type qui est utilisé pour étudier les radiations calorifiques du spectre solaire. Il est à remarquer que la force électromotrice d'une pile ainsi constituée sera pour ainsi dire constante, quelle que soit la saison, car il est vérifié que, dans d'assez larges limites de température, la différence du potentiel ne dépend que de la différence de température entre les soudures et non des températures absolues de ces soudures.

Un dispositif pour l'allumage et l'extinction alternative d'appareils d'éclairage par l'action diminuée

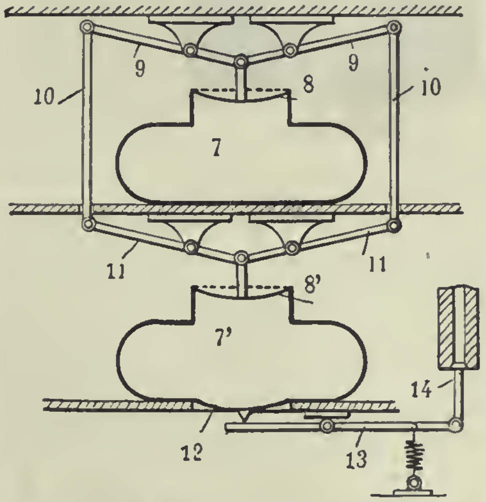


Fig. 3. *Dispositif basé sur la dilatation des liquides :* 7, réservoir supérieur à surface extérieure polie; 7', réservoir inférieur à surface extérieure noircie. (Les deux membranes 8 et 8' fermant ces réservoirs sont réunies par un système de leviers 9, 10 et 11); 12, membrane munie d'une pointe constituant le fond du réservoir 7'. (Lorsque le liquide se dilate, la pointe agit sur le levier 13, qui ferme la valve 14.)

ou augmentée d'une source de lumière sur une pile thermo-électrique est représenté sur la figure 1, accompagnée d'une légende explicative. Dans cette forme d'exécution, le courant fourni par la pile agit sur un électro-aimant, qui attire une armature commandant directement l'ouverture ou la fermeture d'une valve d'admission de gaz. Cette commande pourrait être également faite par l'intermédiaire d'un relais.

Au lieu d'une pile thermo-électrique, on a songé aussi à employer une pile photochimique. On connaît, en effet, depuis longtemps, l'existence de réactions qui sont provoquées ou favorisées par la lumière et sont accompagnées de phénomènes électrochimiques ayant pour résultat de donner naissance à un certain potentiel. On peut obtenir une force électromotrice en plongeant dans certaines solutions deux électrodes, dont l'une est éclairée et l'autre maintenue dans l'obscurité. Mais cette propriété n'est intéressante pour le but envisagé que si le phénomène est réversible : il faut que, dans l'obscurité, la solution considérée reprenne intégralement son état primitif. C'est le cas de la solution hydratée de chlorure ferreux et de chlorure mercurique, dont l'exposition à la lumière provoque la transformation en chlorure ferrique et chlorure mercureux; cette réaction étant d'autre part réversible, soit très lentement par repos dans l'obscurité, soit rapidement par utilisation des charges électriques. En faisant débiter une pile photochimique constituée comme il est expliqué ci-dessus, la réaction contraire se produit à une grande vitesse, indépendamment de la température.

Un autre système d'interrupteurs crépusculaires est basé sur la propriété suivante : un corps exposé à la lumière absorbe des quantités de chaleur différentes, suivant que sa surface est polie ou noircie. Sous ces deux états, il prendra donc des températures différentes; les faibles déplacements obtenus par différence de dilatation peuvent être utilisés sur des dispositifs convenables et servir, après amplification, s'il est nécessaire, à commander un interrupteur, une valve ou un relais.

Pour qu'un dispositif de ce genre fonctionne convenablement en tout temps, il y a lieu, évidemment, de compenser l'effet produit par les différences de températures de chaque saison. Cette compensation est automatique dans l'appareil représenté schématiquement figure 2 et qui comprend une tige de gros diamètre polie et un fil métallique noirci, fixés tous deux entre deux blocs. Les deux tiges prendront des températures différentes en raison de la différence de leurs capacités calorifiques. L'allongement du fil,

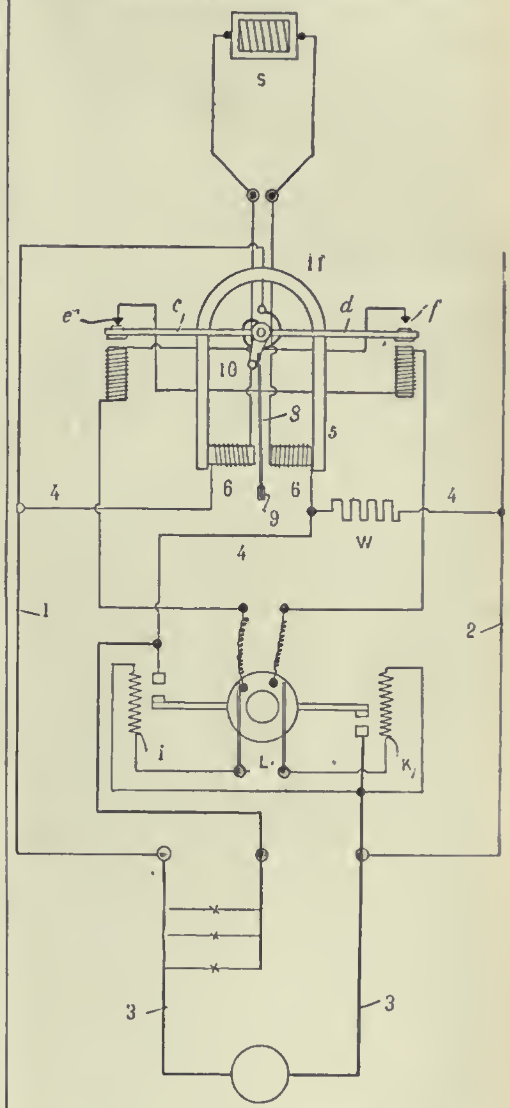


Fig. 4. *Interrupteur crépusculaire fonctionnant par le sélénium :* 1 et 2, barres collectrices reliées à la conduite principale 3; 4, conducteur reliant les barres 1 et 2 aux bobines 6 d'un aimant en fer à cheval 5; 8, languette fixée en 9 et dont l autre extrémité s'appuie contre le bras 10 d'un levier de contact à deux bras c, d, sous l'influence d'un ressort en spirale 11 ; e, f, contacts; h, g, électros de contact; L, interrupteur de lumière; *i*, *k*, électro-aimants qui font fonctionner alternativement l'interrupteur L dans un sens ou dans un autre; S, cellule de sélénium intercalée dans le circuit 4; W, résistance de compensation protégeant l'élément de sélénium contre une charge de courant trop forte, lorsque la clarté du jour augmente.

plus considérable, lui fera affecter la forme d'une chaînette, et la flèche ainsi déterminée pourra être utilisée pour la commande d'un organe avec ou sans levier amplificateur.

Une autre disposition, basée sur le même principe, est représentée figure 3. Lorsque le liquide contenu dans les vases se dilate ou se contracte sous l'effet des variations de températures des saisons, la membrane supérieure du vase inférieur s'élève ou s'abaisse, commandée qu'elle est par celle du vase supérieur, de sorte que la pointe ne se déplacera que sous l'influence de la différence des dilatations du liquide dues à la seule action de la lumière sur les parois noircie ou polie des deux vases.

Restent les systèmes d'interrupteurs crépusculaires basés sur l'emploi du sélénium. Ce métalloïde possède, comme on sait, la curieuse propriété de varier de conductibilité électrique suivant la quantité de lumière qu'il reçoit. Cette particularité a, d'ailleurs, été utilisée pour la réalisation d'appareils de téléphotographie, qui donnent des résultats très remarquables; on l'a également employée pour des

expériences de télévision, dont les dispositifs ne sont pas encore entrés dans le domaine de la pratique.

Dans les premiers interrupteurs crépusculaires au sélénium qui ont été imaginés, un courant passant à travers une cellule de sélénium excitait, au moyen d'un électro-aimant polarisé, une membrane, dont les vibrations plus ou moins faibles étaient transmises à un dispositif de contact, qui fermait alternativement des circuits dans le but de mettre en action d'autres relais de commutation. Lorsque la cellule de sélénium était fortement éclairée, il passait plus de courant dans les bobines magnétiques, la membrane était attirée davantage; les contacts étaient fermés plus longtemps ou plus fortement, et les différents relais entraient en action

La figure 4 représente une disposition perfectionnée d'interrupteur automatique de lumière actionné par les crépuscules; elle a l'avantage de permettre, sans risque de détériorer les éléments de sélénium, l'emploi de courants assez forts, ce qui évite la complication de plusieurs relais étagés. De plus, l'appareil est plus sensible et n'exige pas, pour fonctionner, des différences de lumière relativement grandes.

La légende inscrite au-dessous de la figure fera comprendre la disposition et le fonctionnement de cet interrupteur. Les vibrations de la languette sont plus courtes ou plus longues, suivant que l'élément de sélénium laisse passer un courant plus ou moins intense. Si les déviations diminuent, le contact *df* se ferme sous l'influence du ressort en spirale et le courant, s'établissant par l'électro *i* de l'interrupteur, aura pour effet de l'actionner dans le sens de la mise en circuit. Lorsque les déviations de la languette sont plus fortes, le contact s'établit en *ce*, ce qui détermine l'excitation de l'électro *k* de l'interrupteur et fait fonctionner ce dernier dans le sens de la mise hors de circuit. — G. LAINEL et C. DUBOEC.

Lemercier de Neuville (Louis), littérateur et auteur dramatique français, né à Laval le 2 juillet 1830, mort à Nice le 14 juin 1918. Fils d'un employé des postes, modèle du fonctionnaire consciencieux et exempt d'ambition, Lemercier de Neuville scandalisa de bonne heure le milieu de paisibles bourgeois où le sort l'avait fait naître par l'étalage indiscret de ses goûts littéraires. Au collège de Laval, où il passa quelques années, il suit d'une oreille fort distraite les leçons des bons Pères et écoute chanter déjà les voix intérieures. « Atteint de métromanie », nous dit-il lui-même, il remplit son pupitre de vers inspirés par une muse précoce. Chaque soir, les bons Pères jettent ces vers au panier et, chaque matin, il recommence. Ces exercices quotidiens portent leurs fruits : à l'âge de quinze ans, il reçoit des encouragements de l'académicien Boulay Patey; à dix-sept ans, une épître flatteuse de Victor Hugo, qui loue en ses vers « la grâce et la sincérité de la jeunesse »; à dix-huit ans, des éloges de Béranger, qui, dans sa petite maison d'Auteuil, reçoit cordialement le poète inconnu. La révolution de Février 1848 éclate. Lemercier de Neuville, alors candidat malheureux au baccalauréat, essaye d'y être premier rôle, mais doit se contenter de l'emploi plus modeste de figurant. — La politique ni le goût des beaux vers ne nourrissant leur homme, il faut chercher une situation. Lemercier de Neuville sera, comme son père, employé des postes, métier peu fait pour un imaginatif et pour un indépendant. Un an de stage dans l'administration le décourage, et le voilà courant le monde, à la recherche d'une position sociale. Agent d'affaires à Paris, puis secrétaire de théâtre à Rouen, puis comédien à Pont-Audemer et à Honfleur, il ne subit, quelques années durant, que des déboires. N'importe! la Chimère l'entraîne vers des pays merveilleux, et sa muse, si elle ne l'enrichit, le réconforte. De retour à Rouen, il peut faire chanter sur une scène de la ville quelques couplets. Ce succès l'encourage, et le voilà qui, plein d'espoir, se met en route pour Paris où, pendant dix ans environ, il mènera la vie de bohème selon Murger. La vie de bohème : pauvreté bravement consentie, privations, souffrances d'amour-propre, déceptions, mais aussi passion du beau, foi naïve en son talent et en son étoile, enthousiasme ardent, entrain et jeunesse! Pour Villiers de L'Isle-Adam, pour Glatigny, pour Aurélien Scholl, Nadar, Théodore de Banville, Gambetta, Tony Revillon, Desnoyers et tant d'autres, qui se feront plus tard une réputation — éternelle ou provisoire — dans le théâtre, la chronique parisienne ou la politique, la vie est belle, malgré les mécomptes. Lemercier de Neuville fait partie de leur cénacle, qui tient ses assises dans les cafés du boulevard et dans un petit restaurant de Montmartre, et il laisse sur eux, dans ses mémoires, les plus piquants souvenirs.

En 1855, il rédige un petit journal autographié : la *Muselière*, dont il est lui-même l'illustrateur; mais, au douzième numéro, il est condamné à un mois de prison pour publication de dessins non autorisés. Il collabore alors à l'*Indépendance dramatique*, puis devient rédacteur en chef de l'*Exemple*, revue morale.

Après quelques années assez difficiles, où il est obligé d'accepter, pour vivre, toutes sortes de travaux plus ou moins littéraires, la bonne volonté, l'activité, le talent et, surtout, l'extraordinaire facilité de Lemercier de Neuville trouvent enfin leur récompense. En 1856, le directeur de l'Ambigu, ayant besoin d'un à-propos pour une représentation de gala donnée à l'occasion du baptême du prince impérial, s'adressa au jeune auteur, qui, en un jour, mit sur pied une scène très réussie. Remercié par l'empereur et avantageusement connu dès lors, il put faire représenter à l'Ambigu un vaudeville : *Recette pour marier ses filles* (1857), puis fonder, avec Tony Revillon et de Parville, un journal : « les Nouvelles de Paris », et faire paraître plusieurs romans de littérature et d'histoire anecdotique : *les Femmes de Murger* (1864), *les Courtisanes célèbres* (1864). Sa réputation littéraire s'affirme, et les grands journaux l'accueillent : le voici chroniqueur au « Gaulois », au Nain Jaune », au « Monde illustré », à la « Vie parisienne », au « Figaro » de Villemessant. En 1861, le tout-puissant directeur du journal « le Figaro » lui confie — consécration éclatante pour un chroniqueur parisien — la revue de fin d'année, où doit défiler, en des attitudes fantaisistes, le tout Paris littéraire, artistique, politique et mondain. Succès! mais insuffisant aux regards de Villemessant, car la verve de Lemercier de Neuville manque de férocité, et la revue de 1861 ne rapporte « ni procès, ni duel »!


Lemercier de Neuville.

C'est en 1863, seulement, que Lemercier de Neuville trouve sa voie, et par l'effet d'un curieux hasard. Un jour, il a, pour amuser son petit garçon malade, découpé les silhouettes de ses amis et fait jouer un guignol parisien. L'invention, connue de son entourage, paraît amusante, originale : on lui conseille de la présenter à une soirée mondaine. Dans une réunion donnée par le photographe Carjat, réunion où figure, de Gambetta à Carrier-Belleuse, de Métra à de Lesseps, le tout Paris de 1863, apparaissent pour la première fois les « pupazzi », caricatures vivantes des célébrités du jour, doués d'une verve amusante, moqueuse parfois, à peine « rosse », mais jamais cruelle. Le succès est très grand : dès lors, Lemercier de Neuville a trouvé enfin une carrière, celle de « montreur de marionnettes », qui lui assurera gloire et fortune. A Paris, les organisateurs de soirées mondaines se disputent Lemercier qui, dans les plus célèbres salons, joue de charmantes comédies et, surtout, des revues où apparaissent — chansonnés avec l'esprit de fronde bien français — les événements de la politique. Chez Gustave Doré, chez Véron, directeur du *Charivari*, où il donne une représentation au lendemain du procès Baudin, son succès, considérable, est l'une des formes de l'opposition contre le régime impérial déclinant. Cependant, il joue chez l'empereur lui-même et dans divers grands théâtres. — Après 1870, sa réputation, bien que l'actualité politique n'en soit plus la base, ne cesse de grandir. Les petites comédies enfantines, les scénarios, toujours d'une fantaisie légère et charmante sur lesquels il improvise, sont représentés pendant trente années durant dans les principales villes de province et de l'étranger. Les tournées de Lemercier de Neuville le conduisent à Lyon, à Marseille et Bordeaux où, homme du Nord, il sait éblouir des feux roulants de son esprit les Méridionaux; à Bade, où il joue devant Mme Ratazzi, cousine de l'empereur, et Egérie de Ponsard; à Strasbourg où, séjournant à deux reprises après la guerre, il s'émeut avec un patriotisme sincère et sans déclamation sur le sort de l'Alsace captive; à Monte-Carlo, où il joue devant un parterre de princes. — Métier facile en apparence, mais fatigant et exigeant une extraordinaire souplesse que celui de montreur de marionnettes!

Le spectateur que j'essaye d'amuser (dit Lemercier dans ses souvenirs) ne se doute pas que pour lui j'ai dû me faire acteur, chanteur, danseur, imitateur, peintre, décorateur, sculpteur, cartonnier, perruquier, chapelier, tailleur, machiniste, mécanicien.

Vers 1900, Lemercier de Neuville cesse de présenter lui-même ses marionnettes et dirige les plaisirs enfantins au cercle de Monte-Carlo. En même temps, il revient au journalisme et à la littérature, rédige le « Journal de Monte-Carlo », publie plusieurs volumes, contes ou romans : *Contes abracadabrants* (1882); les *Coulisses de l'Amour* (1885); *Arrive par les femmes* (1886); des caricatures, la théorie du théâtre des pupazzi et, enfin (1911), les délicieux *Souvenirs d'un montreur de marionnettes*, pleins d'anecdotes charmantes sur la *jeunesse littéraire* du second Empire.

Aux œuvres déjà citées de Lemercier de Neuville ajoutons : *Petite pluie abat grand vent*, proverbe en un acte (1853); *Postiches critiques des poètes contemporains* (1856); la *Comète* ou la *Fin du monde*, vaudeville en un acte (1857); la *Nuit brune*, opérette en un acte (1857); le *Sabot de Noël*, comédie en deux actes, avec couplets (1858): *Angéline* ou *le Voyage aux royaumes de la parure, de la gourmandise et du travail*, moralité-féerie en trois actes, avec couplets (1858); le *Guide des fumeurs*, avec Cochinat (1859); la *Mort de César*, comédie en un acte mêlée de couplets, pour pensionnats de demoiselles (1862); les *Tourniquets*, revue de l'année 1861, en trois actes et douze tableaux (1862); *Physiologie des coiffeurs* (1862); *Mémoires de Crockets, suivis de la recette pour dompter les lions par un lion dompté* (1863); les *Amours d'une portière* (1863); *Appelez-moi sergent*, opérette (1865); les *Pupazzi*, avec dessins de l'auteur (1866); *Paris-Pantin* (1868); le *Rosier de Madeleine* (1870); *Après l'orage*, comédie en un acte et en vers (1871); le *Mandat impératif*, pièce en un acte et en vers (1873); *Comédies du château* (1880); les *Trente-six métiers de Becdanlo* (1885); *Tout-Paris*, revue de l'année 1886 (1887); etc. Enfin, une série de biographies : les *Figures du temps* (1861); le *Général Rochebrune* (1863); le *Général Langiewictz* (1863).

Ecrivain de second plan, qu'une production abondante et hâtive, une facilité funeste ont empêché de créer un chef-d'œuvre, Lemercier de Neuville est, par cela même, très représentatif d'une époque et d'une tournure d'esprit. Il évoque ces années de la « Vie parisienne », où le centre intellectuel du monde semblait fixé entre Tortoni, Montmartre et l'Ambigu, où rayonnaient sur le monde la gloire de l'esprit parisien et le prestige du « Boulevard ». — J.-M. DELISLE

Mackau (Anne-Frédéric-Armand, baron DE), homme politique français, né à Paris le 29 novembre 1832, mort dans sa propriété de Vimer, près de Vimoutiers (Orne) le 5 mai 1918. Il appartenait à une vieille famille d'origine irlandaise, qui était venue, dans le courant du XVIIe siècle, s'établir dans la Flandre espagnole et avait passé de là en Alsace. Les de Mackau, créés barons en 1698 par l'empereur Léopold et inscrits à la matricule de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, tinrent un rôle important dans l'administration de ce pays et occupèrent pendant trois générations la charge de stettmeister de la ville de Strasbourg. Le père du baron de Mackau, entré dans la marine, s'éleva jusqu'au grade d'amiral; il fut également ministre de la marine sous Louis-Philippe, reçut de lui la pairie et siégea au Sénat après 1852. Il dirigea son fils vers l'administration. En 1853, le baron de Mackau entra comme auditeur au conseil d'Etat, fut ensuite attaché au ministère de l'intérieur et devint membre du conseil du sceau de l'empire. Après ces années de préparation, il se tourna vers la politique active et se présenta, en 1866, dans l'Orne, comme candidat officiel. Il fut élu, le 21 janvier, au Corps législatif et réélu, en 1869, contre le duc d'Audiffret-Pasquier. Il siégea à la droite de l'Assemblée et y soutint constamment la politique impériale. L'effondrement du régime auquel il avait attaché sa fortune le tint pendant quelques années éloigné de la scène politique. Il y reparut en 1876, en se portant candidat aux élections législatives dans l'arrondissement d'Argentan. Fidèle aux principes et aux affections de sa jeunesse, il se présentait sous l'étiquette bonapartiste. « N'attendez pas de moi, disait-il, une profession de foi ou un programme; mon passé doit servir de l'un et de l'autre; j'entends y rester fidèle, sans renier aucune des sympathies que vous me connaissez ». Il fut élu sans concurrent par près de 16.000 voix. Ses électeurs lui gardèrent dès lors leur confiance et, à chaque renouvellement de la Chambre, il fut constamment réélu avec d'importantes majorités. Il conserva donc son mandat pendant quarante-deux ans, et il l'exerça avec une haute dignité.

Dès son entrée au Parlement, il s'était imposé par la noblesse de son caractère, l'élévation de sa conscience et la fermeté de ses principes. Il apportait à défendre ceux-ci une énergie combative, qui fit bientôt de lui un des leaders de la droite. C'est en cette qualité qu'il participa aux principaux événements dont fut marquée la vie parlementaire pendant les vingt premières années de la République. Après avoir soutenu le gouvernement du 16-Mai, il passa dans l'opposition et se signala d'abord par sa vive campagne contre les projets de lois de J. Ferry sur l'enseignement (1879). Sous le titre de : *le Projet de loi Ferry devant les conseils généraux*, il réunit dans une brochure les vœux émis par les conseils généraux dans la session de 1879 et montra que, malgré l'opposition préfectorale, un grand nombre d'entre eux s'étaient montrés hostiles au projet.

Celui-ci fut voté, néanmoins, mais de Mackau ne désarma pas et, à l'occasion de la discussion du budget, il prononça, le 4 décembre 1883, un discours où, sans violence de mots, mais avec une documentation précise et en laissant volontairement de côté la question religieuse pour se maintenir strictement sur le terrain pédagogique et financier, il faisait une sévère critique de l'organisation nouvelle de l'enseignement.

En 1885, à l'approche des élections, les divers partis conservateurs, mettant à profit les dissensions qui, dans le clan républicain, opposaient opportunistes et radicaux, se concertèrent pour une action commune. De Mackau prit la tête de ce mouvement et fut l'un des 76 signataires du manifeste des droites. On sait comment cette manœuvre faillit réussir et que c'est seulement l'accord tardif des radicaux et des opportunistes, survenu entre les deux tours de scrutin, qui assura à la nouvelle Chambre une majorité républicaine. Le rôle important que de Mackau avait joué dans la campagne électorale lui valut d'être porté à la présidence de l'Union conservatrice, puis de l'Union des droites.

C'est à ce titre qu'au lendemain de la chute du ministère Goblet (mai 1887), de Mackau intervint auprès du président de la République, pour réclamer une politique religieuse moins défavorable au clergé. Cette démarche, qui sortait des habitudes parlementaires, émut assez vivement, à cette époque, le monde politique; peut-être ne fut-elle pas sans influence sur l'orientation nouvelle du ministère Rouvier, qui, abandonnant la politique de concentration, s'entendit avec la droite contre les radicaux et inaugura la politique dite « d'apaisement ».

Peu après, survint l'aventure boulangiste. De Mackau, qui voyait dans les projets revisionnistes et plébiscitaires du général et de ses partisans la possibilité d'un changement de régime et du triomphe de la cause bonapartiste, se déclara publiquement en faveur de Boulanger. Il soutint activement la campagne de celui qu'il proclamait « un guide sûr, pour parcourir les chemins que la Providence prendra pour nous conduire vers l'avenir nouveau que chacun pressent ». Il ne pouvait plus clairement faire entendre les secrets espoirs qu'il fondait sur le chef du « parti national ». Mais, dans sa confiance, il se préparait une profonde déception. L'échec du boulangisme démontra l'impuissance des partis réactionnaires contre le régime républicain. De Mackau le comprit et ne s'obstina point. En 1892, cédant aux suggestions de la fameuse Encyclique de Léon XIII, il se rallia franchement à la République; et il ne se borna pas à s'affilier au « parti constitutionnel » ou des « ralliés », qui s'était organisé le 3 mars, mais, le 9 octobre 1892, il prononça à Carrouges, dans l'Orne, un discours, où il reconnaissait que la grande majorité du pays voulait la République et où il faisait appel aux républicains pour pratiquer de concert une sincère politique d'apaisement. Sans rien abandonner de ses convictions et de ses préférences, il montrait par là un sens judicieux des réalités politiques.



Baron de Mackau.

C'est cette qualité qu'il affirma, lorsque, de par son privilège de doyen d'âge, il fut amené à prononcer aux ouvertures de sessions le discours d'usage. Toutes ses allocutions sont empreintes de l'esprit le plus élevé; avec l'autorité que lui conférait sa longue expérience parlementaire et qu'il tenait aussi de la dignité de sa personne, il faisait entendre à ses collègues de judicieux avis. Aucun ne fut écouté avec plus de recueillement que celui qu'il adressa du haut de la tribune, le 12 janvier 1915 :

Une seule pensée nous anime (proclamait-il avec une énergie patriotique que l'âge n'affaiblissait point): repousser l'agression longuement préparée. Un seul cri répond à notre pensée commune : Salut à la France éternellement jeune ! Salut à tous ceux qui ont versé leur sang et donné leur vie pour la défense de la patrie, de la civilisation et du droit, à tous ces héros anonymes dont l'histoire n'enregistrera pas les noms et dont les exploits ignorés sont le prix de la victoire ! Quant à nous, continuons de donner à ceux qui luttent le spectacle de notre unanimité.

Ce patriotique appel, qui retentit au terme d'une longue carrière, en constitue, peut-on dire, la digne conclusion. Il aide à préciser les derniers traits de cette figure de parlementaire, qui maintint dans nos Assemblées, où il semblait parfois un homme d'un autre âge, les hautes traditions du parlementarisme et qui s'imposa à l'estime et au respect même de ses adversaires, parce que, au-dessus des préférences de partis, il plaça toujours l'amour de la France et le sentiment du devoir envers la patrie. Le baron de Mackau était chevalier de la Légion d'honneur; il avait épousé, en 1858, la petite-fille du maréchal Maison. — FÉLIX GUIRAND.

Malvy (L'AFFAIRE). — LES GRANDS PROCÈS DE LA GUERRE. — Malvy (Jean), député du Lot, a fait partie du gouvernement, comme ministre de l'intérieur, depuis le début de la guerre jusqu'au 31 août 1917. Il était, en outre, en dernier lieu, membre du Comité de guerre.

I. LA GENÈSE DE L'AFFAIRE. — *Les accusations de Georges Clemenceau.* — Devant le Sénat, le 22 juillet 1917, le sénateur Georges Clemenceau relevait contre Malvy une série de faits qu'il considérait comme des complaisances du ministre vis-à-vis des défaitistes, des fauteurs de grèves et des étrangers cherchant à démoraliser la France. Il lui reprochait, notamment, ses relations étroites avec Vigo, dit *Almereyda*. (V. *Larousse Mensuel ill.*, p. 549, L'AFFAIRE DU *Bonnet Rouge*.)

C'est surtout au point de vue politique que Clemenceau formulait ses critiques, et il concluait en refusant sa confiance au ministre de l'intérieur.

Ce n'est pas (précisait-il) à cause de considérations spéciales pour sa personne, mais à cause d'une expérience de deux ans, dans laquelle il s'est montré — mettons tout au mieux — trop insuffisant au point de vue de la surveillance des étrangers et de la tolérance des entreprises d'une bande d'antipatriotes qui ont mis la France en danger...

J'accuse M. Malvy d'avoir trahi les intérêts de la France.

Le ministre de l'intérieur répondit en expliquant que tous les actes qu'on lui reprochait comme des défaillances n'étaient que l'application de sa politique : celle-ci, qui avait toujours été la même, avait pour but de maintenir l'union sacrée dans le pays.

Tout en réprouvant énergiquement les menées criminelles flétries par Clemenceau, le Sénat — à l'appel du président du conseil Ribot, demandant à tous les sénateurs de s'unir sur le terrain patriotique — vota (à l'unanimité de 248 votants) un ordre du jour de confiance, qui visait, entre autres mesures urgentes, « la répression de la propagande criminelle dirigée contre la discipline et la sécurité du pays ».

L'affaire du *Bonnet Rouge* avait éclaté et, lorsque, le 14 août, survint la mort d'Almereyda, la malveillance fit courir sur le ministère Malvy mille bruits, qui prenaient corps dans la presse, surtout dans le journal *l'Action française*, dirigé par Léon Daudet.

Le 31 août 1917, Malvy donnait sa démission de ministre.

Les accusations de Léon Daudet. — Alors, des accusations visant des faits nettement criminels, évoquant non plus des responsabilités politiques, mais des responsabilités pénales, furent articulées à la charge de Malvy, dans une lettre que Léon Daudet adressait au président de la République.

A la séance de la Chambre des députés du 4 octobre 1917, Malvy demandait à interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il comptait prendre « pour assurer l'œuvre de la justice dans le calme et la sérénité nécessaires à la Défense nationale ».

Dès le début de cette interpellation, Paul Painlevé, devenu président du conseil, fut amené — sur la demande même de Malvy — à donner connaissance à la Chambre de la lettre de Léon Daudet au président de la République.

De cette lettre, voici les passages principaux :

M. Malvy, ex-ministre de l'intérieur, est un traître. Il a trahi la Défense nationale depuis trois ans...

Les preuves de cette trahison surabondent. Il serait trop long de vous les exposer. Sachez seulement que M. Malvy a fait renseigner exactement l'Allemagne sur tous nos projets militaires et diplomatiques...

C'est ainsi que le haut commandement allemand a connu, point par point, — pour ne citer qu'un exemple, — le projet d'attaque du Chemin des Dames, dès que M. Malvy fut admis au Comité de guerre, aux applaudissements du *Bonnet Rouge*.

Sachez aussi que des documents d'une authenticité indiscutable montrent la main de M. Malvy et de la Sûreté générale dans les mutineries militaires et dans les tragiques événements du mois de juin 1917...

A ces accusations formelles Malvy répondit par des dénégations indignées.

L'interpellation se termina par le vote d'un ordre du jour paraissant laisser au gouvernement le soin de faire, par les procédés qu'il croirait utiles et légaux, la lumière sur les accusations produites.

Le communiqué du gouvernement. — Quelques jours après, le 16 octobre, l'ordre du jour de la Chambre était suivi d'une note officielle aux journaux, ainsi conçue :

Le président du conseil, ministre de la guerre, a communiqué au conseil les résultats de l'enquête à laquelle il a procédé, au lendemain de la séance de la Chambre du 4 octobre, sur les accusations de trahison portées contre M. Malvy, ancien ministre, membre du Comité de guerre.

Le gouvernement a constaté que l'enquête démontre que toutes ces accusations, visant soit des communications à l'ennemi de documents militaires ou diplomatiques, soit des participations à des désordres militaires, ne reposent sur aucun fondement.

Le gouvernement est résolu, ainsi qu'il l'a solennellement proclamé dans sa déclaration, à ne pas empiéter ou laisser empiéter sur les attributions de l'autorité judiciaire, qui poursuivra son œuvre jusqu'au bout avec une indépendance absolue; mais il a considéré comme son devoir de faire justice, dans l'intérêt de la paix intérieure et du moral de la nation, d'accusations dont la fausseté est démontrée et qu'il livre au jugement de la conscience publique.

Le même jour, 16 octobre, la Chambre des députés fut saisie de l'incident par une interpellation de Jules Delahaye.

Le président du conseil demanda le renvoi de l'interpellation à la suite de l'ordre du jour, en indiquant qu'il n'avait rien à ajouter à la déclaration qui avait paru le matin dans les journaux.

Et, pour répondre au reproche qui lui était fait d'avoir, par ce communiqué, pris parti dans une instruction en cours, Paul Painlevé déclarait qu'il avait reçu Léon Daudet dans son cabinet; qu'il lui avait fait observer que, lorsqu'on avait à formuler des accusations que l'on croyait fondées, on devait recourir aux voies ordinaires de la justice; que Léon Daudet, avec une grande véhémence, avait affirmé sa conviction de tout ce qu'il avait écrit dans sa lettre au président de la République. Paul Painlevé concluait en ces termes :

C'est parce que ces questions ont été abordées par M. Léon Daudet, en dehors des affaires en cours, que j'ai pu faire connaître, dans le communiqué de ce matin, l'opinion du gouvernement tout entier.

Mise en accusation par la Chambre des députés. — Une déclaration du gouvernement, en pareille matière, n'était nullement une décision s'imposant à tous comme une décision de justice. Aussi Malvy estima-t-il qu'il ne pouvait s'en tenir là, et il chercha des juges. Il songeait au Sénat, c'est-à-dire à la Cour de justice prévue par l'article 12 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, en ce qui concerne les crimes commis par les ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

Et c'est ainsi que, le 22 novembre, il déposa lui-même à la Chambre des députés une proposition de résolution demandant la nomination d'une commission de 33 membres, avec mission d'examiner s'il y avait lieu de le mettre en accusation, pour crimes commis dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'intérieur.

Cette commission — après des incidents multiples — décida de s'en tenir, sans instruction préalable, sans aucune vérification, aux accusations formulées contre Malvy et à ses dénégations; elle proposa à la Chambre de les transmettre telles quelles au Sénat, en laissant le soin à celui-ci de les contrôler.

La Chambre adopta les conclusions de sa commission. Et, par une résolution votée à la séance du 28 novembre, — par 512 voix contre 2 — elle releva contre Malvy, ministre de l'intérieur, sous la réserve de ses protestations, la double inculpation :

1° D'avoir, de 1914 à 1917, sur le territoire de la République et dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'intérieur, renseigné l'ennemi sur tous nos projets militaires et diplomatiques, spécialement sur le projet d'attaque du Chemin des Dames;

2° D'avoir, dans les mêmes circonstances de temps et de lieu et dans ses fonctions de ministre de l'intérieur, favorisé l'ennemi en provoquant ou excitant les mutineries militaires.

Et, « vu les articles 77 à 81 du Code pénal », la Chambre ordonna la mise en accusation de Malvy et son renvoi devant le Sénat, « pour y être jugé ».

II. DEVANT LE SÉNAT. — La particularité du procès était peut-être sans précédent : il s'agissait d'un inculpé volontaire, qui, s'étant mis, en fait, lui-même en accusation, allait comparaître devant les juges qu'il avait spontanément sollicités.

Une loi du 5 janvier 1918 établit la procédure pour l'exercice du droit de haute justice que le Sénat tenait de la Constitution et dont il n'avait jamais eu l'occasion d'user.

Et, comme conséquence immédiate, fut constitué, parmi les membres inamovibles de la Cour de cassation, le parquet de la Cour de justice : Mérillon, procureur général; Lombard et Sénac, avocats généraux.

Malvy avait choisi comme avocats Me Bourdillon, ancien bâtonnier, et Me Paul Guillain.

La Cour de justice a été tenue au palais du Luxembourg, en la salle des séances du Sénat, sous la présidence d'Antonin Dubost.

Information préalable. — Le 28 janvier 1918, à la seconde audience de la Cour de justice, le procureur généra Mérillon et Me Bourdillon se trouvèrent d'accord pour demander qu'il fût procédé, par une commission spéciale, à une information sur les faits de l'inculpation.

La Cour prescrivit cette information préalable, et elle fut immédiatement commencée, sous la présidence de Monis, par la commission d'instruction constituée.

Les préliminaires des débats. — Les débats publics se sont ouverts, le 16 juillet 1918, par la lecture

du rapport rédigé, au nom de la commission d'instruction, par Pérès, sénateur de l'Ariège.

Ce rapport peut se résumer ainsi :

Preuve n'a été faite devant la commission d'aucun des deux chefs d'inculpation relevés par la Chambre des députés.

Mais la commission a soumis à ses vérifications tous les actes, événements et circonstances ayant pu être de nature à exciter ou provoquer les mutineries militaires. Ainsi, il a été établi que ces mutineries avaient été le fait d'organisations défaitistes suscitées par l'Allemagne; que ces organisations avaient été dénoncées au ministère de l'intérieur par le grand quartier général de l'armée; que le ministre de l'intérieur n'a rien fait pour les mettre hors d'état de nuire. Et c'est à ce point que — l'accusation primitive se trouvant transformée — se délimite aujourd'hui le terrain du débat.

D'étranges pratiques ont été, pendant trois années de guerre, en honneur au ministère de l'intérieur et à la Préfecture de police. La police et l'administration prodignaient, pour obéir à leur chef, toutes les complaisances, toutes les indulgences et, trop souvent, leur complicité même aux principaux meneurs du syndicalisme, aux pires perturbateurs anarchistes, aux propagandistes du défaitisme, aux prédicateurs de la trahison, à la bande Almereyda, aux agents, conscients ou inconscients, de l'ennemi. Et Malvy tolérait tout, permettait tout, couvrait tout.

Brusquement, dans les conclusions du rapport, l'ombre de Joseph Caillaux surgissait :

Il y aurait à rechercher s'il n'y a pas eu une pensée directrice dans tout cela...

Finalement, Pérès posait cette question :

Les actes que, en examinant toute la gestion de M. Malvy de 1914 à 1917, votre commission d'instruction a dégagés à la charge de l'ancien ministre présentent-ils le caractère d'une complicité criminelle ?...

A quoi, en un réquisitoire oral, Mérillon répondit :

Après examen de tous les faits établis (ceux énumérés par M. Pérès), il nous est permis de déclarer que ne peut être mise en doute la complicité de M. Malvy dans la trahison par laquelle l'existence même du pays a été menacée.

La loi prévoit plusieurs formes de complicité. Dans notre cas, celle que nous constatons, c'est la complicité par aide et assistance, visée au § 3 de l'article 60 du Code pénal.

M. Malvy pourra peut-être discuter les conditions dans lesquelles il a prêté aux criminels aide et assistance; nous ne supposons pas qu'il puisse avoir la prétention de soutenir qu'il n'a pas eu connaissance de leurs agissements criminels.

Admirablement placé pour savoir ce qui se passait, ayant même pour premier devoir de s'en rendre compte, il a eu devant les yeux, nettement précisés et déterminés, le but et la portée des actes qui lui étaient constamment révélés : propagande dans la presse; propagande dans les usines; tentatives de démoralisation au front, parmi les soldats, et même les officiers; un ardent apostolat à l'intérieur contre l'armée, en faveur d'une paix à tout prix.

Tout le monde l'eût-il ignoré que le ministre seul ne pourrait soutenir qu'il n'en a pas eu connaissance.

Mais il y a plus : l'information démontre qu'il a été prévenu par ses fonctionnaires, par ses services, et qu'il n'a pas voulu tenir compte des utiles indications qui lui étaient données.

A propos du mobile qui avait inspiré la conduite de Malvy, le procureur général — par une très évidente allusion à Joseph Caillaux — indiquait :

M. Malvy avait été imposé au ministère de l'intérieur, pour seconder les vues d'une volonté supérieure à la sienne. Il entendait, dans tous ses actes, soutenir les tendances du maître, qui voulait gouverner et diriger le pays en dehors du gouvernement régulier.

Il voulait, en outre, s'assurer, dans certains partis, une clientèle pour l'avenir.

Et, s'il se faisait, en agissant ainsi, l'illusion qu'il ne trahissait pas directement son pays — ce que nous n'avons pas prétendu — il n'en apportait pas moins à la trahison un concours qui constituait, et ne pouvait pas ne pas constituer, une complicité consciente par aide et assistance.

Ecartant tout autre grief, le procureur général requit qu'il plût à la Cour ;

Déclarer M. Malvy coupable de s'être rendu complice du crime prévu et puni par l'article 77 du Code pénal (intelligences avec l'ennemi), en aidant ou assistant avec connaissance l'auteur ou les auteurs de ce crime dans les faits qui l'ont préparé ou facilité, ou dans ceux qui l'ont consommé.

Les débats. — Dans son interrogatoire, l'accusé discuta, pas à pas, chacun des faits évoqués; mais sa défense, en somme, revint toujours à ce même argument :

Jamais je n'ai agi, dans ma gestion ministérielle, qu'en parfait accord avec la politique générale des ministères auxquels j'avais l'honneur d'appartenir. Les présidents du conseil de ces divers ministères viendront vous l'attester.

Et les actes que l'on me reproche comme des complaisances coupables envers des meneurs défaitistes ou anarchistes ne sont que la manifestation du désir d'assurer l'union de tous les Français, pour la défense de la patrie commune !...

Le premier témoin entendu, ce fut Léon Daudet. Il n'apportait rien d'imprévu. Il évoqua les tristes suppôts de la politique allemande en France pendant la guerre, notamment Landau, Golsky, Joucla, Duval. Derrière chacun d'eux, infailliblement, il distinguait trois personnages, toujours les mêmes : « Almereyda, l'homme de main ; Malvy, le protecteur; Joseph Caillaux, le patron ! ».

Pour la plupart, les fonctionnaires de la Sûreté générale et de la Préfecture de police appelés à la barre de la Cour de justice accablèrent de démentis formels l'accusé, démontrant ses complaisances sans limite envers toute la tourbe des agents de démoralisation, établissant ce qu'avait été dans ses détails l'action de l'ex-ministre de l'intérieur

De la prison de la Santé fut amené l'ancien collaborateur de Malvy, l'un des condamnés de l'affaire du *Bonnet Rouge*. Celui-ci déclara :

Je n'ai jamais traité seul une question importante. Je n'ai pas pris une mesure qui n'ait été approuvée par le ministre.

Malvy s'écria :

Oui ! Hors l'affaire du chèque Duval — que je n'ai pas connue — tous les actes de M. Leymarie ont été accomplis d'accord avec moi. Il avait ma confiance; je la lui garde !

Toute une série de dépositions se groupèrent autour de deux faits : la protection accordée aux étrangers suspects, à ceux qu'on a appelés les « Boches de l'intérieur » ; — au ministère de la guerre, sur l'ingérence plus ou moins directe de Malvy, la suppression du 2e bureau (bureau des renseignements et du contre-espionnage), qui aurait été causée (partiellement, tout au moins) par l'ardeur que le 2e bureau mettait à dénoncer ces suspects.

Cependant, Malvy continuait à défendre avec énergie ce qu'il nommait sa « politique ». Il affirmait, de plus en plus nettement, que cette politique avait été connue et approuvée par les autres ministres.

Viviani, Briand et Ribot, qui s'étaient succédé à la présidence du conseil pendant que Malvy était ministre de l'intérieur, vinrent, à tour de rôle, exposer la politique générale de leur cabinet respectif, qui avait été une politique de confiance vis-à-vis de la classe ouvrière. Et, en faveur de Malvy, ils soutinrent, tous trois, avec des nuances, la même thèse.

Viviani expliqua :

Nous avons tout connu, tout approuvé de la gestion de notre collègue, aujourd'hui accusé. Ainsi donc, c'est notre procès que fait l'accusation, — le procès de notre intelligence, ou bien celui de notre conscience.

Quant à Briand et à Ribot, ils certifièrent que le ministre Malvy s'était toujours, dans ses instructions, dans ses circulaires, dans ses actes, conformé aux directives arrêtées par les cabinets dont il faisait partie.

A la thèse des présidents du conseil le procureur général Mérillon répliqua :

C'est précisément la discrimination que j'établis entre la politique générale des divers ministères et les actes personnels de M. Malvy qui sert de base à mes réquisitions.

Son réquisitoire, le haut magistrat le commença pendant la seizième audience, le 2 août.

Mérillon, — prenant les faits un à un, rejetant tout ce qui ne lui paraissait pas irréfutablement démontré ou d'une culpabilité indiscutable, — soutenait, en sa froide méthode :

Par négligence, par camaraderie, par faiblesse, par « aide et assistance », le ministre Malvy est, au sens de l'article 60 du Code pénal, devenu le complice d'hommes qui, eux, tombaient, pour intelligences avec l'ennemi, sous le coup de l'article 77, — ainsi qu'il y a chose jugée pour Duval et ses acolytes du *Bonnet Rouge*.

Il y a des faits très nets d'aide et d'assistance.

A part les actes personnels de M. Malvy, il y a ceux commis, sous sa responsabilité, par Leymarie et autres.

Au ministère de l'intérieur, M. Malvy était le représentant d'un parti, dont M. Caillaux était le chef. Les actes de M. Malvy avaient pour effet de servir M. Caillaux.

Politique de bienveillance envers la classe ouvrière !... Certes, les présidents du conseil ont bien fait de la vouloir; mais ce n'est point leur politique qu'a suivie M. Malvy. Quelle distance entre le principe et l'application ! La politique d'indulgence n'a jamais pu avoir pour objet de laisser le crime s'établir dans ce pays.

Si MM. Viviani, Briand, Ribot avaient eu à suivre leur politique au ministère de l'intérieur, jamais ils n'auraient admis qu'un Almereyda, qu'un Sébastien Faure se substituent au véritable pouvoir.

Vous avez devant vous un ministre qui n'a pas rempli son devoir. Va-t-il sortir absous de vos délibérations ?... Non. Vous le condamnerez.

Pour la défense de Malvy, l'argumentation du bâtonnier Bourdillon fut ingénieuse et solide, — en une forme savante et sobre.

L'avocat dit, en sa péroraison :

Je demeure stupéfait lorsque je me rappelle le point de départ de cette affaire et celui où nous sommes arrivés. Plus de trahison. Il n'est plus question que de négligence, de manque de surveillance, de complicité par incurie. Il ne subsiste plus qu'une accusation découronnée, reposant sur des bases par trop fragiles.

On peut reprocher à M. Malvy des fautes; mais ce n'est pas pour réprimer des erreurs que votre haute juridiction a été instituée.

Après Me Bourdillon, l'accusé présenta une courte défense, réclamant un arrêt sans équivoque :

Ou je suis complice de traître, et alors pas de pitié ! — Ou je suis innocent, et vous ne pouvez pas me déshonorer.

Question subsidiaire de forfaiture. La condamnation. — Le 5 août, les débats étant terminés, la Cour de justice entama son délibéré, dans le huis clos de la chambre du conseil.

Tout d'abord, la Cour proclama — en invoquant l'origine constitutionnelle de sa juridiction spéciale — sa souveraineté absolue : quant à la procédure et à la compétence; quant à la qualification des faits; quant au choix et à la graduation de la pénalité, sans tenir compte des prescriptions de nos lois répressives.

Et, comme première application au principe de sa souveraineté, elle décida qu'il y avait lieu d'examiner — par voie de question subsidiaire — si Malvy ne se serait pas rendu coupable d'un tout autre crime que ceux envisagés jusque-là : celui de forfaiture.

L'audience publique fut reprise.

Le procureur général estima que la Cour pouvait parfaitement, en fait et en droit, déclarer l'accusé coupable de forfaiture et lui appliquer la peine que l'article 176 du Code pénal prévoit pour ce crime : la dégradation civique.

Dans sa réponse, Me Bourdillon saisit la Cour de conclusions tendant à faire entendre des témoins sur le point spécial de forfaiture qui brusquement surgissait.

Après un nouveau délibéré à huis clos, la Cour de justice, le 6 août, rendit sa décision.

Elle rejetait comme inutiles et mal fondées les conclusions de l'accusé en ce qui concerne l'audition de nouveaux témoins.

Elle déclarait Malvy non coupable, tant comme auteur principal que comme complice, du crime d'intelligences avec l'ennemi.

Au contraire, elle le déclarait « coupable d'avoir, dans ses fonctions de ministre de l'intérieur, de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge dans des conditions le constituant en état de forfaiture ».

A l'appui de cette affirmation de culpabilité étaient énoncés les motifs suivants :

Attendu qu'il est constant pour la Cour qu'un plan a été concerté sur le territoire de la République, dès la fin de 1914, pour ruiner la défense du pays, en portant atteinte à la force morale de la nation et à l'esprit de discipline de l'armée; que cette propagande criminelle s'est exercée notamment par la création de journaux, par la diffusion de tracts, par des discours et des conférences;

Attendu que Malvy n'a pas ignoré l'existence de cette criminelle entreprise, dont tous les témoins entendus ont signalé la gravité et qui a été la cause principale des mutineries militaires de mai et juin 1917;

Mais, attendu qu'au lieu d'opposer à cette propagande l'action la plus énergique, l'accusé a accordé des subventions à un journal (le *Bonnet Rouge*), dont les principaux rédacteurs ont été condamnés pour intelligences avec l'ennemi, en vertu de décisions passées en force de chose jugée; qu'il a facilité par des faveurs et des complaisances abusives les agissements criminels d'Almereyda, de Duval et de Sébastien Faure; qu'il a entravé la surveillance des tractations auxquelles se livrait, par l'intermédiaire de la femme Duverger, l'espion Lipscher; qu'il s'est refusé à empêcher la propagande antipatriotique de l'anarchiste Vandamme, dit Mauricius; qu'il s'est refusé à autoriser dans les imprimeries clandestines, où elle pouvait être utilement pratiquée, la saisie de tracts excitant les militaires à la désobéissance envers leurs chefs et à la trahison envers la patrie;

Attendu qu'en vertu des instructions générales qu'il avait données, l'action des lois pénales a été suspendue ou empêchée au profit d'anarchistes notoires, recherchés pour délits de droit commun; qu'enfin, l'accusé a détruit tout ou partie d'un dossier contenant les charges relevées contre Sébastien Faure, dossier qui lui avait été communiqué à raison de ses fonctions;

Attendu que Malvy prétend vainement, pour sa défense, qu'il n'a fait qu'exécuter les instructions et la politique des gouvernements dont il faisait partie; que cette politique, tendant à l'union sacrée de tous les Français devant l'ennemi, ne saurait être en cause devant la Cour de justice; que l'accusation reproche à juste titre à l'accusé d'avoir poursuivi une politique personnelle d'abandon et de faiblesse, qui laissait s'accroître chaque jour un danger dont il ne pouvait méconnaître la gravité, alors que la doctrine des gouvernements dont il faisait partie consistait à appliquer la loi pénale à tous les criminels, quels qu'ils fussent;

Attendu que Malvy soutient encore en vain qu'il était obligé d'agir comme il l'a fait, sous peine de provoquer des crises et des soulèvements plus dangereux encore pour le pays que la propagande qu'il laissait s'exercer;

Attendu, en effet, que cette défense ne saurait justifier les actes reprochés à l'accusé; qu'elle est démentie par l'élan patriotique de la presque unanimité des ouvriers français et qu'elle a le tort grave de les supposer capables de se solidariser avec des repris de justice et des hommes tarés, qu'ils auraient chassés de leurs groupes s'ils avaient connu leur action et leurs desseins...

Quant à la condamnation, la voici : cinq années de bannissement, — avec dispense de la dégradation civique et aussi de l'interdiction de séjour, une fois la peine exécutée.

Immédiatement, une question fut agitée par la presse et l'opinion : le bannissement étant une peine infamante, privative par elle-même des droits civils et politiques, Malvy peut-il, bien que dispensé de la dégradation civique, conserver son mandat de député? — Ce mandat, la Cour de justice n'a-t-elle pas, implicitement, entendu le révoquer?

Quatre jours après, le 10 août, le proscrit quittait Paris pour l'Espagne.

Avant son départ, il avait adressé au président de la Chambre des députés une lettre, où il affirmait que son mandat de député, « il le gardait, avec la plénitude de ses droits »; que « seul, l'obstacle matériel de l'exil » l'empêcherait de l'exercer. De cette lettre, un autre passage est à noter :

Désireux, à l'heure grave où se joue le sort de mon pays, d'éviter qu'il soit distrait de son effort par aucune agitation, j'obéis à l'arrêt qui me frappe.

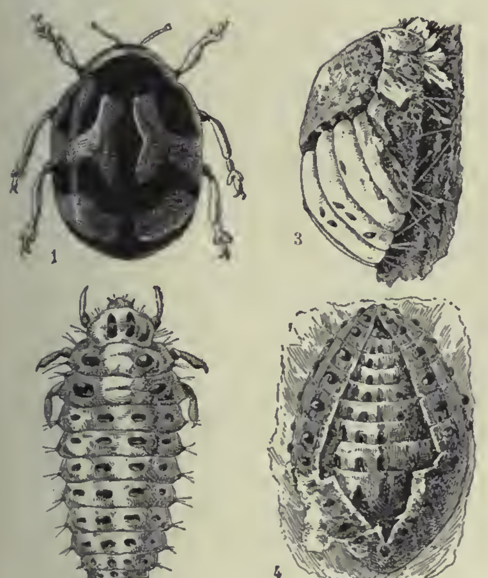
Je quitte la France, mais en criant bien haut que je n'accepte pas, que je n'accepterai jamais cet arrêt politique, qui frappe une politique. — Me Laurent.

novius (*uss*) n. m. Nom générique d'un insecte coléoptère du groupe des coccinellidés.

— Encycl. L'espèce la plus connue est le novius cardinal (*novius cardinalis*). Cette coccinelle, originaire d'Australie, est l'agent le plus efficace que nous ayons à notre disposition pour combattre l'*icerya Purchasi*. (V. icérye, p. 594.) Comme tous les coléoptères, au cours de son évolution, elle affecte trois formes différentes : la larve, le nymphe et l'imago ou insecte parfait. L'*insecte parfait* est long de 3 à 4 millimètres, de forme ovale, bombé du côté dorsal, aplati du côté ventral, avec de petites antennes à huit articles. Il est d'un rouge sanguin et marqué de taches noires, deux sur chaque élytre, et une au bord interne. La tête est noire; le prothorax présente à sa base une bordure noire.

La larve, parvenue à sa taille complète, mesure 6 millimètres de long; elle est formée de onze segments apparents en plus de la tête; elle est de couleur fauve ou brunâtre, avec des tubercules noirs sur les segments du corps. Outre ses trois paires de pattes articulées, qui se trouvent sur les trois premiers segments, cette larve est pourvue sur son dernier anneau d'un pseudopode rétractile, dont l'animal se sert pour se fixer au support sur lequel il se déplace. La partie postérieure est recourbée en dessous du corps.

Après l'éclosion, la larve subit des mues, puis, se fixant par son extrémité postérieure, elle se suspend, la tête en bas, pour se transformer en



1. Novius adulte; 2. Larve de novius; 3. Icerya adulte, avec œufs de novius sur le sac ovigère; 4. Nymphe de novius sur une feuille. (*Insectes et larves très grossis.*)

nymphe. Celle-ci, d'un brun rouge, marqué de noir, reste partiellement enveloppée par la dernière dépouille de la larve.

La femelle, fécondée aussitôt après sa métamorphose, est plusieurs semaines pendant lesquelles elle pond 150 à 200 œufs, d'un rouge plus franc et plus foncé que ceux de l'icérye de Purchas. Ils sont aussi plus petits et plus étroits et sont déposés sur les sacs ovigères des *icerya*, parfois sur les insectes eux-mêmes ou sur les rameaux voisins. Les œufs mettent cinq à six jours pour éclore, et les jeunes larves s'enfoncent tout de suite dans les sacs ovigères pour dévorer des œufs des icéryes. Plus tard, lorsqu'elles sont plus fortes, elles s'attaquent à l'insecte lui-même, à tous les stades de son développement. Ayant atteint sa croissance au bout de trois semaines, la larve effectue sa nymphose, qui dure une semaine.

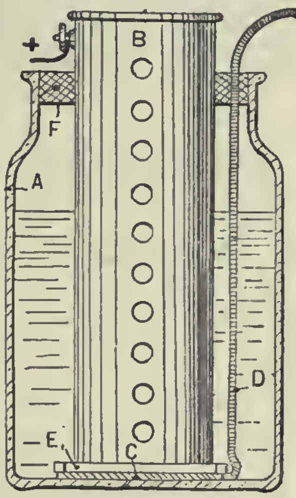
L'adulte se nourrit aussi d'icéryes; mais il peut subsister assez longtemps en l'absence de ces cochenilles, et il arrive à dévorer ses propres œufs, lorsque les vivres deviennent rares.

Le nombre des générations est de six par an, soit le double de celles de l'*icerya*. Le nombre des œufs pondus et la descendance produite pour un seul couple en un an est donc de 64 trillions d'individus. Si l'on ajoute à ce fait que le *novius* n'a pas d'ennemis dans le pays où il a été importé, on comprendra pourquoi il peut facilement enrayer la pullulation de l'*icerya Purchasi*.

Son succès fut prodigieux partout où il fut introduit : en Californie, au Portugal, dans la colonie du Cap et dans les Alpes-Maritimes. Au cap Ferrat, l'élevage se fit d'abord dans un garde-manger, dont les parois métalliques furent doublées d'une mousseline fine pour empêcher la fuite des jeunes larves, puis dans une cage à parois de verre, avec une seule ouverture à la paroi supérieure. Une grande enveloppe de tulle permettait de faire toutes les manipulations à l'air libre, sans que les imagos pussent prendre leur vol.

On mettait à leur disposition, pour leur nourriture, dans la cage, des rameaux chargés d'icéryes. Ensuite, quand le nombre des *novius* fut assez grand, on tenta une colonisation en plein air, en attachant sur un arbre envahi une boîte en carton contenant les *novius*. Dans ces conditions, on est sûr du succès. Les divers pays contaminés ont, d'ailleurs, la précaution d'avoir en réserve dans des *insectaria* un assez grand nombre d'individus, adultes et larves, pour parer à tout danger, si un nouveau foyer d'infection se déclarait. — A. Ménégaux.

Pile à dépolarisation par l'air (Nouvelle). On sait que, dans les piles, le dégagement d'hydrogène au pôle positif tend à donner naissance à une force électromotrice de polarisation, qui a pour effet d'affaiblir le courant. Depuis longtemps, on s'est efforcé d'atténuer ce grave inconvénient par des moyens divers, en recourant notamment à des substances riches en oxygène, susceptibles d'être réduites par l'hydrogène naissant, soit en dissolution, soit à l'état solide.



A, vase de verre. — B, électrode positive en charbon à grande surface, en forme de tube percé de rangées verticales de trous. — C, électrode négative constituée par une plaque de zinc carrée, disposée horizontalement. — D, fil de cuivre soudé à l'électrode C et isolé dans sa partie ascendante. — E, croisillon isolant entre les 2 électrodes. — F, bouchon annulaire centrant le charbon dans le col du vase (un autre bouchon peut fermer la partie supérieure de l'électrode en charbon pour empêcher une évaporation trop rapide).

Parmi les piles de ce genre, la pile au sel ammoniac à dépolarisant constitué par du bioxyde de manganèse est à peu près la seule employée aujourd'hui dans les diverses industries où la pile trouve son application. Le bioxyde de manganèse ou pyrolusite naturelle nécessaire à la constitution de ces piles doit être d'une assez grande pureté, mais c'est une substance devenue extrêmement rare depuis la guerre, car elle provenait en grande partie d'Allemagne.

Féry s'est demandé s'il ne serait pas possible de remédier à cet état de choses en utilisant pratiquement comme dépolarisant l'oxygène de l'air, qui a l'immense avantage d'être un dépolarisant indéfini, gratuit et d'action constante. Il s'est rendu compte que les tentatives faites antérieurement pour utiliser ce moyen n'avaient pas été couronnées de succès parce que l'électrode négative employée affectait une disposition verticale occupant le liquide de l'élément dans toute sa hauteur, d'où absorption de l'oxygène dissous par le zinc, métal très oxydable, formation de sels grimpants, diminution de la surface active de l'électrode, usure locale considérable.

L'invention de Féry consiste à disposer le zinc sous forme d'électrode horizontale occupant le fond de l'élément.

La figure ci-dessus donne le schéma d'un élément de pile de ce genre; la légende permettra d'en comprendre la disposition et le fonctionnement.

Un essai comparatif, fait dans une compagnie de chemins de fer français sur 4 piles au manganèse et 4 piles Féry, a donné les résultats suivants : en 7 mois de débit continu en tension sur une résistance de 700 ohms, les piles au manganèse ont usé 2 crayons de zinc de 150 grammes chacun, alors que les nouveaux éléments n'ont usé qu'une lame de zinc de 120 grammes.

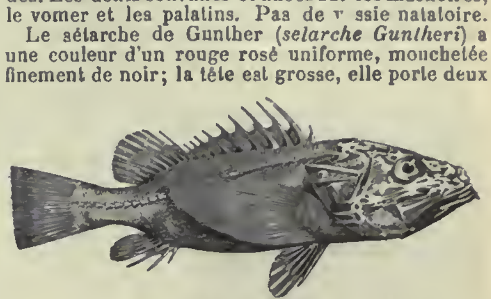
Pratiquement, on obtient avec les piles Féry au minimum 90 ampères-heure avec 100 grammes de sel ammoniac, la concentration étant de 12 p. 100; le modèle qui donne ce rendement ne pèse que 2 k. 1; c'est un des générateurs d'électricité dont la capacité massique est le plus grande.

Cette invention fait le plus grand honneur au savant à qui l'on doit déjà tant de travaux remarquables en physique et en électricité. — G. Lainel et C. Dubosc.

sétarche n. m. Nom d'un genre de poissons du groupe des téléostéens acanthoptérygiens et de la famille des triglidés ou grondins.

— Encycl. Dans ce genre, très voisin des sébastes et des scorpènes ou rascasses, la tête et le corps sont comprimés, le ventre est sans épines, le préopercule est armé, et le corps est couvert d'écailles cycloïdes. Les dents sont fines et fixées sur les mâchoires, le vomer et les palatins. Pas de v ssie natatoire.

Le sétarche de Gunther (*selarche Guntheri*) a une couleur d'un rouge rosé uniforme, mouchetée finement de noir; la tête est grosse, elle porte deux



Sétarche de Gunther.

longues épines dirigées vers l'arrière; le museau est arrondi et tronqué, l'opercule est écailleux, avec deux crêtes se terminant par deux longues épines; le bord libre de l'opercule porte cinq épines dirigées vers l'arrière.

Le maxillaire inférieur est un peu plus long que le supérieur. Les nageoires dorsales sont allongées; les anales sont courtes; les pectorales sont larges et très longues; les ventrales sont insérées en avant, et la caudale est tronquée.

La longueur totale est de 0m,225. Ce curieux poisson a été pêché pour la première fois au large de Madère. — A. Ménégaux.

Stourm (Fortunat-*René*), économiste et professeur français, né à Paris le 13 septembre 1837, mort dans cette ville le 27 décembre 1917. Fils d'un haut fonctionnaire du second empire, le directeur général des postes Stourm, qui siégea au Sénat, René Stourm, son instruction secondaire terminée, trouve sa voie. Très jeune, il est intéressé par les questions financières et les étudie pratiquement avant d'en faire la théorie. Sa nomination au poste d'adjoint à l'Inspection générale des finances est le début d'une carrière administrative relativement courte, mais fort bien remplie. Inspecteur des finances en 1863, il sait acquérir tout jeune encore une assez grande compétence pour pouvoir occuper, de 1867 à 1870, les lourdes fonctions de chef de cabinet du ministre des finances.

En 1874, il devient administrateur des contributions indirectes et conserve pendant cinq années ce poste. Lorsque, en 1879, il est mis en disponibilité, son esprit s'est mûri, ses connaissances théoriques se sont précisées, ses conceptions modifiées parfois au contact des réalités pratiques, et les postes qu'il a successivement occupés dans la direction et l'administration des finances françaises lui ont donné sur presque toutes les parties de notre système financier une compétence quasi universelle. Mais il n'est pas seulement un praticien habile, un empirique intelligent. Des finances françaises il s'est assimilé non la pratique seulement, mais l'esprit et les méthodes : il se les représente avec leurs qualités et leurs défauts, leurs lacunes, leurs insuffisances, mais, telles quelles, comme l'un des aspects de nos institutions nationales, fonction de toute la vie de la France, manifestation de son génie. Cette pensée profonde explique le côté traditionaliste de ses conceptions; professeur, théoricien, René Stourm ne sera pas plus révolutionnaire, moins respectueux des traditions qu'il ne le fut dans sa carrière d'administrateur. Mais son traditionalisme ne sera pas aveugle, ni irraisonné; c'est sur la pratique des affaires et une expérience personnelle ou historique innombrable qu'il l'appuiera.

En 1879, en effet, la carrière administrative fermée, s'ouvre pour lui la carrière, où tant de succès l'attendent, de l'historien et du professeur.

Successivement paraissent : *l'Organisation du système financier, les Finances de l'ancien régime et de la Révolution, le Budget, les Systèmes généraux d'impôts, Bonaparte et la Restauration financière, les Monopoles fiscaux, la Bibliographie des finances de la France, les Finances du Consulat, le Trésor de guerre*, la *Notice sur Léon Say, Paul Leroy-Beaulieu*.

Ouvrages historiques, études critiques, mises au point des questions les plus épineuses, tous ses livres sont, malgré l'austérité du sujet, bien accueillis du public. Certains d'entre eux (*le Budget*, qui eut sept éditions, *les Systèmes généraux d'impôts*) furent de véritables succès de librairie. *Les Finances de l'ancien régime et de la Révolution* lui valent le prix Thérouanne.

Déjà très connu des spécialistes, Stourm est nommé professeur à l'École des sciences politiques et va répandre ses idées par l'enseignement. Là encore, sa carrière est facile, heureuse : financier

technicien, mais nourri de belles-lettres, et s'étant assimilé une vaste science historique, non seulement spécialisée à son objet, mais générale, il évite sans effort l'écueil où tombent trop de spécialistes, l'étroitesse et l'aridité.

A le lire, à l'entendre, on se rappelle qu'il a fait partie du cénacle où se réunissaient Taine, Gaston Paris, Albert Sorel. « Son exposition, nous dit un de ses élèves, est claire, vivante, nourrie de faits et de réalités, sans jamais tomber dans la sécheresse, relevée souvent par des comparaisons fines, qui déridenl son auditoire ». Ses ouvrages sont écrits dans une belle langue française, et c'est ce qui, avec la parfaite lucidité de l'exposé, assure leur succès. C'est le professeur, autant que l'historien, que l'Académie des sciences morales et politiques appelle dans son sein pour remplacer Léon Say (1896). Son activité est très grande dans cette compagnie, qui le nomme, en 1913, secrétaire perpétuel. Travailleur infatigable, même à un âge très avancé, il continue jusqu'aux derniers jours les recherches qui réellement le passionnent et, frappé cruellement par la guerre, cherche encore un apaisement dans le travail.



René Stourm.

René Stourm a exercé sur de nombreuses générations d'élèves une grande influence. Quelles sont les principales idées que, dans ses cours et ses écrits, il a défendues? Tout d'abord, le respect dû, d'après lui, au système financier de la France, imparfait comme toute œuvre humaine, mais qui a fait ses preuves. Cette forme infiniment délicate du patriotisme inspire visiblement tous ses écrits. Ce système financier, formé par une expérience séculaire, il faut l'adapter peu à peu à notre temps, mais sans heurts et en évitant des innovations perturbatrices. Le système qu'il faut maintenir, c'est celui qui, avec de multiples impôts directs et indirects (ceux-là constituant la plus sûre réserve en temps de crise, mais ceux-ci pouvant plus facilement s'accroître dans les années normales), équilibre le budget. Stourm est résolument adversaire et de l'impôt unique, impôt sur le revenu ou sur le capital, et de l'impôt progressif, et des impôts sur les successions, tous d'inspiration socialiste et agents prétendus du nivellement des fortunes; et de l'impôt sur le luxe, qui, productif au début, tarit rapidement sa source, ne donne en fin de compte qu'un revenu faible (83 millions en France en 1913 sur un revenu de 4 milliards) et, de surcroît, se heurte à des difficultés presque insurmontables d'application; et des impôts sur les objets de première nécessité, qui rendent aux classes pauvres la vie insupportable et appauvrissent tout le pays.

L'impôt doit se borner à son rôle de « pourvoyeur des budgets ». Prétend-il être niveleur des fortunes, moralisateur, protecteur, il devient entre les mains du législateur l'instrument d'une odieuse tyrannie, que condamnerait à lui seul un résultat contraire au but poursuivi. Des impôts non sur le revenu, mais sur les marques extérieures du revenu, des impôts qui favorisent les transactions commerciales et ne frappent pas trop lourdement la transmission de la richesse acquise, des impôts « modérés, proportionnels, avec dégrèvement des objets de première nécessité », tels, en un mot, que sous les divers régimes politiques, la France les a toujours connus, doivent continuer d'être en vigueur. Ces conceptions n'ont, bien entendu, toute leur valeur que pour les budgets normaux, c'est-à-dire ceux du temps de paix. — Léon Abensour.

Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815 (les), par Julien Rovère. — P. Sagnac, dans un excellent ouvrage récemment analysé ici même (v. Rhin français, p. 515), avait étudié la façon dont la rive gauche du Rhin s'était donnée à la France pendant la Révolution et comment, pendant vingt ans, elle s'était francisée. Julien Rovère, dans le présent ouvrage, complète l'étude de P. Sagnac en montrant comment, pendant un demi-siècle et plus, le souvenir de la France est resté vivace dans ces pays de vieille race gauloise, comment le regret de la patrie lointaine recouvrée et si vite perdue s'est perpétué au cours de deux générations.

Les coalisés de 1813 s'étaient rués sur la France en affectant de vouloir la délivrer d'un joug, celui de Napoléon; en pénétrant dans les provinces rhénanes, ils trouvèrent, cependant, une organisation politique et administrative si différente de celle qu'avaient sous l'ancien régime les électorats de Trèves ou de Cologne, les villes de Mayence ou de Coblence, qu'ils se gardèrent bien d'y toucher avant que le sort de la guerre ne fût définitivement réglé.

On sait combien, étant posé le principe du retour de la France aux anciennes limites, si placidement accepté par les Bourbons, puisqu'il rendait à Louis XVIII la France de Louis XVI, fut difficile à régler la question de l'attribution des dépouilles et combien fut funeste la décision, approuvée par Talleyrand, de l'attribution de la plus grande partie des provinces rhénanes à la Prusse; de ce néfaste voisinage sont nées toutes les difficultés francoprussiennes qui ont abouti à la guerre de 1870 et à celle de 1914.

La Prusse, cependant, ne parut se charger qu'à contre-cœur du gouvernement des provinces rhénanes, s'étendant de Bingen jusqu'à Emmerich : « La coûteuse et difficile défense des acquisitions que la Prusse va faire aux bords du Rhin constitue pour elle un véritable préjudice », écrivait Hardenberg le 8 février 1814; le ministre n'ajoutait pas, mais savait, que les Rhénans ne feraient rien pour l'aider dans cette défense : ils frémirent à l'idée d'être incorporés à cette Prusse protestante et militaire, vers laquelle ne les portait aucun sentiment. L'hostilité des habitants du Palatinat pour la Bavière, des Mayençais pour la Hesse, des citoyens de Birkenfeld pour l'Oldenbourg fut moindre, mais cependant indéniable.

Ces trois Etats se gardèrent de heurter de front le sentiment de leurs nouveaux sujets : l'usage du code Napoléon, l'organisation municipale, sauf de légers détails, l'usage même de la langue française furent d'abord maintenus; mais cette dernière tolérance, sans être aussitôt rapportée, fut combattue et considérée comme nulle par les principaux fonctionnaires.

Frédéric-Guillaume III fit semblables promesses, qu'il s'empressa de ne point tenir. Il divisa en 5 cercles et 69 arrondissements les 26.337 kilomètres carrés que le traité de Vienne lui avait octroyés au delà du Rhin, peuplés de 1.845.600 habitants. Les chefs-lieux devaient en être Coblence, Dusseldorf, Cologne, Aix-la-Chapelle et Trèves; mais, de ces cinq villes, il s'abstint d'en élever une au rang de capitale de la province; s'il fit de Cologne la métropole ecclésiastique et le siège de la cour d'appel, il plaça à Coblence, sous la direction d'un ober-president, l'administration civile centrale, tandis qu'à Dusseldorf et à Bonn on groupa les différentes facultés.

Pour germaniser ces provinces très peu germaines, et encore moins prussiennes, les gouvernants de Berlin encouragèrent l'émigration, vers ces nouvelles conquêtes, de leurs sujets les plus entreprenants, fortement encadrés de ces *feldwebel*, armature si caractéristique de leur armée et de leur race : ainsi firent-ils, cinquante ans plus tard, en Alsace-Lorraine. Les Rhénans accueillirent très mal les nouveaux venus, qui apportaient, avec des manières d'être désagréables découlant de leur orgueil naturel, un élément de concurrence commerciale très préjudiciable à leurs intérêts. Aussi, dès le mois d'août 1816, à Coblence, le conseiller Schwertz notait-il en ces termes à Hardenberg, son maître, les sentiments de ses administrés : « Il n'y a plus ici une seule personne qui ne remercierait Dieu à deux genoux si les Français redevenaient maîtres du pays. » Et Gentz, parcourant le pays dans le même temps, notait que les Prussiens étaient universellement haïs. Il est vrai qu'il ne les aimait guère.

Goerres, qui, en 1797, avait contribué à la fondation de l'éphémère république cisrhénane, qui l'année suivante avait prêché la réunion à la France, mais qui, sous l'Empire, avait changé de camp, revenu dans son pays comme fonctionnaire prussien (directeur général de l'enseignement), présenta, en 1818, au chancelier Hardenberg les requêtes de ses concitoyens, réclamant notamment l'appointement des deux clergés, l'amélioration de l'enseignement primaire, l'adoucissement de la conscription prussienne, la protection de l'industrie et du commerce. Hardenberg s'en était allé sans rien promettre; la manière forte « à la prussienne » n'avait fait que se développer, et les Rhénans répliquaient en insultant les soldats de Frédéric-Guillaume; comme les punitions n'allaient pas du train que souhaitait Berlin, des lois nouvelles étaient édictées et la code Napoléon mis de côté (6 mars 1821). Or le code édicté par l'Empereur était une des conquêtes les plus chères à l'esprit démocratique, égalitaire, des Rhénans, qui se sentaient, sous le joug prussien, reportés au régime féodal des électeurs ecclésiastiques, moins le catholicisme.

Car la Prusse protestante entreprit, dès les premiers jours de sa domination sur le Rhin, un *Kulturkampf* dont le développement ne lui fut rien moins que favorable : « Il n'y a aucune exagération à prétendre, écrit J. Rovère, que, sur la rive gauche du Rhin, l'idée française et le catholicisme ont été en connexion étroite ». L'idée française fut en connexion également étroite avec le culte de Napoléon et les principes libéraux. Le nom de l'Empereur restait inscrit sur la plupart des institutions dont bénéficiaient les Rhénans; ils avaient participé à sa gloire et à la prospérité de l'Empire; l'absolutisme de son gouvernement avait été moins pesant qu'ailleurs dans ces départements frontières, qu'il tenait à gagner à la patrie française; de sorte que le libéralisme et le bonapartisme pouvaient s'associer dans la pensée de ceux qui regrettaient le régime français.

En 1830, puis en 1848, les Rhénans croient que l'heure du retour à la France va sonner; ils forment des associations où se groupent les *Deutschfranzösen* (les Français d'Allemagne), pour répondre au premier appel des républicains; cependant, les dominations prussienne et bavaroise sont trop bien assises pour qu'un mouvement semblable à celui qui soulève la Belgique et les provinces italiennes puisse éclater; d'ailleurs, la France de Louis-Philippe et celle de Lamartine ne sont point en état d'affronter l'Europe pour reconquérir la frontière du Rhin. Les Français du Rhin sont vertement tancés par la réaction, qui, en 1849, donne à la Prusse, au lendemain d'Olmutz, une sorte de prépotence en Allemagne.

Mais l'avènement de Napoléon III, ses victoires de Crimée, raniment leur espoir; nul doute pour eux qu'après avoir reconquis la Savoie, émancipé l'Italie, l'héritier du grand Empereur ne contraigne la Prusse à évacuer la rive gauche du Rhin; et c'est, en même temps qu'une lutte contre l'absolutisme de Bismarck au Landtag, un frémissement d'impatience dans l'attente de l'événement. Les voyages de Napoléon III, en 1857, dans le Palatinat, à Stuttgart, à Carlsruhe, sont presque triomphaux; les princes de l'Allemagne du Sud, comme aux jours de 1809, se groupent derrière l'empereur pour résister aux tendances dominatrices de la Prusse, et les peuples suivent le mouvement.

Même accueil en 1860.

Mais, bientôt après, s'ouvre pour l'Allemagne napoléonienne l'ère des déceptions définitives : en 1864, l'Autriche et la Prusse, alliées, écrasent le Danemark, sans que Napoléon III fasse mine d'intervenir : les Etats du Sud sont atterrés de cette réserve; Beust, ministre de Saxe, implore l'intervention française, qui, même en 1866, ne se produit pas. C'en est fait de l'indépendance des petits Etats de l'Allemagne; Napoléon III vient de gâter irrémédiablement la plus belle situation diplomatique que la France ait connue depuis cinquante ans! En vain négocie-t-il avec Bismarck cette cession de la rive gauche du Rhin que, quelques années plus tôt, il pouvait exiger; en vain les « Deutchfranzösen » réclament-ils leur réincorporation dans l'Empire; en vain le grand-duc de Hesse demande-t-il, par l'intermédiaire du général Ducrot, l'appui de Napoléon; l'heure de la France est passée!

Le 20 juillet 1870, la Prusse entraîne à contre-cœur toute la Confédération du Nord dans son sillage, et les Etats du Sud, sur lesquels Napoléon III comptait encore six semaines plus tôt, se rangent du côté de celui qui a su paraître provoqué, tout en étant provocateur! Le grand-duc de Hesse avait averti le général Ducrot :

> Que l'empereur fasse en sorte, le jour où il voudra commencer la guerre, de pouvoir passer immédiatement sur la rive droite du Rhin et de prendre résolument l'offensive : le plus léger succès déterminera tous les Etats de l'Allemagne du Sud à marcher avec vous. Si, au contraire, vous hésitez, si vous laissez à la Prusse l'avantage de l'offensive, soyez en sûr, vous êtes perdus, car nous serons tous obligés de marcher avec la Prusse et, une fois engagés, nous ne pourrons plus nous arrêter; alors, vous succomberez fatalement sous le nombre.

Trop juste prévision, qui se réalisa de point en point.

Tout ceci ne veut, certes, point dire que l'Allemagne du Sud, dans son ensemble, fût sympathique à la France, que, même, tous les Rhénans aspirassent à la nationalité française; mais il y avait, ici et là, un même sentiment particulariste latent, qui cherchait les occasions de se manifester, et une même crainte de la Prusse. Le souvenir de la domination française survécut, en outre, dans de nombreux milieux, notamment parmi les survivants de la Grande Armée, et il se trouva des prisonniers français qui, en 1870, eurent la consolation de trouver chez leurs vainqueurs des bustes de Napoléon, des croix de la Légion d'honneur épinglées sur les vêtements de quelques vétérans et d'entendre l'un d'eux, évoquant le souvenir du grand Empereur, dire : « C'était le bon temps! » Les survivances françaises qu'avec tant de soin et un si grand souci de l'exactitude historique Julien Rovère a relevées en Allemagne, en deçà et au delà du Rhin, nos défaites de 1870 les ont presque effacées; nos succès de demain pourraient bien en ranimer le souvenir et faire renaître les anciens particularismes. « La patrie de l'Allemand, c'est la victoire! » — Pierre Rain.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.



La Grève. (*Macreuses, Goëlands, Mouettes et Dauphins.*)

N° 141. — Novembre 1918

Aciers spéciaux (LES). Les seuls aciers couramment employés, jadis, étaient constitués par les combinaisons du fer avec une proportion de carbone comprise entre 0,6 et 1,5 p. 100, combinaisons souillées de petites quantités de divers éléments (soufre, phosphore, métaux étrangers, etc.). Or, ces qualités d'aciers ne répondent pas à tous les besoins de l'industrie; en effet, on constate, avec l'augmentation de la teneur en carbone, un accroissement de résistance, mais, malheureusement, aussi, une exagération de la fragilité :

Types	Travail de rupture	Limite élastique	Résistance
—	par cc	par mmc	par mmc
Acier extra-doux.	0 kilog.	20 kilog.	35 à 45 kilog.
Acier demi-dur. .	5 à 6	40 —	50 à 65 —
Acier extra-dur. .	moins de 1	55 à 60	95 à 100

Pour remédier à ces inconvénients, divers métallurgistes, remarquant l'influence souvent favorable d'éléments étrangers au métal, eurent l'idée d'en incorporer sciemment des doses connues et d'étudier les nouvelles qualités acquises. C'est ainsi que furent créés les aciers au nickel, au chrome, au tungstène, etc., constituant toute une série de combinaisons désignées sous le nom d'*aciers spéciaux*.

En général, l'introduction de ces éléments, judicieusement choisis, donne une grande dureté, tout en conservant une forte résistance à la rupture; l'acier à 3 p. 100 de nickel, par exemple, de dureté égale à celle de l'acier dur au carbone, exige un travail de rupture de 18 kilogr.; à sécurité égale, c'est la possibilité de diminuer les dimensions et le poids des pièces, fait particulièrement intéressant pour la construction automobile. De plus, certaines catégories présentent des propriétés mécaniques et physiques toutes spéciales (absence de dilatation, de magnétisme, etc.); d'autres acquièrent la qualité de durcir par simple chauffage, ou de conserver leur dureté, malgré un grand échauffement, etc.

Historique. — La première introduction de métaux étrangers fut réalisée, en 1859, en Angleterre, par Mushet, avec le tungstène. Jusqu'en 1878, la question fit peu de progrès; à ce moment, apparurent les aciers chromés de Jacob Holtzer. Ce fut un épisode de la lutte entre le boulet et la cuirasse; les métallurgistes, devant la nécessité de résoudre les problèmes posés par l'artillerie et la marine, successivement lancèrent l'acier au nickel (Le Creusot, 1890), l'acier au manganèse (Hadfield), l'acier nickel-chrome (Saint-Chamond, 1892), découvertes complétées par celle des procédés de durcissement, soit par cémentation (Harvey, 1893, Krupp), soit par traitements thermiques appropriés.

La recherche des aciers résistants n'avait pas pour seul but des applications militaires; l'industrie du métal pour outils se développait en France. Les premiers aciers au vanadium furent, dès 1896, préparés industriellement par les aciéries de Firminy, tandis que d'autres aciéries produisaient des aciers au tungstène, au molybdène, etc.; enfin, la plus belle découverte, fleuron de cet ensemble de travaux remarquables, fut celle des aciers dits *à coupe rapide*, de White et Taylor; ces aciers, par le grand rendement qu'ils permettaient, ont révolutionné l'industrie de la construction mécanique.

Classification. — La classification des aciers spéciaux est établie d'après le nombre d'éléments introduits en faisant abstraction des corps peu importants considérés comme impuretés, bien que ceux-ci, même à l'état de traces, puissent avoir une influence souvent considérable. Quant à la dose à



Arrachage d'un creuset.

laquelle un élément doit être considéré comme modifiant suffisamment le métal pour en constituer un acier spécial, elle varie d'un élément à l'autre : pour beaucoup, elle est voisine de 1 p. 100; pour quelques-uns, elle est plus faible et descend, par exemple, pour le vanadium, à moins de 0,25 p. 100.

1° *Aciers binaires* : Aciers au carbone ordinaires (*fer et carbone*).

2° *Aciers ternaires* : Combinaisons d'un acier binaire avec un élément (*fer-carbone-métal incorporé*)
Aciers au nickel, aciers au chrome, aciers au manganèse, aciers au tungstène, aciers au molybdène, aciers au vanadium, aciers au silicium, etc.

3° *Aciers quaternaires* : Combinaisons d'un acier binaire avec deux éléments (*fer-carbone-deux métaux incorporés*).
Aciers nickel-chrome.
Aciers chrome-tungstène, etc.

Préparation. — L'incorporation de l'élément favorable dans l'acier peut se pratiquer de plusieurs façons; en général, ce corps est employé soit pur, soit, le plus souvent, en alliages riches avec le fer (*ferro-tungstène, ferro-chrome,* etc.), aussi exempts de carbone et d'impuretés que possible.

Le travail peut s'effectuer dans les appareils en usage pour l'élaboration de l'acier ordinaire (fours Martin-Siemens, fours électriques, cornues Bessemer, etc.), à condition, toutefois, de pratiquer l'incorporation au moment même de la coulée

Pour les produits fins, spécialement destinés à la préparation des outils et préparés en petites quantités, on emploie avec avantage le creuset soit d'argile plombaginée, soit de magnésie, pour éviter toute carburation inopportune. Le chauffage a lieu au coke ou, mieux, à l'aide des gaz ou des huiles lourdes, avec lesquels il est aisé de régler l'atmosphère du creuset.

1° ACIERS BINAIRES. Nous rappellerons, pour la compréhension des propriétés des aciers spéciaux, que tout acier binaire chauffé présente, durant son refroidissement, deux dégagements de chaleur anormaux : l'un, brusque, à 855° C., l'autre, progressif, entre 700 et 740° C. A ces points correspondent des états moléculaires différents.

Au-dessous de 740°, le fer est à l'état α, magnétique, ne dissolvant presque pas le carbone; au-dessus de 855°, il est sous forme γ, non magnétique, dissolvant du carbone; entre ces deux écarts de température, on avait admis un fer β. Il est prouvé, aujourd'hui, que ce fer serait constitué par une dissolution de fer γ dans le fer α.

Dans l'acier, le carbone est soit dissous, soit déposé en carbone pur (*graphite,* voire *diamant*), soit en carbure CFe^3 (*cémentite*), constituant, selon les cas, le carbone de trempe ou le carbone de recuit. Durant le refroidissement, le point de transformation des carbones est caractérisé par une élévation de température dite de *recalescence*.

On constate que plus le métal est carburé, plus les points de transformation du fer se rapprochent jusqu'à se confondre avec ce point de recalescence; le carbone agit comme retardateur des transformations moléculaires. Or, dans les aciers spéciaux que nous étudierons plus loin, l'élément étranger agit précisément comme accélérateur ou retardateur des transformations du fer et du carbone, suivant que son volume atomique est supérieur, ou inférieur, à celui du fer.

C'est ainsi que le nickel de volume atomique 6,7, inférieur à celui du fer (7,2), abaisse les points de transformation. Ceux-ci tombent à 500° avec 7 p. 100 de nickel; ils sont à 0° pour 24,5 p. 100. Comme les propriétés des produits obtenus se modifient selon

l'état α ou γ du fer, ou celui du carbone, on peut en conclure que les aciers spéciaux auront la structure des aciers binaires, en considérant un décalage dans l'action des températures.

Un exemple fera comprendre cette action : l'acier au carbone ne prend la structure de l'acier trempé qu'après chauffage à 900° C., température supérieure



Creuset retiré d'un four avant la coulée.

à celle du point de transformation; cette structure sera, naturellement, celle de l'acier à 24,5 p. 100 de nickel, pour lequel le point de recalescence est à zéro. Ce dernier métal est, en effet, insensible au refroidissement brusque de la trempe.

L'examen micrographique permet de déceler la structure de l'acier. On y remarque les constituants homogènes : *ferrite* ou fer α, *graphite, cémentite*, un agrégat de cémentite et de ferrite à 0,9 p. 100 de carbone : la *perlite*; des constituants de structure : la *martensite* (solution solide de carbone dans le fer α) caractérisant les aciers trempés, l'*austénite* (solution de carbone dans le fer γ) dans les qualités très carburées, tendant à se décomposer en perlite et martensite; l'*osmondite*, la *troostite* et la *sorbite*, états intermédiaires entre la perlite et la martensite, produits par le recuit des pièces trempées.

Les aciers spéciaux présentent également ces constituants et, en plus, divers carbures correspondant au métal incorporé.

2° Aciers ternaires *a*). *Aciers au nickel.* Au point de vue des applications, les aciers au nickel peuvent se ranger en trois catégories :

faibles teneurs de 1 à 6 p. 100 généralement à structure perlitique,
moyennes teneurs : 10-12 p. 100 à structure martensique,
hautes teneurs : 22 à 30 p. 100 à structure de fer γ.

Les métaux à faible teneur présentent une grande supériorité sur les aciers au carbone de même résistance, ayant une plus haute limite élastique et un plus grand allongement; trempés, puis recuits, ils acquièrent une résistance plus élevée, en prenant, en outre, une texture nerveuse analogue à celle du fer, ce qui diminue la fragilité au choc et donne un métal offrant une grande sécurité.

Jusqu'à 2 p. 100, on les emploie soit recuits, soit trempés pour les travaux où il est nécessaire d'avoir un bon métal doux (tôles d'emboutissage, rivets, etc.); de 2,5 à 6 p. 100, sans traitement thermique, ces aciers conviennent comme tôles profilées, mais, en opérant une trempe à l'huile à 900° suivie d'un recuit de 525° à 650°, les qualités physiques s'améliorent; la texture à nerf apparait, tandis que croît la résistance jusqu'à 80 kil. Ainsi traités, les aciers au nickel conviennent pour les pièces soumises aux vibrations (arbres de dynamos, tiges de piston, éléments de canons, etc.).

Aux teneurs moyennes (10-12 p. 100), les aciers au nickel prennent la trempe par simple refroidissement à l'air; toutes les fois qu'ils ont été chauffés à 600°, la résistance atteint jusqu'à 200 kil. Cette dureté extraordinaire les rendant absolument inattaquables aux outils, il faut, pour parvenir à les travailler, malléabiliser le métal en le rechauffant entre 475° et 575° (point de la recalescence); la résistance se conserve cependant à 90 kil. avec un allongement de 12 p. 100. Ces qualités s'emploient pour la construction des pièces résistantes (tôles rigides, clavettes, rivets).

Dans les combinaisons à haute teneur de nickel, la structure indiquant la présence de fer γ, l'acier possède, par suite, des qualités particulières, de 22 à 23 p. 100; la trempe provoque plutôt un adoucissement. Au point de vue des facilités de travail, seuls, les types peu carburés sont utilisés; naturellement ductiles et malléables, ils se travaillent aisément et conviennent pour les emboutissages devant aller au feu (tubes de chaudières) ou pour des pièces peu attaquables (tuyauteries de distillerie, de sucrerie), leur résistance à l'oxydation et à l'influence des produits chimiques les rendant précieux pour ces usages.

Au delà de 30 p. 100, on réalise des alliages doués de propriétés physiques remarquables. Parmi ceux-ci, il convient de citer : le métal *invar* (Ni 36, C 0.3 p. 100), dont la dilatation est pratiquement nulle, ce qui permet son emploi comme fils pour signaux, étalons de mesure, etc.; la *platinite* (Ni 46 p. 100), possédant la même dilatation que le verre, utilisée, de ce fait, dans la construction de la

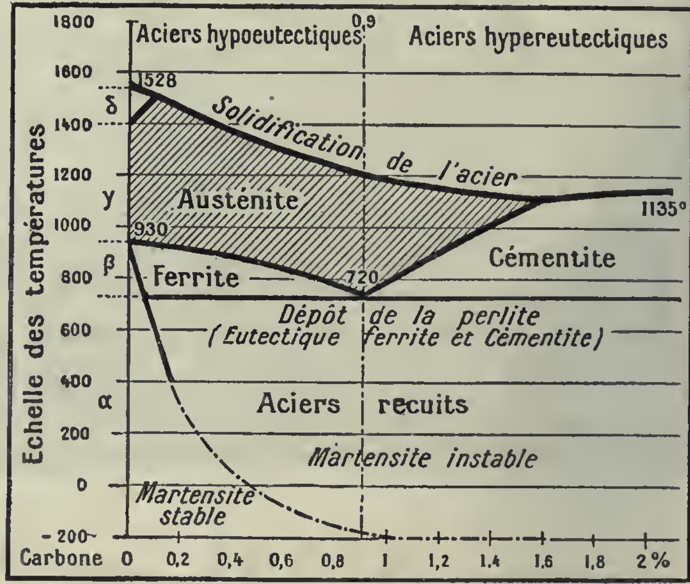


Schéma de la constitution des aciers au carbone.

lampe électrique; les alliages *élinars*, dont l'élasticité reste constante avec la température, d'où leur utilisation pour la préparation des spiraux de chronomètres, etc.

Enfin, l'action du froid, si préjudiciable à beaucoup d'aciers dont elle augmente la fragilité, se montre sans influence sur l'alliage à 58 p. 100; cet alliage est employé pour établir certaines pièces de machines frigorifiques.

b) Aciers au chrome. — Le chrome est l'agent par excellence de la dureté; ses alliages avec l'acier se classent d'après leur teneur croissante en chrome, en aciers perlitiques, martensitiques et carburés. Pratiquement, on doit rester dans les types perlitiques, seuls capables de se laisser travailler; ces aciers prennent un grand accroissement de dureté par la cémentation ou carburation réalisée en chauffant l'acier au contact de matières charbonnées.

La dose de chrome la plus favorable ne dépasse pas 2,5 p. 100; en général, le chrome est souvent associé au nickel, pour combattre la fragilité. Les aciers au chrome sont utilisés pour confectionner d'excellents outils durs et tenaces : outils de tours, poinçons, limes, etc. (aciers Holtzer), pour constituer après trempe des projectiles de rupture dans la marine, les plaques de cuirassement peu épais, les cuvettes et billes de roulement.

Le type pour obus présente la composition suivante (carbone 0,6 à 0,8, chrome 1,5 à 2 p. 100).

c) Aciers au manganèse. — Le manganèse agit un peu comme le nickel en abaissant les points de transformation de façon rapide; jusqu'à 2 p. 100, il améliore sensiblement la résistance; mais, dans les nuances un peu carburées, la martensite se formant aisément, le métal devient fragile. Ce fait a entravé la vulgarisation de son emploi.

On utilise un acier à 5 p. 100 de manganèse peu carburé pour faire des dents d'engrenages et, au Creusot, une combinaison à 12 p. 100 non magnétique, capable de résister à l'usure d'une façon exceptionnelle. Cet alliage, réfractaire à froid aux outils, peut se travailler à chaud; on l'utilise après une trempe énergique, qui diminue sa résistance, mais augmente son allongement. On en fait des tôles de coffres-forts, des pièces pour concasseurs, des rails pour les points de circulation intensive, etc. Les aciers au manganèse, si difficiles à usiner, s'emploient beaucoup moulées en utilisant les pièces brutes de coulée, les surfaces simplement étant dressées à la meule (pièces de voies de chemin de fer, roues de bennes, plaques de blindage).

d) Aciers au tungstène. — Le tungstène rencontré dans la plupart des aciers de Damas fut employé industriellement, vers 1855, par l'Autrichien Koeller, pour préparer des outils d'une résistance extraordinaire; l'étude de cet acier fut reprise en France par les officiers Caron et Le Guen pour des travaux d'artillerie; elle montra l'influence heureuse de l'incorporation du tungstène. Depuis, on en prépare usuellement des outils (carbone 0,8, tungs-

Propriétés physiques de divers types d'aciers spéciaux

TYPES	COMPOSITION	R	L	A	OBSERVATIONS
Fer.		32	32		R, résistance à la rupture en kilog. par mm².
Aciers carbone.	C = 0.1 p. 100.	40	28		
	C = 0.5 p. 100	65	18		L, limite d'élasticité.
	C = 0.9 p. 100	100	5		
Aciers nickel.	C = 0.1 Ni 2 p. 100.	36	29.5	23	A, allongement p. 100.
	C = 0.8 Ni 2 p. 100.	89	45.5	15.5	
	Ni 2 (Creusot)	40	26	28	Recuit à 900°C.
		55.70	34	30.15	Trempé à 900°C. à l'eau.
	Ni 5 (Creusot) mi-dur.	60	40	18	Recuit à 900°C.
		72	55	15	Trempé 850°C., revenu 600°C.
	C 0.1 Ni 12.	96	61.5	3.5	
	C 0.2 Ni 25.	54.5	28.5	32.5	
	Ni 30 (Creusot).	58	22	35	Recuit.
		56	20	40	Trempé 900°C.
Acier manganèse.	Mn 0.2 p. 100.	58.7	30	22	Forgé naturel.
		103	77	12.5	Trempé à l'huile.
	Mn 12.	90	35	35	Trempé à l'eau 950°C.
Aciers chromés.	C 0.3 Cr 1.2 p. 100.	62	37.5	7	
	C 1.1 Cr 4 p. 100.	125	124	7,5	Non trempé.
Aciers tungstène.	C 0.05 W 0.6 Mn 0.2 Si 0.3.	80.85	60	14	Recuit.
		130	90	7	Trempé à l'huile, revenu à 550.
	C 2 W 7.8 Mn 0.2 Si 0.1.	103		0	
Aciers molybdène.	C 0.3 Mo 0.45.	130		6	
	C 0.8 Mo 2.	143			
Aciers vanadium.	C 0.8 Va 0.25.	88.5	44	8	Choc de rupture 3 kilog.
	C 0.85 Va 10.25.	62.5	31.5	12	Choc de rupture 0 kilog.
	C 0.13 Va 0.6.	53	41	40	Choc de rupture 20 kilog.
Acier silicium.	C 0.45 Si 1.15 Mn 0.5.	77-80		8-15	Naturel.
		130-135		6	Trempé eau et recuit.
Acier aluminium.	C 0.3 Al 2.2 p. 100.	49		23	Non recuit.
		44		35	Recuit.
Nickel, chrome.	Ni 2.5 Cr 0.6 (Creusot).	70	45	14	Recuit.
		85	65	12	Trempé 850°C., recuit 550°C.
Nickel, chrome et manganèse.	Ni 7 Cr 0.4 C 0.35 Mn 3.	100-105	80-85	12-10	Blindage non cémenté.
		130-180	100-140	12-14	Blindage cémenté et durci.
Nickel vanadium.	C 0.2 Ni 12 Va 0.2 p. 100.	128		6	
	C 0.2 Ni 12 Va 1.0 p. 100.	155		6	

tène 2,5 p. 100), des ressorts, des aimants permanents; néanmoins, cet élément, amenant un peu de fragilité, s'utilise surtout associé à d'autres substances qui remédient à ce défaut (voir *Aciers quaternaires*).

e) Aciers au molybdène. — Le molybdène agit comme le tungstène, mais à plus faible dose; malheureusement, cette substance est assez coûteuse, ce qui restreint ses applications; à la teneur de 3 à 4 p. 100, elle donne un excellent métal pour préparer les aimants.

f) Aciers au vanadium. — L'action du vanadium était connue depuis longtemps; divers fers réputés devaient précisément leurs qualités à des traces de ce métal, mais les premiers essais industriels datent de 1896 (Firminy). Ils furent poursuivis en vue de préparer des aciers pour outils.

Les aciers vanadiés sont très difficiles à réussir, par suite de la formation néfaste de carbure de vanadium pouvant rendre le métal peu homogène et fragile; de bons résultats ne purent s'obtenir qu'en employant pour préparer l'alliage du ferro-vanadium absolument privé de toute trace de carbone. Cette formation de carbure limite également les emplois des aciers aux seules teneurs inférieures à 0,6 p. 100 de vanadium et peu carburées; ces aciers se trempent à l'air et acquièrent des qualités de résistance extraordinaire aux chocs et à l'usure. C'est surtout aux Etats-Unis que l'acier vanadié a la plus grande vogue; on n'estime pas à moins de 200 tonnes le vanadium qu'on y utilise.

g) Aciers au silicium. — Le silicium, si pernicieux dans les aciers lorsqu'il atteint plus de 7 p. 100 en les rendant durs, fragiles, impossibles à usiner, peut, cependant, donner quelques bons alliages en l'employant en faible dose. Ce métalloïde joue le même rôle que le carbone, auquel il tend à se substituer, formant un métal plus dur avec l'avantage d'un faible prix de revient, comparativement aux alliages similaires de nickel ou de chrome.

Les combinaisons à 2,5 p. 100 de silicium au plus se préparent au four Martin acide avec des fontes ordinaires, auxquelles on ajoute, après décarburation, du ferro-silicium. Cet alliage, contenant jusqu'à 90 p. 100 de silicium, s'élabore au four électrique. Les aciers au silicium, doués de grande résistance, conviennent pour la fabrication des ressorts, des rails; ils possèdent, en outre, des qualités magnétiques (basse hystérésis) qui les font apprécier pour la confection des tôles de dynamos.

h) Aciers à l'aluminium. — L'aluminium se combine au fer, sans avoir une grande influence sur les qualités physiques; par contre, il permet, en rendant la masse plus fluide, de couler des pièces sans soufflures. Comme le précédent acier, l'acier-aluminium convient pour la construction électrique.

On a expérimenté et étudié l'influence de beaucoup d'autres substances : le titane rendant l'acier dur et peu oxydable, l'uranium et le zirconium préconisés par les Allemands, le cuivre, le bore, le cobalt, etc. Les métaux obtenus peuvent présenter quelques particularités, mais leur usage industriel ne s'est pas répandu.

3° Aciers quaternaires. En général, dans l'incorporation des éléments, chacun d'eux apporte ses propriétés particulières, avec une influence proportionnelle à un coefficient d'action variable, certains étant actifs à l'état de traces (vanadium); d'autres exigent, au contraire, une proportion notable (nickel). Il en résulte, grâce à ces additions, la possibilité pour le métallurgiste de combiner ses aciers afin de répondre aux diverses demandes de l'industrie.

a) Aciers quaternaires au nickel. — Les aciers au nickel conservent ici toute leur importance : en les alliant au manganèse, on peut diminuer la proportion de nickel et produire des aciers durs plus économiquement; avec le chrome, on prépare des produits d'une dureté remarquable, présentant un grand intérêt pour la fabrication des plaques de blindage.

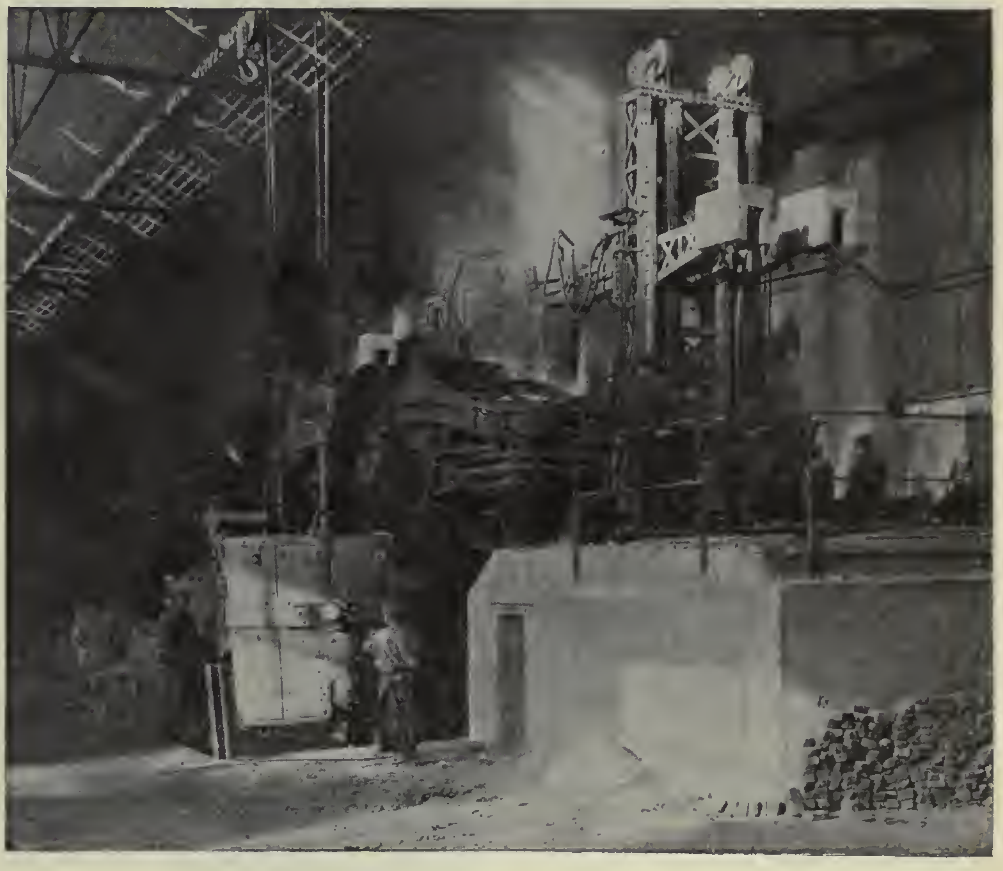
Après avoir été successivement de fer, de métal compound (acier soudé sur un sommier de fer), puis d'acier au carbone, les blindages ne présentaient pas les qualités nécessaires de résistance ; l'acier, notamment, trop fragile, se fendait souvent sous l'influence d'un seul projectile. Un grand progrès fut réalisé par l'emploi de l'acier au nickel; la résistance à la perforation augmentait de 20 p. 100, sans fragilité, ce qui assurait toute sécurité. Ce progrès était, peu après, amélioré par le durcissement de la surface d'impact par la cémentation (Harwey, 1893), puis perfectionné encore par Krupp, en employant l'acier nickel-chrome et la cémentation gazeuse. Des résultats semblables, d'après les travaux de Charpy, ont été obtenus en France en supprimant la cémentation.

Dans les aciers nickel-chrome, le nickel donne la résistance au choc et le chrome la grande dureté. Dans les teneurs assez basses, la structure est surtout perlitique; la cémentation, en augmentant le carbone, permet, grâce au chrome, la transformation en martensite particulièrement dure.

La composition type (carbone 0,3, manganèse 0,35, nickel 2,5, chrome 0,6 p. 100) se prépare au four Martin avec des fers puddlés et des fontes pures, auxquels sont incorporés du ferro-nickel et du ferro-chrome. Après coulée, les lingots laminés à 1.200° C. sont, après gabaritage, trempés à l'eau vers 850 à 900°C.; l'opération se termine par un recuit à 600-700° C. et refroidissement à l'air; elle convient pour les blindages inférieurs à 100 millimètres d'épaisseur.

Pour les grosses pièces, le métal est cémenté, c'est-à-dire qu'après le laminage, opéré comme ci-dessus, on soumet les pièces, sur une seule face, à une carburation, ce qui permet de leur faire prendre une trempe énergique et une très grande dureté. Cette cémentation se pratique en chauffant au voisinage de 1.100° C. les pièces en contact avec des matières carburées (charbon, cyanures, carbonate, anhydride carbonique) durant plusieurs jours (15 à 30). L'opération est suivie d'un recuit à 900° C.; après refroidissement, la plaque est rectifiée sur gabarit, chauffée à 850° C. et trempée à l'eau.

L'acier Krupp (carbone 0,3, chrome 1,8, nickel 3,8 p. 100) subit un travail un peu différent. Après cémentation, la plaque reçoit une trempe dans laquelle on cherche à donner une grande différence de dureté aux deux faces; pour y parvenir, connaissant le point de transformation du métal, une face est chauffée au delà de cette température, tandis que l'autre est maintenue au-dessous. Ainsi chauffée et trempée, la plaque présente une réelle résistance à la fragilité; une telle plaque, de 0m,50 d'épaisseur, n'est pas traversée par un coup direct d'un obus de 343m/m, tiré de 6.000 mètres.



Fours électriques J. Girot, à acier de 20 tonnes, aux aciéries d'Ugine (Savoie).

Un progrès récent a été la suppression de la longue cémentation par l'emploi direct d'acier nickel-chrome riche en carbone (carbone 0,6 à 0,8, chrome 3 à 4, nickel 3), qu'un traitement thermique convenable suffit à durcir, par simple trempe à l'air, la surface avant, tandis qu'il donne la texture fibreuse à la face arrière; le chauffage des faces étant, comme ci-dessus, différentiel et maintenu dans les limites des points de transformation.

Les aciers nickel-chrome conviennent également pour établir les boucliers pare-balles, le métal employé offrant une résistance de 50 kilogrammes après recuit de forge, atteignant 130-140 kilogrammes après trempe et revenu à 750° C.; un tel écran peut arrêter, à 150 mètres, sous 4 millimètres d'épaisseur, une balle de fusil Lebel.

Le vanadium au-dessous de 0,5 p. 100 améliore encore les qualités de ces aciers en augmentant la limite d'élasticité, d'où l'emploi pour la construction des bielles, arbres, essieux, sujets à de grands efforts.

A plus haute teneur, les combinaisons nickel-chrome acquièrent un beau poli, une réelle inoxydabilité et une grande résistance à l'action des acides; elles peuvent servir de succédanés au platine dans quelques applications (pointes de stylographes, lames de couteaux, etc.); le métal Baros est dans ce cas.

b) Aciers quaternaires chrome et tungstène. — Nous rencontrons ici, dans un autre ordre d'applications, les combinaisons quaternaires chrome-tungstène, très connues aujourd'hui sous le nom d'*acier pour outils à coupe rapide* ou simplement *acier rapide*.

L'outil d'acier au carbone est caractérisé pour obtenir une grande dureté, par une forte proportion de carbone; on ne peut l'utiliser qu'après trempe et recuit. Or, si, durant le travail, il s'échauffe, ses propriétés de résistance disparaissent, les tranchants s'émoussent; les alliages chrome-tungstène ont, au contraire, la précieuse qualité de conserver leur dureté et, par suite, leur tranchant, à une température élevée, même au rouge.

Ces phénomènes s'expliquent de la façon suivante : en chauffant l'acier, on détermine une solution solide de carbone dans le fer (martensite). Cette solution stable à haute température ne peut se conserver, dans les aciers binaires, qu'en provoquant un brusque refroidissement par trempage. Or, si, par suite de la composition de l'acier, la solution ne se réalise que par un chauffage à très haute température, on remarque qu'elle a une tendance à se maintenir, même si le refroidissement est lent (*trempe à l'air*). Enfin, si la limite de conservation de la solution solide est très élevée, comme cela a lieu dans les aciers rapides, en restant dans les conditions d'utilisation au-dessous de cette limite de température, l'acier conserve toute sa dureté.

Ces aciers se fabriquent au creuset avec des fers de Suède de première qualité, du tungstène ou du chrome, ou leurs ferros purs. Les meilleurs ont une composition d'environ : carbone, moins de 0,5; chrome, 1,5 à 6,5; manganèse, 0,1 à 1,9; tungstène, 7 à 18 p. 100. On ne peut les usiner, pour les transformer en outils, qu'après recuit à 800° C. et refroidissement lent à l'abri de l'air; on les forge à 900° C. La trempe a lieu au rouge blanc (1.200° C.) et le refroidissement dans l'air. L'affûtage se fait à la meule.

Montés sur tour, comme foret ou crochet, on peut échauffer ces aciers sans inconvénient; il en résulte la possibilité d'augmenter la vitesse des machines-outils et d'accroître le rendement jusqu'à le doubler.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les propriétés principales des aciers spéciaux; leur fabrication, leurs emplois dérivent de l'étude des transformations moléculaires des constituants de l'acier, tant sous l'influence des éléments incorporés que de l'action de la température. Ces questions n'ont pu faire de progrès qu'à la suite des études scientifiques de l'acier.

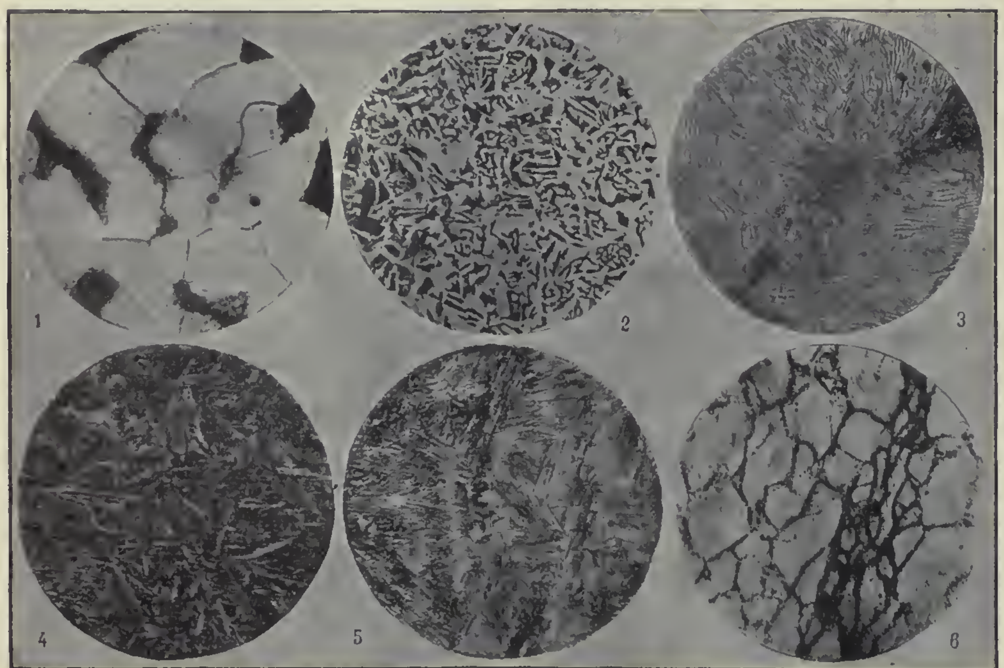
Les nombreuses applications que nous avons indiquées, depuis les outils qui servent à préparer l'immense matériel industriel jusqu'aux blindages,

obus, canons, etc., montrent que les aciers, et surtout les aciers spéciaux, jouent un rôle prépondérant dans la guerre actuelle. De ce fait, leur consommation a considérablement augmenté; les besoins de la défense, les nécessités industrielles ont conduit à extraire de plus en plus le chrome, le manganèse, le nickel, le tungstène, etc., nécessaires. Nous ne citerons, comme indication de celte course à la production que la véritable fièvre du tungstène, analogue à celle des placers d'or. Des villes nouvelles se créèrent, en Californie, sur l'emplacement des gisements; dans la première partie de 1916, il fut extrait des Etats-Unis pour 55 millions de francs en minerais; la consommation y atteint une proportion telle qu'elle correspond à l'élaboration de 11.000 à 12.000 tonnes d'acier à coupe rapide !

Nous sommes, maintenant, loin des difficultés du début où, en 1915, l'acier pour outils valait 40 francs le kilogramme; aujourd'hui, tous les gisements des métaux utiles sont sous le contrôle des Alliés, et leur production répond à tous les besoins; du côté ennemi, par suite du manque ou de la rareté de ces éléments, la préparation des aciers, nécessaires à la résolution de certaines questions, doit y être souvent laborieuse. — M. MOLINIÉ.

Prix des ferro-alliages (juin 1918)

		la tonne
Ferro-chromo...	60 p. 100 Cr 8 à 10 p. 100 C	1.936 fr.
— ...	60 p. 100 Cr 4 à 8 p. 100 C	2.200 »
Ferro-molybdène.	70 p. 100..............	60.000 »
Ferro-silicium...	50 p. 100..............	695 »
Ferro-titane....	40 p. 100..............	10.000 »
Ferro-tungstène.	80 p. 100..............	30.000 »
Forro-vanadium.	50 p. 100 exempt de carbone.	54.000 »



Micrographies diverses (J. Holtzer). — 1. Acier très doux (ferrite en clair, perlite en sombre) G = 600 D. — 3. Acier hypoeutectique [moins de 0,9 p. 100 de C] (ferrite en clair, perlite en sombre). — 3. Acier eutectique (perlite presque pure). — 4. Acier hypereutectique trempé (martensite) G = 160 D. — 5. Acier au nickel (12 p. 100) brut (martensite). — 6. Acier amagaétique au nickel brut (austénite et réseau de troostite).

alerter v. a. Donner l'alerte, l'alarme, avertir qu'il y a danger : ALERTER *des troupes.*

Barth (Marie-Etienne-*Auguste*), indianiste français, né à Schiltigheim, près de Strasbourg, le 22 mars 1834, mort à Paris le 16 avril 1916. Il fit ses études au lycée de Strasbourg, où il eut pour maîtres Constant Martha et Jules Zeller et s'orienta d'abord vers les sciences : il voulait entrer à l'Ecole polytechnique. Une surdité précoce vint inopinément changer sa vocation : il revint aux études littéraires; il s'y était montré brillant élève et suivit les cours de la Faculté de Strasbourg, où il fut auditeur de Paul Janet, Colin, Delcasso et Bergmann. Reçu licencié ès lettres, il enseigna la rhétorique et la philosophie au collège communal de Bouxwiller (1859-1864). Le hasard de ses lectures, dominées par une très large curiosité, le conduisit à s'occuper de la langue et de la littérature de l'Inde ancienne. Bientôt, profitant d'une situation de fortune relativement aisée, il donna sa démission de professeur, pour s'adonner tout entier aux études qui l'avaient séduit et se fixa à Strasbourg, dont la riche bibliothèque lui fournissait les instruments de travail nécessaire. Il participa, comme franc-tireur, à la guerre de 1870. Lorsque la Faculté alsacienne fut devenue la proie des Allemands, il se retira à Genève et y poursuivit ses travaux. Un remarquable mémoire le fit connaître au monde savant en 1872 et, deux ans plus tard, il vint se fixer à Paris. Il fut bientôt une autorité parmi les orientalistes et collabora activement à la « Revue critique », au « Journal des savants », au « Journal asiatique », à la « Revue de l'histoire des religions » et, plus tard, au « Bulletin de l'école française d'Extrême-Orient ». Il fut accueilli par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la première fois qu'il s'y présenta, en 1893.

Il n'a écrit aucun livre proprement dit. Presque tout ce qu'il a publié a d'abord pris la forme d'articles; mais plusieurs de ces articles, tirés à part, sont de petits volumes. Le plus important : *les Religions de l'Inde* (Paris, 1879) a paru dans l' « Encyclopédie des sciences religieuses » de Lichtenberger. Il obtint un succès considérable, fut traduit en anglais par le Rév. J. Wood (Londres, 1882) et en russe par le prince Troubetskoï. Le *Bulletin des religions de l'Inde*, que Barth donnait périodiquement à la « Revue de l'histoire des religions », à partir de 1880, forme une collection imposante. Citons encore de lui : *Annus. — Le gérondif sanscrit en tvâ* (1874); *l'Inscription sanscrite de Han Chey* (1883); *Inscriptions sanscrites du Cambodge* (1885); *Hermann Jacobi. L'âge du Rig-Veda* (1894); *Herman Oldenberg. La religion du Rig-Veda* (1896); *Deux chapitres du Saura purâna* (1896); *Joseph Dahlmann. Le Mahâbhârata, épopée et livre de droit* (1897); *le Pèlerin chinois I-tsing...* (1898), etc.



Auguste Barth.

La plume érudite de Barth était en même temps élégante et humoristique. C'était un esprit de culture étendue et variée, un homme sympathique et bon. Depuis la guerre actuelle, il espérait revoir son Alsace et son université de Strasbourg, libérées du joug prussien. Son rêve ne s'est pas réalisé de son vivant. L'Académie des inscriptions, présidée par Maurice Croiset, a décidé que le nom de Barth serait gravé sur les murs de la Faculté strasbourgeoise, au lendemain de la victoire. — J.-M. DELISLE.

Cabale (LA). Le mot *cabale* a pour étymologie le verbe hébreu *quebel*, raconter d'après la tradition. La cabale est donc l'interprétation prophétique des textes bibliques, telle que les « rabbis » se la sont transmise d'âge en âge. Son origine est hébraïque et exclusivement religieuse. Toutefois, les écoles ésotériques diverses l'ont non seulement étudiée, mais encore adaptée aux enseignements qu'elles professaient. Actuellement, elle constitue un corps de doctrine extrêmement touffu, dans lequel les formules magiques, astrologiques et alchimiques, voisinent avec des exégèses de textes sacrés.

La cabale pure est littérale et numérique. Littérale, parce qu'avant de rechercher les prophéties contenues dans le texte biblique, les commentateurs ont vu dans chacune des lettres de l'alphabet un symbole également prophétique, dont ils se sont efforcés de trouver la signification. Numérique, parce que les nombres ont donné lieu à des spéculations de même nature. En remarquant que le sens exact du substantif *mystique* est initiation (du gr. μυεώ, j'initie), on peut dire que la cabale est la mystique des lettres et des nombres.

Les sources de ce livre mystérieux sont vraisemblablement contemporaines de l'époque pharaonique. Pendant la longue captivité du peuple d'Israël sur la « terre de servitude », les prêtres juifs eurent de fréquentes relations avec les mages égyptiens et, particulièrement, avec les *hiéroglyphites*, c'est-à-dire avec les initiés connaissant le secret des mots rituels gravés sur les monuments funéraires et sur les longs papyrus du *Livre des Morts*.

C'est alors qu'ils conçurent pour la « parole écrite » une vénération qui persiste encore aujourd'hui chez tous les peuples d'Orient. Les pays soumis à l'influence musulmane, par exemple, considèrent l'écriture hiératique comme une émanation directe de Dieu. Aussi portent-ils des amulettes protectrices, uniquement faites de transcriptions des versets du Coran.

Le texte de la cabale est tiré du *Zepher Jetsirah* et surtout du *Zepher ha Zohar* ou Livre de la Splendeur. L'antiquité de ces œuvres est peu contestable, bien qu'elles n'aient été connues des profanes que dans le courant du XIVe siècle. Mais leur intégrité d'origine a été modifiée par les nombreuses interpolations introduites dans leurs textes par les rabbis chargés de les expliquer. Le *Zohar* fut divulgué par Moïse de Léon en 1309 et imprimé pour la première fois à Mantoue en 1559. Son manuscrit fut un des quatre acquis à grand prix par Pic de La Mirandole en 1488. Il n'est pas douteux que les israélites connaissaient ce livre occulte bien avant cette époque. Ils en attribuaient la composition à Rabbi Siméon ben-Jochaï, et des commentateurs ont établi que ses chapitres les plus importants, tel celui des Idras, existaient par écrit dès le IIIe siècle avant J.-C. D'autre part, les premiers docteurs de l'Eglise chrétienne connaissaient les principes de ce que nous appelons la cabale et en faisaient usage. Nous en trouvons la preuve dans l'Apocalypse, écrite avant le IIe siècle de notre ère, puisque Théophile d'Antioche, Tertullien, Origène et d'autres encore font de fréquentes allusions au texte de la Révélation (αποκαλυπτή, révélation). Or cette œuvre étrange n'est qu'une suite de symboles ressortissant à la cabale des lettres, ainsi qu'à celle des nombres.

Au verset 13 du chapitre XXII, le Verbe, parlant par la voix de l'Ange, dit à Jean :

'Εγώ εἰμί τὸ Α καί τὸ Ω, ἀρχή καί τέλος, ὁ πρῶτος καὶ ὁ ἔσχατος.

(Je suis l'Alpha et l'Oméga, le Principe et la Fin, le Premier et le Dernier.)

Cette phrase exprime nettement le but visé par la cabale des lettres. Pour nous, humains, le principe, c'est-à-dire la lettre α, est au commencement du monde. (*In principio creavit Deus cælum et terram*, dit la Vulgate.) La Fin, le Dernier, sont représentés par ω, dernière lettre de l'alphabet grec. Donc, tous les événements, depuis le premier jour de la création jusqu'à celui du cataclysme final, sont compris entre ces deux lettres. Donc, encore, chacun des caractères de l'alphabet marque une série d'événements.

Quant à la cabale numérique, l'écrivain de Patmos en fait usage d'un bout à l'autre de sa prophétie. La dernière phrase du chapitre XIII, entre autres, est un thème de discussions constantes entre les exégètes qui veulent voir dans l'Apocalypse l'annonce de faits non encore accomplis : « C'est ici la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la Bête, car c'est aussi le nombre d'un homme, et ce nombre est 666. »

La mystique de la cabale littérale est basée sur le Tetragrammaton (*tetra*, quatre; *grammaton*, lettre), qui représente *écrit* le nom divin qu'il était interdit de prononcer sous peine de mort. Ces quatre lettres sont ainsi figurées :

יהוה

Le nom de *Jehovah* (Tetragrammaton) écrit sans l'introduction de voyelles par points massorétiques.

On prononce aujourd'hui : *Je-ha-v-ah*, quelquefois *J-ha-v-eh* et, plus couramment, mais incorrectement, *Jéovah*

(Rappelons que le sens de la lecture des langues orientales est de la droite vers la gauche, direction du mouvement apparent du soleil.)

Pour ne pas avoir à prononcer le nom redoutable, les Hébreux lui substituaient d'autres expressions

telles que Elohim, Adonaï. La première phrase de la Genèse est : *Be reschith bārā ELOHIM et ha shamaïm v'eth ha aretz,* que la Vulgate traduit ainsi : *In principio creavit Deus cælum et terram.* Le livre de l'Exode contient à lui seul soixante-douze manières de désigner le Créateur. Après les mots Elohim et Adonaï, celui qui comportait l'expression la plus forte était *Eheia,* signifiant : divine *essence,* mot qui est souvent comparé au ὤν (τὸ ὄν ou ὁ ων) de Platon, traduit par : celui qui *est* (latin : *esse,* être). Moïse s'appliquait à invoquer Dieu en employant les symboles de l'objet de sa prière :

Esch, dispensateur du feu. — *Na,* maître des éléments déchaînés. — *Ameth,* vérité et fidélité, etc.

Tous ces termes sont sujets aux interprétations cabalistiques, suivant les choses qu'ils représentent et suivant les lettres qui les composent.

Pour donner au lecteur une idée des conceptions prophétiques basées sur les lettres, nous reproduisons l'analyse du Tetragrammaton telle qu'elle figure dans le Zohar :

« Le *Jod* représente Dieu le Père et le Créateur ».

Rabbi Yossé a dit : « Je suis le Seigneur, et c'est moi qui hâterai ces merveilles quand le temps sera venu » (venu : *beethé*). Or, ce mot, *be-et-hé,* veut



Cornelius Agrippa (gravure du XVIe siècle).

dire : au temps du *Hé.* Le temps du *Hé* est celui de la résurrection de la Communauté d'Israël, car nous savons, dit encore Rabbi Yossé, que la Communauté restera ensevelie (c'est-à-dire : en exil, en persécution) jusqu'au retour du second *Hé.*

Pourquoi cet exil, véritable ensevelissement?

« Parce que le *Hé* s'est séparé du *Vav* (te *Vav,* c'est la parole de Dieu qu'Israël n'a plus écoutée). Et le Verbe s'est tu, ainsi que le dit le Psalmiste : « Je « me suis tu, et j'ai gardé longtemps le silence. »

L'interprétation est complétée par un travail chronologique d'après la mystique des nombres. Le jour du *Hé* se trouvera dans le cinquième millénaire. Le sixième millénaire sera le temps du *Vav.* La réunion du *Vav* et du second *Hé* (triomphe et retour de la Communauté) s'effectuera à la fin de ce sixième millénaire.

L'interprétation cabalistique chrétienne du Tetragrammaton est plus simple. Les trois lettres *Jod, Hé, Vav* représentent les trois personnages de la Trinité. Le second *Hé* est encore le Fils ou Verbe, mais le Verbe incarné, le Fils fait homme.

Les deux conceptions présentent d'étroites analogies et se rapportent au même temps messianique. Mais l'une le situe dans l'avenir, alors que la seconde le place dans le passé, à vingt siècles derrière nous.

Les alchimistes ont appliqué les procédés symboliques de la cabale à la composition de leurs formules et à la désignation des éléments de leurs préparations secrètes. C'est ainsi que, d'après certains hermétistes, le mot *azote* aurait été créé pour exprimer le principe et l'aboutissement, le commencement et l'achèvement de l'œuvre; en l'espèce, du Grand Œuvre. Nous avons dit déjà que l'azote des distillations alchimiques (v. p. 325) n'a aucun rapport avec le gaz antivital que nous appelons de ce nom (du gr. *a* priv. et *zôon,* être animé). C'était, au contraire, le fermentatif nécessaire à la production de la vie dans le métal en coction. Aussi les occultistes du moyen âge auraient-ils eu recours, pour le représenter, à un véritable pastiche de la parole sacrée : « Je suis l'alpha et l'oméga. »

A et Z sont les lettres extrêmes de l'alphabet latin, *oméga* la dernière de l'alphabet grec, et *thav* également la dernière de l'alphabet hébreu.

L'assemblage de ces quatre caractères donne : dont l'assonance « azote » s'interprète : élément nécessaire à l'achèvement de ce qui a été commencé.

AZΩת

L'emploi des trois langues symboliserait les trois mondes : divin, intellectuel, naturel; — les trois règnes : animal, végétal, minéral, ainsi que les trois phases de la transmutation. Il n'y a qu'un seul commencement : une seule lettre pour le représenter. Mais il y a trois degrés de perfection de la pierre philosophale: Z, premier état, — *oméga,* deuxième degré, — *thav,* pierre philosophale absolue, transmutant en or pur une quantité de métal en fusion mille fois supérieure à son propre poids.

Au XVe siècle, les initiés des écoles ésotériques employaient les symboles cabalistiques pour entourer d'un mystère impénétrable les opérations magiques auxquelles ils se livraient : incantations, évocations, envoûtements, etc. Pour composer leurs grimoires, ils se servaient de textes hébreux, grecs et latins, écrits selon des conventions spéciales, qui les rendaient à peu près illisibles. Cornelius Agrippa, dans son troisième livre de philosophie, révèle une de ces clefs, qui est assez ingénieuse. Les caractères de l'alphabet hébreu sont au nombre de 22, mais il existe cinq lettres supplémentaires, utilisées à la fin des mots. Ces 27 signes sont répartis en neuf cases, non pas suivant la succession des lettres, mais bien suivant le classement spécial qui les affecte aux trois mondes : divin, — intellectuel, — naturel. La disposition est celle-ci :

3	2	1
6	5	4
9	8	7

En séparant les cases, on obtient les neuf signes :



Clef cabalistique.

Les lettres étant placées par trois dans chacune des cases, un point désignera celle qui occupe la première place (de la droite à la gauche), deux points la deuxième et trois points la dernière. Donc, une lettre quelconque peut être figurée par le dessin de sa case, surmonté du nombre de points indiquant sa place.



Ainsi, le mot ci-contre : *Michael,* s'écrira cabalistiquement : figure indiquant que la première lettre du mot



Michaël écrit en signes cabalistiques.

(lecture de droite à gauche) est la 2e lettre de la case 4, donc un *mem,* la deuxième est celle du second rang dans la case 1, donc un *iod,* la 3e un *caph,* etc.

Pour la confection des sceaux et des talismans, les verticales étaient confondues deux à deux, afin de réduire les dimensions de l'inscription. Le sceau de Michaël devenait alors :



Sceau simplifié de Michaël.

D'autres signes étaient en usage. Les horoscopes étaient rédigés en écriture dite « céleste », parce que chacun de ses caractères était la représentation d'une des mille figures géométriques qu'on peut lire dans le ciel étoilé :



Ces inscriptions, faites sur parchemin vierge ou sur des plaques de métal, mêlées aux symboles planétaires du moment (car les influences astrales ne sont jamais omises), composaient des ensembles hétérogènes de lecture à peu près impossible pour qui n'avait pas reçu l'initiation supérieure.

Mais la cabale n'était pas seulement écrite, elle était aussi verbale, c'est-à-dire que certaines formules et certains mots, prononcés dans les conditions rituelles, pouvaient faire dévier le cours des événements, conjurer la fatalité néfaste et guérir des maladies.

Ainsi, le très curieux cérémonial de l'envoûtement, que nous aurons probablement à étudier, comportait non seulement des malédictions sur parchemin, mais encore toute une série de paroles émises aux heures propices dans les directions indiquées par le rituel. La puissance des mots magiques fut admise par les philosophes de l'antiquité. Sans remonter jusqu'à Médée, qui, par trois paroles, apaisait l'océan en furie, on affirme que l'école pythagoricienne obtenait des cures de maladies mortelles par l'emploi de formules connues d'elle seule. Plus près de nous encore, au XVIe siècle, des médecins prescrivaient très sérieusement à leurs malades atteints de fièvre quartaine de prononcer un certain nombre de fois la formule : *abracadabra.* Il est vrai que, d'après Cornelius Agrippa, le remède produisait son plein effet lorsque le patient en portait autour du cou l'inscription sur parchemin et suivant une disposition descendante, symbole de la guérison progressive qu'on voulait obtenir.

La cabale des nombres est plus abordable que celle des lettres, parce qu'elle ne nécessite pas absolument la connaissance de l'hébreu, ni même celle du grec.

En outre, elle comporte de nombreuses spéculations de nature arithmétique, accessibles à tout le monde. Elle était pratiquée par tous les anciens peuples de l'Orient. Les temples égyptiens, les hypogées, les livres bibliques, témoignent du respect religieux que l'ordonnancement et le mystère des nombres inspiraient non seulement aux adeptes, mais encore à toutes les classes populaires.

De même que des alchimistes comme Basile Valentin, Raymond Lulle, Paracelse, les deux Cardan, furent aussi des savants auxquels la chimie est redevable de ses premières acquisitions, de même les premiers cabalistes furent aussi des mathématiciens dont les noms figurent en bonne place dans les annales de la science. La table de Pythagore, telle que nous l'employons aujourd'hui, était certainement considérée, au temps où elle fut conçue, comme un tableau cabalistique. Un des disciples de Pythagore, Oscellus de Lucanie, nous révèle en ces termes un des dogmes de la fameuse école : « L'harmonie est en tout et partout, dans les nombres et dans les manifestations visibles de la puissance créatrice. Elle préside aux destinées du monde, et son auteur ne peut être que Dieu. » (Fragments recueillis par Stobée, moine compilateur grec du IVe s.) — La même école célébrait l'unité du plan créateur. En conséquence, l'homme, en tenant compte de l'unité et de la continuité de l'œuvre créatrice, pourra prévoir le retour des effets dus à des causes sinon connues, du moins entourées de circonstances classées et comptées. Les comparaisons et les analogies s'imposent à l'esprit attentif et se traduisent presque toujours par un nombre. Toute étude aboutit à un calcul ou à une énumération : le naturaliste se livre à des mesures parfois compliquées, lorsqu'il décrit un végétal; l'anatomiste et le médecin ont recours à des chiffres pour noter leurs observations; l'historien colligé des dates; le philosophe lui-même s'efforce de dénombrer les tendances et les variations de l'âme humaine.

C'est précisément l'ignorance des causes qui fit attribuer aux nombres des influences dont la source demeurait mystérieuse. L'antiquité n'admettait guère le hasard, qui est une conception moderne assez mal définie et souvent inacceptable. En dépit du progrès, combien comptons-nous encore aujourd'hui de cas de causalités non résolues, et combien de théories ne sont que provisoires!

La première opération cabalistique fut, vraisemblablement, une sorte de classification des influences bonnes et mauvaises, à laquelle s'ajoutèrent, par la suite, des conceptions d'ordre religieux et philosophique. Aussi le symbolisme des nombres est-il complexe et difficile à résumer. Une courte analyse des considérations émises sur les quatre premiers en donnera une idée.

Un, départ de la numération, est le Principe. Paracelse remarque que nous connaissons le premier nombre, mais que notre esprit ne saurait concevoir le dernier, qui, pourtant, n'est que l'unité répétée à l'infini. Pythagore enseignait que tout procède de la *monade créatrice.* Dans le monde divin, *un* représente Dieu, auteur unique de toutes choses. Dans le plan terrestre, *un* symbolise la virilité, la force mâle capable d'engendrer.

A proprement parler, ce n'est pas un nombre : il n'est ni divisible, ni décomposable. C'est l'élément primordial, sans lequel aucun autre nombre ne serait concevable. Son analogue géométrique est le point, qui n'a pas de dimensions et qui est, lui aussi, le générateur de toute longueur, de toute surface et de tout volume.

Deux ou *Binaire.* — Celui-là est un nombre, répétition mauvaise de l'unité. *Deux* est maléfique, parce qu'il est le signe sensible de l'antagonisme : le Bien et le Mal, — la Nuit et la Lumière. — C'est aussi un symbole d'impureté. C'est lorsqu'ils furent au nombre de *deux* que les premiers habitants de la Terre commirent le péché de désobéissance. Au second jour de la création, Dieu ne constata pas que son œuvre était bonne comme il l'avait fait au jour *un* et comme il le fit à la fin des quatre autres. C'est qu'en effet il régnait encore, à l'expiration de cette deuxième phase, une confusion et un désordre en

opposition diamétrale avec l'esprit d'harmonie parfaite qui est celui du Créateur. Il fallut qu'une unité s'ajoutât aux deux premières, pour que l'ordre fût établi, à la fin du troisième jour :

« Congregentur aquæ, quæ sub cælo sunt, in locum unum... Et vidit Deus quod esset bonum. » — Cette réprobation du *Binaire* existe dans toutes les philosophies. Pythagore appelait le *Deux* la « Duade indéterminée » (Δυας αοριστον). Alphésibée, procédant au cérémonial de l'enchantement (Virgile, égl. VIII), fait remarquer que ses opérations n'auront de résultats favorables qu'autant qu'elles seront en nombre impair. Saint Thomas lui-même affirme, après Aristote, que l'homme est enfermé dans la dualité.

Le *Binaire* est donc souvent l'emblème du mal et de la concupiscence. Mais il implique aussi l'idée de science à son aurore. C'est avec le *2* que naît la notion de longueur : deux points déterminent une droite. Nombre de la première dimension.

Le *Trois* ou *Ternaire* est, au contraire, un nombre sacré. Les exemples de triades sont nombreux dans les trois mondes; aussi en trouve-t-on la représentation figurée par le triangle dans toutes les doctrines d'origine orientale. Il symbolise la perfection, l'achèvement et l'harmonie : l'œuvre de la troisième époque de la création. C'est la victoire de l'unité sur le *Binaire*, du Bien contre le Mal, la domination du mâle sur la femelle. La conjonction des deux principes et des deux sexes n'est justifiée que par la procréation. L'homme et la femme ne composent une famille que lorsque l'enfant est venu les compléter. Géométriquement, trois points non en ligne droite déterminent un triangle : première notion de surface, apparition de la deuxième dimension.

Le *Quatre* ou *Quaternaire :* premier carré parfait. Il est quelquefois l'emblème de la perfection matérielle.

Dans certains cas, il exprime le triomphe du mal : 2^2. Mais, avec lui, naît la première idée de volume (tétraèdre), donc : solidité, résistance et confirmation de la matérialité exprimée par la puissance *deux*. Dans la cabale judaïque, l'interprétation du *Quaternaire* est variable. *Quatre* est, en effet, le nombre des caractères nécessaires à l'écriture du Tetragrammaton. Il peut engendrer le bien si l'homme observe la Loi imposée par celui qu'il ne faut pas nommer. Il engendrera le mal, lorsque la créature transgressera les ordres du Créateur. La double influence est indiquée par cette constatation : *deux*, multiplié par lui-même, engendre *quatre*. *Deux*, ajouté à lui-même, donne le même résultat. L'histoire de la Genèse confirme encore les influences mauvaises dont est susceptible le *Quaternaire* obtenu par addition du *2* avec lui-même :

Adam et Eve : premier péché.

Caïn et Abel : premier crime, qui fut commis lorsque les enfants des deux premiers hommes furent au nombre de *deux* et lorsque les habitants de la Terre furent au nombre de *quatre*.

Le symbole des dix premiers nombres a été établi par des raisonnements de ce genre. Pour étudier cabalistiquement un nombre quelconque, il faut donc, en premier lieu, le ramener à l'un de ceux compris dans la première dizaine. On obtient ce résultat grâce aux règles d'une arithmétique spéciale, qui permettent d'écrire des égalités de cette forme :

$$1918 = 1 + 9 + 1 + 8 = 19 = 1 + 9 = 10$$
$$\text{avec}: 10 = 1 + 0 = 1.$$

La sommation des chiffres aboutit, dans ce cas, au *dénaire* (10) et aussi à l'*unité*. L'interprétation divinatoire, réduite à ses éléments les plus simples, serait alors :

10 ou *Dénaire :* On retrouve dans ce nombre quelques-unes des propriétés de l'unité, à laquelle il ramène, 0 n'étant pas un nombre. Il termine par son rang, une série complète, la *Décade*. D'où : fin-clôture. Dans les arcanes du Tarot, la dixième lame représente la réincarnation — la vie nouvelle — le recommencement.

Le système d'égalités cabalistiques suivant confirme cette interprétation :

$$(a) \begin{cases} 1918 = 1 + 9 = 10 \\ 1 + 2 + 3 + 4 = 10. \end{cases}$$

La première égalité signifie : fin ; — la 2e admet la même interpétation, puisque la sommation conduit au même nombre. Mais la 2e égalité du système (*a*) fournit la solution complémentaire : achèvement de ce qui fut commencé et continué au cours des nombres successifs : 1, 2, 3, 4.

Nous retrouvons, d'ailleurs, le symbole de l'achèvement dans les derniers chiffres : 8 et 4, des premiers membres des égalités :

$$\frac{8 = 4 + 4}{4} \Big\}$$ Achèvement — solidité confirmée — sommet (tétraèdre).

Un autre exemple donnera une idée plus complète des spéculations cabalistiques. Le fronton de la maison de Nicolas Flamel, rue de Montmorency, à Paris, porte, gravé dans la pierre, le nombre 1407, qui indique probablement la date de la construction de l'immeuble. La personnalité de Flamel fut si marquée qu'il a encore, à l'heure présente, des détracteurs et des défenseurs passionnés. Mais, si ses connaissances alchimiques sont douteuses, il n'en est pas de même de sa science cabalistique, qui était réelle, ainsi qu'en font foi ses « Explications sur les hiéroglyphes des arcades du Charnier des Innocents ». Or, Flamel affirmait que tous les événements de sa vie avaient été régis par les nombres sacrés : *3* et 7, ainsi que par leur produit, *21*. Il disait aussi qu'il devait son initiation à un manuscrit sur écorces d'arbre, composé de *21* feuilles et remontant aux temps bibliques. D'après les cabalistes modernes, le nombre *1407* aurait été choisi pour affirmer aux générations suivantes l'influence du *3*, du *7* et du *21* sur la destinée du propriétaire de la maison. Voici quelques calculs tendant à l'administration de cette preuve :

$$1407 = 1 + 4 + 7 = 12 = 1 + 2 = 3$$

ou, en considérant les deux nombres séparés par le 0 :

$$14 + 7 = 21 = 3 \times 7.$$

En faisant abstraction du zero, le nombre restant est :

$$147 = 21 \times 7.$$

En renversant l'ordre de ses chiffres :

$$741 = 720 + 21.$$

Or *720* et *21* présentent les particularités suivantes :

$$720 = 1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6$$
$$21 = 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6.$$

D'autre part : $720 = 7 + 2 = 9 = 3^2$
$21 \quad = 3 \times 7.$

Les deux racines *3* et *7* apparaissent donc dans toutes les opérations. En les rapprochant, elles forment le nombre *37*, qui jouit également d'une propriété remarquable. Lorsqu'on a fait le produit par *3* ou par un multiple de *3*, le résultat obtenu, s'il n'est composé que de *3* chiffres, est formé du même chiffre répété *3* fois :

Ex. : $37 \times 6 = 222$, $37 \times 15 = 555$, etc.

Enfin, *1407* présente une particularité analogue à celle que Cicéron a signalée pour le nombre *56*, dans le *Songe de Scipion :*

$56 = 7 \times 8$: succession des chiffres 5, 6, 7, 8.

De même : $1407 = 234{,}5 \times 6$ (succession de 2, 3, 4, 5, 6).

C'est donc, à tout le moins, un nombre remarquable. Il prête à de nombreuses déductions, que nous ne pouvons citer ici, car les ressources de la cabale sont presque infinies. Son arithmétique comprend des définitions qu'on chercherait en vain dans les traités classiques de numération. Telle est celle du triangle cabalistique d'un nombre : c'est la somme de tous les nombres qui le précèdent, en le comprenant dans ce total. Exemple : triangle de $6 = 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 = 21$. L'arithmétique — la vraie — permet d'obtenir ce résultat par une opération plus rapide, surtout lorsque le nombre est grand. Le triangle, tel que nous l'avons défini, est, en effet, égal au demi-produit du nombre par celui qui le suit : Tr. de $6 = \frac{6 \times 7}{2} = 21$.

Autre propriété du triangle : la somme des triangles de deux nombres successifs est égale au carré du plus grand : Tr. 6 + Tr. $7 = 49 = 7^2$

Ainsi donc, à l'origine, la cabale était étroitement liée à l'arithmétique, comme l'astrologie à l'astronomie, comme l'alchimie à la chimie; en un mot, comme tout ésotérisme à la science réelle.

Peut-on dire que cette affinité n'existe plus? La notion des probabilités, dans la pratique ordinaire de la vie, est une spéculation hasardeuse et décevante... Les joueurs de roulette le constatent à leurs dépens.

Mise en formule, elle donne des résultats de limites constantes. Une de ses applications est aujourd'hui d'une actualité brûlante. C'est celle qui conduit aux lois de la dispersion du tir. La théorie des probabilités composées, établie par Bernoulli, s'énonce ainsi : « Lorsqu'un événement E se produit n fois en un nombre N d'épreuves, le rapport $\frac{n}{N}$ a pour limite la probabilité de l'événement *lorsque* N *augmente indéfiniment.* »

C'est grâce à ce théorème, qui semble n'être une vérité que dans le voisinage de l'infini, qu'on est arrivé à définir la probabilité d'un écart dans un tir comportant un grand nombre d'épreuves et même de fixer le nombre de chances d'atteindre le but visé.

Dans un autre ordre d'idées, c'est à tort que Pascal est quelquefois cité comme l'inventeur du placement des 36 premiers numéros de la roulette, afin de répartir également les chances de leur sortie. Pascal a bien étudié une roulette, mais ce n'est pas celle des joueurs. Il s'agit, en réalité, de la courbe dite « cycloïde », décrite par un point d'une roue tournant sur un plan. On a également attribué à d'Alembert une théorie raisonnée permettant d'obtenir un gain fixé d'avance en misant sur les chances simples — pair ou impair, rouge ou noir, etc. — de la roulette. La méthode est connue sous le nom de *martingale* ou *montante de d'Alembert*. Il est bien certain que le célèbre encyclopédiste n'avait en vue que l'« établissement d'une loi mathématique vérifiée par un nombre *infini* d'épreuves ». Et, sur ces données exclusivement théoriques, s'établit toute une cabale spéciale, entachée d'un fétichisme déconcertant : la cabale des joueurs.

Encore qu'elle révèle les états psychologiques les plus curieux, nous ne l'étudierons pas. Remarquons, toutefois, que la croyance aux nombres bénéfiques ou maléfiques n'est pas abolie en notre siècle de progrès. On cite des exemples devenus populaires : tel auteur dramatique compte le nombre de lettres entrant dans le titre de ses pièces, tel autre le nombre des personnages de la distribution.

Certains cas d'influence fatidique et persistante ont même été relevés dans les pages de notre histoire.

Pierre de L'Estoile, contemporain de la Ligue et de Henri IV, bibliophile érudit et sceptique, énumère dans son Journal les dates les plus marquantes de la vie du Béarnais et constate l'influence du nombre *14*. « Henri IV, dit-il, est né un *14* décembre, *14* siècles, *4* décades et *14* ans après J.-C. Il mourut un *14* mai. Son nom compte *14* lettres (Henri de Navarre). Il gagne la bataille d'Ivry un *14* mars. Le Dauphin fut baptisé un *14* août. Ravaillac fut exécuté *14* jours après la mort de sa victime, et *1610* est un multiple de *14* ».

La maison des Bourbons semble, d'ailleurs, avoir subi cette influence. Louis XIII tint les états généraux en *1614*, à l'âge de *14* ans, et mourut le *14* mai *1643* ($1 + 6 + 4 + 3 = 14$). Louis XVI convoqua les états généraux la *14e* année de son règne. La restauration des Bourbons fut effectuée en *1814* ($1 + 8 + 1 + 4 = 14$).

Un autre nombre se répète fréquemment dans la vie de Louis XVI, c'est le *21 :* le gala nuptial du roi à Paris fut fêté un *21*, de même que la célébration à l'Hôtel de Ville de la naissance du Dauphin. Arrestation à Varennes : *21* juin. Mort du roi : *21* janvier.

La cabale des nombres est l'objet d'une application directe et populaire dans la cartomancie, ou prédiction de l'avenir, par le moyen des cartes à jouer. Nous étudierons prochainement (aux mots TAROT, CARTOMANCIE) la technique de ces pratiques divinatoires, aussi répandues de nos jours qu'elles l'étaient aux siècles passés.

Ce rapide aperçu de la doctrine cabalistique et des pratiques divinatoires qui en dérivent nous conduit à des conclusions déjà formulées. Depuis le jour où il s'est appliqué « à réfléchir sur sa destinée », selon l'expression de Renan, l'homme a toujours tenté de s'évader des réalités de la vie. Non content d'être le maître des trois règnes terrestres, il s'efforce de pénétrer dans l'inaccessible domaine de l'avenir et de l'infini. La sagesse, qui est *une* sous toutes les latitudes, le met pourtant en garde contre ce désir décevant. *Inschallah!* (Comme Allah voudra!) disent les Arabes. *Sufficit diei malitia sua* (A chaque jour suffit sa peine), enseigne le dogme évangélique. Ce sont là des préceptes que notre philosophie a condensés dans une formule, banale peut-être, mais ennoblissante, car elle exprime l'idée du devoir soumis à la volonté : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » — HENRI DECHARBOGNE.

Chine (MA MISSION EN), par Auguste Gérard, ambassadeur de France. — Auguste Gérard a exercé, de 1894 à 1897, les fonctions d'ambassadeur à Pékin. Il a séjourné dans la capitale mandchoue pendant la période critique de l'histoire du grand empire extrême-oriental, celle où, par la brèche que le Japon a percée dans l'antique muraille, la Chine aperçoit, éblouie, dans son éclat et dans sa force, la civilisation des barbares d'Occident; où, le premier étonnement, le premier effroi passés, elle se décide franchement à s'assimiler cette civilisation ignorée, méprisée; où, à la suite du Japon, elle entre, par la politique, l'industrie, la diplomatie, dans la grande société des Etats qui règlent aujourd'hui le sort du monde.

Diplomate habile, observateur sagace, sinologue à l'occasion, A. Gérard a su brosser un tableau très large — sinon très coloré — des événements auxquels il a été mêlé. Son livre est non seulement le journal d'un diplomate, mais une page de la grande histoire. L'auteur ne se contente pas d'exposer clairement les événements auxquels — spectateur ou acteur — il assiste; il en fait saisir la genèse et le développement futur.

La pièce qui se joue de 1894 à 1897 sur le théâtre chinois est des plus intéressantes : ses péripéties sont multiples et compliquées. En 1894, c'est la guerre sino-japonaise et la victoire foudroyante du Japon; en 1895, l'intervention des puissances européennes, qui, gardiennes de l'intégrité de la Chine, s'efforcent de limiter les conséquences de cette victoire, et les laborieuses négociations du traité de Simonosaki. Cette même année, il faut liquider enfin la situation créée par l'occupation française du Tonkin et la guerre franco-chinoise qu'a terminée le traité de Tien-Tsin. C'est, en effet, dix ans seulement après la conclusion de ce traité que la délimitation de la frontière sino-tonkinoise a pu donner

lieu à des accords précis, où toute l'intelligence, toute la ténacité de notre ambassadeur ont été nécessaires pour faire valoir nos droits.

En même temps, se posent la question de l'emprunt contracté par la Chine auprès des puissances européennes pour le payement de l'indemnité de guerre exigée par le Japon et celle, bien plus importante, du passage du Transsibérien à travers la Mandchourie. En 1896, c'est la Chine qui vient à l'Europe. Ambassadeur extraordinaire du gouvernement impérial, Li-Hung-Tchang fait la tournée des capitales d'Occident, de Petrograd à New-York, en passant par Berlin, Bruxelles, Paris et Londres, et rapporte de ce voyage des accords économiques féconds et des « directives » politiques nouvelles. Pendant ce voyage et au retour de l'ambassadeur, des négociations se poursuivent entre la Chine, d'une part, la France, la Belgique et la Russie de l'autre, pour l'établissement de voies ferrées sur le territoire chinois; puis viennent la conclusion de la convention anglo-chinoise relative à la frontière de Birmanie et les intrigues allemandes pour l'établissement d'une base navale sur les côtes chinoises. Les derniers mois où Auguste Gérard exerce ses fonctions diplomatiques (1897) sont marqués par l'établissement de la Banque russo-chinoise, le règlement des affaires relatives aux missions religieuses et le développement des idées réformistes dans les milieux lettrés.

Ces faits, qui non seulement se succèdent, mais s'enchaînent avec un ordre dont les divers chapitres de *Ma mission en Chine* font admirablement saisir la logique, A. Gérard les présente avec une clarté parfaite. Le diplomate et l'historien liront avec fruit le détail de leur exposé. Sans suivre pas à pas A. Gérard dans cet exposé, contentons-nous de voir quelles sont les grandes idées qui s'en dégagent.

La guerre sino-japonaise est, avec la conquête mongole et l'invasion mandchoue, l'un des événements décisifs de l'histoire chinoise. Jusqu'à cette guerre, la Chine est restée, sauf à l'époque des grands khans du Cathay, un monde fermé, semblable à la Rome des empereurs; elle se considère comme l'ensemble du monde civilisé, les États voisins: Inde, Japon, Russie, pays d'Europe étant habités par ses vassaux ou des barbares rebelles, dont ne sauraient l'intéresser la vie quotidienne ni les obscurs démêlés. L'empereur est, en théorie, un être divin, tout-puissant et inaccessible, qui distribue des ordres à toute la terre et n'admet personne à traiter avec lui d'égal à égal. Et, bien que le prestige de l'empire et de la dynastie ait subi déjà de rudes atteintes, toute la Chine officielle continue à n'apercevoir que le dieu — irréel comme un rêve d'opium — dont elle s'hallucine. Les victoires du Japon font évanouir toute cette fantasmagorie. Soudain réveillée par le fracas du canon japonais qui tonne en Mandchourie, la Chine, à la lueur des batailles, s'aperçoit telle qu'elle est : faible, isolée, à la merci d'une attaque des voisins de l'Est, ces « Wo-Yen » méprisés, qui s'avèrent plus redoutables que leurs antiques suzerains. Pour se garantir des attaques du Japon, il faut se retourner vers les puissances occidentales, obtenir leur concours diplomatique, militaire au besoin, et, comme a fait le vainqueur, emprunter à leur civilisation de nouvelles armes. Deux grands hommes d'État, les plus remarquables, de l'avis de A. Gérard, qu'ait trouvés la Chine déclinante, le comprennent : le prince Kong, rappelé au ministère des affaires étrangères en 1894, et le vice-roi du Tche-Li, Li-Hung-Tchang. Le splendide isolement de la Chine n'est plus de mise; il faut lier partie avec les groupes de puissances qui — le ministre et le vice-roi ont le mérite de le voir clairement — contrôlent non seulement l'Europe, mais l'Asie et sont maîtresses des destinées de l'empire. L'habileté suprême de Li-Hung-Tchang et du prince Kong est de faire comprendre à trois des grandes puissances européennes : la France, la Russie et l'Allemagne, qu'elles sont solidaires de la Chine et ne peuvent laisser rompre, au profit du Japon, l'équilibre extrême-oriental.



Auguste Gérard.

Grâce à leur concours, la Chine se tire sans dommages irréparables d'une situation critique : le Japon, se contentant de Formose et de l'indépendance de la Corée, renonce à la Mandchourie et à Port-Arthur. — Passé le danger, le gouvernement chinois retomberait volontiers dans sa dédaigneuse apathie. Le prince Kong et Li-Hung-Tchang, d'une main ferme, maintiennent la barre dans la bonne direction. Non seulement la Chine se rapproche de l'Europe, mais elle choisit, parmi les groupements des États européens, celui auquel elle joindra sa destinée. En 1896, l'Angleterre est isolée, et la Triplice ne compte pas en Extrême-Orient. C'est à la combinaison franco-russe que la Chine se rallie. La France et la Russie, voisines du Céleste-Empire sur d'immenses étendues, ont pour préoccupation dominante l'intégrité chinoise et l'équilibre oriental. *La période qui s'étend de la guerre sino-japonaise à l'insurrection des Boxers est une période d'influence franco-russe.* Non seulement c'est avec les ministres de France et de Russie, A. Gérard et le comte Cassini, que le Tsong-Li-Ya-Men « entretient les plus confiantes relations », mais, pendant le séjour de Li-Hung-Tchang à Petrograd, un traité secret d'alliance défensive et offensive est conclu entre les gouvernements russe et chinois : les deux pays se garantissent mutuellement leurs possessions; la Russie peut éventuellement utiliser les mouillages des côtes de Chine et, pour amener rapidement des troupes sur le Pacifique, faire passer une partie de la ligne transsibérienne sur le territoire chinois. — Ce traité devait avoir pour l'avenir les plus intéressants développements et permettre, en particulier, pendant la présente guerre, l'utilisation du territoire chinois par les Alliés et le Japon, remplaçant la Russie défaillante. — Par suite de l'entrée de la Chine dans l'alliance franco-russe, ce furent la France et la Russie qui recueillirent de la transformation de la Chine, alors ébauchée, les premiers et les plus précieux avantages.

La France obtient un règlement avantageux des questions relatives à la frontière sino-tonkinoise. « Non seulement est préservée la sécurité de nos possessions indochinoises », mais..... l'Indochine est « la voie la plus directe et la plus courte de pénétration vers le sud et l'ouest du grand empire ». La France acquiert ainsi une situation privilégiée; elle sait l'exploiter en obtenant du gouvernement chinois le prolongement des chemins de fer tonkinois dans les provinces méridionales de la Chine. C'est sous les auspices de A. Gérard que sont conclus les premiers accords relatifs à l'établissement du chemin de fer du Yunnan. Avant toutes les autres puissances européennes, la France réussissait à ouvrir aux voies ferrées le territoire chinois. « La signature du contrat du 5 juillet 1896 est une date dans l'histoire de l'ouverture de la Chine et une date exclusivement française ». L'année suivante, la France remporte, grâce à l'habileté de ses représentants et à l'appui de Li-Hung-Tchang, une véritable victoire diplomatique sur les puissances concurrentes : elle obtient de participer, avec la Belgique, à la construction de la voie ferrée Pékin-Han-Kéou (dite Kin-Han), ligne de plus de 1.100 kilomètres, depuis plusieurs années en exploitation. A la France encore de reconstruire l'arsenal de Fou-Tchéou, détruit par elle dans la précédente guerre franco-chinoise. Un peu plus tard, enfin (Gérard appelé à un autre poste, mais ses efforts portant leurs fruits), la Banque de l'*Indochine* devient une organisation chargée de représenter la puissance financière française sur le marché chinois.

Pour la Russie, elle obtient la concession du Transmandchourien et de ses embranchements et l'installation solennelle, à Pékin, du siège social de la Banque russo-chinoise. Plus encore que l'influence française, c'est, au point de vue politique du moins, l'influence russe qui est prépondérante. La politique chinoise est liée d'une alliance intime à celle d'une grande puissance d'Occident. Fait capital, dit avec raison A. Gérard, puisque, à cette date seulement (dans les temps modernes), « la Chine fut amenée à prendre place dans la politique générale du monde, à y figurer comme un facteur, à courir les chances et les risques du jeu de l'univers ». L'ambassade en Europe de Li-Hung-Tchang, « ambassadeur vraiment génial », qui inaugure cette politique, peut être, à cet égard, « comparée au voyage de Pierre le Grand ». On peut souscrire à cette appréciation.

Aucune puissance, aucun groupement de puissances ne sont capables, en ces années fécondes, de faire contrepoids au groupe franco-russe, dont le prestige et l'influence sont incontestés. L'Angleterre travaille isolément et, d'ailleurs, non sans résultats, à s'assurer la voie de pénétration birmane; quant à l'Allemagne, qui s'est cependant associée au service rendu par les puissances à l'empire chinois, elle manque, elle, totalement de prestige et d'autorité en Extrême-Orient. « Malgré ses victoires de 1866 et de 1870, elle ne faisait pas à Pékin figure de grande puissance». «Elle n'en éprouvait donc que davantage l'ardent désir de remédier à cette infériorité et de s'assurer en Chine la possession d'une base politique et territoriale d'où elle agirait et rayonnerait comme l'Angleterre, la France, la Russie, les États-Unis ». Elle cherche, en conséquence, à la fois, à entraver l'action des puissances prépondérantes et à assurer elle-même son action. Toujours la France et la Russie trouvent, derrière le gouvernement chinois, dans les résistances qu'il est amené parfois, pour des questions diplomatiques, bancaires, ferroviaires, à leur opposer, le gouvernement de Berlin. Celui-ci, d'autre part, harcèle le Tsong-li-Ya-men de demandes incessantes pour l'obtention d'une base navale sur les côtes chinoises : demande personnelle de Guillaume II auprès de Li-Hung-Tchang, mission du baron de Heyking, chargé de faire comprendre aux autres pays que l'Allemagne « n'est pas à son rang » en Chine, demandes du même ambassadeur auprès du gouvernement chinois : ainsi se manifeste pendant trois ans la ténacité inlassable du gouvernement de Berlin, bien plus préoccupé encore de trouver un débouché pour son commerce que de se mettre sur le même pied que ses rivaux. Grâce à la bonne entente des grandes puissances entre elles et avec la Chine, cette politique ne porte aucun fruit. C'est pourquoi, le 14 novembre 1897, des navires allemands, prétextant la vengeance à tirer de l'assassinat de deux missionnaires, apparaissent devant Kiao-Tchéou, point depuis longtemps choisi par les fourriers de l'occupation; la démonstration navale est le prélude du traité par lequel la Chine cède à l'Allemagne, pour 99 ans, « Kiao-Tchéou et 50 kilomètres autour de la baie » et lui accorde, en outre, des concessions de mines et de chemins de fer. L'équilibre ainsi rompu par le gantelet de fer de l'Allemagne, brutalement jeté dans la balance, les autres puissances doivent, comme malgré elles, s'assurer à leur tour des garanties équivalentes : Wei-Haï-Wei à l'Angleterre, Port-Arthur à la Russie, Kouang-Tchéou à la France. C'est la curée. A la politique d'entente entre la Chine et les puissances, politique de pénétration pacifique établie sur une confiance mutuelle, succède la politique de conquête, fondée sur le mépris des peuples désarmés, politique qui est non la seule cause, mais l'une des causes essentielles du mouvement xénophobe et aboutit, en 1900, au soulèvement des Boxers. « Déçue dans sa confiance et blessée dans sa foi, dit fort bien A. Gérard, la Chine fut de nouveau jetée dans les incertitudes, les périls, les orages et, finalement, vouée à la catastrophe. C'est l'Allemagne qui ici comme ailleurs, et dans la plus redoutable des crises que le monde ait connues, porte la responsabilité et la peine de la politique de félonie, de trahison et d'âpre cupidité qui, sous toutes les latitudes, n'a cessé d'être la sienne ».



Li-Hung-Tchang.

Le châtiment, s'est fait attendre, mais est venu, éclatant : c'est, réconciliées, unies contre l'Allemagne, toutes les puissances jadis rivales en Extrême-Orient (la France, l'Angleterre, la Russie, les États-Unis, le Japon et, bientôt, la Chine elle-même). En novembre 1914, l'Allemagne perd Kiao-Tchéou, dont la conquête a été la cause de toutes les crises extrême-orientales. En 1917, la République chinoise lui déclare la guerre : c'est la fin de l'influence allemande, du prestige allemand en Extrême-Orient, construction imposante, mais dépourvue de solides fondations. Et c'est, conclut A. Gérard, la promesse de l'entrée du pays de Confucius dans cette Société des nations, où trouveraient leur application quelques-uns des préceptes du Sage.

Toutes les réformes que la Chine pourra réaliser par la suite, toutes celles qu'elle a réalisées déjà, sont, comme les variations de sa position diplomatique sur l'échiquier mondial, en germe dans la courte, mais féconde période, qui s'étend de la guerre sino-japonaise à l'insurrection des Boxers. L'avant-dernier chapitre du livre le démontre : rien de plus intéressant que cette psychologie de l'esprit chinois se transformant au contact des nouvelles idées européennes et japonaises; rien de plus curieux que la préoccupation des lettrés de fortifier la nation chinoise par les armes occidentales, sans abandonner les traditions de l'antique sagesse. Nulle part mieux que dans ces pages, larges et compréhensives, A. Gérard n'a fait œuvre d'historien.

La lecture d'un tel livre est faite pour rendre confiance en la diplomatie française, qu'il est un peu facile de critiquer en bloc, sans étudier dans le détail son action et ses résultats. — Léon Abensour.

Congrès de Vienne (les Dessous du), d'après les documents originaux des Archives du ministère impérial et royal de l'intérieur à Vienne publiés par le commandant M.-H. Weil. — « *Le Panorama de l'Europe*, tel est le nom qu'on donne à cette réunion à Vienne », écrivait, le 20 septem-

bre 1814, un des correspondants du baron Hager, chef de la police secrète de l'empereur François II. Le mot est exact et imagé : le Congrès de Vienne, qui clôt l'ère de la Révolution et de l'Empire, ouvre celle de la Sainte-Alliance. Nulle assemblée aussi nombreuse n'eut à traiter d'aussi multiples questions, à résoudre d'aussi délicats problèmes. Et, quand on songe au Congrès de demain, qui clora la guerre actuelle, c'est vers le Congrès de Vienne que l'esprit, naturellement, se reporte.

Non, certes, que la diplomatique réunion qui se prolongea neuf mois durant soit pour les souverains et les diplomates d'aujourd'hui un modèle à suivre. Les interminables discussions qui se succédèrent depuis le commencement de l'été et retardèrent l'ouverture du Congrès, puis en troublèrent l'ordonnance, au point que les plus graves questions ne furent résolues qu'au dernier jour, sous la pression des événements (le retour de l'île d'Elbe), suffisent à prouver qu'en dépit des prétentions des grands directeurs de ce Congrès, aucun principe généreux, aucune règle politique ne devaient dicter leur conduite ou inspirer leurs résolutions. Aussi assista-t-on à cet étrange spectacle d'alliés de la veille se jalousant et se préparant chaque jour à s'entre-déchirer, spectacle qui n'est pas spécial à Vienne, mais qui, en quelque lieu qu'il se donne, est toujours la preuve d'un manque d'esprit de suite et de rectitude politique.



L'empereur François II.

Durant d'aussi longues conférences, il était naturel que se nouassent d'innombrables intrigues, tant politiques que mondaines, et que le gouvernement autrichien, et particulièrement l'empereur, aient voulu en être instruits jusque dans les plus petits détails. La police secrète de l'Autriche est une des plus anciennes de l'Europe et aussi une des plus perfectionnées; elle fut habituée à ne ménager personne, à porter son enquête indiscrète jusque sur les marches du trône, jusque sur la personne du souverain. Car, si l'empereur a sa police, les ministres ont souvent la leur, qui surveille étroitement les dires de leur maître, pour être au fait de tous les complots qui pourraient se tramer contre leur existence ministérielle.

A la veille du Congrès de Vienne, l'empereur François donna donc au baron Hager, « président du ministère de la police et de la censure » depuis 1812, les instructions les plus pressantes pour la surveillance de tous les étrangers qui allaient envahir la capitale, enjoignant à ce dernier de lui transmettre, avec son rapport quotidien, tous les renseignements les plus minimes et les plus incertains, comme les plus sûrs. Et, comme on savait dans l'entourage de l'empereur que celui-ci affectionnait particulièrement les nouvelles d'ordre privé, les renseignements sur la vie quotidienne de ses sujets ou de ses hôtes, et de préférence sur leurs amours, on conçoit que les papiers de la police secrète consacrés à ce genre d'observation soient nombreux, d'autant plus nombreux que la vie mondaine de Vienne, en 1814 et en 1815, est plus ouvertement dépravée.

Pour bien remplir leur mission, les collaborateurs devaient pouvoir s'introduire à toute heure dans tous les milieux aristocratiques et politiques et, mieux encore, en être; aussi Hager rechercha-t-il et obtint-il le concours de nombreux officiers et notables, de diplomates effacés, habiles dans l'art de s'introduire dans les groupes, d'écouter, de provoquer les confidences, de savoir inspirer confiance.

Ce sont les rapports de tous ces espions — il faut bien appeler les gens comme ils le méritent — qu'avant la guerre, le commandant Weil eut la rare fortune de pouvoir dépouiller au ministère de la police viennoise, et ce sont les plus intéressants d'entre eux qu'il publie, dans deux gros volumes de 800 pages chacun. Il n'a pas la prétention de donner de l'*in extenso*, il lui aurait fallu dix fois plus de pages, et les répétitions auraient pu devenir fastidieuses; il a fait un tri soigneux de chacun de ces papiers. Les uns, rapports détaillés à l'allure politique, les autres, simples chiffons de papier, signalant telle ou telle visite mystérieuse ou simplement clandestine de tel confident chez tel souverain, de tel prince chez quelque jolie femme.

De tous les personnages cités dans ces rapports, le commandant Weil s'est efforcé de retrouver la trace et de retracer un bref *curriculum vitæ*, et on se rendra compte du travail fourni par ces recherches ardues, quand on saura que la table analytique de chacun de ces volumes compte 40 pages! Grâce à ce formidable labeur, le lecteur ou le travailleur français peut compléter de très utile façon les connaissances qu'il peut déjà avoir sur le plus célèbre des congrès. (Ajoutons, pour être exact, que le Dr Fournier a déjà publié en allemand un certain nombre de pièces citées ici, dans son livre : *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress*.)

On sait que les trois principales questions en litige, au mois de juillet 1814, étaient celles de Pologne, de Saxe et de Naples. Les deux premières étaient latentes depuis l'année précédente : le tsar Alexandre, en reconquérant la Pologne, en 1813, avait juré qu'il la conserverait sous son sceptre, ajoutant déjà qu'il l'érigerait en royaume autonome; le roi de Saxe, en restant, lui dernier des princes allemands, fidèle à Napoléon, semblait, d'autre part, avoir consommé la ruine de son royaume, que les généraux prussiens avaient envahi bien avant Leipzig et gouverné avec leur coutumière rudesse. Faire renoncer Alexandre Ier à la grande Pologne qu'il rêvait de reconstituer, contraindre Frédéric-Guillaume III à évacuer la Saxe qu'il occupait et ne lui en laissant qu'une minime partie, tel devait être le principal effort des représentants des autres puissances conviées à Vienne. Or, comme le disait fort bien Lowenhielm, ministre de Suède à Vienne, dans une lettre interceptée, « le comte de Nesselrode pour la Russie, le baron de Humboldt pour la Prusse ont déclaré qu'ils ne comptaient pas soumettre leurs arrangements au jugement d'une assemblée quelconque, ni celle du conseil préparatoire, ni celle du Congrès en général. La différence des opinions vient de ce que les plénipotentiaires français entendent le mot « Congrès » dans son acception ordinaire et que les ministres des autres puissances ne veulent pas s'en tenir à cette notion connue ».

On ne saurait mieux dire. Aussi, six mois durant, discuta-t-on dans les légations, dans les ministères, mais plus encore dans les antichambres, dans les salons et dans les boudoirs féminins, sur les deux grandes questions. Alexandre jurait qu'on ne lui arracherait pas des mains la Pologne, et, quand Talleyrand lui parlait du droit, il montrait son épée suspendue à son côté.

De tous les souverains réunis à Vienne, l'empereur Alexandre était certainement le plus en vue, le plus redouté du cabinet autrichien et de François II lui-même; conséquemment, le plus étroitement surveillé. Pas un de ses mouvements, pas une de ses démarches qui ne fussent épiés; lui seul donnait plus de mal à toute la police du baron Hager que les autres membres du Congrès, car il parlait beaucoup, se promenait souvent, voyait de nombreux diplomates et fréquentait assidûment de jolies femmes. « Il aime pour tous », disait une chanson. On plaignait l'impératrice délaissée, et on la disait « bien autrement courtoise et aimable que l'empereur », dont les Viennois raillaient la « dansomanie ».

Sur le seul chapitre des amours d'Alexandre, nombreuses sont les notes recueillies; il a plusieurs maîtresses, on lui en prête beaucoup d'autres; un perfide ne le dit-il pas « follement épris de l'impératrice d'Autriche ».

La favorite en titre, Mme Bethmann, n'est pas à Vienne au moment où s'ouvre le Congrès; plusieurs s'offrent à la remplacer; les deux plus audacieuses sont la princesse Bagration et la duchesse de Sagan. La première l'emporte sur la seconde, qui a déjà conquis les faveurs de Metternich. Alexandre, « qui aime les sens, mais à qui il faut aussi l'esprit », préfère la veuve de son ancien général, et tout Vienne se passionne pour la rivalité de l'*Andromède* russe et de la *Cléopâtre* courlandaise. Le hasard ou quelque dieu malin n'a-t-il pas fait loger dans le même palais Palen, 57, Schenkenstrasse, les deux rivales, de sorte que les policiers, qui veillent souvent une partie de la nuit, font, du même coup, double surveillance!



Le tsar Alexandre Ier.

Des conseillers d'Alexandre il en est dont les Autrichiens se méfient particulièrement : les Suisses et les Polonais. « J'ai le bonheur d'avoir chez moi trois grandes têtes, disait le prince de Ligne, mais trois têtes bien dangereuses et bien méchantes : Laharpe, Talleyrand, Jomini ». Laharpe est le précepteur républicain d'Alexandre, dont nous avons montré ailleurs l'influence constante sur son élève. « Il présente tous ses compatriotes à l'empereur, dit encore le prince de Ligne, les protège, et il sera bien difficile de se défaire d'eux ». Or, les Suisses disent ouvertement qu' « ils craignent l'Autriche ».

Jomini passe, à ce moment, pour un des inspirateurs d'Alexandre; il l'a accompagné et conseillé durant toutes les dernières campagnes; à Vienne, il travaille ouvertement pour la Pologne; aussi les agents de la police se sont-ils procuré des intelligences à son domicile; mais il emporte toutes les clefs de ses tiroirs, et il a fait changer les serrures. Aussitôt, d'ailleurs, les policiers prennent l'empreinte des nouvelles serrures; mais le maître du logis, malade, sort peu : « On fouillera ses tiroirs et ses cartons, dès qu'il sera dehors. »

Voilà de l'espionnage qui frise de près le cambriolage; Jomini n'en est, certes pas, la seule victime : chaque diplomate se sent surveillé et prend des précautions, souvent vaines. Comment se garer, notamment, d'un personnel indispensable plus ou moins indiqué habilement par les affidés de la police? « Adam Czartoriski est arrivé, écrit, le 3 octobre, l'agent Schmidt à Hager; on va s'efforcer de lui procurer un homme de confiance, grâce auquel on sera bien renseigné sur son compte ». Car Czartoriski est redouté par l'Autriche comme Polonais et comme un des plus anciens, un des plus libéraux conseillers du tsar : son influence, longtemps réduite à rien, redevient prépondérante à Vienne, et il est des mauvaises langues pour dire qu'il travaille pour lui-même. Alexandre lui donnera la Pologne, « tout comme elle fut attribuée dans le temps à Poniatowski » (?). [Les policiers ne sont pas toujours très exactement instruits du passé.]



Le roi Frédéric-Guillaume III.

Il n'est pas jusqu'au Strasbourgeois Anstett que les Autrichiens ne redoutent parce qu'il travaille fréquemment avec le tsar. On le sait mal disposé pour l'Autriche; simple question d'amour-propre, croit-on, car, en 1810, le comte de Wurmser l'avait gagné à sa cause; mais ses bons offices d'alors valaient la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Étienne, que l'empereur François a négligé de lui décerner.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume joue à Vienne un rôle moins en vue que son allié d'Iéna, mais les succès de son armée, durant la dernière campagne, le ton arrogant de plusieurs de ses représentants, le mouvement des Allemands ambitieux qui déjà gravite autour de la Prusse, rendent à ce royaume morcelé par Napoléon et à ses porte-parole une autorité considérable. Presque tous les agents de la police ménagent la Prusse, et les renseignements qu'ils recueillent sur les Prussiens sont rarement défavorables. Cependant, la Prusse a lié partie avec la Russie dans la grave question Saxe-Pologne, et le gouvernement de l'empereur François, qui sait qu'il a à compter avec elle, cherche en même temps à la ménager ouvertement, — et à la combattre. Il ne lui permettra pas de conserver la Saxe, encore que le vacillant Metternich ait, sur ce point, grand besoin de l'intransigeance de Talleyrand, qu'il pousse habilement de l'avant, pour l'occurrence, et peut-être ne voit-il pas l'intérêt qu'il aurait à faire restituer à son maître la couronne de l'empire d'Allemagne, déposée dix ans plus tôt. L'occasion est unique, et la question est plusieurs fois agitée au cours de ces six mois d'intrigues; que ne fut-elle résolue! « L'Allemagne, j'en ai l'intime conviction, écrivait Mme Humboldt dans une lettre interceptée par la police, marchera avec le temps vers son unification, et qui voudra s'y opposer s'y brisera. L'Autriche ne tardera pas à payer la dette de son bas égoïsme... Tous les regards allemands sont tournés vers la Prusse, et tous les cœurs allemands sont pour la Prusse. Les gouvernements seuls sont contre nous, et c'est la preuve de la frayeur que nous inspirons ».

Et la princesse Radziwill, dans une lettre également interceptée, écrivait à son mari : « Nous recevons au Rhin de belles pittoresques provinces, qui sont sans doute une belle acquisition, et, si le royaume que nous recevons au Rhin touchait à l'ancien, je crois que nous ne pourrions plus désirer de troquer avec tout autre empire. » Que dans ces « pittoresques provinces » on soit « fort mécontent des Prussiens, et qu'on y ait de grandes sympathies pour la France », ainsi qu'un rapport de police le confirme, peu importe; c'est l'esprit de conquête qui guide cette Allemagne, et non point, certes, le moindre esprit de justice!

Peu de chose dans ces nombreux rapports sur les Anglais; ni le prince-régent ni aucun prince de la



Congrès de Vienne (1814-1815). Séance des plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris. — Tableau de Jean-Baptiste Isabey.
Les principaux représentants des huit puissances étaient : 1. Talleyrand (*France*); 2. Lord Castlereagh (*Angleterre*); 3. Metternich (*Autriche*); 4. Prince de Rasumowski (*Russie*); 5. Prince de Hardenberg (*Prusse*); 6. Pierre-Gomez Labrador (*Espagne*); 7. Comte de Palmella (*Portugal*); 8. Comte de Lowenhielm (*Suède*).

famille royale n'a cru devoir se rendre à Vienne, où le gouvernement britannique est représenté par lord Castlereagh, que Metternich ménage, car il croit pouvoir compter sur son appui en toute occasion. Ses collègues, ses secrétaires et lui se tiennent volontiers à l'écart des fêtes où leurs femmes ne savent pas briller. Leur rigorisme les empêche d'assister, un dimanche, à un concert donné par l'académie musicale de Beethoven ! Voici qui tranche avec les mœurs alors régnantes à Vienne, où le principal ministre de S. M. apostolique conduit le bal avec une légèreté et une insouciance au moins apparentes qui scandalisent bien des gens.

Metternich n'est guère ménagé au cours de ces bulletins, qui, ne l'oublions pas, passent tous sur le bureau de l'empereur, et nombreuses sont les allusions aux cabales qui sont formées contre lui. Les plus acharnés sont, naturellement, les Russes. Il y a entre Alexandre et le ministre de l'empereur François une rivalité, puis une hostilité qui risque, à certains moments, de déchaîner une guerre entre les deux puissances. Aussi, dès le mois de novembre, un des meilleurs limiers du baron Hager relate-t-il le bruit qui court : Metternich va être remplacé par Stadion. Les Prussiens épousent, naturellement, la querelle des Russes, et le baron de Linden déclare hautement : « Le Congrès est une mauvaise pièce, dont l'auteur est sifflé. »

Les représentants de Louis XVIII ne sont pas moins hostiles à l'ex-amant de la reine Caroline de Naples. Un des articles des revendications du roi légitime est le renversement de Murat. Or, le plus ferme soutien du roi Joachim est le ministre autrichien, qui, en sus du traité secret signé dès 1815, et qui le lie, doit au mari compensation et à la maîtresse délaissée reconnaissance. Talleyrand, qui n'ignore rien de la chronique scandaleuse de son temps et qui sait combien les femmes obtiennent, désespère de vaincre la résistance autrichienne, tant que Metternich dirigera la politique de la monarchie. Ne dit-on pas, d'ailleurs, à Vienne, que Metternich défend le souverain de l'île d'Elbe contre des menaces d'exil lointain; n'a-t-on pas noté que, le 9 octobre, il a donné un dîner dont « la table était garnie par un service aux armes de Bonaparte, que celui-ci donna au prince au prix de l'holocauste de la nouvelle Iphigénie » ! Et, quelques mois plus tard, la princesse Bagration ne répète-t-elle pas un singulier propos de l'Autrichien : « Avouez, lui disait la maîtresse d'Alexandre, qu'il vous a moins coûté d'abattre Napoléon qu'il n'en coûte à présent à vous arranger sur ses dépouilles. — Et c'est pour cela que j'ai voulu le conserver, répondit Metternich. Voilà la clef de ma politique. Je prévoyais tout cela, et j'ai voulu pour cela le diminuer, mais le garder » Ce sont de ces mots que l'ancien chambellan impérial ne laisse pas tomber; contre Napoléon, sa rancune est tenace. Sa situation, au reste, lui en fait une nécessité.

On sait avec quelle habileté Talleyrand sut se ménager une place au Congrès. Quand il y arrivait, le 23 septembre, sa situation n'était rien moins que facile : chacun le regardait avec quelque mépris, et par la faute de son passé, et parce qu'il représentait une France vaincue, que les vainqueurs avaient résolu d'exclure de leurs délibérations. « Il y a vingt ans que je vous soupçonne », lui disait crument le prince de Ligne, qui ne ménageait pas ses mots. Or, deux mois plus tard, la comtesse de Rechberg pouvait écrire : « La France s'exprime avec l'énergie du temps de Napoléon. » Saisissant l'occasion que lui offrait la dispute austro-russe, il intervenait en tiers, déployant le drapeau de la légitimité et défendant les droits de la Saxe. On peut discuter la question de savoir si, dans l'intérêt bien compris de la France, il n'eût pas mieux fait d'adhérer au projet prussien, qui érigeait en royaume pour la dynastie saxonne les provinces rhénanes; peut-être quelques arguments sonnants et trébuchants l'aidèrent-ils à se prononcer en faveur de la thèse autrichienne et saxonne : on trouve dans tout le cours de ce peu édifiant Congrès de nombreuses circonstances où la question d'argent joue un rôle aussi considérable et scandaleux que l'influence féminine.

Poursuivre la chute de Murat, conserver son trône au roi de Saxe ne sont que les deux premiers articles du programme de Talleyrand; il en est un autre, qui consiste à surveiller tous les membres de la famille du *monstre* et à les empêcher de refaire leur fortune. Le prince Eugène, « ce polisson », pour lequel Alexandre témoigne la plus grande affection, avec lequel il se promène souvent seul, au grand scandale des policiers autrichiens, ne doit conserver aucun patrimoine en Italie; la France s'y oppose. De même s'oppose-t-elle à ce que l'ex-impératrice, « la nouvelle Iphigénie », obtienne pour elle et son fils la principauté de Parme. Marie-Louise ne passe, évidemment, pas inaperçue à Vienne, et ses actes sont étroitement surveillés; on la soupçonne, au début du moins, de conserver des relations suivies avec l'île d'Elbe. Puis on remarque la fréquence des visites — peut-être deux ou trois — que lui rend le roi de Prusse et, aussitôt, les langues de courir; en novembre, on croit à l'imminence de la rupture du mariage en cour de Rome, et on annonce le prochain départ du général Koller pour l'île d'Elbe : « Il veut, dit un rapport, décider Napoléon à consentir à l'annulation de son mariage avec Marie-Louise, que le pape est disposé à prononcer; cela fait, le roi de Prusse épouserait Marie-Louise. »

Celle-ci ne nourrit pas d'aussi hautes ambitions; si elle est décidée à ne pas renouer avec Napoléon, elle n'aspire qu'à sa liberté, dans la douce société du comte de Neipperg.

Aussi son émotion est-elle vive quand, le 8 mars, on apprend à Vienne que l'ex-empereur a quitté l'île d'Elbe : « Tous sont furieux contre les Anglais, auxquels la garde était confiée et qui sont impardonnables d'avoir été si négligents », tel est le premier sentiment auquel succède aussitôt la résolution de courir sus au fugitif. Talleyrand n'est pas le moins ardent à requérir la mise hors la loi de son ancien maître. Déjà, il a senti la main de celui-ci s'appesantir sur lui. Il est, cependant, quelques personnes à Vienne pour prendre la défense de Bonaparte. Alexandre s'en indigne et les qualifie tout net de « scélérates ». « Sans Napoléon, avait dit, quelques semaines plus tôt, l'Autrichien Seilern, Alexandre ne laissera jamais le monde en repos ».

Les gouvernements représentés à Vienne n'en décidèrent pas moins à l'unanimité de reprendre la lutte jusqu'à l'écrasement de leur ancien dominateur, dont l'apparition inattendue hâta leur réconciliation et précipita la solution des dernières difficultés pendantes. Mais, malgré les efforts de Talleyrand, ils s'abstinrent de se lier pour assurer le triomphe de la maison de Bourbon. Alexandre, très froissé de ce qu'il appelait l'« ingratitude » de Louis XVIII, ne dissimulait même pas que la chute

de celui-ci était à ses yeux irrémédiable, Hardenberg, envoyant de nouvelles instructions au comte de Goltz, lui signalait le danger qu'il y avait à « s'expliquer d'une manière trop précise » sur le désir où les puissances pouvaient être de restaurer les Bourbons : « Nous ne pouvons nous cacher que toutes les opinions sont loin de se réunir en leur faveur », et le tsar, dès le 28 avril, aurait, au dire d'un agent autrichien, suggéré que, « si on ne pouvait induire les Français à vivre sous la domination des Bourbons, on pourrait leur donner un roi-soldat, et qu'alors on ne pouvait mieux choisir que l'archiduc Charles, qui, étant de la maison de Lorraine, pourrait plaire aux Français ». Suggestion plus bizarre encore que celle de l'année précédente en faveur de Bernadotte!

D'autres, en plus grand nombre, songeaient au duc d'Orléans; déjà, au mois de février, le Prussien Grote avait écrit de Paris que le duc était généralement aimé, qu'on disait assez volontiers qu'il serait le successeur du roi; que le duc n'avait certainement pas « l'intention de déposséder l'héritier légitime du trône, mais qu'il est des cas où on se laisse faire une douce violence ». Cette douce violence, au dire de Dalberg, le duc d'Orléans n'avait qu'à se la laisser faire à la veille du 20 mars : « S'il avait voulu se laisser conduire à Melun, il était roi, et Bonaparte ne vivrait plus, c'est un fait. » Peut-être est-ce un fait moins certain que Dalberg ne veut le faire accroire, du moins au moment où il le dit.

Le 9 juin, on signait l'acte final du Congrès, mais, déjà, depuis le 25 mai, l'empereur Alexandre, le roi de Prusse étaient partis chacun pour son quartier général; le surlendemain, l'empereur d'Autriche avait, lui aussi, quitté sa capitale, laissant les diplomates parafer les derniers actes.

L'attention était ailleurs : selon que Napoléon serait vainqueur ou vaincu dans les plaines flamandes, le Congrès de Vienne passerait, aux yeux de la postérité, pour une vaine et coûteuse comédie, ou « immortaliserait le règne de l'empereur François » et le « génie » de Metternich. — Pierre RAIN.

Debidour (Elie-Louis-Marie-Marc-Antoine, dit *Antonin*), professeur et historien français, né le 31 janvier 1847 à Nontron (Dordogne), mort à Paris le 21 février 1917. Il fit ses études secondaires au lycée de Périgueux, puis au lycée Charlemagne, à Paris, comme élève de l'institution Massin, et entra à l'Ecole normale supérieure en 1866. Il fut le camarade de promotion de Liard, Rabier, Couat, Cartault, etc. De 1868 à 1870, il fut chargé de cours d'histoire au lycée de Périgueux. Au moment de la guerre franco-allemande, il contracta un engagement volontaire et fit partie de l'armée de Paris. En 1871, il fut attaché au cabinet du ministre de l'intérieur. Il retourna ensuite en province enseigner l'histoire aux lycées de Saint-Omer, Mont-de-Marsan et Angers (1868-1878). Dans cette dernière ville, il occupa en même temps la chaire de géographie physique et politique à l'école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres. Entre temps, il se fit recevoir agrégé d'histoire (1873) et soutint ses thèses de doctorat ès lettres (1877). Il quitta l'enseignement secondaire et alla à Nancy (1878) enseigner à la Faculté des lettres d'abord la géographie, puis l'histoire (1880). Il fut doyen de la Faculté de 1886 à 1890. Un décret du 22 octobre 1890 le rendit à l'enseignement secondaire, dans les fonctions d'inspecteur général. Cependant, il ne renonçait point complètement à l'enseignement supérieur et, en 1894-1895, il professa un cours libre à la Sorbonne sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France. Enfin, le 14 septembre 1906, il fut nommé à la Faculté des lettres de Paris, dans la chaire, nouvellement créée, d'histoire du christianisme dans les temps modernes. Il fut membre du jury d'agrégation d'histoire de 1891 à 1895 et président de ce même jury de 1903 et 1904. Il faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de la Société d'histoire de la Révolution et de la Société de l'histoire de la Révolution de 1848. Il appartenait à la commission des archives diplomatiques et à celle des documents économiques sur la Révolution. Il s'était volontiers occupé de politique et avait rédigé un programme pour les élections législatives de 1885 (imprimé à Nontron, 1885). Il appartint au conseil municipal de Nancy de 1888 à 1890. — Quelque temps avant sa mort, il avait eu la douleur de perdre à la guerre un fils de quarante-deux ans, professeur d'histoire au lycée de Rouen.

La thèse française d'Antonin Debidour, intitulée : *la Fronde angevine, tableau de la vie municipale au XVIIe siècle* (Paris, 1877), fut unanimement appréciée et couronnée par l'Académie française.

L'auteur y montre le caractère très particulier de la Fronde à Angers : elle y fut une forme de la lutte entre la haute bourgeoisie et le reste de la population pour la possession des charges municipales. A Paris, les parlementaires furent frondeurs; à Angers, les magistrats combattirent la Fronde. Le résultat fut, pour la ville d'Angers, la perte de ses privilèges et une diminution de prospérité. — La thèse latine : *De Theodora, Justiniani Augusti uxore* (Théodora, femme de Justinien Auguste), est un essai de réhabilitation de la célèbre impératrice. Debidour estime que les imputations contenues dans l'*Histoire secrète* attribuée à Procope manquent de fondement et que Théodora a « bien usé du pouvoir et de la vie ». La démonstration est habile, mais n'a cependant pas dissipé toutes les obscurités. L'auteur publia son livre en français en 1885 (*l'Impératrice Théodora, étude critique*), à l'occasion de la pièce de Victorien Sardou.

Les trois grands ouvrages de Debidour sont : d'abord son *Histoire diplomatique de l'Europe, depuis l'ouverture du Congrès de Vienne jusqu'à la clôture du Congrès de Berlin* (1891, 2 vol. in-8°); ensuite, son *Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France de 1789 à 1870* (1898, in-8°), que continuent les deux volumes sur *l'Eglise catholique et l'Etat sous la troisième République* (1906-1909).

Ces livres, prodigieusement riches en faits, sont clairement ordonnés, exactement informés et agréables à lire. Il n'est pas sans intérêt, aujourd'hui, de détacher de l'*Histoire diplomatique* quelques-unes des lignes consacrées à Guillaume II. Debidour le définit, en 1891, un « empereur jeune, hautain, épris de gloire militaire, imbu au plus haut degré des préjugés et des haines germaniques». Il rappelle « son attitude à l'égard de la Belgique et de la Suisse, *dont il a semblé parfois disposé à méconnaître la neutralité* ». Gabriel Monod déclara, dans la « Revue historique », que ce jugement était d'une sévérité exagérée! — Quant aux travaux de Debidour sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, ils sont dominés par le double principe de la liberté des cultes et de la souveraineté de l'Etat. L'auteur désapprouve donc la Constitution civile du clergé et le Concordat, et applaudit à la séparation.



Antonin Debidour.

Parmi ses autres œuvres, il faut citer : *Précis de l'histoire de l'Anjou jusqu'à la révolution de 1789* (1878, in-18); *Histoire de Duguesclin* (1880, in-16), bon livre de vulgarisation; *le Général Bigarré, aide de camp de Joseph Bonaparte* (1880, in-8°), intéressante biographie d'une figure originale de soldat bon enfant, brave et coureur d'aventures; *Etudes critiques sur la Révolution, l'Empire et la période contemporaine* (1886, in-18); *les Chroniqueurs: Villehardouin, Joinville, Froissard, Commines* (1888-1890, in-8°); *le Général Grangerel, gouverneur de Longwy* (Nancy, 1888, in-8°); *le Général Fabvier* (Paris, 1904, in-8°), portrait vigoureux d'un soldat lorrain, défenseur des idées libérales, qui eut une part considérable dans l'émancipation de la Grèce; *Recueil des Actes du Directoire exécutif* (3 vol. parus, 1910-1913, gr. in-8°); etc. Il a collaboré au « Nouveau Larousse Illustré ». Il a écrit pour les classes une *Histoire de l'antiquité* (1904, in-12) et, en collaboration avec Aulard, des *Notions d'histoire générale* et une *Histoire de France* (1902, in-16), inspirées du point de vue démocratique et laïque.

Antonin Debidour a fait de l'histoire militante avec une bonne foi absolue. Il mettait au service de ses convictions une érudition énorme et une verve pittoresque. Ses titres de chapitres sont quelquefois plaisants ou goguenards. Certains lui ont reproché de prendre trop volontiers l'allure d'un pamphlétaire ou d'un journaliste. Mais le fond de son œuvre est solide et la forme attrayante. Dans ses fonctions d'administrateur universitaire, il a fait preuve d'une haute conscience et d'une impartialité conforme à son idéal. — Jean DEBLISE.

Électroculture (L'). Par *électroculture*, il faut entendre non pas l'application de l'électricité aux engins de culture mécaniques (voir à ce sujet notre précédent article sur l'emploi de l'électricité en agriculture [v. p. 582]), mais bien un procédé de culture spécial, utilisant l'action directe de l'électricité pour activer la germination et la croissance des végétaux et augmenter le rendement des récoltes. Dans ce but, l'électricité peut être employée, soit sous forme d'énergie lumineuse, soit sous forme de courants électriques à haute ou basse tension. Au point de vue historique, nous nous sommes inspiré des recherches de Jean Escard et de Bousquet.

1° *Emploi de la lumière électrique.* L'idée d'utiliser la lumière électrique pour activer la végétation est généralement attribuée à Hervé-Mangon, qui, en 1861, observa la formation de la chlorophylle sous l'influence de la lumière artificielle. Prieux, en 1869, constata que l'assimilation de l'acide carbonique de l'air par les plantes se faisait aussi bien sous l'action de cette lumière que sous celle de la lumière solaire. L'apparition de l'arc électrique à grande intensité permit de multiplier les expériences, et Siemens, en 1880, observa que sa lumière aidait considérablement la formation de la chlorophylle et pouvait, à ce point de vue, remplacer celle du jour, à condition, toutefois, que l'arc soit enfermé à l'intérieur d'un globe de verre assez épais pour arrêter les rayons de courte longueur d'onde (violets et ultraviolets), dont l'action corrosive sur les tissus vivants est maintenant bien connue. Les expériences de Deherain et Maquenne sont tout à fait concluantes à ce sujet : des plantes exposées à la lumière directe d'un arc puissant furent grillées en peu de temps, la chlorophylle fut détruite dans toutes les parties éclairées et subsista dans les autres. La même expérience, faite avec une lampe recouverte d'un globe de verre épais, prouva, au contraire, le développement de la chlorophylle sous l'influence des rayons de grande longueur d'onde (verts, jaunes et rouges). Cette influence de la longueur d'onde des rayons incidents a été démontrée depuis à maintes reprises; on a reconnu que les ondes les plus longues (rayons infrarouges, rouges et jaunes) qui correspondent au spectre d'absorption de la chlorophylle sont celles qui activent le plus la croissance des plantes; les ondes courtes, au contraire (rayons violets et ultraviolets), détruisent la chlorophylle et arrêtent la croissance d'autant plus rapidement qu'elles sont plus courtes et, par suite, plus pénétrantes : les plus courtes peuvent même, en traversant l'enveloppe de la graine, arrêter la germination.

Bouvier a montré, par des expériences répétées, l'accroissement considérable de la chlorophylle sous l'influence continue de la lumière électrique : elle envahit complètement les cellules superficielles et se forme même à l'intérieur des tissus. En même temps, la structure se simplifie et tend à se rapprocher de celle des plantes marines. Mais ce dernier phénomène ne se produit plus si la lumière artificielle, au lieu d'être appliquée continuellement, est alternée avec celle du jour: alors, l'accélération de croissance consécutive au développement de la chlorophylle subsiste seule. On sait, en effet, que la chlorophylle est l'agent d'assimilation des plantes, comme le sang est celui des animaux; à une plus grande abondance de celle-ci correspond donc une assimilation plus active : la plante se suralimente et se développe dans des proportions anormales.



Fig. 1.

Les plus récentes applications de ce genre de forceries, faites avec quelque envergure, ont donné des résultats très encourageants. Le rendement en poids des récoltes a pu être augmenté dans les proportions moyennes suivantes : pommes de terre, 50 p. 100; betteraves, 30 à 40 p. 100, avec un grand accroissement de la teneur en sucre; céréales, 20 à 40 p. 100; fruits, 30 à 45 p. 100. Malgré ces excellents résultats, il est douteux que ce mode de culture soit rémunérateur dans la plupart des cas, en raison du prix élevé des installations nécessaires et, surtout, de la grande dépense d'énergie électrique qu'il occasionne. Il est, d'ailleurs, concurrencé sérieusement par le second mode de culture par l'électricité, qui utilise les courants directs ou induits, et dont nous allons parler.

2° *Electrisation directe des plantes.* Avant l'invention des machines électriques à courants alternatifs, on ne connaissait, comme générateurs de courants, que les piles dont la puissance et les applications étaient forcément restreintes. Pourtant, dès 1846, Sheppard tenta de soumettre au courant continu qu'elles fournissent des graines de diverses plantes placées dans un récipient contenant de la terre humide. Le courant était amené par deux électrodes métalliques, plongeant dans la terre aux deux extrémités du vase et reliées aux bornes d'une pile P (*fig.* 1).

Les plantes à racines ainsi traitées donnèrent un rendement sensiblement supérieur à la normale, sauf au voisinage des électrodes, par suite de l'ac-

tion du métal sur la terre humide; l'emploi d'électrodes en charbon permit d'éviter cet inconvénient. Toutefois, ces expériences ne furent reprises qu'en 1882 par Armand Gautier, qui employait également des piles; les plantes furent semées dans des pots disposés en série, l'intensité du courant étant maintenue constante et égale dans tous. D'autres pots, non parcourus par le courant, servaient de témoins. La croissance des plantes électrisées fut en moyenne deux fois plus rapide que celle des autres. Par contre, des expériences faites plus récemment par Köwessi n'ont pas donné de résultats bien probants : on a même observé, dans certains cas, un effet retardateur sur la germination et la croissance. Ce fait a été expliqué depuis par Lazergues, qui a montré que le courant continu produit par les piles ne favorise la végétation que si son intensité est assez faible. Lorsque la limite optimum est dépassée, l'influence du courant devient de plus en plus nuisible, jusqu'à arrêter même la germination.

Concurremment avec les courants continus, on essaya les courants induits ou interrompus. Les premières expériences dans cette voie sont dues à l'agronome russe Spechnow, qui, en 1889, se servit d'un tube de verre T, contenant des graines avec de la terre humide et fermé aux deux bouts par des plaques de cuivre P et P' (*fig.* 2), reliées aux bornes d'une bobine d'induction B, alimentée par une pile A. Il observa que les graines ainsi électrisées germaient en moyenne deux fois plus vite que d'autres graines placées dans les mêmes conditions, mais non électrisées. Kinney, en 1897, fit des essais analogues et répétés sur un grand nombre de graines d'espèces différentes et dans des conditions variables. Il trouva que le temps nécessaire à la germination était diminué d'environ 30 p. 100 et que l'effet du courant était surtout sensible au début. La vitesse d'accroissement des tiges était augmentée d'environ 20 p. 100.

Ces divers procédés n'ont, en somme, donné que des résultats assez médiocres au point de vue économique, étant donné la dépense d'énergie et les frais d'installation élevés qu'ils exigeraient pour être appliqués sur une assez vaste échelle. C'est pourquoi les recherches se sont surtout aiguillées, depuis quelques années, vers l'utilisation des décharges électriques à haute tension et de l'électricité atmosphérique.

Les premières expériences employant les courants induits à haute tension sont dues au Suédois Lemström, qui, lors de ses voyages au Spitzberg, avait remarqué l'influence excitatrice des aurores boréales sur la végétation. Ce physicien tendit au-dessus d'une parcelle de champ un réseau de fils de fer de 5 millimètres de diamètre, disposés parallèlement avec un intervalle de $1^{m},25$. Le réseau ainsi formé, soigneusement isolé du sol par ses supports, était relié à un transformateur à haute tension, dont l'autre pôle était mis à la terre à l'aide de piquets de fer. La différence de potentiel entre le réseau et le sol atteignait 80.000 et 100.000 volts pour une distance de 4 à 5 mètres (*fig.* 3). Lemström avait aménagé quatre parcelles : le réseau de la première était électrisé positivement, celui de la seconde négativement, celui de la troisième tantôt positivement, tantôt négativement (courant alternatif), enfin, la quatrième n'était pas électrisée. La première parcelle donna le meilleur rendement, les deux suivantes donnèrent des résultats moins bons, mais supérieurs encore d'environ 10 p. 100 à la parcelle témoin. C'est donc le traitement par réseaux électrisés positivement qui donne les meilleurs résultats. Les expériences poursuivies par Lemström, de 1898 à 1901, ont donné des excédents de récoltes variables suivant les cultures : ils furent, en 1900, de 17 p. 100 pour les pommes de terre, 33 p. 100 pour les fèves, 42 p. 100 pour les betteraves sucrières, 55 p. 100 pour les pois, 88 p. 100 pour les fraises, 92 p. 100 pour les carottes. Pour les céréales, il obtint les plus-values suivantes : blé 20 à 25 p. 100, orge 26 p. 100, avoine, 28 p. 100, seigle 32 p. 100.

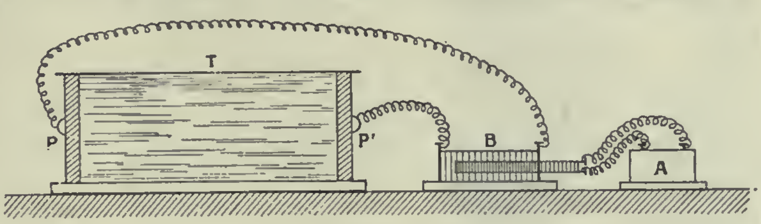


Fig. 2.

Des expériences subséquentes, faites par Neumann en Angleterre, à l'aide d'une machine statique alimentant un réseau placé à 40 centimètres seulement du sol et muni de pointes destinées à favoriser l'écoulement de l'électricité, ont donné pour les récoltes des excès en poids atteignant les chiffres suivants : concombres 17 p. 100, fraises 30 à 35 p. 100, betteraves 33 p. 100, blé, 29 à 39 p. 100. — Il faut citer aussi les expériences de Spechnew, au Jardin botanique de Kew, à l'aide d'un réseau aérien électrisé positivement. La surproduction s'éleva à 28 p. 100 pour le seigle, 50 p. 100 pour le blé, 62 p. 100 pour l'avoine. La maturation fut très accélérée, et les micro-organismes presque tous détruits, de sorte qu'au lieu de 40 p. 100 de pommes de terre malades, on n'en trouva que 5 p. 100.

Les essais continuèrent avec succès en Angleterre, depuis 1900, sous la direction de sir Olivier Lodge et du professeur Priestley, secondé par le Board of Agriculture. Enfin, en 1915, Blackman et Jorgenson mirent au point une installation modèle, qui fonctionne depuis cette époque dans la ferme de miss Dudgeon, à Dumfries (Écosse). Elle comporte une bobine d'induction pouvant donner 90.000 volts au secondaire; cette bobine alimente un réseau aérien par l'intermédiaire d'un éclateur à boules et de soupapes Lodge destinées à ne laisser passer que le courant positif. Les parcelles électrisées en 1915 et 1916 avaient 80 mètres sur 50 mètres ; le réseau était constitué par 21 fils de petit diamètre, distants de 4 mètres et placés à une hauteur variable de $1^{m},80$ à $2^{m},10$, au-dessus du sol. On y sema de l'avoine le 27 mars, ainsi que dans les parcelles voisines, qui servaient de témoins. L'avoine germa le 13 avril, et on commença l'électrisation le lendemain. La partie électrisée fut, dès le début, plus verte et plus fournie que les voisines. On observa ensuite les hauteurs de tiges suivantes :

	18 juin	25 juin	3 juillet
Partie électrisée . . .	58 cent.	73 cent.	101 cent.
— non électrisée.	40 cent.	56 cent.	63 cent.

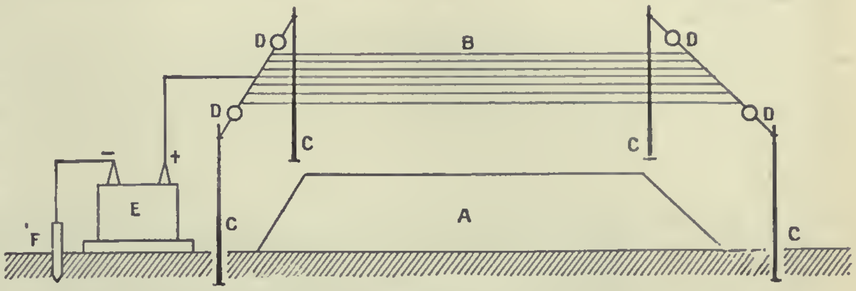


Fig. 3. — Schéma d'une installation d'électrisation agricole par courants à haute tension : A, champ d'essais ; B, réseau à haute tension ; C, pylônes ; D, isolateurs ; E, poste générateur ; F, prise de terre.

On continua le traitement jusqu'au 17 août. A cette époque, des pluies violentes couchèrent les tiges électrisées, dont les grains étaient beaucoup plus lourds que les autres. Malgré ce contretemps, on récolta le 28 août, et on observa les poids suivants à l'hectare :

	Grain.	Paille.
Parcelles témoins. . .	1.980 kilog.	2.940 kilog.
— électrisées.	2.960 kilog.	5.530 kilog.

La plus-value était donc de 50 p. 100 sur le grain et 88 p. 100 sur la paille pour la parcelle électrisée. La durée totale d'électrisation ayant été de 848 heures et la puissance consommée au primaire de la bobine étant de 150 watts (3 ampères sous 50 volts), la dépense, au tarif de 20 centimes le kilowatt, ressortait à 60 francs par hectare. Or, aux prix alors en vigueur dans la région (grain 24 fr., paille 67 fr.), le bénéfice brut atteignait 404 francs à l'hectare. Il restait donc un bénéfice de 344 francs à l'hectare, permettant de couvrir largement les frais d'installation. Ce bénéfice augmente, d'ailleurs, avec le prix des récoltes, qui, on le sait, n'a pas tendance à diminuer.

Il est, du reste, certain que la méthode peut encore être perfectionnée, la dépense d'énergie considérablement réduite et le rendement agricole accru. Ces expériences se poursuivent en Angleterre et donnent des résultats de plus en plus intéressants. En 1917, on a obtenu par cette méthode des plus-values de 25 à 50 p. 100 sur les carottes, tomates, betteraves et pommes de terre, et de 50 à 80 p. 100 sur les fraises et les concombres On a observé, d'ailleurs, que les parcelles électrisées l'année précédente donnaient, l'année suivante, sans nouveau traitement, un rendement supérieur de 20 à 30 p. 100. Cet effet résiduel s'explique si l'on admet que l'action de l'électricité est de favoriser la fixation de l'azote atmosphérique dans le sol et de détruire, en même temps, les bactéries et les petits animaux nuisibles (insectes, vers, etc., qui s'y trouvent. Cette théorie explique aussi les résultats médiocres obtenus avec les légumineuses, qui fixent directement l'azote de l'air. On a remarqué, néanmoins, que ces plantes profitent de l'effet résiduel signalé plus haut : le trèfle et la luzerne, par exemple, se comportent à merveille dans un terrain préalablement électrisé.

Les appareils électriques employés en électroculture ont été, depuis quelques années surtout, l'objet des études des constructeurs, particulièrement en Angleterre, où l'on fabrique des postes mobiles comprenant tout le matériel nécessaire au traitement de surfaces de 4 à 6 hectares. Le constructeur fait lui-même l'installation et en surveille le fonctionnement. On peut employer comme générateur de courant un transformateur-élévateur de tension, que l'on branche sur un réseau quelconque à courant alternatif; mais il faut alors redresser le courant soit à l'aide d'un tube de Lodge, globe de verre dans lequel on fait le vide à 1 ou 2 millimètres de mercure et contenant 2 électrodes de surfaces très inégales, soit à l'aide d'un kénotron, tube à vide dans lequel l'électrode négative est une spirale portée au rouge et projetant des ions qui ne laissent passer le courant que dans le sens voulu. Si l'on ne dispose pas de courant alternatif, on peut employer une bobine d'induction avec interrupteur à mercure, mais ce procédé n'est applicable qu'à des installations de faible puissance et, par suite, de peu d'envergure.

On peut aussi — et l'idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle remonte aux observations de l'abbé Bertholon de Saint-Lazare (1750) — chercher à utiliser directement l'électricité atmosphérique, c'est-à-dire la différence de potentiel variable, mais permanente, qui existe entre les couches d'air placées à des niveaux différents. On obtient ainsi une installation simplifiée, et l'énergie nécessaire est fournie gratuitement, quoique d'une façon peu régulière. C'est sur ce principe qu'est basé le géomagnétifère des frères Paulin, qui n'est qu'un paratonnerre à aigrettes, supporté par un mât isolant, dont le fil conducteur est relié à d'autres fils disposés dans le sol où l'électricité atmosphérique vient ainsi se répandre. (V. GÉOMAGNÉTIFÈRE, t. III, p. 69.) Cet appareil a donné d'excellents résultats : les accroissements de récolte ont varié de 30 à 60 p. 100 pour les différentes cultures traitées; de plus, la maturité se fait beaucoup plus vite, ce qui permet, dans certains cas, de faire plusieurs récoltes successives.

Enfin, cet appareil, en écoulant au sol l'électricité atmosphérique, évite les décharges violentes de la foudre et prévient la formation des orages de grêle, si préjudiciables aux récoltes. On a, d'ailleurs, établi de nombreux appareils basés sur le même principe : de simples tiges de fer plantées verticalement dans le sol, jusqu'à la profondeur extrême des racines des plantes, protègent et activent la végétation dans un rayon égal à leur hauteur, surtout si leur surface est rendue conductrice par cuivrage ou galvanisation. Ce moyen, très simple, a été appliqué, en premier lieu par Lagrange, à Bruxelles, en 1912; il a permis d'obtenir une augmentation de 100 p. 100 sur le rendement des pommes de terre.

De l'avis unanime des expérimentateurs, l'effet des décharges électriques sur les plantes est d'activer à la fois la production de la chlorophylle et la fixation de l'azote dans le sol, de sorte que l'électricité agit, en somme, comme un rayon de soleil artificiel. Il y a lieu, par suite, de proportionner l'intensité et la fréquence des décharges aux conditions atmosphériques et de les arrêter même lorsque le temps est très sec et le soleil ardent. Les meilleurs moments pour la décharge sont les heures du lever et du coucher du soleil. Par temps couvert, une durée moyenne de 4 à 5 heures d'électrisation est, en général, suffisante chaque jour.

L'effet des décharges étant d'activer l'assimilation des plantes, celles-ci doivent être copieusement arrosées et fumées; dans un terrain sec et pauvre, le bénéfice de l'électroculture serait peu sensible et parfois même négatif. Il est également inutile d'électrifier par grand vent, car celui-ci transporte les molécules d'air électrisées, dont l'action échappe alors au terrain d'expériences pour se reporter sur les terres voisines. Il y a lieu aussi de proportionner la tension électrique entre les fils et le sol à leur distance respective : cette tension devra être comprise entre 10.000 et 20.000 volts par mètre. La fréquence du courant devra être aussi basse que possible, les hautes fréquences ayant un effet moins sensible : celle de 25 périodes par secondes convient très bien. Enfin, on aura soin de diminuer progressivement la tension, au fur et à mesure de la croissance des cultures.

Telles sont, à l'heure actuelle, les données certaines les plus récentes concernant cette science nouvelle, qui n'en est encore qu'à ses débuts, mais dont les résultats pratiques, déjà tangibles, peuvent devenir, dans les circonstances actuelles et futures, la source d'importantes richesses. — Jacques Damien.

Épiphytie (Comité consultatif d'). V. phytopathologie (p. 624).

Finances de la guerre. (*Début de la cinquième année.*) — A la fin de la quatrième année de la guerre, les frais de cette lutte gigantesque, dont l'histoire n'offre aucun précédent, s'élevaient déjà, pour l'ensemble des nations qui s'y sont engagées, à beaucoup plus de 500 milliards de francs. Les gouvernements étaient endettés dans une proportion que l'imagination la plus dévergondée n'eût osé entrevoir; mais, dans chacun des pays, tandis qu'une partie de la population subissait des misères ou des privations sans nombre, une autre s'enrichissait sans mesure, au point qu'à côté du prolétariat élevé à l'aisance par la hausse formidable des salaires, de l'ancienne bourgeoisie frappée directement par tous les maux de la guerre, des autres catégories plus restreintes de citoyens plus ou moins favorisées par la fortune, s'était formée et ne cessait de croître en importance une classe nouvelle, celle des « nouveaux riches ». Un fait brutal ressort de cette orgie de gaspillage des deniers publics, que représente, dans chacun des grands pays, le chapitre des dépenses de la guerre, c'est que, les Etats s'étant endettés de quelque trois à quatre cents milliards, de substantielles fortunes nouvelles ont été édifiées, représentées par cette masse de créances sur les Etats, qui n'existaient pas avant 1914.



L.-L. Klotz, ministre des finances

Une partie notable du montant des sommes qu'ils devront consacrer au service de ces dettes sera, sans doute, récupérée par les Etats, sous le couvert de la taxation, qui, en France, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, a déjà été portée au double, au triple, au quadruple (même au delà) de ce qu'elle était avant la guerre. L'énorme dette contractée par les gouvernements s'éteindra ainsi peu à peu avec une facilité relative, qui démentira les pronostics de ruine générale si abondamment formulés dans les deux premières années de la lutte.

France. — Voici que l'automne ramène une nouvelle série de grandes opérations d'emprunt. L'Allemagne, ayant adopté le système des appels semestriels (mars et septembre) à l'épargne de ses populations, émet son neuvième emprunt, dont elle attend une quinzaine de milliards de francs. L'Angleterre, ayant réussi à placer pour 25 milliards de ses *War Bonds*, bons nationaux de guerre à dix années d'échéance, s'abstient, cette année, de tout appel au public pour un emprunt de consolidation. Les Etats-Unis ont lancé, depuis avril 1917, trois emprunts « de la Liberté » et en réalisent un quatrième en septembre-octobre 1918, dont ils attendent un nouvel appoint de ressources de guerre de 30 milliards de francs. Notre pays, enfin, qui chaque année fait un appel à l'épargne pour la consolidation d'une dette flottante en formation continuelle par les bons de la Défense nationale, émet, en octobre-novembre 1918, un quatrième emprunt national en rente perpétuelle, que le ministre des finances, Klotz, a très heureusement dénommé l'« Emprunt de la Libération », l'opération d'où vont provenir les ressources nécessaires à la « libération du territoire ».

L'emprunt émis en 1917 avait été offert au public en un fonds de 4 p. 100 au taux de 68 fr. 60 par 4 francs de rente. Le succès en a été considérable auprès du public, puisque celui-ci, par ses achats, l'a porté à son prix actuel de 71 fr. 65. Aussi le taux d'émission de l'emprunt de 1918, lancé dans des conditions bien plus favorables que celles dont avait été entourée l'opération de l'année précédente, a-t-il été fixé à 70 fr. 80, et déjà, dans tout le pays, dans la seconde quinzaine de septembre, les capitalistes prenaient-ils leurs dispositions pour apporter à la défense nationale, sous la forme de leurs souscriptions, une contribution plus importante que lors des précédents emprunts. Le ministre n'a fixé aucune limite à l'émission. Le public souscrira jusqu'à l'extrémité de ses moyens, assuré d'obtenir la totalité de ses demandes. Le Trésor prendra tout ce qui lui aura été offert, en espèces, en bons du Trésor, en bons et obligations de la Défense nationale, en coupons de 1918 des rentes précédemment émises, en coupons des fonds russes à échéance de l'année en cours.

La rente 4 p. 100, qui sera remise au prix de 70 fr. 80 par 4 francs de rente, contre des versements constitués comme il vient d'être dit, rapportera, à ce taux d'émission, un revenu de 5 fr. 65 p. 100, exempt de tous impôts, non remboursable ou convertible pendant une période de vingt-cinq ans, remboursable à toute époque au delà de ce délai, au pair, c'est-à-dire avec une prime de 28 francs par titre de 4 francs de rente. Il n'y a pas de doute que, pour un Français, une telle rente ne soit le plus beau placement du monde, en même temps qu'il en est le plus patriotique.

Les conditions générales dans lesquelles se trouve la France en cet automne de 1918 ne permettaient pas seulement un taux d'émission plus élevé qu'il y a une année. Elles sont telles que l'opération est assurée du plus grand succès. Au point de vue militaire, les espérances auxquelles l'âme française s'était tenue attachée avec une si persévérante, une si vaillante ténacité, se sont transformées en certitudes. La victoire, complète, intégrale, telle que la voulaient Clemenceau, Lloyd George, Wilson, Orlando, avec eux tous les patriotes de France, d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Italie, est en vue, à portée, pour ainsi dire, des mains des Alliés. Nous sommes vainqueurs sur la Scarpe, la Somme, l'Oise, l'Aisne, en Champagne, en Argonne, sur les Hauts-de-Meuse, dans les Balkans, sur le Vardar, en territoire bulgare, en Palestine, en Mésopotamie. Un des Etats satellites des deux Empires centraux a déjà demandé la paix.

D'autre part, fait qui paraîtrait à peine croyable, si un examen un peu attentif n'en démontrait rapidement l'exactitude, la situation financière de notre pays est meilleure, actuellement, qu'elle ne l'a été depuis le début de la guerre.

Cette amélioration, signalée d'abord par le ministre Klotz, dans l'exposé des motifs de son projet de loi d'emprunt et dans son discours à la Chambre, a été ensuite mise en un vif relief par le rapporteur de la commission du budget, Marin, dans son commentaire des propositions ministérielles. Les points sur lesquels se sont manifestées ces tendances plus favorables sont, notamment : la diminution sensible de la proportion de nos emprunts extérieurs; la réduction des prélèvements opérés par le Trésor à la Banque de France à titre d'avances pour les besoins généraux de l'Etat, une modification sensible en notre faveur sur tous les marchés de change, un réveil d'activité et de fermeté sur le marché de nos rentes.

Les crédits que le Trésor a dû, cette année, négocier à l'étranger s'élèvent seulement à 6.100 millions de francs pour huit mois, ce qui correspondrait à 9.150 millions pour l'année entière, contre plus de 12 milliards en 1917. On constate par ces chiffres le résultat évident des efforts accomplis pour discipliner nos importations et pour limiter l'accroissement de notre dette extérieure. Nous avions, d'autre part, en 1917, dû faire appel presque exclusivement à nos alliés, tandis que le Trésor ne leur a demandé, en 1918, que 5.200 millions pour huit mois, ce qui correspond à 7 milliards et demi pour une année entière, contre 12 milliards l'an passé. Nous avons, par contre, obtenu près de 800 millions chez les neutres en huit mois, soit, environ, quatre fois plus qu'en 1917.



Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle.

A cette politique plus autonome a correspondu un relèvement général du cours du franc. Le marché des changes s'est trouvé prêt ainsi — observation très juste du rapporteur Marin — à traduire immédiatement sur la cote le sentiment de confiance créé par nos succès militaires. Relevons donc que, depuis le milieu de l'été, toutes les devises neutres ont marqué un fléchissement qui, sur les principales d'entre elles, a atteint 20 p. 100. Notre change sur l'Angleterre et les Etats-Unis s'est également amélioré, et nous payons notablement moins cher qu'il y a quelques mois les livres sterling et les dollars.

Le public, en possession de larges disponibilités, par suite des énormes et constants déboursés du Trésor, s'est à la fois porté sur les bons de la Défense nationale et sur les rentes. C'est ainsi que le 4 0/0, émis l'année dernière, a été porté à trois points environ au-dessus de son cours d'émission. L'ancienne rente 3 0/0 a également monté de plusieurs unités, et le 5 0/0 de 1915 et de 1916 a été, lui aussi, quoique son cours soit plus voisin du pair, fort recherché.

Il est difficile d'apprécier l'importance du volume de transactions auquel ont été dus, sur un marché aussi étroit que celui du comptant, de tels changements de cours, mais on peut se faire une idée concrète du développement des disponibilités en notant que le montant des bons et obligations de la Défense et des bons ordinaires, souscrits par le public et en circulation fin septembre 1918, s'élevait à 28 milliards de francs.



André Tardieu, commissaire général de guerre français aux États-Unis.

Les appels du Trésor à la Banque de France avaient été exceptionnellement étendus pendant les premiers mois de 1918, conséquence des difficultés particulières du printemps. A la suite d'arrangements passés avec la trésorerie des Etats-Unis concernant l'approvisionnement de l'armée américaine sur notre territoire, non seulement le ministre des finances, pendant une période de neuf semaines, du 11 juillet au 12 septembre, n'a rien demandé à la Banque, mais il a pu encore accroître le compte courant du Trésor de 178 millions, alors que, pendant les neuf semaines antérieures, du 10 mai au 11 juillet, il avait dû demander à la Banque les moyens de combler un découvert de près de trois milliards de francs. Un tel renversement dans la situation financière mérite d'autant plus d'être signalé qu'il coïncide naturellement avec celui qui s'est opéré, au même moment, dans la situation militaire.

Du début de la guerre jusqu'au 31 août dernier, le Trésor s'est procuré au moyen d'emprunts à long terme ou d'avances à court terme une somme totale de 105 milliards de francs, indépendante de celle qu'ont produite les ressources budgétaires.

Le montant qu'il s'est procuré par ces emprunts et avances chez nous-mêmes a été de 78.734 millions, et celui qu'il a obtenu d'emprunts et avances à l'étranger a été de 25.679 millions.

En France, le Trésor a obtenu, par des emprunts en rente perpétuelle, 32.187 millions, par des bons de la Défense nationale, 26.482.000 francs, par des avances de la Banque de France et de la Banque de l'Algérie, 19.415 millions, par des obligations de la Défense (solde existant fin août 1918); 679 millions, enfin un milliard par diverses menues ressources.

Le gouvernement a surtout emprunté, en ce qui concerne l'extérieur, à l'Angleterre et aux Etats-Unis, 12.553 millions au premier de ces deux Etats et 11.887 millions au second, ensemble 24 milliards et demi de francs. Il a emprunté à divers pays neutres et au Japon des sommes relativement minimes, s'élevant à 1.200.000 francs.

Les douzièmes provisoires pour les dépenses de guerre pendant le quatrième trimestre de 1918 ont été votés à la fin de septembre. Ils s'élèvent à 12.165 millions de francs. Avec les 33.190 millions de crédits antérieurement votés pour les trois premiers trimestres et les 8 millions de francs du budget des services civils pour l'année entière voté en avril dernier, les prévisions totales de dépenses de toutes sortes pour l'année 1918 se chiffrent par 53.355 millions de francs. Depuis le 1er août 1914 jusqu'à la fin de décembre 1918, la France aura dépensé 161 milliards de francs.

Angleterre. — En Angleterre, le budget de 1919 devra s'élever à 18 milliards de francs en chiffre rond et, dans ce total, le service d'intérêt et d'amortissement de la dette publique figurera pour 7 1/2 à 8 milliards, alors que le dernier budget total britannique avant la guerre était à peine de 5 milliards. Qui aurait osé, a dit récemment un membre de la Chambre des lords, qui fait autorité en matière financière, lord Inchcape, exprimer, il y a quatre ans, l'opinion que le contribuable anglais supporterait en pleine guerre, avec la calamité de la lutte sous-marine et la charge écrasante de la levée et de l'équipement de plusieurs millions d'hommes, un budget présentant plus de 15 milliards de francs à tirer de la taxation directe ou indirecte? Ce qui aurait paru, il y a si peu de temps, absurde et impossible, s'est cependant réalisé. Et c'est ainsi que trouveront également leur solution tant d'autres graves problèmes impliqués dans l'organisation formidable de l'après-guerre.

Etats-Unis. — Les dépenses de guerre des Etats-Unis depuis avril 1917 sont évaluées à 75 mil-

liards de francs, dont 20 à 25 milliards en 1917 et le solde du 1er janvier à la fin d'août 1918. La moyenne quotidienne de la dépense a été de 96 millions de francs pendant les neuf derniers mois de 1917 et de 210 millions pendant les huit premiers de 1918. Cette moyenne est, actuellement, de 260 millions de francs.

Une nouvelle campagne, du caractère le plus intensif, a été ouverte le 28 septembre aux Etats-Unis pour le quatrième « emprunt de la Liberté ». Quelques-unes des manifestations auxquelles elle a donné lieu sont bien dans la manière américaine traditionnelle. Lors du précédent emprunt, un détachement de cent chasseurs alpins français avait parcouru les territoires de l'intérieur et popularisé sur les rives de l'Ohio, comme dans les plaines du Texas, l'uniforme de nos « diables bleus ». Le même rôle est joué, dans la campagne actuelle, par un détachement de nos légionnaires, sous le commandement d'un capitaine mutilé, officier de la Légion d'honneur. Cet appel à des sentiments d'idéalisme pur dans les régions du Far West américain ne sera pas vain; les organisateurs de la campagne, parmi lesquels a été invité à prendre rang notre commissaire général de guerre aux Etats-Unis, André Tardieu, en attendent avec raison l'afflux de centaines de millions de dollars aux registres de souscription à l'emprunt.

C'est à notre commissaire, André Tardieu, que nous empruntons les brèves, mais significatives, données suivantes, sur l'effort financier américain :

Le dernier budget d'avant-guerre ne s'élevait qu'à 5 milliards de francs; les crédits votés pour l'exercice en cours dépassent 120 milliards. Les dépenses quotidiennes de guerre montent à 260 millions. En l'espace d'une année, trois emprunts (en 3 1/2 p. 100, 4 p. 100 et 4 1/2 p. 100) ont produit 55 milliards de francs, et le chiffre des demandes avait dépassé 65 milliards. Le nombre des souscripteurs au troisième emprunt a été de 17 millions.

Le 22 septembre a été voté par acclamation à la Chambre des représentants de Washington, à l'unanimité de 305 voix, le projet de loi par lequel le montant des impôts à lever aux Etats-Unis pour une année est porté à 40 milliards de francs :

C'est la meilleure réponse, s'est écrié, avant le vote, le représentant Longworth, gendre du colonel Roosevelt, que le Congrès américain pût faire au message fallacieux de paix autrichienne.

Allemagne. — Que devient, au milieu des événements d'août et de septembre, le neuvième emprunt de guerre de l'Allemagne? Les armées des Empires centraux subissent des défaites qui retentissent douloureusement chez ces peuples, enfiévrés jusqu'alors du sentiment de leur invincibilité. Mais la machine financière allemande est bien montée. Elle rendra quelques milliards, cette fois encore, la dernière peut-être. En attendant, le change devient de plus en plus mauvais pour le mark et la couronne, moins pour des causes relevant de l'économie générale que sous l'influence du facteur moral. Les neutres croient de moins en moins à la possibilité de la victoire finale pour la Quadruplice. A vrai dire, ils n'y croient sans doute plus du tout. — A. Moireau.

Guatémala, ville de l'Amérique centrale, capitale de la république de Guatémala, entre les sources d'un affluent du rio Motagua, tributaire de l'océan Atlantique; 80.000 habitants.

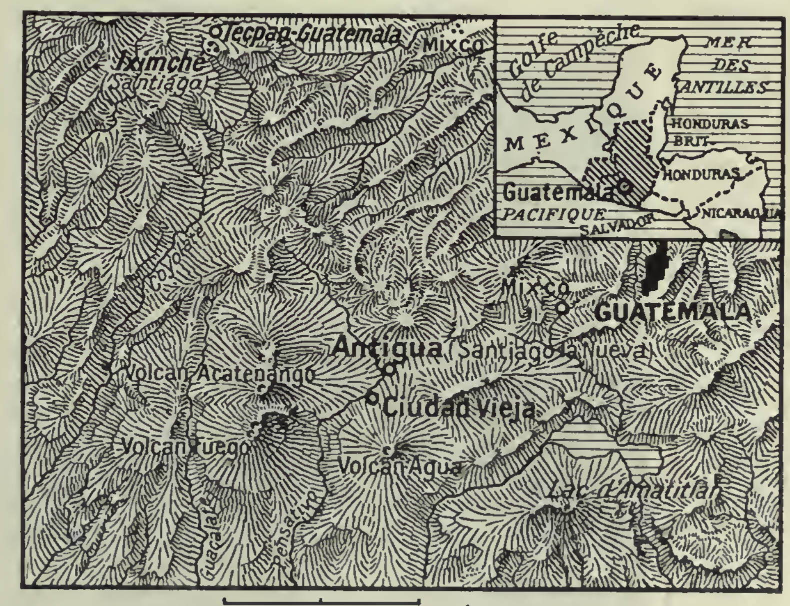
C'est en plein cœur de la partie du Centre-Amérique la plus rapprochée du Mexique qu'est établie la capitale actuelle du Guatémala. Elle s'élève par 1.500 mètres environ au-dessus de la mer, sur les Altos, c'est-à-dire sur les hauts plateaux de l'intérieur de la contrée, au pied de superbes montagnes volcaniques dominant d'une très grande altitude le socle qui les supporte. Une barranca étroite et profonde isole partiellement, des plateaux des environs, le terrain sur lequel est bâtie la ville de Guatémala.

Gravissons les pentes du Cerro del Carmen et, de ce belvédère, jetons un coup d'œil sur la capitale, qui s'étend tout entière à nos pieds, au milieu d'une campagne trop dénudée. Guatémala s'y présente à



Vue générale de la ville de Guatémala.

l'observateur, comme les cités nouvelles de l'Amérique, sous l'aspect d'une ville tirée au cordeau, dont les avenues et les rues, plus ou moins larges, plus ou moins animées selon les heures de la journée et se coupant à angle droit, sont bordées de maisons basses, toutes semblables, aux grandes fenêtres grillagées de fer. Dominant ces maisons et émergeant du milieu d'elles, d'innombrables églises, massifs monuments aux murailles peintes en bleu, en rose ou en orange, érigées aux temps déjà lointains de la domination espagnole. Au centre de la ville, la *plaza*, la place d'Armes, ornée d'un parc



Emplacements successifs de la ville de Guatémala.

contenant une belle statue de Christophe Colomb et délimitée par quelques-uns des monuments publics les plus importants du Guatémala : la Cathédrale et le Palais épiscopal, le Palais national, le Palais municipal et ces arcades du Portal del Comercio qui abritent les principaux magasins de nouveautés de la capitale. A l'horizon, enfin, détachant leur forme régulière sur un fond uniformément bleu, les trois volcans de Agua, de Fuégo et de Pacaya, aux pentes complètement boisées, élèvent leurs cimes depuis les environs de 3.000 jusque vers 4.250 mètres.

Tel est l'aspect de la capitale du Guatémala, que protègent les deux forts de San José et de Matamoros; l'excellence et la salubrité de son climat, l'abondance de ses eaux courantes en rendent le séjour très agréable. Le chiffre relativement considérable de ses habitants (80.000 environ) en fait, d'autre part, une des cités les plus populeuses du Centre-Amérique, même quand on ne tient pas compte des nombreux villages suburbains d'où Indiens et Ladinos apportent chaque matin à la capitale le froment, les légumes et les fruits des Altos. Des créoles ou *Ladinos* (qui sont, en fait, en grande majorité des métis) et des Indiens de race plus ou moins pure, voilà le fond de la population de la ville de Guatémala, chef-lieu de département, en même temps que capitale officielle effective de la république du même nom (113.030 kilomètres carrés de superficie; 1.842.000 hab.).

Importante au point de vue administratif, importante au point de vue intellectuel, car elle contient l'Université, l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale, les musées et le théâtre de la république, la ville de Guatémala présente aussi une certaine activité économique, très inférieure toutefois à celle des ports guatémaliens de la côte du Pacifique. La fabrication de poteries, d'ouvrages en bois, de selles de cuir et d'étoffes communes tissées avec les laines des troupeaux qui paissent sur les Altos, voilà les principaux produits de l'industrie locale. Une partie de ces produits s'écoule, soit par toute la république, grâce aux routes et aux pistes qui partent de la ville de Guatémala, soit au dehors, grâce aux voies ferrées du Central Railroad (chemin de fer central) qui aboutissent aux ports d'exportation de San José (120 kilom.) et de Champerico (251 kilom.) sur le Pacifique; c'est au contraire par Puerto Barrios, au fond du golfe du Honduras et par le « chemin de fer du Guatémala » (Guatemala Railroad) que les marchandises d'Europe gagnent la capitale du pays, sise à 314 kilomètres du rivage le plus proche de l'océan Atlantique.

Voilà ce qu'est, ou plutôt ce qu'était encore, dans les dernières semaines de l'année 1917, la ville de Guatémala. Aujourd'hui, son aspect est tout autre, depuis la série de tremblements de terre qui, à la fin de décembre dernier et au mois de janvier suivant, ont ravagé, bouleversé et même totalement détruit la capitale de cette république centre-américaine.

Ce n'est pas la première fois que cette ville a été désolée par des convulsions naturelles. Différents cataclysmes, en effet, l'ont déjà obligée à changer de place. En avait-il été ainsi à une époque relativement lointaine, dès les temps précolombiens, et doit-on attribuer à des catastrophes de cette nature la naissance des anciennes capitales de la contrée : Iximché, la Santiago du *conquistador* Alvarado, et Tecpan-Guatémala, le « Palais communal de Guatémala », la ville des Indiens Cachiquels, située à 60 kilomètres, dans le nord-ouest de Guatémala la Nueva? Dans tous les cas, Pedro de Alvarado fonda, en 1524, l'année même où il soumit la contrée, la ville d'Almolonga, « la Fontaine », en un site ravissant, auprès d'une source d'eau pure jaillissant dans un vaste bassin. Mais le conquistador n'avait pas tenu compte de la proximité du volcan de Agua, non plus que d'une activité souterraine attestée par la présence de plusieurs fontaines thermales, sulfureuses et autres, aux environs de la nouvelle ville. Dès 1541, un vrai déluge d'eau, descendu des flancs du volcan, vint noyer la cité déjà prospère et contraignit ses habitants à chercher plus loin quelque site plus sûr.

Ceux-ci crurent trouver ce site un peu plus bas, dans un cirque de montagnes, à l'extrémité de la splendide vallée de Guacalate, que dominent, à l'est, le volcan de Agua et, à l'ouest, le volcan de Fuego. Ils y transportèrent donc leurs pénates et y fondè-

ren et y érigèrent, dans un cadre permanent de verdure, sur le rio Pensativo, Santiago de los Caballeros la Antigua Guatemala. Mais cette ville pittoresque ce centre de la production de la cochenille, fut complètemen détruite deux siècles plus tard par un tremblement de terre. En 1773, plus de 9.000 per-



Cathédrale de Guatémala, après le tremblement de terre.

sonnes périrent sous les débris des maisons et, seules, les murailles de quelques édifices publics — de la cathédrale entre autres — restèrent debout. Force fut donc de s'éloigner encore et de transporter ailleurs la capitale de la capitainerie générale du Guatémala; à Ciudad Vieja et à la ville qu'on n'appelle plus maintenant que du nom de *la Antigua*, «l'Ancienne», succéda, dès lors, Guatemala la Nueva, construite, à partir de 1776, à 30 kilomètres dans l'est-nord-est du site de Santiago de los Caballeros. Mais — une triste expérience vient, hélas! de le prouver — là même, on n'est pas à l'abri de ces convulsions séismiques, que l'on croyait naguère en étroite corrélation avec les manifestations volcaniques.

Le 17 novembre 1917, des secousses successives ébranlèrent le département d'Amatitlan, un de ceux qui sont immédiatement contigus au département même dont la capitale est le chef-lieu; mais la ville de Guatémala n'en souffrit pas. Elle souffrit, au contraire, tout particulièrement des séismes qui se produisirent à la fin du mois de décembre de la même année et pendant tout le mois suivant et qui dévastèrent le département de Guatémala, ainsi qu'une partie des circonscriptions voisines d'Amatitlan et de Sacatepequez. La première série de ces secousses commença le 25 décembre et se poursuivit jusqu'au 29; elle jeta à terre les édifices d'utilité publique : la poste, la gare, le théâtre Colon, les légations étrangères et nombre de maisons particulières dans la capitale et dans les bourgs avoisinants, causant 2.000 morts et laissant plusieurs milliers de personnes sans abri. Une seconde série ne tarda pas à suivre; elle débuta dans la nuit du 3 janvier 1918 et poussa très loin l'œuvre de destruction de Guatemala la Nueva. Alors disparurent tous les monuments intéressants datant du XVIIIe siècle, tous les titres de noblesse dont s'enorgueillissait la jeune capitale; en raison de l'insécurité qu'offrait le sol, les maisons furent évacuées, et ses habitants durent camper dans les jardins publics et dans les champs des environs; administrations officielles et banques ou entreprises privées durent s'installer sous des tentes ou dans des baraquements. Sur dix maisons, en effet, une seule pouvait être utilement réparée; les neuf autres étaient à reconstruire! Ces pauvres restes mêmes d'une florissante cité ne tardèrent pas à disparaître. Le 24 janvier se produisit, en effet, dans une zone très étendue, un nouveau mouvement séismique, plus violent encore que les précédents; il acheva la destruction de Guatemala la Nueva et renversa en même temps les ruines de la Antigua, où, à 30 kilomètres dans l'ouest-sud-ouest, dans le bourg subsistant autour des vestiges de l'ancienne capitale, s'étaient réfugiés de nombreux sinistrés... Une fois de plus, les œuvres de secours guatémaltèques trouvèrent à exercer leur action charitable; il en fut de même pour la Croix-Rouge américaine, qui, dès le début de cette longue et multiple série de cataclysmes, avait envoyé au Guatémala des navires chargés de denrées, de vêtements et de désinfectants.

Rôle efficace, sans aucun doute, et dont on ne saurait trop louer non seulement le désintéressement, mais aussi et surtout l'utilité; rôle secondaire, toutefois, et qui ne saurait être autre. Quel doit être, au contraire, dans les destinées futures de Guatémala, le rôle du gouvernement? Il doit chercher à prévenir le plus et le mieux possible le retour de catastrophes analogues à celles qui ont déjà si souvent assombri l'histoire de la malheureuse capitale de la république centre-américaine. Comment obtenir un tel résultat? Non pas, certes, en reconstruisant une ville nouvelle là où se dressèrent successivement la *Antigua* et la *Nueva;* mais en transportant et en édifiant ailleurs la capitale du Guatémala, dans un canton stable et que n'ébranlent pas les commotions séismiques. Graves seront, sans aucun doute, les conséquences immédiates d'une telle décision; de là résulteront nécessairement des modifications importantes dans le réseau des routes, dans le tracé des chemins de fer projetés, l'exécution de raccords avec les lignes existantes. Mais l'ensemble de la république ne tardera pas à trouver son bénéfice à la possession d'un centre fondé sur un terrain solide, où puisse, sans aucune crainte ni insécurité, vivre et se développer désormais la nouvelle capitale du Guatémala.—Henri Froidevaux.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] A la fin du mois d'août dernier, nous pouvions écrire que les événements accomplis depuis le 18 juillet permettaient de penser que nous entrions dans une phase entièrement nouvelle de la lutte qui, depuis quatre longues années, tient le monde dans l'angoisse. Il n'est pas un jour du mois de septembre qui n'ait confirmé et fortifié cette opinion. En août, nous luttions encore pour panser les plaies que l'avance allemande nous avait faites depuis la fin de mars dernier et, si l'on pouvait prévoir que, les brèches réparées, nous entreprendrions de chasser l'envahisseur des territoires qu'il occupe depuis quatre années, la prudence nous obligeait à rester très réservés dans nos hypothèses. A la fin de septembre, le plan raisonné et unique des armées alliées s'était déjà manifesté sur tous les fronts, sauf sur le front italien, avec une clarté lumineuse, et il était devenu évident que la grande bataille de la délivrance était engagée. Elle s'était développée avec une ampleur et un mordant que l'ennemi n'avait, certes, pas fait entrer dans ses calculs. Les Allemands ont une tendance, fâcheuse pour eux, à évaluer au-dessous de la réalité les moyens de leurs adversaires. Ils avaient calculé que toutes nos réserves avaient été engagées et que nous étions à bout de souffle. Ils continuaient à considérer l'apport américain comme une quantité sinon encore négligeable, du moins de grandeur inférieure. On leur a montré partout, dans le Nord, sur l'Oise et sur l'Aisne, sur la Vesle et sur la Meuse, qu'ils se trompaient du tout au tout et, en dépit de leurs discours officiels pleins d'une confiance de commande, le seul fait qu'à chaque nouvelle attaque le nombre des prisonniers enlevés du premier coup a toujours été considérable prouvait à la fois que l'ennemi avait été surpris et que l'entrain de ses troupes mollissait. — Le mois de septembre 1918 est donc caractérisé avant tout par l'avance victorieuse des armées de l'Entente, et est-il besoin de redire combien, au cours de ce mois, le bienfait du commandement unique a éclaté à tous les yeux. — Mais un autre fait avait prouvé que les Empires centraux s'inquiétaient de plus en plus de la situation nouvelle qui leur était faite. On devait voir dans la manifestation solennelle de l'Autriche en faveur de la paix et dans les propositions, si nébuleuses et inacceptables qu'elles fussent, qu'elle avait lancées en vue de conversations pour la paix, le désir et le besoin que la double monarchie éprouvait de mettre fin au conflit. Il était impossible d'admettre que l'Allemagne ne fût pas derrière l'Autriche et, quoique la manœuvre de diversion que dissimulait mal l'initiative autrichienne ne fût pas douteuse, il était sûr que l'Allemagne aussi souhaitait ardemment la paix et qu'elle ne cherchait qu'un moyen de la faire le moins mauvaise possible. — La demande formelle d'armistice que les Bulgares avaient présentée devant le danger terrible dont les menaçaient les victoires de l'armée de Salonique faisait apparaître nettement dans le bloc des Empires centraux des fissures profondes et, sans s'avancer beaucoup, on avait le droit d'augurer, à la fin de septembre, que la Turquie, elle aussi, ébranlée par la victoire de Palestine, n'était pas à l'égard de sa grande amie et protectrice, l'Allemagne, dans des sentiments de confiance et de fidélité plus solides que ceux que manifestait la Bulgarie et que l'Autriche esquissait. — Nos raisons d'espérer la victoire s'étaient donc accrues en septembre dans des proportions qui dépassaient toute prévision et, de plus en plus, on avait des raisons de penser que l'heure se rapprochait où un concours heureux de circonstances nous permettrait d'entrevoir la possibilité d'une paix de justice. Que tout cela fût mêlé encore à bien des tristesses, que la fureur barbare de l'ennemi se traduisît par des destructions systématiques et inoubliables, que des deuils



Chapelain britannique, conduisant le service religieux du dimanche du haut d'un avion.

irréparables apportassent dans bien des familles leur gloire et leur douleur, rien n'était plus vrai. Mais les cœurs s'élevaient au-dessus de ces affreuses réalités; l'élan de patriotisme et de foi dont la force irrésistible poussait nos soldats à la victoire donnait à tous le courage de supporter les pires épreuves et d'attendre le moment où, la patrie délivrée, chacun aurait le droit de pleurer ses morts. Le spectacle que donnait la France était unique

dans son histoire. Elle était le champ de bataille de la civilisation.

Les opérations militaires du mois de septembre avaient eu une ampleur que, seule, l'unité du commandement pouvait leur faire prendre. — Sur le front français, elles s'étaient développées depuis la Belgique jusqu'à la Meuse, et leurs principaux objectifs avaient été Cambrai, Saint-Quentin et le Chemin des Dames, l'Argonne et la Woëvre. Les Anglais, flanqués au nord par les Belges, au sud par les Français, les armées Debeney, Humbert, Mangin, Degoutte, l'armée Berthelot, l'armée Gouraud, l'armée américaine, tel avait été l'ordre de bataille. Le détail, nous l'avons dit souvent, n'est pas possible à fixer dès maintenant. Ce qui importait, c'était de constater les résultats. Du côté de la Somme et de l'Aisne, on avait successivement repris Péronne, Ham, Chauny, Tergnier, Coucy-le-Château, Coucy-la-Ville. Puis, chronologiquement, les positions de Quéant, d'Havrincourt, de Gouzeaucourt, du Moulin de Laffaux, d'Allemant, de Vailly, de la Malmaison, étaient tombées au pouvoir des Anglais et des Français. Enfin, aux derniers jours du mois, l'attaque combinée des Belges, des Français et des Anglais avait fait une brèche importante dans les positions allemandes des Flandres, que nos ennemis croyaient impénétrables. Au 30 septembre, on se battait dans les rues de Cambrai, la pression autour de Saint-Quentin se resserrait d'heure en heure, le Chemin des Dames était pris en travers, et il ne paraissait pas possible que les Allemands pussent s'y maintenir. L'hypothèse d'un recul sensible pouvait être admise; l'énergie que les Allemands mettaient dans leur résistance, la violence de leurs contre-attaques infructueuses et coûteuses indiquaient qu'ils voulaient gagner du temps pour préparer leur ligne de retraite et qu'ils essayaient de nous affaiblir avant de céder; cependant, ils reculaient, et leur position en bien des points devenait très périlleuse. La constatation de leur résistance désespérée fait comprendre quelle admiration nous devions avoir pour les soldats français, anglais, néo-zélandais, canadiens, américains, belges, etc., qui avaient obtenu ces résultats. Il n'est pas douteux que, sur plusieurs points, la fameuse ligne Hindenburg avait été percée, et nos ennemis ne pouvaient se faire aucune illusion sur le sort qui lui était réservé. De tous côtés, les menaces d'encerclement, les attaques de flanc s'étaient multipliées. Nous avions pour nous la valeur, que nous avions toujours eue; nous avions en plus le nombre, qui, après la défection russe, nous avait brusquement manqué et que les Américains nous avaient rendu.

Pendant que cette poussée lente et continue se soutenait de la Flandre à l'Oise, l'armée américaine avait brusquement réalisé, le 2 septembre, un coup de surprise, dont le résultat matériel et moral avait été immense. Depuis le début de la guerre, les Allemands avaient, malgré tous nos efforts, gardé à l'est de la Meuse un saillant considérable, qui constituait, depuis Les Eparges jusqu'au bois Le Prêtre et à Pont-à-Mousson, une emprise très menaçante. La pointe extrême de cette avancée était Saint-Mihiel. Lors des attaques contre Verdun, les Allemands avaient eu pour but d'agrandir leur emprise de ce côté, de façon à déborder toute la Lorraine. Brusquement, on apprenait, le 12 septembre, que le saillant de Saint-Mihiel n'existait plus. Des Eparges au nord de Pont-à-Mousson, les Allemands étaient littéralement balayés et laissaient aux mains des Américains 15.000 prisonniers et 100 canons. La sensation de soulagement qu'éprouva la France à ce moment fut inexprimable. Du même coup, on se rapprochait de Metz, et c'est sans étonnement qu'on apprit des Allemands eux-mêmes, qui préférèrent avouer pour essayer d'amoindrir l'effet de cette nouvelle, que la vieille cité lorraine était bombardée. On ne devait, à cette heure, tirer aucune conséquence immédiate, et il est à remarquer que les communiqués américains n'ont pas utilisé, pour s'en faire gloire, cette circonstance, pourtant symptomatique. Mais un pareil aveu de la part des Allemands démontrait tout de même qu'il y avait quelque chose de changé et que l'axe de direction de la guerre se déplaçait. D'ailleurs, moins de quinze jours après la reprise du saillant de Saint-Mihiel, une attaque combinée franco-américaine, conduite par le général Gouraud et le major général Cameron, de la Suippe à Verdun, réussissait comme la première. La position de Montfaucon était reprise, la ligne française remontait en Argonne dans la direction de Grandpré et nous rendait encore une dizaine de kilomètres en profondeur; 18.000 prisonniers restaient entre les mains des vainqueurs.



Sur le front de Picardie : les tanks et l'infanterie britannique allant au combat.

L'histoire, qui ne retient guère, à distance, que les faits concrets, notera les rapides étapes de la libération de notre territoire. Elle aura plus de peine à enregistrer avec netteté l'état d'esprit du peuple français devant ce retour de la victoire, auquel il avait toujours cru, mais qu'à certaines heures de trouble il avait vue, non sans angoisse, s'éloigner. Elle pourra difficilement fixer les sentiments d'admiration et de reconnaissance que la France a éprouvés pour ses défenseurs. C'est, pourtant, là ce qui restera d'essentiel de cette époque sans pareille. Il est à croire que ces souffrances communes et ces victoires, acceptées et remportées en dehors de toute idée de conquête militaire, auront fait pour la fusion des peuples et leur mutuelle compréhension plus qu'un siècle de paix n'avait pu réaliser. Les Allemands n'ont pas compris que la brutalité de leur ambition et le matérialisme barbare de leur culture auraient pour résultat de cristalliser autour d'un idéal d'humanité fraternelle tous les peuples auxquels la démocratie a donné la conscience des devoirs que leur impose le libre gouvernement d'eux-mêmes. Ne recueillons-nous pas, aujourd'hui, le fruit admirable de la lointaine semence que Lafayette et ses compagnons ont jetée sur le sol américain?

Si l'importance des résultats obtenus sur le front occidental était immense à la fois par la reprise effective de territoires que l'ennemi exploitait contre nous et par les perspectives qu'ils nous ouvraient, ce qui se passait en Orient, tant en Palestine qu'en Macédoine, pouvait avoir des conséquences incalculables. Dans la dernière semaine d'août, le *Vorwærts*, examinant la situation de la Turquie à un moment où son attitude n'était pas sans donner quelques inquiétudes, indiquait à la Porte qu'en récompense de l'aide que lui donnait l'Allemagne, son devoir était « d'exercer son initiative politique, non pas tant au Caucase et en Perse septentrionale que sur la pointe menacée de la Mésopotamie et de la Syrie ». Les Anglais ont pris à tâche de fournir à la Turquie l'occasion de montrer ce qu'elle pouvait faire en Syrie.

Le général Allenby, reprenant la campagne victorieuse qui lui avait déjà donné le sud de la Palestine et Jérusalem, refoulait vers le nord, à partir du 20 septembre, l'armée ottomane, s'emparait de toute la vallée du Jourdain jusqu'au lac de Tibériade, prenait Naplouse, Nazareth, Caïffa et Saint-Jean d'Acre, 50.000 prisonniers et 360 canons. L'armée turque de Palestine était, en fait, supprimée. Damas était menacée, et la collaboration des tribus arabes rendait tout à fait précaire la domination turque en Syrie. Ce succès, auquel avaient pris part des troupes françaises, mettait à néant toute velléité d'attaque ultérieure de la Turquie et consolidait la position des Anglais en Mésopotamie et aux frontières de la Perse. Pour l'Allemagne, survenant après le refroidissement que son différend avec la Bulgarie avait mis entre la Turquie et les Empires centraux, cette débâcle ruinait tous ses projets de domination en Asie occidentale. Déjà.



Une vue de la ville de Béthune, détruite par les Allemands.

plusieurs fois, nous avons dit combien il était important pour l'Europe que l'Allemagne ne pût réaliser son projet de voie commerciale de Hambourg au golfe Persique par Bagdad, avec rattachement aux grands ports de l'Asie méditerranéenne. La



Au cours d'un combat naval, un aéroplane anglais à deux places tomba à la mer. Les aviateurs d'un hydroplane vinrent à son secours et recueillirent les deux naufragés; mais leur appareil, endommagé lui aussi, ne put pas reprendre son vol. Il y avait trois pigeons à bord, et tous les jours on en lâcha un. Les deux premiers ne furent jamais retrouvés. Le troisième atteignit la côte, mais tomba épuisé. On le retrouva le lendemain et, le message lu, on alla chercher les naufragés, qui étaient restés cinq jours et cinq nuits en mer. Le brave pigeon fut empaillé et conservé par les aviateurs sauvés.

prise de cette ville par les Anglais, l'échec de la tentative turco-allemande sur l'Egypte, avaient déjà rendu cette réalisation problématique. Mais la chute de la Roumanie, les traités de Brest-Litovsk, le désordre russe, l'agitation persane, les pointes poussées par les Turcs vers Bakou avaient pu donner un nouvel aliment aux espérances allemandes et faire craindre que la situation acquise par les Anglais en Mésopotamie et en Palestine ne risquât d'être compromise. Les victoires du général Allenby rendaient ces craintes vaines. Elles démontraient à la fois la faiblesse de l'Empire ottoman et l'incapacité où sont les Allemands de lui venir en aide. Il y avait là une réaction réciproque de l'Occident sur l'Orient, dont la conséquence la plus claire était de mettre les Turcs hors de cause et de soustraire l'Asie Mineure à l'influence germanique. Dès lors, le traité signé en 1916 entre la France et l'Angleterre, pour l'administration de la Syrie, prenait une réalité tangible, qui faisait ressortir la sagesse prévoyante de ceux qui l'ont négocié pour la France et en même temps le danger de la politique au jour le jour qui a failli en compromettre le bénéfice. Laissons à l'histoire le soin de rendre plus amplement à chacun ce qui lui revient.

Au moment où cette avance foudroyante d'Allenby introduisait dans cette guerre un élément imprévu, sur le front de Salonique, dont nous avions, les mois précédents, noté l'immobilité un peu rebutante, se passaient des événements non moins rapides et non moins importants. Du côté de Salonique, aussi, après la paix qui contraignait la Roumanie à se retirer de la lutte, on avait pu craindre que les Allemands, désireux d'achever leur prise de possession de la péninsule balkanique, ne tentassent contre nos positions un peu en l'air, il faut le dire, quelque grosse opération qui aurait pu mettre en péril les armées et la politique de l'Entente. Sur ce point, encore, les Allemands ont eu le tort ou d'être mal renseignés, ou de mésestimer les forces de leurs adversaires. Ils ont cru la question de la Serbie réglée. Ils l'ont dit publiquement, et ils ont affirmé ainsi que de ce côté on n'avait aucune inquiétude à concevoir. Leur triomphe leur paraissait certain, et si, tout de même, un certain malaise était né, depuis deux mois, de l'attitude énigmatique du tsar Ferdinand, de la chute de Marghiloman et des sentiments du peuple bulgare, la diplomatie allemande comptait bien venir à bout de ces difficultés secondaires. Au moment même où elle s'en vantait, une triple attaque des troupes franco-serbes dans la vallée de la Cerna, des troupes italiennes du côté de Monastir et des troupes anglo-grecques du côté du lac Doiran, sous le commandement du général Franchet d'Esperey, remettait tout en question. En moins de douze jours, le front de Macédoine, qui était limité par une ligne allant de Monastir à la rive méridionale du lac Doiran, était largement débordé; la vallée de la Cerna était conquise tout entière, le Vardar était atteint au défilé de Demir-Kapou; Guevgueli à l'est, Prilep, le massif de Baburnaa, Veles, Istip, puis, sur le territoire bulgare, Stroumitza, étaient conquis, et Uskub était serré de si près qu'on pouvait considérer cette ville comme prise. Un grand nombre de prisonniers, de canons, un matériel énorme tombaient aux mains des Alliés. La poussée avait été irrésistible, et les Bulgares bousculés, fuyant en déroute dans un pays difficile, harcelés impitoyablement par la cavalerie serbe et la cavalerie française, divisés sans doute aussi à l'intérieur, las d'une guerre qui était très loin de leur avoir donné ce qu'ils en attendaient, avaient demandé un armistice pour négocier la paix.

Le général Franchet d'Esperey avait refusé l'armistice, mais accepté de recevoir pour les écouter des négociateurs dûment accrédités. On en était là au 30 septembre. L'annonce de la démarche bulgare avait provoqué partout une vive curiosité. Elle avait profondément agité Vienne et Berlin. Le ministre allemand von Hintze, dans un discours tendancieux, évidemment destiné à rassurer l'opinion allemande, avait essayé d'insinuer que la demande d'armistice ne répondait pas aux vœux du peuple bulgare et que, d'ailleurs, l'Allemagne et l'Autriche allaient envoyer de bonnes troupes au secours de leurs alliés mal en point. Il n'était pas vraisemblable que von Hintze fût assez bien renseigné pour avancer de pareilles assertions, au moins en ce qui concernait les Bulgares; il ne l'était pas davantage que l'Allemagne fût en état de fournir à la Bulgarie un secours militaire capable de relever le courage des Bulgares et d'arrêter l'élan des Alliés. Nous n'en devions pas moins nous tenir sur nos gardes et nous demander si la demande de Ferdinand, qui n'est avec personne en reste de duplicité, n'avait pas un double objet : nous endormir le temps nécessaire pour permettre aux Allemands d'arriver et mettre le gouvernement allemand en présence d'une mise en demeure brutale et d'un véritable chantage. Le résultat de la campagne de Macédoine restait acquis. L'armée serbe, une fois de plus reconstituée, avait montré ce que sa valeur, bien appuyée, pouvait faire, et il y avait de bonnes raisons d'espérer que sa victoire et celle des armées de l'Entente ne serait pas vaine. Par suite, on voyait déjà la Serbie reconstituée et les vues de l'Autriche sur Salonique définitivement anéanties.

L'effort militaire des Alliés sur tous les fronts avait donc été uniforme, symétrique, ordonné. Une seule pensée dirigeait tout. Les résultats étaient immenses. On pouvait, on devait bien augurer de la suite d'événements que l'on sentait conduits et prévus.



Le général anglais Allenby.

Ce n'est pas qu'il n'y eût devant nous encore un inconnu redoutable. Nous avions affaire à un ennemi puissant, tortueux et capable de tout, auquel le sentiment de sa situation critique pouvait inspirer les pires résolutions. Il faisait tête militairement. Il essayait, si nous pouvons dire, de nous tourner diplomatiquement.

L'événement diplomatique le plus curieux avait été la Note autrichienne sur la paix. Le 15 septembre, le gouvernement de Vienne avait adressé à tous les gouvernements neutres et, par leur intermédiaire, à tous les belligérants, une longue Note, dans laquelle, après avoir exposé l'historique de ce que les Empires centraux appellent leurs « propositions de paix depuis 1916 », il déclarait que l'idée de paix par la victoire devait être abandonnée, que les buts de guerre des belligérants avaient varié, que les buts extrêmes avaient été abandonnés par tous, qu'on était d'accord sur les grands principes, mais qu'il était nécessaire de se mettre d'accord aussi sur leur application; que les discours n'y pouvaient aboutir; qu'au contraire, une conversation pouvait permettre d'arriver à une entente. En conséquence, l'Autriche proposait à tous les belligérants « *d'envoyer prochainement dans un pays neutre, après s'être accordés sur la date et l'endroit, des délégués pour entamer une conversation d'un caractère confidentiel et non obligatoire sur les principes fondamentaux d'une paix à conclure.* — *Ces délégués* (ajoutait-on) *auraient pour mandat de communiquer réciproquement les vues de leurs gouvernements quant aux principes susdits et de se renseigner mutuellement, avec toute liberté et franchise, sur tous les points qui demanderaient à être précisés* ». Il était formellement spécifié que ces conversations n'arrêteraient pas les hostilités. — Il est certain qu'en prenant une initiative aussi



1. Roi George V; 2. Maréchal Foch; 3. Maréchal Douglas Haig; 4. Général Pétain; 5. Général Fayolle; 6. Général Debeney; 7. Général Rawlinson.


SERBIE
GRÈCE
ALBANIE
MONASTIR
LAC OCHRIDA
OCHRIDA
Strouga
Pogradets
KORITSA
Moskopole
ELBASAN
TIRANA
DURAZZO
Baie de Durazzo
Cap Pala
Cap Laghi
Preza
Kavaya
Pekinié
Liouchna
Fyeri
Mousalia
BERAT
Tomor
VALONA
Baie de Valona
Kanina
C. Garlovets
Pointe Pescheria
Semeni
Voyousa
Chkoumbi
Légende
Grandes routes
Chemins
Echelle 1:650.000
0 5 10 15 20 25



Petit tracteur traînant un grand avion de bombardement.



Un nid de mitrailleuses allemandes le long d'un talus de chemin de fer.



La rue principale d'Amiens (rue des Trois-Cailloux), après les bombardements par les canons allemands à longue portée.

grave, l'Autriche était d'accord avec l'Allemagne, comme elle le fut, en 1914, sur l'ultimatum à la Serbie. La visite qu'avait faite, peu auparavant, von Hintze à Vienne ne pouvait avoir d'autre objet. Considérée ainsi comme une démarche commune, la Note ne pouvait avoir pour but que de surprendre l'opinion publique, d'appuyer, parmi les ennemis de l'Allemagne, les idées pacifistes professées par des minorités, mais qui, fortifiées par une manifestation précise, pouvaient se développer et conquérir des adhérents. Ses auteurs comptaient assurément aussi sur une lassitude générale, qu'ils mesuraient à celle de leurs peuples. Ils voulaient montrer à tous la paix possible, pour laisser la responsabilité de la guerre à ceux qui refuseraient d'écouter des offres conciliantes et généreuses.

Mais il n'est pas indifférent que cette Note ait été présentée par l'Autriche, qui a certainement agi là comme porte-parole de la Quadruple-Alliance, en même temps qu'elle trouvait une occasion de plus d'exprimer ses propres et ardents désirs de paix. Il y a là un épisode intéressant dans l'histoire si curieuse de l'Autriche depuis l'avènement de Charles Ier, et il n'est pas impossible que, par un étrange compromis de conscience, l'Autriche se soit faite le docile instrument d'une perfidie germanique, tout en espérant secrètement qu'on retiendrait sa propre sincérité. Il lui a fallu, pourtant, une naïveté un peu forte pour imaginer que son factum verbeux et diffus pourrait conduire, au moment où il était écrit et avec la totale imprécision des propositions qu'il contenait, à une entente quelconque. Le caractère des avances secrètes qui étaient faites au même moment à la Belgique et qui ne tendaient qu'à l'amener à un acte de trahison misérable et absurde à l'égard de l'Entente, sans lui assurer aucune garantie ni intérieure, ni extérieure, ni économique, ni politique, manifestait assez dans quel sens l'Allemagne entendait pousser les conversations. Tout bien considéré, on ne peut douter qu'il n'y ait eu avant tout dans la tentative de l'Autriche, quels qu'aient été ses sentiments personnels, un essai de diversion intimement lié avec les déboires militaires de l'Allemagne.

La réponse des Alliés à la Note autrichienne avait été immédiate et sans réticences. Lansing avait déclaré que les Etats-Unis s'en tenaient aux déclarations antérieures du président Wilson : Balfour avait décliné avec hauteur toute discussion ; Clemenceau, dans un admirable discours à la tribune du Sénat, avait marqué avec sa forte originalité la situation précise des belligérants, les responsabilités de l'Allemagne et la volonté de l'Entente d'en finir une bonne fois. Les dirigeants allemands avaient feint un désappointement irrité, particulièrement au sujet des déclarations de Clemenceau, et une adhésion entière aux principes du président Wilson. Celui-ci n'avait pas été conquis par cette apparente soumission et, dans un discours prononcé à New-York, le 27 septembre, il avait déclaré l'impossibilité où il était de croire à la parole de gouvernements qui avaient conduit la Russie à la destruction. Il avait ajouté qu'il devait compléter le programme politique qu'il avait précédemment exposé, et il l'avait fait dans les termes suivants :

1° La justice impartiale que nous voulons ne devra pas faire de différence entre ceux envers lesquels nous voulons être justes et ceux envers qui nous ne voulons pas être injustes. Elle devra être une justice ne connaissant pas de favoritisme, mais seulement les droits égaux des différents peuples;

2° Aucun intérêt individuel ou spécial d'une nation quelconque ou d'un groupe quelconque de nations ne pourra inspirer une partie de l'arrangement qui ne correspondrait pas à l'ensemble des intérêts de tous;

3° Il ne saurait y avoir place pour des accords particuliers ni des groupements d'alliances ou des ententes dans le cadre général de la famille commune de la Ligue des nations;

4° Et, plus particulièrement, il ne saurait y avoir place pour aucune combinaison économique d'intérêt particulier dans le cadre de la Ligue, et l'on ne pourra envisager aucune clause de boycottage économique ou d'exclusion, sauf sous la forme d'une pénalité économique ou de l'exclusion des marchés mondiaux que la Ligue des nations aura le droit de décréter comme sanction disciplinaire;

5° Tous les accords et traités internationaux devront être portés à la connaissance du monde entier.

La Note autrichienne n'avait donc provoqué aucune détente; elle avait, au contraire, resserré les liens qui formaient l'Entente, et les événements militaires qui s'étaient passés depuis sa publication, la défection de plus en plus probable de la Bulgarie, le trouble intérieur de l'Autriche, la situation de la Turquie et surtout les victoires de l'Entente l'avaient rendue entièrement inopérante. Il ne semble même pas que l'Allemagne en ait tiré aucun avantage politique intérieur. On avait beaucoup parlé, en Allemagne, au cours de septembre, et on avait eu des paroles imprudentes. Hertling, lorsqu'il avait déclaré, à propos de la réforme électorale en Prusse, qu'il s'agissait du sort de la couronne et de la dynastie, Guillaume II, à Essen, lorsqu'il avait fait appel aux ouvriers et au Dieu allemand, en oubliant de parler précisément de la réforme électorale, Hertling, von Hintze, von Payer, lorsqu'ils avaient

essayé de rassurer l'opinion devant le Parlement et de promettre encore une décision victorieuse, ne semblaient pas avoir trouvé les paroles nécessaires. L'Allemagne, qui souffrait déjà de bien des choses, souffrait encore, à ce moment, d'une crise de gouvernement.

Le chancelier Hertling était fort discuté; les socialistes s'agitaient pour entrer au ministère et prétendaient imposer des conditions qui faisaient reculer les défenseurs de l'absolutisme impérial et de la Constitution; la réforme électorale n'aboutissait pas, et les conservateurs germains continuaient leur opposition à toute réforme qui eût atteint leurs privilèges. L'Allemagne était travaillée par des besoins divers, mais il était visible — et nous devions prêter une attention avertie à ces tendances — que l'effort apparent tenté pour y introduire le gouvernement parlementaire n'avait pour but que de présenter au monde une démocratisation superficielle, qui eût changé la lettre de la Constitution, mais qui en eût maintenu l'esprit. Il résultait de tout cela une grande agitation des esprits. La situation économique était loin de s'améliorer. L'ébranlement que nous signalions le mois dernier se propageait sans aucun doute. On ne pouvait dire que la confiance eût abandonné le peuple allemand; mais il était à un moment critique. Il dépendait de nous d'aggraver cette situation.

La paix de l'est de l'Europe était au nombre des gains sûrs et indiscutables que les ministres allemands et l'empereur supputaient dans leurs discours. La paix de Brest-Litovsk et ses bienfaits étaient un thème souvent exploité, et l'hypothèse d'une revision possible de cet acte de brigandage diplomatique était repoussée avec dédain. Rien, pourtant, n'était moins assuré que cette paix. Sans compter ce qui se passait dans les Balkans, qui pouvait remettre en question tout ce qu'on avait escompté du côté de la Roumanie, ni en Finlande, ni en Livonie, ni en Esthonie, ni en Lithuanie, ni en Pologne, on n'avait abouti à quoi que ce soit qui préparât une solution définitive. En Pologne, en particulier, l'Autriche et la Prusse, qui avaient des intérêts opposés, étaient incapables de se mettre d'accord.

Quant à la Russie, l'obscurité qui entourait sa vie intérieure ne se dissipait pas. L'attentat contre Lenine, dont on n'avait jamais connu les conséquences exactes pour le dictateur moscovite, avait déchaîné des représailles sanguinaires, qui ne paraissaient pas avoir changé l'état d'esprit des adversaires du gouvernement bolchevik. On n'était fixé ni sur le gouvernement du Nord, qui semblait avoir passé par une crise militaire, ni sur le gouvernement sibérien, qui prétendait à devenir le gouvernement de toute la Russie, ni sur la position militaire des Tchéco-Slovaques, ni, surtout, sur l'état intérieur de la Russie. Il était tout à fait vraisemblable que le désordre y était extrême, l'insécurité totale et l'anarchie absolue. Les opinions les plus contradictoires s'y heurtaient certainement. Aucun parti n'était assez fort pour s'imposer aux autres, et la masse amorphe du peuple attendait une direction. L'assassinat de Nicolas II et de son fils, celui, très probable, de l'impératrice et de ses filles n'avait pas tué l'idée monarchique et, déjà, dans le pays des faux Démétrius et de Pougatcheff, on parlait de faux Nicolas qui entraînaient les foules à leur suite. L'Allemagne n'avait encore rien tiré de ce chaos, et elle n'était peut-être pas en mesure d'en tirer quelque chose, trop occupée à l'Ouest pour pouvoir consacrer à l'organisation de la Russie le temps et les forces nécessaires, trop peu sûre aussi de son alliée nouvelle pour pouvoir retirer des régions de l'Est des troupes qui lui eussent été très utiles ailleurs. La paix de Brest-Litovsk était pour l'Allemagne un très beau programme, tout à fait dans ses tendances et dans sa tradition. Ce n'était qu'un programme, et toutes les déclarations officielles n'en pouvaient faire une réalité.

Le conflit de l'Allemagne avec l'Espagne n'avait pas reçu de solution, mais il était évident que l'Allemagne voulait gagner du temps et voir venir les événements. Ceux qui se produisaient sur notre front n'étaient pas faits pour rendre l'Espagne, qui était si nettement dans son droit, plus accommodante.

Nos lecteurs ne nous ont jamais vu nous abandonner à des espérances exagérées et intempestives. Pourtant, nous devons dire ici qu'au dernier jour de septembre, toutes les espérances étaient permises, et l'intensité de l'attaque, à la fois militaire et diplomatique, que subissait l'Allemagne était telle, les conditions générales et particulières se présentaient si favorables, qu'on sentait que la solution se rapprochait de nous et que les nuages accumulés à l'horizon allaient peu à peu se dissiper.

Tout subissait cette influence. Le Congrès socialiste interallié de Londres avait abouti à des déclarations fort claires contre tout essai de conciliation hypocrite et instable, comme à toute pensée de discussion prématurée ou de complicité, même involontaire, avec l'ennemi. L'influence de Gompers y avait été considérable. — En Angleterre, un essai de grève des chemins de fer du pays de Galles avait échoué devant l'attitude énergique du gouvernement. Chacun sentait qu'à l'heure décisive où l'on était, aucune hésitation n'était possible.

En France, jamais, peut-être, l'union dans la nation n'avait été plus complète. Tout était tendu vers le succès. On voyait avec un étonnement ému l'énorme afflux de la contribution humaine de l'Amérique couler des ports vers le front comme un fleuve toujours grossi. Tout se taisait sous le bruit du canon de la victoire, et on s'étonnait presque de voir, dans la vie parlementaire, la politique, qui sentait bien qu'elle n'avait pas pour elle la faveur publique, rejetée au dernier plan, faire trêve de paroles oiseuses et de bourdonnements équivoques. L'attente était toujours anxieuse; elle ne connaissait plus l'angoisse, elle se préparait à la joie. — Jules Gerbault.



Signaleur américain, caché dans un tas de gerbes, envoyant par réflecteur des signaux à l'unité d'infanterie qui se trouve à l'arrière.



Groupe de mitrailleurs américains, dans un village détruit par les Allemands à l'est de Saint-Mihiel.

Jaugeage des navires de commerce (LE). Actuellement, le mot « tonne » revient à chaque instant dans les nouvelles concernant et les destructions de navires causées par les sous-marins allemands et les constructions qu'Américains et Anglais se hâtent fébrilement d'effectuer pour remplacer les navires perdus; seulement, le mot « tonne » est toujours suivi d'un qualificatif, soit « brute », soit « nette » ou encore d'expressions « de portée en lourd » ou même d'autres qui éveillent la curiosité du public, mais dont on ne lui donne pas la signification. Qu'est le jaugeage des navires? Si l'on en cherche la définition dans les livres administratifs, on y trouve : « constatation de la capacité officielle du navire au point de vue des taxes fiscales dont il peut être frappé ». Puis il est ajouté que cette opération est faite par la douane, qui applique pour cela les procédés de jaugeage anglais et que la tonne ou tonneau de jauge est le volume de 100 pieds cubes anglais ou de 2 mc 83.

Il faut ajouter à cette définition que le tonneau ou tonne de jauge est le même en Angleterre, en Amérique, en Espagne, en Autriche, en Allemagne, en Danemark, dans les Pays-Bas, en Suède, en Norvège, en Italie. En définitive, c'est la jauge adoptée par toutes les nations maritimes importantes et, chez toutes, on la calcule d'après une même méthode, la méthode anglaise Moorson, dont l'application donne les résultats les plus exacts. Lorsque, pour la jauge, on envisage la capacité totale du navire en unités cubiques de 2 mc 83, la jauge est dite *jauge* (ou tonnage) *brute*, et, si l'on déduit de la jauge *brute* les espaces occupés par le logement de l'équipage, la machine et les soutes à charbon, on a la jauge *nette* (*net* ou *register tonnage*).

Cette méthode de jauge, adoptée par les principales marines, présente certainement des avantages très appréciables, mais elle est loin de répondre à toutes les nécessités des transports des marchandises. La tonne brute ou nette est une unité de capacité; elle représente un volume et non un poids et, cependant, ce qui est d'un intérêt primordial, c'est de considérer le poids de la cargaison. Le navire flottant sur l'eau ne peut recevoir de poids que jusqu'au point où sa flottabilité serait compromise et où il risquerait de couler. Lorsqu'un navire complètement terminé et muni de tous ses appareils de navigation, mais vide ou *lège*, comme on dit en marine, est sur l'eau, sa partie inférieure, qui est immergée et qu'on appelle *carène*, occupe la place d'une quantité d'eau dont le poids est celui de tout le navire. Cette quantité d'eau est ce qu'on appelle le *déplacement*, qui s'exprime en *tonneaux* de 1.000 kilogrammes (le mot *tonneau* est employé officiellement dans les documents de la marine militaire quand il s'agit du déplacement). Si l'on ajoute du poids au navire en y introduisant des marchandises, il s'enfoncera davantage, déplaçant une plus grande quantité d'eau. Le poids de l'eau déplacée sera identique à celui des marchandises et s'accroîtra parallèlement à celui des matières mises

à bord jusqu'à ce que le navire soit amené au niveau d'immersion, qu'il ne peut dépasser sans danger.

On voit que, si l'on traçait une ligne suivant la surface de l'eau sur les flancs du navire lorsqu'il est vide et une autre ligne suivant l'affleurement de l'eau lorsqu'il est plein, on délimiterait une tranche dont le déplacement représenterait le poids des marchandises qu'il pourrait recevoir. La différence du poids de l'eau déplacée entre le navire étant vide et le navire étant plein est le poids qu'il peut porter comme cargaison. Ce poids, avons-nous dit, est exprimé en tonneaux métriques de 1.000 kilogrammes (en Angleterre, l'unité-poids de chargement est de 1.015 kilogr.). Ce poids est dit en France tonnage de *port* ou de *portée en lourd*, ou *exposant de charge*, et en Angleterre ou aux Etats-Unis *dead-weight*. Nombre de compagnies d'assurances maritimes exigent que la limite extrême à laquelle le navire peut s'enfoncer dans l'eau par suite de sa charge soit indiquée par une ligne tracée sur ses flancs.

Nous venons de donner des explications sur les expressions les plus usitées et les plus connues, du moins du public, en matière de tonnage des navires; mais il en est d'autres que les usages commerciaux ont amenées et qui facilitent les transactions. En première ligne, nous trouvons le tonneau d'*encombrement* ou tonneau de *mer*, qui est au volume disponible du navire ce que le tonneau de portée en lourd est au déplacement disponible. Chaque marchandise a son poids, qui est rarement celui de l'eau; quand les marchandises sont plus lourdes que cette dernière, comme les métaux, elles occupent moins de place que l'eau déplacée; si elles sont plus légères, elles ont, au contraire, un volume plus considérable, qu'il faut trouver à bord du navire, car marchandises lourdes ou marchandises de peu de poids, toutes doivent être transportées, et il faut que le fret soit aussi rémunérateur dans un cas que dans l'autre. Il semblerait que le tonneau d'encombrement doit correspondre au tonneau-poids et que tout navire de 100 tonnes de portée en lourd doit donner un volume utilisable pour y placer des marchandises de 100 mètres cubes, ou réciproquement; il n'en est pas ainsi, et le mode de calcul comporte certainement quelque peu d'arbitraire. On a adopté, en France, comme tonneau d'encombrement le volume de 1 ^{mc}44. C'est un tonneau conventionnel, qui est loin de présenter l'exactitude du tonneau-poids, car les formes du navire, les aménagements intérieurs, les dispositions prises pour l'arrimage des marchandises feront, dans bien des cas, varier le rapport du volume utilisable au poids disponible.

Nous avons adopté la tonne de jauge anglaise, mais il n'y a pas réciprocité en ce qui concerne notre tonneau d'encombrement; en Angleterre, où le tonneau-poids est de 1.015 kilogrammes, c'est-à-dire plus lourd que le tonneau français, le tonneau d'encombrement n'est que de 1 ^{mc}13.

Enfin, les transactions commerciales ont fait établir le tonneau d'*affrètement*, spécial en quelque sorte aux marchandises légères. Pour les marchandises lourdes, dont la densité est plus grande que celle de l'eau, il ne peut y avoir de difficulté : le tonneau d'affrètement correspond, naturellement, au tonneau-poids, mais, pour les marchandises légères, il n'en est pas ainsi. Pour ces dernières, le tonneau est le poids que pèse 1 ^{mc}44 de la marchandise à embarquer, poids d'ailleurs corrigé dans bien des cas, en raison soit des difficultés de l'arrimage, soit de toute autre cause. Pour certaines marchandises, il y a des évaluations différentes de leur poids, suivant qu'elles sont en caisses ou en vrac.

Par exemple, pour le café en grenier, dont le mètre cube pèse 600 kilogrammes, le tonneau d'affrètement est de 1.000 kilogrammes, ce qui représente un cube de 1 ^{mc}66; pour le café en sacs, il est de 900 kilogrammes et, pour le café en fûts, de 800. Dans d'autres cas, le tonneau d'affrètement est en nombre, même à la pièce. C'est donc une mesure toute conventionnelle, fixée par les usages commerciaux pour telle ou telle marchandise.

On reconnaîtra que tout cela semble fort compliqué et, cependant, cela l'est moins qu'il ne paraît; résumons d'un mot la nature des différents tonneaux :

Tonneau de *jauge*, mesure officielle et fiscale de 2 ^{mc}83, admise par tous les grands pays maritimes;

Tonneau-*poids* ou de *portée en lourd* ou *dead-weigth*, charge de marchandises de 1.000 kilogr. en France, de 1.015 kilogr. en Angleterre;

Tonneau d'*encombrement*, volume de 1 ^{mc}44 en France et de 1 ^{mc}13 en Angleterre;

Tonneau d'*affrètement*, poids attribué par les usages commerciaux à une marchandise légère pour le volume d'un tonneau d'encombrement, ou pour un nombre d'objets, ou même pour un objet.

Pour les deux premiers tonneaux ou tonnes, la règle est nette et ne présente aucun point douteux; pour le troisième, si les chiffres adoptés peuvent présenter certain côté arbitraire, ils n'en sont pas moins fixes; quant au quatrième, c'est la convention des parties, c'est-à-dire convention entre le chargeur et l'armateur, qui en a fait l'évaluation et en a consacré l'usage.

Le point faible réside en ce que le rapport entre les diverses sortes de tonnes ne puisse être strictement établi. — A. Rousseau.

lépidogramme (du gr. *lepis, idos*, écaille, et *gramma*, lettre) n. m. Genre d'oiseaux de l'ordre des grimpeurs et de la famille des cuculidés ou coucous.

— Encycl. Ce genre est caractérisé par un bec gros, comprimé latéralement, à culmen convexe et à narines complètement cachées par les plumes du front. Les ailes, courtes sont arrondies, la cinquième et la sixième rémiges sont les plus longues. La queue est longue, étagée. Il y a un espace nu autour des yeux.

Ce genre ne renferme qu'une espèce : le lépidogramme de Cuming (*lepidogramma Cumingi*), qui a été distraite du genre dasylophe, en sorte que celui-ci ne reste qu'avec une seule espèce, le dasylophe du Malcoha à sourcils rouges (*dasylophus superciliosus*).

Le lépidogramme de Cuming est un bel oiseau. La couleur générale est noirâtre en dessus, avec une teinte brillante verte, qui tourne au pourpré sur les ailes. Les rectrices sont aussi légèrement teintées de pourpre et marquées de blanc à l'extrémité. Les joues et les côtés de la tête sont d'un beau gris, qui passe au blanc vers le bas. Les côtés du cou et le haut du dos sont d'un châtain chaud, vif; toutes les plumes du milieu de la tête (de la base du bec à la nuque), ainsi que celles de la gorge, ont une pointe élargie d'une couleur noire d'acier brillante, tandis que la partie subterminale est blanche. Ce caractère permet de reconnaître facilement cet oiseau, car, seuls, les toucans d'Amérique et les becs-ouverts (*anastomus lamelligerus*) de l'Afrique portent des formations semblables.



Lépidogramme.

La poitrine est d'un châtain terne, passant à l'orangé au pourtour de la gorge, qui est blanche, et forme ainsi un demi-cercle orangé.

Les côtés du corps, le ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun noir, ayant un reflet vert foncé sur le côté externe des couvertures des cuisses. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un châtain vif, comme la poitrine. Les rémiges sont noires.

Le bec est d'un jaune corné, les narines sont entièrement couvertes de plumes, l'iris est rouge et les passes grises.

Sa longueur totale est de 0m,42, le bec a 0m,04, la queue 0m,24, l'aile 0m,15 et les tarses 0m,04.

Ce bel et rare oiseau est spécial à l'archipel des Philippines comme le dasylophe à sourcils rouges et n'a été trouvé, jusqu'à maintenant, que dans l'île de Luçon et à Marinduque, petite île entre les grandes terres de Mindoro et de Luçon.

Il vit au milieu des forêts, est sédentaire à Luçon et y niche, car on en a obtenu des poussins, qui sont d'un brun foncé rougeâtre. — A. Ménégaux.

Marchand d'estampes (le), pièce en 3 actes, en prose, de Georges de Porto-Riche, représentée pour la première fois au théâtre de l'Athénée le 5 décembre 1917. — Le décor reproduit la boutique d'un marchand d'estampes à Paris, sur les quais de la Seine, de nos jours. Par la devanture, on aperçoit Notre-Dame. Des estampes sont accrochées au mur, et des cartons garnissent des chevalets. C'est le magasin de Daniel Aubertin et de Mme Fanny Aubertin, sa jeune femme. Ils ont une employée, Clarisse. Le mari a été au front. Il fut blessé à Carency. Il est en convalescence, mal guéri. La balle n'a pu être extraite. Au lever du rideau, il est seul; il relit une lettre, qu'il cache quand sa femme entre. Il est bizarre, fantasque. Sa femme attribue à sa blessure et à son état de santé ses brusques sautes d'humeur. Tantôt, il est exalté, joyeux, expansif; l'instant d'après, il est taciturne, apathique, affaissé. Fanny lui prodigue les soins de la tendresse la plus vigilante. C'est un trésor, que cette jeune personne active, qui mène la maison à elle seule, car son mari n'est plus capable d'aucune attention. Les achats qu'il fait à l'hôtel Drouot sont déplorables. Il ne peut demeurer en place. A tout instant, il prend son chien « Misère », et le voilà dehors sous des prétextes divers. Cependant, la vie de la boutique est animée par le va-et-vient des gens qui entrent et sortent : clients, commis, le facteur, M. Brichaud, un courtier qui va aller en Espagne rafler quelques pièces intéressantes, M. Mazotier, un riche connaisseur qui fait de gros achats. Il regarde avec Fanny une estampe d'après Fragonard : une scène de femme trahie par l'homme aimé, et il lui révèle toute l'amère tristesse de ce sujet, qu'elle ne voit pas avec tant d'amertume et qui lui semble tout simplement galant. Elle changera d'avis. Le facteur apporte le courrier : le catalogue d'une vente annoncée en province, une lettre de l'ami de Clarisse, l'employée. Tout en devisant avec sa femme et en lisant des vers, Daniel s'énerve, s'assombrit, s'exaspère. Fanny, étonnée, le regarde et, soudain, les yeux pleins de larmes, elle a compris. L'agitation de son mari ne provient pas de sa blessure : il est amoureux, il aime ailleurs. Soudain, désolé que son épouse ait découvert son secret, Daniel se précipite sur son revolver. Fanny, terrifiée, fait taire sa douleur et lui jure qu'elle est assez forte pour n'avoir pas de chagrin : il est libre, et elle n'en parlera plus jamais. Avec une naïveté morbide, Daniel explique sa passion. Il ne peut nommer la personne, mais nous apprendrons dans le cours de la pièce, bribe par bribe, toute cette lamentable histoire. C'est la femme d'un libraire voisin, Mme Ortega. On ne la voit pas dans la pièce. Elle n'offre aucun intérêt par elle-même; aussi son histoire reste-t-elle estompée dans un vague lointain. Tout ce qui ressort des monologues de Daniel, c'est qu'il l'a rencontrée plusieurs fois. Elle est jolie, elle est sage, elle est mariée, et elle aime son mari. Elle n'a fait nulle attention à ce voisin, qui se meurt d'amour pour elle sans le lui dire. « Elle ne m'aime pas, elle ne me connaît pas, dit Daniel, au premier acte, je n'existe pas pour elle, elle est sans curiosité. J'ai résisté tant que j'ai pu ». Mais, peu à peu, dans l'état nerveux et faible de sa convalescence oisive et ennuyée, le mal a fait des progrès, car c'est devenu un mal, un amour diabolique, tenace, cérébral, fatal, une souffrance, une obsession, une maladie, et Mme Ortega figure dans le drame uniquement à l'état de ferment qui active la dilution du poison dans les veines de cet intoxiqué de l'amour. Et puis c'est aussi l'amour à la Musset, l'amour romantique, éperdu, implacable, l'amour de Cœlio, de Fortunio, discret, mais terrible et mortel. Aussi Daniel a-t-il sans cesse en mains un volume de vers, un Musset, un Verlaine, des poètes anglais : Shakespeare, Othello, car il aime, et il est jaloux, — jaloux du bonheur du mari.

Au premier acte, il en est là. Il dit à sa femme, qui devine tout : « Elle ne t'a pas pris grand'chose! » — « Elle m'a pris ton cœur », répond-elle. Mais elle aura du courage et de l'abnégation. Elle se résigne, elle se sacrifie au repos et à la santé de l'infidèle. « Sois libre », lui dit-elle. Alors, le mari, impitoyable, redouble les confidences amoureuses, et sa femme se raidit. Il lui reproche de ne déjà plus tenir sa promesse : « Tu n'as déjà plus de pitié! » — « Je serai la même », promet-elle avec fermeté. Et elle l'écoute lui parler de cette femme, qui, sans le savoir, fait son martyre. « Je la maudis presque! » dit-il. — « Presque! » répond l'épouse en écho douloureux.

Le second acte se passe dans le même décor, quinze jours après. Daniel relit les poètes et les livres où sont peintes des amours malheureuses et douloureuses : Musset, l'*Arlésienne*, qui entretiennent son martyre.

Il sort. L'employée Clarisse reçoit la visite d'un rescapé des régions envahies, qui a souffert avec elle les horreurs de l'invasion à Raime, près de Valenciennes. Très enfiévrée par ces affreux souvenirs, elle les repasse dans sa mémoire, tandis que Fanny, qui vient de rentrer, est tout à sa douleur jalouse. C'est un troublant duo, où Clarisse dit les horreurs de là-bas, les Prussiens lisant en ricanant le *Rhin allemand* de Musset, violant les filles, saccageant les maisons, — et à côté, Fanny, indifférente à cette tragédie, pleurant sur les blessures de son cœur en lambeaux : ce sont les deux calvaires.

Fanny a trop présumé de ses forces. Elle ne peut pas, comme elle a promis, donner son mari à une rivale. Les crocs de la jalousie la torturent. Elle épie, elle veut savoir.

Les amours d'un de ses clients, Jacquemond, avec une danseuse de l'Opéra l'intéressent parce qu'elle les entend l'un après l'autre s'expliquer sur les souffrances de l'amour dédaigné et de la jalousie. Tandis que Jacquemond fouille dans les cartons pour trouver le portrait de Pauline Viardot, Daniel, aussi, écoute et se plaît au tableau que ce client fait de son amour refusé, de son état d'âme d'alors, qui est celui de Daniel aujourd'hui.

Un autre client, Mazotier, vient faire des emplettes, et Fanny regarde avec lui les vieilles estampes; entre autres, celle d'après Fragonard, qu'elle trouvait galante à l'acte précédent et où elle sent aujourd'hui la tristesse poignante de la femme ja-

louse qui souffre. Aussi refuse-t-elle de la vendre : elle la garde sous ses yeux. Elle fait deux confidences à ce vieux client; elle dit son bonheur renversé, son ménage détruit, son mari pris ailleurs et la promesse qu'elle a faite de se taire.

Son agitation est extrême; aussi grande que celle de son mari, qui ne fait qu'aller et venir dans l'espoir de croiser sa Dulcinée. Elle tâche de le raisonner, de le reprendre. « Attends que je guérisse! » dit-il. Le mot est juste. C'est un microbe qui le travaille. Nous apprenons, d'ailleurs, que les choses ne sont guère avancées. En sortant avec Jacquemond, il a croisé sa belle; elle était au bras de son mari. Elle n'a même pas regardé Daniel. La petite danseuse de Jacquemond entre pour regarder des gravures. Elle raconte qu'elle connaît les Ortega : elle sort de chez eux, elle a assisté à une scène touchante. Ortega apportait des fleurs à sa femme pour sa fête, la sainte Marianne. Marianne! Daniel ne savait même pas son nom. Et il sort vite pour aller, lui aussi, lui acheter des fleurs. Fanny, restée seule, a tout compris. Elle crie sa douleur, sa jalousie, elle maltraite même le pauvre chien « Misère »; puis, aussitôt, elle se reprend, l'embrasse, en lui disant : « La nature t'a fait muet, afin que tu restes fidèle! »

Le troisième acte se passe trois mois plus tard. Il n'y a plus de neige sur les contreforts de Notre-Dame, et les arbres sont en fleurs. Les amours de Daniel et de la Ortega ont fait du chemin. Ce furent d'abord des lettres poste restante, assez indifférentes. Mais, aujourd'hui, Mme Ortega a donné rendez-vous à Daniel à 8 heures du soir : ils doivent partir ensemble. Son mari s'en doute-t-il? Eprouve-t-il les mêmes angoisses que Fanny, qui devine tout? On ne nous le dit pas. Le côté Ortega reste dans l'ombre. Toute la lumière est projetée sur le cœur douloureux de Fanny. Elle comprend, elle interprète mille indices; elle sait, quand Daniel devient joyeux ou triste, qu'il a eu, ou non, une entrevue avec l'*autre*. Et, aujourd'hui, il prétexte cette vente en province : il veut partir, partir seul, sans emmener sa femme; il a passé chez le notaire pour régler la situation en cas de malheur. C'est clair : il enlève la rivale! Fanny rappelle le départ, en août 1914, quand Daniel et elle se rendirent à la gare : comme c'était différent! Il n'y avait pas ce relent d'amertume. « C'est qu'alors tu faisais ton devoir mieux qu'ici! » lui dit-elle.

Elle voudrait le retenir : pourquoi partir? il est encore malade. L'argent? le courtier Brichaud, qui revient d'Espagne, leur apporte le résultat d'une opération avantageuse; ils n'ont pas un besoin immédiat d'argent. Fanny est exaspérée. Elle fait une scène violente à son employée. Enfin, voilà pour la dernière fois Fanny et Daniel seuls vis-à-vis l'un de l'autre. Le soir est tombé. Fanny arrache le voile de duplicité dont se couvre le mari indigne. « Tu pars avec cette femme! » Soit. Pour combien de temps? Pour toujours! Alors, la malheureuse, affolée, trouve dans son cœur des accents profonds qui remueraient un barbare. Elle rappelle le départ pour le front; il en est revenu, cependant; Fanny n'a pas perdu son mari et, ce que les Prussiens n'ont pas fait, une femme va le faire! Daniel ne peut résister à cette tendresse touchante. Il appelle sa femme dans ses bras : « Viens! Cache-moi ce fantôme! » Fanny défaille de joie. Et, déjà, c'est fini. L'idée fixe a repris Daniel. Il sait qu'*Elle* l'attend en voiture au coin de la rue. Il va la rejoindre. Mais, alors, Fanny, qu'un baiser vient de restituer dans ses droits d'épouse, se révolte et barre la porte. Daniel ne voit plus qu'une issue pour lui : se tuer. Mais le perdre ainsi. c'est pire que tout! Mieux vaudrait encore l'adultère! Tous deux s'exaltent dans l'exaspération de leurs nerfs. Daniel ne peut renoncer à son rêve ni continuer à martyriser sa femme; Fanny sent que de toutes façons son mari est perdu pour elle, soit qu'il meure, soit qu'il disparaisse avec sa maîtresse.

D'un commun accord, ils mourront ensemble et, dans un élan d'exaltation folle, ils traversent la rue en courant, escaladent le parapet et disparaissent dans le fleuve.

Cet ouvrage ne répond pas aux conventions en usage sur la scène, si l'on s'attache aux péripéties, événements, entrées et sorties des personnages, faits et intrigues. C'est un drame des âmes, et il est traité par un virtuose. Ce que rêvait Racine avec *Bérénice* a été tenté ici avec succès : « faire quelque chose avec rien. » Tout se passe dans deux cœurs meurtris; nous les voyons comme à travers un miroir, impressionnés et changeants sous l'influence des passions : jalousie, amour. Daniel est un malheureux, un désarçonné de la vie, un aboulique, une loque happée par la roue rapide du char de l'amour. Fanny est une amoureuse d'âme stoïque, orgueilleuse, ferme, que la jalousie tendue amollit dans son vœu de résistance. L'étude de ces deux caractères a été fouillée par l'auteur avec une perspicacité pénétrante, déliée et avisée.

Le drame mental est rattaché à la réalité par le tableau varié et animé de l'existence d'un ménage dans un magasin d'estampes sur les quais, par les allées et venues des fournisseurs, garçons, facteurs, clients. Les estampes elles-mêmes et les livres anciens provenant des magasins voisins du libraire Ortega sont le prétexte de plusieurs conversations ou dissertations d'ordre esthétique, qui ont une saveur délicieuse et qui réjouissent les connaisseurs, les amateurs et les lettrés.

L'œuvre, dans son ensemble, est de belle allure, de haute tenue littéraire, de précieuse valeur. L'auteur a dédaigné les moyens communs d'intrigue et d'intérêt scénique. Les délicats ont pleinement goûté ce fin régal. C'est l'essentiel. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Madeleine Lely (*Fanny Aubertin*), Cécile Guyon (*Clarisse*), Alice Beylet (*Mlle Estivent*); MM. Harry Baur (*Daniel Aubertin*), André Dubosc (*Jacquemont*), Armand Bour (*Mazolier*), Bullier (*Brichaud*).

Maufra (*Maxime*-Emile-Louis), peintre français, né à Nantes le 17 mai 1861, mort à Poncé (Sarthe) le 27 mai 1918. Il reçut dans sa ville natale les conseils du peintre Charles Le Roux et fit, à vingt et un ans, un voyage en Angleterre qui eut une influence décisive sur la vocation du jeune artiste. Les paysages de Gainsborough, Constable et Turner l'émurent vivement. Il débuta au Salon de 1886 avec des *Bateaux de pêche à la Haute-Ile*, aujourd'hui au musée de Cholet, et envova successivement à l'Exposition annuelle de la Société des Artistes français des vues de Bretagne: *Marée montante* (1887), *la Loire à Nantes* (1888), *Bateaux chargés de foin montant la Loire avec le flot* (1889), *le Quai de Pont-Aven* (1891). C'est à Pont-Aven que Maufra avait rencontré Gauguin; déjà porté par sa nature et par les maîtres anglais à rechercher l'éclat du coloris, il le fut plus encore peut-être par ce voisinage. En 1892, il passa à la Société nationale des beaux-arts avec la *Neige à Pont-Aven* et y montra en 1898 la *Route du moulin à Batz*, en 1899 le *Retour de pêche* et, en 1907, les *Rochers rouges*. Sa manière s'était vite affirmée. Il essayait d'allier à l'exécution des impressionnistes le souci de la composition. Maufra comprenait, en effet, aisément ce qu'un paysage peut avoir de synthétique et, dans de nombreux dessins prestement exécutés, il a donné la preuve de son art de découvrir et de mettre en évidence les lignes principales d'un sujet. Ces dons, il les appliqua non seulement à ses paysages de Bretagne, mais aussi à des vues rapportées d'Ecosse vers 1896, puis du Dauphiné. Son coloris est lourd, et sa manière manque de distinction, mais on ne peut refuser à sa production certaines qualités de force et d'équilibre. Son tableau : *la Pointe-du-Raz par grosse mer* (1897) était au musée de Reims, et le musée du Luxembourg conserve la *Rue descendante à Locronan*, qui avait figuré au Salon d'automne en 1906. Maxime Maufra a aussi signé une quarantaine de croquis à l'eau-forte d'une exécution vigoureuse. — Tristan Leclère.



Maxime Maufra.



Le port de Soulphar à Belle-Ile-en-Mer, tableau de Maufra (1909).

Nationalisme suédois et la Guerre (le), par Lucien Maury (Paris, 1918). — Il y eut bien des surprises au cours de la guerre actuelle; mais, sans doute, pour beaucoup d'entre nous, l'une des moindres ne fut pas l'attitude de la Suède, dès le mois d'août 1914, à l'égard de la France et de ses alliés. Comment un pays, où nous avions eu coutume de trouver de vives sympathies, dès le début des hostilités, se montra non seulement indifférent à toutes les violations du droit, mais encore passionné admirateur de nos ennemis, il y a lieu de l'examiner. Et cette étude sera d'autant plus précieuse, si nous y trouvons matière à enseignement. Nul mieux que Lucien Maury ne pouvait la conduire à bien. On sait sa compétence dans les questions scandinaves, et l'on se souvient des sympathies qu'il manifesta toujours pour la Suède. Personne ne peut mettre en doute son impartialité. Certes, il a dû lui être pénible de détailler et de préciser toutes les défaillances du gouvernement suédois; mais, pour cela même, nous devons lui donner notre confiance, lorsqu'il nous annonce un avenir meilleur. Nous devons accepter les enseignements de son expérience, lorsque, à côté des faiblesses suédoises, il nous dévoile nos propres fautes. Nulle part mieux qu'en Suède, on ne saisit le travail d'avant-guerre de l'Allemagne, et, si ce travail aboutit à de tels résultats, c'est que nous n'étions pas là pour l'interrompre ou même l'arrêter. Il nous faudra demain être là, si nous ne voulons pas que le sang ait été versé pendant des mois et des années inutilement.



Gustave V, roi de Suède.

Un des traits distinctifs du caractère suédois est l'imagination. Le peuple suédois célèbre le culte de ses héros, mais c'est au point d'oublier son histoire. Le rêve le conduit plus que la réalité, et l'histoire ainsi conçue devient une école de romantisme. On était porté à l'oublier, si l'on considérait l'activité administrative, industrielle, commerciale de la Suède au cours de ces dernières années. Mais l'Allemagne s'en souvint.

La séparation de la Suède et de la Norvège en 1905, qui à tous les points de vue devrait être également bienfaisante pour l'un et pour l'autre pays, avait créé en Suède une sorte de rancœur. On s'en prit à la Russie et, sur une suggestion venue de Berlin, pour se consoler de la Norvège perdue, on se tourna vers la Finlande. La haine de la Russie s'accrut dans la proportion où grandissait l'influence allemande, sans que l'on voulût se souvenir qu'au cours de l'histoire suédoise, l'Allemagne avait toujours été pour la Suède un ennemi plus dangereux que la Russie. Au début du xxe siècle, le peuple suédois ignorait la Russie; à la veille de la guerre, le péril russe était un dogme à Stockholm.

Il n'est point de moyen que l'Allemagne n'ait mis en œuvre pour arriver à ce résultat. Sven Hedin, vulgarisateur adroit, qui, par ses tournées charlatanesques, avait acquis une certaine notoriété en Europe, fut d'abord son porte-parole. En 1912, il lança son premier *Avertissement*, qui fut tiré à des centaines de milliers d'exemplaires. Une campagne de conférences suivit. Le second *Avertissement*, publié

quelques mois seulement avant la guerre en 1914, fut tiré à un million d'exemplaires. Le programme s'énonçait clairement : coopération militaire avec l'Allemagne, ou neutralité assez menaçante pour inquiéter et, dans une certaine mesure, paralyser la Russie. On ne prenait même pas soin de dissimuler la théorie de la guerre préventive.

Le spectacle de la Finlande brutalisée à ce moment par les fonctionnaires russes fournissait, d'ailleurs, au nationalisme suédois un surcroît d'argumentation politique et sentimentale. La presse allemande traduisait, commentait, excitait.

Cependant, le ton officiel ne se laissait pas émouvoir par cette propagande et, le 23 juillet 1912, s'étaient rencontrés dans l'archipel finlandais Nicolas II et Gustave V, d'accord, dit un communiqué, pour « éviter toute combinaison politique paraissant faire croire à une défiance mutuelle ».

La propagande redoubla. Sven Hedin s'adressait à la foule. Un universitaire, un journaliste, non sans talent, Rudolf Kjellen, s'adressa à un public plus restreint. Il rassembla les différentes parties de son enseignement en un gros volume : *les Grandes Puissances,* uniquement inspiré par l'influence allemande, uniquement documenté par la science allemande, cours de politique allemande et pangermaniste, dont il ne faut pas se dissimuler l'influence et où il faut voir l'annonce et la préparation de l'activisme. Et, auprès de Rudolf Kjellen, on put voir bientôt un maître authentique de la Suède, Harald Hjärne, une des intelligences les plus originales et les plus séduisantes de la Scandinavie. Ayant touché à l'histoire de tous les pays d'Europe, sans avoir jamais su accorder ses tendances pour rester lui-même champion de la paix et de la neutralité, ayant longtemps résisté à l'invasion du préjugé allemand, Hjärne s'humilia devant la vérité allemande, favorisa l'influence allemande dans un but de politique intérieure.

C'est qu'à vrai dire, la situation politique, à l'intérieur, est assez agitée. Les surprenants progrès de l'industrie ont fait naître le problème socialiste; et, si Branting, de 1896 à 1902, fut le seul représentant du socialisme au Riksdag, en 1905, il y a déjà treize socialistes à la deuxième Chambre, et il y en a quatre-vingt-sept à la fin de 1914. Le socialisme entraîne le parti libéral et forme ainsi une gauche considérable. Pour se défendre, la droite attaque avec vivacité. C'est à partir de 1911 que la lutte pour le pouvoir politique prend ce caractère d'acharnement qu'on n'avait jamais vu, et c'est sur la question de la défense nationale, dont la droite veut se donner le monopole, que la bataille se livre. La droite tout entière s'appuie sur l'Allemagne. D'ailleurs, la reine est badoise, et les relations entre les deux cours de Berlin et de Stockholm sont intimes.



Sven Hedin, explorateur et homme politique suédois.

Les élections de 1911 ont mis au pouvoir un cabinet de gauche, le cabinet Staaff. Staaff a toutes les qualités d'un chef. Il a fondé, en 1882, une société d'études, *Verdandi,* qui fut le centre du mouvement libéral et qui est encore aujourd'hui un foyer d'idées avancées. Il ne lui manqua qu'un peu de souplesse. Il fut violemment attaqué. L'Allemagne employa toutes les armes pour l'abattre; mais on n'en vint à bout, le 6 février 1914, que par des moyens révolutionnaires. Ce fut ce qu'on appela la *marche des paysans.* Trente mille paysans furent amenés à Stockholm et défilèrent devant le roi et la reine, entourés de toute la cour. Le roi, à la suite de cette manifestation, ayant revendiqué le droit de s'adresser directement au peuple, Staaff démissionna; et, au mépris des lois constitutionnelles, la droite reprit le pouvoir avec Hammarskjöld, qui allait le garder jusqu'au 30 mars 1917.

Jurisconsulte éminent, mais fermé à toute réalité contemporaine, celui-ci allait se montrer d'une intransigeance continue contre le Parlement, d'une étroitesse singulière dans sa politique économique et d'un manque de souplesse absolu dans les questions extérieures. La guerre ayant éclaté, les positions des deux partis s'affirmèrent. La gauche, d'abord sous la direction de Staaff, puis, à la mort de ce dernier, en octobre 1905, sous la direction de Branting, représentant la grande majorité de la nation, demanda une neutralité franche, conforme à toutes les traditions suédoises. La droite prit officiellement parti pour une neutralité extérieure; mais il n'est point d'indulgence qu'elle ne témoignât, il n'est point d'aide qu'elle ne donnât à tous les partisans de l'Allemagne, à tous les chercheurs d'aventures.

Ces chercheurs d'aventures, ils étaient nombreux; et c'étaient les nationalistes, et surtout les plus francs d'entre eux, ceux que l'on nomme les *activistes.* Rien n'est plus singulier que ce nationalisme suédois, dont l'unique but, semble-t-il, est de dénationaliser la Suède. Mouvement d'idées, dit-on, plus que mouvement politique, qui a utilisé, en les déformant, pour les mettre au service du pangermanisme, les idées de Maurras et de Barrès, le pragmatisme et le bergsonisme. Les nationalistes suédois ont, d'ailleurs, bien vu comme le problème se posait. Il s'agit de « restaurer la notion de la solidarité des générations, qui, seule, peut stimuler et soutenir une forte vie nationale, restituer à la Suède le sentiment de son unité dans le temps comme dans l'espace, rassembler, concilier, réconcilier les traits épars de la physionomie de son peuple ». Mais il ne suffisait pas de poser le problème, il fallait trouver la solution, et c'est ce que n'a pas fait l'activisme. Au contraire, il a aggravé la situation; car, incapable de trouver dans l'histoire une tradition politique et militaire, impuissant à définir une doctrine nationale, il a demandé à l'Allemagne sa tradition et sa doctrine, n'hésitant pas à dénaturer et même à falsifier la véritable histoire suédoise. Le nationalisme suédois fut proprement antinational; et, s'il n'a éveillé aucun écho profond dans les masses, il n'as pas été sans influence. La droite ne l'a jamais désavoué; et, si l'activisme n'a pas obtenu l'alliance effective avec l'Allemagne qu'il réclamait, il a contribué du moins à un rapprochement suédo-allemand, qui rendit de singuliers services à nos adversaires. Le programme activiste, il se résume dans cette phrase : la Suède sauvée par un courageux ralliement à l'Allemagne, que l'on pouvait mettre en épigraphe au volume non signé paru en juin 1915 : *la Politique étrangère de la Suède à la lumière de la guerre mondiale.* Et ce courageux ralliement à l'Allemagne, victime d'une conspiration du panslavisme et de l'impérialisme anglais, devait assurer la sécurité de la Suède par le règlement de la question finlandaise et par son hégémonie sur toute la Scandinavie.



F. H. Branting, ministre des finances de Suède (1917).

Et le plus remarquable, c'est que le gouvernement au pouvoir de 1914 à 1917, oubliant toutes les nécessités, toutes les obligations, tous les devoirs de la politique traditionnelle suédoise, est sensible à de telles doctrines et innove dangereusement. Les activistes sont introduits dans les conseils de l'Etat, et la presse de droite excite continûment à la guerre. Le soulèvement finlandais, enfin est préparé avec une vivacité telle que l'Allemagne en est gênée. Et, pourtant, les activistes ne peuvent se faire illusion sur le double jeu que joue l'Allemagne. La peur d'une paix russo-allemande à leur dépens est leur cauchemar.



L. de Hammarskjöld, ministre d'Etat de Suède (1914).

La Suède ne peut se maintenir, au point de vue économique, politique et moral, qu'avec un triple équilibre : équilibre européen, équilibre baltique, équilibre scandinave. Sous le ministère de Hammarskjöld, elle a constamment cherché à rompre ce équilibre. L'Allemagne l'y poussait; car le plan de Berlin était de faire de la Baltique un lac allemand interdit à la Russie : « La même nécessité politique qui nous entraîne au sud-est, par les Balkans et les Dardanelles, jusqu'en Asie Mineure et en Mésopotamie, nous pousse au nord, par les provinces baltiques et la Finlande, jusqu'à la mer Blanche et aux rives de l'océan Glacial. » C'est le prolongement de la Mitteleuropa. Et la Suède ne s'apercevait pas que la Baltique, lac allemand, serait aussi néfaste pour elle que la Baltique, lac russe.

Lorsque la guerre éclata, en août 1914, une déclaration spontanée fut faite à Stockholm par les ministres de l'Entente, informant le gouvernement suédois que les trois puissances respecteraient l'intégrité de la Suède, si elle se déclarait neutre. L'Allemagne somma la Suède d'intervenir. Ce n'est qu'après la déclaration de neutralité formulée par le gouvernement suédois que le gouvernement de Berlin se résigna à en prendre acte, sans, d'ailleurs, s'engager lui-même. Et il prit soin que la neutralité suédoise lui fût aussi utile qu'aurait pu lui être une intervention suédoise. Le ministère Hammarskjöld lui facilita la besogne.

Délégation d'une minorité, le ministère manquait d'autorité. Cabinet de neutralité, il représentait au pouvoir un parti qui ne voulait pas de la neutralité. Enfin, comme neutre, Hammarskjöld entendait ne pas s'apercevoir de la guerre, qui, à ses yeux, n'existait pas. Par suite, il multiplie les causes de conflit; il couvre les fortunes scandaleuses qui s'élèvent; il ne voit pas les organisations allemandes qui, de Stockholm même, dirigent et éclairent la guerre sous-marine; il préfère condamner son pays à la faim sans pouvoir aider les Allemands, plutôt que s'interdire de ravitailler l'Allemagne; et, lorsque, en octobre 1917, à la suite des élections et du scandale des dépêches américaines, il est obligé de quitter le pouvoir, on peut dire que, sous son ministère de neutralité, la Suède a rendu plus de services peut-être à l'Allemagne qu'elle n'aurait fait par une intervention militaire. La Suède a été, pour l'Allemagne, une porte de sortie sur l'univers, en même temps qu'elle fermait l'Occident à la Russie, qu'elle fermait la Baltique et y assurait la sécurité des transports allemands. La Suède, enfin, a ravitaillé l'Allemagne au détriment de sa propre population.

Et pourtant il faut admirer que le peuple suédois ne se soit pas laissé entraîner davantage par les folies de ses gouvernants. Les partis de gauche ont résisté, et Branting, malgré les adversaires violents que l'Allemagne a su lui susciter dans son propre parti, est aujourd'hui le représentant le plus complet de l'esprit national en Suède. Sa loyauté n'est mise en doute par personne. Le gouvernement est obligé de compter avec lui. La cour même le consulte secrètement.



Karl A. Staaff, ministre d'Etat de Suède (1914).

La question est claire. Il faut choisir entre l'absolutisme et la souveraineté populaire, entre les doctrines germaniques et les doctrines d'Occident. Le peuple suédois a choisi. Dans le ministère Eden, qui a pris le pouvoir en octobre 1917, trois socialistes ont accompagné Branting. La lutte n'est pourtant pas terminée. Les difficultés intérieures sont énormes, les difficultés extérieures ne sont pas moins considérables, par suite de l'isolement où s'est placée la Suède. La droite n'a pas désarmé, mais on peut prévoir son évolution; et la royauté subira, elle aussi, les transformations nécessaires que partout ailleurs elle a dû accepter. Le prince héritier, on le sait, incline au plus large libéralisme, et sa femme est anglaise.

L'essentiel, pour la Suède, c'est de se débarrasser du joug qu'a fait peser sur elle l'Allemagne. Elle ne recouvrera son équilibre et ne sauvera sa nationalité qu'à ce prix et, pour cela, il faut compter sur le peuple lui-même. Ceux qu'on a appelés la « génération intellectuelle de 90 », les Heidenstam, Selma Lagerlöf, Per Hallström, Karfeldt, ont été incapables d'éduquer l'esprit suédois, parce qu'ils n'ont cultivé que l'imagination. La jeune génération s'évade du romantisme, se plonge dans la réalité. Ce sont les Ossiannilsson, les Ludvig Nordström, les Gustav Hellström. On peut compter sur eux. Déjà, dans les universités, jusqu'ici inexpugnables, le socialisme a ses entrées, et la philosophie reprend ses droits. Le ministère Eden a prouvé par des actes qu'il voulait être neutre. C'est sur des actes, et non sur des paroles, que nous jugerons le peuple suédois.

Mais nous pouvons l'aider. Nous avons été très aimés en Suède; si nous avons cessé de l'être autant qu'autrefois, ce fut par suite de notre absence, autant que par suite de la présence assidue de l'Allemagne. Soyons désormais présents.

Dans une Société des nations, il doit y avoir place pour une Scandinavie libre et forte. Pour que nous puissions coopérer utilement à sa constitution, il nous faut avoir une connaissance profonde de l'âme suédoise. Lucien Maury nous aide grandement à acquérir cette connaissance. Voilà pourquoi son livre, en même temps qu'une étude historique précieuse, est une bonne action. — Jacques Dompard.

Paysages littéraires par Gabriel Faure (2 vol., Paris, 1917-1918). — Gabriel Faure a l'humeur voyageuse, ce qui est assez commun à notre époque, mais, ce qui est plus rare, il sait voyager. S'il cède parfois à un simple caprice, s'il lui arrive, par exemple, de partir pour l'Espagne, par unique désir de « fuir Paris et de voir naître le printemps ailleurs qu'au bois de Boulogne ou au Luxembourg », le plus souvent, il est guidé dans ses déplacements par une intention précise et neuve : vérifier un point d'histoire, contrôler une assertion d'écrivain, retrouver dans la permanence d'un paysage la trace d'une impression fugitive éprouvée jadis par quelque poète, interroger le silence des arbres ou des pierres et en dégager de lointaines évocations, tel est le but qu'il assigne à ses voyages, et tel est aussi le genre de plaisir auquel il nous convie à sa suite dans ses deux volumes de *Paysages littéraires*.

Le procédé, certes, ne va pas sans risques. On pourrait craindre que le voyageur, trop préoccupé de ses lectures ou trop averti par elles, ne néglige de regarder par lui-même : l'érudition en voyage est un bagage parfois incommode; l'excès des souvenirs livresques gêne la vision quand il ne l'obscurcit pas totalement, et c'est en général une fâcheuse méthode de ne contempler un paysage qu'avec le secours des yeux de ceux qui nous y ont précédés. Mais Faure a des yeux à lui : il sait voir et décrire. Profondément épris de la nature, sensible à toutes ses formes et à ses différents aspects, il en goûte la majesté ou la douceur avec une émotion toujours renouvelée. S'agit-il de décrire le charme de la montagne, il retrouve sans effort les accents mêmes de J.-J. Rousseau et cet enthousiasme qui animait le philosophe genevois dans ses courses à travers les montagnes du Valais. Faut-il rendre la sauvage grandeur du pays de Tristan, Faure saura trouver des expressions colorées et pittoresques pour peindre la somptuosité d'un coucher de soleil sur la baie de Douarnenez, comme il saura traduire ailleurs, avec une singulière richesse de vision, la féerie d'un matin de printemps aux rives du lac de Côme. Aussi peut-on le suivre sans crainte : c'est un guide agréable et sûr, dont la mémoire est peuplée de souvenirs et d'anecdotes; mais c'est également un poète au sentiment personnel et délicat, qui ne conte ce qu'il sait qu'après avoir décrit ce qui l'a ému.

A qui ne rechercherait que l'agrément des descriptions et la sincérité des émotions en face des spectacles de la nature les deux volumes de Faure offriraient donc un régal suffisant. Mais, comme le titre nous en avertit, ce sont moins des impressions personnelles que des études littéraires qui nous sont ici présentées. L'auteur réalise une forme de critique assez neuve et particulièrement suggestive, qui porte sur des points très divers.

Un premier mérite de ces volumes, en effet, réside dans la grande variété des sujets. Non que l'auteur nous promène en des pays multiples : à part une brève excursion en Bretagne et une pointe rapide vers l'Espagne, c'est surtout à travers le Dauphiné, son pays natal, et dans l'Italie du Nord, sa terre d'élection, qu'il choisit ses paysages. Mais, même ainsi limité, le cadre fournit une matière assez abondante.

Le Dauphiné, c'est *le Vallon* de Lamartine, c'est Balzac et son *Médecin de campagne*, c'est Stendhal surtout. L'Italie, c'est Sienne, avec toutes ses évocations mystiques; c'est le petit village d'Arquà, blotti au milieu des collines Euganéennes et orgueilleux d'abriter le tombeau de Pétrarque; c'est Certaldo, où mourut Boccace, et ce sont aussi les écrivains qui, comme Chateaubriand et George Sand, ont écrit sur l'Italie tant de pages fameuses. Sur ces différents sujets, Faure apporte des notations précises ou des suggestions intéressantes.

Comme il le dit très justement, « toujours nous émeuvent les lieux où vécut un écrivain célèbre, surtout lorsqu'ils servirent à façonner sa sensibilité »; et c'est ce genre d'émotion qu'il nous fait partager en nous conduisant soit au pays de Stendhal, à Grenoble et à Claix, où le romancier passa son enfance et puisa ses premières impressions, soit au village d'Arquà, qui conserve encore intacte, dans la familiarité d'un décor que rien n'a modifié, la maison où Pétrarque vécut ses dernières années, soit à la bourgade de Certaldo, qui surplombe de ses murs et de ses maisons de briques rouges la fertile et verdoyante vallée de l'Elsa et dont les rues étroites n'ont point changé depuis le temps où Boccace y promenait ses derniers pas, soit encore à travers l'admirable Sienne, chère aux cœurs de tous ceux qui y ont passé, ou au couvent de Monte Oliveto, dont le Sodoma égaya l'austérité par les grâces païennes de ses fresques. Tous ces pèlerinages fournissent à Faure l'occasion de pages pittoresques, dont le ton rappelle son intéressante série des *Heures d'Italie*.

Mais il ne s'en tient pas là. Convaincu avec raison que « nul entretien avec un écrivain ne se fait plus intime qu'en ces promenades aux lieux qui l'inspirèrent », il s'est plu à aller vérifier sur place certains points de détail : la promenade qu'il a faite au « Vallon » de Lamartine, dans la petite combe de Pupetières, près du Grand-Lemps, nous aide à préciser et à compléter notre compréhension du fameux poème. Nous goûtons mieux également le *Médecin de campagne* de Balzac, après que Faure nous a conduits à Voreppe, dans la maison du docteur Rome, qui fut l'original du docteur Benassis. Cette même étude permet à l'auteur de corriger la sévérité des jugements communément portés sur Balzac paysagiste et de montrer que, si l'auteur de la *Comédie humaine* fut parfois trahi dans ses descriptions par l'insuffisance de l'expression, il n'en avait pas moins un sentiment très profond de la nature.

Au cours de ces enquêtes, Faure est parfois amené à des conclusions amusantes : ayant eu, par exemple, la fantaisie de suivre George Sand à Bassano et de refaire après elle ce voyage du Tyrol, qu'elle raconte dans ses *Lettres d'un voyageur*, il arrive à cette constatation que les « crêtes de rochers », les « cimes neigeuses », les « éternelles solitudes » où G. Sand « s'attendait à voir le boa dérouler ses anneaux sur les ronces desséchées », n'ont existé que dans la terrible imagination de la romancière et que ce fabuleux voyage « se borna à une course de deux jours à travers des collines semées de vignes, sur les contreforts de montagnes dont le plus haut sommet n'atteint pas 1.800 mètres ». Mais Faure est sans méchanceté, et, comme les descriptions de George Sand lui paraissent exquises, comme il goûte son étonnante fraîcheur d'impression devant la nature, il ne lui tient pas rigueur de ses imaginations.

Il marque moins d'indulgence pour Chateaubriand, à qui il consacre dans chacun de ses deux volumes une longue étude : la première porte sur « les six voyages de Chateaubriand en Italie », la seconde est intitulée « Chateaubriand et la Montagne. » A propos des Voyages en Italie, Faure souligne les variations d'impressions de Chateaubriand sur Venise, qu'il déclare en 1806 « une ville contre nature » et qu'il célèbre, au contraire, avec enthousiasme en 1832 : c'est qu'entre temps Byron avait passé, et après lui Venise était devenue à la mode. Au fond, Faure en veut un peu à Chateaubriand de s'être toujours placé au centre de ses tableaux, et même il « doute qu'il ait beaucoup goûté la nature pour elle-même ». Ce doute est exagéré, et Faure trahit sa secrète rancune contre l'auteur des *Martyrs*, à qui il en veut surtout d'avoir médit de la montagne. De fait, si Chateaubriand a pleinement senti et admirablement traduit le charme de la mer et des larges espaces, il reste insensible aux séductions des cimes : il le confessait lui-même : « J'ai beau, disait-il, me battre les flancs pour arriver à une exaltation alpine des écrivains de montagne, j'y perds ma peine. » Faure ne lui pardonne pas; néanmoins, en dépit de ce léger parti pris, les deux études sur Chateaubriand, minutieusement faites, se lisent avec beaucoup d'intérêt.

Il en est de même des autres et, au terme de ces excursions, accomplies sans fatigue, on se retrouve la vision peuplée d'images pittoresques et l'esprit enrichi de connaissances nouvelles. C'est le double mérite de ces *Paysages littéraires*, qui témoignent chez leur auteur non seulement d'une érudition judicieuse et solide, mais encore d'une émotion personnelle très vive, portée parfois jusqu'au lyrisme. — F. GUIRAND.

Peladan (Joseph, dit *Joséphin*), écrivain français, né à Lyon le 28 mars 1859, mort à Neuilly-sur-Seine le 27 juin 1918. Son père, écrivain nimois, catholique et royaliste, éleva ses deux enfants dans une atmosphère ardente d'art et de mysticisme. Cela détermina chez le premier une vocation pour la médecine et la magie et chez Joséphin, une orientation vers les études d'art et la littérature. Mis en pension chez les jésuites, il fit des études un peu à sa guise, lisant beaucoup, surtout des auteurs grecs; il s'éprit là d'un culte passionné pour la Renaissance italienne, culte qu'il professa jusqu'à sa mort. Après un pèlerinage en Italie, il vint à Paris en 1882, avec l'intention de se mêler activement à la vie littéraire. Il débuta, sur le conseil d'Arsène Houssaye, par une étude sur *l'Histoire et la Légende de Marion de Lorme*, qui semblait devoir le placer au rang des chercheurs du document vécu, alors en vogue. Mais toute son éducation et ses tendances personnelles l'éloignaient du naturalisme. Des affinités de talent et des relations familiales le rapprochèrent de Barbey d'Aurevilly, qui fut réellement son parrain littéraire. Lorsque parut *le Vice suprême* (1884), le Connétable des Lettres en écrivit la préface et signala le livre par un article dans « le Constitutionnel ». Le Vice suprême, pour l'auteur, c'est la corruption de l'Idée : « Le matérialisme public est un attentat aux mœurs, car l'Idée fait des plaies plus profondes que le fer », et il pose ce dilemme : ou bien il va se produire un miracle, ou bien c'en est fait de la race latine. C'est déjà une des faces de la doctrine peladane qui se formule, la croyance (qui lui est commune avec toute sa génération) à la Décadence. *L'Ethopée*, vaste cycle de dix-neuf romans, développe ce thème. Les principaux romans de cette série sont : *le Vice suprême* (1884); *Curieuse* (1885); *l'Initiation sentimentale* (1886), *A cœur perdu* (1887); *Istar* (1888); *la Victoire du mari* (1889); *Cœur en peine* (1890); *l'Androgyne* (1891); *le Gynandre* (1892); *le Panthée* (1891); *le Dernier Bourbon* (1895); *Finis Latinorum* (1899); *Modestie et Vanité; Peregrine et Peregrin; le Nimbe noir*. L'*Ethopée* de la décadence latine est une vaste exposition des opinions littéraires, artistiques et mystiques de Peladan. Aussi y trouve-t-on moins une intrigue attachante, des qualités de style que des idées curieuses, des pensées fortes et originales. Sans s'attacher au caractère trop évidemment sensuel de certains développements, transpositions un peu apparentes d'expériences personnelles et influences dérivées du naturalisme, il est suffisant de critiquer l'*Ethopée* du seul point de vue de la forme, qui n'est pas toujours à la hauteur de la pensée

Peladan fut un des plus grands curieux d'idées du XIXe siècle finissant. Vers 1886, ayant fait la connaissance de Papus et de Stanislas de Guaita, il s'efforça avec eux de ressusciter les sciences oubliées de l'occultisme et de la magie. Léon Bloy affirme, sans que nous ayons les moyens de contrôler son dire, que c'est lui qui suggéra à Peladan que son nom pouvait être une déformation provençale de celui de Baladan, dernier roi d'Assyrie. Ce rapprochement fut-il pris au sérieux par Joséphin ? il est difficile de le dire, mais il correspondait trop bien à son désir de jouer un rôle et à son besoin des démonstrations éclatantes pour qu'il le laissât échapper. Il signa désormais des manifestes sous le nom de Sâr Merodack J. Peladan, qui parurent au « Figaro » et se composa un vêtement qui fit pendant longtemps la joie des échotiers et des faiseurs de revues. Il commençait alors à publier cette curieuse série d'ouvrages qu'il intitula : *Amphithéâtre des sciences mortes*, dont le premier volume : *Comment on devient mage*, parut en 1891. Dans celui-ci apparaît la seconde face de la doctrine Peladane, la direction mystique : « *Le Vice suprême*, déclarait l'auteur, a égaré quelques jeunes gens. C'est la cause de ce livre de direction », et en terminant il ajoutait : « J'attendrai l'accueil qui sera fait à ce premier discours. S'il trouve un véritable écho, je m'engage à traiter toute la matière dans l'ordre le plus profitable. S'il rencontre l'indifférence, je me tairai comme mage, reportant mon souci vers l'art, qui me donne tant de joie. » Pour comprendre la vogue énorme qui accueillit Peladan à cette époque dans les milieux artistiques, il faut se souvenir que Camille Lemonnier et Huysmans y représentaient la première timide réaction contre le naturalisme, ce qu'on appelait alors l'*Esthétisme*, attitude imitée des préraphaélites anglais, dont Peladan fut désormais le porte-étendard. Il ne faut pas se méprendre, d'ailleurs, sur le magisme proposé par l'auteur : « La magie, c'est l'art de la sublimisation de l'homme », et il a tout uniquement pour dessein de restaurer chez son disciple le souci de la beauté de l'âme : « Je suis un professeur de coquetterie morale », dira-t-il. L'élévation du but poursuivi ne peut être discutée, comme on le voit, mais la méthode prête à la critique. Il la définit : une « méthode d'orgueil » ; il conseille de « restreindre la vie fonctionnelle, d'annuler la vie civique »; c'est de l'individualisme sans limites.



Joséphin Peladan.

Comment on devient mage fut suivi de cinq autres traités sur l'*esthétique* (1894) [Comment on devient artiste]; l'*érotique* (1892) [Comment on devient fée]; la *politique* (1895) [le Livre du sceptre]; la *mystique* (1898) [l'Occulte Catholique]; la *métaphysique* (1901) [Traité des antinomies]. Mais le « Sâr » agit alors bien moins par le côté sérieux de son œuvre que par les manifestations dont il allait devenir l'âme et le chef. A cette époque, il fonda l'ordre artistique et littéraire de la Rose+Croix, où se mêlaient les éléments les plus étranges : souvenirs wagnériens, catholicisme sincère, horreur de la franc-maçonnerie et du judaïsme, réminiscences kaldéennes (car la Rose+Croix était le grade le plus élevé de la hiérarchie des anciens mages). Peladan, sâr, mage et chef d'école, trouva alors des concours dévoués, qui lui permirent de réaliser des fêtes d'art du plus haut intérêt. Les Salons idéalistes de la Rose+Croix eurent lieu de 1892 à 1898 et révélèrent plusieurs artistes de valeur. C'est aux soirées de la Rose+Croix que Peladan fit jouer ces œuvres dramatiques où il tentait, non sans succès, de ressusciter la tragédie et même de recréer des

drames antiques perdus (*le Fils des étoiles, Babylone, la Prométhéide, le Prince de Byzance, Œdipe et le Sphynx, Orphée, le Mystère du Graal, la Naissance d'Eros*). Célèbre et désormais considéré, Josépbin Peladan voulut renoncer aux outrances qui avaient aidé à sa notoriété, mais le public ne lui en laissa pas le droit; il demeura le « Sâr » pour tout le monde. Alors, cet homme de talent et de goût crut que le parti le plus sage était de se faire oublier au profit de son œuvre. Il se retira parmi ses livres; on ne le vit plus qu'aux expositions de tableaux, dont il rendait compte ces dernières années dans la « Revue hebdomadaire ».

Ici, il convient de parler d'une troisième face de l'œuvre peladane, celle qui lui fait le plus d'honneur, son œuvre esthétique : elle se compose de quelque trente-cinq volumes, réunis par lui sous le titre général : *la Décadence esthétique*. Il s'y montre épris de la Renaissance païenne et sensuelle, mais surtout dans ses beaux génies, Léonard de Vinci, notamment, dont il a étudié la *Philosophie*, traduit et annoté les *Traités de la figure humaine* et *du paysage*. (*L'Art ochlocratique* [1888] réunit des études sur les Salons de 1882 à 1887.)

Wagner était un des seuls esprits modernes qu'il estimait s'apparenter aux génies de la Renaissance. Il lui consacra une étude, après un voyage à Bayreuth en 1888. Il faut citer aussi dans cette série une *Réponse à Tolstoï* (1898), une *Réfutation esthétique de Taine* (1906) et une *Introduction à l'esthétique* qui le montrent parfaitement documenté sur l'art de toutes les écoles, avec des aperçus nouveaux et des jugements sains.

Des voyages faits en Orient lui donnèrent l'occasion de condenser son érudition et ses idées sur l'antiquité. Il le tenta dans une série d'ouvrages dont il rêvait de faire une histoire des idées et des formes. (La *Terre du Sphynx*, la *Terre du Christ*, la *Terre d'Orphée*.)

Le plus caractéristique de ceux-ci est la *Terre du Sphynx* (1898). L'auteur s'y juge d'une façon admirablement lucide. Il entend le Sphynx lui dire : « Tu as agité des bannières, et on a vu des oripeaux; tu as cru rénover les plus beaux rites, et l'on a vu faire des mascarades... On ne fait pas la vie avec des reliques; au lieu de montrer le passé comme le port de la vérité, il fallait deviner l'avenir, le formuler. »

Mais l'avenir qu'il a négligé sera certainement moins dur à Peladan que Peladan lui-même. Il eût sans doute mérité une destinée plus brillante que la sienne, mais il n'en demeure pas moins un peu le prophète qu'il rêvait d'être; sans être un grand penseur, il fut un homme qui pensa beaucoup, et il a agité bien des problèmes, que l'avenir tentera de résoudre; notamment, les rapports de l'art avec la morale et la religion. (*L'Art idéaliste et mystique* [1894]).

Le chrétien, en Peladan, montre, en effet, la quatrième face de ce talent divers et non la moins curieuse. La série de l'*Amphithéâtre des sciences mortes* est précédée de cet *élenctique* : « Je crois et je proclame que l'Eglise catholique est la vérité. Je fais profession d'en être le fils. Je suis prêt à brûler mon œuvre de mes propres mains, si Pierre l'infaillible la jugeait mauvaise ou intempestive. »

Il fut catholique à la façon d'un homme de la Renaissance; sa religion est outrancière; elle est internationale et n'admet aucune hiérarchie. Il donne au sujet de l'élection du pape des instructions aux cardinaux (1898); il rédige une supplique au souverain pontife pour le décider à approuver le divorce (1904). Mais, au fond, il fut moins religieux, peut-être, que désireux, comme certains individualistes en sentent parfois le besoin, de trouver une puissance capable de pardonner et d'oublier les erreurs qui sont inévitables à l'homme qui cherche sans autre guide que sa bonne volonté, oubli et pardon que les hommes entre eux ne peuvent et ne savent pas se donner. — Jean-Gabriel LEMOINE.

***phytopathologie** n. f. — ENCYCL. L'agronomie s'est, jusqu'à ces dernières années, préoccupée surtout de la fertilité du sol, et tous les efforts des agronomes pour assurer le maximum des rendements ont porté sur l'emploi judicieux des engrais, sur les rotations d'assolements, en un mot sur les moyens les plus propres à restituer à la terre ce que les récoltes lui enlèvent.

On peut dire qu'à l'heure actuelle, tous les progrès possibles ont été faits dans cette voie et que les pratiques culturales ont atteint le plus haut degré de perfection. Il faut, cependant, constater que le résultat espéré n'est pas complètement atteint.

Quelle que soit, en effet, la perfection des méthodes agronomiques, les produits du sol ne sont pas intégralement notre propriété : car nous devons les partager avec les innombrables parasites contre lesquels nous n'avons pu jusqu'ici victorieusement lutter. Ce que nous récoltons, c'est, en somme, ce que ces parasites nous laissent.

Toutes les cultures, on le sait, sont exposées aux insectes, microbes, cryptogames de toute sorte, qui en vivent et souvent compromettent, s'ils ne l'anéantissent pas entièrement, une récolte que le cultivateur était en droit de recueillir sans partage.

Il est incontestable que la culture d'une même plante sur de vastes espaces (comme en France la vigne), si elle présente des avantages économiques, a favorisé singulièrement la propagation des épiphyties; dans une assez large mesure même, contribué au développement de nouvelles maladies et à l'éclosion de parasites nouveaux. Cependant, les ennemis indigènes n'ont jamais été aussi nuisibles que les parasites exotiques, transportés d'un pays à l'autre à la faveur des échanges commerciaux, et qui ont trouvé, souvent loin de leur pays d'origine, des territoires éminemment favorables à leur développement; le phylloxera est un des plus saisissants exemples qu'on en puisse citer. C'est contre ces ennemis du dehors qu'il faut protéger les cultures indigènes, car, en effet, dès qu'ils se sont acclimatés dans un pays nouveau, les parasites s'y multiplient avec d'autant plus de facilité qu'en général les ennemis naturels qui les eussent tenus en échec n'y sont point parvenus avec eux. La part prélevée par les divers ennemis des plantes est formidable.

On a pu évaluer à *3 milliards* de francs la perte que subit annuellement l'agriculture (en France seulement) du fait des parasites. Les chiffres recueillis à ce sujet par P. Noël, directeur du laboratoire d'entomologie agricole de la Seine-Inférieure, sont particulièrement éloquents. On cultive en France, dit-il, 350 plantes utiles, au maximum, se répartissant ainsi : 16 arbres fruitiers, 28 plantes potagères, 38 plantes fourragères et céréales, 14 arbres forestiers, 34 arbres ou arbustes d'ornement, 117 plantes d'ornement et 85 plantes médicinales ou industrielles. Ces végétaux sont attaqués par environ 6.000 espèces d'insectes, dont certaines visitent d'ailleurs plusieurs plantes, et par environ 2.000 maladies cryptogamiques ou microbiennes; de sorte que les ennemis des plantes sont, au total, au nombre de 8.000, dont beaucoup passent en général inaperçus, soit en raison de leur petitesse, soit en raison du caractère insidieux de leur envahissement.

Comme les épidémies ou les épizooties, les grandes invasions parasitaires, les épiphyties redoutables ont occasionné de vrais désastres, dont les effets ont profondément éprouvé les populations. L'importance des dommages a provoqué tout un ensemble de mesures qui, hélas! n'ont d'ailleurs pas toujours été efficaces : mesures prophylactiques pour prévenir le retour du fléau, enrayer son expansion, limiter ses effets, et mesures administratives pour venir en aide (sous diverses formes) aux populations sinistrées.

Mais, à côté de ces désastres retentissants, on a quelque peu oublié les dégâts isolés — considérables, pourtant, eux aussi — que provoquent les ravageurs éparpillés, agissant par places et de manière moins apparente. On s'était, bien à tort, habitué à considérer comme une rançon inéluctable la dîme que prélèvent de-ci de-là les parasites et les ravages qu'occasionnent insidieusement des maladies à évolution encore mal connue.

C'est précisément pour reconquérir la part que se taillent les parasites que l'agronomie met en œuvre aujourd'hui de nouvelles méthodes. De même qu'il ne suffirait pas, pour assurer à l'homme ou à l'animal une croissance normale, de lui fournir une alimentation rationnelle, mais encore qu'il faut les préserver l'un et l'autre contre les maladies dont ils sont menacés, de même on constate aujourd'hui qu'il ne suffit pas de fournir à la plante tous les éléments indispensables à l'élaboration de ses tissus, mais qu'il convient aussi de lui assurer une protection efficace contre les ennemis et les maladies qui la guettent.

C'est donc de cette préoccupation qu'est née la phytopathologie, science que l'on peut dire nouvelle, bien qu'il y ait eu de tout temps des maladies à combattre chez les plantes. Si des savants des XVIIe et XVIIIe siècles, comme Réaumur, de Candolle, etc., ont jeté les premières bases de cette science, elle se confondit au début avec la botanique et la zoologie, et il faut arriver jusqu'à nos jours pour la voir s'ériger peu à peu en science autonome, caractérisée par une technique spéciale, des méthodes particulières, constituant un corps de doctrine. C'est, d'ailleurs, le long enchaînement des découvertes qu'a enregistrées la science à la fin du XIXe siècle et au commencement du XXe qui a permis à la pathologie végétale d'instaurer ses méthodes nouvelles.

L'exemple donné par les Etats-Unis, où fonctionne la plus puissante organisation phytopathologique, a été suivi par les grandes nations, qui ont compris tout l'intérêt que présente cette question.

En France, la phytopathologie s'est développée, grâce aux efforts d'Eugène Tisserand, d'Edouard Prillieux, d'Eugène Roux, de Paul Marchal. Un décret du 19 février 1912 a institué un *Comité consultatif des épiphyties*.

Ce Comité est chargé d'étudier les questions relatives aux insectes, cryptogames et autres parasites nuisibles à l'agriculture qui lui sont soumises par le ministre, et spécialement en ce qui concerne les procédés à employer et les mesures à prendre pour prévenir et combattre les épiphyties, c'est-à-dire toutes les maladies des plantes d'ordre parasitaire.

La loi du 21 juin 1898 permet au ministre de l'agriculture de prescrire aux préfets de prendre des arrêtés permanents ou temporaires pour arrêter ou prévenir les dommages causés à l'agriculture par les insectes, les cryptogames ou autres végétaux nuisibles, lorsque ces dommages prennent ou peuvent prendre un caractère envahissant ou calamiteux (art. 76 à 80). En outre, cette même loi permet au ministre de l'agriculture de provoquer la signature de décrets ayant pour objet d'interdire l'entrée en France des végétaux, fleurs, feuilles, terres, composts et objets quelconques susceptibles de servir à l'introduction d'animaux, de larves, de plantes et de cryptogames reconnus dangereux (art. 81) et aussi de prendre des arrêtés en vue de réglementer les conditions sous lesquelles peuvent entrer et circuler en France les végétaux, fleurs, feuilles, terres, composts et objets soupçonnés dangereux et provenant de pays étrangers ou des parties du territoire français déjà envahies, et auxquels ne s'appliquent pas les décrets d'interdiction (art. 82).

Quelques modifications pourraient être utilement apportées à cette législation. C'est ainsi qu'il y aurait lieu de comprendre les rongeurs (rats, souris, campagnols) parmi les parasites dont l'article 76 de la loi de 1898 prescrit la destruction. La Chambre est saisie de deux propositions de loi dans ce sens.

Sur l'avis du comité des épiphyties, des subventions peuvent être accordées aux établissements scientifiques poursuivant des recherches analogues à celles du service et dépendant de communes, de départements ou d'administrations de l'Etat, ou à des savants pour poursuivre leurs travaux intéressant les épiphyties. L'action de ce service s'étend donc à tout le territoire, et les *Annales du service des épiphyties*, qui en sont l'organe, publient les travaux et recherches du personnel scientifique de ce service, les rapports sur les missions d'études, des articles d'ensemble et de mise au point sur les divers problèmes de phytopathologie.

Des services analogues fonctionnent dans la plupart des pays; mais, pour protéger efficacement les plantes contre leurs parasites, il est apparu qu'une action commune devait être engagée, qu'une coopération internationale dans la lutte devait être entreprise. Sur l'initiative du gouvernement français, d'accord avec le gouvernement royal italien, une conférence internationale de phytopathologie s'est réunie à Rome (24 févr.-4 mars 1914), sous les auspices de l'Institut international d'agriculture. 30 Etats s'y étaient fait représenter : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Chine, Costa-Rica, Danemark, république Dominicaine, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Guatémala, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, principauté de Monaco, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Serbie, Suède, Suisse, Turquie, en y comprenant certains pays de protectorat et colonies, comme l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Canada et les Indes anglaises.

La France y était représentée par Develle, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères et de l'agriculture; de Billy, conseiller de l'ambassade de France près le gouvernement italien; Louis Dop, vice-président de l'Institut international d'agriculture; Mangin, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle; Bouvier, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle; Marchal, membre de l'Institut, directeur de la station entomologique de Paris; Schribaux, directeur de la station d'essais de semences de Paris, et Foëx, directeur adjoint de la station de pathologie végétale de Paris.

Cette conférence a arrêté, le 4 mars, les termes d'une convention par laquelle les Etats contractants s'engagent à prendre les mesures législatives et administratives nécessaires en vue d'assurer une action commune contre l'introduction et l'extension des ennemis des végétaux (surveillance efficace des pépinières, jardins, serres et autres établissements livrant au commerce des plantes vivantes [plants, boutures, greffes, oignons à fleurs et fleurs coupées]; inspection des envois et délivrance des certificats phytopathologiques; constatation de l'apparition des maladies des plantes et des animaux nuisibles, ainsi que l'indication des localités infectées; moyens de lutter contre les maladies des plantes et de les prévenir; réglementation du transport et de l'emballage des plantes; création, dans chaque Etat, d'un service gouvernemental de phytopathologie, etc.).

C'est l'Institut international d'agriculture qui est le centre officiel de toutes les questions se référant aux ennemis des végétaux et qui recueillera les renseignements de tout genre des services de phytopathologie.

Ces Etats s'engagent, en outre, à n'admettre à l'importation les plantes susvisées que si elles sont accompagnées du certificat phytopathologique délivré par les agents officiels compétents du pays exportateur.

Pour répondre à la convention internationale de Rome et afin que le comité des épiphyties fût à même de se prononcer en connaissance de cause sur les problèmes multiples et délicats qui lui sont soumis, il importait d'organiser pratiquement des

stations où doivent se poursuivre les études et les recherches scientifiques agricoles.

A cet effet, le décret du 11 mai 1915 créa au Ministère de l'agriculture sous le nom de *Service des épiphyties* un service des maladies des plantes comprenant :

1° Les stations d'études des maladies des plantes;

2° L'inspection phytopathologique de la production agricole;

3° Le contrôle à l'importation des semences fourragères [en vue d'empêcher l'introduction de la cuscute].

Les cadres du personnel sont ainsi fixés :

4 inspecteurs, 10 directeurs, 4 sous-directeurs ou chefs de travaux, 4 préparateurs et 3 garçons de laboratoire.

Les inspecteurs se recrutent parmi les directeurs de stations, ou bien parmi les inspecteurs de la viticulture, les délégués du phylloxera et les agents techniques détachés à l'administration centrale.

Les directeurs, sous-directeurs et chefs des travaux sont nommés au concours. Il en est de même des préparateurs, mais parmi les anciens élèves de l'Institut national agronomique et des écoles nationales d'agriculture.

L'avancement a lieu d'une classe à l'autre, au choix (2 ans) ou à l'ancienneté (3 ans).

En outre, des *correspondants* près le service des épiphyties ont été institués par arrêté du ministre de l'agriculture en date du 25 juin 1916, comme l'ont fait les Etats-Unis, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. La mission de ces correspondants consiste à informer le service des épiphyties de l'apparition des parasites dans leur région respective, à lui fournir les premiers renseignements sur leur extension, sur leurs dégâts et à lui adresser des matériaux d'études. Ces correspondants sont choisis parmi les agriculteurs et les personnes de bonne volonté s'intéressant à l'agriculture.

Leur concours est gratuit. Ils sont groupés par circonscription d'inspection phytopathologique. Par leurs rapports mensuels, l'inspecteur est toujours au courant de la situation sanitaire des cultures de sa région et peut alors donner en temps opportun des instructions pour la lutte.

On étudie aussi la possibilité de la création d'*associés* qui seraient choisis parmi les savants spécialistes pouvant rendre des services scientifiques au service des épiphyties.

Les diverses stations existantes groupées par ce décret sont : les stations d'entomologie de Paris, de Beaune, de Montpellier, de Bordeaux et de Blois; les stations de pathologie végétale de Paris, Cadillac et Antibes; la station d'essais de semences; la station de recherches viticoles et le laboratoire des fermentations. Les deux stations séricicoles de Draguignan et d'Alais et l'inspection des grainages des vers à soie sont rattachées à ce service. Il en sera de même des stations d'apiculture dont la création est à l'étude pour les recherches sur les maladies des abeilles.

Le service d'inspection phytopathologique, organisé en France par le décret du 5 février 1915, répond aux exigences des réglementations des pays énumérés plus haut et de la convention internationale phytopathologique de Rome du 4 mars 1914.

Le personnel comprend : un inspecteur principal chef du service, un inspecteur principal adjoint, des inspecteurs, des inspecteurs adjoints et des contrôleurs. (V. *Larousse Mens. ill.*, t. II, p. 411.) La France est divisée, chaque année, en un certain nombre de circonscriptions d'inspection phytopathologique, chacune avec deux inspecteurs, un entomologiste et un cryptogamiste. L'un d'eux est le chef et comme tel chargé de la délivrance des certificats phytopathologiques. Les visites des cultures s'effectuent aux époques où la présence des parasites dans les plantations est le plus facilement décelable, notamment au commencement de l'été et ou l'automne. En vue de la délivrance de certificats *santé-origine*, les visites se feront pendant la période culturale.

La visite des produits doit se faire quand les produits sont emmagasinés ou au moment où ceux-ci doivent être emballés. Un registre est déposé dans chaque établissement contrôlé pour y consigner la date, l'objet des visites et les observations.

Les exportateurs ont la faculté de demander le contrôle du service d'inspection phytopathologique en se conformant à l'article 8 du décret du 5 février 1915. Ils adressent au ministère de l'agriculture, *avant le 1er avril*, une demande sur papier timbré, qui doit être renouvelée chaque année dans le même délai et conforme à l'un des trois modèles officiels, qui sont établis : 1° pour produits de pépinières autres que les plants de vigne; 2° pour produits agricoles d'origine végétale (grains, semences, pépins et noyaux d'arbres fruitiers, tubercules, racines, oignons, bulbes, etc.); 3° pour les plants de vigne.

Les visites donnent lieu à la délivrance des certificats phytopathologiques variables suivant les produits exportés et les pays, et qui ne sont admis dans les pays étrangers qu'accompagnés de la facture consulaire.

Le gouvernement argentin exige que les envois de pommes de terre importées sur son territoire soient accompagnés d'un certificat spécial dénommé *Certificat « santé-origine »* attestant que les cultures dont proviennent les tubercules sont exemptes des parasites suivants : *chrysophlyctis endobiotica* (gale noire), *rhizoctonia solani, heterodera radicicola, phytophtora infestans, lita solanella.*

Le nombre des établissements horticoles ou viticoles inscrits au contrôle de l'Etat et inspectés en 1905 a été de 245, répartis entre 103 propriétaires. En outre, les 15 exportateurs de pommes de terre ont été visités en vue de la délivrance du certificat pour la république Argentine. L'Etat fait d'abord face à toutes les dépenses, puis, à la fin de chaque exercice, il répartit les sommes à payer entre les divers établissements contrôlés proportionnellement à la valeur de leurs exportations.

Quelle que soit la vigilance des inspecteurs, leurs certificats ne peuvent offrir une garantie absolue. Aussi certains pays exigent-ils des certificats *de fumigation*. Dans ce cas, c'est par l'acide cyanhydrique qu'on doit opérer. Pour avoir encore plus de garantie, souvent c'est à l'arrivée que l'Etat importateur effectue la fumigation, aux frais des intéressés.

Cette désinfection des plantes cultivées prend chaque jour plus d'importance, et elle est pleinement justifiée, car il est peu de pays qui n'aient pas été éprouvés par des plantes d'importation étrangère. Nous devons aux Etats-Unis le phylloxera et le puceron lanigère; à l'Italie l'eudémis de la vigne; à l'Australie, l'*icerya Purchasi*. Les Etats-Unis ont reçu d'Europe la cécidomyie destructive du blé, le charançon de la luzerne, deux papillons, le spongieux et le bombyx cul-brun, etc.

Tableau montrant l'état de la réglementation internationale visant l'importation des produits de pépinières et des produits agricoles d'origine végétale, au 22 février 1918.

Produits devant être accompagnés d'un certificat phytopathologique.

Argentine : Plantes vivantes, boutures, bulbes, tubercules, racines, fruits, semences. (Décrets des 23 août 1902, 29 mai 1913 et 20 oct. 1913.)

Australie : Plantes vivantes, semences, pommes de terre. (Proclamation du 17 mars 1911.)

Brésil : Plantes vivantes, boutures, fruits, tubercules, semences. (Décret du 10 mars 1915.)

Le Cap : Plantes vivantes. (Nurserey Inspection and Quarantine Act n° 29, 1905.)

Chili : Plantes vivantes et produits agricoles d'origine végétale. (Conférence du 10 mai 1913, des Etats Sud-Américains.)

Egypte : Plantes vivantes, boutures, bulbes, tubercules, racines. (Loi du 11 mars 1913.) Le certificat peut dispenser de la fumigation.

Espagne : Plants de vignes. (Décret du 22 sept. 1913.)

Etats-Unis : Produits de pépinière et autres plantes ou produits végétaux, noyaux et semences d'arbres fruitiers ou arbustes d'ornement. (Plant Quarantine Act du 30 août 1912.) L'importation des pins, des citrus et de toutes les espèces et variétés de groseilliers à grappes et groseilliers épineux est rigoureusement interdite.

Ile Maurice : Plantes vivantes, boutures, racines, tubercules. (Proclamation n° 81 du 9 août 1913.)

Indo-Britannique (Empire) : Pommes de terre. (Notification du 19 mars 1914.)

Norvège : Plants de groseilliers. (Ordonnance du 12 fév. 1914.)

Nouvelle-Zélande : Plantes vivantes. (Ordre du 20 fév. 1908.) L'importation des plants de vigne est formellement prohibée.

Pérou : Plantes vivantes et produits agricoles d'origine végétale. (Conférence du 10 mai 1913, des Etats Sud-Américains.)

Etats du Sud-Afrique : Pommes de terre. (Agricultural Pests Act. 1911.)

Uruguay : Plantes vivantes et parties de plantes vivantes. (Loi du 21 oct. 1911.)

Algérie : Plants de vignes. (Arrêtés du 11 fév. et du 21 août 1914.)

Végétaux à l'état ligneux, palmiers racinés ou non, ainsi que leurs débris frais en provenance des Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales et Corse. (Décret du 18 avril 1914.) Le certificat dispense de la désinfection.

En présence des échanges internationaux, toujours de plus en plus nombreux, grâce à la rapidité et à la facilité des communications, le service des épiphyties répond à une nécessité absolue pour mettre notre agriculture à l'abri des parasites d'origine étrangère. Il présente un grand intérêt pratique et scientifique et fait honneur à la direction du ministère de l'agriculture qui l'a instituée. — A. MÉNÉGAUX.

phytopathologiste n. m. Savant qui s'occupe de phytopathologie.

Russie et la guerre (LA). — **Russie et l'Europe** (LA), par G. Alexinsky. Paris, 1915-1917. — L'ancien député à la Douma Grégoire Alexinsky est un des écrivains russes qui, dans ces dernières années, nous ont donné sur son pays les vues les plus complètes et les plus exactes. Les événements de mars 1917 ont, en effet, réalisé plusieurs de ses prévisions et de ses vœux.

Déjà, en 1912, sous ce titre : *la Russie moderne*, Alexinsky avait publié un ouvrage qui, après un rapide aperçu sur le développement historique de la Russie, sur le milieu, les races, l'Etat, résumait admirablement la situation de l'empire tant au point de vue politique, qu'économique ou littéraire. Il avait expliqué l'organisme gouvernemental, décrit la puissance de la bureaucratie et raconté ses luttes avec les tendances nouvelles qui avaient triomphé lors de la révolution de 1905 : il avait même abordé le problème religieux, montré sa gravité, son acuité, ses rapports étroits avec les luttes politiques; il avait, enfin, en un résumé succinct, donné une idée très claire et complète des diverses tendances qui se partagent la littérature russe, montrant notamment le rôle prépondérant qu'y jouent les préoccupations sociales.

Dans son récent volume : *la Russie et l'Europe*, il revient sur le même sujet dans un esprit peut-être un peu différent, s'appliquant surtout, ainsi que l'indique son titre, à déterminer la part exacte des influences européennes sur le développement politique, économique, littéraire de l'empire.

L'élément étranger se trouve à l'origine de l'histoire russe, commence-t-il par établir dans sa première partie : « Les liens matériels entre la Russie et l'Europe. » C'est d'abord l'influence scandinave, puis la grecque ou byzantine; c'est, un peu plus tard, l'invasion des trafiquants des villes hanséatiques, le début de cette mainmise du commerce allemand sur la Russie, qui amènera peu à peu dans les provinces nord-ouest de l'empire une population mixte, rébarbative à la russification, mais active, influente, accapareuse, dont le rôle ira se développant au plus grand préjudice de la vieille Russie dans tous les rouages de l'organisme officiel.

Quel est, aux yeux d'un démocrate comme Alexinsky, le bénéfice retiré par le peuple de la réforme fondamentale de Pierre le Grand? On a l'habitude de dater de ce règne l'européanisation de la Russie; G. Alexinsky ne ratifie pas ce jugement simpliste; tout le début de son livre prouve, en effet, qu'avant l'avènement des Romanov, la Russie n'était pas cet Etat asiatique, fermé au commerce et à la pénétration européenne, qu'on a coutume de dire. Sans doute, le règne de Pierre marque le point de départ d'une européanisation systématique; mais le tsar très profondément russe qu'est le fils d'Alexis ne prétend acquérir de l'Occident que les moyens d'enrichir son peuple, de développer son goût, ses connaissances, son industrie ou son commerce; il tient nettement à l'écart ceux qui voudraient transformer la nature même de l'Etat; il s'oppose à ce que l'étranger prenne en Russie la place prépondérante que ses successeurs, les Anne, les Elisabeth, les Catherine autorisent, au contraire, ou favorisent, au grand détriment de la population autochtone. Du point de vue russe, les règnes des tsarines du XVIIIe siècle, si brillants par certains côtés, apparaissent comme nettement préjudiciables aux intérêts généraux de la population. Les scandaleuses faveurs accordées aux immigrants leur permettent, surtout après l'ukase de 1763, de fonder de véritables colonies étrangères, exemptes d'impôt, exemptes du service militaire, ayant leurs juridictions propres, leur autonomie presque entière : c'est, proprement, l'intronisation d'un Etat dans l'Etat; et pour quel profit! Catherine croit peut-être enrichir son empire; elle enrichit surtout les Allemands, qui viennent le peupler; la bourgeoisie russe et à fortiori le peuple tombent sous le joug étranger; et c'est, dans le gouvernement même, l'influence étrangère qui devient prédominante; une lutte s'y engage et s'y poursuivra durant plus d'un siècle entre les tendances germaniques, anglaises ou françaises : l'esprit proprement russe y fera trop souvent défaut.

Cependant, le large souffle venu d'Europe ne manqua pas d'émanciper les esprits et de faire naître les espoirs : la Russie colonisée et européanisée devait peu à peu sentir le poids du joug et s'agiter pour le secouer. Le tsar aurait pu, et dû, être son allié dans cette lutte : Alexandre Ier eut, à certaines heures, la claire vision de son devoir, mais ne fut jamais capable de réaliser ses trop vagues désirs. Alexandre II fut, on le sait, combattu dans son propre entourage, qui trouva une aide inattendue parmi les nihilistes; le premier pas vers le régime constitutionnel fut, par le fait de l'attentat du 13 mars 1881, retardé de vingt-cinq ans. Nicolas II, cet autre Louis XVI, dont la destinée et le caractère rappellent si exactement le souvenir de l'époux de Marie-Antoinette, pacifiste, humanitaire et libéral, ne put pas plus instaurer en son empire un régime constitutionnel qu'en Europe le rêve de l'abbé de Saint-Pierre!...

On retrouve parmi les écrivains russes le même effort occidental que parmi les commerçants et les bureaucrates; mais, vivant plus que ceux-ci au milieu du peuple, ils se russifient davantage, et plus vite : si un Pouchkine est d'origine abyssine et si Lermontov a du sang écossais, si Grégorowitch est fils d'une émigrée française et Andrew d'une polonaise, si beaucoup d'autres sont nés en deçà de la Vistule et de l'Oder, tous s'imprègnent, dès leurs premières œuvres, de la pensée nationale, y plient des idées d'origine occidentale et leur donnent une tournure slave. Depuis Yvan Khvorostinine, qu'Alexinsky qualifie de premier *Zapadnik* russe,

(mot qui signifie *champion de l'occidentalisme*), jusqu'à Dostoïevski, tous les littérateurs, romanciers ou sociologues, ont reflété les tendances occidentales : Krijanik, au XVIIe siècle, qu'on représente comme le premier slavophile, quoique, lui aussi, soit d'origine étrangère, donne déjà l'Occident comme modèle à ses contemporains et, blâmant le despotisme byzantin, vante le libéralisme des royaumes de France ou d'Espagne, tout comme, deux siècles plus tard, Bielinsky, disciple de Fichte et de Schelling, Bakounine, admirateur et ami de Marx, donnent la philosophie allemande en exemple à leurs lecteurs ou à leurs adeptes.

De tout ceci il ne faut pas conclure, dit Alexinsky, que la Russie n'a pas une âme et une pensée propres, mais que la culture occidentale est utile à son évolution, ce que Dostoievsky traduisait dans cette formule : « Nous, Russes, avons deux patries : notre Russie et l'Europe. »

« Quelle était la situation de la Russie à la veille de la guerre? Peut-on dire que cette guerre ait été voulue par le peuple russe, ou par son gouvernement, ou par tous les deux? Comment fut-elle accueillie par la société et par les masses populaires en Russie? Quelle attitude prirent en face du conflit mondial les diverses nationalités et les partis politiques de notre pays? Pourquoi quelques-uns des révolutionnaires et des socialistes russes éprouvent-ils une étrange peur que la Russie soit victorieuse et même espèrent-ils qu'elle ait le dessous? De quelle façon les gouvernements des pays menant la guerre contre la Russie tâchèrent-ils d'exploiter à leur profit la haine des révolutionnaires russes pour le tsarisme?... Quelles perspectives s'ouvrent à la Russie après la fin de la guerre? Qu'est-ce que l'Europe peut trouver en Russie et la Russie en Europe, après l'écrasement du militarisme prussien qui les menace toutes deux? » Telles sont les nombreuses et suggestives questions auxquelles l'ancien député de Petrograd s'efforçait de répondre, il y a quelques mois à peine, dans son livre : *la Russie et la Guerre*. Ses réponses sont d'autant plus intéressantes qu'elles émanent d'un homme dont les amis ont été avec Kerensky au pouvoir et qui se trouvait ainsi être leur interprète en France, alors qu'eux-mêmes gardaient le silence en Russie. La Russie était, il y a trois ans, essentiellement pacifique, et personne, pas plus conservateurs que libéraux, ne désirait une lutte à laquelle chacun sentait, pourtant, que l'empire serait tôt ou tard acculé. La situation économique était prospère; de nombreuses usines s'étaient créées depuis 1905; les relations commerciales étaient particulièrement intenses avec l'Allemagne. Le traité de 1904 avait singulièrement favorisé les intérêts allemands, qui, en dix ans, avaient plus que doublé (importation allemande de Russie en 1901 : 187 millions de roubles; en 1909 : 387 millions; exportation allemande en Russie en 1901 : 217 millions; en 1909 : 363 millions); aussi le renouvellement du traité qui devait avoir lieu en 1915 était-il, à la veille de la guerre, fort discuté à Saint-Pétersbourg. Grâce à la brillante situation économique et malgré de lourds emprunts, la situation financière était bonne; l'armée était en voie de développement assez lent, mais réel : déjà, cependant, on pouvait voir dans cette sphère la lutte des deux tendances : celle qui poussait au renforcement de la puissance russe, celle qui, au contraire, voulait éviter la guerre à tout prix.

On trouvait des défenseurs de cette dernière thèse, comme aujourd'hui, dans les deux camps extrêmes de la politique russe.

La grande masse de la population, la Douma, le tsar voulaient que l'empire pût se défendre contre une agression ennemie, et rien d'autre; quand l'agression se produisit, le gouvernement travailla sans arrière-pensée à rallier autour de lui le pays tout entier; l'extrême gauche lui refusa sa confiance, ce qui fut partout jugé avec sévérité : Alexinsky plaide les circonstances atténuantes, sans nous convaincre entièrement : les faits d'aujourd'hui pourraient lui donner raison, si, au lieu de s'appuyer sur des arguments de politique intérieure (refus d'amnistie, méconnaissance de la Constitution, etc.), les députés travaillistes avaient ouvertement exprimé leur crainte de voir le gouvernement d'extrême droite pactiser avec l'ennemi; ce faisant, ils auraient, sans doute, devancé les événements, mais auraient, jusqu'à un certain point, justifié leur conduite. Au reste, il n'y eut qu'un petit groupe dissident qui persévéra dans sa conduite antinationale, allant jusqu'à souhaiter la défaite russe, comme disait Lenine, pour avoir plus tôt raison du tsarisme. Tchekeidze disait, au contraire : « Nous devons défendre l'arbre petit et faible de notre civilisation contre le danger qui le menace. »

Kropotkine se refusait à envisager les conséquences de la victoire allemande, « tant elles seraient affreuses »; et le fondateur respecté du parti social-démocrate, Plekhanov, écrivait du fond de son exil : « Il n'est parmi nous que le parti extrême de la réaction qui puisse raisonnablement souhaiter le triomphe de l'Allemagne; il mettrait en échec le progrès de l'Europe occidentale et assoirait définitivement, où à peu près, le despotisme russe. »

Si donc la grande majorité des partis démocratiques s'était ralliée à la guerre, elle n'en conservait pas moins ses idées spéciales sur la paix. Alexinsky était leur fidèle interprète — des récentes déclarations officielles en sont la preuve — en refusant des conquêtes qu'il déclarait dangereuses. En renonçant à la Galicie, en acceptant sans réticence la constitution d'un Etat polonais indépendant et libre, en abandonnant toute visée sur Constantinople, la nouvelle Russie manifestait sa sagesse et proclamait à son tour son respect pour les principes qui doivent être la base de la paix future; elle savait qu'elle y trouverait un bénéfice matériel et moral assez important : la guerre aurait mis fin à l'invasion pacifique germanique, qui progressait si rapidement depuis un quart de siècle qu'elle devenait un véritable danger de mort pour la race (aussi bien en Russie qu'en France); elle aurait décuplé sa puissance industrielle et, partant, sa fortune; elle aurait surtout, suivant le vœu de Grégoire Alexinsky, mis à nu les trahisons d'un parti qui, dans son propre intérêt, conspirait contre le pays, et permis de réaliser la révolution nationale, qui, d'un bond, plaçait la Russie au rang de ces Etats occidentaux, objets de son admiration et de son affection, de ces démocraties souveraines, qui, elles aussi, auront éprouvé leurs forces dans le creuset d'un même héroïsme et d'une même souffrance. Mais cette nouvelle Russie patriote, dont nous saluions l'avènement au printemps de 1917, s'est montrée incapable de réaliser son rêve; et elle ne paraît aujourd'hui avoir secoué le joug de l'autocratie que pour devenir la proie de l'anarchie et de l'ennemi. — PIERRE RAIN.

Signaux sonores sous-marins. — *Communications par ondes sonores sous-marines.* — Le navire serait certainement le moyen le plus économique de transport de matériel, si les dangers de la navigation n'existaient pas et s'il ne fallait pas se mettre en garde contre eux, ce qui coûte très cher. Pour n'en citer qu'un exemple : à la suite du désastre du *Titanic*, tous les grands navires à passagers doivent avoir une double coque, l'une enclosant l'autre.

La navigation est devenue, cependant, moins périlleuse, malgré les grandes vitesses réalisées, grâce à des phares plus nombreux, à des cartes meilleures, aux compas et sondeurs Thomson et à la T. S. F., qui permet d'avertir les navires des perturbations atmosphériques. Mais on n'avait pas encore trouvé d'antidote contre le danger le plus redoutable de tous, « la brume ».



Fig. 1. — Cloche sous-marine, mue par l'électricité émanant d'un poste à terre.

Qui de nous, à l'entrée de la Manche, du détroit de Gibraltar, de l'entrée du Yang-Tsé, par exemple, n'a pas éprouvé une impression de malaise angoissant en entendant mugir les sons lugubres des sifflets et des sirènes des navires voisins?

Malgré les vitesses réduites que les règlements internationaux prescrivent de prendre, on est exposé à tout instant à voir surgir sous ses yeux une masse confuse qui peut vous envoyer par le fond en quelques minutes, en dépit de tous les compartimentages et de toutes les cloisons étanches.

De nombreuses expériences ont démontré que l'on ne pouvait jamais compter sur les signaux aériens pour indiquer la direction dans laquelle se trouve le navire qui les a émis.

Il existe, en effet, dans l'atmosphère des zones de densités différentes qui les réfléchissent ou les réfractent, des zones de silence, s'étendant parfois de quelques centaines de mètres à 8 ou 9 kilomètres, qu'ils ne traversent pas; enfin, quand le vent est fort, ils sont déviés de leur direction primitive.

Mundy, de Boston, fut le premier Américain qui eut l'idée d'utiliser l'élément liquide pour la transmission des signaux. Ce procédé présentait les avantages suivants : les transmissions sous-marines sont exemptes des dangereuses zones de silence de l'atmosphère; dans l'eau, les signaux se propagent beaucoup plus loin; le son n'est pas dévié de sa route pendant les coups de vent, ni affecté par les perturbations atmosphériques comme le sont les ondes émises par la T. S. F.

Beaucoup d'hommes éminents, Mundy, Wood, Fay, William et d'autres se sont attelés à la besogne et, finalement, ont résolu le problème. Après avoir dépensé plus de 5 millions de francs sans aucun profit, pour la seule question des communications entre sous-marins, après des essais prolongés, des bouées de brume à cloche, dont le battant est mis en branle à l'aide de réservoirs d'air comprimé ou par le mouvement même de la mer, ont été mouillées près des dangers isolés, dans le voisinage des phares, on a fixé sur le fond des cloches sous-marines, fonctionnant électriquement : enfin, on les a suspendues le long de la coque des bateaux-feux. Toutes sont agencées de telle manière que le nombre de coups frappés par les battants et l'intervalle des coups peuvent être différenciés de telle façon que chaque poste signale lui-même son identité au navire qui les entend.

D'autre part, les bâtiments ont été d'abord pourvus de microphones étanches suspendus à l'avant, le long du bord, en dessous de la flottaison; mais l'expérience a démontré qu'il était préférable de les loger sur le navire même, dans une petite caisse remplie d'eau, dont la coque formait un côté. Cette disposition a pour résultat de les isoler des bruits confus de la machine, des hélices, de la mer. Ces microphones sont donc installés de chaque côté de la coque et reliés électriquement à un indicateur placé sur la passerelle, dans la chambre de navigation, et qui est muni de chaque bord d'un écouteur téléphonique et d'une sonnerie. Quand une des sonneries, celle de bâbord (gauche), par exemple, vibre, le capitaine ou l'officier de quart porte l'écouteur correspondant à son oreille et reconnaît par le nombre et l'intervalle des coups de quelle station ils proviennent. Il fait ensuite venir doucement l'avant du navire vers la gauche, jusqu'à ce que la sonnerie du microphone de tribord (droite) se mette en branle, et il arrête le mouvement quand il entend, dans les deux écouteurs, les coups de battant avec une égale intensité de son. En se servant de son compas, il sait alors qu'il se trouve placé sur telle direction par rapport à un phare, à un bateau-feu ou à un danger isolé, suivant le cas, ce qui constitue pour un capitaine un renseignement précieux. Les sous-marins et les bâtiments ont été, de leur côté, d'abord pourvus d'appareils frappeurs, produisant des sons analogues à ceux d'un marteau sur une enclume et qu'ils utilisent, par l'intermédiaire de leurs microphones, pour se signaler mutuellement la direction qu'ils suivaient ou échanger des signaux de convention.

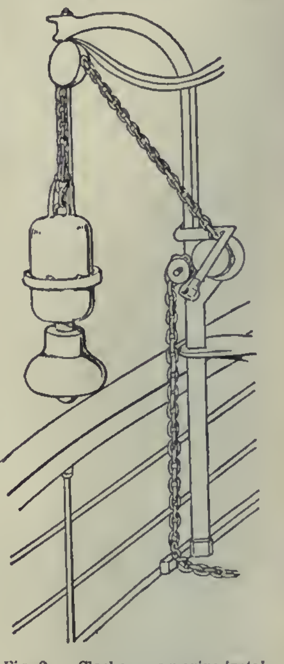


Fig. 2. — Cloche sous-marine installée sur un bateau-feu à 7m,50 au-dessus de la surface.

Avant d'en arriver à l'appareil Fessenden, qui résout pratiquement le problème des communications sonores avec les postes d'émission à terre ou de navire à navire, il nous reste à parler d'une méthode imaginée par l'Anglais Joly, pour déterminer la distance d'un navire à une source sonore à l'aide des signaux sous-marins, aériens ou hertziens.

A la température de 10°, la vitesse du son dans l'air atmosphérique est d'environ 340 mètres à la seconde; cette vitesse augmente de $0^m,626$ pour chaque degré d'accroissement de la température; à 0°, elle est donc égale à $330^m,9$; dans l'eau à 8°, elle atteint 1.435 mètres à la seconde; quant à la vitesse de la lumière, elle est, dans le vide, de 300.000 kilomètres par seconde et considérée comme instantanée pour les distances moyennes. Joly, dans ses calculs, a pris 330 mètres pour l'air et 1.400 mètres pour l'eau.

Supposons qu'une cloche sous-marine mue électriquement et une sirène soient mises simultanément en marche; un navire placé à une distance d'un mille marin (1.852 mètres) percevra le son de la cloche $4^s,3$ avant celui de la sirène, le premier mettant $\frac{1.852}{1.400} = 1^s,3$ à les parcourir, le second $\frac{1.852}{330} = 5^s,6$.

Réciproquement, si le bâtiment entend à $4^s,3$ d'intervalle un premier coup de cloche et ensuite le son d'une sirène, il sera à 1.852 mètres du point d'émission.

A 5 milles (9 kilom. 260), l'intervalle serait de $21^s,5$. En général, on donne un coup de cloche toutes les secondes avec un silence de 30 secondes de temps à autre; l'observateur du navire compte les coups jusqu'à ce qu'il ait entendu le signal aérien; une erreur d'une demi-seconde correspond à 215 mètres.

Le retard d'un signal aérien sur un signal hertzien est de $5^s,6$ par mille ; celui d'un son de cloche sur un signal hertzien de $1^s,3$ pour la même distance.

Les inventeurs américains continuèrent leurs recherches. Le but à atteindre était de trouver un appareil produisant des ondes sonores sous-marines pouvant être utilisées avec des clefs télégraphiques ou téléphoniques, de manière à permettre aux postes et aux navires d'échanger des conversations entre eux. En plus, si l'on arrivait à émettre des sons suffisamment puissants pour être recueillis à 40 ou 50 kilomètres, il serait possible de créer au large des côtes « un mur sonore » d'avertissement pour les bâtiments qui pourraient ainsi déterminer leur position, en établissant sur le rivage une ligne de stations espacées entre elles de moins de 50 kilomètres.

Pour réaliser ce programme, il y avait des obstacles difficiles à surmonter; le plus sérieux était constitué par le fait que l'eau est presque incompressible; en plus, comme le son est produit par une vague de compression circulant dans le milieu où il est transmis, l'appareil devait avoir une très grande puissance ; enfin, pour comprimer l'eau, il fallait mettre en mouvement un objet matériel ayant la résistance indispensable pour supporter l'effort et, par suite, de dimensions considérables.

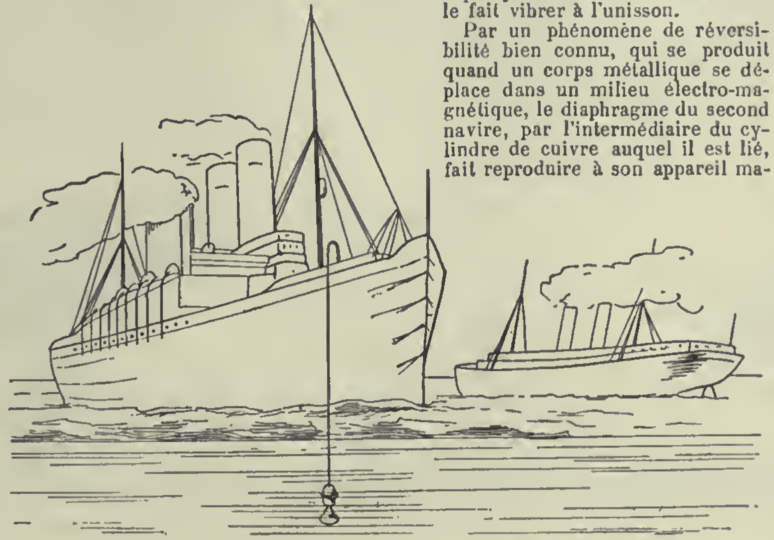


Fig. 3. — Navires communiquant à l'aide de signaux sonores sous-marins.

L'appareil doit partir du repos, atteindre sa vitesse maximum et revenir au repos dans la millième partie d'une seconde, si l'on veut arriver à produire une note musicale facilement reconnaissable, ayant 500 vibrations environ par seconde.

Une dernière difficulté provenait de ce que, pour télégraphier à la vitesse habituelle de vingt mots

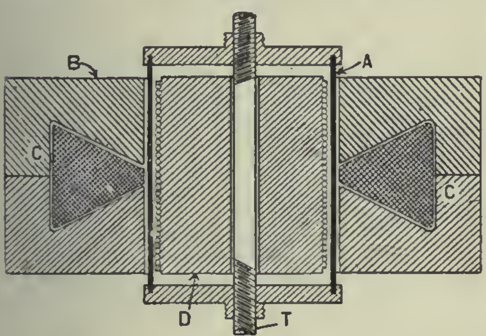


Fig. 4. — Coupe verticale de l'oscillateur Fessenden.

par minute avec le Morse, où les lettres sont représentées par des traits et par des points, le temps accordé pour faire un point était excessivement limité.

Comme le mot se compose de cinq lettres en moyenne et qu'une lettre correspond en durée à sept points, pour télégraphier à raison de vingt mots par minute, il faut employer un générateur d'ondes sonores qui permettent d'effectuer sept cents points à la minute, ou un point en un peu moins d'un dixième de seconde.

Or, pour que le bruit puisse être facilement distingué des bruits perturbateurs du bord ou de la mer et également d'autres notes musicales, chaque point demande au moins dix oscillations.

Quel que soit le dispositif employé, il doit fournir au moins cent ondes à la seconde pour télégraphier à une vitesse normale et plusieurs milliers de vibrations pour transmettre la parole à travers l'eau.

Le professeur Fessenden, avec son oscillateur, dont la description se trouve dans le bulletin du « Smithsonian Institution », a résolu le problème, et plus de 2.000 navires utilisent cet appareil à l'heure actuelle.

Avant d'entrer dans les détails de sa construction, nous allons en indiquer les principales lignes de fonctionnement.

Prenons deux navires pourvus, par exemple, d'un télégraphe Morse complet transmetteur et récepteur et d'un oscillateur Fessenden. Quand le télégraphiste du premier bâtiment lance ou coupe alternativement par le transmetteur le courant dans son circuit pour faire les points et les traits qui représentent les lettres, ce courant met en mouvement ou arrête la marche d'un appareil magnéto-électrique qui, à l'aide d'un cylindre de cuivre qu'il anime d'un mouvement très rapide de va-et-vient, fait vibrer un diaphragme auquel il est attelé et qui est encastré dans une ouverture pratiquée dans la paroi du navire.

Ce diaphragme comprime l'eau dans des mouvements vibratoires et envoie des ondes sonores à travers l'élément liquide à un diaphragme identique placé sur l'autre navire et le fait vibrer à l'unisson.

Par un phénomène de réversibilité bien connu, qui se produit quand un corps métallique se déplace dans un milieu électro-magnétique, le diaphragme du second navire, par l'intermédiaire du cylindre de cuivre auquel il est lié, fait reproduire à son appareil magnéto-électrique les mêmes phases d'arrêt ou de mouvement que celui du navire transmetteur et, à l'aide de circuits électriques appropriés, les traits et les points lancés par le premier navire sont inscrits sur la bande réceptrice du Morse du second et traduits en langue vulgaire.

L'oscillateur se compose de deux parties distinctes : l'une fixe, la deuxième mobile (*fig.* 4 et 5). La partie fixe est constituée par un électro-aimant circulaire en fer doux B, ayant des pôles nord et sud sectionnés en deux parties pour pouvoir mettre en place la bobine d'excitation C, et par le noyau central D solidaire de B sur lequel sont enroulés à sa partie supérieure et à sa partie inférieure des bobinages de direction opposées, de manière que les courants induits qu'ils vont faire naître dans l'oscillateur soient de même signe.

Cet oscillateur, représenté par le cylindre en cuivre A, occupe l'espace annulaire existant entre l'électro-aimant et le noyau central.

Le tube en cuivre est maintenu entre deux disques circulaires liés rigidement entre eux par la tige en acier T; l'extrémité de cette tige prolongée est elle-même reliée à un diaphragme en acier de $2^{cm},05$ d'épaisseur, encastré dans une ouverture de la muraille du navire, ou placé contre sa paroi intérieure avec interposition d'une couche liquide, eau ou huile, sous pression.

Par suite de cette disposition, la tige T communique intégralement au diaphragme tous les mouvements du cylindre de cuivre. Quand l'électro-aimant est excité par la bobine C, il se produit un courant continu qui crée un flux de force intense passant dans l'espace vide situé entre le noyau central et le disque supérieur, traversant le noyau central et revenant à la partie supérieure de l'électro-aimant,

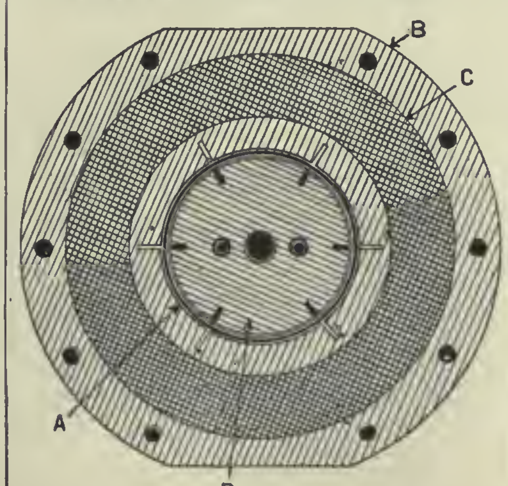


Fig. 5. — Projection horizontale de la partie supérieure de l'oscillateur Fessenden.

après avoir circulé dans l'espace annulaire existant entre la partie inférieure du noyau et le second disque.

Si on lance un courant alternatif dans les enroulements du noyau central, le cylindre mobile en cuivre agit comme un court circuit secondaire dans lequel est induit le même nombre d'ampères que dans les enroulements qui forment le circuit primaire; ce nombre d'ampères est d'environ 10.000; quant au flux de force, on peut compter qu'il renferme 15.000 lignes de force par centimètre carré de la section de l'électro-aimant. Par suite des répulsions des électricités de mêmes signes et des attractions de signes contraires qui se produisent, le tube en cuivre est attiré ou repoussé en avant et en arrière mille fois par seconde avec une force équivalant à deux tonnes et communique ses mouvements à la plaque vibrante qui constitue le diaphragme.

L'émission des signaux s'effectue au moyen d'un commutateur ordinaire, intercalé dans le circuit de l'instrument.

Pour une fréquence de 500 périodes par seconde, l'oscillateur développe une puissance mécanique de 35 kilowatts, soit 3.560 kilogrammètres (ou la force nécessaire pour soulever à la hauteur de 1 mètre un poids de 3.650 kilogrammes), dont plus de 90 p. 100 sont communiqués à l'élément liquide. L'appareil est construit pour donner une note musicale de 500 à 505 vibrations, c'est-à-dire approximativement l'*ut* de la gamme normale (512 vibrations). Pour 500 vibrations, la longueur d'onde est de $1^m,32$ environ ; il est intéressant de la comparer à celles qui sont émises par les appareils T. S. F. de la Société Telefunken, qui, sur les nouveaux zeppelins, émettent par éclateurs des ondes de 300 à 1.700 mètres de longueur, avec des antennes de 120 mètres de long suspendues en dessous du dirigeable. La figure ci-dessus représente, d'après le « Scientific American », le dessin schématique d'un réseau complet télégraphique ou téléphonique d'un oscillateur Fessenden.

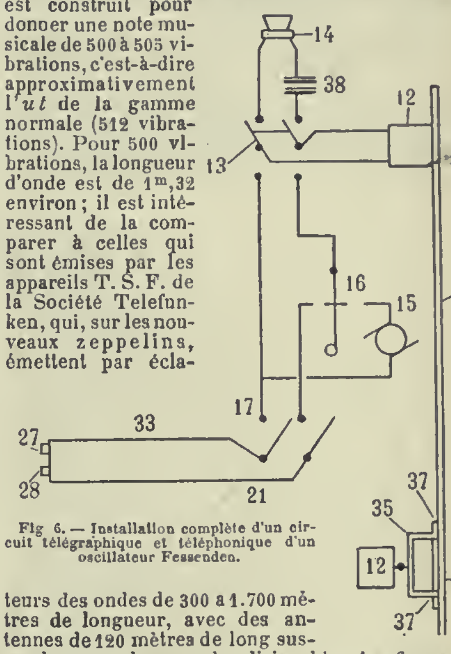


Fig 6. — Installation complète d'un circuit télégraphique et téléphonique d'un oscillateur Fessenden.

Dans l'appareil (voir 12 en haut de la figure 6), le diaphragme est encastré dans la coque; au bas de la même figure (voir 36), il est placé contre la paroi même du navire avec interposition d'une couche de liquide sous pression.

Quand le commutateur 13 est abaissé à gauche, ainsi que la clef 16, ce qui amène sa branche inférieure en contact avec 15, source du courant alternatif des enroulements du noyau central, le courant se rend à l'oscillateur 12, dont le diaphragme se met à vibrer et à propager des ondes acoustiques. La clef 16 peut être employée pour télégraphier comme un manipulateur de télégraphie ordinaire.

Quand le commutateur 13 est levé à droite, l'oscillateur 12 est en communication avec la batterie 38 et le régulateur 14, qui peut être un transmetteur au charbon dans lequel on fait passer de forts courants ; les communications téléphoniques se font par son intermédiaire.

L'appareil est relié au circuit de réception quand 13 est abaissé et 17 levé en le faisant pivoter à gauche.

Dans cette position, quand les vagues de son venant d'une autre station ou d'un autre navire sont projetée contre la muraille 11 et, par suite, sur le diaphragme 12, elles le font vibrer à l'unisson, et son déplacement dans le milieu magnétique engendre dans les enroulements du noyau central des courants qui actionnent les récepteurs en séries 27 et 28, et retournent par le conducteur 33.

Au lieu du manipulateur, on pourrait utiliser les circuits ordinaires du téléphone des lignes terrestres. Le Fessenden permet de télégraphier et même de téléphoner, car des essais probants ont été effectués à plus de 2.000 mètres, ce qui est déjà un grand point acquis ; donc, des navires en brume pourront échanger des conversations, et un divisionnaire de sous-marins pourra communiquer avec ses unités sans qu'elles aient à remonter à la surface.

Pour donner une note audible dans le récepteur téléphonique, il suffit que ses vibrations aient une

amplitude de *2,5 millionièmes de millimètre.* On comprend que cela soit possible, malgré l'épaisseur de 2cm,5 du diaphragme en acier de l'oscillateur.

Les cloches sous-marines, comme propagatrices de sons, les émettent dans toutes les directions, mais ne sont pas bien appropriées aux signaux de l'appareil Morse.

Le Fessenden est beaucoup plus énergique, mais ses zones d'émission sont limitées, ainsi que ses zones de réception. Comme disent les Anglais, il est « directive ».

On a essayé de diriger a distance des torpilles avec les puissantes ondes sous-marines de l'oscillateur, ce qui n'était, d'ailleurs, pas une idée nouvelle, mais aucun résultat tangible n'a été obtenu.

L'appareil a été également utilisé pour déterminer la profondeur de la mer et déceler la présence des



Fig. 7. — Le cutter des douanes *Miami*, près d'une banquise semblable à celle sur laquelle s'est perdu le *Titanic*. (Le Fessenden a permis d'obtenir un écho avertisseur à 4 kilomètres et demi de distance.)

glaces qui, en temps de brume et la nuit, constituent un danger redoutable pour la navigation interocéanique.

Voici comment la commission, embarquée sur le *Miami.* navire des douanes américaines, a procédé aux expériences.

A l'aide d'un transmetteur, on a mis en mouvement le diaphragme, dont les ondes sonores sont allées frapper le fond, ont été réfléchies et sont revenues le faire vibrer, l'oscillateur ayant été stoppé immédiatement après la mise en marche et instantanément relié avec un récepteur téléphonique.

Les vagues de son ayant été lancées perpendiculairement à la surface et le fond étant de 33 mètres, le temps enregistré sur un compteur à arrêt, pour les 66 mètres du double parcours, a été d'un vingt-cinquième de seconde, chiffre qui, à raison de 1.400 mètres de propagation de son par seconde, correspond bien à cette profondeur.

Le même procédé fut employé pour déceler la présence d'une banquise voisine mesurant 135 mètres de long et 40 mètres de hauteur et dont les dimensions avaient été calculées à l'aide d'un sextant et du télémètre Barr and stroud. On entendit d'abord l'écho du fond et, ensuite, celui de la muraille de la banquise.

Pour être certain que le deuxième écho ne provenait pas du fond, on fit varier de 100 à 4.230 mètres (2 milles 1/2) la distance du *Miami* à la banquise. Le temps écoulé entre la mise en marche de l'oscillateur et la réception de l'écho du fond au téléphone resta à peu près constant, mais l'intervalle de temps entre l'émission du signal et le retour de l'écho de la banquise varia en raison de la distance à laquelle se trouvait le *Miami* de l'iceberg, mesurée à l'aide du Barr and stroud, dont l'exactitude est presque parfaite, puisque, à 15.000 mètres, il n'a pas plus de 30 mètres d'erreur.

L'oscillateur a déjà permis d'échanger des signaux à plus de 50 kilomètres avec un navire stoppé. à plus de 40 sur un vapeur en marche, et à téléphoner à petite distance.

Il est certain que la puissance d'émission et les moyens de transmission de l'appareil ont déjà été améliorés; c'est, très vraisemblablement, l'un de ceux qui permettront peut-être de déceler l'approche et la position d'un sous-marin en marche dans les environs d'un autre navire.

Le problème n'est pas simple à résoudre, parce qu'il faudrait arriver à distinguer clairement le bruit des hélices des submersibles de ceux de beaucoup d'autres sons. — Cᵗ A. Poidloué.

Stoullig (François-Joseph-*Edmond*), critique dramatique français, né à Paris le 7 décembre 1845. — Il est mort à Nice le 18 juillet 1918. Fils d'universitaire (son père était professeur au lycée Louis-le-Grand), c'est dans cet établissement qu'il fit ses études et, à leur terme, il entra dans les services de la Ville de Paris. Le hasard le plaça dans le même bureau que Philippe Gille, l'auteur dramatique, le futur Masque-de-Fer du « Figaro », le librettiste des *Charbonniers*, de *Manon* et de *Lakmé*. Celui-ci, qui avait pris en amitié son jeune collègue, l'engagea vivement à écrire; Stoullig envoya alors quelques chroniques à l' « Echo d'Oran », puis rédigea, sous le titre de *Semaine parisienne*, un feuilleton hebdomadaire pour l' « Impartial du Loiret ». C'était un début; peu après, il entra à l' « Electeur », que venait de fonder, avec Jules Favre, Ernest Picard. Celui-ci, devenu, après le 4 septembre 1870, membre du Gouvernement provisoire, présenta Stoullig à Rampont, le directeur des Postes, qui en fit son secrétaire particulier; en cette qualité, Stoullig participa, lors du siège de Paris, à l'organisation du service postal par ballons et pigeons voyageurs. Il devint ensuite sous-chef de bureau aux Postes et Télégraphes, suivit quelque temps Cochery aux Finances, rentra aux Postes et termina sa carrière administrative en 1906, comme chef de bureau à la Caisse nationale d'épargne. Il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1902.

Il avait poursuivi parallèlement sa carrière de publiciste. Depuis le temps où Ph. Gille lui soumettait, dans leur bureau commun, ses pièces nouvelles, Stoullig avait conçu pour les choses du théâtre un goût très vif. Abandonnant la chronique, il se tourna donc vers la critique dramatique. Il tint pendant trente ans cette rubrique au « National », où il avait succédé à Théodore de Banville. Il s'occupa également au « Télégraphe », au « Monde artiste », à « l'Art et la Mode », au « Courrier d'Etat » Il collabora d'autre part à plusieurs journaux, tels que l' « Evénement », la « Tribune », le « Gaulois », la « Revue illustrée », etc. En 1886, il fonda et dirigea la « Revue d'art dramatique », très appréciée dans le monde des lettres. Mais son œuvre principale, à laquelle son nom demeurera attaché, c'est la longue série des *Annales du théâtre et de la musique*.

C'est en 1875 que Stoullig eut, avec Ed. Noël, alors secrétaire général de l'Opéra-Comique, l'idée de cette publication. Les deux critiques poursuivirent leur œuvre commune jusqu'en 1895; à cette date, Noël cessa sa collaboration, et Stoullig assuma dès lors toutes les charges de l'entreprise. Il n'en continua pas moins à faire paraître régulièrement un volume chaque année; la guerre même ne l'interrompit point, à peine le retarda-t-elle; il fallut la mort pour suspendre cette tâche si consciencieusement remplie; avant de succomber, Stoullig eut encore la satisfaction de voir paraître son 41e volume.

L'objet des *Annales* est de présenter année par année une vue d'ensemble de l'activité dramatique et musicale sur les diverses scènes. Ce ne sont pas, cependant, de simples statistiques sèches et décharnées, à la façon d'un almanach. Au dénombrement des représentations, à la mention des spectacles donnés sur chaque scène et de leurs divers interprètes, s'ajoutent des analyses des œuvres nouvelles et jusqu'à la relation des menus incidents qui constituent la vie d'un théâtre. C'est donc une sorte de



Edmond Stoullig.

précis de l'histoire du théâtre pendant l'année, avec toutes les qualités d'exactitude, de clarté, d'agrément et de juste équilibre dans les jugements qu'on exige d'un travail historique. « Tous les renseignements que peuvent souhaiter sur le théâtre un moraliste, un historien, un amateur ou un simple homme du monde, s'y trouvent dans un bel ordre; et, après avoir lu ce livre, on peut se rendre un compte exact du progrès de l'art dramatique dans l'année qui vient de s'écouler ou des défaillances qu'il a subies. Ce sont là d'excellents mémoires pour l'avenir ». Tel est le jugement que formulait Sarcey à l'apparition de l'ouvrage : ses prévisions n'ont pas été démenties. En outre, grâce au crédit dont Stoullig jouissait dans le monde dramatique, chaque volume s'ouvre par quelques pages d'un des maîtres de la critique ou du théâtre : tour à tour Sarcey, Sardou, Zola, Gounod, J. Claretie, Larroumet, J. Lemaître, Brunetière, Faguet, Meilhac, P. Hervieu, M. Donnay, A. Capus, pour n'en citer que quelques-uns, ont donné, sous forme de préface, soit d'aimables fantaisies, soit d'intéressantes études.

Extrêmement modeste, Stoullig, dont la compétence en matière de théâtre était unanimement reconnue, aurait pu facilement acquérir dans le monde de la critique une place de premier rang; il refusa tous les honneurs, se contentant du titre d'archiviste de l'Association de la critique dramatique et musicale et de la charge de secrétaire général de l'Œuvre des Trente ans de théâtre.

Cette modestie ne saurait. cependant, faire oublier les réels mérites de Stoullig. Non seulement il s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous ceux qu'intéresse l'histoire du théâtre, par le précieux instrument de travail dont il les a dotés, mais encore, obstinément voué pendant plus de quarante ans à la tâche qu'il s'était assignée, il lègue un bel exemple de ténacité dans le labeur et de continuité dans l'effort. — F. Guirand.

Tarentaise (race de la), *race tarentaise* ou *tarine*, variété de bovidés issus de la race des Alpes et qui tire son nom de la Tarentaise (arrondissement de Moutiers, et plus spécialement canton de Bourg-Saint-Maurice [Savoie]), elle a été longtemps désignée sous le nom de *race savoyarde*.

Son aire d'expansion est aujourd'hui assez étendue; on trouve, en effet, le bétail de race tarentaise dans presque toutes les régions du sud-est de la France.

Le herd-book du bétail tarentais établi en 1888 a exercé une très heureuse influence sur l'amélioration de cette race, dont les caractères sont aujourd'hui



Vache tarentaise.

très bien fixés : robe de couleur froment, un peu plus foncée chez le mâle, sur lequel la teinte générale se renforce, à la hauteur de l'épaule, en gagnant les parties inférieures du corps. puis le cou et les joues, mais sans pousser, cependant, au noir. Chez tous les sujets purs, le tour des yeux, l'extrémité des cornes, le sabot, la couronne, le bas du fanon, le bout de la queue, l'anus, sont noirs plus ou moins mêlé de poils gris aux parties velues; le mâle a l'extrémité du scrotum et la femelle les parties génitales externes également noires. On considère les taches blanches ou brunes, les étoiles au front, des pinceaux de poils blancs dans la queue comme des caractères de bâtardise.

L'ossature est forte; le corps tout entier ramassé, les jambes courtes, les jarrets larges et droits, la côte ronde, le ventre assez gros, l'encolure courte; le fanon, garni de poils raides, est détaché et légèrement descendu; la tête, courte, offre un front large, des oreilles velues, un nez droit, des cornes bien posées, blanchâtres et fines à leur base, noires à l'extrémité; l'œil est grand et doux; la peau est différente, suivant le régime imposé aux bêtes : dure au toucher, garnie de poils longs et touffus chez les individus qui descendent de l'alpage, elle est, au contraire, souple après un séjour prolongé dans la plaine. La taille atteint 1m,30 à 1m,40 au garrot.

Les bovidés de la race tarentaise sont des animaux rustiques et vigoureux et qui conviennent bien à ces régions au climat très divers; les bœufs sont courageux au travail et, vers la sixième année, donnent à la boucherie une viande de bonne qualité; lorsque l'engraissement a lieu complètement à l'alpage (jeunes bœufs), le poids vif atteint 500 kilogrammes en moyenne; mais, par l'alternance de l'alpage et de l'engraissement rationnel par les farineux (pouture), il atteint jusqu'à 700 kilogrammes, avec rendement net en viande de 56 à 58 p. 100. Les vaches ont des aptitudes laitières au-dessus de la moyenne; dociles, faciles à traire, leur rendement annuel moyen en lait est de 1.800 à 1.900 litres pour une durée de lactation de 250 jours environ; mais les vaches bien nourries peuvent fournir 2.500 litres répartis sur 330 jours. La teneur de ce lait en caséine le rend essentiellement propre à la fabrication des fromages; aussi l'extension de la race est-elle due en grande partie à cette qualité, qu'exploitent aujourd'hui de nombreuses fruitières.

Les génisses sont fécondées vers l'âge de quatorze ou quinze mois, quand elles redescendent de l'alpage, c'est-à-dire vers la fin de septembre; les taureaux commencent la monte à douze ou quatorze mois et sont conservés jusqu'à trois ans, rarement plus; les jeunes bouvillons, castrés dès les premières semaines de leur naissance, sont sevrés à trois ou quatre mois, les jeunes génisses un peu plus tôt. Vers l'âge de dix-huit mois à deux ans, les jeunes bœufs sont dressés au travail.

Dans la plaine, les animaux sont maintenus en stabulation de décembre jusqu'à la mi-juin; à cette époque, le bétail est envoyé aux alpages (quatre mois dans la région élevée et quatre mois dans la région moyenne); en pays de montagne, bœufs et vaches passent la majeure partie de leur existence en plein air, même la nuit. — Jean de Chaon.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant* : L. Grosley.



La Neige. *(Les Loups.)*

N° 142. — Décembre 1918

Académie des sciences. — *Election du général Bourgeois.* Le 18 juin 1917, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la Section de géographie et navigation, en remplacement de M. Hatt, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 47, Robert Bourgeois obtient 33 suffrages. Ayant réuni la majorité absolue des suffrages, R. Bourgeois a été proclamé élu par le président. (V. ci-après.)

aplodontie [*ti*] n. f. (du gr. *aploos*, simple, et *odous, ontos*, dent). Nom d'un genre de rongeurs, de la famille des castoridés.

— Encycl. Les aplodonties, appelées vulgairement *castors de montagne*, sont des rongeurs remarquables de l'ouest de l'Amérique du Nord, qui ont mérité le nom de *castors-écureuils* par leur genre de vie, car elles sont moitié castors, moitié écureuils. Leur nom scientifique provient de la simplicité de structure que présentent leurs molaires, qui sont sans racines, ce qui les éloigne de tous les autres rongeurs. De même, la petitesse extraordinaire des premières prémolaires aux maxillaires supérieurs les sépare des vrais castors, qui ont vingt dents, tandis qu'eux en ont vingt-deux.

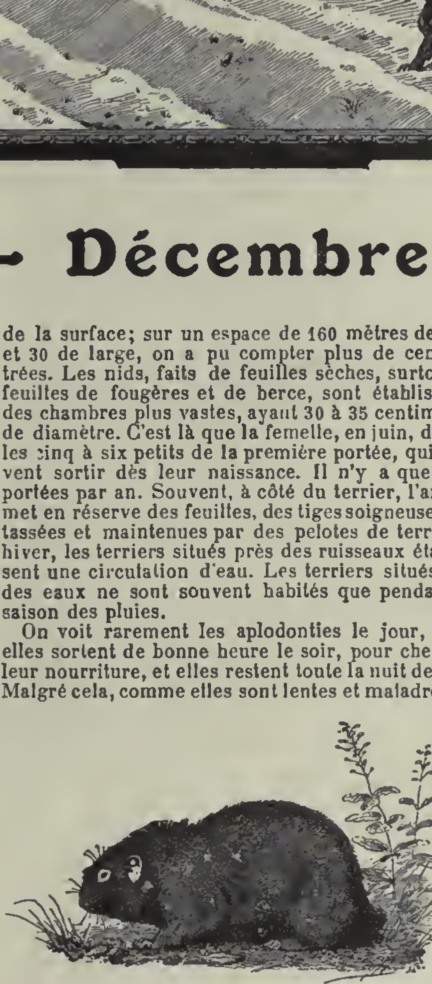
Ces animaux ont la taille d'un gros chat; leur extérieur est lourd et massif, leur tête est courte et tronquée, avec un crâne plat et large; leur tronc est cylindrique, assez gros, et leur queue, qui est noire, forme un moignon très court. Leur pelage est châtain, ou brun roux en dessus et gris plombé en dessous; les pieds et les oreilles sont blanchâtres. L'espèce la plus commune (*aplodontia rufa*) vit dans l'Etat de Washington, sur les bords de la rivière Colombia.

On distingue cinq à six autres formes, dont on fait parfois des espèces, qui vivent dans la Colombie britannique, dans l'Orégon, dans la Californie, surtout dans la chaîne côtière, dans les montagnes des Cascades et la Sierra-Nevada et, dans cette dernière, ces animaux sont abondants dans la haute vallée du Merced, affluent du San Joaquin, et surtout dans la vallée Yosémite, si pittoresque et qui a été élevée au rang de parc national à cause de sa beauté et de sa végétation luxuriante (*aplodontia Californica*).

Comme les castors et les spermophiles, les aplodonties semblent avoir des habitudes sociales et former des colonies plus ou moins nombreuses dans les localités favorables. Un fait curieux à signaler, c'est l'absence de voix, laquelle se retrouve toujours chez des animaux sociables. Ceux-ci ne sont pas aquatiques, mais ils aiment le voisinage de l'eau, et leurs terriers sont établis là où le sol est assez profond, pas trop humide, sur le flanc des collines, tandis que les entrées, situées près des clairières, sont cachées au milieu des broussailles, des fougères, de certaines éricacées, comme le *gaultheria shallon*.

Ces terriers, dont le diamètre atteint 20 à 22 centimètres, sont en réseau à 10 centimètres environ de la surface; sur un espace de 160 mètres de long et 30 de large, on a pu compter plus de cent entrées. Les nids, faits de feuilles sèches, surtout de feuilles de fougères et de berce, sont établis dans des chambres plus vastes, ayant 30 à 35 centimètres de diamètre. C'est là que la femelle, en juin, dépose les cinq à six petits de la première portée, qui peuvent sortir dès leur naissance. Il n'y a que deux portées par an. Souvent, à côté du terrier, l'animal met en réserve des feuilles, des tiges soigneusement tassées et maintenues par des pelotes de terre. En hiver, les terriers situés près des ruisseaux établissent une circulation d'eau. Les terriers situés loin des eaux ne sont souvent habités que pendant la saison des pluies.

On voit rarement les aplodonties le jour, mais elles sortent de bonne heure le soir, pour chercher leur nourriture, et elles restent toute la nuit dehors. Malgré cela, comme elles sont lentes et maladroites,



Aplodontie

elles s'aventurent rarement loin de leur habitation. Leur nourriture se compose des broussailles et des jeunes arbres qui sont près du terrier; elles ont une préférence pour les tiges charnues. Elles affectionnent les fougères, les racines, les ronces, les airelles, les rhododendrons. Pour manger, l'animal s'assied sur sa queue, le dos courbé, les pattes postérieures étendues en avant, tandis que les pattes antérieures saisissent en serrant avec le premier doigt la branche, la racine ou la feuille dont il veut se nourrir. Il ne ronge que d'un côté, pas tout autour, comme le castor ordinaire. Il est probable que, pendant l'hiver, il ne s'endort pas comme la marmotte. Même dans les parties les plus froides de son habitat, à 3.000 ou 4.000 mètres de hauteur, on en a vu qui couraient sur la neige. Tous ses sens sont obtus, sauf l'odorat, mais il possède de grosses glandes lacrymales, car, lorsqu'il souffre, il verse d'abondantes larmes blanchâtres et gluantes.

Un animal aussi inoffensif a pour ennemis tous les carnassiers : belettes (*arctogale*), mouffettes (*mephitis*), visons (*lutreola vison*), raton (*procyon*), renard gris, blaireau carcajou (*taxidea Americana*), chat sauvage, martre de Pennant. Il partage ses terriers avec les grands ducs, les lapins, les spermophiles, les écureuils rouges.

Sa façon de courir rappelle celle de l'ours, et les enfants peuvent le capturer à la course. On dit qu'il court aussi bien en arrière qu'en avant. Malgré les quelques dommages qu'il fait aux champs et aux vignes, on peut le considérer comme n'ayant aucune importance économique. On le capture en plaçant des trappes à l'entrée de ses tunnels. Les Indiens se servaient de trappes à bascule; mais, comme la Compagnie d'Hudson n'a jamais accepté sa peau comme fourrure, l'existence de ces espèces ne peut être menacée, d'autant plus que, sur le marché, leurs peaux n'ont qu'une faible valeur, prix insuffisant pour motiver des chasses. Les aplodonties vivent assez bien en captivité, et elles acceptent les herbes, les fruits, le céleri, les carottes, les navets, les pommes de terre, les choux, les laitues. — A. Ménégaux.

Bourgeois (Joseph-Emile-*Robert*), général et savant français, né à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) en 1857. Après être passé par l'Ecole polytechnique et l'Ecole d'application de Fontainebleau, d'où il sortit second, il fit partie comme lieutenant d'artillerie du corps expéditionnaire de Tunisie. Entré à l'Ecole de guerre en 1884, il fut nommé capitaine en 1886 et appelé au Service géographique de l'armée, alors dirigée par le colonel, puis général Perrier. Il prit part jusqu'en 1893 aux opérations géodésiques et astronomiques effectuées par ce service tant en France qu'en Afrique et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1894.

Envoyé à Madagascar comme chef du Service géographique à l'état-major du corps expéditionnaire, il assistait à la prise d'Andriba, au combat de Tsinaiaoudry, faisait partie de la colonne légère et participait à la prise de Tananarive, le 30 septembre 1895. Il fut délégué par le commandant en chef comme membre de la commission de délimitation de Diego-Suarez. On lui doit la carte de l'île, du canal de Mozambique à l'océan Indien. Il rentra en France en 1896, comme chef d'escadron, au Service géographique de l'armée.

Après avoir accompli sa période de commandement au 7e régiment d'artillerie, il revient au Service géographique comme chef de la section de géodésie et d'astronomie, en remplacement du colonel Bassot, nommé directeur de ce service.

En 1901, il fut placé à la tête de la mission chargée, à la demande de l'Académie des sciences, de mesurer à nouveau l'arc de l'équateur; il séjourna pendant un an ou deux dans la Cordillère des Andes et, sa mission terminée, il rentra en France pour reprendre au Service géographique les fonctions de chef de la section de géodésie et d'astronomie.

La Société de géographie de Paris lui décerna sa grande médaille d'or. Il avait été nommé membre correspondant du Bureau des longitudes en 1901.

Promu lieutenant-colonel et maintenu au Service géographique, il y créa et professa un cours de géo-

désie et d'astronomie de position; enseignement qui rend les plus grands services et est suivi non seulement par les officiers du Service géographique, mais encore par des officiers des troupes coloniales et des explorateurs qui viennent y acquérir les connaissances techniques nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

En 1908, il était nommé à la chaire de géodésie et d'astronomie à l'Ecole polytechnique, en remplacement de Henri Poincaré.

Promu colonel en 1909, il était appelé à la direction du Service géographique de l'armée en septembre 1911, en remplacement du général Berthaut

Général de brigade en 1912, la mobilisation de 1914 le trouvait à la tête du Service géographique de l'armée. Les circonstances lui fournirent alors l'occasion de donner toute la mesure de sa haute intelligence, de ses capacités d'organisateur et de ses qualités de réalisateur en lui permettant d'arriver à doter nos armées en opération non seulement de tous les plans et cartes indispensables aux troupes et aux états-majors, mais aussi du matériel considérable nécessaire, tant à la conduite des tirs de l'artillerie qu'au repérage des batteries de l'ennemi et à la détermination de toutes ses organisations offensives et défensives. On lui doit, en outre, la création des Groupes des canevas de tir, des Sections d'observation terrestres aux armées et de repérage par le son.



Général Bourgeois.

Promu général de division en février 1915, il fit un court séjour (juin à août 1915) à la direction de l'artillerie, tout en conservant la direction du Service géographique, qu'il reprit ensuite exclusivement

L'Institut de France ne pouvait manquer de couronner une aussi brillante carrière scientifique et, le 18 juin 1917, l'Académie des sciences l'appelait à la succession de Hatt, dans la section de géographie et de navigation. (V. p. 629.)

Au milieu de 1918, il fut placé de nouveau à la tête de la direction de l'artillerie au ministère de la guerre (artillerie, service automobile, artillerie d'assaut), tout en conservant la direction supérieure du Service géographique de l'armée.

En raison de ces multiples fonctions et des services continuellement rendus à la défense nationale, il fut cité à l'ordre de l'armée et élevé, le 14 juillet 1918, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Le général Bourgeois est membre et ancien président de la commission centrale de la Société de géographie de Paris, vice-président de la Société astronomique de France, membre du conseil et ancien président de la Société française de physique. — Ch. Pallioc.

Brugère (Henri-Joseph), général français, né le 27 juin 1841 à Uzerches (Corrèze), mort au Lautaret le 1er septembre 1918. Entré à l'Ecole polytechnique en 1859, Joseph Brugère en sortit sous-lieutenant (1861) et suivit pendant deux ans les cours de l'école d'application d'artillerie de Metz. Lieutenant d'artillerie en 1863, il venait d'être nommé capitaine lorsque éclata la guerre franco-allemande. Il fit partie du groupe d'armées de Lorraine, partagea avec elles la gloire malheureuse des grandes batailles livrées sous Metz, le siège de la capitale lorraine, et la captivité. Il avait été promu, pendant la campagne, chef d'escadron. Il réussit avant la fin de la guerre à s'évader et put reprendre pour les dernières batailles sa place de combat. La guerre terminée, il se consacra pour sa part à l'œuvre de revanche et de réparation. Artilleur, il avait constaté l'immense supériorité de l'artillerie allemande sur notre artillerie. Il se proposa de développer tout un mouvement d'études ayant pour but de déterminer l'emploi et le rôle de l'artillerie dans les principales batailles des temps modernes et d'en tirer des règles pour l'avenir. Il donna lui-même un exemple de ces études en faisant paraître (1877) : *la Tactique de l'artillerie pendant la guerre de 1866.* « La tactique, dit-il dans la préface de cette étude, est une science, non un art ». C'est par l'observation et l'expérience qu'elle doit, comme les autres sciences, se développer. Ce sont les exemples historiques qui fournissent observations et expérience; leur étude apportera à la constitution de cette science les plus précieux matériaux. Il étudie donc, très en détail, le rôle des artilleries prussienne, italienne, autrichienne, sur les principaux théâtres d'opérations pendant les principales batailles de la guerre austro-allemande. Les Prussiens, démontre-t-il, ont dû tous leurs succès à leur infanterie, l' « artillerie prussienne n'ayant joué qu'un rôle presque nul ». Les chefs de l'armée prussienne, sans se laisser éblouir par la victoire, ont, après 1866, consciencieusement travaillé à la réforme de leur artillerie. Et l'artillerie prussienne, devenue en 1870 la meilleure du monde, a grandement contribué dans la guerre franco-allemande au succès des batailles. La France doit, termine le chef d'escadron Brugère, suivre l'exemple de ses ennemis. Nul en 1870, le rôle de son artillerie sera immense dans la guerre future. Parole tardivement réalisée, mais prophétique! La *Tactique de l'artillerie* eut du succès et devint rapidement un ouvrage classique.



Le général Brugere.

Lieutenant-colonel en 1879, colonel en 1881, Brugère commanda avec ce grade l'artillerie du corps expéditionnaire de Tunisie. En 1884, il fut envoyé au Tonkin, où il prit part avec ses batteries aux combats de Lang-Son et de Bac-Lé. Général de brigade en 1887, il fut nommé divisionnaire en 1890. Attaché à la maison militaire du président Carnot, il put rapidement parvenir aux grades suprêmes de la hiérarchie : chef de la maison militaire du président, puis secrétaire général de la présidence, il fut gouverneur de Paris de 1899 à 1904, vice-président du conseil supérieur de la guerre. et enfin généralissime des armées françaises (1904).

Passé au cadre de réserve depuis, âgé de soixante-treize ans en 1914, le général Brugère tint cependant à reprendre du service actif et demanda un commandement au front. Un groupe de divisions territoriales lui fut confié, qui, en septembre 1914, contribua à arrêter la poussée allemande entre Amiens et Béthune. Outre sa *Tactique de l'artillerie*, le général Brugère laisse des études sur le rôle de ses batteries d'artillerie dans les campagnes de Tunisie et du Tonkin. — Léon Abensour.

Chartreuse de Parme (la), pièce en cinq actes, un prologue et neuf tableaux, d'après le roman de Stendhal, par Paul Ginisty, représentée pour la première fois au théâtre national de l'Odéon le 4 octobre 1918.

Voici comment le roman *la Chartreuse de Parme* a passé sur la scène. La pièce commence par un prologue. C'est dans une grange, la nuit de la bataille de Waterloo. Un jeune homme de Parme, Fabrice del Dongo, émerveillé par la gloire de Napoléon, est venu d'Italie seul, sans papiers, se mêler à la bataille de Waterloo. On sait que, dans l'œuvre de Stendhal, toute cette équipée militaire de Fabrice, qui commence le roman, est célèbre et est considérée comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Il était matériellement malaisé de la transporter au théâtre. Nous voyons Fabrice blessé, couché sur la paille. Les événements auxquels il a été mêlé sont rappelés par ses compagnons, un brigadier et un cavalier, par le caporal Aubry et par la cantinière qui s'est intéressée à ce jeune blanc-bec. On voit aussi la jeune Aniken, que Fabrice a émue et qui lui fournit des vêtements civils afin qu'il puisse regagner l'Italie sans être inquiété. Toutes les péripéties du roman ont dû être abrégées.

Tableau I. Une galerie intérieure du cloître de la Chartreuse de Parme. Des mercantis, des camelots, des touristes grouillent; un cicerone explique aux étrangers ce que nous avons besoin de savoir. Nous sommes à Parme, sous le règne du prince-duc de Parme, petit-neveu de Louis XIV; le prince se rend à la chapelle avec sa cour, composée de son ministre le comte Mosca, son préfet de police Rassi, ses généraux et aides de camp, Fontana, Contarini, le gardien de la forteresse, Fabio Conti, et les dames de la cour. Parmi celles-ci, la belle duchesse Gina Sanseverina-Taxis est la maîtresse du comte Mosca; elle est aimée par le prince, et elle aime d'une tendresse moitié maternelle moitié amoureuse son jeune neveu, Fabrice del Dongo. Celui-ci est amoureux de la fille du général gardien de la forteresse, Clelia Conti. La comtesse Balbi a ses vues sur le prince, et son ambition s'alarme des assiduités de celui-ci près de la duchesse, qu'elle dessert par ses insinuations auprès du comte Mosca. La marquise Raversi la déteste aussi, cordialement. La duchesse, ayant obtenu du prince une faveur qu'il avait refusée aux plus hautes sollicitations, s'assure ainsi de son ascendant, qu'elle met tout au service de son amour pour Fabrice. La comtesse Balbi aiguise la jalousie de Mosca.

Cependant, paraissent deux hommes du peuple. L'un d'eux, Giletti, a juré la mort de Fabrice, qui lui a volé sa maîtresse, Marietta. Il prépare un guet-apens pour se venger et attire Fabrice dans une ruelle écartée, tandis que défile le cortège au son des orgues, au sortir de la chapelle, béni par l'archevêque de San Giovita.

Au tableau II, nous sommes chez la duchesse de Sanseverina-Taxis. Elle s'entretient avec l'abbé Blanès, brave vieux curé, qui passe sa vie dans son clocher à observer les astres. Il fut le précepteur de Fabrice. Il a lu dans le ciel de mauvais présages pour ce dernier. Il est inquiet. Il y a de quoi. Fabrice est allé au guet-apens de Giletti et, en se défendant, il a tué celui-ci. Les ennemis de la duchesse, le policier Rassi, la comtesse Raversi vont se venger d'elle en faisant frapper le jeune meurtrier par un jugement capital. La duchesse est affolée, et Mosca se rend compte qu'elle l'aime. Mais lui-même n'est plus tout jeune, et il se résigne à l'inévitable. Pour complaire à son amie, il facilite la fuite de son jeune rival

Tableau III. Nous voici dans le cabinet du prince. La scène qui s'y passe respecte à peu près le texte du roman, dont elle est un des morceaux les mieux réussis et les plus célèbres.

La soirée est avancée déjà. Le prince règle quelques petits détails d'étiquette, quand le général Fontana annonce la duchesse, qui sollicite une audience. Le prince, dans sa fatuité, croit à un rendez-vous d'amour et se bichonne en imposant d'abord un quart d'heure d'attente à l'altière duchesse, qui le domine sans obédience. Mais la voici : elle veut la grâce de Fabrice et l'exil de la marquise Raversi, son implacable ennemie. Le prince escompte déjà la récompense qu'il se promet et consent à tout. La duchesse est fine mouche; elle a l'air de promettre, sans s'engager, et, une fois la grâce signée, elle se retire avec une révérence et un sourire moqueur. Le prince, furieux d'avoir été joué, appelle son policier Rassi, révoque ses ordres et, fort de l'exemple de son aïeul Louis XIV, qui savait, dit-il, ne pas tenir ses promesses, il fait jeter Fabrice à la forteresse.

Tableau IV. Le cachot de Fabrice. Ici est résumé tout le récit de sa captivité et de ses amours à distance avec Clélia, qu'il aperçoit de sa lucarne, tandis qu'elle donne des graines aux oiseaux de sa volière. Ils se voient de loin, se font des signaux, et l'amour fait oublier au captif sa captivité. Son geôlier Barbone l'agace, il le gifle. Et il se jette sur le menuisier qui a reçu l'ordre de masquer la fenêtre avec un volet de bois. Sa prison lui est chère, puisqu'il voit Clélia de loin. Il s'y plaît.

Tableau V. Nous voici dans la chambre de Clélia Conti, la fille du général Fabio Conti, gardien de la forteresse. C'est de là que la jeune fille correspond avec le captif, dont elle s'entretient tendrement avec sa chambrière Téresa. Survient son père, qui lui annonce une fâcheuse nouvelle : il est pauvre, et un fort riche parti s'offre pour sa fille. Elle est demandée en mariage par le marquis de Crescenzi. Il faut qu'elle l'épouse. Clélia, ainsi troublée dans son amour encore imprécis, mais profond, voit avec stupeur entrer chez elle la duchesse Sanseverina. Elle vient la supplier de l'aider à faire évader Fabrice. Elle a correspondu avec lui par des signaux lumineux. Elle a corrompu le geôlier. Elle a fait parvenir à Fabrice une lime et une corde. Mais il faut se hâter, car tout un parti politique, pour se venger de la duchesse dans ses affections, veut la mort du captif. A ce moment même, la suivante accourt pour raconter qu'elle a vu le geôlier Barbone, celui que Fabrice a giflé, verser une poudre suspecte sur les aliments destinés au jeune homme. La duchesse a surpris le sentiment tendre qui unit Clélia et son neveu. Elle se rend compte qu'ils communiquent par les fenêtres. Elle supplie Clélia, puisqu'elle en a la facilité, d'aller avertir Fabrice de rejeter tous les mets qu'on lui présentera, de le ravitailler autrement et de favoriser son évasion.

La jeune fille ne peut oublier que le gardien des prisons est son père et que ce sera le trahir que d'obéir à la duchesse. Mais, d'autre part, l'amour que, inconsciemment encore, elle ressent pour ce jeune homme, lui fait oublier le devoir et laisse parler l'inclination. Elle ira voir le prisonnier.

Le sixième tableau nous ramène dans le cachot de Fabrice. Le geôlier y introduit Clélia. Un tendre duo d'amour met l'éclair de sa flamme ardente dans ces murs sombres. La jeune fille avoue à Fabrice qu'elle répond à ses feux : elle l'aide à s'évader. A ce moment, le geôlier lui apprend que son père a été ramené chez lui, pris d'une syncope. « Déjà le châtiment! » dit Clélia. Et elle jure par la Madone que ses yeux ne reverront plus Fabrice jamais.

Tableau VII. Une élégante terrasse d'une villa donnant sur le lac de Locarno.

La duchesse est heureuse; elle vit là avec Fabrice évadé. Elle fait revivre les tendres souvenirs des années passées. Mais Fabrice demeure indifférent et froid. Son cœur et son esprit sont ailleurs. Il ne pense qu'à Clélia, dont il trace sur son album l'image répétée dans le décor des tours de la forteresse. La tendresse de la duchesse est avivée par le spectacle d'un couple amoureux de paysans. Fabrice n'y prend pas attention. Il n'y peut tenir : il quitte la duchesse et se sauve, pour aller retrouver celle qu'il aime. La duchesse, désolée, reçoit sans plaisir les consolations de son vieil amant Mosca.

Tableau VIII. Fabrice est devenu prêtre, et ses sermons font courir les foules, tant ils ont d'éloquence et de fougue. Clélia a accepté le mari que son père désirait pour elle. Elle est devenue marquise Crescenzi. Elle vit dans la retraite, triste et distante. Fabrice n'a cessé de l'aimer, de le lui écrire, de le faire comprendre par le ton lyrique de son éloquence. Clélia est malade, elle se sent mourir. Elle ne résiste plus à l'envie de dire à Fabrice qu'elle n'a jamais aimé que lui et qu'elle l'adore. Pour tenir le serment qu'elle a fait à la Vierge, elle ne le verra qu'à travers une épaisse voilette et la nuit. Fabrice se donne tout à cet amour, et il absout un pauvre curé de campagne qui a péché, lui aussi, par les femmes.

Au neuvième et dernier tableau, Clélia est morte. La duchesse Gina Sanseverina désespère de jamais attendrir Fabrice et se réfugie près de Mosca. Fabrice entre en religion. La scène de ce dénouement se passe dans la cour de la Chartreuse, qui voit à la fois l'avènement du nouveau prince, l'autre étant mort, le triomphe politique de Mosca et le cortège des moines qui conduit Fabrice au repos du cloître.

Cet ouvrage est écrit dans un style simple, souple et clair, qui reproduit, là où il se peut, le texte de Stendahl. Il participe à l'inconvénient des pièces de théâtre tirées de romans, surtout quand le mérite essentiel du roman est dans l'analyse psychologique et la description. Il ne reste guère que le scénario. Celui-ci est fort habilement agencé par un auteur qui connaît à merveille son modèle; il a su composer un drame animé, où le lecteur se plaît à retrouver les épisodes qui l'avaient charmé dans le volume. Ils n'y sont pas tous, mais ils sont assez nombreux pour composer une intrigue riche et conduite avec netteté, méthode et logique.

Les caractères sont respectés. Si quelques traits paraissent plus appuyés sur la scène, comme les ridicules du prince ou la chaleur sentimentale de Gina, la faute en est à l'optique théâtrale. En tout cas, l'ouvrage est d'un stendahlien qui a le culte et le respect de son maître. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Briey (*duchesse Gina Sanseverina*), Nivette (*Clélia Conti*), Suzanne Aubry (*comtesse Balbi*) : MM. Vargas (*comte Mosca*), Coste (*Rassi*), Vauthier (*général Fabio Conti*), Maxudian (*abbé Blanès*), Hasti (*prince*), Coutant (*Fabrice del Dongo*).

Cidre (le), sa vente et son débit. — I. *La présentation commerciale du cidre.* Les cidres présentés sur le marché sont de nature et de composition bien variables; ils peuvent se classer en deux grandes catégories : 1° *les cidres qu'on peut qualifier de « naturels »*; 2° *les cidres ayant subi une préparation spéciale.*

1° *Les cidres qu'on peut qualifier de « naturels »* sont obtenus par *simple fermentation du moût de pomme*, pratiquée rationnellement pour obtenir des produits de bonne qualité.

Dans ce groupe, nous rencontrerons de grandes variations de richesse alcoolique et de saveur : cidres doux, cidres secs, cidres fruités, etc. On les livre à la clientèle, soit à l'état de *cidres nouveaux*, soit à l'état de *cidres fermentés*, ou encore à l'état de *cidres vieux*.

Le consommateur des grandes villes demande une boisson saine, agréable, rafraîchissante, ayant de la qualité. Il donne la préférence aux produits à saveur douce, très légèrement gazeux, qui flattent le palais et désaltèrent facilement, comme la limonade.

Cette clientèle spéciale réclame encore des cidres de qualité constante, à des prix uniformes et réguliers. Comme le simple producteur et l'industriel cidrier ne peuvent éviter les fluctuations résultant de l'abondance ou de la pénurie des récoltes, il leur faudra s'attacher à en limiter les conséquences sur les variations de qualité et de production des cidres. Toutefois, ils devront, au moment de s'engager dans cette voie, respecter les qualités propres à chaque crû, toujours bien appréciées des gourmets, et qui font la renommée des marques les plus cotées.

Nous inspirant des paroles de Duclaux en laiterie, nous dirons : *Il ne peut y avoir que des cidres, mais non un cidre de type unique pour toutes les régions.*

Par ses incontestables qualités hygiéniques, nutritives et médicales depuis longtemps reconnues, le cidre devrait figurer au rang des boissons qui occupent une place de faveur dans l'échelle commerciale. Mais sa fabrication a été jusqu'ici défectueuse, et il n'a pu être apprécié à son véritable mérite.

Nous devons attendre beaucoup, pour l'amélioration de la production du cidre, du développement de la cidrerie industrielle et de l'aménagement scientifique d'usines pourvues d'un matériel de fabrication et de conservation perfectionné, avec des caves modèles, comme celle représentée sur la figure 1 (caves de la compagnie Ciment-Verre).

2° *Les cidres ayant subi une préparation spéciale* se subdivisent à leur tour en plusieurs groupes :

a) *Cidres mousseux champagnisés*, fabriqués suivant la méthode champenoise;

b) *Cidres mousseux gazéifiés artificiellement*, pour l'exportation et la consommation des villes. Ils doivent être obtenus très économiquement, afin de lutter contre la concurrence étrangère et celle des autres boissons.



Fig. 1. — Cave de grande cidrerie industrielle. Cuves de la compagnie Ciment-Verre en béton armé, recouvert de carreaux en verre.

Ceux qu'on destine à l'exportation ne sont acceptés par la clientèle que s'ils sont absolument limpides et secs de goût, ce qui nécessite l'utilisation de fruits acides, l'emploi du collage et du filtrage des moûts et la pratique de la fermentation par levures sélectionnées, très vigoureuses.

Ces cidres pourront être *vendus au bock*, comme certains vins mousseux, dans les centres urbains, et en bouteilles champenoises, pour remplacer les cidres ordinaires en bouteilles, qui sont de qualité très inégale.

c) *Vins de pommes*, analogues aux *apfelvein* allemands et destinés à l'exportation. Ils sont fabriqués comme les vins mousseux, au moyen de levures de vins blancs très vigoureuses et gazéifiés artificiellement.

II. *Les cidres doux et l'édulcoration des cidres.* L'obtention du cidre à l'état doux, tel qu'on le consomme dans les grandes villes, est presque impossible par des moyens naturels. Malgré les précautions prises pour entraver la fermentation, elle amène au bout d'un temps variable la disparition complète du sucre. Nous nous expliquons ainsi que certains entrepositaires et commerçants aient eu recours, pour donner satisfaction à leur clientèle, au *sucrage* ou *édulcoration des cidres*, pratique d'ailleurs très ancienne, qu'on utilise aussi dans les régions de production, dans les années de récolte déficitaire

La législation a de son côté reconnu le principe d'édulcoration des cidres. Le règlement d'administration publique du 28 juillet 1908, pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes, a fixé les conditions dans lesquelles elle pouvait être pratiquée.

L'édulcoration des cidres peut se faire de différentes manières :

a) *Par l'emploi du jus de pommes concentré.* La législation française assimile le jus de pommes à la glucose, de sorte que son emploi pour l'édulcoration des cidres a été rendu impossible.

b) *Par l'emploi du moût de pommes sulfité*, qui se prépare facilement au moyen de l'appareil sulfidoseur, tel que celui de la figure 2 (sulfidoseur Pictet). Le moût doit être désulfité avant son emploi.

C'est une pratique très avantageuse, car l'on obtient de cette façon du sucre de pomme à prix très réduit. D'après Warcollier, la tonne de pommes à 30 francs donnerait le kilogramme de sucre au prix de 40 centimes seulement. Au point de vue légal, il faut considérer que la mise en vente des cidres contenant plus de 200 milligrammes d'acide sulfureux par litre, à l'état libre ou combiné, est interdite.

c) *Par l'emploi de la saccharose*, que l'on ajoute sous forme de sirop, au moyen d'un doseur automatique de préférence.

III. *De la pression gazeuse intérieure des cidres et de l'emploi du gaz carbonique, ou gazéification artificielle, dans la fabrication et le débit des cidres.* L'emploi de la gazéification en cidrerie est rendu nécessaire par la fabrication des cidres pétillants destinés à la consommation urbaine et pour l'obtention des cidres mousseux. On doit distinguer la *gazéification naturelle* et la *gazéification artificielle*. La première se fait par fermentation du sucre contenu naturellement dans le moût et de celui qu'on a pu y ajouter; la deuxième par introduction de gaz carbonique dans le liquide.

La gazéification artificielle donne des produits absolument inoffensifs pour la santé; c'est une opération parfaitement licite et qui n'a pas besoin d'être déclarée, mais la loi a édicté certaines règles pour éviter toute confusion sur l'origine des produits.

Détermination de la quantité de gaz carbonique qui doit être contenue dans un cidre. Dans toute boisson fermentée ayant certaine teneur en gaz carbonique, il se manifeste une force intérieure, qui détermine une poussée sur les parois du récipient dans lequel elle est contenue et provoque la formation de mousse dès qu'on ouvre ce récipient. Cette poussée, c'est *la pression gazeuse intérieure du liquide, qui représente la force expansive du gaz qu'il renferme.*



Fig. 2. — Sulfuri-doseur Pictet, pour l'incorporation de la solution normale sulfureuse au cidre.

La masse gazeuse emprisonnée dans la boisson obéit aux lois ordinaires qui régissent l'équilibre des gaz.

Appelons V le volume total du gaz produit ou introduit dans le liquide, évalué à la température et à la pression ordinaires; ce gaz se comprime au fur et à mesure de sa production pendant la fermentation, puisque le volume de la bouteille ou du récipient dans lequel il est contenu reste sensiblement constant pendant ce temps. Il en résulte une aug-

mentation de pression, qui se produit à l'inverse de la loi de Mariotte et qu'on peut traduire par la formule suivante :

$$\frac{P}{P'} = \frac{V'}{V}.$$

Attribuons aux lettres les valeurs ci-après : P' = pression atmosphérique ; V' = volume du gaz évalué sous la pression atmosphérique ; V = volume du gaz contenu dans la bouteille ou le récipient de fermentation ; P = pression intérieure du gaz dans le récipient ou la bouteille.

La valeur de P pour une bouteille d'un litre sera :

$$P = \frac{P' \times V'}{V} = \frac{V' \times 1}{1} = V',$$

ce qui revient à dire que *la pression gazeuse intérieure d'un cidre, logé en vase clos et de contenance égale à l'unité, est à chaque instant égale au volume du gaz produit par la fermentation, mais évalué sous la pression atmosphérique et à la température du moment.*

La pression intérieure sera évaluée en déterminant la quantité de gaz carbonique qui peut être produite au cours de la fermentation par le sucre contenu dans le liquide.

Disons tout de suite, pour éviter les confusions possibles, que nous baserons nos calculs sur la transformation du sucre évalué en sucre cristallisable (saccharose).

100 grammes de sucre cristallisable donnent 51 gr. 11 d'alcool pur et 48 gr. 87 d'acide carbonique.

On sait, d'autre part, qu'un litre de gaz carbonique à la température de 10° pèse 1 gr. 915 ; il en résulte qu'un gramme de sucre cristallisable doit donner $0^l,247$ d'acide carbonique (chiffre théorique), mais pratiquement donne $0^l,246$.

Un cidre contenant 21 grammes de sucre évalué en sucre cristallisable par litre donnera

$$21 \times 0,246 = 6^l,166$$

de gaz par fermentation alcoolique totale, ce qui devrait représenter une pression de 6 atmosphères 166 dans une bouteille de 1 litre.

La pression intérieure ainsi évaluée ne serait pas exacte. Elle se trouve, en effet, modifiée par les solubilités respectives du gaz dans l'eau et dans l'alcool.

Le volume occupé par le gaz augmente lorsque son coefficient moyen de solubilité vis-à-vis du liquide est inférieur à l'unité ; il diminue s'il lui est supérieur. La pression varie dans le même sens que les volumes.

En se reportant aux tables de Carius et Bunsen, on peut trouver les solubilités de l'acide carbonique dans l'eau et dans l'alcool à diverses températures.

Supposons un cidre à 5° d'alcool (contenant 5 p. 100 d'alcool en volume), nous pouvons établir de la façon suivante son pouvoir dissolvant total vis-à-vis du gaz carbonique :

1° Pour l'eau.......... $0,950 \times 1.184 = 1^l,1248$
2° Pour l'alcool........ $0,050 \times 3.514 = 0^l,1757$
$1^l,3005$

Avec un cidre ayant une richesse en sucre de 21 grammes par litre, comme celui que nous avons pris en exemple, la pression dans la bouteille de 1 litre sera de :

$$\frac{6^l,166}{1,3005 + 15} = 4^l,735.$$

(Le nombre 15 représente le volume de l'espace resté libre dans la bouteille, entre le liquide et le bouchon.)

Nous obtenons ainsi un nombre théorique, mais le *coefficient moyen de solubilité pratique*, ou *pouvoir absorbant réel du liquide*, en diffère sensiblement. Il se trouve modifié par le fait que le gaz carbonique est produit au fur et à mesure de la formation de l'alcool, ce qui a pour effet de changer à chaque instant la composition du milieu dissolvant

Dans l'évaluation de la pression intérieure gazeuse, il faut aussi tenir compte de l'influence de la température ; la solubilité du gaz diminue au fur et à mesure de l'accroissement de cette dernière, et la pression dans la bouteille devient plus forte.

Dans la fabrication des cidres mousseux, on peut avoir à calculer la quantité de sucre nécessaire pour obtenir une pression déterminée dans la bouteille ; on devra faire l'opération inverse à celle qui a été adoptée précédemment.

On sait qu'un litre de gaz carbonique est produit par 3 gr. 917 de sucre cristallisable (saccharose), ou 4 gr. 123 de sucre incristallisable (glucose et lévulose).

Ainsi, pour obtenir une pression de 5 atmosphères avec un liquide ayant 1.000 pour coefficient de solubilité pratique, il faudra prendre un cidre contenant au moment de la mise en bouteille :

3 gr. 917 × 5 = 19 gr. 58, soit, en chiffre rond, 20 grammes de sucre cristallisable par litre. Avec un pouvoir d'absorption de 950, nous prendrions un cidre contenant 0,950 × 5 × 3,917 = 18 gr. 60 de sucre cristallisable par litre.

Notons que, pour les vins blancs, le coefficient de solubilité pratique varie entre 950 et 1.000, d'après les recherches de Salleron.

Avec les vins de Champagne, pour avoir une *mousse dite « marchande »*, il faut produire dans chaque bouteille 5 atmosphères de pression environ, à 10° de température et au plus grand développement de la mousse, ce qui correspond à une teneur de 20 grammes de sucre cristallisable par litre de vin dans la cuve de dosage.

Le tableau suivant nous donne les pressions intérieures gazeuses obtenues par la mise en bouteille des cidres, aux densités communément indiquées par les auteurs.

NATURE DES CIDRES À FABRIQUER	DENSITÉS des ordres au moment de la mise en bouteilles	Poids de sucre par litre (D'après Lechartier)		Titre correspondant en alcool (D'après Lechartier)		Pression intérieure gazeuse — Minimum		Pression intérieure gazeuse — Maximum	
		Chiffre inférieur	Chiffre supérieur	Chiffre inférieur	Chiffre supérieur	Coefficient de solubilité 1.000	Coefficient de solubilité 1.050	Coefficient de solubilité 1.000	Coefficient de solubilité 1.050
Cidres très mousseux et très doux.	1.025 à 1.020	42	53	2.5	3.2	10.332	9.701	13.038	12.242
Cidres mousseux.............	1.020 1.015	31	42	1.9	2.5	7.626	7.160	10.332	9.701
Cidres légèrement mousseux....	1.015 1.010	21	31	1.3	1.9	5.166	4.850	7.628	7.160
Cidres pétillants.............	1.010 1.005	10	21	0.60	1.3	2.460	2.309	5.166	4.850

Ce tableau nous montre que les pressions obtenues sont manifestement exagérées et, pour que les bouteilles puissent toujours leur résister, il faudrait conserver ces cidres à basse température et même les consommer à l'état doux.

La pratique de la gazéification artificielle et le débit du cidre. — La gazéification des cidres peut être faite par les trois catégories d'agents qui interviennent dans le commerce des cidres, à savoir : le fabricant, l'entrepositaire et le débitant.

a) La gazéification chez le fabricant de cidres. — On ne peut employer les appareils qui servent pour la fabrication des eaux gazeuses. Le cidre y serait détérioré au contact des parties métalliques des pompes qui assurent la circulation du liquide et fatigué par l'agitation qui en résulte.

Les appareils donnant actuellement les meilleurs résultats sont les mêmes que ceux qui servent pour la gazéification des vins. Ils appartiennent à la catégorie des appareils de saturation à renversement et ont donné lieu à l'application de deux principes :

1° Un liquide absorbe d'autant plus de gaz que la pression du gaz se trouvant en contact avec lui est plus forte ;

2° Un liquide absorbe d'autant plus de gaz que la division des molécules du liquide en contact avec ce gaz est plus grande.

La division des molécules doit se faire sans que le liquide soit battu et brisé. On arrive à ce résultat par l'emploi d'une *vanne* et d'un *robinet diviseur*, qui permettent le contact du gaz carbonique avec le liquide étendu en nappes très minces, offrant ainsi au gaz une très grande surface de contact, une pénétration facile et très intime, sans que le liquide soit battu, ni cassé.

L'appareil Bancal et Gérard (*fig.* 3) remplit ce but. Le robinet diviseur spécial R, actionné par le volant *v*, est relié par un tube métallique rigide au *saturateur* S, qui a la forme d'un siphon à eau de Seltz et se trouve protégé par une armature en toile métallique forte et à mailles resserrées. La bouteille remplie du liquide à saturer est placée en B, au-dessous du robinet R, où elle se trouve maintenue au moyen d'un *bloquet à ressort*, muni d'un *levier spécial*.

Le gaz carbonique venant d'une bouteille en acier, munie d'un détendeur, arrive dans le saturateur par le tube flexible T en caoutchouc ; il passe au préalable dans le *laveur* L, contenant de l'eau pure ou, mieux, de l'eau alcoolisée, afin de le débarrasser de ses impuretés.

On règle d'abord le détendeur de la bouteille à gaz carbonique à la pression de saturation que l'on a adoptée. Celle-ci doit se maintenir entre 3 et 5 atmosphères pour le cidre, mais, pour le vin, on peut aller jusqu'à 6 et 7 atmosphères.

L'ensemble du système formé par le robinet, le saturateur et la bouteille de cidre, est fixé sur un plateau, lequel peut pivoter autour de l'axe de rotation O, ce qui permet le renversement complet de l'appareil.

Voici la marche de l'appareil : le détendeur étant réglé, ouvrir le robinet d'échappement du gaz carbonique T. Ce gaz se répand dans le saturateur S et, en chasse l'air, dès qu'on ouvre la vanne *v*.

L'échappement d'air ne se fait qu'une fois au début de l'opération. On met ensuite en place la bouteille contenant le cidre à gazéifier ; puis on ouvre la vanne *v* à plein et, très légèrement, le robinet qui se trouve en *r*, lequel laisse s'échapper l'air contenu dans le col de la bouteille, et on le referme.

Renverser maintenant l'appareil en le faisant pivoter autour de l'axe O. Dans cette position, le liquide passe de la bouteille dans le saturateur, en prenant contact avec le gaz au passage, et il se sature par adhérence, grâce à la division qui résulte de la disposition spéciale du robinet, en même temps que du brassage provoqué par le mouvement du liquide. Ce transvasement terminé, on replace l'appareil dans sa position première ; le cidre revient dans la bouteille, ce qui donne saturation double.

Fermer alors la vanne *v* et desserrer légèrement le robinet *r* ; l'excédent de gaz carbonique dans la bouteille peut s'échapper sans produire de choc.

On n'a plus, maintenant, qu'à retirer la bouteille en appuyant sur le levier solidaire du bloquet à ressort, à boucher et à museler.

La saturation étant complète, il n'y a pas d'échappement de gaz par effervescence, pendant qu'on porte la bouteille sous la boucheuse.

Une *installation complète pour la gazéification des cidres* comprend les appareils suivants, décrits

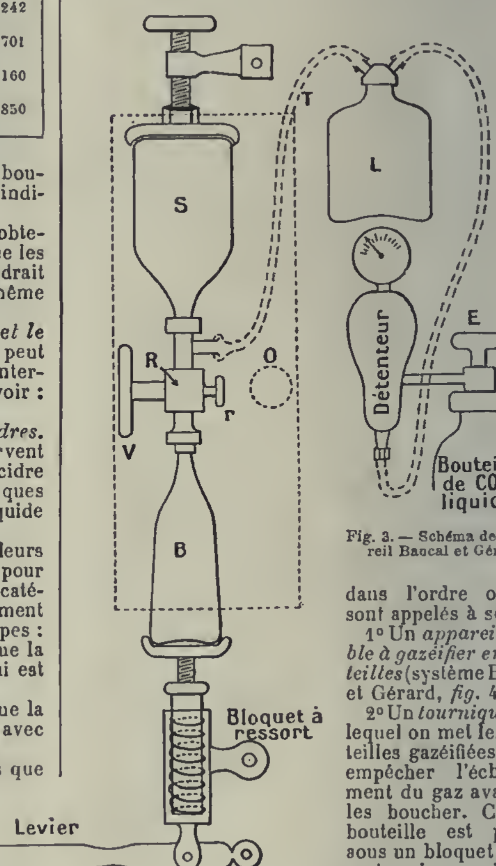


Fig. 3. — Schéma de l'appareil Bancal et Gérard.

dans l'ordre où ils sont appelés à servir :

1° Un *appareil double à gazéifier en bouteilles* (système Bancal et Gérard, *fig.* 4) ;

2° Un *tourniquet* sur lequel on met les bouteilles gazéifiées pour empêcher l'échappement du gaz avant de les boucher. Chaque bouteille est placée sous un bloquet à ressort, qui comprime le goulot sur un col de caoutchouc donnant une fermeture hermétique. Comme les bloquets sont montés sur un plateau tournant, l'opérateur n'a qu'à mettre le plateau en mouvement pour passer successivement les différentes bouteilles à son compagnon de travail. Le tourniquet doit toujours être employé à cause des avantages qu'il représente au point de vue de la propreté et de la rapidité du travail ;

3° *Une machine à boucher au mouton.* Le maniement de cette machine est facile et rapide ; on a vu, en Champagne, des ouvriers boucher chacun dans leur journée jusqu'à 5.000 bouteilles.

4° *Une machine à museler et à agrafer.* Ces deux opérations, faites à la main, demanderaient beaucoup de temps, alors qu'avec la machine spéciale on peut aller très vite.

Pour le service d'une installation, telle que celle que nous venons de passer en revue, il faut compter deux ouvriers, et l'on peut obtenir une production de 700 à 800 bouteilles de cidre gazéifié par jour,

prêtes à être emballées. On peut aménager plusieurs installations semblables disposées en batteries dans une même pièce, c'est-à-dire parallèlement les unes aux autres. Dans certains établissements, on en place jusqu'à 8 ou 10 dans la même salle.

Pour obtenir une gazéification dans de bonnes conditions, il faut souvent pratiquer le refroidissement préalable du cidre. L'incorporation du gaz peut se faire à partir de 10 degrés, mais il vaut mieux y procéder à très basse température (+ 1° ou + 2°). Il est facile d'obtenir un refroidissement relatif en plaçant les tonneaux quelque temps avant l'opération dans une cave très fraîche, mais il est bien préférable de pratiquer le refroidissement artificiel.

Les cidres exposés à se troubler à la suite de la gazéification doivent être collés ou filtrés auparavant, pour éliminer les matières albuminoïdes qui sont la cause du trouble.



Fig. 4. — Appareil double à gazéifier, système Bancal et Gérard.

La *gazéification jusqu'à 3 et 4 atmosphères* peut se pratiquer en *foudres de brasserie*. Elle devrait alors se faire naturellement, c'est-à-dire par addition d'un sirop de sucre, ou d'un moût de pommes non fermenté. Il y aurait lieu de munir les foudres de *bondes de sûreté*, pour en éviter l'éclatement.

Le cidre obtenu de cette façon pourrait être livré en *tonneaux à pression* comme la bière, et son débit se ferait au moyen des mêmes appareils.

Si cette pratique était adoptée, elle faciliterait et augmenterait beaucoup la consommation du cidre dans les grandes villes, en fournissant à la clientèle la boisson de qualité qu'elle réclame

b) La *gazéification chez l'entrepositaire*. Elle se fait comme chez le fabricant de cidre.

c) La *gazéification chez le débitant*. Pour le débitant, le meilleur moyen de pratiquer la gazéification du cidre consiste à employer le *tirage direct au tonneau et sous pression de gaz carbonique*, comme on le fait pour la bière La figure n° 5 nous donne le schéma de l'installation nécessaire pour cette opération. Le cidre est placé dans un tonneau à pression, lequel est disposé verticalement. A la place du robinet de vidange, on adapte un *tube plongeur*, qui descend jusqu'au fond du tonneau et se trouve entouré dans le haut par un *manchon*, où l'on fait arriver le gaz carbonique venant d'une bouteille en acier, soit d'un appareil spécial appelé *producteur*. A l'extrémité du tube plongeur, on adapte une *tireuse isobarométrique*, qui permet d'exécuter le remplissage des bouteilles sans formation de mousse. Entre la tonneau et la tireuse, on intercale souvent un filtre, pour débarrasser le liquide de ses impuretés.

Le principe de la tireuse isobarométrique consiste à établir dans la bouteille fermée hermétiquement une pression d'air égale à celle du réservoir contenant le cidre à soutirer.

Elle se compose de deux parties principales : la *lanterne* et le *tube de soutirage*. La *lanterne*, ainsi nommée parce qu'elle permet de voir le mouvement du liquide, est formée par un cylindre en verre fermé à ses extrémités par deux disques en bronze. Le disque du haut porte un trou central, qui s'ouvre et se ferme automatiquement pendant l'opération, et un autre sur le côté, qui communique par un tube avec l'intérieur de la bouteille à remplir et livre passage à l'air comprimé (*fig.* 5).

Le disque du bas porte également deux trous : l'un, placé au milieu, se trouve en communication avec la conduite d'amenée du liquide; l'autre, placé sur le côté, conduit le liquide dans la bouteille.

Les deux tuyaux aboutissant au tube de soutirage viennent se fixer sur un robinet à deux voies, dit *robinet isobarométrique*. L'intérieur de la lanterne possède un *flotteur* traversé par une tige métallique, dont les extrémités coniques viennent fermer tantôt le trou supérieur, tantôt le trou inférieur, suivant la position de ce flotteur.

Le *tube de remplissage* (*fig.* 6) porte un prolongement immergé dans la bouteille, et le mouvement du liquide est commandé par le robinet isobarométrique, qui établit ainsi la communication avec le sommet de la lanterne et le robinet d'écoulement. La bouteille est appliquée contre le tube de remplissage par l'intermédiaire d'un ressort ou d'une pédale à contrepoids, et elle vient presser sur un joint en caoutchouc, qui assure une connexion absolument hermétique.

Le fonctionnement de la tireuse isobarométrique est facile à comprendre, surtout si l'on se reporte aux deux croquis précédents. Quand on ouvre le robinet isobarométrique, le liquide monte dans la lanterne, soulève le flotteur, qui vient obturer le trou central servant à l'échappement de l'air. Cet air se comprime et, lorsque la pression est égale à celle du liquide soutiré, ce dernier s'écoule dans la bouteille, en chasse un égal volume de gaz, lequel s'en va à l'extérieur en passant par le trou central de la lanterne. Celui-ci s'ouvre, en effet, pendant l'écoulement du liquide par suite de la descente du flotteur, qui vient aussi fermer le trou central inférieur d'arrivée

Lorsque la lanterne est vide, le même mouvement recommence. Il s'établit un état d'équilibre du flotteur, qui permet simultanément le départ de l'air et l'arrivée du cidre sous pression dans la bouteille, où il rencontre une pression suffisante pour éviter la production de mousse et toute déperdition de gaz carbonique.

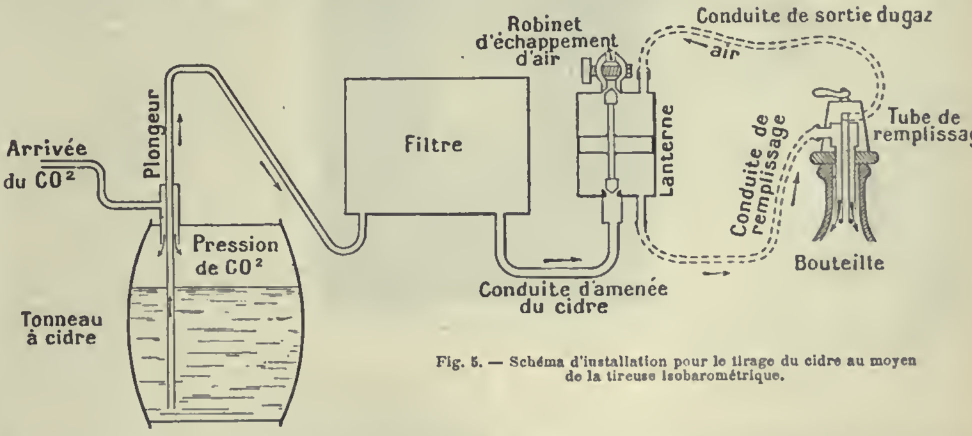


Fig. 5. — Schéma d'installation pour le tirage du cidre au moyen de la tireuse isobarométrique.

Quand la bouteille est remplie, le liquide dépasse l'extrémité du tube; l'air, ne pouvant plus passer dans la lanterne, se comprime, et l'écoulement s'arrête de lui-même. On ferme le robinet, on retire la bouteille, et l'on bouche.

Le dispositif d'installation représenté sur la figure 7 permet le *tirage au verre du cidre mousseux* venant directement du tonneau. Il ne diffère de l'appareil précédent que parce qu'on a mis un simple robinet à l'extrémité du tube plongeur, au lieu d'y avoir adapté une tireuse isobarométrique.

Cet appareil est d'une réelle simplicité, mais il n'est pas toujours à recommander, car il est préférable de ne pas montrer au consommateur la façon dont se prépare la boisson qui lui est offerte.

On pourrait encore utiliser, pour le débit du cidre, le système de *tirage à la pression avec tonneau en cave*, que l'on emploie si couramment pour la bière dans les cafés.

On éviterait que les parties métalliques entrant en contact avec le cidre ne soient attaquées par son acidité en employant les alliages métalliques utilisés en vinaigrerie.

L'alliage utilisé pour la fabrication des robinets présente la composition suivante : aluminium 7 parties, étain 93 parties. L'alliage de Richardson et Motte, lequel sert à revêtir les parties métalliques, qui doivent se trouver en contact avec les liquides acides, est formé de : étain 4 parties 534, nickel 0 partie 283, fer 0 partie 198.

IV. *Bouteilles et bouchages employés dans la préparation des cidres mousseux.* — Les bouteilles employées dans la fabrication du cidre mousseux doivent être soumises au préalable à l'*épreuve de la résistance*, en vue de reconnaître si elles sont capables de subir, sans se rompre, la pression intérieure gazeuse du liquide qu'elles devront contenir. Disons, à titre d'exemple, qu'en Champagne, toutes les bouteilles sont essayées sous 10 atmosphères de pression, ce qui représente le double de ce qu'elles auront à supporter.

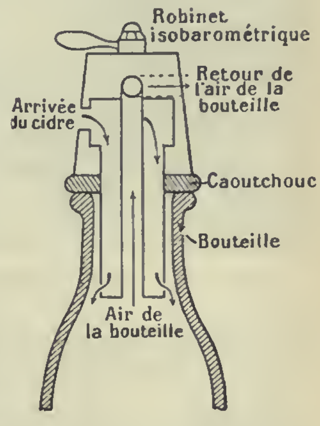


Fig. 6. — Tube de remplissage de la tireuse isobarométrique.

Leurs dimensions sont très variables, mais on emploie le plus souvent les bouteilles champenoises.

Dans la fabrication des cidres mousseux, il faut encore n'employer que des bouchons de choix. On doit les *ébouillanter*, ce qui a pour effet de faire disparaître leur goût de liège et d'assurer leur complète étanchéité.

Les bouchons, pour résister à la poussée intérieure du cidre, doivent être munis d'une *ligature*. La ligature la plus pratique est connue sous le nom de *muselet*. C'est une sorte de capsule en fil de fer, qui se pose sur le bouchon, lequel a été préalablement recouvert d'une plaquette de métal portant la marque du fabricant.

La pose des bouchons et des muselets se fait au moyen de machines spéciales; il en est de même de l'étiquetage.

Pour les cidres destinés à être vendus au bock, il est presque indispensable d'employer le *bouchage mécanique*, si l'on veut obtenir une fabrication rapide et économique. On se sert, pour les poser, de boucheuses au moteur.

Conclusion. — Telles sont les différentes améliorations qu'il faudrait apporter à la présentation commerciale, à la vente et au débit du cidre pour lui donner la vogue qu'il mérite comme boisson hygiénique. Espérons que les intéressés s'appliqueront à les réaliser. Elles méritent toute leur atten-

tion et la prospérité de nos régions cidricoles en dépend fortement. Tant qu'on ne donnera pas à la clientèle la boisson qu'elle réclame, la consommation du cidre ne pourra atteindre son plein développement dans les villes, comme nous devons le souhaiter. — François-Louis Michon.

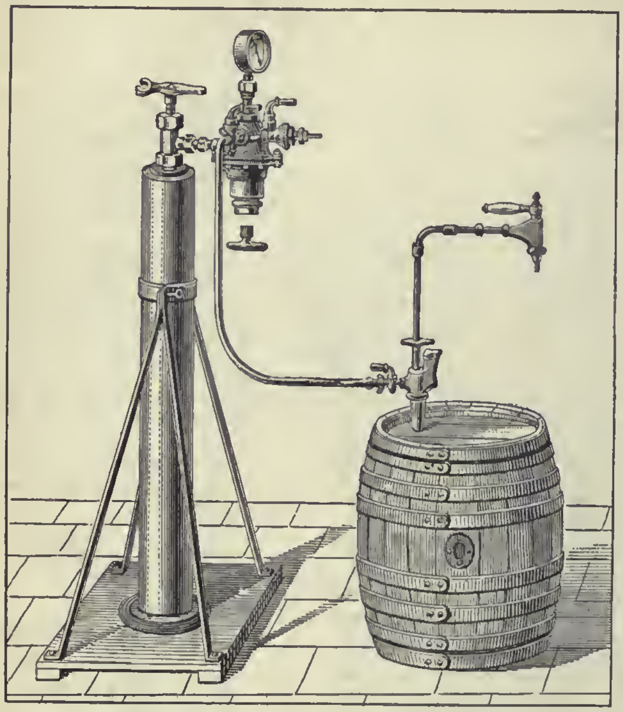


Fig. 7. — Dispositif d'installation pour le tirage au verre du cidre mousseux venant directement du tonneau.

Congrès d'Aix-la-Chapelle (le) (*septembre-octobre 1818*). La réunion diplomatique qui rassembla, il y a cent ans, autour du tombeau de Charlemagne les représentants des cinq grandes puissances de l'Europe est une de celles qui exercèrent sur la vie politique française l'influence la plus directe et qui symbolisent le plus exactement les tendances de la Sainte-Alliance vers ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la « Société des nations »; son centenaire a donc un double titre à retenir notre attention.

Le traité de Paris du 20 novembre 1815 avait décidé qu'une armée d'occupation, comprenant des troupes anglaises, autrichiennes, prussiennes et russes, tiendrait garnison en France — dans le Nord, dans l'Est et dans Paris même, durant cinq années et jusqu'au payement intégral de l'indemnité de guerre de 700 millions imposée à la France. Ces troupes devaient être au nombre de 150.000 hommes, dont un cinquième devait appartenir aux puissances secondaires de la coalition : Danois, Bavarois, Saxons, Wurtembergeois et Hanovriens.



Le duc de Richelieu.

Cependant, dès le mois d'avril 1817, l'armée d'occupation était réduite de 30.000 hommes et, le 26 avril 1818, une convention était signée, « à l'effet d'opérer l'extinction totale des dettes contractées par la France »

Pareil règlement permettait d'envisager la libération du territoire; déjà, l'empereur Alexandre Ier, qui s'était en mainte circonstance montré favorable à la France et qui était d'autant plus rassuré sur la politique intérieure du gouvernement que le duc de Richelieu en était le chef, avait manifesté l'intention de provoquer la réunion d'un congrès où la situation de la France serait examinée. Il entendait, d'ailleurs, que le directoire européen, constitué par les quatre grandes puissances auxquelles la France pourrait ultérieurement être adjointe, discutât mainte autre question qu'il jugeait d'un intérêt commun à toute l'Europe : les difficultés pendantes entre l'Espagne et le Portugal, entre l'Espagne et ses colonies d'Amérique, entre la Bavière et le grand-duché de Bade, entre la Suède et le Danemark, la navigation des fleuves internationaux, la répression de la traite par les pirates barbaresques. Dans son esprit, en effet, les grandes puissances avaient sur l'Europe et le monde un droit ou, mieux, un devoir de protection et de tutelle, qui impliquait pour elles l'obligation de régler comme un tribunal suprême les litiges qui pouvaient survenir entre les uns et les autres : c'était essentiellement, il y a cent ans, dans l'intention du tsar idéologue, le principe de « la société des nations », si en faveur aujourd'hui. Mais le malheur voulut qu'Alexandre Ier fût seul à le défendre. Metternich, son rival d'influence, tenait à conserver une alliance limitée entre les quatre grandes puissances qui avaient assuré la chute de Napoléon et l'écrasement de la France; il acceptait que la France y fût admise, mais sous la réserve du maintien du *casus fœderis* relatif aux menaces que cette France pourrait faire courir à la paix générale; — étrange contradiction! Il spécifiait, surtout, que les cinq cours ne devaient point chercher « à étendre l'action de leur concert sur des intérêts particuliers à d'autres cours ». Le gouvernement anglais, alors rigoureusement attaché au principe de non-intervention, répugnait ouvertement aux prétentions du tsar, aussi bien que le roi de Prusse, qui ne pouvait en concevoir la grandeur.

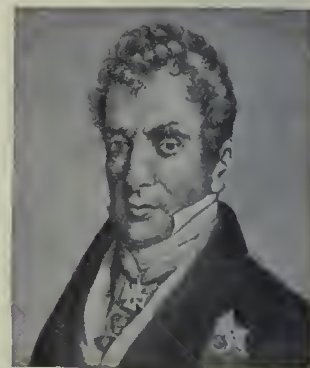
Aussi Alexandre Ier eut-il soin, dans sa correspondance officielle, de limiter strictement l'objet des futures conférences à l'examen de la situation de la France et de l'éventualité du retrait de l'armée d'occupation. Pour calmer même toute susceptibilité, il fut convenu que le programme de cette conférence serait fixé par les ambassadeurs des quatre puissances, chargés à Paris de surveiller l'exécution du traité de 1815 : la circulaire du 27 mai 1818 spécifia donc que les signataires du traité du 20 novembre étaient convenus de se réunir à l'automne « pour, conformément à l'article 5 dudit traité, prendre en considération, de concert avec S. M. T. C., l'état intérieur de la France et, d'après cet antécédent, décider si l'occupation militaire des provinces frontières de ce royaume peut cesser, ou bien si elle doit être continuée ».

Au reste, cet objet seul intéressait la France, dont l'attention se porta tout entière sur les conférences annoncées. On en discuta le lieu pendant quelques semaines; on parla tour à tour de Bâle, de Carlsruhe; on se décida pour Aix-la-Chapelle, qui, par le récent traité, avait été attribuée au roi de Prusse, en même temps que la plus grande partie des territoires de la rive gauche du Rhin.

De fait, ce fut Frédéric-Guillaume qui fit les honneurs de la réception; arrivé dans sa bonne ville le 26 septembre, il alla, le surlendemain, au-devant de ses hôtes impériaux, de l'empereur François, qui fit son entrée solennelle à midi, du tsar Alexandre, qui n'arriva qu'à la nuit tombée à la lueur des flambeaux, au milieu de l'enthousiasme de la population. Là, comme trois ans plus tôt à Vienne, l'empereur de Russie, à la figure avenante, au regard clair, à la taille bien prise, recueillait les plus flatteuses acclamations. Un récent discours, prononcé à la Diète de Pologne, achevait, d'ailleurs, de donner à l'empereur une apparence de souverain libéral et constitutionnel. Les peuples des provinces rhénanes, placés depuis trois ans sous le joug prussien, espéraient trouver en lui un protecteur; dans cet espoir ils se trompaient lourdement. Le 30 septembre et le 1er octobre, se tinrent les séances préliminaires, qui eurent lieu la première chez le prince de Hardenberg, représentant de la Prusse, la seconde chez le prince de Metternich, représentant de l'Autriche. On y constata sans peine que l'accord était fait sur l'objet principal des conférences : lord Castlereagh et le duc de Wellington, les comtes Nesselrode et Capo d'Istria, représentants de l'Angleterre et de la Russie, reconnurent avec les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse que « leurs souverains admettaient le principe de l'évacuation du territoire français à la fin de la troisième année de l'occupation ». Ils le signifièrent solennellement, dans leur réunion du 2 octobre, au duc de Richelieu, qui représentait au congrès le roi de France et qui avait reçu pour mission essentielle d'obtenir ce résultat : si quelques ultra-royalistes avaient, au printemps précédent, suscité un complot (la conspiration dite « du bord de l'eau »), s'ils avaient énoncé leurs craintes dans « la note secrète » rédigée par Vitrolles pour prouver au gouvernement du roi et aux souverains alliés le danger que pouvait causer au trône légitime l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères, ils n'avaient trouvé d'autre appui, hors de France, dans leur criminelle entreprise, qu'en la personne du roi Ferdinand VII d'Espagne, qui avait argué de son titre de Bourbon et de cousin de Louis XVIII pour réclamer le maintien de l'occupation. Mais cette opinion, qu'il avait exprimée par écrit aux souverains alliés, il se trouvait bien empêché de la soutenir à Aix-la-Chapelle, puisque, seuls, les représentants des cours signataires du traité de Chaumont de 1814 y étaient réunis.

Le 9 octobre, le duc de Richelieu signait donc, de concert avec les plénipotentiaires d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, une convention portant en son article 1er « que les troupes composant l'armée d'occupation seraient retirées du territoire de France le 30 novembre, ou plus tôt si faire se peut »; les articles suivants concernaient le mode d'évacuation; l'article 4 fixait à 265 millions la somme à payer pour compléter l'exécution du traité du 20 novembre 1815.

Ainsi la France recouvrait-elle sa complète indépendance. Le duc de Richelieu, lequel, depuis trois ans, avait dirigé avec un tact et une énergie également remarquables les différentes négociations qui découlaient de l'exécution du traité de Paris, avait bien mérité le titre de « libérateur du territoire », qu'on devait donner, un demi-siècle plus tard, à Adolphe Thiers. Le roi, en lui envoyant la plaque du Saint-Esprit, lui exprimait des remerciements qui étaient d'autant plus précieux que, venant de ce prince, ils étaient plus rares.



Le comte de Metternich.

Mais quelle place faire à la France réhabilitée au milieu de l'aréopage des nations qui prétendaient constituer le directoire de l'Europe? La quadruple alliance qui unissait les vainqueurs de Napoléon leur paraissait d'autant plus nécessaire à conserver qu'elle constituait, aux yeux des souverains, la garantie morale de l'ordre en Europe et en France : « la garantie matérielle, qui était l'occupation de la France, disparaissant, il faut renforcer la garantie morale », disait un mémoire russe. Mais proclamer le renouvellement d'une alliance conclue contre la France, à l'heure où on rendait à ce pays sa pleine indépendance, constituait une contradiction qu'avait fait remarquer Richelieu : il s'agissait donc d'admettre la France dans le directoire européen, pouvoir exécutif de cette embryonnaire Société des nations, et de maintenir contre les dangers de trouble qu'on supposait toujours pouvoir émaner d'elle les précautions nécessaires. Dans ce but, le pacte de Chaumont fut renouvelé, sans que ce renouvellement fît l'objet d'un acte public; mais, en même temps, le 1er novembre, les représentants des quatre grandes puissances invitèrent, par une note solennelle, le ministre du roi de France à prendre part à leurs travaux. La raison de cette rentrée en grâce était explicitement exposée : « L'état intérieur de la France ayant été, depuis longtemps, le sujet des méditations suivies des cabinets..., les augustes souverains ont reconnu avec satisfaction que l'ordre de choses, heureusement établi en France par la restauration de la monarchie légitime et constitutionnelle et le succès qui a couronné jusqu'ici les soins paternels de S. M. T. C., justifient pleinement l'espoir d'un affermissement progressif de cet ordre de choses, si essentiel pour le repos et la prospérité de la France et si étroitement lié à tous les grands intérêts de l'Europe. » Et c'est grâce à cet ordre de choses si heureusement établi, grâce, aussi, à la rigoureuse exécution des engagements stipulés, que les représentants des augustes souverains invitaient le duc de Richelieu « à prendre part à leurs délibérations présentes et futures, consacrées au maintien de la paix, des traités sur lesquels elle repose, des rapports et des droits mutuels établis ou confirmés par ces traités, reconnus par toutes les puissances européennes ».

Ce conseil directeur, ainsi constitué, proclama, le 15 novembre suivant, sa raison d'être et les principes qui devaient guider sa conduite, notamment celui d'« union intime qui a présidé jusqu'ici aux rapports de ces puissances et à leurs intérêts communs, union devenue plus forte et indissoluble par les liens de fraternité chrétienne que les souverains ont formés entre eux ». Or, « cette union est d'autant plus réelle et durable qu'elle ne tient à aucun intérêt isolé, à aucune combinaison momentanée,

ne peut avoir pour objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagements consignés dans les traités et pour la totalité des droits qui en dérivent ».

Tous les problèmes intéressant les membres de cette société d'Etats devaient, en conséquence, être étudiés et résolus dans des réunions particulières par les représentants de chacune des cinq puissances, et même, « dans le cas où ces réunions auraient pour objet des affaires spécialement liées aux intérêts des autres Etats de l'Europe, elles n'auront lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ceux de ces Etats que lesdites affaires concerneraient et sous la réserve expresse de leurs droits d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires ».

En vertu de cette dernière proclamation, qui annonçait ouvertement la prétention d'évocation des problèmes intéressant d'autres puissances que les cinq signataires du protocole, proclamation qui constitue l'essence même de la Sainte-Alliance et contient en germe le principe d'intervention, les questions qui faisaient depuis plusieurs mois l'objet des négociations, ou tout au moins d'échanges de vues entre les différents cabinets, ne purent faire l'objet d'un examen officiel : on n'évoqua à Aix-la-Chapelle ni les affaires d'Allemagne (qui devaient faire ultérieurement l'objet des conférences de Carlsbad), ni les questions relatives à un conflit suédo-danois et à un conflit hispano-portugais, ces dernières se rattachant au soulèvement des colonies espagnoles et aux rapports entre Madrid et ses colons révoltés. Problème particulièrement ardu que ce dernier, que l'empereur Alexandre aurait aimé à étudier et trancher souverainement avec ses alliés, mais qu'en dépit « des liens de fraternité chrétienne » qui l'unissaient au roi d'Angleterre ou à l'empereur d'Autriche, il envisageait de façon très particulière.



Le général duc de Wellington.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle, qui fut le premier de la Sainte-Alliance et qui en définit la nature, est, on le voit, particulièrement curieux à évoquer dans les temps actuels : combien suggestifs sont plusieurs des textes que nous avons cités et quels rapprochements ne peut-on pas faire entre certains personnages, certains principes, certaines situations d'il y a cent ans et d'aujourd'hui ! Ne retrouve-t-on pas aisément, chez quelques-uns de nos chefs d'Etat contemporains, des idées qui furent chères à Alexandre et à Metternich, et, si les bases mêmes de l'ordre social et international ne sont plus à nos yeux les mêmes qu'au début de la Restauration, la même tendance à un gouvernement central des Etats ne renaît-elle pas aujourd'hui plus ordonnée, plus précise, mais telle, au fond, qu'elle était apparue nécessaire au lendemain des guerres de l'Empire? — Pierre Rain.

Damas (le *Dimaschq es-Scham* des Arabes, le *Dammèseq* des Hébreux), ville asiatique de l'Empire ottoman, capitale de la Syrie; de 250.000 à 300.000 habitants. (*Damasquins.*) Entre les derniers contreforts de l'Anti-Liban et la lisière de l'extrême pointe des déserts d'Arabie, vers le nord-ouest (désert du Krâ), se développe une vaste plaine, qui compte parmi les plus riches et les plus fécondes du globe. C'est au cœur de cette plaine, ouverte à l'est et au sud-est sur le désert, mais fermée au nord et à l'ouest par les pentes rougeâtres et dénudées de l'Anti-Liban, qu'est située la ville de Damas.

Elle est assise par 700 mètres d'altitude sur les deux rives du nahr Baradâ, une rivière fraîche, pure et abondante, alimentée par les sources de la montagne, qui, depuis son entrée en plaine au débouché des gorges du djebel Saléhieh et jusqu'à sa perte dans des lacs ou lagunes, répand partout la fertilité. Grâce à elle et à ses nombreux canaux d'irrigation, la plaine de Damas, que le nahr Baradâ traverse d'ouest en est, mérite le nom de *Dammèsèq* (la demeure de l'arrosage), que lui ont donné les Hébreux, et celui d'*el-Ghoûtah* (le terrain encaissé la vallée bien arrosée) que lui donnent les Arabes; grâce à elle, la campagne avoisinant Damas prend cet aspect riant et enchanteur qui lui a valu, de la part des Arabes, les noms d' « Image du paradis » et de « Jardin parfumé ». Ainsi s'explique le pouvoir particulièrement évocateur du nom de Damas pour ceux qui l'entendent; il symbolise pour nous la splendeur mystérieuse et un peu irréelle de l'Orient arabe dans les régions voisines de la Méditerranée. La beauté de ses mosquées, le charme et la fraîcheur des jardins qui l'entourent en font, pour nos imaginations occidentales, une ville de rêve, une véritable ville des « Mille et une nuits ».

De fait, le voyageur qui arrive de Beyrouth par le faubourg d'es-Salehieh et qui voit Damas entouré de sa verdoyante banlieue éprouve une impression enchanteresse. La ville s'étend à ses pieds du nord au sud, sur plus de cinq lieues; elle est là, entourée de ses vieux remparts crénelés, flanqués de grosses tours carrées, les uns et les autres ornés de ces mosaïques de grands blocs de marbre — noirs et jaunes surtout — qui ont fait comparer, par un poète arabe, l'enceinte de Damas à « une ceinture de velours parsemée de topazes ». Du milieu d'un labyrinthe de jardins et de vergers, de ruisseaux et de patais, émerge une véritable forêt de sveltes minarets de toutes formes. Autour de la cité elle-même, de nombreux faubourgs, véritables villes par leur importance : au nord, es-Salehieh, dominant des pentes du djebel Quasioun la plaine de Damas, bien déchu d'une antique splendeur qu'attestent encore des mosquées et des écoles délabrées; au sud, el-Meïdan, dont la porte méridionale est la « porte de Dieu » (Baouâbet Allah), parce que par elle entrent et sortent les pèlerins de La Mecque.



A Damas : La Grande Dervicherie et la rivière Barada.

Quand, après avoir longuement admiré ce magnifique panorama, le voyageur pénètre dans la ville, grande est sa déception. Des rues sales, tortueuses, bordées de maisons sans apparence, délabrées, construites le plus souvent d'un grossier mélange de terre et de pierrailles. Comme ces rues sont recouvertes de nattes ou de toits en planches, on croirait circuler dans une ville souterraine. Point de grandes places, d'autre part, ni de vastes promenades comme à Stamboul ou au Caire.

Damas a, pourtant, des monuments remarquables. Parfois, derrière des murs misérables et sans jour sur les voies publiques, se cachent des habitations élégantes, où l'imagination des architectes a déployé ses plus gracieuses fantaisies. Ailleurs, voici des bazars aux longues galeries d'arcades de style arabe. Partout, on rencontre de nobles vestiges de grandioses monuments grecs, romains ou byzantins, des restes d'anciennes enceintes, etc.; partout, aussi, éclate l'incurie de l'administration ottomane. Mosquées et medressés comptent parmi les plus beaux spécimens de l'art arabe, mais beaucoup de ces monuments tombent en ruine et, des 240 mosquées que compte Damas, un tiers à peine est encore fréquenté par les musulmans. A signaler aujourd'hui des fontaines publiques monumentales, au nombre de 850, dont quelques-unes comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'ornementation orientale.

Parmi les monuments religieux dont s'enorgueillit Damas, il est juste de citer la vieille cathédrale de Sainte-Marie aux Grecs, dont Edrisi vantait déjà la beauté au XIIe siècle. Plus récente est la gracieuse mosquée, ornée de précieuses faïences, qui contient le tombeau de l'illustre sultan Saladin. Toutefois, cette mosquée s'efface devant la « Grande Mosquée », celle des Omeyades, qui est sans doute le monument le plus beau de la capitale de la Syrie et qui a succédé à deux autres temples antérieurs : l'un, païen, dédié au dieu Rimmon, la « foudre », le Jupiter du lieu; le second, chrétien, placé sous le vocable de saint Jean.

On ne saurait s'étonner de l'antiquité, de l'importance ni du nombre des monuments que possède Damas, si l'on songe que cette ville est une des plus vieilles du globe. Sa situation sur la route des caravanes l'a toujours rendue florissante et riche; toujours elle fut la première ville de la Syrie. Elle aurait été fondée, au dire de l'historien Josèphe, par un petit-fils de Sem, et de curieuses légendes se répètent à Damas à ce propos. L'une d'elles place sur une montagne voisine de la ville la création d'Adam et d'Eve, le meurtre commis par Caïn, bref, les plus anciens événements de l'histoire du monde. Ce ne sont là que des traditions; mais voici de l'histoire véritable. On sait, par les inscriptions que portent les pylônes de Karnak, que Timsqu ou Dimasqu fut conquise par le pharaon égyptien Thoutmès III, et les tablettes de Tell Amarna rangent Damasca parmi les villes vassales de l'Egypte dès le XIVe siècle avant notre ère. Ce fut pendant de longs siècles le sort de Damas d'être disputée par les Egyptiens aux Assyriens; parfois, aussi, la ville fut indépendante et entretint avec les rois juifs des relations souvent peu cordiales. Elle suit plus tard le sort de la Syrie, fait partie de l'empire des Perses, puis de celui des Séleucides et tombe sous le vasselage romain, après sa prise par Pompée en 64. Elle garde, néanmoins, jusqu'au règne de Trajan, sa dynastie ghassanide. Quelques années après que les Arabes l'ont soustraite à la domination byzantine (633), voici que commence pour Damas l'époque des splendeurs. Alors, Moaviah, maître du califat, y transporte le siège de sa dynastie en 661, et, sous l'influence des anciennes traditions impériales romano-byzantines, l'islam se transforme : d'électif, le califat devient héréditaire; à l'organisation rudimentaire, à la simplicité des premiers jours succèdent une bureaucratie compliquée et un faste extraordinaire. L'architecture arabe apparaît et revêt sa forme définitive; sciences, art, philosophie, prennent leur essor au contact de la civilisation grecque. Damas est — on l'a dit avec bonheur — la pierre angulaire de l'islam et sa première éducatrice.



Une rue de Damas.

Cette ville n'est, cependant, demeurée que pendant un siècle la capitale de l'islam; dès 750, les Abbassides l'ont détrônée au bénéfice de Bagdad, mais le développement de la cité n'en a pas été entravé et, quand les Francs échouèrent sous ses murs, en 1148, Damas demeurait toujours un centre artistique et scientifique de premier ordre, avec son observatoire du djebel Quasioun (altitude : 1200 m.)

contrefort de l'Anti-Liban. Mais les pillages des Tatars, qui prirent la ville (en 1300 et en 1401), lui ravirent pour un temps sa prospérité, la catastrophe de 1401 surtout, de l'année où Tamerlan — *el Ouash*, « la bête féroce », comme l'appellent les Damasquins — ravagea l'antique cité et en massacra toute la population. Peu à peu, néanmoins, la ville



Vue générale de Damas et de la mosquée des Omeyades (au fond, à gauche, l'Anti-Liban).

se releva de ses ruines; elle passa en 1550 de la domination des Mamelouks d'Égypte sous celle des Turcs Ottomans, qui l'ont gardée depuis lors jusqu'en l'année 1918, et elle devint une des principales cités de l'Empire.

Elle était pour l'importance, avant la guerre actuelle, la deuxième ville de l'Empire ottoman et venait immédiatement après Constantinople. Sa population rapidement accrue comptait, avec les faubourgs, environ 300.000 habitants (*Damasquins*), chiffre considérable, si l'on pense que la population rurale de l'oasis de Damas, pourtant si fertile, ne dépassait pas naguère 70.000 âmes. Très peu homogène, au double point de vue des races et surtout des religions, était cette population, dont les nombreuses confessions se coudoient sans trop de heurts, en dépit du mauvais caractère que la tradition attribue aux Damasquins, en dépit aussi des souvenirs laissés par les massacres de 1860, préludes des célèbres « massacres du Liban » et d'une intervention française. Les musulmans formaient les quatre cinquièmes du total (plus de 250.000 âmes); ils possèdent à Damas de nombreuses écoles de différents degrés, dont cinq medressés. On évalue à une dizaine de mille le nombre des israélites. Les chrétiens, auxquels Damas rappelle la conversion et les premières prédications de saint Paul, forment plus d'un dixième de la population; ils sont grecs-orthodoxes pour une moitié, catholiques de divers rites (grecs-unis, syriens, maronites, arméniens, latins, chaldéens) pour l'autre. Nombreux sont les représentants d'ordres religieux d'hommes et de femmes dans une ville où l'on montre encore la maison d'Ananie, celle de saint Jude, où demeura saint Paul, et la tour d'où l'apôtre des Gentils descendit pour échapper à ses ennemis, dans une ville où — à en croire une tradition musulmane — la tête de saint Jean l'Evangéliste se trouverait sous une dalle de la grande mosquée, l'ancienne basilique chrétienne de Mar Johanna.

Pour être très nombreux et de fort grand intérêt, les souvenirs historiques et archéologiques sont loin de contribuer seuls à la réputation dont jouit Damas. A d'autres égards encore, c'est une ville considérable. Au point de vue administratif, elle est le chef-lieu d'un vilayet très étendu, celui de Damas ou de Syrie (95.000 kilom. carr., 891.500 hab., soit 9 hab. par kilom. carr.), le quartier général d'un corps d'armée, la résidence de deux évêques, l'un grec-catholique et l'autre grec non-uni. C'est donc aujourd'hui, comme depuis de longs siècles, la capitale politique de la Syrie. D'autre part, c'est un centre économique de grande importance.

Cette importance économique, Damas l'a toujours eue, mais jamais autant qu'aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. La ville des Omeyades fut alors le foyer d'une série d'industries d'art et de luxe; les artistes de Mossoul, chassés des bords du Tigre par les Mongols, se transportèrent alors à Damas, « la bien gardée »; ils y créèrent l'industrie des cuivres travaillés, avec des incrustations d'or et décorés de rosettes et de groupes d'oiseaux. On connaît aussi les verres ouvrés de Damas, dont notre roi Charles V possédait plusieurs spécimens; ces armes, ces lames, surtout, que l'on désignait en Orient sous le seul nom de *damas* (tant l'acier sorti des fabriques de la ville était excellent), et ces tissus de soie, ces *damas* encore que l'on fabriquait dès les VIIe et VIIIe siècles concurremment avec les étoffes de soie et de bourre de soie, avec les magnifiques brocarts qui égalaient (au rapport d'Edrisi) les plus belles productions d'Ispahan et de Nisapour. La dévastation de la ville par Tamerlan (Timour Lenk) mit fin à cette floraison artistique; seules, quelques familles d'émailleurs et d'armuriers furent épargnées, mais pour être emmenées par le vainqueur à Samarkand ou dans le Khorassan. Damas perdit donc ses fabriques d'armes et de céramiques, toutes ses industries d'art; du moins, demeura-t-elle un grand centre commercial.

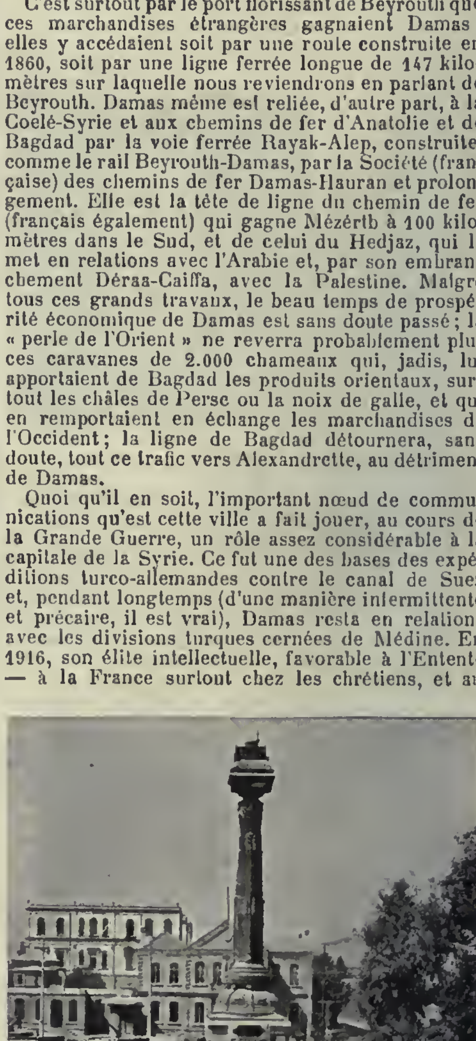
Au moyen âge, déjà, c'était un centre très important à cet égard; vers ses foires se dirigeaient des caravanes venues de l'Extrême-Orient, de l'Inde ou de la Perse; de là partaient les marchandises ouvrées à Damas même, qui gagnaient l'Occident par les ports de Tripoli, de Beyrouth ou de Seïde. Aussi trouve-t-on, dès le XVe siècle, des Italiens établis à Damas pour y commercer; les Français y sont assez nombreux, aux XVIe et XVIIe siècles, pour que le gouvernement place à leur tête un consul. Et, cependant, les industries d'art ont été frappées à mort; les seules productions remarquables sorties alors des ateliers de la ville sont ces plats recherchés pour leur décor floral si gracieux et si varié, où « la tulipe, l'œillet, l'hyacinthe sauvage voisinent avec la rose épanouie et la pivoine, dont la longue tige flexible se plie avec une grâce singulière ». (Migeon.)

Bien pâles sont, aujourd'hui, les reflets de l'ancienne activité industrielle de Damas. Les armes n'ont aucune valeur; on travaille encore — fort peu — le bronze ou le cuir; on fabrique quelques étoffes de soie ou brochées d'or et des toiles blanches au tissu serré, destinées aux Arabes. Quant à l'orfèvrerie, elle est aux mains des chrétiens; mais une visite au bazar des orfèvres — dont chacun travaille dans un petit atelier à côté de sa vitrine — montre l'exactitude du proverbe arabe d'après lequel « l'art naquit en Egypte, grandit à Alep et vint mourir à Damas ». Néanmoins, l'activité commerciale est demeurée fort grande. Si ses *kans*, magnifiques entrepôts du commerce de gros tombent en ruine, — celui d'Asad-Pacha, par exemple, — ses bazars sont fort nombreux et présentent un spectacle très pittoresque : bazar des Grecs, bazar des soieries, bazar des libraires, dont les boutiques, jadis si florissantes, servent maintenant pour la plupart d'échoppes de savetiers... Tout compte fait, le chiffre d'affaires de Damas atteignait, avant la guerre, une moyenne annuelle de 40 millions de francs.

Le commerce le plus actif était celui des grains de ces campagnes avoisinantes, limitées par des montagnes et des collines dont on a peine, en dépit de l'extrême pureté et de la transparence de l'air, à distinguer au loin les lignes. Damas est le grand marché de ces grains; sur ses places, parcourues par des foules aux groupes serrés, aux costumes de soie aux teintes vives, aux armes étincelantes, s'étalent aussi les plus beaux fruits de l'Orient, et de ses magasins partent, dans toutes les directions, ces fruits, produits des vastes et délicieux jardins de la plaine damasquine, et des confiseries comme cette pâte d'abricots séchés qui est une spécialité de la « perle de l'Orient ». Voilà pour les exportations; les importations consistaient surtout en matières premières (soie brute, coton), en étoffes et en denrées coloniales.

C'est surtout par le port florissant de Beyrouth que ces marchandises étrangères gagnaient Damas; elles y accédaient soit par une route construite en 1860, soit par une ligne ferrée longue de 147 kilomètres sur laquelle nous reviendrons en parlant de Beyrouth. Damas même est reliée, d'autre part, à la Coelé-Syrie et aux chemins de fer d'Anatolie et de Bagdad par la voie ferrée Rayak-Alep, construite, comme le rail Beyrouth-Damas, par la Société (française) des chemins de fer Damas-Hauran et prolongement. Elle est la tête de ligne du chemin de fer (français également) qui gagne Mézérib à 100 kilomètres dans le Sud, et de celui du Hedjaz, qui la met en relations avec l'Arabie et, par son embranchement Déraa-Caïffa, avec la Palestine. Malgré tous ces grands travaux, le beau temps de prospérité économique de Damas est sans doute passé; la « perle de l'Orient » ne reverra probablement plus ces caravanes de 2.000 chameaux qui, jadis, lui apportaient de Bagdad les produits orientaux, surtout les châles de Perse ou la noix de galle, et qui en remportaient en échange les marchandises de l'Occident; la ligne de Bagdad détournera, sans doute, tout ce trafic vers Alexandrette, au détriment de Damas.

Quoi qu'il en soit, l'important nœud de communications qu'est cette ville a fait jouer, au cours de la Grande Guerre, un rôle assez considérable à la capitale de la Syrie. Ce fut une des bases des expéditions turco-allemandes contre le canal de Suez et, pendant longtemps (d'une manière intermittente et précaire, il est vrai), Damas resta en relations avec les divisions turques cernées de Médine. En 1916, son élite intellectuelle, favorable à l'Entente — à la France surtout chez les chrétiens, et au



A Damas : Place du Sérail et colonne de La Mecque.

mouvement pan-arabe chez les musulmans — fut cruellement décimée; plus d'un notable damasquin périt au gibet d'Alep.

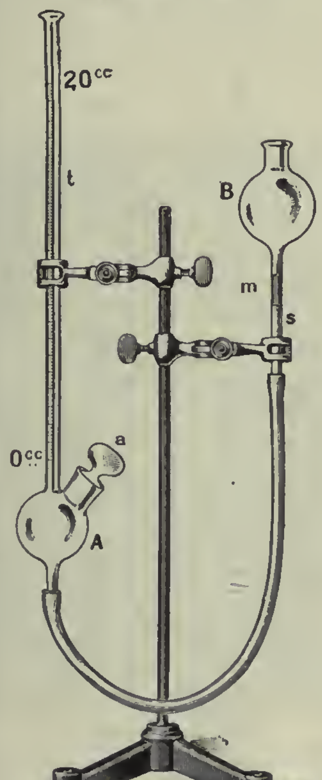
La prise de Damas a été le couronnement de la conquête de la Palestine et de la débâcle des trois armées turques de Syrie (la 4e, la 7e et la 8e), placées sous le commandement du général allemand Liman von Sanders. Le 18 septembre 1918, les troupes anglo-françaises du général Allenby, qui s'étaient précédemment emparées de Jérusalem, attaquèrent sur tout le front entre la Méditerranée, Râfat et le Jourdain, avec l'appui d'unités navales alliées du côté de la mer et de troupes du roi du Hedjaz à l'est du Jourdain. Elles brisèrent partout la résistance des armées turques, les mirent en complète déroute et les chassèrent l'épée dans les reins loin dans le Nord, en anéantissant deux d'entre

elles, la 7e et la 8e. La prise de Caiffa et de Saint-Jean d'Acre sur la côte, celle de Naplouse, de Nazareth, de Tibériade sur les plateaux, celle d'es-Salt, de Mâan et de Déraa à l'est du Jourdain ayant rapidement achevé la libération de la Palestine, les Alliés poursuivirent leur marche victorieuse en Syrie, le long des rivages de la Méditerranée et sur tout le front. Le 30 septembre au soir, l'infanterie montée australienne, venant de Déraa le long de la voie ferrée du Hedjaz, entrait dans Damas, où pénétraient, le lendemain, les Anglais et les troupes du chérif Hussein (1er octobre). La ville a été presque aussitôt évacuée par les troupes, et l'administration en a été laissée aux autorités locales.

Il n'y a pas de doute que la prise de la métropole syrienne, même si elle ne présageait pas la conquête totale de la Coelé-Syrie, déjà bien entamée par la prise ultérieure de Horns, n'en serait pas moins d'un grand effort moral auprès des populations arabes. Cet événement est susceptible de donner plus de vigueur encore à ce pan-arabisme que les Alliés opposent avec succès au pan-touranisme germano-turc — Henri Froidevaux.

densivolumètre (du lat. *densus*, dense, de *volume*, et du gr. *metron*, mesure) n. m. Appareil destiné à mesurer la densité d'un corps solide par la détermination préalable de son volume.

— Encycl. Le procédé le plus simple et le plus rapide pour déterminer la densité d'un solide est de mesurer son volume au moyen d'une éprouvette graduée, contenant de l'eau jusqu'à un niveau déterminé. La différence de niveau, avant et après l'introduction de la substance, mesure le volume de cette dernière, et le quotient de son poids (en grammes) par le nombre exprimant ce volume (en centimètres cubes) donne sa densité.



Densivolumètre à niveau.

Cette méthode est suffisamment exacte lorsque les échantillons à mesurer ont un certain volume ou une structure allongée (cristaux) ou déformable (poudres). En effet, le déplacement du liquide dans l'éprouvette est toujours assez important par rapport au volume de l'échantillon introduit et à la graduation. Il n'en est plus de même lorsque l'échantillon est de forme irrégulière ou de petite dimension (inférieure, par exemple, à 1 centimètre cube); dans le premier cas, on est, en effet, obligé d'utiliser une éprouvette de fort diamètre, et les déplacements verticaux du liquide sont alors très peu sensibles, donc difficiles à apprécier; dans le second cas, la précision n'existe plus, le volume d'eau déplacé étant très faible.

Il y a donc intérêt à étendre le plus possible en hauteur la quantité de liquide déplacé par l'immersion de l'échantillon et qui mesure son volume; en le recevant dans un tube calibré de grande longueur et de faible section, on obtient des résultats très satisfaisants, vu leur précision.

Le *densivolumètre à niveau*, imaginé par Jean Escard, remplit ce but. Il comprend un globe de verre A, surmonté d'un tube gradué *t* d'une contenance de 10 centimètres cubes et divisé en vingtièmes de centimètre cube. Ce globe A possède, sur le côté, une ouverture fermée par un bouchon *a*, soigneusement rodé; c'est par cette ouverture qu'on introduit les échantillons dont on veut déterminer le volume. A sa partie inférieure, il est muni d'un prolongement relié par un tube de caoutchouc à un second récipient à entonnoir B, d'une contenance supérieure à celle de A. Un curseur circulaire *m*, mobile à frottement dur le long de *s*, sert d'égaliseur de niveau de l'eau contenue dans le système de vases communicants constitué par *t* et *s*. L'appareil fonctionne de la façon suivante :

On introduit d'abord de l'eau dans les tubes *t* et *s* au moyen du récipient à entonnoir B, de façon que le zéro de la graduation du tube *t* coïncide avec le niveau supérieur du liquide dans ce tube. On déplace le récipient B et le curseur *m* de manière que la limite supérieure de celui-ci coïncide également avec le niveau du liquide contenu dans le tube *s*.

On élève ensuite le tube *t* de manière à chasser l'eau du globe A et à pouvoir ainsi y introduire l'échantillon à mesurer après avoir supprimé le bouchon *a*. On remet celui-ci en place, et on fait remonter le liquide dans le globe A, pour que le niveau dans le tube *s* revienne, en *m*, à sa position initiale. Naturellement, une certaine quantité d'eau monte dans le tube *t*. La lecture, faite sur l'échelle graduée, de la hauteur à laquelle il s'arrête dans ce tube, donne, avec une grande précision, le volume du corps introduit en A.

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, pendant cette opération, de l'usure du bouchon *a* après une plus ou moins longue durée de service de l'appareil; elle est nulle entre les deux phases d'une même mesure et, de même que dans le pycnomètre classique, l'expérience démontre que le bouchon occupe exactement la même position avant et après l'introduction de l'échantillon en A. L'usure qui peut en résulter à la longue est, du reste, sans inconvénient pratique, le point de départ (zéro) de la graduation du tube *t* étant au-dessus de A et celle-ci demeurant ainsi invariable. — Georges Montbertrand.

Francfort (Traité de), (10 mai 1871). L'Allemagne a, de ses propres mains, déchiré en 1914 le traité qu'elle nous avait imposé en 1871 et auquel elle comptait substituer le contrat léonin qui eût consacré notre déchéance. Au moment où nos armes le rayent du droit public européen, il est intéressant d'en exposer les clauses essentielles.

Préliminaires de paix. — C'est le 26 février 1871 que furent signés les préliminaires de Versailles entre Thiers et Jules Favre pour la France, d'une part, et d'autre part le comte de Bismarck pour l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse; le comte Otto de Bray-Steinburg pour le roi de Bavière; le baron Auguste de Wæchter pour le roi de Wurtemberg; Jules Jolly pour le grand-duc de Bade.



Adolphe Thiers.

La France renonçait, en faveur de l'Empire allemand, à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière désignée par la convention, c'est-à-dire sur l'Alsace et une partie de la Lorraine (art. 1er).

L'article 1er définissait comme suit la nouvelle frontière : « La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du canton de Cattenom, vers le grand-duché de Luxembourg, suit, vers le sud, les frontières occidentales des cantons de Cattenom et Thionville, passe par le canton de Briey en longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montaigne et Roncourt, ainsi que les frontières orientales des communes de Marie-aux-Chênes, Saint-Ail, Habonville, atteint la frontière du canton de Gorze, qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, Bouxières et Onville, suit la frontière sud-ouest de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins jusqu'à la commune de Pettoncourt, dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale, pour suivre la crête des montagnes entre la Seille et le Moncel, jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Sarrebourg au sud de Garde.

La démarcation coïncide ensuite avec la frontière de cet arrondissement jusqu'à la commune de Tanconville, dont elle atteint la frontière au nord; de là, elle suit la crête des montagnes entre les sources de la Sarre blanche et de la Vezouse jusqu'à la frontière du canton de Schirmeck, longe la frontière occidentale de ce canton, embrasse les communes de Saales, Bourg-Bruche, Colroy-La Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et Saint-Blaise-la-Roche du canton de Saales et coïncide avec la frontière occidentale des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin jusqu'au canton de Belfort, dont elle quitte la frontière méridionale non loin de Vourvenans pour traverser le canton de Delle, aux limites méridionales des communes de Bourogne et Froide-Fontaine, et atteindre la frontière suisse, en longeant les frontières orientales des communes de Jonchery et Delle.....

La frontière, telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire formant le gouvernement général d'Alsace, publiée à Berlin en septembre 1870, par la division géographique et statistique de l'état-major général et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité.

Toutefois, le tracé indiqué a subi les modifications suivantes, de l'accord des deux parties contractantes : dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Sainte-Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville, à l'ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne. Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France, avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.

La France payerait à l'empereur allemand la somme de cinq milliards de francs. Le payement du premier milliard aurait lieu dans le courant de l'année 1871 et le surplus dans un délai de trois années, à partir de la ratification (art. 2).

L'évacuation des territoires français occupés par les troupes allemandes commencerait après la ratification des préliminaires par l'Assemblée nationale et s'opérerait progressivement au fur et à mesure des payements. Les troupes françaises se retireraient derrière la Loire, qu'elles ne pourraient dépasser avant la signature du traité de paix définitif. Étaient exceptées de cette disposition la garnison de Paris, dont l'effectif ne pourrait dépasser quarante mille hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes (art. 3).



Jules Favre.

Les négociations pour le traité de paix définitif à conclure sur la base des préliminaires s'ouvriraient à Bruxelles, en territoire neutre (art. 7).

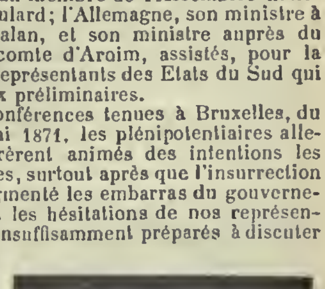
Après la conclusion et la ratification du traité définitif, l'administration des départements occupés par les troupes allemandes serait remise aux autorités françaises; mais ces dernières seraient tenues de se conformer aux ordres que le commandant des troupes allemandes « croirait devoir donner dans l'intérêt de la sûreté, de l'entretien et de la distribution des troupes ». Dans les départements occupés, la perception des impôts s'opérerait pour le compte du gouvernement français et par ses soins (art. 8).

Le 1er mars 1871, après six heures de délibération, l'Assemblée nationale, par 546 voix contre 107, toutes républicaines, et 23 abstentions, ratifia les préliminaires.

Les conférences de Bruxelles. — Pour la négociation du traité de paix définitif, le gouvernement français désigna le baron Baude, notre ministre en Belgique, et un membre de l'Assemblée nationale, Eug. de Goulard; l'Allemagne, son ministre à Bruxelles, de Balan, et son ministre auprès du saint-siège, le comte d'Arnim, assistés, pour la forme, de trois représentants des États du Sud qui avaient signé aux préliminaires.

Pendant les conférences tenues à Bruxelles, du 28 mars au 4 mai 1871, les plénipotentiaires allemands se montrèrent animés des intentions les moins conciliantes, surtout après que l'insurrection de Paris eut augmenté les embarras du gouvernement français, et les hésitations de nos représentants, peut-être insuffisamment préparés à discuter avec de pareils adversaires, permirent à Bismarck d'accentuer ses exigences.

Les conférences de Bruxelles furent donc rompues le 4 mai, mais pour être reprises immédiatement à Francfort-sur-le-Mein. Là, Bismarck se chargea de soutenir lui-même les prétentions allemandes et de discuter en personne avec nos représentants, Jules Favre et Pouyer-Quertier. Sept jours suffirent pour la négociation du traité définitif, auquel servirent de base les préliminaires, modifiés ou complétés sur divers points.



Pouyer-Quertier.

Le traité de Francfort-sur-le-Mein (10 mai 1871). — Le traité de Francfort fut signé le 10 mai 1871 par Jules Favre, Pouyer-Quertier et Eug. de Goulard pour la France; par Bismarck et d'Arnim pour l'Allemagne. Sa période d'exécution ne se termina qu'au mois de juin 1878, parce que les contractants durent signer des conventions additionnelles sur le payement de l'indemnité de guerre, les relations économiques, la délimitation de la nouvelle frontière, etc.

Cessions territoriales. — Le traité ne mentionnait même pas les clauses des préliminaires relatives aux *cessions territoriales* et à l'*indemnité de guerre de cinq milliards.* Ces deux points étaient tenus pour si bien acquis qu'il avait paru à la diplomatie allemande superflu de les consigner dans l'instrument définitif, où il n'était question que de Belfort (art. 1er). La cession de cette place et de ses fortifications avait été obtenue par Thiers à la double condition que les armées allemandes entreraient dans Paris et que l'Allemagne recevrait une compensation sur la frontière du Luxembourg. Elle nécessitait une rectification du tracé primitif, la France conservant autour de la place un « rayon » suffisant pour la défendre. La détermination de ce rayon donna lieu à des difficultés qui ne furent aplanies qu'au mois d'octobre.



Cte de Bismarck.

Les pertes territoriales de la France portaient sur 1.447.466 hectares, 1.694 communes et (d'après les chiffres du recensement de 1866) 1.597.228 habitants.

Le Bas-Rhin comptait 588.970 habitants; le Haut-Rhin, 393.753 habitants; les territoires cédés dans la Moselle, 473.314 habitants; dans la Meurthe, 120.174 habitants; dans les Vosges, 210.017 habitants.

La *délimitation de la nouvelle frontière* fut confiée à une commission, dont les travaux, commencés à la fin de mai 1871, ne furent terminés qu'en avril 1877. (Procès-verbal du 26 avril 1877, ratifié à Metz le 31 mai suivant.) La commission, dont la composition ne fut pas constante, se composait, en 1871, pour la France : du général Doutrelaine, du colonel Laussedat et du colonel Lagrenée; pour l'Allemagne : du général de Strantz, de l'ingénieur Hauchecorne et de l'assesseur Herzog. C'est à l'habile énergie du colonel Laussedat que la France dut les villages de Raon-l'Etape et de Raon-sur-Plaine, Ignecy et une partie de la commune d'Avricourt.

Le déficit des revenus publics en 1871, par suite de la cession de l'Alsace-Lorraine, fut de 65.312.196 fr.; mais, malgré la baisse de la rente et des valeurs mobilières, il y eut, par suite de la mortalité, une plus-value de 41.594.577 francs sur les droits de mutation.

L'indemnité de cinq milliards. — L'article 7 du traité fixait les dates et lieux de payement des acomptes à verser sur les cinq milliards exigés de la France; il précisait la nature des monnaies et valeurs qui seraient reçues par les caisses allemandes; il énumérait les départements qui devraient être évacués au fur et à mesure des versements. Ces clauses étaient rédigées avec une minutie offensante; l'une d'elles, notamment, stipulait que, jusqu'au payement du troisième demi-milliard, les départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine ne seraient évacués que lorsque le gouvernement allemand aurait jugé « le rétablissement de l'ordre, tant en France que dans Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France ».



Cte Charles d'Arnim.

Statut des Alsaciens-Lorrains, des Allemands en France et des Français en Allemagne. — Après avoir déterminé le statut des *Alsaciens-Lorrains* (art. 2), le traité prescrivait la remise au gouvernement allemand des archives administratives des territoires cédés et le reversement des deniers déposés ou consignés au Trésor français par les comptables publics des mêmes territoires (art. 3 et 4). Aux termes de l'article 2 :

Les sujets français, originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront, jusqu'au 1er octobre 1872 et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen français leur sera maintenue. — Ils seront libres de conserver leurs immeubles sur le territoire réuni à l'Allemagne. — Aucun habitant des territoires cédés ne pourra être poursuivi, inquiété ou recherché, dans sa personne ou dans ses biens, à raison de ses actes politiques ou militaires pendant la guerre.

En d'autres termes, devenaient Allemands, par suite de l'annexion, les Alsaciens-Lorrains originaires des territoires cédés qui y étaient actuellement domiciliés, sauf à opter pour la nationalité française avant le 1er octobre 1872. Il semblait résulter de là que les domiciliés non originaires et les originaires non domiciliés conserveraient de plein droit la nationalité française; mais l'Allemagne s'efforça d'entraver les options, abusa de la dénationalisation et opéra par des moyens contestables une véritable mainmise sur les personnes.



Eug. de Goulard.

Cette disposition doit être rapprochée de celle qui réglait la situation des Allemands expulsés du territoire français à l'occasion de la guerre :

Tous les Allemands expulsés conserveront la jouissance pleine et entière de tous les biens qu'ils ont acquis en France.

Ceux des Allemands qui avaient obtenu l'autorisation exigée par les lois françaises pour fixer leur domicile en France sont réintégrés dans tous leurs droits et peuvent, en conséquence, établir de nouveau leur domicile sur le territoire français.

Le délai stipulé par les lois françaises pour obtenir la naturalisation sera considéré comme n'étant pas interrompu par l'état de guerre pour les personnes qui profiteront de la faculté ci-dessus mentionnée de revenir en France dans un délai de six mois après l'échange des ratifications de ce traité, et il sera tenu compte du temps écoulé entre leur expulsion et leur retour sur le territoire français, comme s'ils n'avaient jamais cessé de résider en France.

Les conditions ci-dessus sont appliquées en parfaite réciprocité aux sujets français résidant ou désirant résider en Allemagne (art. 12).

De plus, les deux gouvernements s'engageaient mutuellement « à étendre aux sujets respectifs les mesures qu'ils pourront juger utile d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de la guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à la sauvegarde ou à la conservation de leurs droits » (art. 15).

Clauses économiques. — Les *clauses économiques* faisaient l'objet de l'art. 11, ainsi conçu :

Les traités de commerce avec les différents Etats de l'Allemagne ayant été annulés par la guerre, le gouvernement français et le gouvernement allemand prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée.

Sont compris dans cette règle les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations, ainsi que de leurs agents.

Toutefois, seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordées ou accordera à des Etats autres que ceux qui suivent : l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie.

Les traités de navigation, ainsi que la convention relative au service international des chemins de fer dans ses rapports avec la douane et la convention pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art, seront remis en vigueur.

Néanmoins, le gouvernement français se réserve la faculté d'établir sur les navires allemands et leurs cargaisons des droits de tonnage et de pavillon, sous la réserve que ces droits ne soient pas plus élevés que ceux qui grèveront les bâtiments et les cargaisons des nations susmentionnées.

En stipulant pour l'Allemagne, avec réciprocité pour la France, le traitement de la nation la plus favorisée, l'Empire se trouvait associé aux bénéfices de nos traités de commerce aussi longtemps qu'ils ne seraient pas parvenus à expiration et, d'autre part, il ne pouvait être exclu de ceux que nous conclurions dans l'avenir avec l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suisse et la Russie. La guerre ayant rompu notre traité de commerce avec la Prusse et le Zollverein, traité qui devait expirer en 1877, les plénipotentiaires allemands avaient proposé de le renouveler pour dix années : les plénipotentiaires français préférèrent sauvegarder l'avenir et réserver au gouvernement français la liberté d'établir des tarifs douaniers.

Le traité fut soumis, le 18 mai, à l'approbation de l'Assemblée nationale. Le rapporteur de la commission chargée de l'examiner, le vicomte de Meaux, fit ressortir que les modifications apportées aux préliminaires étaient désavantageuses pour la France, mais qu'il ne dépendait pas de l'Assemblée d'en changer la rédaction. Il n'y eut de discussion que sur les conditions de la cession de Belfort, mais cette discussion fut des plus vives. Thiers dut monter à la tribune pour défendre le traité, qui fut enfin ratifié par 333 voix contre 98.

Dès que la paix fut signée, le gouvernement se préoccupa de réaliser les ressources nécessaires au payement de l'indemnité de guerre, qui était productive d'intérêts et dont l'occupation du territoire constituait le gage. On sait que Thiers mérita la reconnaissance nationale en libérant, par anticipation, les départements occupés.



Carte de la frontière franco-allemande, après la signature du traité de Francfort.

Dans l'intérêt de la paix générale, la France subit pendant quarante-trois ans, avec une résignation douloureuse, les obligations que lui avait imposées un vainqueur incapable de sentiments généreux. Mais les puissances qui, depuis quatre ans, se sont coalisées contre la barbarie allemande, ont fait de l'affranchissement de l'Alsace-Lorraine l'une des conditions de la « paix du droit ». — Albert LEFORT.

Gailhard (Pierre, dit *Pedro*), chanteur et administrateur français, né à Toulouse le 1er août 1848, mort à Paris le 12 octobre 1918. Il appartenait à une modeste famille de commerçants. Il montra, dès son enfance, un vif penchant pour la musique vocale et instrumentale. Le théâtre l'attira de bonne heure. Doué d'une voix éclatante de basse chantante, il commença ses études musicales dans sa ville natale et vint les compléter à Paris, où il fut un des plus brillants élèves du Conservatoire. Il remporta, au concours de 1867, dans les classes de Revial, de Couderc et de Duvernoy, les trois premiers prix de chant, d'opéra-comique et d'opéra. Il débuta la même année, le 4 décembre, à la salle Favart (Opéra-Comique) par le rôle de Falstaff, du *Songe d'une nuit d'été*, et continua ses débuts, le 25 mars 1868, dans *la Part du diable*, puis dans *le Chalet*. Le rôle de Malipieri, dans *Haydée*, lui valut des applaudissements chaleureux. Il reprit ensuite don Belflor du *Toréador* et chanta ce rôle avec un brio qui enthousiasma les spectateurs. Le 10 mars 1869, il créa le comte d'Arlange dans *Vert-Vert*, d'Offenbach; quoique au second plan, il tira parti d'un rôle effacé en chantant avec beaucoup de virtuosité la romance du premier acte. Il reprit d'une façon brillante Lothario de *Mignon*, puis il interpréta, au mois de septembre, Barbeau de *la Petite Fadette*, de Semet. Il parut ensuite dans le rôle de Boisjoly des *Rêves d'amour*, d'Auber. Ce fut sa dernière création à l'Opéra-Comique.

Gailhard quitta la salle Favart, bien résolu d'aborder le grand répertoire en province ou à l'étranger, s'il ne parvenait pas à débuter sur notre grande scène lyrique. Le directeur de l'Opéra, Halanzier, écouta favorablement ses propositions et l'admit sans hésiter parmi ses pensionnaires. Gailhard débuta avec éclat, en 1872, dans Méphistophélès, de *Faust*. Puis il chanta, avec un égal succès : Saint-Bris, des *Huguenots*; Leporello, de *Don Juan*;



Pedro Gailhard, dans Méphistophélès, de *Faust*.

Gaspard, de *Freischütz*, et le roi, de *Hamlet*. Sa voix chaude et vibrante faisait merveille dans les passages de force. Nul mieux que lui n'a conduit la grande scène de la bénédiction des poignards des *Huguenots*, ni chanté avec plus d'éclat la chanson à boire du premier acte du *Freischütz*. Gailhard créa ensuite, le 15 juillet 1874, Paulus de *l'Esclave*, de Membrée, et, le 5 avril 1876, Richard de *Jeanne d'Arc*, de Mermet.

Halanzier étant mort en 1878, Gailhard resta à l'Opéra sous la direction de son successeur, Vaucorbeil, et continua de chanter avec grand succès. Pendant ses congés d'été de 1878 et 1879, il alla se faire applaudir à Londres, au Royal Théâtre italien de Covent-Garden, dans les quatre meilleurs rôles de son répertoire et, quelquefois, dans *Mefistofele*, de Boïto. Ses créations sur notre première scène lyrique n'ont rien ajouté à la réputation du brillant chanteur et de l'habile comédien, que ce soit *l'Esclave* de Membrée (1874), *la Reine Berthe* de Vict. Joncières (1878), *Françoise de Rimini*, d'Ambroise Thomas (1882), ou *Sapho*, de Gounod (1884).

C'est à cette époque, 1884, que Vaucorbeil mourut et que Gailhard cessa de jouer; sa carrière dramatique n'avait pas duré dix-sept ans. Il venait de s'associer avec Ritt pour diriger notre Académie nationale de musique. C'est lui qui fut chargé de la mise en scène et, en partie, de l'engagement des artistes. Au cours d'un voyage en Angleterre, il décida la Patti à se faire entendre pour la première fois à Paris dans *Roméo et Juliette*, qu'on répétait déjà sans elle à l'Opéra (1888)

Pedro Gailhard se retira en 1891, lors de la nomination d'Eugène Bertrand comme directeur, puis il devint codirecteur avec celui-ci en 1893 et, enfin, à la mort de Bertrand, il resta seul à la tête de la direction de l'Opéra, où sa concession fut renouvelée en 1900. Il se montra directeur habile et avisé. Au bout de sept ans (1907), il céda la place à Messager et à Broussan.



Pedro Gailhard.

Gailhard est l'auteur de divers livrets d'œuvres lyriques, notamment de celui du ballet en deux actes et trois tableaux, *la Maladetta*, musique de Paul Vidal (Opéra, 1893) et du livret du drame lyrique en trois actes, *la Guernica*, avec Ghensi, musique de Paul Vidal (Opéra-Comique, 1895). Il était officier de la Légion d'honneur. — J.-M. Delisle.

grippe (Syn. : *influenza* et autref. *coqueluche, tac, horion, follette*, etc.) n. f. Maladie infectieuse, contagieuse et épidémique, caractérisée par la rapidité de sa diffusion, la brusquerie de son début, la bénignité de ses atteintes simples et la gravité très grande de ses complications.

-- Encycl. Netter donne la date de 1173 comme celle de la première épidémie de grippe qui, d'après Hirsch, ait donné lieu à une relation détaillée. Il cite ensuite comme ayant marqué principalement dans l'histoire les épidémies de 1323, 1328, 1387, 1404, 1411, 1414, 1427, 1557, 1574, 1580, 1627, 1658, 1675 (décrite par Sydenham et Ettmüller), 1688, 1693, 1709, 1729, 1732, 1737, 1742, 1757, 1761, 1775, 1780, 1789, 1799, 1803 (étudiée par Laënnec), 1830-1832, 1833, 1837, 1841, 1847, 1850, 1889-1890. On voit que ces épidémies se suivent de près, et encore ne sont-ce là que les plus importantes. En réalité, la maladie règne tous les ans, notamment l'hiver, et est marquée par des cas sporadiques. Sous certaines influences, encore assez mal déterminées, elle revêt la forme épidémique et progresse en général de l'est à l'ouest, avec un centre de départ russe ou asiatique. L'épidémie de 1918 est difficile à étudier à ce point de vue, en raison du bouleversement causé par la guerre et qui fausse les données sur ce sujet; les belligérants ont, en effet, caché les cas qui se produisaient dans leurs armées et, d'autre part, certaines particularités ont fait, de pays qui servaient à l'échange des prisonniers ou des réfugiés, comme la Suisse, des régions frappées à plusieurs reprises. Il semble, cependant, que, parmi les pays occidentaux, l'Allemagne ait été la première atteinte. En France, les premiers cas, fort bénins, ont été signalés dès le mois de mai, puis le calme s'est rétabli et, en septembre, l'épidémie a réapparu avec une violence extraordinaire. Dans l'intervalle, presque tous les pays d'Europe étaient contaminés à leur tour : l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne surtout.

La contagion de la grippe ne semble guère pouvoir se faire autrement que de grippé à individu sain rapprochés. Le virus est communiqué du premier au second par les gouttelettes liquides contenues dans l'air expiré, notamment lors des accès de toux ou d'éternuement. Il existe, cependant, des cas de contagion à distance par des objets transportés ou des personnes saines ayant approché des grippés, mais ce mode de transmission apparaît comme fort rare. Le germe de la grippe est considéré, en effet, comme peu résistant, détruit facilement par l'air sec et le soleil et ne vivant guère en dehors du milieu humain. Les lieux de contagion les plus dangereux sont donc les chambres de malades, les hôpitaux, les salles mal aérées et mal éclairées (théâtres, cinémas, églises) contenant beaucoup de monde, les voitures de transport en commun et, en résumé, toutes les agglomérations.

On doit admettre présentement que le microbe de la grippe nous est encore inconnu. Depuis les premières recherches, qui remontent à 1883, divers auteurs ont cru l'avoir découvert. On estime, à l'heure présente, que tous les micro-organismes qui ont été décrits comme spécifiques de cette affection, y compris le bacille de Pfeiffer, découvert en 1892 et que quelques-uns considèrent, cependant, comme tel, ne sont que des « microbes de sortie », c'est-à-dire des hôtes habituels de notre organisme, qui profitent de l'affaiblissement des défenses naturelles de l'économie pour exercer leur action pathogène. Les dernières recherches sur ce sujet sont celles de Charles Nicolle et Ch. Lebailly, qui, dans un travail communiqué à l'Académie des sciences, en octobre 1918, ont établi que le microbe de la grippe était un agent filtrant, c'est-à-dire susceptible de passer à travers les filtres utilisés en bactériologie et ne se rencontrant pas dans le sang.

Il est difficile de savoir quelle est la durée de l'immunité conférée par une atteinte de grippe. Les uns la considèrent comme à peu près inexistante, contrairement à ce que nous savons pour toutes les maladies contagieuses, les autres comme parfaitement établie. Les courageuses expériences récentes de Dujarric de La Rivière paraissent confirmer cette dernière façon de voir. Elle est encore corroborée par ce fait d'observation que, dans l'épidémie de 1918, les personnes d'un certain âge sont peu touchées, ce que l'on peut attribuer à une immunité contractée lors de l'atteinte de 1890. Ajoutons que, ainsi que la chose est à remarquer pour presque toutes les maladies infectieuses, la grippe respecte, d'une façon générale, les enfants très jeunes et surtout les nouveau-nés. Il s'ensuit qu'une mère grippée peut parfaitement continuer à nourrir son enfant, moyennant la précaution de lui couvrir le visage d'un mouchoir pendant les tétées. (Bar, Chauffard.)

La grippe non compliquée évolue d'une façon rapide. Le début en est des plus brusques. L'incubation ne dépasse pas vingt-quatre heures et, soudain, le sujet accuse des douleurs lombaires, de la courbature généralisée, du malaise, une inappétence plus ou moins complète et, surtout, de la fièvre. La température peut ne pas dépasser 38° ou 39°, mais on voit parfois le thermomètre monter à 40° et même au-dessus. En même temps, des symptômes s'accusent, qui portent de préférence sur les voies respiratoires. Ce sont des éternuements, de l'enchifrènement, de l'irritation du larynx et de la trachée, de la toux. Il s'y joint parfois des nausées, des vomissements, des saignements de nez, de la constipation ou de la diarrhée. Enfin, le malade est dans un état d'abattement extrême, démuni de ses forces physiques et même morales. Des maux de tête violents sont souvent signalés, ainsi que de la photophobie et des douleurs dans la région de l'œil. La prédominance de tel ou tel groupe de symptômes a fait décrire couramment une forme pulmonaire, une forme intestinale et une forme nerveuse de la maladie. En réalité, l'infection frappe le plus souvent les appareils qui sont affaiblis ou sensibles, mais il est rare que les signes pathologiques venus des voies aériennes (nez, pharynx, trachée, etc.) fassent complètement défaut et ne soient pas les premiers en date, en raison de l'habitat du virus chez la plupart des malades et du mode de transmission, tel que nous l'avons décrit plus haut.

L'atteinte de grippe franche, limitée à ces formes simples, est bénigne et rapide dans son évolution vers la guérison. Il est exceptionnel qu'en dehors de toute complication, l'atteinte ne soit pas terminée en cinq à six jours au maximum et, dans beaucoup de cas, la durée de l'accès ne dépasse pas deux à trois jours. Même réduite à ces proportions, la grippe laisse fréquemment après elle un affaiblissement très notable et une prédisposition à contracter d'autres maladies. On a même dit qu'elle pouvait donner un coup de fouet à des affections chroniques préexistantes, ce qui paraît au moins logique.

Ce qui fait la gravité de la grippe, ce sont ses complications, dues, comme nous le disions tout à l'heure, aux microbes « de sortie ». Parmi ces microbes, le plus fréquemment en cause est le pneumocoque. De là le nombre malheureusement élevé de pneumonies ou de broncho-pneumonies, qui sont observées au cours des épidémies et qui sont trop souvent cause de la mort des malades. Le streptocoque, le pneumobacille, l'entérocoque, d'autres encore, interviennent de la même façon pour provoquer également des pneumonies, des pleurésies hémorragiques ou purulentes, l'œdème des poumons, etc. « En un mot, dit Violle, on rencontrera toutes les étapes, toutes les localisations possibles que peut créer un microbe virulent affectant de préférence comme lieu de prolifération l'appareil respiratoire ». D'autres genres de complication peuvent encore survenir, qui portent, par exemple, sur les voies digestives. Quelques-unes de ces complications pulmonaires sont presque foudroyantes ou, du moins, d'évolution très rapide. Comme elles s'accompagnent souvent, en pareil cas, de phénomènes asphyxiques, comme la cyanose, ce sont elles qui donnent naissance aux faux bruits de peste ou de choléra qui se répandent trop aisément dans le public. S'il était besoin d'en montrer l'inexactitude, on se reporterait aux communications de Wurtz et Bezançon faites à l'Académie de médecine, et qui établissent qu'il s'agit exclusivement d'influenza et qu'aucun cas de maladie exotique n'a été constaté chez nous, ni chez nos voisins, mis à part les quelque dix-neuf à vingt cas de choléra qui sont restés cantonnés à un quartier de Berlin, épidémie minuscule et très rapidement enrayée. Les complications de la grippe apparaissent en général vers le déclin de la maladie elle-même, parfois un peu plus tard, alors que la température est revenue à la normale et que le malade entre en convalescence. Il suit de là qu'il est

périlleux pour un grippé de cesser toute précaution, dès que la guérison semble acquise. Quelques jours complémentaires de soins sont d'autant plus nécessaires que la plus grande partie des complications broncho-pulmonaires de l'influenza sont parfaitement contagieuses, ce qui explique la fréquence des décès parmi les malades soignés dans les salles d'hôpitaux.

Pour éviter la grippe, il suffit de tenir compte de son extrême contagiosité et de la façon dont la transmission se fait. Il est donc indispensable de ne pas se mêler aux foules, d'éviter les salles de spectacle, de cinémas, de concerts, de réunion, de ne rendre aucune visite aux malades ou, du moins, de ne le faire qu'en cas d'urgence et en prenant certaines précautions.

La principale, recommandée surtout aux médecins et aux personnes qui soignent les grippés, est de porter devant le nez et la bouche une compresse composée de cinq couches de tarlatane molle ou, tout au moins, un mouchoir. Vincent conseille de compléter le masque en protégeant les yeux, la contagion se faisant assez volontiers par les conjonctives. Il serait même prudent, au moins dans les établissements hospitaliers, de couvrir la figure des malades d'un voile transparent, maintenu à distance de leur visage, suivant les prescriptions ordonnées dans la méthode de Milne (v. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 601) pour le traitement de la rougeole et de la scarlatine.

En tout cas, l'isolement des malades atteints de grippe est une mesure qui doit être appliquée strictement, toutes les fois que cela est praticable. Dans les hôpitaux, on peut la réaliser à l'aide de cloisons provisoires séparant les lits et atteignant 1 mètre à 1m,50 de hauteur. Dans les domiciles particuliers, des paravents ou des linges tendus sur des cordes rendront le même service. Il s'agit, en effet, de protéger les personnes bien portantes contre les risques de contagion par les gouttelettes respiratoires. Les grippés cracheurs doivent expectorer dans un récipient facilement stérilisable. Leur linge devrait être plongé dans une solution désinfectante avant d'être remis aux blanchisseurs.

Au cours de l'épidémie de 1918, un grand nombre de préfets et de maires ont pris des arrêtés fermant les salles de spectacle, licenciant les établissements d'instruction et réduisant au minimum les cérémonies cultuelles. Il est indiqué également, pour les autorités responsables, de supprimer les visites dans les hôpitaux. On ne doit, d'ailleurs, hospitaliser les grippés que si leur état est très grave et s'ils ne peuvent se soigner chez eux, la contagion des complications se faisant plus facilement dans les établissements où beaucoup de malades sont réunis. La prophylaxie individuelle se trouvera bien, en outre, de l'usage modéré de pommades ou huiles antiseptiques mises dans les fosses nasales (préparations à l'acide phénique, à l'acide salicylique, à la résorcine, etc.) et d'un savonnage fréquent de la face, des mains et des dents, ainsi que de quelques gargarismes. D'une façon générale, l'air et la lumière sont d'exellents anti-infectieux.

Le traitement de la grippe simple doit être restreint au minimum. L'alitement, les tisanes chaudes, l'alcool en quantité modérée, des médicaments à faible dose (cryogénine, antipyrine et surtout quinquina ou quinine) en feront tous les frais. On a vanté contre la grippe le cacodylate de gaïacol et, en général, les arsenicaux, qui, en effet, semblent tout au moins tonifier l'organisme et le mettre en état de lutter contre l'infection primitive, sinon contre les infections surajoutées. Il est impossible, on le comprendra, de parler en détail du traitement des complications. Etant donné leur variété et leur gravité, le traitement doit être laissé au médecin, qui a seul qualité pour en faire le diagnostic et pour les soigner avec compétence. Relatons seulement cette donnée récente que, dans les pleurésies purulentes, l'empyème a donné des résultats très médiocres et qu'on se trouve bien, en présence de cette complication, comme, peut-être, dans la grippe en général, de nourrir les malades, même en période fébrile, afin de relever leur état général, dont la caractéristique principale est une profonde asthénie (Netter). D'autres ont préconisé, chez tout grippé, l'usage de sérum antipneumococcique ou antistreptococcique pour prévenir les infections secondaires dues à ces micro-organismes. Dans les hôpitaux où cette méthode prophylactique a pu être appliquée, les résultats paraissent avoir été satisfaisants. — Dr Henri Bouquet.



Grosse pièce américaine, sur rails, tirant à 30 milles.

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] — Le trimestre août-septembre-octobre 1918 comptera dans l'histoire de la France et du monde. On y a vu l'écroulement de la coalition formée par les Empires centraux pour conquérir l'hégémonie universelle; la rapidité de cette catastrophe a dépassé toutes les prévisions. Si, à la fin d'octobre, l'Empire allemand, qui constituait le soutènement de cet édifice méthodiquement élevé depuis 1866, restait debout et opposait encore une résistance militaire énergique, il était, lui aussi, profondément ébranlé, et le travail inattendu de forces jusqu'ici comprimées en effritait brusquement les assises traditionnelles. Il était difficile de prévoir jusqu'où irait la désagrégation de cette puissance qu'on avait pu croire indestructible, ni à quelle construction nouvelle on aboutirait, ni dans quelle proportion les éléments qui faisaient la solidité apparente de l'Empire interviendraient dans la forme inédite qui s'ébauchait péniblement. Mais on pouvait prédire que, même en faisant état des résolutions désespérées que peut inspirer à un peuple la ruine brutale d'espérances gigantesques, l'Empire allemand, dans sa forme de 1871, avait vécu et que l'Allemagne devait pour longtemps se résigner à n'être pas la maîtresse du monde. Il était évident qu'elle ne renonçait qu'avec douleur à son rêve de domination extérieure et que, même à l'intérieur, les réformes qu'on tentait maladroitement, sous le coup du danger, sans plan arrêté et sans franchise, étaient en tel désaccord avec le passé et l'esprit allemand qu'on avait le droit de présager pour nos ennemis une longue période de trouble moral et de tâtonnement politique. Plus que jamais, c'était pour les nations de l'Entente, pour la France en particulier, une raison de renoncer aux discussions stériles, aux divisions déprimantes, aux querelles de parti et de doctrine. Le devoir s'imposait à tous d'être Français avant tout et de grouper pour la prospérité et la grandeur de la patrie les éléments d'intelligence, d'énergie, de patience qui nous avaient sauvés dans le péril et qui restent, si l'on sait en user dans la victoire, la garantie d'un avenir magnifique. Nous sentions la paix prochaine, même si l'on devait l'acheter au prix d'un dernier et sanglant effort. Il était grand temps de ne pas nous laisser surprendre par la paix, comme nous l'avions été par la guerre. Il fallait nous convaincre qu'un ordre de choses entièrement nouveau allait naître et que les difficultés qu'il présenterait exigeraient de tous le même sang-froid, la même endurance, la même faculté d'adaptation qu'avait exigée la résistance contre la force brutale qui voulait nous anéantir. En un mot, dès ce moment, il ne devait pas nous suffire de nous laisser aller à la joie d'un réveil radieux au sortir d'une nuit de cauchemar; il fallait songer à reprendre et, au besoin, à nous créer une vie ardente de travail libre et de lutte pacifique. Il était nécessaire de nous défendre contre la tentation d'une détente amollissante. Chaque citoyen avait le devoir de continuer à lutter pour que notre victoire, achetée au prix de si multiples et si cruels sacrifices, fût une victoire féconde et durable. — Les historiens futurs, qui sauront beaucoup de choses que nous ne savons pas et qui jugeront notre époque tragique avec l'impartialité que donne le recul du temps, s'étonneront sans doute moins que nous de la rapidité avec laquelle les événements se sont succédé au cours du mois d'octobre. Nous qui n'avons vu que la série foudroyante de faits essentiels, sans en saisir toutes les raisons efficientes, nous n'avons pu manquer d'être heureusement surpris de cet enchaînement extraordinaire. Rien ne nous prouve mieux que nous avons ignoré quantité d'agents actifs de désorganisation qui ont à notre insu travaillé pour nous chez nos ennemis. Si forts qu'ils fussent — et il ne servirait à rien de nier cette force — ils étaient certainement moins forts et moins unis entre eux que nous ne les avions crus. Politiquement et militairement, ils portaient en eux les raisons de leur chute prochaine. La désertion de la Bulgarie, celle de l'Autriche, celle de la Turquie ont eu des causes probablement plus lointaines que nous ne l'avons imaginé, et la façade oratoire au long de laquelle les gouvernements ont fait si longtemps parade de leurs amitiés inébranlables cachait, sans aucun doute, bien des misères que nous n'avons pas soupçonnées. L'Allemagne a tenu la dernière, soutenue par sa formidable armature militaire. Pendant tout le mois d'octobre, pendant que ses alliés l'abandonnaient les uns après les autres, elle avait tenu tête avec une énergie remarquable, et elle était parvenue à maintenir parmi ses troupes dociles l'illusion de la victoire. Cependant, elle avait, par des atermoiements diplomatiques et des obscurités calculées, cherché à gagner du temps et à jeter la division parmi ses ennemis. Mais, peu à peu, elle approchait du terme fatal, et on peut dire que l'armistice avec la Turquie, qui ouvrait la mer Noire à l'Entente, avait été pour elle un coup terrible, probablement fatal, dont elle avait pu reculer l'échéance de quelques jours, mais que l'inéluctable logique de la défaite rendait inévitable. Au 31 octobre, les espérances d'une solution prochaine de toutes les questions soulevées par la guerre grandissaient de jour en jour. Il fallait avoir encore la patience et le courage d'accepter l'attente nécessaire.

L'histoire militaire du mois d'octobre 1918, lorsqu'elle pourra être écrite dans tous ses détails, apparaîtra comme la plus merveilleuse épopée qu'ait connue l'humanité. Nous, les contemporains, à travers les récits fragmentaires, anecdotiques et trop littéraires que nous donnent les journaux, nous ne pouvons qu'en soupçonner la grandeur, mais nous sommes impuissants à nous représenter dans son terrible réalisme la puissance d'effort qu'ont dû déployer nos soldats pour refouler l'ennemi organisé, résolu, sûr de vaincre, qu'étaient les troupes allemandes. Depuis l'incomparable défense de Gouraud en Champagne, depuis l'attaque impétueuse de Mangin sur l'Aisne, qui ont déclanché le recul allemand, les soldats alliés n'ont pas cessé un seul jour de combattre et d'avancer. Ils ont rompu les unes après les autres les lignes formidables de défense de l'ennemi; ils l'ont, sur certains points, comme dans le nord de la France et en Belgique, convaincu de l'impossibilité où il était de tenir et de la nécessité d'une retraite rapide; ailleurs, aux points maîtres qui commandaient sur tout le front et dont la perte entraînait une déroute totale, comme Guise et Vouziers, ils l'ont obligé à se concentrer dans une résistance effrénée, soutenue dans les conditions les plus pénibles. L'élan de nos troupes, portées par leur victoire même, a été héroïque, mais leurs fati-

gues et leurs souffrances, stoïquement supportées, sont de celles que rien ne peut payer et qui méritent l'éternel respect de l'histoire. Si l'on se souvient que, pendant longtemps, il a semblé démontré que les lignes allemandes étaient impossibles à percer, on s'étonnera de la rapidité de l'avance des troupes alliées et de la libération du territoire. Au cours du mois d'octobre, on avait repris, dans le nord de la France, Saint-Quentin, La Fère, Cambrai, Lens, Armentières, Douai, Lille, Roubaix, Tourcoing, et on était dans les faubourgs de Valenciennes; en Belgique, Roulers, Thourout, Ostende, Bruges, et on était aux portes de Gand et de Courtrai; dans l'est de la France, on avait déjà dégagé Reims, repris Laon et Vouziers; on avançait lentement entre l'Oise et la Serre, et on était, aux derniers jours du mois, sur le point de prendre Guise. Autour de Vouziers, devant Guise, les Allemands avaient concentré leurs meilleures troupes et tenaient bon, en dépit d'attaques incessantes et de la difficulté croissante de leurs communications avec l'arrière. Leur résistance était condamnée à un échec prochain.

Ils résistaient, pourtant, et leurs communiqués ne cessaient d'annoncer des victoires, soit qu'ils voulussent ainsi essayer vainement nous user, nous faire le plus de mal possible et ne pas se présenter aux conférences de la paix en posture de vaincus, soit qu'il y eût là l'effet naturel d'un entraînement militaire poussé jusqu'à la perfection, qui maintenait parmi les troupes ennemies une cohésion et une solidarité que la situation chaque jour plus critique eût rendues impossibles à une armée moins pénétrée de discipline et d'esprit militaire. Quoi qu'il en fût, même en admettant que le repli dût continuer à se faire lentement, l'équilibre des forces, en hommes et en matériel, était certainement rompu au profit de l'Entente. Le fleuve américain continuait à déverser sur la France son flot ininterrompu d'hommes, de canons, de machines. Alors que l'Allemagne s'isolait de plus en plus et se trouvait chaque jour plus étroitement enserrée, l'Entente élargissait ses moyens d'action. La résistance allemande, quelle que fût sa durée, devait être limitée par la diminution croissante de ses moyens, et la fin en pouvait être très prochaine.



Observateurs américains dirigeant le feu de l'artillerie.

Pendant que, presque quotidiennement, nous avions la joie d'apprendre la délivrance d'une de nos villes occupées, dont nous ne retrouvions souvent, hélas! que les ruines fumantes, les armées alliées, appuyant l'armée serbe, reconquéraient la Serbie, prenaient Nich et avançaient vers le nord jusqu'au Danube, que des patrouilles françaises franchissaient à Viddin. Pour l'auteur de ces Chroniques, aucun événement de cette guerre n'est plus caractéristique que cette chevauchée de nos soldats sur la rive gauche du Danube inférieur. Aucun événement ne marque d'une façon plus saisissante l'anéantissement des projets allemands sur la péninsule des Balkans et ne fait mieux mesurer l'énorme distance qui nous sépare de la paix de Bucarest. Bien des bruits avaient couru au sujet des intentions de la Roumanie. Du moment que les Alliés touchaient au Danube, tout était possible. Et quelle admirable moralité n'y avait-il pas à tirer de cette conquête de la Serbie par les Serbes, que cette fuite des envahisseurs barbares!

En même temps, les Anglais et les contingents français qui les accompagnaient avaient continué en Syrie leur marche victorieuse. Damas, au début du mois, Alep, à la fin, étaient tombées entre leurs mains: Damas, où jadis Guillaume II avait cru sceller son alliance avec le Prophète; Alep, depuis l'antiquité la plus reculée le nœud des routes vers l'Euphrate et, de notre temps, la station qui commande les voies ferrées vers l'Asie Mineure et le golfe Persique. Cette double conquête scellait la ruine des projets allemands sur le chemin de fer de Bagdad. La capture de toute l'armée turque de Mésopotamie avait complété ce succès.

Les Français sur le Danube, les Anglais à Alep, avaient une signification à laquelle les Allemands ne pouvaient se tromper. « L'Allemagne a perdu la partie », avait dit, le 23 octobre, au Reichstag, le socialiste Haase; « le programme Héligoland-Bagdad s'est effondré ». Avec lui s'effondrait aussi toute la politique économique allemande. Ce qui eût pu être réalisé presque à coup sûr par la paix avait été ruiné par la guerre. Etrange sujet de réflexion pour les partisans du militarisme.

Enfin, les Italiens avaient, à la fin du mois, repris l'offensive au moment où l'agitation intérieure de la monarchie austro-hongroise pouvait rendre leur attaque plus décisive. Ils n'avaient rencontré qu'une résistance médiocre. Ils étaient en marche pour chasser l'ennemi de tout le territoire italien.

Nous savions mal ce qui s'était passé en Russie du côté d'Arkhangel, et en Sibérie du côté tchécoslovaque et japonais. On pouvait dire que, si tout était sans doute resté stationnaire sur ces fronts lointains et obscurs, la répercussion qu'auraient sans aucun doute en Russie les événements des Balkans ne manquerait pas d'y être considérable. Nous y reviendrons plus loin. Ce qui se passait en Russie ne pouvait, d'ailleurs, avoir aucune conséquence sur l'ensemble des événements militaires.



La place de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin, après le départ des Allemands.

Une chose apparaissait comme évidente : la défaite certaine de l'Allemagne. Le seul doute possible portait sur son étendue. Tous les efforts du gouvernement allemand tendaient à la limiter. Il était permis d'espérer que nous ne serions ni dupes, ni faibles.

Parallèlement à la libération victorieuse de notre territoire s'était développé, en octobre, du côté des Empires centraux, un effort diplomatique continu vers la paix. Il avait été marqué d'une intensité variable et avait abouti à des résultats plus ou moins précis, suivant que les gouvernements intéressés avaient eu un besoin plus ou moins pressant de la paix, ou avaient cru de leur intérêt de retarder l'effet de leurs démarches.

Le premier en date de ces événements diplomatiques, annonciateurs de la paix générale, avait été l'armistice conclu au premier jour d'octobre avec la Bulgarie. Nous n'en connaissions pas encore les termes, au 31 octobre, mais nous avions pu le juger déjà à ses effets. Après quelques jours d'hésitation causée par les intrigues allemandes auprès de certains corps de troupes, il avait eu pour conséquence la démobilisation bulgare et, résultat capital, la mainmise de l'Entente sur les chemins de fer bulgares. Peu de jours après, on avait appris que le tsar Ferdinand avait abdiqué et que son fils Boris III avait pris le pouvoir. La Bulgarie se retirait, par conséquent, de la lutte. Ce seul fait allait changer la face de la guerre et précipiter les événements. Il rendait courage à la Roumanie, qui voyait son ennemie abattue et se rendant à merci. Il aggravait dans des proportions redoutables la situation de la Turquie et, dès ce moment, il était légitime de prévoir que la Porte chercherait elle aussi à faire sa soumission dans les meilleures conditions possibles. Le Sultan sentait, en effet, le péril de sa situation, et toute sa politique tendait à se libérer de la domination des Jeunes-Turcs et d'Enver-pacha.

Pour la clarté de cet exposé, il importe de dire tout de suite, quoique le fait n'ait été publié que le 31 octobre, que les tractation qui furent très vraisemblablement engagées par la Turquie et qui, pour des raisons faciles à deviner, traînèrent tout le long du mois, aboutirent à un armistice qui livrait à l'Entente le passage des Dardanelles et l'entrée de la mer Noire. Or, si l'on rapproche cette stipulation des autres faits déjà exposés : maîtrise de l'Entente en Bulgarie jusqu'au Danube et relèvement de la Roumanie, on aboutira à cette conclusion que, pouvant opérer à son gré dans la mer Noire, l'Entente, d'une part, commandait les bouches du Danube et arrêtait net toute communication par eau de l'Allemagne avec l'Orient et avec la Russie, c'est-à-dire tout ravitaillement efficace; d'autre part, qu'elle allait exercer sur tous les rivages de la mer Noire et particulièrement sur la rive russe avec Odessa et sur la rive transcaucasienne, avec Batoum, une surveillance étroite, qui lui permettait de favoriser en Russie toutes les tentatives



Les convois à l'arrière des troupes américaines, en Argonne.

possibles contre l'anarchie bolcheviste. Assurément, la distance est énorme entre Arkhangel, Irkoutsk et Odessa; mais le fait qu'au Sud, comme au Nord, comme à l'Est, l'Entente avait dès lors le moyen de soutenir en Russie les éléments qui attendaient l'heure de restaurer l'unité nationale compromise par Lenine avait une importance de premier ordre. Les documents publiés en Amérique ont prouvé de la façon la plus claire que le gouvernement bolcheviste agissait pour le compte de l'Allemagne et avec l'appui de l'or allemand; qu'en particulier, l'attention de Lenine avait été appelée par l'Allemagne sur les inquiétudes que lui causait le gouvernement du sud de la Russie et sur la nécessité d'agir contre lui. Par suite, la protection que l'Entente pouvait, dès lors, apporter au gouvernement du sud de la Russie et, subsidiairement, à celui de la Sibérie, allait directement contre les intérêts allemands. Les projets de l'Allemagne sur la Russie, dont nous avons si souvent signalé ici le danger, se trouvaient ainsi contrecarrés, dans le moment même ou tout moyen d'agir en Orient était retiré à l'Empire allemand. On pouvait donc mesurer la portée immédiate ou lointaine de la double capitulation bulgare et turque.

Qu'il nous soit permis de revenir un peu en arrière pour rendre hommage à ceux qui, en voulant fortement et en maintenant l'expédition de Salonique, malgré des oppositions sur lesquelles ce n'est pas l'heure de s'étendre, ont rendu possibles les résultats magnifiques que nous venons d'enregistrer. Certes, après l'échec de l'expédition des Dardanelles, qui aurait pu être au début un acte décisif, alors que la Turquie n'était pas encore entièrement sous la main de l'Allemagne et que les fortifications du Bosphore étaient sans valeur, le débarquement à Salonique était un acte hardi et discutable. On le lui fit bien voir. Pourtant, le ministre Briand, dès la première heure, avait vu juste, et on doit lui savoir gré d'avoir compris que, dans cette guerre, par où l'Allemagne, en tentant de briser la résistance de l'Occident, visait la domination de toute l'Asie, c'était en Orient même qu'il fallait chercher à brouiller les cartes et prendre pied par un coup d'audace. L'expédition de Salonique a eu des vicissitudes diverses, pour des causes multiples que l'avenir dévoilera. On aurait pu, à certaines heures, y éviter des déboires retentissants. On a pu avoir pour elle des inquiétudes. Elle n'a jamais été sérieusement compromise; elle a été le point d'appui des événements grecs qui, finalement, ont tourné pour nous. Elle est brusquement devenue l'élément capital de la victoire. Il est, d'ailleurs, remarquable que Clemenceau, tout d'abord peu partisan de l'expédition de Salonique, a été précisément celui qui a eu le mérite d'en tirer les conséquences les plus heureuses et qui a su la faire servir à un plan d'ensemble parfaitement combiné. Si nous avions évacué Salonique, nous aurions perdu la Méditerranée orientale et les Balkans; l'importance immense des événements accomplis et de ceux que l'on peut prévoir par suite du maintien de l'entreprise permet de supputer les conséquences désastreuses qu'aurait eues son abandon.

Mais la défection bulgare a eu un bien autre résultat. Elle n'était pas accomplie depuis huit jours que l'Allemagne et l'Autriche demandaient un armistice en vue de négocier la paix. Certes, il serait exagéré de prétendre que le fait bulgare a été la seule cause déterminante de la décision austro-allemande.



Manifestation à Paris, le 20 octobre, à l'occasion de l'ouverture de la souscription du 4e Emprunt de la Défense nationale. Les troupes défilant de l'Esplanade des Invalides aux Champs-Elysées.

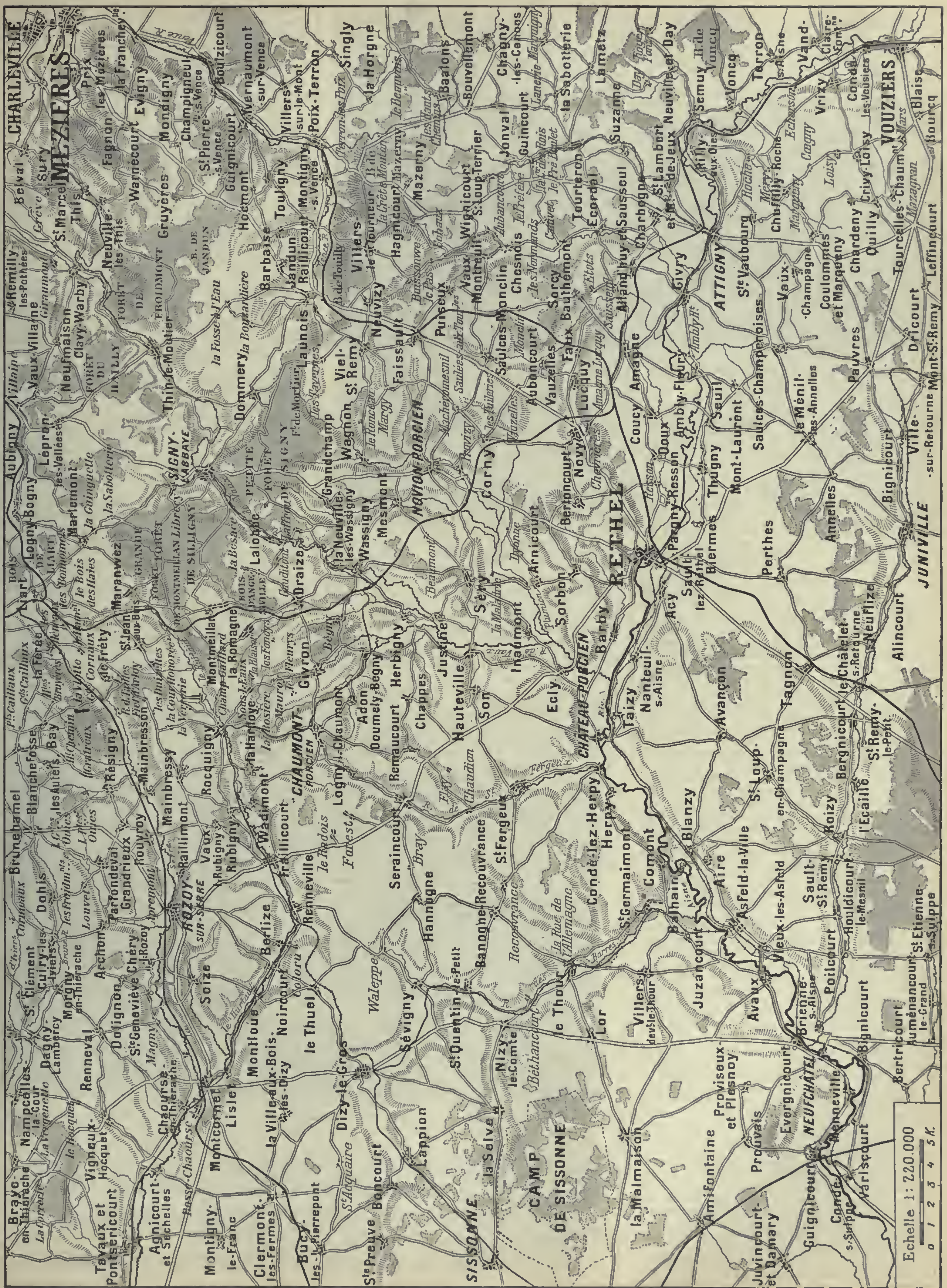
D'autres facteurs y sont intervenus, — avant tout nos victoires sur le front français et le sentiment très net de notre supériorité en effectif humain et matériel; puis l'état intérieur lamentable de l'Autriche et le désarroi profond du gouvernement allemand; — mais il n'est pas douteux que l'aveu d'impuissance de la Bulgarie a été l'appoint irrésistible qui a fait pencher la balance vers une capitulation générale.

Dès le 1er octobre, en même temps que l'armistice bulgare, on apprenait la démission du chancelier Hertling et du ministre des affaires étrangères von Hintze. Guillaume II, dans un rescrit encore grandiloquent, mais déjà triste et sans précision, faisait pressentir des réformes et, notamment, l'intervention plus active du Parlement dans le gouvernement. Le 3 octobre, le prince Max de Bade, dont le nom semblait marquer une orientation libérale, était nommé chancelier, avec von Payer pour vice-chancelier; il choisissait un ministère auquel la présence du socialiste impérialiste Scheidemann et du catholique Erzberger, connu pour ses intrigues pacifistes en Suisse et auprès du saint-siège, donnaient un caractère à la fois démocratique et pacifique. Le 5, une demande d'armistice général sur terre, sur mer et dans les airs, était adressée au président Wilson par l'Allemagne, conjointement avec l'Autriche et la Turquie. Les Empires centraux proposaient de prendre pour base des négociations les quatorze points du message adressé le 8 janvier 1918 par le président Wilson au Congrès américain et les quatre points de son discours du 12 février 1918 : on devait tenir compte également des déclarations faites par lui le 27 septembre 1918. Le même jour, Guillaume II annonçait aux armées de terre et de mer la démarche qui venait d'être faite. Le ton de son ordre était las et découragé. Il y constatait, en propres termes, l' « effondrement du front macédonien ». D'autre part, dans un discours au Reichstag, Max de Bade exposait son programme de réforme électorale et constitutionnelle, annonçait l'adoucissement de l'état de siège, lançait incidemment l'annonce de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine et expliquait longuement les raisons de la demande d'armistice.



Max de Bade, chancelier d'Allemagne.

Il est à peine besoin de rappeler l'émotion poignante et les grandes espérances que provoqua la nouvelle de cet aveu inattendu d'impuissance, arrivant après les assurances de lutte sans répit et de victoire certaine que le gouvernement allemand n'avait cessé de jeter aux quatre vents du ciel. A la réflexion, on comprit, sans doute, qu'en dépit de ses protestations d'humanité, tous les jours démenties par les faits les plus criants, l'Allemagne, épuisée par les dernières semaines de lutte, obligée de réparer les pertes énormes de son matériel, désemparée par l'abandon de la Bulgarie, certaine du refroidissement rapide de la Turquie à son égard, inquiète de la situation désespérée de l'Autriche,


CHARLEVILLE
MÉZIÈRES
VOUZIERS
ATTIGNY
RETHEL
CHATEAU-PORCIEN
NOVION-PORCIEN
SIGNY-L'ABBAYE
CHAUMONT PORCIEN
ROZOY SUR-SERRE
JUNIVILLE
NEUFCHÂTEL
SISSONNE
CAMP DE SISSONNE
Montcornet
Launois
Poix-Terron
Écly
Asfeld-la-Ville
Juniville
Echelle 1 : 220.000
0 1 2 3 4 5 K.



Le général Gouraud décore les étendards et fanions des régiments de la 5e division de cavalerie : 5e et 15e chasseurs ; 9e, 16e, 22e et 29e dragons.

Hongrie, cherchait une occasion de reprendre ses esprits, de donner quelque satisfaction aux partis du Reichstag et, surtout, de réparer ses pertes et de rétrécir bonorablement le front de bataille occidental, pour reprendre ensuite la lutte sur des positions fortement préparées.

En dehors de quelques esprits qu'on doit croire sincères, mais qui firent preuve de peu de clairvoyance et de préoccupations internationales déplacées, l'opinion publique ne s'y trompa pas, et elle attendait avec une patience confiante la réponse du président Wilson. Celle-ci fut connne à Paris le 9 octobre. Elle était brève et comportait seulement quelques questions embarrassantes, que le président posait au chancelier allemand. Il l'invitait à faire savoir si, vraiment, il acceptait les différentes conditions posées dans les messages au Congrès américain et si son but, en entamant des discussions, était seulement de se mettre d'accord sur des détails pratiques d'exécution. Il déclarait tout armistice impossible tant que les armées des puissances centrales seraient sur le sol des gouvernements associés. Il croyait nécessaire de demander si « le chancelier impérial parlait simplement au nom des autorités constituées de l'Empire, qui, jusqu'ici, avaient conduit la guerre ». Il était difficile de faire pressentir plus nettement qu'on n'admettrait pas de discussion avec les mêmes autorités.

Au moment où cette lettre arrivait en Allemagne, le chancelier Max de Bade était déjà très discuté. Une lettre qu'il avait écrite le 12 janvier 1918 au prince de Hohenlohe, au sujet d'un discours pacifique et humanitaire qu'il avait lui-même prononcé le 14 décembre 1917, venait d'être publiée par le *Journal de Genève*. Dans cette lettre, Max de Bade, en un langage où le mysticisme chrétien le plus nébuleux se mêlait à des déclarations guerrières et monarchiques parfaitement nettes, tentait de s'expliquer sur le sens de son discours et s'avérait comme un partisan manifeste de la continuation de la guerre pour le triomphe de l'hégémonie allemande. Mais les discussions soulevées par cette lettre et qui furent probablement toutes de façade ne retardèrent pas la réponse allemande à la première Note Wilson. Le 12 octobre, le chancelier faisait savoir au président que le gouvernement allemand ne prétendait que fixer les détails d'exécution des conditions posées par les messages au Congrès qui visait la demande d'armistice. Il demandait la réunion d'une commission mixte, qui serait chargée de passer les accords nécessaires en vue de l'évacuation du territoire de l'Entente.

Il terminait en déclarant que « le gouvernement actuel, qui porte la responsabilité de conclure la paix, a été formé à la suite de négociations et d'accords avec la grande majorité du Reichstag » ; que, « s'appuyant dans chacun de ses actes sur la volonté de cette majorité, le chancelier de l'Empire parlait au nom du gouvernement et du peuple allemands ». Par une fatalité fâcheuse pour l'Allemagne, mais qui cadre parfaitement avec l'inconscience brutale de l'esprit allemand, l'envoi de cette réponse coïncidait avec des torpillages d'une barbarie raffinée, opérés par les sous-marins allemands sur les côtes de l'Angleterre et de l'Irlande, et avec des dévastations effroyables et méthodiques sur le territoire français et belge, au fur et à mesure de la retraite allemande. Le ton de la réponse du président Wilson s'en ressentit.

Dans une deuxième Note, beaucoup plus développée que la première et partie de Washington le 14 octobre, le président prenait acte de l'acceptation de ses conditions par les puissances centrales. Il repoussait l'idée d'une commission mixte pour le règlement des clauses de l'armistice et déclarait que c'étaient là des questions qui devaient « être laissées aux jugements et aux avis des conseillers militaires » des Etats-Unis et des gouvernements alliés. Il ajoutait, d'une part, que nul arrangement ne pourrait être accepté s'il ne garantissait le maintien de la suprématie militaire acquise par les armées alliées, d'autre part, qu'aucun armistice ne pourrait être envisagé tant « que les forces armées de l'Allemagne continueront à se livrer aux pratiques illégales et inhumaines dans lesquelles elles persistent » ; — et il visait expressément les torpillages récents de navires à passagers et les destructions effrénées commises par les Allemands sur le sol français. Il rappelait, enfin, que l'un des points visés par ses Messages était la destruction « de tout pouvoir arbitraire, où qu'il se trouve, qui peut séparément, secrètement et par sa seule volonté, troubler la paix du monde ; s'il ne peut être présentement détruit, le réduire à une virtuelle impuissance » ; il précisait que « le pouvoir qui jusqu'ici a gouverné la nation allemande, étant de la nature ci-dessus indiquée, il dépendait de la volonté de la nation allemande de le changer », et il déclarait qu'il était indispensable que les gouvernements associés contre l'Allemagne sachent, sans équivoque possible, à qui ils avaient affaire. Il terminait en annonçant une réponse séparée à l'Autriche.

Le 20 octobre, le gouvernement allemand répondait par une Note nouvelle, signée du Dr Solf, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Tout en s'en remettant au président Wilson du soin de régler les conditions de l'armistice, il émettait la prétention que les arrangements destinés à en garantir l'exécution eussent pour base « le rapport proportionnel des forces actuellement sur le front ». Il protestait contre les accusations de barbarie qu'avait formulées la deuxième Note Wilson et demandait de faire éclaircir le cas par des commissions neutres. Il annonçait que des ordres avaient été donnés aux sous-marins pour éviter tout torpillage de navires à passagers. Il exposait longuement les réformes constitutionnelles qui devaient garantir pour l'avenir la collaboration de la représentation nationale allemande pour toute décision de guerre et de paix, et il déclarait que l'offre d'armistice et de paix émanait d'un gouvernement qui, à « l'abri de toute influence d'arbitraire des milieux dépourvus de responsabilité », s'appuyait « sur l'adhésion de l'écrasante majorité du peuple allemand ».

Le 23 octobre, le président Wilson répondait par une troisième Note. Il y donnait acte des réformes constitutionnelles annoncées, et il faisait savoir qu'en conséquence il transmettait la demande d'armistice aux gouvernements alliés, tout en marquant que, si les conseillers militaires jugeaient un armistice possible, l'Allemagne devrait accepter des conditions telles qu'elles pussent « protéger d'une manière absolue les intérêts des peuples intéressés et assurer aux gouvernements associés le pouvoir sans limites de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix ». Il faisait remarquer que les modifications apportées à la constitution de l'Empire allemand ne visaient que l'avenir et que « le peuple allemand n'avait pas le moyen de forcer les autorités militaires de l'Empire à se soumettre à la volonté populaire » ; que le pouvoir du roi de Prusse restait le même ; que le gouvernement des Etats-Unis ne saurait traiter qu'avec de véritables représentants du peuple allemand, investis d'une autorité sincèrement constitutionnelle qui fasse d'eux les véritables représentants de l'Allemagne ; qu'enfin, s'il devait avoir à traiter avec les maîtres militaires et les autorités monarchistes de l'Allemagne, il devrait exiger « non pas des négociations de paix, mais une capitulation ».

A cette dernière Note, qui mettait rigoureusement et durement fin au débat, le Dr Solf, au nom du gouvernement allemand, répondit, le 27 octobre, en affirmant l'existence d'un gouvernement national et en déclarant que le gouvernement allemand attendait maintenant la proposition d'un armistice préliminaire à une paix juste, « comme elle a été caractérisée par le président Wilson dans ses déclarations publiques ».

Entre la troisième Note Wilson et la réponse du Dr Solf, s'étaient placés, en Allemagne, plusieurs faits caractéristiques : le vote de la réforme de l'article de la Constitution impériale relatif au droit de guerre et de paix ; un grand discours du chancelier ; un discours où le Dr Solf, pour la première fois, reconnaissait que la question d'Alsace-Lorraine était une question internationale et où il traitait le point très important de l'extension de l'Etat polonais jusqu'à la mer ; enfin, la retraite de Ludendorf. Sur ce dernier événement, nous étions mal renseignés. Il paraissait, pourtant, qu'un dernier effort avait été fait par le parti militaire et le parti conservateur pour reprendre le pouvoir et empêcher la modification de la Constitution. Devant le vote du Reichstag, Ludendorf avait dû se retirer. Sa retraite marquait-elle la fin du pouvoir militariste ? Il était impossible de le dire dans l'état de nos informations, — non plus que de savoir quel était le degré de sincérité de l'Allemagne dans sa demande d'armistice et de paix, ni jusqu'à quel point le peuple allemand com-

UNE DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

(4 octobre 1918)

Le gouvernement allemand n'a pas cessé de proclamer que, si jamais il venait à être forcé d'abandonner les territoires français qu'il a occupés, il ne rendrait qu'une terre absolument nue et ravagée.

Cette sauvage menace a été mise à exécution, à chacun des replis ennemis, avec une férocité méthodique.

Contraintes aujourd'hui à reculer sans arrêt, les armées allemandes, pour se venger de leurs défaites continues, s'acharnent plus cruellement encore que précédemment contre les populations, contre les villes et contre la terre même.

Rien n'est épargné aux malheureux habitants de nos provinces, arrachés brutalement à leurs demeures et à leur sol, déportés en masse, poussés comme un troupeau de bétail devant les armées allemandes en retraite ; ils voient derrière eux piller et détruire leurs maisons et leurs usines, incendier les écoles et les hôpitaux, dynamiter les églises, saccager leurs vergers et toutes leurs plantations. Enfin, ils trouvent villes et villages minés, les routes semées de machines infernales à explosion savamment retardée pour produire le meurtre en masse des populations revenues à leurs foyers. Le bombardement vient ajouter à ces forfaits le massacre cynique des blessés

En présence de ces violations systématiques du droit et de l'humanité, le gouvernement français a l'impérieux devoir d'adresser un avertissement solennel à l'Allemagne et aux Etats qui l'assistent dans son œuvre monstrueuse de ravages et de dévastations. Des actes aussi contraires aux lois internationales et aux principes mêmes de toute civilisation humaine ne resteront pas impunis.

Le peuple allemand, qui participe à ces forfaits, en supportera les conséquences. Les auteurs et les ordonnateurs de ces crimes en seront rendus responsables, moralement, pénalement et pécuniairement. Vainement ils chercheront à échapper à l'inexorable expiation qui les attend.

Le compte à régler avec eux est ouvert. Il sera soldé.

La France est, dès à présent, en pourparlers avec ses alliés pour toutes les décisions à prendre.

prenait la gravité de la situation. L'armée allemande, il fallait le dire, était encore forte et résistante. Pour combien de temps? Il était difficile d'en juger sainement. D'autre part, quel était l'état alimentaire de l'Allemagne? Quel était l'état de ses approvisionnements en matières premières nécessaires à la défense? Quelles étaient les intentions de Guillaume II, de sa famille et de son entourage? Abdiquerait-il? Quand et en faveur de qui? Quelle répercussion, enfin, avaient eu sur l'opinion publique la défection de la Turquie, la demande de paix séparée de l'Autriche, la révolution de Vienne et celle de Budapest?

C'étaient là autant de questions sans réponse. Mais les événements marchaient si vite qu'on pouvait s'attendre à tous les coups de théâtre. En attendant, il était sage de se défier de la perfidie allemande et de prendre les garanties les plus dures. Toute autre conduite eût été une véritable trahison de nos intérêts les plus justes et de nos droits les plus sacrés. L'Allemagne succombait. Elle avait cherché et mérité son sort. Au 31 octobre, les représentants alliés, auxquels s'était joint le colonel House, venu en France pour représenter les Etats-Unis, délibéraient sur les garanties à réclamer à l'Allemagne. On pouvait compter qu'elles seraient sévères.

Nous avons dit plus haut que le président Wilson, dans sa deuxième Note, avait annoncé une réponse séparée à l'Autriche. L'Autriche l'attendait avec anxiété. Cependant, l'empereur Charles Ier avait essayé de parer aux difficultés intérieures qui rendaient sa situation si difficile en annonçant une réorganisation de la monarchie austro-hongroise sur la base d'une Confédération entre les différentes nationalités qui la composent et qui seraient devenues autonomes.

Cet effort suprême pour sauver le trône des Habsbourg, qui, venu plus tôt, aurait pu être efficace, n'avait eu d'autre résultat que d'exaspérer les revendications des diverses nationalités. Il était évident que la monarchie entrait en dissolution. La réponse que Wilson fit, le 18 octobre, au gouvernement austro-hongrois n'était pas pour arrêter le désastre. Il y faisait savoir que, le gouvernement des Etats-Unis ayant reconnu la qualité de belligérant à l'Etat tchéco-slovaque et le Conseil national tchéco-slovaque étant, de fait, un gouvernement régulier; qu'ayant, d'autre part, reconnu de la façon la plus complète la justice des aspirations nationales des Yougo-Slaves à la liberté, il ne pouvait plus se contenter de l'autonomie de ces peuples, mais qu'eux seuls avaient dorénavant qualité pour juger comment le gouvernement austro-hongrois pourra satisfaire « leurs aspirations et leur conception de leurs droits et de leurs destinées comme membres de la famille des nations ». En fait, un gouvernement tchéco-slovaque, dont les principaux membres étaient le professeur Masaryck, le Dr Benes, le Dr Sychrava et le chargé d'affaires Ousky, siégeait à Paris et, de jour en jour, la scission entre le gouvernement de Vienne et les représentants des Tchéco-Slovaques à Paris et à Prague se marquait plus profondément.

Il est difficile de juger quelle a été l'influence réelle de la Note Wilson à l'Autriche sur les destinées de l'Empire. Les morceaux mal soudés de la monarchie tombaient les uns après les autres. Le vague loyalisme autrichien que nous avons jadis noté et qui reliait entre eux les membres disparates de cet Empire, tant que vécut François-Joseph, avait disparu avec lui, et les excellentes intentions du jeune Charles Ier n'avaient pas été un lien suffisant pour



La première patrouille anglaise pénétrant dans Cambrai après le départ des Allemands.

rattacher les uns aux autres les peuples ennemis, que la longue habileté du vieil empereur avait maintenus réunis. Les démissions d'Hussarek, de Weckerlé et de Burian, l'avènement de Jules Andrassy et de Lammasch étaient impuissants à enrayer la descente vers l'abîme. Le premier acte de Jules Andrassy était pour demander au président Wilson une paix immédiate et séparée. Paix d'autant



La passerelle de Saint-Mihiel avant l'occupation française. Tout civil qui la traversait était fusillé.

plus urgente que les Italiens, appuyés de divisions françaises et anglaises, avaient repris l'offensive sur la Piave et qu'un désastre militaire énorme était imminent. Ainsi, le « brillant second » se lassait de suivre son tyrannique partenaire. L'alliance dont Hussarek disait, au début d'octobre, qu'elle « ferait face inébranlablement dans l'avenir à toutes les épreuves de la destinée », que Burian affirmait encore peu après, cette alliance s'écroulait. L'Allemagne restait seule devant la formidable coalition de tous les peuples du monde. Quarante ans de politique allemande étaient anéantis, et six siècles de diplomatie autrichienne devenaient caducs.

Une grave question se posait pour l'Entente, et il eût été enfantin de l'éluder : qu'allait devenir l'Autriche-Hongrie? La Hongrie, l'Etat tchéco-slovaque, l'Etat yougo-slave, la Galicie, allaient-ils se séparer définitivement et suivre des destinées séparées, peut-être précaires, exposés aux convoitises de l'Allemagne, à la contagion anarchiste de la Russie, ou allaient-ils se grouper en une Confédération puissante, sous une étiquette impériale ou républicaine, qui ferait d'eux une des forces essentielles de l'Europe centrale? Et, dans l'une ou l'autre hypothèse, qu'allaient devenir les Allemands d'Autriche et les Allemands de Bohême? Déjà, on annonçait que les groupements allemands réclamaient, eux aussi, leur indépendance, et que l'Allemagne cherchait à les attirer à elle. La presse française était divisée sur cette question. Les uns niaient le danger et estimaient que les Allemands de la monarchie autrichienne ne souhaitaient pas se rattacher à l'Empire allemand, — et il est certain que, par leur esprit, leur éducation, leurs traditions, leur allure, les Allemands d'Autriche se distinguent totalement des Prussiens et même des Allemands du Sud. Mais — et c'était l'opinion opposée — il fallait tout de même tenir compte des affinités de langue et de race et, surtout, du désir de l'Allemagne de compenser par un apport d'une quinzaine de millions d'âmes, à la faveur du principe des nationalités, la perte imminente de l'Alsace-Lorraine et de la Posnanie, la perte possible du Sleswig. L'Allemagne grossissait à plaisir, par des informations tendacieuses, les troubles qui agitaient l'Autriche. Elle espérait en faire son profit. Une pareille éventualité était grave et de celles auxquelles on devait réfléchir.

Ainsi, le mois d'octobre avait vu se dérouler sur les champs de bataille et à travers les Notes diplomatiques une des phases les plus dramatiques de l'histoire du monde. La guerre tendait, évidemment, vers sa fin. Malheureusement, la réorganisation du vieil édifice européen au milieu d'ambitions nationales contradictoires et d'aspirations sociales généreuses, mais confuses, disparates et peut-être irréalisables, restait une entreprise immense, qui ne pouvait être menée à bien qu'à force d'habileté, de patience, de droiture et de justice. Trouverait-on chez tous ces conditions essentielles de la paix durable dont le monde avait besoin?

La France attendait, confiante. Elle était peu émue des discussions doctrinales des partis. Elle voyait sans passion et presque sans curiosité commencer devant la Haute Cour le procès Caillaux. Elle s'intéressait médiocrement aux ambitions déçues et aux erreurs mégalomanes de tel ou tel, aux bouderies hargneuses et maladroites de certains. Elle admirait et acclamait l'héroïsme de ses enfants. Elle s'abandonnait aux mains de G. Clemenceau, qui lui paraissait incarner le courage et la bonne humeur de la race et qui semblait aussi lui garantir que la France marcherait fièrement dans les véritables voies de sa destinée. Nos soldats, en présence de ce vieillard qui bravait les balles et les obus et qui entrait à Vouziers derrière l'infanterie,

ne se demandaient pas si c'était bien la place, à l'heure où nous étions, du chef du gouvernement. Ils ne voyaient que la crânerie du geste; ils sentaient là un des leurs; sa présence grandissait à leurs yeux leur tâche formidable et accroissait leur foi dans la victoire. — A l'exemple de celui qui la gouvernait, la France se sentait vivre. Elle fermait les yeux sur les difficultés possibles. Elle croyait à son avenir. — JULES GERBAULT.

Larchevêque et ses fils, pièce en trois actes et en prose, de Lucien Guitry, représentée pour la première fois au théâtre de la Porte-Saint-Martin le 15 octobre 1918. — Au premier acte, nous sommes chez un juge d'instruction, dans une petite ville de province. Un inculpé est introduit; c'est le jeune Maurice Larchevêque, un des deux fils du grand industriel Charles Larchevêque, soieries et cotons, et neveu du vieux graveur Philippe Larchevêque. Il est impliqué dans une fâcheuse affaire. C'est un indépendant, un exalté, un peu viveur et cerveau brûlé. Il a fait une partie fine avec son amie Adrienne Lecouvreur et ses camarades. Il a eu une algarade avec l'un d'eux. Un duel fut décidé. Mais l'adversaire refuse de se battre, si Maurice n'a pas payé 5.000 francs qu'il doit. Notre jeune écervelé a pris subrepticement le collier de perles de son amie, et on lui en a donné 20.000 francs. Il se bat, blesse son partenaire et revient à Paris. Dans le train, il est arrêté. L'amie, ne retrouvant plus son collier et ignorant que c'est Maurice qui en a disposé, porte une plainte contre inconnu. Le coupable a été vivement découvert. Mais il ne se laisse pas arrêter sans résistance; il blesse le commissaire d'une balle de son revolver. Son cas est grave et compliqué : vol et blessure. Il a l'air si franc qu'il est sympathique au juge. Malheureusement, celui-ci est déplacé, à peine l'instruction commencée.

Le remplaçant arrive. C'est un jeune magistrat rageur et poseur, furieux du poste qu'il occupe; tout l'agace : le confortable précaire de son bureau, la clochette qui remplace la sonnerie électrique absente. Il donne à l'instruction un tour de réquisitoire sévère. Maurice a pour avocat un ami de sa famille, qui vient d'être ministre et qui a envoyé à sa place un secrétaire, Bertin. Celui-ci traite le juge énervé de puissance à puissance, relève des irrégularités dans l'instruction et dans la détention de son client, dont il réclame l'élargissement immédiat. Le juge est forcé de l'accorder au procureur influencé par les hautes protections du prévenu, par le retrait de la plainte qu'Adrienne apporte dès qu'elle connaît son voleur. Celui-ci reçoit les marques du plus vif intérêt de son vieil oncle, le graveur, dont le tempérament artiste est indulgent aux frasques de la jeunesse, et de sa cousine Simone, qui lui télégraphie pour lui offrir de l'argent. Tout s'arrange, et Maurice, remis en liberté, s'en va dîner avec Adrienne.

Le second acte nous transporte dans le salon de la famille Charles Larchevêque, dont le second fils est confortablement embusqué. La guerre a éclaté en 1914. On est sans nouvelles de Maurice. Celui-ci, relaxé sous le chef de vol, a été retenu pour blessure faite à un agent de l'autorité. Quand l'ordre de la mobilisation a été affiché, il a bousculé les gendarmes, et il a disparu.

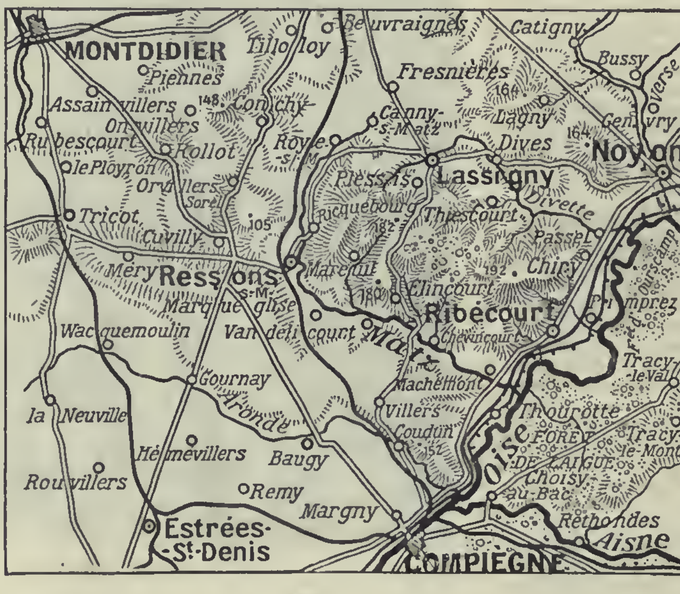
Il s'est engagé sous un faux nom dans la Légion étrangère, et il s'est battu avec un courage et une intrépidité tels qu'il a reçu la fourragère, la croix de guerre et la croix de la Légion d'honneur. Au bout de deux ans, il revient chez son père, qui oublie ses fredaines et qui est fier de ce fils décoré. Mais l'entente ne dure guère. Dans les combats, Maurice a souvent revu, comme en hallucination, le frais visage de son amie Adrienne.

Sur une cathédrale bombardée, un ange de pierre souriait, et ce minois souriant lui a paru être celui de son amie. Il veut réparer le tort qu'il lui a fait en lui volant son collier. Il a décidé de l'épouser, et il est venu demander à son père d'y consentir.

Celui-ci, bon négociant, bourgeois enfoncé dans les préjugés de sa caste, bondit d'indignation à cette proposition, qu'approuve son frère l'artiste, Philippe, habitué à la vie libre et qui a épousé sa maîtresse. Une scène éloquente a lieu entre les deux frères, le négociant criant au scandale, l'artiste plaidant pour ce soldat héroïque, qui a risqué tant de fois sa vie pour sauver le pays et la fortune des bourgeois. Il a conquis des droits nouveaux, et nous ne devons plus le juger selon les lois communes. Il s'est haussé au-dessus de tout et de tous, et, dans une tirade chaleureuse, l'oncle défend le bonheur de ces braves qui risquent leur peau pour la patrie; et, quand il donne à son frère lecture des admirables citations qui ont illustré Maurice, le vieux Charles Larchevêque ne trouve plus quoi dire.

Au troisième acte, nous sommes chez l'oncle, l'artiste graveur Philippe Larchevêque, qui vit là paisiblement avec son ancienne maîtresse, Madeleine. Le contraste de cet intérieur paisible avec le salon de Charles condamne la vie facile et élégante des bourgeois qui vivent gaiement la guerre : la nièce de Philippe, Isabelle, la femme de Jacques Larchevêque, a continué de mener une existence facile et brillante, de fréquenter le monde, les salons, les thés. La vie est plus grave chez Philippe.

La petite cousine Simone Boyer-Morel y vient souvent. Elle n'a pas perdu de vue Adrienne, dont l'amant, Maurice, a toute la tendresse de son cœur. Elle l'amène elle-même chez le graveur, pour l'entrevue où Maurice va demander à cette femme de l'épouser, et Simone en éprouve une grande douleur. Mais tout s'arrange. Quand le père, Charles Larchevêque, vient dire à son frère qu'il cède, qu'il reconnaît l'intégrité du droit au bonheur, à n'importe quel prix, pour les héroïques poilus qui ne marchandent pas leur sang, il apprend que sa concession devient inutile. Adrienne est devenue l'amie



Région du Matz.

de ce camarade, avec qui Maurice s'est battu en duel. Elle l'aime, et elle ne le quittera pas. Elle n'est plus libre. Sa vie est faite. Maurice découvre alors le profond amour que lui a voué Simone : il l'épousera à sa prochaine permission.

Ce drame est d'une généreuse inspiration. C'est un hymne en l'honneur des combattants.

L'action est simple, bien mise en œuvre et nettement présentée. Le style est clair et a parfois du trait et de l'éclat. La scène capitale est celle où l'oncle présente le plaidoyer ardent de son neveu tout rayonnant de gloire.

Les caractères, celui du père âprement fidèle aux préjugés bourgeois, de l'oncle indulgent, du jeune homme indompté, brave, loyal, aventureux, mauvaise tête, bon et grand cœur, révolté et viveur, sont tracés avec un relief suffisant et net.

Le titre, qui a l'air d'une facétie anticléricale pour vaudeville, ne convient nullement à ce drame, et serait à changer pour l'impression. Au total, de la simplicité, de l'observation, de la chaleur, de la psychologie, du patriotisme : de tels éléments suffisent à recommander l'ouvrage. — LÉO CLARETIE

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Jeanne Desclos (*Adrienne Lecouvreur*), Alice Nory (*Simone*), Claude Ritter (*Madeleine*), Leitner-Delonde (*Isabelle Jacques Larchevêque*) et MM. Lucien Guitry (*Philippe Larchevêque*), Louis Gauthier (*Maurice Larchevêque*), Joffre (*Charles Larchevêque*), Bertin (*Berlin*), Praxy (*Jacques Larchevêque*).

Matz (LA), petite rivière de France, dans le département de l'Oise, sous-affluent de la Seine par l'Oise. Ce n'est à proprement parler qu'un ruisseau, ce Matz, dont les communiqués ont, au cours de l'été dernier, répété très fréquemment le nom. Il sort des prés aux environs de Lassigny, à une altitude d'environ 70 mètres, à l'endroit qui porte, de la façon même dont le Matz arrive à la lumière, le nom de « bouillon de Canny ». Comme les autres résurgences, il a des eaux relativement abondantes, dès le moment où il voit le jour; il coule depuis lors dans un vallon plus ou moins caractérisé, marécageux par endroits, d'abord au sud-ouest, puis au sud et enfin au sud-est. Canny, tout près du « bouillon » du même nom; Roye, à la vieille et curieuse église; Laberlière; Ricquebourg, à qui fait face, sur la rive droite de la rivière, la Neuville-sur-Ressons; Ressons, aujourd'hui chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Compiègne, après avoir été autrefois la capitale d'un petit pays picard, le Ressontois; Marquéglise, Vendélicourt, Marest, Chevincourt, Mélicocq et Machemont, voilà les différentes localités sur ou près desquelles passe le Matz. Ce sont des villages essentiellement agricoles, au nom de quelques-uns desquels est accolé celui du Matz. Celui-ci, en aval de Machemont, est tout proche de son confluent; il n'a plus qu'à traverser le canal latéral à l'Oise avant de gagner la rive droite de cet affluent de la Seine et de s'y perdre en face de Montmacq et de la forêt de Compiègne.

Quand il rejoint l'Oise, à 9 kilomètres en amont de Compiègne, le paisible Matz a parcouru plus de 25 kilomètres depuis le moment où, dans un terrain absolument plat, il a commencé son cours au « bouillon de Canny ».

C'est donc un très humble cours d'eau, au volume d'ordinaire peu considérable (300 litres à l'étiage, 550 en temps normal), qui coule tout entier dans l'arrondissement de Compiègne.

Avant la guerre, le Matz ne retenait guère l'attention, en dépit du labeur opiniâtre de sa population, en dépit de ses vieilles églises (à Canny et à Roye) et de la motte féodale de Ressons. Il n'en va plus de même aujourd'hui, après les luttes épiques qui se sont livrées sur les bords de cette rivière, aux mois de juin et d'août 1918.

En 1914, déjà, des combats acharnés avaient eu lieu entre le Matz et la Dives ou Divette, plus septentrionale; sur le plateau du Plessier et dans le bois de Thiescourt, le terrain avait été disputé pied à pied, en particulier devant cette ferme Attiche, qui fut prise et reprise onze fois. Plus acharnées encore furent les batailles qui se sont livrées aux mêmes endroits en 1918.

Alors, l'Allemand, qui avait été précédemment rejeté par les Alliés à une certaine distance dans l'Est, essaya d'exploiter ses offensives victorieuses des mois de mars-mai 1918 et de s'ouvrir par l'Oise une route vers Paris.

Le 9 juin, le front compris entre Noyon et Montdidier fut attaqué par quinze divisions allemandes, qui entreprirent d'obliger les Français à évacuer le saillant de Montdidier, comme ceux-ci avaient dû précédemment abandonner le bois de Carlepont et la forêt d'Ourscamp. Pour obtenir ce résultat, la vallée supérieure du Matz constituait une précieuse voie de pénétration, qui permettait de déborder le plateau compris entre Divette et Matz et couronné par le bois de Thiescourt. C'est, en effet, par ce chemin naturel, entre Lassigny et Orvillers-Sorel, que se ruèrent les Allemands. Ils firent fléchir au centre les troupes qui leur étaient opposées sur le plateau de Belléglise et dans le bois de Thiescourt; ils arrivèrent jusqu'à Ressons-sur-Matz et purent même, un moment, passer de la rive gauche sur la rive droite de la rivière et pénétrer jusque sur le rebord septentrional des plateaux situés plus au sud, mais ils ne parvinrent pas à repousser, comme ils se le proposaient, les Français jusque sur l'Aronde (11-12 juin). Des hauteurs de la Croix-Picard et de Mélicocq, ceux-ci rejetèrent derrière le Matz leurs ennemis, qui ne purent plus, dès lors, en franchir le fossé (13 juin).

Deux mois plus tard, l'aile gauche de la 3e armée (général Humbert), en liaison avec l'aile droite de la 1re armée (général Debeney), attaqua les Allemands entre Courcelles-Epayelle et le Matz. En dix jours de durs combats (10-20 août), elle dégagea complètement la vallée du Matz et tout le plateau de Thiescourt, et elle parvint, le 21 août, jusqu'à la Divette et jusqu'aux rives de l'Oise devant Noyon.

Dans la Grande Guerre, le Matz a donc joué un rôle militaire qui a son importance. Comme l'Yser, comme tant d'autres petits cours d'eau de France, il doit à l'histoire une renommée que ne lui eussent certainement méritée ni son développement géographique, ni l'humble et persévérant travail de ses laborieux riverains. — HENRI FROIDEVAUX.

Napoléon et l'Amérique, par Shalck de La Faverie. — L'intervention toute-puissante des Etats-Unis dans la guerre mondiale a suscité en Europe un vif intérêt pour l'histoire américaine; et l'on a été amené à rechercher quelles furent, dans le passé, les actions et réactions mutuelles de l'Amérique et de l'Europe, quelle influence, en particulier, ont exercée sur la république du Nord les conflits européens. C'est le premier volume de cette histoire que nous donne aujourd'hui, sous un titre qui ne répond pas tout à fait à l'amplitude du sujet traité, Shalck de La Faverie avec *Napoléon et l'Amérique*. C'est, en réalité, l'histoire de la politique européenne dans l'Amérique du Nord, de 1688 à 1815, qui est l'objet de cette étude. Ces dates, dit de La Faverie, marquent le commencement et la fin de « la nouvelle guerre de Cent ans, qui, pour la suprématie sur les mers et

sur les mondes nouveaux », a jeté l'une contre l'autre les deux principales puissances de l'Europe : c'est pendant la lutte entre la France et l'Angleterre que l'Amérique a formé son individualité nationale, c'est à la faveur de cette lutte qu'elle a conquis, puis maintenu son indépendance. Tour à tour la France et l'Angleterre lui sont favorables. « Dépendant de l'Angleterre, les Etats-Unis luttent contre la France; une fois la France écrasée, ils luttent contre l'Angleterre, avec le secours de cette même France. Ces alternatives... aboutissent inévitablement à une politique de bascule, qui, depuis l'intervention de Louis XVI, à travers la Révolution française, le Directoire, le Consulat et le premier Empire, fera osciller les hommes d'Etat américains entre une alliance française et une alliance anglaise ».

Ce sont les phases de cette politique de bascule que de La Faverie expose dans leur complexe détail.

A l'Angleterre, à ses émigrés puritains de la *May Flower*, le peuple américain doit son corps et son âme : la population anglo-saxonne, dont, au milieu de tant de races aujourd'hui mêlées, les caractères essentiels persistent toujours; l'attachement aux grands principes de liberté religieuse et politique qui restent chers à tout citoyen des Etats-Unis. A la fin du XVIIIe siècle, cependant, les treize colonies américaines différaient très profondément de la métropole. Le pays est assez vaste pour que chaque habitant y possède sa terre; une vigoureuse bourgeoisie rurale s'y développe, qui produira les artisans de l'indépendance. Nulle tyrannie d'une aristocratie d'argent ou de naissance; la liberté politique n'est pas, comme en Angleterre, un mot, mais une réalité. Ce sont bien les principes de 1688, qui, ayant porté leurs fruits sur la terre étrangère, se trouvent, de 1766 à 1783, en lutte avec la Constitution anglaise, altérée par la toute-puissance de l'argent et le système de corruption parlementaire. Mais ces principes, spécifiquement anglais, sont, une fois développés par nos philosophes, devenus assez larges pour s'appliquer au genre humain. Ainsi s'expliquent l'amplitude et la portée de la Déclaration des droits de 1774 et son influence sur la Déclaration de 1789. L'on aimerait à voir traitée cette intéressante question des rapports intellectuels entre la France, l'Amérique et l'Angleterre. Mais de La Faverie passe rapidement...



Lucien Bonaparte.

Vient la Révolution française : il semble que, pour elle, la jeune démocratie américaine doive s'enthousiasmer. Or, les sentiments du peuple américain furent, à ce sujet, bien loin d'être unanimes. Deux partis déjà se sont formés : fédéralistes et républicains; ceux-ci sincèrement démocrates et admirateurs de la France, ceux-là aristocrates et attachés toujours à l'Angleterre. Leurs conceptions s'opposent à l'extérieur comme à l'intérieur, et leur lutte, qui, jusqu'à la guerre de Sécession, remplit l'histoire américaine, se traduira, de 1792 à 1815, par les constantes fluctuations de la politique américaine à l'égard de la France. Jefferson, républicain, admire la conscience et l'éloquence sévère des députés du Tiers..., tout en jugeant que le peuple français, dans son ensemble, « n'est pas mûr pour la liberté ». Gouverneur Morris, fédéraliste, aperçuit surtout les excès révolutionnaires et reste favorable à la royauté.

Pour Washington, « déconcerté par ce qui se passait en France », pris entre sa reconnaissance pour le roi et la noblesse française — reconnaissance fortifiée, d'ailleurs, par ses sentiments d'aristocrate — et la nécessité de maintenir l'influence française, il est « ballotté longtemps entre les deux tendances ». Mais, en 1793, le représentant de la Convention, Genêt, se livre à une propagande impudente, « armant des corsaires, ordonnant des recrutements ». Washington incline alors vers les fédéralistes, et la bonne harmonie entre les deux républiques est rompue. Le mouvement antifrançais se développe, encouragé par le président. Seules, les victoires des soldats de l'an II et des armées directoriales donnent à l'Amérique le désir de reprendre des relations amicales. Elles sont renouées sous le Directoire. Mais, à cette époque même, les ambitions de la politique française sèment le germe de nouveaux désaccords.

Pendant toute la période consulaire et impériale, l'Amérique devra se tenir en garde contre les ambitions françaises, qui, directement ou indirectement, menacent sa sécurité et ses intérêts, et en même temps contre l'impérialisme de l'Angleterre, qui, à la faveur de la lutte mondiale, tend à rétablir son ancienne suprématie — au moins économique — sur l'Amérique. Difficultés sans nombre, où la jeune Amérique fit — à ses dépens — l'apprentissage de la diplomatie.

Dès l'arrivée au pouvoir du président Jefferson, de deux ans postérieur à l'avènement du Premier Consul, une question épineuse se pose : la Louisiane. En 1763, la France a dû abandonner celle-ci à l'Espagne. Napoléon a, au début de son règne, des ambitions coloniales : il négocie avec le gouvernement espagnol la rétrocession de la Louisiane et, finalement, l'obtient. La Louisiane doit être, avec Saint-Domingue, la base de la puissance française au nouveau continent. Grave sujet d'inquiétude pour les Etats-Unis !

« Il n'y a qu'un seul point sur le globe, écrit Jefferson, pourtant ami de la France, dont le possesseur soit notre ennemi naturel et habituel : c'est La Nouvelle-Orléans. C'est par là que les trois huitièmes des produits de notre territoire peuvent s'écouler. En nous fermant cette porte, l'Espagne fait acte d'hostilité contre nous. Etablir entre les Français et les Américains des rapports aussi irritants, c'est rendre impossible l'amitié de la France et de l'Amérique. Le jour où la France s'emparera de la Louisiane, elle prononcera la sentence qui la renfermera pour toujours dans la ligne tracée le long de ses côtes : elle scellera l'union de deux peuples, qui, réunis, peuvent être les maîtres exclusifs de l'Océan ; elle nous contraindra à faire alliance avec la flotte et la nation anglaises. » Ecrites à l'occasion d'un fait particulier, ces lignes synthétisent la politique américaine à son aurore : ballottée entre la France et l'Angleterre, la menace de l'une la rejette vers l'autre, jusqu'au moment où une nouvelle fluctuation lui imprime un mouvement contraire.

En 1801, « la fermentation est extrême » aux Etats-Unis. Mais les événements d'Europe permettent d'éviter la rupture. Bonaparte préparait l'envoi d'un corps expéditionnaire en Louisiane, lorsque l'évidence de la fragilité de la paix d'Amiens, l'imminence d'une nouvelle guerre avec l'Angleterre lui apparurent. Des mesures immédiates s'imposent, si l'on veut empêcher la grande puissance maritime de s'emparer de la Louisiane — proie facile — et de reconstituer outre-Océan un immense empire. Soustraire la Louisiane aux attaques de l'ennemi ne pouvait se faire qu'en la cédant aux Etats-Unis. Tel est l'objet de la convention de 1803, qui, réservant, cependant, le droit du commerce français en Louisiane, cède cette province aux Etats-Unis, pour la somme de 80 millions.

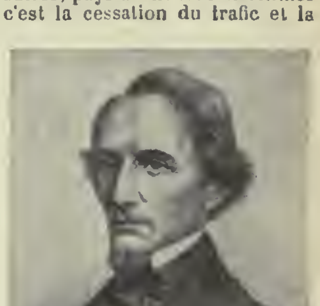
Le traité fut, de part et d'autre, mal accueilli : en France, on reprocha au Premier Consul d'aliéner l'une des parties les plus précieuses du domaine national. Les interprètes de l'opposition furent Lucien et Joseph Bonaparte : entre eux et le Premier Consul, éclata une scène de famille violente, pittoresquement évoquée par de La Faverie d'après les Mémoires de Lucien. Naturellement, la volonté consulaire l'emporta.

Aux Etats-Unis « le président Jefferson et ses représentants, Livingston et Monroe, furent critiqués dans leur empressement patriotique à signer un traité qu'ils croyaient avantageux, mais qui, pour être valable, devait avoir l'assentiment du Congrès. Or, pour ne pas laisser passer une occasion, ces hommes intelligents et judicieux... n'avaient pas jugé nécessaire de se munir de cet assentiment ». Question de pure forme, d'ailleurs; prétexte surtout, quand est discutée l'affaire devant le Congrès, à la lutte entre les partisans de la « petite Amérique » restreinte entre la mer et les Alleghanys et les partisans de la conquête de l'Ouest. L'histoire a donné raison aux partisans de la grande Amérique, et le président Wilson témoigne que, « du moment surtout où elle a tourné le dos à l'Atlantique pour s'enfoncer dans les profondeurs du Far West, l'Amérique, dégagée de tout lien avec l'Europe, est devenue vraiment un peuple nouveau ».

Les Etats-Unis ne peuvent se consacrer tout de suite au développement pacifique de leur nouvelle acquisition. A partir de 1806, les voilà engagés dans les complications inextricables soulevées par le blocus continental. Le décret de Berlin, aggravé par le décret de Milan, répondant l'un et l'autre aux mesures restrictives prises précédemment par le cabinet de Londres, créent aux neutres, en 1807, la même situation délicate et dangereuse que le blocus de l'Allemagne et la guerre sous-marine aujourd'hui. Pour les uns (Prusse, Suède, Russie), c'est la privation des produits alimentaires les plus nécessaires à la vie; pour les autres, pays avant tout maritimes et commerçants, c'est la cessation du trafic et la ruine économique. Les Etats-Unis se trouvent parmi ces derniers, et, pendant six ans, pèse sur eux la double menace franco-anglaise. Un seul moyen s'offre à Jefferson d'éviter la catastrophe. Tout navire américain faisant voile vers l'Europe s'expose à être saisi par l'un des belligérants. « Dans ces conditions, il est nécessaire de mettre à l'abri les cargaisons et les équipages, en empêchant les vaisseaux de sortir des ports des Etats-Unis. Le président fait décréter l'embargo ». Solution simple, il est vrai, seule solution possible, d'ailleurs, mais combien dangereuse ! L'application stricte de l'embargo entraînait une telle diminution des libertés individuelles et des droits de propriété que de longues guerres n'auraient pas occasionné plus de maux, tout ce que produisait l'Amérique..., autant de ri-



Napoléon, en costume de colonel des chasseurs de la garde, par Charlet.



Thomas Jefferson,
3e président des Etats-Unis de 1801 à 1809.

chesses qui s'accumulaient en pure perte, ne pouvant être ni achetées, ni vendues. La faillite et le chômage augmentaient chaque jour l'armée des mécontents et des criminels. On eût dit les atteintes d'un mal mortel, empoisonnant soudain les sources vives de la nation. Lambert, qui vit New-York en 1808, la décrit comme une ville frappée d'inanition ». Jefferson est, dès lors, impopulaire; on l'accuse de faire le jeu de Napoléon. Les fédéralistes triomphent. Il faut se résoudre à lever l'embargo. Madison, successeur de Monroe, incline vers l'Angleterre. La conséquence de ces changements politiques — leur cause finale, d'ailleurs — est la reprise des relations commerciales de l'Amérique avec l'Europe. Les vaisseaux américains apparaissent dans les mers du nord, se livrant dans la Baltique à une contrebande effrénée, « sous l'œil bienveillant et même protecteur de la Suède et de la Russie ». Saisie de vaisseaux américains dans les eaux danoises et protestation de



Georges Washington, d'après un tableau de John Jenninbull.

l'Empereur auprès du tsar. Quand Alexandre Ier s'est décidé à rompre avec la France, il ouvre ses ports aux vaisseaux américains. *Prétexte*, d'ailleurs, et non cause, comme le croit de La Faverie, du conflit franco-russe.

A peine se dégage-t-elle de l'étreinte française — desserrée d'ailleurs par la défaite — que l'Amérique est jetée dans la guerre contre l'Angleterre. C'est la deuxième guerre d'indépendance, qui dure de 1812 à 1815. Les victoires y sont partagées et peu décisives. Mais un résultat négatif est un succès pour les Etats-Unis, échappant une deuxième fois à la suprématie européenne et, au moment même où se termine la grande lutte franco-anglaise, affirmant en face de l'Europe leur force et leur indépendance.

Les dernières grandes crises de l'Empire, Leipzig, Arcis-sur-Aube, les Cent-Jours, ont contribué à sauver l'Amérique en détournant vers l'Europe la plus grande partie des forces anglaises. Et, d'autre part, l'Amérique a exercé une influence à l'heure suprême de l'Empire : Napoléon, renseigné, à l'île d'Elbe, sur la présence des régiments de Wellington au delà de l'Océan, juge le moment favorable pour affronter à nouveau l'Europe coalisée. Mais la paix a été signée. Napoléon retrouve en face de lui, dans les plaines du Brabant, les régiments anglais.

Sans admettre, avec Schalck de La Faverie, que l'Amérique ait exercé sur la carrière du conquérant une influence décisive — ni, seulement, qu'il ait cherché en Espagne et en Russie une compensation au nouveau monde qui lui échappait — on lira avec intérêt cet ouvrage, où quelques faits et documents nouveaux sont présentés. — Léon Abensour.

Nationalités (le Principe des) — *Comment il se pose après quatre années de guerre. Va-t-il servir à la reconstruction de la vieille Europe?* (Dr. intern.). La théorie du principe des nationalités a été exposée dans le *Larousse Mensuel*, (v. pages 404, 427) avec les objections qui lui sont opposées par la doctrine, dans l'état où elle se trouvait avant la guerre. D'autre part, le lecteur a sous les yeux (*Larousse Mensuel*, n°s 138, 139, 140) une étude complète des *Buts de guerre de la France et de ses alliés* (par Albert Lefort). Il reste à montrer comment le principe des nationalités (que l'Italie ne pouvait pas ne pas agiter au moment de son entrée dans la guerre et même au cours des négociations qui l'ont précédée et que le prince de Bülow s'était flatté de mener à bonne fin) s'est imposé peu à peu, pendant ces quatre années de lutte, comme le moyen le plus propre à mettre un terme au conflit sanglant né des rivalités des peuples et des ambitions de leurs gouvernants. Tel est le but de ce dernier article, où l'on verra la question des nationalités dominer de toute sa hauteur les buts de guerre particuliers des belligérants, à ce point qu'à l'heure actuelle, les puissances les plus opposées à l'adoption de ce principe sont obligées de l'admettre et demandent la paix en son nom, sous la menace d'être emportées dans le déchaînement des revendications allogènes qui surgissent maintenant de toute part.

Il faut rappeler brièvement les faits. Au début de la guerre, les puissances de l'Entente ne songent qu'à se défendre contre l'agression des Empires centraux, dont les visées ambitieuses conduisaient à l'absorption des petites nations et à la constitution d'un bloc d'Etats monstrueux, le Mitteleuropa. Redonner à ces nations piétinées par l'envahisseur toute leur indépendance et mettre l'Allemagne dans l'impossibilité de troubler de nouveau la paix de l'Europe, tel fut le premier trait d'union auquel se souda l'action commune des Alliés.

De l'Autriche il n'était pour ainsi dire pas question; voire même, une certaine diplomatie nourrissant le dessein de la détacher de l'Allemagne et pensant, à la longue, pouvoir y arriver.

L'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Entente, avec des revendications bien déterminées, modifia cet état de choses, en ce sens que les Alliés prenaient fait et cause pour les aspirations de leur nouvelle associée, ainsi qu'il résulte du traité du 26 avril 1915, dont les dispositions nous sont connues (v. *Larousse Mensuel*, n° 140, p. 578). En se faisant, par cela même, les champions de l'irrédentisme italien, les puissances de l'Entente inscrivaient dans leur programme le principe des nationalités cher à Mancini et dont l'Italie a été, en quelque sorte, le berceau. Pourtant, même à ce moment précis, on ne savait pas exactement où l'on allait. La position de l'Italie était spéciale; elle n'avait pas encore déclaré la guerre à l'Allemagne. Elle semblait donc faire une guerre particulière, dans un but personnel, à son ennemie propre; une guerre qui aidait sans doute la cause des Alliés, mais dont ceux-ci ne s'engageaient à défendre les fins que pour la récompenser du service rendu. On pouvait donc croire qu'il ne s'agissait que de bons offices réciproques. Ce n'était pas, à proprement parler, l'adhésion commune à une grande cause, idéal de justice et de droit. Toutefois, l'idée était lancée.

Elle devait faire magnifiquement son chemin, et c'est le miracle de cette guerre, qu'en durant, loin d'affaiblir les liens des nations associées, loin de les user, elle les renforça de plus en plus, les purifia, les sanctifia et fit passer dans l'âme des peuples ce souffle commun qui les a fait marcher la main dans la main, à la conquête d'un but véritablement noble, humain et désintéressé.

Le président Wilson a peut-être été la cheville ouvrière de cette union intime des peuples de l'Entente. On sait comment il est intervenu, le 18 décembre 1916, quelques jours après la première offre de paix allemande, pour demander aux belligérants de formuler publiquement leurs buts de guerre (v. *Larousse Mensuel*, n° 138, p. 521).

Les puissances de l'Entente répondirent d'abord à la proposition de paix de l'Allemagne du 12 décembre 1916 en remettant à l'ambassadeur des Etats-Unis une note où elles proclamaient que la seule paix possible devait notamment assurer « la reconnaissance du principe des nationalités et de la libre existence des petits Etats » (v. *Larousse Mensuel*, p. 521).

Revenant sur la même idée dans leur réponse à Wilson (10 janvier 1917), les Alliés insistèrent sur la nécessité d'une réorganisation de l'Europe, « garantie par un régime stable et fondée sur le respect des nationalités », et ils indiquèrent, comme faisant partie de leur programme, la libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchéco-Slovaques de la domination étrangère, l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs, etc. (v. *Larousse Mensuel*, p. 522).

C'est alors que le président Wilson, dans son message au Sénat américain du 22 janvier 1917, exposa quelles devaient être, selon lui, les conditions de la paix future et proclama l'égalité des nations, les obligations de leurs gouvernants et les droits des peuples. Aux gouvernants Wilson donnait cette sévère leçon qui condamnait tout l'arbitraire du système de l'équilibre européen, sur lequel la paix du monde avait été si longtemps fondée : « Il n'existe nulle part aucun droit qui permette de transférer les peuples de potentat à potentat, comme s'ils étaient une propriété. » Aux peuples « ayant vécu jusqu'ici sous la domination de gouvernements attachés à une foi et à des buts politiques en opposition aux leurs propres » Wilson reconnaissait le droit d'exiger « une sauvegarde inviolable du culte et du développement social et industriel ».

Enfin, le président proposait « qu'aucune nation ne cherche à imposer sa politique à aucun autre pays, mais que chaque peuple soit laissé libre de fixer lui-même sa politique personnelle, de choisir sa voie propre vers son développement, et cela sans que rien ne le gêne, ne le moleste ou l'effraye et de façon que l'on voie le petit marcher côte à côte avec le grand et le puissant ».

Ces idées si élevées, ce langage basé sur la plus pure doctrine que la vie des hommes en société puisse inspirer aux philosophes, l'Allemagne se garda bien de le contrecarrer. Répondant à son tour à la Note Wilson du 18 décembre 1916, elle faisait savoir (31 janvier 1917) que les lignes directrices de ce message concordaient avec les principes et les vœux auxquels souscrit l'Allemagne et qu'en reconnaissance du principe qui proclame le droit de toutes les nations de décider de leur sort et d'être traitées également, l'Allemagne se réjouirait sincèrement si des peuples comme l'Irlande et l'Inde, qui ne jouissent pas des bienfaits de l'indépendance politique, recevaient maintenant la liberté ». L'ironie était un peu lourde, d'autant plus que l'Allemagne ajoutait qu'elle ne saurait admettre qu'en reconnaissance du même principe, on accorde les mêmes droits aux peuples qui vivent sous la domination des Empires centraux. Nos adversaires, ajoutait-elle, veulent dicter la paix sous l'égide du principe des nationalités. Cela revient à démembrer l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie. Aussi, pour répondre à cette soif de conquêtes, l'Allemagne proclamait, en guise de conclusion, la guerre sous-marine à outrance.

La distance qui séparait les deux groupes de belligérants apparaissait ainsi lumineusement au président Wilson, qui en a tiré tout aussitôt la seule conclusion qui s'imposait : les Etats-Unis ont déclaré la guerre à l'Allemagne. « La menace de la paix et de la liberté, explique Wilson dans son message du 3 avril 1917, vient de l'existence de gouvernements autocratiques, appuyés par la force, qui imposent leur volonté sans tenir compte de la volonté des peuples ». « Le droit est une chose plus précieuse que la paix, et nous combattrons pour la démocratie, pour assurer à ceux qui sont soumis à une autorité le droit d'avoir une voix dans la conduite de leurs gouvernements, pour les droits et les libertés des petites nations, pour l'établissement universel de la justice par une association des nations libres qui rendront la paix et la sécurité à toutes les nations et feront le monde lui-même libre enfin! »

L'Allemagne ne persista point, du reste, dans son attitude insolente, car les événements se chargèrent de lui montrer qu'on ne joue pas avec les peuples comme avec les pions d'un jeu.

A cette époque, au surplus, la Russie avait accompli sa révolution, fait immense, dont les suites étaient incalculables, et le régime provisoire qui s'installa sur les ruines du tsarisme proclama tout aussitôt la nécessité d'une paix sans annexions ni indemnités, basée sur le droit des nations de disposer de leurs destinées. En même temps, les socialistes russes lançaient l'idée d'une conférence internationale, dont le siège choisi était Stockholm, conférence que les gouvernements alliés jugèrent dangereuse, parce qu'elle pouvait donner aux masses populaires l'illusion qu'une paix juste et durable était possible avant que l'impérialisme d'agression fût détruit.

Devant le flot qui montait, l'Allemagne ne chercha plus qu'à adapter aux formules nouvelles les besoins de sa politique : aussi bien, la situation militaire, à cette époque, en présence de l'équilibre des forces des deux groupes de belligérants, ne faisait pas prévoir de solution possible avant longtemps. Ces préoccupations firent naître au sein des Empires centraux le dessein de préconiser une paix de conciliation et de rejeter sur leurs ennemis la responsabilité de la continuation de la guerre. Le chancelier de Bethmann-Hollweg tomba, devant l'échec de sa politique, et son successeur, Michaëlis, se trouva en présence de la résolution de paix du Reichstag; il en accepta les termes, à contre-cœur et non sans formuler quelques réserves. Cette résolution, votée le 19 juillet 1917, repoussait tout désir de conquêtes, ainsi que toute idée d'accroissement du territoire opéré par la contrainte. C'était, implicitement et timidement, l'acceptation de la formule désormais célèbre de la paix sans annexion; c'était aussi la reconnaissance du droit des gouvernés de n'être transférés qu'à bon escient de potentat à potentat. Les idées du président Wilson faisaient, on le voit, leur chemin.

Quant à l'Autriche-Hongrie, elle aussi se rendait compte de la venue des temps nouveaux; il fallait compter avec les nationalités dont l'effervescence croissait, avec les Italiens irrédentistes dont les victoires de l'armée italienne réveillaient les espérances, avec les Roumains de Transylvanie qui sentaient venir l'heure de l'intervention de la mère patrie, avec les Tchéco-Slovaques dont l'opposition était plus tenace que jamais, avec les Yougo-Slaves, Serbes, Croates et Slovènes que l'envahissement de la Serbie n'avait point abattus et qui méditaient une revanche des oppressions subies et des martyres endurés, cependant qu'avec l'appui de la France, l'armée serbe se réorganisait à Corfou. Dans l'espoir d'arriver à concilier les revendications des nationalités avec les intérêts de la couronne, le successeur de François-Joseph, l'empereur Charles Ier, dans son discours du trône du 31 mai 1917, annonçait déjà son intention de substituer au dualisme austro-hongrois une monarchie fédéraliste : « L'épanouissement de la vie constitutionnelle, déclarait-il, ne peut pas se produire sans une modification des bases constitutionnelles et administratives dans l'Etat et dans les différents royaumes du pays, notamment en Bohême. Vous fixerez bientôt, d'accord avec moi, les premières conditions dans lesquelles on pourra permettre le libre développement des nationalités, en maintenant l'unité de l'Etat et en assurant le fonctionnement de ses attributions. » C'était une première concession au principe des nationalités.

Charles Ier d'Autriche (Charles IV pour la Hongrie) a passé pour avoir inspiré le document que le saint-siège envoya, le 14 août 1917, à toutes les chancelleries; cet appel en faveur de la paix s'inspire, en effet, des intentions de l'empereur d'Autriche, en ce sens qu'il recommande aux belligérants, dans une forme très enveloppée, de résoudre toutes les questions en litige « en tenant compte, dans une mesure juste et possible, des aspirations des peuples ». (V. *Larousse Mensuel*, n° 138, p. 523.)

Mais, bientôt, des événements considérables se produisirent, qui mirent à même les Empires centraux de montrer jusqu'à quel point ils étaient de bonne foi lorsqu'ils faisaient leurs les principes du président Wilson, les déclarations de la révolution russe et les suggestions de Benoît XV.

Leur façon de procéder était, du reste, connue. Déjà, pour la Pologne, dont ils avaient proclamé l'indépendance (5 nov. 1916) sans lui rendre ses frontières ethnographiques, les Empires centraux s'étaient montrés de faux libérateurs en maintenant l'occupation militaire de son territoire et en l'assujettissant à un régime qu'on a justement qualifié d'entreprise de germanisation (*Larousse Mensuel*, n° 140, p. 580, col. 1 et 2), puisque tout pouvoir véritable restait aux mains des puissances d'occupation qui rêvaient de restaurer la monarchie au profit d'un Habsbourg ou d'un prince allemand, afin que la Pologne ne sorte pas du cercle des Empires centraux.

Ces méthodes d'annexions déguisées, ou tout au moins de mise en tutelle de tous les peuples qui avaient le malheur de tomber sous leur domination militaire, nous allons voir les Austro-Allemands les renouveler avec les nationalités de Russie.

Le 8 novembre 1917, les bolcheviks renversent le gouvernement de Kerensky et ennoncent leur intention de mettre immédiatement fin à la guerre entre la Russie et les puissances centrales. Le 27 novembre, Lenine et Trotsky envoient des plénipotentiaires au commandant des armées allemandes, avec des propositions d'armistice. Le 15 décembre, le traité d'armistice est signé à Brest-Litovsk, et les négociations de paix commencent. L'Allemagne allait donc avoir à résoudre à sa façon le problème des nationalités et à appliquer le principe, reconnu par elle, du droit des peuples de disposer librement de leur sort.

C'est qu'en effet, avec la proclamation de la république, la Russie avait été la proie d'un large mouvement de désagrégation. Le 10 décembre, la Finlande s'était déclarée république autonome, et l'Ukraine le 18. Puis ce fut le tour de la Crimée, des provinces du Don; quatre républiques se partagèrent le Caucase; enfin, les territoires occupés par les armées allemandes, Courlande, Livonie, Esthonie, Lithuanie se constituèrent en autant d'Etats distincts, forts des principes proclamés par la révolution russe et par les négociateurs bolcheviks envoyés à Brest-Litovsk, puisque ceux-ci, le 2 décembre 1917, avaient posé les conditions suivantes :

Paix immédiate — sans annexions, ni indemnités — Evacuations de territoires occupés — Indépendance politique des peuples qui la perdirent pendant la guerre — Referendum parmi les groupes nationaux ne jouissant pas de leur indépendance avant la guerre pour leur permettre de se prononcer sur cette indépendance ou sur le choix de l'Etat auquel ils voudraient appartenir — Lois spéciales pour les nationalités enchevêtrées, assurant les droits de la minorité, l'autonomie nationale de chaque groupe et, si possible, l'autonomie administrative.

A cette déclaration les puissances centrales, par l'organe du comte Czernin, alors ministre commun des affaires étrangères de la double monarchie austro-hongroise, répondit point par point d'une façon assez satisfaisante pour que les délégués russes pussent admettre que leurs adversaires étaient à peu près d'accord avec eux sur les formules générales qui devaient servir de base à la paix. Ils le crurent si bien qu'ils proposèrent une suspension des pourparlers afin que les puissances de l'Entente pussent en prendre connaissance et venir s'asseoir auprès d'eux à la table des négociations.

Quelques jours après, le 8 janvier 1918, le président Wilson publiait son célèbre message sur les conditions d'une paix durable, en quatorze articles (v. *Larousse Mensuel*, n° 139, p. 550) qui, dans sa pensée, était destiné à servir autant d'avertissement aux négociateurs austro-allemands de Brest-Litovsk que de préface à l'œuvre de paix qui allait s'accomplir.

On sait ce qu'il en advint. Le traité de Brest-Litovsk du 9 février 1918 avec l'Ukraine dépouillait délibérément et arbitrairement la Russie — à qui l'on contesta le droit d'intervenir aux négociations — d'un immense territoire et attribuait à l'Ukraine notamment le gouvernement de Cholm, enlevé d'un trait de plume à la Pologne russe, sans qu'on ait pris soin de la consulter, ni de demander aux annexés leur consentement. C'était, au profit de l'Ukraine, dont les Empires centraux avaient besoin pour se ravitailler, la paix de conquête et de violence, de gouvernants à gouvernants, sans le moindre souci des aspirations des gouvernés.

Le traité de Brest-Litovsk du 3 mars suivant avec la Russie était plus hypocrite, car les Empires centraux, en détachant de la métropole la Courlande, les îles Aland, la Lithuanie, l'Esthonie et la Livonie, Ardahan, Kars et Batoum, attribués à la Turquie, prétendaient agir au nom du principe des nationalités et se montraient forts de ce que ces régions avaient manifesté leur intention d'être indépendantes. Comment auraient-elles pu exprimer librement cette intention, puisqu'elles étaient occupées militairement, les autorités allemandes ayant refusé de retirer leurs troupes?

Détacher ces territoires de la Russie démembrée ne constituait, du reste, pour l'Allemagne, qu'une partie de l'opération. La seconde partie avait pour but de les faire entrer dans l'orbite de l'Empire germanique, en se servant des délibérations des Diètes ou Conseils nationaux dont elle surveillait la composition et inspirait les décisions. C'est ainsi que la Lithuanie, la Finlande, la Courlande et même l'Esthonie et la Livonie sollicitèrent la protection de l'Allemagne et même une union étroite avec l'Empire, envoyant solennellement à Berlin, chez le chancelier, des délégations chargées d'offrir au kaiser, pour un prince allemand, la couronne de leur pays. Plus tard, l'union personnelle se serait naturellement transformée en union réelle, et les territoires ainsi assujettis à la puissance germanique se seraient soudés pour toujours à l'empire fédéral.

Ainsi, le principe des nationalités, accommodé à la mode allemande, n'était plus qu'un moyen de conquête, moins brutal et plus sournois que l'annexion sans phrases, mais y conduisant inévitablement. La formule du Droit des peuples de disposer d'eux-mêmes était devenue, aux mains de l'Allemagne, la procédure nouvelle de l'absorption des petites nations par les grandes.

La comédie était si visible, si mal jouée que la France, qui avait été la première à reconnaître la République finlandaise, dut adresser par la suite une protestation en règle contre l'élection du prince Charles de Hesse au trône de Finlande, déclarant qu'elle n'aurait jamais de rapports diplomatiques avec la monarchie que la Diète avait été contrainte de restaurer au mépris des formes exigées par la Constitution finlandaise.

Avec la Roumanie, les Empires centraux se conduisirent aussi odieusement. Le dur traité signé à Bucarest le 7 mai 1918 s'inspire des mêmes méthodes de rapine et de domination. Non seulement il n'y est tenu aucun compte des aspirations nationales de la Roumanie, mais encore de véritables conditions de capitulation étaient imposées à la malheureuse puissance, qui cessait de devenir un Etat balkanique de quelque relief et dont le territoire était morcelé; la perte de la Dobroudja la séparait de la mer Noire et des rectifications de frontière lui enlevaient dans les Carpathes, au profit de l'Autriche-Hongrie, toute sécurité pour l'avenir. Enfin, des conventions économiques consacraient la mainmise de l'Allemagne sur les richesses pétrolifères du pays, sur les céréales, etc.

Ainsi la preuve était faite des desseins dominateurs des Empires centraux. Chaque fois qu'au cours de cette guerre ils ont été à même de réaliser leurs conceptions, ils n'ont eu en vue que des plans de conquête, de spoliation et d'asservissement. Comment veulent-ils qu'on les croie lorsqu'ils affirment, ensuite, qu'ils luttent uniquement pour leur existence et proposen de négocier la paix en souscrivant en termes généraux aux principes posés par Wilson?

Le résultat fut que l'Entente accentua de plus en plus sa politique de protection des droits et des libertés des petites nations opprimées. Renonçant pour elle-même à des avantages territoriaux, elle ne songea plus qu'à mettre un terme aux empiétements de l'ennemi et à rendre les peuples maîtres d'eux-mêmes et de leurs destinées, en réparant les injustices et les coups de force du passé.

Nous en arrivons à la question des nationalités de l'Autriche-Hongrie. La monarchie danubienne était, nous l'avons dit, le plus monstrueux produit de l'équilibre européen. Et, cependant, la politique des Alliés, prudente et rationnelle, a été de n'encourager les mouvements nationaux qui bouillonnaient dans l'intérieur de cet empire que lorsqu'il devenait manifeste que le maintien de ces peuples dans le cadre de la monarchie serait une source interminable de conflits dans l'Europe future. L'Entente n'a suscité aucun mouvement séparatiste, contrairement aux efforts de l'Allemagne en Irlande, en Belgique, en Russie et au Maroc, au cours de cette guerre; elle a seulement pris sous sa protection des aspirations nationales ouvertement caractérisées comme celles des Polonais, des Tchéco-Slovaques, des Yougo-Slaves, des Italiens irrédentes, des Roumains de Transylvanie. Encore n'a-t-elle agi qu'avec infiniment de précaution.

Il a fallu, pour que sa décision intervienne, les sacrifices héroïques faits à la cause commune par les petites nations, le martyre de la Serbie et des Yougo-Slaves torturés par l'Autriche, la dévastation de la Pologne et de la Roumanie, les luttes admirables des Tchéco-Slovaques sur les champs de bataille comme à l'intérieur; il a fallu aussi convaincre les Italiens, qui considéraient qu'un antagonisme devait fatalement les séparer des Yougo-Slaves ou Slaves du Sud en raison de la nécessité d'assurer à la Serbie, une fois reconstituée et agrandie, un débouché sur l'Adriatique. Le congrès de Rome du 7 au 10 avril 1918 (v. *Larousse Mensuel*, n° 140, p. 579) a mis fin définitivement à cet antagonisme. Il a été, en effet, posé comme principe à ce congrès des nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie : 1° que les Italiens et les Yougo-Slaves reconnaissent la nécessité absolue pour eux de vivre désormais dans une alliance étroite, en raison même de leurs intérêts communs dans l'Adriatique; 2° qu'en ce qui concerne les questions territoriales, partout où, dans la sphère d'influence reconnue à chaque pays, des minorités de race se trouveront enclavées dans les majorités, il est entendu que ces minorités jouiront de tous les droits des majorités, que leur langue, leur civilisation et leurs coutumes seront formellement respectées de part et d'autre par le régime à établir; 3° que la libération de la mer Adriatique est un intérêt vital pour les deux peuples.

L'accord s'étant établi entre les peuples, il appartenait aux gouvernements de l'Entente de sanctionner par des déclarations catégoriques ces volontés librement exprimées des nationalités. Ils le firent par étapes successives.

Le 1er juin 1918, les Etats-Unis expriment au conseil national des pays tchèques (Bohême, Moravie, Slovaquie) les sympathies du gouvernement de Washington pour les aspirations nationales des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves.

Le 3 juin, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, au conseil interallié de Versailles, prennent acte avec satisfaction de cette déclaration et proclament en même temps que la création d'un Etat polonais intégral uni et indépendant, avec libre accès à la mer, constitue une des conditions d'une paix solide et juste et d'un régime de droit en Europe, proclamation qui opposait si heureusement le principe des nationalités à la solution allemande et à la solution dite austro-polonaise que discutaient, sans pouvoir s'entendre, les Empires centraux, pour régler, au mieux de leurs intérêts particuliers, le sort de l'infortunée Pologne.

Le même jour, une lettre de Balfour, ministre des affaires étrangères du gouvernement anglais,

assure les Tchéco-Slovaques que la Grande-Bretagne était prête à reconnaître l'armée tchéco-slovaque comme une unité organisée et le conseil national tchéco-slovaque comme organe suprême du mouvement chéco-slovaque dans les pays alliés, avec les mêmes droits politiques que ceux reconnus au comité national polonais.

Le 29 juin, Pichon, ministre des affaires étrangères du gouvernement français, va plus loin encore en déclarant au conseil national tchéco-slovaque que la République, considérant comme justes et fondées les revendications de la nation tchéco-slovaque, s'appliquerait, le moment venu, à les faire prévaloir, afin que l'Etat tchéco-slovaque devienne, en union étroite avec la Pologne et l'Etat yougo-slave, un facteur de paix dans l'Europe reconstituée suivant les principes de la justice et du droit des nationalités.

Ainsi, la France, qui avait été la première à organiser l'armée polonaise, l'armée tchéco-slovaque et les divisions yougo-slaves, était aussi la première à proclamer l'indépendance des pays tchéco-slovaques et à reconnaître l'existence de leur Etat national. Le 9 août 1918 la Grande-Bretagne, le 9 septembre les Etats-Unis et le Japon, le 25 septembre l'Italie et, le 5 octobre, la Chine font officiellement une déclaration considérant les Tchéco-Slovaques comme une nation alliée, belligérante, faisant une guerre régulière aux Empires centraux et se disant prête à entrer formellement en relations avec le conseil national tchéco-slovaque, reconnu comme un gouvernement belligérant, revêtu de l'autorité nécessaire pour diriger les affaires militaires et politiques des Tchéco-Slovaques.

Le 14 octobre 1918, le Conseil national tchéco-slovaque informe les Alliés de la constitution à Paris d'un gouvernement provisoire sous la présidence de Massarik et, tour à tour, la France et l'Italie reconnaissent officiellement ce gouvernement.

C'est alors qu'intervient la demande d'armistice et de paix des Empires centraux, faisant suite à la capitulation de la Bulgarie et précédant de quelques jours la capitulation de la Turquie. De tels événements devaient porter à leur maximum l'activité des nationalités. Leur mouvement prit une telle ampleur que les puissances de l'Entente auraient-elles voulu l'arrêter qu'elles ne le pouvaient plus. C'est ce qu'a parfaitement compris Wilson, dans sa réponse à la demande de paix du gouvernement de Vienne (18 octobre 1918). Les Etats-Unis, a-t-il dit en substance, ayant reconnu l'indépendance des Tchéco-Slovaques et leur situation de belligérants, ainsi que les aspirations nationales des Yougo-Slaves, ne sont plus libres d'accepter simplement une autonomie de ces peuples comme base de paix, et c'est à eux de dire ce qu'ils attendent du gouvernement de Vienne.

L'empereur Charles avait voulu parer au danger en publiant coup sur coup deux manifestes; le 17 octobre, il proclame la transformation de la double monarchie en un Etat confédéré, danslequel chaque nationalité formera sur le territoire qu'elle habite son propre organisme constitutionnel dans le cadre de la monarchie, et il demande aux nationalités de collaborer à cette reconstitution de l'Etat. Dans un second manifeste, l'empereur accorde à la Hongrie son autonomie.

Mais les Tchéco-Slovaques et les Yougo-Slaves refusent solennellement de négocier avec le gouvernement impérial au sujet de leur avenir. A partir de ce moment, les événements se précipitent, et, tandis qu'à Zagreb, capitale de la Croatie, une assemblée nationale de Serbes, Croates et Slovènes, composée des députés de tous les partis politiques de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Dalmatie, d'Istrie, Goritz, Styrie et Carinthie, proclame l'union de tous les territoires habités par les populations yougo-slaves, à Prague, le conseil national tchéco-slovaque prend le pouvoir; à Vienne, les Allemands d'Autriche forment un Etat autonome, cherchant à se détacher de la couronne des Habsbourg pour se réunir à l'Allemagne; et, à Budapest, à la suite des journées révolutionnaires que marqua l'assassinat du comte Tisza, le parti national triomphe des dernières résistances de la couronne, avec le comte Karolyi comme président du conseil. Le gouvernement de Vienne est débordé; il capitule sur tous les points; le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères, notifie au président Wilson, le 28 octobre, que son gouvernement donne son approbation aux idées exprimées dans la réponse américaine du 18 sur les droits des peuples d'Autriche-Hongrie et spécialement sur les droits des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves; enfin, suprême consécration de la victoire des nationalités, l'Allemagne elle-même, l'adversaire résolu de toute politique de démembrement, donne l'ordre à son consul à Prague de reconnaître officiellement, au nom du gouvernement de Berlin, le conseil national tchéco-slovaque.

La victoire des Italiens qui ont hissé leurs drapeaux sur les villes irrédentes Trieste et Trente, la capitulation de l'Autriche, l'entrée des Serbes en Bosnie, la prise du pouvoir en Galicie par les autorités polonaises qui ont proclamé, d'autre part, à Lublin, la République polonaise, et qui entreprennent de libérer les Polonais de Prusse et de se dégager complètement de l'emprise allemande; l'abdication de l'empereur d'Allemagne, suivie de l'armistice du 11 novembre entre les délégués allemands et le maréchal Foch, qui reconnaît implicitement les droits de la France sur l'Alsace-Lorraine; la révolution allemande, la proclamation de la république en Bavière, puis en Wurtemberg, l'abdication et la fuite des rois de Bavière, Saxe, Wurtemberg, des grands-ducs de Hesse, Brunswick, Oldenbourg, etc., la proclamation du chancelier démissionnaire, le prince Max de Bade, annonçant le dépôt d'un projet de loi portant fixation immédiate d'élections générales en vue d'une Assemblée nationale allemande constituante qui déterminera la Constitution future du peuple allemand, y compris les éléments qui pourraient désirer entrer dans le cadre de l'empire, allusion directe aux Allemands d'Autriche qui viennent d'adopter la forme républicaine et de demander au chancelier allemand à participer à l'élection de la Constituante allemande; enfin, l'abdication de l'empereur Charles Ier (11 novembre) et le manifeste par lequel il explique à ses peuples qu'il se retire pour ne pas s'opposer en obstacle à leur existence libre; le message des Etats-Unis aux Roumains, reconnaissant, aussi bien à l'extérieur que dans les limites du royaume, les aspirations de ce peuple qui vient de se soulever en Transylvanie contre les Magyars; tous ces événements immenses qu'on ne peut qu'énumérer marquent bien, en même temps que l'écroulement des Empires centraux qui jugulaient tous les peuples, la victoire absolue du principe des nationalités, non seulement en Europe, mais en Asie Mineure où la défaite des Turcs est le signal de l'affranchissement de l'Arménie, de la Syrie et de la Mésopotamie : c'est ce que constatait la déclaration franco-anglaise du 9 novembre 1918 : « Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements nationaux ».

Ainsi, les vieux jours de l'attribution arbitraire des populations à telle ou telle souveraineté sont passés. Les cours ou les cabinets sont désormais aux ordres des nations, comme le constatait lord Robert Cecil, dans son discours du 22 mai 1918, paroles qui, cinq mois après, trouvaient leur vérification la plus éclatante dans l'abdication en masse des potentats qui prétendaient régenter le monde et l'éclosion à l'indépendance, à la liberté et à la vérité ethnographique des Polonais, Hongrois, Tchéco-Slovaques, Yougo-Slaves, Italiens irrédentes, Alsaciens-Lorrains, Syriens, Mésopotamiens, Arméniens, et bientôt des Roumains et de toutes les nationalités russes attirées dans l'orbite germanique par les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest et rendues à elles-mêmes par l'armistice du 11 novembre qui déchire ces odieux traités. Il reste à savoir quel ordre nouveau et durable sortira de cet effondrement total et définitif du vieil équilibre européen? — Maurice DUVAL.

Pierres précieuses (CARACTÈRES DISTINCTIFS ESSENTIELS DES). Pour pouvoir être qualifié de *pierre précieuse*, un minéral doit posséder un certain nombre de propriétés qu'on trouve rarement associées dans un même échantillon et qui sont les suivantes :

Au point de vue des qualités physiques, il doit d'abord être *transparent* et d'une très belle *eau*, c'est-à-dire parfaitement limpide. Sa couleur doit être *vive* et *franche*, donc sans nuances vagues et indécises. Il doit, en outre, posséder un grand *éclat* ou de beaux *jeux de lumière;* ces qualités sont sous la dépendance directe de ses caractères optiques et, notamment, de sa *réfringence* et de ce qu'on appelle, en optique physique, la *dispersion*. Cette propriété a pour effet, comme son nom l'indique, de disperser les divers rayons de la lumière et d'étaler toutes les couleurs du spectre à la sortie du minéral : le diamant possède cette propriété à un très haut point. Enfin, les pierres précieuses sont naturellement *dures*, c'est-à-dire résistent à l'usure par le frottement; elles conservent ainsi indéfiniment leur poli, leur éclat et leurs feux. Le caractère de la *densité* (v. DENSIVOLUMÈTRE, p. 637) a une grande importance pour la détermination et la classification des gemmes, car il est lié étroitement à leur réfringence. Aussi la plupart des pierres précieuses sont-elles pesantes par rapport aux autres minéraux transparents et, surtout, par rapport aux imitations.

La place d'un minéral est d'autant plus élevée dans la hiérarchie des gemmes que ces diverses qualités, dans un même échantillon, sont plus développées et en même temps réunies. Il existe cependant des pierres estimées, en petit nombre il est vrai, qui ne sont ni transparentes, ni denses, ni à grand éclat, ni d'une couleur vive. C'est le cas de l'opale avec ses reflets irisés, du labrador avec ses effets chatoyants, de la turquoise dont la délicate couleur bleu tendre compense l'opacité. La définition précédente ne saurait donc être absolue, et on doit plutôt la regarder comme une loi approchée supportant quelques exceptions. Aux qualités énoncées il faut, du reste, ajouter deux autres facteurs d'estimation n'ayant aucun caractère scientifique, mais jouant, cependant, un rôle important dans l'appréciation commerciale des pierres précieuses : la *rareté* et la *mode*.

L'abondance plus ou moins grande des gemmes sur le marché est en rapport si étroit avec leur prix qu'à certaines époques on en a vu certaines atteindre presque subitement des cours inaccoutumés. Le rubis en fournit un exemple frappant, car son prix atteint parfois et peut même dépasser celui du diamant. La dernière « crise du diamant », qui date de quelques années, a engendré une si grande baisse de cette pierre qu'elle a été cause, pendant plusieurs mois, d'un arrêt complet des affaires.

Il en est de même de la mode, qui peut discréditer momentanément certaines pierres appréciées et, inversement, donner à d'autres, peu estimées, une valeur inattendue. Ainsi, la topaze, après avoir été très appréciée, est aujourd'hui démodée. Par contre, grâce à la faveur accordée depuis quelques années aux bijoux artistiques, certaines pierres, dénommées précisément *pierres de fantaisie*, sont de plus en plus recherchées : nombre de belles variétés de quartz, de jaspe, d'agate, de feldspath sont dans ce cas; par la diversité de leurs nuances, la variété d'éclat et de poli dont elles sont susceptibles sous le doigt du graveur et du lapidaire, elles se prêtent admirablement à la réalisation de sujets artistiques de goût parfait. La gravure et la sculpture sur gemmes (glyptique) en ont fourni, dans ces derniers temps, de nombreux exemples.

La *composition*, c'est-à-dire la nature chimique, ne constitue pas une propriété qualitative des pierres précieuses, bien qu'elle soit d'un grand secours pour leur détermination. Aussi rencontre-t-on des gemmes de toutes compositions : des corps simples (diamant), des oxydes (améthyste, rubis, saphir), des phosphates (turquoise) et surtout des silicates (émeraude, topaze, rubellite, etc.).

Quant à la *couleur*, elle n'a aucune valeur pour la connaissance des pierres précieuses et ne peut, par conséquent, être d'aucun secours pour leur détermination et l'établissement de leur composition; elle est due à une sorte de teinture naturelle, liée généralement à la présence d'impuretés (fréquemment des oxydes) presque toujours indosables. Il convient donc d'insister sur les deux faits suivants : que des pierres de composition différente, c'est-à-dire de valeur inégale, peuvent avoir la même coloration et que, inversement, une même espèce peut offrir des teintes variées. Le premier cas se rencontre dans certaines variétés de tourmaline (*rubellite*), de corindon (*saphir rose*), de cristal de roche (*quartz rose*), de triphane (*kunzite*), de béryl (*béryl rose* ou *morganite*) qui, toutes, possèdent une coloration rosée telle que le simple aspect de ces pierres *taillées* ne permet pas de les différencier. Le second cas se manifeste d'une façon extrêmement typique dans la tourmaline, qui fournit à peu près toute la gamme des couleurs. Il en existe de parfaitement incolores, de rouges, et des rouges les plus divers : sang de pigeon comme les plus belles variétés de rubis, rouge violacé et passant insensiblement au rose tendre; certains échantillons sont vert émeraude, d'autres bleu saphir; on en rencontre parfois de bruns, comme le quartz enfumé; il en existe enfin de jaune pâle, comme la citrine et de jaune d'or.

On ne doit donc pas dire, contrairement à ce que beaucoup de personnes affirment, sans se rendre compte de leur erreur : telle pierre est du rubis parce qu'elle est rouge, telle autre du saphir parce qu'elle est bleue, telle autre de l'émeraude parce qu'elle est verte, telle autre, enfin, de la topaze parce qu'elle est jaune.

Cette affirmation est d'autant plus erronée que la liste des gemmes, loin d'être close, s'accroît de temps à autre de nouvelles variétés et même d'espèces entièrement nouvelles. C'est le cas de certaines variétés d'orthose, dont A. Lacroix a signalé la présence à Madagascar à l'état d'échantillons parfaitement limpides et d'une très belle coloration jaune d'or. Le grenat spessartine et certains béryls sont dans le même cas et ne demandent qu'à être mieux connus pour pouvoir jouir de la faveur du public et des joailliers à l'égal des plus belles gemmes.

Depuis quelques années, cependant, les gemmes naturelles ont à lutter contre les *pierres synthétiques*, encore appelées *gemmes artificielles* ou *reconstituées*. L'industrie, précédée des essais de laboratoire, est arrivée à réaliser la synthèse de plusieurs gemmes (rubis, saphir, etc.) dans des conditions si économiques que le commerce de la joaillerie s'en est profondément ressenti. Les pierres synthétiques ont, en effet, la composition, la dureté, la couleur et l'éclat des gemmes naturelles. Ce ne sont donc pas des *imitations*. Ces dernières ont seulement la couleur et la transparence des pierres véritables; constituées pour la plupart par de simples morceaux

de verre habilement taillés, elles ne supportent pas l'épreuve du temps, vu qu'elles manquent de dureté; aussi perdent-elles plus ou moins rapidement leur brillant et leurs feux; leur fabrication a cependant atteint un si grand degré de perfection qu'il est parfois très difficile de les caractériser à première vue et que l'intervention de l'expert est nécessaire.

Il est bon de rappeler que, pour éviter la tromperie, tout acheteur de pierres précieuses, brutes ou montées, a le droit d'exiger un certificat précisant la nature, la qualité, le poids et le prix desdites pierres. L'article 423 du Code pénal, en ce qui concerne les gemmes, est ainsi conçu :

Quiconque aura trompé l'acheteur sur... la qualité d'une *pierre fausse vendue pour fine*... sera puni d'un emprisonnement de trois mois au moins, un an au plus, et d'une amende qui ne pourra excéder le quart des restitutions et dommages-intérêts, ni être au-dessous de 50 francs; les objets du délit ou leur valeur, s'ils appartiennent encore au vendeur, seront confisqués.

Quant à la valeur collective des gemmes, brutes ou taillées, montées ou non montées, elle atteint des chiffres surprenants. Depuis 1871, date de la découverte des gisements diamantifères de l'Afrique australe, il n'a pas été extrait de ces derniers pour moins de 5 milliards de francs de diamants. La seule ville de New-York possède pour plus de 250 millions de dollars de gemmes taillées. En France, la valeur globale des pierres précieuses atteint le chiffre formidable de 5 milliards, dont 500 millions seulement en dépôt chez les commerçants et joailliers. On achète encore annuellement, dans le monde entier, pour 600 millions de diamants taillés, soit 140 millions de francs environ de diamants bruts. — JEAN ESCARD.

Pomme de terre (GALE NOIRE DE LA). La *gale noire* ou *maladie verruqueuse* de la pomme de terre est caractérisée par la présence de tumeurs bosselées à la surface des tubercules, au voisinage des yeux. Au début, on peut percevoir un faible noircissement des yeux; puis on voit apparaître des tumeurs de teinte grise, qui deviennent bientôt brunes et qui atteignent facilement le volume d'une grosse noix. Diverses tumeurs, en se développant au voisinage les unes des autres, confluent en une masse parfois aussi volumineuse que le tubercule lui-même. Ces verrues sont toujours fortement bosselées, de couleur foncée, brune ou verdâtre, au moment de l'expédition des tubercules. Le mot de *maladie verruqueuse* convient donc mieux que celui de *gale noire*.

Cette maladie, observée pour la première fois en 1896 en Hongrie, a fait son apparition en Angleterre vers 1900; en 1902, elle se trouvait en Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles. En 1908, on constatait sa présence dans les provinces rhénanes, en Silésie et en Westphalie, et, l'année suivante, la maladie se déclara au Canada où, grâce à des mesures radicales, elle n'a pu s'étendre. En France, elle n'a pas été signalée jusqu'à maintenant, grâce à l'interdiction de l'entrée en France des tubercules atteints de cette maladie par le décret du 19 décembre 1910.

Cette maladie est de nature cryptogamique; elle est due à un champignon oomycète, de la famille des chytridinées, le *synchytrium endobioticum*.

Le parasite n'a pas de filaments mycéliens comme les autres champignons; mais l'examen microscopique montre qu'il se présente sous la forme de plasmodes, de petites masses protoplasmiques dépourvues de membranes, qui se multiplient aux dépens du protoplasma même de la cellule parasitée, en laissant intacts les grains d'amidon. L'excitation produite par le parasite amène la prolifération des cellules de l'hôte, ce qui produit les bosselures et les tumeurs signalées.


Pommes de terre atteintes de la gale noire.

Lorsque l'hôte ne peut plus multiplier ses cellules et que le milieu devient défavorable, c'est-à-dire qu'il ne peut plus fournir au parasite des éléments nutritifs en quantité suffisante, le parasite condense son protoplasma en sporanges, qui s'entourent d'une membrane résistante et constituent alors des kystes atteignant sept centièmes de millimètre et sont au nombre de deux ou trois par cellule. Ils restent inclus au milieu des cellules de l'hôte et sont mis en liberté par la putréfaction des tubercules. A ce moment, les kystes se répandent dans le sol, et leur enveloppe, se déchirant, laisse échapper un grand nombre de zoospores à un cil, qui sont à même de contaminer de nouveaux plants.

Ces kystes conservent si longtemps leur vitalité dans le sol que des tubercules plantés dans un champ où la maladie avait sévi six ans auparavant furent envahis, alors que d'autres tubercules plantés ailleurs restèrent sains. Comme les tubercules et les stolons, les parties aériennes, tiges et feuilles, peuvent être atteintes par le mal.

Il faut bien se rendre compte que les épluchures jetées au fumier et répandues sur le sol peuvent introduire la maladie dans un champ; il en est de même du fumier provenant d'animaux nourris avec des tubercules malades, car il est prouvé que les kystes ne sont pas détruits par les sucs digestifs.

Cette maladie a produit des dégâts d'autant plus importants qu'on n'a pas encore de méthode pour la combattre. Des chaulages copieux en automne sur un terrain envahi n'ont rien donné; mais, au printemps, la chaux vive a donné quelques résultats, car il est probable que, si elle n'agit pas sur les kystes, elle a une action sur les zoospores, plus sensibles à l'action des composés chimiques. En Angleterre, des essais de saupoudrage des tubercules par du soufre n'ont montré aucune efficacité. Dans tous les pays où la culture de la pomme de terre présente une grosse importance économique, les gouvernements, devant la gravité de l'affection, ont pris des mesures de protection et prohibé l'entrée des tubercules contaminés.

La moyenne annuelle, dans le monde entier, de la production des pommes de terre a été, pendant la période qui va de 1908-1912, de 161 millions de tonnes. En France, de 1904-1914, le rendement moyen par hectare n'a été que de 88.40 quintaux, pendant qu'il s'élevait à 142 en Angleterre, à 135 en Allemagne et 91 en Autriche. Mais les dernières statistiques nous apprennent que la production par hectare en 1914 a été en France de 94 quintaux, ce qui, pour une surface cultivée de 1.500.000 hectares, donne une récolte globale de 141 millions de quintaux. — Dr A. ORNIS.

Soubies (Albert), homme de lettres et critique français, né à Paris le 10 mai 1846, mort dans cette ville le 19 mars 1918. Après avoir terminé d'excellentes études au lycée Louis-le-Grand, Albert Soubies fit son droit et fut même inscrit comme avocat stagiaire au barreau de Paris, mais ses goûts personnels ne le poussaient guère vers la basoche ou la chicane et, s'il plaida dans sa première jeunesse, ce ne fut qu'accidentellement; il avait d'autres ambitions et, en même temps qu'il apprenait la loi, il se présentait et était admis au Conservatoire, où Savard lui enseignait l'harmonie et Bazin lui dévoilait les subtilités de la composition. Son but n'était pas de créer, mais de devenir apte à juger en toute compétence les œuvres d'autrui; aussi, à peine âgé de vingt ans, en 1866, lui était-il possible d'exposer dans la « Revue indépendante » ses premiers essais de critique musicale. Cependant, surviennent 1870 et la guerre. Soubies s'engage, part comme mobile et fait vaillamment son devoir.

C'est en 1874 qu'il met au jour le premier volume de *l'Almanach des spectacles*; ce n'était pas une création, mais la reprise, la continuation d'une publication interrompue depuis environ soixante ans et qui, sous le même titre, avait eu bien longtemps une vogue considérable. Soubies, en ressuscitant cet ouvrage, lui conserva le format primitif, petit in-12, et y apporta le soin méticuleux qu'il savait donner à tout ce qu'il entreprenait, de sorte que les quarante volumes parus forment un des documents les plus précieux de l'histoire du théâtre durant la fin du XIXe siècle et le début du XXe. Cette collection est complétée par trois volumes de tables.

Dès 1876, Albert Soubies est chargé de la critique musicale au journal « le Soir ». Il signe ses articles du pseudonyme de B. DE LOMAGNE (Beaumont de Lomagne), nom d'un chef-lieu de canton de Tarn-et-Garonne, qu'il fréquentait depuis sa plus tendre enfance: très populaire dans la région, il fut, en 1898, un peu malgré lui, nommé conseiller général et, jusqu'à ces derniers temps, il remplit les devoirs de sa charge avec toute la conscience qui lui était coutumière.

La rubrique de critique musicale au « Soir », il la conserva jusqu'à sa mort, et il est regrettable qu'il n'ait pas réuni en volumes, pour leur épargner l'oubli, les études remarquables qu'il a publiées pendant quarante ans sur la production musicale moderne, car on ne peut mettre en doute que Soubies ait été un des quelques critiques dont les jugements acquièrent une valeur incontestable par la profonde érudition et la grande compétence de leur auteur.

L'Almanach des spectacles et *la Critique du soir* n'auraient pas suffi à absorber sa grande activité, et voici, aussi complète que possible, la liste de ses ouvrages. Il a publié : en 1885, *l'Œuvre dramatique de Richard Wagner*, en collaboration avec Ch. Malherbe, alors bibliothécaire de l'Opéra; en 1887, *Précis de l'histoire de l'Opéra-Comique*; en 1888, *une Première par jour*, œuvre d'un intérêt considérable et d'une documentation formidable; en 1892, encore avec Malherbe, *Histoire de l'Opéra-Comique de 1840 à 1887* et *Mélanges sur Richard Wagner*; en 1893, *Précis de l'histoire de la musique russe;* le même année, il entreprend *l'Histoire de la musique*, qui, jusqu'en 1905, nous fera connaître en quinze volumes l'évolution musicale en Allemagne, en Russie, en Portugal, en Hongrie, en Bohême, en Suisse, en Espagne, en Belgique, en Hollande, dans les Etats scandinaves et dans les îles Britanniques; la même année, il commence, sous le titre *les Grands Théâtres parisiens*, une série qui nous vaut, en 1893, *Soixante-sept ans à l'Opéra-Comique;* en 1894, *Soixante-neuf ans à l'Opéra;* en 1895, *la Comédie française depuis l'époque romantique;* en 1899, *le Théâtre lyrique;* enfin, en 1915, *le Théâtre italien;* ces cinq ouvrages sont accompagnés de tableaux numériques et chronologiques d'un puissant intérêt, dénotant une patience de recherche incroyable. En 1900, il commence *les Membres de l'Académie des beaux-arts, de 1795 à 1900* (c'est une œuvre considérable, divisée en quatre volumes); en 1903, il nous donne *les Directeurs de l'Académie de France à la villa Médicis;* enfin, en 1912, *Documents inédits sur le* Faust *de Gounod*, en collaboration avec Henri de Curzon. Il n'avait pas entièrement terminé son *Histoire des membres de l'Académie des beaux-arts*, mais il a laissé tous les documents pour la mener à bonne fin.


Albert Soubies.

Depuis quelques années, Albert Soubies était doyen de l'« Association de la critique dramatique et musicale », vice-président d'honneur. Il laisse une bibliothèque musicale considérable, une des plus importantes qu'ait réunies un particulier.

A cinq reprises différentes, l'Académie française et l'Académie des beaux-arts avaient couronné ses travaux : *l'Histoire de la musique, l'Histoire de l'Opéra-Comique, les Grands Théâtres parisiens, une Première par jour* et *l'Almanach des spectacles* avaient reçu des prix.

Il avait posé sa candidature, comme membre libre de l'Académie des beaux-arts, au fauteuil devenu vacant par la mort de Louis de Fourcaud. Au scrutin qui eut lieu le 9 mars 1918, Soubies obtint 10 voix, venant immédiatement après l'élu, André Michel, conservateur des Musées nationaux.

On peut résumer la vie d'Albert Soubies en disant qu'il fut un philanthrope discret, un érudit, un artiste compétent et modeste. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1907. — GEORGES DAUDET.

supplétisme (*tissm'* — de *supplétif*) n. m. Gramm. Se dit d'un phénomène grammatical qui consiste à employer des racines différentes pour exprimer les diverses nuances temporelles d'une même action verbale, lorsque la racine du présent n'a pas une valeur sémantique assez souple : *Si la racine exprime le développement d'une action, le thème radical est un présent, et la racine ne comporte pas d'aoriste... Si l'on a besoin d'exprimer l'action pure et simple, on recourt d'ordinaire à une autre racine, et c'est pour cela que c'est auprès des racines de ce genre qu'apparaissent la plupart des cas de* SUPPLÉTISME *connus; mais la fixation du type supplétif a eu lieu séparément dans chaque langue.* (A. Meillet.)

Thierry (*Joseph*-Marie-Philippe), homme d'Etat et diplomate français, né à Haguenau (Bas-Rhin) le 19 mars 1857, mort à Saint-Sébastien (Espagne) le 22 septembre 1918. Joseph Thierry, qui vient de mourir en Espagne, où il représentait le gouvernement français en qualité d'ambassadeur en mission extraordinaire, était le fils de l'un des derniers maires d'Alsace expulsés par les Allemands le 6 septembre 1871. C'est à la suite d'une émouvante cérémonie au cimetière de Haguenau que les autorités allemandes avaient intimé à Joseph Thierry père l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures, sous peine de dix ans de forteresse pour lui et chacun des siens. Il faut dire qu'il s'était agi de rendre les honneurs funèbres au dernier des blessés de Reichshoffen et que le maire de la petite ville alsacienne avait voulu que les enfants des écoles suivissent le cortège en portant des rubans tricolores. Lui-même avait prononcé sur la tombe du combattant français un discours dans lequel il avait exprimé l'espoir d'un prompt retour de l'Alsace à la France. Le vainqueur ne pouvait tolérer une telle manifestation. J. Thierry père se retira donc à Marseille, où il est mort, il y a quelques semaines, après avoir rendu d'éminents services à tous les Alsaciens émigrés.

Son fils aîné, Joseph, ayant fait son droit, se fit inscrire au barreau de Marseille, où il occupa de bonne

heure une place brillante. En 1895, il fut candidat au conseil municipal sur la liste républicaine battue par la liste radicale-socialiste. Aux élections législatives du 22 mai 1898, il fut nommé au second tour, dans la IIIe circonscription de Marseille, au siège laissé vacant par Jules-Charles Roux. Arrivé à la Chambre, J. Thierry entra dans le groupe des républicains progressistes et devint un des chefs incontestés de ce parti par son labeur, l'étendue de ses connaissances et l'autorité de sa parole. Constamment réélu en 1902, 1906, 1910 et 1914, il aura appartenu consécutivement à cinq législatures et, pendant ces vingt années de parlementarisme, il a fait partie neuf fois de la commission du budget, dont il a été vice-président en 1912; il a été membre et président de la commission des douanes (1913), membre du comité consultatif des assurances sur la vie et des entreprises de capitalisation (1911 et 1912). Il a été, en outre, membre du conseil supérieur de l'Assistance publique et du comité consultatif des voies navigables.



Joseph Thierry.

L'œuvre législative de Joseph Thierry est considérable, aussi bien dans le domaine politique, où son nom se trouve mêlé à toutes les grandes discussions qui occupèrent la tribune depuis le ministère Waldeck-Rousseau jusqu'à la guerre, que dans l'ordre économique et financier, où il s'est acquis une réputation de spécialiste. On peut dire qu'il a constamment défendu avec sagacité les intérêts les plus importants du pays. Faut-il rappeler, notamment, la part qu'il a prise en 1901 à l'élaboration de la loi sur la marine marchande, dont il était le rapporteur général, et son active collaboration en 1909 à la refonte de notre tarif douanier de 1892, œuvre capitale de défense économique en face des spécialisations du tarif allemand? En 1912, Thierry a été rapporteur du budget des Affaires étrangères; mais il n'est pour ainsi dire pas de question dans laquelle il ne soit intervenu, comme leader de son parti, et il n'est que juste de constater que l'honorable député de Marseille était l'un des membres les plus écoutés et les plus distingués de l'Assemblée.

Au point de vue politique, Joseph Thierry, nous l'avons dit, avait appartenu dès le début au groupe progressiste, qu'il présida depuis 1905; il fut également président de la Fédération républicaine, puis, sentant la nécessité d'un revirement politique et désireux de fournir au gouvernement une majorité républicaine sur laquelle il pourrait s'appuyer sans avoir besoin de faire appel aux fractions d'extrême gauche, Joseph Thierry fonda, en 1912, le groupe de l'Union républicaine, dont il devint également le président et qu'il réussit à faire admettre comme la fraction la plus modérée de la majorité gouvernementale. Aussi, lorsque, le 22 mars 1913, Barthou forma le ministère de Défense nationale, qui devait voter le service militaire de trois ans, il put faire appel au concours de Thierry, à qui il confia le portefeuille des Travaux publics. Toute la presse souligna le fait, car c'était la première fois depuis fort longtemps qu'un modéré entrait dans les conseils du gouvernement. Du reste, ceux-là même qui s'en étonnaient rendaient hommage à la valeur personnelle et à la droiture du nouveau ministre. Celui-ci s'acquitta avec zèle de ses hautes fonctions; il mena à bonne fin la délicate question de l'Ouenza et celle, si importante, du canal du Rhône à Marseille. Il demeura au ministère jusqu'à la démission du cabinet Barthou (9 déc. 1913).

Pendant la guerre, sous le ministère Viviani, Joseph Thierry devint titulaire du sous-secrétariat à la Guerre (Intendance et Ravitaillement), créé le 1er juillet 1915, en même temps que le sous-secrétariat du service de santé. Il conserva ce portefeuille sous le ministère Briand, du 29 octobre 1915 jusqu'au 14 décembre 1916. Ainsi, J. Thierry fut, en fait, le premier ministre du ravitaillement en France. Son œuvre, à ce titre, fut considérable, car il eut à préparer la voie dans laquelle s'engagèrent ses successeurs. Il n'appartint pas au ministère Briand transformé du 14 décembre 1916, mais, le 20 mars 1917, Ribot, lorsqu'il constitua son cabinet, lui confia le portefeuille des finances, dont il avait été jusqu'ici le titulaire. Succédant ainsi à Ribot lui-même, Thierry s'efforça tout aussitôt de présenter à la Chambre le premier budget de guerre régulier, et il élabora tout un programme d'impôts nouveaux, que Klotz put reprendre lorsqu'il lui transmit son portefeuille, le 13 septembre suivant. Il créa enfin la commission des changes et s'occupa spécialement de la question du change avec la Suisse et l'Espagne. Ses initiatives heureuses furent couronnées de succès, puisqu'il réussit à faire tomber la dépréciation du franc français en Suisse de 31 p. 100 à 14 p. 100. Ajoutons qu'en août 1917, il a représenté, comme ministre des finances, le gouvernement français, avec Ribot, Painlevé et Thomas, à l'importante conférence interalliée de Londres.

Etant donné le caractère purement économique de nos relations avec l'Espagne durant la guerre, nul ne pouvait être mieux désigné que lui pour aller occuper, le 13 octobre 1917, le poste d'ambassadeur à Madrid, en remplacement de Geoffray. Joseph Thierry sut, par ses qualités professionnelles, son tact, sa connaissance des affaires, se créer tout de suite une situation très solide auprès du gouvernement espagnol et qui lui valut l'amitié personnelle du roi Alphonse XIII. On peut dire qu'il a rendu, dans l'exercice de ses hautes fonctions, des services éminents; il a régularisé de la façon la plus heureuse les relations économiques entre la France et l'Espagne; c'est grâce à ses efforts que fut signé l'accord du 7 mars 1918, qui a facilité nos échanges et nous a procuré les crédits à l'aide desquels le gouvernement français a pu poursuivre sa politique d'achats en Espagne, sans faire baisser le change; enfin, il a réorganisé la propagande française dans la péninsule, et l'on n'a pas oublié le succès de l'Exposition des arts français à Madrid, qui a servi si heureusement les amitiés françaises en Espagne. Joseph Thierry a suivi avec un intérêt tout particulier la crise qui a amené le gouvernement de Madrid à prendre une attitude ferme dans la question des torpillages et à adresser à l'Allemagne la notification du 10 août 1918, relative à la saisie des navires allemands internés.

La mort est venue trouver notre ambassadeur en pleine activité de travail. — Aussitôt, le roi d'Espagne a fait parvenir télégraphiquement au président de la République française un témoignage ému de ses regrets et de sa gratitude envers celui qui avait su accomplir si bien sa tâche délicate; de plus, Alphonse XIII a signé le décret suivant, en raison de son caractère aussi amical pour la France qu'exceptionnellement flatteur pour la mémoire du haut fonctionnaire qui en était l'objet :

Désirant donner un haut témoignage de la profonde douleur que m'a causée le décès de Son Excellence, M. Joseph Thierry, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française, et témoigner aussi les sentiments amicaux que je professe pour la nation qu'il représenta si dignement, je viens décréter, d'accord avec mon conseil des ministres :

Article unique. — Seront rendus au corps de M. Joseph Thierry, ambassadeur de la République française, les honneurs funèbres déterminés par les ordonnances pour un capitaine général d'armée décédé en place en exerçant un commandement suprême. Le corps sera accompagné par les représentants de mon gouvernement, ainsi que par les délégations de tous les corps constitués, tant civils que militaires.

Toute la presse a rendu compte de ces obsèques officielles, d'un caractère exemplaire dans l'histoire de la chancellerie. S. A. R. l'infant Fernando, représentant le roi, conduisait le deuil.

Français d'Alsace, ferme patriote, républicain sincère au caractère libéral, Joseph Thierry laissera le souvenir d'un homme courtois et de bon conseil, esprit distingué et largement cultivé, qui a loyalement et utilement servi son pays dans toutes les circonstances. — Maurice Duval.

Wolf (*Charles*-Joseph-Etienne), astronome français, né à Vorges, près de Laon (Aisne) le 9 novembre 1827, mort à Saint-Servan le 4 juillet 1918. Issu d'une vieille famille alsacienne, Charles Wolf vint terminer ses études élémentaires à Paris, au collège Rollin, puis entra à l'Ecole normale supérieure en 1848. Agrégé des sciences physiques en 1851, il fut immédiatement nommé professeur de physique au lycée de Nîmes, puis à celui de Metz. En 1856, il soutint sa thèse de doctorat; le mémoire qu'il présenta : *De l'influence de la température sur les phénomènes qui se passent dans les tubes capillaires*, constituait un travail remarquable et apportait à l'étude de la capillarité un certain nombre de lois nouvelles, et des plus importantes. Il fut alors nommé professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier. Il y était encore en 1862, quand Leverrier, alors directeur de l'Observatoire de Paris, qui avait su l'apprécier, lui offrit un poste d'astronome titulaire à l'Observatoire. En 1875, il suppléa Leverrier à la Faculté des sciences de Paris dans la chaire d'astronomie physique; en 1877, il était chargé d'un cours de physique céleste, enfin, en 1892, il devenait titulaire de la chaire d'astronomie physique et conserva ce poste jusqu'en 1903. C'est pendant son passage à la Sorbonne qu'il fonda, puis dirigea le laboratoire d'astronomie physique. Il disposait, dans la nouvelle Sorbonne, d'une tour et de deux coupoles; il y installa un équatorial et une lunette méridienne; cela lui permit, à côté des hautes spéculations mathématiques qu'il enseignait, de donner à ses élèves les premières notions d'astronomie pratique. Ce fut, d'ailleurs, un professeur consciencieux, dévoué à ses élèves, et la haute estime que lui témoignaient tous ses collègues était due autant à sa grande autorité scientifique qu'à la sympathie personnelle qu'il avait su inspirer. Sa longue vie fut entièrement consacrée au travail; il prenait de temps en temps quelque repos dans cette maison paternelle de Vorges qu'il avait conservée et qu'il fut, malheureusement, obligé d'abandonner pendant l'invasion des Allemands.

Après avoir passé sa thèse de doctorat et alors qu'il était professeur à Montpellier, il chercha à établir une correspondance entre les variations du magnétisme terrestre et les taches solaires. En 1862, Wolf et Diacon montrèrent, en opérant sur les métaux alcalins, que les spectres des vapeurs métalliques se compliquent quand la température s'élève. A l'Observatoire de Paris, il fut tout d'abord chargé des observations méridiennes et ne tarda pas à indiquer un certain nombre de perfectionnements importants; il rédigea à ce sujet des *Instructions* qui, pendant longtemps, furent rigoureusement suivies. Parmi les travaux qu'il publia à cette époque, citons ses recherches sur l'*Equation personnelle dans les observations de passage* et son *Système de synchronisations des horloges;* cette synchronisation, obtenue électriquement, a tout d'abord fait l'objet d'une installation à l'Observatoire de Paris, puis la méthode fut appliquée ensuite aux horloges de la ville.



Charles Wolf.

Il se mit ensuite aux observations équatoriales; ses mesures spectroscopiques, faites avec un appareil spécial qu'il avait lui-même imaginé, lui permirent, avec la collaboration de Rayet, de découvrir des étoiles d'un nouveau type. Les *étoiles du type Wolf et Rayet*, au nombre d'une centaine environ, se rencontrent dans les nuées de Magellan et la Voie lactée; elles paraissent portées à une très haute température et présentent des affinités avec les nébuleuses planétaires. On les considère comme d'anciennes *Novæ*, car les étoiles *nouvelles* que l'on a découvertes depuis présentent les mêmes caractères, au point de vue spectroscopique, lorsqu'elles arrivent vers leur stabilisation. En collaboration avec Ch. André, qui fut envoyé deux fois en mission pour l'observation des passages de Vénus (1874) et de Mercure (1878), il perfectionna les méthodes d'observation pour l'étude, si importante alors, de ces passages. Il importe, dans ces observations, de déterminer de la façon la plus précise l'instant où les bords de la planète et du Soleil entrent en contact. Or, lorsque le contact est près de se faire, on aperçoit un point noir ou, plutôt, une espèce de ligament noir allongé, qui semble partir de la planète et unit les bords des deux astres. Ce phénomène d'optique, connu sous le nom de *phénomène de la goutte noire*, est évidemment des plus gênants, puisqu'il empêche d'observer le moment précis du contact. Ch. Wolf l'a étudié tout particulièrement, et il a donné le moyen de l'éviter; dans son mémoire sur *les Apparences qui accompagnent l'observation des passages de Mercure et de Vénus devant le Soleil*, il étudie également l'influence due à l'ouverture des objectifs, ainsi que celle de l'aberration. Ce furent ces travaux qui le firent désigner, en 1874 et 1882, pour diriger les observations du passage de Vénus.

Parmi les autres travaux de Wolf, citons encore ses études sur *les Pléiades et l'Amas de l'Ecrevisse*, sur *le Spectre des comètes*, etc.., ainsi que ses recherches historiques sur *les Etalons du système métrique* et sur *l'Observatoire de Paris*. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences en 1883, en remplacement de Liouville.

Les travaux de Wolf ont été publiés dans les comptes rendus de l'Académie des sciences et dans différentes revues scientifiques. Il a publié à part : *le Mouvement propre des étoiles* (dans le traité *les Soleils* du père Secchi, Paris, 1875); *les Hypothèses cosmogoniques. Examen des théories scientifiques modernes sur l'origine des mondes, suivi de la traduction de la* Théorie du ciel *de Kant* (Paris, 1886). [Cet ouvrage, devenu classique, présente le plus grand intérêt, tant par son originalité que par l'étude historique que l'on y rencontre]; *Astronomie et Géodésie*, cours professé à la Sorbonne (Paris, 1891); *Histoire de l'Observatoire de Paris, de sa fondation à 1793* (Paris, 1902). — G. Bouchent.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — Le gérant : L. Grosley.



Les orchidées.

N° 143. — Janvier 1919

***Afrique-Orientale allemande** ou **Est-Africain allemand. —** Des quatre grandes colonies que l'Allemagne possédait en Afrique, c'est l'Afrique-Orientale qui a pu opposer la plus longue résistance aux attaques des Alliés ; mais elle est, comme les trois autres, tombée par les armes entre leurs mains. A la fin de novembre 1917, les Allemands avaient pu être entièrement rejetés hors de leur territoire et, malgré une récente tentative de rentrée sur une partie de leur ancienne colonie, leurs dernières forces réduites à l'impuissance, elles ne pouvaient tarder à être obligées de se rendre. Cette conquête de l'Afrique-Orientale par les troupes britanniques, belges et portugaises, est venue rendre définitif et complet l'effondrement de l'empire colonial que l'Allemagne s'était constitué, et elle peut compter parmi les plus grandes défaites qui lui aient été infligées. Conformément aux conditions de l'armistice, les forces allemandes qui subsistaient encore ont capitulé le 14 novembre.

La plus considérable en étendue des colonies africaines de l'Allemagne, l'Afrique-Orientale, présentait une superficie d'environ 995.000 kilomètres carrés, alors que l'Allemagne en compte seulement 540.827. Mais, ce qui avait pu heureusement aider à venir à bout de la conquête d'un territoire aussi considérable, c'est que la colonie, se trouvant en bordure de l'océan Indien, était complètement entourée, sur ses autres faces, de possessions appartenant à ses adversaires. Au nord, en effet, elle continuait à l'Afrique-Orientale anglaise, à l'ouest au Congo belge, au sud, aux possessions anglaises de la Rhodésia et du Nyassaland et à l'Afrique-Orientale portugaise ou colonie du Mozambique. Cette situation favorable pour nos alliés leur avait permis d'encercler progressivement l'ennemi commun et de pénétrer au cœur du pays.

Les opérations n'étaient cependant pas rendues faciles par la configuration même de ces contrées. L'Afrique-Orientale allemande, située peu au sud de l'équateur, occupait une partie de cette zone tourmentée du continent qui, entre le littoral et la région des grands lacs, forme un haut plateau marquant la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et l'océan Indien. A l'est et à l'ouest, ce plateau est limité par deux remarquables lignes de fracture, dans lesquelles toute une série de lacs creusent de vastes et profondes cuves, et des montagnes très élevées bordent ou avoisinent ces deux grandes fosses d'effondrement. Les limites de la colonie allemande coupaient un certain nombre des lacs de la région ou en suivaient les rives.

De l'embouchure de l'Oumba au nord, jusqu'au cap Delgado au sud, la côte de l'Afrique-Orientale allemande présente une plage basse, où s'ouvrent de nombreuses embouchures et qui est bordée de récifs de coraux, derrière lesquels s'étendent des lagunes ombragées de cocotiers. Ces coraux gênent la navigation, qui ne devient plus facile qu'aux embouchures des fleuves où se trouvent des ports abrités. Le long du continent, il existe quelques îles : Mafia appartenait à l'Allemagne, mais Pemba et Zanzibar, au nord, sont à l'Angleterre.

Plusieurs régions naturelles se succèdent de la côte vers l'intérieur. La zone littorale, bordée de récifs coralliens, formée de dépôts sédimentaires et souvent marécageuse, s'étend jusqu'à la base de l'escarpement du grand plateau intérieur. Bande étroite, elle est traversée par de nombreux cours d'eau, dont beaucoup ne viennent que du premier rebord montagneux, mais dont quelques-uns aussi descendent des profondeurs mêmes des montagnes.



Le général anglais van Deventer.

En arrière de cette plate-forme littorale, s'étend une première ligne montagneuse, qui représente l'escarpement du haut plateau intérieur. C'est ce que l'on appelle les montagnes schisteuses de l'Afrique-Orientale. De l'extrémité septentrionale du lac Nyassa, où les monts Livingstone atteignent 2.490 mètres, elles se dirigent vers le nord-est en formant une série de massifs jusqu'en arrière du port de Tanga et présentent des sommets dépassant 2.200 mètres. Ces massifs, bien arrosés, offrent des zones fertiles et sont couverts de riches pâturages ; leurs flancs sont revêtus de forêts verdoyantes.

Par delà les montagnes schisteuses, on rencontre, au nord-est de la colonie, un premier plateau, qui est un pays de steppes, arides ou herbeux, ces derniers habités par les Massaï. Au-dessus de ces steppes et aux approches de la grande fosse orientale, se dressent le Kenia et le Kilima N'djaro, le premier en territoire anglais, le second du côté allemand. De ces deux puissantes masses volcaniques, c'est le Kilima N'djaro qui l'emporte, et sa plus haute cime, le Kibo, où s'ouvre le cratère du volcan, est, avec ses 5.893 mètres, le point le plus élevé du continent noir. A l'ouest du Kilima N'djaro, est le Mérou, haut de 4 562 mètres. De ces volcans descendent en cascades les eaux qui viennent grossir le Pangani.

A l'ouest de ce massif volcanique et du pays des Massaï, s'étend la dernière prolongation de la ligne orientale de fracture, qui, venant du nord par l'Abyssinie et passant par le lac Rodolphe, est seulement marquée dans l'ancien territoire allemand par le lac Natron et quelques autres nappes d'eau plus méridionales, très petites aussi.

La ligne occidentale de fracture présente, au contraire, son plein développement sur les confins de la colonie où, faisant suite aux lacs Albert et Albert-Edouard, se succèdent le lac Kivou, jadis coupé par la frontière germano-belge, et le Tanganyika, dont les Allemands possédaient la côte orientale. Le lac Kivou, situé à 1.500 mètres d'altitude, couvre 5.000 kilomètres carrés ; le Tanganyika, qui est à 780 mètres, est long de 650 kilomètres et n'a pas moins de 35.000 kilomètres carrés de superficie. Toute cette ligne marque une forte dépression terrestre, et les eaux sont encaissées entre des rives montagneuses ; d'autre part, le Tanganyika, le lac le plus profond de l'Afrique, auquel on connaissait des fonds de 595 et de 647 mètres, en possède, comme on le sait par des sondages récents, qui atteignent 1.277 mètres et 1.430 mètres. Vers le sud-est, la ligne de fracture gagne le lac Nyassa, dont l'Allemagne possédait la partie nord-est.

Entre les deux grandes lignes de fracture s'étale, au nord de l'ancienne colonie allemande et traversé en son milieu par la frontière germano-britannique, l'immense lac Victoria, le plus vaste de l'Afrique, d'une superficie d'environ 75.000 kilomètres carrés, mais peu profond. Au sud de ce lac s'étend, d'une ligne de fracture à l'autre jusqu'au lac Nyassa, le haut plateau central, dont l'altitude varie entre 1.100 et 1.300 mètres et qui, sur beaucoup de points, offre une riche végétation. Les eaux qui l'arrosent s'écoulent vers le Congo par le Tanganyika, vers le Nil par le lac Victoria.

Malgré sa position géographique, l'Afrique-Orientale allemande est loin d'avoir partout un climat tropical. C'est dans la zone littorale qu'il se fait le plus sentir ; mais, dans les régions montagneuses, se rencontrent les grandes variations de température et, sur les plateaux, se fait surtout sentir une sécheresse excessive. Les ressources naturelles de la colonie sont donc très variables selon les régions, ainsi que les facilités de colonisation et de culture.

Tels sont les principaux caractères physiques de cette vaste contrée de l'Afrique, où les Allemands s'étaient introduits à l'époque où étaient nées chez eux les aspirations coloniales. Mais, s'ils n'avaient pas manqué d'envoyer des missions scientifiques étudier toutes les parties du pays, beaucoup d'autres explorateurs avaient, avant eux, apporté une fructueuse contribution à la connaissance de cette partie de l'Afrique orientale. Encore moins les Allemands, venus tardivement, avaient-ils pu jouer un rôle dans la découverte et l'exploration première de cette superbe et curieuse région africaine.

C'est à de grands voyageurs anglais, tels que Burton, Speke, Grant, Livingstone, Stanley, que revient le mérite d'avoir les premiers révélé les traits principaux de la configuration physique de ces pays. Il est juste aussi de rappeler les efforts de quelques voyageurs français : l'enseigne de vaisseau

Maizan, assassiné en 1845, alors qu'il remontait le Pangani; l'abbé Debaize, qui, en 1879, alla de Zanzibar au lac Tanganyika; l'enseigne de vaisseau Giraud, qui, de Zanzibar, atteignit le nord du lac Nyassa, puis le Tanganyika et vint déboucher à Quilimane; le R. P. Le Roy, plus tard évêque d'Alinda, qui, au cours d'un long séjour sur ce même côté de l'Afrique, a visité diverses parties du centre, ainsi que la région du Kilima N'djaro.

Cette partie de l'Afrique orientale, où les Allemands allaient bientôt pénétrer, avait déjà attiré des peuples du dehors, et sa population est caractérisée par des mélanges de races. Ce sont les nègres de race bantou qui en forment le fond; puis se sont fixées aussi des peuplades diverses, se livrant à l'agriculture et à l'élevage. Parmi les grands éleveurs de bétail, il est des peuples belliqueux et pillards : les Massaï dans le steppe du Nord, les Zoulous dans le Sud, qui ont refoulé les tribus agricoles. Mais les races qui les premières ont fait le plus sentir leur domination politique et commerciale, ce sont les Arabes et les Hindous.

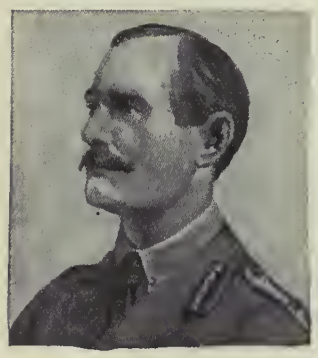


Le général belge Tombeur.

L'influence arabe s'est propagée sur la côte dès le VIIIe ou le IXe siècle, et du mélange des nouveaux venus avec les indigènes sont issus les Souahélis, ou « habitants du rivage », qui se sont répandus dans l'intérieur et se sont livrés au commerce des esclaves et de l'ivoire. Les Hindous s'étaient surtout fixés dans les ports, où ils étaient devenus commerçants et banquiers.

Les territoires de l'Afrique-Orientale étaient aux mains du sultan de Zanzibar quand les Allemands vinrent s'y introduire, et c'est aux initiatives individuelles que furent dues les origines de la colonie. Dès 1840, le commerce allemand s'était répandu dans les États du sultan, et il était arrivé, en 1874, à tripler le commerce anglais; aussi le souverain africain se montrait-il disposé à accepter le protectorat allemand, ce que, d'ailleurs, ni la France ni l'Angleterre n'entendaient admettre.

Ce fut en 1884 seulement qu'eut lieu un acte décisif, après la fondation à Berlin de la « Société pour la colonisation allemande ». Karl Peters, qui avait fondé cette société, se rendit avec quelques compagnons sur la côte orientale de l'Afrique et, ayant soin de ne pas agir ouvertement, imposa des traités à une douzaine de chefs, plus ou moins indépendants, dans toute la région comprise entre le Pangani et le Roufidji. Le sultan de Zanzibar protesta, mais, devant l'arrivée d'une escadre de guerre, il dut céder. En février 1885, fut fondée la « Société de l'Est-Africain allemand ». Puis, le 29 octobre 1886, fut conclu un arrangement anglo-allemand qui limita l'autorité du sultan dans cette partie de l'Afrique à une mince bande littorale et qui détermina la limite entre les sphères d'action de l'Angleterre et de l'Allemagne. De l'embouchure de l'Oumba, elle montait vers le nord-ouest et, contournant la base septentrionale du Kilima N'djaro, elle gagnait la rive orientale du lac Victoria, sous le premier degré de latitude sud. Le 30 décembre 1886, par un accord avec le Portugal, l'extension des territoires réservés à l'influence allemande fut limitée, au sud, au cours de la Rovouma.



Le général anglais Northey.

Mais un soulèvement général des populations locales ne tarda pas à éclater, amené à la fois par la brutalité des agents allemands, par la rancune des Arabes qui se voyaient entravés dans leurs contrebandes et leur commerce d'esclaves, et par le mécontentement des Hindous, auxquels venait d'être enlevée la ferme des douanes pour être cédée à la société allemande. Il fallut un blocus général entrepris par l'Angleterre, le Portugal et l'Allemagne, puis une expédition conduite par le commissaire impérial von Wissmann, pour venir à bout de cette grande insurrection. L'Allemagne dut conclure avec l'Angleterre, à la date du 1er juillet 1890, un nouveau traité, qui fut une déception pour l'ambitieux empire, malgré les avantages qu'il lui reconnaissait. S'il était établi que son territoire africain s'étendrait en profondeur jusqu'aux grands lacs et si, d'autre part, l'Allemagne recevait par ce traité l'île d'Héligoland, de son côté, elle abandonnait à l'Angleterre le riche territoire de l'Ouganda et, sur la côte, le sultanat de Vitou. Désormais, c'est à l'Angleterre que devait appartenir le protectorat du sultanat de Zanzibar; à l'Allemagne resta une seule île, Mafia. Les limites de l'Afrique-Orientale allemande se trouvaient ainsi définitivement établies, et elle devint ensuite une colonie véritable, la Société de l'Afrique-Orientale ayant transféré son domaine à l'empire d'Allemagne, qui prit l'administration le 1er janvier 1891. Ce changement de régime n'empêcha, d'ailleurs, pas de nouveaux soulèvements de se produire dans la colonie.

Ayant constitué leur domaine colonial, c'est alors que les Allemands purent y envoyer des missions scientifiques nombreuses pour explorer ce pays, qui offrait un champ d'étude très vaste, et préparer une mise en valeur de plus en plus active. Il nous suffira de rappeler celles du Dr Hans Meyer, qui gravit, en 1889, le Kibo, principal sommet du Kilima N'djaro, à sa troisième tentative; de C. Uhlig, qui, en 1904, refit la même ascension, ainsi que celle du Mérou, et qui étudia le grand fossé de l'Est-Africain; de Fritz Jaeger, qui, après avoir accompagné la mission Uhlig, fit un nouveau voyage dans la région du Kilima N'djaro, en 1906-1907. Mais, à cette époque encore, les Allemands n'ont pas été les seuls à explorer leur colonie. Nous rappellerons notamment que le R. P. Le Roy, poursuivant ses voyages, fut le premier Français à gravir le Kilima N'djaro et qu'il put pousser son ascension jusqu'à 5.000 mètres. Un autre Français, Charles



Batterie indienne de montagne, en action dans les bois épais du district de Lindi.

Alluaud, accomplit aussi de fructueux voyages en Afrique-Orientale pour en étudier la faune et la flore, et il publie actuellement encore une description scientifique de ces contrées, qui est la plus complète qui ait jamais été faite. Il faut citer le Suédois Yngve Sjöstedt, qui, en 1905-1906, étudia également la région du Kilima N'djaro.

Depuis leur établissement en Afrique-Orientale, les Allemands s'étaient efforcés de provoquer des émigrations nationales; mais, fortes au début, ayant atteint le chiffre de 200.000 en 1881, elles allèrent sans cesse en décroissant.

D'après le dernier recensement fait avant la guerre, la population indigène avait été estimée à 7.511.000 individus, parmi lesquels 15.000 environ étaient des non-autochtones, Hindous, Arabes, Syriens, etc.; elle était de beaucoup la plus considérable de celle des quatre colonies africaines allemandes. Quant à la population blanche, elle comprenait, au 1er janvier 1913, 5.336 individus, dont 4.170 Allemands; son augmentation s'était surtout produite dans les districts de Tanga et de Pangani.

Le territoire était divisé en 22 districts, dont 16 civils, 3 militaires et 3 laissés à l'administration indigène sous l'autorité d'un résident. Le siège du gouvernement était à Dar-es-Salam, le plus important de tous les ports, situé sur l'océan Indien au sud de l'île de Zanzibar et dont la population n'était pas moindre de 25.000 habitants, parmi lesquels un millier de blancs. Les autres principaux ports sont, en descendant du nord au sud, Tanga, Pangani, Sadani et, au sud de Dar-es-Salam, Kilwa-Kiwindje, Lindi et Mikindani. Tanga, débouché de l'Ousambara, est appelé à prendre une certaine extension, à raison de la sécurité de sa rade, et ce point était aujourd'hui la tête de ligne d'une voie ferrée gagnant la base du Kilima N'djaro et qui dessert l'ancien parcours des caravanes. Bagamoyo, à l'embouchure du Roufidji, a eu jadis une certaine importance à raison de sa proximité de l'île de Zanzibar, mais sa rade médiocre ne pouvait lutter avec le magnifique port de Dar-es-Salam, parfaitement aménagé. De plus, Dar-es-Salam avait été choisi comme point de départ d'une grande ligne de chemin de fer, qui, traversant toute la colonie, avait pu avant la guerre être conduite jusqu'au lac Tanganyika. Par cette ligne, qui suivait une route de caravanes traditionnelle, se trouvaient desservis désormais les grands centres et les marchés de l'intérieur : Morogoro, Kilossa, Mpapoua, Kilimatinde, Tabora, la plus grande ville du centre, à 1.260 mètres d'altitude, Oudjidji, sur le lac Tanganyika.

C'est le 1er février 1914 que le rail avait atteint le Tanganyika et, lorsque la guerre éclata, l'Afrique-Orientale allemande se disposait à célébrer ce grand événement par l'ouverture solennelle d'une exposition à Dar-es-Salam. La date fixée pour cette solennité était le 15 août, et le kronprinz, qui avait accepté le patronage de l'Exposition, devait se rendre dans la colonie. Mais, dès le mois d'avril, on apprenait qu'il n'effectuerait pas le voyage annoncé. On avait mis en avant, pour expliquer ce changement, des considérations diverses, mais il apparaît aujourd'hui comme fort probable que la véritable raison en était la prévision d'une guerre prochaine.



Le général allemand Lettow-Vorbeck.

Il est d'ailleurs, à cet égard, un fait très significatif. En 1913, il y avait seulement dans la colonie une troupe de police comprenant 320 Allemands et 4.540 soldats indigènes. En 1914, on avait porté ces contingents aux chiffres respectifs de 3.120 et 26.000, et tout un matériel de guerre, artillerie, munitions, équipements, avait été préparé et adjoint à cette armée, sous le prétexte de donner un caractère plus grandiose à cette inauguration. Aussi il n'y a pas lieu de s'étonner que la lutte ait commencé, dans l'Afrique-Orientale, par une offensive allemande.

Le 22 août 1914, une attaque fut, en effet, dirigée par les Allemands contre le port de Loukouga, sur la côte belge du lac Tanganyika. Ni les Belges ni les Anglais n'avaient accru leurs forces coloniales en vue d'hostilités, et les Belges croyaient pouvoir toujours compter sur le traité de Berlin, du 26 février 1885, qui garantissait la neutralité du Congo. Quant aux Allemands, ils avaient déjà sillonné le lac mitoyen de bateaux armés. Mais Belges et Anglais surent admirablement organiser leur résistance en attendant l'arrivée des renforts qui devaient les faire triompher.

Contre la colonie anglaise, les Allemands portèrent leurs attaques dans la direction des routes menant vers l'Ouganda. Une troupe ennemie s'empara, le 9 septembre, du poste de Karoungou, sur les bords du lac Victoria et, peu après, de Kisil, dans l'intérieur du pays. Mais les Allemands durent bientôt se replier sur leur territoire, et de nouvelles tentatives restèrent vaines également.

En novembre 1914, les Anglais tentèrent une offensive et, s'ils durent renoncer à s'emparer de Tanga sur la côte allemande, ils purent néanmoins franchir la frontière à l'intérieur et, après un combat acharné, s'emparer de Longido, au nord-ouest du Kilima N'djaro.

En décembre, Dar-es-Salam fut violemment bombardé, et tous les navires réfugiés dans le port allemand furent anéantis. Puis, une expédition envoyée de Mombasa vint occuper, le 11 janvier 1915, l'île de Mafia, située au sud de Zanzibar.

Les Belges, de leur côté, voulant dégager les abords de leur frontière orientale, avaient pénétré aussi en territoire allemand et, après un violent combat livré le 9 octobre 1914, près de Kisangoué, au nord du lac Kivou, poursuivirent leur mouvement en avant et infligèrent, le 29 octobre, un nouvel échec à l'ennemi. En 1915, après s'être emparés de l'importante station de Kissignies, sur la rive nord-est du lac, ils occupèrent par surprise, le 15 juin, le mont Loubafou, haut de 2.000 mètres, position stratégique, devant laquelle une première attaque, tentée le 4 octobre 1914, avait échoué. Ce succès fut complété, le 21 juin, par le passage de la rivière Sebea. La prise de Loubafou rendait les Belges maîtres de la région du Bougoïe, très peuplée et très riche.

Sur la côte orientale du lac Victoria, une petite force britannique avait pris possession, le 9 janvier 1915, du port allemand de Shirati. Le 12 mars, un raid allemand, qui s'était porté en territoire anglais, près de Karoungou, sur le lac, au nord de Shirati, fut repoussé au delà de la frontière. Le 22 juin, une forte défaite fut infligée aux Allemands à Boukoba, sur la côte occidentale du lac Victoria. Du côté du lac Nyassa, les Anglais s'étaient emparés, le 30 mai, de Sphynxhaven, sur son littoral oriental.

Après la victoire définitive que venait de remporter, en juillet 1915, le général Botha dans le Sud-Ouest africain, les Allemands avaient essayé de porter une activité nouvelle dans l'Est-Africain. Des contingents de troupes européennes allemandes se mirent en mouvement, l'une de Bismarckburg,

Le général Smuts dirigea lui-même le corps expéditionnaire de l'Ousambara. Partant de Kahé, il occupa plusieurs stations et, le 16 juin, une de ses colonnes prit l'importante gare de Pangani.

Le 21, une autre colonne, commandée par le major général Hoskins, s'empara de Handeni et, trois jours après, elle infligeait un échec sérieux à l'ennemi plus au sud, sur la rivière Loukigoura.

Le 7 juillet, le général Smuts atteignait la côte et occupait Tanga. La voie ferrée du nord passait ainsi entièrement aux mains des Anglais. Après le succès remporté sur la rivière Loukigoura, le général Smuts commença un mouvement en avant vers le sud et un détachement enveloppant le massif des montagnes de Ngourou, traversa la chaîne et vint déboucher, le 8 août, à la mission de Mhonda,

l'obligea, le 16 juillet, à abandonner les positions qu'il avait organisées dans cette région. La colonne de droite, faisant route vers le Tanganyika, vint occuper, le 6 juin, Ousambara, chef-lieu de l'Ouroundi, qui domine la rive nord du lac, puis, se portant vers le sud, elle s'empara, le 29 juillet, d'Oudjidji et de son port de Kigoma, situé sur ce lac. Elle tenait ainsi le terminus, sur le Tanganyika, de la grande voie ferrée centrale.

Les progrès des Alliés allaient maintenant s'accélérer des deux côtés, sur la ligne de chemin de fer allemande. Une colonne anglaise put marcher directement vers le port de Dar-es-Salam et, coopérant avec la flotte, elle força la capitale de l'Est-Africain allemand à capituler, le 4 septembre.

Du côté belge, les forces ennemies opéraient leur retraite dans la direction de Tabora, station de la ligne et l'une des principales cités du centre. Après une série de combats, les troupes belges entrèrent victorieusement dans la place le 19 septembre. Par la prise de Tabora, la voie ferrée centrale était désormais perdue pour les Allemands; avec la chute de la capitale et l'encerclement presque complet des forces germaniques, la conquête de la colonie était désormais assurée.

Les Portugais avaient dirigé, eux aussi, des attaques contre la colonie allemande. Leur campagne avait débuté, le 10 avril 1916, par l'occupation de la baie et de la région de Kionga, à l'embouchure de la Rovouma, que les Allemands avaient usurpées en 1894. C'est sur les bords de cette rivière qu'eurent lieu toutes les opérations et, le 15 septembre, une colonne portugaise put la franchir.

Après la prise de Tabora par les troupes belges, les forces allemandes effectuèrent leur retraite par le sud et l'est en vue de gagner Mahenge et d'y rallier les éléments qui y tenaient encore; mais des défaites infligées par les colonnes britanniques, en octobre et novembre, les en empêchèrent. Rejetés vers la vallée de la Roufidji, les Allemands n'avaient plus désormais dans la colonie ni ville, ni port de mer, ni voie ferrée, et ils étaient dépourvus, par suite, de tout moyen de ravitaillement; ils devaient fatalement s'acheminer vers la capitulation.

au sud du Tanganyika, l'autre de Neu Langenburg, au nord du lac Nyassa, menaçant à la fois le territoire britannique et le territoire belge; mais, par des mesures rapides, leur marche fut enrayée.

Malgré leurs tentatives renouvelées du côté du Tanganyika, les Allemands furent constamment rejetés par les Belges de l'autre côté de la frontière et, en dernier lieu, le 29 septembre, près de la station frontière de Louvoungi. Sur le Tanganyika, les Anglais avec le concours des Belges, continuèrent leur poursuite des bateaux allemands et, après les avoir tous mis hors de combat, ils parvinrent, en février 1916, à assurer définitivement aux forces navales alliées la maîtrise des eaux du lac.

De nouvelles opérations importantes furent conduites par les Anglais, en 1916, dans le but de dégager le chemin de fer de l'Ouganda. Le 21 janvier 1916, ils enlevèrent Longido, point situé au N.-O. du Kilima N'djaro, qu'ils avaient déjà occupé et que les Allemands avaient repris. Puis, les troupes britanniques ayant attaqué les positions occupées par les Allemands dans les collines de Kitovo, à l'ouest de Tavela, purent, après une lutte acharnée qui dura les 11 et 12 mars, les rejeter vers le sud-ouest; la reprise de Tavela mettait un terme à l'incursion allemande en territoire britannique. Le 13 mars, les Anglais occupaient Moshi, situé en territoire allemand au pied du Kilima N'djaro, sur la ligne de chemin de fer qui part de Tanga, sur la côte, puis, se dirigeant sur Arusha, son point terminus, en chassèrent l'ennemi le 20 mars.



Les Allemands durent évacuer la région de Roufou, où ils s'étaient réfugiés, et se retirèrent au sud de la voie ferrée de Tanga. Cette brillante campagne avait été conduite par le général Smuts, ex-général boer. La frontière anglaise étant sûrement libérée grâce à ce succès, le général Smuts transporta résolument les hostilités en plein cœur de l'Afrique-Orientale, vers le chemin de fer central de Dar-es-Salam au Tanganyika, et la colonie fut envahie de trois côtés à la fois : par les Anglais au nord, les Belges au nord-ouest et les Portugais au sud.

Une partie des troupes anglaises, sous le commandement du général van Deventer, s'était dirigée, dès le début d'avril 1916, vers Kondoa-Irangi, localité située à 250 kilomètres au sud du Kilima N'djaro et où les Allemands s'étaient concentrés; après un vif combat, cette position fut occupée le 19 avril, et l'ennemi, surpris, laissa aux mains des Anglais une grande quantité de munitions et de bétail. Les Allemands se retirèrent vers la voie ferrée du centre. Désormais, la campagne du général Smuts visa un double objectif : d'une part, le chemin de fer de l'Ousambara, qui part de Tanga; d'autre part, le chemin de fer central.

au-dessus de la vallée de Mojonda, où la résistance de l'ennemi fut brisée.

Concurremment à ce mouvement, le général van Deventer put mener plus à l'ouest une offensive directe contre le chemin de fer central de Dar-es-Salam au Tanganyika, vers lequel il avait déjà repoussé l'ennemi. Il put en occuper trois points : Kilimatinde, Dodoma le 29 juillet, et Kikombo; puis il délogea l'ennemi, le 12 août, dans la direction de Mpapoua, vers l'est, au nord de la voie ferrée. Continuant sa poursuite de ce côté, il s'empara, le 22 août, de Kilossa, sur le chemin de fer, puis de Kissaki et de Morogoro, que vint atteindre également la colonne Hoskins.

De leur côté, les opérations des troupes belges ont également contribué à la réalisation du même plan stratégique, sous la conduite du général Tombeur. Une colonne belge put débarquer sur la rive allemande du lac Kivou et reprendre la petite île de Kivijivi, qui appartenait à la Belgique, et dont l'ennemi s'était emparé par surprise au début des hostilités. D'autre part, une autre colonne s'étant engagée dans le nord du Rouanda, occupa, le 6 mai, Kigali, la capitale, vaste agglomération et nœud important de communications. La colonne Tombeur, qui poursuivait sa marche entre le lac Kivou et le lac Victoria, occupa la rive sud-ouest de ce dernier et, après avoir battu l'ennemi à plusieurs reprises,

Les opérations ayant repris avec plus d'activité à la fin de la saison des pluies, en mai 1917, les Belges firent prisonnier, le 22 de ce mois, le major allemand Wintgens, qui cherchait à remonter au nord, vers Tabora. En juin, les forces britanniques repoussèrent l'ennemi des rives de l'estuaire du Loukouledi. A la fin de juillet, il existait deux centres de résistance allemande : la plus petite portion sous le colonel Tafel dans Mahenge, l'autre sous le général von Lettow-Vorbeck, dans la vallée de la rivière Matandou, qui se jette dans la mer à Kilwa.

Le mouvement d'enveloppement de Mahenge fut ensuite tenté à la fois par les Belges venus du côté de la rivière Oulanga, par la colonne rhodésienne du général Northey et par les troupes du général van Deventer, venues de l'est. De nombreux combats eurent lieu en août et en septembre et, le 9 octobre, le major belge Muller occupa Mahenge. En même temps, le général Northey déblaya les vallées séparant le Nyassa de Mahenge et le gros de l'armée allemande, vivement attaqué par van Deventer dans la vallée du Matandou, fut rejeté au sud; la coupure des deux forces allemandes était ainsi faite.

Les Allemands de Tafel avaient été chercher un refuge vers le sud, malgré la menace de la colonne Northey. A ce moment, le général van Deventer venait de mener une vigoureuse offensive contre le

groupe allemand de l'est; il l'avait chassé de la région de Lindi et de la vallée du Kitangari, l'avait rejeté sur la Rovouma, qui marque la frontière portugaise, et avait occupé Nevala, un peu au nord de la rivière. Tafel, qui ignorait ces succès, tomba sur les colonnes de van Deventer et, enveloppé par elles le 27 novembre, il fut contraint de se rendre.

Le territoire de l'Afrique-Orientale allemande était à ce moment conquis et passé aux mains des Alliés, car le reste des troupes ennemies, faibles en nombre et exténuées, manquant de vivres et de munitions, s'était réfugié dans la colonie portugaise sous la conduite de von Lettow-Vorbeck et avait remonté la vallée de la Loujenda, affluent de la Rovouma. Les Allemands se disséminèrent en groupes et en patrouilles à travers tout le pays depuis M'wembe, qui est près du lac Nyassa, jusqu'à la côte dans le voisinage de Port-Amelia. Des troupes anglaises ont suivi le mouvement allemand dans la vallée de la Loujenda, tandis que des colonnes coopérant avec les Portugais débarquaient à Port-Amelia et s'avançaient à l'est et au nord-est de l'extrémité méridionale du lac Nyassa. Malgré des contre-attaques, les troupes anglaises et portugaises obligèrent l'ennemi, qui avait essayé quelques tentatives de retraite du côté du nord, à se retirer vers le sud et, à la fin de juillet 1918, il était refoulé vers Quelimane. Mais, à ce moment, le général allemand avait tenté un coup audacieux. Se portant vers le nord-est, il franchit la Rovouma au début d'octobre; il rentra dans le territoire de l'ancienne colonie allemande, cherchant à gagner le nord en longeant le lac Nyassa. C'est alors que fut conclu l'armistice. Le 14 novembre, le général von Lettow-Vorbeck capitula sur la rivière Chambezi, au sud de Kasama, dans la Rhodésia septentrionale.



Blockhaus allemand pris par les troupes britanniques, à Kisangoué.

Les Allemands avaient fait de gros efforts pour mettre en valeur leur vaste colonie de l'Afrique-Orientale, et, si elle n'avait pas paru tout d'abord devoir leur apporter tous les résultats qu'ils en attendaient, elle avait pu, néanmoins, réaliser durant les dernières années d'assez notables progrès. Un pays de relief aussi inégal et offrant des conditions climatériques aussi variées ne pouvait présenter partout, sur son immense étendue, une valeur uniforme et des possibilités de culture identiques. On a estimé qu'un sixième seulement du territoire pouvait être cultivé; c'était encore là une proportion assez forte, étant donné sa configuration physique, et il y a tout lieu de croire qu'elle pourrait être dépassée.

A part la zone littorale, plaine basse, couverte de palétuviers, de manguiers, de cocotiers, pays très favorable au développement des cultures, tout l'intérieur du pays, constitué en grande partie par des plateaux bordés de chaînes montagneuses, offre une végétation qui est celle des steppes ou savanes; mais s'il en est de désertiques, garnies seulement de broussailles et d'arbres de faible taille, il en est d'autres qui sont de vastes étendues de hautes herbes et de pâturages, de vrais parcs de riche végétation, où se rencontrent surtout les terrains propices aux cultures.

C'est surtout du côté des cultures que s'était orientée la colonisation allemande, et elle avait su mettre à profit les régions les plus favorables. C'est principalement dans la zone littorale que les Allemands avaient développé d'abord leurs exploitations agricoles, ainsi que sur le plateau de l'Ousambara, au nord du Pangani, et sur le versant méridional du Kilima N'djaro et du mont Merou. Les contrées sur lesquelles ils avaient ensuite fait porter aussi leurs efforts sont le Rouanda, au sud-ouest du lac Victoria, l'Ounyamouezi, vaste plateau du centre au sud du même lac, et le Kondeland, au nord du lac Nyassa.

Les colons avaient tiré parti des ressources naturelles de la zone littorale, particulièrement des bananiers, qui viennent jusque sur les pentes montagneuses, et des cocotiers, dont ils augmentèrent beaucoup le nombre par des plantations.

L'une des cultures qui avaient semblé d'abord devoir offrir le plus d'avenir est celle du café, et d'importantes plantations en furent faites par plusieurs sociétés sur les pentes et le plateau du Handeï, ainsi que sur la côte, près de Tanga et de Pangani; mais elle ne représente guère aujourd'hui que 4.800 hectares.

Puis, d'autres produits très rémunérateurs furent aussi propagés, et l'un des plus avantageux fut le chanvre de sisal, dont la culture fut introduite en 1893 par la Compagnie de l'Est-Africain allemand et qui, en 1913, couvrait 25.000 hectares; elle avait réussi dans presque toutes les régions de la colonie et, dans les terres riches de l'Ousambara, la plante donnait une récolte au bout d'un an et demi. Seize sociétés s'étaient occupées de ce produit.

L'exploitation cotonnière avait fait aussi de grands progrès, tant dans les régions voisines du littoral qu'à l'intérieur, en approchant des lacs. Cette culture, à laquelle onze sociétés s'étaient consacrées, s'étendait en 1913 sur 22.000 hectares.

Les plantations de caoutchouc avaient été aussi beaucoup développées. Elles occupaient environ 45.000 hectares en 1912-1913, et l'on n'avait pas créé moins de trente sociétés pour leur exploitation. Du Mahenge et du sud-est de la colonie, on peut même tirer du caoutchouc de lianes de landolphia venant à l'état sauvage.

Il faut citer aussi le cacao, pour la culture duquel on a fondé onze sociétés, qui vient dans la région du bas Pangani, ainsi que la vanille, le tabac, qui est prospère dans le delta du Roufidji, la canne à sucre, que cultivent les Arabes de la côte, le palmier à huile, dont on a pu faire des plantations sur les rives du Tanganyika. Certains hauts plateaux du centre, comme l'Ounyamouezi, peuvent se prêter à toutes les cultures européennes, comme céréales, pommes de terre, légumes, arbres fruitiers. L'ensemble des plantations couvre aujourd'hui environ 100.000 hectares. Il faut tenir compte aussi des forêts, qui s'étendent sur 261.000 hectares au moins.

L'élevage a aussi son importance, et il peut être pratiqué surtout dans les vastes steppes qui s'étendent au-dessus de la zone cultivable; il pourrait recevoir une beaucoup plus grande extension, s'il n'y avait pas à redouter les ravages de la mouche tsé-tsé. Néanmoins, les Européens possédaient en 1912, dans la colonie, 43.613 bovidés, 41.647 moutons et chèvres; pour les indigènes, ces chiffres montaient à environ 3.950.000 et 6.400.000.

La faune, très riche, offre un gibier abondant. Parmi les grands mammifères, il faut citer au premier rang l'éléphant, qui est malheureusement très réduit en nombre, le commerce de l'ivoire ayant été jadis pratiqué à outrance. Mais se trouvent par contre, en abondantes troupes, les zèbres, les girafes, les buffles et les bœufs zébus, les sangliers et des espèces variées d'antilope. La pêche peut fournir aussi des ressources très dignes d'être notées, les eaux du littoral étant très poissonneuses, surtout entre Dar-es-Salam et Kilwa.

Quant aux ressources du sous-sol, elles ont paru jusqu'ici être plus limitées que celles fournies par le sol. Cependant, on sait qu'il existe des gisements de houille et de fer dans le pays de Kondé; sur divers points, on a trouvé de l'or, notamment des dépôts alluvionnaires sur la rive du Victoria Nyanza; il y a aussi quelques mines de sel gemme. Il se peut que des recherches plus complètes fassent, par la suite, découvrir de plus grandes richesses minières.

Mais l'une des plus grandes difficultés rencontrées par l'Allemagne dans sa colonie, ainsi que dans les autres, a été la question de la main-d'œuvre, et sa politique indigène n'était pas faite pour l'accroître et la bien disposer en sa faveur. Longtemps, elle avait espéré pouvoir en faire une colonie de peuplement, mais elle fut entièrement déçue, et les immigrations d'aujourd'hui sont devenues insignifiantes. Le nombre des Noirs employés dans les plantations est d'environ 83.000, mais ce chiffre est très insuffisant, puisque les colons se plaignaient vivement, avant la guerre, du manque de main-d'œuvre. C'est l'Ounyamouezi qui fournissait le plus d'ouvriers agricoles, mais le pays était en voie de se dépeupler, par suite de l'abaissement de la natalité, des maladies et de l'exode des travailleurs. On avait cherché à en recruter dans le Rouenda et l'Ouroundi, mais il était difficile d'habituer ces montagnards au climat des plaines. Il y eut plus d'une fois des révoltes : en 1906, notamment, les Noirs, irrités par le travail des plantations, se soulevèrent, et l'agitation se propagea surtout dans les districts de Morogoro, Kiloa et Lindi.

Les efforts des Allemands se manifestèrent surtout par le grand nombre de sociétés fondées par eux pour les exploitations et par le capital consacré aux diverses entreprises coloniales dans l'Est-Africain, capital qui s'est élevé, pour 1912-1913, à 133.725.000 francs.

Mais, ce qui a le plus agi sur la prospérité de la colonie et sur son développement commercial, ce sont les lignes de chemin de fer qui ont été créées.

La ligne de l'Ousambara, partant de Tanga, entreprise par une Société en 1893 et continuée par les soins de l'Etat en 1912, suit la rive gauche du Pangani et, après un parcours de 352 kilomètres, atteint Neu-Moshi, au pied du Kilima N'djaro. Elle est prolongée au sud-ouest jusqu'à Aruscha, qui est, ainsi que Neu-Moshi, un centre agricole. Les Allemands se proposaient de pousser cette ligne jusqu'au lac Victoria.

Le chemin de fer central, qui unit Dar-es-Salam au Tanganyika, fut également commencé par une Société qui, en 1904, s'était fait concéder la construction d'une ligne de 220 kilomètres jusqu'à Morogoro, laquelle fut achevée en 1907. Le Parlement ayant voté alors la prolongation du *Centralbahn*, l'Etat poursuivit sa construction, et le rail atteignit Tabora, au commencement de 1912. Au 1er février 1914, il arrivait à Kigoma, sur le lac, au nord d'Oudjidji. La construction de cette ligne, longue de 1.250 kilomètres, avait été effectuée en neuf ans. Désormais, on pouvait faire en 36 heures au plus un trajet qui, autrefois, n'exigeait pas moins de 42 jours.



Huttes en paille, servant de corps de garde aux fusiliers africains de l'armée britannique, près de Tabora.

Ces chemins de fer, bien que n'ayant pas donné de très fortes recettes, avaient eu déjà une forte influence sur le développement des plantations et, c'est grâce à eux, surtout, que le mouvement commercial avait pu s'accroître d'une façon notable. Le commerce total de la colonie, qui n'était en 1895 que de 11 millions 1/2 de marks et, en 1902, de 14.200.000, est monté, en 1912-1913, à 81.200.000 marks, dont 49.865.000 pour les importations et 31.335.000 pour les exportations. Ce chiffre se trouve même dépasser celui du Sud-Ouest africain, qui occupait précédemment le premier rang et n'atteignait plus, en 1912, que 71.500.000 marks. C'est par les importations, s'élevant seulement à 32.499.000 marks dans cette dernière colonie, que l'Afrique-Orientale l'emportait.

La plus forte part des exportations était fournie par la production agricole européenne, c'est-à-dire par les plantations. Le caoutchouc, qui avait été précédemment le principal produit d'exportation, a subi un abaissement considérable, par suite de la crise dont il a eu à souffrir. C'est le chanvre sisal qui, le dépassant, a pris la première place, les exportations de ce textile étant montées à 10.700.000 marks en 1912-1913. Puis viennent les peaux, représentant 5.500.000 marks, les produits oléagineux 4.700.000,

le coton 2.400.000, et ensuite le café, l'or et l'ivoire. Les produits miniers comptent, en 1912-1913, pour 1.112.000 marks; pour l'or, la production n'a pas dépassé 500.000 marks. Les principaux articles d'importation sont les denrées alimentaires, le riz, les cotonnades, la quincaillerie. La part de l'Allemagne dans les importations était de 52,8 p. 100.

Mais, malgré les notables progrès réalisés par la colonisation allemande dans l'Afrique-Orientale, elle est loin d'avoir tiré de cette possession toutes les ressources qu'elle peut fournir. Beaucoup de ses richesses n'ont pu être mises jusqu'à ce jour en valeur d'une façon complète, et il est de nombreux produits qui pourront y prendre, par la suite, une importance de plus en plus grande; d'autres aussi pourront y être essayés.

Entre les mains des nations qui l'ont conquise, l'ancienne colonie allemande ne pourra qu'entrer dans une voie de prospérité nouvelle. En observant une politique indigène plus juste et plus humaine, en prenant des mesures préservatrices tendant à régénérer les races, les nouveaux venus parviendront certainement à accroître les populations indigènes et à se les attacher. C'est ainsi que la colonisation pourra bénéficier du concours de l'indigène. Il importera aussi que les voies de communication soient étendues encore plus, que les diverses lignes déjà projetées par les Allemands soient exécutées et que ce réseau ferré soit relié à ceux des colonies voisines. Désormais, disparaîtra pour la mise en valeur de ces vastes territoires la gêne résultant des rivalités économiques; les peuples alliés se donnant désormais la main sur la côte orientale de l'Afrique et travaillant d'un commun accord, la production ira en s'accroissant, et le commerce trouvera son libre mouvement d'expansion. — Gustave Regelsperger

Belle-Isle (le Ministère de), études sur la guerre de Sept ans, par le capitaine André Dussauge. — C'est à Villefranche-de-Rouergue que naquit, le 22 septembre 1684, Louis Foucquet, fils du marquis de Belle-Isle, petit-fils du surintendant. On sait avec quelle rapidité celui-ci avait édifié la fortune de sa famille et la sienne propre et comment Louis XIV sut y mettre un terme brutal. Nicolas Foucquet passa les dix-neuf dernières années de sa vie dans la plus dure captivité; sa famille fut dispersée aux quatre coins du royaume. Son fils Louis, qui, à vingt ans, avait enlevé une amie d'enfance, Catherine de Levis, fille du comte de Charlus, et l'avait épousée contre la volonté des parents, dut, pour vivre, se réfugier chez son oncle, l'évêque d'Agde, exilé lui-même, de sorte que c'est dans une des résidences occasionnelles de celui-ci que naquit le futur maréchal: il ne demeura pas longtemps rouergat. Après un séjour forcé à Issoudun, la famille put, avec l'évêque, rentrer en 1690 dans la ville épiscopale d'Agde, où naquit un frère cadet de Louis, Louis-Charles, qui, sous le nom de chevalier de Belle-Isle, fut, durant toute sa vie, le fidèle commensal, le bras droit de son aîné.

Louis Foucquet de Belle-Isle, élevé par les dominicains de Sorèze, obtint, en 1700, à seize ans, d'entrer dans la maison du roi : Louis XIV avait pardonné après quarante ans de rigueur. A dix-huit ans, il obtenait, moyennant 14.000 livres, une commission de capitaine dans le régiment de royal-cavalerie et partait pour l'armée du Rhin, que commandait Catinat. Le 13 octobre 1702, au passage du Rhin, il recevait le baptême du feu: les deux jambes de derrière de son cheval étaient emportées par un boulet. Ainsi à l'aube du xviiie siècle débutait la carrière du marquis de Belle-Isle, qui devait se dérouler sur les champs de bataille des Flandres et d'Allemagne pendant les guerres des successions de Pologne et d'Autriche, pour se terminer à Versailles, au ministère de la guerre, carrière que le capitaine A. Dussauge résume dans un volume très captivant et très complet, — quoiqu'il ne soit qu'un début.

Trois fois blessé en trois ans, mais encore desservi par ses origines, Belle-Isle achète, en 1705, moyennant 115.000 livres, un régiment de dragons, qui, suivant l'usage, prend son nom et avec lequel, en 1708, il défend Lille contre les troupes du prince Eugène, fait d'armes qui lui vaut, cette année même, le grade de brigadier. La faveur de madame de Maintenon — qui se souvient d'avoir été jadis, après Scarron, pensionnée du surintendant — lui vaut ensuite la charge de « mestre de camp général des dragons », qu'il doit acheter au démissionnaire 280.000 livres, tout en n'ayant pas le sol. Un riche mariage avec Mlle de Civrac lui permet de s'acquitter vite; « elle était riche, extrêmement laide, encore plus folle, écrit Saint-Simon; elle s'en entêta et ne le rendit pas heureux, ni père. Son bonheur l'en délivra quelques années après ».

En 1720, Belle-Isle paraît tout-puissant; il a lié partie avec le cardinal Dubois, a spéculé avec Law, s'est rapidement enrichi, — trop rapidement : le 6 mars 1724, il est arrêté, conduit à la Bastille, puis exilé à cent lieues de Paris. La chambre de l'Arsenal le condamne à rembourser au Trésor la somme de 600.000 livres, que La Jonchère, trésorier de « la caisse de l'extraordinaire des guerres », a détournée à son profit.

La disgrâce, pour brusque et profonde qu'elle eut été, ne fut pas de longue durée. En 1727, le cardinal Fleury chargeait Belle-Isle du commandement intérimaire des Trois-Evêchés: en 1731, il le nommait lieutenant général, après lui avoir, l'année précédente, offert l'ambassade de Vienne.

C'était l'époque où le marquis de Belle-Isle épousait Emmanuele-Catherine de Béthune, veuve, à vingt ans, du marquis de Meda-Grancey, l'époque où, avec 8.000 hommes, il occupait Nancy et la Lorraine, expulsant le possesseur de ce duché français de langue et de tendance, qui avait pourtant pris parti pour la maison d'Autriche.

Gouverneur de Metz et excellent gouverneur, Belle-Isle est, cependant, souvent à la cour, où sa réputation grandit et où il aspire à régner; toujours accompagné de son frère, le chevalier, « il persuade sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraît toujours persuadé », écrit Voltaire, qui ajoute : « Son frère a les mêmes ambitions, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permet un travail plus infatigable... »

Le 11 février 1741, Belle-Isle, qui venait d'être placé à la tête d'une ambassade extraordinaire formée pour éblouir les princes allemands et les écarter de l'Autriche, recevait le bâton de maréchal de France. Le petit-fils du surintendant, parvenu au comble de la fortune, parcourait l'Allemagne en dépensant, pour le compte du roi, 1.700.000 livres en moins d'un an: mais il fascinait moins Frédéric II par la somptuosité de son équipage et de sa suite qu'il n'était troublé par l'ordre, la discipline, l'entraînement des armées du roi de Prusse. Son admiration pour ces armées fut telle qu'il les prit, à dater de cette entrevue, pour modèle, au point, dans ses projets de réforme, de se faire plus tard, traiter de « Prussien ».

L'élection à l'empire de l'électeur de Bavière, suivant de près la proclamation de Marie-Thérèse comme reine de Hongrie, fut le point de départ de la guerre de la succession d'Autriche: Belle-Isle abandonna l'habit brodé de l'ambassadeur pour l'uniforme; il marcha rapidement sur la Bohême, y fit acclamer l'empereur Charles VII, reçut de Louis XV le titre de duc, du roi d'Espagne la Toison d'or. Mais, mal servi par le maréchal de Broglie, son ancien et pourtant son subordonné, trahi par Frédéric, il fut sur le point d'être enfermé dans Prague, qu'il évacua le 16 décembre 1742, dans les conditions les plus fâcheuses, précipitant une retraite de dix jours, aussi héroïque que malheureuse. Cet échec, qu'il devait à Frédéric, objet de son admiration, lui coûta le commandement général des armées du roi, qui, l'année suivante, en 1744, fut confié au maréchal de Saxe. Il dut se contenter, en 1747, du commandement de l'armée de Provence, qu'il espérait conduire jusqu'à Turin, quand la paix d'Aix-la-Chapelle intervint. Créé pair de France le 24 avril 1749, il fut, le 7 juin de la même année, élu membre de l'Académie française.

Le maréchal, qui avait alors soixante-cinq ans, n'avait cependant pas, au dire de son biographe, accompli la plus importante partie de sa tâche; l'œuvre essentielle de Belle-Isle, c'est au ministère de la guerre qu'il l'entreprit et ce à l'âge de soixante-quatorze ans.

On était en pleine crise militaire, au moment le plus critique de la guerre de Sept ans, quand Louis XV, malgré l'opposition du parti rival des Broglie, appela le vieux soldat au ministère. Boyer de Cremilles, lieutenant général de valeur et réputé comme administrateur, lui fut adjoint.

Le ministère comprenait alors huit bureaux : 1º propositions aux états-majors des places, emplois vacants, croix et pensions; 2º expéditions des provisions, discipline, correspondance militaire; 3º détail de la marche des troupes par étapes; 4º soldes, pensions, dons et brevets; 5º expédition des ordres et arrêts du roi; 6º détail des retenues des officiers et délits militaires; 7º artillerie, fortifications, maréchaussée, vivres et fourrages; 8º milices, hôpitaux, uniformes, lits, bois et lumière.

Le maréchal, qui avait, en diverses circonstances, soumis ses projets de réforme laissés de côté par ses prédécesseurs, s'attela vigoureusement à sa tâche, en même temps qu'il réussissait à étendre son autorité jusqu'aux armées combattantes. Mais le comte de Clermont, fils du prince de Condé, nommé l'année précédente commandant des armées, n'était pas homme à se laisser conduire; aussi les heurts et les difficultés allèrent-ils croissant jusqu'à la bataille de Krefeld (23 juin 1758), où Clermont fit montre d'une si scandaleuse impéritie qu'elle décida de son remplacement.

Contades, nommé au commandement supérieur et peu après maréchal, rétablit pour un temps la situation; secondé par Chevert, il se montrait déférent envers le ministre qui avait poussé à sa nomination.

Mais celui-ci, à Krefeld, avait fait la perte qui pouvait lui être la plus sensible : son fils unique, le comte de Gisors, avait été tué au moment même où il enfonçait l'infanterie hanovrienne. Le vieux maréchal avait été fortement secoué par l'effondrement de tous ses espoirs; mais son énergie, sa volonté de mener à bien l'œuvre des réformes qu'il avait entreprises l'emportèrent sur sa douleur. Quoique mal soutenu par Louis XV, qui l'aimait peu (mais lequel de ses ministres le *Bien-Aimé* aima-t-il et soutint-il pour le bien de son royaume?) Belle-Isle demeure



Foucquet de Belle-Isle (tableau de Hyacinthe Rigaud)

à son poste jusqu'à complet épuisement de ses forces, s'efforçant de réformer, avec le cadre des officiers, leur avancement, leur mentalité même et leur autorité dans l'armée.

Après avoir, dans un long chapitre, étudié l'état de l'armée lors de l'avènement de Belle-Isle au ministère, le capitaine André Dussauge expose les réformes qu'il édicta.

L'armée manquait essentiellement d'homogénéité : chaque corps avait une quasi-indépendance, un recrutement différent, et le système d'achat des commandements faisait du colonel le maître de son régiment, le capitaine propriétaire de sa compagnie, souvent fort rebelles à la discipline.

Chacun d'eux, selon sa fortune, menait à l'armée un train de vie plus ou moins luxueux, tenait table ouverte et traînait à sa suite un bagage considérable. Les premières ordonnances du maréchal furent pour limiter ce luxe (3 juin 1758) et pour forcer les généraux à camper non loin de la troupe (29 mai). « Un projet de règlement provisionnel sur la formation des divisions » parut le 16 mai 1758, édictant l'organisation de la division et de la brigade pendant la durée de la guerre; quoique l'article 3 ait conservé au général en chef le droit de confier les commandements à son choix sans tenir compte de l'ancienneté, le règlement, au dire du capitaine Dusssauge, marquait un progrès considérable et le point de départ d'une tactique nouvelle. En même temps, le ministre désengorgeait les états-majors surpeuplés et diminuait le nombre des colonels, relevait l'autorité des capitaines, augmentait leur solde et supprimait la vénalité des charges dans l'intérieur de chaque régiment; il imposait un stage de cinq ans dans le grade de capitaine à tout colonel et, pour ce dernier grade, exigeait vingt-trois ans d'âge et sept ans de service, mesures qui paraissent aujourd'hui bien douces, mais qui suscitèrent les protestations des corps privilégiés,

D'autres ordonnances visèrent les services de l'artillerie (5 novembre 1758) et du génie (10 mars 1759). Pareilles réformes en pleine guerre pouvaient paraître audacieuses; elles portèrent assez rapidement leurs fruits : l'armée se réorganisa avec des chefs moins nombreux, mais plus conscients de leurs devoirs. Restait, en 1759, la lourde tâche d'augmenter l'effectif des troupes, très diminué par les premières campagnes. C'est elle que le maréchal poursuivit dans les derniers mois de sa vie en organisant le recrutement des contingents par l'autorité royale sans intermédiaire, « réforme la plus importante, dit son biographe, premier embryon d'une organisation adaptée aux transformations politiques et sociales qui préparent l'avènement des temps nouveaux ». — Pierre RAIN.

Beyrouth ou **Beiroût,** ville de l'Empire ottoman, dans la Turquie d'Asie, et port méditerranéen de la côte de Syrie; plus de 150.000 habitants.

Il est des régions que la nature a prédestinées à jouer un rôle économique ou politique particulier et que l'on voit, à travers la longue suite des âges, demeurer fidèles à leur destinée, continuant, après bien des siècles, le travail commencé des centaines d'années auparavant. Tantôt, c'est une région de passage, sans cesse disputée entre les deux empires rivaux, tantôt une plaine fertile vouée aux cultures, ou encore une côte bien articulée aux ports nombreux et actifs... La Syrie maritime, l'antique Phénicie, est une de ces provinces; le commerce et la navigation s'y sont développés de bonne heure: elle a compté nombre de ports florissants, et elle en possède encore quelques-uns, plus ou moins importants : Saïda, Tripoli, Beyrouth surtout, une grande ville de près de 200.000 âmes, le principal entrepôt du commerce du pays.

Beyrouth est située sur le rivage septentrional d'un promontoire détaché du Liban et dont la pointe plonge à quatre ou cinq kilomètres en Méditerranée ses roches déchiquetées dans une mer profonde. A moins de deux kilomètres dans l'est du ras Beyrouth, le cap extrême de cette langue de terre, la côte devient plus sableuse, et les collines s'en écartent de quelques centaines de mètres; bientôt, le nahr Beyrouth, le *Magoras* des anciens, vient finir son cours parmi les ensablements qui forment le fond de la vaste baie de Saint-Georges. C'est là que vécut la Béryte ancienne (phénicienne et romaine), au débouché du torrent qui descend des cimes voisines du Liban; au moyen âge, la ville s'est déplacée vers l'ouest et est venue occuper à peu près le milieu de la côte nord du promontoire, à mi-chemin entre le ras Beyrouth et le nahr Beyrouth, entre le cap et le fleuve.





Les quais de Beyrouth. — Chameaux attendant leur chargement.

Ses maisons bordent la mer sur plusieurs kilomètres ou montent en amphithéâtre au flanc des collines voisines, toutes couvertes de jardins. C'est bien la jolie sultane accoudée sur un coussin de verdure et contemplant les flots avec une rêveuse indolence, que les poètes arabes ont chantée. Derrière la ville, les collines de plus en plus élevées qui dominent Beyrouth sont couvertes par places de frondaisons verdoyantes de ces pins qui, à l'époque phénicienne, donnèrent leur nom à l'antique cité (*Biroutou* = *cyprès* ou plutôt *pins*); ailleurs, de blancs villages et de riches villas les parsèment au milieu des bouquets d'arbres. Les hautes cimes du Liban, le plus souvent couvertes d'une neige éblouissante, forment l'arrière-plan de ce magnifique tableau.

Si le panorama de la ville est, pour le voyageur arrivant par mer, très séduisant et mérite d'être rapproché de celui de Naples ou de Constantinople, le contraste devient très grand pour qui pénètre à l'intérieur. Beyrouth ne possède pas de monuments dignes de remarque; au centre, les vieux quartiers, enserrés dans une étroite enceinte de remparts, conservent l'enchevêtrement de ruelles étroites à la pente plus ou moins roide qui caractérise la ville d'Orient. La grande mosquée — l'ancienne cathédrale des Croisés, construite au XIIe siècle — offre seule quelque intérêt, avec son clocher quadrangulaire isolé. Quant aux bazars, ils sont sans doute bien fournis d'étoffes de soie, de tapis, d'objets ciselés; ils ne peuvent pas, néanmoins, rivaliser avec ceux de Damas. Les nouveaux quartiers, ornés de places et de jardins, offrent un caractère plutôt européen, avec leurs larges rues éclairées au gaz et parcourues par des tramways. Depuis 1875, un aqueduc amène à Beyrouth les eaux du nahr el-Kelb, le *Lycus* des anciens, qui se jette dans la Méditerranée, à une dizaine de kilomètres plus au nord.

Le caractère moderne de Beyrouth, voilà donc ce qui frappe surtout le visiteur de cette ville, si pauvre en vestiges des temps anciens... Et, cependant, le passé de cette antique cité s'échelonne sur plusieurs milliers d'années, et Beyrouth serait même — à en croire les Phéniciens — une des plus vieilles villes du monde. Pour Sanchoniaton, le dieu El en personne aurait présidé à sa fondation et l'aurait donnée à son fils le Baal marin, lequel épousa ensuite sa sœur Baalat-Beirout, que les monnaies gréco-romaines figurent comme une nymphe. Quoi que l'on puisse penser de ces origines mythiques, il est certain que Beyrouth est déjà mentionnée par les tablettes de Tell Amarna; quatre d'entre elles sont écrites par le roi de Bérnta ou Biroutou, vassal de l'Égypte, qui sollicite dans l'une d'elles, du pharaon son suzerain, l'autorisation de « fortifier la ville et les jardins de mûriers ». C'est que Beyrouth a dû souffrir, comme toute la Syrie, des luttes perpétuelles entre Égyptiens et Assyriens; elle a dû craindre aussi les razzias provoquées par les richesses entassées dans une ville aussi commerçante. Comment eût-il pu en être autrement, à peu de distance du passage suivi par toutes les armées d'invasion, comme le montrent, à quelques kilomètres au nord de Beyrouth, deux inscriptions toutes proches l'une de l'autre : l'une hiéroglyphique et l'autre cunéiforme?

L'histoire de la ville est assez obscure jusqu'à la période romaine, où Beyrouth est devenue colonie militaire sous le nom de *Colonia Julia Augusta Felix Berytus,* à elle donné en l'honneur de la fille d'Auguste. A ce moment, la ville s'embellit; un aqueduc amène l'eau du Magoras, tandis qu'un autre, franchissant la baie de Saint-Georges sur une double rangée d'arcades, va chercher celle du Lycus. On y construit des thermes, un théâtre, un amphithéâtre, qu'Agrippa II — l'arrière-petit-fils d'Hérode le Grand — orna de nombreuses statues. Tôt après, Béryte devient le siège d'une école juridique florissante, qui rivalise avec celles d'Athènes et d'Alexandrie; cette école brille longtemps d'un vif éclat; Dorothée, Anatolius, deux de ses professeurs, collaborent au *Digeste,* et le premier de ces deux maîtres est choisi par Justinien pour être un des trois rédacteurs des *Institutes.*

Quelques années plus tard, au milieu du VIe siècle de notre ère (551), la ville est détruite par un tremblement de terre. Alors, l'école de droit est transférée à Sidon, et la prospérité économique de Béryte est sérieusement atteinte; l'industrie de la soie, depuis si longtemps source de richesses, languit, et la vieille cité n'avait pas encore recouvré son antique splendeur quand elle tomba, en 635, sous le joug musulman. Les croisés l'enlevèrent, sous Baudouin Ier, aux sectateurs du Coran (1110) et la gardèrent, sauf pendant dix ans, jusqu'en 1291; les cités maritimes de la Méditerranée occidentale profitèrent de cette domination latine pour installer des comptoirs à Beyrouth; les Génois et les Vénitiens y eurent alors leur quartier et les Marseillais leur rue.....

Tombée, au XVIe siècle, sous la domination des émirs druses, Beyrouth devint la résidence favorite du plus puissant d'entre eux, Fakered-Din (1584-1635); mais les luttes de celui-ci avec les Turcs nuisirent au commerce de la ville, les Druses ayant comblé le port de peur d'une attaque maritime des Ottomans. A cette époque, d'ailleurs, Beyrouth n'était point, comme aujourd'hui, le port principal de la côte; Seïde, l'antique Sidon, avait un trafic bien supérieur. C'est là que les Français avaient leur consul, alors qu'ils n'entretenaient à Beyrouth qu'un vice-consul. Et encore les fonctions de vice-consul à Beyrouth furent-elles le plus souvent remplies par quelques-uns de ces chefs maronites qui ne cessèrent d'entretenir avec la France les plus étroites relations d'amitié.

Par la suite, le nom de Beyrouth n'apparaît plus dans l'histoire politique qu'en 1840, quand les Anglo-Turcs bombardèrent la ville pour forcer les Égyptiens d'Ibrahim-pacha à l'évacuer, et qu'en 1860. A cette dernière date, les massacres du Liban amenèrent à Beyrouth une foule de maronites, qui vinrent y chercher refuge, comme d'autres le firent à Damas. La population de la ville s'en accrut considérablement, et ce mouvement de progression s'est continué jusqu'à nos jours. Rien, donc, que de naturel à ce que le nombre des habitants de Beyrouth ait passé de 45.000 en 1862 à plus de 150.000 en 1914.

Catholiques, orthodoxes et musulmans constituent chacun à peu près un tiers de ce total et forment trois groupes sensiblement égaux de plus de 40.000 âmes. La composition de ces trois groupes est très différente : nettement homogène chez les musulmans, très disparate chez les catholiques, où les maronites forment une très grande majorité, beaucoup plus simple chez les orthodoxes, où les grecs sont très nombreux. Les juifs sont au nombre d'une dizaine de milliers, et on compte aussi à Beyrouth quelques milliers de protestants de diverses sectes.

Cette ville est la capitale d'un vilayet et, d'autre part, la résidence du délégué apostolique pour la Syrie. A côté de ce représentant du saint-siège, le rit maronite et le rit grec-melchite, tous deux unis à Rome, reconnaissent chacun l'autorité d'un archevêque. Le nombre des écoles religieuses est extrêmement considérable à Beyrouth; mais aucune n'est plus importante ni plus célèbre que l'Université des Pères jésuites, avec ses facultés de théologie, de médecine et de langues orientales, auxquelles sont annexés collège et imprimerie. C'est, sans doute, le foyer le plus puissant de l'influence catholique et française en Syrie, à laquelle s'oppose l'influence protestante et anglo-saxonne de l'école américaine de médecine et de théologie.

Beyrouth n'est pas seulement la ville la plus savante du littoral de la Turquie d'Asie; c'en est aussi, au point de vue économique, la plus active, tout au moins pour la section syrienne de ce même littoral. De tout temps, la ville s'est adonnée au commerce d'exportation des produits du Liban. Le fameux « vin d'or », que donnent les coteaux environnants et qui est célèbre depuis l'époque phénicienne, était une de ces marchandises, comme aussi les soies grèges; mais les maladies des vers et la concurrence des soies de la Chine et du Japon, amenées par le canal de Suez, ont fait péricliter la culture du mûrier que dirigeaient des maisons de Lyon et ont provoqué la décadence de la filature de soie de Beyrouth. Aujourd'hui, le blé et le coton de la Coélé-Syrie, l'huile d'olive, le bois ou le jus de réglisse, les éponges de Tripoli fournissent le plus fort contingent à l'exportation. Depuis que le tissage du coton est ruiné par l'invasion des étoffes anglo-saxonnes, l'industrie locale est faible; toutefois, des Français, tirant parti des arbustes et des fleurs du Liban, avaient créé à Beyrouth, pour la distillation des huiles essentielles, une usine dont les produits étaient expédiés à Grasse. Mais, en dépit de ces sorties, le port de l'antique Béryte est surtout un port d'importation; par là pénètrent en Syrie les pétroles, les denrées coloniales, les cotonnades et les matériaux de construction nécessaires au pays.

Ce qui a fait à cet égard la fortune de Beyrouth, c'est l'heureuse chance d'avoir été le premier port de Syrie relié à l'intérieur des terres par une route carrossable (1860). On sait que cette route est aujourd'hui doublée par une voie ferrée longue de 147 kilomètres et mettant en communication Damas avec la Méditerranée. Beyrouth est le point de départ de cette ligne, comme aussi d'un court chemin de fer qui suit la côte et qui le relie au port de Djebeil ou Byblos, situé à 25 kilomètres plus au nord. Il est, enfin, en communication avec la Coélé-Syrie septentrionale par l'embranchement qui se détache à Rayak du rail Beyrouth-Damas et qui, par Baalbeck, Homs et Hama, pousse jusqu'à Alep (331 kilom.), où le réseau de la Société (française) ottomane des chemins de fer Damas-Hauran et prolongement se soude à celui des chemins de fer d'Anatolie et de Bagdad.

En dépit de ces avantages, comme de celui d'être en relations avec Saïda (Sidon) par une route carrossable de 48 kilomètres, Beyrouth voit s'élever des rivales. Caïffa, située plus au sud sur la baie de Saint-Jean d'Acre et siège d'une importante colonie allemande, Caïffa, reliée à Damas par l'embranchement du chemin de fer du Hedjaz qui descend de Yarmouk et traverse la plaine d'Esdrelon, pourrait bien concurrencer Beyrouth dans son rôle de débouché ou de pourvoyeur des pays damasquins. Tripoli, d'autre part, raccordé à Homs par une courte ligne ferrée, pourrait bien enlever à Beyrouth le marché de la Coélé-Syrie.

Ces menaces imposent à la vieille ville phénicienne Béryte l'obligation d'améliorer son port, qui, construit en 1880 par des Français, est devenu aujourd'hui un peu insuffisant. Ce port affecte la forme d'un triangle; des jetées et brise-lames protègent contre l'agitation de la mer une superficie d'environ 20 hectares. Quais et môles, d'un développement total de 1.300 mètres, sont assez larges; mais les grands vapeurs ne peuvent pas accoster aux quais sud, faute de profondeur suffisante.

Avant la guerre, un millier de bateaux à vapeur, représentant un ensemble d'environ 100.000 tonnes, fréquentaient annuellement le port de Beyrouth, où se rendaient également de nombreux voiliers turcs. Pour l'importance du tonnage, le pavillon français y venait naguère au premier rang. Depuis la rupture de la paix entre l'empire ottoman et les peuples de l'Entente, le même port a perdu toute activité, du fait du blocus établi par la flotte française sur les côtes de la Syrie. Quant à la ville, elle a souffert d'une cruelle famine, due surtout aux difficultés du ravitaillement. Comme les blés de l'intérieur de la Syrie n'arrivaient plus à Beyrouth, le trafic de la voie ferrée de Damas ayant été à peu près complètement suspendu, les habitants de la ville en furent réduits à manger des écorces d'orange ou des cannes à sucre.

Aussi beaucoup de citadins et de Syriens des alentours de Beyrouth tentèrent-ils de s'éloigner pour gagner des régions où ils auraient moins à souffrir. « Quand ils voient un navire français près de la côte (écrit un correspondant du journal *el Mokattam*, du Caire, qui a visité le pays), ils tentent d'y arriver à la nage; tous les jours, beaucoup cherchent à gagner l'île de Rouad — occupée par les Français dès 1916 — pour s'y réfugier, et nombre d'entre eux meurent en route. Pour couper toute communication avec les bateaux français qui bloquent la Syrie, le gouvernement a fait attacher les barques avec des chaînes de fer; il a défendu la pêche, et les pêcheurs autorisés ne s'éloignent qu'à faible distance. Les soldats ont reçu l'ordre de tirer sur toute personne qui se jette à la mer pour se sauver. » De telles mesures n'empêchèrent pas de bruyantes manifestations loyalistes en l'honneur du comité « Union et Progrès », particulièrement lors de la venue d'Enver-pacha à Beyrouth; mais, abstraction faite d'une minorité de musulmans, la majorité de la population, et les chrétiens surtout, continuèrent sans défaillance de placer toute leur confiance dans la France. C'est ce que constatait avec dépit l'orientaliste allemand Hugo Grothes : « Ils sont pour la plupart entraînés dans les filets français ou anglais, écrivait-il; ils attendent leur bonheur de ces deux grandes puissances. Nous n'avons pu jusqu'à présent semer parmi eux les graines de la *Kultur* et gager ainsi leur amitié. »

La libération devait venir au début d'octobre 1918. Le 7 de ce mois, à 6 heures du matin, la division navale française de Syrie entrait dans le port de Beyrouth, à la grande joie de la population, tandis que des avant-gardes anglaises pénétraient de leur côté dans la ville. Quinze jours plus tard, les troupes françaises de terre prenaient définitivement possession de Beyrouth, dont l'entrée sous notre protection est l'heureux présage de celle, ou plutôt du retour, de toute la Syrie sous notre influence.

Sans doute, y aura-t-il, à la paix, beaucoup à faire à Beyrouth et dans les environs. Les Compagnies françaises de chemins de fer et autres ont été expropriées par les Turcs, les écoles fermées ou islamisées, les forêts du Liban abattues; il faudra lutter contre la mauvaise volonté de quelques politiciens syriens, qui voudraient voir leur pays « indépendant, sans ingérence étrangère d'aucune sorte », et méconnaissent ainsi les véritables intérêts d'une population qui, pour se refaire, a besoin de l'amitié, des capitaux et de la paix français. Il faudra aussi veiller à ce que notre influence ne soit pas battue en brèche par les étrangers et, surtout, par nos ennemis; ceux-ci envisageaient naguère, en effet, tout un programme de conquête morale de la Syrie par les moyens les plus divers, depuis les missions religieuses jusqu'à ces films cinématographiques qui exercent une si grande influence sur l'esprit de l'homme de l'Orient. Fort heureusement, la France a, depuis de longues années, l'expérience des hommes et des choses de ces pays; aussi peut-on espérer qu'elle saura s'acquitter à son honneur des tâches qui lui incomberont dans l'avenir en Syrie et particulièrement à Beyrouth, comme elle a su le faire dans les différentes parties du Maghreb. — H. Froidevaux.



Vue générale de Beyrouth.

Beyrouth à Damas (Chemin de fer de), voie ferrée reliant le port syrien de Beyrouth à la capitale de la Syrie. Cette ligne, à voie étroite de $1^m,05$ d'écartement, est longue de 147 kilomètres et a été construite par la Société (française) ottomane des chemins de fer Damas-Hauran et prolongement, qui en a reçu la concession, en 1891, du gouvernement ottoman pour une durée de 99 ans. Elle était, en dépit des grandes difficultés qu'a présentées son établissement, achevée vers 1895. Elle est à crémaillère sur une partie du trajet, car les pentes sont fortes, la voie s'élevant graduellement, au long du parcours, depuis le niveau de la Méditerranée (Beyrouth) jusqu'à 1.487 mètres (Beidar, dans le Liban, à 38 kilomètres du point de départ) pour redescendre ensuite entre 550 et 600 mètres entre Mouallaka et Rayak dans la profonde vallée de la Béqaa (Coélé-Syrie ou « Syrie creuse » des anciens) et escalader ensuite l'Anti-Liban. A Zerghaïa (kilom. 87), elle est par 1.372 mètres d'altitude; c'est de là qu'elle descend, en suivant les gorges du nahr Baradâ, jusque dans l'oasis de Damas et jusqu'à son point terminus, Damas-Midân, par moins de 700 mètres d'altitude.

Entre ses deux stations extrêmes, le chemin de fer de Beyrouth à Damas dessert plusieurs localités importantes. Tahlé, ville de 16.000 habitants, tous chrétiens, qui produit des vins réputés et qui fut en 1860 le quartier général des Druses contre les maronites, est une de ces localités; elle est située dans l'est du Liban, au nord de la station de Mouallaka. Rayak a aussi son intérêt, comme point de départ (au fond de la plaine fertile, mais monotone et complètement dépourvue d'arbres de la Coélé-Syrie) de l'embranchement sur Baalbeck et Alep.

Intéressante au point de vue économique, cette voie ferrée présente aussi un intérêt touristique. La traversée du Liban couvert de vignobles et de mûriers, celle de la Coélé-Syrie, puis, après Zebdâni, la descente sur Damas par l'étroite vallée du Baradâ au milieu de bouquets de chênes, de platanes ou de bosquets d'églantiers qu'égayent quelques fraîches cascades, une fois la ligne des crêtes de l'Anti-Liban franchie, voilà autant de spectacles qui rendent le parcours de ces 147 kilomètres de rails curieux et varié tout à la fois. — H. Froidevaux.

Bouchardat (Gustave), chimiste français, né à Paris le 4 juin 1842, mort dans la même ville le 23 novembre 1918. De robuste souche bourguignonne, il était le fils d'Apollinaire Bouchardat, qui fut professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris. Il étudia d'abord la médecine et fut reçu docteur en 1869, avec une thèse de chimie. Ses goûts l'orientaient, d'ailleurs, vers cette branche de la science, et il entra dans le laboratoire de Berthelot, dont il devait être, pendant cinq ans, le préparateur. En 1872, il était nommé docteur ès sciences physiques et, en 1873, pharmacien de 1re classe. Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris en 1873 et à l'Ecole de pharmacie en 1874, il fit, dans ce dernier établissement, un cours adjoint d'hydrologie et de minéralogie dont il devint, en 1882, le professeur titulaire. Il était membre de l'Académie de médecine depuis la même année 1882, dans la section de physique et de chimie, et il avait été désigné comme président pour 1917. La maladie qui devait l'emporter l'empêcha de remplir plus de quelques semaines ces hautes fonctions. Membre du conseil d'hygiène et de salubrité du département

de la Seine, Bouchardat était officier de la Légion d'honneur.

Les travaux de Bouchardat ont porté sur un grand nombre de substances chimiques. Il a étudié tout d'abord certains composés de l'urée et proposé un procédé original de dosage de cette substance. Ses recherches sur les sucres constituent une œuvre magistrale et classique. Elles portèrent notamment sur la mannite, la dulcite; il donna le premier exemple de production de l'alcool ordinaire par action chimique sur les substances sucrées, étudia les combinaisons de ces sucres, comme la dulcétane, la dulcétamine, établit la composition et l'origine de la lactose et montra la présence, dans les végétaux, de cette lactose, que l'on considérait jusqu'à lui comme d'origine purement animale. Parmi les autres travaux de Bouchardat, il faut citer ses études sur la quinine et la cinchonine, sur la constitution chimique du caoutchouc et la possibilité de sa fabrication synthétique, sur les térébenthènes et les camphènes, où il posa les bases de la synthèse du camphre et fournit divers enseignements dont l'industrie des parfums a largement bénéficié. On a fait remarquer que les études de Bouchardat ont toujours pris comme base des matières premières de prix médiocre et ont abouti à des résultats de très haute valeur, notamment au point de vue industriel. Les méthodes utilisées sont, en outre, d'une grande simplicité. On peut encore noter qu'il est l'auteur de méthodes très originales, qui mettent à profit, pour résoudre des problèmes chimiques, les données fournies par la physique.



Gustave Bouchardat.

Outre les thèses et mémoires consignant les résultats de ces travaux, on a, de Bouchardat, une *Histoire générale des matières albuminoïdes* (1873). Il donna, enfin, plusieurs éditions du *Formulaire magistral* créé par son père et qui fut longtemps le plus consulté des ouvrages de ce genre. — Dr Henri BOUQUET.

Chemins de fer. (ORGANISATION PENDANT LA GUERRE.) L'organisation des chemins de fer français pendant la guerre, telle qu'elle a été exposée dans des articles de février et d'octobre 1916, a subi un certain nombre de modifications.

En décembre 1916, les attributions confiées à l'autorité militaire pour le service des chemins de fer ont été déléguées au sous-secrétaire d'Etat des transports.

Un pas de plus a été fait le 9 mai 1917, date où tout le personnel civil et militaire, affecté au service des transports, a été placé sous l'autorité directe de ce haut fonctionnaire. Ce personnel comprenait, notamment, deux officiers généraux ou supérieurs, recevant, pour les transports militaires, délégation permanente du sous-secrétaire d'Etat, l'un dans la zone des armées, l'autre dans la zone de l'intérieur : ils portaient le titre de directeur des transports militaires dans la zone des armées ou dans la zone de l'intérieur (abréviation : D. T. M. A. ou D. T. M. I.). Le premier avait les mêmes attributions que l'ancien directeur des chemins de fer aux armées (D. C. F.): il était chargé des transports et des travaux dans la zone des armées. Les fonctions du D. T. M. I. furent confiées au chef du 4e bureau de l'état-major de l'armée.

Enfin, le 26 juillet 1918, il a été procédé à une réorganisation complète.

Le ministre des travaux publics et des transports est assisté :

1° D'un officier général, qui prend le titre de directeur général des transports militaires (D. G. T. M. en abrégé); il est chargé de faire exécuter, par priorité, sur l'ensemble des réseaux des voies ferrées et des voies navigables, les transports par ordres de transport militaires et de diriger l'exécution des travaux militaires sur les voies ferrées;

2° Des chefs des services centraux d'exploitation :

a) des chemins de fer,
b) des voies navigables,
c) des ports maritimes,

qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de tout ce qui est relatif à l'exécution technique de l'ensemble des transports et à l'exploitation commerciale.

Si le D. T. M. A. continue à exister, le D. T. M. I. n'est plus prévu, et le 4e bureau de l'état-major de l'armée, qui, jusqu'alors, était le rouage essentiel, ne conserve, en matière de transports, que des attributions très restreintes.

En effet, pour l'exécution des transports, les commissions de réseau ne peuvent plus recevoir d'ordres que du D. T. M. A., d'une part, et, d'autre part, des services de l'exploitation technique et de l'exploitation commerciale, créés aux côtés du chef du service central de l'exploitation des chemins de fer. — André CASSEL.

***confiscation** n. f. — ENCYCL. La confiscation (v. *Nouv. Lar. ill.*), en matière pénale, est *générale*, si elle s'applique à l'universalité ou à une quote-part du patrimoine; *spéciale*, si elle ne frappe que certains objets, plus particulièrement ceux qui sont le produit du délit, ou qui ont servi à le commettre.

La loi du 14 novembre 1918, tendant à assurer plus complètement la répression des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat, vient d'apporter des modifications, l'une fondamentale, l'autre très appréciable, dans le régime de cette peine, et qu'il y a lieu d'examiner.

La confiscation générale a toujours été dénoncée comme dangereuse dans son application, surtout si elle s'opère en totalité au profit de l'Etat; l'histoire en a souvent démontré les abus. De plus, et surtout, elle est inique, puisque, par contre-coup, comme l'a dit Montesquieu dans *l'Esprit des lois*, « elle dépouille des enfants innocents, elle détruit une famille, lorsqu'il ne s'agit que de punir un coupable ». Seule, la personne responsable de la faute commise doit supporter le châtiment. C'est le principe moderne de la personnalité des peines.

Aussi, dans sa séance du 21 janvier 1790, l'Assemblée constituante, proclamant le principe, abolissait expressément la confiscation générale et, dans le Code pénal des 25 septembre et 6 octobre 1791, cette peine avait cessé d'exister.

Cependant, une réaction s'opéra bien vite et, par un contraste étrange, ce fut aux jours les plus ardents de la Révolution. Dès l'année suivante, l'Assemblée législative et, après elle, la Convention rétablissaient la confiscation générale pour certains crimes graves contre la sûreté de l'Etat, contre la chose publique, contre les embaucheurs, contre les émigrés; en fait, il s'agissait surtout d'atteindre dans leurs biens les émigrés.

Tel était l'état du droit lors de la confection du Code pénal de 1810, et, dans l'énumération des peines criminelles, à l'article 7, on vit figurer la confiscation générale, applicable, à peu de chose près, dans les cas déjà déterminés par les lois révolutionnaires. Il est vrai que le mode d'exécution édicté par les articles 37, 38 et 39 du Code s'inspirait d'une tout autre idée que le dépouillement d'une famille au seul profit du Trésor public et tenait compte des notions de justice et d'humanité. Beccaria, dans son *Traité des délits et des peines*, de 1766, après avoir flétri la confiscation au profit de l'Etat, avait dit que, dans certains cas, si la loi déclarait « rompus tous les liens par lesquels il (le condamné) tenait au corps politique », le coupable devait perdre ses biens : « Alors, le citoyen est mort, il ne reste que l'homme; et, par rapport au corps politique, la mort du citoyen doit avoir les mêmes suites que la mort naturelle », c'est-à-dire qu'elle doit déterminer l'ouverture de la succession. Le Code de 1810, sous l'influence de cette nouvelle conception, décida que l'attribution à l'Etat de la fortune du condamné serait grevée de la moitié de la portion dont le *de cujus* ne peut priver ses héritiers réservataires, aux termes du Code civil, qu'elle le serait aussi des dettes légitimes jusqu'à concurrence des biens confisqués, et enfin des secours alimentaires.

Mais à cette réaction au principe de la Révolution devait succéder fatalement un retour aux idées humanitaires; il aboutit à la suppression de cette peine, qui rappelait toujours les abus des régimes passés. Ce fut l'œuvre d'abord de la Charte du 4 juin 1814, puis de celle du 14 août 1830 et, enfin, de la Constitution du 4 novembre 1848, lesquelles, successivement, non seulement proclamèrent l'abolition de la confiscation des biens, mais édictèrent les unes après les autres qu'elle ne pourrait jamais être rétablie.

On crut cette peine définitivement abolie.

Au cours de la guerre de 1914-1918, la conscience publique fut révoltée au spectacle scandaleux de certains individus qui jouissaient tranquillement de leur fortune, alors qu'ils s'étaient dérobés à l'impôt du sang pour la défense de la patrie, ou que, pis encore, ils s'étaient concertés avec l'ennemi dont ils avaient reçu de l'argent pour lui livrer nos secrets ou favoriser ses succès. L'idée se fit jour de les atteindre dans leurs biens; elle fit des progrès et, dans les années 1917 et 1918, la peine de la confiscation générale fut hardiment proposée par le gouvernement dans deux projets de loi : l'un visant les faits d'insoumission et de désertion des individus réfugiés à l'étranger pendant la guerre, l'autre les faits portant atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et à la défense nationale.

Henry Chéron s'était écrié devant le Sénat, à propos des insoumis et des déserteurs : « On n'a plus le droit de prétendre à des biens quand on a refusé de les défendre devant l'ennemi. » La Chambre des députés, en votant sans discussion l'ensemble du premier de ces deux projets, manifestait clairement sa volonté de rompre avec les scrupules du passé.

Etienne Flandin, rapporteur du deuxième projet de loi devant le Sénat, tout en reconnaissant la gravité d'une pareille innovation, qui, en somme, est l'oubli de l'une des conquêtes de la Révolution française, le principe de la personnalité des peines, et s'inclinant devant l'opinion exprimée par la grande majorité des parlementaires, disait à son tour : « Si l'on confisque les biens des mauvais Français qui ont fui plutôt que de défendre leur patrie, comment ne point étendre à fortiori la même peine à ceux qui n'ont pas seulement refusé de la défendre, mais ont trahi et livré leur pays! »

Ce fut ainsi que fut voté le deuxième projet de loi (le premier n'est pas encore adopté), celui qui vise les faits de trahison et d'espionnage.

Cette loi, qui ressuscite la confiscation générale, porte la date du 14 novembre 1918.

Disons tout de suite que la peine ne s'applique qu'aux seuls faits qualifiés crimes, à l'exclusion des délits. De plus, la loi a tenu à respecter, dans toute la mesure équitable, les droits de la famille, cette sorte de copropriété familiale, qui intéresse ceux des plus proches héritiers que la loi a déclarés réservataires. Ceux-ci, par le fait de la confiscation, deviennent propriétaires non plus seulement de la moitié, mais de la totalité de la portion réservée.

Le droit d'usufruit du conjoint survivant, réglé par l'article 767 du Code civil, est également respecté; mais il ne peut s'exercer que sur la partie réservée.

Si le condamné est marié, s'il a des enfants légitimes ou naturels, s'il a des ascendants, l'Etat ne profite donc que de la quotité disponible; s'il n'a que des héritiers à un degré plus éloigné, les biens sont perdus en totalité pour la famille et profitent exclusivement à l'Etat.

Ajoutons que, comme en 1810, les droits des créanciers sont sauvegardés.

La loi nouvelle, incontestablement plus libérale que la précédente, n'a, cependant, pas parlé de la charge de prestation des aliments, ni de la possibilité, pour le chef de l'Etat, de disposer en faveur des parents du condamné de la partie des biens revenant légalement au Trésor public.

Pratiquement, la succession est ouverte; la liquidation et le partage des biens se font conformément aux règles du droit commun; l'aliénation des biens confisqués est poursuivie par l'administration des domaines dans la forme prescrite pour la vente des biens de l'Etat.

La loi du 14 novembre 1918 a fait une autre innovation, moins grave que la précédente, mais qui a bien son importance en droit criminel; elle concerne la confiscation spéciale.

Jusqu'ici, lorsque la loi prononçait ce dernier mode de confiscation, elle ne visait que l'objet en nature, *in specie*, et ne pouvait s'appliquer que s'il existait encore. Si donc le coupable avait transformé le prix de son infamie, s'il avait réussi à le dissimuler ou s'il l'avait dissipé, il n'était pas atteint, et la confiscation prononcée devenait inefficace. La loi nouvelle a tenu à substituer, en pareil cas, à l'objet du corps du délit qu'il ne parvient pas à atteindre une condamnation au payement d'une somme qui en représente l'équivalent. C'est une conception tout à fait nouvelle en matière de confiscation; ce sont, pour ainsi dire, les dommages-intérêts dus à l'Etat se portant partie civile pour le dommage national qui lui a été causé. — Commandant JULLIEN.

Esope, comédie en trois actes, en vers, de Théodore de Banville, représentée pour la première fois, sur la scène de la Comédie-Française, le 26 octobre 1918. — L'action se passe à Sardes, dans la salle du trône, au palais de Crésus, roi de Lydie, vers 560 av. J.-C. Crésus dit son amour et ses soucis à sa belle esclave, Rhodope. Des cris se font entendre au dehors. C'est un pauvre hère, Esope, qu'un Lydien brutal, son maître, Dorion, roue de coups. Le malheureux, sanglant, recroquevillé en boule, vient rouler sur les marches jusque devant le trône de Crésus. Rhodope reconnaît en lui un ancien compagnon de servitude. Elle le défend. Esope conte au roi la fable du lion et du rat. Le monarque, intéressé par l'apologue et frappé par la sagesse de ce bossu, le retient près de lui et écoute ses conseils, dans la conjoncture où il se trouve, pendant que les Perses de Cyrus menacent d'attaquer ses Etats.

Que m'annonce un tel signe?

ESOPE.

Arme tes citadelles.
Fais équiper tes chars. Emplis tes arsenaux.
Pratique des chemins et creuse des canaux.
Que le rouge brasier dans les forges s'allume
Et que les lourds marteaux épouvantent l'enclume.
Instruis pour les combats futurs les citoyens...
Que toujours sur la plaine en feu tes cavaliers
S'exercent, accourus tout à coup par milliers;
Qu'ils sachent, si longtemps que la bataille dure,
Boire de l'eau saumâtre et coucher sur la dure,
Et qu'enfin, sans savoir si la flèche les mord,
Ils soient prêts aux revers, au triomphe, à la mort!

Le roi se prend de confiance en un tel conseiller. Il le fait cacher derrière une tapisserie pendant le conseil des ministres, pour avoir son avis. Ceux-ci, Cydias et Orétès, ne songent qu'à pressurer le peuple, à l'accabler d'impôts, à le dépouiller, saisir et vendre les pauvres hardes des misérables pour faire ruisseler l'or dans les caisses de l'Etat où ils puisent. Quand ils sont partis, Esope dit sa pensée au roi :

Ils s'exercent, guidés par leur prudence habile,
A mettre dans ta main royale une sébile,
Ne sachant rien de plus, et leur expédient,
C'est de faire du roi Crésus un mendiant.

Il prêche le respect et l'amour du peuple, à qui l'Etat doit tout :

Tout vient de ce peuple vaillant!
Toujours fouaillé par la misère, et travaillant,
Et toujours pauvre et nu, c'est lui qui te fait riche!
C'est par lui que le blé sort des terres en friche
Et que, se déroulant comme un riche tapis,
Ondule sous le vent le bel or des épis.

Crésus, enthousiasmé, nomme Esope son grand premier ministre.

ESOPE.
Qui? moi? le maudit! moi, l'avorton? moi, l'esclave?

CRÉSUS.
On verra sous l'or pur resplendir ton front hâve.

Au début de l'acte II, les ministres Cydias et Orétès exhalent leur colère envieuse contre le nouveau favori, dont ils complotent la perte. Ils l'ont vu fouiller dans certain coffre, où il cache à coup sûr tout l'or qu'il vole. Ils le dénonceront. En le voyant approcher, ils s'éloignent avec des rires moqueurs.

Esope, qui a quitté ses haillons pour un costume fastueux, nous confie qu'il est malheureux dans le sein du bonheur et du luxe. Lui, chétif et laid, il aime la belle Rhodope :

Cette Rhodope, orgueil du printemps souriant,
Qui ravit le mal même,
Comme une blanche étoile au fond de l'Orient,
O délire! je l'aime!

Et la voici venir avec le roi. Tous trois se félicitent de voir le char de l'Etat remis sur la bonne piste. Crésus dit son amour à Rhodope, qui ne l'aime pas, mais le subit avec la docilité passive d'une esclave dévouée :

Le destin, contre moi si longtemps irrité
A fait de moi, Rhodope, une esclave, une chose
Sur laquelle ton pied victorieux se pose.
Dans mon regard captif on ne voit pas d'éclair,
Et le lit où je dors n'est pas à moi, ni l'air
Que je respire. Mais, cependant, mon cœur vibre,
Et je t'admirerais, ô roi, si j'étais libre.
Même je m'intéresse à ton sort comme un chien,
Qui veille encor, le cou blessé par un lien!

Quand le roi est parti, Rhodope, restée seule avec Esope, lui parle avec douceur, berce sa tristesse, l'interroge sur sa peine secrète. Esope ne veut pas que son ridicule amour soit connu. Il joue l'indifférence. Mais Rhodope le devine :

O folle que j'étais! Je comprends. Et c'est moi
Qui t'ai fait supporter cette angoisse infinie,
Ces deuils, et c'est pour moi que tu souffres, génie!

Elle se rappelle le temps où tous deux étaient esclaves ensemble. Esope a beau protester, elle se sent aimée de lui, et elle l'aime aussi :

Je voyais tes regards comme un flot de lumière.
La laideur n'est plus rien dans la pure clarté.
D'ailleurs, qu'est-ce que la laideur ou la beauté
Pour celle à qui les dieux, en leur céleste ivresse,
Avaient donné l'orgueil d'une jeune déesse?

Esope se défend d'avoir osé l'aimer :

Si parfois j'ose
Te contempler, c'est comme on admire une rose.
Non, je ne t'aime pas!

RHODOPE.
Je te dis que tu mens!

Et elle se sauve après avoir mis un baiser sur le front du pauvre bossu, qui, comme Alain Chartier, s'écrie :

Oh! je n'ai pas rêvé! C'est bien elle. Sa bouche
Radieuse a baisé mon front triste et farouche...
C'est bien vrai, j'ai senti la douceur du baiser...
O dieux! Mourir dans cet instant!

Crésus paraît avec ses ministres, auxquels il confirme les hautes fonctions qu'il confie à Esope. Cydias et Orétès, demeurés seuls avec le favori bossu, entreprennent de le flatter pour le corrompre et le compromettre. Esope s'amuse de leur naïve rouerie et les laisse débiter leurs flagorneries :

ESOPE.
Bien. Mais ne suis-je pas bossu?

CYDIAS.
Pas plus qu'un lis!

ESOPE.
Donc, je ne suis pas laid?

ORÉTÈS.
Pas du tout.

ESOPE.
Je suis beau?

CYDIAS.
Comme Apollon venant éclairer nos misères!

Esope leur conte alors la fable du corbeau et du renard. Les ministres s'en amusent. « Et que fit le corbeau? » s'informent-ils? — « Je ne sais », dit Esope :

Quant à moi, pour qui tout parleur est l'adversaire,
Entre mes fortes dents comme un étau je serre
Un fromage dont nul ne fera son repas,
Et des griffes de fer ne l'en ôteraient pas.

Les ministres n'insistent pas et commencent aussitôt l'assaut de cette conscience, qu'ils croient vénale. Ils expliquent à Esope qu'il est doux de mener joyeuse vie.

ESOPE.
J'entends. Être un héros, ce n'est plus à la mode,
Et tous, vous aimez mieux vivre. C'est plus commode!

Les ministres félons lui proposent de partager le prix fructueux de leurs rapines et de leur trahison. Rançonner le pauvre peuple, livrer la patrie au riche étranger, cela rapporte. Alors, l'indignation d'Esope éclate en vers éloquents :

.... Que fais-tu donc là-haut, sombre tonnerre,
Puisque tu ne dis rien dans les cieux interdits,
Et puisque tu n'as pas foudroyé ces bandits?
. . . .
Dieux! Une figure échevelée et morte
Est là gisante, et c'est la Lydie au beau front,
Qui jadis rayonnait, vierge de tout affront,
Et qui régnait, de fleurs et de joyaux chargée.
O parricides! C'est votre mère égorgée,
Ayant ses bras charmants blessés par les liens,
Et vous vous disputez sa chair comme des chiens!...
Vous paradez, repus, souillés, rassasiés,
Contents de vous, traînant vos barbes dans la fange,
Et vous me dites : « Viens! partage avec nous! Mange!
Allons! voici ta part! Fais comme tous, enfin! » —
Merci. — Régalez-vous sans moi! Je n'ai pas faim!

Il sort. Les ministres hors d'eux-mêmes jurent la perte de cet insolent. Le roi reparaissant au milieu de sa cour, devant tous, ils accusent Esope de voler l'Etat et d'enfouir l'or de ses larcins dans un coffre caché dans une maison écartée :

Hier, nos serviteurs l'ont pu voir par les fentes
De sa porte, plongeant son visage et ses bras.
Dis qu'on aille chercher le coffre, et tu verras!

Le roi, interdit et douloureux, supplie Esope de se justifier. Celui-ci dédaigne sa défense, et se résigne à subir la calomnie :

Que pourrais-je dire? Un esclave est-il un homme?
Il est moins qu'un chien, moins qu'une bête de somme.
Est-il né d'une femme et nourri de son lait?
Non pas. Il est né dans la fange, puisqu'il est
Esclave. Oh! c'est affreux! Se peut-il qu'il se lave
D'une accusation? Non pas! Il est esclave!
On a commis un crime, un vol? Deuil éternel!
C'est lui le voleur et le pâle criminel,
Et tout crapaud vil peut le salir de sa bave :
Il ment, il fraude, il n'est pas homme : il est esclave!

Rhodope plaide pour lui. Le roi ordonne qu'on apporte le coffre.

Le troisième acte débute par les lamentations de Crésus, qui gémit de voir sa confiance trahie. On lui annonce la prise d'un espion persan, Saroulka, ministre de Cyrus, qui a bravé la mort pour son maître. Crésus veut lui pardonner. Rhodope intercède pour le captif, qui veut mourir en soldat et qui a droit à la mort :

C'est un guerrier! Bien qu'il se soit enfui loin d'elle,
La mort fut de tout temps sa compagne fidèle.
Que sous le clair soleil il voulut épouser :
Il a droit maintenant à son rouge baiser.

Le roi cède :

Bien, soldat, va mourir!

Devant la cour, les ministres, le peuple, le coffre d'Esope a été apporté. Esope refuse de se défendre et consent que la caisse soit jetée au Pactole sans même être ouverte et vérifiée.

Accusé devant toi, je n'ai pas le droit d'être
Justifié. Ton dur soupçon, mon noble maître,
M'a déjà retranché d'entre les innocents.

Rhodope prend sa défense et, persuadée de son innocence, fait ouvrir le coffre : Esope en sort les haillons qu'il portait avant d'avoir reçu les faveurs de Crésus :

Ces haillons noirs lavés par l'eau du ciel, brûlés
Par les soleils, avec leurs crins échevelés,
Ces chaussures de poil et cette peau de chèvre,
Comme le faune, ayant une flûte à sa lèvre,
En porte une sur sa poitrine, dans les bois,
Poursuivi par les cris d'une meute aux abois,
Ces guenilles que l'eau du ciel tourmente et lave,
Regardez-les : ce sont mes vêtements d'esclave!
Enfin, voilà les fers qui m'ont meurtri, les fers
Dont la sinistre voix parle des maux soufferts.

Esope est reconnu innocent. Quant à ses ennemis, les ministres Cydias et Orétès, des tablettes saisies font la preuve de leur intelligence avec l'ennemi : ils sont envoyés à la potence.

Rhodope offre à Esope son amour. Il n'en veut pas. Il voit clair. Le sentiment de cette douce femme, ce n'est pas de l'amour, c'était de la pitié :

Un jour tu me verras tel que je suis, hideux.

Mais le roi l'aime? Qu'il la fasse libre et l'épouse, heureux que

Ce triste esclave ait pu te donner à ce roi.

Pour lui, il part, loin des hommes et de leurs misères, dans le désert

Où, la griffe en éveil, les bêtes règnent seules
Et tiennent une chair sanglante dans leurs gueules.
J'y serai caressé par la ronce et le houx.
J'ai vu les gens de cour, et j'aime mieux les loups!

Le roi et Rhodope lui font des adieux émus :

CRÉSUS.
Tu pars, toi, le vainqueur de nos luttes passées,
Qui fis monter si haut le vol de tes pensées,
N'ayant pas achevé tout ce que tu rêvas,
Et nous laissant à nous le bonheur.

RHODOPE.
Tu t'en vas,
N'ayant que la douleur muette pour hôtesse,
Avec l'inconsolable et profonde tristesse,
Avec la solitude au souffle insidieux,
Avec la nuit, avec l'horreur...

ESOPE.
Avec les Dieux! (*Rideau.*)

Théodore de Banville s'est inspiré, dans ce drame, de l'historiette successivement contée par Planude, Plutarque, Lafontaine et mise au théâtre par Boursault. Il y a usé modérément des fables et apologues qui étaient, pourtant, le langage ordinaire de l'esclave phrygien. Cet ouvrage, composé peu après la guerre de 1870, se ressent des événements et est un hymne à la patrie. Il a aussi un caractère social par les revendications qu'il exprime en faveur de la plèbe contre ses exploiteurs. Esope devient le type des opprimés, des disgraciés, des misérables, et l'incursion malheureuse qu'il fait dans les hautes classes le laisse meurtri et désillusionné. Le petit roman d'amour mêlé à cette sociologie est assez insignifiant, quoiqu'il soit dans la légende qu'il fut esclave avec la célèbre courtisane Rhodope : ce serait celle-ci qui aurait fait élever pour lui la plus petite des trois pyramides d'Egypte.

Le caractère d'Esope est altier, rigide; il n'a pas la bonhomie spirituelle que l'histoire et ses fables lui attribuent. Le caractère du roi est inconsistant et faible. Rhodope est aimable.

L'expression est chaleureuse et atteint par endroits à l'éloquence, comme aussi, par endroits, le souci de la rime riche crée les digressions, longueurs ou chevilles, ou les répétitions des mêmes mots : *chien* et *lien*, ce qui n'est pas fort riche, *bois* et *abois*.

Ce drame ne fut publié qu'en 1893, deux années après la mort du poète. Il n'avait jamais été représenté. Il est de valeur, et il méritait la place que la Comédie-Française vient de lui offrir dans la galerie de son répertoire — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mme Colonna Romano (*Rhodope*); MM. de Max (*Esope*), Escande (*Crésus*); Denis d'Inès (*Orétès*); Lafon (*Cydias*); Alcover (*Saroulkha*).

Fièvre des tranchées (Syn. : *Trench Fever*). Ces noms ont été donnés, en France et en Angleterre, ainsi que par les auteurs américains, à une maladie, de tout point, semble-t-il, identique à celle que d'autres ont nommée *fièvre de Volhynie* et que nous avons décrite sous ce nom (v. *Larousse Mensuel*, p. 554). La commission du comité de recherches médicales de la Croix-Rouge américaine a effectué, sur cette maladie, des études qui ont au moins un côté inhabituel : les animaux inférieurs qui servent ordinairement de sujets d'expérience dans les laboratoires n'étant pas susceptibles de prendre la « Trench Fever », ces expériences ont été faites, dit le major Richard P. Strung (de l'Université Harvard), sur « des soldats de l'armée américaine, lesquels, quand ils ont connu les bienfaits qui en résulteraient pour l'humanité, n'ont pas hésité à offrir leurs services ». Les conclusions de ces recherches ont été à peu près identiques à celles que nous avons déjà enregistrées. Il est seulement à noter que l'on n'a signalé aucun micro-organisme comme devant être l'agent spécifique de la contagion et que les expérimentateurs ont conclu à un virus filtrant et résistant. D'autre part, ils déclarent que la transmission de la maladie se fait ordinairement par l'intermédiaire des poux et que le virus existe parfois dans l'urine et les crachats. Ces expériences ont fait l'objet d'une communication à l'Académie de médecine, dans la séance du 12 novembre 1918. — Dr MAURICE GILLE.

Gaz. *Les gaz asphyxiants pendant la guerre.* Ce fut le 22 avril 1915, dans les Flandres belges, que les troupes allemandes firent usage, pour la première fois, de gaz asphyxiants; c'était là une violation flagrante de l'article 23 de la Convention internationale de La Haye; mais déjà, à cette date, nos ennemis n'en étaient plus à compter le nombre de leurs infamies.

Il faut remonter plusieurs siècles en arrière pour retrouver ce cruel procédé de combat, qui, pourtant, à cette époque reculée, était peu de chose, comparativement à ce qu'il est devenu aujourd'hui avec les puissantes créations de la science moderne. Dans la *Chemische Zeitung* du 25 mai 1918, le professeur B. Neumann, de Breslau, reproduisant un manuscrit

allemand datant de 1483 et qui donne des recettes de bombes asphyxiantes, semble revendiquer pour ses compatriotes l'invention de ces engins; cela nous semble tellement naturel, à priori, que nous nous garderons bien de le contredire. Le premier gaz employé par les Allemands fut le chlore; celui-ci semblait, d'ailleurs, tout désigné. D'abord, l'industrie allemande pouvait en fournir de grandes quantités; bien avant la guerre, elle livrait au commerce, dans des cylindres d'acier, du chlore liquide à un prix relativement peu élevé, puisque le gaz était un sous-produit de la fabrication de la soude par électrolyse du sel marin (il s'obtenait encore comme résidu de la préparation électrolytique de l'hydrogène dont on se servait pour le gonflement des zeppelins); de plus, ce gaz se liquéfie avec la plus grande facilité, il se transporte sans difficulté et, enfin, ses effets nocifs sont tout à fait redoutables, car il attaque les muqueuses, provoquant tout d'abord une toux suffocante et amenant rapidement l'asphyxie en empêchant le fonctionnement de l'appareil respiratoire; la mort ne vient, d'ailleurs, qu'après d'horribles souffrances.


Masque français.

Le 22 avril, il s'agissait, pour les Allemands, avec les premières vagues de chlore, de profiter du désarroi de nos troupes pour traverser l'Yser. Un colonel, dont le régiment tenait la tranchée entre Bixschoote et Langhermark, relate en des pages poignantes les heures terribles qu'il a vécues à cette époque; on était venu l'avertir qu'il se passait de graves événements aux lignes. « Je me précipitai, écrit-il, pour voir ce qu'il y avait, et, à peine sorti, je fus pris aux yeux et à la gorge par une odeur suffocante de chlore. Je m'avançai quand même vers le poste d'un de mes chefs de bataillon; j'aperçus alors un brouillard épais à la base, puis vert au-dessus et enfin blanc, s'étendant au-dessus des tranchées; l'air était irrespirable et, aussitôt, je compris que ces misérables, voulant commettre un nouvel acte d'infamie, cherchaient à asphyxier mes pauvres troupiers... Je dus m'arrêter, déjà les suffocations me venaient, je sentais la tête qui me tournait et, néanmoins, je pensais que mon devoir était d'arrêter par tous les moyens les Allemands sur l'Yser, et surtout de les empêcher de traverser... » Nos ennemis eurent pour eux l'effet de la surprise : des morts, des prisonniers, du butin, un gain de 3 kilomètres en profondeur, ce fut tout. Après avoir réussi à passer le canal de l'Yser à Het Sas et à occuper Lizerne, ils en furent chassés et contraints de se replier derrière le canal, qu'ils ne devaient plus jamais franchir.


Masque français.

A partir de cette date, la guerre chimique était déclarée, les attaques par vagues asphyxiantes se multiplièrent, mais le commandement français s'était déjà précautionné contre leurs effets et, en peu de temps, nos soldats furent tous munis d'un masque respiratoire; en attendant, on leur avait distribué des tampons de gaze qu'ils devaient s'appliquer sur le nez et la bouche à la première alerte, après les avoir préalablement imbibés d'une solution d'hyposulfite de sodium et de carbonate de sodium. Si le chlore n'est pas en excès, on a la réaction suivante :

$$Cl^2 + 2\,S^2O^3Na^2 = Na^2S^4O^6 + 2\,NaCl$$

chlore. — hyposulfite de sodium. — tétrathionate de sodium. — chlorure de sodium;

le tétrathionate formé est neutre. Si le chlore est en


Une vague de gaz asphyxiants.

excès, il se forme, en particulier, de l'acide chlorhydrique, qui constitue également un gaz asphyxiant, ce gaz est neutralisé par le carbonate de sodium :

$$2\,HCl + CO^3Na^2 = 2\,NaCl + CO^2 + H^2O$$

acide chlorhydrique. — carbonate de sodium. — chlorure de sodium. — acide carbonique. — eau.

Cependant, les Allemands ne s'en tinrent pas là et eurent bientôt recours aux obus à gaz asphyxiants. Les vagues de gaz, en effet, pour pouvoir être employées, nécessitaient plusieurs conditions indispensables : d'abord, le vent devait être favorable, puis il fallait procéder à une organisation préliminaire qui n'était pas sans danger pour les opérateurs et, enfin, *l'effet produit avait une portée restreinte.* Avec les obus asphyxiants, au contraire, les Allemands pouvaient porter leur œuvre de destruction sur des points variables, déterminés, avec beaucoup plus de sûreté. Ils commencèrent d'abord par des obus à gaz lacrymogènes; ils employaient à cet effet le *bromure de benzyle* $C^6H^5 - CH^2Br$ et celui de *xylyle* $CH^3 - C^6H^4 - CH^2Br$.


Appareil français Draeger.

Ces gaz lacrymogènes, qui irritent les yeux, avaient pour but de mettre nos soldats hors de combat au moins pour quelques jours. D'ailleurs, ils ne tardèrent pas à employer des gaz toxiques; ils en utilisèrent une assez grande variété, tant dans leurs obus que dans leurs grenades.

Ce sont d'abord le *chloroformiate de méthyle monochloré*, puis le *chloroformiate de méthyle trichloré*, plus toxique que le précédent, enfin, l'*oxychlorure de carbone* ou *phosgène*. Tous ces composés ont, du reste, un lien de parenté chimique :

H CO OH acide formique.	Cl CO O CH³ chloroformiate de méthyle.
Cl CO Cl phosgène ou chlorure de formyle chloré.	Cl CO O CH²Cl chloroformiate de méthyle monochloré.
H CO O CH³ formiate de méthyle.	Cl CO O C Cl³ chloroformiate de méthyle trichloré.

Le phosgène fut ultérieurement employé comme vague, mélangé ou non de chlore.

On y remédia en munissant les masques protecteurs de *sulfanilate de sodium*, qui, comme l'aniline et ses dérivés, se combinent au phosgène. Les masques protecteurs français ont, d'ailleurs, changé plusieurs fois de forme (cagoules, demi-cagoules, masques); il en est de même pour les produits qu'ils renferment; depuis longtemps, ils ont constitué pour nos soldats un préservatif absolument sûr, à condition, bien entendu, que le masque soit appliqué correctement sur la figure.

Parmi les masques utilisés, il convient de citer en première ligne celui du Dr Tissot, que nous avons longuement décrit dans le *Larousse Mensuel* (tome Ier, p. 722); malheureusement, ses dimensions n'en permettent l'emploi qu'à poste fixe. Il fut distribué aux artilleurs et aux mitrailleurs. On a réussi, après de laborieuses recherches, à établir un modèle de masque pouvant être porté longtemps sans fatigue et ayant une efficacité indiscutable; il rappelle le masque allemand par sa forme, mais en diffère par ses dispositions intérieures, qui lui confèrent une supériorité indiscutable.

Dans les masques respiratoires allemands, l'air inspiré doit traverser trois couches successives de matières; la première est une couche de ponce imbibée d'hexaméthylène-tétramine, la seconde est constituée par du charbon de bois, la troisième est une couche de terre cuite, imprégnée de carbonate de calcium.

A partir de la fin de l'année 1917, les Allemands commencèrent à employer le *sulfure d'éthyle dichloré* $S < \frac{CH^2 - CH^2Cl}{CH^2 - CH^2Cl}$, que nos soldats ont surnommé *ypérite*, parce que c'est aux environs d'Ypres qu'ils en ressentirent pour la première fois les effets.

La préparation de ce composé est assez délicate; les Allemands l'obtenaient probablement en partant de la monochlorhydrine du glycol. Ce composé se prépare assez facilement en traitant l'éthylène par l'acide hypochloreux :

$$CH^2 = CH^2 + ClOH = CH^2Cl - CH^2OH$$

éthylène — acide hypochloreux. — monochlorhydrine du glycol.

La monochlorhydrine du glycol est traitée par le sulfure de potassium et donne du thiodiglycol $S = (CH^2 - CH^2OH)^2$. Ce thiodiglycol donne, avec un chlorure de phosphore, le sulfure d'éthyle dichloré. L'*ypérite* est une vapeur vésicante, qui agit au contact de la peau et dont l'action peut encore se faire sentir plusieurs jours après qu'elle a été répandue, en touchant par exemple des objets qui se sont trouvés à son contact. Les Allemands firent un usage considérable d'ypérite, tant par obus que *par grenades*. Parmi les autres gaz qu'ils ont employés, nous pouvons citer :


Masque allemand.

Le *sulfate de méthyle* $(CH^3)^2SO^4$,

Les *cétones bromées* (*diméthylcétone bromée* CH^3COCH^2Br, *méthyléthylcétone bromée* $C^2H^5COCH^2Br$, etc.),

La *chloropicrine* CCl^3AzO^2, obtenue par l'action du chlorure de chaux sur l'acide picrique,

Le *chlorure de phénylcarbylamine* $C^6H^5 - Az = C = Cl^2$,

Enfin, un certain nombre d'*arsines*, parmi lesquelles le *chlorure de diphénylarsine* ($(C^6H^5)^2AsCl$) et le *dichlorure de phénylarsine* ($(C^6H^5)AsCl^2$), ces derniers produits caractérisés par leur action sternutatoire.

Malgré toute la répugnance des nôtres pour faire usage de pareils procédés, il a fallu s'y résoudre, et nos chimistes se mirent à l'œuvre.

En présence d'adversaires ayant médité leur agression et s'y étant longuement préparés, on dut improviser. La chimie française montra en cette circonstance tragique qu'elle était capable de réalisations immédiates, lorsqu'on lui en fournissait les moyens. L'immense labeur de nos savants et de leurs collaborateurs, dans les laboratoires, l'activité de nos industriels pour la mise en œuvre, à l'usine, des procédés de fabrication des gaz de combat et du matériel de protection, assurèrent aux « Services chimiques de guerre » une large part dans la victoire finale. — O. Boucheny.

Germaniques (Caractères généraux des langues), par A. Meillet (Paris, 1917, in-12). — Il n'est pas besoin d'être un linguiste de profession pour s'apercevoir que l'anglais et l'allemand sont apparentés. Ces deux langues ont en commun une foule de mots essentiels, peu susceptibles d'emprunt et de migration, et elles offrent une remarquable analogie dans la conjugaison des verbes « forts ». Cependant, elles appartiennent chacune à un type linguistique bien différent. La grammaire de l'allemand, avec ses cas, ses désinences, ses suffixes, rappelle, au moins en apparence, celle des langues classiques. Au contraire, l'anglais, qui a perdu les finales, ou qui les a réduites à fort peu de chose, semble, avec ses mots-racines, avec ses verbes qui sont à la fois des noms, assez proche de l'état des idiomes monosyllabiques de l'Extrême-Orient : chinois, annamite, etc. Mais leur parenté n'en est pas moins réelle. Anglais et allemand n'étaient d'abord qu'une même langue, qui a suivi une évolution divergente sur des domaines distincts, avec une rapidité inégale, et sous des influences diverses. Dans son nouveau livre, A. Meillet, professeur de grammaire comparée au Collège de France, expose le développement original du groupe de langues auquel appartiennent le parler de nos alliés et celui de nos ennemis. Il étudie l'ensemble d'innovations qui ont donné, dans la « famille » indo-européenne, une physionomie spéciale aux langues *germaniques*.

Lorsque la grammaire comparée s'est constituée, elle s'est d'abord attachée aux ressemblances entre les idiomes et a découvert une série de correspondances régulières, qui ne pouvaient être l'effet ni d'un hasard, ni d'emprunts. Une fois établie la « parenté », c'est-à-dire l'identité originelle des langues composant la « famille », on a étudié les traits particuliers à chacune des « branches » et les tendances spéciales qu'elle manifeste. L'idéal serait d'indiquer les causes de ces tendances. Mais on est, sur ce point, presque toujours réduit à se taire. La pénurie des documents et l'absence de données historiques rendent fragiles la plupart des hypothèses.

Les langues germaniques se répartissent en trois groupes : oriental, septentrional et occidental. Le germanique oriental (gothique) nous est connu par des fragments d'une traduction du Nouveau Testament faite au IVe siècle, dans la péninsule balkanique, par l'évêque goth Wulfila. Aucune langue actuelle ne le continue. Le germanique septentrional ou scandinave nous est anciennement connu par les inscriptions runiques (à partir du IIIe siècle après J.-C.) et par les monuments littéraires écrits en vieil islandais (XIe-XIVe siècles). Il est représenté aujourd'hui par les dialectes norvégiens et islandais, par le suédois et le danois. Ce dernier a subi une simplification grammaticale analogue à celle de l'anglais. Enfin, le germanique occidental comprend aujourd'hui l'anglais, dont le frison est assez rapproché, et les parlers allemands, où l'on distingue le haut allemand (allemand littéraire), le bas allemand ou saxon, et le néerlandais (hollandais et flamand). Les formes anciennes du germanique occidental sont le vieil anglais (depuis le VIIe siècle), le vieux haut allemand (depuis le VIIIe), le vieux saxon (depuis le IXe). Le germanique occidental a moins d'unité que le scandinave, et le vieil islandais est plus archaïque que le gothique.

La comparaison entre les anciens monuments des langues germaniques amène à postuler l'existence antérieure d'un germanique commun et, par conséquent, d'un peuple germanique ayant possédé une unité relative, pendant les deux ou trois derniers siècles avant l'ère chrétienne. Pour l'habitat de ce peuple, on peut désigner soit la partie centrale de l'Europe, soit les plaines du nord de l'Allemagne. Mais c'est de la préhistoire un peu incertaine. Au contraire, l'induction linguistique permet d'assurer que le germanique commun, tout en ayant une forme assez ancienne, s'écartait déjà sensiblement du type indo-européen : « Beaucoup de changements capitaux étaient déjà réalisés; mais beaucoup d'autres étaient seulement amorcés. Les tendances qui devaient aboutir à transformer profondément la langue existaient; mais elles n'avaient pas toutes abouti à des réalisations visibles ».

Sans doute, nous ne savons à peu près rien de l'histoire de la Germanie pendant la période d'unité. Mais, dès leur apparition dans l'histoire, les Germains ont fait preuve d'une humeur aventureuse et conquérante. Tantôt ils ont imposé leur langue aux peuples vaincus (Angleterre), tantôt ils se sont fondus dans la population envahie (France). Or, quand une masse ethnique change de langue, elle conserve toujours quelques-unes de ses anciennes habitudes de prononciation ou de grammaire. Elle a de la peine à reproduire des articulations nouvelles, à s'assimiler un autre mécanisme grammatical. De là une tendance à modifier et à simplifier la langue apprise.

Les tendances que manifeste déjà le germanique commun sont en partie imputables à cette cause. « Il est probable, dit Meillet, que le germanique, qui a rompu si nettement avec les usages indo-européens, est de l'indo-européen parlé par une population nouvelle qui a accepté l'indo-européen, tout en conservant beaucoup de ses habitudes articulatoires antérieures ».

D'autres tendances ne sont point particulières au germanique : réduction des finales, amuissement des consonnes entre voyelles, diminution du nombre des cas, etc. Ce sont des phénomènes bien connus dans l'histoire des langues romanes et dans celle des dialectes modernes de l'Inde.

Après la période du germanique commun, l'évolution s'est précipitée. Il n'y a pas eu, en effet, d'empire germanique assurant à la langue une stabilité relative. L'empire de Charlemagne a été tardif et s'est accompagné d'une renaissance latine. « Jusqu'au moment où, du IXe au XIVe siècle, se sont posées des langues nationales déjà fortement différenciées, les populations de langue germanique n'ont pas eu de langue germanique de civilisation ».

Une des plus remarquables innovations phonétiques des langues germaniques, déjà réalisée dans le germanique commun et par conséquent antérieure à l'ère chrétienne, est ce qu'on appelle la mutation consonantique : toutes les consonnes indo-européennes, sauf la sifflante *s*, ont changé de série en germanique : les occlusives sonores indo-européennes (*b*, *d*, *g*) sont devenues des sourdes germaniques (*p*, *t*, *k*); les sourdes indo-européennes (*p*, *t*, *k*) ont été remplacées en germanique par des spirantes (*f*, *th* anglais sourd, *ch* allemand sourd) et les sonores aspirées indo-européennes (*bh*, *dh*, *gh*) ont perdu leur aspiration en germanique (*b*, *d*, *g*). C'est la loi de Grimm, publiée par le Danois Rask en 1818 et par l'Allemand Jacob Grimm en 1822.

Du point de vue de la phonétique physiologique, le phénomène consiste en ce que les consonnes germaniques s'articulent avec un retard dans l'action de la glotte, qui reste ouverte durant la période d'occlusion des sourdes et qui ne commence à vibrer qu'au moment de l'explosion des sonores. Ce mode d'articulation ayant persisté en allemand, il s'est produit une seconde mutation consonantique entre le Ier et le VIIIe siècle de notre ère, et nous en voyons s'accomplir une troisième de nos jours, dans le sud de l'Allemagne, où *b*, *d*, *g* perdent leur sonorité et où *p*, *t*, *k* s'agrémentent d'une aspiration. Le fait est bien connu des Français, qui ont mainte fois raillé ce trait de prononciation germanique. En anglais et en scandinave, les consonnes occlusives ont acquis plus de fixité et ressemblent davantage à celles des langues romanes.

Une mutation entièrement parallèle s'observe en arménien. Or le système des occlusives arméniennes est identique à celui du géorgien, langue voisine non indo-européenne. On est donc conduit à admettre que l'arménien est de l'indo-européen prononcé par des bouches géorgiennes. Mais on ne saurait indiquer le peuple ou la langue qui ont transformé le consonantisme indo-européen en articulations germaniques. On peut noter seulement que le celtique, voisin du germanique, a subi une altération analogue.

Une autre particularité intéressante de la phonétique germanique est l'*inflexion* ou *métaphonie*. En germanique, le timbre des voyelles est susceptible d'être modifié par la nature des éléments qui les suivent dans le même mot. On a ainsi en vieux haut allemand *erda* « terre » et *irdin* « de terre » (allem. moderne *erde* et *irden*) : l'*e* de la syllabe initiale de *erda* est devenu un *i* dans l'adjectif *irdin*, à cause de la présence d'un *i* dans la seconde syllabe. Mais, en indo-européen, chaque syllabe était autonome et ne subissait pas l'influence de ses voisines.

Plus importante encore est la différence entre l'accent tonique indo-européen et celui du germanique. Le « ton » indo-européen était un accent de hauteur, une nuance mélodique. Il est resté tel en sanscrit et en grec. L'accent indo-européen pouvait occuper n'importe quelle place dans le mot. En germanique, l'accent est un renforcement de la voix qui « frappe » la syllabe initiale et tend à détruire les rapports quantitatifs hérités de l'indo-européen. Il allonge les brèves et provoque l'affaiblissement ou la disparition des voyelles atones, brèves ou longues, qui le suivent : « La phrase germanique est violemment martelée par les accents d'intensité qui frappent les syllabes initiales de chacun des mots principaux... L'introduction de l'accent d'intensité à une place fixe, l'initiale, a été une révolution, et rien ne caractérise davantage le germanique »

Le latin a présenté un phénomène semblable, à une époque très ancienne : toute syllabe initiale était prononcée plus intense, d'où l'altération des voyelles intérieures : *facio*, *efficio*; *factum*, *effectum*. Mais cette intensité initiale ne persistait plus à l'époque historique. Le latin classique possédait seulement un accent de hauteur, contrairement à ce qu'enseignent les linguistes allemands, dupes de leur propre accent. La transformation germanique de l'accent indo-européen est également imputable à une prononciation étrangère.

La phonétique germanique est donc radicalement différente du système indo-européen. La grammaire germanique a suivi une évolution parallèle. La racine, appuyée par l'accent, a pris une importance capitale, au détriment du reste du mot. « L'élément radical... devient l'essentiel et, finalement, le tout du mot. C'est la négation du type indo-européen ». Même lorsque le germanique conserve certaines caractéristiques de la morphologie indo-européenne, par exemple les alternances vocaliques de la conjugaison des verbes « forts » (allemand *binden*, *band*, *gebunden*), il les altère, ou les complique. La flexion est devenue un accessoire et, parfois, a disparu (anglais et danois). Le mot indo-européen, où la racine s'accompagnait toujours d'éléments qui déterminaient sa fonction grammaticale, tend à se réduire, en germanique, à une racine toute nue. La disparition des désinences a fait développer l'usage des prépositions pour exprimer les cas et a rendu fixe l'ordre des mots.

Quant au vocabulaire germanique, il a conservé des noms indo-européens isolés; mais les mots hérités de l'indo-européen ne sont pas groupés autour de racines fournissant également des noms et des verbes, suivant la coutume indo-européenne. Les racines germaniques sont seulement verbales. De nouveaux suffixes ont été créés : l'usure des finales les avait rendus nécessaires. Le sens de certains termes indo-européens a été singulièrement modifié. Ainsi, l'allemand *leben* « vivre » se rattache à la même racine que le grec *lipos* « graisse ». La racine **leip-* signifiait primitivement « se coller à, rester collé à ». L'allemand *leihen* « prêter » a la même origine que le grec *leipein* et le latin *linquere* qui signifient « laisser ». La racine **leikw-* servait, en indo-européen, à désigner des transmissions d'objets ayant une valeur.

Les emprunts sont nombreux en germanique. Il y a d'abord ceux qui proviennent d'un idiome inconnu, tel l'allemand *silber* « argent ». Il y a ensuite les emprunts celtiques, qui sont importants. Les Gaulois, à l'époque de leur court et brillant empire (Ve-IIIe siècle avant Jésus-Christ), ont fourni aux Germains des termes de civilisation : allemand *eisen* « fer » (gaulois *isarno-*); all. *amt* « charge, emploi » (gaulois *ambactos* « serviteur »), etc. L'influence du latin a été considérable. Citons seulement l'allemand *esel* « âne », qui est le latin *asellus* et all. *schreiben* « écrire », latin *scribere*. Ce dernier emprunt a été fait par le vieux haut allemand : il n'y a pas de mots germaniques communs signifiant « lire » et « écrire ». Les emprunts au latin et aux langues romanes se sont multipliés jusqu'à la fin du XIXe siècle. On sait qu'en anglais les mots d'origine germanique ne forment qu'un tiers du lexique total. Le latin a même prêté au germanique son suffixe *-arius*, et c'est sur le modèle du latin *conscientia* qu'a été formé le mot qui est aujourd'hui *gewissen* « conscience » en allemand. Rappelons, enfin, que l'allemand *kirche* et l'anglais *church* « église » sont le grec *kuriakê* (*kuriakê*).

Pour le vocabulaire, comme pour la grammaire et la phonétique, les langues germaniques se sont donc fort éloignées du type indo-européen. — On a dû se borner, ici, à choisir quelques idées générales et quelques exemples dans le livre d'A. Meillet, si dense, si riche de faits, ordonné suivant une méthode rigoureuse, et rédigé avec autant d'élégance que de clarté. — Jean Deblise.

***graphite** n. m. — Encycl. Le graphite est une des substances industrielles si nécessaire aujourd'hui, par suite de l'extension des travaux métallurgiques, que son exploitation a dû être intensifiée. Nos gisements coloniaux de Madagascar, par exemple, qui, il y a quelques années, ne produisaient guère que 350 tonnes annuellement, fournissent actuellement de 20.000 à 25.000 tonnes. Le graphite, en effet, joue un rôle considérable non seulement dans l'élaboration des métaux, étant la matière première dont on fait creusets, électrodes, enduits de moulage, etc., mais aussi en mécanique, comme lubrifiant, peinture antirouille, etc.

Chimiquement, le graphite est une variété cristallisée du carbone, intermédiaire entre la matière amorphe et le diamant. On le trouve dans la nature, quelquefois en masses assez pures, mais, le plus souvent, en mélange avec de la terre, de l'oxyde de

fer, etc. Purifié, il forme une substance noire, onctueuse au toucher, bonne conductrice de la chaleur et de l'électricité; sa densité oscille entre 2,015 et 2,583 selon les gisements. Très résistant à l'action de la plupart des réactifs, il ne s'attaque que sous l'influence d'acides concentrés additionnés d'oxydants (chlorate, acide chromique, etc.); quelques métaux en fusion le dissolvent (le fer à 1.000°C. en dissout 1 p. 100). Le seul dissolvant connu, parmi les substances organiques, est le *décacyclène*, carbure de formule C[illegible]H[illegible], capable d'en solubiliser un dixième de son poids.

Le graphite résiste aux températures extrêmement élevées du four électrique (4.000°C.), le carbone amorphe se transformant, à ces températures, en graphite, seul état stable du carbone, dans ces conditions.

Industriellement, on distingue, parmi les diverses qualités, les graphites naturels, dont les *plombagines* ou *mines de plomb* sont des variétés compactes.

Graphite naturel. Le graphite a été signalé en de nombreux points du globe, mais quelques gisements seulement sont exploités, tant à cause de leur puissance que de la pureté des masses extraites. En



Carrière de graphite, à Madagascar.

première ligne, il convient de citer Ceylan, où plus de 10.000 ouvriers, dans 300 mines, mettent à jour 40.000 tonnes par an; la Bavière, avec le célèbre gisement de Passau; la Bohême; la Sibérie orientale, dans les régions de Tounkine, près d'Irkoutsk et de Touroukhausk, au nord de l'Iénisséi, ces gisements, découverts par le Français Alibert, furent longtemps la propriété de la marque allemande des crayons Faber; les Etats-Unis, etc.

En France, il n'existe que quelques mines : Pissie (Ariège), Brusian (Hautes-Alpes), Vaigreray et Saint-Paul (Rhône), de peu d'importance, notre principal approvisionnement étant assuré par notre colonie de Madagascar. La production globale est évaluée à 175.000 tonnes, dont un quart est fourni par Ceylan et un tiers par la Bavière et la Bohême.

Les masses graphitiques extraites sont très impures; certaines, même, ne contiennent que 5 à 8 p. 100 de graphite; il importe, avant tout emploi, de les purifier. La difficulté de ce travail explique le grand nombre de procédés employés, depuis le simple triage manuel jusqu'aux méthodes d'enrichissement les plus perfectionnées, en usage dans les laveries de minerais.

Mécaniquement, le minerai est traité soit sec, soit mouillé d'eau. Dans le premier cas, le tout venant de la mine, séché au four, est concassé et broyé, puis trié par des dispositifs classant les matériaux par ordre de densité. Dans le travail humide, le minerai est broyé au pilon d'un bocard, avec de l'eau; les boues, enrichies par des appareils spéciaux, sont filtrées et séchées; selon les cas et, surtout, d'après les facilités de la région minière, on travaille à sec ou à l'eau. Dans telle région, l'eau sera abondante, mais le combustible rare; ailleurs, le fait inverse aura lieu. Ce sont ces conditions qui fixeront le meilleur choix.

Outre ces moyens d'enrichissement, lorsqu'il est nécessaire d'obtenir un graphite pur, on procède par nettoyage chimique. Un des procédés consiste à alterner des lavages à l'acide chlorhydrique et des fusions avec des carbonates alcalins. Enfin, lorsque l'on désire un produit extrêmement pur, on pratique une oxydation à chaud, par l'acide nitrique fumant, suivie d'une fusion à la potasse, en terminant par un abondant lavage à l'eau et une calcination à haute température.

Graphite artificiel. Un grand nombre de réactions, lorsque du carbone prend naissance à l'état libre et se trouve en même temps soumis à une haute température, produisent du graphite (attaque du fer par le sulfure de carbone, de la fonte par le chlorure de carbone, cristallisation du carbone dans les métaux, décomposition de divers carbures métalliques, etc.). Ces réactions peuvent être mises en application, pour préparer des graphites, en partant de matières carburées quelconques.

L'inventeur du carborundum, Acheson, réalise un graphite très pur et très léger (densité 1,62) en traitant dans un four électrique à résistance de l'anthracite très impur. Celui-ci contenant de 20 à 25 p. 100 de cendres, le courant détermine la formation de carbure silicié en quantité; puis, la température s'élevant, ce carbure se décompose en carbone libre, qui cristallise en graphite et en silicium, lequel se volatilise; à la température de 4.000°C., seul subsiste le carbone, toutes les impuretés s'éliminant.

Le seul chauffage intense est également employé pour graphiter divers objets façonnés avec des carbones amorphes. C'est ainsi que la société « le Carbone » obtient des baguettes de graphite en portant une pâte de carbone amorphe, étirée en un fil épais, à une haute température, en la faisant traverser un arc électrique jaillissant en atmosphère neutre. Nous décrirons, plus loin, une application de ce genre dans la fabrication des électrodes.

Emplois du graphite. Les multiples usages du graphite n'ont pu se développer que par l'emploi de graphite épuré; le produit naturel, souvent souillé de plus de 20 p. 100 de cendres, ne pouvait donner de bons résultats qu'après nettoyage, car les conductibilités calorifique ou électrique, la malléabilité, le pouvoir lubrifiant sont fortement atténués par les impuretés contenues.

L'usage du graphite, le plus ancien et pendant longtemps le seul important, fut la fabrication du crayon. Dès 1550, les mines anglaises de Borrowdale, aujourd'hui épuisées, fournissaient un graphite très pur pour cet usage; puis l'industrie du crayon se localisa à Nuremberg, au pays des ouvrages de bois, où elle était encore florissante à la veille de la guerre.

Sans nous étendre sur la confection des crayons, nous indiquerons que la préparation de ces petits instruments nécessite la formation d'une pâte enserrée dans une gaine de bois. La pâte la plus convenable, d'après les recherches de Conté et Humblot, est un mélange de graphite pulvérulent et d'argile, les proportions des constituants permettant de réaliser toutes les gammes de dureté demandées par les dessinateurs. En général, l'argile introduit la dureté, mais donne un trait sans vigueur.

La pâte graphitée, bien malaxée à l'eau, est pressée par un piston sur une filière de pierre où elle s'effile en longs filaments; ceux-ci, desséchés, sont cuits dans des creusets clos et ensuite enfermés dans les cylindres de bois constitutifs du crayon. Naturellement, toutes ces opérations se font mécaniquement. Aux Etats-Unis, la production de 1906 fut de 350 millions de pièces; elle avait exigé la mise en œuvre de 10.000 tonnes de pâte et de 780.000 mètres cubes de bois, principalement du pin, sapin et cèdre.

La fabrication du creuset pour la fusion des métaux est également très ancienne; elle remonte au moins à 1440. Elle consiste à travailler, par les procédés des potiers, des pâtes formées par un mélange de graphite et d'argile lié par du goudron. Une fois cuits, ces creusets rendent les plus grands services; ils supportent de très hautes températures sans se fendre, ne cassent pas au feu et résistent à l'action corrosive de nombreuses scories; il faut, toutefois, les chauffer, de préférence, dans une atmosphère réductrice; ils conviennent parfaitement pour la fusion des métaux (acier, bronze, métaux précieux); très bons conducteurs de la chaleur, la fusion s'y accomplit rapidement. Leur résistance leur permet de supporter un grand nombre de charges et rend leur emploi comparable, comme dépense, à celui des creusets de terre. Les creusets ou pots, en usage pour fondre les alliages monétaires, tenant 250 kilogrammes de métal, chauffés à feu nu de coke, peuvent résister durant plus d'une semaine à deux ou trois charges par jour.

On fait également en terre plombaginée des agitateurs pour brasser les métaux en fusion, des briques réfractaires pour établir les parois des fours, des éléments d'appareils de chauffage électrique, etc. Cette dernière application repose sur le fait que l'argile peut diminuer la conductibilité électrique du graphite au point de le rendre assez peu conducteur sous le passage du courant et de déterminer ainsi son échauffement; le mélange d'argile, de carborundum et de graphite connu sous le nom de kryptol a été préconisé dans ce but.

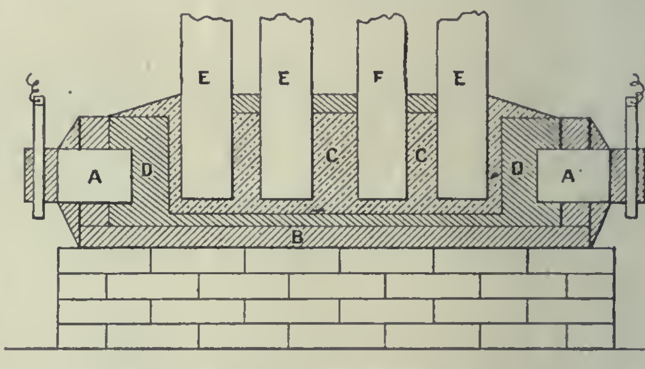
La grande conductibilité électrique du graphite (2 à 11 ohms par centimètre d'épaisseur) trouve dans l'industrie de multiples applications; elle le rend précieux pour constituer des pièces d'appareillage électrique, notamment lorsque celles-ci supportent des frottements (balais de dynamos, par exemple). Le graphite est l'élément de choix pour la confection des électrodes et des charbons de lampes à arc.

Les électrodes des fours électriques sont de grands cylindres de 1m,50 à 2 mètres de longueur sur 25 à 35 centimètres de diamètre, par lesquels arrive le courant dans les fours électriques. On prépare ces électrodes en broyant le graphite très finement, l'agglomérant avec du goudron sous une très considérable pression, pour finir par une forte calcination. La grande consommation des électrodes, aujourd'hui si employées par suite de l'adaptation de la houille blanche à la métallurgie, a conduit à rechercher le moyen de les obtenir économiquement avec des charbons ordinaires.

Les électrodes de charbon graphité se préparent avec du coke, du charbon de cornue, etc.; ces matériaux pulvérulents, agglomérés avec du goudron, moulés en cylindres, sont, après cuisson, portés dans un four spécial à une température très élevée, sous l'influence de laquelle le carbone prend l'état graphitoïde.

Le four employé consiste, en principe, en une plate-forme sur laquelle on pose les cylindres à graphiter, debout sur leur base; les interstices sont garnis de matériaux peu conducteurs; un courant électrique intense, envoyé à une extrémité de la plate-forme, traverse la masse en y éprouvant une telle résistance que le tout s'échauffe au point de porter les électrodes à la température nécessaire.

Les propriétés conductrices du graphite sont encore utilisées, en galvanoplastie, pour rendre conducteurs les moulages à métalliser. On rend parfois la plombagine destinée à cet usage meilleure conductrice en l'évaporant avec des sels d'or ou d'argent.



Four à graphiter les électrodes : A A', prises de courant; B, sole isolante; C, masse peu conductrice; D, remplissage conducteur; E, électrodes à graphiter.

Les propriétés adhésives du graphite à tous les corps rugueux ont reçu quelques applications dans les fonderies de métaux pour empêcher le métal coulé d'adhérer au moulage de sable. Celui-ci est badigeonné de graphite en suspension dans l'eau. Lorsque le métal en fusion vient en contact de cette couche protectrice, la chaleur détermine la formation de vapeurs ou de gaz, qui, isolant le moule du moulage, permettent aisément de retirer la pièce coulée.

Ces mêmes propriétés adhésives font du graphite une excellente matière pour constituer des peintures. Un mélange d'huile de lin bouillie, de graphite épuré et de silice pour obtenir la consistance donne un enduit très adhérent, durable, imperméable à l'air, à l'humidité, aux gaz, couvrant mieux que le minium et convenant, par suite, comme antirouille. Ces peintures trouvent dans la construction mécanique un grand débouché; il en est de même des noirs de plombagine pour la fumisterie, mélanges de benzine, d'huile et de graphite.

L'une des propriétés les plus remarquables du graphite est son pouvoir lubrifiant. Sa grande onctuosité, son adhérence aux surfaces métalliques permettent, en effet, de réduire considérablement le coefficient de friction et d'améliorer par suite les frottements.

Même à l'état solide, sans addition d'aucun véhicule liquide, le graphite peut servir de matière de graissage. On fabrique des paliers de machine autograisseurs en les façonnant d'aggloméré de sciure, d'huile et de graphite convenablement pressé et cuit (libro-graphite).

En général, pour faciliter l'emploi du lubrifiant dans les machines, on cherche à le faire pénétrer dans toutes les pièces par l'intermédiaire d'huile; malheureusement, on rencontre une grosse difficulté à le maintenir en suspension. Le plus grand nombre de recettes préconisent l'emploi de graphite lamellaire incorporé dans du suif, de l'huile de palme, etc.

CONDITIONS DE L'ARMISTICE

Signé le 11 Novembre 1918, dans un wagon-salon, en gare de Rethondes (Oise).

Entre le maréchal Foch, commandant en chef les armées alliées, stipulant au nom des puissances alliées et associées, assisté de l'amiral Weymiss, first sea lord (premier lord de la mer), *d'une part;*

Et M. le secrétaire d'Etat Erzberger, président de la délégation allemande;

M. l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, comte von Oberndorff :

M. le général d'état-major von Winterfeldt;

M. le capitaine de vaisseau Vanselow,

munis de pouvoirs réguliers et agissant avec l'agrément du chancelier allemand, d'autre part,

Il a été conclu un armistice aux conditions suivantes :

1° — Cessation des hostilités, sur terre et dans les airs, six heures après la signature de l'armistice;

Evacuation jusqu'au delà du Rhin.

2° — Evacuation immédiate des pays envahis : Belgique, France, Luxembourg, ainsi que l'Alsace-Lorraine, réglée de manière à être réalisée dans un délai de quinze jours à dater de la signature de l'armistice; les troupes allemandes qui n'auraient pas évacué les territoires prévus dans les délais fixés seront faites prisonnières de guerre; l'occupation par l'ensemble des troupes alliées et des Etats-Unis suivra, dans ces pays, la marche de l'évacuation;



Maréchal Foch, commandant en chef les armées alliées.

Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation sont réglés par la note annexe n° 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice;

3° — Rapatriement, commençant immédiatement et devant être terminé dans un délai de quinze jours, de tous les habitants des pays énumérés ci-dessus (y compris les otages et les prévenus ou condamnés);

4° — Abandon, par les armées allemandes, du matériel de guerre suivant, en bon état: 5.000 canons (dont 2.500 lourds et 2.500 de campagne), 25.000 mitrailleuses, 3.000 minenwerfer, 1.700 avions de chasse et de bombardement, en premier lieu tous les D 7, et tous les avions de bombardement de nuit, à livrer sur place, aux troupes alliées et des Etats-Unis, dans les conditions de détail fixées par la note annexe n° 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice;

5° — Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les troupes allemandes; les pays de la rive gauche du Rhin seront administrés par les autorités locales, sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des Etats-Unis;

Les troupes des Alliés et des Etats-Unis assureront l'occupation de ces pays par des garnisons tenant les principaux points de passage du Rhin (Mayence, Coblentz, Cologne), avec, en ces points, des têtes de pont de 30 kilomètres de rayon sur la rive droite et des garnisons tenant également des points stratégiques de la région;

Une zone neutre sera réservée sur la rive droite du Rhin, entre le fleuve et une ligne tracée parallèlement aux têtes de pont, et au fleuve, et à 10 kilomètres de distance depuis la frontière de Hollande jusqu'à la frontière de la Suisse;



Erzberger, secrétaire d'Etat, président de la délégation allemande.

L'évacuation par l'ennemi des pays du Rhin (rive gauche et rive droite) sera réglée de façon à être réalisée dans un délai de seize nouveaux jours, soit trente et un jours après la signature de l'armistice;

Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation seront réglés par la note annexe n° 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice;

6° — Dans tous les territoires évacués par l'ennemi, toute évacuation des habitants sera interdite; il ne sera apporté aucun dommage ou préjudice à la personne ou la propriété des habitants; personne ne sera poursuivi pour délit de participation à des mesures de guerre antérieures à la signature de l'armistice;

Il ne sera fait aucune destruction d'aucune sorte;

Les installations militaires de toutes natures seront livrées intactes, de même les approvisionnements militaires, vivres, munitions, équipements qui n'auront pas été emportés dans les délais d'évacuation fixés;

Les dépôts de vivres pour la population civile, bétail, etc., devront être laissés sur place;

Il ne sera pris aucune mesure générale ou d'ordre officiel ayant pour conséquence une dépréciation des établissements industriels ou une réduction dans leur personnel;

7° — Les voies et moyens de communication de toute nature, voies ferrées, voies navigables, routes, ponts, télégraphe, téléphone, etc., ne devront être l'objet d'aucune détérioration;

Tout le personnel civil et militaire actuellement utilisé y sera maintenu;

Cession du matériel.

Il sera livré aux puissances associées : 5.000 machines montées et 150.000 wagons en bon état de roulement et pourvus de tous rechanges et agrès nécessaires, dans les délais dont le détail est fixé à l'annexe n° 2 et dont le total ne devra pas dépasser trente et un jours.

Il sera également livré 5.000 camions automobiles en bon état, dans un délai de trente-six jours;

Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine, dans un délai de trente et un jours, seront livrés dotés de tout le personnel et matériel affectés organiquement à ce réseau;

En outre, le matériel nécessaire à l'exploitation dans les pays de la rive gauche du Rhin sera laissé sur place;

Tous les approvisionnements en charbon et matières d'entretien, en matériel de voies, de signalisation et d'atelier, seront laissés sur place. Les approvisionnements seront entretenus par l'Allemagne, en ce qui concerne l'exploitation des voies de communication des pays de la rive gauche du Rhin;



Amiral Weymiss.

Tous les chalands enlevés aux Alliés leur seront rendus (la note annexe n° 2 règle le détail de ces mesures);

8° — Le commandement allemand sera tenu de signaler, dans un délai de 48 heures après la signature de l'armistice, toutes les mines ou dispositifs à retard agencés sur les territoires évacués par les troupes allemandes et d'en faciliter la recherche et la destruction;

Il signalera également toutes les dispositions nuisibles qui auraient pu être prises (telles qu'empoisonnement ou pollution de sources et de puits);

Le tout sous peine de représailles;

9° — Le droit de réquisition sera exercé par les armées des Alliés et des Etats-Unis dans tous les territoires occupés, sauf règlement de comptes avec qui de droit;

L'entretien des troupes d'occupation des pays du Rhin, non compris l'Alsace-Lorraine, sera à la charge du gouvernement allemand;

Rapatriement des prisonniers.

10° — Rapatriement immédiat, sans réciprocité, dans des conditions de détail à régler, de tous les prisonniers de guerre, y compris les prévenus et condamnés des Alliés et des Etats-Unis. Les puissances alliées et les Etats-Unis pourront en disposer comme bon leur semblera;

Cette condition annule les conventions antérieures au sujet de l'échange des prisonniers de guerre, y compris celle de juillet 1918, en cours de ratification. Toutefois, le rapatriement des prisonniers de guerre allemands internés en Hollande et en Suisse continuera comme précédemment; le rapatriement des prisonniers allemands sera réglé à la conclusion des préliminaires de paix;

11° — Les malades et blessés inévacuables laissés sur les territoires évacués par les armées allemandes seront soignés par du personnel allemand, qui sera laissé sur place avec le matériel nécessaire;

Revision des traités de Brest-Litovsk et de Bucarest.

12° — Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie, de la Turquie doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne, telles qu'elles étaient au 1er août 1914;

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de la Russie devront également rentrer dans les



Château de Franc Port, près de Compiègne, où furent logés les délégués allemands et où ils délibérèrent entre eux. (De là, ils partirent en automobile pour aller signer l'armistice à la gare voisine de Rethondes.)

frontières de l'Allemagne, définies comme ci-dessus, dès que les Alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces territoires;

13° — Mise en train immédiate de l'évacuation par les troupes allemandes et du rappel de tous les instructeurs prisonniers et agents civils et militaires allemands se trouvant sur les territoires de la Russie (dans les limites du 1er août 1914);

14° — Cessation immédiate par les troupes allemandes de toutes réquisitions, saisies ou mesures coercitives, en vue de se procurer des ressources à destination de l'Allemagne, en Roumanie et en Russie (dans les limites du 1er août 1914);

15° - Renonciation aux traités de Bucarest et de Brest-Litovsk et traités complémentaires;

16° — Les Alliés auront libre accès aux territoires évacués par les Allemands sur les frontières orientales, soit par Dantzig, soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et dans le but de maintenir l'ordre;

Dans l'Afrique orientale.

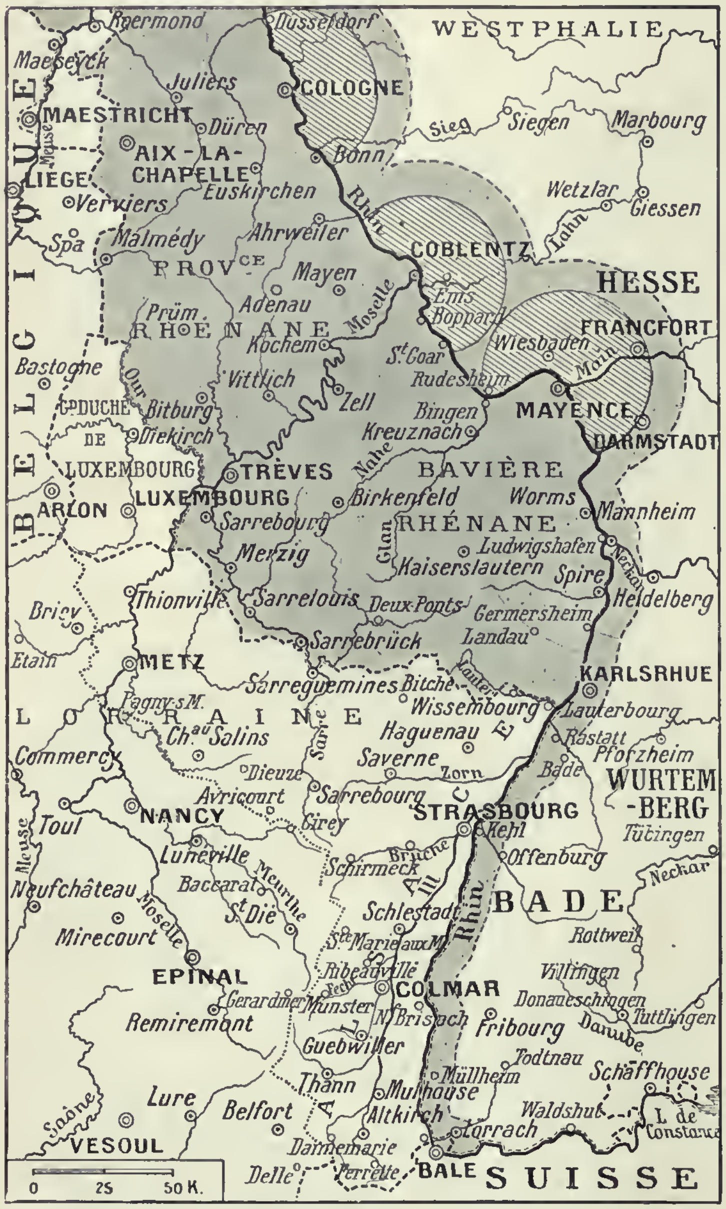
17° — Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale dans un délai réglé par les Alliés;


ÉTATS DE L'ANCIEN EMPIRE ALLEMAND
et abréviations
ROYAUMES Prusse, Bavière, Wurtemberg et Saxe.
Gds DUCHÉS Bade, Hesse, Mecklembourg-Schwerin, Mecklembourg-Strelitz, Oldenbourg, Saxe-Weimar-Eisenach (S.W.E.)
DUCHÉS Anhalt, Brunswick (BR) Saxe-Altenbourg (S.A) Saxe-Cobourg et Gotha (S.C.G) Saxe Meiningen (S.M)
PRINCIPAUTÉS Lippe-Detmold (LIPPE-D.) Reuss, branche aînée (R.A) Reuss branche cadette (R.J) Schaumbourg-Lippe (SCH.L) Schwarzbourg-Rudolstadt (SCH.R) Schwarzbourg-Sondershausen (SCH.S) Waldeck-Pyrmont (W.P)
Villes libres Hambourg, Brême, Lubeck
Légende
Limites de l'Empire
des États secondaires
Provinces prussiennes
Villes de plus de 100 000 habitants
Villes de 100 000 à 25 000 hab.
Villes au dessous de 25 000 hab.
BERLIN-STETTIN Capitales de Royaumes ou de Provinces prussiennes
Colmar Chefs-lieux de divisions administratives
N.B. Les capitales d'États sont soulignées
Échelle = 1:3.800.000
0 50 100 150 200 K.
MER DU NORD
DANEMARK
PAYS-BAS
BELGIQUE
FRANCE
SUISSE
ANGLETERRE
ROYme DE PRUSSE
ROYme DE BAVIÈRE
Rme DE WURTEMBERG
Gd DUCHÉ DE BADE
Gd DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Gd DUCHÉ D'OLDENBOURG
Gd DE DE MECKLEMBOURG SCHWERIN

POLITIQUE


DRAPEAUX DES ÉTATS
Empire allemand
ROYAUMES
Prusse
Bavière
Saxe
Wurtemberg
GRANDS - DUCHÉS
Bade
Hesse
Mecklembourg-Schwerin
Mecklembg Strelitz
Oldenbourg
Saxe-Weimar-Eisenach
DUCHÉS
Anhalt
Brunswick
Saxe-Altenburg
Saxe-Cobourg-Gotha
Saxe-Meiningen
PRINCIPAUTÉS
Lippe Detmold
Reuss branche ainée
Reuss br. cadette
Schaumburg-Lippe
Schwarzbg Rudolstadt
Schwarzbg Sondershausn
Waldeck-Pyrmont
Brême
Hambourg
Lubeck
BALTIQUE
Bornholm
Baie de Danzig
G. de Poméranie
KONIGSBERG
PRUSSE ORIENTALE
PRUSSE OCCIDENTALE
POMÉRANIE
PRUSSE
POSEN
SILÉSIE
BRESLAU
RUSSIE
POLOGNE
VARSOVIE
PLOCK
KALISZ
PIOTRKOW
RADOM
KIELCE
LOMJA
SIEDLCE
GALICIE
Karpathes
AUTRICHE-HONGRIE
HONGRIE
VIENNE
BUDAPEST
Prague
STYRIE
MORAVIE

Conditions de l'Armistice signé le 11 Novembre 1918 (suite).



Les parties grisées indiquent les territoires que les troupes alliées occupent dans l'Allemagne occidentale. Elle tiennent, sur le Rhin trois grands secteurs, d'un rayon de 30 kilomètres sur la rive droite du fleuve, autour de Cologne, Coblentz et Mayence, ce qui leur permettrait de pénétrer au cœur de l'Allemagne, si celle-ci était assez mal inspirée pour rouvrir les hostilités. Une zone neutre est réservée sur la rive droite du Rhin ; elle est indiquée par une ligne tracée parallèlement aux têtes de pont et au fleuve et à 10 kilomètres de distance depuis la frontière de Hollande jusqu'à la frontière de la Suisse.

Clauses générales.

18° — Rapatriement sans réciprocité, dans le délai maximum d'un mois, dans des conditions de détail à fixer, de tous les internés civils, y compris les otages, les prévenus ou condamnés appartenant à des puissances alliées ou associées autres que celles énumérées à l'article 2 ;



Comte von Oberndorff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

Clauses financières.

19° — Sous réserve de toutes revendications et réclamations ultérieures, de la part des Alliés et des Etats-Unis, réparation des dommages ;

Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait par l'ennemi des valeurs publiques pouvant servir aux Alliés de gage pour le recouvrement des réparations ;

Restitution immédiate de l'encaisse de la Banque nationale de Belgique et, en général, remise immédiate de tous les documents, espèces, valeurs (mobilières et fiduciaires avec le matériel d'émission) touchant aux intérêts publics dans les pays envahis ;

Restitution de l'or russe ou roumain pris par les Allemands ou remis à eux ;

Cet or sera pris en charge par les Alliés jusqu'à la signature de la paix ;

Clauses navales.

20° — Cessation immédiate de toute hostilité sur mer et indication précise de l'emplacement et des mouvements des bâtiments allemands.

Avis donné aux neutres de la liberté concédée à la navigation des marines de guerre et de commerce des puissances alliées et associées dans toutes les eaux territoriales sans soulever de question de neutralité ;

21° — Restitution, sans réciprocité, de tous les prisonniers de guerre des marines de guerre et de commerce des puissances alliées ou associées au pouvoir des Allemands ;

22° — Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les sous-marins (y compris tous les croiseurs sous-marins et tous les mouilleurs de mines) actuellement existants, avec leur armement et équipement complet, dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ceux qui ne peuvent pas prendre la mer seront désarmés de personnel et de matériel, et ils devront rester sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis ;

Les sous-marins qui sont prêts pour la mer seront préparés à quitter les ports allemands aussitôt que des ordres seront donnés par T. S. F. pour leur voyage au port désigné de la livraison et le reste le plus tôt possible ;

Les conditions de cet article seront réalisées dans un délai de quatorze jours après la signature de l'armistice ;

23° — Les navires de guerre de surface allemands qui seront désignés par les Alliés et les Etats-Unis seront immédiatement désarmés, puis internés dans les ports neutres ou, à leur défaut, dans des ports alliés, désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ils y demeureront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis, des détachements de garde étant seuls laissés à bord ;



Von Winterfeldt, général d'état-major.

La désignation des Alliés portera sur 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs légers (dont 2 mouilleurs de mines), 50 destroyers des types les plus récents ;

Tous les autres navires de guerre de surface (y compris ceux de rivière) devront être réunis et complètement désarmés dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis et y être placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis ;

L'armement militaire de tous les navires de la flotte auxiliaire sera débarqué ;

Tous les vaisseaux désignés pour être internés seront prêts à quitter les ports allemands sept jours après la signature de l'armistice. On donnera par T. S. F. la direction pour le voyage ;

24° — Droit pour les Alliés et les Etats-Unis, en dehors des eaux territoriales allemandes, de draguer tous les champs de mines et de détruire les obstructions placées par l'Allemagne, dont l'emplacement devra leur être indiqué ;

25° — Libre entrée et sortie de la Baltique pour les navires de guerre et de commerce des puissances alliées et associées assurées par l'occupation de tous les ports, ouvrages, batteries et défenses de tout ordre allemands, dans toutes les passes allant du Cattégat à la Baltique, et par le dragage et la destruction de toutes mines ou obstructions dans et hors les eaux territoriales allemandes, dont les plans et emplacements exacts seront fournis par l'Allemagne, qui ne pourra soulever aucune question de neutralité ;

26° — Maintien du blocus des puissances alliées et associées dans les conditions actuelles, les navires de commerce allemands trouvés en mer restant sujets à capture ;

Les Alliés et les Etats-Unis envisagent le ravitaillement de l'Allemagne pendant l'armistice, dans la mesure reconnue nécessaire ;

27° — Groupement et immobilisation dans les bases allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis de toutes les forces aériennes ;

28° — Abandon par l'Allemagne, sur place et intacts, de tout le matériel de port et de navigation fluviale, de tous les navires de commerce, remorqueurs, chalands, de tous les appareils, matériel et approvisionnements d'aéronautique maritime, toutes armes, appareils, approvisionnements de toutes natures, en évacuant la côte et les ports belges ;



29° — Evacuation de tous les ports de la mer Noire par l'Allemagne et remise aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les bâtiments de guerre russes saisis par les Allemands dans la mer Noire. Libération de tous les navires de commerce neutres saisis ; remise de tout le matériel de guerre ou autre, saisi dans ces ports, et abandon du matériel allemand énuméré à la clause 28 ;

30° — Restitution, sans réciprocité, dans des ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis, de tous les navires de commerce appartenant aux puissances alliées et associées actuellement au pouvoir de l'Allemagne ;

31° — Interdiction de toute destruction de navires ou de matériel avant évacuation, livraison ou restitution ;

32° — Le gouvernement allemand notifiera formellement à tous les gouvernements neutres et en particulier aux gouvernements de Norvège, de Suède, du Danemark et de la Hollande, que toutes les restrictions imposées au trafic de leurs bâtiments avec les puissances alliées et associées, soit par le gouvernement allemand lui-même, soit par des entreprises allemandes privées, soit en retour de concessions définies, comme l'exportation de matériaux de constructions navales ou non, sont immédiatement annulées ;

33° — Aucun transfert de navires marchands allemands de toute espèce, sous un pavillon neutre quelconque, ne pourra avoir lieu après la signature de l'armistice ;

Durée de l'armistice.

34° — La durée de l'armistice est fixée à trente-six jours, avec faculté de prolongation.

Au cours de cette durée, l'armistice peut, si les clauses ne sont pas exécutées, être dénoncé par l'une des parties contractantes, qui devra donner le préavis quarante-huit heures à l'avance. Il est entendu que l'exécution des articles 3 et 28 ne donnera lieu à dénonciation de l'armistice, pour insuffisance d'exécution dans les délais voulus, que dans le cas d'une exécution malintentionnée.

Pour assurer dans les meilleures conditions l'exécution de la présente convention, le principe d'une commission d'armistice internationale permanente est admis. Cette commission fonctionnera sous la haute autorité du commandement en chef militaire et naval des armées alliées.

Le présent armistice a été signé le 11 Novembre 1918, à 5 heures (cinq heures), heure française.

Signé : FOCH, WEYMISS, amiral.

ERZBERGER, OBERNDORFF, WINTERFELDT, VANSELOW.

Acheson, avec son graphite artificiel, est arrivé à résoudre le problème de son maintien intime en suspension dans une huile quelconque. Ce graphite, par un procédé spécial, est défloculé, c'est-à-dire transformé en un colloïde à grains extrêmement fins (un millimètre cube contient 14.000 grains); il en résulte qu'incorporé dans un liquide, il reste en suspension et passe à travers les filtres les plus serrés. Pratiquement, délayé dans l'eau ou l'huile, à condition, toutefois, que le liquide ne devienne pas acide, le graphite reste parfaitement incorporé, sans aucune tendance à se séparer.

Pour l'usage, on mélange 2 grammes de ce graphite défloculé dans un litre d'huile de pétrole; le liquide obtenu, versé dans les graisseurs ordinaires, donne d'excellents résultats et permet de réaliser de grandes économies de corps gras. Le pouvoir lubrifiant se conservant à haute température, les huiles graphitées trouvent leur application dans le graissage des moteurs à explosion, etc. De même, l'incorporation avec l'eau sert à préparer un succédané des huiles utilisées dans la coupe des métaux (travaux de décolletage, etc.). Avec la vaseline, le graphite défloculé forme également des graisses consistantes pour les engrenages, les enroulements, etc.

A côté de ces principaux usages du graphite, on utilise encore ses intéressantes propriétés pour lisser les grains de poudre, pour détartrer les chaudières, comme pour constituer des mastics, ciments, etc. — M. MOLINIÉ.



Georges Clemenceau, à la tribune de la Chambre le 11 novembre 1918. Il vient de lire les conditions de l'armistice au milieu d'une assistance enthousiaste et reconnaissante. Puis, tandis que le canon tonne, il jette, dans un élan magnifique, cette constatation qui unit dans la gloire toutes les étapes de l'histoire de notre pays : « ...La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'Humanité, sera toujours le soldat de l'Idéal. » (J. Simont, *l'Illustration*.)

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite*.] — Le mois de novembre 1918 a vu cesser la guerre commencée au mois d'août 1914. La simplicité schématique de cette énonciation est insuffisante à exprimer la portée d'un fait historique qui égale et dépasse en conséquences immédiates et futures les événements qui, jusqu'ici, ont orienté la marche de l'humanité. Ils sont surtout impossibles à rendre, la sensation intense de soulagement qui a été éprouvée dans le monde entier et le sentiment d'allégresse qui a envahi tous les peuples. Il a semblé, le 11 novembre 1918, à onze heures du matin, que le poids qui écrasait les cœurs, que l'anxiété qui, sous le calme apparent, possédait les esprits comme une idée fixe, aient été comme volatilisés en un instant par le bienfait d'on ne sait quelle force mystérieuse et abolis pour toujours comme s'ils n'avaient été qu'un rêve atroce. Des millions d'êtres humains de tout âge, de toute condition, ont crié leur joie sur toute la surface de la planète, et les cloches ont sonné l'heure de la délivrance comme si un nouveau Messie était né au monde. Rien mieux que cette explosion spontanée, universelle, irrésistible, du désir de paix que tous refoulaient courageusement au fond d'eux-mêmes ne fait mesurer la puissance de résignation à l'inévitable dont est capable l'âme humaine; rien n'affirme plus énergiquement l'effort surhumain accompli pendant plus de quatre ans pour défendre la liberté du monde au milieu des pires souffrances physiques et morales. Si, pendant ces 1.561 jours de guerre sans répit, nous avons eu sous les yeux le spectacle effrayant des excès imprévus auxquels peut se porter, sans se révolter contre lui-même, l'animal humain, nous avons vu aussi jusqu'à quelle hauteur de sublime peut s'élever son héroïsme et avec quelle force l'idéal s'impose à lui. Quand on dressera le bilan de cette guerre, on s'apercevra que la balance s'établit au profit de l'humanité raisonnable et civilisée. L'épreuve a été terrible. Qui sait si elle n'était pas nécessaire. — Le mois de novembre 1918 a donc vu l'effondrement de l'Allemagne, son impérialisme militaire tombant en ruine, son unité menacée, son rêve d'hégémonie dissipé comme une fumée, son orgueil écrasé. La puissance du monde qui peut-être semblait la plus solide s'est écroulée avec une rapidité qui tient du prodige, et ce peuple, qui remplissait le monde de l'affirmation de sa force invincible, s'est montré incapable de résister à la démoralisation de la défaite. A dire vrai, il s'est manifesté tel que ceux qui le connaissaient l'avaient toujours jugé : arrogant et impitoyable tant qu'il se sent fort, humble et prêt à tout accepter dès que le sentiment de sa faiblesse s'impose à lui; au total, privé de cet équilibre qui est la force de l'esprit français et la garantie de notre existence nationale. Si rapprochés que nous soyons des événements, la conclusion morale qu'on peut en tirer s'impose d'une façon si éclatante qu'il n'est pas à craindre que la suite des temps vienne la démentir.

On peut dire que la cessation de la guerre nous a surpris par sa soudaineté autant que nous avait surpris le début des hostilités. Certes, les événements militaires de la fin d'octobre, autant que l'insistance mise par l'Allemagne à demander un armistice dont elle ne pouvait pas ne pas pressentir les rigueurs, indiquaient que la fin de la guerre se rapprochait de nous avec une rapidité imprévue. Mais qui nous eût dit qu'elle viendrait avec cette brusquerie et avec ses conséquences inattendues de désagrégation politique des Empires centraux? L'attaque formidable des troupes alliées sous le commandement suprême et réfléchi du maréchal Foch avait continué pendant les premiers jours de novembre. On avait appris coup sur coup, avec des sursauts de joie devant la retraite désespérée de l'ennemi, la prise d'Audenarde, en Belgique, le 1er novembre; celle de Valenciennes, le 2; celle de Landrecies, le 4; celle du Quesnoy, de Guise, de Marle, de Château-Porcien, de Dun-sur-Meuse, le 5; celle de Vervins et de Rethel, le 6; celle de Mézières, d'Avesnes, de Tournai, de Condé, de Maubeuge, le 8; enfin, en même temps que l'arrivée des parlementaires allemands dans nos lignes, la nouvelle culminante de l'entrée des Français et des Américains à Sedan, qui apparut comme la revanche vengeresse du désastre de 1870. Pendant le même temps, on avait su que les Anglais étaient entrés à Mossoul; que l'armée turque de Mésopotamie s'était rendue; que les Serbes étaient rentrés à Belgrade; que la défaite des Autrichiens dans le Trentin devant l'effort de nos alliés se changeait en une déroute sans précédent, qui laissait aux mains des Italiens 300.000 prisonniers, des milliers de canons et un matériel immense. Un vent de victoire et de confiance emportait nos troupes. La résistance énergique de l'armée allemande, ou plutôt des tronçons de cette armée, était incapable de briser l'élan de nos soldats et la rigidité du plan d'attaque qui déroutait et accablait nos ennemis, ne leur laissant aucun espoir d'échapper à notre poursuite.

C'est à ce moment qu'intervinrent successivement : le 3, l'armistice avec l'Autriche-Hongrie, le 11, l'armistice avec l'Allemagne. Il est bon de marquer les moments successifs de ce dernier événement. On se souvient des termes de la dernière Note du président Wilson à l'Allemagne. A la suite de cette Note, la Conférence des Alliés, réunie à Versailles, avait arrêté les conditions de l'armistice sollicité par les Allemands, et le maréchal Foch avait été mandaté pour les leur notifier s'ils envoyaient des parlementaires. Le 5 novembre, Clemenceau soulevait les applaudissements de la Chambre en faisant connaître l'esprit général de ces conditions. Il s'agissait, pour l'Entente, de conserver toute sa supériorité militaire acquise et de préparer le retour à la paix en rendant impossible pour l'Allemagne la reprise de la guerre, de s'assurer les moyens d'imposer les conditions et les réparations que réclamaient la justice présente et la tranquillité future du monde. Le 6, les plénipotentiaires allemands arrivaient auprès du maréchal Foch. L'Allemagne avait choisi, pour entendre les conditions de l'Entente et, elle l'espérait, les discuter, le secrétaire d'Etat Erzberger, le général de Winterfeldt, — le même qu'en 1913 et 1914, à la suite d'un accident d'automobile survenu aux grandes manœuvres, nous avions comblé de soins et de prévenances et qui, la guerre déclarée, avait passé en Espagne pour y organiser une agence d'espionnage, — le général von Gündell, le comte Oberndorff et le capitaine de vaisseau Vanselow. Le maréchal Foch faisait connaître à ces plénipotentiaires les conditions imposées à l'Allemagne et, tout en apportant à cette notification la plus parfaite courtoisie et un sentiment véritable de modération, que nos ennemis ont reconnu, il leur faisait comprendre l'inutilité de la discussion, refusait toute suspension d'armes et leur accordait 72 heures pour en référer à leur gouvernement.

Le 9, la nouvelle de l'abdication de Guillaume II et sa fuite en Hollande étaient rendues publiques. Enfin, le 11, à six heures du matin, l'armistice était signé. Toutes les conditions imposées par l'Entente étaient acceptées. Les hostilités devaient être suspendues à onze heures. Le même soir, Clemenceau annonçait à la Chambre et au Sénat l'événement libérateur et en exposait les clauses au milieu des ovations. La Chambre votait le projet de loi, dû à l'initiative du Sénat, et dans lequel il était déclaré que *l'armée française, Clemenceau, le maréchal Foch et la représentation nationale avaient bien mérité de la patrie*. Journée inoubliable d'apothéose nationale, récompense bien due à ceux qui ont préparé la victoire et versé leur sang pour la patrie, au grand Français qui a eu le mérite, dans les heures critiques, de comprendre et d'incarner l'âme de la France.

On ne peut, ici, qu'indiquer les grandes lignes du traité d'armistice imposé à l'Allemagne comme de ceux qu'avaient dû subir l'Autriche-Hongrie et la

Turquie. Pour les bien comprendre, il faut avoir dans l'esprit que la préoccupation primordiale de l'Entente a été de mettre, matériellement, nos ennemis hors d'état de recommencer la guerre, en admettant qu'ils en eussent eu moralement les moyens. Avant tout, l'évacuation immédiate des territoires encore occupés en France et en Belgique était imposée aux Allemands, et on entendait par là, bien entendu, l'évacuation de l'Alsace et de la Lorraine et leur retour à la France. Les armées alliées devaient suivre les troupes allemandes et occuper les territoires ainsi libérés. Mais elles devaient, en outre, occuper toute la rive gauche du Rhin et toutes les têtes de pont, c'est-à-dire essentiellement Coblentz, Cologne, Mayence et tous les points secondaires. L'armée allemande devait, en outre, livrer un nombre de canons, de mitrailleuses, de fusils, d'avions, ainsi que des stocks de munitions tels que, joint à tout ce que nous lui avions déjà pris, cet abandon de matériel correspondît à un désarmement général. D'ailleurs, les troupes allemandes devaient se retirer à 30 kilomètres du Rhin et de la frontière. Pour écarter, d'autre part, tout danger naval, la plus grande partie de la flotte, bâtiments de surface et sous-marins, devait être livrée à l'Angleterre; toutes les mines devaient être relevées et le plan des défenses sous-marines exactement fourni; les détroits de la Baltique étaient ouverts à la flotte britannique. Pour saisir l'ensemble de la situation militaire, on doit ajouter que des conditions analogues avaient été imposées à l'Autriche. Le Trentin et le Tyrol avaient été occupés par les Italiens, qui, en outre, étaient entrés à Trieste. La flotte autrichienne avait été remise aux Yougo-Slaves. Des détachements français avaient été reçus en Hongrie. Nous tenions, de même, toute la péninsule des Balkans. La flotte alliée avait passé les Dardanelles et le Bosphore et mouillé devant Constantinople. Par suite de ces mesures, l'Entente était militairement la maîtresse de l'Europe centrale, et il était dorénavant interdit à la coalition qui s'était dressée contre nous d'entreprendre quoi que ce fût. La question militaire était donc réglée. — D'autre part, le blocus était maintenu, et les navires de commerce allemands qui se seraient aventurés sur les mers s'exposaient à être déclarés de bonne prise. Cette précaution était indispensable pour permettre aux Alliés de régler ultérieurement, selon la justice, le développement économique de l'Allemagne. Dans le même ordre d'idées, le rapatriement de tous les prisonniers détenus par les Empires centraux, sans réciprocité de la part de l'Entente, devait être considéré avant tout comme un moyen de mettre fin aux souffrances de nos malheureux soldats victimes de traitements inhumains, mais aussi de récupérer à la fois une force numérique importante et une main-d'œuvre dont nous avions besoin; par contre, nous conservions par devers nous les centaines de mille prisonniers allemands et autrichiens qui, s'ils avaient été libérés, auraient apporté à nos ennemis une force nouvelle. Enfin, on avait imposé aux Allemands l'obligation de nous livrer 5.000 locomotives et 150.000 wagons. Cette condition avait pour but d'abord de nous remettre en possession de tout le matériel qui nous avait été volé, ensuite de nous procurer la traction et le matériel roulant dont nous manquions. La crise des transports, qui est à la base de toutes nos difficultés économiques, avait eu pour cause, sans doute, l'obligation de consacrer tout notre matériel aux transports militaires : mais cette obligation n'aurait pas été incompatible avec le service commercial des chemins de fer, si nous avions disposé d'un matériel suffisant. Malgré l'apport américain en locomotives et en wagons, notre matériel fatigué, peu ou point réparé, n'était pas en proportion de nos besoins. La contribution réclamée à l'Allemagne devait rétablir l'équilibre et; en outre, rendre impossible à nos ennemis tout mouvement, toute concentration de troupes.



Un camouflage allemand trouvé en Woëvre. C'est un tronc d'arbre (à droite ouvert, à gauche fermé) construit avec des plaques de tôle et d'acier, utilisé comme poste d'observation. L'observateur entrait par le bas, et il était protégé par une cuirasse de 18mm. Un siège confortable se trouvait à l'intérieur.

Les clauses de l'armistice imposaient à l'Allemagne l'obligation de laisser en l'état tous ses approvisionnements et de ne causer aucun dommage sur les territoires évacués. Cette obligation avait été imparfaitement observée, soit que la mauvaise foi s'en fût mêlée, soit que, sur certains points, comme en Belgique, notamment à Bruxelles, la discipline militaire se fût singulièrement relâchée. Toujours est-il que les explosions terribles qui ont ruiné les gares de Bruxelles et fait des victimes nombreuses ont paru une violation flagrante de l'armistice. De même, la libération des prisonniers avait été faite lentement et avec une négligence déplorable. L'Allemagne a purement et simplement déversé sur les routes un grand nombre de nos malheureux soldats, sans vivres et dans un état navrant de dénuement, ajoutant ainsi à nos griefs passés une nouvelle cause de juste colère. Les gouvernants allemands avaient argué de l'impossibilité où ils étaient d'accorder l'obligation de ramener les prisonniers à la frontière et celle qui leur incombait de livrer leur matériel de chemin de fer. Mais il n'y eut là, pour eux, qu'une tentative d'éluder les conditions qui, à la réflexion, leur parurent écrasantes. Il apparut, en effet, dans la première quinzaine qui suivit l'armistice, que le gouvernement allemand, en l'espèce, le général Winterfeldt et le Dr Solf, ministre des affaires étrangères, tentaient d'utiliser, pour se soustraire aux clauses de l'armistice, les moyens d'intimidation et le mépris de la parole donnée qui ont été chers au gouvernement impérial. Ils ont ainsi essayé de contester indirectement notre reprise de l'Alsace et de la Lorraine et de continuer à les rattacher, au point de vue économique, postal et douanier, à l'empire allemand. Le Dr Solf a écrit à ce sujet une Note d'une effronterie et d'une inconscience surprenantes. Il a tenté, d'autre part, d'apitoyer le président Wilson sur la détresse alimentaire allemande, tout en menaçant les puissances européennes du péril anarchique du bolchevisme, qui, selon lui, pouvait être déchaîné en Allemagne par les privations alimentaires et, de là, déferler sur toute l'Europe. De son côté, le général de Winterfeldt a protesté contre la prétendue impossibilité où l'on mettait l'Allemagne d'exécuter l'armistice et, comme le Dr Solf, sans se douter de l'énormité d'un pareil argument sous une plume allemande, il a crié à l'inhumanité. Tout avait été mis au point. Le maréchal Foch avait, sans phrases, répondu que les considérations allemandes ne pouvaient être retenues. Le président Wilson avait fait savoir par Lansing que l'Allemagne ne pourrait être ravitaillée que si l'ordre y était assuré. Les gouvernements français et anglais avaient notifié à l'Allemagne leur intention de recourir à des représailles si les clauses relatives aux prisonniers n'étaient pas exécutées et si le gouvernement allemand ne se hâtait pas de remplir toutes ses obligations. Il était vraisemblable que l'Allemagne commençait à comprendre. On doit dire, au surplus, pour rassurer les âmes naïves et compatissantes, que les cris effarés de l'Allemagne au sujet de son ravitaillement couvraient un mensonge. A la fin de novembre, l'Allemagne n'avait consommé ni sa récolte de céréales, ni sa récolte de pommes de terre. Elle était, à ce point de vue, dans une situation satisfaisante. Elle avait, en outre, du bétail et en avait au surplus volé dans les territoires évacués. La disette ne pouvait se produire chez elle que vers le troisième ou le quatrième mois de 1919. La ravitailler, alors que nos départements délivrés, que la Belgique, que la Serbie souffraient de privations autrement dures, que la France, l'Angleterre, l'Amérique même étaient tenues de s'imposer des restrictions gênantes et coûteuses, eût été un manquement criminel à nos devoirs et un véritable déni de justice. L'opinion publique n'avait pas été suffisamment éclairée d'abord sur ce sujet, où les Allemands ont essayé d'en imposer à la générosité du président Wilson.



Le docteur Solf,
secrétaire d'État aux Affaires étrangères du nouveau gouvernement allemand.

Il faut ajouter, au sujet de l'armistice, une dernière considération que les Allemands se sont bien gardés de développer. Certes, à juste titre, l'armistice a été accueilli partout comme une délivrance et un bienfait, et la cessation des hostilités a conservé des vies précieuses, que la continuation de la guerre eût sacrifiées. Il a été un acte de haute humanité, mais l'Entente n'en avait aucun besoin.



La foule, sur la place de l'Opéra, à Paris, le jour de l'armistice (11 novembre 1918).



Après leur capitulation, les Allemands abandonnent les pays qu'ils ont systématiquement ravagés. (Matania, *The Sphere*.)

C'est l'Allemagne, au contraire, qui en a profité, et elle a été ainsi sauvée d'un désastre effroyable. Il nous a arrêtés en pleine victoire et au moment où l'armée allemande, épuisée, privée de moyens matériels, sans commandement suprême, était à la veille d'une catastrophe. Que la guerre eût duré quelques semaines encore, et l'Allemagne était incapable d'échapper à une invasion que toutes les armées alliées souhaitaient et qui eût vraisemblablement fait payer avec usure à nos ennemis tout le mal qu'ils nous ont fait. A cette heure-là, Ludendorf, par une défaillance mentale, subite et totale, avait renoncé de lui-même à lutter contre une force qui le dépassait. Hindenburg, qui, après l'armistice, a repris quelque prestige et a essayé de sauver la face à son armée, était hors d'état, sans Ludendorf, dont il ne fut que l'instrument, de donner un tour favorable à une situation désespérée. Tout concourait donc pour assurer notre triomphe total. Le gouvernement allemand le savait mieux que nous, et ainsi se trouve expliquée sa hâte d'obtenir une suspension d'armes en attendant l'armistice. A ce moment, la logique des faits militaires eût exigé la poursuite de la guerre jusqu'à l'écrasement de l'ennemi. Les craintes qu'on eut alors dans le public et dans certains partis que les Allemands n'acceptassent pas l'armistice ne reposaient donc sur rien. C'étaient, au contraire, les Allemands qui craignaient que l'armistice leur fût refusé. Leur docilité est venue de leur irrémédiable détresse. Pour nous, nous n'avons pas été assez renseignés sur l'état réel de l'opinion allemande, sur le désir et le besoin de paix qu'avait l'Allemagne, sur le vide de ses rodomontades de tribune et de propagande. A diverses reprises, nous avons commis la même erreur, faute de documentation suffisante. Soit dit en passant, en avril 1917, alors que nous nous sommes évertués à diminuer notre situation militaire et à risquer notre avenir et celui du monde dans une crise de démoralisation organisée, l'histoire prouvera que l'Allemagne était déjà mûre pour la défaite. Il est utile de se rappeler tout cela, si l'on veut juger sainement la situation de l'Allemagne et ses protestations depuis l'armistice.



A Champigny : Commémoration de la bataille livrée en 1870. Le président de la République Raymond Poincaré a prononcé un éloquent discours patriotique, et le député Albert Thomas, dans un autre discours très applaudi, a fait l'éloge de l'union sacrée. (Les troupes françaises et alliées défilent devant la tribune officielle et le monument élevé à la mémoire de nos soldats tués dans cette bataille.)

L'écroulement de l'édifice politique des empires centraux a été parallèle à leur déchéance militaire. Si, en ce qui concerne l'Autriche-Hongrie et bien que sa dissolution fût du domaine des choses probables, l'événement a passé les prévisions, en ce qui concerne l'empire allemand, la surprise a été complète et la désagrégation foudroyante. L'historien n'a pas assisté sans un étonnement voisin de la stupeur à l'écroulement simultané des trois plus vieilles familles de l'Europe : les Habsbourg d'Autriche, les Hohenzollern de Prusse, les Wittelsbach de Bavière. Nos lecteurs n'attendent certainement pas de nous que nous énumérions un à un les faits qui se sont déroulés en Allemagne pendant le mois de novembre, ni que nous en tirions une conclusion ferme. Les faits en question nous sont très mal connus, et une partie de ceux qui sont rapportés par les journaux quotidiens étaient déformés, amplifiés ou simplement faux; d'autre part, leurs conséquences possibles, de même que leurs mobiles, étaient fort obscurs pour nous. Rien ne prouve qu'ils fussent beaucoup plus clairs pour les Allemands eux-mêmes et que leurs dirigeants improvisés eussent alors une notion nette de l'avenir de leur propre pays.

L'état intérieur de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie était caractérisé par une extrême confusion. Malgré certaines apparences, les ressemblances que

l'opinion cherchait à établir avec la révolution russe étaient alors purement superficielles. L'anarchie est, pour la mentalité russe, une conception gouvernementale qui n'a rien de surprenant. Elle est, pour la mentalité allemande, en vertu des caractères spécifiques de la race, renforcés par une éducation méthodique agissant dans le même sens, une nouveauté difficile à concevoir et à subir. Certes, les événements avaient brutalement ébranlé le sentiment de stabilité que le pouvoir impérial, à force de caporalisme et de mensonge, avait inculqué aux masses. Mais c'était déjà beaucoup que le peuple allemand se passât d'un gouvernement fort et s'essayât à se gouverner lui-même. Il n'était pas certain qu'il en fût capable. Le parle-





Entrée des troupes françaises à Strasbourg (25 novembre 1918).

mentarisme, qui a tant de force en Angleterre, qui, malgré ses défaillances, a pris en France une importance croissante, est encore, en Allemagne, une institution embryonnaire, dont l'impérialisme militariste s'était servi pour ses propres fins, sans songer un instant à l'utiliser pour l'éducation politique du peuple allemand. Par suite, le Parlement allemand a perdu tout prestige, en même temps que disparaissait l'organisation impériale dont il était un fragment, et c'est en dehors de lui que s'est constitué le nouveau gouvernement allemand.

Trois faits essentiels semblaient émerger de la multitude des informations contradictoires qui avaient été données en pâture à la curiosité publique. — Dans l'Allemagne du Nord, en Prusse et notamment à Berlin, persistaient incontestablement l'esprit unitaire de l'empire et ses méthodes bureaucratiques. Le personnel avait peu changé. L'empereur avait fui et toute sa famille avec lui. Max de Bade s'était retiré. Mais c'est, en somme, de lui et, par suite, de l'empereur, que le député socialiste Ebert, sous le titre d'abord de chancelier, puis de chef des commissaires du peuple, avait pris la direction des affaires. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le docteur Solf, était, en dépit de l'annonce itérative de son départ, resté en fonctions et dirigeait la diplomatie allemande par les mêmes procédés tortueux et sans franchise du gouvernement impérial. Tous les fonctionnaires étaient restés à leur poste. L'armée, malgré quelques troubles, se conservait disciplinée comme par le passé. Les proclamations d'Hindenburg étaient accueillies avec le même respect. Il était indéniable qu'il y avait eu quelques émeutes. Elles n'avaient fait que peu ou point de victimes. Il était donc certain que tous les efforts avaient tendu à maintenir l'esprit de l'ancien gouvernement et à suivre sa voie. Cette tendance resterait-elle stable? Les éléments révolutionnaires violents l'emporteraient-ils? Le groupe socialiste extrême, dit groupe Spartacus, rallierait-il la masse du peuple allemand et jetterait-il l'Allemagne dans l'expérience périlleuse du bolchevisme russe? Rien ne permettait de le nier ou de l'affirmer, mais les vraisemblances étaient plutôt contre l'hypothèse d'un bouleversement anarchique. La révolution allemande dans le Nord ne se présentait pas avec l'apparence de la révolution russe ou de la Révolution française de 1793. Un sentiment apparaissait clairement : la volonté de maintenir l'unité allemande et l'ordre intérieur, par suite, un effort pour continuer la politique de l'empire au dedans, sous l'illusion d'un changement de forme, et au dehors sans même se donner la peine d'innover dans les procédés.

Un second fait s'était peu à peu précisé pour devenir incontestable à la fin de novembre. Au début du mois, on avait, à grand fracas, annoncé l'abdication de Guillaume II, du kronprinz, de toute la famille Hohenzollern. Mais la question s'était très vite présentée à tous les esprits de savoir en quelle forme cette abdication avait eu lieu. Le rescrit de Guillaume II du 3 novembre n'indiquait aucunement des intentions nettes. Comment en était-on venu à l'abdication? La vérité était autre. Guillaume II n'avait pas abdiqué. Son acte d'abdication ne fut signé que le 29 novembre; il ne concernait que lui seul, et il était rédigé de telle sorte qu'il n'engageait ni le kronprinz ni la dynastie, ni, à y regarder de près, Guillaume II lui-même, si les circonstances changeaient. Il n'y avait là rien d'étonnant et, cette manière d'agir est en tout point conforme à la politique tortueuse des Hohenzollern. Il n'y aurait donc pas lieu de s'en inquiéter, s'il n'était certain que le pouvoir déchu n'eût conservé de très nombreux partisans dans la bourgeoisie, dans le monde universitaire, dans les administrations, dans l'armée. Il tombe sous le sens qu'une multitude d'intérêts étaient menacés par la chute de l'empire et que l'armée en particulier perdait avec lui son prestige et ses espérances. De là tant d'articles publiés pour proclamer que l'Allemagne n'était pas vaincue; de là le maintien de toute l'armature du gouvernement impérial sous l'étiquette, d'ailleurs, très peu claire, d'un gouvernement soi-disant républicain. Quelles chances pouvaient avoir une contre-révolution et une restauration impériale? Il n'était pas possible de le savoir exactement. S'il fallait porter à l'actif de cette éventualité ce que nous venons de dire sur l'étendue des intérêts attachés à la forme impériale, il était sage aussi de constater la désorganisation interne de l'armée, la diminution de ses moyens d'action et la lassitude générale. Mais l'habitude d'obéir avait si fortement pénétré l'Allemand et la conception impériale avait si vivement chatouillé son orgueil qu'on ne pouvait supputer au juste la puissance, sur son esprit, des souvenirs encore si récents de la gloire de l'empire à laquelle il avait cru.

Par contre, et c'est la troisième constatation qu'il importe de faire, les tendances de l'Allemagne du Sud, dirigée par la Bavière, s'étaient manifestées franchement républicaines. La Bavière avait proclamé la République, et Kurt Eisner en était le chef avéré. Il semblait même qu'il cherchât à prendre la direction du mouvement républicain en Allemagne, en opposition avec les tendances douteuses du gouvernement de Berlin. Il avait marqué cette tendance en faisant publier un rapport adressé, le 18 juillet 1914, au gouvernement bavarois par le comte Leschenfeld, alors ministre de Bavière à Berlin, et d'où la préméditation de la guerre ressortait avec une évidence éclatante. En outre, il n'est pas niable que le sentiment particulariste de la Bavière, si fort dans les années qui suivirent 1871, atténué peu à peu à mesure que la main de fer de la Prusse s'alourdissait sur l'Allemagne, reparaissait très vif; et on pouvait se demander, sans aboutir à aucune conclusion, si le vieil atavisme qui a tenu pendant des siècles l'Allemagne morcelée n'allait pas se réveiller et se dresser contre la conception contemporaine de l'Allemagne unifiée, réalisée par la Prusse.

Tels étaient les problèmes qui se posaient en Allemagne. On admettra, sans doute, que l'heure n'était pas encore venue de pleurer de tendresse, comme le faisaient certains, sur la république alle-



Patrouille de cavaliers français au pont de Kehl, sur le Rhin. (Ce beau pont, long de 235 mètres, fut construit de 1858 à 1861, pour remplacer l'ancien pont de bateaux qui unissait Strasbourg à Kehl, sur la rive droite du fleuve.)



Von-der-Tann. Derflinger. Hindenburg. Moltke. Seydlitz. Croiseur éclaireur britannique *Cardiff*.

Reddition de la flotte allemande : les grands navires de bataille allemands, naviguant en tête de colonne des 70 bâtiments livrés, arrivent dans les eaux britanniques, le 21 novembre 1918. (Norman Wilkinson, *The Illustrated London News*.)

mande, et sur l'Allemagne régénérée. Le virus impérialiste et le dogme militariste étaient fort loin d'être éliminés.

Si ce qui se passait en Autriche-Hongrie était assurément plus clair, la question étant posée depuis longtemps, bien des obscurités subsistaient. Charles Ier avait abdiqué le 12 novembre, et cette abdication avait été une résultante inéluctable des événements, beaucoup plus qu'une décision spontanée. Le jeune empereur d'Autriche avait fait, on doit le reconnaître, des efforts méritoires pour réorganiser son empire disparate. Monté au pouvoir sans avoir eu aucune responsabilité dans la déclaration de la guerre, entraîné par les forces en mouvement sans pouvoir, malgré ses efforts, arrêter ou ralentir leur marche, il est certain qu'il voulut la paix dès l'abord et, peut-être, eût-il mérité d'être mieux compris. A l'intérieur, il voulait aussi une réforme de son empire, qu'il était trop tard pour réaliser. Emporté par un courant irrésistible, Charles Ier a sombré dans le désastre de l'Allemagne. L'histoire devra étudier avec soin son rôle dans cette guerre et, peut-être, lui faire une place à part. — A la fin de novembre, la double monarchie était en morceaux. La Hongrie était en république, sans qu'on pût deviner encore comment cet amalgame de nationalités de races diverses, où les Magyars sont en minorité, parviendrait à s'organiser. L'attitude de la Roumanie, délivrée du ministère Marghiloman, et soulevée par le souffle national, était un grave danger. La Transylvanie, les centres roumains de Hongrie réclamaient contre la paix hongroise. L'avenir de cette partie de l'empire était incertain. — La République tchéco-slovaque avait été proclamée le 15 novembre. Le professeur Massaryk en était président, Benès en était le ministre des affaires étrangères. Des diverses parties de l'empire démembré, c'était celle qui semblait le plus près d'une existence réelle et d'un fonctionnement régulier. Encore fallait-il se demander ce que deviendraient les Allemands de Bohême. — Au Sud, un Etat yougoslave s'était formé. La confusion y était encore grande ; la fusion avec la Serbie, la formation d'une grande Serbie, était encore un problème à résoudre, problème délicat, qui touchait aux intérêts de l'Italie, mais problème passionnant, et dont il fallait souhaiter la solution large et juste en constatant que, de tous les nouveaux Etats dont l'éclosion se préparait, il était, par sa situation géographique, par l'énergie de ses populations, celui qui avait le plus de chances de réussir et qui le méritait le mieux.

— D'autre part, au centre de l'empire, les Allemands d'Autriche avaient formé une république et réclamé leur réunion à l'Allemagne. Le problème que nous avons signalé le mois dernier restait posé. Il était lié étroitement au sort de l'Allemagne même. Sans danger si une république allemande, vraiment républicaine et pacifique, s'établissait solidement, il devenait très grave pour la paix du monde, si l'Allemagne, sous couleur de république, restait militariste de tendance et impérialiste de fait.

— Enfin, la république polonaise cherchait aussi sa voie et tâchait à réunir les morceaux dispersés de la nation polonaise. Sa destinée se compliquait de ses rapports avec l'Ukraine et avec la Russie et, de ce côté, nous restions incapables non seulement de faire aucun pronostic, mais de dire ce qui se passait. La question russe restait un point d'interrogation dressé devant l'Entente. Quelle réalité, quel avenir s'agitait et se préparait derrière lui? Nul ne le savait. Ce qui, cependant, semblait certain était la propagande dangereuse faite par les bolchevicks en Allemagne, ainsi que leurs tentatives pour étendre leur action en Europe. On en avait eu la preuve dans la tentative de grève générale organisée en Suisse par le Comité d'Olten. L'énergie du Conseil fédéral et le ferme bon sens du peuple suisse avaient fait avorter cet essai de révolution, véritable contresens dans un pays comme la Suisse. Mais le fait était à retenir, et aucun homme raisonnable n'avait le droit de s'en désintéresser.

On le voit, l'armistice général, la cessation des hostilités, l'écroulement des trônes avaient fait apparaître une infinité de problèmes, dont aucun n'était simple. Tous allaient se poser devant le Congrès de la paix, dont la date n'était pas fixée, mais qu'il était souhaitable de voir s'ouvrir sans delai. Encore une question de plus se posait-elle à ce sujet : avec quel pouvoir allemand traiterait-on? Quel gouvernement aurait qualité pour apposer au bas de l'instrument de paix une signature authentique, qui garantît l'exécution du traité? Rien ne fait mieux sentir les difficultés devant lesquelles on se trouvait. Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire, d'une situation analogue. Le président Wilson annonçait sa venue. On devait la désirer. Celui qui a tenu dans ses mains les destinées du monde et à qui notre reconnaissance doit aller sans réticence avait, cependant, besoin de toucher de près les nécessités du temps présent. Il faut, aujourd'hui, combiner les vues théoriques avec la réalité, la doctrine avec les faits. Or, les faits nous dominent.

En dehors de tous les problèmes déjà énumérés, deux autres, en particulier, devaient se poser au Congrès de la paix. Le premier était celui de la liberté des mers. A la Conférence de Versailles, la différence des points de vue sur cette question avait éclaté, et le président Wilson l'avait franchement indiqué, dans sa Note à l'Allemagne du 6 novembre. La conception allemande de la liberté des mers est évidemment incompatible avec la sécurité de l'Angleterre. Il y aura, sur ce point, à s'entendre clairement.

L'autre problème est le problème économique, et il est d'une terrible gravité pour la France et pour la Belgique. Le nord de la France et la Belgique ont été, au point de vue industriel, systématiquement ruinés par l'Allemagne. Non seulement le fonctionnement des industries a été arrêté, mais leur outillage a été ou brisé volontairement, ou transporté en Allemagne. Il importe de le reconstituer. Mais comment? Quel mode de restitution adoptera-t-on ? Si l'on fait fournir les machines nouvelles par l'Allemagne, on n'aboutira qu'à alimenter l'industrie mécanique allemande et à lui préparer l'hégémonie du marché. Si l'on recherche en nature les machines et métiers volés, en quel état les trouvera-t-on? N'importe-t-il pas, en outre, au point de vue de la paix sociale du monde, d'assurer à l'Allemagne un travail suffisant pour faire vivre sa population ouvrière, sans qu'elle puisse, pourtant, constituer pour nous une concurrence écrasante? Nous n'insisterons pas sur cette question, que des volumes n'épuiseraient pas. Nous la posons pour qu'on y songe, pour qu'on se méfie des solutions trop simples, de l'idéologie, de l'humanitarisme et pour qu'on sache que, là dedans, tiennent tout notre avenir économique, toute notre prospérité et, pour tout dire, notre existence.

Ne l'oublions pas, comme l'a dit Clemenceau dans une formule admirable : « La France a été jadis le soldat de Dieu, elle a été, dans cette guerre, le soldat de l'humanité, elle sera toujours le soldat de l'idéal. » Mais il faut aussi que la France descende des hauteurs et songe à elle-même. Nous avons célébré notre victoire, accueilli avec des transports de joie l'Alsace et la Lorraine rendues à la patrie, salué notre généreux allié le roi d'Angleterre. Nous avons pleuré de joie au récit de l'entrée de Pétain à Metz, de Castelnau et de Foch à Strasbourg ; nous avons admiré l'éloquence sobre et profonde de nos chefs militaires, celle de Foch, de Pétain devenu maréchal, de Pershing; nous avons entouré de

reconnaissance et de respect nos généraux vainqueurs, restés simples dans la victoire et grands par les inoubliables services rendus à la patrie.

Il faut, maintenant, songer à traduire en faits concrets et en réalités tangibles les sacrifices que nous avons imposés aux citoyens et à la nation. Si nos mœurs politiques ne sont pas ce qu'elles devraient être, si, déjà, nous sentons sévir la fièvre électorale et la surenchère malsaine, si un internationalisme coupable obscurcit chez quelques-uns, la claire vision de l'intérêt national, semble donner parmi nous des alliés à nos ennemis et compromet par des prétentions qui révoltent le plus sage patriotisme les réformes sociales nécessaires, nous avons le devoir de réagir. Le peuple français est un peuple de bon sens. Son bon sens le gardera de tout excès. Mais il faut qu'il voie clair dans son avenir. Des tâches immenses s'offrent à lui : tâche nationale et tâche internationale, tâche intellectuelle et tâche économique ; toutes les énergies doivent se tendre vers ces buts. Il serait déplorable que l'immense effort accompli par nous, dans la guerre, nous retrouvât, au lendemain de la paix, dans le même état moral où nous étions il y a quatre ans. Sachons reconnaître les fautes que nous avions commises, pour n'y plus retomber. Ne confondons plus l'intérêt privé et l'intérêt général. Ayons assez de confiance en nous-mêmes pour n'attacher à certains mots, à certaines formules politiques que l'importance exacte et temporaire qu'ils peuvent avoir. La République a prouvé qu'elle pouvait sauver la France et maîtriser toutes les entreprises de tyrannie universelle. Elle s'est placée ainsi au-dessus de tous les partis. Elle a, du même coup, conquis le droit de s'organiser dans la forme la plus favorable au développement intégral de notre puissance matérielle et morale. Nous avons été héroïques dans la guerre. L'heure est venue, maintenant, où il nous faut montrer dans la lutte pacifique entre les nations, qui s'ouvre à partir de ce jour, le même sang-froid, la même faculté d'adaptation, la même force de résistance et, surtout, la même union des esprits et des cœurs. Nous souhaiterions que chacun le comprît. L'histoire ne nous montre-t-elle pas qu'être Français avant tout est la meilleure façon, la seule qui nous convienne, de servir l'humanité? — Jules GERBAULT.

Jeunesse de Joseph Joubert (LA), par André Beaunier (Paris, 1918). — On connaissait peu les années d'enfance et de jeunesse de Joseph Joubert, et on ne se représentait guère cet esprit charmant que tel qu'il fut plus tard, inspecteur général de l'Université, ami de Chateaubriand et de Fontanes. André Beaunier nous restitue aujourd'hui au naturel le visage du jeune homme, déjà réservé, déjà sage, mais que sa sagesse n'empêchait pas, pourtant, de se mêler aux milieux les plus divers et aussi les plus fous. On trouvera aussi, dans le récit d'André Beaunier, la peinture de ces milieux, peinture vive, peinture truculente parfois. Le cadre vaut le portrait. Il y a, dans la manière d'André Beaunier, une sorte d'ironique tendresse, qui est d'une saveur extrême. Il procède par petites touches, rapides et pleines de couleur, et chaque fait s'accompagne d'un sentiment. De là la vie singulière qu'ont ses portraits et ses récits.

Ce fut en Guyenne, à Montignac-le-Comte, petite ville importante et jolie, qu'anime la course rapide et preste de la Vézère, que naquit, le 7 mai 1754, Joseph Joubert. Sa mère, Marie-Anne Gontier, était la seconde femme de Jean Joubert, bourgeois et ancien chirurgien des armées du roi.

La famille était honnêtement aisée; mais de trop nombreux enfants auraient apporté la gêne, si le chef de famille n'avait courageusement travaillé. Joseph fut, en effet, le deuxième de treize enfants qui s'échelonnèrent de 1753 à 1769 et, si tous ne vécurent pas, on imagine, du moins, volontiers, que la jeunesse de Marie-Anne Joubert fut entièrement occupée par eux. Joseph, aîné des garçons, n'en profita pas pour vagabonder. Il est sage et doux, il demeure auprès de sa mère, pour laquelle il a une tendresse passionnée et dont il devient, peu à peu, le confident.

C'est une jolie chose que les souvenirs d'enfance de Joubert, racontés d'après les récits que lui en faisait sa mère. Mme Joubert était très pieuse. Ce fut au milieu d'une atmosphère religieuse qu'il grandit, et, s'il devait plus tard la chagriner par sa vie philosophique, sa mère n'en demeura pas moins toujours au cœur de ses passions.

La première fois que je vous ai vu, — écrit-il à Molé le 30 mars 1804, — je perdais en ce moment ma mère, la meilleure, la plus tendre et la plus parfaite des mères : ma tendresse pour elle fut toujours, au milieu même de mes innombrables passions, mon affection la plus vive et la plus entière.

D'ailleurs, plus instruite que ne l'étaient de coutume les femmes de la petite bourgeoisie, elle avait pu le suivre dans ses études et, peut-être même, avait-elle participé à ses premières émotions littéraires.

Ce fut à Montignac même que l'enfant apprit à lire, à écrire, à compter, sous un bon vieux pédagogue, qui lui enseigna aussi la géographie et l'histoire, le style et la religion. Joubert ne quitta son maître qu'en 1768, sans doute lorsqu'il en sut autant que lui, pour entrer chez les Pères de la Doctrine, à Toulouse. Les idées n'étaient pas étroites chez les Pères. Ils ne craignaient pas d'aller de l'avant, et ils conciliaient la recherche de la vérité avec la rigueur de la doctrine.

Si nous ne savons pas les premières impressions ressenties par l'enfant, nous connaissons, du moins, les souvenirs qu'il garda de l'éducation reçue au collège. Car c'est bien à ce temps-là qu'il songe lorsqu'il écrit plus tard :

Nos collèges étaient de petites universités où l'enfance était dressée à distinguer et à goûter tout ce qui doit charmer l'imagination et le cœur. Des hommes qui faisaient leurs délices de l'étude de ces beautés les enseignaient... Le temps de leur professorat était pour eux un enchantement continu. De ces dispositions des jeunes régents naissait en eux une aménité de goûts et de manières qui se communiquait à leurs élèves. Dans nos collèges, on enseignait tout. L'éducation littéraire y était complète.

Et cette éducation littéraire donnait

aux esprits et aux âmes une teinture de ce que les poètes, les orateurs, les historiens et les moralistes de l'antiquité ont eu de plus exquis, teinture qui, certes, embellissait les mœurs, les manières et la vie entière.

Les hommes qui enseignaient chez les Doctrinaires enchantaient Joubert davantage encore que leurs méthodes; et, sans doute, est-ce pour demeurer en leur compagnie que, le 17 mai 1772, il prit la soutane de la congrégation.

Inscrit au registre des vêtures, il avait bien le projet, à ce moment, d'entrer définitivement dans



Joseph Joubert, d'après J. Massard.

la congrégation. Pourtant, il n'y figure plus le 21 avril 1773 et, cependant, il n'a pas quitté le collège. On ne sait trop pourquoi il se retira du noviciat : si ce fut pour une raison de santé, ou pour quelque doute spirituel qui lui serait venu soudain. Le fait est qu'il demeura au collège, sans doute comme frère laïque.

Le laïque, aux Doctrinaires, faisait un métier de pédagogue ; il devait quotidiennement dire l'office de la Vierge ou le chapelet. Mais il ne prononçait pas de vœux, et il portait la soutane comme un uniforme.

Joubert enseigna donc. On peut dire que la plupart des pensées relatives à l'éducation qu'il inscrivit plus tard sur ses cahiers, quand il fut inspecteur général, datent de ce temps. Mais, au milieu de son enseignement, il eut des loisirs. Il les occupa à s'instruire lui-même par la lecture, par la fréquentation de ses camarades, dont il semble bien que l'intelligence était largement ouverte aux idées du dehors. Des conversations philosophiques, des lectures, des méditations enrichirent son esprit. Il menait aussi la vie mondaine. Dès ce temps, il s'éprend de l'amitié des femmes, et il leur adresse des vers légers.

En 1776, il quitte le collège définitivement, mais il demeure quelques mois encore à Toulouse. Il ne sait que faire. Sa mère essaye de l'arrêter au seuil du grand départ pour la vie. Pour se rendre à son appel, il revient à Montignac. Mais, après Toulouse, c'est la solitude. Il y restera pourtant deux ans, essayant d'animer par des romans cette solitude. Ces romans, il les imagine, il les esquisse, il ne les achève pas. Il se plaît aux caprices du songe, cultive son esprit, ne pense pas qu'il faut un métier pour vivre. Il n'a qu'un désir, qu'une recherche : la suprématie morale, la beauté intérieure. Il les aura toujours. Il répondit, un jour, à ses parents qu'il ne voulait pas

que l'âme d'aucune espèce d'homme eût de la supériorité sur la sienne ; que c'était bien assez que les riches eussent par-dessus lui les avantages de la richesse, mais que, certes, ils n'auraient pas ceux de la générosité.

L'horizon de Montignac était trop limité pour ses rêves. En mai 1778, ayant besoin d'espace, il partit pour Paris.

A son esprit curieux Paris plaît dès les premiers jours. Il s'y divertit. S'il s'est logé dans le quartier Saint-Germain, il sait en sortir. Il est avide de voir les philosophes; mais Voltaire et Rousseau sont morts. Marmontel, La Harpe et d'Alembert restent, qu'il connaît au bout de peu de mois. Nous avons peu de lumières sur les relations qu'ils entretinrent; mais nous sommes mieux renseignés sur la liaison de Joubert avec Diderot, bien que, sur ce point encore, on en soit réduit trop souvent aux conjectures.

Il semble qu'il travailla auprès de Diderot, qui ne devait mourir qu'en 1784, et dont on sait combien il fut accueillant pour tous les jeunes gens qui se présentaient devant lui. Il ne leur ménageait ni sa complaisance, ni son génie, et ses visiteurs étaient nombreux. Il avait alors plus de soixante-cinq ans ; mais ses manières avaient encore cette turbulence si extraordinaire et un peu folle qui semblait devoir si peu convenir au jeune homme plein de réserve qu'était Joubert. Est-ce pour cette réserve que Diderot ne le comprit pas? Du moins, il ne le nomme jamais. Joubert, au contraire, parle du philosophe, et il en parle à plusieurs reprises, ce qui indique qu'il continua de le fréquenter. Il est aisé de retrouver, dans certaines notes où il ne le nomme pas, l'influence du maître : « l'ouvrage où j'avais été engagé par Diderot », écrira-t-il plus tard.

Diderot lui avait conseillé d'écrire sur la bienveillance. Le jeune Joubert s'y efforça, jetant sur le papier force remarques, où l'on reconnaît, autant que les préoccupations morales, les préoccupations sociales et politiques. Mais, sans doute, où l'on peut le mieux retrouver l'influence de Diderot, c'est dans le goût qu'il manifeste pour le paradoxe. Ainsi, il écrit :

Le seul moïen d'avoir des amis, c'est de tout jetter par les fenêtres, de n'enfermer rien et de ne jamais savoir où l'on couchera le soir. Il y a, me dirès-vous, peu de gens assès fous pour prendre ce parti. Eh ! qu'ils ne se plaignent donc pas, s'ils n'ont pas d'amis : ils n'en veulent pas !

Diderot lui donna aussi le goût des arts; il le conduisit chez les artistes. Mais, en définitive, on ne voit pas trop comment s'est exercée vraiment l'influence du philosophe, influence, dit Sainte-Beuve, « plus grande qu'on ne le supposerait à voir la différence des résultats ». Il semble que Sainte-Beuve exagère. On ne voit pas ce que Joubert a tiré de ce qu'a pu lui donner Diderot. Les deux hommes étaient trop différents. L'influence, s'il y eut influence, fut une influence négative. Peut-être Diderot contribua-t-il à le détacher de ses croyances et de ses coutumes. Et de cela Joubert ne lui garda nulle reconnaissance.

Le vrai compagnon de sa jeunesse, qui devait rester le compagnon de sa vie, c'est Fontanes. On aurait tort de voir celui-ci, comme il se montra par la suite, sous les traits nobles et imposants du grand maître de l'Université. Fontanes, en ce temps, de trois ans plus jeune que Joubert, était mélancolique et déluré. Les deux amis durent se rencontrer sans que l'on sache qui les mit en rapport l'un avec l'autre, vers la fin de 1778 ou le commencement de 1779. Fontanes écrit des vers, qui le font apprécier. Et avec lui, peut-être par lui, Joubert se mêle à toutes sortes d'écrivains des moins recommandables comme des autres. Il connaît Dorat et la comtesse de Beauharnais, dont la liaison avouée et même affichée est partout reconnue. Fontanes, ambitieux, travaille beaucoup. Exubérant et même turbulent, il a le goût du plaisir et des plaisirs; mais il met, par principe, la littérature à part de sa vie. De là cette froideur de ses poèmes. Après quelques vers élégiaques, il entreprend un poème sur l'astronomie, puis un autre, en six chants, sur la nature. Il publie une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Joubert est plus paresseux. Il travaille doucement. Il se prépare surtout à travailler. Il traduit quelques remontrances d'Hésiode à Persès. Il médite. Il lit Platon, Descartes et autres philosophes plus récents. Il a lu Rousseau, et on s'en aperçoit, quand il préfère la nature aux perversités de la civilisation. Il s'attendrit sur l'innocence et la simplicité. Mais, s'il fait figure de jeune sage, il n'en fréquente pas moins le monde. Il ne vitupère que ce qu'il connaît, que ce qu'il a vu. Les détails qu'il donne sont trop précis pour que nous en puissions douter. S'il n'y a pas pris goût, il s'y est du moins diverti, et on n'a point de mal à sentir quelque délectation en certaines de ses remarques. Pourtant, s'il a déjà connu les femmes, il n'a pas encore aimé une femme.

Il ne saurait échapper à cet accident inévitable. Et cet amour, dont il va souffrir, l'introduira dans un singulier milieu ou, du moins, l'y attardera.

Singulier milieu, c'est le moins que l'on puisse dire du monde : famille, parents, amis, qui entourent Restif de La Bretonne. Il faut en contempler le vivant

tableau chez André Beaunier. Il faut voir le portrait en pied du romancier, coiffé de son grand chapeau de feutre à larges bords, enveloppé dans son large et long manteau bleu, agrafé au col. Il faut le voir s'agiter, bouffon, violent, cynique, peintre pourtant précieux de son temps, qui, en dix ans, publie soixante-dix huit volumes. Des scènes terribles animaient son ménage. Il déshonorait sa femme avec une continuité et une publicité étonnantes et, certes, Agnès Lebègue, qu'il avait épousée en 1760, ne mena point une vie parfaite. Mais elle avait aussi la fureur du bel esprit. Et c'est là le divertissant. Restif lui reprochait moins ses écarts qu'il n'était jaloux de sa réputation d'auteur. Ils s'étaient séparés plusieurs fois, mais ils se trouvaient réunis quand Joubert et Fontanes les connurent.

En même temps, ils connurent Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, dont Joubert nota certains passages sur ses carnets et qu'il imita joliment en composant de petites esquisses parisiennes. Ils connurent une sorte de fou, intime ami de Restif, Grimod de La Reynière, qui organisait des déjeuners philosophiques, « parties très amusantes, écrit Restif, dans lesquelles je trouvais réunis les trois agréments d'une société de café bien composée, d'une société particulière, et d'un muséum rempli de jeunes gens d'un mérite distingué ». Ils connurent surtout Agnès.

De cette liaison Restif devait faire un roman : *la Femme infidèle*, roman en quatre volumes; et, bien que ne ce soit trop souvent qu'un véritable ouvrage d'imagination, nous y trouvons cependant des détails sur les relations de Joubert et de Fontanes avec le ménage.

Fontanes et Joubert connurent Restif vers la fin de 1783. Ils avaient été le voir, raconte-t-il, « par admiration pour son talent », et il semble bien que ce soit la vérité. Au début, la confiance règne, et les relations sont charmantes :

Vos écrits, lui écrit Joubert, ramènent au sentiment; ils font sentir le bonheur de pardonner ou de s'attendrir.

Mais Restif introduit chez lui les deux amis. C'est le malheur. Ils voient Agnès, qui, malgré ses quarante ans passés, est encore belle. Dans l'intérieur morose, les deux jeunes gens portent de la gaieté. On se voit beaucoup, au point qu'on loue en commun un jardin, rue de l'Oursine; c'est l'occasion de nombreuses parties.

Longtemps Restif n'a aucune confiance. Pourtant, Joubert est devenu, ou peu s'en faut, l'amant d'Agnès. Mais, le jour où Restif a un doute, ce doute devient bien vite une certitude. Ce qui le touche davantage que la tromperie, c'est d'avoir perdu des admirateurs passés dans le clan de sa femme. Il les soupçonne de manœuvres ténébreuses, tendant à le faire mettre à la Bastille. Il leur en veut de lui faire peur. Il croit qu'ils poussent sa femme à se séparer de lui et à réclamer pension. Et, comme tout le monde lui donne tort, il s'emporte, il dénonce les méfaits de ces garnements. Il écrit quatre volumes contre eux.

Comment Joubert a-t-il pu se laisser séduire par un semblable milieu? Agnès lui a montré ses esquisses littéraires; il les a approuvées. Pour s'exercer, elle lui écrira tous les matins. Ainsi vont les choses. Agnès est très malheureuse; il est tendre et pitoyable. Il n'a pas grand'chose à faire. Il corrigera ses écrits, et il essayera de la relever de l'avilissement où elle est tombée. Et Restif, au sujet de Joubert, « le plus traître des hommes », écrira à Agnès :

Je vous bravo tous deux; je préférerais la mort à tenir de vous la vie. Je vous dévoilerai, puis je mourrai content, enveloppé dans mon innocence.

Cependant, les querelles des deux époux s'aggravent. Un beau matin, Agnès partit pour Joigny. Quelle part eut Joubert à cette fuite? Nous ne le saurons pas, ni quelle souffrance il put ressentir. Il n'en dit rien. Il traduit des vers latins.

Fontanes était allé à Londres, afin de fonder une « Correspondance » française en Angleterre. Joubert compte sur le succès de son ami, sinon pour faire fortune, du moins pour gagner sa vie. Il est triste dans sa solitude; et, pendant que Fontanes, voyant qu'il est impossible de réussir, songe à remplacer la « Correspondance » par un beau mariage, Joubert s'ennuie. Comme pour participer au voyage que Fontanes a fait, il en note quelques traits, à son retour sur ses carnets. Il s'efforce encore de travailler. Il étudie les arts, peinture, sculpture et musique, et sans doute faut-il voir le souvenir de ses relations avec Diderot. Il s'occupe de David, de Rembrandt. Ses notes, le plus souvent, ne manquent ni de justesse, ni de sensibilité. Il ne se contente pas d'ailleurs de sentir, il comprend. Et de ses sensations il tire des règles à l'aide desquelles il formule une esthétique. Il eût pu être un excellent critique d'art; mais, quoi qu'on en ait dit, il ne semble pas qu'il ait jamais été journaliste. Non pas qu'il n'ait essayé. Nous avons de lui les brouillons de plusieurs articles, brouillons abondants, pleins de vues ingénieuses, mais inachevées; tel cet *Eloge de Pigalle*, destiné au « Journal de Paris » et qui ne parut jamais. Plein de scrupules, il revient sans cesse sur ce qu'il a écrit; par suite, il n'achève jamais. Son amour de la perfection le condamne à la stérilité. Les idées ne lui manquent pas et, parfois, elles sont excellentes. Les mots, non plus, ne lui font pas défaut. D'admirables phrases ne sont pas rares chez lui. Mais le lieu et le fond manquent au tableau. Il faut reconnaître en lui de la paresse; mais il y avait de bien jolies choses chez ce paresseux, et il est à souhaiter qu'André Beaunier nous conte bientôt la suite de son histoire. — JACQUES BOMPARD.



Lamantins du Sénégal.

Lamantins (ÉLEVAGE POSSIBLE DES). Les lamantins (v. *Nouveau Larousse illustré*), avec les dugongs, forment le groupe spécial des sirénides, intermédiaire entre les ongulés et les prosboscidiens. Ils sont exclusivement herbivores, quoique vivant dans l'eau. Depuis 1916, le lamantin à rostre large est l'objet d'essais d'élevage en demi-stabulation dans les lagunes de la Floride, en vue d'utiliser sa chair pour la boucherie. Déjà, en 1907, l'Etat de la Floride, en présence de la diminution rapide de ces animaux par suite de la chasse que lui faisaient les touristes, et qui était considérée comme un sport, avait dû voter une loi pour interdire cette chasse, avec une amende de 500 dollars pour toute mise à mort d'un lamantin. A la suite, le Conseil fédéral des Etats-Unis ordonna des recherches sur la possibilité d'organiser l'élevage de ces animaux dans le sud de la Floride, puisque leur viande est comestible. En effet, les lamantins ne se nourrissent que d'une herbe qui vit en touffes énormes dans les lagunes de la Floride, la cymodocée des manates (*cymodocea manatorum*). Cette plante, de la famille des potamogétonacées, est dioïque, submergée, avec une tige herbacée qui atteint 4 mètres de long et un rhizome traçant qui en amène une rapide multiplication.

L'analyse de cette plante, faite par les soins du bureau fédéral de chimie des Etats-Unis, a permis d'en fixer la composition et de la comparer aux autres fourrages. Elle montre que sa valeur nutritive est à peu près la même que celle de la luzerne, du trèfle, de la fléole et de la dolique; seulement, elle renferme en plus du fer à l'état de sesquioxyde (Fe^2O^3) dans la proportion de 2,46 p. 100. Il se peut qu'alors la chair du lamantin ait une teneur en fer plus forte que celle des autres herbivores.



Cymodocea nodosa : *a*, plante mâle; *b*, plante femelle; *c*, jeune plante.

Le lamantin du Sénégal habite les estuaires et les fleuves de l'Afrique occidentale, jusqu'au lac Tchad et au Congo. Extérieurement, il est peu différent du lamantin d'Amérique, mais il y a identité d'habitudes, de mœurs et de structure. Nous ne connaissons pas avec suffisamment de précision les plantes qui lui servent de nourriture, mais, comme la cymodocée noueuse (*cymodocea nodosa*) vit dans les estuaires et les lagunes de son habitat, il y a tout lieu de supposer, par analogie avec ce qui se passe en Amérique, qu'il broute exclusivement cette plante.

Les lamantins ont un corps fusiforme, terminé par une queue large et arrondie. Leur peau ne porte que quelques poils épars et est épaisse de 2 cm,5; leur taille varie de 3 à 6 mètres, tandis que leur poids, qui est ordinairement de 300 à 400 kilogrammes, peut atteindre 750 kilogrammes chez les vieux mâles. Les membres antérieurs, seuls présents, sont des nageoires, qui servent pour la propulsion, pour la cueillette de la nourriture et aussi pour porter à la bouche.

Ils broutent sous l'eau, grâce à leur lèvre inférieure, qui est fendue et dont les lobes manœuvrent latéralement un peu comme les mandibules des insectes. Ils fixent la plante avec la nageoire et engloutissent d'énormes quantités de cymodocée. En captivité, ils acceptent tous les végétaux : laitues, choux, épinards, pointes de céleri, pommes cuites et même du pain.

La femelle, la tête hors de l'eau, allaite son petit en le plaçant sous sa nageoire, car ses mamelles sont pectorales; c'est ce qui a donné lieu, évidemment, à la fable des sirènes.

A l'inverse de toute chair nouvelle, on peut dire que celle du lamantin et du dugong a été appréciée de tous ceux qui l'ont goûtée. Elle a été comparée aux côtelettes du veau, au porc ou à du bœuf tendre. Tous vantent sa blancheur, sa délicatesse et son goût délicieux; c'est *une chair d'animal herbivore*. On peut la saler pour la conserver. Les anciens navigateurs capturaient ces animaux au harpon et prisaient fort leur chair.

La peau, en séchant, devient très dure; elle servait à doubler les boucliers et à confectionner les lanières des grands fouets des Boers. Le tabernacle du temple de Jérusalem était recouvert de peaux de dugong.

Le lard, qui a 4 centimètres d'épaisseur, fournit une huile sans odeur, sans goût, limpide, qui ne rancit pas et qui peut remplacer l'huile de foie de morue.

Cet élevage est pratiquement réalisable. Il est d'autant plus intéressant pour nous qu'il viendrait s'ajouter aux autres, sans en rien distraire; qu'il pourrait donner à la France un appoint considérable de nourriture et qu'il serait, pour nos colonies africaines, une nouvelle source d'activité. Le transport par des cargos frigorifiques ou la mise en conserve sur les lieux de production ne pourraient être un empêchement. Il faudrait que cette question fût mise à l'étude, dès maintenant, par les gouvernements de nos colonies africaines, afin de déterminer les lagunes où la stabulation serait possible. — A. MÉNÉGAUX.

Métin (Albert), universitaire et homme politique français, né à Besançon le 23 janvier 1871, mort à San-Francisco le 16 août 1918. Fils d'un agent voyer, Métin fit, au lycée de Besançon, de brillantes études, qu'il poursuivit au lycée Louis-le-

Grand et à la Sorbonne, où il prépara l'agrégation d'histoire et de géographie.

Il fut reçu, au concours de 1894, dans les premiers rangs. Désireux de rester à Paris, où le retenaient ses travaux, il professa dans les écoles de la ville, notamment à l'école Lavoisier, et fit également des cours à l'Ecole coloniale, à l'Ecole des hautes études et au Conservatoire des arts et métiers. Tout de suite, il avait été attiré par les questions sociales, et c'est dans cet esprit qu'il effectua, en 1895, un premier voyage en Angleterre. Il en rapporta les éléments d'une solide étude sur *le Socialisme en Angleterre,* qui parut en 1897.

Dans ce volume, après avoir retracé les diverses phases du mouvement socialiste anglais, depuis Robert Owen et les Chartistes, et en avoir suivi les manifestations dans l'art et la littérature avec Carlyle, Ruskin et W. Morris, Métin abordait l'examen du problème agraire, étudiait l'organisation et les transformations des trade-unions ouvrières, bref, traçait, avec beaucoup de netteté, un tableau d'ensemble de ce socialisme anglais si particulier, qu'il définissait justement « un socialisme d'Etat démocratique, produit combiné des idées radicales et de la morale chrétienne ».



Albert Métin.

Peu après, ayant bénéficié d'une des bourses du « Tour du monde », que venait de créer un généreux donateur, Métin entreprit, de 1898 à 1900, un long voyage, au cours duquel il parcourut successivement l'Egypte, l'Inde, l'Australie, les Etats-Unis et le Canada. Il visita ces diverses contrées, non point avec la simple curiosité de l'historien ou du géographe, mais dans le dessein d'observer surtout les phénomènes sociaux et de compléter sa documentation en matière économique et financière. Il avait été chargé, d'ailleurs, par le ministère du commerce, d'une mission ayant pour objet l'étude des lois ouvrières en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il s'attacha donc à réunir tous les documents relatifs à la législation du travail dans ces deux pays et à étudier sur place l'application des mesures ouvrières et sociales. De retour en France, il exposa dans un volume la curieuse organisation de ces pays, « où l'Etat a imposé des limites au droit de propriété, a institué la journée de huit heures, le minimum de salaire, l'arbitrage obligatoire », où prospèrent les colonies ouvrières et les villages coopératifs, où, enfin, selon le titre que Métin avait donné à son livre, s'est établi et fleurit *le Socialisme sans doctrine* (1901).

En parcourant l'Egypte et l'Inde, Métin avait été particulièrement frappé des modifications qui, sous l'action des influences occidentales, s'étaient introduites dans les conditions de la vie sociale de ces deux vieux pays orientaux. Comment la société indigène supporte-t-elle, en Egypte, la lutte d'influences qui s'exerce sur son sol, quelles transformations l'Egypte a-t-elle subies en matière agricole et surtout industrielle, et, d'autre part, dans quelle mesure l'action de l'Angleterre est-elle acceptée aux Indes par la société indoue et musulmane, tel est l'ensemble des questions auxquelles Métin, d'après ses observations personnelles et avec le secours des statistiques économiques, s'est efforcé de répondre dans ses deux ouvrages : *la Transformation de l'Egypte* et *l'Inde d'aujourd'hui,* publiés l'un et l'autre en 1903.

Au cours de ce même voyage, déjà si fructueux, Métin avait eu l'occasion d'étudier, en visitant le Canada, les méthodes de colonisation employées dans ce pays. Il en fit le sujet de sa principale thèse de doctorat ès lettres, qu'il soutint en 1908 avec un brillant succès et qu'il publia sous le titre de « *la Colombie britannique* » ; sa seconde thèse portait sur *les Traités ouvriers et accords internationaux de prévoyance et de travail.*

Mais, depuis deux ans déjà, Métin avait abandonné l'enseignement pour la politique. En 1906, lorsque fut institué le ministère du Travail, Viviani, titulaire du portefeuille, avait choisi Métin comme chef de cabinet. Il s'agissait de créer et de mettre au point un organisme nouveau, aux rouages délicats : nul n'était mieux qualifié que Métin pour cette besogne. Il resta en fonctions pendant trois ans, au cours desquels sa connaissance des problèmes sociaux fut particulièrement utile. C'est en cette qualité qu'il conduisit en 1906 aux Etats-Unis et au Canada une délégation ouvrière. Il rapporta de ce voyage une intéressante *Etude sur le travail aux Etats-Unis et le travail au Canada* (1907).

Par ses études comme par ses fonctions, Métin se trouvait donc remarquablement préparé à la vie publique, lorsque, à l'occasion d'une élection partielle, il se présenta à la députation, en décembre 1909, dans la deuxième circonscription de Besançon. Il fut réélu aux élections générales de 1910 et 1914. Inscrit au groupe radical-socialiste, Métin ne tarda pas à se créer au Parlement une place importante. Membre de la commission du budget, il fut chargé de rapporter les budgets de l'agriculture et des colonies. Peu après, en décembre 1913, il fut appelé dans le cabinet Doumergue, comme ministre du Travail. Il fut ensuite nommé rapporteur général du budget.

Lorque la guerre éclata, Métin fut mobilisé comme lieutenant au 54e régiment territorial de Besançon; il tint les tranchées de l'Aisne et ne cessa de partager son activité entre les conseils du gouvernement, dont il fit partie à plusieurs reprises, et le service du front, où il retournait chaque fois que ses obligations parlementaires ou gouvernementales lui en donnaient la possibilité.

En octobre 1915, en effet, lors du premier ministère Briand, Métin avait été chargé du portefeuille du Travail. Dans le second ministère Briand (décembre 1916-mars 1917), il devint sous-secrétaire d'Etat des finances et, dans les ministères Ribot et Painlevé, sous-secrétaire d'Etat du blocus (mars-novembre 1917).

En juillet 1918, Métin avait reçu du gouvernement l'importante mission de se rendre en Australie pour y préparer, en vue de l'après-guerre, l'extension de nos relations économiques avec cette grande colonie. Il était parti en compagnie du général Pau pour les Etats-Unis qu'il devait d'abord traverser, et c'est au moment de s'embarquer pour l'Australie à San-Francisco qu'il fut emporté par une attaque d'apoplexie.

Cette mort prématurée a empêché A. Métin de donner toute sa mesure. L'étendue et la solidité de ses connaissances, sa particulière compétence dans les questions financières et économiques, servie par une énorme puissance de travail et une activité toujours en éveil, ne pouvaient manquer d'en faire un jour un homme de premier plan. Déjà, le rôle qu'il a tenu dans l'organisation du travail en France, ses initiatives en matière de législation ouvrière et de prévoyance sociale permettent d'apprécier la valeur de son intelligence et l'ampleur de ses vues.

A. Métin, était depuis 1906, chevalier de la Légion d'honneur et, peu de temps avant sa mort, avait été l'objet d'une citation à l'ordre de son régiment.

Outre ses travaux d'économie sociale, Métin a rédigé de nombreux manuels scolaires, particulièrement destinés à l'enseignement primaire supérieur : *Cours d'économie politique et de droit civil* (1904), *Cours d'histoire,* avec Seignobos (1904), *Cours de géographie* (1910), *Cours d'instruction civique* (1910). Ses autres ouvrages sont : l'*Extrême-Orient* (1905), le *Mouvement social en Australasie* (1909), l'*Organisation des agriculteurs* (1911), les *Retraites ouvrières et paysannes* (1912), l'*Histoire des communes d'Ornans* (1913), le *Dégrèvement de la terre* (1914). On lui doit enfin une traduction de l'*Histoire du trade-unionisme* de Sidney Webb. — F. GUIRAND.

Ministère de la guerre. (ORGANISATION PENDANT LA GUERRE.) Comme il est facile de le comprendre, l'évolution des événements militaires a eu sa répercussion sur l'organisation du ministère de la guerre.

Certains services, inutiles en temps de paix ou correspondant à des innovations dans l'armement, ont été créés; par exemple, le service général des prisonniers de guerre, le service des renseignements aux familles, de l'état civil et des successions, la sous-direction de l'artillerie d'assaut. D'autres se sont grossis, pour des raisons analogues, comme l'aviation et le service automobile. Le nombre des questions contentieuses ou relatives aux pensions a amené à ériger en directions indépendantes trois bureaux de la direction du contentieux et de la justice militaire, ceux du contentieux, de la justice militaire et des pensions.

Par contre, le ministère de la guerre a perdu certains services. Le bureau des transports et des frais de déplacement, qui formait le 6e bureau de la direction de l'intendance, est passé au ministère

I. — Cabinet du Ministre.

Cabinet militaire....... Documentation du Ministre ; présentation au Ministre des promotions, mutations, décorations.

Cabinet Civil..........
- 1er Bureau : Courrier.
- 2e Bureau : Décorations, croix de guerre, diplôme des morts.
- 3e Bureau : Questions de principe ; personnel des officiers généraux.
- 4e Bureau : Œuvres militaires diverses.
- Section du chiffre. — Service des informations militaires. — Service économique. — Service géographique.

II. — État-Major de l'Armée.

A. *Groupe de l'Avant*.....
- 1er Bureau : Effectifs et matériel.
- 2e Bureau : Renseignements relatifs à la situation militaire, politique, économique des puissances ennemies et neutres.
- 3e Bureau : Opérations sur tous les fronts des alliés.

B. *Groupe de l'Intérieur*...
- 1er Bureau : Organisation et mobilisation de l'armée.
- 2e Bureau : Statistique militaire. Etude des armées étrangères.
- 3e Bureau : Opérations militaires et instruction générale de l'armée.
- 4e Bureau : Etapes. Ravitaillement. Service de l'arrière. Transport des troupes.

Sont, en outre, rattachés à l'Etat-Major de l'Armée, Groupe de l'Intérieur, les services suivants : *Section d'Afrique* (s'occupe aussi de l'Orient). — *Section historique.* — *Bureau des sursis* (questions générales relatives aux sursis). — *Section du personnel du service d'état-major.* — *Section administrative.*

III. — Différentes directions et services.

Infanterie.

1er Bureau : Personnel de l'armée active.
2e Bureau : Recrutement. Administration des hommes de troupes dans leurs foyers.
3e Bureau : Ecoles et officiers de complément.

Cavalerie.

1er Bureau : Personnel.
2e Bureau : Remontes.
Sous-Direction de la Gendarmerie.
Inspection générale des Remontes.
Inspection vétérinaire.

Artillerie.

Artillerie.
Sous-Direction de l'artillerie d'assaut.
Sous-Direction du service automobile.

Génie.

1er Bureau : Personnel.
2e Bureau : Matériel.

Intendance.

Sous-Direction du Personnel et de la Mobilisation.
— des Subsistances.
— de la Solde.
— de l'Habillement.

Contrôle.

1er Bureau : Budgets et dépenses engagées.
2e Bureau : Comptes.
3e Bureau : Marchés.
4e Bureau : Fonds et ordonnances.
Réquisitions.

Santé.

I. Services du cabinet.
II. Services du personnel.
III. Services techniques.

Santé (suite).

IV. Services de la comptabilité.
V. Services du matériel sanitaire et du ravitaillement.
Direction des approvisionnements, fabrications et établissements centraux du service de Santé.

Troupes coloniales.

1er Bureau : Organisations, mobilisations, etc.
2e Bureau : Personnel de l'infanterie coloniale.
3e Bureau : Reste du personnel.
4e Bureau : Matériel et Comptabilité.
5e Bureau : Travailleurs coloniaux.

Aéronautique.

1er Bureau : Aérostation. Personnel et matériel.
2e Bureau : Aviation, matériel.
3e Bureau : Administration, contentieux et marchés.
4e Bureau : Organisation générale et personnel de l'aviation.
Service industriel.

Pensions et Secours.

1er Service : Pensions et Secours.
2e Service :
- Etat civil et archives (1re section).
- Renseignements aux familles (2e section).
- Successions militaires (3e section).

3e Service : Placement des Mutilés et Réformés de la guerre.

Contentieux.

Bureau du Contentieux et des Réparations civiles.
Commission des Emplois réservés.
Bureau des Questions ouvrières.

Justice Militaire.

Service général des Prisonniers de Guerre.

Inspection générale des Effectifs.

On notera, à titre documentaire, que chacun des services de l'Aéronautique et de Santé a actuellement à sa tête un sous-secrétaire d'Etat, — que le service général des Pensions et celui des Effectifs dépendent du sous-secrétariat d'Etat de l'Administration de la Guerre, des Effectifs et des Pensions, — enfin, que la Justice militaire, le Contentieux et les Prisonniers de Guerre sont rattachés au sous-secrétariat d'Etat de la Justice militaire.

des travaux publics. Le bureau du matériel à la direction de l'artillerie a formé le noyau du ministère de l'armement et des fabrications de guerre, auquel a été jointe la direction des poudres et des salpêtres, devenue la direction générale des fabrications des poudres et explosifs.

D'ailleurs, dans l'ensemble, l'organisation est restée la même. Abstraction faite du service du personnel et du matériel de l'administration centrale, le ministère de la guerre comprend essentiellement trois parties :

1° le cabinet du ministre, chargé proprement de préparer la signature du ministre et auquel sont venus s'annexer différents services, qui, logiquement, auraient dû se placer ailleurs;

2° l'état-major, organe de commandement;

3° les différentes directions et services, organes administratifs. (Les grandes lignes de l'organisation actuelle sont résumées dans le tableau ci-dessus). — A. CASSEL.



Chrétiens livrés aux bêtes. Fin de spectacle au cirque de Néron (tableau de Jan Styka) [1912].

podoce (du gr. *podôkês,* léger à la course) n. m. Genre d'oiseaux du groupe des passereaux et de la famille des corvidés ou corbeaux.

— ENCYCL. Ce genre est caractérisé par un plumage très doux, plus ou moins couleur de sable, par un bec mince, un peu arqué, portant des vibrisses à sa base, par des lores emplumés, par des ailes courtes, larges, dans lesquelles les rémiges, tertiaires sont très longues, presque aussi longues que les primaires; la queue est assez molle et un peu arrondie. Ce genre comprend cinq espèces, qui, toutes, habitent les steppes et les hauts plateaux désertiques du centre de l'Asie.

Le podoce d'Henderson (*podoces Hendersoni*) a une couleur générale, qui, en dessus, est d'un roux couleur de sable, tirant nettement au roux vineux, sur les épaules, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les petites couvertures et les médianes de l'aile sont d'un jaune isabelle vineux, le reste des couvertures et les rémiges secondaires étant d'un bleu foncé brillant; les rémiges bâtardes sont bleu foncé extérieurement, mais la vexille interne est blanche. Les rémiges primaires sont blanches, sauf à la base et à la pointe, où elles sont noires. La queue est bleu foncé, les rectrices les plus externes sont bordées de couleur jaune isabelle; les plumes nasales sont isabelles, mais quelques-unes sont bleu foncé, comme les plumes de la calotte, mais, ici, les latérales ont une pointe blanche qui disparaît par l'usure. Les lores, les sourcils, les côtés de la face et du cou et toute la surface inférieure du corps sont d'une couleur isabelle, qui est plus pâle et plus blanchâtre à la gorge. Les sous-alaires sont noires, excepté celles du bord de l'aile, qui sont blanches. Le bec et les pieds sont noirs et l'iris brun.

La longueur totale est de $0^m,30$. La femelle est un peu plus petite que le mâle et un peu plus foncée.

Cette espèce se rencontre depuis Yarkand jusqu'à la Mongolie, le nord du Tibet et le désert de Gobi. Dans ces grands déserts, les podoces cherchent des insectes ou des graines dans les ornières et les crottins; ce sont des coureurs rapides, qui se mettent difficilement à voler. Quand ils sont perchés, ils agitent constamment leur queue, à la manière des traquets. Leur cri d'appel est tout à fait particulier. Le nid et les œufs sont encore inconnus. Le podoce du colonel Biddulph (*podoce Biddulphi*) habite le Turkestan oriental; il se reconnait facilement à sa queue blanche, dont les plumes ont la tige noire; sur les médianes, la tige est même largement bordée de noir. Les côtés de la gorge sont noirs, la gorge elle-même est d'un noir mélangé de blanc, car les plumes, d'un noir terne, ont de longues pointes blanches, qui cachent presque complètement le noir quand les plumes ne sont pas usées. Les rémiges secondaires ne sont pas tout entières bleu noir, comme sur le *podoces Hendersoni*, mais elles ont une large pointe blanche.

Il est à peu près de la même taille que le précédent, dont il a les mœurs; mais il aime plus les fourrés; son vol est lourd, court et zigzagué.

Le podoce de Pander (*podoces Panderi*) représente un type bien différent des précédents. Ce joli animal a la tête et le dos d'un gris clair; les lores sont noirs, mais le front est blanc, ainsi que le pourtour des yeux, le menton et la gorge. Sur le jugulum se trouve une tache noire, triangulaire; le reste des parties inférieures étant roux isabelle, sauf l'abdomen, qui est blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les rémiges primaires sont d'un blanc pur, sauf la base et la pointe, qui sont noires, comme la tige; les rémiges secondaires sont blanches, avec la base d'un noir teinté de vert métallique. L'aile est ainsi traversée par deux bandes d'un bleu plus ou moins noir. La queue est noire, avec reflets d'un bleu d'acier.

Le bec est noir et les pattes gris brun.

La femelle est un peu plus petite que le mâle.

Cette charmante espèce est un habitant des déserts boisés de la Transcaspie et du Turkestan. Ce podoce est très vif, toujours en mouvement, et il



Podoce d'Henderson.

étale souvent sa queue en éventail. Il court très vite sur le sable des steppes couverts de saxauls, petites chénopodiacées arborescentes, qui croissent isolément dans les hauts plateaux de l'Asie. Ces plantes curieuses des steppes salés n'ont que 3 à 4 mètres de haut et environ $0^m,15$ de diamètre. Il se pose volontiers sur les buissons, d'où il s'envole difficilement; son vol se fait par saccades, et son cri, qui ressemble à celui des garrulaxes, est tout spécial; c'est une sorte de bruissement élevé; quant à son cri d'appel, il est voisin de celui des pies. Le nid, assez volumineux, est placé dans les buissons, à peu près à 1 mètre du sol: il est fait de ramilles sèches et tapissé d'herbes fines, de poils et de plumes. Comme celui de la pie, il est recouvert d'un dôme tel qu'on ne peut y entrer que par un orifice.

La ponte se fait en février et mars; elle comprend 4 à 5 œufs gris verdâtre, ou vert jaunâtre clair, qui sont marqués de taches brunes ou olivâtres. Ils rappellent donc ceux du geai de Sibérie ou geai orangé (*perisorcus infaustus*). Leurs diamètres sont de $0^m,017$ et de $0^m,019$. La nourriture de ce podoce consiste en coléoptères (adultes et larves) et en autres insectes; en fin de saison, il mange plutôt des graines et, en particulier, celles du saxaul (*haloxylon ammodendron*.

Le podoce de Pleske (*podoces Pleski*) rappelle le podoce de Pander par la disposition des couleurs, mais son bec est plus long. Ses mœurs sont aussi les mêmes. C'est donc une simple forme géographique qui représente la précédente espèce dans la Perse orientale.

Le podoce humble (*Podoces humilis*) mérite son nom par sa petite taille et ses couleurs ternes, jaunes et brunâtres, plus ou moins sales, suivant les régions. La femelle est identique au mâle.

On trouve cette espèce de Yarkand, à travers le Tibet, jusqu'au Kuku-noor et au Kan-sou. Il a été rapporté par le prince d'Orléans de son expédition dans ces régions.

Il vit donc dans les steppes et les hauts plateaux herbeux; jamais on ne le voit dans l'intérieur des forêts. Il se tient souvent près des troupeaux et court rapidement sur le sol, dans les fentes des rochers, et pond des œufs d'un blanc pur, donc très différents de ceux du podoce de Pander. Leur diamètre mesure $0^m,022$ et $0^m,016$. — A. MÉNÉGAUX.

Sanguis martyrum, par Louis Bertrand (Paris, 1918). — Ce n'est pas en vain que Louis Bertrand s'est plu dans la compagnie de Flaubert, et il faut bien penser à *Salammbô* en lisant *Sanguis martyrum.* Sur bien des points, pourtant, les deux œuvres se séparent et, peut-être, en définitive, n'y a-t-il que la couleur qui soit pareille dans ces deux romans africains. Louis Bertrand, d'ailleurs, mêle à son récit des préoccupations actuelles, et de cela il nous informe dès les premières lignes du livre :

> Qu'on ne cherche point dans ce récit (écrit-il) ce qu'on appelle une résurrection historique, une œuvre de dilettante ou d'érudit, qui s'applique à faire revivre et à faire comprendre tout ce qui, dans l'héritage du passé, est définitivement mort et inintelligible pour nous. Il ne s'agit, ici, que de *ce qui vit toujours,* de ce qui nous est éternellement contemporain dans la plus lointaine histoire.

Peut-être se rendra-t-on mieux compte de ce qu'il a voulu après avoir lu le récit des événements qui se déroulèrent dans les mines de Sigus et sur le territoire de Cirka, de Lambèse et de Carthage, au temps où Valérien et Gallien étaient empereurs de Rome, Aspasius Paternus et Galerius Maximus proconsuls d'Afrique, Caius Macrinius Decianus légat impérial pour la Numidie.

C'était le temps aussi où Cyprien était évêque de Carthage; Cyprien, dont l'autorité était telle qu'on le reconnaissait comme primat d'Afrique, bien qu'il ne le fût point officiellement; Cyprien, véritable chef par sa science, son éloquence, la pureté de sa vie. Mais si, par la fermeté de sa confession et par la sérénité de son martyre, l'évêque de Carthage nous présente un visage d'une beauté en quelque sorte traditionnelle, plus incertaine, plus diverse, parfois plus obscure nous apparaît l'image de Cecilius.

Si, au temps de sa jeunesse, Cecilius Natalis pouvait être comparé à la statue d'Hadrien qui décorait l'orchestre de l'Odéon, à Carthage, les voyages, les ans et peut-être les plaisirs ont pesé sur sa beauté. Il a vieilli.

> Si sa barbe était restée à peu près noire, ses cheveux étaient tout blancs, bien qu'il n'eût guère dépassé la cinquantaine. Les tempes creusées, les lèvres amincies et tombantes, il avait aux deux coins de la bouche un pli d'amertume, et tout son visage, de même que son attitude, trahissait l'usure physique et comme une fatigue de vivre.

Il vit, retiré à la campagne, en désabusé, en voluptueux.

Il est chrétien, pourtant, mais il semble bien que sa foi doive être assez tiède; et pourrait-on saisir cette nuance d'imperceptible ironie dans son sourire, s'il vivait entièrement en Jésus-Christ? Il passe son existence au milieu de statues païennes, dans la beauté desquelles il ne veut voir qu'un reflet de Dieu, sans songer que cette beauté fut cause des

persécutions chrétiennes. Héritier des rois numides, sa clientèle est immense, et il ne peut se résoudre à l'abandonner, pour ne pas lui retirer, dit-il, le pain quotidien. Il croit pouvoir unir l'enseignement de l'Evangile et ce que la pensée païenne a de plus pur et de plus élevé. Orgueil excessif, ou impuissance de choisir. Il ne peut atteindre à la simplicité de la foi, et du désordre de ses pensées naît le désordre de ses actions.

Sans doute, il réunit les chrétiens en secret chez lui. Il leur offre asile et assistance; mais n'est-ce point parce qu'aller au-devant du danger est une élégance? Des liens, d'ailleurs, le rattachent à la terre : une fille adoptive, qu'on a nommée Birzil, parce qu'elle est intrépide comme un jeune cavalier du Sud, véritable Africaine, qui déteste également Rome et l'Eglise; Birzil, la fille de Lelia Juliana, tant aimée par Cecilius au temps de sa jeunesse.

Principal fermier des mines de Sigus, il y descend pour apporter des consolations et des secours aux chrétiens qui y vivent enchaînés. Il peut se rendre compte sur place qu'il vit de la torture des misérables; mais, si une honte l'accable, s'il se gourmande de sa mollesse, s'il se retourne vers la fermeté de Cyprien, il ne peut se résoudre, pourtant, à laisser pauvre Birzil, en résiliant son contrat de fermage.

Cecilius croit, mais n'est-ce pas plutôt par lassitude que par foi, et n'est-ce pas par lassitude que, dans les conseils chrétiens, il incite à la prudence et repousse toute provocation?

On peut arriver (écrit-il à Cyprien), à force de douceur patiente et obstinée, à dénouer des situations en apparence inextricables. Pourquoi compromettre la nôtre? De plus en plus le monde vient à nous. Demain, sans doute, nous l'aurons conquis. Avec un peu de prudence et de bonne volonté, ce grand changement peut s'accomplir sans causer trop de désastres ni de ruines. Sans achever d'ébranler le corps vermoulu de l'Empire, n'est-il pas possible de tout y rénover dans le Christ? Sous le masque antique, la vie nouvelle continuerait à sourire. Tu as blâmé les mosaïques et les statues de ma villa des Thermes. Pourtant, les Heures et les Saisons païennes ne cessent pas de dérouler leurs rondes sur les murs de nos nécropoles et sur les flancs de nos sarcophages. Les Hermès Criophores se sont transfigurés en symboles du Bon Pasteur. Un jour viendra peut-être où ce qui reste de la beauté ancienne sera sauvé par les successeurs de Pierre.

Langage d'artiste et de désabusé, plus que langage de croyant. Si Cecilius se retourne vers le Christ, vers sa douceur et sa charité, ce n'est point pour le Christ lui-même, mais par dégoût du monde charnel, où il ne trouve ni bonté, ni justice, ni amour et dont, pourtant, il ne peut s'échapper.

Mais le Destin est maître, et les événements prennent parfois la place de la volonté. Des incidents se produisent, qui forceront Cecilio à agir et à choisir.

L'effervescence populaire s'aggrave. Les Barbares menacent l'Empire et affolent l'empereur. Un jour arrive, le jour prévu par Cyprien, où, au nom de Valérien et de Gallien Augustes, le crieur public annonce, à son de trompe, l'édit de persécution contre les chrétiens. Le rescrit impérial porte que

les évêques et les prêtres étaient requis de sacrifier aux dieux de Rome et au génie des empereurs. Défense aux laïcs comme aux clercs de se réunir et d'entrer dans les cimetières qui allaient être mis sous séquestre. Quiconque tiendrait une assemblée ou y prendrait part serait puni du dernier supplice.

Cyprien est exilé à Curube. De là, il avise aux tâches les plus urgentes, car, avant tout, il s'agit de sauver l'avenir. Nombreux sont les chrétiens qui se précipitent au Capitole pour sacrifier. Que fera Cecilius?

La lâcheté le dégoûte, et aussi la crainte d'être traité en suspect et de vivre désormais, sans cesse, sous le regard des espions. Va-t-il donc se sacrifier, et à ce sacrifice se résoudra-t-il pour donner l'exemple ou pour se délivrer de la vie? Mais il y a Birzil, qu'il ne peut se résigner à quitter. Il vivra donc sans gloire, dans une abstention dédaigneuse.

Mon intention (écrit-il à Cyprien) est de me tenir dans la légalité. Quant à toi, je te conseille encore de te dérober. Jamais tu n'as été plus nécessaire à l'Eglise.

Mais l'abstention n'est pas toujours aisée. Entre Dieu et la terre, il faut choisir. Pour être tout à Dieu, il faut être entièrement dégagé des biens terrestres. Cecilius est sans cesse rappelé vers la terre. C'est au moment où il est demandé à Lambèse, afin de s'expliquer devant le légat impérial, qu'il apprend l'enlèvement de Birzil par les Maures. Il aura besoin de ce légat pour poursuivre les ravisseurs. Le désaccord deviendra plus aigu entre ses principes et sa conduite de vie, et il trouvera naturel que l'on torture un gueux qui peut fournir des renseignements sur l'enlèvement.

A sa croyance chrétienne il sent que manque l'inclination du cœur, sans laquelle la croyance n'est rien; mais n'est-ce pas vers Lelia Juliana, la mère de Birzil, que va cette inclination? Au premier échec dans la poursuite de Birzil, ne va-t-il point jusqu'à renier Dieu : « Le Christ? Et dire qu'il y a des gens qui meurent pour ce fantôme! Quelle aberration! Cyprien est un fou! » Tout est vain, pense-t-il. L'amour terrestre existe seul.

Mais les persécutions s'aggravent. Un nouvel édit contre les chrétiens, approuvé par un vote solennel de la curie romaine, est rendu public. Les évêques et les prêtres convaincus de christianisme doivent être mis à mort. Cecilius ne s'abandonne pas encore. Le sort de Birzil l'emporte sur le sort des chrétiens. Pour sauver la jeune fille, Cecilius ne se livrera pas.

Et, pourtant, l'amour terrestre est vain. Birzil est sauvée; mais son cœur ne répond pas au cœur de Cecilius. Inquiète, agitée, c'est en vain qu'il l'enveloppe de soins et d'amour; et, lorsqu'il lui avoue qu'il est son père, elle ne lui manifeste que son horreur.

Si les liens de la terre se dénouent d'eux-mêmes, Cecilius ne se précipitera-t-il pas dans les bras ouverts du Christ? Il apprend que Cyprien est poursuivi. Il va vers lui; mais on ne sait si c'est pour l'assister, ou pour se faire assister par lui. Dans son désarroi présent, il a besoin d'une aide. Le voici devant Cyprien, dont les traits reposés et souriants décèlent la sérénité. Cecilius voudrait lui confier ses regrets, ses hésitations, ses inquiétudes. Mais l'évêque, avant d'être à son ami, est à son troupeau.

Cecilius souffre de ce qu'il appelle « la froideur » de Cyprien.

Quelle déception pour son inconscient égoïsme! Il était accouru à Carthage sous prétexte d'assister le martyr à ses derniers moments : en réalité, il n'était venu que pour se faire plaindre de lui, pour trouver une oreille complaisante au récit de ses malheurs comme à la confession de ses fautes. Et voilà que Cyprien, se retranchant dans son caractère sacerdotal, l'avait traité comme le premier venu d'entre les fidèles. Il l'avait humilié sous la terrible égalité chrétienne. La leçon était trop dure pour sa faiblesse de cœur : il se refusait à l'accepter. Après sa fille, il accusait son ami d'indifférence et d'insensibilité. Maintenant, tout était bien fini pour lui! Plus rien, absolument plus rien ne le rattachait au monde!

Mais il assiste au supplice de Cyprien. Sur son visage transfiguré, il voit la splendeur du Christ. Il assiste au martyre, et, s'il fuit, ivre d'horreur, il se sent pourtant un autre homme. Une vie nouvelle commence pour lui. Il recouvre son calme, sa tranquillité d'esprit. Sa solitude n'est plus solitaire. Il a retrouvé celui qui demeure éternellement.

Et, d'abord, il se préoccupe de protéger les chrétiens, avec tous les moyens légaux. Revêtu de la tunique sénatoriale, à larges bandes de pourpre, il les accompagne. Tandis qu'on les torture, il clame sa foi. Ses biens sont confisqués. Il est déchu de ses titres et de ses honneurs. On le condamne aux mines pour dix ans.

Mais nul contentement ne naît de ce premier sacrifice. Une détresse immense l'accable. Il n'a pas de nouvelles de Birzil. Il se demande s'il pourra résister jusqu'au bout aux souffrances qu'il va endurer. Dans sa propre mine, à Ligus, où il subit sa peine, il ne cède pas, pourtant, aux menaces, mais peut-être est-ce encore plus par raison que par inclination du cœur. Son esprit est lucide. Et c'est la longue suite progressive des misères et des douleurs. Mais jamais Cecilius ne goûte cette sérénité parfaite qu'il a vue en Cyprien. Toujours il y a dans son cœur une lassitude ou une inquiétude, ou une frayeur. Le jour où, à la suite d'un mouvement dans les mines, il est condamné à mort, la fin de l'épreuve, la joie prochaine d'être réuni avec le Christ lui causent une joie profonde; mais, au moment où il tombe, ce qui complète cette joie, ce qui lui donne sa perfection, n'est-ce pas encore le cri de Birzil accourue?

Tel est le récit que nous donne Louis Bertrand. Il y aurait lieu d'insister sur les paysages, sur les décors au milieu desquels se passent les différents épisodes. Mais l'essentiel, c'est le caractère de Cecilius.

Dans une étude qu'il publiait jadis sur *Salammbô*, Louis Bertrand insistait sur ce qu'avait voulu Flaubert, sur ce qu'il avait réalisé. Flaubert, disait-il, n'a voulu composer ni poème en prose, ni roman historique. Il a voulu — ce sont les expressions du grand romancier normand — « fixer un mirage antique..., appliquer à l'antiquité les procédés du roman moderne ». Autrement dit, il s'est proposé de faire un véritable roman moderne dans un décor antique. N'est-ce point ce que s'est proposé Louis Bertrand dans *Sanguis martyrum?* — Jacques Bompard.

spirochétose ictéro-hémorragique ou **ictérigène** n. f. Méd. Infection due à un protozoaire et essentiellement caractérisée par de l'ictère des lésions du foie et des reins et parfois des hémorragies.

— Encycl. L'*odan-éki* des médecins japonais, qui fait d'assez importants ravages en Extrême-Orient, a été retrouvé, parmi les troupes combattantes de l'Europe occidentale, par L. Martin et A. Pettit et étudié par Garnier, Chauffard, Costa et Troisier, en France, Stokes et Ryle en Angleterre; Wilmaers et Renaux en Belgique; Monti, Moreschi, Ascoli, Siccardi en Italie. Ces études ont confirmé, dans leurs parties essentielles, celles des Japonais et ouvert ainsi un nouveau chapitre de la pathologie humaine.

Des tentatives avaient déjà été faites, d'ailleurs, pour établir, dans le groupe des ictères infectieux, une classification bactériologique; mais, des divers microbes, typhiques et paratyphiques, colibacilles, streptocoques, staphylocoques, etc., trouvés dans ces maladies, aucun ne semblait pouvoir prétendre à un rôle vraiment spécifique. La découverte, en 1914, par Inada et Ido, de l'agent causal de l'odan-éki, a défini et précisé une des formes les plus remarquables des ictères infectieux.

L'agent causal de cette forme d'ictère a apparu d'abord à Inada et à Ido, ainsi qu'aux observateurs européens et, notamment, à L. Martin et A. Pettit, comme un filament spiralé, dont les dimensions moyennes varient entre 6 et 9 μ, à ondulations peu visibles, aux mouvements assez lents et aux extrémités recourbées, terminées par un flagellum ou un cil, dont l'un est long et flexible. Il se cultive sur sérum de lapin, dilué par la solution de Ringer, additionné ou non d'une petite quantité d'agar-agar. Le cobaye est particulièrement sensible à l'inoculation et reproduit ainsi les traits principaux de la maladie. En raison de ses aspects et de son comportement, Inada et Ido avaient rangé ce micro-organisme dans la famille des *spirochètes*. Cependant, L. Martin et A. Pettit s'étaient déjà demandé si le micro-organisme qu'ils avaient observé chez les malades de France était bien le même que celui d'Inada et Ido, et ils faisaient des réserves à ce sujet, de même que sur la place de cet agent infectieux dans la classification. Ces réserves ont leur raison d'être, attendu que les dernières recherches de Noguchi viennent d'établir que, si les micro-organismes européens, japonais et américains, sont morphologiquement identiques, ils présentent, cepen-



Spirochètes dans l'urine de l'homme.

dant, des caractères, — filament cylindrique enroulé en spirales très petites, crochets terminaux, sans flagellum ni membrane, — qui le distinguent nettement des spirochètes, et c'est pourquoi il propose de les désigner sous le nom de *leptospira*. La spirochétose ictérique serait donc désormais une *leptospirose*.

Il y a plus. Inada et Ido avaient appelé *spirochæta ictero-hemorragiæ* l'agent qu'ils avaient découvert, parce que, parmi les symptômes dominants de la maladie qu'il produit au Japon figurent l'ictère intense, jaune-orange, et les hémorragies et suffusions sanguines.

Or, la symptomatologie ne paraît pas rigoureusement la même en Europe, ainsi que l'avait relevé Chauffard. Voici, en effet, le tableau clinique sommaire de la maladie, telle qu'elle est observée en Europe. Début brusque, avec céphalée, myalgies et arthralgies, fièvre élevée d'emblée, pouvant atteindre et dépasser 40°, vomissements. L'ictère apparaît vers le quatrième ou cinquième jour, marqué aux conjonctives, léger sur la peau; les urines, rares, contiennent de l'albumine, des cylindres, de l'urobiline, de la bilirubine et des sels biliaires. La tension artérielle est généralement abaissée, le pouls rapide, et il le demeure, dans les formes graves, même quand la fièvre est tombée. Les hémorragies ne s'observent guère que dans les deux cinquièmes des cas, sous forme surtout d'épistaxis; rarement hématurie, méléna ou taches pétéchiales. Les symptômes méningés se montrent fréquemment avec hypertension du liquide céphalo-rachidien, exceptionnellement les éruptions érythémateuses. Enfin, le foie est douloureux, la rate normale, les ganglions présentent de la tuméfaction et de la sensibilité; il y a souvent un certain degré d'azotémie.

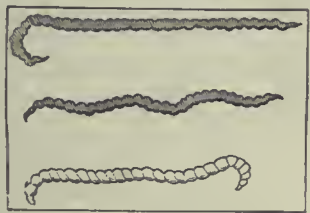
En général, deux ou trois jours après l'apparition de l'ictère, la température commence à baisser, les douleurs musculaires s'atténuent, les vomissements cessent; cette amélioration dure de trois à quatre jours à une semaine, puis de nouveau la fièvre monte, affectant un caractère cyclique ou irrégulier, pour retomber définitivement en une semaine. Cette rechute semble liée à la disparition des sels biliaires, qui, d'après Garnier, agissent comme des antiseptiques énergiques à l'égard de l'agent infectieux. La convalescence est longue; l'anémie est marquée, ainsi que la dépression des forces, et la chute des cheveux est fréquente. A noter qu'en dehors de la modalité clinique, — forme à rechute, — de beaucoup la plus fréquente, qui vient d'être décrite, on observe encore d'autres modalités, telles que l'ictère grave, la forme urémique, la forme exclusivement hémorragique et, enfin, la forme d'ictère catarrhale, apyrétique et bénigne.

Au Japon et en Extrême-Orient, la mortalité est très élevée : 30 à 48 p. 100 d'après Inada, Ogaro et Nishi; elle l'est beaucoup moins en Europe : 4 à 6 p. 100 seulement.

Les lésions anatomo-pathologiques se montrent surtout dans le foie, qui est envahi par les parasites et dont les cellules sont atteintes de dégénérescence graisseuse et de nécrose. En outre, on y observe, de même que dans la rate et dans la moelle osseuse, une destruction hématophagique intense, qui explique l'ictère et l'anémie. De même, dans le rein, les lésions sont importantes : les tubes sont encombrés de cylindres, le parenchyme est infiltré d'amas leucocytaires et parsemé de petites hémorragies; les parasites y abondent, d'où la néphrite. Ils existent aussi, d'ailleurs, dans les poumons, les intestins, le sang, les urines, peut-être les matières fécales.

On voit, d'après la description précédente, que la maladie européenne diffère de la maladie nipponne par le défaut de constance et de gravité des hémorragies et sa bénignité relative. Mais l'agent causal paraissant être, dans tous les cas, le même, il ne faut probablement attribuer ces différences qu'aux circonstances du milieu, surtout à la transplantation du germe. Il n'en est pas moins vrai que l'appellation de *spirochétose ictéro-hémorragique* cesse, en ce qui concerne l'affection européenne, d'être exacte. Celle-ci constitue plutôt, au point de vue anatomo-pathologique et clinique, une hépato-néphrite ictérigène, ou, plus réellement encore, une *leptospirose ictérigène*.

Pour être moins répandue qu'au Japon, la spirochétose (puisqu'on lui conserve encore le nom sous lequel elle a été d'abord décrite) n'était, cependant, pas tout à fait inconnue en Europe, avant 1916. Vers le milieu du siècle dernier, Budd, Ozanam, puis Monneret, Blachez, Hérard précisèrent les caractères de certains ictères infectieux. En 1882, Lancereaux donne une description du typhus hépatique, à laquelle A. Weil,



Leptospira.

quatre ans plus tard, n'ajouta rien d'essentiel en dehors de la notion de rechute, bien que ses compatriotes allemands se soient empressés de donner son nom à la maladie qui nous occupe, habitude adoptée à tort par quelques auteurs et, notamment, par les Japonais. Au surplus, A. Weil lui-même n'admet pas entièrement l'assimilation qu'on a voulu établir entre « sa » maladie et la spirochétose ictéro-hémorragique. Et puis, quelques mois avant lui, A. Mathieu avait donné, d'un cas typique qu'il désigne sous le nom d'*ictère infectieux à rechute*, une analyse complète, qui enlève tout droit de priorité à l'auteur allemand.

La rareté relative, en temps normal, de la spirochétose et sa recrudescence pendant la guerre s'expliquent peut-être par les conditions de son étiologie. Les Japonais avaient déjà signalé sa fréquence chez les individus employés dans les rizières et les mines inondées. En Europe, on sait également qu'elle se rencontre de préférence chez les égoutiers. Mais, malgré ces constatations de fait, le mode de transmission demeurait obscur. On a invoqué l'existence d'un insecte vecteur, qui reste à découvrir. L. Martin et A. Pettit incriminent la contamination par l'urine des malades, qui renferme de nombreux parasites dès le dixième jour et demeure contagionnante pendant plusieurs semaines, mode de contamination admis par les auteurs japonais; les micro-organismes, tombant dans l'eau, y conserveraient, bien qu'assez fragiles, une certaine vitalité et infecteraient ensuite l'homme, soit par la voie digestive, soit par la peau érodée. Cette hypothèse n'est pas contredite par le fait que des cobayes infectés, vivant dans la même cage que des cobayes indemnes, ne contaminent pas ces derniers, car il suffit de raser la peau à ceux-ci pour déterminer l'infection. La contamination par les matières fécales est plus douteuse; elle n'est pas admise par Noguchi, en raison de la rareté des parasites dans ces excrétions. Tout récemment (1917), G. Courmont et P. Durand ont montré que les rats d'égout sont des « réservoirs » de spirochètes. Cette découverte, confirmée par les Japonais et les Américains, peut éclairer certains points de l'étiologie, car on se rend compte ainsi, si le spirochète est propagé par le rat, de la fréquence de la maladie chez les égoutiers et les personnes qui vivent dans les terres humides et de sa recrudescence inattendue chez les troupes du front occidental, dont les tranchées sont boueuses et envahies par les rats. Comment le spirochète du rat arrive-t-il à l'homme? Directement ou par l'intermédiaire de la puce? C'est une question qui n'est pas encore résolue; on sait seulement que le pou ne saurait être incriminé. Les données précédentes permettent cependant déjà d'orienter la prophylaxie dans une direction rationnelle.

De la thérapeutique spéciale de la spirochétose ictéro-hémorragique il n'y a pas encore beaucoup à dire. Les nouveaux arsenicaux, que semblait indiquer la nature de la maladie et qui ont, en effet, donné certains résultats aux Japonais, se sont montrés absolument inefficaces en Europe, où, d'ailleurs, le caractère hépato-néphrétique de l'affection en limite forcément l'emploi. Actuellement, on se contente d'appliquer le traitement classique des ictères infectieux : régime lacté, urotropine à la dose de 1 gramme à 1 gr. 50 par jour, adrénaline, lavages intestinaux, grands bains chauds qui procurent un réel soulagement. Quand les vomissements sont intenses, remplacer le lait par du thé et des limonades. Dans les formes urémiques, saignée; caféine, spartéine ou huile camphrée pour soutenir le cœur; dans les formes apyrétiques, lait et urotropine. Enfin, pendant la convalescence, fer et arsenic, cure d'altitude. Dans la voie sérothérapique, les travaux ont été inaugurés par les Japonais. Inada, Ido, Hoki, Ita et Wani ont immunisé des chevaux à l'aide de cultures de spirochètes et utilisent le sérum, qui acquiert rapidement des propriétés immunisantes et curatives. La dose injectée est de trois fois 20 centimètres cubes en vingt-quatre heures; le sérum détruit rapidement les spirochètes du sang, diminue leur nombre dans les organes et développe la formation d'anti-corps; toutes les manifestations secondaires sont améliorées et cessent. Grâce à ce traitement, la mortalité, qui était en moyenne de 40 p. 100, est tombée, pour les cas traités, à 20. En France, l'Institut Pasteur a préparé, sous la direction de L. Martin et A. Pettit, un sérum curateur de même principe, qui a été adopté par le Service de santé de l'armée et a donné déjà des résultats appréciables. — Dr J. LAUMONIER.

***suette miliaire** n. f. Maladie endémique et épidémique, caractérisée surtout par des sueurs, une éruption et des phénomènes nerveux.

— ENCYCL. Deux opinions ont cours sur l'ancienneté de cette affection. Les uns admettent que le *morbus Cardiacus* des premiers siècles de notre ère, la suette anglaise des XVe et XVIe siècles et la suette miliaire observée chez nous depuis deux cents ans environ, ne sont qu'une seule et même maladie. Les autres, avec Ozanam, Littré, Thoinot, les distinguent l'une de l'autre et font remonter seulement l'apparition de la suette miliaire à 1712 (Montbéliard); ils en font volontiers, d'autre part, une maladie essentiellement limitée à la France et à ses voisins géographiques immédiats. La première de ces opinions est la plus généralement adoptée. L'Allemagne orientale connaîtrait actuellement, d'après certains renseignements, une épidémie de ce genre. Les épidémies les plus connues sont, en Angleterre, celle de 1529 et, en France, celles de 1718 (suette des Picards), de 1842, de 1849, qui coïncida avec l'apparition du choléra, et de 1887.

La maladie débute généralement par un malaise vague, et le premier signe constaté est la transpiration. Celle-ci est variable dans son intensité : il est des malades chez qui elle reste modérée, tandis que d'autres doivent être changés de linge jusqu'à dix fois en vingt-quatre heures. La sueur est continue, avec des paroxysmes. Il est de règle qu'elle disparaisse au moment où se montre l'éruption.

L'éruption apparaît, d'après la majorité des auteurs, vers le troisième ou quatrième jour de la maladie. Elle est souvent précédée de démangeaisons et de picotements tout à fait caractéristiques, qui ont fait dire par quelques malades qu'ils « sentaient leurs boutons pousser ». Elle débute en général sur le côté du cou, la nuque, les aisselles, la région mammaire. Elle est caractérisée par deux sortes d'éléments : un érythème variable dans ses aspects, rappelant soit l'éruption de la rubéole, soit celle de la scarlatine et se modifiant parfois d'un jour à l'autre. Cet érythème sert de fond à des éléments miliaires, c'est-à-dire à des papules sensibles au toucher, de petites dimensions, se tranformant ensuite en vésicules et s'exfoliant à la période terminale de leur évolution. Quelquefois, on note, en outre, une éruption adjointe, siégeant sur des régions dépourvues d'érythème fondamental et rappelant les sudamina. Les sièges de prédilection de l'éruption miliaire sont le dos et la poitrine. Elle est particulièrement rare aux mains et aux membres inférieurs, mais elle s'accompagne presque toujours de l'apparition de vésicules siégeant sur la voûte palatine et à la face interne des joues. L'éruption dure de six à neuf jours.

Les phénomènes nerveux, qui constituent, avec la sueur et l'éruption, la triade symptomatique de la maladie, apparaissent le plus souvent dès le premier jour, en même temps que la transpiration. Dans l'ensemble, il faut distinguer des signes banals, existant dans toutes les infections (lassitude, céphalée, vertiges, insomnie, délires, etc.) et des signes véritablement spécifiques, consistant en crises de suffocation, sensation d'étreinte épigastrique, palpitations violentes. On note aussi des crampes et des convulsions, moins constantes. Enfin, on a signalé, comme phénomènes terminaux, des manifestations d'aliénation mentale et du coma.

A côté de ces symptômes primordiaux, il faut décrire tout un cortège de signes secondaires, d'importance et de fréquence variables. En premier lieu, il convient de noter la fièvre, qui est fort irrégulière, ne dépassant pas, comme élévation de température, 38° dans les cas bénins et atteignant 40° et plus dans les cas graves. Il est à noter que, dans plusieurs observations terminées par la mort, on a constaté des températures de 42° et même 43°. Viennent ensuite l'embarras gastrique, la constipation, la dysurie (on ne trouve jamais d'albumine dans les urines), un peu de toux, une légère anémie, quelque arythmie cardiaque, des hémorragies (épistaxis, ménorragies, hémoptysies, hémorragies cutanées, donnant la variété connue sous le nom de *miliaire hémorragique*, etc.). Chez la femme enceinte, l'avortement est fréquent.

Il y a, à la fin de la maladie, une desquamation qui rappelle celle de la scarlatine.

La suette miliaire est une maladie « traîtresse », où le pronostic est à peu près impossible. Il y a des épidémies d'une bénignité telle que l'on y compte à peine un décès sur 1.500 malades; il en fut d'autres si meurtrières que la mort y était constatée dans 35 à 50 et même (épidémie anglaise) dans 80 p. 100 des cas. On signale des décès foudroyants, survenus dans les vingt-quatre ou quarante-huit premières heures; dans d'autres cas la mort survient au moment même où se manifeste l'éruption. Il est habituel que le malade, lorsqu'il succombe, le fasse au milieu de phénomènes nerveux intenses.

L'étiologie de la suette miliaire nous reste singulièrement obscure. Nous savons seulement qu'elle est une maladie infectieuse, mais nous ignorons quel est l'agent responsable. Quelques-uns en font une maladie tellurique, la rapprochant en quelque sorte du paludisme. Dans les épidémies locales et les cas endémiques, la contagion d'homme malade à homme sain est à peu près démontrée, mais on a constaté également la simultanéité de nombreux cas dans le même pays, comme si, dit Thoinot, « les malades puisaient leur infection presque contemporaine à une source de contagion générale ». Dans les épidémies proprement dites, on a constaté des faits qui démontrent à la fois la transmission par contact et la contagion par l'air. La suette est, surtout à l'état endémique, une maladie du printemps et de l'été.

La prophylaxie de cette affection est celle de toutes les maladies infectieuses : c'est dire que l'isolement des malades et la désinfection y tiennent la première place. Le traitement, en l'absence de données étiologiques plus nettes, est mal fixé et se réduit aux indications symptomatiques. Il semble que les antipyrétiques et les évacuants du genre de l'ipéca, jadis fort en honneur, ne donnent que de médiocres résultats. Les enveloppements froids sont recommandables dans les formes où la température est très élevée. — Dr Henri BOUQUET.

Tardenois, division féodale et ecclésiastique de l'ancienne France, dans la partie nord-orientale de la région parisienne, comprise, à la fin de l'ancien régime, dans la province de l'Ile-de-France.

Le Tardenois, dont le nom était naguère accolé à celui d'assez nombreuses localités des départements actuels de l'Aisne et de la Marne, localités presque toutes situées entre la Marne et la Vesle, à l'est d'une ligne tirée de Château-Thierry à Braine, est un pays de bois et de cultures. Il est d'une altitude généralement supérieure à 200 mètres; des petites rivières qui l'arrosent et qui vont à la Marne, à l'Ourcq et à la Vesle, la principale est l'Ardre, sous-affluent de l'Oise par la Vesle et par l'Aisne. Il est plus varié d'aspect, mais moins riche que la Brie, plus méridionale.

C'est du *pagus Tardunensis, Tardonensis* ou *Tardinensis* que dérive le nom de *Tardenois*. Ce *pagus* de l'époque franque, dont le nom venait sans doute de celui d'un lieu au vocable celtique de *Tardunum* (peut-être Mont-Notre-Dame, dans le département de l'Aisne, arrondissement de Soissons) s'étendait à peu près également sur le territoire des deux diocèses de Soissons et de Reims; il couvrait tout ou partie des doyennés de Bazoches et de La Fère dans le diocèse de Soissons, d'Hermonville et de la Montagne dans celui de Reims. Comme comté, il n'a pas subsisté plus tard que le IXe siècle; dès lors, le nom de Tardenois n'est plus resté officiellement attaché qu'à l'un des archidiaconés du diocèse de Soissons. Cet archidiaconé s'étendait sur les cantons actuels d'Oulchy-le-Château, de Fère et de Ville-en-Tardenois; il avait pour localité principale Fère-en-Tardenois (département de l'Aisne, arrond. de Château-Thierry).

Aujourd'hui, cette localité est la seule, avec Ville-en-Tardenois (département de la Marne, arrond. de Reims), qui perpétue encore, grâce au suffixe de son nom, le souvenir de l'ancien Tardenois. — H. FROIDEVAUX.



La Musique [tableau d'Abel Truchet] (1910).

Truchet (Louis-*Abel*), peintre français, né à Versailles le 29 décembre 1857, mort à Auxerre le 9 septembre 1918. Élève de Jules Lefebvre et de Tony Robert-Fleury, il commença à exposer au Salon des artistes français : il y parut en 1892 avec *la Place Clichy après la pluie*, en 1893 avec *la Tranchée de l'Europe à la gare Saint-Lazare* et y obtint en 1895 une mention honorable avec *l'Eternel Crucifié*. La *Soirée d'esthètes*, qui remonte à 1898, marque son premier succès auprès du public; Abel Truchet s'y révélait peintre adroit de la vie contemporaine. Le paysagiste s'échappait encore en Bretagne, et il en rapportait le *Quai à Douarnenez* (1879), le *Coin de port à Audierne* (1901), mais, peu à peu, il allait revenir aux scènes parisiennes ou, mieux, montmartroises. Habitant de la vieille rue Caroline, Abel Truchet eut pour sa petite patrie une prédilection constante; d'année en année il revint à ce thème favori. En 1903, il donnait le *Bal des quat' z'arts;* puis, successivement, le *Manège à Montmartre* (1904), les *Femmes dans un bar* (1905), *la Place Clichy* (1908), la *Fête foraine place Pigalle* (1911). Il avait quitté le Salon des artistes français pour celui de la Société nationale des beaux-arts : il y fut nommé sociétaire, en 1910. Sans quitter ce groupement, il avait été l'un des fondateurs du Salon d'automne, dont le premier but était de réunir toutes les tendances de l'art français, sans distinction d'école.



Abel Truchet.

Abel Truchet était un observateur passionné de la vie des rues et des bals. De pareils sujets, malgré leur facilité apparente, nécessitent de longues études préparatoires. Toujours muni de son carnet de croquis, Truchet notait çà et là un type, un geste, une attitude, un effet, et parvenait à composer si heureusement ses scènes qu'elles semblaient prises sur le vif. A ce sens du véridique et du mouvement l'artiste joignait des qualités d'agréable coloriste. Il n'ignorait rien des maîtres officiels, mais rien non plus des maîtres d'à-côté, de Chéret à Degas. Sa palette est claire; il aime l'emploi des couleurs pimpantes; toute son œuvre est imprégnée de la bonne humeur que possédait ce peintre agréable et souriant. Surpris par la guerre, il tint, malgré l'âge, à s'engager et fut l'un des plus actifs organisateurs de la section de camouflage, qui rendit de si précieux services. C'est pendant un voyage commandé qu'il fut soudainement atteint par le mal qui devait l'emporter.

Abel Truchet restera, sans doute, apprécié comme un chroniqueur agréable de la vie parisienne d'aujourd'hui. Le musée de la Ville de Paris conserve de lui sa *Soirée d'esthètes;* celui de Toulouse la *Valse au Moulin de la Galette;* celui de Dieppe le *Petit Jardin*. On peut citer encore, parmi ses œuvres : *Temps de pluie* (1893); *les Petits Botticelli* (1893); *l'Heure verte* (1893); *l'Accident* (1901); *Restaurant de nuit* (1904); la *Femme au tub* (1906); *Femme regardant une estampe* (1907); la *Liseuse* (1908); *le Pont-Neuf; le Quai de Béthune* (1909); *Musique* (1910); la *Table au jardin* (1911). — Tr. Leclère.

villemœsie (*zi*) n. f. Nom qui sert à désigner un genre de crustacé macroure des grandes profondeurs et appartenant à la famille des éryonidés.

— Encycl. Cet animal a la forme générale de l'écrevisse. La carapace est large, comprimée de haut en bas et portant en avant une simple dent un peu relevée; les bords latéraux en sont à peu près parallèles, et la ligne médiane est dentée. Il y a deux paires d'antennes, dont la première porte un petit fouet à la base; l'abdomen est fort, le telson large. La première paire de pattes est longue et grêle, terminée par une pince didactyle; les quatre autres sont plus courtes et assez robustes; les pattes natatoires sont biramées. Ce genre habite le nord et le sud de l'océan Atlantique, le sud du Pacifique de 1.200 à 2.000 brasses et la Méditerranée.



Villemœsie.

La *villemœsie leptodactyle* (*villemœsia leptodactyla*) présente de nombreuses dents sur les bords de la carapace et une carène médiane dentée. La première paire de pattes est particulièrement longue et grêle. Les yeux sont placés de chaque côté, dans une échancrure de la carapace, et dirigés latéralement et en bas. Ils sont recouverts par le bord élargi de la carapace. Ces animaux sont tellement transparents qu'on peut se rendre compte, à travers la carapace, de la disposition des divers organes, des troncs nerveux et des vaisseaux. Cette espèce a été pêchée au large de Valparaiso, par 1.350 brasses de profondeur et, près de la côte occidentale de la Sardaigne, par 3.000 mètres. — Dr A. Ornis.

virus filtrants n. m. pl. Méd. Microbes invisibles, capables de traverser certaines membranes filtrantes, qui sont, au contraire, imperméables aux microbes ordinaires.

— Encycl. L'existence de microbes invisibles a été soupçonnée dès que l'on eut constaté que les germes pathogènes de certaines maladies contagieuses demeuraient introuvables; mais cette existence parut problématique jusqu'aux travaux de Lœffler et Frosch sur la fièvre aphteuse et de Nocard et Roux sur la péripneumonie des bovidés, qui établissent définitivement la réalité des virus filtrants.

Sur quels faits est basée cette réalité? Tout d'abord, il convient de fixer la densité des filtres dont on use. Les bougies Berkefeld sont plus perméables aux microbes que les bougies Chamberland et, parmi ces dernières, les bougies F sont plus perméables que les bougies B, lesquelles ne laissent passer aucun microbe, sauf, peut-être, celui de la *horse sickness*. Il faut en outre vérifier si le filtre n'a aucune tare ou fissure; dans ce but, on peut, comme l'a fait Lœffler, ajouter au liquide à filtrer une bactérie très ténue, le *bacillus fluorescens*, par exemple, qui n'est arrêtée que par les filtres intacts et à porosité limitée.

La démonstration de la présence de virus invisibles (c'est-à-dire de dimensions inférieures à 1 dixième de micromillimètre, limite de la visibilité au microscope) est faite par l'inoculation du filtrat aux espèces animales qui sont atteintes spontanément de la maladie infectieuse dont on recherche la cause. Si cette inoculation donne effectivement lieu à la maladie, avec ses caractères cliniques essentiels, c'est, évidemment, que le filtrat renfermait la cause animée de l'infection.

Étant invisibles, les virus filtrants échappent nécessairement en partie à nos investigations, et les renseignements que l'on possède à leur égard sont très limités. On suppose, cependant, qu'ils sont mobiles, puisque des graines inertes, aussi petites qu'eux, ne passent pas à travers les bougies qui laissent filtrer les microbes invisibles. Les cultures paraissent très difficiles et, seules, celles du virus de la péripneumonie ont réussi. Elles se font en bouillon Martin, additionné de 7 p. 100 de sérum de bœuf, et donnent un léger louche; sur gélose, les colonies donnent un dépoli à peine visible, mais, quelquefois, elles peuvent atteindre la grosseur d'une tête d'épingle. Ces colonies, sur lamelle, prennent le gram et se colorent par les couleurs d'aniline.

D'après Remlinger, tous les virus filtrants présentent certains caractères communs, que l'on résume ainsi : ils sont peu résistants aux agents de destruction et notamment à la chaleur; le virus de la fièvre jaune est détruit à 55° en dix minutes, celui de la clavelée en trois minutes à 58°. En raison de cette faible résistance, leur transmission se fait surtout par contage direct, de malade à malade; enfin, presque tous déterminent des lésions anatomopathologiques analogues, proliférations épithéliales, formation de pustules, etc.

L'invisibilité des virus filtrants est-elle absolue? C'est une question qui ne paraît pas définitivement tranchée. Il est vrai que l'ultramicroscope lui-même n'a pas encore permis d'entrevoir ces virus, mais Vincent a aperçu, à plusieurs reprises, dans le filtrat vaccinal, des petits grains extrêmement fins, 1 μ environ, qu'il est porté à considérer comme le germe pathogène. Borrel a fait les mêmes constatations en examinant des coupes de pustules vaccinales. Enfin, dans les corpuscules de Nigri, Valpino a également observé de très petites granulations, qui se colorent bien par les couleurs d'aniline. De ces diverses observations il n'est pas encore permis, cependant, de tirer des renseignements très précis.

A quel groupe organisé faut-il rattacher les virus filtrants? On n'en sait rien encore. Si certains auteurs les regardent comme des bactéries, d'autres, et notamment Caullery et Mesnil, pensent qu'une exception au moins doit être faite en faveur du virus de la fièvre jaune, lequel, en raison de son passage obligé par les stégomyies, doit être plutôt considéré comme se rattachant aux protozoaires. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que l'existence de ces êtres, extrêmement petits, fait songer aux *microzymas* de Béchamp, organites élémentaires, en quoi se résoudrait en fin de compte toute matière vivante.

Autant qu'on le sache actuellement, les virus filtrants sont à l'origine d'un nombre assez considérable de maladies infectieuses des animaux et de l'homme. Parmi les maladies à microbes invisibles qui atteignent les animaux, il faut mentionner : la fièvre aphteuse, la péripneumonie des bovidés, la peste aviaire, la peste bovine, la clavelée du mouton, le molluscum des oiseaux, la septicémie des merles, la fièvre catarrhale du mouton, l'anémie pernicieuse du cheval, la maladie des jeunes chiens, etc.

Parmi les maladies de l'homme, on doit citer : la fièvre jaune, car, d'après Reed et Caroll, le sang des individus atteints de fièvre jaune, filtré, donnerait par inoculation la fièvre jaune; la rage, d'après Remlinger, le virus vaccinal, d'après Siefert, Negri, Rouget, l'acné varioliforme, d'après Juliusberg, peut-être la rougeole, la scarlatine, enfin, d'après Nicolle et Lebailly, la grippe épidémique. La réalité de ce dernier fait a été récemment mise en évidence par Dujarric de La Rivière. Cet expérimentateur s'est, en effet, inoculé sous la peau le filtrat du sang de malades gravement atteints et a déterminé ainsi, quatre jours après l'inoculation, l'apparition de tous les symptômes d'une grippe, d'ailleurs sans grande gravité. Il est à remarquer que cette étiologie explique assez bien, étant donné les caractères de fragilité relative des virus filtrants, les conditions qui paraissent présider à la propagation de la grippe et justifient les mesures de protection que les médecins recommandent. — Dr J. Laumonier.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.



Le jardin d'hiver. Les camélias.

N° 144. — Février 1919

Académie française. — *Réception du maréchal Joffre.* Le 19 décembre 1918, le maréchal Joffre, qui avait été élu par l'Académie française au fauteuil de J. Claretie le 14 février 1918, y est venu prendre séance. La cérémonie, impatiemment attendue et particulièrement brillante, était encore rehaussée par la présence du président Wilson, qui avait tenu à s'associer à cet hommage solennel rendu au chef illustre de nos armées. A l'enthousiasme qui animait l'assistance se mêlait, chez certains, une pointe de curiosité : comment le récipiendaire s'acquitterait-il de la redoutable épreuve du discours d'usage, que, visiblement, il n'affrontait pas sans quelque émotion ?

Rompant avec les traditions académiques, Joffre ne s'est pas attardé à une étude détaillée de la vie et de l'œuvre de son prédécesseur, — qu'aussi bien on ne lui demandait point ; — pas davantage il ne s'est complu aux agréments du style, à l'agencement des périodes, à la recherche de vains effets oratoires : se contenant dans une extrême simplicité de termes, de débit et de gestes, il a, dans un discours aux phrases courtes et nettes, mais tout vibrant de tendresse, magnifiquement exalté les glorieux artisans de la Grande Guerre.



Jules Claretie.

Après un bref exorde, le maréchal expose l'idée maîtresse de son discours :

Je pense, Messieurs, qu'en me faisant l'honneur de m'accueillir parmi vous, vous avez voulu rendre hommage à cette glorieuse armée qui a tant mérité qu'on l'honore et qu'on l'aime. Quelque reconnaissance que vous lui gardiez, quelque affection que vous ayez pour elle, vous me pardonnerez de tenter aujourd'hui de vous la faire aimer davantage.

Et, tout de suite, celui que les soldats avaient, dans leur affectueuse familiarité, surnommé le Grand-Père, laisse voir qu'il a pour eux un cœur de grand-père en effet :

C'est que, dit-il, la tendresse de mon cœur est infinie pour cette armée, et je n'imagine pas de plus beaux soldats, de plus grands héros que ceux à la tête desquels la destinée m'a placé durant trois années.

« Aimer, cœur, tendresse », sont des mots qui reviendront souvent dans la bouche de Joffre, parce que ce sont ceux-là mêmes que lui dictent ses sentiments; ils n'en sont que plus précieux à noter, puisqu'ils éclairent le fond — tout de sensibilité et de bonté — de cette âme de soldat.

Peu curieux des mérites littéraires de J. Claretie, ni des incidents de sa carrière d'écrivain, Joffre se sent attiré, au contraire, par les qualités de droiture, de probité et surtout de patriotisme qu'il découvre en son prédécesseur. C'est cela seulement qu'il rappelle et loue en quelques phrases rapides, appuyées de citations judicieuses, sans s'appesantir davantage, au fond impatient de retrouver ses chers soldats et sollicité par les vivants souvenirs de la guerre, dont il va évoquer quelques images.

Ce seront d'abord les mois et les semaines qui précédèrent la guerre, à laquelle « la France se préparait avec résolution et méthode », puis les journées de la mobilisation, que Joffre, nous le croyons sans peine, ne peut se rappeler sans une émotion profonde :

A ces heures tragiques, je sentis naître dans l'armée qui venait se ranger sous mes ordres cette résolution, ce renoncement, cette confiance qui proclament la justice de la cause et rendent les armées invincibles.

Et la gratitude du chef salue le peuple français, « ce peuple amoureux de liberté, qui acceptait avec fermeté la dure servitude de la guerre, parce qu'il avait conscience d'avoir voulu sincèrement la paix et qu'un sûr instinct lui dévoilait la grandeur de la tâche qu'il allait accomplir ».

Dès lors, toute la suite du discours ne va plus être qu'une série d'hommages rendus à tous ceux qui coopérèrent à la victoire : énumération glorieuse, où chacun reçoit sa juste part, et qui, avec sa concision substantielle et pleine, prend, dans la bouche du maréchal, l'allure d'une citation militaire, d'une citation à l'ordre de l'Histoire.

Ainsi sont évoqués successivement nos chefs, « résolus et calmes », les grands états-majors d'armée « demeurés comme des rocs dans la tempête, répandant autour d'eux la clarté et le sang-froid », et surtout nos soldats, « les plus magnifiques du monde ». De nouveau, l'orateur s'attendrit, et cet attendrissement lui inspire, dans une superbe envolée, la plus belle page de son discours :

Pour louer ces soldats, les mots sont impuissants et, seul, mon cœur, s'il pouvait laisser déborder l'admiration dont il est pénétré pour eux, traduirait l'émotion que j'éprouve en en parlant. Je les ai vus, couverts de poussière et de boue, par tous les temps et dans tous les secteurs, dans les neiges des Vosges, dans les boues de l'Artois, dans les marécages des Flandres, toujours égaux à eux-mêmes, bons et accueillants, affectueux et gais, supportant les privations et les fatigues avec bonne humeur, faisant sans hésitation et toujours simplement le sacrifice de leur vie. Dans les yeux de ceux qui rentraient du combat, comme dans les yeux de ceux qui y montaient, j'ai vu toujours le même mépris du danger, l'ignorance de la peur, la bravoure native qui donne à leurs actes d'héroïsme tant de naturel et de beauté ; et, toujours aussi, dans des milliers de regards francs et anonymes, j'ai lu cette foi instinctive dans les destinées de la France, cet amour et ce respect de la vérité, de la justice, cette honnêteté apportée dans l'accomplissement du devoir journalier, qui sont la force et la discipline de notre armée et qui n'appartiennent qu'à elle. C'est pour cela que nos soldats sont les premiers du monde et qu'on ne peut les voir sans les admirer, les regarder sans leur sourire, les commander sans les aimer.

Remarque-t-on comment, sous l'effet de l'émotion, la phrase, jusqu'ici d'un souffle un peu court, s'amplifie, s'agence naturellement en période et, sans effort, porte l'orateur timide du début jusqu'au ton de la haute éloquence?



Maréchal Joffre.

Si, pour louer les Alliés, Joffre ne garde plus le même mouvement lyrique, du moins il sait trouver pour chacun d'eux le mot juste qui rend l'éloge plus précieux.

De l'armée britannique, qui, « au vingtième jour de guerre, faisait son apparition sur le champ de bataille, encore faible par le nombre de ses soldats, déjà forte de toutes les qualités qui firent leur réputation dans le passé », il célèbre le sang-froid imperturbable, le courage opiniâtre, grâce auxquels « elle s'est formée en combattant, s'est instruite à la rude leçon de la bataille » ; il honore d'un mot le sacrifice des armées russes, « vouées à l'impuissance sans avoir été battues », parce qu'avaient sombré dans la tourmente révolutionnaire la foi et la volonté guerrière de la nation; la Belgique, qu'au début de son discours, Joffre avait déjà montrée « meurtrie, salie, piétinée », assez forte néanmoins pour « arrêter sur l'Yser la ruée désespérée de son formidable adversaire », voit à nouveau ses héroïques divisions associées dans un même éloge à celles de la Roumanie, de la Serbie, de l'Italie, qui, toutes, « confiant leur fortune militaire aux robustes épaules de l'armée française, ont pu subir, sans connaître la défaite décisive, les assauts les plus dangereux ».

C'est pour l'orateur une nouvelle occasion de rendre hommage non seulement à notre armée, qui a été l' « armature de tout l'édifice », mais aussi au peuple français, car :

S'il est vrai que l'armée tire sa force du peuple qui l'enfante, fut-il jamais dans le monde un plus grand pays que le nôtre ?

La source de tant d'héroïsme, de tant de résolution, Joffre la découvre dans les idées généreuses de liberté et de justice qui ont inspiré les décisions

et guidé les actes des Alliés. Et ceci le conduit naturellement à parler de l'intervention américaine. Il nous montre d'abord le peuple des Etats-Unis, qui, sentant obscurément la force immense dont il disposait, mais ne sachant pas encore comment l'employer, la laissait deviner par la violence de son affection pour la France. « Il lui semblait, ajoute le maréchal, qu'à force d'amour, il ferait sans tarder quelque chose de grand et de réconfortant pour le soulagement des armées alliées ». Et de fait, bientôt :

Pour que la France vive prospère, pour que la Belgique renaisse, pour que la liberté règne et que le droit s'établisse, l'Amérique se levait, résolue à jeter dans la lutte jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier dollar... Et comme si ce n'était pas assez de nous envoyer leurs maris, leurs enfants, nous avons vu ces épouses, ces pères et ces mères escorter au delà des mers la phalange des guerriers, venir soulager nos misères, panser nos blessures.

L'hommage est rendu, sanctionné par la victoire, que Joffre rappelle au terme de son discours. Il ne le fait, d'ailleurs, que pour dégager la grande leçon de la guerre et donner à la France le sage et précieux conseil de son autorité :

Qu'elle aille sans défaillance jusqu'au bout de son effort ; elle le doit à ses morts, elle le doit aux tout petits qui grandissent insouciants du danger et qui vivront libres parce que leurs frères sont morts pour la liberté.

Que le peuple de France garde dans la victoire ce ferme attachement aux idées de liberté et de justice qui ont fait sa force dans la guerre ! Qu'il conserve ce bel équilibre moral qui l'a préservé de la chute aux heures les plus dangereuses !

La réponse de Jean Richepin, claironnante et par instants d'allure plus militaire que le discours du maréchal, fut bien celle qu'on attendait de ce poète à l'âme toujours jeune et enthousiaste. Lui non plus ne s'est pas attardé autour de la personne de J. Claretie, dont, décidément, l'ombre discrète, apparue parfois au seuil d'une phrase, présidera à cette cérémonie sans cependant s'y mêler. Cette ombre, Richepin l'évoque au début de son discours, pour rappeler un entretien qu'il eut, en 1913, avec Claretie, et au cours duquel ils parlèrent de la guerre, que chacun alors sentait inévitable et prochaine ; ils en parlaient avec angoisse, *eux* « dont la jeunesse avait subi l'injuste et humiliante défaite de 1871, *eux* que l'ennemi héréditaire avait le droit de considérer comme des vaincus désormais incurables, *eux* dont les tenaces espoirs de revanche paraissaient un anachronisme, une chimère, presque un danger pour la France, depuis tantôt un demi-siècle qu'on la laissait vivre dans cette paix de résignation ».



Jean Richepin.

Ils craignaient même que cette paix paralysante ne fût pour la France que le prélude de la paix définitive que lui prédisait l'Allemagne, « la paix d'une morte sous le couvercle de son tombeau ». Pourtant, à ces angoisses s'opposaient des motifs d'espérer : la puissance morale de la France, dont le destin ne pouvait vouloir l'anéantissement, les généreux efforts des générations nouvelles, en qui le beau sang de la race, même pendant ces quarante années de silence, n'avait pas arrêté son travail de fermentation ardente.

Pourquoi les jeunes hommes nés après la guerre, pourquoi leurs enfants devenus des hommes à leur tour résisteraient-ils à cette poussée du sang français, voulant le redevenir dans toutes ses énergies vitales? Parmi les forces de jadis, qu'ils avaient tant de joie à sentir renaître au fond d'eux-mêmes, ne retrouveraient-ils pas quelque jour, si l'occasion leur en était offerte, les vertus militaires qui furent de tout temps l'apanage de nos aïeux?

Cet émouvant rappel de préoccupations et des doutes qui furent, avant la guerre, ceux de tant de Français va constituer, avec la suite du discours, tout animé de l'allégresse de la victoire, un habile et heureux contraste.

Pour introduire l'éloge du maréchal, Richepin a recours à une anecdote, choisie avec un rare à-propos. Recevant de Lesseps sous la coupole, Renan avait soutenu qu'il n'est pas besoin de titres littéraires pour entrer à l'Académie; il avait appuyé cette affirmation d'exemples pris dans le passé, puis, prophétisant la cérémonie de ce jour, il s'était écrié :

Quelqu'un qui est bien sûr d'en être, c'est le général qui nous ramènera la victoire. En voilà un que nous ne chicanerons pas sur sa prose et qui nous paraîtra tout d'abord un sujet fort académique! Comme nous le nommerons par acclamation et sans nous inquiéter de ses écrits ! Oh ! la belle séance que celle où on le recevra ! Comme les places y seront recherchées ! Heureux celui qui la présidera !



Place du Marché, à Arkhangel. (*Société de géographie.*)

Bénéficiaire de cette heureuse fortune, encore qu'il délègue l'honneur de la présidence effective à « celui que la voix du peuple a baptisé de ce nom rude et cordial, maintenant flamboyant pour jamais au firmament de nos gloires, le Poilu », Richepin croit devoir examiner les titres littéraires de Joffre, qui font de lui un *sujet fort académique*.

Il passe ainsi en revue un discours sur la préparation à la guerre, prononcé en 1913 par Joffre, alors chef d'état-major, devant la société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, puis les notes adressées par le généralissime aux troupes après Charleroi et surtout son *Instruction générale du 25 août 1914*, préparant tous les commandants d'armée à la reprise possible, prévue et prochaine, d'une nouvelle offensive :

Après la lecture attentive de ces *Notes* et de cette *Instruction générale*, on est forcé de reconnaître que, si vous aviez perdu la bataille, vous restiez à jamais, comme on dit, cloué au pilori de l'histoire sous ce nom : vaincu de la Marne. En retour, puisque vous l'avez gagnée, cette bataille, il est de toute justice que vous restiez, à jamais aussi, sans que rien vous puisse débouter de cette appellation, le vainqueur de la Marne.

Toutefois, Richepin s'excuse de ne pas insister sur cette littérature trop spéciale : il préfère s'attacher à d'autres écrits, dont « le plus ignorant en art militaire est à même de voir, sans en perdre une seule, toutes les beautés » : les proclamations et les ordres du jour du maréchal ; proclamations du 8 août 1914, dans Mulhouse, allocution prononcée à Thann et, enfin, les grands ordres du jour, « par quoi s'ouvre et se clôt la bataille de la Marne » : celui du 6 septembre 1914, — « un cri d'attaque », — celui du 12 septembre, annonçant, avec quelle simplicité, les résultats d'une telle victoire ;

pages qui seront un jour gravées sur le marbre et le bronze et qui le sont déjà dans tous les esprits et tous les cœurs, puisque vous avez eu alors l'honneur, la fierté, la force souveraine, la mission remplie jusqu'au bout et, pour tout dire en un mot, le divin privilège d'y exprimer, en premier lieu la volonté même de la France préférant la mort à la honte, puis sa joie héroïque d'avoir été ressuscitée des deux par la victoire.

Pour Richepin, la victoire de la Marne constitue en elle-même un titre académique; fort ingénieusement il montre comment cette victoire, qui « manifeste la splendeur d'une haute conception traduite dans une forme parfaite,... est de la lignée à laquelle nous devons les plus purs chefs-d'œuvre de notre littérature, les classiques de l'esprit français ».

Mais ne serait-ce pas diminuer cet événement que de le réduire aux proportions d'un sujet académique? Richepin s'en rend compte et reconnaît que « les échos de la coupole n'ont pas l'envergure ni le retentissement qu'il faudrait à la gloire du maréchal. C'est aux échos de l'humanité entière qu'elle doit être et qu'elle est déjà propagée ».

Aucun peuple n'ignore aujourd'hui quelles furent, pour la civilisation en péril, pour le monde menacé par la Barbarie, les conséquences de cette première et décisive victoire de la Marne, qui a crié : « Halte ! » à l'envahisseur, qui l'a forcé à se terrer, qui a donné à tous nos amis le temps de s'organiser, ainsi que l'exigeaient notre défense et la défense commune, qui a finalement changé la guerre en croisade et dont la seconde et suprême victoire de la Marne a été ainsi l'épanouissement logique, fruit merveilleux dû au miracle d'une telle fleur.

Mais, de même que la Marne restera dans la mémoire des hommes à l'égal des Marathon, des Salamine, des champs Catalauniques, des Poitiers, des Bouvines, des Valmy, de même le chef qui a gagné une telle bataille est entré vivant non seulement dans l'immortalité, mais dans la légende elle-même.

Et, l'orateur s'effaçant ici devant le poète, Richepin termine son discours en formulant un vœu pour « ce grand homme, auteur d'un grand acte et enfant d'un grand peuple » :

C'est que vous demeuriez surtout cela, monsieur le maréchal, un héros de légende ; c'est qu'un autre enfant de ce peuple, le fils ou quelque arrière-petit-fils d'un de vos poilus, un anonyme et un sublime comme eux, laisse un jour jaillir de son cœur une belle chanson populaire, que chantera toute la France, que répétera toute l'humanité et qui sera la Chanson de la Marne, la Chanson de Joffre ! — F. Ogirand.

Arkhangel, Arkangelsk ou **Archangel,** ville et port de l'Etat russe, dans la Russie septentrionale, à la tête du delta de la Dvina, à 40 kilomètres de la mer Blanche ; 35.000 hab. environ.

Pour la commodité de ses relations maritimes avec l'extérieur, la Russie était certainement, au début du XXe siècle, le moins favorisé des grands Etats européens. Ses principaux ports s'ouvraient sur des mers plus qu'à demi fermées : la mer Baltique et la mer Noire, qui communiquaient avec les grands espaces océaniques uniquement par des séries de détroits dont l'Etat russe ne possédait pas les côtes. La porte de sortie de ces petites « méditerranées » sur la mer libre étant plus ou moins ouvertement tombée, au cours de la guerre de 1914, aux mains des Empires centraux, les navires des alliés occidentaux de la Russie ont dû reprendre la route qu'avaient suivie leurs ancêtres pour se rendre en Moscovie, avant que Pierre le Grand eût abattu le double mur turc et suédois qui séparait ses Etats de la mer Noire et de la Baltique. Ce chemin aboutit à l'océan Glacial arctique, sur lequel la Russie possède aujourd'hui deux ports. L'un de ces ports, le plus septentrional et le plus occidental à la fois, Alexandrovsk ou port Catherine, sur la côte mourmane, est de création toute récente ; l'autre, au fond de la mer Blanche, Arkhangelsk, Arkhangel ou Archangel, beaucoup plus ancien, a joué depuis quelques mois un rôle considérable, qui a rappelé sur lui l'attention.

Cette ville n'est pas établie au fond de la baie par laquelle se termine cette grande indentation des rivages de la mer Blanche qu'est le golfe d'Arkhangel, mais à quelque distance à l'intérieur des terres, à la tête du delta de la Dvina.

En amont, après s'être grossi de la Pinega, le fleuve s'est déjà divisé en un grand nombre de bras, séparés par des îles basses; son lit redevient unique à l'extrémité sud de la ville, mais pour se diviser à nouveau, presque immédiatement, en plusieurs branches, dont trois grandes, qui entourent de nombreuses îles plates et sablonneuses, les unes cultivées, les autres couvertes de prairies. Arkhangel marque donc vraiment le sommet du delta formé par le grand fleuve de la Russie septentrionale, tributaire de la mer Blanche.

Elle est tout entière bâtie sur la rive droite de la Dvina, sur un terrain plat, dominant de peu les eaux fluviales et bordé à l'est par des marais, des buissons et des arbres nains. Ville peu séduisante, possédant un certain nombre de monuments en


Echelle
Chemins de Fer
Canaux
Echelle 1/5300.000.
0 50 100 150 km
OCÉAN GLACIAL DU NORD
FINMARKEN
NORVÈGE
TROMSÖ
Vardö
VARANGER FIORD
Pr.de Rybatchi
CÔTE MOURMANE
Alexandrovsk
Kola
C. Kanin
PR.I. DE KANIN
Les Sept Iles
PRESQU'ILE DE KOLA
Kandalaksk
SUÈDE
ULEABORG
Tornea
Kemi
Haparanda
Loulea
Pitea
MER BLANCHE
GOLFE D'ARKHANGELSK
ARKHANGELSK
Cholmogory
Onéga
Kem
G. DE BOTTNIE
Brahestad
OUMEA
WASA
VASA
KUOPIO
Kajana
Chaine de KARELIENS
S.T MICHEL
BJÖRNEBORG
TAVASTEHUS
ABO
NYLAND
VIBORG
HELSINGFORS
G. DE FINLANDE
MER BALTIQUE
REVAL
ESTHONIE
LIVONIE
Narva
Peterhof
Cronstadt
PETROGRAD
Schlusselbourg
Novo Ladoga
LAC LADOGA
Sordavala
PETROSAVODSK
LAC ONÉGA
Kargopol
Wytegra
TCHOUDES
Bielosersk
NOVGOROD
VOLOGDA
JAROSLAV
Tchérepovez
Tichvin
Gatchina
Louga
Dago
Œsel

pierres, mais surtout beaucoup de bâtiments en bois; ville toute moderne, dont les rues principales sont parallèles aux bords de la Dvina, tandis que les autres les coupent à angle droit; ville fort mal pavée, ne possédant aucune œuvre architecturale intéressante et dont une ancienne construction fortifiée, bâtie entre 1668 et 1684 et flanquée aux angles de tours rondes aux toits coniques, de nombreuses églises et le monastère, entouré de fossés et de murailles, où réside l'évêque, sont les principaux édifices.

La population en était d'un peu plus de 20.000 habitants en 1897; elle s'est considérablement accrue depuis lors; peut-être, même, les récents événements dont la Russie a été le théâtre ont-ils plus que doublé le nombre de ceux qui s'y sont fixés.

Quoi qu'il en soit, Arkhangel présente une réelle importance à plus d'un titre. Au point de vue administratif, elle est le chef-lieu d'un gouvernement de moitié plus grand que la France (858.930 kilom. carr.; France : 528.572 kilom. carr.), mais presque désert (438.500 hab., soit 1 habitant pour près de 2 kilom. carr.), marécages et toundras pour une moitié, forêts de mélèzes et de pins pour le reste. C'est, en outre, le siège d'un évêché orthodoxe et d'une amirauté; on y constate l'existence d'un séminaire ecclésiastique, d'un certain nombre de collèges et d'écoles; entre autres, d'une école de navigation.

Au point de vue économique, d'autre part, Arkhangel possède un port qui était autrefois et qui semble toujours le plus important des ports russes situés sur la mer Glaciale, malgré l'essor pris par Alexandrovsk depuis la construction du chemin de fer de la côte mourmane. Ce port se plaçait naguère au neuvième rang parmi ceux de l'Empire des tsars; on y accède, depuis le fond de la baie d'Arkhangel, par trois chenaux, dont le plus fréquenté est celui de l'Est, défendu par un fort bâti au temps de Pierre le Grand. C'est un assez bon port que ce port de rivière, situé à l'endroit où la Dvina ne possède plus qu'un lit unique, large de 1.800 mètres et profond de 12 à 21 mètres; mais il n'est pas accessible en tout temps. Par suite de sa situation septentrionale, au milieu d'une plaine sans relief, à 2 degrés au sud du cercle polaire arctique, il est complètement pris par les glaces depuis la mi-octobre jusque vers la fin de mai ou le début de juin : les navires ne peuvent même pas, à cause de la pression des glaces et des dangers de la débâcle, hiverner près d'Arkhangel, mais doivent se réfugier plus en aval, à Port Lapominskaya, où ils sont en sécurité.

Avec un port fermé pendant plus de sept mois de l'année, avec le peu de ressources naturelles que présentent les contrées environnantes, toundras sans relief, glacées la plupart du temps (température moyenne de l'année à Arkhangel : 0°,3; de janvier : — 14°), plongées parfois dans une obscurité presque complète (durée du jour : 3 h. 1/2 seulement au cœur de l'hiver), sans population et par conséquent sans mise en valeur, la ville dédiée à l'archange saint Michel semblait ne devoir prendre aucun essor, mais la géographie explique qu'il en ait été autrement.

Dans cet énorme bloc massif de l'Europe orientale, si peu échancré, la mer Blanche découpe (et cela précisément au point où la concavité du littoral arctique est la plus accentuée) une profonde entaille de 550 kilomètres. Or, non seulement Arkhangel est située à l'extrémité d'un des golfes les plus méridionaux de cette même mer Blanche, mais elle se trouve tout près de l'estuaire de la Dvina et assise sur ce fleuve, qui est long de 560 kilomètres, navigable pendant la belle saison et relié au Volga par des canaux. Ainsi peut-on, du fond du Biéloé Moré des Russes, arriver par eau jusqu'au cœur et même jusqu'au sud-est de la Russie d'Europe, jusqu'à Astrakhan, à plus de 4.500 kilomètres d'Arkhangel. Cette position éminemment favorable au point de vue économique, voilà l'origine de la fortune d'Arkhangel, la cause de la fréquentation de son port.



Région d'Arkhangel : une gare transformée en hôpital par les Alliés.

En dépit du long arrêt de la navigation imposé par les froids de l'hiver et par la congélation de la Dvina, voire même du fond de la baie d'Arkhangel, en dépit de l'obstacle apporté le reste du temps à l'accès du fleuve par la barre qui ferme la principale branche de son delta, le mouvement du port était, avant la guerre déjà, assez considérable. Les flottes anglaise et scandinave y tenaient le premier rang, et des services de navigation unissaient régulièrement Arkhangel à Vardö, sur la côte norvégienne, aux ports russes de la mer Blanche et de la péninsule de Kola, et même à la Nouvelle-Zemble. A côté des navires de mer, des navires de rivière ayant Arkhangel pour point d'attache unissaient cette capitale de la Russie boréale à Mezen, à Volodga et même au bassin du Volga : ils apportaient jusqu'à la tête du delta de la Dvina le lin et le chanvre de Volodga, les laitages de la même région (où le nombre des têtes de gros bétail était, avant la guerre, de 75 pour 100 habitants, ce qui est une proportion très considérable). Le seigle et l'avoine de Viatka, les blés sibériens et les métaux de l'Oural du Nord, le goudron et la poix, toutes ces marchandises arrivaient encore à Arkhangel soit par voie fluviale, soit aussi (en grande partie) par voie ferrée, depuis le jour où, en 1896, un rail long de 1.118 kilomètres avait relié Moscou à la grande ville de la Dvina, soit, enfin, par le chemin de fer d'abord entre Viatka (une station de la ligne Petrograd-Vladivostock par Perm) et Kotlas, puis par la Dvina depuis Kotlas jusqu'à Arkhangel. A ces produits d'autres régions de la Russie, ajoutons ceux de la province boréale elle-même, en particulier ces bois dont les grandes forêts qui couvrent le territoire alimentent les scieries mécaniques et les chantiers de construction navale d'Arkhangel et des environs et qui s'exportent jusqu'en Hollande et en Angleterre.

Ainsi s'explique le rôle d'Arkhangel comme centre d'approvisionnement des petits ports de la mer Blanche (Kem, Onéga, etc.); le port de la Dvina leur fournit le thé, le sucre et les autres denrées indispensables. Ainsi s'explique aussi qu'en temps normal l'exportation soit, dans le mouvement commercial d'Arkhangel, environ quatre fois supérieure à l'importation.

Pour les peuples de la Russie boréale, le poisson constitue la base de l'alimentation; rien, donc, que de naturel à ce que la pêche soit très active par toute la mer Blanche et sur les bords des fleuves ses tributaires. A cet égard encore, Arkhangel a une réelle importance : c'est un point de départ pour la pêche de la morue et du hareng, pour la chasse de la baleine. Durant la belle saison, des bateaux se rendent même à la Nouvelle-Zemble pour y chercher l'ivoire des morses et y chasser l'eider. En dépit des ressources alimentaires que l'industrie de la pêche — de la pêche du saumon, surtout — procure aux habitants du pays, le poisson figure parmi les marchandises d'importation. Du charbon, des machines, des vins, voilà les autres articles principaux introduits par le port d'Arkhangel dans le nord de la Russie.

Très faible avant la Grande Guerre, l'importation a pris subitement, par suite des circonstances, un essor considérable, qui a complètement modifié les données du trafic d'Arkhangel. A la suite de la fermeture des ports de la Baltique et de la mer Noire par l'Allemagne et par ses alliés, tous les envois de munitions et de fournitures des puissances occidentales à la Russie durent se faire, au cours des années 1915-1916 et 1917, par les ports de l'océan Glacial arctique. Le trafic devint bientôt si considérable que, pour soulager Arkhangel, on relia par voie ferrée Petrograd à Port-Alexandrovsk (Port-Catherine), sur la côte mourmane. Non seulement ce port était plus facilement accessible que la ville de l'Archange, mais il offrait l'immense avantage d'être toujours libre de glaces; aussi, après l'avoir directement relié à la capitale de la Russie, construisit-on encore une voie ferrée raccordée à la ligne de Perm pour rejoindre le chemin de fer de la côte mourmane et amener les blés sibériens à Port-Alexandrovsk ou, à son défaut, au nouveau port de Soroka, sur la mer Blanche. Arkhangel semblait devoir souffrir de la naissance ou de l'essor de ces deux rivaux, plus rapprochés qu'elle de l'Europe; il n'en fut rien. Grande demeura son importance, mais de manière inverse de ce qu'elle était antérieurement : au lieu d'être la porte de sortie de la Russie sur le dehors, elle demeura, et devint, de plus en plus la porte d'entrée de l'Europe occidentale dans les pays de l'est du continent.

Ainsi a été repris, par la ville d'Archange, un rôle qu'elle avait déjà joué brillamment dans le passé et auquel avaient préludé, avant même sa fondation, les alentours du site où elle s'élève depuis le XVIe siècle. Dès le Xe siècle, en effet, les Normands y avaient fondé des comptoirs de commerce de quelque importance. Toutefois, c'est avec le milieu du XVIe siècle que commence vraiment l'histoire d'Arkhangel, peu de temps après que les grands ducs de Moscou eurent secoué le joug tartar et unifié la Russie centrale de façon plus ou moins complète. Alors, trois ans après que l'expédition conduite par Richard Chancellor pour la Compagnie anglaise des Marchands aventuriers eut touché aux bouches de la Dvina, au monastère de Saint-Nicolas, la « ville de Saint-Michel-Archange » ou d' « Archange » (comme l'appellent les anciens textes) fut fondée en 1558. Créée à la tête du delta, à 40 kilomètres de la seule mer à laquelle la Russie eût alors accès, assez loin du turbulent monastère des îles Solovetz, sur le fleuve qui, de tous les tributaires du Bieloé Moré, pénètre le plus profondément à l'intérieur, Arkhangel était déjà, pour la Moscovie, « une fenêtre » sur l'Europe, comme le dira plus tard Pierre le Grand en parlant de sa fondation de Pétersbourg. Mais c'était une fenêtre n'ayant pas directement vue sur les pays de l'Ouest et le plus souvent fermée. La mer Blanche est gelée durant plus de sept mois (mi-octobre-juin) et la Dvina également; en outre, les rives du fleuve sont marécageuses, inconsistantes, et le fleuve lui-même est coupé par des rapides. Pour communiquer avec les autres grandes artères fluviales de la contrée, force était donc de recourir à des transbordements.

C'est ce qu'indique le Dieppois Jean Sauvage dans la naïve relation de son voyage « à Saint-Nicolas et Michel Archange » en juin 1786; il y représente la ville comme constituée, à cette date, par deux grands enclos (réservés l'un aux Russes et l'autre aux étrangers), auxquels il donne le nom de *châteaux*. « Le chasteau est (dit-il) un grand enclos fait de mâts en forme de muraille, et y a bien quatre-vingts ou cent maisons dedans, où c'est que les marchands forains mettent leurs marchandises dedans leurs maisons; et cela ferme à la clé avec l'autre chasteau pour les marchands du pays, qui est à part ensemble avec l'autre ». Déjà, le port était très fréquenté. « J'ay vu (raconte Sauvage) sortir de la rivière, en deux mois que nous y avons

este, plus de 250 grandes gabarres toutes chargées, comme de seigle, de sel, suifs, cires, lins et autres marchandises. »

Cette grande prospérité ne dura qu'un temps. Après être demeuré le premier port russe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Arkhangel tomba en décadence; c'est par d'autres voies que celle de la Dvina du Nord et de canaux coupés d'écluses que les marchandises européennes pénétraient désormais jusque sur les bords du Volga. Grâce à la création d'un service de bateaux à vapeur sur la Dvina, mettant Vologda à six jours d'Arkhangel, grâce à la construction — en ligne droite, selon la coutume russe — de la voie ferrée Moscou-Arkhangel par Vologda, la ville avait repris dès la fin du XIXe siècle une activité nouvelle.

Les événements qui se sont déroulés depuis les débuts de la Grande Guerre n'ont pas seulement développé l'essor économique d'Arkhangel; ils lui ont également donné une grande importance politique et même militaire. Voici comment.

On a vu plus haut quelle quantité considérable de matériel de guerre les puissances de l'Europe occidentale avaient transportée, en 1915 et 1916, jusque sur les quais d'Arkhangel. Pour empêcher ce stock, également précieux à des titres divers, de tomber entre les mains des bolcheviks russes et d'être livré par eux à l'Allemagne, les Alliés débarquèrent d'abord des troupes sur les bords de la Dvina; puis, pour protéger le chemin de fer mourman et pour donner un point d'appui aux forces d'ordre qui luttaient avec courage contre la révolution, maîtresse des capitales du pays, ils firent d'Arkhangel leur centre d'action en Russie. Là se retirèrent les ambassadeurs de l'Entente, incapables de résider à Petrograd et à Moscou; là se rendirent des contingents militaires anglais, français, italiens, américains, serbes. Malgré de multiples et sérieuses difficultés, ces divers contingents ne tardèrent pas à s'avancer en plein territoire russe. Peu à peu, ils marchèrent dans la direction de Vologda au long de la voie ferrée, vers Kotlas, en remontant la Dvina. Dès maintenant, tous les rivages arctiques de la Russie d'Europe sont au pouvoir des forces de l'Entente et des Russes soutenus par elles; les Alliés semblent même parvenus jusqu'à Kotlas, tête de ligne (on l'a vu plus haut) du chemin de fer vers Perm et la Sibérie.

Sans doute, ce rôle politique et militaire d'Arkhangel ne durera-t-il pas longtemps; la ville de l'Archange ne peut, à cet égard, avoir qu'une importance éphémère. Au point de vue économique, il en sera tout autrement. Si la Finlande et les nouveaux Etats créés dans l'ouest et dans le sud de la Russie demeurent indépendants, l'océan Glacial arctique redeviendra, comme avant Pierre le Grand, la seule porte de sortie de la Russie sur le dehors: Arkhangel, plus éloigné de la frontière finnoise que Port-Alexandrovsk, redeviendra peut-être alors le premier port de la Russie d'Europe. — H. FROIDEVAUX.

Bois (INDUSTRIE DE LA DISTILLATION DU). *Etat actuel de cette industrie. — Préparation synthétique des dérivés acétylés.* — Industr. et chim. La guerre, par les besoins considérables qu'elle a entraînés, a obligé souvent nos usiniers à perfectionner leurs méthodes de travail; cette remarque est rigoureusement exacte pour l'industrie chimique.

Les demandes de nos fabriques d'explosifs, en particulier, furent telles que tous les procédés de production des matières premières nécessaires durent être améliorés. La distillation des bois, productrice d'alcool méthylique et d'acide acétique, a subi cette influence; aux procédés, encore rudimentaires, employés dans beaucoup d'usines, se sont substituées des méthodes plus rationnelles, permettant la récupération complète de toutes les substances extractives.

Primitivement, la carbonisation du bois se pratiquait par le simple moyen du charbonnier des forêts: une meule de bois, dans laquelle le feu, entretenu doucement sans excès d'air, carbonisait une partie du bois aux dépens de l'autre partie consommée comme combustible; naturellement, avec cette manière d'opérer, toutes les matières volatiles sont perdues.

Or, en chauffant du bois jusqu'à atteindre sa carbonisation, de grandes quantités de substances volatiles se dégagent : des gaz (carbures d'hydrogène, oxyde de carbone, anhydride carbonique), des goudrons, de l'acide acétique, de l'alcool méthylique, etc. La première amélioration fut précisément de conduire la carbonisation de façon à récolter, outre le charbon, la majeure partie de ces substances volatiles en les condensant; l'opération devient une véritable distillation.

Cette idée, dérivée du thermo-lampe de Ph. Lebon (1789), appareil éclairant au moyen des gaz dégagés d'une masse de bois chauffée, fut appliquée timidement tout d'abord en France, mais ici, comme, hélas! dans beaucoup d'autres industries, la carbonisation rationnelle fut développée à l'étranger. Aujourd'hui, poussée par les nécessités, cette industrie s'est propagée en France, tout d'abord pour assurer les besoins des poudres, de l'aviation, etc.; demain, elle trouvera un débouché important, grâce au développement de nos industries organiques (parfums, matières colorantes, médicaments, etc.). L'extension future de la distillation du bois est, du reste, intimement liée à celle de ces industries; on estimait, en 1914, que 7.250.000 mètres cubes de bois étaient distillés dans le monde, 50 p. 100 étant traités aux Etats-Unis, l'autre moitié étant distillée en Europe; sur cette dernière quantité, 80 p. 100 représentaient la part des Empires centraux.

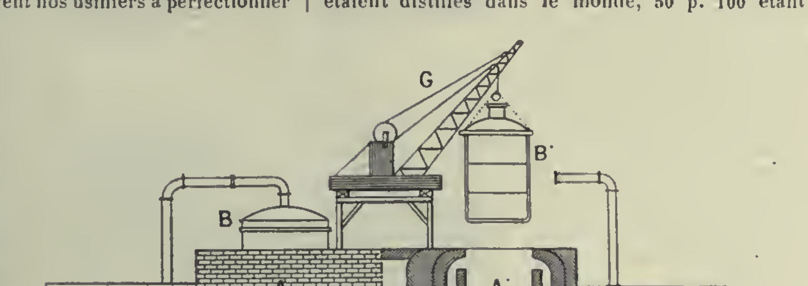


Fig. 1. — Schéma d'une batterie de cornues verticales. (A, massif du four, vue en coupe selon A'; B B', cornues, G, grue de manœuvre, a, foyer; R R', réfrigérants.)

Le bois sec contient en moyenne 50 p. 100 de carbone, 6 p. 100 d'hydrogène, 44 p. 100 d'oxygène sous forme de divers produits cellulosiques; la proportion des matières minérales constituant les cendres est assez faible, 0,2 à 0,4 p. 100 dans le bois même, mais elle atteint jusqu'à 6 p. 100 dans les écorces. Le bois fraîchement abattu est très humide; il retient de 30 à 60 p. 100 d'eau, mais cette proportion s'abaisse à 20 p. 100 après quelques mois de conservation. Il en résulte que les travaux de carbonisation doivent toujours se pratiquer sur les bois coupés depuis un certain temps.

La nature des produits distillés varie beaucoup selon les espèces végétales; à ce point de vue, les bois se classent en deux grands groupes :

1° les arbres *non résineux* (hêtre, chêne, orme, charme, etc.) fournissant surtout du méthylène et de l'acide acétique, avec une faible proportion de produits goudronneux;

2° les espèces *résineuses* (pin, sapin, mélèze, etc.), donnant, au contraire, peu d'alcool et d'acide avec beaucoup de goudrons mélangés d'essences et de résines. Le travail de ces espèces est plus délicat; il constitue une industrie un peu différente de la carbonisation du précédent groupe; le chauffage direct en vase clos fournissant une quantité de goudron telle que les appareils sont rapidement encrassés, tandis qu'une partie des essences est pyrogénée et détruite. Il est préférable : soit de distiller le bois dans la vapeur d'eau, celle-ci entraînant les essences, soit de le traiter par des alcalis qui solubilisent les résines, soit d'employer des dissolvants volatils appropriés. Malgré ces difficultés, cette industrie est en voie de création dans nos régions du Sud-Ouest, si bien pourvues d'arbres résineux.

Distillation des bois non résineux. — Au début de la carbonisation, vers 100°, l'humidité est chassée en entraînant quelques huiles essentielles, ainsi qu'il se pratique dans la distillation des fleurs; puis, à température plus élevée, la cellulose, les pentosanes et les ligno-celluloses, constituant la masse végétale, se dissocient en plusieurs substances moins complexes (alcool, acide, etc.), qui distillent, mais aussi réagissent les unes sur les autres en engendrant d'autres substances. De la vitesse de distillation, de la température à laquelle celle-ci s'effectue, dépendent, naturellement, les proportions relatives de ces dernières substances.

L'expérience montre que les meilleurs rendements s'obtiennent avec les espèces dures, bien séchées, en poussant lentement la carbonisation (18 à 20 heures), maintenue aux environs de 400° C.

Rendement en fonction de la vitesse de distillation
(Bois de hêtre, d'après Senfft)

Vitesse	Goudron	Ac. acétique pur	Charbon	Gaz
—	—		—	—
Lente. . .	5,85 %	5,21 %	26,69 %	21,66 %
Rapide. .	4,90 %	3,86 %	21,90 %	33.75 %

Rendement industriel de quelques espèces
(d'après Barillot)

100 kgs de :	Ac. acétique en kgs	Alcool de bois en litres	Charbon en kgs
—			
Hêtre	4,18	1,39	23 »
Vieux chêne	3,75	1,46	24 »
Bouleau.	5 »	1,30	20.62
Charme.	5 »	1,41	24,50
Chêne (sciure).	1,31	0,38	20 »

En principe, le bois enfermé dans un récipient clos est soumis à la haute température d'un foyer; les produits volatils étant condensés par refroidissement, puis séparés et purifiés. En pratique, dans les usines françaises, ce travail s'accomplit dans



Chariot russe, employé par les Alliés pour le ravitaillement, dans la région d'Arkhangel.

des cornues verticales, sortes de marmites de 2 mètres de hauteur sur 1m,65 de diamètre, contenant 4 stères, disposées par six dans un même massif. L'opération comprend 2 à 3 heures pour le chargement, 18 à 24 heures de chauffe et distillation et 7 heures de

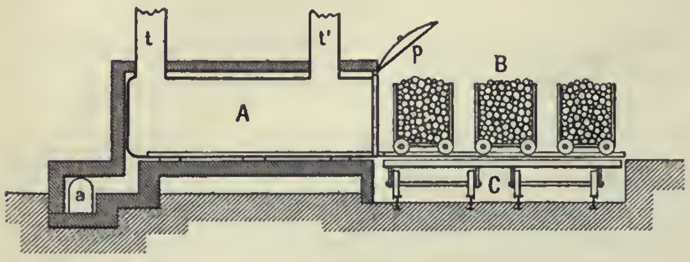


Fig. 2. Coupe d'une cornue horizontale : A, cornue, *a*, carneau de chauffage, *t t'*, tubulures; porte à charnière ; B, wagonnets chargés de bois, prêts pour le chargement; *c*, dispositif pour manœuvrer les chariots et wagonnets.

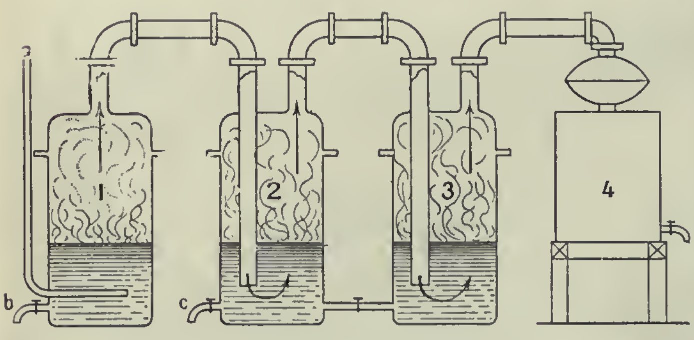


Fig. 3. — Schéma du dispositif des trois chaudières pour le traitement du pyroligneux (chaudières supposées en coupe) : 1. Chaudière de distillation du pyroligneux, *a*, arrivée de la vapeur de chauffage ; *b*, vidange des goudrons ; 2 et 3. Chaudières contenant les lessives alcalines, pour fixer l'acide acétique ; *c*, vidange des eaux saturées ; 4. Condensation des vapeurs alcooliques.

refroidissement avant de défourner. Il en résulte que, pour accroître le débit, on doit procéder au chargement et au refroidissement des cornues hors du four, ce qui oblige à posséder un grand nombre d'appareils (*fig.* 1).

Actuellement, plusieurs usines préfèrent l'usage de cornues horizontales, sortes de grands tunnels de 2 mètres de diamètre sur plusieurs mètres de longueur, dans lesquelles entrent des wagonnets de fer chargés de bois, la charge pouvant atteindre 25 et même 50 stères. Ce bois est carbonisé dans le wagonnet même; après distillation, celui-ci est retiré et envoyé dans une cornue semblable, non chauffée, dite *étouffoir*, dans laquelle le charbon est refroidi sans se consumer (*fig.* 2).

Jadis, toutes les cornues étaient chauffées à la houille; les gaz issus de la distillation renvoyés sous le foyer étaient ainsi timidement utilisés. Or ces gaz riches en carbures et en oxyde de carbone

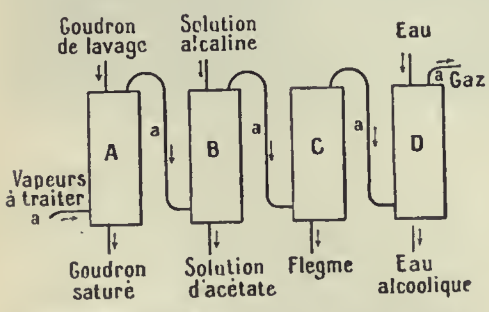


Fig. 4. — Schéma de l'épuration continue des vapeurs: A, dégoudronneur; B, saturateur; C, condensateur des flegmes; D, laveur à eau des dernières vapeurs; *a*, tuyauteries des vapeurs.

(30 p. 100) sont combustibles et peuvent, à eux seuls, servir à chauffer les appareils. Il suffit d'organiser le roulement de mise à feu des cornues pour toujours disposer de gaz, chose aisée en tenant compte que le dégagement de ceux-ci commence vers la quatrième heure de chauffe; enfin, lorsque l'usine débite ses bois, elle trouve avantage à employer les sciures dans un gazogène spécial. Elle remédie ainsi à l'insuffisance possible des gaz des cornues.

Les produits volatils sont chassés de la cornue par plusieurs tubulures réunies en un collecteur commun, où les goudrons se déposent en majeure partie; les vapeurs plus légères sont condensées plus loin dans des tuyauteries refroidies; le liquide obtenu se sépare en plusieurs couches : une goudronneuse lourde, une moyenne aqueuse et une plus légère huileuse.

Le liquide aqueux, dit *pyroligneux*, contient de l'acide acétique et de l'alcool dilués dans une forte proportion d'eau et souillés de nombreux corps organiques (aldéhydes, amines, huiles empyreumatiques, etc.).

Ce pyroligneux, dans les petites usines, est traité par le procédé des trois chaudières. Les chaudières sont groupées de façon que les vapeurs émises par la première barbotent dans le liquide de la seconde, les vapeurs de cette seconde barbotant dans le liquide de la troisième. Si le liquide des deux dernières chaudières est une solution alcaline, il retiendra tout l'acide, tandis que les vapeurs alcooliques se dégageront et pourront être condensées, au sortir de l'appareil, en un flegme à rectifier (*fig.* 3).

Ce procédé serait suffisant si les goudrons n'encrassaient rapidement les tubulures et ne souillaient les produits au point de rendre parfois leur purification impossible. Dans les installations perfectionnées, pour éviter ces inconvénients, on pratique un *dégoudronnage* soigné des vapeurs, dès leur sortie des cornues. La meilleure façon d'opérer consiste à faire passer les gaz à travers une couche de goudron; cette solution homéopathique repose sur ce fait que le goudron liquide retient avec la plus grande facilité le goudron vésiculaire, tel qu'il se trouve dans les gaz. Comme une couche de quelques décimètres doit être traversée, l'opération, dans les premiers types de dégoudronneur, exige une force motrice importante; aussi préfère-t-on l'appareil Barbet, sorte de colonne dans laquelle s'écoule le goudron de lavage, tandis que les gaz à laver circulent en sens inverse; grâce à de nombreuses chicanes, il s'établit un barbotage efficace avec une très faible dépense d'aspiration.

Le même principe des colonnes à circulation inverse des vapeurs et du liquide laveur est encore appliqué dans la suite du traitement : lavage des gaz avec des eaux alcalines pour fixer l'acide acétique, lavage des vapeurs alcooliques à l'eau avant leur rectification. Cette application a l'avantage de rendre la fabrication continue et, par suite, très économique (*fig.* 4).

Par ces simples dispositifs, on obtient finalement du charbon, des goudrons, des acétates et des flegmes.

Les goudrons, chauffés pour chasser l'acide retenu, donnent des produits très recherchés par la marine; d'autre part, leur distillation fournit, entre 150° et 200° C., des créosotes ou mélanges de divers phénols, matières premières intéressant l'industrie des colorants et des produits pharmaceutiques antiseptiques.

Les acétates les plus usuels préparés par la grande industrie sont ceux de sodium et de calcium. L'acétate de sodium, extrait par cristallisation des eaux acides neutralisées par du carbonate de soude, est purifié en fondant les cristaux à 319° C. (*frittage*), température à laquelle l'acétate est stable, tandis que les goudrons qui le souillent se décomposent. Repris par l'eau, les nouveaux cristaux obtenus sont utilisés pour fabriquer l'acide acétique. Cette fabrication a lieu en décomposant l'acétate par de l'acide sulfurique; on obtient par distillation de l'acide dit *bon goût;* le dernier, rectifié soigneusement, fournit l'acide pur, dit *acide cristallisable.* Quant à l'acétate de calcium, il reste comme résidu en évaporant à basse température les eaux acides saturées par un lait de chaux; cet acétate est destiné à la préparation de l'acétone. Quelques usines fabriquent de l'acétate de fer pour l'impression des indiennes, des acétates de cuivre et d'aluminium pour l'imperméabilisation des étoffes.

Les flegmes contiennent, en outre, de l'alcool méthylique ou méthylène, de l'acétone, de l'alcool allylique, des créosotes, etc. Ces diverses substances se séparent par rectification ou distillation fractionnée accomplie dans des appareils identiques à ceux en usage dans les distilleries d'alcool ordinaire. Seule, l'acétone, de point d'ébullition 56° C., voisin de celui de l'alcool méthylique : 66°5 C., est plus difficile à séparer. Aussi les industriels livrent-ils des qualités d'alcools plus ou moins acétoniques : un méthylène-régie riche en acétone pour dénaturer les alcools, un méthylène à 5 p. 100 d'acétone pour les applications usuelles et un alcool à 0,1 p. 100 seulement pour la préparation des colorants. La fabrication d'alcool chimiquement privé d'acétone exigerait la séparation des dernières traces de ce corps, soit en les transformant par le chlore, soit en les fixant à l'aide de bisulfite dans une combinaison insoluble.

Préparation des produits dérivés. Des substances précédentes, matières premières industrielles, les chimistes dérivent un nombre considérable de produits intéressants.

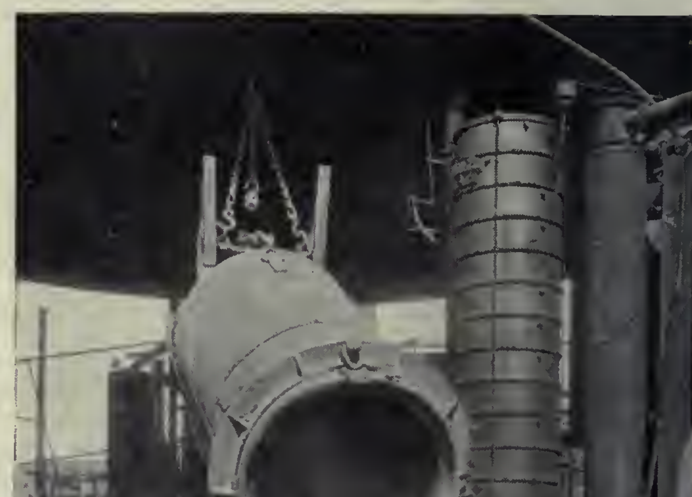
Les goudrons servent à produire des *créosotes* riches en phénols; du *gaïacol*, point de départ de l'industrie de la vanilline synthétique

De l'alcool méthylique on dérive, par oxydation, le *formol* ou aldéhyde formique, ce désinfectant gazeux si efficace.

Avec les acétates, outre l'*acide acétique* déjà signalé, se préparent des éthers : l'*acétate de méthyle*, employé comme dissolvant industriel ; l'*acétate d'amyle*, formant l'essence de bonbon anglais des confiseurs; l'*acétone* et ses dérivés pharmaceutiques : le *chloroforme* et l'*iodoforme*, l'*anhydride acétique*. Notons, toutefois, que l'acétate de méthyle s'obtient couramment par éthérification directe de l'acide pyroligneux.

Dans l'industrie, l'acide acétique trouve un débouché important dans la préparation de l'*indigo* synthétique, celui-ci s'obtenant par condensation de l'acide anthranilique avec l'acide acétique chloré. Déjà, en 1901, on estimait que 2.000 tonnes d'acide acétique, correspondant à 100.000 mètres cubes de bois, étaient employées dans ce but.

L'acétone est également très demandée; c'est un excellent dissolvant des acétates de cellulose. On l'utilise pour gélatiniser les cotons-poudres et les transformer en poudres sans fumée; on l'obtient par simple décomposition par la chaleur de l'acétate de calcium.



Vidange d'un carbonisateur. Ch. Duchemin.

L'anhydride acétique, obtenue en déshydratant l'acide acétique par le perchlorure de phosphore, est particulièrement intéressante; c'est la matière première nécessaire pour obtenir ces matières plastiques dites *acetates de cellulose,* que nous avons étudiées ici. (V. *Lar. Mens.*, t. II, p. 859.) Ces acétates, si employés pour remplacer le celluloïd, dont ils n'ont pas l'inflammabilité, constituent les soies artificielles, les pellicules photographiques, les vernis divers d'aviation, rendant les toiles imperméables en diminuant leur visibilité.

Produits synthétiques. Le seul énoncé de toutes ces applications devant l'insuffisance de la production de nos industries de distillation, depuis quelques années déjà, a conduit les chimistes à chercher les moyens de produire industriellement l'acide acétique et les alcools. La guerre, entraînant d'une part le développement de la distillation, a favorisé en même temps les recherches de préparations synthétiques.

Nous ne signalerons ici que le principe de ces opérations : les unes partent de l'*acétylène,* produit de notre industrie électro-chimique; les autres ont comme point de départ l'*alcool éthylique* provenant de nos industries agricoles; leurs réussites dépendent des prix de revient soit de l'acétylène, soit de l'alcool, ainsi que des lois fiscales qui règlent l'emploi de ce dernier.

L'acétylène, C^2H^2, est le gaz résultant de l'action de l'eau sur le carbure de calcium, le carbure s'obtenant au four électrique par réaction du charbon sur la chaux. Ce gaz oxydé, en présence d'oxyde mercurique, fournit de l'acide acétique :

$$\underset{\text{acétylène.}}{C^2H^2} + \underset{\text{eau.}}{H^2O} + \underset{\text{oxygène.}}{O} = \underset{\text{acide acétique.}}{CH^3.COOH}$$

Egalement, en présence de l'oxyde mercurique, un mélange d'acide acétique et d'acétylène donne de l'anhydride acétique :

$$\underset{\text{acétylène.}}{C^2H^2} + \underset{\text{acide acétique.}}{2[CH^3.COOH]} = \underset{\text{anhydride acétique.}}{O.[CH^3.CO]^2} + \underset{\text{aldéhyde ordinaire.}}{CH^3.COH}$$

En partant de l'alcool éthylique [$C^2H^5.OH$], on peut, par oxydation en présence de matières catalytiques : oxydes et sels mercuriques, chlorure d'aluminium, sels de manganèse, etc., réaliser les divers états d'oxydation de l'alcool : aldéhyde, acétone, acide acétique.

La nécessité de produire l'alcool a fait rechercher si les réactions synthétiques de Berthelot pouvaient avoir une application industrielle. D'après ces synthèses, l'éthylène C^2H^4, agité avec de l'acide sulfurique, se combine, donnant l'acide sulfovinique ou éthyl-sulfurique [$SO^4H.C^2H^5$], qu'il suffit de distiller avec de l'eau pour obtenir de l'alcool et régénérer l'acide sulfurique. Comme on peut transformer aisément l'acétylène en éthylène, on voit qu'il est possible de produire de l'alcool en ayant le carbure de calcium comme point de départ et de réaliser synthétiquement toutes les substances décrites ci-dessus. Pratiquement, le prix de revient montre que le carbure de calcium est actuellement trop coûteux pour donner un alcool pouvant concurrencer l'alcool agricole; le procédé est, au contraire, avantageux pour produire l'acétone et l'anhydride acétique.

La France, dont les savants avaient établi les principes théoriques de ces synthèses, a suivi également leur application industrielle. Déjà, plusieurs usines (Alais et la Camargue, les Usines du Rhône, etc.) ont préparé, par synthèse, divers dérivés acétiques.

Conclusion. De ces considérations il résulte, d'une part, que l'installation de ces usines synthétiques et, d'autre part, le développement donné à l'industrie de la distillation du bois doivent nous conduire à une surproduction de dérivés acétylés. Or cet état de choses sera très favorable pour attirer sur notre territoire un grand nombre d'industries utilisant ces dérivés, industries jusqu'en 1914 tributaires de l'Allemagne : usines de matières colorantes, usines de matières plastiques, usines de films, de soie artificielle, de produits pharmaceutiques, etc.; ce qui, par suite, ne peut que donner une plus grande extension à notre industrie chimique nationale. — M. MOLINIÉ.

Carmélites de France (LE PREMIER MONASTÈRE DES). *Le couvent de l'Incarnation, faubourg Saint-Jacques,* par François Rousseau. — La Société de l'histoire de Paris, continuant ses curieuses publications, a confié à l'érudit et très consciencieux chercheur qu'est F. Rousseau le soin de relater les origines exactes du couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques et de retracer ses fastes principaux; tâche malaisée, malgré les nombreuses histoires de Paris publiées depuis trois siècles. Les renseignements intéressants se trouvent épars dans de multiples dépôts tant publics que privés, laïques qu'ecclésiastiques. Le travail, publié sous les auspices de la Société de l'histoire de Paris, en a recueilli un grand nombre, notamment sur la fondation du couvent; l'histoire de sa vie est, ensuite, assez fragmentaire : sur sa dispersion aux jours de la Révolution, sur sa reconstitution à l'aube du XIXe siècle, sur ses tribulations en 1870, sur sa dispersion définitive enfin en 1905, il y aurait encore bien à dire. Nous espérons que F. Rousseau tiendra, quelque jour, à parfaire son œuvre.

C'est en 1583 que la maréchale de Joyeuse, aidée de l'abbé de Brétigny, fit les premières démarches pour obtenir la fondation d'un couvent de carmélites en France. Si, à Rome et en Espagne, on se montra favorable au projet, en France, Henri IV, récemment converti, déclara peu opportune l'installation de moines et de religieuses espagnols, dont la réputation d'intolérance cadrait mal avec son désir de paix religieuse.



Cardinal de Bérulle.

Cependant, quelques années plus tard, l'idée fut reprise par Mme Acarie, dont le prosélytisme infatigable trouvait là matière à de nouveaux efforts, et par l'abbé de Bérulle; le chancelier de Marillac et saint François de Sales intervinrent, tant auprès du roi qu'auprès du saint-siège. Le 13 novembre 1603, Clément VIII octroya la bulle constitutive du premier Carmel français; la princesse de Longueville fut autorisée à donner une rente de 2.400 livres pour l'entretien de quinze religieuses, et Henri IV donna son approbation, à la condition formelle que les religieuses seraient placées sous l'obédience de prêtres français et non de carmes espagnols.

Le local choisi était l'ancien prieuré de Notre-Dame-des-Champs ou des Vignes, appartenant aux bénédictins de Noirmoutiers. La fondation du monastère remontait au XIe siècle; les bâtiments tombaient en ruine; ils s'étendaient de la rue d'Enfer au faubourg Saint-Jacques, à l'extrême limite de la capitale, et étaient mitoyens du couvent bénédictin de Saint-Magloire (les Sourds-Muets actuels). On décida que tout était à reconstruire, sauf l'église, à laquelle on adapta un chœur.

Le 29 mars 1603, c'est-à-dire avant même que le pape n'eût octroyé sa bulle, la duchesse de Nemours, au nom de la reine Marie de Médicis, posait la première pierre des lieux claustraux, assistée des princesses de Longueville et d'Estouville; peu de jours après, MM. de Bérulle et de Marillac posèrent la première pierre du chœur. Mme Acarie, qui assistait à la cérémonie, se tournant vers M. de Bérulle, lui dit : « Vous serez le fondement de cet édifice pour le spirituel: » et, s'adressant à Marillac : « Et vous, pour le temporel. »

De fait, celui-ci passa tous les marchés relatifs à la reconstruction, à l'aménagement du monastère, et l'abbé de Bérulle fut reconnu comme premier aumônier et directeur du Carmel.

C'est lui qui, le 15 octobre 1604, toujours flanqué de l'ancien garde des sceaux Marillac, partit au-devant des carmélites espagnoles jusqu'à Longjumeau et qui, le surlendemain 17, accompagné de Mme de Longueville, introduisit les religieuses dans leur nouvelle résidence, qui prit aussitôt le nom de *couvent de l'Incarnation,* selon les désirs de M. de Bérulle.

Elles étaient six disciples de sainte Thérèse, toutes fières et émues de la distinction dont elles avaient été l'objet : ne leur avait-on pas dit, en Espagne, qu'en franchissant les Pyrénées, elles couraient au martyre! Les guerres de religion avaient laissé chez les Espagnols, sujets de Philippe II, une impression d'autant plus fausse qu'ils en avaient plus vaguement entendu parler...

La prieure, Anne de Jésus, ainsi que ses compagnes, ne parlait qu'espagnol; aussi fut-elle bien embarrassée pour faire passer aux postulantes françaises l'examen prescrit par les règles de l'ordre. Elle s'en rapporta pour ce soin délicat à Mme Acarie, et celle-ci proposa l'admission de Mlles de Fontaine-Marens, d'Hannivel et Lavoix. La mère prieure ratifia ce choix; telles furent donc les trois premières carmélites françaises.

Les premiers mois de leur claustration leur furent d'autant plus pénibles que les nouveaux locaux n'étaient pas encore aménagés, que ceux où elles étaient enfermées étaient étroits et malsains,



La duchesse de Longueville, gravure de Moncornet. (Cabinet des Estampes.)

que la direction de la mère prieure était plus rigide et moins adaptée aux habitudes religieuses françaises.

Dès 1605, les abbés de Bérulle, Gallemant et du Val obtinrent le départ de la mère Anne de Jésus pour Dijon, où elle alla fonder un nouveau Carmel; mais les postulantes françaises n'étaient pas encore assez nombreuses pour qu'une supérieure française fût désignée; la mère Anne de Saint-Barthélemy était donc espagnole comme la première.

Ce fut seulement en 1608 qu'une des premières novices françaises, Mlle de Fontaine-Marans, en religion mère Madeleine de Saint-Joseph, fut nommée prieure.

A partir de ce moment, il semble que le Carmel du faubourg Saint-Jacques, tout en se conformant strictement aux règles édictées par sainte Thérèse, eut avec le monde, et notamment avec la cour, des rapports que la vierge d'Avila n'avait point prévus. Marie de Médicis, Marie-Henriette, future reine d'Angleterre, la duchesse de Longueville, toutes



L'ancienne église Notre-Dame-des-Champs, qui fut donnée, en 1603, aux religieuses carmélites, pour établir le premier monastère de cette congrégation. (Dessiné et gravé par Jean Marot, XVIIe siècle.)

trois bienfaitrices du monastère, y vinrent tour à tour loger en esprit de pénitence et y vivre quelques jours ou quelques semaines la vie du cloître; elles ne pouvaient pas ne pas y apporter les échos des grosses affaires politiques auxquelles elles étaient



Mademoiselle de La Vallière, par Jean Nocret (musée de Versailles).

mêlées, et il se trouva ainsi que les carmélites, après avoir prié pour le cardinal de Richelieu, qui assiégeait La Rochelle, conjuraient sa perte quand le ministre du roi était en guerre ouverte avec la reine mère ou avec l'ancien ministre Marillac, insigne protecteur du couvent. Quand celui-ci mourut, en disgrâce, la mère Madeleine de Saint-Joseph obtint que ses cendres fussent transportées faubourg Saint-Jacques, où, dans la chapelle de Sainte-Thérèse, elle lui fit élever un mausolée.

Quelque trente-cinq ans plus tard, c'est encore dans l'église des Carmélites que furent déposés les restes de la duchesse de Longueville (15 avril 1679). A ce moment, le couvent de l'Incarnation avait acquis une notoriété particulière, du fait qu'il avait été choisi, en avril 1674, par Mlle de La Vallière, pour y venir expier ses fautes.

Trente-six ans durant, la favorite délaissée de Louis XIV vécut dans la pénitence, sous le vocable de sœur Louise de la Miséricorde. Elle recevait à la grille de clôture de nombreuses visites, voire celle de Mme de Montespan; elle édifiait chacun par sa piété et son humilité; sa prise d'habit, à laquelle la reine assista et qui fut pour Bossuet l'occasion de prononcer un de ses plus beaux sermons, fut une cérémonie qui eut un retentissement par toute la France. Elle s'éteignit le 6 juin 1710, à soixante-cinq ans, après de longs mois de souffrance, qu'elle supportait sans murmures : « Elle ne laissa voir que ce qu'elle ne put cacher », témoigne la prieure.

Le plus curieux chapitre de l'étude de F. Rousseau est relatif à la querelle du « jansénisme au couvent du faubourg Saint-Jacques ». Si le venin des querelles théologiques devait trouver un terrain peu propice à son développement, ç'aurait, certes, dû être à l'intérieur de la sainte clôture d'un Carmel. Cependant, les personnes de la cour et de la ville qui se pressaient trop souvent aux grilles du parloir trouvaient tout naturel d'entretenir les saintes filles des choses de la religion et, notamment, de celles qui faisaient l'objet des conversations fréquentes. En vain les « visiteurs » de la communauté dissuadèrent-ils leurs pénitentes de s'occuper de querelles dangereuses; il fallut leur interdire « les livres et les apologies des disciples de Saint-Cyran qui sont remplis de disputes et d'altercations, les livres des Pères qu'ils ont traduits en notre langue, d'autant que ce sont matières qui vous surpassent », disait le père Gibieux, le 11 septembre 1648. Hélas! il était trop tard; le mal était déjà fait. Les deux couvents du Carmel et de Port-Royal étaient voisins; nombreux étaient les liens qui les unissaient; Mme de Longueville protégeait et fréquentait l'un et l'autre; Desmoulins, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, puis Nivelle, son ami, fort écoutés au Carmel, soutenaient Port-Royal, même après la promulgation de la bulle *Unigenitus;* Nivelle, croit-on, chercha même un refuge faubourg Saint-Jacques, contre les poursuites qu'il redoutait. Dès 1713, le Carmel de l'Incarnation était rangé parmi les jansénistes modérés, et les nonces du saint-siège le dénonçaient à Rome parmi les rebelles à l'autorité pontificale. Le « visiteur » dom La Taste, évêque de Bethléem, ancien prieur du couvent bénédictin des Blancs-Manteaux, naguère suspect, lui aussi, de jansénisme, se rangeant franchement dans le camp des jésuites, dut entreprendre avec la prieure du Carmel une véritable lutte. Mme d'Osmont n'était, en effet, pas une personne facile à convertir; elle voulait un supérieur à sa dévotion, respectant les nouvelles mœurs introduites au couvent : dom La Taste, soutenu par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, écarta plusieurs candidats et chercha à pénétrer plus avant dans la confiance des religieuses. Il apprenait d'étranges choses : certaines parties de la messe, le canon, la consécration, que la liturgie indique comme devant être dites à voix basse, l'étaient à haute voix; les religieuses abandonnaient peu à peu l'usage de la communion, apparemment ne se jugeant pas dignes d'approcher du sacrement par excellence; l'une d'entre elles, à la veille de sa mort, avouait n'avoir pas fait ses pâques depuis sept ans! En vain, des « officières » des carmélites de Saint-Denis, Mmes de Dillon, de La Roche, furent-elles envoyées faubourg Saint-Jacques, d'ordre du roi, pour éclairer leurs compagnes; le Carmel de l'Incarnation faisait bloc dans la résistance; qui eût reconnu, dans ces fanatiques des « convulsionnaires », des filles de Sainte-Thérèse?

Edifié par le rapport des officières et de dom La Taste, le roi décida des mesures énergiques : le 15 mai 1748, le lieutenant de police Berryer remit à la prieure, Mme d'Osmont, une lettre de cachet, lui enjoignant de se rendre sans délai au Carmel de la rue de Grenelle, ce qu'elle dut faire aussitôt dans la voiture même du lieutenant. La sous-prieure, Mlle Le Nain de Tillemont, la maîtresse des novices, Mlle Jaubert, furent également expulsées du couvent de l'Incarnation et conduites l'une rue Chapon, l'autre à Pontoise; la sœur portière se cacha pour ne pas leur ouvrir la porte de sortie. Six autres religieuses partirent pour l'exil; quinze étrangères au couvent furent introduites faubourg Saint-Jacques. Plusieurs demeurèrent parmi les irréductibles : « l'une d'elles, infirme, la sœur Frégery, mourut en refusant les sacrements, qu'il lui fallait obtenir par une soumission à la bulle; elle fut enterrée sans les prières de l'Eglise». Ainsi se termina cette malheureuse lutte. François Rousseau, tout en reconnaissant la difficulté de la tâche du prieur, dom La Taste, craint qu'il n'y ait été inférieur et lui reproche d'avoir déployé dans ses requêtes un zèle tatillon et d'avoir manqué de diplomatie et d'esprit de charité.

Quarante ans s'étaient à peine écoulés depuis ces tristes incidents que la paix du Carmel était troublée en même temps que la paix religieuse de tout le royaume par le décret de l'Assemblée constituante du 25 octobre 1789, portant que « toute émission de vœux serait suspendue dans les monastères de l'un et l'autre sexes ». Les carmélites de la rue de Grenelle, agissant au nom de toutes les carmélites de France, envoyèrent une ardente protestation à l'Assemblée : « On aime à publier dans le monde que les monastères n'enferment que des victimes lentement consumées par les regrets; mais nous protestons devant Dieu que, s'il est sur la terre une véritable félicité, nous en jouissons à l'ombre du sanctuaire et que, s'il fallait encore opter entre le siècle et le cloître, il n'est aucune de nous qui ne ratifiât encore son premier choix... » Les autres protestations semblables émises par chaque monastère n'empêchèrent pas l'Assemblée de persévérer dans sa politique : le 15 février 1790, un nouveau décret abolissait les ordres religieux.

Le 15 juin, trois officiers de police municipale purent dresser un premier inventaire des biens du couvent et ouvrir les portes aux religieuses qui y auraient été enfermées contre leur gré. Naturellement, les religieuses furent unanimes à dire comme la prieure, la mère Louise de Gonzague : « Pour l'amour de Dieu, tout purement, j'ai embrassé l'état de carmélite; j'y veux persévérer et mourir. »

Le fondé de pouvoirs de la communauté avait, le 27 février précédent, déclaré à l'Hôtel de Ville que les revenus bruts du couvent s'élevaient à 52.741 livres, soit 23.543 en maisons, 20.050 en terres et fermes, 7.437 en rentes perpétuelles, 1.711 en rentes viagères. Les charges comprenaient : 720 fondations de messes; 5.287 livres de rentes; 16.206 livres de réparations et autres charges. Parmi les immeubles appartenant à la communauté, figurait notamment celui sis à côté de la porte d'entrée du Carmel, au n° 98 du faubourg Saint-Jacques (actuellement 282 de ladite rue). L'étroite façade, d'aspect misérable, était habitée par d'humbles artisans; mais une voûte assez longue donnait accès à une avant-cour, puis à la cour d'honneur de l'hôtel de Villefort, lequel était loué de 3.000 à 4.000 livres suivant l'époque. Plusieurs autres maisons du faubourg, longeant le jardin du couvent, appartenaient au monastère, dont les terrains s'étendaient jusqu'à la rue de la Bourbe (l'actuel boulevard de Port-Royal) et à la rue d'Enfer (actuellement rue Denfert-Rochereau). A peu près au milieu des jardins, on y voyait une petite chapelle, dans laquelle les religieuses venaient souvent prier après leur travail et leur délassement; c'est cette chapelle qu'on remarque actuellement rue Pierre-Nicolle et qui est connue sous le nom de « chapelle de Mlle de La Vallière », encore qu'on ne puisse y rattacher aucun souvenir de la sœur Louise de la Miséricorde. Le seul immeuble de la rue d'Enfer dont les religieuses aient tiré profit est mitoyen de l'hôtel de Villefort; il est dénommé généralement « hôtel de Chaulnes », du nom du locataire qui l'habita dix-huit mois à peine et qui y mourut le 23 septembre 1769.

Le procès-verbal des commissaires de la ville a consigné le grand nombre d'objets de valeur artistique (sculptures et surtout peintures) qui ornaient le couvent : on y relève plusieurs tableaux de Philippe de Champaigne, de nombreuses œuvres de ses élèves, quelques toiles de Lebrun, de multiples copies de chefs-d'œuvre de la Renaissance et du XVIIe siècle. Qu'advint-il de toutes ces richesses? On ne sait : quelques-unes seulement furent retrouvées après la tourmente révolutionnaire; le plus grand nombre disparurent. Les religieuses, que la nouvelle des massacres du 2 septembre 1792 n'avait pas décidées à abandonner leur clôture, durent quitter le faubourg Saint-Jacques le 29 du même mois; elles se séparèrent, rentrèrent dans leurs familles, ou se réfugièrent chez des personnes charitables. Cependant, grâce à l'ingéniosité et à la prudence de la prieure Louise de Gonzague, elles conservèrent entre elles un lien constant; elles trouvèrent même moyen d'avoir quelques pieuses réunions.

Le 18 octobre 1802, les survivantes eurent la joie de pouvoir réintégrer leur ancien Carmel, bien morcelé et privé de son ancienne église, démolie en 1798. Le percement de la rue du Val-de-Grâce, en 1797, séparait des bâtiments les anciens jardins, qui avaient été dépecés. Le gouvernement de la Restauration fit restituer au couvent plusieurs des tableaux et des statues qu'on put retrouver, soit au musée des Petits-Augustins, soit ailleurs. Une chapelle fut construite plus près de la rue d'Enfer



La duchesse de La Vallière, devenue Louise de la Miséricorde, en costume de carmélite (gravure du temps).

que l'ancienne; quant à l'antique crypte, située à 10 mètres au-dessous du sol, elle fut restaurée avec soin : la tradition ne rapporte-t-elle pas que saint Denis s'y réfugia, que saint Ignace et saint François de Sales y officièrent? Les morcellements de ces dernières années, le prolongement de la rue Pierre-Nicolle, la respectèrent : elle subsiste, une nouvelle fois restaurée en 1895, sous la chaussée de cette dernière voie.

A la suite de la loi sur les associations de 1901, les carmélites durent définitivement quitter le couvent de l'Incarnation, dont les restes, à moitié abandonnés, ont quelque peine à rappeler son glorieux passé. — Pierre Rain.

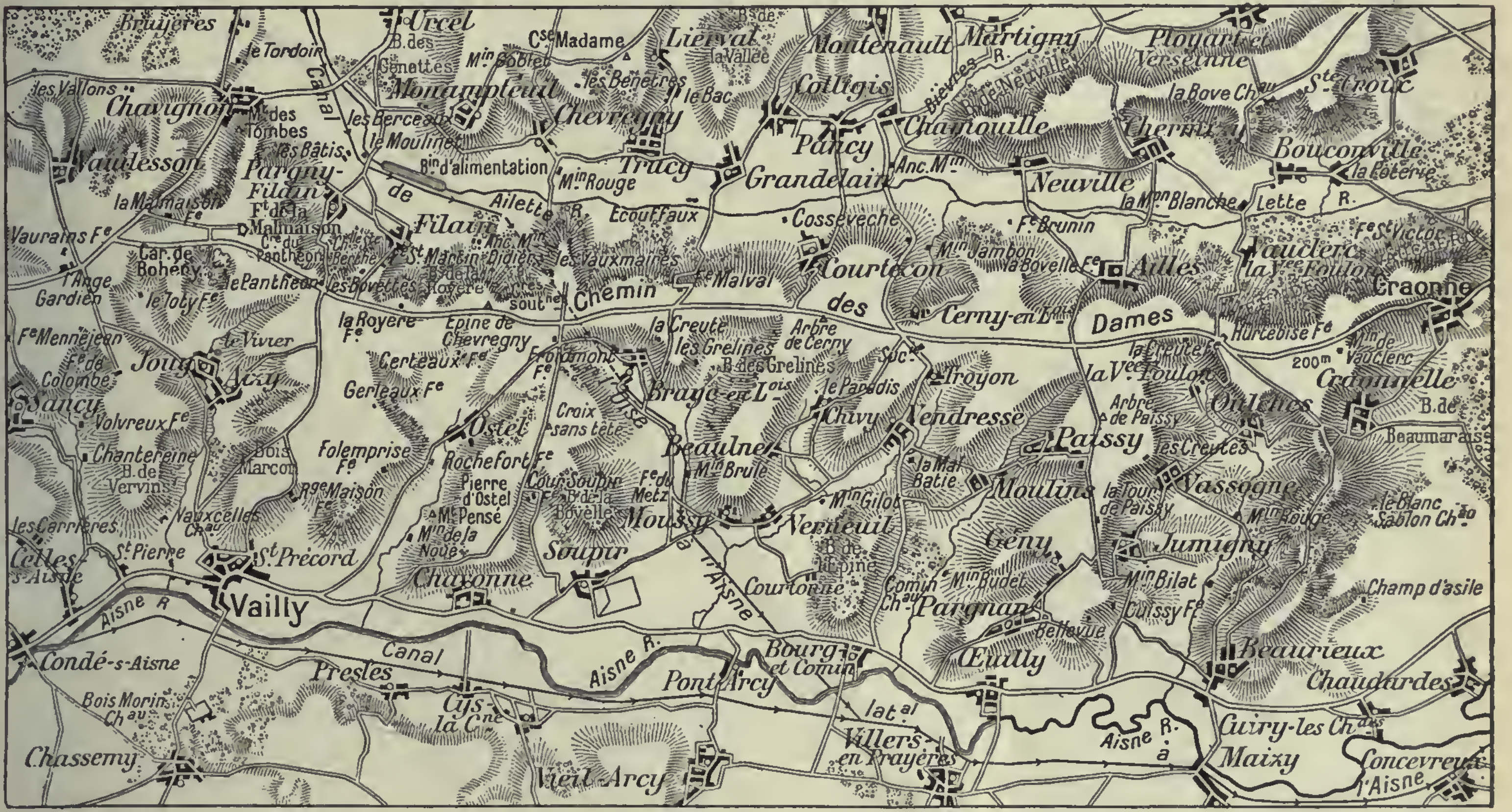
Chemin ou **Route des Dames,** route carrossable du département de l'Aisne, courant sur les plateaux qui couronnent les hauteurs de Craonne, entre Aisne et Lette.

Entre les plaines sèches, infertiles et à peine peuplées de la Champagne pouilleuse et les plateaux surélevés de la Brie et du Tardenois, aux terres humides et fécondes, à la population plus dense, s'intercale une bande étroite de terrains montueux et ravinés, un talus très caractérisé, surmonté d'une corniche et dont le ressaut est plus ou moins amorti par les éboulis. C'est une de ces auréoles du bassin parisien, qui, depuis les coteaux de l'Ile-de-France jusqu'aux côtes de Meuse et de Moselle, vont toujours prenant plus d'amplitude, en même temps que plus de hauteur.

La *falaise de Champagne* ou de *Champagne-Brie* (tels sont les noms que les géographes donnent à ce talus) est assez nettement marquée depuis le confluent de la Seine et de l'Yonne jusqu'à celui de 50 ou 60 mètres au-dessus des bords marécageux de l'Aisne. Mais, ensuite, quelle muraille à escalader, — une muraille percée de ces véritables meurtrières que sont les entrées des galeries naturelles (*creutles, boves*) creusées par le travail des eaux au sein de ces coteaux calcaires, puis agrandies par l'exploitation humaine!... C'est seulement après avoir dépassé la ligne des villages et gravi le second palier que l'on arrive sur le plateau où court le Chemin des Dames.

Plateau âpre et rude, dont l'aspect contraste avec celui des vallons encaissés de l'Aisne et de la Lette, à la végétation épaisse et drue d'arbres et d'herbes, comme aussi avec la luxuriance de la banquette intermédiaire. Les vents s'y combattent, et la température y est sévère — les noms des fermes de la Malmaison, Froidmont et Hurtebise en fournissent les preuves; pas d'arbres pour l'ombrager; ce ne sont que champs où poussent fort bien les céréales.

C'est donc à travers les blés que se succèdent, sur plus de vingt kilomètres, les différents tronçons du Chemin ou Route des Dames. Cette route s'embranche sur la grande route de Paris à Maubeuge par Soissons et Laon, un peu après le moment où celle-ci (au Moulin de Laffaux) a modifié la direc- est blotti dans les bois au versant opposé du plateau. Quel sol historique que celui de cette commune, avec son célèbre bâtiment voûté de la fin du XIIe siècle, qui servit de cellier aux moines de l'abbaye cistercienne de Vauclerc (*Vallis clara*), fondée en 1134, avec la ferme Hurtebise! Ni Troyon, simple écart de la commune de Vendresse-et-Troyon, ni Cerny-en-Laonnois (183 hab.), l'ancien *Cesurnicum*, la patrie du grand évêque de Reims, saint Remi, fier de son intéressante église du Xe ou du XIe siècle, ne sont davantage traversés par la Route des Dames; ils s'en tiennent à quelque distance, plus ou moins, comme le font, plus à l'ouest encore, Courtecon (73 hab.) et Braye-en-Laonnois (83 hab.), puis Ostel (189 hab.) et ses vieilles ruines, comme Filain (176 hab.), avec son église du XIIIe siècle et son pèlerinage de sainte Berthe, comme Pargny-Filain (248 hab.), Aizy, Jouy et Vaudesson. Seules, des fermes aux noms aujourd'hui célèbres rompent la monotonie de cette longue plate-forme tabulaire : le Panthéon, les Bovettes, la Royère, Froidmont, Malval, la Creute et Hurtebise, auxquelles s'ajoute une sucrerie, à peu près à égale distance de Cerny et de Troyon. Quelques-unes de ces fermes, l'épine de Chevregny, l'arbre de Cerny, voilà les seuls jalons que l'on rencontre en suivant la Route des Dames



Chemin ou Route des Dames.

la Serre avec l'Oise. Aucune homogénéité dans les différentes parties de ce talus tertiaire; les terrains qui le composent n'appartiennent pas tous au même étage : ils affectent, par suite, des formes très variées et une valeur topographique inégale dans le Montois, la Montagne de Reims, les hauteurs de Craonne et la forêt de Saint-Gobain, c'est-à-dire dans les différentes sections, aux noms spéciaux, de cette falaise tertiaire.

Le *Chemin des Dames* ou *Route des Dames* court sur la majeure partie de la troisième de ces sections, celle des coteaux de Craonne.

On connaît la situation de ces hauteurs : elles se développent d'est en ouest, entre l'étroit couloir — large en moyenne d'un kilomètre — de l'Aisne au sud et, au nord, le fossé boueux de la Lette ou Ailette; le ruisseau de la Miette, qui se jette dans l'Aisne en aval de Berry-au-Bac, et celui qui prend sa source près de Laffaux pour confluer avec l'Aisne à Soissons en marquent respectivement les extrémités orientale et occidentale.

On sait aussi quel en est l'aspect : les coteaux de Craonne ne s'élèvent pas à de grandes altitudes et ne dépassent pas 200 mètres (197 m. à la Croix-sans-Tête; 200 m. à la Mutte-au-Vent, qui domine Vauclerc); mais, comme ils sont découpés, ces coteaux calcaires, dont les pentes abruptes ont mérité d'être qualifiées de *falaises!* Que de caps aigus et de véritables éperons, que de corniches, que de balcons! Certes, la muraille ne se dresse pas toujours d'une seule pièce; elle se compose parfois de deux parties, dont la première, l'inférieure, de pente moins raide, s'élève à flanc de falaise jusqu'à tion nord-est qu'elle tient depuis Soissons pour incliner davantage vers l'est. Elle commence entre les fermes de l'Ange-Gardien et de la Malmaison et va jusqu'aux environs de Cerny et de Troyon; de là, elle se poursuit jusqu'à la ferme Hurtebise, où elle finit. Un de ses prolongements pousse au nord, par delà l'Ailette, jusqu'à Bouconville et au château de la Bove; vers le sud, un autre gagne Craonnelle, à travers le plateau singulièrement découpé qui termine du côté de l'est les hauteurs de Craonne, et descend enfin, à travers le bois de Beaux-Marais, dans la vallée de l'Aisne, à Pontavert, après avoir lancé sur sa droite un embranchement jusqu'à Beaurieux.

Aucune localité vraiment importante sur cette route, dans laquelle on a vu avec raison le « chemin de ronde » des hauteurs de Craonne; aucune localité vraiment importante, non plus, aux alentours, sauf Craonne (608 hab. en 1911), qui en est déjà à plusieurs kilomètres. Pontavert, où un prolongement du Chemin des Dames rejoint la route qui court vers l'est depuis Soissons, en remontant la rive droite de l'Aisne, n'est qu'une commune de 389 habitants, avec un port sur le canal latéral à l'Aisne. Plus au nord-ouest, Craonnelle (217 hab.) est déjà sur la pente des tables dont l'ensemble constitue le plateau de Craonne. Un peu plus loin, par delà le chemin qui descend dans la vallée de l'Aisne vers Beaurieux (618 hab.), voici Oulches (146 hab.), non plus sur la route elle-même, comme Craonnelle, mais au penchant méridional et au pied du plateau. De même en est-il de Vauclerc-et-la-Vallée-Foulon (82 hab.), dont le centre communal sur les tables dénudées et plus ou moins étroites qui surmontent les hauteurs de Craonne.

Convient-il de faire honneur de la construction de ce chemin au comte de Narbonne, le chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, le ministre de la guerre de la monarchie expirante? On ne saurait l'affirmer. Sans doute a-t-elle pour garants d'éminents historiens, cette tradition d'après laquelle la Route des Dames aurait été tracée et exécutée vers 1770 par Louis de Narbonne, pour permettre aux filles de Louis XV, aux « Dames de France », de se rendre en carrosse à son château de la Bove, sur la rive droite de la Lette; mais le comte de Narbonne, né le 24 août 1755, était bien jeune aux alentours de 1770, et le Chemin des Dames courait, avant cette époque déjà, sur la plate-forme qui termine les hauteurs de Craonne. De très bonne heure, une voie romaine avait utilisé les sommets tabulaires, plus ou moins resserrés, de ces coteaux; plus d'une fois, les religieuses de Soissons ou de Laon les avaient foulés pour gagner l'abbaye de Vaucler ou Vauclair, comme aussi les dames de Proisy (non loin de Guise) pour gagner, depuis la grande route de Maubeuge à Paris, leur château de la Bove. N'est-ce pas à elles, beaucoup plus qu'aux filles de Louis XV, que se rapporte le nom de « Route des Dames », parce que les unes ou les autres l'auraient entretenue, ou tracée en partie?.. Quoi qu'il en puisse être exactement, seuls, avant la Grande Guerre — dictionnaires et guides en font foi — les gens du pays connaissaient l'existence et le nom de ce chemin, aujourd'hui si célèbre.

Est-ce à dire que, jusqu'à cette époque, le pays

traversé, desservi par la Route des Dames, n'avait pas été le théâtre d'événements historiques considérables? On aurait grand tort de le penser. Les hauteurs de Craonne font, en effet, partie d'un vaste champ de bataille, aussi vieux que l'histoire de France — deux fois millénaire, par conséquent — de cette région de plaines et de plateaux dont le principal cours d'eau est la rivière de l'Aisne, « l'articulation (suivant une heureuse expression de Gabriel Hanotaux) qui rattache les provinces orientales aux provinces septentrionales » de la France.

La preuve en est dans les célèbres *Commentaires* de Jules César sur la guerre des Gaules. Que la place forte bâtie par les Rémois — les Belges du pays de Reims — pour couvrir leur capitale contre les attaques possibles de leurs voisins de l'Ouest, que *Bibrax* ait été Beaurieux, ou, à la source de la Miette, ce Vieux-Laon qui possède un « camp des Romains », ou encore, au delà de l'Ailette, Bièvres, sur la rivière du même nom, peu importe ici. Mais il importe de retenir que les autres Belges n'ont pas voulu laisser César occuper cette solide place forte, quand elle lui eut été livrée par les Rémois: force fut au général romain, pour s'en emparer, de livrer bataille à ses adversaires sur les dernières pentes des hauteurs de Craonne, immédiatement à l'est de la branche méridionale de la fourche dessinée à partir de la ferme Hurtebise par les prolongements divergents du Chemin des Dames. C'est entre Berry-au-Bac et Pontavert qu'en 57 avant J.-C. César battit, sur les bords marécageux de la Miette et de l'Aisne, quelques détachements de la puissante armée belge campée en face de lui en avant de la Ville-aux-Bois; c'est encore dans les mêmes parages qu'il détruisit l'arrière-garde de cette même armée, quand le succès du mouvement tournant prescrit par lui à l'Eduen Divitiac eut contraint les Bellovaques — 60.000 combattants, dit César — de se retirer pour protéger leur propre territoire. Alors, les autres confédérés belges de se replier, sans défendre davantage, sur les pentes orientales des coteaux de Craonne, la vallée de l'Aisne et la capitale des *Suessiones* (Soissons); alors, le grand général romain de faire payer cher aux derniers d'entre eux les velléités de résistance des peuples de la Gaule Belgique.

C'est par la vallée de l'Aisne, et non pas par les hauteurs sur lesquelles se déroule la Route des Dames, que César, victorieux des Belges comme on vient de le voir, a gagné Soissons; Jeanne d'Arc, au contraire, a chevauché sur les plateaux, quand, après le sacre de Charles VII à Reims (17 juillet 1429), elle a entrepris de compléter le triomphe de la royauté française en lui soumettant le foyer de résistance anglo-bourguignonne qui existait encore dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise et couvrait Paris. De Corbény, la vieille résidence royale, l'ancienne villa des souverains mérovingiens, assise au pied du plateau de Craonne sur la route de Reims à Laon, elle est montée sur la Route des Dames, qu'elle a suivie sur tout son parcours avant de descendre dans la vallée de l'Aisne à Vailly, pour y recevoir les clefs de Laon.

Napoléon Ier, lui, a lutté contre les Alliés, en mars 1814, à la fois dans la plaine et sur les coteaux, avec les jambes de ses soldats et avec leurs armes. Il a débuté par lutter avec les jambes de ses soldats, après que Blücher se fut engagé sur la grande route de Coulommiers avec l'intention d'enlever Paris par un coup de main (24 février); il a renoncé à poursuivre plus loin que Troyes les Autrichiens de Schwarzenberg et s'est alors retourné contre les Prussiens de Blücher — sur la Marne et l'Ourcq — renforcés par les Russo-Prussiens de Bülow et par les Russes de Winzingerode, opérant les premiers sur l'Oise et les seconds sur l'Aisne. Audacieusement, il a entrepris de leur couper la retraite en occupant les différentes parties du massif à l'ouest duquel le désir d'enlever la capitale avait entraîné Blücher et en les maintenant dans les replis du fond de cuvette du « bassin parisien ».

Quand la néfaste capitulation du « misérable » général Moreau à Soissons (3 mars) eut empêché Napoléon Ier de réaliser son dessein primitif et l'eut contraint de refondre ses plans, il forma le projet de tourner par l'est les hauteurs de Craonne pour gagner Laon; appuyé sur cette redoutable forteresse, il attendrait l'ennemi. Mais Blücher devina ce dessein et résolut d'attaquer l'armée française de flanc, au cours de sa marche. Force fut donc à l'Empereur de modifier encore une fois ses projets. Ses adversaires occupaient les hauteurs sur les deux rives de la Lette, de Paissy et Cerny jusqu'à Craonne sur la rive gauche, de Bruyères à Festieux sur la rive droite; il fallait les en déloger et les rejeter sur Laon, au lieu de les attaquer quand ils arriveraient devant cette ville... Voilà pourquoi fut engagée par Napoléon Ier la bataille de Craonne.

On sait quelles en furent les péripéties. Sans grande difficulté, les Alliés furent délogés des premières pentes, du château de la Bove et du bourg de Craonne, comme aussi du couloir que constitue la vallée même de la Lette jusque vers l'abbaye de Vauclerc et le ravin portant le nom de « trou de la Demoiselle ». Mais il fallait faire davantage et chasser les Russo-Prussiens du plateau lui-même, et non pas seulement du plateau de Craonne, mais, plus à l'ouest, des tables sur lesquelles passe, au delà de l'isthme d'Hurtebise, la Route des Dames. Or, voilà ce que Blücher avait décidé d'empêcher. Résigné à laisser à l'Empereur, s'il était nécessaire, la possession des trois compartiments dont l'ensemble porte le nom de « plateau de Craonne », il avait porté tout l'effort de la défense sur l'isthme étroit d'Hurtebise, c'est-à-dire sur l'étranglement large de 130 mètres qui, seul, entre le ravin du « trou de la Demoiselle », au pied de la Mutte-au-Vent, et celui, plus abrupt encore, du « trou d'Enfer » rattache le plateau de Craonne au reste des hauteurs du même nom. Vaine précaution! Sans doute, la bataille fut-elle très dure et, le 6 mars, les Russo-Prussiens parvinrent-ils à se maintenir sur le plateau de Craonne et à la ferme Hurtebise, qu'ils perdirent et reprirent trois fois; mais, le 7, ils furent définitivement battus. Grâce aux indications du maire de Beaurieux, Bussy, son ancien camarade à La Fère, qui connaissait le pays jusque dans ses moindres recoins, Napoléon Ier put tirer parti des sentiers les plus favorables. Le courage des « Marie-Louise » de Boyer de Rebeval, les efforts des Ney, des Victor, des Friant, les marécages de la Lette où s'embourbèrent, puis les pentes glacées des coteaux sur lesquelles glissèrent les soldats de Winzingerode, enfin la Vieille Garde et ses canons firent le reste. Blücher dut évacuer les plates-formes des coteaux de Craonne et les étroites vallées de l'Aisne et de la Lette, qui les encadrent, « mené tambour battant (a écrit Napoléon Ier à Berthier) sous la mitraille de cent pièces de canon depuis Craonne jusqu'à l'Ange-Gardien ».

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les événements des jours suivants et l'échec de Napoléon Ier devant Laon; cet article traite, en effet, non pas de l'ensemble du terrain sur lequel le grand Empereur voulait faire manœuvrer ses armées, de Compiègne à Reims et de Soissons à Rethel, mais, uniquement, de la Route des Dames et des hauteurs sur lesquelles elle court. Or, à partir du 8 mars 1814, les collines situées au sud de la Lette ne sont plus, au cours de la campagne de France, le théâtre d'événements historiques; la lutte s'est transportée plus au nord, de l'autre côté de la rivière, sur les plateaux les plus rapprochés de « la grande redoute » de Laon. Très bref a donc été ce nouvel épisode, l'épisode napoléonien, de l'épopée historique de la Route des Dames; il en va tout autrement de l'un au moins de ceux dont nous venons d'être les témoins, au cours de la grande guerre de 1914-1918.

Par trois fois, au cours de cette guerre, les coteaux de Craonne et la Route des Dames ont été l'enjeu toujours et, le plus souvent aussi, le terrain de batailles considérables et de luttes opiniâtres; jamais, toutefois, combat ne fut plus long ni plus acharné que celui dont les dates extrêmes sont les 12-13 septembre 1914 d'une part et les 24-25 octobre 1917 de l'autre. Pendant 1.136 jours, avec des alternatives d'accalmie et de recrudescence, Anglo-Français et Allemands se disputèrent la possession du petit massif délimité au nord et au sud par les deux étroits fossés de la Lette et de l'Aisne. Il ne saurait, bien entendu, être question de raconter avec quelque détail, à cette place, l'histoire de ces différentes batailles; mais, du moins, convient-il d'en marquer les traits essentiels.

La première a commencé au lendemain même des immortelles victoires de la Marne et de l'Ourcq, alors que les Allemands, battus, s'éloignaient, la rage au cœur, de Paris, où ils s'étaient flattés d'entrer avec la plus grande facilité. Poursuivis par des armées cruellement éprouvées, fatiguées — ou plutôt même exténuées — par une épuisante série de marches et de combats (dix-sept jours consécutifs, du 25 août au 10 septembre) et n'ayant plus de cavalerie, les envahisseurs ne tardèrent pas à se ressaisir. Une fois parvenus sur les hauteurs de l'Aisne, ils résolurent de tirer parti de cette formidable forteresse naturelle. Lorsque le maréchal (alors général) Joffre donna à ses collaborateurs l'ordre de la tourner à la fois par l'est (Franchet d'Esperey) et par l'ouest (Maunoury), ceux-ci, insuffisamment soutenus par une partie de leurs propres soldats et par quelques-uns des chefs qui commandaient les troupes intermédiaires, ne purent pas réaliser la tâche qui leur avait été assignée. Pour une de ces mêmes raisons, c'est-à-dire par suite de l'extrême prudence du maréchal French, les succès obtenus du 13 au 16 septembre par le général de Lamaze au nord de Soissons (à Cuffies et à Crouy) et par le général de Maud'huy sur les différentes tables du plateau de Craonne jusqu'à l'Ailette demeurèrent sans lendemain. Enfin, l'arrivée des troupes allemandes du VIIe corps victorieuses à Maubeuge et leur intervention dans la bataille (17-21 septembre), l'impossibilité où étaient les Français, avec leur seule artillerie de campagne et avec la « crise des munitions », — à peine 300 coups par pièce, — de riposter à l'artillerie lourde et à longue portée des Allemands, eurent bientôt pour conséquence non pas l'arrêt, mais la transformation de l'action.

De la bataille de mouvement rêvée par Joffre, la bataille de l'Aisne, ou, pour rester plus exactement dans les limites de cet article, du Chemin des Dames devint une bataille de fixation ou d'accrochage; pour permettre aux armées françaises de gauche, en formation, de ne pas être débordées, ou même, peut-être, de déborder l'ennemi, les Anglo-Français le retinrent résolument dans ses positions, du 22 au 30 septembre. Puis, ayant constaté qu'ils ne pouvaient pas chasser les Allemands de leurs positions, mais leur ayant, par contre, prouvé qu'on ne pouvait pas les déloger eux-mêmes des leurs propres — les « déraciner », a dit un officier allemand — ils « s'enterrèrent » dans les tranchées.

Dès lors, la bataille s'apaise ou, plutôt, s'adoucit, sans jamais cesser complètement; parfois, dans les mois suivants, de très vifs incidents, de brusques réveils provoqués tantôt par nous-mêmes et tantôt par l'ennemi (perte de Vailly le 8 novembre 1914, perte de toute la rive droite de l'Aisne devant Soissons le 13 janvier 1915) prouvent que la lutte dure toujours et se poursuit sans trêve aucune. C'est que l'Allemand n'a nullement abandonné l'idée de la marche sur Paris; il voit dans les hauteurs de l'Aisne, dont fait partie la plate-forme du Chemin des Dames, le gigantesque *tremplin* — cette heureuse expression est de Louis Madelin — d'où, solidement reconstitué, il pourra reprendre son élan vers l'Ile-de-France après avoir sauté par-dessus le fossé — la ligne des tranchées — creusé par les soldats français au pied des hauteurs de Craonne et des autres falaises de l'Aisne.

L'histoire dira un jour qui, de Joffre ou de l'état-major allemand, a contraint son adversaire à subir la guerre de tranchées; peut-être, contrairement à l'opinion commune, montrera-t-elle dans la « forte tête » du généralissime français — un sapeur, il faut s'en souvenir — celui qui, pour remédier à la crise de l'artillerie lourde et des munitions et pour gagner le temps nécessaire à tous égards, a su imposer cette sorte de guerre à nos ennemis. Quoi qu'il en soit, l'Allemand a commencé de bonne heure d'aménager de la façon la plus favorable pour la défensive les falaises calcaires des hauteurs de Craonne, et il en a perfectionné les *creuttes* et les *boves*. Il ne l'avait pas fait avant la guerre, bien que l'on ait affirmé le contraire; il ne l'avait pas fait davantage avant ses défaites sur la Marne et sur l'Ourcq; mais, ensuite, conseillé par des attachés techniques, par ces experts en géologie dont nos officiers refusent dédaigneusement les services, il n'a pas tardé à tirer parti de toutes les facilités que lui offrait un sous-sol d'où sont sorties les pierres de tant de cathédrales, d'abbayes et de châteaux forts. Aussi les difficultés à surmonter ont-elles été énormes, le jour où, au printemps de 1917, l'état-major français s'est décidé à entreprendre ce que personne n'avait encore osé tenter, lorsqu'il a résolu de conquérir les hauteurs de Craonne en les attaquant de front, depuis la vallée de l'Aisne entre Soissons et Berry-au-Bac.

On sait quelles furent les péripéties de cette bataille de géants (comme eût dit Napoléon Ier), ou plutôt de cette dernière phase d'une véritable bataille de géants. C'est à peu près de ces mêmes positions où les engagements de 1914-1915 avaient laissé les Anglo-Français que partirent nos soldats, demeurés seuls depuis longtemps déjà sur toute cette partie du front. Du 16 avril 1917, date où la lutte reprit subitement, jusqu'au 25 octobre suivant, en plus de six mois, par conséquent, ils réalisèrent la conquête des hauteurs de Craonne par une série d'assauts successifs qui leur donnèrent d'abord la possession du premier palier dont il a été question au début de cet article, puis les accrochèrent aux pentes et les menèrent, finalement, jusqu'à la Route des Dames, c'est-à-dire aux points culminants des plateaux. La lutte — dans les détails de laquelle on ne saurait entrer — a été menée simultanément du sud au nord et d'est en ouest, avec une patience et une énergie vraiment surhumaines; elle a permis aux assaillants de s'emparer d'abord (4 mai et jours suivants) des trois tables du plateau de Craonne — plateaux de Californie, des Casemates et de Vauclerc — puis de certains autres points culminants, qui dominent la vallée de la Lette au sud d'Ailles et de la forêt de Vauclerc; elle leur a donné peu à peu, en poussant avec patience et ténacité la ligne brisée de leurs tranchées de siège toujours plus avant, la possession de toutes les autres parties de la Route des Dames, plateaux et buttes. La conquête a été achevée quand elle eut été menée jusqu'à l'éminence où, au nord de Condé, fut autrefois bâti un fort qui était en ruine au début de la guerre et jusqu'à la ferme de la Malmaison (24-25 octobre). Hurtebise, Troyon et Braye-en-Laonnois, les fermes Malval et Froidmont, l'épine de Chevregny, les fermes de la Royère, des Bovettes et enfin de la Malmaison, voilà les principaux points qui, sur les pentes méridionales et sur les plateaux eux-mêmes, furent les théâtres de luttes épiques, tant d'infanterie que d'artillerie, après la conquête des têtes

de pont et des villages de la vallée de l'Aisne : Œuilly, Bourg-et-Comin, Soupir, Vailly et Condé-sur-Aisne.

La conquête, jusqu'au ruisseau fangeux de la Lette, de la plus élevée des falaises de l'Aisne, autrement dit de la Route des Dames, voilà donc quel fut le résultat topographique, chèrement acheté, de la longue et pénible bataille de plus de onze cents jours, dont nous venons de rappeler brièvement les principaux épisodes. On pouvait croire qu'une fois en notre possession, un tel rempart, si difficilement enlevé, d'une si grande importance militaire, serait solidement tenu et ne retomberait plus aux mains de l'ennemi. Il n'en fut rien : dès le soir du 27 mai 1918, juste sept mois après l'achèvement de sa conquête, le Chemin des Dames était de rechef, et presque sans combat, occupé à nouveau par les Allemands. Comment un pareil fait peut-il s'expliquer? Comment, en un seul jour, le premier d'une nouvelle offensive, les envahisseurs partis de la rive droite de la Lette ont-ils pu franchir la rivière, escalader les pentes septentrionales des hauteurs de Craonne, s'emparer de tout l'ensemble des plateaux, rejeter les Anglo-Français sur la rive gauche de l'Aisne et même franchir cette rivière entre Vailly et Berry-au-Bac? « Accident de guerre », a dit le grand chef qu'est le général — aujourd'hui maréchal — Pétain... En fait, ce malheureux « accident de guerre » s'explique par bien des causes : par la croyance où l'on était que le Chemin des Dames se défendrait pour ainsi dire tout seul; par l'état de fatigue des troupes britanniques et françaises — en nombre relativement restreint, d'ailleurs — établies de ce côté en quelque manière au repos, après avoir subi les plus dures attaques allemandes, en mars et avril, du côté de Montdidier et plus au nord. Soumises par surprise à un bombardement par obus toxiques et destructeurs d'une extrême violence, ces troupes, qui étaient un peu en l'air, durent céder le terrain de couverture, c'est-à-dire la première zone de combat — dans l'espèce le Chemin des Dames — où les Allemands se rétablirent immédiatement en maîtres, avec l'espoir de poursuivre de là, sans tarder un seul jour, leur marche victorieuse dans la direction et jusque sous les murs de Paris.

On sait qu'il n'en fut pas ainsi ; on sait aussi que les Allemands ne demeurèrent pas de longues années ni même de longs mois, comme naguère, possesseurs du Chemin des Dames. Dès le 18 juillet, trois jours après le début d'une nouvelle offensive, dirigée par nos ennemis un peu plus à l'est, du coté de Reims et jusqu'à l'Argonne, la situation se modifiait brusquement du tout au tout; d'attaqués, les soldats de l'Entente devenaient attaquants et commençaient cette admirable série de coups de bélier, méthodiquement portés au bon moment à l'endroit voulu, sous la puissance desquels se sont rapidement effondrées les différentes lignes de défense de nos ennemis.

Les hauteurs de Craonne faisaient partie d'une de ces lignes, la célèbre « ligne Hindenburg », et il appartenait à l'armée Mangin de s'en emparer. De cette tâche cette armée de choc sut admirablement s'acquitter, quand, en s'avançant d'ouest en est depuis l'Oise, elle fut parvenue par les deux vallées de la Lette et de l'Aisne jusqu'à la hauteur du Chemin des Dames. C'est à partir du 16 septembre, date de la prise du mont des Singes et de Vailly sur l'Aisne, que commence vraiment la reconquête de la Route des Dames; alors, une série d'attaques réitérées sur les plateaux au nord de l'Aisne ramène bientôt les Allemands, le 28 septembre, à l'est de la ligne Allemant-Jouy.

Dès cette date du 28 septembre, la reconquête est amorcée par la prise du fort même de la Malmaison; grâce à la collaboration d'un corps de troupes italiennes qui opère dans la vallée de l'Aisne au pied même du plateau de Craonne et prend Soupir dès le 30 septembre, puis gravit les pentes des coteaux, grâce à la vigueur et au mordant des troupes de Mangin, elle est rapidement réalisée. Conduite simultanément dans les vallées et sur les plateaux dans un sens opposé à celui de la conquête d'avril-octobre 1917, elle est d'abord marquée par la conquête du vaste plateau d'Ostel (au nord de Vailly et de Chavonne) et par celle de Pargny-Filain le 30 septembre; tôt après (10 octobre), la ligne du canal (souterrain) de l'Oise à l'Aisne est dépassée, et les plateaux sont occupés par nous jusqu'aux environs de Cerny-en-Laonnois; deux jours après, les Allemands ont évacué le reste des plateaux, et l'armée Mangin arrive à Craonne en même temps que, plus au nord-ouest, à 4 kilomètres de Laon, qui succombe le 13 octobre.

C'est à cette date, toute proche de l'heure actuelle, que s'arrête l'épopée de la Route des Dames, une épopée dont les chants les plus importants et les plus beaux sont les plus contemporains, les épisodes d'avant-hier et d'hier. Ils méritent d'être racontés en grand détail; ils méritent d'être, comme l'était naguère la bataille de 1814 par le « monument d'Hurtebise », commémorés par une véritable série d'œuvres architecturales et sculpturales, érigées sur tous les points d' « un canton historique jusque dans ses plus petites communes ». Les combats du Chemin des Dames, ou, pour parler plus exactement, des hauteurs de Craonne, tiennent, en effet, une place à part dans ces grandes « batailles de l'Aisne », qui, engagées par Joffre et par ses successeurs depuis l'Oise jusqu'à la Suippe, ont eu pour objet — sinon pour résultat — de rejeter sur la Meuse les armées allemandes parvenues à travers la Belgique jusqu'aux derniers remparts de l'Ile-de-France, sinon de la cuvette parisienne elle-même. — Henri Froidevaux.

choc n. m. (de nombreux auteurs écrivent *shock*, sans que cet emploi d'un mot étranger soit légitimé par une différence de sens quelconque). Méd. État particulier d'asthénie grave, proche du collapsus et observé chez les blessés (notamment les blessés de guerre) et chez certains commotionnés physiques ou moraux.

— Encycl. C'est surtout l'observation des grands blessés de la guerre qui nous a permis d'étudier le choc. Mais, avant cette période, on l'avait déjà noté chez certains sujets blessés à la poitrine et dans mainte autre circonstance. Les caractéristiques symptomatiques du choc sont certainement le point sur lequel les avis concordent le mieux. Ce sont : la chute de la pression artérielle, la rapidité et la faiblesse du pouls, l'hypoesthésie, la diminution des réflexes cutanés, la respiration superficielle et irrégulière, l'abaissement de la température, la pâleur de la face, la sensation de faiblesse profonde et la dépression psychique.

Cette description mise à part, il n'est peut-être pas de phénomène pathologique qui ait donné lieu à plus d'interprétations et à des explications plus divergentes. Pour les uns, il s'agit d'un accident nerveux; d'autres admettent que le point de départ est respiratoire, cardiaque, vasculaire, sanguin, glandulaire, etc. La chute du tonus nerveux a été invoquée par beaucoup. Certains estiment que le mécanisme physiopathologique du choc est toujours sous la dépendance du système sympathique, d'une part, et, de l'autre, de l'hypofonctionnement des glandes à sécrétion interne et, notamment, des glandes surrénales. De récentes conclusions, enfin, le déclarent conditionné par une intoxication. On peut, croyons-nous, d'après les derniers travaux parus et d'après les discussions qui ont eu lieu récemment à la Société de chirurgie et à la Société de biologie, établir tout d'abord une classification fondée sur les différences entre les genres de choc, en fonction du moment où ils se déclarent par rapport à l'instant de la blessure.

On arrive ainsi à distinguer : 1° un choc immédiat, qui serait sous la dépendance d'un trouble nerveux ou d'une hémorragie grave (ce serait une variété très rare); 2° un choc primitif, qui peut être, lui aussi, conditionné par des hémorragies, mais également et surtout par une intoxication (celle-ci serait due à la résorption, au niveau du foyer traumatique, de toxines microbiennes ou de poisons dus à la protéolyse, destruction des matières protéiques des tissus blessés); 3° un choc secondaire, dû à un état infectieux, compliqué ou non par une des causes précédentes.

On a fait remarquer avec juste raison que les phénomènes présentés par les blessés victimes des grandes hémorragies constituent un état particulier dépendant beaucoup plus de l'anémie et de la chute de pression consécutives à la perte de sang que d'un choc à proprement parler. D'autre part, le froid et la fatigue, que quelques-uns ont présentés comme pouvant donner lieu, à eux seuls, au choc, apparaissent surtout comme constituant des circonstances aggravantes ou prédisposantes. En troisième lieu, le choc infectieux secondaire pourrait être considéré comme un simple collapsus par infection, sans qu'il fût besoin d'employer à cet égard un mot nouveau. Lapointe a observé très justement l'antinomie qui existe entre le mot « choc », réservé en général à un phénomène subit, et la conception d'un choc secondaire, c'est-à-dire tardif.

Pour ceux qui tiennent ces objections pour valables, il ne resterait donc, comme origine du choc proprement dit, que le phénomène nerveux et le phénomène toxique. Encore serait-il admissible de les unir en un seul, soit que l'on tienne que le choc nerveux est encore une intoxication, soit qu'au contraire on estime que l'intoxication n'agit de la sorte que par voie nerveuse. C'est encore sous une influence de ce genre que naîtraient le choc moral et le choc anesthésique. Cette action sur le système nerveux par l'intermédiaire des terminaisons superficielles ferait comprendre que le choc soit parfois consécutif à des altérations peu profondes, comme les brûlures superficielles, mais étendues. Elle rapprocherait le choc de l'inhibition, laquelle se produirait, en pareille circonstance, d'après Brown-Séquard, par arrêt des échanges entre le sang et les tissus.

Quelque vague que soit encore la théorie actuelle du choc, on a pu, cependant — et c'est évidemment un des points les plus intéressants — établir une thérapeutique logique de cet état, qui est assez grave parfois pour entraîner la mort du blessé. Il existe d'abord une thérapeutique générale, destinée à parer au danger le plus urgent et à remonter l'état du sujet. Elle consiste à le réchauffer, au moyen d'appareils à incandescence si possible, à lui administrer de l'adrénaline et à faire des injections d'huile camphrée et de sérum artificiel, les premières ayant été préconisées comme à peu près spécifiques et les secondes ayant pour but de parer à l'hypotension. En dehors de ce traitement, il est indiqué de supprimer le plus promptement possible la cause du choc, afin de l'empêcher de persister. S'il y a hémorragie grave, c'est elle que l'on combattra au plus vite. D'autre part, il semble que l'on soit d'accord pour opérer les choqués avec rapidité, afin d'éviter la formation de toxines (protéolytiques, disent les uns, microbiennes, assurent les autres), au niveau des foyers de blessure. Cette opération doit être « minimum, totale et immédiate ». Elle ira jusqu'à l'amputation du membre si la conservation de celui-ci apparaît comme impossible; peut-être la fixation, par des topiques, des parties contuses, pourrait-elle, cependant, permettre de la retarder. Certains, d'autre part, font des réserves sur l'intervention, chez les blessés, de l'abdomen en état de choc et considèrent l'expectation comme préférable, à la condition de ne pas dépasser un certain laps de temps et d'exercer une surveillance constante. — Dr H. Bouquet.

Corneille (Pierre), par Auguste Dorchain, Paris, 1918 (prix Lasserre, décerné par l'Académie française). — Il est peu d'écrivains qui soient à la fois aussi universellement et aussi mal connus que Corneille. Les cinq ou six chefs-d'œuvre qui ont fait sa renommée ont, du même coup, rejeté dans l'ombre la plupart de ses autres pièces. De plus, ses tragédies nous transportent dans un monde idéal si éloigné du nôtre qu'on est porté à croire qu'il ne s'y trouve trace de la personnalité intime du poète. Au prix des existences magnifiques dont il a doué



Pierre Corneille (tableau de Lebrun).

ses héros, la vie de Corneille paraît bien terne, et l'on ne songe pas à chercher ce qui, dans celle-ci, explique celles-là. Cette erreur n'est pas seulement le fait d'indifférents ou d'ignorants; certains de nos meilleurs critiques s'y sont laissé entraîner : Lanson n'a-t-il pas déclaré en propres termes que « Corneille n'a pas de biographie » !

Le défaut de la plupart des études sur Corneille est donc d'envisager son théâtre d'une façon trop objective et, pourrait-on dire, abstraite : voir en lui le poète de la volonté, le théoricien du devoir, c'est bien; mais doit-on, pour cela, oublier qu'il a été aussi un homme? N'y a-t-il pas, au contraire, profit à s'en souvenir parfois? C'est précisément cette préoccupation qui a guidé Dorchain dans son travail. « De cette œuvre si diverse, dit-il dans sa préface, je ne séparerai point la vie du poète ». Il faut l'en féliciter, car cela lui a permis d'écrire, après tant d'autres, sur Corneille un volume plein de choses nouvelles et d'ingénieuses suggestions.

Tout au plus pourrait-on lui reprocher de céder parfois à l'entraînement — bien légitime, d'ailleurs — de son admiration pour l'auteur du *Cid*; mettre certaines strophes de *la Veuve* au rang « des plus sincèrement et des plus mélodieusement amoureuses qu'il y ait dans notre poésie », voir « le suprême

degré de l'art de penser en vers, de formuler et de chanter à la fois chez Corneille », dans sa traduction de l'*Imitation*, surtout prétendre que, dans sa traduction des *Psaumes*, Corneille a « surpassé, soit en émotion poignante, soit en éclat lyrique, tout ce que nous pouvons imaginer du génie hébreu » et le classer, entre Ronsard et Victor Hugo, parmi « les



Maison où est né Pierre Corneille, rue de la Pie, à Rouen.

maîtres de l'orchestration lyrique de notre poésie », sont des allégations qui appelleraient quelques réserves. Mais l'enthousiasme est familier aux poètes, — et Dorchain en est un; — et cet enthousiasme se justifie, du reste, quand il s'applique à un écrivain comme Corneille.

On aurait tort, d'ailleurs, de prolonger ces petites chicanes, que, peut-être, eût-il mieux valu même ne pas soulever, car, ce qui fait précisément un des charmes du livre de Dorchain, c'est cette sympathie admirative que l'auteur témoigne continuellement à son sujet, ce plaisir qu'on sent qu'il éprouve à nous signaler dans l'œuvre de Corneille la moindre beauté, comme dans sa vie le moindre trait de noblesse, pour nous inciter à l'admirer et à l'aimer nous-mêmes davantage. Il faut lui savoir gré, cependant, d'avoir résisté à la tentation de présenter un Corneille plus grand que nature. Tout au contraire, « n'espérons pas, dit-il, rencontrer en lui un surhomme, mais réjouissons-nous d'avoir à hanter un grand homme, qui fut, avec beaucoup de génie, mais avec une simplicité non moindre, un homme, un honnête homme, un brave homme ». Voilà qui définit excellemment le dessein du livre, en détermine les proportions et, par surcroît, en marque tout l'intérêt.

Après avoir évoqué, de façon vivante et pittoresque, l'enfance du poète à Rouen, dans la maison familiale de la rue de la Pie et au collège des Jésuites, où, jeune écolier de quatorze ans, Corneille connut ses premiers succès littéraires, en remportant, en 1620, le prix de versification latine, Dorchain suit l'adolescent dans sa libre existence d'étudiant en droit : il nous le montre parmi les divertissements du carnaval, débitant de galants madrigaux aux jeunes filles, ou moralisant les bourgeois aux carrefours par de joyeuses mascarades; et c'est plaisir que de rencontrer dans la vie de Corneille « ces minutes d'insouciance heureuse, de franche et innocente gaieté ».

Mais, bientôt, ses pensées vont prendre un tour plus grave : c'est que l'amour, dont il se moquait dans ses premiers vers avec la désinvolte d'un Mercutio ou d'un Fantasio, s'est emparé de son cœur. En utilisant les recherches des érudits, en s'aidant aussi des aveux échappés au poète dans son *Excuse à Ariste*, Dorchain a reconstitué le roman qui, vers 1629, emplit la vie de Corneille et qui, en dépit de son douloureux dénouement, eut cet heureux effet de le pousser dans la voie du théâtre et de faire de ce petit avocat du roi notre grand poète national.

Peu après avoir été pourvu de sa charge de *premier avocat du roi en l'amirauté de France au siège général de la table de marbre du palais de Rouen*, Corneille s'était épris d'une certaine Catherine Hüe, fille d'un receveur des aides en l'élection de Rouen. Favorablement agréé par la jeune fille, il fut moins heureux auprès des parents, qui s'opposèrent sans doute au mariage, puisque, vers 1637, Catherine Hüe épousait le sieur Thomas du Pont, conseiller à la Cour des comptes. Ce fut, en somme, peu de chose que ce roman; pourtant, il devait avoir de fortes répercussions sur une âme aussi vibrante que celle de Corneille. C'est ce que Dorchain a délicatement compris et noté.

Dans la ferveur de sa première tendresse, Corneille éprouve le besoin d'extérioriser sa joie, pour ainsi dire : il s'essaye à écrire une comédie qui n'est que le récit, à peine déguisé, de sa propre aventure, et c'est *Mélite*. Comme Dorchain a eu raison de s'arrêter longtemps sur cette œuvre de jeunesse, écrite par le poète avec tout son cœur, de dégager toutes les nouveautés, toutes les promesses encloses dans ce mélange d'ingéniosité puérile et de spontanéité délicieuse, où l'on trouve de tout : du Marivaux, du Beaumarchais, du Musset, du Sardou, et même du Corneille!

Enhardi par ce premier succès, Corneille fait représenter de nouvelles comédies, composées sous les yeux de Catherine, sa douce inspiratrice, et dans toutes, ainsi que le signale Dorchain, on sent « la jeunesse heureuse du poète, son ivresse de jeter à tous les vents ses imaginations, ses rimes et ses rêves ». Pourtant, dans *la Suivante*, perce une étrange amertume, et des sentiments singuliers apparaissent dans *la Place royale*, qui semblent témoigner d'inquiétudes d'esprit et de troubles de cœur. N'en faudrait-il pas chercher la raison dans quelque modification des sentiments de Catherine Hüe? Discrètement, Dorchain en suggère l'hypothèse, en somme plausible. De fait, c'est peu de temps après que la jeune fille épouse Thomas du Pont, et c'est vers cette époque aussi que Corneille, abandonnant la comédie, se tourne vers la tragédie. Dorchain ne manque pas de relever la coïncidence et, en poète peut-être plus qu'en historien, — mais les poètes n'ont-ils pas parfois un don de divination? — il explique cette évolution par des raisons sentimentales. « Celui, dit-il, qui venait d'être supplanté par un Thomas du Pont quelconque..., celui qui s'avouait, avec un mélancolique sourire,

> Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville,

celui-là, fidèle encore au souvenir d'un grand amour, mais sachant trop qu'il n'était point fait pour la séduction amoureuse, se retira modestement et orgueilleusement en lui-même... et se constitua, comme un refuge et pour une revanche, un théâtre idéal où ne s'agiteraient plus que des âmes assez fortes pour toujours demeurer maîtresses de leur destin ». Et ces âmes, c'est Chimène et c'est Rodrigue, et c'est toute leur lignée : Horace, Auguste, Polyeucte. L'explication est ingénieuse et mérite qu'on s'y arrête. En tout cas, ne semble-t-il point qu'à les expliquer ainsi, les œuvres de Corneille, issues de son cœur autant que de son esprit, prennent une valeur plus grande? Mais Dorchain va plus loin encore : il suppose que les jeunes gens ont pu se rencontrer après le mariage de Catherine; n'habitaient-ils pas tous les deux Rouen? N'avaient-ils pas, au prieuré du Mont-aux-Malades, l'une un oncle, l'autre un frère? Quoi d'étonnant à ce qu'ils se soient un jour croisés sous les arceaux du cloître? Et ce qu'ils se sont dit alors, reproche et demi-aveux, c'est cela même qu'en des vers d'une tendresse si profonde et si vraie se disent Pauline et Sévère, au deuxième acte de *Polyeucte*, dans l'admirable scène de leur première entrevue.

Qu'on ne croie pas, cependant, que Dorchain, cédant trop volontiers à l'attrait du romanesque, se complaise à ces fantaisies — d'ailleurs judicieuses — d'imagination. Il s'efforce, au contraire, de replacer les diverses œuvres sous leur vrai jour et de signaler à propos de chacune d'elles ce qui en constitue la nouveauté ou la beauté propre : tels le cinquième acte de *Cinna*, « l'un des sommets de la tragédie française et de l'œuvre cornélienne », le fameux récit du *Menteur*, « la merveille des merveilles », à l'occasion duquel Dorchain donne un vrai modèle d'explication littéraire, ou l'extraordinaire cinquième acte de *Rodogune*, « chef-d'œuvre du métier dramatique » et le début de *Don Sanche d'Aragon*, de couleur si curieusement romantique.

Cependant, fidèle à sa méthode, Dorchain a suivi Corneille à travers tous les menus incidents de sa vie : à Rouen, où il nous le montre vers 1644, occupé aux devoirs de sa charge, recueillant les doléances des pilotes de Villequier ou requérant information pour un enfant qui s'est noyé; à l'Académie française, où il est élu en 1647; pendant la Fronde, où sa fidélité à la cause royale lui valut d'être nommé par la régente procureur des états de Normandie; et nous le voyons aussi, après l'échec de *Pertharite*, s'éloigner du théâtre et s'appliquer à de pieux travaux. Pourtant, le dévot traducteur de l'*Imitation* sera tiré de sa retraite, sept ans plus tard, par une nouvelle aventure sentimentale, et c'est pour Dorchain l'occasion de conter ce second roman du poète qui a determiné son retour à la scène et de chercher, comme pour le premier, ce qui en a passé dans son œuvre.

Cette fois, l'héroïne était une comédienne, la Duparc. Celle que ses camarades appelaient « marquise » était jeune, jolie, adulée et, d'ailleurs, nullement coquette; Corneille avait passé la cinquantaine. L'aventure pouvait tourner au ridicule; elle fut seulement touchante. Rebuté par l'actrice, Corneille, après une pointe de dépit, comprit; il se résigna! Loin de garder rancune à la Duparc de ses dédains, il lui voua une tendresse amoureuse et paternelle à la fois, idéalisée d'une résignation un peu douloureuse; « mais, dit justement Dorchain, de cet amour vaincu de longues traces vont se laisser voir et dans son âme et dans son œuvre;... dans les pièces de sa dernière manière, en face de ces personnages de plus en plus abstraits... qui font de leur cœur tout ce qu'ils veulent et n'existent plus que pour exercer, fût-ce contre toute raison, leurs volontés frénétiques, nous verrons apparaître... des figures qui, par leur humanité, n'en trancheront que davantage sur les autres : ces héros au déclin de l'âge que tortureront, avec le regret de leur jeunesse, leur persistant pouvoir d'aimer et leur fatale impuissance à être aimés ». Et ce sera Sertorius, et Syphax, et surtout l'admirable Martian de *Pulchérie*. Que Corneille se soit peint lui-même derrière ces personnages, la chose n'est pas douteuse. Faut-il, pourtant, comme le risque Dorchain, à propos de *Pulchérie*, prêter à Corneille des intentions plus précises et découvrir derrière telle situation ou tel



Maison où Pierre Corneille a été élevé, à Petit-Couronne, près de Rouen.

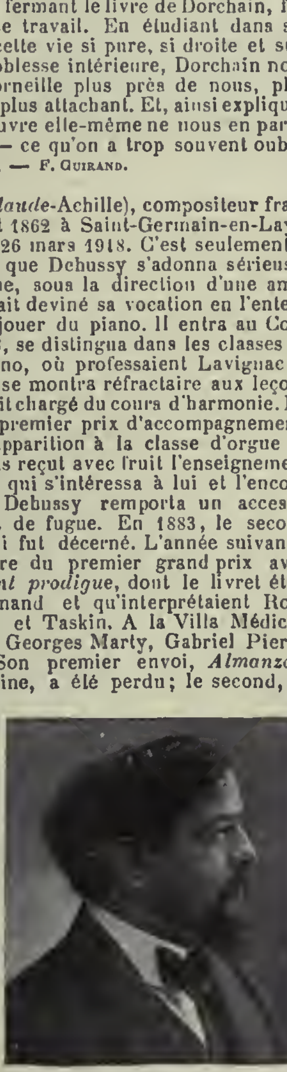
mot de cette pièce une allusion aux rapports du poète avec Racine, qui avait été, il est vrai, son rival heureux auprès de la Duparc? Ceci semble trop hasardeux et, ici, l'ingéniosité de l'hypothèse ne parvient pas à en masquer la fragilité. Ceci, du moins, témoigne de l'attention minutieuse avec laquelle Dorchain, contrairement à l'habitude cou-

rante, a étudié les œuvres de la dernière période de Corneille. S'il est contraint d'y souligner de nombreuses faiblesses, en revanche, il y découvre des beautés peu connues et qui méritaient bien d'être tirées de l'oubli.

Avec le même soin qu'il analyse en Corneille les mouvements de l'amour, Dorchain détaille, au cours de sa biographie, les autres sentiments qui occupèrent cette âme si vibrante : foi profonde du chrétien, qui s'épandit en grandioses effusions lyriques; tendresse et orgueil du père, heureux de mettre ses deux fils au service du roi et comptant sur eux, quand l'âge a ralenti son activité, pour « suppléer par l'épée au défaut de la plume »; dévouement affectueux de l'ami, toujours prêt à obliger et incapable d'aucune pensée mesquine ou basse. Encore que forcément écourté, le récit des dernières années du poète, resté modeste dans sa gloire et ne sortant de sa retraite que pour se rendre à l'église ou à l'Académie, complète harmonieusement tout ce qui nous était déjà apparu, au cours du livre, de cette belle et simple figure.

Cette sympathie plus vive que nous éprouvons pour Corneille, en fermant le livre de Dorchain, fait tout le prix de ce travail. En étudiant dans ses moindres détails cette vie si pure, si droite et surtout si riche de noblesse intérieure, Dorchain nous a restitué un Corneille plus près de nous, plus homme et, par là, plus attachant. Et, ainsi expliquée par sa vie, son œuvre elle-même ne nous en paraît que plus belle et — ce qu'on a trop souvent oublié — plus touchante. — F. GUIRAND.

Debussy (*Claude*-Achille), compositeur français, né le 22 août 1862 à Saint-Germain-en-Laye, mort à Paris le 26 mars 1918. C'est seulement à l'âge de onze ans que Debussy s'adonna sérieusement à la musique, sous la direction d'une amie de sa mère, qui avait deviné sa vocation en l'entendant s'essayer à jouer du piano. Il entra au Conservatoire en 1873, se distingua dans les classes de solfège et de piano, où professaient Lavignac et Marmontel, mais se montra réfractaire aux leçons de Durand, qui était chargé du cours d'harmonie. En 1880, il obtint un premier prix d'accompagnement. Il ne fit qu'une apparition à la classe d'orgue de César Franck, mais reçut avec fruit l'enseignement d'Ernest Guiraud, qui s'intéressa à lui et l'encouragea. En 1882, Debussy remporta un accessit de contrepoint et de fugue. En 1883, le second prix de Rome lui fut décerné. L'année suivante, il devenait titulaire du premier grand prix avec la cantate *l'Enfant prodigue*, dont le livret était dû au poète Guinand et qu'interprétaient Rose Caron, Van Dyck et Taskin. A la Villa Médicis, Debussy retrouva Georges Marty, Gabriel Pierné et Paul Vidal. Son premier envoi, *Almanzor*, d'après Henri Heine, a été perdu; le second, *le Printemps*, où l'on pressent déjà *l'Après-midi d'un faune*, fut refusé par l'Institut. *La Damoiselle élue*, inspirée d'un poème de Dante Gabriel Rossetti, ne fut acceptée qu'avec quelques réserves, quant au sujet, tout au moins, le « préraphaélisme » dont elle est imprégnée ayant paru irrespirable sous la coupole. L'audition officielle qui devait,



Claude Debussy.

aux termes des règlements, en être donnée, n'eut pas lieu. Debussy refusa, en effet, de la laisser exécuter si *le Printemps* ne figurait pas sur le même programme. Entre temps, il avait fait un court séjour en Russie, où il avait entrevu Rimsky-Korsakov, Balakirev, Borodine et écouté les improvisations des tziganes. Mais c'est plus tard que, grâce à son intimité avec un musicien aussi modeste qu'érudit, Jules de Brayer, il devait être touché par la grâce de la musique russe. Après avoir entendu *Boris Godounov*, de Moussorgsky, il renonça soudain à Wagner, qui l'avait, à Bayreuth, « ému jusqu'aux larmes », et s'enthousiasma pour cet art, direct, réaliste et visionnaire tout ensemble, à quoi nous devons les remarquables *Chansons de la Mort*. Désormais, il avait trouvé sa voie. Il y rencontra d'abord *les Ariettes oubliées, les Cinq poèmes, Mandoline*, entre autres. La fréquentation assidue de Mallarmé et des symbolistes, qui tendaient à tout rendre par l'image, acheva de le révéler à lui-même. A Mallarmé il dédia *l'Après-midi d'un faune*, qui semble l'émanation de la nature même. La musique s'y affranchit des formules, des systèmes, du protocole des gammes et des tonalités usuelles. Elle n'est plus le truchement conventionnel qui traduit la sensibilité en équivalents, mais l'expression spontanée et comme involontaire, le « reflet », l' « image » de la sensation. *Reflets dans l'eau, Images, Estampes*, ce sont là, d'ailleurs, les titres de quelques-unes des œuvres les plus caractéristiques de Debussy. Les rythmes subtils répercutent les pulsations de la vie; les dissonances acquièrent en soi une valeur expressive et se résolvent, en se volatilisant en quelque sorte, dans une atmosphère sonore, où vibre un essaim d'harmoniques secrets. La musique atteint



Décembristes : I. Conrad Ryléev. — II. Paul Pestel. — III. Serge Mouraviev-Apostol. — IV. Bestoujev-Rumin (d'après une gravure de l'époque).

ainsi au profond de notre inconscient. Et c'est une séduction à laquelle, bon gré, mal gré, on ne se dérobe pas. *L'Après-midi d'un faune* ne compte plus, ce semble, de rebelles.

Suspect aux défenseurs de la tradition, accueilli par les musiciens de l'avenir comme un Messie, déjà choyé dans quelques cénacles, c'est par *Pelléas et Mélisande* que Debussy atteignit le grand public. Pendant dix ans, il médita le drame de Maeterlinck et en fut possédé. Le 30 avril 1902, *Pelléas et Mélisande* était représenté à l'Opéra-Comique. La répétition générale et la première représentation ne se passèrent pas sans quelque agitation. Certaines scènes choquèrent; l'orthodoxie fut déroutée par la simplicité du dessin vocal, le charme étrange des harmonies, la sonorité, comme irréelle, d'un orchestre de songe.

La critique se partagea, favorable parfois, hostile exceptionnellement ou hésitante, avec le sentiment obscur d'une beauté nouvelle qu'elle ne saisissait pas tout entière. « Enchantement mélodique et harmonique », disait-on, mais « tessiture monotone », «brouillard harmonieux», mais «déclamation juste», « orchestre clair et discret, harmonies fines et neuves — conversation musicale — vague psalmodie — poussière sonore ». Enfin « pas d'inspiration », concluait, en deux mots dont on a crucifié tant de rédempteurs, un critique dont le jugement ressemblait à une exécution. Mais, bientôt, les disciples arrivèrent à la rescousse. On les suivit. Et *Pelléas*, qui devait vivre deux jours, a fourni une longue carrière, donnant l'essor aux œuvres symphoniques, aux mélodies, partout répandues, surtout aux *Chansons de Bilitis*, tout enveloppées du mystère de leur nostalgie, aux pièces pour piano, au *Quatuor* à cordes, qui demeure une des belles œuvres de la musique de chambre contemporaine. Il faut regretter que la partition du *Martyre de saint Sébastien*, écrite pour le drame de d'Annunzio, n'ait eu, au Châtelet, qu'un petit nombre de représentations, troublées par l'intervention de l'autorité ecclésiastique. Elle renferme quelques-unes des pages les plus émues et les plus profondément humaines que Debussy ait écrites.

L'œuvre de Debussy, pièces instrumentales, pour piano surtout — Debussy jouait du piano en magicien plutôt qu'en virtuose — mélodies, musique de chambre ou d'orchestre, encore qu'importante, ne décèle nulle trace de précipitation, de facilité heureuse, complaisamment exploitée, bref de cet irrespect de soi dont il est d'illustres exemples. On peut ne pas la goûter absolument; on ne peut pas ne pas honorer en elle une pure œuvre d'art, un souci de l'expression la plus raffinée de la vérité, de la sincérité dans l'émotion et surtout, et toujours, de la *musique* au sens où les initiés l'entendent quand ils parlent de Mozart par exemple, ce qui, pour eux, résume et emporte tout.

Debussy a renouvelé la technique de l'expression musicale. Sans parler des plagiaires sans âme qui ont fait de ses trouvailles expressives des procédés, son émotion et sa sensibilité ont éveillé des échos un peu partout et non seulement chez les musiciens de notre pays. Il est permis de dire que la jeune école espagnole, qu'un Albeniz, par exemple, que la jeune école anglaise, en ont été, consciemment ou non, pénétrés et qu'il a ouvert un chemin où, de son vivant, il a peut-être été dépassé déjà.

Impressionniste et symboliste, Debussy l'est assurément. Mais sa musique ne peut se définir par les mots de « pointillisme sonore » dont on a, à son égard, abusé. Elle est mélodie, rythme et logique intérieure. Ses harmonies, déconcertantes au premier abord, et dont, au rebours des accords fauréens, nul contrepoint, même ténu, ne détermine les enchaînements, ont des affinités secrètes et correspondent par les ondes invisibles de leurs vibrations. Sa rythmique est minutieuse, multiple. Et l'analyse démontre la logique encore et l'ordre qui régissent sa composition, ses développements, et comment la fantaisie et une certaine raison s'y marient. Debussy n'est pas toute la musique; il n'abolit rien des gloires du passé. Il a projeté sur l'avenir un rayon qui éclaire les étapes futures. Surtout, cet art délicat, mesuré, fait de charme et de pudeur et dont toute la force jaillit de l'émotion intime, cet art, né d'une instinctive révolte, d'une « réaction vitale » contre les excès et les artifices du wagnérisme, que Debussy, dans ses articles de la « Revue blanche » et du « Gil Blas », n'a cessé de combattre, cet art, qui restitue au sentiment, à la sensation leur vérité ingénue, primesautière et ardente, est profondément français. Il nous rattache à la lignée que Debussy chérissait de nos musiciens du XVIe siècle en passant par Rameau, dont l'auteur de *Pelléas* a honoré la gloire d'un inoubliable hommage.

Il convient de citer, parmi les œuvres principales de Claude Debussy :

Piano : *Arabesques, Suite Bergamasque, Prélude, Sarabande Toccata, Estampes, Images, Children's Corner, Préludes.* Mélodies : *Ariettes oubliées, Cinq Poèmes, l'Echelonnement des haies, Le son du cor s'afflige, Mandoline, Fêtes galantes, Proses lyriques, Chansons de Bilitis, Trois chansons de France, Trois ballades, le Promenoir des deux amants.* Chœurs : *Trois chansons* à quatre voix mixtes. Musique de chambre : *Quatuor* à cordes. *Sonate* pour piano et violon. *Sonate* pour piano et violoncelle. *Trio* pour flûte, alto et harpe. Musique symphonique : *Prélude à l'Après-midi d'un Faune, Trois nocturnes, Danses* pour harpe avec accompagnement d'orchestre, *la Mer, Images.* Voix et orchestre : *Printemps, la Damoiselle élue.* Musique de scène : *le Martyre de saint Sébastien.* Musique dramatique : *l'Enfant prodigue, Pelléas et Mélisande.* Diverses transcriptions.

Debussy préparait un drame lyrique, *le Diable dans le beffroi*, d'après Edgar Poe, et un *Tristan et Yseut*. Il a écrit, de 1901 à 1908, de nombreux articles de critique musicale dans la « Revue blanche » et le « Gil Blas ». — PAUL LOCARD.

Décembristes (LES). Les *décembristes* sont les auteurs d'une conspiration militaire qui éclata en Russie en 1825, le 14/26 décembre, d'où leur nom. Ils ont tenté, en Russie, la première révolution politique, prématurément, c'est vrai, mais ils ont ainsi donné le branle et sont les ancêtres de tous les libéraux et révolutionnaires russes. Il n'est guère de nom plus populaire et respecté en Russie que celui de « décembriste ».

Causes de ce mouvement : effervescence révolutionnaire de 1816 à 1825. — Les causes de ce mouvement sont complexes. Il en est de lointaines et

qui remontent pour le moins à Catherine II, à cette Russie du XVIIIe siècle, qui se montra si accueillante aux idées des philosophes français. Sans doute, ce ne fut de la part des nobles russes de ce temps que dilettantisme d'aristocrates, flirt intellectuel, interrompu encore par l'explosion de la Révolution française. Mais le flirt, chez les pères, aboutit à l'amour chez les fils. Ceux-ci, pour beaucoup, trouvèrent au foyer paternel des pères qui avaient fréquenté les idées françaises, des bibliothèques où dominaient les ouvrages de nos philosophes, enfin des précepteurs français. Bien plus, l'émancipation intellectuelle de beaucoup des futurs décembristes se fit sur la terre même de France, où ils vinrent, les uns comme étudiants pour parfaire leurs études — c'était le bon ton, et tel fut le cas des frères Mouraviev-Apostol, — les autres, comme officiers, à la suite des armées chargées de combattre Napoléon Ier, — et tel est le cas de Pestel, Volkonski, Ryléev, Davydov, N. Tourguénev, etc. Il n'est pas étonnant que l'atmosphère russe ait paru irrespirable à ces jeunes hommes revenant de l'étranger et trouvant dans leur pays despotisme en haut, servage en bas, servilisme partout. Alexandre semblait, d'ailleurs, partager et encourager les idées libérales de ses officiers. Ceux qui revoyaient Pétersbourg après quelques années d'absence ne reconnaissaient pas la capitale. Les officiers de la garde attiraient surtout l'attention par la liberté et la hardiesse avec laquelle ils s'exprimaient.

Organisation du mouvement. Les sociétés secrètes. — Bientôt, il se forma des sociétés secrètes à l'instar des sociétés allemandes, du « Tugenbund » en particulier.

Dès 1817, se forma la société de l'*Union du salut*. Les membres principaux étaient Paul Pestel, les trois Mouraviev (Alexandre, Serge et Nikita), les frères Mouraviev-Apostol, le prince Serge Troubetskoï, le capitaine Iakouchkine. Donner des institutions à l'Empire était leur but. A peu près à la même époque, le général-major Michel Orlov fondait à Pétersbourg la société des *Chevaliers russes*. Ces deux sociétés disparurent ou, plutôt, se fondirent en une nouvelle : l'*Union du bien-être* (1819), avec les membres anciens et des nouveaux, tels que : Nicolas Tourguénev, Lounine, Chakhovski, Von Vizine, Semenov, prince Obolenski, etc. Elle fut divisée en *directions*. Il y en eut deux à Pétersbourg, deux à Moscou, plusieurs en province, une à Toultchin, centre de la deuxième armée, où dominait l'influence de Pestel. Celui-ci eût voulu une plus grande concentration entre les diverses « directions », mais on ne parvint pas à s'entendre. La société du « Bien-être » disparut (quelques membres se retirèrent des sociétés secrètes) et fit place à deux grands groupes, alliés, mais indépendants : la *Société du Nord* et la *Société du Midi*. Mais l'intérêt des conjurés, qui, depuis le rescrit du 13 avril 1822, interdisant toute société secrète en Russie, prenaient nettement figure de conspirateurs, commandait, semblait-il, la fusion des deux groupes. Pestel s'y employa encore et vint à cet effet à Pétersbourg. Il échoua devant l'obstination du chef de la « Société du Nord », N. Mouraviev. Ces deux hommes, très cultivés, étaient peu faits pour s'entendre. Mouraviev, disciple de Benjamin Constant, s'arrêtait à mi-chemin et tenait pour une monarchie constitutionnelle au profit de la dynastie. Pestel voulait « avoir maison nette » ; il allait jusqu'au bout, jusqu'au régicide et la république. On ne put s'entendre. « Chacun suit son opinion dans la « Société du Nord », dit Mouraviev ; dans celle du « Midi », au contraire, si je suis bien informé, personne n'ose contredire Pestel ; la pluralité des voix ne serait donc que l'expression de sa volonté unique ». On convint seulement qu'une nouvelle tentative de fusion serait faite en 1826. Mais les événements allaient bientôt se charger de renverser tous ces projets. Les deux sociétés continuant leur propagande parallèlement, Pestel chercha un appui auprès des sociétés secrètes polonaises. Il offrit à la Pologne son indépendance. Mais les conjurés polonais ne purent lui donner que des promesses vagues et à échéance assez lointaine. A quelque temps de là, la « Société du Midi » s'enrichit d'un nouvel appoint. Elle découvrit, dans le district tout voisin de Jitomir, un groupe de trente-six membres, jeunes, idéalistes, enthousiastes, presque tous officiers d'artillerie, sous le nom de *Slaves unis*. Réunir par un lien fédératif et par la communauté du régime républicain toutes les contrées slaves (Russie, Pologne, Bohême, Moravie, Dalmatie, Croatie, Hongrie et Transylvanie, Serbie-Moldavie-Valachie), tel était leur programme. De son côté, la « Société du Nord » absorbait dans son sein le bataillon de la marine de la garde, dont quelques chefs s'étaient constitués en société secrète.

Le complot, les révoltes. — Les têtes étaient chaque jour plus exaltées, les cœurs plus impatients. Tous, même ceux du « Nord », se ralliaient maintenant au mot d'ordre de Bestouyer : « Sus à la dynastie ! Au vent, leur poussière ! » Les colonels croyaient pouvoir répondre de leurs régiments, les lieutenants de leurs compagnies, et les régicides s'offraient. Retarder, c'était courir le risque d'être surpris et prévenus. La disgrâce de Chveikovski, colonel du régiment de Saratov, fut un premier avertissement. La « Société du Midi » résolut d'agir, en mai 1826, à l'occasion de la revue qu'Alexandre devait passer à Bélaia Tserkov. Mais, comme un coup de foudre, éclata en Russie la nouvelle de la mort de l'empereur à Taganrog (19 nov./1er déc. 1825). Les conjurés furent d'abord déconcertés. Devaient-ils se démasquer, ou se réserver ?

Ils se révoltèrent, tant ceux du « Nord » que ceux du « Midi », mettant à profit le trouble de la succession. Car Constantin, frère aîné de l'empereur défunt et à ce titre son successeur légal, avait, aux termes de l'ukase de Paul Ier, par son mariage hors d'une maison régnante en Europe, perdu ses droits à la couronne. Une lutte de générosité s'engagea entre les deux frères ; tandis que Constantin, à Varsovie, faisait prêter serment à Nicolas, Nicolas, à Pétersbourg, faisait jurer fidélité à Constantin, si bien que, du 1er au 24 décembre, jour où Nicolas accepta définitivement la couronne, la Russie eut deux empereurs, c'est-à-dire n'en eut aucun. Sa conscience nationale en fut troublée, et les conjurés voulurent en tirer parti.



Le tsar Nicolas Ier.

Cependant, ceux du « Midi » furent prévenus. La dénonciation du capitaine Malboroda, pris de remords, eut pour conséquence l'arrestation de Pestel et de plus de douze commandants de régiments de la deuxième armée, sans compter une multitude d'officiers inférieurs. La deuxième armée, décapitée, ne bougea point. Restait la première, où Serge Mouraviev-Apostol, Tiesenhausen et Bestoujev-Rumin, notamment, essayèrent d'entraîner quelques régiments à la révolte. Mais, entre les chefs conjurés et les hommes, un malentendu grave subsistait. Ceux-ci ne comprenaient pas le mot de République ; il leur fallait un tsar : Constantin ou Nicolas. La bande de rebelles, sous la conduite de Mouraviev-Apostol, fut bientôt cernée et, sans avoir brûlé une amorce, se rendit et livra ses chefs. Peu de jours après, la première armée tout entière prêta serment à Nicolas.

Quant aux conjurés de la société du « Nord », ils résolurent de « passer le Rubicon », comme dit Ryléev, et de refuser le serment, sans espoir de réussir, le jour de la prestation solennelle (14/26 décembre). Le matin de ce jour, quelques régiments, entraînés par leurs chefs, sortirent sur la place Isaac, aux cris de : « Vive Constantin » ! « Vive la Constitution » ! Le général Miloradovitch fut tué, le métropolite eut sa mitre traversée de balles. Mais ni le gros de l'armée, ni le peuple, ne soutinrent le mouvement. Nicolas fit charger les émeutiers et, à dix heures du soir, il était maître de la rébellion.

Le procès, le jugement. — C'était un gros scandale. Il fallait y mettre fin au plus tôt, rassurer la Russie. En cinq mois, ce procès gigantesque fut expédié : 240 prisonniers examinés, 1.500 témoins entendus, 121 accusés condamnés. Une commission d'enquête fut chargée d'élaborer un rapport officiel, propre à établir les culpabilités et destiné à faire croire à la Russie et aux cabinets étrangers que le mal n'était pas aussi profond qu'il y avait paru. Dans ce but, la commission étendit sur le scandale un voile épais. Les accusés ne purent faire entendre publiquement leur voix, proclamer leurs accusations contre le régime. Il n'y eut ni débats contradictoires, ni confrontation, ni défense, ni plaidoirie. Tout se passa dans le secret des cachots, entre les accusés et leurs juges.

Soigneusement furent retenus et imprimés les aveux qui pouvaient jeter sur le « mouvement » — on se gardait de dire « la conjuration », « le complot » ou « la révolte » — le ridicule ou l'odieux. Les historiens, jusqu'à ce jour, n'ont guère, pour parler des décembristes, que cette pièce officielle et nécessairement partiale.

Le rapport de la commission d'enquête, terminé, fut présenté à l'empereur le 11 juin et signé par lui le 13. La haute Cour se réunit pour dresser l'échelle des culpabilités et celle des châtiments.

Elle comprenait les trois premiers corps d'Etat : le Conseil de l'empire, le Sénat dirigeant et le Saint-Synode, plus quinze personnages choisis dans les grades supérieurs de l'armée et dans les hautes fonctions civiles. Cette haute Cour commença par établir trois genres principaux de crimes : 1° complot de régicide ; 2° complot par sociétés secrètes, ayant pour but la révolte générale ; 3° insurrection militaire.

Dans chaque genre, on marqua des degrés, suivant que l'accusé avait pris part à l'exécution du complot ou qu'il avait seulement adhéré à ses fins, ou qu'il en avait eu seulement connaissance sans le dénoncer. Dans ces degrés, on tint compte encore de certaines nuances et de circonstances soit atténuantes, soit aggravantes. On aboutit ainsi à dresser une échelle de la culpabilité de douze échelons.

L'expiation. La mort et l'exil. — Au sentiment de la Cour, les 121 accusés, ainsi répartis en douze classes criminelles, étaient tous dignes de la peine de mort. Mais la volonté souveraine était contraire à cette juste sévérité. Nicolas proclama son esprit d'indulgence. La haute Cour, invitée par le souverain à plus de mansuétude, dosa les pénalités comme suit : 121 accusés retenus, dont 5 hors de toute catégorie, peine de mort par écartèlement ; 31, dans la première catégorie, peine de mort par décapitation ; 17, dans la deuxième, peine de mort politique, la tête sur le billot, travaux forcés à perpétuité ; 58, dans les 4e, 5e, 6e et 7e, travaux forcés à terme, exil perpétuel en Sibérie, 15 ; dans la 8e, exil perpétuel en Sibérie, avec dégradation préalable ; 3, dans la 9e, déportation en Sibérie ; 1, dans la 10e, soldat avec dégradation ; 8, dans la 11e, soldats sans privation de noblesse ; 1, non classé.

L'empereur, proclamant une seconde fois son esprit de modération, mitigea encore les peines prononcées, réduisant les condamnations à mort, 5 au lieu de 36, diminuant les années de travaux forcés et d'exil. Le 23 juillet, les condamnés entendirent lecture de la sentence qui les frappait ; Pestel, Ryléev, Serge Mouraviev-Apostol, Bestoujev-Rumin, Chakhovski, étaient condamnés à la peine de mort par pendaison, les autres à un exil plus ou moins rigoureux, plus ou moins long.

Un jour leur fut laissé pour mettre ordre à leur conscience et à leurs affaires. Le 25 juillet, se leva le jour de l'expiation. A 3 heures du matin, sortirent d'abord de leurs cachots ceux qui n'étaient pas destinés à la mort. On leur arracha épaulettes, décorations, uniforme, on brisa une épée sur leur tête, et on les fit défiler devant le gibet, en présence d'une délégation des corps auxquels chacun avait appartenu. Puis les cinq condamnés à mort, vêtus d'une capote grise, un capuchon sur la tête, un nœud autour du cou, furent pendus. Le lendemain, 26 juillet, à 7 heures du matin, sur la place Isaac, à l'endroit même où s'était déroulé le combat impie, un service solennel, en présence de l'empereur, de l'impératrice, des troupes et d'un grand concours de peuple fut célébré. Les prêtres répandirent sur la foule et sur la place l'eau lustrale en signe de purification. 101 coups de canon annoncèrent la fin de la cérémonie. L'expiation était complète et toute trace du crime effacée.

L'exil en Sibérie pour les autres commença aussitôt. Placés quatre par quatre sur des télègues ou chariots à deux roues, sans autre siège que des bottes de paille, ils gagnèrent les lieux de leur déportation par Novgorod, Tver, Moscou, Nijni, Kazan, Ekaterinbourg. Ceux qui ne recevaient pas d'argent de Russie avaient un prêt de 5 roubles pour un général, 3 pour des officiers supérieurs, 1 rouble ou 50 kopeks pour les autres. Les lettres qu'ils recevaient, comme celles qu'ils envoyaient, étaient ouvertes et lues par l'autorité. Les nombreux mémoires qu'ils ont laissés permettraient de retracer leur existence, laquelle, peu à peu, par le fait de leur ascendant, de leur valeur intellectuelle et morale, s'adoucit progressivement. La Sibérie a gardé un pieux souvenir de leur passage. Ils se créèrent des occupations : lectures, conversations, jeux, arts, jardinage, œuvres de bienfaisance. Enfin, quelques-uns furent rejoints par leurs femmes et leurs sœurs héroïques, chantées par le poète Nekrasov : Mmes Troubetskoï, Davydov, Narychkine, Von Vizin, Mouraviev, les sœurs des Bestoujev Pauline Goeble, une jeune Lorraine, fiancée du chevalier Annenkov. Ceux que les rigueurs du climat sibérien n'avaient pas tués purent rentrer en Russie, grâce à l'amnistie de 1856.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire de ce mouvement, qui a échoué, parce que venu trop tôt, non soutenu par l'armée et le peuple, trop ignorants, non fruit de la terre russe, mais mûri sous l'influence d'un libéralisme exotique. Mouvement grand, cependant, et fécond par l'exemple qui s'en dégagea et par la lutte qui s'ensuivit contre l'autocratie, lutte qui ne devait finir que par la chute de celle-ci. — S. REIZLER.

Deprez (Marcel), ingénieur électricien, né à Aillant-sur-Milleron (Loiret) le 29 décembre 1843, mort à Vincennes (Seine) le 16 octobre 1918. Son père, médecin homéopathe, qui fit d'intéressantes recherches dans son art, lui avait légué un esprit curieux et original.

Après avoir passé deux années de jeunesse (classes de sixième et de cinquième) au lycée Louis-le-Grand, il compléta lui-même ses études élémentaires en suivant des cours publics et travaillant dans les bibliothèques ; il parvint à passer son baccalauréat, puis, en 1864, entra à l'Ecole nationale des mines. Il ne suivit les cours que pendant un

an et devint secrétaire du directeur de l'école, qui était alors Combes, membre de l'Académie des sciences. Cette situation, qu'il conserva pendant six ans, lui laissait quelques loisirs et lui permit de continuer ses études et aussi de faire des recherches personnelles sur les machines à vapeur; il avait déjà proposé, à cette époque, un nouveau système de distribution de vapeur, qui permettait de réaliser une assez forte économie de charbon.

En 1870, pendant la guerre, il prit part à la défense de Paris et servit dans l'artillerie; ce furent probablement les méditations qu'il put faire à cette époque qui lui inspirèrent l'idée d'**étudier les** pressions exercées dans l'âme du canon par les gaz de la poudre, en même temps que les lois du recul de la pièce. Les appareils qu'il conçut à cet effet furent construits sous les auspices du ministère de la marine et remplirent parfaitement le but que l'inventeur s'était proposé. Marcel Deprez fut récompensé de son travail par la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il reçut en 1881. Ses travaux ont été publiés à cette époque par le « Mémorial de l'artillerie de marine ».



Marcel Deprez.

C'est à partir de 1878 qu'il commença ses travaux sur l'électricité. Le transport de l'énergie électrique à distance, qui s'effectue aujourd'hui si couramment, était alors un problème non résolu, et de nombreux électriciens en recherchaient ardemment la solution. Marcel Deprez fut assez heureux pour l'indiquer le premier, et son nom restera attaché éternellement à cette découverte. La première expérience fut faite en 1882, pendant l'Exposition de Munich : une petite machine du système Gramme, construite par M. Deprez et Cornélius Hertz, était commandée par un moteur à vapeur et actionnait à distance (57 km.) une cascade située dans l'enceinte de l'Exposition, fournissant un travail de un 1/2-cheval. Le résultat obtenu par M. Deprez ne fut pas admis sans de violentes récriminations; certains physiciens ne lui pardonnaient pas d'avoir réussi : les uns nièrent simplement le succès de l'expérience, d'autres accusèrent l'inventeur de plagiat. M. Deprez confondit aisément les premiers; il recommença son expérience en utilisant les forces perdues de l'Isère et obtint un rendement de 50 p. 100. Enfin, en 1883, un syndicat de capitalistes français ayant mis à sa disposition une somme suffisante, les expériences furent reprises à la Compagnie du Nord entre Creil et Paris (56 km.) et suivies par une commission de savants, délégués par l'Académie des sciences. Les essais durèrent un mois et demi et, dans son rapport à l'Académie, Cornu déclara que *le résultat obtenu par M. Deprez dépassait tout ce qu'on avait obtenu avant lui et que ce résultat ferait époque dans l'histoire de l'électricité.*

L'Académie des sciences vota, à l'unanimité, des félicitations à l'inventeur. Le problème du transport de l'énergie se trouvait résolu; on entrevoyait un nouveau champ d'activité fécond et illimité : en particulier, l'utilisation d'une partie des forces naturelles devenait possible.

L'Académie avait déjà récompensé ses travaux. Il avait reçu en 1876 le prix Montyon de mécanique et, en 1878, le prix Trémont, pour ses recherches de balistique intérieure. En 1884, il obtint le prix Fourneyron et, en 1886, il était élu lui-même membre de l'Institut pour la section de mécanique, en remplacement de Tresca; il était officier de la Légion d'honneur depuis 1883.

Dans le cours de ses recherches, M. Deprez fut amené à perfectionner de nombreux appareils électriques. En 1881, il inventa l'interrupteur qui porte son nom ; cet appareil, analogue à l'ancien interrupteur à marteau, présentait, cependant, sur celui-ci une grande amélioration par la rapidité avec laquelle le courant se rétablit après l'interruption. On lui doit aussi un galvanomètre, un ampèremètre, etc., et aussi de nombreux résultats théoriques.

Le galvanomètre Deprez et d'Arsonval, dit « à arête de poisson » (v. *Dict. Lar. ill.*, t. IV) est disposé de telle façon que l'action du champ magnétique terrestre sur le cadre mobile peut être négligée. De plus, ses oscillations sont amorties par suite de la production de courants induits résultant du déplacement du cadre dans le champ de l'aimant et, si le circuit du galvanomètre n'a pas une résistance trop forte, l'appareil est véritablement *apériodique*, ce qui permet de faire très rapidement les lectures.

L'ampèremètre Deprez-Carpentier est un instrument pratique et des plus simples; il comprend une bobine, à l'intérieur de laquelle se trouve une aiguille en fer doux, orientée par un double aimant recourbé.

Marcel Deprez perfectionna les dynamos en indiquant le double enroulement, et il mit en usage l'emploi de la méthode graphique pour divers essais. C'est lui qui employa le premier, en 1881, les *caractéristiques*, courbes construites en portant en abscisses les intensités du courant et en ordonnées les forces électromotrices à circuit ouvert ou fermé sur des résistances croissantes ou décroissantes.

En 1890, Marcel Deprez fut nommé professeur de la chaire d'électricité industrielle au Conservatoire des arts et métiers; il avait été suppléant de Joseph Bertrand au Collège de France. Ses travaux ont été publiés dans les revues scientifiques et les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences; il a publié à part : *Traité d'électricité industrielle théorique et pratique* (Paris, 1896-1899). — G. Doucheny.

Etat-major. (Organisation pendant la présente guerre.) L'état-major est l'auxiliaire du commandement; il exerce son action en son nom et sous une forme impersonnelle.

Son rôle est le suivant :

1° Préparer pour le général les éléments de ses décisions;

2° Traduire ces décisions sous forme d'instructions et d'ordres ;

3° Compléter les instructions et les ordres par toutes mesures de détail nécessaires que le général n'aurait pas arrêtées lui-même ;

4° Assurer la transmission des instructions et des ordres et, le cas échéant, en contrôler l'exécution.

Différents états-majors. — D'après les règlements, un état-major était placé, à l'intérieur, auprès du ministre de la guerre (état-major de l'armée) et de chaque commandant de région ; aux armées, auprès du commandant en chef (état-major général), auprès de chaque commandant d'armée, de corps d'armée, de division, auprès du directeur de l'arrière (chargé du Service des chemins de fer et du Service des étapes) et de chaque directeur des étapes et des services (chargé, sous les ordres du directeur de l'arrière, des même fonctions pour une armée n'opérant pas isolément).

Les événements ont apporté à cette organisation certaines extensions. Une armée indépendante, comportant un directeur de l'arrière, a été formée en Orient. Les armées opérant en France ont été réunies en un certain nombre de groupes d'armées. Il a été désigné un généralissime pour l'ensemble des armées alliées opérant en France. Des états-majors ont été placés auprès de tous les officiers généraux mis à la tête des organisations ci-dessus indiquées.

D'autre part, à l'intérieur, par décret du 29 avril 1917, a été institué un chef d'état-major général, placé à la tête de l'administration de l'armée, délégué du ministre de la guerre pour l'étude de toutes les questions techniques intéressant les opérations militaires et pour la direction des services généraux du territoire. On sait que ce poste a été occupé successivement par le maréchal Pétain, puis par le maréchal Foch, qui est suppléé, depuis sa nomination à la tête des armées alliées, par l'officier général qui dirige les services de l'état-major de l'armée, groupe de l'intérieur.

En effet, l'état-major de l'armée a été scindé en deux groupes : groupe avant, collaborateur direct du chef d'état-major général, pour l'étude des questions et l'élaboration des travaux préparatoires intéressant la direction générale de la guerre; groupe de l'intérieur, chargé de l'organisation et de l'emploi des ressources du territoire, plus spécialement pour les besoins des armées.

Composition des états-majors. — A la tête de chaque état-major se trouve un officier qui organise le fonctionnement d'ensemble et dirige l'exécution du service. Il porte le titre de major général, pour l'état-major de l'armée, groupe de l'intérieur, pour l'état-major du maréchal Foch et du maréchal Pétain, celui de chef d'état-major pour les autres états-majors; le grade varie de général de division pour les majors généraux à chef de bataillon ou d'escadron dans une division.

Le major général est assisté d'un ou de plusieurs officiers, portant le titre de sous-chef d'état-major, à l'intérieur, aides-majors généraux, aux armées; ils ont rang de général de division, de général de brigade ou colonel; le chef d'état-major a auprès de lui, sauf dans les divisions, un ou plusieurs sous-chefs de grade égal ou immédiatement inférieur au sien.

Les états-majors de corps d'armée et de division comprennent des officiers de l'active ou de complément, dont un certain nombre sont brevetés d'état-major, un officier d'administration du service d'état-major, un interprète.

La composition des autres états-majors est variable et complexe.

Les bureaux de l'état-major. — Dans tous les états-majors, sauf ceux des régions (qui sont divisés en sections), les affaires sont réparties par espèces entre trois bureaux :

1er bureau : personnel et matériel.

2e bureau : renseignements et affaires politiques.

3e bureau : opérations et mouvements.

De plus, une section spéciale, dite du « courrier », est chargée de la réception et de la transmission des pièces.

Dans les états-majors de division, où le nombre restreint des officiers ne permet pas de les répartir effectivement en bureaux, l'organisation par bureau n'est plus que conventionnelle, c'est-à-dire qu'elle n'est plus observée que pour l'établissement et l'enregistrement de la correspondance.

C'est en vertu de cette division, aux *armées*, que le 1er bureau a dans ses attributions les questions ci-après :

a) Organisation, situation, effectifs, prises, pertes, évacuations, remplacements, mutations, remontes, avancement et récompenses, police et discipline, justice militaire, prisonniers de guerre, prévôté, sauvegardes, état civil.

b) Munitions, vivres, matériel de tout genre, constitution, consommation et renouvellement des approvisionnements.

Le 2e bureau est chargé :

a) du service des renseignements.

b) du service des affaires politiques.

c) du service topographique.

Le service des renseignements comporte, entre autres, l'espionnage, le contre-espionnage et l'interrogatoire des prisonniers et des déserteurs.

Dans le service des affaires politiques rentrent les relations éventuelles avec l'ennemi, les rapports avec les autorités civiles des pays occupés, la surveillance du personnel des formations sanitaires laissées par l'ennemi, les relations éventuelles avec la presse.

Les relations éventuelles avec l'ennemi ont trait à l'envoi de parlementaires, à l'établissement de cartels d'échange pour les prisonniers, à l'application des dispositions de la Convention de La Haye et de celle de Genève pour les blessés et les formations sanitaires, à la conclusion des conventions militaires, suspensions d'armes, armistices, etc.

Les relations avec les autorités civiles, les fonctionnaires et les habitants des territoires occupés comportent, notamment, les contributions de guerre et les réquisitions.

Le service topographique rassemble et coordonne tous les renseignements concernant le terrain de la zone d'opérations et les ressources du pays. C'est lui qui tient à jour les cartes d'opérations.

Le 3e bureau est chargé de tout ce qui est relatif aux opérations et aux mouvements des troupes. Il rédige les instructions, ordres ou parties d'ordres concernant les marches, le stationnement et le combat. Il établit le compte rendu quotidien de situation et d'opérations, qui doit être adressé par les moyens les plus rapides à l'échelon supérieur, compte rendu qui sert à la rédaction du communiqué; les reconnaissances spéciales, jugées nécessaires, rentrent également dans ses attributions.

A l'*état-major de l'armée, groupe de l'avant*, le 1er bureau s'occupe du programme des fabrications de matériel pour l'armée française tout entière, de la cession de matériel aux Alliés, de la répartition des effectifs et du matériel entre les théâtres d'opération. Le 2e est chargé de la centralisation, analyse et synthèse, des renseignements relatifs à la situation militaire, politique et économique des puissances ennemies et neutres. Au 3e bureau ressortissent les opérations sur tous les fronts des Alliés.

Dans le *groupe de l'intérieur*, le 1er bureau a dans ses attributions tout ce qui concerne l'organisation et la mobilisation de l'armée : hommes, animaux, voitures, automobiles. Le 2e bureau comprend, notamment, une section d'études de la presse étrangère, pour renseigner l'autorité militaire et le ministère des affaires étrangères — une section des courriers extérieurs chargée, entre autres, de transporter, dans des conditions de sécurité absolue, les rapports, documents, instructions, manuels et cartes particulièrement importants — une section économique, qui a la direction des commissions de contrôle postal et de contrôle télégraphique, du service secret des renseignements économiques et financiers. C'est le 3e bureau qui traite les questions relatives aux opérations militaires et à l'instruction générale de l'armée, notamment à la défense contre aéronefs.

En outre, l'état-major de l'armée, groupe de l'intérieur, comprend un 4e bureau, dont les attributions sont multiples : s'il n'a plus, comme au début de la guerre, la charge et la responsabilité exclusive des transports par terre et par eau, il conserve encore, notamment, l'organisation des services de l'arrière de l'armée française et de l'armée américaine, l'entretien des armées française, serbe et hellénique, la centralisation du fret pour le ministère de la guerre, enfin le service de la poste militaire et des colis postaux militaires, auquel sont rattachés les deux bureaux centraux militaires postaux de Paris et de Marseille, dont le premier seul occupe quinze cents personnes, et les deux bureaux des colis postaux militaires des mêmes villes. — André Cassel.

États-Unis (L'EFFORT FINANCIER, MILITAIRE ET NAVAL DES). Le comité « France-Amérique », qui a tant fait déjà pour susciter et développer en France le goût avec la connaissance des choses d'Amérique et pour rendre de plus en plus intime la communauté de sentiments, d'idées, d'intérêts et d'inspirations entre les Etats-Unis et la France, a conçu la très heureuse pensée de concentrer en un exposé large, suffisamment compréhensif, les multiples manifestations de l'effort américain dans la guerre mondiale qui s'achève par la victoire. Cette conception a été réalisée par la présentation d'une publication spéciale préparée sous le contrôle d'André Tardieu, commissaire général des affaires de guerre franco-américaines.

Depuis que le président Wilson a fait entrer les Etats-Unis dans la guerre, en mars-avril 1917, il a été beaucoup écrit sur l'effort financier et militaire de ce grand pays dans la grande guerre d'Europe, effort dont le résultat a été d'abord d'abréger la durée de la lutte, puis d'en assurer la fin victorieuse. L'effort s'est exercé dans toutes les directions de l'activité économique de l'Union, affectant l'exploitation des chemins de fer comme le fonctionnement des banques, les conditions de la production industrielle comme les possibilités du commerce extérieur, brisant toutes les traditions, contraignant toutes les habitudes, visant un seul objet : le concours le plus puissant et le plus rapide à donner aux nations de l'Entente engagées depuis trois années dans une lutte à outrance contre la barbarie.

« Au début, dit André Tardieu dans une courte, mais très expressive préface à l'exposé de l'effort des Etats-Unis, tout ou presque tout était nouveau pour l'administration et pour la nation américaines. Pour arriver aux résultats que nous admirons maintenant, le gouvernement a adopté un système d'une audace remarquable. Le contrôle de l'Etat a été étendu à tous les moyens de production, d'échange et de circulation qui intéressent la guerre. »

Le pouvoir fédéral a, d'autre part, assumé une œuvre de direction de la vie morale de la nation, qui tient dans l'effort américain une place digne de l'attention de l'observateur contemporain, comme du futur historien. L'Etat s'est efforcé, pour justifier et faire accepter le contrôle dont il prenait la charge, de se mettre en contact direct avec les citoyens, expliquant aussi clairement que possible la nécessité des mesures prises, faisant appel à la collaboration volontaire de tous, rappelant sans cesse et par tous les moyens imaginables à chacun certaines idées directrices, celles que le président Wilson a si magistralement exposées dans ses messages et discours.

« Le *Committee on Public Information* est au centre de cette organisation de propagande, nous dit André Tardieu. Il réunit des nouvelles pour la presse, des renseignements pour les conférenciers, des photographies pour les journaux, des films pour les cinémas. »

La tâche de ce comité est complétée, dans tous les grands services de production industrielle, par une armée de conférenciers. La « Food Administration » (ou Service d'approvisionnement) adresse au public des appels au moyen d'images, d'affiches, de récits dans les journaux et revues, de projections sur l'écran lumineux. Les campagnes d'emprunt sont plus vastes encore. Le président les ouvre, les ministres y participent, le secrétaire d'Etat aux finances prononce cinquante discours par semaine, les gouverneurs, dans les Etats, dirigent la propagande. Les résultats attestent l'incontestable efficacité de ces méthodes multiples, sans cesse variées, de la publicité patriotique.

On sait, maintenant, quels grands avantages militaires et économiques pouvaient être et ont été effectivement obtenus par tant de manifestations diverses, souvent bien inattendues, de l'effort américain. La victoire est venue, et tous ceux qui ont participé à l'œuvre commune peuvent aujourd'hui se féliciter d'avoir réellement bien travaillé.

André Tardieu, qui a vu de près le fonctionnement de l'énorme machine actionnée par le pouvoir fédéral, dit qu'il faut attribuer pour une large part les succès de l'effort américain à la franchise avec laquelle le gouvernement des Etats-Unis est allé à son peuple, à la loyauté avec laquelle il est resté fidèle à son devoir démocratique.

L'effort financier. — C'est en avril 1917 que les Etats-Unis ont apporté aux nations de l'Entente, engagées dans la plus rude guerre que les annales du monde aient jamais connue, le concours de leurs forces militaires et de leurs forces financières. Il convient de constater qu'à ce moment précis les Etats-Unis étaient dans une situation économique très florissante. Les fournitures de guerre à l'Angleterre, à la France, à la Russie, à l'Italie, avaient fait affluer l'or dans les caisses de leurs banques; les Américains, en trois années, s'étaient considérablement enrichis. Cette constatation, loin de rien enlever au mérite de leur intervention dans la guerre, ne fait que mieux ressortir l'esprit de sacrifice qui a guidé tous leurs actes à partir d'avril 1917 et explique la grande valeur du concours qu'ils ont donné dès lors, sous toutes les formes, à l'Entente.

A la veille de la guerre, ils avaient constitué, en vue d'améliorer leur mécanisme de banque et de circulation fiduciaire, un système de « Réserve fédérale », groupant la plupart des banques émettrices de billets autour de douze banques centrales, dites « banques de réserve fédérale », ayant leurs opérations régularisées par un Conseil central, au sein duquel le Trésor fédéral se trouve largement représenté. Nous rappellerons ici que le *Larousse Mensuel Illustré* a publié un exposé de ce nouveau système bancaire, peu de temps après qu'il avait commencé d'être en plein fonctionnement. (V. p. 220.) Cette organisation a eu un grand succès et son rôle est devenu de première importance dans la vie financière de l'Union. Elle a consolidé les résultats merveilleux acquis par l'élan des affaires privées et resserré les liens financiers unissant les diverses régions de ce pays quinze fois grand comme la France.

On ne saurait suivre dans le détail l'exposé fait par « France-Amérique », en trente-deux pages, grand format et d'impression très serrée, de l'effort financier des Etats-Unis pendant la première année de la participation à la guerre mondiale. Il suffira de constater par quelques chiffres l'énorme activité financière déployée en 1917.

Avant l'entrée en guerre, les Etats-Unis avaient déjà avancé 15 milliards à des Etats ou à des consortiums étrangers De nouvelles avances, consenties pendant l'année 1917, ont porté le total des prêts consentis à la fin de cette période à 35 milliards de francs, déduction faite des remboursements partiels qui avaient pu être effectués sur les premières avances. Le total a été, naturellement, grossi dans de fortes proportions par les transactions nouvelles passées en 1918 entre les Etats-Unis et les Alliés.

Des importations nettes d'or faites depuis le milieu de 1914 ont accru de près de 6 milliards de francs les stocks de ce métal aux Etats-Unis. Le pays, d'autre part, a rapatrié la majeure partie des titres représentant ses dettes extérieures. Une telle force financière est destinée, de toute évidence, à exercer pour longtemps une action prépondérante sur la vie économique du monde.

Les chiffres du budget fédéral permettent de mesurer l'intensité du travail imposé au gouvernement de l'Union pour la couverture des besoins de la guerre. En 1915-1916, le budget s'était soldé, en recettes et en dépenses, par 3.900 millions de francs. Or, le budget présenté le 3 décembre 1917 accuse, pour les dépenses imputables sur l'exercice 1917-1918 (crédits votés), une somme totale de 92 milliards de francs, dont 45 milliards pour la guerre et la marine et 35 milliards pour les avances à des Etats étrangers.

Les recettes ont été d'environ 5 milliards pour 1916-1917. Les prévisions de rendement pour 1917-1918 ont atteint 20 milliards de francs, dont 6 milliards 1/2 à provenir des anciens impôts et 13 milliards 1/2 de la taxation nouvelle. Sur ce dernier chiffre, l'accroissement d'impôt sur le revenu figure pour 4 milliards 1/2 et l'impôt sur les bénéfices de guerre pour 5 milliards.

La rentrée effective de l'impôt est très satisfaisante. Les taxes sur le revenu et sur les bénéfices de guerre fournissent beaucoup plus que le rendement espéré.

Entre le produit de la taxation et le montant des dépenses, l'écart est énorme, soit de plus de 70 milliards pour 1917-1918. Il a été couvert par le produit des emprunts de la Liberté, émis à des intervalles singulièrement rapprochés et dont le succès, grâce aux méthodes de propagande employées, a été considérable.

La coopération de la puissance économique américaine à la lutte soutenue par les Alliés a été surtout une œuvre de coordination industrielle, commerciale et financière. Il s'agissait, en effet, de centraliser les apports de toute nature fournis par les diverses régions des Etats-Unis pour en opérer le transfert à une affectation spéciale : l'industrie de la guerre. Cette centralisation a été favorisée par l'existence de certains organes d'origine plus ou moins récente, tels que les trusts et les banques de réserve fédérale. Les grandes sociétés américaines, jusqu'à l'entrée en guerre, absorbaient la majeure partie des capitaux disponibles parce qu'elles employaient le plus de main-d'œuvre (et par là de produits alimentaires), d'acier, de charbon, de textiles. Elles n'ont pu échapper au devoir général de modérer leurs dépenses et leurs emprunts et, cependant, pour beaucoup d'entre elles (celles qui produisent en majeure partie des objets de première nécessité devant, d'une manière directe ou indirecte, servir à la guerre), l'économie bien entendue exigeait d'extraordinaires augmentations de dépenses.

A la fin de mars 1918, une centaine des principales industries des Etats-Unis avaient rendu compte à leurs actionnaires des résultats obtenus en 1917. Leurs bénéfices nets étaient, en moyenne, très inférieurs à ceux de 1916, à cause de l'accroissement des impôts et des prix de revient. Mais leur mouvement d'affaires avait été extrêmement actif, et elles avaient engagé des capitaux considérables dans leur production.

Le besoin de coordination rapide était, cependant, trop impérieux pour que le pouvoir central, obligé d'emprunter si largement, ne fût pas amené à une action précise auprès des principales industries. Pour ce rôle difficile, il s'appuya sur des avis techniques puisés dans le monde des affaires, manifestant son désir de laisser à celui-ci toute l'indépendance compatible avec les nécessités. Les milieux financiers, non sans s'émouvoir de certaines mesures, durent admettre qu'elles étaient commandées par la force des choses. Au commencement de 1918, les emprunts des sociétés furent soumis au même contrôle officieux du Conseil de réserve fédérale que ceux des Etats et municipalités.

On doit observer que l'intervention a pris sa forme la plus étendue pour les industries dont l'activité pouvait influer le plus sur les événements de guerre, telles que les constructions navales, les mines et les chemins de fer.

Le problème concernant l'exploitation, pour le mieux des intérêts généraux et des besoins de l'Etat, de l'immense réseau des voies ferrées de l'Union reçut une première solution par la proclamation de Wilson de décembre 1917, réquisitionnant toutes les lignes des compagnies, grandes ou petites, pour la durée de la guerre et pour un certain temps après la conclusion de la paix.

Cette mesure ne fut prise qu'après des tâtonnements motivés par la complexité des facteurs sociaux, financiers et techniques en jeu. On sait que les chemins de fer, aux Etats-Unis, s'étaient développés sous un régime d'extrême liberté. Certaines compagnies desservaient d'immenses territoires, différant entre eux par la situation géographique comme par la productivité. Il fallait, pour le bien général et en vue de parer aux dangers d'une crise de transport, éliminer au plus tôt les divergences résultant d'une organisation déjà presque séculaire. Il n'y avait pas d'autre remède que la mainmise de l'Etat sur les réseaux contre la crise de main-d'œuvre et l'agitation ouvrière qui, depuis quelque temps, compromettaient le trafic de la façon la plus sérieuse.

Les compagnies, aux prises avec de grands embarras et qui, renonçant progressivement à leurs habitudes de concurrence, cherchaient à se grouper, firent bon accueil à la proclamation du président, qui, d'ailleurs, garantissait aux propriétaires des lignes un revenu net équivalant à celui de la dernière période triennale. Les actionnaires et obligataires manifestèrent leur confiance, dans les premières semaines de 1918, par une reprise des valeurs à la Bourse de New-York. La tenue de ces titres, qui représentent un capital énorme, ne pouvait que réagir favorablement sur l'ensemble de la cote, ce qui n'était point sans intérêt pour les emprunts des Alliés et pour les obligations de la Liberté que l'Etat fédéral avait déjà émises ou devait encore émettre.

L'effort militaire. — En avril 1917, l'armée américaine comprenait au total 9.524 officiers et 202.000 hommes (dont, pour l'armée régulière, 77.000 soldats et 3.733 officiers et le reste pour la garde nationale).

Le 18 mai suivant, fut votée la loi de conscription, assurant la levée d'une armée nationale par le choix systématique des hommes dont l'incorporation serait le moins nuisible aux intérêts économiques de la nation.

Tout d'abord, on ne songea pas à l'envoi de troupes en France. Le 8 mai 1917, pourtant, l'état-major américain reçut l'ordre d'étudier la constitution et le transport d'un corps expéditionnaire. Le général Pershing arrivait à Paris le 13 juin ; les premiers soldats américains débarquaient en France le 26 du même mois. Bientôt, il y eut sur notre sol une division américaine, 25.000 hommes.

Le 6 juillet, le premier bataillon fut envoyé au front. Cependant, la véritable coopération militaire ne devait, dans la pensée du gouvernement de Washington, devenir définitive qu'en 1918. Mais le président Wilson était poussé par un fort courant d'opinion, que dirigeaient le sénateur Lodge et Roosevelt, en vue d'une intervention sérieuse, immédiate. Il fallait, disaient-ils, « rendre la visite de Rochambeau ». C'est alors qu'arrivèrent les missions des pays alliés, notamment la mission Joffre et Viviani, qui reçut un accueil enthousiaste dans toutes les grandes villes des Etats-Unis.

Dès lors, était battue en brèche cette déclaration qui répondait au sentiment de la majorité du public de l'Union : « L'armée américaine ne doit faire aucun tort à l'agriculture et à l'industrie américaines. » Principe excellent, mais dont on tirait des conclusions contraires à l'envoi d'une grande armée en Europe.

La phase intensive de l'effort militaire des Etats-Unis a été ouverte par les offensives allemandes de mars et de mai 1918. Les circonstances étaient graves. Elles parurent telles au secrétaire d'Etat à la guerre, Baker, qui se trouvait alors à Paris, et il jugea qu'elles devaient modifier les modalités du concours américain. Dès son retour en Amérique, les envois d'hommes se succédèrent, de plus en plus

importants, jusqu'à atteindre le chiffre de 306.000 en juillet 1918. Le total, pour 1917 et 1918, a été de 2 millions d'hommes, dont 65 à 70 p. 100 de combattants.

En août 1918, il avait été formé 32 divisions, comprenant chacune 27.000 hommes. Les dispositions étaient prises pour la formation de 80 divisions. La signature de l'armistice a arrêté ces préparatifs.

L'effort naval. — Le numéro spécial de *France-Amérique* contient, sur l'effort naval des Etats-Unis, un chapitre de neuf grandes pages, du plus haut intérêt, tant à cause des faits qu'il met en lumière que pour leur caractère d'authenticité. Ils émanent, en effet, du Comité d'information publique, dans un document intitulé « Revue officielle de la première année de guerre ». Le détail en est très instructif et attachant; il faut, cependant, passer outre et se contenter de quelques notations topiques. En dépit des attaques des sous-marins, pas un transport américain ne fut coulé dans la traversée d'Amérique en France. Le transport *Antilles* fut coulé durant son voyage de retour. Un autre, le *Finland*, fut torpillé, mais parvint à gagner un port par ses propres moyens. Le *Tuscania* était un transport britannique, portant des troupes américaines.

Peu après le commencement de la guerre, la marine des Etats-Unis se chargea de la plus grande partie du service de patrouille dans les eaux occidentales de l'Atlantique. Une escadre, envoyée dans l'Amérique du Sud, fut reçue avec un grand enthousiasme à Rio-de-Janeiro, à Montevideo et Buenos-Ayres. Après l'entrée en guerre du Brésil, la marine de ce pays coopéra avec les navires américains à la patrouille des eaux sud-américaines.

Par la réquisition de 800 navires de différentes catégories et leur transformation militaire, les Etats-Unis se procurèrent un grand nombre de transports, de navires de patrouille, de chasseurs de sous-marins, de dragueurs et de mouilleurs de mines, de remorqueurs et autres auxiliaires. Des navires allemands, au nombre de 109, étaient internés dans les ports des Etats-Unis. Leurs équipages avaient mis volontairement les machines hors de service. Les bâtiments furent saisis et réparés. Le tonnage militaire et marchand des Etats-Unis fut ainsi accru de 700.000 tonnes, et la marine disposa de plusieurs grands transports, qui ont depuis beaucoup navigué.

Il a été construit des centaines de bateaux chasseurs de sous-marins. Le contre-torpilleur s'étant montré le type de bâtiment le plus efficace contre les sous-marins, les Etats-Unis construisent actuellement plus de contre-torpilleurs qu'aucune nation n'a jamais tenté d'en construire dans le même temps.

De juillet 1916 au mois d'août 1918, il a été construit et immatriculé aux Etats-Unis 2 900 bâtiments, représentant 2.610.000 tonnes de jauge brute.

L'opinion publique aux Etats-Unis, et peut-être même le gouvernement de l'Union, dit dans ses conclusions le rédacteur du « Numéro spécial », ne se rendaient pas très exactement compte, tout d'abord, des lourdes charges et des sacrifices de tout ordre qu'allait entraîner, pour chacun des citoyens américains, la participation à la guerre. Mais, aussi généreux que réalistes, ils ont accepté résolument la leçon des faits et n'ont pas hésité à prendre les mesures, si graves fussent-elles, que conseillaient les événements. Aussi n'est-il que juste de reconnaître que l'esprit d'initiative et les heureuses réalisations des autorités fédérales, comme la volonté disciplinée et unanime de la nation, font honneur à la grande démocratie américaine.

Le sentiment particulariste de chaque Etat par rapport à l'Union, de chaque individu par rapport à l'Union, était toujours très vivace, il y a quelques années, chez nos amis Yankees. La guerre aura eu pour conséquence de provoquer une évolution de cet état d'esprit opiniâtrément individualiste vers une coopération plus étroite des organismes des Etats isolés avec l'administration fédérale. Toutes les forces de la Confédération devant converger vers ce but : mettre au service des pouvoirs publics la totalité des ressources nationales en vue d'une victoire rapide et complète, les représentants du pays n'ont pas craint de confier au président de l'Union des responsabilités personnelles et directes sans exemple dans une démocratie.

De tous les sacrifices consentis on peut dire que le plus significatif a été l'institution du service militaire obligatoire. C'était une innovation d'une hardiesse inouïe dans la politique et les mœurs américaines. Aucune autre ne pouvait marquer d'une façon plus éclatante la volonté de « gagner la guerre ». Les Allemands virent bien, alors, que l'idéalisme américain apportait dans la lutte un élément décisif. — A. Moireau.

Guelpa (cure de). Méd. Cure de désintoxication appliquée au traitement de certaines maladies et, spécialement, du diabète sucré.

— Encycl. C'est en 1908 que Guelpa, médecin de Paris, présenta, pour la première fois, à la Société de thérapeutique et à la Société de médecine les résultats d'une méthode générale de désintoxication organique, qui lui avait été inspirée par certaines constatations faites dans le service de Dujardin-Beaumetz et qu'il appliquait depuis longtemps avec un succès constant. L'exposé de cette méthode, qui porte aujourd'hui le nom de *cure de Guelpa*, souleva d'abord les plus violentes critiques, et chacun de ses adversaires lui prédisait, par des arguments théoriques différents, un échec complet, provenant tant de l'insuffisance des moyens employés que de la résistance des malades. Or, à l'expérience, il se trouva que des faits de plus en plus nombreux et démonstratifs s'inscrivaient en sa faveur, si bien qu'aujourd'hui, beaucoup de ceux qui combattirent autrefois cette méthode l'emploient maintenant, au grand bénéfice de leurs malades. Il y a donc désormais un intérêt pratique évident à la faire connaître.

Sa technique est fort simple. Pendant trois, quatre ou cinq jours, le patient doit observer une diète rigoureuse; tous les aliments, même le lait et le bouillon, lui sont rigoureusement interdits; on ne lui permet que les boissons abondantes, sous forme d'eau pure ou de tisanes indifférentes (pas de vin, bière, cidre, ni aucune espèce d'alcool), avec une ou deux petites tasses, faiblement sucrées, de café, de thé ou de maté. En outre et pendant le même temps, Guelpa ordonne une purgation saline quotidienne (eau purgative naturelle, sulfate de soude ou de magnésie) assez forte (30 à 60 gr. suivant les cas), diluée dans un litre d'eau chaude et prise par verre à intervalles de 10 à 15 minutes. L'effet de cette purgation massive est rapide : deux ou trois évacuations abondantes, sans coliques ni malaises; après quoi, le sujet est parfaitement tranquille tout le reste de la journée et peut même vaquer sans inconvénient à ses occupations. La seule précaution à prendre, mais essentielle, est d'éviter les refroidissements. C'est pourquoi, quand il s'agit de personnes ayant leurs affaires au dehors, il vaut mieux, sauf indication urgente, pratiquer la cure pendant la saison chaude qu'en hiver.

L'originalité de cette méthode ne réside pas dans la superposition de la purgation au jeûne, mais dans la durée de son application, essentielle pour obtenir l'action thérapeutique. Au début, les adversaires de Guelpa soutenaient qu'à ce régime les malades seraient bien vite affamés, épuisés, et devraient en conséquence l'interrompre pour échapper à ces graves inconvénients. Ces inconvénients, Guelpa les niait absolument, et il avait raison. Le premier jour du traitement, le malade est, à la vérité, un peu éberlué; il éprouve quelques petits malaises, causés principalement par la rupture des habitudes alimentaires. Mais, dès le second ou le troisième jour, au plus tard, il se retrouve tout à fait dispos, sans affaiblissement, appétit gênant ni soif exagérée; souvent, même, il éprouve un sentiment de bien-être, se sent de corps plus alerte et d'esprit plus dispos. Les malades les plus gravement atteints n'échappent pas à cette heureuse influence. En 1915, arrivaient dans une ambulance de Paris de malheureux blessés de guerre, lamentables, fiévreux, déprimés, moins par le fait des hémorragies et des souffrances que de l'infection généralisée dont ils étaient victimes. Quand Guelpa leur prescrivait, au lieu des toniques dont ils semblaient avoir besoin, deux ou trois jours de jeûne et de purgation, certains médecins se récriaient et pensaient que l'on condamnait à mort ces pauvres blessés. Non seulement ils ne mouraient point, mais encore, au bout de leur cure et à la surprise générale, ils étaient sensiblement améliorés; la fièvre avait disparu, ainsi que la dépression, le teint était redevenu bon, les plaies prenaient un bel aspect et évoluaient rapidement vers la guérison.



Aspect d'un port de base américaine en France. — Le déchargement, à l'aide de grues géantes, des produits et marchandises de toutes sortes destinés aux armées du front.

De ces faits impressionnants, que l'on pourrait multiplier, quelle est l'explication?

Beaucoup de maladies, au moins dans leur gravité et leurs complications, sont imputables à une intoxication de l'organisme, qu'elle soit d'origine endogène ou exogène. Pour lutter contre cette intoxication, qui diminue la résistance des organes et gêne, ou empêche, les réactions défensives, il faut : 1° obliger l'organisme à vivre sur son propre fonds, car, alors, en vertu de la concurrence vitale, les cellules affaiblies, épuisées, altérées, sont détruites les premières et dévorées par les phagocytes, en même temps que les déchets et les toxines sont plus énergiquement oxydées pour parer aux besoins énergétiques (c'est à cela que répond le jeûne de quelques jours); 2° nettoyer l'intestin des matières qui s'y accumulent et qui, résorbées, sont une cause permanente d'intoxication, tout en maintenant une bonne diurèse qui facilite l'élimination des résidus intérieurs, brûlés et détruits (c'est à cette seconde nécessité que répondent les purgations salines répétées et les boissons aqueuses abondantes). Il est évident que, si ces desiderata sont convenablement remplis, les procédés naturels de défense et toutes les fonctions doivent se trouver facilités, puisque les tissus et les humeurs, débarrassés des déchets qui les « encrassent » ou modifient leur composition, sont, pour ainsi dire, ramenés à l'état de neuf. C'est justement ce que l'on observe chez les malades traités. Bien loin, après une cure de Guelpa, de constater chez eux une tendance à l'anémie, on note, au contraire, une augmentation du nombre des globules rouges, de la richesse en hémoglobine et de l'index opsonique, la dilution du sang étant d'ailleurs maintenue normale, malgré les purgations, par l'usage de boissons abondantes; l'amaigrissement consécutif, qui peut atteindre 500, 700 et même 1.000 grammes par jour de cure, ne diminue nullement les forces, car la pression au dynamomètre est plus élevée, la détente musculaire plus rapide; le coefficient urinaire d'utilisation azotée devient plus élevé, tandis que baisse le coefficient d'intoxication. La langue, enfin, est complètement nettoyée, la digestion plus aisée, le travail plus facile, etc.

C'est contre le diabète sucré qu'a été utilisée, en premier lieu, la cure de Guelpa et avec un succès

qui ne s'est pas démenti. Une seule cure (de 4 à 5 jours) suffit parfois à faire disparaître le sucre, même quand il atteint un chiffre élevé (100 gr. et au delà); mais il est rare qu'il ne reparaisse pas ensuite plus tard. Il faut donc que le diabétique s'astreigne, en général, à une série de cures, au bout de laquelle il guérit complètement et définitivement de sa glycosurie et de l'état diathésique qui la conditionne, à la condition qu'il s'observe soigneusement au point de vue alimentaire, le régime devant être surtout *réduit*, sans nécessiter l'exclusion complète d'aucun aliment (pain, fécules, sucre). Quant aux complications graves du diabète, comme la gangrène, elles guérissent avec la même facilité. Toutefois, en ce qui concerne le diabète pancréatique, les effets de la cure de Guelpa sont beaucoup moins rapides, et il est des cas, rares à la vérité, où la médication paraît inopérante. Le taux du sucre urinaire n'a, d'ailleurs, pas d'influence sur les effets du traitement, et ce sont souvent les glycosuries les plus fortes qui cèdent le plus rapidement. Enfin, il n'est pas besoin d'ajouter que l'*acidose* et toutes les menaces de coma diabétique sont rapidement dissipées par la cure de Guelpa, méthodiquement et promptement appliquée.

Certains autres états diathésiques et, notamment, l'obésité toxique et le rhumatisme déformant, si rebelle à toute thérapeutique, sont aussi très heureusement influencés par cette cure, à la condition qu'elle soit répétée un grand nombre de fois et qu'en ce qui concerne le rhumatisme, on y adjoigne un régime décalcifiant. Il en est de même dans les troubles digestifs, surtout hypersthéniques, à cause de la déchloruration que la cure entraîne, dans les albuminuries cycliques, dans l'eczéma, l'épilepsie et les états neurasthéniques avec excitation. Dans les toxi-infections, comme on l'a vu ci-dessus, dans les phénomènes toxiques liés aux vastes brûlures, dans les empoisonnements chroniques, comme le morphinisme et le saturnisme, elle apporte aussi des résultats très satisfaisants, ainsi que Jennings l'a maintes fois constaté. Il semble, d'ailleurs, que la cure de Guelpa facilite l'action des médications spécifiques, comme on a pu le noter dans le paludisme et la syphilis. Il convient, enfin, de noter que, si certaines infections, les septicémies par plaie infectée, la furonculose, l'érysipèle, sont très favorablement influencés, d'autres, et principalement la grippe, la tuberculose, le cancer, ne ressentent de la cure qu'un effet nul ou même fâcheux, bien que, dans ces maladies, les actions toxiques jouent un rôle certainement important.

La cure de Guelpa n'est donc pas une panacée; elle a, au contraire, des indications très précises, mais que, peut-être, nous ne connaissons pas toutes encore.

D'après la manière dont elle agit, il faut surtout la considérer comme un adjuvant très précieux du traitement spécifique, exception faite, cependant, pour les maladies diathésiques et, avant tout, pour le diabète, à l'égard duquel elle apparaît nettement curative. La seule difficulté réelle, dans l'application, est la résistance des malades. Quelques-uns se refusent carrément à l'utiliser, sous prétexte qu'ils ne pourront jamais supporter un si long jeûne ni tant de purgations. L'expérience, renouvelée des milliers et des milliers de fois, atteste que c'est une erreur; sitôt, d'ailleurs, qu'un malade, triomphant de ses propres répugnances, a réussi à aller scrupuleusement jusqu'au bout de sa première cure, le soulagement éprouvé est tel qu'il n'hésite plus à la recommencer. Enfin, une condition absolument nécessaire à la réussite de la cure est d'observer strictement, scrupuleusement, les indications de la technique de Guelpa. Un jeûne insuffisant ou sans purgation ou trop court, des purgations mal prises ou sans jeûne, ne sauraient, en effet, procurer les améliorations attendues, puisqu'ils ne rempliraient pas les indications requises pour une complète désintoxication. — Dr J. Laumonier.



A Metz : Le maréchal Pétain, au moment de recevoir le bâton de maréchal que va lui remettre le président Raymond Poincaré. Derrière lui, les chefs des armées alliées : les maréchaux Joffre et Foch ; le maréchal anglais Douglas Haig ; le général américain Pershing ; le général belge Gillain ; le général italien Albricci ; le général polonais Haller. (En haut, à droite, le président R. Poincaré donnant l'accolade au maréchal Pétain. — En haut, à gauche, le président R. Poincaré et G. Clemenceau, passant sur le front des troupes.)

Guerre en 1914-1918 (LA). [*Suite.*] — Le mois de décembre 1918, qui fut un mois de fête et d'allégresse, fut aussi un mois d'attente et de lente ébauche des réparations nécessaires. On a vu s'y succéder les entrées royales, les voyages de joie triomphale dans les provinces récupérées, les marques éclatantes de respectueuse reconnaissance à l'égard de notre grand allié le président Wilson. On y a entendu, en même temps, la sourde et lamentable plainte de nos départements libérés, victimes suprêmes d'une lutte inexpiable, dont l'armistice n'a pu terminer les souffrances, où la vie, étouffée sous la barbarie germanique, n'a pu renaître que par fragments, au milieu des plus cruelles privations. Nous y avons assisté de loin, sans en bien connaître les détails, ni en démêler tout à fait l'exacte signification, aux troubles politiques, quelquefois sanglants, qui ont agité la masse allemande, désemparée, privée des guides dominateurs qui lui avaient imposé une discipline et une constitution, incapable encore de se donner à elle-même les lois de la liberté. De plus loin encore, nous avions suivi, à travers l'obscurité qui environnait encore ce pays et qu'aucune lueur précise ne dissipait, les terribles convulsions de la Russie, sans pouvoir deviner si nous allions en voir surgir un être nouveau, effrayant peut-être, mais capable de vivre, ou si nous étions en présence des derniers spasmes d'un organisme en dissolution. Ailleurs, nous avions senti toutes les difficultés qui s'accumulent autour de la reconstitution de la Pologne, les tâtonnements inévitables de la république tchéco-slovaque, les conflits d'intérêts qui compliquent la formation, en face de l'Italie, du nouvel État yougo-slave. Il n'était pas jusqu'aux troubles politiques de l'Espagne, agitée par le vieil esprit particulariste de la Catalogne, et au drame sanglant qui coûta la vie au président de la République portugaise, qui n'aient été des signes de ce temps extraordinaire. Plus près de nous, par contre, nous avions senti, sur un grand et solide pays comme l'Angleterre, l'action irrésistible d'une énergie morale agissant dans le sens même de la tradition réfléchie de tout un peuple, et le succès électoral de la coalition qui se pressait autour de Lloyd George avait été, pour le corps électoral français, un avertissement et un exemple. Enfin, la présence parmi nous du président Wilson, la calme confiance de cet homme de foi dans le pouvoir de la justice, sa volonté de discuter équitablement tous les droits, de réparer tous les dommages de la force et de ne permettre l'oppression d'aucune faiblesse semblaient devoir être pour l'avenir une garantie et pour la paix future du monde un soutien inébranlable. Mais le contraste même qui se manifestait entre ces faits et ces tendances, la difficulté d'accorder les anciennes règles de l'équilibre européen avec les principes encore vagues de la Société des nations, idéal entrevu dans la brume, l'incertitude qui subsistait sur les véritables aspirations de l'Allemagne, la lourde angoisse que la Russie faisait peser sur l'Europe, tout prouvait au moins clairvoyant que, si la lutte armée était très certainement terminée et ne pouvait, en admettant qu'elle reprît, se développer que dans un champ étroitement limité, la guerre n'était pas finie, — en ce sens qu'on devait raisonnablement, avant de proclamer solennellement la paix tant souhaitée, avoir réglé le statut des peuples de telle manière que cette même paix fût assurée réellement par la satisfaction légitime et réciproque des aspirations et des besoins de chacun, beaucoup plus que par des signatures conventionnelles et révocables.

Dans cette chronique, où nous éprouvons un indicible soulagement à n'avoir plus à parler d'actions militaires, si glorieuses fussent-elles pour nos soldats, il nous faut essayer d'indiquer sommairement, avant que se réunisse le Congrès de la paix, quelles étaient, au dernier jour de l'année 1918, la situation générale de l'Europe et les questions à résoudre. Chacune de ces questions se présente chaque jour, dans la presse, isolément et par fragments, au hasard de télégrammes d'une authenticité douteuse et d'informations contradictoires ou tendancieuses. Il était nécessaire de les grouper si l'on voulait en saisir toute la gravité, et il était du devoir de tout citoyen d'avoir la claire vision des problèmes aux multiples données qui vont se poser devant les plénipotentiaires de l'Entente.

Avant tout, nos regards se portaient vers l'Allemagne. Que représentait, fin décembre 1918, cette expression? Y avait-il encore « une Allemagne », au sens que nous avons donné à ce mot depuis 1871, ou avions-nous devant nous des « Allemagnes » diverses de tendances et d'esprit? Il était très délicat de répondre à ces questions. — Au point de vue militaire, nous traitions avec l'Allemagne qui nous avait fait la guerre. Le maréchal Foch, mandaté par l'Entente, posait ses conditions au grand quartier général allemand, que représentaient essentiellement le général de Winterfeldt et le secrétaire d'État Erzberger et qui avait toujours pour chef le maréchal Hindenburg, seule autorité allemande qui n'eût pas été discutée depuis la chute des Hohenzollern. Ces conditions étaient exécutées avec plus ou moins d'exactitude et de récriminations. Du moins, l'occupation militaire prévue par l'armistice du 11 novembre, étendue, lors de la prolongation accordée le 13 décembre, à une zone de dix kilomètres depuis la tête de pont de Cologne jusqu'à la frontière hollandaise, s'était organisée régulièrement, avec une grande prudence de la part des Alliés et sans aucun incident. Les troupes anglaises, françaises, américaines et belges s'étaient progressivement avancées jusqu'au Rhin, puis au delà du fleuve. Avec Coblentz, Mayence, Trèves, Aix-la-Chapelle et tout le pays rhénan, nous tenions là un gage considérable. La population de ces régions avait accueilli les troupes alliées avec curiosité, sans aucune apparence d'hostilité, quelquefois, comme à Cologne, qui connut un instant les désagrégeants d'une révolte militaire, avec satisfaction. — D'autre part, la reddition de la flotte allemande et de tous les sous-marins avait rendu toute sécurité à la navigation maritime. Donc, sur terre comme sur mer, nous étions assurés contre toute reprise des hostilités, et nous gardions la maîtrise de la situation. Mais, nous le répétons, tout cela était d'ordre militaire et émanait, en somme, du commandement allemand tel qu'il existait pendant la guerre. Il était patent, au surplus, que l'armée allemande n'était ni démobilisée ni désorganisée, et

qu'Hindenburg continuait à en être le chef accepté de tous. Il pouvait même arriver que le sort de l'unité allemande fût entre ses mains; on pouvait admettre logiquement que toutes les forces sociales qui avaient intérêt en Allemagne à conserver leur cohésion et à lutter contre l'anarchie voyaient dans le vieux maréchal, qui avait su conserver son autorité et sa popularité, le sauveur possible et, peut-être, nécessaire.

On pouvait, à propos de nos relations diplomatiques avec l'Allemagne, faire des observations analogues à celles qui précèdent. Le Dr Solf, qui détenait le ministère des affaires étrangères depuis la chute du gouvernement de Guillaume II, l'avait détenu avant l'abdication, et il n'est pas certain qu'il ne le lui ait pas été conservé autant pour maintenir la continuité de la politique étrangère dans un moment critique que par l'effet d'une secrète conformité de vues qui reliait le nouveau pouvoir aux dirigeants de l'Empire déchu. On doit ajouter que, lorsque, devant le Congrès des ouvriers et soldats réuni à Berlin le 16 décembre, le Dr Solf dut, en présence d'une hostilité plus bruyante que raisonnée, résigner ses fonctions et fut remplacé par un favori de l'ancien régime, le comte de Brockdorff-Rantzau, ministre d'Allemagne à Copenhague, ce choix, en dépit de tout l'esprit démocratique qui fut attribué généreusement à ce grand seigneur, apparut beaucoup plutôt comme une continuation du passé que comme le présage d'une diplomatie transformée.

Il est certain, enfin, que toute l'ancienne administration impériale subsistait et que c'est grâce à elle que l'Allemagne vivait. L'étiquette seule était autre; l'esprit était le même. Ainsi on était amené à constater tout d'abord en Allemagne la persistance de pouvoirs qui prolongeaient à la fois l'ancien régime et le principe de l'unité allemande. En tirer la conclusion qu'une contre-révolution était imminente ou possible aurait, en dépit de certaines tendances impérialistes surgissant en divers milieux, dépassé de beaucoup les faits eux-mêmes. On avait, en effet, l'impression très nette que Solf, comme Hindenburg, servaient non les Hohenzollern, mais l'ancienne politique impériale et tendaient à conserver à l'Allemagne nouvelle, en dehors de toute idée dynastique, les incontestables avantages d'une organisation qui avait fait ses preuves. Rien n'appuie mieux cette opinion que le manifeste du 11 décembre, dans lequel Hindenburg invitait l'armée à soutenir le gouvernement actuel et la bourgeoisie et, essentiellement, « à écarter de la patrie les misères qu'engendre le bolchevisme ».

Mais, à côté de ces restes d'un passé si récent, dont tant de traits sont compatibles avec un gouvernement républicain, l'Allemagne avait-elle adopté la forme d'une république? Quelques Français isolés, ignorants, insensés ou criminels, avaient pu le croire, ou faire semblant, et proclamer au milieu de l'indignation publique leur sympathie pour cette république nouvelle. Cela ne changeait rien à la question et ne pouvait être pour nous qu'une raison de plus d'être sur nos gardes. En fait, il n'y avait pas de République allemande. Il y avait à Berlin un gouvernement mal défini, divisé, dirigé essentiellement par Ebert et Scheidemann, battu en brèche par Liebknecht, Ledebour et tout le groupe Spartacus, — et, en dehors de Berlin, des tendances locales variées,



A Metz, le 8 décembre 1918.
Jeunes Lorraines parcourant gaiement en automobile les rues de la ville, le jour de l'entrée solennelle des troupes françaises.



A Strasbourg, le 9 décembre 1918.
Alsaciens et Alsaciennes défilent joyeusement devant le président de la République Raymond Poincaré, entouré des membres du Gouvernement et du Parlement. (J. Simont, *l'Illustration*.)

que l'attitude de Berlin pouvait orienter suivant ce qu'elle serait, soit vers le maintien de l'unité allemande, soit vers le séparatisme. — Le rôle que Berlin joue en Allemagne ne peut en aucune façon être comparé à celui que Paris joue en France. Si Paris n'est pas le centre géométrique de la France, il est son vrai centre géographique et, depuis des siècles, son centre moral. Berlin n'est un centre pour l'Allemagne, ni géographiquement, ni moralement. C'est une ville relativement moderne, qui, pendant des centaines d'années, n'a pas compté en Allemagne. Physiquement, l'Allemagne n'a pas de centre. Moralement, elle en a un grand nombre, dont aucun n'a jamais accepté d'être absorbé par Berlin. Par suite, ce qui se



Le président Raymond Poincaré sortant de la cathédrale de Strasbourg.

passe à Berlin n'implique pas une répercussion nécessaire dans le reste de l'Allemagne. Mais, inversement, Berlin représente l'unité réalisée militairement par la Prusse; elle est le symbole de la domination et, en même temps, de la grandeur impériale. Que Berlin donne l'exemple de l'ordre dans la liberté, du respect de la constitution sociale allemande, qu'elle se montre digne de grouper autour d'elle les éléments de l'avenir allemand, il est certain qu'aucune partie de l'Allemagne ne refusera de la reconnaître comme la tête de l'Etat républicain allemand. Qu'au contraire, Berlin apparaisse comme le siège de l'anarchie, que le bolchevisme semble y triompher, que des troubles sanglants, antipathiques à une nation qui ne souhaite que le repos, la paix et le travail réguliers, s'y produisent, il y a beaucoup de chances pour que l'unité allemande se dissolve, ou que toute l'Allemagne, appuyée sur l'armée, se réunisse contre Berlin. Ebert et Scheidemann l'avaient certainement compris. C'est leur conviction qu'il était indispensable d'affirmer l'unité de l'Allemagne, c'est la certitude qu'ils avaient derrière eux la majorité du peuple allemand qui leur a fait désirer la réunion la plus rapide de la Constituante. Mais, soit qu'Ebert et Scheidemann n'aient pas été à la hauteur des événements, soit qu'ils n'aient pu disposer de moyens d'action suffisants, soit, enfin, que des circonstances fortuites, les troubles du temps plus que la force de leurs adversaires, les eussent dominés, il est certain qu'au cours de décembre la situation du Directoire socialiste, qui formait le gouvernement de Berlin, avait été, à Berlin même, très critique.

Dès le 6 décembre, des émeutes avaient éclaté dans cette ville. Elles avaient pour cause la présence d'une division de marins, éléments turbulents et peu disciplinés et, plus probablement encore, le fait que le préfet de police, Eichhorn, était favorable aux adversaires du gouvernement. Il avait semblé, pourtant, un moment que la situation se dénouait en faveur d'Ebert et de ses collaborateurs. D'ailleurs, à la suite de ces journées, des troupes, dévouées au gouvernement, étaient entrées à Potsdam et à Berlin. — Le 16, le Congrès des comités des ouvriers et soldats s'était réuni dans la capitale. Le 18, on annonçait qu'Ebert et Scheidemann étaient raffermis dans leur pouvoir. Mais cette affirmation était très vite contredite par des faits graves. A partir du 23 décembre, les marins, auxquels on n'avait pas tenu des promesses financières qui leur avaient été faites, s'étaient mis en opposition violente avec le gouvernement, qui fut, à ce qu'il semble, abandonné, à un certain moment, par les forces de la police, à l'instigation d'Eichhorn. Des collisions avaient eu lieu. Il y avait eu des morts et des blessés. Liebknecht, Ledebour et le groupe Spartacus avaient, à la faveur de ces troubles, gagné du terrain, et on avait annoncé que la victoire leur restait. Or la liaison de Liebknecht et de ses partisans avec les bolcheviks russes n'était pas douteuse, de même que leur intention d'établir en Allemagne la socialisation totale et immédiate et le terrorisme à l'égard des officiers et de la bourgeoisie. Tous ces événements avaient été obscurs pour nous et, peut-être aussi, pour les Allemands. Ils étaient en tout cas très incomplètement connus. Ils se résumaient dans la lutte des socialistes majoritaires et indépendants contre les minoritaires et les Spartaciens. Mais on ne devait pas oublier que le groupe Spartacus représentait une infime minorité et qu'il n'était pas dans l'esprit du peuple allemand, dont la majorité restait étrangère à ces agitations et les réprouvait, de se rallier au bolchevisme russe et de se laisser imposer l'anarchie slave. Cependant, la victoire de Liebknecht aurait pu provoquer un trouble très grave, même s'il eût été passager, auquel l'Entente n'avait pas le droit de rester indifférente, et qui eût embrouillé davantage encore la position de l'Allemagne à l'égard du Congrès de la paix. Aux dernières heures de 1918, cette éventualité semblait avoir été écartée. On annonçait qu'Ebert, soutenu par Hindenburg et décidé à employer les moyens énergiques, restait maître du gouvernement et qu'il le reconstituait avec des éléments tirés uniquement du groupe majoritaire. On devait voir là un pas fait vers une organisation définitive et pacifique de l'Allemagne.

Il fallait tenir compte, enfin, des tendances séparatistes, qui, nous l'avons déjà dit le mois dernier, font partie de l'héritage politique et de la vieille mentalité de l'Allemagne. Ces tendances étaient manifestées sur bien des points : à Cologne, à Kiel, en Franconie, dans le Palatinat, en Hanovre, dans le grand-duché de Bade, en Thuringe et surtout en Bavière. Il ne faut pas exagérer l'importance de ces velléités et, spécialement en Bavière, Kurt Eisner, qui était le chef incontesté du gouvernement bavarois, s'était défendu de vouloir contribuer au démembrement de l'empire allemand. Mais on ne doit pas, non plus, négliger des manifestations qui s'appuient non seulement sur de très vieux souvenirs, mais sur des intérêts moraux fort puissants. On a le tort, quand on étudie la situation de l'Allemagne, de ne pas faire intervenir assez la question religieuse au nombre des facteurs qui peuvent peser sur les destinées de ce pays.

Or les populations très catholiques des pays rhénans et de la Bavière n'entendent pas être menacées dans leurs libertés et leurs croyances religieuses, et elles avaient été sérieusement inquiétées par les mesures anticléricales du socialiste Hoffmann, chargé de l'instruction publique dans le gouvernement d'Ebert. Cette considération, jointe à l'appréhension que provoquait la menace spartacienne, à la crainte de voir la paix compromise, au besoin d'ordre qu'avaient tant d'organismes, non seulement bourgeois, mais encore ouvriers et syndicaux, était de nature à éloigner de Berlin et de la Prusse les fractions de l'empire qui ne songeraient pas à se séparer si elles ne sentaient compromis leur sécurité matérielle et les droits moraux auxquels elles tiennent le plus. L'Entente, qui avait, nous n'en doutons pas, à l'égard de l'Allemagne, autre chose qu'une politique militaire, avait un intérêt primordial à suivre de très près les détails de cette situation. Beaucoup pensaient aussi qu'un homme comme Kurt Eisner, très bon allemand, mais aussi très sincère bavarois et très averti sur les intérêts de sa grande et de sa petite patrie, était de ceux que le moment présent désignait le plus fortement pour influer sur les destinées de son pays.

On le voit, l'Entente n'avait devant elle, sur la fin de 1918, aucun gouvernement allemand défini, autorisé à parler au nom de l'Allemagne, capable de faire respecter ses décisions. Mais elle était certainement encore en présence d'une Allemagne pénétrée de principes impérialistes, peu convaincue de sa défaite et de ses torts, prête à revendiquer de nouveau, à la première occasion, les prétendus droits politiques et économiques que son orgueil naturel et la folie des Hohenzollern l'incitent à considérer comme naturellement nécessaires à son existence. Il est inutile d'insister pour faire apparaître les complications qu'une semblable situation pouvait entraîner et la prudence qu'elle commandait au gouvernement français, plus qu'à tout autre.

Tandis que le problème allemand restait ainsi posé et inquiétant, à l'est de l'Europe, derrière l'Allemagne, surgissait l'inconnue, plus redoutable encore, qu'était la Russie. Sur les affaires russes s'étendait une obscurité plus épaisse que sur les affaires de Berlin. Aucune des nouvelles qui nous venaient par la presse, le gouvernement russe étant maître des communications, quelles qu'elles fussent, ne pouvait mériter notre confiance. Ces informations contradictoires annonçaient d'une part une grave défaite bolcheviste du côté de Perm, dans la région où opérait l'armée volontaire du général Denikine, successeur d'Alexeief, d'accord avec le gouvernement d'Ekaterinodar; d'autre part, une véritable invasion bolchevik, puissante en nombre, bien organisée, du côté de la Pologne et de l'Esthonie, qu'on nous représentait comme plongées dans la terreur; en même temps, on signalait le désarroi des bolcheviks à Pétrograd.

Ce qui semblait certain, indubitable, c'était l'anarchie grandissante : une famine atroce, par suite de l'hostilité des paysans qui cultivaient peu et cachaient leurs récoltes, la ruine totale de l'industrie par suite du manque de matières premières, la diminution progressive de la production minière par suite de l'accroissement insensé des salaires, l'absence totale de numéraire, le débordement d'un papier-monnaie sans garantie, la ruine des banques, la cherté invraisemblable des denrées de première nécessité, la tyrannie d'une police et d'une hiérarchie sociale pires que celles du régime tsariste, l'espionnage incessant, l'insécurité individuelle. Il paraissait, en outre, évident que les bolcheviks avaient formé une armée, d'abord avec des éléments lettons et chinois, puis avec des éléments russes, peut-être recrutés de force, peut-être volontaires, par suite de l'appât d'une haute paye et de la certitude de ne plus mourir de faim. Quelles étaient la force numérique exacte et la valeur militaire de cette armée, dont Trotsky semblait le chef, rien ne permettait d'en faire l'estimation. — La Russie vivait, si c'est là vivre, séparée du monde entier, solitaire et sanglante, défiant toutes les puissances, persécutant farouchement quiconque des gouvernants ou leurs séides soupçonnaient de « bourgeoisie », et, en particulier, la centaine de malheureux Français torturés dans les prisons bolchevistes. Telle quelle et si en dehors du bon sens que nous paraisse cette ambition, non seulement le gouvernement de Lenine n'atténuait en rien, devant la menace d'une catastrophe spontanée, ce système de dissolution sociale, mais il prétendait faire déferler sur le vieux monde, en attendant le nouveau, son principe d'anarchie et de guerre à mort contre le capital. Ne regardant pas à la dépense, il avait organisé un système de propagande qui devait en Asie gagner la Chine et l'Inde et, en Europe, l'Allemagne d'abord, puis les pays neutres, enfin les pays de l'Entente.

C'est ici qu'on touche du doigt le danger de cette situation. La liaison entre les bolcheviks russes et les spartaciens allemands, nous le répétons, entre Lenine et Liebknecht, ne pouvait faire de doute. D'une part, le gouvernement bolchevik russe avait besoin, pour relever la Russie au point de vue finan-















L'arrivée des chefs des États alliés à Paris : 1. Le roi George V d'Angleterre et le président de la République Raymond Poincaré (28 novembre 1918). — 2. La reine Elisabeth de Belgique et Mme Raymond Poincaré. — 3. Le roi Albert de Belgique et R. Poincaré. — 4. Le duc de Brabant, fils aîné du roi et de la reine de Belgique, et Georges Clemenceau, président du Conseil (5 décembre 1918). — 5. Le président des États-Unis, Wilson, et R. Poincaré (14 décembre 1918). — 6. Mme Wilson. — 7. Le roi d'Italie Victor-Emmanuel III et R. Poincaré (19 décembre 1918).

cier, industriel, minier, agricole, en un mot pour organiser la masse moscovite, de l'expérience, de l'esprit d'ordre et de discipline des techniciens allemands. D'autre part, le parti avancé allemand comptait sur l'appui russe, sur sa propagande, sur la timidité du gouvernement d'Ebert à l'égard des bolcheviks russes, et, la victoire acquise par hypothèse, il escomptait pour le développement allemand les richesses du sol russe, l'union de la Russie et de l'Allemagne devant ensuite permettre la conquête de l'Europe. Certes, l'utopie extravagante éclate dans ce plan colossal. Mais il serait dangereux de s'en tenir, sous prétexte d'utopie, à la prétérition.

Nous avons souvent insisté ici, alors que l'Allemagne impériale se croyait sûre de triompher, sur le danger qu'il y avait, pour l'Europe, à livrer la Russie à notre ennemie. Le danger a changé de forme; il n'a pas disparu. Au moment où nous écrivions ceci, aucune barrière, en effet, n'existait entre la Russie et l'Allemagne. Celle que doivent constituer des Etats en formation était encore purement nominale. La Russie du Sud, l'Ukraine, étaient incapables de résister par leurs seules forces à une invasion armée. Au nord, l'Esthonie demandait à grands cris du secours. Riga et Reval étaient menacées. Une escadre anglaise ne pouvait que protéger les côtes. Au centre de la barrière, l'Etat polonais s'organisait péniblement et lentement. La question même se posait de savoir si l'on n'assisterait pas à ce spectacle paradoxal de l'Allemagne vaincue entrant en guerre, à propos de la Posnanie, contre la Pologne, dont l'Entente victorieuse avait promis la totale renaissance. Il y avait là, par conséquent, des éléments qu'il fallait soutenir. Vrinnitchercko et Petchura en Ukraine, Joseph Pilduski en Pologne, cherchaient à la fois à arrêter le bolchevisme russe à la frontière de leurs patries et à lutter contre le germanisme, qu'ils sentaient à la fois hostile à leurs visées nationales et favorable au même bolchevisme. Ils étaient à la fois — ou, du moins, ce que nous pouvions démêler de sûr dans les informations semblait le prouver — des patriotes qui désirent pour leurs pays, tous deux si riches et si pleins d'avenir, l'indépendance, l'ordre et la prospérité, et des amis de l'Entente, qui comprennent la nécessité d'affranchir le monde du militarisme annexionniste de l'Allemagne. A ce double titre, ils méritaient d'être aidés énergiquement.

Pas plus que qui que ce fût, nous ne pouvions, au 31 décembre, préjuger des intentions de l'Entente au sujet de la Russie, ni de la forme sous laquelle elles se manifesteraient.

Nous avons laissé souvent, ici, pressentir, avec les précautions requises, ce que Franklin-Bouillon a dit à la tribune de la Chambre, le 29 décembre, à savoir que nous n'avons pas eu jusqu'ici de politique russe. Dans les dernières semaines, la presse avait annoncé comme officiel qu'il n'y aurait pas d'expédition militaire en Russie. Certaines ripostes du ministre Pichon au député Cachin donnaient à penser, par contre, qu'ainsi condensée, cette affirmation ne répondait pas à la vérité. En fait, nous avions des troupes au nord et au sud de la Russie; l'armée roumaine était prête; on cherchait à susciter et à soutenir la résistance nationale russe; il était évident qu'on allait sortir de l'inaction. Rien n'était plus souhaitable au point de vue russe, au point de vue des nationalités que l'Entente appelle à la vie, au point de vue de la tranquillité du monde et de la paix future. Nous n'énonçons rien d'exagéré en disant que le seul obstacle à la paix était, dorénavant, le gouvernement bolchevik russe. Prétendre, sous prétexte de respecter le droit des peuples, que nous devons laisser réduire à néant par une bande de fanatiques un grand pays nécessaire à l'équilibre du monde, qui a été notre allié et dont les intérêts sont étroitement liés aux nôtres dans le passé et dans l'avenir, est un sophisme ou une trahison. Il est triste de constater que, dans les derniers jours de décembre, il s'était trouvé à la Chambre française un groupe de députés pour se faire le soutien et le défenseur du bolchevisme. Une erreur aussi grossière et aussi antipathique à l'opinion publique ne faisait que confirmer la nécessité d'une action énergique contre un péril européen. Les décisions de l'Entente étaient attendues non sans quelque impatience, mais avec confiance.

Si nous retournions, maintenant, en arrière, du côté de l'ancien empire austro-hongrois, nous constations que, là aussi, il était indispensable que l'Entente ménageât le plus tôt possible des solutions conformes à la justice et aux désirs des peuples. La Hongrie, qui avait eu dans la guerre une très lourde responsabilité et qui avait parlé si haut dans la double monarchie, en était la partie la plus troublée. Amputée de ses possessions slaves et de ses possessions roumaines, menacée par le séparatisme de ses provinces du Nord, elle restait remuée de troubles graves et que nous connaissions mal. Là aussi, il eût été bon d'être renseigné sur le rôle du clergé et des croyances religieuses. Pays peu civilisé, malgré les apparences urbaines, elle était aussi un pays de très grande propriété. Elle était donc vouée à l'agitation agraire. Le gouvernement du comte Karolyi n'avait abouti à rien de solide. — La République tchéco-slovaque s'installait. Elle reconstituait l'unité de la Bohême. — A côté d'elle, l'Autriche allemande cherchait sa voie, tantôt attirée vers l'Allemagne, tantôt souhaitant plus encore une fédération des Etats de la monarchie, dont elle eût fait partie et qui eût restauré sur le Danube un Etat solide, peut-être indispensable à la tranquillité de l'Europe. Rien ne démontrait, comme nous l'avons déjà dit, que l'Autriche se sentît invinciblement attirée, politiquement ou économiquement, vers l'Allemagne, comme celle-ci l'eût souhaité. Ce qui s'y passait n'était pas fait pour séduire. Au contraire, la perspective d'aider à continuer le rôle historique de la monarchie autrichienne et l'attirance naturelle vers les groupes avec lesquels elle avait vécu, tantôt bien, tantôt mal, à tout prendre, sans trop de dommage, pendant des siècles, devait plaire davantage à son tempérament. Nos lecteurs savent que nous sommes de ceux qui ne verraient pas sans crainte l'Autriche s'annexer à l'Allemagne et l'Etat danubien disparaître. L'avenir nous renseignera.

Quant à l'Etat yougo-slave, il rattachait à lui peu à peu tous les peuples qui ont une raison de race et un intérêt matériel à se grouper étroitement autour de la Serbie. La grande Skoupchtina de Podgoritza avait proclamé la déchéance du roi Nicolas de Monténégro et la réunion du pays à la Serbie. Des discussions assez vives s'étaient engagées sur l'accord de Londres du 26 août 1915, par lequel l'Italie s'était assuré la possession non seulement du Trentin italien, de l'Istrie et de Trieste, mais encore de la côte dalmate de Zara à Trau et toutes les îles, Fiume, Spalato, Raguse et Cattaro restant en dehors de cette convention. Certaines interventions de l'Italie à Fiume et à Laybach et le fait que, dans les territoires énumérés ci-dessus, il en est qui, sans contestation possible, doivent revenir à la Yougo-Slavie, avaient suscité la crainte de difficultés sérieuses. Il était vraisemblable que tout s'aplanirait. L'Italie n'a aucun intérêt à empêcher le développement de l'Etat yougo-slave. Elle n'a plus à craindre l'Autriche. Elle a réalisé son rêve. Comme le disait avec une violente émotion le vénérable Marcora à l'ouverture de la Chambre italienne, *Italia e compiuta!* (L'Italie est complète!) Il importera, pourtant, que toute cause de conflit soit écartée entre les deux puissances. On y parviendra sans peine. La Serbie, sûre de son développement, liée à la Grèce par leur commune aversion pour la Bulgarie et la Turquie, est assurée maintenant d'un avenir brillant. Combien ne l'a-t-elle pas mérité!



Arrivée à Paris du président Wilson et de Mme Wilson (samedi 14 décembre 1918). Le cortège officiel traverse la place de la Concorde.

Cette rapide revue des questions essentielles que le Congrès de la paix devra résoudre suffit à indiquer que ses délibérations seront longues et quelquefois pénibles. Et nous n'avons parlé ni de la Turquie, ni de la Syrie et de l'Arménie, ni du Luxembourg, ni de la question de l'Escaut et du Limbourg hollandais, ni de la liberté des mers, ni de la question coloniale, ni des questions ouvrières, ni de la constitution de la Société des nations. — En ce qui concerne la France, la question de l'Alsace et de la Lorraine était, en fait, déjà réglée par la population elle-même. L'accueil si spontanément chaleureux, si émouvant dans son irrésistible élan, le sentiment si clairement exprimé d'amour et de fidélité envers la mère patrie, malgré près de cinquante ans de séparation, la sensation aiguë du retour dans la maison paternelle d'enfants que l'on croyait perdus, tout ce qui s'est passé à Metz, à Strasbourg, à Colmar, à Mulhouse, lorsque, du 8 au 10 décembre, le président de la République, Clemenceau et les représentants du Parlement ont parcouru l'Alsace et la Lorraine, tout cela a montré sans phrases combien vaine avait été l'œuvre d'annexion de l'Allemagne. Nous aussi, nous pouvons dire : « La famille est complète. » Les Alsaciens-Lorrains ont fait d'eux-mêmes leur plébiscite. Mais quelles sont les limites de l'Alsace? Sans discussion, aussi, il devait être entendu que nous ne pouvons renoncer à y comprendre le bassin entier de la Sarre, avec Sarrebrück et Sarrelouis, patrie de Ney, que le traité de 1815 nous avait prises. Il semblait que tout le monde, en France, fût d'accord sur ce point. On l'était moins sur la question dite « de la rive gauche du Rhin », c'est-à-dire sur la destinée future de tout le pays rhénan allemand. Si l'idée de l'annexion devait être sagement écartée, du moins, devait-on espérer que des dispositions seraient prises pour que, de ce côté, nous fussions à tout jamais, nous et la Belgique, garantis contre une invasion allemande. Certes, on doit espérer en la Société des nations. Mais deux sûretés valent mieux qu'une, et nous sommes payés pour nous défier des ambitions germaniques. — Non moins nécessairement devait être réglée, au Congrès de la paix, la question des réparations matérielles et pécuniaires dues à nos départements envahis, opprimés, pillés, saccagés délibérément et avec méthode. Sur ce point, aucune transaction n'était possible. Le mal devait être réparé par ceux qui l'avaient fait, et réparé le plus tôt possible. Nos malheureuses provinces du Nord avaient assez souffert. Leur martyre devait cesser.

La presse s'était préoccupée de discuter si les neutres seraient admis au Congrès de la paix. Si

l'on conçoit ce congrès comme des assises de l'humanité, ce qui paraît être l'avis du président Wilson dans l'allocution prononcée à Londres, à l'ambassade des Etats-Unis, le 28 décembre, et ce qui doit être le désir de tout homme ami de la paix, on conçoit mal que les neutres, dont les intérêts sont si intimement liés à ceux des belligérants, puissent être privés du droit d'exposer leurs besoins et leurs droits.

Au surplus, il suffit d'une rapide revue des neutres pour se convaincre que leur présence sera souvent utile et quelquefois inévitable. Ainsi, l'Espagne, si troublée par les agissements germaniques, dont le jeune roi a tout fait pour adoucir les souffrances de nos prisonniers et qui, par le voyage de son premier ministre Romanones, venait de manifester son désir de rester en contact immédiat avec la France et l'Entente, l'Espagne a besoin de régler, avec nous et avec les puissances signataires de la convention d'Algésiras, la question du Maroc. La Suisse, qui a secouru si tendrement nos prisonniers et nos évacués, et dont le président Ador incarne l'œuvre essentiellement internationale de la Croix-Rouge, doit faire consacrer sa neutralité si fortement maintenue par elle pendant la guerre. Le Danemark réclame son Alsace-Lorraine, les provinces que Bismarck lui a prises. La Norvège, qui nous fut si fidèle, la Suède, qui doit, elle aussi, se garder également de l'Allemagne et de la Russie, n'ont-elles pas à dire leur mot dans le débat sur la liberté des mers et dans la question des îles d'Aland et de la Baltique? N'est-il pas jusqu'au pape qui n'ait à sortir, vis-à-vis de l'Italie, de l'équivoque où il vit depuis 1870 et qui ne cherche dès maintenant à rétablir une situation morale si maladroitement compromise? A dire vrai, il n'est pas une puissance qui n'ait intérêt à faire entendre sa voix au Congrès, et, s'il serait inadmissible qu'une coalition impossible de neutres irresponsables pût arrêter le cours de la justice humaine, il est permis de penser que le concours de tous les peuples est nécessaire pour régler le nouveau statut de l'humanité.

D'ailleurs, la hauteur de vues de ceux qui à cette heure apparaissaient comme les détenteurs des pouvoirs de l'humanité était pour tous un sûr garant que la sereine justice présiderait aux débats, que rien ne serait exigé qui ne fût dû par les responsables, que rien, non plus, ne serait négligé pour fonder la paix du monde. Clemenceau, au cours des entrées du roi et de la reine des Belges et de leur fils, le duc de Brabant, du roi d'Italie et de son fils, le duc de Piémont, du président Wilson, puis en Alsace et en Lorraine, recueillait le tribut unanime de reconnaissance du peuple français. La Chambre des députés, après un débat, certes trop prolongé et où il est trop apparu que certains n'avaient rien oublié ni rien appris pendant la guerre, prouvait à notre Premier qu'elle avait pleine confiance dans sa clairvoyance et dans son énergie pour diriger la France au milieu des écueils qui subsistent. — Les élections anglaises du 28 décembre, qui donnaient un triomphe complet aux idées que l'Angleterre a défendues depuis quatre ans et infligeaient un échec significatif à des hommes qui ne sont pas les premiers venus, mais qui se sont trompés lourdement, ou qui ont été faibles, comme Asquith, Ramsay Macdonald, Mac Kenna, Snowden, Henderson et tant d'autres, étaient pour Lloyd George la consécration de sa politique et la récompense de sa ténacité, une investiture nouvelle et nationale à son autorité morale, un désaveu éclatant des doctrines de désordre et d'abaissement.

Enfin, Woodrow Wilson, malgré la tradition américaine, s'était décidé à venir en Europe pour collaborer personnellement au grand œuvre de libération de l'humanité opprimée. Il apparaissait à tous, dans son admirable simplicité, avec la force pénétrante de la conviction qui illumine ses paroles franches et claires, comme la personnification du bon sens et de la droiture, comme l'avocat irrésistible de la paix conquise par le courage. Sa venue en Europe rive le dernier anneau de cette chaîne de faits nouveaux qui a relié l'ancien monde et le nouveau et qui à l'isolement jaloux que gardait l'Amérique a substitué une étroite union avec tous les peuples de la terre. Lors de la publication des Notes si fermes du président Wilson, nous avons naguère affirmé qu'elles étaient la marque d'un temps nouveau. Nous ne doutons pas que cette politique universelle, à laquelle, par un effort spontané, tendait l'Amérique, que Wilson a eu le rare mérite de dégager et de formuler, ne date dans l'histoire une ère nouvelle : celle où, suivant une phrase du maréchal Joffre dans son discours de réception à l'Académie française, que le président Wilson a reprise pour son compte, « on n'oubliera jamais que les petits et les faibles ne sauraient vivre libres dans le monde, si les forts et les grands ne sont pas toujours prêts à mettre leur force et leur puissance au service du droit ». — Jules Gerbault.

Honorariat dans l'armée. L'honorariat (v. *Nouveau Larousse illustré*) est la qualité attribuée à certaines personnes ayant occupé avec distinction pendant longtemps des emplois déterminés et qui leur en conserve le titre et certains privilèges honorifiques, après cessation de leurs fonctions. Jusqu'ici, le titre « honoraire » n'avait jamais été concédé dans l'armée ; une loi du 24 avril 1916 en a institué l'application à l'égard non pas de tous les anciens officiers, mais à l'égard des seuls officiers de complément, c'est-à-dire des officiers de la réserve de l'armée active et de ceux de l'armée territoriale.

L'officier de l'armée active conserve, après sa mise à la retraite et sa vie durant, sa qualité d'officier, avec tous les avantages attribués à cette qualité ; il jouit en même temps d'une pension de retraite. La retraite, pour un officier, est une des positions légales instituées par la loi du 19 mai 1834 ; l'officier de l'armée active est en quelque sorte propriétaire de sa qualité, il ne perd pas ce droit de propriété en rentrant dans la vie civile, il reste officier. Il n'a pas besoin du titre d'officier honoraire, il est officier en retraite, et ce dernier titre lui suffit.



Le président Wilson sortant de l'Hôtel de Ville de Chaumont, où il est allé visiter les troupes américaines.

Très différente était, jusqu'ici, la situation de l'officier de complément ; rayé des cadres, il perdait, de ce fait, la qualité d'officier, avec tous les avantages honorifiques attachés à cette qualité. Il n'avait pas plus de droits qu'un officier démissionnaire ; il ne conservait aucun souvenir officiel de sa situation, rien de tangible, pas même un titre honorifique. Il y avait donc là une inégalité que le législateur devait réparer.

A quelles situations se réfère l'honorariat ?

Ne peut y prétendre que l'officier rayé des cadres. Il y a donc lieu, au préalable, de rappeler les diverses causes de radiation.

Laissant de côté celles qui proviennent de la volonté ou de la faute du titulaire (démission, perte de la qualité de Français, révocation, perte de la qualité d'officier, destitution, etc.), qui sont sans intérêt dans la question, l'on peut dire qu'elles se réduisent à trois :

1° limite normale des obligations militaires : en principe, l'officier de complément est rayé lorsqu'il atteint le terme de la durée du service militaire exigé de tous les Français par la loi de recrutement, c'est-à-dire, d'après la législation actuellement en vigueur, lorsque la classe à laquelle il appartient a parfait sa vingt-huitième année de service ;

2° limite d'âge définitive : l'officier qui en fait la demande et qui continue à remplir les conditions d'aptitude peut être admis par le ministre de la guerre à rester dans ses fonctions jusqu'à un âge plus avancé. L'article 44 de la loi du 13 mars 1875 avait fixé ces dernières limites d'âge à soixante ans pour les officiers subalternes et à soixante-cinq pour les officiers supérieurs ; une loi du 4 avril 1918 a réduit cette faculté aux limites suivantes :

Colonels : 65 ans en temps de paix (64 ans en temps de guerre, par effet de la loi du 10 avril 1917) ; lieutenant-colonel : 63 ans ; chef de bataillon ou d'escadron : 61 ans ; capitaine : 58 ans ; lieutenant : 57 ans ; officier d'administration principal : 65 ans ; officier d'administration de 1re classe : 63 ans ; officier d'administration de 2e et 3e classe : 61 ans.

Ces limites d'âge marquent, depuis la loi du 4 avril 1918, dans chaque grade, les possibilités extrêmes du maintien exceptionnel dans les cadres de tous les officiers de complément, quelle que soit leur origine.

3° l'officier de complément non encore atteint par le terme des obligations militaires peut être rayé prématurément comme devenu inapte à remplir les fonctions de son grade, en raison de blessures ou infirmités contractées ou aggravées au service.

L'honorariat n'est conféré que dans les deux derniers cas. Il apparaît clairement, en effet, que l'officier des réserves qui ne demande pas à servir plus longtemps que les autres citoyens n'aurait aucune raison pour demander l'application d'un traitement privilégié : il n'a fait que son devoir. Une récompense est due seulement à ceux qui, sur leur demande et par dévouement, se sont créé des services supplémentaires, exceptionnels, dépassant ce qui est imposé par la loi. Seuls, ces derniers peuvent être considérés comme ayant accompli une carrière militaire digne d'un couronnement ; enfin, il est bien juste de leur assimiler ceux dont la carrière a été brisée avant l'âge par des infirmités contractées précisément au service militaire.

Les officiers de complément qui peuvent être placés dans la position d'officiers honoraires ne peuvent donc relever que des deux dernières catégories.

Pour être complet, il faut ajouter que l'officier de complément provenant des officiers retraités et qui jouit de la qualité légale d'officier en retraite, ainsi qu'il a été dit plus haut, peut aussi, dans un cas particulier, cumuler l'honorariat avec cette première qualité : c'est lorsque, dans les réserves, il aura été pourvu d'un grade supérieur à celui qu'il avait dans l'armée active ; il pourra recevoir l'honorariat de ce nouveau grade.

L'honorariat organisé au profit des officiers de complément est un droit, dès l'instant que la limite d'âge est atteinte et que la radiation n'a pas été demandée par mesure de discipline. L'officier n'a donc pas à solliciter ce bénéfice ; l'opportunité de la concession doit être obligatoirement examinée, en même temps que la proposition de radiation des cadres. Par mesure transitoire, seuls sont astreints à formuler une demande ceux qui ont été rayés des cadres antérieurement à l'application de la loi du 24 avril 1916 et qui se trouvaient dans les conditions requises pour obtenir leur admission.

L'admission à l'honorariat est insérée au « Journal officiel » ; elle est prononcée par le ministre de la guerre.

En quoi consiste l'honorariat ?

L'officier honoraire, dit le décret du 24 février 1917, conserve l'état d'officier, tel qu'il a été déterminé par le statut du 31 août 1878 pour les officiers des réserves.

Bien que n'ayant aucun emploi militaire, il est placé, comme l'officier de complément dans ses foyers, sous la haute autorité du général commandant la subdivision dans laquelle il réside. Il jouit

des mêmes droits que l'officier de complément, lorsque celui-ci est en dehors des convocations.

Il porte le titre de son dernier grade en le faisant suivre du mot « honoraire ». Il est autorisé à revêtir l'uniforme dans les conditions prévues pour les officiers de complément, c'est-à-dire à toutes les revues, réunions, fêtes et cérémonies officielles, ou non officielles, à l'exception des réunions publiques, ayant un caractère politique ou électoral; il est admis à faire partie des cercles militaires et des bibliothèques de garnison dans les mêmes conditions. L'honorariat n'entraîne pas de traitement pécuniaire.

Cette qualité d'honoraire, l'officier ne pourra en perdre le bénéfice que dans certains cas et sous certaines conditions : démission acceptée, perte de la qualité de Français prononcée par jugement, perte du grade entraînée par certaines condamnations pénales limitativement déterminées par la loi de 1834 et le décret du 24 février 1917, destitution prononcée par jugement. L'officier perd, enfin, son titre par la révocation; la révocation ne peut être prononcée que dans les formes et les conditions déterminées par le décret du 31 août 1878 après la comparution devant un conseil d'enquête dont l'officier honoraire, aussi bien que l'officier de complément, reste disciplinairement justiciable.

L'officier de complément, comme l'officier de carrière, conservera donc, dans ses vieux jours, un souvenir tangible de ses services militaires; il a une situation militaire honorifique, un statut légal; les services qu'il a rendus dans la guerre actuelle ne devaient pas le laisser sans récompense. — Ct Jullien.

laurier-tin n. m. Plante de la famille des caprifoliacées, appelée aussi *viorne-tin*.

— Encycl. Le laurier-tin (*viburnum tinus*) est un fort joli arbuste, qui croît spontanément dans les parties pierreuses et couvertes du nord de l'Afrique, des régions méridionales de l'Europe et du midi de la France; on le cultive communément dans les jardins comme espèce d'ornement. C'est un grand arbrisseau, qui atteint de cinq à six mètres en



Laurier-tin ou Viorne-tin (*Viburnum tinus*).

Afrique, mais qui ne s'élève guère que de trois à quatre mètres en France. Il prend naturellement la forme d'un buisson arrondi et touffu. Ses feuilles entières, ovales aiguës, marquées en dessous d'un réseau de veines velues, ont une verdure foncée. Sa floraison, commencée en hiver, se continue au printemps et, quelquefois, jusqu'en été; ses fleurs sont blanches ou d'un blanc rosé et disposées en corymbes à l'extrémité des rameaux; elles donnent naissance à des baies d'un bleu indigo métallique, qui sont d'un bel effet. Très rustique dans le midi de la France, le laurier-tin est souvent employé à former des haies et des charmilles, qu'on taille aux ciseaux. On le cultive soit en pleine terre, dans un sol léger, à une exposition ombragée, bien abritée, soit en orangerie; il redoute l'excès d'humidité et gèle à Paris dans les hivers rigoureux. On en obtient des pieds nains, qu'on élève en pots dans les appartements. — Max Salbris.

Lepère (Louis-*Auguste*), peintre et graveur français, né à Paris le 30 novembre 1849, mort à Domme (Dordogne), au cours d'une villégiature, le 20 novembre 1918. Il était fils de François Lepère, élève de Rude et connu par des terres cuites où se retrouve un peu du faire et de l'esprit des petits-maîtres du XVIIIe siècle.

A treize ans, Auguste Lepère entra dans l'atelier de gravure sur bois de Smeeton, l'un des principaux fournisseurs du « Magasin pittoresque » et ne le quitta définitivement qu'en 1872, après s'être initié à tous les secrets de la profession. Mais, ce qui lui appartenait en propre, c'était un esprit alerte, un talent souple, une volonté de travail considérable, toutes qualités qui devaient l'amener, rompant avec les errements de son temps, à rénover un art dont il demeurera un des plus grands maîtres.

Il n'œuvra pas tout d'abord pour son compte. Ce n'est qu'en 1875, dans le « Magasin pittoresque », que, pour la première fois, paraît son nom ou, plutôt, son monogramme. Il s'agit d'une gravure d'après une composition de Turner : *the Cottage*. Le début est assez heureux pour que le « Monde illustré » le charge de la reproduction de tableaux des Salons, dont il exécute souvent non seulement la gravure, mais le dessin préparatoire. Ainsi, *la Pêche*, d'après Charnay (1877); *le Bas de Villiers, le soir*, d'après Yon (1877); *le Soir*, d'après Jules Breton, *l'Accident*, d'après Dagnan-Bouveret (1880). Exposées au Salon de 1881, ces deux gravures lui valurent sa première récompense. Mais il affirmait mieux sa personnalité dans la suite de grandes planches que, vers le même temps, il exécutait pour ce même « Monde illustré », d'après Edmond Morin et Daniel Vierge d'abord, puis d'après ses propres compositions lorsque Vierge, terrassé par la maladie, dut interrompre sa collaboration; planches si belles que l'on a décidé, il y a quelques mois, d'en effectuer un retirage sur grand papier, à l'intention des collectionneurs. C'est, par exemple, d'Edmond Morin : *le Dernier Bal travesti chez la princesse de Sagan, La chasse est fermée*; de Daniel Vierge : *les Brigands en Espagne, le Dimanche des Rameaux en Espagne, l'Exécution des décrets à Paris, Louise Michel à son arrivée à Paris, Taureau fouillant les entrailles d'un cheval mort*; de lui-même : *le Réveillon sur la glace du Pont-Neuf* (hiver de 1879-1880), *une Fête vénitienne au 14 juillet, au bois de Boulogne* (1881) et bien d'autres pièces, qui, comparées à sa première planche originale, *les Chantiers de la butte Montmartre lors des travaux de la fondation du Sacré-Cœur*, parue le 12 mai 1877 dans le « Monde illustré », prouvent combien ses facultés d'observation et ses qualités de dessin pittoresque s'étaient depuis ce début développées.



Auguste Lepère.

C'est qu'à côté des besognes commandées, il n'avait jamais cessé de consacrer les heures disponibles au travail personnel. Peignant, dessinant, il était encore à l'atelier Smeeton que déjà il exposait au Salon comme peintre. Il débutait en 1870 avec deux toiles : *Souvenir de Chatenay, Sentier à Aulnay*. Puis, c'étaient : *Port au charbon près de Saint-Denis* (1873), *les Joueurs de quilles de la butte Montmartre* (1874), *le Moulin de la Galette vu de ma fenêtre* (1877), *l'Automne à Champagne* (1880), etc. Refusé en 1876 sur *le Poste de la rue des Rosiers* (où furent fusillés, sous la Commune, les généraux Clément Thomas et Lecomte), maintenant au musée Carnavalet, il avait envoyé sa toile au Salon des Refusés de cette année-là. Ces différentes peintures révèlent en Auguste Lepère un artiste épris de plein air, peignant sur nature avec un vif souci de l'effet, de la qualité de la lumière. Ce n'est que plus tard qu'il substituera à l'impression directe l'exécution réfléchie, dans l'atelier, d'après des annotations peintes ou pastellées, vivifiées par les souvenirs d'une mémoire admirable.

Mais la peinture, c'est la récréation. De 1879 à 1885, le labeur journalier est presque uniquement consacré à la gravure sur bois. Le « Monde illustré » a fait de Lepère son principal fournisseur, et force lui est de se faire aider, de monter un atelier où la besogne se partage, lui gardant la direction, entre Tony Beltrand, L. Deté et F. Florian. C'est par centaines que se chiffrent les bois exécutés par le groupe, durant ces six années. Le surmenage est même si intensif qu'un beau jour, atteint de troubles visuels, Auguste Lepère doit abandonner l'échoppe. Mais le crayon le console : ce sont des randonnées à travers Paris, des courses à Fontainebleau. Aussi, bien fourni de croquis et sa vue reposée, peut-il donner à la « Revue illustrée » une remarquable série sur la forêt de Fontainebleau, dont la publication s'échelonne de 1887 à 1890; au « Harper's Magasine », des croquis parisiens. Puis, pour la « Revue de l'Exposition universelle de 1889 », ce sont des évocations des chantiers, des palais, des coins pittoresques de la grande foire. Exposées, quelques-unes de ces pièces lui valent une médaille d'or. Ce succès stimule encore le grand travailleur qu'il est naturellement. Peu après 1889, il met à la mode la gravure au canif, qui, en opposant de grands blancs à de beaux noirs, simplifie l'effet, tout en le dramatisant; puis il se passionne pour la gravure sur bois en plusieurs tons, qui, réalisée dans *le Palais de Justice* (1889), *le Goûter* (1890), devait lui permettre la magistrale *Procession de la Fête-Dieu à Nantes*, (1901). Enfin, à l'instigation de Bracquemond, qui lui est tout acquis depuis *la Fête vénitienne au bois de Boulogne*, il aborde sérieusement l'eau-forte, dont ses premiers essais timides, et alors sans lendemain, remontaient à 1875. Leur aspect est tout d'abord celui d'un croquis exécuté à la pointe; mais, bientôt, les difficultés vaincues, ce sont de hardies estampes colorées, bien mordues, vraies gravures de peintre, qui lui conquièrent une clientèle fidèle d'admirateurs. Quelques titres : *les Toits de Saint-Séverin* (1899); *Marchandes de poissons rue Pirouette* (1890); *Mât de cocagne rue Galande, Marché aux pommes*, et une suite d'aspects londoniens (1891); *Sur les toits de Notre-Dame, Vue de Jouy-le-Moutier* (1893), *la Cité vue du pont des Arts* (1894).

Pour renouveler son inspiration, satisfaire ses curiosités, il voyage. D'un séjour à Londres il rapporte, outre des eaux-fortes, de grands bois; ainsi, *le Parlement à neuf heures du soir* (1891), l'une de ses œuvres les plus saisissantes, que publie la revue « Blak and White ». Puis c'est la Normandie qui le sollicite; il en rapporte deux planches magistrales : *la Cathédrale de Rouen, la Rue du Gros-Horloge*, publiées dans l' « Illustration ». En 1897, il est à Bordeaux, en 1901 à Amsterdam, qui lui inspire quelques-unes de ses meilleures eaux-fortes : *Bords de l'Amstel, une Rue du quartier juif, Le Nys*. Il sera devant la cathédrale d'Amiens, un jour d'inventaire, et saisira à la fois le caractère colossal du monument et le grouillement lilliputien de la foule ameutée en bas. L'Italie sera vue la dernière, en 1910. Mais c'est Paris qui demeurera, malgré tout, sa grande source d'inspiration. Il l'aime en artiste et aussi en gamin musard, auquel chaque coin de rue est familier, évocateur d'épisodes pittoresques. Aussi, lorsque, à partir de 1894, à la demande de Béraldi, du libraire Sagot, il se mêle d'ordonner des livres, texte et illustration, c'est la vie de Paris, ses aspects, ses paysages qui fixent ses préférences. Les titres : *Paysages parisiens*, texte de Goudeau (1894); *Paris au hasard*, texte de Montorgueil (1895); *Paris-Almanach*, texte de Ch. Morice (1897); *Dimanches parisiens*, texte de Louis Morin (1898); *Paysages et coins de rues*, texte de Jean Richepin (1900).

L'activité qui signala sa production de 1889-1900, dans la gravure, le livre, même la lithographie : *Y'a un noyé, le Perruquier des débardeurs* (1896), *les Chiffonniers du Pont-Marie* (1897), l'avait forcément éloigné de la peinture. Après 1900, Auguste Lepère s'y remettait avec joie, car un petit port de Vendée, Saint-Jean-de-Mont, où il avait acquis une maison, fixait ses villégiatures d'été. Aussi avec quelle juvénile ardeur s'appliqua-t-il à peindre l'effet, la nuance des ciels mouvants, le caractère des grands arbres courbés par le vent du large; et puis, les allées et venues des paysans du Marais, présentés au marché ou participant à une noce villageoise. Mais le burin et la pointe n'étaient pas négligés pour cela. Cette même Vendée a inspiré plusieurs estampes, parmi lesquelles on citera l'*Enterrement en pays vendéen*.

A Paris, le Livre plus que jamais l'accaparait. En 1901, à la demande de la Société de propagation des livres d'art, il illustrait de bois et d'eaux-fortes : *la Bièvre, les Gobelins et Saint-Séverin*, de J.-K. Huysmans; puis, installant une imprimerie chez lui, il donnait une édition de *A rebours*, dont les dispositions nouvelles, après avoir déconcerté certains, sont maintenant universellement admirées. En 1906, de son atelier toujours, sortait un *Eloge de la Folie*, encore plus parfait peut-être. Entre temps, pour des bibliophiles provinciaux, il avait illustré et tiré sur sa presse *Foires et paysages normands, Nantes en 1900*.

Au moment de la déclaration de guerre, Auguste Lepère préparait une série de vues de France, destinées à illustrer une *Géographie humaine*, dont le texte était confié à Jean Brunhes. Les bois au canif, placés sur la couverture de chacune des livraisons de l'*Histoire de la guerre*, de Gabriel Hanotaux, comptent parmi ses derniers travaux.

En fait, dans l'histoire de la gravure, principalement pour le bois, Auguste Lepère fera figure de novateur et aussi de sauveur. Car, par son talent, ses curiosités, il a remis en honneur un art qu'il avait trouvé en pleine décadence, les graveurs de son temps étant uniquement préoccupés de concurrencer, par le bois de teinte, la similigravure. Enfin, après Bracquemond, nul n'a plus fait pour la gravure originale, la gravure d'artiste. Dans ce but, il a patronné, alimenté des publications comme l'*Es-*

tampe originale (1888), la « Société artistique du Livre illustré » (1890), l'« Image », fondée par la corporation des graveurs sur bois (1897-1898), organisé à la gloire du même procédé l'Exposition rétrospective et contemporaine de 1902 à l'Ecole des beaux-arts.

On doit aussi à Lepère des reliures en cuir incisé. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1900, il avait été promu officier en 1911. Il existe un *Catalogue de l'œuvre gravé d'Auguste Lepère*, établi par les soins de Lotz-Brissonneau (1905). Une exposition récapitulative, organisée en 1908 par la Société nationale, a donné lieu aussi à l'établissement d'un catalogue important tiré sur la presse de l'artiste. — CHARLES SAUNIER.



Les Fugitifs, en 1915. (Composition et gravure d'Auguste Lepère.)

Pellissier (*Georges*-Jacques-Marie), professeur et critique français, né à Monflanquin (Lot-et-Garonne) le 7 février 1852, mort aux environs de Montauban le 18 juin 1918. Héritier des qualités de ténacité, d'énergie et de gravité qui caractérisent la rude race cévenole dont il était issu, Pellissier s'était fait lui-même. Sitôt sa licence passée devant la faculté de Montpellier, il était entré dans l'Université par la petite porte, occupant des postes divers dans les collèges de Clermont d'Hérault, de Cette et de Beauvais (1873-1874). Envoyé de là au lycée de Limoges, comme chargé de cours en seconde, il y demeura jusqu'en 1876. Durant ces trois années, il s'astreignit à une double tâche, partageant son temps entre son enseignement et la préparation de son agrégation. Il fut reçu agrégé des lettres au concours de 1876, avec le rang de troisième. Nommé aussitôt en rhétorique au lycée de Tours (1876-1880), il alla ensuite occuper les mêmes fonctions au lycée de Nancy (1880-1883). Entre temps, en 1882, il avait soutenu à Paris ses thèses de doctorat ès lettres, avec une thèse latine sur *les Arts poétiques en France au XVIe siècle* et une thèse française sur *la Vie et les Œuvres de Du Bartas*. Il ne quitta pas, cependant, l'enseignement secondaire : en 1885, il fut appelé comme professeur de seconde au lycée Lakanal et chargé enfin de la rhétorique au lycée Janson-de-Sailly (1890), où il resta jusqu'à sa retraite. On lui avait également confié une maîtrise de conférences à l'Ecole normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses. En 1900, il avait été promu chevalier de la Légion d'honneur.

Professeur d'une haute conscience, sous un extérieur un peu froid, Pellissier en imposait à ses élèves et par sa probité d'esprit et par sa noblesse de caractère. Il leur rendait, d'ailleurs, en dévouement ce que ceux-ci lui donnaient en respect.

Une notable partie de son activité littéraire fut, en effet, consacrée à des travaux destinés à l'enseignement secondaire : éditions d'auteurs, recueils de morceaux choisis, lectures classiques, anthologies, et surtout son *Précis de l'histoire de la littérature française*, devenu réellement classique, non seulement par sa diffusion dans les classes, mais aussi par ses qualités de précision et d'exactitude dans les jugements.

En matière pédagogique, Pellissier était affranchi de tout fétichisme, comme le témoigne son édition de Boileau, où, en des notes impitoyables, il a relevé toutes les faiblesses de versification de l'auteur de *l'Art poétique*. Il estimait aussi que les élèves ne doivent pas s'en tenir dans leurs lectures aux seuls et immuables auteurs inscrits aux programmes, et c'est cette pensée qui l'a guidé dans la composition de ses trois volumes : *le XVIIe, le XVIIIe, le XIXe siècle par les textes*.

Par le choix des sujets de ses thèses de doctorat, que suivit peu après (1885) une édition de *l'Art poétique* de Vauquelin de La Fresnaye, accompagnée d'une substantielle notice sur ce poète, Pellissier semblait devoir s'orienter vers l'histoire littéraire et, particulièrement, vers l'étude de notre XVIe siècle. Assez tôt, cependant, il fut attiré par la littérature contemporaine, et l'historien, chez lui, fit place au critique. Après avoir tracé un tableau d'ensemble du *Mouvement littéraire au XIXe siècle* (1889), qu'il compléta deux ans plus tard par son *Mouvement littéraire contemporain*, Pellissier s'attacha à suivre de très près les divers courants qui se manifestaient dans notre littérature, à en déterminer la valeur, à fixer en même temps la personnalité littéraire de nos principaux écrivains. C'est à cet objet que se rapportent ses *Essais de littérature contemporaine* (1893), suivis bientôt de ses *Nouveaux Essais* (1895), ses deux séries d'*Etudes de littérature contemporaine* (1901), ses *Etudes de littérature et de morale contemporaines* (1905). Dans tous ces ouvrages, surtout dans les premiers, Pellissier s'est montré un critique très averti et très pénétrant; les derniers laissent percer parfois une légère pointe de parti pris; pourtant, ses préférences, de quelques motifs qu'elles s'inspirent, ne nuisent pas à l'objectivité de ses jugements, toujours fortement motivés. Il a fait, notamment, du naturalisme une critique très serrée, montrant que ce mouvement, dont le caractère essentiel était « de n'admettre comme réel que le mal et de nier la réalité du bien », fut « moins une esthétique qu'une théorie de la vie et de l'homme »; ce qui explique le courant de pessimisme qui, à certaine époque, a traversé notre littérature. Pellissier ne dédaignait pas non plus de s'attarder à des détails de technique et, se souvenant que son premier ouvrage avait été un *Traité théorique et historique de versification française* (1882), il a consacré dans ses *Essais* ou *Etudes* de nombreuses pages aux questions de langue et de métrique. Son étude des transformations de l'alexandrin au XIXe siècle, qu'il résume dans « un conflit entre le principe de la symétrie et celui de la variété », mérite d'être citée.



Georges Pellissier.

En 1908, Pellissier publia une étude sur *Voltaire philosophe*; à l'encontre de ceux qui ne voient en Voltaire qu'un démolisseur ou qui, comme Faguet, par exemple, n'accordent de prix qu'à la partie négative de son œuvre, Pellissier s'est appliqué à dégager de l'œuvre de Voltaire une philosophie positive, qui, dit-il, peut se résumer d'un mot : humanité. Ce volume complète très heureusement *la Philosophie de Voltaire*, de Beraot.

Le dernier ouvrage de Pellissier : *le Réalisme du romantisme* (1912), est encore une page d'histoire littéraire, où le grand mouvement du début du XIXe siècle est présenté sous un aspect assez nouveau.

Le style de Pellissier est l'exact reflet de sa pensée : il en a la clarté, la précision et aussi le tour didactique. Ses phrases, courtes, de structure purement linéaire, expriment chaque idée de façon directe et définitive; on sent toujours le professeur derrière l'écrivain; si le style y perd un peu en agrément, il y gagne du moins en autorité.

Jaloux de son indépendance, ennemi de toute représentation, Pellissier n'a jamais cherché les occasions de se produire. C'est cette modestie qui l'a maintenu au-dessous du rang où son talent aurait pu l'élever; il n'en mérite pas moins d'être compté et retenu parmi nos bons critiques.

Aux ouvrages déjà mentionnés il convient d'ajouter : *les Ecrivains politiques en France avant la Révolution* (1883); *Anthologie des poètes du XIXe siècle; Pages choisies de Diderot* (1898); *Anthologie des prosateurs français contemporains* (3 vol., 1910-1913); *Morceaux choisis des poètes du XIXe siècle* (1897). Pellissier a rédigé de nombreux articles de littérature moderne dans le *Nouveau Larousse illustré*. — J. DARGUIN.

Poussières, poésies complètes, par J. Barbey d'Aurevilly (Paris, 1918). — « Oui, mon cher Trébutien, écrivait Barbey d'Aurevilly le 21 janvier 1851, un petit cahier de mes vers copiés par vous me sera plus cher que toutes les plus belles éditions du monde. Je crois vous l'avoir dit : je ne suis pas un poète officiel, et jamais vers de moi ne seront imprimés; mais il m'est agréable de conserver des bouts rimés, qui sont des dates de sentiments dans ma vie. On les montre à vingt-cinq personnes qu'on aime, et voilà tout! Du moins, ce sera tout pour moi. »

Déjà, il écrivait en 1843 :

Vous savez que les vers que je fais n'ont rien de littéraire et qu'ils sont seulement la fin de toutes mes crises... Vous voyez que, malgré les horreurs de la politique, le démon des vers me hante parfois; mais c'est toujours un autre démon qui l'amène, et voilà pourquoi je ne fais pas de livres en vers, mais seulement des vers par ci par là.

Le 7 juillet 1853, il insistait :

« Ce recueil anonyme doit être aussi peu un livre que possible. »

Ses vers, disait-il encore, « auront un certain prix de curiosité », quand il sera devenu historien politique ou chargé d'affaires quelque part.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que, lorsqu'il se fut décidé, sur les instances de son ami Trébutien, à laisser celui-ci publier, en 1854, un petit recueil de douze pièces, imprimées à trente-six exemplaires, le soin de la publication lui donna des préoccupations constantes; et nombreuses sont les lettres qui nous ont été conservées et dans lesquelles il donne de multiples conseils sur la forme matérielle qui devra être donnée au recueil.

C'est ce recueil qu'on édite de nouveau aujourd'hui, dans un volume qu'eût aimé Barbey d'Aurevilly. On y a joint les poèmes d'un recueil intitulé : *Disjecta membra*, qui appartient à Mlle Read, et des autographes originaux, des pages d'album, des dédicaces.

Bien qu'il n'ait été en nul pays chargé d'affaires, les poèmes de Barbey d'Aurevilly, « ces fleurs d'aconit et ces feuilles d'absinthe, disait-il, que sont mes pauvres vers, dans leur douce ou cruelle amertume » gardent plus qu'un prix de curiosité. Et si plus de vingt-cinq personnes peuvent les lire aujourd'hui, plus de vingt-cinq personnes les aimeront.

Il ne faut pas, pourtant, être plus royaliste que le roi et découvrir en l'auteur des *Diaboliques* un poète qu'il ne reconnaissait pas lui-même. S'il est poète, c'est dans sa prose, beaucoup plus que dans ses vers; et, ainsi qu'il l'a bien vu lui-même, le premier mérite de ses strophes est sans doute de nous fournir des confidences lyriques, des dates de sentiment. Confidences précieuses, quand il s'agit d'un homme comme Barbey d'Aurevilly, dont la vie passionnée fut toujours pleine d'ardentes contradictions. Et ne songe-t-on pas à lui en lisant ces vers de belle allure, au début du *Vieux Goéland* :

C'était un fier oiseau, — farouche et solitaire,
Au bec crochu d'or pâle, aux pieds d'ambre, à l'œil [clair,
Arraché tout vivant au rocher, son repaire,
Aux flots verts, à la nue, aux brisants, au grand air.

Dates de sentiments, ces poèmes, dont le premier a été écrit le 13 décembre 1834 et dont le dernier porte la date de 1886, ces poèmes qui, tour à tour sont dédiés à Clary, à Armance, à la baronne H. de B., à Lily, à la comtesse de P., à bien d'autres encore, prénoms et initiales que les admirateurs de Barbey d'Aurevilly connaissent bien. Certains sont déjà

fameux : *Oh! pourquoi voyager?* que Sainte-Beuve jugeait un chef-d'œuvre :

C'est que le cœur hennit en pensant aux voyages
Plus fort que le coursier qui, sellé, nous attend.

Il en est d'autres qui ne sont pas moins heureux : *le Buste jaune, le Vieux Goéland, Si j'avais sous ma mantille.* Et *la Maîtresse rousse* marque au passage une date fameuse dans la vie de Barbey. On sait que cette maîtresse n'est pas une femme, « mais, matériellement et positivement, écrit-il, l'eau-de-vie que j'ai aimée, que j'aime encore, et dont je boirais comme sir Reginald Annesly, si je ne craignais pas de faire de la peine à l'*Ange blanc.* Positivement, aussi, l'*Ange blanc* a mis ses gants dans mon verre, et ma poésie, comme tout ce qui est poésie sous ma plume, est de l'action et de la réalité ». Citons encore ce qu'il ajoute et qui confirme la valeur confidentielle de ses vers : « Tout est vrai dans ce que j'écris. Vrai de la vie passée, soufferte, éprouvée d'une manière quelconque, non pas seulement de la vie *supposée* ou *devinée.* Je ne suis pas aussi grand artiste que cela. »

On sait que l'Ange blanc fut la baronne de B., ainsi nommée par l'abbé Léon d'Aurevilly, pour l'influence heureuse qu'elle eut sur son frère. Elle l'avait décidé, en 1856, à se réconcilier avec ses parents, après vingt ans d'éloignement. Elle avait contribué grandement à sa conversion. Elle l'avait empêché de boire :

Au milieu de nous tous, charmante solitaire,
Elle avait les yeux pleins de toutes les pitiés.
Elle prit ses gants blancs et les mit dans mon verre,
Et me dit en riant, de sa voix douce et claire :
« Je ne veux plus que vous buviez! »
Et ce simple mot-là décida de ma vie,
Et fut le coup de Dieu qui changea mon destin.
Et, quand elle le dit, sûre d'être obéie,
Sa main vint chastement s'appuyer sur ma main.

L'Ange blanc, c'était bien le nom qui lui convenait, et c'est bien chastement qu'elle appuyait sa main sur la main de Barbey d'Aurevilly. Elle avait, d'ailleurs, été franche avec lui. Elle lui avait écrit : « Vous ne mettrez jamais dans votre flore amoureuse le nénuphar blanc qui s'appelle... la baronne H. de B. » Et c'est pour répondre à cette lettre que le poète écrivit ses *Nénuphars :*

Nénuphars blancs, ô lys des eaux limpides,
Neige montant du fond de leur azur,
Qui, sommeillant sur vos tiges humides,
Avez besoin, pour dormir, d'un lit pur;
Fleurs de pudeur, oui! vous êtes trop fières
Pour vous laisser cueillir... et vivre après.
Nénuphars blancs, dormez sur vos rivières,
Je ne vous cueillerai jamais!

Il y aurait lieu de noter, sans doute, que Barbey d'Aurevilly n'est pas un poète très original. D'une personnalité si nettement marquée dans ses œuvres en prose, il manque d'accent personnel dans ses vers, et la couleur, qui est si vive, si abondante dans les romans et dans les articles, est plus terne dans les poèmes. Mais il s'y rencontre des rythmes ingénieux. L'inspiration est toujours noble; et ne rappelle-t-il pas Alfred de Vigny, ce vers qu'on rencontre dans *la Haine du soleil :*

L'impassible témoin des douleurs d'ici-bas.

Mais, surtout, l'émotion est toujours profonde; c'est vraiment une émotion de cœur.

Ces vers, dont pas un seul n'exprime le bonheur, décèlent une sensibilité extrême, une sensibilité à laquelle participe le lecteur qui connaît Barbey d'Aurevilly, et qui l'aime. Nous reconnaissons que, dans la double coupe où le poète puise la vie,

Il est un autre goût que celui de l'amour.

Jacques BOMPARD.

Révolution et les Étrangers (LA), par Albert Mathiez. — On sait quelle lourde surveillance pesa, au fort de la Terreur, sur tous ceux qui, aux yeux du Comité de sûreté générale, passèrent pour des « agents de l'étranger » : espions, démoralisateurs, fomentateurs de troubles payèrent mainte fois de leur vie leurs menées contre-révolutionnaires. Arrêtons-nous seulement sur ces épisodes dramatiques de la lutte de la France conventionnelle pour son existence. Nous aurons l'impression d'une Révolution française au nationalisme aussi borné et féroce que le germanisme d'aujourd'hui. La vérité est justement à l'opposé. La Révolution française fut non seulement nationale, mais profondément humaine, large, internationale au meilleur sens du mot; et ce furent seulement les nécessités de la défense nationale qui la conduisirent peu à peu et comme malgré elle à une politique d'hostilité systématique à l'égard des étrangers. Le livre d'Albert Mathiez nous fait, avec une clarté parfaite, saisir cette évolution.

La Révolution française est en partie la résultante du mouvement philosophique du XVIIIe siècle. Ce mouvement — éclatant surtout au pays d'où il est parti, la France — n'est pas purement français, mais international, comme la société dont il est l'expression. Il y a alors échange continuel de pensées entre la France et ses voisins immédiats : Angleterre, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, et, de Pétersbourg à Naples, les écrivains français répandent leurs idées. Les Français sont bien accueillis dans toute l'Europe; les étrangers sont choyés à Paris. Nombreux sont les Anglais, les Italiens, les Autrichiens, les Prussiens qui y résident et tiennent une place distinguée dans la société. Ceux-ci s'enthousiasment à l'égal des Français pour la convocation des états généraux, la prise de la Bastille, les promesses de bonheur universel que la nuit du 4 Août, la Déclaration des droits de l'homme font éclore. Et l'enthousiasme se répand chez les compatriotes restés au pays natal : Klopstock et Schiller, Woordsworth et Coleridge, William Paine et Joël Barlow, les radicaux anglais et les bourgeois de Genève manifestent par des dons, des discours ou des poèmes leur admiration passionnée.

La prise de la Bastille (dit fort justement A. Mathiez) parut à la société européenne le signal d'une vie nouvelle, la promesse messianique du règne de la justice sur la terre. Pendant trois ans et plus, tous les regards se tournèrent vers Paris, capitale du globe... Il sembla que l'humanité, dans ses formes les plus hautes et les plus pures, avait fait de la France son séjour de prédilection. Entre les Français et les étrangers, les différences s'atténuaient au point de disparaître. Il n'y avait plus de nationaux, il n'y avait plus que des hommes, que des frères.

Parmi les étrangers à qui la France et Paris ouvrent libéralement leurs portes et qui se pressent dans la rue, au Palais-Royal, dans les cafés politiques, les salons et les clubs, ne figurent pas seulement de platoniques amants de la liberté : les réfugiés politiques sont nombreux. De la Suisse et de Genève, de la Belgique et de Liége, de Hollande et de Sardaigne affluent les « patriotes » victimes des rois ou des oligarchies. Dès 1790, les Suisses, les Savoyards fondent des clubs, des journaux; Bataves, Belges, Liégeois viennent à leur suite, puis les Rhénans et de nombreux Allemands. Dès 1790, les Jacobins, qui étaient encore une société fermée et choisie, comptaient déjà parmi leurs membres des étrangers notoires: les Anglais Young, Fitz-Gerald, Miles, Keith; les Allemands Bitaubé, Cloots, Charles de Hesse; le Belge Van Praët; l'Espagnol Cabarus; le Genevois Clavière. Le Club de 1789, le Club des cordeliers, le Cercle social comptent parmi eux des étrangers. Quelques-uns d'entre eux : Jean-Paul Marat, l'*ami du peuple*, Clavière, Mallet du Pan sont entrés depuis longtemps dans la grande histoire. A. Mathiez fait, à côté d'eux, revivre quelques figures curieuses et moins connues : le Belge Proli, bâtard du prince de Kaunitz, homme politique et homme d'affaires, qui, sous les apparences d'un épicurien, joue dans les coulisses révolutionnaires un rôle considérable; son compatriote Walckers, riche banquier bruxellois, chef, dans son pays, du parti des patriotes (parti vonckiste), qui, sous couleur de libéralisme, soutient, en pleine période de guerre révolutionnaire, les intérêts autrichiens; deux aventuriers de grande marque, les deux banquiers israélites viennois, Emmanuel et Junius Frey, qui, de Strasbourg, où ils se font consacrer révolutionnaires, partent à la conquête de Paris et réussissent, en effet, grâce à leurs écrits patriotiques, à leur fortune considérable, à l'influence de leur beau-frère Chabot, à y passer pour des sans-culottes bon teint; la Hollandaise Etta Palm d'Adders, physionomie plus complexe de courtisane femme de lettres et femme d'intrigues qui, entre deux rapports, au stathouder de Hollande, trouve moyen de prononcer au Cercle social de sages paroles sur l'affranchissement féminin.

Ceux-là furent des aventuriers de plus ou moins grande envergure, dont la ferveur révolutionnaire ne fut que le masque qui recouvrit leurs affaires et leurs intrigues. Anacharsis Cloots, lui, fut sincère. On lira avec le plus grand plaisir les pages consacrées par Mathiez à cet extraordinaire personnage : baron prussien, formé à l'école littéraire du XVIIIe siècle français et à l'école militaire du roi de Prusse, c'est la France qu'il choisit librement pour sa patrie. Fixé à Paris à partir de 1776, il se place résolument dans le camp des philosophes et combat avec eux pour les réformes et la lumière. En 1789, il siège aux Jacobins. La doctrine révolutionnaire concorde parfaitement avec ses propres idées : guerre aux préjugés, établissement des principes que, non les Français seulement, mais tous les hommes éclairés, doivent reconnaître comme bases de toute société, de tout gouvernement; poursuite du bonheur universel.

Cloots, dès 1790, appelle de ses vœux cette *République universelle,* où les citoyens du monde, légers d'impôts, riches de forces qu'ils dépenseront pour une meilleure exploitation de la planète, « goûteront un bonheur sans bornes ». La France que le Prussien émancipé admire sera le rayonnant foyer de la grande lumière et Paris le centre du monde. Anacharsis Cloots, « ambassadeur du genre humain », devient « comme le représentant officiel de tous les étrangers qui attendent quelque chose de la Révolution ». En 1793, en pleine guerre, il osera, à la tribune même de la Convention, se faire le champion de l'internationalisme. Il payera de sa vie ses idées subversives, ses liens avec les hébertistes et son zèle déchristianisateur.

En 1790, d'ailleurs, pendant l'ivresse généreuse de la Fédération, et même les années suivantes, les gouvernements de la Révolution furent prêts à s'engager dans la voie que leur montrait Anacharsis. Et des mesures nombreuses semblèrent préparer, sous la direction de la France, la fusion du genre humain. La propagande pour les idées nouvelles est pratiquée avec ardeur dans les pays voisins et aboutit à la guerre à la Prusse et à l'Autriche, considérée, en 1792, par les girondins, comme le prélude de la grande « croisade de liberté universelle ». Les étrangers domiciliés et les réfugiés s'enrôlent en foule sous le drapeau de la liberté. Des légions étrangères s'organisent : légion belge, batave, savoisienne, germanique, dont les soldats brûlent du désir de renverser les tyrans.

Déjà la Constituante avait accordé tous les droits des citoyens français aux étrangers domiciliés et exerçant un métier. En 1791, un législateur demande pour la refonte des lois françaises la collaboration des penseurs de toutes les nations. En 1792, la Convention, pour se concilier l'élite étrangère, décide que la France adoptera tous les savants et philosophes dont les travaux honorent le genre humain : Paine, Bentham, Vilberforce, Pestalozzi, Klopstock, Kosciuszko, Schiller, Cloots, deviennent citoyens français. Paine et Cloots siègent à la Convention. Ainsi les étrangers n'ont jamais été plus choyés, plus exaltés qu'au moment de notre histoire où nous engagions une lutte à mort contre leur patrie d'origine.

La propagande révolutionnaire suscite bien des mécomptes, et Mathiez parle fort justement de « crise de la propagande. » Les événements se chargèrent vite de démontrer que, pour vaincre la coalition, il fallait faire appel à des armes autrement efficaces, mais dont l'emploi exigeait l'abandon du cosmopolitisme humanitaire. Belges, Rhénans, Savoisiens, annexés à la fin de 1792, « ne semblent goûter que médiocrement leur bonheur » d'être affranchis. Après l'enthousiasme des tout premiers jours, c'est la mauvaise volonté, puis la révolte ouverte. La répression s'impose : il faut combattre non seulement les rois, mais les privilégiés et, malgré soi, faire la guerre aux peuples. Nombreux sont encore, il est vrai, les politiciens qui, reprenant la formule naïve et généreuse : « Guerre aux rois, paix aux peuples ! » s'opposent à toute politique de représailles contre les sujets de ces puissances ennemies qui, sur leur territoire, persécutent les Français. Il faut, enfin, se résoudre à surveiller de près les nombreux indésirables, serviteurs en apparence de la Révolution, en réalité espions patentés de l'étranger. En mars 1793, la Convention vote un décret, dont les dispositions principales sont les suivantes : « Tout étranger qui ne pourra justifier d'une profession... ou de ses sentiments civiques » sera banni. Tout étranger saisi dans une émeute sera puni de mort.

Le décret s'exécuta dans la fièvre patriotique que provoquèrent la perte de la Belgique et la trahison de Dumouriez. A Paris, on ne se borna pas à incarcérer les étrangers. Après entente avec le Comité de défense et de sûreté générale de la Convention, le maire Pache ordonna que les scellés fussent apposés sur leurs papiers. Plusieurs furent arrêtés. Désormais, la surveillance des étrangers est à l'ordre du jour. Surveillance et défiance qui s'étendent jusqu'aux légions étrangères. Celles-ci sont retirées du front extérieur. Ces mesures de réaction coïncident avec l'abandon officiel de la politique de propagande, nettement marqué par Danton (dont on aurait pu citer les ironiques paroles sur la nécessité qu'une telle politique imposerait aux révolutionnaires de soutenir une révolution en Chine) dans son discours du 13 avril 1793.

Les étrangers, pourtant, continuent leurs menées. Proli et Walckers intriguent toujours pour l'Autriche, et les deux frères Frey restent les agents les plus actifs de l'Empereur. Les mesures récemment prises apparaissent bientôt comme insuffisantes.

Robespierre réclame une loi qui chasse tous les étrangers qui peuvent nous nuire. Cambon accusa les étrangers d'être les auteurs responsables de la grave crise que la République traversait. » L'or de Pitt, disait-il avec raison, était le coupable. La politique anglaise ne consistait-elle pas, en effet, à discréditer les assignats et à « leur ôter leur gage » en entravant la vente des biens nationaux?

Le retentissement du discours de Cambon fut considérable. Dès lors, furent à l'ordre du jour la double question de la défense patriotique à organiser contre les agents de l'étranger et des représailles économiques à exercer... contre les gouvernements coalisés.

En juillet 1793, la Convention ordonne l'arrestation de tous les sujets des puissances avec lesquelles la France est en état de guerre et la mise sous séquestre de leurs biens. L'application de cette dernière mesure rencontre, il est vrai, des difficultés. Les banquiers étrangers, si nombreux en France et dont un grand nombre consacrent leur fortune à soutenir une politique anti-révolutionnaire, antinationale, trouvent parmi les conventionnels des avocats. Un premier décret sur le séquestre, voté

le 7 septembre, est abrogé le 8. Mais, sous l'influence des Jacobins, la Convention décrète, le 8 octobre, la saisie de tous les biens appartenant aux Anglais. « Jusque-là, le problème des étrangers était resté dans le domaine de la défense nationale. Mais le problème n'allait pas tarder à entrer dans une autre phase. » A la fin de 1793 et au début de 1794, les luttes politiques redoublent d'acharnement : les partis, les hommes s'accusent mutuellement (souvent avec raison, démontre A. Mathiez) d'être les instruments de l'étranger. « Dès lors, les étrangers ne seront plus bientôt que l'enjeu passionné des luttes de partis. Après la prison, l'échafaud les attend. » A la fin de 1793, Robespierre dénonce comme impolitique et dangereux le propagandisme acharné mené dans tous les pays neutres par les disciples d'Hébert et d'Anacharsis Cloots. Le Prussien internationaliste est chassé du Club des Jacobins en attendant d'être emprisonné et exécuté.

Son compatriote, Charles de Hesse (le fameux général Marat), est destitué et emprisonné; de même Thomas Paine. Le satrape strasbourgeois (ex-capucin wurtembergeois) Euloge Schneider est exécuté, ainsi que le célèbre baron de Trenck. La Terreur sévit sur les étrangers comme sur les aristocrates. Dantonistes, hébertistes entraînent avec eux ces Prussiens, Autrichiens, Anglais naturalisés dont ils furent, quelques-uns du moins, les complices ou les inconscients instruments. En 1794, « la législation répressive est complète ». Elle comporte, dit A. Mathiez, une partie seulement des mesures que la guerre actuelle a inspirées aux belligérants. Ni camps de concentration, en effet, ni même cessation complète du commerce avec les étrangers. « Par là on peut mesurer dans quel sens a marché la civilisation. »

De fait, la France, même terroriste, reste imprégnée d'un idéalisme généreux, où vit encore l'internationalisme du siècle passé. C'est seulement le XIXe siècle, l'exemple de la Prusse de 1813 et le réveil des nationalités qui susciteront la haine entre les peuples. — Léon Abensour.

rocade n. f. Chemin de fer stratégique (plus rarement *route*) parallèle au front et reliant les secteurs voisins. (On dit aussi *ligne de rocade* et *voie de rocade*.)

— Encycl. Deux étymologies ont été proposées. Suivant l'une, *rocade* viendrait de *roquer*, terme de jeu d'échecs désignant un coup qui consiste à intervertir la place respective de la tour et du roi, quand ces deux pièces sont voisines l'une de l'autre. La métaphore ferait ainsi allusion au va-et-vient des trains sur les lignes de rocade.

D'après une autre hypothèse, le mot viendrait du Midi. En provençal, *roucado* signifie suite de rochers, chaîne de rochers, terrain rocailleux. La « route de rocade », taillée en corniche dans le roc et qui suit les contours de la montagne, aurait donné naissance à la ligne de rocade militaire, qui épouse les sinuosités du front. Ce serait une métaphore créée par le service de la topographie.

En tout cas, *rocade* ne semble pas avoir été employé avant 1914 comme terme militaire; il n'a été usité couramment qu'à partir de 1915.

Sacrifice (le), pièce en trois actes, en prose, de Henri Laudenbach, représentée pour la première fois sur la scène du théâtre national de l'Odéon, le 25 octobre 1918. — Nous sommes à Saint-Dié, en 1916, dans une maison qui sert de « popote » aux officiers d'un bataillon de chasseurs. La table est mise. A la place d'honneur est assis le commandant, venu pour présider cette réunion, où l'on fête, en sablant le champagne et en chantant la « Sidi-Brahim », la croix de la Légion d'honneur qu'il a épinglée, à côté de la croix de guerre, sur la poitrine du capitaine Landry. C'est un héros, dont ses camarades disent tous la magnifique conduite. Il n'est pas jusqu'au chasseur Rocher, qui, en lui offrant des fleurs au nom des hommes de la compagnie, n'exalte ses prouesses et son beau caractère. Il raconte, entre autres traits, l'histoire de la pipe. Rocher fumait, une nuit, au risque de se faire repérer par les Boches. Le capitaine Landry lui arracha sa pipe et la jeta au loin. Mais, quelques jours plus tard, Landry offrit sa propre pipe au chasseur qu'il avait ainsi rappelé à l'ordre. Aussi est-il adoré de ses hommes. Quant à sa bravoure, il vient de la prouver en allant chercher sous les obus, parmi les fils de fer barbelés, son lieutenant Gardenet, qui était tombé la jambe fracassée.

Cependant, Landry seul ne semble pas participer à la joie de cette réunion, organisée en son honneur. Il est triste et sombre. Ses camarades supposent qu'il est fatigué, surmené. Mais, quand tous sont partis, il demeure seul avec un camarade de promotion, à qui il dévoile son secret.

Ce n'est pas le pur amour de la patrie qui l'exalte et lui fait faire des prouesses : c'est un sentiment bas et vil, son amour insensé pour une femme mariée, Lucienne Gardenet, la femme de son lieutenant. Elle est sa vie, sa raison d'être, sa conscience et sa force. Il en a honte. Il trompe un brave soldat, il se vautre dans l'amour impur et, dans cette fange, il puise l'étrange force de ses prétendus exploits. Le pur patriotisme se suffit à lui-même, ne relève que de lui-même. Lui, Landry, fait son devoir par amour et par repentir. Il est un être abject, et il a envie d'arracher cette croix de la Légion d'honneur qu'il ne mérite si mal.

Son ami comprend ce dégoût : il y a un remède. Landry doit, cette nuit, partir en permission. Il ne rêve qu'à l'instant où il va retrouver Lucienne et la tenir dans ses bras. Qu'il ait une fois un vrai courage : il doit, s'il veut se réhabiliter, télégraphier à Lucienne qu'il ne viendra pas et aller passer sa permission dans quelque refuge écarté.

Landry comprend que là est son devoir. Il rédige la dépêche et la donne à son ami pour qu'il l'expédie. Mais, à peine demeuré seul, il est repris par le désir de revoir sa Lucienne, et il donne l'ordre de seller son cheval : il va partir.

A ce moment, entre une pauvre fille, Geneviève. Ses parents sont morts de la guerre. Elle est ruinée. Elle a dû se faire servante d'auberge. Elle est exposée à toutes les privautés des soldats. Il y a deux jours, Landry l'a rencontrée et l'a tirée des mains de galants trop entreprenants. Mais, à présent, Geneviève est persécutée par son patron, qui va la chasser ou l'outrager. Elle vient demander secours à celui qui l'a déjà sauvée une fois.

Elle le trouve si indifférent, si froid, si distant, si préoccupé, si agité, qu'avec son instinct de femme elle devine qu'il souffre par et pour une femme.

Elle lui tient un noble langage, l'exhorte à résister à tout amour vulgaire, à écouter l'appel de sa pureté et de sa blancheur : « Je suis une parcelle de votre devoir! » Landry, surpris, troublé, ému par l'élévation de ce langage, obéit, renonce à partir et emmène Geneviève pour prier avec elle sur la tombe de sa mère.

Le second acte se passe dans le même décor. Depuis huit jours, Lucienne n'a pas répondu au télégramme et à la lettre de rupture de Landry, et celui-ci voit chaque jour la pure Geneviève. Pas une parole d'amour n'a été échangée entre eux.

Landry éprouve une sensation rafraîchissante à baigner son cœur gluant de fange dans cette candeur si sincère et à écouter les nobles propos de cette amie, qu'il a retirée du cabaret pour la placer comme dame de compagnie dans une maison honorable. Elle parle, elle prévoit déjà l'adieu qu'il faudra se dire, car le régiment va partir ce jour même à la ligne de feu. Leur entretien est plein de chaste noblesse. A ce moment, Lucienne entre. Elle voit Landry avec une femme. « Ah! je comprends! » dit-elle douloureusement. Mais Landry l'a à peine revue qu'il est ressaisi; il veut prouver à Lucienne qu'il ne l'a pas trompée, qu'il l'aime toujours, et il chasse Geneviève. Celle-ci se retire et reste comme crucifiée sur le seuil de la porte. De là, elle assiste à la scène d'amour où Lucienne multiplie toutes ses câlineries, évoque tous les plus voluptueux souvenirs pour bien reprendre son amant. Cependant, Geneviève souffre le martyre. A ce moment, le clairon sonne le rassemblement. Il faut que Landry aille joindre son poste pour partir au combat. « Reste! » supplie Lucienne. « Partez! » ordonne Geneviève, qui symbolise la voix du devoir. C'est elle qu'écoute Landry : il court vers ses hommes. Les deux femmes restent en présence. Lucienne a deviné que, si Geneviève n'est pas aimée, elle aime. Et elle finit, elle aussi, par admirer cette stoïque effigie du devoir. Toutes deux pleurent, tandis que le clairon qui s'éloigne atteste que Landry est parti.

Le troisième acte nous transporte quinze jours après, dans une salle d'hôpital, à Saint-Dié. Landry est blessé à mort. Geneviève le soigne avec le dévouement de l'amour le plus chaste. Avant de mourir, Landry veut s'imposer une suprême purification. Le mari de Lucienne, blessé, est soigné dans le même hôpital. Landry le fait appeler. Il lui avoue tout : il a été l'amant de sa femme. Mais c'est fini; il veut par cet aveu, se réhabiliter sur son lit de mort, et pour mourir en paix, il implore du mari outragé un double pardon, et pour l'amant et pour la femme. Le mari résiste d'abord, puis consent. Arrive Lucienne, qui est venue voir son mari, ignorant que Landry est là. Elle devine qu'il a tout dit. Mais elle proteste aussi que son amour s'est épuré, et son mari lui permet de déposer un chaste baiser d'adieu sur le front du mourant. Le couple se retire. Landry mourra dans les bras de Geneviève.

Ce drame, écrit par un jeune auteur, mêle des gaucheries à des scènes d'une grande beauté. L'inspiration en est noble, élevée, généreuse. Le sujet est sensiblement le même que celui de *l'Élévation* de Bernstein (v. p. 298); mais la morale en est tout l'opposé.

Peut-être trouvera-t-on quelque disproportion entre la faute et le remords. Le renoncement rapide de Lucienne n'est pas assez expliqué. Peut-être, aussi, estime-t-on que le silence du mourant aurait du moins épargné le repos moral du mari durant le reste de ses jours. L'auteur a voulu que le sacrifice s'étendît à tous et que Geneviève, par une ascension puissante, attirât à elle vers les hauteurs toute cette grappe d'âmes repentantes et sacrées par le pardon : Landry, sa complice et l'époux.

Le style a de la chaleur, mais se laisse parfois entraîner à des pages de littérature. Les caractères sont assez nets : celui de Geneviève est particulièrement intéressant. Cet ouvrage a de bonnes qualités et renferme des promesses. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Paule Andral (*Lucienne*), Mlle Colliney (*Geneviève*); MM. Joubé (*capitaine Landry*), Vargas (*lieutenant Gardenet*), Maurice Lamy (*chasseur Rocher*).

Transfusion du sang simplifiée (la). Les premiers procédés de transfusion du sang exigeaient une instrumentation dont l'élément principal était une sorte de réservoir interposé entre le « donneur » de sang et le « récepteur ». Dans ce réservoir, qui faisait courir des risques énormes de septicité, le sang, en outre, se coagulait facilement, ce qui rendait l'opération impossible. C'est pour parer à ces inconvénients et à ces dangers que l'on inventa les techniques modernes qui réduisaient cet appareil intermédiaire à une canule d'argent parfaitement aseptique et paraffinée à l'intérieur ou même le supprimait complètement en réalisant l'abouchement direct des deux vaisseaux (v. *Lar. Mens. ill.*, t. III, p. 235). Mais, tout en constituant un indéniable progrès sur les méthodes de jadis, tout en accroissant considérablement la fréquence de la transfusion, ces techniques restaient passibles d'objections sérieuses. Tout d'abord, l'expérience montra que ces interventions étaient fort délicates, très difficiles à exécuter, et elles n'étaient abordées que par un petit nombre de chirurgiens; de plus, on restait, en les suivant, dans l'impossibilité de doser avec quelque exactitude la quantité de sang soustraite au donneur et infusée au patient qui en devait bénéficier. D'où le risque d'excès qui devait nuire considérablement au premier, dont la perte sanguine serait trop importante, et le risque d'insuffisance, qui réduisait la transfusion à des proportions inefficaces.



Ampoule de verre pour recevoir le sang. Soufflerie aspirante et foulante.


Opération pour recueillir ou pour injecter le sang.

Les méthodes récemment préconisées remédient, semble-t-il, à ces défauts. Elles sont basées sur la propriété que possède le citrate de soude d'empêcher la coagulation du sang. C'est Agote (de Buenos-Ayres) qui, le premier, en 1914, montra le moyen d'utiliser pratiquement cette intéressante qualité. Mais la technique fut surtout bien réglée, l'année suivante, par Jeanbrau (de Montpellier), qui ignorait, quand il le fit, le procédé d'Agote et les perfectionnements que lui avaient déjà apportés les chirurgiens des États-Unis.

Comme outillage, Jeanbrau utilise simplement une ampoule de verre, de 500 centimètres cubes, dont une extrémité est fermée par un bouchon de caoutchouc que traverse un tube métallique recourbé, sur lequel est intercalée une boîte à coton destinée à filtrer l'air; l'extrémité inférieure de cette ampoule est effilée en forme de canule à biseau latéral, afin de pénétrer facilement dans une veine. Sur le tube

métallique supérieur, on peut adapter une soufflerie de thermocautère, modifiée (en retirant d'un centimètre la portion qui porte la soupape) de façon à pouvoir être alternativement aspirante et foulante. Un presse-tube, intercalé sur le caoutchouc près de l'ampoule, permet ou empêche à volonté la communication. Il faut se procurer, en outre, une solution de citrate de soude chimiquement pur, dosée à 10 p. 100.

Le donneur une fois choisi, on le fait coucher sur une table, à côté du lit du receveur; on dénude, après anesthésie locale et avec toutes les précautions d'asepsie requises, une de ses veines, sur laquelle on place une ligature en aval et une pince à mors souple en amont, puis on ouvre cette veine transversalement sur le tiers de sa circonférence. Ensuite, on prépare de la même façon le receveur, à cette différence près que la ligature est, chez lui, placée en amont. On verse alors dans l'ampoule de verre la solution de citrate de soude, dont on imbibe bien les parois du récipient et dont on y laisse une petite quantité (10 cmc pour 250 gr. de sang). Cette ampoule est introduite par son extrémité effilée dans la veine du donneur et, retirant la pince à mors souple, on voit le sang affluer dans l'ampoule, dans laquelle on fait le vide à l'aide de la soufflerie afin d'aider à son remplissage. Celui-ci effectué, on transporte l'ampoule et on l'introduit dans la veine du récepteur. En appuyant sur le bouchon de façon que la pression ne le fasse pas sauter, on insuffle de l'air à l'aide de la soufflerie, et le sang passe ainsi dans la circulation de celui qui doit en bénéficier. Le presse-tube sert à fermer le conduit de caoutchouc tout le temps que la soufflerie ne doit pas jouer, soit en aspirant, soit en refoulant. L'opération terminée, on lie les veines au-dessus et au-dessous de leur ouverture, et on ferme la petite plaie cutanée.

L'expérience a montré que cette petite opération pouvait encore être simplifiée sans inconvénient. C'est ainsi que Thévenard, ayant à effectuer une transfusion d'urgence, alors que toute instrumentation spéciale lui faisait défaut, a remplacé l'ampoule dont nous avons parlé par un bock à irrigation soigneusement stérilisé, dans lequel il a recueilli le produit d'une saignée banale faite au donneur et a injecté ce sang au receveur en ajustant au bout du tube de caoutchouc de ce récipient une aiguille à injection intra-veineuse.

D'autre part, Rosenthal a proposé de soustraire également le sang du donneur par le moyen d'une aiguille qu'il adapte à une seringue de verre de 100 à 250 centimètres cubes de capacité. Pendant que cette soustraction s'effectue, un aide fait au receveur une injection intra-veineuse de sérum physiologique et laisse en place dans la veine l'aiguille nécessaire pour cette injection. On transporte donc du donneur au receveur la seringue chargée de sang, et on l'adapte à l'aiguille demeurée en place. La transfusion est ainsi réduite à des manœuvres qui sont celles de l'injection intra-veineuse banale, appliquée aux deux sujets. Cette méthode et celle qu'a improvisée Thévenard évitent les dénudations de vaisseaux et les ligatures terminales.

Bien entendu, dans l'un comme dans l'autre cas, il faut placer dans le récipient (bock ou seringue) une certaine quantité de solution de citrate de soude, toutes ces techniques étant basées, nous le répétons, sur la propriété que possède ce corps d'empêcher la coagulation du sang. — Dr H. Bouquet.

Trois mois à Paris lors du mariage de l'empereur Napoléon Ier et de l'archiduchesse Marie-Louise. (*Souvenirs du prince Charles de Clary et Aldringen*, publiés par le baron de Mitis et le comte de Pimodan.) — L'auteur de ces souvenirs très parisiens était un Autrichien de haute naissance, petit-fils du renommé prince de Ligne : « J'ai eu raison de mettre en étiquette sur mon fait : *Je suis le petit-fils du prince de Ligne*, ça fait qu'on s'm'arrache », écrit-il dès son arrivée.

Chambellan de l'empereur François, il fut chargé par lui, en 1810, quelques jours avant le départ de Marie-Louise pour la France, d'aller porter une lettre de son maître à son futur gendre, Napoléon. Ce jeune homme de trente-deux ans se déclara enchanté de la mission, laissa femme et enfants et partit à franc étrier pour Paris, où il arriva le 20 mars, d'où il dut repartir aussitôt pour Compiègne où l'Empereur se trouvait. Jusqu'au 26 juin, trois mois exactement, il fut l'étranger le plus friand des plaisirs de la capitale, le plus spirituel à les décrire : point de politique, ou si peu, mais récit détaillé envoyé au jour le jour, sur le ton le plus enjoué, à sa mère ou à sa femme, dans le but avoué de conserver pour plus tard, pour lui et les siens, le souvenir d'une page amusante et brillante de sa jeunesse.

C'était Paris et la vie parisienne qui, naturellement, l'attiraient plus que la cour impériale; sa mission de courrier autrichien lui valait pourtant des invitations qu'il ne lui était point loisible de décliner. Il n'eut qu'une conversation avec « Napo », comme il l'appelle souvent : ce fut le jour de la remise de la lettre autographe de l'empereur François, conversation qui fut un interrogatoire serré, rapide, comme Napoléon savait les faire, après lequel l'Empereur prétendait connaître son homme. Convié aux chasses à courre, aux soirées mornes, où l'Empereur dormait pendant le concert, il était à Compiègne quand Marie-Louise y arriva : « J'ai vu l'Impératrice sauter assez lestement à bas de sa voiture, embrasser immédiatement toute la famille et monter l'escalier, conduite par son petit mari. Tout le monde l'a trouvée très bien, très grande, beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait. Comme elle a une demi-tête de plus que Lui, elle a vraiment assez bon air. » Huit jours plus tard, le comte Clary assistait, à Saint-Cloud, au mariage civil, sans donner, d'ailleurs, de détails inédits sur la cérémonie; le lendemain, il était dans le salon carré du Louvre, qu'on avait, on ne sait pourquoi, transformé en chapelle pour y célébrer la cérémonie religieuse : « C'était vraiment la chose la plus frappante qu'il fût possible de voir, mais sans rien de religieux, rien qui ressemblât en rien à une chapelle, à tel point qu'on se trouvait tout étonné lorsque, par hasard, il entrait quelque cardinal ou évêque, de lui voir faire le signe de la croix. » Et, parcourant Paris, illuminé, il se rendait devant Notre-Dame, affreusement « défigurée » par un temple de l'Amour en carton-pâte, qui s'élevait au-dessus des deux tours et faisait l'effet le plus effroyable.



Mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise, à Paris, le 2 avril 1810, tableau de Georges Rouget, 1837. (Musée de Versailles.)

Reçu dans le milieu le plus aristocratique, Clary n'y rencontre pas que des admirateurs du maître : le faubourg Saint-Germain, que l'Empereur espérait rallier par son second mariage, boudait encore; le chambellan autrichien, ailleurs qu'à la cour et dans les demeures officielles, dissimulait mal ses sentiments, peu sympathiques à l'Empereur; il ne les dissimule pas dans ses lettres, rassuré qu'il est par les courriers qui les portent à destination.

Au reste, il s'occupe presque exclusivement des plaisirs de Paris et fait grise mine aux invitations bonapartistes et autres. Ses plaisirs sont, d'ailleurs, très avouables; le plus vif est le Théâtre-Français. Il s'y rend presque chaque soir, trouvant moyen d'intercaler ses dîners ou ses soirées avant ou après le spectacle. Différent des étrangers ou des provinciaux de nos jours, il méprise les petits théâtres, peu nombreux et assez négligés d'ordinaire et, comme les Français, comme Napoléon lui-même, accorde toutes ses préférences aux tragédies. Il n'en est presque pas une célèbre qu'il n'ait vue, pendant son séjour de trois mois : *Zaïre, Iphigénie, Nicomède, le Triomphe de Trajan, Andromaque, Phèdre, Manlius, Horace, Polyeucte, la Mort d'Hector, Paul, Joseph, les États de Blois, Cinna*, quelques-unes plusieurs fois; le goût des tragédies est alors si répandu à Paris qu'il rencontre des cochers de voiture de louage lisant Corneille en attendant le client. « Je n'ai jamais trouvé ni Schiller, ni Gœthe dans un fiacre de Vienne », écrit-il émerveillé; il chercherait en vain dans les rues du Paris moderne le cocher lecteur de Corneille ou même de Victor Hugo.

Admirateur passionné de Talma, il discute le jeu des partenaires du tragédien, admire et critique tour à tour Mlle Mars ou la Duchesnois, Mlles Levert, Maillard ou Volnais; il aime également la musique, fréquente l'Opéra et l'Opéra-Comique de la rue Feydeau. Quel enthousiasme dans ce laconisme : « Paris, le 25 mars. Je suis arrivé hier soir; j'ai vu Cendrillon, ah!!! » et, le lendemain, il décrit en détail ses impressions.

Il lui arriva un jour, au mois de juin, de délaisser les plaisirs de Paris pour aller, à Dieppe, voir la mer; l'amour de la nature n'était pas alors très répandu. Clary semble en avance sur ses contemporains, sous ce rapport : il projette un voyage en Suisse, dont il se promet force jouissances; sa courte randonnée sur la côte normande l'enthousiasme : « J'ai vu la mer! écrivait-il à sa femme le 11 juin; après ces mots, je devrais finir et cacheter ma lettre »; mais il la continuait, énumérant les fêtes et spectacles parisiens que ce voyage lui faisait manquer, reprenant : mais *vidi aquam!* (j'ai vu la mer!) et le voilà « dégoûté à jamais des mers d'opéra, car c'est autrement ». Arrivant au Havre, son enthousiasme est encore plus vif : « Ouf! que c'est beau! Où trouver des paroles pour vous faire l'histoire de ma journée! j'ai épuisé tout mon vocabulaire admiratif pour Rouen, pour Dieppe. Eh! mon Dieu, cela n'en valait pas la peine! » Comment énumérer les amusants récits de fêtes, de réunions, de promenades dans Paris ou aux environs, dont foisonnent les lettres du comte Clary, lequel les a illustrées de petits croquis amusants, montrant qu'il savait tenir aussi bien le crayon que la plume. La publication très soignée que le baron de Mittis et le comte de Pimodan ont faite de cette correspondance est donc des plus heureuses : la vie de Paris, à la plus brillante époque du premier empire, comporte, grâce à eux, un nouveau tableau qui supporte la comparaison avec les plus renommés. — Pierre Rain.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Groslet.



Un coin de Trianon. — Le magnolia.

N° 145. — Mars 1919

Académie des beaux-arts. — *Election d'Adolphe Déchenaud.* Le 16 novembre 1918, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection d'un membre dans la section de peinture, en remplacement de Raphaël Collin.

Le nombre de votants était de 29. Il y a eu dix tours de scrutin. Au premier tour, les voix s'étaient réparties ainsi : Déchenaud 4; Friant 6; Wencker 4; Ménard 5; Auburtin 3; Muenier 2; Chabas 2; Schommer 2; Bail 1. Au dixième tour, Déchenaud a eu 15 voix, Ménard 11 et Friant 3.

Adolphe Déchenaud a été déclaré élu (v. p. 718).

Antide-Boyer (Antoine-Jean-Baptiste Boyer, *dit*), homme politique français, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 26 octobre 1850, mort à Marseille le 23 juillet 1918. Fils d'un ouvrier, Antide-Boyer travailla, dès l'âge de huit ans, dans une petite fabrique de poteries dirigée par ses deux oncles, Pichou et Beaumoni, hommes rudes, qui le soumirent aux plus pénibles besognes. Il demeura sous leur direction jusqu'à l'âge de quinze ans. Il gagnait alors douze sous par jour. Admis à l'école de l'abbé Donde, il entra ensuite au séminaire, où ses professeurs firent de lui un brillant latiniste, mais tentèrent vainement d'éveiller en lui la vocation religieuse.

Son père mort, Antide-Boyer quitta le séminaire pour entrer alors « au P.-L.-M. », en qualité de surnuméraire. Il fut ensuite « homme d'équipe intelligent » selon les rapports officiels, puis lampiste de la gare de Saint-Martin-de-Crau, — lampiste singulier, qui, étendu sur les banquettes des wagons au garage, oubliait la fuite des heures dans la lecture d'un Michelet constellé de taches d'huile!... On le vit encore successivement employé aux ateliers maritimes de La Ciotat, attaché à une des principales huileries marseillaises, enfin, spécialisé dans les travaux de comptabilité et de liquidation commerciales.

Dès 1869 — à dix-neuf ans! — il s'était « lancé dans la politique ». En 1871, il soutint, à Marseille, la candidature de Gambetta, dont il ne cessa jamais d'être l'enthousiaste partisan. Il prit part aux congrès ouvriers locaux, dont il fut l'un des orateurs les plus écoutés et le délégué au Havre, à Saint-Etienne et dans toutes les manifestations importantes. En 1879, surtout, il joua un rôle capital au congrès ouvrier tenant ses assises aux Folies-Bergère de Marseille, en travaillant à l'élaboration du programme du parti socialiste et en associant les syndicats ouvriers à la propagande de ce parti. Tout cela ne l'empêcha ni de collaborer assidûment à d'innombrables feuilles régionales (il avait fait paraître, à l'âge de dix-sept ans, son premier article dans *le Galoubet*) ni de fonder un journal : *le Travailleur.*

1884 voit son entrée dans la politique effective. Les électeurs du quartier de la Belle-de-Mai (le Belleville phocéen) élisent comme conseiller municipal ce candidat socialiste-ouvrier, que ses collègues élèvent, à leur tour, à la dignité d'adjoint au maire. En octobre 1885, au scrutin de liste (2e tour), Antide-Boyer, candidat radical-socialiste, fut élu député de la cinquième circonscription de Marseille par 52.593 voix.

Boyer fut réélu en 1889, 1893, 1897, 1901, 1905. Son ami Victor Leydet, devenu sénateur, étant mort, il fut nommé à sa place, le 3 janvier 1909, pour achever la législature sénatoriale en cours. Violemment combattu lors des élections régulières, il ne fut pas réélu le 7 janvier 1912.

Il avait été le représentant de la ville de Marseille au Parlement pendant vingt-sept années consécutives.

Depuis 1912, son activité, toujours exceptionnelle, ne se démentit pas. Chargé de diverses missions à l'étranger, il fonda *le Monde latin,* revue de propagande française et latine, qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

Parlementaire, Antide-Boyer resta fidèle aux idées libre-échangistes, communalistes et fédéralistes. Il fit une politique socialiste, réformiste, progressiste, qui évolua de l'énergie intransigeante et généreuse à la tolérance et à la bonhomie systématiques. Fondateur, avec les quatre autres premiers socialistes élus en même temps que lui (Basly, Planteau, Camélinat et Clovis Hugues), du groupe ouvrier de la Chambre et siégeant à l'extrême gauche lors de sa première législature, son indifférence pour les outrances et les surenchères inutiles le fit, sans quitter la gauche, rapprocher son siège du centre. Parmi les propositions et les projets de loi déposés par lui sur le bureau de la Chambre, les plus mémorables semblent être ceux ou celles concernant : les victimes du coup d'Etat de 1851 et de la loi dite « de sûreté générale » de 1858, — l'allocation d'une pension minimum de 1.000 fr. à la famille de chacun des officiers et soldats morts au Tonkin ou à Madagascar, — *une conférence internationale en vue d'arriver à un désarmement général et simultané* des peuples (*session de 1885-1889*), — l'administration des caisses de secours des ouvriers contre les maladies, les accidents, la vieillesse, etc., — l'enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire (*session de 1889-1893*), la revision de la Constitution, — la création de *ports francs*, particulièrement à Marseille (l'une de ses idées les plus chères), — les permis de navigation et l'évaluation des services donnant droit à la demi-solde des marins (*sessions de 1893-1898-1902*).



Antide-Boyer.

Parmi ses interpellations et interventions les plus significatives, il faut retenir les suivantes : sur les événements de Decazeville; — sur les désordres qui se produisirent le 8 novembre 1887 aux obsèques d'Eugène Pottier; — sur le sort des travailleurs atteints par la transformation des services maritimes postaux; — sur les poursuites du Panama (au cours d'une des plus émouvantes séances de la session 1898-1902); — sur l'état des négociations au sujet de la paix entre la Grèce et la Turquie et la région de Crète, etc.

Les questions turques, grecques et crétoises passionnaient Antide-Boyer. En 1897, la Grèce, berceau de la civilisation antique, fut menacée une fois de plus par la Turquie, son ennemie séculaire. Boyer — qui, accrédité par Rouvier, avait eu, en 1896, l'occasion de s'occuper avec Delyannis et de Montholon de l'adduction des eaux du lac Stymphalis et qui aimait le pays hellène depuis toujours — attendit que la Chambre fût en vacances et partit pour Athènes, où il s'enrôla parmi les 1.200 « Chemises Rouges » de Ricciotti Garibaldi. Il se vit *imposer* le grade de lieutenant et, aux côtés des députés italiens Gattorno et de Felice, de José di Furtado de Mendoça, sergent de dix-sept ans qui chantait la *Marseillaise* sous les balles, et de Marcel Lamy (Chambige), entre autres, se conduisit en héros à la bataille de Domokos. Chargé, plus tard, de barrer aux Turcs, très supérieurs en nombre, le défilé de la Furka, pour protéger l'extrême gauche de l'armée garibaldienne, il fut nommé capitaine sur le champ de bataille.

Régionaliste et provençal, il aima fidèlement nos provinces, et la Provence plus que toutes les autres. Vers 1879, il fit partie du groupe marseillais nommé *le Portique,* puis il créa les *Jeunes,* sorte d'université populaire avant la lettre. Il fonda, en outre, la *Société dei Troubaïre,* dont le fameux et rarissime *Tron de l'Er* fut l'organe, le *Gay Sabé,* qui ne disparut qu'en 1900 après avoir pris l'initiative d'élever un monument à Puget, et les *Francs-Prouvençaous* qui publièrent la *Revisto dei Troubaïre.*

L'orientation littéraire de Boyer se précisa dans cette dernière publication. Il célébra, entre autres talents de l'école de Marseille, celui de Victor Gelu, le puissant patoisant. Cette littérature du peuple, franchement patoisée, était préférée par Antide-Boyer à celle des félibres, à qui il reprochait d'avoir forgé une langue aristocratique.

Son œuvre littéraire est considérable, mais éparpillée dans d'innombrables publications et signée de pseudonymes très variés. Les travaux linguistiques y tiennent une place importante.

Le régionalisme d'Antide-Boyer admettait le programme minimum de la « Fédération régionaliste française ». *Au point de vue administratif :* création de centres régionaux, industriels et universi-

taires, gestion des affaires de la commune par la commune, de la région par la région, de la nation par l'Etat; création d'une juridiction arbitrale, chargée de connaître des conflits entre l'individu, la commune, la région et l'Etat; — *Au point de vue économique :* liberté des initiatives communales et régionales; organisation professionnelle régionale, développement des groupes locaux mutualistes, coopératifs et corporatifs; conciliation des intérêts économiques de chaque région; — *Au point de vue intellectuel :* appropriation de l'enseignement aux besoins régionaux et locaux; autonomie des universités; développement des œuvres d'initiative privée dans le domaine des lettres, des sciences et des arts.

Dès 1879, Boyer montrait que la décentralisation n'est pas forcément le séparatisme ; qu'en prêchant le fédéralisme on ne prêche pas la désunion; que l'*unité* se différencie essentiellement de la blâmable *uniformité;* qu'on peut être provençal sans être, ou en étant, félibre et que l'antimilitarisme honnête ne doit pas être confondu, de bonne foi, avec l'antipatriotisme (*l'Evénement*, 9 mars 1879).

Il n'a manqué à Boyer qu'un peu de recueillement et de méthode pour que sa puissance de travail et son universalité d'esprit pussent donner tout ce qu'elles devaient logiquement produire. — Georges Normandy.

autofrettage (du gr. *autos*, soi-même et de *frettage*) n. m. Traitement spécial que l'on fait subir, au moyen de la pression d'un fluide, aux tubes métalliques en cours de fabrication, pour les rendre capables de supporter ultérieurement de fortes pressions intérieures.

— Encycl. L'autofrettage a pour effet de développer dans l'épaisseur du métal un état tel que chaque couche concentrique ait tendance à comprimer celle qu'elle enveloppe et à être comprimée par celle qui lui est extérieure, les différentes couches jouant ainsi respectivement le rôle de *frettes*.

Lorsqu'on s'est proposé de construire des tubes métalliques capables de résister à des pressions internes considérables, la théorie aussi bien que l'expérience ont prouvé qu'il était inutile d'essayer d'obtenir une augmentation de résistance en donnant au métal un surcroît d'épaisseur. On constate, en effet, que, lorsque l'épaisseur atteint une certaine valeur, les couches extérieures de métal ne concourent plus d'une manière sensible et efficace au travail de résistance.

On a donc été amené depuis longtemps à constituer les tubes de haute résistance tels que ceux destinés aux pièces d'artillerie non pas d'un seul bloc homogène de métal, mais d'une série de tubes emboîtés à chaud les uns dans les autres, de telle sorte que, revenue à la température ordinaire, toute enveloppe exerce une action de serrage sur celle qui est directement en contact avec sa surface interne, la forçant ainsi à effectuer un certain travail. C'est cette opération qui est connue sous le nom de *frettage*, chaque enveloppe constituant une *frette*.

Des travaux récents ont conduit les techniciens à rechercher s'il ne serait pas possible d'obtenir un résultat analogue sur un tube formé d'un seul bloc de métal. On est arrivé à cette conclusion que si, dans un tube de ce genre, on introduit un fluide pour y exercer des pressions croissantes, les couches successives de métal subissent des dilatations, d'abord *élastiques*, dont l'amplitude varie en sens inverse du rayon de la couche; à partir d'une certaine valeur de la pression, les dilatations deviennent *permanentes;* elles sont localisées au début à la surface interne du tube, mais progressent vers l'extérieur à mesure que la pression augmente, pour s'étendre enfin à toute l'épaisseur.

Les dilatations *permanentes* ainsi réalisées diminuant de valeur de la surface externe à la surface interne, il en résulte que, lorsque la pression a cessé de s'exercer, le métal du tube se trouve dans un état particulier tel que chaque couche comprime celle qui lui est intérieure. Les couches successives se comportent donc, vis-à-vis les unes des autres, comme les *frettes* que nous avons définies plus haut.

Cet état et ce traitement ont reçu le nom d'*autofrettage*. On réalise industriellement l'opération en exerçant des pressions hydrauliques à l'intérieur des tubes. On peut ainsi développer des pressions atteignant 5.000 à 6.000 kilogrammes par centimètre carré, ce qui est amplement suffisant pour assurer la résistance des canons les plus puissants.

En résumé, c'est en réagissant contre des pressions internes qu'un tube métallique s'adapte à résister à des pressions du même genre; — curieux phénomène, qui tendrait à prouver que les prérogatives de « défense naturelle » ne sont pas le seul apanage des animaux et des végétaux, mais appartiendraient aussi à la matière dite « inerte ». — G. Lainel et C. Dubosc.

Autriche-Hongrie (Populations de l'). Il existe un singulier contraste entre la situation que présentait l'Autriche-Hongrie avant la guerre de 1914 et sa situation actuelle; au lieu d'un empire dualiste, voici une foule d'Etats en formation, de pays dont les uns réclament leur indépendance, tandis que les autres aspirent à s'agréger à des Etats extérieurs à l'ancien empire. C'est la conséquence, prévue depuis longtemps, du fait historique qu'a été la cristallisation, autour du domaine primitif des Habsbourg d'Autriche, d'une foule de territoires différents par la race et par la langue, sinon par la religion

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment cette cristallisation s'est produite, ni à la suite de quelles conquêtes et de quels mariages a été constitué le ci-devant empire d'Autriche-Hongrie, Il suffira de rappeler que, de très bonne heure, par une politique bien comprise d'unions matrimoniales, la maison d'Autriche a gagné de nombreux territoires; un célèbre distique en fait foi :

Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus;

« Que d'autres fassent la guerre; toi, marie-toi, heureuse Autriche; car ces royaumes que Mars donne aux autres, à toi c'est Vénus qui les donne. »

Pendant plusieurs siècles, les princes de la maison d'Autriche n'ont pas eu à souffrir de la diversité des races qu'ils avaient réunies sous leur domination; c'est seulement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'un souverain maladroit et brouillon, encore qu'animé des meilleures intentions, un « despote éclairé », Joseph II, a, par sa politique d'unification, surexcité les sentiments nationaux et déterminé le réveil des nationalités qui mouraient lentement ou, à tout le moins, sommeillaient. A la suite des efforts tentés par cet « empereur philosophe » pour substituer la langue allemande aux dialectes nationaux,



Mariés croates.

à la suite d'actes attentatoires à des institutions et à des coutumes chères à des populations magyares et tchèques, on vit le sentiment national se manifester avec force; on vit renaître les langues hongroise et tchèque Depuis lors, le mouvement national n'a cessé d'aller se développant, malgré des difficultés et des persécutions de toute sorte. Aussi, dès la seconde moitié du XIXe siècle, les politiques comme les géographes avaient-ils pris l'habitude de considérer l'Autriche-Hongrie non pas comme un empire dualiste, mais comme un assemblage factice de nations très différentes, sous la domination de l'empereur-roi. C'est ce que reconnaissaient même les manuels destinés à l'enseignement secondaire; ils voyaient dans l'Autriche-Hongrie un Etat « aux populations bigarrées, autant slaves et magyares qu'allemandes » (Niox), fatalement destiné à se morceler un jour en fragments dont on n'osait prévoir l'avenir.

L'événement a donné raison aux géographes, et ceux-ci sont en train de voir leurs pronostics se réaliser Raison de plus pour essayer de déterminer avec précision de quelles races se composait, au moment où éclata la grande guerre de 1914, la population de l'empire austro-hongrois.

I. Absence d'unité physique de l'Autriche-Hongrie. — On sait quelle était alors l'étendue de ce ci-devant empire. Depuis la forêt de Bohême ou Böhmer Wald, l'Inn, le lac de Constance et la mer Adriatique jusqu'aux extrémités occidentales de la plaine russe en Galicie, jusqu'aux Karpathes et aux Alpes de Transylvanie, enfin jusqu'à la Drina, depuis les monts Métalliques et les monts des Géants (Erzgebirge et Riesengebirge) jusqu'au lac de Garde, à la Tsrnagora ou Monténégro, à la Save et au Danube, l'Autriche-Hongrie s'étendait sur une superficie de plus de 676.000 kilomètres carréa (France : 538.000). Pas de frontières naturelles à ce vaste territoire; c'est un pays éminemment composite, dont les différents compartiments contrastent singulièrement les uns avec les autres: la montagneuse Autriche alpestre, le plateau de Bohême, la plaine hongroise, la région fermée du Karst, puis les glacis galiciens du rempart des Karpathes et la balkanique Bosnie-Herzégovine... Pays sans aucune unité géographique, dont certaines parties sont fatalement appelées à graviter autour de centres autres que le bassin danubien de Vienne ou la plaine magyare.

Si, du moins, le Danube, le grand fleuve longitudinal de l'Europe centrale, qui traverse ou borne d'ouest en est les différentes parties de l'Autriche-Hongrie, depuis le confluent de l'Inn jusqu'aux Portes de Fer, — si, du moins, le Danube donnait une véritable unité aux contrées qu'il arrose! Mais il n'en est rien... Très différent du fleuve alpestre ou (pour parler plus exactement) subalpin qu'est le Danube autrichien, apparaît, dès son entrée dans la plaine hongroise, au sortir du défilé de Wacz (ou Waitzen) ou même en aval de Presbourg, le fleuve qui continue de porter le nom de *Danube*. Notons le fait, sans y insister davantage, et retenons aussi que la vallée du Danube, depuis l'antiquité la plus reculée, a servi de grande route commerciale, et aussi de grande voie d'invasion, entre les pays de l'Orient et ceux de l'Europe occidentale.

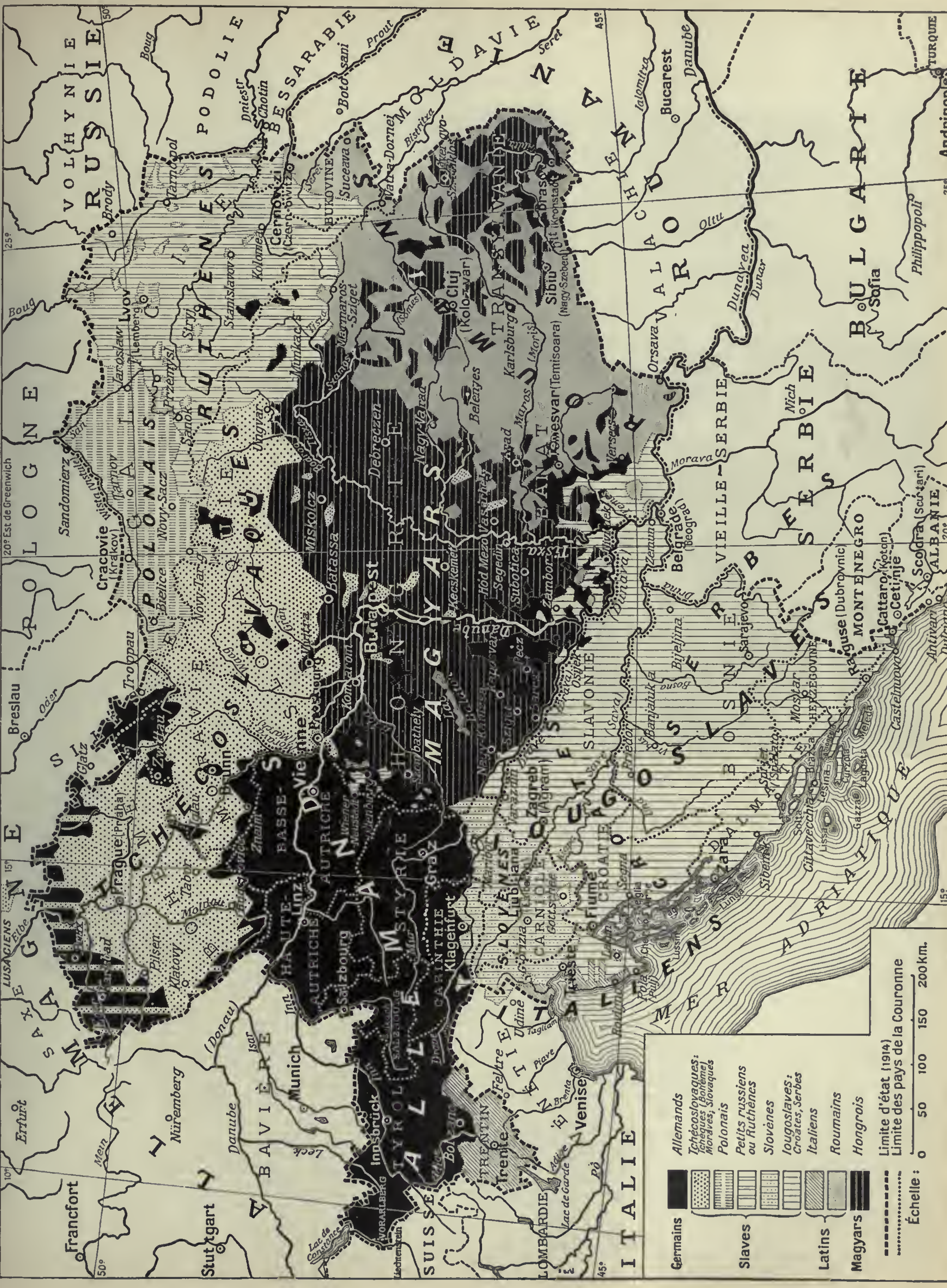
Comme les textes historiques, les documents archéologiques témoignent de ce rôle joué par la vallée du Danube dès les époques où les hommes ne se servaient pas encore de l'écriture. Les uns et les autres montrent comment, pour fuir les envahisseurs, les populations riveraines du grand fleuve ont peu à peu quitté ses bords pour se retirer dans les hautes vallées, très difficilement accessibles. Par là s'explique la persistance de groupes sporadiques dans un certain nombre de cantons reculés des Alpes et des Karpathes. Mais, à eux seuls, ces groupes, confinés aux extrémités de l'ancien empire austro-hongrois, n'auraient pas suffi à compromettre son unité ethnique; il a fallu, pour arriver à ce résultat, que des migrations de populations considérables vinssent, depuis l'ère chrétienne, superposer aux couches plus ou moins profondes des populations primitives des masses nouvelles, différentes des habitants antérieurs par la race, par la langue et par la religion; il a fallu que ces migrations eussent lieu à des époques et par des voies différentes et conduisissent les groupes de tribus en quête de nouveaux territoires dans des compartiments naturels où ils rencontraient ce qu'ils cherchaient. Voilà, précisément, ce qui s'est produit avant que la maison d'Autriche pratiquât la fructueuse politique de mariages que l'on sait; voilà pourquoi les Habsbourg empereurs d'Allemagne ont pendant longtemps respecté des groupes dont l'individualité ne les gênait pas; voilà, aussi, pourquoi ils n'ont pu réussir, le jour où ils ont entrepris de les fondre en une seule population de race allemande. Pour les mêmes raisons, aujourd'hui encore, l'Autriche-Hongrie est un assemblage de populations multiples et très différentes les unes des autres.

Ces explications préliminaires une fois données, essayons de nous rendre compte du nombre, comme de l'importance respective, de ces populations.

II. Éléments de la population austro-hongroise. — Ouvrons l'*Almanach de Gotha*, et voyons quels renseignements fournit, sur les populations de l'Autriche-Hongrie, le volume de cet *Almanach* qui porte la date de 1914. Il résume succinctement les travaux du recensement qui a été fait en 1910 par toutes les parties de la monarchie dualiste et qui a constaté, sur le territoire de l'empire, la présence de 51.356.465 individus.

Mais — demandera-t-on sans doute — peut-on avoir foi dans la sincérité de ce recensement et est-on fondé à en accepter les chiffres? N'a-t-on pas accusé les documents officiels d'inexactitude, pour ne pas dire plus? Oui, sans doute; Louis Leger, par exemple, dans son *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, déclare que « les races dominantes se plaisent à enfler leur nombre et à diminuer celui des peuples moins favorisés ». Aussi ne saurait-on accepter que sous bénéfice d'inventaire les indications fournies par les documents officiels. Malheureusement — à tout le moins d'ordinaire — les renseignements donnés par les auteurs qui ont entrepris de critiquer et de rectifier les chiffres gouvernementaux sont, eux aussi, vraiment tendancieux et travaillent à faire prévaloir les thèses ethniques et politiques chères à ceux qui les citent. Il est donc difficile de les admettre sans contrôle.

Les recensements officiels prennent pour base de la nationalité un facteur singulièrement élastique, celui de la langue *usuelle* (*Umgangssprache*), qui n'est ni la langue *maternelle*, ni la langue *officielle*, ni la langue *provinciale*. Comme, cependant — en théorie tout au moins — chacun peut penser que le recensé déclare pour sa langue usuelle celle dont il préfère se servir, on peut en conclure que cet


Germains
Allemands
Slaves
Tchécoslovaques: Tchèques (Bohême) Moraves, Slovaques
Polonais
Petits russiens ou Ruthènes
Slovènes
Iougoslaves: Croates, Serbes
Latins
Italiens
Roumains
Magyars
Hongrois
Limite d'état (1914)
Limite des pays de la Couronne
Échelle: 0 50 100 150 200 km.
MER ADRIATIQUE

élément statistique n'est pas sans présenter quelque valeur. C'est donc sur les chiffres fournis par le recensement général de 1910 que nous n'hésiterons pas à nous appuyer d'ordinaire, sans, cependant, nous faire faute de les rectifier à l'occasion, à l'aide d'auteurs d'une valeur scientifique indiscutable, comme Lubor Niederle et Jovan Cvijic, comme, aussi, à l'aide d'indications fournies par le recensement officiel lui-même.

Cela étant, que dit le recensement officiel de 1910? Il constate, au moyen de l'*Umgangssprache*, l'existence de treize nationalités distinctes en Autriche-Hongrie. Il dénombre, en effet, en chiffres ronds, 12 millions d'Allemands, 10 millions de Hongrois, 3.225.000 Roumains et 800.000 Italiens et Ladins. Abstraction faite de 250.000 divers, le reste, soit 25 millions d'individus, appartient tout entier à la race slave et se décompose ainsi : 8.500.000 Bohémiens Moraves et Slovaques, 5 millions de Polonais, 4 millions de Ruthènes, 5.545.000 Croates et Serbes et 1.350.000 Slovènes.

Ainsi donc, les trois grandes races dont les représentants peuplent le sol de l'Europe sont inégalement représentées sur le territoire de l'Autriche-Hongrie; les Slaves sont de beaucoup les plus nombreux. Viennent ensuite les Allemands, de race germanique et, enfin, très loin derrière eux, les descendants des anciens Latins. D'autre part, on trouve dans l'empire dualiste un groupe considérable de Magyars, dont l'origine ethnique est sûrement asiatique. Voilà ce qui ressort du tableau récapitulatif des populations de l'Autriche-Hongrie, dressé, d'après les langues, à la suite du recensement de 1910.

Mais de l'examen du tableau des religions pratiquées par ces populations, voici qu'une autre conclusion se dégage aussitôt : l'*Umgangssprache* aboutit à la suppression complète — sur le papier — d'une race très vivace, la race juive. On comptait, en effet, en 1910, plus de 2.258.000 individus de religion israélite dans l'empire austro-hongrois. De là, immédiatement, une preuve formelle de l'inexactitude, au point de vue ethnique, des chiffres fournis par le recensement de 1910. Ajoutons que les grandes divisions adoptées ne rendent aucun compte de l'extrême complexité des populations de l'Etat dualiste; certains auteurs ne vont-ils pas jusqu'à signaler l'existence, *dans la seule Hongrie*, de 18 et même de 24 groupes différents de langue, de culte et d'origine? Sans pousser la différenciation aussi loin, tenons pour certain que l'Autriche-Hongrie est, suivant l'heureuse expression de Louis Leger, « une véritable tour de Babel européenne ».

Rien de plus difficile, par conséquent, que de tracer un tableau complet des nationalités du ci-devant Etat dualiste; du moins est-il possible, en s'en tenant aux grandes lignes, de donner un aperçu d'ensemble des peuples qui contribuèrent à le former. Voilà ce que nous allons nous efforcer de faire en étudiant d'abord la plus nombreuse et la plus complexe des grandes races dont les recensements officiels y reconnaissent l'existence, la race slave.

III. Les Slaves. — Chacun sait l'importance de l'élément slave dans le peuplement de l'Europe; chacun sait aussi que, dès les temps préhistoriques, le peuple slave primitif, dont le noyau vivait probablement entre l'Oder et le Dniepr, avait atteint par endroits l'Elbe, la Saale, le Danube, la Desna, le Niémen et la Baltique. Ainsi, dès une époque dont aucun témoignage écrit n'a conservé le souvenir, les Slaves avaient pénétré sur des terres faisant hier encore partie de l'Etat austro-hongrois. Des pays situés à l'ouest de la Vistule et des Karpathes, une importante fraction de ce noyau primitif poussa au delà de l'Elbe, de la Saale et de la Sumawa en occupant la Lusace, la Moravie et la Bohême; une autre fraction, partie de la région comprise entre la haute Vistule, le Dniester et le moyen Danube, pénétra dans le Sud jusqu'à la Drave; elle s'enfonça même, après avoir franchi la Save et le Danube, dans la péninsule balkanique, non sans laisser des représentants au sud des Karpathes. Ainsi s'explique, dans le ci-devant empire austro-hongrois, la présence de nombreuses populations slaves appartenant à des groupes différents : au groupe polonais, au groupe tchèque, au groupe slovène et, enfin, au groupe serbo-croate.

De ces groupes, plus ou moins éloignés les uns des autres, un seul appartient exclusivement à l'ancienne monarchie dualiste : le groupe tcheco-slovaque. Aussi est-il naturel de commencer par lui l'étude des populations slaves des pays austro-hongrois.



Types dalmates des environs de Zara.

A. *Les Tchéco-Slovaques.* — Très obscure est (nous venons de le voir) l'histoire des migrations qui ont amené les Tchèques de la Bohême, les Moraves et les Slovaques sur les territoires où ils sont établis aujourd'hui; aussi suffira-t-il de noter ici qu'après avoir occupé, peu avant l'ère chrétienne, la Bohême et la Moravie, les Tchéco-Slovaques débordèrent bien au sud du territoire qui est actuellement le leur. Dans les comtats d'Esztergom, de Budapest, de Bars, de Nograd, subsistent de nombreux îlots témoins d'une extension considérable de la branche tchéco-slovaque.

Fondus dès le IXe siècle de notre ère en une seule nation sous l'hégémonie des Tchèques, les Tchéco-Slovaques se développaient normalement sous les princes nationaux de la dynastie des Prémyslides, quand, à partir du XIIe siècle, ceux-ci appelèrent des colons allemands dans le pays. Déjà, en s'avançant du côté du sud au long du Danube, les Allemands avaient commencé de refouler les Tchéco-Slovaques de quelques-unes de leurs conquêtes (au sud-ouest); ils les menacèrent bien plus sérieusement quand ils pénétrèrent dans les parties septentrionales de la Bohême et de la Moravie et qu'ils établirent sur les pentes méridionales de l'Erzgebirge et des Sudètes une ceinture toujours plus serrée de villes et de bourgades allemandes, quand ils poussèrent jusque dans l'intérieur du pays. On sait par quelles alternatives d'avance et de recul passa, au cours des siècles, la germanisation de la contrée; finalement, elle échoua de telle sorte que le peuple tchèque a aujourd'hui pleine conscience de lui-même, qu'il forme une masse compacte de 6.500.000 individus, qu'il constitue un rempart solide et (autant qu'il est permis de parler ainsi) inexpugnable contre le germanisme, qu'il est enfin organisé depuis quelques semaines en peuple maître de ses destinées et ne relevant que de soi-même.

Seule, une carte détaillée permettrait de déterminer avec exactitude les frontières nationales du peuple tchèque. Il suffira de dire ici que les Tchèques prédominent dans le royaume de Bohême, en dépit de la présence de nombreux Allemands sur les différents côtés du quadrilatère, surtout au Nord-Ouest et au Nord-Est; ils ont aussi, d'autre part, des représentants en Autriche, dans le margraviat de Moravie, dans le duché de Silésie et en Hongrie. Leurs voisins du Sud-Est et leurs frères de race, les Slovaques, sont, d'autre part, *en Moravie*, tellement liés à la vie de la nation tchèque, ils s'en rapprochent tant et si vite que la véritable frontière des deux groupes tchèque et slovaque n'est autre que la frontière politique même de la Moravie et de la Hongrie : la Morava et les Karpathes.

Là finit le domaine des Tchèques; là commence, pour se prolonger par delà le Bodrog jusqu'à l'Ung (Ungvar), celui des Slovaques établis dans la Hongrie septentrionale au sud des Karpathes. Naguère, ces Slovaques descendaient beaucoup plus loin vers le sud qu'ils ne le font aujourd'hui; de nombreux îlots sporadiques, épars dans le centre et le sud de la Hongrie jusque dans les comitats de Bekes, de Bacska et de Torontal, en fournissent la preuve. Les Magyars ont refoulé les Slovaques ici plus et là moins vers le nord, comme le montrent les sinuosités de la frontière ethnographique, ces pointes poussées en pays slovaque par les Hongrois, depuis les rives de la Tisza et du Danube, auxquelles répondent des pointes plus ou moins accentuées des Slovaques à l'est du Gran, entre Gran et Waag, et, plus à l'ouest encore, jusqu'au sud de Presbourg.

On compte en Hongrie plus de 2 millions de Slovaques qui sont, au point de vue de l'origine ethnique et linguistique, strictement les frères des Slovaques de Moravie et des Tchèques de Bohême. Mais un séjour prolongé dans une région qui a son centre géographique à l'est, tandis que la région voisine a le sien à l'ouest et une longue séparation politique (elle date de près de neuf siècles, et remonte à l'année 1031) ont accentué les différences dialectales du début et déterminé la naissance de costumes et, surtout, de coutumes autres en Bohême et en Slovaquie. Aussi, en dépit de multiples tentatives de rapprochement, n'y avait-il pas, avant la guerre, union complète ni assimilation entre les Slovaques et les Tchèques; il y avait même, depuis la fin de la première moitié du XIXe siècle, scission entre la littérature slovaque et la littérature tchèque. La Morava et les Karpathes séparaient donc, en 1914, deux pays distincts, à l'intérieur de chacun desquels l'unification est de plus en plus caractérisée, sauf en Moravie, où l'originalité des tribus primitives s'est un peu mieux conservée qu'en Bohême. Un prochain avenir dira si les Tchéco-Slovaques doivent évoluer en s'écartant davantage les uns des autres ou si, au contraire, les Slovaques entendent rester pleinement fidèles au sentiment de la solidarité et de l'unité morale de leur groupe et de la nation tchèque.

B. *Les Polonais.* — Au nord du groupe tchéco-slovaque, à qui le dernier recensement attribue un total de 8.475.292 individus, se développe la partie du territoire austro-hongrois habitée par les Polonais. C'est sur les pentes septentrionales des Karpathes, sur les deux rives de la Vistule inférieure, puis sur la rive droite de ce fleuve jusqu'à son confluent avec le San et sur les deux rives de ce tributaire de la Vistule que sont surtout groupés les représentants de cette fraction de la race slave, dans un pays qu'ils occupèrent de tout temps. Toutefois, les Polonais sont encore nombreux dans la Galicie orientale, où un seul cercle est purement russe et contient moins de 5 p. 100 de Polonais, le cercle de Kossow.

Le recensement de 1910 a dénombré 5.019.496 Polonais sur le territoire de la monarchie dualiste, presque tous groupés dans le triangle décrit par les Karpathes, la Vistule et le San. Là vivent les Polonais de la race la plus pure, les Gorals ou montagnards (du mot *gora*, montagne), brachycéphales de taille moyenne (1m,681), de teint généralement clair ou mixte. Plus on s'éloigne des Karpathes, plus le type se modifie et accuse des mélanges; néanmoins, le Galicien est de type beaucoup plus caractérisé que l'habitant des parties de la Pologne extérieures à l'empire austro-hongrois. Là, les Polonais sont vraiment chez eux; leur nombre s'accroît rapidement (de 14 p. 100 en 50 ans) et ils professent en majorité écrasante (83,14 p. 100) la religion catholique.

Malgré les bons traitements dont ils étaient depuis longtemps l'objet de la part des souverains Habsbourg, les Polonais aspiraient à se soustraire à la domination austro-hongroise pour redevenir, avec leur frères séparés d'Allemagne et de Russie, membres d'un Etat indépendant faisant revivre l'ancienne Pologne démembrée par les partages successifs de la fin du XVIIIe siècle. Leur vœu a été exaucé; aujourd'hui, les Polonais d'Autriche-Hongrie et de Russie constituent un nouvel Etat, dont les limites seront déterminées par le Congrès de la paix.

C. *Les Ruthènes.* — Que deviendront, dans ce cas, les Ruthènes, dont le nombre est tout proche de 4 millions (3.998.872 exactement)? C'est à l'est des domaines des Polonais, des Hongrois et des Roumains, sur le flanc nord-oriental des Karpathes et même (aux sources de la Tisza) à l'intérieur de cette vaste conque montagneuse, que vivent ces représentants de la race slave. Ils occupent tout le pays compris entre le San et les sources du Styr, du Goryn et du Boug, le cours supérieur et moyen du Dniestr en amont de son confluent avec le Podhorce et, aussi, la région montagneuse des sources du

Prout et du Seret. Ces Ukraniens, ces Petits-Russes, qui rêvent, comme leurs frères plus orientaux, la création d'une Ukraine indépendante organisée sur la base de la démocratie et du socialisme, avec Kiev pour capitale, sont également appelés *Rousini* ou *Rousniaks* et portent dans la région des Karpathes une foule de noms locaux. Les *Gorals* ou montagnards en constituent le principal, mais non pas le seul élément; on distingue, en effet, parmi les Ruthènes, plusieurs tribus différentes, depuis les monts Beskides jusque dans le comtat hongrois de Marmaros et la Bukovine autrichienne. Telle est, en particulier, celle des Houtsoules, « une énigme de l'ethnologie slave », au dire de Lubor Niederle, remarquables par la beauté de la taille, par l'antiquité et la richesse de leurs coutumes, par leur sens artistique, leur costume pittoresque, mais, aussi, par leur manque intellectuel, qui les met au dernier rang parmi les Slaves (90 p. 100 d'illettrés).

D. *Les Yougo-Slaves.* — De ces différents groupes s'aves, dont les deux premiers appartiennent aux Slaves du Nord, tandis que les Ruthènes se rattachent aux Slaves de l'Est, les Yougo-Slaves sont complètement isolés par des populations allemandes, hongroises et roumaines. Il n'en a pas toujours été ainsi, et l'histoire a connu le temps où aucune barrière ethnique ne séparait les Yougo-Slaves de leurs frères de race cantonnés plus au nord ou plus à l'est. Alors (v^e-vi^e siècles de notre ère), sur les vastes espaces déserts délimités au nord et à l'est par le Danube en aval de Linz, dans les pays montagneux des Alpes orientales, dans les vallées de la Rienz, de la Mur et du Raab ou Raba et dans la haute vallée de la Drave, des Yougo-Slaves étaient établis en groupes peu denses et isolés les uns des autres. Mais, peu à peu, sous la poussée continue des Allemands convertis au catholicisme d'abord, puis des Hongrois, l'isthme intermédiaire alla se rétrécissant, diminuant d'épaisseur, en même temps que de longueur. Puis il finit par disparaître complètement. Seuls, par conséquent, des groupes slaves plus ou moins considérables, isolés en territoire allemand ou en territoire hongrois, et des noms de lieux, attestent l'existence historique d'un territoire slave ininterrompu depuis les Karpathes et le quadrilatère de Bohême jusqu'au Danube, aux montagnes de Tsrnagora et aux vallées profondes des Alpes orientales.

Malgré leur séparation d'avec les autres Slaves, les Yougo-Slaves ou Slaves du Sud sont pleins de vitalité; ils n'entendaient nullement, aux temps de



Bosniaque de Priedor.

l'empereur-roi François-Joseph déjà, se laisser absorber par les Allemands ni par les Magyars. Les recensements de l'ancien Etat dualiste, comme les ethnographes, y distinguent deux groupes particuliers : celui des Croates et des Serbes et celui des Slovènes. Il convient d'étudier à part chacun de ces groupes.

a) *Croates et Serbes.* Le plus important d'entre eux (5.545.531 représentants d'après le recensement de 1910) est celui des Croates et des Serbes, le plus oriental et le plus étendu tout à la fois. Sur un vaste territoire, qui englobe la partie slave de l'Istrie et du Littoral, toute la Croatie, toute la Slavonie (abstraction faite de la Syrmie), la Dalmatie presque entière et toute la Bosnie-Herzégovine on ne rencontre que des Croates et des Serbes; on en rencontre d'autres encore dans la Hongrie méridionale. Considérable est donc le domaine géographique des Serbo-Croates.

Il a été question, plus haut, des premières migrations qui conduisirent les Slaves depuis leur centre primitif de dissémination jusqu'au cœur de la Péninsule des Balkans; nous n'y reviendrons pas. Mieux vaut noter, ici, qu'un Etat considérable se constitua aux ixe et xe siècles dans le nord-ouest de l'aire d'habitat des Yougo-Slaves, autour de la mer Adriatique; de ce royaume de Croatie se détacha, un peu plus tard, dans le Sud-Ouest, une Serbie, qui ne tarda pas à devenir (du xiie au xive siècle) un très puissant Etat. De très bonne heure, commença donc, au sein du groupe serbo-croate, une scission politique, qui s'accentua au début du xiie siècle, au temps où la Croatie fut rattachée à la couronne de Hongrie (1102) et qui ne tarda pas à devenir un véritable divorce. Tandis, en effet, que les Croates subirent l'influence évangélisatrice de Rome, embrassèrent le catholicisme et adoptèrent l'alphabet latin, les Serbes subirent l'influence de Byzance, embrassèrent le christianisme grec et adoptèrent l'alphabet cyrillique. Ce sont donc des Slaves byzantinisés ou grécisés, tandis que les Croates sont des Slaves latinisés.



Une noce yougo-slave, aux environs d'Agram.

Ce seul fait suffirait à faire comprendre pourquoi les frères de race que sont les Croates et les Serbes ont été séparés les uns des autres pendant longtemps de la façon la plus complète; mais voici qui l'explique encore davantage : la conquête turque accentua la séparation. Chacun sait combien violente fut la conquête de la péninsule des Balkans par les Turcs; on sait aussi que les violences continuèrent longtemps encore après l'occupation. De là des déplacements des populations chrétiennes, désireuses de se soustraire à ces violences. Tandis que les populations chrétiennes du cœur de la péninsule balkanique quittaient les pays riches pour les pays pauvres, les plaines et les bassins intérieurs pour les montagnes, celles qui n'étaient pas éloignées de l'Europe centrale reculaient vers le nord et l'ouest, dans la direction du Karst dinarique, du Monténégro, de la Dalmatie, puis elles passaient au delà de la Save et du Danube. Ainsi de nouvelles causes d'isolement vinrent encore s'ajouter à celles qui séparaient déjà les Serbes d'avec les Croates.

Toutefois, d'assez bonne heure, les rapports se renouèrent, et d'une façon tout imprévue. A la suite des éphémères réactions des armées autrichiennes contre les envahisseurs, les Turcs revinrent altérés de vengeance, et leur retour détermina de nouvelles migrations en masse vers le nord. Il en fut ainsi jusqu'à ce que la paix de Passarowitz de 1718 eût placé la rive droite du Danube, Belgrade et une partie de la Serbie sous la domination de l'empereur Charles VI. Mais, même alors, les migrations des Yougo-Slaves des Balkans ne cessèrent pas. Pour échapper aux hordes de pillards (surtout albanais islamisés) qui mirent en coupe réglée, à la fin du xviiie siècle et surtout un peu plus tard, les parties centrales de la Péninsule et la région du Pinde, ils passèrent jusque dans le Banat. Puis les causes économiques se joignirent aux causes historiques pour déterminer ces mêmes Yougo-Slaves à quitter les pays pauvres où ils se trouvaient à l'étroit pour aller coloniser de nouvelles terres... Ainsi, peu à peu, disparurent les causes physiques d'isolement des Serbes et des Croates.

Les causes morales disparurent graduellement, elles aussi, du fait de l'oppression des populations slaves de l'Austro-Hongrie par les Allemands et par les Magyars. Le jour où l'ambitieuse politique balkanique du cabinet de Vienne menaça l'indépendance de la Serbie, le souvenir de la communauté de race fit renaître, chez les Serbo-Croates des Balkans comme chez ceux de l'Autriche-Hongrie, le désir du rétablissement de l'antique unité.

Au point de vue géographique, rien ne s'y oppose, car les spécialistes les plus autorisés tiennent pour très difficile de tracer la frontière qui sépare les Croates des Serbes. Considère-t-on, d'autre part, le type ethnique, on arrive au même résultat. Mêmes caractères anthropologiques, en effet : haute taille, forte prépondérance du type brun, forte brachycéphalie et vaste capacité cranienne. Une langue commune, avec des différences de prononciation (les Tchakavtsi et les Chtokavtsi) et des nuances dialectales. Enfin, des occupations identiques; partout, une prédominance extrêmement marquée de l'agriculture et de l'élève du bétail. Aussi un savant particulièrement autorisé, Lubor Niederle, n'a-t-il pas hésité à écrire que « Serbes et Croates ne diffèrent sérieusement ni au point de vue physique, ni au point de vue linguistique, ni au point de vue de la manière de vivre ».

Ainsi donc, seules la politique, la religion et la littérature ont créé de véritables différences entre les deux rameaux de cette branche de la race slave. Mais il n'y a là rien d'absolu, encore que, dans le royaume de Serbie, qui dit « serbe » dise « orthodoxe ». En effet, de nombreux catholiques sont serbes ou sont revendiqués par les Serbes, qui comptent aussi des musulmans parmi eux, et le gouvernement serbe n'a-t-il pas conclu un concordat avec le saint-siège, peu de temps avant l'explosion de la Grande Guerre? D'autre part, certains orthodoxes se considèrent comme croates. Par ailleurs, la natalité des Croates, comme celle des Serbes, est faible, et le nombre des uns et des autres était naguère diminué sans cesse par l'émigration. Dans de telles conditions, il y a vraiment nécessité, pour les Serbo-Croates, de quelque domination qu'ils relèvent, de s'entendre et de réaliser le programme que leur traçait l'un des leurs, le grand évêque de Diakovo, Mgr Strossmayer. « Les uns et les autres, Croates catholiques et Serbes schismatiques, nous honorons et invoquons saint Cyrille et saint Méthode, disait-il... Que ces deux saints nous unissent dans une amitié fraternelle! »

On sait que ce souhait est aujourd'hui une réalité. Serbes et Croates entendent revenir à leur unité d'origine et aspirent à former à nouveau un seul et même peuple.

b) *Les Slovènes.* Et de ce seul et même peuple désirent également faire partie ces Slovènes ou Wendes, aujourd'hui si réduits comme nombre et comme influence, qui constituent la fraction la plus occidentale des Slaves du Sud. Dans les premiers siècles du moyen âge, ces Yougo-Slaves formaient un groupe puissant, établi entre le coude du Danube et les rivages de l'Adriatique, sur la route accédant à cette mer, et ils pénétraient profondément dans les régions alpestres. Allemands et Hongrois ont peu à peu chassé les Slovènes de la majeure partie de l'ancienne Carantanie; ils les ont réduits à la possession de la Carniole, du nord de l'Istrie, du pays de Gorizia, de la partie sud-est de la Carinthie, de la Styrie méridionale et des deux comitats hongrois de Vas et de Zalad.

Là vivent, groupés autour de leur capitale Ljubljana — le Laibach des Allemands — environ 1.500.000 Slovènes (exactement 1.349.222 d'après le recensement de 1910, qui en a certainement réduit le nombre). Pressés sur presque toutes leurs frontières par les Italiens, les Allemands et les Magyars, par les Allemands surtout, qu'ils empêchent de réunir l'Adriatique à la mer du Nord, les Slovènes se défendent de leur mieux; mais que pourraient-ils faire seuls? Ils ne diffèrent guère, d'autre part, des Croates, leurs voisins de l'Est, ni par les caractères physiques, ni par le genre de vie, ni par la langue, ni par la religion. Aussi aspirent-ils, comme eux, à la constitution d'un grand royaume d'Illyrie, groupant tous les Slaves du Sud sous un même sceptre et leur assurant à tous une existence indépendante,



Jeunes femmes du Tyrol.

à l'abri de tous les empiétements (sur leur territoire et sur leur liberté individuelle) de leurs oppresseurs d'hier, parfois même de toujours : Allemands, Hongrois et Italiens.

IV. Les Allemands. — De ces oppresseurs des Slovènes et de tous les Yougo-Slaves, voire de tous les Slaves, les plus nombreux sont les Allemands, à qui le recensement de 1910 attribue un chiffre de 12 millions d'individus (exactement 12.010.669 âmes).

Ainsi, de par les statistiques officielles elles-mêmes, le total de la population germanique de l'ex-Austro-Hongrie est inférieur de moitié à celui de la population slave. Mais, par contre, le groupe allemand est homogène. Non seulement, en face de multiples groupes slaves, divisés — pour ne pas dire ennemis — pendant trop longtemps, il est un ; mais, en s'avançant profondément d'ouest en est au long du cours du Danube et dans les vallées alpestres depuis le Vorarlberg jusqu'à la Morava inférieure, jusqu'à Presbourg et jusqu'au lac Balaton dans l'est de la Leitha, il isole les Tchèques et les Slovaques de la Moravie (qui sont des Slaves du Nord) des Slovènes (qui sont des Slaves du Sud). De par sa position géographique, le groupe allemand du ci-devant empire austro-hongrois se trouve donc dans une situation éminemment favorable par rapport aux groupes slaves.

Il y est également d'une autre manière. Les Yougo-Slaves sont complètement séparés du reste de la race slave; les Tchèques, véritable avant-garde des Slaves du Nord, pénètrent en flèche en plein cœur de l'Europe centrale, au milieu de populations exclusivement germaniques ou germanisées et, donc, se trouvent dans une situation exposée; au contraire, les Allemands d'Autriche sont solidement appuyés par les populations de même race de la Suisse orientale et de la Bavière. Rien, sauf les sillons de la Salzach et de l'Inn, pour séparer les Allemands d'Autriche de ceux de la Bavière; le bloc des populations de race germanique demeure compact et sans la moindre fissure. Dans le Vorarlberg et une partie du Tyrol, dans le duché de Salzbourg et les haute et basse Autriche, dans la partie septentrionale de la Carinthie et la majeure partie de la Styrie, on ne rencontre que des Allemands, et tout est allemand : le type, la langue, les coutumes, les aspirations.

Tel est le résultat de l'œuvre de conquête et de colonisation commencée dès le VIe siècle par des Allemands venus surtout de la Bavière, toute proche. Cette colonisation, religieuse d'abord, féodale ensuite, détruisit, assimila ou refoula graduellement les anciens possesseurs de la contrée hors du territoire actuellement occupé par les Autrichiens; elle fit peu à peu de ce bloc territorial le « lieu d'élection » qui assura l'hégémonie aux Allemands, et le « noyau solide » de l'Etat autrichien.

Si tout y est homogène (abstraction faite de corpuscules étrangers, qui ne sont pas complètement absorbés), tout n'y est pas uniforme : ni les types, ni les dialectes, ni les habitations. La langue littéraire et officielle est le haut allemand, mais que de parlers divers et de vocabulaires locaux ! La religion est le christianisme; mais, si la grande majorité est catholique, beaucoup aussi sont protestants; la civilisation n'est pas la même dans les villes — à Vienne surtout, foyer de la nationalité allemande — dans les campagnes de la plaine et dans les hautes vallées alpestres. Par contre, identiques sont à peu près partout les aspirations; après avoir été pendant longtemps les maîtres de manière incontestée, les Allemands se sentent, aujourd'hui, plus que menacés dans leur ancienne primauté: ils ne peuvent s'y résigner. Avant la guerre, déjà, ils voyaient le dualisme compromis, et ils redoutaient d'avoir à subir pis encore qu'un trialisme; maintenant, en présence de la dislocation, ils ne voient qu'un moyen de conserver leur antique suprématie : se fondre dans la masse allemande, qui obéissait naguère, plus ou moins directement, aux empereurs Hohenzollern. Ainsi les Allemands d'Autriche donneront à celle-ci une force nouvelle en portant à une masse totale de quelque 75 millions d'individus le groupe compact des Allemands de l'Europe centrale; ainsi pourront-ils asseoir solidement, une fois de plus, leur domination sur les autres nationalités du Mitteleuropa.

Assez peu répandues chez les Allemands du Tyrol, dont le loyalisme pour les Habsbourg est demeuré à peu près immuable depuis le temps d'Andreas Hofer et de ses compagnons de révolte, ces idées sont, au contraire, très communes dans les pays plus septentrionaux (Salzbourg, haute et basse Autriche). Elles sont, d'autre part, celles de tous les Allemands qui n'appartiennent pas à la masse compacte, en particulier de ces colonies germaniques qui bordent d'un cordon continu le pourtour de la Bohême. Appuyées à la masse de l'empire allemand lui-même, elles empiètent sur le domaine des Tchèques et, pénétrant plus ou moins profondément à l'intérieur du quadrilatère, essayent du moins de réduire le plus possible un pays qu'elles ont dû reconnaître ne pouvoir absorber ni assimiler. Sur les pentes nord-orientales du Böhmer Wald et dans l'est du Fichtelgebirge aux sources de la Beraun (jusqu'à Pilsen), sur les pentes méridionales de l'Erzgebirge (vallée de l'Eger) et des Riesengebirge (aux sources de l'Elbe), dans les vallées silésiennes des Sudites au nord de la Moravie, les Allemands luttent avec énergie contre les Tchèques et les Moraves, à l'intérieur des frontières de l'ancien empire dualiste; ils essayent d'y maintenir une suprématie que, sans l'appui de leurs congénères de Bavière, de Saxe et de Silésie, ils ne parviendraient pas à défendre.

Ailleurs, encore, on rencontre des Allemands en Austro-Hongrie, mais par groupes isolés ou îlots plus ou moins sporadiques. Tels sont les îlots d'Iglau et de Brünn en Bohême et en Moravie, de Schemnitz et de Lips dans la haute Hongrie, en pays peuplé par des Slovaques. Telles, encore, ces célèbres enclaves, dites *saxonnes*, de la Transylvanie, dont les fondateurs furent surtout, en réalité, des colons venus du Rhin moyen et de la Moselle et installés, au milieu du XIIe siècle, par le roi Geiza II, dans la vallée de l'Olt ou Aluta pour surveiller les défilés de cette rivière à travers les Alpes de Transylvanie; là et dans quelques autres parties de cette forteresse montagneuse (comitats de Bestucze-Nassod, de Brasso, de Nagy-Küküllö, de Szeben), se maintiennent avec peine quelque 230.000 Allemands. D'autres se trouvent plus au sud encore, dans le Banat (comitats de Ternes, de Torontal et de Krasso) au nombre de 335.000 et dans la Bacska; d'autres, encore, au milieu des Slovènes de la Carniole, autour de Gottschee (au S. de Laibach ou Ljubljana). Mais, là, le germanisme, ailleurs si vivace, semble vraiment condamné; les Allemands eux-mêmes ne gardent aucune illusion sur le sort qui attend ces pionniers, ces enfants perdus de la race allemande.

V. Les Hongrois. — Des groupes allemands qui disparaîtront ainsi peu à peu les plus importants se trouvent en Hongrie et en Transylvanie, dans les pays transleithans de la couronne de Saint-Etienne. Là, domine la race qui a imposé aux Allemands le compromis de 1867 et qui a transformé l'ancien empire militaire d'Autriche en un empire dualiste d'Autriche-Hongrie.

Si les Magyars ou Hongrois, dont le nombre était de 10.067.992 en 1910, ont pu réussir à se faire concéder ainsi par les Allemands d'Autriche un régime privilégié, ils le doivent à leur situation géographique. En effet, depuis la Leitha et le lac de Neusiedl jusqu'au confluent de la Tisza et de la Borsava, jusqu'aux derniers glacis — les plus occidentaux — du bastion montagneux de la Transylvanie, par delà Danube et Tisza, ce sont les Hongrois qui peuplent presque exclusivement la contrée. Maîtres de l'*Alföld* ou *Puszta*, depuis les terres qui bordent le Danube au septentrion jusqu'à la Drave ou Drava, depuis Ungvar jusqu'à Uj. Videk (Neusatz) et Arad, ils jouent, dans l'est de l'ancienne monarchie dualiste, le même rôle que les Allemands dans l'ouest : ils séparent complètement les uns des autres Slaves du Nord et Yougo-Slaves. Voilà pourquoi les Allemands ont dû consentir aux Hongrois des concessions qu'ils n'ont faites à aucune autre des nationalités de l'empire : ne leur fallait-il pas, pour dominer, acheter la complicité des Magyars?... On sait comment ceux-ci ont répondu à l'attente des Allemands de Vienne, quelles persécutions ils ont fait subir aux nationalités qui se permettaient de prétendre subsister en territoire transleithan, quelle lutte ils ont engagée pour assimiler — pour absorber — les Slaves, les Roumains et même les Allemands établis en groupes plus ou moins compacts dans les différentes provinces de la couronne de saint Etienne.

Rien d'étonnant à ce que les Magyars n'aient pas reculé devant une telle entreprise; ils ne sont nullement les frères de race des peuples qu'ils veulent



Paysans des environs de Salzbourg.

faire disparaître. Les fils d'Arpad sont des jaunes, en effet, parents des Finnois et des Turcs, qui ne sont pas arrivés dans la plaine hongroise avant la fin du IXe siècle. Auparavant, déjà, quelques-uns de leurs proches parents les y avaient précédés : Huns, Avares, Hongrois. Les Magyars réunirent autour d'eux les débris de ces peuples barbares, imposèrent leur joug aux Slaves établis dans la contrée en groupes plus ou moins clairsemés et fondèrent dès la fin du Xe siècle un Etat catholique romain, qui sut tirer un excellent parti de sa soumission au saint-siège et de sa civilisation latine. Tout en conservant ses caractères propres, son indépendance, sa langue et sa littérature, le peuple magyar utilisa son entrée dans la communauté chrétienne au mieux de ses intérêts particuliers; il s'assimila des populations différentes et consolida de toutes les manières son établissement dans ces basses vallées de la Tisza et du Danube, où il domine encore actuellement.

Mais il ne domine pas que là. Un simple coup d'œil jeté sur la carte ethnographique décèle, également, la présence d'un nombreux et important groupe magyar dans les cantons montagneux de la Transylvanie, aux sources du Maros et de l'Olt ou Aluta et, entre ces deux rivières, autour de Cluj (Koloszar), de Gyergyo-Sz. Miklos et de Sibiu (Nagy-Szeben). Sur les bords du Samos moyen et supérieur, une bande plus ou moins continue de population hongroise assure la jonction de ce groupe extrême-oriental (plus de 900 000 individus au total) avec la masse magyare située plus à l'ouest.

Ainsi donc, un bloc homogène dans l'Alföld, des groupes isolés, mais toutefois de plus en plus compacts, se succédant du nord-ouest au sud-est à travers la Transylvanie, voilà quelle est la position occupée par le peuple hongrois dans les pays de la



TYPES DE L'AUTRICHE-HONGRIE

1. Paysans hongrois des environs de Temesvar. — 2. Une sortie d'église dans un village de Hongrie. — 3 Paysans hongrois des environs de Debreczin. — 4. Paysans tchèques. — 5. Un coin de marché à Sarajevo. — 6. Tyrolien d'Innsbruck. — 7. Prêtre et paysanne de Transylvanie. — 8. Juifs polonais. — 9. Paysans de Transylvanie.

couronne de Saint-Etienne, depuis les derniers contreforts des Alpes orientales jusqu'au fond de la concavité karpathique. Ce peuple est loin, par conséquent, de remplir à lui seul une telle étendue de territoire; force lui est d'en partager le sol avec des Slaves, avec des Roumains, avec des Allemands. Mais, fier de sa supériorité numérique sur chacun des autres groupes pris séparément, fier de son hégémonie intellectuelle, de sa situation politique éminente, il veut enfermer les différents groupes ethniques qui vivent dans les pays transleithans dans les cadres d'une seule nation et d'une seule patrie : de la nation et de la patrie magyares. En agissant ainsi, il ne fait que se conformer à une tradition déjà fort ancienne; le code hongrois ou *Tripartitum* de 1514 dénie déjà, en effet, à la Croatie, à la Transylvanie et aux comitats le droit de se créer des statuts à l'encontre de la loi générale du royaume.

Malheureusement pour eux, les Magyars ne sont pas parvenus à réaliser leur programme; ils se sont heurtés à une résistance analogue à celle qu'eux-mêmes avaient, comme les Tchèques, naguère opposée aux ambitions allemandes de Joseph II. Ils sont, cependant, arrivés à un résultat : ils ont groupé autour d'eux tous les éléments de race jaune déjà établis en terre hongroise. Sans doute, peut-on encore distinguer quelques variétés locales, engendrées par le milieu ou par les vicissitudes historiques, des types originaux : Haïdukes, Yaziges, Koumanes, dans l'Alföld et, en Transylvanie, ces Szekler ou Szekly (= garde-frontières?) qui se vantent d'être les fils d'Attila, tandis que les Magyars en seraient seulement les petits-fils. Mais ce sont là curiosités ethnologiques qui ne modifient pas l'homogénéité de l'ensemble de la population hongroise.

Celle-ci est ambitieuse et fourbe, si elle est brave et fière; elle s'est toujours efforcée de dissimuler ses véritables intentions et de fonder sa domination sur l'oppression des autres nationalités, qu'elle a plus d'une fois indignement calomniées. Elle l'essayerait aujourd'hui encore, si elle ne s'en trouvait empêchée par les circonstances; les événements ne lui permettent plus, en effet, d'étouffer les protestations des nationalités qu'elle écrasait naguère : des Slovènes et des Serbo-Croates dont nous avons déjà parlé et des Latins de l'Europe sud-orientale que sont les Roumains.

VI. Les Latins. — Il n'y a pas, en effet, dans l'ex-empire austro-hongrois, de populations de race latine qu'aux confins de l'Italie et, donc, au Sud-Ouest; il y en a également au Sud-Est, et ceux-ci sont de beaucoup les plus nombreux : 3.225.000 contre 800.000 seulement dans les pays autrichiens. Occupons-nous d'abord des Roumains de la Transylvanie.

A. *Les Roumains.* Les Roumains sont-ils les descendants des légionnaires et des colons établis par Trajan dans la Dacie? Sont-ils, au contraire — comme le veulent les Hongrois — le dernier venu des groupes ethniques aujourd'hui fixés en terre transylvaine, autrement dit des « Valaques » immigrés au XIII° siècle, qui se seraient accrus peu à peu et auraient fini par se superposer à la couche slave primitive? Peu importe, ici. Ce qui importe bien davantage, c'est le fait de la présence, en territoire hongrois, de 3.224.755 individus — tel est le chiffre exact donné par le recensement de 1910 — qui se déclarent « membres d'une grande famille roumaine de 11 millions d'âmes ».

Ils forment un groupe compact à l'extrémité orientale de l'Autriche-Hongrie. Depuis les sources de la Tisza jusqu'au Danube et aux Alpes de Transylvanie, non pas seulement dans le pays que les Allemands appellent les *Siebenbürgen,* mais sur les pentes orientales des Karpathes, dans la Bukovine méridionale, ils constituent la grande majorité, parfois même la totalité de la population; de même en est-il dans la population orientale, sinon dans la partie occidentale du Banat.

Ces Roumains — en dehors desquels on ne peut signaler qu'un groupe infime, en Istrie — sont presque exclusivement des paysans, cultivateurs du plat pays ou pâtres montagnards, ceux-ci plus aisés ou moins misérables que ceux-là. Tous gardent fidèlement leur langue et, plus fidèlement encore, leur religion grecque — grecque-unie ou grecque-orientale — et, après s'être déclarés pendant tout un temps « des sujets fidèles de la couronne des Habsbourg », aspirent, maintenant, à un autre sort : ils veulent s'unir à leurs frères de race et faire partie d'une grande Roumanie, englobant l'ensemble des populations latines établies sur les deux versants des Karpathes.

B. *Les Italiens.* Analogues sont les aspirations des Italiens du Trentin et de l'Istrie, qui ont été pour les Italiens du royaume, jusqu'à ces derniers mois, les frères « non délivrés » (les *Irredenti*). Combien sont-ils exactement, ces Latins du sud-ouest de l'Autriche-Hongrie? Il est très difficile de le dire. 806.271 avec les Ladins, d'après le recensement de 1910; mais sans les Ladins? A en croire les Italiens, leurs frères de race seraient beaucoup plus nombreux que ne le disent les statistiques, et celles-ci seraient erronées; pour tous les points où ils sont en contact avec les Italiens, d'autre part, les Yougo-Slaves contestent l'exactitude des recensements; à les en croire, les Italiens ont été favorisés à leur propre détriment. Plus compliqué encore que les autres, s'il est possible, est donc là le conflit des races et des langues du côté des rivages de l'Adriatique; là, des ambitions territoriales diamétralement opposées s'appuient sur des arguments d'ordre scientifique.



Une noce dans le banat de Temesvar.

Quoi qu'il en soit, et ces réserves générales une fois formulées, voici comment on peut (semble-t-il) résumer la situation de la manière la plus impartiale.

En ce qui concerne le Trentin, aucun doute n'est possible. Cette partie méridionale du Tyrol (Rovereto, Trente) fut de tout temps italienne; là, les Tudesques sont les nouveaux venus et sont en minorité. Plus au nord, au contraire, il n'en va plus de même; au confluent de l'Etsch et de l'Eisack, Botzen et ses alentours, naguère italiens, sont devenus en grande majorité allemands, et on n'y constate plus guère que des infiltrations italiennes. Ces infiltrations se constatent plus en amont encore, jusqu'à Brixem, jusqu'à Meran, où la masse est nettement allemande. Tel est le résultat des invasions germaniques du moyen âge, de ces invasions dont des témoins subsistent encore jusque dans les *Sette communi* du territoire italien.

Plus à l'est, à en croire les Italiens, pour qui l'Adriatique est un « lac italien », les rivages du ci-devant empire austro-hongrois seraient peuplés de leurs frères de race; il n'en est rien. Certes, bien hardi serait celui qui oserait dire ce que fut le fond primitif de la population de ces rivages et quand, au cours de leurs migrations, les Yougo-Slaves actuels arrivèrent jusqu'en Istrie et en Dalmatie. Ils y étaient dès le haut moyen âge, dans tous les cas, ces *Dinariques* dont parle Jovan Coijec, venus des montagnes et des plateaux calcaires du nord-ouest de la péninsule balkanique, avec qui les Italiens des rivages opposés entretinrent de bonne heure des relations suivies. Protégés par le rempart mobile de l'arrière-pays, de la Zagora dalmate qui avançait ou reculait suivant que la pression des barbares de l'Est se faisait plus ou moins forte, les rivages septentrionaux et orientaux de l'Adriatique bénéficièrent d'une précieuse continuité de civilisation.

L'apogée de cette civilisation se place aux temps de la domination vénitienne, lorsque la république des Doges installée à Zadar (Zara) en 1502 eut étendu de là sa domination jusqu'aux Bouches de Cattaro, en respectant, toutefois, le territoire de la république slave de Raguse (Dubrovnick). Alors, l'italien devint la langue des gens cultivés et du commerce; mais, même alors (Auerbach l'a dit très heureusement), sur la façade orientale de l'Adriatique, « l'italianité n'a dessiné qu'un mince feston », et l'arrière-pays est demeuré slave. Aujourd'hui, à la suite des migrations nouvelles provoquées par les événements qui se sont produits dans les Balkans au cours des derniers siècles, le littoral est à nouveau presque entièrement slavisé; les manifestations des populations ne laissent aucun doute à cet égard et témoignent de leurs sentiments éloquemment slavophiles.

Est-ce à dire que les Italiens en soient éliminés? Nullement. Si, dans le comté de Gorizia et Gradisca, les Slovènes l'emportent sur les Italiens, à Trieste, par contre, les Italiens dominent sans conteste. En Istrie, ils constituent une minorité considérable; groupés en masses serrées sur la côte occidentale, ils laissent presque complètement aux Slaves les rudes plateaux du Karst où souffle l'âpre bora. Par contre, ils leur disputent âprement cette ville de Fiume ou Ricka qui est la « perle du Quarnero ». Les Magyars, pourvoyeurs et générateurs du trafic de ce port, avaient naguère voulu en faire leur débouché, leur « fenêtre » sur l'Adriatique; ils en sont complètement écartés aujourd'hui. Aucun maître n'est donc plus là pour arrêter les querelles des Italiens et des Yougo-Slaves; les uns et les autres tiennent pour leur une ville où les Italiens ont la majorité relative (24.000 envir. sur près de 50.000 âmes), mais dont les abords, même les plus proches, sont exclusivement peuplés de Serbo-Croates. Ces mêmes Serbo-Croates sont les maîtres en Dalmatie; ils y sont au nombre de 610.000, sur une population totale de 635.000 individus; seuls, quelques petits cantons continentaux ou insulaires en sont habités par les Italiens, qui ne peuvent se résigner à voir les excellents marins dalmates, naguère pourvoyeurs des équipages de la flotte vénitienne et hier pourvoyeurs des équipages des navires autrichiens, monter dans un prochain avenir les unités d'une flotte rivale de la leur.

C'est donc, en réalité, un conflit d'hégémonie politique et non point un conflit de races que celui qui divise Yougo-Slaves et Italiens sur les rivages de la mer Adriatique; il est un des plus graves que doive trancher la Conférence de la paix.

C. *Les Ladins.* Rien de tel pour les Ladins du Trentin et du Frioul, ces frères des Romanches des Grisons. Les problèmes qui se posent à leur sujet sont d'ordre purement scientifique et non pas politique. Au reste, fort peu considérables sont ces vestiges d'un ancien peuple roman, sur l'origine anthropologique duquel les savants n'ont pas encore pu se mettre d'accord. Si le nombre des Rhétoromans (comme on les appelle parfois) parlant l'allemand ou l'italien est encore assez considérable (plus de 100.000), on ne compte guère que de 10 à 20.000 individus de parler ladin dans les vallées tyroliennes des Alpes dolomitiques et quelque 50.000 autres ladinophones dans le Frioul. Il est légitime que ces Ladins aillent grossir la masse de la grande nation latine qui ajoute aujourd'hui à son ancien territoire l'*Italia irredenta.*

VII. *Populations diverses.* — Nous avons ainsi passé en revue les nombreuses nationalités qui sont, dans la ci-devant Austro-Hongrie, en conflit les unes avec les autres. Pour avoir un tableau complet des populations entrant dans la composition de cette mosaïque de peuples, que de noms il faudrait encore

prononcer! Bornons-nous à en signaler deux, dont on s'étonnerait à bon droit de ne pas trouver mention ici.

Les *Juifs* — nous l'avons déjà dit — sont au nombre de plus de 2 millions un quart ; le recensement de 1910 en compte 2.258.013. Dans certaines parties de l'Autriche-Hongrie (en Pologne, en Bukovine), ils ont conservé nettement les traits caractéristiques de leur race et même l'usage de leur langue hébraïque.

Les *Tsiganes*, c'est-à-dire des serfs de toute origine et notamment d'origine tatare, vivent également en Bukovine. Ils forment des communautés séparées, sur des terrains qui leur sont assignés en dehors des villages. Ils constituent une individualité



Jeune fille slovaque en costume de fête.

ethnique, plus ou moins particulière, dont les recensements ne permettent pas de soupçonner l'existence ; ils sont, en effet, comptés comme Roumains, — ce que, d'ailleurs, ils prétendent être. On ne saurait dire, dans de telles conditions, quel est leur nombre.

On connaît, par contre, celui des *Lippowanes*, raskolniks réfugiés de Russie (3.000 et plus). On connaît aussi le chiffre des *Arméniens* (environ 700), qui ont pour langue le polonais, bâtissent leurs maisons à la roumaine et ont conservé quelques coutumes de leur pays d'origine. Mais, pas plus que les petits groupements d'autres nationalités établis en différents points du ci-devant empire dualiste, ces petits groupes ne méritent vraiment de retenir l'attention.

VIII. Conclusion. — Il en va tout autrement de ceux dont nous avons commencé par nous occuper. Certes, les problèmes qui se posent à leur sujet sont si considérables qu'il eût fallu, pour les exposer complètement, beaucoup plus de place que celle dont nous disposions. Nous espérons, cependant, avoir pu, en courant sur les sommets, donner quelque idée de leur nombre, de leur gravité, de leur complexité. La tâche est difficile pour les diplomates et les hommes politiques qui s'attachent à bien mener la liquidation de l'Autriche-Hongrie et qui ont à tenir compte de prétentions souvent contraires. — Henri Froidevaux.

Bessou (Justin-Jean), poète méridional et majoral du félibrige, né à Saint-Salvadou (Aveyron) le 31 octobre 1845, mort à Villefranche-de-Rouergue le 29 octobre 1918. L'abbé Bessou est une belle figure du félibrige, et son nom mérite de survivre comme le nom d'un grand poète rustique et d'un des artisans les plus distingués de la renaissance des lettres méridionales. Il était issu d'une famille rurale. Sa vie est simple : c'est celle d'un prêtre du Rouergue, longtemps occupée de ministère paroissial dans une campagne un peu perdue, jusqu'au jour où elle vient, à l'ombre du clocher de la petite ville voisine, goûter le repos de la retraite et s'achever paisiblement.

L'abbé Bessou avait reçu le don de traduire avec un rare bonheur les pensées et les rêves imprécis de l'âme populaire. Il la comprenait, et il en aimait la naïve candeur. Lorsqu'il voulut tenter l'évocation de l'existence paysanne, avec son rythme cadencé par les saisons éternelles, sa noblesse dans sa modestie, sa diversité dans son unité foncière, il le fit sous la forme d'une épopée rurale en douze chants, qu'il a intitulée : *D'al brès a la toumbo* (Du berceau à la tombe). C'est ce volume, paru en 1892, qui passe pour son chef-d'œuvre. Charles de Pomairols, qui était son voisin et son ami, présenta ce livre au public méridional dans une préface où, marquant le caractère de l'œuvre, il disait :

> L'auteur de ce poème accomplit de cette manière un acte de piété douce et profonde envers la race rustique dont il est sorti, envers les esprits simples et francs qui ont formé ses jeunes années et, plus loin encore, envers les longues générations de travailleurs perdus dans les âges, auxquels il doit sa naissance, son pittoresque langage et ses savoureuses inspirations.

Il est difficile d'analyser une telle œuvre, qui est au fond l'étude de la vie paysanne et où il se mêle une part certaine d'autobiographie. L'auteur se met discrètement en scène en évoquant les souvenirs de sa famille et en faisant revivre les figures qu'il a connues autour de sa jeunesse. Dès les premiers vers de son poème, il le laisse entendre :

> L'oustal quo soui nascut n'es pas riche ni paure ;
> Noù i aben espelit, et noù li poudian clsure
> Et i aben pas patit, mai que dins un castel
> Lous poutous, l'aio fresco et lou pa d'al cantel.
>
> (La maison où je suis né n'est ni riche, ni pauvre :
> Neuf nous y sommes éclos et neuf nous y pouvions tenir
> Et nous n'avons pas manqué, plus que dans un château,
> De baisers, d'eau fraîche, et de pain de tourte.)

Il suit l'enfant à travers ses jeux, à l'école, dans les veillées familiales, où il glisse avec art ces jolis récits de Noël et ces contes naïfs, conservés par une tradition orale. Nous apprenons de la bouche d'un paysan l'histoire populaire de Napoléon. Nous voyons l'enfant grandir, participer aux fêtes religieuses, qui tiennent une si grande part dans la vie des campagnes. Puis c'est toute la série des choses rurales : les semailles, les moissons, avec l'évocation des chansons coutumières ; puis le tirage au sort, l'enfant du peuple à l'armée, le retour au foyer, le mariage, la fête des noces, une nouvelle génération qui naît dans la vieille maison et, tandis que se perpétue la famille, la vision des oncles et des tantes voués au célibat, avec des vocations religieuses, de tradition dans les familles du Rouergue. Enfin, au terme de cette existence paysanne, si intimement mêlée au sol, le poète salue, avec une filiale émotion, la mort des anciens et, pénétré du rythme éternel de la nature et de la vie, il retourne de la tombe aux berceaux :

> Et s'en boù, toutes ples des mêmes soubenis,
> Escouta pes oustals la cansou des nenis.
>
> (Ils s'en vont, tout remplis des mêmes souvenirs,
> Ecouter dans les maisons la chanson des bébés.)

Si l'abbé Bessou était poète (et il le fut dans toutes les manifestations de son activité), même lorsqu'il préféra la prose au vers, il était aussi conteur, à la manière de nos auteurs de fableaux du moyen âge, qui surent manier l'allégorie et la satire sous une forme parfois assaisonnée de sel gaulois. L'abbé Bessou était leur héritier direct. Il fait penser aussi à Rabelais et à La Fontaine par sa verve étincelante et sa bonhomie malicieuse. Il se plut à écrire des contes patois, où il présente sous la forme la plus attrayante des légendes, des histoires de bêtes, des fables, parfois des aventures personnelles, enjolivées par son esprit. Il les recueillit dans deux volumes qu'il appela : *Countes de la tata Mannou* et *Countes de l'ouncle Janet* (Contes de la tante Mannou et de l'oncle Janet [1901 et 1910]).

L'origine de ces contes, ce sont des mots entendus, des réflexions, des proverbes, des légendes répétées aux veillées d'hiver dont l'abbé Bessou a recueilli le suc et qu'il a exprimés, rhapsode de cette littérature populaire maintenue par la tradition. L'âme du peuple s'y révèle avec sa naïveté, son goût du symbole, son besoin du mystère, toutes qualités qui n'excluent ni l'ironie, ni la sagesse. Le rire y sonne clair, mais aussi les larmes y coulent pures. Après avoir chanté dans son poème la grandeur des destinées les plus humbles, la force de la tradition, toute cette vie qui fut la sienne et celle de ses paroissiens, l'abbé Bessou, entrant plus avant dans l'existence quotidienne, rappelle les récits dont fut nourrie sa jeunesse. Cette littérature traditionnelle, qui, à la longue, se serait peut-être dissipée ou du moins altérée, il faut lui savoir gré de l'avoir fixée dans une forme heureuse et de l'avoir conservée pour nos successeurs.

Il convient de remarquer, en passant, que le poète n'oublia jamais qu'il était prêtre et qu'à travers ses poèmes, ses contes, ses nouvelles, où éclate tantôt une verve mordante, tantôt un rire franc, large et sonore, l'on devine toujours une morale discrète et sûre.

Dans son humble paroisse du Rouergue, l'abbé Bessou, chaque dimanche, adressait à ses paysans sur l'évangile du jour des commentaires patois qu'il a recueillis et transformés en récits évangéliques d'un paysan s'adressant aux siens. Ils ont paru dans un organe méridional, mais, faute de l'approbation canonique, n'ont pu être assemblés en volume. C'est un livre d'amour, que, sous le titre *Besprados de l'ouncle Polito* (Soirées de l'oncle Hippolyte), il voulait adresser aux seules âmes droites et primitives dont il connaissait les besoins et dont il parlait la langue, et ce lui fut une grande tristesse que de voir son orthodoxie suspectée et sa sincérité méconnue.

En 1902, aux fêtes félibréennes de Béziers, fut tenue, sous la présidence de Mistral, une importante réunion du consistoire félibréen, où l'abbé Bessou fut nommé majoral du Rouergue.

Il a écrit aussi deux volumes de vers français, dont l'un, *Merles et fauvettes*, paru en 1877, est une œuvre de jeunesse et de début. L'autre, qui atteste plus de maturité, est un recueil de pièces de circonstance qu'il a réunies, en 1898, sous ce titre : *Lyre et guitare*.

Ceux qui ont approché cet homme furent toujours séduits par sa verve brillante et sa vivacité d'esprit, qui inspirait au cardinal Bourret cette boutade :

> L'abbé Bessou est le prêtre le plus spirituel, mais le plus embarrassant de mon diocèse.

Il était volontiers railleur, souvent satirique et même caustique. Il se fit de la sorte plus d'un ennemi, mais il compta aussi des amitiés fidèles, car son cœur était un ardent foyer de tendresse et d'affection.

Retiré depuis plusieurs années à Villefranche-de-Rouergue, il écrivait parfois des poésies patoises de circonstance, inspirées par la guerre, car son attachement passionné à la petite patrie ne lui faisait pas méconnaître l'autre, la grande, dont il aimait les gloires et chantait volontiers les gestes. Il est mort dans une aube de victoire, et ce fut une consolation suprême pour son cœur.



Abbé Bessou.

L'abbé Bessou eut un jour une retentissante et, d'ailleurs, assez cordiale polémique avec Jean Jaurès, qui ne partageait pas ses vues sur l'avenir de la langue patoise. Lui, le barde de la terre, le fils aimant du vieux Rouergue, le fervent du dialecte traditionnel, il sentait s'effacer peu à peu et disparaître une langue dont il souffrait d'être un des derniers représentants. Son espérance restait vive, pourtant, d'un retour plus ou moins proche du paysan vers ses origines et vers son parler maternel : illusion généreuse et poétique d'un noble esprit, que soulignait Jaurès en appelant de ses vœux le jour où la grande civilisation française aurait définitivement remplacé la civilisation et le parler de la langue d'oc, mais en rendant hommage au poète qui avait su provoquer chez le peuple des campagnes « toute une floraison de vie et de pensées » et en n'hésitant pas à le saluer du titre d'« un des maîtres de la langue méridionale ». — B. Combes de Patris.

chéiloraphie n. f. (*ké-i* — du gr. *kheilos*, lèvre, et *rhaphè*, suture). Suture des lèvres.

— Encycl. On appelle ainsi une opération temporaire pratiquée pour assurer les rapports des lèvres entre elles et la forme de la bouche au cours des interventions sur les régions voisines et la face en général et des cicatrisations ultérieures. La chéiloraphie, toujours incomplète, laisse une ouverture soit centrale, soit latérale ou bilatérale, qui permet au malade de s'alimenter à l'aide de liquides. Elle ne peut être faite qu'après désinfection soignée de la bouche et des dents. Elle a été recommandée et appliquée (Morestin) dans la chirurgie de la face consécutive aux blessures de guerre, aux brûlures, aux tumeurs malignes et, surtout, à l'occasion des autoplasties.

Cipriani (Amilcare), homme politique italien, né à Rimini le 18 octobre 1845, mort à Paris le 2 mai 1918. Appartenant à une famille originaire de Rome et fils de Felice Cipriani, persécuté par la cour pontificale pour son libéralisme, le jeune Amilcare grandit au milieu des luttes obscures pour l'indépendance, au moment où se levait sur l'Italie le grand souffle du *Risorgimento*. Bercé par les récits des souffrances de son pays, témoin de la misère du peuple italien asservi, il sent s'éveiller en lui de bonne heure la vocation du révolutionnaire et de l'apôtre. Et, à quatorze ans, il inaugure cette longue carrière de combats et d'aventures qui va faire de lui, pendant quarante ans, le chevalier errant de la liberté, le *Chevalier Rouge*. Engagé dans l'armée piémontaise, il fait avec elle la campagne contre l'Autriche et reçoit les galons de sergent, sur le champ de bataille de Solférino. La paix de Villafranca signée, il quitte l'armée régulière et, le 6 mai 1860, court à Gênes rejoindre Garibaldi. Les Mille viennent alors de s'embarquer. Cipriani les rejoint en Sicile, prend part à la bataille de Milazzo, franchit le détroit et entre à Naples avec Garibaldi. Il est vivement apprécié du grand patriote, qui le nomme sous-lieutenant. Avec Garibaldi, dont il approuve toutes les idées et tous les espoirs, il rêve de conquérir Rome malgré le roi Victor-Emmanuel, et partage sa défaite d'Aspromonte comme il vient de partager ses triomphes. Proscrit alors, il

s'embarque pour la Grèce, où il est parmi les organisateurs de l'émeute qui renverse Othon de Bavière (1863). Il a cru combattre pour la République : un nouveau prince est installé. Cipriani, républicain exalté, repousse les avances du roi Georges et fuit l'Hellade. Le voilà explorateur en Egypte avec la mission Miani, qui, en même temps que les Anglais Speke et Barton, mais moins heureusement, cherche les sources du Nil. Abandonné à Khartoum par ses compagnons de route, il revient à pied à Alexandrie, part pour Londres, où il contribue, aux côtés de Karl Marx, de Mazzini et d'Engels, à la fondation de l'Internationale. En 1866, deuxième guerre de l'indépendance italienne. Fixé comme employé de banque à Alexandrie, Cipriani lève une « légion égyptienne » et amène trois cents soldats à Garibaldi, avec lequel il fait la campagne du Tyrol. Les Italiens maîtres de Venise à la suite du traité qui termine cette campagne, Cipriani, n'ayant plus l'occasion de servir son pays, où, d'ailleurs, il est proscrit comme déserteur de l'armée régulière, s'en va en Crète servir encore la cause de la liberté. Dans l'armée du général grec Korouec, il prend part aux combats de Zaideros, de la Canée, de Santa Rumeli, de Sphakia et ne fait qu'assister à la répression de l'insurrection crétoise. Il a, pendant cette campagne, lié connaissance avec Gustave Flourens, dont l'amitié eut sur le jeune révolutionnaire une décisive influence.

En 1868, Cipriani est à Londres auprès de Mazzini. Le vieux tribun engage le jeune disciple à « continuer la lutte pour l'Italie et la liberté ». Quelques années calmes à Rome. Puis éclate la guerre franco-prussienne. Républicain, révolutionnaire, champion du droit, chevalier de la liberté et, par surcroît, ami intime de Garibaldi, Cipriani ne peut manquer de mettre son épée au service de la France de la Révolution, attaquée injustement par la Prusse tyrannique. Ne pouvant aller rejoindre Garibaldi dans la Côte-d'Or, il reste à Paris, liant partie avec les chefs les plus avancés, en particulier avec Flourens, qu'il a retrouvé comme chef des bataillons de Belleville. Avec Flourens, il prend part aux malheureuses journées révolutionnaires du 5 et du 31 octobre, ce qui ne l'empêche pas de faire très brillamment son devoir de soldat à Champigny, au plateau d'Avron et à Montretout. Après l'armistice, il part pour rejoindre Garibaldi, lorsque, sur la route d'Autun, une dépêche de Flourens l'arrête. A Paris, la Commune est victorieuse. Flourens, membre de la Commission militaire, charge son ami Cipriani, promu colonel, de l'organisation du service de l'état-major de la place.



Amilcare Cipriani.

Tâche on ne peut plus dure, la Commune étant, militairement du moins, le régime de la fantaisie et du laisser-aller. Soldat de métier, Cipriani ne peut, cependant, lutter contre l'indiscipline dont il souffre. Arrêté en même temps que Flourens pendant une sortie des troupes communales, il est déporté à la Nouvelle-Calédonie, où il reste jusqu'au vote de l'amnistie (1880). A peine a-t-il le temps de passer à Paris qu'emprisonné de nouveau pour manifestation jugée séditieuse lors du retour de Louise Michel, sa compagne de détention, il est expulsé de France.

Il revient en Italie : c'est pour combattre en faveur du suffrage universel. Il ne peut le faire qu'avec toute sa fougue habituelle; une proclamation : « Aux oppresseurs de l'Italie » lui vaut de faire une fois de plus connaissance avec la prison, qui n'en est pas moins dure pour être celle du pays natal. Condamné à vingt-cinq ans de *carcere duro*, il est libéré en 1888, le peuple italien ayant, par des manifestations répétées, forcé la main au gouvernement. Le «Chevalier Rouge» n'avait-il pas, en 1886, été, par la population de Rimini, puis par celle de Forli et de Ravenne, porté à la députation? N'avait-il pas recueilli 450.000 voix? On refuse, cependant, de lui laisser, à sa sortie de prison, occuper son siège à la Consulta. Après un voyage quasi triomphal dans son pays de Romagne, il revient à Paris, où la défense de la République et celle de l'idée latine concourent à l'attirer. Le boulangisme bat alors son plein dans la capitale française. Cipriani est parmi ses adversaires déterminés; il forme une petite troupe qui devait empêcher Boulanger de marcher sur l'Elysée. Mais le populaire général n'ayant osé exécuter son coup d'Etat, les volontaires de Cipriani restent inactifs. En même temps, il travaille au rapprochement de la France et de l'Italie, qu'il souffre — nous sommes à l'aurore de la Triplice — de voir dressées en face l'une de l'autre en ennemies. L'*Union des peuples latins* par lui fondée et où militent avec lui Benoît Malon, Stephen Pichon, Rosny aîné, Millerand, groupe bientôt 15.000 adhérents. Elle n'a pas peu contribué à l'entente cordiale franco-italienne qui précéda la guerre et, par conséquent, à l'actuelle alliance. Peut-être est-ce là — suffisante pour sa gloire — l'œuvre la plus féconde de Cipriani.

Latude de la liberté, Cipriani est emprisonné de nouveau pour avoir pris part à un meeting révolutionnaire (1889-1894). Il passe au Congrès de Zurich (1896), où il combat l'impérialisme des socialistes allemands. Et l'année 1897 le retrouve en Grèce, décidé, comme trente ans auparavant, à affranchir la Crète du joug turc. Pendant la campagne de Thessalie, il commande un corps de volontaires. Ce n'est pas, hélas ! la marche triomphale qu'il a rêvée, mais la défaite. Partout, la débandade. Cipriani est grièvement blessé à Démokos (1898). C'est la dernière bataille de sa dernière campagne.

Toujours populaire en Italie, Cipriani, dont une longue retraite n'a pu faire oublier les éclatants services, est, en 1913, puis en 1914, porté de nouveau à la députation. Ne voulant pas prêter serment à la dynastie, il démissionne immédiatement.

Physiquement et moralement, Cipriani est apparu à ceux qui le connurent comme une figure d'un autre âge. Amant de la gloire comme un homme de la Renaissance et surtout amant passionné de la liberté comme le furent ses contemporains Mazzini, Blanqui, Barbès, Cipriani voua sa vie à la gloire et à la liberté. Il doit rester comme un très haut exemple de fidélité scrupuleuse aux principes de probité, de désintéressement. — Léon Abensour.

Déchenaud (Adolphe), peintre français, né à Saint-Ambreuil (Saône-et-Loire) le 28 juin 1868. Elève de Jules Lefebvre, il obtint en 1891 un second grand prix de Rome avec une toile pleine de charme : *Philémon et Baucis*, aujourd'hui au musée de Mâcon. Le premier grand prix lui échut en 1894, avec une *Judith montrant la tête d'Holopherne*. Mais il ne se sentait guère attiré par les sujets légendaires, et la réalité lui convenait mieux. L'étude de la figure humaine allait devenir son thème préféré. En 1900, il eut une troisième médaille au Salon des Artistes français, avec le portrait de *Constant Roux;* en 1902, il exposait un tableau rustique : les *Vendangeurs;* l'année suivante, le *Portrait du père de l'artiste* valait à Adolphe Déchenaud une première médaille. C'était déjà la consécration. Le succès venait rapidement à cette peinture simple, de beau caractère, d'une exécution ferme et sobre : les commandes allaient affluer Mais le peintre, pour se dérober aux félicitations, partit pour la campagne. Les demandes de portraits demeurèrent sans réponse, oubliées pendant six mois dans une boîte aux lettres. Quand Déchenaud revint à l'atelier, il était un peu tard pour donner suite à cette correspondance.

Mais il travaillait toujours. Il partageait son temps entre des représentations de la vie paysanne comme le *Marché* du Salon de 1904, les *Noces d'or* (1907) ou la *Bonne prise* (1911), aujourd'hui au musée de la Ville de Paris, et des portraits. Quelque intéressantes qu'aient été ses scènes rustiques, elles ne furent pour lui qu'un point de départ. Leur réalisme direct ne flattait pas toujours le goût de l'amateur, mais l'approbation des connaisseurs était assurée à l'auteur. C'est avec des groupes de personnages qu'il allait définitivement assurer sa maîtrise.

On ne peut parler de cette catégorie d'œuvres sans évoquer les belles peintures de corporations d'autrefois signées de Van der Helst ou de Frans Hals. Déchenaud a appliqué à ses contemporains la même méthode. Il excelle à réunir sur une toile plusieurs personnages, et son *Groupe d'amis* (1909) en fut un premier et superbe exemple.

Ce sont là des camarades d'atelier de Déchenaud : les poses sont aisées et heureusement accordées; les visages brossés avec une sûreté rare. Sur une préparation légère en grisaille le peintre revient avec des demi-pâtes et complète méthodiquement l'effet et le modelé. Ce procédé de travail est renouvelé des anciens maîtres. Déchenaud n'y vise pas à la virtuosité comme Franz Hals avant tout, il se préoccupe d'exactitude et ne s'abandonne pas trop aux emportements de la brosse. Ce n'est pas qu'il ne sache, à son heure, s'abandonner aux bonheurs de l'exécution, et quelques nus comme celui que possède le cercle Volney suffiraient à le montrer. Mais il veut rester attentif aux moindres accents du modèle; et, s'il a soin de subordonner le détail aux beaux ensembles, aux lignes dominantes, aux caractères principaux, il reste un vériste délicat et fort, à la manière précisément de Van der Helst.

C'est avec une toile de même ordre : *Dans l'atelier*, qu'Adolphe Déchenaud obtint, du consentement général de ses confrères, la médaille d'honneur en 1913. Là aussi, des peintres posent; entre autres, Henry Grosjean, l'excellent paysagiste, et la ressemblance des visages est tout à fait étonnante. L'exécution a gagné encore en sûreté, en netteté, en logique. Un clair bon sens préside à l'ordonnance, aux oppositions, aux effets, à la réalisation. L'art de Déchenaud est celui de prosateur, mais d'un maître de la prose. Il ne cherche ni l'excessif enveloppement d'un Ricard ou d'un Carrière, ni l'empâtement de tels autres : la mesure, cette qualité française par excellence, est la marque principale de son art. La modération, la simplicité, la discrétion forment, du reste, le fond du caractère de l'homme : sa modestie est extrême, et il hésite souvent à exposer l'œuvre qu'il ne trouve jamais assez réussie à son gré. Une année, il fit décrocher au Salon un portrait déjà catalogué, en sorte que les critiques furent réduits à indiquer qu'une belle œuvre de Déchenaud devait se trouver à la place vide. En 1918, l'artiste envoya au Petit Palais un portrait du sculpteur Sicard. Il a été élu membre de l'Institut le 16 novembre 1918 (v. p. 709). Le musée du Luxembourg conserve de Déchenaud : le *Portrait du père de l'artiste*, celui de *Dujardin-Beaumetz* et le *Groupe d'amis;* le musée de Mâcon possède le *Portrait de la mère du peintre* (1903) et les *Noces d'or*. — Tristan Leclère.



Adolphe Déchenaud.

Farina (Salvatore), romancier italien, né le 10 janvier 1846 à Sorso (province de Sassari [Sardaigne]), mort à Milan le 15 décembre 1918. Fils d'un magistrat, il fit des études de droit à Pavie, puis à Turin, où il fut reçu docteur en 1868. Mais il n'avait jamais songé qu'à écrire des romans. Fixé à Milan, qu'il ne quitta guère que pour ses villégiatures de Lugano ou des tournées de conférence où il lisait ses nouvelles (comme celle qui le conduisit en 1888 en Allemagne et en Belgique), il s'adonna tout entier au plaisir d'imaginer. Il a beaucoup produit, et ses œuvres, traduites dans toutes les langues de l'Europe, ont eu un large succès, tant à l'étranger qu'en Italie. Les principales sont : *Due amori* (1869), *un Segreto* (1870), qui furent ses débuts; *il Romanzo d'un vedovo* (1871); *Frutti proibiti* (1872); *il Tesoro di Donnina* (1873, tr. fr. en 1883), un de ses livres les plus appréciés; *Amore bendato* (1875); *Capelli biondi* (1876, tr. fr. en 1885); *Della spuma del mare* (1877, tr. fr. en 1888); *Oro nascosto* (1878); *Mio figlio* (1882, tr. fr. en 1883-1884), un autre succès; *il Signor Io* (1882) [le Seigneur Moi], amusant portrait de l'égoïste naïf, et sa meilleure œuvre; *Fra le corde di un contrabbasso* (1882); *Amore ha cent'occhi* (1883, tr. fr. en 1883); *Si muore : Caporal Silvestro* (1884).

Une grave maladie, conséquence d'un travail excessif et du chagrin que lui avait causé la mort de sa femme en 1882, lui fit perdre pendant quelque temps l'usage de la parole et la mémoire des mots. Cette douloureuse épreuve lui fournit le sujet de sa nouvelle : *l'Ultima Battaglia di Prete Agostino* (1885). On lui doit encore : *Pe' begli occhi della gloria* (1888), tr. fr. en 1889); *Don Chischiottino* (1890); *Più forte dell'amore* (1890); *Perchè ho riposto no* (1892); *Amore bugiardo* (1893); *Che dirà il mondo* (1893); *Carta bollata* (1894); *il Numero 13* (1895); *Madonnina bianca* (1897); *Fino alla morte* (1902); *le Tre Commedie della vita* (1903), d'autres romans et recueils de nouvelles; des œuvres dramatiques comme *Amore cieco*, en trois actes; de nombreux articles dans les revues italiennes. Il rédigea la partie littéraire de la *Gazetta musicale* de Milan et dirigea la *Rivista minima*.



Salvatore Farina.

Ce producteur infatigable s'est adressé au grand public, qui ne lui a pas marchandé sa faveur. Dans un style simple et facile, non sans pittoresque, il a conté les fictions où se plaisait son imagination

bienveillante et optimiste. Il y a fait une large place à l'observation et a représenté avec une sympathie attendrie, quelquefois, un peu sentimentale, la bourgeoisie italienne qui l'entourait. Dans cette observation, l'esprit se mêle au sentiment de manière à produire une sorte d'humour assez particulière, qui caractérise cet écrivain et qui a permis de l'appeler, tout en tenant compte des différences, « un Dickens italien ». Salvatore Farina demeurera le peintre humoristique de la famille italienne. — Jean Boncleère.

Guerre en 1914-1919 (La). [*Suite.*] — On doit espérer que le destin a marqué l'année 1919 comme le point de départ d'une ère de paix. Après les convulsions qui l'ont bouleversée pendant quatre ans et demi, après des souffrances si grandes que l'esprit, même en évoquant les époques les plus cruelles de l'histoire, n'aurait pu les croire possibles, l'humanité a droit à une longue période de calme laborieux. Tout à la fois, cette loi naturelle qui, depuis des siècles, a mesuré au monde la paix et la guerre, et la lassitude générale, semblent nous assurer un avenir tranquille et une vie acceptable. Mais le passage de la fièvre sanguinaire et de l'extrême agitation à une existence apaisée et à un développement normal risquent de ne se faire qu'avec lenteur. La convalescence d'un malade si violemment ébranlé doit être surveillée de près et conduite avec ménagement, si l'on veut écarter les rechutes décourageantes et les accès inquiétants. C'est dans la conduite sage de cette période difficile que se marquent l'expérience et le tact scientifique du médecin. Or, si la médecine, appliquée aux individus, est sujette à tâtonnements et à erreurs, combien la difficulté se multiplie lorsqu'il s'agit de l'adapter aux multiples organismes de l'humanité souffrante après une crise aussi terrible. On a pu, déjà, le constater au cours du mois de janvier 1919. Nous y avons vu commencer la grande consultation des peuples et la discussion sur les remèdes appropriés à l'état de la santé mondiale. Jamais pareille assemblée n'a été réunie. Les plus grands congrès d'autrefois : le concile de Trente, le congrès de Westphalie, le congrès de Vienne n'avaient groupé que les représentants des puissances européennes. Le salon de l'Horloge du quai d'Orsay voit des délégués de toutes les parties du monde, et ce n'est pas un des faits les moins curieux de cette Conférence que de compter le Japon parmi les cinq grandes puissances chargées de fixer le statut du monde et de recevoir, au sujet de la future Ligue des nations, les suggestions du gouvernement de l'Afrique australe. De là doit sortir une espérance. Il n'est pas possible que, devant cette mise en commun de tant de bonnes volontés, le sacrifice des ambitions particulières qui ne sont pas fondées en justice ou en équité ne s'impose pour le salut de tous et de chacun. Sur cette assemblée de tant de races, de tendances naturelles et de traditions diverses ou opposées, planent l'irrésistible désir de vivre et le sentiment que la vie des peuples, comme celle des individus, n'est possible qu'au prix de concessions mutuelles et de conventions raisonnables. En dépit des antagonismes latents, ce besoin imposera sinon la solution absolue, du moins le règlement solide et durable. De là, aussi, se déduisait la certitude que des luttes d'opinion et d'influence peut-être très vives se produiraient entre les peuples engagés et seraient de nature à jeter, au premier moment, quelque trouble dans les esprits. C'était, par suite, pour tous, acteurs et spectateurs, l'obligation d'attendre avec patience, pour juger l'œuvre, qu'elle soit achevée, de se garder de ces mouvements violents et irréfléchis de l'esprit que suscite trop souvent une information incomplète et qui risquent de vicier le jugement de ceux-là mêmes qui tiennent en leurs mains nos destinées futures. Ces réflexions venaient à l'esprit au seuil de 1919, et il était du devoir de tout homme raisonnable non seulement de réserver l'arrêt définitif de sa raison au sujet des faits fragmentaires que la presse nous apprenait chaque jour au gré de son information, de ses tendances ou de ses intérêts, mais encore de se préparer à utiliser de son mieux, pour le bien public, les décisions, même discutables, qui allaient sortir des délibérations de la Conférence de la paix.

Pour la clarté de cette chronique et de celles qui suivront, il convient de faire une revue des questions territoriales et ethniques spéciales que la Conférence allait avoir à régler. L'exposé des actes de la Conférence en deviendra plus aisé à comprendre.

La question capitale était, évidemment, la question russe, qui, tout le monde le sait, continuait à peser comme un lourd cauchemar sur tous les esprits. Nous avons déjà parlé de la Russie le mois dernier. Il faut revenir encore. L'ancien empire russe était partagé, au début de 1919, entre plusieurs gouvernements de tendances diverses, quelquefois définies insuffisamment, et dont les limites territoriales étaient impossibles à marquer exactement. — A Omsk, sur l'Irtych, siégeait le gouvernement de l'amiral Koltchak. Il comprenait presque toute la Sibérie et dépassait l'Oural. Il disposait de forces importantes, tant russes qu'alliées, et il s'était appuyé, au début principalement, sur l'armée tchéco-slovaque. Il tendait à rétablir l'ordre dans toute la Russie; il constituait incontestablement l'organisation la plus forte et la plus ordonnée de toutes les Russies. Son chef, l'amiral Koltchak, le meilleur des amiraux russes, avait pu, au début de la Révolution, maintenir pendant assez longtemps la discipline dans la flotte de la mer Noire; il ne s'était retiré qu'au moment où la contagion, venue de Cronstadt, avait rendu toute autorité impossible. A la fin de décembre 1918, les troupes du gouvernement d'Omsk avaient infligé aux bolcheviks, à Perm, une défaite dont l'importance avait été considérable. C'est à ce gouvernement que tendaient à se rallier d'autres groupements; notamment, au sud-est de la Russie, le gouvernement des cosaques du Don du général Krasnof et le gouvernement d'Ekaterinodar, sur le Kouban, au nord du Caucase. Il pouvait ainsi se former, soit sous l'autorité directe de l'amiral Koltchak, soit en liaison intime avec lui, un vaste groupement d'environ 40 millions d'âmes, qui comprenait tout l'est et le sud-est de la Russie jusqu'à la mer d'Azov et le Volga à l'ouest. On ne doit pourtant pas oublier que, dans l'est de la Sibérie, subsistait le gouvernement indépendant du général Semenof et qu'en Crimée et en Tauride s'était constituée une république non bolcheviste, mais sur le fonctionnement de laquelle les détails étaient rares. — Dans la partie occidentale et méridionale, la République ukranienne était en grande partie sous le gouvernement de Petlioura, sur les tendances et les actes duquel on a écrit bien des affirmations contradictoires, mais qui représentait très certainement, comme nous l'avons déjà dit, un mouvement national, en opposition à la fois avec l'organisation d'origine allemande qui avait eu à sa tête Skoropadski et avec les tendances bolchevistes. — Tout à fait au sud, sur la mer Noire, le grand port d'Odessa était, en fait, aux mains des Alliés. — Au nord-est, l'Esthonie, la Livonie, la Lithuanie avaient constitué, comme la Finlande, des gouvernements particuliers et étaient entrées en lutte contre les bolcheviks, après avoir subi leur menace et leur tyrannie. La Finlande avait été très éprouvée. Elle était, à ce moment, en train de se constituer solidement, sous l'autorité du général Mannerheim. L'Esthonie, avec une armée qui ne dépassait sans doute pas 12.000 hommes, avait complètement battu l'armée rouge et menaçait peut-être Petrograd — Tout à fait au nord, avec Arkhangel pour centre, le gouvernement de Tchaïkowski était reconnu sans conteste; mais il semble qu'à la fin de janvier sa lutte armée contre l'armée bolcheviste ne tournait pas à son avantage.— Au sud du Caucase, le socialiste Tcheidze avait constitué la république géorgienne.— Il y avait, en outre, une république en Arménie et, à Taschkund, dans le Turkestan, un soviet bolchevik qui gouvernait par les mêmes méthodes que ceux de la Russie centrale. — Enfin, à Moscou, siégeait le gouvernement de Lenine et de Trotsky, lequel était maître de toute la Grande-Russie et du rivage baltique avec Riga. Il y avait, cependant, à noter encore qu'autour de Minsk, en Russie Blanche, il existait peut-être un gouvernement particulier, qui pouvait se considérer comme investi de droits différents de celui de Moscou.

Nous ne reviendrons pas sur la force relative du pouvoir de Trotsky et de Lenine, rien de ce que nous avons dit le mois dernier n'ayant été infirmé par les renseignements reçus depuis lors. Les dépositions de l'ambassadeur français Noulens et celles de l'ambassadeur danois Scavenius devant la Conférence avaient montré plus que jamais à quel abominable régime la Russie était soumise, vers quelle ruine totale elle marchait et quels dangers constituait le bolchevisme pour le reste de l'Europe. Il était évident que ce gouvernement, malgré les affirmations tendancieuses qu'il répandait lui-même, ne subsistait que par l'impuissance de ses adversaires à réagir contre lui et par l'inertie de la masse paysanne russe. Mais, de ce côté, il eût été possible de trouver un appui à condition de comprendre la mentalité rurale moscovite. Entraîné au bolchevisme par le partage des terres, le paysan russe, que la persécution contre son clergé indisposait et inquiétait déjà, s'était montré incapable de suivre ses nouveaux maîtres dans la conception d'un régime terrien qui comporte la jouissance, mais non la propriété du sol. Le paysan russe, devenu usager des terres seigneuriales, attendait avec impatience qu'on lui délivrât le titre définitif qui le mettrait à l'abri de toute revendication ultérieure. Les théories bolchevistes ne permettaient pas ce geste nécessaire, et aucun autre parti n'avait encore saisi toute la puissance qu'il pourrait acquérir en le faisant. Il n'est même pas impossible que certains de ces partis n'eussent pour but la restauration d'un régime tsariste amendé, et il est certain que presque tous les adversaires des bolchevistes qui s'agitaient en Europe, imbus de l'ancienne tradition russe, ne concevaient pas la nécessité absolue d'une orientation entièrement nouvelle. Le bloc national des organisations politiques russes à l'étranger ne comptait pas moins de huit groupes distincts, sans compter les isolés. Si l'on ajoute à cette dispersion de l'effort la division intérieure que nous avons exposée plus haut, on s'apercevra aisément que la question russe se présentait devant la Conférence avec une complexité un peu décourageante.

A l'ouest du problème russe, se dressait le problème polonais. Là, tout était à créer, et au milieu de quelles difficultés! La plus grosse consistait dans la détermination de la consistance même du territoire polonais et dans le tracé de la frontière. Pouvait-on songer à reconstituer la Pologne de 1772, et une Pologne constituée autrement que celle



Les Noces d'or, tableau d'Adolphe Déchenaud (1907).

de 1772 était-elle viable? Ne devait-on pas concevoir une Pologne ouverte sur la Baltique par Dantzig et unie à la Lithuanie, à l'Ukraine et à la Galicie orientale? Si l'on consulte l'histoire et la carte, on constate que, formé en dehors de ces éléments, le futur Etat polonais serait le jouet de ses voisins. On s'en apercevait dès maintenant. L'Allemagne s'apprêtait à disputer âprement à ses voisins, à peine délivrés de son joug, la Posnanie et Dantzig, sans tenir compte de ce fait indéniable que la Posnanie est restée polonaise en dépit des lois allemandes d'expropriation et que toute la région à l'ouest de Dantzig est devenue polonaise par une colonisation récente que le gouvernement allemand n'a pu empêcher.

Les Etats de la Lithuanie et de l'Ukraine, que l'Allemagne, usant à son profit du principe des nationalités, avait créés ou encouragés, étaient en opposition ou en hostilité ouverte avec la Pologne, tandis que le gouvernement bolcheviste de Moscou tentait de pénétrer lui-même dans le nouvel Etat et d'en refaire la conquête pour le compte de la Russie prolétarienne, tout comme avait fait la Russie tsariste. Enfin, en Silésie, les Tchéco-Slovaques et les Polonais se disputaient le district minier de Tsechan, en grande partie peuplé de Polonais, mais économiquement indispensable aux Tchéco-Slovaques. Du moins, au milieu de ces attaques qui les menaçaient de tous côtés, les Polonais avaient paré au danger intérieur, qui, si souvent au cours de leur ancienne histoire, les avait livrés à leurs ennemis. Pildsuski, faisant l'union devant le péril commun, avait, avec Paderewski, formé un gouvernement national, qui se présentait devant la Conférence avec une indiscutable autorité. Mais ce seul fait, si important qu'il fût, n'était qu'un élément de la solution. Il était évident que le problème polonais semblait vital à l'Allemagne et qu'elle tendait toutes ses forces pour prévenir la perte de la Posnanie et de Dantzig, qu'elle affirmait effrontément terres allemandes et qu'elle entendait ne lâcher à aucun prix. — L'Allemagne avait une autre raison que nous avons déjà notée et sur laquelle on ne reviendra jamais trop souvent: elle ne peut laisser former entre elle et la Russie une barrière infranchissable. L'Allemagne privée du chemin de fer de Bagdad, privée du débouché de Salonique, privée de ses colonies, a besoin d'un champ d'expansion. Aucun n'est plus désirable et plus facile que la Russie, tant par ses richesses propres que par la route qu'elle ouvre vers l'Extrême-Orient. Maintenir sa liaison avec la Russie est une nécessité vitale pour l'avenir de l'Allemagne, quel que soit son gouvernement. A l'heure où nous écrivons, l'Allemagne, ayant vaincu ses bolchevistes, se gardait des bolchevistes russes. Mais elle savait que le bolchevisme russe n'aurait qu'un temps, et elle songeait avant tout à l'immensité de la détresse russe et aux énormes besoins de ce peuple épuisé. Elle y voyait une exploitation facile. Ainsi l'histoire de la Pologne continuait ses vicissitudes passées. Les raisons qui avaient été l'origine des partages de 1772 à 1795 se retrouvaient devant la reconstruction, après cent cinquante ans, de la nation polonaise. A cette opération difficile était liée, on le voit, celle des nationalités lithuanienne et ukranienne, et il appartenait à la Conférence non seulement de faire cesser les différends entre ces peuples, mais de les amener à s'unir pour une résistance commune aux empiètements possibles de la Russie et aux convoitises certaines de l'Allemagne.



Paderewski, président du conseil des ministres polonais.

Du côté de l'ancien empire austro-hongrois, les difficultés n'étaient guère moindres. Les Tchéco-Slovaques ont donné, pendant cette guerre, un admirable exemple de vitalité. Pendant que leur territoire continuait à faire partie de la monarchie des Habsbourg et qu'une partie des leurs étaient obligés de combattre contre l'Entente, tous ceux qui avaient pu se soustraire à cette obligation avaient apporté leur secours à la Russie. C'est grâce à l'armée tchéco-slovaque que la résistance avait pu être organisée en Sibérie jusqu'à l'intervention japonaise et que les communications avec la Russie par l'océan Indien avaient pu être maintenues. Depuis la chute du gouvernement de Charles Ier, les Tchéco-Slovaques ont donné le plus bel exemple d'union et de discipline et, parmi les Etats nouveaux, leur république est la seule qui ait échappé au désordre intérieur. Ils ont ainsi recueilli le fruit de leur longue patience et de leur inlassable préparation, que l'homogénéité de leur groupe a rendues sinon faciles, en présence de la domination autrichienne, du moins possibles. Mais eux aussi étaient menacés par l'Allemagne. De plus en plus se dessinait et prenait corps un mouvement qui tendait à rattacher l'Autriche au nouvel Etat allemand. Rien n'était fait, et on ne devait pas oublier, nous l'avons déjà fait remarquer, les différences du tempérament autrichien et du tempérament allemand. Mais on devait s'inquiéter aussi du fait que l'Autriche, se sentant isolée entre des éléments slaves et n'ayant plus le soutien hongrois, devait se tourner presque fatalement vers un groupement fort de même race et de même langue. Or quelle serait la position des Tchéco-Slovaques devant un groupe de plus de soixante millions d'Allemands qui détiendraient les routes de terre et de mer par où le commerce et l'industrie tchéco-slovaques pourraient trouver leur débouché? Et ne tombait-il pas sous le sens que Tchéco-Slovaques et Polonais avaient les mêmes intérêts?

Quant à la Hongrie, qui se débattait dans des difficultés internes, il est à peine besoin de marquer combien précaire s'annonçait son avenir. Bloquée par la Pologne, la Roumanie et les Yougo-Slaves, séparée de la Russie par les montagnes, privée de son regard sur l'Adriatique, elle apparaissait entièrement continentale et sans vues sur la mer. Elle devait tout attendre de relations internationales et de la complaisance de ses voisins.

Nous avons signalé, le mois dernier, tout ce que la question yougo-slave pouvait contenir d'imprévu. Du côté de leurs voisins allemands et hongrois, les Yougo-Slaves n'ont pas de difficultés de délimitation. Les races sont trop tranchées, et leurs maîtres autrichiens ou hongrois avaient pris eux-mêmes la précaution de ne laisser aucun doute sur la différence des races et des langues. Toutefois, ils ne bénéficient pas, comme les Tchéco-Slovaques, d'une ancienne cohésion. Leurs individualités respectives, leurs souvenirs historiques ne sont pas abolis, et le fait que leur intérêt est de se tenir unis avec la Serbie ne sera peut-être pas toujours assez fort pour maintenir entre eux et leurs héroïques voisins tout au moins une coordination indispensable à tous. Mais, pour eux, la question capitale est l'accès à l'Adriatique et, dans l'espèce, la possession de Fiume que réclame aussi, non sans de sérieuses raisons, l'Italie. L'autorité collective de la Conférence ne sera peut-être pas de trop pour accorder des ambitions opposées et calmer des appétits excessifs ou, plutôt, pour faire entendre à chacun son véritable intérêt et étendre sur l'ensemble une législation internationale protectrice de la paix future.

La même observation s'appliquait au règlement des questions territoriales de la péninsule des Balkans. Si la Bulgarie y apparaissait en vaincue et payait cher l'énormité de ses ambitions passées, si la Turquie abdiquait son autonomie entre les mains des Alliés et devenait, en attendant son sort définitif, un pays protégé, il restait à régler entre alliés la question de l'Albanie et de la Macédoine et la question du banat de Temesvar, que Serbes et Roumains se disputaient. La Roumanie, qui, déjà, s'agrandit de la Transylvanie jusqu'à Debreczin, de la Bukovine et d'une partie de la Bessarabie, excipait du traité de 1916, conclu avec l'Angleterre, la France et l'Italie, qui lui attribuait cette province, et elle prétendait très justement que le traité de Bucarest, auquel l'avait contrainte la trahison russe, n'infirmait aucunement les promesses qui lui avaient été faites. La Serbie invoquait la nationalité serbe d'une partie de la population du Banat et les nécessités de la défense de Belgrade. Dès la fin de janvier, un compromis paraissait probable par la division du Banat entre les deux compétiteurs qui avaient tous deux de bons arguments. Enfin, il y avait à examiner les demandes grecques. Venizelos, avec une grande éloquence, réclamait le nord de l'Epire et la Thrace. S'il consentait à renoncer à Constantinople, il résistait pour Smyrne avec un périmètre considérable.

Restaient encore, de ce côté, la question de la Turquie d'Asie, celles de la Syrie, du Liban, de la Palestine, de la Mésopotamie: le Liban et la Syrie, très désireux de leur autonomie, mais sentant aussi très bien leur impuissance à se défendre et à se développer seuls, réclamaient spontanément une protection, en l'espèce celle de la France, leur amie et leur soutien séculaire; la Mésopotamie et la Palestine, routes immuables vers le golfe Persique, vers l'Egypte et l'Arabie, nécessaires au développement commercial de toute l'Europe, attendaient un maître ou un guide, et le gouvernement de l'Inde surveillait de près l'attribution qui serait faite de ces terres vacantes.

En revenant dans le détail sur les multiples questions territoriales qu'entraînent à l'est de l'Europe la défaite de la Quadruple-Alliance et l'écroulement de la Russie, nous avons voulu non seulement rappeler à chacun, une fois de plus, la complexité du remembrement de l'Europe, mais encore faire sentir que cette répartition nouvelle des Etats n'est possible, et ne sera durable, que si un lien solide unit entre eux ceux qui ont des intérêts communs et si des règles de droit puissamment constituées obligent au respect réciproque les multiples individus de la collectivité européenne. Nous avons voulu aussi faire deviner à quel point il sera indispensable que des routes transeuropéennes, placées sous un contrôle international, également accessibles à tous ceux qui veulent en user comme d'un bien commun, entretenues et administrées en commun, soient créées pour l'usage de toute l'Europe et soustraites à toutes les exigences abusives et à toutes les influences exclusives.

Et nous n'avons parlé, jusqu'ici, que de l'Europe. Combien les considérations qui précèdent deviennent plus fortes, si l'on envisage les communications entre l'Europe et l'Asie, le chemin de fer de Bagdad, l'immense réseau du Transsibérien et des chemins de fer chinois, la liaison du chemin de fer transcaspien avec l'Inde; si, sur un autre continent, on songe à l'avenir des chemins de fer transafricains, — et, ici, on touche à la question des colonies allemandes, dont nous dirons plus loin quelques mots.

Si des arrangements comme ceux que l'on a l'obligation d'élaborer devaient être faits en un temps de paix générale, au milieu d'une bonne volonté unanime et universelle et dans une pleine confiance réciproque, ils seraient déjà une tâche compliquée. Intervenant après la terrible préface d'une guerre atroce, engagée au mépris de tous les traités, inspirée par la passion de l'hégémonie, conduite par le peuple qui l'a voulue avec une perfidie sans précédent et une absence inattendue de tout sentiment d'humanité, elle exige des précautions minutieuses. Cette guerre a laissé le vaincu affaibli, elle ne l'a pas abattu; elle n'a pas amélioré sa mentalité; il a changé sa manière, il a gardé son esprit et sa méthode. Il faut donc régler les affaires du monde avec l'idée que l'Allemagne reste dangereuse et sans qu'on puisse faire confiance à sa franchise.

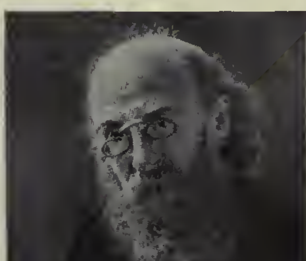
Tout prouvait, en effet, fin janvier, que l'Allemagne se remettait peu à peu de ses alarmes. A fin décembre dernier, on se souvient que la lutte entre les Spartaciens et le gouvernement Ebert-Scheidemann restait indécise. Cependant, on sentait déjà que le Directoire des commissaires du peuple se ressaisissait et que, comprenant le violent désir d'ordre et de calme qui possédait la presque unanimité du peuple allemand, il était décidé à résister fortement aux éléments de désordre.

Il apparaissait que l'introduction de Noske dans le Directoire avait déjà son heureux effet. On avait appelé des troupes fidèles et répondu par la manière forte à la violence des partisans de Liebknecht. Les premiers jours de janvier avaient encore vu des luttes sanglantes dans les rues de Berlin; mais, dès le 8, la situation du gouvernement se consolidait et sa victoire s'affirmait. Un essai de contre-gouvernement spartacien avait échoué, et il était avéré que les émeutiers ne constituaient qu'une minorité incapable d'aboutir. Le préfet de police Eichhorn avait été renvoyé et avait dû fuir. Les conseils d'ouvriers et soldats appuyaient le gouvernement. L'arrestation de Ledebour le 8, puis, le 15, la mort tragique de Liebknecht et de Rosa Luxembourg, l'un tué par un soldat de l'escorte qui le conduisait en prison, l'autre massacrée par la populace, ne provoquaient qu'une agitation passagère et, malgré la complicité vraisemblable du gouvernement, laissaient l'Allemagne indifférente. Ce n'est pas que le parti spartacien fût entièrement réduit à l'impuissance. Il se réveillait par endroits. Il avait pu s'emparer un moment de Wilhelmshaven. Mais il n'y avait là que des mouvements locaux, sans répercussion générale et voués à un échec certain. Noske essayait de rétablir la discipline dans l'armée et, en dépit de certaines protestations, il réussissait. La démobilisation, si complète qu'on la proclamât, n'allait pas sans permettre de masser, sous le commandement d'Hindenburg, quatre corps d'armée sur le front polonais. Tout annonçait que le gouvernement se sentait fort. — Au reste, les élections du 19 janvier pour l'Assemblée constituante avaient prouvé plus clairement que tout le reste les sentiments du peuple allemand. Sans qu'on pût chiffrer encore mathématiquement la composition de la majorité de la future Assemblée, il était certain que cette majorité était du côté du gouvernement ou, tout au moins, d'un gouvernement qui ressemblerait de très près à celui qui avait permis à l'Allemagne de vivre depuis trois mois. — Les élections pour les assemblées particulières, dans les Etats les plus importants de l'Allemagne, avaient donné des résultats analogues. En Bavière, le parti du centre, s'il n'avait pas conservé la primauté qu'il possédait avant la chute de la dynastie, arrivait en tête au sortir du scrutin. Le parti socialiste majoritaire, dont les représentants dans le ministère Eisner, le ministre de l'intérieur Auer, notamment, s'étaient révélés comme des administrateurs de talent, venait ensuite. Mais le parti socialiste indépendant, auquel appartenait Kurt Eisner lui-même, l'auteur de la révolution bavaroise et, semblait-il, l'idole du peuple, se trouvait en minorité, et on pouvait prévoir qu'il devrait

quitter le pouvoir. — Dans l'ancien grand-duché de Bade, le président du gouvernement provisoire, Geiss, terminait son discours en ouvrant l'Assemblée badoise par ces mots : « Le peuple badois veut la paix, la liberté et du pain. » — En Prusse, les élections à l'Assemblée nationale prussienne avaient amené les socialistes majoritaires en tête des élus, et, si les partis démocratiques pouvaient leur disputer la majorité, l'ensemble constituait un groupement qui n'avait pour devise que l'ordre et l'organisation. — La résolution, d'ailleurs acceptée par tous, en dépit de quelques protestations, de réunir l'Assemblée nationale allemande à Weimar, et non à Berlin, montrait assez qu'on entendait la soustraire à toutes les causes d'agitation. — Au fond, l'ancien esprit allemand, celui qui avait courbé tout le peuple allemand sous la discipline militaire prussienne, qui l'avait entraîné consciemment sur les routes sanglantes de la guerre pour la domination mondiale, reparaissait peu à peu, dans l'opinion publique comme dans les actes du gouvernement. Bien des faits devaient retenir notre attention. Lorsque le maréchal Foch, conformément aux stipulations de l'armistice signé par le général de Winterfeldt, avait fait occuper les forts de Strasbourg sur la rive droite du Rhin, le même Winterfeldt avait bruyamment donné sa démission de président de la commission allemande d'armistice, en affectant de considérer comme une marque de défiance personnelle cette exécution de clauses acceptées par lui. — Ce geste ostentatoire avait été approuvé en des termes parfaitement déplacés, publiquement, dans un discours du secrétaire d'Etat, de Brockdorf-Rantzau, à des journalistes, et le ton de toute la barangue s'était fait volontairement hautain et menaçant. Le même Brockdorf-Rantzau essayait de lier la restitution des objets volés par les Allemands à la levée du séquestre sur les biens allemands en Alsace. — De plus en plus, en Allemagne, s'affirmait l'impuissance de ce peuple à comprendre ses responsabilités et leurs conséquences. Le mémoire présenté à la Conférence par les jurisconsultes français Larnaude et Geouffre de Lapradelle, sur la culpabilité personnelle de Guillaume II et sur les sanctions possibles, avait soulevé des protestations indignées non seulement de la part des monarchistes, mais encore des journaux du gouvernement, et l'anniversaire de l'empereur déchu, le 27 janvier, n'avait guère provoqué que des manifestations d'indulgence attendrie et de sympathie fidèle. Pour un professeur Fœrster, qui, courageusement, affirmait la nécessité de reconnaître les fautes de l'Allemagne, il y avait des millions d'Allemands qui fermaient obstinément les yeux devant les preuves les plus criantes. Et, à ce propos, il était bon que la loyauté française, au moment de la déclaration de guerre de 1914, fût éloquemment clamée du haut de la tribune de la Chambre par Viviani, le 31 janvier, et affichée sur tous les murs de France, comme le cri de la conscience révoltée contre la mauvaise foi germanique. — Autre symptôme. Les projets de Constitution allemande qui avaient été élaborés, notamment celui du secrétaire d'Etat Preuss, nous présentaient une Allemagne unifiée, gouvernée par un président d'Empire et par un chancelier dont les pouvoirs ne différaient en rien de ceux du kaiser et de son chancelier. Le maintien proposé de la qualification d' « Empire allemand » était à lui seul un programme de gouvernement. Sans doute, ce projet avait été amendé, mais il faut retenir que, dans l'intention des chefs de l'Allemagne, la survivance, — à côté d'un Reichstag pourvu de droits certainement supérieurs à ceux de l'ancienne Assemblée des Hohenzollern, — d'une Commission



Larnaude, professeur à la Faculté de droit de Paris.



Kurt Eisner, président du nouveau gouvernement bavarois.

des Etats qui avait, en fait, la haute main sur toute la politique générale intérieure et extérieure et qui n'était autre que l'ancien Conseil fédéral (Bundesrath), indiquait la volonté de laisser intactes les anciennes formes du gouvernement allemand. Ainsi, il était de toute évidence que l'Allemagne tendait, de toutes ses forces, à conserver et, s'il lui était possible, à fortifier son unité. — Certes, il ne faut rien exagérer. Des directions fort diverses se manifestaient dans l'opinion. Il était certain que le mouvement séparatiste se marquait nettement, par l'opposition à l'hégémonie militaire et diplomatique de la Prusse. « Dans la nouvelle république allemande, disait, dans le discours cité plus haut, le président badois Geiss, la Prusse aura une influence correspondant à l'importance de son territoire, mais l'Etat badois doit avoir son mot dans les affaires allemandes ». La Bavière, le Wurtemberg pensaient de même. En Prusse, même, on sentait que l'ancien système de domination prussienne ne pouvait se renouveler. En outre, des discussions graves s'élèveraient certainement dans l'Assemblée constituante sur la division territoriale de l'Allemagne et sur le groupement des Etats. — Il faut, sans doute, se rappeler que, si l'Allemagne a évité, par une prompte signature de l'armistice du 11 novembre, un désastre irrémédiable et si elle a ainsi sauvé une bonne partie de ses forces militaires et économiques, elle était hors d'état de recommencer une guerre dont son peuple ne veut plus et qu'il lui faudra industriellement un gros et long effort pour reprendre sur les marchés du monde la place à laquelle elle prétend. Mais, malgré cette réserve, la sagesse élémentaire nous conseillait, fin janvier, comme elle nous conseillera toujours, de prendre contre le relèvement de l'Allemagne, contre son intrusion perfide dans les affaires de l'Europe, contre ses agissements vers la Russie et vers l'Orient, toutes les précautions que comporte le besoin de paix, de calme et de travail que le monde éprouve après quatre ans et demi de guerre. Il ne s'agit pas d'anéantir l'Allemagne, ou de la juguler de telle sorte qu'on l'oblige à une réaction qui serait aussi dangereuse que sa domination. Il importe, pourtant, qu'après s'être acquittée de la dette formidable que ses erreurs et ses crimes ont fait peser sur elle, elle ne puisse prétendre dans le monde qu'à la place exacte à laquelle lui donnerait droit son importance relative, combinée avec les nécessités impérieuses d'existence des autres nations, petites ou grandes.

C'était, précisément, la tâche de la Conférence de la paix. Dès le 15 janvier, les présidents et les ministres des affaires étrangères des puissances alliées et associées, auxquels s'étaient joints les ambassadeurs du Japon à Londres et à Paris, avaient fixé le nombre des délégués de chaque Etat participant. Il avait été décidé que les cinq grandes puissances : Etats-Unis, Empire britannique, France, Italie et Japon, auraient chacune cinq délégués; il y aurait, en outre, deux délégués respectivement pour le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, les Indes, et un délégué pour la Nouvelle-Zélande; trois délégués pour le Brésil; deux pour la Belgique, la Chine, la Grèce, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Serbie, la République tchéco-slovaque; un pour le Siam, Cuba, Guatémala, Haïti, Honduras, Nicaragua et Panama; la question du délégué du Monténégro, admis en principe, était réservée en fait.

Chaque délégation formait un tout indivisible, et la faculté de remplacement était permise dans chacune d'elles. En même temps, à côté de la Conférence, se constituait une Commission des présidents et ministres des affaires étrangères, qui délibérait séparément sur toutes les questions et prenait des décisions indépendantes; dans le langage courant, on l'appelle la « Commission des Dix ». Nous ne saurions ici donner la liste de tous les délégués. Nous citons seulement, pour la France : Clemenceau, Pichon, Klotz, Tardieu et Jules Cambon, puis Léon Bourgeois, appelé spécialement pour la question de la Société des nations; pour l'Empire britannique : Lloyd George, Balfour, Bonar-Law, Barnes, Borden, Hughes; pour les Etats-Unis : Wilson, Lansing, Baker, White et le colonel House; pour l'Italie : Orlando, Sonnino, Salandra; pour la Belgique : Hymans; pour la Roumanie : Bratiano; pour la République tchéco-slovaque : Kramarcz et Benès;



Cuirassé anglais, passant par le canal de Kiel et rencontrant un train de prisonniers anglais en route pour leur patrie.

pour le Japon : Matsui; pour la Serbie : Trombitch, etc. Cette fixation du nombre des délégués n'avait pas été sans susciter quelques critiques. On s'était étonné que la Belgique, la Serbie, la Roumanie, victimes héroïques de la guerre, eussent moins de délégués que le Brésil et pas plus que le Portugal et la Chine. La suite de la discussion avait montré, en particulier pour la Belgique, que le consentement unanime et le respect de tous les peuples représentés à cette conférence préliminaire corrigerait ce que cette décision étroite avait eu, au gré de notre admiration reconnaissante, d'insuffisant et peut-être d'injuste.

Il ne nous sera pas possible, on le conçoit, de suivre jour par jour et pas à pas les délibérations de la Conférence et celles de la Commission des Dix. Les journaux mettent, chaque matin et chaque soir, le public au courant de ces détails quotidiens qui alimentent les discussions de la presse, mais dont l'importance décroît à mesure que chaque jour en amène de nouveaux. Comme nous l'avons fait pour les événements de la guerre, nous noterons seulement les grands moments des événements menant à la paix, ceux qui ont quelque chance de devenir définitifs et de réagir sur l'histoire future. — Inaugurée, le 18 janvier, par un très beau discours du président Poincaré, admirable modèle de clarté française et résumé saisissant de l'œuvre de justice qui lui incombe, la Conférence, sur la proposition de Wilson, de Lloyd George et d'Orlando, choisit pour président Clemenceau, rendant ainsi un nouvel et éclatant hommage à la France en la personne de celui qui avait incarné son indomptable énergie et sa volonté de vaincre. Puis elle aborda ses travaux. Les décisions essentielles jusqu'à la fin janvier furent prises par la Commission des Dix.

On ne s'étonnera pas que la question russe ait été celle qui la première retint l'attention des

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Discours de M. Raymond POINCARÉ, président de la République française

En ouvrant la séance d'inauguration de la Conférence de la paix, le samedi 18 janvier 1919, à 3 heures de l'après-midi, M. Raymond Poincaré, président de la République française, a prononcé le discours suivant devant les délégués des puissances alliées et associées réunis à Paris, au Palais d'Orsay, dans le salon de l'Horloge (ou de la Paix) :

MESSIEURS,

La France vous adresse ses souhaits de bienvenue et vous remercie d'avoir, d'un consentement unanime, choisi comme siège de vos travaux la ville que, pendant plus de quatre années, l'ennemi a prise pour son principal objectif militaire et que la vaillance des armées alliées a victorieusement défendue contre des offensives sans cesse renouvelées.



Raymond Poincaré,
président de la République française.

Laissez-moi voir dans votre décision un hommage de toutes les nations que vous représentez à un pays qui a, plus encore que d'autres, connu les souffrances de la guerre, dont des provinces entières, transformées en vastes champs de bataille, ont été systématiquement ravagées par l'envahisseur et qui a payé à la mort le tribut le plus lourd.

Ces énormes sacrifices, la France les a subis sans avoir la moindre responsabilité dans l'épouvantable cataclysme qui a bouleversé l'univers; et, au moment où s'achève ce cycle d'horreur, toutes les puissances dont les délégués sont assemblés ici peuvent se rendre à elles-mêmes cette justice qu'elles n'ont aucune part dans le crime d'où est sorti un désastre sans précédent. Ce qui vous donne toute qualité pour établir une paix de justice, c'est qu'aucun des peuples dont vous êtes les mandataires n'a trempé dans l'injustice. L'humanité peut vous faire confiance, parce que vous n'êtes pas de ceux qui ont violé les droits de l'humanité.

Besoin n'est pas d'informations complémentaires ou d'enquêtes exceptionnelles pour connaître les origines du drame qui vient d'agiter le monde. La vérité, toute couverte de sang, s'est déjà évadée des archives impériales. La préméditation du guet-apens est aujourd'hui clairement démontrée. Dans l'espoir de conquérir d'abord l'hégémonie européenne et bientôt la maîtrise du globe, les Empires du centre, rivés l'un à l'autre par une secrète complicité, ont inventé les prétextes les plus odieux pour tâcher de passer sur le corps de la Serbie et se frayer un chemin vers l'Orient. En même temps, ils ont renié les engagements les plus solennels pour pouvoir passer sur le corps de la Belgique et se frayer un chemin vers le cœur de la France. Voilà les deux inoubliables forfaits qui ont ouvert les voies à l'agression. Les efforts combinés de l'Angleterre, de la France et de la Russie se sont brisés contre cette folie d'orgueil.

Si, après de longues vicissitudes, ceux qui voulaient régner par le fer ont péri par le fer, ils n'ont à s'en prendre qu'à eux. C'est leur aveuglement qui les a perdus. Quoi de plus significatif que les honteux marchés qu'à la fin de juillet 1914 ils tentaient d'offrir à l'Angleterre et à la France, lorsque à l'Angleterre ils murmuraient: « Laissez-nous librement attaquer la France par terre, et nous n'entrerons pas dans la Manche»; et lorsqu'ils chargeaient leur ambassadeur de dire à la France : «Nous n'accepterons, de votre part, une déclaration de neutralité que si vous nous livrez Briey, Toul et Verdun!» C'est à la clarté de tels souvenirs, Messieurs, que se préciseront toutes les conclusions que vous allez avoir à tirer de la guerre.

Vos nations se sont successivement jetées dans la mêlée; mais elles n'ont fait, les unes et les autres, que venir au secours du droit menacé. Comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France avaient garanti l'indépendance de la Belgique. L'Allemagne a cherché à écraser la Belgique. La Grande-Bretagne et la France se sont juré toutes deux de la sauver. C'est ainsi qu'au point de départ même des hostilités, s'affrontent les idées contraires qui, durant cinquante mois, vont se disputer le monde : l'idée de la force souveraine, qui n'accepte ni contrôle ni frein; l'idée de la justice, qui ne s'appuie sur le glaive que pour prévenir ou réprimer les abus de la force.

Fidèlement suivie de ses Dominions et de ses colonies, la Grande-Bretagne a jugé qu'elle ne pouvait demeurer étrangère à un conflit où était engagé le sort de tous les pays. Elle a accompli — ses Dominions et ses colonies ont accompli avec elle — des efforts prodigieux pour empêcher que la guerre ne tournât au triomphe de l'esprit de conquête et à la confusion du droit.

Le Japon ne s'est, à son tour, décidé à prendre les armes que par loyauté vis-à-vis de sa grande alliée l'Angleterre et par conscience du péril qu'aurait fait courir, à l'Asie comme à l'Europe, l'hégémonie rêvée par les Empires germaniques.

L'Italie, qui avait, dès la première heure, refusé de prêter la main aux ambitions allemandes, ne s'est levée contre un ennemi séculaire que pour répondre à l'appel de populations opprimées et pour détruire, au prix de son sang, des combinaisons politiques artificielles qui ne tenaient aucun compte de la liberté humaine.

La Roumanie ne s'est résolue au combat que pour réaliser l'unité nationale à laquelle s'opposaient les mêmes puissances de contrainte et d'arbitraire. Abandonnée, trahie, étranglée, elle a dû subir un traité odieux, dont vous saurez exiger la revision.

La Grèce, que l'ennemi a, pendant de longs mois, essayé de détourner de ses traditions et de ses destinées, n'a levé une armée que pour se soustraire à des tentatives de domination dont elle sentait la menace grandissante

Le Portugal, la Chine, le Siam ne sont sortis de la neutralité que pour échapper, eux aussi, aux tentacules impériaux. C'est l'étendue des convoitises allemandes qui a ainsi amené tant de peuples, petits et grands, à se liguer contre le même adversaire.

Et que dire de la solennelle résolution prise, au printemps de 1917, par la République des Etats-Unis, sous les auspices de son illustre président, M. Wilson, que je suis heureux de saluer ici au nom de la France reconnaissante et, si vous me le permettez, Messieurs, au nom de toutes les nations représentées dans cette salle? Que dire de tant d'autres Etats américains, qui se sont déclarés contre l'Allemagne : Brésil, Cuba, Panama, Guatemala, Nicaragua, Haïti, Honduras, ou ont, au moins, rompu avec elle toutes relations diplomatiques : Bolivie, Pérou, Equateur, Uruguay? Du nord au sud, le nouveau monde a tressailli d'indignation lorsqu'il a vu que les Empires du centre européen, après avoir déchaîné la guerre sans provocation et sans excuses, la poursuivaient par l'incendie, le pillage et le massacre d'êtres inoffensifs.

L'intervention des Etats-Unis a été plus et mieux qu'un grand événement politique et militaire : elle a été un jugement souverain, porté devant l'Histoire par la haute conscience d'un peuple libre et de son premier magistrat, sur les responsabilités énormes encourues dans la lutte effroyable qui déchirait l'humanité.

Ce n'est pas seulement pour se protéger eux-mêmes contre les audacieuses tentatives de la mégalomanie germanique que les Etats-Unis ont équipé des flottes et créé des armées immenses; c'est aussi, et surtout, pour défendre un idéal de liberté sur lequel ils voyaient s'étendre tous les jours davantage l'ombre démesurée de l'aigle impériale.

Fille de l'Europe, l'Amérique a traversé l'océan pour arracher sa mère à l'humiliation de la servitude et pour sauver la civilisation.

Le peuple américain a voulu mettre fin au plus grand scandale qui se fût jamais produit dans les annales du genre humain : des gouvernements autocratiques ayant préparé, dans le secret des chancelleries et des états-majors, un programme insensé de domination universelle ; ayant, à l'heure fixée par leur génie d'intrigue, lâché leurs meutes et sonné la curée; demandant à la science, au moment même où elle commençait à supprimer les distances, à rapprocher les hommes et à rendre la vie plus douce, d'abandonner le ciel lumineux où elle avait pris son essor et de venir se mettre docilement au service de la violence ; abaissant l'idée religieuse jusqu'à faire de Dieu l'auxiliaire complaisant de leurs passions et le complice de leurs forfaits; ne comptant,



Vue extérieure du Palais d'Orsay, situé sur le quai d'Orsay, à Paris, où se tiennent les séances de la Conférence de la paix.



Le salon de l'Horloge (ou de la Paix), au Palais d'Orsay, où siège la Conférence de la paix.
(C'est dans ce même salon de l'Horloge que fut signé, le 30 mars 1856, le traité de Paris qui mettait fin à la guerre de Crimée.)

en un mot, pour rien ni les traditions et les volontés des peuples, ni la vie des citoyens, ni l'honneur des femmes, ni aucun de ces principes de morale publique et privée que nous avons cherché, quant à nous, à ne pas laisser altérer par la guerre et que les nations, pas plus que les individus, ne sauraient impunément répudier ou méconnaître.

Pendant que, de proche en proche, la lutte engagée s'étendait sur toute la surface de la terre, résonnaient çà et là des bruits de chaînes secouées, et des nationalités captives nous appelaient au secours, du fond de leurs geôles séculaires. Bien plus, elles s'échappaient pour venir à notre aide. La Pologne ressuscitée nous envoyait des troupes. Les Tchéco-Slovaques conquéraient en Sibérie, en France, en Italie, leur droit à l'indépendance. Yougo-Slaves, Syriens et Libanais, Arabes, tous les peuples opprimés, toutes les victimes, longtemps impuissantes ou résignées, des grandes injustices historiques, tous les martyrs du passé, toutes les consciences violentées, toutes les libertés étouffées se ranimaient au bruit de nos armes et se tournaient vers nous comme vers leurs défenseurs naturels.

Si bien que, peu à peu, la guerre a pris la plénitude de son sens initial et qu'elle est devenue, dans toute la force du terme, une croisade de l'humanité pour le droit; et, si quelque chose peut nous consoler, en partie, des deuils qui nous ont frappés, c'est assurément la pensée que notre victoire aussi est la victoire du droit.

Cette victoire est totale, puisque l'ennemi n'a demandé l'armistice que pour éviter un irrémédiable désastre militaire, et de cette victoire totale il vous appartient de tirer aujourd'hui, dans l'intérêt de la justice et de la paix, les conséquences totales.

Pour mener à bien cette tâche immense, vous n'avez voulu admettre, tout d'abord, à ces grandes assises que les nations alliées ou associées et, pour autant que leurs intérêts seront engagés dans les débats, les nations demeurées neutres. Vous avez pensé que les conditions de la paix devaient être arrêtées entre nous avant d'être communiquées à ceux contre qui nous avons ensemble combattu le bon combat. La solidarité qui nous a unis pendant la guerre et qui nous a valu le succès de nos armes doit subsister tout entière pendant les négociations et après la signature du traité. Ce ne sont pas seulement des gouvernements qui sont représentés ici; ce sont des peuples libres. A l'épreuve du danger, ils ont appris à se connaître et à s'entr'aider. Ils veulent que leur intimité d'hier serve à leur assurer la tranquillité de demain. C'est en vain que nos ennemis chercheraient à nous diviser. S'ils n'ont point encore renoncé à leurs manœuvres accoutumées, ils s'apercevront vite qu'elles se heurtent aujourd'hui, comme pendant les hostilités, à un bloc homogène que rien ne pourra désagréger.

Dès avant l'armistice, vous avez placé cette union nécessaire sous l'égide des hautes vérités morales et politiques dont M. le président Wilson s'est fait noblement l'interprète, et c'est à la lumière de ces vérités que vous entendez accomplir votre mission.



Georges Clemenceau,
président de la Conférence de la paix.

Vous ne chercherez donc que la justice, et « une justice qui n'ait point de favoris »: justice dans les problèmes territoriaux, justice dans les problèmes financiers, justice dans les problèmes économiques.

Mais la justice n'est pas inerte; elle ne prend pas son parti de l'injustice; ce qu'elle réclame d'abord, lorsqu'elle a été violée, ce sont des restitutions et des réparations pour les peuples et les individus qui ont été dépouillés ou maltraités. En formulant cette revendication légitime, elle n'obéit ni à la haine, ni à un désir instinctif et irréfléchi de représailles; elle poursuit un double objet: rendre à chacun son dû et ne pas encourager le recommencement du crime par l'impunité.

Ce que la justice réclame encore, sous l'influence des mêmes sentiments, ce sont des sanctions contre les coupables et des garanties efficaces contre un retour offensif de l'esprit qui les a pervertis. Et elle est logique en demandant que ces garanties soient données, avant tout, aux nations qui ont été, et qui peuvent être encore, le plus exposées à des agressions ou à des menaces, à celles qui ont maintes fois risqué d'être submergées sous le flot périodique des mêmes invasions.

Ce que la justice exclut, ce sont les rêves de conquête et d'impérialisme, le mépris des volontés nationales, les échanges arbitraires de provinces entre Etats, comme si les peuples « n'étaient que des meubles ou des pions dans un jeu ». Le temps n'est plus où les diplomates pouvaient se réunir pour refaire, d'autorité, sur un coin de table, la carte des empires. Si vous avez à remanier la carte du monde, c'est au nom des peuples et à la condition de traduire fidèlement leurs pensées, de respecter le droit des nations, petites et grandes, à disposer d'elles-mêmes et de le concilier avec le droit, également sacré, des minorités ethniques et religieuses. Besogne formidable, que la Science et l'Histoire, vos deux conseillères, se chargeront d'éclairer et d'alléger.

A tous ces peuples qui se constituent ou se reconstituent en Etats, à ceux qui veulent s'unifier avec leurs voisins, à ceux qui se divisent en unités distinctes, à ceux qui se réorganisent suivant leurs traditions retrouvées, à tous ceux, enfin, dont vous avez déjà consacré ou dont vous consacrerez bientôt la liberté vous vous efforcerez naturellement d'assurer les moyens matériels et moraux d'existence; vous ne les appellerez pas à la vie pour en faire aussitôt des condamnés à mort; vous voudrez que là, comme partout, votre œuvre soit féconde et durable.

En même temps que vous introduirez ainsi dans le monde le plus d'harmonie possible, vous instituerez, conformément à la quatorzième des propositions qu'ont unanimement adoptées les grandes puissances alliées, une Ligue générale des nations, qui sera une garantie suprême contre de nouveaux attentats au droit des gens. Dans votre pensée, cette association internationale ne sera, pour l'avenir, dirigée contre personne; elle ne fermera, de parti pris, ses portes à personne; mais, organisée par les nations qui se sont sacrifiées à la défense du droit, elle recevra d'elles ses statuts et ses règles fondamentales; elle fixera des conditions auxquelles se soumettront ses adhérents immédiats ou futurs et, devant avoir pour but essentiel de prévenir, dans la mesure du possible, le recommencement des guerres, elle cherchera, avant tout, à faire respecter la paix que vous aurez établie et aura d'autant moins de peine à la maintenir que cette paix portera en elle-même de plus grandes réalités de justice et de plus sûres précautions de stabilité.

En établissant cet ordre nouveau, vous répondrez aux aspirations de l'humanité, qui, après les terribles secousses de ces années sanglantes, souhaite ardemment de se sentir protégée, par un concert des peuples libres, contre les réveils toujours possibles de la sauvagerie primitive.

Une gloire immortelle s'attachera aux noms des nations et des hommes qui auront voulu collaborer à cette œuvre grandiose dans la foi et la fraternité et qui auront soigneusement travaillé à éliminer de la paix future les causes d'ébranlement et de fragilité.

Il y a quarante-huit ans, jour pour jour, le 18 janvier 1871, l'empire d'Allemagne était proclamé par une armée d'invasion, dans le château de Versailles. Il demandait au rapt de deux provinces françaises sa première consécration. Il était ainsi vicié dans ses origines mêmes et, par la faute de ses fondateurs, il contenait en lui un germe de mort. Né dans l'injustice, il a fini dans l'opprobre. Vous êtes assemblés pour réparer le mal qu'il a fait et pour en empêcher le retour. Vous tenez dans vos mains l'avenir du monde. Je vous laisse, Messieurs, à vos graves délibérations, et je déclare ouverte la Conférence de Paris.

Le discours terminé, les délégués s'assoient. A plusieurs reprises, des murmures approbatifs avaient souligné des passages de cette éloquente et noble allocution, mais le protocole interdisait tout applaudissement.

Le sous-lieutenant interprète Mantoux, placé à l'intérieur du fer à cheval formé par la table, se lève et traduit en anglais le discours présidentiel.

Le président de la République fait ensuite le tour de la table en commençant par la droite et serre la main de chaque délégué, puis il se retire.

M. Georges Clemenceau prend alors sa place et annonce que, président provisoire, il va faire procéder à l'élection du président définitif et du bureau. M. Wilson, assis à sa droite, se lève aussitôt et, en termes très cordiaux (v. le Bulletin de guerre de ce n°), demande aux délégués de donner la présidence à M. Clemenceau. M. Lloyd George se lève à son tour et s'associe pleinement à l'hommage que le président Wilson vient de rendre à notre premier ministre et à la France. M. le baron Sonnino, enfin, appuie la proposition de MM. Wilson et Lloyd George. M. Clemenceau est élu à l'unanimité président de la Conférence de la paix.

M. Clemenceau exprime sa profonde gratitude aux illustres hommes d'Etat qui viennent de faire son éloge et, dans une allocution pleine d'esprit et d'amabilité, il attribue son élection à la tradition internationale de courtoisie envers le pays qui a l'honneur de recevoir la Conférence.

représentants des grandes puissances. Nous l'avons dit bien des fois, et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour le comprendre, cette question domine toutes les autres. Le monde civilisé ne peut vivre normalement tant qu'un Etat aussi considérable sera aussi profondément troublé, et il n'y a aucune vraisemblance que sa guérison vienne de lui-même. Au moment où l'on veut établir une paix perpétuelle, il est inadmissible qu'on laisse la guerre et la barbarie ensanglanter une partie de l'Europe. D'autre part, on peut admettre qu'après avoir pesé toutes les responsabilités, les puissances, avant d'en venir à la manière forte contre ceux qui empêchent ce pays de renaître, aient jugé utile d'épuiser tous les moyens pacifiques. Il faut mettre aussi en balance qu'on a pu penser, notamment en Angleterre, que le gouvernement bolcheviste sentait le besoin d'entrer en conversation. De Suède, il avait fait offrir par son ancien envoyé à Londres, Litvinof, une sorte de compromis qui eût garanti les intérêts financiers de l'Entente en Russie. Il est, d'ailleurs, certain que Lloyd George était d'avis que la Conférence devrait appeler à Paris les représentants des bolcheviks. Cette opinion, très discutable, n'avait pas de chances d'être acceptée par la France, et Wilson proposa, et fit accepter, le principe d'une Conférence spéciale qui réunirait à l'île Prinkipo, dans la mer de Marmara, les représentants des grandes puissances et ceux de « tout groupe organisé qui exerce actuellement, ou qui tente d'exercer, une autorité politique ou un contrôle militaire où que ce soit en Sibérie, ou dans l'intérieur des frontières de la Russie d'Europe, telles qu'elles étaient avant la guerre qui vient de s'achever (excepté en Finlande et en Pologne) ». La seule condition posée était d'« établir une trêve entre les partis invités et que toutes les forces armées envoyées ou dirigées contre les peuples du territoire en dehors des frontières de la Russie d'Europe ou contre la Finlande, ou contre des peuples ou des territoires dont l'autonomie est envisagée dans les quatorze articles sur lesquels sont basées les présentes négociations de paix, soient entre temps retirées et que toute action offensive militaire cesse ».

On doit à la stricte vérité de dire que cette initiative pacifique causa une vive surprise et qu'elle fut accueillie assez froidement. Les groupements russes existant en France ne lui ménagèrent pas leurs critiques et, à la fin du mois, on n'avait encore aucune réponse officielle d'aucun gouvernement russe hostile aux bolcheviks. Seul, le gouvernement de Moscou, non sans une certaine hâte qui n'a pas été assez remarquée et sous la forme d'un télégramme diffus et agressif de Tchitcherine, ne repoussa pas l'invitation qui lui était adressée, mais déclara se refuser à une réunion dans l'île Prinkipo. Les bolchevistes ne pouvaient, évidemment, trouver leur compte à une conversation qui ne serait pas, pour eux, l'occasion d'une propagande sur un terrain propice. Il n'est pas inutile de rappeler que le télégramme de Tchitcherine, qui avait l'apparence d'une demande de renseignements, fut adressé en copie par son auteur à un journal français, qui apparut ainsi, non sans que le public s'en émût, comme le correspondant à Paris du gouvernement de Moscou. Mais cette manifestation officieuse n'avait été, au 31 janvier, encore suivie d'aucune confirmation officielle, et on savait seulement qu'en Russie le gouvernement de Lenine avait pris acte des propositions de l'Entente comme d'un aveu de faiblesse et d'une capitulation des partis bourgeois. Si l'on rapprochait cette interprétation d'une effronterie audacieuse de la situation critique des bolcheviks du côté de l'Esthonie et de l'Oural, on devait se demander si Lenine n'avait pas vu dans la proposition de conférence amiable un moyen de sauver sa situation et, par suite, si l'invitation même n'avait pas été une généreuse erreur. Aucune conclusion n'était permise.

Cette invitation si discutée avait été suivie immédiatement d'une injonction à tous les Etats nouvellement constitués d'avoir à cesser toute tentative de s'emparer par les armes de territoires contestés. Si juste que fût ce conseil énergiquement formulé, il apparut à beaucoup comme un peu brusque et sans nuances.

Le second acte important de la Conférence avait été la résolution du 25 janvier, relative à la Ligue des nations. Il avait été décidé d'étudier la création d'une ligue qui serait « un organe de coopération internationale », qui assurerait « l'accomplissement des obligations internationales contractées » et qui fournirait « des sauvegardes contre la guerre ». Cette ligue ferait partie intégrante du traité de paix et comporterait une organisation permanente et un secrétariat pour suivre les affaires pendant l'intervalle des réunions. La nomination de la commission chargée d'étudier la question n'avait pas été sans amener quelque agitation dans la Conférence, à propos de la représentation des petites puissances auxquelles on n'accordait que cinq représentants en tout, et il avait fallu la franchise un peu rude de Clemenceau pour faire accepter cette décision. Il est trop tôt pour parler de la Ligue des nations et des diverses solutions — Ligue ou Société — qui s'offrent pour la constitution de cet organe nouveau, d'un maniement si délicat. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'existence d'un projet allemand, combiné en vue de l'intérêt allemand, et qui ferait de la Ligue des nations une puissance indépendante et supérieure superposée à toutes les nations, sorte d'internationalisme autoritaire, qui, en fait, concentrerait en ses mains, en vue de l'Allemagne, tous les grands ports et toutes les grandes voies de communication : preuve complémentaire des intentions dans lesquelles l'Allemagne abordera les négociations de paix.

Enfin, la Commission des Dix avait discuté la question des colonies allemandes. On s'était trouvé là en présence de théories et d'ambitions fort diverses. Avec une grande netteté les Dominions australien, néo-zélandais et sud-africain avaient réclamé les possessions allemandes du Pacifique méridional et d'Afrique, et la France avait affirmé ses droits sur le Togo et le Cameroun. Mais la thèse de l'annexion étant contraire aux bases posées par le président Wilson, on en était venu, avec l'assentiment de Lloyd George, à envisager la possibilité, pour les Etats qui revendiquaient les colonies allemandes et les possessions turques d'Asie Mineure, d'être mis en possession de ces territoires en vertu d'un mandat de la Société des nations. Ce mandat comporterait des modalités différentes, suivant que les pays envisagés seraient plus ou moins capables de se gouverner eux-mêmes.

L'initiative de ce compromis, qui avait été donné comme provisoire et qui, d'ailleurs, devait, pour passer dans la réalité, être approuvé par les Parlements des nations intéressées, avait, dès qu'il avait été connu, suscité d'assez vives discussions, et il semblait bien qu'il ne donnait que des satisfactions insuffisantes. Il avait le défaut primordial, au surplus, de prévoir dans la grave question coloniale l'intervention de la Ligue des nations, qui n'existait pas encore et qui, même avant que de naître, se trouvait dotée d'une grave et lourde responsabilité.

Ce qui précède — et toute cette chronique — suffit à nous convaincre des difficultés multiples qui se dressaient devant la Conférence. Beaucoup s'étaient étonnés qu'elle n'eût pas commencé par régler les questions territoriales, dont l'urgence apparaissait chaque jour un peu plus. On sentait qu'un haut idéalisme présidait aux délibérations et les inspirait. Mais l'admiration que l'on éprouvait à voir tant de peuples planer avec sérénité dans l'absolu ne pouvait faire oublier que tous, aussi, avaient besoin d'une paix prompte, qui coupât court aux ambitions exagérées ou aux intrigues dangereuses, qui fixât très nettement pour l'avenir les garanties réclamées par la France contre les attaques ultérieures de l'Allemagne et qui permît aux uns d'organiser leur vie naissante, aux autres de s'occuper de leurs affaires intérieures négligées depuis 1914 et, elles aussi, très pressantes. Un peu partout, il fallait regarder au dedans de soi. L'Angleterre avait la question d'Irlande et, avec quelque flegme qu'elle regardât l'hypothétique république proclamée par les Sinn-Feiners, elle devait souhaiter de résoudre cette lancinante question. Chez elle, comme en France, les questions sociales et l'organisation nouvelle du travail réclamaient la plus grande attention. Il était à craindre que les conférences internationalistes, que les socialistes allaient tenir à Berne, toute réserve faite sur le sentiment pénible qu'inspirait cette collaboration avec nos ennemis, que les Français n'avaient pas su, comme les Belges et les Américains, répudier, ne posât le problème en des termes excessifs. La grève d'une minute des employés de la Compagnie P.-L.-M. n'était rien en elle-même ; elle était un symptôme que personne ne devait négliger.

De la solution qui serait donnée aux problèmes du travail, autrement importants que la question électorale, pouvaient dépendre la tranquillité intérieure et l'avenir économique non seulement de la France et de l'Angleterre, mais du monde entier. Tout en se gardant, comme nous l'avons dit en débutant, de jugements hâtifs, on devait donc souhaiter, à la fin de janvier, que les travaux de la Conférence de la paix fussent poussés vigoureusement vers les réalisations concrètes.

La France avait besoin de se refaire. Les régions libérées ne revenaient que lentement à la vie. Il fallait reconstituer notre industrie, refaire la grande famille française en fondant de nouveau, avec toutes les transitions nécessaires, l'Alsace et la Lorraine dans l'unité nationale. Un avenir de travail et de prospérité s'ouvrait devant nous. Pour ne plus nous occuper que de lui, nous devions avoir le droit de ne plus penser à la guerre que pour nous souvenir de la méfiance qu'elle nous impose. Nous désirions nous appuyer en toute tranquillité sur un solide traité de paix. La générosité du peuple français le disposait naturellement à collaborer au progrès de l'humanité et à la constitution d'un organe viable de paix et d'union internationales. Sa raison, toujours droite et claire, le gardait du sentimentalisme humanitaire et utopique. Il attendait de la Conférence un impartial arrêt de justice, et la cause lui paraissait assez entendue pour qu'on ne risquât pas d'égarer le tribunal par d'interminables et épisodiques plaidoiries. — Jules Gerbault.

Guiffrey (*Jules*-Marie-Joseph), écrivain d'art et érudit français, né à Paris le 29 novembre 1840, mort dans cette même ville le 26 novembre 1918. Jules Guiffrey fut un des historiens de l'art et un des érudits dont peut s'honorer la science française. Après de brillantes études à l'institution Massin, il entra à l'Ecole des chartes en 1858. Il en sortit le second de sa promotion en 1863. Sa famille étant originaire du Dauphiné, il présenta comme thèse une *Histoire de la réunion du Dauphiné à la France*. Ce travail lui valut la première médaille au concours des antiquités de la France en 1865. Jules Guiffrey entra alors, en 1866, comme archiviste, aux Archives de l'empire. Il y demeura vingt-sept ans.

L'heure était à l'interprétation intelligente des documents d'archives. Le comte de Laborde venait, avec son *Histoire des ducs de Bourgogne*, d'en donner un exemple. Le marquis de Chennevières avait fait appel à tous ceux qui pouvaient l'aider dans la réalisation des *Archives de l'art français* qu'il projetait. Jules Guiffrey y collabora assidûment, lorsque la société de ce nom fut fondée. Le marquis de Chennevières lui rendait hommage en l'appelant « le vaillant, le tenace ». C'est en effet grâce à lui que ce recueil si utile aux historiens fut continué après la mort de son fondateur et que la *Société de l'histoire de l'art français* prit un grand essor.



Jules Guiffrey.

Jules Guiffrey trouvait ainsi dans l'histoire de l'art un aliment à son activité. L'Exposition de 1876 détermina une orientation précise de ses études; il s'intéressa particulièrement aux tapisseries exposées au Palais de l'industrie. Cela l'incita à étudier de plus près cet art. Il publia d'abord un ouvrage sur les tapisseries françaises, puis, quelques années plus tard, une *Histoire générale de la tapisserie* (1886) qui eut un grand succès. Dès lors, il se consacra presque exclusivement à cette étude.

Le 1er février 1893, il fut nommé administrateur de la manufacture des Gobelins; — il était membre de la commission des Gobelins depuis 1883. — Il demeura à ce poste jusqu'en 1908. Ses travaux antérieurs lui donnaient à cette fonction des titres particulièrement appréciables. Il s'efforça de faire adopter à la manufacture un certain nombre de réformes qui lui semblaient nécessaires pour rendre à la tapisserie les caractères qu'elle présentait à ses plus belles périodes, c'est-à-dire, à son avis, avant la fin du XVe siècle, lorsque la tapisserie était un art indépendant du tableau.

La classification scientifique des teintes faite par son prédécesseur Chevreul, en mettant à la disposition de l'artiste tapissier une palette d'une étendue presque infinie, avait abouti à un abus de la dégradation des tons qui lui semblait une virtuosité de décadence, car le but de la tapisserie n'est pas de donner l'illusion du pinceau. Il en résultait, en effet, une mollesse d'exécution très sensible dans les travaux de cette époque et que le temps, en faisant passer certains tons, rendit encore plus sensible. Il se proposa donc de revenir à la franchise du travail obtenu avec un petit nombre de tons, ce qui avait, en outre, l'avantage de permettre des effets plus tranchés, puisque les moyens par lesquels on les obtenait étaient plus simples. Jules Guiffrey préconisa les hachures franches, au lieu du dégradé, dans le traitement des modelés et des ombres. Il recommanda, par suite, l'interprétation du modèle, au lieu de sa copie servile et minutieuse. Mais ses efforts ne se bornèrent pas à ces modifications de technique; il voulut aussi revenir à la véritable tradition de la destination précise des œuvres, et il incita les artistes auxquels il fit des commandes à travailler spécialement pour la traduction en tapisserie. (Luc-Olivier Merson, Albert Maignan, Jean-Paul Laurens lui fournirent des cartons; ce dernier exécuta pour les Gobelins les six sujets de la *Vie de Jeanne d'Arc* qui comptent parmi les belles pièces sorties de la manufacture). Il s'efforça aussi de ne livrer aucun travail sans s'être enquis du cadre qu'il servirait à décorer, afin d'en harmoniser les éléments; c'est ainsi qu'il commença, pour divers hôtels de ville (Rennes, Bordeaux, etc.), la série dite des *Villes de France*.

Sous sa direction, l'habileté manuelle de nos artistes tapissiers se manifesta, à deux reprises, d'une



Ouverture de la Conférence de la paix, dans le salon de l'Horloge du ministère des Affaires étrangères, le 18 janvier, à 15 heures. — L'officier interprète Mantoux lit la traduction en langue anglaise du magnifique discours que vient de prononcer M. Raymond Poincaré, président de la République française.

façon éclatante, lorsqu'il entreprit la traduction en tapisserie de *la Sirène et le Poète*, de Gustave Moreau (pour le Luxembourg) et du *Printemps* de Botticelli.

A l'Exposition de 1900, la série des tapisseries exécutées sous sa direction ayant été exposée fut très admirée. Il avait été nommé, en 1884, chevalier de la Légion d'honneur; il reçut la rosette d'officier à cette occasion. Il était entré à l'Académie des beaux-arts en 1899. En 1908, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Son activité d'érudit ne se spécialisa pas dans la seule histoire de la tapisserie; ses travaux d'érudition sont nombreux et variés. La bibliographie de ses œuvres complètes, publiée en 1916 par les Archives de l'art français, comprend 922 numéros. Citons, parmi ceux-ci : un *Catalogue de l'œuvre de Charles Jacque* (1866); une *Table générale des artistes ayant exposé aux Salons du* XVIIIe *siècle* (1869); la collection des *Livrets des anciennes expositions de l'Académie royale*, celle des *Livrets des expositions de l'Académie de Saint-Luc*, les *Comptes rendus des bâtiments du roi*, une *Etude sur les Caffieri*, que Guiffrey fut le premier à mettre en vedette en extrayant des archives et des mémoires contemporains un grand nombre de notes et de renseignements inédits. Ce livre, daté de 1877, est très important et fait encore autorité. Il publia, en outre, les *Lettres inédites d'Eugène Delacroix* (1878); une étude sur les *Tapisseries des amours de Gombaut et Macé* (1883); l'*Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV* (1885); une *Liste des conventionnels* (1892); les *Tapisseries de la Couronne autrefois et aujourd'hui* (1893); *Pierre le Grand à la manufacture des Gobelins* (1899); l'*Inventaire du duc Jean de Berry* (1896); les *Débuts de la correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome*, publication féconde en aperçus nouveaux sur les artistes « prix de Rome »; l'*Inventaire des tapisseries du garde-meuble* (1900); une *Etude sur les tapisseries de la cathédrale de Strasbourg* (1900); les *Dumonstier dessinateurs de portraits* (1905); la *Liste des pensionnaires de l'Académie de France à Rome* (1908); *André le Nostre* (1913); des *Documents sur les artistes parisiens des* XVIe *et* XVIIe *siècle* (1915).

Jules Guiffrey a publié, en outre, un grand nombre d'articles, d'études, dans les revues d'art, dans les recueils de la *Société d'histoire de l'art français*. Il laisse inachevée une grande *Histoire de la tapisserie* et une grande quantité de notes, d'ouvrages en cours d'exécution, d'articles, etc. Sa réputation était plus grande à l'étranger peut-être qu'en France, surtout en Angleterre et en Amérique, et il avait été honoré de décorations par le Portugal, la Russie, le Danemark, la Suède, la Norvège. Détail touchant, qui peint un caractère : ce grand érudit, dont la pensée voyagea à travers le temps et dans la poussière de l'histoire, s'est éteint dans la maison où il était né, presque exactement soixante-dix-huit ans plus tôt. — JEAN-GABRIEL LEMOINE.

Lettres inédites à sa mère, par Charles Baudelaire. *Préface et notes de Jacques Crépet* (Paris, 1918). — C'est là un des livres les plus émouvants qu'il y ait eu au monde. Baudelaire avait rêvé d'écrire ses confessions; il en avait trouvé le titre : *Mon cœur mis à nu*. Ce devait être un ouvrage de rancunes, où il eût fait sentir sans cesse comment il se sentait « étranger au monde et à ses cultes ». Il ne l'a pas écrit, mais nulle part son cœur ne pouvait être mis plus à nu que nous ne le voyons dans ces pages frémissantes que l'on publie aujourd'hui. Il saigne devant nous. Et, certes, ce n'est pas un livre de rancunes, c'est un livre de douleur. La sincérité y est si profonde, les cris qu'on y entend pousser sont si vifs que l'on ne peut pas ne pas être étrangement troublé. Catulle Mendès ne voulait pas la publication de ces lettres; et, sans doute, Baudelaire, lui aussi, les eût voulues secrètes. N'écrit-il pas dans l'une d'elles : « Puissent de pareils aveux — ou pour vous ou pour moi — n'être jamais connus des hommes vivants et de la postérité! Car je crois encore que la postérité me concerne. On ne voudrait pas croire qu'un être raisonnable et issu d'une mère bonne et sensible soit tombé dans de pareils états. Aussi, que cette lettre adressée uniquement à vous, la première personne à qui je fais de pareilles confidences, ne sorte pas de vos mains. Vous devez trouver dans votre cœur des raisons bien suffisantes pour comprendre que de pareilles plaintes ne peuvent s'adresser qu'à vous et ne pas sortir de vous. »

Mais ces aveux, maintenant connus, ne rabaissent pas l'homme. Il faudrait être vraiment dépourvu de toute pitié pour les considérer aujourd'hui avec un esprit de malice. Les misères du poète furent trop vives, trop longues, trop continues pour que nous ne sentions pas une immense compassion. Certes, ces misères, il ne les doit qu'à lui, à sa sensibilité excessive. Elles n'en furent pas moins réelles, et l'on peut admirer qu'au milieu d'elles il ait pu travailler et édifier l'œuvre qu'il nous a laissée.

Dans une lettre qu'il écrit le 6 mai 1861, nous trouvons, en quelques phrases passionnées, comme un résumé de sa vie : enfance heureuse vite partie, éducation solitaire au collège, puis abandon et solitude.

« Il y a eu dans mon enfance, écrit-il à sa mère, une époque d'amour passionné pour toi : écoute et lis sans peur. Je ne t'en ai jamais tant dit... De longues promenades, des tendresses perpétuelles : Je me souviens des quais, qui étaient si tristes le soir. Ah ! ç'a été pour moi le bon temps des tendresses maternelles... J'étais toujours vivant en toi, tu étais uniquement à moi. Tu étais à la fois une idole et un camarade... Plus tard, tu sais quelle atroce éducation ton mari a voulu me faire; j'ai quarante ans, et je ne pense pas aux collèges sans douleur... Enfin, je me suis sauvé, et j'ai été dès lors tout à fait abandonné. Je me suis épris uniquement du plaisir, d'une excitation perpétuelle; les voyages, les beaux meubles, les tableaux, les filles, etc. J'en porte cruellement la peine aujourd'hui. » Il pousse ce cri : « Je suis vieux et malheureux; » et, suppliant sa mère : « Tu t'es toujours sacrifiée. Tu n'as que le génie du sacrifice. Moins de raison que de charité. Je te demande plus; je te demande à la fois conseil, appui, entente complète entre toi et moi, pour me tirer d'affaire. Je t'en supplie, viens, viens, je suis à bout de force nerveuse, à bout de courage, à bout d'espérance. Je vois une continuité d'horreur. »

Ah ! que l'on ne dise pas que de pareilles plaintes, de tels gémissements peuvent rabaisser un homme, peuvent le faire apparaître en posture ridicule. Il n'y a là que de la souffrance, que de la misère, et c'est un fils qui parle à sa mère.

Il n'y a pas de monotonie dans ces lettres. Il n'y a pas de monotonie dans la douleur : « Je t'en supplie, écrivait-il encore, le repos, donne-moi le repos, le travail et un peu de tendresse. » Toute sa vie, il courut après ce repos, loin duquel il travailla pourtant; il se réfugia auprès de cette tendresse, qui ne le comprenait pas toujours.

Dans le recueil que l'on publie aujourd'hui, la première lettre est datée du 16 juillet 1839. La dernière est datée de Bruxelles, 30 mars 1866; mais ce n'est pas lui qui l'a écrite, il n'a fait que la dicter. Déjà, le mal le terrassait. La dernière qui soit de sa main est du 20 mars, et l'écriture en est bien tremblée, la pensée bien incertaine.

On y a joint quelques billets écrits à son beau-père, le général Aupick, dans lesquels il essaye de lui persuader qu'il n'est pas un grand scélérat, mais

un bon garçon. Mais il ne peut vivre, pourtant, comme celui-ci le voudrait; il ne peut être traité comme celui-ci le traite. C'est pourquoi il abandonne le domicile familial. L'atmosphère même de la maison lui est insupportable. Il préfère sa solitude, même dans un petit hôtel borgne et introuvable. Car c'est là une des origines du drame.

La mère de Baudelaire s'était remariée, et il y avait trop d'incompatibilité d'humeur entre son fils et son mari pour qu'ils pussent vivre ensemble. Il n'y a pas de coupable, et le beau-père croyait agir dans l'intérêt de son beau-fils; et la mère, chaque fois qu'elle le peut, envoie de l'argent à son fils. Mais il a fait des dettes. On lui donne un conseil judiciaire. Et lui, qui a la passion de son indépendance et qui repousse avec fureur tout ce qui est attentatoire à sa liberté, qui, pour cette liberté, a fui la maison de sa mère, il est blessé à vif, d'une blessure qui ne guérira jamais.

Il est malheureux, humilié, triste. Il a besoin qu'on lui soit indulgent. Il n'est pas fait comme les autres hommes. Sa sensibilité le fait souffrir à l'extrême du moindre choc et, en même temps, il a la pudeur de ses larmes et de ses cris; car, s'il se montre tel qu'il est à sa mère, c'est qu'il s'adresse à sa mère et qu'à une mère on ne cache rien; mais, s'il lui dit toutes ses misères physiques et morales, sans cesse il la supplie de ne pas montrer ses lettres, de les garder secrètes. Il a une susceptibilité extrême.

Il tombe dans l'indolence, dans la maussaderie, dans l'ennui : « Supposez une oisiveté perpétuelle commandée par un malaise perpétuel, avec une haine profonde de cette oisiveté et l'impossibilité absolue d'en sortir, à cause du manque perpétuel d'argent. » Tel est son destin. Manque perpétuel d'argent pour tout. Il n'a pas de quoi se payer du linge, des habits. Il n'a même pas l'argent nécessaire pour s'abrutir. Il est obligé de travailler au cabinet de lecture ou au café, alors qu'il lui faudrait la tranquillité tiède d'un foyer familial. Mais c'est « la seule manière de travailler et de dépenser moins ». En un mois, il déménage six fois.

Les œuvres d'imagination pure, les romans le tentent, sans doute parce qu'il y a dans ces œuvres une gravité, une beauté, un art particuliers, mais surtout, parce que, bon ou mauvais, tout roman se vend et nourrit son auteur. Pendant longtemps, il a de vains espoirs. Il s'imagine que, sa dette payée, sa destinée pourra glorieusement s'accomplir. Mais les déceptions accompagnent et suivent les espoirs. Il voudrait, alors, sortir de lui-même. La solitude l'exaspère. Mais comment, sans argent, peut-on s'évader de la solitude? Il voudrait dormir : mais comment dormir sans penser? Sans cesse, des poursuites le menacent. Dès qu'un déficit est comblé, un autre se creuse. Alors, il s'acharne à ses espoirs : « Je ne veux pas crever obscurément, gémit-il; je ne veux pas voir venir la vieillesse sans une vie régulière; je ne m'y résignerai *jamais* » (et c'est lui qui souligne). Bientôt, il ne se reconnaît plus lui-même.

Trois sentiments ne le quittent plus : la peur de mourir avant d'avoir achevé son œuvre, l'horreur de son conseil judiciaire, la peur de ne jamais pouvoir se guérir de ses vices.

On sait qu'il était atteint d'un mal sérieux, sous lequel il devait finir par succomber. De violentes crises l'affaiblissaient et n'étaient pas sans exercer une certaine influence sur ses pensées : « Depuis plusieurs mois, je suis malade, écrit-il en 1860, d'une maladie dont on ne guérit pas, de lâcheté et d'affaiblissement. Physiquement, cela se complique de mauvais sommeil et d'angoisses; tantôt la peur, tantôt la colère. » Mais, plus il devient malheureux, plus son orgueil augmente. Il ne perd pas pied. « Si jamais homme a connu, jeune, le spleen et l'hypocondrie, certes, c'est moi. Et, cependant, j'ai envie de vivre, et je voudrais connaître un peu la sécurité, la gloire, le contentement de moi-même. Quelque chose de terrible me dit : Jamais! et quelque autre chose me dit, cependant : Essaye! »

Mais, bientôt, il n'a même plus envie de vivre, il ne se sent plus le courage d'essayer, il est au bord du suicide : « C'est surtout à cause d'une fatigue épouvantable, qui résulte d'une situation impossible trop prolongée. » Il ne croit plus qu'il viendra à bout de ses projets. Il porte sur lui son conseil judiciaire, comme une maladie honteuse. Il a horreur de la vie. Il se brouille avec ses amis, avec des revues, avec des éditeurs; et ses ressources en sont encore réduites. Il est prodigieusement impopulaire. L'amitié, le luxe seraient pourtant des remèdes efficaces. Mais le travail même semble s'éloigner de lui. Dans ses crises d'oisiveté, il s'imagine soudain qu'il est désormais incapable d'effort. Alors, il se jette tête baissée dans le travail pour s'essayer encore.

Ses derniers espoirs furent pour la Belgique; espoirs bientôt déçus. Arrivé à Bruxelles en avril 1864, on devait l'en ramener aphasique et lamentable en juillet 1866. Rien ne lui fut épargné. Les lectures qu'on devait lui payer 200 francs ne les lui sont payées que 50. Les livres qu'il voulait vendre à Lacroix lui sont refusés. On l'accusa d'appartenir à la police française. Les mœurs belges, le climat belge lui sont insupportables. Sans cesse, il rêve de Honfleur, où habite sa mère; mais il ne peut quitter la Belgique, il n'a pas de quoi payer son hôtel. Ses souffrances physiques s'aggravent. Une sorte de torpeur l'immobilise : « Je ne veux pas garder le lit, écrit-il, mais j'ai peur de travailler. » S'il a encore du courage, ce courage est violent, mais n'est plus continu. Il ne veut plus que se venger des hommes : « J'ai un besoin de vengeance comme un homme fatigué a besoin d'un bain. » Il est trop tard, maintenant, pour faire fortune. Il est trop tard pour avoir une vieillesse libre. Il ne veut plus de verdeur et d'énergie que pour soulager sa colère « par des livres épouvantables ». « Je voudrais mettre la race humaine tout entière contre moi. Je vois là une jouissance qui me consolerait de tout ».

Car Paris n'a jamais été juste avec lui. Il a une claire vision de ce qu'il a fait, de ce qu'il laisse : « Je suis convaincu, écrit-il, que, si peu d'ouvrages que je laisse, ils se vendront fort bien après ma



Baudelaire.

mort. » Déjà il avait écrit des *Fleurs du mal* : « Je sais que ce volume, avec ses qualités et ses défauts, fera son chemin dans la mémoire du public lettré, à côté des meilleures poésies de Victor Hugo, de Th. Gautier et même de Byron. »

Mais, maintenant, il n'ose retourner à Paris, par peur de ne pas réussir. Il est dans un état somnolent. Il souffre. Il n'est plus maître de son temps. Bientôt, il n'est plus maître de son esprit.

C'est à sa mère que sont écrites toutes ces lettres où apparaît ainsi son cœur mis à nu et, dans ces lettres, à la lumière de leurs aveux, nous apercevons le visage de sa mère. La mère et le fils ne se sont pas toujours compris. La mère avait un trop grand besoin de parler toujours sagesse, et sagesse mondaine. Des influences s'exerçaient sur elle, qui n'étaient pas toujours favorables à son fils; et le fils, excédé, ne fut pas toujours respectueux. Pourtant, une tendresse pathétique les unit l'un à l'autre. « Il y a entre toi et moi, lui écrit-il, cette différence que je te sais par cœur et que tu n'as jamais pu deviner mon misérable caractère ». Mais la mère, si elle est parfois maladroite, fait tout ce qu'elle peut pour essayer de rendre son fils heureux. Si elle ne réussit pas, il ne lui en veut pas. N'est-ce pas lui qui devrait être chargé du bonheur de sa mère? Il a peur de la voir mourir avant de lui avoir procuré ce bonheur; « toi, lui écrit-il, le seul être avec lequel je puisse vivre doucement sans ruses, sans mensonge ». Et il lui écrit encore : « Ma tendresse pour toi va augmentant sans cesse. » — « Jamais une journée ne se passe sans que je rêve à toi. » — « Ma pensée est toujours dirigée vers toi. » Sans elle, il aurait « l'horrible sensation d'un isolement absolu »; et le plus cher de ses rêves est de s'installer auprès d'elle, à Honfleur.

Dans cette vie misérable, elle fut le refuge lointain, mais qui était précieux parce que le poète en connaissait l'existence.

Et, maintenant, il faut ouvrir *les Fleurs du mal* ou les poèmes en prose, ces poèmes dont Baudelaire, dans une de ses lettres, dit qu'ils sont le résultat « d'une grande concentration d'esprit ». On aimera davantage le poète. — JACQUES BOMPARD.

Lion devenu vieux (LE), comédie en un acte, en vers, par Auguste Villeroy, représentée pour la première fois au théâtre national de l'Odéon le 7 janvier 1919. — La scène est placée à Saint-Cloud en 1670, dans le salon de Henriette d'Angleterre, fille de Henriette de France et de Charles Ier d'Angleterre, femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. On sait qu'elle eut pour son royal beau-frère un sentiment fort vif; son amie Mme de Lafayette a conté avec quelle abnégation un peu théâtrale elle le fit taire en elle. Mais elle voulut qu'il éclatât littérairement pour la postérité. Se comparant à Bérénice, qui renonce héroïquement à Titus, elle fit faire, par Corneille et par Racine à la fois, deux tragédies ayant cet amour royal pour sujet.

Le thème choisi par Auguste Villeroy est la commande que fait Madame Henriette à Corneille d'un poème dramatique : *Tite et Bérénice*.

Madame est seule dans son salon. Elle sonne un laquais et dit :

Introduisez monsieur Corneille!

La conversation s'engage. Corneille, vieilli, ne sort plus, ne voit plus le monde ni la cour. Madame amène peu à peu Corneille à l'idée de rentrer en scène en lui disant que le roi s'inquiète de son silence. Le poète montre ici l'aigreur du caractère maussade qu'on lui prête et malmène Madame un peu plus que de raison pour la vraisemblance. Il est grognon, revêche, soupçonneux. Puis, soudain, l'idée que lui suggère la princesse le ravit; il voit le sujet à sa manière, par le grand côté héroïque :

César, la destinée immense
De l'Empire absorbant en lui tout l'univers !...
Titus Imperator conquérant la Judée,
Jotapate vaincue, ainsi que Gamala...
L'historien Josèphe épargné. Tout est là.
La majesté du chef et, devant ses cohortes,
Jérusalem ouvrant toutes grandes ses portes.

Mais ce n'est point l'affaire de Henriette, qui se soucie peu de Jotapate et veut léguer à la postérité le souvenir de son renoncement amoureux :

Non, laissez! ce que l'on vous demande,
Ce n'est pas un César qui fit Rome plus grande...
Ne pensez qu'à la Cour!
— Mais de quoi faudra-t-il que je parle ?
— D'amour.
Doux espoirs! doux regrets! de constantes alarmes!
Deux cœurs que le destin oblige à se quitter,
Et qui, meurtris des coups qu'ils doivent se porter,
Gémissant des liens charmants qui les enchaînent,
Se séparent toujours et toujours se reprennent.
La tragédie unique et tendre, la voilà...
Et je veux, aussi moi, comme un écho complice,
Entendre soupirer Tite avec Bérénice...
Ah! la gloire n'est pas non plus toute l'histoire,
Et l'amour a sa place à côté de la gloire.
C'est lui, surtout, c'est lui dont les traits éclatants
Peuvent se retrouver dans le miroir des temps...
Ne doutons point, monsieur, que, dans toute saison,
Les cœurs ont soupiré d'une même façon.
Il fut toujours, il fut des âmes déchirées,
Des sanglots retenus, des larmes dévorées;
Rome et la Grèce ont vu l'un vers l'autre venir,
Tout comme nous, des cœurs qui rêvaient de s'unir;
D'abord même espérance et puis même supplice,
Et toujours Calypso portant le deuil d'Ulysse...
La douleur, voyez-vous, cela ne meurt jamais.
Quelqu'un me l'a transmise et, moi, je la transmets!
Dans des êtres nouveaux elle renaît sans cesse,
Et Titus est toujours pleuré par sa Princesse.

Corneille, cette fois, en écoutant ces jolis vers, a saisi et pénétré le secret princier :

Madame, je comprends tout à coup, et je vois
Pourquoi d'abord Titus a fixé votre choix,
... et j'admire,
Moi, l'humble confident d'un si rare martyre,
Que votre cœur permette à nos yeux indiscrets
De pénétrer dans l'ombre où dorment vos secrets.

Mais il hésite, il ne se sent plus apte à disserter d'amour. Soit, répond Madame, Racine y pourvoira! A ce nom, le vieux lion se réveille : il traitera le sujet proposé. Il demande seulement de n'être pas exposé à un tournoi où ce jeune et détesté Racine serait son adversaire. Avec une duplicité peu noble, Madame ne dit ni oui ni non. Le vieux Corneille sort confiant, persuadé que le sujet est à lui exclusivement. Dès qu'il a disparu, Henriette, restée seule comme au début de l'acte, sonne un laquais et dit :

Introduisez monsieur Racine, je vous prie.

Elle commandera au jeune poète la même tragédie qu'elle vient de demander à Corneille. Dans ce duel poétique, ce fut Racine le vainqueur.

Cet acte a des qualités et des défauts. Il est un peu long, et la conversation trébuche de querelle en récriminations qu'il n'est pas sûr qu'une princesse eût tolérées. Le plan est flottant et réduit tout l'acte à une pure conversation. Mais la forme a de la fermeté, de la justesse; le vers est de bonne frappe, jeté dans le moule classique du siècle qu'il évoque, et cet ouvrage, au point de vue littéraire, n'est pas indifférent. — LÉO CLARETIE.

Les rôles ont été créés par : Mme Paule Andral (*Henriette d'Angleterre*) et M. Maxudian (*Corneille*).

Margueritte (Paul), romancier français, né à Laghouat le 1er février 1860. — Il est mort le 30 décembre 1918 à Hossegor, près de Capbreton (Landes), dans la maison de son confrère et ami J.-H. Rosny jeune. Fils du glorieux général Margueritte, qui mourut de ses blessures en 1870, Paul entra la même année au Prytanée militaire de La Flèche. Il fut quelque temps employé au ministère de l'instruction publique (1881-1887).

C'est à la mémoire du général qu'il consacra son premier livre : *Mon père* (1884); mais il attira l'attention des lettrés et principalement du groupe naturaliste par un ouvrage : *Tous quatre* (1885), où il décrivait la vie du Prytanée avec la précision minutieuse chère à cette école. C'est, en effet, à l'école de Zola et des Goncourt que Paul Margueritte se rattacha tout d'abord, bien qu'il n'échappât point entièrement à l'influence du symbolisme et, notamment, de Stéphane Mallarmé, dont il était parent. Mais il ne tarda pas à affirmer son indépendance : il fut, le 18 août 1887, un des signataires, et non le moindre, du fameux manifeste des Cinq (avec Bonnetain, L. Descaves, Guiches, J.-H. Rosny) qui, rebutés des grossièretés de la *Terre*, rompirent ouvertement avec Emile Zola. A dire le vrai, P. Margueritte s'apparentait moins avec Emile Zola qu'avec les Goncourt, de qui le rapprochait son goût des descriptions par petites touches brèves et rapides. Il devait, d'ailleurs, peut-être sous l'influence régnante des romanciers anglais et russes, vivifier l'inspiration du roman réaliste par un souffle de pitié humaine, de sympathie généreuse et substituer à une déprimante tristesse un sentiment sincère de confiance dans l'effort et dans la vie. Ce sont là des mérites qui ont fait le succès de ses romans, dont quelques-uns comptent parmi les plus estimables qu'ait produits la génération issue du naturalisme. Citons, en particulier : *Pascal Géfosse* (1887), *Jours d'épreuve* (1889), *la Force des choses* (1890), qui est peut-être son chef-d'œuvre, *Sur le retour* (1891), *Ma grande* (1892), *la Tourmente* (1893), etc., livres où l'observation minutieuse ne s'arrête point au dehors des choses, mais pénètre au fond de la vie intérieure et scrute les mystères les plus angoissants de la destinée.



Paul Margueritte.

Paul Margueritte fut un des huit écrivains qu'Edmond de Goncourt désigna, par son testament du 16 juillet 1896, comme premiers membres de son académie.

Cette même année, un changement eut lieu dans sa vie littéraire. Son frère, Victor, officier démissionnaire de cavalerie, devint son constant collaborateur et, désormais, jusque vers 1908, Paul et Victor Margueritte publièrent, sous une signature commune, les ouvrages qu'ils écrivirent. Tout d'abord, ils entreprirent de concert cette vaste tétralogie : *une Epoque*, consacrée aux événements de 1870-1871. Le premier volume : *le Désastre* (1898), qui a pour sujet la capitulation de Metz, s'opposait à la *Débâcle* de Zola comme une protestation et une défense des vaincus valeureux ; *les Tronçons du glaive* (1901), *les Braves Gens* (1901), *la Commune* (1904) complétèrent cette série d'œuvres un peu touffues, où la partie romanesque est fort secondaire, où la documentation historique est extrêmement abondante et consciencieuse, où l'on trouve quantité de portraits vigoureux, de scènes saisissantes, où la foule, surtout, est réelle et vivante. Deux études d'âmes d'enfants : *Poum : Aventures d'un petit garçon* (1897) et *Zette* (1903), tracées avec humour, obtinrent un succès prolongé. Dans les ouvrages qui suivirent, les deux frères s'attachèrent de plus en plus à traiter en réformateurs des questions sociales et, particulièrement, la question du mariage. Ils souhaitèrent d'en assouplir les liens et firent campagne en faveur du divorce par consentement mutuel. A cette période appartiennent des œuvres telles que *Deux vies* (1902), *le Prisme* (1905), la comédie *le Cœur et la Loi* (Odéon, 1905).

Vers 1908, leur collaboration cessa : chacun des deux frères suit dorénavant sa carrière propre. A Paul Margueritte appartiennent : *Souvenirs de jeunesse : les Pas sur le sable* (1906) ; *Souvenirs de jeunesse : Les jours s'allongent* (1908) ; *la Princesse Noire* (1908) ; *la Flamme* (1909) ; *la Lanterne magique* (1909) ; *la Faiblesse humaine* (1910) ; *les Fabrecé* (1912) ; *La maison brûle* (1913) ; *les Sources vives* (1913) ; *Nous les mères* (1914) ; *Contre les barbares* ; *l'Immense Effort* ; *l'Embusqué* (1916) ; *Jouir* (1918), etc...

En résumé, de son passage dans les milieux réalistes et impressionnistes Paul Margueritte a gardé le goût du détail précis, des notations rapides et nombreuses, des traits serrés et aigus, avec quelque chose de cette nervosité vibrante qu'on remarquait chez ses maîtres, les Goncourt. De là, peut-être aussi — ce qui est comme la rançon de cette minutie dans la description — une certaine faiblesse à soutenir la composition d'un ensemble. Mais il a le grand mérite de ne pas s'être enfermé dans l'inventaire du monde extérieur. Il a porté son analyse au dedans de l'homme. Il a été psychologue. Son enquête a été sérieuse et sincère, attristée en apparence et un peu cruelle, soutenue au fond par de généreuses pensées. Cette tristesse véridique n'est point décourageante : elle respire la franchise, la tendresse humaine, l'amour de la justice, la confiance dans l'action. C'est sur ce fond solide que s'appuie son talent d'écrivain probe, exact et ferme. — Jean Bonclère.

Marquis de Marigny (le) [*1727-1781*], par Alfred Marquiset. — L'ouvrage consacré par A. Marquiset au marquis de Marigny, tout en étant fort agréable à lire, manque de précisions et de détails sur la carrière du directeur général des bâtiments du roi. C'est un portrait que le chroniqueur a voulu faire, et un portrait intime; il l'a enrichi de mainte anecdote sur la vie privée du marquis; mais, sur son administration, sur les travaux accomplis sous sa direction, les monuments construits ou réparés, les sculptures ou les tableaux commandés, les tapisseries exécutées, bien peu de chose. Cette lacune fondamentale est d'autant plus utile à signaler que de nombreux écrivains, tentés par un succès facile, abordent depuis quelques années un sujet historique à la façon dont agit ici A. Marquiset et ne font qu'en effleurer l'essence, rendant ainsi plus ingrate la tâche des véritables historiens.



Abel-François Poisson, marquis de Marigny, frère de la marquise de Pompadour.

Ces réserves faites, il est juste de signaler l'élégance du style et l'agrément du récit d'A. Marquiset. Il fait de son héros un portrait très sympathique, réfutant les calomnies dont Marigny fut l'objet pendant le cours de sa carrière et jusqu'après sa mort. Peut-être, dans certaines circonstances, aimerait-on que cette justification fût étayée de preuves indiscutables. Marigny eut sans doute de réelles qualités; ce fut un amateur d'art distingué; il se laissa guider par des artistes du plus grand talent, tout en ne se laissant chambrer par aucun d'entre eux. Par contre, son apologiste semble exagérer quand il vante la douceur de son caractère et l'économie de son administration. L'homme qui géra si mal sa fortune qu'il trouva le moyen, malgré les continuels subsides du roi, d'avoir un budget personnel en déficit de 50.000 livres, ne dut pas administrer avec beaucoup plus de scrupule la direction des bâtiments; il ne faisait, d'ailleurs, en se montrant prodigue, que se conformer aux mœurs du siècle; mais ceci constitue-t-il une excuse?

Abel-François Poisson naquit à Paris le 18 février 1727; il était le cadet de Jeanne-Antoinette, qui était née en 1721. Son père, ancien « haut le pied » munitionnaire des armées, n'avait pas tardé à s'enrichir, achetant une charge de « fourrier du corps » du duc d'Orléans, en même temps que le fief de Vandières à Lucy-le-Bocage. A la veille de la naissance de son fils, François Poisson menait grand train dans l'ancien hôtel des évêques de Beauvais, rue de Moissy; mais, deux mois plus tard, le 23 avril 1727, le munitionnaire était convaincu d'avoir majoré les comptes des fournisseurs militaires et condamné à rembourser au Trésor la somme de 432.430 livres. Aussitôt, il disparaissait et passait la frontière. Sa femme, un instant troublée par ce coup soudain du sort, reprit vite son aplomb, grâce à l'appui galant du fermier général Le Normant de Tournehem.

Le retour de Poisson, en 1736, n'empêcha pas le fermier général de fréquenter la demeure de Mme Poisson et de subvenir aux besoins du ménage. Le 4 mars 1741, Le Normant s'avisa même de marier la toute charmante Jeanne-Antoinette avec son neveu Le Normant d'Etiolles et de présenter la jeune femme à la cour. On sait quelle fortune elle y fit : quelques années plus tard, elle y trônait comme maîtresse en titre, sous le joli vocable de « Mme de Pompadour ».

A cette rapide ascension le frérot Abel-François ne pouvait demeurer indifférent : à dix-huit ans, il obtient la charge de trésorier de la grande Ecurie et la survivance de la Direction générale des bâtiments; un brevet de 8.000 livres de pension est, en outre, accordé par le roi au frère de la favorite; on ne peut commencer plus vite et plus brillamment sa fortune.

Le jeune homme avait beau être élégant, discret, modeste; semblable faveur, aussi imméritée et scandaleuse, devait soulever quelques protestations, toutes platoniques; aucun autre recours contre le bon plaisir du roi que des chansons :

> Poisson, courtisan très plat,
> Fait courbette sur courbette;
> On le comprend, puisqu'il a,
> En fait d'échine, une arête...

... murmurait méchamment un pamphlet.

Poisson, qui, du jour de son arrivée aux affaires, n'était plus que le sieur de Vandières en attendant mieux et qui portait en blason « un écu de gueules à deux poissons en forme de barbeaux d'or adossés, cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or et de gueules », commence heureusement sa carrière par un voyage en Italie : c'était pour un futur surintendant des beaux-arts aller à la meilleure école. Mme de Pompadour, en organisant cette instructive randonnée, en confiant son frère à des guides tels que Soufflot et Cochin, faisait montre de son habituelle habileté; de retour de Rome, de Naples, de Florence, de Venise, Poisson de Vandières ne pouvait être qu'un homme de goût, apte aux plus hautes fonctions. Deux mois après sa rentrée en France, Le Normant de Tournehem venait à succomber; Abel-François Poisson de Vandières recevait la charge de directeur des bâtiments, arts et manufactures du roi (19 nov. 1751). Il avait tout juste vingt-quatre ans ! Il était bien peu expérimenté pour exercer dès l'abord une influence prépondérante sur ce très vaste département : son historiographe ne nous dit d'ailleurs pas quelle part il prit jamais à la direction effective qui lui était confiée. Nombreuses sont les constructions décidées et exécutées sous son principat : Compiègne, Saint-Sulpice, Sainte-Geneviève, les bâtiments de la place Louis-XV, la Monnaie et maint autre monument; plus nombreuses les toiles et statues commandées par ordre du roi : la Savonnerie, Sèvres, les Gobelins, transformées, embellies, quelle œuvre artistique plus féconde que celle à laquelle sont associés Louis XV, la Pompadour et Marigny ! Mais, aussi, quelle pléiade d'artistes, dont le rare talent a conçu et exécuté tant de chefs-d'œuvre ! Le mérite de la favorite et de son frère est d'avoir encouragé et protégé les Soufflot, les Gabriel, les Cochin, les Tocqué, les Boucher, les Watteau, les Latour, les Coysevox, les Bouchardon et vingt autres...

C'est en septembre 1754 que le directeur des bâtiments reçut les marques de la satisfaction du monarque pour les services rendus, en voyant ériger sa terre de Marigny en marquisat. Cette nouvelle faveur, loin de désarmer les railleurs, ranima leur

verve. Le parvenu était, d'ailleurs, assez fat de ses succès; il était resté assez rustre sous l'habit brodé et le cordon bleu pour susciter les critiques; il étalait sa récente fortune avec un cynisme enjoué, entretenant filles d'opéra et achetant objets d'art et hôtels pour les y abriter. A sa maison du Roule, à son château de Menars, il dépensait presque autant que le roi à l'entretien de ses palais. Le budget des beaux-arts, qui, au début du règne, s'élevait à 3 millions et demi, somme bien modeste, était diminué de moitié à la paix de Paris, en 1764, année de la mort de Mme de Pompadour. Aussi ne peut-on s'étonner que l'ère des démolitions ne commence à ce moment. Sur un document du 6 juillet 1764, on voit figurer, avec la mention : « à démolir », Blois, Monceaux, Madrid; cependant qu'on note : « à donner à vie et à l'entretien » Bellevue, Chaville, le Val. Seul, le Louvre était « à achever »; Vincennes, Saint-Germain, Fontainebleau « à conserver », ainsi que Chambord, « époque du renouvellement des arts en France ». Vingt ans plus tard, ce dernier château était, lui aussi, désigné pour la démolition; la Révolution seule, coïncidence inattendue, devait le sauver.

La mort de Mme de Pompadour ne marqua pas la fin de la surintendance de Marigny; il garda jusqu'en 1773 la confiance du roi et ne dut sa chute qu'aux efforts conjugués de Terray, qui convoitait sa place, et de Mme du Barry. Marié depuis 1766 à Julie Filleul, que certains disaient fille naturelle de Louis XV, Marigny, qui vivait en assez mauvaise intelligence avec sa femme et qui n'en avait eu qu'un enfant mort en bas âge, passa les dernières années de sa vie à Menars, dans ce château, legs de sa sœur, qu'il fit ériger par Louis XVI en marquisat, échangeant le nom de Marigny, qu'il avait illustré, contre ce nouveau titre.

« Une des plus belles terres du royaume, disait-il, et certainement la plus agréable de l'Europe par sa position et ses embellissements, Menars est meublé d'une élégance et d'une recherche dont aucune maison royale ni aucune maison de prince n'approche ». Tous les artistes du siècle avaient tenu à remercier de ses commandes le directeur des Bâtiments et les chefs-d'œuvre y abondaient. De 1764 à 1769, Marigny dépensa aux embellissements de sa propriété 800.000 livres. Cependant, par un caprice qui dénote bien son parvenu, dix ans plus tard, celui qui se nommait marquis de Menars se lassait d'un château pour lequel il n'avait aucun penchant véritable, cherchait à le louer, cependant qu'il achetait un nouvel hôtel place des Victoires et une maison de plaisance à Bercy. Aussitôt, il ordonnait un déménagement en règle des diverses œuvres d'art qu'il avait amassées, tant à Menars que dans sa maison du Roule et dans un hôtel de la rue de Richelieu. Ces diverses demeures étaient encore en voie de transformation quand le marquis, après quelques semaines de maladie, mourut, le 10 mai 1781.

Cochin, qui avait été depuis 1749 son plus intime conseiller, fit de son maître, dans le « Journal de Paris » du 1er juin, un éloge que la postérité a généralement ratifié. « Il acquit, y disait-il, une véritable connaissance de ce qui constitue l'excellence des arts; cependant, loin de se livrer à cette confiance dont tant d'autres moins éclairés abusent pour prendre un ton tranchant, il ne porta jamais de décisions sans avoir consulté plusieurs artistes à qui il avait accordé sa confiance, et, particulièrement ses compagnons de voyage, qu'il appelait ses *yeux*... On ne peut ignorer combien l'encouragement que donnent les supérieurs éclairés en n'applaudissant qu'aux ouvrages de leur goût influe sur les progrès de l'art ». — N.-C. Roissy.

œdème de la faim (syn. *œdème de guerre*). Maladie observée en Allemagne, en Autriche et en Russie et qui semble sous la dépendance d'un régime alimentaire insuffisant.

— Encycl. L'œdème de la faim, qui a donné lieu à de nombreux travaux en Allemagne, a régné dans presque la totalité des régions centrales de l'Europe et, notamment, dans les camps de prisonniers de guerre. Il se manifestait, sans qu'il y eût, en général, de symptômes prémonitoires, par l'apparition brusque d'un œdème considérable, qui siégeait surtout aux membres inférieurs, mais n'épargnait pas certains autres points du corps, comme la face et le scrotum. Parfois, on notait simultanément de l'ascite et de l'hémothorax. Les urines, qui atteignaient parfois, dans les vingt-quatre heures, trois à quatre litres, ne contenaient pas d'albumine. La crise urinaire apparaissait surtout lorsque le malade se mettait au lit, ce qui faisait en même temps disparaître l'œdème. La composition du liquide épanché était identique à celle que présentent les épanchements du même genre au cours des affections rénales et le liquide d'ascite semblable à celui des cirrhoses. Rémissions et rechutes se montrèrent fréquemment. Le pouls était très ralenti, donnant de 42 à 60 battements à la minute. Le sang montrait un certain degré d'anémie (3 à 4 millions de globules rouges).

Les différents auteurs qui ont écrit sur ce sujet sont d'accord pour attribuer cette maladie aux conditions défavorables d'alimentation dans lesquelles se trouvaient ceux qui en furent atteints. En général, on incrimine le manque de corps gras, et il est remarquable qu'en ajoutant 100 grammes de graisse par jour au régime de certains malades, on soit parvenu, en une semaine, à guérir définitivement quelques-uns d'entre eux. Les uns supposent que les toxines nées du métabolisme des albuminoïdes ont endommagé le revêtement endothélial des vaisseaux sanguins et permis ainsi la production de l'œdème. D'autres incriminent la quantité accrue de liquide absorbée par les malades, qui, en présence des difficultés alimentaires, ingéraient une énorme quantité d'eau sous forme de soupes et de racines. Une autre explication réside dans la quantité accrue de sel prise par les patients pour assaisonner leurs aliments, la cuisine sans graisse étant particulièrement fade. Le résultat, dans tous les cas, est la rétention dans l'économie d'une grande quantité d'eau. Certains assimilent l'œdème de guerre, purement et simplement, au béri-béri et autres maladies causées par la carence de vitamines. La plupart des auteurs estiment que le rein n'a rien à voir dans la maladie; quelques-uns admettent, cependant, qu'il s'agit là d'une atteinte réelle des reins, un « adynamisme fonctionnel, à localisation surtout vasculaire, où les privations alimentaires n'interviendraient que comme une cause prédisposante » (Franke et Gottesmann).

Quelle que soit la théorie vraie, parmi toutes celles que nous venons de passer en revue, le traitement doit toujours consister dans le maintien au lit des malades jusqu'à la disparition de l'œdème, la diminution de la quantité de liquide absorbée et, si la chose est possible, des modifications dans l'alimentation, notamment l'adjonction de corps gras. — Dr H. Bouquet.

pandémie n. f. Méd. — Encycl. Au point de vue médical, il faut établir une différence entre l'épidémie et la pandémie. Celle-ci ne se distingue pas de la première uniquement par sa plus grande extension et le nombre plus élevé de personnes qu'elle atteint; elle s'en distingue également, comme on va le voir, par un mode particulier de propagation.

Les cas de pandémie assez nombreux qui ont été enregistrés par l'histoire sont désignés d'ordinaire sous le nom générique de « peste », bien que les descriptions laissées par les vieux auteurs ne correspondent pas toujours à celles de la peste vraie, bubonique ou pneumonique, et cette appellation commune ne paraît pas avoir eu pour but spécial de souligner la malignité de la maladie, mais sa grande fréquence et la rapidité de son extension, grâce à laquelle des contrées entières semblaient simultanément frappées. Aussi les anciens médecins, pour expliquer des phénomènes dont ils ne percevaient pas la cause, avaient-ils imaginé la théorie des « miasmes » et l'hypothèse du « génie épidémique », auxquelles, maintenant, on tend à revenir, en les appuyant de faits précis et d'expériences concluantes.

Parmi les maladies contagieuses qui ont été qualifiées parfois de pandémie, figurent naturellement la peste, le choléra et le typhus, mais aussi la grippe, dont, à plusieurs reprises, en effet, les ravages furent considérables. Sans remonter au XIIIe siècle, époque à laquelle elle fut notée pour la première fois par la chronique des Frères mineurs de l'ordre religieux fondé en 1208 par saint François d'Assise, on doit mentionner les grandes épidémies de 1580, décrites par Salius Diversus, de Faenza, celle de 1658, décrite par Willis, celle de 1709, décrite par Hoffmann et Lancisi, celle de 1762, décrite par Sauvages de La Croix, Huxham, Baker et Razoux, enfin celles de 1836-1837, de 1858 et surtout de 1889-1890, qui, toutes, se présentèrent sensiblement avec les mêmes caractères cliniques : début brusque, rapidité d'évolution, prédominance des complications pulmonaires qui confèrent sa gravité à la maladie, — et épidémiologiques : extension considérable, fréquence, rapidité de propagation telle que des villes et des pays parfois très éloignés semblent atteints en même temps.

La grippe de 1918 est, à tous égards, comparable aux autres, bien que la proportion des cas mortels soit peut-être un peu plus élevée (de 8 à 15 p. 100, suivant les auteurs), mais elle a été étudiée de plus près et avec des moyens plus perfectionnés, et c'est cette étude qui a permis de définir ce qu'il fallait entendre par *pandémie* et d'en déterminer les causes de production, qui, ne se retrouvant pas dans toutes les épidémies, heureusement, justifient la distinction désormais établie entre ces deux formes de manifestations contagieuses. On a constaté sans peine la très grande fréquence de cette grippe (en certains endroits, 40 p. 100 de la population totale ont été atteints) et la rapidité déconcertante de sa propagation. Venue d'Orient par l'Europe centrale, peut-être en partie par les ports méditerranéens, on l'a vue éclater simultanément à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, à Paris.

On pensait expliquer autrefois cette simultanéité apparente par la facilité et la rapidité des communications, qui permettent à certains malades de transporter l'infection de ville en ville, où des foyers se constituent, que l'on découvre aisément et que parfois (choléra) on peut isoler et éteindre. Mais, ici, rien de pareil. Dans telle petite ville de 4.000 habitants, que l'on a citée, 60 personnes furent atteintes dans la même nuit. Mieux encore : dans un village du centre, où personne n'était arrivé et d'où personne n'était parti depuis trois jours (et l'incubation de la maladie ne dépasse pas 24 à 36 heures, quelquefois beaucoup moins, v. grippe), 11 personnes sur 250 environ tombèrent malades dans la même journée. Devant de tels faits, il a fallu admettre que l'explication par la contagion que sème autour de lui le malade au moyen de ses sécrétions salivaires, nasales, bronchiques, etc., est insuffisante et en revenir, plus ou moins explicitement, à la théorie des « miasmes », que soutenaient les anciens. Mais il fallait lui donner une interprétation vraiment scientifique, et c'est à Trillat, de l'Institut Pasteur, qu'on la doit.

Trillat a montré, en effet, par des expériences multiples, que les micro-organismes les plus ténus, répandus dans l'air par la parole, la toux, l'éternuement, et... des personnes infectées, peuvent y rester, attachés aux vésicules de vapeur d'eau, et y *vivre*, car cette vapeur d'eau dissout des substances volatiles et des gaz, qui peuvent servir d'aliments à ces micro-organismes et leur permettre, quand les conditions sont favorables, de se multiplier.

Ainsi soutenus et véhiculés par les buées en quantités innombrables, les germes pathogènes sont entraînés par les courants aériens et transportés rapidement à travers de vastes régions, en suivant presque toujours des directions constantes, parce qu'elles sont soumises aux lois de la circulation atmosphérique. Respiré simultanément par beaucoup de personnes, cet air contaminé les infecte par la voie de l'appareil respiratoire. C'est ce qui explique : 1° la marche à peu près régulière des pandémies qui envahissent l'Europe par l'Est; 2° l'apparition presque subite de la maladie en des régions étendues; 3° la nécessité du masque pour se protéger contre les « miasmes », nécessité que les anciens avaient, comme on le sait, parfaitement reconnue et à laquelle on s'est actuellement et avantageusement décidé à obéir.

Toutefois, pour que la pandémie se réalise, il ne faut pas seulement que les conditions atmosphériques (humidité, tension électrique, tension superficielle, présence de substances nutritives, etc.) soient favorables à la vie et à la multiplication des germes, souvent fragiles au surplus; il faut aussi que ces germes soient assez petits pour pouvoir être portés et véhiculés par les buées, car, autrement, leur poids déterminerait la précipitation des vésicules aqueuses auxquelles ils s'attachent. Or, précisément, il semble aujourd'hui établi, depuis les travaux de Nicolle et Lebailly, que le germe pathogène de la grippe est un *virus filtrant* (v. p. 680), c'est-à-dire un microbe extrêmement petit, puisqu'il échappe aux plus forts grossissements du microscope. Le caractère pandémique de certaines épidémies de grippe trouve, dans ce fait, en partie du moins, sa justification. Il y a plus. De même que l'on considère actuellement le coccobacille de Pfeiffer, le pneumocoque, le streptocoque, le pneumobacille comme les microbes de « sortie » du virus grippal, ainsi on tend de plus en plus à considérer comme des microbes de « sortie » du choléra, et peut-être de la peste, le vibrion et le bacille de Yersin regardés, à tort, jusqu'ici comme les agents spécifiques de ces maladies et dont l'agent véritable, encore inconnu, serait aussi un virus filtrant. On a remarqué, enfin, que la variole, la rougeole, le typhus exanthématique, qui se sont comportés quelquefois comme des pandémies, reconnaissent aussi pour cause des germes très petits et, vraisemblablement, des virus filtrants.

En résumé, certaines maladies contagieuses dont les microbes pathogènes sont extrêmement petits peuvent se répandre au moyen non seulement de la transmission directe des malades et des objets souillés par ceux-ci, mais aussi de l'air qui véhicule leurs germes. Dans ce cas, on peut avoir affaire à une *pandémie*, qui est donc une épidémie caractérisée par la proportion très considérable des personnes qu'elle atteint et l'étendue et la simultanéité des coups qu'elle frappe. — Dr J. Laumonier.

potasse (les Gisements de) *en haute Alsace*. La possession de la haute Alsace place sous notre dépendance d'importants gisements de sels potassiques. Ce fait présente un intérêt économique considérable, car, jusqu'ici, avec les gisements de Stassfurt et d'Alsace, l'Allemagne détenait une sorte de monopole, dont le monde entier était plus ou moins tributaire.

Les sels de potassium jouent, en effet, un rôle important : très demandés par les agriculteurs, qui voient dans la potasse un élément indispensable à toute culture intensive, ils ne le sont pas moins dans de nombreuses industries chimiques. Nous

relevons l'emploi de ces sels dans les verreries, les glaceries, les poteries, les savonneries, les fabriques d'allumettes, d'explosifs, de produits pharmaceutiques, dans les tanneries, etc.

Il existe de nombreuses sources productrices de potasse; quelques-unes, même, furent longtemps les seules capables de suffire aux besoins de l'époque : nitrate naturel des Indes, produits des nitrières artificielles, lessivage des cendres de bois, traitement des eaux de mer, des varechs, des résidus de sucreries, des papeteries, travail du suint de la laine, etc. Mais, depuis la découverte des importants gisements de Stassfurt (1857), ces sources avaient perdu de leur importance; leur appoint n'atteignait guère plus de 5 à 8 p. 100 de la production totale, presque tous les sels de potassium provenant de l'exploitation des mines allemandes.

En 1914, celles-ci produisaient 1.167.000 tonnes, dont la moitié était exportée, 10 p. 100 allant aux industries chimiques, les autres 90 p. 100 étant absorbés par les besoins agricoles. Les hostilités, rompant les relations commerciales, nous obligèrent à rechercher la potasse par ailleurs; aux sources secondaires déjà exploitées il convient de joindre l'exploitation des nitrates chiliens, des roches feldspathiques; des fumées des fours à ciment, de divers amas trouvés en Amérique (Searles Lake), en Espagne, à Cardona, près de Barcelone, etc.

Ces apports purent satisfaire aux besoins de la défense nationale; mais tous les procédés industriels employés pour les obtenir, très onéreux, ne peuvent lutter contre le bas prix des sels extraits du sol.

Formation géologique des gisements potassiques. — Ceux-ci constituent la véritable source de potasse; jusqu'ici, les principaux gisements exploités sont ceux de la région de Stassfurt, près de la frontière d'Anhalt (Saxe). et ceux, tout récemment découverts, de la haute Alsace.

Ces derniers, qui nous intéressent dans cette étude, sont situés entre Mulhouse et Cernay. Ils forment, sous une épaisseur considérable de sel gemme, deux couches de quelques mètres, s'étendant sur une superficie de 250 kilomètres carrés; ces couches contiennent du chlorure de potasium mélangé de chlorure de sodium (*sylvine*, *sylvinite*) dans un état remarquable de pureté.

L'origine de ces amas salins est attribuée à l'évaporation de mers préhistoriques, brusquement séparées du reste des océans par un soulèvement du sol; mais, tandis qu'à Stassfurt tous les éléments salins déposés dans l'ordre de leur solubilité se retrouvent formant des sels plus ou moins impurs, souillés de magnésie, en Alsace, cette magnésie est en très faible proportion, ce qui simplifie considérablement la purification.

On explique la formation du gisement de Mulhouse par la supposition de l'existence, sur cette contrée, d'une mer dépendante de la mer oligocène, laquelle couvrait à l'époque le nord de la France et la Belgique. Cette mer secondaire devait être en relation avec la première par un bras très étroit, susceptible de se trouver coupé par les modifications du sol. La mer, isolée, s'assécha; — par la suite, un court envahissement des eaux enleva seulement les sels les plus solubles (sels magnésiens); puis des bouleversements géologiques successifs provoquèrent, à nouveau, l'assèchement et le dépôt de couches d'argiles et de marnes qui protégèrent les sels déposés. Le même phénomène dut se reproduire pour former ensuite la seconde couche de sels potassiques.

A l'époque tertiaire, la mer qui couvrait l'actuelle vallée du Rhin laissa, en s'évaporant, sur ces premiers dépôts, une puissante couche de sel marin; enfin, à l'époque diluvienne, le tout fut recouvert d'argiles et de graviers amenés par le Rhin et ses affluents.

Description du gisement alsacien. — Le gisement alsacien a été découvert tout fortuitement, en 1904, par Vogt, à la tête d'un syndicat de forage créé pour rechercher la houille ou le pétrole, sous le grès vosgien, dans le sous-sol de la haute Alsace. Un premier forage, effectué à *Wittelsheim*, fit découvrir dans les terrains tertiaires, vers 400 mètres de profondeur, une épaisse couche de sel gemme et, aux environs de 600 mètres au delà, deux zones riches en potasse; le forage, poursuivi jusqu'à 1.119 mètres, n'indiqua plus aucune autre matière intéressante. Un grand nombre de forages dans la région a permis de retrouver la potasse dans un vaste périmètre aux abords immédiats nord-ouest de Mulhouse; dans toute cette région, le sel marin se rencontre entre 200 et 800 mètres de profondeur, sous une épaisseur de 200 à 300 mètres; les couches de potasse sont au nombre de deux, séparées par une vingtaine de mètres, la supérieure ayant une puissance de 1m,50 en moyenne, l'inférieure, plus épaisse, atteignant de 3 à 5 mètres.



Gisements de potasse de la haute Alsace.

L'importance du gisement peut, par suite, s'évaluer à environ 300 millions de tonnes de potasse pure, d'une valeur d'au moins 40 milliards de francs. Cette richesse nous promet, pour l'avenir, l'indépendance la plus grande vis-à-vis des mines allemandes.

Jusqu'ici, du reste, le gisement n'a pu être exploité comme il convenait, par suite des mesures restrictives introduites par la législation pour maintenir les prix à un taux avantageux; le manque de concurrence permettait à l'empire allemand, seul détenteur de la potasse, d'en réglementer le marché à sa guise et, surtout, de réserver la plus grande partie de la production à ses nationaux.

Installation des puits. — Avant toute exploitation, on procède à un sondage du sol en employant, selon la nature de celui-ci, soit le *trépan*, outil travaillant par percussion, soit une couronne d'acier munie de diamants noirs, agissant par un rapide mouvement de rotation. Ces appareils permettent une avance journalière moyenne de 7 mètres environ.

Une fois les zones reconnues, le forage est agrandi à un diamètre suffisant pour permettre l'extraction; le premier puits foncé fut celui de la mine Amélie, où le sel fut rencontré à 348 mètres et les zones de potasse recoupées, la première à 627 mètres, la seconde à 649 mètres. Celles-ci avaient respectivement 1m,30 et 5m,60 d'épaisseur.

Les travaux de ce premier puits furent assez pénibles aux débuts; par suite des infiltrations d'eau, il fut nécessaire, pour traverser les zones de graviers aquifères, d'employer la congélation. En principe, ce procédé consiste à durcir le sol par le froid; autour du puits à percer, on fore une série de trous, dans lesquels on descend des tubes métalliques; ces tubes servent à établir une circulation de saumure de chlorure de calcium refroidie à — 25°C.; le sol arrive à se congeler et à présenter une résistance de 180 à 200 kilogrammes par centimètre carré.

Le travail peut, alors, s'effectuer sans crainte d'éboulement. La congélation fut pratiquée jusqu'à 75 mètres, tandis qu'un cuvelage en fonte était descendu à 121 mètres; au-dessous de cette cote, le terrain étant plus consistant jusqu'à 664 mètres, base du puisard où s'assemblent toutes les voies d'eau, le puits fut protégé par une forte maçonnerie. — Un tel puits, avec ses aménagements, revient à près de deux millions et demi de francs. Depuis, on a sim-

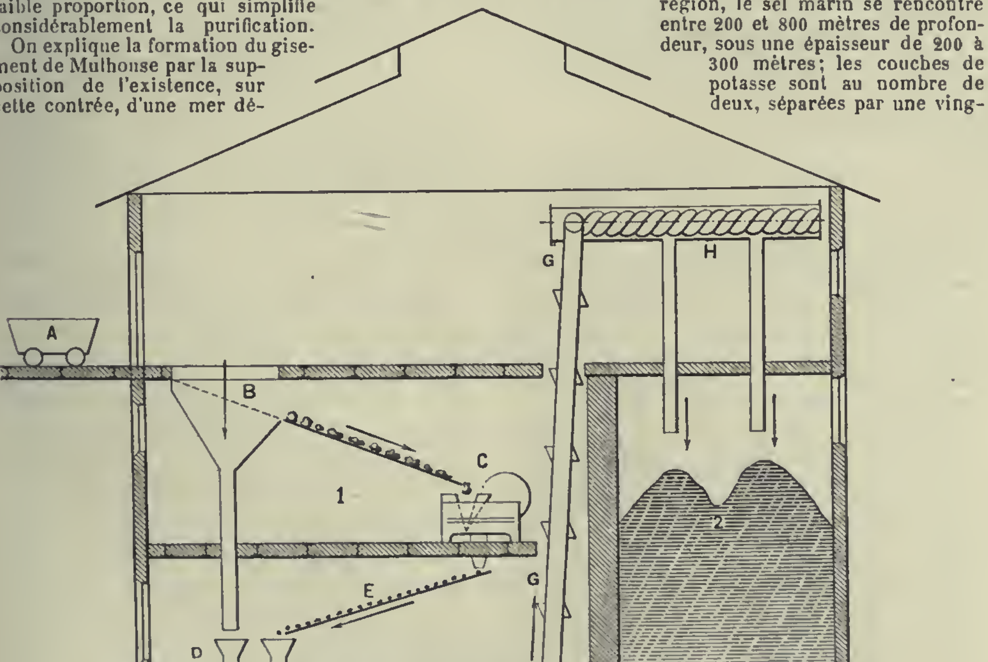


Fig. 1. — Moulin à potasse. — 1. Moulin : A, arrivée du minerai; B, grille de triage; C, concasseur; D, moulin à meules horizontales; E, transporteurs; F, moulin à cylindres; G, élévateur; H, vis transporteuse (en coupe). — 2. Magasin à chlorure : I, salle d'ensachage.

plifié le travail en employant une tour en maçonnerie descendante, édifiée au fur et à mesure de l'enfoncement d'un caisson métallique à bords tranchants.

Une fois arrivé aux couches de *kali* ou potasse, on exploite par galeries avec des perforatrices, selon les procédés usuels; en général, toutes les mines de la région sont équipées électriquement. La mine Amélie, la plus importante, pouvait extraire environ 400 tonnes de sel brut par jour. Le gisement est divisé entre 106 concessions, 78 appartenant aux Allemands, 28 à la société Sainte-Thérèse à capitaux français, mais toutes ne sont pas en exploitation; à la veille des hostilités, on comptait seulement 18 puits en activité.

Traitement des sels bruts. — Au sortir de la mine, le minerai brut contient de 20 à 80 p. 100 de chlorure de potassium; il est formé de *sylvine* (KCl) et d'un mélange avec du chlorure de sodium (*sylvinite*), avec diverses substances insolubles, notamment des argiles, des oxydes de fer.

Si les sels sont destinés à l'agriculture, on se borne à les broyer dans des moulins (*fig.* 1) agencés

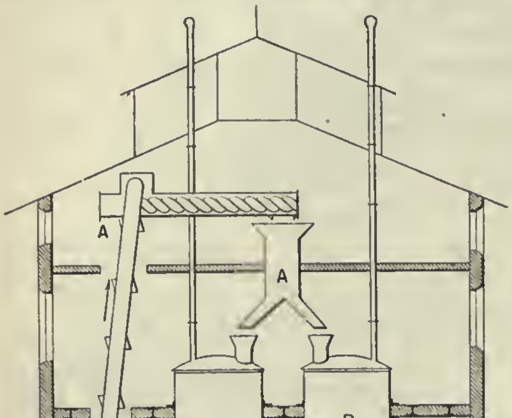
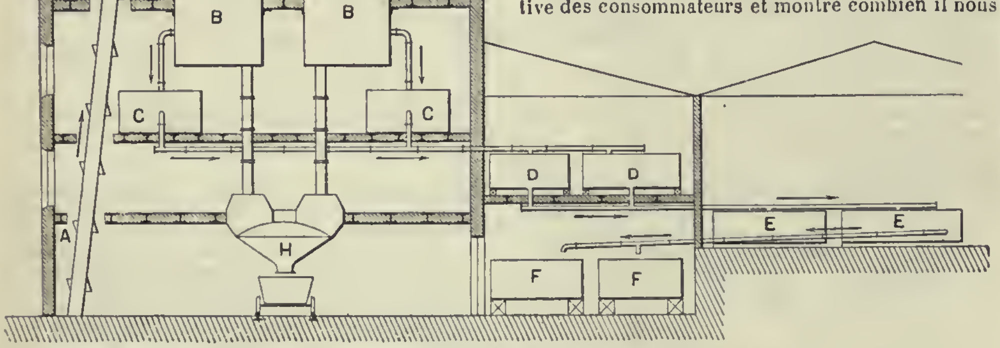



Fig. 2. — Usine d'extraction du chlorure de potassium : A, arrivée du minerai broyé; B, chaudières où est dissous le chlorure de potassium; C, filtres; D, bacs de décantation; E, bacs de cristallisation; F, eaux résiduelles; H, réception des résidus insolubles.

pour faire graviter les matières par la pesanteur et les faire passer dans des concasseurs, des moulins à meules ou des cylindres selon le degré de finesse désirée. Les mélanges sont effectués pour donner un engrais titrant de 20 à 22 p. 100 en potasse K^2O.

Pour l'industrie chimique, il est nécessaire de purifier les sels et d'extraire le chlorure de potassium pur; le travail se fait très simplement, grâce à l'absence de magnésie. Il repose, en principe, sur la différence de solubilité à froid et à chaud des chlorures de sodium et de potassium :

Solubilité des chlorures de sodium et de potassium :

	à 10° C.	à 100° C.
Chlorure de sodium....	35.7	39.8 gr. par 100 gr. d'eau.
Chlorure de potassium.	32	57 — —

Ces chiffres montrent que la solubilité du chlorure de sodium étant sensiblement la même à froid et à chaud, tandis que celle du sel de potassium correspondant atteint un écart de 25 grammes, en lavant le sel brut avec une dissolution saturée chaude de sel marin, le chlorure potassique se dissoudra et se déposera seul par refroidissement. L'opération se pratique dans de grandes chaudières (*fig.* 2), les solutions filtrées sont abandonnées à la cristallisation dans de longs bacs; les premiers cristaux ne titrant que 80 p. 100 de sel pur sont destinés à l'agriculture, les autres, après lavage à l'eau, ont une teneur de 98 p. 100, après séchage.

La valeur moyenne des sels de potasse était calculée de 21 fr. 50 à 23 fr. 70 les 100 kilogrammes de potasse (K^2O) contenue (chiffres allemands, *ante bellum*).

Consommation et débouchés de la potasse. — Parmi les emplois de la potasse, ce sont surtout les utilisations agricoles qui constituent le plus fort contingent; elles atteignent 87 p. 100 de la production Or ces utilisations ne peuvent que se développer, puisque, jusqu'ici, l'Allemagne était le principal consommateur.

En 1909, la production de 590.025 tonnes fut répartie en :

Allemagne	305.960 tonnes.
Etats-Unis.....	148.478 —
Autres pays....	135.587 —

La France ne figurant guère que pour 20.000 tonnes! En 1914, pour une production de 1.167.000 tonnes, la part de l'exportation, surtout américaine, était de 531.000 tonnes.

Or, au point de vue agricole, l'influence de la potasse est considérable; les travaux des Boussaingault, des Liebig ont montré que les sols ne sont fertiles qu'à la condition de contenir de l'acide phosphorique, de l'azote et de la potasse. Comme les récoltes enlèvent chaque année des doses importantes de ces éléments, il importe de les restituer à la terre.

Eléments enlevés au sol par diverses récoltes
(en kilogrammes par hectare) :

	potasse	acide phosphorique	azote —
Houblon........	30	15	340
Blé............	40	30	85
Pommes de terre..	100	30	60
Choux..........	405	95	170

Les agriculteurs éclairés sont *ipso facto* des acquéreurs de potasse; or, si nous considérons les statistiques d'achat par pays, on remarque que nous tenons un rang indigne d'une nation agricole.

Consommation des Etats
(en kilogrammes par hectare cultivé) :

	acide phosphorique — P^2O^5	potasse — K^2O	azote — Az
France.........	8.60	0.53	1.40
Angleterre......	9.53	1.06	1.81
Belgique........	24.53	4.45	10.45
Etats-Unis.......	2.67	0.81	0.35
Italie..........	10.18	0.28	0.62
Russie.........	0.19	0.15	—
Allemagne.......	12.15	8.20	3.97
Autriche........	3.26	0.52	—

Malgré les critiques, que cette statistique peut soulever étant d'origine étrangère, elle est cependant intéressante, car elle consigne l'allure respective des consommateurs et montre combien il nous reste à faire sur notre sol et combien les débouchés français peuvent être importants.

Grâce à la potasse, notre sol peut acquérir la faculté de donner d'abondantes récoltes; la possession des mines nous fournit le moyen de doubler notre production agricole. Si l'on considère que les Allemands arrivaient à obtenir de leur sol ingrat jusqu'à 21 quintaux de blé à l'hectare, il est aisé de calculer combien le sol propice de notre patrie pourra fournir avec l'appoint d'un tel fertilisant.

Naturellement, délivré des entraves économiques allemandes, le bassin peut être exploité librement; seulement, pour en tirer tout le profit désirable, il reste à améliorer ses relations avec nos principaux centres. Or, à l'heure actuelle, la seule grande voie de transport allant vers la France est le canal du Rhône au Rhin, qui passe à Mulhouse. Les sels chargés en gare de Richwiller sont acheminés à Mulhouse, où on les transborde sur péniches. Malheureusement, le canal ne peut suffire pour les communications vers le Sud; il importe — et ceci regarde l'expansion entière des industries alsaciennes — que les communications avec Besançon et la région lyonnaise soient améliorées. En ce moment, elles sont encore au même point qu'avant 1870. L'Allemagne n'ayant eu, évidemment, aucun intérêt à faciliter les relations avec la France, il est de notre devoir de modifier cet état de choses, dès le début de la restauration de l'Alsace reconquise. — M. MOLINIÉ.

Rostand (Edmond), poète et auteur dramatique français, né à Marseille le 1er avril 1868. — Il a succombé à l'épidémie de grippe, le 2 décembre 1918, à Paris. Rostand appartenait à une famille de financiers, chez qui la pratique des affaires n'avait pas altéré le goût des choses de l'esprit et de l'art. Son oncle, important banquier, était passionné de musique; son père, Eugène Rostand, avant de se distinguer comme économiste et de siéger à ce titre à l'Académie des sciences morales, avait publié une agréable traduction en vers de Catulle, ainsi qu'un recueil de poèmes : *les Sentiers unis*. C'est donc dans un milieu de lettrés et d'artistes que grandit le jeune Rostand. Il fit ses études au lycée de Marseille et les acheva au collège Stanislas, à Paris. Ce que fut l'écolier, on le peut conjecturer par ce qu'il devint plus tard; mais il n'a laissé sur ses années de collège que de rares confidences. Tout au plus en a-t-il dégagé une amusante et touchante figure de « vieux pion »,

> Aux coudes rapiécés, pauvre être marmiteux,..
> Dont l'haleine odorait le vin et la bouffardo,

mais qui, sous son enveloppe fruste, cachait une âme de poète. Aussi, à plusieurs reprises, Rostand s'est-il souvenu avec émotion de ce pauvre « Pif luisant », qui lui révéla la poésie et fut le confident de ses premiers vers.

Au sortir du collège, Rostand, à qui sa situation de fortune assurait l'indépendance, commença par faire son droit, qu'il poussa jusqu'à la licence. Mais, dans sa petite chambre d'hôtel de la rue de Bourgogne, dont il a décrit l'acajou « si Louis-Philippart », à la lumière de sa vieille lampe,

> ventrue et basse, en cuivre bossolé,
> Comme on en voit encor sur les vieilles crédences,

il s'attachait moins à dépouiller les Pandectes qu'à suivre les caprices de son imagination et à pourchasser les rêves, « flottant aux ombres de la chambre », qui venaient tournoyer sous le halo clair de l'abat-jour. Déjà, la littérature le possédait tout entier; elle l'avait, d'ailleurs, attiré à elle par des succès précoces; à peine venait-il d'achever ses études qu'il remportait, à l'académie de Marseille, le prix d'éloquence, fondé par le maréchal de Villars, avec un curieux essai sur *le Roman sentimental* et *le Roman naturaliste*. Cependant, c'est vers la poésie qu'allaient ses préférences et, déjà, par de petits poèmes, publiés dès 1888 dans diverses revues, notamment la « Grande Revue », il préludait à ses *Musardises*. Celles-ci parurent en 1890, l'année même de son mariage. A ce livre d'un poète de vingt ans on ne saurait demander des qualités de profondeur et de maîtrise; il faut, en le lisant, se souvenir de l'âge de l'auteur. Néanmoins, on y discerne les traits essentiels du tempérament poétique de Rostand. Derrière ses airs de nonchalance, le poète laisse voir son âme éprise d'idéal, qui se console des vulgarités environnantes avec son rêve,

> insaisissable bien,
> Secrète liberté des âmes asservies.

Tantôt, il le dit expressément :

> Ce qu'il faut pouvoir, ce qu'il faut savoir,
> C'est garder son rêve;...
> C'est avoir des yeux qui, voyant le laid,
> Voient le beau quand même;
> C'est savoir rester, parmi ce qu'on hait,
> Avec ce qu'on aime.

Tantôt, il traduit la même idée sous forme symbolique, comme dans la belle pièce des *Bœufs*, ou le remarquable poème du *Contrebandier*. Mais il semble aussi que le poète ait comme la pudeur de son rêve et une sorte de fausse honte à se livrer tout entier; de là, souvent, ainsi qu'il l'avoue lui-même,

> ... pour qu'un sentiment ne devienne trop grand,
> Le soin de l'amoindrir, vite, en se dénigrant.

Plus d'une pièce, commencée sur un ton grave, s'achève par une plaisanterie; plus d'une fois, l'émotion se fond en un sourire ou une pointe de raillerie. Qu'on lise, par exemple, les *Parenthèses*. Cette perpétuelle intervention de l'esprit, qui paraît exercer sur le sentiment une surveillance jalouse, déconcerte et, parfois même, agace; et il ne semble pas que cette attitude doive être imputée à l'âge du poète, à l'époque des *Musardises*; Rostand la gardera dans presque tout le reste de son œuvre.

De même conservera-t-il toujours, en la perfectionnant même, cette extraordinaire virtuosité qui s'atteste déjà dans les *Musardises*. La somptuosité des rimes, l'inépuisable richesse du vocabulaire, prodiguée parfois jusqu'à l'outrance, la variété des rythmes, par quoi ce disciple de Banville s'affirmait du premier coup l'égal de son maître, constituent les principaux mérites de ce recueil, qui, cependant, demeura presque inaperçu à son apparition. C'est au théâtre que Rostand devait conquérir sa gloire définitive.

On a quelque hésitation à rappeler que c'est par un vaudeville : *le Gant rouge*, représenté à Cluny en 1888, que Rostand aborda la scène. La pièce n'eut aucun succès; repoussé par le vaudeville, Rostand se tourna vers la comédie en vers.

Une petite saynète : *les Deux Pierrots*, que Rostand avait fait parvenir à Claretie par l'intermédiaire de Féraudy, fut acceptée d'abord, puis rendue à son auteur; pour le dédommager, Claretie lui demanda une autre pièce. Rostand écrivit alors *les Romanesques*.

C'est en 1894 que fut représentée au Français cette œuvre légère, pleine de fantaisie : du Regnard, revu par Marivaux, corrigé par Musset et orchestré

par Banville. Car il y a de tout cela dans cette pièce charmante, — Sarcey y découvrait même du Scarron; et ce mélange, habilement dosé, constituait une originalité délicate, qui aurait dû, semble-t-il, s'imposer plus fortement. Mais, à cette époque, le grand public s'intéressait à une forme de théâtre toute différente; et le succès de la pièce, qui fut réel, ne dépassa guère les couloirs de la maison de Molière. Pourtant, dans cette comédie qui se déroulait au royaume de Fantaisie, le poète avait fait briller les mille facettes de son esprit, que tempérait une pointe d'émotion, à fleur d'âme; sa virtuosité s'y déployait à l'aise, et il n'est pas jusqu'au fond de préciosité qui était en lui qui ne trouvât son expression naturelle dans les entretiens floriannesques de Sylvette et de Percinet. Et, déjà aussi, s'affirmait ce don du métier dramatique que Rostand possédait d'instinct à un si haut degré.

L'année suivante, en 1895, la *Princesse lointaine* révélait un aspect nouveau et supérieur de son talent. En aucune œuvre, peut-être, le poète ne s'est livré plus entièrement et, en même temps, ne s'est élevé plus haut. Ici, plus d'esprit, plus de badinage; de la fantaisie toujours, mais une fantaisie d'une essence rare, qui maintient autour de l'œuvre une atmosphère de poésie exquise et une hauteur de pensée qui porte le spectateur en plein ciel d'idéal.

La princesse lointaine, cette Mélissinde, « princesse d'Orient, dont le nom est de miel », vers qui vogue, épuisé, mourant, le poète Joffroy Rudel pour avoir la joie suprême de la voir une fois au moins avant de mourir, c'est le rêve, l'idéal vers lequel s'efforce quiconque a l'âme haute et qu'on ne peut atteindre souvent qu'au seuil même de la mort. Comme le dit frère Trophime, le bon capelan de la nef, « l'inertie est le seul vice; et la seule vertu, c'est l'enthousiasme ».

Que selon ses moyens chacun de nous s'efforce.
L'important, c'est qu'un cœur nous batte dans le torse!

Alors, ne comptent plus luttes, fatigues, souffrances; il suffit de tendre vers un but noble pour être payé de ses peines, car

On finit par aimer tout ce vers quoi l'on rame.

Poème de foi et d'énergie, la *Princesse lointaine*, malgré son tour symbolique, n'en est pas moins un drame très vivant. Parmi la mysticité des lis qui jonchent les dalles de son palais, Mélissinde n'est pas seulement une princesse de légende: c'est aussi une femme, qui a de la femme les incertitudes, les élans, les contradictions, les faiblesses, mais aussi le dévouement sublime et, dans l'expiation, la ferveur poussée jusqu'au renoncement. Quant à Joffroy Rudel et à son compagnon Bertrand d'Allamanon, héros épris d'idéal, à l'exaltation chevaleresque, ils reparaîtront plus tard sous les traits de Cyrano et sous le plumage de Chantecler. Ainsi, comme on l'a dit fort justement, « la *Princesse lointaine* est le poème capital de l'œuvre de Rostand; il la contient en germe et la résume d'avance ». Et ce poème ne serait pas loin d'être parfait, si le ton, moins empreint de modernisme, avait plus de naïveté à la fois et de vigueur.

On ne saurait en dire autant de *la Samaritaine*, représentée en 1897. Certes, la pièce est adroite, animée même d'un réel mouvement dramatique: le tableau de Sichem, au 2e acte, est plein de pittoresque et de vie. Fort ingénieusement aussi sont intercalés dans le texte quelques-unes des paraboles les plus fameuses et certains souvenirs du *Cantique des Cantiques;* il y a même des trouvailles heureuses, comme le prologue, où le poète a rassemblé les ombres des prophètes autour du puits de Jacob. Mais de cette scène, qui portait en soi une grandeur vraiment biblique, Rostand n'a su tirer qu'un mince parti: le ton des prophètes, les grâces presque badines de leurs discours s'accordent mal avec leur caractère. De même, les paraboles, traitées en vers sautillants, prennent un air fâcheux de fables à la Florian; bref, l'impression d'ensemble est médiocrement satisfaisante. C'est que le sujet, cette fois, était disproportionné aux forces de l'auteur. Il eût fallu, pour le traiter, la profondeur de pensée d'un Vigny ou, mieux, la puissance d'un Hugo.

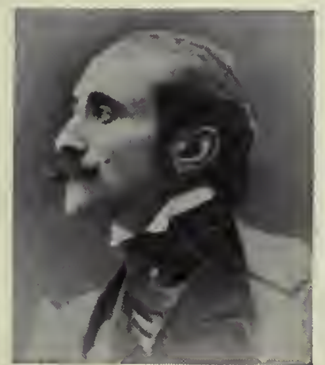
Rostand n'y apportait qu'une grâce délicate, certes, mais trop mièvre. L'Evangile s'accommode mal de préciosité, et le Christ de Rostand est volontiers précieux; il y a même en lui un côté esthète très peu plaisant, quand il regarde, par exemple, s'avancer Photine et qu'il admire — en des vers d'ailleurs délicieux — la grâce de son geste:

Voici bien, ô Jacob, le geste dont tes filles
Savent, en s'avançant d'un pas jamais trop prompt,
Soutenir noblement l'amphore sur leur front.
Elles vont, avec un sourire taciturne,
Et leur forme s'ajoute à la forme de l'urne,
Et tout leur corps n'est plus qu'un vase svelte, auquel
Le bras levé dessine une anse sur le ciel.

Vraiment, ce Jésus sent trop son Renan! Et que dire de cette paraphrase de l'oraison dominicale qui termine la pièce et où le poète a appliqué toute sa virtuosité à plier à la mesure des vers une prière, si belle en prose? C'est là une trace de ce mauvais goût que Rostand n'a pas toujours su éviter et dont il avait donné déjà, dans les *Musardises*, un significatif et analogue exemple dans la *Prière d'un matin bleu*.

Ces trois pièces avaient valu à Rostand une certaine notoriété: on l'estimait comme le poète délicat et charmant, comme un homme de théâtre habile; mais la douce musique de ses vers, qui ravissait les connaisseurs, gardait encore des sons trop grêles pour frapper les oreilles de la foule. Il fallut, pour cela, la fanfare de *Cyrano*.

Le triomphal succès qui salua cette œuvre lors de son apparition, le 28 décembre 1898, restera dans notre histoire dramatique comme une date mémorable. Si ce ne fut pas l'avènement d'une ère nouvelle, comme se hâtèrent un peu vite de le proclamer certains critiques et, à leur tête, Faguet, qui s'éleva ce jour-là jusqu'au lyrisme, c'était du moins une réaction et une revanche. Depuis une dizaine d'années, notre théâtre, sous prétexte d'études psychologiques et sous couleur de serrer de plus près la réalité, se complaisait dans un réalisme parfois outrancier. Les « tranches de vie » que présentaient les auteurs, c'étaient surtout de l'adultère débité en morceaux, et le public commençait à être las d'un régime si uniforme. Il y avait aussi les « pièces à idées », qui, trop orgueilleuses pour se plier aux lois élémentaires du poème dramatique, se bornaient à offrir des suites de scènes sans action ni mouvement. Heureux, encore, quand la pensée ne s'enveloppait pas de quelque brume scandinave!



Edmond Rostand.

Et voilà que, soudain, à ce public rassasié d'étrangetés, fatigué d'un tel étalage de vulgarités et de tristesses, un poète, jeune, enthousiaste, vibrant, offrait une œuvre ingénieusement construite, pleine de mouvement et de vie, riche de fantaisie comique et de grâce morale, où le rire se mêlait agréablement à l'émotion, la bouffonnerie à l'héroïsme, où les saillies de l'esprit ne servaient qu'à souligner les nobles aspirations du cœur! Il n'en eût pas fallu davantage pour assurer le succès de la pièce. Mais, ce qui charmait surtout le public français, c'est qu'il se retrouvait sans effort dans cette œuvre si conforme à notre tradition nationale. Car, il faut bien le dire, *Cyrano de Bergerac* n'apportait rien de nouveau au théâtre. Ainsi que le remarquait judicieusement J. Lemaître, « *Cyrano* va du roman de d'Urfé et des premières comédies de Corneille au *Capitaine Fracasse* et à la *Florise* de Banville, en passant par l'hôtel de Rambouillet, par Regnard, par le *Prince travesti* de Marivaux, par le quatrième acte de *Ruy Blas*, par *Tragaldabas* et les romans de Dumas père ». Qu'il y ait de tout cela dans cette comédie, cela n'est pas douteux, et c'est pourquoi elle nous fut tout de suite familière; mais il y a surtout du Rostand. Le poète avait eu cette chance unique de rencontrer le sujet qui s'adaptait le plus étroitement à son talent. Toutes ses qualités pouvaient s'y donner libre cours, et ses défauts mêmes devenaient des qualités. Comment, d'ailleurs, démêler ceux-ci de celles-là dans ces vers, tour à tour pétillants d'esprit et vibrants d'émotion, qui éblouissent par la richesse de la langue, l'imprévu des épithètes, la trouvaille des rimes et dont l'extraordinaire souplesse se prêtait aussi bien à la vivacité du dialogue qu'au développement de la tirade lyrique? Là, Rostand se révélait véritablement créateur, et c'est ce qui lui gagna du premier coup tous les suffrages. En d'autres œuvres, il a pu atteindre à plus de profondeur, à plus de force lyrique; dans aucune, il n'a été plus complètement lui-même. *Cyrano* restera donc l'œuvre la plus populaire et la plus représentative de Rostand et, pour tout dire, son chef-d'œuvre.

Porté brusquement à la célébrité, entré vivant dans la gloire, promu au rang de poète national et même mondial, Rostand se vit condamné du même coup à ne plus donner que des œuvres supérieures. Quand on sait combien vive était sa sensibilité, qu'un rien suffisait à alarmer, combien tyranniques ses scrupules, qui lui ôtaient toute confiance en lui-même, on devine qu'il souffrit de sa gloire plus qu'il n'en jouit. Il aurait pu faire d'autres *Cyrano;* par conscience d'artiste, il voulut se renouveler, s'élever plus haut: de la comédie il passa au drame, du poème héroïcomique à l'épopée et il écrivit *l'Aiglon* (1900).

C'était une erreur. En changeant de genre, Rostand était resté le même et, cette fois, le miracle de *Cyrano* ne s'était plus renouvelé: il y avait désaccord entre le poète et son sujet. Celui-ci, du reste, était mal choisi.

Si c'est le comble de l'art dramatique de « faire quelque chose de rien », comme l'a dit Racine, c'en est aussi la suprême difficulté. Que pouvait donner l'histoire du duc de Reichstadt, qu'aucun incident n'a jamais traversée? Que pouvait donner, surtout, ce caractère indécis, voué à de perpétuelles hésitations, parce qu'il ne fit jamais rien et qu'il est encore trop près de nous pour que la fantaisie du poète ait droit de lui prêter quelque action? Le semblant de complot, imaginé par l'auteur pour animer un peu son drame, ne saurait nous attacher. Desservi par son sujet principal, Rostand s'est rabattu sur les à côté et a construit sa pièce avec une série d'épisodes, de scènes accessoires, où il a vainement prodigué toutes les ressources de son talent. Car il y a beaucoup de talent dans *l'Aiglon;* mais c'est un talent d'une autre nature qu'il eût fallu. Seul, un Shakespeare pourrait refaire *Hamlet;* et, dans *l'Aiglon*, Rostand est trop ouvertement resté le poète de *Cyrano*. Victime de ses dons et de son esprit, il a groupé dans son drame les tableaux pittoresques, les scènes adroites, pleines de mots spirituels, d'images gracieuses, de tirades faciles, de couplets à effet, mais son œuvre demeure tout extérieure et d'un artifice trop visible: elle manque de vie intérieure, d'âme.

Au lendemain de *l'Aiglon*, Rostand fut atteint d'une pneumonie qui mit ses jours en danger. Pour rétablir sa santé — qui ne devait plus se relever — il décida de quitter Paris et alla se fixer en pays basque, parmi ces Pyrénées auxquelles l'attachait le sang espagnol qu'il avait hérité de sa grand'mère. A Cambo, sur les hauteurs qui dominent la Nive, il se fit édifier une résidence, à la fois rustique et somptueuse. Vraie demeure de poète, la villa *Arnaga* devint désormais le séjour préféré de Rostand. Il la quitta, cependant, en 1903, pour entrer à l'Académie française, où il avait été élu en 1901, au fauteuil de H. de Bornier; à cette occasion, il prononça un discours, plein de grâce et de malice, qui est un véritable joyau de prose. Revenu dans sa retraite, Rostand y prépara laborieusement l'œuvre qui, dans son esprit, devait être le sommet de sa carrière, celle où il s'exprimerait totalement, *Chantecler*.

Tout le bruit qui se fit sur cette pièce avant son apparition nuisit plus qu'il ne servit à son succès, lorsqu'elle fut représentée en 1910. On applaudit — par habitude; — mais, au fond, le public était déconcerté par cette œuvre d'une forme si nouvelle, qui mêlait tous les genres, dont les personnages étaient pris dans le monde des animaux et où un coq, un chien, un merle, une faisane étaient chargés de traduire les plus hautes conceptions d'un poète. Il y avait là une sorte de disproportion, qui s'aggravait encore à la scène. En outre, le sens profond de l'idée se cachait sous un feu d'artifice de plaisanteries, de pointes, d'à-peu-près, de jeux de mots, de calembours, qui, en éblouissant les auditeurs, déconcertait leur jugement. A la lecture, au contraire, *Chantecler* apparaît comme un très beau poème lyrique. Si les fautes de goût — et elles sont nombreuses — s'y marquent davantage, par contre la pensée frappe par sa profondeur et la nouveauté de l'inspiration. Chantecler, c'est le poète qui, plein de foi dans sa mission divine, puise dans l'illusion même de sa foi l'énergie de poursuivre sa tâche, malgré les mesquineries, les jalousies, les haines. Que lui importent les sifflements railleurs du merle, les complots des « nocturnes »! Son chant seul l'occupe, ce chant éveilleur d'aurore et de beauté, où il met toute son âme:

Chanter, c'est ma façon de me battre et de croire!

Son unique angoisse est la crainte de ne pouvoir renouveler son effort:

Ah! le cygne est certain, lorsque son cou s'allonge,
De trouver sous les eaux, des herbes; l'aigle est sûr
De tomber sur sa proie en tombant de l'azur:..
Mais moi, dont le métier me demeure un mystère
Et qui du lendemain connais toujours la peur,
Suis-je sûr de trouver ma chanson dans mon cœur?

Cette admirable scène du deuxième acte, où le poète a traduit la foi et l'inquiétude des poètes et des artistes, où un pittoresque symbole explique la genèse douloureuse et fervente de toute poésie et de toute œuvre d'art, ce n'est pas seulement la scène maîtresse de la pièce, c'est aussi une des pages maîtresses de l'œuvre de Rostand.

Depuis *Chantecler*, le poète, à part quelques courts poèmes, n'a plus rien donné. Le demi-insuccès de l'œuvre où il avait mis, avec son âme, ses plus chers espoirs, avait profondément blessé sa sensibilité, exaspérée, d'ailleurs, par la maladie. Il ne lui suffisait pas de vivre sur sa gloire, qu'avait couronnée en 1911 sa promotion au grade de commandeur dans la Légion d'honneur. Cet artiste scrupuleux et passionné continuait à travailler; il avait en chantier plusieurs pièces, dont certaines, même, étaient presque achevées: un *Don Juan*, un *Faust*, une *Jeanne d'Arc*. La guerre l'empêcha de les faire représenter; la mort ne lui aura pas permis d'y mettre la dernière main.

Homme de théâtre d'une incontestable maîtrise, Rostand possédait en outre tous les dons qui font les vrais poètes : sensibilité vibrante, imagination très vive, inépuisable richesse d'expression. Malheureusement, un défaut — qui était encore l'excès d'une qualité — gâtait tout cela : il avait trop d'esprit. Dans une pièce des *Musardises*, il s'est remarquablement analysé et jugé. Décrivant un tambourineur provençal,

> Qui souffle dans son fifre un air très gai de danse,
> Pendant qu'il frappe avec la baguette, en cadence,
> La peau du tambourin qui ronfle sourdement,

il ajoutait :

> Tambourineur d'amour, comme je te ressemble !
> Je vais, jouant du triste et du gai tout ensemble :
> Le tambourin sonore et grave, c'est mon cœur...
> Mais, toujours, cependant qu'il fait sa plainte sourde,
> Sifflote mon esprit, ce galoubet moqueur.

Tout Rostand tient dans cette allégorie. Mais pourquoi fallut-il que les sifflotements de son esprit, assurément gracieux et alertes, aient trop souvent distrait notre oreille, nous empêchant parfois même d'entendre la grave musique de son cœur ? — F. Guirand.

sagou n. m. — Encycl. Fécule exotique utilisée dans l'alimentation humaine, le sagou est extrait de la moelle du stipe ou tronc de différents palmiers et de différentes cycadées des pays chauds.

Les peuples des contrées intertropicales cultivent depuis des temps reculés ces arbres, dont le tronc contient une abondante moelle féculifère. Cette moelle, appelée « sagou », sert d'aliment et remplace le pain.

Les sagoutiers sont nombreux dans les parages maritimes de l'Inde, de Malacca, des îles de la Sonde, en Nouvelle-Guinée, aux Moluques, aux Philippines, au Japon, en Océanie, à Maurice, à la Réunion, à Madagascar, en Afrique, au Brésil, en Guyane, à la Jamaïque.

L'île Céram, aux Moluques, renferme une immense forêt de sagoutiers, dont quelques-uns sont si développés qu'un homme ne peut embrasser leur tronc. On peut voir à la Maison-Blanche, résidence présidentielle des Etats-Unis, un sagoutier âgé de 270 ans, qui développe chaque année une couronne de 50 à 60 feuilles.

Les troncs ou stipes ne donnent plus de fécule quand les arbres ont produit une première fois des fruits

Les diverses parties des sagoutiers proprement dits sont utilisées de plusieurs manières dans les contrées intertropicales. Les *feuilles* servent à couvrir les cases, les *côtes des feuilles* servent à faire des sagaies. Le *bourgeon terminal* se mange comme *chou palmiste*, cru ou cuit. Par l'extrémité tronquée, dont on a enlevé le bourgeon terminal, s'écoule une sève abondante, qui donne par fermentation une liqueur vineuse, supérieure au *vin de palme*.

Espèces cultivées. Les sagoutiers cultivés dans les régions chaudes du globe appartiennent à huit genres différents.

I. *Sagoutier* (*metroxylon*). — Le *sagoutier de Rumphius* (*metroxylon Rumphii ; metroxylon sagus; sagus Rumphii; sagus genuina*) a des racines rampantes qui s'étendent à de grandes distances et émettent de nombreux rejets. Son tronc (stipe) est très gros; il mesure de 8 à 10 mètres de hauteur. Son écorce est formée de nombreuses fibres épaisses, allongées et entrelacées ; ses feuilles, presque dressées, sont longues de 6 à 8 mètres et ont des pétioles armés de piquants. Ses spadices sont en épis serrés, qui sortent du milieu des feuilles. Ses fruits, presque globuleux, sont déprimés aux deux extrémités.

Ce palmier sagoutier a le port et la taille du dattier. Il est commun dans l'Inde, dans la presqu'île de Malacca, au Siam, dans les îles de la Sonde, aux Moluques et en Guyane.

Le *sagou d'Amboine*, qui est très blanc, est produit par ce palmier. D'après Capus et Bois, un tronc de 15 ans peut produire 350 kilogrammes de fécule et 150 kilogrammes de sagou granulé. Ce palmier ne donne des fruits que lorsqu'il est très âgé.

Le *sagoutier lisse* (*metroxylon lævis ; sagus lævis; sagus inermis*) donne un stipe élevé, qui atteint quelquefois 10 mètres de hauteur. Ses feuilles, très belles, très élégantes, ont des pétioles sans piquants. Ses fruits sont presque globuleux.

Ce palmier, célèbre par l'excellent sagou qu'on en tire et qu'on importe en Europe, est abondant aux Indes, à la presqu'île de Malacca, au Siam, aux îles de la Sonde et en Chine.

Avec le précédent, ce sont les deux seuls qui donnent le véritable sagou.

II. *Raphier* (*raphia*). — Le *raphier pédonculé* (*raphia pedunculata; raphia ruffia; metroxylon ruffia; sagus ruffia; sagus pedunculata; sagus farinifera*) a un tronc très élevé, des feuilles très grandes et très développées, a des fruits pyriformes ou obovales, très sillonnés et de couleur marron sombre.



1. Sagoutier de Rumphius : A, fruit.



2. Raphia vinifère : B, fruit.

Ce palmier est très cultivé à Maurice, à la Réunion, à Madagascar, à la Martinique, à la Guadeloupe, dans les autres Antilles et en Guyane, ainsi qu'en Afrique. Il est indigène en Malaisie. A Maurice et à la Réunion, on le nomme *mouffia*.

Ce sagoutier a beaucoup de rapport avec le sagoutier proprement dit. Il est remarquable par le magnifique bouquet que forment ses longues et belles feuilles au sommet du stipe; son spadice terminal est gigantesque, à ramifications pectinées, presque articulées. Son régime est très beau; son tronc, épineux à l'état jeune, s'élève rarement au-dessus de 10 mètres.

Le sagou que l'on retire de ce raphia est considéré aux Moluques comme le meilleur. Il se présente en grains irréguliers, arrondis, blancs, demi-transparents, insolubles dans l'eau froide, ne formant pas une bouillie dans l'eau bouillante.

Le *raphia vinifère* (*raphia vinifera; sagus vinifera; metroxylon vinifera; sagus palma-pinus*) a le tronc moyennement élevé, des feuilles longues de 2 mètres environ, des fruits oblongs un peu pointus, écailleux et brun marron pâle. Les régimes de ces fruits sont très développés. Ce sagoutier est répandu en Cochinchine, à Madagascar, en Afrique orientale, dans les parties basses de la Guinée, au Sénégal, au Congo, à Fernando-Po.

Le sagou extrait de ce palmier est identique à la fécule des autres sagoutiers; il est recherché par les Malgaches. C'est lui qu'on désigne parfois sous les noms de : *sagou de Saïgon, sagou de Cochinchine*. Ce palmier donne un vin de palme, produit hydro-alcoolique obtenu par fermentation de la sève, qui est extraite par incisions.

On consomme ce vin de palme en Guinée, au Congo, à Fernando-Po ; on l'appelle *tope*. Les fruits de ce palmier servent aussi à faire une boisson enivrante. Les naturels se servent beaucoup des raphias, dans l'architecture indigène. Les stipes, débarrassés du sagou, servent de carcasse aux cases; les feuilles, placées en faisceaux, s'imbriquant comme les bottes de chaume des couvreurs de nos campagnes, forment les parois et les couvertures de maisons primitives, qui servent malheureusement de repaire aux énormes rats de ces régions et aux reptiles qui les chassent. Les raphias donnent des fibres appréciées et une cire qui pourrait avoir un gros emploi dans la métropole.

III. *Mauritier* (*mauritia*). — Le *mauritier flexueux* (*mauritia flexuosa; sagus Americana*) a un tronc droit sans épines, très haut, qui atteint souvent 30 à 40 mètres de haut. Ses feuilles sont grandes, avec des pinnules nombreuses et crispées et des pétioles hémicylindriques canaliculés. Ses fruits sont ovales, presque globuleux et déprimés à leur sommet.

C'est une belle espèce, qui aime les bas-fonds et les lieux humides. Les habitants des Guyanes l'appellent *ita*. Elle est répandue en Guinée, au Brésil, au Pérou, au Venezuela, en Guyane, sur les bords de l'Amazone et de l'Orénoque. Le sagou qui en est extrait est appelé *ipuruma* par les Indiens de l'Amazone. Le commerce le nomme *sagou de l'Amérique du Sud*.

Le *mauritia* forme dans les lieux humides des groupes magnifiques d'un vert frais et brillant. Son ombre conserve aux autres arbres un sol humide, ce qui fait dire aux Indiens qu'il réunit l'eau autour de ses racines par une attraction mystérieuse. Ses qualités sont nombreuses. Seul, il nourrit les Guaranis, à l'embouchure de l'Orénoque.

Ces peuplades tendent d'un tronc à l'autre des nattes faites avec les nervures des feuilles de *mauritia* et, durant la saison des pluies, où le delta est inondé, ces hommes primitifs vivent comme des singes au sommet des arbres. Ces habitations suspendues sont en partie couvertes avec de la glaise. Les femmes allument, pour les besoins du ménage, des foyers suspendus, et le voyageur qui navigue sur le fleuve aperçoit ainsi des flammes à une grande hauteur. Ces arbres atteignent de façon courante une taille de 30 à 40 mètres. Les fibres, appelées *arawaak*, servent à faire des hamacs.

Les Indiens préparent avec le fruit du *mauritia flexuosa* une liqueur appelée *belteerie*, qui peut empoisonner.

Le fruit de l'espèce appelée *mauritia vinifera* sert à faire une bonne confiture, que les Brésiliens appellent *sajetta*.

La sève qu'on obtient de ces deux espèces en pratiquant des entailles sur les troncs est transformée en vin de palme par fermentation.

IV. *Arenga*. — L'*arenga à sucre* (*arenga saccharifera; saguerus Rumphii ; saguerus gomutus; gomutus saccharifer; borassus gomutus*) a un tronc qui atteint 10 à 12 mètres de haut, très gros, chargé de grosses écailles formées par la persistance des pétioles. Ses feuilles terminales sont pennées, ses fleurs sont monoïques, ses fruits sont à trois loges et à trois semences. Ses graines sont dures et trigones. Ce palmier est cultivé dans les parties chaudes de l'Inde, des îles de la Sonde, aux Moluques, aux Philippines, en Cochinchine, au Japon.

Les Malais l'appellent *anao*, les Javanais *aren, gomouti* ou *sangoer*, les Hindous *sagwire* ou *gomuti* et les Amboinais *nawa*.

Le sagou extrait de son stipe est abondant, mais il est moins estimé que celui qui est fourni par les autres palmiers. Il est doué d'une saveur particulière, qui déplaît aux Européens. Les Javanais le mangent volontiers et avec plaisir. Un arbre de 20 ans peut donner 75 kilogrammes de fécule. La sève de ce palmier est très sucrée; elle est extraite par incisions ou sections pratiquées aux spadices. Elle fournit le *vin d'arenga*, qu'on transforme en eau-de-vie par distillation. Un arbre de 8 à 10 ans donne 3 litres de sève par jour.

On fait avec les amandes des fruits de bonnes confitures. La pulpe des fruits de l'*arenga* contient un suc vénéneux, que les Hollandais appellent *hel water* (eau infernale). Les Malais s'en servent pour empoisonner leurs flèches. Les fibres de ses feuilles donnent une bonne matière textile.

V. *Dattier* (*phœnix*). — Le *dattier farineux* (*phœnix farinifera*) a l'aspect et le port du *phœnix dactylifera*. Son stipe, très gros, n'a qu'un mètre de haut; sa moelle renferme en abondance une fécule d'une grande finesse. Les Arabes appellent ce palmier *nekhla*. Il est très répandu en Cochinchine et dans l'Inde, où les Hindous estiment le sagou qu'ils en tirent.

VI. *Caryote* (*caryota*). — Le *caryote caustique* (*caryota urens*) a un très beau tronc droit, cylindrique, annelé, atteignant 20 mètres de haut. Ses feuilles, très divisées, ont des pinnules un peu coriaces, longues de 5 à 6 mètres et larges de 3 à 4 mètres. Ses fruits sont globuleux, déprimés et rouges à la maturité. Ses semences sont aplaties d'un côté et arrondies de l'autre.

Cette espèce est très répandue à Ceylan, dans les parties méridionales de l'Inde, au Bengale, dans l'Himalaya, au Coromandel, au Malabar et aux Moluques.

La fécule qu'on extrait de son stipe est abondante et de bonne qualité; elle constitue le *sagou de Malabar*, dont la saveur n'est pas aussi agréable que celle des vrais sagous.

Les Hindous l'emploient en bouillie et pour faire du pain.

Les feuilles de ce palmier donnent des fibres résistantes, avec lesquelles on fabrique divers objets.

Les fruits, de la grosseur d'une prune, sont caustiques.

Au témoignage de Roxburgh, un arbre adulte de cette espèce donne en 24 heures une centaine de pintes de sève sucrée, avec laquelle les indigènes fabriquent du vin de palme et de l'eau-de-vie.

VII. *Cycas* (*cycas*). — Les *cycas* et les *zamiers* ont le port des palmiers, mais sont d'une famille toute différente : la famille des *cycadées*, qui est intermédiaire entre les cryptogames vasculaires (fougères) et les gymnospermes (if, genévrier, sapin).

Les feuilles des cycadées poussent en crosse, comme les feuilles de fougères.

Le *cycas circinal* (*cycas circinalis; todda panna*) a le tronc en colonne de 5 à 6 mètres de haut. Il atteint souvent plus de 15 mètres. Il est couronné au sommet par une gerbe de grandes et belles feuilles pinnatiséquées à 180 à 200 paires de folioles. Ses pétioles sont bordés de chaque côté par une rangée d'épines. Son spadice est rameux. Ses fruits, réduits à une graine nue, de la grosseur d'une noix, sont un peu comprimés, lisses, jaune orangé ou rougeâtre, quand ils sont mûrs. Cette espèce croît de préférence dans les terrains arides, pierreux, sablonneux, montueux. Elle est commune aux Indes, en Chine méridionale, au Malabar, aux Molusques et dans la partie équatoriale de l'Australie. Sa fécule, qu'on appelle *faux sagou*, est très estimée au Japon. Le commerce de l'Inde l'appelle *sagou des Indes* ou *sagou indien*. En Nouvelle-Guinée, les Papous mangent les amandes de cette espèce, quand elles sont rôties ou grillées.

Le *cycas révoluté* (*cycas revoluta*) a un tronc de 2 mètres de haut, qui est gros et couvert des cicatrices des feuilles tombées; ses feuilles sont longues de 1 mètre à 1m,50; ses pétioles ont aussi deux rangées d'épines; ses fruits sont ovoïdes.

Cette espèce est commune à Ceylan, aux Indes, au Japon et en Chine. La fécule produite par ce cycas est très estimée des Japonais.

Le *cycas sans épines* (*cycas inermis*) a un tronc simple, des pétioles non épineux et des fruits ovoïdes légèrement comprimés.

Cette belle espèce est cultivée en Chine méridionale et en Cochinchine, où les indigènes l'appellent *cay-sau-lhué*.

Le *cycas Caledonica* fournit aussi de la fécule en Nouvelle-Calédonie.

VIII. *Zamier* (*zamia*). — Le *zamier des Cafres* (*zamia Cafra ; zamia cycadis ; encephalartos Caffer*) a une tige cylindrique ligneuse, peu élevée, fragile, des feuilles longues de 1m,50, composées de folioles nombreuses, oblongues, lancéolées, très peu révolutées sur les bords.

Cette espèce est répandue dans les parties méridionales de l'Afrique. Son tronc contient une fécule; on l'appelle *pain des Cafres*.

Les colons boers de l'Afrique australe l'appellent *broodboom* (arbre à pain).

La fécule que l'on appelle *fécule de Guyaba* est extraite des racines féculifères du *zamia pigmea*.

En général, les cycadées, qui ont une croissance très lente, ne sont pas cultivées. On exploite pour sagou seulement celles de ces espèces qui poussent à l'état sauvage, aux Indes, en Indochine, aux Moluques, au Japon, en Chine, en Australie, en Nouvelle-Calédonie et dans l'Afrique du Sud.

Agriculture. Multiplication et culture. — Comme nous l'avons vu pour chaque espèce, les sagoutiers sont répandus sur le globe du 35e parallèle nord et au 30e parallèle sud en Asie, en Océanie, en Amérique, en Afrique et dans les îles qui en dépendent géographiquement.

Ils se développent dans des vallées marécageuses ou au bord des cours d'eau, dans des terres d'alluvion. La culture en est des plus simples.

On peut les propager par graines, mais ils ne germent pas toujours très bien. Il est préférable de repiquer les rejetons ou les bourgeons latéraux qu'ils produisent en grand nombre.

Ces plants doivent être placés dans une terre ameublée et fertile, fraîche sans être humide.

Il faut, au besoin, arroser et irriguer modérément.

Chaque année, le sol est ameubli au moins une fois autour des pieds pour faciliter l'aération de la couche arable et la pénétration des eaux pluviales.

Les fruits des sagoutiers sont de la grosseur d'un œuf et presque globuleux.

La floraison et la maturation de ces fruits exigent environ deux années.

Industrie. Extraction de la fécule. — La fécule des palmiers est contenue dans la tissu cellulaire qui occupe l'intérieur des troncs ou stipes. On opère la récolte quand les troncs ont de 10 à 15 ans, avant la première floraison et le développement complet de l'énorme spadice qui termine le stipe. On reconnaît que la fécule existe dans le tissu du palmier quand les feuilles se recouvrent d'une poudre blanche (*cire*). Si les troncs sont trop élevés, on y pratique une ponction exploratrice, et l'on juge si on peut pratiquer la récolte.

Quand ce moment est arrivé, on abat les palmiers au pied, et on les débite en billes de 1 à 2 mètres, qu'on fend longitudinalement en plusieurs morceaux. On débarrasse alors la masse cellulaire ou moelle, qui est spongieuse, blanche et tendre, de la partie corticale dure, en la réduisant en lanières

plaques métalliques, chauffées au feu. On a soin de remuer continuellement ces granules avec une apatule de bois. Au bout de quelques minutes, ils acquièrent toute la dureté nécessaire. On les crible à nouveau, et on les fait sécher à l'ombre, dans un endroit aéré.

Quelquefois, aussi, on humecte la fécule, on la soumet à l'action d'un feu modéré, et on la divise pour la transformer en granules ou petits grains. Suivant le degré de torréfaction qu'on fait subir aux granules, on obtient du *sagou blanc* ou du *sagou coloré*. Le sagou reste blanc quand la température ne dépasse pas 100° C. environ; il prend une teinte rose ou jaunâtre si elle atteint 150° C.; enfin, le sagou devient rougeâtre ou jaune roussâtre si la chaleur atteint 200° C.



1. Mauritier flexueux; 2. Arenga à sucre; 3. Cayote caustique; 4. Cycas circinal; 5. Zamier des Cafres.

qu'on râpe et qu'on broie en les écrasant dans l'eau froide contenue dans une auge. On lave la pulpe en agitant et en malaxant bien la moelle. Cette masse aqueuse est alors versée sur un tamis placé au-dessus d'une cuve. L'eau entraîne les parties féculentes, qui se déposent au fond de la cuve. Quand l'eau est presque claire, on décante, et on trouve au fond de la cuve une masse pâteuse, qu'on expose au soleil pour la sécher. Quand elle est en partie sèche, on la moule en petits pains de 12 à 16 centimètres au carré, épais de 2 à 3 centimètres. Les moules sont en terre ou fabriqués avec des feuilles vertes de sagoutier. Ces pains sont placés à mi-ombre, dans un endroit aéré, pour qu'ils durcissent.

Raffinage. — Avant de l'exporter, on lave à nouveau la fécule, et on la tamise à l'eau, puis on la laisse déposer, et on décante. On fait ensuite sécher. On obtient ainsi une poudre féculente ou farine. Cette fécule est le véritable sagou. Ce produit conserve très bien pendant longtemps toutes ses qualités alimentaires, à la condition qu'il soit placé dans un endroit très sec. Pour l'exportation, il est cependant préférable de le *granuler* ou de le *perler*.

La *granulation* du sagou est simple. Avant que la masse soit tout à fait sèche, on la passe à travers un crible à mailles assez fines Tout ce qui reste sur ce crible est mis dans un sac, auquel on donne un mouvement de va-et-vient modéré pendant dix minutes environ pour séparer le sagou perlé des parties poudreuses qu'il peut contenir. Ces granules ainsi obtenus sont très friables. Pour leur donner la résistance voulue, on les expose sur des

La *fécule du zamia* est préparée par les Cafres d'une manière différente : la masse cellulaire est enfermée dans une peau, et le tout est enterré. On laisse ainsi la masse fermenter. Après trente ou quarante jours, on la retire du sol, et on l'écrase en la mouillant. La pâte obtenue est ensuite pétrie; elle sert à confectionner des gâteaux et galettes, qu'on fait cuire sous la cendre. On estime, d'après Capus et Bois, qu'un sagoutier peut donner 350 kilogrammes de fécule, représentant 150 kilogrammes de sagou granulé. Le *sagou d'Amboine* est produit par le *metroxylon Rumphii;* le *sagou de Malabar* par le *caryota urens;* le *sagou de Saïgon* ou *de Cochinchine* par le *raphia vinifera;* le *sagou de l'Amérique du Sud* par le *mauritia flexuosa;* le *sagou des Indes* par le *cycas circinalis;* le *pain des Cafres* par le *zamia Cafra.*

Le sagou d'Amboine contient :

Amidon	86.21
Matières albuminoïdes	0.80
Cendres	0.19
Eau	12.80
TOTAL	100.00

Description du sagou commercial. — Le vrai sagou constitue plusieurs sortes commerciales, qui varient selon leur forme, leur coloration et leur provenance. Toutes se présentent en grains arrondis plus ou moins réguliers, rugueux, opaques, blancs, gris ou roses, ayant 1 à 8 millimètres de diamètre. Ces grains sont très durs; ils s'aplatissent difficilement sous la dent, sans s'écraser. Ils ne se fendent au couteau que difficilement. Ils sont toujours isolés, jamais en masses mamelonnées. Ils se gon-

flent dans l'eau ou dans la salive, sans s'y dissoudre. Ils deviennent alors transparents. Ils sont à peu près sans goût et sans odeur.

Caractères microscopiques. — La fécule de sagou pure se présente en grains de grosseur irrégulière, qui montrent des formes variables, suivant qu'ils étaient isolés ou agglomérés dans la moelle. Les grains isolés sont ronds ou ovales, elliptiques ou pyriformes, parfois bosselés sur leur contour ou terminés brusquement en pointe; les grains agglomérés sont généralement composés d'un grain volumineux et de deux à trois granules beaucoup plus petits, qui se sont séparés et affectent la forme d'une calotte hémisphérique. Le gros grain auquel ils étaient soudés a une forme plus variable : arrondi d'un côté, il est tantôt aplati, tantôt anguleux de l'autre côté; parfois, il est bosselé ou réniforme. Les gros grains mesurent 50 à 65 μ de longueur, les petits ne dépassent guère 10 à 20 μ. La plupart des gros grains présentent un hile très apparent, excentrique, fissuré ou étoilé, et des stries concentriques.



Fécule de sagou (vue au microscope).

Les sagous du commerce contiennent souvent des débris végétaux comme impuretés.

Le *sagou perlé* a subi l'action du feu. Quand on l'a désagrégé dans l'eau, on peut voir de nombreux grains ayant conservé les caractères précédents; mais on peut suivre sur d'autres toutes les transformations que l'action du feu leur a fait subir. Ils sont déformés, leur hile est devenu plus large et bien plus apparent.

Au niveau de ce point, beaucoup de grains ont éclaté et ont donné, en s'agglutinant, des masses irrégulières d'empois striées en différents sens et qui ont perdu leur forme primitive.



Fécule de manioc (vue au microscope).

Il ne faut pas confondre le *sagou* avec le *tapioca*, car celui-ci est une fécule retirée des tubercules de *manioc*, plante de la famille des *euphorbiacées*. Il ne faut pas le confondre non plus avec l'*arrowroot*, qui est produit par les tubercules ou les rhizomes de différentes plantes des familles des amomacées, zingiberacées, taccacées et aroïdées.

Enfin, il faut le distinguer également du *sagou indigène* ou *tapioca indigène*, qui est fabriqué avec la fécule de pomme de terre humide, qu'on passe à travers un crible métallique assez fin et dont on soumet les grains ainsi obtenus à l'action de la chaleur.

C'est là, d'ailleurs, un procédé pratique d'utiliser les pommes de terre gelées. Celles-ci sont pelées, puis réduites en pulpe, qui est lavée sur un tamis fin; la fécule est recueillie avec les eaux de lavage dans un fût bien propre; elle est récupérée par décantation, lavée à nouveau, essorée, séchée en partie, criblée et traitée dans une poêle sur le feu.



Fécule de pomme de terre (vue au microscope).

On peut plus simplement réduire les pommes de terre gelées en petites particules qu'on traite par la chaleur et qu'on fait sécher dans un endroit bien aéré ou en utilisant la chaleur perdue des fourneaux de cuisine. On obtient ainsi un excellent produit, qui peut remplacer le sagou ou le tapioca dans les potages.

Historique. — C'est Marco Polo qui a introduit le sagou en Europe, où il n'est commercialement connu que depuis 1729. Le premier qui fut importé en Angleterre venait des Maldives. On l'a introduit en France en 1740, sous le nom de *sagou de Chine.*

De nos jours, le commerce distingue trois sortes de sagou : 1° le *sagou blanc rosé* ou *sagou tapioca;* 2° le *sagou gris;* 3° le *sagou blanc*, qu'on appelle aussi *sagou perlé.* Il est moins estimé que les autres, il gonfle peu à la cuisson.

Le *sagou rouge brique* vient de la Nouvelle-Guinée.

Le *sagou blanc jaunâtre* à odeur musquée vient de Sumatra.

Le *sagou rouge cuivré* vient des îles Maldives; il est très estimé.

On colore quelquefois le sagou blanc avec la cochenille, pour lui donner une teinte rosée.

Le principal marché du sagou est Singapour, qui en exporte environ 30.000 tonnes par an. Très recherché dans les pays tropicaux, où il est une des bases de l'alimentation, le sagou est une immense ressource pour les Malais. Il sert à faire du pain, des galettes, de la pâtisserie, des bouillies. On le mêle souvent au chocolat et aux potages. A la cuisson, les granules absorbent l'eau et se gonflent beaucoup. Ils deviennent alors mous et translucides. Le sagou est regardé comme un aliment excellent, agréable, léger, facile à digérer.

En Europe, le sagou est employé principalement en pâtisserie; mais on en fait aussi des bouillies, des potages, etc. Il est à présumer que la consommation ira se développant, car ce produit est un excellent aliment hydrocarboné, qui peut rendre de grands services dans l'alimentation; et c'est, d'autre part, une ressource naturelle de nos colonies toute prête à être exploitée. — André PIÉDALLU.

***saltation** n. f. — Hist. nat. Transformation brusque d'une espèce vivante. ‖ Apparition soudaine d'une nouvelle espèce vivante (terme employé par les paléontologistes, en souvenir de l'adage *Natura non facit saltus*) : *Blaringhem a précisé une des causes possibles de* SALTATION *en provoquant expérimentalement la création d'espèces nouvelles de maïs, à la suite de blessures infligées intentionnellement à certains sujets* (Emmanuel de Martonne).

Shakespeare (SOUS LE MASQUE DE WILLIAM). — Voici une nouvelle solution de l'énigme shakespearienne qui passionne depuis longtemps les érudits. On sait qu'en présence des nombreuses contradictions relevées entre les caractères d'une œuvre dramatique géniale et la vie, l'éducation de l'auteur présumé, des critiques, de plus en plus nombreux, se refusent à attribuer à William Shakespeare la paternité des pièces qui ont été publiées et jouées sous son nom : l'acteur n'aurait été qu'un homme de paille. Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de retrouver l'auteur véritable du théâtre shakespearien et de percer un anonymat qui s'est ingénié à s'entourer du mystère le plus impénétrable.

On a d'abord songé à Bacon, mais l'hypothèse se heurte à un certain nombre de difficultés graves. A en croire, au contraire, P. Alvor et K. Bleibtreu (1907), dont la thèse a été reprise en 1912 et 1914 par Demblon, le dramaturge serait Roger Manners, cinquième comte de Rutland. Le travail principal de Demblon a été analysé et critiqué ici même (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 780-781). Parmi les objections qu'il soulève, il paraît surtout invraisemblable que lord Rutland ait pu écrire trois comédies et trois tragédies remarquables à l'âge de dix-sept ans.

Dans un ouvrage nourri de faits et d'idées, qui fait sensation parmi les milieux littéraires (*Sous le masque de William Shakespeare, William Stanley, VIe comte de Derby*, Paris, 1918-1919, 2 vol. in-12, XVI-355 p. et 303 p.), Abel Lefranc, professeur au Collège de France, pose la question sous un jour nouveau. Il était fatal qu'un spécialiste de l'histoire littéraire du XVIe siècle fût attiré par cette grande énigme historique, une des plus passionnantes des temps modernes.

Il ne s'agit plus ici, en effet, d'une simple curiosité historique comme pour le Masque de fer ou l'évasion hypothétique de Louis XVII du Temple. Le problème a une portée singulièrement plus haute : c'est toute la méthode de la critique littéraire actuelle qu'il met en jeu. En s'appuyant sur les données de l'histoire, de la sociologie, de la psychologie, la science explique aujourd'hui l'œuvre par l'homme; elle montre les relations étroites qui existent entre les productions littéraires ou artistiques et le caractère de l'auteur, sa vie, son milieu, ses joies et ses tristesses. Il n'est pas de génie, si primesautier ou si épris de l'art pour l'art, dont on ne puisse reconstituer la formation et retrouver les attaches. A la lueur de ce nouveau flambeau, maints problèmes obscurs se sont éclairés; replacées dans leur cadre originaire, les œuvres ont repris leur réelle valeur et ont gagné à être regardées dans une juste perspective. Et, seul, un des plus grands génies de l'époque moderne échapperait à la loi commune, à laquelle sont soumis pourtant même un Dante, un Camoëns, un Gœthe, un Hugo? La vie d'un homme aussi célèbre est enveloppée d'une opacité ténébreuse, et le peu que nous en savons, loin d'expliquer son œuvre, ne nous apporte que contradictions et invraisemblances.

La critique négative. — La thèse d'Abel Lefranc comporte d'abord une partie négative, qui renforce les arguments déjà présentés par les baconiens et les rutlandiens : l'auteur des pièces publiées sous le nom de William Shakespeare ne saurait être le petit acteur de Stratford-sur-Avon. Et il fournit à l'appui de son assertion un faisceau de documents et de preuves qui sont de nature à emporter la conviction chez tous ceux qui jugent librement, sans esprit préconçu et sans une foi aveugle dans les opinions admises et consacrées par la tradition. Aucune assimilation n'est possible entre William Shakespeare et Molière. Fils d'un tapissier et valet de chambre du roi, en contact avec la cour dès ses jeunes années, Molière avait fait de fortes études au collège de Clermont et se fit même recevoir avocat à Orléans; après dix ans de vie de comédien ambulant, il consignait, à trente ans passés, dans ses premières pièces, les résultats d'un savoir et d'une expérience déjà singulièrement mûris. Au contraire, William Shakespeare arrive à Londres, en 1587, de sa campagne natale, à peu près, sinon totalement illettré — il n'a jamais connu l'orthographe de son nom, qu'il signe chaque fois d'une façon différente (les fac-similés sont reproduits dans l'ouvrage de Lefranc) — et on pourrait admettre qu'au bout de quelques années il ait écrit coup sur coup une série de chefs-d'œuvre qui supposent à la fois une maîtrise exceptionnelle de la langue poétique, une connaissance approfondie du cœur humain en général et des diverses classes sociales en particulier, et surtout une érudition prodigieuse? Ce serait un miracle, et l'histoire littéraire, pas plus que la science, ne croit aux miracles.



William Stanley, VIe comte de Derby (d'après une gravure du XVIIe siècle).

Pour Lefranc, comme pour les partisans de l'hypothèse Rutland, l'auteur des drames shakespeariens ne saurait être qu'un membre, savant et lettré, de l'aristocratie anglaise, qui a voulu rester caché.

Cette œuvre révèle d'abord un ensemble étonnant de connaissances, dont beaucoup sont très spéciales et qui n'ont pu être acquises que par une éducation raffinée et de longues études faites à loisir. Dès ses premières pièces, l'auteur est familier avec la mythologie et la littérature antiques; il a lu des auteurs grecs ou latins, dont il n'existait pas, à son époque, de traductions anglaises. Il a pénétré les arcanes du droit et de la procédure comme un juriste; il parle musique comme un musicien. Il manifeste une pratique approfondie des cours et des usages aristocratiques; il n'ignore rien des sports de la haute société, qu'il s'agisse du cheval, de l'escrime ou de la vénerie. Est-ce là le fait d'un petit acteur campagnard?

Il n'est pas moins incontestable que le grand dramaturge a voyagé beaucoup : l'insistance avec laquelle il revient, dans diverses pièces, sur l'utilité des voyages pour former l'esprit, prouve que l'auteur parle en connaissance de cause. Il a vécu à l'étranger : en France d'abord, d'où il a rapporté, comme le montre Lefranc, une vive sympathie pour nos mœurs et une connaissance très juste des gentilshommes, des dames, de l'amour, déjà raffiné et spirituel, dans les cours de l'époque. Il a visité l'Italie, tout au moins l'Italie du Nord : pour quiconque connaît Venise et Vérone, certaines pièces shakespeariennes ont une *sapor d'Italia* indéfinissable, mais à laquelle on ne se trompe pas, comme certains vers de Lamartine (malgré des erreurs matérielles de souvenirs) *sentent* Sorrente. Pour reconstituer de façon si frappante l'ambiance d'un milieu, il faut s'en être imprégné soi-même. Enfin, Lefranc a signalé un pastiche frappant de la littérature et du caractère espagnols.

Que dire de l'homme et de son caractère? Ici, le terrain est plus mouvant, et on ne saurait s'y aventurer qu'avec précaution. Certes, les portraits de Shakespeare que nous possédons, avec les rondeurs banales, les yeux en boule et inexpressifs, la figure de cabotin satisfait, n'ont rien de commun avec les masques puissants ou convulsés, les éclairs de génie qui brillent dans les yeux d'un Dante, d'un Gœthe, d'un Chateaubriand; mais la tête prognathe, lippue et crépue d'un fier poète presque contemporain, nous montrerait en revanche que, comme eût dit le bonhomme Chrysale, il ne faut pas toujours « se fier à la guenille ». Les oppositions morales qu'on a pu relever entre la noblesse de pensée du théâtre shakespearien et la dureté de cœur, l'amour du lucre chez l'acteur de Stratford, ne sont pas non plus suffisamment convaincantes : combien relèverait-on de contradictions analogues chez des écrivains de notre époque, idéalistes dans leurs œuvres, très réalistes et très âpres au gain dans leur vie!

Beaucoup plus démonstratif me paraît l'argument tiré du testament, cet étrange testament si plat, si

banal, dans lequel William Shakespeare ne fait pas la moindre allusion à ses œuvres, à ses manuscrits, à ses livres. Quelle criante invraisemblance !

Enfin, il est bon de rappeler combien le théâtre de Shakespeare est difficile à jouer. C'est Charles Lamb qui l'a observé le premier, et nul n'était plus qualifié pour faire cette remarque. On pourrait insister là-dessus et rappeler qu'en France, tout au moins, il n'a jamais paru possible, même aux plus fervents admirateurs de ce théâtre, de mettre sur la scène une pièce de Shakespeare intégrale, sans remaniements, sans coupures. Ces drames et ces comédies ne sont pas l'œuvre d'un acteur, mais d'un homme de livres, qui fait le désespoir de tous les metteurs en scène, tant il s'est placé au-dessus des contingences du métier

Donc, William Shakespeare est un prête-nom. Et ceci explique que sa vie soit si obscure et si peu connue, tandis que nous sommes abondamment renseignés sur l'existence de tous ses contemporains notoires, beaucoup moins célèbres de son vivant : le public et les lettrés ne prenaient pas garde à un homme dans lequel on devinait le simple courtier littéraire.

Mais qui donc se cache derrière son masque?

William Stanley — Un ensemble de présomptions vraiment remarquable a conduit Abel Lefranc à identifier l'auteur du théâtre shakespearien avec William Stanley, sixième comte de Derby, l'ancêtre de l'actuel ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Né à Londres en 1561, second fils du comte Henry, élevé à l'université d'Oxford, William Stanley, en 1582, partit pour l'étranger en compagnie de son précepteur, Richard Lloyd ; il voyagea pendant plusieurs années, en France d'abord, où il reçut un accueil flatteur à la cour de Henri III avant de s'installer quelque temps dans la région d'Angers, puis en Navarre, en Espagne, en Italie et, peut-être, dans l'Allemagne du Sud. Il est difficile de fixer l'itinéraire de ces pérégrinations, que la légende a dénaturées de bonne heure.

En tout cas, William Stanley est de retour à Londres en 1587. Il rentre dans sa résidence seigneuriale du Lancashire, où bientôt sont données des représentations théâtrales — coïncidence extraordinaire — par des comédiens de Stratford-sur-Avon. C'est peu après cette date que les critiques placent la composition de la première pièce shakespearienne, *Peines d'amour perdues.*

En 1594, le jeune noble est immatriculé à l'école de droit de Lincoln's Inn, à Londres. Il perd successivement son père et son frère Ferdinando (16 avril 1594), dont la mort étrange et inopinée fut attribuée à l'empoisonnement, à des manœuvres de sorcellerie, comme aussi à des causes politiques. Cette mort, qui faisait de William le sixième lord Derby, fut en même temps le point de départ de procès et de pénibles discussions familiales, qui troublèrent sa vie pendant près de quinze ans

Le 26 janvier 1595, il épouse Elisabeth de Vere, petite-fille de lord Burleigh. « Les plus récents biographes de Shakespeare pensent que le *Songe d'une nuit d'été* a dû être composé et joué pour cette circonstance ». Par une délicate prévenance envers sa future, le lord poète l'aurait préparé pour les fêtes de son mariage.

Ce mariage ne fut pas très heureux. Aux ennuis du procès, à certains besoins d'argent qui provoquèrent des ventes forcées et des emprunts onéreux, s'ajoutèrent des préoccupations constantes pour la santé précaire de la comtesse, sans compter des accès de jalousie et des scènes fréquentes. C'est l'époque où sont composées les pièces les plus sombres, les plus amères du théâtre shakespearien. En revanche, *la Tempête*, qui, en clôturant cette série de chefs-d'œuvre, marque le retour à la sérénité et à l'optimisme, coïncide avec la solution heureuse des grands procès de lord Derby.

William renonce, en 1617, au patronage de sa compagnie de comédiens et vit de plus en plus isolé dans son château. A noter qu'il laisse publier sous son vrai nom une pavane, en 1624. La mort de sa femme, en 1627, achève de le confiner dans sa retraite, où il meurt le 29 septembre 1642.

L'homme avait une figure énergique et intelligente, une tête de penseur ou d'homme d'action ; son écriture, dont nous possédons de nombreux exemplaires, est nette, élégante, vigoureuse et révèle, au dire des graphologues, une intelligence supérieure.

Sa vie cadre avec l'œuvre shakespearienne, non seulement par l'ensemble, mais par de nombreux détails qu'a relevés Abel Lefranc. En dehors des présomptions, nous avons même un commencement de preuve : c'est une lettre de juin 1599, écrite par un agent politique, Georges Fenner. Celui-ci déclarait que lord Derby, à ce moment, « était uniquement occupé (*busyed only*) à écrire des pièces pour les comédiens professionnels ».

Voilà donc un fait établi : William Stanley, qui n'a jamais rien publié sous son nom (en dehors d'une pavane), a écrit des pièces de théâtre. Comme l'auteur présumé des pièces shakspeariennes, c'est un aristocrate érudit et lettré, juriste, musicien, grand voyageur en Europe occidentale. Toutes les conditions requises se trouvent réunies.

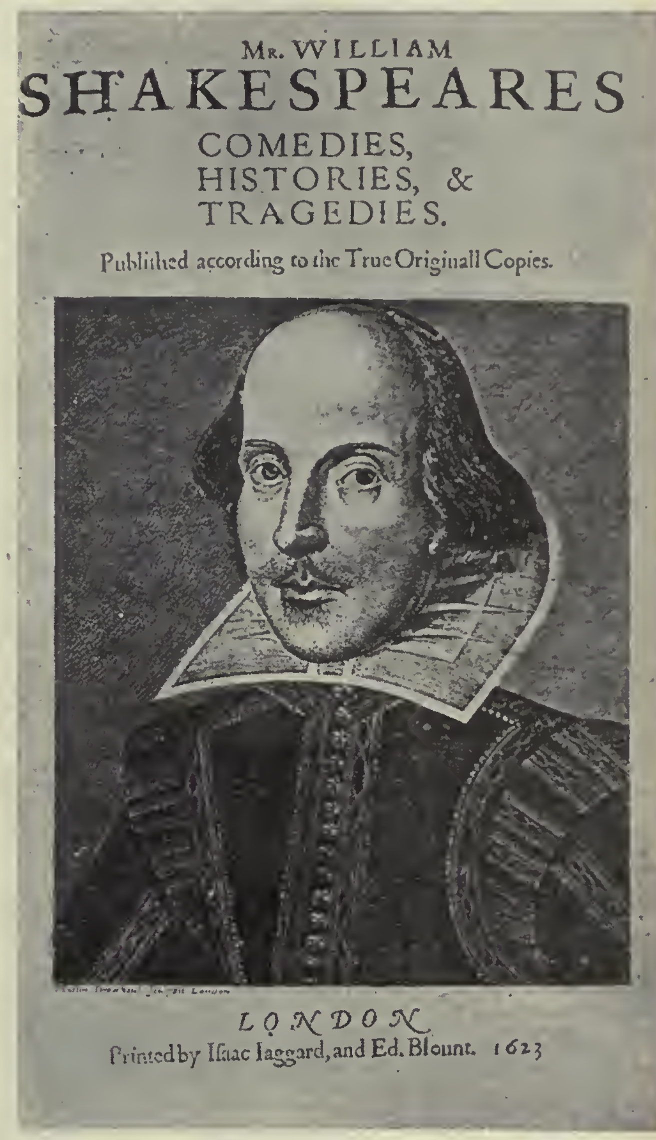
Mais pour quelle raison l'auteur réel aurait-il gardé l'anonymat ? Il suffit de se rappeler à quel point, à cette époque, étaient méprisés, dans l'aristocratie, les comédiens et tout ce qui touchait à la scène. Or lord Derby était un grand personnage ; si grand que les adversaires de la reine Elisabeth songèrent un instant à lui offrir la couronne (en 1599). Pour un homme d'un tel rang, c'était déchoir que d' « écrire des pièces pour les comédiens », fussent-elles géniales, ce que son entourage n'était pas à même d'apprécier : bizarrerie, originalité, pour laquelle convenait l'anonymat, qui datait d'ailleurs d'une époque où William Stanley n'était pas encore chef de famille.

Quelques pièces. — Serrant la question de plus près, Abel Lefranc a examiné quelques pièces shakespeariennes qui permettent des rapprochements suggestifs avec l'existence de lord Derby.

Peines d'amour perdues retrace la vie de la cour de Navarre, où passa William Stanley vers 1583-1584. On retrouve les principaux protagonistes, à peine démasqués : Henri de Navarre, notre futur Henri IV, Biron, Dumaine, qui serait Mayenne, Marguerite de Navarre, etc., sans oublier le précepteur pédant et gênant, figuré sous les traits d'Holophernes. Il n'est pas jusqu'au voyage des deux princesses qui n'ait une base historique. Et l'épisode d'Ophélie (dans *Hamlet*), dont on n'a jamais retrouvé la source, rappelle singulièrement une anecdote bien connue à la petite cour de Nérac et contée par Marguerite.

Le personnage d'Hamlet, dans lequel tous les commentateurs ont cru reconnaître l'auteur peint par lui-même, évoque des traits connus de lord Derby : son pessimisme, son caractère inquiet et emporté, son amour de la solitude ; comme lui, c'est un prince protecteur des comédiens, leur donnant des conseils, récitant ses propres vers. La mort du père de Hamlet rappelle étrangement la fin mystérieuse de Ferdinando. Yorick est un bouffon de la cour, dessiné d'après nature.

On retrouve aussi l'auteur — et lord Derby — dans Jacques de *Comme il vous plaira :* grand voyageur, à la fois misanthrope et bon, aimant la nature avec une sensibilité extraordinaire pour l'époque, qui ne pouvait être le fait que d'un esprit très raffiné.



Mr. WILLIAM
SHAKESPEARES
COMEDIES,
HISTORIES, &
TRAGEDIES.

Published according to the True Originall Copies.

LONDON
Printed by Isaac Iaggard, and Ed. Blount. 1623

Portrait de William Shakespeare, sur la couverture d'un de ses ouvrages, édité en 1623.

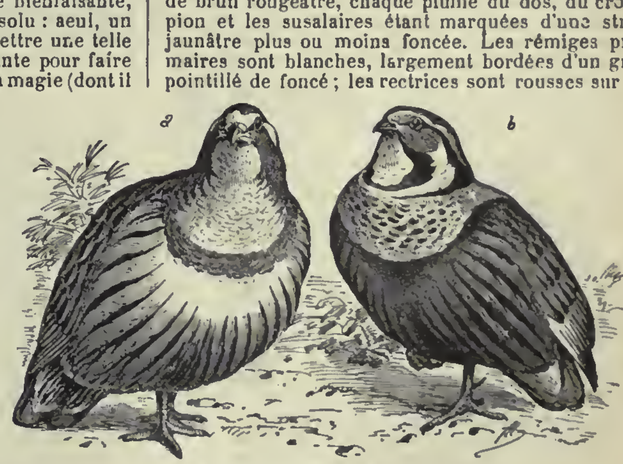
Enfin, le duc Prospero, de *la Tempête*, est le grand seigneur désabusé et amoureux de la retraite. Cette pièce est d'autant plus significative qu'elle tend visiblement à défendre la magie bienfaisante, dont Jacques Ier était l'adversaire résolu : aeul, un très gros personnage pouvait se permettre une telle hardiesse et avait une autorité suffisante pour faire représenter un tel drame à la cour. La magie (dont il est fort question dans d'autres pièces shakespeariennes) était de tradition dans l'aristocratie anglaise, et il se trouve justement que lord Derby fut le protecteur de John Dee, astronome et magicien réputé.

On le voit, les présomptions apportées par Abel Lefranc en faveur de son hypothèse sont vraiment impressionnantes. Avec lui, l'énigme de Shakespeare semble toucher à sa solution. Quoi qu'on ait pu dire, il importe beaucoup de savoir quel a été le grand écrivain et penseur caché derrière le masque de l'acteur de Stratford et de voir briller les reflets de sa vie à travers les joyaux de son œuvre. — ALBERT DAUZAT.

tétraogalle n.m. Nom qui sert à désigner un genre d'oiseaux de l'ordre des gallinacés et de la famille des phasianidés.

— ENCYCL. Ces oiseaux sont caractérisés par un bec un peu allongé, robuste et large, à culmen arqué vers la pointe, par une petite tache en arrière des yeux, par des ailes médiocres et pointues, dont les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues, par une queue large, assez allongée, formée de dix-huit rectrices, par des tarses courts, forts, portant un éperon pointu. Les sexes sont semblables. A cause de leur taille, ils sont fréquemment appelés *faisans des neiges* ou parfois *coqs des neiges.*

Le tétraogalle de l'Himalaya (*tetraogallus himalayensis*) est l'un des plus connus et des plus beaux. Le capuchon, les joues et la nuque sont gris, le reste des parties supérieures étant généralement gris cendré, mais finement tacheté de noir. Les ailes sont d'un cendré pur, et le dos est teinté de brun rougeâtre, chaque plume du dos, du croupion et les susalaires étant marquées d'une strie jaunâtre plus ou moins foncée. Les rémiges primaires sont blanches, largement bordées d'un gris pointillé de foncé ; les rectrices sont rousses sur la vexille externe et finement tachetées de noir et de gris sur la vexille interne. Le menton et la gorge sont blancs, mais encadrés par deux bandes châtaines qui partent l'une de l'œil, l'autre de la commissure des mandibules. Les plumes de la poitrine sont écailleuses, l'abdomen est gris, pointillé de brun, chaque plume étant marquée par une double tache châtaine. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Le bec est pâle et les pattes rouge jaunâtre.



Tétraogalle : *a*, du Tibet ; *b*, de l'Himalaya.

La longueur totale est de 0 m,70; l'aile a 0 m,32 et la queue 0 m,20. La femelle est un peu plus petite. Ce bel oiseau se rencontre de la portion occidentale du massif himalayen jusqu'au Népaul et au Tibet. Ces animaux vivent en petites sociétés de cinq à dix individus, rarement de vingt à trente, et à la limite supérieure de la végétation.

Souvent, l'un d'eux, perché sur un rocher du voisinage, prévient la société d'un danger probable; aussi sont-ils difficiles à tirer. En hiver, ils émigrent parfois dans les régions de moyenne altitude. Ils se nourrissent d'herbes et, occasionnellement, de mousses, de racines et de fleurs. Les œufs ressemblent à ceux des grouses, mais ils sont un peu plus allongés. Ils sont olive clair et finement marqués de taches châtaines. Ce genre renferme encore sept espèces intéressantes par leur plumage.

Le tétraogalle tibétain (*tetraogallus Thibetanus*) du Tibet et de l'ouest de la Chine (Mou-pin) est une des plus petites espèces du groupe. Il a la tête, la nuque et le manteau gris, la gorge et la poitrine blanches. Le tétraogalle de Henri (*tetraogallus Henrici*), dont la gorge et la poitrine sont grises, ainsi que les suscaudales, vit aux environs de Tatsien-lou. On peut encore signaler le tétraogalle caspien de l'Asie Mineure et de la Transcaspie (*tetraogallus Caspius*) et le tétraogalle des monts Altaï (*tetraogallus Altaicus*). Pour l'espèce du Caucase (*tetraogallus Caucasicus*), on avait créé le genre *chourtka* (*chourtka Alpina*). — A. Ménégaux.

Thomsen (MALADIE DE). [Syn. : *Myotonie congénitale.*] Maladie caractérisée par un certain nombre de symptômes relevant d'une contraction irrégulière des muscles, soit sous l'influence de la volonté, soit par action réflexe, soit, encore, par excitation électrique.

La première chose qui frappe, chez les malades atteints de la maladie de Thomsen, c'est l'évidente disproportion, presque paradoxale, entre le développement de leur musculature et sa faiblesse ou, plutôt, sa presque impuissance. Si l'on commande à un homme atteint de cette affection d'exécuter un mouvement quelconque, on constate qu'il ne le fait qu'après une attente marquée. Et, au cours même de ce mouvement, il est parfois arrêté subitement. S'il marche, il suffit d'un très minime obstacle pour le faire choir.

La cause en est dans l'existence d'une anomalie du fonctionnement musculaire, où la contraction normale est remplacée par une contracture. Pour exécuter le mouvement prescrit, ce sujet a besoin d'attendre que cette contracture cesse. D'autre part, le moindre obstacle, un petit caillou rencontré par son pied, un coin de tapis relevé, renouvelle cette contracture et risque de le faire tomber. Cette contracture, on a pu l'étudier en faisant passer un courant faradique dans les muscles. Elle se produit alors, et on remarque que, lorsque le courant cesse de passer, elle ne cesse pas subitement comme une contraction normale, mais par secousses graduelles, « en escalier ». Ainsi peut-on voir certains malades de cette catégorie, lorsqu'ils rient, persister à présenter le faciès du rieur, même lorsque leur envie de rire est passée depuis longtemps (Pitres et Dallidet, Dopter). De même, si la réaction myotonique intéresse la région oculaire, il y a du retard dans les mouvements du globe de l'œil, de l'hésitation à ouvrir et à fermer les paupières; si elle intéresse les muscles du pharynx, elle apporte un obstacle sérieux à la déglutition, etc. Cette contracture du muscle remplaçant la contraction se voit donc dans les mouvements volontaires, d'une part, dans les mouvements provoqués électriquement, d'autre part. On peut encore la voir dans les contractions qui suivent de façon réflexe les impressions superficielles et, ainsi, peuvent être viciés les réflexes plantaire, crémastérien, etc. On constate aussi parfois, chez ces malades, de la rétraction de certains tendons.

C'est surtout au régiment, plus que dans la vie courante, que se manifestent les inconvénients graves de la maladie de Thomsen. Le malade de ce genre est, en effet, incapable d'exécuter les mouvements prescrits dans le même laps de temps que ses camarades, et son incapacité physique inattendue est mise sur le compte d'une mauvaise volonté évidente. Cette incapacité est telle que les médecins militaires qui l'ont étudiée concluent que la réforme s'impose pour les malades qui en sont atteints (Dopter, Froment et Desmarquest). L'anatomie pathologique de la maladie de Thomsen, incomplètement connue, montre un développement exagéré du sarcoplasme qui sépare les fibrilles musculaires les unes des autres et un certain degré d'atrophie de ces fibrilles elles-mêmes. Quant au traitement de cette affection, qui est congénitale et se manifeste en général de très bonne heure, il peut être actuellement considéré comme inexistant. — Dr Henri Bouquet.

Tisza (Etienne, COMTE), homme politique hongrois, né à Budapest le 22 avril 1861, mort dans cette ville le 31 octobre 1918. Etienne Tisza appartenait à une famille de la grande bourgeoisie hongroise anoblie par François-Joseph. Son père, Coloman Tisza, avait, comme président du conseil hongrois, fait occuper, en 1878, la Bosnie et l'Herzégovine et s'était montré l'un des plus fidèles soutiens de la politique dualiste inaugurée, en 1867, par Andrassy. Aussi Etienne Tisza reçoit-il une éducation aussi allemande que magyare. Il fréquente, en effet, les établissements scolaires de Berlin et l'université d'Heidelberg avant d'achever ses études à Budapest, où il conquiert le grade de docteur ès sciences politiques (1882). Aussitôt après, il entre au ministère de l'intérieur, où il se spécialise dans l'étude des questions économiques. Envoyé à la Chambre des représentants en 1886, il se fait, en effet, connaître par ses rapports sur les problèmes agraires et sur ceux qui ont trait à l'éducation.

Dès 1897, il exerce une sérieuse influence. Une première fois (1903), Etienne Tisza arrive à la présidence du conseil.



Comte Etienne Tisza.

Ses idées sont, dès cette époque, bien arrêtées. A l'intérieur, hostilité déclarée contre tout changement du régime politique et du système électoral qui assure aux grands propriétaires et à la riche bourgeoisie la suprématie; préoccupation de réaliser l'unité magyare par l'asservissement complet des nationalités allogènes; annihilation, au besoin, de leur individualité ethnique par la magyarisation. Pour soutenir cette politique, la manière forte, c'est-à-dire le gouvernement dictatorial, réalisé, au besoin, contre le Parlement. A l'extérieur, la fidélité au régime dualiste, dont son père fut un des artisans, ne lui apparaît pas comme suffisante : l'alliance austro-hongroise doit être non seulement maintenue, mais resserrée, et de telle façon que la Hongrie y soit, dans l'empire des Habsbourg, dominatrice.

L'action prépondérante du royaume magyar doit entraîner à la remorque de l'Allemagne la double monarchie, auxiliaire dévouée d'une politique de conquête à laquelle elle-même trouvera son compte. Une des idées favorites de Tisza est, en effet, celle-ci : la position mondiale de la Hongrie dépend de la position mondiale de l'Allemagne. Dès 1897, il exposait dans son ouvrage : *la Politique agraire en Hongrie*, le plan d'un *Mitteleuropa*. Ces idées n'eurent pas toutes, tant s'en faut, l'assentiment de la Chambre hongroise. Méprisant le parlementarisme, Tisza gouverna malgré l'opposition de la plus grande partie de la Chambre, opposition bruyante, qui dégénéra bientôt en obstruction et amena à Budapest des scènes scandaleuses. Après les séances particulièrement tumultueuses des 16-18 novembre 1903, Tisza obtient la dissolution de la Chambre et gouverne seul. C'est, pendant un peu plus d'un an, la dictature. Au début de 1905, il est battu aux élections générales et se retire dans ses terres.

En 1913, il reparaît sur la scène politique, président de la Chambre et la dirigeant avec son habituelle brutalité (l'intervention de la police dans la salle des séances est alors chose courante); il est bientôt appelé par François-Joseph à une deuxième présidence du conseil.

Tout l'intérêt de l'empereur s'était alors porté sur l'armée, armature indispensable de l'empire, non moins que sauvegarde extérieure. Tisza se fait l'âme de cette politique. Malgré l'hostilité évidente de la majorité du Parlement, où le parti libéral de Kayrolyi, appuyé par les aspirations du pays, prend la plus grande importance, Tisza présente le projet de loi sur l'augmentation des effectifs et, sous la seule pression des baïonnettes, obtient le vote de la loi. Dès lors, le premier ministre hongrois est tout-puissant à la cour de Vienne. Il devient l'homme de confiance de l'empereur François-Joseph et, aussi, de Guillaume II, qui voit dans la Hongrie, comme Tisza lui-même, le pivot de la politique allemande en Orient. L'influence de Tisza et sa communauté de vues avec l'empereur d'Allemagne se manifestent et dans l'appui moral prêté à la Bulgarie lors de sa brusque attaque contre les Alliés et par l'attitude belliqueuse de l'Autriche-Hongrie à la fin de 1913, lors du règlement des questions soulevées par les deux guerres des Balkans. Dès lors, la cour de Vienne, dirigée par Tisza, s'est nettement posée en ennemie des Serbes et de leurs légitimes revendications sur les territoires autrichiens (Bosnie et Herzégovine) qui ont dépendu de l'ancienne Grande-Serbie. Dès les premiers mois de 1914, Tisza, qui a réduit au rang de sous-ordre le comte Berchtold, ministre des affaires étrangères austro-hongrois, est décidé à engager la guerre générale pour réaliser les ambitions allemandes, qui sont aussi les siennes propres et celles de la Hongrie.

Un obstacle : l'archiduc François-Ferdinand, promoteur d'une politique slave. Sur les suggestions de Guillaume II, Tisza est chargé de le convertir, et il élabore le programme dit « de Konopischt », qui n'est autre que celui du remaniement complet de l'Europe orientale, conduite à de nouvelles destinées par l'archiduc et ses successeurs.

L'entrevue de Konopischt entre le kaiser et François-Ferdinand n'amène pas le résultat espéré et, le 28 juin, l'archiduc succombe à Sarajevo, sous les balles de Prinzip ; l'attentat fut facilité, semble-t-il, par l'inertie des autorités officielles et de la police. Tisza laissa-t-il faire, ou prépara-t-il? Point encore obscur. Toujours est-il que, dès lors, le premier ministre hongrois a le champ libre. De concert avec l'Allemagne, il examine le parti qu'on peut tirer de l'attentat, et l'ultimatum du 23 juillet 1914, bien qu'émanant officiellement du comte Berchtold, est bien, en réalité, l'œuvre de Tisza, assisté du comte Forgach. Car c'est pour la Hongrie unitaire et impérialiste de Tisza que la race serbe est la grande ennemie. De concert avec l'Allemagne, Tisza a préparé de longue main la guerre et, au moment voulu, l'a déchaînée. A l'heure où furent jetées dans la balance les destinées des peuples, les ambitions magyares incarnées dans Tisza ont pesé aussi lourdement que le pangermanisme de l'entourage impérial.

Pendant la guerre Tisza s'efforce de réaliser la Hongrie unitaire, d'abord. Vis-à-vis des groupements ethniques qui forment la moitié de la population transleithane (les Hongrois n'étant guère plus de 50 p. 100), la politique dont Tisza fut le plus qualifié des représentants se résume en deux mots : *assujettissement, magyarisation.* Slovaques, Serbo-Croates, Roumains ont vu depuis le compromis de 1867 disparaître les derniers vestiges de leur indépendance. D'où, chez toutes ces nationalités, un mouvement national très fort et particulièrement intense depuis la guerre. Slovaques, Serbo-Croates, Roumains réclament l'autonomie,... prétention justifiée par le principe du droit des peuples et par les rigueurs de la politique magyare. Tout en déclarant officiellement que « l'opinion publique de Hongrie respecte le principe des nationalités, que l'opinion magyare tout entière veut le libre développement et la prospérité des nationalités », il soumet ces nationalités, pour briser en elles tout esprit particulariste, à un régime de terreur : suppression de la presse non magyare, transformation des écoles slaves ou roumaines en écoles magyares, confiscation de biens, déportations.

Tisza veut non seulement la Hongrie unie, mais la Plus grande Hongrie, c'est-à-dire le rattachement à la Hongrie de tous les pays sud-slaves : Bosnie, Herzégovine, Serbie. Pour réaliser cette conception, la Hongrie doit nouer avec l'Allemagne des liens toujours plus étroits. La subordination de plus en plus complète de l'Autriche-Hongrie à l'Allemagne au cours de la guerre peut être regardée comme étant en très grande partie l'œuvre de Tisza. Quand, à partir de 1915, l'idée du *Mitteleuropa* — l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie unies pour former le noyau de l'empire universel — se cristallise et prend forme, Tisza, qui en fut vingt ans auparavant le promoteur, en est l'un des plus zélés partisans. Une première étape : le renouvellement de la convention douanière austro-hongroise conclue en 1907. Tisza l'exécute et la garde secrète, sans vouloir tenir compte des demandes d'explication du Parlement, car elle servira de base à l'édification des conventions douanières de la future combinaison magyaro-austro-allemande.

Malgré l'opposition des libéraux du comte Karolyi, Tisza réussit à conserver le pouvoir. Il a, en effet, derrière lui le « parti du travail », dont il est le fondateur et qui, malgré son étiquette d'apparence populaire, est, en réalité, le parti conservateur. Il revendique « la direction de l'Etat pour la caste des seigneurs magyars contre les nationalités non magyares et contre les milieux inférieurs du peuple ». Comme tel, il s'opposa à toute réforme électorale.

Tout-puissant encore à la mort de François-Joseph, Tisza fut obligé par Charles Ier à démissionner (23 mai 1917), sa présence étant un obstacle à la politique de paix poursuivie, à cette date, par le gouvernement autrichien. Son influence n'en demeura pas moins très grande sous les ministères Weckerlé et Esterhazy, et à cette influence est dû l'échec de toutes les tentatives de réforme électorale. En septembre 1918, Tisza fit un voyage en Bosnie, Herzégovine et Dalmatie, pour préparer le rattachement de ces pays à la Hongrie; il y exposa devant les délégués slaves, avec sa brutalité ordinaire, les principes de la politique panmagyare et ne recueillit, au lieu de l'adhésion escomptée, qu'un redoublement d'opposition.

Le 31 octobre, la révolution éclate à Budapest; une bande de soldats, pénétrant dans la maison de Tisza, lui notifie sa condamnation « comme l'un des responsables de la guerre » et exécute le représentant le plus convaincu et le plus brutal du fanatisme de race et de caste qui fut l'âme de la vieille Hongrie. — Léon Abensour.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — Le gérant : L. Grosley.



La glycine du vieux puits.





Glycines, anémones, narcisses.

N° 146. — Avril 1919

Académie française. — *Election et réception de Louis Barthou.* Le 2 mai 1918, l'Académie française procéda à une élection pour pourvoir au remplacement de Henry Roujon. Les candidats à ce fauteuil étaient Louis Barthou, Pierre Veber et André Maurel. Il y avait 27 votants. Au premier tour, Louis Barthou fut élu par 20 voix (v. p. 739), contre 4 à Pierre Veber et 3 à André Maurel. La réception solennelle a eu lieu le 6 février 1919. Entouré de ses deux parrains, R. Poincaré et P. Loti, Barthou a, selon l'usage, prononcé l'éloge de son prédécesseur.

Fonctionnaire consciencieux, qui fournit une brillante et rapide carrière, écrivain agréable, mais dont le bagage se réduit à trois ou quatre volumes de chroniques, Roujon n'offre rien qui prête particulièrement aux développements oratoires. A cette figure un peu effacée Barthou, cependant, sut, par la magie de sa parole, donner un relief inattendu et, pendant plus d'une heure, sans longueurs ni redites et sans que l'intérêt de l'auditoire faiblît un instant, il parla sur Henry Roujon.

Il est vrai qu'en orateur consommé, Barthou sait adroitement profiter — au besoin, même, il les provoque — de toutes les occasions de s'évader un peu de son sujet pour s'élever à des considérations plus générales. Ainsi, à propos de Roujon, il parla successivement de l'enseignement secondaire, dont il signala les errements; de Déroulède, en qui il salua « l'apôtre enflammé de la revanche »; de l'instabilité ministérielle, qu'il déplora; de Jules Ferry, dont il aurait voulu dire davantage; de Guillaume II, qu'il flétrit d'une période cinglante; de la femme française, à qui il rendit un juste hommage pour « son dévouement, sa ténacité confiante, sa charité tendrement fraternelle, pendant la guerre ». Par là, Barthou est parvenu à donner à son discours une ampleur et une élévation que la seule personnalité de son prédécesseur ne lui eût peut-être pas fournies.

L'habileté oratoire de Barthou se marqua dès son début. Au lieu de s'attarder à ces banales protestations d'indignité, dont les récipiendaires enveloppent volontiers l'expression de leur gratitude, Barthou est entré de plain-pied dans son sujet, et ce n'est qu'après avoir donné une première esquisse de son personnage qu'il a, avec une franchise simple et émue, présenté son remerciement.

Ma reconnaissance se mesure au vif désir que j'avais d'être des vôtres. L'Académie a toujours tenté les hommes politiques. Déjà, en 1867, Sainte-Beuve trouvait qu'elle les tentait trop. Moins sévères que lui, vous n'avez pas craint, en m'accueillant, une invasion parlementaire, favorisée par la camaraderie. Si, depuis mon élection, vous avez ouvert vos rangs avec un éclat digne de vous et de lui à un autre homme politique, la noble camaraderie par laquelle il a été appelé au milieu de vous est celle du pays tout entier, qui a su gré à son patriotisme indomptable de l'avoir, avec les grands chefs et les grands soldats de l'armée nationale, aimé et servi, défendu et sauvé. Pour ma part, je vous dois la seule joie que la vie pût me donner encore. Elle m'a flatté dans mon amour-propre, mais elle m'a surtout ému jusqu'au fond du cœur. Messieurs, je vous remercie tout à la fois de l'honneur et du bien que vous m'avez faits.

Il n'est pas besoin de relever le discret hommage rendu ici à Clemenceau.

Barthou aborde ensuite la biographie de Henry Roujon. Il y a mis une remarquable conscience, qui ne laisse plus rien ignorer des atavismes de l'ancien directeur des Beaux-Arts, ni de ses hérédités. Nous savons, désormais, qu'en lui « plusieurs races s'étaient rencontrées et fondues, au milieu desquelles le Midi prédominait », pour faire de ce Parisien de Paris un cadet de Gascogne. Nous entrons également dans la familiarité du grand-père Roujon, ouvrier ébéniste, qui, parti du Dauphiné pour faire le tour de France, « ne revint ni au pays natal ni à sa profession »; nous faisons aussi connaissance avec le docteur Roujon, père de Henry, et il n'est pas jusqu'aux silhouettes de l'oncle Jean, de l'oncle Barthélemy, de l'oncle François et de l'oncle Honoré qui n'apparaissent, dessinées d'un trait rapide et alerte, dans ce défilé familial. A laquelle de ces influences obéissait le jeune Henry Roujon, lorsque, boudant à la profession d'avoué que rêvait pour lui son père, il se tourna vers la littérature? S'il n'a pu entièrement résoudre ce problème, Barthou n'en a, du moins, négligé aucune donnée. De même, il a retracé minutieusement, et non sans malice, les années d'études de Henry Roujon; et, à ce propos, avec l'autorité que lui confère son titre d'ancien ministre de l'instruction publique, il a prononcé sur la question, plus que jamais actuelle, de l'enseignement secondaire, de fortes paroles qu'il est opportun de citer :



Henry Roujon.

L'enseignement secondaire se proposait moins alors d'accabler l'esprit sous une encyclopédie que de lui donner une méthode... On savait quelle force de vie renferment les langues mortes... Les belles-lettres étaient en honneur pour orner les esprits et pour forger les caractères. On pensait, à l'exemple de Descartes et de Pascal, qu'elles n'étaient même pas inutiles aux sciences. Nous avons réformé tout cela... Mais il ne suffit pas d'innover pour progresser, et je sais quelques prétendus progrès qui sont sujets à revision. Il n'est trop tard pour aucun examen de conscience. Sortie victorieuse de la plus terrible épreuve qui se soit jamais abattue sur elle, mais douloureusement meurtrie par une invasion sauvage, la France peut en toute liberté, avec la liberté que donnent l'héroïsme et la gloire, examiner les problèmes que pose sa reconstitution. La réorganisation de son enseignement secondaire est un de ces problèmes. J'y voudrais moins d'utilitarisme immédiat, mal compris d'ailleurs, et plus de cette large *humanité*, dont H. Roujon sentait les vertus bienfaisantes au milieu même d'une démocratie. Le baccalauréat est un diplôme. Ce serait beaucoup si ce n'était rien. Il y a même plusieurs baccalauréats... Combien je leur préférerais un examen de culture générale, qui ouvrirait la voie, une voie sévèrement gardée, aux aptitudes spéciales!...

A vingt-deux ans, Roujon entrait comme secrétaire de la rédaction à la « République des lettres », revue littéraire dont la carrière assez courte, mais brillante, fournit à Barthou l'occasion de rappeler délicatement les débuts de quelques-uns de ses nouveaux confrères. Pour sa part, Roujon, sous le pseudonyme de HENRY LAUJOL, collaborait par des essais variés de critique littéraire et artistique.

De la « République des lettres », Barthou nous conduit au ministère de l'instruction publique, où Roujon débuta en 1876 et parvint, cinq ans plus tard, aux fonctions de chef de bureau, après avoir été attaché au cabinet de J. Ferry. « *Commis* exemplaire, au sens traditionnel et élevé du mot », Roujon assista, durant ses quinze années de fonctions, au passage de treize ministres.

Qui hésiterait (dit alors Barthou) à dénoncer cette instabilité comme un fléau? Elle interdit tout plan d'ensemble, tout travail de longue haleine, toute continuité dans l'effort...

Au ministère, Roujon se montra pour les écrivains « un allié précieux, dont le concours ne se refusait jamais ». En même temps, il consacrait à la littérature les rares loisirs que ses fonctions lui laissaient. Après une pointe vers le genre romanesque, qui nous valut une délicate nouvelle, *Miremonde*, Roujon revint à la chronique et collabora à la « Revue bleue » sous le pseudonyme d'URSUS : ours peu féroce, qui « flaire, s'écarte et revient, appuie ses pattes sur la proie, la retourne et la pèse, mais ses dents et ses griffes sont rarement meurtrières ». Ce que Barthou relève surtout chez cet écrivain, épris d'art et de lettres, c'est son amour de la France et, inspirée par ce sentiment, sa clairvoyance à l'égard des ennemis du dehors.

En 1890, il refuse de s'apitoyer, malgré la brutalité du procédé impérial, sur Bismarck congédié, dont il dit avec une force singulièrement prophétique « que l'on saura seulement s'il est grand quand l'humanité fera ses comptes »; et, un an après, il arrache d'un mot vengeur son masque de cabotinage à l'empereur Guillaume II, qu'il appelle « un Charlemagne pour villes d'eaux ».

A cette heure (ajoute Barthou, dont le ton se hausse), l'humanité a fait ses comptes. Le maître renvoyé et le disciple révolté, responsables du sang injustement versé, sont voués l'un et l'autre au mépris de la conscience universelle. Mais, tout de même, le Chancelier de fer, malgré son œuvre lamentablement écroulée, avait une autre allure que l'empereur dégénéré, hypocrite et lâche,

vers lequel montent, d'un bout du monde à l'autre, dans un cri d'inexorable justice, les malédictions de millions de morts.

Nous passons ensuite à la direction des Beaux-Arts, qu'une douce violence de Léon Bourgeois imposa au modeste chef de bureau. Là encore, dit Barthou, Roujon « fut un commis excellent », et il signale, avec la souplesse de son talent, « l'impeccable correction qui présidait à tous ses actes, sans qu'il y ait jamais un dessous à ses décisions ». Au surplus, Barthou se défend d'entrer dans le détail de l'œuvre administrative de Roujon. Il préfère s'attacher aux notices qu'il écrivit comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, où il avait été élu en 1903. « Leur variété, dit-il, n'exclut jamais leur aisance. »

Ayant conduit le fonctionnaire au faîte de sa carrière, Barthou se trouve amené à nous parler de l'écrivain et à détailler les mérites de ses trois volumes de chroniques : *Au milieu des hommes*, *la Galerie des bustes* et *En marge du temps*. Il le fait dans une note mesurée, juste, où s'atteste sa fine compréhension de lettré.

H. Roujon saisit avec une vive promptitude d'esprit l'actualité qui passe et, la saisissant, il la fixe. Il excelle à ramener vers des vérités durables les incidents les plus éphémères. Sa philosophie est souriante et indulgente. Il n'est méchant qu'aux méchants. Ses immenses lectures lui ont donné une érudition aisée, dont la sûreté lui permet de se promener sans effort à travers nos grands siècles, comme un conservateur qui vit dans son musée va d'un pas allègre d'une vitrine à l'autre. Ce lettré n'a rien d'un pédant ni d'un régent, mais comme il sait ses lettres!

Quelques mots encore sur un dernier volume de Roujon : *Dames d'autrefois*, qui lui permet de dire ce que fut la femme d'hier pendant la dure épreuve de quatre années de guerre, et Barthou arrive à sa conclusion. Elle fut telle qu'on l'attendait et des circonstances et de l'orateur :

Nous avons vaincu et magnifiquement, mais nous n'aurions pas mérité pleinement notre victoire, si nous n'en mettions pas à profit la double leçon. Le droit n'est rien sans la force, et la force exige l'union. Henry Roujon, dont le patriotisme avisé fut, en temps de paix, un apôtre fervent de la concorde nationale, a écrit cette belle pensée : « Les statues ne sont durablement belles que si les fils de la même mère peuvent les inaugurer sans l'outrager. » Il faudra que tous les Français élèvent une statue à la France immortelle. Autour d'elle, ils seront sûrs de toujours s'aimer.

Le discours de Barthou valait surtout par des qualités de netteté, de profondeur et de force. La réponse de Maurice Donnay fut toute de charme et d'esprit, avec, de-ci de-là, des passages de délicate émotion. Rehaussée d'une pointe de « blague » et d'amicale irrévérence, émaillée de jeux de mots et d'à peu près — Donnay cultive l'à peu près jusque dans les citations, témoin celle qu'il fit de Vauvenargues — et prononcée d'une voix grave, un peu nonchalante, elle constitua pour l'auditoire un réel divertissement.

Après l'étude si consciencieuse et si nourrie que Barthou venait de faire de Henry Roujon, il ne restait plus à Donnay beaucoup de nouveautés à apporter. Il se borna à compléter le portrait par quelques touches discrètes, louant l'élégance et la fermeté des principes de l'ancien directeur des Beaux-Arts, la probité de son administration, son amour des lettres, ses qualités d'essayiste. Puis il s'adressa au récipiendiaire et, tout de suite, le ton se fit enjoué. Après une évocation rapide de la famille et des premières années de Barthou à Oloron, il le félicita de ses succès scolaires au lycée de Pau :

Vous avez été un excellent élève... Il faut dire ces choses ; trop de personnes sont enclines à croire que non seulement les succès scolaires ne signifient rien, mais encore qu'ils préparent dans la vie les pires déceptions. Non, non, il ne suffit pas toujours d'avoir fait de mauvaises études pour remplir plus tard une carrière brillante.

C'est sur le même ton de badinage que, suivant à Bordeaux, puis à Paris, le jeune étudiant en droit, Donnay souligne ses dons déjà singuliers de parole et la série régulière de ses succès :

Vous n'avez pas été obligé de vous promener aux bords de la mer avec des cailloux dans la bouche et de vous entraîner à couvrir de votre voix le bruit des flots... Votre thèse est couronnée, naturellement. Avec vous, il semble que c'est le contraire qui ne serait pas naturel.

L'ancien Montmartrois reparaît même pour retracer la carrière politique de Barthou :

Vous êtes conseiller municipal de Pau à vingt-six ans, le plus jeune conseiller municipal ; en 1889, vous êtes député d'Oloron, le plus jeune député républicain ; en 1894, vous êtes ministre pour la première fois, le plus jeune ministre de la troisième République. C'est un record ; décidément, vous les collectionnez ; enfin, en 1918, vous êtes nommé académicien, un des plus jeunes académiciens, et le premier Béarnais.

Suit alors une digression délicieuse sur un personnage qui, enfant du Béarn comme Barthou, faillit le précéder à l'Académie. Et c'est un vrai régal que cette évocation pittoresque de Joseph-Henri de Peyré, comte de Tréville, qui fut soldat, amoureux et bibliophile, quitta le monde pour la dévotion, puis la dévotion pour le monde, redevint solitaire, se lia avec les jansénistes et fut, en définitive, « plus port-royaliste que le roi ». L'Académie l'avait élu en 1704 ; mais Louis XIV refusa de sanctionner son élection. « Votre élection, monsieur, ajoute gravement Donnay, a eu l'agrément de M. le président de la République. »

Barthou avait auparavant déploré l'instabilité ministérielle ; Donnay, lui, s'en amuse :

Entre 1894 et 1918, vous avez été neuf fois ministre ; vous l'avez été aux Travaux publics, à l'Intérieur, à l'Instruction publique, aux Affaires étrangères ; vous avez eu votre cabinet boulevard Saint-Germain, place Beauvau, rue de Grenelle, place Vendôme, quai d'Orsay. Qu'est-ce que cela prouve ? Sinon que vous avez une prodigieuse activité, une mémoire qui sort de l'ordinaire, des connaissances étendues, une curiosité générale, le souci des intérêts publics, une singulière faculté d'assimilation ; et si, comme on l'affirme, le romantisme est l'impuissance à s'adapter au milieu, vous n'êtes pas un romantique, monsieur, vous êtes un classique.

Mais, surtout, Barthou est un avocat, et « rien n'est plus propre de nos jours que cette profession à préparer les hommes aux affaires publiques » :

Admirez qu'étymologiquement « avocat » signifie « appelé auprès », appelé à (*ad vocatus*). Mais appelé auprès de qui? Appelé à quoi? Cela reste dans le vague et dans l'universel ; donc appelé auprès de tous, et à tout.



Maurice Donnay.

On sourit. Mais de cette pointe spirituelle Donnay tire soudain un développement plein de sérieux et d'élévation. Il montre combien magnifique est le rôle de l'avocat, devenu député ou ministre. C'est alors qu'il est appelé auprès de tous; son client, c'est le peuple tout entier. Et, passant insensiblement à des considérations plus actuelles, Donnay lance un appel à toutes les bonnes volontés, nécessaires au relèvement du pays :

A l'heure où tant de problèmes sociaux se soulèvent, où le conflit entre le capital et le travail va s'aggraver, seule la stabilité ministérielle n'apportera pas la solution ; il faudra que, dans la grande paix, il se forme virtuellement entre toutes les classes, par bonne volonté réciproque, la ligue des droits et des devoirs de l'homme et qu'il s'élève, dans les classes heureuses, l'esprit de sacrifice et de reconnaissance.

Avec cette nonchalance qui donne à son discours l'allure d'une causerie, Donnay abandonne un moment l'homme politique, pour nous montrer en Barthou le musicien, le bibliophile, qui « nous éblouit des rayons de sa bibliothèque », l'amateur de manuscrits et d'autographes. Et, à ce propos, il fait à Barthou une amicale querelle au sujet de son dernier livre sur les amours de Victor Hugo. Est-il bon de soulever les voiles qui recouvrent certains mystères? « Est-il indispensable de mettre le public au courant des jeux de l'inspiratrice et du poète, de la muse et du génie?... Et, au définitif, rend-on service à ceux qui ne savent pas, en leur tendant ainsi la clef, blonde ou brune, des poèmes d'amour? » Donnay ne le pense point, et il conclut :

Doux sentiments, premiers aveux, tendres émois, profondes amours, romans furtifs, craintes, espoirs, triomphes, douleurs, tout cela parce qu'on est un grand homme, doit-il entrer dans le domaine public, et le poète qui a écrit : « Non, l'avenir n'est à personne », se doutait-il qu'un jour son passé serait à tout le monde?

Revenant à la carrière politique de Barthou, Donnay aborde le principal titre du nouvel académicien, la loi de trois ans. Il retrace d'abord la courbe de nos efforts militaires depuis 1871, montrant comment ils sont allés s'affaiblissant peu à peu; n'était-il pas entendu qu'on ne se battrait plus, que jamais l'homme ne se rencontrerait capable de déchaîner sur le monde un tel cataclysme?

Cet homme s'est trouvé, pourtant, monarque adoré à l'égal d'un dieu par des hobereaux, des marchands, des philosophes sanguinaires et des savants des cavernes...; peuple aux longs intestins qui préparait la guerre du ventre, cependant que, chez nous, les wagnériens de la politique, qui n'avaient jamais voyagé en Allemagne, persistaient à croire que, de l'autre côté du Rhin, veillait sur la paix universelle Lohengrin, le chevalier au cygne, à l'armure étincelante, au cœur pur. Lohengrin? Non, mais bien Ysengrin, la bête féodale, le loup méchant et perfide.

Après toutes les provocations de l'Allemagne en 1905, 1906, 1908, 1911, que couronna en 1913 le renforcement de ses armements, il fallut se rendre à l'évidence. C'est alors que vint devant la Chambre la discussion de la loi de trois ans. Ce qu'une telle discussion représente « de travail, d'endurance, de responsabilités, d'ardeur et de sang-froid, d'exaltation et de patience », de la part du chef du gouvernement, qui la soutenait « dans le heurt passionné des convictions contraires, dans la fièvre des partis, aussi contre l'aveuglement du parti pris », Donnay le résume en des phrases rapides et saisissantes, qui s'achèvent en une pensée de commisération pour les hommes publics, à qui sont refusées « les calmes retraites, les longues rêveries, la douce continuité des heures ».

Parlant de l'activité de Barthou pendant la guerre, Donnay le salue comme « un bon combattant de l'arrière ». Il redit ses conférences de propagande chez les neutres, ses discours à la Sorbonne, ses appels incessants à l'union sacrée :

L'union sacrée, vous y revenez sans cesse, au nom des combattants et des morts. Le mot de « tolérance » se trouve fréquemment sous votre plume et, à un moment même, vous avez un scrupule : ce mot de « tolérance » ne vous plaît pas tout à fait. Eh! oui : il faut toujours remonter à l'étymologie. Or, dans « tolérance », on voit un radical inquiétant d'où est sorti un verbe *tollere*, dont l'impératif *tolle* n'est pas précisément un cri d'apaisement et de mansuétude. *Tolle* (Enlevez-le! Tuez-le!) Le cri avec lequel des hommes envoient d'autres hommes au bûcher et à l'échafaud et le Fils de l'Homme sur la croix! Non, dites-vous, pas de tolérance, mais la liberté, le droit. Vous êtes un libéral.

Ce libéralisme, ne serait-ce pas de Lamartine, « l'homme qu'il admire entre tous », que Barthou l'a hérité? Et toute la fin du discours est consacrée à l'examen de l'important ouvrage que l'ancien président du conseil a écrit sur Lamartine orateur. Après Barthou, Donnay rend justice à l'ampleur et à la hauteur des vues politiques du poète, qui dépassaient souvent dans les questions économiques ou industrielles celles des économistes et des savants. Il retient surtout la belle définition que Lamartine a donnée de la politique, « ce mécanisme moral des sociétés humaines, au moyen duquel Dieu fait vivre les hommes en familles nationales, transforme des instincts ignorants et égoïstes en patriotisme et en dévouement sublime ». Sans doute, Lamartine a été « apôtre de la paix à outrance », mais, quand il pensait ainsi, la France n'était pas menacée. Et, comme Donnay demeure homme d'esprit même dans les passages les plus graves, il conclut que, si le poète

avait pu voir cette Prusse dure et détestée s'associer sa vieille, chère et sentimentale Allemagne et cette association former un empire, qui, nous ayant vaincus, ne nous pardonnait pas nos défaites;... s'il avait pu voir à nos portes la formidable machine de guerre, ramassée pour ainsi dire sur ses ressorts d'acier, prête à bondir pour l'attaque brusquée, alors... il ne se serait plus écrié : « Vivent les nobles fils de la grave Allemagne! » mais il serait monté à la tribune; il aurait été l'orateur de la loi de trois ans. — FÉLIX GUIRAND.

Académie des sciences (NOUVELLE DIVISION A L'). Une nouvelle modification a été apportée à la composition des membres de l'Académie des sciences. Depuis longtemps, notre enseignement scientifique est l'objet de sévères critiques; on lui reproche d'être surtout théorique et de ne pas s'occuper suffisamment des réalisations; la science, dit-on, est cultivée pour elle-même et non dans le but d'améliorer notre industrie; nos industriels sont livrés à eux-mêmes. A la séance de l'Académie des sciences du 7 janvier 1918, en prenant possession du fauteuil présidentiel, P. Painlevé avait tenu à relever ces critiques, qui, malheureusement, sont généralement justes. « Notre culture à nous, disait-il, n'est pas une culture sans âme »; elle ne vise pas à l'utilitarisme immédiat (pas assez peut-être), mais elle respecte, elle développe l'individualité, les facultés originales et inventives des intelligences. Ce sont ces qualités-là qui, industriellement, ont sauvé la France envahie, menacée dans sa capitale, privée de ses aciéries, désorganisée à l'intérieur par la mobilisation; c'est grâce à elles qu'ont été réalisés, dans l'ordre des productions chimiques et métallurgiques, d'incroyables prodiges, qu'aucun pays au monde n'a égalés. » Quoi qu'il en soit, les critiques formulées contre notre enseignement scientifique n'en subsistent pas moins, et c'est dans le but de sceller plus étroitement l'union de la science et de l'industrie que l'Académie des sciences vient d'élargir son recrutement et de former dans son sein une section spéciale pour les représentants de la science industrielle; c'est, sans doute, aussi pour donner une indication très nette de la nouvelle orientation qu'il conviendrait de donner à notre enseignement. Le 14 janvier 1918, par une délibération spéciale, l'Académie des sciences demandait la création, à côté de la division des académiciens libres, d'une division de six membres, répondant au titre suivant : *Application de la Science à l'Industrie* et qui jouiraient des mêmes prérogatives que les académiciens libres, sans qu'aucune condition de résidence leur soit imposée. Un décret du président de la République, en date du 23 janvier 1918, a décidé cette création. — G. BOUCHENY.

Académie des sciences. — *Election de Pierre Viala.* Le 3 février 1919, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section d'économie rurale, en remplacement d'A. Müntz, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 50, Gabriel Bertrand obtient 22 suffrages, Pierre Viala 20, Léon Lindet 8. Au second tour, Pierre Viala obtient 26 suffrages, et il est proclamé élu par le président. (V. p. 764.)

Barthou (*Louis*-Jean-Firmin), homme politique et écrivain français, né le 25 août 1862 à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées). Arrière-petit-fils et petit-neveu d'instituteurs qui se succédèrent pendant un siècle dans le pays, Barthou est donc béarnais d'origine autant que de naissance. Il fit de brillantes études au lycée de Pau, où il remporta le prix d'honneur de rhétorique et fut, en philosophie, lauréat du concours général. Déjà, cependant, le jeune écolier se passionnait pour les choses de la politique, non moins que pour celles de l'esprit, et, de son propre aveu, à l'âge de quatorze ans, « il mêlait, sur les bancs du lycée, la lecture interdite des journaux — c'était l'époque du Seize-Mai — à celle de Victor Hugo, qui subissait avec moins de raison la même rigueur ». Confidence intéressante où se précisent déjà, avec la précoce vivacité de son esprit, les deux traits dominants de la personnalité de Barthou : son amour de la politique et son sens averti de la littérature.

Inscrit à la Faculté de droit de Bordeaux, il y poursuivit ses succès et même, fait sans précédent dans les annales de cette Faculté, obtint, trois ans de suite, aux six concours consécutifs de fin d'année, les six premiers prix. Venu à Paris pour y achever ses études de droit, il passa son doctorat, en 1886, avec deux thèses : *De la distinction des biens meubles et immeubles* et *De l'origine de l'adage* : « Vilis mobilium possessio », qui furent couronnées par la Faculté. Secrétaire de la Conférence des avocats de Paris, Barthou se fit ensuite inscrire au barreau de Pau et devint, presque aussitôt, rédacteur en chef de l'« Indépendant des Basses-Pyrénées ». Il se signala dans ce journal par de nombreuses et ardentes campagnes républicaines, qui attirèrent sur lui l'attention du corps électoral. Élu conseiller municipal de Pau en 1888, il entra, l'année suivante, au Parlement, comme député des Basses-Pyrénées. Son mandat lui a été, dès lors, constamment renouvelé.

Mêlé depuis trente ans à la vie parlementaire du pays, Barthou y a de très bonne heure joué un rôle de premier plan. La souple et vive compréhension de son intelligence, qui lui permet de s'assimiler aisément les questions les plus nouvelles, ainsi que ses remarquables dons d'orateur, qui firent rapidement de lui un des maîtres de notre tribune, imposèrent très vite à la Chambre sa personnalité. Il n'avait pas encore trente-deux ans qu'il fut appelé au portefeuille des travaux publics, dans le cabinet Ch. Dupuy (1894). Il fut ainsi le plus jeune ministre de la République; il devait, par la suite, établir un autre record. Ministre de l'intérieur, dans le cabinet Méline (1898), il reprit, dans le cabinet Sarrien, le portefeuille des travaux publics et le conserva dans le premier cabinet Clemenceau, soit pendant plus de trois ans. De ce fait, Barthou a été, de nos ministres des travaux publics, celui qui est demeuré le plus longtemps en exercice. Il fut ensuite ministre de la justice, dans le premier et le troisième cabinet Briand (1910 et 1913); en 1913, il prit, avec le portefeuille de l'instruction publique, la présidence du conseil, qu'il occupa pendant trois mois. Durant la guerre, il a été ministre d'État, membre du comité de guerre et ministre des affaires étrangères, dans le cabinet Painlevé.

Soit comme député, soit comme ministre, Barthou a pris part, quand il ne les a pas provoquées, à toutes les discussions relatives aux grands intérêts de la nation. Inscrit au groupe des républicains de gauche, grand admirateur de Jules Ferry, Barthou a toujours défendu et pratiqué une politique nettement républicaine et laïque, affranchie, cependant, de tout sectarisme et animée d'un profond sentiment de justice sociale. Sur ce dernier point, même, on peut dire que Barthou est, comme tendances, plus avancé que la plupart de ses amis politiques. Ses initiatives ministérielles, en matière de prévoyance sociale sont là pour l'attester. C'est lui qui fit voter, en 1894, comme ministre des travaux publics, la loi sur les retraites des ouvriers mineurs : en 1898, comme ministre de l'intérieur, la loi sur les sociétés de secours mutuels; en 1907, enfin, comme ministre des travaux publics, la loi sur les caisses de retraites des ouvriers et employés de chemins de fer. Il ne faut pas oublier non plus l'important ouvrage qu'il a publié, en 1904, sur l'*Action syndicale*, où sont étudiés les résultats de la loi du 21 mars 1884.

Qu'on ne voie point dans ces mesures, qui ont valu à Barthou une légitime popularité dans le monde mutualiste, des intentions de réclame personnelle ou un souci de clientèle politique. On doit reconnaître à son honneur qu'il a toujours été guidé dans ses actes par des considérations supérieures, et il n'a pas craint, à l'occasion, de braver les mécontentements populaires et de sacrifier les commodités individuelles, lorsque l'intérêt national lui semblait exiger ce sacrifice. En 1913, quand l'Allemagne appela des classes nouvelles, augmenta ses effectifs, développa son matériel, au point qu'il était impossible de se méprendre sur ses intentions agressives, Barthou, alors président du conseil, n'hésita pas à faire voter le retour à la loi de trois ans. On sait que cette sage mesure nous évita, un an plus tard, d'être écrasés au premier choc de notre formidable adversaire. Dans toute la carrière politique de Barthou, ce sera, assurément, son plus beau titre de gloire que d'avoir, par l'énergie de ses convictions et la persuasion de sa parole, imposé à un Parlement, d'abord hostile, une réforme d'où devait, peu après, sortir le salut du pays. Pour cela, Barthou doit légitimement être compté parmi les artisans de notre victoire.

Quelque éminent que soit en Barthou l'homme politique, il ne constitue cependant qu'un des aspects de cette personnalité très diverse et très riche. Chez lui, le politique se double d'un artiste, l'orateur d'un écrivain. Accessible à toutes les formes de l'art, il a pour la musique un goût particulier et a avoué lui-même n'avoir jamais entendu certains passages de la *Messe solennelle en ré* de Beethoven, « sans être secoué de frissons et ému jusqu'aux larmes ». Il a, d'ailleurs, fait, en 1911, sur Beethoven, une conférence, où, avec la ferveur de son admiration réfléchie et profonde pour le maître, il donne la mesure de sa haute compréhension musicale.



Louis Barthou.

De même, au sortir des luttes de la tribune, sa plus grande joie est de se retrouver parmi ses livres familiers. Bibliophile passionné, ayant l'amour et le culte du livre — il a écrit sur la bibliophilie des pages charmantes — mais ne recherchant que les livres qu'il aime, il s'est constitué une très belle bibliothèque, où sont réunis, dans les éditions les plus rares et sous de superbes reliures, les auteurs de son choix. « En parcourant les livres rassemblés par un homme, disait J. de Maistre, on connaît en peu de temps ce qu'il sait et ce qu'il aime ». Un simple coup d'œil sur la bibliothèque de Barthou vérifierait cette assertion. On y chercherait vainement, par exemple, des Balzac ou des Stendhal; par contre, Rabelais, Montaigne, Bossuet, Racine, La Bruyère, Voltaire, Rousseau, parmi les classiques, s'y offrent en magnifiques exemplaires; les romantiques, cependant, et particulièrement V. Hugo, y occupent une place d'honneur et, parmi les contemporains, A. France, P. Loti, Maupassant, Verlaine, Samain, y ont acquis leur droit de cité.

Non moins que de livres, Barthou est féru de sports : il ne les a pas seulement encouragés quand il était ministre, il les pratique aussi dans le particulier; et c'est ce qui, sans doute, permet à cet homme, petit de taille, à la démarche alerte et souple, au regard vif derrière ses lorgnons, de porter allègrement ses cinquante-sept ans.

Cette curiosité d'esprit, que seconde une activité inlassable, explique la diversité de la production littéraire de Barthou. Il s'est refusé jusqu'ici à réunir en volumes ses nombreux discours politiques, estimant qu' « un discours vaut moins, pour être efficace, par la forme que par la vie », et qu'ainsi la parole ne peut que perdre à se figer dans l'immobilité définitive de l'écriture. Par contre, il a publié, en ces dernières années, un nombre respectable d'ouvrages. En 1888, il avait fait paraître des *Notes de voyage en Belgique et en Hollande*, simple relation de touriste; mais ses véritables œuvres sont de date plus récente. C'est d'abord, en 1913, sa belle étude sur *Mirabeau*, où il s'est efforcé, avec bonheur, de nous restituer l'exacte figure du « monstre ». L'année suivante, sous le titre d'*Impressions et Essais*, il réunissait un certain nombre d'articles, de notes de voyage, de discours, de conférences, sur les sujets les plus divers : volume intéressant par cette diversité même, qui nous ouvre de curieux aperçus sur les formes multiples de la pensée de Barthou. A côté du lettré, curieux de documents inédits ou rares, de l'amateur de musique, qui va au concert, non seulement pour *entendre*, mais pour *écouter*, s'y révèle l'observateur, qui, en voyage, sait apercevoir et traduire le caractère propre des pays qu'il traverse; on y trouve même un peintre délicat et habile : telle notation d'un coucher de soleil sur le Nil Blanc a une singulière valeur descriptive.

En 1916, Barthou a donné son *Lamartine orateur*, travail de haut prix, dont la portée dépasse le titre, car c'est toute la politique de Lamartine qui est étudiée : l'origine et l'évolution de ses idées n'y tiennent pas moins de place que la formation et les progrès de son talent oratoire, très minutieusement analysés. Ce livre achève de fixer la physionomie de Lamartine, en qui on avait trop exclusivement jusqu'ici considéré le poète, encore qu'il eût déclaré lui-même qu'il « avait plus de politique que de poésie dans la tête ». Ce volume peut être considéré comme l'ouvrage capital de Barthou; c'est certainement celui auquel il attache personnellement le plus de prix, si l'on en juge par la simple et émouvante dédicace : « A la chère mémoire de mon fils Max, engagé volontaire au 8e hussards, à l'âge de dix-huit ans, le 24 août 1914, brigadier le 8 décembre, tué à Thann (Alsace), par un obus allemand, le 14 décembre. » Il y a bien des choses sous ces quelques lignes : il suffit d'en retenir la belle leçon d'énergie donnée par ce père, qui a continué sa tâche, malgré le deuil qui le frappait.

Tout récemment, enfin, en 1918, sous le titre *les Amours d'un poète*, Barthou, utilisant des documents inédits, a apporté d'intéressantes et curieuses précisions sur la vie intime de Victor Hugo, les tristesses de son foyer, sa liaison avec Juliette Drouet. Ce livre, où la figure de V. Hugo apparaît avec une richesse de sensibilité qui lui a été parfois si injustement déniée, ne saurait être indifférent à tous les esprits soucieux de mieux pénétrer l'œuvre du poète en connaissant l'homme de plus près. En outre, par les poésies, jusqu'ici inédites, qui y figurent, il doit être compté comme une importante contribution à l'œuvre lyrique de V. Hugo.

Dans tous ces ouvrages, le style de Barthou affirme les qualités qui s'attestent dans ses discours : sa phrase courte, bien frappée, pleine d'idées et de faits, a le triple mérite de la sobriété, de la fermeté et de la précision.

Durant la guerre, Barthou n'a cessé de se dépenser pour le bien du pays. Sans parler du rôle qu'il a joué dans les commissions parlementaires et dans les conseils du gouvernement, ni des multiples œuvres auxquelles il a prêté le concours de son activité et de son expérience, Barthou, soit par la plume, soit par la parole, s'est efforcé, en France, de soutenir le moral du pays et, au dehors, de rallier à notre cause les sympathies des peuples étrangers. Ses conférences en Suisse et en Italie, ses allocutions à la Sorbonne et, surtout, sa belle déclaration au nom des pères et mères de famille dont les fils sont morts pour la patrie, — qui se trouvent réunies dans le volume *Sur les routes du droit*, — témoignent de ce noble et patriotique effort de propagande. En même temps, sous la forme familière de *Lettres à un jeune Français*, Barthou, commentant les événements de la guerre, en a dégagé les principales leçons. Il a insisté particulièrement sur la nécessité de maintenir après la guerre l'Union nationale, qui ne sera « pas moins indispensable pour refaire la France qu'elle ne l'a été pour la sauver »; il va même jusqu'à dire courageusement que « la guerre se traduira par un inappréciable bienfait social, si elle a eu ce résultat de rapprocher les conditions, d'apaiser les haines fratricides, de nous faire mieux connaître les uns aux autres... Voulue, préparée, achevée par toute la France, la victoire doit profiter à toute la France ». Puisse ce souhait généreux se réaliser demain !

En une heure de pessimisme, Challemel-Lacour a écrit : « La politique est une occupation plus excitante encore (que la littérature), et la pensée n'y est pas moins superflue... Avez-vous pied dans un parti, on vous débarrasse obligeamment de votre esprit, on le met au régime, et on ne vous le rend que déshabitué de tous les écarts. » Cette réflexion ne saurait s'applliquer à Barthou. Serviteur de ses idées plus que des exigences d'un parti, très jaloux de l'indépendance de son esprit, dont il entretient l'activité par un labeur constant, Barthou a donné dans la politique la mesure de ses talents; mais il a su montrer aussi que la politique ne les absorbait pas tout entiers; et c'est ce que souligne, sans doute, le choix de l'Académie française, qui, en l'appelant à elle, a voulu honorer à la fois l'homme politique et l'écrivain. — F. GUIRAND.

Blanchard (*Raphaël*-Anatole-Émile), zoologiste et médecin français, né le 28 février 1857, à Saint-Christophe (Indre-et-Loire), mort à Paris, le 7 février 1919. Il était l'arrière-neveu de l'aéronaute François Blanchard, inventeur du parachute, qui le premier, traversa la Manche en ballon. La seule énumération des faits saillants de sa vie la montre orientée, dès le début, vers les applications des sciences naturelles à la médecine et bientôt presque exclusivement consacrée à la parasitologie. Étudiant en médecine de la Faculté de Paris, en 1874, il s'adonne en même temps aux sciences naturelles : entré, deux ans plus tard, comme préparateur dans le laboratoire de Georges Pouchet, au Muséum, puis passe, avec les mêmes fonctions, au laboratoire de physiologie de Paul Bert, à la Faculté des sciences. Dans l'intervalle, en 1877-78, il effectue un voyage en Allemagne, d'où il rapporte les éléments d'un livre qui, à l'époque où il parut, fut une révélation, *les Universités allemandes* (1883). En 1879, il est nommé secrétaire général de la Société zoologique de France, fonction qu'il remplira avec un zèle et un succès remarquables pendant vingt-deux ans. En 1880, il est docteur en médecine; en 1882, licencié ès sciences; en 1883, il est nommé agrégé de la Faculté de médecine de Paris, section d'histoire naturelle médicale. Dès ce moment, il décide de consacrer presque entièrement l'enseignement dont il est chargé à l'étude de la parasitologie, qui

est, à ses yeux, un chapitre fondamental de la pathologie humaine ; et, de fait, ses leçons d'agrégé ne traitèrent que de zoologie. Lorsqu'en 1897, à la mort du professeur Baillon, il est appelé à la chaire magistrale qu'occupait celui-ci et où il n'était guère question que de botanique, Blanchard renouvelle entièrement cet enseignement, et, dans ses leçons ou dans les travaux de son laboratoire, donne la première place à la parasitologie pour lutter contre les affections contagieuses dues à des parasites (rats, puces, mouches, moustiques, acariens, etc.). Cette transformation devait être complétée, en 1907, par le changement de titre de la chaire elle-même, qui devint, sur ses instances réitérées, la chaire de parasitologie.

Ces faits nous montrent tout d'abord dans Blanchard un homme pénétré de l'importance de la science à laquelle il s'est consacré, faisant admettre, malgré les critiques, sa façon de voir; pressentant, d'après les études déjà faites, la place de tout premier rang que cette science doit occuper dans les préoccupations des médecins, et qui n'est plus guère contestée aujourd'hui; prévoyant enfin de quelle aide seraient ces connaissances dans l'œuvre de colonisation, et voulant qu'en ces matières son pays marchât à la tête des nations. Ils nous montrent aussi en lui un organisateur de haute valeur, car la transformation qu'il a fait subir à l'enseignement de l'histoire naturelle à la Faculté de Paris fut profonde et demanda, pour être menée à bien, des qualités multiples. Ces qualités organisatrices,



Dr Raphaël Blanchard.

Raphaël Blanchard les prouva aussi dans la façon dont il dirigea les travaux de la Société zoologique de France; dans la fondation (avec Alph. Milne-Edwards), en 1889, des congrès internationaux de zoologie; dans la création, à la Faculté de Paris, d'un Institut de médecine coloniale, qui délivre un diplôme spécial aux élèves ayant suivi ses travaux, et s'occupe exclusivement des maladies des pays tropicaux; dans la création de la *Ligue française*, laquelle s'est donné pour but de lutter contre les maladies évitables; enfin, dans la fondation (avec le Dr Albert Prieur) de la *Société française d'Histoire de la médecine*.

Blanchard fut élu membre de l'Académie de médecine (Section de thérapeutique et histoire naturelle médicale) en 1894, et secrétaire annuel de cette savante Compagnie en 1902, confirmé chaque année dans ces fonctions par la confiance de ses collègues. Chevalier de la Légion d'honneur en 1895, il fut récemment promu officier. Il était secrétaire de l'Association des Dames françaises, et rendit, en cette qualité, de grands services aux blessés de la dernière guerre.

Peu de savants ont eu une carrière aussi brillante que celle du professeur Blanchard, et une renommée aussi universelle. Très lié avec les parasitologues du monde entier, il assistait à tous les congrès internationaux et s'y montrait un propagandiste énergique et documenté des idées françaises. Il était servi merveilleusement, dans cette tâche, par sa connaissance des langues étrangères, car il parlait couramment l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, et se faisait comprendre en russe et en hollandais. Sa parfaite courtoisie, ses manières affables, non moins que sa science parasitologique, lui valurent des amitiés précieuses pour son pays et pour lui-même. Il était titulaire de nombreuses décorations étrangères, membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique, de la Société britannique de médecine tropicale, du *Royal Institute of Public Health* de Londres, membre correspondant des Académies de Turin et de Rio-de-Janeiro, de la Société de médecine de Gand, de l'Institut égyptien, etc.

Raphaël Blanchard était également curieux d'histoire de la médecine, et, à côté du temps qu'il consacrait à la Société qu'il avait fondée, il avait réuni une précieuse collection de numismatique spéciale, comprenant des jetons de doyen de la Faculté, des médailles frappées à l'occasion des grands faits médicaux ou de la cessation d'épidémies meurtrières, des insignes professionnels, etc. Sa propre médaille, œuvre de Paul Richer, lui avait été offerte lorsqu'il quitta le secrétariat général de la Société zoologique. Il possédait également de rares autographes des médecins de jadis.

Il laisse, comme œuvres écrites, des *Éléments de zoologie* (en collaboration avec Paul Bert, 1885); un *Traité de zoologie médicale* (1885-1888); une *Histoire zoologique et médicale des téniadés* (1891); *Parasites animaux, parasites végétaux* (dans le *Traité de Pathologie générale* de Bouchard (1895); *les Moustiques, histoire naturelle et médicale* (1905); *l'Insecte et l'Infection, histoire naturelle et médicale des arthropodes pathogènes (acariens)*, (1903); *les Hématozoaires de l'homme et des animaux* (en collaboration avec Laveran); un *Glossaire zoologique français-allemand*, le premier volume (1908) d'une œuvre considérable : *Corpus inscriptionum ad medicinam et biologiam spectantium*, et de nombreux mémoires parus, notamment, dans les *Archives de Parasitologie*, qu'il avait fondées, en 1898, en même temps que des collections, sur la même science, dont il avait fait un musée annexé à son laboratoire. — Dr Henri Bouquet.

calophase (du gr. *kalos*, beau; *phasis*, faisan) n. m. Genre d'oiseau de la famille des phasianidés.

— Encycl. Les *calophases* ont un bec plus petit que celui des vrais faisans; les narines sont partiellement couvertes par une écaille, donc plus ouvertes et plus visibles que sur les autres faisans. La tête ne porte ni huppe, ni touffe auriculaire. Les plumes du dos et du croupion sont arrondies; elles ne recouvrent pas les sus-caudales, qui sont ainsi visibles. Les parties nues de la face, dans les deux sexes, sont très visibles; sur les mâles, elles sont plus petites que chez les faisans vrais. La queue est particulière : elle est large à la base, et les rectrices médianes sont de beaucoup les plus longues; leur largeur diminue rapidement en allant vers l'extrémité; de plus, elles ne restent pas rectilignes, elles se recourbent vers l'extérieur. Les tarses du mâle sont armés d'un long éperon acéré, tandis que la femelle n'en n'a qu'une indication.

L'arrangement des couleurs dans le plumage des deux sexes est différent de ce qu'on rencontre chez tous les faisans connus. Ce genre comprend plusieurs espèces de la région orientale.

Le calophase mikado (*Calophasis mikado*) est un fort bel oiseau d'un noir bleu, avec parfois des reflets violacés, et un cercle rouge autour des yeux. Les plumes du cou, en avant et en arrière, ont au milieu une tache triangulaire d'un noir velouté; sur le dos et jusqu'au croupion les plumes ont une bordure étroite d'un bleu foncé. Les couvertures supérieures de la queue sont allongées, bordées de blanc, comme les sous-caudales où la bordure blanche est plus large; les culottes sont courtes et brunes, l'abdomen est d'un noir mat. Les rémiges primaires sont noir brunâtre; les secondaires sont de même couleur, mais elles portent à leur extrémité une tache plus ou moins longue et triangulaire. Les grandes couvertures des ailes sont bordées de blanc, tandis que les moyennes et les petites sont bordées de bleu foncé, comme les plumes du dos. La queue est étagée, avec 18 rectrices allant progressivement en s'allongeant depuis l'extérieur pour arriver aux médianes. Elles portent toutes des bandes gris-blanc, étroites, séparées par de larges bandes noires. Sur les médianes on trouve 14 de ces bandes; ce nombre va diminuant vers l'extérieur; la queue, quand elle est étalée, a une forme nettement triangulaire.

La longueur totale du mâle est de 0m,90; la queue (avec les longues rectrices) a 0m,48. La femelle de cette espèce est beaucoup moins élégante que le mâle. Elle ressemble à celle des autres faisans, mais elle est plus foncée; en dessous, chaque plume brune est bordée de blanc; de grosses taches blanches et noires se voient sur le milieu de la poitrine. Les rectrices sont châtain, marquées sur toute leur longueur de noir et de jaune sable; toutes ont la pointe blanche, sauf la paire médiane. Les scutelles des tarses sont particulières; elles sont réticulées et octogonales, surélevées en leur milieu, de façon à former une masse rugueuse. La longueur totale de la femelle est de 0m,45.

L'espèce *Calophase mikado* a été établie sur une paire de rectrices médianes marquées d'environ 12 bandes étroites grises, espacées de 3 à 4 centimètres environ. Ces plumes, qui ornaient la chevelure d'un indigène de l'île Formose, porteur de bagages, venaient des monts Arizan. Dans une expédition faite en 1912, Goodfellow, avec l'aide des indigènes, put capturer 8 mâles et 3 femelles qui tous arrivèrent vivants en Angleterre. Les monts Arizan s'élèvent à l'ouest de l'île Formose, et s'allongent du N. au S.; ils renferment de nombreux précipices, et des forêts très denses. A l'est se trouve une vallée herbeuse, en face du mont Morrison; c'est sur les flancs de cette vallée que le calophase mikado vit en permanence, et niche au-dessous de 2.000 mètres. Les pentes sont trop raides pour qu'on puisse y poursuivre ces beaux oiseaux; on dut les piéger, et on les captura le matin de bonne heure et le soir quand ils descendent un peu pour chercher leur nourriture. Jamais ils ne se laissèrent tenter par aucun appât. C'est grâce à plusieurs centaines de pièges placés en des endroits bien choisis, qu'on put en attraper quelques-uns.

Le matin, les calophases mikados (mâles et femelles) font entendre un cri rappelant celui des jeunes dindons; quand il est effrayé, le mâle siffle comme un serpent. Ces oiseaux nichent à la fin d'avril, et pondent en mai.

La martre est certainement le plus grand ennemi du mikado, et c'est pour cela qu'ils sont si rares et si farouches, car dès qu'on les effraye ils s'enfuient dans les rochers et sur le mont Morrison. Les martres sont si nombreuses dans ces régions et si effrontées, qu'elles entraient la nuit dans le camp des voyageurs; elles effrayaient les oiseaux, et rendaient tout sommeil impossible. Jamais elles ne se laissèrent prendre aux trappes tendues à leur intention.

Avant la guerre, en Angleterre, le prix d'une paire d'oiseaux vivants atteignait 1.000 francs.

Le calophase d'Elliot (*Calophasis Ellioti*) a le sommet de la tête brun, moucheté de brun foncé; la nuque est d'un gris foncé passant au blanc pur sur les côtés du cou. Le menton et la gorge sont d'un noir foncé présentant des reflets bleus; la poitrine et le dos sont d'un rouge cuivré, avec un trait noir sur le bord de chaque plume; les plumes du bas du dos et du croupion sont noires, mais bordées de blanc; les scapulaires et les couvertures des ailes portent une plaque bleu métallique et une bordure blanche qui dessine une bande oblique sur le milieu de l'aile. Les rémiges sont rousses, les sous-caudales noires; l'abdomen est blanc; La queue, qui comprend seize rectrices seulement, est alternativement barrée de larges bandes d'un



Calophases mikados, mâle et femelle.

brun marron et d'un gris finement rayé de blanc. Il y a un cercle rouge autour des yeux.

La femelle est d'un châtain tacheté, avec la gorge noire, l'abdomen blanc, mais avec des barres irrégulières sur les flancs; la queue est d'une teinte grisâtre avec des stries brunâtres.

Ce superbe animal, qui a été rapporté vivant en Europe en 1872, vit dans les bois montagneux du sud-est de la Chine. Les Chinois l'appellent *han-ky*, ce qui signifie « poule des lieux secs ». La première paire vivante mise en vente à Londres atteignit le prix de 3.750 francs. Son élevage a très bien réussi dans nos pays; aussi, son prix a-t-il baissé au-dessous de 100 francs.

Ce genre est encore représenté par deux espèces très voisines, qui habitent le nord et le sud de la Birmanie. — A. Ménégaux.



Cantua.

***cantua** n. m. Genre de polémoniacées voisines des cobéas et renfermant six ou sept espèces du Pérou et de la Bolivie.

— Encycl. Les *cantuas* sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, épaisses, entières ou sinuées-dentées persistantes, d'un beau vert; à jolies fleurs groupées à l'aisselle des feuilles supérieures ou à l'extrémité des rameaux. Ces fleurs ont un calice urcéolé, tubuleux-campanulé découpé en cinq dents au sommet, une corolle tubuleuse, à limbe étalé, partagé en cinq lobes; les étamines sont exsertes; l'ovaire est à trois loges; le fruit est une capsule coriace

déhiscente. Les principales espèces du genre sont : *Cantua buxifolia*, *Cantua bicolor* et *Cantua dependens* ici figuré. Cette dernière espèce est fréquemment cultivée dans les serres d'Europe pour la beauté et la grâce de ses fleurs, longs tubes d'un rouge orangé passant au rouge cramoisi vers les bords du limbe. — Jean de Chaon.

Chantavoine (Henri), professeur et journaliste français, né à Montpellier le 6 août 1850, mort à Caluire (Rhône) le 15 août 1918. Entré à l'Ecole normale supérieure à dix-neuf ans, il en sortit quatre ans plus tard en 1873, ayant été reçu premier à l'agrégation des lettres. Les brillantes qualités qu'il avait marquées dans ses études le désignaient pour un avancement rapide; après avoir occupé successivement la chaire de rhétorique dans les lycées de Chaumont (1873), de Saint-Quentin (1874) et de Nantes (1875), il fut dès 1876 appelé à Paris comme suppléant de seconde au lycée Charlemagne, passa de là au collège Rollin comme suppléant de rhétorique et fut enfin, en 1882, nommé professeur de rhétorique au lycée Henri-IV. Il ne devait plus quitter cet établissement, où, jusqu'à sa mort, il exerça son enseignement dans la chaire de rhétorique supérieure. A ces fonctions, il joignait celles de maître de conférences de littérature française à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles de Sèvres. Il était officier de la Légion d'honneur.

Chantavoine s'était d'abord adonné à la poésie; ses premières publications furent des recueils de poèmes, d'un tour facile, où s'attestait une souple maîtrise dans le choix et le maniement des rythmes, mais sans nulle de ces hardiesses auxquelles se complaisent volontiers les jeunes poètes. Voici d'ailleurs comment il se présentait au public dans la préface de ses *Poèmes sincères* (1877) : « L'auteur est attaché à son foyer, à sa patrie, à sa religion par un amour ardent et un peu exclusif, ce qui, aux yeux de plusieurs personnes, est peut-être un triple ridicule... Il a appris dès le collège à admirer les chefs-d'œuvre classiques, et depuis il s'en est toujours tenu à ses premières admirations;... à part quelques noms justement célèbres et quelques œuvres d'un mérite incontesté, le Parnasse contemporain le trouve jusqu'à présent peu enthousiaste ». Il qualifiait lui-même sa muse de « bourgeoise » et lui faisait dire :



Henri Chantavoine.

> Terre à terre, contre le sol,
> Ami lecteur, je prends mon vol,
> Et je m'arrête
> Plus volontiers dans le sillon
> Où j'entends chanter le grillon
> Et l'alouette.

Pourtant, s'il dédaignait les hautes spéculations ou la recherche des sensations rares; s'il s'attachait à chanter ce qui fait une vie droite et simple, le foyer, la patrie, l'Evangile; s'il attaquait dans ses *Satires contemporaines* (1880) les manifestations du naturalisme en littérature et en art, du matérialisme en morale, et de l'agitation stérile en politique; bref, s'il se plaisait à traduire dans ses vers le bon sens terre à terre et bourgeois, il n'était nullement incapable d'élévation. Cruellement frappé par la perte prématurée d'une compagne aimée, il lui a consacré, sous le titre *Ad memoriam* (1884), un volume tout vibrant des accents d'une tendresse douloureuse et d'une émouvante mélancolie. Telle pièce fait songer à la belle plainte de Victor Hugo dans son fameux poème *A Villequier;* comme le poète des *Contemplations*, Chantavoine s'adresse au Seigneur avec une amertume résignée :

> Mais toi, Dieu créateur et père des humains,
> Ne nous entends-tu pas, quand nous joignons les mains,
> Quand nous joignons les mains avec mélancolie
> Pour te redemander les morts que nous pleurons?

Ailleurs, c'est une autre veine qui l'inspire: *le Songe d'une nuit d'hiver* a la sobre et poignante beauté d'un poème de Musset. Son dernier recueil, *Au fil des jours* (1889), reflète la même élévation de pensée, et le ton y est d'une gravité soutenue. Parlant de la patrie, de la vie, de l'art, volontiers le poète s'adresse à la jeunesse pour lui inspirer de saines maximes :

> Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie ;
> Elle est bonne à celui qui va droit son chemin
> Et qui ne garde au fond de son âme ravie
> Que le rêve d'hier et l'espoir de demain.

Chantavoine ne manquait donc pas d'un réel tempérament poétique; cependant, il délaissa assez vite la poésie, et se tourna vers le journalisme; dès 1881, il était entré au *Journal des Débats*, et pendant près de quarante ans il ne cessa d'y donner des chroniques où l'actualité était commentée avec esprit et fantaisie. La critique littéraire y tenait, comme de juste, une part importante, et ses appréciations marquaient la sûreté de son goût; mais son profond éloignement pour tout pédantisme empêcha Chantavoine de se spécialiser dans la critique : il abordait donc avec la même complaisance les sujets les plus divers : tantôt, il effleurait une question d'éducation ou un problème de politique, et en quelques lignes apportait une solution ou redressait une erreur; tantôt, il employait ses dons de poésie et d'émotion à l'évocation de quelque souvenir personnel ou à la description d'un paysage; il se plaisait aussi à brosser de petits tableaux de mœurs, spirituels et vifs, égayés parfois d'une délicate ironie comme l'*Histoire de Pinchu* ou *le Ménage Poterlot*. Ses articles étaient en somme des causeries pleines de vie et de charme.

On pourrait en dire autant de son enseignement. Tous ceux qui furent ses élèves ont gardé de Chantavoine le souvenir d'un maître aimable, à la parole séduisante et facile, qui professait comme d'autres causent, soutenant sans cesse l'intérêt de ses leçons par des anecdotes, des réminiscences personnelles, des rappels de l'actualité : pour lui, le livre n'était jamais séparé de la vie; c'est ce qui faisait le charme et aussi la valeur de son enseignement. D'autres maîtres en imposaient peut-être davantage par la profondeur de leur érudition ou la rigueur de leurs méthodes, mais aucun n'avait, comme Chantavoine, l'art d'affiner les esprits, de donner à ces jeunes intelligences qui, venues de toutes les provinces, se groupaient autour de sa chaire, cette politesse, ce fini qui caractérisent le véritable humaniste. C'était, comme on l'a dit justement, un remarquable initiateur à la vie de l'esprit.

Sans ambition vaine, bornant ses désirs et ses vœux à

> pouvoir venir, quand le jour achevé
> Permet la solitude à l'âme recueillie,
> Savourer *son* repos et jouir de la vie
> Dans une humble maison blanche, aux contrevents verts,

Chantavoine a vécu une vie harmonieuse, toute vouée aux bonnes lettres et aux choses de l'esprit. Par son propre exemple autant que par son enseignement, il fut réellement un professeur d'humanités. — J. Darguin.

Chien de guerre. *Historique*. L'histoire abonde en récits de grands sièges et de grandes batailles où le chien remplit un rôle utile; et nombreux sont les exemples que l'on pourrait citer de « chiens de guerre ».

Végèce, dans son *De re militari*, recommande aux garnisons des forteresses, « pour éviter des surprises, de faire coucher, dans les tours, des chiens d'un odorat fin et subtil, qui, sentant l'ennemi, aboient à propos ». Ils firent ce que l'on demanda à nos chiens de liaison, les chiens que les Macédoniens et également les Béotiens avaient dressés à porter des messages à travers les lignes; mais les pauvres animaux étaient sacrifiés dès leur arrivée, car on leur faisait au départ avaler le message dans une boulette de viande. Jamais les chevaliers de Rhodes ne partaient à la rencontre de l'ennemi sans être précédés d'une avant-garde canine. Et Polybe raconte que Philippe, roi de Macédoine, père du grand Alexandre, lorsqu'il fit irruption dans le pays d'Argyll, utilisa des chiens de patrouille pour découvrir les Barbares qui se cachaient dans les bois.

Pline rapporte que les Colophoniens, dans leur guerre contre les Castabales, se servaient de chiens « pour porter et traîner leurs équipages de guerre ». Quant aux arrestations d'espions, de déserteurs par des chiens, Polybe mentionne « qu'Agésilas assiégeant Mantinée, à la tête des Lacédémoniens, et se défiant de ses alliés qu'il soupçonnait d'entretenir des relations avec la place, imagina d'établir aux avant-postes des chiens chargés d'arrêter les transfuges, et il s'en trouva bien ». Faisant l'éloge du chien si utile à la guerre, Pline ajoute, avec une légère pointe d'ironie contre les militaires d'alors: « ils ne sont point exigeants sous le rapport de la solde, de l'armement et des honneurs ». Nombre d'armées de l'antiquité possédaient des régiments de forts molosses, ayant une grande analogie avec les *alans* du moyen âge et nos actuels dogues de Bordeaux ou *mastiffs*.



Chien-porteur, chargé de bandes de mitrailleuse.

Un roi de Lydie, allant combattre les Cimmériens, dit Polybe, prit pour auxiliaires d'énormes chiens qui, les jours d'action, chargeant à propos les ennemis, procurèrent la victoire aux Lydiens. Elien, racontant une bataille gagnée par les Magnésiens sur les habitants d'Ephèse, fait ressortir que les premiers ne durent la victoire qu'aux chiens qu'ils employèrent; il assure aussi que les Colophoniens tenaient sur pied des cohortes de chiens, qui jetaient un grand désordre dans les rangs ennemis par la vivacité de leur attaque. Les Gaulois aussi se servaient de chiens de guerre, et Strabon dit d'eux « qu'ils étaient hardis au combat, et jamais n'abandonnaient leurs maîtres ». Les Celtes entre-



Au chenil central militaire de Satory. — Chiens prêts au départ.

tenaient des régiments de chiens armés d'un collier hérissé de pointes, et couverts d'une cuirasse; ils les lançaient contre leurs ennemis. Par contre, les Romains avaient conservé une certaine méfiance contre les chiens, depuis que ceux-ci les avaient trahis au Capitole en laissant aux oies l'honneur d'avertir de la venue des Gaulois; toujours est-il que César n'utilisa pas les chiens dans ses guerres.

Les plus connus, peut-être, parmi les chiens de guerre, avertisseurs et d'attaque, furent ceux qui, au moyen âge, gardaient la place forte de Saint-



En faction dans les Vosges (région du Linge, 1915).

Malo. Dès 1155, les Malouins lâchaient pendant la nuit des dogues chargés de protéger leur ville contre des surprises, et cette troupe canine ne fut licenciée qu'en 1770. L'archevêque d'Upsal, Olaus Magnus, a composé au XVIe siècle l'*Histoire des mœurs et des guerres des Peuples du Nord;* on y voit que les Finlandais étaient fort habiles à dresser des chiens pour combattre la cavalerie. C'est ce même Olaus Magnus qui rapporte que Henry VIII, roi d'Angleterre, envoyant une armée auxiliaire à Charles-Quint, mit à la solde du monarque espagnol une troupe de quatre cents chiens.

Dans *la Dame du Lac*, Walter Scott parle comme d'une chose toute naturelle de l'utilisation des chiens par les rois d'Ecosse, pour soumettre les clans révoltés. A la fameuse bataille de Morat (1476), livrée par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, aux confédérés suisses, peu avant la fin de la lutte, qui fut une victoire pour les confédérés, une troupe nombreuse de chiens de montagne, écrit de Barante, avait rencontré d'autres chiens du camp ennemi et leur donnait la chasse. A Granson aussi, les chiens de montagne des confédérés entamèrent l'action à l'encontre des chiens bourguignons.

Philippe V, roi d'Espagne, en 1702, renforça les garnisons de Porto-Hercole, du mont Philippe et du fort de l'Etoile par des chiens, et, écrit Santa Cruz dans ses *Réflexions militaires*, « au plus petit bruit des partis autrichiens qui sortent d'Orbitello et de Port-Saint-Etienne, ces chiens aboient avec tant de force que la garnison est très bien avertie. Si des détachements vont en parti, ces chiens les précèdent et découvrent toutes les embuscades des ennemis, ou indiquent le chemin qu'ils suivent après avoir été battus ». Les Turcs et les Bosniaques (guerres de 1769 à 1774) utilisaient des chiens pour veiller à la sûreté de leurs camps; en 1788, au siège de Dubitza, les chiens turcs avertirent de l'ouverture de la tranchée, et une compagnie campée avec des chiens à Gino-Berdo formait une ligne avancée qui força toutes les patrouilles autrichiennes à battre en retraite.

A mesure que se perfectionnèrent les armes à feu, on négligea les services que pouvait rendre le chien combattant.

Cependant, dans les guerres de conquête, le chien, même combattant, fut très employé. Les récits de la découverte de l'Amérique mentionnent les exploits de deux chiens guerriers, Becerillo et Leoncillo, qui, avec d'autres, contribuèrent au gain de la bataille livrée au cacique Mabodomaca. Jean de Bry s'est plu à raconter les exécutions sanglantes dans lesquelles Leoncillo jouait le principal rôle et qui lui valurent une haute paye et sa part de butin. Colomb avait une armée de 200 fantassins, 20 cavaliers et 20 chiens. Pizarre, dans sa conquête du Pérou, était précédé d'une avant-garde canine dont Vasco Nuñez était le chef. Les Anglais, lors de la révolte de la Jamaïque, se firent aider par des chiens de combat; nous-mêmes, dans notre expédition de Saint-Domingue, employâmes des *buscadores* (chiens chercheurs dans les bois).

Napoléon Ier, qui ne négligeait aucun détail, mais ne croyait sans doute pas à l'utilité du chien dans les guerres continentales, recommande l'utilisation du chien dans les guerres coloniales.

Pendant les guerres du Premier et du Second empire, presque tous les régiments eurent leur chien, un brave « cabot » adopté par un ou plusieurs soldats, compagnon des bons et des mauvais jours, et qui fut le héros d'une aventure plus ou moins véridique mais toujours touchante. Horace Vernet immortalisa ce « chien du régiment », qui fut parfois utile, mais qui vivait en marge des règlements. L'histoire nous a conservé les noms de quelques-uns de ces chiens, dont les exploits paraissent cependant bien modestes à côté de ceux des chiens de guerre d'aujourd'hui : c'est Moustache, qui fit presque toutes les guerres du Premier empire; qui, en Italie, évite une surprise à Balbo, dépiste un espion autrichien, défend un drapeau et est décoré par le maréchal Lannes; c'est Misère, du 6e de la Garde; Pompon, du 48e de ligne; Mirette, qui, à Sébastopol, reçut une balle en défendant un drapeau; Patte-Blanche, du 116e de ligne, qui sauva la vie au lieutenant Burat, porte-drapeau, entouré d'un fort parti d'ennemis; Mitraille, du 2e d'artillerie, qui fut deux fois blessé au siège d'Alger et entra le premier dans la place; etc.

Cependant, ce ne furent pas des isolés, des « chiens de régiment », les quarante chiens éclaireurs qui accompagnaient la compagnie franche du capitaine Blangini, en 1836, dans l'expédition de Constantine et contre les Kabyles. C'est le premier essai que nous trouvons, dans les temps modernes, d'une organisation canine, de chiens régulièrement enrégimentés, et les embuscades qu'ils déjouèrent, les surprises qu'ils évitèrent, l'aide précieuse qu'ils prêtèrent à nos troupes auraient pu faire espérer que, malgré le perfectionnement des armes et les modifications de la tactique de la guerre, on songeât à utiliser ce précieux auxiliaire, le chien, aussi bien dans les guerre de conquêtes en Afrique et aux colonies, que sur le continent.

Utilisation moderne du chien à la guerre. I. DANS L'ARMÉE FRANÇAISE. — Le « chien du régiment » est devenu le chien-soldat, le « chien de guerre ». Régulièrement immatriculé sur les contrôles de l'armée, le chien de guerre possède un état civil, un livret militaire, une plaque d'identité, un équipement, comme un poilu. Les services qu'il a rendus, comme auxiliaire des sentinelles, pour doubler ou remplacer les agents de liaison, en couvrant les patrouilles ou éclairant le terrain; comme porteur et tracteur, en ravitaillant en vivres et munitions les postes avancés, isolés et soumis à d'intenses bombardements; comme pisteur, pour rechercher les espions ou les prisonniers évadés, ont justifié pleinement la confiance que l'on avait mise en lui.

Mais, on peut dire que depuis 1885 des officiers, des cynophiles, qui s'étaient rendu compte des services que l'on pouvait attendre des chiens à la guerre, durent lutter avec énergie et ténacité pour faire adopter le chien de guerre dans l'armée française.

Le lieutenant Jupin, du 32e de ligne, en 1887, avait publié *les Chiens militaires dans l'armée française*, puis, en 1890, *Tactique et Chiens de guerre*, montrant par des exemples pris dans l'histoire des guerres et des batailles que des chiens dressés à certains emplois seraient d'une grande utilité. Dès 1885, sans appui d'aucune sorte, il fit l'acquisition de chiens, les prépara et les utilisa au cours des grandes manœuvres. Des rapports élogieux concluant à l'adoption du chien de guerre furent envoyés au ministère de la Guerre; mais aucune suite n'y fut donnée. Puis, ce furent les tentatives isolées dans divers corps d'armée : du capitaine Lauth en 1909 au 67e régiment d'infanterie, et vers la même époque du lieutenant Faucher au 21e bataillon de chasseurs à pied, du lieutenant Collot au 27e régiment d'infanterie, du lieutenant Jarry au 5e régiment de dragons, du lieutenant Isnard au 58e régiment d'infanterie, du lieutenant Vicart au 38e régiment d'infanterie, du lieutenant Buer au 19e bataillon de chasseurs à pied; et d'autres encore. Ces officiers purent, au cours de grandes manœuvres en Champagne, en Touraine, en Picardie, dans les Vosges, dans les Alpes, utiliser des chiens, principalement comme porteurs de messages. Les chiens leur avaient été offerts par des associations d'amateurs de chiens de berger, désireuses de ne point laisser aux Allemands le monopole du chien de guerre.

Dans les guerres coloniales, le chien fut aussi quelque peu utilisé par le capitaine Pein en 1892, alors qu'il commandait un escadron de méharistes dans le Sud-Algérien, et en 1898 à Madagascar par le maréchal des logis Malric; le premier se servit du chien comme auxiliaire des sentinelles et porteur de messages, le second comme avertisseur et chien d'attaque au besoin.

Rapports élogieux des autorités militaires, campagnes de presse, conférences, etc., rien ne fit : le ministre de la Guerre voulait ignorer le chien de guerre, sans que l'on en sût la raison...

Depuis 1885 jusqu'à la veille de la guerre, le journal « l'Eleveur » multiplia les articles sur ce qui se faisait en Allemagne, sur les essais heureux et concluants faits en France mais que l'inertie des bureaux empêchait d'aboutir. Cependant, grâce à la ténacité du lieutenant Faucher, un chenil officiel militaire fut créé à Toul en 1913, et des chiens, une douzaine — qui avaient été offerts par des amateurs, — furent affectés à la garde de certains ouvrages de la place.

En août 1914, un dresseur professionnel de chiens de berger, Jouhant, de Bourg-la-Reine, patriote ardent, qui connaissait l'organisation allemande et avait, en vue d'une utilisation éventuelle, préparé en « chiens de guerre » un certain nombre d'animaux de son chenil, offrit au ministre de la Guerre dix chiens dressés et trente prêts à être mis en dressage. Ses lettres et dépêches restèrent sans réponse. Et cependant, par des articles parus dans les journaux et revues d'Allemagne et d'Autriche, on savait que nos ennemis utilisaient des chiens sur les deux fronts, que ces chiens avaient évité des surprises, en donnant l'éveil aux postes avancés, suppléaient les agents de liaison en portant des messages, qu'ils accompagnaient les patrouilles... D'autres offres de chiens parvinrent au ministère de la Guerre : elles eurent le même sort que celles de Jouhant.

Dès la mobilisation, la « Société nationale du chien sanitaire » (V. *Lar. Mens.*, t. I, p. 481), qui depuis plusieurs années s'occupait du dressage des chiens destinés à la recherche des blessés égarés ou dissimulés, mit à la disposition du Service de santé un assez grand nombre de chiens. Mais, par suite de circonstances diverses, ces chiens ne rendirent pas les services que l'on était en droit d'attendre d'eux. Par une décision en date du 15 septembre 1915, le G. Q. G. supprima l'emploi des chiens sanitaires aux armées.

En août 1914, à la déclaration de guerre, un seul corps, le 19e bataillon de chasseurs, partit en campagne avec six chiens de guerre (de liaison), dressés par le lieutenant Buer; ils rendirent d'importants services, mais ne tardèrent pas à être tués, et ils ne furent pas remplacés.

En décembre 1914, le journal « le Temps » publia une étude sur l'utilisation du chien par les Allemands,



Le chenil central de l'armée anglaise (environs d'Etaples).

montrant ce qui existait chez l'ennemi et ce qui pourrait exister chez nous. Des lettres parvinrent à l'auteur, principalement d'officiers des bataillons alpins, réclamant des chiens qui leur paraissaient devoir être fort utiles dans la guerre de montagne. Mais il était impossible d'envoyer des chiens, même dressés, sans également envoyer des hommes capables de les conduire. Quelques amateurs furent sollicités d'aller organiser un chenil militaire à l'armée des Vosges; l'un d'eux, auxiliaire non encore mobilisé, répondit à l'appel et partit fin décembre 1914 au 12e bataillon de chasseurs avec une équipe d'une douzaine de chiens. Ce fut le premier essai pendant cette guerre. Quelques semaines après, un officier de l'armée active qui s'était occupé, avant la guerre, des chiens sanitaires, proposa au général de Castelnau d'organiser un chenil militaire pour l'armée qu'il commandait. Le général de Castelnau accepta. Mais, par suite de difficultés d'ordres divers, en tout cas étrangères à la bonne volonté des organisateurs, ces deux tentatives ne réussirent pas comme elles auraient dû, et la question de l'utilisation du chien paraissait dès lors sérieusement compromise : le G.Q.G. étant sur le point de décider la suppression des chenils... Ainsi, nous qui avions en temps de paix fait les essais les plus concluants, et mieux que les Allemands approprié le dressage des chiens aux méthodes nouvelles de guerre, nous allions rester en arrière?

Une nouvelle tentative faite par le directeur de l'« Eleveur » allait obtenir de plus appréciables résultats. S'adressant au général de Maud'huy, qui commandait alors l'armée des Vosges et d'Alsace, il lui demanda d'organiser sur le front de son armée un service de chiens de guerre. Sa proposition fut acceptée, et moins d'un mois après il partait au front emmenant avec lui quinze dresseurs professionnels choisis parmi des militaires des vieilles classes ou du service auxiliaire, et une soixantaine de chiens offerts par des amateurs. Fin juillet 1915, le chenil militaire de la VIIe armée fonctionnait et mettait en service des chiens de diverses spécialités, dont n'eurent qu'à se louer les chefs de corps. Peu après, le chenil de la IIe armée (général de Castelnau) était réorganisé avec un personnel idoine. Quatre mois après, les résultats obtenus étant satisfaisants, le chenil militaire de Toul devint chenil de l'armée de Lorraine; puis un chenil fut créé pour la région fortifiée de Dunkerque.

Ces quatre chenils furent les embryons desquels sortit le « Service des chiens de guerre ».

Mais ces chenils fonctionnèrent en quelque sorte officieusement : reconnus par le G. Q. G., ils ne l'étaient point par le ministre de la Guerre; les chiens qui leur étaient fournis provenaient de dons ou de prêts d'amateurs, de sociétés pour l'amélio ration des races ou le dressage des chiens; ils vivaient en marge des règlements. Leur situation restait délicate et difficile. Cependant, grâce aux résultats obtenus signalés par le G. Q. G. et aux actives démarches du comte Clary, président du Saint-Hubert-Club de France et vice-président de la Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, Millerand, alors ministre de la Guerre, reconnut officiellement, le 25 décembre 1915, les chenils militaires, et rattacha le « Service des chiens de guerre » à la Direction de l'infanterie (On aurait mieux compris que ce service fût rattaché à la Direction du génie, qui avait, depuis sa création, le service des pigeons voyageurs).

Cette reconnaissance n'améliora cependant pas beaucoup la situation des chenils militaires, faute de spécialistes à la tête du service.

La commission sénatoriale de l'armée s'émut de cette situation; elle désigna un rapporteur pour s'occuper de la question, étudier les améliorations propres à la développer, et rechercher des spécialistes pour la diriger. Lebert, sénateur de la Sarthe, fut chargé du rapport et conclut, après enquête aux armées et à l'intérieur, à une réorganisation du service. Besnard, alors sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, s'intéressa à la question, et grâce à lui la solution intervint rapidement.

Au cabinet du général Lyautey, ministre de la Guerre, se trouvait le capitaine Malric, qui, comme maréchal des logis, avait utilisé les chiens à Madagascar; il fut désigné pour prendre la direction du « Service des chiens de guerre »; il demanda comme adjoint le signataire de cet article, qui avait organisé le service des chiens de guerre à l'armée de Maud'huy; et, de la Direction de l'infanterie, le service passa au Cabinet du ministre. En outre, le G. Q. G. acceptait que la nouvelle Direction eût la surveillance technique du dressage des chiens de guerre, et de leur utilisation aux armées. C'était une preuve évidente de l'importance que le haut commandement attachait aux chiens de guerre.

Tout en conservant le cadre du début, l'organisation fut considérablement améliorée. A la signature de l'armistice, toutes les armées avaient leurs chenils militaires, et beaucoup de régiments possédaient des chiens de guerre qui étaient de précieux auxiliaires.

Pour qu'un chien rendît des services, il fallait qu'il fût judicieusement recruté, convenablement préparé, correctement et complètement dressé, et confié à un homme qui sût l'utiliser.

Le recrutement fut organisé de façon à obtenir, avec le minimum de dépenses, le plus grand nombre de chiens. Seuls, certaines races ou certains types de chiens sont susceptibles d'être utilisés comme chiens de guerre; ce sont les races diverses de



En Champagne : grenadier en sentinelle avec son chien.

chiens de berger : chiens de berger français (variétés de Brie, de Beauce, d'Alsace, bouviers), chiens de berger belges (variétés de Malines, de Groenendael, de Tervueren, bouviers), chiens de berger anglais (variétés d'Ecosse), auxquels on peut ajouter les airedales-terriers et les grands loulous, ainsi que tous les bâtards de ces races, chez lesquels domine le sang berger. Les chiens de chasse, essayés, n'ont pas donné de bons résultats, sauf peut-être quelques retrievers : car, l'instinct l'emportant sur le dressage, si, par malheur, ils rencontraient un gibier ou même une piste de gibier, ils oubliaient leur devoir de porteurs de message, et étaient distraits; leurs fonctions furent celles d'avertisseurs.

Pour avertir, pour être le parfait auxiliaire des sentinelles, un chien doit non seulement être en possession de tous ses moyens, mais pouvoir utiliser tous ses sens; chez la plupart des chiens avertisseurs, le sens qui paraît jouer le rôle principal est l'ouïe, sens très développé chez les chiens de berger, dont l'oreille est en général droite ou demi-droite et dont la conque, dirigée en avant, forme un excellent réceptacle d'ondes sonores. Tous ceux qui ont utilisé le chien avertisseur ont remarqué que le premier mouvement d'un chien en faction, lorsqu'il perçoit un bruit quelconque, est de pointer les oreilles, les dirigeant vers l'endroit d'où il croit que provient le bruit, puis, il cherche à se rendre compte de la nature de ce bruit.



Section de chiens tracteurs et porteurs.

Des dogues, des mâtins, de forts bouviers furent utilisés comme patrouilleurs; dressés à l'attaque, ils étaient lancés contre l'ennemi et capturaient, un peu rudement souvent, des prisonniers. Comme chiens de guet et comme chiens de liaison, furent dressés les bergers de toutes les races, et parfois même les chiens sans race déterminée, mais qui avaient révélé au dressage de sérieuses qualités. Pour l'attelage et le portage, l'armée utilisa les forts chiens de berger et de bouvier, les dogues, les chiens de montagne, et aussi des chiens de chasse de grande taille, principalement des chiens courants, qui, étant continuellement sous la surveillance de leurs conducteurs, respectaient par force le gibier tentateur.

Grâce à la nouvelle organisation, et aux multiples emplois du chien, ceux qui n'avaient pas les qualités requises pour devenir chiens de guerre proprement dits (liaison, sentinelle, patrouille) devenaient pour la plupart chiens de trait ou chiens porteurs. Dans ce cas encore, préparation et dressage étaient effectués par des spécialistes, ou surveillés par eux. Le pourcentage des chiens inutilisables ne dépassait pas 8 p. 100.

Le recrutement avait été confié soit à des sociétés canines existant avant la guerre, soit à des amateurs connus et compétents, que le ministre de la Guerre avait agréés dans ce but.

La France fut divisée en régions de recrutement, comprenant les départements où des sociétés d'amateurs cynophiles groupaient un assez grand nombre d'adhérents, et organisaient des expositions; là où il n'existait point de sociétés, ou lorsque celles-ci ne purent pour diverses raisons organiser des chenils, des amateurs furent sollicités. Les directeurs de ces chenils étaient des civils, dégagés d'obligations militaires; ils remplissaient leurs fonctions gratuitement. Ils ne recevaient de l'Etat qu'une somme de 100 francs par mois pour l'installation du chenil, son entretien et les frais de propagande et de recrutement, et 0 fr. 50 par jour pour la nourriture des chiens. A leur disposition, l'armée mettait cinq militaires, dont un brigadier, appartenant au service auxiliaire, et inaptes à servir aux armées. Il existait une dizaine de chenils (Caen, Le Mans, Orléans, Epinal, Nantes, Bordeaux, Lyon, Marseille, etc.) soumis à la surveillance administrative du « Service des chiens de guerre », et qui opéraient leur recrutement avec l'aide des autorités civiles et d'amateurs qui s'étaient mis bénévolement à la disposition du ministre de la Guerre. Chaque chenil recrutait mensuellement de 30 à 60 chiens.

Des chenils de recrutement, après un séjour de quelques jours, les chiens étaient dirigés par wagons de 18 à 20 têtes sur le « chenil-dépôt du Service des chiens de guerre », installé dans des bâtiments du Jardin d'Acclimatation, au bois de Boulogne. Ce « chenil-dépôt », dirigé également par un amateur bénévole, comprenait : 1° un sanatorium; 2° un chenil de triage. Au sanatorium, installé par la société franco-anglo-américaine la *Blue Cross*, cette admirable « croix-rouge » des bêtes qui font la guerre, et qui assuma également la tâche d'installer plusieurs hôpitaux vétérinaires canins, les chiens restaient de trois à huit jours; ils étaient désinfectés, intérieurement et extérieurement, nettoyés, pansés, mis en état; là également étaient amenés tous les chiens susceptibles d'être utilisés par le Service des chiens de guerre et qui tous les deux jours étaient prélevés à la fourrière de la ville de Paris, par le vétérinaire du Service. Du sanatorium les chiens étaient versés au chenil de triage, et répartis par spécialités dans de vastes boxes très aérés, très hygiéniquement compris, avec cours d'ébats; là, ils s'habituaient à la vie en commun, on ne leur demandait que de répondre à leur nom.

Avant la réorganisation du service, il existait cinq chenils de préparation, tous dirigés par des civils remplissant gratuitement ces fonctions, et auxquels il était accordé, comme aux chenils de recrutement et au chenil-dépôt, 100 francs par mois pour les frais d'entretien, et 0 fr. 50 par chien et par jour, pour la nourriture. De ces huit chenils, la plupart aux environs immédiats de Paris (à Asnières, Courbevoie, Maisons-Laffitte, Plessis-Trévise, Vulaines-sur-Seine, Saint-Philbert-du-Risle), cinq s'occupaient de la préparation des chiens de guerre proprement dits; les trois autres avaient été spécialisés dans le dressage complet des chiens destinés à la garde et à la protection des établissements travaillant pour la défense nationale, service créé, à la demande du ministre de l'Armement, afin de diminuer le nombre des gardiens et veilleurs d'usine et de rendre la garde plus efficace. Chaque chenil, prévu pour 50 chiens, avait toujours une trentaine de sujets qu'il recevait mensuellement du chenil-dépôt et qui étaient préparés, par des spécialistes, à raison de six hommes et un sous-officier, appartenant aux mêmes catégories que ceux des chenils de recrutement.

On ne peut utiliser un chien aux armées sans qu'il soit complètement assoupli, rompu à une obéissance active, qui laisse l'animal en possession de ses moyens naturels; c'est là le résultat que donne seul un dressage bien compris. Les exercices sont d'ailleurs gradués quant à la durée et à la difficulté. On apprend au chien à suivre à la laisse, à s'asseoir, à se coucher, à ne pas bouger de l'endroit où on l'a placé, à revenir où qu'il soit au premier appel de son conducteur; on l'accoutume aussi aux bruits les plus divers, et aux crépitements des fusils et des revolvers. On éprouve ses qualités; on se rend compte s'il est vigilant; s'il avertit, naturellement et à quelle distance, de la venue d'un étranger; on essaie aussi son instinct d'orientation et son nez, en le faisant aller d'un conducteur à un autre, à des distances variables; il doit être capable de retrouver ses conducteurs sans que ceux-ci aient besoin de l'appeler ou de le siffler. Et tout cela est obtenu uniquement par la douceur et des friandises; dans la préparation d'un chien de guerre, comme du reste dans son dressage, s'il faut parfois punir il ne faut cependant jamais frapper, car le chien se rebuterait, et on ne pourrait plus rien en tirer. Les punitions — et le chien les comprend fort bien — sont : gronder, obliger à se tenir dans la position « couché » sans bouger pendant un certain temps, mise à l'attache, privation de récréation.

A la fin de chaque période de préparation, les directeurs des chenils indiquaient sur le livret matricule de chaque animal les qualités de celui-ci, son degré de préparation, et la spécialisation vers laquelle il avait été dirigé (avertisseur, chien de liaison ou de patrouille), et tous les chiens prêts étaient envoyés au « chenil central militaire », situé au camp de Satory près de Versailles, établissement exclusivement militaire.

Ce chenil, dont la création, les plans et l'aménagement sont dus au commandant Malric, chef du « Service des chiens de guerre », comprenait près de six cents boxes, avec cours d'ébats pour chaque groupe de dix chiens. Une partie était réservée aux chiens de guerre proprement dits, une autre aux chiens de trait et porteurs; comme annexes, il y avait: 1° une manutention, qui, à l'aide des farines provenant du secouage de sacs, et, partant, impropres à la consommation humaine, fabriquait des biscuits spéciaux; 2° un équarissage, qui recevait journellement pour les abattre des chevaux réformés provenant d'hôpitaux vétérinaires; 3° enfin, une infirmerie dirigée par un vétérinaire spécialiste des maladies des chiens. Le chenil central militaire était dirigé par un lieutenant de l'armée territoriale, dans le civil dresseur professionnel; cet officier avait sous ses ordres deux adjudants (l'un pour les chiens de guerre, l'autre pour les chiens de trait et porteurs) professionnels tous deux avant la guerre, et un certain nombre de gradés et hommes de troupe, de façon qu'un homme eût une moyenne de six chiens en dressage.

Là, le dressage des chiens, préparé par les chenils agréés, était parachevé : les chiens auxiliaires de sentinelles étaient déshabitués d'aboyer et dressés à avertir en grognant; les chiens de liaison étaient dressés à retrouver leurs conducteurs à des distances de un à trois kilomètres en terrain varié, à travers bois, par-dessus des tranchées ou des trous d'obus, de jour et de nuit, au milieu des éclatements des grenades, du tac tac des mitrailleuses, du crépitement des feux de salve, des lueurs des projecteurs, des émissions de fumées, des éclatements de gros projectiles très fréquents à Satory où se trouvait une importante commission d'expérience et de réception de poudres.

Après quinze jours, un mois, six semaines, suivant les aptitudes des sujets, les chiens, sur les livrets desquels de nouvelles mentions étaient portées, se trouvaient « bons à partir » pour les chenils des armées. Suivant leurs demandes, établies d'après les besoins des divisions de leurs armées, les officiers directeurs de chenils d'armée étaient convoqués au chenil central militaire, et venaient y prendre livraison de chiens spécialisés.



Le chenil de l'armée Gouraud.

Aux chenils des armées, tous situés à proximité du front, les chiens de guerre étaient mis en contact avec les poilus destinés à devenir leurs conducteurs en première ligne. Ceux-ci, envoyés pour un stage d'une semaine en moyenne au chenil de leur armée, apprenaient sous la direction du lieutenant directeur du Service des chiens de guerre de l'armée et de sous-officiers et maîtres dresseurs la manière d'utiliser un chien de guerre; homme et chien avaient vite fait connaissance, et devenaient une paire d'amis.

Pendant qu'au chenil central une partie des dresseurs s'occupait des chiens de guerre, l'autre dressait des chiens de trait et porteurs. Ceux-ci étaient destinés à ravitailler en vivres et en munitions les unités de première ligne, là où n'avaient accès ni les chevaux ni les mulets. A certaines unités on fournit des petites voiturettes attelées de un, deux ou trois chiens; à des unités plus importantes des sections entières de chiens de trait attelés aux mêmes voiturettes, et des chiens porteurs pourvus d'un bât adapté à leur conformation.

Deux chiens traînent facilement 200 kilos, quelquefois plus; un chien bâté porte de 12 à 15 kilos. Le ravitaillement en munitions par le moyen des chiens se fait plus rapidement; les vivres parviennent plus régulièrement à destination, et c'est une économie de nombre, de forces et de vies d'hommes.

Au Service des chiens de guerre furent rattachées également deux sections de chiens de l'Alaska, qu'en 1916 le général de Maud'huy fit venir pour assurer le ravitaillement et le transport par traîneaux, pendant les hivers très neigeux de l'Alsace et des Vosges.

Dans tous les chenils quels qu'ils fussent, de l'intérieur ou du front, les chiens recevaient deux fois par jour une nourriture composée d'un bon pot-au-feu de pain, viande, riz et légumes, provenant de déchets ou de denrées inutilisables pour la troupe.

Quant au personnel de tous les chenils, il appartenait à une compagnie spéciale et autonome du train des équipages dont le dépôt était à Paris et la portion centrale à Satory. Les dresseurs et conducteurs de chiens de trait et porteurs étaient presque tous des spécialistes; ceux qui ne l'étaient pas le devinrent, et tous, même ceux qui ravitaillaient les unités de première ligne, étaient des R. A. T. des vieilles classes, ou des auxiliaires.

Ce Service des chiens de guerre était, comme on le voit, assez important; il comprenait un personnel hommes nombreux, un personnel chiens plus nombreux encore, et n'avait pour le diriger et le surveiller que trois officiers, mais tous trois spécialistes : le chef du service, un officier s'occupant particulièrement des questions de dressage et d'utilisation, et l'autre de l'administration générale.

Et maintenant, demandera-t-on, ces chiens de guerre ont-ils rendu des services? S'il fallait mentionner toutes les actions dans lesquelles ils se sont distingués, les surprises qu'ils ont évitées, les vies humaines qu'ils ont épargnées, de longues pages seraient nécessaires. Qu'il suffise de citer ces lignes parues au rapport du 14 juin 1918 d'un régiment d'infanterie qui s'est illustré dans maints combats :

> Le lieutenant-colonel commandant le 52e R. I. porte à la connaissance de tous la mort du chien-sentinelle Lion, n° mle 147, et du chien de liaison Lion, n° mle 164, tués tous deux à la Cote 304.
>
> Ces deux fidèles camarades du soldat avaient rendu, en de nombreuses circonstances, les plus précieux services au régiment.

II. Dans l'armée anglaise. — Déjà, au cours de la guerre sud-africaine, l'armée anglaise utilisa le chien, principalement comme avertisseur, auxiliaire des sentinelles, et pour retrouver les blessés. C'est un officier de l'armée coloniale, le major Richardson, qui avait offert, préparé et dressé ces chiens, de races airedale-terrier ou bloodhound. Les résultats avaient été assez concluants pour qu'au cours de diverses campagnes (première guerre des Balkans, campagne russo-japonaise, guerre d'Egypte ou de Tripolitaine) le major Richardson se mît à la disposition des Grecs, des Russes, des Italiens, et de l'armée anglaise, pour organiser un service de chiens de guerre. Mais, malheureusement, ce service ne prit pas une grande extension, le major Richardson étant seul pour préparer et dresser les chiens, et n'ayant obtenu aucun appui officiel.

Dès le début de la guerre, en septembre 1914, le même major Richardson, qui n'avait pas cessé de s'occuper de chiens de guerre, et de faire de la propagande pour ces utiles auxiliaires du soldat, mit à la disposition de la première armée anglaise qui vint combattre sur le continent cent vingt-quatre airedales-terriers dressés comme chiens avertisseurs; la réussite ne répondit pas aux espérances du dévoué major, car les chiens, confiés à des mains inexpertes, ne conservèrent pas leur dressage, et devinrent plus dangereux qu'utiles.

Le major Richardson, tenu au courant des résultats obtenus en France dans l'armée d'Alsace et des Vosges, sollicita du War Office, et du Ministère de la Guerre français une mission pour étudier notre organisation; il visita nos chenils de l'intérieur et nos chenils du front, put se rendre compte des méthodes d'utilisation des chiens de sentinelle et de liaison jusque dans nos premières lignes. Quelques mois après, une mission militaire anglaise fut envoyée en France pour étudier le service des chiens de guerre qui venait d'être réorganisé, et, l'armée anglaise reconnut et adopta le chien de guerre.

En Angleterre, le major Richardson fut chargé officiellement du recrutement et de la préparation des chiens destinés à l'armée. En France, à proximité du front anglais, fut créé un chenil central militaire qui achevait le dressage des chiens, lesquels étaient ensuite envoyés, sous la conduite de spécialistes, dans les divers secteurs occupés par nos alliés. Le Service des chiens de guerre de l'armée anglaise, rattaché au service des liaisons du Grand Quartier général, était placé sous la direction du major Alec Waley.

L'armée anglaise n'utilisa pas le chien auxiliaire de sentinelle, mais exclusivement le chien estafette, le chien de liaison, et le chien porteur qui ravitaillait seul les unités combattantes : il était donc en même temps chien de liaison et chien porteur.

Il y eut, entre les deux services de chiens de guerre, français et anglais, unité de vues, et entente très cordiale; les deux services se vinrent en aide, aussi bien pour le ravitaillement des chiens, que pour le matériel. Les résultats obtenus dans l'armée anglaise furent excellents, et le service se développa tous les jours. Les Anglais n'utilisaient que des chiens, à l'exclusion des chiennes; comme nous, ils employaient les chiens de berger, ou ayant beaucoup de ce sang; des airedales-terriers, des retrievers, des terre-neuve, puis des croisés de bull-dogs et de

mastiffs et également une race bâtarde appelée « lurcher », croisement du lévrier et du chien de berger, type très répandu en Angleterre, et dont se servent les braconniers. Les chiens porteurs étaient choisis parmi les foxhounds ou les bloodhounds.

III. Dans l'armée belge. — Déjà en temps de paix, l'armée belge possédait des sections de mitrailleuses attelées de chiens de la race dite « mâtin belge », race très utilisée dans tous le p ys wallon et flamand pour la traction des petites charrettes de laitiers et de marchands de légumes. Mais bien que le dressage du chien de berger, soit comme chien de défense, soit comme chien de pistage, fût très développé, la petite armée de nos alliés ignorait aussi bien le chien de sentinelle que le chien de liaison.

Les chiens tracteurs de mitrailleuses rendirent de très grands services au cours de la retraite de Liége et de celle d'Anvers; cependant, ce mode de traction des mitrailleuses dut être abandonné en partie par l'armée belge, non que les chiens ne fussent point aptes à traîner en terrain varié des engins de guerre, mais le matériel construit l'avait été pour un attelage de deux chiens en paire; or, s'il est facile de trouver et de dresser deux chiens de même pied, il est très difficile de les trouver de même taille exactement. C'est cette raison qui a fait que, dans notre armée on attelait un chien entre les brancards en lui adjoignant un ou deux chiens de renfort, suivant le mode d'attelage dit « à la bohémienne ».

L'armée belge avait installé en France un chenil militaire, sous la direction d'un officier spécialiste. A ce chenil, on dressa pour l'armée en campagne des chiens auxiliaires de sentinelles, des chiens de liaison, et surtout des chiens de trait.

IV. Dans l'armée italienne. — L'organisation qui existait dans l'armée italienne était à peu près semblable à la nôtre.

Cependant, étant donné la guerre presque exclusivement de montagne, où le ravitaillement des postes avancés est souvent impossible même par mulets, nos alliés employèrent surtout des chiens porteurs qui, chargés de munitions, de vivres, d'eau potable, allaient jusque dans les postes les plus avancés. Pourtant, l'hiver, beaucoup de chiens de montagne furent attelés à des traîneaux légers.

V. Dans l'armée allemande. — Les Allemands, depuis leur victoire de 1870, n'avaient rien négligé en vue de cette guerre « fraîche et joyeuse » qui devait leur donner l'hégémonie du monde. Ils suivaient attentivement ce qui se faisait à l'étranger, et épiaient tout ce qui était susceptible de leur être de quelque utilité. C'est dire qu'ils eurent tôt fait d'adapter l'utilisation du chien aux méthodes de la guerre moderne.

En 1895, plusieurs années donc après les essais pratiqués en France, ils introduisirent officiellement



Camarades d'armes : officier français et son chien, munis de masques contre les gaz asphyxiants.

l'emploi du chien dans leurs armées, et principalement dans les bataillons de chasseurs silésiens et de la Garde. Chacun de leurs corps expéditionnaires, dans leurs guerres coloniales, emmena des équipes de chiens de guerre; ils purent ainsi se rendre compte des meilleures méthodes d'utilisation mieux qu'au cours de grandes manœuvres. Lors de la révolte en Afrique-Occidentale allemande, soixante chiens furent utilisés sous la direction du lieutenant von Damm, du 2e régiment de campagne, et se rendirent très utiles.

Persuadé que les chiens rendraient encore plus de services dans une guerre continentale, à la condition d'en avoir un grand nombre très bien dressés, le grand état-major allemand suscita, vers 1888-1889, la création de nombreuses sociétés pour la propagation de l'élevage et du dressage du chien de berger, du dobermann, du boxer, du rottwiller, du spitz, toutes races susceptibles d'être utilisées comme chiens de guerre. A l'instigation du kronprinz et sous sa présidence d'honneur se fonda la plus importante association d'éleveurs de chiens de berger qui exista jamais sur le continent : la *Verein für deutsche Schäferhund* (Association pour le chien de berger allemand) qui, en 1914, comptait plus de 4.000 adhérents en Allemagne et en Autriche, et plus de 150 filiales, lesquelles organisaient tous les ans des concours de chiens de défense et de police, véritables épreuves préparatoires au dressage des chiens de guerre. Les dirigeants de ces « Verein » étaient des officiers à la suite, qui préparaient en temps de paix la mobilisation des chiens.



Dressage d'un chien de liaison, dans les dunes. (Chenil militaire de l'armée anglaise.)

La *Verein für deutsche Schäferhund* publiait chaque année un stud-book, dont les onze volumes parus contiennent 45.000 inscriptions; c'est le *Schäferhund Zuchtbuch*; il existait des *Zuchtbuch* semblables pour les dobermann, les rottwiller, les boxers, les spitz. Dans ces *Zuchtbuch*, à côté du nom de chaque chien étaient indiquées, en abréviation, les aptitudes générales de l'animal, en vue de renseigner les éleveurs désireux d'utiliser les reproducteurs inscrits; mais, outre ce *Zuchtbuch* que tout le monde pouvait se procurer, chaque société était dans l'obligation de tenir un registre secret, réservé aux chiens utilisables en temps de guerre et susceptibles, étant donné l'hérédité des caractères acquis, de reproduire des chiens de guerre. Ces indications étaient les suivantes : P. H. (*Polizeihund*), chien dressé pour le service de la police; — S. H. (*Sanitätshund*), chien dressé pour la recherche des blessés; — Z. H. (*Zuchthund*), chien de recherches; — Pt H. (*Postenhund*), chien estafette; — M. H. (*Meldehund*), chien de liaison; — W. u. B. (*Wach und Begleithund*), chien-sentinelle et de garde. — Environ 4.000 chiens étaient inscrits en 1913 aux registres spéciaux.

Dès le 15 juillet 1914, par les soins de la « Verein » à laquelle ils appartenaient, les possesseurs de chiens dont les aptitudes avaient été éprouvées dans les concours reçurent avis d'avoir à se préparer en vue de concours spéciaux. C'était la mobilisation de l'armée de réserve canine : l'armée active était déjà mobilisée avec les bataillons de chasseurs et les diverses formations de l'armée allemande qui possédaient des chenils de chiens de guerre. Dès le début de la guerre, 6.000 chiens furent mis en service sur les deux fronts, parmi lesquels un certain nombre de chiens sanitaires fournis avec leurs conducteurs par la *Deustche Verein für Sanitätshund*, qui avait, dès le temps de paix, organisé et mis à la disposition du service de santé des équipes d'infirmiers auxiliaires avec les chiens dressés à la recherche des blessés.

Partout, en outre, où les Allemands passaient, ils s'emparèrent des chiens qui pouvaient leur être utiles; ils en trouvèrent de nombreux en Belgique.

Afin de maintenir et d'augmenter le nombre de leurs chiens de guerre, les Allemands organisèrent une intense propagande à travers l'Allemagne et l'Autriche : articles dans les journaux, tracts, conférences avec projections cinématographiques, ils ne négligèrent rien. Puis ils achetèrent des chiens à des prix variant entre 20 et 50 marks; ils achetèrent d'abord en Hollande, et, lorsque ce pays interdit l'exportation des chiens, en Suisse, qui, à son tour, décréta l'interdiction d'exportation. Ils durent enfin avoir recours à la réquisition.

A Trepow, près de Berlin, fut aménagé un « kolossal » chenil militaire. Dans diverses régions d'Allemagne furent créés des centres de dressage, entre autres à Metz, à Cologne, à Dusseldorf, à Munich; les chiens préparés dans ces centres étaient envoyés aux chenils d'armées — chaque armée possédant son chenil, — et de là dans les unités du front. Pour tous ces chenils, on fit appel à des spécialistes qui avaient pour unique fonction la conduite des chiens de guerre; il faut ajouter que ces spécialistes furent assez faciles à trouver, étant donné qu'en Allemagne presque tous les gendarmes, agents de police, gardes communaux ou particuliers entretenaient, grâce à des subventions gouvernementales, des chiens dits de police.

Les Allemands ont attaché une très grande importance aux chiens de guerre. Ludendorff lui-même n'a pas craint de signer un ordre général sur leur utilisation, ordre qui, publié dans la *Deustche Schäferhund Zeitung*, enthousiasma les éleveurs de chiens. C'était la consécration de leurs efforts, le couronnement de leur travail de plusieurs années!

Le service des chiens de guerre allemand, rattaché au service des renseignements, était sous la direction effective du grand état-major

Comme on le voit, parmi les « animaux de guerre » le chien ne fut pas l'un des moins utiles. Il a conquis son droit de faire partie de l'armée; il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur. — Paul Mégnin.

Électro-aimants industriels (de levage et de manutention). — La métallurgie des fers, fontes et aciers nécessite des manutentions fréquentes, auxquelles on a jusqu'ici satisfait le mieux possible à l'aide de ponts roulants et de grues électriques. Cependant, la nécessité d'augmenter les rendements, tout en simplifiant la main-d'œuvre, a donné l'idée d'utiliser pour cette application de

puissants électro-aimants combinés aux ponts roulants. On arrive ainsi à élever et transporter des masses de fer considérables, avec une dépense de courant très faible et un personnel réduit. Un ouvrier suffit, en effet, à la commande des types les plus puissants, enlevant jusqu'à 25 tonnes.

Les électro-aimants leveurs et transporteurs sont particulièrement précieux dans les usines électro-aidérurgiques, qui reçoivent ou produisent généralement l'énergie électrique à bon compte. On les emploie pour le transport et la manutention des matériaux magnétiques sous toutes les formes : blooms d'acier, tôles, rails, poutrelles et fers profilés, plaques de blindage, pièces de fonderie et de forge, lingots et gueuses, arbres de transmission, minerais de fer, tournure et limaille, déchets de fer-blanc et copeaux métalliques, etc. (*fig.* 1, 2, 3). On les emploie aussi pour le chargement des wagons, le déplacement des lingotières, la mise en tas des déchets métalliques, le relèvement des matériaux immergés. Ils peuvent également transporter en travail intermittent des pièces chaudes n'excédant pas 400°, telles que des couvercles de fours et de creusets, des fers laminés, des pièces de fonte moulée et d'acier forgé. Ils sont enfin utilisés pour soulever et laisser tomber les masses en fer (boulets de casse-fonte) servant à fragmenter les pièces coulées défectueuses, de même que les moutons servant au battage des pilots, ou encore pour soulever les tôles à planchers dans les aciéries, etc.



Fig. 1. — Electro-aimant Oerlikon enlevant des déchets (tournure, ferrailles) d'acier.



Fig. 2. — Electro-aimant soulevant des morceaux de fonte.



Fig. 3. — Electro-aimant soulevant des plaques d'acier.

Le montage des électro-aimants s'exécute facilement par la mise au crochet de l'appareil de levage. L'emploi de ces appareils n'empêche pas d'utiliser les grues et ponts roulants pour d'autres usages; il suffit de les déposer sur le sol quand ils ne sont pas necessaires. Pour les matériaux de grande longueur ou de large surface, tels que les rails, tôles, fers laminés, on accouple deux ou plusieurs appareils à une barre d'attelage en fer profilé suspendue au crochet de l'appareil de levage.

Leur fonctionnement est simple : dès que l'électro-aimant est posé sur les pièces à transporter, l'envoi du courant les fait adhérer magnétiquement, puis l'appareil de levage effectue sa manœuvre, et il suffit de rompre le courant pour déposer immédiatement la charge. Les connexions s'établissent à l'aide d'un câble souple à deux conducteurs. Quand le mou du câble d'amenée de courant peut gêner la manœuvre, on le maintient constamment tendu avec un treuil à commande mécanique ou un enrouleur automatique qui se fixe sur le bâti de l'appareil. Les enrouleurs de câble sont montés dans une boîte de fonte, et le tambour d'enroulement est alimenté par deux frotteurs.

La commande peut être faite d'un endroit quelconque, ordinairement de la cabine de manœuvre; elle est exécutée par un contrôleur spécial avec résistance de démarrage et de protection, évitant la détérioration des enroulements et des contacts; une position d'inversion permet le décollement rapide de la charge, quelle que soit sa composition.

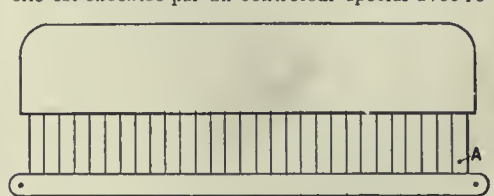


Fig. 4. — Electro-aimant à doigts mobiles, pour la manutention des pièces de forme irrégulière.

La construction des électro-aimants industriels doit nécessairement être très robuste. Aussi comportent-ils une carcasse d'acier absolument étanche, permettant leur emploi dans un endroit quelconque, même au froid, sous la pluie ou dans la poussière. Les enroulements sont pressés à l'intérieur, et noyés dans une matière isolante; ils sont largement calculés, pour permettre une marche intensive sans échauffement anormal. Leur puissance de levage varie avec la cohésion, la forme et la température des matériaux à transporter. On indique souvent comme base de puissance portante le poids d'un bloom d'acier doux à face plate, de surface correspondante à celle de l'électro-aimant, et d'épaisseur suffisante.

Le courant absorbé est très faible. C'est ainsi que le transport d'un bloc d'acier de 5.000 kilogrammes nécessite un électro-aimant pesant 450 kilogrammes et ne consommant qu'un courant de 800 watts.

Les poids utiles soulevés, mentionnés dans le tableau ci-dessous, quoique approchés suffisent pour donner une indication de rapport entre le poids des matériaux soulevés, leur nature, la puissance électrique dépensée et le poids de l'électro-aimant :

POIDS UTILE SOULEVÉ				PUISSANCE absorbée	POIDS de l'électro.
Blooms d'acier	Tôles	Gueuses de fonte	Déchets		
kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kws.	kilogr.
500	250	»	»	0,8	80
1.000	350	»	»	1,5	150
2.000	500	250	»	2	200
4.000	800	350	150	3	350
6.000	1.200	500	250	4	900
8.000	1.500	600	400	5,5	1.400
10.000	?.000	850	600	6,5	2.200
12.000	2.800	1.100	1.000	8	3.500

Nous donnons d'autre part, ci-après, le poids de matière soulevé, suivant la nature de celle-ci, pour une même dépense d'énergie électrique, soit 1 kilowatt :

Nature de la charge.	Poids soulevé
—	kilogr.
Tournure	70
Mitraille	75
Gueuses	200
Déchets d'acier	340
Fers profilés	800
Blocs ou lingots	2.000

On voit, par les chiffres indiqués, qu'un même dépense d'énergie se traduit, pour un même appareil, par une force attractive variable avec la nature des matériaux; sa valeur effective varie entre 1 et 30 environ.

Suivant le genre des matériaux à soulever (blooms d'acier, ferrailles, tournure, etc.), on donne aux électro-aimants des formes diverses : ronde, carrée, rectangulaire. La forme et la compacité plus ou moins grande des matériaux exercent aussi une action très nette sur la *force attractive* des électros. On sait, en effet, que celle-ci décroît très rapidement, dans un aimant, lorsque son armature est éloignée des pôles : l'attraction est inversement proportionnelle au carré de la distance séparant les pôles. Le flux magnétique diminue ainsi rapidement, par suite de la faible perméabilité magnétique de l'air. L'armature étant constituée ici par les objets à soulever, l'effet d'attraction atteint son maximum avec les matériaux compacts; par contre, avec les fers profilés, les déchets de forme ronde ou cylindrique, les nombreux interstices existant entre eux occasionnent des pertes magnétiques; de plus, le centre de gravité de l'ensemble se trouve déplacé, et reporté plus loin des pôles. Par conséquent, les électro-aimants à base d'adhérence plane conviennent mal pour la manutention des ferrailles disposées en tas irréguliers; on leur substitue, dans ce cas, des appareils à doigts mobiles (*fig.* 4 *et* 5), qui peuvent ainsi épouser les formes des pièces à transporter. Les doigts mobiles sont constitués par des barrettes rectangulaires *A*, figure 4; ils sont juxtaposés sur tout le pourtour des bobines de l'électro-aimant, et forment ainsi un circuit magnétique complet. Ils se déplacent



Fig. 5. — Electro-aimant à doigts mobiles, soulevant des obus.

dans le sens vertical, et, quelle que soit la forme extérieure des matières à soulever (gueuses de fonte, tas de fer en morceaux), prennent respectivement une position en rapport avec le contour qu'elles dessinent dans l'espace.

A égalité de dépense d'énergie électrique, les électro-aimants à doigts magnétiques mobiles ont une puissance attractive près de deux fois supérieure à celle des électro-aimants à base plane, lorsqu'ils sont utilisés pour le levage ou la manutention des pièces à surface irrégulière.

Sans nous attarder à la description de tous les types d'électro-aimants utilisés dans l'industrie, nous donnons ci-joint (*fig.* 6) le schéma d'un type à base circulaire, de la société « Steel Peech and Tozer », de Sheffield. Il comprend essentiellement un bloc de support A, un bloc central N constituant le pôle nord de l'électro, une paroi extérieure S constituant le pôle sud, et une paroi intermédiaire D annulaire, destinée à diviser en deux compartiments l'espace réservé aux bobines E et F; l'un des enroulements E entoure le bloc central, l'autre F la pièce extérieure S. Ce dispositif a pour but d'augmenter la force portante de l'aimant. Celui-ci est suspendu à des boulons traversant les œillets.

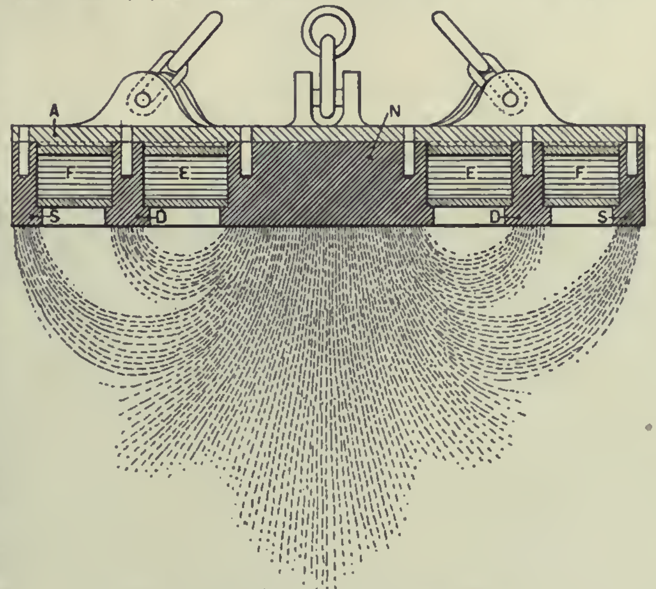


Fig. 6. — Coupe verticale de l'électro-aimant Phœnix.

La grande force portante des électro-aimants industriels peut être facilement mise en évidence en les disposant au-dessus d'un tas de tournure de fer et fonte. Alors même que l'appareil est à une certaine distance du métal à soulever, celui-ci a encore une tendance à s'élancer vers l'électro. On peut encore procéder comme suit : on place des planches de bois de 5 centimètres d'épaisseur entre la face polaire d'un électro-aimant et sa charge : celle-ci est soulevée aisément; de même, une couche de sable n'entrave pas leur action. Industriellement, on met à profit cette grande force portante en utilisant les électro-aimants au levage et transport de matériaux rangés dans des caisses à claire-voie ou même à parois pleines.

Pour augmenter la sécurité de ces appareils et réduire la consommation du courant, on a recours au dispositif représenté par la *fig.* 7. Le travail de l'électro *a* est ainsi réduit au levage des pièces *m*. Une fois soulevées, celles-ci sont prises par les griffes *b* qui se ferment d'elles-mêmes et soutiennent ensuite les matériaux saisis, lorsque le courant est interrompu.

Le calcul de la puissance (force attractive, force portante) des électro-aimants leveurs n'est pas compliqué lorsqu'il s'agit de matériaux à surface plane, car il est facile d'évaluer le flux total et, ainsi, la force portante de l'aimant. En effet, en appelant F la force portante, B l'induction et S la surface de l'entrefer, il suffit d'appliquer la formule classique :

$$F = \frac{B^2 S}{S}.$$

Pour une induction de 16.000 gauss, couramment employée dans les électro-aimants industriels, cette force portante est de 10 kilogrammes environ par centimètre carré.

Lorsqu'on doit manutentionner des pièces de forme irrégulière, le calcul exact de la force portante devient très difficile, sinon impossible. Aussi est-ce surtout par la pratique et après de nombreux tâtonnements qu'on a pu établir le rapport entre les puissances des électro-aimants et le genre de travail qu'ils ont à effectuer.

Quoi qu'il en soit, l'établissement d'un électro-aimant de levage nécessite une force portante aussi grande que possible, avec un poids mort d'aimant minimum. Il est utile aussi d'insister sur ce fait que la dépense d'énergie électrique consommée par un électro-aimant constitue un élément presque insignifiant dans l'ensemble des frais de manutention du fer et de l'acier à l'aide d'aimants. L'économie de temps et de main-d'œuvre que l'on peut réaliser en réduisant le nombre de parcours et de manœuvres de l'appareil de levage par l'emploi d'un électro-aimant « à grande consommation d'énergie » fait que celui-ci accuse une supériorité très marquée sur l'électro-aimant dit « à faible consommation ».

En pratique, la capacité de levage d'un aimant est représentée par le produit de l'intensité du courant par le nombre de tours de l'enroulement (ampères-tours). En d'autres termes, à condition d'employer une carcasse magnétique bien conçue, la capacité de levage d'un électro-aimant croît avec le nombre d'ampères-tours de la bobine. Donc, avec une bobine donnée, plus l'intensité du courant est grande, plus la force portante est élevée. En poussant la densité du courant dans les enroulements de l'appareil jusqu'au maximum admissible, et en disposant scientifiquement le maximum de tours d'enroulement dans le minimum d'espace, on obtient la plus grande efficacité.

La plupart des appareils actuels sont construits pour fonctionner sous courant continu et avec une tension comprise entre 110 et 500 volts. Lorsqu'on ne dispose que de courant alternatif, il est donc nécessaire d'employer une dynamo ou un groupe convertisseur. En effet, l'influence de l'entrefer se traduit d'une manière fâcheuse dans l'emploi des courants alternatifs simples : dans les électro-aimants ainsi excités, il se produit des variations périodiques de l'entrefer, qui ont pour résultat de diminuer la force portante d'une façon assez sensible. A dépense de courant égale, les électros à courant alternatif simple sont inférieurs à ceux utilisant le courant continu. Il n'en est pas de même des courants polyphasés, avec lesquels le champ magnétique ne s'annule pas périodiquement. Aussi les électro-aimants triphasés sont-ils relativement faciles à établir. Avec les appareils diphasés, il suffit de prendre une carcasse d'électro-aimant triphasé en disposant une bobine sur chacune des pièces polaires extrêmes; la troisième pièce polaire placée au centre n'a pas d'enroulement.

Lorsqu'on expérimente un tel appareil, on constate que chaque bobinage absorbe bien la même intensité, mais que les puissances prises par les deux phases sont différentes; cela tient à ce que la symétrie n'est qu'apparente avec le système diphasé, tandis qu'elle est complète avec le système triphasé. Cependant, dans le cas des courants diphasés, la dissymétrie est relativement faible, et ce type d'électro peut très bien être employé dans l'industrie concurremment aux appareils à courant continu.

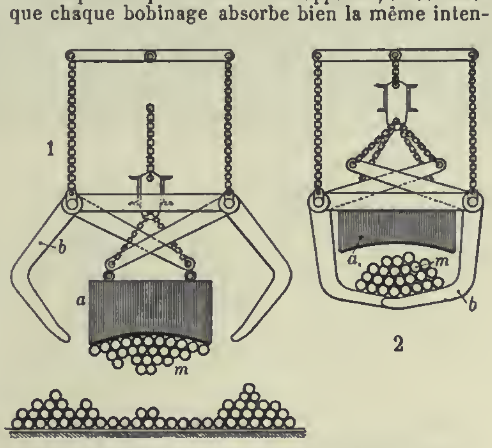


Fig. 7. — Electro-aimant avec pièces de support auxiliaires : 1. Levage des pièces; 2. Pièces de support fermées.

Il existe actuellement un grand nombre de modèles d'électro-aimants industriels. Citons, parmi les plus connus, ceux de Bachelet, Couffinal, Igranic, des ateliers Oerlikon, de la « Electric Controler and Manufactury », de la société « l'Eclairage électrique » (Cie Thomson-Houston), de la « Steel Peech and Tozer Ltd » (appareils Phœnix), de la société « Allen-West ». Nous donnerons la description sommaire de quelques-uns de ces appareils, en signalant leurs particularités :

Dans l'électro-aimant Allen-West, la carcasse de l'appareil est faite en acier anglais à haute perméabilité magnétique. Le pourtour de la pièce moulée est ondulé; les nervures sont disposées de façon à former des encoches pour la protection des têtes de boulons d'assemblage de la pièce polaire extérieure. Des chapes très massives venues de fonte avec la carcasse servent de points d'attache à une suspension par chaînes ou rigide.

Le bouclier de protection des enroulements, qui est exposé aux chocs les plus violents, est constitué par un disque en acier au manganèse, de forte épaisseur et muni de nervures massives sur la face extérieure. L'acier au manganèse étant non magnétique, et présentant une résistance mécanique remarquable en même temps qu'une grande dureté, constitue un métal idéal pour l'exécution du bouclier.

Les enroulements sont constitués par quatre galettes superposées, composées chacune d'une bande de cuivre enroulée à plat, et dont les spires sont isolées entre elles par un ruban incombustible, de composition spéciale. Le procédé employé pour obtenir un enroulement parfaitement rigide et inusable est le suivant : une légère ondulation est laminée dans la bande de cuivre au fur et à mesure de son enroulement, et la nervure ainsi formée vient se loger sur la gorge de la spire précédente; le ruban isolant interposé suit la même ondulation. Les enroulements ainsi terminés sont maintenus fortement par une patte métallique très robuste, qui empêche les déformations ou avaries même dans les conditions de service les plus pénibles.

La bobine sur laquelle sont placés les enroulements est constituée par du métal magnétique, de telle sorte que le noyau placé à l'intérieur des enroulements est entièrement magnétique; de cette façon, la longueur de la spire moyenne n'est pas augmentée comme dans le cas des électro-aimants dont les bobines sont constituées par des substances non magnétiques.

La forme intérieure de l'aimant a été étudiée de façon à éviter les poches d'air et à faciliter la transmission de la chaleur des enroulements à la carcasse, d'où elle peut rayonner dans l'atmosphère. Le mica est seul employé pour isoler les enroulements de la carcasse et les différentes galettes entre elles.

Les pièces polaires extérieure et intérieure sont en acier moulé, et à la méthode ordinaire de fixation par vis a été substituée la fixation par boulons les traversant de part en part; le remplacement d'un boulon en est d'autant facilité.

Pour l'amenée du courant à l'appareil, on utilise des boîtes de prise de courant construites et disposées de telle sorte que les extrémités de connexion aux enroulements sont amenées à des bornes très robustes placées dans une cavité facilement accessible de l'extérieur par l'enlèvement d'un simple couvercle en tôle. Ces bornes traversent un bossage venu de fonte avec la carcasse, et dont elles sont bien isolées. La cavité dans laquelle elles aboutissent est amplement dimensionnée, en vue de faciliter la visite et le câblage. Une très forte tôle recouvre cette cavité, destinée à être remplie d'une matière isolante moulée à chaud; un presse-étoupe étanche empêche toute entrée d'humidité. La boîte à fiches renferme un collier conique destiné à ancrer l'armure du câble d'alimentation à son entrée dans la boîte de prise de courant. Deux brides venues de fonte avec la carcasse protègent la boîte de prise de courant et la mettent à l'abri des chocs latéraux. Afin d'éviter des avaries au contrôleur par suite de l'amorçage d'arcs nuisibles, cet appareil comporte un grand nombre de coupures en série; il est en outre muni d'un soufflage magnétique très puissant. De plus, dans le but d'annuler les effets du magnétisme rémanent qui tend à maintenir la charge pendant quelques secondes après la rupture du courant, le contrôleur permet de lancer dans l'aimant un faible courant de sens contraire, qui produit la démagnétisation, et la chute immédiate de la charge. Le courant de démagnétisation n'est admis que sur la position « chute rapide » du contrôleur; un ressort de rappel ramène automatiquement le contrôleur au point mort, dès que l'on abandonne la manette, et une butée mécanique placée au point mort empêche de dépasser cette position.

Dans le but de rendre l'électro-aimant étanche à l'eau et à l'humidité, l'appareil est d'abord complètement assemblé avec les enroulements, etc., puis mis en place. L'aimant est ensuite fortement chauffé pendant que des pompes spéciales font le vide à l'intérieur de la carcasse : de cette façon, toute l'humidité contenue dans l'aimant se trouve transformée en vapeur, et est aspirée par les pompes. Lorsque cette première opération a été menée à bonne fin, une matière isolante et antihygroscopique est introduite à l'intérieur de l'aimant chauffé et vide d'air. L'isolant, comprimé à une pression de 8 kilogr. 5 par centimètre carré, pénètre de cette façon jusque dans les moindres interstices; par refroidissement, il acquiert de la résistance et de l'élasticité, et remplit entièrement la cavité intérieure de l'aimant, qu'il rend absolument étanche. Les électro-aimants ayant subi ce traitement peuvent travailler sous l'eau sans aucune crainte de détérioration.

Comme la rupture du circuit d'un électro-aimant de levage produit une surtension très considérable,

due à la self-induction, on cherche à limiter le plus possible cette surtension et à absorber l'énergie de self-induction. Dans ce but, une résistance non inductive est branchée en dérivation aux bornes de l'aimant juste avant la rupture du circuit. Cette résistance ne reste pas en circuit pendant le fonctionnement de l'appareil.

Les ateliers de construction Oerlikon, de Zurich, construisent des électro-aimants de forme ronde, carrée ou rectangulaire légèrement arrondie sur les angles. Ceux à base ronde, qui sont les plus courants, sont constitués par une carcasse en forme de cloche, avec noyau venu de fonte avec la carcasse. La bobine d'aimantation fixée sur le noyau est maintenue par une plaque de protection. L'amenée de courant se fait par la partie supérieure de la carcasse. La suspension est obtenue par trois chaînes fixées à des oreilles venues de fonte avec le corps. La carcasse et le noyau sont constitués par de l'acier fondu, de perméabilité maximum. La forme en cloche est la plus favorable, en ce qui concerne la longueur des lignes de force : elle permet d'obtenir la plus grande puissance spécifique, avec un poids de matière donné.

La bobine possède une carcasse en tôle de fer et en tôle d'aluminium, et peut être facilement démontée du noyau. Le bobinage est fait avec des rubans ou des fils d'aluminium oxydé; il est ainsi possible de pousser la charge de l'électro sans avoir à craindre de détériorations d'isolant, et on obtient ainsi le maximum de rendement de la matière.

La plaque de protection est fixée sur la carcasse avec des vis à tête fraisée, et bloque complètement la bobine; elle est constituée par un alliage non magnétique, spécial, d'une grande dureté et d'une grande résistance au choc.

L'isolement de chaque aimant est essayé à 2.000 volts pendant cinq minutes; d'autre part, des essais en charge sont effectués, et l'électro est laissé sous le courant normal jusqu'à ce que la courbe de la température passe par un maximum qui est relevé.

Les câbles armés sont à deux conducteurs, isolés à 1.200 mégohms par kilomètre. L'armature est faite de spires en fil d'acier galvanisé; l'interrupteur a la forme d'un contrôleur avec plots de contact et lamelles à grande surface; chaque plot est prévu avec soufflage magnétique.

La démagnétisation de l'aimant est complète dès le retour sur le plot neutre. Les plus petites parties magnétiques se détachent donc de l'aimant facilement.

Le câble d'alimentation s'enroule sur un tambour avec un dispositif bipolaire de contacts à bagues, complètement protégé. Ces tambours sont parfois construits avec entraînement à l'aide d'un accouplement par friction ou d'un contrepoids.

Le tableau ci-dessous donne quelques indications sur les dimensions, la puissance utile, le poids et l'énergie électrique absorbée, des électro-aimants Oerlikon, pour les formes rondes, carrées et rectangulaires.

Dans le type Igranic, le modèle le plus employé est le modèle circulaire. La carcasse est en acier doux et pourvue de fortes nervures, qui servent à la renforcer, et de trois bossages auxquels sont fixées les chaînes de suspension. L'enroulement excitateur est formé d'un ruban de cuivre; ses différentes spires sont isolées à l'aide d'un ruban d'amiante, et les couches de conducteurs superposées alternent avec des couches de mica qui augmentent encore l'isolement. La bobine, en alliage ferro-magnétique très perméable, fait partie du circuit magnétique.

Les pièces polaires sont fixées à la carcasse par des boulons, de façon à pouvoir être aisément remplaçables en cas d'accident. Un bouclier, formé d'un disque épais en acier au manganèse non magnétique et renforcé par des nervures, protège l'enroulement.

Comme dans les électro-aimants du type Allen-West, on a cherché à rendre incombustibles les spires de l'enroulement excitateur, en utilisant un isolant antihygroscopique. Cet isolant, en pénétrant par pression dans les interstices de l'enroulement après dessiccation à l'étuve et dans le vide, en assure en même temps la stabilité en évitant le déplacement des spires pendant le fonctionnement de l'appareil. La façon dont l'isolement est assuré permet, en outre, de dissiper plus facilement la chaleur développée dans les bobines par le passage du courant.

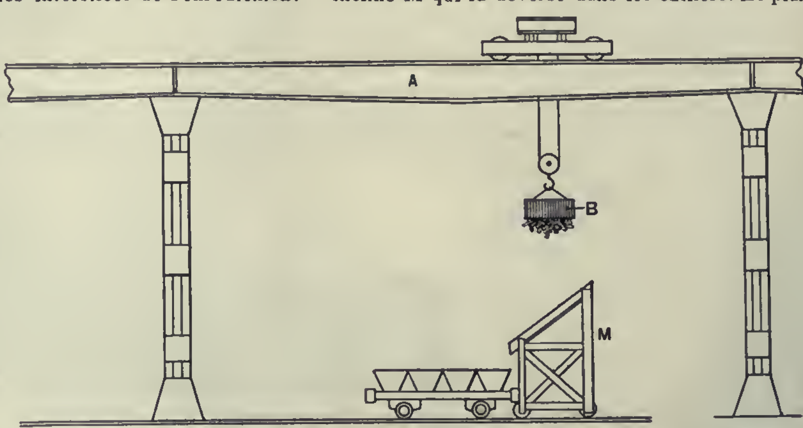
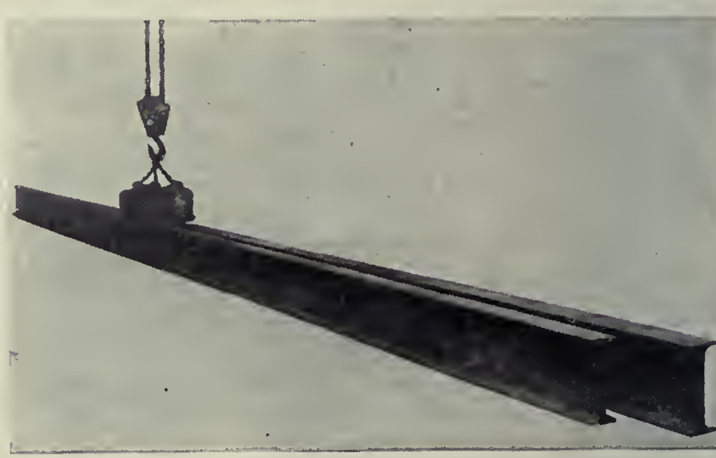


Fig. 8. — Installation pour le chargement de wagonnets à l'aide d'un électro-aimant mobile sur pont roulant.

Certains modèles d'électro-aimants Igranic sont complètement imperméables à l'eau, ce qui leur permet de travailler non seulement à l'humidité ou sous la pluie, mais même dans les liquides.

Le type Phœnix, de la société « Steel Peech and Tozer », dont nous avons donné précédemment le principe, présente l'avantage de posséder une force portante très grande pour des dimensions relativement restreintes, de sorte que la dépense de travail est très limitée. La consommation d'un électro-aimant de 550 millimètres de diamètre ne s'élève qu'à 3 kilowatts-heure sur la base de 60 transports durant chacun une minute; un électro-aimant de 800 millimètres de diamètre ne consomme que 7 kilowatts-heure dans les mêmes conditions de travail. Si l'on admet, dans le cas des aciéries, un prix unitaire de 5 centimes pour le courant d'alimentation, le coût de travail par heure est seulement de 15 et de 35 centimes respectivement. Le maximum d'efficacité de l'aimant est obtenu lorsque la grue manœuvrant l'aimant a de bonnes vitesses de travail. Quant au travail de l'aimant lui-même, il est réglé par le conducteur de la grue.


Fig. 9. — Transport de poutres en fer.

L'installation des électro-aimants de levage varie naturellement suivant le genre d'appareil adopté, la nature et la puissance du courant disponible, etc. On peut cependant utiliser des électro-aimants de levage même avec des appareils non desservis par l'électricité : il suffit d'installer sur la plate-forme d'une grue à vapeur une dynamo mue par un moteur auxiliaire et fournissant le courant nécessaire au fonctionnement de l'électro-aimant.

La *fig.* 8 représente un électro-aimant installé pour le chargement des mitrailles. Le problème consiste à transporter, des wagons jusqu'aux fours Martin, des mitrailles dans le minimum de temps et avec le moins possible de main-d'œuvre. Dans ce but, un pont roulant A portant l'électro-aimant B soulève la mitraille et la laisse tomber sur un plan incliné M qui la déverse dans les cuillers. Le plan incliné, qui est en acier, ou recouvert d'acier, est fixé sur un cadre portatif circulant sur les rails, mais placé extérieurement par rapport aux cuillers; ces dernières sont rangées sur châssis à bogies, de façon à pouvoir passer sous le plan incliné. L'électro qui a soulevé et laissé tomber les mitrailles sert également à traîner celui-ci sur les rails, de façon à le mettre successivement devant toutes les cuillers à remplir; il suffit pour cela de poser l'aimant sur la partie métallique du plan incliné. Le conducteur du pont roulant peut donc, à lui seul, exécuter toute la manœuvre du déchargement des mitrailles de wagons et de leur chargement dans la rame des cuillers avec la plus grande rapidité. On réalise ainsi une grande économie de main-d'œuvre; de plus, le chargement est rendu beaucoup plus expéditif, et la manœuvre des wagons sur des voies de garage est évitée.

FORME	DIMENSIONS	POIDS	PUISSANCE UTILE APPROXIMATIVE (en kilogrammes)					ÉNERGIE absorbée
			LINGOTS d'acier	TÔLE d'acier de 6mm	TÔLE d'acier de 25mm	RIBLONS	COPEAUX d'acier	
	millim.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	watts
Circulaire (diamètre).	400	95	500	150	370	» »	» »	200
	500	250	2.000	410	1.040	80 à 140	30 à 60	750
	600	320	3.000	570	1.420	130 à 200	45 à 85	1.100
	850	430	6.000	1.050	2.650	250 à 350	60 à 110	1.600
	1.050	650	10.000	1.800	4.500	400 à 600	150 à 250	2.100
	1.550	1.500	18.000	2.700	6.900	700 à 1.000	300 à 340	4.800
	1.800	2.100	25.000	4.000	8.700	1.000 à 1.400	400 à 700	7.800
Carrée (côté).......	360	105	1.200	300	750	» »	» »	400
	600	370	3.500	760	1.950	» »	» »	1.150
	750	630	7.000	1.400	3.600	» »	» »	1.600
	1.250	1.400	15.000	2.600	6.700	» »	» »	3.300
	1.500	2.015	20.000	3.200	8.200	» »	» »	4.800
Rectangulaire....	700×200	120	1.000	250	620	» »	» »	300
	800×240	200	2.000	410	1.040	» »	» »	600
	900×400	570	6.000	1.050	2.650	» »	» »	1.450
	2.000×650	1.215	14.000	2.250	5.600	» »	» »	2.800
	2.400×800	1.685	18.000	2.700	6.900	» »	» »	3.800

Par leur nature même, les électro-aimants constituent de véritables séparateurs ou trieurs magnétiques. C'est ainsi qu'en retirant d'un chantier ou d'un wagon des pièces quelconques de fonte ou d'acier, ils les débarrassent en même temps de toutes les substances non magnétiques qui peuvent les accompagner, telles que boues, poussières, pierres, débris de bois, etc.

Quant au transport des rails et poutres métalliques (*fig.* 9), il constitue une manœuvre en quelque sorte classique, pour les électro-aimants industriels. Les rails ayant été coupés à longueur sont, *encore chauds*, soulevés par les électro-aimants et amenés aux refroidisseurs, puis de ceux-ci aux presses de redressage. De là, les mêmes électros les transportent jusqu'aux machines à forer, aux bancs d'inspection, puis aux wagons ou au magasin, selon la destination. Deux électro-aimants suffisent pour ce travail; chacun d'eux transporte aisément 50 tonnes de rails par heure, du magasin aux wagons. Deux hommes seulement sont nécessaires : le conducteur de la grue et un ouvrier. Dans ces conditions, le transport des rails n'atteint que quelques centimes de dépense par tonne. Il est évident que l'économie de main-d'œuvre ainsi réalisée est considérable, outre celle de temps et d'espace nécessaires à la manœuvre.

Le concassage des riblons, copeaux, tournure, en morceaux de 1 à 2 centimètres de longueur

offre, après triage magnétique et concassage par les électros munis de casse-fonte, de nombreux avantages, tels que : facilité de transport et de magasinage par des élévateurs, et surtout augmentation de la densité d'environ 90 p. 100 par le briquetage des déchets. Ces briquettes métalliques se manutentionnent aisément, permettent le chargement des wagons au poids maximum, et facilitent ensuite en fonderie la mise en moule, en creuset, et la fabrication des alliages. — Jean Escard.

Famille paysanne, tableau de Le Nain. Parmi les peintures récemment entrées au musée du Louvre à la suite de dons ou d'achats, celle d'un des frères Le Nain est assurément l'une des plus remarquables. Elle voisine avec un petit portrait de Fragonard, de la plus exquise qualité; mais, quel que soit le mérite de ce charmant petit maître du XVIIIe siècle, il ne saurait l'emporter sur la beauté grave et puissante de Le Nain. Certes, la couleur de Fragonard est plus fleurie, mais dans sa discrétion celle de Le Nain a aussi très grand prix. Il s'agit ici d'un repas de paysans. C'est un sujet familier à l'artiste, et le Louvre en possédait déjà deux autres exemplaires. Mais aucun d'eux ne dénotait une semblable maîtrise. Du naturel de la composition, il y a peu à dire : c'est chose que nos peintres ont généralement pratiquée. Par contre, il faut insister sur la force extraordinaire du dessin. Le modelé a un relief singulier, la lumière fait saillir les plans et les formes d'une manière quasi sculpturale. Les visages sont d'une vérité et d'une plénitude saisissantes; les costumes aux plis larges évoquent la meilleure tradition française et font volontiers songer aux draperies de nos primitifs; les parties de nature morte, la miche de pain et les gourdes, sont dignes de Chardin. Le coloris est d'une modération préméditée. Dans une gamme de gris bruns, seules l'étoffe bleue d'une robe et la liqueur rouge d'un verre de vin sonnent un peu haut. Aussi bien n'est-il pas impossible que Le Nain ait emprunté non seulement à l'école italienne, mais encore à l'espagnole ce goût des gris.



Famille paysanne, tableau de Le Nain. (Musée du Louvre.)

Deux autres tableaux représentant des personnages sont entrés au Louvre en même temps que le tableau de Le Nain. Ce sont deux œuvres modernes : l'une de Fantin-Latour, l'autre de Degas. Elles sont loin d'être sans mérite. Mais, ni par la composition, ni par l'exécution, elles ne sauraient soutenir la comparaison avec la peinture du XVIIe siècle. L'arrangement de Fantin a quelque chose d'apprêté et de bourgeois, la composition de Degas est décousue; et, par surcroît, on sent que les deux artistes ont, malgré eux, subi l'influence du daguerréotype. La touche de Fantin est molle volontairement : c'est par ce procédé que l'artiste espère donner la sensation de l'enveloppe atmosphérique. La manière de Degas est plus ferme, mais la justesse des tons est douteuse, et l'unité d'impression manque. Rien de tous ces défauts dans le vieux Le Nain. Si parfaite que nous apparaisse la figure de femme dans le tableau de Degas, comme elle paraît plate à côté de la figure de vieille paysanne de Le Nain ! Comme cette fillette du peintre moderne semble indécise à côté du jeune joueur de flageolet du peintre de Laon ! Et pourtant le Louvre a pu acquérir à frais légers cette œuvre capitale de notre école du XVIIe siècle, tandis qu'il a dû dépenser des centaines de mille francs pour obtenir un Degas assez curieux mais peu significatif. On fait campagne pour nous assurer que le Louvre manque d'argent, et pour établir un tourniquet aux portes; mieux vaudrait, au lieu de se livrer à des dépenses inopportunes, assurer un meilleur aménagement des richesses déjà acquises, notamment des dessins, dont vingt-cinq ou trente mille sont enfouis, ignorés, dans les cartons.

Si surprenante que la chose puisse paraître, on ne peut encore désigner avec certitude l'auteur de *Famille paysanne*. D'après l'*Histoire de Laon* de Claude Léleu, l'aîné des frères, Antoine, excellait dans les miniatures et les portraits en raccourci; Louis, le cadet, réussissait dans les portraits qui sont à demi-corps et en forme de buste; Mathieu, qui était le dernier, était pour les grands tableaux. Si l'on suivait à la lettre l'historien, on attribuerait volontiers à Antoine les petites paysanneries peintes sur cuivre, et à Louis ces beaux portraits en buste dont les musées de Laon, du Puy, d'Avignon possèdent des exemplaires. Dès lors, on serait amené à penser que l'auteur des grandes paysanneries pourrait être Mathieu. Cependant, il n'est pas assuré que Claude Léleu n'ait pas fait quelque confusion. Nous lisons en effet dans sa propre Notice, que Mathieu Le Nain est l'auteur d'un portrait de la reine Anne d'Autriche, et que le roi Louis XIII, présent à la séance de pose, avait déclaré que la reine n'avait jamais été peinte dans un si beau jour. D'autre part, nous savons que Mathieu avait été en 1633 reçu lieutenant de la compagnie bourgeoise du capitaine Du Ry; que, par surcroît, il était peintre ordinaire du prévôt des marchands et des échevins de la ville de Paris.

Enfin, on peut remarquer que les portraits de Laon, du Puy sont des portraits de militaires : ne s'agit-il pas là précisément de camarades du peintre? Quoi qu'il en soit, la tradition s'est perpétuée, de mettre sous le nom de Mathieu la plupart des portraits, et de laisser à Louis Le Nain les grandes scènes paysannes. Une date, placée sur un tableau, suffira peut-être à résoudre le problème : il ne l'est pas encore. Mais, peintres de genre ou portraitistes, les Le Nain doivent assurément compter parmi les plus grands maîtres français de la première moitié du XVIIe siècle. Un goût passager pour les scènes nobles ou galantes a nui à leur gloire; la surprise est d'autant plus vive, aujourd'hui, de trouver dans leurs œuvres tant de force, de simplicité, de modernisme et d'accent français. — Tristan Leclère.

gelure n. f. Résultat de l'action des basses températures sur les tissus vivants.

— Encycl. *Gelure des pieds*. Syn. : *Pied des tranchées*. Affection due au froid humide, et observée chez un grand nombre de soldats dès le premier hiver de la guerre actuelle. La fréquence de ces accidents est devenue de moins en moins grande les années ultérieures, à mesure que nous en connaissions mieux les origines, la prophylaxie et le traitement.

Quand apparurent les premiers cas de gelure des pieds, on pensa unanimement que le froid régnant dans les tranchées du champ de bataille et l'immobilité prolongée à laquelle étaient astreints nos combattants était la cause unique des lésions. Témoin, de Bourges, fut le premier à remarquer que le froid à lui seul ne saurait causer des lésions de ce genre. Il rappela que pendant la guerre de 1870-1871, durant laquelle le froid avait été beaucoup plus intense et prolongé qu'en 1914-1915, il y eut peu de gelures des extrémités inférieures, tandis qu'il y eut de nombreuses gelures des oreilles, du nez et des mains, à peu près inconnues dans la présente guerre. Il estimait que les accidents constatés étaient surtout causés par la compression exercée sur la jambe, et le pied tout d'abord, par la bande molletière que nos soldats portaient presque tous, ensuite par le cuir des chaussures raccorni par l'humidité froide de la boue. « De là, disait-il, des lésions qui rappellent beaucoup la gangrène par compression, et qui lui sont identiques par essence. »

Cette influence du froid humide avait été déjà notée par Larrey, qui signale qu'à la bataille d'Eylau les gelures des pieds ne se manifestèrent que lorsque le dégel eut fait son apparition. De Massary décrivit, en 1916, le premier cas de lésions de ce genre survenu cette année-là, alors que le thermomètre était resté très au-dessus de 0°. Il était remarquable, en outre, que les sentinelles immobiles en plein champ, pendant des nuits entières, debout pendant plusieurs heures, mais sur un sol poreux, ne présentassent jamais d'accidents de ce genre (Vincent). D'autre part, on répondait aux détracteurs de la bande molletière que les gelures étaient assez souvent survenues chez des soldats qui n'en portaient point, et même chez des hommes qui restaient pieds nus, comme les tirailleurs sénégalais.

A l'heure présente, on est d'accord pour admettre que c'est le froid humide qui est le grand coupable, et que les lésions sont dues à l'action combinée du froid et de la macération prolongée des tissus dans l'eau ayant pénétré dans la chaussure. Cette action, dit Vincent, est singulièrement aggravée lorsque la bande molletière exerce sur la jambe une constriction continue, qui favorise la stase sanguine et l'œdème des extrémités, surtout lorsque, imbibée par l'eau, cette bande gonfle et entrave plus ou moins la circulation de retour, et provoque elle-même l'œdème. Il ajoutait que les soldats allemands souffraient fort peu de ces accidents, parce qu'ils portaient des bottes larges, avec double chaussette ou une bande graissée et une chaussette recouvrant celle-ci. Recherchant ensuite quel pouvait être le rôle de l'humidité elle-même dans la genèse des phénomènes, Raymond et Parisot conclurent qu'il s'agissait d'une infection cryptogamique, ou mycétome, le germe infectant faisant partie de la flore tellurique, pénétrant dans les tissus à la faveur de la macération produite par le séjour dans la boue liquide, et prospérant grâce à la basse température où le pied est maintenu. Les mêmes auteurs ont noté les phases successives que pouvaient parcourir les lésions. Au premier stade, ils signalent l'anesthésie douloureuse du pied; à un stade suivant l'œdème, qui peut s'étendre à une partie de la jambe; au troisième stade apparaissent des phlyctènes; et au stade ultime, sous ces phlyctènes, surviennent des escarres qui marquent l'envahissement gangreneux de la région. A ces symptômes, il faut joindre la fièvre fréquente, de l'albuminurie, et des douleurs de névrite ascendante dans le territoire du nerf sciatique.

La prophylaxie des gelures ressort des considérations étiologiques qui précèdent. Les points les plus importants en sont la diminution de séjour dans les tranchées boueuses, et la fréquence des relèves, le desserrage à intervalles aussi rapprochés que possible des souliers et des bandes molletières, la mise en service de guêtres en toile imperméable, le port de chaussettes de laine imbibées de corps gras. On a préconisé également (et l'expérience a prouvé la valeur du procédé) l'application de la méthode biokinétique de Jacquet, suivant laquelle l'homme, déchaussé, s'étend sur le dos, les jambes dressées suivant la verticale le plus haut possible, et doit, dans cette position « tendue », remuer à fond ses orteils. Cette méthode, qui donne des résultats si appréciables dans la prophylaxie et le traitement des engelures, peut constituer aussi le premier élément de traitement de la gelure des pieds, quand elle reste à son premier stade.

A ce moment, c'est-à-dire lorsqu'il n'existe encore que les premiers élancements douloureux qui annoncent le début de l'affection, le massage des pieds et la friction à l'alcool dans une sape chauffée donnent des succès nombreux. Les partisans de l'origine mycosique de la gelure tiennent que le nettoyage soigneux des pieds et notamment des ongles joue un rôle prophylactique important. L'usage des pommades à base de formol ou de camphre est, pour le graissage des pieds et des chaussettes, particulièrement recommandé.

Quant au traitement lui-même, s'il est facile dans les cas légers, il devient beaucoup plus ardu quand les lésions sont graves. Si le mal n'a pas dépassé les premiers stades, les moyens thérapeutiques ne manquent pas. Ce sont les bains chauds salés, suivis de frictions, puis de massages et de mobilisation (de Fossey et Merle), les badigeonnages au goudron (Rabbi), les bains de soleil combinés avec le saupoudrage à l'acide salicylique ou au formol (Gilett), le badigeonnage à la paraffine contenant des essences antiseptiques (Ratbery et Bauzil) ou à la paraffine



Le président Wilson et Mme Wilson visitent Reims. — Le cardinal Luçon leur montre les ruines de la cathédrale : « Regardez, monsieur le Président, ce qu'ils ont fait de mon église ! » (*The Sphere.*)

cocaïnée (Chalier), les pansements à l'acide picrique (divers), les pansements à l'aide de compresses imbibées de solution boratée camphrée ou de solutions au sulfate de cuivre (Raymond et Parisot), etc. Mais dès que les lésions graves sont apparues, il faut traiter celles-ci comme toute sphacèle. Les moyens indiqués plus haut, et notamment les derniers, semblent alors empêcher parfois la gangrène de s'étendre, et limiter les pertes de substance qu'elle ne peut manquer d'entraîner. Dans les cas les plus graves, où les douleurs sont intolérables et les lésions très étendues, on est obligé souvent d'en venir à l'amputation du pied. Ajoutons qu'il a été démontré que le tétanos pouvait facilement compliquer les gelures des pieds, et qu'il importe de préserver les blessés de ce genre à l'aide d'injections préventives de sérum antitétanique. — Dr Henri Bouquet.

Guerre en 1914-1919 (La). [*Suite.*] — L'impression du spectateur qui essayait de dégager une vue d'ensemble des événements du mois de février ne différait que fort peu de celle qu'il avait ressentie en janvier. Un grand trouble dans les esprits, et partout une confusion persistante dans les idées ; de vastes ambitions et de petits moyens, comme une impossibilité à conclure, par une sorte de lassitude générale qui eût souhaité atteindre la fin désirée — la paix — sans avoir la peine de faire le nécessaire pour l'établir. A côté de cela, la persistance, en certains pays, d'un chaos sinistre d'où émergeait un paroxysme de violence et d'anarchie subi passivement par des masses incapables de réagir ; et, pour le reste du monde, la menace plus ou moins prochaine d'une contagion qui pouvait être plus ou moins rapide, plus ou moins étendue, suivant le tempérament de chaque race, et que, malgré le danger couru, on semblait accepter avec une indifférence fatiguée qui se refusait à la réflexion et à l'effort : tel était à peu près le spectacle qui avait passé sous nos yeux pendant les quatre semaines de février, sans qu'aucun fait, même parmi les plus brutaux, pût fournir une indication précise sur l'avenir. La fièvre qui avait brûlé le monde depuis le mois d'août 1914 continuait de l'agiter. Et pourtant, combien le retour à une température normale, qui permît le libre jeu de tous les organes de l'humanité, était souhaité et souhaitable! La philosophie future de notre histoire déduira peut-être savamment les causes de cet état morbide dont nous souffrons, et les remèdes qu'il eût fallu employer. Nous doutons un peu qu'elle soit jamais en état d'y voir très clair, dans la complexité de notre cas. Elle simplifiera, en négligeant beaucoup de symptômes qui nous semblent essentiels ; surtout, elle jugera avec sérénité et sans indulgence une époque dont elle n'aura pas souffert le poids. « La philosophie, a dit Vauvenargues, triomphe aisément des maux passés et des maux à venir; mais les maux présents triomphent d'elle. »

En fait, nous ne croyons pas qu'aucun temps avait vu prospérer avec un égal succès l'industrie, déjà si fructueusement pratiquée pendant la guerre, des fausses nouvelles. De là vient l'extrême et croissante difficulté de se faire un jugement au milieu d'informations entièrement imaginaires ou à moitié vraies, rarement tout à fait exactes, que les besoins de la publicité et de la concurrence lancent dans la circulation par le moyen de la presse quotidienne. Faire la critique d'une nouvelle qui souvent ne repose sur rien et n'a pour objet que d'étonner le lecteur, de frapper son esprit, de l'effrayer ou de le séduire, est un exercice d'assouplissement intellectuel à peu près irréalisable. On en est réduit à se servir de ces faits tels quels, quitte à en mesurer la valeur réelle avec les moyens ordinaires du simple bon sens et de la vraisemblance, qui se trouvent souvent, nous en avons fait la fréquente expérience, les plus sûrs.

Au début de février, plusieurs questions étaient posées. Qu'adviendrait-il de la proposition de la Conférence de la paix relativement à la réunion dans l'île Prinkipo, pour la discussion des affaires russes? Quel plan de travail suivrait la Conférence de la paix ? sortirait-elle des généralités idéalistes pour aborder enfin les réalités concrètes? Comment tournerait en Allemagne la lutte contre les spartaco-bolchevistes? au profit de l'ordre ou dans le sens de l'anarchie? et la Constituante qui allait se réunir serait-elle en mesure d'organiser un gouvernement régulier, séparatiste ou unitaire, allemand ou prussien? Comment se régleraient les prétentions innombrables, contradictoires, à la fois mégalomanes et brumeuses, des nationalités fragmentaires qui se disputent les terres d'Europe et d'Asie entre l'Adriatique et la mer Caspienne, entre le Danube et l'Euphrate? Essayons de noter, en y apportant la clarté possible et en laissant tomber le détail inutile, les résultats acquis s'il en existe, et tout au moins les idées dominantes.

La conférence de Prinkipo, qui, lorsque le Comité des Dix en avait lancé le projet avec une solennité un peu naïve, avait eu une assez mauvaise presse, ne s'était pas relevée de ce début justement discuté. Le gouvernement bolchevik, tenu au courant de ce qui se passait et se disait à Paris, par les correspondants qu'il avait dans notre presse et par des complaisances télégraphiques sur lesquelles la lumière n'a pas été faite, avait continué à le prendre de haut avec la Conférence de la paix. Il avait accepté d'aller à Prinkipo; il avait même consenti à discuter la question des emprunts, celle des frontières territoriales, celle de la participation des capitaux étrangers aux entreprises industrielles russes; il avait admis que sa propagande pût être tempérée. Mais il avait affirmé en même temps que sa situation militaire lui permettait de traiter de pair avec l'Entente. Si les ouvertures qu'il faisait à propos des concessions que nous venons d'énumérer laissaient percer le désir d'aboutir à des transactions chaque jour plus nécessaires pour lui, d'autre part il faisait sentir qu'il se croyait fort et qu'il savait de source sûre que, militairement, on ne ferait rien contre lui. — Parmi les autres gouvernements russes, ceux de l'Esthonie, de la Lithuanie et de l'Ukraine eussent accepté d'aller à Prinkipo. Tous les autres avaient énergiquement refusé, et les groupements russes en dehors de Russie avaient suivi la même conduite sans que pour cela aucun d'eux eût prononcé les paroles libératoires attendues par le peuple russe. Dans ces conditions, et sans que le Comité des Dix eût cru devoir formuler une conclusion ferme, la conférence de Prinkipo s'était trouvée close avant d'être ouverte. Assurément, cette solution valait mieux que les risques que pouvait faire courir la réunion d'une assemblée de ce genre, et au total rien n'était changé. Cependant, on ne peut dire que le gouvernement de Lenine et de Trotsky n'eût pas trouvé dans cette négociation officieuse, où il avait pu faire montre de ses relations ouvertes et publiques avec l'Occident, l'apparence d'une reconnaissance officielle et un regain d'autorité sur le peuple qu'il écrasait. Par contre, le prestige des autres gouvernements russes n'en avait pas été augmenté, et, en fin de compte, il était impossible de chiffrer le profit de cette opération hasardeuse.

Quant à la situation réelle du gouvernement bolchevik en Russie, nous ne la connaissions pas avec plus de précision que nous ne l'avions connue jusqu'alors. Les opérations militaires que l'armée rouge soutenait sur divers fronts n'avaient amené aucun résultat décisif. Les Esthoniens, sans continuer leurs succès aussi vivement qu'en janvier, avaient du moins résisté énergiquement à des forces probablement supérieures, et la position de Petrograd restait fâcheuse. Du côté d'Arkhangel, aucun des deux partis ne semblait avoir dominé l'adversaire. Par contre, le général Denikine, du côté du Caucase, avait certainement l'initiative des opérations et avait, à plusieurs reprises, imposé aux bolchevistes des échecs graves. — On parlait beaucoup de l'organisation de l'armée rouge, et on lui attribuait dans les journaux une valeur numérique qui ne pouvait que flatter le gouvernement de Moscou. Il est vraisemblable, comme nous l'avons dit antérieurement, que le recrutement de l'armée rouge, au milieu de la misère générale et de la famine croissante, était facilité dans une large mesure par le besoin de manger et de s'assurer un minimum de sécurité. Le danger couru au front sous l'uniforme militaire était certainement moindre que celui qui guettait chaque jour le bourgeois, le noble, ou l'ouvrier. C'est là un phénomène social que toutes les révolutions ont connu. Mais quelle était la valeur militaire réelle de cette armée, évidemment composée d'éléments très disparates? quel était son armement? quelles étaient ses ressources en munitions, en artillerie, en avions, en subsistances? Nul ne le savait. Il était fort possible que, militairement comme politiquement, la force des bolcheviks fût faite surtout de leur hardiesse, de leur absence de tout scrupule, de la certitude qu'ils jouaient le tout pour le tout, et, plus encore, de la faiblesse et de l'indécision de leurs adversaires. Ce qui caractérisait de plus en plus l'histoire présente de la Russie, c'était l'absence et probablement l'impossibilité, pour le peuple moscovite, d'une de ces réactions raisonnées et énergiques qui peuvent échouer momentanément mais qui finissent toujours par réussir sous une forme quelconque, et qui n'eût pas manqué de se produire dans une nation de l'occident de l'Europe. Le fatalisme passif de l'Asie apparaît clairement chez des populations qui, en apparence, ont participé à la civilisation occidentale, mais que trois siècles d'autocratie, asiatique elle aussi, en ont tenues plus éloignées que ne l'eussent fait d'infranchissables barrières naturelles. Si regrettable que soit cette constatation, l'on ne pouvait pas ne pas la faire. La population russe de la Grande-

Russie, terrorisée par les bataillons chinois au service de ses maîtres, anémiée par des privations sans nom, décimée par le typhus, mourant par dizaines de mille, supportait cependant le régime bolcheviste dont on ne pouvait, fin février, en présence de l'incertitude totale sur les projets de la Conférence de la paix, prévoir la fin que par l'usure même de sa violence et par cette loi historique qui ne permet pas à une société, quelle qu'elle soit, de vivre indéfiniment hors des formes ordinaires d'existence qu'impose fatalement, en dépit de toutes les théories, la constitution physique et morale de l'humanité.

Mais, jusqu'au moment où, la limite de cette gigantesque oscillation étant atteinte, le pendule russe retrouvera son mouvement normal, bien des choses pouvaient se passer, et c'était précisément l'incertitude qui régnait sur ces choses-là qui laissait peser sur les esprits une attente que rien n'était venu alléger. Sans doute, le pauvre chroniqueur, qui s'informe de son mieux, mais qui ne sait jamais tout, pouvait et devait supposer qu'il se passait quelque chose dans les salons dorés de la Conférence, et il avait le loisir de se persuader que de grandes pensées et de vastes espoirs se discutaient derrière les portes closes. C'est pourquoi il s'abstenait de conseils oiseux et faciles. Il ne pouvait pourtant pas ne pas se dire que — tout arrive, — s'il ne se passait rien du tout autour des grandes tables du salon de l'Horloge, et qu'on n'y eût pas de plan arrêté au sujet des affaires russes, il était tout de même bien grave de laisser, en présence du bolchevisme, le sort du monde entre les mains du hasard.

Le grand danger du bolchevisme est précisément que derrière ce mot, qui pourrait comme tous les grands mots séduire les masses qui ne raisonnent pas, il n'y a que le néant. Ce qu'on appelle la dictature du prolétariat, c'est tout simplement la tyrannie féroce d'une minorité infime de rêveurs messianiques, ou de simples bandits, à l'égard de l'immense majorité d'une nation qu'on englobe tout entière, pour la commodité de l'opération, sous l'étiquette de bourgeoisie, ce qui comprend tout le monde, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres. Représenter, ainsi que le font quelques intéressés, le bolchevisme russe comme la forme définitive du socialisme n'est qu'un honteux sophisme et un moyen de parvenir. Le bolchevisme n'a rien de commun avec les doctrines sociales qui cherchent la répartition égale des charges publiques, l'amélioration constante, au profit de tous, des conditions générales de la vie, l'élévation générale de la valeur intellectuelle, la participation de tous au gouvernement de la société, et qui ont avant tout pour base le respect de la personne humaine et le sentiment de sa dignité. Il faut le dire, le bolchevisme, loin de conduire au progrès démocratique, en éloigne : un peuple épuisé par le désordre cherchera toujours quelqu'un qui l'en tire à n'importe quel prix. L'opinion de tous, à l'exception de quelques complices, était donc, nous le répétons, qu'il était lourdement imprudent de laisser courir le bolchevisme, et encore plus de sembler le fortifier. On ne voyait pourtant pas ce qu'on faisait pour le combattre.


Gustave Noske, homme politique allemand.

Ceci nous conduit naturellement à parler des choses d'Allemagne. C'est, en effet, à travers l'Allemagne que le bolchevisme russe cherchait sa voie, sous les espèces du spartakisme.

Fin janvier, le gouvernement de fait dirigé par Ebert, Scheidemann et Noske était maître de la situation, et il préparait l'ouverture de l'Assemblée nationale de Weimar, qui se réunit le 6 février. Le choix, comme président provisoire, du député David, et le discours provocateur qu'il prononça, avaient été symptomatiques de l'état d'esprit allemand. Tout ce qui s'est dit dans ces débuts de la représentation nationale allemande sous le régime de la révolution, a prouvé que rien ne ressemble à un Allemand impérialiste comme un Allemand révolutionnaire. Les protestations indignées contre les termes et l'exécution de l'armistice, le refus obstiné de reconnaître formellement la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre, les gémissements sur le sort malheureux de l'Allemagne, les réclamations relatives au sujet des prisonniers allemands, les indignations véhémentes à propos des décisions relatives aux colonies allemandes, le verbe haut du ministre Brockdorff-Rantzau et la menace de refuser la prolongation de l'armistice si les clauses n'en étaient pas modifiées, ce mélange de fanfaronnade et d'inconscience, tout montrait que l'esprit allemand de 1914 n'avait pas changé en 1919. Fallait-il s'en étonner, et n'étions-nous pas un peu les auteurs de cette persistance de la superbe allemande? N'avions-nous pas, par l'insuffisance de nos exigences et la pusillanimité de nos revendications, donné à penser aux Allemands qu'ils n'étaient vaincus que par des circonstances adverses plutôt que par la justice de notre cause et notre écrasante


Le monastère de Saint-Georges, dans l'île de Prinkipo (île des Princes).

supériorité militaire? L'Allemagne avait cru pouvoir se montrer intransigeante en paroles, et elle n'avait pas vu un instant que ce grand étalage de forfanterie devait avoir un effet contraire à celui qu'elle cherchait. Mise au pied du mur le 15 février par le maréchal Foch, elle avait dû, en la personne d'Erzberger, signer sans modification un renouvellement plus dur de l'armistice. Au moment où Hindenburg s'apprêtait à envahir la Pologne, elle avait été obligée d'accepter une délimitation provisoire de sa frontière orientale, qui donnait aux Polonais un commencement important de satisfaction ; et les protestations que quelques voix, comme celle de Volberg, avaient essayé de faire entendre, n'avaient pu qu'amener Erzberger et le gouvernement à proclamer que les circonstances ne permettaient pas de différer d'une heure la signature exigée.

En effet, pendant que l'Assemblée discutait paisiblement à Weimar, à Brême, à Hambourg, à Dusseldorf, à Essen, dans tout le bassin de la Ruhr la révolution spartakiste se réveillait et mettait de nouveau le gouvernement en présence de la véritable situation. Ebert, devenu président de l'Etat allemand, Scheidemann devenu président du conseil des ministres retrouvaient dans des fonctions nouvelles les mêmes difficultés qu'en janvier. Il faut, avec les rares renseignements sûrs que nous eussions à cette époque, essayer de se faire une idée à peu près exacte de la situation de l'Allemagne à la fin de février.

L'Allemagne essayait, dans un présent incertain et troublant, de relier son passé d'hier à son avenir de demain. Il est évident que son esprit militariste et impérialiste n'était pas et ne pouvait pas être aboli. Son armée à peine démobilisée, elle essayait d'en reformer une autre avec des volontaires. C'est sur cette force armée, animée du même esprit et maintenue par la même discipline qu'autrefois, que le gouvernement socialiste s'appuyait à Berlin, à Brême, à Hambourg, dans le bassin de la Ruhr, comme dans l'est, et, en vérité, un Ebert et un Scheidemann n'avaient rien à changer à leurs idées pour continuer en leur propre nom la politique militaire qu'ils avaient approuvée lorsque Guillaume II les entraînait à sa suite. Hindenburg, comme par le passé, incarnait la patrie allemande, et ce ne pouvait être qu'avec le consentement des gouvernants de Berlin qu'il s'adressait directement au peuple allemand pour lui rappeler qu'il était là. Quand Brockdorff-Rantzau jouait, au moment de l'armistice, la comédie préparée de la démission; quand, dans un grand discours à l'Assemblée nationale, il assurait sa voix comme un Hertling et tendait la main à la Russie, il suivait la tradition impérialiste, et préparait une route sûre et féconde au vaisseau de l'Etat allemand, pour le jour où la tempête serait calmée. N'est-il pas jusqu'à cette sorte d'impossibilité mentale où se sont trouvés les Allemands — les plus attachés des hommes aux titres extérieurs et aux traditions verbales, — de renoncer au nom d'« Empire allemand », que le ministre Preuss avait maintenu dans son projet de Constitution, qui ne prouve l'incapacité du peuple allemand à concevoir ses destinées autrement que sous une forme prestigieuse?

Au total, on ne doit pas se dissimuler que l'idée pangermaniste, impérialiste et militariste vivait en Allemagne malgré tout, en dépit de la faiblesse certaine, du Pays rhénan occupé, de l'Alsace-Lorraine perdue, de la Posnanie et de Dantzig menacés, du Slesvig rendu en principe au Danemark. De là à voir déjà l'Allemagne relevée, menaçante, prête à reprendre les armes, il y avait certes loin; mais, à côté des pertes subies, quel espoir ne naissait pas du côté de l'Autriche ! On perdait des provinces, mais on allait, pensait-on, reconstituer l'unité de la race germanique. L'Autriche, travaillée par les socialistes, abandonnée à elle-même par l'Entente, souffrant de la faim, s'apprêtait à voter sa réunion à l'Etat allemand. Quelles perspectives, en apparence, ne s'ouvraient pas de ce côté? N'allait-on pas donner la main à la Hongrie, rouvrir la route vers l'Orient, et, quand on aurait remis d'aplomb la Russie, ne serait-on pas de nouveau la puissance irrésistible de l'Europe centrale? Ces rêves, dont une partie semblait être déjà une réalité immédiate, ne pouvaient manquer de se dresser et ils se dressaient devant le verre grossissant de l'imagination allemande. Nous les avions laissé naître; et nous pouvons bien redire ici, après beaucoup d'autres, que l'Entente, qui n'avait pas de politique russe, semblait bien, en février, n'avoir ni politique allemande ni politique autrichienne. Elle risquait de se trouver en face d'une Allemagne qui, vaincue, gagnerait la guerre.


Comte de Brockdorff-Rantzau, ministre allemand.

Il ne fallait, d'ailleurs, rien exagérer. Dans ce beau rêve, bien des nuances restaient indécises. En ce qui concernait l'Autriche elle-même, comment se ferait la fusion de l'esprit allemand et de l'esprit autrichien? Quoi qu'en pense la pédanterie allemande, la communauté de langue n'est pas un gage certain d'union et d'entente. Tout diffère, nous l'avons déjà répété, entre la tradition autrichienne et la tradition prussienne. Qu'apporterait l'Autriche, outre sa défaite, sa désorganisation, sa famine, ses divisions internes et ses dettes?

Autre côté de la question. A l'heure même où l'Autriche songeait à compléter l'Allemagne, l'unité de l'empire allemand n'était-elle pas menacée? Un homme en Allemagne avait élevé la voix pour rappeler l'Allemagne à la pudeur, pour lui dire en face ses responsabilités et ses fautes : c'était Kurt Eisner, rêveur, idéaliste, mais courageux, orateur puissant, aimé des foules. En Bavière, en dépit des élections qui lui semblaient contraire, il restait le maître et c'est lui qui formait le lien entre les partis les plus avancés, les comités d'ouvriers et de soldats et les divers groupes socialistes ou libéraux. Le 21 février, Kurt Eisner était assassiné dans la rue, à Munich, par un officier. Au même moment le ministre Auer était blessé très grièvement d'un coup de revolver. Des émeutes éclataient à Munich. Le mouvement révolutionnaire renaissait. Les spartakistes, avec le Dr Lewyn, essayaient de prendre la direction des affaires. Le trouble le plus grave se manifestait à Munich, et il était impossible, au dernier jour de février, de deviner de quel côté le vent tournerait. Mais il restait certain que, dans l'ensemble, les événements de Bavière allaient contre la politique unitaire et prussienne d'Ebert et de Scheidemann, et que l'Empire, si républicain qu'il pût se dire, voyait de nouveau sa continuité ébranlée par la secousse du séparatisme. Que dire aussi des manifestations opposées qui agitaient l'opinion dans le Pays rhénan, et mettaient en présence les partisans de l'autonomie morcelée de l'Allemagne et ceux de l'unité à la mode des Hohenzollern? En même temps, il semblait certain que les spartakistes de Berlin et de Prusse orientale, puissamment soutenus par les bolchevistes russes, préparaient une nouvelle poussée, et que les jours de janvier auraient une suite. La propagande russe comprenait fort bien l'importance qu'il y avait pour elle à s'étaler sur l'Allemagne du Nord, terrain plus propice et plus proche que l'Allemagne du Sud et d'où elle pouvait déferler sur l'Occident. Quelles chances avait-elle de réussir? Nous n'aimons pas pronostiquer. Il faut dire pourtant quelle avait pour elle la fatigue du peuple allemand, le chômage volontaire d'ouvriers qui semblaient n'avoir plus l'énergie de se remettre au travail, les promesses fallacieuses que Michel pouvait accueillir; elle avait contre elle la docilité allemande, l'habitude et le goût de la discipline, l'amour de l'ordre, le respect de la force, qui sont le fond de la nature allemande. Le gouvernement avait fait arrêter l'agitateur Radek. On comptait sur l'énergie du ministre Noske, sur l'intérêt qu'avait tout le socialisme allemand à garder le pouvoir qu'il avait pris. L'avenir n'en restait pas moins très incertain. Nous devions y prêter attention. N'eût-ce pas été l'heure de favoriser les mouvements séparatistes, et de rattacher à nous par un ravitaillement opportun l'Allemagne autrichienne? Nous ne pouvions souhaiter d'avoir à côté de nous une Allemagne anarchique. Nous pouvions trouver notre profit d'une Allemagne divisée. Rien n'était plus réalisable. En tout cas, il y avait là une belle chance à courir. — Si l'on se résume, on constate que les difficultés dressées devant l'Allemagne étaient nombreuses et graves. Et nous ne comptons pas les difficultés de ravitaillement qui étaient en voie de règlement, mais dont la solution dépendait à la fois de la bonne volonté des Alliés et du bon ordre du pays, ni les charges financières que les réparations réclamées par nous allaient faire peser sur elle. Nos ennemis, quoi qu'en dit alors la presse quotidienne, étaient plus atteints qu'on ne voulait nous le faire croire. C'était à nous d'en savoir profiter, non pour les anéantir comme ils l'eussent mérité, mais pour les traiter dans la simple rigueur de notre justice, et pour les mettre dans l'incapacité de nous nuire à l'avenir.

La question autrichienne, si importante au point de vue allemand, confinait à toutes les autres questions territoriales et politiques pendantes au moment où nous écrivions ceci. Nous laissons de côté pour aujourd'hui tout ce qui concerne la barrière à établir entre l'Allemagne et la Russie, par la Pologne et l'Ukraine jusqu'à la Roumanie, ainsi que la question proprement dite des Balkans. Si, en ce qui concerne la Pologne, un pas important avait été fait, d'une part par la délimitation de la Posnanie, imposée à l'Allemagne, d'autre part par l'envoi en Pologne d'une mission interalliée, et par la reconnaissance du gouvernement polonais par la France, dans l'ensemble ces questions n'avaient pas avancé sensiblement vers une solution définitive.

Par contre, sans d'ailleurs faire un pas de plus, la question yougo-slave avait assez vivement occupé l'opinion publique et la Conférence de la paix. Au milieu de février, on n'avait pas appris sans étonnement que le groupement yougo-slave, par la voie de ses représentants Pachitch, Vesnitch et Trumbitch, demandait l'arbitrage du président Wilson entre lui et l'Italie. On sut très vite que l'Italie, très courtoisement d'ailleurs, n'acceptait pas cet arbitrage, et qu'elle n'attendait que de la Conférence le règlement de la question yougo-slave : les grandes puissances l'approuvaient. L'attitude yougo-slave, si intéressante que soit la cause des peuples variés qui composent ce groupe, n'était pas à l'abri de la critique. Il faut bien dire que les ambitions manifestées, même si elles sont basées sur un raisonnement logique, et, pour une part, sur l'ethnographie, avaient paru à beaucoup excessives et inacceptables. Il ressortait de cartes publiées récemment que les Yougo-Slaves réclameraient presque toute la côte orientale de l'Adriatique, y compris Trieste, Fiume et la Dalmatie. De pareilles prétentions ne pouvaient que gâter une excellente cause. Les incidents assez peu clairs de Laybach ne contribuaient pas à l'améliorer. Tout le monde est d'accord pour donner à la Serbie héroïque toutes les réparations, toutes les garanties d'avenir dont elle a besoin. Les droits des Yougo-Slaves de l'ancienne monarchie autrichienne ne sont pas appuyés sur des titres aussi certains; et il est évident que si les principes du président Wilson, acceptés par toutes les puissances, leur donnent le droit d'aspirer à une autonomie nationale complète et sûre de l'avenir, ils n'ont pas au même degré collaboré au triomphe de la justice et de leur propre droit.

Il importe, au surplus, de se souvenir qu'ils ont devant eux l'Italie, et du rôle qu'a joué ce généreux pays. Son intervention dans la lutte contre les empires centraux a permis de resserrer l'étau du blocus où a été écrasée l'Allemagne; elle a libéré notre front des contingents autrichiens, et elle nous a donné toute sécurité sur notre frontière des Alpes. Rappelons-nous le soupir de soulagement que nous avons poussé, et l'élan de joie qui nous a soulevés, quand nous avons appris que l'Italie marchait; rappelons-nous que l'opération, en dépit de tout ce qu'on avait pu promettre, comportait des risques énormes; que si l'Italie avait souffert par l'Autriche, et devait saisir l'occasion de régler avec elle le capital et les intérêts d'un compte douloureux, elle n'avait pas eu, en somme, à se plaindre de l'Allemagne, et que peut-être elle eût pu, si elle l'eût voulu, obtenir beaucoup. Elle eût pu rester neutre. En se plaçant à nos côtés, elle montrait qu'elle voulait, elle aussi, être du côté du Droit. Depuis cette date, l'Italie a toujours fait largement son devoir, et c'est elle qui a porté le coup suprême à l'empire austro-hongrois. — Les services qu'elle a rendus à la cause de l'Entente concordent, en outre, avec ses droits historiques, avec l'ethnographie, avec l'intérêt bien entendu de l'Europe. Aux premiers mois de la guerre, nous avons insisté vivement sur les raisons qui devaient pousser l'Italie à entrer dans notre coalition, et nous avons montré que jamais pareille occasion ne se présenterait à elle d'acquérir dans l'Adriatique la situation prépondérante qui doit y être sienne. Il n'y a pas utilité à revenir sur cette démonstration qui s'impose. Il y a place dans l'Adriatique pour plusieurs. Il serait inadmissible que l'Italie, après les sacrifices consentis, après les pertes subies, s'y trouvât contre-balancée par d'autres qu'elle peut et qu'elle veut y laisser vivre à ses côtés, mais par qui elle ne peut accepter d'être dominée. Le beau et ferme discours du président Orlando à la chambre italienne l'avait dit en termes qu'on ne pouvait qu'approuver entièrement.



Léon Bourgeois, président de la délégation française à la Ligue des nations.

Il était certain que la Conférence de la paix réglerait cette question au mieux des intérêts généraux, qui concordent ici avec les intérêts particuliers de l'Italie. Mais il importait à tous que la question de l'Autriche, qui est liée à celle de l'Adriatique, fût, elle aussi, résolue fermement, et, s'il le fallait, d'autorité, au profit de l'Italie et des Yougo-slaves, et non au gré et sous la seule inspiration de l'Allemagne. Tout cela se tenait. Il ne peut y avoir d'antagonisme entre les riverains de l'Adriatique, et il ne faut pas qu'il en existe.

La Conférence de la paix avait vu se dérouler les différents événements que nous venons de résumer. Elle avait en outre entendu quelques autres prétentions d'une mégalomanie assez imprévue, qui avaient un instant troublé ou distrait le public. Nous voulons dire le projet du roi du Hedjaz, représenté par son fils l'émir Fayçal, de s'annexer la Syrie, et les visées des Arméniens sur toute l'Asie Mineure jusqu'au golfe d'Adana et jusqu'à Alexandrette. Les droits de la France et ceux de la Grèce, non moins que l'ethnographie, y avaient été un peu trop oubliés. La Conférence avait accueilli tout cela au jour le jour, comme des manifestations de jeunesses fougueuses; sur cela et sur le reste, on avait attendu avec patience qu'elle apportât les solutions espérées. Cependant, elle n'avait abouti sur aucun point, et l'on peut dire que le seul résultat concret qu'on eût à enregistrer de ses délibérations était le projet de Ligue des nations que le président Wilson lui avait présenté et qu'elle avait approuvé avant que l'éminent homme d'Etat repartît pour l'Amérique.

Nous n'avons pas cru devoir analyser à ce moment ce projet, qui n'avait pas été discuté à fond et qui n'était évidemment pas définitif. Nous devions remarquer seulement que l'organisme prévu par le président Wilson restait un organisme d'arbitrage bien plus qu'un organisme de coercition active, et que précisément ce qui paraissait lui manquer le plus c'étaient les moyens de se faire respecter. En ce qui nous concerne spécialement, il avait semblé dès l'abord, comme l'avait bien vu Léon Bourgeois, qu'il appelait des réserves formelles sur la question des garanties que nous avions le droit d'exiger pour notre frontière orientale, et contre les entreprises ultérieures de l'Allemagne. La Ligue des nations du président américain n'était pas non plus, et là on ne pouvait que le suivre, le super-Etat qui imposerait à tous son autorité et dans lequel les nationalités indépendantes finiraient par se fondre et disparaître. Entre les deux conceptions, il y a place pour une Société internationale qui soit une véritable garantie de paix universelle, autant que cette hypothèse est réalisable, et qui laisse à chacun sa liberté entière et son autonomie. Nous notons, du moins, que la Ligue du président Wilson était en fait le maintien pour l'avenir, de la Conférence de la paix avec son organisation présente. Ce n'était pas du tout celle que demandait l'Assemblée de Weimar, non sans une effronterie qui n'était pas pour nous étonner.

Ce n'était pas non plus celle que réclamait la conférence socialiste de Berne. Cette conférence fut-elle tenue pour balancer la Conférence de la Paix, et pour peser sur ses décisions? c'est possible. Le résultat, en tout cas, fut fort au-dessous de l'intention. Ouverte le 3 février, sous la présidence du Suédois Branting, on y vit des représentants de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, et d'un très grand nombre d'autres pays qualifiés ou non pour y figurer, mais on n'y vit ni Gompers, délégué des travaillistes des Etats-Unis, ni les socialistes belges, qui ne crurent pas pouvoir, à l'heure où l'on était, renouer avec la social-démocratie allemande. L'événement leur avait donné raison. Placés en face de la nécessité de prendre parti sur la question des responsabilités de la guerre, qu'Albert Thomas posa dans un courageux discours, vitupérés par Kurt Eisner qui prononça ce jour-là et les jours suivants des paroles vengeresses qui furent peut-être son arrêt de mort, les délégués allemands, Wells en tête, essayèrent de s'en tirer par des arguties, et finalement firent présenter une résolution équivoque et hypocrite où ils ne répudiaient pas nettement la conduite de l'Allemagne, et qui les montrait toujours semblables à eux-mêmes dans leur duplicité et leur fourberie. Il en fut de même dans le débat sur le bolchevisme, et le projet de Société des nations qui fut voté n'était en somme qu'un plan d'action destiné à permettre la rentrée en scène de l'Allemagne. De même aussi dans la question des prisonniers et dans celle d'Alsace-Lorraine sur lesquelles Grümbach sut s'expliquer avec une énergique franchise.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas d'autre chose au congrès de Berne, et c'est pour cette raison que, tout en devinant les raisons profondes qu'invoquaient les socialistes français qui ont cru devoir s'y rendre, l'opinion française n'a pas entendu sans malaise, et pour certains sans indignation, les discours prononcés à Berne. Il était permis de se demander si cette réunion, par suite des abstentions nombreuses et capitales qui se sont produites, avait bien atteint son but, et si l'apparente reconstitution de l'Internationale, qui en était le prétexte avoué, n'a pas plus fortement marqué les graves dissentiments et les incompatibilités d'opinion, de tempérament et d'éducation qui existent et s'accentuent entre les divers partis nationaux ou au sein même de ces partis. — En même temps que la conférence socialiste de Berne, se tenait aussi dans cette ville une conférence des syndicats, qui avait conclu à la nécessité de la création d'un Office international du travail. — Nous ne croyons pas nous tromper si nous disons que c'est de ce côté que doit se porter toute l'attention des pouvoirs publics comme celle des simples citoyens, soucieux de l'avenir et de la prospérité de leur pays.

Le projet du président Wilson avait, aux Etats-Unis, comme sur le continent européen, et plus qu'en France, donné lieu à de très vives discussions dans la presse et dans le Congrès. Certains avaient paru craindre que les Etats-Unis, en entrant dans la Ligue des nations, ne vissent diminuer leur propre indépendance et ne se trouvassent engagés dans les affaires européennes contrairement à la doctrine de Monroe. Le but du voyage du président avait été en partie de s'expliquer sur ces points. Son absence devait être courte. On l'attendait de nouveau au début de mars.



Conférence générale des Conseils des Ouvriers et Soldats, tenue à Berlin. — Sur l'estrade du Conseil fédéral on voit, de gauche à droite : les représentants du peuple Scheidemann, Haase, Ebert, Barth; derrière l'estrade, de gauche à droite : Stœssinger, Wurm, Dr Herzfeldt, Dr Oscar Cohn (qui se penche vers Ebert), Landsberg. Au fauteuil de la présidence : Leinert-Hannover. Devant la tribune, debout, le représentant Dittmann. Au balcon de droite, dans le coin, assis : Ledebour.

La Conférence, cependant, continuait ses travaux. Ils avaient été troublés par un attentat criminel qui avait eu en France et dans le monde entier un retentissement considérable. Le 19 février, comme le président Clemenceau quittait en automobile la rue Franklin, où il demeure, un anarchiste, nommé Cottin, tira sur lui plusieurs coups de revolver. Une des balles atteignit le président dans le dos, et se logea entre les deux poumons. L'admirable constitution de notre Premier avait résisté à cette terrible secousse. Le mois n'était pas achevé, qu'il reprenait ses occupations, entouré de la sympathie, du respect et de la reconnaissance de tous. La France avait senti un peu plus combien elle tenait à lui.

Ainsi, le mois de février s'était écoulé sans que fût intervenu l'acte final qui, définitivement, terminerait la guerre. Avons-nous besoin de dire que, de plus en plus, on l'attendait avec impatience, et que la France, comme le monde entier, en avait un absolu besoin? Il fallait sortir de l'incertain, régler enfin le sort de l'Allemagne, et nous fixer sur la sécurité de notre avenir. Il était permis de penser, à certains symptômes, que, comme il est arrivé souvent dans des réunions internationales de ce genre, les travaux de la Conférence allaient se précipiter, et que les satisfactions étaient proches. Nous les espérions complètes, et sans restriction. — Jules Gerbault.

Hertling (Georg, comte de), écrivain et homme politique allemand, né à Darmstadt le 31 août 1843, mort à Rukpolding le 4 janvier 1919. Etudiant à Munich, Munster et Berlin, Georg Hertling devint *privat-docent* à l'Université de Bonn, puis occupa la chaire de philosophie à l'Université de Munich. Ce fut d'abord comme professeur et écrivain, qu'il se fit connaître : *Matière et forme dans la définition de l'âme chez Aristote*; *Albert le Grand*; *Augustin. Le Déclin de la civilisation de l'antiquité*, et de nombreux ouvrages sur l'histoire de la philosophie médiévale lui assurèrent dans les milieux universitaires allemands une grande notoriété.

En 1875, il entre au Reichstag comme député de Coblentz, et, catholique convaincu, siège au centre, devenant bientôt un des porte-paroles les plus influents du parti. Il intervient chaque fois qu'une question sociale est mise en discussion. A ce moment, Bismarck était engagé dans la lutte contre l'Eglise romaine : le *Kulturkampf*. Le centre catholique était alors, sous la direction de Windhorst, un parti d'opposition. Mais, peu à peu, le *Kulturkampf* s'apaisa Bismarck, résolu à barrer la route au socialisme, voulut réaliser le bloc de tous les partis de conservation. La persécution terminée, le centre évolua jusqu'à devenir un parti de gouvernement. Hertling fut de ceux qui contribuèrent le plus activement à réaliser cette évolution.



Comte de Hertling.

Très en faveur à Rome et écouté de la curie romaine, en relations personnelles avec Léon XIII, il fut employé par Bismarck pour l'œuvre de rapprochement avec Rome. Il obtint ainsi du Vatican plusieurs concessions importantes pour le gouvernement de Berlin. La plus importante fut la création de la faculté de théologie catholique à l'Université de Strasbourg, l'une des formes que prit la germanisation religieuse de l'Alsace-Lorraine.

Ces négociations menées à bonne fin et l'autorité de plus en plus grande que lui confère son enseignement repris de 1890 à 1896 le désignent, lorsqu'à partir de 1896 il siège de nouveau au Reichstag, comme le leader du centre catholique. Il s'y montre le défenseur des droits et prérogatives de la Bavière, et apparaît comme le partisan résolu du parlementarisme. Rappelé à Munich, il devient président du conseil et ministre des affaires étrangères du royaume de Bavière (1911), et en même temps président de la commission des affaires étrangères du Bundesrath. A cette place encore, il se montre d'abord l'adversaire de la Prusse. Mais peu à peu il évolue, se laisse gagner aux avances du gouvernement de Berlin, et abandonne bientôt sa ligne de conduite particulariste pour une politique nettement allemande et impérialiste. Bismarck et sa politique réaliste, tel est pour lui l'idéal.

Et le but à atteindre, c'est la grandeur de la Prusse. C'est pourquoi Hertling, comme l'écrivait un journal allemand, « loin de désirer, en bon catholique, un ordre juridique international établi sur les droits naturels de tous les peuples, supérieur à ceux de chaque Etat en particulier », applaudit à la guerre et soutint pendant cette guerre « une politique contraire à la pensée fondamentale du catholicisme ». Serviteur de la Prusse, il employa son influence auprès de Benoît XV pour l'amener à une ligne de conduite favorable aux empires centraux; son influence sur le centre, pour annihiler les tendances pacifiques de ce parti. Lors de la chute du chancelier Michaëlis, apparaissant à l'empereur comme l'homme de confiance bien fait pour couvrir de son autorité la politique impérialiste, il fut choisi comme chancelier (3 novembre 1917). Pendant son ministère, il poursuivit non une politique nouvelle, mais la politique de Ludendorff et de la camarilla militaire, politique que son secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Kühlmann fit triompher aux traités de Brest-Litowsk et de Bucarest. Les discours qu'il prononça pendant cette période furent belliqueux. Quand la fortune tourna, cependant, après l'arrêt des grandes offensives allemandes de printemps, Hertling avait assez de finesse pour juger la partie compromise. Une nouvelle évolution le ramena vers le parti pacifiste; la théorie de la paix de conciliation votée un an auparavant par le Reichstag devint son dogme. D'accord avec von Kühlmann, il essaya de préparer cette paix : Kühlmann avoua au Reichstag l'impossibilité de la victoire militaire. Mais Hertling n'eut pas le courage de le soutenir comme il l'avait d'abord annoncé, et de se retirer avec lui quand la fureur des pangermanistes exigea sa démission (juillet 1918). Il se laissa imposer, en remplacement de Kühlmann, l'amiral von Hintze. Depuis lors, il ne fut plus que l'instrument de l'état-major impérial. Les défaites de l'Allemagne et la nécessité de constituer un ministère libéral imposèrent sa démission (oct. 1918).

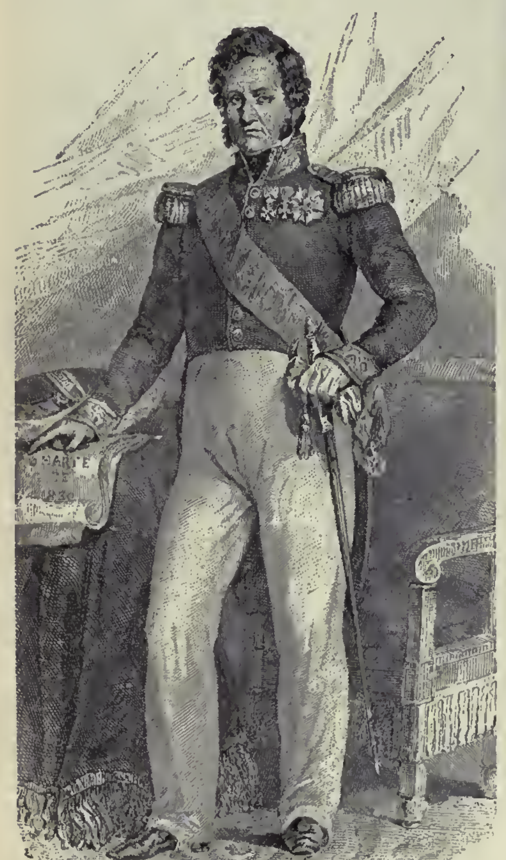
Hertling, placé à un poste au-dessus de ses capacités et de son énergie, fut de ceux qui se laissèrent diriger par les événements, non de ceux qui surent les diriger. — Léon Abensour.

Histoire de trois générations (*1815-1918*), par Jacques Bainville (Paris, 1918). — C'est l'histoire de cent ans que Jacques Bainville a écrite, de cette plume alerte qui est bien la sienne, et avec une chaleur de vie qui donne à ces chapitres brefs et ramassés un intérêt extrême. Il est vrai que ces cent années sont proches de nous, que nous sommes sortis de ces trois générations. Il est difficile de ne point s'en émouvoir. Il est difficile de ne pas prendre parti. On sait que Jacques Bainville prend parti. En même temps qu'il raconte, il veut démontrer; et il raconte bien. La démonstration est claire. Nous essayerons de la dire comme il l'a conduite.

Sous l'inspiration de Louis XVIII et de Talleyrand, La Besnardière écrivait, dans les Instructions destinées aux représentants de la France au Congrès de Vienne :

En Italie, c'est l'Autriche qu'il faut empêcher de dominer; en Allemagne, c'est la Prusse. La constitution de sa monarchie lui fait de l'ambition une sorte de nécessité. Tout prétexte lui est bon. Nul scrupule ne l'arrête. La convenance est son droit... Les Alliés ont, dit-on, pris l'engagement de la replacer dans le même état de puissance où elle était avant sa chute, c'est-à-dire avec dix millions de sujets. Qu'on la laissât faire, bientôt elle en aurait vingt, et l'Allemagne entière lui serait soumise. Il est donc nécessaire de mettre un frein à son ambition, en restreignant d'abord, autant que possible, son état de possession en Allemagne, et ensuite en restreignant son influence par l'organisation fédérale.

A ce même moment, à Sainte-Hélène, Napoléon Ier traçait les grandes lignes de la politique de l'avenir. Il annonçait, après la Sainte-Alliance des rois, la Sainte-Alliance des peuples. Il montrait que des maximes de 1789 naîtraient les Etats-Unis d'Europe,



Louis-Philippe.

et à cet affranchissement universel le devoir de la France était de travailler; ce devoir qu'il s'était efforcé de remplir, qu'il aurait rempli si on ne l'avait pas arrêté. Et d'un geste prophétique, il désignait la tâche à accomplir: l'unité de l'Italie, l'unité de l'Allemagne. Les prophéties de Sainte-Hélène, Béranger les popularisa par ses chansons. Elles devinrent l'évangile démocratique. C'est d'elles que sortit toute l'histoire du siècle.

Tandis que sous la Restauration les partis ne songeaient qu'à s'entre-déchirer, l'intérêt national disparaissait. En Allemagne, des hommes comme Stein, comme Hegel, sonnaient le rassemblement autour de la Prusse; mais la France ne songeait qu'aux aventures, et à l'agrandissement de ses ennemis. Ceux qui firent la révolution de 1830, les doctrinaires, la bourgeoisie, le peuple, poursuivaient des buts divers; mais bourgeois et peuple se rencontraient sur un point : le goût des aventures extérieures. Le roi fut le modérateur. Toute l'histoire de la monarchie de Juillet n'est pas autre chose



Napoléon III.

qu'une longue lutte de la royauté contre les entraînements du parti de la guerre. Déclarer la guerre aux tyrans, abolir les traités de 1815, c'était là le double but du parti démocratique :

La Révolution — avait dit Cavaignac en 1831, — c'est notre patrie remplissant cette mission d'affranchissement qui lui a été remise par la providence des peuples.

Cependant, on accusait le roi de manquer du sens de l'honneur national. La France devenait plus forte et plus riche; mais le gouvernement était méprisé, parce qu'il ne voulait pas courir d'aventures périlleuses. Pour avoir voulu, d'accord avec l'Autriche, surveiller les agissements de la Prusse, l'impopularité du souverain s'accrut. Il fut renversé. Tout était désormais à la plus grande Allemagne.

Février 1848, c'est la crise religieuse de la démocratie. Il semblait qu'apparût un avenir de bonheur illimité. La démocratie reconnaissait solennellement le principe des nationalités, l'adoptait. Les journées de Juin furent la guerre sacrée des faubourgs. Le rêve de justice sociale y resta. Il n'en sortit qu'une chose intacte : le rêve de justice internationale. L'Allemagne et la France apparaissaient comme devant mener une même politique; mais ce n'était là qu'une apparence. Alors que l'Allemagne préparait Sadowa et Sedan, la France était désintéressée.

Pour cette politique, Louis-Napoléon fut élu le 10 décembre par 5 millions et demi de voix. La démocratie, dans le neveu du prophète de Sainte-Hélène, reconnaissait ses aspirations.

Une occasion pourtant allait se présenter, d'abattre à jamais la Prusse. Les petites cours allemandes s'étaient groupées autour de l'Autriche; et la Prusse dut s'humilier à Olmütz. L'Autriche voulait poursuivre son avantage. L'empereur de Russie Nicolas Ier, par son intervention, sauva la Prusse. C'était en 1850. Le gouvernement russe n'avait rien vu et rien compris.

Et en France, Louis-Napoléon, certain d'être soutenu par tout le pays, développait son programme : abolir les traités de 1815 par une alliance franco-anglo-prussienne, c'est-à-dire agrandir la Prusse. L'Assemblée aurait voulu s'opposer à la politique d'aventures de l'Elysée; mais l'opinion publique donnait raison à l'Elysée contre l'Assemblée. Il faut voir là une des raisons de l'unanimité avec laquelle la France accueillit les premières années du Second empire. Napoléon III partageait toutes les idées de sa génération; et les guerres de Crimée et d'Italie étaient conformes au programme de la démocratie.

Une seconde occasion s'était présentée pourtant d'abattre le militarisme prussien. L'Autriche offrait à la France une alliance perpétuelle. Notre ministre des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuys, pressait l'empereur d'accepter. Napoléon III hésita quinze jours, puis refusa. Il n'avait pu se défaire de cette idée, que l'alliance autrichienne était l'alliance réactionnaire, celle qui avait porté malheur à Napoléon Ier, comme elle avait porté malheur à Louis XVI. Et ayant réfléchi, il fit ouvrir les portes du Congrès de Paris à la Prusse, malgré l'opposition du gouvernement britannique. Il fit plus. Pour décider à la guerre l'Autriche, qui ne donnait aucune raison de conflit, il la provoqua. Mais il ne devait pas retirer de la campagne d'Italie ce qu'il en espérait. Les questions sont moins simples que les principes. La guerre d'Italie laissa une œuvre inachevée, et ne contenta personne. L'empereur en eut le sentiment si vif, qu'il demeura désorienté. Il n'osa plus rien pousser à fond. Il ébaucha sans achever, et par suite il se créait plus de rancunes que de gratitude. Le désir de détourner les esprits, de leur procurer une gloire plus facile, le conduisit à organiser l'expédition du Mexique. Mais, au lieu de nous donner de la gloire, l'expédition allait affaiblir la France, nous rendre hostiles les Etats-Unis, indisposer la Grande-Bretagne.

Ainsi, pour avoir voulu suivre la politique démocratique, pour avoir voulu remplir le programme de Sainte-Hélène, la France se trouvait isolée dans le monde; et elle allait se buter à un ennemi puissant qu'elle avait elle-même créé. Mais auparavant, elle allait encore travailler à accroître la puissance de cet ennemi. Bismarck tenta Napoléon III. Il lui laissa entrevoir, il lui promit même, que si l'unité allemande s'achevait, la France aurait une compensation sur le Rhin ou en Belgique, et deviendrait l'arbitre du monde. L'empereur le crut, et ce fut Sadowa.

Ce fut Sadowa; et pourtant le destin eût pu encore être modifié. Le 6 juillet 1866, le Conseil des ministres décida une démonstration militaire sur le Rhin, pour ne pas permettre à la Prusse de disposer de l'Allemagne à son gré. Afin de demeurer conséquent avec lui-même, l'empereur s'abstint de convoquer le Corps législatif, qui devait voter les crédits. L'occasion était excellente. Tous les Etats du Sud se tournaient vers nous. Mais nous ne bougeâmes pas, et non seulement la démonstration militaire sur le Rhin n'eut pas lieu, mais l'empereur rejeta le projet de congrès européen proposé par Gortchakof. Il se souvenait des promesses que lui avait faites Bismarck. Il y croyait. Il s'imaginait que la Prusse accorderait une prime à sa neutralité, et il fit expliquer qu'il y avait lieu de considérer les victoires de la Prusse comme un bienfait. Et, comme conséquence, alors que la situation n'avait jamais été aussi grave, les rêves de désarmement et de fraternité universelle commencèrent à se répandre.

Cependant, l'Allemagne s'était convertie tout entière à la politique de Bismarck, et pour atteindre son unité elle entendait employer désormais les méthodes bismarckiennes. Lorsque Napoléon III lui avait demandé la prime promise à sa neutralité,



Adolphe Thiers.

Bismarck avait répondu en reniant sa parole, et en excitant le patriotisme allemand par la révélation des réclamations françaises. Le sort en était jeté.

Rapide avait été le chemin parcouru par l'Empire, et lointaines déjà étaient les belles années du début. Les désillusions avaient amené un renversement total de la politique impériale. L'Empire était devenu libéral au dedans, et conservateur au dehors. Le nouveau parti républicain demandait la suppression des

armements, pour parvenir à la fraternité des nations et à la suppression des guerres. Le gouvernement n'agit pas. Il laissa venir la guerre avec résignation. On sait la suite, et le fol espoir qu'eurent certains, après le 4-Septembre, de voir l'Allemagne déposer les armes devant la jeune démocratie.

Mais quand Thiers, devant le fait accompli, chercha à négocier, la démocratie révolutionnaire ne put encore se résigner à renoncer à sa mystique. Elle demanda la guerre à outrance, et ce fut la Commune.

Les erreurs, pourtant, n'étaient pas mortes. A Versailles, le 18 janvier 1871, dans l'avènement de l'empire d'Allemagne, l'Europe crut voir un achèvement. Ce n'était qu'un commencement. Ni l'Angleterre ni la Russie ne virent la menace que représentait l'empire allemand, et le *Times* avait pu écrire en décembre 1870 :

M. de Bismarck, avec ses éminentes facultés, ne poursuit qu'un seul but : le bien de l'Allemagne, le bien du monde entier. Puisse le magnanime, le pacifique, le sage, le sérieux peuple allemand faire son unité. Puisse la Germanie devenir la reine du continent... C'est le plus grand événement des temps présents, dont tout le monde doit désirer l'accomplissement.

Si, aux élections de 1871, la France envoya à l'Assemblée une grosse majorité de conservateurs, c'est qu'elle voulait la paix. Elle se retournait tout naturellement vers les partisans des régimes qui s'étaient jadis opposés aux aventures. Si l'on rejetait la République, c'est que l'on ne voulait plus de l'esprit guerrier qu'elle avait toujours manifesté. Thiers et Grévy le comprirent. Ils comprirent qu'une république ne serait possible que pacifique. Ils furent d'accord pour condamner la « folie » de Gambetta. Le seul moyen de détourner la France d'une monarchie, c'est d'établir une république conservatrice, ennemie de la guerre. Par là, le régime républicain n'effrayant plus se maintiendra. Mais c'est là aussi que prend naissance la dangereuse illusion qui existera jusqu'au 4 août 1914; c'est de là que sort le dangereux raisonnement de Thiers :

La France, qui aurait le droit d'être mécontente de son sort, voulant la paix, tous les autres Etats la voulant comme elle, il n'y a aucune prévision possible qui puisse faire craindre la guerre.

Et du même coup, les deux grands partis politiques qui allaient partager la France pendant quarante-quatre ans se formaient : ceux qui se résigneraient au fait accompli, ceux qui ne voudraient pas abdiquer. Gambetta, comprenant qu'il s'agissait avant tout d'organiser un parti pratique, un parti de gouvernement, s'était rallié à Thiers.

La leçon avait profité. Les républicains ne seraient plus le parti de la guerre. Ils retourneraient



Léon Gambetta.

ce reproche contre leurs adversaires. Ainsi ils associèrent l'idée de péril extérieur à la lutte contre le cléricalisme. Gambetta s'imaginait que quand la République serait solide, on pourrait revenir à une politique nationale. Mais l'ayant voulu faire, il fut renversé.

Cependant, Bismarck ne songeait qu'à une chose : prévenir toute coalition dont la France serait l'âme. Pour nous détourner des Vosges, il nous montra les colonies.

Dès lors, la politique française est occupée par les manifestations des deux grands partis en présence. C'est le renversement de Jules Ferry, le boulangisme. A ces incidents est due l'alliance russe. Il n'était plus douteux en effet que le sentiment national ne pouvait être rompu. Il fallait tenir compte de ce sentiment national par une politique extérieure de grande envergure, une politique intérieure de discipline. On crut que l'alliance russe garantissait tout. On se jeta dans la politique mondiale, et ce fut Fachoda. Ce fut la nécessité d'opter entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Bientôt la politique intérieure et la politique extérieure ne se pénétrèrent plus, en France. Au dedans la république radicale-socialiste était née; au dehors le Quai d'Orsay poursuivait sa politique. Le sacrifice de Delcassé à l'Allemagne en 1905 réveilla l'opinion publique. Les deux grands partis se retrouvèrent en présence. Mais, alors que l'élection Poincaré en 1913 exprimait politiquement la renaissance du sentiment national, les élections de 1914 montraient l'insouciance, l'aveuglement de la foule. Il aura fallu la voix du canon, pour fondre les deux partis dans l'union sacrée. — JACQUES BOMPARD.

humus n. m. *Formation de l'humus dans les forêts.*—ENCYCL. Econ. forest. L'étude des sols forestiers, et, en particulier, de tous les phénomènes qui déterminent la constitution de l'humus, ont été étudiés naguère dans le plus grand détail par le professeur E. Henry, de l'Ecole forestière de Nancy. C'est, en effet, dans les bois que l'on peut le plus directement observer la marche de l'humification, et c'est aussi pour la vie des masses forestières que cette étude présente le plus vif intérêt.

En sylviculture, en effet, tous les débris végétaux, aussi bien les feuilles que les fruits, brindilles, etc., sont, en général, abandonnés à la surface du sol. Presque sans valeur marchande, leur enlèvement et leur utilisation sont, du moins en France, assez rares. Il faut signaler, cependant, pour mémoire, les exceptions intéressantes auxquelles nous ont conduits les exigences et la durée de la guerre : utilisation des brindilles (en fagots) pour le rechargement des chemins de forêts; camouflages divers, faits de menus branchages, récolte des feuilles vertes, pour l'alimentation des chevaux; ramassage des feuilles sèches, des aiguilles de pin, etc., pour remplacer la paille dans le couchage des soldats. Ce sont là, cependant, des exceptions qu'inspirèrent uniquement la pressante obligation des restrictions, le désir de contribuer à une sage économie; que rendit possibles l'abondance de la main-d'œuvre (troupes au repos); mais qui, la plupart du temps, ne donnèrent pas les résultats qu'on avait espéré en obtenir.

La masse des détritus forestiers est cependant très considérable : il faut compter, en effet, chaque année, environ de trois à quatre mille kilogrammes de matières organiques de toute sorte s'accumulant ainsi à la surface de chaque hectare de forêt. C'est cette « couverture morte » qui se décompose peu à peu et s'incorpore progressivement à la terre végétale proprement dite, sans que l'homme ait jamais à intervenir. Les véritables agents de la transformation sur place de ces matières sont les animaux fouisseurs, insectes et surtout vers de terre, qui ameublissent sans cesse le sous-sol, et mélangent l'élément minéral organique, de telle sorte qu'il existe entre les deux une transition véritablement insensible. Et il paraît démontré que ce terreau forestier possède le précieux privilège de fixer l'azote de l'air, assurant ainsi la fertilité en quelque sorte permanente du sol forestier, qui n'exige l'apport d'aucune matière organique. Par là s'accuse le rôle immense que peut jouer la forêt dans l'utilisation du sol par l'homme. Tessier disait, il y a quelques années :

Les racines des arbres, en s'insinuant dans les fentes, les élargissent et favorisent la désagrégation mécanique de la roche. Toutes les réactions chimiques de l'air et de l'eau du sol sur les principes minéraux sont plus actives en forêt, par suite de la présence de grandes quantités d'acide carbonique. La forêt tend donc à augmenter l'épaisseur de la couche végétale par le dessus en l'enchérissant d'apports organiques, et par le dessous en favorisant la



Chemin forestier rechargé à l'aide de fagots.

désagrégation et la décomposition de la base minéralogique. Le boisement est le seul procédé que l'homme ait à sa disposition pour améliorer, sans aucun frais, les sols de mauvaise qualité.

Le mécanisme de l'humification est à présent bien connu, les travaux de J.-J.-Th. Schlœsing et de Müntz, de Winogradsky, etc., ont largement contribué à ce résultat. La décomposition des débris végétaux est un phénomène essentiellement biologique, et divers ferments en sont les agents. Elle cesse sous l'action du chloroforme. A mesure qu'elle se poursuit, les feuilles perdent de leur poids, et semblent en quelque sorte se détruire spontanément : elles ont perdu la moitié de leur masse en une année environ. La destruction paraît complète au bout de quatre ans : c'est que leur transformation en terreau est à ce moment achevée : *terreau doux*, si la couverture morte s'est décomposée en présence de l'oxygène; *terreau acide* dans le cas contraire, que réalisent bien la tourbe et, à un moindre degré, la terre de bruyère.

Les propriétés chimiques des sols forestiers résultent précisément de cette combinaison de leurs propres éléments minéraux avec ceux de la « couverture morte » qui se décompose à leur surface. De là, l'aptitude particulière de certaines espèces à végéter convenablement sur certains sols, tandis qu'elles paraissent en quelque sorte exclues de régions entières, d'une constitution minéralogique différente. Beaucoup de ces « convenances » sont bien connues des sylviculteurs; c'est ainsi que le pin maritime, le chêne-liège et le châtaignier ne s'accommodent pas des sols calcaires, sinon dans les cas où la proportion de carbonate de chaux assimilable est très faible :

D'autre part, la décalcification des couches supérieures du sol par l'action dissolvante des eaux chargées d'acide carbonique est un phénomène incessant, et si énergique que ces couches supérieures finiraient par manquer de chaux si les racines des arbres ne la puisaient sans cesse dans les profondeurs du sol pour l'accumuler dans les feuilles et la restituer par l'intermédiaire de la couverture morte.

Enfin, il n'y a pas, sauf dans les cas de sols sablonneux purs, à s'inquiéter de donner aux sols forestiers de la potasse et de l'acide phosphorique : l'apport en est fait par le revêtement des feuilles tombées, lorsque leur couche entre en décomposition :

La production ligneuse de la forêt enlève, chaque année, au sol, de 25 à 50 kilogrammes de matières minérales par hectare. La forêt, grâce à l'action de l'acide carbonique, répare facilement ces pertes, et même au delà; de telle sorte, qu'elle s'enrichit automatiquement en matières minérales, comme d'ailleurs en humus et en matières azotées.

De toute façon, par conséquent, il convient de laisser en place la couverture morte. Celle-ci, tout en suffisant parfaitement à maintenir la fertilité du

sol forestier, ne saurait constituer qu'un engrais agricole trop pauvre pour justifier une exploitation continue : les frais de ramassage et plus encore de transport en accroîtraient au delà de toute mesure le prix de revient. Abandonnée à elle-même, au contraire, elle devient pour le sol un véritable manteau, à l'abri duquel les animaux fouisseurs assurent sa constante porosité, ainsi que le mélange de l'humus à la terre minérale. Enfin et surtout sa faculté d'imbibition, qui augmente avec l'ameublissement, en fait une véritable éponge, retenant les eaux de ruissellement : c'est grâce à elle que la forêt, dans les pays de montagne, devient l'ennemie du torrent et l'agent le plus efficace contre les ravinements excessifs du sol agricole des bas versants.

Il y a donc lieu, et c'est la conclusion pratique à laquelle nous voulions arriver, de renoncer absolument à la pratique du ratissage, que quelques-uns ont préconisée; car nulle part la couverture morte ne saurait être plus utile qu'à l'endroit même où elle est tombée. — Jean de Chaon.

Kitchener (lord Horatio Herbert), comte de Khartoum et de Broome, de Veal et d'Aspall, field-marshal et homme politique anglais, né le 24 juin 1850 à Bally Longford (comté de Kerry), mort le 5 juin 1916 (en mer). Fils du lieutenant-colonel Henry Horatio Kitchener, qui, après avoir servi aux Indes, s'était fixé en Irlande où il avait acquis, dans le comté de Kerry, de vastes domaines, Horatio Herbert passe son enfance en Irlande, qu'il quitte à l'âge de 13 ans, voyage en France et en Suisse, puis se rend à Londres où il étudie avec un précepteur jusqu'au moment où il entre (1868) à l'Académie militaire de Woolwich. Il y passe deux ans, et y révèle, disent ses biographes anglais, une véritable vocation militaire.

En 1870, l'occasion s'offre de quitter les études théoriques pour la pratique. La guerre franco-allemande a éclaté : pendant un séjour à Dinan auprès de son père, le jeune apprenti-officier s'enthousiasme pour la cause française; il s'engage dans le bataillon des gardes mobiles des Côtes-du-Nord, rejoint avec cette formation la deuxième armée de la Loire, prend part à plusieurs importants engagements, et, en compagnie de deux officiers français, fait en ballon de périlleuses ascensions.

Tombé gravement malade, et évacué, il rentre à Woolwich pour prendre son brevet de deuxième lieutenant du génie (*Royal Engineers*). Puis, à l'issue des années de perfectionnement technique passées à Chatham et à Aldershot, le jeune officier, poussé par le désir de voir le monde, se fait attacher au Service topographique de la Palestine, organisé alors par son gouvernement.

Il dresse le plan de Jérusalem et la carte de la Galilée, et, sous un climat malsain, parmi le désert sablonneux agité de violentes tempêtes, fait l'apprentissage des difficultés que, chef, il fera surmonter à ses armées dans des pays plus lointains.

A son retour à Londres, Kitchener a dressé avec la plus grande exactitude, dans le plus grand détail, la carte de la Terre-Sainte; et la réussite de cette mission lui a valu déjà une réputation.

En 1878, Chypre vient d'être annexée. Le gouvernement lui confie pour la nouvelle possession le travail dont il s'est si bien acquitté en Palestine. La tâche est assez difficile dans ce pays couvert de montagnes et de marais. Cependant, elle est menée à bonne fin et permettra, en 1885, la publication d'une excellente carte de l'île. Entre temps, sir Charles Wilson, consul général en Asie Mineure, emmène avec lui son jeune camarade H. H. Kitchener comme vice-consul. Il réside à Erzeroum (1886), puis retourne à Chypre achever ses travaux cartographiques.

En 1881 éclate en Egypte le mouvement xénophobe d'Arabi-pacha : Kitchener prend part, en qualité de major de cavalerie des troupes égyptiennes, à la campagne organisée contre lui, et à la victoire remportée à Tell-el-Kébir par sir Garnet Wolseley. Kitchener reste en Egypte avec l'armée d'occupation laissée alors dans le pays par l'Angleterre.

Justement, il est question de réorganiser l'armée indigène : le commandement suprême en est confié au général sir Evelyn Wood, avec le titre de « sirdar ». Celui-ci cherche à s'entourer de talents et d'initiatives, appelle à lui de jeunes officiers ambitieux, aventureux. Kitchener a fait ses preuves en Palestine, et joint à ses qualités de technicien une connaissance parfaite de la langue arabe : il sera l'un de ses collaborateurs. Il commande en second la cavalerie, sous les ordres du lieutenant-colonel Taylor. Capitaine en 1883, il va redevenir topographe et explorateur. Une mission s'est formée pour reconnaître la péninsule du Sinaï et la région biblique de la mer Morte. Parti de Suez, il refait avec ses compagnons l'antique route des Israélites de l'Exode, explore le Sinaï et la Palestine du Sud, et observe ces tribus bédouines qu'il s'agira de détacher des agitateurs *jeunes-égyptiens*, et de gagner à la cause anglaise. Expédition dangereuse, la mission précédente ayant péri dans un guet-apens. Son voyage heureusement terminé, Kitchener rentre en Egypte (1884).

La situation est alors très grave : l'agitateur musulman Mohammed Ahmed s'est fait proclamer Mahdi, a appelé les fidèles à la guerre sainte, réuni autour de lui, par son prestige personnel, toutes les populations musulmanes du Soudan. Prophète, il a trouvé pour le seconder un homme d'action : Abdullah, et organisé une grande armée. Il projette de libérer complètement le Soudan du joug étranger. Le général anglais Hicks-pacha, qui s'est avancé contre les Mahdistes avec El-Obeid comme objectif, a été, avant d'atteindre cette ville, surpris par les Mahdistes, et a péri avec toute son armée. Le Soudan tout entier a échappé à l'influence anglaise. Gordon-pacha est enfermé dans Khartoum.

C'est contre les musulmans révoltés, que Kitchener va faire ses premières campagnes. C'est au Soudan qu'il va conquérir sa renommée d'habile capitaine et de grand serviteur de l'Angleterre.

Attaché au Service des renseignements (*Intelligence Department*) il est chargé d'aller observer sur place les tribus arabes fixées entre le Nil et la mer Rouge, pour se rendre compte des progrès et de l'influence réelle du Mahdisme parmi elles. Influence assez grande lors de l'arrivée de Kitchener, mais que l'énergie, l'activité, l'ascendant personnel du jeune officier sur les tribus bédouines (fruit de sa bravoure et de sa connaissance de la langue et des mœurs arabes) réduisent sensiblement. Le cheik de Dongola est suspect d'incliner vers le Mahdi : Kitchener, qui a si bien réussi auprès des tribus du désert, est envoyé sur le Haut-Nil. « Les subsides apportés, et tout autant les paroles persuasives de cet étranger, cet Anglais aux yeux bleus costumé en Arabe et parlant arabe, détournèrent le cheik de ses desseins. Il voua fidélité au khédive, et resta un serviteur loyal. »

Kitchener était à Dongola, lorsque le cabinet Gladstone se décida à organiser une expédition pour la délivrance de Gordon-pacha. Kitchener joue, dans la préparation de cette expédition, un rôle assez important, assurant pendant le long siège de Khartoum la liaison entre les forces anglaises d'Egypte et Gordon-pacha à qui il trouva moyen de faire parvenir quelques renseignements, et d'annoncer les secours. « C'est dans le major Kitchener, dans cet homme énergique et vraiment supérieur que je place tout mon espoir », écrit alors Gordon.

Mais, au moment où Kitchener arrive avec ses troupes aux abords de la place, Khartoum a succombé avec ses défenseurs.

Kitchener quitte alors l'Egypte, et rentre au pays natal où il reçoit, par sa nomination au grade de lieutenant-colonel, la récompense de ses services. Au bout de quelques mois, il se rembarque et va prendre le poste de gouverneur du littoral de la mer Rouge et commandant de Souakim, qui lui est alors confié (1886). Il doit, pendant les deux ans qu'il l'occupe, mettre en défense le pays contre les derviches. Un de leurs chefs, Osman-Digna, marchant sur Souakim, Kitchener se porte rapidement à sa rencontre, et le défait complètement à Handoub. Blessé assez sérieusement pendant l'action, il est évacué sur l'Angleterre (1888), fait aide de camp de la reine Victoria et colonel. A la fin de la même année il retourne en Egypte pour commander une brigade de l'armée khédiviale au Soudan, avec le titre d'adjudant général. Dès lors il n'est plus seulement le bon officier qui exécute avec intelligence les ordres de ses chefs, mais lui-même un chef dont dépendra le sort des plus importantes campagnes; les qualités du chef, il les possède déjà pleinement : la bravoure, l'esprit de décision et d'initiative, l'énergie et par-dessus tout ces qualités bien britanniques de ténacité inlassable et de maîtrise de soi. Ayant compris, « ayant réalisé l'un des premiers que la guerre est une affaire et doit être apprise comme les affaires », il la mène avec la méthode pratique des affaires, c'est-à-dire en ménageant son temps et ses forces, et surtout par la préparation la plus minutieuse des opérations.

La première expédition du nouveau général est heureuse : il s'agit de délivrer le territoire de la mer Rouge de la menace que font peser sur lui les bandes d'Osman-Digna. Celles-ci sont battues à Gemaizeh (décembre 1888) par les troupes noires vigoureusement entraînées par Kitchener. Quelques mois plus tard (août 1889), l'adjudant général défait à Toski l'un des principaux chefs mahdistes, celui-là même qui a détruit l'armée d'Hicks-pacha, et contribué le plus efficacement à la chute de Khartoum. Première revanche, et prélude de plus éclatantes.

Les années suivantes, années de recueillement, sont consacrées à la direction de la police égyptienne. En 1892, la retraite de sir Francis Grenfell porte le colonel Kitchener au poste le plus élevé de la hiérarchie militaire égyptienne. Le voilà sirdar. Il va pouvoir préparer et exécuter cette reconquête du Soudan pour laquelle, de l'avis du grand explorateur Samuel Baker et de lord Cromer, il est l'homme désigné.

Avant d'attaquer l'empire madhiste, que cette fois il se propose de briser, il veut mettre de son côté toutes les chances de succès. Deux années sont consacrées à une complète mise au point de l'armée égyptienne, et à la centralisation de tous les renseignements politiques et militaires fournis sur l'Etat des derviches par l' « Intelligence Department ».

Edifié sur la force réelle — ou plutôt sur la réelle faiblesse — du grand empire musulman, Kitchener peut, lorsque le cabinet de Londres se décide enfin à intervenir au Soudan, exécuter dans cette région les étapes d'un plan longuement mûri.

Au début de 1896, il organise une expédition pour la reprise de Dongola, qui, au sommet de la grande boucle décrite par le Nil entre l'Egypte et le Soudan, est un important point stratégique. Le sirdar se déplace rapidement et, le 8 juin, inflige aux derviches la défaite de Firket; c'est la première grande bataille dirigée par Kitchener. Les mois suivants, ses troupes avancent le long du Nil, utilisant en partie la voie fluviale, et battent les derviches à Haftir. A la fin de septembre, les troupes britanniques occupent Dongola. « Toute la province du même nom est rendue à une tranquille prospérité. » L'heureux vainqueur est fait major général. Il passe à Londres pour discuter avec le War Office des modalités de la prochaine campagne. Elle doit, d'après lui, être décisive; le mot d'ordre est : « A Khartoum ».

Il faut, pour attaquer avec chances de succès l'empire madhiste, organiser une base d'opérations proche de sa capitale, y accumuler troupes et matériel. Kitchener fait choix d'Abou-Hamed, et décide de pousser de Wadi-Halfa à Abou-Hamed une ligne ferrée à travers le désert. Malgré l'opposition des techniciens, il en fait, en 1897, commencer les travaux. La collaboration intime parfaite de la pensée du général et de la technique de l'ingénieur canadien Girouard assure la construction rapide de la ligne, qui, en novembre 1897, ayant franchi les 400 kilomètres de sable fin et de rochers qui remplissent l'arc immense dessiné par le Nil, en tracent de Wadi-Halfa à Abou-Hamed la corde rectiligne. De là, il envoie des canonnières sur le fleuve, pour reconnaître l'emplacement et l'importance approximative des forces ennemies; d'autres navires tiennent l'embouchure de l'Atbara, tandis que la cavalerie bat le désert de Bajouda; et il concentre ses troupes à Berber. En avril 1898, Kitchener recueille le premier fruit — longuement mûri — de son activité organisatrice : le 8 avril 1898, vendredi saint, les troupes des derviches, commandées par Osman-Digna, fortement retranchées à Undabia, sur l'Atbara, subissent une défaite complète. Leur armée de 20.000 hommes perd 5.000 tués et 4.000 prisonniers.

Tandis qu'il rentre triomphalement à Berber, la nouvelle de la victoire se répand en Angleterre où elle soulève l'enthousiasme. La bataille de l'Atbara a désorganisé les forces madhistes. Les mois suivants vont permettre d'exploiter la victoire. A Abou-Hamed est concentrée une armée de 30.000 hommes (dont 8.000 de troupes britanniques), 7.000 chevaux, mulets, ânes et chameaux, 124 canons (dont 60 sur les canonnières). Au mois d'août, l'armée marche sur Omdurman, résidence du khalifa Abdullah, successeur du Mahdi. C'est devant la ville que se livre, le 2 septembre, entre les troupes anglaises et 40.000 derviches, la bataille qui, en quelques heures, consomme la ruine de l'empire du Mahdi. 9.000 derviches sont mis hors de combat, et seule l'insuffisance de cavalerie empêche la capture d'Abdullah. Le lendemain, l'armée victorieuse traverse le Nil, et occupe Khartoum. Dans la capitale soudanienne reconquise a lieu, le 4 septembre, une simple et grandiose cérémonie : un service religieux à la mémoire de Gordon-pacha. Sur la terre bouleversée, parmi des murs croulants où monte la bannière rouge écartelée de bleu, les soldats se rangent pour écouter les hymnes et les prières. Au milieu d'eux Kitchener, grave et la tête découverte, prononce un bref éloge du champion de l'Europe civilisée, que la fortune a trahi. Ici, Kitchener apparaît vraiment dans toute l'ampleur de son rôle : vainqueur des barbares, soldat de la Grande-Bretagne et de la civilisation. L'action civilisatrice doit, en effet — c'est là une de ses idées les plus chères, — compléter l'œuvre de la guerre. « Nous avons pour tâche, écrit-il, d'appeler à la civilisation les peuples délivrés du fléau mahdiste, et de faire du Soudan le foyer d'où rayonnera la civilisation britannique dans le centre-africain. » Et, de passage à Londres à la fin de l'année, il obtient du gouvernement un crédit de 100.000 livres sterling pour la fondation, à Khartoum, du Gordon College où, sous la direction britannique, une élite égyptienne et une élite soudanaise même se doivent former. Le triomphe de Kitchener et de la Grande-Bretagne n'a pu se consommer sans entraîner des complications européennes.

Cinq jours après l'occupation de Khartoum, Kitchener est informé que Fachoda (située sur le Nil blanc, à 500 kilomètres environ en amont de Khartoum) est occupée par des Européens. C'est l'héroïque colonne Marchand, qui, réalisant l'un des plus prodigieux exploits qu'aient enregistrés les annales de l'exploration, a traversé le continent noir de part en part, et pris possession du Haut-Nil au nom de la France. Le sirdar remonte le Nil avec cinq vaisseaux munis de bonnes troupes, d'artillerie

et de mitrailleuses; arrivé à Fachoda, il considère avec surprise « l'armée miniature du commandant Marchand ». Surprise admirative : le grand maître des choses africaines juge à sa valeur l'extraordinaire performance accomplie par l'officier français. Les hommes s'apprécient, mais les intérêts nationaux se heurtent; et les deux chefs, qui se retrouveront côte à côte dans la Grande guerre, s'affrontent presque en ennemis. Rappelé par le gouvernement français, Marchand se retire, et la bannière d'Egypte remplace au-dessus du Nil équatorial le drapeau tricolore. Le traité franco-anglais de 1899 sanctionne; Kitchener a complété sa victoire en assurant à l'Egypte anglaise la maîtrise de tout le Soudan oriental formant bloc, désormais, avec l'I. B. E. A.

La nation lui en a manifesté sa reconnaissance par les présents et les honneurs qu'elle a coutume d'accorder à ses grands serviteurs : 30.000 livres sterling, félicitations du Parlement, titre de baron de Khartoum; Londres le nomme bourgeois de la Cité.

C'est à Alexandrie, où il réside momentanément, que lui arrive sa nomination au poste de chef d'état-major de lord Roberts chargé de remplacer au commandement général des forces sud-africaines sir Redvers Buller qui a subi de graves échecs. Arrivé au Cap le 10 janvier 1900, il se donne pour tâche, dit-il, non de réorganiser, mais d'*organiser* l'armée. « Travaillant beaucoup, dormant peu », s'imposant aux officiers et aux soldats par son sang-froid, sa décision, une autorité inflexible, il donne immédiatement aux hostilités une tournure nouvelle. A la fin de 1899, les Boërs ont pris l'offensive; ils assiègent Ladysmith et Kimberley, menacent le Natal et la colonie du Cap ellemême où ils appellent les colons à la révolte.

Attaquer les Boërs chez eux pour les forcer à lever le siège des deux villes, tel est le plan conçu par lord Roberts et son chef d'état-major. Il est rapidement exécuté : le 13 février, French et Douglas Haig battent le général Kronje, et délivrent Kimberley. Le 15, Kitchener lui-même inflige au grand chef boër une nouvelle défaite : Paardeberg, et le 28 il délivre Ladysmith.

Les mois qui suivent sont consacrés par Kitchener à une double tâche : répression de la révolte qui a éclaté dans le district de Prieska, au nord-ouest de la colonie du Cap; réorganisation des voies ferrées. Ainsi, la rébellion comprimée au Cap, au moment même où les chefs boërs échouent dans leur tentative d'invasion du Natal, et les transports assurés, est permise la marche sur Bloemfontein et Pretoria. La capitale de l'Orange est occupée le 19 mars, celle du Transvaal le 5 juin.

Cette date marque dans la guerre sud-africaine le commencement d'une période nouvelle. Les Boërs doivent renoncer aux vastes opérations stratégiques : plus de grandes offensives ni de batailles rangées, mais la guérilla. C'est cette guerre longue, épuisante, mais où doivent finalement triompher la ténacité, l'organisation, la méthode, que Kitchener, appelé le 29 novembre au commandement suprême, secondé par des lieutenants qui s'appellent French, Douglas Haig, Jan Hamilton, va soutenir pendant dix-huit mois.

Les Boërs continuent à faire, à travers les lignes anglaises, des raids audacieux. Kitchener rappelle à lui les garnisons avancées et assure, entre tous les points fortifiés du front anglais, une solide liaison. En même temps, décidé « à faire de l'aire des opérations un désert », il crée les camps de concentration, où, « pour empêcher, dit-il, les commandos boërs d'enrôler de force les civils », il réunit tout ce qu'il peut ramasser (jusqu'à 116.000 hommes, femmes et enfants en 1902) de la population civile des deux républiques. Mesure cruelle et pénible (*unpleasant and repugnant*), de l'aveu même du sirdar, et dont les historiens anglais ont blâmé l'inhumanité, contesté même l'efficacité. De fait, l'année 1901 se passe sans amener de résultat décisif. De Wet, il est vrai, est battu (10 février), mais Botha, poursuivi par French pendant deux mois, est insaisissable; toujours les chefs boërs continuent leurs raids, et menacent les voies ferrées. Kitchener, à qui n'échappe pas le danger d'une pareille tactique, protège les chemins de fer par une ligne ininterrompue de blockhaus, et se maintient sur la défensive. S'ils ne subissent pas alors de sérieuses défaites, les chefs boërs sont battus à plusieurs reprises dans des engagements locaux, et leurs armées fondent, tandis que les effectifs de Kitchener montent jusqu'à 194.000 hommes.

Cette période, passive en apparence, est cependant fructueuse : en 1902 Kitchener, instruit de l'affaiblissement de ses adversaires, renonce au système des blockhaus et prend l'offensive. Il faut poursuivre, harasser, épuiser l'ennemi. En février 1902, la première « poussée » est exécutée avec un succès éclatant : De Wet, repoussé vers le Nord, doit abandonner toute la ligne de Bloemfontein à Vereeniging. En mars, les succès se poursuivent : « Le système de Kitchener fonctionnant, nous dit un historien anglais, avec la précision d'une machine ». Le 23 mars, les Boërs, hors d'haleine, engagent les négociations préliminaires du traité de Vereeniging, prélude de l'entrée des deux républiques dans l'Union Sud-Africaine.

Reçu triomphalement à Londres, Kitchener repart bientôt, comme commandant en chef des troupes d'occupation de l'Inde. Sept ans se passent (1902-1909), employés à de nombreuses réformes administratives et à la réorganisation militaire de l'empire indien. Une nouvelle répartition des forces place les armées aux points stratégiques principaux : nœuds de chemins de fer, frontières afghane et thibetaine, passes de Bolan et de Khaïber. L'armement est modernisé.

A l'expiration de son commandement, Kitchener est appelé à remplacer le duc de Connaught comme commandant en chef et haut commissaire dans la Méditerranée. « Peu important en apparence, ce



Le field-marshal Kitchener.

poste est regardé comme le commandement virtuel de toutes les forces coloniales. Il s'agit donc de préparer la défense éventuelle de l'Empire. Inspectant les deux grandes colonies du Pacifique, Australie et Nouvelle-Zélande, il établit pour elles tout un plan d'organisation militaire et navale. Ainsi se prépare la glorieuse armée des « Anzac ».

Séjournant de 1911 à 1914 en Egypte comme résident et consul général britannique, il revient à Londres au moment où éclate la guerre contre l'Allemagne, pour se voir appelé, le 5 août 1914, au ministère de la guerre.

Salué par toute la nation britannique comme « *the right man in the right place* », le nouveau secrétaire d'Etat a pour lui une compétence universelle des questions militaires, et le prestige, l'autorité que lui confèrent ses éclatants services.

La tâche qui lui incombe est, a dit justement, le 6 août 1914, le speaker de la Chambre des Communes, la plus ardue qu'un ministre de la guerre ait jamais supportée.

D'un pays à qui sa position géographique a permis — à l'ère des immenses armées nationales — de se contenter d'une armée de moins de 200.000 hommes, il s'agit de faire une grande nation militaire capable de lutter avec honneur contre ses ennemis, d'apporter un secours efficace à ses alliés. Problème redoutable : Kitchener l'aborde résolument. A l'encontre d'une grande partie de l'opinion publique, il est convaincu « et que la guerre doit être très longue, et qu'il faudra lever un nombre d'hommes considérable pour humilier l'ennemi ».

Après avoir organisé et équipé « la méprisable petite armée » que commande French, son lieutenant dans la guerre des Boërs, il lance appels sur appels pour les enrôlements volontaires : « Le roi et la patrie ont besoin de vous. Il faut 100.000 hommes tout de suite pour sauver le pays d'un grave péril. Lord Kitchener en témoigne. » Répandue par tout le Royaume-Uni, la proclamation suscite l'enthousiasme. En août seulement, 100.000 volontaires se lèvent à la voix du héros national, qui forment dès ce moment une armée de seconde ligne. Avant la fin de 1914, des millions d'hommes sont recensés, et Kitchener a pu lever et organiser six armées, dont les commandants sont pour la plupart ses anciens lieutenants des guerres africaines. En mai 1915, il demande 300.000 hommes encore. En mai 1916 enfin, il fait passer le bill instituant le service obligatoire, « seul moyen, dit-il, de permettre à l'Angleterre de jouer le rôle qui lui incombe dans le conflit où l'avenir du pays est en jeu ». L'autorité, le prestige du field-marshal ne sont pas de trop, pour faire accepter un bill si contraire aux traditions britanniques, et qui heurte tant d'égoïsmes, et lèse tant d'intérêts privés. Sans mésestimer les efforts poursuivis après lui par lord Derby, Lloyd George, lord Milner, on peut donc attribuer au vainqueur des Mahdistes le principal rôle dans la formation et la mise sur pied de guerre de la grande armée britannique de la Somme, de Lens, de Cambrai et de la Sambre, qui devra garder dans l'histoire le nom donné à la petite armée de Charleroi, d'Ypres et de Neuve-Chapelle : « l'armée Kitchener ». « Pendant les deux années où il a exercé le poste de secrétaire d'Etat à la guerre, dit un de ses biographes, Kitchener, tel Atlas, a soutenu les fardeaux les plus gigantesques, et, comme Napoléon, s'est multiplié lui-même par son activité : visites dans les hôpitaux et dans les camps d'instruction d'Aldershot, Shorncliffe, Manchester; voyages au front occidental, en Italie, en Grèce, à Paris; réorganisation de la Défense contre aéronefs londonienne, surveillance des étrangers établis dans le Royaume-Uni, le sollicitent, en dehors du travail si écrasant déjà du War Office. »

Rien d'étonnant qu'engagé dans des entreprises aussi multiples, et pendant une guerre qui, dans ses premières années, causa à tous les hommes d'Etat de l'Entente tant de déboires, Kitchener ait connu des insuccès. L'Angleterre, comme la France à la même époque, a subi en 1915 la crise des munitions. On l'attribue en partie au ministre de la guerre, et l'on détache de son département, pour le confier à Lloyd George, le ministère des munitions. Sans doute, d'ailleurs, l'insuffisance des munitions vint-elle plutôt de la difficulté d'organiser le travail industriel, que d'une imprévoyance ou d'une incompréhension de la guerre moderne, qui eussent été étonnantes de la part de Kitchener. Au passif également du ministère, les expéditions malheureuses des Dardanelles et de Mésopotamie : l'échec de la première est dû surtout au manque de liaison entre l'armée et la flotte; quant à celle de Mésopotamie, Kitchener, qui avait donné l'ordre au général Townshend d'avancer toujours, malgré la présence de grandes forces ottomanes, a, reprenant un mot de Philippe II, attribué l'échec de son général aux éléments plus qu'aux Turcs. En tout cas, Kitchener sut liquider avec habileté l'expédition des Dardanelles. La visite qu'il fit à la fin de 1915 aux positions anglaises de la presqu'île de Gallipoli aboutit à l'évacuation de la baie de Suvla, opération militaire supérieurement exécutée (20 décembre 1915-3 janvier 1916).

La plus grande erreur qu'ait commise Kitchener est son opposition à l'expédition de Salonique. Cependant, au retour de son voyage en Orient, dans une conférence qu'il eut à Paris avec le président de la République, le général Joffre et Briand, il se laissa, non sans quelque difficulté, convaincre par les arguments du Premier français.

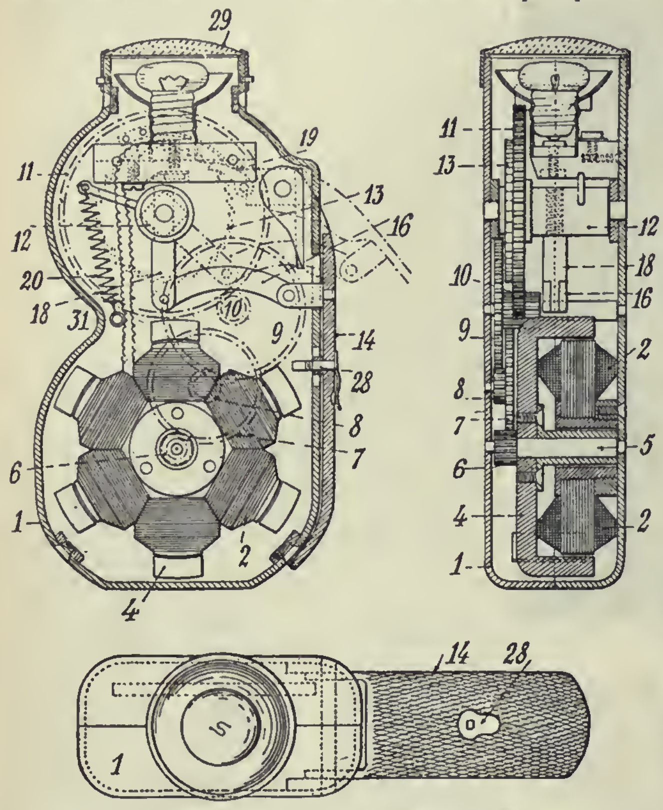
Chargé, au début de juin 1916, d'une mission en Russie, Kitchener s'embarqua dans un port d'Ecosse pour gagner Arkhangel. Le 5 juin, le navire *Hampshire*, qui le portait, fut torpillé sur la côte des Orcades. « La mer fut un tombeau digne de ce grand Anglais. »

Lord Kitchener fut, dans une carrière très longue et d'une surprenante plénitude, l'incarnation de cet impérialisme qui germa pendant la jeunesse du sirdar, s'épanouit orgueilleusement aux heures glorieuses de Khartoum et de Paardeberg, et, menacé de mort par le pangermanisme, dut, en 1914, évoluer vers une forme nouvelle. Disraëli, Salisbury, Chamberlain et Cecil Rhodes voulurent la plus grande Angleterre : Kitchener la réalise, du Cap au Caire, de la Nouvelle-Zélande aux marches afghanes. Il la réalise contre les barbares mahdistes, contre les chevaliers héroïques de l'indépendance transvaalienne, contre cette France même qu'il aime cependant et qu'il a servie. L'Angleterre le veut !... L'immense empire sur lequel ne se couche pas le soleil éprouve le besoin de ceindre contre les ambitions de l'Allemagne une cuirasse protectrice. Kitchener organise la défense des Dominions, prépare leur future coopération militaire. La guerre éclate, et le Royaume Uni, qui, « maître des vagues », a dédaigné l'Europe, se jette tout entier et à fond dans la mêlée des peuples continentaux : Kitchener voue ces dernières années à forger la grande armée anglaise, instrument des victoires qu'il ne verra pas — Léon Abensour.

Lampes électriques de poche à magnéto. On connaît la disposition courante des lampes électriques de poche, composées d'un boîtier renfermant un générateur d'électricité amovible, pile sèche ou accumulateur, qui envoie le courant dans une petite ampoule à incandescence, munie d'un réflecteur; une pression du doigt sur un bouton interrupteur suffisant à faire jaillir le faisceau lumineux, d'une petite lentille sertie dans le boîtier. Les générateurs d'électricité de ces appareils ont l'inconvénient d'être relativement coûteux, et d'un fonctionnement peu sûr : ils doivent être remplacés ou rechargés fréquemment, et se trouvent parfois épuisés au moment même où l'on a besoin d'éclairage.

Il a donc paru intéressant aux inventeurs de rechercher des systèmes générateurs d'électricité d'une durée pratiquement indéfinie et dont le fonctionnement soit toujours assuré. Un certain nombre de brevets ont été pris pour des lampes de poche comportant la combinaison d'une petite magnéto avec un mécanisme de commande qui permet, par l'intermédiaire d'un multiplicateur de vitesse, d'imprimer à la magnéto une rotation assez rapide pour produire le courant suffisant à l'alimentation d'une petite ampoule à incandescence.

La difficulté de la mise au point de ces appareils réside dans l'obligation de réaliser des mécanismes occupant un faible volume, et d'un poids relativement léger. Il faut, en outre, que leur prix de revient soit abordable, ce qui est assez peu conciliable avec la nécessité d'établir des mécanismes de précision, excluant toute camelote. Les Allemands, qui ont employé pendant la guerre des lampes portatives actionnées par magnétos, ainsi qu'en témoignent les spécimens qu'ils ont abandonnés dans les tranchées, n'ont pas fourni de modèles intéressants à suivre, et nos inventeurs français paraissent avoir trouvé beaucoup mieux.



Lampe électrique à magnéto. — 1, boîtier; 2, induit fixe de la magnéto; 4, inducteur tournant, à aimant multipolaire, solidaire de l'arbre 5; 6 à 11, engrenages multiplicateurs de vitesse : la roue 11 tourne folle sur l'arbre 12 portant le rochet 13; 14, levier faisant tourner l'arbre 12 par la bielle 16 et le levier 18 : l'arbre 12 entraîne le rochet 13 qui, poussant le cliquet 19, fait tourner la roue 11; *20*, ressort provoquant le relevage automatique du levier 14; 28, verrou maintenant le levier 14 contre la boîte en position de repos; 31, évidement du boîtier où s'engage le pouce.

Dans la lampe dont nous donnons ci-dessus une représentation, avec légende explicative détaillée, le générateur d'électricité est formé d'un induit fixe et d'un inducteur tournant constitué par un aimant multipolaire. La rotation est obtenue par l'intermédiaire d'engrenages multiplicateurs de vitesse, en exerçant une pression de la main sur un levier articulé. A chaque pression, le levier se trouve abaissé contre la boîte, et l'aimant est animé d'une vitesse suffisante pour tourner lui-même pendant une minute. Le bruit des engrenages, qui se trouverait amplifié par la résonance de la boîte, est amorti grâce à des ouvertures dissimulées par les garnitures extérieures.

On pourrait adapter l'appareil pour servir en même temps d'allumoir, en le munissant d'un commutateur permettant d'envoyer le courant à travers un fil de platine. On pourrait le transformer en lampe fixe, en montant le mécanisme sur un support approprié. Il pourrait constituer une lampe de table, une lampe de bureau, une lampe de mine, en assurant la mise en mouvement du mécanisme à l'aide d'un ressort qui serait remonté périodiquement. — G. Lainel et C. Dubosc.

Lamy (*Etienne*-Marie-Victor), homme politique et écrivain français, né à Cize (Jura) le 2 juin 1845, mort à Paris le 9 janvier 1919. Il fit ses études au collège des dominicains de Sorèze (Tarn). Il vécut là plusieurs années, sous la direction de Lacordaire, et l'on peut, sans hardiesse, conjecturer que l'auteur des *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne* ne fut pas sans influer sur la formation de ses idées et de son esprit. Il lui dut sans aucun doute — du moins en partie — la fermeté de ses convictions religieuses; peut-être lui dut-il aussi ses opinions républicaines, car il ne faut pas oublier que Lacordaire s'était, après 1848, rallié à la République, et avait siégé à l'Assemblée constituante sur les bancs les plus élevés de l'extrême-gauche. Quoi qu'il en soit, Lamy garda toujours à Lacordaire une admiration profonde. Au sortir de Sorèze, Lamy vint faire son droit à Paris; inscrit au barreau, il fut secrétaire de la Conférence des avocats, et, en 1869, passa son doctorat avec une thèse sur les *Opérations de bourse dans l'antiquité, au moyen âge et aux temps modernes*. Un moment, le roman sembla l'attirer : en 1867, il avait publié deux traductions du *Juif de Vérone* et de *Mathilde de Canossa*, romans d'un jésuite italien, le P. Bresciani. Mais la politique l'intéressait davantage : ses relations avec Emile Ollivier, sa brochure sur le *Tiers-Parti* (1867), indiquaient l'orientation de ses idées.

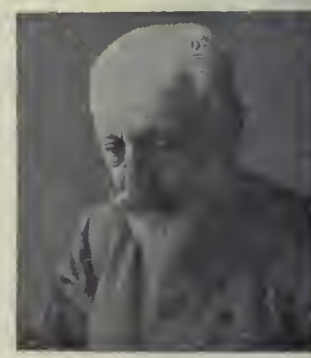
La guerre de 1870 donna un autre cours à son activité : il s'engagea dans les mobiles du Jura, et il fit vaillamment la campagne. En 1871, il revint à la politique, et fut envoyé à l'Assemblée nationale par le département du Jura. Son mandat lui fut renouvelé en 1876 et en 1877. Il siégea à gauche, combattit pour l'établissement de la République, et s'opposa à la politique du Seize-Mai. Dès son entrée au Parlement, il s'était signalé par un discours sur la réforme des services publics. S'il n'obtint pas la réduction du nombre des fonctionnaires, que sa jeune audace réclamait, il fut plus heureux en ce qui concernait l'administration de la marine, dont il proposait de rénover les procédés. On institua une commission d'enquête, dont Lamy fut nommé rapporteur; il déposa son rapport en 1878, et ce travail — le Rapport Lamy — est encore aujourd'hui compté comme une œuvre du plus haut intérêt. Protégé par Gambetta, lié d'amitié avec les chefs du parti républicain, estimé par ses collègues comme un des maîtres de la tribune, Lamy semblait promis à un brillant avenir politique. Mais le projet de loi Ferry sur l'enseignement supérieur, déposé en 1879, souleva dans son âme, à propos du fameux article 7, un conflit entre ses opinions politiques et ses convictions religieuses; il ne jugea point que celles-ci dussent céder à celles-là par discipline de parti; il se sépara donc de la majorité républicaine par un mémorable discours où, après avoir dénoncé le danger de ce projet qui tendait à « substituer dans le pays aux partis politiques des partis religieux », il le combattait au nom même des principes républicains. Un an plus tard, il renouvela son opposition à l'occasion des « décrets » : il défendit la liberté d'association, et, seul de la gauche, vota avec la minorité. Cette attitude lui coûta son siège de député.

Depuis lors, Lamy se tint éloigné de la politique active. Un moment, il sembla devoir y revenir. Lorsqu'en 1892 Léon XIII engagea les catholiques à se rallier à la République, Lamy apparut comme le chef désigné du nouveau parti républicain-catholique; l'échec de cette politique de ralliement l'empêcha de jouer le rôle auquel tout, sauf peut-être sa modestie, l'appelait. Il ne cessa cependant de s'occuper des affaires publiques, et d'exprimer ses sentiments, soit dans des conférences, soit dans des articles, publiés dans la « Revue des Deux Mondes » et surtout dans le « Correspondant » qu'il dirigea pendant six ans.

Républicain, Lamy est hostile à l'étatisme; il dénonce les abus de la centralisation administrative, où il voit une survivance de l'ancien pouvoir absolu, et estime qu'il faut intenter à l'Etat un « procès en bornage ». Catholique, il a toujours fidèlement servi la politique papale, que le pape fût Léon XIII ou Pie X. A propos du « ralliement », il avait judicieusement interprété la pensée pontificale, en disant que le pape avait voulu non pas « détacher l'Eglise de la Monarchie pour l'unir à la République », mais « la libérer d'une solidarité funeste avec un régime, afin qu'elle demeurât indépendante de tous ». Aussi se plaçait-il sur le terrain des libertés communes, pour revendiquer en faveur de l'Eglise « le droit stable » au lieu de « la faveur instable ». Il garda cette attitude lors de la séparation des Eglises et de l'Etat, et défendit avec une intransigeante logique la thèse de Pie X.

Le politique, en Lamy, se doublait d'un sociologue. Il se dépensa beaucoup — et de toutes façons — en œuvres d'assistance, favorisa le développement des maisons de travail, à l'imitation des *settlements* anglais, s'intéressa aux familles nombreuses, témoins les deux prix annuels de dix mille francs qu'il institua pour les familles catholiques qui ont le plus grand nombre d'enfants, et dont il confia la répartition à l'Académie française. C'est aussi en sociologue, qu'il écrivit *la Femme de demain* (1901). Il s'y montre féministe déterminé, mais sans excès. S'il ne va pas jusqu'à souhaiter que les femmes aient des droits politiques, estimant inutile et dangereux pour elles de « jouer à l'homme », il revendique du moins pour elles une culture intellectuelle plus forte, en rapport avec leur mission sociale.

Mais c'est surtout comme historien, que Lamy s'est fait connaître. L'histoire était d'ailleurs pour lui une forme de l'action : il jugeait que l'histoire n'est complète que lorsqu'« elle montre aux hommes, dans la clarté des faits, l'évidence des devoirs ». Aussi s'attachait-il, surtout, à tirer de l'examen des faits des enseignements et des maximes. A une époque où l'histoire tendait à se constituer en science, Lamy était resté fidèle à l'ancienne conception littéraire. Sans méconnaître la légitimité de la méthode critique, il s'est élevé plus d'une fois contre l'abus de la documentation. Il estimait que « trouver est bien, choisir est mieux ». Et il ajoutait judicieusement : « Les écrits des morts peuvent être oiseux comme les paroles des vivants, et la pensée de la plupart des hommes ne mérite, comme eux, que le repos d'une tombe silencieuse ». Pour lui, il abordait l'étude du passé moins en historien qu'en philosophe. Convaincu que « rien d'important et de durable ne modifie l'existence des sociétés sans être justifié en raison », il s'efforçait de dégager de la suite des faits « cette loi de morale et d'équité qu'on appelle la force des choses » et où il voyait lui, « la force de Dieu ». C'est dans cet esprit qu'il a composé ses *Etudes sur le Second Empire* (1895). Après avoir relaté les origines du régime impérial qui s'était fondé sur la peur, sur l'orgueil militaire et sur l'égoïsme satisfait des classes possédantes, Lamy expose, avec une pénétration singulière et une grande vigueur de démonstration, par quel inéluctable enchaînement de circonstances Napoléon III, cet « ambitieux mystique, qui fermait les yeux pour mieux voir dans ses idées », marcha d'erreur en erreur, de faute en faute, jusqu'à la catastrophe finale. Qu'une part de responsabilité retombe sur le caractère irrésolu de l'empereur, qui « ne savait que commencer », et dont toutes « les entreprises ont un commun aspect d'improvisation inachevée », oui, sans doute; mais c'est surtout dans l'excessive idéologie de Napoléon III, et particulièrement dans sa politique des nationalités, que Lamy voit le principe de toutes les faiblesses du régime, et le germe de sa ruine :



Etienne Lamy.

> Un peuple, en renonçant à l'égoïsme, ne détruit que le sien; et s'il déploie son désintéressement et son zèle au profit des nations jalouses et cupides, en accroissant leur puissance il accroît la puissance de vices qu'elles tourneront contre lui-même. La justice n'a donc pas de chance de se maintenir dans le monde par le respect volontaire de tous : les passions qu'elle ne supprime pas la menacent. Pour garder ses propres conquêtes, il lui faut des défenseurs armés.

Ces réflexions de l'historien du Second empire ne sont peut-être pas aujourd'hui encore sans quelque à-propos.

On retrouverait les mêmes préoccupations de philosophe et de moraliste dans les autres études de Lamy : *les Luttes entre l'Eglise et l'Etat au XIXe siècle*, dont une partie seulement a été publiée; l'*Histoire du Gouvernement de la Défense nationale*, également inachevée; *l'Armée et la Démocratie; la France du Levant* (1908), où sont examinées les causes du déclin de notre influence dans ces pays, auxquels nous rattache une si longue tradition historique.

Cependant, si à l'aise qu'il soit dans le domaine des idées, quelque plaisir même qu'il prenne à s'y mouvoir, Lamy ne s'y confine pas entièrement. Le pittoresque n'est nullement absent de son œuvre. Il sait à propos tracer de grandes scènes historiques, brosser des tableaux d'ensemble ou de détail. Déjà, dans ses *Etudes sur le Second Empire*, on rencontre maintes pages d'un vif intérêt dramatique, tel que le dernier conseil tenu par l'empereur à Sedan, ou le départ furtif de l'impératrice quittant les Tuileries au soir du 4-Septembre. Ces qualités se marquent davantage encore dans deux autres volumes

où, sous le titre de *Témoins des jours passés* (1907 et 1913), Lamy a rassemblé de petites études ou des monographies. Il n'était pas moins habile à saisir et à fixer le caractère d'une figure. Cet art du portrait, épars dans son œuvre, mais particulièrement apparent dans la copieuse introduction qu'il a donnée aux *Mémoires d'Aimée de Coigny* (1902) et dans sa Préface aux *Souvenirs de la duchesse de Dino* (1908), est un des principaux mérites d'Etienne Lamy. Là se fait naturellement l'alliance de ses doubles dons de psychologue et de peintre. Sans doute il s'attache plus à expliquer l'âme de ses personnages qu'à détailler leur extérieur, et les traits qu'il rapporte de leur aspect physique servent surtout à préciser leur caractère; mais ces traits sont toujours si heureusement choisis, qu'ils suffisent à évoquer toute une physionomie.

C'est Napoléon III, « au regard clos comme une paupière, et qui n'était fait ni pour pénétrer les pensées des autres, ni pour livrer les siennes »; c'est Ernest Picard, « court, rond, avec une tête d'ange bouffi sur un corps de Silène, et ne gardant d'aigu que la langue »; c'est Garnier-Pagés, « qui portait sur son visage la solennité des grands desseins et marchait comme accablé sous le poids de sa pensée, mais, quand il s'en déchargeait, donnait l'impression que le vide peut être lourd ». D'autres figures, comme celles de Jules Simon, de Gambetta, sont d'un dessin plus poussé; mais dans tous ces portraits, il y a quelque chose de la manière d'un Saint-Simon ou d'un Retz.

D'une façon générale d'ailleurs, le style de Lamy rappelle, parfois même avec quelque affectation, celui de nos écrivains de l'âge classique. Sans se départir le plus souvent du ton oratoire, tantôt il se plaît aux balancements d'expressions et s'agence en périodes, tantôt au contraire il se resserre en sentences concises et bien frappées :

La liberté ne se prend pas, elle s'apprend.

Les petites raisons ne sont des raisons que pour les petites âmes

Le grand art en politique n'est pas d'entendre ceux qui parlent, c'est d'entendre ceux qui se taisent.

Volontiers aussi l'idée s'agrémente de la parure d'une comparaison ou d'une image :

Les erreurs sont comme les montagnes. Le voyageur qui s'avance hors de leurs replis marche encore longtemps dans leur ombre.

Pour la plupart des jeunes filles, le mariage est le départ pour l'inconnu avec un inconnu.

On pourrait multiplier les exemples, car Lamy excelle en ces condensations d'idées. Cela confère à son style une allure un peu apprêtée, qui sollicite du lecteur une tension constante; mais cet effort même fait apprécier davantage la force du penseur et la conscience de l'écrivain.

Etienne Lamy avait été élu à l'Académie française en 1905, en remplacement du sculpteur Eugène Guillaume. A la mort de Thureau-Dangin, il avait été nommé secrétaire perpétuel de cette Compagnie. Il était depuis 1913 officier de la Légion d'honneur. — J. Darouin.

mikado n. m. Ornith. V. calophase, p. 740.

Navires coulés par les sous-marins (Relevage des). Le nombre de navires coulés par les submersibles allemands et le tonnage correspondant ont été énormes; d'après les statistiques du bureau *Veritas* avant la guerre, le tonnage mondial en 1914 atteignait le chiffre de 42.742.719 tonnes avec 17.596 steamers et 20.791 voiliers jaugeant brut 5.497.737 tonnes, ce qui donne en chiffre rond 48.000.000 de tonneaux en ne comptant que les bâtiments de plus de 100 tonnes. Or, les Allemands ont coulé, en 1917, en un seul mois, près de 2.000.000 de tonnes, 6.629.000 dans la même année, et au mois de novembre 1918 les pertes totales se montent à 15.000.000 de tonneaux, y compris celles des risques de mer. Avant la guerre, les statisticiens estimaient à 625 francs la valeur moyenne de la tonne (cargaison comprise); à l'heure actuelle, elle aurait plus que triplé, et serait de 2.500 francs; il y aurait donc 37.500.000.000 de francs de navires ensevelis sous les flots, depuis le début des hostilités. Tous ces bâtiments n'ont pas coulé en eau profonde, et les amirautés anglaise et française, après avoir réquisitionné les compagnies de sauvetage privées, ont donné un développement considérable à ce service; récemment, en Angleterre, on a annoncé que la valeur des navires sauvés représentait déjà plus d'un milliard de francs. A mesure que les sauvetages s'effectuaient, les moyens se perfectionnaient. Il était admis, par exemple, dans le Royaume-Uni, qu'il était inutile de chercher à soulever au moyen de câbles en acier un navire de plus de 1.600 tonnes, parce que les câbles défonçaient les tôles de coque en les déchirant; le fait a été reconnu inexact, et on a soulevé des bâtiments beaucoup plus lourds.



Pompe submersible, à moteur électrique.

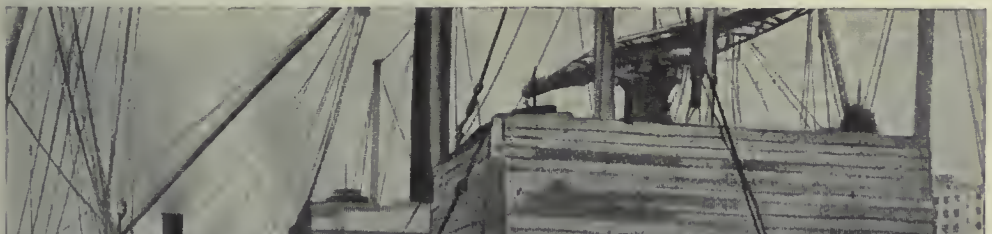
Les deux inventions qui ont rendu le plus de services sont d'abord la découverte d'un procédé chimique permettant de rendre inoffensives les émanations provenant de cargaisons en putréfaction ou en fermentation, et ensuite celle d'une pompe à moteur électrique que l'on descend dans les compartiments à vider et qui fonctionne pendant de longues heures sans aucune interruption.

On emploie aujourd'hui couramment les lances à acétylène pour perforer certaines membrures en acier, pour permettre de pénétrer dans les bâtiments. Ces lances se composent de deux tubes concentriques; dans l'intervalle des deux tubes un violent courant d'air comprimé chasse l'eau de la partie à découper à l'acétylène, et le tube intérieur sert au passage du gaz lui-même.

De puissants réflecteurs électriques sont utilisés pour éclairer les parois ou l'intérieur des coques où travaillent les scaphandriers; au moyen d'électro-aimants très puissants, on parvient à soulever et à ramener des poids très lourds à la surface.

Pour boucher les brèches, on se sert de placards en bois dont les bords sont garnis d'une épaisse couche de feutre et qui sont fixés contre les tôles par de longues tiges à boulons venant de l'intérieur du navire.

Le ciment à prise rapide joue un très grand rôle dans les sauvetages : on arrive avec ce procédé à constituer de véritables murailles de grande superficie. Enfin, l'air comprimé chassé dans les compartiments sert à les vider, et permet souvent de faire à nouveau flotter le navire.



Cofferdam montant à la surface, construit sur les panneaux de descente du pont.

Nous verrons tout à l'heure l'application de ces divers moyens d'action, mais leur efficacité ne peut être obtenue qu'avec l'aide des scaphandriers, qui font un métier très dur et très dangereux. Pour leurs descentes, on a aussi réalisé des progrès, et la question a été minutieusement étudiée par les soins de l'amirauté anglaise : des tables spéciales ont été dressées, donnant le nombre d'heures et de minutes que doit mettre un plongeur pour atteindre certaines profondeurs, et celui de sa remontée.

Ce dont il y a lieu de tenir grand compte, ce n'est pas tant de l'augmentation d'acide carbonique dans l'air respiré, à mesure que la pression augmente (1 k. 033 par 10 m.), que de l'absorption d'azote à haute pression dans le sang; cette absorption doit s'effectuer très lentement, et également la décompression.

Il est d'ailleurs de règle courante aujourd'hui, lorsqu'un plongeur se sent indisposé quand, son casque enlevé, il se trouve soumis à la pression atmosphérique, qu'on lui revisse immédiatement son casque et qu'on le fasse redescendre, jusqu'à ce qu'il se trouve soulagé. On le décomprime alors très lentement, pour que les gaz dissous dans le sang puissent se dégager très progressivement.

A l'heure actuelle, on ne dépasse pas la profondeur de 35 mètres, en général; on a atteint cependant 65 mètres, pendant un temps très court; la pression est alors de 64 kilogrammes par centimètre carré.

Le scaphandrier n'en souffre pas, parce que la pression extérieure est équilibrée à l'intérieur par celle de l'air que lui envoie la pompe, pression réglée sur les indications d'un manomètre; en plus, le nombre de coups de pompe est lui-même déterminé.

Voici quelques renseignements intéressants extraits du *Marine Engineer and Naval Architect.*

Les constituants de l'atmosphère sont donnés comme suit : azote 79,1 p. 100 en volume, oxygène 20,9 p. 100, oxyde de carbone 0,03; l'air se détend, pour un degré Fahrenheit $= 0^{\circ},55$, de 1/493, et son volume varie en sens inverse de la pression.

Normalement, la quantité d'air respiré par un adulte est de 491 centimètres cubes par inhalation, ce qui, pour 15 inhalations par minute, correspond à $7^{l},3$ par minute.

L'air expiré contient en moyenne 79,1 d'azote, 16,5 d'oxygène, 4,4 d'acide carbonique.

L'espace mort occupé par les plus gros tubes d'arrivée d'air est de $163^{cm^3},870$.

Un corps d'homme de taille moyenne a une superficie de $1^{m^2},3935$, ce qui, à la pression atmosphérique, représente une pression totale de $1^{t},427,385$; par une profondeur de $10^{m},058$, elle devient $2^{t},916598$; quand cette pression est répartie également sur la surface du corps, aucun effet sensible ne se fait sentir.

Le poids moyen de l'équipement d'un plongeur, en dehors de son tuyautage, est d'environ $77^{kg},112$; donc, un homme qui pèse 76 kilogrammes et est revêtu de son costume représente un poids de 153 kilogrammes. Quand il est nu, il déplace environ 0,075 de tonne d'eau salée; équipé complètement, $0^{t},15$, et avec le costume entièrement gonflé 0,3t.

Les procédés de renflouement peuvent se ranger en plusieurs catégories distinctes : pour les navires en partie immergés, on se contente d'obturer les ouvertures de la coque, et on reflotte le bâtiment; s'il est trop enfoncé dans la vase, on la creuse autour de lui avec des suceuses spéciales, pour supprimer l'adhérence avec le fond.

Si la profondeur n'est pas considérable, on construit pour les bâtiments entièrement sous l'eau un batardeau qui enveloppe la coque, et dépasse la surface de la mer, et à l'intérieur duquel on pompe l'eau de mer plus rapidement qu'elle ne s'y introduit.

On peut encore rapprocher de terre l'épave, à l'aide de chaînes la ceinturant par en dessous et amarrées sur plusieurs pontons, en utilisant la marée : à basse mer ces chaînes sont raidies avec des caliornes, et, quand la mer monte, le bâtiment est soulevé du fond ; on le remorque alors avec ses chalands jusqu'à ce qu'il soit échoué de nouveau, et en répétant cette opération l'on finit par l'amener dans une eau moins profonde, où l'on peut le réparer plus aisément. Si la marée est trop faible, on raidit les chaînes au moyen de vérins. Pour le sous-marin *F. 4*, coulé par 90 mètres de fond aux îles Hawaï, on avait d'abord essayé de le soulever avec des chalands de surface, et on avait réussi partiellement; mais, dans un coup de vent, les chalands sombrèrent; on coula alors ces mêmes chalands à toucher la coque, on les vida ensuite, et le sous-marin, bien déchiré d'ailleurs, put être ramené à la surface.

A la Havane, on a élevé tout autour du célèbre croiseur américain *Maine* un énorme batardeau étanche qu'on a asséché, ce qui a permis de réparer la coque ; une fois les réparations terminées, le batardeau a été démoli, et le croiseur remis à flot. Il avait été question d'employer la même méthode pour faire disparaître l'épave du cuirassé *Liberté*, qu'on n'ose pas démolir à l'aide d'explosifs, dans la crainte d'explosion des nombreux projectiles de ses soutes.

Les navires chavirés sont redressés à l'aide d'aussières en fils d'acier, de grande résistance; quand ils sont droits, on se sert d'une des méthodes déjà décrites, en utilisant au besoin l'air comprimé pour remplir leurs compartiments, et faciliter ainsi la remontée.

Pour ceux qui, par suite de coups de vent et de très grosse mer, sont parfois complètement à sec sur des plages basses et sablonneuses, on leur ouvre un passage à l'aide de puissantes suceuses aspirant l'eau et le sable.

Pour les scaphandriers, le tuyautage en caoutchouc, allant de la pompe à air au casque, est lourd à porter dès que la profondeur atteint certaines limites; avec du courant il se courbe, et tend à soulever le plongeur ; en plus, il risque de s'engager ou de se couper quand ce dernier pénètre, et il le doit faire constamment, dans l'intérieur des navires qui sont souvent couchés et où la circulation est excessivement compliquée et dangereuse.

Dans le but de remédier à ces inconvénients très sérieux, une compagnie allemande de sauvetage aurait construit, paraît-il, des cloches spéciales pouvant recevoir plusieurs scaphandriers; l'air y arrive par un tuyau central contenant un câble téléphonique; elles constituent un véritable atelier, où les ouvriers sous-marins ont à portée d'œuvre les accessoires et les outils nécessaires à leur périlleux métier, sous forme de perceuses à air comprimé, de marteaux, de racloirs, de pinces, de leviers.



Une cloche sous-marine descendue près de l'épave, et d'où les scaphandriers sortent avec un appareil sur le dos, dans lequel l'air est régénéré en passant sur un mélange à base de potasse caustique.

Ces cloches sont, en plus, pourvues de puissants réflecteurs électriques, et de chalumeaux découpeurs à l'acétylène.

Au lieu du tuyautage habituel, les scaphandriers portent sur le dos un réservoir d'air muni d'un dispositif de purification; l'air expiré par l'homme passe sur un mélange à base de soude caustique ou de potasse, qui le dépouille chimiquement de son acide carbonique et le rend à nouveau propre à la respiration.

Les amirautés anglaise et française ont obtenu de si beaux résultats avec leurs puissantes organisations de sauvetage (comprenant pour l'Angleterre 150 plongeurs et 2.000 officiers et équipages, qui ont sauvé 500 navires), que l'on peut être certain qu'un grand nombre d'entreprises, à capitaux très importants, se sont déjà formées pour arracher à la mer les incalculables trésors qu'elle renferme dans son sein, principalement sur les côtes de France, d'Angleterre, et dans la mer du Nord où les fonds le permettent dans beaucoup de parties.

Si l'on tire une ligne de Fastnet-Rock aux îles Scilly, et de là à l'extrémité la plus occidentale de la côte de France, on ne rencontre pas de fonds supérieurs à 100 mètres; or, c'est aux environs de cette ligne que se sont produits le plus grand nombre de torpillages. D'autre part, la mer du Nord est relativement peu profonde : elle n'a pas plus de 20 à 30 mètres dans sa partie méridionale, 50 mètres au centre, et 100 mètres jusqu'au parallèle passant au nord de l'Ecosse.

C'est d'ailleurs ce qui a permis à l'amirauté anglaise de mouiller entre l'Ecosse nord et la Norvège un immense champ de mines qui a rendu la vie très dure aux sous-marins ennemis. — A. POIDLOUÉ.

Novelli (Ermete), acteur italien, né à Lucques le 5 mai 1851, mort à Naples le 29 janvier 1919. Son père, issu d'une famille noble des Romagnes, s'était fait souffleur pour ne pas devenir prêtre : il mourut peu après la naissance d'Ermete. Celui-ci fut un enfant de la balle : à six ans, il jouait déjà de petits rôles; à quinze ans, il ne savait pas lire mais témoignait de cette mémoire prodigieuse qui lui permit plus tard de savoir par cœur un répertoire de soixante-dix pièces, et d'apprendre un drame en le lisant deux ou trois fois.

Il connut des années de misère; mais de bonne heure, dans d'humbles rôles comiques, il plaisait au public par sa verve juvénile, sa mimique expressive, son talent d'improvisation, son art de se grimer. Comique de genre dans les troupes Calloud-Diligenti (1866-1871), Vitaliani-Cuniberti (1871-1873), Pietriboni (1873-1877), il acquiert rapidement une célébrité que consacre son entrée dans la troupe Bellotti-Bon (1877-1883), où il est chargé des rôles à caractère. Après son passage dans la Troupe dramatique nationale de Paolo Ferrari (1883-1884), il devient lui-même chef de troupe. Il se fait applaudir dans des adaptations de vaudevilles français : *Mademoiselle Nitouche* (*Santarellina*); *Trois femmes pour un mari*; *le Député de Bombignac*. Mais déjà, avec cette opiniâtreté qui était un des traits de son caractère et qui se traduit dans sa devise : *Che dura vince* [Qui persévère l'emporte], il travaillait énergiquement à sortir de ces rôles comiques où l'opinion du public et la critique s'obstinaient à le cantonner. Cependant, il emmenait sa troupe dans des fréquentes tournées à l'étranger : en Espagne (1886-1887, 1896), dans l'Amérique du Sud (1890, 1894-1895, 1897), en Portugal (1897). C'est en juin 1898, au théâtre de la Renaissance, qu'il fut donné aux Parisiens de faire connaissance avec un talent dramatique dont la vivacité tout italienne fournit aux amateurs de théâtre comme aux professionnels un intéressant sujet de comparaison. Novelli joua des pièces italiennes et des adaptations en italien de pièces françaises et étrangères, adaptations dont il ne faut pas oublier qu'il était lui-même l'auteur. Il joua donc *la Morte civile*, de Paolo Giacometti; *Prima Volta*, d'Antona-Traversi; *D. Pietro Caruso*, de Roberto Bracco; *l'Alleluja*, de Marco Praga; et d'autre part, *le Père Lebonnard*, de Jean Aicard; *Michel Perrin*, de Mélesville et Duveyrier; *les Revenants* (*Spettri*), d'Ibsen; *le Drame nouveau*, de l'Espagnol Tamayo y Baus. En décembre 1898, on l'entendit de nouveau à la Renaissance dans *le Pain d'autrui*, de Tourguenev; *Jalousie*, de Théodore Barrière; *le Bourru bienfaisant*, de Goldoni; *Othello*, *Hamlet*, *le Marchand de Venise*, de Shakespeare, où il fit admirer, dans le rôle de Shylock, une de ses plus remarquables interprétations.



Ermete Novelli.



Novelli, dans le rôle de Shylock (du Marchand de Venise).

Après de nouvelles tournées à Budapest, en Egypte (1899), à Berlin, Dresde, Vienne (1900), il inaugura, le 1er novembre 1900, à Rome, à la Casa di Goldoni, le théâtre Valle, organisé sur le modèle de notre Comédie-Française; mais cette tentative ne réussit pas. En mai-juin 1902, il fit une nouvelle

apparition à Paris, cette fois au théâtre Sarah-Bernhard, où il joua *Goldoni et ses seize comédies nouvelles*, de Paolo Ferrari; *la Mégère apprivoisée*, de Shakespeare; *Louis XI*, de Casimir Delavigne; *Kean*, d'Alexandre Dumas père, etc. Il devait revenir encore à Paris en 1911. Peu de temps après, il prit sa retraite. Puis, il obéit à la tentation de remonter sur la scène. Fatigué et vieilli, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Mais le public italien lui conserva sa faveur jusque dans ses dernières années, où il donna de nombreuses représentations au profit des blessés de la guerre.

Grand, large d'épaules, doué d'une voix plus mâle qu'harmonieuse, avec de grands yeux bruns, Ermete Novelli avait des traits d'une extrême mobilité. Sa mimique était extraordinairement souple, et il savait tirer un grand parti des silences, pour donner à son visage les expressions les plus diverses Il y avait là quelque chose d'assez différent du goût français, mais de tout à fait conforme à l'esthétique dramatique italienne. Du reste, cet artiste au jeu passionné était un grand travailleur. Avant d'aborder un de ces rôles shakespeariens qui l'attiraient, il le méditait plusieurs années; et cependant il ne cessait d'observer la réalité ambiante et d'emprunter au spectacle de la vie quotidienne des gestes, des jeux de physionomie dont il enrichissait ses interprétations. Car il avait le souci de la vérité. En opposition avec ses plus illustres prédécesseurs, les Rossi, les Salvini, il a fait, toutes proportions gardées, ce que notre Molière (en tant qu'acteur) avait fait avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne : il a réagi contre une certaine pompe dans le jeu dramatique, en faveur d'une manière naturelle, réaliste, inspirée de la vie. Ajoutons que, d'après ces principes, il avait formé une troupe excellente, et que sa femme, Olga Giannini, y tenait bien son rang. — Jean Boncléaz.

Pléthore végétale (LA). Le mot *pléthore*, employé en médecine, peut également être employé en botanique pour exprimer, chez les plantes, un état de force, de vigueur végétative exagérée.

Une plante se contentant d'ordinaire d'un sol maigre, transplantée en sol fertile où elle se développe uniquement en feuilles et rameaux, peut être dite *pléthorique*. De même un individu végétal, vivant en sol frais d'ordinaire, peut se trouver, accidentellement, le pied dans l'eau, et acquérir une luxuriance exagérée de végétation qui indique un état pléthorique.

Comment se traduit la pléthore dans la vie sexuelle de l'individu? Telle est la question, encore grosse d'inconnues, mais à laquelle dès maintenant on peut répondre par certains faits précis, et des commentaires prudents.

La renouée amphibie (*Polygonum amphibium*) présente deux formes, l'une terrestre à port redressé, à feuilles distribuées sur toute la hauteur de la tige, à pilosité plus ou moins accusée qui peut même se traduire par une glandulosité marquée. Essentiellement différente à l'œil est la forme aquatique, à longs rameaux submergés, sans feuilles, sauf la couronne de feuilles nageantes. Cette tige se termine par un bel épi rose très florifère. La forme aquatique peut d'ailleurs donner la forme terrestre si elle est asséchée, et, inversement, sur une berge, des rameaux peuvent prendre le facies terrestre, d'autres l'aspect nageant, les uns et les autres appartenant au même individu. C'est le plus bel exemple de dimorphisme stationnel. Mais allons plus loin : étudions au microscope les anthères de la forme aquatique; elles sont pleines d'une pulpe aqueuse dont on n'aperçoit pas l'organisation. Nous n'avons pu observer le pollen de la forme terrestre, mais tout donne à penser qu'il est normalement constitué. Ainsi l'expansion donnée par le milieu aux organes de végétation a nui à l'un des sexes; la pléthore a nui à l'organe mâle, le pollen, qui s'est atrophié.



Aconit napel : A, coupe de la fleur ; B, fruit.

Croissant presque toujours le pied dans l'eau, la menthe aquatique (*Mentha aquatica*) présente un cas analogue. Quand elle est vraiment aquatique, inutile de chercher le pollen dans les anthères d'apparence normale; mais si un individu se trouve en sol plus drainé, le pollen est parfaitement constitué.

L'aconit napel (*Aconitum napellus*) préfère les prairies fraîches. Il n'est pas rare dans le Morvan. Son pollen est normal; mais nous avons observé le pollen d'un individu prélevé dans la montagne morvandelle et cultivé dans un jardin fertile à Autun (Morvan) : il offrait seulement 12 p. 100 de pollen bien constitué.

Même fait présenté par le framboisier (*Rubus Idæus*); deux individus : l'un spontané, a tous ses pollens normaux; l'autre, cultivé en bonne terre à la même altitude, donne un fort pourcentage de grains atrophiés.

Ces exemples qui précèdent et plusieurs autres sont vraiment intéressants quant à la fécondité altérée ou détruite de l'élément mâle lorsque l'individu végète dans des conditions d'exubérance ou de pléthore. Exubérance ou pléthore coïncide presque toujours avec un développement de stolons, de rejets qui reproduisent le végétal par voie agame.

Il y aurait encore bien des observations à faire dans la nature, ou des expériences à entreprendre, pour accumuler davantage de résultats probants dans cet ordre d'idées. Ainsi, pourquoi la lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*), l'épiaire des marais (*Stachys palustris*) ont-elles leur pollen infertile en partie ou en totalité lorsque leurs racines baignent complètement dans l'eau et que leur tige donne à sa base ces stolons flottants qui atteignent 1 mètre et plus de longueur? Pourquoi la lysimaque monnayère (*Lysimachia nummularia*), qui rampe dans les sols riches et frais, ne donne-t-elle presque jamais de fruits? Pourquoi le roseau des étangs (*Arundo phragmites*), qui végète le pied dans l'eau à la queue des étangs, ne donne-t-il jamais de graines mais de nombreux stolons basilaires qui émettent de jeunes tiges aux nœuds? et pourquoi, coupant ces stolons tout autour, réussit-on à obtenir des graines fertiles?

Cultivée pour sa précieuse sève, et le plus souvent dans des sols riches, la canne à sucre (*Saccharum*), reproduite toujours d'œilletons, ne donne jamais de graines, et l'on ne peut la régénérer que par les semences des individus cultivés en terre sèche.

Chacun sait que la pomme de terre (*Solanum tuberosum*) est propagée de tubercules, c'est-à-dire agamiquement; que dans certaines races elle donne des fleurs dont bien peu sont remplacées par des baies, et que souvent ces fleurs mêmes avortent dès l'origine.

S'il est exceptionnel de voir les baies de la pomme de terre, on ne voit les fruits du lis blanc (*Lilium candidum*), sous notre climat, que par des années très chaudes et sèches; mais on sait qu'il fructifie assez normalement sous le climat de Naples. Pourtant, nulle part ailleurs que dans les cultures de Paris on n'obtient des bulbes aussi volumineux. Tous ces cas, qu'il était bon de citer, offrent une



1. Polygone amphibie ou renouée amphibie, montrant deux tiges terrestres et une tige nageante. — 2. Menthe aquatique; — 3. Son pollen très grossi. — 4. Pollen de l'aconit napel, très grossi. — 5. Pollen du framboisier, très grossi. — 6. Lysimaque vulgaire, avec ses longs stolons aquatiques. — 7. Lysimaque nummulaire ou monnayère. — 8. Phragmite, roseau des étangs, avec stolon souterrain. — 9. Pomme de terre, Quarantaine de la Halle, avec ses fleurs. — 10. Pomme de terre, Saucisse, avec fleurs avortées et caduques.

fertilité atténuée ou nulle, et il ne semble pas téméraire de penser que cette stérilité est due à la pléthore ou exubérance végétative des individus. Si l'on met ces plantes dans d'autres conditions, l'on obtiendra des semences : les exemples abondent, mais le plus curieux de tous est certainement celui-ci, qui émane d'un ancien botaniste renouvelé par un contemporain : « Quand le lis blanc, dit celui-ci, est en bouton, l'arracher, avec son bulbe, le suspendre par une ficelle dans un grenier : il épanouira ses fleurs, il développera ses capsules, et donnera des semences ».



Lis : *a*, bulbe.

L'expérience vaut d'être renouvelée; mais, dès maintenant, ce résultat surprenant peut être interprété. Sous notre climat, le lis défleurit vite, laisse sécher ses tiges, et concentre sa force dans le bulbe, qui donne déjà des feuilles à la fin de l'automne. Supprimer la vie du bulbe, c'est la concentrer dans la tige et dans les ovaires. Il y avait une rupture d'équilibre au profit de la vie végétative : on atténue celle-ci, et le profit en revient à la vie sexuelle, au fruit et aux graines.

Comme l'ail cultivé (*Allium sativum*) ne donne jamais de fleurs ou seulement des bulbilles au sommet de la tige, on pourrait peut-être essayer d'un tel traitement pour en observer les fleurs. On pourrait tenter d'obtenir des graines de l'estragon de nos potagers (*Artemisia dracunculus*), qui en porte en Chine sa patrie, comme l'ail doit en porter dans sa patrie voisine la Sibérie.

Evidemment, le but de toute plante est de se reproduire de graines ou de spores. Si, par accident naturel ou artificiel (culture), certaines plantes que nous venons de citer se trouvent dans les conditions extraordinaires vues plus haut, elles deviennent pléthoriques, et leur fertilité se trouve plus ou moins réduite : 1° elles ne donnent pas de fleurs et alors tout le système sexuel fait défaut, mâle et femelle; 2° elles fleurissent sans fructifier, et l'un des sexes au moins est atrophié. Nous avons vu que, dans le cas de la renouée amphibie, dans la menthe aquatique, dans l'aconit, dans le framboisier, c'est le pollen qui avorte plus ou moins. Il existe, d'ailleurs, de nombreux exemples où l'ovaire persiste et même se développe sans qu'il y ait fécondation : pommes, poires, raisins sans pépins, et bananes sans graines. De plus, quand il y a duplicature des fleurs, les pétales se doublent souvent par dédoublement de chacun d'eux, plus souvent par transformation des étamines en pétales; mais la duplicature ne touche pas aux carpelles, élément femelle.



Framboisier.

En thèse générale, l'exubérance végétative nuit au sexe de la plante. Elle rompt un équilibre qui existe toujours dans l'individu adulte, et normal, et les deux conditions de cet équilibre sont la fonction physiologique, qui assure la vie de l'individu, et la fonction sexuelle, qui assure la naissance de nouveaux sujets. Les deux systèmes doivent s'égaler dans la vie normale : le système sexuel, ensemble des organes de procréation (fleur et fruit); le système végétatif, ensemble des organes de nutrition (racines, feuilles).

Il existe deux âges de la vie de la plante, où cet équilibre n'est pas assuré : dans la jeunesse, quand le système sexuel n'existe pas encore; dans la vieillesse, quand les fonctions végétatives s'atténuent. La pléthore est un retour à la jeunesse plus ou moins complète; la profusion dans les fleurs est ordinairement un signe de décrépitude.

Dès qu'un arbre sain est adulte il fleurit, et les deux systèmes : végétatif et sexuel, s'équilibrent. Ils s'équilibreront jusqu'à la vieillesse ou la maladie, si les conditions de vie ne sont point troublées. Nous avons vu que la pléthore favorise le système végétatif; nous avons assisté à des expériences qui limitent la pléthore, et favorisent le système sexuel. Voici maintenant quelques exemples où la misère physiologique exaspère le système sexuel.

Un pommier greffé sur sauvageon, trop rajeuni par la taille, ne fleurissait jamais, bien qu'adulte. Un jardinier, plus intelligent, employa un autre procédé : il tailla très long ou à peine, se bornant à maintenir la forme de l'arbre; il creusa autour du pied une fosse circulaire qu'il laissa ouverte jusqu'en juin, et mutila les racines maîtresses ainsi mises à nu. Le pommier fleurit abondamment, et donna une belle récolte de fruits excellents.

On a vu un autre pommier, en plein vent, couvert de fruits en juin et se couvrir de fleurs en août. Un ouragan avait passé, le renversant sur le sol et ne lui laissant actives que quelques fortes racines. La misère physiologique avait amené cette seconde floraison; un accident mortel avait exagéré le système sexuel, en portant gravement atteinte au système végétatif.

A Paris, certains boulevards ou avenues, plantés en marronniers, présentent, en août-septembre, un phénomène bizarre, car les arbres ont perdu leurs feuilles et fleurissent abondamment en donnant, comme en avril, de nouvelles frondaisons. Ces arbres, brûlés par la réverbération de la chaleur par les maisons; souffrant, en outre, d'un manque d'eau, sentent leur appareil végétatif compromis, et l'avantage que donne cette rupture d'équilibre en revient à l'appareil sexuel qui se révèle hors de saison.

Pour faire fleurir en plein air le lilas une deuxième fois dans l'année, il suffit de lui arracher ses feuilles en juin. La végétation d'août-septembre donne des fleurs en nombre.

Un fait extrêmement intéressant est la mort des individus de longue durée, dès qu'ils ont fleuri et fructifié. Cela arrive régulièrement chez plusieurs espèces de bambous (*Bambusa*) qui vivent de nombreuses années, donnant des stolons souterrains qui fournissent de nouvelles tiges à leurs nœuds. Ils fleurissent et meurent. Sont-ils donc épuisés par le nombre des fleurs et la matière qu'ils ont fournie pour l'accroissement et la maturation des fruits? Non pas! L'explication du phénomène est celle-ci : pendant longtemps les individus étaient en état de jeunesse, se reproduisant par voie agame. Puis, ayant épuisé le sol aux alentours, ils sont arrivés à la décrépitude et à la floraison. Ce n'est donc point la floraison qui fut cause de la mort des plus anciens individus, mais leur sénilité qui amena leur floraison à la fin.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré que des plantes vivaces et même ligneuses. Comment se comportent les plantes annuelles? Elles ne fructifient qu'une fois, et l'année même de leur naissance. Parfois même quelques semaines suffisent pour le cycle de leur destinée. Elles passent toutes rapidement de l'état jeune, par l'état adulte, à la caducité; elles germent, végètent, fleurissent et fructifient à la hâte. Comment la pléthore pourrait-elle faire sentir ses effets, et retarder ou diminuer leur fécondité? Comment cette pléthore pourrait-elle ajouter ses influences pendant plusieurs années consécutives? Aussi n'a-t-on jamais constaté que leur pollen, par exemple, pût être mal conformé, même suivant un pourcentage infime.

De l'exposé qu'on vient de lire, le résumé suivant se dégage. Les plantes s'orientent vers deux pôles opposés, vers deux fonctions différentes : 1° vie végétative, qui assure l'existence de l'individu par les organes de nutrition (racines, feuilles); 2° fonction sexuelle, qui préside à la naissance de nouveaux êtres, de nouvelles générations par les organes mâles et femelles (étamines et pistil, fruit et graines). Toute reproduction sans fécondation, sans intervention des sexes ne fait que prolonger l'individu; elle ne donne pas naissance à de nouveaux êtres; c'est ce qu'on appelle la reproduction agame. Voilà ce qui est admis par tout le monde. Voici ce qui n'a été compris que confusément jusqu'ici : à l'état normal et adulte il y a toujours équilibre dans ces deux fonctions. Dans la jeunesse, la vie végétative l'emporte naturellement; dans la vieillesse, la vie sexuelle prend le dessus.

Des conditions extraordinaires peuvent rompre cet équilibre. La pléthore nuit toujours au système sexuel, et atteint plutôt le sexe mâle; la misère physiologique amène souvent la floraison plus profuse. Les plantes annuelles sont, à ce point de vue, en équilibre très stable. — Gagnepain.



Situations respectives du bassin ferrifère de Lorraine et du bassin houiller de la Sarre.

Sarre (le Bassin de la). *Historique et description du bassin. Houillères et industries métallurgiques.* — Ind. Le bassin de la Sarre, dont il est maintes fois question dans les travaux de la Conférence de la paix, présente pour les Français un intérêt considérable; son retour à la mère patrie — car ce territoire fut jadis français — doit, en outre, nous assurer la possession d'un centre houiller et métallurgique important.

La Sarre est un affluent de la Moselle, prenant ses sources au pied du mont Donon, dans les Vosges, s'écoulant d'abord en deux torrents qui se réunissent; elle arrose un certain nombre de villes : Sarrebourg-en-Lorraine, Fenestrange, Sarreguemines, Sarrebrück, Sarrelouis, Saarburg. Navigable et canalisée aux environs de Sarrebrück, la Sarre rejoint la Moselle à 7 kilomètres environ en amont de Trèves, après un cours assez sinueux de 238 kilomètres. C'est dans la vallée de cette rivière, aux environs de Sarrebrück, que se trouve le gisement houiller de la Sarre, communément désigné sous le nom de « bassin de la Sarre ».

Cette région avait été acquise à la France, vers la même époque que l'Alsace; dès 1697, date du traité de Ryswick, la partie méridionale nous était réservée. En 1790, la région de Sarrelouis y fut adjointe; puis, en 1793, la partie nord, déjà importante par ses mines et ses usines à fer, compléta l'annexion. Cette situation dura jusqu'à 1814, époque où le traité de Paris nous ramena aux possessions du traité de Ryswick, nous laissant la zone riche en houille; mais bientôt la revision de ce traité, en 1815, nous dépossédа complètement des mines alors connues.

Après plusieurs années de recherches, de nombreux sondages exécutés permirent de repérer, en Lorraine, le prolongement du banc houiller; en 1858, la Moselle retrouvait des gisements de charbon; hélas! en 1871, les Allemands nous arrachaient ces précieux terrains.

Le bassin houiller actuellement intéressant, en ne comptant que les zones vraiment exploitables et reconnues, s'étend sur une surface de 155.000 hectares, en forme de rectangle long de 70 kilomètres de Boulay à vingt kilomètres de Metz jusqu'à Saint-Wendel à l'E., sur 36 kilomètres de largeur moyenne de Sarrelouis à Sarrebrück dans la direction N.-S. Cette surface minière est comparable à notre bassin du Nord et du Pas-de-Calais, lequel couvre 144.000 hectares.

La houille s'y trouve sous un manteau de grès rouge, d'abord en couches de faible puissance constituées par une houille sèche à longue flamme, puis au-dessous dans un conglomérat de grès et de chistes argileux, en couches très nombreuses (30 environ), d'une puissance totale variant de 37 à 42 mètres; le charbon est une houille soit flambante, soit grasse, cette dernière étant la plus abondante et la meilleure. En général, ces charbons sont inférieurs à ceux de nos mines françaises comme pouvoir calorifique; très riches en matières volatiles, ils conviennent mieux pour le chauffage des chaudières et les usages domestiques.

La gazéification les transforme en un coke médiocre, cendreux, friable, avec le faible rendement de 50 p. 100. Malgré ce mauvais résultat, de nombreuses cokeries étaient installées pour les besoins des hauts fourneaux de la région; elles transformaient 17 p. 100 de la production.

Toutes les couches de houille sont à des profondeurs très variables, selon le point considéré du bassin, allant de quelques centaines de mètres jusqu'à plus de deux kilomètres. La richesse de ce dépôt doit être considérable, d'après les estimations des géologues (Congrès de Toronto, 1913) : en ne tenant compte que des couches exploitables, le bassin contiendrait audessous de 2.000 mètres de fond 16 milliards 540 millions de tonnes, soit mille fois la production annuelle; sur ce chiffre, la moitié serait comprise dans les zones inférieures à 1.000 mètres.

Trois divisions du pays allemand se partageaient le district minier :

1° La Prusse rhénane, pour environ les deux tiers de la surface (100.000 hectares), avec les villes de Sarrebrück, Sarrelouis, Ottweiler, Saint-Wendel; cette partie est exploitée par l'Etat prussien (60 puits) : c'est la région la plus productive et la plus avantageuse; l'eau et le grisou, en quantités peu excessives, rendent les travaux peu onéreux;

2° La Lorraine annexée, comprenant 50.000 hectares autour des centres de Forbach, Boulay, Saint-Avold, et qui est exploitée (23 puits) par des compagnies privées (de Wendel, Compagnie de Sarre et Moselle, Compagnie de la Houve). Dans cette région, la présence des eaux et du grisou complique les travaux;

3° Le Palatinat bavarois, pour 5.500 hectares, en grande partie exploité par l'Etat bavarois; le principal centre minier est à Saint-Ingbert.

Ces régions, en 1913, avaient produit les quantités suivantes :

Partie rhénane.....	12.406.536 tonnes
— lorraine.....	3.795.932 —
— palatine.....	810.546 —
Total....	17.013.014 tonnes

Pour assurer le dégagement de cette puissante extraction, le bassin est desservi par deux grandes voies ferrées se croisant à Sarrebrück : la ligne Trèves-Strasbourg du N. au S., la ligne Metz-Mannheim de l'O. à l'E.; cette dernière allant vers le Rhin. En outre, la Sarre traversant la région du S. au N. est canalisée sur 32 kilomètres aux alentours de Sarrebrück; elle est également réunie au canal de la Marne au Rhin, par le canal des Houillères, assurant ainsi les communications avec l'Alsace et la France.

Cette richesse minérale a eu pour résultat la création de nombreuses usines métallurgiques, la production de la fonte y atteignant 8 p. 100 de la production allemande, et celle de l'acier 12 p. 100. Trente hauts fourneaux, vingt et un convertisseurs, trente et un fours Martin de grande puissance répartis dans une dizaine d'usines arrivaient en 1913 à la formidable production de :

Fonte brute....................	1.374.534 tonnes
Acier brut......................	2.079.825 —
Produits finis (fers, rails, tôles, fils)..	1.652.414 —

Toutes ces usines sont situées dans la partie rhénane, elles traitent principalement des minerais de fer lorrains; leur adjonction à nos usines, ainsi qu'à celles de l'Alsace-Lorraine, nous permettrait de doubler notre production.

Ce résultat est déjà intéressant, mais la question de la houille est pour nous d'un intérêt autrement important; non seulement le bassin de la Sarre nous est indispensable, mais il sera insuffisant, la comparaison des productions et des consommations relatives de la France, de l'Alsace-Lorraine et de la Sarre le démontre aussitôt :

Production de la fonte et de l'acier (1913)
(En milliers de tonnes).

	Fonte		Acier	
France...........		5.311		4.635
Alsace-Lorraine....	3.870	5.244	2.286	4.366
Sarre............	1.374		2.080	
Totaux....		10.555		9.001

En 1913, dernière année normale, nous avons consommé 62 millions de tonnes de charbon contre 40 que nous produisions, soit un déficit de 22 millions de tonnes qu'il a fallu importer d'Angleterre et d'Allemagne.

Or, le retour de l'Alsace-Lorraine augmente ce déficit : l'Alsace ne produit pas de charbon, la Lorraine par la région de la Sarre placée dans ses limites en produit 3,8 millions; la consommation totale de ces deux provinces étant de 11,8 millions (8 en houille crue, 4,5 en coke), le déficit s'accroît par ce fait de 8 millions, ce qui porte à 30 notre déficit total.

L'adjonction de la Sarre laissant un disponible de 8 millions de houille crue, nous sommes ramenés au chiffre initial de 22, en apparence égal à notre déficit ordinaire; en réalité, la situation est plus grave, car si nous n'avons plus que 12 millions de tonnes de houille crue en déficit au lieu de 18, le déficit en coke passe de 4 à 10; or, le coke, plus coûteux, est absolument indispensable à l'industrie métallurgique, et sa pénurie ne peut qu'avoir une influence fâcheuse sur toute notre industrie. Le tableau suivant résume cette situation :

Déficit de nos productions en houille et coke
(En millions de tonnes).

Production	France	Als.-Lor.	Sarre	Total
Houille crue..	18	2	— 8	12
Coke.........	4	6	»	10
Totaux.	22	8	— 8	22

Remarquons que ces chiffres ont été établis en admettant que nos exploitations du Nord puissent travailler, ce qui n'est pas, hélas! le cas; le déficit de ce fait sera augmenté, au moins pendant les périodes de reconstitution, d'une vingtaine de millions de tonnes.

Il résulte de ces chiffres que la France, pays industriel, a une production insuffisante de charbon, qui la livre économiquement aux détenteurs de charbons étrangers : l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis ayant tous un excédent de charbon disponible, du fait de ces importations, la houille coûtait avant la guerre en France 19 francs la tonne contre 12 à 13 à l'étranger, et le coke 28 contre 20 à 21 : cette valeur initiale du combustible grevait naturellement tous les produits de notre industrie, nous plaçant dans des conditions défavorables vis-à-vis de nos rivaux.

Bien que diverses mesures industrielles puissent être prises, et permettent d'économiser une dizaine de millions de tonnes : mise en valeur de la houille verte, de la houille blanche, de l'énergie de la mer, etc., gazéification de tous les charbons, emploi étendu du gaz, emploi général de l'électricité dans la distribution de l'énergie, électrisation des chemins de fer, etc., nous resterons insuffisamment pourvus de combustible. La France a acquis assez de droits, pour exiger sa liberté économique; pour l'exercer, le retour de la Sarre à notre territoire est indispensable, mais il ne peut suffire : il est indispensable, également, d'obtenir des droits sur les régions houillères de la Westphalie. — M. Moliné.



Sourire du Faune (Le), pièce en 1 acte et en vers, par André Rivoire, jouée pour la première fois à la Comédie-Française, le 5 février 1919.

La scène représente un parc aux allées envahies par les broussailles. Au fond, un mur vétuste, et, par delà, les toits d'une petite ville. Un vieux gentilhomme, le Marquis, vit là, depuis trente ans, dans la solitude. Il ne sort jamais, et ne reçoit personne. L'action se passe vers 1820. Le Marquis a auprès de lui sa fille Rose, âgée de dix-sept ans; un garçon adoptif, Pascal, à peu près du même âge, et un jardinier âgé. Il avait autrefois une compagne, qui, s'ennuyant dans ce désert, l'abandonna :

> Deux ans sa robe claire égaya les allées.
> Puis sa robe et ma joie, un jour, s'en sont allées.

Le Marquis fait sa lecture assidue des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, lequel a dit, au commencement de l'*Emile* : « Tout est bien, sortant des mains de la Nature ». Aussi laisse-t-il la nature embroussailler les arbres et les parterres couverts de mousse, les statues effritées, et, quand son jardinier lui fait observer que Rose et Pascal deviennent grands, et qu'il faudrait veiller sur eux, il lui répond :

> Eh mais, qu'ils s'aiment donc, si l'heure en est venue.
> Qu'ils s'aiment, ces petits!... Pour l'avoir empêché,
> Ai-je mis dans leur cœur la crainte du péché?
> Je suis pour ces enfants, dans ce décor de rêve,
> Comme le créateur pour Adam et pour Eve...
> Mais dans mon paradis tout est permis pour eux,
> Ils n'y connaîtront pas le remords d'être heureux...

Leur vie y coulera libre, innocente et douce...
Ils pourront chaque fois que le désir les pousse,
Par quelque soir trop tendre ou quelque belle nuit,
Se cueillir leur amour aux lèvres comme un fruit...
De peur de mettre une ombre à leur insouciance,
J'ai banni de ces lieux l'arbre de la science!
Je les laisse tous deux grandir à cœur perdu,
Sans savoir ce que c'est qu'un bonheur défendu.

Le Marquis veut que sa fille connaisse le bonheur, il lui a lui-même choisi et donné un compagnon :

Je me suis trop promis qu'elle serait heureuse,
Aussi complètement qu'on peut l'être ici-bas...
Quand sur la mousse elle essaya ses premiers pas,
J'ai mis à ses côtés Pascal, enfant comme elle,
Pour qu'un même destin leur fît l'âme jumelle
Et pour qu'elle eût un jour une bouche où poser
L'étonnement ravi de son premier baiser...

Cependant Rose et Pascal éprouvent au printemps des émois inconnus et des inquiétudes : « C'est depuis ce printemps! » dit Rose :

Mon corps est plus léger, dans l'herbe où je m'étends,
Et plus lourd à la fois... Je ne peux pas te dire...
Je voudrais... je voudrais... je voudrais. Tout m'attire;
Tout fait passer sur moi des frissons inconnus :
L'air du soir, le soleil qui touche mes bras nus...
Les oiseaux se sont mis à chanter dans ma tête;
Les fleurs semblent fleurir en moi... Tu vois, c'est bête.
L'eau qui coule, parfois dit des mots que j'entends...
Je voudrais... je voudrais... C'est depuis ce printemps!

Les enfants vont courir dans le parc, le Marquis s'éloigne un livre à la main, lorsque apparaît sur le mur un jeune homme qui l'escalade, et descend dans le parc.

Le Marquis, de retour, est surpris de cette apparition. C'est un neveu, François, qu'il avait perdu de vue et dont le père est mort dans la misère, exilé par la Révolution française.

Quant à lui, il retrouva à peu près sa fortune à la Restauration, mais il a fait la fête, et il est ruiné :

Que voulez-vous, monsieur, je suis fils d'émigré!
Jeune, il s'en est fallu d'un rien que je mourusse
De faim, dans quelque bourg de Hanovre ou de Prusse.
Dénoncé, ruiné, mon père avait dû fuir;
Il gagnait notre vie en tapant sur du cuir,
Dont il faisait, lui gentilhomme, des chaussures!...
Je n'ai connu longtemps que des heures mal sûres,
Et je me suis promis dès lors, quand le plaisir
Passerait devant moi, de toujours le saisir!

Il a fait des largesses avec son bien :

Le Roi m'avait rendu mes châteaux et mes terres;
J'ai beaucoup fréquenté chez messieurs les notaires...
Que de fois j'aurai fait d'une vigne ou d'un pré
Cette goutte de sang qu'est un rubis pourpré!
Cette ferme, là-haut, sur la route grimpante,
J'en ai fait un collier qui brille sur la pente
D'un jeune sein dressé plus orgueilleusement..
De ce grand bois j'ai fait un petit diamant :
J'ai toujours eu du goût pour les métamorphoses.
Bref, en cinq ou six ans, j'ai fait beaucoup de choses,
Et, fort peu soucieux de ce que je donnais,
Jeté tous mes moulins par-dessus des bonnets!...

Le Marquis est très importuné par la visite de François, et il prie le jeune homme de se retirer, au moment où Rose et Pascal reviennent, rapportant une vieille statue de faune, qu'ils déposent sur une gaine vide.

Le Marquis se croit débarrassé de cette fâcheuse visite. Le soir tombe, chacun se retire, et Rose veut encore prendre un peu l'air :

Le temps de voir devenir rose le ciel bleu!...

Tandis qu'elle est seule, elle s'adresse au faune de pierre, qui sourit, et lui demande la cause de son trouble printanier :

Tu dois le savoir, toi, petit faune de pierre!
Si tes yeux n'étaient pas vides sous la paupière,
S'ils avaient un regard, sans doute ils m'auraient dit
Pourquoi mon cœur tressaille et tout à coup bondit!
Mais ton sourire sans regard est équivoque,
Et, quand je l'interroge, on croirait qu'il se moque.
Oh! comme il aurait tort! Je t'en prie à genoux,
Par ce beau soir d'été si clair autour de nous,
Où le dernier rayon du couchant sous les branches
Fait brusquement rougir même les roses blanches,
Dis-le-moi ton secret, parle-moi, réponds-moi!
Je ne sais pas, je ne sais plus... J'ai devant toi
Un tel désir confus de donner et de prendre.
Ton sourire, vois-tu, je voudrais te le rendre
Avec ma bouche sur ta bouche...

A ce moment François, qui a de nouveau grimpé sur le mur, a tout entendu; il descend, et il flirte avec la jeune fille, qui l'écoute docilement, intéressée par tout ce qu'il lui apprend sur l'amour et le désir, et comprend enfin ce qui l'a troublée : elle voit clair dans son cœur.

François s'imagine qu'il va en profiter, mais la petite innocente est plus finaude que lui : c'est Pascal, qui aura la primeur de son expérience; elle l'appelle à grands cris, tandis que François tout penaud les regarde s'embrasser, et profiter de ses leçons. Il n'a plus qu'à s'en aller, sous les railleries de Pascal qui nargue son âge déjà mûr.

François grimpe, pour sortir, sur le mur pardessus lequel il est entré. Pascal, narquois, lui demande :

Vous pourrez?

et François furieux, murmure :

— Ce jeune homme a le mot décevant...
C'est vrai que ce vieux mur est bien plus haut qu'avant.

Cet acte est charmant de fraîcheur, de grâce et de jeunesse. La poésie en est très pure et très mélodieuse. Les vers sont d'une bonne venue et d'une frappe claire, d'une prosodie sûre. Les sentiments sont délicats, et joliment exprimés. Ce petit acte prendra naturellement place à la Comédie-Française auprès des comédies poétiques comme *le Baiser* de Théodore de Banville, ou *le Passant* de François Coppée. — LÉO CLARETIE.

Les rôles ont été créés par : Mlle Nizan (*Rose*), et par MM. Dorival (*le Marquis*), Denis d'Inès (*François*), Roger Gaillard (*Pascal*), Lafon (*le Jardinier*).

tarifaire (*fè-re*) adj. Qui a rapport à un tarif : *La nouvelle loi tarifaire.*

tatarisme (*ris-me* — de *Tatar* ou *Tartare*) n. m. Doctrine politique des Bulgares russophobes qui prétendent que le sang jaune court seul dans les veines du peuple bulgare, qu'il n'a rien de commun avec le sang des Slaves, et qu'il doit dissocier son sort de celui des peuples slaves : *Le poète bulgare Cyrille Christof s'est fait l'apôtre du* TATARISME.

Viala (Pierre), agronome français, né à Lavérune (Hérault), le 24 septembre 1859. Descendant d'une famille de viticulteurs, Viala s'est consacré à l'étude de la vigne et de ses maladies. Entré en 1878 à l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier, au moment où l'invasion du phylloxéra donnait les plus sérieuses inquiétudes, Viala, actif et laborieux, se révéla bientôt comme un sujet d'élite. En 1881, il sortait, en effet, premier, et recevait la médaille d'or. Nommé préparateur-répétiteur de viticulture (1881-1886), puis professeur (1886) à cette même école, il avait, en 1883, obtenu la licence ès sciences naturelles à la Faculté de Montpellier. Appelé à la chaire de Viticulture de l'Institut agronomique (1890), docteur ès sciences naturelles en 1891, il était, la même année, nommé directeur de la Station des recherches viticoles de Montpellier. Membre titulaire (1895) de la Société nationale d'agriculture (depuis Académie d'agriculture), dans la section des cultures spéciales, Viala était nommé inspecteur général de la viticulture en 1897 et entrait, la même année, à la Commission supérieure du phylloxéra au ministère de l'Agriculture. Président du jury de la Classe 36 (matériel et procédés de la viticulture) à l'Exposition universelle de 1900, il fut appelé en 1902 au Comité des épiphyties (dont il devait être inspecteur général en 1915). Nommé officier de la Légion d'honneur en 1903, il devint l'année suivante membre du Conseil supérieur de l'agriculture. Le 3 février 1919, l'Académie des sciences l'élisait dans la section d'économie rurale, en remplacement d'Achille Müntz. (V. page 738.)



Pierre Viala.

Rappelons, pour mémoire, que depuis de nombreuses années il est président de la classe 36 (viticulture) aux grandes expositions universelles (Liége, Milan, Bruxelles, Turin, Gand), et membre correspondant de plusieurs académies étrangères.

Les fonctions officielles dont Viala fut chargé témoignent de sa haute valeur; mais il convient de faire ressortir la part prépondérante qui lui revient dans la reconstitution de notre vignoble.

La viticulture est sinon la plus importante, du moins la plus caractéristique et la plus nationale des industries agricoles de France. Elle occupait, avant 1875, près du cinquième de la population totale, et donnait annuellement un produit brut que Jules Guyot estimait à 1 milliard 500 millions de francs. Si l'on veut se rappeler que l'invasion phylloxérique détruisit aux deux tiers les vignobles français, faisant perdre à la richesse nationale plus de dix milliards, et si l'on compare cette effroyable situation avec l'état actuel de notre vignoble (qui couvre une superficie plus vaste qu'avant 1875), on pourra se rendre compte de l'importance des services qu'a rendus Pierre Viala.

Lorsque le phylloxéra fit son apparition en Europe (vers 1868), puis dans la France méridionale un peu plus tard, le professeur Planchon, de la Faculté de Montpellier, se mit à étudier la maladie nouvelle, et c'est lui qui, le premier, en décrivit la cause. A l'Ecole d'agriculture de Montpellier, sous la direction de Planchon et de Foëx, s'organisa rapidement le premier centre de résistance au terrible fléau. Tandis que J.-B. Dumas, avec le baron Thénard, recommandait l'utilisation des insecticides (sulfure de carbone, sulfocarbonate de potassium), l'Ecole de Montpellier préconisait l'emploi des cépages américains (résistants au puceron) comme porte-greffes : les greffons, rameaux de vignes françaises, devant assurer la continuité des qualités de celles-ci. Les deux systèmes allaient être employés parallèlement pendant de longues années, avec des fortunes diverses; mais le triomphe définitif devait appartenir à l'Ecole de Montpellier, qui, dès le début, s'était mise à l'étude des vignes américaines, et travaillait à leur multiplication.

Viala s'était mis résolument à la tâche : il entrevoyait toute l'ampleur et toutes les difficultés de celle-ci. Dès 1883, en collaboration avec Foëx, il publiait son *Ampélographie américaine* (in-folio, avec 80 planches). Cependant, les nombreuses variétés de vignes américaines importées de 1877 à 1887, et dont les viticulteurs avaient hâtivement fait l'essai, ne montraient point partout des qualités identiques; beaucoup, en effet, sans qu'on pût déterminer immédiatement la cause du mal, devenaient chlorotiques, et mouraient dans certains sols, alors qu'elles étaient florissantes sur les sols voisins; d'autres résistaient mal aux attaques du phylloxéra.

Désespérées par les essais infructueux, les tâtonnements onéreux, les populations viticoles voyaient la ruine imminente, qui, d'ailleurs, pour beaucoup, fut complète. Il semblait désormais que le fléau fût invincible, et que dussent rester stériles tous les efforts tentés en vue d'arrêter sa marche précipitée.

C'est en 1887, alors que la crise phylloxérique — aggravée encore par l'invasion du mildiou (1879) et du black-rot (1885) — atteignait son plus haut point d'acuité, que le ministre de l'Agriculture, sur les instances des viticulteurs, chargea Pierre Viala de se rendre en Amérique afin d'étudier sur place les vignes indigènes, leur résistance, les maladies auxquelles elles sont sujettes, leur adaptation enfin aux différents terrains.

Viala rapporta de ce voyage une multitude de précieux renseignements, corroborés d'ailleurs par les études expérimentales ultérieures auxquelles il se livra. Il put résoudre victorieusement cette question primordiale de l'adaptation, et établir que la chlorose dont mouraient certaines espèces résultait (en dépit de différentes thèses soutenues jusque-là) de l'absorption du calcaire soluble ou solubilisé. Il fit connaître des espèces chalciphiles (*V. Berlandieri, V. monticola*) qu'il avait découvertes dans les terrains crétacés du Texas. D'autre part, les expériences culturales qu'il avait entreprises lui avaient permis une classification méthodique des hybrides sauvages ou artificiels, suivant leur degré de résistance.

Partant de ces données, Viala allait imprimer une nouvelle et vigoureuse orientation à la reconstitution de nos vignobles. Se multipliant sans cesse, nous le voyons, depuis 1890, parcourir toutes les régions viticoles de la France, pour aller donner sur place des conseils pratiques aux viticulteurs, reconnaissant leur terrain, préconisant ici l'emploi de telle espèce, là l'emploi de telle autre, faisant bénéficier les uns et les autres des connaissances pratiques de son expérience. Il ne bornait d'ailleurs pas son activité à la France, car de 1896 à 1914 il parcourut à peu près tous les vignobles de l'Europe.

C'est grâce aux savantes recherches de Viala, à ses démonstrations répétées, grâce à la confiance qu'il sut faire renaître parmi les viticulteurs, que, peu à peu, se repeuplèrent les anciens vignobles de France.

La contribution du savant dans la lutte contre le phylloxéra ne lui a point fait négliger cependant les autres maladies de la vigne, dont beaucoup, au contraire, ont été, pour la première fois, signalées et décrites par lui (black-rot, rot blanc, rot amer, phthiriose, phoma, brunissure, etc.); dont d'autres, déjà connues, ont fait l'objet de monographies complètes et originales (oïdium, mildiou, anthracnose, pourridié, chlorose, érinose, etc.).

C'est encore pour diffuser les connaissances utiles aux viticulteurs que Viala a fondé en 1894 la « Revue de Viticulture », qui est devenue sous sa direction un puissant organe de vulgarisation et d'enseignement.

Les recherches et les travaux de Viala sont très nombreux; ils ont fait l'objet de multiples communications à l'Académie des sciences et autres sociétés savantes, d'articles originaux dans les journaux et revues agricoles, ou ont été réunis en de précieux ouvrages; mais nous devons dire que l'ensemble constitue un précieux monument à la viticulture et à l'ampélographie, qu'il y règne une admirable unité de direction dans la poursuite d'un but unique : le relèvement et le progrès d'une de nos richesses nationales.

Parmi les ouvrages de Viala, pour la plupart traduits dans les différentes langues des pays viticoles, nous citerons : *les Maladies de la Vigne* (1885; plusieurs fois réédité); *une Mission en Amérique* (1889); *les Hybrides Bouschet; monographie des vignes à jus rouge* (1886); *Ampélographie* (7 vol.; le plus bel ouvrage sur la vigne); *Ampélographie américaine* (1883; 1 vol.); *les Vignes américaines, adaptation* (1892); *les Vignes américaines; influence du greffage* (1912). — PIERRE MONNOT.

Paris, Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Tulipes et Azalées. *Rhododendrons et Iris.*

N° 147. — Mai 1919

Académie française. — *Réception de René Boylesve.* Le 16 mai 1918, l'Académie française procédait à la désignation d'un successeur au fauteuil d'Alfred Mézières; les candidats étaient nombreux : c'étaient Louis Bertrand, René Boylesve, le docteur Fauvel, Paul Fort, J.-M. Lacombe, Nauroy, Maurice du Plessys, Joseph Reinach et Henri Welschinger. Au premier tour, les voix des 27 votants se répartirent ainsi : R. Boylesve 12, L. Bertrand 6, J. Reinach 4, Welschinger 4, Paul Fort 1 ; au second tour, René Boylesve ayant obtenu 18 voix fut proclamé élu. (V. p. 769.)

Il est venu prendre séance le 20 mars 1919, entre ses deux parrains, Maurice Donnay et Alfred Capus.

Quoiqu'il lise très bien, d'une voix grave, sonore et nuancée, Boylesve n'est pas un orateur; son discours n'a rien de spécifiquement oratoire et ne vise pas à l'effet ; c'est une notice consciencieusement préparée, une étude scrupuleuse de la carrière et de l'œuvre d'A. Mézières, d'une composition un peu flottante et agrémentée seulement de quelques réflexions d'ordre strictement littéraire. Qu'on ne s'y trompe point, cependant : sous le couvert de la littérature, Boylesve ne s'interdit pas de dire son mot sur bien des problèmes actuels, mais il le fait avec une discrétion extrême et une légèreté de touche qui laisse deviner sa pensée plus qu'elle ne l'exprime.

Au seuil de son discours, Boylesve a tenu à compléter son remerciement à l'Académie d'un hommage d'affectueuse gratitude à la mémoire de Paul Hervieu, qui patronna sa candidature. Puis, conscient que les formidables événements que nous venons de vivre sont trop près de nous pour qu'on en puisse écarter l'obsession, il extrait de l'œuvre de Mézières deux citations, relatives au siège de Strasbourg en 1870, qui prouvent qu'à parcourir cette vie laborieuse on ne quitte pas l'immense souci de ces quatre dernières années. Cette concession faite aux préoccupations du jour, Boylesve entreprend de retracer la carrière de son prédécesseur.

Il le prend à l'Ecole normale, où Mézières se trouvait en 1848; le jeune étudiant, arraché à ses cours par le mouvement populaire et « transformé par le gouvernement en défenseur de l'ordre », participa à divers épisodes de la révolution.

> *Quarante-huit*, remarque à ce propos Boylesve, nous apparaît un peu comme un vieux semeur barbu, en redingote noire, de qui le pied est encore mal fait au contact de la terre, mais qui jette dans les sillons une sorte de grain de poésie...

L'image est jolie et juste, non moins que le commentaire qui l'accompagne :

> Le propre de la poésie est de faire sourire les gens habiles ou les fortes têtes, qui, faute d'un peu de candeur, sont parfois stériles, tandis que la poésie, lorsqu'elle est bonne, est féconde... C'est évidemment une excellente condition pour commettre, immédiatement du moins, les plus graves erreurs, car, en ce cas, le cœur est maître du cerveau. Cependant, si, au contraire, le cerveau prend le dessus sans être suivi par le cœur, il ne crée jamais une véritable force.

Cette conclusion serait malgré tout décevante, si Boylesve ne laissait entendre que ses préférences vont à la forme d'action inspirée par le cœur ; tout au moins « se retient-il de sourire si, par hasard, il aperçoit quelque semeur en apparence mal adapté aux conditions actuelles de la terre ».

En quelques mots, Boylesve rappelle ensuite les deux années passées par Mézières dans l'enseignement secondaire, — où, nourri des fortes maximes de l'antiquité classique, il supportait avec vaillance et philosophie la médiocrité de sa situation, — la sourde irritation que lui causèrent les événements du 2-Décembre, caractérisés par un tel « dédain de l'idéologie », enfin son admission à l'école française d'Athènes, où « il étudie simultanément les antiquités grecque et latine, la langue italienne, pour contempler dès son berceau la littérature moderne et l'anglaise, afin d'atteindre les sommets de la poésie ». Dans ce labeur, il n'est nullement poussé par le désir de s'imposer, de se faire un nom ; il a seulement l'ambition de savoir davantage, de s'orner l'esprit ; aussi, « professeur de littérature étrangère, il va au moins inconnu... et, sans tapage, il écrit sur de vieux sujets des livres nouveaux ».



Alfred Mézières.

Pourtant, il n'est pas homme à s'abstraire de la vie publique ; pour affirmer son opposition au gouvernement, il contribue, en 1864, à la fondation d'un journal républicain, *le Temps;* entreprise difficile, puisque l'existence du journal était alors à la merci d'une phrase trop vive ; et Boylesve ne résiste pas à citer le mot de Mézières :

> Pour l'ensemble de la nation elle-même, pour la force et pour l'honneur du pays, rien de plus dangereux que le régime du silence... Tout vaut mieux, même les excès, que l'obscurité et les ténèbres.

A la table de rédaction du *Temps*, Boylesve nous présente, aux côtés du grave Nefftzer, du puritain Scherer, du spirituel Hébrard, un Mézières sociable, conciliant, « gardant une aménité aussi complaisante qu'avertie et... soutenant ses principes de libéralisme avec un attendrissement passionné ». Mézières donnait au *Temps* des chroniques sur l'histoire et la littérature, dont Boylesve apprécie l'art curieux,

> reste de notre vieil art du moraliste, héritage de Montaigne, qui s'accroît de l'art de l'historien et qui ne saurait être vicié que par les exigences de la presse moderne, condamnant son rédacteur à être moraliste et historien, comme le timbre d'une pendule est sonore : à intervalles égaux, et sans répit, jusqu'à ce que le ressort soit détendu.

Boylesve aborde ensuite l'examen des grands ouvrages de Mézières sur Shakespeare, sur Gœthe, sur Pétrarque. Ce ne sera pas une étude méthodique, mais une série de réflexions suggérées à l'orateur par ses lectures et où, sous couleur de commenter l'œuvre de son prédécesseur, il affirmera et défendra quelques-unes de ses propres idées.

Boylesve est d'abord frappé de la « très particulière qualité que Mézières s'applique sans cesse à mettre en valeur chez ses auteurs de prédilection : l'indépendance de la pensée et de l'art, un religieux respect envers cette entité mystérieuse que les hommes de son temps divinisaient sous le nom de Liberté ». Ce culte du libéralisme, l'orateur avoue en avoir reçu lui aussi l'enseignement, mais il précise sa pensée en empruntant le secours aimable et ingénieux de l'apologue. Il conte comment un songe le transporta, vers sa vingtième année, dans un pays merveilleux, où une inscription en trois termes figurait au fronton des palais, sur les monnaies, sur les affiches officielles. En sa naïveté, il conclut que le pays était gouverné par trois princesses; mais un nain, soudainement surgi près de lui, « nain grotesque, en qui tous les auteurs, par un singulier accord, se sont concertés pour incarner la sagesse », l'avertit que les trois belles avaient peu de part aux affaires et que celui qui gouvernait effectivement était « quelqu'un sans esprit ni tournure, qui ne se montre guère et sans qui, cependant, ses filles idolâtrées seraient de vains fantômes : l'Autorité ».

Boylesve indique par là les sages limites qu'il pose à l'exercice de la liberté ; il est, toutefois, un domaine où il revendique la liberté totale, c'est celui de la littérature.

> Il ne s'agit pas, bien entendu, de soutenir le droit de divagation chez le premier venu. Il s'agit d'applaudir le génie manifeste d'avoir usé de tous ses feux et, quitte à avoir répandu çà et là quelque odeur de fagot, d'avoir produit une intensité de flamme que, sans loi et sans sa liberté totale, le monde n'eût point vue.

Outre cette humeur d'indépendance, Boylesve relève encore, chez Mézières, certaines audaces d'opinion, soit sur les conditions de la critique, soit particulièrement sur l'identité de l'œuvre d'art et de l'œuvre d'utilité nationale. Et c'est là encore, à n'en point douter, une idée chère à Boylesve, si l'on en juge par le développement plein de chaleur qu'il lui consacre :

> Un moraliste, observateur pénétrant ou spirituel, qui fait, par exemple, une bonne comédie, pour n'avoir qu'une part, peut-être relativement éloignée, à l'action auguste, y contribue cependant, car non seulement il enrichit le patrimoine esthétique qui est l'ornement de la nation, mais il est, à l'étranger où il pénètre, une sorte d'ambassadeur perpétuel et favori, un ministre souvent sans insignes et sans titres, mais dont la voix dépasse l'enceinte des palais

et le monde des salons diplomatiques et va toucher au loin, au plus profond, les foules, l'opinion publique, par le moyen le plus persuasif qui soit : le plaisir... Ce n'est pas seulement par nos habiles plénipotentiaires, ce n'est pas seulement par nos voyageurs dévoués que nous sommes connus et estimés hors de nos frontières, mais c'est aussi par le théâtre qui secoue les foules, et c'est aussi par le livre qui s'installe et demeure dans les maisons en ami, en prétexte à causerie, en excitateur de songeries sans fin... Ne marchandons pas notre crédit aux écrivains, c'est-à-dire à ces êtres étranges, doués de l'extraordinaire pouvoir d'émettre sur toute la surface du globe des rayons émanés du foyer national...

Dans les jugements que Mézières, à propos de Shakespeare, a portés sur l'art anglais, Boylesve retient spécialement une idée, à laquelle il est d'autant plus sensible qu'il y a conformé tout son art de romancier : c'est cet indéfinissable humour, « qui n'est guère autre chose qu'une manière plaisante et imprévue de présenter des idées sérieuses », cet art libre et varié des auteurs britanniques, qui « entendaient ne se soumettre à aucune règle qui pût enchaîner leur imagination », ce sens constant de la *complexité infinie de l'homme*, qui, chez eux, « s'oppose à notre goût immodéré pour la réduction de tous les hommes à un type conventionnel ». On n'a pas été surpris d'entendre l'auteur de *Mademoiselle Cloque* donner son adhésion chaleureuse à une telle conception.

Malgré son désir de se maintenir sur le terrain littéraire, Boylesve ne pouvait se dispenser de rappeler la carrière politique de Mézières, qui fut sénateur et membre de la commission de l'armée. Il insista surtout sur les préoccupations patriotiques de ce représentant d'un département frontière, qui « ne se lassa jamais de monter le guet, là-bas, dans son tout petit pays, le plus voisin possible de la frontière maudite et de Metz, dont il gardait, parmi ses souvenirs d'enfance, le son très aimé des cloches ». Et, dans la dernière partie de son discours, Boylesve fait un tableau émouvant des dernières journées de ce vieillard de quatre-vingt-huit ans, surpris dans son village de Rebon par la guerre et bientôt par l'invasion, transformant sa propriété en dispensaire, y hébergeant les malheureux chassés de leurs foyers, vivant sous la menace des exécutions sommaires et dans l'inquiétude des perquisitions soupçonneuses.

Les mois passent; depuis plus d'une année, le vieillard est environné par l'ennemi; il endure des souffrances mortelles; il ne se plaint pas; il espère toujours. Le 3 octobre 1915, un officier d'ordonnance du commandant de la place de Longwy vient annoncer que M. le Sénateur est autorisé à rentrer en France, échangé contre un consul. A ce moment, dans la chambre au-dessus, entre les bras d'un garde-malade, Mézières était mourant. Il s'éteignit le 10 octobre.

Et, déplorant la cruauté du sort, Boylesve conclut :

Que le cœur de ce vieillard eût palpité trois années de plus et un mois, jour pour jour, peut-être alors succombait-il, — mais de joie...

L'hommage que Boylesve avait rendu à Paul Hervieu a naturellement trouvé un écho dans la bouche de Henri de Régnier, qui a tenu, lui aussi, en prenant la parole, à évoquer cette généreuse figure à l'ombre de laquelle s'abritait la modestie du récipiendaire. Mais, afin de dissiper chez celui-ci toute inquiétude, H. de Régnier a voulu exposer les raisons qui guident l'Académie dans ses choix. Et ceci, sans doute, était dit moins pour R. Boylesve qu'à propos de certaines élections récentes, maladroitement interprétées par des esprits peu avertis comme une dérogation aux vieilles traditions académiques.

L'Académie, a dit H. de Régnier, tient à honneur de rechercher, parmi les élites du pays, leurs représentants les plus notables pour se les associer et les admettre en sa compagnie. Par eux, elle s'efforce de s'incorporer les plus solides et les plus brillantes renommées françaises... Elle a, pour fixer ses choix, les indications de la gloire,... gardienne du langage et hôtesse de la pensée. Que cette pensée s'exerce par la lettre ou par le chiffre, par la parole ou par l'action, l'Académie se doit à elle-même d'ouvrir ses portes à ceux qui, dans les divers domaines de l'intelligence, sont l'expression vivante du génie éternel de la France... C'est à ce sentiment qu'elle s'est conformée — interprète, cette fois, de la reconnaissance nationale — quand elle a élu le citoyen illustre dont l'étonnante et magnifique vieillesse a vu, avec le triomphe du droit et de la justice, la grandeur restituée de la patrie et qui, tout vibrant encore de l'immense tâche accomplie par son énergie inlassable et son implacable vigilance, lorsqu'il viendra s'asseoir parmi vous, messieurs, y retrouvera les deux hommes dont les noms glorieux évoquent un éclat de victoire et en qui s'incarne, dans la plus haute dignité militaire, l'âme héroïque des armées françaises, à qui nous devons la grande œuvre de la France sauvée, de la France reconquise, de la France délivrée, de la France vivante malgré ses deuils et debout, en face de l'avenir, de toute sa hauteur, plus haute que le plus haut laurier.

Toutefois, l'orateur ne fait nulle difficulté de reconnaître que « la qualité d'écrivain sera toujours le titre principal auquel l'Académie restera fidèlement sensible ». Et c'en est assez pour légitimer la présence parmi elle de l'écrivain qu'est René Boylesve.

Après avoir loué le portrait qu' « en termes excellents, avec la plus clairvoyante sympathie et le respect le plus courtois », Boylesve a tracé de son prédécesseur et avoir apporté à l'éloge de Mézières son propre témoignage, H. de Régnier commence la biographie de R. Boylesve, qui naquit « dans une de ces petites villes de Touraine doucement posées au milieu des douces campagnes tourangelles ». De famille notariale, rien, autour de lui, ne l'incitait à la carrière des lettres; pourtant, il avait, dès l'enfance, un penchant à l'observation; témoin tels de ses livres « où l'on sent, sous la fiction, la présence de souvenirs réels ». A quel moment, sous quelles influences s'est éveillée sa vocation d'écrivain? C'est Boylesve lui-même qui répondra à cette question, et H. de Régnier se borne à rapporter l'aveu direct du romancier :

Le goût d'écrire m'est venu assez bizarrement, par une soirée d'hiver, à la campagne, dans la maison que j'ai décrite dans la *Becquée*... J'avais sept ans... et je lisais tout seul, en un coin, le *Magasin pittoresque*. C'est là que je lus un petit récit de la mort de Lamartine, et jamais rien au monde ne me fit tant d'effet que cette évocation d'un grand poète dont je n'avais jamais entendu parler, qui vivait dans un chalet de Passy, entouré de lévriers, et qui prisait! Je restai hypnotisé par cette demi-colonne du *Magasin pittoresque;* j'y repensai longtemps, et je demandai à mes parents, pour mes étrennes, de me faire cadeau de cahiers de papier blanc. Quand je les eus obtenus, je n'écrivis rien dessus, mais je me promenais dans le jardin, durant des heures, en imaginant des histoires à écrire plus tard sur mes cahiers, dont j'avais soin...

Une vocation si impérieuse et si précoce ne pouvait que s'affermir avec l'âge. Aussi est-ce en vain qu'après avoir achevé ses études au lycée de Tours, Boylesve s'inscrivit à la Faculté des lettres de Paris, passa sa licence en droit, fréquenta l'École des sciences politiques et l'École du Louvre. « Ces divers travaux ne firent de lui ni un professeur, ni un juriste, ni un diplomate, ni un archéologue... La vie et les livres l'intéressaient seuls : la vie par les spectacles qu'elle présente, les livres par les idées qu'ils expriment ».



Henri de Régnier.

Étudiant alors dans quel terrain littéraire le talent de Boylesve a plongé ses racines profondes, H. de Régnier démêle, parmi les influences qui se sont exercées sur lui, outre Lamartine, le Montesquieu des *Lettres persanes*, le Voltaire des *Contes*, Renan, A. France et les Goncourt. Ces derniers sont joliment appréciés :

Dans la grosse vague naturaliste qui déferlait lourdement sur notre jeunesse, les Goncourt dessinaient une volute élégamment et bizarrement contournée en rocaille. Leur réalisme minutieux, à la fois maniéré, sincère et voulu, naïf et alambiqué, nous retenait.

Un mot encore sur le goût de Boylesve pour les ouvrages de critique, et H. de Régnier raconte, avec une pointe d'humour, les débuts du romancier. Débuts singuliers, en effet, où il semble que le jeune écrivain ait « apporté grand soin à éviter autant que possible de se faire connaître ». Il se tenait à l'écart de tous les groupements, ne montrait « aucune disposition aux camaraderies littéraires ». Prévention sans doute exagérée, contre laquelle l'orateur s'élève, en évoquant — non sans émotion — l'ardeur désintéressée, le noble idéalisme de ses compagnons de jeunesse, de ses amis des temps lointains du symbolisme.

Boylesve, cependant, à ce moment littéraire si actif, est demeuré un isolé. On ne le vit « ni dans la cave des Hydropathes, ni chez les Hirsutes, ni chez les Rose-Croix, ni aux banquets de la Plume, ni aux dîners des Têtes-de-Pipe, ni aux soirées du Chat-Noir ». Il poussait même la réserve plus loin encore : il se plaisait à mettre sous enveloppe des contes signés de noms divers et à les adresser aux journaux; puis il dépensait ses économies de jeune homme à acheter les numéros du journal, pour voir si son conte n'était pas inséré en belle page. Ce jeu, observe H. de Régnier, n'était pas très propre à mettre en vue son talent!

Pourtant, la publication de son premier livre attira promptement sur Boylesve l'attention des lettrés : on s'aperçut que nous avions en lui un romancier de la plus saine et de la plus délicate tradition française, dont la maîtrise s'accusait à chaque ouvrage nouveau; et H. de Régnier énumère, en les caractérisant d'un mot, les divers romans de Boylesve.

Mis ainsi en présence de l'œuvre du récipiendaire, H. de Régnier se défend de vouloir porter sur ses écrits un jugement critiquement motivé. Ce n'est là, heureusement, qu'une précaution oratoire, car nous y aurions perdu quelques pages d'une très grande finesse, où le talent de Boylesve est analysé avec beaucoup de sentiment et de pénétration.

Le premier trait que H. de Régnier y découvre est la diversité, qui « unit une certaine sensibilité poétique à une vive faculté d'observation » :

Vous sentez en poète, mais cette façon de sentir se corrige en vous par un discernement exact et souvent ironique de la réalité... Certains de vos livres sont presque des satires, certains presque des poèmes.

Un point commun s'y marque, toutefois : un « idéalisme blessé », qui tantôt se désespère de sa déception, tantôt s'en venge par de la raillerie. Cet idéalisme, qui maintient Boylesve à une constante hauteur de vue, lui confère, en outre, l'impartialité du romancier, historien des mœurs; nul à priori dans ses romans.

Rien n'y est préconçu, et vous vous abstenez de tout commentaire personnel, de même que vous en bannissez le plus possible l'élément dramatique et que vous y réduisez l'intrigue à n'y être plus que de l'intérêt. Donc, ni thèses, ni péripéties. Quand vous avez mis en évidence un trait de mœurs ou de caractère, vous êtes content.

C'est là excellemment défini le caractère général de l'œuvre de Boylesve; mais H. de Régnier va préciser encore son jugement en examinant un à un chaque roman.

Il s'arrête d'abord aux deux romans d'Italie : *Sainte-Marie-des-Fleurs* et *le Parfum des îles Borromées*, qui lui paraissent comme une déviation dans le développement de la pensée de Boylesve et où il voit la trace de son goût pour la poésie et le souvenir de ses juvéniles lectures lamartiniennes. Expérience, d'ailleurs, négative, puisque le romancier revint de cette excursion en Italie dégagé de tout romantisme et conscient que le décor d'une terre étrangère n'était pas nécessaire à son talent. C'est en regagnant son terroir d'origine qu'il trouva sa voie définitive, et « peu à peu les ardents visages d'Italie s'effacèrent de sa mémoire pour faire place à l'humble, grave et pathétique figure tourangelle de *Mlle Cloque* ».

C'est avec raison que H. de Régnier considère ce livre comme marquant une date dans l'œuvre de Boylesve en inaugurant une manière à laquelle il se tiendra désormais :

Dans une atmosphère dont vous connaissez exactement la température sociale et morale, vous placez une figure principale soigneusement étudiée et judicieusement significative; car, si vous aimez le relief des caractères, vous en évitez l'exagération. Ce goût d'une juste sobriété ne vous quittera jamais, et vous en ferez preuve aussi dans les figures adjacentes. Elles seront en étroit rapport avec celle qui les domine, la compléteront de leur contraste et l'expliqueront par leurs différences. Et, pour maintenir cet équilibre, vous userez d'un stylo clair et ferme, sans empâtement et sans fioritures.

Ces caractères se retrouvent dans la *Becquée*, dans l'*Enfant à la balustrade*, dans toute cette « série d'études provinciales, si riches de vérité, d'observation, d'ironie souriante ou douloureuse, de malice aussi, et aussi de poésie discrète et nuancée ».

On aurait tort, d'ailleurs, de classer Boylesve au nombre des peintres attitrés de la vie de province : n'est-il pas aussi l'auteur du *Bel-Avenir*, « comédie charmante qui est un roman délicieux », et de cette « œuvre d'émotion discrète et profonde, de vérité sobre, de perfection solide », qui s'appelle *Mon amour?*

De tant de mérites — et si divers — qui signalent l'œuvre de Boylesve, H. de Régnier retient surtout « l'amour profond que, tout entière, elle exprime de notre vie française, de notre esprit de France ». Et c'est de ce sentiment, avivé par les angoisses récentes de la guerre, que l'orateur tirera sa conclusion, toute vibrante d'éloquence et de lyrisme :

Durant quatre années, nos regards se sont tournés invariablement sur l'horizon de foudre et de feu où devait se lever l'aurore attendue. Pendant quatre années, nos cœurs ont battu dans une même pensée, pendant ces quatre années où se jouaient les destins de la France. Aujourd'hui, ils se sont fixés dans la gloire, et, bientôt, la paix ramènera à leurs foyers les héros de la Grande Guerre... D'avance, regardons-les venir et se disperser vers l'usine et l'atelier, la ferme et le lopin. Regardons-les reprendre le travail interrompu... Regardons-les se répandre à travers cette France qu'ils ont faite si grande. Venez, monsieur, accoudons-nous à la balustrade qu'ornent maintenant des banderolles de victoire, et saluons, en ces héros, l'âme française... Accoudons-nous à la balustrade et saluons le bel avenir. Il éclaire de son reflet glorieux le visage sacré de la patrie. — F. GUIRAND.

Académie des beaux-arts. — *Election d'Ernest Laurent.* Le 8 février 1919, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection d'un membre dans la section de peinture, en remplacement de Carolus-Duran.

Le nombre des votants était de 31. Au premier tour de scrutin, les voix se répartissent ainsi : Friant, 6; Laurent, 6; Dawant, 5; Ménard, 4; Muenier, 3; Aubertin, Bail et Wencker, 2 chacun; Chabas, 1.

Au 5e tour de scrutin, E. Laurent obtient 20 voix. Il est déclaré élu. (V. page 783.)

— *Election de Dampt.* Le 15 février 1919, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection d'un mem-

bre dans la section de sculpture, en remplacement d'Antonin Mercié.

Le nombre des votants était de 34. Il y a eu trois tours de scrutin. Au troisième tour, les voix se sont ainsi réparties : Dampt, 16; Sicard, 14; Lefebvre, 1. Dampt a été déclaré élu. (V. p. 772.)

Académie des sciences. — *Election de Maurice Leblanc.* Le 25 novembre 1918, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre pour la nouvelle division créée : *Division des sciences appliquées à l'industrie.* Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 50, Maurice Leblanc obtint 37 suffrages et fut proclamé élu. (V. p. 784.)

— *Election de Georges Charpy.* Le 23 décembre 1918, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la division des *Applications de la science à l'industrie.* Au deuxième tour de scrutin, le nombre de votants étant de 43, Georges Charpy obtint 28 suffrages et fut proclamé élu. (V. p. 771.)

Amours d'un poète (LES) [*Victor Hugo, documents inédits*], par Louis Barthou. — Dans son livre *les Amours d'un poète*, Louis Barthou s'est proposé un triple objet : d'abord, enrichir l'œuvre de Victor Hugo d'un certain nombre de pages, pensées, poésies, lettres inédites, qu'il a eu la bonne fortune de retrouver dans les documents venus en sa possession; ensuite, refaire à grands traits la biographie du poète, entre les années 1822 et 1883, en l'approchant de plus près et en s'attachant surtout à sa vie sentimentale et privée, estimant après Montaigne : « J'ai une singulière curiosité de connaître l'âme de mes auteurs » autrement que « par cette montre de leurs écrits qu'ils étalent au théâtre du monde. Je choisirai plutôt de savoir ce que Brutus faisait en son cabinet et en sa chambre que ce qu'il faisait emmi la place et au sénat ».

Troisièmement, il apporte la contribution de ses inédits au fameux roman quadrilatéral Hugo-Juliette Drouet et Mme Hugo-Sainte-Beuve et à toute la littérature que forment déjà autour de ce problème amoureux les livres de Gustave Simon : *le Roman de Sainte-Beuve* et *la Vie d'une femme;* de Michaut: *Sainte-Beuve amoureux et poète;* de Maréchal : *la Clé de volupté;* de Louis Guimbaud : *Victor Hugo et Juliette Drouet*, avec un choix de lettres inédites de Juliette Drouet (V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 720, et t. III, p. 256); de H.-W. Wack : *le Roman de Juliette et de Victor Hugo*, etc. Louis Barthou a adroitement refait ce récit en évitant les redites et en choisissant les épisodes qui permettaient d'enchâsser les pages inédites de ses collections.

L'ouvrage comprend quatre chapitres. Le premier, *un Mariage d'amour*, raconte le roman charmant et bien connu des amours de Victor Hugo et d'Adèle Foucher, sa fiancée, la folie d'Eugène Hugo — le frère de Victor — amoureux d'Adèle, la partie autobiographique de *Han d'Islande*, le commentaire historique des si tendres *Lettres à la fiancée.*

Le chapitre II est intitulé *la Faute de la femme.* Il donne l'histoire des amours de Sainte-Beuve et de Mme Adèle Victor Hugo, qui est ici un peu partialement mise en cause. Comme le chapitre III s'appelle *la Faute du mari*, Louis Barthou, dans sa pieuse admiration pour le Maître, force un peu les faits pour excuser l'infidélité de Hugo en faveur des exigences de son tempérament, des refus de sa femme, de la coquetterie de celle-ci avec Sainte-Beuve. Hugo se serait écarté de son foyer par besoin, par dépit, par jalousie et par lassitude d'une épouse prosaïque et froide, incapable de se passionner pour les beautés poétiques de l'œuvre du mari; au contraire, Julienne-Joséphine Gauvain, dite « Juliette Drouet » (1806-1883), était vive, ardente et enthousiaste des moindres lignes échappées au génie.

Malgré le talent de cette plaidoirie, Mme Adèle Victor Hugo demeure la plus intéressante des deux femmes et, si Sainte-Beuve, dans des publications qui sont de mauvaises actions : *Volupté, Mme de Pontivy, le Livre d'amour*, a cédé à la vanité fate de faire entendre plus qu'il n'y eut, il n'en paraît pas moins probable que tout se borna à des rendez-vous dans une église, lors d'une époque troublée de la vie de l'épouse.

Louis Barthou traite de légende l'opinion que Mme Victor Hugo aurait écouté Sainte-Beuve par dépit d'épouse trahie, — opinion émise par Alphonse Karr dans *les Guêpes* et au demeurant « inadmissible » : car les rendez-vous de Sainte-Beuve et de Mme Victor Hugo dans les églises datent de 1832,



Victor Hugo à l'âge de 32 ans, d'après une lithographie de Léon Noël.

tandis que les premières relations de Victor Hugo et de Juliette Drouet sont du 19 janvier 1833. « Il faut se résoudre à l'évidence, dit Louis Barthou. Si Mme Victor Hugo a trompé son mari, l'infidélité de celui-ci n'a rien à y voir ». Et, renversant les rôles, il excuserait Hugo d'avoir cherché à se consoler des amours de sa femme avec son ami.



Adèle Victor Hugo, tableau de Louis Boulanger.

Cette thèse, qui charge Adèle Hugo, ne peut se soutenir que si Hugo et Juliette n'ont fait connaissance qu'en 1833 Louis Barthou le croit. Hugo, dit-il, a rencontré Juliette à un bal, en mai 1832. Il la fuit neuf mois et la retrouve au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 3 janvier 1833, aux répétitions de *Lucrèce Borgia.* « A ce moment, affirme Louis Barthou (page 132), l'auteur et l'actrice ne se connaissaient pas. »

Comment prouve-t-on que depuis le bal de mai 1832 Victor Hugo n'a pas revu Juliette? On ne le prouve pas.

Or, il y a apparence qu'ils se sont revus au contraire, et voici le curieux document qui autoriserait à le penser.

Maussang a trouvé chez un brocanteur un vieux registre de commerce, auquel L'Esprit a consacré un article dans le « Bulletin du vieux papier », en octobre 1917. C'est le grand-livre d'un fabricant de pianos, Cluesman, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs, pour les années 1826 à 1833.

Il avait une clientèle choisie, car on relève parmi ses clients M. de Saint-Victor, la duchesse de Rovigo, Séraphin, Victor Hugo et Juliette Drouet.

Le 16 avril 1832, Juliette Drouet lui achète un piano pour 1.400 francs. Son adresse est marquée sur le registre : 5 *bis*, boulevard Saint-Martin. Le 1er juin, elle a versé 500 francs. Elle reste devoir 900 francs. A cette date, le nom de Drouet disparaît du registre et est remplacé par M. Victor Hugo, avec la mention qu'il payera 800 francs le 25 novembre 1832, — somme effectivement marquée *payée* à cette date.

Objectera-t-on que Hugo s'est peut-être acheté un piano? Il serait bien bon marché; puis, comment expliquer que son adresse ne figure pas près de son nom, comme pour tous les autres clients? Et pourquoi n'est-il plus question dans le registre de la dette de Mlle Drouet?

Mais, dira-t-on, Mlle Drouet devait 900 et non 800 francs! Ne peut-on admettre que Hugo a payé 100 francs en faisant le transfert de la dette? En tout cas, il y a là une hypothèse plausible et une présomption que Hugo a continué, après la première entrevue, à fréquenter chez Mlle Drouet, à l'aider même de ses fonds. Et il lui fit attribuer le rôle de la princesse Negroni, pour lequel il la remercia et la félicita, dans une note de l'édition de sa pièce, avec une partialité visible et intéressée. Il est possible que Mme Victor Hugo ait été mise au courant de l'intrigue et ait demandé à une amitié un peu vive une consolation contre cette trahison du cœur.

Juliette n'a pas été tout de suite l'amie dévouée qu'elle fut plus tard. Son passé, quand Hugo l'a connue, était assez calamiteux. Elle avait eu une fille du sculpteur Pradier, qui la fit poser pour la statue de Strasbourg de la place de la Concorde; Séchan, jeune peintre, Alphonse Karr, Demidoff, Apponyi furent dans ses bonnes grâces. C'est elle que Hugo réhabilitait en disant :

> O n'insultez jamais une femme qui tombe.

Juliette avait la passion du théâtre. Elle vit dans Victor Hugo un protecteur utile pour sa carrière. Elle espérait des rôles. Elle eut Jane de *Marie Tudor* (1833) et y fut si mauvaise qu'elle quitta l'affiche à la seconde représentation; elle convoita Marion Delorme (1836), Catarina d'*Angelo* (1838), Marie de Neubourg de *Ruy Blas* (1838). Hugo, né malin, la consolait avec des dédicaces. Puis le temps marchait; en 1840, Juliette avait trente-quatre ans : elle se fixa dans une affection profonde, totale, dévouée.

A n'en pas douter, ses lettres des premières années ont quelque chose de livresque et de convenu. C'est comme le pastiche des lettres que Hugo lui écrit :

> — Viens, viens, viens, tu auras plus de baisers que de pas, plus de bonheur que de peine, plus de sourires et plus de joie que de brouillard et de froid (1833).

Et encore, en 1836 :

> — Mon beau Victor, dans le même moment, je rugis, je pleure, je rampe, je m'élève, je m'incline, je vénère!

Un autre que Hugo eût pu croire qu'on se moquait de lui. « Ecrivassière et abondante », dit justement Louis Barthou, elle ajoute à ce don une intelligence souple des manies de son ami, qui adore la flatterie. Allez au musée Victor-Hugo, place des Vosges, et vous comprendrez comment elle savait l'amadouer et lui plaire en collectionnant les reliques les plus sottes : une rognure d'ongle, une plume, une clef de chambre, un galet avec inscription, une grammaire latine. C'était le séide devant l'idole.

De son côté, Victor Hugo lui prodiguait sans compter les marques les plus passionnées de son amour, qui, au demeurant, se répétait :

> — Ton beau visage est un astre dont ton sourire est le rayon. Cet astre, c'est mon étoile. Quand je lève les yeux au-dessus des tristes horizons de la terre, je la vois. Je vois mon étoile, ma Juliette, toi, et où tu es est le bonheur; une étoile ne peut être qu'au ciel.

Il y a dans tout cela bien de la littérature. Les mots les grisent et perdent leur vrai sens. Les cris : « Je t'aime! » sont monnaie courante, et les « étoiles » pullulent sur le ciel de ces aventures.

A distance et de sens rassis, nous sourions, et nous nous étonnons d'entendre le poète, en voyage

avec Juliette, dire par lettre à sa femme, laquelle sait en quelle compagnie il est :

— Je t'aime. Tu es la joie et l'honneur de ma vie... Je t'aime bien, va, mon Adèle.

Et il lui promet, en lui vantant la poésie des paysages :

— Un jour, je voyagerai avec toi !

Et il l'assure :

— Tu vois, mon Adèle, qu'aucune de ces belles et bonnes choses ne m'empêche de songer à toi. Tu es la



Hauteville-House. (Demeure de Victor Hugo à Guernesey.)

plus belle des choses qui sont belles, tu es la meilleure des choses qui sont bonnes.

Dans ses lettres, comme dans ses livres, il flotte ainsi « deux encens qui se repoussent ».

Juliette reçoit les mêmes témoignages aussi bruyamment démonstratifs : mais le poète la trompe durant des années avec Mme Biard, dans une aventure qui faillit finir en scandale. S'il ne trompe point Mme Biard avec Alice Ozy, c'est qu'Alice Ozy lui préféra son propre fils, Charles Hugo. Mais la soubrette de Juliette, Blanche, l'occupa longtemps, et que d'autres! Cependant, Juliette est adulée et mise au pinacle, la « noble femme », tout comme Adèle. Mais Juliette est jalouse, rageuse. Combien plus touchante la figure résignée de Mme Hugo, finissant par tout accepter : « Si tu t'amuses, je ne te trouve aucun tort... Sois aussi libre qu'un garçon !... »

Tout un côté est triste, déplaisant : Juliette endettée, écrivant à son examí Alphonse Karr des lettres menaçantes, où Louis Barthou reconnaît l'intervention énergique de la plume de Hugo ; ou Juliette envoyant, le 15 octobre 1834, de l'argent à son autre ex-ami Séchan, qui lui en demande; enfin, Juliette faisant ses comptes et étalant sa misère en alignant les petites sommes que lui apporte *Toto*, c'est-à-dire Victor Hugo.

Quelle morne existence, triste, sombre, solitaire, et quel sacrifice il y a au fond de ce dévouement à une gloire !

Hugo ne fut pas homme du monde ; il était plutôt peuple. « Il trouvait que la pauvreté courageusement supportée avait sa noblesse et que la toilette n'ajoutait rien aux charmes d'une jolie femme ». Ce dut être un des plus durs sacrifices de Juliette que celui de ses goûts de luxe et de parure. L'honneur envié d'être l'amie de Hugo lui parut valoir ce prix, et même davantage, car elle aliéna aussi sa liberté, vécut cloîtrée, seule, sans relations, sans sorties et, dans ses heures de révolte, elle réclamait « la liberté », « la vie comme tout le monde ». Hugo était un doux despote, d'une volonté d'acier.

Quand Juliette Drouet en avait assez et se fâchait, elle se réfugiait chez sa sœur, Mme Koch, qui habitait Saint-Renan, près Brest. Son fils, Louis Koch, était professeur d'allemand au lycée Saint-Louis vers 1878. Il a hérité, en 1883, de sa tante Juliette et s'est ainsi trouvé en possession de lots importants de reliques relatives à Victor Hugo. Il en a donné une bonne part à la Ville de Paris, qui a pu commencer l'installation d'un musée Victor-Hugo, place Royale, avec le déménagement de la villa de Juliette à Guernesey. Feu Louis Koch fut nommé conservateur du musée. Ses héritiers ont dispersé les papiers et collections de lettres.

Juliette eut foi dans l'étoile de son génial ami. Elle a fini par se dévouer à lui de toute son âme. Le début fut moins sincère. Une petite erreur nous éclaire sur la contingence des sentiments de Juliette pour commencer. Chaque année, sur le *Livre d'anniversaire*, Hugo commémora par quelques lignes le souvenir de la nuit du mardi gras 1833, le 17 février. Or, le mardi gras tomba cette année-là le 19. Ni l'un ni l'autre, durant cinquante ans, ne se sont aperçus de l'erreur, et ils commémorèrent consciencieusement une fausse date, à laquelle Juliette n'accordait sans doute pas une importance excessive. Le dernier chapitre *De l'exil à la mort* conte le *Dévouement d'une maîtresse* au moment du coup d'Etat. Elle n'était plus jeune. elle avait quarante-six ans. Elle risqua plusieurs fois sa vie pour l'ami de vingt ans, devenu l'ami de toujours. Les deux derniers chapitres s'intitulent : *les Voisinages de l'exil*, ou la vie à Guernesey, et *la Vieillesse amoureuse d'Olympio*, ou les frasques de ce Nestor, veuf depuis 1868, et éparpillé.

Tel est l'aspect général de ce livre, écrit d'une plume alerte et soigneuse, avec une touchante piété.

Victor Hugo ne sort pas grandi de cette épreuve. Il n'en a pas trop souffert. A part ses cascades d'infidélités, il n'y a aucune bassesse, aucune vilenie dans son cas, mais une sorte de naïve ingénuité, grandiloquente et fusante en jets de mots sonores, plus brillants que solides. Somme toute, l'expérience était périlleuse d'ouvrir ainsi ces tiroirs secrets. Il s'en est tiré, et il se fait pardonner cette longue liaison d'un demi-siècle qui, selon le mot heureux de Gustave Simon, « commence en faute et finit en vertu ».

La partie la plus précieuse du volume est dans le choix de morceaux inédits qu'il nous apporte. Il en est qui sont dignes de leur signataire et qu'on



Juliette Drouet, d'après une lithographie de Léon Noël.

sait gré à Louis Barthou d'avoir sauvés du néant. Les sources sont des carnets et recueils inédits, inconnus, un carnet journalier de Hugo, le *Livre de l'anniversaire*, le *Résidu du Livre d'amour*, de Sainte-Beuve : ce sont des documents curieux.

Pendant un voyage dans l'ouest de la France, Hugo dessina une quinzaine de croquis sur l'album de Célestin Nanteuil et y ajouta des notes qui portent sa griffe :

— ... Et la vague qui fait les mouvements du serpent.

— L'aiguille qui continue de tourner sur le cadran dont les heures sont effacées.

— J'écoutais cette musique mystérieuse et formidable de la mer qui monte. Un râle affreux se déchirait sur les galets qui roulaient éperdus sous la blanche salive de l'océan. Chaque flot jetait à son tour sous nos pieds son cri désespéré. Un rugissement sourd et profond emplissait au loin toute la mer, comme si l'on eût entendu bondir et hurler une foule de monstres cachés dans l'ombre de l'océan et soulever les vagues avec leurs dos énormes.

Un méandre lui inspire cette image :

Le fleuve se recourbe à nos pieds dans la plaine
Comme un grand fer forgé pour un cheval géant.

A Fécamp, le 15 juillet 1835, il s'adresse à la mer dans ces vers que son Œuvre n'avait pas recueillis :

Mer pareille à la destinée,
Mer triste au chant mystérieux!
Dis-nous quelle force obstinée
Quel vent de la terre ou des cieux
Sur tes bords que ta vague broie,
Te prend, te jette et te renvoie
Et te précipite toujours,
Et par moments joyeux ou sombres,
Point de rayons ou couvre d'ombres
Tes flots mêlés comme nos jours!

Et voici d'autres vers contemporains du poème des *Voix intérieures* : « *Une nuit qu'on entendait la mer sans la voir.* » Il ne les a pas publiés :

Un jour que mon esprit de brume était couvert,
Je gravis lentement la falaise au dos vert,
Et puis je regardai, quand je fus sur la cime.
Devant moi l'air et l'onde ouvraient leur double abîme.
Quelque chose de grand semblait tomber des cieux.
Le bruit de l'océan sinistre et furieux
Couvrait de l'humble port les rumeurs pacifiques.
Le soleil, d'où pendaient des rayons magnifiques
A travers un réseau de nuages flottants
S'épandait sur la mer qui brillait par instants.
Le vent chassait les flots où des formes sans nombre
Couraient. Des vagues d'eau berçaient des vagues d'ombre
L'ensemble était immense, et l'on y sentait Dieu.

C'est d'un beau souffle, bien que certains vers, comme le sixième, le septième et le dixième semblent être de La Harpe. Hugo l'aura senti et a condamné la page. Ceci est gracieux; c'est un madrigal pour Juliette seulement, et nous ne le lisons que par surprise :

Mon âme à ton cœur s'est donnée.
Je n'existe qu'à ton côté,
Car une même destinée
Nous joint d'un lien enchanté :
Toi l'harmonie et moi la lyre,
Moi l'arbuste et toi le zéphyre,
Moi la lèvre et toi le sourire,
Moi l'amour et toi la beauté.

C'est un peu du Parny. Mais voici de beaux vers adressés à Juliette, le 1er janvier 1842 :

Janvier est revenu. — Ne crains rien, noble femme!
Qu'importent l'an qui passe et ceux qui passeront!
Mon amour toujours jeune est en fleur dans mon âme;
Ta beauté toujours jeune est en fleur sur ton front.

Sois toujours grave et douce, ô toi que j'idolâtre;
Que ton humble auréole éblouisse les yeux!
Comme on verse un lait pur dans un vase d'albâtre,
Emplis de dignité ton cœur religieux.

Brave le temps qui fuit. Ta beauté te protège.
Brave l'hiver! Bientôt, mai sera de retour.
Dieu, pour effacer l'âge et pour fondre la neige,
Nous rendra le printemps et nous laisse l'amour.

Les pages inédites de Sainte-Beuve ne lui font pas grand honneur. Il est fort quinaud quand Alphonse Karr dénonce l'infamie du *Livre d'amour* publié en 1845; la lettre qu'il adresse à ce propos à Mme Hugo, et dont il a gardé copie dans le résidu du *Livre d'amour*, constate une plaisante inquiétude et de sages précautions, comme aussi une autre lettre inédite écrite à Mme Hugo de Liége, où Sainte-Beuve est hué pour cette histoire. Et, quand il raconte qu'il simulait la piété « pour arriver aux belles », son cynisme égale sa franchise.

On ne peut ici reproduire toutes ces pages : elles forment comme une anthologie inédite, qui grossira la collection des Œuvres complètes. Parmi les plus curieuses et les plus savoureuses, il faut faire état d'un billet de Renan à Juliette Drouet, de lettres fort prosaïques d'Alphonse Karr, des méditations sentimentales de Hugo, pensées de minuit écrites en janvier et février 1834, de fulgurantes dédicaces en vers (1833), pour les *Orientales*, *Han d'Islande*, et une corbeille littéraire, une page délicieuse écrite à Fermain Bay en 1862, une énergique attestation de courage de Juliette au moment du coup d'Etat, rédigée le 1er janvier 1860, les impressions rétrospectives et ardentes d'une nuit de mardi gras, consignées en 1849, des souvenirs de déménagement (1834) ou de Jouy-en-Josas, de beaux vers sur la calomnie. En attendant la publication des lettres intimes de Hugo, qui ne sera faite qu'en 1963, cette glane à travers ses papiers est aussi riche que piquante, et souvent heureuse. — Léo Claretie.

Bernier (Stanislas-*Louis*), architecte français, né à Paris le 21 février 1845, mort dans la même ville le 2 février 1919. Il entra en 1864 à l'Ecole des beaux-arts, atelier Daumet, et remporta les diverses récompenses réservées à l'enseignement de l'architecture; notamment, en 1872, l'important

prix Rougevin. Cette même année, il obtenait le premier grand prix de Rome sur *un Muséum d'histoire naturelle*. Pensionnaire à la villa Médicis, il tint à honneur de remplir complètement les obligations de son séjour en soumettant au jugement de l'Académie des beaux-arts une suite de travaux qui furent justement appréciés. C'est ainsi que la restauration du *Tombeau de Mausole*, à Halicarnasse (Asie Mineure), lui valut une médaille de première classe à l'Exposition universelle de 1878. Au Salon de cette même année, il obtenait une troisième médaille pour ses études d'art antique et d'art italien : relevé et restauration de la *Basilique de Palestrina*, détails du *Temple de Minerve*, à Assise, de la *Parete Nera*, à Pompéi ; études du *Cloître de Saint-Jean de Latran*, plafonds de l'église de *Santa Maria in Ara cœli*, à Rome, façade de la *Libreria Vecchia*, à Venise. Ses envois aux Salons suivants répondaient au même ordre de travaux : 1880, *Détails du portique des écoles et du Camp des soldats*, à Pompéi; 1881, *Entablement de l'ancienne bibliothèque de Venise*. La construction de l'hôtel de Léon Bonnat, rue Bassano, 48, dont les châssis figurèrent au Salon de 1882, ajoutait à son renom. La Société centrale des architectes lui remettait sa médaille pour l'architecture privée, en même temps que l'Académie des beaux-arts lui décernait, pour l'autre ordre de ses travaux, le prix biennal des hautes études architectoniques (prix Duc). Récompensé à l'Exposition d'Anvers en 1885 et décoré de la Légion d'honneur cette même année, il se voyait attribuer une médaille d'or par le jury de l'Exposition universelle de 1889, où il était représenté par les châssis de l'hôtel Bonnat.



Louis Bernier.

A la suite de l'incendie de l'Opéra-Comique, survenu dans la nuit du 25 mai 1887, un concours pour sa reconstruction ayant été ouvert en mai 1893, Louis Bernier obtenait le premier prix. Commencés en janvier 1894, les travaux furent terminés vers la fin de 1898. Entre temps, l'architecte-lauréat avait également procédé à la construction des magasins et ateliers de décors de l'Opéra-Comique et de l'Odéon situés boulevard Berthier.

Le nouvel Opéra-Comique aurait pu consacrer définitivement sa réputation. Ainsi en avait-il été pour l'Opéra de Charles Garnier. En fait, on le critiqua volontiers. Certains écrivains ou architectes reprochèrent à l'ensemble son manque de personnalité, aux motifs extérieurs leur peu de caractère. Enfin, ce qui était plus grave, les dégagements des services de la scène furent reconnus insuffisants et mal distribués. C'est qu'aussi les exigences d'un grand théâtre moderne avaient dû trouver leur solution sur le terrain d'un théâtre vieux d'un siècle. Mais on s'accorda pour louer la salle, l'harmonie légère de ses proportions, sa décoration sobre et de bon goût.

Ces critiques n'émurent ni l'Académie des beaux-arts qui, en 1898, choisit Louis Bernier pour remplacer Ginain, dont les goûts et le talent avaient une certaine parenté avec les siens, ni le jury de l'Exposition universelle de 1900 qui honorait d'un grand prix les plans de l'Opéra-Comique. Le 1er août 1905, Louis Bernier fut appelé à remplacer Scellier de Gisors comme professeur chef d'atelier à l'Ecole des beaux-arts dont il était architecte depuis 1890. A ce titre, il a dû étudier le monument élevé dans l'Ecole même, à la mémoire de Duban, son premier constructeur. Il a été aussi l'architecte du monument de Barye, inauguré sur le terre-plein du pont Sully, en 1894. Louis Bernier était membre du conseil des Bâtiments civils, officier de la Légion d'honneur depuis 1898. — CHARLES SAUNIER.

Boylesve (*René*-Marie-Auguste TARDIVEAU, dit), romancier français, né à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire) le 14 avril 1867. Par ses origines, comme par ses ascendances, Boylesve appartient à notre meilleur terroir; sa famille paternelle était issue du Vendômois, et il se rattache, par sa mère, à une très vieille famille d'Anjou, les Boylesve, dont il est fait mention dans Moréri. Certes, il sied de n'aborder qu'avec une extrême réserve les problèmes mal débrouillés de l'atavisme; mais, s'il est vrai que quelque chose passe en nous des affinités ancestrales, peut-être est-ce à cette longue suite d'aïeux, dont l'existence se déroula sans heurts dans le cadre étroit et paisible de leur petite ville, que Boylesve doit son intuition de la vie provinciale et son habileté singulière à en noter les menus aspects. Jusqu'à l'âge de onze ans, l'enfant vécut à la campagne, et ce contact direct avec la nature, à un âge où l'âme, ouverte à toutes les impressions, reçoit des moindres choses une empreinte profonde et durable, ne devait pas être sans influence sur le futur auteur de *la Becquée*. De ses années de collège il y a peu à dire : mis en pension, à Poitiers, chez les Frères des écoles chrétiennes, Boylesve passa ensuite chez les jésuites, puis chez les picpuciens et alla, enfin, achever ses études au lycée de Tours. Les succès qu'il avait remportés dans ces divers établissements incitèrent sa famille à le diriger vers la carrière universitaire. Il vint donc à Paris et se fit inscrire à la Sorbonne. Mais, un peu effrayé par le concours de Normale, il songea plutôt à l'Ecole des chartes. En même temps, il faisait son droit, fréquentait l'Ecole des sciences politiques et suivait même les cours de l'Ecole du Louvre. Qu'on ne cherche point en cela un indice de visées ambitieuses de la part du jeune Boylesve. Il « cumulait » toutes ces études, un peu à la façon d'Alex Dieulafait d'Oudart, le héros du *Bel-Avenir*, à qui il semble bien avoir prêté quelques-uns des traits de sa propre adolescence. En fait, s'il dispersait son activité entre la Faculté des lettres et la Faculté de droit, c'est que, ni dans l'une ni dans l'autre, il n'avait trouvé de quoi la fixer. Une seule idée le hantait: faire de la littérature. Et ce n'était chez lui vocation ni soudaine, ni tardive : à l'âge de sept ans, la lecture d'un article sur Lamartine lui avait révélé le prestige de la poésie. — Moi aussi, je serai poète, s'était-il écrié dans son ingénuité puérile, sans même savoir au juste ce que ce mot signifiait.

Il tint parole, au moins en partie, puisque ses premiers essais furent des *Proses rythmées*, qui parurent, vers 1891, dans «l'Ermitage». Encore que ces timides ébauches n'occupent dans l'œuvre de Boylesve qu'un rang effacé, il n'est pas inutile de les signaler, ne fût-ce que pour expliquer ce charme de poésie, discrète, mais foncière, dont s'agrémenteront, par la suite, ses romans. S'il n'eût écouté, d'ailleurs, que les impulsions de sa nature, sans doute eût-il poussé plus loin ses essais poétiques; mais on était à cette époque en plein mouvement symboliste, et le tempérament de Boylesve s'accordait mal avec la forme de poésie mise en honneur par la nouvelle école. Il ne s'obstina point et se tourna vers le roman. *Le Médecin des dames de Néans*, publié en 1896, fut sa première œuvre : elle retint tout de suite l'attention des lettrés et gagna leur estime. Mérite d'autant plus rare que Boylesve ne faisait partie d'aucun groupe et avait adopté déjà cette attitude réservée et un peu distante qui l'a tenu jusqu'ici en dehors de toutes les coteries et de toutes les chapelles. Encouragé par ce succès, Boylesve persévéra dans la voie où il s'était d'abord engagé par dépit de ne pouvoir réaliser son rêve d'enfant et, dès lors, son œuvre ne comptera plus que des romans.

Il publia successivement : *les Bains de Bade* (1896), « petit roman d'aventures galantes et morales », où l'aimable libertinage des conteurs du XVIIIe siècle s'allie aux traditions plus gaillardes des conteurs de la Renaissance; *Sainte-Marie-des-Fleurs* (1897), œuvre d'exaltation lyrique, pleine de sincérité et de jeunesse; *le Parfum des îles Borromées* (1898), roman de passion; *Mademoiselle Cloque* (1899), *la Becquée* (1901), où, avec une sobriété voulue d'imagination et d'expression, l'auteur a voulu fixer quelques traits des mœurs provinciales; *la Leçon d'amour dans un parc* (1902), qui, par sa fantaisie narquoise, contraste singulièrement avec les œuvres précédentes, encore que sous le badinage perce une discrète mélancolie; *l'Enfant à la balustrade* (1903), qui nous ramène à la vie de province et pose « le douloureux conflit de l'idéalisme de l'enfance avec les relativités nécessaires ou la comédie de notre vie de relations »; puis *le Bel-Avenir* (1905), roman d'ironie malicieuse, empreint d'un optimisme amusé, auquel succèdent deux romans douloureux : *Mon amour* (1908) et *le Meilleur Ami* (1909), tout vibrants de passion profonde et d'émotion grave. Après *la Poudre aux yeux* (1909) et *la Marchande de petits pains, la Jeune Fille bien élevée* et *Madeleine jeune femme* (1912), nous font assister à l'étouffement, dans une âme jeune et ardente, de tous les instincts, de toutes les aspirations, sous la pesée progressive et inconsciemment cruelle de l'éducation bourgeoise. Enfin, la guerre a fourni à Boylesve, dans *Tu n'es plus rien* (1917), l'occasion d'étudier les modifications apportées par les événements à nos façons ordinaires de sentir et de juger et de noter comment nos sentiments individuels et égoïstes se sont fondus dans l'immense émotion collective.



Opéra-Comique (de Paris), construit par Louis Bernier sur l'emplacement de l'ancien, dit *Salle Favart*, incendié le 25 mai 1887. (Ce nouvel Opéra-Comique fut inauguré le 7 décembre 1898.)

Ce qui frappe, tout d'abord, quand on embrasse ainsi d'un coup d'œil d'ensemble l'œuvre de Boylesve, c'est sa diversité : fantaisie, émotion, tristesse douloureuse et ironie narquoise, amertume, sourire, caprices d'imagination ou minuties d'observation précise, tous les genres s'y mêlent, tous les tons s'y confondent. Et cela déconcerte un peu. En général, le public réserve sa faveur aux artistes qui, ayant adopté un genre ou une manière, s'y maintiennent; avec ceux-là, du moins, pas d'imprévu : on est sûr de les reconnaître sans peine, et notre vanité, qui y trouve son compte, leur sait gré de favoriser la sûreté de nos jugements. On se méfie, au contraire, d'un auteur qui se montre trop divers et dont chaque œuvre nouvelle exige un nouvel effort d'adaptation. Boylesve, pour cela, ne sera jamais populaire. De plus, en France, nous gardons toujours l'empreinte du vieil esprit classique, qui, superstitieux à l'excès d'ordre et de clarté, a prétendu établir des cloisons entre les genres, sans voir que

la réalité, infiniment plus complexe, déborde ces cadres trop étroits et qu'une littérature ne peut s'astreindre à ces règles sans s'éloigner de la vie.

Boylesve, au contraire, a voulu serrer la réalité du plus près possible, et ce n'est pas sa faute si, dans la vie courante, le tragique et le comique se heurtent souvent; si, dans les conjonctures les plus tristes, il surgit parfois un incident, un détail, qui fait sourire et atténue l'émotion. En outre, si respectueux qu'il soit de son art — et nul moins que lui n'a sacrifié au souci de popularité — Boylesve estime, cependant, que l'artiste ne doit pas être asservi à l'art, mais qu'il doit, au contraire, plier celui-ci à l'expression de sa personnalité totale. Chacun de ses livres nous révèle un aspect de lui-même, et il n'est pas moins sincère quand il s'exalte dans *Sainte-Marie-des-Fleurs* que lorsqu'il raille dans le *Bel-Avenir*, ou qu'il badine dans *la Leçon d'amour*.

D'ailleurs, à y bien regarder, cette diversité est plus apparente que réelle, et il n'est pas malaisé, pour peu qu'on s'y attache, de retrouver dans l'œuvre du romancier une unité véritable. Déjà, son premier livre, *le Médecin des dames de Néans*, contient tous les autres en substance. Le tableau de cette vie de province si déprimante, qui verse dans les âmes son affadissement et les rend incolores et assoupies, sera repris dans *Mademoiselle Cloque, la Becquée, l'Enfant à la balustrade;* cet asservissement des esprits au « souci du convenable », que déplore le médecin Grandier, n'est-ce pas aussi déjà le thème de *la Jeune Fille bien élevée?* Quant à l'ardente sentimentalité du jeune Septime, dont l'amour pour Mme Durosay s'exalte jusqu'à la passion et au suicide, nous le retrouverons, avec de simples différences de nuances, chez les héros de *Sainte-Marie-des-Fleurs*, du *Parfum des îles Borromées*, de *Mon amour*. Il n'est pas jusqu'à *la Leçon d'amour dans un parc* qui, dans son dénouement, ne présente une analogie singulière avec *le Médecin des dames de Néans*. Il serait facile de prolonger ces rapprochements, de montrer comment *Mon amour* n'est qu'une transposition de *Sainte-Marie-des-Fleurs* ou comment *la Jeune Fille bien élevée* avait eu sa première incarnation dans la nièce de Mlle Cloque. Tous les romans de Boylesve reposent donc sur un fonds identique d'observations, d'idées et de sentiments : seuls diffèrent les plans respectifs, où sont présentés ces sentiments et ces idées.



René Boylesve.

Un autre caractère commun de ces ouvrages est non pas l'absence d'intrigue, mais l'indifférence de l'auteur à ce qu'on appelle la *situation*. « Je veux, dit-il dans une de ses préfaces, m'amuser librement des petits incidents invariables et même médiocres, sachant de longtemps que rien de ce qui touche les hommes n'est jamais bien nouveau ni tout à fait fameux. » Boylesve ne recherche donc pas de grands sujets; les menus faits de la vie courante lui suffisent. Un homme qui aime et qui souffre, voilà *Mon amour*. Les intrigues qui, à l'occasion de la reconstruction d'une église, mettent aux prises les divers clans d'une petite ville, tel est le sujet de *Mademoiselle Cloque;* l'imprudent achat d'une maison par un notaire, à qui l'envieuse malignité d'une société provinciale fait chèrement payer son humble ambition, voilà le drame que contemple *l'Enfant à la balustrade*. La forme de ces romans est exactement appropriée à leur sujet : point de longs développements, nulle rigueur de composition, mais une série de petites scènes juxtaposées, entre lesquelles évolue librement, parfois même avec caprice, l'action principale. Ce procédé, où l'on pourrait démêler une influence des Goncourt, enlève au récit de son ampleur; il lui confère, par contre, plus de vie et concourt à produire une impression plus exacte de réalité.

Les milieux que Boylesve peint de préférence sont ceux de la bourgeoisie moyenne et, plus particulièrement, ceux de la bourgeoisie provinciale. Ses héros mêmes ne sont pas d'une autre essence; ils ne se distinguent de leur entourage que par leur sensibilité qui est extrême et leur délicatesse d'âme qui est infinie. Cette disposition affective détermine, il est vrai, chez certains d'entre eux, des révoltes contre une vie trop prosaïque et trop mesquine; mais, pour la plupart, ils se soumettent sans murmure et s'attachent seulement, comme l'exquise Mlle Cloque, à quelque chimère puérile où se satisfait leur besoin d'idéal. Ces dernières figures, d'un modelé moins accusé, qui semblent s'enfoncer dans leur cadre, au lieu de s'en détacher, sont beaucoup plus intéressantes; à les peindre, Boylesve a révélé toute la richesse de son tempérament et la souplesse de son art.

Le poète se trahit précisément dans cette sensibilité affinée qu'il prête à ses personnages et qui n'est au fond que la sienne propre : hommes et femmes ont une égale délicatesse de nerfs et d'âme, et l'on sent que l'auteur vibre avec eux, qu'il partage les inévitables souffrances que la réalité inflige à ces êtres d'exception; car, tous, dans leur impuissance à réaliser leur rêve, sortent meurtris de l'épreuve, et c'est une impression douloureuse qui se dégage de l'ensemble des romans de Boylesve. Une seule fois, dans *le Bel-Avenir*, le romancier a modifié sa conception : il s'est plu à présenter la revanche de la fantaisie et de la nonchalance sur le prosaïsme ambiant et à montrer comment la destinée capricieuse s'amuse parfois à déjouer les laborieux calculs de la vanité bourgeoise. Mais, par le contraste même qu'il offre, ce roman, tout d'ironie, ne fait ressortir que davantage le caractère mélancolique et poignant du reste de l'œuvre.

Cette mélancolie, cependant, n'a rien d'indiscret. Malgré la compassion qu'il marque à ses héros, Boylesve ne s'interdit pas de regarder la vie avec des yeux amusés. L'acuité de son observation, à laquelle rien n'échappe, lui fait saisir dans les situations les plus pénibles un élément d'indifférence ou de ridicule qu'il n'a garde d'omettre. Ainsi, sous son émotion, perce une ironie constante, qui, loin de nuire, d'ailleurs, à l'impression d'ensemble, la rend seulement plus exacte, plus proche de la vie. Nul n'a mieux décrit l'atmosphère accablante des petites villes et les petites âmes qui y mènent une chétive existence, ouatée de calme et d'ennui. Par là, Boylesve est un réaliste, dans le vrai sens du terme; car, s'il n'est nullement romantique, bien qu'il ait décrit la passion dans ce qu'elle a de plus douloureux et de plus violent, il ne se rattache pas davantage au naturalisme, malgré son souci de signaler les mesquineries de l'existence. Son tour d'esprit l'apparenterait plutôt à certains romanciers anglais, à un Dickens, par exemple, si l'on ne se rappelait que cet art de l'observation précise est de la meilleure tradition française, celle d'un La Bruyère, d'un Montesquieu, d'un Voltaire.

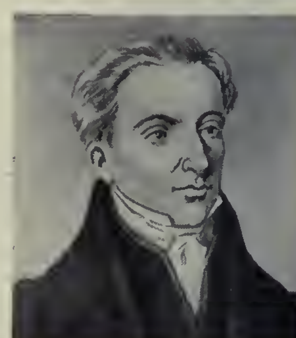
En définitive, la personnalité de Boylesve est un composé heureusement tempéré de sensibilité et d'ironie; celle-ci, même, à bien l'examiner, dérive directement de celle-là. C'est parce que les moindres choses l'affectent que Boylesve les note et les détaille : au fond, son ironie n'est que la revanche de sa sensibilité, exaspérée par les mesquineries qui l'obsèdent. Cette union de deux caractères, en apparence si disparates, mais qui, chez lui, se fondent si intimement qu'on ne saurait démêler le passage de l'un à l'autre, c'est précisément ce qui donne au talent de Boylesve ce charme délicat et prenant qui est en somme sa principale caractéristique. — Boylesve a été reçu solennellement à l'Académie française, le 20 mars 1919. (V. p. 765.) — F. Ouirano.

Capodistrias (**Capo d'Istria**), AVANT LA RÉVOLUTION GRECQUE, par S.-Th. Lascaris. — La bibliographie que l'auteur a eu soin de placer en tête de son ouvrage montre, en même temps que la sérieuse étendue de ses recherches, leur trop étroite limite. S.-Th. Lascaris n'est, d'ailleurs, pas entièrement responsable de l'insuffisance de sa documentation; la guerre l'a, en effet, empêché d'étudier sur place les documents allemands et russes. Il s'est donc contenté de dépouiller les ouvrages français et grecs; peut-être aurait-il pu faire mieux et compulser, en même temps que divers volumes publiés par la Société impériale d'histoire de Russie, les archives du ministère des affaires étrangères français. Il y aurait certainement trouvé des précisions utiles sur plusieurs points, notamment sur le rôle de Capodistrias de 1814 à 1822, alors qu'il est le véritable ministre des affaires étrangères d'Alexandre Ier. Tel quel, le livre est intéressant, car il met en pleine lumière un homme qui exerça sur la politique européenne une influence prépondérante en diverses circonstances et qui fut pour la France un ami des heures critiques.

Né à Corfou le 11 février 1776, Jean Capodistrias (orthographe adoptée par son biographe et conforme, dit-il, au nom grec) est issu d'une famille dont les origines remontent au XIIIe siècle. L'empereur Frédéric II avait octroyé le comté de Justiniapolis à un de ses soldats, lequel avait, selon l'usage, adopté le nom de sa capitale, Capo d'Istria. Après une longue éclipse, on retrouve un Capodistrias à Corfou au XVIe siècle; ses descendants entrent tour à tour au service de la Sérénissime République de Venise. Cependant, à la veille de la Révolution, il n'est pas facile de faire à Corfou des études bien sérieuses. Jean Capodistrias est donc envoyé, en 1794, à Padoue; il y travaille la médecine, tout en suivant avec un intérêt passionné la marche des événements qui rapidement bouleversent la péninsule et le monde. Déjà, il élabore la doctrine politique à laquelle il restera fidèle toute sa vie; il condamne aussi bien les vieilles tyrannies, celle de Venise, par exemple, que le despotisme militaire, qu'il reproche à Bonaparte dès 1796. Il rêve d'un état de choses semblable à celui que les Constituants français ont cherché à instaurer; il est déjà presque en état de s'entendre avec l'élève de La Harpe, le tsarewitch Alexandre. Cependant, quand il rentre à Corfou, au lendemain du traité de Campo-Formio, il trouve sa petite patrie en proie à la plus complète anarchie; la paix signée par Bonaparte et Cobenzell annexe les îles Ioniennes à la République française! Tandis que les vieux aristocrates, serviteurs de Venise, sont jetés en prison, le père de Capodistrias, entre autres, celui-ci évite de prendre parti et s'adonne tout entier à la médecine. Mais cette profession accomplie avec zèle pousse vite son homme : le jeune docteur de vingt ans est déjà une manière de personnage, quand, le 5 mars 1799, la flotte russo-turque mouille devant Corfou, que les Français abandonnent. Il se rallie d'autant plus volontiers au nouveau régime que son père fait partie du Conseil suprême et négocie à Constantinople un *modus vivendi* qui doit assurer aux Sept-Iles une liberté relative.

En 1801, alors qu'il atteint ses vingt-cinq ans, Jean Capodistrias reçoit sa première mission officielle; il inspecte l'île de Céphalonie, où une sorte de vendetta corse divise en deux camps irréconciliables les quelques milliers d'habitants. Il a pour tout appui une armée de 250 hommes : cependant, voyant qu'il ne peut convaincre les Anilos ni les Métaxas, il n'hésite pas à attaquer leurs chefs. André Métaxas est fait prisonnier, envoyé à Corfou, et, tout aussitôt, l'émeute s'apaise : l'énergie du jeune commissaire a suffi à rétablir l'ordre.

Reconnue par la France au traité d'Amiens, la république des Sept-Iles, quoique placée sous la suzeraineté du Sultan, n'allait pas tarder à tomber sous le protectorat russe. Prétextant les troubles causés par l'organisation constitutionnelle du nouvel Etat, Alexandre Ier envoyait une escadre dans les eaux de Corfou, où elle mouillait le 20 août 1802. C'est un Ionien, le comte Mocenigo, que le tsar avait délégué pour le représenter et rétablir un ordre de choses également favorable aux Sept-Iles et à la Russie : le plénipotentiaire russe fit aussitôt choix du président du Sénat, « prince de la République », Spiridion Théotoki, et de Jean Capodistrias, pour l'aider dans cette tâche.



Capodistrias (ou Capo d'Istria).

Après un nouveau voyage à Céphalonie, celui-ci, rentrant à Corfou, fut nommé par le Sénat dirigeant « ministre du pouvoir exécutif pour toutes les branches de l'administration », puis secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, la marine, le commerce. Tout au soin d'instituer pour son pays un régime administratif stable, le nouveau ministre, ayant appris la rupture de la paix d'Amiens, fit proclamer la neutralité de la jeune république. Quelques mois plus tard, le 5 décembre 1803, il n'était pas peu fier d'avoir contribué à l'adoption d'une Constitution qui, tout en établissant un pouvoir exécutif ayant l'initiative des lois, garantissait les libertés individuelles plus explicitement que les autres constitutions alors en vigueur en France ou en Italie. Un certain article 7, remarque Th. Lascaris, ne donnait-il pas le droit de vote, généralement réservé aux électeurs possédant un certain revenu, aux correspondants de l'une des premières académies de l'Europe, devançant ainsi d'un demi-siècle, ou presque, les libéraux du règne de Louis-Philippe!

Quelque bonne que fût la Constitution corfiote, elle ne pouvait, à l'aube de la nouvelle coalition européenne, assurer la paix et l'indépendance à la jeune république. La Russie exigeait du gouvernement dont Capodistrias était sinon le chef officiel, du moins le membre le plus actif, la reconnaissance d'un véritable protectorat; celui-ci s'inclinait, sentant que, si la Russie retirait sa main puissante, Napoléon ferait aussitôt sentir la sienne, plus puissante encore. Déjà, en 1807, l'Empereur trouve en Ali de Janina un allié précieux qui se prépare à envahir l'île Sainte-Maure. Capodistrias lance un appel pressant à tous les Ioniens et entre à cette occasion en rapport avec des Hellènes, qu'il retrouvera plus tard, aux jours des luttes pour l'indépendance grecque. Mais Ali-pacha n'a pas le temps de mettre ses projets à exécution : le traité de Tilsit attribue les Sept-Iles en toute propriété et souveraineté à l'empereur des Français.

Capodistrias se trouve alors à une de ces heures graves où le parti à prendre importe, en même temps

qu'à soi à tout un peuple. Napoléon lui offre une place à son conseil d'Etat et, sans doute, une part importante au gouvernement de sa patrie d'origine; méfiant, le Corfiote refuse et préfère s'expatrier, pour répondre à l'appel de l'empereur de Russie. Se fût-il rangé du parti de la France, qui peut dire si un tel homme, soutenu par la puissance de Napoléon, n'eût pas, dès 1808, émancipé du joug turc l'hellénisme renaissant?

En janvier 1809, Capodistrias arrivait à Saint-Pétersbourg et était attaché au ministère des affaires étrangères, alors dirigé par le comte Romanzoff; en cette même année, curieuse coïncidence, entrait également au service du tsar le prince Ypsilanti.

Après un premier séjour de deux ans à la cour, pendant lequel il put tout à loisir s'initier aux secrets de la politique russe, sans, toutefois, être admis dans les confidences du souverain, Capodistrias eut la bonne fortune, au mois de septembre 1811, d'être envoyé à Vienne auprès du comte Stakelberg. Spécialement chargé de la correspondance d'Orient, il se trouva amené à étudier, à rectifier les projets de l'amiral Tchitchagoff, commandant en chef de l'armée qui devait soulever contre la France les peuples d'Illyrie et du Monténégro. Son expérience fut particulièrement précieuse en ces circonstances délicates; il fut envoyé au quartier général de l'amiral en qualité de chef de sa chancellerie diplomatique: il décida de conduire l'expédition non plus sur l'Adriatique, mais sur Constantinople. Les succès de Napoléon durant l'été de 1812 obligèrent Alexandre à rappeler dans le Nord l'armée de Tchitchagoff; Capodistrias suivit son chef, resta attaché à la personne du successeur de Tchitchagoff, Barclay de Tolly; mais il continua à correspondre directement avec les agents russes dans l'empire ottoman, ne perdant jamais de vue son ancienne patrie. Ses rapports étaient déjà fréquemment passés sous les yeux de l'empereur, quand celui-ci, l'ayant rencontré quelques jours avant la bataille de Leipzig, fut séduit par sa manière d'être, la tournure très fine de son esprit et, subitement, le prit en particulière affection: quand le quartier général russe parvint à Francfort-sur-le-Mein, le tsar fit appeler le Corfiote et lui dit:

> Vous aimez les républiques, je les aime aussi; il s'agit d'en sauver une que le despotisme français asservit. C'est de la Suisse qu'il est question.

Ainsi, sans plus de préambule, Alexandre confiait-il à Capodistrias la mission non seulement d'aller sauver les libertés helvétiques du joug français, qui, à ce moment, n'était plus dangereux, mais de contre-balancer l'influence de l'envoyé autrichien qui venait de recevoir de Metternich l'ordre de soutenir les efforts des aristocrates bernois. Or, dans cette querelle intérieure, le tsar était résolu à prendre le parti des cantons démocrates, guidé qu'il était en cette affaire par son précepteur, le Vaudois La Harpe, auquel il écrivait le 4 janvier 1814:

> J'envoie auprès de la Diète un M. Capo d'Istria, homme très recommandable par sa probité, sa délicatesse, ses lumières et ses vues. Il est de Corfou, par conséquent républicain; c'est la connaissance de ses principes qui me l'a fait choisir.

Ainsi était-ce grâce à ses principes républicains que l'ancien membre du gouvernement des Sept-Iles saisissait la confiance de l'autocrate de toutes les Russies. Il nous a semblé que les débuts de la fortune de ce Corfiote n'étaient guère connus; Th. Lascaris les a racontés agréablement: le récit de la mission de Capodistrias en Suisse, quoique moins neuf, est moins clair.

Lebzeltern, représentant autrichien, et Capodistrias partirent ensemble pour la Suisse, déguisés en marchands; cependant, apprenant que le Grand Conseil helvétique allait proclamer la neutralité de la République, ils notifièrent aussitôt leur arrivée au landamman Reinhart. Mais, quand ils arrivèrent à Zurich, le 21 novembre, la Diète avait déjà fait cette proclamation, contrecarrant ainsi les projets de la coalition qui consistaient à contourner la barrière du Rhin et à traverser quelques cantons suisses pour atteindre la France. En vain La Harpe protesta-t-il auprès de son maître contre la violation de la neutralité helvétique: Alexandre ne put vaincre la résistance de ses conseillers militaires et de ses alliés: on profita d'un voyage qu'il fit à Carslruhe pour décider le passage du fleuve à Bâle.

« Vous m'avez fait un mal irréparable », déclara-t-il solennellement à Metternich, quand il apprit qu'on avait passé outre à ses objurgations.

Au reste, Capodistrias l'avait-il mal servi durant toutes ces négociations: il avait contresigné la note rédigée par Lebzeltern, destinée à légitimer auprès de la Diète l'entrée des troupes alliées en territoire neutre. Il semble, pourtant, qu'Alexandre ne lui en voulut pas de cette condescendance. L'essentiel de la mission du Corfiote était, aux yeux du tsar, de faire prévaloir en Suisse une Constitution libérale et démocratique en réduisant l'opposition des Bernois. A cette tâche, qui, pour lui, n'était point nouvelle, Capodistrias s'attela avec ardeur; le mémoire qu'il présenta le 21 avril 1814 à la Diète fut pris en sérieuse considération; le pacte fédéral qui fut adopté l'année suivante s'inspira très ouvertement des principes émis par le représentant d'Alexandre.

Cependant, les affaires suisses n'étaient pas encore terminées que l'empereur rappelait auprès de lui Capodistrias, en qui il mettait peu à peu toute sa confiance; Nesselrode restait son secrétaire d'Etat, mais Capodistrias devenait son principal porte-parole. Au reste, le 29 septembre 1815, avant de quitter Paris, Alexandre Ier donnait à son favori du moment un titre égal à celui de Nesselrode: le ministère des affaires étrangères eut pendant sept ans deux chefs, dont les idées personnelles n'étaient pas précisément semblables.

Lors des négociations qui précédèrent et suivirent la signature du traité de Paris, Capodistrias fut, avec Pozzo di Borgo, un des seuls défenseurs des droits de la France. C'est lui qui décida Alexandre à s'opposer aux exigences prussiennes et soutint victorieusement les efforts du duc de Richelieu.

Il fut moins heureux dans la lutte qu'il entreprit avec la diplomatie anglaise pour obtenir l'indépendance des îles Ioniennes: si l'article 1er de la Convention du 6 novembre 1815 stipulait que les Sept-Iles formeraient « un seul Etat libre et indépendant », l'article 2 ajoutait: « Cet Etat sera placé sous la protection exclusive de S. M. britannique »: indépendance très relative, comme on voit!

Il serait trop long de suivre Capodistrias dans sa carrière ministérielle de 1815 à 1822, car ce serait esquisser toute la politique extérieure de cette époque. Pas une question d'importance dont le secrétaire d'Etat de l'empereur ne se soit occupé: évacuation progressive du territoire français, constitutions allemandes, affaires d'Espagne et d'Italie; Th. Lascaris, dans les deux derniers chapitres de son étude, détermine le rôle du Corfiote dans toutes ces négociations et durant les congrès où elles se poursuivirent. Mais, comme il était naturel, ce furent bientôt les affaires grecques qui absorbèrent sa pensée et son cœur: il rêvait de faire du tsar le libérateur des opprimés, l'émancipateur de sa grande patrie, la Grèce. Or, Alexandre n'était plus, en 1820, le libéral de 1802, ni même de 1812; l'emprise de Metternich, de Nesselrode, d'Aracktcheieff se faisait chaque jour plus forte sur son esprit: hanté par la crainte des révolutions, l'ancien élève de La Harpe, qui avait naguère choisi Capodistrias pour ses convictions républicaines, le craignait lors des congrès de Troppau ou de Laybach, en raison de ces mêmes convictions. Le jour où il se rendit compte qu'Alexandre, loin d'aider les Grecs à secouer le joug ottoman, était résolu à laisser l'Autriche écraser les révoltés, Capodistrias présenta sa démission. « A votre place, j'aurais dit et agi comme vous, lui répondit le tsar, mais, à la mienne, il m'est impossible de changer de résolution ».

En apprenant la nouvelle de cette retraite, qu'Alexandre ne fit rien pour adoucir, Metternich exulta: « Le règne de Capo d'Istria est passé; c'est un homme mort, et je ne crains ni les morts ni les revenants », écrivit-il le 25 juillet 1822, allant un peu vite en besogne. Si le ministre grécophile de l'empereur Alexandre était mort, l'ardent avocat de la cause hellénique était encore bien vivant. Peut-être déterminera-t-on, quelque jour, la part qu'il a prise à l'œuvre de la résurrection grecque. — Pierre RAIN.

Charpy (Augustin-*Georges*-Albert), ingénieur français, né le 1er septembre 1865 à Oullins (Rhône). Après avoir fait ses études au lycée de Lyon, il suivit les cours de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis et entra à l'Ecole polytechnique en 1885. En 1887, il restait à l'Ecole comme préparateur du cours de chimie, en même temps qu'il professait à l'école Monge. En 1892, il passa sa thèse de doctorat ès sciences physiques avec un intéressant travail sur les propriétés des solutions salines: il cherchait à rattacher les variations de volume et de densité des solutions salines à celles des points de congélation ou des tensions de vapeur. La même année, il était attaché comme ingénieur au laboratoire central de la marine; ce fut là qu'il commença ses premiers travaux de chimie industrielle. Il étudia d'abord la trempe des aciers et établit la corrélation qui existe entre le phénomène de recalescence et les propriétés mécaniques dues à la trempe; il a indiqué des méthodes de trempe systématiques, permettant d'obtenir à coup sûr des résultats voulus, au lieu d'opérer empiriquement et de n'atteindre ces mêmes résultats qu'exceptionnellement. C'est pour effectuer ces travaux qu'il a imaginé le *four électrique à tube réfractaire et résistance de platine* qu'on emploie couramment aujourd'hui. En 1893, il a effectué l'examen microscopique du laiton qui est employé pour la fabrication des douilles de canons à tir rapide et montré que cette fabrication peut être réglée d'après ce mode d'observation. En 1897 et 1898, il a fait également l'étude micrographique des alliages et en particulier des alliages eutectiques; il a également étendu ses recherches aux alliages ternaires et aux alliages blancs dits *antifriction*. C'est encore au Laboratoire central de la marine qu'il a étudié l'emploi des crushers pour la détermination des pressions produites par les explosifs, travaux qui furent couronnés par l'Académie des sciences en 1898. A cette date, il fut engagé comme ingénieur à la Compagnie des forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons; en 1903, il était nommé directeur des usines Saint-Jacques à Montluçon, en 1906, directeur des Etablissements du Centre et, enfin, en 1916, sous-directeur technique de la compagnie. Durant toute cette période, il a effectué, soit seul, soit avec divers collaborateurs, d'importantes recherches, dont la plupart ont trouvé immédiatement leur application industrielle, et la contribution qu'il apporta à l'étude des aciers peut être considérée comme des plus importantes.

Ce n'est là, toutefois, qu'une faible partie de ce que doit à G. Charpy l'industrie française. Ce qu'il convient de dire, c'est l'impulsion scientifique qu'il s'est efforcé de donner à l'industrie métallurgique; dans les nombreuses conférences et rapports qui lui sont dus, dans les articles et notes qu'il a publiés dans les Revues scientifiques françaises, il a toujours préconisé l'emploi des méthodes scientifiques. A côté de l'usine et ne faisant qu'un avec elle, il a lui-même créé et organisé des laboratoires et, sous son impulsion, les procédés empiriques, les tours de main, les secrets d'atelier, avec toute l'incertitude qu'ils comportent, ont disparu de plus en plus, pour faire place à des méthodes rigoureusement scientifiques, qui non seulement ont simplifié le travail, mais encore ont permis d'arriver aussi sûrement que possible au résultat.



Georges Charpy.

D'ailleurs, la nouvelle situation de G. Charpy comme ingénieur d'une grande Société métallurgique française lui donnait toutes facilités pour étudier un grand nombre de problèmes spéciaux et, aussi, pour étendre à la pratique des ateliers les procédés de laboratoire.

En 1900, il commença une série d'études sur l'équilibre des systèmes fer-carbone; avec la collaboration de L. Grenet, il a montré que le mélange fer et graphite constitue la forme la plus stable de ces systèmes, et il a établi le rôle du silicium dans les transformations. Il a déterminé les conditions dans lesquelles le graphite peut se séparer par recuit dans une fonte blanche; il a montré plus tard, avec A. Cornu, que ces conditions étaient les mêmes pour la séparation du graphite dans les aciers peu carburés, et il a établi la courbe de solubilité du carbone dans le fer solide. En 1903, avec L. Grenet, il a effectué une longue série de déterminations relativement aux points critiques des aciers. Tous ces travaux ont apporté au diagramme fer-carbone de remarquables précisions. D'ailleurs, G. Charpy n'a pas laissé de côté l'étude purement chimique de la question; il a publié, soit seul, soit avec la collaboration de S. Bonnerot (1910), plusieurs mémoires sur la cémentation. Il a montré que « la carburation du fer était produite non par une dissolution directe du carbone dans le fer, mais bien par réaction sur le métal d'un gaz qui, dans la plupart des cas, est de l'oxyde de carbone ». Il a également étudié l'action de l'oxyde de carbone sur les différents métaux susceptibles d'intervenir en métallurgie: le chrome, le manganèse, le nickel et leurs oxydes, et il a établi, avec la collaboration de Bonnerot, que, dans la réduction de l'oxyde de fer, l'action du carbone est nulle et que l'oxyde de carbone seul intervient. Il a été ainsi conduit à étudier les gaz occlus dans les aciers et qui se dégagent quand ceux-ci sont chauffés dans le vide, et aussi la formation de l'azoture de fer et l'osmose de l'hydrogène à travers l'acier à différentes températures.

Il a donné une nouvelle préparation de l'oxyde graphitique et effectué la séparation du carbone dans les fontes blanches sous l'influence de fortes pressions. Il a constaté que le carbure se sépare à l'état de graphite sans formation de diamant. Citons encore ses travaux sur les propriétés magnétiques des aciers doux, employés dans la construction de machines électriques, sur les alliages légers d'aluminium, sur les alliages monétaires, sur la maladie de l'écrouissage dans l'acier, etc. On doit également à G. Charpy de nombreux travaux sur les essais mécaniques des métaux, en particulier sur le travail absorbé par la rupture par choc. Il a imaginé, à cet effet, les appareils appelés *moutons-pendules* et, avec la collaboration d'A. Cornu, il est arrivé à



Pose de la dernière couche de rondins sur un P. C. (Poste de commandement.)



Un chantier d'aiguisage de piquets, à proximité du front.

donner à cette épreuve de la *fragilité* un degré de certitude aussi rigoureux que celui des autres épreuves usuelles.

Les travaux de G. Charpy ont été publiés dans les comptes rendus de l'Académie des sciences et dans diverses revues et journaux scientifiques; il a publié à part : *Leçons de chimie à l'usage des élèves de mathématiques spéciales* (en collaboration avec H. Gautier) [Paris, 1892, 5e édition, 1912]; *Abrégé de chimie générale*, de Ostwald (traduit de l'allemand, Paris, 1893); *les Gaz de l'atmosphère*, de Ramsay (traduit de l'anglais, Paris, 1895); *Conditions et essais de réception des métaux* (Paris, 1917). Enfin, il a rédigé dans le *Traité de chimie minérale*, de Moissan, les chapitres sur la métallurgie du fer et les alliages de cuivre. En 1913, l'Académie des sciences l'avait nommé correspondant pour la section de chimie ; le 23 décembre 1918, il fut élu membre titulaire pour la nouvelle division des *Applications de la science à l'industrie*. — G. Boucheny.

Dampt (Jean-Auguste), sculpteur français, né à Venarey (Côte-d'Or) le 6 mars 1853. La ville de Dijon lui accorda une bourse pour suivre les cours de l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il eut pour maîtres Jouffroy et P. Dubois. Il remporta le second grand prix de Rome en 1877 et débuta, deux ans après, au Salon avec un marbre, *Ismaël*, qui lui valut une médaille de seconde classe. Il obtint une première médaille en 1881 avec le *Saint Jean-Baptiste* qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg. Après ces brillants débuts, Dampt partit pour l'Italie, et c'est à Naples qu'il apprit à exécuter les bronzes à cire perdue. Il s'empressa d'user de ce procédé, et un buste exécuté de cette manière figura au Salon de 1883. Il n'abandonnait, cependant, pas le marbre et, l'année suivante, sa *Mignon chantant la patrie* le faisait désigner parmi les lauréats des bourses de voyage. L'artiste en profitait pour visiter l'Espagne et le Maroc, et c'est de là qu'il rapportait le sujet d'une nouvelle cire perdue : *Avant la fantasia* (1886).



J.-A. Dampt.

Mais Dampt était particulièrement épris des belles matières, et l'on peut dire que tout, ou à peu près tout ce qui se peut sculpter, a été mis à profit par lui. En 1888, il essaye de l'ivoire; en 1891, il revient au bronze avec une *Bacchante;* en 1894, il allie l'acier, l'ivoire et l'or dans son charmant petit groupe : *la Fée Mélusine et le Chevalier Raymondin*. Dampt travaille toutes ces matières avec une préciosité de joaillier, et son art arrive ainsi à beaucoup de délicatesse. Les formes gracieuses de la fée sont amoureusement modelées dans la matière blanche et s'opposent, dans un heureux contraste, aux formes, plus roides de l'armure d'acier du chevalier. On surprend en ces petites œuvres le secret de la personnalité de l'artiste : un grand raffinement de l'esprit, allié à un goût rare du métier manuel. Dampt est épris du mystère des légendes; en même temps, c'est un ouvrier excellent, qui sait tirer de toutes les matières une forme agréable à l'œil.

Avec le buste de *P.-A. Dagnan* (1896), le sculpteur se met à employer l'argent; et, dès lors, les œuvres se succèdent, exécutées avec les moyens et les matériaux les plus divers. Le bas-relief du *Temps passé emportant l'Amour* est en marbre (1898); le *Sphinx* de 1901 est en granit; c'est le bois qui sert au sculpteur, en 1902, pour une tête d'enfant; c'est le marbre rose qui lui sert, l'an suivant, pour un sujet de même nature; un autre buste d'enfant, daté de 1904, sera en ivoire. Tous les marbres sont utilisés par l'artiste : le marbre blanc pour le portrait de la *duchesse de Marchéna* (1907), ou celui de *Mlle J. Dortzal* (1907), le marbre gris pour un *Chevreau* (1907), le marbre noir pour un *Petit chat* (1909), le marbre de Sienne pour un *Chien pékinois* (1914). Dampt a également décoré quelques meubles; sa statue de *Boulle* a pris place à l'Hôtel de Ville; son *Bizet* est au foyer de l'Opéra-Comique. Il faut encore noter, parmi ses œuvres : portrait de *M. Mazeau, sénateur* (1882); *A la forge*, bronze à cire perdue (1885); *Coquette*, marbre (1886); *Diane regrettant la mort d'Actéon* (1887); buste de *Mlle Moreno* (1891); *Au seuil du mystère* (1892); *Figure funéraire*, marbre (1906); *Lapin*, pierre dure (1910); *Louis XIV*, cire perdue (1911). J. Dampt a été élu membre de l'Académie des beaux-arts le 15 février 1919. (V. p. 766.) — Tr. Leclère.



La Fée Mélusine et le Chevalier Raymondin, œuvre de Dampt (1894).

Forêts et la Guerre (les). Exploitation des forêts par l'armée. — L'article publié dans le numéro de janvier 1917 du « Larousse Mensuel » a montré clairement combien notre domaine forestier a souffert de la guerre et la répercussion que doit avoir ce déboisement intensif sur l'avenir de nos forêts. Nous voulons, dans les lignes qui suivent, montrer que l'armée, dès qu'elle a pu le faire, s'est préoccupée de réglementer ce déboisement et de quelle manière elle a procédé pour se procurer les matériaux-bois nécessaires à la défense nationale.

Les dégâts, on le sait, sont dus aux bombardements d'abord, — mais peut-être ces dégâts-là sont-ils les moins considérables, — au pillage éhonté de l'envahisseur, qui, dans les zones occupées, s'est largement approvisionné sur notre domaine forestier, enfin, et surtout, aux exigences constantes des travaux de défense.

En ce qui concerne les zones bombardées et les pays de forêts occupés par l'ennemi, la situation est désastreuse ; car ce que les obus avaient épargné et ce qui pouvait subsister après une exploitation sans scrupule, les Vandales que nous combattions le détruisaient systématiquement, en se retirant, sans même respecter les arbres fruitiers, comme on l'a pu constater lors du fameux « recul stratégique » de Hindenburg.

A présent qu'a sonné l'heure du règlement final et que les Alliés peuvent parler en maîtres de « garanties et de sanctions », les forêts dévastées ne doivent pas, plus que le reste, être oubliées.

Aucun remède, hélas ! n'est d'une application possible, à l'heure actuelle, pour ces malheureuses régions; mais il apparaît dès aujourd'hui que leur reboisement constituera, pour la période d'après-guerre, l'un des problèmes les plus pressants qui se poseront à notre activité.

Restent les déboisements stratégiques. Ils sont, il faut l'avouer, l'un des nombreux effets d'une incomplète préparation à la guerre, d'une insuffisante connaissance des procédés de nos adversaires. Il nous a fallu, en effet, en matière d'approvisionnement en bois, comme en beaucoup d'autres applications de l'activité militaire, faire un apprentissage long et onéreux. Toutefois, ces déboisements hâtifs et déréglés trouvent une excuse, s'il en faut chercher, dans l'idée qu'on s'était faite, en 1914, sur la durée des hostilités : trois mois, six mois devaient suffire pour réduire nos adversaires et, dès lors, il



Des grumes de sciage sont transportées par triqueballes de la coupe vers le lieu d'expédition.



Fabrication du charbon de bois. Charbonniers militaires montant une meule.

ne fallait rien épargner pour abréger ce temps; d'énormes sacrifices étaient nécessaires : il les fallait consentir!

Dès septembre 1914, on s'était trouvé en présence de situations imprévues : le théâtre de la guerre se modifiait; le front se stabilisait après la victoire de la Marne; la guerre en rase campagne, où le troupier français met en valeur tant de qualités, devenait une guerre de tranchées et de boyaux, une guerre souterraine. Pour arrêter les hordes barbares et briser la ruée, il fallait, en hâte, construire des défenses infranchissables : les tranchées succédaient aux tranchées; les abris de bombardement et les postes de commandement se creusaient de toutes parts; les abris à mitrailleuses, les casemates, les emplacements de batteries, puis les immenses et épais réseaux barbelés absorbaient le bois par milliers de tonnes.

A tort et à travers, pour satisfaire sans compter à ces exigences impérieuses, on se mit à abattre des arbres et des taillis qui devenaient pièces de charpente, rondins, piquets ou clayonnages; les scieries, un peu partout réquisitionnées, débitèrent sans relâche les grumes provenant des vieilles futaies, pour fournir de la planche aux charpentiers du front.

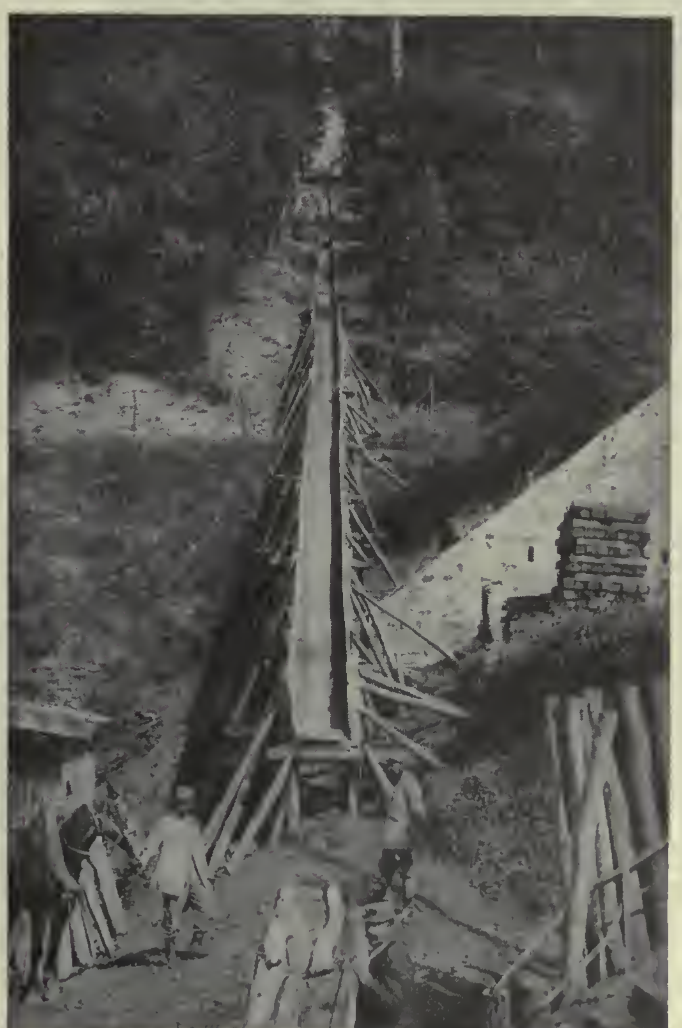
Mais ces amoncellements de matériaux indispensables, tirés uniquement de notre fonds, décimaient les forêts avec une vertigineuse rapidité. La situation devenait difficile, s'aggravait chaque jour un peu plus et, cependant, elle devait se prolonger ainsi plus d'une année avant qu'on y portât remède.

Quand le plus urgent fut fait — et l'histoire dira quelle ardeur, quelle endurance, quelle ténacité déploya le soldat français dans la mise en état de défense de notre sol — quand ces travaux fébrilement conduits furent achevés, on se rendit compte que le déboisement avait porté déjà un coup terrible à l'avenir de nos forêts et qu'à le continuer ainsi sans mesure, on courait à grands pas vers l'anéantissement du domaine forestier. A la requête de l'Administration des eaux et forêts, le haut commandement se préoccupa de ce désastreux état de choses; il faut reconnaître qu'il sut prendre des décisions énergiques et judicieuses.

Au printemps de 1916, beaucoup d'agents forestiers mobilisés, depuis les simples gardes domaniaux jusqu'aux inspecteurs des forêts, furent appelés à constituer, aux armées, des groupements techniques où leurs qualités professionnelles, plus rationnellement utilisées, allaient leur permettre de rendre d'éminents services.

Dans les armées stationnées sur un territoire boisé, une réglementation sérieuse fut mise en vigueur.

Tout d'abord, fut délimitée la zone où devaient se poursuivre les exploitations forestières. Il ne fallait pas songer à comprendre dans cette zone les régions soumises aux bombardements, c'est-à-dire situées derrière la première ligne et, naturellement, très surveillées par les avions. Le travail y était déjà fort pénible pour les auxiliaires du génie ou de l'artillerie, obligés la plupart du temps à n'accomplir leur besogne que de nuit. Ces régions étaient garnies de nos batteries; on y poursuivait avec activité l'établissement de nouvelles et importantes lignes de défense, et l'on conçoit aisément qu'en y multipliant les va-et-vient, même sous bois, on eût gêné, sans grand profit, ces travaux de défense et déclanché infailliblement des bombardements plus intenses.



Une glissoire de 100 mètres de long, par laquelle grumes, rondins et piquets descendaient à proximité d'une voie ferrée. (Le glissage de tel ou tel de ces matériaux cessait au coup de sifflet, lorsque l'amoncellement au pied de la glissoire était jugé suffisant.)

Cependant, même dans ces zones, il fut recommandé aux chefs de corps qui avaient à prélever du bois de s'inspirer des principes de la réglementation afin de ne procéder qu'à des coupes nécessaires et pour fournir dans la mesure du possible aux propriétaires ou services qui le demanderaient tous les renseignements utiles, destinés à faciliter les règlements ultérieurs.

Ainsi, la région d'exploitation s'arrêta en arrière du front à une limite marquée par une ligne de repères fixés (villages, fermes, rivières, ruisseaux, etc.), mais elle n'eut pas de limite dans l'intérieur du pays et, de la zone des Etapes, déborda sur la zone de l'Arrière.

Aux termes des instructions émanant du commandement en chef, l'exploitation forestière fut réglementée de la façon suivante :

Un service forestier, dirigé par un officier de chasseurs forestiers (inspecteur ou conservateur), fonctionnait à côté de la Direction du génie, pour une armée ou un groupe d'armées. Ce service avait sous ses ordres, dans chacune des grandes unités (corps d'armée, corps de cavalerie, division d'infanterie, groupement d'étapes), des services secondaires, à la tête de chacun desquels était placé un sous-inspecteur ou un inspecteur des forêts, ayant à sa disposition un nombre de chasseurs forestiers fixé d'après les disponibilités et l'importance des exploitations.

Les coupes étaient désignées par le service forestier de l'armée, après entente avec l'Administration des eaux et forêts ou avec les communes.

L'enlèvement des produits ne se faisait que sur la production d'un « bon d'enlèvement », indiquant l'unité partie prenante, le nom de la forêt, le nom du propriétaire de celle-ci, la nature du bois façonné, etc. Ces bons ne pouvaient être établis que par les commandants de génie ou des officiers spécialement désignés, et ils devaient correspondre à des travaux prescrits ou autorisés par les généraux commandant les divisions. Le payement des bois (en provenance de forêts particulières) était effectué par le génie pour les bois de défense, par l'Intendance pour les bois de chauffage.

I. Personnel. — Toutes les exploitations de bois faites pour les besoins de la défense nationale furent, sans exception, effectuées à partir de ce moment par les services forestiers avec des troupes mises temporairement à leur disposition. Ces troupes étaient, le plus souvent, des R.A.T. constitués en bataillons ou compagnies d'Etapes ; mais on a parfois fait appel à des troupes combattantes au repos et aussi, pas assez souvent d'ailleurs, suivant nous, à des prisonniers de guerre.

A chacun des détachements de travailleurs il était adjoint un ou plusieurs forestiers (gardes ou sous-officiers), agents techniques agissant comme représentants du chef de service forestier de l'armée, pour le renseigner quotidiennement sur la production des chantiers et ayant pour mission de surveiller l'exploitation elle-même, c'est-à-dire d'assurer le respect de certaines recommandations générales, de veiller notamment à ce qu'il ne soit abattu aucune perche dont la conservation serait précieuse pour l'avenir de la forêt; de conserver les baliveaux et tous les beaux brins d'essences précieuses (chêne, frêne, orme, etc.), de faire rassembler sur des points facilement accessibles les débris de l'exploitation (chutes, ramilles), de manière qu'on en puisse tirer parti, le cas échéant, soit en les livrant à l'armée,

soit en les restituant à l'Administration des eaux et forêts; enfin, de faire évacuer les produits au fur et à mesure de leur fabrication.

Dans chaque chantier, la direction générale était confiée au commandant de compagnie le plus ancien, secondé dans sa tâche par les officiers de compagnie (les compagnies d'Etapes n'avaient que deux officiers, le commandant de compagnie compris). La présence de ces officiers sur le chantier était, d'ailleurs, obligatoire pendant toute la durée du travail, dans le but d'obtenir un rendement maximum.



Installation rapide d'une voie ferrée pour l'enlèvement des produits de la coupe.

Ordinairement, la durée du travail était de 8 à 9 heures en hiver et de 10 heures en été, non compris la durée des trajets d'aller et de retour ni le temps des repas; mais elle n'était pas limitée, cependant, d'une façon absolue et, en cas d'urgence, il pouvait être exigé des hommes un effort plus prolongé encore.

Il n'est pas admissible, disait une note circulaire de l'état-major général, que les militaires des formations de l'arrière affectés aux travaux divers ne s'emploient pas de toutes leurs forces à l'exécution de leurs tâches, tandis que leur camarades de l'avant sont soumis, nuit et jour, aux fatigues, aux intempéries et, de plus, exposent sans cesse leur vie.

Il y a pareil mérite pour tous ceux qui font leur devoir à l'avant ou à l'arrière, mais à condition que chacun apporte à l'accomplissement du devoir toutes les ressources d'intelligence, d'énergie, d'endurance dont il est capable et face le don complet de soi-même dans l'intérêt commun.

L'effectif des travailleurs dans les compagnies d'Etapes devait être maintenu aussi élevé que possible, par réduction au strict minimum des employés divers. Une journée de repos par semaine était accordée aux travailleurs (en principe, le dimanche), pour les travaux de propreté, l'échange des effets, etc.

Le contrôle général des chantiers était exercé en permanence par les commandants de groupements d'Etapes et, temporairement, par des officiers supérieurs du service des Etapes, du service forestier ou de l'état-major.

L'administration des troupes d'Etapes, surtout de celles qui furent affectées au service forestier, ne laissa pas d'être souvent fort compliquée : des compagnies, dispersées et fournissant elles-mêmes parfois des détachements à des exploitations éloignées, se trouvaient ainsi fréquemment isolées, loin de leur chef direct et loin d'un centre de ravitaillement. Il fallut maintes fois adopter ou inaugurer même un *modus vivendi* spécial; c'est ainsi, par exemple, que certaines unités ravitaillées par décade en petits vivres (sucre, café, etc.) devaient trouver sur place la viande et le pain, ou bien demander de la farine à l'Intendance et la faire panifier par un boulanger de la localité la plus voisine; trouver dans les ressources locales la paille de couchage pour les hommes, le foin pour les animaux de trait, ce qui n'était pas toujours facile.

Mais, grâce à l'initiative des commandants de compagnies, ces difficultés inhérentes à la situation furent le plus souvent surmontées.

Au reste, il convient d'ajouter que le haut commandement, reconnaissant l'effort fourni par des hommes âgés, leur accorda des rations alimentaires spéciales (suppléments de café, thé, sucre, etc.). D'autre part, des instructions particulières sur les conditions du travail, les permissions, les repos, l'installation au cantonnement ou au bivouac des troupes d'Etapes furent données aux commandants d'unités de travailleurs. Judicieusement comprises et respectées, elles ont permis de maintenir les compagnies de R. A. T. dans une situation sanitaire très satisfaisante.

II. Produits. — Les produits fabriqués sur les chantiers forestiers de l'armée étaient des *bois de défense*, du *charbon* et du *bois de chauffage*.

Bois de défense. Les bois de défense comprenaient des *grumes de sciage*, des *rondins*, des *perches* et *poteaux*, des *piquets*, des *étrésillons*, des *gaulettes* et, accessoirement, des *fagots*.

Les *grumes* étaient des troncs d'arbres d'un diamètre supérieur à $0^m,28$ au milieu de la longueur et que l'on débitait généralement en tronçons de 4 mètres.

Ces grumes, cubées sur place et numérotées (numéro d'ordre et volume inscrits à chaque extrémité), étaient expédiées aux scieries de l'armée, qui en faisaient des planches, des poutres, des chevrons, des châssis de boyaux, des caillebottis, etc. Parfois, des scieries automobiles pouvaient se rendre en forêt, s'installaient à pied-d'œuvre et débitaient sur place les produits de la coupe, dont elles suivaient l'avancement.



Une scierie militaire (expédition de planches).

Les *rondins* (bois ayant $0^m,15$ à $0^m,28$ de diamètre et tronçonnés en pièces de 3, 4 et de 5 mètres) servaient à la construction des abris de bombardement (abris à personnel), des abris de mitrailleuses, des postes de commandement, des casemates à canons, etc.; le service forestier en constituait des approvisionnements importants à proximité des lignes et en faisait livraison au génie ou à l'artillerie, sur leur demande.

En général, les rondins étaient expédiés de la forêt non équarris, et les équipes de travailleurs les façonnaient à pied-d'œuvre, suivant les exigences des travaux. Mais il est arrivé parfois aussi que le génie prescrivant un type spécial de construction, adoptant, par exemple, un modèle déterminé d'« abri à l'épreuve » dont il fallait rapidement creuser et boiser un grand nombre, c'était alors en forêt que les rondins étaient équarris, entaillés, coupés aux dimensions et que les différentes pièces d'un assemblage (semelles, chandelles et chapeaux) étaient numérotées : de cette façon, le montage en place se faisait avec beaucoup plus de rapidité.

En tout cas, la fabrication des rondins bruts de toutes dimensions était toujours des plus importantes.

On utilisait les *perches* (petits rondins de 6 mètres de long et d'un diamètre de $0^m,10$ à $0^m,15$) pour l'établissement des lignes téléphoniques volantes ou pour soutenir les masques cachant les routes, les toiles de camouflage, etc.

Les *poteaux* (6 à 10 mètres de longueur) servaient à l'établissement des lignes téléphoniques ou télégraphiques fixes.

Les *piquets* étaient de plusieurs types et provenaient d'arbustes ayant moins de $0^m,18$ de diamètre. Tous les piquets livrés par le service forestier étaient aiguisés à une extrémité et affranchis droit de l'autre. L'aiguisage se faisait le plus souvent à la hache par équipes de deux hommes, dont l'un tenait le piquet, tandis que l'autre manœuvrait l'outil; certaines exploitations possédant des scies mécaniques, l'aiguisage s'y faisait à la scie.

On fabriquait des *piquets de réseau* (les plus nombreux), ayant un diamètre de $0^m,07$ à $0^m,15$, et une longueur de $1^m,50$ à $1^m,70$; des *piquets de revêtement* (pour soutenir les parois des boyaux profonds), ayant $2^m,40$ à 3 mètres de long et de $0^m,08$ à $0^m,14$ de diamètre moyen; des *piquets de retraite*, de 1 mètre de longueur, $0^m,07$ à $0^m,12$ de diamètre moyen, pour fixer les fils de retraite soutenant les réseaux; des *piquets de clayonnage*, de $1^m,70$ à $2^m,10$ de long et de $0^m,05$ à $0^m,08$ de diamètre moyen, servant au revêtement des tranchées.

Les *étrésillons* (pièces de $0^m,13$ de diamètre moyen et d'une longueur de $1^m,50$ à $2^m,50$, étaient utilisés dans le montage des charpentes d'abris, la construction des cadres de soutènement, etc.

On appelait *gaulettes* des brins ayant de $0^m,02$ à $0^m,04$ de diamètre au pied, une longueur minimum de $2^m,50$ et pouvant facilement se plier sans se rompre. On les élaguait, de manière à les débarrasser de toutes leurs aspérités; mais on leur conservait le petit faisceau des brindilles extrêmes. Réunies par bottes de 35, liées de deux ou trois harts solides, ces gaulettes étaient expédiées à l'avant, où elles étaient utilisées en clayonnages, pour retenir les terres dans les boyaux, tranchées, abris, pour confectionner des gabions, des claies, etc.

Les *fagots* et les *bourrées*, confectionnés avec les ramilles et les menues branches, étaient employés aux camouflages divers (ouvrages découverts, routes, etc.), au chauffage des fours de campagne. Souvent, on les utilisa sur place, pour combler les ornières ou recouvrir les chemins de forêt défoncés par les charrois.

Charbon. Le charbon de bois a l'avantage de se consumer sans produire de fumée, ce qui le rendait précieux pour les troupes de l'avant; aussi le service forestier aux armées en fit-il fabriquer d'énormes quantités pour le chauffage des tranchées et la cuisson des aliments.

Le bois destiné à la fabrication du charbon est en général coupé régulièrement à 0m,66 de longueur (deux pieds); son diamètre inférieur est de 0m,04 (les brins plus minces brûlant en effet sans profit dans une meule), mais ce diamètre peut atteindre 0m,10 sans inconvénient, surtout s'il s'agit de bois blancs; lorsque les bûches destinées à la carbonisation ont un diamètre supérieur à 0m,10, on les refend en deux ou en quatre.

Au fur et à mesure du débit, la « charbonnette » (ainsi nomme-t-on ces bûchettes de deux pieds) est empilée en tas réguliers, que l'on abandonne sur la coupe.

Des charbonniers (professionnels pour la plupart), prélevés dans diverses unités des Etapes ou même de l'avant, furent réunis en équipes (de quatre ordinairement) et répartis sur les coupes. Au moyen de quelques perches, qu'ils recouvraient de menues branches, puis de feuilles et de terre, chaque équipe construisait sa hutte. C'est là que les charbonniers vivaient pendant plusieurs mois, occupés d'abord à préparer des emplacements de carbonisation sur lesquels ils élevaient leurs meules. Chaque équipe possédait autour de sa hutte une dizaine de *places,* qui ne chômèrent pas : un fourneau éteint et *tiré* était aussitôt remplacé par une meule nouvelle. Ces meules absorbaient en moyenne de 12 à 15 stères de charbonnette et fournissaient environ 700 kilogrammes de charbon, après une carbonisation dont la durée variait de 48 à 72 heures. Pendant l'opération, la surveillance de jour et de nuit était assurée par deux hommes, alternant par roulement pour la nuit. Le fourneau éteint, le charbon était tiré et ensaché.

Bois de chauffage. Le bois de chauffage que livrait le service forestier provenait soit de branches, soit de pieds d'arbres tortus ou noueux, inutilisables à la confection des produits de défense. Cependant, lorsque les besoins l'exigeaient, on débita en bois de chauffage (coupé à 1m de longueur) des arbres de toute venue.

Ce bois de chauffage était livré aux troupes sur bons réguliers, conformément aux allocations accordées par l'Etat pour le chauffage des cantonnements et la cuisson des aliments; allocations qui variaient, d'ailleurs, suivant que les troupes étaient cantonnées, bivouaquées ou en service dans les tranchées et qu'elles faisaient, ou non, usage de cuisines roulantes.

Les produits dont nous venons de parler étaient, suivant le peuplement et l'âge de la forêt exploitée, tirés d'une même coupe ou de coupes différentes : tantôt l'exploitation ne devait donner que des gaulettes (coupes d'éclaircie ou de nettoiement), tantôt elle fournissait des gaulettes, des piquets et de la charbonnette (coupe régulière faite à la révolution), tantôt, enfin, uniquement des grumes et des rondins.

L'abatage de la futaie ne présentait rien de particulier, qu'il s'agît de feuillus ou de résineux, les troncs fournissant grumes et rondins, les branches bois de chauffage, piquets et fagots; mais la conduite d'une coupe de taillis de 25 à 30 ans d'âge (coupe régulière) présentait, au point de vue de la répartition des équipes de travailleurs, un intérêt tout particulier.

On tirait, en effet, d'une coupe de ce genre des produits variés (piquets de toutes dimensions, charbonnette, gaulettes et fagots), et l'exploitation nécessitait la constitution de multiples chantiers, dans lesquels on groupait les hommes les mieux exercés à chaque genre de travail.

Qu'il s'agît, par exemple, d'une coupe régulière devant fournir plus spécialement de la charbonnette et, accessoirement, des piquets et gaulettes, voici comment on procédait à son exploitation :

Une première équipe était mise à l'abatage; munis de haches et de serpes, les abatteurs coupaient le taillis en respectant les baliveaux et réunissaient en tas plus ou moins volumineux les perches abattues.

Derrière les abatteurs, venaient les tronçonneurs. Chacun de ceux-ci était pourvu d'une scie, d'une serpe, d'un trépied en bois servant de billot (chèvre) et d'une *pige* (gaule d'environ 2m,50 de longueur, entaillée de loin en loin d'encoches correspondant aux diverses longueurs des piquets). Il s'installait à proximité d'un tas de bois abattu, tirait une perche du tas et, suivant l'aspect, la qualité, la grosseur de celle-ci, la débitait à la scie ou à la serpe pour en faire tel ou tel produit. Il empilait la charbonnette à sa gauche, réunissait ses piquets en tas, ainsi que les gaulettes, et jetait à sa droite les chutes et brindilles uniquement propres à faire des fagots

Piquets et gaulettes, abandonnés sur place par le tronçonneur quand son tas de bois était terminé, étaient ramassés par de nouvelles équipes : les piquets étaient transportés à proximité des chemins, aiguisés, puis empilés par sortes; les gaulettes, réunies en bottes, apportées également au bord des chemins en tas réguliers. Parfois, on procédait au nettoiement complet de la coupe en façonnant des fagots et des bourrées; d'autres fois, cette fabrication n'étant que très accessoire : les brindilles étaient abandonnées sur place.

Si la coupe comportait l'abatage de la futaie de nouvelles équipes venant derrière les précédentes et assez loin pour que la chute des arbres n'occasionnât aucun accident, les arbres étaient abattus à la hache et au passe-partout, ébranchés et tronçonnés en rondins ou grumes, suivant leur grosseur.



Chargement de grumes sur bateau.



Manipulation mécanique des arbres abattus.

III. TRANSPORTS. — La question du transport des produits était le problème le plus difficile à résoudre. Il s'agissait, en effet, de débarrasser le plus rapidement possible les coupes d'une masse énorme de matériel. Les chemins forestiers ne se prêtaient guère à cette besogne; d'un accès toujours difficile, parfois même impossible aux gros véhicules, ces chemins ne tardaient pas, en tout état de cause, à devenir impraticables; les continuels charrois les défonçaient rapidement et, sans cesse, il fallait les remettre en état de viabilité, soit par des apports de pierres (lorsqu'on trouvait des carrières à proximité), soit en les chargeant de fagots serrés, de branchages, ou même de rondins.

L'enlèvement des gaulettes, des piquets, du charbon de bois, des fagots, en un mot des produits légers, se faisait par porteurs, ou par petites voitures pouvant aborder les chemins difficiles et pénétrer jusque sur la coupe. Mais il n'en allait pas de même des grumes et rondins.

Pour enlever ces pièces volumineuses et lourdes, on ne pouvait songer à faire circuler sur les coupes de forts véhicules, qui, une fois chargés, s'y fussent enlisés; on sortait alors les pièces une à une, et on les amenait jusqu'aux chemins accessibles en pratiquant tantôt le traînage (par chevaux, mulets ou bœufs), tantôt l'enlèvement par fardiers (triqueballes et autres véhicules spéciaux). Le chargement et le déchargement des véhicules se faisait le plus souvent à bras, au prix de mille difficultés et d'un pénible labeur. De rares chantiers étaient pourvus d'appareils de manipulation et de transport à vapeur.

Il est maintes fois arrivé que l'exploitation, pour être productive, exigeait des installations toutes spéciales, en raison de la nature du sol ou des différences de niveau existant entre la forêt et les chemins. C'est ainsi que, fréquemment, il a fallu construire des voies ferrées (voies normales ou voies étroites), des schlittes, toboggans, glissoires, etc., afin de pouvoir amener les produits à proximité d'une estacade d'embarquement où venaient s'approvisionner chariots et camions, près d'un quai de chemin de fer ou des bords d'un canal.

Les animaux et le matériel de transport (camions automobiles, voitures à traction animale) étaient mis par les généraux commandant les régions à la disposition des travailleurs forestiers et suivant les besoins de ceux-ci. Ordinairement, d'ailleurs, il était adjoint à chaque compagnie de travailleurs un détachement de C. V. A. X. (convois auxiliaires) du train des équipages : chevaux et voitures.

Les véhicules n'étaient pas toujours adaptés aux travaux qu'ils devaient effectuer : c'étaient, en effet, des voitures de toutes formes et de tous modèles qui provenaient de réquisitions. Toutefois, l'ingéniosité des troupiers suppléa, là encore, à l'insuffisance des moyens : parmi les travailleurs forestiers, cultivateurs pour la plupart et, par nécessité de métier, plus ou moins charrons et forgerons, il fut facile de trouver des artisans qui transformaient les voitures et les mettaient en état de servir utilement aux besoins du chantier.

Cette organisation du service forestier donna les meilleurs résultats; elle permit de fournir à la défense des quantités considérables de bois, tout en ménageant l'avenir de nos forêts.

Les R. A. T., qu'on avait, au début de la campagne, envoyés au feu, puis affectés aux travaux de défense des premières lignes, ces hommes, dont on fit successivement des maçons, des charpentiers,

des cantonniers, etc., et qui, tous âgés d'au moins 44 ans, pères de famille pour la plupart, ayant souvent un fils ou deux aux armées, ces R. A. T. s'étaient mis à l'exploitation forestière avec autant de courage, de patience, de bonne volonté qu'à toutes les besognes auxquelles on les avait successivement employés.

Il convient de leur adresser ici un juste tribut de louanges pour la somme prodigieuse de travail qu'ils ont fournie. Ils auront été, pour une large part, les artisans de la victoire. Ni les communiqués, ni les comptes rendus, jamais n'ont dit les efforts accomplis par ces ouvriers modestes, par ces vieux braves, que les « bleuets » avaient désignés sous le sobriquet un tantinet moqueur de « pépères ». Le labeur obscur de ces vieux soldats, soumis, comme les jeunes, aux intempéries des saisons, aux aléas des cantonnements et des bivouacs inconfortables, astreints à des corvées de toute sorte, exposés longtemps à d'intenses et meurtriers bombardements, n'a peut-être pas été suffisamment reconnu et apprécié. Les R. A. T. ont montré, cependant, une noblesse et une grandeur d'âme admirables; ils ont fait preuve de qualités d'endurance et même d'un entrain dont leur âge aurait pu faire douter.

Réduits au rôle d'auxiliaires, ces collaborateurs modestes n'ont jamais fait partie de formations bien nettement déterminées. Ils étaient troupes non endivisionnées, dispersés par groupes, éparpillés au hasard des exigences formulées par les services; ils dépendaient de tel ou tel (artillerie, génie, service forestier, etc.), qui, ses plans exécutés, ses projets réalisés, les renvoyait à leur unité lointaine sans grande formalité. Devenus troupes d'étapes, ils furent utilisés aux besognes les plus diverses. Mais, disciplinés et laborieux, ingénieux et dévoués, ils ont passé ici et là sans qu'aient faibli jamais leur courage et leur bonne volonté.

Nous nous estimons heureux de pouvoir leur rendre ici un public hommage, avec l'espérance qu'au livre de la Grande Guerre, il leur sera consacré le chapitre élogieux dont ils se sont montrés dignes. — Pierre Monnot.

Fourragère. (V. récompenses de guerre, *Lar. Mens.*, t. III, p. 931.) La fourragère a disparu de l'armée française après la guerre de 1870. Elle revit depuis la guerre de 1914. Après n'avoir été autrefois qu'un ornement de parade devenu sans utilité, elle consacre, maintenant, les gloires de ceux de nos régiments qui ont mérité plus particulièrement la reconnaissance de la France par leur conduite et leurs sacrifices devant l'ennemi. Son acte de naissance est la circulaire ministérielle du 21 avril 1916.

Origines de la fourragère. — Les origines de la fourragère sont très confuses; il faut bien avouer que nous ne savons encore rien de précis sur le sujet, jusqu'aux guerres de la Révolution tout au moins. La preuve de cette obscurité est la multiplicité des légendes racontées par les divers auteurs; légendes qu'ils appliquent indistinctement à la fourragère et aux aiguillettes, quelquefois sans bien discerner les différences de ces deux attributs.


Les aiguillettes sous Louis XIV.

Les aiguillettes servaient autrefois, et même jusqu'au début du XVIe siècle, d'instruments d'attache des vêtements, des pièces d'équipement ou d'armures; aussi, ce qui les caractérise, c'est le *ferret*, cette enveloppe métallique de l'extrémité du cordon d'attache (aiguille), analogue à nos aiguilles métalliques de lacets de chaussures.

La fourragère dérive d'une autre idée : c'est le souvenir de la corde à fourrage que le soldat, pour plus de commodité, enroulait autour de ses épaules. Comme on le verra plus loin, la fourragère, en raison de son emploi, ne comportait pas de ferrets; c'était une corde avec de gros nœuds, de grosses tresses à ses extrémités, que, dans le langage usuel, on appelait des *raquettes*.

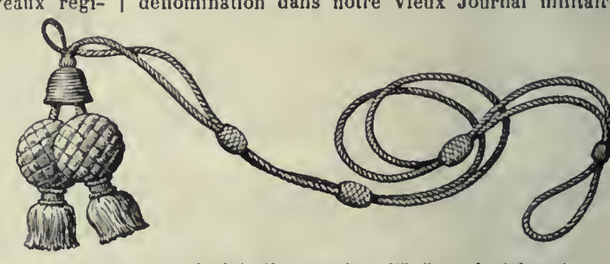
Il ne faut pas nier, cependant, que les aiguillettes, dans la suite, ont pu aussi rappeler le souvenir de cordes à fourrage, de cordes d'écurie, d'attaches pour les chevaux, de cordes servant à lier les malfaiteurs et même à les pendre, comme le voudrait l'anecdote, souvent racontée, mais dont la source est inconnue, du duc d'Albe et d'un corps de Flamands qui avait lâché pied. (V. *Nouveau Larousse illustré*, aiguillettes.)

Historiquement, l'aiguillette est aussi ancienne que la chevalerie. Après la disparition des armures et l'adoption d'instruments d'attache plus pratiques, tels que les boutons, elle subsiste comme attribut, comme insigne de grade; on la trouve dans les livrées, spécialement des hommes de cheval ou au service des écuries; on la trouve comme insigne de grade même chez des officiers d'infanterie, comme attribut de certains corps d'élite. Dès lors, elle ne se porte plus qu'à une seule épaule; ce sera l'usage adopté à partir du règne de Louis XIII environ.


Le cordon de shako, sous le Directoire.

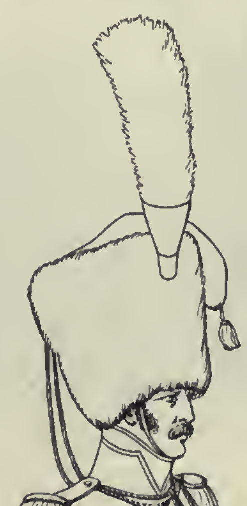
Pour ce qui est de la fourragère, il ne faut peut-être pas remonter aussi loin dans le passé. Dans le *Dictionnaire de l'armée de terre* du général Bardin (Corréard, 1851, 4 vol.), il y est dit, au mot « aiguillettes », que, suivant des écrivains, « les dragons de la milice autrichienne, dans le siècle de leur création, portaient la corde à fourrage à la place et de la manière dont on porte aujourd'hui l'aiguillette sur l'habit ».

On sait l'engouement avec lequel furent adoptés en France les costumes hongrois dans la dernière partie du XVIIIe siècle; c'était l'époque de la formation des régiments de hussards français, avec tout le pittoresque original et capricieux du costume et des traditions des hussards hongrois. Ce costume s'était imposé, vers 1762, à toutes les milices hongroises; en France, on imita, on copia, avec les shakos, les dolmans, les pelisses, les cadenettes, etc., toute la fantaisie orientale des bords du Danube. Tous les corps se piquaient d'être « à la hussarde ». On comprend, dès lors, que, sous cette influence, la mode ait pu s'introduire, à cette époque, dans nos nouveaux régiments de hussards, de porter la corde à fourrage autour des deux épaules, comme cela venait d'être fait en Hongrie; c'est une hypothèse très acceptable, mais que, cependant, avouons-le, les dessins ou gravures du temps ne viennent pas nettement corroborer.


Modèle du cordon de shako (fourragère) en 1845, d'après le règlement signé par le maréchal Soult.

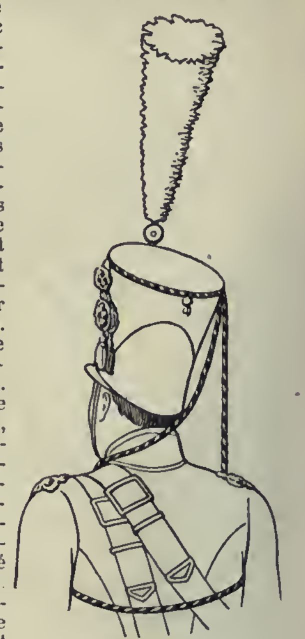
Toujours est-il qu'il fallut les guerres de la Révolution pour fixer les éléments définitifs de la fourragère et pour déterminer une modification profonde dans la manière de la porter.

Les hussards avaient adopté le shako, cette coiffure à forme cylindrique (le mirliton), très haute, sans visière, à flamme flottante, dont il est fait mention dans le règlement du 25 avril 1767; mais cette coiffure, illogique et plutôt incommode, affirmait ses inconvénients, spécialement comme coiffure de cavalerie légère. Aux allures vives, à travers les branches, dans les fourrés, par les temps de bourrasque, au milieu des chocs du combat et des corps à corps, le shako quittait la tête du cavalier et se perdait; il fallait l'assujettir ou, tout au moins, l'empêcher de tomber à terre; on eut recours à la fourragère pour cet office. L'extrémité libre de la fourragère vint s'attacher à la partie supérieure et arrière du shako, de telle sorte que la coiffure pouvait chavirer, mais ne se perdait pas.


Le cordon de colback, à la fin du premier Empire.

D'ailleurs, au cours du XVIIIe siècle, il en avait été de même pour les bonnets à poil dont étaient coiffées les compagnies de grenadiers des milices du Nord : les jours d'action, dit Bardin dans son *Dictionnaire*, des cordons entouraient les bras et la poitrine du soldat et venaient s'attacher au bonnet.

L'usage, dans la cavalerie légère, de maintenir la coiffure avec la fourragère n'apparaît que pendant les guerres de la Révolution. Aucun dessin représentatif des costumes antérieurs à la Révolution ne révèle le port de la fourragère à la coiffure (ni même autour des épaules); on ne commence à le constater qu'à partir de 1798, ce qui coïnciderait avec l'expédition d'Égypte, où l'on se prit davantage encore à imiter les modes orientales. A partir de cette époque, nous n'avons plus d'incertitude : toutes les gravures, tous les dessins nous représentent ce cordon largement flottant, qui, du haut de la coiffure, descend pour s'enrouler autour des épaules. La fourragère existe donc en France depuis 1798 environ. Nous voyons tout de suite que ce cordon, perdant tout le souvenir de son utilité première (la corde servant à lier le fourrage), est devenu exclusivement un cordon d'attache, destiné à relier la coiffure.


Le cordon de shako, sous la Restauration.

Une remarque importante doit être faite : cet attribut n'a jamais porté le nom de « fourragère » dans nos règlements militaires et nos descriptions officielles d'uniformes; nulle part on ne rencontre cette expression : c'était une appellation usuelle, mais non réglementaire, et voilà pourquoi on rechercherait vainement cette dénomination dans notre vieux Journal militaire officiel, comme dans le *Dictionnaire* de Bardin. La fourragère portait un nom beaucoup plus simple : c'était le *cordon de shako*, *de colback* ou *de chapska*.

Pour fixer les idées, il suffira de rappeler les dispositions contenues dans l'un de nos règlements, portant description d'uniformes, celui de 1845; règlement signé du maréchal Soult, duc de Dalmatie. La fourragère a peu varié, avant comme après.

Le cordon de shako et de chapska était formé de 4m,70 de cordon simple en laine ou en fil, d'un diamètre de 5 à 6 m/m. Il était complété par deux plaques (raquettes) en guipure de laine, du diamètre de 80 m/m, une manchette de même tissu, trois glands à franges faisant suite aux plaques, quatre coulants, deux tenons de laine.


Le cordon de colback des guides du second Empire.

L'ordonnance prescrivait d'accrocher le tenon de gland au bouton supérieur du revers de gauche de l'habit, le tenon de plaques à un bouton inférieur du même côté, pour les empêcher de sauter dans les allures vives. Le cordon, ramené devant la poitrine, passait par-dessus l'épaule droite, puis derrière le dos, pour revenir par devant, en passant sous l'aisselle gauche. Alors, on séparait les deux brins, on passait la tête entre les deux; le premier coulant était serré contre le pied du collet de l'habit par devant, le deuxième de la même manière, près du

collet, par derrière. Les deux brins, ainsi rapprochés, étaient serrés par le 3e coulant; le cordon s'accrochait alors par un tenon à la coiffure, au sommet de la partie arrière; le 4e coulant le serrait contre la ganse de cette coiffure.

Les corps de cavalerie porteurs de la fourragère étaient :

Les hussards, coiffés du shako (remplacé par le colback à partir de 1858). La couleur était celle affectée aux tresses du dolman et de la pelisse (on sait que les couleurs variaient, alors, suivant les régiments de hussards);

Les chasseurs, coiffés du colback. La couleur était blanche pour la troupe, tricolore pour les trompettes;

Les lanciers, coiffés du chapska, couleur blanche;

Les guides, coiffés du colback, lorsqu'ils furent rétablis sous le second Empire.

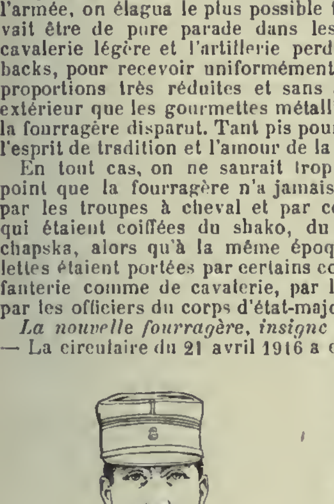
L'artillerie, coiffée du shako (sauf les trompettes et les musiciens, qui portaient le colback), avait la fourragère écarlate.

La fourragère des officiers était en tout semblable à celle de la troupe quant aux formes et aux dimensions : en or ou en argent, suivant le métal du bouton, avec diverses modifications dans le travail de passementerie, pour les officiers supérieurs.

Après la guerre de 1870, à la réorganisation de l'armée, on élagua le plus possible tout ce qui pouvait être de pure parade dans les uniformes; la cavalerie légère et l'artillerie perdirent leurs colbacks, pour recevoir uniformément des shakos, de proportions très réduites et sans autre ornement extérieur que les gourmettes métalliques. Dès lors, la fourragère disparut. Tant pis pour la coquetterie, l'esprit de tradition et l'amour de la vieille cocarde!

En tout cas, on ne saurait trop insister sur ce point que la fourragère n'a jamais été portée que par les troupes à cheval et par celles seulement qui étaient coiffées du shako, du kolback et du chapska, alors qu'à la même époque, les aiguillettes étaient portées par certains corps d'élite d'infanterie comme de cavalerie, par la gendarmerie, par les officiers du corps d'état-major.

La nouvelle fourragère, insigne de distinction. — La circulaire du 21 avril 1916 a créé la nouvelle fourragère ou, plutôt, a donné le nom de *fourragère* à un insigne spécial, accordé à la collectivité des militaires des régiments et unités formant corps qui se sont distingués devant l'ennemi. La condition fondamentale pour l'obtenir est que le régiment ait été cité à l'ordre de l'armée. La fourragère est destinée à rappeler d'une façon permanente et apparente les actions d'éclat qui ont fait l'objet des citations. Elle est pour l'ensemble des militaires du régiment ce qu'est la croix de guerre pour les individus qui ont remporté des citations. Elle est la propriété du régiment, comme la croix de guerre est celle de l'individu.



Les aiguillettes d'officier d'état-major sous la troisième République.

Attribution. — Les régiments et unités formant corps doivent avoir obtenu un nombre déterminé de citations pour se voir attribuer la fourragère. L'insigne leur est conféré par le commandant en chef des armées françaises. Le ministre de la guerre en ratifie l'attribution en faisant insérer au *Journal officiel* de la République et au *Bulletin officiel* du ministère de la guerre la liste de ces régiments et unités, avec l'énoncé intégral des citations obtenues. La première liste publiée porte la date du 30 juin 1916.

La fourragère n'est pas, d'ailleurs, réservée aux seuls fronts de guerre européens; elle peut être attribuée aux troupes opérant au Maroc, dans l'Afrique du Nord, aux colonies, avec cette restriction, néanmoins, que, dans les deux derniers cas, les commandants en chef ou supérieurs des troupes ne feront que proposer à l'agrément du ministre.

Au début, il n'y avait qu'une seule fourragère : celle tressée aux couleurs de la croix de guerre vert et rouge mélangées. Il fallait au régiment deux citations au moins pour l'acquérir. Mais nos superbes unités ne marchandaient pas leur dévouement; les actes d'héroïsme et, avec eux, les citations à l'ordre se multiplièrent; il fallut embellir la fourragère, créer des degrés dans la distinction. Ce fut l'œuvre d'abord de la circulaire du 12 juin 1917, qui créa une fourragère aux couleurs de la médaille militaire (jaune) pour quatre et cinq citations, celle du 20 octobre 1917 aux couleurs de la Légion d'honneur (rouge) pour six à huit citations; enfin, la circulaire du 11 septembre 1918 ajouta trois degrés nouveaux, ce qui porte le total définitif à six. A partir du quatrième degré, la fourragère est double.

Dès lors, une partie de ce double cordon étant toujours de la couleur du ruban de la Légion d'honneur, l'autre partie est de la couleur de la croix de guerre, de neuf à onze citations; de la couleur de la médaille militaire, de douze à quatorze citations; de la couleur de la Légion d'honneur à partir de quinze citations.

Il y a donc là toute une série d'échelons, formant une gamme en harmonie avec celle des trois décorations individuelles : croix de guerre, médaille militaire, Légion d'honneur.

Droits des individus. — Il a été dit que la fourragère est un insigne permanent; cela équivaut à dire qu'elle est la propriété du régiment. En effet, les militaires faisant partie du régiment, soit à l'époque où elle a été conférée, soit dans l'avenir, à un moment quelconque, ont le droit de la porter; mais, par contre, ces militaires perdent ce droit dès qu'ils ont quitté le régiment, même s'ils portaient le numéro de l'unité quand elle a été décorée, le tout avec les importantes réserves qui vont être indiquées.

Le droit existe pour les officiers et pour les hommes de troupe, qu'ils soient aux armées avec le régiment, ou à l'intérieur avec le dépôt ou dans un service quelconque, pourvu qu'ils soient inscrits, à quelque titre que ce soit, sur les contrôles du dépôt. Néanmoins, ceux qui appartiennent au dépôt ne peuvent prétendre au port de l'insigne que s'ils ont figuré sur les contrôles de ce même corps *aux armées;* peu importent, d'ailleurs, le temps et la durée de cette inscription (circulaires combinées du 25 juillet 1916 et du 18 avril 1917).

Il vient d'être dit que les militaires qui quittent le corps perdent par cela même le droit au port de la fourragère. Il eût été injuste de traiter tout le monde avec cette rigueur, d'autant plus que la bravoure de celui qui est appelé à changer de corps pouvait avoir largement contribué à l'action d'éclat qui a emporté la citation, et, s'il était affecté à un régiment sans fourragère, c'était, à ses yeux, subir une sorte de déchéance. Il a donc été décidé que les militaires ayant *effectivement pris part* à l'ensemble des faits de guerre visés dans les citations auront le droit de conserver la fourragère après leur départ du corps et leur passage dans un régiment auquel la même fourragère n'est pas attribuée. Ils la conserveront de la couleur correspondant au nombre de citations acquises par les actions auxquelles ils ont participé (circulaire du 11 sept. 1918). Une attestation du chef de corps certifiera ce droit au moment de la radiation des contrôles; mais, pour éviter toute confusion, la fourragère ainsi conservée portera sur un coulant placé au-dessus du ferret le numéro en métal du corps d'origine. Ce droit pourra être retiré aux militaires qui, après leur changement de corps, s'en rendraient indignes, soit par suite de condamnation, soit par leur mauvaise conduite (circulaire du 25 juillet 1916).

Description. — La fourragère est une tresse formée d'un cordon rond natté à trois brins, terminé par un nœud et par un ferret. Son diamètre est de 6 millimètres, sa longueur de 3m,15. Le ferret, en métal uni de la couleur des galons de grade, a 11 millimètres de hauteur.

Le nœud à forme de trèfle, qui forme l'une des extrémités du cordon, se fixe à l'épaule. Le ferret reste libre à l'autre extrémité.

La fourragère se porte à l'épaule gauche. En tenue de campagne, c'est-à-dire avec l'équipement, elle fait le tour du bras gauche, s'agrafe à la même épaule; — en tenue de sortie, l'extrémité libre est agrafée, au moyen du même anneau, au deuxième bouton d'uniforme du vêtement.

Telle est donc la distinction nouvelle destinée à commémorer, dans l'armée et aux yeux des populations, les hautes actions de la Grande Guerre. On lui a donné le nom de *fourragère* alors que, par ses caractères, elle constitue une véritable aiguillette.

Sans doute, c'était un peu une hérésie de lui donner une pareille appellation, mais le public l'a accueillie telle quelle et s'est pris à l'aimer. Respectons donc le nom de *fourragère.* Il est consacré. Oubliant ses origines et son passé, rangeons la nouvelle fourragère parmi les emblèmes de nos gloires nationales. — Commt Jullien.

Guerre en 1914-1919 (la). [*Suite.*] — En terminant notre dernière chronique, qui résumait les événements du mois de février, nous avions émis l'espoir que les décisions de la Conférence de la paix allaient se précipiter et que le monde recevrait à bref délai le statut qui doit lui rendre le calme. Cette prévision optimiste ne s'était pas réalisée en mars. Par contre, de multiples circonstances, ainsi que des faits graves et imprévus, nous obligeaient à craindre non plus que la lettre même du traité tardât à être rendue publique, mais que le traité lui-même fût, sur bien des points et dès l'abord, inopérant. En dépit des précautions de langage qui s'imposaient à la presse française du fait que nous avions à remplir envers nos alliés et



La nouvelle fourragère, créée le 21 avril 1916.

nos hôtes des devoirs de reconnaissance et d'hospitalité, en dépit, aussi, de la surveillance étroite qui continuait à s'exercer en France, et rien qu'en France, sur toutes les publications, des critiques, presque toujours mesurées de ton, mais très solides au fond, avaient éclaté dans les journaux et les revues; le Palais-Bourbon avait retenti non seulement des clameurs furibondes des amis de nos ennemis et des artisans de révolution, mais encore du réquisitoire des hommes les plus sages et les mieux informés. Au reste, l'attitude de plus en plus arrogante de l'Allemagne, les difficultés croissantes qu'elle opposait au règlement de questions d'où la paix dépendait évidemment, l'indécision, chaque jour plus périlleuse, de l'Entente à l'égard du bolchevisme russe, les progrès incontestables de la contagion maximaliste vers l'Occident et la révolution de Budapest suffisaient pour justifier les inquiétudes de l'opinion publique. Ce ne sera, d'ailleurs, pas la moindre surprise des historiens futurs qu'à l'heure même où l'anxiété grandissait chaque jour, la passivité générale ait pourtant supporté sans révolte l'attente d'événements que Lloyd George lui-même jugeait si inquiétants que, disait-il, « il n'aimerait pas à prédire ce qui arrivera d'ici un an ou deux ». On s'apercevait tardivement de la faute que l'on avait commise en ne réglant pas d'autorité, au moment même de la défaite allemande, les questions territoriales qui dominent la situation et en ne prenant pas vis-à-vis de nos ennemis vaincus l'attitude de protection raisonnée qui leur eût ôté toute idée de protester contre notre justice. Au lieu de diriger la reconstitution de l'Allemagne et de l'orienter dans un sens purement allemand, ce qui eût ruiné l'idée d'unité à la prussienne, nous avions laissé chez nos voisins l'anarchie s'installer à côté de l'impérialisme, et nous n'avions pas songé un instant à profiter de leur détresse alimentaire pour apparaître en vainqueurs généreux. Bien plus, laissant en suspens la question polonaise et la question autrichienne, nous avions d'une part abandonné sans défense un Etat naissant, dont la faiblesse inévitable aurait dû être solidement étayée, et renoncé d'autre part aux avantages que peut nous assurer l'existence, sur le Danube, d'un Etat allemand autonome. Enfin, nous n'avions eu, il faut bien le redire encore, aucune politique russe, et les avances maladroites que l'on avait faites au gouvernement bolcheviste par l'offre de la conférence de Prinkipo prouvaient uniquement chez leurs auteurs une grave erreur de jugement, qui laissait place à une récidive plus dangereuse. On ne pouvait même pas affirmer que la perspective d'une Société des nations, garante de la paix, nous promît une paix sûre. Trop de contradictions apparaissaient entre la félicité idéale qu'on nous forgeait et les réalités qui accusaient si brutalement la violence humaine encore déchaînée. — Nous ne faisons ici, qu'on veuille bien le remarquer, que résumer en quelques lignes ce qui s'était dit et écrit au cours du mois de mars. De jour en jour, l'urgence d'une conclusion croissait et, précisément parce que cette nécessité s'affirmait, beaucoup se demandaient si les solutions qui seraient adoptées, et qu'il faudrait ensuite faire adopter à l'Allemagne, ne se ressentiraient pas de la hâte subite qui s'imposait aux arbitres responsables. Une dernière observation ne pouvait manquer de se présenter à l'esprit.

Elle découlait de la personnalité même de ces arbitres, dont le nombre s'était peu à peu réduit, à la fin du mois, jusqu'à l'extrême limite, et qui, tout à la fois négociateurs et chefs de gouvernement, ne pouvaient se dérober à la terrible obligation d'engager à fond, sur chaque question, non seulement toute leur autorité personnelle, mais le pays tout entier qu'ils représentaient sans contrôle, de sorte qu'ils étaient condamnés à ne jamais se tromper ni faiblir, sous peine de compromettre irrémédiablement l'avenir matériel et le prestige moral du peuple qui leur avait remis ses destinées : situation assurément insolite et périlleuse, dont les rares essais qui en ont été faits dans l'histoire n'étaient pas pour rassurer les inquiétudes. Nos lecteurs croiront sans peine que nous n'écrivions pas sans tristesse ce qui précède. Nous gardions, par contre, une foi inébranlable dans le robuste bon sens et dans l'énergie de la nation française. Portant nos regards en arrière, nous contemplions le chemin parcouru depuis 1914 et, songeant aux justes angoisses que nos cœurs ont surmontées, nous écartions par la pensée les nuages qui couvraient l'horizon, et nous nous fortifiions dans l'espérance d'un avenir, peut-être laborieux et difficile, du moins solide et fructueux.

Nous avions formé le projet, au moment de l'armistice, de donner à nos Chroniques une forme plus systématique et d'y faire à chaque pays une place spéciale, qui permît au lecteur de suivre le développement particulier de chaque Etat. On constatera certainement avec nous qu'il faut encore ajourner l'exécution complète de ce plan. La confusion qui règne en Europe oblige à envisager l'ensemble des événements et à leur donner une place en rapport avec les répercussions qu'ils ont sur la politique générale. Il n'y avait eu en mars — de longtemps il n'y aura — que deux questions essentielles, qui dominent toutes les autres et qui se tiennent : la question allemande et la question russe.

Où en était l'Allemagne à la fin de mars? La situation intérieure s'était, dans l'ensemble, peu modifiée. Le gouvernement Ebert-Scheidemann restait, en somme, le maître. Les troubles du début du mois avaient été vigoureusement réprimés et, pour le moment, les spartakistes se tenaient tranquilles. Sans doute, les journaux français n'avaient cessé de prédire de nouvelles poussées extrémistes. Même, se montrant mieux renseignés sur les affaires allemandes que sur les nôtres, ils assignaient des dates. Il avait été sage de n'accorder à ces prédictions qu'une valeur relative. On n'avait pu ne pas remarquer le contraste qui s'était marqué entre les récits qui nous étaient faits de l'instabilité gouvernementale dans l'Etat allemand et les tentatives très nettes de révolte que ce même gouvernement, qu'on nous représentait comme menacé à toute heure, avait esquissées pour se soustraire aux obligations que lui imposait l'armistice du 11 novembre. De même, tout homme réfléchi avait été frappé de ce fait que le besoin sans cesse proclamé de ravitaillement sous peine de famine n'était pas tel que le gouvernement n'eût cru pouvoir risquer de compromettre l'arrivée des vivres tant réclamés. Cette opposition s'était manifestée clairement lors de l'incident de Spa, le 6 mars. Au cours des pourparlers qui se tenaient dans cette ville entre les commissions d'armistice des parties belligérantes, il s'était agi de régler la livraison de la flotte commerciale allemande et, par voie de conséquence, le ravitaillement de l'Allemagne. Les délégués allemands avaient émis la prétention de subordonner la reddition de leurs navires de commerce à un engagement formel et bilatéral de l'Entente de fournir à l'Allemagne deux millions et demi de tonnes de denrées alimentaires. Les commissaires alliés s'étaient à juste titre refusés à accepter cette prétention et avaient maintenu le droit, dérivant de l'armistice, d'exiger la reddition de la flotte sans conditions, affirmant, d'ailleurs, la bonne volonté de l'Entente pour le ravitaillement et réservant le sort ultérieur du tonnage allemand. Les pourparlers avaient été rompus. Une pareille extrémité n'était l'indice ni d'un gouvernement aux abois ni d'un pays mourant de faim. La Conférence de Paris avait maintenu les termes de la convention et, le 14 mars, à l'entrevue de Bruxelles où l'amiral Weymiss avait notifié aux délégués allemands les décisions de l'Entente, ceux-ci s'étaient soumis. Ils avaient accepté de livrer leur flotte, et les Alliés avaient levé le blocus pour une livraison mensuelle de 300.000 tonnes de céréales et de 70.000 tonnes de matières grasses jusqu'à la prochaine récolte. Les Allemands avaient donc capitulé. Mais, en dépit du bruit fait autour de cette soumission et de la procédure qu'on y adopta pour l'enregistrer par un acte, il ne put échapper qu'en somme nos ennemis avaient obtenu ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire la garantie d'une quantité de vivres sensiblement égale à celle dont ils ont besoin. Certes, ils eussent pu obtenir à Spa ce qu'on leur accorda à Bruxelles et s'éviter l'apparence d'une humiliation. Il est donc très caractéristique qu'ils aient essayé de résister. Au surplus, il est difficile de savoir si les vivres accordés leur étaient, en réalité, indispensables. Assurément, l'Allemagne n'était pas au large en matière alimentaire. Mais elle souffrait plus de l'absence d'un ordre régulier dans la distribution des vivres que de la disette même. Même après la signature du protocole de Bruxelles, l'exécution de l'engagement pris par elle se trouva retardé par la menace de grève d'une partie des matelots de Hambourg qui terrorisa le reste. Là encore, le gouvernement vint à bout de la difficulté et prouva qu'après tout il était le maître.

Plus significatif encore fut l'incident de Posen. Le 5 mars, avaient été entamés à Kreutz, pour le règlement de la frontière de la Pologne et de l'Allemagne, des pourparlers qui semblaient devoir aboutir. Peu à peu, on sentit une résistance. Successivement, les deux principaux délégués allemands, le général Dommes et von Reichenberg, quittèrent Posen, où avait été transportée la Conférence, sous le prétexte d'aller chercher des instructions à Berlin. Revenu au bout de trois jours, Reichenberg éluda toute réponse avec une mauvaise foi si évidente que l'ambassadeur J. Noulens, chef de la mission alliée, rompit les négociations. Elles n'avaient pas été reprises à la fin de mars. Bien plus, la question s'était gravement compliquée. L'armistice du 11 novembre imposait aux Allemands l'obligation de laisser l'Entente envoyer des troupes en Pologne, et l'Entente voulait y renvoyer les troupes polonaises du général Haller, inoccupées en France, alors qu'en Pologne les attaques allemandes, ukrariennes et bolchevistes, rendaient leur présence indispensable. La Conférence de Paris avait décidé que l'armée Haller serait rapatriée par Dantzig. Or, au même moment, elle discutait les frontières germano-polonaises et, sans être parvenue à fixer la largeur du couloir qui assurerait à la Pologne la possession de la basse Vistule et l'accès au port de Dantzig, elle avait laissé entendre que ce port serait compris dans l'Etat polonais. L'Allemagne avait déclaré qu'elle se refusait à laisser l'armée Haller débarquer à Dantzig, tout en offrant de la rapatrier par Stettin, Kœnigsberg, Memel et Libau. Elle arguait, pour refuser l'accès de Dantzig, qu'elle n'avait pas compris, le 11 novembre, qu'il s'agît de troupes polonaises, qu'au surplus c'était Paderewski lui-même qui avait déchaîné une agitation anti-allemande lors de son passage à Posen. Elle demandait, par suite, qu'on la garantît contre les troubles que pourrait causer, en Prusse orientale, la présence des troupes du général Haller. Le conflit était aigu au 31 mars. Pour le régler, le maréchal Foch devait se rencontrer à Spa avec Erzberger. Il fallait arriver à une rupture ou à une transaction.



J. Noulens, président de la mission alliée en Pologne.



Le général polonais Haller.

L'explication de cette situation nouvelle et de l'arrogance de l'Allemagne devait être cherchée à la fois dans les lenteurs de la Conférence et dans l'autorité, vraisemblablement fortifiée, du parti militariste allemand. Ebert, Scheidemann et Noske avaient dû s'appuyer sur les restes de l'ancienne armée pour venir à bout des spartakistes. Ils risquaient, maintenant, d'être débordés par cette alliée envahissante. Des manifestations militaristes caractérisées avaient eu lieu. Sans compter les paroles impérialistes prononcées à Rotterdam, au dernier jour de février, par le général colonial von Lettow-Vorbeck, qui fut accueilli en Allemagne avec enthousiasme, il était certain que les anciens officiers formaient un groupe puissant, qui, le 23 mars, avait manifesté à Berlin et acclamé Ludendorf, rencontré dans la rue. Scheidemann avait dénoncé cette manœuvre à l'Assemblée de Weimar et annoncé la formation d'une Haute Cour pour juger les responsables de la guerre; mais il avait été froidement accueilli et, à l'Assemblée nationale allemande, comme à l'Assemblée de l'Etat prussien, les conservateurs s'étaient exprimés sur la révolution en des termes agressifs, qui prouvaient qu'ils se sentaient très forts. Si l'incident de Spa, qui ne fut peut-être qu'un moyen pour tâter l'Entente, pouvait être attribué à une influence d'ordre économique et politique, il n'était pas douteux que l'incident de Posen et les troubles de Dantzig qui suivirent, les prétentions de l'autorité allemande au sujet des officiers polonais qui faisaient partie de la délégation alliée du lieutenant-colonel Maréchal dans ce port, ne fussent d'origine militaire. Nous le répétons, il ne fallait pas s'exagérer ces tentatives de résistance; il ne fallait pas, non plus, les négliger. Elles prouvaient péremptoirement qu'on avait eu tort de ne pas imposer, dès novembre, à l'Allemagne une paix bien définie. Après plus de quatre mois, l'Allemagne se reprenait, les partis se soudaient de nouveau, l'ancien esprit militariste, impérialiste et discipliné, retrouvait sa force, ébranlée par le cataclysme de novembre. Tout à la fois, l'Allemagne cherchait à profiter des divergences de vue qu'elle percevait chez les Alliés et à intimider par des menaces et même par des actes. La vieille méthode allemande de brutalité diplomatique reparaissait. L'Allemagne sentait, d'autre part, le besoin d'être forte pour résister au bolchevisme russe et, en même temps, elle affectait de vouloir se lier avec lui. Elle essayait ses forces. Ses hommes d'Etat et ses journaux ne perdaient aucune occasion de menacer l'Entente de ne pas signer la paix. Il était certain que, sans aller jusqu'à prévoir le pire, on se trouvait en présence d'une Allemagne de moins en moins maniable.

D'autre part, la question se posait avec précision de la forme que prendrait la nouvelle Allemagne. L'attention du public français était chaque jour plus retenue par la presse sur les dangers que le réveil de l'Allemagne pouvait nous faire courir. Elle ne l'était pas assez sur les causes profondes de ce danger. On raisonnait toujours comme si l'Allemagne ne pouvait se présenter que sous la forme unitaire. On ne se rappelait pas que l'Allemagne n'avait constitué pour nous un péril que du jour où elle avait été groupée autour de la Prusse. Tous les efforts du parti militariste et des socialistes majoritaires qui détenaient le pouvoir tendaient à maintenir cette unité; les incidents de Spa, de Posen et de Dantzig n'avaient pas d'autre but que de faire sentir aux Allemands la nécessité de cette unité. Or, il y avait en Allemagne des éléments opposés à cette idée, et nous avions eu le tort de trop tarder à les soutenir. Nous n'avions rien fait en Bavière, alors que Kurt Eisner vivait. Nous n'avions rien fait en Autriche jusqu'en mars pour soutenir la résistance des éléments particularistes autrichiens contre la campagne d'annexion à l'Allemagne menée par les socialistes. C'est seulement en mars qu'on avait enfin envoyé en Autriche et en Allemagne quelques hommes bien choisis pour étudier sur place le véritable état de l'opinion. Or la paix future avec l'Allemagne dépendait avant tout de la Constitution qui serait donnée à la république allemande. Prenons la question du désarmement, qui avait occupé la Conférence et défrayé la presse. Il semblait qu'on se fût arrêté à l'idée très discutable de Lloyd George d'imposer à l'Allemagne l'obligation de se borner à une armée de métier où, par une étrange illusion, on voyait une garantie contre le militarisme prussien. Napoléon Ier, dont la police n'était pas un vain mot, avait, lui aussi, cru pouvoir refréner le militarisme prussien. Il avait été la dupe des restrictions qu'il imposait. Quoi qu'on fasse, il en sera de même dans l'avenir, si la limitation des armements est acceptée et exécutée par une Allemagne semblable à celle qu'a formée Bismarck et que Guillaume II a entraînée dans sa folie pangermaniste. Toute autre opinion nous ménagera de dures surprises. Qu'au contraire l'Allemagne soit conduite, par un retour à la forme fédérative et particulariste qu'elle a connue pendant des siècles, à se déshabituer du caporalisme prussien et à pratiquer les méthodes plus humaines qui ont jadis été les siennes, il devient certain que le désarmement peut devenir une réalité durable et que le danger d'une brusque attaque, longuement et sévèrement préparée, devient de plus en plus hypothétique. Notre sécurité future, si exposée aux entreprises prussiennes, exige donc que nous portions tous nos efforts vers une destruction, non pas nominale et passagère, mais effective et durable de cet esprit unitaire prussien, qui a été le ferment unique du trouble de l'Europe depuis un demi-siècle et qui le sera encore à l'avenir si l'on ne parvient pas à en immuniser d'abord l'Allemagne. On pouvait dire que nous n'avions pas assez fait en ce sens, même que nous n'avions rien fait du tout. A la fin de mars, l'occasion négligée pouvait peut-être se retrouver.

En Bavière, l'opposition contre l'hégémonie prussienne n'était pas étouffée. En Autriche, le mois de mars avait passé sans que le rattachement à l'Allemagne qui, fin février, on se le rappelle, semblait imminent, eût été réalisé, et, en dépit de troubles sérieux et de grèves partielles ou générales sur la tendance desquels on était peu fixé en dépit du pangermanisme du chancelier Reinert, il parais-

sait que l'attitude bienveillante de l'Entente et un ravitaillement suivi avaient fortifié ou modifié l'opinion en faveur de l'autonomie de l'Autriche. Il était de première importance, pour le maintien futur de la paix, qu'on ne fît rien qui pût donner des arguments aux partisans du système prussien contre un système qui serait simplement allemand. Etait-il impossible, tout en faisant sa large part aux défiances que le caractère allemand nous a contraints de garder à son égard, d'imaginer que l'Allemagne pût modifier la conception de ses destinées telle que la Prusse la lui avait présentée depuis 1870 et qu'elle reconnût enfin que le rôle d'arbitre du monde par la force n'était pas son fait? Beaucoup ne pensaient pas qu'il y eût là une utopie irréalisable et, au surplus, il fallait bien admettre que deux solutions seulement de la question allemande pouvaient se concevoir : ou une Allemagne écrasée, rendue à merci, ruinée et rayée presque de la carte d'Europe; ou une Allemagne tenant sa place dans le monde, rien que sa place, collaborant franchement à la paix, renonçant au militarisme, acceptant la preuve faite de sa responsabilité et de ses crimes. Nous avions laissé échapper la première solution et, à l'heure où nous étions, il ne pouvait venir à l'esprit de personne qu'elle fût encore possible. Restait la seconde. Il fallait travailler à la réaliser.

Après la question allemande, la question russe. Ici, nos informations restaient, comme précédemment, nébuleuses, les seuls renseignements que nous possédions étant de source bolcheviste. Cependant, on pouvait extraire de la concordance des documents quelques faits qui paraissaient certains. Au point de vue militaire, la jonction était très probablement faite entre les troupes du gouvernement d'Arkhangel et celles du général Koltchak, venant de Sibérie. Du côté esthonien, les bolchevistes n'avançaient pas. Vers le Sud-Est, dans les régions du Don et du Kouban, le général Denikine semblait maintenir ses positions, sans que l'on fût fixé sur sa véritable situation, représentée tantôt comme très bonne, tantôt comme très compromise. Mais, du côté de l'Ouest, vers l'Ukraine et la Pologne et vers la mer Noire, l'armée rouge avançait. Le gouvernement de Petlioura avait évacué Vinnitza, où il s'était auparavant refugié. Odessa était très sérieusement menacée. Par suite, la situation de la Pologne et celle de la Roumanie devenaient critiques.

La révolution de Hongrie donnait au gouvernement des soviets un appui qui nous semblait inattendu, mais qui l'était peut-être moins qu'il ne paraissait. Il est vraisemblable que la poussée de l'armée rouge vers l'Ouest était en liaison avec l'opération des socialistes hongrois. Sur ce qui se passait à l'intérieur de la Russie, nous avions continué à tout ignorer. Il fallait enregistrer, sans que rien garantît l'exactitude de ces bruits, que Lenine avait, dit-on, fait des avances aux minimalistes, à la petite et à la moyenne bourgeoisie; que des troubles graves avaient éclaté à Petrograd; que l'armée rouge était minée par les désertions et par la trahison; que la détresse alimentaire et économique devenait intolérable; que la ruine apparaissait, s'il était possible, plus irréparable chaque jour. En dépit de ces informations, le bolchevisme durait, et c'était le seul fait à retenir. Quelle avait été, quelle serait la politique de la Conférence à son égard? Pour le passé, cette politique avait été, en mars, identique à ce qu'elle était pendant les mois précédents, c'est-à-dire sans plan. Pour l'avenir, aux derniers jours de mars, les déclarations à la tribune de la Chambre française du ministre Pichon et du sous-secrétaire d'Etat Abrami avaient, pour la première fois, indiqué formellement que l'Entente se bornerait à soutenir ses amis russes et ses alliés polonais et roumains par des subsides, des munitions, du matériel, des équipements et du ravitaillement, mais que ses propres troupes n'interviendraient pas. Cette politique était tardive, mais c'était une politique soutenable. Il ne s'agissait plus que de la réaliser. Il était grand temps.

Il n'y a guère, sur l'avenir de la Russie, que trois hypothèses possibles : ou le bolchevisme, usé, ayant épuisé la Russie, incapable de rien créer, fera place à une réaction qui ramènera la Russie à l'autocratisme dont elle n'est certainement pas désabusée; ou il sera vaincu par l'une des forces actuellement en action, qu'elle vienne du nord, de l'est ou du midi, et la Russie se constituera en une république démocratique, à forme unitaire ou fédérative; ou, enfin, le bolchevisme vivra et se cristallisera en un gouvernement national, qui fera l'unité de la Russie.

On ne peut se dissimuler que la première hypothèse, qui, historiquement, est la plus conforme aux tendances russes et qui est la moins souhaitable, n'était annoncée par aucun indice; que la seconde, qui est la seule désirable, ne pouvait se réaliser que si l'Entente, très rapidement, par tous les moyens en son pouvoir, faisait passer de la tribune à la réalité les déclarations des ministres français que nous relations tout à l'heure; qu'enfin, la troisième, dont les dangers sont innombrables et qui, dans l'état d'épuisement de la Russie, semblait invraisemblable, était subordonnée, pourtant, tout à la fois à l'attitude de l'Entente et aux progrès de la propagande bolcheviste vers l'occident de l'Europe.

Il faut, ici, parler de la révolution de Hongrie. Le comte Karolyi, grand seigneur terrien devenu socialiste, président provisoire de la République hongroise, avait, dans la dernière semaine de mars, remis brusquement le pouvoir à la dictature du prolétariat. La cause apparente avait été la signification par l'Entente des limites de la zone neutre que la Hongrie devait, en attendant la paix, laisser occuper en Transylvanie par les Roumains. Karolyi en avait pris prétexte pour se retirer. Une république des soviets avait été proclamée à Budapest, et le communiste Bela Kun, extrait de prison, était devenu le chef du nouveau gouvernement, auquel s'étaient ralliés tous les partis socialistes et même ceux qui ne l'étaient pas. Une liaison avait été aussitôt établie entre le soviet de Budapest et le gouvernement soviétiste de Moscou. On avait, dans la presse, à propos de cette révolution, parlé de chantage hongrois; on avait annoncé que les bolcheviks russes ne la voyaient pas avec une confiance absolue;



Le comte Karolyi, ex-président du conseil des ministres hongrois.

bref, on avait, suivant une coutume déplorable, tenté d'endormir l'opinion publique en présence d'un fait d'une gravité particulière. Certes, la différence entre le gouvernement de Karolyi et celui que présidait Bela Kun n'était pas dès l'abord apparue très clairement : l'union rapide faite entre les partis semblait suspecte; le programme du partage des terres, qui est le programme des soviets et qui peut s'appliquer en Hongrie au même titre qu'en Russie, était aussi celui du comte Karolyi, qui en avait commencé l'exécution. On devait, d'autre part, réfléchir que le bolchevisme ne peut, en Hongrie, pays de grande propriété sans doute, mais plus instruit, mieux ordonné, plus fortement groupé autour d'un clergé très écouté et très discipliné, ressembler tout à fait à ce qu'il est en Russie.

On ne devait pas, néanmoins, fermer les yeux sur le fait même de l'adhésion formelle donnée au bolchevisme par un pays uni, qui avait toutes les raisons possibles de chercher un appui quelque part contre des voisins menaçants et qui n'hésitait pas à se tourner vers la Russie; on ne pouvait nier que le gouvernement de Lenine n'en reçût un accroissement d'autorité et n'eût fait un pas vers l'Ouest. Les éléments bolchevistes de l'Allemagne s'en trouvaient par cela même fortifiés, et tous les ferments qui s'agitaient en Autriche, en Tchéco-Slovaquie, en Pologne, en Roumanie, dans les Balkans, en prenaient une force nouvelle. Par conséquent, la contagion gagnait. L'Entente devait tout faire pour l'arrêter. En admettant même, en effet, par impossible, qu'un jour pût venir où le bolchevisme serait pour la Russie une forme viable de gouvernement, il est trop évident qu'introduit dans l'occident de l'Europe, il ne peut y apporter que la forme aveugle et brutale d'une révolution rétrograde. La civilisation lentement élaborée des nations de l'ouest de l'Europe n'a aucun rapport avec la civilisation embryonnaire de l'Europe orientale. Elle doit écarter d'elle toute révolution par des réformes progressives, qui sont les conséquences du progrès naturel des mœurs. Toute violence lui est forcément funeste et mortelle. La grave erreur des partis les plus avancés, en France comme en Angleterre, en Italie et en Allemagne, était précisément de se laisser séduire par l'apparence grossière de progrès social que renfermait le système bolcheviste et de s'imaginer qu'introduit dans les traditions qui font la force de notre organisme, ils pourraient y apporter, au profit de certaines classes, une amélioration sensible. Ils ne s'apercevaient pas que, si l'on ébranle brutalement cet édifice séculaire, on risque de le faire crouler et de ne pouvoir même plus se servir des matériaux dissociés.

Quelle était, au juste, la politique de la Conférence à l'égard du gouvernement de Moscou? L'offre de conférence de Prinkipo avait choqué l'opinion. Il était permis d'induire de certains articles de presse que les bolchevistes, peut-être avisés de la lassitude de certaines puissances, avaient fait des offres financières et économiques, que l'Angleterre insulaire et l'Amérique transatlantique, pressées d'en finir pour se remettre aux affaires, auraient peut-être envisagées sans déplaisir. La France tout entière, à l'exception de quelques fous, avait protesté contre la possibilité de cette attitude, et on pouvait espérer que des mesures allaient enfin être prises pour fortifier la barrière d'Etats nouveaux édifiés à la fois pour défendre l'Europe occidentale contre le bolchevisme et pour maintenir une séparation entre la Russie et l'Allemagne.

Mais, vraiment, cela venait bien tard. La Roumanie, si souvent déjà abandonnée dans cette guerre, se trouvait de nouveau menacée de très près, et la révolution de Hongrie exigeait une décision immédiate. Quant à la Pologne, elle luttait désespérément contre d'immenses périls. A l'Est, elle était aux prises avec les Ukraniens, qui lui disputaient Lemberg. La Conférence était intervenue uniquement par un télégramme adressé aux deux partis et les invitant à conclure un armistice pour venir s'expliquer à Paris. Contre tout espoir, cette communication télégraphique n'avait pas été repoussée et, le 30 mars, on avait appris que les Ukraniens acceptaient la proposition, à condition que la ligne de démarcation fixée par la suspension d'armes laisserait entre leurs mains la Galicie orientale à l'est du San, à l'exception de la ville de Lemberg et de la voie ferrée de Przemysl. A l'Ouest, nous avons dit plus haut l'incident de Posen et l'évidente mauvaise volonté des Allemands. Pour comble, ceux-ci n'avaient pu ignorer les divergences d'opinion qui s'étaient manifestées dans la Conférence à propos de la basse Vistule et du couloir qui reliera la Pologne à la Baltique. Alors que la Commission qui avait étudié le tracé de la frontière avait fixé les limites du couloir assez largement pour que la Pologne pût s'en servir utilement à l'abri du canon allemand, Lloyd George avait tout remis en question parce que le tracé adopté englobait un million, ou plus, de populations allemandes. On ne s'était pas encore mis d'accord, fin mars, mais l'attitude des Allemands à Dantzig avait montré avec éclat le parti qu'ils comptaient tirer de nos divisions internes. Rien n'avait été plus énervant pour l'opinion publique que le retard dans le règlement de la question polonaise, et l'opinion publique ne se trompait pas quand elle voyait là une question vitale, à la fois au point de vue russe et au point de vue allemand. Elle sentait combien était dangereuse et combien pouvait être proche, si l'on n'avisait, une liaison étroite entre la Russie, immense champ de colonisation, et l'Allemagne, prête déjà à se répandre au dehors; et tout le monde appelait une solution de la question qui permît à la Pologne de vivre et de se développer librement et fortement.

Les hésitations de Lloyd George, admissibles en principe absolu, pouvaient, si on les érigeait en règle fondamentale, devenir un obstacle insurmontable non seulement pour la constitution de la Pologne, mais pour celle de la Tchéco-Slovaquie, de l'Ukraine, de la Roumanie, de la Yougo-Slavie, de l'Asie Mineure et même pour l'extension légitime de l'Italie. L'enchevêtrement des nationalités à l'orient de l'Europe ne saurait permettre l'autonomie absolue de chacun de leurs morceaux épars. Seuls, la sagesse des peuples et des gouvernants et l'intérêt général de l'Europe doivent inspirer des délimitations nécessaires.

Ainsi, de cette revue rapide des affaires allemandes, russes et polonaises, qui pesaient du poids le plus lourd sur la politique européenne, ressortait, fin mars, cette constatation un peu décourageante que, si des intentions avaient été, sur certains points, verbalement affirmées, elles n'avaient été suivies d'aucun commencement d'exécution

La Conférence de la paix avait-elle, par ailleurs, abouti à des résolutions définitives? Il fallait bien répondre négativement. Ni sur la question de Syrie et d'Asie Mineure, où les prétentions italiennes heurtaient les désirs helléniques, où les ambitions arabes menaçaient les tendances séculaires des populations syriennes, ni sur la question yougo-slave, dans laquelle un mémorandum italien avait apporté des précisions parfaitement soutenables et appuyées sur l'ethnographie, sur la géographie, sur la sécurité de l'Adriatique et de la Péninsule italique et, par surcroît, sur les engagements pris par nous envers l'Italie; ni sur la question du canal de Kiel, dont on proposait de garantir le libre accès en le confiant à une république de Holstein bien mal protégée elle-même et en lui imposant, garantie bien illusoire, la situation internationale du canal de Suez; ni sur la question des réparations à imposer à l'Allemagne, on ne connaissait encore les décisions de la Conférence. D'ailleurs, ce que nous appelons la « Conférence » s'était resserré peu à peu en des organismes de plus en plus étroits. A la fin de mars, le conseil suprême des Dix n'avait plus qu'une existence virtuelle. A la suite d'incidents que nous n'avions connus que par la presse anglaise et qui furent relatifs, précisément, au couloir polonais de la Vistule, Lloyd George s'était plaint vivement d'indiscrétions commises. A la suite de ce mécontentement du Premier anglais, le conseil des Dix s'était transformé en conseil des Quatre : Clemenceau, Wilson, Lloyd George et Orlando. La presse nous avait appris que, dans les réunions de ce petit comité, qui se tenaient soit dans le cabinet de Clemenceau, soit dans l'hôtel habité par le président Wilson, les discussions avaient lieu

en anglais, un interprète traduisant au fur et à mesure les conversations pour le ministre Orlando, qui, en dehors de sa langue nationale, ne parle que le français. En outre, un conseil des Cinq, composé des ministres des affaires étrangères Pichon, Lansing, Balfour, Sonnino et Makino, préparait sur les points essentiels les solutions déjà discutées par les Commissions spéciales. Enfin, une autre Commission étudiait avec le président Wilson tout ce qui se rattachait à la fondation de la Ligue des nations. On affirmait que ces divers organismes travaillaient avec ardeur et que les préliminaires de paix seraient prêts dans les premiers jours d'avril. Le monde entier attendait, non sans impatience, cette échéance promise déjà et toujours différée.

La France en particulier et plus qu'aucune autre nation avait le droit de demander qu'on se hâtât. Elle sentait que chaque jour de retard accroissait les difficultés et les risques. Il lui fallait une frontière sûre et la certitude d'une réparation financière. Ni l'une ni l'autre de ces questions n'était d'une solution aisée. Personne ne songeait sincèrement à des annexions. Il nous suffisait que l'Alsace et la Lorraine fussent rentrées dans la patrie. Elles y étaient, en vertu du droit réparé et de leur volonté affirmée. Seule, l'inconscience allemande pouvait réclamer un plébiciste, qui était fait. La nomination de Millerand comme commissaire général de la République dans les pays recouvrés marquait certainement le début d'une administration raisonnée, qui effacerait les derniers vestiges de la tyrannie allemande. Mais le sort du bassin minier de la Sarre était moins lumineux. Au lendemain de l'armistice, la réunion de cette partie de la France à la métropole eût été aisée. On avait, ici encore, laissé échapper l'occasion. On invoquait, maintenant, la nationalité allemande de la population, prétexte commode pour garder le bassin minier. Or, il nous fallait le bassin minier, dût la population rester allemande. Il y avait là, pour les Allemands, une ample matière à équivoque. Quelle serait, enfin, notre situation sur la rive gauche du Rhin? Quel serait le régime du Palatinat, bastion avancé de la France vers l'Ouest, couverture nécessaire de la Belgique? Là encore, la question de l'unité allemande, dont nous montrions plus haut l'importance, nous dominait. Le Palatinat, membre de la fédération allemande, ou le Palatinat, partie intégrante d'une Allemagne toujours prussienne, c'étaient deux choses bien différentes : à laquelle s'arrêterait-on, et comment imposerait-on la solution adoptée?



A. Millerand, commissaire général de la République, à Strasbourg.

Quant aux réparations matérielles, l'Allemagne cherchait notoirement à les éviter, et quiconque réfléchissait comprenait très clairement qu'il ne suffisait pas que la presse, que même le Sénat français proclamassent l'obligation indispensable de faire payer l'Allemagne pour que le moyen convenable de la faire payer fût enfin trouvé. La France avait dépensé 171 milliards. Il lui fallait 18 milliards annuels. Elle avait une trésorerie embarrassée, un système d'impôts médiocre; ses tendances financières menaçaient sa fortune acquise et les moyens de l'accroître. Elle devait beaucoup à l'étranger, et la politique imprévoyante de ses ministres des finances lui avait laissé une dette flottante énorme. L'Allemagne était dans une situation aussi difficile, avec cette différence que sa dette, plus largement consolidée, était en grande partie intérieure. Comment payerait-elle et comment, tout en assurant notre créance, pourrions-nous lui laisser tout de même le nécessaire pour vivre en paix et pour écarter d'elle le besoin de sortir par la violence d'une situation intolérable? Tout cela s'agitait dans tous les esprits; on attendait, on voulait en sortir.

Quant à la Ligue des nations, on peut dire, sans se tromper, que l'intérêt de curiosité que cette idée, fort belle, avait suscité naguère, s'était changé en une indifférence qui, chez beaucoup, n'allait pas sans défiance et sans une obscure hostilité. Aux Etats-Unis même et chez les neutres, l'accueil avait été froid, et chacun se demandait si cette Société de paix n'allait pas avoir d'abord à faire la guerre. Le président Wilson poursuivait, pourtant, son œuvre avec une imperturbable confiance et, à la vérité, c'était un spectacle non sans grandeur que celui de cet idéaliste, inébranlable dans sa croyance à la justice et à la fraternité des peuples, au milieu du plus grand trouble que l'humanité ait connu depuis des siècles. On devait souhaiter, malgré tout, qu'il sortît quelque chose de cette obstination généreuse, qui, en d'autres temps, eût entraîné les peuples éblouis vers les horizons radieux d'une foi nouvelle.

Reconnaissons-le, ce n'était pas l'idéal qui occupait l'esprit des hommes. Chacun songeait surtout à rendre meilleure sa situation matérielle, et c'était là, en somme, l'universel danger, celui qu'on incarnait dans le bolchevisme. Dans tous les pays, on sentait à des signes infaillibles l'élan vers le bien-être, vers un aménagement de la vie qui laissât place pour la vie elle-même. On l'avait vu dans le gigantesque mouvement ouvrier qui avait failli bouleverser l'Angleterre et dont nos journaux ont longtemps tu même l'existence. La Triple Alliance, c'est-à-dire la fédération des syndicats des mineurs, des cheminots et des dockers, avait réclamé à la fois une amélioration des salaires, une diminution de la durée du travail journalier, à quoi s'ajoutait la question de la nationalisation des mines et des chemins de fer. Après de longs pourparlers, grâce à l'arbitrage du juge Sankey et l'entremise intelligente du cheminot Thomas, l'accord était fait sur tous les points. Une grève, qui eût été un désastre, avait été évitée. Le bon sens pratique des Anglais l'avait emporté sur les théories des agitateurs.

Mais l'Angleterre, et son premier ministre plus que personne, avait senti que le vrai remède à cette crise intérieure, qui ne pouvait manquer de survenir après la guerre — et qui s'ajoutait aux soucis de la question irlandaise toujours ouverte, ainsi qu'à la question égyptienne que des troubles graves venaient de révéler à ceux qui l'avaient jusqu'alors ignorée, — était la reprise de la vie normale, de l'activité commerciale et industrielle, le retour du monde entier, amis et ennemis, à des relations régulières et à des entreprises fécondes. De là le désir violent de sortir de l'imprécis et de signer la paix, de là certaines solutions, qui, au premier abord, nous avaient choqués, de là certaines vivacités que nous avons su ne pas voir. Encore une fois, il fallait que tout cela prît fin.

La France, dans le cinquante-sixième mois de cette lutte qui continuait, avait conservé son inaltérable sang-froid. Bien qu'elle comprît très bien tout ce qu'il y avait d'imparfait dans les méthodes employées, bien qu'elle eût à résoudre chez elle les plus graves questions politiques et sociales, chaque jour plus prochaines et plus impérieusement affirmées, bien qu'elle souffrît dans sa dignité et dans son patriotisme des erreurs de pensée et de langage de certains de ceux qui la représentaient, bien qu'elle eût, par le jeu même des institutions les plus respectables, des révoltes de sa raison et de sa justice devant des faits troublants tels que fut l'acquittement du meurtrier de Jaurès, elle supportait avec plus de calme que quiconque une attente épuisante. Elle conservait sa confiance à ceux qui la dirigeaient, et elle comptait sur leur énergique entêtement à vouloir la grandeur de leur pays. Elle se souvenait de ce qu'elle devait à ses alliés, et elle escomptait pour l'avenir la continuation nécessaire de leur amitié. Mais elle aussi voulait vivre libre, sans cauchemar et sans entraves, et elle n'eût pas admis qu'on ne lui donnât pas la réalité de ses espérances. — JULES GERBAULT.

Hodler (Ferdinand-Max), peintre suisse, né le 14 mars 1853 à Gurzelen, près de Seftigen, dans le canton de Berne, mort à Genève le 19 mai 1918. Fils d'un menuisier, il séjourna avec sa famille à La Chaux-de-Fonds, à Berne, à Steffisburg, où il reçut ses premières leçons de dessin du peintre suisse Sommer, enfin, à Genève, où il devait se fixer pour toujours. Venu dans cette ville pour copier un tableau de Diday, il devint l'élève de Barthélemy Menn, professeur à l'Ecole des beaux-arts de cette ville, qui possédait les traditions des ateliers d'Ingres et de Corot et qui ne lui permit de peindre que quand il eut fait un long apprentissage du dessin. En même temps, Hodler complétait son instruction générale. A vingt et un ans (1874), il obtint le prix Calame. Il fit un voyage d'études en Espagne, où il subit le prestige de Vélasquez. Il séjourna aussi en France, où il se fit admettre, en 1891, à la Société nationale des beaux-arts. Son tableau *Ames déçues*, exposé au Salon des Rose-Croix de 1892, le fit connaître des artistes français. Son *Cortège de lutteurs suisses* figura à l'Exposition universelle de 1889. A l'Exposition de 1900, où il obtint une médaille d'or, il avait envoyé *la Nuit* (aujourd'hui au musée de Berne), une de ses œuvres les plus célèbres, qui révèle la connaissance de l'anatomie, mais qui est d'un symbolisme ingrat et, en outre, *le Jour* et *Eurythmie* (musée de Berne).

Hodler eut quelque peine, malgré l'appui des critiques d'avant-garde, à imposer sa personnalité. En France, il ne réussit pas à obtenir une très large réputation, bien qu'au Salon d'automne de 1913, une salle lui eût été réservée et que la croix d'officier de la Légion d'honneur fût venue récompenser son talent. Les Allemands, par contre, s'empressèrent de l'annexer au domaine de l'art germanique; de ce côté, les commandes officielles ou privées lui vinrent en abondance; en 1897, il fut médaillé à l'Exposition de Munich. Malheureusement, les exigences de la clientèle et des marchands l'entraînèrent parfois à une production rapide, en même temps que les théories des esthéticiens allemands l'orientaient vers un symbolisme gigantesque et fâcheux. Malgré la faveur dont il jouissait en Allemagne, il n'hésita pas, la guerre venue, à adhérer à la protestation des artistes helvétiques contre le bombardement de la cathédrale de Reims. Les Allemands en furent vivement irrités, et l'université d'Iéna fit enlever son célèbre *Départ des volontaires en 1813*.

Dans son pays, Ferdinand Hodler avait fini par acquérir une large popularité. Professeur à l'Ecole des beaux-arts de Genève, président central de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, docteur *honoris causa* de l'université de Bâle, il avait enfin, étant par naissance bourgeois de Berne, reçu, par arrêt du Grand Conseil, la bourgeoisie d'honneur à Genève. Il fut chargé d'importantes décorations officielles. En 1917, une exposition presque complète de ses œuvres fut ouverte à Zurich. Le 11 mai 1918, peu de temps avant sa mort, il put encore assister au vernissage d'une nouvelle exposition de plus de 300 toiles de sa façon à la galerie Moos, à Genève.

Ferdinand Hodler est un peintre essentiellement suisse. Certes, il a subi des influences diverses : on a discerné dans ses œuvres celles de Vélasquez, de Giotto, de Michel-Ange, de Courbet, d'autres encore. Il y a dans sa carrière des époques et des tendances différentes. Il a débuté par un coloris triste et grisâtre, avant d'arriver à des couleurs claires et lumineuses. Il a commencé par traiter des sujets d'un réalisme sombre et amer. Il a sacrifié souvent à un symbolisme obscur, tourmenté et pénible. Il s'est longtemps asservi à un procédé d'expression qu'il appelait le *parallélisme* et qui consistait à accentuer un certain effet en répétant les mêmes lignes : formule facile, mais superficielle. Il l'a particulièrement appliquée dans *Eurythmie*, dans *le Départ des volontaires d'Iéna* et dans *l'Unanimité* du musée de Hanovre, qui représente une rangée d'hommes debout, les mains levées. Une telle conception engendre aisément la monotonie.



Ferdinand Hodler.

Mais ce qui, dans l'œuvre de Hodler, mérite le mieux de rester, ce sont, d'une part, ses paysages, d'une composition très simplifiée, pleins de couleur et de lumière et, d'autre part, les grandes compositions historiques et monumentales où il a célébré des épisodes nationaux comme, par exemple, son *Retour des Suisses après Marignan*, fresque (1900) qui se trouve à la salle d'armes du musée de Zurich ou le *Cortège des Lutteurs* du Musée des beaux-arts de Zurich. Dans des œuvres de ce genre, exécutées par larges teintes plates, il a fait apprécier de ses compatriotes la solidité des figures, la simple symétrie de l'ordonnance, la franchise et la fraîcheur du coloris.

Parmi ses œuvres, outre celles que nous avons déjà mentionnées, il nous faut rappeler *le Savetier dans son échoppe*, *le Meunier, son fils et l'âne* (musée Rath, à Genève), *le Taureau* (peint en Espagne), *le Menuisier* (1874), *le Vieil Homme* (1887), *Ames déçues* (musée de Berne), *Ame en peine*, *le Juif errant*, *Dialogue intime*, *le Chemin des âmes d'élection*, *l'Avalanche* (1887, musée de Soleure), *la Moisson* (1892, musée de Neuenburg), *Dans le jardin*, *les Lansquenets* (1896), *Guillaume Tell* (1897, musée de Berne), *la Vérité*, *Regard dans l'infini*, *Amour*, *Episode de la bataille de Naefels* (musée de Bâle), *Après la fête de gymnastique* (musée de Berne), *le Furieux*, portrait de l'artiste (musée de Berne), *Automne* (musée de Neuchâtel) et le dernier tableau de l'artiste : *les Alpes vues de sa fenêtre*. — LA JARRIE.

Impôt sur le revenu. *Impôt général et impôts cédulaires.* — Notre système d'impôts directs comprend aujourd'hui : d'une part, une série d'impôts portant séparément sur chaque catégorie de revenus, ou *impôts cédulaires;* d'autre part, un *impôt général* atteignant l'ensemble des ressources des contribuables au-dessus d'une limite fixée par la loi et se superposant aux autres taxes.

A partir du 1er janvier 1918, ont cessé d'être perçues, en tant qu'impôts d'Etat (c'est-à-dire en ce qui concerne la part revenant à l'Etat), la contribution personnelle mobilière, la contribution des portes et fenêtres et la contribution des patentes. Subsistent

seuls, les centimes départementaux et communaux portant sur ces trois contributions, en attendant que des taxes nouvelles aient remplacé les centimes additionnels.

Impôt général. L'impôt général sur le revenu institué par la loi de finances du 15 juillet 1914, et modifié déjà par les lois du 30 décembre 1916, des 23 février et 31 juillet 1917 (v. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 735, et t. IV, pp. 100 et 424), l'a été de nouveau par l'art. 2 de la loi de finances du 29 juin 1918.

Taux. Le taux de l'impôt général sur le revenu *net* annuel, défalcation faite des déductions admises par les articles 12 et 14 de la loi du 15 juillet 1914, est fixé comme suit :

1° Revenu taxable ne dépassant pas 5.000 fr.: 1,50 p. 100; 2° Revenu taxable compris entre 5.000 et 150.000 fr.; 1,50 à 16 p. 100 (avec progression de 1 centime par 100 fr.); 3° Revenu taxable compris entre 150.000 et 550.000 fr. : 16 p. 100 à 20 p. 100 (avec progression de 1 centime par 1.000 fr. ou fraction de 1.000 fr.); 4° Revenu taxable supérieur à 550 000 fr. : 20 p. 100.

Toute fraction du revenu taxable est négligée lorsqu'elle est inférieure à 100 fr. (Loi du 29 juin 1918, art. 2),

Déductions. L'impôt ainsi calculé est réduit, de plein droit, pour charges de famille, d'après les règles suivantes :

Tout contribuable, imposé d'après un revenu taxable inférieur à 10.000 fr., a droit à une réduction d'impôt de 7 fr. 50 p. 100 pour chaque personne à sa charge jusqu'à la deuxième et de 15 p. 100 pour chacune des autres personnes à partir de la troisième, sans que, toutefois, cette réduction puisse être supérieure aux trois quarts de l'impôt.

Tout contribuable, imposé d'après un revenu taxable supérieur à 10.000 fr., a droit à une réduction d'impôt de 5 p. 100 pour chacune des deux premières personnes à sa charge et de 10 p. 100 pour chacune des autres personnes à partir de la troisième, sans que, toutefois, le montant total de cette réduction puisse excéder la moitié de l'impôt, ni, en tout cas, 2.000 fr. par personne à la charge du contribuable. (Loi du 29 juin 1918, même art. 2.)

La déduction à laquelle ont droit les contribuables mariés (loi du 15 juillet 1914, art. 12) est accordée, en cas de décès de l'un des époux, au conjoint survivant non remarié et ayant à sa charge un ou plusieurs enfants issus du mariage. (Loi du 29 juin 1918, art. 3.)

Sont considérés comme personnes à la charge du contribuable, jusqu'à la fin des hostilités, les descendants mobilisés (soldats, caporaux ou sous-officiers et assimilés) devenus majeurs au cours de la guerre. (Loi du 29 juin 1918, art. 4.)

Impôts cédulaires. I. Généralités. — Une première réforme, qui ne consistait que dans une sorte de mise au point des lois existantes, fut opérée par la loi du 29 mars 1914, concernant les cédules relatives : aux revenus des propriétés foncières non bâties, — aux propriétés foncières bâties, — aux revenus des valeurs et capitaux mobiliers. Puis la Loi du 31 juillet 1917 institua, à côté de l'impôt général sur le revenu, un impôt particulier sur les cinq catégories de revenus ou cédules ci-après :

1° bénéfices industriels et commerciaux;

2° bénéfices de l'exploitation agricole;

3° traitements et salaires, pensions et rentes viagères;

4° bénéfices des professions non commerciales (libérales ou analogues, charges et offices);

5° revenus des créances, dépôts et cautionnements.

II. — Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — *Etablissement de l'impôt.* — La patente a été remplacée par un impôt perçu (envers tout particulier ou toute société) sur les bénéfices des exploitations commerciales et industrielles réalisés pendant l'année précédente, ou dans la période de douze mois du dernier bilan.

Cet impôt est établi en un seul endroit : le siège de la direction de l'ensemble des entreprises, si ce siège est en France, ou, à défaut, le lieu du principal établissement en France.

Bases de l'impôt. — L'impôt est, suivant les circonstances, assis soit sur la déclaration contrôlée du bénéfice net, soit sur l'évaluation administrative de ce bénéfice.

Déclaration contrôlée du bénéfice net. — La déclaration est obligatoire : 1° pour les sociétés anonymes ou en commandite par actions, dont les bilans sont soumis à l'administration de l'enregistrement; — 2° pour les contribuables qui ont déjà déclaré le chiffre de leurs bénéfices réels, en vue de la loi sur les bénéfices de guerre.

La déclaration est facultative pour tous les autres commerçants et industriels. Ceux d'entre eux qui veulent s'y soumettre doivent — avant le 1er avril de chaque année — remettre au contrôleur des contributions directes un résumé de leur compte de profits et pertes de l'année précédente, en prenant l'engagement de fournir à l'appui, s'il y a lieu, tous renseignements utiles, toutes justifications nécessaires. Le bénéfice net s'entend ici, précisons-le, du bénéfice réalisé après déduction de toutes charges, y compris la valeur locative des immeubles affectés à l'exploitation et les amortissements généralement admis, d'après les usages de chaque nature d'industrie ou de commerce.



Le Cortège des Lutteurs, tableau de Ferdinand Hodler (1884). [Musée artistique de Zurich.]

Evaluation administrative du bénéfice. — A défaut de déclaration spontanée, les personnes et sociétés assujetties à l'impôt sont requises de faire connaître (par écrit) le montant de leur chiffre d'affaires pendant l'année précédente, en fournissant à cet égard toutes les justifications indispensables.

En cas de refus du contribuable, le chiffre d'affaires est, d'office, évalué par le contrôleur et, comme sanction du refus opposé, l'impôt est majoré de moitié.

Au chiffre d'affaires (déclaré ou évalué d'office) sont appliqués, pour obtenir le bénéfice imposable, des coefficients ou taux de bénéfices, qui varient selon les diverses catégories ou groupes de professions.

Pénalité. — En cas d'inexactitude reconnue dans les renseignements fournis au contrôleur par un contribuable au sujet de ses bénéfices ou de son chiffre d'affaires, il y a lieu, en principe, à double droit : l'impôt est doublé sur la fraction du bénéfice imposable que l'inexactitude tendait à dissimuler.

Toutefois, le double droit n'est applicable que si l'insuffisance constatée est supérieure au dixième du bénéfice, ou bien si elle excède 20.000 francs.

Cas d'exemption. — 1° ouvriers, artisans, pêcheurs. — Pour les artisans travaillant seuls ou travaillant en chambre avec un seul apprenti, pour les veuves de ces mêmes artisans, continuant, avec un seul ouvrier, le métier précédemment exercé par leur mari, pour les marchands vendant en ambulance des objets de faible valeur, pour les pêcheurs, lors même que la barque qu'ils montent leur appartient : la loi du 31 juillet 1917 a consacré une exception aux règles générales de taxation. Ils ne sont assujettis à l'impôt cédulaire que si leurs bénéfices dépassent la somme de 1.500 francs et, dans le cas où leurs bénéfices sont supérieurs à cette somme, la fraction de ces bénéfices n'excédant pas 1.500 francs est affranchie de l'impôt (au lieu d'être taxée pour un quart) ;

2° syndicats agricoles et sociétés coopératives de consommation. — Sont affranchis de l'impôt les syndicats agricoles et les sociétés coopératives de consommation qui se bornent à grouper les commandes de leurs adhérents ou qui, ne vendant qu'à leurs sociétaires, distribuent leurs bonis annuels soit à leurs sociétaires, soit à des œuvres d'intérêt général.

Taxes supplémentaires pour les grandes maisons de vente au détail. — Indépendamment de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, les entreprises ayant pour principal objet la vente au détail de denrées ou marchandises quelconques (par exemple les grands magasins) sont redevables d'une taxe spéciale sur leur chiffre d'affaires, toutes les fois que ce chiffre dépasse un million de francs.

Cette taxe supplémentaire est calculée d'après un tarif progressif (qui varie de 1 à 5 p. 100) par fractions successives entre 1 million et 200 millions de francs. — Voir, pour les détails, l'article 14 de la loi du 31 juillet 1917.

Pour les maisons à succursales multiples, le chiffre d'affaires sur lequel est établie la taxe supplémentaire spéciale est le chiffre global des affaires réalisées par toutes les succursales.

III. Impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole. — *Etablissement de l'impôt.* — L'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole (destiné à atteindre le revenu que l'exploitation des biens ruraux procure soit aux fermiers, métayers ou colons partiaires, soit aux propriétaires eux-mêmes) est établi dans la commune où ces exploitants ont leur habitation principale.

Bases de l'impôt. — Le contribuable passible de l'impôt n'a à souscrire aucune déclaration : le bénéfice agricole est déterminé par l'administration.

Il est déterminé par un système forfaitaire : on le considère comme égal à la moitié de la valeur locative des terres exploitées. Pour établir cette valeur locative, il faut majorer d'un quart le montant du revenu net afférent aux parcelles exploitées, tel que ce revenu figure à la matrice cadastrale des propriétés non bâties.

Calcul et taux de l'impôt. — Le bénéfice imposable est taxé de façon différente, suivant que la valeur locative de l'exploitation n'excède pas 12.000 francs ou, au contraire, dépasse cette somme.

1er cas : la valeur locative n'excède pas 12.000 fr. — L'exploitant n'est taxé que sur la fraction de son bénéfice supérieure à 1.250 francs. D'autre part, atténuations à la base : la fraction comprise entre 1.251 et 2.000 francs est comptée seulement pour un tiers; la fraction comprise entre 2.001 et 3.000 francs est comptée pour deux tiers. Le surplus est, seul, compté pour la totalité;

2e cas : la valeur locative excède 12.000 francs. — Le bénéfice imposable est taxé pour sa totalité, sans atténuation d'aucune sorte.

Dans les deux cas, il est fait application du taux de 3 fr. 75 p. 100, et le mode de calcul est analogue à celui de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Terrains d'agrément. — Les terrains réservés au pur agrément (parcs, jardins, avenues, pièces d'eau, etc.), ou spécialement aménagés en vue de la chasse, sont assujettis à l'impôt dont il s'agit : ils y sont assujettis sans déductions ni atténuations d'aucune sorte, mais sous la réserve qu'ils aient plus d'un hectare de superficie et que leur valeur locative soit supérieure à 100 francs.

IV. Impôt sur les traitements et salaires, sur les pensions et rentes viagères. — *Etablissement de l'impôt.* — Les traitements (publics et privés), les salaires, les indemnités et émoluments

(y compris l'indemnité des membres du Parlement, les jetons de présence des membres de l'Institut ou ceux des membres de conseils d'administration), ainsi que, d'autre part, les pensions et les rentes viagères sont soumis à un impôt portant sur la partie de leur montant annuel qui dépasse le minimum suivant :

1° pour les pensions et rentes viagères, la somme de 1.250 francs ;

2° pour les traitements, salaires, indemnités et émoluments, la somme de :

— 1.500 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de moins de 10.001 habitants ;

— 2.000 francs, s'il est domicilié dans une commune de 10.001 à 100.000 habitants ;

— 2.500 francs, s'il est domicilié dans une commune de plus de 100.000 habitants ;

— 3.000 francs, s'il est domicilié à Paris, dans le département de la Seine ou dans une commune de la banlieue située dans un rayon de 25 kilomètres des fortifications de Paris.

Calcul et taux de l'impôt. — Atténuations à la base : pour le calcul de l'impôt, la fraction des traitements, salaires, indemnités ou émoluments, des pensions ou rentes viagères n'excédant pas le minimum fixé ci-dessus (minimum imposable), est entièrement exonérée ; la fraction comprise entre ce minimum et 5.000 francs est comptée simplement pour moitié. Le surplus est, seul, compté pour la totalité.

Au total des sommes ainsi obtenues est appliqué le taux de 3 fr. 75 pour 100. Le mode de calcul est analogue à celui de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Obligations des employeurs et des débirentiers. — Les contribuables passibles de l'impôt n'ont à souscrire personnellement aucune déclaration quant au chiffre de leur revenu imposable. C'est l'employeur ou bien le débirentier qui, seul, y est tenu.

Voici la déclaration que la loi (sous peine d'une amende de 5 francs, par chaque omission ou inexactitude) impose aux employeurs et aux débirentiers, — dans le courant du mois de janvier de chaque année :

1° tous particuliers ou toutes sociétés rétribuant des employés, ouvriers, auxiliaires ou domestiques, doivent fournir un état, détaillé et précis, des personnes qu'ils ont occupées pendant l'année précédente, pendant plus de trente jours consécutifs, et dont les appointements, salaires ou gages (y compris tous avantages quelconques en nature, tels que logement gratuit) ont dépassé le minimum assujetti à l'impôt ;

2° tous particuliers ou toutes sociétés payant des pensions ou rentes viagères sont tenus de fournir, dans les mêmes conditions, les indications relatives aux titulaires de ces pensions ou rentes, lorsqu'elles dépassent 1.250 francs.

V. Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (professions libérales ou analogues, charges et offices). — *Etablissement de l'impôt.* — Dans la catégorie des bénéfices des professions que la loi du 31 juillet 1917 vise sous le nom de « professions non commerciales », sont compris :

1° les revenus des professions libérales (médecine, barreau, lettres, arts, etc.) ;

2° les revenus professionnels autres que ceux qui proviennent de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, des fonctions publiques et des emplois privés ;

3° d'une façon générale, les profits de toutes occupations ou exploitations lucratives non soumises à un impôt spécial sur le revenu.

L'impôt porte, chaque année, sur le bénéfice net de l'année précédente, — ce bénéfice étant constitué par l'excédent des recettes totales sur les dépenses nécessitées par l'exercice de la profession.

L'impôt n'est dû que lorsque le bénéfice net excède :

— 1.500 francs, si le contribuable est domicilié dans une commune de moins de 10.001 habitants ;

— 2.000 francs, s'il est domicilié dans une commune de 10.001 à 100.000 habitants ;

— 2.500 francs, s'il est domicilié dans une commune de plus de 100.000 habitants ;

— 3.000 francs, s'il est domicilié à Paris, dans le département de la Seine ou dans une commune de la banlieue située dans un rayon de 25 kilomètres des fortifications de Paris.

Bases de l'impôt. — L'impôt est assis, suivant les circonstances, soit sur la déclaration contrôlée du bénéfice net, soit sur l'évaluation administrative de ce bénéfice.

Déclaration contrôlée du bénéfice net. — Toute personne passible de l'impôt est tenue de faire — dans les trois premiers mois de chaque année — au contrôleur des contributions directes du lieu de son domicile une déclaration de son bénéfice net, pour l'année précédente.

Toutefois, voici la tolérance : une déclaration spéciale n'est pas nécessaire quand le contribuable produit une déclaration pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu. En effet, celle-ci, obligatoirement, contient, en particulier, l'indication distincte du montant des « bénéfices des professions non commerciales ».

Evaluation administrative du bénéfice. — En cas de défaut de déclaration spontanée, les personnes assujetties à l'impôt sont requises de faire leur déclaration.

En cas d'abstention persistante ou de refus, le bénéfice imposable est déterminé d'office par le contrôleur et, à titre de sanction, l'impôt est majoré de moitié.

Calcul et taux de l'impôt. — L'impôt est calculé de la même façon que pour les traitements et salaires : la fraction du bénéfice n'excédant pas le minimum d'imposition précisé plus haut, est entièrement exonérée ; — la fraction comprise entre ce minimum et 5.000 francs est comptée seulement pour moitié ; — le surplus est compté pour la totalité.

Au total des sommes ainsi obtenues est appliqué le taux de 3 fr. 75 p. 100. Le mode de calcul est analogue à celui de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Pénalité. — En cas de déclaration reconnue inexacte, il y a lieu, en principe, à double droit : l'impôt est doublé sur la fraction du bénéfice dissimulé.

Toutefois, le double droit n'intervient que si l'insuffisance constatée est supérieure au dixième du bénéfice réel, ou bien si elle excède 10.000 francs.

Charges et offices. — Les revenus des charges et offices dont les titulaires n'ont pas la qualité de commerçants (notaires, avoués, huissiers) rentrent, au point de vue de l'impôt, dans la catégorie des bénéfices des professions non commerciales ; et, pour tout ce qui concerne la détermination des bases de taxation, sont applicables les règles que nous avons indiquées à propos desdites professions.

Mais une dérogation : l'impôt est — au taux spécial de 4 fr. 50 pour 100 — calculé selon les conditions et tarif fixés pour les bénéfices industriels et commerciaux. Par conséquent, la portion de bénéfices n'excédant pas 1.500 francs doit être comptée pour un quart ; la fraction comprise entre 1.500 et 5.000 francs, par moitié ; le surplus, pour la totalité.

VI. Impôt sur les revenus des créances, dépôts et cautionnements. — *Etablissement de l'impôt.* — L'impôt sur les revenus des valeurs et capitaux mobiliers (actuellement de 5 p. 100, comme nous l'avons dit en tête de cet article) s'applique aux intérêts, arrérages et tous autres produits :

1° des créances hypothécaires, privilégiées et chirographaires, à l'exclusion de toute opération commerciale ne présentant pas le caractère juridique d'un prêt ;

2° des dépôts de sommes d'argent, à vue ou à échéance fixe, quel que soit le dépositaire et quelle que soit l'affectation du dépôt ;

3° des cautionnements en numéraire.

L'impôt est liquidé sur le montant *brut* de ces revenus, — c'est-à-dire sans tenir compte, par exemple, des frais de recouvrement ayant réduit la somme à percevoir.

Jusqu'à la loi du 31 juillet 1917, les revenus des créances, dépôts et cautionnements, n'étaient soumis à aucun impôt.

L'impôt institué a fait l'objet d'une instruction spéciale de la Régie, en date du 31 décembre 1917.

Cas d'exemption. — Sont affranchis de l'impôt :

1° les intérêts des sommes inscrites sur les livrets des caisses d'épargne ;

2° les intérêts des créances hypothécaires ou privilégiées, en représentation desquelles les sociétés ou compagnies autorisées par le gouvernement à faire des opérations de crédit foncier (comme le Crédit foncier de France) ont émis des obligations, titres ou valeurs soumis eux-mêmes à l'impôt sur le revenu.

Mode de payement de l'impôt. — Le recouvrement de l'impôt est ici confié non pas à l'administration des contributions directes, mais à celle de l'enregistrement. L'impôt est perçu au moyen de l'apposition, sur la quittance ou le titre libératoire quelconque, de timbres mobiles, proportionnels à l'importance du revenu encaissé. La valeur de ces timbres mobiles (créés par un décret du 20 décembre 1917) varie de 1 centime à 500 francs.

Le droit est à la charge exclusive du créancier, nonobstant toute clause contraire, quelle qu'en soit la date ; toutefois, le créancier et le débiteur en sont tenus solidairement (sous peine d'amende).

VII. Déductions. — Aux termes de l'article 52 de la loi du 31 juillet 1917, les personnes considérées comme à la charge des contribuables, pour impôts cédulaires, sont celles qui sont comptées comme telles au point de vue de l'établissement de l'impôt général sur le revenu. Il en résulte que l'effet de la disposition visée, qui a été ajoutée à l'article 13 de la loi du 14 juillet 1914 par l'article 4 de la loi du 29 juin 1918, s'étend aussi bien aux impôts cédulaires qu'à l'impôt général. — Max Legrand.

Jeune fille aux joues roses (la), pièce en trois actes et neuf tableaux, en vers et en prose, par François Porché, représentée pour la première fois au théâtre Sarah-Bernhardt, le 12 mars 1919.

Le premier tableau représente l'hôtellerie des Vieilles-Archives ; c'est l'arrivée de Rosette au pays des Visages Gris.

Le décor caractérise la mentalité de ce peuple routinier et arriéré, emprisonné dans les entraves des traditions les plus étroites et des usages les plus bornés.

Les murs sont constellés d'écriteaux : défense de parler, défense d'entrer, défense de boire du vin, etc. C'est un peuple muselé ; tous ont le visage gris ; pas un visage rose ; le sang de cette race est pauvre et anémié. A la tête de ce triste royaume est la Régente ; elle porte, pendus à sa ceinture, les attributs de son pouvoir, une énorme paire de ciseaux. Autour d'elle gravite une foule silencieuse, aux pas feutrés. Dans cette morne région arrivent deux voyageurs venus de l'Occident. C'est une jeune fille au teint frais et aux joues roses, Rosette, avec son écuyer, un bon gros vivant, Benoît. Ils sont aussitôt suspects et arrêtés ; mais Rosette, qui a revêtu pour le voyage le costume masculin, se donne pour Roset, neveu du célèbre savant Jacobus. A ce titre, il est accepté et sera le précepteur du Prince, qui prépare sa thèse de doctorat.

Au deuxième tableau, le joyeux Benoît se met à fureter à travers les lourdes murailles et les couloirs sinistres du palais. Il cherche les cuisines et la cave. A travers un guichet, le concierge le rembarre à la façon des garçons de bureau des ministères. Heureusement, la femme du concierge, Perpétue, le trouve à son gré et consent à le guider.

Troisième tableau. Rosette est introduite dans la bibliothèque où travaillent les savants du royaume. Ils se consacrent aux travaux les plus stériles et les plus rebutants : catalogues, fiches, transcriptions, répertoires. Les murs sont hauts et suintent l'ennui. On n'y connaît le ciel que dans le lexique, au mot *Ouranos*.

Rosette comprend que, pour s'introduire dans ce funèbre état-major et ne pas se faire chasser, il faut flatter la manie de ces tristes sires, et elle abonde dans leur sens en feignant de pratiquer le mépris de toute poésie, de toute vérité. La Régente est entichée de ce jeune docteur, qu'elle prend pour un jeune homme et dont elle se promet maint plaisir.

Le quatrième tableau nous montre le Prince dans sa salle d'étude morose et froide, travaillant avec son jeune précepteur. Celui-ci commence sa tâche de libération et d'apostolat en l'honneur de la vérité, de la nature, de la poésie, de la beauté. Le Prince conçoit pour son maître une amitié troublante, et Rosette est touchée par le charme de ce pauvre enfant étiolé. Elle ne souffrira pas qu'il soit trompé plus longtemps ; elle va lui révéler le véritable monde :

> Je souffre ici pour vous, on vous trompe, on vous leurre.
> Tous les jours sur vos yeux on ajoute un bandeau.
> Vos plaisirs sont bornés à l'heure
> Où vous pincez du luth derrière ce rideau.
> Une étiquette byzantine
> Vous tient captif dans ses filets.
> Vos serviteurs sont vieux, vos professeurs sont laids.
> Chacun vous plie à sa routine.
> Vous ne quittez le gris que pour prendre le noir.
> Il semble qu'on s'applique à vous donner la pente
> D'un liquide qui baisse au creux d'un entonnoir.
> Je ne veux pas qu'un jour votre âme s'en repente,
> Je veux qu'elle bondisse avec l'élan des eaux
> Quand s'ouvre enfin l'écluse.
> Venez, vous dont la vie est dolente et recluse,
> Venez voir le vol des oiseaux !

Elle tire de son corsage une superbe rose, qu'elle a cueillie au jardin. Elle la lui montre ; c'est une fleur fraîche et vraie et non plus une fleur séchée, une représentation pédagogique, à l'aquarelle ; c'est une rose vivante et nue !

> Oui, dans sa vérité !
> Approchez ; ce n'est pas la rose convenue
> Qu'avec sa pauvre habileté
> Un enlumineur dessine et colore.
> Venez voir de plus près encore !
> Prince à qui l'on parle à genoux,
> Vous pouvez vous baisser ; voici plus grand que vous !

Le Prince n'a plus qu'un désir, aller au jardin pour voir de près les fleurs roses. Mais il faut la clef de la grille. Aussitôt se hérissent les difficultés. Comme la Reine dans *Ruy Blas*, le Prince est prisonnier de l'étiquette et de la loi. Un prince ne doit pas se promener dans les jardins.

Ceux-ci sont faits uniquement pour justifier la fonction du sous-secrétariat d'Etat aux jardins. Il faut consulter le directeur des serrures, le chef de bureau des clefs, le recteur de l'Université, qui détermine les programmes d'études et l'emploi du temps, le doyen de la faculté de médecine, qui règle l'hygiène princière. On réunira des commissions, des sous-commissions, et le Chef du Protocole espère que, dans deux ans, on pourra soumettre au Prince un rapport le mettant au fait de l'état de la question. La prétention qu'il émet bouleverse toute la gent administrative, bureaucratique, routinière. C'est un scandale. Le Prince doit s'incliner. Mais, une fois tous les fonctionnaires partis, Rosette le prend par la main et l'entraîne par des couloirs secrets, qu'elle a découverts au cours de ses promenades.

Cinquième tableau. Guidé par Perpétue, Benoît a repéré la cave. Là, reposent des bouteilles poudreuses des vins les plus rares, les plus vieux, les

plus capiteux, conservés à titre documentaire comme des objets de musée. Benoît, entouré de quelques gars qui ont osé l'escorter, entonne l'hymne du vin, les fait boire tous et, aussitôt, éclate la gaieté, empreinte de fraternité, de bonté et de santé.

Sixième tableau, le Prince a suivi Rosette. Les voici dans le parc tout étincelant de l'éclat du soleil et des fleurs épanouies. Rosette dit les splendeurs de la nature, des floraisons, des lacs, des sources; dans son enthousiasme, elle fait voler son bonnet, sa belle chevelure blonde s'épand sur ses épaules. Le Prince découvre en même temps le charme des roses et le charme de la femme. Son cœur bat plus vite; un amour inconnu le secoue, il s'évanouit. Aux cris de Rosette, des gardes accourent. Elle est accusée d'avoir attenté aux jours du Prince; elle est arrêtée, tandis que Benoît, surpris derrière un buisson avec ses compagnons à moitié ivres, est appréhendé et confondu dans la même accusation.

Septième tableau. Devant la cour d'assises, Rosette et Benoît comparaissent. Au cours du procès, se font jour toutes les manœuvres : l'ambition du juge d'instruction, plus préoccupé de son avancement que de la justice; la torture morale imposée à l'accusée; les questions insidieuses, les pièges, la mauvaise foi des témoins. Rosette et Benoît sont condamnés à mort. Mais Benoît, qui, jusqu'alors, croyait à une plaisanterie, n'est plus d'humeur à se laisser occire; il empoigne des tabourets, il assomme et rosse gardes et juges; une bagarre éclate, et le peuple commence à goûter les premières joies de l'espoir et de la liberté.

Huitième tableau. Dans une cellule froide et souterraine, le Prince s'est retiré pour méditer. Il fait monter la condamnée, avec laquelle la loi l'autorise à avoir un dernier entretien. Resté seul avec Rosette, il lui révèle que cette retraite est un subterfuge, qu'il a voulu la revoir, qu'il l'aime, qu'il veut mourir avec elle. Mais des grondements se font entendre au loin, des charges de cavalerie passent; la révolution libératrice est en marche.

Neuvième tableau, le Prince et Rosette ont pu quitter la cellule. Les voilà en liberté dans le parc. La nuit effraye le Prince, mais Rosette le rassure. Peu à peu, l'aube répand sa symbolique clarté, et voici le soleil, et voici le peuple qui chante, ayant brisé ses chaînes, et voici la délivrance, la liberté! Tous les fonctionnaires, faux savants, académiques, bureaucrates et geôliers ont pris la fuite; ils se sont sauvés du côté de l'ouest. « Pourvu, s'écrie Rosette, qu'ils ne viennent pas chez nous »! C'est le mot de la fin.

On en sent toute l'ironie, car ils sont bien de chez nous, ces abus et ces ridicules.

Cette charmante comédie est une satire fantaisiste d'un genre original et nouveau. Ce n'est ni Aristophane, ni le *Roman de la Rose*, ni le *Roman de Renart*, ni Rabelais, ni Jarry, ni Brieux dans la *Robe rouge*, ni Henry Monnier, ni Jules Moinaux, ni Courteline, et c'est un peu de tout cela.

La fantaisie et la réalité s'entrelacent. Les inconvénients du fonctionnarisme, de l'érudition théorique et desséchante, de la tyrannie administrative, de l'insouciance et de l'égoïsme des fonctionnaires, tout cela est dénoncé avec humour, esprit et finesse, rien n'est épargné : le trait est implacable, l'esprit est joli et varié, le ton est tantôt éloquent et lyrique, tantôt blessant et ironique. Les vers libres alternent avec la prose.

L'ensemble est délicieux. C'est le rêve d'une révolution de poète; non pas une révolution pour les grands principes sociaux d'Egalité et de Fraternité, mais pour les droits de la Beauté dans la vie, de la Poésie que dégagent les fleurs, le soleil, les sources, la Nature.

C'est la mise à la scène des vers de Victor de Laprade :

> Allons respirer l'air que respirent les chênes !
> Les livres sont fermés et les bois sont ouverts !

C'est la guerre a tout ce qui attriste et assombrit le spectacle de la vie : c'est la guerre aux murs épais et aux nécropoles des archives, à l'atmosphère lourde des bureaux, à la routine, aux habitudes encrassées, aux ordres, avis, règlements qui enchaînent et entravent, et immobilisent l'exercice des facultés humaines.

La Révolution de 1789 a délivré l'individu. La tourmente de 1914-1918 a libéré les peuples. Si la révolution de Rosette se réalisait, ce sont les âmes qui connaîtraient l'affranchissement et la délivrance.

Comme Socrate, ramenant la philosophie sur la terre, avait quitté la région de la métaphysique pour se pencher vers le mystère psychologique de l'individu, François Porché, négligeant le point de vue politique, social ou international, a écrit le vibrant et étincelant manifeste des Droits de l'âme et de l'idéal. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Simone (*Rosette*), Jeanne Loury (*la Régente*), Jeanne Fusier (*Perpétue*); et par MM. Raimu (*Benoît*), Yonnel (*le Prince*), Chamoroy (*le Juge Mahaud*), Villa (*M. Confident*), René Worms (*l'Envoyé*), Grégoire (*le Docteur expert*), Renoux (*le Chef du Protocole*), Angelot (*un Docteur*), Lagarde (*l'Aubergiste*), Bergeron (*un Dignitaire*), H. Crémieux (*le Greffier*), etc.

Laurent (*Ernest*-Joseph), peintre français, né à Paris en 1860. Fils d'un décorateur, il entra dans l'atelier de Lehmann, où il rencontra Georges Seurat et Aman-Jean. Il débuta au Salon de 1882 avec une *Clarisse Harlowe*, de facture traditionnelle; mais, dès 1885, il adopta, avec son *Annonciation*, le divisionnisme cher à Seurat et aux impressionnistes. Il ne cherchait pas, comme ces derniers, l'éclat de la lumière, mais le mystère de la pénombre. Seurat, dans ses dessins, a été lui-même péoccupé des effets délicats de clair-obscur : le procédé divisionniste, par l'imprécision qu'il laisse aux contours, exprime parfaitement le tremblement de la lumière sur les formes. Malgré sa facture, l'*Annonciation* d'Ernest Laurent fut fort goûtée : elle fut achetée par l'Etat pour le musée de Nérac, et Puvis de Chavannes fit donner à l'auteur une bourse de voyage.



Ernest Laurent.

Après une excursion en Italie et en Sicile, Ernest Laurent revint à Paris, rentra à l'école et obtint, en 1889, le prix de Rome, avec un *Christ guérissant le paralytique*, de facture assez traditionnelle.

A la villa Médicis, il eut pour guide Hébert, dont l'esprit raffiné était fort séduisant; de Rome, Ernest Laurent alla à Assise, où il demeura un an et où il peignit un *Saint François*. Il n'avait pas envoyé au Salon depuis plusieurs années : il y reparut, en 1895, avec la toile ombrienne. Celle-ci est aujourd'hui au musée de Nantes. Cependant, l'artiste abandonna vite les sujets d'histoire ou de légende pour l'observation de la vie. Il fut, avant tout, peintre de portraits. On ne saurait rappeler toutes ces œuvres, qui ne sont désignées aux livrets du Salon que par des initiales : il faut noter, cependant, le portrait de *Mme Rosenthal* et ceux de *Seurat*, de *Gustave Michel*, de *M. et Mme Paul Jamot* (1907).



Au jardin, tableau d'Ernest Laurent.

L'artiste aime à placer ses personnages dans leur milieu : volontiers, il enrichit de quelques fleurs le fond de la toile. Ernest Laurent excelle, en outre, à modeler délicatement les visages au moyen de touches fines et allongées, suivant généralement le sens de la forme et parfois aussi croisées, comme le réseau très agrandi de l'épiderme. Il donne aux bouches et aux yeux l'accent et la vie nécessaires, mais sans jamais chercher l'effet brutal. Tout, en son art, demeure voilé et discret. Parmi ses meilleures pages, on peut citer : le *Voile mauve*, *Au jardin*, la *Rêverie*, les *Relevailles* (1902, musée de Nancy), sans parler de diverses natures mortes de fleurs, roses ou pivoines, non plus que d'exceptionnels paysages.

A côté du peintre de chevalet, le peintre décorateur a aussi une œuvre fort attachante. Un panneau, signé de lui, orne l'hôtel Terminus de Lyon. Mais la suite la plus importante qu'il ait donnée en ce genre est celle qui est placée, depuis un an, dans une salle de la Sorbonne et qui comprend quatre panneaux allégoriques : *la Poésie*, *l'Eloquence*, *l'Histoire* et *la Philosophie*. A côté de ces grandes pages, de simples feuillets crayonnés d'Ernest Laurent méritent aussi de retenir l'attention. Là, comme dans ses toiles, s'affirme le désir de l'artiste d'éviter l'isolement des formes et de noyer les contours dans un entrecroisement de traits légers : la richesse de ce procédé, sa douceur et sa puissance d'expression des volumes, désignent particulièrement à l'admiration les dessins d'Ernest Laurent. L'artiste a été élu membre de l'Académie des beaux-arts, le 8 février 1919. (V. p. 766.) — Tristan Leclère.

Laurier (sir Wilfrid), homme d'Etat canadien, né à Saint-Lin, dans la province de Québec, le 20 novembre 1841, mort à Ottawa le 17 février 1919. Il appartenait à une famille catholique et fit ses premières études dans sa paroisse natale, au collège de l'Assomption. Achevant son instruction à l'université Mac Gill, de Montréal, il s'attacha, en outre, quelque temps à une école publique protestante, afin d'apprendre la langue anglaise, ayant jusqu'alors, comme le plus grand nombre de ses compatriotes de la province, parlé exclusivement le français. Sir Wilfrid Laurier entra dans la profession légale, fut appelé au barreau en 1864 ouvrit un cabinet d'avocat en 1868. La même année, il épousa miss Zoe Martineau et poursuivit sa carrière d'homme de loi, au cours de laquelle, en 1880, il fut créé « Conseil de la Reine ».

C'est à Arthabaskaville, dans le comté de Drummond et d'Arthabasca, que Laurier était installé. Il fonda, dans les premières années, un journal français hebdomadaire à tendances libérales : *le Défricheur*, mais ne put en soutenir longtemps la publication.

C'est à la même époque de sa vie que se placent ses démêlés avec les autorités ecclésiastiques de la province de Québec. Laurier était membre de l'Institut canadien de Montréal, société littéraire et scientifique, dont le libéralisme décidé appela les foudres de l'Eglise. Un imprimeur libéral, Guibord, étant mort, le clergé refusa de le laisser inhumer à Côte des Neiges, parce que, membre de l'Institut canadien, il ne pouvait recevoir l'absolution. Appel fut fait de cette décision ecclésiastique aux tribunaux; il fallut un jugement du Conseil impérial privé pour que le corps de Guibord pût être, enfin, transporté, sous une protection militaire, à Côte des Neiges, et inhumé dans le terrain consacré. Laurier avait défendu la cause du défunt et fut, assez longtemps encore après ces démêlés, dénoncé par ses adversaires politiques et professionnels, comme un « ami de Guibord ». Les ecclésiastiques ultramontains le tinrent, durant de longues années, en défiance. Il personnifia l'antinomie entre le libéralisme de Québec et le clergé de la province.

En 1871, commença la carrière politique de Laurier. Elu, par la circonscription d'Arthabaska, à la législature de la province, il s'y exerça à la pratique de l'éloquence parlementaire et devint rapidement un *debater* estimé. Parmi ses thèmes favoris, dans cette période, celui qui revenait le plus souvent dans ses discours était l'intérêt qu'avaient les Canadiens français à entrer dans une active compétition industrielle avec l'élément anglais.

La Confédération du Dominion canadien avait été constituée en 1867. Dans Ottawa, la capitale, siégeait le Parlement fédéral. Laurier, abandonnant son siège dans la législature de Québec, en 1874, fut envoyé par sa circonscription à la Chambre des communes d'Ottawa, où il prit rang parmi

les membres les plus en vue du parti libéral, alors au pouvoir avec Mackenzie.

Sir John Macdonald, deux années plus tard (1876), engagea le parti conservateur dans une politique résolue de protection des industries du pays contre la concurrence étrangère. Le Canada traversait alors une période de dépression marquée, la compétition des industries américaines opposant des entraves de plus en plus sérieuses aux industries canadiennes. L'opinion publique, en général, réclamait une élévation de la plupart des droits inscrits au tarif douanier. Mais l'administration Mackenzie, sous la pression des provinces de l'Est, dont les intérêts inclinaient plutôt au libre-échange, s'en tenait au système du tarif établi sous la seule considération de l'apport au revenu général (*a revenue tariff*).

Laurier adopta une position intermédiaire entre les libre-échangistes et leurs adversaires. Dans tous ses discours de cette période, il recommandait une certaine mesure de protection comme indispensable pour le développement de l'activité industrielle dans un pays neuf. Son autorité dans le Parlement et sa réputation dans le pays grandissaient rapidement. Il entra, en octobre 1877, dans le cabinet, comme ministre du revenu intérieur. Il fallait que sa circonscription le réélût, et c'est alors que lui fut infligée la seule défaite personnelle qu'il eut à subir dans sa carrière politique. Les échecs du gouvernement dans plusieurs élections partielles apportaient la démonstration que le pays inclinait fortement au système de la protection. Laurier, malgré sa popularité personnelle et la satisfaction locale que causait son accession au cabinet, échoua dans sa circonscription. Il fut, il est vrai, renvoyé à Ottawa quelques semaines plus tard par le district est de Québec, dont il resta, dès lors, le représentant jusqu'à sa mort. Le mécontentement populaire contre la politique fiscale de l'administration Mackensie fit tomber le cabinet, en septembre 1878. Laurier fut naturellement entraîné dans sa chute, après une année d'exercice du pouvoir.

Sa vie politique se partage, dès lors, en deux phases. Il resta dans l'opposition de 1878 à 1896, soit pendant dix-huit ans, comme chef du parti libéral, puis arriva aux affaires en 1896 comme premier ministre et ne quitta cette position qu'en 1911, lors du retour du parti conservateur au pouvoir avec son chef actuel, sir Robert Borden.

Pendant plusieurs années après 1878, Laurier ne fut chef du parti libéral que dans la province française de Québec. Le chef reconnu du parti pour toute la Confédération était Mackenzie. Lorsque celui-ci résigna ce poste, en 1880, il eut pour successeur Edward Blake, avec lequel Laurier se maintint en un étroit accord dans le plus grand nombre des questions politiques. Aussi, lorsque Blake dut se retirer à son tour, après une série d'insuccès, de la direction du parti, Laurier se trouva naturellement désigné pour recueillir sa succession comme *leader* du libéralisme au Canada. Sa nomination par le *caucus* libéral du Parlement d'Ottawa n'alla pas, cependant, sans quelque difficulté, et le vote qui le porta ne fut nullement unanime. Il paraissait difficile à accepter, pour beaucoup de membres libéraux de la Chambre des communes, qu'un Canadien français, de la religion catholique romaine, fût nommé chef du parti pour les provinces anglaises. Laurier avait à tel point la conscience de cette difficulté qu'il protesta lui-même contre l'idée de lui conférer la succession politique de Blake. En dépit de ces considérations et bien que Laurier eût encore contre lui une santé un peu faible et qu'il ne possédât que de très modestes revenus, il fut élu par le *caucus*.

Une fois installé dans la position de *leader* des libéraux, il conquit en peu de temps la confiance de ses coreligionnaires politiques dans tout le pays. D'autre part, les libéraux protestants lui surent gré de la fermeté dont il avait toujours fait preuve contre l'intervention cléricale abusive dans les affaires de la province de Québec et de son attitude loyale, lors des difficultés suscitées dans cette même province française par les « exubérances » du nationalisme français de Mercier. Laurier sut, dans cette crise, représenter en sa personne un mélange heureux de nationalisme français et de nationalisme canadien, dont l'opinion publique se montra largement satisfaite.

Sir John Macdonald avait jusqu'alors préservé le parti conservateur de tout choc malencontreux dans sa longue gestion des affaires de la Confédération. Le programme économique du parti n'avait pas varié, et son principe fondamental était toujours la protection. Laurier, dans le Parlement, au nom des libéraux, recommandait dans tous ses discours un système de large réciprocité commerciale avec les États-Unis, soutenu avec énergie par un libéral en renom à cette époque, sir Richard Cartwright. La lutte entre les deux politiques était ardente. Sir John Macdonald l'emporta encore aux élections générales de 1891. Mais il mourut en juin, au lendemain des élections, et le parti conservateur, si longtemps vigoureux, commença de montrer quelques symptômes de désintégration et de faiblesse. Sir John Thompson le dirigea, non sans habileté, jusqu'en 1894, lui conservant sinon toute sa force, au moins son unité. Sa mort hâta la désorganisation, que ne put enrayer sir Charles Tupper, rappelé de Londres pour prendre charge des intérêts du parti. En 1896, les élections générales furent un désastre pour l'ancienne combinaison de forces qu'avait su créer et soutenir sir John Macdonald. Les libéraux obtinrent une majorité décisive de quarante-quatre voix dans tout le Dominion, et sir Wilfrid Laurier devint premier ministre de la Confédération.

Une des principales affaires qu'il eut à régler à son arrivée au pouvoir fut celle des écoles mixtes (catholiques et protestantes) dans le Manitoba. La solution qu'il fit prévaloir donnait une satisfaction suffisante aux Anglais dans le Dominion. Elle fut acceptée aussi dans la province de Québec. Toutes les difficultés, cependant, ne furent levées qu'après une visite faite, à ce sujet, par Mgr Merry del Val au Canada.

Laurier fit voter par le Parlement fédéral une mesure de revision de tarif, qui n'eut aucunement le caractère d'une réforme libre-échangiste. La plupart des droits protectionnistes furent maintenus, soit sans changement, soit avec des atténuations ayant pour objet de faire droit, au moins partiellement, à de multiples revendications de l'agriculture canadienne. Le trait saillant de la réforme du tarif fut l'établissement de droits différentiels (*British Preference*) en faveur des importations de la Grande-Bretagne. L'opinion publique, en Angleterre, accueillit avec un vif contentement l'offre du gouvernement du Dominion, par laquelle se manifestait d'une façon éclatante le patriotisme de la grande communauté britannique du nouveau monde. Laurier visitant l'Angleterre en 1897, à l'occasion du jubilé de la reine Victoria, reçut l'accueil le plus sympathique. Le grand Canadien français venait de se montrer le plus « loyal » des Canadiens anglais.


Sir Wilfrid Laurier.

Le cabinet libéral à Ottawa eut, en 1898, quelques difficultés avec le gouvernement de Washington au sujet de l'Alaska. Laurier, lorsque les Anglais s'engagèrent dans la guerre contre les Boers, se décida, après quelques hésitations, à envoyer un contingent de troupes canadiennes dans l'Afrique du Sud et défendit avec la même vigueur sa politique dans la province de Québec, où l'envoi était blâmé, et dans l'Ontario, où l'opinion estimait qu'il avait trop tardé.

Quelques grandes mesures de l'administration Laurier sont encore à citer : la construction du chemin de fer transcontinental national (*Grand Trunk Pacific*), création de la Commission pour les chemins de fer du Dominion, l'introduction du système du concours pour l'admission aux emplois dans le service intérieur, diverses dispositions législatives en faveur du travail, un arrangement avec le Japon concernant l'immigration des Jaunes au Canada.

Dans la grande question, si fiévreusement agitée en Angleterre, après la fin de la guerre en Afrique du Sud, des projets de fédération impériale, Laurier se tint sur une grande réserve. Il était anxieux de ne créer aucune difficulté au gouvernement impérial, mais en même temps très jaloux du maintien de la plus grande autonomie pour le Dominion canadien.

Un peu avant 1911, les temps devinrent plus difficiles pour le parti libéral et pour son chef. Des dissentiments se produisirent entre Ottawa et Londres sur les modalités d'une participation du Dominion à l'accroissement des forces navales de l'empire et entre Ottawa et Washington sur la question de la réciprocité commerciale. Ces problèmes soulevèrent, au sein même de la Confédération, des controverses très âpres. La réciprocité était dénoncée, même par les libéraux, dans les régions industrielles du Canada, comme le renversement de la politique nationale par laquelle le commerce avait été délibérément dirigé d'Est en Ouest et comme un pas décisif sur la voie du libre-échange absolu entre le Canada et les États-Unis. C'était, disait-on, une politique fatale à tout arrangement futur de droits différentiels avec l'Angleterre ; elle entraînait une union de plus en plus étroite avec les États-Unis, et le relâchement des liens avec la Grande-Bretagne ; elle constituait un danger pour la nationalité canadienne et pour l'empire britannique.

Les élections générales de 1911 se firent sur cet ensemble de questions. Le gouvernement libéral y fut battu, les conservateurs que dirigeait sir Robert Borden revenant au pouvoir avec une majorité de 48 voix. Les libéraux étaient vainqueurs dans les provinces de la « Prairie », Saskatchewan et Alberta, mais affaiblis dans les provinces de l'Est et complètements défaits dans la Colombie britannique et dans l'Ontario. La province même de Québec ne leur donnait que 38 sièges sur 65.

Laurier avait tenu le pouvoir suprême durant quinze années, pendant lesquelles la prospérité du Canada s'était grandement développée. Il soutint sa défaite avec une courageuse dignité et reprit son siège à la Chambre des communes comme chef du parti libéral, rejeté dans l'opposition. Lorsque la guerre éclata en Europe, il donna son plein assentiment à la décision prise par le gouvernement de sir Borden d'équiper et d'envoyer des contingents canadiens dans l'ancien monde pour combattre les ennemis de la France et de l'Angleterre. Le parti vota tous les crédits nécessaires et les emprunts considérables que la Confédération dut contracter pour rendre la participation du Canada au conflit aussi complète que glorieuse. Laurier avait soixante-treize ans en 1914. Au Parlement et dans de nombreuses réunions hors d'Ottawa, il parla aussi longtemps que ses forces le lui permirent, pour dénoncer l'agression de l'Allemagne, exalter la France et la Belgique, affirmer la justice de la cause pour laquelle luttaient désespérément les nations alliées contre la barbarie.

Sur un seul point il fut en désaccord avec le gouvernement conservateur et avec un bon nombre de ses coreligionnaires libéraux : il ne voulut point reconnaître la nécessité de la conscription militaire et ne céda à aucune des instances dont il fut l'objet, même lorsqu'il fut invité à former avec sir Borden un cabinet d'union. Il lui sembla qu'en abandonnant le système du volontariat, il trahirait un des principes auxquels il avait été fidèle toute sa vie. C'était en 1917, et Laurier comptait soixante-seize ans. Entêtement ou fidélité aux principes, la position que prit Laurier le laissa un peu isolé dans son parti. Mais, s'il en fut attristé, il n'en eut cure au point de vue de son attitude comme chef de parti ; aux élections de 1917, il fut réélu, ayant mené la campagne pour la conservation de son siège avec une réserve à laquelle tous, amis ou adversaires, rendirent hommage.

Sir Wilfrid Laurier avait de grandes qualités comme conducteur d'hommes dans les batailles de la politique. Ceux qui l'ont connu disent qu'il en eut de grandes aussi comme homme du monde et simple particulier. Modeste dans ses goûts, très sobre, il n'avait rien d'austère, aimait les amusements et goûtait la bonne compagnie comme un vrai Français qu'il était, tout en pensant et agissant comme un loyal Anglais. En bien des points, il rappelait son prédécesseur au pouvoir, sir John Macdonald. Avec des traits semblables de caractère et de méthode, le libéral sut construire sur les fondations que le conservateur avait établies. « La France, notre mère », dit-il un jour. Il fut un admirable agent de liaison entre le Canada français et le Canada anglais, un des constructeurs du Dominion canadien contemporain, devenu la nation prospère et vigoureuse de huit millions d'hommes qui a poussé sur les « quelques arpents de neige » du XVIIIe siècle. Sir Wilfrid Laurier figure au premier rang des artisans de la grandeur nationale en son pays. — A. MOIREAU.

Leblanc (*Maurice*-Charles-Léonard-Armand), ingénieur français, né à Paris le 2 mars 1857. Il fit ses premières études au lycée Louis-le-Grand et fut admis à l'École polytechnique en 1876. Il en sortit en 1878 et entra comme ingénieur à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, puis, quelques années après, dans une entreprise industrielle. Entièrement absorbé par ses fonctions, Leblanc était loin, cependant, de se désintéresser du mouvement scientifique, et il publia, durant cette période de dix années, dans la « Lumière électrique », d'intéressantes mises au point relativement à diverses questions d'électricité. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1888 qu'il se consacra entièrement à des recherches personnelles. Le moment était propice ; le grand problème du transport de l'énergie à distance se trouvait toujours posé ; les expériences de Marcel Deprez, dont la première remonte à 1881, en avaient indiqué la solution, mais la mise en œuvre était loin d'être définitive. Leblanc se proposa tout d'abord de construire un bon moteur à courants alternatifs ; c'est là, semble-t-il, son premier essai dans cette carrière d'inventeur, où il ne devait pas tarder à se faire connaître. En 1889, dans une note aux Comptes rendus de l'Académie des sciences, Leblanc proposait d'établir un moteur à balais tournants, qui avait l'avantage de ne pas prendre de courant déwatté au réseau sur lequel il est branché. Toutefois, ce moteur ne fut pas réalisé ; c'était l'époque où Tesla venait d'imaginer un moteur d'induction relativement simple. Ce moteur était alimenté par des courants polyphasés, amenés par autant de conducteurs distincts qu'il y avait de courants de phases diffé-

rentes. Pour supprimer la complication due à la multiplicité des lignes de transport, Leblanc eut l'idée d'associer le moteur à des condensateurs qui auraient produit sur place les courants polyphasés, mais il ne put la réaliser à cause des phénomènes de résonance électrique. Il résolut alors de produire sur place les courants déwattés qui sont nécessaires à l'excitation du moteur, au lieu de les emprunter au réseau; il proposa d'abord de fermer ses circuits sur des condensateurs électrolytiques, puis il conçut les *avanceurs de phase*. Ce sont de petites machines analogues aux dynamos, qui, lorsqu'elles sont parcourues par un courant alternatif, donnent les mêmes forces électromotrices qu'un condensateur. On monte sur l'arbre du moteur une de ces excitatrices, et on la règle de façon que le moteur, en charge moyenne, ne prenne pas de courants déwattés au réseau.

Avant d'étudier ces modifications, Leblanc avait fait entièrement la théorie du moteur d'induction; il a établi l'expression de la force électromotrice capable de faire passer un courant d'intensité déterminée dans chacun des circuits d'armature et aussi l'expression du couple développé sur l'axe du moteur. Il indiqua aussi les circonstances les plus favorables pour développer le couple maximum: on devait fermer les circuits induits sur des résistances variables, grandes au moment du démarrage et diminuant peu à peu quand la vitesse du moteur s'accentue.



Maurice Leblanc.

A partir de 1892, Leblanc se proposa d'assurer le *synchronisme des alternateurs* et inventa à cet effet les *circuits amortisseurs*. Ce sont des circuits fermés sur eux-mêmes et disposés dans les épanouissements polaires des inducteurs, au voisinage immédiat de l'entrefer. Il a construit également une *machine d'induction* particulière, susceptible de remplacer les alternateurs et non assujettie à tourner synchroniquement. On lui doit aussi une *excitatrice* permettant de régler automatiquement l'excitation d'un alternateur. Citons encore ses *étouffeurs d'harmoniques*, circuits très résistants, composés de peu de métal, étalés à la surface des pôles en tôles feuilletées et à travers lesquels se développent librement les flux à variations rapides produits par le passage des harmoniques.

En 1891, il réalisait un *transformateur de fréquence et de tension*, puis, plus tard, un *transformateur en cascade*, permettant de diminuer la fréquence des courants à redresser. On lui doit également une méthode de transmission d'énergie à des véhicules en marche; il parvint à produire des courants de haute fréquence et d'intensité efficace constante, et sa méthode a été appliquée pour obtenir les ondes entretenues dans la télégrahie sans fil.

En 1902, M. Leblanc, qui était ingénieur-conseil de la Société anonyme Westinghouse, à Paris, abandonna ses études d'électricité pour se livrer à des recherches de mécanique et de thermodynamique. Il se proposa de réaliser un frigorifère domestique, qui pourrait « rendre les mêmes services dans les pays chauds que le calorifère dans les pays froids ». Le premier problème qu'il eut à résoudre fut celui de la construction d'une *pompe à air*, donnant dans un condenseur le vide théorique. Cette pompe, adaptée aux turbines à vapeur, a permis d'augmenter le rendement de celles-ci dans des proportions très notables. Il étudia ensuite les *éjecteurs* et parvint à construire des appareils entraînant des quantités de vapeurs déterminées de façon à produire un vide prévu à l'avance, puis il s'occupa des *évaporateurs* et réalisa une machine frigorifique à vapeur d'eau et à éjecteur, qui fut adoptée par la marine militaire pour refroidir les soutes à munitions et utilisée aussi dans certains grands paquebots pour refroidir les soutes à vivres. Enfin, il réalisa une *machine frigorifique à vapeur d'eau et à compresseur rotatif*, qui paraît destinée à apporter un notable perfectionnement dans l'outillage de l'industrie du froid.

M. Leblanc est un laborieux; ses profondes connaissances, ses travaux d'ordre purement théorique et aussi les nombreux problèmes techniques qu'il a résolus lui ont acquis, dans le monde scientifique et dans le monde industriel, une renommée d'ailleurs largement méritée. La plupart de ses travaux théoriques ont été publiés dans les comptes rendus de l'Académie des sciences.

En 1900, il avait obtenu un grand prix à l'Exposition universelle de Paris et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur. De 1903 à 1909, il a professé le cours d'électricité industrielle à l'École des mines à Paris et, en 1913, il a été choisi comme président de la Commission électrotechnique internationale. C'était la première fois que cet honneur était accordé à un Français. Enfin, le 25 novembre 1918, il fut élu membre de l'Académie des sciences, pour prendre place dans la section nouvellement créée : *Division des sciences appliquées à l'industrie.* — G. Boucheny.

Maison des enfants (LA) OU LA MÉTHODE D'ÉDUCATION DE Mme MARIA MONTESSORI. — La méthode Montessori s'intéresse à l'éducation de la première enfance.

Son succès s'explique tout à la fois par les dons indiscutables d'ingéniosité et d'originalité chez la doctoresse Montessori et par la forte éducation scientifique que cette éducatrice de la première enfance a voulu se donner avant d'aborder ce problème complexe, dont elle a traité scientifiquement tous les aspects.

Élève des grands professeurs de psychiatrie et de psychologie expérimentale, dans un pays où cette science a fait depuis un certain nombre d'années des progrès considérables, assistante du professeur Morselli, puis elle-même chargée de cours à l'Université de Rome, où elle enseigna quelques années, elle a voulu, tout d'abord, faire pénétrer dans la moderne éducation les meilleurs apports de la physiologie et de la psychologie expérimentale.

C'est ainsi qu'en physiologue elle établit pour chaque enfant un carnet psychophysiologique, dont la mise à jour et la consultation doivent faire l'objet des préoccupations constantes et mutuelles des éducateurs et des parents. Ces derniers peuvent y trouver des renseignements utiles sur l'état normal ou défectueux des principales fonctions, par exemple de nutrition ou de circulation, dont l'importance est si considérable dans le développement de l'enfant. Ils peuvent même être mis en garde contre la naissance ou le développement de certaines malformations, comme le strabisme ou le rachitisme, dont l'heureuse alliance de l'école et de la famille arrivera à triompher plus facilement et pour le plus grand profit de la race future.

Ce premier point établi, Mme Montessori, en psychologue avertie, en aborde un autre, qui n'a pas moins d'importance dans l'affirmation de la méthode:



Mme Montessori enseignant les emboîtements géométriques.

c'est l'affranchissement, pour l'enfant, de ces entraves, ou bien matérielles ou bien morales, que la propagande de notre Rousseau n'avait pas réussi à faire disparaître de son horizon enfantin.

Une école Montessori doit être le domaine où la liberté de l'enfant s'exerce dans sa plénitude, comme une république minuscule où chacun agit à sa guise, en prenant cependant conscience de sa responsabilité personnelle.

Dans le matériel scolaire, l'antique banc a disparu; symbole de la tyrannie qui condamnait l'enfant à l'immobilité, il a fait place à de coquettes petites tables, à de petites chaises basses, légères, facilement maniables, même pour un enfant de quelques années, et qu'il transporte lui-même là où il veut, là où il a plaisir et intérêt à se trouver.

De même, tout autour de la salle, ornée d'un revêtement blanc, ou de couleur claire, règnent de petites armoires basses, à hauteur d'occupants, où l'enfant viendra prendre le petit matériel de jeux ou de construction mis à sa disposition et qu'il s'habituera, d'ailleurs, à remettre dans le même ordre, avec une ponctualité qui étonne et charme l'observateur.

Ce culte de l'indépendance, associé à l'amour de l'ordre, sont des qualités primordiales, que Mme Montessori excellera à faire naître dans le cerveau des petits enfants. Elle arrêtera le zèle intempestif des parents ou des maîtresses, qui voudraient aplanir au tout petit mille difficultés, qu'il préfère résoudre de son propre effort, à ses risques et périls.

Mais elle trouvera, en même temps, des leçons appropriées pour habituer un enfant très jeune à la maîtrise de soi-même. Si, d'aventure, il se refuse à partager les jeux de ses petits camarades, ou s'il



Enfant construisant une tour avec des cubes de diverses grandeurs.

prétend y apporter du trouble, il sera non *puni* — le mot n'a pas de valeur pour Mme Montessori — mais mis à part de la communauté le temps nécessaire pour qu'il comprenne que, dans une société petite ou grande, nul n'a le droit, par son seul caprice, de porter atteinte à l'ordre établi et de déranger l'harmonie de l'ensemble. C'est la leçon muette, quoique expressive, que la maîtresse, ou la directrice — tel est son nom dans la méthode — devra faire comprendre à l'enfant.

Le rôle de l'éducatrice est ici singulièrement limité, ce qui n'est pas fait pour le rendre plus facile; elle doit être, par-dessus tout, une observatrice attentive et patiente des manifestations spontanées de l'activité enfantine, de cette activité qui doit opérer elle-même une sélection dans ses propres tendances et s'organiser par une coordination de mouvements en vue d'un but que l'enfant veut atteindre, parce qu'il en comprend l'intérêt pour son développement personnel.

La maîtresse montessorienne doit donc éviter toute contrainte, même toute insistance à faire recommencer sur-le-champ un acte ou un mouvement mal exécuté et que l'enfant, demain, pourra rectifier de lui-même; ainsi encore pour une erreur de couleur, ou de pesanteur, qui n'indique chez lui qu'une notation insuffisante, que de nouvelles expériences viendront mettre au point et préciser définitivement.

Son rôle consiste en une orientation discrète, bien que décisive, de l'enfant vers l'observation des faits de la vie, des lignes, des formes ou des couleurs, qui se combinent différemment dans la nature ou dans les travaux des hommes.

Ajoutons, cependant, que les recommandations que Mme Montessori illustre d'exemples empruntés à sa propre expérience — car elle a été la première maîtresse dans ses écoles — sont en accord aussi avec l'un des dogmes fondamentaux de sa méthode et qui complète celui-là : le respect de la liberté et de l'initiative chez l'enfant. C'est l'idée d'assurer le libre développement et l'expansion de tous les sens en disposant pour l'éducation de chacun d'eux pris en particulier d'un matériel fort ingénieux et fort bien adapté aux buts différents que l'on se propose d'atteindre pour conduire progressivement l'enfant d'une maîtrise de ses sens aux premières opérations de l'intelligence.

Des sens à l'intelligence, c'était déjà la formule de Séguin, un savant français trop méconnu, qui avait devancé Mme Montessori dans cette voie si féconde et auquel elle s'est plu à rendre en toute justice un légitime hommage. Celui-ci, physiologue et psychologue éminent, le premier éducateur d'anormaux, avait été amené à reconnaître pour ses intéressants protégés l'importance d'une éducation de certains sens en particulier, grâce à laquelle on obtiendrait d'eux une coordination de mouvements, prélude d'une discipline intérieure, qui est la condition même de tout progrès dans de semblables éducations.

A ce grand observateur revient aussi l'honneur d'avoir établi l'importance de ce sens musculaire, organe obscur, quoique le plus puissant auxiliaire

peut-être de la mémoire organique; il en avait déjà tiré pour son compte une éducation physiologique de la main, que Mme Montessori connaîtra et dont elle tirera, par l'addition de procédés tout personnels, une ingénieuse méthode d'initiation à l'écriture.

A Séguin aussi revient, mais toujours pour l'éducation des petits anormaux, l'idée de ces pièces d'habillement, de grandeur naturelle, que l'enfant s'exerce à boutonner, à lacer ou agrafer et, surtout, l'emploi de ces cadres oblongs en bois sur lesquels sont découpées des formes d'apparence géométrique, fermées d'un couvercle mobile que l'enfant déplace ou replace à volonté, grâce à un bouton de métal inséré au centre de l'appareil. Exercice fécond pour les anormaux instables, avait établi Séguin, qui avait trouvé ce premier moyen ingénieux de fixer leur attention fuyante; exercice excellent pour tous les petits enfants, a innové Mme Montessori, et je la crois volontiers quand elle affirme avoir vu une petite fille recommencer jusqu'à vingt fois des essais infructueux, tant qu'elle n'était point arrivée à parfaite réussite.

L'exercice ne manque pas de difficulté, puisque, les couvercles étant dispersés, il s'agit, pour le petit expérimentateur, de retrouver la forme qui s'adapte à l'orifice unique dans lequel elle doit s'emboîter exactement.

Mais Mme Montessori a justement découvert la loi de l'effort enfantin, qui ne se fatigue que dans un travail aride et qui se plaît à résoudre avec une infinie patience mille petits problèmes, que l'empressement de son entourage lui enlève la joie de réussir personnellement.

Partie sur cette voie, Mme Montessori sera fertile en découvertes fécondes pour une éducation des sens qu'en psychologue et en psychiatre elle voudra préparer à des notations bien plus délicates que celles qui leur étaient jusqu'à présent demandées.

D'ailleurs, chaque sens doit être ici développé pour lui-même dans le ressort de son activité et dans la voie précise, pourrait-on dire, de sa destination originelle. La main est faite pour peser; l'enfant prendra dans ses deux paumes ouvertes de légères tablettes de bois de poids quelque peu différents; il les soupèsera par un mouvement alternatif de bas en haut et de haut en bas, à la manière d'une balance dont les plateaux oscillent avant de marquer le poids, pour les séparer ensuite en deux tas, qu'il placera à sa gauche, ou à sa droite, suivant l'équivalence ou l'inégalité de leur pesanteur. L'exercice se pratiquera les yeux bandés, pour laisser agir le seul toucher.

Nous verrons plus loin le parti ingénieux que Mme Montessori tire de l'obscurité et du silence dans son système d'éducation. Mais les petits camarades pourront suivre facilement l'opération, car une même couleur spécifiera les tablettes de poids semblables, et l'exercice, fertile en péripéties, deviendra un jeu auquel participeront volontiers tous les enfants. Exercice fécond, puisqu'il réalise le vœu depuis longtemps exprimé par Rousseau dans son *Emile :* « J'aime mieux qu'Émile ait des yeux au bout des doigts que dans la boutique d'un chandelier. »

Dans l'éducation du toucher, Mme Montessori solutionne la question de l'ambidextrie, déjà posée par Séguin, par cette remarque que des enfants doués d'ambidextrie fonctionnelle, phénomène assez fréquent, paraît-il, chez des enfants de trois ou quatre ans, réussissent à merveille, grâce à cette égalité des deux mains, les petits exercices de soupesage des tablettes. Cette question a été rendue d'actualité par les admirables résultats obtenus dans nos écoles de rééducation pour de nombreux mutilés de la guerre, et les éducateurs de l'avenir de vront tenir le plus grand compte de semblables observations.



Enfants rangés pour la marche rythmique.

Dans l'éducation de la vue, Mme Montessori distingue une éducation du toucher à distance et un apprentissage de la couleur, à proprement parler. Pour inculquer cette seconde notion, elle utilise un double jeu de bobines, sur chacune desquelles s'enroule une laine de couleur nettement tranchée : rouge, orange, vert, bleu, violet ou brun. Huit couleurs suffiront, que l'enfant apprendra à connaître et à rechercher de lui-même par des présentations successives, pendant lesquelles on n'omettra jamais de lui prononcer très distinctement le nom correspondant; puis on lui demandera de retrouver dans son jeu de bobines la couleur exactement semblable à la première, pour l'amener bientôt à reconnaître et à rechercher de lui-même les couleurs qui se rapprochent, ou celles qui s'opposent. Enfin, suivront des exercices d'assouplissement pour affiner le sens et lui permettre de plus délicates notations. Chaque ton pourra se représenter par une gamme nuancée, représentée par un nouveau jeu de huit bobines; le tout petit rangera bientôt en ordre ascendant ou descendant les nuances d'une même couleur; de multiples combinaisons s'offriront ensuite à sa curiosité, développant tout à la fois la finesse de sa vision et son goût pour la couleur, point de départ d'une éducation esthétique qui n'est pas négligeable, même à cet âge.

Aussi, grande est l'ingéniosité de moyens de Mme Montessori lorsque est en cause l'éducation de l'oreille. Elle y distingue, avec raison, l'éducation aux bruits et aux sons, bruits et sons qu'après Séguin elle reconnaît symbolisés dans deux instruments bien dissemblables : le tambour et la cloche.

La deuxième éducation est, à coup sûr, plus importante que la première, puisqu'elle doit être le principe d'une initiation musicale, à laquelle l'éducatrice attache, à juste titre, une très grande importance. C'est qu'elle a observé que l'enfant lui doit de se déshabituer de lui-même des mouvements désordonnés et peu gracieux, pour choisir de son plein gré des gestes et des attitudes dont la coordination et le rythme font la beauté et l'harmonie. Si l'éducation pour les bruits n'est pas si nécessaire (et pourtant !) elle est indispensable par son côté négatif, pourrait-on dire, et pour nous garantir contre l'assaut perpétuel des bruits, pour la plupart discordants de la grande ville, et dommageables non à notre oreille seule, mais à notre système nerveux tout entier.

De là l'utilité de cette leçon d'immobilité et de silence, si curieuse dans son application et si profitable, nous dit Mme Montessori, dans ses effets.

« J'appelle, dit l'éducatrice, l'attention des enfants sur moi qui fais silence, et, d'ailleurs, à ce silence se joint l'immobilité absolue dans des poses différentes, sans que rien ne bouge dans toute la personne, en essayant même de rendre imperceptible le bruit de la respiration. Ensuite, appelant un élève, je l'invite à faire de même, ce qui n'est point chose aisée et qui nous semblerait, au premier abord, chose impossible à obtenir chez de petits enfants latins ». D'autant que Mme Montessori ne se déclare satisfaite que si elle a pu obtenir de ses jeunes disciples un silence tel que l'on puisse percevoir dans la cour le picorement d'un oiseau ou, dans la salle même, le bruit de la mouche qui vole.

Cependant, assez vite, les enfants atteignent cette quasi-perfection, parce qu'ils se piquent à cet exercice-jeu; bientôt, sur un signe de la maîtresse, tout ce petit peuple arrive, par degrés, à un silence et à une immobilité vraiment impressionnants.

Singulière maîtrise de soi-même, obtenue ainsi très tôt dans les écoles Montessori qui, en outre, sous le rapport physiologique, ajoute Mme Montessori, procure à un système nerveux surmené dans les grandes villes, et toutes les fois qu'on voudra utiliser ce procédé, un véritable allègement.



Petits réfugiés français et belges jardinant à Fontenay-aux-Roses.

Avec le silence, Mme Montessori se plaît à combiner l'obscurité pour l'éducation parfaite de l'ouïe. On ferme volets et rideaux et, dans une immobilité rendue plus pathétique, l'enfant entend tout à coup le son d'une petite cloche, tantôt plus rapprochée, ou tantôt plus lointaine; ou bien c'est la maîtresse qui, d'un coin ou de l'autre de la salle, susurre son nom à voix très basse et l'invite à venir la rejoindre. — Excellente initiation au sens de l'orientation des bruits et des sons, ordinairement si difficile à acquérir.

Telle qu'elle se présente, cependant, cette éducation des sens nous paraît bien réaliser d'indiscutables progrès sur les éducations ordinaires; elle nous explique le parti que l'éducatrice a su tirer de leur perfectionnement pour la préparation des opérations intellectuelles les plus nécessaires.







1. Fillettes et garçons occupés à des constructions diverses. — 2. Enfants rangeant le matériel facilement transportable. — 3. Enfants touchant les lettres rugueuses et les emboîtements géométriques. 4. Exercices sensoriels. — 5. La leçon du silence.

Une telle éducation des sens ne vaut pas seulement par elle-même, elle amène à toutes les opérations primordiales d'observation et d'intelligence, que Mme Montessori range dans cet ordre rationnel : dessin, écriture, lecture, que pourront suivre tous autres exercices de calcul, grammaire, etc.

L'éducatrice a signalé en son temps la puissance de ces mémoires musculaires et motrices, qui enregistrent et conservent d'elles-mêmes un certain nombre d'expériences et de notions, utiles à la formation de l'intelligence du tout petit.

Et, de même que, par cette mémoire, il se trouvera capable, au bout de peu de temps, de reconnaître les différences de poids assez subtiles entre les petites tablettes de bois, de même, si vous lui mettez en main un crayon ou de la craie, il suivra tout d'abord le contour de ses *incastri,* qui lui serviront de premier modèle, pour en reproduire bientôt à main libre la forme, ainsi que toutes celles qui le frapperont, ou qu'on lui présentera.

La figuration libre, Mme Montessori, d'accord avec ses principes, a bien reconnu dans ce procédé une disposition heureuse de la nature enfantine, à qui il ne s'agissait que de donner des aliments pour la voir s'enrichir d'elle-même et pousser l'enfant non seulement à aimer le dessin, mais à désirer l'écriture et progressivement la lecture. Une promenade au Pincio et le regard jeté, de cette éminence, sur des monuments qui sur le ciel clair détachent leurs arêtes vives à la façon de formes géométriques simples, et voilà l'enfant intéressé et amusé par une imitation qu'on lui suggère et qu'il reproduira un nombre considérable de fois sans se lasser, pourvu qu'on l'y encourage et que l'on varie les objets de son observation. Pour l'apprentissage de l'écriture, il faut tout d'abord habituer la main à la netteté graphique, résultat qui sera obtenu par des tracés de lignes horizontales ou verticales, dans un contour préalablement délimité au crayon; c'est l'amorce d'une mémoire musculaire, à laquelle, bientôt, viendra prêter son aide la mémoire tactile.

Deux jeux d'alphabet sont mis en usage : l'un en carton souple, rouge pour les voyelles, bleu pour les consonnes, l'autre en caractères plus compacts, collés sur papier de verre afin de retenir le doigt de l'enfant sur le contour tranché de la lettre. Ce dernier entre tout d'abord en usage. Le jeune opérateur palpe lentement, à l'aide d'un ou deux doigts, les lettres isolées simples, voyelles d'abord, consonnes ensuite, et, chaque fois qu'il en prend une en main, on lui en énonce distinctement le son, de manière que les deux notations, graphique et phonétique, s'associent dans son esprit, ce qui facilitera singulièrement ses premières opérations d'écriture. On joindra bientôt consonnes et voyelles de façon à former des syllabes complètes, qui, mises bout à bout, finiront par former des mots usuels : noms d'êtres ou d'animaux qu'on lui avait déjà présentés et nommés et dont on remettra sous ses yeux la représentation. Mais, le mot complet énoncé, il sera cependant utile de revenir souvent sur les éléments qui le composent, et c'est ce qu'avait déjà noté Séguin, dont Mme Montessori reproduit les trois temps. « Ceci est *i* ou *o* », dira la maîtresse en palpant les lettres rugueuses, sur lesquelles elle dirigera ensuite les doigts de l'enfant « Tends-moi l'*i* ou l'*o* », demandera-t-elle, en prononçant les sons correspondants. Enfin, elle tendra à l'enfant le jeu complet de lettres, dans lequel il devra trouver de sa propre initiative la lettre équivalente au son déjà prononcé.

D'ailleurs, parvenu à ce stade, l'enfant prendra à l'exercice un plaisir et un intérêt croissants. On pourra ajouter aux consonnes principales des voyelles qui en modifieront le son, formant des syllabes, qui, grâce à l'euphonie de la langue italienne, se reconnaîtront aisément dans la prononciation. Bientôt, armé d'un alphabet de lettres souples, l'enfant se plaira à composer ses syllabes et ses mots ou, encore, à la façon d'un petit prote d'imprimerie, en éveil aux mots que vous lui prononcerez et qu'il doit reproduire, il ira puiser chaque lettre composante dans le casier spécial qui la contient et où il la replacera lui-même, une fois l'exercice accompli, grâce aux saines habitudes d'ordre inculquées dès le jeune âge par cette méthode.

Il serait trop long d'insister sur les nombreux détails ajoutés par Mme Montessori sur ce sujet : notamment, les progrès d'enfants qui parviennent très vite à corriger leurs erreurs de reproduction. Mme Montessori attribue logiquement cette rapide progression à la parfaite éducation des sens, qui a précédé et développé d'une manière précoce l'attention et la réflexion du petit enfant.

Sachant composer ses mots et ses syllabes, l'enfant sait lire, mais au premier degré; il lui faudra, maintenant, appliquer ses connaissances et relier le signe à la chose exactement signifiée. Pour cela, cependant, les efforts précédents auront facilité sa nouvelle tâche. Ayant la double habitude de bien percevoir le son et d'en reproduire l'énoncé grâce à ses alphabets, il lui sera plus facile de reconnaître un mot en connexion avec l'objet représenté.

Bientôt, l'enfant, associant ses souvenirs graphiques et visuels, cherchera et découvrira lui-même l'objet dont on lui aura donné la notation écrite, ou bien il recevra encore un petit sac où, comme à la loterie, un certain nombre de billets seront enfermés. En les tirant, l'enfant ira les placer sur les objets qu'ils représentent, et l'on voit d'ici l'intéressante variété des exercices, et la joie féconde qui en naîtra.

Et, maintenant, c'est de lui-même que l'enfant va désirer achever son apprentissage de l'écriture et de la lecture, car les petits problèmes qui se multiplient pour sa jeune intelligence piquent sa curiosité amusée. Tous les matériaux lui seront bons pour exercer sa faculté graphique.

Et, maintenant, se produit le *miracle* Montessori, disent les initiés; — nous dirions plus simplement l'« éclosion attendue et préparée de la faculté de lire et d'interpréter une idée ».

Un jour, le tableau, organe de transmission de pensées entre maîtresse et enfants, se couvre d'inscriptions : « Je sais écrire », s'écrie l'enfant, en sautant de joie. — « Sais-tu lire ? » ajoute la directrice, et la contre-épreuve est facile. Elle écrit à son tour quelques phrases simples : « M'aimez-vous ? » « Tenez-vous bien tranquilles »; et elle voit que chaque petit assistant lit gravement le membre de phrase à peine tracé et témoigne par son attitude qu'il en saisit la signification.

Le pas décisif est franchi dans la formation de la pensée enfantine, car un pont est établi définitivement entre la parole et la pensée. Les difficultés peuvent croître désormais; l'enfant les résoudra avec autant de patience que d'intérêt.

Comme on a procédé naguère pour la connaissance des mots simples, de même on pourra maintenant introduire dans un petit sac un certain nombre de phrases plus complexes, messagères de recommandations ou d'ordres à accomplir, et l'on sait combien l'enfant est sensible aux missions de confiance : « Prie huit de tes petits camarades de se mettre en rangs deux par deux, au milieu de la

chambre, puis fais-les avancer et reculer tout doucement sur la pointe des pieds. » Il faut voir le sérieux avec lequel l'enfant prend connaissance du billet et accomplit dans le détail la fonction qui lui est dévolue. Ses petits camarades se prêtent à l'exercice avec une entière bonne volonté, et voilà, de ce fait encore, une bonne leçon de discipline librement consentie.

La même méthode vivante interviendra dans l'apprentissage des premiers chiffres. Les nombres de 1 à 10, le zéro lui-même, pourront offrir des jeux instructifs, sous la forme de cortèges, où l'enfant devra trouver la place que lui assigne un numero tiré au sort par cette ingénieuse idée de la loterie employée déjà pour le perfectionnement de la lecture.

Quant aux opérations simples, elles seront mises sous les yeux des tout petits grâce à des règles de bois figurant les grandeurs de 1 à 10 et peintes alternativement de bleu et de rouge pour faciliter les expériences. Rien de plus facile, avec ce matériel très simple, que de faire toucher du doigt à l'enfant la gradation ou la diminution des chiffres, doués de la mobilité nécessaire pour se prêter à un grand nombre de combinaisons, qui éveilleront la curiosité et l'intérêt de l'enfant pour l'aride science du calcul.



Jeux avec les yeux bandés.

C'est que la doctoresse Montessori a su réaliser, en les faisant passer dans l'éducation des tout petits, les meilleurs apports de la psychologie expérimentale dont elle est, en Italie, une des plus distinguées représentantes. Et cette science ne se présente pas pour elle sous la forme de calculs logarithmiques ou de statistiques douteuses, mais sous les apparences simples et fécondes d'expériences patientes sur l'enfant et dont l'observation silencieuse de l'enfant lui-même nous fournit à la fois la donnée et la conclusion.

Nous avons dit que la méthode Montessori s'était développée en Italie. C'est grâce à une Américaine, miss Cromwell, qu'elle est en train de se populariser en France. Disciple ardente et convaincue de la grande éducatrice italienne, miss Cromwell ne s'est pas contentée d'ouvrir et de développer pendant la guerre plusieurs écoles modèles de ce type, notamment dans les locaux du secours de guerre place Saint-Sulpice, à Paris, et en pleine campagne, à Fontenay-aux-Roses, ainsi que de former sur place d'excellentes maîtresses montessoriennes. Elle a eu l'ingénieuse et touchante idée d'installer dans les Champs-Elysées un atelier de fabrication du matériel montessorien, pour la construction duquel elle a voulu utiliser uniquement de glorieux mutilés de la guerre. Et, de même, par une délicate pensée pour le pays qu'elle habite depuis longtemps et qu'elle aime avec passion, c'est à plusieurs de nos écoles maternelles de Paris et de province, et à soixante-dix de nos Ecoles normales, qu'elle a voulu faire don du matériel montessorien pour un essai ou, plutôt, pour une addition aux procédés excellents déjà en usage dans nos maternelles. Le directeur de l'Enseignement primaire, Lapie, a manifesté son intérêt à miss Cromwell non seulement en visitant ses écoles à plusieurs reprises, mais en préfaçant la traduction du livre de Mme Montessori, qu'elle vient de faire paraître à la librairie Larousse. Et ceci prouve que la France, qui a l'honneur de compter deux des plus grands éducateurs de l'enfance : un Fénelon et un Rousseau, veut mettre au nombre de ses préoccupations les plus hautes la formation libre et heureuse du corps, de l'intelligence et du cœur de nos petits Français. — Maurice Wolff.

Monroe (Doctrine de). *Principe directeur constant de la politique extérieure des Etats-Unis.* — La doctrine de Monroe, dont il a été plusieurs fois question au cours de la guerre et qui constitue pour les Etats-Unis un dogme qu'ils ont toujours énergiquement opposé, comme une loi fondamentale de la diplomatie américaine, aux puissances européennes, chaque fois qu'une difficulté a mis ces puissances en contact avec les républiques du nouveau continent, offre ceci de particulier qu'elle n'a jamais fait l'objet d'aucune sanction législative; elle ne s'appuie sur aucune convention; ce n'est même pas un acte de volonté unilatérale affirmée par l'Etat fédéral, c'est une simple déclaration contenue dans un message du président James Monroe (1759-1831), adressé au Congrès le 2 décembre 1823, à l'occasion de la révolte des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud qui venaient de proclamer leur indépendance.

Et il est arrivé que cette assertion, qui n'a soulevé en son temps aucune polémique de presse, aucun débat, a pris dans la suite, sous le nom de Doctrine de Monroe, l'importance d'une véritable déclaration des droits des Etats-Unis, en matière de politique extérieure. Immuablement fidèle aux idées qu'elle posait en principe, la grande République américaine n'a jamais permis, au cours du siècle, qu'il y fût porté atteinte, et voici qu'après quatre-vingt-seize ans d'existence et malgré les revirements multiples qui se sont produits dans la conduite extérieure des Etats, cette doctrine est aussi vivante et aussi fermement soutenue qu'au premier jour.

En voici les passages essentiels :

Les continents américains, par la condition libre et indépendante qu'ils ont conquise et qu'ils maintiennent, ne doivent plus être considérés comme susceptibles de colonisation, à l'avenir, par aucune puissance européenne.

La politique que nous avons adoptée à l'égard de l'Europe dès le commencement des guerres qui ont agité cette partie du monde est toujours restée la même : elle consiste à ne jamais nous interposer dans les affaires intérieures d'aucune des puissances de l'ancien monde, à considérer le gouvernement de fait comme légitime relativement à nous...

Nous devons, en conséquence, à la bonne foi et aux relations amicales qui existent entre les Etats-Unis et les puissances (alliées) de déclarer que nous devrons considérer toute tentative de leur part pour étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère comme dangereuse pour notre tranquillité et notre sécurité.

Il nous serait impossible de demeurer spectateurs indifférents de cette intervention, sous quelque forme qu'elle eût lieu.

En ce qui concerne les dépendances actuelles de telle ou telle puissance en Amérique, nous ne sommes pas intervenus et nous n'interviendrons pas.

Mais, pour ce qui regarde les gouvernements qui ont proclamé leur affranchissement et qui l'ont maintenu et dont, après mûre réflexion, nous avons reconnu l'indépendance, nous ne pourrions regarder toute intervention d'une puissance européenne quelconque, ayant pour objet soit d'obtenir leur soumission, soit d'exercer une action sur leurs destinées, que comme la manifestation d'une disposition hostile à l'égard des Etats-Unis.

La véritable politique des Etats-Unis est toujours de laisser à elles-mêmes les parties en conflit, dans l'espoir que les autres puissances suivront le même système.

C'est seulement quand nos droits sont attaqués ou sérieusement menacés que nous ressentons nos injures et faisons des préparatifs pour notre défense.

En somme, la déclaration de Monroe proclame les principes suivants :

1° Les territoires américains ne sont plus susceptibles de colonisation. Les Etats-Unis respectent les colonies européennes en Amérique, mais n'admettront pas que les puissances de l'ancien continent en créent de nouvelles;

2° Les Etats-Unis pratiquent à l'égard de l'Europe une politique de non-intervention ; ils s'opposeront, par contre, à toute intervention des Etats européens dans les affaires américaines, même s'il s'agissait de rétablir seulement leur souveraineté sur des colonies ayant proclamé leur affranchissement ;

3° Les Etats-Unis s'instituent, par ce fait même, les protecteurs du continent américain contre toute entreprise hostile de l'Europe et, par conséquent, admettent pour eux-mêmes le droit, qu'ils refusent de reconnaître à l'Europe, d'intervenir formellement dans les affaires intérieures des républiques du nouveau monde.

Pour bien comprendre le sens de cette déclaration, qui a joué un grand rôle dans la politique des Etats-Unis au XIXe siècle, il importe de la situer dans son cadre historique.

L'Europe était alors placée sous le régime de la Pentarchie (1815-1840). Après le Congrès de Vienne, cinq grandes puissances : l'Autriche, la Prusse et la Russie d'abord, puis l'Angleterre et, enfin, la France (1818), jouèrent le rôle de cour régulatrice de l'Europe, de gardiens protecteurs, appelés à veiller avec un soin jaloux sur la tranquillité des peuples. Elles avaient établi, comme règle, la faculté de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats indépendants lorsque, à leur jugement, la situation de ces affaires constituerait un danger pour la paix de l'Europe.

Cette politique d'intervention devait tout naturellement éveiller l'attention des Etats-Unis et provoquer de leur part l'emploi de mesures éventuellement propres à endiguer cette politique ou, du moins, à l'empêcher de se développer jusque sur le nouveau continent.

La doctrine de Monroe apparaît donc comme un avertissement solennel, donné par l'Amérique à la Pentarchie, d'avoir à respecter l'indépendance et la souveraineté des Etats-Unis. Doctrine, du reste, éminemment utilitaire, elle affirme en même temps le droit, pour le gouvernement de Washington, de jouer sur tout le continent américain le rôle protecteur que la Sainte-Alliance s'était attribué vis-à-vis de l'ancien continent : « A vous l'Europe, à moi l'Amérique ! »

On a dit qu'avec le temps cette doctrine s'était amplifiée et avait servi de base à une politique d'hégémonie et à une politique impérialiste des Etats-Unis.

A la vérité, la politique d'hégémonie est tout entière en germe dans la doctrine de Monroe, qui tend virtuellement à assurer la prépondérance des Etats-Unis dans le nouveau monde, tout en respectant l'indépendance des Etats américains. Quant à la politique impérialiste des Etats-Unis, visant à établir leur supériorité politique ou commerciale dans toutes les parties du monde, cette politique, si tant est qu'elle existe, n'a aucun rapport avec la doctrine de Monroe, et elle doit être considérée tout au plus comme un besoin moderne des puissances d'étendre leur sphère d'influence, afin de soutenir, avec le plus de chances de succès possible, la lutte économique, devenue si âpre avant la guerre de 1914-1918, alors qu'elle était à peu près ignorée à l'époque du président Monroe.

Nous n'entreprendrons pas de rappeler les conflits multiples au cours desquels les Etats-Unis ont été amenés, soit défensivement, soit offensivement, à opposer la doctrine qui a maintenu leur indépendance et affirmé leur puissance à tous les Etats dont l'attitude leur paraissait être en opposition avec ces principes.

Mentionnons, pour mémoire, deux faits particulièrement importants : la guerre du Mexique (1861-1867) et le conflit entre la République vénézuélienne et la Guyane anglaise (délimitation de frontières, 1895-1897).

Dans l'affaire du Mexique (il s'agissait, on le sait, de donner à ce pays une Constitution monarchique, avec le jeune archiduc d'Autriche, Maximilien), Napoléon III (qui avait signé, le 31 octobre 1861, avec l'Espagne et la Grande-Bretagne, une convention aux termes de laquelle les puissances intervenantes s'engageaient à ne rechercher pour elles-mêmes aucune acquisition de territoire et à ne porter aucune atteinte au droit de la nation mexicaine de constituer librement la forme de son gouvernement), s'était proposé, en réalité (lettre au général Forey, du 3 juillet 1862), de mettre obstacle à l'absorption de cette partie de l'Amérique par les Etats-Unis, de rétablir en Amérique le prestige de la race latine et d'avoir, au Mexique, un gouvernement plus sympathique aux intérêts de l'Europe et de la France en particulier.

C'était aller directement à l'encontre des principes énoncés dans la doctrine de Monroe. Aussi, les Etats-Unis n'eurent qu'une hâte : voir les troupes françaises évacuer le Mexique. Ils multiplièrent les dépêches et les avertissements, représentant au gouvernement de Paris que la forme républicaine avait toujours été considérée comme le type absolu de gouvernement dans tout le continent américain, que la guerre entre la France et le Mexique était dangereuse pour la cause républicaine et pour les Etats-Unis; qu'il importait d'y mettre un terme et qu'en tous les cas le Congrès refuserait unanimement de reconnaître la nouvelle monarchie mexicaine.

Finalement, la France rappela ses troupes, et Maximilien, réduit à ses propres forces, fut pris et fusillé (1867).

L'affaire du Venezuela mérite aussi d'être citée, car elle donna lieu à un échange de notes très vif, en 1895, entre le sous-secrétaire d'Etat Olney et lord Salisbury. Les Etats-Unis prétendirent, alors, que les Etats américains du Sud, comme du Nord, étaient, commercialement et politiquement, leurs alliés: « Permettre à un Etat européen de mettre la main sur l'un d'eux serait bouleverser cet état de

choses et sacrifier tous les avantages que les Etats-Unis retirent de ces relations naturelles. »

Et, comme lord Salisbury répondit que la doctrine de Monroe ne dérivait pas d'un principe de droit international fondé sur le consentement universel, les Etats-Unis répliquèrent qu'ils pouvaient se prévaloir légitimement de cette doctrine, consacrée par de nombreux précédents et qui avait sa place dans le Code international, comme si elle y avait été spécifiquement mentionnée.

En fin de compte, le président Cleveland proposa au Congrès de Washington de nommer une commission pour procéder à la délimitation de frontière qui faisait l'objet du litige entre la République vénézuélienne et la Guyane anglaise : « Une fois le rapport établi et accepté par le Congrès, ce sera un devoir pour les Etats-Unis de résister à toute usurpation, par la Grande-Bretagne, d'un territoire quelconque ou d'une juridiction quelconque sur un territoire que nous aurions regardé comme appartenant au Venezuela. » C'était une déclaration de guerre anticipée.

Les Etats-Unis se posaient ainsi en arbitres entre le Venezuela et la possession anglaise et menaçaient, d'imposer au besoin par les armes, la sentence qu'ils auraient rendue.

On voit la différence entre les deux cas qui viennent d'être cités. Affaire du Mexique : les Etats-Unis, au nom de la doctrine de Monroe, s'opposent à l'intervention des puissances européennes dans la politique d'un Etat américain. — Affaire du Venezuela : les Etats-Unis interviennent, au nom de cette même doctrine, dans un différend entre un Etat américain et une colonie européenne, parce qu'ils se considèrent comme les protecteurs du continent américain.

Soucieux, avant tout, de leur indépendance et de leur souveraineté, les Etats-Unis ont encore montré, au cours des deux conférences de La Haye (1899-1907), combien ils tenaient à la doctrine qui résume si heureusement leurs aspirations et protège si bien leur existence.

A la Conférence de La Haye de 1899, les Etats-Unis n'ont consenti à signer l'article 27 (institution d'une Cour permanente d'arbitrage) qu'après avoir fait insérer au procès-verbal de la Conférence une déclaration constatant que les hautes parties contractantes reconnaissaient l'existence de la doctrine de Monroe.

Les Etats-Unis avaient, du reste, exprimé la crainte que la médiation offerte par un Etat tiers, dans un conflit entre deux puissances, ne fût pas désintéressée et ressemblât par trop à une intervention.

Aussi est-il dit, à l'article 27, que « le fait par les puissances signataires de rappeler aux parties en conflit que la Cour permanente d'arbitrage leur est ouverte et le conseil donné, dans l'intérêt supérieur de la paix, de s'adresser à cette Cour, *ne peuvent être considérés que comme actes de bons offices* ».

A la Conférence navale de Londres (1909), lorsqu'il s'est agi de la Cour internationale des prises, instituée par la Conférence de La Haye de 1907, pour servir de moyen de recours international contre les décisions des tribunaux nationaux de prises, les Etats-Unis soulevèrent une objection d'ordre constitutionnel, ne pouvant admettre qu'une décision de la Cour internationale pût, sans porter atteinte à la souveraineté des Etats-Unis, annuler un arrêt des tribunaux américains et, spécialement, un arrêt de la Cour suprême des Etats-Unis. Aussi la Conférence de Londres, dans son protocole final, a-t-elle émis le vœu — réalisé par le protocole additionnel, signé à La Haye le 19 septembre 1910 — que les puissances aient la faculté de déclarer que, dans les affaires de prises, le recours devant la Cour internationale ne pourra être exercé contre elles que sous la forme d'une action en indemnité du préjudice causé par la capture, sans que la Cour ait à infirmer ou confirmer la décision des tribunaux nationaux.

La guerre de 1914-1918 n'aurait-elle pas dû, aux termes mêmes de la doctrine de Monroe, trouver les Etats-Unis indifférents et neutres jusqu'au bout ? N'est-il pas dit dans cette déclaration que les Etats-Unis pratiquent à l'égard de l'Europe une politique de non-intervention ? Le gouvernement de Washington, en se rangeant au côtés des Alliés en 1917, n'a-t-il pas méconnu les principes posés par le président Monroe en 1823 ?

Non ; car il est spécifié aux termes mêmes de la célèbre déclaration : « La véritable politique des Etats-Unis est toujours de laisser à elles-mêmes les parties en conflit. C'est seulement quand nos droits sont attaqués ou sérieusement menacés que nous faisons des préparatifs pour notre défense. »

Le président Wilson était donc dans la plus pure tradition américaine lorsqu'il a dit (11 février 1918, discours au Congrès) : « Les Etats-Unis n'ont aucun désir d'intervenir dans les affaires européennes, non plus que d'agir comme arbitres, en Europe, des discussions territoriales. Ils se refusent à profiter de toute faiblesse ou de tous désordres intérieurs pour imposer leur volonté à un autre peuple. Les Etats-Unis sont entrés en guerre parce qu'ils sont devenus, bon gré mal gré, victimes, eux aussi, des souffrances et des humiliations infligées par les maîtres militaires de l'Allemagne à la paix et à la sécurité de l'humanité. » Nous ne rappellerons pas les torts intolérables causés à l'Amérique par l'Allemagne, les faits d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats-Unis, les actes criminels dont leur marine marchande a été la victime de la part des sous-marins allemands. Menacée dans son indépendance et dans sa souveraineté, la grande Confédération de l'Amérique du Nord n'avait que trop de motifs d'intervenir, pour montrer à l'Allemagne, au nom même de la doctrine de Monroe, qu'elle entendait être maîtresse chez elle. Mais, en même temps, l'attitude non hostile des Etats-Unis à l'égard du gouvernement des soviets de Moscou, attitude qui a paru choquer ceux qui voient dans le bolchevisme un péril mondial, s'éclaire à la lumière de la doctrine de Monroe : « Notre politique, y est-il dit, consiste à regarder le gouvernement de fait comme légitime relativement à nous. »



James Monroe.

Mais voici que le président Wilson prône la création d'une Société des nations qui serait, pour les peuples de l'univers, une garantie permanente de paix et qui arbitrerait tous les conflits et saurait imposer, par l'application de sanctions adéquates, ses décisions aux Etats qui violeraient le pacte social.

La Conférence de la paix qui siège à Paris a mis sur pied, selon le désir et suivant les indications du président Wilson, un projet de pacte pouvant servir de fondement à cette Ligue des nations. Il était permis de se demander quel accueil les hommes politiques d'Amérique feraient à ce document. Ne considéreraient-ils pas qu'il est en contradiction avec la doctrine de Monroe, en ce sens qu'il pourrait, le cas échéant, porter atteinte à la souveraineté des Etats-Unis et lier jusqu'à un certain point sa politique américaine ?

Il est de fait que le président Wilson, en allant porter au Sénat de Washington le projet élaboré par la Conférence de Paris, s'est heurté à une opposition, conduite par le sénateur Lodge, et qui a pris la forme d'une manœuvre obstructionniste.

Mais le président Wilson est tenace, et il finira bien par convaincre les plus réfractaires qu'il s'agit, en somme, ainsi qu'il le disait dans un discours au Sénat du 22 janvier 1917, d'obtenir de toutes les nations d'adopter comme une doctrine mondiale la doctrine de Monroe. — MAURICE DUVAL.

Payement. La loi du 31 décembre 1917 a institué trois taxes nouvelles, portant soit sur la constatation des payements, soit sur les payements eux-mêmes : taxe sur les écrits constatant les payements civils (art. 19), taxe sur le prix des ventes au détail ou à la consommation (art. 23), taxe de luxe (art. 27).

I. TAXE SUR LES TITRES CONSTATANT LES PAYEMENTS. La loi du 31 décembre 1917 (art. 19-22) a institué une taxe de 0 fr. 20 par 100 francs ou fraction de 100 francs, sans addition de décimes, « sur tous les titres, de quelque nature qu'ils soient, signés ou non signés, constatant des payements ou des versements de sommes, soit *à des non-commerçants pour une cause quelconque*, soit *à des commerçants pour une cause autre que l'exercice de leur commerce* ». En ce qui concerne ces titres, la taxe est substituée au droit de timbre établi par la loi du 23 août 1871 (art. 18) et par la loi du 15 juillet 1914 (art. 28) sur les titres emportant libération, reçu ou décharge.

La taxe n'est exigible que s'il existe un écrit, signé ou non signé ; elle n'est pas perçue sur les quittances ou reçus de dix francs et au-dessous, quand il ne s'agit pas d'un acompte ou d'une quittance finale sur une plus forte somme.



Les derniers moments de l'empereur Maximilieu (tableau de Jean-Paul Laurens, 1882).

Les troupes françaises ayant évacué le Mexique en février 1867, le pays tout entier se souleva. Maximilien, assiégé dans la forteresse de Queretaro par les soldats de Juarez, fut obligé de se rendre. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort. (Le 19 juin 1867, Maximilian, enfermé dans une cellule du couvant de Queretaro, vit s'ouvrir la porte de sa prison. Un officier mexicain venait lui annoncer que le moment était proche. L'ex-empereur dit adieu à l'abbé Soria et, s'arrachant à l'étreinte désespérée de son domestique, sortit d'un pas décidé pour se rendre au lieu de l'exécution. C'est l'instant qu'a choisi le peintre. La scène est d'une grande simplicité; elle comprend quatre personnages seulement : un bourgeois en redingote noire, un prêtre, un domestique, un soldat. Ce bourgeois est un empereur, sans couronne et sans manteau, qui marche à la mort. Il est grand néanmoins, car, à cette heure de toutes les faiblesses, il console le consolateur et est plus ferme que ceux qui doivent vivre. Jean-Paul Laurens a su donner à cette scène l'énergie austère de la tragédie, et il est arrivé aux grands effets par la profondeur de l'émotion.)

Le payement étant le fait générateur de l'impôt, la taxe est due, quelle que soit la date de la créance, donc même si la créance est antérieure à l'application de la loi du 31 décembre 1917.

Quittances et reçus affranchis de la taxe de 0 fr. 20 p. 100. — Sont affranchis de la taxe comme soumis à un droit de timbre spécial :

1° Les quittances données par les commerçants pour des causes tenant à l'exercice de leur commerce. Elles restent sous l'empire de l'ancienne législation sur le timbre (lois des 23 août 1871 et 15 juillet 1914) ;

2° Les titres constatant l'extinction d'une dette par voie de compensation légale ou de confusion ;

3° Les acquits inscrits sur les chèques, lettres de change, billets à ordre et autres effets de commerce assujettis au droit proportionnel de timbre.

[La taxe de 0 fr. 20 est applicable aux accusés de réception de chèques adressés pour les payements civils. S'il s'agit de réception de chèques adressés en payement du prix de vente en gros et en demi-gros, la législation antérieure demeure applicable. Enfin, les accusés de réception de chèques adressés pour le payement du prix des ventes au détail ou

à la consommation des marchandises sont soumis à la taxe instituée par l'article 23 de la loi du 31 décembre 1917 sur le payement du prix des ventes de l'espèce]. V. VENTE;

4° Les renouvellements de lettres de change, billets à ordre et autres effets de commerce assujettis au droit proportionnel de timbre établi par l'article 1er de la loi du 5 juin 1850;

5° Les acquits et quittances énumérés à l'article 20 (2°, 3° et 4°) de la loi du 23 août 1871, savoir : les actes et registres exceptés du droit de timbre par l'article 16 de la loi du 13 brumaire an VII, et les quittances délivrées par les comptables de deniers publics régies par une législation spéciale;

6° Les reçus délivrés par les banques aux clients titulaires de comptes de dépôts, ainsi que les reçus donnés par lesdits titulaires, lorsqu'ils ont exclusivement pour objet de constater les versements ou les retraits effectués par les clients au crédit ou au débit de leur propre compte.

[Ces reçus restent soumis à l'ancien droit de timbre gradué, mais à la condition qu'ils aient exclusivement pour objet de constater les versements ou les retraits effectués par les clients au crédit ou au débit de leur propre compte];

7° Les quittances ou reçus de sommes déposées ou consignées chez des officiers publics ou ministériels en leur dite qualité, lorsqu'elles n'opèrent pas vis-à-vis des tiers la libération des déposants, et les décharges que donnent les déposants ou leurs ayants cause auxdits officiers publics ou ministériels, lorsque est faite la remise des sommes consignées ou déposées.

[Pas plus que l'ancien droit de timbre de quittance, la taxe n'atteint les payements et les versements constatés par des actes notariés. En effet, les quittances notariées constatant des payements civils sont soumises, en vertu des dispositions générales de l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII, au droit de timbre de dimension. Comme un écrit quelconque ne doit, en principe, donner ouverture qu'à un simple droit de timbre, la perception du droit de timbre de dimension sur les actes de l'espèce exclut celle de la taxe de 20 centimes par 100 francs créée par l'article 19 de la loi du 31 décembre 1917, attendu que cette taxe constitue, elle aussi, un droit de timbre. Mais, si la somme qui fait l'objet de l'acte notarié donne lieu à la délivrance d'un reçu par le notaire rédacteur, ce reçu est assujetti soit à la taxe de 20 centimes par 100 francs, lorsque le notaire agit comme mandataire du créancier, soit au droit de timbre gradué (loi du 31 déc. 1917, art. 20, 7°.]

En ce qui concerne les dépôts et retraits de sommes effectués dans les hôtels par les voyageurs, la solution diffère suivant le caractère de l'écrit intervenu. Dans l'hypothèse d'un contrat de dépôt, le timbre de dimension est seul dû; dans l'hypothèse d'un reçu pur et simple, la taxe de 20 centimes p. 100 est exigible, et cette même taxe est applicable lors du retrait des fonds déposés, l'exemption ne s'appliquant qu'aux reçus et aux décharges de sommes déposées chez des officiers publics ou ministériels en leur dite qualité. S'il s'agit de dépôt non de sommes, mais d'objets, le timbre de dimension est également dû lorsque l'écrit affecte la forme d'un véritable contrat de dépôt. Mais, quand on se trouve en présence d'un reçu pur et simple, le timbre de quittance de 10 centimes est seul exigible, et le retrait des objets déposés ne donne lieu qu'au droit du timbre de quittance à 10 centimes sur la décharge qui le constate.

8° Les payements effectués par l'État, les départements, les communes et les établissements publics, payements passibles du droit de timbre gradué (loi du 29 juin 1918, art. 23).

A qui incombe la charge de la taxe. La taxe est à la charge de la partie versante; mais la personne qui a donné quittance, reçu ou décharge en contravention est tenue personnellement, et sans recours, nonobstant toute stipulation contraire, des droits, frais et amendes.

Contraventions. Les contraventions sont punies d'une amende de 6 p. 100 de la somme sur laquelle l'impôt n'a pas été régulièrement acquitté et sans pouvoir être inférieure à 50 francs du principal.

Duplicata de quittances. Les duplicata sont soumis au droit dans tous les cas où la quittance primitive y était elle-même soumise.

II. TAXE SUR LE PRIX DES MARCHANDISES VENDUES AU DÉTAIL OU À LA CONSOMMATION. *Quotité et caractère de la taxe.* Cette taxe, qui est de 0 fr. 20 par 100 francs ou fraction de 100 francs, sans addition de décimes, est perçue : 1° sur « le payement de la vente au détail ou à la consommation de toutes marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques », lorsque ce payement dépasse 150 francs;

2° Sur tous les titres, de quelque nature qu'ils soient, signés ou non signés, qui sont remis par le vendeur en constatation de payements effectués inférieurs à 150 francs, mais supérieurs à 10 francs. En ce cas, la taxe remplace le droit de timbre-quittance.

La taxe sur les payements civils (art. 19) constitue un droit de timbre et n'est exigible que s'il existe un titre libératoire; la taxe sur les payements commerciaux (art. 23) constitue un impôt d'une nature spéciale, puisqu'elle est due même s'il n'existe pas d'écrit.

La taxe de l'article 19 n'est applicable qu'à la vente au consommateur, dite « vente au détail ou à la consommation »; elle n'atteint pas les ventes faites par un commerçant à un autre commerçant, si ce dernier achète un objet pour le revendre et non pour se l'approprier : c'est ce que l'administration entend par « vente en gros ». Un libraire achète des livres pour les revendre : c'est, pour le fisc, une vente en gros; s'il achète des registres pour sa comptabilité, c'est une vente au détail, passible de la taxe. Un industriel achète du charbon, non pour le revendre, mais pour produire sa force motrice : c'est une vente à la consommation, passible de la taxe.

En affranchissant de la taxe le payement du prix de toute vente en gros ou en demi-gros, le législateur a voulu éviter de prélever un droit proportionnel pour chacune des transmissions dont les marchandises font l'objet entre négociants avant d'être livrées au public et de grever le prix d'un impôt successif, variable suivant le nombre des intermédiaires par les mains desquels elles passent.

Lorsqu'une association ou un syndicat achète des marchandises pour ses membres, la taxe de l'article 19 doit être acquittée, suivant les cas, par l'association ou par les sociétaires. Un syndicat agricole, par exemple, agit-il comme simple intermédiaire? La taxe est versée aux fournisseurs par les sociétaires, au moment où ceux-ci acquittent le prix de leur commande. Le syndicat est-il acheteur direct? C'est à lui qu'il appartient de verser la taxe aux vendeurs et, quand il est remboursé, les sociétaires tombent à leur tour sous l'application de la taxe, lorsque le payement est constaté par un écrit et que la somme payée excède 10 francs ou représente un acompte sur une plus forte somme.

Obligations des commerçants. Les commerçants ont la double obligation de tenir un livre spécial destiné à recevoir l'inscription des payements imposables et de percevoir la taxe dans les conditions prescrites par le décret du 29 mars 1918 (art. 6 à 19).

La taxe est, en effet, à la charge de l'acheteur, mais sa perception est assurée par le vendeur.

Objets repris ou échangés. Les taxes appliquées aux objets repris ou échangés dans un délai de deux mois sont remboursées par le vendeur à l'acheteur, puis restituées au vendeur par l'administration de l'enregistrement.

Achats de marchandises destinées à être revendues. — Les commerçants, commissionnaires ou courtiers qui achètent pour revendre sont exonérés tant de la taxe de 0 fr. 20 par 100 francs que de la taxe de luxe, mais à la condition de remettre au vendeur, *pour chaque achat,* une attestation portant leur signature et leur adresse et dans laquelle ils déclarent sous leur responsabilité : 1° qu'ils sont soumis à l'impôt cédulaire sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles ou légalement exemptés de cet impôt; 2° qu'ils achètent pour leur propre compte, à moins qu'ils ne soient commissionnaires ou courtiers; 3° que les marchandises achetées sont destinées à être revendues (transformées ou non) et qu'elles supporteront ultérieurement la taxe

Le commissionnaire ou le courtier n'a pas à attester qu'il achète pour son propre compte s'il établit, soit par sa note de commission, soit de toute autre manière, que les marchandises achetées sont destinées à un commerçant.

L'attestation prévue par l'article 24 du décret du 29 mars 1918 n'est exigée que pour les achats d'objets destinés à être revendus et faits à un non-commerçant ou à un commerçant vendant habituellement au détail. Elle n'a pas à être fournie au commerçant en gros pour les achats faits par un détaillant en vue de la revente : par exemple, un libraire détaillant n'est pas tenu de joindre cette attestation aux commandes qu'il adresse aux éditeurs, et ceux-ci n'ont pas à inscrire les payements afférents à ces commandes sur le livre spécial.

Marchandises importées ou exportées. — Les marchandises importées sont taxées quand elles sont destinées à être revendues : pour être exonéré du payement de l'impôt, le commerçant importateur doit faire au bureau des douanes une déclaration établissant sa qualité et attestant que la marchandise importée supportera la taxe au moment de la revente.

Les marchandises exportées sont exemptes de toute taxe.

Le régime spécial des marchandises importées ou exportées fait l'objet d'un arrêté ministériel du 23 mars 1918.

Ventes en gros. — L'article 23 n'ayant visé que les ventes au détail ou à la consommation, les ventes en gros échappent à la taxe établie par cet article. Elles échappent aussi à l'application de l'article 19, puisque le payement fait au vendeur a pour objet une cause tenant à l'exercice de son commerce. Lors donc qu'un commerçant fait une vente en gros, reçoit le prix et donne quittance, celle-ci est passible du droit de timbre gradué des quittances ordinaires établi par les lois du 23 avril 1871 (art. 23) et 15 juillet 1914 (art. 28).

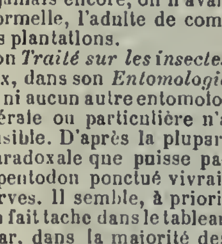
Payement au moyen d'effets de commerce. Tous les commerçants, en gros ou en détail, doivent indistinctement, lorsqu'ils se servent d'effets de commerce, comme mode de payement ou de recouvrement, timbrer ces effets au droit de timbre qui frappe les effets de commerce, même lorsque la taxe de 0 fr. 20 p. 100 est applicable au payement du prix de vente faisant l'objet de l'effet de commerce. Il y a, dans ce cas, deux droits distincts : un droit de timbre frappant l'effet de commerce et une taxe spéciale, indépendante de ce droit de timbre, qui frappe le payement d'une marchandise, parce que le prix en est supérieur à 150 francs.

En cas de payement par traite, comme le fait générateur de l'impôt est le payement, et non la vente, la taxe est exigible seulement le jour où la traite est encaissée. Pour se couvrir de la taxe dont il est responsable vis-à-vis du Trésor, le vendeur l'ajoute, sur la traite, au prix principal de la vente et, une fois la traite mise en circulation, il procède comme si la vente avait été faite au comptant. Si la traite est protestée, la taxe est remboursée sur justifications.

Contraventions et pénalités. — Toute contravention relevée à la charge du vendeur ou de l'acheteur est punie d'une amende de 6 p. 100 (qui pourra, à chaque récidive, être majorée de 25 p. 100) sur la somme soustraite à l'impôt, sans que cette amende soit inférieure à 50 francs en principal. Le recouvrement du droit simple est poursuivi contre le vendeur, sauf recours de celui-ci contre l'acheteur.

III. TAXE DE LUXE. V. LUXE, dans un prochain numéro. — MAX LEGRAND.

***pentodon** n. m. — ENCYCL. Le pentodon ponctué (*pentodon punctatus*) s'attaque, comme on sait, à la vigne. C'est un gros coléoptère de $0^m,02$ de long et $0^m,01$ de large, à corps massif et arrondi. Entièrement de couleur noire, il ressemble à un bousier. Il apparaît au commencement du printemps et, si l'insecte dédaigne les pieds de vigne, il n'en est pas de même de sa larve. Celle-ci, qui passe deux années dans le sol, est particulièrement redoutable pour les greffes enterrées, dont elle ronge les bourrelets de cicatrisation formés aux points de soudure du sujet et du greffon. On combat les larves par des injections de sulfure de carbone et les insectes parfaits en leur faisant la chasse aux heures crépusculaires (piégeage).


Pentodon (grossi d'un quart).

Les dégâts causés par la larve du pentodon ponctué ont été parfois très importants, surtout dans le midi de la France; mais, jamais encore, on n'avait pu accuser, d'une façon formelle, l'adulte de commettre des méfaits dans les plantations.

Ni Valery-Mayet, dans son *Traité sur les insectes ampélophages*, ni Guéneaux, dans son *Entomologie et parasitologie agricoles*, ni aucun autre entomologiste de parasitologie générale ou particulière n'a cité cet insecte comme nuisible. D'après la plupart des auteurs, et quelque paradoxale que puisse paraître cette affirmation, le pentodon ponctué vivrait exclusivement sur ses réserves. Il semble, à priori, que cette curieuse exception fait tache dans le tableau des mœurs des insectes; car, dans la majorité des cas, les adultes ont à accomplir des fonctions actives qui s'accommoderaient mal du jeûne.

Les observations faites en 1913 par Herbet (directeur de l'École pratique de La Réole) et Aussenac, (professeur dans le même établissement), ont montré qu'il fallait, en effet, revenir sur le jugement primitif porté sur le pentodon adulte. Celui-ci, tout comme sa larve, est un déprédateur qu'il faut détruire.

Au mois de juillet 1913, les observateurs que nous venons de citer constataient, dans le potager de l'école, qu'un certain nombre de laitues se flétrissaient chaque jour et que le système radiculaire des plants attaqués était plus ou moins rongé; l'arrachage mettait presque inévitablement à la lumière un pentodon ponctué, et c'est l'absence de tout autre parasite qui, seule, fit incriminer celui-ci.

Mais, en présence des affirmations acceptées jusque-là par les entomologistes, Herbet et Aussenac, ayant encore des doutes, résolurent de se livrer à une série d'expériences minutieuses qui viendraient étayer leur quasi-conviction.

Il serait peut-être fastidieux de rappeler ici une à une les expériences qui furent faites. Disons seulement que la lumière est complète aujourd'hui sur ce point et que le pentodon ponctué, s'il n'est nuisible à la vigne qu'à l'état de larve, est tout aussi redoutable pour les laitues et les chicorées à l'état d'insecte parfait et qu'il convient de le poursuivre sans merci. — J. DE CHAON.

poétrie (*tri* — de *poète*) n. f. Littér. Terme emprunté aux rhétoriqueurs français du XVe siècle, pour désigner tout le matériel technique qui sert à l'expression de la poésie : *La* POÉTRIE *est la chair dont la poésie est l'âme.*

protothèse (du gr. *prôtos*, premier, et de *thèse*) n. f. Sc. phys. Supposition résultant de l'expérience qui sert d'échafaudage à la recherche proprement dite et peut, au cours du travail, être remplacée par une autre mieux appropriée, jusqu'à ce qu'on possède la relation cherchée. (Ce mot peut être opposé à *hypothèse*, dénomination réservée aux suppositions incontrôlables) : *Une* PROTOTHÈSE *s'élabore au début du travail et disparaît s'il réussit ; c'est l'*HYPOTHÈSE *qui apparaît quand le travail n'avance plus.*

Ruhr (LE BASSIN DE LA) ET LES RICHESSES INDUSTRIELLES DE LA WESTPHALIE (*Indust.*). Dans une étude précédente (V. BASSIN DE LA SARRE, *Lar. Mens.*, p. 762), devant l'insuffisance de notre production houillère, nous avons fait ressortir la nécessité d'obtenir, outre l'annexion du bassin de la Sarre, des droits sur les charbonnages westphaliens. En effet, alors que nous sommes si mal pourvus de houille (notre production restant annuellement en déficit de 22 millions de tonnes de combustibles), nos rivaux allemands possèdent cette même houille à ne savoir qu'en faire, avec des réserves, que les estimations les plus timides évaluent au moins suffisantes pour satisfaire à l'exploitation durant plusieurs siècles.

Les principaux centres houillers de l'Allemagne se trouvent dispersés en cinq régions : le bassin rhénan-westphalien, le bassin silésien, la région de Bonn sur le Rhin, celle de Zwickau en Saxe et celle, déjà citée, de la Sarre ; cet ensemble a produit 191 millions de tonnes en 1913, lignites à part, et 279 millions, en comprenant ceux-ci.

Or, de ces districts miniers, le premier est de beaucoup le plus important ; sa production est, à elle seule, égale à la moitié de celle de l'Allemagne (102 millions de tonnes) ; elle représente également près de deux fois et demie notre extraction, bien que la superficie exploitée soit relativement faible (1.500 kilomètres carrés).

Nous nous proposons, ici, de donner une idée de cette contrée extraordinaire, où la richesse minière a entraîné une vie industrielle tellement intense que les usines s'entassent les unes contre les autres ; les villes importantes sont si proches que leurs faubourgs se confondent, c'est le royaume des grands métallurgistes, des Krupp, des Thyssen, seigneurs modernes du fer et de l'acier, régnant en maîtres sur toute l'activité germanique.

La contrée, désignée sous le nom de Rheinland, est partagée entre la Prusse rhénane et la Westphalie ; le centre de cette région est principalement connu dans le public sous la dénomination de *bassin de la Ruhr*, du nom d'un affluent du Rhin, s'écoulant de l'est vers l'ouest en traversant toute la zone westphalienne.

La population, extrêmement dense (11 millions d'habitants) est en continuel accroissement, par suite de l'attraction exercée sur les paysans par les hauts salaires industriels ; elle occupe de nombreuses villes ; plusieurs parmi celles-ci dépassent 100.000 âmes : Cologne (483.000 h.), Dusseldorf (347.000 h.), Essen (270.000 h.), Dortmund (215.000 h), Duisburg (210.000 h.), Gelsenkirchen (180.000 h.), Elberfeld (175.000 h.), Barmen (162.000 h.), Bochum (135.000 h.), Crefeld sur la rive gauche du Rhin (110.000 h.), Mulheim (100.000 h.), Hamborn (100.000 h.), Solingen (50.000 h.) ; Remscheid, Iserlohn, Oberhausen, etc., toutes cités où les industries métallurgiques occupent la première place, conséquence directe de l'accroissement prodigieux (de 1 à 10) de l'extraction de la houille depuis 1870.

La houille, dans le bassin de la Rhur, est de même formation que celle que nous rencontrons dans notre bassin du Nord et dans le bassin belge : mais, tandis que, dans ces derniers, elle est localisée dans une étroite bande de quelques kilomètres de largeur, au delà des frontières belges et hollandaises, les gisements prennent une ampleur extraordinaire ; tout le nord de la Westphalie, le Limbourg et la Campine belges, une partie de la Hollande, la rive gauche du Rhin contiennent d'importantes réserves encore peu exploitées.

La région la mieux connue d'exploitation plus aisée est celle de la Ruhr ; des charbonnages y sont installés depuis longtemps ; déjà, en 1789, la production, considérable pour l'époque, atteignait 176.000 tonnes.

Les exploitations actuelles se trouvent dans un vaste rectangle de 60 kilomètres de longueur, entre Dortmund et la Hollande, sur une largeur de 20 à 30 kilomètres, rectangle traversé du sud au nord par le Rhin, qui lui sert d'exutoire. Là, plus de 200 puits sont en activité, avec tout l'outillage nécessaire à l'extraction, aux laveries, aux cokeries, à la manutention des houilles extraites, etc. Le charbon appelle le fer ; aussi, grâce au voisinage des mines du Luxembourg, de la Lorraine, de la vallée de la Sieg, la plus formidable industrie métallurgique s'est créée sur le carreau des mines ; la région est couverte d'une agglomération extraordinaire de chevalements de mines, d'installations de hauts fourneaux, d'aciéries, d'usines mécaniques, sans compter les installations des voies ferrées, des canaux et des ports.

Ici, tout favorise le mineur : les couches de charbon épaisses et régulières se prêtent à un abatage rapide et permettent un débit important. Alors que nos ouvriers, dans des conditions autrement pénibles, atteignent une production de 200 tonnes par an, l'Allemand extrait 268 tonnes. La proximité du minerai de fer, une voie fluviale à pied-d'œuvre pour faciliter les transits, tout concourait pour faciliter l'esprit méthodique des Allemands et faire de cette contrée un ensemble unique par son importance et sa prodigieuse organisation.

Les principales mines de la région ne sont pas, comme celles de la Sarre, la propriété fiscale de l'Etat ; presque toutes appartiennent, au contraire, à des compagnies privées, ou dépendent d'importantes firmes métallurgiques. Les plus célèbres d'entre elles sont : la Société de Gelsenkirchen (180 millions de marks de capital-actions, 72 millions d'obligations ; production 9.900.000 tonnes en 1911, avec 35.000 ouvriers), la Harpener, à Dortmund (production, 7.540.000 t.), la Hibernia (production, 10.000.000 t.), la Concordia (production, 1.600.000 t.), la mine Constantin-le-Grand (production, 2.500.000 t.) ; sur la rive gauche du Rhin, la mine Frédéric-Henri, à Clostercamp (1.600.000 t.), les charbonnages de Rheinpreussen (3.000.000 t.), etc. Citons encore les houillères de Mœderich, près de Duisburg, aux établissements Thyssen, diverses exploitations appartenant à Krupp ; enfin, les mines fiscales, d'ailleurs peu nombreuses, et ne figurant que pour une part très modeste (4,13 p. 100) dans la production. En décembre 1913, on comptait 381.000 mineurs dans le seul bassin de la Ruhr.

Presque toutes les houilles extraites donnent de bons cokes ; aussi chaque mine possède-t-elle de nombreuses batteries de fours à coke, avec dispositifs pour condenser les produits volatils ; les statistiques les plus récentes *ante bellum* indiquent une production de :

22 millions de tonnes de coke.
550.000 tonnes de goudron.
244.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque.

En outre, l'emploi des gaz combustibles permet dans toute la région une large diffusion de l'énergie électrique.

Cette masse de combustibles a servi en grande partie à l'élaboration de 14 millions de tonnes de fonte. En effet, la production métallurgique suit la même évolution.

Chacun connaît les célèbres usines d'Essen, où a été forgée la plus grande partie du matériel de guerre allemand. Créées en 1811 par Krupp, les usines, au début très modestes, étaient arrivées peu à peu à une certaine importance ; mais ce fut surtout après la guerre de 1870, par sa collaboration avec le grand état-major allemand pour organiser l'artillerie, que la firme atteignit la place prépondérante qu'elle occupe. La dernière guerre a été, naturellement, pour Essen, l'objet d'un nouveau développement. Déjà, avant celle-ci, 73.000 ouvriers étaient occupés dans les divers établissements.

A Essen, où les ateliers couvrent près de 500 hectares, se trouvent principalement des aciéries et des arsenaux d'artillerie ; de plus, la Société possède des aciéries et des hauts fourneaux à Rheinhausen, près de Duisburg (production : un million de tonnes de fonte, 740.000 tonnes d'acier), des aciéries à Annen, des usines de construction mécanique à Magdebourg, des chantiers navals à Kiel et à Stettin, etc.

A côté des Krupp, se dresse la figure rivale de Thyssen, le brasseur d'affaires le plus extraordinaire de la Westphalie. Parti en 1870 d'une petite usine, aujourd'hui, Thyssen est partout. Il existe peu d'entreprises dans le bassin de la Ruhr où il ne soit intéressé : Hamborn, Brückhausen, près de Duisburg, sont ses domaines ; là ont été installées les usines de Deutscher Kaiser, les plus importantes aciéries électriques, de la même direction dépendent les laminoirs de Denslaken, les importantes usines mécaniques de Mulheim, de nombreux charbonnages et mines de fer dans divers pays ; il est à peine besoin de rappeler que Thyssen avait jeté son dévolu jusque sur nos gisements de Normandie.



Parmi les autres affaires industrielles de la région, on peut indiquer les installations métallurgiques de la Société de Gelsenkirchen, déjà citée pour ses charbonnages ; la Société houillère et métallurgique de Bochum ; les usines du Phénix à Duisburg, Ruhrort, Hœrde, les plus prospères de ces entreprises ; les établissements Mannesmann de Düsseldorf, les tréfileries Carlwerk de Mulheim, les aciéries Haniel à Düsseldorf, les coutelleries de Solingen, etc. A Elberfeld se trouvent les premières usines de la célèbre maison F. Bayer, spécialisée pour la fabrication des colorants et des produits pharmaceutiques.

Une si grande production s'accroissant de jour en jour, puisque le trafic de 90 millions de tonnes en 1902 atteignait, dix ans plus tard, 142 millions, tant par la venue des minerais de fer et des denrées nécessaires à la population que pour le départ des houilles et des produits manufacturés, il importait d'assurer une circulation rapide de toutes ces matières. Naturellement, le pays est sillonné de voies ferrées ; mais celles-ci, quelle que soit leur puissance, ne peuvent suffire.

Déjà, le Rhin, qui traverse le bassin, sert de débouché vers Anvers et Rotterdam ; au confluent de la Ruhr avec le fleuve, les Allemands ont établi le plus grand port de batellerie, le port de Ruhrort-Duisburg, d'une importance considérable.

Créé en 1715, ce port s'est accru en suivant la marche ascendante des exploitations minières ; aujourd'hui, son trafic de 33 millions de tonnes en fait le plus important port fluvial du monde. Les installations appartiennent partie à l'Etat, partie aux villes de la région, et pour une large part aux compagnies privées, nombre d'entre elles ayant leurs bassins et leurs flottes.

Malgré ce puissant outillage, l'encombrement toujours croissant détermina la création d'une voie fluviale nouvelle vers le port d'Emden, sur la mer du Nord. Le bassin serait coupé de l'ouest à l'est par un canal allant de Ruhrort à Herne, pour rejoindre le canal déjà existant de Dortmund à Emden. Par suite de la difficulté de traverser une région aussi encombrée, cette entreprise est une des plus importantes des travaux modernes; la guerre est venue l'interrompre, mais l'avancement est assez grand pour que, dans un avenir très proche, le Rhin soit en quelque sorte doublé. Les Allemands y voyaient, en outre, l'avantage de s'affranchir des ports belges et hollandais, s'ils ne pouvaient se les approprier. En même temps, une amorce dans la vallée de la Lippe est dirigée vers le Weser.

Le *canal du Rhin à Herne* représente le type du canal moderne le mieux adapté aux besoins d'un trafic intense. La largeur, portée à 35 mètres, permettra à deux grands chalands de se croiser; enfin, l'éclairage électrique de tout le parcours facilitera la circulation de nuit. La région est encore pourvue d'alimentation d'eau potable par d'importants barrages à Monethal, sur le cours supérieur de la Rhur; quant à l'éclairage et à l'énergie nécessaires au fonctionnement des tramways, on les obtient au moyen des gaz soit des hauts fourneaux, soit des fours à coke, canalisés ou après transformation à l'origine de leur énergie en électricité.

Toutes ces dispositions font de cette partie de la Westphalie un des districts industriels les mieux outillés; c'est, à nos portes, un gage important de l'immense créance que nous avons sur le peuple germain.

Les défauts de ce bassin étaient de ne point avoir de débouché à la mer en terre allemande et d'être insuffisamment pourvus de fer. Nous avons indiqué comment les Allemands cherchaient l'issue à la mer par Emden. Pour le minerai, ce fut très simple; nos gisements étaient convoités depuis longtemps, le charbon allemand nécessitait le fer français, cette considération fut une des causes de la guerre. Aujourd'hui, toutes les mines lorraines étant rentrées dans notre camp, l'argument peut être retourné : le charbon allemand nous devient nécessaire, d'autant plus que notre déficit est encore aggravé par la destruction systématique de nos charbonnages du Nord.

Comme le dit, avec autorité, le savant académicien de Launay, dans une étude de ces problèmes miniers : « A notre époque, un pays ne peut pas plus vivre sans houille qu'un corps vivant ne peut se passer de sang..... Il dépend de nous que notre infériorité soit reléguée dans le domaine du passé. Demain, par le traité qui récompensera la vigueur indomptable avec laquelle a combattu notre pacifisme, nous pouvons conquérir le moyen de développer nos industries, d'ouvrir un large champ à nos initiatives et, disons-le, la possibilité aussi de provoquer par là cet essor de notre population qui nous sera indispensable, non pas seulement pour prospérer, mais pour vivre. » — M. MOLINIÉ.

Wendes de Lusace. On n'a pas vu sans quelque surprise, dans les journaux quotidiens, l'énoncé des revendications des Wendes de la Lusace. Comme les Slaves de l'ancien empire dualiste d'Autriche-Hongrie, ils revendiquent leur indépendance et demandent la reconnaissance et le respect de leur nationalité. Ce sont là demandes parfaitement justifiées; une brève histoire des Wendes de la Lusace en fournira très vite la preuve.

On sait ce qu'est la Lusace : un pays de l'Allemagne centrale, s'étendant au nord-est du quadrilatère de Bohême, sur les territoires arrosés par la Neisse et la Sprée. Physiquement, ce pays ne présente aucune homogénéité : plaines sablonneuses ici et collines accidentées plus au sud. Il est, d'autre part, au point de vue politique, partagé entre le royaume de Prusse (province de Brandebourg et Silésie) et celui de Saxe. Enfin, sur son territoire de quelque 10.000 kilomètres carrés vivent, non pas seulement des Allemands, mais aussi des Slaves.

Le peuple slave primitif occupait, suivant toute vraisemblance, le vaste territoire compris entre le Dniepr et l'Oder; il atteignait même, par endroits, les côtes de la mer Baltique et les rives du Niémen, de la Desna, du Danube, de la Saale et de l'Elbe. De très bonne heure, ceux qui marchèrent dans la direction de l'ouest franchirent les fossés fluviaux de la Laba (ou Elbe) et de la Saale, comme aussi le rempart de la Sumava ; ainsi s'étendit sur toute une partie de l'Allemagne, comme sur la Bohême, une couche de population slave, dont les vieux historiens du moyen âge ont conservé les noms : au nord, dans le Mecklembourg, la bande de Lünebourg et le Holstein, les Obotrites; plus à l'est, entre l'Oder, la mer, la Varnava et l'Elbe, les Lutitses, ou Vélètes; au sud, enfin, sur l'Elbe moyen, entre Werra, Havel et Bober, les Serbes. C'étaient là les Slaves Polabes, dont une des branches, les Obotrites, a lutté contre Charlemagne sur les bords de l'Elbe, et dont les Wendes de Lusace constituent le dernier débris.

Il serait intéressant de retracer ici, avec quelque détail, la lamentable histoire de la lutte des Polabes contre les Allemands, le jour où ceux-ci commencèrent leur *Drang nach Osten*, leur « marche vers l'Est », jusqu'aux frontières qu'atteignait, hier encore, le Deutsches Reich. Une lutte longue et inégale, où les Polabes durent résister à la fois à l'Empire allemand et à l'Eglise romaine. En dépit de leur énergie, les Polabes, peu nombreux et obligés de lutter contre un monde d'ennemis — car les Danois



.... *Frontière de 1550 (d'après Andrée)*

Territoire actuel des Wendes

toujours, et parfois les princes polonais et tchèques, firent cause commune avec les Allemands — les Polabes, divisés entre eux par surcroît, furent constamment vaincus et finirent par disparaître à peu près partout. Ils perdirent d'abord leur indépendance politique, aux temps des empereurs saxons, dont les margraves de Brandebourg achevèrent l'œuvre conquérante; puis, sous les flots de la colonisation allemande et chrétienne, leur nationalité, leur langue et leur religion reculèrent rapidement à partir du XIIe siècle. Dès 1404, ils n'existaient plus dans l'île de Rügen, et, tôt après, à la fin du XVe siècle, rares étaient les vestiges de la vieille nationalité slave au nord du Havel et de la Sprée. On en trouvait encore quelques-uns, cependant, sur l'Elbe, en particulier dans la partie septentrionale de l'*Altmark* du Brandebourg (Vieille-Marche), dans le Mecklembourg et dans le Lünebourg; mais ces derniers groupes furent germanisés graduellement. Dans le cercle de Lüchow (au sud de l'Elbe, partie orientale du Hanovre), qui porte encore aujourd'hui le nom de *Wendland* — pays des Wendes — la langue slave disparut au milieu du XVIIIe siècle. C'est alors que la messe fut célébrée, pour la dernière fois (en 1751), en slave, chez les Dravaïnes, dont les descendants ont du moins conservé en grande partie, aujourd'hui encore, le type et la manière de vivre des vieux habitants du Wendland.

Si, dans les parties septentrionales de l'Allemagne, les Polabes ont disparu ainsi, et très vite, ils ont mieux résisté dans le Sud. Ils y étaient plus nombreux, ils y occupaient en masse compacte le pays compris entre Saale et Elbe (Serbes ou Sorabes), la région de la moyenne Saale (Lusaciens), les cantons du haut Elster, de la Sprée supérieure et de la Neisse (Milczanes). Toutefois, à la suite des malheurs de la guerre de Trente Ans, ils disparurent des campagnes situées à l'ouest de l'Elbe, et si, en Lusace, ils maintinrent toujours leur existence, ce ne fut pas sans subir des pertes sérieuses; surtout à partir du moment où la Lusace passa sous la domination de la maison de Saxe (traité de Prague de 1635), la germanisation a réalisé de très grands progrès.

Aussi, dans les dernières années du XIXe siècle (1886), bien réduite était la partie de la Lusace où la majorité de la population parlait encore la langue slave. La carte jointe à cet article en donne le tracé d'après les linguistes slaves, comme elle donne, d'après un géographe allemand, l'étendue du territoire où elle était parlée au XVe siècle. Encore convient-il de reconnaître que si, en Lusace, un territoire absolument serbe existait en 1886 aux environs de Chotibuz (Kottbus), ailleurs, par contre, on y constatait la présence de nombreux îlots allemands. Et, d'autre part, les Allemands ont encore, depuis 1886, gagné du terrain au détriment des Slaves.

En 1886, ceux-ci étaient, en chiffres ronds, 176.000, dont plus de 100.000 en haute Lusace; mais ils n'étaient plus que quelque 156.000 en 1900; — 156.000 entourés et pénétrés de tous les côtés par les flots de la race allemande, 156.000 dépendant des Allemands au triple point de vue politique, économique et religieux (les Serbes sont en très grande majorité luthériens), astreints au service militaire en Allemagne, complètement isolés de leurs frères de race et privés de la direction et du soutien d'une élite intellectuelle. Si, du moins, ils étaient étroitement unis entre eux ! Mais les Serbes de Lusace n'ont même pas d'unité linguistique. Entre les idiomes de la basse et de la haute Lusace, les différences sont telles que les gens du peuple ont de la peine à s'entendre. De même, il y a deux langues littéraires et deux littératures ! D'autre part, les Serbes de Lusace ne sont pas soumis à une seule et même domination ; les Serbes de Kottbus sont prussiens et ceux de Bautzen sont saxons.

Aussi les Allemands les considèrent-ils comme une quantité absolument négligeable et se refusent-ils à les considérer comme ayant une individualité propre. Ils ne se contentent plus, comme naguère Richard Andree (en 1873), de réduire de manière systématique et abusive leur aire linguistique; ils les tiennent comme complètement disparus. Vers 1860 encore, les célèbres guides Bædeker donnaient le nom wende des principales villes de la Lusace ; aujourd'hui et depuis longtemps déjà, ils ne l'indiquent plus. Le silence est systématique, et de la part des sphères officielles et de la part des autres, qui imitent docilement les premières.

Cependant, en dépit de tant de difficultés, de tant de causes de disparition de toute nature, les Serbes de Lusace sont parvenus jusqu'ici à maintenir leur existence propre. Leur type les différencie nettement des Allemands qui les entourent. « On en est frappé, constatait naguère Vidal-Lablache, lorsque, dans les rues ou les églises de Dresde, on aperçoit, le dimanche, ces hommes aux longues houppelandes et aux grandes bottes, que leurs têtes plus petites, leurs cheveux d'un blond terne et souvent une expression de douceur somnolente répandue sur leur physionomie, distinguent nettement dans la foule germanique ». Leur langue, d'autre part, assure leur individualité nationale. Celle-ci persiste, grâce aux efforts des quelques patriotes éclairés, qui ont, vers 1840, réveillé la conscience populaire, fondé (à Bautzen) une société pour leur langue et leur littérature (*Masica Serbska*), fondé une revue et introduit la langue slave dans les écoles primaires. Néanmoins, précaire demeurait toujours la situation des Serbes de Lusace, non pas seulement en Prusse (où le gouvernement n'avait pour eux aucun ménagement), mais même en Saxe, avant la fin de la Grande Guerre. C'est précisément pour assurer à ses compatriotes un avenir meilleur que le Comité national wende a lancé, dans les derniers jours de janvier 1919, une proclamation déclarant la réunion de la haute et de la basse Lusace en un Etat wende, conformément au principe wilsonien du droit des nationalités à l'existence, reconnu précédemment par le gouvernement d'Empire. Le Reich allemand admettra-t-il de telles prétentions ? On peut souhaiter, dans tous les cas, que, comme les Suédois de l'archipel d'Aland, les Serbes de Lusace obtiennent satisfaction ; on peut désirer pour eux que des jours plus heureux succèdent à la domination brutale dont, tout au moins en basse Lusace, ils ont souffert jusqu'ici ; mais on ne saurait se dissimuler que l'existence d'un Etat wende, au milieu de populations allemandes, sera très précaire. Ni par le nombre de ses nationaux, ni par la nature physique de son territoire, un tel Etat ne sera capable de se faire longtemps respecter. — HENRI FROIDEVAUX.

Paris, Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



La Roseraie.





Les Roses.

N° 148. — Juin 1919

Académie française. — *Réception de Mgr Baudrillart.* L'Académie française, procédant le 2 mai 1918 à l'élection d'un nouveau membre en remplacement d'Albert de Mun, avait élu au 3e tour Mgr Baudrillart (v. p. 795), par 14 voix contre 7 à Ad. Mithouard et 5 à F. Gregh. Le nouvel académicien a pris séance le 10 avril 1919, accompagné de ses deux parrains, d'Haussonville et R. Bazin. Ce fut une grande réception ecclésiastique, ainsi qu'en témoignait la présence du cardinal Amette, entouré de nombreux prélats.

La logique, qui ne préside pas toujours à l'ordre des successions académiques, avait été, cette fois, respectée. Albert de Mun appartient presque autant à l'Eglise que Mgr Baudrillart; du moins était-il naturel que l'éloge du grand leader catholique fût présenté par un orateur chrétien. Tout au plus pouvait-on craindre qu'un tel orateur, entraîné vers des digressions faciles, ne confondît son pupitre de récipiendaire avec une chaire de prédicateur; mais Mgr Baudrillart est un trop fin lettré pour ne pas observer la distinction des genres : c'est en historien qu'il a abordé son sujet, en historien scrupuleux, soucieux avant tout de mettre en lumière tous les aspects de son personnage et tout le détail de ses idées. Successivement furent évoqués l'officier, l'apôtre, l'orateur, le penseur, l'homme politique, le patriote et, grâce à la netteté de la composition, ce long discours, d'une langue élégante et ferme, se suivit jusqu'au bout sans fatigue.

Sitôt son remerciement présenté, l'orateur se félicita d'avoir, « homme d'Eglise, à célébrer l'une des plus nobles figures et l'une des plus fécondes tentatives dont le catholicisme contemporain soit en droit de se parer ». Sans s'attarder aux ascendances d'A. de Mun, sinon pour rappeler — rapprochement assez piquant — qu'il comptait parmi ses ancêtres le philosophe Helvétius et pour nous faire entrevoir le pieux foyer où s'écoula sa jeunesse, Mgr Baudrillart évoqua « la physionomie très douce et très virile, à la fois rêveuse et décidée », du jeune homme à son entrée à Saint-Cyr, d'où il partit bientôt pour l'Algérie. Son allégresse au premier combat, ses rêveries parmi les nuits africaines sont agréablement rapportées : on y découvre ce goût de l'action et cette vivacité d'imagination qui caractériseront par la suite Albert de Mun, comme le récit de sa vie de garnison à Clermont-Ferrand nous révèle son esprit de foi et l'ardeur de sa charité.

Mgr Baudrillart entreprend ensuite l'histoire de la vocation sociale d'A. de Mun, qu'il suit dans ses diverses étapes et ses curieux épisodes. C'est d'abord, au lendemain de la capitulation de Metz en 1870, la captivité du jeune officier à Aix-la-Chapelle; là, en compagnie de son camarade René de La Tour du Pin, il reçoit l'initiation à des idées sociales chrétiennes jusqu'alors insoupçonnées. Les premiers linéaments de sa doctrine se dessinent dans son esprit : « il sera l'homme du *Syllabus*, de la contre-révolution, l'adversaire du libéralisme et de l'individualisme issus de 1789, l'ami de la classe ouvrière... ». Libéré par la paix, il rentre à Paris le 15 mars 1871, pour assister au mouvement de la Commune.

Ah! cette fois, l'esprit d'Albert de Mun ne sera pas seul conquis à l'œuvre indispensable, urgente, mais aussi son cœur. Car c'est son cœur qui souffre quand il voit se dresser, cadavre à demi vivant, cet insurgé couvert de sang qui, le bras nu, l'œil fixe, lui jette avant de mourir ce dernier cri : «Les insurgés, c'est vous ! »; quand il lui faut s'avancer dans les rues de la capitale en conquérant plus qu'en libérateur; quand, sur la place de Belleville, il apprend le massacre des religieux, des gendarmes, des gardes municipaux fusillés rue Haxo et lorsque, dans l'église, découronnée du signe divin, il voit la foule éperdue chercher un refuge près de Celui-là même dont elle avait, la veille, renié la protection, en même temps que la divinité. C'est Celui-là qu'il fait serment de rendre au peuple...



Albert de Mun.

Mais comment s'y prendre ? Découragé par les « docteurs d'Israël », c'est un humble frère de Saint-Vincent de Paul, Maurice Meignen, qui lui montre la voie à suivre : aller au peuple, le cœur ouvert, la main tendue.

Le cœur du soldat chrétien était à jamais conquis, son avenir décidé, l'œuvre des cercles fondée.

Le 10 décembre 1871, de Mun prononçait son premier discours au cercle Montparnasse et, dès lors, commença pour lui à travers toute la France « une vie de courses apostoliques qui dura plus de vingt ans »; vie fiévreuse, dont Mgr Baudrillart peut par expérience retracer les émotions joyeuses et les épuisantes fatigues. Pour se consacrer totalement à sa nouvelle tâche, de Mun donnait sa démission en 1875; mais il n'en demeura pas moins soldat :

A la place de l'épée qu'il abandonnait, la Providence ne l'avait-elle pas armé des deux tranchants du glaive, grâce auquel se livrent les batailles d'idées : la parole de l'orateur, la plume de l'écrivain ?

Ceci amène naturellement Mgr Baudrillart à caractériser le double talent de de Mun : il insiste surtout sur ses dons d'orateur et, s'aidant des confidences mêmes de son personnage, il décrit le labeur auquel de Mun, répudiant, comme tout orateur véritable, l'improvisation, s'astreignait dans la préparation de ses discours.

Quelles idées y exprimait-il? C'est ce que Mgr Baudrillart examine ensuite. Il ne cache point que « le défaut de fortes études au début de sa carrière sociale ne laissa pas que de placer toujours de Mun dans une certaine dépendance à l'égard des hommes et des événements;... comme un paladin, comme un preux des anciens âges, muni de peu de lectures et d'études, il a foncé contre le mal ». L'image est agréable, mais elle dissimule mal une discrète critique.

Le point de départ des idées de de Mun était le désir de réagir contre l'esprit de la Révolution. « Nous sommes, disait-il, la contre-révolution intégrale ». Puis le spectacle de l'insurrection parisienne lui ayant révélé le danger de l'individualisme, néfaste surtout à l'ouvrier, il reconnut que « l'unique solution était un ordre social qui établisse organiquement, dans les rapports de leurs droits et de leurs devoirs réciproques, les trois agents de la production : le capitaliste, l'entrepreneur, l'ouvrier ». Ainsi fut-il amené à mettre à la base de son système l'organisation corporative du travail. De la corporation au syndicalisme, remarque Mgr Baudrillart, la distance n'était pas infranchissable. Aussi de Mun se prononça-t-il hautement en faveur des syndicats;

mais il les réclama strictement professionnels, mixtes et jouissant, avec la personnalité civile, du droit de posséder. Ainsi ils eussent été un instrument de justice et de conservation sociale.

De même, il avait compris la nécessité d'une législation internationale du travail et tenté à plusieurs reprises d'en amorcer l'idée.

Malgré les difficultés qu'il rencontra, non seulement de la part des ouvriers, mis en défiance par son origine aristocratique et son hostilité, peu adroitement affichée, aux principes de la Révolution, mais aussi de la part des économistes libéraux et même de certains catholiques, qui trouvaient excessives ses tendances, l'effort de de Mun ne fut point inutile. Mgr Baudrillart rappelle que l'Eglise lui a donné raison par la grande voix de Léon XIII et que le Parlement français, de son côté, a adopté la plupart des mesures proposées par l'orateur catholique. Très justement, il conclut :

La génération nouvelle, pénétrée de ce qu'elle doit à ces humbles qui ont porté le poids le plus lourd de la lutte cruelle et meurtrière, s'inspirera du même esprit ; elle reconnaîtra pour l'un de ses guides les plus clairvoyants le chrétien social qui s'est simplement rendu justice lorsqu'il s'écriait un jour : « Je ne suis pas un enfant du peuple; mais... j'ai vécu tout entier au service d'une idée : le salut de la classe ouvrière, son salut moral et le progrès de sa condition matérielle, tous deux inséparables dans ma conviction... »

C'est ce dévouement à la cause des travailleurs et surtout son attachement à la foi catholique qui expliquent l'évolution politique de de Mun et y maintiennent, en dépit de changements successifs d'opinions, une incontestable unité. Tour à tour favorable à l'empire, dévoué à la monarchie, qu'il

servit avec un zèle égal en la personne du comte de Chambord et en celle du comte de Paris, séduit par le boulangisme, de Mun s'était enfin rallié à la République; mais, en faisant l'histoire de ces variations, Mgr Baudrillart a soin de souligner que l'adhésion de de Mun à ces divers partis fut toujours déterminée par la même pensée : remplir son devoir de chrétien et défendre les principes catholiques. Non sans émotion, l'orateur évoque ici le souvenir des anciennes luttes religieuses, auxquelles de Mun prit une part si active. Mais il le fait discrètement et tire de cette évocation un appel à l'union « qui n'est pas moins nécessaire pour refaire la France qu'elle ne le fut pour la sauver ». Pareille phrase, en termes identiques, était déjà venue sous la plume de Barthou, dans ses *Lettres à un jeune Français;* en la faisant sienne, Mgr Baudrillart montre ce que devrait être la France de demain.

Il ne restait plus à Mgr Baudrillart qu'à parler de l'œuvre patriotique d'Albert de Mun et de la campagne qu'il mena dans les années qui précédèrent la guerre et durant les premières semaines de celle-ci. La question nationale était alors devenue son unique souci. Avec une clairvoyance que signale justement Mgr Baudrillart, « de Mun avait annoncé, dès 1913, presque tout ce qui est advenu au cours de l'effroyable tourmente ».

Le tocsin de la guerre le trouva dans sa petite maison de Roscoff et déjà bien malade; sans retard, il fut à Paris : il siégea à la Chambre le 4 août, le jour sacré, organisa l'œuvre des aumôniers volontaires, inaugura le « ministère de la confiance publique ». Surtout, par ses articles quotidiens, il s'efforça de relever les courages défaillants, de tenir haut les cœurs. Et le discours de Mgr Baudrillart s'achève sur l'émouvante peinture de cette suprême et généreuse activité d'un vieillard, qui, sachant ses jours comptés, continuait néanmoins sa tâche quotidienne, jusqu'au moment où, « dans la nuit du 6 octobre, il tomba tout entier, comme un beau chêne qui s'abat ».

Il y a des hasards malicieux. C'en fut un que celui qui confia à Marcel Prévost la mission de répondre à Mgr Baudrillart; l'auteur des *Demi-Vierges* et du *Scorpion* recevant le recteur de l'Institut catholique, la rencontre ne manquait pas de piquant! Il est vrai que, depuis, Marcel Prévost, avec ses *Lettres à Françoise*, a pris figure de directeur de conscience, ce qui le rapproche un peu du récipiendaire. Toutefois, il ne s'est pas cru tenu — et il faut l'en louer — d'adopter un ton austère : son discours agréable, spirituel, familier par endroits et aiguisé çà et là d'une pointe de malice, fut charmant. Il a parlé, d'ailleurs, avec une entière indépendance d'idées, justifiant, selon ses propres termes, « ce libre esprit qui règne sous la coupole » et qui permet qu'un Renan et un Baudrillart puissent y recevoir le même accueil.

« Vous rentrez aujourd'hui dans la maison de votre famille », dit-il en débutant à Mgr Baudrillart; et il rappela les nombreux membres de l'Institut que celui-ci compte dans ses hérédités. Ainsi le récipiendaire était-il voué à l'Académie par une sorte de prédestination, qui ne fut peut-être pas sans influer sur sa carrière intellectuelle.

> Tout un côté de vous fut toujours académique : le goût des humanités; l'aptitude aux longs travaux...; le style mesuré sans excès d'ornements, classique par la correction et un certain mépris du pittoresque, usant d'un vocabulaire impeccable, celui-là même dont usaient naturellement les treize habits verts qui ont environné votre adolescence...

Cependant, une autre maison a exercé une influence profonde sur Mgr Baudrillart : c'est le couvent des Carmes, où il a passé cinquante et un ans de sa vie, depuis qu'il en franchit le seuil à l'âge de neuf ans, comme élève à l'école Bossuet, qui venait de s'y établir. « Peu d'existences humaines ont cette impressionnante unité de lieu ».

> Ces vieilles pierres, ces murs lézardés et écaillés qui semblent, comme vous, avoir fait vœu de pauvreté, ces toits en pente abrupte, cette chapelle recueillie, ces corridors tachés du sang des martyrs de Septembre, cette chambre où les girondins attestèrent sur les murailles... leur culte de la liberté, cette froide et triste cellule où fermenta le génie de Lacordaire, ces lieux privilégiés qui exhalent le surnaturel, l'onction, l'abnégation, le sacrifice aux idées, ces lieux vous ont élu, ils vous ont appelé, ils ont jeté sur vous leur enchantement...

Marcel Prévost nous conduit dans cette maison des Carmes à la suite du jeune écolier, élève brillant, mais peu discipliné, qui faisait, à dix ans, les premiers essais de ses dons oratoires en excitant ses camarades à la rébellion! Il retrace ensuite la carrière de Mgr Baudrillart dans l'Université, où, malgré sa vocation sacerdotale éveillée dès l'âge de dix-sept ans, il demeura environ dix années. Le prélat d'aujourd'hui renie-t-il cette décade laïque? Non, sans doute; il ne saurait échapper à « l'attrait que rayonne toujours dans les cœurs loyaux et les esprits sincères qui l'ont vraiment connue cette Université de France, si calomniée par des sectaires ». Seulement, s'il n'affiche pas toujours ses sympathies, c'est que souvent — et Marcel Prévost l'en plaisante discrètement — son libéralisme foncier est étouffé par l' « ange de la soumission ».

Suspendant un moment sa tâche de biographe, Marcel Prévost s'arrête sur l'œuvre maîtresse de Mgr Baudrillart : *Philippe V et la Cour de France.* Et là, peut-être, a-t-il cédé un peu trop complaisamment à ce qu'on peut appeler l'esprit académique en s'attardant à plaisanter sur les trois mille pages qui constituent ces cinq gros volumes in-octavo. Aux yeux de ceux qui ignorent que cette œuvre est le résultat de quinze années de travail, Mgr Baudrillart risquerait de passer pour un auteur prolixe et pesant. Mais Marcel Prévost avait décidé de n'être point grave; ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de porter sur l'ouvrage un jugement équitable et raisonné. Il reconnaît très justement que l'historien y a traité un problème débordant les rapports de Philippe avec la cour de France et que le vrai titre de l'ensemble serait : *l'Etablissement des Bourbons en Espagne et en Italie, 1700-1748.* Il analyse cet essai d'union des races latines, conçu par Louis XIV, et, y retrouvant cette continuité du labeur français pour la patrie, pour la civilisation, il nous invite à tomber d'accord sur cette éclatante vérité :



Marcel Prévost.

> Le génie de la France, génie de raison, de liberté, de concorde, continue dans la victorieuse et nécessaire démocratie d'aujourd'hui l'œuvre de la glorieuse et nécessaire monarchie d'hier.

Cependant, tout en poursuivant ses travaux historiques, Mgr Baudrillart achevait l'évolution de sa vie spirituelle. En 1890, sa thèse passée, il entrait à l'Oratoire. Marcel Prévost a eu la curiosité de dénombrer les oratoriens qui furent membres de l'Institut. Il en a compté quarante-trois, dont le plus illustre fut sans contredit un simple novice, qui ne dépassa jamais le noviciat, Jean de La Fontaine.

Ordonné prêtre en 1893, Mgr Baudrillart reprit peu après sa chaire d'histoire moderne à l'Institut catholique : enseignement qu'il poursuivit avec succès durant onze ans, jusqu'au moment où il fut choisi, en 1907, pour succéder comme recteur à Mgr Péchenard.

Marcel Prévost effleure alors la question de l'enseignement catholique : il montre comment l'Eglise, privée par la Révolution non seulement de son monopole d'enseignement, mais du droit même d'enseigner, fut tenue à l'écart par l'Empire et la Restauration, ne parvint à reconquérir la liberté de l'enseignement primaire que sous Louis-Philippe, celle de l'enseignement secondaire sous la deuxième République, et longtemps lutta en vain pour la liberté de l'enseignement supérieur, qui lui fut rendue par la troisième République. Et Marcel Prévost ne craint pas d'opposer le libéralisme des Jules Simon et des Renan à l'intransigeance de ceux qui, réclamant la liberté pour eux-mêmes, n'hésitaient pas à la restreindre d'avance pour leurs adversaires et voulaient « non seulement que l'Eglise enseignât, mais que personne ne pût enseigner, sauf l'Eglise ». Comme Marcel Prévost tirait toute sa documentation des deux volumes que Mgr Baudrillart écrivit sur un de ses prédécesseurs, Mgr d'Hulst, ses remarques ne manquaient pas de quelque sel.

Examinant ensuite l'activité que Mgr Baudrillart a déployée dans ses fonctions de recteur, — fonctions particulièrement délicates, où « l'esprit le plus sincère et le plus laborieux peut être soudain arrêté au milieu de son enseignement par une voix qu'il respecte et qui dit : Tu t'es trompé; tais-toi ou enseigne le contraire... », — Marcel Prévost rappelle l'attitude du prélat en face de la crise moderniste, qu'il condamna « sans hésitation et sans tricherie », répudiant même son ancien libéralisme, et surtout à propos de la séparation des Eglises et de l'Etat : partisan du Concordat, Mgr Baudrillart approuva néanmoins la rupture dans sa forme la moins atténuée, dans le rejet de la transaction des cultuelles, que l'épiscopat français était pourtant disposé, dans sa majorité, à accepter.

> Mais (ajoute Marcel Prévost) ce n'est pas ici le lieu de s'attarder sur l'histoire de ces heures difficiles... La formidable épreuve d'où la France vient de sortir victorieuse et grandie a rapproché les partis adverses. Tous, nous avons couru, la main dans la main, au secours de notre mère menacée. Sous la capote bleue, l'instituteur matérialiste a pâti dans les tranchées avec le prêtre ultramontain, le juif avec le camelot du roi, l'anarchiste avec le capitaliste. Dans le jour à jour d'une vie douloureuse et précaire, ils ont reconnu la mesquinerie des récentes querelles... Serait-il possible que tant de jours de misère, tant d'endurance et d'héroïsme commun n'eussent servi qu'à se défendre contre les périls du dehors et à demeurassent sans vertu contre les périls du dedans?... Revisons ce qui doit être revisé, renouons les liens qui furent imprudemment dénoués, mais qu'il ne soit pas dit, Français, que nous avons fait la Société des nations sans parvenir à réédifier la Société des Français.

Ce passage, très applaudi, amena l'orateur à parler de l'œuvre de guerre de Mgr Baudrillart et de son active campagne de propagande. Il ne put se défendre, auparavant, d'une pointe légère et finement lancée, en évoquant le rôle de l'Eglise au moyen âge et l'attitude du pape Grégoire IX, se dressant contre l'empereur germanique Frédéric II et « à la force de fer et de feu opposant la force morale dont il disposait au nom de la justice éternelle ».

En 1915, les circonstances étaient moins favorables; un peu partout, dans les pays neutres, les catholiques faisaient des vœux pour le triomphe de l'Allemagne. Et Marcel Prévost emprunte à Mgr Baudrillart quelques citations frappantes, qui révèlent jusqu'où, dans certains milieux catholiques espagnols et dans des mandements même d'archevêque, allait la haine de la France! C'est alors que Mgr Baudrillart fonda son comité catholique de propagande, qui batailla contre la féroce propagande des catholiques allemands. « Dans cette lutte d'idées, le clair esprit français ne tarda pas à triompher de l'impudent fatras germanique ». Puis, comme le livre ne lui semblait pas un instrument suffisant, Mgr Baudrillart partit lui-même en Espagne, « portant dans cette terre empoisonnée de germanisme le verbe de vérité ». Mémorable campagne, qui produisit d'éclatants retours !

Après avoir fixé les derniers traits de la figure de Mgr Baudrillart en rappelant son activité de prédicateur et son dévouement de prêtre auprès des blessés, Marcel Prévost « dépose son humble hommage » sur le mausolée d'Albert de Mun et invite le récipiendaire à recueillir sa succession, « lourde de devoirs, lourde d'espoirs » :

> Comme lui, vous êtes orateur, vous êtes écrivain; comme lui, vous êtes homme d'action. Et l'heure, cette fois encore, est décisive. Vous, dont la personnalité actuelle est une résultante de l'Ecole normale, de l'Université, du libéralisme dans le sens laïc du mot, et aussi de la foi catholique, de la philosophie scolastique et de la discipline vaticane, vous, qui êtes un bourgeois de Paris devenu dignitaire de Rome, n'aiderez-vous pas à pacifier autour de vous ce qui a fini par s'accorder en vous? Deux puissances se partagent aujourd'hui le monde... L'une, confiante en la parole de son fondateur, dit : « J'ai devant moi l'éternité! », c'est l'Eglise; l'autre, sans prétendre si loin, peut compter sur un long avenir, c'est la démocratie, qui vient de gagner la guerre. Ah! monsieur, pour la paix du monde, pour le bonheur des générations présentes et futures, aidez à leur accord!... Dites-leur qu'il faut déposer les armes, se comprendre, se supporter...

Et, revenant à la forme familière qu'il avait observée dans la plus grande partie de son discours, Marcel Prévost termine par un apologue souriant, où se déploie la généreuse malice d'un curé gascon, et dont il tire cette moralité :

> Faisons tous notre examen de conscience et, l'âme sincère et sans fiel, marchons, Français réconciliés, vers la paix promise aux hommes de bonne volonté. — F. GUIRAND.

Académie des sciences. — Le 16 décembre 1918, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la Division des applications de la science à l'industrie. Au premier tour de scrutin, aucun des candidats n'obtint la majorité; au second tour, le nombre des votants étant 40, A. Rateau obtint 28 suffrages et fut proclamé élu. (V. p. 817.)

avitaminose (de gr. *a* priv., et de *vitamine*) n. f. Maladie causée exclusivement par l'insuffisance ou l'absence des vitamines.

— ENCYCL. On a déjà vu, dans des articles précédents, ce que sont les *vitamines* et les *maladies par carence*. (V. *Larousse Mensuel*, p. 490 et 535.) Mais, précisément, les dernières recherches, faites aussi bien en France qu'en Amérique, ont mis en question la valeur de cette appellation de maladie par carence (*deficiency diseases* des Anglais et des Américains), qui, comme l'a indiqué Schæffer, s'applique non seulement aux troubles morbides causés par l'insuffisance ou l'absence des vitamines proprement dites, mais aussi à ceux qui dépendent d'une carence minérale ou d'une carence d'azote aminé spécifique. Il en résulte que l'on a classé sous cette appellation des maladies qui ne sont pas des avitaminoses, ce qui, pratiquement, a une grande importance, puisque toutes les avitaminoses vraies guérissent par l'administration des vitamines appropriées, tandis que les fausses avitaminoses résistent à ce traitement et ne cèdent qu'à l'usage des aliments carencés, dont il n'est pas toujours aisé de déterminer exactement la nature et la forme. En fait, donc, le domaine de la carence est beaucoup plus vaste que celui de l'avitaminose, et la pratique des amendements et des engrais, dans la sphère agricole, suffit à en laisser comprendre l'étendue. Au point de vue de la physiologie comparée et de la pathologie générale, c'est un chapitre nouveau de l'histoire de la nutrition qui s'ouvre ainsi.

Il semble, quant à présent, que le nombre des avitaminoses soit assez restreint. Autant qu'on le sache pour le moment, chacune d'elles est probablement causée par l'absence ou le déficit d'une vitamine déterminée. On sait, en effet, par les recherches de Mac Collum et Davis, que les vitamines connues se divisent en deux groupes : les vitamines A, solubles dans les graisses et les lipoïdes, et les vitamines B, insolubles dans les corps gras, mais solubles dans l'eau et l'alcool. Le déficit du groupe A amène de la xérophtalmie et la cécité; le déficit du groupe B, le béribéri et le scorbut, sous leurs deux formes respectives. Toutefois, on admet généralement que la vitamine antibéribérique n'est pas la même que la vitamine antiscorbutique. La première (orizanine des Japonais) produit surtout des accidents nerveux, cérébelleux et périphériques et est notablement plus résistante que la seconde, qui détermine surtout des accidents osseux. Toutes les orizanines, d'ailleurs, ne paraissent pas identiques, puisque leur point de fusion diffère sensiblement. Quant à la pellagre, il est encore douteux, contrairement à l'opinion de Goldberger, Wheeler et Sydenstricker, qu'elle soit exclusivement une avitaminose, bien que Mac Collum, Simmonds et Parsons soient disposés à faire jouer, dans son apparition, un certain rôle aux vitamines du groupe A.

Il en est de même de certains arrêts de croissance, du rachitisme de l'enfant et de l'ostéo-malacie de l'adulte, pour lesquels, cependant, Cooper invoque le déficit d'une vitamine spéciale, surtout apparentée avec les vitamines antiscorbutiques.

Ayant ainsi précisé les limites de l'avitaminose et exclu de son territoire les simples carences alimentaires, les auteurs se sont demandé quel est le mode d'action des vitamines. Les uns y voient des *hormones* (v. *Larousse Mensuel,* t. II, p. 10), ou même de simples diastases; les autres, avec Funk, des corps chimiques définis, se rattachant aux bases pyrimidiques qui entrent dans la constitution de la nucléine et assurent, par suite, le fonctionnement du noyau, partie la plus importante, sans doute, de la cellule, sous le rapport de l'assimilation fonctionnelle. Entre ces deux opinions, il paraît de plus en plus difficile d'hésiter et, tout dernièrement, à la Société de biologie, Linossier reconnaissait que les réactions des vitamines prouvent que ce sont non pas des ferments, mais des aliments spéciaux, définis, agissant à doses presque infinitésimales. C'est cette action à doses très faibles qui est l'argument principal de ceux qui veulent ne voir dans les vitamines que des diastases. Mais les expériences de Javillier, complétant celles de Raulin, sur le *penicillum*, permettent de se rendre compte que des corps chimiques simples peuvent avoir, en quantité presque impondérable, une influence marquée sur la nutrition et le développement.

Si l'on supprime le zinc du milieu nutritif du *penicillum*, la végétation de celui-ci est modifiée; or, il suffit de substituer au verre ordinaire du récipient dans lequel se fait la culture du verre d'Iéna, qui renferme un peu de zinc dans sa composition, pour voir le *penicillum* prendre tout son développement. Assurément, les recherches de Funk, de Suzuki, Shimamoura et Odake le prouvent, les vitamines ne sont pas des combinaisons exclusivement minérales. Mais rien n'empêche, chimiquement et biologiquement parlant, qu'une seule de leurs molécules soit capable d'accrocher les groupements qu'une bonne nutrition doit opérer, et on s'expliquerait ainsi, sans faire intervenir de phénomènes oxydo-réducteurs, que quelques milligrammes de vitamine soient capables de rétablir une nutrition compromise. Comme nous l'indiquions en commençant, c'est là un fait que la physiologie de l'alimentation doit désormais enregistrer avec autant de soin que la pathologie et qui, sans doute, en se généralisant davantage, contribuera à nous débarrasser de la théorie des calories, qui a joué, dans les vingt dernières années, un rôle des plus fâcheux dans la diététique de l'homme sain et de l'homme malade. — Dr J. Laumonier.

Baudrillart (Alfred), historien français, recteur de l'Institut catholique de Paris, né dans cette ville le 6 janvier 1859. Fils de l'économiste Henri Baudrillart, qui professa au Collège de France et fut membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le nouvel académicien trouve dans sa famille une assez longue tradition académique : son arrière-grand-père, l'orientaliste Silvestre de Saci, fut secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et son grand-père, Silvestre de Saci, siégea à l'Académie française.

Après de solides et brillantes études à l'école Bossuet que venait d'ouvrir l'abbé Thenon, ancien normalien, et au lycée Louis-le-Grand, où il remporta en 4e le premier prix d'histoire au concours général, Alfred Baudrillart entra à l'Ecole normale supérieure en 1878. Il en sortit en 1881 avec le titre d'agrégé d'histoire, alla professer aux lycées de Laval et de Caen, puis fut appelé en 1883 au collège Stanislas, à Paris; il débutait la même année comme maître de conférences à l'Institut catholique. De cette époque datent ses premiers travaux : un *Cours d'histoire* à l'usage des écoles primaires en 3 vol. (1884-1887) et une étude sur *la Politique de Henri IV en Allemagne* (1885). En 1886, le jeune professeur fut chargé par le ministère de l'instruction publique d'aller dépouiller les archives d'Alcala de Hénarès et de Simancas, en Espagne. Il y séjourna deux ans et en rapporta les éléments de sa thèse de doctorat, qu'il passa en 1890. Sa thèse latine traitait *De cardinalis Quirini vita et operibus;* sa thèse française inaugurait la série de ses remarquables travaux sur *Philippe V et la Cour de France.* Alfred Baudrillart avait alors trente et un ans; il avait fourni déjà dans l'Université une carrière rapide et brillante, pleine encore de promesses. Mais, depuis plusieurs années — dès l'âge de dix-sept ans — il se sentait attiré vers la vie religieuse. Cette sorte d'apostolat intellectuel qu'un maître exerce sur ses élèves ne lui suffisait point : il rêvait d'une action plus directe et plus complète sur les âmes. « Servir Dieu et les âmes », telle était, de son propre aveu, son ambition.

Longtemps retenu par scrupule filial, il céda enfin à sa vocation. Ce n'était pas le premier normalien qui se donnât à l'Eglise. Faut-il croire, comme le disait un des directeurs de l'Ecole, que le séminaire laïque de la rue d'Ulm est, de tous les milieux, le plus favorable à la formation des prêtres qui conviennent à notre temps? En un siècle, vingt-sept normaliens se sont voués au sacerdoce. Comme son illustre prédécesseur, le cardinal Perraud, Alfred Baudrillart entra à l'Oratoire, trouvant dans l'esprit de cette congrégation vouée à la prédication et à l'étude, « association libre d'hommes habitués aux recherches de l'érudition », la satisfaction de ses aspirations religieuses et de son activité intellectuelle. Ordonné prêtre en 1893, il voulut approfondir la doctrine catholique : l'ancien professeur de lettres revint, comme étudiant, suivre les cours de la Faculté de théologie et, en 1895, il obtint le grade de docteur, avec une thèse — d'un caractère plutôt historique — qui recherchait *Comment et pourquoi la France est restée catholique au XVIe siècle.* Professeur à l'école Massillon, l'abbé Baudrillart avait repris dès 1894 sa chaire d'histoire à l'Institut catholique, où il professa sans interruption pendant treize ans, partageant son temps entre son enseignement, ses travaux personnels et la direction — de concert avec l'abbé Thédenat — de la maison d'études de l'Oratoire. En 1907, il fut nommé recteur de l'Institut catholique, en remplacement de Mgr Péchenard, appelé à l'évêché de Soissons. Cette même année, Mgr Baudrillart recevait la dignité de prélat de la maison du pape; il est, en outre, depuis 1908, vicaire général de l'archevêque de Paris.



Mgr Baudrillart.

Pendant ses onze années de rectorat, l'activité de Mgr Baudrillart a été considérable. Pénétré de cette idée que « l'on ne peut conserver la direction des âmes quand on a perdu celle des esprits » et remarquant judicieusement que, « partout où la religion a perdu contact avec la vie intellectuelle d'une nation, elle n'a gardé d'empire que sur le peuple et elle ne le gardera qu'autant que le peuple végétera dans l'ignorance », Mgr Baudrillart a entrepris de faire cesser l'antagonisme si souvent proclamé de la science et de la foi. Il a doté l'Institut catholique de cours multiples sur l'apologétique, l'histoire de l'Eglise, l'histoire des origines chrétiennes, l'histoire des religions, l'histoire de la Révolution française, etc. S'il n'a pas été le promoteur de ce grand mouvement de rénovation intellectuelle du clergé français, dont les origines remontent à Lamennais, du moins, Mgr Baudrillart peut-il être compté, après les Dupanloup, les d'Hulst, les Perraud, parmi les plus actifs ouvriers de ce mouvement. Convaincu que la « prédication ne suffit pas aux chrétiens éclairés d'aujourd'hui », il se refuse à croire « que l'avenir soit dans un retour aux méthodes du passé, qui étaient trop souvent des méthodes d'à peu près »; il le place plutôt « dans un sain usage des méthodes scientifiques ». On sent que de son passage à l'Ecole normale et dans l'Université il a gardé le goût de la libre discussion, qu'il considère comme « la condition *sine qua non* de la vie intellectuelle ». Aussi, s'il estime « qu'il est indispensable de réagir contre des tendances dangereuses pour l'intégrité de la foi », s'il condamne formellement le *modernisme* et s'il se refuse à tout compromis qui affaiblirait l'autorité doctrinale de l'Eglise, il n'en demeure pas moins persuadé « que le travail d'adaptation scientifique et critique accompli par les catholiques dans les cinquante dernières années était nécessaire et qu'il est bon dans son ensemble ».

Lui-même, d'ailleurs, a prêché d'exemple en poursuivant ses travaux historiques. Une minutieuse bibliographie, dressée par l'abbé Corbierre, signale près de trois cents articles, publiés par Mgr Baudrillart dans différents périodiques, tels que le « Correspondant », la « Revue hebdomadaire », la « Revue des questions historiques », la « Revue de l'Institut catholique », la « Revue d'apologétique » qu'il a fondée, et le « Bulletin critique », dont il fut longtemps le secrétaire et le directeur. On lui doit aussi plusieurs *Cours d'histoire* à l'usage des classes. Mais le principal titre de Mgr Baudrillart est son important ouvrage sur *Philippe V et la Cour de France,* en cinq volumes (1890-1900). Il avait eu l'heureuse fortune de découvrir aux archives d'Alcala de Hénarès les papiers privés de Philippe V, ignorés jusqu'alors; en s'aidant de ces précieux documents, complétés par un minutieux dépouillement des archives officielles de Simancas et de celles de nos Affaires étrangères, Mgr Baudrillart s'est appliqué à raconter les relations des deux cours d'Espagne et de France, de 1700 à 1748. Mais son travail a, en réalité, une portée plus grande que ne l'indique le titre; reléguant assez vite au second plan son héros, Philippe V, ce fantôme de roi, qui resta toute sa vie un enfant paresseux, sensuel et dévot, et dont Alberoni disait : « Avec un prie-Dieu et une femme, il oubliait l'existence du monde extérieur », Mgr Baudrillart a retracé l'histoire de l'établissement des Bourbons en Espagne et en Italie et de « leurs efforts, tant de fois traversés, pour unir étroitement les diverses branches de leur famille ». Suivant la bonne méthode historique, l'auteur a fait la part la plus large aux documents contemporains; il les unit à la trame de son récit et en tire des conclusions générales. Il a écrit ainsi, dans une langue nette et claire, une œuvre solide, un peu compacte, sans doute, mais qui, par l'abondance de la documentation et la précision de l'exposé, a une valeur définitive. Dans le même ordre d'idées, Mgr Baudrillart a publié, en collaboration avec Lecestre, les *Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine* (2 vol., 1912-1916), qu'il a accompagnées d'une introduction où il analyse cette correspondance et en dégage un portrait très fouillé du duc de Bourgogne, médiocre général, mais époux affectueux, frère dévoué et prince pénétré d'une haute idée du métier de roi.

Toutefois, ces travaux de pure érudition s'accordent mal avec les préoccupations plus actuelles du recteur de l'Institut catholique et aussi, il faut bien le dire, avec son humeur combative. Faire de l'histoire, soit; mais à condition de tirer de l'histoire un enseignement pour le présent et d'y trouver des arguments pour la défense de la foi et de l'Eglise. « C'est dans l'histoire, a-t-il dit, que nous devons chercher la solution des difficultés actuelles, non pas pour l'emprunter telle quelle au passé, mais pour la choisir conforme à ce qui, de notre passé, vit encore dans notre présent et le détermine ». C'est dans cet esprit que Mgr Baudrillart a publié en 1904 *l'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme;* en 1905, au moment de la discussion de la loi de séparation, *Quatre cents ans de concordat*, où il se déclare nettement contre la séparation des Eglises et de l'Etat; en 1910, *l'Enseignement catholique dans la France contemporaine*, recueil d'études et de discours, où il « remet en lumière quelques idées et quelques figures qui rendent sensibles aux amis et aux ennemis ce que, dans l'enseignement public et privé, les catholiques du XIXe siècle ont voulu et ce qu'ils ont fait ». On y peut joindre la *Vie de Mgr d'Hulst* (2 vol., 1912-1914), longue biographie, où l'auteur, avec une admiration fervente, s'attache surtout à retracer l'apostolat intellectuel de ce prélat, qui disait justement : « Ou la science se mettra d'accord avec la foi, ou la foi périra. » Tous ces ouvrages, où la polémique tient autant de place que l'histoire, montrent combien Mgr Baudrillart a été intimement mêlé au mouvement catholique de ces dernières années, quand il ne l'a pas dirigé. Profondément respectueux de l'orthodoxie, qu'il concilie, d'ailleurs, avec une largeur de vues indéniable, il a toujours fidèlement servi la politique pontificale, celle de Léon XIII comme celle de Pie X. Il semble bien, cependant, que ses préférences aillent à cette dernière. L'intransigeance est une attitude qui convient à la fermeté de sa doctrine, et la lutte n'est pas non plus pour déplaire à son tempérament. Très jaloux des prérogatives de l'Eglise et de ses droits, surtout en matière d'enseignement, il s'est fait à maintes reprises le porte-parole des revendications catholiques. Son éloquence est celle d'un homme habitué à manier les textes, à en éplucher le contenu : elle est précise, sans ornements inutiles, d'une argumentation serrée, recourant volontiers au témoignage de l'histoire et empruntant toute sa chaleur et sa force non à l'artifice des phrases, mais à la conviction même de la pensée.

Chacun l'a pu voir, d'ailleurs, lorsque la guerre a transformé Mgr Baudrillart en un des plus ardents propagandistes de la cause française à l'étranger. Très vite il s'était rendu compte que l'Allemagne tirait avantage auprès des neutres de nos anciennes dissensions religieuses : nul autre n'était plus qualifié que Mgr Baudrillart pour répondre aux mensonges et aux calomnies, colportés par la propagande allemande parmi les nations catholiques et principalement l'Espagne. En février 1915, il fonda le *Comité catholique de propagande française à l'étranger*, qui combattit activement par le livre, le journal, la conférence. *La Guerre allemande et le Catholicisme* (1915), *l'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne* (1915), *la France, les Catholiques et la Guerre* (1916), ouvrages rédigés par Mgr Baudrillart ou publiés sous sa direction, eurent au dehors un retentissement considérable. Le premier, surtout, qui dénonçait l'esprit foncièrement irréligieux de la culture germanique et l'acharnement systématique des armées allemandes contre les églises et les prêtres, déchaîna outre-Rhin de violentes colères : les évêques allemands essayèrent même d'obtenir contre le livre et son principal auteur une condamnation de Rome. Cependant, l'actif directeur de la propagande catholique ne s'en tint pas là : en 1916, il entreprit en Espagne et en Amérique une tournée de conférences qui nous rallièrent surtout, parmi la population espagnole, nombre de sympathies jusque-là réservées à nos adversaires. Les résultats de cet effort sont consignés dans le volume intitulé : *une Campagne française* (1917).

Faisant l'éloge de Mgr d'Hulst, Mgr Baudrillart saluait en lui « l'homme de qui la foi fut au-dessus de tous les doutes, l'intelligence à la hauteur de toutes les idées ». On pourrait sans exagération adresser le même compliment à celui qui, en 1901, prononçait ces paroles et qui, par sa culture comme par ses fonctions, est certainement, à l'heure actuelle, un des personnages les plus représentatifs du clergé français. — F. Guirand.

Boïto (Arrigo), poète, librettiste et compositeur italien, né à Padoue le 22 février 1842; mort à Milan, dans une clinique, le 10 juin 1918. Il était le fils d'un miniaturiste de Bellune, Silvestre Boïto, et d'une Polonaise, la comtesse Joséphine Radolinska. Son frère aîné, Camillo (mort en 1914 (v. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 213), a été un architecte très remarquable. A onze ans, Arrigo entra au Conservatoire de Milan, où il eut pour maîtres Mazuchato et Ronchetti. En collaboration avec son camarade Faccio, il composa deux cantates patriotiques. Pourvu d'une bourse de voyage, il se rendit à Paris, où il fit la connaissance de Verdi, de Rossini et de Berlioz. Il visita aussi la Pologne, pays de sa mère, et l'Allemagne, où il fut initié à la musique de Richard Wagner. De retour à Milan, il collabora au *Pungolo* (l'Aiguillon) et au *Museo di famiglia*. Ce n'étaient pas là ses débuts d'écrivain : il avait toujours mené de front l'étude des lettres et celle de la musique. Il avait composé des vers. En collaboration avec le poète Emilio Praga, il écrit une comédie : *le Madri galanti*, qui, jouée en 1864 au théâtre Carignano, de Turin, y obtient peu de succès. En 1866, Boïto s'engage dans la légion de volontaires que Garibaldi conduit dans le Trentin contre les Autrichiens.

Quand il se retrouve à Milan, il achève l'œuvre à laquelle, depuis longtemps, il songeait, et, le 5 mars 1868 (il avait alors vingt-six ans), il fait représenter, à la Scala de Milan, un opéra, dont il était à la fois le librettiste et le compositeur : *Mefistofele*. Ce fut un échec complet. Boïto ne se découragea point. Il reprit son œuvre, la remania, adoucit quelques aspérités, supprima quelques développements, trop littéraires pour une œuvre musicale. Présentée sous cette nouvelle forme au Théâtre communal de Bologne, le 4 octobre 1875, l'œuvre conquit un succès qui ne devait plus se démentir. *Mefistofele* fut représenté, à Hambourg, en 1880; puis, en France, au théâtre d'Orange, le 6 août 1905 (en italien). Chaliapine, puissant et dramatique dans le rôle de Mefistofele, Lina Cavalieri, belle et touchante dans le rôle de Marguerite, recueillirent les applaudissements de 10.000 spectateurs. *Mefistofele* fut encore joué, en représentation extraordinaire, au théâtre de la Gaîté, à Paris, le 17 février 1910, avec Mme Calvé, dans le rôle de Marguerite. Il en existe une version française, par Paul Milliet.

Comme *la Damnation* de Berlioz, ou le *Faust* de Gounod, le *Mefistofele* de Boïto est tiré de Gœthe. Mais le choix, la disposition, l'interprétation des scènes sont très différents. A l'exemple de Gœthe, Boïto a fait précéder son œuvre d'un prologue, qui se passe dans le Ciel : les phalanges célestes chantent la gloire de Dieu; Méphistophélès critique la création; le Ciel lui permet de tenter Faust; le chœur des Enfants bienheureux et le chœur des Pénitentes sur la terre terminent le prologue. Le drame proprement dit se compose de deux parties. La première, comme les œuvres de Berlioz et de Gounod, est empruntée au premier *Faust* de Gœthe. On y volt, le dimanche des Rameaux, la fête populaire et le pacte de Faust avec Méphisto (acte I); puis, le jardin de Marguerite et la nuit du Sabbat romantique sur le Brocken (acte II); enfin, la scène de la prison et la mort de Marguerite (acte III)

La seconde partie, tirée du second *Faust*, n'a son équivalent ni chez Berlioz, ni chez Gounod. Elle comprend la nuit du Sabbat classique, où Hélène de Troie apparaît à Faust, qui lui adresse un hymne d'adoration (acte IV), et l'Epilogue où Faust, après avoir célébré l'action bienfaisante et civilisatrice de l'homme, échappe aux dernières tentations du Malin et meurt pardonné.

Librettiste et musicien. Boïto a essayé, dans la mesure du possible, d'exprimer en un opéra les aspects multiples et variés du drame de Gœthe tout entier. Il l'a fait en poète, qui en a su pénétrer le sens profond. Ce raccourcissement obligé a pu accentuer certains contrastes : mais l'étrange était de l'essence même du sujet. Le caractère fantastique et le plus souvent infernal des scènes comportait, dans le livret comme dans la musique, particulièrement dans les chœurs, des effets un peu exceptionnels. Boïto, dans l'ensemble, a conduit son œuvre avec une verve ardente et dramatique. Il a subi l'influence de Wagner, surtout du Wagner continuateur de Weber et auteur de *Tannhäuser* et de *Lohengrin*. Les accords célestes du prélude font, dès le début, penser au prélude même de *Lohengrin*. Mais il n'a pas perdu, pour cela, ses caractères d'italien, de romantique italien. Il a, chaque fois que c'en était le lieu, introduit dans son œuvre des mélodies d'un charme pénétrant et poétique. Il suffit de rappeler, au premier acte, la belle invocation de Faust à la nature; au deuxième, le duo de Faust et de Marguerite, dans le jardin; au troisième, la plainte triste et poignante de Marguerite dans sa prison; au quatrième, le duo de Faust et d'Hélène; enfin, dans l'Epilogue, l'hymne ample et noble où Faust chante les destins de l'humanité.



Arrigo Boïto.

Dans les années qui suivent, c'est au moins en apparence, le poète et le librettiste qui l'emportent sur le compositeur. Poète lyrique ou épique, Boïto a réuni ses vers dans son *Libro dei versi* (1877), auquel il faut joindre *le Roi Orso*. Librettiste, il écrit un *Amleto*, dont son ami Faccio compose la musique et qui est représenté, le 9 février 1861, à la Scala de Milan, avec un médiocre succès; une traduction italienne du *Rienzi* de R. Wagner; une *Gioconda*, livret en 4 actes, d'un romantisme sombre (sous le pseudonyme de Tobia Gorrio), mis en musique par Amilcare Ponchielli et représenté à la Scala, le 8 avril 1876; *Ero e Leandro*, musique de Bottesini (Théâtre royal de Turin, 11 janvier 1879). Citons encore : une version italienne du *Tristan et Iseult* de R. Wagner et un *Pier Luigi Farnese*, musique de Palumbo (1891).

Mais le nom d'Arrigo Boïto est inséparable de celui de Verdi. Déjà, en 1862, il avait composé pour lui les paroles de l'*Inno delle Nazioni*, exécuté à l'Exposition universelle de Londres. Lorsque, après un silence de seize années, l'auteur d'*Aïda* reparut à la scène, il demanda à Boïto le livret d'une œuvre nouvelle. *Otello*, opéra sérieux en quatre actes, fut représenté à la Scala de Milan, le 5 février 1887. C'est un métier ingrat de tirer d'un chef-d'œuvre littéraire un livret d'opéra. Passionné pour Shakespeare, Boïto s'acquitta fort habilement de sa tâche. Il dut opérer de larges coupures. Il supprime tout le premier acte de Shakespeare et commence son drame par la tempête. Il simplifie un peu trop l'intrigue du mouchoir, ce qui a pour effet d'en laisser certaines parties inexpliquées. Il a su, néanmoins, ordonner un drame mouvementé et pathétique, et il a eu sa part légitime au succès de l'œuvre, qui fut éclatant. Boïto a collaboré, avec Camille du Locle, à la version française de son œuvre, pour la représentation, à l'Opéra de Paris, qui eut lieu le 12 octobre 1894.

C'est encore à Shakespeare que Boïto emprunta le livret sur lequel Verdi devait composer sa dernière œuvre dramatique. *Falstaff*, comédie lyrique en 3 actes et 6 tableaux, représentée à la Scala de Milan le 9 février 1893, était tiré des *Joyeuses Commères de Windsor*, avec quelques traits pris dans les deux parties de *Henri IV*, où le joyeux et cynique gentilhomme joue aussi un rôle important. Là encore, conformément aux nécessités d'une œuvre musicale, Boïto abrège et simplifie. Des trois aventures où Falstaff se fait berner par Mrs Ford et Mrs Page, il supprime la seconde, où sir John se dissimule sous des habits de femme. Suivant le système wagnérien, adopté par Verdi dans ses dernières œuvres, les scènes sont enchaînées sans laisser de place à des morceaux proprement dits. Le livret de Boïto, tout en restant fidèle à Shakespeare, est heureusement approprié à la musique, vive et spirituelle, où le vieux maestro manifestait une nouvelle jeunesse. Comme pour *Otello*, Boïto collabora à la version française qui fut faite de son œuvre par Paul Solanges, pour la représentation du 18 avril 1894, à l'Opéra-Comique de Paris.

Librettiste et, comme il le disait lui-même, « fidèle serviteur » de Verdi, Boïto avait-il renoncé à composer pour son propre compte? Ses amis savaient qu'il n'en était rien. Pendant près d'un demi-siècle, il n'a cessé de travailler amoureusement à son *Nerone*, dont il a publié le libretto en 1902, mais dont il a toujours refusé de communiquer la partition demeurée manuscrite, sauf, peut-être, partiellement, à quelques vieux amis : œuvre dont la valeur est le secret de l'avenir.

Le 17 mars 1912, Boïto, membre de la *Reale Accademia* de Naples, fut nommé sénateur.

Arrigo Boïto est une figure sympathique. Modeste, discret, réservé, il vivait fort retiré, soit dans sa maison de la Via Principe Amedeo à Milan, soit dans sa villa de Sermione, sur le lac de Garde. Mais, dans cette retraite, il menait une vie intellectuelle et artistique intense, car il a eu véritablement le culte de l'art. Camille Bellaigue a publié (« Revue des Deux Mondes » du 15 août 1918) des lettres qui lui furent adressées par Boïto et qui font bien connaître cette âme délicate et passionnée, enthousiaste et scrupuleuse, ouverte à toutes les nouveautés et fidèle à ses grandes admirations : Dante, Palestrina, Bach, Beethoven, Shakespeare, Verdi. Dans cette correspondance, Boïto précise son jugement final sur Wagner :

> Il sera donc dit que ce créateur tudesque, adorable et odieux, nous reviendra toujours à l'esprit toutes les fois que nous serons au contact des grandes aérénités ou des spasmes de la nature ou du cœur. Hybride, monstrueux, moitié homme, moitié brute, faune, satyre, centaure ou triton, ou bien plutôt moitié dieu, moitié âne, Dionysius par le délire divin de l'inspiration, Bottom par l'opiniâtreté stupide, nous ne l'aimerons jamais tout entier. Mais, si nous oublions son train de derrière, lourd, tardif et récalcitrant, et si nous ne regardons que le buste, c'est à genoux qu'il faut le contempler. Comme harmoniste, à part telle ou telle ruade asinine, je l'admire sans réserve. Il a possédé le monde harmonique et *métabolique* tout entier, dont on n'avait conquis, avant lui, qu'un seul hémisphère.

Boïto avait toujours été fort attaché à la France. La guerre ne fit qu'accroître cette affection. Il écrivait :

> Je maudis l'infâme assassin de millions d'hommes, qui, l'ayant préparée depuis trente ans, a déchaîné cette guerre. Avec Caïn et Judas, il est le plus grand criminel de l'humanité et, pour comble d'ironie ou de stupide inconscience, il se croit un envoyé de Dieu!

. Enfin, trois semaines avant sa mort, il envoyait ce court billet : « Mon très cher, merci pour tes demandes anxieuses; mais, avant toute chose, je m'agenouille devant la France. » — Jean Bonclère.

Botanique. (*Etymologies botaniques.*) On a fait souvent procès à la botanique pour ses termes techniques, empruntés au grec et au latin, oubliant trop que, pour des choses inconnues auparavant, il faut bien forger des noms nouveaux. Toutes les plantes ne peuvent s'appeler *chou*, *betterave*, *oignon*. D'ailleurs, la nécessité des termes techniques est tellement absolue que nulle science n'a pu s'y soustraire : minéralogie, géologie, zoologie ont leurs substantifs savants pour désigner des objets inconnus du vulgaire. La mécanique, les métiers un peu spéciaux même ont des appellations inusitées de la plupart des hommes pour désigner des appareils, des machines, des organes, des outils qui ne sont pas d'un usage courant. A la longue, l'usage a rendu ces noms très acceptables à l'œil quand ils sont écrits, à l'oreille quand ils sont prononcés. Il en est de même des noms de plantes qui ont acquis droit de cité. On dit sans s'offusquer : des *fuchsia*, des *geranium*, des *reseda*, et même *dohlia*, *aspidistra*. Avec l'usage, tout devient familier.

Mais les noms scientifiques en général, les termes botaniques en particulier, sont extrêmement nombreux... C'est que les plantes aussi sont presque innombrables : 9.000 genres et plus; 125.000 espèces. Il est difficile de retenir tous ces termes savants, même si, n'étant pas botaniste, mais médecin, horticulteur, jardinier, l'on ne doit se préoccuper que d'une faible partie du monde végétal. Il y a, cependant, un moyen de venir en aide à la mémoire; ce moyen, c'est l'étymologie raisonnée avec la formation des mots, leurs origines, leur histoire, leurs vicissitudes, leur imprévu, leur fantaisie. Cette science spéciale doit être d'un grand avantage en botanique, où il y a tant de mots à retenir, par conséquent à comprendre.

Supposons un botaniste, un chercheur, élaborant la flore d'une contrée peu connue, l'Indochine par exemple. Il vient de travailler une plante, de l'observer dans tous ses organes; il la connaît donc

bien ; mais cela ne suffit pas pour en parler; il faut lui donner un nom. De deux choses l'une : ou bien elle est commune à l'Indochine et à une des flores circonvoisines, et elle a des chances d'être déjà nommée, donc connue des botanistes; ou bien elle est étudiée pour la première fois, aucun savant ne l'a observée, nommée, ni fait connaître. Suivons les opérations de ce botaniste, et nous assisterons en quelque sorte à la naissance d'un nom, à son étymologie. L'idée qui vient à notre savant, c'est de donner à son genre nouveau le nom de celui qui l'a découvert, afin de le récompenser des peines qu'il s'est données et des dangers qu'il a affrontés dans son métier de pionnier de la botanique. Impossible, on lui a déjà dédié un genre ! Le botaniste donnera donc à sa nouveauté le nom de son pays d'origine ; mais c'est, je suppose, Xieng-Kouang, dans le Laos. Que voilà des mots mal euphoniques ! Il cherche ailleurs. Les caractères des feuilles, des fleurs exprimés en grec ne lui donnent rien d'acceptable ; puis, dans ses combinaisons, il est content d'avoir fait phonétiquement deux trouvailles heureuses. Pas de chance ! l'une et l'autre sont déjà employées à désigner deux plantes depuis longtemps connues. S'il donnait à la plante le nom d'un botaniste qui a bien mérité de la flore et de l'Indochine? Pierre, par exemple. Bon ! il y a déjà le genre *Pierrea*. Ouvrons le dictionnaire grec et traduisons en grec un caractère très remarquable, très curieux de sa graine. Elle est en forme d'un animal bizarre : un pou, avec un corps ramassé, des pattes. C'est tout à fait cela! φθείρ, φθειρός, pou et σπέρμα, graine. *Phtheirospermum*, voilà ! Le malheur, c'est que Bunge, botaniste russe, en 1835, a déjà appelé de ce nom une plante de Sibérie, de Chine, appartenant à la famille des scrofulariacées et voisine des pédiculaires (lat. *pediculus*, pou). Mais il tient à ce caractère bizarre de la graine, et notre botaniste sera peut-être plus heureux en adoptant le terme *acareosperma* (du gr. ἄκαρι, ἀκαρεως, ciron, mite, acarien).

Aux prises avec tant de difficultés, ce n'est pas toujours heureusement que le botaniste réussit. Aussi certains noms de plantes sont-ils d'une fantaisie extraordinaire. N'importe ! si le nom n'est pas trop long, trop dur à l'oreille ou à la langue. Nous avons déjà signalé quelques catégories sous lesquelles se rangent les étymologies botaniques : nom du découvreur, du pays d'origine, d'un botaniste méritant; nom tiré du grec ou du latin et rappelant un caractère remarquable. Il y a bien d'autres cas étymologiques : emprunts à la mythologie, à l'histoire, à la botanique ancienne (grecque, latine, arabe), à une langue barbare ou à un patois, à des usages médicaux, industriels, etc. Parfois, le botaniste, situant son genre auprès d'un autre, trouve plus facile d'adopter le nom de ce dernier en le modifiant dans sa terminaison ou en faisant danser sans ordre ses syllabes ou ses lettres (anagramme), etc.

Des difficultés inhérentes à ces sortes de recherches sont telles qu'un botaniste de quelque expérience et doué de quelque sagacité y réussira mieux qu'un étymologiste de profession. Et d'abord :

1° Il n'y a aucun ouvrage d'ensemble, assez récent pour être complet, traitant de cette matière ;

2° Ceux qui existent ne comportent souvent qu'une érudition de seconde main, donc sujette à caution.

Il faut, en effet — c'est une règle absolue — toujours remonter à la source, si l'on veut avoir toutes garanties de rencontrer la vérité étymologique ; et, par *source*, il faut entendre la description princeps du genre où l'auteur a créé son nom, l'a forgé de toutes pièces et où, peut-être, il a donné les raisons pour lesquelles il a préféré ce nom à tout autre. Or, ce principe absolu admis, les difficultés commencent :



Fig. 1. Feuille de Bauhinia.

1° Disposant d'une bibliothèque spéciale et même de plusieurs, toutes très importantes, comme sont celles du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, on est loin d'avoir à sa disposition tous les ouvrages ou brochures nécessaires. Il faut donc écrire à l'étranger et se faire copier des extraits ;

2° L'auteur du genre donne l'étymologie, mais, si le nom est emprunté aux botanistes anciens, grecs ou latins, on se trouve en pleine obscurité sans pouvoir en sortir ;

3° Si le genre est de Linné et s'il le tient des auteurs prélinnéens, c'est toute une série de recherches à faire parmi les ouvrages des XVIe et XVIIe siècles;

4° Le plus souvent, quand l'auteur ne donne pas l'étymologie du genre qu'il vient de nommer, c'est par le texte qu'on la trouve à travers des descriptions latines et des termes désuets; d'où nécessité d'être un botaniste et de connaître soi-même la plante ou quelque plante affine.

Il ne saurait être question, ici, de citer beaucoup d'étymologies, mais il sera bon de présenter quelques exemples bien choisis, curieux, typiques, qui donneront une idée du puissant intérêt, des difficultés qui s'attachent à ces recherches, en même temps que des exemples seront puisés dans chaque catégorie.

On a vu plus haut qu'il faut remonter aux sources, de toute nécessité. Pour le prouver, nous citerons d'abord quelques étymologies TROMPEUSES :

Adenia de Forskal, de la famille des passifloracées, publié dans la *Flora Ægyptiaco-Arabica*, p. 77 (1775).

On supposerait vraisemblablement qu'il s'agit d'une plante portant des glandes (ἀδήν, ἀδῆνος, glande). Pas du tout, on trouve dans Forskal, p. CX et p. 77 : « Etymologie : du nom vernaculaire *aden*. »

Anguillaria de R. Brown, famille des liliacées, publié dans le *Prodromus floræ novæ Holl.*, p. 273 (1810).

On pourrait croire que le nom vient du latin *anguis*, serpent, *anguilla*, petit serpent, d'où anguille, poisson. Un dessin (dans Gærtner, *De fructibus*) montre un embryon contourné en spirale, et cela ajoute à la vraisemblance de cette étymologie risquée. Elle est fausse, puisque R. Brown prend soin de nous dire lui-même, p. 273: « En mémoire de *Aloys Anguillaria*, professeur de botanique à Padoue, botaniste éminent de son époque, d'après le jugement de Haller. »

Dianthus de Linné, l'œillet, famille des caryophyllacées, publié dans les *Genera plantarum* de Linné, n° 565 (1736).

Le chercheur croit être sûr de lui en disant : δις, deux et ἄνθος, fleur (qui porte deux fleurs), comme le *Dianthus prolifer* L., par exemple. Mais Linné lui donne un double démenti : 1° dans sa *Philosophia botanica*, p. 177, car il écrit expressément « Διος, de Dieu, de Jupiter et ἄνθος, fleur »; 2° dans la *Flora Lapponica*, p. 133, où il est plus explicite : « Comme qui dirait fleur de Jupiter ou fleur des dieux, à cause de l'odeur et de la couleur remarquables de la fleur dans certaines espèces. »

Microtæna, genre de Prain, de la famille des labiacées, publié dans les *Icones plantarum* de Hooker, pl. 1872, en 1889.

Voici ce qui se présente à l'esprit du chercheur superficiel : *micro*, préfixe grec très employé, signifiant « petit » et ταινία, terme grec, bien semblable au lat. *tænia*, signifiant « bandelette ». Les dictionnaires grecs ne donnent rien de mieux. Va donc pour *microtæna*, petite bandelette, petit ruban ! Mais, si l'on se reporte à la pl. 1872 des *Icones*, c'est-à-dire à la source, on lit : « Raison étymologique : du nom de *Craniotome*; lettres disposées par anagramme. » *Craniotome* est un genre voisin.

Et nous n'avons cité que quelques exemples des erreurs que l'on peut commettre en ne remontant point aux sources.

DÉDICACES. — On peut deviner assez facilement à qui sont dédiés les genres *Jussieua*, *Herschellia*, *Copernicia*, *Thiersia*, *Torricellia*, *Newtonia*, *Bremontiera*, *Columbia* et même *Urvillea* et *Nicotiana*; plus difficilement la dédicace de *Peyrousea* (le navigateur), *Hausmannia* (de Haussmann, l'architecte de la ville de Paris), mais voici *Gustavia* de Linné, une myrtacée ou lécythidacée. C'est Linné fils qui prend soin de nous dire, dans son *Supplementum*, p. 51 (1781):

« En mémoire du très puissant et très clément Gustave III, notre roi, qui donna très gracieusement la merveilleuse collection des plantes de l'Inde à mon père. » Nous savons de manière indubitable qu'il s'agit du roi de Suède, qui régna de 1772 à 1792 et périt assassiné.

Il y a des dédicaces où le créateur a déformé le nom de son personnage. Ainsi, *Gundelia* L. « est préféré, dit Linné dans sa *Critica botanica*, p. 88 et 95, par euphonie, à *Gundelsheimera* ». Dès lors, nous savons de qui il est question : c'est de Gundelsheimer (André), médecin allemand très versé en archéologie qui accompagna Tournefort dans son voyage en Orient (1700-1702). Tournefort aimait, paraît-il, à abréger en *Gundel* le nom de son compagnon.

Herminiera, une légumineuse, est dédiée par Guillemin et Perrottet, dans leur *Floræ Senegalensis Tentamen* (1830-1833), I, p. 201, « à Lherminier, naturaliste très distingué de la Guadeloupe, qui a enrichi le Muséum d'histoire naturelle de Paris d'un grand nombre d'objets intéressants et, particulièrement, de plantes des Antilles ».

Barleria de Linné, une acanthacée, « est préférée, par euphonie, à *Barrelieria* », dit le créateur dans sa *Critica botanica*, pp. 88 et 91. Sans cette indication concise, mais suffisante, qui donc aurait deviné qu'il s'agissait de Barrelier (Jacques), dominicain, né et mort à Paris (1606-1673), qui a écrit une *Histoire des plantes observées en France, Espagne et Italie*, publiée par Ant. de Jussieu en 1714 ?

Muellerurgia, de Cogniaux, est une cucurbitacée, dédiée, dit son auteur, dans les *Monographiæ phanerogamarum* (1881), III, p. 630 « à J. Mueller d'Argovie, botaniste genevois ». On l'appelait *Argoviensis* pour le distinguer des autres Mueller, botanistes, qui sont légion. Un autre botaniste, Pax, devait récemment créer un genre *Argomuellera*.

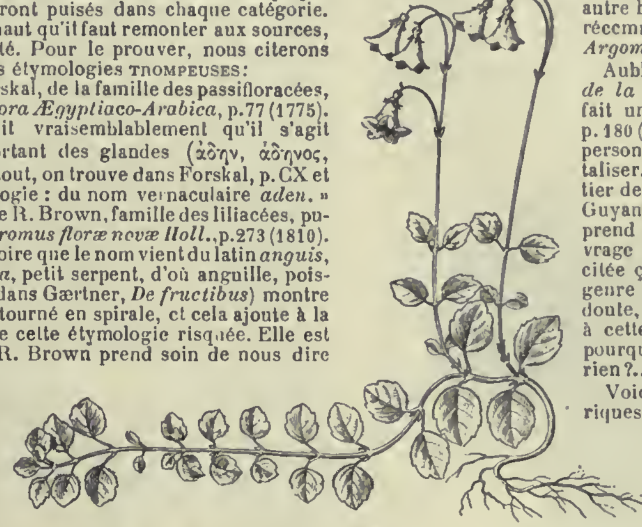


Fig. 2. Linnæa.

Aublet, dans ses *Plantes de la Guiane françoise*, a fait un genre *Bertiera*, I, p. 180 (1775), sans dire quelle personne il voulait immortaliser. Mais une dame Bertier demeurait à Aroura, en Guyane, comme on l'apprend en compulsant l'ouvrage d'Aublet, où elle est citée çà et là, à propos d'un genre ou d'un autre. Sans doute, le *Bertiera* est dédié à cette dame Bertier, mais pourquoi Aublet n'en dit-il rien ?...

Voici deux genres historiques : *Carlina* L. n'est pas dédié à un Carlin, s'il en existe, ou même à un vulgaire Charles. « Tiré du nom d'un roi », dit Linné [*Philosophia botanica* (1751), p. 171]; « Charles V le Grand, empereur d'Allemagne », complète-t-il dans sa *Critica botanica* (1737), p. 76. Mais voici venir le grand botaniste Ray (Rajus), l'Anglais, qui nous dit dans son *Historia plantarum* (1686), p. 288 : « Cette plante a été dédiée à Charles le Grand, empereur; il en a utilisé les racines contre la peste qui contaminait son armée. » Un effort de mémoire, et l'on se rappelle le siège de Metz, si vaillamment défendue par le duc de Guise en 1553.

Eugenia Linné, une myrtacée, aurait-il été dédié galamment à une Eugénie? Point. « Dédié à un prince », dit Linné dans sa *Phil. bot.*, p. 171; « Eugène, prince de Savoie-Carignan », précise-t-il dans la *Crit. bot.*, p. 76. Mais, alors, c'est du fameux prince Eugène qu'il s'agit, celui qui, dédaigné de Louis XIV, a su battre ses armées dans la guerre de succession d'Espagne, à Oudenarde et Malplaquet.

Comme si ce n'était assez de ce double témoignage, voici celui de Candolle (*Mémoire sur les myrtacées*, p. 24) : « Genre établi par Micheli, en 1729, sur une espèce qui porte aujourd'hui le nom d'*Eugenia Michelii*. Le nom générique est destiné à rappeler celui du prince Eugène de Savoie, qui se délassait de ses occupations militaires par le soin de ses jardins et qui avait donné à Micheli toutes les plantes d'Allemagne décrites par Clusius. »



Fig. 3. Andromeda.

Voici une bien jolie dédicace présentée par le genre *Bauhinia* Linné, famille des légumineuses : « Du nom des botanistes », dit Linné dans sa *Phil. bot.*, p. 172. « *Bauhinia* est à feuilles bilobées ou à deux folioles presque nées de la même base, comme est la noble paire des frères Bauhin », dit encore Linné dans la *Critica botanica*, p. 79 et 91. Jean Bauhin (1541-1613) et Gaspar Bauhin (1550-1624) ont été inséparables dans leurs beaux travaux : la feuille des *Bauhinia* en est une élégante image (*fig.* 1).

Goûtez cette toute charmante et toute modeste appréciation de Linné par lui-même à propos du genre *Linnæa*, de la famille des caprifoliacées (*fig.* 2): « Dédié à Linnæus Car., Suédois qui florissait en 1732 » (Linné lui-même, dans la *Critica botanica*, p. 93). « Ce genre est fait par Gronovius sur une plante de Suède, petite, vile, négligeable, fleurissant dans un temps très court. Il en est de même de Linné ». Et cela est signé de Linné lui-même, dans le même ouvrage, p. 81. Charmante modestie du plus génial des botanistes !

Deux dédicaces de Baillon, pour finir : la première, *Dedea major*, dans l'*Adansonia*, XII, p. 339 (1876-1879); la seconde, *Marcellia mirabilis*, dans le Bulletin de la Société linnéenne de Paris (6 oct. 1886,

p. 625) : *Dédé*, c'est André, son fils aîné (*major*); *Marcelle*, c'est sa petite fille (*mirabilis*, admirable). C'est la tradition conservée au Muséum qui explique ces dédicaces.

Nous terminons par l'extraordinaire dédicace que voici : *Didiciea* doit rappeler le Dr Cunningham (?!). Personne ne trouverait l'étymologie sans l'explication des auteurs du genre, King et Pantling, deux Anglais : « Le genre (d'orchidées) est dédié à son collecteur, le Dr D. D. Cunningham, de la Société royale de Londres, légionnaire de l'ordre impérial de l'Inde, et les consonnes dans le nom proposé pour lui sont dérivées des initiales. » Les consonnes initiales sont D. D. C. En anglais, cela se prononce Di di ci : *Didiciea*. Mais qui aurait



Fig. 4. Passiflore (fleur et coupe).

trouvé cette étymologie fantaisiste sans remonter aux sources ?

Anagrammes. — Deux genres déjà cités : *Microtæna*, venant de *Craniotome*, genre voisin, et *Argomuellera*, venant de Mueller Argoviensis, botaniste, sont des anagrammes. Il y en a des multitudes d'autres, au moins aussi imprévus : *Anogra* de Spach, genre voisin de *Onagra*, une œnothéracée; *Gurania* de Cogniaux, voisin de *Anguria*, une cucurbitacée; *Mirtana* de Pierre, voisin de *Anamirta*, une ménispermacée; *Vausagesia* de Baillon, qui a le port d'un *Sauvagesia; Obbea* de Hooker, comparable à *Bobea; Philopis* du même, comparable à *Hippotis; Rapona* de Baillon, qui a les fleurs de *Porana*, deux convolvulacées, etc. Et l'anagramme est loin d'être toujours signalée. C'est pour l'étymologiste une question de perspicacité.

Pour finir, deux anagrammes : *Rajania* Linné est dédié au grand botaniste Rajus (Ray en anglais);

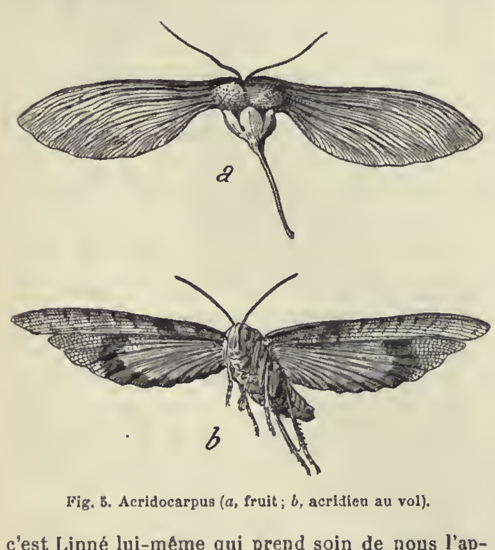


Fig. 5. Acridocarpus (*a*, fruit ; *b*, acridien au vol).

c'est Linné lui-même qui prend soin de nous l'apprendre dans sa *Critica botanica*, p. 94. Mais, p. 113, il nous signale que la même plante était d'abord appelée *Janraya*, de Jean Ray. Or, *Rajania* est, avec variante, une anagramme de *Janraya*. *Norantea*, de Aublet, une marcgraviacée, vient du nom vulgaire donné en Guyane par la peuplade des Galibis. Ce nom vulgaire est *Corono-antegri*, dit Aublet (*Hist. des pl. de la Guiane françoise*, I, p. 555). Dans ce mot, il y a *ron ante* en choisissant et en rejetant certaines lettres; par inversion, on a *nor ante*. Il n'y a plus qu'à ajouter la finale latine *a*. C'est aussi simple que cela ! Mais Aublet s'est bien gardé de nous donner la clef de l'énigme.

Noms vernaculaires. — Aublet, qui fut le premier à étudier la végétation de la Guyane « françoise », devait découvrir des genres nouveaux en quantité. Nous venons de voir qu'il a tiré *Norantea* d'un nom vulgaire. C'est par centaines que se chiffrent les exemples du même emploi. En voici quelques-uns : *Qualea*, une marcgraviacée appelée *Qualé* par les indigènes (p. 9); *Ouratea*, une ochnacée, appelée *Oura-ara* par les Galibis (p. 297); *Matayba*, une sapindacée, nommée *Matabaiba* par la même peuplade (p. 333); *Couepia*, une rosacée, désignée par les Galibis par le nom de *Couepi* (p. 519) ; *Couma*, une apocynacée, ainsi appelée par les mêmes indigènes (Suppl., p. 40); *Couratari*, une myrtacée, ainsi nommée par les nègres (p. 725); *Coupoui*, une rubiacée, appelée par les Garipons *Coupoui-rana* (Suppl., p. 17); *Coumarouna*, une légumineuse, appelée *Coumarou* par les Galibis et les Garipons (p. 742), etc.

D'autres botanistes avaient agi de même : *Rotang* L., famille des palmiers, est ainsi appelé par les indigènes malais, au dire de Pison, Rajus, Rumphius, Burmann; l'*Ailantus* Desfontaines, une simaroubacée, le vernis du Japon de nos boulevards, était appelé *Aylanto*, c'est-à-dire arbre du ciel, au dire du vieux Rumphius (*Herbarium Amboinense*, III, 1755, p. 206), selon le patois d'Amboine, ce que Desfontaines traduit par Ailant*h*e, cause d'une faute orthographique, comme si le nom venait du gr. ἄνθος, fleur.

Petunga de Candolle, une rubiacée, est appelée *Peetunga* dans l'Inde anglaise, au témoignage de de Candolle lui-même (*Prodromus*, VI, p. 399); *Coffea* de Linné, notre café, était utilisé par les Arabes, les Egyptiens, les Turcs, sous le nom de *Coava*, au dire de Ray [*Historia plantarum* (1686) p. 1691]. Terminons cette énumération, qui pourrait donner cent exemples, par un nom vernaculaire portugais habillé à la grecque : le *Basiloxylon* est une sterculiacée du Brésil, ainsi nommée par K. Schumann dans la *Flora Brasiliensis*, XII, 3, p. 12, et cet auteur nous dit que le nom vernaculaire est *Pao-Rey*, c'est-à-dire Bois royal (du gr. βασίλειος, royal, et ξύλον, bois).



Fig. 6. Ægiceras (*a*, fruit ; *b*, tête et cornes de chèvre).

Patrie ou station. — Parfois, une plante tire son nom de son pays d'origine; ainsi l'*Aframomum* K. Schumann. Dans le *Pflanzenreich*, p. 201 (1904), son créateur nous dit de cette zingibéracée : « Composé de *Amomum* (un genre voisin) et de *Africa*, parce que ses espèces ne vivent pas en dehors de cette partie du monde. » Comparez aussi : *Afrardisia*, une ardisiacée; *Afrocalathea*, voisin de *Calathea; Afrodaphne*, une daphnacée; *Afromendocia*, voisin de *Mendocia; Afroraphidophora*, voisin de *Raphidophora*, tous genres africains au témoignage de leurs divers auteurs. Le grenadier est nommé *Punica* par Linné, après le vieux Dodoens. Celui-ci fait venir ce nom de *malus Punica*, pomme de Carthage (réminiscences : guerres puniques, foi punique), et Linné dit littéralement : « Tiré du nom de la ville de Carthage ». (*Philos. bot.* p. 169.) Autrefois, on connaissait davantage le *Thapsia* aux cuisants souvenirs. La plante qui donne ce médicament est de Linné, qui nous dit, dans sa *Philosophia botanica*, p. 169 : « Du nom de la localité africaine. » Avant lui, notre Tournefort avait décrit ce genre en disant : « Dioscoride nous apprend que la plante reçut ce nom du fait qu'elle fut découverte d'abord dans l'île de Thapsus », non loin de la Sicile, aujourd'hui Manghisi. Bien malin qui trouverait l'étymologie du genre *Coublandia*, si son créateur ne nous la faisait connaître. Est-il dédié à un certain Coubland? « Cet arbrisseau, dit Aublet, croît dans l'île de Caïenne, sur les bords de la crique Fouillée, du côté de la *Descoublandière* » (*Hist. pl. Guiane françoise*, p. 937-938). On chercherait vainement cette localité sur les mappemondes.

Bien nombreuses et bien connues sont les renoncules (*Ranunculus* L.). Tournefort nous dit dans ses *Institutiones*, I, p. 293 : « Ainsi nommé parce que plusieurs espèces de ce genre aiment les endroits où vivent les grenouilles. » Et Linné confirme cette étymologie : « La plante habite avec les grenouilles » (*Phil. bot.*, p. 167) [lat. *rana*, grenouille, *ranunculus*, grenouillette]. Comparez à *rainette*, la grenouille verte des buissons. *Saxifraga*, encore un nom bien connu des botanistes et des horticulteurs ! Tournefort nous dit les stations que préfère le *Saxifraga* (du lat. *saxum*, roc, et *frangere*, briser), c'est-à-dire plante brisant les rochers ou qui s'élance de leurs fissures... » (*Institutiones*, I, p. 253.)

Propriétés, usages. — Les propriétés vraies ou supposées ont donné l'idée du nom d'une plante. Ainsi, *Pulmonaria* L. : « Les feuilles de la plante portent, la plupart, des macules rappelant les taches d'un poumon malade. » (Tournefort, *Institutiones*, I, p. 137.) « Nom tiré de l'usage médicinal. » (Linné *Phil. bot.*, p. 168.) De même, *Matricaria* L. (de *matrix*, matrice ou femme « était réputée utile dans le traitement des maladies des femmes ». (Tournefort, *Inst.*, I, p. 493.) La Sanguisorbe est hémostatique, si l'on en croit l'étymologie : *sanguis*, sang [du lat. *sorbere*, absorber, qui absorbe le sang] (voy. Linné, *Phil. bot.*, p. 169). La Scrofulaire (*Scrophularia*) partageait avec les rois de France le pouvoir de guérir les écrouelles (*scrophulæ*), au dire de Tournefort et de Linné. L'honnête Pas-d'âne, nom peu noble, s'appelle *Tussilago* en botanique, et ce nom vient du lat. *tussis* (toux) selon Linné et Rajus. Remarquable concordance : le même *Tussilago* s'appelle Βηχίον en grec et passe pour *béchique*, naturellement.

La Balsamine (*Balsamina*, aujourd'hui *Impatiens*) servait à la confection d'un baume (*balsamum*); pour cela, dit C. Bauhin, avant la maturité, les fruits de Balsamine étaient jetés dans l'huile et exposés au soleil; il en résultait un baume.



Fig. 7. Aspicarpa (fruit).

Certaines plantes, classées autrefois dans les *Malpighia*, ont mérité de former un genre distinct appelé *Byrsonima* Richard et Jussieu, « parce qu'elles sont employées dans leur patrie au tannage des cuirs ». (A.-L. de Jussieu, dans les *Annales du Muséum*, XVIII, p. 481 [du gr. βύρσα, peau apprêtée, cuir]; à comparer *bourse*, petit sac de cuir pour la monnaie.)

Les Latins disaient *scopæ*, balai; *scoparius*, balayeur; de là le genre *Scoparia* de Linné, « nom tiré de l'usage économique », dit Linné (*Phil. bot.*, p. 168).

Religion. — La mythologie a donné leur nom au *Cerbera*, au *Centaurea*, au *Circæa*, à *Appolonias*, *Achillea*, *Dejanira*, *Mercurialis*, *Atropa*, et nous n'insistons pas, l'allusion est trop claire. Le *Neptunia* Loureiro « est ainsi nommé, dit celui-ci, parce que c'est une plante aquatique non fixée au sol » (*Flora Cochinchinensis*, p. 654). Tel le dieu Neptune, elle marche sur les ondes.

Une perle étymologique, c'est *Andromeda* Linné (*fig.* 3). Goûtez toute la poésie qui s'exhale d'une citation du grand botaniste [*Flora Lapponica*, p. 127 (1737)] : « Andromède, cette vierge très distinguée et très belle, s'enorgueillit de son col altier (pédoncule), de sa face aux lèvres roses (corolle), beaucoup plus belle que la pourpre de l'amour. Cette frêle jeunesse est jetée à genoux et les pieds liés (tige inférieurement couchée), entourée d'eau (au printemps), fixée à un rocher (ou petite montagne), exposée aux horreurs des dragons (monstres des eaux). Elle penche vers la terre sa face consternée (sa fleur) et lève, très innocente, ses bras vers le ciel (ses rameaux). Enfin, digne d'un meilleur sort, elle est soustraite aux eaux et aux monstres vaincus par le généreux Persée (l'été), qui fait de la vierge désolée une mère féconde, dont la face se relève (son fruit). » Admirable poésie, pleine de vérité si on la compare à l'image même de la plante telle qu'elle est donnée par Linné lui-même dans sa *Flora Lapponica !*

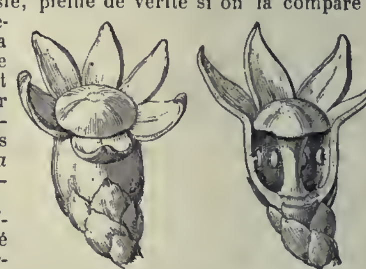


Fig. 8. — Aspidistra (fleur et coupe).

La *Passiflora* Linné (du lat. *passio*, la passion, et *flos, floris*, fleur) est ainsi nommée à cause des instruments de la Passion (Linné, *Phil. bot.*, p. 169) de Jésus-Christ. L'imagination du botaniste et du peuple a vu (*fig.* 4) la couronne d'épines du Crucifié (la rangée circulaire formée par les divisions du disque), le marteau qui servit au supplice (les anthères oscillantes sur leur filet), et les clous qu'il enfonça dans les pieds et les mains de l'homme-Dieu (les stigmates en forme de clous à large tête).

Caractères botaniques. — Pour le botaniste, de toutes les étymologies, les plus importantes, les plus instructives sont tirées des caractères botaniques et, fort heureusement, c'est par milliers qu'on les rencontre. Elles ont cet avantage de dire, en grec ou en latin, un trait remarquable de la plante, si bien que le botaniste averti voit ce trait par transparence à travers le nom. S'il connaît ce caractère, il trouve plus facilement le nom, et c'est l'heureuse contrepartie de l'opération intellectuelle. Ici, pour trouver des exemples, nous n'avons que l'embarras du choix :

Acridocarpus Guillemin et Perrottet, une malpighiacée : « du gr. ἀκρις, ἀκρίδος, sauterelle, et καρπός, fruit, comme qui dirait fruit ayant l'aspect d'une sauterelle au vol » (Guillemin et Perr., dans *Floræ Senegalensis Tentamen*, p. 123 et pl. 29.) Le fruit ci-contre (*fig.* 5), pris dans cette planche 29, permet de juger de l'exactitude de la comparaison.

Ægiceras Gærtner, une myrsinacée. Ici, l'auteur (dans son *De fructibus*, I, p. 216, pl. 46) ne donne pas les racines du nom, mais son texte est si clair : « capsule arquée, ronde, acuminée, coriace, très glabre », et sa figure 1 de la planche 46 est si explicative qu'il n'y a qu'à consulter le dictionnaire grec : αἴξ, αἰγός, chèvre et κέρας, corne : littéralement, corne de chèvre. (V. ci-contre, *fig.* 6.)

Aspicarpa L. C. Richard, une malpighiacée. « Fruit transversal, orbiculaire-discoïde et presque caréné, avec un mamelon en dessus », dit l'auteur dans les *Mémoires du Muséum de Paris*, II, p. 396. Le texte représente assez bien un bouclier à l'imagination, (ἀσπίς, bouclier rond, et καρπός, fruit). C'est très simple et très amusant, et de la vie on n'oubliera ce bouclier-fruit (*fig.* 7).

Aspidistra Ker, une liliacée. Il y a encore un bouclier sans doute. Lisez Ker dans le *Botanical Register* (1822), pl. 628, et vous trouvez : « ἀσπιδίσκος, petit bouclier » d'où *aspidistra*, sorte de bouclier. Le bouclier, c'est « le stigmate charnu, épais, large, en forme de chapeau, orbiculaire, convexe » qui ferme la fleur comme le couvercle ferme une marmite. (V. *fig.* 8.)



Fig. 9. — Cordilocarpus (*a*, fruit ; *b*, massue).

Cordilocarpus Desfontaines, une crucifère. « Silique (fruit) en massue, cylindrique, globuleuse au sommet ». (Desfontaines, *Flora Atlantica*, II, p. 79) et plus loin : κορδύλη, massue, et καρπός, fruit [même ouvrage]. (V. *fig.* 9.)

Condylocarpon Desfontaines, une apocynacée. « Follicules (fruits) composés chacun de 2 3-4 lobes oblongs, aplatis, un peu épais, articulés les uns à la suite des autres, rétrécis au point de jonction... » (Desfont., *Mémoire du Muséum de Paris* [1822], p. 120.) Ces fruits ressemblent aux phalanges noueuses d'un squelette. (V. ci-contre, *fig.* 10.) Le dictionnaire grec nous donne l'étymologie κόνδυλος, articulation des os, surtout des doigts, et καρπός, fruit.

Digitalis Tournef., Linné, une scrofulariacée bien connue en France. « *Digitalis*, dé ou qui concerne le doigt. A cause de la ressemblance de la fleur avec un dé, que les femmes ont l'habitude de se mettre au doigt ». (Tournefort, *Institutiones* [1700], I, p. 166.) « Tiré de la forme en doigt de la corolle ». [Linné, *Phil. bot.*, p. 169.] (V. *fig.* 11.)

Delphinium Tournef., Linné, renonculacée commune dans nos jardins. « De la forme des fleurs, non encore ouvertes, qui figurent le dauphin, tel que les peintres le représentent ». (Tournef., *Institutiones* [1700], I, p. 428.) Vue de côté, en effet, avec son éperon courbé, la fleur a quelque analogie avec le dauphin (*delphinum*) classique. (V. *fig.* 12.)

Comme ce sont deux plantes de France, consultons une Flore récente, et voyons ce qu'elle dit de leurs étymologies : « *Digitalis*, du lat. *digitus*, doigt, ou *digitale*, dé, à cause de la forme de la corolle, dans laquelle on peut introduire le doigt. » « *Delphinium*, du gr. δελφίς, dauphin : allusion à l'éperon du sépale supérieur. » Evidemment, il ne peut être question, ici, de la source intéressante, ni d'une précision suffisante que l'ouvrage ne comporte pas.

Etymologies douteuses. — Quand les auteurs modernes ont emprunté un nom à la littérature grecque ou latine, on sait rarement à quelle plante les Grecs ou les Latins avaient affaire. Si, par exemple, *Rosa*, la rose, *Lens*, la lentille, ne laissent aucune équivoque, le *Lilium* de nos ouvrages n'est pas celui de l'Ecriture. Notre *Peucedanum*, ainsi nommé par Linné, est-il celui dont parlent Dioscoride et Pline? Cela est très problématique. Ce que nous savons parfaitement, c'est que notre *Lotus*, petite légumineuse des prés, n'est pas le *Lotos* des Grecs, cher aux Lotophages dont parle Homère. Les anciens botanistes, grecs ou latins, décrivaient si incomplètement leurs plantes que, le plus souvent, nous ne les connaissons pas et, pour en revenir au *Lotos* des Grecs, que d'encre il a fait couler! Après des discussions interminables, notre opinion n'est pas plus fixée, et nous hésitons encore entre une nymphéacée, herbe, ou un grand arbre, peut-être un Pistachier(!). Le mieux, dans ce cas, est de s'en tenir, en étymologie, à une citation de Linné comme celles-ci : nom emprunté à Pline, à Dioscoride, à Hippocrate.

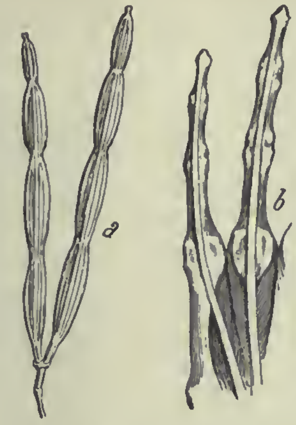


Fig. 10. — Condylocarpon (*a*, fruit ; *b*, auriculaire et annulaire humains disséqués).

Comme exemple de plante vulgaire, à étymologie très contestée, citons le *Portulaca* Linné. « *Portula*, petite porte » (Linné, *Phil. bot.*, p. 167). « *Portulaca*, nom de plante qui se trouve dans Pline » (même ouvr., p. 195). — « Les récents auteurs grecs appellent χοιροβότανον, plante du porc, le pourpier (*Portulaca*), qu'ils appellent également ἀνδράχνη, comme les Grecs anciens ». (Vossius, *Etymologia Romana*, p. 402.) Pline ou ses copistes auraient donc écrit *Portulaca*, au lieu de *Porculata*, plante du porc, porcelle, en intervertissant deux lettres. *Se non è vero*.....

Famille de mots. — Quand les noms de plantes ont été forgés par les botanistes, ils sont le plus souvent empruntés au grec et peuvent se rapprocher par une de leurs racines. Cette racine est une clef qui aide à comprendre une multitude de noms de plantes. Ainsi, *brachy*, signifiant court, a donné : *Brachionidion*, — petit bras; *Brachistus*, — tube ; *Brachyactis*, — rayon; *Brachyandra*, — étamine; *Brachybotrys*, — grappe; *Brachycarpæ*, — fruit; *Brachychæta*, — paillette ; *Brachychilus*, — lèvre ; *Brachychiton*, — disque ; *Brachycorythis*, — casque ; *Brachyelytrum*, — élytre ; *Brachyglottis*, — langue ; *Brachylæna*, — involucre ; *Brachylophon*, — crinière ; *Brachyloma*, — frange ; *Brachynema*, — filet ; *Brachyotum*, — oreille ; *Brachypodium*, — pied ; *Brachypterys*, — aile ; *Brachysema*, — étendard ; *Brachysiphon*, — tube ; *Brachystegia*, — couverture ; *Brachystelma*, — ceinture ; etc.


Fig. 11. Digitale (fleur).

La racine *crypto*, caché, peu visible, est commune dans les noms de plantes. De même, on rencontre fréquemment *dactylon*, doigt; *dendron*, arbre; *acantha*, épine; *ambly*, obtus; *aniso*, inégal; *antho*, fleur; *anti*, contre ou près; *aster* et *astro*, astre; *calo* et *calli*, beau; etc. Ces racines sont naturellement groupées dans un lexique et se suivent alphabétiquement, ou à peu près ; mais la seconde ou la troisième racines ne sont jamais groupées, bien entendu. Il y aurait intérêt à les rassembler en familles de mots dans un Dictionnaire étymologique bien compris, et ainsi voisineraient, par exemple, tous les noms de plantes qui renferment le mot *dendron*, arbre, soit au commencement, soit à la fin, comme *Dendrobium*, *Dendrocalamus*, *Dendrochilum*, *Dendrodaphne*..., et *Alsinodendron*, *Ammodendron*, *Anadendron*, *Anodendron*, *Calodendron*, *Caryodendron*, *Archidendron*, *Aydendron*, *Balfourodendron*, etc., et les... *phyllum* et les... *spermum*, etc.

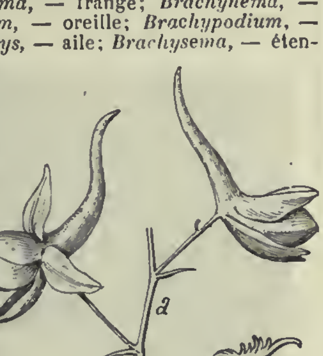


Fig. 12. — Delphinium (*a*, fleur ; *b*, dauphin d'une pièce d'eau de Versailles).

Avec un peu d'habitude et de pratique, le lecteur deviendrait vite habile à discerner les étymologies. Beaucoup de ces noms composés représentant un caractère de la plante, l'esprit irait du nom au caractère, ou *vice versa*. — F. Gagnepain.

Bourlet (Charles-Emile-Ernest, dit *Carlo*), mathématicien français, né à Strasbourg le 25 avril 1866, mort à Annecy le 12 août 1913. Il fit ses études classiques d'abord dans sa ville natale, puis à Bourges et enfin à Paris (lycée Saint-Louis). En 1885, il était reçu premier à l'Ecole polytechnique et second à l'Ecole normale supérieure, opta pour celle-ci et, trois ans plus tard, était admis le premier au concours d'agrégation de mathématiques. Docteur ès sciences mathématiques avec une thèse consacrée aux *Equations aux dérivées partielles qui contiennent plusieurs fonctions inconnues*, Bourlet professa les mathématiques aux lycées Lakanal, Henri-IV et Saint-Louis, puis fut chargé de la suppléance des cours d'éléments d'analyse et de mécanique à la Sorbonne et nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts, puis au Conservatoire des arts et métiers (statique graphique, dynamique, cinématique).


Carlo Bourlet.

L'œuvre mathématique de Bourlet est assez importante; elle comprend de nombreux mémoires parus dans les organes spéciaux et bulletins de diverses sociétés savantes, puis des traités d'enseignement secondaire (*Leçons d'algèbre élémentaire, Leçons de trigonométrie rectiligne, Géométrie descriptive, Eléments de statique graphique*, etc.); enfin, des ouvrages de mathématiques appliquées, où son nom fait autorité. Citons, notamment : *Nouveau traité de bicycles et bicyclettes* (1895), réédité en deux volumes (1re partie : *équilibre et direction ;* 2e partie : *le travail*) en 1898; *la Bicyclette, sa construction et sa forme* (Paris, 1899), puis des études très documentées sur les *roulements à bille*, les *roues libres, freins, changements de vitesse*, etc.

Il collaborait à de nombreuses revues scientifiques (« Génie civil », « Bulletin de l'Association générale automobile », « Locomotion automobile », etc.) et dirigeait depuis 1903, avec Laisant et Bricard, les « Nouvelles Annales de mathématiques ».

Ajoutons, enfin, que Bourlet s'est signalé également par la propagande qu'il fit pour vulgariser la langue universelle appelée *esperanto* et qu'il a organisé, en qualité de membre du comité technique du « Touring-Club de France », de nombreuses épreuves de cyclisme (notamment en 1901 et 1902). Il était membre de l'Association des sciences de la Société mathématique de France et faisait partie du jury d'agrégation des sciences mathématiques. — J. Auvernier.

Cain (*Georges*-Jules-Auguste), peintre et écrivain français, né le 14 avril 1853 à Paris, mort dans cette ville le 4 mars 1919. Georges Cain était le fils aîné d'Auguste Cain, le statuaire animalier et le petit-fils d'un autre sculpteur, P.-J. Mène. Il fit ses études à Louis-le-Grand et au lycée de Vanves. Puis, après avoir passé son baccalauréat, il se sentit, par atavisme sans doute, incliné vers les arts et suivit, pendant quelques années, les cours de peinture de l'Ecole des beaux-arts, où il fut élève de Cabanel et de Detaille. Son goût le portait vers l'histoire. Il tenta, avec succès, des reconstitutions historiques ayant presque toujours pour sujet un fait parisien et, pour cadre, un décor de la vieille capitale. Ses toiles, très appréciées aux Salons, où il exposa dès 1878, devinrent pour la plupart populaires. Citons, parmi les principales : le *Buste de Marat au pilier des Halles* (1880) ; *une Rixe au café de la Rotonde en 1814* (1882) ; *Pajou faisant le buste de la du Barry* (1884) ; *la Criée aux poissons à la Halle* (1888) ; *une Barricade en 1830* (1889) ; *Bulletin de victoire de l'armée d'Italie, en 1797* (1895) ; *la Mort des derniers Montagnards* (1897, musée de Bayeux). Citons encore : *une Noce sous le Directoire ; A l'église* (musée d'Amiens) ; *Napoléon après l'abdication ; Duel-*

listes au rendez-vous ; Présentation de lord Byron à la comtesse Guiccioli ; Napoléon et la Sentinelle ; Marie-Antoinette allant à l'échafaud ; Bonaparte à la Malmaison ; etc. Dans chacune de ces œuvres, il manifestait un grand soin du détail. Le tableau qui lui valut le plus de succès était un tableau d'actualité représentant *une Répétition de « Madame Sans-Gêne »* (1899).

Son goût délicat de collectionneur était connu et apprécié. La municipalité parisienne lui confia, en 1897, la conservation du Musée historique de la Ville de Paris, fondé par Jules Cousin, un bibliophile qui avait légué à la ville le fonds qui constitue actuellement la bibliothèque Carnavalet.

On peut dire que Georges Cain a créé le musée actuel. Il avait trouvé une manière de magasin d'antiquités poudreux et rébarbatif, des salles crépies à la chaux. Seuls, les appartements de Mme de Sévigné, le salon surtout, subsistaient. Georges Cain ne se contenta pas de les décorer et de classer des souvenirs, il voulut faire vivre le musée. Il tenta des reconstitutions d'époques au moyen d'une série de boiseries, de tableaux, de souvenirs appropriés. A partir de ce moment, sa biographie se confond presque avec l'histoire de ce musée, qu'il aimait à ce point que, pour s'y consacrer plus activement, il abandonna la peinture.



Georges Cain.

En 1899, ayant mis de l'ordre dans les salles de la Révolution, il leur adjoignit une galerie du Siège de Paris. En 1900, il organisait la Rétrospective de la Ville de Paris, où l'on vit notamment le berceau du roi de Rome, prêté par l'empereur d'Autriche. En 1901, il fit l'Exposition des portraits d'enfants par les maîtres anciens, au Petit Palais. En 1902, il fut désigné pour aller recueillir le legs Dutuit à Rouen; en 1911, il participa à l'Exposition rétrospective des rapports de l'Italie avec la France, à Turin. Carnavalet prêta des tableaux et des documents. En 1912, il fut à l'Exposition de Gand, où la Ville de Paris présentait les tableaux flamands des collections parisiennes. En 1914, Carnavalet s'agrandissait, Georges Cain prenait possession de nouveaux bâtiments, ce qui lui faisait remanier ses salles et lui permettait d'établir une chronologie plus étendue. Pendant la guerre, le musée resta fermé. Deux fois, des envois précieux furent faits à Toulouse. Dès cette époque et comme si la fermeture de son cher musée l'avait violemment affecté, Georges Cain tomba malade. Il lutta contre la maladie jusqu'au début de janvier 1919. Il espérait pouvoir assister à l'inauguration de l'après-guerre, mais une congestion pulmonaire l'emporta.

Georges Cain s'était essayé à écrire ses *Promenades dans Paris*, qui parurent sous forme d'articles à partir de 1902. C'étaient d'aimables flâneries à travers les quartiers de Paris, écrites avec finesse et esprit, appuyées sur un fonds de documents, à la façon des Goncourt. A la fin de l'année, il réunissait ses articles en volume et leur ajoutait une illustration unique, qu'il n'avait qu'à emprunter aux documents du musée. Son premier volume : *Coins de Paris* (1903) fut préfacé par Sardou ; une dizaine d'autres devaient suivre celui-ci : *Promenades dans Paris* (1906), *Anciens théâtres de Paris* (1906), *Nouvelles promenades dans Paris* (1908), *A travers Paris* (1909), *les Pierres de Paris* (1910), *le Long des rues* (1912), *les Environs de Paris* (1912-1913). — J.-O. Lemoine.

Chantemesse (André), médecin français, né au Puy (Haute-Loire) le 13 octobre 1851, mort à Paris le 28 février 1919. Son père le destinait au commerce, ce qui fit qu'il ne commença ses études médicales que tardivement, à l'âge de vingt-cinq ans. Mais son ardeur au travail lui permit de rattraper le temps perdu. Interne des hôpitaux de Paris en 1880, médecin des hôpitaux en 1885, il fut nommé le premier au concours d'agrégation, en 1889. Après avoir occupé quelque temps la chaire de médecine expérimentale à la Faculté de Paris, il fut, en 1898, nommé professeur d'hygiène, en remplacement du professeur Proust. En 1901, il était élu membre de l'Académie de médecine et nommé, en 1903, inspecteur général des services d'hygiène, titre transformé, plus tard, en celui de conseiller technique sanitaire du ministère de l'intérieur. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Chantemesse fut un bactériologiste de la première heure, un de ceux qui, comprenant l'immense avenir réservé à la microbiologie, allèrent étudier auprès de Pasteur la science nouvelle et les horizons inattendus qu'elle ouvrait à la médecine. La tâche qu'il se traça fut, dès lors, double : instruire les jeunes générations médicales de ces notions ignorées d'elles et appliquer les connaissances qu'elles fournissaient et les méthodes qu'elles inauguraient à l'hygiène humaine. La première partie de ce programme lui fit consacrer à la bactériologie ses leçons d'agrégé, qui eurent un grand succès auprès des étudiants et des médecins, tant français qu'étrangers, et à fonder, avec l'appui du professeur Cornil, dont il était l'élève, le premier laboratoire de bactériologie qu'ait possédé la Faculté de Paris. La seconde l'amena à poursuivre ses études sur la microbiologie des maladies infectieuses, qui devaient le conduire à des découvertes intéressantes. La fièvre typhoïde fut surtout l'objet de ses recherches. Il découvrit, avec Brouardel, le bacille de cette maladie dans les eaux d'alimentation de la Ville de Paris; la comparaison des statistiques de morbidité de cette ville avec les tables de distribution des eaux de source et de rivière montra que ses déductions étaient exactes et amena de sérieux progrès dans la fourniture de l'eau potable aux cités. Plus tard, il tenta le premier, avec Widal, des essais sur la vaccination antityphoïdique et fabriqua ultérieurement un vaccin destiné à l'homme. L'Académie des sciences reconnut la valeur de ces travaux en décernant aux deux bactériologistes, Chantemesse et Widal, le prix Osiri (1917), conjointement avec le professeur Vincent (du Val-de-Grâce). Il fut encore l'un des premiers à établir le rôle des huîtres défectueusement parquées dans la genèse de la fièvre typhoïde. Enfin, il fabriqua, contre cette maladie, un sérum sur la valeur curative duquel des incertitudes persistent.



Dr André Chantemesse.

Chantemesse fut, avec Charrin, le premier médecin du service de la rage, lorsque Vulpian déclara à Pasteur qu'il pouvait, sans appréhension, appliquer sa découverte à la préservation de l'homme contre cette terrible maladie.

En sa qualité d'inspecteur général des services d'hygiène, Chantemesse fut chargé de nombreuses missions et d'études sur les épidémies et le moyen d'empêcher leur propagation. Les rapports qu'il fournit, dans ces occasions, ont souvent servi de base aux réformes réalisées en matière d'hygiène publique, de police sanitaire maritime, etc. Parmi ses plus récentes missions, on peut citer l'enquête qu'il fut chargé de conduire sur les empoisonnements de Cholet (1913).

On a de lui : les *Processus généraux; Moustiques et fièvre jaune; Mouches et choléra; Frontières et prophylaxie.* Après la mort de Brouardel, il assuma, avec Mosny, la direction du « Traité d'hygiène », le plus récent ouvrage d'importance sur ce sujet.

Il est mort subitement, d'une syncope cardiaque, peut-être causée indirectement par la grippe, qui l'avait gravement atteint et dont il semblait que sa robuste constitution eût triomphé. — Dr Henri Bouquet.

divorce n. m. — Encycl. Dr. civ. Lorsque deux époux divorcés s'étaient mariés de nouveau, ce second mariage ne pouvait être dissous par le divorce, à moins que l'un des deux époux n'eût été condamné, depuis la célébration, à une peine afflictive ou infamante. Les conjoints avaient la faculté de demander la séparation de corps, mais celle-ci n'était pas convertible en divorce.

L'indissolubilité du nouveau mariage d'époux divorcés n'a pas été maintenue dans notre Code civil, dont l'article 295 (§ 3) a été abrogé par la loi du 5 avril 1919. — M. L.

donation n. f. — Encycl. Dr. civ. Pour faciliter les donations au profit des œuvres d'assistance et de bienfaisance (publiques ou privées) et aussi de celles qui ont plus spécialement pour objet le développement de la natalité ou la protection de l'enfance et des orphelins de guerre, la loi du 19 mars 1919 a ajouté une importante disposition à l'article 1556 du Code civil.

Par exception au principe de l'inaliénabilité des immeubles dotaux, cet article permet à la femme, dûment autorisée, d'en disposer pour établir ses enfants. Désormais, lorsque la femme est âgée de plus de quarante-cinq ans et que les époux n'ont ni enfants ni descendants vivants, elle peut, avec l'autorisation du mari, donner ses biens dotaux aux œuvres visées par la loi du 19 mars 1919. Si le mari refuse son autorisation, celle de la justice lui permettra de passer outre, mais la jouissance des biens aliénés restera au mari.

En faveur des mêmes œuvres, la femme qui n'a pas de descendants et qui est âgée de plus de quarante-cinq ans peut, sans l'autorisation du mari, disposer des biens acquis par elle : c'est une extension du principe posé par l'article 1er de la loi du 13 juillet 1907 et aux termes duquel la femme, sous tous les régimes matrimoniaux, a sur les produits de son travail personnel et sur les économies en provenant les mêmes droits d'administration que l'article 1449 du Code civil donne à la femme séparée de biens. — M. L.

Enseignement hôtelier (l'). La fin du xixe et le début du xxe siècle ont été témoins de l'essor considérable du tourisme. Les moyens de locomotion se sont développés d'une façon telle que des voyages qui, il y a cinquante ans, paraissaient impraticables au commun des mortels, se font aujourd'hui couramment. C'est un de ces lieux communs sur lesquels il n'y a pas à insister. En même temps que les transports devenaient plus rapides et plus confortables, leur prix s'abaissait, ce qui permet actuellement à un grand nombre de familles de voyager plus souvent. D'où le formidable mouvement touristique. Mais, en dehors du facteur



Dans la cuisine de l'Ecole hôtelière, les élèves apprennent tous les soins de la confection des plats et du nettoyage des ustensiles. Les élèves font ainsi un stage dans chaque service.



UNE RIXE AU CAFÉ DE LA ROTONDE, EN 1814. — Tableau de Georges Cain (1882).

Le 11 avril 1814, Napoléon signa son abdication à Fontainebleau et, le 3 mai suivant, Louis XVIII fit son entrée dans Paris. La plupart des émigrés qui, alors, étaient revenus en France étaient pleins de cette présomption qui leur avait été si funeste pendant que les soldats de la Révolution et de l'Empire emplissaient l'Europe du bruit de leurs conquêtes. L'armée s'indignait du dédain qu'affectaient vis-à-vis d'elle les nouveaux venus et de la brutale destitution de ses chefs les plus aimés. Plus de 14.000 officiers avaient été mis en demi-solde et 200.000 soldats avaient été licenciés, pendant qu'on donnait des grades aux anciens émigrés, dont les campagnes contre la République étaient comptées comme services de guerre. Aussi les querelles, les duels furent très fréquents entre bonapartistes et royalistes. — Georges Cain a représenté un de ces épisodes et a placé la scène au Palais-Royal, au café de la Rotonde, alors très en vogue. L'artiste a fort bien composé son tableau ; les personnages y sont disposés avec élégance et harmonie ; à gauche les royalistes, à droite les bonapartistes. Les costumes sont exacts, dessinés avec soin et peints avec minutie.

« moyen de transport », il en est un autre qui a autant d'importance pour le développement du tourisme : c'est le facteur « hôtelier ». Car, à tous ces voyageurs qui se déplacent il faut, à l'arrivée, trouver le logement et le couvert. Le temps n'est plus où le touriste était obligé de se contenter de l'unique hôtellerie du pays où il débarquait et où il lui fallait supporter le manque de confort ou de propreté qui y régnait trop souvent. A l'heure actuelle, le voyageur mécontent va autre part, dans une autre région : un train est vite pris ! Tout naturellement, l'hôtellerie est donc devenue une véritable « industrie », qui n'admet plus les vieilles routines, qui réclame de la part de ses dirigeants et de son personnel une somme de connaissances techniques, faute desquelles l'entreprise périclite.

Chacun sait que le tourisme est, pour la région qui sait l'attirer, une source de richesse, la principale, quelquefois même la seule : par exemple, Vichy, Nice et toutes les grandes villes d'eaux ou stations balnéaires. On pourra se faire une idée du mouvement d'affaires qu'entraîne avec soi le flot des touristes et des « curistes », quand on saura que, d'après les calculs d'un spécialiste en la matière, ce mouvement se chiffrait, en 1913, pour la France, à 150 millions de francs ; ce même spécialiste démontrait également que, si l'industrie hôtelière était organisée sérieusement en France, son chiffre d'affaires pourrait aller jusqu'à un milliard.

En plus de son importance financière, cette industrie en a une autre, capitale, au point de vue national. L'hôtel moderne est un centre de propagande et d'influence de premier ordre pour un pays qui sait en tirer parti. C'est ce que les étrangers, et en particulier les Allemands, ont compris depuis longtemps, et l'on sait qu'avant la guerre ils avaient réussi à envahir les hôtels français. Donc, il faut qu'en France, l'hôtelier et son personnel soient des Français.

Mais pourquoi, jusqu'ici, l'étranger supplantait-il le Français sur ce terrain ? Cela tenait avant tout à ce que, dans certains pays, la Suisse et l'Allemagne, notamment, il existait des écoles, de véritables écoles professionnelles où, méthodiquement, on préparait le futur hôtelier à son métier, où on lui enseignait la technique de son industrie.

On s'en est aperçu en France depuis quelques années, et on a tenté de lutter. Grâce aux efforts du Touring-Club, grâce à sa propagande ainsi qu'à celle des Etats généraux du Tourisme, l'industrie hôtelière a fait de grands progrès. De plus, on a enfin créé l' « enseignement hôtelier » ; on a compris qu'on fait un bon hôtelier comme on fait un bon ingénieur ou un bon commerçant. On s'est mis à considérer l'« hôtellerie » comme une industrie ayant ses spécialistes, ses techniciens, ses professeurs, avec des règles qui peuvent et doivent s'apprendre. On en a donc conclu qu'il fallait l'enseigner comme n'importe quelle autre branche du commerce ou de l'industrie. — Comment cet enseignement s'est-il formé ?

C'est en Suisse qu'il est né. Cela est tout naturel, si l'on considère que l' « hôtellerie » est l'industrie nationale de ce pays, qui, depuis si longtemps, est un centre de tourisme universel. On y a reconnu l'importance d'avoir un personnel, tant subalterne que dirigeant, parfaitement au courant de son métier, et méthodiquement préparé à sa tâche. Des écoles se sont donc fondées, où l'on enseigne la théorie et la pratique de cette industrie.

L'Allemagne et l'Autriche ont suivi. L'Allemagne, avec sa surpopulation, a vu, sur ce terrain, comme ailleurs, des débouchés pour ses nationaux, et nous en avons constaté le résultat en France ! L'Autriche, centre touristique important, avec le Tyrol, les Dolomites, etc., a aussi compris tout l'intérêt de cet enseignement.

La France a mis longtemps à s'organiser. On peut heureusement dire, à l'heure actuelle, que cet enseignement y fonctionne déjà très bien et ne fera que prendre de l'extension. C'était une nécessité vitale pour notre pays. La profession était envahie par les étrangers, mieux préparés, si bien que les Français s'en trouvaient peu à peu évincés. L'insuffisance de leurs moyens, aggravée par une fâcheuse routine, les handicapait fortement par rapport aux besoins croissants créés par le développement de plus en plus considérable du grand tourisme. Les syndicats hôteliers français, admirablement soutenus par le Touring-Club de France, les organes des Etats généraux du Tourisme et des chambres de commerce, se sont émus et ont conclu que le seul moyen de lutter contre la concurrence étrangère, d'attirer et de maintenir dans le pays l'afflux des touristes, source de richesse nationale, était d'organiser un enseignement hôtelier rationnel. La guerre a encore accéléré le mouvement. Car, il faut bien l'avouer, peu de choses avaient été faites avant la guerre. On sentait le besoin très vivement, mais on tâtonnait encore ; on avait fait quelques essais, lancé des propositions nombreuses. Mais il fallait créer de toutes pièces, et l'on n'avait encore obtenu que peu de résultats. La guerre, brutalement, a fait sentir toute l'acuité de la question. Devant les vides considérables créés dans le personnel par la mobilisation des Français et par le départ des sujets ennemis, si nombreux dans la profession, il a fallu aviser au plus vite, et les efforts les plus sérieux ont été faits pour organiser l'« enseignement hôtelier ». Ce qui existait déjà a été amélioré, grâce aux efforts des spécialistes, et ne fait que s'améliorer encore.

Passons rapidement en revue, dans l'ordre chronologique, ce qui a été fait jusqu'à présent.

Dès 1912, l'Ecole supérieure Bernascon, à Aix-les-Bains, annexait à ses cours professionnels de commerce et d'industrie une section hôtelière. Cette section a pris une grande extension ; ses cours ont été réorganisés le 19 avril 1915. A l'heure actuelle, elle jouit d'un excellent renom dans la région savoisienne. Elle dépend du ministère de l'instruction publique (académie de Chambéry).

La même année, s'ouvrait, à Paris, l'école professionnelle de la Mutualité hôtelière, subventionnée par le Syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris et les Hôteliers français. Elle s'occupe, tout particulièrement, de l'étude des langues.

Les Etats généraux du Tourisme de 1914 présentèrent des vœux au sujet de l'enseignement hôtelier. Ces vœux eurent une excellente influence.

En 1908, déjà, sur l'initiative de la chambre de commerce de Nice, présidée par Béri, la municipalité avait voté le principe de la création d'une école hôtelière. Ce projet fut réalisé le 3 février 1916.



Salle d'études de l'Ecole hôtelière féminine, à Paris. Après les travaux pratiques, viennent les cours théoriques : correspondance, langues vivantes, comptabilité, administration, etc.

A Boulogne-sur-Mer, une section hôtelière fut annexée à l'école pratique de commerce, par décision ministérielle du 15 juillet 1914. Mais la guerre est venue entraver son activité.

En 1916, comme nous l'avons vu, l'école de Nice fut ouverte. La même année, le 1er octobre, l'« école hôtelière du centre de la France », à Vichy, commença ses cours. Celle du Havre-Trouville et celle de Grenoble également.

En somme, il existe, à l'heure actuelle, un certain nombre d'écoles hôtelières proprement dites, dont les débuts sont pleins de promesses. La plupart dépendent du ministère du commerce et de l'industrie. Ce sont celles : du Havre-Trouville, de Grenoble (école des Alpes françaises), de Nice (école de la Côte d'Azur), de Thonon-les-Bains (école de la Savoie et du Léman), de Toulouse (école des Pyrénées), de Vichy (école du centre de la France.)

En outre, des sections hôtelières sont annexées à l'école pratique de commerce (garçons) de Boulogne-sur-Mer, à l'école pratique de commerce et d'industrie de Tarbes, ainsi qu'aux écoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles de Nice et Rouen.

D'autres dépendent des chambres de commerce. Une section d'industrie hôtelière a été adjointe, en octobre 1916, à l'école supérieure pratique de commerce et d'industrie de Paris.

Les cours y sont remarquablement compris : c'est, en somme, « l'Ecole normale supérieure » de l'enseignement hôtelier. A Paris également, en dehors de l'Ecole professionnelle de la mutualité hôtelière que nous avons déjà citée, existe une école hôtelière féminine fort intéressante. L'école des Alpes françaises comporte aussi une section féminine. De plus, le comité de l'hôtellerie comtoise a fondé, en 1916, à Besançon, un cours hôtelier féminin.

Comme on le voit, l'enseignement hôtelier, pour ainsi dire inexistant avant 1914, a pris un essor considérable au cours de la guerre. Nous n'avons cité que les écoles les plus importantes. D'autres se forment; d'autres, certainement, seront créées encore. Par exemple, la section hôtelière de l'école Saint-Cricq, à Pau, où professe Meillon, qui, avec Mermoz, notamment, a beaucoup fait pour cet enseignement. — Le rendement est jusqu'ici très satisfaisant, et le nombre des élèves ne fait que s'accroître.

Voyons, maintenant, la façon dont cet enseignement est compris et pratiqué. C'est en Suisse, nous l'avons déjà dit, que cet enseignement a pris naissance. Dans ce pays, où l'industrie hôtelière tient une si grande place et où ceux qui s'y destinent sont très nombreux, l'école est avant tout un moyen de perfectionnement à l'usage des jeunes gens possédant déjà, dans une certaine mesure, la pratique de leur métier. Prenons comme exemple l'école professionnelle de la Société suisse des hôteliers, à Lausanne. Elle comprend : 1° une « école préparatoire », où les cours sont destinés « à aider les jeunes gens qui désirent se vouer à la carrière hôtelière à acquérir une bonne instruction professionnelle »; ces cours durent 8 mois, et on y admet des élèves entre 16 et 18 ans; 2° une « école de cuisine », dont les cours durent 4 mois; 3° une « école supérieure », ou « académie hôtelière », dont les cours durent 6 mois et où l'âge d'admission minimum est de 22 ans. Elle est réservée aux jeunes gens ayant déjà une grande expérience pratique. Comme on le voit, les études sont divisées de manière à fournir les trois personnels hôteliers : subalterne, de cuisine, dirigeant. En Allemagne, des écoles hôtelières sont adjointes aux écoles de commerce, qui y sont organisées de façon supérieure, avec le sens pratique et la méthode qui y caractérisent les entreprises de cet ordre. — En Autriche, l'enseignement est compris de la même façon : des sections hôtelières spéciales sont rattachées aux écoles supérieures de commerce. La plus connue est celle d'Inspruck, qui est un modèle du genre.



Une leçon de cuisine à l'Ecole hôtelière de Vichy.

En France, tel qu'il existe actuellement, l'enseignement hôtelier, tout en suivant une ligne générale commune aux différentes écoles, présente une certaine variété. Son but, comme partout ailleurs, est triple. D'abord, il tend à préparer théoriquement, techniquement et pratiquement, des jeunes gens à remplir tous les emplois dans les hôtels modernes. Ensuite, il se propose d'attirer et de retenir des touristes dans telle ou telle région par la bonne organisation des hôtels. Enfin, il veut que l'industrie hôtelière, jusqu'ici envahie par les étrangers, redevienne française et que les moyens de propagande et l'influence dont elle dispose soient, avant tout, utiles et profitables à la France. Et ce triple but mérite en soi qu'on s'y intéresse. Comme n'importe quel autre enseignement, celui-ci rend les jeunes gens qui le suivent capables de faire très bien un métier que, sans cela, ils auraient dû apprendre d'une manière exclusivement empirique et qui leur aurait coûté beaucoup plus de temps. Il leur permet de coordonner les résultats de leur expérience pratique, de les diriger, d'en tirer le meilleur parti possible. De plus, par la somme de connaissances théoriques qu'il leur inculque et que nul apprentissage ne pouvait leur donner, il les rend plus facilement aptes à occuper les emplois supérieurs et qui sont très rémunérateurs, de la profession. Car il faut considérer que peu de professions peuvent donner, à un âge aussi peu avancé, des émoluments aussi importants. Celle-ci demande de nombreuses qualités, et la valeur de la « personnalité » y joue le principal rôle. Un des gros avantages de cet enseignement est d'ouvrir un nouvel horizon à de nombreuses familles qui, sans lui, n'auraient jamais songé à pousser leurs enfants dans cette voie.

Examinons d'un peu plus près les formes que revêt cet enseignement. Il comprend deux grandes catégories :

1° La préparation ou le perfectionnement pour les emplois « subalternes », c'est-à-dire la cuisine, le service, les « bureaux », etc...

2° La préparation ou le perfectionnement pour les emplois « supérieurs » : gérance, direction d'hôtels, casinos, etc...

Dans les deux cas, pour que cet enseignement soit bon, il faut qu'il soit nettement professionnel et soit donné par des spécialistes. C'est ce qu'on s'est efforcé de faire dans les écoles françaises et, jusqu'à présent, les résultats sont bons. Les matières que l'on y enseigne devront servir au but final, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas apprises pour elles-mêmes, mais en vue d'être utiles à la formation hôtelière. A cet enseignement théorique se joindra un entraînement méthodique des qualités physiques et intellectuelles nécessaires à l'exercice de la profession. Des stages pratiques dans de bons hôtels serviront à contrôler la façon dont l'élève aura assimilé les connaissances théoriques qu'on lui aura inculquées à l'école. Enfin, les écoles, pour que leur niveau soit suffisamment élevé, devront sanctionner les résultats de leur enseignement par la délivrance d'un diplôme, dont la valeur reconnue dans la profession sera le meilleur critérium du bon rendement des études. C'est à ces principes généraux que se sont ralliées les écoles existant actuellement en France. Les sections hôtelières rattachées aux écoles pratiques de commerce et dépendant du ministère du commerce et de l'industrie décernent un « brevet d'enseignement pratique hôtelier », conformément à l'arrêté ministériel du 20 avril 1918. Les écoles particulières, son-

tenues par les chambres de commerce, délivrent également un diplôme.

Enfin, ajoutons que ces écoles ont été pour la plupart créées dans des régions où l'industrie hôtelière est au premier plan, par suite de l'affluence des touristes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de consulter la liste de ces écoles. C'est aussi une chose excellente; car, placés au centre même du mouvement hôtelier et touristique, les élèves sont plus à même de se rendre compte de l'importance et de la valeur de l'enseignement qu'on leur donne.

La plupart de ces écoles reçoivent deux catégories d'élèves :

1° les employés d'hôtel qui désirent se perfectionner;

2° les jeunes gens qui se destinent à cette profession et en font l'apprentissage complet. La première catégorie recevra, naturellement, des élèves plus âgés que l'autre, et la durée des cours sera moindre. Certains de ces programmes sont très spécialisés : on n'y donne qu'un enseignement particulier. Par exemple, à l'école professionnelle de la Mutualité hôtelière, à Paris, on fait, pour les employés d'hôtel, exclusivement des cours de langues. Dans les écoles hôtelières féminines, celle de Paris, celle de Rouen, etc., on prépare un personnel féminin apte aux emplois de bureau, de lingerie, de cuisine.

Considérons d'un peu plus près encore la façon dont ces écoles sont organisées.

Nous avons vu que leur but est très défini et limité : former des hôteliers. Très judicieusement, donc, on a élaboré des programmes qui laissent de côté ce qui n'est pas directement utile à la profession. Et c'est à quoi tendent les études dans toutes les écoles, à des degrés plus ou moins élevés, selon l'âge d'admission des élèves. Les matières enseignées sont celles que l'on retrouve sur tous les programmes de tous les établissements d'enseignement primaire supérieur. Mais on les y traite en les orientant tout particulièrement vers le but proposé. Commerce, comptabilité, langues étrangères, sténographie, dactylographie, géographie, législation, publicité, électricité, etc., y sont enseignés dans ce qu'ils peuvent avoir d'utile pour un futur hôtelier.

La géographie, par exemple, y sera étudiée surtout au point de vue touristique : les pays qui fournissent ou reçoivent des touristes, les chemins de fer, transcontinentaux et internationaux, les grandes villes, l'organisation du tourisme dans les divers pays; le transit des bagages, la douane; les caractéristiques des diverses régions au point de vue des richesses du sol, des particularités intéressant le tourisme et de ce qui en résulte.

On y étudie de même les langues, non pas comme si l'on voulait former des philologues, mais avec, pour but, la pratique orale : d'où l'emploi exclusif de la méthode directe, avec de nombreux exercices pratiques, dont le sujet est toujours tiré de la profession hôtelière. On fait, naturellement, une grande place aux langues, car on sait qu'une des grandes forces des étrangers, et particulièrement des Allemands, était leur connaissance de plusieurs langues étrangères.

De même pour le droit commercial : on étudie seulement ce qui peut intéresser directement l'hôtelier.

De même, encore, pour les notions d'art, qui sont données à propos de l'architecture, de l'agencement, du mobilier, etc., d'un hôtel moderne.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail de ces programmes. La seule chose à retenir est qu'ils sont essentiellement pratiques et éliminent tout ce qui n'est pas directement utile à la profession.

A la suite de cet enseignement théorique, ou parallèlement à lui, ces programmes comportent un stage plus ou moins long dans les hôtels, — stages contrôlés naturellement, — en France et à l'étranger. L'importance de tels stages n'est pas à démontrer : elle saute aux yeux. C'est en forgeant qu'on devient forgeron,.... et en tenant la queue de la poêle qu'on devient cuisinier!

Les exercices physiques sont cultivés également. Car, comme le dit fort judicieusement le directeur d'une des plus importantes écoles : « ... Les jeunes garçons doivent être sains, robustes, bien plantés, jolis garçons et intelligents. Les mal bâtis, les laids, les souffreteux, les timides, les médiocres n'ont pas d'avenir de ce côté : c'est un métier de lutte; il faut des qualités de lutteur, que l'enseignement se chargera de perfectionner. »

C'est donc sur cette base pratique qu'est fondé tout l'enseignement hôtelier. Bien entendu, ces programmes seront plus ou moins approfondis, selon l'âge auquel les élèves sont admis à l'école et surtout selon la durée des cours. Certaines écoles admettent des élèves à partir de 12 ans, au sortir de l'école primaire, comme l'école Bernascon, à Aix-les-Bains, et les études comportent quatre années de cours. D'autres les acceptent à partir de 13 ans, pour trois années d'études, comme celles de Nice, de Thonon-les-Bains, de Grenoble, etc. L'école de Vichy, l'une des plus importantes, reçoit des élèves à partir de 12 ans, mais engage les parents à ne les lui confier qu'à partir de 14 ans, âge où l'enfant peut mieux profiter d'un enseignement rationnel.

Enfin, la section d'industrie hôtelière de l'École supérieure pratique de commerce et d'industrie de Paris ne reçoit pas d'élèves au-dessous de 16 ans. Aussi, s'adressant à des jeunes gens ayant déjà une formation antérieure assez avancée, les cours théoriques n'y durent-ils qu'un an et sont suivis d'une année de stage pratique dans un grand hôtel de Paris. Cette section, dont nous avons déjà dit qu'elle était en quelque sorte « l'École normale supérieure de l'enseignement hôtelier », est extrêmement sérieuse, comme formation du personnel de direction des hôtels.

Nous venons de donner sommairement une idée de la façon dont l'enseignement hôtelier a été compris en France. Si l'on voulait entrer dans le détail, il y aurait encore beaucoup de choses intéressantes à dire sur la question. Qu'il nous suffise d'en résumer brièvement les caractéristiques.

Cet enseignement, avant tout, est pratique. Il ne vise pas à former de savants théoriciens. Sans négliger le côté scientifique, qui est la base nécessaire de toute pratique, il ne perd jamais de vue le but qu'il s'est proposé et qui consiste à former un personnel de premier ordre pour nos hôtels français.

Un autre caractère, qui découle du premier, est que cet enseignement est donné par des spécialis-



École hôtelière de Nice.

tes, c'est-à-dire par des hommes qui, en plus de leur culture scientifique, connaissent la profession à laquelle ils sont chargés de préparer les jeunes gens. Et c'est là un point essentiel.

Enfin, par le choix même des villes où fonctionnent ces cours, on a réalisé l'union intime des deux éléments primordiaux : l'école et l'hôtel. L'élève s'y trouve « dans l'ambiance » voulue, et chacun comprendra les avan ages énormes d'une telle façon de procéder.

En somme, sans aller jusqu'à dire que cet enseignement a été improvisé, on peut conclure de ce qui précède qu'il est récent, très récent même, et a été mis sur pied relativement vite. Et c'est pour lui un avantage : dégagé de toute formule scolastique, de toute routine étouffante, il est, avant tout, « moderne ». Et, s'il est une profession où, pour réussir, il faille avant tout être « moderne », c'est bien celle de l'hôtelier. On commence déjà à voir les résultats se dessiner, et ils sont extrêmement encourageants. Malgré sa « jeunesse », l'enseignement, — on peut le dire sans hésiter, — est bon. On a beaucoup fait pour lui depuis la guerre et, avec la pratique, il ne fera que s'améliorer.

Il ne lui manque qu'une chose : c'est d'être plus connu. Le public et les familles ne sont pas encore suffisamment au courant de cet effort et ne s'y intéressent pas encore suffisamment. Mais l'idée « perce ». Déjà, le nombre des élèves a beaucoup augmenté. Et les familles, peu à peu, se rendent compte que l'« hôtellerie » est, pour des enfants bien doués, un débouché très lucratif et très intéressant. Il y a, en France, une lacune à combler : c'est surtout le *personnel directeur* français qui manque. C'est sur lui que reposent toute l'initiative et la prospérité de l'hôtellerie. Toute cette partie, avant la guerre, était envahie par les étrangers, particulièrement par les Allemands. Le moment est donc favorable. Débarrassés de cette concurrence, les jeunes Français qui veulent s'y préparer sérieusement ont dans ce domaine un avenir avantageux. — ENSLEN et COMFORT.

Guerre en 1914-1919 (LA). [*Suite.*] — Le mois d'avril s'était, dans le passif de l'attente universelle, ajouté aux jours et aux mois qui l'avaient précédé. La Conférence de la paix n'avait pas terminé ses travaux, et le trouble de l'opinion, signalé déjà ici comme un symptôme permanent, n'avait pas été dissipé. Durant tout le mois, les discussions avaient continué dans la presse, voilées le plus souvent dans la forme, très âpres dans le fond, sans direction logique, pourtant, par suite de l'insuffisance ou de l'inégale répartition de l'information, et elles n'avaient eu pour modérateur que les coups de ciseaux libéralement prodigués par la censure. Le grave inconvénient de cette méthode, ou plutôt de cette absence de méthode, avait été une mauvaise orientation de l'opinion, qui ne pouvait conduire qu'à des déceptions et à des mécontentements. Il était très vraisemblable, à la fin d'avril, que, sur certaines questions, sur lesquelles divers journaux, sous l'inspiration d'un patriotisme ardent plutôt que sous celle des réalités possibles, avaient haussé le ton et posé comme nécessaires des conditions extrêmes, évidemment sans portée concrète, la paix ne nous apporterait que des satisfactions limitées, sans rapport avec les espoirs qu'on avait laissés naître. Dès lors, il eût peut-être été d'une sagesse plus prévoyante de préparer, au contraire, l'opinion publique et de ne pas laisser prendre à des transactions très raisonnables, commandées par l'intérêt même de la paix universelle, des allures de coups de théâtre, de capitulations ou de coups de force. Ceux qui portaient le poids écrasant de notre avenir en avaient, du moins en France, jugé autrement, et nous en avions un peu pâti. Nos informations, ramassées dans les journaux étrangers ou cueillies au vol dans les hasards dangereux des antichambres et des couloirs, bien loin de préparer le public, avaient tendu les nerfs un peu plus et lui avaient enlevé encore un peu du sang-froid, déjà diminué, qui lui restait. Jamais, pourtant, il n'avait été plus indispensable de faire appel à notre raison, à notre bon sens. Les circonstances où nous nous trouvions, nous l'avons déjà dit, exigeaient une paix supportable pour tous. Mais le rôle d'arbitre entre tant d'intérêts opposés, de nationalités naissantes, d'antagonismes légitimes qu'il fallait changer en sympathies nécessaires, était terriblement difficile à tenir, et il y avait beaucoup de chances pour que celui qui avait le courage de l'accepter fût exposé à voir son action mal ou grossièrement jugée par une opinion publique qu'on n'éclairait pas et qui, en pleine obscurité, butait douloureusement contre toutes les pierres d'achoppement. Pourtant, il était évident, au 30 avril, que nous touchions au terme de notre attente. Non pas qu'on pût avoir l'espoir que, par l'effet d'une incantation magique, toutes les résistances allaient s'endormir. Mais des faits, quelles que fussent leur valeur et leur signification, étaient acquis. D'une part, le statut de la Société des nations avait été adopté et promulgué par les puissances qui avaient été alliées

dans la guerre et par bon nombre de neutres; d'autre part, les plénipotentiaires allemands, régulièrement appelés, étaient arrivés à Versailles. Nous n'étions pas encore à la dernière séance du drame qui a bouleversé le monde; nous étions certainement au cinquième acte.

Le centre d'attraction de tous les événements qui s'étaient produits dans le monde pendant le mois d'avril avait été la Conférence de la paix, et l'histoire de cette assemblée est liée étroitement à la vie de tous les peuples. Mais cette histoire était elle-même si obscure et si mal connue qu'il valait mieux, suivant notre méthode habituelle, essayer de dégager les faits essentiels de la vie de chaque peuple, autant que nous pouvions les connaître, avec les moindres chances d'erreur.

En dépit des pronostics pessimistes que nous signalions le mois dernier et des prévisions de troubles spartakistes qu'on nous avait annoncés par provision, en dépit aussi de quelques grèves énergiquement arrêtées, le gouvernement allemand avait vécu sans trop de difficulté et s'était affermi, beaucoup plus même peut-être qu'on ne nous l'avait dit. Le Congrès des conseils d'ouvriers et de soldats qui s'était réuni à Berlin n'avait pas donné lieu à des incidents graves, et il était apparu comme vraisemblable que le gouvernement Ebert-Scheidemann, non sans quelques heurts, assurément, se stabilisait. Les événements les plus sérieux s'étaient produits kistes de Berlin. Il fallait tirer de là une preuve de plus de l'erreur que nous avions commise en ne profitant pas, alors que nous le pouvions aisément et que Kurt Eisner vivait, de ce moyen très efficace de désagrégation politique de l'Allemagne que nous offrait la Bavière. Tout semblait prouver qu'il était maintenant trop tard, et il ne paraissait aucunement vraisemblable que la tentative communiste de l'ancien royaume des Wittelsbach dût aboutir à un bouleversement de la république impériale allemande. Bien au contraire, il pouvait, par sa défaite militaire ou diplomatique, le raffermir et le concentrer.

L'Allemagne, d'ailleurs, continuait à se reprendre. Elle n'avait point une attitude de vaincue repentante et docile, et elle entendait bien le faire sentir. Ce qui s'était passé à Bruxelles, en mars, à propos du ravitaillement, n'avait pu que la confirmer dans ce dessein. Elle avait trouvé dans l'incident de Dantzig une nouvelle occasion de manifester son état d'esprit.

On a vu, dans notre précédent article, comment les pourparlers de Posen avaient été rompus et comment l'Allemagne avait opposé au passage des troupes polonaises par Dantzig des objections dilatoires pour aboutir à un refus absolu. L'opinion publique n'avait pas été sans s'inquiéter des conséquences possibles de cette situation; la presse avait fait état, non sans bruit, des termes de l'ar-



HÔTEL DES RÉSERVOIRS, À VERSAILLES, où se trouve logée une partie de la délégation allemande. (Vue du côté du Parc et du bassin de Neptune.)

en Bavière. A la fin de février, le Congrès des conseils d'ouvriers et de soldats, réuni à Munich, s'était prononcé contre la république communiste. Dans le courant de mars, le Landtag, réuni, avait appelé au pouvoir le cabinet Hoffmann, qui avait fait montre d'un grand zèle socialiste, sans parvenir à gagner la confiance des communistes, dont l'influence grandissait de plus en plus, si bien que, dans les premiers jours d'avril, le parti du Dr Lewen prenait le pouvoir et proclamait la république des soviets à Munich. Ce mouvement était provoqué, à la fois, par des causes internes, comme le chômage, par la désunion des partis socialistes, que Kurt Eisner avait naguère essayé de grouper, et par une réaction très nette, que nous avons déjà marquée, contre les tendances unitaires du gouvernement allemand et de l'assemblée de Weimar. Il était donc évident que le mouvement communiste de Munich avait un caractère franchement séparatiste et qu'il était hostile aux vues de Scheidemann et de Noske. Mais ce séparatisme allemand s'était doublé d'un séparatisme bavarois. Le gouvernement présidé par Hoffmann s'était retiré à Bamberg et, sous son influence, la Franconie avait marqué son intention de se séparer de la Bavière du Sud. Bien plus, elle était devenue le centre de l'action militaire qu'Hoffmann avait entreprise contre la république de Munich, et des opérations avaient été entreprises contre la capitale, avec le concours de Noske et des troupes d'empire. Par suite, le mouvement communiste bavarois, quelle que pût être sa liaison apparente avec le gouvernement russe, incapable, d'ailleurs, à ce moment, de lui venir en aide, devait être considéré avant tout comme une crise allemande qui semblait avoir bien des chances, si l'on n'arrivait pas à un accommodement, de se terminer par la manière forte qui était venue à bout des sparta-

mistice du 11 novembre, et on avait pu redouter des complications. Or, à l'entrevue de Spa, les termes de l'armistice du 11 novembre furent certes très fermement maintenus et le droit d'utiliser Dantzig pour le rapatriement des troupes polonaises solennellement affirmé; mais, dans la pratique, on adopta une solution nouvelle, qui était le transport par voie ferrée des troupes du général Haller de France en Pologne. A Spa, comme à Bruxelles, l'Allemagne obtint donc ce qu'elle voulait, et les Alliés firent preuve d'un grand esprit de conciliation. Nous devons déclarer que nous ne sommes pas de ceux qui seraient disposés à leur donner tort. Multiplier les difficultés et s'obstiner à des décisions capables de soulever des incidents graves est une mauvaise politique en tout temps. A l'heure où nous étions, c'eût été en outre une politique maladroite et stérile. Ce qui était urgent, c'était de ramener les troupes polonaises en Pologne n'importe par quel moyen. Ce résultat avait été obtenu. On eût peut-être donné à l'Allemagne moins de prise si l'on eût moins tardé. L'Allemagne avait enfin été amenée à manifester une fois de plus ses velléités d'indépendance à l'égard de la Conférence, au moment où elle avait été invitée à envoyer ses plénipotentiaires à Versailles pour prendre connaissance des préliminaires de paix. Elle avait feint de croire, — et il faut reconnaître que tous les commentaires de la presse justifiaient cette manière de voir, — que ses envoyés n'auraient qu'à prendre livraison d'un texte qu'ils enverraient en Allemagne, sans pouvoir en discuter les clauses; ils avaient donc manifesté l'intention de charger de cette mission des comparses irresponsables. Cette prétention avait été relevée par la Conférence, et le gouvernement allemand avait dû s'incliner devant la nécessité de mettre la Conférence en présence de véritables plénipoten-

tiaires, pourvus de pouvoirs suffisants pour apposer au bas du traité une signature valable. Mais leur soumission avait été accompagnée de la constatation qu'ils pourraient discuter là où l'on avait voulu faire croire à l'opinion publique qu'ils n'auraient qu'à se taire et à signer. Certes, ce sont là des détails. Mais la diplomatie, quoi qu'en pensent les prôneurs de la diplomatie nouvelle, est faite de ces détails et, faute de savoir les mettre de son côté, on risque de les avoir contre soi. De ces divers incidents on pouvait, à notre sens, tirer deux conclusions : l'une évidente, l'autre probable. La première, c'est que l'Allemagne ne négligeait et ne négligera aucune circonstance capable de nous émouvoir, de nous fatiguer et, par suite, de nous faire perdre la possession de nous-mêmes, en même temps qu'elle en profiterait pour relever son prestige auprès de son propre peuple et des petites puissances. La fanfaronnade brutale et grossière ne l'effraye pas. La seconde, c'est que, si l'Allemagne, en dépit de ses paroles bruyantes, de ses déclarations d'énergie indomptable, ne cherchait qu'à obtenir des réductions de peine, si nous pouvons dire, d'autre part, comme nous l'avons toujours affirmé, elle désirait ardemment la paix et était disposée à l'accepter comme on la lui donnerait, tout en gardant les apparences et en menaçant de ne rien signer. Il eût été très utile de nous mettre une bonne fois cette double conviction dans la tête; nous y aurions gagné de suivre avec plus de sang-froid l'évolution future de l'Allemagne, d'apprécier à leur juste valeur ses actes et ses paroles et, tout en la surveillant sévèrement et sans lui passer aucune incartade, de ne pas immobiliser notre énergie morale sur des prévisions pessimistes dont la réalisation ne présente qu'un minimum de chances.

Il subsistait, assurément, en Allemagne, nous l'avons nettement marqué il y a un mois, des tendances militaristes incontestables. Un peuple ne change pas de mentalité en six mois, à moins d'être tombé dans une dégénérescence totale. L'ordre n'avait été maintenu que grâce à la persistance de ces tendances. Mais de là à penser que l'Allemagne souhaiterait, et pourrait, le cas échéant, reprendre la lutte et nous obliger à des sacrifices nouveaux, il y avait très loin. Le gouvernement allemand s'affermissait, on n'en pouvait douter. En traitant avec lui, on était sûr de traiter avec un organisme dont la vitalité grandirait. Il fallait donc que la paix lui permît de se développer, tout en lui imposant des limites infranchissables. Il fallait aussi que nous ne comptions pas, pour la lutte économique qui allait commencer, sur la seule vertu du traité de paix.

Au point de vue économique, en effet, l'Allemagne, qui semblait bien avoir renoncé à revendiquer ses colonies, allait être fatalement poussée à s'orienter vers la Russie. Il nous a paru nécessaire de noter une fois de plus cette nécessité de sa politique future. En effet, au cours du mois d'avril, la presse avait plusieurs fois enregistré des accords qui auraient été passés entre le gouvernement de Lenine et celui d'Ebert et avait noté avec insistance les tendances russes de la politique du ministre allemand des affaires étrangères, Brockdorff-Rantzau. Sans rechercher ce qu'il pouvait y avoir d'exact dans ces prétendus accords, dont certaines clauses étaient dénuées de vraisemblance, il fallait en retenir le fonds même, à savoir la liaison qui ne peut manquer de s'établir entre la Russie et l'Allemagne au point de vue industriel et commercial. Les vieilles routes du commerce allemand ne sont pas abolies par le temps. Il est facile de les retrouver et de les restaurer. Aussi bien, convenait-il de rappeler en passant que la presse avait aussi annoncé une entente financière et industrielle entre le gouvernement russe et des groupements américains, en vue de la construction des chemins de fer et de l'exploitation des mines. Ces ententes, qui avaient été définies avec précision, avaient été, à la vérité, démenties. Il en restait, du moins, que l'attention des capitalistes et des ingénieurs était retenue par les richesses naturelles de la Russie et que, très évidemment, le gouvernement bolcheviste, en dépit de ses théories, ne pouvait ne pas s'apercevoir qu'il allait à une ruine certaine s'il ne relevait, coûte que coûte, le crédit russe et s'il ne sauvait de la famine aiguë et de la misère totale un pays qui ne réagissait pas par lui-même. Il y avait donc là, pour l'Allemagne, un terrain tout prêt et, pour nous, un avertissement significatif.

Quelle était, d'ailleurs, l'exacte situation de la Russie? Nous ne savons si quelqu'un eût pu le dire exactement. Il fallait se borner encore une fois à enregistrer ce qui semblait à peu près acquis. Militairement, du côté finlandais, esthonien, polonais et ukranien, c'est-à-dire sur tout le front occidental, la position des bolcheviks paraissait mauvaise, et ils étaient refoulés vers l'intérieur. La situation de Petrograd devenait très critique. Il en était de même sur le front sibérien, où le gouvernement de Koltchak faisait des progrès non douteux et menaçait Orenbourg et Kazan. Mais, du côté méridional, les bolcheviks avaient réalisé des gains de la plus haute importance. Outre qu'on ne voyait pas clairement



LE PALAIS DE VERSAILLES. (Vue d'ensemble de la place d'Armes.)

Le château que Louis XIII avait fait édifier en ce lieu, si admirablement situé pour la chasse, n'avait que les proportions d'un vaste pavillon; Louis XIV exigea que, dans le grandiose palais qu'il avait décidé d'élever sur cet emplacement, le bâtiment initial fût conservé dans les constructions futures. C'est ainsi que la partie centrale du château actuel enveloppe l'édifice antérieur. Les travaux commencèrent en 1661, sous la direction de Levau, qui fit l' « enveloppe » et le plan général. Quand Levau mourut, en 1676, il eut Mansard pour successeur, mais on peut dire que le principal architecte du monument fut Louis XIV lui-même : aucun plan, aucun détail même d'architecture n'ayant été adopté sans son approbation expresse. C'est pour tout diriger aisément qu'il s'était fait construire le premier Trianon, où il résida jusqu'en 1672, date à laquelle il put occuper ses appartements dans le palais, à peu près achevé. La chapelle actuelle, toutefois, ne fut terminée qu'en 1710, mais il y en avait une autre. L'ensemble du monument est d'une réelle majesté, surtout si on le contemple du côté du parc, d'où l'œil peut embrasser tout son développement, sur une longueur de plus de 400 mètres, alors que, du côté de la cour d'honneur, les ailes en avant-corps rompent la ligne. Cette cour, très solennelle, est décorée de statues colossales sur son pourtour et, au centre, d'un Louis XIV à cheval, de Petitot. Elle va se rétrécissant jusqu'à la cour de marbre, sur laquelle s'ouvre le corps central de l'édifice. Au rez-de-chaussée (côté gauche de la façade), les anciens appartements du Dauphin ont été transformés en salles de musée. Un escalier somptueux de marbre conduit aux appartements d'apparat situés au premier étage et prenant jour sur la cour de marbre et, notamment, la chambre à coucher de Louis XIV, avec le lit de l'époque. En arrière de ces appartements, règne la magnifique galerie des Glaces, dont les fenêtres ouvrent sur le parc, aux deux extrémités de laquelle, en retrait sur des cours intérieures, sont les « petits appartements » : ceux de Marie Antoinette du côté du midi, ceux de Louis XV du côté opposé. L'aile gauche ou aile du midi comprend, au rez-de chaussée, une série de salons ornés de tableaux et de sculptures ayant trait à l'époque de la République et du premier Empire et, au premier étage, la célèbre galerie des Batailles fameuses dans l'histoire de France. L'aile de droite ou du nord est affectée aux œuvres d'art de toutes les époques de l'histoire nationale, depuis le moyen âge jusqu'aux campagnes d'Afrique, de Crimée et d'Italie. Enfin, faisant corps avec ces ailes, est, à gauche, la salle des séances des congrès, construite en 1875, où le Parlement se réunit lorsqu'il a à élire le président de la République; à droite se trouve l'ancienne salle de spectacle du château construite en 1763 par Gabriel, où se réunit l'Assemblée nationale le 20 mars 1871 et où siégea le Sénat du 8 mars 1876 au 2 août 1879.

où en était l'armée du général Denikine, on avait enregistré l'abandon, par les Alliés, d'Odessa au début d'août, de la Crimée et de Sébastopol à la fin du mois. La presse avait parlé assez négligemment de ces deux événements, et on avait été très sobre de détails. On avait attribué ces fâcheuses retraites à la difficulté du ravitaillement, excuse médiocre et, en tout cas, bien regrettable, puisqu'elle avouait une évidente faiblesse, et nous en étions réduits à des hypothèses sur les véritables motifs de ces évacuations, qui ne semblent ni être dues à la supériorité militaire de l'armée rouge, ni avoir été inquiétées par elles. A quelque cause qu'il fallût rapporter ce double échec, le résultat sautait aux yeux. La fertile Crimée était entre les mains du gouvernement de Lenine, la communication avec la Russie par la mer Noire nous était fermée; on se retirait derrière le Dnieper; par suite, la Roumanie était découverte. Aurait-on pu éviter ces extrémités? L'histoire en jugera. Pour l'heure, il était impossible de prévoir les conséquences de ces événements. Quelle force nouvelle en tirerait le bolchevisme russe? Etait-il en état d'en profiter? On l'ignorait, mais il ne pouvait être douteux que le prestige des Alliés n'en serait pas accru et que l'armée rouge était fondée à se vanter qu'elle avait débarrassé le sol russe de l'emprise étrangère. Au Nord, la situation à Arkhangel restait aussi très obscure, et il n'eût été nullement surprenant que de ce côté on se trouvât quelque jour en présence des mêmes nécessités de repli qu'à Odessa. Lloyd George avait dit au Parlement anglais ce qu'Abrami avait dit, le mois précédent, à la Chambre française : pas d'intervention en Russie. Les bolcheviks étaient donc parfaitement fixés. Au point où l'on en était, il sautait aux yeux qu'Abrami et Lloyd George avaient raison. En avait-il toujours été ainsi? N'avait-on pas laissé passer des occasions favorables et des moments précis, où l'intervention eût été possible à peu de frais, avec un succès assuré? N'avait-on pas négligé des alliances utiles? Notamment, en ce qui concerne l'Ukraine, n'avait-on pas, par des exigences hautement maladroites et des conditions inadmissibles, découragé un allié utile, qu'on ne s'était ensuite assuré que tardivement, alors qu'il ne pouvait plus nous être utile? Tout cela devait rester sans réponse, et c'était, d'ailleurs, là un questionnaire rétrospectif qui n'avait déjà plus qu'un intérêt historique. — Par contre, nous ignorions totalement quelle était, à l'intérieur, la solidité ou quel l'ébranlement du gouvernement de Lenine. Les renseignements les plus contradictoires circulaient. On ne pouvait guère douter, pourtant, que la question alimentaire ne fût aiguë et insoluble, par suite de la diminution de la surface ensemencée et de la complète désorganisation des transports. En conséquence, à moins d'événements extérieurs très favorables, il n'y avait aucune apparence que la situation pût s'améliorer.

Or, à l'extérieur, le mois d'avril n'avait pas été heureux pour les partisans du bolchevisme. En Allemagne, le communisme bolcheviste était battu à Berlin, dans les centres houillers, à Hambourg, et, à Munich, il était en mauvaise posture. En Hongrie, les Tchéco-Slovaques et les Roumains pressaient vivement l'armée rouge hongroise, qui s'était montrée sans courage et sans discipline. Le gouvernement de Bela Kun était aux abois et, au même moment, les succès des Polonais et des Ukraniens sur les troupes rouges de Russie excluaient toute idée de secours venu de ce côté. Quant à la propagande bolchevique dans les pays de l'Entente, bien qu'elle eût l'appui de l'Allemagne et qu'elle fît tous ses efforts pour s'installer en Suisse et en Hollande, elle rencontrait de très fortes résistances, et les peuples ne paraissaient pas disposés à recevoir, par l'intermédiaire des Allemands, ce périlleux évangile d'exportation. On avait donc le droit de dire, à la fin d'avril, en réservant son jugement sur les conséquences de notre faiblesse à Odessa et en Crimée, que la fortune bolchevique ne s'était pas consolidée. Il était difficile de diagnostiquer la relation qui s'établirait entre la signature de la paix et le règlement de la question russe.

Du moins, on pouvait considérer l'avenir de la république communiste hongroise comme très douteux; il était prouvé que le pouvoir du gouvernement des soviets ne débordait guère au delà de Budapest. La rapidité avec laquelle s'était opérée la mission, du reste infructueuse, du général Smuts, envoyé par le conseil des Quatre pour examiner la situation, devait, à notre avis, être interprétée dans le sens de l'inanité de toute tentative de négociation. Par contre, la situation de la Pologne, très inquiétante en mars, s'était raffermie à l'Ouest comme à l'Est. Paderewski, arrivé à Paris avec l'ambassadeur français Noulens, avait exposé à la Conférence les vues du gouvernement polonais, et le retour en Pologne de l'armée Haller avait coïncidé avec les succès des troupes polonaises sur les Russes. On ne savait encore comment se réglerait au juste la question de Dantzig, à laquelle, disait-on, était réservé le régime de ville libre. En tout cas, l'Etat polonais était assuré de l'existence, et on pouvait espérer que la barrière entre la Russie et l'Allemagne parviendrait à se constituer grâce à lui. Tout cela s'était produit malgré les tergiversations de la Conférence, malgré les fautes et les tiraillements. Que ne pouvait-on espérer, si l'on parvenait enfin à s'entendre?

Peut-être, cependant, fallait-il rattacher à l'influence bolchevique les troubles graves qui avaient éclaté en Egypte et dans l'Inde. Les détails, comme il convenait, nous manquaient. Mais il était certain que, si la propagande russe avait fait son office, elle avait opéré sur un terrain bien préparé par l'idée nationaliste et par les passions religieuses. En Egypte, où les Anglais ont tant fait pour la prospérité du pays, sans pouvoir conquérir l'affection de la population indigène dans l'Inde, qu'ils ont administrée avec tant d'intelligence, les ferments d'indépendance nationale avaient agi avec violence. L'agitation panislamique, entretenue par l'Allemagne, avait un moment inquiété très sérieusement l'Angleterre. Nous ne pouvions, pas plus que l'Italie, rester indifférents, et, bien que nos gouvernements tunisien, algérien et marocain aient su inspirer aux indigènes des sentiments de confiance et même d'amitié à notre égard, nous savons, par notre histoire antérieure dans ces pays et par ce qui s'est passé au Maroc pendant la guerre, que nous ne devons négliger aucun symptôme intérieur ou extérieur. Mais les troubles d'Egypte et ceux de l'Inde avaient été réprimés, et c'est à ce moment même que les Etats-Unis avaient reconnu le protectorat de l'Angleterre sur l'Egypte. Il semblait que le calme fût revenu. Du moins, le silence s'était fait. Des délégués égyptiens avaient été autorisés à venir exposer à la Conférence de la paix leurs revendications. En même temps, des délégués du Sud-Africain essayaient de trouver à Londres et en Europe des partisans de leur nationalisme. Il était utile de ne pas négliger ces symptômes.

L'exposé qui précède, comme tout ce que nous avions vu s'accomplir en Europe depuis l'armistice, démontrait chaque jour plus fortement le besoin qu'avait le monde de la paix et l'urgence du règlement de tant de questions aiguës. A la fin d'avril, on touchait au but. Ceux qui écriront l'histoire de la Conférence de la paix de 1919 auront peut-être en main des documents qui leur permettront de suivre le détail des discussions instituées dans le conseil des Quatre et les variations qui se sont produites dans l'opinion de ses membres. Nous disons : *peut-être*, car il faut retenir, et l'histoire sera prudente en ne l'oubliant pas, qu'il ne paraît pas qu'aucun procès-verbal des séances ait été établi, encore moins aucune sténographie, et que le seul témoin de ces entretiens où se sont débattus des intérêts formidables a été l'interprète Mantoux. Il est vraisemblable, pourtant, que chacun des membres du conseil a dû noter les points essentiels et les jalons de la discussion. Il y aura plus tard à lire des mémoires bien curieux et une juste critique à en faire. Mais, dans le moment présent, les informations nous manquaient. Nous avons dû nous contenter de reportages douteux, d'affirmations réitérées que tout allait bien et que chacun était enchanté, alors qu'on ne pouvait guère douter que l'accord parfait fût fort loin d'être obtenu. C'est dire que nous ne pouvions songer à donner même un aperçu des travaux de la Conférence. Ce que tout le monde savait se réduisait à ceci. Après de longues discussions et après consultation des délégués financiers allemands — parmi lesquels se trouvait un banquier, Warbourg, bien connu en

PACTE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Voici le texte du Pacte de la Société des nations, tel qu'il a été présenté par la commission spéciale à la ratification de la Conférence de la paix, réunie en séance plénière :

Les Hautes Parties contractantes,

Considérant que, pour développer la coopération entre les nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe,

D'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre,

D'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur,

D'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues désormais comme règle de conduite effective des gouvernements,

De faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés,

Adoptent le présent Pacte qui institue la Société des nations.

Composition de la Société.

Article premier. — Sont membres originaires de la Société des nations ceux des signataires dont les noms figurent dans l'annexe au présent Pacte, ainsi que les Etats, également nommés dans l'annexe, qui auront accédé au présent Pacte sans aucune réserve par une déclaration déposée au secrétariat dans les deux mois de l'entrée en vigueur du Pacte et dont notification sera faite aux autres membres de la Société.

Tout Etat, Dominion ou colonie, qui se gouverne librement et qui n'est pas désigné dans l'annexe, peut devenir membre de la Société si son admission est prononcée par les deux tiers de l'assemblée, pourvu qu'il donne des garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux et qu'il accepte le règlement établi par la Société en ce qui concerne ses forces et ses armements militaires et navals.

Tout membre de la Société peut, après un préavis de deux ans, se retirer de la Société, à la condition d'avoir rempli à ce moment toutes ses obligations internationales, y compris celles du présent Pacte.

Organes.

Art. 2. — L'action de la Société, telle qu'elle est définie dans le présent Pacte, s'exerce par une assemblée et par un conseil assistés d'un secrétariat permanent.

Assemblée.

Art. 3. — L'assemblée se compose de représentants des membres de la Société.

Elle se réunit à des époques fixées et à tout autre moment, si les circonstances le demandent, au siège de la Société ou en tel autre lieu qui pourra être désigné.

L'assemblée connaît de toute question qui rentre dans la sphère d'activité de la Société ou qui affecte la paix du monde.

Chaque membre de la Société ne peut compter plus de trois représentants dans l'assemblée et ne dispose que d'une voix.

Conseil.

Art. 4. — Le conseil se compose de représentants des Etats unis d'Amérique, de l'empire britannique, de la France, de l'Italie et du Japon, ainsi que de représentants de quatre autres membres de la Société. Ces quatre membres sont désignés librement par l'assemblée et aux époques qu'il lui plaît de choisir jusqu'à la première désignation par l'assemblée les représentants de....... sont membres du conseil.

Avec l'approbation de la majorité de l'assemblée, le conseil peut désigner d'autres membres dont la représentation sera désormais permanente au conseil. Il peut, avec la même approbation, augmenter le nombre des membres de la Société qui seront choisis par l'assemblée pour être représentés au conseil.

Le conseil se réunit quand les circonstances le demandent, et au moins une fois par an, au siège de la Société ou en tel autre lieu qui pourra être désigné.

Le conseil connaît de toute question rentrant dans la sphère d'activité de la Société ou affectant la paix du monde.

Tout membre de la Société qui n'est pas représenté au conseil est invité à y envoyer siéger un représentant lorsqu'une question qui l'intéresse particulièrement est portée devant le conseil.

Chaque membre de la Société représenté au conseil ne dispose que d'une voix et n'a qu'un représentant.

Procédure.

Art. 5. — Sauf disposition expressément contraire du présent Pacte, les décisions de l'assemblée ou du conseil sont prises à l'unanimité des membres représentés à la réunion.

Toutes questions de procédure qui se posent aux réunions de l'assemblée ou du conseil, y compris la désignation des commissions chargées d'enquêter sur des points particuliers, sont réglées par l'assemblée ou par le conseil et décidées à la majorité des membres de la Société représentés à la réunion.

La première réunion de l'assemblée et la première réunion du conseil auront lieu sur la convocation du président des Etats unis d'Amérique.

Secrétariat.

Art. 6. — Le secrétariat permanent est établi au siège de la Société. Il comprend un secrétaire général, ainsi que les secrétaires et le personnel nécessaires.

Le premier secrétaire général est désigné dans l'annexe. Par la suite, le secrétaire général sera nommé par le conseil avec l'approbation de la majorité de l'assemblée.

Les secrétaires et le personnel du secrétariat sont nommés par le secrétaire général, avec l'approbation du conseil.

Le secrétaire général de la Société est de droit secrétaire général de l'assemblée et du conseil.

Les dépenses du secrétariat sont supportées par les membres de la Société, dans la proportion établie par le bureau international de l'Union postale universelle.

Siège et immunités.

Art. 7. — Le siège de la Société est établi à Genève.

Le conseil peut à tout moment décider de l'établir en tout autre lieu.

Toutes les fonctions de la Société ou des services qui s'y rattachent, y compris le secrétariat, sont également accessibles aux hommes et aux femmes.

Les représentants des membres de la Société et ses agents jouissent dans l'exercice de leurs fonctions des privilèges et immunités diplomatiques.

Les bâtiments et terrains occupés par la Société, par ses services ou ses réunions, sont inviolables.

Limitation des armements.

Art. 8. — Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposée par une action commune.

Le conseil tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque Etat membre pour préparer les plans de cette réduction en vue de l'examen et de la décision des divers gouvernements.

Ces programmes doivent faire l'objet d'un nouvel examen et, s'il y a lieu, d'une revision tous les dix ans au moins.

Après leur adoption par les divers gouvernements, la limite des armements ainsi fixée ne peut être dépassée sans le consentement du conseil.

Considérant que la fabrication privée des munitions et du matériel de guerre soulève de graves objections, les membres de la Société chargent le conseil d'aviser aux mesures propres à en éviter les fâcheux effets, en tenant compte des besoins des membres de la Société qui ne peuvent pas fabriquer les munitions et le matériel de guerre nécessaires à leur sûreté.

Les membres de la Société s'engagent à échanger, de la manière la plus franche et la plus complète, tous renseignements relatifs à l'échelle de leurs armements, à leurs programmes militaires et navals et à la condition de celles de leurs industries susceptibles d'être utilisées pour la guerre.

Commission militaire et navale.

Art. 9. — Une commission permanente est formée pour donner au conseil son avis sur l'exécution des dispositions 1 et 8 et, d'une façon générale, sur les questions militaires et navales.

Garantie de territoire et d'indépendance.

Art. 10. — Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation.

Menaces de guerre.

Art. 11. — Il est expressément déclaré que toute guerre ou menace de guerre, qu'elle affecte directement ou non l'un des membres de la Société, intéresse la Société tout entière et que celle-ci doit prendre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des nations. En pareil cas, le secrétaire général convoque immédiatement le conseil à la demande de tout membre de la Société.

Il est, en outre, déclaré que tout membre de la Société a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention de l'assemblée ou du conseil sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace, par suite, de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend.

Procédure en cas de différend.

Art. 12. — Tous les membres de la Société conviennent que, s'il s'élève entre eux un différend susceptible d'entraîner une rupture, ils le soumettront soit à la procédure de l'arbitrage, soit à l'examen du conseil. Ils conviennent encore qu'en aucun cas ils ne doivent recourir à la guerre avant l'expiration d'un délai de trois mois après la sentence des arbitres ou le rapport du conseil.

Dans tous les cas prévus par cet article, la sentence des arbitres doit être rendue dans un délai raisonnable, et le rapport du conseil doit être établi dans les six mois à dater du jour où il aura été saisi du différend.

Arbitrage.

Art. 13. — Les membres de la Société conviennent que, s'il s'élève entre eux un différend susceptible, à leur avis, d'une solution arbitrale et si ce différend ne peut se régler de façon satisfaisante par la voie diplomatique, la question sera soumise intégralement à l'arbitrage.

Parmi ceux qui sont généralement susceptibles de solution arbitrale, on déclare tels les différends relatifs à l'interprétation d'un traité, à tout point de droit international, à la réalité de tout fait qui, s'il était établi, constituerait la rupture d'un engagement international, ou à l'étendue ou à la nature de la réparation due pour une telle rupture.

La cour d'arbitrage à laquelle la cause est soumise est la cour désignée par les parties ou prévue dans leurs conventions antérieures.

Les membres de la Société s'engagent à exécuter de bonne foi les sentences rendues et à ne pas recourir à la guerre contre tout membre de la Société qui s'y conformera. Faute d'exécution de la sentence, le conseil propose les mesures qui doivent en assurer l'effet.

Cour de justice.

Art. 14. — Le conseil est chargé de préparer un projet de cour permanente de justice internationale et de le soumettre aux membres de la Société. Cette cour connaîtra de tous différends d'un caractère international que les parties lui soumettront. Elle donnera aussi des avis consultatifs sur tout différend ou tout point dont la saisira le conseil ou l'assemblée.

Examen de différend par le conseil ou l'assemblée.

Art. 15. — S'il s'élève entre les membres de la Société un différend susceptible d'entraîner une rupture et si ce différend n'est pas soumis à l'arbitrage prévu à l'article 13, les membres de la Société conviennent de le porter devant le conseil. A cet effet, il suffit que l'un d'eux avise de ce différend le secrétaire général, qui prend toutes dispositions en vue d'une enquête et d'un examen complets.

Dans le plus bref délai, les parties doivent communiquer l'exposé de leur cause avec tous faits pertinents et pièces justificatives. Le conseil peut en ordonner la publication immédiate.

Le conseil s'efforce d'assurer le règlement du différend. S'il y réussit, il publie, dans la mesure qu'il juge utile, un exposé relatant les faits, les explications qu'ils comportent et les termes de ce règlement.

Si le différend n'a pu se régler, le conseil rédige et publie un rapport, voté soit à l'unanimité, soit à la majorité des voix, pour faire connaître les circonstances du différend et les solutions qu'il recommande comme les plus équitables et les mieux appropriées à l'espèce.

Tout membre de la Société représenté au conseil peut également publier un exposé des faits du différend et ses propres conclusions.

Si le rapport du conseil est accepté à l'unanimité, le vote des représentants des parties ne comptant pas dans le calcul de cette unanimité, les membres de la Société s'engagent à ne recourir à la guerre contre aucune partie qui se conforme aux conclusions du rapport.

Dans le cas où le conseil ne réussit pas à faire accepter son rapport par tous ses membres autres que les représentants de toute partie au différend, les membres de la Société se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du droit et de la justice.

Si l'une des parties prétend et si le conseil reconnaît que le différend porte sur une question que le droit international laisse à la compétence exclusive de cette partie, le conseil le constatera dans un rapport, mais sans recommander aucune solution.

Le conseil peut, dans tous les cas prévus au présent article, porter le différend devant l'assemblée. L'assemblée pourra de même être saisie du différend à la requête de l'une des parties ; cette requête devra être présentée dans les quatorze jours à dater du moment où le différend est porté devant le conseil.

Dans toute affaire soumise à l'assemblée, les dispositions du présent article et de l'article 12 relatives à l'action et aux pouvoirs du conseil s'appliquent également à l'action et aux pouvoirs de l'assemblée. Il est entendu qu'un rapport fait par l'assemblée avec l'approbation des représentants des membres de la Société représentés au conseil et d'une majorité des autres membres de la Société, à l'exclusion, dans chaque cas, des représentants des parties, a le même effet qu'un rapport du conseil adopté à l'unanimité de ses membres autres que les représentants des parties.

Sanctions.

Art. 16. — Si un membre de la Société recourt à la guerre, contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 et 15, il est *ipso facto* considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société. Ceux-ci s'engagent à rompre immédiatement avec lui toutes relations commerciales ou financières, à interdire tous rapports entre leurs nationaux et ceux du membre de la Société en

rupture de Pacte et à faire cesser toutes communications financières, commerciales ou personnelles entre les nationaux de cet Etat et ceux de tout autre Etat, membre ou non de la Société.

En ce cas, le conseil a le devoir de recommander aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires et navals par lesquels les membres de la Société contribueront respectivement à la constitution des forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société.

Les membres de la Société conviennent, en outre, de se prêter l'un à l'autre un mutuel appui dans l'application des mesures économiques et financières à prendre en vue du présent article pour réduire au minimum les pertes et les inconvénients qui peuvent en résulter. Ils se prêtent également un mutuel appui pour résister à toute mesure spéciale dirigée contre l'un d'eux par l'Etat en rupture de Pacte. Ils prennent les dispositions nécessaires pour faciliter le passage à travers leur territoire de tout membre de la Société qui participe à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société.

Peut être exclu de la Société tout membre qui s'est rendu coupable de la violation d'un des engagements résultant du Pacte. L'exclusion est prononcée par le vote de tous les autres membres de la Société représentés au conseil.

Différend affectant un ou plusieurs Etats non membres de la Société.

Art. 17. — En cas de différend entre deux Etats, dont un seulement est membre de la Société ou dont aucun n'en fait partie, l'Etat ou les Etats étrangers à la Société sont invités à se soumettre aux obligations qui s'imposent à ses membres aux fins de règlement du différend, aux conditions estimées justes par le conseil. Si cette invitation est acceptée, les dispositions des articles 12 à 16 s'appliquent, sous réserve des modifications jugées nécessaires par le conseil.

Dès l'envoi de cette invitation, le conseil ouvre une enquête sur les circonstances du différend et propose telle mesure qui lui paraît la meilleure et la plus efficace dans le cas particulier.

Si l'Etat invité, refusant d'accepter les obligations de membre de la Société aux fins de règlement du différend, recourt à la guerre contre un membre de la Société, les dispositions de l'article 16 lui sont applicables.

Si les deux parties invitées refusent d'accepter les obligations de membre de la Société aux fins de règlement du différend, le conseil peut prendre toutes mesures et faire toutes propositions de nature à prévenir les hostilités et à amener la solution du conflit.

Enregistrement des traités.

Art. 18. — Tout traité ou engagement international conclu à l'avenir par un membre de la Société devra être immédiatement enregistré par le secrétariat et publié par lui aussitôt que possible. Aucun de ces traités ou engagements internationaux ne sera obligatoire avant d'avoir été enregistré.

Nouvel examen des traités.

Art. 19. — L'assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde.

Engagements incompatibles avec le Pacte.

Art. 20. — Les membres de la Société reconnaissent chacun, en ce qui le concerne, que le présent Pacte abroge toutes obligations ou ententes *inter se* incompatibles avec ses termes et s'engagent solennellement à n'en pas contracter à l'avenir de semblables.

Si, avant son entrée dans la Société, un membre a assumé des obligations incompatibles avec les termes du Pacte, il doit prendre des mesures immédiates pour se dégager de ces obligations.

Engagements compatibles avec le Pacte.

Art. 21. — Les engagements internationaux, tels que les traités d'arbitrage ou les ententes régionales comme la doctrine de Monroe qui assurent le maintien de la paix, ne sont considérés comme incompatibles avec aucune des dispositions du présent Pacte.

Mandats.

Art. 22. — Les principes suivants s'appliquent aux colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient précédemment et qui sont habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne. Le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation, et il convient d'incorporer dans le présent Pacte des garanties pour l'accomplissement de cette mission.

La meilleure méthode de réaliser pratiquement ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité et qui consentent à l'accepter : elles exerceraient cette tutelle en qualité de mandataires et au nom de la Société.

Le caractère du mandat doit différer suivant le degré de développement du peuple, la situation géographique du territoire, ses conditions économiques et toutes autres circonstances analogues.

Certaines communautés, qui appartenaient autrefois à l'empire ottoman, ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules. Les vœux de ces communautés doivent être pris d'abord en considération pour le choix du mandataire.

Le degré de développement où se trouvent d'autres peuples, spécialement ceux de l'Afrique centrale, exige que le mandataire y assume l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition d'abus, tels que la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion, sans autres limitations que celles que peut imposer le maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs et l'interdiction d'établir des fortifications ou des bases militaires ou navales et de donner aux indigènes une instruction militaire, si ce n'est pour la police ou la défense du territoire, et qui assureront également aux autres membres de la Société des conditions d'égalité pour les échanges et le commerce.

Enfin, il y a des territoires, tels que le Sud-Ouest africain et certaines îles du Pacifique austral qui, par suite de la faible densité de leur population, de leur superficie restreinte, de leur éloignement des centres de civilisation, de leur contiguïté géographique au territoire du mandataire, ou d'autres circonstances, ne sauraient être mieux administrés que sous les lois de l'Etat mandataire, comme une partie intégrante de son territoire, sous réserve des garanties prévues plus haut dans l'intérêt de la population indigène.

Dans tous les cas ci-dessus visés, le mandataire doit envoyer au conseil un rapport annuel concernant les territoires dont il a la charge.

Si le degré d'autorité, de contrôle ou d'administration à exercer par le mandataire n'a pas fait l'objet d'une convention antérieure entre les membres de la Société, il sera expressément statué sur ces points par le conseil.

Une commission permanente sera chargée de recevoir et d'examiner les rapports annuels des mandataires et de donner au conseil son avis sur toutes questions relatives à l'exécution des mandats.

Administration internationale.

Art. 23. — Sous la réserve, et en conformité des dispositions des conventions internationales actuellement existantes ou qui seront ultérieurement conclues, les membres de la Société :

a) S'efforceront d'assurer et de maintenir des conditions de travail équitables et humaines pour l'homme, la femme et l'enfant sur leurs propres territoires, ainsi que



Les représentants des cinq grandes puissances à la Conférence de la Paix.

dans tous pays auxquels s'étendent leurs relations de commerce et d'industrie et, dans ce but, d'établir et d'entretenir les organisations internationales nécessaires ;

b) S'engagent à assurer le traitement équitable des populations indigènes dans les territoires soumis à leur administration ;

c) Chargent la Société du contrôle général des accords relatifs à la traite des femmes et des enfants, du trafic de l'opium et autres drogues nuisibles ;

d) Chargent la Société du contrôle général du commerce des armes et des munitions avec les pays où le contrôle de ce commerce est indispensable à l'intérêt commun ;

e) Prendront les dispositions nécessaires pour assurer la garantie et le maintien de la liberté des communications et du transit, ainsi qu'un équitable traitement du commerce de tous les membres de la Société, étant entendu que les nécessités spéciales des régions dévastées pendant la guerre de 1914-1918 devront être prises en considération ;

f) S'efforceront de prendre des mesures d'ordre international pour prévenir et combattre les maladies.

Bureaux internationaux.

Art. 24. — Tous les bureaux internationaux antérieurement établis par traités collectifs seront, sous réserve de l'assentiment des parties, placés sous l'autorité de la Société. Il en sera de même de tous autres bureaux et de toutes commissions pour le règlement des affaires d'intérêt international qui seront créés ultérieurement.

Pour toutes questions d'intérêt international réglées par des conventions générales, mais non soumises au contrôle de commissions ou de bureaux internationaux, le secrétariat de la Société devra, si les parties le demandent et si le conseil y consent, réunir et distribuer toutes informations utiles et prêter toute l'assistance nécessaire ou désirable.

Le conseil peut décider de faire rentrer dans les dépenses du secrétariat celles de tout bureau ou commission placés sous l'autorité de la Société.

Croix-Rouge.

Art. 25. — Les membres de la Société s'engagent à encourager et favoriser l'établissement et la coopération des organisations volontaires nationales de la Croix-Rouge, dûment autorisées, qui ont pour objet l'amélioration de la santé, la défense préventive contre la maladie et l'adoucissement de la souffrance du monde.

Revision.

Art. 26. — Les amendements au présent Pacte entreront en vigueur dès leur ratification par les membres de la Société dont les représentants composent le conseil et par la majorité de ceux dont les représentants forment l'assemblée.

Tout membre de la Société est libre de ne pas accepter les amendements apportés au Pacte, auquel cas il cesse de faire partie de la Société.

Amérique, où il avait, avant la déclaration de guerre des Etats-Unis, été employé par le gouvernement à d'importantes opérations — on avait fixé le taux des réparations en argent à exiger des Allemands, ainsi que la somme des restitutions en nature qu'ils auraient à effectuer; on avait réglé le sort du bassin de la Sarre, dont la production charbonnière nous était réservée et qui devait être placé, au point de vue politique, sous un régime spécial assez compliqué, qui réservait la question de nationalité; on avait décidé du sort de Dantzig, certainement aussi de celui de la rive gauche du Rhin et des garanties que nous avions le droit de réclamer; on avait réglé la question des prisonniers de guerre, qui devaient, disait-on, être libérés aussitôt après la signature des préliminaires de paix, à charge, par l'Allemagne, de nous assurer en échange le concours d'un nombre suffisant de techniciens et d'artisans. On avait convoqué les délégués allemands, et ceux-ci étaient, en plusieurs échelons, arrivés à Versailles. Le 29, le dernier échelon, qui amenait les acteurs principaux : le ministre comte Brockdorff-Rantzau, le ministre de la justice Dr Landsberg, le ministre des postes Gesberts, le président de l'Assemblée nationale prussienne Leinert, le Dr Melchior et le Dr Schücking avaient été reçus à Vaucresson. Le statut de la Société des nations avait été adopté à l'unanimité des plénipotentiaires alliés. Il l'avait été en l'absence des délégués italiens, et c'était, au moment où la discussion allait commencer avec les Allemands, un sujet d'inquiétude. Le conseil des Quatre n'avait pu, en effet, se mettre d'accord sur la question de Fiume, et les ministres Orlando et Sonnino, les anciens ministres Salandra et Barzilaï, le généralissime Diaz avaient quitté Paris pour rentrer à Rome. Ainsi, à l'instant où l'on allait mettre le point final au règlement européen, une difficulté, qui parut au premier abord insoluble, s'était élevée.

La question de Fiume n'était pas simple. Sous le régime autrichien, Fiume, ville italienne (*italianissima*), avec des faubourgs slaves, a été le port de la Hongrie et des pays croates. Lors du pacte de Londres de 1915, signé avec l'Italie par la France, l'Angleterre et la Russie, l'Entente avait reconnu à l'Italie Trieste et la côte dalmate, mais il n'avait pas été question de Fiume. Or, depuis la désagrégation de l'empire austro-hongrois, l'Italie a émis sur Fiume, au nom des principes des nationalités, des prétentions de plus en plus nettes, sans, pour cela, renoncer à la côte dalmate. La France et l'Angleterre, restées fidèles au pacte de Londres, n'ont jamais cessé de reconnaître à l'Italie un droit incontestable sur Trieste, l'Istrie et la côte dalmate jusqu'à Sebenico. Elles n'ont pas pris parti sur Fiume. Quant au président Wilson, qui n'avait pas pris part au pacte de Londres, il avait examiné la question à un point de vue général, conformément au principe posé par lui à New-York, le 27 septembre 1918. Or, pour fixer le point de vue de l'intérêt général qui avait évidemment changé depuis que, l'empire austro-hongrois ayant disparu, il s'était formé un groupement serbe-croate-slovène, il était nécessaire de tenir compte de ce fait que les besoins vitaux de ce nouvel Etat comportent évidemment la possession d'un bon port sur le golfe de Quarnero ; dans l'espèce, Fiume. Le président Wilson était arrivé à cette conclusion réfléchie qu'il était impossible de refuser Fiume au groupement yougo-slave et que, d'autre part, l'Italie, ayant obtenu une solide frontière du côté des Alpes, ainsi que Trieste, Pola et l'Istrie, ne pouvait réclamer même la côte dalmate que le pacte de Londres lui accordait. En présence de cette divergence de points de vue, le président Wilson avait jugé d'abord convenable de ne pas prendre part aux tractations qui se pratiquaient entre les signataires du traité de 1915. Puis, le 23 avril, constatant que la discussion n'aboutissait pas, convaincu, peut-être, qu'en portant la question devant le public et en s'adressant au peuple italien il avancerait la solution et mettrait tout le monde à l'aise, assuré, peut-être, comme on l'a fait entendre, que Clemenceau et Lloyd George partageaient son avis sur Fiume, il fit paraître brusquement, dans la presse française, une Déclaration où il exposait son point de vue. Le procédé, tout à fait en dehors des usages diplomatiques, surprit vivement. Le ministre italien Orlando publia une réponse à la déclaration du président américain, et la délégation italienne quitta la Conférence. Reçu en Italie et à Rome avec un grand enthousiasme, Orlando obtint l'approbation du Parlement italien, mais il demeura certain que ministère et Parlement étaient disposés à chercher des moyens de conciliation.

On s'étonnera sans doute plus tard, — dans un mois peut-être, — du bruit fait autour de cette affaire et de l'émotion soulevée par l'initiative du président Wilson dont la psychologie, qui ne va pas sans raideur, semblait avoir méconnu des traditions anciennes et fait bon marché de nos susceptibilités. On s'apercevra à la froide réflexion que ce geste, qui nous avait paru sans gêne et quelque peu outrecuidant, était nécessaire et qu'on n'en serait jamais sorti sans cet éclat. Personne plus que nous ne reconnaît le service immense que l'Italie a rendu au monde, à l'Amérique aussi bien qu'à l'Europe, en se mettant à nos côtés; personne ne lui en garde une reconnaissance plus fidèle; personne, aussi, ne croit plus à la nécessité de l'amitié franco-italienne. Mais il est de l'intérêt de l'Italie, comme du monde entier, que la paix soit assise sur des bases inébranlables et que les Etats nouveaux créés par cette paix puissent vivre et se développer librement. Ce qui est vrai pour la Pologne et la Tchéco-Slavie est vrai pour la Yougo-Slavie. Or il ne peut faire doute qu'il ne soit nécessaire de donner à ce groupement nouveau un débouché libre sur la mer et une autonomie que rien ne menace. Nous ne pensons pas que le grand rôle que l'Italie doit jouer dans l'Adriatique puisse être compromis par ce fait. Avant tout, il fallait apaiser. Au 30 avril, rien n'était décidé sur la solution qui pourrait intervenir. On espérait, pourtant, aboutir, et personne n'eût accepté, pas même l'Italie, que cette seule question pût retarder la signature de la paix.



Paul Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique.

Car c'était désormais la seule qui restât en suspens. On avait pu craindre qu'il n'en subsistât une seconde, celle de Kiao-Tchéou et les revendications opposées de la Chine et du Japon. Certains journaux même, assez peu soucieux de la tranquillité des esprits, n'avaient pas manqué d'annoncer qu'après les Italiens, les Japonais allaient quitter la Conférence. Il n'en avait rien été. Les Japonais avaient eu satisfaction. Le différend portait surtout sur une question de procédure, et il était assez clair que la Chine cherchait avant tout à sauver la face. Lorsque le Japon eut pris Kiao-Tchéou aux Allemands, un traité intervint, le 25 mai 1915, entre cette puissance et la Chine, par quoi le Japon se trouvait substitué aux droits que le bail de Kiao-Tchéou donnait à l'Allemagne. Le Japon s'était, d'ailleurs, engagé à rendre Kiao-Tchéou à la Chine, à la condition que ce port devînt un port commercial, que le Japon fût autorisé à y faire un établissement (*settlement*) particulier et les autres puissances, si elles le désiraient, un établissement international; de plus, il était stipulé que les Japonais auraient la concession de certaines lignes de chemins de fer dans le Shantoung et que des ports internationaux y seraient ouverts. Ces accords, dont nous avons parlé en leur temps, avaient été approuvés par l'Entente. Sans les désavouer, la Chine prétendait que, du fait de son entrée dans l'Entente et de sa déclaration de guerre à l'Allemagne, tous ses traités avec cette puissance et, par suite, le bail de Kiao-Tchéou, étaient devenus caducs et que, par voie de conséquence, elle devait purement et simplement être renvoyée en possession de Kiao-Tchéou, nonobstant le traité du 25 mai 1915. Cette difficulté de forme avait été résolue dans le sens nippon, et il faut reconnaître que les concessions faites par les Japonais à propos de la Société des nations n'avaient peut-être pas été étrangères à cette transaction.



Makino, homme d'Etat japonais.

Sur la question de la Société des nations, les difficultés avaient aussi été aplanies. Il y en avait trois essentielles, sur lesquelles on pouvait craindre que des divergences d'opinion se marquassent assez pour compromettre l'œuvre entière. La première venait de la France, qui, en réclamant avec tant de raisons le contrôle permanent des armements, ne faisait que se souvenir de toute l'histoire de l'Allemagne, pleine d'hypocrisies pacifiques et de préparatifs militaires clandestins, et ne proposait rien qui ne fût une garantie solide de la paix future. La seconde concernait le Japon, qui, en demandant la reconnaissance de l'égalité des races sur toute l'étendue de la planète, soulevait la question des prohibitions édictées en Amérique, principalement en Californie et en Australie, à l'égard des immigrants de race jaune. Or ces prohibitions ne pouvaient être levées qu'avec le consentement des Etats qui les ont établies, lesquels sont souverains. Le troisième concernait le siège de la Société des nations, que la Belgique et la France auraient voulu voir fixé à Bruxelles, alors que la Commission avait fait choix, sur la proposition du président Wilson, de la ville de Genève. Enfin, on pouvait, en outre, se demander si la Conférence accepterait l'introduction dans les statuts de la Société des nations du principe des alliances particulières et de la doctrine de Monroe, qui sont, en fait, en contradiction avec l'esprit de la Société.

Ces craintes avaient été vaines. Dans sa séance plénière du 28 avril, la Conférence avait adopté à l'unanimité le statut présenté par le président Wilson. Successivement, Léon Bourgeois au nom de la France, Makino au nom du Japon, Hymans au nom de la Belgique, avaient retiré leurs objections et leurs amendements; l'article 4, relatif aux engagements internationaux et ententes régionales, comme la doctrine de Monroe, avaient été adoptés; le secrétaire général avait été choisi, et c'était un Anglais, sir James Eric Drummont; il avait été enfin accepté que, provisoirement, les quatre puissances qui, conformément à l'article 4, relatif au conseil qui doit administrer la Société avec l'assemblée générale des représentants des contractants et qui comprend obligatoirement les délégués des Etats-Unis, de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et du Japon, seraient la Belgique, le Brésil, la Grèce et l'Espagne. Avec le statut avaient été votées une déclaration relative à la réglementation internationale du travail et une décision concernant les responsabilités de la guerre, la mise en jugement de Guillaume II et son extradition. Les Etats signataires du pacte étaient les suivants : Etats unis d'Amérique, Belgique, Bolivie, Brésil, Empire britannique (Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Inde), Chine, Cuba, Equateur, France, Grèce, Guatémala, Haïti, Hedjaz, Honduras, Italie, Japon, Libéria, Nicaragua, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Siam, Tchéco-Slovaquie, Uruguay.

Une remarque s'impose. Tous ces votes étaient l'approbation complète des idées et de l'œuvre du président Wilson. Il apparaissait comme l'arbitre du monde. Si nos lecteurs veulent bien se référer à ce que nous avons écrit il y a bien des mois, tant à propos de l'intervention américaine que des diverses manifestations du pape Benoît XV sur le rôle assumé par le président Wilson et sur le changement qu'il apportait dans la direction séculaire de la politique générale du monde, ils comprendront que nous ne nous étonnions pas que nous en fussions arrivés au point où nous étions.

Il ne nous paraît pas utile de discuter, article par article, le statut de la Société des nations. Ce serait une tâche facile et vaine, coupable jusqu'à un certain point, au moment où la bonne volonté est le ferment nécessaire de l'union désirée, cherchée, attendue comme le Messie. Il circule dans cet Acte extraordinaire, nouveau dans son inspiration et dans ses termes, un idéalisme, une foi dans la justice, dans le bon sens des peuples, dans le respect des conventions et, pour tout dire, un esprit de fraternité admirable. Quelle sera l'action pratique de ce Pacte? Aura-t-il une force exécutoire contre les instincts, les passions, les ambitions, les perfidies humaines? Aura-t-il cette vertu supérieure, après le déchaînement de la bestialité dont nous avons tant souffert, d'élever l'âme des peuples jusqu'aux régions sereines de la paix universelle d'où tous les différends humains apparaissent comme des accidents négligeables, qui ne doivent pas troubler l'ordre préétabli? Questions troublantes, auxquelles l'avenir répondra. Le mois d'avril s'est terminé sur une espérance inouïe, inconnue jusqu'ici à l'espèce humaine. On ne peut qu'être reconnaissant envers celui qui l'a fait naître.

Il restait à signer la paix. On pouvait penser que cela ne tarderait guère et que l'Allemagne comprendrait que, dans l'accord général, elle n'avait à espérer aucun appui à ses résistances. Nous pouvions espérer que, le mois prochain, nous aurions à noter ici les termes essentiels de la paix du monde.

Devons-nous noter, pourtant, que la longue attente, l'énervement causé par le vol éperdu et bruyant des racontars oiseux et des mensonges voulus avaient émoussé la sensibilité publique et que l'annonce de la naissance de la Société des nations n'apparut pas comme un événement de premier ordre? Ainsi, les peuples sont, l'histoire le prouve, restés indifférents aux changements essentiels les plus profonds de leur mentalité et de leurs conditions d'existence. Au surplus, en France, le mois d'avril avait vu d'autres innovations capitales passer presque inaperçues. La Chambre des députés avait changé le mode électoral, supprimé le scrutin d'arrondissement, rétabli le scrutin de liste, institué la représentation proportionnelle. L'opinion était restée froide. Le Parlement avait voté la journée de huit heures, réclamée par les travailleurs de l'industrie. On avait assisté, fait beaucoup plus important et symptôme nouveau gros d'heureuses con-



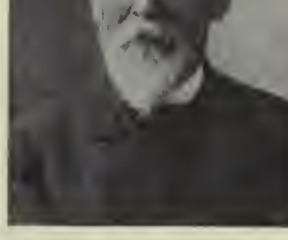
PALAIS DE VERSAILLES : FAÇADE CENTRALE SUR LE PARC. (Tout le premier étage de la façade est occupé par la Galerie des Glaces.)

Louis XIV chargea Le Nôtre de dépenser tout son art à un parc digne de ce palais; il y a réussi à souhait, aidé d'ailleurs par la nature du sol, dont la déclivité fournissait une perspective naturelle. Deux vastes parterres, bordés par des bassins, s'étendent devant la façade centrale du château ; au delà, s'ouvre dans l'axe de cette façade une belle allée, où se succèdent des bassins et des parterres dont les noms sont célèbres : parterre d'eau, bassin de Latone, tapis vert, bassin d'Apollon, pour aboutir à une vaste pièce d'eau en forme de croix et dénommée le *canal*. De chaque côté de cette allée, sont plantés des bosquets charmants, dont l'un, à gauche, dit le « bosquet de la Reine », fut le théâtre de la fameuse aventure du Collier. Il faut citer encore l'Orangerie, pittoresquement bâtie au pied de la terrasse du midi, à laquelle elle est reliée par deux escaliers monumentaux de cent marches; au delà, la pièce d'eau des Suisses, ainsi nommée à cause des soldats suisses qui la creusèrent, et, à l'extrémité opposée du parc (côté nord), le remarquable bassin de Neptune, d'où partent les avenues superbes qui conduisent aux Trianons (le *Grand*, construit par Mansard, sur l'ordre de Louis XIV; le *Petit*, bâti par Gabriel, à la demande de Louis XV). Les nombreux bassins et jets d'eau du parc sont alimentés par un vaste réseau de conduites que remplit la fameuse machine hydraulique de Marly, construite sur la Seine, à 8 kilomètres de Versailles. Les « Grandes eaux » ont lieu pendant la belle saison, à l'occasion des grandes fêtes et, ordinairement, le premier dimanche de chaque mois.

séquences, à l'accord régulier des patrons et des ouvriers métallurgistes sur la réglementation du travail; les ouvriers des chemins de fer avaient obtenu des améliorations considérables de leur situation.

Cependant, par une étrange superfétation, la Confédération générale du travail avait décidé le chômage du 1er mai, qui n'avait plus aucune signification logique. Bien qu'elle prétendît se maintenir sur le terrain économique, elle se laissait entraîner sur le terrain politique et, tout comme le parti socialiste, — dont le Congrès, malgré quelques violences de langage qui étaient de véritables insultes à nos morts, s'était déroulé dans un calme relatif, — elle méconnaissait le besoin de repos, de travail régulier, de longue paix sociale dont la masse des citoyens avait besoin. Elle voulait prouver sa force, comme elle l'avait fait au jour de la manifestation en l'honneur de Jaurès, sans s'apercevoir que, par les violences que susciteraient à cette occasion les criminels que contient toute foule, elle risquait de s'aliéner d'actives sympathies et de jeter la foule effrayée dans des voies opposées aux réformes sociales. Il y avait en tout cela de graves contradictions. Il était temps que la paix vînt, qu'on pût penser sérieusement à l'avenir et que la France fût fixée enfin sur la question de savoir, comme l'a dit si justement Antonin Dubost, « si elle était encore victorieuse ». — JULES GERBAULT.

Hallopeau (François-Henri), médecin français, né à Paris le 17 janvier 1842, mort dans cette ville le 18 mars 1919. Interne des hôpitaux de Paris en 1866 (le deuxième de la promotion), il fut nommé médecin des hôpitaux en 1877 et professeur agrégé en 1878. Avant de se spécialiser en dermatologie, il pratiqua la médecine générale avec beaucoup de maîtrise et écrivit un *Traité de pathologie générale* dont la première édition est de 1884, la dernière (sixième) de 1904, et qui fut traduit en italien, en grec, en turc et en espagnol. En 1884, il prit possession d'un des services de l'hôpital Saint-Louis et, dès lors, ne s'occupa plus que des maladies de la peau et de la syphilis. Déjà, l'une des thèses d'agrégation qui portent sa signature traitait de la thérapeutique de cette maladie par le mercure, et il soutenait l'hypothèse qu'elle était due à un microbe, ce qui était fort osé pour l'époque. Il a décrit le premier un certain nombre de dermatoses, parmi lesquelles les pyodermites végétantes à progression excentrique (maladie d'Hallopeau), les acrodermatites, les érythèmes prémycosiques, a fait faire de sérieux progrès à maints chapitres de dermatologie, notamment ceux du farcin, des tuberculides et de la lèpre et, surtout, s'est attaché à la cure de la syphilis par le mercure d'abord, puis par les nouveaux médicaments arsenicaux. On doit rappeler, à ce propos, qu'ayant imaginé une thérapeutique locale précoce de cette redoutable maladie, il crut pouvoir conclure de ses recherches et de ses observations qu'elle était abortive et qu'elle légitimait l'autorisation de se marier pour le syphilitique qui l'avait subie; des doutes ayant été émis, lorsqu'il exposa sa façon de voir à l'Académie de médecine, par certains de ses collègues, il reprit l'étude de ce traitement et remonta quelque temps après à la tribune de l'Académie pour avouer qu'il avait été trop optimiste dans ses conclusions, rectification publique qui fait le plus grand honneur à la droiture de son caractère. Il n'en resta pas moins fidèle au médicament qui lui avait servi à faire ses recherches, et cette préférence le rendit sans doute un peu sévère pour ceux qui prirent sa place en thérapeutique.



Dr Hallopeau.

Membre de l'Académie de médecine en 1893, fondateur et vice-président de la Société de dermatologie, membre de la Société de biologie, lauréat de l'Institut et de la Faculté de médecine, membre correspondant de très nombreuses Sociétés étrangères et, notamment, des Sociétés de dermatologie de Vienne, Moscou, Rome, Kiev, Bruxelles, officier de la Légion d'honneur, commandeur de plusieurs ordres étrangers, il n'a manqué à Hallopeau que le titre de professeur. A la suite du décès d'Alfred Fournier, il s'était mis sur les rangs, et son concurrent, Gaucher, ne fut élu qu'à une voix de majorité. Il n'en a pas moins été un maître fort apprécié, très écouté, et dont les travaux font autorité sur de nombreux points. Les derniers temps de sa vie furent attristés par la maladie, qui le frappa durement, le laissant quelque peu infirme, et par des deuils de famille. Il est mort d'une parotidite infectieuse, qui n'était elle-même qu'une complication de la grippe qui sévissait à l'état d'épidémie.

On a de lui plus de 800 mémoires originaux et, outre l'ouvrage que nous avons déjà cité, un *Traité de dermatologie* (en collaboration avec le Dr Leredde, 1900) et un *Traité de la syphilis* (en collaboration avec le Dr Fouquet, 1911). — Dr H. BOUQUET.

Monsieur Césarin, écrivain public, comédie en trois actes en vers, de Miguel Zamacoïs, représentée pour la première fois au théâtre de l'Odéon le 19 avril 1919.

Le décor du premier acte est pittoresque. Nous sommes en 1820, dans la boutique de M. Césarin, écrivain public. A droite est son bureau, qu'un paravent isole comme un confessionnal, pour soustraire la pratique aux indiscrétions des passants. Mme Césarin allume le petit poêle de fonte sur lequel mijote le café du patron. Sur les murs, des planches portent des cartons, des provisions de plumes, de bouteilles d'encre. Arrivent deux des employés, Désiré et Ignace, pauvres copistes râpés et faméliques, que Mme Césarin traite avec douceur et pitié. Ils ont, à eux deux, composé un drame romantique, qu'ils ont vainement présenté à des directeurs de théâtre.

M. Césarin, avec des airs de bourru bienfaisant, leur distribue les copies à faire : une circulaire et une comédie de M. Scribe.

Ils passent dans leur bureau. Un troisième employé n'est pas encore là; c'est le jeune Marcelin, le favori du patron, parce qu'il n'est pas seulement copiste : il est poète. C'est lui qui rime les petits vers pour les papillottes des confiseurs, les menus et les recettes de la cuisson du veau pour les cuisiniers, aussi bien que des odes d'actualité sur l'assassinat du duc de Berry ou la naissance du duc de Bordeaux.

On ne peut pas traiter comme un scribe un poète !
Pour un poète, ça n'existe pas, le temps. . .
Et puis je l'aime bien parce qu'il a vingt ans ;
Parce qu'il ne met pas en doute une seconde
Que, si Dieu dans les temps a fabriqué le monde
C'est qu'il a dû prévoir qu'un petit Marcelin
Viendrait s'y pavaner en habit zinzolin. . .
Je l'aime bien, vois-tu, parce qu'il a cet âge
Où l'on espère tout. . . et même davantage ;
Où l'on croit que la vie est un joli chemin,
Le long duquel, assis une rose à la main,
Les bonheurs, les succès, tout ce que l'on désire,
Se lèvent précipitamment pour vous sourire !
Parce qu'il croit à tout, à son astre qui luit,
A la justice, au monde, aux gens, . . . surtout à lui !
Je l'aime parce qu'il est toute la jeunesse,
Parce que je lui vendrais bien mon droit d'aînesse
Contre tous les plats de lentilles d'ici-bas. . .
Que, d'ailleurs, je déteste et ne digère pas !

A peine arrivé, Marcelin lit ses dernières élucubrations poétiques à son patron émerveillé, puis il entre, lui aussi, dans son bureau. Alors, commence le défilé des clients : un tourlourou qui veut saluer sa

payse; une petite modiste, Mlle Isabelle, qui voudrait écrire à un jeune voisin qu'elle aime. Il se trouve que ce voisin, c'est Marcelin. Mais il n'est pas libre, car, la veille, il s'est subitement épris d'une actrice, Rosereine, venue pour une copie de rôles.

M. et Mme Césarin se prennent tout à coup d'intérêt pour cette charmante jeune orpheline, dont ils souhaitent de faire la femme de Marcelin. Ils tâcheront de détourner le jeune homme de ses amours stellaires et, comme il aime qu'une femme ait une certaine instruction, M. Césarin sort du tiroir ses vieux livres de classe, pour commencer l'éducation de sa nouvelle pupille, qui fera les progrès les plus rapides.

Et vous, vite, sortez les vieux livres poudreux
Du temps si décrié, pourtant le plus heureux!
Sortez du long oubli mes vieux livres d'école,
Dont la page s'évade et le dos se décolle!
Qui, salis par mes doigts, tachés par mes repas,
Restent frais des quinze ans qui ne reviendront pas...
Mon livre de calcul... Et ma vieille grammaire...
Mon alphabet, où reste l'ongle de ma mère...
On vous a détestés et maudits bien des jours,
Vengez-vous de la haine en servant des amours!

Tandis que Mme Césarin et Isabelle vont causer dans la pièce voisine, arrive le comte de Plandor, le protecteur de Mlle Rosereine. Celle-ci ayant eu à subir les sévérités et les dédains de la critique, le comte désire qu'elle joue chez elle une pièce dont il sera l'auteur et qu'une assistance sympathique accueillera triomphalement. Il vient prier Césarin de recopier cette pièce, dont rien n'est fait encore, pas même le titre. En réalité, le comte signera l'ouvrage, que Césarin lui fournira. Celui-ci utilise aussitôt la pièce disponible de ses deux commis : il suffira de la remanier pour en faire, selon le vœu du comte, une pièce persane. Sur ces entrefaites, Mlle Rosereine vient retrouver le comte et, au grand désespoir d'Isabelle, elle fait des agaceries à Marcelin, dont elle a deviné l'amour.

L'acte II nous transporte dans l'appartement de Rosereine. Nous retrouvons là tout le monde : le comte de Plandor, maître de céans et auteur ou, du moins, signataire de la pièce; Césarin et ses trois commis, à titre de collaborateurs et de copistes; Mme Césarin et Isabelle, préposées aux costumes, coiffures et accessoires. Tout en garnissant un turban de plumes, Isabelle repasse ses récentes notions sur la Perse. Marcelin est de plus en plus épris de l'actrice, mais Isabelle, sous prétexte d'essayage, apparaît toujours au moment où les deux jeunes gens risqueraient de rester en tête à tête.

M. Césarin mène le jeu.

Il s'est promis de détacher et de dégoûter Marcelin de ses rêves et de l'orienter vers Isabelle. Il a trouvé deux moyens. Le premier est de substituer la « recette rimée de la cuisson du veau » au billet enflammé que Marcelin a placé sous le buste de la cheminée. Le second est de convoquer, pour jouer le rôle du chah dans la pièce avec la sultane Rosereine, un cabotin suffisant, fat et bellâtre, Eugénio, qui, avant même d'avoir vu sa partenaire, est assuré de la rendre folle d'amour. Il a de lui assez bonne opinion :

EUGÉNIO.

Je suis svelte et nerveux, sans être maigriot;
Qu'on me donne d'abord un beau rôle en maillot,
Je réponds de l'effet sur la foule idolâtre...
Ou bien, alors, Monsieur, c'est la fin du théâtre!...

.... Ce qu'un artiste ajoute
A du texte banal, personne ne s'en doute!...
Je rappelle — un critique éminent l'imprima —
Préville dans un genre et dans l'autre Talma.

Et, parlant de Rosereine, il dit à Césarin : « Amenez la victime! »

En effet, Rosereine n'a pas plus tôt aperçu ce fat élégant qu'elle s'éprend de lui; et, en répétant la scène d'amour de la pièce persane, ses effusions n'ont rien de joué. Marcelin enrage des succès de ce rival, qui l'éclipse en un instant. Il ne fait, d'ailleurs, aucune attention à Isabelle, qui le plaint de le voir souffrir.

Le troisième acte se passe chez Rosereine, dans un salon adjacent à la salle de spectacle. C'est pendant la représentation de la pièce persane. Le comte de Plandor est étonné et ravi du succès de son œuvre, à laquelle il a si peu contribué.

Eugénio et Rosereine sont portés aux nues et n'ont d'yeux et d'attention que l'un pour l'autre. Marcelin est dépité et ne renonce toujours pas à l'amour de l'actrice. Alors, intervient Césarin; il met Rosereine au fait du funeste malentendu qui peut faire le malheur du jeune copiste. Celle-ci a bon cœur et ne veut pas trop brutalement décourager le modeste soupirant.

Elle se prête à une scène charmante, imaginée par Césarin. Dissimulée par un paravent, elle déclare que, si Marcelin le lui demandait, elle se verrait obligée de lui confirmer qu'elle est toute à Eugénio et que le jeune poète lui est entièrement indifférent. Marcelin est derrière le paravent. Silencieusement et sans le voir, elle lui tend une rose et sa main à baiser. C'est fini. Marcelin est exorcisé. Il se réfugie alors dans le sentiment tendre, qu'il a jusqu'ici négligé, et que lui exprime, chaque jour, la lettre d'une inconnue. Soudain, il s'intéresse à elle, et voilà qu'un dernier billet lui apprend le départ de celle-ci pour l'Amérique. Il écoute avec émotion les paroles douces d'Isabelle, qui caressent sa douleur. Pour la première fois, il remarque combien elle est jolie, séduisante, instruite; il parle avec elle de l'inconnue, et quelle n'est pas sa surprise quand Isabelle, tout comme Cyrano, récite par cœur une des tendres lettres anonymes que le jeune homme a reçues! Alors, il la reconnaît, la remercie, l'aime. Marcelin et Isabelle s'épouseront, et ils seront heureux, parce qu'ils appartiennent tous deux au même milieu et à la même caste.

Cette bluette est une œuvre charmante de nuance et de demi-teinte. Elle présente l'attrait de sentiments jolis, purs, délicats, de vers habilement tournés, harmonieusement écrits dans une langue de fraîche sonorité; les couplets y sont rares; cependant, il faut noter ceux de Césarin, au premier acte, sur la jeunesse et la calligraphie.

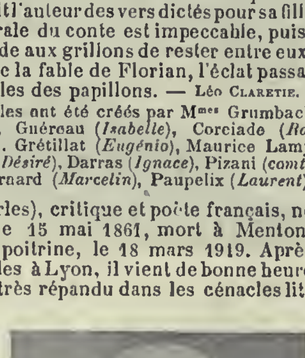
L'action est adroitement conduite, le long du fil que déroule Césarin lui-même.

Des scènes sont délicieuses, comme l'arrivée du bellâtre Eugénio, la répétition de la pièce persane, le congé de Rosereine signifié à Marcelin avec une jolie pointe d'émotion.

Le cas du comte de Plandor, qui finit par se persuader être l'auteur d'une pièce dont il n'a pas écrit un seul mot, est plaisant comme celui de l'Arlequin de Florian, qui se croit l'auteur des vers dictés pour sa fille par Clélio. La morale du conte est impeccable, puisqu'elle recommande aux grillons de rester entre eux, et dénonce, comme la fable de Florian, l'éclat passager et fatal des ailes des papillons. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Grumbach (*Françoise Césarin*), Guéreau (*Isabelle*), Corciade (*Rosereine*), et par MM. Grétillat (*Eugénio*), Maurice Lamy (*M. Césarin*), Duard (*Désiré*), Darras (*Ignace*), Pizani (*comte de Plandor*), P. Bernard (*Marcelin*), Paupelix (*Laurent*).

Morice (Charles), critique et poète français, né à Saint-Étienne le 15 mai 1861, mort à Menton, d'une maladie de poitrine, le 18 mars 1919. Après avoir fait ses études à Lyon, il vient de bonne heure à Paris, où il est très répandu dans les cénacles littéraires. On y accueille avec faveur ce jeune théoricien, dont les idées sont un peu nuageuses, mais dont la physionomie est sympathique et dont la parole exerce une séduction réelle. Il débute par des traductions du russe, en collaboration avec E. Halpérine-Kaminsky : *l'Esprit souterrain*, d'après Dostoïevski (1886), *les Frères Karamazov* (1888), du même, les *Poésies populaires* de Nékrasso V (1888), publie une étude sur *P. Verlaine* (1887), commence, dans la « Revue contemporaine », un roman : *l'Esprit seul*, qu'il ne terminera point et annonce un recueil de vers : *le Rideau pourpre* (ce recueil ne paraît pas). Mais, déjà, ses disciples exaltent ce qu'ils connaissent de ses poésies. Admirateur enthousiaste de Verlaine et de Mallarmé, il passe pour être le théoricien du symbolisme. Son livre *Demain : questions d'esthétique* (1888), plus connu sous le titre qu'il eut dès la deuxième édition : *la Littérature de tout à l'heure* (1880), consacre sa situation de « cerveau du symbolisme». C'est ainsi que l'appelle Jules Huret, dans sa retentissante *Enquête sur l'évolution littéraire* (mars-juillet 1891). Dans l'interview accordée au journaliste, Ch. Morice résuma ses principes. Il s'y réclamait de Villiers de l'Isle-Adam, Mallarmé et Verlaine, mais ne croyait pas à l'existence d'une *école* symboliste, l'individualisme étant, selon lui, un des traits essentiels de ce mouvement. Il déclarait qu'à la différence de la science, qui est successive, l'art est intuitif, instantané et simultané; que le symbole est un mélange des objets et de notre âme; qu'il a pour objet de nous faire souvenir de ce que nous n'avons jamais vu et que son principal moyen est la suggestion. Moreas, avec lequel il reconnaissait avoir des opinions communes, n'était pas, à son compte, un symboliste, mais un allégoriste; du reste, il semblait peu l'apprécier, disant de lui cette parole hasardeuse : « Il n'a pas d'idées; il ne lui manque que cela. » Dans cette même *Enquête*, qui opposait d'une façon souvent fort amusante pour la galerie les opinions adverses des différents groupes littéraires, on trouvait, au sujet de Ch. Morice, des jugements assez variés. Mallarmé l'appelait « un délicieux chanteur », et Pierre Quillard « le roi des esthètes ». G. Kahn le qualifiait tout simplement de « râpure de la dernière valise de Mallarmé ». E. Zola jugeait *la Littérature de tout à l'heure* « une œuvre de rhéteur ingénieuse, mais pleine de partis pris ridicules ». F. Coppée disait à l'interviewer : « Quand Charles Morice fait des vers, je ne les comprends pas; quand il écrit *la Littérature de tout à l'heure*, il est d'une clarté admirable. » Éloge rare et qui n'est pas de ceux qui furent le plus prodigués à Ch. Morice.



Charles Morice.

Presque au terme de sa carrière, Ch. Morice est revenu sur cette question du symbolisme (« Mercure de France », du 16 mars 1916). Après avoir affirmé, une fois de plus, que le symbolisme n'était pas une école, mais simplement la réaction de plusieurs poètes isolés contre le Parnasse et le naturalisme, il s'est principalement attaché à le défendre contre l'imputation d'être dérivé de sources allemandes. Selon lui, il n'y a eu à l'origine du symbolisme rien d'allemand, ni rien d'étranger. C'est, au contraire, le symbolisme qui a attiré à lui des étrangers, mais son origine serait toute nationale; c'est dans l'âme de la race qu'est ce sens du mystère sur lequel le symbolisme repose.

Prêtre de la beauté, qu'il définissait : « une émanation de l'infini tangente à la vie », prôneur d'une théorie esthétique, où il mêlait Platon, Aristote, Fichte et Hegel, Ch. Morice autant qu'à la littérature s'intéressait aux études d'art. De 1903 à 1911, il a tenu au « Mercure de France » la rubrique « Art moderne »; en 1911, il déclara « renoncer à une fonction dont il ne voyait plus l'intérêt, étant donné que le mérite des œuvres diminue à mesure que croît leur nombre », et il montrait ce nombre croissant suivant une effrayante progression. Il a célébré, avec compétence, ses grandes admirations : Carrière et Rodin. Il avait alors la religion de l'art.

Il vint un moment où elle ne lui suffit plus. Il fit à l'Église catholique une adhésion publique, dont il a exposé les motifs dans *le Retour* ou *Mes raisons* (1913). Sous le titre de : *Il est ressuscité!* il a publié, en 1911, un roman assez étrange, où il faisait paraître le Christ au beau milieu de notre Paris moderne.

Parmi ses œuvres, outre celles dont nous avons déjà parlé, il nous faut citer : *Chérubin*, une pièce en trois actes, en prose, qui fut représentée, en 1890, au Vaudeville, sans grand succès; *Du sens religieux de la poésie* (1893); *Du droit d'association* (1894), *Paris-Almanach*, illustré par Lepère (1896); *l'Alliance franco-russe* (1897); *l'Esprit belge* (1898); *Baud-Bovy : un peintre de la montagne* (1899); *le Christ de Carrière* (1899); *Rodin* (1899); *Noa-Noa*, épopée intercalée dans le journal du peintre Gauguin (1900); *Eugène Carrière* (1906); *Pourquoi et comment visiter les Musées* (1909); *Pages choisies*, vers et prose (1912); *Tristan Corbière* (1912). En 1917, il fit, à la *Scola*, des conférences sur Verlaine et la poésie française. Il a, au début de 1919, donné à l'Institut catholique une suite de conférences sur la renaissance de l'art religieux. Après sa mort, a paru *Quincaille : poèmes en prose*.

Sur la foi d'une information erronée parue dans la presse, le *Supplément du Nouveau Larousse*, dans ses premiers tirages, enregistrait la mort du poète Charles Morice à la date de 1905. Heureuse d'apprendre que le sympathique esthète était toujours de ce monde, la Direction s'empressa d'annuler l'erreur homicide. L'intéressé, loin de se frapper, avait pris la chose en homme d'esprit; témoin la malicieuse ballade qu'il composa dans cette occasion :

J'en suis le dernier informé,
Lisant peu les dictionnaires.
Mais ça y est! C'est imprimé!
— Où? Comment? D'un coup de tonnerre?
En cinq sec? Valétudinaire?
Larousse, homme au stylo succinct,
Me fait sans phrases mon affaire :
Je suis mort en 1905.

Hélas! j'aurais du moins aimé
Saluer tels chers partenaires
Et pouvoir me porter, quand mai
Sourit au monde sublunaire,
Des fleurs, dans mon lieu funéraire,
En hiver des larmes de zinc,
Puisque, le dit qui jamais n'erre,
Je suis mort en 1905.

Donc : je ris du monstre affamé
Qui fait peur aux gens ordinaires!
Il peut venir : je suis armé.
Fussé-je cent fois centenaire
(Défunt toujours imaginaire),
Je lui dirais : « Va ton chemin! »
Sais-tu lire, visionnaire?
Je suis mort en 1905.

Envoi à mes créanciers.

Princes grincheux ou débonnaires,
Je délègue à mon assassin
Mes dettes : qu'il vous rémunère!
Je suis mort en 1905.

Dans les lettres de son temps, Ch. Morice a été plus qu'un nom. Il a été une influence. Depuis, les années où, jeune et beau prophète, il enchantait ses auditeurs de son éloquence enthousiaste et de ses théories séduisantes et nébuleuses, jusqu'à l'âge mûr qui le sculpta en figure maigre de don Quichotte mélancolique, d'ascète poli et rêveur, il n'a pas cessé d'être, en même temps, un disciple fervent et un maître écouté. Il a transmis avec constance ce qu'il

admirait avec sincérité. Personnellement, soit comme poète, soit comme critique, il n'a pas produit les chefs-d'œuvre que ses amis ont longtemps annoncés, ni même une œuvre qui fût en rapport avec son influence littéraire. Il a tenu à dégager le symbolisme des influences étrangères, soit! Mais, en ce qui le concerne personnellement, ce qu'il y a de vague, d'indéterminé, de vaporeux dans ses idées ou, au moins, dans l'expression qu'il leur donnait, a un parfum qui n'est pas de chez nous. Il n'avait dans le fond que peu de sympathie pour la tradition gréco-latine. La tentative de renaissance antique de Moréas ne lui plaisait point. Il se tournait volontiers — au moins autrefois — vers le mysticisme de l'Orient et du Nord. Il disait alors : « Peut-être que la métaphysique de Hegel et l'idéalisme de Carlysle sont plus *antiques*, en réalité, que le *naturalisme* des Grecs. » C'était un métaphysicien, un mystique, qui aimait sincèrement la « Beauté » et la « Vie », mais dont les idées ne sont peut-être pas sorties de ce qu'il appelait lui-même le « domaine des sentiments-pensées ». — JEAN BONCLÉAE.

Morutiers (LES). On désigne à la fois sous le nom de *morutiers* les navires qui sont employés à la pêche de la morue à Terre-Neuve et en Islande et les marins qui les montent.

Comme les genres de pêche, dans ces deux régions, sont très différents, la première s'effectuant en dehors du bord à l'aide d'embarcations appelées *doris*, la deuxième en pêchant du navire même, en ce qui concerne les navires à voiles, nous nous occuperons d'abord de Terre-Neuve, pour revenir ensuite à l'Irlande, et, dans cette dernière partie, nous donnerons les caractéristiques des chalutiers à vapeur, dont le nombre s'accroît chaque année et qui, dans un avenir prochain, remplaceront les navires à voiles dans ces deux grands centres de pêche.

Dans les ports bretons et de la Manche, on arme tous les ans de nombreux trois-mâts, trois-mâts goélettes, bricks et goélettes pour Terre-Neuve; en plus, dans la petite île Saint-Pierre et Miquelon, stationnent des goélettes un peu fatiguées, qui y désarment pendant l'hiver et prennent part aux opérations pendant la saison favorable.

Un certain nombre de chaloupes à moteur et des embarcations pêchent le capelan pour la boitte ou appât, dans les environs de l'île.

Enfin, à l'île aux Chiens, qui fait partie du groupe de Saint-Pierre, sont installés quelques rares chafauds ou sécheries de morues.

Les habitants de Saint-Pierre et Miquelon ne s'occupent exclusivement que de la vente de la boitte, des engins de pêche et du ravitaillement des morutiers.

En 1914, le nombre d'unités armées pour Terre-Neuve était le suivant : Saint-Malo, Saint-Servan, 131 navires; Cancale, 16; Fécamp, 46; Paimpol, 10; Binic, 6; Dahouet, 2; soit 226 navires montés par 5.500 matelots.

L'armement de Saint-Pierre comprenait 25 goélettes montées par 400 hommes, 10 à 12 chaloupes à vapeur à 4 hommes, 350 embarcations à 2 hommes; 12 chalutiers à vapeur complétaient cet ensemble.

Les trois-mâts goélettes et goélettes de Terre-Neuve sont aménagés d'une façon différente de celle des navires au long cours; en raison de leurs 25 à 30 hommes d'équipage, des difficultés de ravitaillement sur les bancs, leurs soutes sont assez spacieuses pour y loger 6.000 kilogrammes de biscuit, et leurs caisses à eau peuvent en contenir 30 tonnes.

Un trois-mâts partant pour le banc embarque à bord 200 à 300 tonnes de sel, 6 ancres, 24 maillons ou bouts de chaîne de 30 mètres de long, deux aussières en fil d'acier, 14 doris, 30 ancres et bouées pour les lignes, 2.000 chaudrettes (filets coniques cerclés de fer pour la pêche du bulot, coquillage dont la morue est très friande), 120 avirons, 700 pièces de ligne, — 120.000 avançons, 100.000 hameçons, 25 compas liquides pour doris, 1 grand cornet de brume, 1 pierrier, 25 petits cornets de brume.

Les 30 hommes d'équipage se répartissent de la manière suivante : 1 capitaine, 1 second, 2 lieutenants ou maîtres, 1 saleur, 21 patrons ou avants de doris, 2 novices, 1 mousse, 1 cuisinier.

Les doris sont à fond plat, d'une longueur de 5 mètres et montés par deux hommes : un patron et un avant, qui est un matelot moins expérimenté que le premier. Leur armement se compose de 5 avirons, 1 compas liquide, 1 cornet de brume, 6 caisses à biscuit et à eau contenant trois jours de vivres pour deux personnes; le plus souvent, l'avant est au choix du patron de doris ou, à l'occasion, tiré au sort. Les équipages sont composés, presque exclusivement, d'hommes appartenant à l'inscription maritime.

Quand les marins engagés par l'armateur ou le capitaine ont passé la revue à l'inscription maritime pour qu'on s'assure qu'ils remplissent bien les conditions de santé et de situation militaire voulues, des avances leur sont consenties.

D'après la charte-partie de 1914, elles ne peuvent dépasser 600 francs pour le capitaine non maître de pêche, 550 francs pour le lieutenant, le maître de pêche et le saleur, 525 francs pour les patrons de doris, 475 francs pour les avants, 300 francs pour



Morutiers de Paimpol : Bénédiction de la flottille avant le départ.

les novices, 250 francs pour les mousses. Elles sont payables en deux fois : la première au marin, devant le commissaire de l'inscription maritime, la deuxième à sa femme ou aux ayants droit des intéressés.

Il existe bien un capitaine titulaire sur le rôle, mais, le plus fréquemment, il est doublé d'un maître de pêche, qui représente l'armateur et qui décide des déplacements du navire, des relâches, des réparations, des achats de vivres frais.

Ces maîtres de pêche sont des pêcheurs ayant un flair et un instinct exceptionnels pour dénicher le



Morue.

poisson, le suivre dans ses pérégrinations et arriver à des pêches fructueuses. En général, sauf le cas où le capitaine est lui-même patron de pêche, son rôle consiste simplement à conduire le navire sur les lieux de pêche et à le ramener en Europe.

Le départ de France des morutiers a lieu du 15 au 20 mars de chaque année; les équipages des goélettes de Saint-Pierre et Miquelon, des chaloupes à moteur et des embarcations se rendent à leur destination sur des vapeurs qui chargent en même temps le sel, les vivres de ravitaillement, les engins de pêche et les diverses marchandises que les négociants de la colonie vendent aux morutiers qui y relâchent.

A l'heure actuelle, le nombre de goélettes de Saint-Pierre a tellement diminué qu'un seul vapeur a effectué le voyage en 1914; mais il y a quelques années, le nombre de pêcheurs transportés était considérable (4.000 en 1900).

Le jour du départ, à Saint-Malo, d'ordinaire si calme, régnait une animation extraordinaire; une foule bruyante remplissait les rues, envahissait les magasins, les auberges; sur le quai, devant les vapeurs, s'alignaient en files interminables les couchages des pêcheurs, composés d'un matelas laine et crin et d'une couverture.

Au premier coup de sifflet d'avertissement de la sirène annonçant le départ prochain, toute cette foule se précipitait vers les petits hôtels, les maisons meublées, les débits, pour boire une dernière bolée de cidre et prendre les lourdes bottes, les cirés, les sacs qui contenaient les provisions de tabac et de savon.

Le dernier coup de sirène retentissait, les derniers retardataires embarquaient rapidement, la planche était rentrée, et les paquebots, larguant leurs amarres, manœuvraient doucement pour gagner la sortie des bassins.

La foule des parents se hâtait de courir vers la jetée du large pour faire un dernier signe d'adieu aux pêcheurs échelonnés sur les gaillards d'avant, sur les échelles, les haubans, les bastingages.

Peu à peu, les coques des navires, dont les mâts et les cheminées émergeaient encore, descendaient sous l'horizon, puis, seules, subsistaient les banderolles noires des fumées, qui se dissipaient lentement.

Beaucoup de femmes s'agenouillaient sur les larges dalles, esquissaient des signes de croix et priaient, faisant des vœux, promettant des cierges à Notre-Dame de la Mer.

Les départs n'ont plus actuellement ce cachet pittoresque; mais les familles n'ignorent pas que bien des navires ont sombré sur les bancs, que bien des doris n'ont jamais été retrouvés, et ce n'est pas sans un serrement de cœur que les parents voient les hautes voiles des morutiers disparaître sous l'horizon. La proportion des sinistres pour l'ensemble des grandes pêches, dans les dix dernières années, a été de 6,6 p.100.

Il faut rendre justice à nos armateurs bretons : les anciennes goélettes, vieux navires le plus souvent fatigués, ont été remplacées par d'élégants bâtiments, solides, marins, bien aménagés, où les terre-neuvas trouvent aujourd'hui un confortable que n'avaient jamais soupçonné leurs pères, vivant dans d'immondes taudis mal aérés, non chauffés, au milieu de détritus de toutes sortes.

A l'heure actuelle, chaque homme a sa couchette personnelle; les postes d'équipage sont assez spacieux et chauffés par un poêle; une grande table éclairée par une lampe à roulis en occupe le centre, et, pourvu qu'ils y mettent un peu du leur, les morutiers ne sont plus, comme leurs anciens, dans l'obligation de manger à la gamelle commune.

La nourriture a été améliorée; dans chaque poste doit être affiché un tableau d'équivalence des rations, qui permet d'exercer un contrôle sur la quantité d'aliments délivrée.

Inutile d'ajouter que les têtes de morues jouent un rôle important dans l'alimentation, mais les plaintes sont rares.

On a réussi, dans une certaine mesure, à restreindre les distributions exagérées d'un alcool allemand revenant à 30 centimes le litre à l'armement, et qui

était antérieurement distribué à profusion, en vertu de cet axiome reconnu que « la goutte est aux pêcheurs comme la boitte est aux poissons ».

Par suite des vents violents d'ouest et de nord-ouest qui règnent au mois de mars et des grosses mers qu'on rencontre sur sa route, la traversée de l'Atlantique est longue et dure; mais, comme les équipages sont relativement nombreux et comprennent des marins éprouvés, les navires arrivent à destination la plupart du temps sans incidents notables, sauf, parfois, quelques avaries de voilure ou de mâture.



Départ des goélettes pour Terre-Neuve ; les doris sont empilés sur le pont.

La distance aux bancs est d'environ 2.500 kilomètres et est franchie avec vent contraire en un mois et demi et, au retour, en quinze jours, avec des vents favorables.

Dès que le voyage tire à sa fin, on prépare les engins de pêche, ce qui n'est pas une petite affaire, vu que chaque appareil de doris comporte environ 2.000 hameçons.

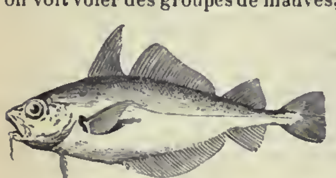


Guillemot.

L'approche des bancs est nettement indiquée par un froid très vif, par une mer très grosse, par le travers de l'aiguille de Laura-Ethel, dont le sommet n'est qu'à 70 mètres de la surface et qui est entouré de fonds dont la profondeur atteint 4.000 mètres.

Ces parages, redoutables par tempête, s'appellent la *gueule de l'enfer;* la mer y est démontée.

La brume, si fréquente à Terre-Neuve, fait alors son apparition, et l'on rencontre des bandes de guillemots qui se tiennent à 185 kilomètres des bancs; puis, vingt-quatre heures après, par vent favorable, on voit voler des groupes de mauves, gros oiseaux de mer de la taille d'un poulet et, enfin, les gades qui se tiennent sur les accores des bancs ou sur les bancs eux-mêmes.



Gade.

On atterrit à la sonde sur le Platier, hauts-fonds de 90 kilomètres de long et 36 kilomètres de large, où l'on trouve des fonds inférieurs à 50 mètres.

C'est sur ce plateau qu'on mouille et qu'on pêche le bulot, coquillage dont les morues sont très avides et qui servent à amorcer les lignes, en attendant qu'on puisse utiliser les têtes des premières morues prises.

La morue appartient à la famille des gadidés; le corps d'un adulte mesure, en général, de $0^{m},40$ à $0^{m},60$ et pèse de 600 grammes à 2 kilogrammes. Certains individus atteignent de plus grandes dimensions : jusqu'à $1^{m},50$ de long et pesant 50 kilogr.

C'est un poisson d'une voracité extraordinaire, répandu dans le monde entier et tellement prolifique que, bien qu'on lui fasse une chasse acharnée, il n'y pas lieu de craindre sa diminution; les femelles ont jusqu'à 1.200.000 œufs. Les variétés les plus recherchées sont la lotte et la morue proprement dite ou cabillaud.

Sur les navires pêcheurs, comme nous le verrons plus loin, on la conserve dans le sel pour l'expédier ensuite aux pêcheries de France établies à Fécamp, Bordeaux et Saint-Malo.

Pour la pêche, la question de la boitte a une importance primordiale; quelques années avant la convention du 8 avril 1904, qui, en plus de la question de l'Égypte, du Maroc et de certaines de nos possessions coloniales, a défini nos droits vis-à-vis du gouvernement de Terre-Neuve en ce qui concerne l'achat de la boitte sur le French-Shore qui s'étend du cap Saint-John au Cap-Ray en passant par le Nord, le même gouvernement avait promulgué, en 1888, un édit désigné sous le nom de *Bill-Bait*, qui défendait aux riverains de la grande Terre-Neuve de nous vendre de la boitte.

Le but non dissimulé de cet édit était non seulement de nous empêcher de pêcher sur les rivages



Goélette de Paimpol en Islande.

du French-Shore en violation de nos droits acquis, mais encore de nous obliger à abandonner la pêche sur le grand banc de Terre-Neuve.

Heureusement que l'on découvrit que, sur certains plateaux, le Platier en particulier, pullulaient des coquillages appelés *bulots*, que les pêcheurs ont pu utiliser.

Antérieurement, on pêchait la morue dans le détroit de Terre-Neuve et sur les bancs, mais la raison pour laquelle on a abandonné la première de ces régions provient du fait que, de temps immémorial, les passages de morues à rangs serrés s'effectuaient dans le détroit à des époques assez bien déterminées : pour des raisons inconnues, ces arrivées de bancs de morues se sont espacées très irrégulièrement, et on pêche aujourd'hui presque uniquement sur le grand banc, où l'on trouve toujours du poisson qu'on peut suivre dans ses pérégrinations.

La convention de 1904 interdit dans le détroit de Terre-Neuve l'usage d'engins désignés sous le nom de *stake-nets;* il a été constaté qu'avec un de ces filets, appelé *trapp*, on avait réussi d'un seul coup, au moment d'un passage de morues, à capturer 35.000 de ces poissons.

Il est bon d'ajouter qu'à certains endroits les morues sont si pressées les unes contre les autres que les lignes ne peuvent traverser leurs masses compactes; on se sert, alors, de la turlute, dont il sera question plus loin.

Sur le Platier, dès l'arrivée, le capitaine tire au sort et indique à chaque patron de doris l'aire de vent ou secteur dans lequel il ira mouiller ses lignes et qu'il conservera pendant toute la campagne. Les patrons de doris commencent par mouiller des chaudrettes amorcées avec du cheval pour prendre des bulots. Ils se dirigent vers leur secteur au compas et ont bien soin de prendre le relèvement du navire pour refaire la même route au retour. Les engins de pêche consistent en une longue corde soutenue à ses deux extrémités par deux suspensoirs, attachés à des bouées-signal.

Cette corde, sur laquelle sont suspendus les avançons qui portent des chaudrettes et, plus tard, les hameçons, est tendue horizontalement au-dessus du fond et maintenue à ses deux extrémités par deux petites ancres.



Caudrette ou chaudrette.

Dès que l'on possède suffisamment de bulots pour amorcer les lignes, on les mouille en général vers 5 heures du soir; elles restent en place toute la nuit et sont reprises le matin.

Il faut en moyenne deux heures pour relever les lignes si le temps, est beau; mais, s'il y a du vent ou du courant, les armements mettent parfois douze heures pour les rentrer dans les doris avec leurs morues et, en arrivant à la goélette, ils sont si fatigués qu'ils sont incapables d'embarquer; on les réconforte, on les hisse à bord au besoin, et ils disposent leurs lignes pour le lendemain,

Dès que cette opération minutieuse est terminée, ils donnent la main à la préparation de la morue.

On vide les poissons, on leur coupe la tête avec une espèce de guilloline, on en exprime le sang, puis on les tranche à plat avec des couteaux spéciaux, opération délicate, d'où dépend en partie la valeur de la cargaison.

On les passe ensuite au saleur, qui les range méthodiquement en couches successives dans la cale en interposant le sel voulu, ce qui demande une habileté professionnelle spéciale. On met de côté les foies pour faire de l'huile médicinale, le frai (ou œufs), avec lequel est composée une rogue pour les sardiniers, les vessies natatoires servant à fabriquer des clarifiants industriels et des colles spéciales.

Sur certains navires, on conserve les têtes pour faire du guano ou engrais, qui, réduit en poussière, contient environ 10 p. 100 d'azote, 4 p. 100 d'acide phosphorique, 72 p. 100 de matières organiques et 16 p. 100 d'humidité,

Quand toute la morue pêchée a été emmagasinée, l'équipage va souper et se reposer pendant quelques heures; mais, si le poisson donne bien, on travaille presque jour et nuit; les pêcheurs sont les premiers à ne pas prendre de repos, parce que de leurs efforts dépend le résultat financier de la saison de pêche.

Les doris sont presque insubmersibles, et il n'arrive guère d'accidents que lorsque les occupants, pour s'éviter une fatigue, y montent un bout de mât portant une voile. S'il vient une mauvaise rafale, ils chavirent et, bien souvent, à cause de leurs vêtements cirés, ils ne réussissent pas à se raccrocher à la quille de leurs embarcations. Les coups de vent sont fréquents sur les bancs en avril et mai d'une part, en août et septembre de l'autre.

Il y a des indices précurseurs : l'ondulation de la mer, la teinte du ciel et des couchers de soleil, le vol des oiseaux. Pendant ces tempêtes, les doris ne sortent pas; ce sont les jours dits de « paradis » ou de « cabanes ».

Les goélettes sont, en général, mouillées sur de grosses ancres tenues par des chaînes ou des aussières en fil d'acier; quand le temps s'annonce comme devant être très mauvais, elles appareillent parfois, si les doris sont rentrés, mais elles étalent souvent les coups de vent au mouillage.

Les navires tanguent, roulent, montent, descendent, se débattent, se tordent; ils ont des mouvements convulsifs comme pour s'arracher à ces ancres impitoyables qui les empêchent de se laisser entraîner par les lames furieuses qui les assaillent de tous côtés, se précipitant à l'assaut de leur carène, ébranlant les membrures qui gémissent, secouant les mâts comme de simples roseaux et sous les charges réitérées desquelles elles sombrent parfois corps et biens.

La vie sur le banc en hiver est une lutte perpétuelle pour l'existence, sans compter pour les doris

les risques d'abordage par les paquebots et les dangers des embarquements et débarquements par grosse mer avec de lourds vêtements.

Sur les bancs, il y a 50 p. 100 de jours de brume par an et, à moins qu'elle ne soit absolument opaque, les doris n'en continuent pas moins à tendre leurs lignes de pêche; avec certains vents, la brume se lève brusquement, couvrant tout l'horizon d'un voile floconneux blanchâtre, impénétrable.

Les dorissiers l'ont vu venir et se hâtent de rentrer leurs lignes et de regagner leurs goélettes, dont ils sont souvent éloignés de plusieurs kilomètres; ils suivent le mieux qu'ils peuvent leur route au compas, mais une longueur de 30 à 40 mètres est une bien petite chose sur la grande mer, surtout si le vent et le courant entrent en ligne de compte.

A bord des goélettes on tire des coups de pierriers, on fait marcher le grand cornet de brume, on sonne la cloche à toute volée, on lance pardessus le bord de petits morceaux de papier, qui laissent une trace continue derrière le navire dans le sens du courant.

Quand, au bout d'un certain temps, les hommes des doris jugent qu'ils ont manqué la goélette, ils reprennent la route en sens inverse, mais leurs forces s'épuisent rapidement, pour peu qu'il y ait du vent et de la mer.

S'ils ont les ancres, de leurs lignes, ils les mouillent et attendent l'éclaircie; sinon, ils sont entraînés vers le sombre inconnu.

Au début, ils ne perdent pas courage : ils se rappellent combien de fois on a retrouvé des doris qu'on n'espérait plus revoir, ils ménagent leurs modestes provisions et mangent de la morue crue pour se soutenir.

Les heures s'écoulent, les jours et les nuits se passent, leurs forces diminuent; en hiver, ils sont à moitié gelés. Parfois, dans leurs hallucinations, ils croient percevoir le son d'un cornet de brume qui les galvanise un instant, puis ils retombent dans leur torpeur, si las, si misérables, qu'ils voient peut-être venir la mort comme une délivrance.

Tous les ans, de pareils drames se passent; mais, malgré tout, les pêcheurs aiment la mer, cette mer meurtrière qui chaque année en ensevelit quelques-uns dans ses vagues tumultueuses.

Q'importe! ils vont à leur destin, calmes et stoïques, avec le fanatisme inné de leur race, parce qu'ils ne peuvent se passer de cette « gueuse », comme disent les mères, qui les fait vivre, et qu'ils adorent malgré ses traîtrises.



Calmar ou encornet.

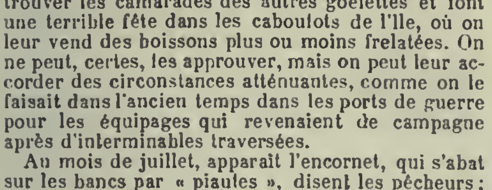
Vers le milieu de juin, les navires qui ont fait bonne pêche au printemps et ceux d'un trop faible tonnage rallient Saint-Pierre, pour débarquer tout ou une partie de leur chargement.

Les morutiers se précipitent à terre, vont retrouver les camarades des autres goélettes et font une terrible fête dans les caboulots de l'île, où on leur vend des boissons plus ou moins frelatées. On ne peut, certes, les approuver, mais on peut leur accorder des circonstances atténuantes, comme on le faisait dans l'ancien temps dans les ports de guerre pour les équipages qui revenaient de campagne après d'interminables traversées.

Au mois de juillet, apparaît l'encornet, qui s'abat sur les bancs par « piaules », disent les pêcheurs; on le pêche au moyen de turluttes, morceaux de plomb peints en rouge, de forme ovoïde allongée, dont la tête est garnie de tines et robustes aiguilles recourbées. On prend quelquefois avec une seule turlutte 150 encornets dans un quart d'heure

Suivant que donne plus ou moins la morue, les patrons changent parfois de bancs; les hauts-fonds les plus fréquentés sont le Banc à vert, le banc de Saint-Pierre, le Bonnet Flamand.

La pêche se termine vers le mois d'octobre, et les navires rentrent en France; les vents étant favorables à cette époque, la traversée est courte; ils vont porter leurs poissons préparés aux sécheries de Saint-Malo, de Fécamp, de Bordeaux.



Chalut.

Pour les sécher, on les étend pendant quelques jours sur des chafauds ou grillages en bois, après leur avoir enlevé l'épine dorsale; autant que possible, pendant le séchage, le temps ne doit être ni trop humide, ni trop chaud.

Les navires les plus favorisés peuvent prendre 500.000 à 600.000 morues, mais ce sont des cas tout à fait exceptionnels. On considère que la pêche est excellente quand le navire rapporte de 250.000 à 300.000 morues, satisfaisante avec 200.000. Dans les mauvaises années, les chiffres atteints sont beaucoup plus faibles.

Les gains sont, naturellement, proportionnels aux quantités de poissons pris.

En moyenne, un capitaine, s'il est en même temps maître de pêche, touche de 5.000 à 6.000 francs par campagne, moitié moins s'il a à partager avec un maître de pêche; celui-ci peut compter sur une somme variant entre 1.200 et 1.800 francs; le saleur de 900 à 1.100 francs; le patron de doris de 800 à 1.200 francs; les avants de 850 à 1.000 francs; les novices de 500 à 750 francs; les mousses de 450 à 600 francs; toutes sommes dont il faut déduire les avances perçues avant le départ.



Trois-mâts, brick et embarcations pêchant sur le grand banc de Terre-Neuve, d'après Durand Brager.

En Islande, la grande industrie du pays est la pêche; sur le littoral se concentre toute la vie active commerciale. L'intérieur, formé de cendres, de laves, de scories vomies par le volcan, n'est pas habité dans beaucoup de ses parties.

Sur les côtes basses du Sud, on trouve des baies ouvertes, où la houle du large vient se briser en vagues gigantesques; mais, si l'on remonte au Nord, la configuration du terrain change d'aspect : très escarpée, surplombant la mer, découpée en fiords profonds protégés contre les vents, la terre offre des abris sûrs aux navigateurs.



Sur un doris : morutiers levant les lignes, à Terre-Neuve.

A quelques kilomètres de la côte sud, s'étend une ligne de hauts-fonds.

En février, mars et avril, les coups de vent, d'ailleurs localisés sur les côtes est et sud-est, sont très fréquents et viennent plutôt de la partie est; la baisse barométrique, très rapide, ne précède en général que très peu les mauvais temps, qui sont souvent accompagnés de grains de neige très denses. La température est souvent inférieure à 5°. A partir de mai, le temps s'améliore, devient brumeux et pluvieux, avec des températures voisines de 10° au-dessus de zéro; mais, dans ce dernier mois et en juin, on trouve encore des séries de vent de nord-est assez violents, avec grains de neige.

Il y a deux périodes de pêche : la première qui se termine en avril et la dernière qui prend fin dans le courant du mois d'août.

La morue de la première pêche, plus fraîche, se vend à un prix plus rémunérateur; elle est expédiée d'Islande au lieu de vente par des goélettes appelées *chasseurs*, qui viennent la chercher fin avril et portent en même temps aux goélettes de pêche des vivres frais et du sel.

Les navires français employés à la pêche en Islande en 1914 étaient au nombre de 111, dont 66 voiliers et 45 chalutiers, les premiers avec un effectif de 1.225 pêcheurs et les deuxièmes de 1.459.

Sur ces 45 chalutiers, Boulogne en armait 27, Fécamp 7 le Havre 1.

Quant aux voiliers, 23 provenaient de Dunkerque, 20 de Gravelines, 22 de Paimpol, Binic, Saint-Brieuc et 1 de Fécamp.

Les navires à voiles bretons sont très supérieurs à ceux du Nord, parfois trop vieux et, pour quelques-uns, de trop faibles dimensions (90 tonnes). On ne construit, d'ailleurs, que très peu d'unités nouvelles dans le Nord pour la pêche en Islande, et l'armement à voiles diminue rapidement (40 p. 100 depuis quatre ans).

Les chalutiers à vapeur, dont le nombre s'accroît chaque année, varient comme tonnage de 260 à 600 tonneaux; ils ont de 30 à 35 mètres de long, calent environ 4m,60 et filent 11 nœuds (20 kilom. à l'heure).

Parmi les derniers, se trouvent quelques navires munis de machines à combustion interne. Leur prix d'achat se monte de 150.000 à 300.000 francs, et il y a une tendance à accroître leur tonnage jusqu'à 750 tonneaux.

En 1914, 13 chalutiers étaient pourvus d'appareils de T. S. F., qui ont rendu les plus grands services et dont l'emploi va se généraliser.

Leurs chaluts à plateaux ou dragues de fond, au nombre de deux, une de chaque bord, sont de vastes poches triangulaires, d'une trentaine de mètres de profondeur. A l'extrémité de ce sac, se trouve un réceptacle en mailles plus serrées, dans lequel viennent s'accumuler les poissons, après avoir traversé un filet conique qui les laisse passer et s'oppose à leur sortie.

Le chalut est traîné par deux fimes ou aussières souples en fils d'acier, très résistantes, et qui viennent s'enrouler par l'intermédiaire de poulies-guides sur deux treuils placés sur le pont et indépendants l'un de l'autre.

Sur les plats-bords du bateau, sont fixées des potences pour mettre le chalut à la mer ou le remonter sur le pont quand le dragage est terminé.

Des coulisses spéciales en fils d'acier permettent d'ouvrir le fond du chalut pour le vider de son contenu et le refermer ensuite. On chalute en général dans le sens du courant, à une vitesse de 4 à 6 kilomètres à l'heure.

On conçoit facilement que la manœuvre de ce chalut, qui pèse à vide près d'une tonne et plus de deux tonnes quand il est rempli de poissons et de pierres ramassées dans le dragage, ne soit pas chose aisée, surtout quand le navire a des mouvements un peu désordonnés et qu'en plus le pont est rendu très glissant par les débris de toutes sortes provenant de la préparation du poisson.

Les mécaniciens ont un service de quart bien réglé; pour les autres hommes de l'équipage, quand le poisson abonde, il n'y a plus ni jour ni nuit.

Comme à Terre-Neuve sur les voiliers, il y a à bord des chalutiers un capitaine et un patron de pêche, et ce système n'est pas sans présenter des inconvénients au point de vue de la discipline et même de la navigation.

A part les doris, les navires à voiles employés à la pêche en Islande sont, en général, des goélettes du même genre que celles de Terre-Neuve, la pêche se faisant à la ligne lancée du pont du bâtiment.

Le départ des ports de France a lieu vers la fin de janvier. Le repeuplement des fonds demanderait que le départ fût fixé en mars, mais la présence des chalutiers étrangers depuis 1899 sur les lieux

de pêche dès les premiers jours de février a fait avancer cette date. D'ailleurs, le temps est souvent meilleur en février qu'en mars. La traversée, assez pénible, demande à l'aller 13 ou 14 jours et 15 à 20 jours pour le retour, suivant le port rallié.

Comme les morutiers n'ont pas de chronomètres ou, s'ils en ont, ne les utilisent pas le plus souvent, ils cherchent à reconnaître des points très élevés tels que l'Orœfa-Jokull, sommet neigeux de 1.956 mètres, qui se voit à 122 kilomètres.

Les côtes sud d'Islande, où se pratique la première pêche (février-mars-avril), n'offrent ni port ni abri contre le mauvais temps, et la morue se tient assez souvent près de terre dans la direction de laquelle portent les coups de vent.



Chalutier.

Quand le voilier est arrivé à quatre ou cinq kilomètres de distance du point de la côte choisi, le patron met à la cape sous sa grande voile et divise ses pêcheurs en trois bordées ou groupes: deux pêchant, la troisième se reposant pendant trois heures. (On prend la cape en équilibrant la voilure de telle façon que le navire avance très peu; il se déplace alors latéralement, sous la poussée du vent.)

Le poisson se prend à la ligne sur les voiliers, chaque ligne ayant 200 mètres de long et étant munie à son extrémité d'un poids de 3 kilogrammes et de deux hameçons.

Les morutiers se placent aux postes que le tirage au sort leur a assignés, à 1m, 50 les uns des autres, le long des bastingages du côté du vent, les lignes passant dans des encoches à rouleaux appelées *mèques*.

Le premier jour, au signal du capitaine, tous les plombs tombent en même temps à la mer, et la première morue amenée à bord vaut à son possesseur un boujaron d'eau-de-vie.

Pour tenir la comptabilité de leurs captures, les pêcheurs coupent les langues des morues qu'ils prennent. En hiver, la neige les aveugle, la bise glacée les frappe violemment au visage; ils restent impassibles et tirent leurs lourdes lignes d'un mouvement machinal.

D'ailleurs, une ligne aussi lourde ne permettrait pas au pêcheur qui porte de gros gants fourrés de sentir mordre le poisson.

Parfois, la pêche donne; mais, si le poisson mord peu ou pas, il faut se déplacer : les voiles sont gelées, les manœvres raidies par le givre. On largue les voiles, on les hisse et, après avoir parcouru une certaine distance, on les cargue et on tâte de nouveau le terrain; dans les mauvais jours, cette manœuvre peut se répéter 10 ou 12 fois.

La nuit arrive, le poisson pris est préparé comme à Terre-Neuve, sous un froid terrible, qui atteint parfois 10° au-dessous de zéro.

Et, pendant cette opération, il faut forcer de toile pour regagner la dérive de la journée sur la terre, et des embruns glacés passent sur le navire. Comme nous l'avons dit, pendant la première saison, on pêche près de terre, avec des vents portant en côte.

Quand, après une baisse très rapide du baromètre, un coup de vent se déclare brusquement, on ne peut songer à mettre en cape; il faut s'élever au vent et s'éloigner de la terre coûte que coûte; c'est une question de vie ou de mort.

La mer devient rapidement très grosse et très dure, le vent siffle et rugit dans la mâture, l'atmosphère est saupoudrée de neige; le navire, chargé par ses voiles réduites au minimum indispensable pour faire route, plonge violemment dans la lame et se couche tellement sous les rafales qu'on attend avec anxiété le moment où il se redressera; tout craque à bord; les haubans du vent sont raides comme des barres de fer, les écoutes des voiles tendues à se rompre.

Le patron et un pêcheur, attachés près de la roue de la barre qui leur échappe parfois des mains, serrent le vent le plus possible pour en diminuer la pression; mais, quelquefois, les voiles ralinguent, battent furieusement et menacent de tout rompre.

Les gens de quart se cramponnent aux bastingages du vent pour ne pas être entraînés par les masses d'eau glacée qui s'abattent sur le navire, le balayant de l'avant à l'arrière dans leur course furieuse. Malheureusement, il arrive quelquefois qu'un homme est arraché de son point d'appui et emporté par la lame. C'est toujours un des moments les plus tragiques de la vie de bord, quand on entend ce cri sinistre: « Un homme à la mer », mais surtout quand il est humainement impossible de lui porter secours.

Prendre la cape pour amener une embarcation serait la perte certaine du bâtiment, à cause de la proximité menaçante de la terre et, le tenterait-on, que ce serait une évidente folie que de risquer la vie de braves gens sur une mer pareille. A tout hasard, on coupe la retenue de la bouée de sauvetage, qui, automatiquement, au contact de l'eau, s'illumine la nuit d'une lueur de phosphure de calcium. Elle tombe quelquefois près du malheureux, qui, par des efforts inouïs, réussit à s'y accrocher et lutte désespérément, à moitié mort de froid, jusqu'au moment où ses forces le trahissent, où ses doigts engourdis se desserrent et où il se sent glisser dans l'abîme.

Si rien ne casse, si tout étale, comme disent les marins, au bout d'un certain temps, on peut diminuer de voiles et soulager le navire; mais combien cette manœuvre est pénible à exécuter ! Les voiles battent, vous frappent au visage avec violence, vous renversent, mais les hommes ne mollissent pas et, les ongles en sang, finissent par les maîtriser.

Si un mât se rompt, si une écoute faiblit, en une seconde la grande voile est en lambeaux, le navire se redresse, tombe en travers et dérive rapidement vers la côte, où l'on entend les grondements de la mer déferlant sur les rochers. On essaye de mouiller les ancres, mais les chaînes cassent le plus souvent ou draguent les ancres sur le fond.

Les lames monstrueuses balayent le navire d'un bout à l'autre; les hommes grimpent péniblement dans la mâture et s'attachent au gréement.

Si le navire s'échoue à une certaine distance de terre, ils ont encore une chance de salut, s'ils ne meurent pas de froid ou de fatigue avant d'être secourus; mais, si le navire vient à se jeter contre les rochers ou sur des brisants, en quelques minutes il est mis en pièces, et c'est la mort inévitable à cause des lourdes bottes, des vêtements cirés et du froid glacial qui paralyse les mouvements.

En fin de première pêche, les morutiers se rendent à Reikiavik pour retrouver les 25 ou 30 chasseurs, goélettes qui prennent les produits de pêche des chalutiers et des voiliers et les portent à Saint-Malo et à Boulogne, où le poisson est séché et expédié.

En seconde pêche, on peut opérer sur les côtes sud et sud-est pour finir la saison au large de Langænés, ou, si les glaces flottantes ne s'y opposent pas, pêcher en contournant l'Islande par l'ouest et le nord, pour venir rejoindre vers le nord-est et l'est.

Les pêcheurs français reviennent en général en France au commencement d'août; en 1914, après la déclaration de guerre, tous les navires étaient en route vers la France à la date du 8 août.

La traversée de retour demande quinze ou vingt jours, et les pêcheurs oublient vite leurs misères en se retrouvant au milieu des leurs, surtout si la récolte a été fructueuse.

En 1913, les chalutiers avaient pêché environ 3 millions de morues, les voiliers de 1.500.000 à 1.800.000; on prend de 5 à 6 millions de morues par an, sans compter les faux poissons : flétans, loches, rougets, loups utilisés pour les besoins du bord ou vendus à Reikiavik par les chalutiers.

De l'ensemble de cette étude il résulte que la pêche de la morue à Terre-Neuve et en Islande produit chaque année des sommes considérables et que non seulement elle fait vivre ses dix ou douze mille pêcheurs et leurs familles, mais encore des milliers de gens, si l'on tient compte de toutes les branches des industries qui s'y rattachent : chantiers de construction, gréements, voiles, engins de pêche, salines, sécheries, manipulations du poisson, transports des produits dans les pays étrangers.

Au début des hostilités, la plus grande partie des pêcheurs fut mobilisée et les chalutiers réquisitionnés. Cependant, pour ne pas priver le pays d'une précieuse ressource alimentaire, le ministre de la marine, après entente avec l'autorité militaire, mit 3.000 pêcheurs à la disposition des armateurs pour la pêche à Terre-Neuve, avec autorisation d'armer 112 goélettes et 14 chalutiers.

Il ne pouvait être question de faire une campagne de pêche en Islande, la mer n'étant pas libre et les chalutiers employés au relevage des mines; 76 goélettes seulement furent expédiées à Terre-Neuve.

En 1918, 57 navires ont participé à la campagne de Terre-Neuve.

Sur ce nombre, 1 a été coulé par le corsaire *TrunNiple,* 1 par abordage, 1 par un submersible allemand.

De son côté, l'île de Terre-Neuve a armé une centaine de doris à moteur pour la pêche dans les eaux territoriales.

Les résultats généraux de la campagne ont été excellents et se sont chiffrés par 18.000 tonnes de poissons.

Chaque petit navire de Saint-Pierre de Terre-Neuve a fait un gain de 14.000 à 15.000 francs.

Quant aux pêcheurs du banc, leur part a été de 5.000 à 8.000 francs par homme et celle des maîtres de pêche de *quatre-vingt* à *cent mille francs*



Séchage des morues. — Décapitées et vidées, les morues sont d'abord mises en tas sur des couches de sel. Puis, au bout de quelques jours, on les lave, et on les expose au vent et au soleil jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Quant aux pêcheurs rappelés au début des hostilités, beaucoup ont été embarqués sur les dragueurs de mines, dangereux service dont on n'a pas assez parlé, où la mort vous guette à tout instant et où nos officiers et nos équipages ont fait preuve, ainsi que leurs collègues anglais, italiens et russes, du plus splendide courage et d'un inlassable dévouement.

Quand un pays a l'heureuse chance de posséder une race d'hommes comme celle des pêcheurs de nos côtes, robuste, brave, énergique, rompue aux fatigues et aux dangers de la mer, c'est un devoir patriotique de la conserver à tout prix en améliorant son existence matérielle et en encourageant les armateurs, qui subissent parfois de lourdes pertes dans les mauvaises années.

Il faut également nous défendre avec énergie au Canada où, en 1913, le ministre de la marine et des colonies a fait voter une loi, le bill Hazen, portant interdiction aux navires de pêche des nations n'ayant pas de traités spéciaux avec l'Angleterre et le Canada de se ravitailler dans les ports canadiens et même d'y embarquer ou débarquer des membres de l'équipage ou des passagers. Cette loi vise les ports de Sydney et d'Halifax, où nos chalutiers vont s'approvisionner en vivres et en combustible. — A. Poidloué.

Pension. (Pensions d'infirmité.) La loi du 31 mars 1919 sur les pensions d'infirmité débute par un acte de gratitude et une reconnaissance de dette nationale :

La République, reconnaissante envers ceux qui ont assuré le salut de la patrie, proclame et détermine le droit à la réparation due : 1° aux militaires des armées de terre et de mer affectés d'infirmités résultant de la guerre ; 2° aux veuves, aux orphelins et aux ascendants de ceux qui sont morts pour la France. (Art. 1er.)

On ne peut, faute de place, donner ici le commentaire détaillé et pratique de cette loi considérable. Négligeant les dispositions de détail et les mesures transitoires, on se bornera à passer en revue les articles essentiels.

Au point de vue financier, l'application de la législation nouvelle se traduira, pendant les premières années, par une dépense évaluée à 3 milliards 500 millions de francs.

Alors que, dans la législation de 1831 sur les pensions militaires de la Guerre et de la Marine, la pension pour blessures ou infirmités n'est qu'une pension d'ancienneté anticipée concédée à des soldats de métier, le législateur de 1919 fonde l'ouverture du droit à pension non plus sur l'incapacité de servir, mais sur l'invalidité réelle, déterminée d'après les principes de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

La maladie devient, au même titre que la blessure, une cause de réparation.

Le droit à pension est étendu en ce qui concerne les veuves et créé en faveur des enfants naturels, ainsi que pour les femmes et les enfants des disparus. Des allocations permanentes sont accordées, à certaines conditions, aux ascendants.

Le militaire ou le marin devait toujours prouver, au moyen d'un certificat, l'origine de la blessure ou de la maladie : la nouvelle loi le fait bénéficier de présomptions légales. Toutes les blessures constatées avant le renvoi du militaire dans ses foyers sont présumées provenir d'événements de guerre ou d'accidents éprouvés par le fait ou à l'occasion du service; toutes les maladies constatées chez un militaire ou un marin pendant la période où il a été incorporé, ou pendant les six mois qui ont suivi son renvoi dans ses foyers, sont présumées avoir été contractées ou s'être aggravées par suite des dangers, des fatigues ou des accidents du service. Cette présomption peut être détruite par la preuve contraire, mais le fardeau de la preuve incombe à l'Etat.

I. Droit à pension d'infirmité des militaires et marins. — *Conditions du droit à pension.* Ouvrent droit à pension, à partir du jour de la décision prise par la commission de réforme : 1° les blessures résultant d'événements de guerre ou d'accidents « éprouvés par le fait ou à l'occasion de la guerre » et constatées avant le renvoi dans les foyers; 2° les infirmités causées ou aggravées par les fatigues, dangers ou accidents « éprouvés par le fait ou à l'occasion de la guerre ». Les maladies sont présumées, jusqu'à preuve contraire, avoir ce caractère, lorsqu'elles ont été constatées pendant l'incorporation ou pendant les six mois qui ont suivi le renvoi dans les foyers.

Devant le conseil de réforme, le blessé, le malade ou l'infirme peut se faire assister par un médecin civil et produire des certificats médicaux.

Toute décision de rejet par le conseil de réforme doit, à peine de nullité, être motivée et préciser les faits et documents d'où résulte la preuve contraire.

Pensions définitives et pensions temporaires. Suivant que l'infirmité causée par la blessure ou la maladie est, ou n'est pas, reconnue incurable, la pension est *définitive* ou *temporaire*. En cas de pluralité de lésions dont l'une n'est pas incurable, il est concédé une pension temporaire pour l'ensemble des infirmités.

Sauf en ce qui concerne les réformés temporaires, qui n'y ont droit que pendant le temps où ils sont en position de réforme, la pension temporaire est concédée pour deux ans et, après examen médical, soit renouvelée à un taux inférieur, égal ou supérieur au taux primitif, soit convertie en pension définitive si l'infirmité est devenue incurable, soit supprimée si l'invalidité est devenue inférieure à 10 p. 100 ou a disparu.

Tout bénéficiaire d'une pension temporaire chez qui se sera produite une complication nouvelle ou une aggravation de son infirmité pourra, sans attendre l'expiration de la période de deux ans, adresser une demande de revision sur laquelle il devra être statué dans les deux mois qui suivront la demande.

Dans un délai maximum de 4 ans à dater du point de départ de la pension temporaire, celle-ci doit être définitivement convertie en pension définitive ou supprimée.

Les pensions temporaires sont soumises aux mêmes règles de liquidation, de concession, de payement, de cumul, etc., que les pensions définitives. Elles sont incessibles et insaisissables dans les mêmes termes et au même titre, et les dispositions relatives aux retenues d'arrérages en cas d'acquisition d'une habitation à bon marché (loi du 9 avril 1918, art. 9) leur sont applicables.

Du taux d'invalidité. Le taux des pensions, définitives ou temporaires, est réglé suivant les tableaux annexés à la loi et fixé, dans chaque grade, par référence au degré d'invalidité apprécié de 5 en 5 jusqu'à 100 p. 100. L'intéressé bénéficie du taux afférent à l'échelon supérieur quand l'invalidité est intermédiaire entre deux échelons. Si les infirmités sont multiples, la loi distingue suivant qu'aucune de ces infirmités n'entraîne l'invalidité absolue, ou bien que l'invalidité absolue est la conséquence de l'une d'entre elles. Dans le premier cas, le taux d'invalidité est considéré intégralement pour l'infirmité la plus grave et pour chacune des infirmités supplémentaires, proportionnellement à la validité restante. Dans le second cas, il est accordé, en sus de la pension maximum, un complément de pension variant de 100 à 1.000 francs, par multiple de 100 francs, pour tenir compte de l'infirmité ou des infirmités supplémentaires évaluées suivant une échelle de 1 à 10.

Le législateur a établi une proportionnalité mathématique entre les pensions en assignant au centième d'invalidité une valeur uniforme : pour une invalidité de 20 p. 100, par exemple, la pension sera le cinquième de ce qu'elle serait pour une invalidité de 100 p. 100.

Le chiffre de la pension est donc conditionné par deux éléments : le degré de pourcentage d'invalidité et la somme correspondant à l'infirmité envisagée. Les règles et barêmes pour la classification des infirmités, d'après leur gravité, sont déterminés par décret; les sommes correspondant à chaque degré d'infirmité sont fixées par les tableaux annexés à la loi.

Dispositions spéciales aux grands mutilés. Les mutilés incapables de se mouvoir, de se conduire ou d'accomplir les actes essentiels à la vie peuvent, à leur choix, être hospitalisés (les frais d'hospitalisation sont, en ce cas, prélevés sur la pension), ou recevoir une allocation supplémentaire égale au quart de leur pension, si les soins constants d'une tierce personne leur sont nécessaires. La commission de réforme statue à ce sujet, en même temps que sur le degré d'invalidité.

Majorations pour enfants. En sus de la pension temporaire ou définitive, des majorations annuelles sont accordées par enfant légitime né ou à naître d'après le tarif ci-après :

300 fr. pour une invalidité de 100 p. 100 ; 285 fr., id. de 95 p. 100 ; 270 fr., id. de 90 p. 100 ; 255 fr., id. de 85 p. 100 ; 240 fr., id. de 80 p. 100 ; 225 fr., id. de 75 p. 100 ; 210 fr., id. de 70 p. 100 ; 195 fr., id. de 65 p. 100 ; 180 fr., id. de 60 p. 100 ; 165 fr., id. de 55 p. 100 ; 150 fr., id. de 50 p. 100 ; 135 fr., id. de 45 p. 100 ; 120 fr., id. de 40 p. 100 ; 105 fr., id. de 35 p. 100 ; 90 fr., id. de 30 p. 100 ; 75 fr., id. de 25 p. 100 ; 60 fr., id. de 20 p. 100 ; 45 fr., id. de 15 p. 100 ; 30 fr., id. de 10 p. 100.

Les mêmes majorations sont allouées pour chaque enfant naturel conçu avant le fait qui ouvre le droit à pension. Si la reconnaissance est volontaire, et non judiciaire, elle doit être intervenue dans les deux mois de la naissance.

Les majorations sont payables pour chaque enfant jusqu'à 18 ans, même après la mort du père.

Les majorations de pensions définitives ou temporaires accordées aux enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans sont incessibles et insaisissables.

Quand le titulaire d'une pension définitive ou temporaire est déchu de la puissance paternelle, les majorations d'enfants sont inscrites au nom du tuteur du mineur et payées au tuteur.

Rééducation professionnelle des pensionnés blessés ou infirmes. Le pensionné qui ne peut plus exercer son métier habituel a droit à sa rééducation professionnelle, soit par l'intermédiaire de l'Office national des mutilés et réformés, soit par contrat d'apprentissage directement passé avec un patron particulier. L'Etat lui verse une allocation quotidienne égale au cinquième de son salaire, s'il en touche un, et qui, en tout état de cause, ne peut être inférieur à 1 fr. ni supérieur à 2 fr.

Examen périodique des militaires blessés ou malades. A toutes fins utiles, et notamment pour réserver les droits éventuels de la veuve et des enfants, les militaires et marins qui ne se considéreront pas comme guéris des blessures ou maladies dues aux fatigues, dangers ou accidents du service, feront constater, chaque année, leur état, dans des conditions déterminées par un règlement d'administration publique.

Assimilation de certaines catégories de personnels. Le bénéfice de la loi a été étendu, sous certaines conditions et réserves, à certaines catégories de personnels : mobilisés dans les usines ou les mines, dans les exploitations agricoles (dont ils ne sont ni propriétaires, ni fermiers, ni métayers), dans les chemins de fer, etc.

Soins médicaux. L'Etat doit à tous les militaires et marins bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919, leur vie durant, les soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, nécessités par les accidents ou complications résultant de la blessure ou de la maladie qui aura donné lieu à pension.

A cet effet, les ayants droit sont, sur leur demande, inscrits de plein droit sur des listes spéciales établies chaque année à leur domicile de secours sous le titre : « Soins médicaux aux victimes de la guerre. »

Les bénéficiaires choisissent librement le médecin et le pharmacien.

Si l'hospitalisation est reconnue nécessaire, les malades sont admis, à leur choix, dans les salles militaires ou dans les salles civiles de l'hôpital de leur ressort.

Les frais de voyage que devront faire les malades pour se rendre à l'hôpital sont, ainsi que les frais de médecin, de pharmacien et d'hospitalisation, à la charge de l'Etat. Si le pensionnaire est membre d'une société de secours mutuel qui assure le service maladie, d'une caisse de secours syndicale, etc., les dépenses dont sa maladie a été la cause sont remboursées par l'Etat.

II. Droit à pension des veuves et des enfants. — *Conditions du droit à pension.* Ont droit à pension : 1° les veuves de militaires et de marins morts en jouissance d'une pension (définitive ou temporaire) correspondant à une invalidité de 60 p. 100 et au-dessus, ou en possession de droits à cette pension; 2° les veuves de militaires et de marins dont la mort a été causée soit par des blessures ou suites de blessures reçues au cours d'événements de guerre ou par des accidents ou suites d'accidents éprouvés par le fait ou à l'occasion du service, soit par des maladies contractées ou aggravées par suite de fatigues, dangers ou accidents survenus par le fait ou à l'occasion du service.

Le mariage doit être antérieur à la blessure, à l'origine ou à l'aggravation de la maladie. Par exception, les femmes qui ont épousé un mutilé dont l'invalidité est de 80 p. 100 au moins ont droit à une pension de réversibilité, si le mariage a été contracté « dans les deux ans de la réforme de leur époux, ou de la cessation des hostilités, et si ce mariage a duré une année ou a été rompu par la mort accidentelle de l'époux ».

Toutes les blessures constatées et toutes les maladies contractées ou aggravées pendant la période où le militaire ou marin a été mobilisé sont réputées, sauf preuve contraire, provenir des fatigues, dangers ou accidents du service, si le militaire est mort dans le délai d'un an à partir du renvoi définitif dans ses foyers.

La veuve qui contracte un second mariage peut, à l'expiration de l'année qui le suit, renoncer à sa pension : en ce cas, il lui est versé un capital représentant trois annuités de sa pension, et celle-ci passe aux enfants du défunt jusqu'à la majorité du dernier d'entre eux. Si la veuve remariée qui conserve sa pension a des enfants de son premier mariage, la jouissance de la moitié de la pension et des majorations leur est déléguée jusqu'à la majorité du dernier d'entre eux.

Les droits de la mère décédée ou inhabile à recueillir la pension passent aux enfants mineurs d'après les règles ordinaires en la matière. Lorsque la veuve laisse en mourant des enfants d'un précédent mariage, dont le militaire décédé avait été le soutien, ils jouissent des mêmes avantages que les enfants communs.

Taux de la pension. Trois taux distincts sont prévus par la loi : 1° le taux *exceptionnel*, acquis aux veuves de militaires et de marins dont la mort a été causée par des blessures reçues au cours des événements de guerre ou par des accidents survenus par le fait ou à l'occasion du service, ou encore qui a été la conséquence indirecte de ces blessures ou de ces accidents ; — 2° le taux *normal* ou de droit commun, applicable notamment aux veuves des militaires et marins dont la mort a été causée par suite de fatigues, dangers ou accidents survenus par le fait ou à l'occasion du service ; — 3° le taux de *reversion*, applicable aux veuves des militaires et marins morts en jouissance d'une pension correspondant à une invalidité de 60 p. 100 au minimum, ou en possession de droits à cette pension.

La pension principale ne concernant que la veuve, il lui est tenu compte de ses charges de famille. Une

PENSIONS D'INVALIDITÉ

TAUX D'INVALIDITÉ. — *Armées de terre et de mer.* — *Officiers.*

GRADES	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100	25 p. 100	30 p. 100	35 p. 100	40 p. 100	45 p. 100	50 p. 100	55 p. 100	60 p. 100	65 p. 100	70 p. 100	75 p. 100	80 p. 100	85 p. 100	90 p. 100	95 p. 100	100 p. 100
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Général de division = Vice-amiral	1.260	1.890	2.520	3.150	3.780	4.410	5.040	5.670	6.300	6.930	7.560	8.190	8.820	9.450	10.080	10.710	11.340	11.970	12.600
Général de brigade = Contre-amiral	1.020	1.530	2.040	2.550	3.060	3.570	4.080	4.590	5.100	5.610	6.120	6.630	7.140	7.650	8.160	8.670	9.180	9.690	10.200
Colonel = Capitaine de vaisseau	840	1.260	1.680	2.100	2.520	2.940	3.360	3.780	4.200	4.620	5.040	5.460	5.880	6.300	6.720	7.140	7.560	7.980	8.400
Lieut.-colonel = Capitaine de frégate	680	1.020	1.360	1.700	2.040	2.380	2.720	3.060	3.400	3.740	4.080	4.420	4.760	5.100	5.440	5.780	6.120	6.460	6.800
Chef de bataillon = Capitaine de corvette :																			
2e échelon	625	938	1.250	1.563	1.875	2.188	2.500	2.813	3.125	3.438	3.750	4.063	4.375	4.688	5.000	5.313	5.625	5.938	6.250
1er échelon	575	863	1.150	1.438	1.725	2.013	2.300	2.588	2.875	3.163	3.450	3.738	4.025	4.313	4.600	4.888	5.175	5.463	5.750
Capitaine = Lieutenant de vaisseau :																			
4e échelon	515	773	1.030	1.288	1.545	1.803	2.060	2.318	2.575	2.833	3.090	3.348	3.605	3.863	4.120	4.378	4.635	4.893	5.150
3e échelon	490	735	980	1.225	1.470	1.715	1.960	2.205	2.450	2.695	2.940	3.185	3.430	3.675	3.920	4.165	4.410	4.655	4.900
2e échelon	465	698	930	1.163	1.395	1.628	1.860	2.093	2.325	2.558	2.790	3.023	3.255	3.488	3.720	3.953	4.185	4.418	4.650
1er échelon	440	660	880	1.100	1.320	1.540	1.760	1.980	2.200	2.420	2.640	2.860	3.080	3.300	3.520	3.740	3.960	4.180	4.400
Lieutenant = Enseigne de vaisseau (1re cl.) :																			
4e échelon	420	630	840	1.050	1.260	1.470	1.680	1.890	2.100	2.310	2.520	2.730	2.940	3.150	3.360	3.570	3.780	3.090	4.200
3e échelon	400	600	800	1.000	1.200	1.400	1.600	1.800	2.000	2.200	2.400	2.600	2.800	3.000	3.200	3.400	3.600	3.800	4.000
2e échelon	385	578	770	963	1.155	1.348	1.540	1.733	1.925	2.118	2.310	2.503	2.695	2.888	3.080	3.273	3.465	3.658	3.850
1er échelon	365	548	730	913	1.095	1.278	1.460	1.643	1.825	2.008	2.190	2.373	2.555	2.738	2.920	3.103	3.285	3.468	3.650
Sous-lieut. = Enseigne de vaisseau (2e cl.) :																			
2e échelon	360	540	720	900	1.080	1.260	1.440	1.620	1.800	1.980	2.160	2.340	2.520	2.700	2.880	3.060	3.240	3.420	3.600
1er échelon	300	450	600	750	900	1.050	1.200	1.350	1.500	1.650	1.800	1.950	2.100	2.250	2.400	2.550	2.700	2.850	3.000
Aspirant de marine	280	420	560	700	840	980	1.120	1.260	1.400	1.540	1.680	1.820	1.960	2.100	2.240	2.380	2.520	2.660	2.800

TAUX D'INVALIDITÉ. — *Armée de terre.* — *Sous-officiers et soldats.*

GRADES	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100	25 p. 100	30 p. 100	35 p. 100	40 p. 100	45 p. 100	50 p. 100	55 p. 100	60 p. 100	65 p. 100	70 p. 100	75 p. 100	80 p. 100	85 p. 100	90 p. 100	95 p. 100	100 p. 100
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Adjudant-chef	260	390	520	650	780	910	1.040	1.170	1.300	1.430	1.560	1.690	1.820	1.950	2.080	2.210	2.340	2.470	2.600
Adjudant	255	383	510	638	765	893	1.020	1.148	1.275	1.403	1.530	1.658	1.785	1.913	2.040	2.168	2.295	2.423	2.550
Aspirant	252	378	504	630	756	882	1.008	1.134	1.260	1.386	1.512	1.638	1.764	1.890	2.016	2.142	2.268	2.394	2.520
Sergent-major	249	374	498	623	747	872	996	1.121	1.245	1.370	1.494	1.619	1.743	1.868	1.992	2.117	2.241	2.366	2.490
Sergent	246	369	492	615	738	861	984	1.107	1.230	1.353	1.476	1.599	1.722	1.845	1.968	2.091	2.214	2.337	2.460
Caporal	243	365	486	608	729	851	972	1.094	1.215	1.337	1.458	1.580	1.701	1.823	1.944	2.066	2.187	2.309	2.430
Soldat	240	360	480	600	720	840	960	1.080	1.200	1.320	1.440	1.560	1.680	1.800	1.920	2.040	2.160	2.280	2.400
Armée de mer. — Officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots.																			
Maître principal	348	521	695	869	1.043	1.216	1.390	1.564	1.738	1.911	2.085	2.259	2.433	2.606	2.780	2.954	3.128	3.301	3.475
Premier maître	289	434	578	723	867	1.012	1.156	1.301	1.445	1.590	1.734	1.879	2.023	2.168	2.312	2.457	2.601	2.746	2.890
Maître	276	414	552	690	828	966	1.104	1.242	1.880	1.518	1.656	1.794	1.932	2.070	2.208	2.346	2.484	2.622	2.760
Second maître	260	390	520	650	780	910	1.040	1.170	1.300	1.430	1.560	1.690	1.820	1.950	2.080	2.210	2.340	2.470	2.600
Quartier-maître	243	365	486	608	729	851	972	1.094	1.215	1.337	1.458	1.580	1.701	1.823	1.944	2.066	2.187	2.309	2.430
Matelot	240	360	480	600	720	840	960	1.080	1.200	1.320	1.440	1.560	1.680	1.800	1.920	2.040	2.160	2.280	2.400

PENSIONS DE VEUVES OU D'ORPHELINS

Armées de terre et de mer. — Officiers.

GRADES		TAUX exceptionnel	TAUX normal	TAUX de réversion
		fr.	fr.	fr.
Général de division = Vice-amiral		5.250	3.500	3.500
Général de brigade = Contre-amiral		4.400	3.000	2.850
Colonel = Capitaine de vaisseau		3.500	2.500	2.350
Lieutenant-colonel = Capitaine de frégate		3.000	2.000	1.850
Chef de bataillon = Capitaine de corvette	2e échelon	2.700	1.850	1.650
	1er échelon	2.500	1.750	1.550
Capitaine = Lieutenant de vaisseau	4e échelon	2.400	1.700	1.425
	3e échelon	2.300	1.650	1.375
	2e échelon	2.200	1.600	1.325
	1er échelon	2.100	1.550	1.275
Lieutenant = Enseigne de vaisseau de 1re classe	4e échelon	2.000	1.500	1.250
	3e échelon	1.900	1.450	1.200
	2e échelon	1.800	1.400	1.150
	1er échelon	1.700	1.350	1.100
Sous-lieutenant = Enseigne de vaisseau de 2e classe	2e échelon	1.600	1.250	1.050
	1er échelon	1.500	1.200	975
Aspirant de marine		1.500	1.200	975

Armée de terre. — Sous-officiers et soldats.

GRADES	TAUX exceptionnel	TAUX normal	TAUX de réversion
	fr.	fr.	fr.
Adjudant-chef	1.400	1.150	950
Adjudant	1.300	1.100	900
Aspirant	1.250	1.075	850
Sergent-major	1.200	1.050	800
Sergent	1.100	950	700
Caporal	900	875	600
Soldat	800	800	500
Armée de mer. — Officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots.			
Maître principal	1.650	1.300	1.075
Premier maître	1.600	1.250	1.050
Maître	1.500	1.200	975
Second maître	1.450	1.100	950
Quartier-maître	900	875	600
Matelot	800	800	500

majoration de 300 fr. est donc accordée pour chaque enfant mineur de dix-huit ans. Si la mère décède ou est inhabile à exercer ses droits, la pension des orphelins est majorée dans les mêmes conditions à partir du deuxième enfant au-dessous de dix-huit ans.

Le partage de la pension, lorsque le défunt laisse des mineurs d'un précédent mariage, est soumis aux règles suivantes : *a*) Le principal de la pension à laquelle a droit la veuve se partage également entre les deux lits ; *b*) Une des parts est attribuée aux enfants du premier lit, jusqu'à ce que le plus jeune ait atteint l'âge de vingt et un ans ; l'autre est attribuée à la veuve et, à son défaut, aux enfants issus de son mariage avec le défunt. Du vivant de la veuve, habile à exercer ses droits, cette seconde part est majorée, s'il est nécessaire, de manière qu'elle ne soit pas inférieure aux chiffres respectivement fixés, suivant les circonstances du décès, pour la pension de la veuve du soldat ; *c*) Lorsque le droit à pension fait défaut dans l'une des deux branches, la part de celle-ci accroît à l'autre, si cette dernière est encore en possession de droits à pension ; *d*) Au cas de pluralité de mariages antérieurs, le partage de la pension se fait d'après les mêmes règles.

Orphelins incurables. Les orphelins atteints d'une infirmité incurable qui les met dans l'impossibilité de gagner leur vie conservent, même après leur majorité, le bénéfice de leur pension.

Enfants naturels reconnus. Les enfants naturels, reconnus dans les conditions ci-dessus spécifiées, ont, en ce qui concerne la pension principale et les majorations, des droits égaux à ceux des enfants légitimes, si le père ne laisse ni veuve ni enfants légitimes.

En présence d'une veuve et d'enfants légitimes, les enfants naturels reconnus sont assimilés aux orphelins du premier lit.

Veuves et orphelins de disparus. Des pensions sont concédées provisoirement aux femmes et aux mineurs des militaires ou marins disparus depuis au moins six mois et figurant sur les listes officielles de disparus. Elles sont liquidées sur le taux normal, avec application des majorations pour enfants. Lorsque le décès est établi, le taux de la pension définitive est déterminé d'après la cause du décès. Si l'absence a été déclarée par jugement ayant acquis force de chose jugée et si la disparition s'est produite au cours d'événements de guerre, la pension définitive est liquidée au taux exceptionnel, et rappel est fait (s'il y a lieu) de la différence entre le taux normal et le taux exceptionnel, sans que l'Etat puisse opposer la prescription extinctive.

Au cas de réapparition du disparu, les arrérages cessent d'être payés à la fin du trimestre en cours, et la femme ni les enfants n'ont à opérer de reversement.

Sans préjudice du délai de droit commun, il est accordé une année au militaire ou marin, à dater du jour de sa rentrée en France, pour faire valoir ses droits à pension définitive ou temporaire, à condition qu'il établisse l'origine de son infirmité et qu'il en ait fait constater la nature dans le délai de deux mois après son retour.

III. Droit à allocation des ascendants. — *Conditions du droit à allocation.* Les ascendants du degré le plus rapproché ont droit à une allocation, incessible et insaisissable dans les mêmes termes que les pensions, si le décès ou la disparition du militaire ou du marin est survenue dans des conditions de nature à ouvrir droit à une pension de veuve. Pour qu'elle leur soit accordée, ils doivent justifier :

1° Qu'ils sont de nationalité française.

Par exception, la loi habilite la mère résidant en France et qui a perdu, antérieurement à la mort de son fils, sa qualité de Française, par suite de son mariage avec un sujet d'une nation neutre ou alliée, père de son fils décédé ;

2° Qu'ils sont ou infirmes, ou atteints d'une maladie incurable, ou âgés de plus soixante ans s'il s'agit d'ascendants du sexe masculin et de plus de cinquante-cinq ans s'ils'agit d'ascendants du sexe féminin.

La mère veuve, divorcée ou non mariée, sera admise à l'allocation sans condition d'âge, si elle a à sa charge un ou plusieurs enfants infirmes ou âgés de moins de seize ans.

Le recours prévu par l'article 5 de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, pourra être exercé par l'Etat contre toutes personnes tenues, à l'égard de l'ascendant, de la dette alimentaire, à la condition qu'elles soient elles-mêmes inscrites au rôle de l'impôt sur le revenu ;

3° Qu'ils ne sont pas inscrits au rôle de l'impôt général sur le revenu.

Les droits des ascendants du premier degré sont ouverts à toute personne qui justifie avoir recueilli, élevé et entretenu l'enfant orphelin ou abandonné et avoir remplacé ses parents auprès de lui jusqu'à sa majorité ou son appel sous les drapeaux.

Taux de l'allocation. L'allocation est fixée pour le père à 400 fr. ; pour la mère, veuve, divorcée ou non mariée, à 800 fr. ; pour la mère veuve remariée ou qui a contracté mariage depuis le décès du militaire ou marin, à 400 fr. ; pour le père et la mère conjointement, à 800 fr. Si le père ou la mère ont perdu plusieurs enfants des suites de blessures reçues ou de maladies contractées ou aggravées sous les drapeaux, l'allocation est augmentée de 100 fr. pour chaque enfant décédé, à partir du second inclusivement.

A défaut du père et de la mère, l'allocation est accordée aux grands-parents. Elle est, dans chaque ligne, de 300 fr. pour le grand-père ou la grand'mère remariée, de 600 fr. pour le grand-père et la grand'mère conjointement et de 600 fr. pour la grand'mère veuve. Chaque grand-parent ou chaque couple de grands-parents ne peut recevoir qu'une seule allocation. Une majoration de 100 fr. est allouée par chaque petit-enfant décédé, jusqu'à concurrence de trois, à partir du second inclusivement.

Point de départ et durée de l'allocation. La jouissance de l'allocation a pour point de départ le jour de la promulgation de la loi pour les ascendants remplissant à ce moment les conditions prescrites et le jour de la demande pour ceux qui ne rempliront ces conditions que postérieurement.

L'allocation, accordée pour deux ans, est renouvelée d'office, à moins que le militaire ou marin n'ait reparu ou que le tribunal, à la requête du ministre compétent, ne décide que l'ascendant ne remplit plus les conditions légales.

IV. Voies de recours. — Les contestations sont jugées par un *tribunal départemental des pensions* et, en appel, par une *cour régionale* instituée au chef-lieu du ressort de chaque cour d'appel. Le conseil d'Etat ne sera saisi que des recours pour excès ou détournement de pouvoir, vice de forme ou violation de la loi ; mais, par exception, les contestations relatives au cumul des pensions ou allocations de la loi de 1919 avec d'autres pensions ou allocations seront portées directement devant lui.

L'action doit être exercée dans les six mois de la notification de la décision qui a fixé le chiffre de la pension ou refusé d'en concéder une. L'appel est formé dans les deux mois, l'opposition dans la quinzaine de la signification.

L'assistance judiciaire est accordée à tous ceux qui la demandent, et les pourvois devant le conseil d'Etat ne donnent lieu à aucuns frais. Les actes et pièces de procédure et de jugement sont affranchis des formalités d'enregistrement et de timbre.

V. Tableaux annexés. — Les tableaux annexés à la loi fixent, suivant le taux d'invalidité, le chiffre des pensions d'invalidité en ce qui concerne : 1° les officiers des armées de terre et de mer ; 2° les officiers des équipages de la flotte ; 3° les sous-officiers et soldats de l'armée de terre ; 4° les officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins ; 5° les agents civils des services administratifs et des directions de travaux de la marine ; 6° les gardes-consignes, pompiers de la marine et surveillants des prisons maritimes ; 7° le personnel militaire des établissements pénitentiaires coloniaux ; 8° les veuves ou orphelins des armées de terre et de mer ; 9°-14° les veuves et orphelins des mêmes catégories de pensionnaires ; 15° les agents supérieurs et secondaires des chemins de fer (par correspondance hiérarchique). — Max Leorano.

Rateau (*Auguste*-Camille-Edmond), ingénieur français, né à Royan (Charente-Inférieure) le 13 octobre 1863. Après ses études élémentaires au collège de Cognac, puis au lycée Saint-Louis, à Paris, A. Rateau fut admis à l'Ecole polytechnique en 1881 et à l'Ecole des mines en 1883. Il en sortit en 1886 et fut nommé, l'année suivante, professeur à l'Ecole des mines de Saint-Etienne. Il y resta dix années, pendant lesquelles il professa successivement les cours d'analyse, de mécanique et machines, d'électricité industrielle, puis devint en 1901 professeur, à l'Ecole supérieure des mines à Paris, du cours d'électricité industrielle. En 1908, il quitta l'enseignement et se voua entièrement à l'industrie.

Les travaux de Rateau ont le double caractère de travaux théoriques et expérimentaux. Il s'est occupé surtout des machines qui utilisent les fluides et, en particulier, des turbo-machines. Ses études sur les turbines à vapeur, les pompes centrifuges, les ventilateurs, les compresseurs sont d'une importance capitale, et les multiples applications qu'il a réalisées dans la mécanique expérimentale doivent le faire considérer comme un de ceux qui ont le plus fait progresser l'outillage mécanique de la grande industrie. Laissant de côté les théories générales de la mécanique, qui, généralement, sont basées sur des hypothèses ne correspondant pas exactement à la réalité des faits et ne constituant le plus souvent que de simples conceptions de l'esprit, Rateau, dans tous les travaux théoriques qui lui sont dus, s'est toujours efforcé de ne s'appuyer que sur des hypothèses logiques, en tenant compte des principales circonstances qui accompagnent les phénomènes étudiés, et il est parvenu ainsi à obtenir des bases solides pour chacune des théories particulières qu'il a édifiées.

Dès 1887, il publia dans les « Annales » des mines une étude très complète des rondelles Belleville, qui sont des ressorts tronconiques très employés dans l'industrie ; en 1890, il a imaginé et employé un *dynamomètre optique de transmission*, que l'on désigne généralement aujourd'hui sous le nom de *dynamomètre Hopkinson*. Il a conçu, en 1892, le *manomètre multiplicateur à cloche*, appareil utilisé dans de nombreuses mines pour enregistrer le débit de la ventilation.

On lui doit encore d'autres études de cinématique et de statique, mais c'est surtout en thermodynamique et, d'une façon générale, dans la mécanique des fluides que A. Rateau apporta d'importantes précisions. En 1900, dans le but d'étudier le fonctionnement des turbines à vapeur, il donna la théorie du *profil des tuyères* pour que la détente de la vapeur s'effectue complètement ; en 1913, il construisit un *frein dynamométrique* pour mesurer le rendement des turbines à vapeur, et il profita de la disposition de cet appareil pour effectuer une série de mesures sur l'équivalent mécanique de la chaleur. Il a trouvé comme moyenne générale de ses déterminations 426,9 kilogrammes par calorie. En 1897, il inventait un nouvel appareil permettant de mesurer l'*humidité d'une vapeur.* Il a aussi établi une formule simple donnant la consommation théorique d'une machine à vapeur en fonction des pressions initiale et finale.



Auguste Rateau.

Il a étudié le *tube de Pitot* et le *moulinet* qui servent à mesurer les vitesses des courants d'eau et de gaz, et il a montré que ces instruments ne peuvent être employés correctement que pour des courants dont la vitesse est stable. En 1900, il a donné une nouvelle théorie des *hélices propulsives* qui semble être celle qui s'accorde le mieux avec les résultats expérimentaux. On lui doit aussi un *éjecto-condenseur*. En 1904, il fit exécuter à Allevard une série d'expériences afin de vérifier la théorie mathématique d'Allievi ; il constata que cette théorie s'accorde avec les faits seulement pendant la première période du coup de bélier ou, tout au plus, pendant quelques périodes.

En 1906, presque au début de l'aviation pratique, A. Rateau s'est préoccupé de donner des formules et des coefficients permettant de calculer les efforts de sustentation et de résistance à l'avancement des ailes d'aéroplane, et il a combiné à cet effet un appareil d'expériences décrit dans le « Bulletin de l'Association maritime » (1909) et dans le « Bulletin de la Société des Ingénieurs civils » (1912) ; il a pu ainsi étudier les forces de poussée, le déplacement du centre de poussée, la direction de la résultante et aussi l'instabilité dans le régime qui se présente sous des angles d'incidence voisins de 25°.

Ses dernières notes, publiées dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » (février et mars 1919), sont relatives à l'écoulement des gaz à très fortes pressions : il a complété les formules classiques de l'écoulement des gaz par les tuyères en tenant compte de ce qu'on appelle le « covolume ». Toutes ces formules trouvent leur application dans les études d'artillerie.

Les premiers travaux de Rateau concernant le grand outillage industriel remontent à 1899. Il commença par s'occuper des ventilateurs, et il a créé le *ventilateur héliocentrifuge*, qui, depuis, a été très employé, en particulier pour l'aérage des mines, en France et à l'étranger. Il a construit des *pompes centrifuges*, qui réalisent des vitesses et des pressions très supérieures à celles qui avaient été obtenues avant lui.

On lui doit aussi les *turbo-compresseurs multicellulaires*, qui sont employés aujourd'hui de plus en plus pour la compression de l'air dans le travail des mines et aussi pour le soufflage des hauts fourneaux et des cornues d'aciéries. En 1901, il construisit la turbine multicellulaire. On lui doit encore l'*accumulateur de vapeur*, qui, combiné à une turbine spéciale, dite *turbine mixte*, permet de bien utiliser la vapeur d'échappement et de réaliser ainsi une économie considérable en utilisant la turbine pour produire de l'électricité ou de l'air comprimé.

Il convient encore de citer ses derniers travaux, qui allaient porter leur fruit à la fin de la guerre et qui paraissent devoir apporter dans l'aviation un véritable bouleversement. A mesure qu'un avion gagne les hautes régions de l'atmosphère, le poids spécifique de l'air diminue, et il en résulte une diminution proportionnelle de la puissance du moteur qui limite la vitesse et la hauteur d'ascension ; ainsi, à 5.500 mètres d'altitude, la puissance du moteur diminue de moitié, l'avion « plafonne ». A. Rateau eut l'idée d'adapter une turbine sur l'échappement des gaz brûlés du moteur ; cette turbine, qui tourne à une vitesse de l'ordre de 30.000 tours à la minute, commande un ventilateur centrifuge qui comprime l'air fourni au moteur, de sorte que celui-ci ne change pas de régime et continue à fournir le même travail que lorsqu'il se trouve dans les régions basses

de l'atmosphère. L'avion peut continuer à s'élever, la hauteur du plafond est à peu près doublée et, comme la résistance de l'air devient de plus en plus faible, la vitesse de l'appareil s'accroît de façon à atteindre des valeurs inconnues jusqu'ici.

La plupart des travaux de Rateau ont été publiés dans la « Revue de mécanique », les « Annales des mines », le « Bulletin de la Société de l'industrie minérale », etc.

En 1892, il avait publié dans le « Bulletin de la Société de l'industrie minérale » une étude d'ensemble sur les turbo-machines et, en particulier, sur les ventilateurs. En 1898-1900, il reprit ces généralités et les compléta dans un *Traité des turbo-machines*, remarquable ouvrage où se trouve établie la formule fondamentale des turbo-machines, ainsi que son application aux machines réelles et dans lequel il développe plus spécialement ses théories pour l'étude des turbines hydrauliques. Il donne à la fois une théorie du réglage de ces machines et des coups de bélier dans les conduites forcées munies de réservoirs d'air. On lui doit aussi un certain nombre de communications spéciales aux turbines à vapeur : *Rapport sur les turbines à vapeur* au Congrès international de mécanique (« Revue de mécanique », 1900); *Théorie élémentaire des turbines à vapeur* (« Revue de mécanique », 1903); *Mode de calcul des turbines à vapeur. Application à une turbine mixte de 800 chevaux* (« Bulletin de l'Association technique maritime », 1909).

L'Académie des sciences de Paris lui décerna, en 1899, le prix Fourneyron pour le mémoire qu'il présenta sur la question mise au concours : « Perfectionner en quelque point la théorie des trompes. Confirmer les résultats obtenus par l'expérience. » (Ce mémoire a paru dans la « Revue de mécanique » de 1900). En 1904, l'Université du Visconsin lui décernait le titre de *doctor of Laws*. En 1911, il obtenait à l'Institut le prix Poncelet pour l'ensemble de ses travaux. Enfin, en 1918, il était élu membre de l'Académie des sciences pour la nouvelle Division des sciences appliquées à l'industrie. (V. p. 794.) — G. Bouchеny.

Sarrelouis et Sarrebruck (Au pays de la Sarre), par E. Babelon. *Etude géographique, historique, juridique.* — Ce dernier volume de l'éminent historien expose dans toute sa netteté, comme aussi dans sa complexité, la question du bassin de la Sarre, qui ne doit, à l'heure présente, être ignorée d'aucun esprit éclairé. Si les opinions ont divergé sur le statut que l'Entente victorieuse allait élaborer pour l'ensemble de la rive gauche du Rhin, elles se sont toutes réunies en ce qui concerne le bassin de la Sarre. Conservé à la France vaincue de 1814, il ne devait pas être distrait de la France victorieuse de 1919. Partie intégrante de la Lorraine, il ne pouvait pas, au jour du retour de la province perdue à la mère patrie, en être détaché. « La Sarre est fille des Hautes Vosges », écrit poétiquement E. Babelon; elle naît au flanc septentrional du Donon, « âme ancestrale de cette région de l'Alsace-Lorraine, qui garde comme un trésor sacré les souvenirs gaulois et français de cinquante générations ». Traversant la Lorraine de part en part, elle se jette dans la Moselle à Conz, à une lieue et demie en amont de Trèves, après un parcours approximatif de 240 kilomètres. L'Albe et la Nied, affluents de gauche, prennent leur source dans cette région des étangs qui forme le cœur même du pays; la Blies et la Prims, au contraire, descendent des collines du Schaumbourg et de l'Hochwald, qui, sur la droite, donnent naissance à la Nahe et au Glones, affluents du Rhin.

Le pays que traversent ces deux affluents de la rive gauche de la Sarre, quoique géographiquement partie du même ensemble, a subi, depuis le moyen âge, des sorts divers. Le bassin de la Prims fut souvent rattaché aux terres de l'électorat de Trèves; celui de la Blies ne cessa d'être disputé entre le duc de Lorraine et le comté de Sarrebruck, quoique l'évêque exerçât sa juridiction sur une partie du pays.

De ces diverses compétitions est né un état de choses éminemment instable; pour mettre les juristes d'accord, l'épée du plus fort était nécessaire.

Dès que Henri II eut achevé la conquête des Trois Evêchés, qui, dans son esprit clairvoyant, n'était qu'une étape vers l'établissement définitif de la frontière de la monarchie sur le Rhin, le gouvernement royal s'était préoccupé d'englober dans sa nouvelle conquête tous les territoires mouvants de cet évêché souverain. Aussi, quand les traités de Westphalie offrirent l'occasion de faire préciser les droits de la France, Mazarin prit-il le soin de faire stipuler que les droits du roi s'étendaient « aussi loin que les trois diocèses ». Le traité de Nimègue les confirmant, sans les éclaircir, Louis XIV décida la convocation, aux Parlements de Brisach, de Metz, de Besançon, de Tournai, de cours de justice qui détermineraient, d'après les données historiques et juridiques, l'étendue des souverainetés auxquelles le roi était légitimement substitué. Nulle œuvre n'était plus régulière que celle à laquelle Louis XIV conviait ces chambres dites « de réunion ». Les Parlements s'appuyaient quotidiennement sur le droit féodal pour trancher des litiges particuliers; ce droit, encore valable pour les vassaux, devait-il donc être caduc pour les suzerains? « En fait de procédé, écrit E. Babelon, Louis XIV n'innove rien; il est dans la tradition et dans le droit strict. »

Le Parlement de Metz convoqua donc à sa barre plusieurs seigneurs d'importance : l'archevêque électeur de Trèves, l'électeur palatin, le landgrave de Hesse, l'évêque de Spire, la ville de Strasbourg, le comte de Vildenz, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, le roi d'Espagne, comme duc de Luxembourg, tous princes et villes libres dépendant à quelque titre des évêchés français de Metz et de Verdun.

En moins de deux ans, plus de quatre-vingts fiefs se trouvèrent ainsi, par décision juridique du Parlement messin, réunis à la couronne de France, notamment tout le bassin de la Sarre et de ses affluents, y compris le duché des Deux-Ponts, une partie du Palatinat et une portion de l'évêché de Trèves.

Les princes dépossédés en appelèrent à la Diète impériale, réunie à Ratisbonne. Louis XIV y fit savoir « qu'il entendait user de son droit de jouir de tout ce qui lui appartenait en conséquence des traités de Munster et de Nimègue », et la Diète reconnut le bien-fondé juridique des arrêts du Parlement de Metz prononcés jusqu'à la date du 1er août 1681.



Louis XIV voulut pousser plus loin ses avantages et fonder garnison et place forte au Mont-Royal, sur la Moselle, entre Trèves et Coblentz. Ce faisant, il outrepassait ses droits. Plusieurs autres réunions opérées *manu militari* dans les années qui suivirent ne furent pas étrangères à la formation de la funeste Ligue d'Augsbourg qui, déclarant la guerre au Grand Roi en 1688, l'obligea, en 1697, par le traité de Ryswick, à la restitution de la plupart de ses conquêtes, y compris plusieurs de celles qu'avait ratifiées la Diète de 1684. Le bassin de la basse Sarre était morcelé entre plusieurs principicules, incapables, d'ailleurs, de l'administrer au gré des habitants, et la France ne conservait sur cette terre lorraine qu'un trop étroit accès à la rivière. Il est vrai que, dès 1680, Vauban y avait édifié une solide forteresse, qu'on dénomma *Sarrelouis*.

La « Gazette » du 20 janvier 1680 publia un écho daté de Metz : « On travaille à faire une place considérable sur la Saar, à Sarloutre, auprès de Vaudrevange. On la nommera Sar-Louis, et le roi en a donné le gouvernement au sieur de Choisy, gouverneur de la citadelle de Cambray et commandant de Thionville. »

Cinq ans plus tard, les fortifications étaient achevées, l'église en construction; les habitants du bourg voisin de Vaudrevange s'y étaient en majorité transportés, attirés par les avantages que leur faisait le roi, sûrs d'être à l'abri des troubles et des pillages derrière les fortifications de la ville nouvelle. Louis XIV était, d'ailleurs, venu dès 1683, le 7 juillet, visiter la capitale de la nouvelle province de la Sarre, en inspecter les défenses. Sarrelouis reçut des armes où figurait un soleil levant sortant des nuages, avec la devise : « *Dissipat atque fovet.* » Une médaille fut frappée pour commémorer la fondation de la ville : au droit, figure l'effigie de Louis XIV; au revers, « la ville de Sarlouis, sous la figure d'une femme couronnée de tours, montre au fleuve de la Sarre le plan de son enceinte et de ses fortifications ». En légende : *Sarloisium conditum*, MDCLXXXIII. Le traité de Ryswick, en démembrant la province de la Sarre, porta un coup terrible à la prospérité de Sarrelouis; située dorénavant en avant-garde sur l'extrême frontière et devenue, par là même, forteresse plus considérable et plus précieuse, sa vie commerciale s'en trouva ralentie. Les habitants étaient, au reste, presque tous des cultivateurs; leurs champs furent trop souvent victimes de l'ennemi, qui s'avançait jusque sous les murs de la forteresse. Au milieu du xviiie siècle, la ville ne comptait encore que 4.000 habitants; pourtant, une statistique de 1756 y relève deux établissements métallurgiques, vingt-deux maîtres drapiers, une fabrique de savons, une fabrique de bas, vingt-neuf tanneurs, selliers, cordonniers et d'autres petites industries. Mais on approchait du moment où la réunion définitive du duché de Lorraine à la France allait donner à notre frontière de l'Est une plus grande sécurité.

Cependant, à quelques lieues en amont de Sarrelouis, la ville de Sarrebruck, restituée en 1697 aux comtes de Nassau, continuait à faire enclave dans les terres du roi; elle aurait même pu servir de point de départ à de nouvelles invasions, si ses souverains n'avaient compris la fausseté de leur situation et n'avaient fini par contracter alliance intime avec la France.

Le comté de Sarrebruck était un de ces fiefs féodaux remontant au plus haut moyen âge. Partie intégrante du royaume franc d'Austrasie, il avait été rattaché nominalement, comme tant d'autres principautés de la région, au Saint-Empire, vis-à-vis duquel, du reste, ses chefs avaient toujours cherché à conserver leur indépendance. Les comtes de Sarrebruck descendaient de la célèbre maison d'Ardenne, « qui, dans ses origines, se rattachait vraisemblablement à la famille carolingienne »; leur souveraineté s'étendait, sans doute, primitivement, à toute la région montagneuse et forestière de l'Ardenne; cependant, par suite des partages de famille, le comté ne comprenait plus, aux environs de l'an mille, que Sarrebruck, Ottweiler et Deux-Ponts. « En 951, Adalbéron, évêque de Metz, reçut de l'empereur Otton donation des bourg et château de Sarrebruck; la donation, confirmée par Otton III en 999, le fut encore en 1065 par Henri IV. »

Malgré ce rattachement régulier du comté à l'évêché de Metz dans la personne d'un des descendants de la maison d'Ardenne, Sarrebruck n'en échut pas moins, à une génération suivante, au descendant d'une autre branche et, de cette confusion, naquit un procès qui n'est pas encore jugé.

Au xive siècle, l'héritière du fief ayant épousé le comte de Nassau, les princes de cette maison allemande de la rive droite du Rhin se trouvèrent possessionnés sur la rive gauche, aux portes de France. Pillards comme le sont trop souvent leurs compatriotes, ces nouveaux voisins profitèrent de la guerre de Cent ans pour ravager les terres françaises laissées sans défense. Mais Charles VII sut, au moment opportun, faire sentir sa force : Robert Ier de Sarrebruck, vaincu, cria merci (1460). Plus tard, passant de l'alliance des ducs de Bourgogne à celle des ducs de Lorraine, les comtes de Sarrebruck finirent par se jeter entre les bras de Charles-Quint, en attendant, au siècle suivant, de réclamer aide et assistance à Louis XIII. Mais, entre temps, les évêques de Metz n'avaient cessé de réclamer et d'obtenir l'hommage de leurs vassaux, devenus protestants. Les comtes de Sarrebruck se sentaient de trop petits seigneurs pour revendiquer une illusoire indépendance : à partir du xviie siècle, ils ne cherchent plus d'appui qu'à la cour de France. Louis XIV, qui n'a pu annexer Sarrebruck, se fait de Jean-Louis de Nassau un vassal obéissant et dévoué; il le nomme colonel du régiment d'Alsace. Bientôt Louis XV comptera dans ses armées un régiment de royal-Nassau : les chefs, pensionnés par le roi, seront plus souvent à Versailles que sur les bords de la Sarre : la souveraineté du comte de Sarrebruck n'est plus que nominale quand survient la Révolution.

C'est ce qui explique qu'en 1814, quand la coalition victorieuse impose à la France le traité qui la réduit aux anciennes limites de la monarchie,

Sarrebruck, comme Sarrelouis, lui sont laissées. La frontière alors fixée comprend les cantons de Relling, de Sarrelouis, de Puttelange, de Volking, de Sarrebruck, de Saint-Arnual; elle était loin d'englober l'ensemble du bassin de la Sarre: les cours de la Blise et de la Prims étaient laissés en dehors. Le traité du 20 novembre 1815, conséquence directe de Waterloo, en nous arrachant le cours de la Sarre depuis Sarreguemines, constituait un véritable démembrement de la Lorraine et n'était aux yeux de la Prusse que la préface du traité de Francfort.

La France victorieuse de 1919 se doit donc d'effacer non seulement les conséquences de Sedan, mais encore celles de Waterloo et d'obtenir de ses alliés, au minimum, les frontières que l'Europe lui reconnut par le traité du 30 mai 1814. Le bassin de la Sarre constitue le prolongement géographique de la Lorraine; les gisements de houille qu'il renferme sont l'indispensable adjuvant des usines qui traitent le minerai lorrain; la très complète étude d'E. Babelon établit le bien-fondé de nos revendications primordiales. — Pierre RAIN.

Theunissen (Corneille-Henri), sculpteur français, né à Anzin (Nord) le 6 novembre 1863, mort à Paris le 30 décembre 1918. Corneille Theunissen fut un artiste d'autant de cœur que de talent. Il fit des études primaires à Anzin, dans le pays noir où il était né, puis suivit les cours de dessin et de sculpture à l'académie de Valenciennes, sous la direction du statuaire Fache. De brillantes récompenses le désignèrent pour obtenir une pension de sa ville natale, afin d'aller étudier l'art statuaire à Paris. Il entra, à dix-neuf ans, dans l'atelier de Cavelier, à l'Ecole des beaux-arts. Ses études achevées, il concourut pour le prix de Rome et obtint le premier second grand prix avec un *Oreste au tombeau d'Agamemnon*. Il passa donc quelque temps en Italie, sans qu'on puisse dire que ce séjour ait eu beaucoup d'influence sur son talent. Corneille Theunissen se fixa ensuite à Paris. Il obtint au concours la pension du département du Nord. En 1883, en pleine possession de son talent, il débuta au Salon des Artistes français avec un modeste médaillon. Un semblable médaillon, exposé en 1890, représentant la *supérieure des Dominicaines de Sèvres*, attira sur lui l'attention du jury et lui valut une mention. Encouragé, il exposa, en 1891, un groupe dont le sujet lui était suggéré par les souvenirs de sa ville natale: *une Famille de mineurs pendant la grève* (aujourd'hui au musée de Valenciennes). Il obtint une troisième médaille. C'est alors qu'à peine âgé de trente ans, il se vit commander par la municipalité de Saint-Quentin le monument colossal que la ville projetait d'élever sur sa grand'place, pour commémorer la défense de Saint-Quentin contre l'invasion espagnole de 1557. L'œuvre réalisée ne manque pas de grandeur dans l'ensemble, mais prête à la critique dans les détails. Quoi qu'il en soit, le *Monument de la défense de Saint-Quentin* demeure l'œuvre capitale de Theunissen. Le groupe qui domine le monument fut exposé au Salon de 1895: les quatre hauts-reliefs représentant l'*amiral Coligny, Varlet de Gibercourt*, des *canonniers amenant une pièce sur le rempart, Catherine Lallier soignant un blessé*, furent exposés au Salon de 1895 et obtinrent la seconde médaille. Au même Salon, Theunissen exposait un monument important, destiné à la ville de Port-au-Prince (Haïti). Une statue de *David composant un psaume* (musée de Tourcoing) parut de lui aux Salons de 1897 et 1901 et fut acquise par l'Etat. La ville de Saint-Quentin, qui avait fait de 1895 à 1907 d'importants travaux pour doubler la voie navigable du canal qui met en communication la Seine, l'Escaut, la Somme et l'Oise, chargea de nouveau Theunissen de décorer le pont de l'Isle, qui traverse le canal à l'entrée de la ville. Le statuaire conçut quatre groupes colossaux, symbolisant les fleuves, et une décoration de guirlandes et de candélabres d'un grand effet (1906).

Au Salon de 1914, Theunissen obtenait la médaille d'or, avec une statue représentant un polytechnicien. Cette statue fut érigée sur la pelouse de l'Ecole polytechnique pour commémorer la défense de Paris en 1814 par les élèves de l'école (v. t. III, p. 212). La guerre survint. Theunissen, qui villégiaturait à Wissant, fit tous ses efforts pour s'engager, sans pouvoir y parvenir. Il se jura alors de dépenser toute l'activité qu'il ne pouvait mettre au service de sa patrie et de son art à soulager les misères de ses compatriotes les réfugiés. Il se donna à cette mission sans compter. Président, à Paris, de l'Alliance septentrionale, il ne cessa, pendant toute la guerre, de secourir les familles malheureuses du Nord et du Pas-de-Calais et de venir en aide aux rapatriés de ces régions si cruellement éprouvées. Pendant cette période, il eut le chagrin d'apprendre les pires nouvelles de ses œuvres en pays envahis. Une grande fontaine, qu'il avait mise en place à Saint-Quentin la veille de la guerre, fut inaugurée en grande pompe par Guillaume II; ses autres œuvres, dans la même ville, étaient détruites et les fragments emportés en Allemagne. A Lourches, à Anzin, d'autres travaux de lui subissaient le même sort.

L'armistice lui laissait entrevoir de meilleurs



Le monument du Siège de Saint-Quentin en 1557, œuvre de Corneille Theunissen.

espoirs. Une réplique du monument de Polytechnique lui fut demandée par l'école militaire américaine de West-Point. Theunissen se proposait d'aller l'inaugurer et de la compléter de médaillons des généraux Foch et Joffre, lorsque l'épidémie de grippe l'emporta.



Corneille Theunissen.

Corneille Theunissen a fait un grand nombre de bustes. D'autres œuvres de quelque importance méritent encore une mention: la *Nympheau mascaron*, pour la fontaine de Bellevue, d'une aimable composition (1897); le fronton de l'annexe de l'hôtel de ville de Roubaix; le tympan en bas-relief du Grand Palais à Paris; le monument (en collaboration avec Edouard Houssin) qui doit être élevé à Courrières, en souvenir du peintre Jules Breton. Corneille Theunissen était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1902. — Jean-Gabriel LEMOINE.

Vie chère (LA). Le problème de la vie chère est, à l'heure actuelle, parmi les plus inquiétants, les plus angoissants; la hausse exagérée des prix pèse lourdement sur toutes les classes de la société et, particulièrement, sur les classes moyennes.

La persistance de cette crise cause les plus graves appréhensions; elle s'ajoute comme une épreuve cruelle aux terribles épreuves de la guerre, dont elle est la conséquence directe; ses répercussions profondes ne tendent à rien moins qu'à troubler, paralyser, bouleverser peut-être l'existence même du pays.

Problème social, national, mondial — car le renchérissement général est l'une des principales raisons de l'anarchie dans laquelle se débattent une partie de l'Europe et l'Egypte — il n'est pas un bon Français qui ne doive s'appliquer, dans la mesure de ses moyens, à le résoudre ou, du moins, contribuer à la solution.

Jetons donc un coup d'œil rapide — et il n'est pas d'étude plus passionnante, puisqu'elle touche aux intérêts vitaux de la France — sur les causes manifestes ou secrètes du mal.

La vie chère est depuis de longues années une question d'actualité; car nous sommes bien loin du temps où, nous rappelle l'éminent économiste Charles Gide, un poulet coûtait trois sous, une livre de beurre dix deniers, soit un peu moins de un sou, et une pinte de vin quatre deniers, représentant le tiers d'un sou. Depuis lors, c'est-à-dire depuis le XVe siècle, la hausse des prix n'a cessé de s'affirmer. Que l'on n'imagine pas une progression régulière; la ligne des prix est une ligne brisée, une ligne présentant l'aspect des montagnes russes, avec de brusques montées et des baisses rapides, mais, néanmoins, avec une tendance générale à l'ascension.

Si nous consultons les statistiques officielles, les tableaux dressés par Lucien March, Levasseur, etc., depuis un siècle, nous constatons, de 1826 à 1849, une période de baisse, suivie d'une période de hausse jusqu'en 1857. De 1857 à 1873, les prix oscillent, pour baisser de 1874 à 1896. A partir de cette date, nouvelle hausse, particulièrement sensible depuis 1906. En 1910 et 1911, la « crise persistante » de la vie chère prend un caractère aigu.

Déjà, alors, les économistes étudient les causes de la hausse et indiquent, comme l'un des principaux facteurs du renchérissement, l'abondance des métaux, or et argent, la dépréciation du stock monétaire.

L'Etat lui-même est dénoncé comme un facteur de vie chère, à cause de ses droits protecteurs paralysant la libre concurrence des produits étrangers, à cause de ses impôts chaque jour plus lourds et, aussi, de sa politique sociale: lois sur les accidents du travail, sur le repos hebdomadaire, sur le travail des femmes et enfants, lois qui grossissent les frais des patrons.

D'autre part, l'augmentation des salaires, qui n'ont cessé de croître pendant le cours du XIXe siècle, obère la production d'un nouvel impôt et entraîne, avec les possibilités qu'elle donne, une plus grande consommation.

Enfin, les marchés témoignent d'une organisation défectueuse; celui de la viande, avec le monopole des chevillards, est trop centralisé. Les intermédiaires sont trop nombreux, les spéculateurs trop âpres au gain; on ne compte pas moins, en 1901, d'un commerçant par 20 Français.

Avec la guerre, les prix accusent dans le monde entier un mouvement de hausse considérable, comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur le tableau ci-dessous, établi par le ministère anglais du ravitaillement et qui compare les hausses des prix des quatre aliments importants: pain, bœuf, beurre et lait, dans les pays alliés, neutres et ennemis:

	Juillet 1914	Juillet 1917	Octobre 1917	Juillet 1918	Octobre 1918
Royaume-Uni.	100	188	179	179	195
France......	100	170	180	203	220
Italie.......	100	149	154	256	264
Etats-Unis...	100	140	148	153	161
Suède......	100	180	178	268	305
Suisse......	100	180	188	213	215
Allemagne...	100	181	201	249	225
Autriche....	100	318	367	502	622

Depuis la guerre, nous retrouvons, avec des facteurs nouveaux et inéluctables comme la fatalité, les mêmes causes de renchérissement, singulièrement aggravées et multipliées.

Comme les autres belligérants, notre pays souffre d'une inflation monétaire exagérée. Nous n'avions, avant les hostilités, en circulation que 6 milliards de francs en billets; ce chiffre s'élève aujourd'hui à 33 milliards. Sur ce total, la Banque de France avait fait à l'Etat, au 13 février 1919, l'avance de 20.200 millions de francs de billets. Il y a trop de papier-monnaie en circulation; son abondance même diminue sa valeur; qu'on se rappelle l'expérience faite autrefois avec les assignats, expérience renouvelée de nos jours en Russie, où le papier-monnaie, dont il existe plusieurs centaines de milliards de francs en circulation, est totalement déprécié.

Le prix de la vie est tel que les salaires d'avant-guerre apparaissent à tous insuffisants et, sous la pression de la nécessité, sous menace de grèves, qu'une organisation syndicale très complète rend dangereuses, les salaires des ouvriers, des employés de l'Etat et des villes, des différentes catégories de fonctionnaires sont accrus quotidiennement, sans que l'on puisse prévoir où s'arrêtera ce mouvement. Ces augmentations mêmes contribuent à accroître le coût de l'existence, et le gouvernement se trouve ainsi entraîné dans un cercle vicieux, qu'il n'a point l'audace de rompre.

Au moment où les grands centres voient leur population grossir considérablement, les transports surmenés par cinq ans d'un tenace effort et ne disposant que d'un matériel usé se révèlent impuissants à répondre au surcroît, peut-être excessif, de besogne que l'on exige d'eux; non seulement les denrées s'entassent dans les ports et les centres de production; mais une partie s'avarie, et voici, diminuée d'autant, une production déjà défectueuse.

Nous n'avions pas assez de navires pour importer les 40.000 tonnes de sucre qui attendent leur embarquement à la Réunion, non plus que les 1.200.000 tonnes de riz de l'Indochine, ni les 15.000 tonnes de farines de manioc de Madagascar, ni les 480.000 tonnes d'oléagineux de l'Afrique occidentale, ni la viande de Madagascar, ni le blé, l'orge et les vins de l'Afrique du Nord.

Le tonnage mondial ne suffit pas davantage au transport des denrées. Pendant la guerre, la flotte anglaise, en effet, n'a pas perdu moins de 7.600.000 tonnes (sur un total de 18.400.000 t.); les Etats-Unis accusent une diminution de 360.000 tonnes (perte, d'ailleurs, largement compensée par les constructions navales), l'Italie de 850.000, le Japon de 120.000 et la France de 908.000 tonnes (sur un total de 2.300.000 comme flotte commerciale; encore, sur les 1.200.000 ou 1.300.000 tonnes que nous possédons, une bonne partie des navires sont-ils incapables de rendre des services avant d'importantes réparations). Et il faut transporter des produits de toute nature et des quantités de plus en plus grandes de viande frigorifiée, d'autant que l'on consommait déjà avant la guerre plus de viande qu'autrefois et que les démobilisés ont pris l'habitude de fortes rations carnées.

Il ne s'agit pas seulement de ravitailler les Alliés, mais encore les pays ennemis, ou même d'envoyer du blé dans telles régions précédemment grandes productrices de céréales comme la Roumanie.

Cependant, la mobilisation a privé la terre de centaines de milliers de bras, et l'anarchie achève de dévaster les régions fécondes de la Russie méridionale. On ne se rend pas facilement compte de la quantité considérable des produits et matières premières annihilés par la guerre. Sans parler des ressources énormes détruites sur terre, n'y a-t-il pas eu 14 millions de tonnes de marchandises coulées en mer?

A cette raréfaction des produits il importe d'ajouter, comme une cause importante de la cherté des denrées alimentaires, les abus des profiteurs de la guerre, plaie qui n'est pas nouvelle, hélas! et que toutes les périodes de grand conflit, et particulièrement celle du premier Empire, ont connue. Il s'est produit une sorte d'émulation du gain chez les intermédiaires, tout étant prétexte à la hausse. Les mercantis ont abusé de la spéculation. Les particuliers eux-mêmes, atteints de l'épidémie de l'« approvisionnite », ont contribué au renchérissement en constituant chez eux de petits stocks de denrées alimentaires : beurre fondu, légumes secs, conserves, etc. En Angleterre, pays de liberté, le gouvernement n'a pas hésité à faire des perquisitions, même chez de hauts fonctionnaires, pour mettre fin à cet abus.

Notre cheptel, grandement diminué par les réquisitions de l'intendance et les abatages prématurés, ne pourra être reconstitué avant quatre ou cinq ans; l'invasion ennemie nous a privé des excellents troupeaux des races flamandes ou hollandaises; en juin 1918, nous ne possédions plus que 13.314.856 bêtes à corne, au lieu de 14.800.000 têtes en 1913, que 9.496.315 moutons au lieu de 16 millions, et 4 millions 620.897 porcs au lieu de 7 millions en 1913. A cause de la cherté de la nourriture animale, de la pénurie des succédanés, tourteaux, betteraves, racines fourragères, la production laitière a diminué, par vache et par jour, de trois à quatre litres.

L'armistice n'a pas apporté l'amélioration que certains imaginaient. Aux Etats-Unis, la baisse sur les denrées n'est, en moyenne, que de 4 à 5 p. 100, d'après les données de la Dun's Review (le prix des denrées qui était marqué par l'indice 120,7 au 1er août 1914, a baissé de 230,5 au 1er novembre 1918, à 220,7 au 1er février 1919). En Angleterre, la baisse est un peu plus accentuée. Quant à la France, nous constatons trop facilement nous-mêmes que la vie y est encore fort chère, d'autant que le renchérissement qui s'est produit dans le domaine de l'alimentation a également atteint les loyers et, d'une façon générale, tout ce qui s'achète.

Quels remèdes apporter à une situation qui ne peut sans danger se prolonger davantage?

Il importe avant tout d'assainir la circulation monétaire; malheureusement, la liquidation de la guerre, est extrêmement pénible. Au moment où il serait nécessaire d'alléger les charges fiscales et sociales, le gouvernement se voit dans l'obligation de les augmenter. Depuis l'armistice même, la Banque de France n'a pas avancé à l'Etat moins de 4 milliards de francs. Il nous faudrait une politique clairvoyante et prudente pour réorganiser nos finances; mais les jours passent sans amener de réalisation, et l'on se contente toujours d'expédients.

On réclame unanimement l'amélioration des transports terrestres et maritimes; il s'agit d'augmenter considérablement le tonnage de notre marine marchande, en y comprenant, bien entendu, le développement de notre flotte frigorifique, et d'organiser le trafic avec nos colonies, ce qui exige du temps; à cet égard, des initiatives hardies, un large programme s'imposent.

On s'efforce de développer l'industrie frigorifique absolument embryonnaire en France, en comparaison des résultats obtenus en Angleterre et en Amérique; il est à craindre que le plan prévu ne soit pas conçu sur une assez large échelle. La France ne peut se contenter des quelques trains frigorifiques qu'elle possède; elle a besoin de plus de péniches et de camions frigorifiques; elle doit créer de nombreux entrepôts, véritablement organisés pour garder en bon état les produits de toute nature. La capitale même, dont les Halles nécessitent une transformation complète, possède-t-elle un entrepôt frigorifique suffisant pour le poisson? N'était-ce pas Bâle qui, avant la guerre, entreposait une grande partie du poisson frais, lequel était ensuite, selon les besoins, dirigé sur Paris.

Le plus grand effort est indispensable pour « intensifier » la production. Il faut faciliter le retour à la terre et procurer aux campagnes la main-d'œuvre dont elles ont un impérieux besoin et, dans ce but, lancer partout des appels aux sans-travail, multiplier les affiches dans les dépôts démobilisateurs, réorganiser les bureaux de placement et leur donner, avec une impulsion nouvelle, tous les renseignements et moyens possibles pour rendre efficace le placement à la terre. Des engrais en quantité suffisante : potasse, nitrates, etc., doivent être mis à la disposition des agriculteurs. Enfin, en entrant résolument dans la voie des prêts à la population rurale, il importe de prêter un concours de toute nature aux syndicats et associations agricoles.

L'instruction professionnelle de nos agriculteurs est généralement insuffisante; on s'en rendra facilement compte en se rappelant que la production moyenne des céréales n'est, en France, que de 13 quintaux à l'hectare, alors qu'elle s'élève, en Allemagne — en dépit de conditions de sol et de température moins favorables — à 20 quintaux; en Belgique, à 25, et, en Hollande, à 30 quintaux. C'est dire quels progrès il nous reste à réaliser pour augmenter le rendement de notre culture, qui se refuse encore à utiliser suffisamment les engrais chimiques. Même routine dans le domaine de l'élevage, particulièrement de l'élevage porcin et l'élève de la volaille.

D'autre part, on peut facilement concevoir une meilleure organisation de la consommation. La répression des fraudes n'est pas assez énergique et elle ne sera d'ailleurs vraiment agissante qu'avec l'aide des producteurs et consommateurs eux-mêmes; on n'a pas oublié, à cet égard, les superbes résultats obtenus avant la guerre, *grâce à l'aide des syndicats viticoles*, dans la poursuite des fraudes des vins. Les ligues et unions de consommateurs ont été pour la plupart lentes à se fonder et ne peuvent constituer, à moins d'un développement nouveau, qu'un palliatif contre la vie chère. Les coopératives de production et de consommation devraient être plus nombreuses. Un mouvement se dessine, enfin, parmi les municipalités, qui organisent, à Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, etc., la vente des viandes frigorifiées et autres denrées du ravitaillement.

A Paris, l'heureuse organisation des baraques Vilgrain (complétée par l'initiative des « menus du ravitaillement ») constitue la meilleure arme, non point contre le commerce, mais contre le mercantilisme, et les résultats obtenus sont déjà fort importants; un réel effort a été tenté, puisque, à fin avril, 97 baraques-témoins vendaient à bon marché, obligeant les commerçants avoisinants à baisser leurs prix et à liquider leurs stocks, jusqu'alors gardés précieusement, dans l'espoir d'une hausse toujours plus forte.

Ce moyen convient parfaitement à notre époque de transition, de convalescence. Encore faut-il prévoir le retour aux conditions normales et, pour cela, il paraît indispensable de retrouver plus de liberté.

La politique des réquisitions, taxations, restrictions imposées — car les restrictions volontaires restent à l'ordre du jour, et il est du devoir de chacun de restreindre ses dépenses — a fait son temps. Nos paysans, nos éditeurs, nos industriels, en forte majorité, réclament la libre importation des instruments agricoles, du papier, des matières premières. Qu'il s'agisse d'agriculture, de commerce ou d'industrie, le pays se sent encore ligotté par mille liens qui entravent son développement et constituent le plus sûr obstacle à sa prospérité future.

Tels sont, en un bref raccourci, les principaux aspects du problème étudié en cent articles ou livres, tant en France qu'à l'étranger. Si le plus grand nombre des économistes s'accordent sur les causes du mal — et il faut citer, en premier lieu, l'inflation monétaire et l'insuffisance de production — ils sont loin d'être d'accord sur les remèdes, dont la plupart, d'ailleurs, n'ont pas donné à l'épreuve les résultats attendus. Ils nous disent bien qu'il faut « intensifier la production »; mais ils ne disent guère comment il faut s'y prendre pour atteindre ce but, et c'est là, de toute évidence, le nœud de la question.

Ne nous leurrons point de vains espoirs, et voyons résolument les faits tels qu'ils se présentent à nous dans la pénombre actuelle. Rappelons-nous le précédent de 1870-1871. Bien que la hausse des prix ait été loin d'atteindre alors les proportions inquiétantes que nous constatons aujourd'hui, elle ne s'en est pas moins manifestée. Or, quoique le conflit ait été limité et relativement court, quoique la perturbation apportée alors dans la production ait été infiniment moindre, même pour les belligérants, il n'a pas fallu attendre moins de deux ans et demi après la signature de la paix pour enregistrer une baisse, qui s'est alors accusée pendant plusieurs années.

Nous pensons que l'on peut, néanmoins, provoquer et accentuer progressivement une baisse, non seulement en ayant recours à des procédés artificiels, qu'il est sage de ne point négliger, mais surtout en augmentant la production de notre pays. En ce qui concerne les denrées alimentaires, le problème est donc agricole.

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer ici quels moyens devraient être mis en œuvre à cet égard; mais nous sommes convaincu que ces moyens seraient précisés au mieux par une assemblée des hommes compétents, par les « états généraux de l'agriculture ». La réunion des « gens de métier » permettrait d'éclairer d'un jour nouveau et de mettre au point de nombreuses questions. Nous ne voulons pas parler d'un congrès selon l'ancienne mode, mais d'une consultation beaucoup plus étendue, beaucoup plus profonde, atteignant par voie d'affiches et par la presse jusqu'à la véritable population rurale, enfin appelée à faire connaître librement ses vœux.

N'est-ce pas à un besoin de même nature que répond la récente fondation de la Confédération générale des agriculteurs?

Nous pensons également que des « états généraux de l'industrie » fourniraient une source précieuse d'indications, alors que les conditions économiques affectent des formes nouvelles.

A l'aube d'une ère de reconstruction et de réorganisation nationales, ces grandes consultations établiraient les bases de notre développement futur et détermineraient les courants d'activité. En vérité, à l'heure où notre pays aspire à l'essor que lui ont mérité ses sacrifices inouïs et sa victoire, à l'heure où des craquements révèlent les fissures que dissimulaient les fards de nos vieilles sociétés, à l'heure où l'humanité souffre des douleurs de l'enfantement d'un monde que l'on espère nouveau, il ne faut point se contenter des formules désuètes, ni des routines administratives; il ne faut point s'épouvanter devant toute initiative, ni s'effrayer des aspects modifiés, qui se présentent à nous.

Si, même, il ne jaillissait, du choc des idées et de l'échange des points de vue, aucune étincelle, aucune lumière éclatante, ces états généraux n'en seraient pas moins de la plus haute utilité. Ils renseigneraient de façon précise l'Etat sur les doléances, les besoins et les espoirs de l'agriculture et de l'industrie, indiquant à nos gouvernants la voie à suivre. Ils faciliteraient en même temps la diffusion des méthodes rationnelles de culture, de motoculture et d'élevage, dont dépend, en grande partie l'avenir de la France.

H. G. Wells, dans ses « Nouvelles Anticipations », faisait remarquer très justement, peu avant l'armistice, que la plupart des pays sont plus épuisés qu'il ne semble :

> Même dans la lutte actuelle, nous n'avons pas encore ressenti le plein effet du choc nerveux. Presque tous les belligérants se tiennent debout, comme ces hommes qui ont reçu de graves blessures et qui continuent à se battre pendant un certain temps sans les sentir. Des troubles organiques déjà encourus par chacune des nations européennes dans l'ordre physiologique social, économique, éducatif, etc., sont, je le crois, beaucoup plus profonds que nous ne pouvons encore nous en faire une idée. Dans trois ans, toute l'Europe connaîtra mieux qu'aujourd'hui le prix exact de la guerre.

Nous avons pleine confiance dans les destinées et les ressources merveilleuses de notre pays, mais à condition que nous ayons une compréhension exacte des nécessités actuelles de la production, que nous sachions améliorer nos méthodes de culture, rénover — comme nous y engagent nos alliés — nos procédés industriels et commerciaux et faire appel, enfin, à toutes les compétences, à toutes les énergies dispersées de nos provinces pour préparer les vastes routes de l'avenir. — C. Meillac.

Paris, Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



Talus en fleurs. *Fleurs sauvages.*

N° 149. — Juillet 1919

Académie française. — *Réception de François de Curel.* L'Académie française, procédant le 16 mai 1918 à l'élection d'un successeur au fauteuil de Paul Hervieu, avait à choisir entre deux concurrents, François de Curel et Camille Le Senne. Il y avait 27 votants. Au premier tour, François de Curel fut déclaré élu par 24 voix, contre 2 bulletins blancs et 1 bulletin nul. (V. p. 826.)

Le 8 mai 1919, le nouvel académicien est venu prendre séance ; il avait choisi pour parrains R. Doumic et H. de Régnier.

On représente volontiers François de Curel comme une manière de sauvage, dédaigneux des mondanités et leur préférant les joies de la solitude et des chasses hardies parmi les forêts lorraines. De fait, son visage broussailleux, qu'éclaire la malice vrillante du regard, a bien quelque chose de faunesque: mais un air de jovialité et de bonhomie souriante exclut de cette physionomie curieuse toute austérité et toute rudesse. Fr. de Curel est d'ailleurs le premier à plaisanter sur la légende créée autour de sa personne, et il l'a rappelée au début même de son discours :

> Le soir du jour où vous m'avez admis dans votre compagnie, une femme d'esprit, qui, évidemment, trouvait disproportionnée à mes mérites la grande bienveillance de votre accueil, me disait : « J'ai lu, dans une de vos pièces, qu'un despote africain, faisant don à un explorateur français d'une prisonnière farouche, s'écriait : « L'aventure m'amuse !.. Appareiller l'extrême civilisation « avec la plus noire sauvagerie, cela ne se voit pas tous « les jours ! » Je me demande, concluait la dame, si l'Académie, en appelant à elle votre sauvagerie bien connue, ne s'est pas offert un divertissement du même genre ? »

Fr. de Curel ne s'arrête point à cette explication : il interprète le choix de l'Académie comme un hommage au peuple lorrain dont il est issu, et c'est au nom de ce peuple autant qu'au sien qu'il présente son remerciement.

S'étant acquitté de son devoir envers l'Académie, il tient à en remplir un autre — plus ému peut-être — à l'égard d'un homme « sans la clairvoyance duquel, dit-il, je ne serais pas ici » ; et une évocation rapide de ses débuts dramatiques lui fournit l'occasion d'exprimer sa gratitude à Antoine, qui les favorisa.

A sa propre sauvagerie, il oppose le parisianisme de Paul Hervieu, « venu au monde à la lisière de ce bois de Boulogne où des saules transplantés pleurent la terre natale dans des lacs aux contours savants » ; et dès ce début se laisse entrevoir une certaine malice, qui circulera librement à travers tout le discours. Dans les séances académiques, les pointes — toujours si légères — ne visent généralement que les récipiendaires; peu respectueux de la tradition, Fr. de Curel n'a pas craint d'en décocher quelques-unes à son prédécesseur, et a apprécié son œuvre avec une grande indépendance d'esprit, qui par endroits, même, ne reculait point devant la discussion ou la critique.

Il rappelle d'abord la jeunesse de Paul Hervieu, ses études à Condorcet où se manifestait déjà sa vocation littéraire, son inscription à l'Ecole de droit « dont il obtenait un titre, tout en n'y mettant jamais les pieds », son essai dans la carrière diplomatique « où il se perfectionna dans l'art d'imposer à sa nature passionnée le joug des bonnes manières », et ne voit dans tout cela que des étapes progressives vers le métier d'écrivain auquel Hervieu devait se consacrer exclusivement.

> Que d'ironie (remarque-t-il) dans l'accouplement de ces mots : écrivain et métier !... Etre l'homme qui, pendant le reste de son existence, prétendra en remontrer à ses contemporains et leur tendra le miroir déformant de sa pensée en leur disant : « Contemplez votre image et riez !... — Reconnaissez vos traits et pleurez... Mais, que je vous fasse pleurer ou rire, il est bien entendu, n'est-ce pas? que vous m'admirez ! » Décider qu'on sera montreur d'humanité, professeur d'amour, d'orgueil, d'ambition, peut-être aussi de luxure, comme d'autres se font avocats, ingénieurs, négociants, et réclamer, comme supplément d'honoraires, la gloire !

Pour s'engager dans une profession de cette envergure, il faut déjà une grande confiance en soi, mais pour y réussir il est nécessaire que l'inspiration, « cette étourderie du génie », soutienne les téméraires élans du néophyte. Encore l'inspiration ne suffit-elle point, car elle risque de faire fausse route tant que l'expérience ne la guide pas ; aussi y a-t-il des écrivains à formation lente, qui, pour se décider, ont besoin « que la vie, en leur prodiguant ses leçons, leur apporte non pas un vain désir de briller, ni même la sainte ambition de faire servir leur expérience au bien de la société, mais simplement le besoin d'extérioriser une accumulation d'idées et de sentiments trop riche pour être contenue ». Il est permis de croire que Fr. de Curel pensait alors secrètement à lui-même, tardivement venu à la littérature.



Paul Hervieu.

Hervieu ne fut pas de ceux qui résistent aux appels de l'inspiration. Ses deux premiers essais, *Diogène le Chien* et *la Bêtise parisienne*, qui nous révèlent « un Hervieu libre d'allure, jugeant les hommes avec une supériorité juvénile, d'un style tranchant, émaillé de jeux de mots », sont, on le devine, médiocrement goûtés par Fr. de Curel. Il préfère *l'Alpe homicide*, « pages tonifiées par le souffle pur des cimes neigeuses », et surtout *l'Inconnu*, dont l'âme compliquée et obscure séduit ses instincts de psychologue subtil. L'analyse détaillée qu'il en donne montre assez l'intérêt qu'il prend à ce « document psychologique des plus suggestifs ».

Avec *l'Inconnu* s'achèvent pour Hervieu les années d'apprentissage. Maître de son art, il donne coup sur coup deux chefs-d'œuvre : *Peints par eux-mêmes*, et *l'Armature*.

Fr. de Curel avoue sa préférence pour le premier de ces romans :

> Quel art infini dans la façon de distribuer ces épîtres, de telle sorte que chacune offre le contraste le plus piquant avec celle qui la précède, et prépare le coup de théâtre de celle qui la suivra ! Quelle variété de ton !... Ce livre divertit en même temps qu'il attriste ; il est poignant, cruel et charmant, il est habile et sincère, d'une sincérité qui va jusqu'à la confession, s'il faut en croire des gens bien renseignés qui, dans le peintre Guy Marfaux, reconnaissent Paul Hervieu.

A ce propos, Fr. de Curel raille discrètement, en aristocrate de race, le penchant qui portait Hervieu vers la fréquentation de la haute société. Raillerie peu justifiée, semble-t-il, car Hervieu — et c'est de Curel lui-même qui le rappelle — s'est tout le premier moqué de « ces aspirants à la naturalisation mondaine ». Ce sont des types qu'on chercherait au contraire vainement chez Bourget !

Quant à *l'Armature*, malgré la vérité des caractères et la puissance de l'émotion, Fr. de Curel reproche à l'auteur de n'avoir pas strictement défini le milieu social auquel s'applique l'idée maîtresse de l'ouvrage, et il conteste que l'argent soit l'armature unique de la société mondaine :

> C'est l'honneur du monde dans lequel j'ai grandi, qu'une pareille définition soit en désaccord avec ma propre expérience. Certes, je nierais l'évidence, si je contestais la puissance de l'argent ;... mais j'ai observé qu'il perd toute valeur dans les moments de grande joie ou de profond chagrin... Pendant les terribles années de la grande guerre, les familles que frappaient à la fois la ruine et la mort ne se sont pas effondrées. De jeunes hommes marchaient à l'ennemi, sous une grêle de balles, sans espoir de retour : ils ne connaissaient plus qu'un métal, celui qui, autour d'eux, broyait les chairs ; pourtant, ils ne faiblissaient pas. Une armature, qui n'était pas d'argent, les soutenait jusqu'au moment où ils tombaient la face au ciel.

Cette protestation généreuse a été applaudie, comme il convenait; mais infirme-t-elle totalement la thèse d'Hervieu? Elle la corrige, tout au plus, en montrant le défaut d'une généralisation trop absolue.

Fr. de Curel aborde ensuite le problème de la vocation dramatique d'Hervieu, et se demande « d'où vient que celui-ci, renonçant à un art où il était passé maître, se soit subitement tourné vers le théâtre ? » La solution qu'il propose, avouons-le, est peu satisfaisante. A l'en croire, cette vocation soudaine aurait été déterminée par l'attrait que le monde exerçait sur le jeune romancier, et par les impatiences de « son caractère susceptible, altéré d'enthousiasmes plus démonstratifs ». Il semble qu'on pourrait trouver des raisons moins extérieures, et qu'une analyse plus serrée du talent et de la manière

d'Hervieu aurait révélé à Fr. de Curel l'auteur dramatique perçant déjà sous le romancier.

Envisageant le théâtre de son prédécesseur, Fr. de Curel s'est efforcé d'en dégager les tendances générales : c'est d'abord la révolte, provoquée dans le cœur généreux de l'écrivain par l'état de dépendance où la femme est maintenue dans nos sociétés modernes, et un passionné désir de contribuer à l'établissement entre les époux d'un régime plus équitable fondé sur l'amour vrai. Entreprise hasardeuse, prétend de Curel dont le pessimisme se couvre ici de l'autorité de La Rochefoucauld pour contester la réalité de l'amour parfait. D'ailleurs, Hervieu lui-même ne partageait-il pas ce doute lorsque, renonçant à son projet, il se bornait par la suite à recommander aux époux l'indulgence et le pardon?

Ce souci de moraliste qui guide Hervieu dans ses réalisations dramatiques, amène Fr. de Curel à établir un parallèle entre lui et Dumas fils. Il découvre en eux des analogies certaines, mais aussi des différences :

Dumas soutient une thèse définie avec tant d'art et de précision, qu'elle en devient un théorème préservé de la rigidité géométrique par un fourmillement de reparties spirituelles et de vibrants paradoxes. Hervieu place le spectateur devant une succession de faits enchaînés suivant une logique tellement rigoureuse, qu'une conclusion inévitable s'en dégage... Désireux de contribuer au bonheur du genre humain, ils en ont, l'un et l'autre, modifié le véritable aspect, de la façon qui favorisait le mieux leurs desseins : Dumas soumettant la nature aux exigences de son art, Hervieu donnant au sien la nature pour complice.

Et Fr. de Curel justifie son interprétation en signalant la partialité d'Hervieu qui, réservant aux personnages masculins toutes ses rigueurs, « présente les femmes comme de charmantes épaves ballottées par l'indomptable flot des passions ». Ainsi a-t-il, un peu arbitrairement, selon de Curel, tenté de faire jouer à l'instinct le rôle qui, dans les drames antiques, était départi à la fatalité. Tentative qui n'est peut-être pas sans danger, car, remarque de Curel, « si l'on poussait la morale de son théâtre aussi loin que l'exigerait la logique, on aboutirait à une anarchie que ne souhaitait certainement pas la ferme raison d'Hervieu ».

Sur la genèse de *la Course du Flambeau,* Fr. de Curel émet une hypothèse ingénieuse : choqué de ce mal chronique de l'humanité qu'est l'ingratitude des enfants à l'égard des parents, Hervieu aurait conçu le projet de son drame dans un sentiment de colère. Mais, à la réflexion, la colère céda la place à une conception plus sereine de la réalité; il reconnut que « l'apparent égoïsme de l'enfant n'est pas un défaut de reconnaissance, mais une attitude que lui impose la nature en lui tournant le visage vers l'avenir ». Par quelques images poétiques, qui sont bien dans sa manière, Fr. de Curel justifie la thèse du dramaturge; cependant, il conteste que les personnages d'Hervieu soient dans l'absolue vérité « en acceptant la domination de l'instinct avec une passivité presque animale ». A ce spectacle des fatalités de la chair il oppose « celui de l'intelligence humaine essayant de s'affranchir des tares originelles, et de substituer le choix volontaire au désir obligatoire ». Antigone et Cordelia, héroïnes de l'amour filial, ne sont pas moins réelles que la Sabine d'Hervieu, insensible à la mort de sa mère.

Malgré ces réserves, Fr. de Curel estime que *la Course du Flambeau* « restera parmi les plus belles œuvres du théâtre français,... et qu'elle marque, dans la carrière d'Hervieu, l'avènement d'un art plus profondément original et presque complètement affranchi des préoccupations moralisatrices du début ». Il n'a pas de peine à le démontrer par une analyse rapide des dernières pièces : *Connais-toi*; *le Réveil.*

Fr. de Curel n'a pas cru devoir terminer son étude sans dire quelques mots du style d'Hervieu, auquel il reproche d'être trop volontiers noble, et de manquer de naturel et de simplicité.

Toutefois, bien que « la postérité réserve son meilleur accueil à ceux qui viennent à elle dans leur costume de tous les jours, voire dans un aimable négligé », Hervieu n'a rien à redouter de l'avenir : on le goûtera toujours, « et pour la grandeur de ses conceptions scéniques, et pour la belle ordonnance de sa vie ».

C'est en psychologue que Fr. de Curel avait étudié l'œuvre de son prédécesseur, c'est en philosophe que Boutroux accueillit le récipiendaire, et nous guida à travers sa vie et ses ouvrages. C'est dire qu'il ne s'en tint pas aux limites déjà larges de son sujet, mais s'éleva volontiers à des considérations générales.

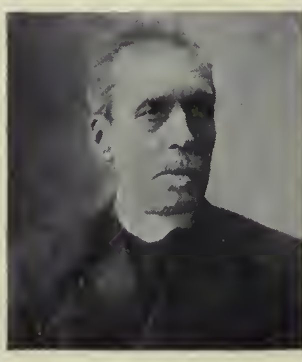
Ce tour d'esprit apparut bien vite lorsque, après s'être associé à l'hommage que François de Curel avait adressé à la Lorraine, sa terre natale, et dit la joie de l'Académie « de voir enfin restaurée la famille française et brisé définitivement l'effort le plus savant et le plus diabolique qui jamais ait été poursuivi pour dompter et tuer la conscience d'un peuple », Boutroux, ayant loué le récipiendaire, de l'étude aussi élégante que profonde qu'il venait de présenter, tint à exprimer à son tour sa respectueuse admiration pour Paul Hervieu. Il insista uniquement sur la portée considérable de ses ouvrages, en faisant ressortir l'ampleur des problèmes qui sont débattus.

Dans *les Tenailles,* comme dans *la Course du Flambeau,* Boutroux discerne « le conflit de la nature humaine primordiale avec cette surnature que les institutions, notamment les institutions religieuses, se proposent de substituer à nos tendances instinctives ». Dans *les Tenailles,* la nature, qui répugne à la constance, lutte contre l'esprit, qui met sa gloire à surmonter le changement; de même, dans *la Course du Flambeau,* la nature, qui n'a créé la maternité que pour perpétuer l'espèce, s'oppose à l'esprit, qui essaye de persuader aux enfants qu'ils doivent de la reconnaissance à leurs parents, qu'ils ont des devoirs envers eux :

Exposer ces essentiels problèmes, non en des dissertations abstraites, mais en des scènes vivantes, où palpitent, gémissent et se tordent des êtres pareils à nous; faire parler à ces personnages un langage chargé de pensée et de passion, merveilleusement juste, fort et expressif, à travers telles constructions laborieuses qui disent elles-mêmes l'âpreté des luttes qu'elles traduisent; repandre le charme austère d'un art voué au vrai sur le fond tragique de notre existence d'hommes : ce fut l'œuvre de Paul Hervieu.

On souscrirait pleinement à ce jugement, si Boutroux n'en avait quelque peu forcé la mesure en rangeant Hervieu dans la lignée des Eschyle, des Shakespeare, des Corneille; ce sont là de bien grands noms!

Etait-il bien nécessaire aussi que Boutroux s'attardât à défendre contre l'érudition allemande le droit pour l'Académie de travailler à la rédaction du Dictionnaire? Le développement était assez inattendu; il faut reconnaître néanmoins que l'orateur en a tiré un intéressant parallèle entre l'esprit allemand et l'esprit français, le premier « ne concevant le savoir que sur le type des sciences physiques », le second « cultivant, en même temps que l'esprit de géométrie, l'esprit de finesse, cette sorte de pénétration vivante du réel, qui discerne les replis et les nuances des choses, là même où échouent les plus parfaits procédés de mesure du géomètre ». Sans doute, Boutroux a-t-il jugé que la culture française, qui s'est si longtemps inclinée devant la culture allemande, ne devait plus manquer désormais de revendiquer hautement sa supériorité : on ne peut que l'approuver.



Emile Boutroux.

Par ces détours, Boutroux arrive à l'examen de l'œuvre de Fr. de Curel. Il esquisse d'abord à larges traits la biographie du récipiendaire, qui naquit à Metz, le 10 juin 1854, d'une ancienne famille lorraine, fit ses études au collège des jésuites de Metz, où il eut pour condisciples le général de Maud'huy et le maréchal Foch, entra à l'Ecole centrale, se disposa à devenir industriel, mais se vit refuser par les Allemands le permis de résidence en Lorraine annexée, où se trouvaient les forges de Hayange, propriété de sa famille; traversé dans ses projets par la destinée, Fr. de Curel partagea d'abord son existence entre la solitude des forêts et les élégances de la vie parisienne, mûrissant son esprit par la rêverie et l'observation, puis s'essaya sans succès dans le roman, et se tourna finalement vers le théâtre; repoussé par l'Odéon et la Comédie-Française, il fut accueilli par « ce mauvais coucheur d'Antoine ».

A la lumière de ces documents biographiques, Boutroux veut essayer de déterminer le sens et la portée des ouvrages de Fr. de Curel; mais un doute l'arrête. Peut-on trouver dans la vie d'un auteur l'explication du contenu de son œuvre?

Ce qu'on appelle génie n'est-il pas précisément la puissance de créer des œuvres qui ne sont pas de simples résultantes mécaniques des conditions au milieu desquelles elles ont pris naissance?... La singularité du génie consiste à créer quelque chose qui lui échappe, qui vit par soi, qui par soi durera en évoluant et se diversifiant, comme tout ce qui vit réellement...

Pour pénétrer jusqu'au cœur d'une grande œuvre, il ne suffit pas de recourir aux divers moyens de critique : il faut de plus écouter l'œuvre elle-même. « Si nous en sommes dignes, l'œuvre nous parlera, ouvrira notre intelligence et nous dévoilera quelque chose de la pensée infinie dont elle est la révélation. »

N'y a-t-il pas dans ce procédé de critique quelque péril, et ne risquons-nous pas d'interpréter comme une révélation venue de l'œuvre, tout simplement ce que nous y mettons nous-mêmes? Le péril, il est vrai, s'atténue quand l'apport — si apport il y a — est fourni par une intelligence aussi pénétrante que celle de Boutroux. Nous l'avons pu juger en suivant l'orateur dans son étude du théâtre de Fr. de Curel.

Il signale d'abord ce qu'il y a de téméraire à vouloir écrire des drames d'idées; drame veut dire action, idée veut dire représentation intellectuelle :

En présence d'un drame d'idées, le spectateur sera coupé en deux. Ou il s'intéressera à l'action, et trouvera gênantes les théories qui s'y superposent, ou il s'absorbera dans les déductions du penseur, et il oubliera l'action.

Mais cette antinomie n'est qu'apparente :

Les idées ne sont pas de vains reflets des choses : elles-mêmes sont des choses. Et elles peuvent agir, mouvoir : elles peuvent exalter nos amours, foudre nos volontés, concentrer et mettre en branle nos énergies.

C'est l'honneur de Fr. de Curel d'avoir opposé sa foi de poète aux théories des habiles, et à l'inexpérience du public.

Boutroux examine ensuite les principales idées qui s'agitent dans les drames de Fr. de Curel. *L'Envers d'une Sainte* montre la faillite de la pratique que ne soutient pas l'action intérieure. *La Figurante,* c'est la faillite de l'habileté en face de l'amour. *Les Fossiles,* c'est la faillite des efforts, tour à tour mesquins et sublimes, que fait une famille de vieille noblesse pour subsister dans notre monde. *L'Invitée,* c'est la faillite de l'indépendance chez des époux qui se sont séparés pour vivre chacun sa vie. Et c'est encore une faillite, celle de la charité, que dévoile *le Repas du Lion,* comme *la Nouvelle Idole* proclame celle de la science. Et n'est-ce pas la faillite de l'humanité elle-même, qui est énoncée dans *la Fille sauvage?* D'autre part, *le Coup d'aile* nous montre l'idéal essayant de soulever l'humanité, et *la Danse devant le miroir* nous présente « la comédie de l'amour qui, sincèrement, feint et se compose pour plaire, et qui se perd par son artificieuse générosité ». Tout récemment enfin, dans *la Comédie du Génie,* de Curel a posé l'alternative : génie ou succès, « antinomie insupportable que nous devons à tout prix chercher à surmonter ».

Ce raccourci d'analyse, si puissant qu'il soit, dégage-t-il tout ce qu'enveloppent les drames de Fr. de Curel? Il faut du moins louer Boutroux d'avoir mis en lumière les caractères essentiels de ces ouvrages,

toujours si vrais, si pittoresques, variés, pleins d'idées longuement méditées; riches en analyses passionnées de sentiments tour à tour exquis, violents ou subtils; écrits dans une langue si constamment pure et gracieuse, spirituelle et colorée, qu'on la dirait presque trop soignée pour la scène, si elle n'était, en même temps, impeccablement naturelle.

Et il définit très justement leur succès : « la consécration d'ouvrages qui planent au-dessus du temps ».

Pourtant, s'il n'attend pas du théâtre actuel qu'il apporte sur les grands problèmes qui nous oppressent les clartés décisives que les plus habiles ne réussissent pas à nous fournir, Boutroux ne peut se résigner à considérer comme d'intéressants sujets de drame, ou encore comme d'insolubles et vaines énigmes les terribles questions qu'agite le théâtre de Fr. de Curel. L'art a le droit de se renfermer dans des conclusions indécises; comme hommes, nous ne pouvons nous en satisfaire. C'est donc en dehors de la sphère où, librement, l'art déploie ses puissances, que nous avons le droit et le devoir de chercher des points d'appui pour cette vie d'action noblement utile, sans laquelle nous ne pouvons subsister avec honneur. Et se haussant aux grandes idées morales qui lui sont familières, le philosophe conclut :

L'action efficace, en ce monde, n'appartient ni à l'impulsion irréfléchie et sans lendemain de la passion, ni à la pensée contemplative du rêveur qui plane au-dessus de la mêlée, mais bien à l'union harmonieuse et indissoluble de la réflexion et de l'effort, de la foi et de la pensée, de l'amour et de l'énergie. — F. GUIRAND.

Académie des sciences. — *Election de Wilfrid Kilian.* Le 27 janvier 1919, l'Académie des sciences procéda, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre non résident, en remplacement de P. Duhem décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant 49, Wilfrid Kilian, doyen des Sciences de la faculté de Grenoble, obtint 35 suffrages, et fut proclamé élu. (V. p. 831.)

— *Election de Daniel Berthelot.* Le 24 février 1919, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de physique, en remplacement de E.-H. Amagat décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant 50, Daniel Berthelot, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris, obtint 26 suffrages, Marcel Brillouin 19. Daniel Berthelot, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, a été proclamé élu. (V. p. 824.)

Alves (Francisco de Paula Rodrigues), homme politique brésilien né à Guaratingueta (São Paulo) en 1848, mort à Rio de Janeiro le 15 janvier 1919. Membre de la Chambre des représentants, il se fait connaître, sous le règne de dom Pedro II, comme spécialiste des questions financières, dans les mi-

nistères du baron de Cotegipe et de João Alfredo, qui furent parmi les derniers de la monarchie, il se distingua comme membre de la commission du budget. En 1887, l'empereur lui confia le gouvernement de la province de São Paulo. La promulgation de la « Loi d'or » qui abolit l'esclavage était particulièrement difficile dans cette province où l'importance des plantations tropicales avait implanté dans le pays une abondante main-d'œuvre servile. Rodrigues Alves déploya dans ce poste, au dire des historiens brésiliens, les plus grandes qualités d'administrateur, et dom Pedro II, en récompense, lui décerna le titre de conseiller.

Il est depuis quelques mois député à l'Assemblée nationale, quand l'empire est renversé (1889).

Il est élu député à la Constituante. Choisi comme ministre des finances par le maréchal Floriano, il conserve son portefeuille sous Prudente de Moraës Brancos. Le Brésil traverse alors une grave crise financière: les émissions de papier-monnaie ont été faites avec une telle prodigalité, que l'Etat est sur le point de faire banqueroute. Rodrigues, alors négociateur du premier emprunt de la République brésilienne, réussit, par sa gestion honnête et habile, à conjurer la crise définitivement.

En 1898, il est nommé président de l'Etat de São Paulo, et à l'expiration de cette magistrature porté une première fois à la présidence des Etats-Unis du Brésil. Sa magistrature marque une grande date dans l'histoire de la jeune république. Autour de lui, une pléiade de remarquables hommes d'Etat, tels le baron de Rio Branco (affaires étrangères) et Lauro Muller (travaux publics). Malgré une tentative de pronunciamiento, celle du général Travassos et du colonel Sodré, vite et énergiquement réprimée (novembre 1905), la période présidentielle fut paisible, et féconde en grands travaux : amélioration des transports, réfection des ports et de l'outillage, transformation de la capitale par la destruction des quartiers insalubres et la percée de larges voies, lutte victorieuse contre la fièvre jaune. Tel est le bilan de cette grande présidence, l'une des plus importantes de la République brésilienne.



Rodrigues Alves.

De 1912 à 1916, Rodrigues Alves est une deuxième fois président de l'Etat de São Paulo. C'est l'époque où, par suite de l'abaissement des prix résultant d'une surproduction, cet Etat accomplit l'opération dite de la « valorisation » des cafés. Cette opération, jugée contraire à l'intérêt général du Brésil, est combattue par le Président, sans qu'il parvienne d'ailleurs à la faire échouer.

Au cours de la guerre, Rodrigues Alves est de ceux qui contribuent à créer un mouvement d'opinion favorable aux Alliés. Ce rapprochement doit s'opérer, pense-t-il, par l'intermédiaire des Etats-Unis, dont l'action vers une grande fédération panaméricaine doit, à son avis, être activement secondée par le Brésil.

Lorsqu'il s'agit de désigner le successeur du président Venceslão Braz, Rodrigues Alves, dont l'autorité est de plus en plus grande dans le pays entier, est choisi comme candidat par la Convention nationale de 1917, et élu sans rencontrer de concurrent en 1918. Prenant officiellement le pouvoir le 15 novembre 1918, et décidé à poursuivre une politique de développement économique du Brésil et de rapprochement toujours plus étroit avec les Alliés, il ne peut exercer effectivement le pouvoir, étant, un peu avant la prise de possession de ses hautes fonctions, atteint d'une grave maladie. Il dut passer la charge effective du pouvoir au vice-président Delfim Moreira. C'est sous sa présidence que sont réglées les questions relatives à l'envoi des plénipotentiaires brésiliens à la Conférence de la paix. — Léon Adensoua.

Amiante (Emplois industriels de l'). Ind. L'amiante est devenu, depuis quelques années, une des substances indispensables aux besoins industriels. Les nécessités de la défense nationale, en intensifiant les demandes de la métallurgie, des industries mécaniques et électriques, ont naturellement encore accru son importance, et donné un nouvel essor à la préparation des produits dérivés.

En général, le nom d'*amiante* est attribué à des substances minérales de texture fibreuse, très résistantes à l'action de la chaleur et des acides; mais, comme la composition chimique est souvent très différente d'une variété à une autre, les propriétés peuvent également offrir des différences sensibles. Ce sont ordinairement des produits d'altération de roches silicatées. Nous citerons les espèces les plus recherchées par l'industrie :

1° La plus anciennement connue, constituant l'amiante des Anciens, dérivé d'un silicate magnésien peu ferrugineux ; c'est l'*amphibole trémolite*, qui se présente en fibres déliées, souvent très flexibles, quelquefois soudées ou en amas feutrés (*liège*, *cuir de montagne*). Cet amiante est inattaquable aux acides; très résistant à la chaleur, il fond seulement au dard du chalumeau. Ses plus beaux échantillons constituent l'*asbeste* lorsque les fibres assez grosses sont soudées entre elles, et l'*amiante proprement dit* lorsque les fibres, très déliées, sont peu adhérentes entre elles. L'amiante amphibole se trouve en Italie, en Russie, en Finlande, en Corse, mais sa rareté et, par suite, son prix élevé en limitent les applications;

2° Tout autre est l'amiante dérivé des roches serpentines, silicates magnésiens hydratés dont la variété altérée, la *chrysolite*, très abondante au Canada, y fait l'objet d'une exploitation intense. Sous le nom d'amiante blanc du Canada, ce produit se présente en fibres blanches, que la chaleur déshydrate en laissant une substance réfractaire même à 2.000°; les acides, sauf l'acide sulfurique, ne l'attaquent pas. Enfin, sa grande résistance la fait apprécier pour la confection des tissus;

3° L'Afrique du Sud, sous le nom d'*amiante bleu du Cap*, exporte de grandes quantités d'une substance fibreuse dérivant d'une amphibole ferrugineuse appelée *hornblende*. Cet amiante ou *crocidolite* résiste mal à la chaleur ; sa grande teneur en fer le rend fusible, et l'écarte des emplois calorifuges ou ignifuges; par contre, sa résistance particulière à l'acide sulfurique permet quelques applications intéressantes.

Composition des variétés d'amiante.

	Crocidolite. Amiante bleu du Cap.	Amphibole trémolite Italie.	Chrysolite Canada. —
Silice	51,11	40,25	40,92 — 41,12
Alumine	1,01	2,82	6,69 — 0,68
Oxyde de fer....	35,31	0,75	2,18 — 1,54
Magnésie.......	1,77	40,18	33,21 — 42,52
Soude	6,16	1,37	0,68 — 0,16
Perte au feu (eau).	1,58	14,02	13,55 — 13,90

Le Canada vient au premier rang des producteurs : 90 p. 100 de l'extraction mondiale proviennent de ses mines; l'amiante s'y trouve à l'état de chrysolite serpentine dans la région montagneuse de Thetford, Black Lake, Danville, Robertsmill, East Broughton au sud de Québec.

Presque toute la production canadienne est exportée vers les Etats-Unis : ceux-ci possèdent cependant quelques exploitations d'amphibole dans les Etats de Georgie, de Maryland, de Virginie et d'Idaho; la chrysolite est plus abondante dans l'Arizona, le Wyoming et la Californie.

La Russie était avant la guerre le second producteur; la chrysolite provenait de l'Oural, des gouverments de Perm et d'Ekaterinenbourg et de la Sibérie (Angar, district d'Irkoutsk et du bassin de l'Iénisséi). L'Afrique du Sud fournit l'amiante ferrugineux ou amiante bleu; quant aux autres régions productrices, Italie (jadis la plus importante), Inde, Afrique portugaise, Corse, leur apport est relativement faible.

Production mondiale de l'amiante (en tonnes métriques).

Canada....	97.000 (1911)	136.345 (1917)	
Russie....	15.500 (1911)	17.490 (1913)	8.190 (1916)
Etats-Unis.	6.800 (1911)		
Cap	1.500 (1911)		
Chypre....	150 (1911)		
Italie	170 (1911)		

Ces minéraux représentent une valeur assez grande; selon la qualité et surtout d'après l'aptitude à se laisser tisser, les substances amiantées se négocient sur la base de 700 à 800 francs la tonne, et même de 1.600 francs pour l'amiante de roche sans déchets.

Exploitation et préparation de l'amiante. L'exploitation intensive, telle qu'elle se pratique au Canada, consiste à ouvrir les gisements en carrières à ciel ouvert, pratiquées au flanc des montagnes. Des dispositifs de transporteurs par câble permettent un débit considérable. La roche extraite ne contenant qu'une faible proportion de véritable amiante (60 à 80 kilos de produits marchands par tonne de roche brute), le produit de la mine doit subir une épuration très soignée.

Le plus souvent, la roche grossièrement concassée est soumise à un premier triage à la main, pour en retirer tout de suite les parties les plus fibreuses; celles-ci donnent les longues fibres particulièrement appréciées pour la confection des mèches de brûleurs à gaz, par exemple.

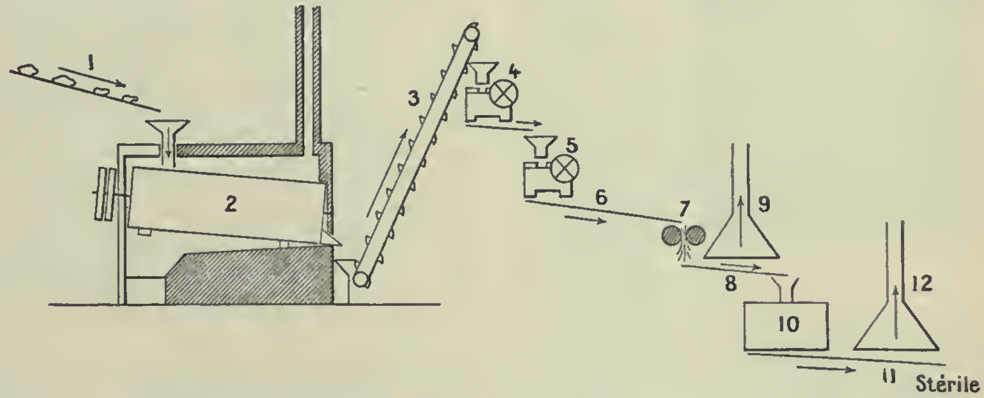


Fig. 1. — Schéma des appareils employés pour le traitement de l'amiante brut : 1, triage à la main; 2, séchoir; 3, élévateur; 4, 5, concasseurs; 6, triage; 7, rouleaux écraseurs; 8, tamisage; 9, ventilation et entraînement des fibres légères; 10, broyeur cyclone; 11, tamis à secousses; 12, entraînement de la poussière d'amiante par ventilation.

Le refus du triage, jadis rejeté, constitue aujourd'hui la partie la plus intéressante : on en retire tout l'amiante possible aussi bien en fibres courtes qu'en poussière, chaque qualité ayant des applications déterminées.

Après le premier triage, les roches traversent un long cylindre chauffé extérieurement : ce cylindre tournant sur lui-même assure le cheminement et la dessiccation; les blocs sont ensuite concassés à nouveau jusqu'à la grosseur d'une noix, et déversés sur un tablier sans fin où, durant l'entraînement, on peut procéder à un nouveau triage des fibres. Après écrasage entre des cylindres, les poudres obtenues sont tamisées sur un appareil à secousses, tandis qu'un violent appel d'air enlève les parties fibreuses légères.

Finalement, les sables restants qui contiennent encore de l'amiante sont soumis à l'action de broyeurs spéciaux dits *cyclones*. Ces appareils sont basés en principe sur la pulvérisation obtenue par des palettes tournant rapidement au sein d'une boîte close, et frappant la matière qu'on y projette. La poussière produite par ce broyage, séparée par ventilation, fournit une fibre pulvérulente très pure (*fig.* 1).

Selon la nature de la substance préparée, qu'elle soit en fibres plus ou moins longues (8 à 30^{mm} parfois, mais rarement jusqu'à 100^{mm}), ou qu'elle soit en poudre impalpable, les applications sont différentes.

Les fibres conviennent à la fabrication des fils et tissus; les produits pulvérulents constituent la matière première d'une quantité de mélanges industriels.

Propriétés des amiantes. Les nombreuses applications de tous ces produits utilisent les propriétés suivantes de la fibre minérale : résistance à l'action de la chaleur, résistance à l'action des acides, mauvaise conductibilité pour la chaleur et l'électricité, état favorable à la transformation en produits textiles.

Comme nous l'avons déjà signalé, ces propriétés sont générales; mais, selon la nature et l'origine de l'amiante, elles présentent quelques variations : c'est ainsi que la fibre du Canada résiste au feu, tandis que celle du Cap se fond en une scorie; au contraire, cette dernière est plus résistante vis-à-vis des acides. Pour le tissage également, les amiantes bleus à fibres rugueuses et poussiéreuses ne valent pas les produits canadiens, à meilleure résistance mécanique. Il résulte de cet ensemble de propriétés, que l'amiante convient toutes les fois qu'il s'agit de réaliser une substance incombustible, un isolant thermique ou électrique, un produit réfractaire à l'action de divers réactifs chimiques. L'amiante a quelques défauts dont il faut tenir compte dans ses emplois : notamment, il absorbe un peu d'humidité, et résiste mal aux frottements.

Usages des amiantes. Dans les usages industriels, l'amiante s'emploie en fibres tissées ou en mélange, incorporé à divers ingrédients. La technique de ces préparations est la suivante :

1° *Amiante tissé.* A l'égal des fibres animales ou végétales, les fibres minérales peuvent se prêter à la transformation en fils, puis en tissus; les travaux de torsion et de filage s'exécutent en principe avec des machines analogues à celles qui sont en

usage pour le coton, avec cette différence que certains organes doivent y être plus résistants, par suite de la dureté des fibres travaillées.

Dans quelques façons, on se borne à carder la fibre brute pour en orienter les brins et les disposer parallèlement ; ensuite, des rouleaux, imprimant à cette nappe cardée un mouvement de va-et-vient, les enchevêtrent et constituent une masse feutrée utilisable pour divers emplois.

Pour réaliser de véritables tissus, la nappe cardée est divisée en rubans, et ceux-ci, tordus et étirés, donnent des fils, ficelles, cordes, etc. Une fois les fils obtenus, tout métier à tisser, sans aucune modification, permet d'en confectionner des étoffes soit tout amiante, soit à trame d'amiante et chaîne de coton, chanvre, fils métalliques, etc. : dans ce sens, le nombre des combinaisons est très grand. Il en est de même des tresses à âme métallique (coton, caoutchouc, etc.) entourée d'une gaine de tissu amianté, qui sont en usage dans l'industrie électrique.

On confectionne avec ces tissus divers vêtements à l'usage des pompiers, des ouvriers des arts du feu ou des produits chimiques; des toiles et décors incombustibles pour le théâtre; des chausses filtrantes pour la chimie; des toiles pour accumulateurs, etc. L'usage des tissus d'amiante est du reste immémorial, et les Anciens les utilisaient pour incinérer leurs morts.

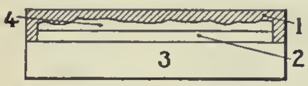


Fig. 2. — 1, moule en fonte ; 2, feuille d'amiante ; 3, support en bois ; 4, verre fondu.

Les amiantes feutrés servent de bourre pour garnir les matelas isolants contre la chaleur ; ils conviennent également comme amortisseurs de chocs et de trépidation. On cite encore parmi leurs applications celle de la bourre d'amiante comme substance de pansement : il est évident qu'une telle matière peut se stériliser avec autant de sûreté que de rapidité, par un simple passage à la flamme ;

2° *Produits complexes à base d'amiante.* L'amiante en poudre s'incorpore à un nombre considérable de substances, depuis la pâte à papier jusqu'aux argiles, pour constituer soit des isolants thermiques ou électriques, soit des matériaux de construction.

Le plus important de ces produits est le *carton d'amiante,* réalisé avec les fibres trop courtes pour être filées, et leurs déchets pulvérulents. Ces matières délayées avec de l'eau, des agglutinants (amidon, colle), des corps gras et des huiles lourdes pour imperméabiliser, des colorants et des poudres minérales (talc, sulfate de baryte) pour donner du corps, sont, après malaxage, versées sur le feutre d'une machine à carton. L'excès d'eau s'élimine, en laissant une pâte humide ; lorsque la feuille est assez épaisse et assez essorée pour offrir la consistance nécessaire, elle est placée sous une presse puissante qui en chasse l'excès d'eau, puis finalement elle est desséchée à l'étuve.

Un dernier calandrage donne la fermeté nécessaire. Avec ce carton, par simple découpage, on prépare des écrans contre la chaleur, des chauffe-plats, des joints de tuyauterie, etc. Un procédé analogue donne des feuilles assez minces pour l'emballage de certains produits chimiques.

Avec le talc, le graphite, le caoutchouc, les corps gras, le mélange se fait aisément en employant de simples malaxeurs plus ou moins chauffés selon la nature des composants ; ces mélanges en feuilles ou en blocs trouvent des applications dans le garnissage des tuyauteries de vapeur pour empêcher leur refroidissement, dans la préparation des joints des chaudières, moteurs à gaz, etc., dans l'obturation des pièces d'artillerie, la protection des coffres-forts contre l'incendie, la fourniture d'accessoires isolants pour l'électricité ; dans ce dernier cas, on fait souvent usage de mélanges à base de silice poreuse (diatomite ou *kieselguhr*), de magnésie, le tout consolidé par des gommes ou de l'asphalte.

L'industrie chimique emploie les composés d'amiante pour réaliser des joints susceptibles de résister à l'action de vapeurs acides chaudes. Le plus souvent, on a recours au délayage de la poudre dans du silicate de soude, pour former une pâte plastique, aisée à placer dans les joints d'appareils. Abandonnée à l'air, cette pâte durcit fortement, et ceci présente alors un sérieux inconvénient si le joint doit être refait. Il est préférable d'user d'amiante en poudre 800 p., amiante en fibres 400 et de sulfate de baryum 400 délayés dans de l'huile de lin 420 p., suif 50 : le joint formé par cette mixture reste souple et se retire sans risque de casse, des appareils auxquels il adhère.

La céramique et la construction tirent également parti de l'amiante et de ses dérivés : les fibrociments et les briques d'amiante sont actuellement d'un usage très répandu.

Le *fibrociment,* ciment et amiante mélangés puis gâchés comme d'ordinaire, s'applique à la truelle à la façon habituelle ; on l'utilise le plus souvent en panneaux préparés d'avance par moulage : ces panneaux permettent le montage rapide de constructions légères.

Les briques d'*amiantine* ou *amiantolithe* ne sont pas de simples blocs d'un mélange à base d'amiante : nous sommes, dans ce cas, en présence d'un nouveau composé minéral ; un mélange d'amiante, sable et chaux malaxé et moulé sous forte pression donne une brique dont on transforme la composition chimique par une cuisson dans la vapeur d'eau sous forte pression ; un silicate double de chaux et de magnésie, en prenant naissance, donne de précieuses qualités aux matériaux ainsi fabriqués.

Ces briques, indécomposables à l'eau, résistent presque indéfiniment aux gels successifs et aux acides ; elles se prêtent particulièrement aux travaux sous terre ou dans l'eau. Susceptibles de prendre diverses colorations, elles se prêtent à de plaisants effets de décoration ; elles sont également intéressantes pour construire des cloisons insonores, si rares dans les bâtisses modernes.

La construction emploie aussi des panneaux de petites dimensions rendus imperméables, pour former des ardoises, des plafonds, des revêtements, etc., joignant à la légèreté les avantages de l'incombustibilité et de l'imperméabilité.

Signalons également comme matériaux pour la construction un produit complexe désigné sous le nom de *bois d'amiante,* obtenu en faisant solidifier de l'amiante et du ciment avec des oxychlorures de magnésium ou des silicates et aluminates de chaux : le bloc obtenu ressemble au bois, sans en avoir les inconvénients : on en forme des planches, des marches d'escalier, des sabots de freins, des moules pour la cristallerie, et principalement des parois de frigorifiques.

L'amiante peut entrer encore dans la composition des peintures. Mélanges de colorants fixes, d'amiante et de silicate alcalin, de semblables mixtures seront utilisées pour protéger les pièces métalliques contre les oxydations.

Enfin, les propriétés de l'amiante trouvent une nouvelle application dans diverses industries pour résoudre certains problèmes, tel celui du soufflage du verre par exemple.

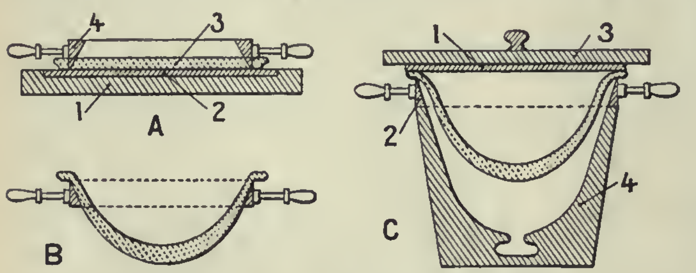


Fig. 3. — Phases successives du soufflage à l'amiante, d'une cloche de jardin. — A. 1, Plaque ; 2, Amiante ; 3, Verre ; 4, Cadre. — B. Cercle et verre qu'on porte sur le moule. — C. 1, Amiante ; 2, Cadre ; 3, Plaque ; 4, Moule.

Dans le procédé Sievert, aujourd'hui répandu pour le moulage des objets soufflés, lettres lumineuses, cloches de jardinage, etc., on procède de la façon suivante : une plaque de tissu amianté humide est soumise à l'action de la chaleur du verre en fusion ; si le moule est disposé pour que la vapeur d'eau dégagée par cette plaque vienne agir sur la masse fondue, celle-ci épousera toutes les sinuosités du relief (les *fig.* 2 *et* 3 rendent compte du dispositif employé). Tels sont les innombrables usages des fibres minérales ; leur importance justifie l'intérêt qu'elles présentent pour l'industrie, et explique l'accroissement rapide des exploitations minières du Canada. — M. Molinié.

Berthelot (*Daniel*-Paul-Alfred), physicien français, né à Paris le 8 novembre 1865. D. Berthelot fut élevé à bonne école ; il est le second des fils du grand chimiste français Marcellin Berthelot, et celui-ci fut naturellement son premier maître. En 1884, il entra comme préparateur adjoint au Laboratoire de physique de la faculté des sciences de Paris ; ce fut là qu'il commença l'étude de la physique expérimentale, sous la direction de P. Desains, qui occupait alors la chaire de Physique à la Sorbonne. En 1888, Berthelot était nommé préparateur du cours de physique. En 1891, il passa sa thèse de doctorat ès sciences physiques avec un travail *Sur les conductibilités électriques des acides organiques et de leurs sels,* et, en 1892, il était nommé assistant près la chaire de physique appliquée, au Muséum d'histoire naturelle.

Dans l'intervalle, D. Berthelot avait passé (1894) le concours d'agrégation à l'Ecole supérieure de pharmacie, et, en 1902, il était nommé professeur de physique dans cette même école, en remplacement de Le Roux.

Ses premiers travaux (1889-1893) sont relatifs à l'étude des *Equilibres chimiques des solutions à l'aide de leurs conductibilités électriques* ; il a montré que cette méthode permet de suivre la marche des réactions jusque dans des solutions extrêmement étendues, et à l'aide de courbes qu'il a appelées *courbes de neutralisation* ; il a traduit par des graphiques très simples l'allure des phénomènes : il porte en abscisses les conductibilités, et en ordonnées les proportions relatives de l'un des corps.

L'emploi des courbes de neutralisation s'est d'ailleurs généralisé, et cette méthode graphique est utilisée couramment aujourd'hui pour l'examen des liquides organiques.

Un peu plus tard (1895-1900), il réussit à mettre au point une nouvelle méthode pour la *détermination des hautes températures,* basée sur le phénomène des interférences : les thermomètres à gaz, d'ailleurs les seuls qui, dans ces mesures délicates, soient susceptibles de donner de bons résultats, se trouvaient soumis à des causes d'erreurs dues aux déformations des récipients en porcelaine renfermant les gaz chauffés ; la méthode indiquée par D. Berthelot, laquelle consiste à évaluer la densité de la colonne gazeuse par la mesure de son indice de réfraction, permet d'éviter ces causes d'erreur ; les constantes pyrométriques principales déterminées par cette méthode, et qui différaient sensiblement de celles généralement admises, sont les mêmes qu'on a retrouvées plus tard par des méthodes perfectionnées.


Daniel Berthelot.

A partir de 1898, Berthelot se consacra à l'étude des propriétés générales des fluides. Il a indiqué une méthode purement physique, dite *méthode des densités limites,* pour déterminer d'une façon rigoureuse les poids atomiques. Cette méthode exige simplement, outre la mesure de la densité normale du gaz, celle de sa compressibilité au voisinage de la pression atmosphérique. En partant des mêmes principes, il a établi les formules employées communément aujourd'hui pour *réduire les indications des thermomètres à gaz à l'échelle absolue des températures,* puis il a établi la valeur numérique de la constante R des gaz parfaits : valeur adoptée officiellement par le Congrès de chimie de Rome en 1906.

Berthelot étendit ensuite ses études aux mélanges gazeux ; il a montré que leurs propriétés peuvent s'établir en partant des constantes critiques des corps composants : il s'appuyait sur une hypothèse d'abord regardée comme douteuse, mais généralement admise aujourd'hui, et d'après laquelle la constante d'attraction réciproque de deux molécules gazeuses différentes est égale à la moyenne géométrique des deux constantes d'attraction relatives aux molécules des gaz séparés. Enfin, il a réussi à établir une *équation caractéristique nouvelle* applicable aux gaz sous de faibles et moyennes pressions, qui représente qualitativement et quantitativement leurs propriétés dans toute l'échelle des températures ; cette équation, que D. Berthelot fit connaître en 1903 dans un mémoire *Sur les thermomètres à gaz et sur la réduction de leurs indications à l'échelle absolue des températures,* est, aujourd'hui, d'un emploi courant.

Depuis 1910, Berthelot s'est consacré presque exclusivement à l'étude des actions physico-chimiques de la lumière, et spécialement de la lumière ultraviolette que l'on obtient aujourd'hui très facilement avec les lampes en quartz à vapeurs de mercure. On sait que les hautes températures permettent de transformer certains systèmes inertes ou peu actifs en systèmes explosifs, présentant une énergie potentielle considérable : ainsi l'eau, corps inerte, est, sous l'action d'une température élevée, transformée en un mélange d'hydrogène et d'oxygène qui constitue un gaz tonnant d'une puissance considérable ; les rayons ultraviolets produisent, à la température ordinaire, les mêmes transformations. L'énergie dégradée se trouve restaurée par les hautes fréquences vibratoires. D. Berthelot, en collaboration avec Gaudechon, a réalisé une série systématique d'expériences permettant d'inaugurer une photochimie des hautes fréquences vibratoires, qui présente un parallélisme frappant avec la chimie des hautes températures, la lampe en quartz à vapeurs de mercure jouant le rôle du four électrique. Pour ses mesures d'activité chimique des rayons ultraviolets, il s'est servi d'un *photomètre chimique* réalisé par la décomposition du lévulose. Le nombre des communications qu'il a faites sur

l'action des rayons ultraviolets est considérable; par des exemples nombreux, portant sur les principales catégories des corps organiques, il a montré l'extrême généralité de l'action de ces rayons, en même temps que leur puissance. Il a réussi notamment à reproduire les phénomènes fondamentaux de l'assimilation chlorophyllienne, en dehors des êtres vivants et en l'absence de chlorophylle, c'est-à-dire qu'il est parvenu, à l'aide de la lumière, à réaliser la synthèse des hydrates de carbone (substances ternaires) aux dépens de la vapeur d'eau et du gaz carbonique de l'air. Il a même effectué, à l'aide des rayons ultraviolets, la synthèse de la formiamide (substance quaternaire), en combinant les éléments de l'ammoniaque avec le gaz carbonique de l'air. Enfin, il est parvenu, avec les mêmes rayons, à reproduire les actions diastasiques sans les diastases, sans invertine, sans pepsine, sans trypsine, sans lipase, sans ferment nitrifiant; il a pu produire les dédoublements caractéristiques de la fermentation des sucres, des albuminoïdes, des matières grasses et des matières azotées.

Professeur remarquable, joignant à ses profondes connaissances un véritable talent d'exposition, Berthelot est un maître aimé et respecté de ses élèves. En récompense de ses travaux, l'Académie des sciences lui décerna en 1896 le prix Jecker, et en 1906 le prix Hughes. En 1913, il fut élu président de la Société française de navigation aérienne et président de la Société internationale des électriciens. Il est membre de l'Académie de médecine depuis 1914. Enfin, le 24 février 1919, il fut élu membre de l'Académie des sciences pour la section de physique, en remplacement de E.-H. Amagat. La plupart de ses travaux ont été publiés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences ». — G. Boucheny.



Bourgou (*Panicum burgu*) : *a*, plante entière; *b*, panicule; *c*, un rameau de la panicule; *d*, un épillet; *e*, ligule.

bourgou n. m. Nom indigène d'une graminée du genre panic, que l'on rencontre dans les régions marécageuses de l'Afrique centrale.

— Encycl. Le *bourgou* (*Panicum burgu*), que les nègres des bords du Niger appellent *birgou*, *bourou*, *bourcou* (variations phonétiques du nom de *bourgou* qu'il porte chez les Bambaras), est aussi connu aux environs de Tombouctou sous le nom de *koundou*.

Mentionnée pour la première fois par René Caillé, cette plante a été plus complètement étudiée par l'explorateur Auguste Chevalier, au cours de sa mission botanique en Afrique (1899).

C'est une plante aquatique, qui se développe abondamment, couvrant parfois des milliers d'hectares, dans les régions inondées du Sénégal et du Soudan occidental (Moyen-Niger et spécialement région de Tombouctou), mais aussi dans la région du Tchad et au Congo (Oubangbi).

Dans les terres périodiquement inondées par les débordements des fleuves, les jeunes pousses apparaissent dès que l'eau envahit le sol, et leur développement suit la marche de l'inondation.

La taille et la vigueur du bourgou sont variables suivant la hauteur des eaux et la richesse du sol. En certains endroits, la plante peut atteindre 3 mètres de hauteur totale; mais sa partie aérienne ne dépasse guère un mètre au-dessus du niveau de l'eau.

La base de la tige, ordinairement vivace, est un rhizome d'où naissent de loin en loin des racines fibreuses; la partie submergée est munie également, à la hauteur de ses nœuds, de racines adventives grêles et très ramifiées. Dans le tiers supérieur de cette partie submergée, les gaines foliaires commencent à s'écarter de la tige. Au-dessus de l'eau, la tige s'épaissit, atteint la grosseur du doigt; ses nœuds, distants de 15 à 20 centimètres, donnent alors naissance à des feuilles à large nervure médiane et à ligules pourvues de cils raides; dures au toucher, ces feuilles ont de 30 à 60 centimètres de longueur.

L'inflorescence est une panicule unilatérale d'un vert pâle, constituée par une vingtaine d'axes secondaires portant chacun de 20 à 50 épillets unilatéraux, isolés le long de l'axe ou groupés par deux ou quatre.

Dans les environs de Tombouctou, c'est le bourgou qui, de toutes les plantes spontanées, est la plus précieuse pour les indigènes. Ses tiges coupées en vert entrent dans l'alimentation des ruminants (les Touareg prétendent, toutefois, qu'elles ne valent rien pour les chameaux); séchées, elles constituent un foin d'excellente qualité, que consomment très bien les chevaux. Les feuilles de bourgou qu'un long séjour sous l'eau a pourries sont, sous le nom de *dézi*, employées par les indigènes pour calfater leurs pirogues; brûlées, elles fournissent des cendres d'où l'on tire, par lixiviation, des sels alcalins utilisés dans la fabrication du savon indigène. Les graines entrent dans l'alimentation humaine, et se consomment crues ou cuites, en semoule, pilées; on en prépare des couscous.

Mais c'est principalement comme plante saccharifère, que le bourgou est important. Ses tiges, fauchées après que les eaux se sont retirées, sont débarrassées de leurs feuilles, et mises à sécher. On les débite en menus fragments que l'on écrase et qui sont ensuite placés dans des sortes de couffins tressés de fibres de palmier. On arrose le contenu d'eau froide ou chaude, et l'on suspend les paniers au-dessus de grands vases de terre (*canaris*).

A travers les fibres s'écoule un sirop épais, brun, appelé *koundou-hari* (eau de koundou), que les indigènes consomment tel quel. Ce sirop fermente très rapidement, et tourne à l'aigre en quelques jours. Même frais, il présente pour les Européens un arrière-goût désagréable. Toutefois, par des procédés moins primitifs, on a pu tirer du bourgou une boisson fermentée, pétillante, assez analogue à un cidre un peu dur, susceptible de conservation, et qui, suivant Chevalier, ne possède plus du tout le mauvais goût du koundou-hari. Concentré par la chaleur, le koundou-hari donne une sorte de mélasse (*kalou*), qui se vend sur le marché de Tombouctou, et qui sert à la préparation de pâtisseries et de confiseries indigènes. — Jean de Chaon.

Carlès (Jean-*Antonin*), sculpteur français, né à Gimont (Gers) le 24 juillet 1851, mort à Paris le 18 février 1919. Avec lui disparaît l'un des meilleurs représentants de cette école toulousaine qui joignit toujours la grâce à une science certaine. Antonin Carlès reçut une initiation première dans l'atelier de son père, sculpteur ornemaniste fixé à Marseille. Entré dès 1869 à l'Ecole des beaux-arts de cette ville, il en sortit, en 1871, ayant remporté le premier prix de figure d'après l'antique, et le premier prix de composition décorative. Avant de l'envoyer terminer ses études à Paris, son père tint à ce qu'il passât par l'Ecole des beaux-arts de Toulouse, l'un des centres d'enseignement provinciaux les plus réputés. Il y entrait en 1873, pour en sortir en 1875 avec deux premiers prix. Il ne lui manquait plus alors que la consécration parisienne. Admis en 1876 à l'Ecole nationale des beaux-arts, il y eut successivement pour maîtres Jouffroy et Hiolle, et concourut, en 1878, pour le prix de Rome. Mais, déjà, par le côté élégant de son talent naissant, il échappait au pur académisme. Aussi, quoique classé premier pour l'entrée en loges, il n'obtint ni le grand prix ni les récompenses qui y acheminent ordinairement. Mais ce mécompte était compensé par un début heureux au Salon où, en cette même année 1878, il exposait pour la première fois. Son buste *la Cigale* était acquis par l'Etat, et envoyé au musée de Lectoure (Gers). En 1879, c'était une mention honorable qui récompensait la statue du *Mendiant*, acquise, elle aussi, par l'Etat. Ces encouragements l'incitèrent à un effort plus considérable, et c'est alors qu'il prépara la figure d'*Abel mort*, dont le plâtre obtint une seconde médaille au Salon de 1881. Dès l'inauguration de l'exposition, la cause du jeune artiste était gagnée: *Abel* occupait la place de choix où, au Salon précédent, s'allongeait la *Biblis* de Suchetet, qui avait alors obtenu le Prix du Salon. « Le jeune *Abel* n'est pas moins regardé que la jolie nymphe », observait le critique Maurice Duseigneur, et il concluait : « Monsieur Antonin Carlès, vite un marbre des plus purs, pour immortaliser votre *Abel* ». De son côté, J. Buisson parlant, dans la « Gazette des Beaux-Arts », de la phalange des jeunes sculpteurs toulousains, signalait Carlès comme


Antonin Carlès.

le plus avancé, le plus fin... Quelle recherche pénétrante de la nature, quel modelé délicat, quelle main déjà souple et habile! Tous les dons précoces de sa race et de sa région, l'artiste les a reçus en naissant.

Le marbre de l'*Abel*, conservé maintenant au musée du Luxembourg, parut seulement au Salon


La Jeunesse, œuvre d'Antonin Carlès (1883). (Musée du Luxembourg.)

de 1887. C'est qu'entre temps Carlès avait été éloigné de Paris par l'obtention, au Salon de 1883, d'une bourse de voyage. Il avait exposé, cette année-là, *la Jeunesse*, œuvre d'une inspiration charmante, d'une pureté de dessin remarquable, où la beauté charnelle est atténuée par la chasteté du geste, l'heureuse disposition d'une mèche de cheveux retenue sur la gorge par une main pudique. Quand elle reparut, au Salon de 1885, taillée dans le marbre à l'intention du musée du Luxembourg, Louis Gonse s'écria :

Elle nous revient aujourd'hui, revêtue de la candeur du marbre pur dont elle est digne! Nue, toute droite, dans sa grâce un peu raide, digne de se mêler au cortège du *Printemps* de Botticelli, regardant vaguement devant elle,

elle vous offre dans sa main tendue, comme une promesse et comme une énigme, une petite fleur cueillie aux coteaux de Fiesole.

Ce marbre accompagnait un *Retour de chasse* (bronze, maintenant au jardin des Tuileries); et l'importance, la qualité de ces envois valaient à Carlès une première médaille, en attendant le grand prix dont l'artiste fut honoré lors de leur réexposition en 1889. Le rapporteur du jury international de sculpture, Kaempfen, jugeait alors en termes enthousiastes l'apport d'Antonin Carlès :

La statue de la *Jeunesse*, l'*Abel mort* ont un charme infini; son *Jeune Chasseur*, rapportant en courant le gibier qu'il vient d'abattre, et poussant un cri de triomphe, est aussi fier que David vainqueur de Goliath.

Postérieurement, Antonin Carlès a maintenu sa réputation par des œuvres telles que : *Eternel poème* (1891) ; *Au champ d'honneur*, groupe décoratif destiné au parc du château de la Boissière (1894);



Bacchus, œuvre d'Antonin Carlès (1904). (Musée du Luxembourg.)

Fortunata, buste bronze (1895); *Nymphe de l'Oise* (1898); *Junon*, groupe décoratif (1899); *l'Humanité reconnaissante*, pour le monument de Pasteur à Dôle (1902); *Bacchus*, œuvre superbe, tout à fait digne de l'antique (musée du Luxembourg; 1904); *Bacchus enfant*, charmante et fine statuette représentant le dieu tout petit enfant, nu, debout, souriant et dans un doux état d'ébriété; *Monument à la mémoire du Commandant Hériot*, destiné à l'Orphelinat militaire de la Boissière et récompensé par la médaille d'honneur (1906); *Patrie* (1910); *Abondance*, fontaine pour la décoration d'un parc; *Dans les Gaules* (1913). Un nouveau grand prix lui avait été décerné à l'Exposition universelle de 1900 où l'on voyait, accompagnant une série de bustes : le marbre de la *Junon*; un bronze du *Soldat expirant*, fragment du monument du parc de la Boissière; une figure de *l'Architecture*, pour le Grand-Palais des beaux-arts.

Quoique plusieurs des œuvres énumérées révèlent une visible préoccupation de vigueur et de style, Antonin Carlès demeurera surtout comme l'un des meilleurs interprètes des nudités adolescentes. De l'*Abel* de 1881 au jeune Gaulois de 1913, en passant par la *Jeunesse* de 1883, c'est la flexibilité des corps vierges, leur grâce légère que rend supérieurement son talent de souple modeleur.

Mais ces statues, ces monuments ne révèlent qu'une partie de l'activité de l'artiste. L'élégance du talent d'Antonin Carlès, sa distinction naturelle lui avaient amené très vite une clientèle aristocratique et mondaine. Aussi, le nombre de bustes d'hommes et surtout de femmes qu'il a exécutés est-il considérable. La série en remonte au Salon de 1879, et comprend notamment les portraits suivants : Mlle *Françoise de J..., Princesse de P..., Comtesse de P..., Gérard de Ganay, Comtesse de L. R..., Vicomtesse de M..., Baronne O..., Marquise de J...,* Mlle *Rivolta,* Mme *Roger Miclos,* Mlle *Deutz, M. Romet d'Alençon, Comtesse J. de G...,* Mme *C...* (1899), *M. Auguste Hériot,* Mlle *Simiane S..., M. Allis* (1907), *Marthe Régnier*, etc. On lui doit aussi le buste officiel du *Président Fallières* (1908). Antérieurement, il avait exécuté celui du *Président Kruger* (1902). Il a modelé aussi un charmant portrait du fils de Louis Barthou. Mais les artistes estiment surtout, parce que exécutés pour répondre à ses besoins affectifs, les bustes de son ami de jeunesse le peintre *Armand Berton* (1883), de *Th. Chartran*, de son père (1888), de *Claude Augé*.

Son séjour en Italie, consécutif à la bourse de voyage obtenue en 1883, est rappelé par un buste de *Doge vénitien* exposé au Salon de 1884, et une charmante tête de jeune Vénitienne, *Candide*, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1889.

On doit encore à Antonin Carlès un certain nombre de figures pour la décoration de monuments publics ou privés : Hôtel de Ville de Paris, *Erato, officier de ville au XVIe siècle;* — hôtel de ville de Compiègne, *Charles VII;* — place de l'Hôtel-de-Ville d'Agen, *les Lauriers*, figure décorative, bronze; — Capitole de Toulouse, salle des Illustres, *Hommage à Goudelin*, poète gascon du XVIIe siècle; — fronton de l'hôtel du « New York Herald » à New-York, *Minerve*, bronze; — hôtel du Crédit Lyonnais, à Paris, cariatide.

Antonin Carlès fut un noble et grand artiste, de la meilleure tradition classique et française. Il avait gardé comme un reflet des paysages de sa jeunesse, dans sa nature vibrante, enthousiaste et droite. Passionné pour son art, d'un rare désintéressement, il n'appartenait à aucune coterie; il était modeste, bienveillant, courtois, accueillant aux jeunes qui recherchaient ses conseils.

La mort l'a surpris en plein travail. Ses dernières œuvres sont : une *Jeanne d'Arc*, statue marbre, datée de 1916 ; une tête de soldat, *Pour la Patrie et le Droit*, bronze.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1889, officier en 1900, il avait été élevé au grade de commandeur en 1913. — Charles SAUNIER.

Curel (François DE), auteur dramatique français, né à Metz le 10 juin 1854. Sa famille, originaire de Bar, est d'ancienne souche lorraine : un Curel fut, au temps de Saint Louis, écuyer du sire de Joinville, et le suivit aux Croisades. Le grand-père du nouvel académicien, colonel du génie sous Napoléon Ier, fut directeur des fortifications de Sarrelouis et de Metz. C'était un ami de Carnot, et il entretint avec Monge une correspondance qui montre ses goûts de mathématicien. Fr. de Curel a une égale hérédité scientifique du côté de sa mère, qui appartenait à la famille des Wendel, les fondateurs du Creusot et les importants maîtres de forges. Il n'est donc pas étonnant qu'après avoir terminé ses études chez les jésuites de Metz, Fr. de Curel se soit dirigé vers l'Ecole centrale où, après un an de préparation à l'école de la rue des Postes, il entra en 1873. Tout semblait l'appeler à suivre la tradition familiale, et il se disposait, sans enthousiasme ni répugnance, à prendre la direction des forges de Hayange, près de Thionville; mais sa qualité de Lorrain le rendait suspect au gouvernement allemand, qui lui refusa le permis de résidence. Cette interdiction mit fin — avant qu'elle n'ait commencé — à la carrière industrielle du jeune ingénieur. Il faut donc rejeter la légende d'un Fr. de Curel maître de forges, écrivant des pièces de théâtre par délassement, parmi le tapage des marteaux-pilons et le flamboiement des métaux en fusion. Fr. de Curel n'a rien d'un amateur; c'est bien un professionnel de la littérature.

Il est vrai qu'il y vint assez tard. Maître d'une fortune qui assurait son indépendance, Fr. de Curel mena, de 1875 à 1885, l'existence oisive des gens de son monde. Oisiveté tout apparente d'ailleurs, et non stérile car il employa ces dix années à compléter sa formation et enrichir son esprit d'une foule d'observations, d'idées et de sentiments, dont l'accumulation devait déterminer l'éveil de sa vocation littéraire.

Il débuta par le roman; *l'Eté des Fruits secs* (1885), *le Sauvetage du Grand-Duc* (1889) sont des œuvres d'une valeur médiocre, qui ne peuvent compter dans la carrière de Fr. de Curel que comme simples tentatives. Il suffit de signaler dans le second de ces romans un sens des situations et un don du dialogue scénique, qui trahissent les dispositions de son auteur pour l'art théâtral.

De fait, c'est au théâtre que Fr. de Curel demanda les satisfactions que le roman lui avait refusées. Ses débuts furent laborieux : ayant présenté à l'Odéon *Sauvé des eaux* — une première version de *l'Amour brode*, — et à la Comédie-Française *la Figurante*, il fut poliment éconduit. Il songea alors à Antoine — c'était la belle époque du Théâtre-Libre, — et lui adressa trois pièces, sous trois noms différents. Antoine les reçut toutes trois, et convoqua les auteurs, qui se trouvèrent n'être qu'une même personne. Avec un remarquable désintéressement, Antoine monta d'abord *l'Envers d'une Sainte*, pièce ennuyeuse, disait-il, et fatalement vouée à l'insuccès, mais qui attirerait l'attention sur le débutant, et fonderait sa réputation de penseur et d'écrivain. Sa prévision se réalisa : *l'Envers d'une Sainte*, représentée le 23 janvier 1892, déçut le public, et surprit la critique, en l'obligeant toutefois à reconnaître dans cette œuvre de sérieuses qualités. Quelques mois plus tard, avec *les Fossiles* (nov. 1892), cette même critique s'inclinait devant la maîtrise du nouvel auteur. Coup sur coup, Fr. de Curel donna au Vaudeville *l'Invitée* (janv. 1893) et à la Comédie-Française *l'Amour brode* (oct. 1893), qui n'eut que six représentations. Puis parurent *la Figurante* (mars 1896), *le Repas du Lion* (nov. 1897), *la Nouvelle Idole* (fév. 1899), publiée quatre ans auparavant dans la « Revue de Paris », *la Fille sauvage* (fév. 1902), *le Coup d'aile* (janv. 1906). L'échec de ce drame tint Fr. de Curel éloigné de la scène pendant huit ans. Enfin, en 1914, il fit jouer à l'Ambigu *la Danse devant le miroir;* tout récemment, il a publié dans la « Revue de Paris » *la Comédie du Génie*, et il achève actuellement deux autres œuvres : *l'Ivresse du Sage*, et *l'Ame en folie*.

Le cas de Fr. de Curel est curieux. Il est unanimement reconnu comme un de nos plus grands auteurs dramatiques; son mérite a reçu tout dernièrement de l'Académie française sa consécration officielle (v. page 821), et cependant il n'a jamais connu à la scène de succès éclatants, il compte même un certain nombre d'échecs. Sans doute, comme il l'a établi dans sa dernière pièce, il peut y avoir antinomie entre le génie et le succès : celui-ci allant de préférence aux œuvres faciles à saisir, celui-là bousculant parfois de sa force créatrice nos idées, nos conventions, nos habitudes. Pourtant, il serait excessif de prétendre que le génie soit nécessairement voué à l'insuccès. Les romantiques ont déjà abusé de ce thème! En fait, un examen un peu approfondi du théâtre de Fr. de Curel suffit à expliquer pourquoi, à cause de certains défauts et en dépit d'incontestables qualités, il n'a jamais conquis encore la faveur du grand public.

Certes, Fr. de Curel est un dramaturge remarquablement doué : nul ne sait mieux imaginer des situations d'une puissante intensité tragique, conduire une action avec le seul secours des ressorts intérieurs, et sonder jusqu'en leurs replis les plus secrets les âmes de ses personnages; mais il est peu d'auteurs qui soient plus dédaigneux du « métier »; il se refuse à toute concession non seulement aux goûts du public, mais aux lois mêmes du genre. Il néglige l'art des préparations, use parfois des ficelles les plus grosses, ne craint pas de recourir dans un drame sombre à des procédés de vaudeville. D'autre part, les personnes groupées dans une salle de spectacle participent de l'âme collective des foules, âme élémentaire qui ne vibre qu'à des sentiments simples, ne s'attache qu'à des caractères bien définis, n'accorde son attention qu'à des idées d'une compréhension facile. Rien de tout cela ne se retrouve dans les drames de Fr. de Curel, et c'est ce qui explique les résistances du public. Et le public n'a pas tout à fait tort, car en un sens — remarque qui n'enlève rien à la valeur intrinsèque des œuvres — le théâtre de Fr. de Curel n'est pas toujours du théâtre. Les beautés qu'il renferme sont plus sensibles à la lecture, qu'à la représentation.

C'est un peu à tort, cependant, qu'on représente Fr. de Curel comme un philosophe, et même un sociologue. De son aveu, il a le plus profond mépris pour les idées au théâtre, et il estime qu'une pièce ne doit pas être faite pour enseigner. Sans doute, il ne s'abstrait pas des préoccupations actuelles, et ne s'interdit pas de chercher à l'occasion dans les grands problèmes sociaux et moraux le point de départ de ses drames. *Le Repas du Lion* lui a été inspiré par les conflits du capital et du travail; *la Nouvelle Idole*, par l'antagonisme de la foi et de la science; une lamentable aventure coloniale lui a fourni l'occasion du *Coup d'aile*. Mais il n'envisage dans tous ces sujets que le côté psychologique : mettre un individu d'un caractère donné aux prises avec tel ou tel problème et voir ce qui en peut résulter, voilà ce qui l'intéresse. Essentiellement psychologue, il ne prétend pas apporter des solutions générales; il se contente d'étudier des cas particuliers. Plus ces cas sont curieux, complexes, plus ils le séduisent. Ainsi, loin de simplifier comme les auteurs de pièces à thèse, Fr. de Curel se plaît au contraire à raffiner, à subtiliser.

De là le caractère rare, parfois exceptionnel, de ses sujets : afin d'assurer sa descendance, un vieux gentilhomme fait épouser à son fils leur commune maîtresse, et reconnaît pour son petit-fils un enfant dont il est peut-être le père; tel est le sujet des *Fossiles*. Un explorateur, d'abord soldat glorieux,

s'est révolté contre son pays. Ce paria cache mal sous un masque de cynisme son désir de rachat et son regret d'une impossible gloire; voilà la matière du *Coup d'aile*. *L'Amour brode*, repris dans *la Danse devant le miroir*, nous montre une jeune femme qui, pour s'assurer de la sincérité d'un amour où elle a mis toute son âme, finit par pousser au suicide l'homme qu'elle aime et qui l'adore. Avec *le Repas du Lion* nous voyons un jeune aristocrate qui a voulu consacrer sa vie à la cause des ouvriers, mais il est pris entre son apostolat et les tendances de sa nature foncière, et il succombe à cette contradiction. *La Nouvelle Idole* — le plus beau peut-être des drames de Fr. de Curel — analyse l'angoisse d'un savant qui, voué jusqu'à l'homicide au culte exclusif de la science, se prend à douter de son idole en face de la religieuse spiritualité d'une humble et sublime enfant.

Tous ces sujets, on le voit, se ramènent à des conflits intérieurs, et on aurait tort d'y chercher des exposés de doctrine. Ce n'est pas qu'on n'y puisse discerner un certain nombre d'idées et de tendances, soit sociales, soit religieuses, qui constituent, à n'en pas douter, l'apport personnel de l'auteur; mais Fr. de Curel s'abstient généralement de conclure. Il est même si peu dogmatique, qu'il lui arrive parfois de traiter le même sujet dans des sens opposés.



François de Curel.

L'héroïne de *l'Envers d'une Sainte*, délaissée par son fiancé, se venge sur sa rivale, s'enferme dans un cloître pour expier son crime, en sort vingt ans plus tard, et se retrouve avec effroi telle qu'elle était jadis, aussi haineuse. Cela tendrait à démontrer que l'absence ni la solitude ne peuvent donner l'apaisement et l'oubli. Mais voici que dans *l'Invitée* nous voyons une femme, qui avait abandonné son foyer pour fuir la trahison de son mari, y revenir après quinze ans et s'y sentir totalement étrangère, sans rancune contre l'infidèle, mais aussi sans tendresse pour ses enfants.

Une fois maître de son sujet, Fr. de Curel le développe avec une rigueur de déduction logique qui se suffit à elle-même. L'ancien mathématicien reparaît ici. Nul apport de l'extérieur : tout se passe en conversations, en heurts de sentiments et d'idées; peu de personnages participent au drame, aucune figure épisodique ne s'y mêle. C'est que l'action de ces pièces est tout intérieure, et l'unique source d'intérêt réside dans l'analyse des caractères. Cette analyse, Fr. de Curel la pousse avec une pénétration qui ne laisse échapper aucune nuance. Tant pis si, au cours de cette enquête, les caractères se compliquent et ne gardent plus la netteté du dessin primitif. Il y a pourtant là un danger : à force de raffiner sur ses personnages, de les suivre dans leurs nuances les plus délicates et les plus obscures, l'auteur arrive insensiblement à les modifier, à les transformer, sans que cette transformation nous soit toujours suffisamment expliquée. « Plus l'âme s'acharne à pénétrer une âme, dit un personnage de *l'Amour brode*, plus celle-ci se complique et s'éloigne. » A ce jeu, les personnages perdent non seulement leur unité, mais aussi cette vraisemblance dramatique plus nécessaire au théâtre que la vérité même.

Dans ces âmes compliquées, qui excèdent la mesure de l'humanité commune, il n'y a place que pour des sentiments excessifs. Les femmes sont passionnées jusqu'à l'exaltation, mais elles manquent généralement de tendresse et demeurent trop cérébrales. Si l'influence d'Ibsen s'est exercée sur Fr. de Curel, c'est là peut-être qu'elle s'accuserait le plus. Les hommes n'ont pas moins d'orgueil, mais, outre qu'ils sont toujours guidés par quelque passion supérieure, ils gardent un fond de tendresse qui les rend plus sympathiques. Aux uns et aux autres cependant on peut reprocher de trop refréner leur sensibilité : un peu plus d'abandon les rendrait moins distants de nous; et ils n'y perdraient point, car notre intérêt pour eux s'atténue dans la mesure où eux-mêmes s'écartent de notre pitié. Et pourtant ces êtres orgueilleux, qui nous apparaissent dans une sorte de grandissement, ne sortent jamais victorieux des épreuves qu'ils affrontent. Sous leur force apparente se cache une misère sentimentale qui se trahit au dénouement. Celui-ci est généralement triste, et c'est une impression douloureuse, qui se dégage du théâtre de Fr. de Curel. Quoi de plus désolant que le dénouement de *la Fille sauvage*, s'il est vrai que dans cette pièce l'auteur ait voulu symboliser l'Humanité?

Sous l'apparente insensibilité — poussée parfois jusqu'à la sécheresse — de l'analyste et du logicien, se dissimule un tempérament de poète, qui se révèle surtout dans le style. On lui a reproché des obscurités, des impropriétés, des incorrections même; il se peut, mais ce qui frappe surtout ce sont ses qualités de vigueur et d'éclat. Les pièces de Fr. de Curel abondent en sentences, dont la concision fait ressortir toute la force de la pensée : — « Apprendre à se taire ne console pas. » — « L'honneur de l'Humanité réside dans un petit nombre d'abnégations, ridicules quand on les pèse, sublimes quand on les sent. » Mais ce philosophe se double d'un poète, qui séduit par sa richesse d'imagination; à tout instant ce sont des images, tantôt brèves, tantôt développées jusqu'au symbole, comme les nénuphars dans *la Nouvelle Idole* ou la tirade sur la forêt et la mer dans *les Fossiles*. Dans ces passages Fr. de Curel s'élève sans effort jusqu'au lyrisme, et jamais sa pensée n'apparaît plus nette que lorsqu'elle s'éclaire ainsi de la parure de l'image.

Envisagé dans son ensemble, l'art de Fr. de Curel est donc un art hautain, tout imprégné d'idéalisme, mais d'un idéalisme qui, au lieu d'exalter la nature humaine, raffine et subtilise. Dédaigneux en outre de toute compromission, il est peu accessible à la foule; cependant, par l'élévation et la force de la pensée comme par la noblesse du style, il s'impose au respect de tous et à l'admiration particulière des lettrés. — F. GUIRAND.

guayule (mot mexicain) n. m. Plante d'Amérique, appartenant à la famille des composées, et qui fournit du caoutchouc.

— ENCYCL. Le *guayule* est un arbuste ligneux, à port étalé et abondamment ramifié, que l'on rencontre dans les steppes broussailleux des hauts plateaux du Mexique et du Texas.

Découverte par Bigelow en 1852, étudiée et décrite par Asa Gray qui lui donna le nom de *Parthenium argentatum*, cette plante est aujourd'hui très cultivée au Mexique. La hauteur du guayule ne dépasse guère 0 m,90; ses feuilles, petites, d'un gris verdâtre, tombent en hiver, sauf celles du sommet des branches, qui forment des touffes persistantes. Les fleurs, petites, jaunes, groupées en capitules, donnent chacune au moins cinq graines, pour la plupart stériles dans les espèces sauvages.

Le caoutchouc de guayule, dit aussi caoutchouc Durango, n'était encore qu'une rareté lorsqu'en 1876 un échantillon en figura à l'exposition de Philadelphie. Des essais d'exploitation de la plante furent tentés quelque douze ans plus tard; mais ils ne donnèrent pas de résultats intéressants, en raison des frais excessifs qu'entraînait la récolte de la plante et son transport. Il fallait parcourir à la recherche du guayule de vastes régions désertiques, dépourvues non seulement de voies de communication, mais privées d'eau et inhospitalières tant aux gens qu'aux bêtes de somme. D'autre part, les procédés primitifs employés pour extraire le latex ne fournissaient que des produits chargés d'impuretés. Divers essais avaient cependant conduit les méthodes d'extraction vers un progrès notable; mais il faut arriver jusqu'en 1904 pour enregistrer une avance décisive dans les méthodes d'exploitation de la plante et d'extraction du caoutchouc qu'elle renferme.



Branche de guayule ; *a*, fleur.

Au début, le seul mode de récolte était l'arrachage pur et simple; mais l'expérience a montré que la culture méthodique de la plante était possible et rémunératrice. La sélection et les croisements ont donné des sujets à graines fécondes, précieux pour la pépinière; puis la multiplication par rejets a permis l'établissement de vastes plantations, et l'accélération de la croissance. Enfin, le remplacement de la main-d'œuvre par un outillage mécanique approprié a simplifié encore le problème de l'exploitation. La préparation du terrain s'effectue à l'aide de charrues à disques et de herses à disques (*dry-farming*); la plantation et la récolte se font également à l'aide de machines.

Dès lors, le guayule est devenu l'objet d'une culture importante; des usines se sont établies dans les États de Durango, Chihuahua, Coahuila, Zacatecas, San Luis Potosi, ainsi qu'au Texas, pour l'extraction du caoutchouc de guayule.

A l'inverse de beaucoup d'autres plantes à caoutchouc, ce n'est pas dans l'écorce du gayule que se trouve le latex, mais dans les tissus cellulaires de l'épiderme, puis, en faible proportion, dans les branches et dans les feuilles. La richesse en caoutchouc des branches, faible pour les rameaux supérieurs, s'accroît au fur et à mesure qu'on se rapproche des racines.

L'extraction (6 à 15 p. 100 du poids de la plante sèche) se fait par broyage et digestion, ou par des procédés chimiques, variables d'ailleurs avec les régions.

Le caoutchouc de guayule n'est pas un caoutchouc de qualité supérieure, parce qu'il renferme trop souvent des particules ligneuses et possède une odeur aromatique spéciale, due aux résines dont on n'a pu le débarrasser complètement. Ces résines contribuent à ramollir le produit, déjà mou par lui-même et difficile à sécher. Mais les méthodes de traitement se perfectionnent peu à peu, et le caoutchouc de gayule fait l'objet d'un commerce dont l'importance augmente chaque année. — J. DE CHAON.

Guerre en 1914-1919 (LA). [*Suite*.] — Tout ce que nous écrivions, il y a un mois, au début de notre résumé des événements d'avril, aurait pu être répété mot pour mot aux premières lignes de cette chronique du mois de mai 1919. Même insuffisance dans l'information, même incertitude des résultats acquis et des réalisations probables, même attente anxieuse des peuples; en ce qui concerne la France, même désir toujours plus intense d'une solution, et même inquiétude de la trouver inégale à nos sacrifices et à nos besoins. Pour être complet, il fallait ajouter quelque chose qui, il faut le reconnaître, n'avait rien de réconfortant : il avait semblé qu'à mesure que le temps passait, soit par la complexité croissante de questions qui s'embrouillaient chaque jour un peu plus, soit par une lassitude très explicable chez ceux qui avaient assumé seuls toute la responsabilité de la paix, une sorte d'impossibilité d'aboutir pesât sur les arbitres suprêmes. Ajoutons encore que, de tout ce qu'on avait laissé entendre jusqu'au début de mai, il avait paru résulter que, le travail du Conseil des Quatre étant terminé et mis au point, on laisserait à l'Allemagne un loisir raisonnable pour en examiner les multiples parties, mais qu'on lui signifierait en même temps la volonté énergique de l'Entente de n'admettre aucune diversion dilatoire. Or, les choses ne s'étaient ainsi passées qu'en apparence. La délégation allemande installée à Versailles, une fois nantie du texte du Traité, avait pris son temps, multiplié les notes, les consultations et les voyages, ergoté sur tout, demandé et obtenu des délais, et même manifesté sans aucune mesure, tant par elle-même que par la presse qu'elle inspirait, ses hésitations à signer, et même son refus probable. Que tout cela fût explicable par l'immensité des problèmes posés, qu'on ait voulu ainsi mettre tout le bon droit du côté de l'Entente et éviter le reproche de violence même à l'égard d'un ennemi qui n'avait lui-même connu ni pitié ni justice, rien n'est plus probable. Mais on avait eu le tort de laisser espérer des décisions énergiques et rapides, et on ne paraissait pas s'apercevoir, dans les hautes régions politiques où se tissaient nos destinées, que, loin de donner l'impression de la force et de la sûreté de vues, ces condescendances et ces atermoiements ruinaient la confiance. L'ennemi, auquel on avait prétendu imposer le châtiment nécessaire, traitait de pair à égal, semblait se jouer de son vainqueur, et prenait posture non de coupable condamné mais de victime méconnue. Pour tout dire, les plus optimistes ne pouvaient méconnaître qu'il y eût encore, à l'horizon derrière lequel la Paix se cachait, de très gros nuages. Or, il fallait le plus vite possible donner, à tous ceux qui avaient souffert de la guerre, la sécurité du lendemain et les moyens de travailler tranquilles. Le cinquième acte du

drame traînait en longueur, et le traître tardait à recevoir le châtiment de ses crimes.

Le gros événement du mois de mai avait été la séance solennelle dans laquelle, en présence des délégués de tous les gouvernements alliés et associés, les délégués allemands avaient reçu à Versailles le texte des Conditions de paix arrêtées par le Conseil des Quatre. Brockdorff-Rantzau, président de la délégation allemande, avait prononcé un discours où, tout en reconnaissant la défaite de l'Allemagne et son impuissance présente, il avait protesté d'avance contre la contrainte que la haine de l'Entente — ce fut son mot — se disposait à imposer à l'Allemagne. On avait remarqué dans la presse que Brockdorff-Rantzau avait parlé assis, et l'on avait expliqué par sa violente émotion cette incorrection. Que le premier délégué allemand, en une pareille circonstance, devant la représentation concrète de la réprobation universelle dressée contre l'Allemagne dans cette ville de Versailles qui vit, en 1871, la proclamation de l'Empire allemand désormais déchu, ait pu éprouver une émotion extraordinaire qui ne lui permit pas de parler debout, personne ne saurait s'en étonner. Mais on doit reconnaître que Brockdorff-Rantzau reprit vite son sang-froid, et que sa présence d'esprit ne fut pas assez compromise pour ne pas lui permettre d'entamer très vite, par voie de notes écrites, une âpre discussion, souvent d'ailleurs très maladroite et qui provoqua des réponses sans appel.

Bien que le texte du Projet de traité remis à la délégation allemande n'ait pas été publié en France, ni dans aucun pays allié, alors qu'il l'a été en Allemagne, il est intéressant de noter les points principaux de cet acte historique. On constate avant tout l'énormité de la tâche qui s'imposait à ceux qui ont eu à en fixer et à en formuler les clauses. C'est un statut nouveau de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie occidentale, de l'Afrique équatoriale et australe; c'est une répartition inédite des peuples, c'est la rupture avec l'équilibre européen tel qu'il était sorti des traités de 1815. Comment s'étonner qu'une œuvre aussi formidable soulève des critiques, et provoque des protestations?

Au point de vue territorial, le Projet de traité fixe ainsi qu'il suit les frontières de l'Allemagne avec les Etats voisins : — *Belgique* : Limite N.-E. du territoire de Moresnet, Est du cercle d'Eupen, Ouest du cercle de Montjoie (ancienne frontière), Nord-Est et Est du cercle de Malmédy jusqu'au Luxembourg; — *Luxembourg* : Frontière de 1914; — *France* : Frontière de juillet 1870, du Luxembourg à la Suisse; — *Suisse* : Frontière actuelle; — *Autriche* : Frontière de 1914, jusqu'à la Tchéco-Slovaquie; — *Tchéco-Slovaquie* : Frontière de 1914 avec la Bohême et la Silésie, jusqu'au saillant à l'Est de Neustadt; — *Pologne* : Limite entre la Haute- et la Moyenne-Silésie, limite O. de la Posnanie, limite de la Prusse-Occidentale jusqu'à 8 kilomètres S.-E. de Lauenburg, côte de la mer Baltique au N.-N.-O. de Chottschow; — du côté de la Prusse-Orientale : côte de la mer Baltique au N. de Proebbernau, coude du chenal d'Elbing, cours de la Nogat, de la Vistule, limite S. du cercle de Marienwerder, limite entre Prusse-Occidentale et Prusse-Orientale, cours de la Skottau, de la Neide, ancienne frontière russe jusqu'à l'Est de Schmalleningken, cours du Niémen, bras Skierwieth du delta jusqu'au Kurisches Haff et une ligne qui coupe la Kurische Nehrung jusqu'à 4 kilomètres au S.-O. de Nidden. — Cette frontière comporterait donc : la restitution intégrale à la France, de l'Alsace-Lorraine telle qu'elle se trouvait en 1870; l'abandon à la Belgique, de territoires nécessaires à sa couverture, ou dans lesquels la population parle français, comme à Malmédy; l'abandon à la Pologne, de la Haute-Silésie, de la Posnanie, et de divers territoires de la Prusse-Orientale (y compris Memel; la renonciation à la ville de Dantzig qui devient ville libre avec un régime à déterminer. En outre l'Allemagne, si le plébiscite prévu demande le retour au Danemark, doit abandonner les différentes parties du Slesvig, divisé en trois zones du nord au sud, d'après ses affinités plus ou moins prochaines avec le Danemark. De plus, pour réparer les dommages extraordinaires causés aux mines de la France du Nord, l'Allemagne remettrait à la France le bassin minier de la Sarre, c'est-à-dire les cercles de Sarrelouis, Sarrebruck, Ottweiler, Saint-Ingbert, une partie des cercles de Merzig, de Saint-Wendel, de Hombourg et de Deux-Ponts. Le territoire ainsi constitué recevrait, sous l'autorité supérieure de la France, une sorte d'autonomie, et ses habitants jouiraient de privilèges spéciaux. Au bout de quinze ans, un plébiscite ferait connaître à quelle nationalité les habitants désirent être rattachés, et l'Allemagne devrait payer en or le prix des mines comprises dans la partie de territoire qui voterait pour son retour à la nationalité germanique. — D'autre part, l'Allemagne devait renoncer à toutes ses colonies, à Kiao-Tchéou, à ses droits sur le Chan-Toung. Elle devait reconnaître sans restriction le protectorat de l'Angleterre sur l'Egypte, et celui de la France sur le Maroc, ainsi que toutes les dispositions qui seraient prises par les Alliés relativement à la Turquie et à la Bulgarie. Les traités de Brest-Litowsk et de Bucarest seraient abolis.



Le Trianon-Palace, où a eu lieu la remise du Projet de traité de paix aux plénipotentiaires allemands, le mercredi 7 mai 1919.

Au point de vue de la sécurité de l'avenir, le Projet prévoyait la réduction de l'armée allemande à 100.000 hommes recrutés par voie d'enrôlement volontaire, l'interdiction d'entretenir aucune fortification sur la rive gauche du Rhin et dans une zone de cinquante kilomètres à l'est de ce fleuve, celle d'accroître les défenses de ses côtes, la destruction de celles qui existaient à Héligoland, la réduction de sa flotte militaire à 36 unités dont aucun sous-marin et de ses effectifs à 15.000 hommes, l'ouverture de la Baltique, l'interdiction de posséder aucun avion militaire ni d'établir aucun terrain d'aviation ni hangar à dirigeables à moins de 150 kilomètres de ses frontières orientale et occidentale, enfin le contrôle de la T. S. F.

Au point de vue des réparations, le Projet comportait pour l'Allemagne l'obligation de rembourser tant les dommages causés aux civils et à leurs propriétés, aux prisonniers de guerre, aux villes et villages par voie d'amendes, confiscations, etc., que les dépenses occasionnées par les secours et allocations payés aux familles des mobilisés et par les pensions provenant du fait de la guerre. Il prévoyait qu'une Commission des réparations, composée de quatre délégués des Etats-Unis, de l'Empire britannique, de la France et de l'Italie, et, par roulement, d'un délégué du Japon, de la Belgique ou de la Serbie, étudierait les possibilités de réparation de l'Allemagne, et réglerait souverainement la contribution définitive que celle-ci aurait à payer.

C'est cette même Commission des réparations qui prendrait en charge et répartirait entre les Alliés les contributions fournies par l'Allemagne : 1° les restitutions en or, soit d'abord une provision de vingt milliards de marks payables avant le 1er mai 1921, puis deux acomptes de quarante milliards de marks chacun à valoir sur le total des réparations à déterminer à partir de 1926, les dits payements devant être faits en bons que la Commission négocierait au fur et à mesure; 2° les restitutions en nature, savoir : marine marchande, charbon, matières colorantes, produits pharmaceutiques, animaux, machines, équipements, benzol, goudron, sulfate d'ammoniaque, etc. — Un privilège de premier rang était en outre prévu sur tous les biens et ressources de l'Empire allemand, qui devait céder de plus tous ses biens dans les pays qui cessaient d'être placés sous son obédience.

Retenons, enfin, que le Projet de traité avait pour préambule la Société des nations, dont nous avons précédemment indiqué les principes essentiels et dans laquelle l'Allemagne ne pouvait trouver sa place qu'en adoptant le statut prévu et en se faisant accepter des cocontractants.

Ce résumé en quelques lignes, d'un travail aussi gigantesque que le Projet de traité et qui comporte une infinité d'autres dispositions importantes, ne peut que fixer l'attention sur quelques points spéciaux qui sont précisément ceux auxquels s'était accrochée la résistance allemande. — Outre les notes de Brockdorff-Rantzau, qui n'avaient d'autre but que de gagner du temps, comme l'a fait l'Allemagne depuis qu'elle s'est sentie vaincue, le gouvernement allemand avait, aux derniers jours de mai, présenté un contre-projet dont nous connaissions l'orientation générale. Cette orientation, à y regarder de près, était uniquement d'ordre économique, et la préoccupation de l'Allemagne s'y marquait très nettement. Le contre-projet allemand réclamait d'abord l'admission de l'Allemagne dans une Société des nations dont le plan était tout autre que celui prévu par le Conseil des Quatre sous l'inspiration du président Wilson. Il protestait en apparence et au nom du droit des peuples, que l'Allemagne a violé effrontément depuis que la Prusse la dirige, contre les pertes territoriales qui lui étaient imposées, et contre la violence faite aux populations, pour lesquelles il réclamait une consultation libre de leur volonté. Mais cette protestation ne s'appliquait ardemment qu'aux territoires que l'Allemagne juge indispensables à sa vie industrielle : le bassin de la Sarre, et surtout la Haute-Silésie. — Il s'élevait en outre contre les cessions de territoires faites à la Pologne; enfin, contre l'indétermination du montant de l'indemnité de réparation qui lui sera imposée.

Il est aisé de comprendre que la perte du bassin de la Sarre et de la Haute-Silésie privera l'Allemagne de ses principaux centres de production charbonnière; que la création d'un Etat polonais fort la séparera de la Russie et par suite limitera l'effort de son expansion colonisatrice, industrielle et commerciale vers ce pays qu'elle convoite; enfin, que la menace d'exigences financières au delà de la première centaine de milliards prévue par le Traité, et dont l'ordre de grandeur serait proportionnel à la puissance du relèvement économique allemand, ferait peser sur son avenir les perspectives les plus décourageantes. L'Allemagne, par ses contre-propositions, par les discours de ses dirigeants, officiels ou officieux, qu'ils s'appellent Scheidemann, Ebert, Fehrenbach, Haase, Hindenburg, etc., par sa propagande de presse habilement conduite, tendait à créer un mouvement d'opinion intérieur et extérieur, à diviser les Alliés, à séduire ou à effrayer le président Wilson, à se camper, devant le monde et devant l'histoire, comme une innocence opprimée dont les intentions sont d'une pureté irréprochable et la conscience libre de tout reproche. Car toute la dialectique allemande roulait sur ce thème, et il est peu d'exemples d'une tentative aussi effrontée pour égarer l'opinion publique. Moins que jamais, les dirigeants allemands étaient disposés à reconnaître au peuple allemand une responsabilité dans la guerre. Bien plus, ils se refu-





La séance de la remise du Projet de traité de paix aux plénipotentiaires allemands, dans la grande salle du Trianon-Palace, le mercredi 7 mai 1919 (M. Clemenceau, debout, prononce son allocution) [V. le Bulletin mensuel de la Guerre, *au numéro précédent*]. — DÉLÉGUÉS ALLIÉS : 1. Sir R. Borden (*Canada*) ; 2. M. Ward ; 3. M. G. N. Barnes ; 4. M. A. Bonar Law ; 5. M. A. J. Balfour ; 6. M. Lloyd George (*Grande-Bretagne*). — 7. M. Clemenceau, président ; — 8. Président Wilson ; 9. M. R. Lansing ; 10. M. H. White ; 11. Colonel House ; 12. Général Bliss (*Etats-Unis*). — 13. M. Pichon ; 14. M. Klotz ; 15. M. Tardieu ; 16. M. J. Cambon (*France*). — 17. Maréchal Foch ; — 18. M. Orlando ; 19. M. Sonnino (*Italie*). — 20. M. Hymans ; 21. M. Van den Heuvel ; 22. M. Vandervelde (*Belgique*). — 23. M. E. Pessoa (*Brésil*). — 24. M. Chengting Thomas Wang ; 25. M. Lou Tseng Tsiang (*Chine*). — 26. Prince Traidos Prabandhu ; 27. Prince Charoon (*Siam*). — 28. Général L. Botha ; 29. Lieutenant général Smuts (*Afrique du Sud*). — 30. Maharajah de Bikanir ; 31. Lord Sinha (*Indes*). — 32. M. R. Dmowski (*Pologne*). — 33. M. Affonso Costa (*Portugal*). — 34. M. Pachitch (*Serbie*). — 35. Marquis Saionji (*Japon*). — 36. M. W. F. Massey (*Nouvelle-Zélande*). — 37. Sir J. Cook ; 38. M. W. H. Hugues (*Australie*). — 39. M. A. L. Sifton (*Canada*). — PLÉNIPOTENTIAIRES ALLEMANDS : 40. Professeur Schuecking ; 41. M. Giesberts ; 42. Comte de Brockdorff-Rantzau.

saient même à admettre celle de Guillaume II, et à la décision inscrite dans le Projet de traité de l'Entente, de juger le kaiser déchu, pour atteinte à la morale universelle et au caractère sacré des traités, ils opposaient, outre un refus net et tranchant, une sorte de demande reconventionnelle exigeant la mise en jugement, devant les neutres, de tous les prétendus responsables de la guerre.

Il faut redire encore une fois que l'Allemagne impérialiste n'était pas morte, qu'elle était au contraire bien vivante, et que si, en Allemagne, il subsistait des éléments sérieux et nombreux de révolution sociale, si l'on pouvait y pressentir des mouvements séparatistes, il y existait plus encore peut-être des éléments de restauration monarchique. Malgré les oppositions qui se manifestaient au Palatinat et qui existaient latentes en Bavière, la tendance générale était unitaire, militaire et prussienne. Le « loyal peuple allemand », comme disait Hindenburg, ne se frappait pas la poitrine ; il n'avait pas de remords. Il ne regardait pas derrière lui, et ne regrettait rien que d'avoir manqué son coup. Il regardait devant lui, et songeait à s'assurer les moyens économiques de redevenir fort pour redevenir maître. Il dressait la tête. Il invoquait le droit et la justice, les quatorze points de Wilson, qu'on détournait outrageusement, disait-il, de leur sens, c'est-à-dire de celui que l'Allemagne leur donnait. Sa grande haine se tournait vers la Pologne, comme aussi sa grande espérance. La Pologne, pour laquelle il avait le dédain méprisant qu'a l'Allemand pour le Slave, et plus encore pour le Slave qu'il a piétiné depuis des siècles, était pour lui l'ennemi faible sur lequel on pourrait tomber à la première occasion et auquel, en attendant, il était intolérable de rien céder. Au lieu de trouver à Versailles les ordres formels d'une volonté de fer, avec laquelle on ne discuterait pas — celle qu'ils avaient eue à notre égard en 1871, et qu'ils auraient eue en 1919 s'ils avaient été vainqueurs, — il avait en devant lui une courtoisie disposée à discuter. Ses délégués avaient usé copieusement de ce moyen de tirer en longueur, et en avaient auguré une indécision favorable à tous les coups de surprise. L'Allemagne payait d'audace. N'énonçait-elle pas déjà l'idée de revanche ?

Pouvait-on s'étonner que, dans ces conditions, l'opinion alliée, et en particulier l'opinion française, se sentît mal à l'aise et perdît l'impression de la sécurité que donne la victoire ? Que valaient les garanties militaires que contenait le Projet de traité ? Que valaient les garanties financières ? Nous avons déjà dit précédemment ce qu'il fallait penser de l'interdiction faite à l'Allemagne du service militaire obligatoire, et de la réduction de son armée à cent mille soldats de métier, cadre admirable pour une future mobilisation générale qu'on peut préparer en secret par mille moyens que les Allemands connaissent bien. Peut-on considérer comme une garantie, avec les moyens perfectionnés qu'ont les hommes de se détruire à grandes distances, l'interdiction de toute forteresse jusqu'à cinquante kilomètres à l'est du Rhin, et de tout terrain d'aviation jusqu'à cent cinquante kilomètres des frontières ? Sans doute, l'Angleterre et les Etats-Unis étaient disposés à donner à la France une garantie commune, et à prendre l'engagement de la défendre en cas d'attaque. Mais combien aléatoire était pour nous une semblable promesse, qui comporte dans l'exécution pratique des modalités presque irréalisables, incompatibles avec les traditions militaires de l'Angleterre et des Etats-Unis ! Et, alors que nous pouvons en vingt-quatre heures avoir à supporter un choc décisif, quel homme raisonnable pourrait se dissimuler l'infirmité foncière des prétendues garanties militaires qu'on nous offrait ? Enfin, en poussant plus loin, que devenait l'espoir universel des peuples, de mettre fin à la guerre, de rendre impossible le retour des horreurs subies ?

D'autre part, en ce qui concerne la question financière, la déception était universelle, et énorme. On condamnait l'Allemagne à rembourser les dommages de guerre, mais on laissait à notre charge les frais de la guerre. La clause du Projet, qui autorisait la Commission des réparations à s'assurer que le contribuable allemand sera aussi imposé que le plus imposé des contribuables alliés, était une consolation médiocre au poids des impôts qui pèseront infailliblement sur nous, à l'élévation de notre change, à la ruine de nos industries du Nord, à la destruction systématique de nos mines, à la concurrence étrangère que cette ruine va susciter chez nous et contre nous. Ici se marque fortement la critique que nous avons déjà faite. On avait laissé croire, par des paroles imprudentes quoique autorisées, que l'Allemagne nous paierait tout ce qu'elle nous a coûté. Or on ne lui demandait pas de payer, ou on ne le lui demandait que dans un avenir problématique dont la réalisation suppose un concours de conditions dont beaucoup sont invraisemblables. Si on ne le lui demandait pas, c'est apparemment qu'on reconnaissait que la note à payer dépassait ses facultés financières. Ne dépassait-elle pas aussi les nôtres, et pourquoi la ménager plus que nous ? N'eût-il pas été opportun, si vraiment la sagesse, la nécessité de la paix, la sécurité de l'avenir européen exigeaient cette affligeante solution, d'y préparer un peu plus l'opinion, et d'indiquer les raisons profondes d'une résolution nécessaire ?

Ainsi, à la fin de mai, le Conseil des Quatre se trouvait en présence de contre-propositions allemandes assez éloignées de son propre Projet, pour que l'on pût admettre la possibilité d'un conflit. Qui céderait ? Il s'était déjà passé, à propos de la Sarre, un incident symptomatique. Brockdorff-Rantzau avait fait remarquer qu'on ne pouvait faire dépendre, lors du plébiscite prévu pour la quinzième année, le sort des populations qui voudraient revenir à l'Allemagne, du rachat en or de leur territoire. Le Conseil des Quatre avait cédé sans difficulté sur ce point, et il avait remis à la Commission des réparations le soin de régler plus tard la question ; politique dilatoire facile, qui consiste à reculer l'échéance et à faire peser sur les générations futures le fardeau d'une décision qu'on n'a pas le courage de prendre. Nous devions constater cet incident. Nous nous refusions à en tirer argument pour la suite. Il était d'ailleurs possible que toute l'agitation menée en Allemagne contre le Traité de paix soit factice, officielle et superficielle. Il fallait pourtant s'en préoccuper. Le peuple allemand voulait la paix. Nous devions craindre beaucoup moins de la lui voir refuser dans une révolte d'indignation nationale, que de la lui voir accepter telle

quelle, avec l'intention de l'éluder. Ceci aussi était le secret de l'avenir.

Si la question de l'acceptation du traité de paix par l'Allemagne constituait une des inconnues les plus troublantes de ce moment unique dans l'histoire, l'équation russe en contenait quelques autres qui ne l'étaient pas moins. On avait continué pendant le mois de mai à prédire la chute du bolchevisme et, quoique nous finissions par être un peu blasés sur cette prophétie à réalisation retardée, il était certain que la situation du gouvernement bolcheviste semblait avoir empiré de semaine en semaine.



Bela Kun, chef du mouvement révolutionnaire en Hongrie.

L'Angleterre, principalement sous l'inspiration de Winston Churchill, avait fait un effort sérieux dans la Russie du Nord, du côté de l'Esthonie et dans la Baltique. Il était en outre probable que l'Entente était intervenue à l'ouest et au sud par des fournitures de matériel, ce qui avait donné à la poussée combinée de Koltchak et de Denikine une force particulière marquée par une marche victorieuse vers l'Oural, et par une avance vers Orenbourg; enfin, le gouvernement bolcheviste lui-même semblait avoir perdu une occasion de se rapprocher de l'Entente lorsqu'il avait repoussé l'offre d'intervention alimentaire de Hoover et Nansen. Les Esthoniens approchaient de plus en plus de Petrograd, et, autant qu'on pouvait faire des pronostics, il pouvait exister des probabilités qu'ils s'empareraient de la capitale russe dans un temps peut-être court. — Par contre, le bolchevisme hongrois de Bela Kun, dont on escomptait la chute à la fin d'avril, était toujours debout, et même, le gouvernement russe, pour venir en aide à son alliée de Budapest, avait déclaré la guerre à la Roumanie. Mais l'Entente avait refusé toute négociation avec Bela Kun, et le blocus de la Hongrie avait été décidé. — Si l'on fait donc la balance des profits et des pertes du bolchevisme au cours du mois, si l'on tient compte en outre que l'Allemagne, tout en menaçant le monde du monstre russe, et en songeant ou feignant de songer à une alliance avec lui, le combattait énergiquement chez elle sous l'impulsion du ministre Noske et des conservateurs, on devait admettre que les conclusions négatives que nous posions à la fin d'avril au sujet du bolchevisme pouvaient être maintenues.



Amiral Koltchak, général en chef de l'armée sibérienne.

Mais ici apparaissait une autre question. Il ne suffisait pas de prévoir et de préparer la chute du bolchevisme, il fallait prévoir et préparer ce qui viendrait après lui. Le Projet de traité n'avait pas oublié la Russie; il n'avait pourtant pu être question d'elle que sous une forme très vague. — Dans les derniers jours de mai, le Conseil des Quatre se demandait s'il reconnaîtrait le gouvernement de Omsk, à la tête duquel était l'amiral Koltchak. Le Japon, plus hardi, et il y avait là un symptôme nullement négligeable, avait pris les devants. Reconnaître le gouvernement de Koltchak, c'était en même temps reconnaître le comité russe que composaient à Paris l'ancien ministre Sazonow, le chef du gouvernement d'Arkhangelsk Tchaïkowsky, l'ambassadeur Maklakoff et le prince Lvof; c'était aussi accepter les principes généraux de restauration de la Russie tels que les concevait l'amiral Koltchak. Or, dans une déclaration récente, Koltchak avait affirmé que pour lui le rétablissement de la Russie ne pouvait s'entendre que de la Russie telle qu'elle existait avant la révolution, et que pas un Russe n'admettait qu'un démembrement de la Russie pût être accepté. Il avait en outre promis aux paysans que la récolte serait la propriété de celui qui avait semé; et, bien qu'il n'y eût pas là une reconnaissance formelle de la réforme agraire, on pouvait trouver dans cette promesse un terrain d'entente sur la question des terres. Par suite, si le bolchevisme succombait, ses successeurs tendraient sans aucun doute à reconstituer sous une forme quelconque la Russie unitaire, évidemment sans faire une opposition stérile à l'indépendance de la Pologne et de la Finlande. En dépit des apparences et de la constitution d'individualismes allogènes, cette conception était peut-être d'une réalisation plus facile qu'elle ne paraissait au premier abord. D'ailleurs, le bolchevisme lui-même tendait à l'unité, et ne pouvait subsister que par elle. Si donc l'Entente voulait aider à la renaissance de la Russie et au rétablissement du calme en Europe, si elle voulait d'autre part mettre de son côté un facteur important de l'avenir russe sur lequel l'Allemagne avait déjà jeté son dévolu, elle devait agir, et la reconnaissance du gouvernement Koltchak était la seule solution possible. Pourtant, cette décision semblait encore ajournée. Aux dernières heures de mai, on posait à Koltchak des conditions qui tendaient à réserver l'intervention d'une Assemblée nationale, peut-être celle de 1917, et à garantir dans des conditions à déterminer l'autonomie de l'Esthonie, de la Livonie, de la Géorgie, de la Finlande et de la Pologne, moyennant quoi on l'aiderait par des fournitures de matériel et des envois de vivres déjà négociés avec les Etats-Unis. Par suite on devait conclure que la question russe avait fait un pas — grand ou petit — vers une solution. Il y aurait vraisemblablement, dans un délai qu'on ne pouvait calculer, une Russie avec laquelle on reprendrait des relations régulières et fécondes. Dans toute cette affaire, d'ailleurs, il apparaît de plus en plus que l'information, même celle dont disposait le Gouvernement, a été toujours insuffisante, et cette remarque ne s'applique pas seulement aux choses russes.



Les « Quatre » : MM. Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando, en conférence avec le maréchal Foch. (J. Simont, *l'Illustration*.)

Nous avions eu, en mai, une crise polonaise, mal connue dans ses détails, et difficile à juger avec justice. Paderewski, à Paris, avait promis la cessation des hostilités entre la Pologne et l'Ukraine. Rentré à Varsovie, il avait constaté que cette promesse allait à l'encontre de la volonté polonaise, et que d'ailleurs les atrocités ukraniennes rendaient impossible tout arrêt des opérations militaires. Il avait donné sa démission de président du conseil, puis il l'avait reprise, et il revenait à Paris pour apporter à la Conférence une vue moins théorique de la situation. La position de la Pologne, bien que renforcée par l'arrivée de l'armée Haller et du matériel qui l'accompagnait, restait incertaine tant par les visées mêmes de la Pologne que par la difficulté où elle était de s'entendre avec les Lithuaniens au nord et les Ruthènes au sud. Paderewski semblait d'ailleurs rapporter des intentions de règlement amiable qui pouvaient, de ces deux côtés, faire espérer des arrangements. Restait pour la Pologne la question de la Haute-Silésie et celle de Dantzig. Des conseillers officieux, plus amis de la paix immédiate que de l'avenir de la Pologne, et peut-être trop occupés de ménager l'Allemagne, recommandaient à la Pologne la modération, et lui vantaient les avantages de la médiocrité. La réalité était autre. La Pologne ne pouvait vivre que forte. La faire naître chétive était la condamner à une existence lamentable et courte.

Non moins que la question polonaise, pèsera sur l'avenir la question autrichienne. L'Allemagne menait grand bruit contre l'obligation qu'on voulait lui faire admettre, de reconnaître l'autonomie de l'Autriche. Mais il semblait bien que, en Autriche, l'opinion se fût beaucoup modifiée sur le rattachement à l'Allemagne. Tout dépendait des conditions qui seraient faites par le Traité de paix à l'Autriche allemande. Les plénipotentiaires autrichiens, le chancelier Renner, le professeur Lammasch, le général Slatin, le banquier Landesberger, le professeur Uebersberger et le délégué du Tyrol, Schumacher, attendaient à Saint-Germain qu'on leur fît connaître les intentions de l'Entente. On pouvait penser qu'elles seraient moins dures que celles qui avaient été notifiées à l'Allemagne. Un point cependant devait donner lieu à de graves et pénibles discussions. Comment la dette de guerre de l'ancienne monarchie austro-hongroise serait-elle répartie? En laisserait-on toute la charge à l'Autriche, ou bien la partagerait-on avec les nouveaux Etats slaves: Tchéco-Slovaquie et Yougo-Slavie, qui en repoussaient la responsabilité? Rien n'avait transpiré à ce sujet.



Karl Renner, chancelier d'Autriche, chef de la délégation autrichienne à Saint-Germain-en-Laye.

Le règlement des questions polonaise, russe et autrichienne tenait étroitement à la question purement allemande. Il en restait d'autres, qui en dépendaient moins directement mais qui n'étaient pas moins liées très intimement à l'avenir de la paix du monde. — La question turque était en suspens. On avait, à la suite du débarquement des Grecs à Smyrne, au milieu de mai, annoncé un peu vite la fin de l'Empire turc. Les Etats-Unis devaient, au nom de la Société des nations, assurer le protectorat de Constantinople. Mais l'opinion américaine paraissait de moins en moins disposée à supporter l'intervention directe et permanente de son gouvernement dans le détail des choses de l'Europe, et il



CHÂTEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Vue de la façade septentrionale, du côté de la Terrasse. — La forêt de Laye appartenait en grande partie au monastère de Saint-Germain des Prés, lorsque Louis VI, au début du XIIe siècle, y fit bâtir un château royal, origine du château actuel et de la ville. Ce château, reconstruit par Charles V (1367), devint à dater de ce règne, jusqu'à celui de Louis XIV, la principale demeure royale des environs de Paris. Un remaniement, ordonné par François Ier, transforma le château en un palais de la Renaissance, la chapelle, érigée par Saint Louis vers 1250, conservant à peu près le style du XIIIe siècle. Henri IV fit élever le pavillon qui porte son nom, appelé d'abord *le Château neuf*. Louis XIV y fit créer la Terrasse, longue de 2.400 mètres, que construisit Le Nôtre en 1672. Mais les préférences du Grand Roi se portèrent sur Versailles et Marly. Saint-Germain devint en 1688 la résidence du roi Jacques II Stuart, chassé de son royaume d'Angleterre. Délaissé par Louis XV et Louis XVI, Saint-Germain fut appelé, sous la Terreur, la Montagne-du-Bon-Air. Napoléon Ier plaça dans le château de Saint-Germain une école de cavalerie, et la Restauration un pénitencier militaire. Napoléon III fit restaurer le château de Saint-Germain en 1862, et y installa un *Musée d'antiquités gallo-romaines*, dont Alex. Bertrand et G. Mortillet furent les organisateurs. Ce musée s'enrichit des collections de Boucher de Perthes (1867), d'Aoy (1900), d'objets trouvés dans les fouilles d'Alésia, de Bibracte, de moulages pris de l'arc de triomphe d'Orange, de la colonne Trajane, etc.

découlait de là que, en attendant que la Russie, revenue aux réalités historiques, sollicitât la charge que repoussaient les Etats-Unis, il pourrait arriver qu'un regain de vie fût accordé à l'Empire turc.

La question syrienne, liée à la précédente, avait pour nous une non moindre importance. Au cours de la guerre, elle avait été réglée d'une part par les lettres signées à Petrograd, les 15/26 avril 1916, par le ministre Sazonow et l'ambassadeur français Paléologue; d'autre part, par les lettres signées, les 9 et 16 mai de la même année, par Paul Cambon et sir Edward Grey; enfin, par les mémorandums échangés le 21 août 1917 entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, à la suite de l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne, — ces derniers à charge d'une adhésion de la Russie, qui n'avait pas été en mesure de la donner. De ces accords ressortait pour la France la reconnaissance de son autorité, soit médiate, soit immédiate, sur la partie de la Syrie qui, de tout temps, et avec l'assentiment des populations, a été soumise à notre influence et qui comprend, entre autres, Beyrouth, Tripoli, Alexandrette, Mersina, Adana, Sivas, Kharpout, Diarbékir, Damas, Alep et Mossoul. Il s'agissait pour nous de savoir ce qu'étaient devenus ces accords depuis la création du royaume arabe, depuis l'entrée en ligne de l'Italie, et plus tard depuis les prétentions grecques, venues en travers des visées italiennes de 1917. N'avait-on pas envoyé en Syrie une commission d'enquête, pour s'assurer des sentiments, depuis longtemps connus, des Syriens, Libanais et Anatoliens ? Dans la distribution des mandats de la Société des nations, qu'allait-on nous conserver de ce que nous assuraient les accords de 1916 ? La question valait la peine qu'on s'en souciât.

Enfin, la question de Fiume avait continué à peser de toute son incertitude sur l'opinion italienne et française. L'Italie avait montré, dans cette affaire, un sens remarquable de l'unité nationale. Elle tenait tout entière pour Fiume : si elle eût accepté de céder sur la côte dalmate, sous réserve de Zara et Sebenico, elle était décidée à rompre, plutôt que de renoncer à Fiume. Il est probable que l'Angleterre et la France n'avaient pas d'objection à faire aux justes demandes de l'Italie. Les chambres françaises, le 24 mai, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie, avaient envoyé au parlement italien un hommage ému de confraternité et de gratitude, qui avait été accueilli avec des sentiments de réciproque amitié. Aux derniers jours de mai, il semblait enfin qu'on eût trouvé la formule capable de réunir l'unanimité des Quatre, et d'obtenir l'agrément de l'Italie. La ville de Fiume, non compris le faubourg de Suchak, devait former un Etat indépendant, sous l'égide de la Société des nations. Cet Etat serait limitrophe du territoire italien, et contiendrait la tête de ligne du chemin de fer de Fiume à Laybach. Zara et Sebenico seraient laissées à l'Italie qui renoncerait à la côte dalmate et à son hinterland, mais qui recevrait les îles de Cherso et de Lussin au S.-O. de Fiume, l'île de Lissa et les « îles extérieures » voisines. Enfin, l'Italie recevrait de la Société des nations confirmation de son mandat d'influence sur l'Albanie. Mais il restait à persuader les Yougo-Slaves, et Fiume même.

On le voit par cette rapide revue, bien des questions, et des plus graves — toutes les questions, aurait-on pu dire, — restaient en suspens; et pourtant, le besoin de paix était criant. L'Allemagne le sentait-elle ? Misait-elle sur la lassitude des peuples, et dans cette continuation de la guerre, sans batailles et sans canons, dans cette offensive impudente qu'elle menait alors pour se soustraire au châtiment, serait-elle celle qui tiendrait le dernier quart d'heure et qui, finalement, quoique vaincue, gagnerait? Ou bien en serait-il de sa contre-attaque comme de sa poussée désespérée de mai 1918? Ce point d'interrogation se dressait devant nous, et pourtant, à considérer toutes choses, nous devions tout de même espérer que les maîtres de l'heure, sphynx muets, n'avaient pas dit leur dernier mot, et qu'ils n'étaient si patients que parce qu'ils se sentaient forts. Quoi qu'il en fût — et il eût été consolant d'en être sûrs, — la masse de la nation était lasse d'attendre. Elle n'avait de pensée que pour la paix. Ni les bagarres du 1er mai et l'interpellation sans résultat qui les suivit, ni la manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc, ni l'acquittement d'Humbert et la condamnation de Lenoir, ni la nouvelle avance de trois milliards faite par la Banque de France et l'annonce des 1.280 millions d'impôts nouveaux, ni le vote des femmes, ni les menaces de grève que provoquaient la vie chère et des influences équivoques, ni même l'affaire Landru, aucun de ces événements, si propres à créer des diversions, ne la détournait de l'idée qu'il fallait avant tout être une bonne fois certains que la guerre était finie. On assistait à ce spectacle, curieux sans doute mais sans joie, d'un peuple et d'un parlement qui, sentant d'une façon aiguë les périls que nous côtoyions, et que tout, l'avenir de la Patrie et de la race, était attaché à la paix qu'on nous faisait, attendaient pourtant, sans rien dire d'essentiel, les décisions qu'ils n'auraient qu'à entériner. Apathie impardonnable, ou confiance justifiée? Il fallait, en dépit de tout, être optimiste et, malgré tant de causes d'inquiétude, opter pour la confiance dans les destinées de la France immortelle. — JULES GERBAULT.

Haute-Volta, colonie française de l'Afrique occidentale, créée par décret du 1er mars 1919. — Adm. L'importance de ses richesses agricoles et minières avait fait ériger en colonie distincte (Haut-Sénégal-Niger), avec Bammako pour chef-lieu, une région à laquelle il importait de donner une administration spéciale (Décret du 18 octobre 1904, art. 1er). Cette région, d'une superficie de 2 millions de kilomètres carrés, peuplée de 5 millions d'indigènes, était encore si vaste, qu'un décret du 7 septembre 1911 en détacha le Territoire militaire du Niger, pour le rattacher directement au gouvernement général de l'Afrique-Occidentale française. Il a semblé au gouvernement, obéissant à des considérations d'ordre politique et économique, qu'il y avait lieu d'alléger encore la tâche du lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, et un décret du 1er mars 1919 a constitué la colonie nouvelle de la Haute-Volta, au moyen des cercles de Gaoua, Bobo-Dioulasso, Dedougou, Ouagadougou, Dori, Say, Fada N'Gourna. Le chef-lieu a été fixé à Ouagadougou, au centre du Mossi.

Le gouvernement général de l'Afrique-Occidentale française se compose donc désormais de six colonies : Sénégal, Haut-Sénégal-Niger, Haute-Volta, Guinée française, Côte d'Ivoire et Dahomey, sans parler du Territoire civil de la Mauritanie, administré par un commissaire du gouverneur général.

La Haute-Volta a à sa tête un lieutenant-gouverneur, assisté d'un secrétaire général et d'un conseil d'administration; elle a son budget local; le service du Trésor y est assuré par un trésorier-payeur résidant à Ouagadougou. Elle jouit, en d'autres termes, de la même autonomie administrative et financière que les autres colonies du groupe. — ALBERT LEROAT.

Kilian (Charles-Constant-Conrad-*Wilfrid*), géologue français, né à Schiltigheim (Bas-Rhin), le 15 juin 1862. Son grand-père maternel Ch. Cuvier, petit-cousin du grand naturaliste, était, en 1870, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Strasbourg. Kilian passa toute sa jeunesse au milieu des siens, étudiant sous la direction de son père, et ce n'est qu'en 1878 que celui-ci se décida à le placer dans un gymnase protestant de Strasbourg. Il vint ensuite à Paris, à l'Ecole alsacienne, puis suivit les cours de la Sorbonne. Aide des travaux pratiques du Laboratoire de géologie de la Faculté des sciences en 1882, il était en 1886 chargé des fonctions de chef des travaux pratiques au même Laboratoire. En 1888, il passa son doctorat ès sciences naturelles avec une thèse remarquable : *Monographie de la Montagne de Lure*, contenant une étude spéciale du jurassique supérieur et du barrémien des environs de Sisteron; il fut immédiatement nommé chargé de cours de géologie et minéralogie à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand; l'année suivante, il était chargé du même cours à la Faculté des sciences de Grenoble, et en 1892 devenait titulaire de la chaire qu'avait occupée avant lui un des maîtres de la géologie alpine, Charles Lory. En 1918, il fut nommé doyen de la Faculté des sciences de Grenoble.

Ce fut sans doute pendant sa jeunesse, au cours de laquelle il visita les gisements de fossiles de l'Alsace, et passa ses vacances annuelles dans les régions montagneuses du Jura franc-comtois, que se décida la vocation de Kilian, et que l'éminent naturaliste se prit d'une véritable passion pour les recherches géologiques. Ses maîtres, Hébert et Munier-Chalmas à la Sorbonne, Marcel Bertrand et Douvillé à l'École des mines, trouvèrent en lui un élève laborieux et avide de savoir.

Kilian est un observateur patient et consciencieux; doué d'une activité considérable, il a pu, malgré les occupations inhérentes à sa charge de professeur, effectuer de nombreux travaux personnels, et apporter à la science géologique et paléontologique un remarquable tribut.

En 1885 il fut chargé, avec Marcel Bertrand, au cours d'une mission envoyée en Andalousie sous la direction de F. Fouqué, d'explorer les chaînes calcaires situées au nord de la Sierra-Nevada. Deux importants mémoires et de nombreuses notices qu'il publia après le retour de la mission ont contribué à édifier l'étude stratigraphique de la région, et, avec Marcel Bertrand, il a publié un mémoire qui peut être considéré comme fondamental pour la géologie de l'Andalousie; un second mémoire plus spécialement paléontologique, fut consacré par Kilian aux nombreuses faunes fossiles de cette contrée. Plus tard, en 1910, W. Kilian s'occupa également, avec un de ses élèves, P. Fallot, de la tectonique de Majorque. Seul, ou avec divers collaborateurs, il a étudié les dépôts quaternaires, tertiaires et jurassiques de la Franche-Comté septentrionale et de l'Ajoie, et publié dans les « Annales de Géographie » (1894) une remarquable étude de géographie physique de cette région. On doit encore à Kilian divers travaux sur le Massif central de la France, et sur d'autres régions. Il a publié incidemment, en 1906, sous le titre : *Essai de synthèse de la tectonique de la Basse-Provence*, une notice dont les conclusions sont aujourd'hui en grande partie confirmées par les recherches détaillées récemment exécutées par divers géologues.


Wilfrid Kilian.

Toutefois, c'est surtout l'étude des Alpes françaises, que ce savant poursuivit avec énergie. Il avait commencé cette étude avec sa thèse de doctorat, consacrée à l'un des chaînons les plus extérieurs des Alpes de Provence, et depuis cette époque il étendit successivement ses explorations à toutes les parties des Alpes françaises ; le nombre des notices et des publications de toutes sortes qu'il a fait paraître sur les dépôts sédimentaires intra-alpins, sur le gisement de divers roches éruptives du Dauphiné, sur la structure et la dislocation, sur l'histoire géologique des Alpes françaises, etc., est des plus considérables ; aussi, lors de l'attribution qui lui fut faite en 1899 du prix Delesse à l'Académie des sciences, Marcel Bertrand a-t-il pu dire dans son rapport :

> La part de W. Kilian, dans les nouveaux résultats acquis « pour l'étude des Alpes », est considérable ; il n'est pas un progrès auquel son nom ne se trouve mêlé, et quelques-uns des résultats les plus importants, comme l'âge de la Brèche du Télégraphe et l'extension du jurassique supérieur dans les hautes chaînes, lui appartiennent complètement. Aussi bien au point de vue de la succession complexe des terrains et de la détermination de leur âge, qu'au point de vue des complications toujours nouvelles de la structure, il est devenu le meilleur connaisseur des Alpes françaises : il est, comme autrefois Lory, celui dont l'opinion a le plus de poids dans tous les problèmes qui les concernent.

Une grande partie des résultats qu'il a obtenus dans l'étude détaillée des Alpes, a paru dans les « Comptes rendus annuels des Collaborateurs », édités par le Service de la carte géologique de France. Au point de vue général, il a publié, en 1904, en collaboration avec J. Revil, pour servir à l'explication de la Carte géologique détaillée de la France : *Études géologiques dans les Alpes occidentales. Contributions à la géologie des chaînes intérieures des Alpes françaises.*

On lui doit aussi un *Aperçu sommaire sur la géologie, l'orographie et l'hydrographie des Alpes dauphinoises* (1900). Parmi les idées générales dégagées par Kilian de ses recherches analytiques, il convient de citer sa conception du mécanisme orogénique qui a donné naissance aux Alpes occidentales, et aussi ses explications concernant la forme de diverses dislocations reconnues dans la région alpine. Avec Haug, il a été le premier à signaler dans les Alpes françaises des *masses de recouvrement* (Ubaye), et aussi à mettre en garde contre les exagérations auxquelles la conception des *nappes de charriage* a pu entraîner certains géologues. D'ailleurs, Kilian est toujours resté d'une prudence extrême dans ses conclusions, et les hypothèses qu'il a émises sont toujours solidement étayées. Il s'est aussi attaché, en particulier, à préciser la division en « zones » des Alpes françaises, et a publié un *Schéma structural des Alpes françaises* (1909 et 1914), et un article général sur *les Alpes*, dans le « Nouveau Larousse illustré ». D'autre part, il a largement collaboré à l'établissement de la Carte géologique de la France.

Les recherches qu'il a poursuivies soit seul, soit avec ses collaborateurs (Revil et Gignoux), sur les formations glaciaires et fluvio-glaciaires du sud-est de la France ont notablement contribué à éclairer l'histoire des oscillations des anciens glaciers et de la formation des terrasses dans le bassin du Rhône à l'époque quaternaire, ainsi que celle des variations du niveau de la Méditerranée à la même époque. Signalons encore les recherches détaillées qu'il effectua dans la zone de l'Embrunais, dans celles du Briançonnais et du Piémont, mettant en lumière que ces deux dernières sont reliées entre elles par une continuité stratigraphique et tectonique incontestable. Il a fixé avec précision l'âge de la plupart des termes de la succession stratigraphique intra-alpine, et a également poursuivi ses recherches de stratigraphie paléontologique dans les chaînes extérieures. En 1900, avec la collaboration de Hovelacque, il a publié un *Album de microphotographies de roches sédimentaires* qui fait connaître, en particulier, la structure des calcaires du Briançonnais, et fournit un classement rationnel de divers calcaires alpins que le manque de fossiles avait empêché jusqu'alors de caractériser suffisamment.

En dehors des régions intra-alpines, il a effectué des recherches stratigraphiques et paléontologiques dans diverses contrées; on lui doit une *Monographie du Paléocrétacé dans les différentes parties du globe*, publiée dans le « Lethacæ Geognostica ». Ce travail, aujourd'hui classique, contient une analyse nouvelle et très documentée de la série stratigraphique néocomienne; d'ailleurs, Kilian passe, à juste titre, pour l'un de ceux qui connaissent le mieux les céphalopodes du crétacé inférieur, qui ont fait de sa part l'objet de plusieurs monographies paléontologiques et l'ont amené à constituer, à Grenoble, une collection, unique en son genre, d'*ammonitides*.

Dans le domaine de la géologie appliquée, on doit à Kilian une série de recherches concernant l'hydrologie, l'établissement de barrages, constructions de tunnels, etc.; il s'est également occupé de sismologie et de glaciologie : avant l'établissement d'un service sismologique en France, il existait à la Faculté des sciences de Grenoble un sismographe qu'il avait lui-même perfectionné et qui était le seul appareil de ce genre fonctionnant en France. Il fut aussi l'un des créateurs, à Grenoble, du Service d'observations des glaciers.

L'étonnante activité de Kilian lui a permis, à côté de ces nombreux et importants travaux, de remplir avec une haute conscience les devoirs de sa charge de professeur. Il a consacré tous ses efforts au développement, à la Faculté des sciences de Grenoble, d'un centre réputé d'enseignement et de recherches géologiques.

A plusieurs reprises, ce savant fut l'objet de hautes distinctions honorifiques. En 1886, l'Académie des sciences lui décernait le prix Vaillant, et en 1899 le prix Delesse; en 1895, il obtenait le prix Fontane à la Société géologique de France; en 1900, le prix W. Huber à la Société de géographie. Il a été nommé vice-président de la Société géologique de France; en 1896 et en 1900, il a été choisi comme vice-président du 9e Congrès international de géologie à Stockholm. L'Académie des sciences, qui l'avait nommé membre correspondant en 1909, l'a choisi comme titulaire en 1919, en qualité de membre non résident (V. p. 822). — G. Bouchsny.

Lecocq (Alexandre-*Charles*), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832, mort dans cette même ville le 24 octobre 1918. Lecocq appartenait à une famille d'employés modestes. Atteint dès son jeune âge d'une coxalgie qui le contraignit à ne marcher qu'avec des béquilles, il s'exerçait pendant ses heures de récréation à jouer de la flûte. Le professeur de musique de l'institution dont il suivait les cours remarqua ses dispositions, et décida ses parents à lui faire apprendre le piano. Lecocq travailla assidûment et put, ses études achevées, utiliser son talent pour gagner sa vie. Entre temps, il s'initiait à l'harmonie. Il se présenta au Conservatoire, et fut admis en 1849 dans la classe de Bazin. Il obtint, à la fin de l'année, un premier prix d'harmonie et d'accompagnement. Elève d'Halévy pour la composition, il remporta en 1852 un second prix de contrepoint et de fugue, et, dans la classe de Benoit, un second prix d'orgue, encore que son infirmité lui rendît pénible la pratique des pédales. La nécessité où il se trouvait de soutenir la vieillesse de ses parents le détourna de concourir pour le prix de Rome. Après être sorti du Conservatoire, il reprit son existence laborieuse, en quête du « cachet » rémunérateur, tenant le soir le piano dans un bal public. L'occasion, qu'il attendait impatiemment, d'écrire pour le théâtre, se présenta enfin. Offenbach eut l'idée d'instituer un concours entre les jeunes compositeurs, et d'éprouver les mérites de ceux qui triompheraient d'une épreuve éliminatoire, sur un livret de Ludovic Halévy et de Léon Batut. Le vainqueur devait recevoir une somme de cinq cents francs et une médaille. Le jury, composé d'Auber, Bazin, Gounod et Halévy, décerna deux prix *ex æquo* à Lecocq et à Bizet élève, comme lui, d'Halévy. En outre, Offenbach décida que les deux partitions du *Docteur Miracle* seraient jouées tous les deux jours alternativement, au théâtre des Bouffes qu'il dirigeait. Elles parurent l'une et l'autre, en avril 1857, onze fois sur l'affiche. La musique de Bizet avait été jugée plus « bouffe » que celle de Lecocq. *Le Baiser à la porte, Liline et Valentin* en 1864; *les Ondines au Champagne* en 1865; *le Myosotis* en 1866; *le Cabaret de Ramponneau* en 1867; en 1868 *l'Amour et son carquois*, où l'on applaudit Désiré, Léonce et Irma Marié, et dont le scénario était de William Busnach, ne réussirent que médiocrement (« M. Lecocq, écrivit un critique, est une de ces trichines musicales qui flétrissent tout de leur contact empoisonné »), mais attirèrent l'attention de Chivot et Duru qui devaient devenir les collaborateurs attitrés de Lecocq. Ils lui proposèrent les trois actes de *Fleur-de-Thé*, dont il écrivit la musique en quelques semaines, et qui eurent aux Bouffes, à l'Athénée, aux Variétés, en même temps qu'à Berlin et à Vienne, un grand nombre de représentations. A ce succès, interrompu par la guerre, devait répondre, en 1872, le triomphe de *la Fille de Madame Angot*.


Charles Lecocq.

Infatigable, Lecocq ne cessa, dès lors, de produire. Ce furent *les Jumeaux de Bergame* et *le Carnaval d'un merle blanc* (1868), *Gandolfo* (1869), *Deux portières pour un cordon, le Rajah de Mysore, le Beau Dunois* (1870), *le Testament de Monsieur de Crac* (1871), *le Barbier de Trouville, Sauvons la caisse* (1872), *les Cent Vierges* dont la valse « O Paris » fut longtemps célèbre, *la Fille de Madame Angot* (1873), *Girofle-Girofla* (1874) créée par Jeanne Granier, *les Prés de Saint-Gervais, le Pompon* (1875), *la Petite Mariée* (1876), *Kosiki, la Marjolaine* (1877), *le Petit-Duc* (1878) représenté trois cents fois pendant l'Exposition, *la Camargo, la Petite Mademoiselle* (1879), *le Grand Casimir, la Jolie Persane* (1880), *le Marquis de Windsor, Janot* (1881), *la Roussotte, le Jour et la Nuit, le Cœur et la Main* (1882), *la Princesse des Canaries* (1883), *l'Oiseau bleu* (1884), *la Vie mondaine* (1885), *Plutus* (1886) qui marquait un effort vers un art plus élevé et qui n'eut, à l'Opéra-Comique, que vingt représentations. Lecocq revint à l'opérette avec *les Grenadiers de Mont-Cornette, Ali-Baba* (1887), *la Volière* (1888), *l'Égyptienne* (1890), *Nos bons chasseurs* (1894), *Ninette* (1896), *Ruse d'amour* (1897), *Barbe-Bleue* (1898), *le Cygne* (1899), *la Belle au Bois dormant* (1900), *Yetta* (1903), *Rose mousse* (1904).

Les partitions de Lecocq ont complètement éclipsé ses autres œuvres, les premières notamment : motets, *la Chapelle au Couvent* pour voix de femmes, mélodies, morceaux de piano, les *Miettes musicales* où l'on ne s'étonne pas de trouver un *Souvenir* à la mémoire d'Haydn, *Arbre de Noël* féerie en trois morceaux pour piano et chant, les *Fantoccini* ballet-pantomime pour piano, un *Andante nuptial*, un *Ave Maria*, une *Sonate* pour piano et violon, une réduction pour piano du *Castor et Pollux* de Rameau parue en 1877, etc.

Il est piquant de rappeler — les mystifications de ce genre abondent, d'ailleurs — que, pour se venger de l'indifférence persistante des éditeurs à son égard, Lecocq avait fait adresser, de l'étranger, sous le pseudonyme de Sterne, le manuscrit des *Miettes musicales* à l'un d'entre eux, Daubels. Celui-ci le lut, s'en éprit, et le publia, après avoir demandé conseil à Lecocq lui-même, qui ne lui avoua que beaucoup plus tard la vérité.

Lecocq a raconté l'histoire de *la Fille de Madame Angot* : le livret de Clairville, Koning et Siraudin ne le tenta, d'abord, que médiocrement; il le mit cependant « sans difficulté » en musique, si l'on excepte,



ART ESPAGNOL. — Combat naval chez les Romains, tableau d'Ulpiano Checa, XXe siècle. [V. *Petit-Palais*, p. 837.]



ART ESPAGNOL. — Banquet de Sancho Pança, tableau de José Moreno Carbonero, XXe siècle. [V. *Petit-Palais*, p. 837.] — Phot. Vizzavona.



ART ITALIEN. — La Piazzetta, à Venise, tableau de Francesco Guardi, XVIII[e] siècle (Musée Poldi-Pezzoli, Milan). [V. *Petit-Palais,* p. 837.]



ART ITALIEN. — Le Charlatan, tableau de Giambattista Tiepolo, XVIII[e] siècle (Propriété du Comte Niccolo Papadopoli, Venise). [V. *Petit-Palais,* p. 837.] — Phot. Vizzavona.



ART ITALIEN. — Le Pont du Rialto, tableau de Bernardo Bellotto, XVIIIe siècle (Regia Galleria Corsiniana, Rome). [V. *Petit-Palais*, p. 837.]



ART ITALIEN. — La Contredanse, tableau de Giambattista Tiepolo, XVIIIe siècle (Propriété du Comte Niccolo Papadopoli, Venise). [V. *Petit-Palais*, p. 837.] — Phot. Vizzavona.



ART ESPAGNOL. — Mal d'amour (xve siècle), tableau de Francisco Pradilla Ortiz, xxe siècle (Propriété de M. Ramon de Aburto). [V. *Petit-Palais*, p. 837.]



ART ESPAGNOL. — Les Cigarieres, tableau de Gonzalo Bilbao Martinez, xxe siècle. [V. *Petit-Palais*, p. 837.] — Phot. Vizzavona.

toutefois, le duo de Clairette et de Mademoiselle Lange, au second acte, et le chœur des Conspirateurs, qui ne le satisfaisait point. Bruxelles — comme il arriva pour *les Cent Vierges* et *Giroflé-Girofla* — eut la primeur de l'ouvrage, le 4 décembre 1872. Le succès fut considérable, encore que, jusqu'à la dernière répétition, on en augurât mal. Les protagonistes se nommaient Luigini, Desclauzas, Jolly, Mario Widmer. L'ouverture avait été écrite dans la nuit qui précéda la première représentation : « Aussi, a dit Lecocq, est-elle un peu simple ».

Mais c'est aux Folies-Dramatiques, que les auteurs devaient rencontrer des obstacles. Ils ne réussirent pas sans peine à composer une interprétation avec Paola Marié, Desclauzas, Dupin et Mendasti. La « première » eut lieu le 21 février 1873 ; les costumes avaient été dessinés par Grévin. A l'entr'acte, la Censure réclama, sous peine d'interdiction, la suppression de toutes les allusions politiques. La scène de la dispute — Lecocq emploie un mot infiniment plus énergique — emporta tout. *La Fille de Madame Angot* fut jouée sans interruption jusqu'au 8 avril 1874, et produisit 1.632.400 francs de recette. Trois théâtres, à Londres, l'affichèrent en même temps.

J'avais à choisir — a dit Lecocq — entre deux voies, celle de la grande musique et celle de la musique d'opérette. Bizet a pris la droite, et moi j'ai pris la gauche. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait. J'avais eu la vision de ce qu'il me fallait faire et de la place qui restait à prendre après Offenbach, dont la réputation avait rempli le monde.

Rénover l'opérette, l'arracher aux extravagances de la parodie, aux excès de la caricature déformante, où Hervé surtout l'avait entraînée, c'est ce que Lecocq a sciemment voulu. Et il a réussi.

Le genre qu'avait illustré Offenbach il l'épure et le relève, et il atteint parfois jusqu'au seuil de l'opéra-comique. Il réfléchit l'esprit vif, net, de certains compositeurs du XVIIIe siècle, « de ces indépendants qui ont nom Duni, Monsigny, Philidor, Dezède, Grétry », dont il s'est expressément réclamé et qu'on s'avise à cette heure, avec infiniment d'à-propos, de faire revivre. Une inspiration d'où le naturel, l'aisance, la clarté n'excluent ni la personnalité, ni l'élégance, ni la culture (Bach, Hændel, Mozart étaient les maîtres préférés de Lecocq), et qui demeure toujours essentiellement musicale; une grâce légère, ironique; une verve saine que ne gâte rien de trouble, de commun ou de bas; un souci de la correction, une habileté de « métier », une connaissance de l'orchestration qu'Offenbach n'eut jamais, telles sont les qualités qui ont assuré à la musique de Lecocq une vogue, disons une popularité impérissable. *Le Petit-Duc, la Petite Mariée* sont souvent repris sur certaines scènes parisiennes, et *la Fille de Madame Angot* n'a pas cessé de parcourir le monde. Les couplets, les refrains de Lecocq sont innombrables, qu'on porte en soi inconsciemment comme une musique innée, et dont on a oublié ou ignoré l'origine, tels la Gavotte, la Leçon de solfège du *Petit-Duc*, le chœur « Pas de femmes », les couplets des « Portugais », les duos du *Cœur et la Main*, du *Jour et la Nuit*, de *la Petite Mariée*, et *la Fille de Madame Angot* en entier. Il y a près d'un demi-siècle que tous ces airs sont « dans l'air » et que nous les respirons !

Je préfère — disait à Lecocq une admiratrice ingénue — *Madame Angot* à toutes les opérettes du monde, parce qu'il n'y a que des airs connus.

Par ces mêmes qualités, la musique de Lecocq apparaît très française. Ce qu'elle vaut, on le sent infiniment mieux quand on la relit au sortir de ces exhibitions plus ou moins exotiques, hybrides, qui nous avaient envahis quelques années avant la guerre et dont on ne savait si elles convenaient plus ou moins au théâtre qu'au music-hall, voire à ce café-concert où l'opérette, dont Lecocq déplorait, jadis, le déclin, allait, suivant sa propre expression, « débiter ses rendus ». Elle s'est relevée de la campagne, en un certain sens antinationale, que Mendès, avec acharnement, mena contre elle. Et, Lecocq a pu voir que, de nos jours, un Messager, par exemple, s, dans un genre où nous excellons, sauvegardé, par la distinction, le tact délicat de la pensée comme de la forme, la pureté d'une telle tradition, tradition avec peut-être ces raffinements de l'expression où se fait nécessairement sentir l'évolution des idées et du langage musical.

On a écrit que *la Fille de Madame Angot* avait été le premier sourire de la France après ses deuils. Un « sourire musical », c'est ainsi qu'on a souvent qualifié la musique de Lecocq :

C'est un sourire — a dit Bruneau, le 28 octobre 1918, au bord de la tombe du vieux maître — qui charma et captiva de longues générations, qui fait aimer ce qu'il y a dans notre race de joli, de fin, d'allègre et de spirituel.

et, pourrait-on ajouter, qui nous aide à en prendre conscience. Il importe de mettre Lecocq à sa vraie place, de savoir reconnaître ce qu'il y a de substantiel dans son art, dont la simplicité n'a pas, comme des œuvres plus ambitieuses, la ressource d'appeler à son aide les développements et les procédés de la rhétorique sonore. Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, Lecocq a accaparé les affiches de l'Athénée, des Bouffes, des Folies-Marigny ou des Folies-Dramatiques, de la Renaissance ou des Variétés. Son nom, comme celui d'Offenbach, comme celui d'un Labiche; ceux des ses interprètes les plus célèbres, comme Jeanne Granier, Ugalde, Desclauzas, Mily-Meyer, Désiré, Jolly, Léonce, Dupuis, Vauthier, ressuscitent une période de notre histoire, une phase caractéristique de la vie et de l'âme françaises.

C'est trente ans — seulement — après avoir remporté son plus grand succès, que Lecocq fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. La rosette, elle aussi, ne lui a été que tardivement octroyée. Les artistes sont mieux partagés actuellement. Jusqu'à la fin de sa vie Lecocq s'est intéressé à toutes les manifestations musicales, aux plus sérieuses, aux plus modernes, ne perdant pas une occasion de « s'instruire », gardant une sincérité et un enthousiasme où le moindre sentiment de jalousie n'avait jamais trouvé place. Serviable, accueillant, causeur plein de séduction, il aimait à s'entourer d'artistes et d'amis que charmait l'évocation de ses souvenirs. Il a entretenu, avec Chabrier, avec Saint-Saëns qui l'admirait et s'inspirait souvent de ses conseils, une étroite amitié. La correspondance suivie qu'ils ont échangée a été déposée au musée de Dieppe.

Lecocq avait songé à un *Cyrano de Bergerac*, à un *Don Japhet* en collaboration avec M. Carré. Sa dernière œuvre, un opéra-comique en un acte, *la Trahison de Pan*, a été représentée avec succès à Aix-les-Bains et à Monte-Carlo, et le sera peut-être à Paris. Elle vaudra sans doute un hommage ému à la mémoire de ce musicien qui, n'ayant pas tenté de forcer son talent, ne fit jamais rien qu'avec grâce. — Paul Locard.

Morestin (Hippolyte), chirurgien français, né à Fort-de-France (Martinique), le 1er septembre 1869, mort à Paris le 11 février 1919. Fils d'un médecin de Fort-de-France, il fit ses études à Paris, au lycée Louis-le-Grand, et prit sa première inscription de médecine en 1886. A la fin de sa première année d'études, il était externe des hôpitaux, et était nommé interne dès son premier concours en 1888, à dix-neuf ans; il n'y avait eu jusqu'alors qu'un exemple d'une précocité pareille, celui du chirurgien Verneuil. A vingt-trois ans, il était prosecteur d'anatomie, chirurgien des hôpitaux de Paris à vingt-neuf ans (1898), et agrégé de chirurgie à la Faculté en 1904.



Hippolyte Morestin.

Dès le début de ses études, Morestin ne voulut être que chirurgien. Doué d'une science anatomique parfaite, d'une dextérité de main merveilleuse, d'un goût artistique très sûr, il se fit dès l'abord remarquer par un souci constant de ne déparer qu'au minimum, lorsqu'il opérait, l'esthétique du corps humain. Il imagina, par exemple, l'un des premiers, d'ouvrir les abcès du sein par la voie axillaire, de faire l'incision de l'appendicectomie dans la partie velue du pubis, d'aborder les abcès du cou par le plancher de la bouche, toujours afin de dissimuler toute cicatrice ultérieure. Cette tendance le prédisposait à devenir le chirurgien des tumeurs, des maladies et des difformités de la face, et c'est en cette spécialité, en effet, que, bien qu'il abordât toute la chirurgie et s'attaquât volontiers aux cas les plus difficiles, il conquit la notoriété. Il avait, notamment, apporté dans la chirurgie du cancer de la langue de remarquables innovations. Lorsque la guerre de 1914 éclata, Morestin ne tarda pas à se voir confier, quoique son grade dans l'armée fût des plus modestes (il fut d'abord infirmier puis aide-major, et en 1917 seulement médecin-major de première classe), un très important service de blessés de la face, au Val-de-Grâce et à l'hôpital-annexe du Carmel. Il y accomplit des restaurations craniennes et faciales si extraordinaires, sur les soldats les plus défigurés par les projectiles, que sa réputation dépassa les limites des milieux scientifiques, et que son nom fut connu du public et, plus encore, des combattants. Il inventa notamment un procédé de greffe cartilagineuse pour la réfection des nez détruits, imagina une méthode d'autoplastie conservatrice des plus remarquables (dite autoplastie « en jeu de patience »), et son ingéniosité en même temps que sa maîtrise opératoire surent créer des procédés nouveaux pour les difformités les plus atroces et les plus inattendues.

Les communications qu'il fit, sur cette chirurgie si difficile et si délicate, à l'Académie de médecine, furent accueillies par des applaudissements unanimes, fait exceptionnel pour un orateur ne faisant pas lui-même partie de la savante compagnie.

Au physique, Morestin était mince, élégant, le regard étrangement brillant. Homme loyal et franc, il supportait difficilement la contradiction. Il avait perdu, lors de la catastrophe de la Montagne-Pelée, à la Martinique, vingt et une personnes de sa famille, tuées par le cataclysme. Membre et secrétaire de la Société de chirurgie, il allait être nommé professeur de médecine opératoire, et était officier de la Légion d'honneur. Il a été emporté en quelques jours, par une broncho-pneumonie grippale. Ses obsèques ont eu lieu au Val-de-Grâce, dont l'église était pleine d'anciens blessés de la face, guéris par lui. L'inhumation s'est faite au cimetière du Père-Lachaise. — Dr Henri Bouquet.

Petit-Palais (Exposition d'art vénitien, espagnol, yougo-slave et français au). La Ville de Paris vient d'organiser en faveur des orphelins de la guerre une exposition à laquelle ont pris part les nations méditerranéennes. Cette exposition comprend une section vénitienne, une section espagnole, une section yougo-slave, et une section française. L'Italie est surtout représentée par des œuvres du XVIIIe siècle. Elle a, dit la préface du Catalogue,

accueilli avec une âme de sœur, pleine de sympathie, d'enthousiasme, de gratitude, l'émouvante invitation que lui fit la Ville de Paris à participer à une exposition d'art en faveur des orphelins que la cruauté de l'ennemi commun laissa sans famille, sans abri, sans ressources dans les provinces dévastées de la France. Pour répondre à une telle demande, l'Italie a cherché dans le cœur de son cœur le nom qui pourrait faire écho par la beauté à la beauté, par le patriotisme au patriotisme, par le martyre au martyre... Et elle a offert : Venise !

On attribue à Sebastiano Ricci, le précurseur de Tiepolo, un *Portrait de l'amiral François Correr*; le célèbre Bergamasque Vittore Ghislandi est représenté par un *Portrait de gentilhomme dalmate*; quant à Lucas Carlevaris, il s'affirme comme paysagiste avec une vue de *la Bibliothèque et la Monnaie*, et avec *la Foire à la place Saint-Marc*. Ainsi donc, avec ces maîtres dont la carrière commence en plein XVIIe siècle, apparaissent déjà les caractéristiques de l'art vénitien du siècle suivant. Giovambattista Piazzetta avec ses Portraits, avec ses *Paysannes au marché* surtout, se classe parmi les premiers maîtres de la période nouvelle : il a conservé l'ampleur des grands Vénitiens du XVIe, et, bien que son coloris soit parfois obscurci par l'influence bolonaise, il garde souvent une fraîcheur tout à fait précieuse. Rosalba Carriera n'évitera pas toujours la fadeur dans ses pastels. A force de vouloir faire clair et agréable, la Rosalba tombe parfois dans le crayeux. Mais si l'on passe sur ce léger défaut, on ne peut méconnaître l'adresse de sa main : elle frotte aisément le pastel, et fait surgir du papier des physionomies charmantes. La galerie de Venise a envoyé à Paris, entre autres portraits, ceux du *Cardinal de Polignac* et de l'*Abbé Leblond*, et c'est une attention charmante, dont les Parisiens savent gré aux Italiens.

Avec Giambattista Tiepolo, avec Antonio Canal, avec Pietro Longhi, et avec Francesco Guardi, nous sommes dans la plus belle époque de l'art vénitien du XVIIIe siècle. Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'éloge du grand Tiepolo : il est fort apprécié à Paris pour sa fresque conservée au musée André, et pour deux belles esquisses de plafond qui viennent d'entrer au Louvre avec la collection Schlichting. Ses figures de *Venise reine de la mer* envoyées du Palazzo Ducale sont d'une ampleur admirable. Il sait en même temps se montrer simple, affable et populaire dans des représentations de la vie de son temps, telles que *la Contredanse* et *le Charlatan* (v. pp. 834, 835). Mais cela, à vrai dire, est le domaine propre de Pietro Longhi. Au rebours de Tiepolo, cet artiste est tout à fait mal connu en France; aussi est-ce une bonne fortune que les galeries de Venise, que le musée Correr, que la galerie Querini, que l'académie Carrara se soient momentanément dépossédés des plus charmants exemplaires de son œuvre.

Pietro Falca dit Longhi fut élève de Balestra et de Guiseppe Crespi. Il commença par peindre au palais Sagredo des fresques représentant *la Chute des Géants*, mais il s'adonna vite à la simple étude des contemporains. Déjà Crespi avait pris pour modèles des types populaires, comme dans *l'École des Enfants* du Louvre. Tandis que Canaletto puis Guardi s'attachaient à peindre les rues et les canaux de Venise, Pierre Longhi peignait ses habitants et leurs mœurs : il fut le Goldoni de la peinture. Il nous fait tour à tour assister au *Concert* dans un intérieur où les seuls auditeurs font leur partie de cartes, et à *la Leçon de danse* que surveille la mère assise dans un vieux fauteuil. Il nous conduit au *Ridotto*, chez le *Tailleur*, chez une *Dame malade*, chez le peintre lui-même. Il ne faut pas chercher en Longhi un artiste de grande maîtrise : il dessine agréablement, et peint à petites touches un peu

menues ses personnages. Il joue en Italie le rôle que joue chez nous un Ollivier, mais il bénéficie de l'agrément des sujets qu'il a choisis : nous sommes toujours plus sensibles à la peinture de la vie réelle, qu'à la peinture de scènes conventionnelles.

Pietro Longhi a brossé quelques portraits, et ce n'est guère que comme portraitiste qu'est aujourd'hui connu son fils, Alessandro Longhi. On peut voir de lui au Petit-Palais des effigies de gentilhommes, et celle de *Carlo Goldoni*. Il semble bien que l'influence de Longhi ait à Venise même été très limitée; néanmoins, il ne fut peut-être pas sans toucher un peu Francesco Lorenzi, le délicieux élève de Giambattista Tiepolo, et aussi Giandomenico Tiepolo. On attribue à ce dernier, au Petit-Palais, *le Parloir des Nonnes* et *la Salle de jeu du Ridotto*. En tout cas, il est bien certain que Dominique Tiepolo, s'il suivit longtemps les exemples décoratifs de son père, manifeste mieux sa personnalité dans des scènes de la vie vénitienne. Les dessins du recueil du Louvre montrent chez lui une tendance à l'humour, qui est fort plaisante.

Antonio Canaletto est, par excellence, le peintre de l'architecture vénitienne. La perspective ne paraît pas avoir eu pour lui de secrets. Peut-être même abuse-t-il un peu de sa rigueur. Il y a en Canaletto un tempérament d'architecte : ses lignes, en peinture, sont assez droites pour sembler tracées à la règle. Mais cet architecte était assurément doublé d'un peintre remarquable : il note excellemment les effets de la lumière, et les diverses valeurs des vieux murs dans l'air; il brosse avec adresse mille petits personnages fort simplement notés. Et ses eaux-fortes témoignent qu'il comprit parfaitement combien une ligne tracée à la main est plus amusante à voir qu'une ligne tracée à la règle. On peut admirer de lui, dans l'exposition actuelle, une vue du *Grand Canal*, *le Port Saint-Marc*, ainsi que *Péristyle et Escalier d'un palais vénitien*. Son neveu, Bernardo Bellotto, ne resta pas fidèle à Venise; mais ce sont cependant seulement des vues de Venise : *le Pont du Rialto* (v. p. 835), *la Place Saint-Marc* et *la Piazetta*, œuvres qui le représentent actuellement à Paris. Il suit de près son maître, mais il n'a pas tout à fait sa finesse d'œil : son dessin est parfois plus appuyé, son trait plus noir, son ombre plus obscure.

Francesco Guardi n'a rien d'un géomètre; tout au contraire, il recherche plus que personne le pittoresque : il n'est pas un mur dont l'aspect ne soit un peu branlant, pas une ligne droite qui ne devienne tremblante sous sa main. On peut aisément vérifier cela en regardant les dessins de Guardi. L'équilibre ne leur manque pas, certes, mais chaque trait est fait pour amuser l'œil; le contour du personnage devient la plus singulière des arabesques. Ici tout vibre, tout remue, tout vit. Par surcroît, Guardi l'emporte encore sur le Canaletto, grâce à la sensibilité de son œil. Il est le maître de la perspective aérienne. Il note avec une décision incomparable les moindres dégradations de la couleur, toutes les variations du ciel et de l'eau, tous les jeux du soleil sur les vieilles pierres. Citer toutes les toiles exposées à Paris serait fastidieux, mais il faut retenir particulièrement *la Lagune de Venise*, envoyée par le musée Poldi-Pezzoli de Milan, et *le Rio des mendiants*, qui appartient à la galerie de l'académie Carrara, à Bergame. Notons encore un caractère particulier de la manière de Guardi. Ce peintre, qui joue avec les touches vives, qui fait trembler les palais dans l'atmosphère lumineuse de Venise, use d'un procédé commode pour donner de la fermeté à ce qui eût pu paraître trop indécis : sur la peinture sèche, il revient souvent à l'encre, et affirme ainsi par un trait décisif les contours d'un toit, d'une fenêtre, d'un balcon. Après Guardi, nous n'avons plus guère à signaler au XVIIIe siècle que son continuateur Michele Marieschi ; quoiqu'il ne soit pas sans mérite, il est relégué assez loin derrière des maîtres comme le grand Canaletto et comme Guardi.



ART ITALIEN. — La Leçon de danse, tableau de Pietro Longhi. (Galerie royale de Venise.)

Domenico Pellegrini, qui est l'auteur du portrait de *Francesco Bartolozzi*, appartient comme ce dernier, comme J.-B. Bison, autant au XIXe siècle qu'au XVIIIe. La belle école vénitienne agonise, et pendant quelque temps elle ne produit plus que des peintres secondaires. Il faut attendre Vincenzo Cabianca et Giacomo Favretto, pour retrouver des œuvres assez intéressantes. *La Promenade sur la Piazetta*, de Favretto, rappelle un peu les sujets traités par Guardi; cela reste plus minutieux, plus petit, mais n'est pas sans agrément. Parmi les vivants, Pietro Fragiacomo ne manque pas de charme, et Ettore Tito ne manque pas d'adresse. Quant à Emma Ciardi, elle rappelle directement Guardi dans sa jolie toile des *Régates de Bissone*; elle met dans son exécution un brio tout moderne, mais en conservant l'agrément du maître du XVIIIe siècle.

— L'exposition espagnole s'ouvre par une réunion importante de Francisco Goya : il y a là quatre amusants cartons pour tapisseries, mais à vrai dire ils ne sont qu'amusants. On devine que l'artiste les a brossés par manière de délassement. Il y a là aussi des ébauches de fresques, et une *Corrida de toros* prestement exécutée; mais c'est surtout par ses portraits, que Goya s'impose : ceux du roi *Carlos IV* et de la *Reine Marie-Louise* ont grand air; Goya, sans se préoccuper du rang de son modèle, a donné à la reine l'aspect d'une femme ardente aux yeux noirs, aux lèvres minces, au nez busqué.

Le portrait de la *Marquise de Lozan* n'est pas moins intéressant. Nous avouons, par contre, avoir moins goûté celui de la *Duchesse d'Albe*. Si célèbre qu'il soit, il n'en a pas moins une certaine sécheresse, et les proportions de quelques parties de la main et du bras, entre autres, inquiètent un peu. Par surcroît, cela est peint sur des toiles trop collées, qui donnent rapidement une matière luisante, et presque vernissée. Bien que ce soit un défaut commun à l'époque, il est assez gênant. Nous aimons mieux un petit *Portrait de l'auteur*, ou le portrait de *Moratin* et surtout celui de *Bayeu* qui vient de l'académie de Valence. C'est l'un des plus beaux portraits qui soient. On sent qu'en le peignant l'artiste voulut donner de son beau-frère une image parfaite : il y a réussi pleinement. On sent aussi que le modèle à la belle tête fine et ferme s'est livré complètement, et a posé en toute simplicité. L'œuvre est entièrement brossée dans une gamme de gris verdâtres; les tons de la chair et le modelé du visage sont d'une incomparable qualité. Pour les accessoires, pour les blancs du jabot et des manchettes, Goya a usé d'empâtements généreux prestement posés : c'est une véritable féerie picturale.

Une pareille œuvre porte naturellement quelque ombre sur les toiles envoyées par les artistes contemporains. Nous retrouvons parmi eux des artistes de notre connaissance : Zuloaga d'abord, puis les frères Zubiaurre, Bilbao Martinez qui expose *les Cigarières* (v. p. 836), ensuite Ulpiano Checa qui reste adonné aux sujets d'histoire avec un *Combat naval chez les Romains* très intéressant (v. p. 833), puis Sorolla Bastida, puis encore Santiago Rusiñol et Ramon Pichot. Entre eux et Goya se placent Mariano Fortuny toujours brillant et habile, et Federico Madrazo, avec ses portraits de la *Comtesse de Teba*, et de la *Comtesse de Vilches*. Les figures de Zuloaga sont brossées avec son brio et sa générosité habituels. Celles des Zubiaurre ont un accent précieux : hautes en couleur, elles sont d'un dessin serré presque archaïque; les *Autorités de mon village* par Ramon de Zubiaurre, et les *Types de Ségovie* par Valentin de Zubiaurre sont particulièrement à retenir.

De Santiago Rusiñol, voici de nouvelles variations sur les jardins d'Espagne : ses amandiers en fleur sont d'une exquise délicatesse de nuances. Un artiste moins connu en France y trouve aujourd'hui un succès certain, avec sa *Maja maudite* et deux portraits de la *Duchesse de la Trémoille* et de *Madame Julien Sanjurjo* : c'est Federico Beltran. Il sait donner à ses personnages beaucoup de noblesse; quant à son exécution, elle est souple et très aisée. C'est un véritable tour de force qu'a accompli Beltran en peignant l'étoffe transparente qui enveloppe le corps de sa *maja* : tout cela est brossé en une seule fois, étoffe et peau, mais la justesse des valeurs donne l'illusion de la transparence des étoffes et de la fermeté de la chair. Le portrait de la *Duchesse de la Trémoille* est présenté dans un heureux accord de bleu-vert, noir et or rouge du plus bel effet. Il faut signaler encore le *Portrait de toréador* du comte de Agniar, les études d'Alvarez de Sotomayor, la *Florisel* de Juan Lopez, les *Environs du village* de Joaquin Mir, le *Banquet de Sancho Pança* de Moreno Carbonero (v. p. 833), les portraits de Nicanor Pinole, les *Arbitres de caspe* de Marin Bagnes, la *Sardana* de Ramon Pichot, et le *Mal d'amour* (v. p. 836) ainsi que le *Baptême du prince don Juan*, brillamment peints par Pradilla Ortiz. Quelques vues de Venise de Martin Rico relient l'école espagnole à la vénitienne, mais celle-là garde en général son caractère propre; ses artistes aiment le dessin large, les formes puissantes, les couleurs hautes.

— L'exposition yougo-slave est entièrement consacrée aux contemporains. La plupart d'entre eux ont été très influencés par les recherches modernes; ils connaissent Van Gogh et les plus récents peintres français. L'outrance, qui nous choque, ne leur déplaît point : laissons-leur le temps de s'affiner et de s'affirmer, et contentons-nous de noter les tableaux de Razki où le violet sourd se marie au gris, les sculptures de Mestrovitch, impressionnantes et disproportionnées, et quelques jolis dessins fermes et brillants qui portent la signature de Philippe Voutchrovitch.

— Les organisateurs de l'exposition française s'étaient proposé de la consacrer aux illustrateurs du Livre du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours; mais c'était, là un programme restreint, qu'ils ont heureusement dépassé. Une salle est consacrée aux beaux portraits aisés et faciles de Rigaud, Largillière, de Mme Vigée-Lebrun, de Vincent; Carle Vanloo est représenté par un bon portrait au crayon; Gillot, Leprince, Gabriel de Saint-Aubin ont de fort jolis dessins, et Oudry nous séduit particulièrement avec d'agréables illustrations pour les Fables de La Fontaine. Les sanguines de Boucher rappellent encore celles de Watteau, et cela n'est pas pour nous déplaire. Par contre, la série des sépias de Fragonard est assez faible. Tant que cet artiste veut bien consulter la nature, il est fort appréciable; mais quand il se laisse aller à sa faconde méridionale, il devient vite prolixe, et de mince qualité. Debucourt, qui nous amène au XIXe siècle, fait mieux que se défendre avec un fort pimpant tableautin où il a noté les costumes éclatants de ses contemporains. Avec Guys, avec Raffet, c'est une tout autre époque qui est évoquée; les organisateurs de l'Exposition nous ont conduits jusqu'à Seurat et Leprère. Les suivre en détail serait faire une véritable histoire de l'illus-

tration du Livre en France ; il suffira d'avoir indiqué combien l'exposition actuelle, par ses diverses manifestations, méritait de retenir l'attention. — Tristan Leclère.

Petit Pierre (Le), par Anatole France; Paris, 1918. — Ce livre n'est point un roman : il n'est pas tout à fait une autobiographie. Mais il semble qu'il soit un peu plus autobiographique que les autres récits où l'ingénieux écrivain a raconté ses souvenirs d'enfance. A vrai dire, il s'est raconté lui-même dans la plupart de ses ouvrages, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs. Ceux qui se sont plu à découvrir, dans *le Livre de mon ami, Pierre Nozière, les Désirs de Jean Servien, le Crime de Sylvestre Bonnard*, et même dans *la Vie littéraire*, les divers cantons d'un même petit monde, retrouveront ici, avec quelques différences légères, plus d'une figure de connaissance et plus d'un paysage familier.

C'est d'abord cet ensemble harmonieux, si profondément français, qu'offrit aux yeux ravis d'un enfant né artiste la perspective du quai Malaquais, dont il a dit ailleurs (*Pierre Nozière*) : « Puisqu'il y a là des arbres avec des livres, et que des femmes y passent, c'est le plus beau lieu du monde ».

La majesté du Louvre, l'air accueillant des caisses à bouquins, et ces merveilleuses boutiques de brocanteurs, qui regorgent d'un passé pittoresque, que de sensations séduisantes ! Quand le petit Pierre se promenait avec sa bonne le long du quai paternel, il apercevait chez la marchande d'estampes, Mme Letord (la même qui, dans *le Livre de mon ami*, s'appelait la Mère Mignot), les diableries de *la Tentation de Saint Antoine*, de Callot ; et la nuit, avant de s'endormir, il voyait défiler autour de son lit tous ces petits êtres effrayants et falots.

Mais ce quai est rempli de bien d'autres souvenirs ! Au temps des jeunes années de notre petit Pierre, on y voyait arriver par la rue du Bac

un homme au vaste crâne, rude et nu comme un bloc de granit breton, et dont les yeux, profondément enfoncés dans des orbites en ogive, naguère jetaient des flammes et maintenant gardaient à peine une faible lumière ; un vieillard morose, infirme, superbe, Châteaubriand, après avoir rempli son siècle de sa gloire, s'éteignait plein d'ennui.

Parfois, descendu des hauteurs de Passy, passait sur ces mêmes quais un vieux promeneur chauve avec de longs cheveux blancs, les joues bourgeonnées, une rose à sa boutonnière, aussi plébéien d'allures que l'autre était gentilhomme. Et les passants s'arrêtaient pour voir le chansonnier populaire.

Un jour, une jeune dame portant « une robe de velours carmélite et un châle de cachemire de l'Inde à grandes palmes » descendait l'escalier, et posait sur la tête de l'enfant sa main gantée de blanc. Elle disait un mot, et plus jamais le petit Pierre n'oubliait la voix « grave et voilée » de Rachel, déjà marquée par la mort.

A quatre ans, il voyait par quelques petits côtés la révolution de 48. Son père revêtait son uniforme de garde national. On entendait de l'autre côté de l'eau le crépitement de la fusillade. Les dames pleuraient, faisaient de la charpie, et se soutenaient d'un doigt de madère. Une voiture en feu sortait du guichet du Louvre, et, emportant la balustrade de fonte du pont des Saints-Pères, venait s'abîmer dans la Seine. Les commensaux de la famille arrivaient, porteurs de nouvelles héroïques. Et l'on savait que, le 28 février, le concierge Morin, homme parfaitement digne d'estime, avait sauvé dans ses bras le petit comte de Paris renversé au milieu de la foule et piétiné, tandis que la duchesse d'Orléans, rejetée de la Chambre des députés, séparée de ses enfants par la cohue, tombait évanouie au bas des degrés.

Paysage charmant, lambeaux d'une histoire ardente et héroïque, épisodes familiers, détails plaisants ou pittoresques, quelle atmosphère pour un petit homme qui aimait à rêver ! Dans l'histoire d'un seul enfant, d'une exceptionnelle délicatesse d'impressions, nous voyons l'histoire de tous ceux dont l'imagination doit être à la fois le tourment et les délices. Avec sa sensibilité presque féminine, le petit Pierre se révèle merveilleusement apte à sentir, à comprendre, et à souffrir, mais point à agir ou à gagner. Quand il voit une aimable dame vendre des chocolats, petit Pierre ne sait pas si c'est la vendeuse qui donne de l'argent au client, ou le client qui en donne à la vendeuse : petit Pierre ne sera pas un homme d'affaires.

Le petit Pierre est une âme passionnée, qui défend jusqu'aux larmes des conclusions hâtives. Parce qu'il a reçu de l'angélique un jour que l'appartement était plein de fumée, il conclut que, chaque fois qu'il sentira la fumée, il aura de l'angélique. Sophisme d'un esprit peu scientifique ! Le petit Pierre ne sait point séparer la littérature, de la vie. Ses efforts pour réaliser la morale romanesque de Berquin ont des résultats lamentables. Sa bonne le trouve stupide. Sa tante Chausson se scandalise. Ses parents eux-mêmes sont consternés.

Ils sont charmants, ces parents. Dans sa manière humoristique, où le sourire et l'émotion sont presque inséparables, comme les deux aspects d'une même existence, France a, dans ce livre comme dans les précédents que nous avons rappelés, et sous des déguisements assez transparents, évoqué avec une constance fort sympathique le souvenir de son père et de sa mère : l'un un peu las de la vie, mais sans découragement, « optimiste et mélancolique », non sans une certaine grâce romantique ; l'autre pleine de vivacité et d'inquiétude, avec un esprit charmant et un caractère tourmenté.

La vieille bonne Mélanie, qui a bien de la ressemblance avec la Julie du *Livre de mon ami* ou la vieille Thérèse du *Crime de Sylvestre Bonnard*, est un personnage essentiel. France excelle à peindre avec vérité ces braves servantes, fidèles et grognons, fécondes en préceptes d'une sagesse séculaire, qu'elles déversent intarissablement et non sans effet dans les cervelles des petits garçons curieux, romanesques et insupportables. Dame Mélanie est dans la vie d'un petit Pierre une autorité considérable, sinon toujours respectée :

Quand, descendus sur le quai, nous tournions à gauche, nous donnions le bonjour à Madame Petit, la marchande de lunettes qui, siégeant en plein air, contre le mur de l'hôtel de Chimay, près de sa vitrine, sur sa haute chaise de bois, droite, immobile, le visage brûlé du soleil et de la gelée, gardait une tristesse sévère. Et les deux femmes échangeaient des propos qui variaient peu d'une rencontre à l'autre, sans doute parce qu'ils se rapportaient au fond immuable de la nature....

Elles disaient l'influence maligne des saisons sur les tempéraments, l'enchérissement des vivres, la cupidité croissante des hommes devenus de jour en jour plus mauvais, et les crimes multipliés épouvantant le monde. Je me suis aperçu plus tard, en lisant Hésiode, que la marchande de lunettes du quai Malaquais pensait et parlait comme les vieux poètes gnomiques de la Grèce. Loin de m'émouvoir, cette sagesse m'accablait d'ennui, et je tirais ma bonne par sa jupe pour y échapper.

Une autre bonne du petit Pierre rappelle, par contre, cette terrible Marie de M. Bergeret (*le Mannequin d'osier*) qui, lorsqu'elle avait bu l'alcool de la lampe, fracassait tout le ménage du savant professeur, et achevait de porter le découragement et la terreur dans l'âme de son infidèle épouse. La bonne du Dr Nozière, un peu moins sauvage, se borne à promener avec violence un plumeau veuf de ses plumes sur les Vénus, les Flore, les Moïse, les Mignon, les Jeanne d'Arc, les Spartacus et autres « bronzes d'art », hommages de malades trop reconnaissants, qu'on rencontre en abondance dans tous les salons de médecins illustres ou modestes.

Nous retrouvons, avec le même nom, mais en silhouettes moins précises, le jeune Alphonse — celui avec qui on ne doit pas jouer — et la jolie marraine Marcelle, du *Livre de mon ami*. L'histoire de la casquette du petit Sibille rappelle, sur le mode mineur, la casquette de Fontanet. L'oncle Hyacinthe, avec son air respectable et ses mœurs malbonnêtes et dissolues, est un double, poussé au noir, de cet autre demi-solde encombrant, à la boutonnière également fleurie de violettes, qu'était l'oncle Victor du *Crime de Sylvestre Bonnard*. Ces comparaisons ne doivent pas être exagérées : elles permettent, en constatant les différences, de mieux évaluer la part d'imagination qui se mêle à ces souvenirs.

Certes, il y a moins de fantaisie, moins de digressions heureusement capricieuses, moins de poésie dans *le Petit Pierre*, que dans ce chef-d'œuvre qu'est la première partie du *Livre de mon ami*. Il y a moins d'humour dans le récit des années d'étude, et moins de grâce comique dans la peinture des professeurs des deux sexes. Ni Mlle Mérelle ni M. Grépinet ne font oublier la pension enfantine de la poétique Mlle Lefort, ou les classes de l'abbé Jubal ou du magnanime M. Chotard qui entremêlait avec tant de véhémence la harangue de Decius Mus, et ses réprimandes à l'élève Fontanet.

En faut-il conclure que dans ce dernier volume l'écrivain serre de plus près la réalité et que, décidé cette fois à ne pas trop donner carrière à son imagination, il s'interdit ces fusées d'une fantaisie joyeuse et légère? Il y a quelque vraisemblance. Ou bien, là encore, obéit-il à cette évolution de son talent, qui l'a fait passer de son ancienne manière de conter, qu'on pourrait qualifier d'*homérique*, à un faire plus bref et plus rapide, à une certaine ardeur plus sèche qui est dans la tradition du XVIIIe siècle? Il se peut aussi. Toujours est-il que, en nous dévoilant l'âme d'un seul enfant, il a su, à la façon d'un Montaigne, nous montrer dans un raccourci achevé l'« image de l'humaine condition », et que par là, comme par la parfaite appropriation d'un style pur et châtié, et jusque par cette courte et émouvante invocation à Racine, qui termine presque le volume, il a, une fois de plus, fait œuvre de classique français. — Louis Coquelin.

Rhin (Rive gauche du). Les quatre départements français de la rive gauche du Rhin. — Lorsque les armées de la République eurent conquis la Belgique et les territoires de la rive gauche du Rhin (1792 à 1797), la Convention puis le Directoire s'occupèrent d'organiser le pays d'après la loi du 22 décembre 1789 votée par l'Assemblée nationale. La Belgique fut divisée en départements en 1796, la région du Rhin en 4 départements en 1798; mais cette dernière ne fut réunie à la France, en 1801, qu'après la signature du traité de Lunéville (9 février) et un vote du Corps législatif. Desrenaudes, orateur du Tribunat, rapporta le texte de loi :

Depuis plus de trois ans, les contrées de la rive gauche du Rhin se regardent comme françaises; elles ont été pendant ce temps constamment administrées par les agents de la République; dès le 4 pluviôse an VI, elles furent divisées en départements; l'organisation administrative, l'organisation judiciaire suivirent de près cette division. Par arrêté du 24 floréal an VIII, la loi de la République du 28 pluviôse, sur l'établissement des préfectures, y fut mise à exécution. Par arrêté du 22 fructidor de la même année, il fut prononcé en termes positifs que ces départements, à compter du 1er vendémiaire an IX, seraient assimilés aux autres départements de la République. Ainsi le nom seul de Français manquait à ses habitants; il était juste qu'ils le reçussent de nous, et dès lors il était urgent de le leur accorder.

Les pays dont se composent ces 4 départements étaient gouvernés par une multitude de souverains : de là, des différences très marquées de mœurs, de préjugés, de lois, d'institutions, de langage. Les divisions territoriales présentent donc nécessairement des difficultés physiques et morales de plus d'un genre, car il faut, le plus possible, réunir les parties semblables ou analogues.

Lorsque, au commencement de l'an IV, la Belgique et le pays de Liége furent unis à la République, et que les 9 départements furent formés, à cette époque où l'on



Les quatre départements français de la rive gauche du Rhin, de 1798 à 1814.

attachait tant de force à une réunion provoquée par la manifestation d'un vœu des habitants, on ne crut pourtant pas devoir à l'instant même imposer sur ces peuples l'universalité des lois françaises. L'article qui les assujettissait fut écarté par la Convention nationale, et un décret, du 3 brumaire an IV, ordonna que l'application des lois de la République serait successive.

Shée, orateur du gouvernement, appuya cet exposé :

Le Rhin, comme limite orientale de la République, trace une ligne de démarcation entre la France et l'Allemagne,

que rien ne pourra effacer désormais. Il devient pour l'Europe entière un point connu de séparation, que la foi républicaine garantit de respecter, et que la valeur de nos guerriers ne laissera jamais franchir impunément.

Le texte de loi portant au Rhin la frontière N.-E. de la France, présenté au Corps législatif le 8 ventôse an IX (1801), fut voté le 18 :

Art. 1er. Les départements de la Roer, de la Sarre, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre sont partie intégrante du territoire français.

Art. 2. Les circonscriptions des dits départements et celles des arrondissements communaux qui y ont été provisoirement compris, seront définitivement fixées dans le courant de l'an X.

Art. 3. Les lois et règlements de la République ne seront appliqués aux dits départements qu'aux époques où le gouvernement le jugera convenable, et en vertu d'arrêtés qu'il prendra à ce sujet.

Les limites des départements furent définies par un arrêté de 1798 (4 pluviôse an VI) du commissaire général chargé de leur organisation, et furent



rappelées au tableau général dressé en 1799 (26 ventôse an VII). Un arrêté des Consuls, du 5 juillet 1802 (16 messidor an X), confirma les frontières des « 4 départements de la rive gauche du Rhin » :

Mont-Tonnerre. .	5.910 kil. carr ; ch.-l. Mayence.
Rhin-et-Moselle.	4.730 kil. carr. ; ch.-l. Coblence.
Sarre	6.690 kil. carr. ; ch.-l. Trèves.
Roer.	7.500 kil. carr. ; ch.-l. Aix-la-Chapelle.

Le traité du 10 septembre 1801, avec le Pape, reconnut trois sièges épiscopaux : Aix-la-Chapelle (Roer, Rhin-et-Moselle), Mayence (Mont-Tonnerre) et Trèves (Sarre), suffragants de l'archevêché de Malines.

La justice fut organisée : justices de paix aux chefs-lieux de cantons, tribunaux de première instance dans les sous-préfectures, ressortissant à la cour d'appel de Trèves.

Des établissements d'instruction publique furent créés, et une école de droit fut placée à Coblence en 1804.

Un recensement de la population, tenté en 1799, dénombra 1.280.942 personnes; mais ces chiffres sont trop faibles, et ne peuvent être considérés que comme des évaluations. Une note de l'époque dit à propos du département de la Sarre : « Le recensement de 1799 donna 219.049 habitants, et celui fait en 1808 277.594. L'écart (58.545) entre ces deux totaux est inexact, car une revision des registres assure que l'augmentation réelle entre ces deux dates ne pouvait porter que sur 29.483 individus ». Les revisions opérées entre 1807 et 1811 ont élevé la population à 1.672.715 âmes ; pour la fin de l'Empire, ce chiffre est porté à 1.750.000. Si ces mêmes départements avaient été maintenus, ils auraient réuni environ 5 millions d'habitants :

	En 1799.	1807 à 1811.	1910.
Mont-Tonnerre. .	342.318	479.140	1.096.000
Rhin-et-Moselle.	203.290	273.840	577.000
Sarre.	219.049	288.641	955.000
Roer	516.287	631.094	2.300.000

La population des 4 départements prit part, en 1804, au vote de « l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte ». Sur 208.723 votants, 468 seulement émirent un « Non ».

Les impôts, en 1803, donnèrent les chiffres suivants :

	Contributions foncières.	Contributions mobilières.	Portes et fenêtres.
Mont-Tonnerre. .	2.190.000 fr.	311.500	230.400
Rhin-et-Moselle.	1.070.000	170.000	84.800
Sarre.	1.020.000	194.700	115.400
Roer.	2.078.000	485.200	302.800

Ces territoires restèrent français de 1797 à 1814. Pendant ces dix-huit ans de paix, de nombreux travaux publics (routes, ponts, monuments) furent exécutés par le gouvernement impérial de Napoléon; des mines furent exploitées (houille), des industries furent créées ou développées (draps, porcelaine, acier), les vignobles des coteaux de la Moselle et du Rhin furent augmentés; les douanes intérieures ayant été supprimées, jamais le commerce n'avait été aussi florissant.

A la fin de décembre 1813, les armées étrangères passèrent le Rhin, et foulèrent le sol français : Mayence résista; assiégée le 2 janvier 1814, la place n'ouvrit ses portes, le 4 mai, que sur l'ordre de Louis XVIII; plus au sud, Landau contenait les Alliés jusqu'en juin.

Le premier Traité de Paris (30 mai 1814) ne laissa de ces territoires, à la France, que quelques cantons du département de la Sarre (Sarrebruck, Arneval et une partie de Lebach), qui furent incorporés (août) au département de la Moselle, et quelques communes du département du Mont-Tonnerre détachées du canton de Germersheim pour être comprises dans le Bas-Rhin.

Le second Traité de Paris (20 novembre 1815) enleva à la France non seulement ces quelques lambeaux des anciens départements de la rive gauche du Rhin, mais encore de vieilles terres françaises en bordure des départements voisins.

Le Mont-Tonnerre fut partagé entre le duché de Hesse-Darmstadt et le royaume de Bavière. Les trois autres départements furent saisis par la Prusse pour constituer sa Province rhénane. Le département de la Roer forma les régences (*Regierungsbezirk*) de Düsseldorf, de Cologne et d'Aix-la-Chapelle; le département de Rhin-et-Moselle, la régence de Coblence; le département de la Sarre, la régence de Trèves, sauf des fractions qui constituèrent la principauté de Birkenfeld et, temporairement, des dépendances de Saxe-Cobourg et de Hesse-Hombourg.

MONT-TONNERRE (*Département du*), ancienne division administrative de la France, sur la rive gauche du Rhin, créée en 1798 sous la première république, et maintenue sous Napoléon Ier.

Cette circonscription fut formée d'une partie de l'électorat de Mayence et du Palatinat, des évêchés de Worms et de Spire, du duché de Deux-Ponts. Elle était limitée au N. et à l'E. par le Rhin et les Etats de Nassau, de Hesse, de Francfort et de Bade ; au S., par les départements du Bas-Rhin et de la Moselle; à l'O., par ceux de la Sarre et de Rhin-et-Moselle. — Superficie : 5.910 kilomètres carrés.

Le sommet le plus élevé est le mont Tonnerre (687 m.), d'où vers l'O. s'étendent les schistes dévoniens et au S. les hauteurs triasiques du Hardt. Vers l'E. et le N. se prolonge la vallée du Rhin, dont la partie méridionale est constituée par une plaine quaternaire.

Les forêts principales couvrent le Hardt et ses ramifications.

Les eaux vont au Rhin. Les principales rivières sont : Queich, Spire, Isenach, Selz, Nahe grossie du Glan et de l'Alsenz; la Schwarzbach va grossir le Blies affluent de la Sarre.

Le département du Mont-Tonnerre comprenait 4 arrondissements (Mayence, *ch.-l.*; Deux-Ponts, Kaiserslautern et Spire), 36 cantons et 685 communes; 501.000 habitants (1814). Il ressortissait à la cour d'appel de Trèves, formait le diocèse de Mayence suffragant de Malines (36 cures), et le consistoire général de Mayence.

La population, relevée en 1811, comptait 479.140 âmes; la majorité des habitants était protestante (confession d'Augsbourg et réformés).

ARRONDISSEMENTS (1811) : *Deux-Ponts* (8 cant., 154 comm.; 95.600 hab.), avec les cantons d'Annweiler, Deux-Ponts, Hombourg, Landstuhl, Meddelsheim, Neu-Hornbach, Pirmasens, Waldfischbach ;

Kaiserslautern (8 cant., 167 comm., ; 68.317 hab.), avec les cantons de Goellheim, Kaiserslautern, Lauterecken, Obermoschel, Otterberg, Rockenhausen, Winnweiler, Wolfstein ;

Mayence (10 cant., 183 comm. ; 155.000 hab.), avec les cantons d'Alzey, Bingen, Bechstein, Kircheim-Bolanden, Mayence, Nieder-Olm, Ober-Ingelheim, Oppenheim, Woelstein, Woorstadt (Sur la rive droite du Rhin, Kastel et sa banlieue furent réunis au département en 1808) ;

Spire (10 cant., 181 comm.; 160.223 hab.), avec les cantons de Durkheim, Edenkoben, Frankenthal, Germersheim, Grünstadt, Mutterstadt, Neustadt, Pfeddersheim, Spire, Worms.

En 1814, le département du Mont-Tonnerre fut enlevé à la France. Le Congrès de Vienne permit à la Bavière de reconstituer le Palatinat avec la majeure partie de l'ancien département français. Plus tard, la région de Mayence, après entente entre les gouvernements de Berlin et de Darmstadt, passa au duché de Hesse. La Bavière reçut, en outre, quatre cantons enlevés au département du Bas-Rhin (Landau, Candel, Bergzabern et Dahn).

Si la circonscription du Mont-Tonnerre avait été maintenue, elle aurait possédé (1910) 1.096.000 habitants, avec une majorité protestante. — Recettes locales, 125 millions de francs. — Villes principales : Mayence (117.522 hab.), Port-Louis [Ludwigshafen] (83.301 hab.), Kaiserslautern (54.659 hab.), Worms (46.819 hab.), Pirmasens (38.463 hab.), Landstuhl (25.137 hab.), Spire (23.045 hab.).

RHIN-ET-MOSELLE (*Département de*), ancienne division administrative de la France, sur la rive gauche du Rhin, constituée en 1798 sous la Convention, et maintenue sous l'Empire français.

Le département tirait son nom des deux principaux cours d'eau qui arrosent son territoire, et s'y réunissent. Il fut formé de 48 petits Etats ou fiefs, anciens bailliages des électorats de Trèves et de Cologne, principautés ou seigneuries immédiates

de l'Empire, ou possessions du duc de Juliers, du comte de Lamarck, de l'électeur palatin, du landgrave de Hesse, du margrave de Bade, du prince de Salm-Kirbourg, du duc de Deux-Ponts, des comtes de la Layen, de Metternich, de Bassenheim, etc.

La circonscription française était limitée à l'E. par le Rhin et les Etats de Nassau et de Berg; au N., par le département de la Roer; à l'O., par celui de la Sarre; au S., par celui du Mont-Tonnerre. — Superficie : 4.730 kilomètres carrés.

Le pays est généralement montueux, et le sol surtout constitué par le dévonien (eifeilien, au N.-O., caractérisé par les *calceolea;* coblencien, vers le S., très riche en spirifères); au centre, est le plateau schisteux du Hounsruck; au N. sont les hauteurs de l'Eifel, formées d'une chaîne de volcans éteints et présentant des *maare*, dont le lac de Laach, anciennes dépressions cratériformes occupées par les eaux de pluie. Dans l'ouest de Bonn et au nord de Rheinbach apparaissent le quaternaire, avec quelques vallées d'alluvium, et des points tertiaires.

Les sommets les plus élevés sont au N.-O. le Hohe-Acht (760 m.) dans l'Eifel, et au S. le Soonwald 643 m.) Sur ces deux chaînes se rencontrent d'importants massifs forestiers.

Les rivières, aux cours souvent encaissés, se déversent directement dans le Rhin ou dans la Moselle. Le Rhin entre dans la circonscription à la barre schisteuse de Bingen, et en sort au confluent du Sieg. Les affluents du Rhin sont la Nahe, la Moselle qui conflue à Coblence (*Confluentes*), la Nette et l'Ahr venues de l'Eifel.

Le département de Rhin-et-Moselle comprenait 3 arrondissements (Coblence, *ch.-l.*; Bonn et Simmern), 30 cantons et 693 communes; 282.000 habitants (1814). Il ressortissait à la cour d'appel de Trèves, dépendait du diocèse d'Aix-la-Chapelle (Roer) suffragant de Malinea (33 cures et 266 succursales), et relevait du consistoire général de Cologne (11 églises consistoriales).

La population, recensée en 1811, comptait 273.379 âmes. Les protestants étaient en majorité dans l'arrondissement de Simmern, et les catholiques dans les autres districts.

ARRONDISSEMENTS (1811) : *Coblence* (12 cant., 209 comm.; 97.074 hab.), avec les cantons d'Andernach, Boppard, Coblence, Cochem, Kaisersesch, Lutzerath, Mayen, Munstermaifeld, Polch, Rubonach, Treiss, Zell;

Bonn (1 cant., 254 comm.; 87.900 hab.), avec les cantons d'Adenau, Ahrweiler, Bonn, Remagen, Rheinbach, Ulmen, Virnebourg, Wehr;

Simmern (10 cant., 230 comm.; 88.405 hab.), avec les cantons de Bacharach, Castellaun, Creutznach, Kirchberg, Kirn, Saint-Goar, Simmern, Sobernheim, Stromberg, Trarbach.

Au Traité de Paris (1814), la France perdit le département de Rhin-et-Moselle, qui, l'année suivante, fut acquis par la Prusse pour être englobé dans sa Province du Rhin. Le département forma la partie rive gauche de la régence de Coblence; au N., une fraction de l'arrondissement de Bonn passa à la régence de Cologne, et au S. une partie de l'arrondissement de Simmern à celle de Trèves.

Le Rhin-et-Moselle aurait de nos jours (1910) compté 577.000 habitants, dont un tiers de protestants. — Recettes locales, 110 millions de francs. — Villes principales : Bonn (87.978 hab.), Coblence (56.487 hab.), Creutznach (23.500 hab.).

SARRE (*Département de la*), ancienne division administrative de la France, au nord de la Lorraine, créée en 1798 sous la première république, et conservée sous l'empire français.

Le nom de Sarre est celui de la rivière lorraine qui se jette dans la Moselle à Contz (7 kilomètres en amont de Trèves). La circonscription fut constituée par la réunion de la partie dite « Haut Electorat » de l'électorat de Trèves, du comté de Sponheim (Birkenfeld, Herrstein, Nauenbourg) relevant du duché de Deux-Ponts, de la principauté de Sarrebrück appartenant à la maison des Nassau-Usingen, des comtés de Blanckenheim et de Gérolstein, de la principauté d'Arenberg, d'une partie des seigneuries de la Layen et de Dagstouhl, du comté de Salm-Reifferscheid, de quelques communes dépendantes de l'électorat de Cologne, enfin de seigneuries moins considérables appartenant au margrave de Bade, au duc palatin et aux comtes du Rhin.

Le département était limité au N. par ceux de la Roer et de l'Ourthe, à l'O. par celui des Forêts, au S. par celui de la Moselle, à l'E. par ceux du Mont-Tonnerre et de Rhin-et-Moselle. — Superficie : 6.690 kilomètres carrés.

Au point de vue de la nature du sol, le département est constitué à l'O. par le trias et à l'E. par le dévonien, duquel pointent des roches éruptives entre Zell et Gérolstein et dans la région de Birkenfeld. Au S., le sous-sol recèle l'important bassin houiller de la Sarre. Les points culminants sont le Schneifel (697 m.) au N., l'Erbeskopf (816 m.) au S. de la Moselle. Les forêts les plus étendues sont celles du Schwarzwalder Hoch, entre Birkenfeld et Berncastel.

Les eaux descendent vers la Moselle dont les affluents sont : au S., la Sarre, venant du Donon, grossie du Blies et du Prims à droite, et de la Nied à gauche; au N., la Sure recevant l'Our et le Prum, puis le Kyll et le Lieser. Dans l'E. du département les ruisseaux s'écoulent vers la Nahe, ayant comme affluents le Kirin à gauche et le Glan à droite.

Le département de la Sarre comprenait 4 arrondissements (Trèves, *ch.-l.*; Birkenfeld, Prum et Sarrebruck), 34 cantons et 1.082 communes; 312.000 habitants (1814). Il ressortissait à la cour d'appel de Trèves, formait le diocèse de Trèves suffragant de Malines (35 cures), et relevait du consistoire général de Mayence (11 églises consistoriales).

La population, relevée à la fin de 1808, comptait 279.788 âmes, dont une grande majorité de catholiques, 77.000 protestants (confession d'Augsbourg et réformés), établis surtout dans la partie est du département, et 800 israélites.

ARRONDISSEMENTS (en 1808) : *Birkenfeld* (9 cant., 311 comm.; 73.001 hab.), avec les cantons de Baumholder, Birkenfeld, Coussel, Grumbach, Hermeskeil, Herrstein, Meisenheim, Rhaunen, Wadern;

Prum (9 cant., 301 comm.; 42.528 hab.), avec les cantons de Blankenheim, Daun, Gérolstein, Kilbourg, Lissendorf, Manderscheid, Prum, Reifforscheid, Schœnberg;

Sarrebruck (8 cant., 237 comm.; 78.053 hab.), avec les cantons d'Arneval (Arnual), Blieacastel, Lebach, Mertzig, Ottweiler, Saint-Wendel, Sarrebruck, Waldmohr;

Trèves (8 cant., 233 comm.; 86.208 hab.), avec les cantons de Berncastel, Budlich, Coutz, Pfalzel, Sarrebourg, Schweich, Trèves, Witlich.

Au Traité de Paris de 1814, le département de la Sarre fut enlevé à la France, sauf les cantons de Sarrebruck e. d'Arneval et quelques communes de celui de Lebach qui furent incorporés en août au département de la Moselle. Le Traité de 1815 arracha ces dernières concessions à la France. La Sarre, moins le S.-E. du département, fut réclamée par la Prusse dont elle constitua la régence de Trèves de la Province rhénane.

Le département de la Sarre, reconstitué dans ses anciennes limites, aurait compté (1910) 925.000 h., dont un cinquième de protestants. — Recettes locales, 130 millions de francs. — Villes principales : Sarrebruck (105.089 hab.) et Trèves (54.836 hab.).



ROER (*Département de la*), ancienne circonscription administrative de la première république, organisée en 1798, et maintenue sous Napoléon Ier.

Ce nom provient de la rivière Roer (Prononcer *Rour*), affluent de la Meuse. Le département fut constitué avec les territoires de la rive gauche du Rhin dépendant des duchés de Clèves, de Gueldres et de Meurs, de ceux du duché de Juliers, des seigneuries de Borcette, de Helden, d'une partie de l'électorat de Cologne, des villes impériales de Cologne et d'Aix-la-Chapelle.

Cette division administrative française était limitée au N. et à l'E. par le Rhin, qui la séparait du grand-duché de Berg (départements de la Lippe et du Rhin); à l'O., par les départements des Bouches-du-Rhin, de la Meuse-Inférieure et de l'Ourthe; au S., par ceux de la Sarre et de Rhin-et-Moselle. — Superficie : 7.500 kilomètres carrés.

Le département comprenait 4 arrondissements (Aix-la-Chapelle, *ch.-l.*; Cologne, Créveld et Clèves), 41 cantons et 997 communes; 631.094 habitants (1809). Il ressortissait à la cour d'appel de Trèves, et formait le diocèse d'Aix-la-Chapelle suffragant de Malines. Les protestants du culte luthérien dépendaient du consistoire général de Cologne, et ceux du culte réformé du consistoire de Stolberg. Deux inspections des Eaux et forêts : Aix-la-Chapelle et Cologne.

Dans l'arrondissement d'*Aix-la-Chapelle* (11 cant., 363 comm.; 198.035 hab.) étaient les cantons d'Aix, Borcette, Duren, Eschweiler, Froitzheim, Geilenkirche, Gemund, Heinsberg, Linnich, Montjoie, Sittard;

Dans celui de *Clèves* (9 cant., 148 comm.; 08.075 hab.), ceux de Calcar, Clèves, Cranenbourg, Goch, Gueldres, Horst, Vanckum, Wesel, Xanten;

Dans celui de *Cologne* (10 cant., 294 comm.; 163.5558 hab.), ceux de Bergheim, Bruhl, Cologne, Dormagen, Elsen, Juliers, Kerpen, Lochenich, Weyden, Zulpich;

Dans celui de *Créveld* (11 cant., 192 comm.; 158.428 hab.), ceux de Bracht, Créveld, Erkelens, Kempen, Meurs, Neersen, Neuss, Oldenkirchen, Rheinberg, Urdingen, Viersen. — Quelques territoires relevant de départements voisins étaient enclavés dans la Roer : Schenkenshanz dépendait des Bouches-du-Rhin; Venlo et Wels, de la Meuse-Infé-

rieure; Wollseiffen, de l'Ourthe. Asperberg, situé dans le canton de Goch, relevait de celui de Cranenbourg.

Le pays, bien arrosé par des cours d'eau, est montueux et boisé au S., et plat et parfois marécageux vers le N. Le Rhin à l'E. et la Meuse à l'O. bordent le département. Les rivières principales sont : l'Erft, affluent du Rhin; la Niers, la Roer, affluents de la Meuse. Des canaux réunissent les deux fleuves, de Rheinberg à Venlo et à Weel; le plus ancien fut commencé en 1626, et le second en 1770.

Parmi les principaux produits manufacturés dans le département, on cite : les draps, cachemires, soieries, aiguilles, toiles, fers, papiers, et la quincaillerie. Parmi les mines : la tourbe, près de Bruhl; le charbon, à Eschweiler. — Sources thermales sulfureuses à Aix et à Borcette; source d'eau ferrugineuse à Clèves. — Cathédrales célèbres de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. Pèlerinage de Kevelaer.

Au Traité de Paris (1814), la France perdit une partie de la rive gauche du Rhin avec le département de la Roer, dont la population atteignait 633.000 âmes. Le canton de Horst fut cédé aux Pays-Bas, avec une bande de terrain sur la rive droite de la Meuse. Le reste de la circonscription administrative française passa à la Prusse. Celle-ci y constitua d'abord la province de Juliers-Clèves-Berg, moins l'arrondissement d'Aix qui fut incorporé à la province du Bas-Rhin jusqu'à la création de la province prussienne du Rhin, comprenant les régences de Düsseldorf, de Cologne et d'Aix-la-Chapelle (1824).

Le département de la Roer, réorganisé dans ses anciennes limites, aurait (1910) 2.300.000 habitants, dont un quart de protestants. — Villes principales : Cologne (516.500 hab.), Aix [Aachen] (145.000 hab.), Créveld (129.400 hab.), München-Gladbach (66.400 hab.), Rheydt (44.000 hab.), Neuss (37.200 hab.), Düren (33.000 hab.), Viersen (30.200 hab.), tous gros centres industriels. — Cl. MAUROLLE.



Rousseil (*Rosélia*-Marie-Suzanne), actrice française, née à Niort le 19 juillet 1841, morte à Paris le 7 juin 1916. Une existence mal équilibrée, tumultueuse, avec des jours de gloire où apparaît une grande artiste, telle est la carrière de Rosélia Rousseil. Son père, proscrit au Deux-Décembre, meurt en exil. Sa mère, venue à Paris avec quatre enfants, vend des fleurs et des oranges dans les rues, et sa fille l'aide dans son petit négoce. La famille connaît des jours misérables, et parfois manque de pain. Rosélia est mise en apprentissage chez une couturière : cependant, elle se prépare au Conservatoire, où elle entre en 1859. Elle en sort en 1861 avec le premier prix de tragédie dans la classe de Régnier : le second prix est donné à Sarah Bernhardt. Engagée aussitôt à l'Odéon, Rosélia Rousseil y débute le 1er septembre dans *l'Institutrice* de Paul Foucher, puis tient des rôles dans *les Vacances du Docteur* de A. Rolland, *la Dernière Idole* d'Alphonse Daudet (1862), *le Doyen de Saint-Patrick* d'Ulbach (1863). Sarcey nous la décrit à cette époque comme une grande et belle fille « svelte, onduleuse et serpentine », qui a des yeux bruns remplis de flamme, et un air farouche. En 1863, elle est engagée au Théâtre-Français ; mais, comme elle y trouve trop peu l'occasion de se produire, elle entre, au début de 1864, à la Porte-Saint-Martin, pour y créer le rôle de Maleha dans *les Fils de Charles-Quint*, de V. Séjour ; elle y joue encore dans *les Flibustiers de la Sonora* et *les Drames du Cabaret*, puis on la voit à la Gaîté, dans *les Enfants de la Louve* (1865), à la Porte-Saint-Martin (1866), à l'Ambigu (1867) où elle se fait applaudir dans *Maxwell* de Barbier, et dans *la Closerie des Genêts ;* à la Porte-Saint-Martin (1868), dans *Cadio* de George Sand (rôle de Mademoiselle de Saunière), et en 1869 dans *Patrie* (rôle de Dolorès).

Pendant la guerre de 1870-1871, elle soigne les blessés à l'ambulance de la Porte-Saint-Martin ; elle se prodigue dans les représentations données à leur bénéfice. Pendant la Commune, elle refuse de jouer dans une église transformée en théâtre ; mais elle secourt les insurgés blessés. Elle tient le rôle de la Reine dans *la Jeunesse des Mousquetaires*, au Châtelet. Le 8 octobre 1871, elle obtint un succès éclatant à l'Ambigu, dans le rôle de Cora, de *l'Article 47* d'Adolphe Belot.

L'année suivante, elle est admise comme pensionnaire au Théâtre-Français, joue Hermione, se montre admirable dans le rôle de Chimène, aux côtés de Mounet-Sully alors dans tout l'éclat de ses débuts. S'étant vu préférer Mlle Croizette, dans le principal rôle du *Sphinx*, elle quitta le Théâtre-Français pour se rendre au Caire, où elle resta six mois et où elle obtint les plus enivrants succès, de femme et d'artiste; comme elle dira, plus tard, modestement : « Le règne de Cléopâtre était revenu ». A son retour, après un passage à Bordeaux, elle reparut au Théâtre-Français, dans le rôle de Phèdre (septembre 1873), où elle fut très remarquée. Le 27 octobre 1874 elle crée, au théâtre des Arts (anciens Menus-Plaisirs), avec une puissance singulière, le rôle d'Andrée, dans *l'Idole* de Crisafulli et Staplcaux, pièce assez médiocre mais où le quatrième acte, vraiment pathétique, est interprété par elle avec une fureur de passion extraordinaire. En avril 1875 elle est applaudie à l'Odéon, dans le rôle de Doña Carmen, dans *un Drame sous Philippe II* de Porto-Riche. En juin, elle va représenter *l'Idole* à Bruxelles, et accomplit une tournée en Belgique et en Hollande. Elle crée, au Théâtre-Historique, Jeanne, dans *les Muscodins* de Jules Claretie, obtient un légitime succès au Vaudeville : rôle d'Henriette Merson, de *Madame Caverlet*, où elle a Lafontaine comme partenaire (1876). De retour à l'Odéon, elle fait admirer une belle plastique, en jouant le rôle travesti d'Achille, dans la *Deïdamia* de Th. de Banville (27 novembre 1876). A l'Ambigu, elle interprète avec sa fougue habituelle le personnage de Régine, dans *la Princesse Borowska* de Newski (1878). Cette même année, Perrin, administrateur du Théâtre-Français, refuse d'engager de nouveau Rosélia Rousseil. L'actrice envoie aux journaux une lettre adressée à Halanzier, où, selon les paroles de Sarcey : « elle rendait justice à son propre talent avec une franchise et une vivacité d'expression qui sont bien rares chez un artiste parlant de lui-même ». La critique fut partagée : les uns regrettant de ne pas voir son talent employé au Théâtre-Français ; les autres estimant que ce talent, habitué aux pièces modernes, et même aux mélodrames, dans les théâtres du Boulevard, n'était pas du genre qui convenait à la Maison de Molière.


Rosélia Rousseil.

Au théâtre des Nations, elle créa Julie de Rieux, dans *les Mirabeau*; puis, à l'Odéon, le rôle de la vierge Hildega, dans *les Noces d'Attila* d'Henri de Bornier; ce fut sa dernière création importante. A cette occasion, Barbey d'Aurevilly lui consacra, dans le journal « le Passant », un article enthousiaste. Elle reprit, au théâtre des Nations, ses rôles de Marie Stuart, dans la pièce de Lebrun (1881), et de Cora, de *l'Article 47* (1883), puis tint le personnage de Mistress Andrews, dans *le Nouveau Monde* de Villiers de l'Isle-Adam.

En 1885, à l'Odéon, elle joua Lady Macbeth, dans l'adaptation de Jules Lacroix. En juillet 1891, elle reparut, à l'Ambigu, dans son grand rôle de *l'Idole*, quelque peu épaissie mais toujours énergique ; puis on la vit surtout dans les concerts : c'est ainsi qu'en

octobre 1892 elle fut engagée à l'Eden-Concert, pour des soirées classiques, où elle récitait des poésies, et en particulier les siennes. Elle déclama des vers dans une des cages de fauves du dompteur Bidel. Les beaux jours étaient depuis longtemps passés.

L'actrice qui signait « Rosélia Rousseil, tragédienne-poète » était aussi, en effet, une femme de



lettres. Dès 1877, elle avait publié *la Fille d'un proscrit,* son autobiographie. Elle écrivit un drame en vers, en un acte, *Elza*, qui fut représenté, en 1884, au Vaudeville, et où elle ne se réserva qu'un rôle secondaire. Elle est, enfin, l'auteur de poèmes d'un style enflammé et romantique comme elle-même, qu'elle avait composés à différentes dates de sa vie, et qu'elle a réunis, en 1890, dans le recueil *Dieu et Patrie*.

Ces poésies sont le reflet de son existence tourmentée, faite de gloire et de misère, d'embarras d'argent, de déceptions, de malheurs réels, de persécutions imaginaires, d'accès de mysticisme exalté suivis de doutes douloureux, avec un mélange curieux de sincérité, d'attitudes théâtrales et de désir de faire parler d'elle. Elle a beaucoup occupé les journaux, de sa personne. En 1876, elle fut maltraitée par un pseudo-agent des mœurs, qui fut condamné à six mois de prison. En 1881 et en 1883, irritée de la suppression des crucifix dans les écoles, et des mesures prises contre les couvents, elle déclame, dans les salles de concert, des poésies ardentes, qui la rangent, bien que vieille républicaine, dans l'opposition. En 1887, il n'est bruit, dans la presse, que de son entrée au couvent. Elle écrit romantiquement :

> Goutte à goutte, mon sang coulera dans la bière
> Où la nuit gémira mon cœur crucifié.

Elle exposait ses doutes au P. Didon, alors en exil à Corbara, qui, avec un grand bon sens, lui conseillait d'attendre : « Votre nature sauvage, lui écrivait-il, a des mouvements terribles dans l'affection, comme dans la haine..... Que de forces terrestres, volcaniques, orageuses, à vaincre en vous ! » En effet, sa nature ardente ne put se plier à la discipline du cloître, et après un an d'essai elle rompit ses vœux :

> J'ai dû fuir pour jamais la pieuse maison,
> Mon père bien-aimé : j'y perdais la raison.

Et elle reprit sa vie incertaine, toujours coupée d'aventures retentissantes. En mai 1892, victime d'une agression dans une rue d'Auteuil, elle écrivit au ministre de l'Instruction publique, Léon Bourgeois, une lettre assez cavalière, pour se plaindre de l'abandon où la laissait la République. En octobre 1893, les journaux s'égayèrent fort des détails, il est vrai comiques, du « procès Rousseil contre Tessandier » : une question d'honoraires avait entraîné les deux étoiles bien connues du public parisien à des propos un peu vifs ; Mlle Rousseil demandait 100.000 francs de dommages et intérêts ! elle obtint 25 francs. L'année suivante, autre querelle : Sardou venait de faire jouer *Gismonda* (10 novembre 1894) : Rosélia Rousseil écrivit au dramaturge pour lui reprocher d'avoir pris deux scènes capitales de sa *Judith* : elle lui parlait avec un grand dédain des « petits morceaux dont en général il composait sa marqueterie ».

Avec des inégalités, des intermittences, malgré l'absence d'une certaine distinction harmonieuse, Rosélia Rousseil a atteint souvent le plus haut



Rosélia Rousseil, dans le rôle de Doña Carmen
(Un Drame sous Philippe II).

degré de la force dramatique. Son jeu était souple et sobre dans les parties d'émotion tempérée, sa voix pleine et sonore avait des accents de douceur et de mélancolie ; puis, brusquement, dans les passages de passion, elle se jetait dans des éclats de fureur terribles et qui laissaient une impression inoubliable.

Les écarts d'une âme ardente, qui n'a pas assez distingué le théâtre de la vie, ne doivent faire oublier ni ses impulsions généreuses ni ses chaudes convictions, ni surtout ce talent qui méritait un destin plus heureux. — Pierre Channe.

Sœurs d'amour (Les). Pièce en quatre actes, en prose, par Henry Bataille, représentée pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française, le 14 avril 1919.

Le rideau en se levant découvre un décor de Paquereau : une terrasse domine un panorama de bois et de champs, vers Villers-Cotterets. A droite une *pergola*, et à côté une statue de Bacchus ; au fond un vieux chêne, à l'ombre duquel les châtelains, M. Ulric et sa femme Frédérique, aiment à réunir leurs amis. M. Ulric est architecte. Il a un collaborateur, Julien Bocquet, fils de braves gens : sa mère, Mme Bocquet, est surveillante dans un grand magasin. Nous apprenons que Julien est fort épris depuis deux ans de Mme Ulric, sa patronne. Celle-ci a fini par répondre à l'amour de ce jeune homme de vingt-huit ans. Elle a huit ans de plus que lui. Elle est heureuse en ménage, elle adore ses deux enfants; elle a une conscience droite, fortifiée par une armature rigide de principes religieux.

Aussi sa passion pour Julien présente-t-elle ce caractère, d'être pure, chaste, éloignée de toute idée sensuelle. Elle sacrifie à la Vénus Uranienne, et nullement à la Vénus Terrestre. Son amour est platonique. Elle l'excuse à ses propres yeux : « La tache est dans la faute, et non dans le sentiment ».

Comme Mme de Mortsauf, comme la Princesse de Clèves, elle veut rester intangible et irréprochable, digne de son mari, digne de ses enfants, digne de sa religion. Julien souffre de cette situation, et Frédérique ne comprend rien à cette souffrance :

Je vous adore, Julien — lui dit-elle, — je vous donnerais ma vie.

Elle ne conçoit pas qu'on puisse exiger davantage. Elle précise :

La première année, vous m'aimiez pour le plaisir seul de m'aimer ; depuis que je vous aime, vous me persécutez.

On voit que c'est le conflit de la passion et du devoir, comme dans la tragédie classique ; mais ici la nouvelle Pauline a été imprudente de commencer, et de s'aventurer dans un flirt périlleux qui la mène plus loin qu'elle n'aurait voulu.

En vain Julien est-il détourné par sa mère de cette intrigue funeste ; en vain Mme Bocquet, en vain Mme Desroyer, mère de Frédérique, tententelles d'agir sur cette amante romanesque pour la détacher de Julien, dont la situation serait perdue si M. Ulric avait un soupçon... Ils ne sont pas du même âge, ils ne sont pas du même monde. Frédérique est jetée dans un désarroi moral qui devient une angoisse douloureuse quand Julien arrive pour lui poser ce dilemme : ou elle fuira avec lui, ou il va se marier.

La jeune femme se raidit dans sa souffrance et dans sa volonté. Elle ne cédera pas. Julien épousera Mlle Eveline Martin, jeune créole riche.

Frédérique accuse d'abandon Julien qu'elle a repoussé ; elle est malade de chagrin.

Au second acte, quatre ans se sont écoulés pendant lesquels, loin de Julien, Frédérique, consolée par sa mère, a retrouvé le calme, et se consacre à ses enfants.

Mais voici que les parents de Julien apparaissent, et viennent la mettre au courant d'une situation dramatique. Julien, marié, n'a pas aimé sa femme, et a mené une vie de débauche. Il a pris pour maîtresse la femme divorcée d'un peintre, Mme Tessier, exigeante, dépensière, ruineuse. Pour elle, il a conclu des opérations douteuses avec des entrepreneurs : c'est la faillite, le scandale, la prison. Julien s'apprête à fuir à l'étranger avec sa complice, comme un escroc.

M. et Mme Bocquet, qui furent toujours hostiles à Mme Ulric, viennent aujourd'hui à elle en suppliants. Cette femme est la seule qui ait une influence sur l'esprit et les déterminations de leur fils ; elle seule peut le sauver du gouffre où il va rouler. Frédérique, d'abord froide et insensible, se refuse à jouer aucun rôle dans cette tragédie.

Par ses supplications, le père Bocquet la décide. Les voici maintenant en face l'un de l'autre : Julien et Frédérique. C'est une des plus belles scènes de la pièce, et même du théâtre d'aujourd'hui. A travers leurs larmes, ils s'aperçoivent que ni l'un ni l'autre n'a rien oublié de son amour ; leurs pensées ne se sont jamais quittées. Frédérique prend la résolution de sauver Julien au nom de la vertu ; malgré ses refus et ses dénégations, elle le force à accepter les 300.000 francs nécessaires à son rachat. Plus l'épreuve est humiliante, plus Julien doit la subir avec contrition. Il faut qu'il se courbe, et qu'il obéisse à cette femme dont le geste révèle les sentiments bien complexes : l'amour persistant, la jalousie contre la maîtresse de Julien, le souci obscur de réparer une ruine dont elle est un peu l'auteur, la joie secrète de s'occuper d'un homme qu'elle aime toujours.

Le troisième acte est orageux de toute une avalanche de catastrophes qui se précipitent. Nous sommes chez Julien. Il a retrouvé le calme et le bonheur. Ses affaires sont prospères. Il a pu rembourser déjà une part de la somme que lui a prêtée Frédérique. Celle-ci est devenue l'amie intime de la jeune Mme Eveline Julien Bocquet, et la conseillère de la famille. Le jeune ménage se consacre à ses enfants. La joie et la bonace font sourire tous les cœurs. Julien, devenu architecte très en vogue, arrive rayonnant, et annonce en aparté, à Frédérique, qu'il a rompu avec Mme Tessier.

Rien n'est fragile comme le bonheur. Un auto s'arrête devant la maison. Une lettre est remise à Eveline, qui disparaît un instant. Et tout s'écroule. Mme Tessier n'a pas attendu, pour se venger de l'abandon. Elle a apporté à la jeune Mme Eveline Bocquet des lettres qui lui apprennent tout : les amours de son mari et de Frédérique, l'argent fourni par celle-ci à son amant, la constatation non équivoque que Julien n'aima jamais sa femme. En vain Frédérique proteste de la chasteté de son affection : l'argent prêté est un terrible indice, et puis enfin, de toute façon, n'a-t-elle pas volé à Eveline le cœur et l'amour de son mari? La jeune femme trouve dans sa douleur une décision et une énergie dont on ne l'eût pas crue capable. Elle téléphone à M. Ulric de venir, pour lui apprendre tous ces scandales, et se retire. Julien veut décider Frédérique à fuir : celle-ci résiste, mais ne refuse plus le premier baiser de son amant.

Le quatrième acte est au village natal de Julien, en Bretagne. Les deux fugitifs, Frédérique et son amant honoraire, se sont d'abord cachés à l'hôtel, à Paris, puis ils sont venus ici « naïfs et neufs », prêts à rentrer dans la nature. La vieille nourrice aveugle ne reconnaît pas Julien, que la vie et le drame ont modifié et déformé.

Le soir tombe. Julien a maintenant la certitude que Frédérique sera à lui. Alors, celle-ci le prie d'aller attendre « l'heure qui sonnera entre toutes les heures », dans une pièce voisine, en jouant en sourdine au piano un air préféré. Aussitôt seule, elle fait un signe, et voici le père de Julien, qu'elle a convoqué. Elle le charge de faire à son fils des adieux éternels, car elle part, elle va retrouver son mari indulgent et ses enfants dont elle reste digne... « Vous lui direz que je n'ai pas pu l'accompagner jusqu'au bout du voyage... » Et, douloureusement, elle sort en effeuillant sur le lit, comme sur une tombe, des pétales de fleurs. Elle rentre dans le devoir.

Ce drame, riche en matière et en idées, tient à la fois de la pièce d'intrigue et de la pièce de caractère. L'intrigue y est touffue, pressée, haletante, et suffirait à alimenter tout un mélodrame par ses cascades de vengeances. Mais l'intérêt supérieur se concentre tout autour d'une seule figure, Frédérique, type étrange, fait de faiblesse et de force. Sa prétendue vertu est un sophisme, car il y a pour une épouse une honnêteté supérieure à la sienne : celle qui consiste à ne pas s'aventurer dans une passion, que n'innocente pas son souci de la limiter et de la rationner. Sans doute, l'auteur ne la propose aucunement à notre admiration, et son habitude n'est pas de se préoccuper du « personnage sympathique » au théâtre. Il veut montrer un être humain, et exercer son art dans la vérité de la peinture.

Cependant, il s'est expliqué lui-même sur l'attrait qu'il reconnaît à son sujet :

l'élan de cette beauté radieuse qu'il y a dans l'amour, quand l'amour n'a pas besoin de la possession physique pour s'exercer... Cette idée même de l'amour élevant la sensibilité au delà de la zone physique constitue, en tout cas, une des opérations les plus intellectuelles et les plus distinguées de l'esprit. *Amor spiritualis.* Elle suscite tous les courages, provoque toutes les abnégations. Le résultat en est beau.

N'exagérons pas cette beauté. Certes, dans ce duel entre le désir et la résistance, malgré la vulgarité de l'enjeu, Frédérique apporte une belle force, des paroles éloquentes, presque un air cornélien. Mais, tout de même, Pauline fut moins engagée avec Sévère, et la princesse de Clèves avec Nemours, et si elle confine davantage au cas de Mme de Mortsauf il entre dans son courage tout un alliage de sentiments assez ordinaires : jalousie contre Mme Teissier, scrupule de désobéir à un confesseur, orgueil secret de voir le mâle plier devant sa volonté, et peut-être joie raffinée de verser de la douleur dans le plaisir. L'épithète de cornélienne ne convient pas à cette douloureuse humanité, plus haute par l'effort de sa volonté que par la noblesse de ses mobiles. Elle fait un peu songer à Marie de Vandenesse, dans *une Fille d'Eve*, de Balzac, qui prodigue « religieusement » à Raoul Nathan son amour, comme « une voluptueuse charité ».

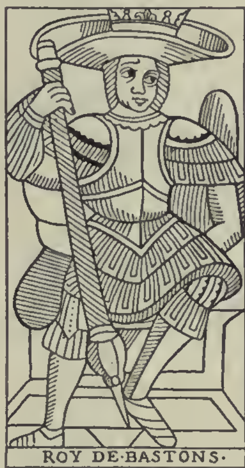
Le drame est fortement écrit et pensé, semé d'axiomes intéressants, de formules neuves, d'effets imprévus, d'observation aiguë, de scènes rudement et solidement charpentées par un homme qui sait son théâtre. L'ouvrage est de valeur. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Thérèse Kolb (*Mme Bocquet*), Piérat (*Eveline*), Berthe Cerny (*Frédérique*), Suzanne Devoyod (*Mme Desroyer*), Jeanne Even (*Anna*), Jeanne Remy (*Margareck*), Nizan (*Jeanne Castel*), Lagrange (*Blanche Castel*), Roseraie (*la Sœur*), Gaveau (*la Nurse*), Lise Lobry (*Thérèse*) ; et par MM. Léon Bernard (*M. Bocquet*), Paul Numa (*Dastugue*), Lafon (*M. de Villeneuve*), Alexandre (*Julien*), André Polack (*Mercereau*), Alcover (*Rozenne*), Dorival (*M. Ulric*), Saint-Marc (*Fillon*).

Tarot (le). — La prédiction de l'avenir par l'examen des cartes à jouer, ou *cartomancie*, dérive d'une opération plus complexe, plus savante, plus ancienne aussi, ayant pour objet l'explication des « lames » du *tarot*.

Le mot « tarot » ne provient pas de la terminologie hermétique. Il est probablement d'origine italienne (*tarocco*), et rappelle simplement la disposition en grisaille quadrillée, des dessins géométriques ornant le verso des cartons ou lames. Certains auteurs lui attribuent cependant une origine plus noble et plus mystique, en le faisant venir du sanscrit *tar-ô*, mot composé désignant l'étoile fixe par excellence, c'est-à-dire la Polaire. Cette interprétation comporterait un double symbole : celui de l'immuabilité de la doctrine hermétique, et celui des premières recherches divinatoires par l'observation des astres. En fait, nous verrons que la science du tarot a des relations très étroites avec l'astrologie.

Une troisième hypothèse exploite l'analogie par anagramme du mot tarot avec la *Thora* judaïque (*Thora* est le nom hébreu de la Loi mosaïque, telle qu'elle figure dans le Pentateuque). Le tarot contiendrait alors la loi du Destin, que les initiés seraient seuls à pouvoir commenter.



Roi de sceptres ou de bâtons.



Reine de deniers ou de sicles.



Chevalier de glaives ou d'épées.



Valet de coupes.

Au dire de certains écrivains, le tarot serait le seul livre qui eût échappé aux torches incendiaires d'Omar, lors de la troisième destruction de la Bibliothèque d'Alexandrie, vers 640. Il est difficile d'admettre la réalité de ce sauvetage, l'histoire de cette destruction étant elle-même légendaire, et d'authenticité douteuse. Qu'il soit d'origine chaldéenne, comme le prétendent les uns, ou égyptienne, comme l'affirment les autres qui voient dans les figures dessinées sur ses lames une copie de tout un chapitre du livre de Thot, le tarot vient probablement d'Orient. On retrouve, en effet, dans le symbolisme de plusieurs de ses personnages, des vestiges de mythes assyriens. Quant à l'époque de son introduction en Europe, il serait téméraire de la préciser. On a prétendu qu'elle remonte au temps des guerres entreprises par Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne, ancêtres possibles des *gitanes* de ce pays. Le « jeu des Vertus », imaginé par le moine Alcuin, ne serait qu'une transcription chrétienne du tarot, destinée à remplacer, par un simple jeu de combinaisons, des pratiques divinatoires interdites par l'Eglise. Il est avéré, toutefois, que les magiciens du moyen âge utilisaient pour leurs opérations occultes certaines « *paginæ* » qui pourraient avoir des analogies avec les lames hermétiques, et que le Synode de Worcester, en 1240, défendait aux clercs de se livrer à des « jeux déshonnêtes », et entre autres à celui *du Roi et de la Reine*.

Le tarot actuellement employé se compose de soixante-dix-huit lames, qui devraient être d'or pur, ou de parchemin vierge. Vingt et une de ces lames constituent les « arcanes majeurs », réservés au plan céleste ou divin, ou à celui des idées. Les cinquante-six autres cartes sont les « arcanes mineurs », dévolus au plan terrestre ou inférieur : celui des passions, des désirs et de leurs réalisations.

L'analyse numérique du jeu révèle sa provenance cabalistique. La loi de répartition des symboles est basée sur le nombre sacré *sept* :

arcanes majeurs : $21 = 3 \times 7$,
arcanes mineurs : $56 = 4 \times 14$.

Cette dernière égalité exprime le classement des arcanes mineurs en 4 groupes de 14 cartes (2×7). Chacun de ces groupes est affecté à une des quatre couleurs du tarot : deniers (ou sicles), bâtons (ou sceptres), glaives (ou épées), et coupes.

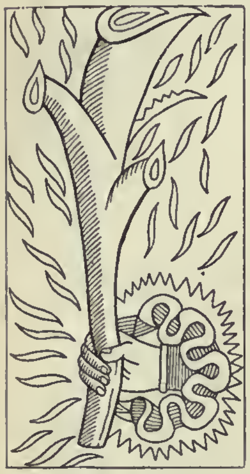
La somme des arcanes est $21 + 56 = 77$, nombre composé de deux 7 et qui, d'après les règles de l'arithmétique cabalistique, donne les égalités : $77 = 7 + 7 = 14 = 2 \times 7$ (v. *Larousse Mensuel*,



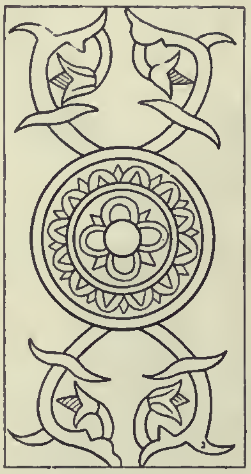
LES 21 LAMES OU ARCANES MAJEURS, plus le *Fol*. (*Les deux dernières figures représentent : l'une le dos d'un tarot, l'autre un 2 de deniers, avec la marque de l'éditeur*).

Le jeu de tarots se compose de soixante-dix-huit cartes. Il comprend, outre les quatre séries des jeux de cartes ordinaires, augmentées de quatre chevaliers, une suite de figures numérotées, généralement au nombre de vingt-deux. Ces vingt-deux tarots, dont le premier, *le Fol*, est sans numéro, remontent, suivant les occultistes, aux vingt-deux arcanes majeurs de la magie sacerdotale. Le dernier atout, *le Monde*, marqué du chiffre le plus élevé, l'emporte sur tous les autres. Les tarots furent les premières cartes inventées ; ils sont coloriés et leur dos est orné de compartiments en grisaille. Ils sont employés par les bohémiennes pour dire la bonne aventure. (Les tarots que nous reproduisons ici sont réduits de moitié ; ils ont été édités à Lyon par Nicolas Rolichon, au XVIIe siècle).

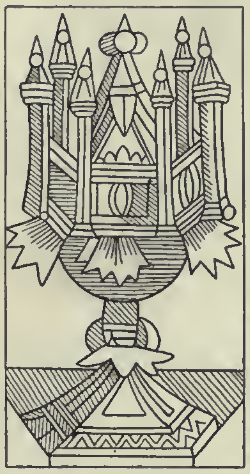
t. IV, pp. 605 et suiv.). La soixante-dix-huitième lame n'est pas numérotée. C'est la carte du « Fol ». Elle joue le rôle du *zéro*, annulant, atténuant ou multipliant les influences, suivant la place qu'elle occupe par rapport aux autres cartes. On l'ajoute généralement aux 21 premières lames, ce qui a permis aux hermétistes d'établir les relations cabalistiques entre les 22 arcanes ainsi obtenus et les 22 caractères dont est composé l'alphabet hébreu. Les figures dessinées sur chacune des lames majeures sont aussi des symboles exprimant la nature des influences exercées par les nombres. Examinons, par exemple,



Le 1 (*as*) de sceptres ou de bâtons.



Le 1 (*as*) de deniers ou de sicles.



Le 1 (*as*) de coupes.



Le 1 (*as*) de glaives ou d'épées.

le deuxième arcane. Nous retrouvons, synthétisées par « la Papesse », toutes les propriétés du Binaire, telles que nous les avons énumérées dans notre étude sur la Cabale, c'est-à-dire : élément *femelle*, opposition et lutte du Mal et du Bien, ainsi que la première notion de science. La Papesse est, en effet, coiffée de la mitre des mages, et tient dans ses mains un livre ouvert.

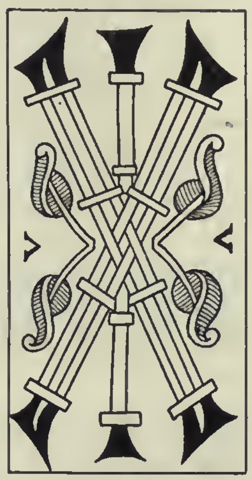
Les concordances astrologiques ne sont ni moins complexes, ni moins curieuses. Ainsi, la lame V représente « le Pape » (ou Hiérophante). L'interprétation de cette carte est l'*initiation*, et la *révélation*. Elle est sous l'influence de la planète Mercure. Le personnage principal, mitré comme les mages, fait le geste des initiés, et communique les secrets de sa science à deux adeptes agenouillés devant lui. Or, dans la mythologie grecque, Mercure est l'initiateur par excellence, le directeur des âmes (*psychopompos*). Il est, de plus, identifié avec Thot et Hermès Trismégiste. Dans le monde intellectuel, Mercure préside à la science révélée, et dans le plan matériel il gouverne le foie.

La concordance est donc parfaite dans les deux mondes, divin et humain, car Platon nous enseigne que le foie est « le miroir des révélations supérieures ». Quelques écrivains modernes, tels que Papus et Christian, placent le cinquième arcane sous l'action du Bélier. Ils commettent en cela une erreur par métonymie, l'Hermès grec étant à l'origine une divinité agreste, à laquelle le Bélier était consacré.

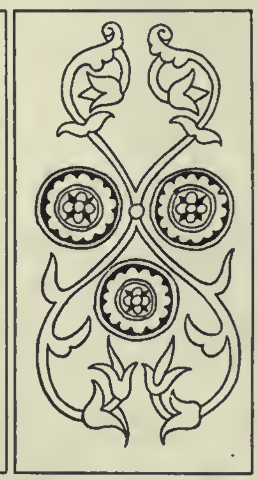
Il convient de remarquer que l'interprétation des lames majeures résulte beaucoup plus des détails caractéristiques des personnages, que du nom inscrit sur la carte. Il n'existe, par exemple, aucun rapport entre « le Pape » du tarot et le chef de la religion catholique. De même, « l'Amoureux » (arcane VI) n'annonce ni un amant, ni une passion. Le dessin représente un jeune homme entre deux femmes (mythe grec : Hercule entre le Vice et la Vertu). La signification générale de cette carte est : hésitation, indécision, et, parfois, épreuve. Parmi ces trois interprétations, on choisira celle qui résulte de l'ensemble des cartes tirées par le consultant, et de l'examen des lames placées à droite et à gauche de l'arcane VI.

Ces notions sommaires suffisent à prouver que la science du Tarot est loin d'être aussi simple qu'on serait tenté de le croire, en entendant les explications rudimentaires données par les professionnels. L'interprétation d'une combinaison quelconque de lames exige la connaissance de la cabale, de l'astrologie, et de la philosophie hermétique. Pour en donner une idée, voici quelques-unes des considérations devant se présenter à l'esprit du devin lorsqu'il se trouve en présence de l'arcane VII, symbolisée par « le Chariot ». Sept, somme de 3 et de 4, est le nombre de la matière à son point définitif d'évolution. Activité soutenue pour le développement d'une action, et volonté absolue de pousser cette action jusqu'à son aboutissement. Sept est un nombre *mâle*, comme l'unité. Il est donc porteur de semences (fécondité), et véhicule d'influences (aptitudes au commandement, à la domination, etc.). Cet arcane est attribué à l'Hercule tyrien, divinité ayant de grandes analogies avec la planète Mars. Le Sept est un nombre favorable, même dans les arcanes mineurs.

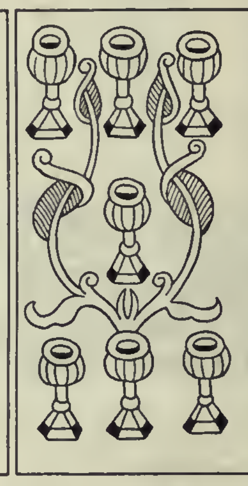
Mais ce n'est là qu'une explication rudimentaire de lame isolée. Ses voisines modifient les influences qu'elle indique, les amplifiant ou les atténuant, suivant le sens de leurs propres symboles. Supposons que le 3 de glaives soit placé, par le tirage, immédiatement après le sept majeur que nous venons d'examiner. Les cartes mineures annoncent, nous l'avons dit, la réalisation, plus ou moins éloignée, des actes humains et de leurs conséquences. Ici, la philosophie alchimique intervient. D'après ses principes, tout ce qui existe et tout ce qui vit en ce monde matériel est composé des quatre éléments. Or, l'*air* influence particulièrement les Deniers; la *terre*, les Sceptres ou bâtons; l'*eau*, les Coupes; le *feu*, les Glaives ou épées. Pour interpréter le 3 de glaives, il faudra d'abord songer aux propriétés cabalistiques du nombre trois, puis aux influences de l'élément *feu*. Dans cet ordre d'idées, le champ des spéculations est presque illimité. Le feu est, en effet, quadruple par essence (Paracelse, *De pestilitate*, II; édit. de Genève, 1658), c'est-à-dire : destructeur, purificateur, rénovateur, d'activité continue. Le devin devra donc choisir, parmi ces quatre attri-



Le 5 de sceptres ou de bâtons.



Le 3 de deniers ou de sicles.



Le 7 de coupes.



Le 10 de glaives ou d'épées.

butions, celle qui se rapporte le mieux aux désirs et aux appréhensions de son client, et la faire concorder avec les indications d'influences exprimées par l'arcane majeur *Sept*.

Montrons enfin comment l'analyse d'une lame majeure peut conduire à la détermination du symbolisme général qui lui est attribué. L'arcane XV (« le Diable ») a pour sens traditionnel *la Fatalité*. Arithmétiquement et cabalistiquement :

$$15 = (2 \times 5) + 5.$$

C'est donc une combinaison du Binaire (2) et du Quinaire (5). Il représente un génie androgyne (tête masculine et buste de femme). Il tient dans sa main gauche une torche, symbole de l'amour. De la main droite, il fait un geste indiquant l'attraction ou le désir. Attraction : bras levé, en demi-flexion, comme pour un appel. Désir : la main est ouverte, montrant ses *cinq* doigts étalés. Or, le Quinaire ou 5 est le nombre du désir. La conjonction des deux sexes en un même individu rappelle les dangereuses propriétés du Binaire : lutte du féminin contre le masculin, autre forme de l'attraction. Nous constatons déjà la présence des indices de la Fatalité : amour, appel ou attraction, alliance du Binaire, souvent source du mal, avec le Quinaire, sa plus fréquente occasion (désir). Il convient de remarquer que le Désir n'est mauvais, que selon la nature de son objet. On peut en dire autant de l'Amour, et il n'est pas étonnant de les voir symbolisés par un même personnage. D'après Platon, Eros est le plus ancien des dieux, tandis que d'autres théogonies attribuent ce rang au Désir, Pothos. Le génie de la quinzième lame est certainement un « daïmon » (ésotérisme gréco-asiatique), que le cartier français a interprété dans le sens de *démon* ou *diable*. L'action menaçante du Binaire est encore suggérée par l'examen des symboles accessoires de l'arcane. *Deux* êtres bizarres sont enchaînés aux pieds du génie principal. Ils sont de nature composite, moitié humaine, moitié animale. Ce bimorphisme figure les deux états de l'amour : amour noble, digne de l'homme, et amour bestial résultant du désir auquel il est asservi, ainsi que l'indiquent les liens attachant les deux personnages au socle.

La synthèse de ces éléments suggère assez bien l'idée de *fatalité*, mais d'une fatalité concernant surtout les affaires de cœur. C'est en effet l'interprétation généralement adoptée. Cette limitation n'est toutefois qu'apparente. Le consultant, en présence de l'arcane XV, est à peu près assuré de voir la réalisation de son désir. Mais, de même que la carte ne tient aucun compte de la qualité de ce désir, elle ne donne aucun renseignement sur les conséquences ultimes de son accomplissement. Elles peuvent être heureuses, neutres ou mortelles; et cette indécision caractérise bien le *Fatum* aveugle, sans cas d'espèce cette fois. D'après les philosophes, l'amour est la clé de l'univers. D'Espagnet, l'un des maîtres de la philosophie hermétique, dit que « l'amour est la *pierre cubique* de la nature, et le lien le plus solide entre les choses supérieures et les inférieures » (*Enchiridion*, p. 95). Or, le génie de l'arcane XV est dressé sur un socle *cubique*, auquel sont également enchaînés les êtres hybrides pouvant personnifier les choses très inférieures.

Il existe d'ailleurs quelques variantes dans la figuration des symboles accessoires, suivant que le jeu employé provient d'une édition ou d'une autre. Les noms donnés aux symboles majeurs peuvent aussi être différents dans deux Tarots n'ayant pas une origine commune, tout en exprimant la même idée directrice. Deux éditions sont considérées comme étant la reproduction du Tarot ancien. Ce sont celle de Lyon (Nicolas Rolichon) et celle de Marseille (Conver, 1760). Les professionnels en utilisent une troisième, improprement appelée « Tarot de Byzance », qui est vraisemblablement celui de Besançon (XVIIIe siècle), presque identique à celui de Lyon. A notre époque, de nombreux jeux très incorrects, tant au point de vue historique qu'au point de vue hermétique, continuent la série des tarots de pure fantaisie, inaugurée par le fameux coiffeur-cartomancien Aliette, dit Etteila. En particulier, un cartier ou cartographe de Marseille a produit, en 1880, un Tarot imité de celui de Besançon et dans lequel les figures classiques de « la Papesse » (Isis) et « du Pape » (Hiérophante) ont été remplacées par celles de Junon et de Jupiter. Ces modifications, ainsi que d'autres de même ordre, n'ont aucun sens cabalistique. Elles ont été provoquées par des scrupules, respectables mais non justifiés, les appellations précitées ne procédant d'aucune intention irrespectueuse ou antireligieuse.

Nous terminerons ce rapide aperçu du symbolisme exprimé par les lames majeures, en constatant la subtile psychologie dont les maîtres du Tarot ont donné maintes preuves. La quatrième lame, pour ne citer qu'un exemple, personnifie « l'Empereur », c'est-à-dire le degré suprême des dignités humaines. Or, le Quaternaire symbolise la réalisation, le

dernier temps de l'œuvre divine de la création. D'autre part, le 4e arcane est consacré à la planète Jupiter, ce qui établit la relation entre les influences joviennes et la matière primitive Hylé, c'est-à-dire l'origine, la cause de tout mal (influence du Binaire, racine du carré 4). Ce symbolisme nuancé se retrouve, à un degré moins élevé, dans les arcanes mineurs où le Quaternaire exprime l'idée de résultat.

Les deux tableaux ci-dessous donnent les interprétations générales attribuées à chaque lame du tarot. Des interprétations secondaires peuvent se présenter, en très grand nombre, à l'esprit du devin; elles lui sont suggérées par ses facultés d'intuition, par l'examen d'ensemble des cartes tirées, par les influences modificatrices des lames voisines, et enfin par la situation même du symbole examiné, qui se présente *droit* ou *renversé*. Dans ce dernier cas, les indications fournies par les tableaux subsistent, mais le potentiel des influences est très amoindri.

Rappelons que ces différentes interprétations sont comprises dans leurs acceptions les plus larges. L'examen attentif des figures dessinées sur les lames permettra souvent au devin de fixer le sens particulier de l'oracle. Supposons que les cartes précédemment sorties aient annoncé une mort d'enfant, et que le consultant tire ensuite l'arcane 20, ayant pour signification générale : *réveil, surprise, renaissance*, etc. (« le Jugement »). Cette lame représente trois êtres sortant d'une tombe : un homme, une femme, un enfant, c'est-à-dire le Ternaire de la vie humaine. Dans ce cas particulier, on interprétera : *renaissance* ou relèvement moral du père et de la mère, dont la douleur sera atténuée et presque effacée par l'heureuse *naissance* d'un autre enfant, etc.

Interprétations générales des lames majeures du tarot, et influences astrologiques correspondantes.

N°s des lames.	TAROT de Lyon.	TAROT de Marseille.	INFLUENCES planétaires.	INTERPRÉTATIONS GÉNÉRALES
1	Le Bateleur.	Le Mage.	Soleil.	Volonté.
2	La Papesse.	Le Sanctuaire.	Lune.	Mystère. Danger. Science.
3	L'Impératrice.	La Nature.	Terre.	Verbe. Intelligence. Fécondation. Action.
4	L'Empereur.	Le Vainqueur.	Jupiter.	Autorité. Protection. Volonté. Réalisation.
5	Le Pape.	L'Hiérophante.	Mercure.	Inspiration. Science de l'absolu. Initiation.
6	L'Amoureux	L'Epreuve.	Vierge.	Epreuve. Hésitation.
7	Le Chariot.	Le Triomphe.	Sagittaire.	Triomphe. Royauté. Secours. Appui.
8	La Justice.	La Justice.	Balance.	Justice souveraine. Equilibre. Harmonie.
9	L'Ermite.	Le Sage.	Neptune.	Sagesse absolue. Pondération. Prudence.
10	La Roue de fortune.	Le Sphynx.	Capricorne	Fécondité virile. Fortune. Elévation.
11	La Force.	La Force.	Lion.	Force intellectuelle et physique. Domination.
12	Le Pendu.	Le Sacrifice	Uranus.	Expiation. Sacrifice. Martyre (foi ou science).
13	La Mort.	La Mort.	Neptune.	Destruction. Mort. Abolition.
14	La Tempérance.	Le Soleil.	Verseau.	Combinaison des forces et des idées.
15	Le Diable.	Le Typhon.	Mars.	Prédestination. Fatalité. Force majeure.
16	La Maison-Dieu.	La Pyramide.	Bélier.	Châtiment de l'orgueil. Ecroulement. Chute. Catastrophe.
17	L'Etoile ou l'Astre.	L'Etoile.	Vénus.	L'idée domine la matière. Lumière intérieure. Espérance.
18	La Lune.	L'Amour.	Cancer.	Abîmes de l'infini. Ténèbres. Instincts matériels. Déception.
19	Le Soleil.	Le Réveil.	Gémeaux.	Bonheur. Chaleur. Bien-être. Vérité.
20	Le Jugement.	La Couronne.	Les Poissons.	Réveil. Surprise. Renouvellement. Renaissance.
21	Le Monde.	Le Monde.	Le Monde.	Ce dernier tarot domine tous les autres. Dernier degré de l'initiation. Récompense.

Tableau résumant les indications générales fournies par l'examen des arcanes mineurs.

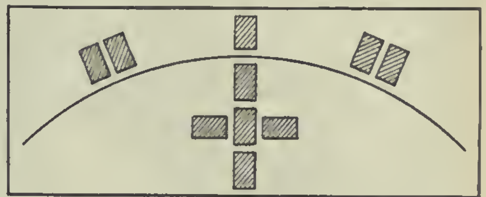
ARCANES	SCEPTRES ou BATONS Élément : *Terre*.	DENIERS ou SICLES Élément : *Air*.	COUPES Élément : *Eau*.	GLAIVES ou ÉPÉES Élément : *Feu*.
1	Lettre. Ordre. Décret.	Argent (monnaie, représentant la valeur de la matière).	La maison. Le foyer.	Lutte.
2	Coopération. Alliance.	Contrat d'affaires. Association commerciale.	Fiançailles. (Union, si les lames voisines sont favorables.)	Duel. Rupture.
3	Succès dans les affaires.	Une affaire commence à produire ses premiers fruits.	Grossesse.	Instincts pervers. Etat maladif.
4	Aboutissement des conceptions intellectuelles.	Fortune. Naissance d'une fille.	Naissance.	Maladie. Attentat.
5	Ambition. Colère. Folie.	Economie poussée jusqu'à l'avarice.	Abnégation. Sacrifice. Rupture de relations mauvaises.	Remords. Châtiment.
6	Esprit mal équilibré.	Alternative de générosité et d'avarice.	Indécision, scrupules au sujet d'un mariage.	Servitude. Etat précaire de santé.
7	Invention.	Bienfaisance.	Obstacles surmontés. Questions matérielles au sujet d'un mariage.	Vol à main armée. Trahison.
8	Mesure. Modération. Transactions heureuses.	Héritage. Jeune fille.	Amour partagé. Garçonnet.	Condamnation.
9	Spéculations suivies de résultats favorables.	Acquisition de terrains. Mise en valeur de mines. L'aïeule.	Sollicitude. Respect des traditions. Grand-père.	Haine. Envie. Maladies latentes. Intoxication. Caducité prématurée.
10	Travaux de l'esprit. Artistes. Savants. Voyages.	Chance bonne ou mauvaise au jeu. Découverte de trésors.	Les amis.	Les ennemis. Epidémies. Maladies contagieuses.
Valet	Porteur de nouvelles (facteur). Domestique. Personnage très subalterne.	Domestique. Voleur de profession.	Jeune homme malheureux en amour.	Rôdeur de nuit. Un militaire de bas grade.
Chevalier	Attaché d'ambassade. Acteur célèbre. Inventeur, homme de grande notoriété.	Joueur. Croupier. Coureur de dot. Impresario.	Séducteur. Don Juan.	Aventurier. Fanatique religieux. Huissiers. Hommes de robe. Orateurs populaires.
Reine	Femme instruite, active, artiste ; ou : la femme d'un savant, participant à ses travaux.	Courtisane. Demi-mondaine.	Epouse. Mère.	Intrigante. Femme veuve.
Roi	Homme de génie. Homme arrivé au plus haut degré d'une situation.	Parvenu. Nouveau riche.	Le chef de la famille L'époux.	Officier. Prêtre. Veuf.

Le 22e arcane, habituellement ajouté aux vingt et un premiers, représente un *fou* marchant à l'aventure, les vêtements en désordre. Il est mordu par un chien, et semble être insensible à cette blessure. C'est l'indifférence, la nullité du *zéro*. Considérée isolément, cette carte peut présager l'expiation de fautes charnelles, l'aveuglement et l'aberration, ou même la folie provoquée par les excès.

Comment consulte-t-on le Destin par les procédés cabalistiques du tarot ? A titre documentaire, nous donnons ci-après le résumé des méthodes en usage chez les professionnels se réclamant de l'école hermétique traditionnelle.

Méthode arabe. — Cette méthode est extraite de *El Ktab*, ou *Le Livre des choses connues et cachées*, d'après le Khôdja Omer Haleby :

Vous prendrez le jeu de tarot, vous le mêlerez par sept fois, si c'est vous qui consultez, pour résoudre des questions philosophiques, scientifiques ou autres. S'il s'agit d'un consultant, vous lui ferez mêler les cartes et vous lui recommanderez de souffler trois fois dessus, en mettant dans son souffle toute sa volonté en vue de ce qu'il désire savoir. Ceci fait, vous prendrez ou lui ferez prendre 21 cartes, que vous placerez, en forme de croissant, sur le tapis, *vert ou sombre*, de votre table. Puis, prenant ou lui faisant prendre 5 autres cartes, vous les placerez sous le croissant de la manière suivante :



Les lames du tarot étant ainsi disposées, vous les retournerez et en ferez la lecture, conformément à leur valeur et *sous la direction explicative et numérale des cinq dernières lames qui doivent constituer la clé des 21 feuilles*.

— Dans l'expression de cette méthode, on constatera le souci d'opérer conformément à l'esprit cabalistique du tarot, basé sur les influences attribuées aux nombres sacrés *7* et *3*. Il faut aussi se rappeler que les lames majeures appartiennent au plan intellectuel ou plan supérieur, c'est-à-dire celui des conceptions élevées. C'est le domaine des idées, des inspirations surnaturelles et des influences sidérales. Les lames mineures intéressent nos actes quotidiens, révèlent nos désirs, nos passions, et déterminent leurs conséquences. Elles situent aussi dans le temps nos joies et nos douleurs sensuelles, annoncent les maladies et leurs suites.

La méthode dite « des Gitanes » ou bohémiens d'Espagne, a pour principe astrologique la division du ciel en douze maisons (v. *Larousse Mensuel*, p. 274). Le consultant tire 48 cartes qu'il dispose, par paquets de quatre, suivant une circonférence représentant l'intersection de la sphère céleste avec le plan horizontal. Chaque groupe de quatre correspond à une des maisons astrologiques, et fournit les indications suivantes :

1er *paquet*. Le consultant. Sa santé. Son état d'esprit.
2e Les biens.
3e Les frères et les sœurs.
4e Les ascendants directs.
5e Les enfants.
6e Les maladies.
7e *paquet*. Les unions.
8e La mort. Les héritages.
9e Les voyages. Les aspirations religieuses.
10e La situation sociale. Les honneurs.
11e Les amis.
12e Les ennemis.

La méthode dite « du Temple », d'un usage très répandu, utilise les propriétés du Quaternaire. Ainsi que nous l'avons dit, 4 est un nombre de réalisation et d'achèvement.

En conséquence, le consultant devra tirer 16 cartes (4×4), qui seront placées sur la même ligne, de la droite vers la gauche. L'examen portera d'abord sur l'ensemble du jeu ainsi constitué. Si le nombre des arcanes majeurs est supérieur à celui des mineurs, la réalisation des événements annoncés n'est pas immédiate. La raison en est que l'abondance des lames majeures indique un grand concours de causes n'agissant pas toutes dans le même sens. Il y a donc, dans ce cas, des chances de retard, et quelquefois même une neutralisation partielle. Le rôle du commentateur du tarot est alors de mettre le consultant en garde contre les éventualités fâcheuses. L'homme ainsi averti, toujours en possession de son libre arbitre, peut faire front contre la fatalité. Au contraire, l'excès des lames mineures annonce une échéance très prochaine des effets matériels, heureux ou défavorables.

Cet examen d'ensemble une fois effectué, le devin passe à celui de chacune des seize cartes, en commençant par celle de droite. En faisant cette inter-

prétation, il ne faut pas oublier que les arcanes qui se sont présentés *renversés* indiquent des influences moins accusées que celles qui sont attribuées aux mêmes tarots considérés dans leur sens normal. Il arrive même que cette inversion, ajoutée aux modifications provoquées par les cartes voisines, conduit à une interprétation diamétralement opposée à celle du symbole isolé. Après cette analyse générale, les 16 cartes sont relevées, battues et étalées à nouveau, par quatre paquets de quatre lames chacun. Le premier, influencé par l'élément *feu*, se rapporte à l'action dans toutes ses manifestations : voyages, actes de la vie quotidienne, etc. Le second, dominé par l'élément *terre*, concerne l'argent. Le troisième, attribué à *l'air*, est relatif à l'amour et à l'amitié. Le quatrième, régi par *l'eau*, annonce les obstacles et les luttes.

Les maîtres du Tarot recommandent aux devins consultant l'oracle de se conformer aux prescriptions générales suivantes, quelle que soit d'ailleurs la méthode employée : le silence et la solitude étant des conditions nécessaires à la bonne conduite de toute opération occulte, il faudra rigoureusement s'abstenir d'interroger les arcanes en présence d'une société nombreuse. En principe, le devin et le consultant doivent être seuls dans la salle, qui devient alors un véritable sanctuaire du Destin. L'imagination ne jouera aucun rôle dans l'interprétation des symboles. Il est, au contraire, conseillé d'attribuer aux arcanes leur sens général, sans trop s'en écarter, afin d'éviter les déviations fantaisistes, qu'il ne faut pas confondre avec l'intuition. Le vrai devin peut être considéré comme un instrument d'une extrême sensibilité : il révèle, au moment de la consultation, les fruits de sa science hermétique et de ses dons d'intuition. Il devra même en contrôler la constance, avant chaque opération. A cet effet, il concentrera sa pensée sur un acte accompli, situé dans un passé peu éloigné. Il tirera quatre cartes, au hasard, et s'assurera qu'au moins l'une d'elles contient un symbole indiscutablement applicable à l'événement évoqué. Dans le cas contraire, il devra s'abstenir de toute opération divinatoire jusqu'à ce que le critérium des cartes-contrôles lui soit devenu favorable.

Certaines prescriptions sont plus sévères encore. Il en est une qui interdit de consulter l'oracle « avec un esprit de lucre ou de curiosité », assimilant ainsi la pratique du Tarot à un véritable sacerdoce. Cette prétention était peut-être justifiée aux époques lointaines de l'ésotérisme absolu, enseigné dans le mystère des temples. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Si la science cabalistique proprement dite reste l'apanage de quelques rares initiés, une de ses dérivées, la *cartomancie*, est beaucoup plus accessible et plus répandue. Nous en étudierons l'histoire et la technique dans un prochain article. — Henry Decharbogne.



Gitane disant la bonne aventure avec des tarots, tableau de Maximino Pena Munoz, exposé au Petit-Palais en 1919. (V. p. 837.)

Taxe de luxe. La loi du 31 décembre 1917 a institué : 1º par son article 27, une taxe sur le paiement des marchandises de luxe; 2º par son article 28, une taxe sur le logement et sur la consommation des boissons et des denrées alimentaires dans les établissements de luxe.

Caractères de la taxe. Objets et établissements dits de luxe. La taxe sur les marchandises, fournitures, denrées, etc., classées comme étant de luxe, n'est autre que la taxe sur le prix des ventes au détail ou à la consommation, mais portée de 0 fr. 20 p. 100 à 10 p. 100. Les objets dits de luxe sont énumérés aux tableaux annexés à la loi du 22 mars 1918.

Le classement des établissements de luxe est fait, dans chaque département, par une commission spéciale composée de trois commerçants désignés par le ou les tribunaux de commerce, deux représentants du syndicat du commerce intéressé, et un délégué du ministre des Finances. Chaque décision est notifiée au chef de la maison ou de l'établissement classé, par lettre recommandée, avec accusé de réception. Dans le délai d'un mois à dater de cette notification, appel peut être interjeté, soit par le chef d'établissement, soit par le directeur de l'Enregistrement, devant une commission supérieure, qui statue sur mémoire. Ses décisions ne peuvent être attaquées que pour excès de pouvoir ou violation de la loi, devant le Conseil d'Etat. Mais l'intéressé et le directeur de l'Enregistrement peuvent, après une année révolue, réclamer de la commission un nouvel examen ; et ainsi d'année en année. L'appel n'est pas suspensif : dès lors qu'un établissement est classé, la taxe est perçue jusqu'à ce que le déclassement soit prononcé (Décret du 5 février 1918). Seuls, les établissements classés et soumis comme tels à la taxe ont le droit de prendre dans les enseignes, réclames, annonces, guides, publications, etc., la qualification d'établissement « de luxe » ou de « premier ordre », toute infraction entraînant le classement d'office.

Calcul de la taxe. Fixée d'abord uniformément à 10 p. 100, la taxe perçue dans les établissements de luxe a été élevée à 20 p. 100 sur le prix (droit de consommation compris) des eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, vins de liqueur; elle est, pour ces produits, perçue sur les ventes faites soit aux débitants, soit directement aux consommateurs par les producteurs ou négociants en gros. En ce qui concerne les livraisons faites par les maisons principales à leurs magasins de détail, la taxe est perçue sur le prix de la vente au détail dans ces magasins, diminuée de 25 p. 100 (Loi du 29 juin 1918, art. 24). Ce mode de perception est applicable aux vins dont le prix excède 5 francs la bouteille, ou 3 francs le litre pour les vins vendus en fût (Loi du 31 décembre 1918, art. 17). Le prix des « vins en bouteilles » assujettis à la taxe doit s'entendre du prix du vin logé, y compris la valeur du contenant et de l'habillage (verre, bouchon, capsule, étiquette). Quant à la valeur des emballages (paille, caisse, etc.), si les vins sont vendus et facturés emballage compris il n'y a aucune déduction à opérer, mais si le vendeur facture séparément la valeur des emballages celle-ci ne doit pas entrer en ligne de compte.

La taxe de 20 p. 100 n'est pas exigible dans les débits non classés comme établissements de luxe. Elle est due sur le prix réellement payé par l'acheteur : si le vendeur consent un escompte sur le prix convenu (droit de consommation compris), c'est la somme ainsi réduite qui constitue le prix de la vente et qui sert de base au calcul de la taxe.

La perception suit les sommes de franc en franc, les fractions du franc étant comptées pour le franc tout entier (Loi du 22 mars 1918, art. 2).

La taxe de luxe exclut celle de 0 fr. 20 p. 100, qui frappe les paiements civils, les deux taxes ne pouvant ni se cumuler ni se superposer. Aucun payement inférieur à 1 franc n'y est soumis, mais l'exonération ne s'étend pas au cas d'achat, par la même personne, d'objets dont le prix cumulé excède 1 franc.

Il n'y a pas d'abattement à la base. Lorsque le prix d'un objet classé au tableau B annexé à la loi du 22 mars 1918 dépasse le chiffre porté à ce tableau, la taxe est perçue non pas seulement sur la taxe excédant ce chiffre, mais sur le prix total de l'objet, tel qu'il est payé par l'acheteur.

Comme la perception doit être spécialisée sur chaque objet, en vue de la restitution de la taxe si l'objet est repris ou échangé, lorsque plusieurs objets classés comme étant de luxe, soit au tableau A, soit au tableau B, sont vendus au même acheteur et compris dans la même facture ou quittance, la taxe est perçue séparément sur le prix de chaque objet, et non pas sur l'ensemble du prix de ces objets. Toutefois, il est permis de grouper les objets de même nature et espèce.

Les dentifrices, les alcools de toilette sont taxés comme objets de luxe lorsque leur prix dépasse 15 francs le litre. Pour les subdivisions du litre, voici comment il faut procéder : si le prix du demi-litre, multiplié par 2, dépasse 15 francs, la taxe est due. Il en est de même si le prix du quart de litre, multiplié par 4, dépasse 15 francs; et ainsi de suite.

La même règle est appliquée pour tous les objets qui, au lieu d'être taxés à la pièce, sont taxés au litre, à la bouteille, au kilogramme, à la douzaine, à la paire, ou au mètre (mètre linéaire et mètre carré).

Achats faits pour l'exercice d'une profession. Les achats de cette catégorie (par exemple, l'achat d'une automobile par un médecin ou un commerçant) ne sont pas exonérés de la taxe. Il n'a été fait d'exception à ce principe qu'en ce qui concerne les achats de chevaux de luxe par les éleveurs, et les œuvres d'art originales vendues directement par l'auteur.

Perception de la taxe. La taxe est à la charge de l'acheteur ou du consommateur; mais le vendeur est tenu, sous peine d'amende, d'assurer son acquittement régulier. Toute transaction portant sur un objet de luxe, vendu au détail ou à la consommation, est, quel qu'en soit le prix, obligatoirement constatée, lorsque le vendeur est commerçant, par l'inscription sur un livre de commerce agréé par l'Administration. La perception de la taxe est constatée par l'apposition de timbres mobiles spéciaux sur l'écrit libératoire délivré par le commerçant. Chacun de ces timbres possède un double, sur lequel est inscrit le mot : « Contrôle », et qui est destiné à être apposé sur le livre du commerçant. Le vendeur non commerçant n'est pas tenu d'inscrire la vente sur un livre spécial, mais la loi lui fait une obligation absolue de délivrer une quittance, même si le prix de vente est acquitté au moyen d'un chèque, d'une lettre de change, ou de tout autre effet de commerce. Cette quittance supporte la taxe, dont le payement est constaté également par l'apposition de timbres mobiles. Elle doit, si la vente est faite à un marchand en vue de la revente, reproduire les mentions exigées pour les attestations que les commerçants, commissionnaires ou courtiers remettent aux vendeurs commerçants.

Les chefs des établissements classés comme établissements de luxe tiennent un livre spécial sur lequel ils relèvent les payements afférents aux dépenses de logement ou de consommation effectuées dans leur maison. Ils perçoivent la taxe de 10 p. 100 dans les mêmes conditions que les autres commerçants. — Pour eux, l'autorisation d'être en compte avec le Trésor est de droit.

Echange avec soulte. La taxe est-elle due sur la valeur totale d'un objet acheté, par exemple un bijou, lorsque l'acheteur s'acquitte au moyen d'un échange avec soulte? L'opération s'analyse en une double vente : vente d'un premier bijou par un particulier à un bijoutier, vente d'un second bijou par un bijoutier à un particulier. La première vente peut être exonérée de la taxe si le bijoutier remet au vendeur l'attestation prévue à l'article 24 du Règlement d'administration publique du 29 mars 1918. Quant à la seconde vente, elle est passible de la taxe sur la totalité du prix du bijou vendu, tel que ce prix est fixé entre les parties. Il n'y a pas lieu de rechercher si, pour se libérer, l'acheteur tient compte, ou non, de la somme qui lui est due à raison de la vente qu'il a lui-même consentie au bijoutier, le prix d'une vente pouvant être acquitté partie en espèces et partie au moyen d'une dation en payement.

Marchandises importées ou exportées. Le payement des marchandises de luxe importées ou exportées est soumis à la même réglementation que les objets importés ou exportés frappés par la taxe sur les ventes au détail ou à la consommation.

Les objets de luxe envoyés directement de France à l'étranger par le vendeur ne donnent pas lieu à la perception de la taxe, à la condition qu'il soit justifié de l'exportation par une annotation du Service des douanes, sur le volant du passavant établi au moment de l'expédition. Quant aux objets de luxe achetés par des personnes qui, domiciliées hors de France, en prennent livraison elles-mêmes sur place, ils sont assujettis à la taxe. Mais, si l'exportation a lieu dans le délai de trois mois, la taxe est restituée par le Service des douanes, sur la production du volant du passavant établi par le vendeur au moment de l'achat.

Ventes publiques. En cas de vente publique, un droit de 10 p. 100 est perçu sur le procès-verbal. Il frappe aussi bien les commerçants qui achètent pour revendre, que les particuliers, parce qu'il n'est pas une taxe sur le payement mais un droit d'enregistrement, porté de 2 fr. 50 p. 100 à 10 p. 100. — Cette majoration n'est pas applicable si la vente a lieu par licitation forcée (Loi du 31 décembre 1917, art. 27). — Max Legrand.

Paris. Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Groslet.



Pétunias et Nélumbos. *Nymphéas et Géraniums.*

N° 150. — Août 1919

Académie des sciences morales et politiques. — *Election de l'abbé Sertillanges.* Le 30 novembre 1918, l'Académie des sciences morales et politiques procéda à l'élection d'un membre titulaire dans la section de philosophie, en remplacement de Théodule Ribot, décédé.

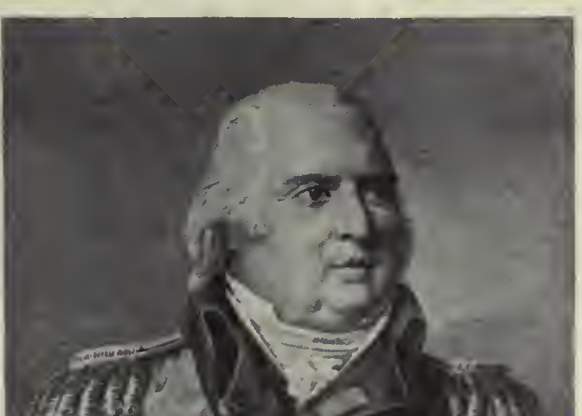
Le nombre de votants était de 29. Au second tour de scrutin, les voix se sont ainsi réparties : abbé Sertillanges, 16; Picavet, 7; Leroy, 6.

L'abbé Sertillanges fut déclaré élu (v. p. 876).

Académie de médecine. La meilleure façon de définir le rôle de l'Académie de médecine consiste probablement à citer l'Ordonnance même qui l'institua, le 14 janvier 1821, et qui disait qu'elle était fondée « pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et secrets, tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices, etc. ». Cette institution d'Etat fonctionne donc principalement comme conseillère des pouvoirs publics. Toutes les fois que le gouvernement se trouve en présence d'une question où un avis compétent en matière d'hygiène, de médecine proprement dite ou légale, de défense sanitaire, de pharmacie, etc., lui est nécessaire, c'est à l'Académie de médecine qu'il s'adresse pour l'avoir. Celle-ci nomme, dans son sein, une commission chargée d'étudier la question; cette commission dépose un rapport sur lequel l'Académie discute en séance publique; à la fin de cette discussion, elle vote des conclusions qui sont transmises à l'administration qui a lui posé la question. Pour fixer les idées, rappelons que l'Académie a eu ainsi à donner son avis, au cours de ces dernières années, sur la déclaration obligatoire de la tuberculose, sur la législation concernant la vente des substances toxiques, sur la fabrication et la vente des spécialités pharmaceutiques, sur la nécessité de rendre la vaccination antityphique obligatoire dans l'armée, etc. C'est à elle que le gouvernement transmet les demandes qui lui sont adressées pour obtenir l'autorisation de fabriquer un sérum ou un vaccin, d'exploiter une eau minérale naturelle, etc. Enfin, il n'est pas rare que, d'elle-même, l'Académie suscite d'importants débats sur une question d'hygiène publique ou d'intérêt général (travail industriel des femmes, prophylaxie antipaludique, dépopulation et ses remèdes, lutte contre la tuberculose, etc.) et attire l'attention des pouvoirs publics sur ces problèmes en lui transmettant les conclusions qu'elle a votées.

Dans cette première partie du rôle de l'Académie de médecine il sied de faire entrer le fonctionnement de l'Institut supérieur de vaccine, qui dépend d'elle (les séances de vaccination antivariolique y sont quotidiennes), et celui du Laboratoire de chimie qui lui permet d'analyser les eaux et les produits à propos desquels une autorisation lui est demandée.

En second lieu, l'Académie de médecine a la charge de distribuer annuellement un nombre important de prix, dont le montant provient de dons et surtout de legs qui lui ont été faits avec cette destination spéciale. Nous n'insisterons pas sur ce point particulier de sa tâche, lequel lui est commun avec toutes les compagnies analogues. Quelques-uns de ces prix sont très importants; la plupart d'entre eux ont été fondés pour encourager les recherches sur le traitement de maladies réputées incurables à l'époque du donateur. L'un d'eux a été institué pour permettre à des étudiants le séjour dans les principales villes d'eaux, aux fins d'études.



Louis XVIII, roi de France, fondateur de l'Académie de médecine.

Enfin, l'Académie de médecine fonctionne encore à titre de société savante et entend, en cette qualité, les communications que font devant elle soit ses membres, soit des savants qui lui sont étrangers et dont elle accepte, après examen, d'accueillir le travail. Parfois, quand elle le juge intéressant, ces travaux font l'objet de rapports.

Les séances de l'Académie de médecine sont publiques. Elles ont lieu tous les mardis. Cette savante compagnie qui, jadis, ne prenait aucunes vacances, avait, depuis quelques années, changé ses habitudes et ne siégeait ni en août ni en septembre. Dès le début de la guerre, elle revint à l'ancienne règle et décida de se tenir, sans interruption, à la disposition du gouvernement. Le compte rendu des séances est publié dans un « Bulletin » hebdomadaire.

Tous les ans, à la fin de décembre, l'Académie tient une séance solennelle au cours de laquelle sont décernés les prix et où le secrétaire perpétuel prononce l'éloge d'un membre défunt.

L'Académie fut fondée en 1821 par Louis XVIII, à l'instigation de son premier médecin, le baron Portal, et l'acte de fondation ordonnait que le premier médecin du roi serait toujours président d'honneur de la compagnie. La nouvelle société ne faisait que continuer, en les fusionnant — et avec un caractère officiel — deux anciennes sociétés qui s'appelaient la Société royale de médecine et l'Académie royale de chirurgie, et avaient disparu dans la tourmente révolutionnaire. Elle tint ses premières séances au vieux Louvre, dans les appartements de l'Infante. En 1824, elle s'installa dans un hôtel particulier de la rue de Poitiers, au n° 21. En 1850, elle le quitta pour l'ancienne chapelle de l'hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères, désaffectée pendant la Révolution et qui avait servi durant quelques années de salle de cours à Corvisart. Enfin, en 1902, l'Académie s'installait dans un monument bâti pour elle rue Bonaparte, 16, d'après les plans de l'architecte Rochet, sur l'emplacement qu'occupait avant elle la succursale du mont-de-piété de Paris.

Les deux principales pièces de ce monument, qui est remarquable, sont la salle des séances et la salle des pas perdus. La première est construite en hémicycle, avec une estrade sous voûte surélevée de sept marches, où siège le bureau, et à mi-hauteur de laquelle se dresse la tribune; un balcon demi-circulaire est destiné au public, avec emplacement réservé à la presse scientifique. La salle des pas perdus, qui précède la salle des séances, est une longue et haute pièce pavée en mosaïque, et qu'ornent des portraits et des bustes de membres de l'Académie. Plusieurs de ces bustes sont de belles œuvres, notamment les bustes de Portal et de Percy (par David d'Angers), celui de Marjolin (par Dantan aîné), etc. Le buste de Louis XVIII fait, à une place d'honneur, pendant à celui de Portal. A côté de ces deux pièces, il faut encore mentionner la bibliothèque, qui est riche et contient surtout une admirable collection de livres anciens, léguée par Daremberg, ancien professeur



La salle des pas perdus de l'Académie de médecine (Paris, rue Bonaparte).

d'histoire de la médecine au Collège de France et à la Faculté, et enfin les services de vaccine et de chimie. De beaux tableaux et des bustes remarquables ornent en outre les salons où siègent le conseil de l'Académie et les commissions.

Les membres de l'Académie de médecine sont au nombre de 100, ainsi répartis en onze sections : 13 membres dans la section de pathologie médicale, 10 dans chacune des sections de pathologie chirurgicale, d'anatomie et physiologie, de thérapeutique et histoire naturelle médicale, d'hygiène publique, médecine légale et police médicale, de physique et de chimie médicales et de pharmacie; 7 dans les trois sections de médecine opératoire, d'anatomie pathologique et d'accouchements, 6 enfin dans la section de médecine vétérinaire. A ces 100 membres titulaires, il faut ajouter 10 membres associés libres, « choisis parmi les savants, les administrateurs d'un ordre élevé, ou toutes autres personnes pouvant prêter un concours utile à l'Académie ». On peut rappeler, à ce propos, que Pasteur faisait partie de cette section des associés libres, et que le dernier élu de ces associés est le Dr Georges Clemenceau. L'Académie compte enfin 20 associés nationaux, 20 associés étrangers, 100 correspondants nationaux et 50 correspondants étrangers.

Le titre de docteur en médecine est exigé des candidats dans toutes les sections de membres titulaires, sauf les sections de pharmacie et de médecine vétérinaire, où les candidats doivent produire respectivement les diplômes de pharmacien ou de vétérinaire. Toute lettre de candidature doit être accompagnée d'un exposé des titres et travaux scientifiques de l'intéressé. Les candidats aux fauteuils de membres titulaires doivent, en outre, faire, à l'appui de leur candidature, des lectures en séance publique. La déclaration de vacance d'un fauteuil est faite un mois au minimum après le décès du titulaire.

L'Académie nomme dans son sein trois sortes de commissions : 1° des commissions permanentes pour ceux de ses services qu'on peut appeler publics (commissions des épidémies, des eaux minérales, des remèdes secrets, de la vaccine, de l'hygiène de l'enfance); 2° des commissions temporaires chargées d'étudier les communications faites à l'Académie par le gouvernement ou les « autorités » et celles, parmi les communications faites par des savants autres que ses membres, qui lui paraissent de nature à motiver un rapport spécial; 3° des commissions spécialement élues pour prendre connaissance des candidatures qui se produisent aux titres d'associé ou de correspondant national ou étranger.

Le bureau de l'Académie se compose d'un président, d'un vice-président, du secrétaire perpétuel, d'un secrétaire annuel et d'un trésorier. Elle procède chaque année à l'élection d'un vice-président qui devient de droit président l'année suivante. Elle est administrée par un conseil qui comprend, outre les membres du bureau, deux membres élus et le doyen de la Faculté de médecine de Paris. Au cas où ce dernier ne serait pas membre de l'Académie, il en conserverait le titre et les prérogatives lorsqu'il cesserait d'exercer les fonctions de doyen.

Voici la liste des présidents de l'Académie depuis sa fondation :

1821 Portal (baron).
1822 Bourdois.
1823 Bourdois.
1824 Dupuytren.
1825 Vauquelin.
1826 Lucas.
1827 Dubois (Antoine).
1828 Laugier (André).
1829 Bourdois.
1830 Double.
1831 Adelon.
1832 Breschet.
1833 Marc.
1834 Boullay.
1835 Lisfranc.
1836 Louyer-Villermay.
1837 Renauldin.
1838 Moreau (Fr.).
1839 Husson.
1840 Bally et Barthélemy.
1841 Roux.
1842 Fouquier.
1843 Dubois (Paul).
1844 Ferrus.
1845 Caventou (J.).
1846 Roche.
1847 Bégin.
1848 Royer-Collard.
1849 Velpeau.
1850 Bricheteau.
1851 Orfila.
1852 Mélier.
1853 Bérard (Ph.).
1854 Nacquard.
1855 Jobert de Lamballe.
1856 Bussy.
1857 Michel Lévy.
1858 Laugier (Stan.).
1859 Cruveilhier.
1860 Cloquet (baron J.).
1861 Robinet.
1862 Bouillaud.
1863 Larrey (baron H.).
1864 Grisolle.
1865 Malgaigne.
1866 Bouchardat (App.).
1867 Tardieu.
1868 Ricord.
1869 Blache.
1870 Denonvilliers.
1871 Wurtz.
1872 Barth.
1873 Depaul.
1874 Devergie.
1875 Gosselin.
1876 Chatin (G.).
1877 Bouley (E.).
1878 Baillarger.
1879 Richet (Alf.).
1880 Roger (H.).
1881 Legouest.
1882 Gavarret.
1883 Hardy.
1884 Guérin (Alph.).
1885 Bergeron.
1886 Trélat.
1887 Sappey.
1888 Hérard.
1889 Perrin (Maurice).
1890 Moutard-Martin.
1891 Tarnier.
1892 Regnauld.
1893 Laboulbène.
1894 Rochard.
1895 Empis.
1896 Hervieux.
1897 Caventou (Eug.).
1898 Jaccoud.
1899 Panas.
1900 Marey.
1901 Guyon.
1902 Riche.
1903 Lancereaux.
1904 Tillaux.
1905 Colin (Léon).
1906 Guéniot.
1907 Gautier (Arm.).
1908 Bucquoy.
1909 Labbé (Léon).
1910 Dieulafoy.
1911 Lannelongue.
1912 Gariel.
1913 Chauveau.
1914 Perier.
1915 Magnan.
1916 Monod (Ch.).
1917 Bouchardat (G.).
1918 Hayem.
1919 Delorme.

Depuis de nombreuses années, il semble que ce soit devenu une tradition à l'Académie, d'élire président le plus ancien membre de chaque section à tour de rôle, avec cependant quelque préférence pour certaines sections.

A l'Académie de médecine, comme dans presque toutes les sociétés et compagnies de ce genre, la part la plus importante de la tâche commune revient au secrétaire perpétuel. Celui-ci est l'intermédiaire entre l'Académie et les pouvoirs publics; il règle l'ordre du jour des séances, signe les délibérations et les lettres; analyse de concert avec le secrétaire annuel, dans la séance solennelle, les travaux accomplis au cours de l'année, et prononce l'éloge dont nous avons parlé. Voici le nom des secrétaires perpétuels de l'Académie, depuis sa fondation :

1822-1827 Pariset.
1828-1830 Adelon.
1831-1847 Pariset.
1847-1873 Dubois (Fréd.).
1873-1887 Béclard (J.).
1887-1900 Bergeron.
1901-1913 Jaccoud.
1913..... Debove.

Le secrétaire perpétuel reçoit un traitement annuel de 5.000 francs. Les membres de l'Académie touchent, pour chaque séance à laquelle ils assistent, un jeton de présence de 5 francs et se partagent, en outre, le montant des jetons des membres absents.

Les membres de l'Académie de médecine ont le droit, de par une Ordonnance de 1833, de porter un costume spécial : habit noir à la française orné de broderies violettes, chapeau bicorne et épée. Le bureau, seul, revêt ce costume le jour de la séance solennelle, ou lorsqu'il est en députation officielle. — Dr Henri BOUQUET.

Accidents du travail, DANS LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES. — Dr. industr. La loi du 15 juillet 1914 a étendu aux exploitations de bois, sous certaines conditions déterminées, les dispositions de la loi du 9 avril 1898.

C'est aux « exploitations de bois » que la loi du 15 juillet 1914 a étendu la législation sur la responsabilité des accidents du travail. Sont considérées comme « exploitations de bois » : 1° toutes les opérations ayant trait à l'abatage et à l'ébranchage (à l'exclusion du simple élagage); — 2° les travaux de transport : transport des bois à la main, en forêt, jusque vers les chemins où peuvent seulement commencer les opérations de transport déjà protégées par la loi du 9 avril 1898; lançage, schlittage, cette dernière disposition désignant le transport spécial en schlittes ou traîneaux dévalant sur les pentes rapides des massifs forestiers des Vosges et des Pyrénées; — 3° sur le parterre de la coupe, les travaux de débit, façonnage, sciage, empilage, écorçage et carbonisation.

Par dérogation, la loi du 15 juillet 1914 n'est pas applicable, en vertu des réserves qu'elle spécifie en fin de son article 2 : 1° aux terrains boisés (exploités en tout ou en partie) dont la superficie, d'un seul tenant, n'excède pas trois hectares; — 2° aux arbres plantés hors des bois, si l'opération n'a pas le caractère d'une exploitation industrielle ou commerciale; — 3° aux éclaircies dans les jeunes plantations (c'est-à-dire dans celles de moins de vingt ans), ces



Le baron François Portal, premier président de l'Académie de médecine (buste par David d'Angers).

coupes spéciales rentrant dans les opérations culturales et étant, pour cela même, dites « coupes de jardinage »; — 4° aux coupes de bois effectuées pour son usage personnel, pour ses propres besoins, soit par le propriétaire du sol, soit par le fermier ou métayer.

Du rapprochement de la règle générale posée et des exceptions qui y sont apportées se dégage l'idée maîtresse de la loi du 15 juillet 1914 : laisser en dehors du régime du risque professionnel les exploitations forestières purement agricoles, et n'y assujettir que celles ayant un incontestable caractère industriel ou commercial; en somme, séparer nettement, à ce point de vue, les agriculteurs des négociants en bois.

C'est au propriétaire du bois abattu ou mis en œuvre qu'incombe la responsabilité des accidents du travail; voilà le principe. Mais lorsque, à la suite d'une adjudication ou en exécution d'un contrat d'entreprise, l'exploitation a été assumée par un entrepreneur, c'est sur cet entrepreneur seul que porte la responsabilité.

Du système ainsi établi résulte, en fait, une situation fort avantageuse pour l'Etat et pour les communes, en tant que propriétaires de forêts : en effet, l'Etat met toujours en adjudication les coupes domaniales, et, de même, c'est un chef d'entreprise

qui doit effectuer les coupes affouagères des communes, aux termes des articles 81, 82 et 103 du code forestier.

Au profit de quels ouvriers et employés de l'exploitation forestière a été institué le régime du risque professionnel? — Au profit de tous les ouvriers et employés occupés par le chef d'entreprise. Parmi ces ouvriers et employés, il faut comprendre même ceux qui, conformément aux singulières et très anciennes pratiques de certaines régions, telles que la Nièvre et le Berry, ont, de leur propre mouvement, ou bien avec l'agrément de simples ouvriers à façon, pris du travail dans la coupe, pourvu, toutefois, que la victime de l'accident ou ses ayants droit fassent la preuve que, ultérieurement, avant l'accident, était intervenu, de la part du chef d'entreprise lui-même, un agrément formellement donné, selon les coutumes et usages du lieu, c'est-à-dire, en réalité, un embauchage régulier.

Il n'y a pas à distinguer, en tout cas, si la victime était ou non salariée par le chef de l'entreprise, et si elle avait ou non un salaire fixe.

Quel est ici le salaire qui, à la suite d'un accident, doit servir de base à la fixation de l'indemnité due? — Si la victime n'est pas salariée par le chef de l'entreprise, ou si elle n'a point un salaire fixe, l'indemnité est calculée d'après le salaire moyen des salariés agricoles; mais cette moyenne, c'est dans le département tout entier qu'il faut la prendre, et non pas simplement dans la commune : les ouvriers forestiers d'une même coupe peuvent, en effet, appartenir à des communes différentes. Le règlement d'administration publique du 27 mai 1915 a déterminé les conditions dans lesquelles doit être fixé le salaire départemental moyen.

Tout accident ayant occasionné une incapacité de travail doit être déclaré soit par le chef de l'entreprise, soit par ses préposés (tels que commis de coupe), et cela à la mairie de la commune où se trouve le lieu de l'accident.

Si c'est dans la commune du lieu de l'accident que se trouve le domicile du chef d'entreprise, la déclaration de cet accident doit intervenir dans les quarante-huit heures, conformément à l'article 11 de la loi du 9 avril 1898, c'est-à-dire dans le délai ordinaire des déclarations d'accident. Mais dans le cas contraire il faut que, soit la victime de l'accident, soit son représentant ou un ayant droit, porte l'accident à la connaissance du chef d'entreprise, par lettre recommandée avec accusé de réception, dite « avis d'accident », et (l'accusé de réception donnant date certaine à cet avis) c'est du jour de la réception par le chef d'entreprise, de cet avis d'accident, que commence le délai imparti pour la déclaration.

Si la victime n'a pas repris son travail dans les quatre jours qui suivent l'accident, le dépôt d'un certificat médical à la mairie du lieu de l'accident est, dans tous les cas, exigé. Lorsque l'employeur, après réception de l'avis d'un accident, ne provoque pas l'établissement d'un certificat médical, ou lorsqu'il ne dépose pas ce document à la mairie en question, il se rend passible de l'amende édictée par l'article 14 de la loi du 9 avril 1898.

Les frais de poste de l'avis d'accident et le coût du certificat médical incombent au chef d'entreprise.

Des formules imprimées d'avis sont (gratuitement) mises à la disposition des intéressés, dans le but de réduire au minimum l'effort de correspondance qui leur est demandé.

Le droit à l'indemnité temporaire ne court au profit de la victime qu'à partir du jour de l'envoi de l'avis, si cet envoi n'a pas eu lieu dans les quatre jours qui ont suivi l'accident. Toutefois, exception est faite des cas de force majeure ayant entraîné le retard de l'avis.

Dans quel délai le juge de paix doit-il procéder à son enquête obligatoire, dans l'hypothèse d'accidents mortels ou très graves? C'est dans les trois jours de la transmission de pièces que lui a faite la mairie, et non pas dans les vingt-quatre heures prévues par l'article 12 § 2 de la loi du 9 avril 1898.

D'autre part, c'est dans les quinze jours à partir de l'accident (et non pas dans les dix jours impartis par l'article 13 § 6 de la loi du 9 avril 1898), que le juge de paix doit clore son enquête.

Pour l'alimentation du fonds spécial de garantie, créé par l'article 24 de la loi du 9 avril 1898, sous la préoccupation de permettre à l'Etat de répondre lui-même du paiement des rentes dues, voici les taxes édictées, à l'occasion des accidents du travail dans les exploitations forestières, par la loi du 15 juillet 1914, en son article 6 : pour les chefs d'entreprise patentés, addition de 4 centimes au principal de la contribution des patentes, conformément à l'article 25 de la loi du 9 avril 1898; pour les chefs d'entreprise non patentés, taxe prévue par la loi du 26 mars 1908, avec distinction spéciale suivant que le chef d'entreprise est ou non assuré.

Les chefs d'entreprise des exploitations forestières sont mis à même de se coaliser pour supporter ensemble les charges de la législation nouvelle, c'est-à-dire de se constituer en mutualités de garantie ou, suivant l'expression consacrée, en « syndicats de garantie ».

Cette faculté est subordonnée aux réserves et restrictions suivantes: 1° le syndicat doit être formé, exclusivement, entre exploitants de coupes de bois; 2° il doit comprendre au moins 50 exploitants adhérents; 3° il faut (comme critérium de la solvabilité du groupement), soit que le chiffre moyen des salaires assurés par l'ensemble des adhérents s'élève au moins à deux millions, soit que le montant moyen de leurs acquisitions de bois réunies s'élève au moins à cinq millions; 4° il faut, en ce qui concerne l'autorisation du syndicat, que soient remplies les diverses conditions prévues par l'article 6 de la loi du 12 avril 1906. — André DESVALLINES.

antiseptiques (du gr. *anti*, contre, et *sépsis*, putréfaction). Corps capables d'arrêter le développement des germes infectieux, et de les tuer.

— ENCYCL. Les idées relatives aux antiseptiques se sont beaucoup modifiées dans ces dernières années. Ce qu'on leur demandait au temps de Pasteur et de Lister, c'était avant tout de tuer les parasites microbiens. Mais si les antiseptiques utilisés aux doses voulues réussissaient parfois — pas toujours — à détruire effectivement les germes infectieux, ils exerçaient en même temps une action si nocive à l'égard des éléments défensifs et des cellules saines de l'hôte, que finalement leur rôle apparut presque plus nuisible qu'utile, et on eut alors tendance, au moment de la guerre, à se contenter d'une asepsie aussi rigoureuse que possible. L'asepsie, à son tour, se montra, au cours de la guerre, tellement insuffisante, qu'il fallut de toute nécessité revenir aux antiseptiques, mais avec une modification importante. On les employa d'une manière continue, mais très dilués, suivant la méthode de Carrel, comme le liquide de Dakin et les hypochlorites.

Cependant, même avec cette méthode (et celle de H. Vincent qui n'en est qu'une variante *sèche*), et sauf quand la plaie est prise dès le début, avant le pullulement et la généralisation des germes, qu'elle a été nettoyée à fond avec résection des parties contuses et contaminées, le résultat n'a pas toujours été aussi favorable qu'on l'espérait, car P. Delbet et N. Fiessinger, Policard, Desplas, etc., ont constaté que le procédé de Carrel ne débarrasse point les plaies de leurs microbes et que la stérilisation qui se produit ultérieurement est la conséquence non de l'irrigation par les hypochlorites, mais de l'entrée en jeu des défenses naturelles et de l'autoréparation des lésions. C'est alors que le professeur P. Delbet, à la suite d'essais nombreux de pyoculture et de cytophylaxie, préconisa un nouveau procédé qui consiste à substituer aux antiseptiques ordinaires, dont l'impuissance est souvent notoire à concentration supportable, des corps qui, comme le chlorure de magnésium, n'ont guère d'influence sur les microbes, mais en revanche favorisent nettement les défenses tissulaires et la phagocytose, grâce à quoi la plaie tend à se stériliser spontanément. Les résultats obtenus par ce moyen ont été souvent très favorables et ils se rapprochent, sous plusieurs rapports, de ceux qu'ont donnés l'apsepsie d'avant guerre et les pansements au sérum. Seulement, comme il est facile de le voir, ce ne sont plus des *antiseptiques* que l'on emploie maintenant, mais des agents *diaphylactiques*, c'est-à-dire que l'on tend à délaisser le microbe pour s'occuper uniquement de renforcer les défenses naturelles et la résistance de l'organisme. *Natura medicatrix !*

Il est à remarquer avec P. Carnot, que l'évolution qui s'est accomplie en ce qui concerne les antiseptiques employés à l'extérieur, sur les plaies, a eu également lieu en ce qui concerne les antiseptiques utilisés à l'intérieur, tant contre les infections locales (pulmonaires, gastro-intestinales, biliaires, urinaires) que contre les maladies générales (infections). C'est ainsi qu'on a remplacé les benzonaphtols et autres antiseptiques intestinaux, par les saturants, les purgatifs ou les ferments lactiques; les injections de nitrate d'argent, par de grands lavages au permanganate faible, etc. En d'autres termes, on a tendance à substituer aux antiseptiques inefficaces des médicaments diaphylactiques ou des actions mécaniques (lavages). Cela est particulièrement visible dans la thérapeutique des infections générales, où, en dehors des sérums et des vaccins spécifiques, qui sont loin d'être encore tous connus, on emploie surtout soit une médication purement symptomatique, soit la méthode leucogène (injection de lait, de sucre, abcès de fixation), soit enfin les métaux colloïdaux, dont les effets souvent remarquables tiennent aux réactions de défense que déclenche l'introduction dans le milieu intérieur de particules étrangères insolubles, réactions banales du reste, mais dont le malade bénéficie secondairement contre son infection.

S'ensuit-il donc qu'il n'y ait pas d'antiseptique, au sens désormais attaché à ce mot : substance capable de détruire les germes infectieux, mais à peu près inoffensive pour les cellules de l'hôte? Non, assurément; mais ils sont difficiles à découvrir, et rares. Ils sont difficiles à découvrir, en effet, parce que les recherches expérimentales *in vitro* ne renseignent que très insuffisamment sur l'action *in vivo*. En présence de nos colloïdes naturels : sérum, lymphe, suc cellulaire, l'antiseptique voit ses propriétés complètement modifiées. Le sublimé, très énergique germicide *in vitro*, est à peu près inactif *in vivo* (observation d'Albert Robin); au contraire l'arséniobenzol, qui tue le tréponème dans l'organisme, n'a pas de pouvoir microbicide *in vitro*. Par suite, les résultats de laboratoire, avant d'être pris en considération, doivent subir le contrôle de la clinique, et l'on sait combien souvent ce contrôle est négatif. Ils sont rares, parce qu'ils doivent être *spécifiques*. Il faut s'attendre en effet à ce qu'un corps qui détruit presque indifféremment tous les microbes détruise également et pour les mêmes raisons les cellules de l'hôte. C'est justement ce que l'on a constaté avec les antiseptiques puissants jadis utilisés, et c'est aussi pourquoi ils sont de plus en plus abandonnés. Par conséquent, pour qu'un corps soit un véritable antiseptique, ménageant nos cellules tout en attaquant le microbe en cause, il faut qu'il ait, pour ce microbe, une affinité spéciale, élective, qu'il ne possède pas, du moins au même degré, pour nos cellules. On connaît déjà quelques corps doués de cette propriété *parasitotrope :* le mercure, le cuivre, l'arsenic, l'iode, la quinine, l'émétine; encore convient-il de se rappeler que si le pouvoir parasitotrope l'emporte dans ces corps, ceux-ci n'en possèdent pas moins un certain pouvoir *cytotrope*, c'est-à-dire toxique pour nos propres cellules. Il s'ensuit qu'on ne peut maintenant concevoir comme antiseptiques *vrais* que des agents chimiothérapiques, capables d'agir directement et sûrement sur tel ou tel microbe sans avoir besoin de mettre en jeu l'effort réactionnel de l'organisme. C'est donc de la chimiothérapie que nous devons désormais attendre la découverte d'antiseptiques efficaces. Cette évolution des idées relativement à la nature et au mode d'action de ces agents est d'ailleurs en accord avec ce que nous commençons à savoir du fonctionnement de nos propres cellules et de la biologie des microbes. — Dr J. LAUMONIER.

Assistance. ASSISTANCE PUBLIQUE. — Adm. Les services au moyen desquels les pouvoirs publics viennent en aide aux personnes nécessiteuses ou indigentes ne cessent de se développer, en même temps que les idées de solidarité sociale. L'assistance médicale gratuite a été créée en 1893 ; les dispositions relatives aux enfants assistés ont été codifiées en 1904 ; l'année suivante, l'assistance obligatoire aux vieillards infirmes et incurables a été organisée. Nous avons eu enfin, en 1913, sur l'assistance aux femmes en couches et sur l'assistance aux familles nombreuses, deux lois dont voici l'économie.

Assistance aux femmes en couches. L'assistance aux femmes en couches ou assistance maternelle (lois du 17 juin 1913 ; du 30 juillet 1913, art. 68-75 ; du 2 décembre 1917) se manifeste par voie d'allocations journalières. Elle est inspirée par la préoccupation de défendre les femmes enceintes contre le surmenage, et les jeunes mères contre les relevailles prématurées. Toute femme de nationalité française et privée de ressources suffisantes a droit, pendant la période de repos qui précède et qui suit immédiatement ses couches, à une allocation journalière. Cette allocation ne peut se cumuler avec les secours publics de maternité (loi du 27 juin 1904), mais elle est compatible avec les ressources temporaires résultant de la participation des femmes en couches à des sociétés de prévoyance, et notamment aux mutualités maternelles. La loi s'applique à toutes les femmes privées de ressources suffisantes, salariées ou non.

L'assistance aux femmes en couches constitue un service obligatoire pour les départements, avec la participation des communes. Il est organisé par le conseil général, et administré par le préfet. Dans les communes il peut être assuré, si le conseil municipal en est d'avis, par les sociétés ou œuvres d'assistance préalablement agréées par décret : les sociétés agréées font le service des allocations, et exercent la surveillance hygiénique prescrite par la loi.

L'allocation ne peut être maintenue pendant une période totale supérieure à huit semaines, tant pour la période qui précède que pour celle qui suit les couches. La postulante en bénéficie dès qu'elle établit, au moyen d'un certificat médical, qu'elle ne peut continuer à travailler sans danger pour elle-même ou pour l'enfant.

L'allocation est réduite de moitié en cas d'hospitalisation, si l'intéressée n'a pas d'autre enfant vivant au-dessous de treize ans. Incessible et insaisissable, elle est payée entre les mains de l'assistée et peut être donnée en nature soit en totalité, soit en partie. Le taux en est arrêté pour chaque commune par le conseil municipal, sous réserve de l'approbation du conseil général et du préfet; elle est majorée après les couches, si la mère allaite elle-même son enfant.

Assistance aux familles nombreuses. Instituée par la loi du 14 juillet 1913, organisée par le conseil général et administrée par le préfet, elle a pour but de protéger les foyers et d'assurer leur stabilité, en proclamant en faveur des familles nombreuses

privées de ressources nécessaires pour élever leurs enfants, le droit à l'assistance sous forme d'allocations.

Ce droit s'exerce dans des proportions différentes, suivant que le chef de famille vit dans le ménage (constitué en droit ou en fait), ou encore qu'il vit seul par suite de la mort, de la disparition ou de l'abandon de la personne avec laquelle s'est formé le ménage. D'autre part, le droit à l'assistance n'est reconnu qu'aux chefs de famille de nationalité française, ayant à leur charge un certain nombre d'enfants légitimes reconnus : pères d'au moins quatre enfants, veufs avec au moins trois enfants, veuves avec au moins deux enfants. Les enfants doivent être mineurs de treize ans, et la loi assimile aux enfants de moins de treize ans les enfants de treize à seize ans pour lesquels le chef de famille ou la mère a passé un contrat d'apprentissage.

Le taux de l'allocation est arrêté, pour chaque commune, par le conseil municipal, sous réserve de l'approbation du conseil général et du ministre de l'intérieur. Elle peut être, en tout ou en partie, donnée en secours de loyer, ou bien payée en nature par le bureau de bienfaisance.

Des articles 592 et 593 combinés du code de procédure civile, il résulte que ne peuvent être saisis en aucun cas, et pour aucune créance, le couchage nécessaire des saisis, celui de leurs enfants vivant avec eux, les habits dont les saisis sont vêtus et couverts. En faveur du chef de famille nombreuse assisté, la loi du 14 avril 1917 a étendu sans aucune restriction l'insaisissabilité à tous les objets mobiliers lui appartenant : meubles meublants, linge, vêtements, objets de ménage.

Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Une modification importante a été apportée à la loi du 14 juillet 1905 (v. *Nouveau Larousse, Suppl.*, v° Assistance). Aux termes de l'article 1er de ladite loi, le vieillard septuagénaire n'était pas assisté quand il pouvait encore tirer de son travail les ressources nécessaires à sa subsistance. La loi du 30 décembre 1907 (art. 35) a reconnu le droit à l'assistance aux septuagénaires indigents qui sont encore capables d'un travail rémunéré. — MAX LEGRAND.
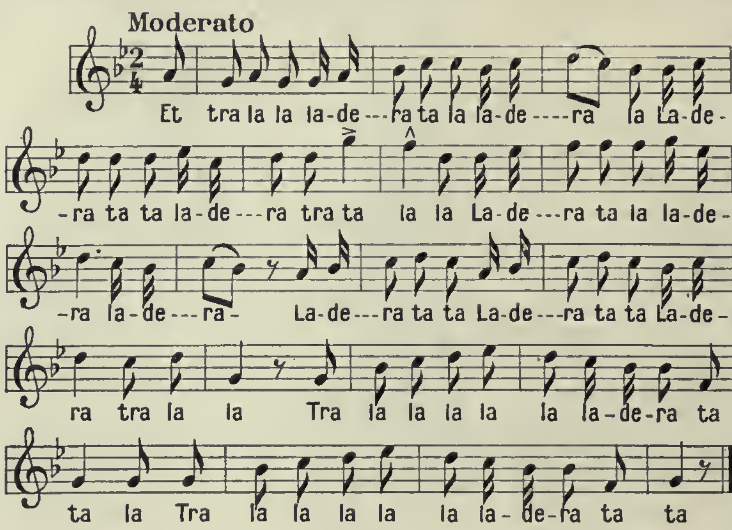


Le ba'cubert, d'après une gravure de Breughel le Vieux (XVIe siècle).

ba'cubert (selon l'étymologie donnée par le Dr Chabrand, ce mot, qu'on a écrit de bien des façons : *bacchu-ber, bakuber, bakubert, bascubert*, etc., etc., est une apocope de *bal cubert*, en patois briançonnais: *bal couvert*, parce que cette danse a généralement lieu dans un endroit couvert, dans une grange, par exemple) n. m. Danse des épées, qui se danse une fois par an, le 16 août, jour de la fête de saint Roch, au Pont-de-Cervières. Ce petit village de 600 habitants (*Pontassins*) est situé sur le bord de la Cerveyrette, affluent de la Durance, et fait partie de la commune de Briançon.

Le *ba'cubert* est exécuté par neuf danseurs, très exceptionnellement par onze ou treize. Tête nue, vêtus d'une chemise blanche et d'un pantalon blanc, avec une large ceinture rouge et une cravate noire, ils tiennent à la main une épée. Ils ne dessinent pas moins de 45 figures, partagées en deux séries, la *lève* (19 figures) et les *figures* (26 figures), et qui consistent à former des ronds simples ou doubles, des carrés, des étoiles, etc., en tenant les épées de différentes façons : le plus souvent, chaque danseur tient de la main droite la poignée de sa propre épée, et de la main gauche la pointe de l'épée du danseur qui suit. Le n° 1 ou *doyen* dirige la danse, qui s'exécule sur une sorte de pas de polka.

L'orchestre est formé par quatre femmes, qui chantent : *Et tra la la ladera ta ta ladera la Ladera ta ta ladera tra la la...*, etc. La mélodie a été notée de façons assez différentes Selon Julien Tiersot, « c'est une mesure à deux temps, dont les danseurs marquent la cadence par trois pas, produisant ainsi une succession continue de deux croches et une noire... Cette formule se trouve



Ba'cubert.

combinée avec une formule secondaire de deux doubles croches et une croche... Au point de vue modal, le chant est plus caractéristique encore. C'est un hypodorien ou éolien des plus purs... ».

Bien que les danseurs pontassins aient eu souvent l'occasion d'aller, « en représentation », danser le ba'cubert dans plusieurs villes du Midi, le ba'cubert n'en est pas moins propre au village de Pont-de-Cervières.

L'origine de cette danse curieuse a exercé la sagacité des érudits régionaux. Son caractère de marche guerrière, son mode antique, qui évoquent fatalement l'idée de la pyrrhique, ont porté plus d'un chercheur à en faire remonter l'origine à l'antiquité. Dans le mot «ba'cubert» écrit *bacchu-ber*, on a voulu retrouver le nom de *Bacchus*. D'autres ont imaginé que cette danse avait été apportée dans les Hautes-Alpes par les Caturiges, peuplade d'origine grecque venue des bords du lac de Côme. Qu'elle soit grecque, romaine ou celte, c'est ce qu'il est impossible de prouver.

Le plus ancien document où il soit question explicitement du ba'cubert est un acte judiciaire de 1730.



Le ba'cubert (16e figure).

Le Dr Raphaël Blanchard, à qui l'on doit une intéressante étude sur cette danse, pensait qu'elle était l'accomplissement d'un vœu adressé à saint Roch pour lui demander de mettre fin à une épidémie de peste. Le même auteur a fait une découverte curieuse : sur une estampe de Pierre Breughel le Vieux (m. en 1569), intitulée : *La Grande feste de nostre village* ou *la Kermesse de la Saint-Georges*, on voit, au beau milieu de la composition, onze personnages exécutant une danse qui est exactement une figure du ba'cubert. Le Dr Blanchard supposa d'abord que cette danse était d'origine flamande et avait été apportée dans le Briançonnais par des régiments de Flandres qui y séjournèrent à diverses reprises. Mais, après enquête, il s'est rallié à une explication toute contraire. On sait que Breughel le Vieux a voyagé en France et en Italie, qu'il a séjourné dans les Alpes, et qu'il en a rapporté de nombreux croquis. Le Dr Raphaël Blanchard en a conclu que Breughel, passant dans le Briançonnais, a vu danser le ba'cubert, et l'a fait figurer plus tard dans une de ses estampes. Quoi qu'il en soit de cette délicate question des origines, la gravure en question prouve que la danse appelée *ba'cubert* existait déjà, sous ce nom ou sous quelque autre, au XVIe siècle. — LA JARRIE.

Battisti (Cesare), patriote trentin, né à Trente le 4 février 1875, exécuté dans la même ville le 12 juillet 1916. Après avoir débuté par des études de droit, qu'il poursuivit à Vienne et à Gratz, il se tourna vers la géographie et suivit à Florence les leçons du professeur Marinelli : c'est à Florence qu'il fut reçu docteur ès lettres, en 1897. Dans cet ordre de travaux, il publia, outre des notes de limnologie et de spéléologie, *Il Trentino, saggio di geografia fisica e d'antropogeografia*; *Termini geografici raccolti nel Trentino*; fonda, en 1897, la revue « Tridentum » et le fit paraître pendant un an à Florence, en collaboration avec le Dr Biasutti, la revue « la Cultura geografica ».

Mais il assuma bientôt un rôle plus actif, et plus dangereux aussi, en se rangeant parmi les chefs de l'irrédentisme italien dans le Trentin. Il obtint l'appui des socialistes dans la lutte sans trêve qu'il soutint contre le gouvernement de Vienne en faveur de l'autonomie et qu'il poursuivit d'abord dans son journal nationaliste et démocrate « il Popolo ». Procès et condamnations s'abattirent sur lui sans le troubler.

En 1911, il fut élu au parlement de Vienne (Reichsrath) comme député socialiste du Trentin. La même année, dans son discours du 12 décembre, il protestait contre la politique de contrainte dont on faisait remonter la responsabilité à l'archiduc François-Ferdinand, et aussi contre l'italianophobie que ne cessait de manifester le gouvernement de Vienne. Il disait :

> Quel que soit son nom, que ce soit l'héritier du trône ou n'importe qui, l'auteur de cette politique de compression envers le Trentin, de haine envers la nation italienne, de gaspillage et de péril pour toutes les populations de l'Autriche, celui-là, quel qu'il soit, est en vérité un irresponsable et un fou.

Deux ans plus tard, en 1913, dans un autre discours au Reichsrath, il montrait comment l'attitude prudente de l'Italie avait permis à l'Autriche de sortir de ses embarras intérieurs; que pourtant la Triplice était bien impopulaire auprès des masses italiennes, et que si l'Autriche, en réponse aux bons procédés de son alliée, continuait à molester les Italiens de la Monarchie, il se pourrait que les dirigeants à Rome fussent un jour entraînés par un mouvement populaire plus fort que les combinaisons politiques. Il ajoutait :

> Que le gouvernement se hâte de changer de direction. Qu'il se rappelle qu'il y a un lien entre son attitude envers les Italiens de la Monarchie, et la politique extérieure de l'Italie. Qu'il change de direction. Qu'il donne au Trentin

l'autonomie. Qu'il mette fin à la dictature militaire et aux systèmes réactionnaires. Qu'il donne à Trieste la Faculté italienne si attendue.

Élu à la Diète du Tyrol, assemblée qui a le privilège de ratifier les lois militaires adoptées par le parlement de Vienne, il vota, comme tous les députés italiens de la Monarchie sans exception, contre une augmentation des armements qui devaient un jour ou l'autre servir contre l'Italie.

Quand éclata la Grande Guerre, Battisti se réfugia en Italie, échappant ainsi à la police autrichienne, qui se serait empressée de supprimer un dangereux adversaire. Continuant son apostolat, il se consacra dès lors tout entier à préparer l'intervention de l'Italie dans la guerre, recevant les réfugiés et les déserteurs trentins, multipliant articles et conférences (Ses principaux discours ont été réunis dans ses *Quaderni della Guerra*). Il écrivait au socialiste Musolini, alors directeur de l' « Avanti », et opposé à l'intervention :



Cesare Battisti.

L'Italie est maintenant dans le cœur de tous les Trentins. Et qui le nie, nie la vérité. Oubliez-nous si vous le voulez, mais ne dites pas que nous ne voulons pas nous détacher de l'Autriche. C'est une insulte. C'est un blasphème.

En avril 1915, Battisti combattit l'opinion de ceux qui se montraient favorables à la proposition Bülow, tendant à obtenir de l'Autriche la cession de Trente et des territoires en deçà de l'Isonzo en échange de la neutralité de l'Italie.

Quand l'Italie eut à son tour déclaré la guerre à l'Autriche, Cesare Battisti s'engagea. De simple soldat il devint lieutenant d'alpins, obtint la croix de la Valeur militaire, et participa en mai-juin 1916 à la défense du Trentin. Au cours de la contre-offensive italienne de juin-juillet, il fut fait prisonnier au Monte Corno de Vallarsa.

Reconnu, il fut emmené à Trente et traduit devant une cour martiale qui le condamna à mort pour haute trahison. Il marcha fièrement au supplice, cria « Vive l'Italie, mort à l'Autriche ! » et fut pendu, par la main du bourreau, sur les glacis du Castello del Buon Consiglio. Les Autrichiens, depuis longtemps en possession d'une triste célébrité pour leur férocité impitoyable dans la répression des tentatives nationalistes, n'ont épargné aucun outrage au patriote Battisti. Ses restes ont été profanés, et le gouvernement de Vienne a fait répandre dans toute la Monarchie une carte postale suggestive représentant son supplice; le gibet, sans grandeur, est une planche percée d'un trou, par où passe le nœud coulant; le supplicié, dépouillé de son glorieux uniforme d'alpin et vêtu d'un complet sordide, y est pendu, la tête penchée. Au-dessus, la face épanouie du bourreau rit ignoblement. La scène est odieuse. Aussi, les Italiens se sont-ils empressés de divulguer ce triste monument d'un martyre italien.

Le 22 juillet 1917, le buste de Cesare Battisti par Giuseppe Guastalla a été inauguré à Rome, sur le Pincio. — JEAN BONCLÈRE.

Belphégor. *Essai sur l'esthétique de la présente société française*, par Julien Benda. Paris, 1919. — Ce livre, petit par le volume, soulève de grosses questions; il s'y attaque avec une ardeur allègre, avec un goût très vif des idées et de l'analyse; il sollicite parfois la discussion, souvent l'adhésion, en tout cas l'attention et l'intérêt.

Considérant la « bonne société » française, c'est-à-dire cette classe de privilégiés qui a le loisir de se livrer à des émotions artistiques, telle qu'elle était avant la guerre (et sur le point qui l'intéresse, il ne voit pas qu'elle ait encore beaucoup changé), Benda la juge en ces termes :

La présente société française demande aux œuvres d'art qu'elles lui fassent éprouver des émotions et des sensations : elle entend ne plus connaître par elles aucune espèce de plaisir intellectuel.

Ce goût, il reconnaît qu'elle l'a toujours eu; qu'à aucune époque, même au grand siècle, la société mondaine — le plus souvent dirigée par des femmes — n'a su de prime abord donner ses préférences aux œuvres des intelligences les plus vigoureuses et les mieux ordonnées. A Racine, à Bossuet, elle a préféré des talents secondaires, ou même des médiocrités. Mais jamais elle n'a manifesté, dans tous les domaines, la haine du rationnel avec cette volonté, cette opiniâtreté, cette universalité qu'on lui voit aujourd'hui. La logique lui fait horreur :

Il suffit d'inviter le lecteur à observer, de ce point de vue, la moindre conversation de salon, sur la politique, sur l'art, sur la religion, sur l'amour, pour qu'il convienne de l'incroyable confusion d'esprit qui y éclate chez ceux qui y prennent part, de leur radicale impuissance à concevoir les distinctions d'idées les moins subtiles et les plus rebattues ; c'est un pataugeage général...

On voit souvent dans les journaux, dans les revues, au sujet de questions théoriques, s'engager entre littérateurs des polémiques parfois très vives, qui font éclater surtout leur impuissance à rester dans les limites d'une question donnée ; ils en sortent à tout moment. L'art d'ordonner ses idées, de les exposer avec méthode et de la façon la plus intelligible, n'est plus du tout en faveur. Même les règlements officiels, qui s'adressent pourtant à toutes les classes de la nation, sont généralement si confus et si mal rédigés, que le public n'y comprend rien, pas plus qu'aux instructions qui sont destinées, en principe, à les rendre plus clairs.

Il n'y a pas là seulement une impuissance de fait. Il y a aussi, dans la société, une sourde volonté de défaisser l'intelligence pure pour des formes inférieures d'activité. L'essentiel de l'analyse de Julien Benda porte sur ce point. Quelles sont la philosophie, la littérature, les formes d'art qui plaisent à cette société? celles qui déconsidèrent les opérations de l'entendement et de la raison.

J. Benda, qui a écrit sur le bergsonisme des livres de critique très vive, fait naturellement une grande place, dans le présent ouvrage, à une philosophie dont se réclament tous ceux qui diminuent le rôle et la portée de l'intelligence au profit de l'instinct, de l'intuition et de toutes les puissances obscures du « moi », qui jadis, relativement à elle, étaient jugées subalternes, et radicalement inférieures.

L'intelligence est la puissance organisatrice qui met l'ordre dans le chaos de nos sensations. Sans cet ordre, point de pensée, mais une sorte de rêverie éparse, diffuse, telle qu'on imagine l'instinct des animaux. Suivant la conception intellectualiste, c'est elle qui fait la supériorité et la noblesse de l'homme. Au contraire, selon le bergsonisme, à prendre les choses en gros, l'intelligence, toute nécessaire qu'elle est, est une maîtresse d'erreur. Elle ne donne qu'un symbole décevant de la réalité. Ce qui nous la montre à nu, cette réalité, c'est l'instinct, la « poussée vitale », le jaillissement de l'être. Les catégories de l'intelligence sont autant de cadres abstraits, artificiels, qui forment comme une croûte desséchée autour de la vie profonde. L'invention, le génie, l'évolution créatrice sont les prolongements de cet instinct vital, et ne trouvent dans les opérations proprement intellectuelles qu'une limitation et un obstacle.

Cette philosophie a eu un retentissement considérable dans les divers domaines de la pensée, mais elle n'est sans doute elle-même que l'expression ingénieusement philosophique d'une tendance générale qui se retrouve ailleurs, dans la littérature pure, dans les drames de Maeterlinck par exemple; elle est une réaction excessive contre certains abus des systèmes qui, autre danger, faisaient une part exclusive à la raison.

Si l'intelligence n'est, selon la doctrine à la mode, qu'un voile gênant et trompeur, loin de nous les concepts, les symboles, les raisonnements de la logique, les opérations discursives de l'entendement, tous ces intermédiaires qui altèrent le sentiment de la Vie! C'est par l'intuition, que nous pouvons la saisir: il faut s'unir à l'âme des choses, les atteindre dans leur évolution profonde, enfin se fondre en elles. Il y a là un état de pur amour, un mysticisme d'un nouveau genre, une sorte de quiétisme artistique.

Ces extases sont naturellement accompagnées d'un élément sensuel, d'une sorte de volupté vague, de plaisir diffus. Notre littérature de société tend, en effet, à devenir de plus en plus émotive. Se sentir vivre en communion avec la nature, sans le moindre effort pour se distinguer d'elle, c'est l'opération d'une sensibilité qui peut être très fine, mais c'est le minimum d'activité et de mérite d'une force douée de pensée.

Connaître, penser, juger, c'est, au contraire, se distinguer des choses, lutter avec elles pour les saisir, les dominer, les ordonner, et c'est la plus haute fonction de l'homme; mais c'est ce dont on ne veut à aucun prix.

Nous ne pouvons suivre J. Benda dans le détail de son analyse, qui comprend bien d'autres symptômes du même ordre : haine des idées générales, goût du particulier, et, dans le particulier même, de ce qu'il y a de plus inexprimable; haine de l'analyse, et « soif gloutonne du Tout »; dédain pour les idées claires et distinctes si chères à Descartes, et amour de l'indistinct, du trouble, du fluide; méconnaissance des qualités qui sont proprement artistiques (équilibre des proportions, gradation des effets, appropriation de la forme au fond, etc.), et recherche de l'émotion dans la sympathie que le lecteur éprouve pour l'âme, la sensibilité, *la personne* de l'écrivain ; en psychologie, abandon des caractères généraux, tels que les concevaient les classiques, pour la peinture des traits les plus particuliers et les plus concrets; impatience de toute loi de l'esprit, de tout déterminisme psychologique propre à expliquer, par des relations de cause à effet les idées, les sentiments, les actes des personnages d'une œuvre littéraire, mais une vive estime pour ceux qui agissent d'une façon tout à fait illogique, imprévisible, exceptionnelle, comme on en rencontre chez les maîtres du roman russe; désir de la nouveauté à tout prix : nouveauté dans le sujet (chose dont se souciait fort peu un Racine ou un La Fontaine), et nouveauté dans la forme; désir qui, dans ce dernier cas, amène des écrivains, souvent d'un très grand talent, à imposer, et des lecteurs, souvent d'une très grande bonne foi, à tolérer des obscurités, des bizarreries ou des balbutiements d'expression qui sont proprement la négation des vertus de la langue française; affectation, enfin, d'ignorer l'art, et d'être tout nature :

Autrefois, les écrivains dénués de métier voulaient passer pour en avoir; aujourd'hui, ceux qui en sont farcis veulent nous faire croire qu'ils ne savent même pas ce que c'est.

Toutes ces analyses de la première partie sont fort pénétrantes, et d'un vif intérêt; on regrette que les éléments n'en soient pas disposés suivant un plan plus net. D'un esprit justement amateur des belles constructions intellectuelles, on serait en droit d'attendre une méthode plus visible. Toujours est-il que J. Benda dénonce avec talent, avec force, un malaise évident et général du goût français, et qu'il est bien venu à soutenir, contre un abus décevant du sentiment et de l'intuition, les droits de l'intelligence et de la raison.

Très justement il note, dans notre public mondain et dans la littérature correspondante, le goût de l'exalté et du pathétique. Le lyrisme, déjà monté si haut chez les romantiques, est poussé chez nos contemporains, si possible, plus haut encore. On ne demande que de l'émoi, et on en demande non seulement à la poésie, au roman, au théâtre, mais encore à la critique, à l'histoire et même aux doctrines scientifiques. Dans tous les domaines on se montre beaucoup moins pressé de comprendre que de vibrer avec les âmes, avec la nature, avec les forces primordiales, rudimentaires, mystérieuses.

J. Benda s'élève donc avec raison contre ce lyrisme abusif, exclusif, qui fait tort à la pensée. Mais parfois, en défendant la raison, il se laisse emporter lui-même par la passion. On s'attendrait que, rencontrant enfin des esprits qui n'ont cessé de lutter, comme lui, pour les droits de l'intelligence contre l'émotion romantique, il se réjouît de les voir au moins sur ce point en conformité d'efforts avec lui. On est logicien ou on ne l'est pas. Quand on aime la raison, on doit l'aimer partout où on la rencontre. Mais J. Benda nous dit tout à coup : « On ne voit pas pourquoi le primat de la raison ne serait pas un thème lyrique... Le romantisme de la raison était tout indiqué », et là-dessus il imagine *le lyrisme de la raison*, pour mettre dans cette catégorie péjorative ceux qui emploient la méthode intellectualiste, rationnelle, à défendre des idées qui apparemment ne lui plaisent point, et pour appeler romantique l'auteur d'*Anthinea* et de *l'Avenir de l'Intelligence*.

On pourrait pousser ce jeu, et chercher chez J. Benda lui-même les germes d'un lyrisme qui s'ignore. Mais ce ne sont là que des jeux, et même de simples jeux de mots.

De même, on est un peu surpris de l'insistance avec laquelle J. Benda range Barrès parmi les adversaires de l'intellectualisme. Romantique, Barrès l'est certainement; mais, s'il est impossible de parler de lui d'une façon complète sans prononcer le mot « lyrisme », il ne l'est pas moins d'éviter le mot « idéologie », et Benda lui-même l'emploie. Aucun écrivain n'a manié l'abstraction et l'analyse avec autant de naturel que Barrès. A l'origine de tous ses élans lyriques, de tous ses émois, il a toujours une idée, une vue de l'esprit. Son thème du culte de la terre, et des morts, en particulier, qui exerce la verve de J. Benda, est, en même temps qu'un sentiment, et même avant d'en être un, une idée philosophique qui s'accorde parfaitement, par exemple, avec le système d'un Auguste Comte. On a quelque peine à ranger Barrès, lui aussi, parmi les pontifes d'une société qui « entend ne plus connaître aucune espèce de plaisir intellectuel ».

Dans la seconde partie, beaucoup plus brève que la première, l'auteur se demande d'où provient cette maladie qu'il y a décrite : « cette frénésie de la société française à faire des ouvrages de l'esprit une occasion d'émoi »?

Faut-il l'attribuer à l'influence juive? J. Benda distingue deux sortes de juifs : les juifs sévères et moralistes, et les juifs avides de sensations. Il les désigne respectivement par ces appellations symboliques : les Hébreux et les Carthaginois, ou encore Jahveh et Belphégor (d'où le titre du livre) :

On ne saurait nier l'emportement des Carthaginois pour la littérature créatrice d'émotions, leur culte du théâtre, du comédien, leur soif (alexandrine) de l'indistinct, du non défini, du mystérieux, de la confusion du sujet et de l'objet.

Mais, selon J. Benda, cette influence n'a fait que s'ajouter à une tendance qui existait déjà : elle n'a pu se développer que dans une société déjà tout alexandrine elle-même.


Alfred de Vigny.


Sainte-Beuve.


Victor Hugo.


Alexandre Dumas père.

Il incrimine d'autres influences, entre autres celle des femmes. Brunetière avait déjà déclaré qu'elle fut toujours assez peu favorable à l'éclosion des œuvres fortes. Ce serait, assurément, une erreur, de s'imaginer que même au XVIIe siècle toutes les femmes pensaient sur les choses de l'esprit avec autant de justesse que Mme de Sévigné ou Mme de La Fayette. Mais, tout de même, on a vu autrefois des mondaines s'intéresser, plus qu'elles ne font aujourd'hui, à de grandes entreprises intellectuelles. Mme de Pompadour intervenait auprès du ministre qui interdisait la publication de l'*Encyclopédie*. « Se figure-t-on aujourd'hui, s'écrie J. Benda, la maîtresse du chef de l'Etat exigeant du gouvernement la publication du *Larousse ?* »

Notre auteur n'a que trop raison, lorsqu'il allègue comme la principale cause de cette décadence du goût l'abaissement général de la culture, et que, poussant plus loin son analyse, il montre les différents aspects de cet abaissement : l'abandon des lettres antiques, les meilleures institutrices de l'intelligence humaine, le dédain où est tombée l'étude de la logique, qui donnait à l'esprit une solide armature, et sans laquelle, tel un corps aux os amollis, il ne peut que vaciller; sans parler de la théologie (J. Benda, qui n'a rien d'un scolastique, lui rend très impartialement justice), dont l'étude, si répandue aux âges classiques, donnait l'habitude, inoubliable, des fines distinctions logiques, et d'une subtile analyse mentale. Divers changements sociaux accentuent cet abaissement : l'accession, dans la bonne société, de parvenus du commerce ou de l'industrie, très habiles dans leurs spécialités, mais dont l'esprit, au point de vue de la culture générale, « est proprement à l'état de nature »; l'insécurité des fortunes et des situations ; le désir de jouir, la difficulté d'arriver, la nécessité de fournir un travail énorme; en outre — situation nouvelle, — les conséquences terribles de la guerre; partout, la diminution des loisirs. On se demande ce qu'il reste pour la spéculation pure, les exercices de l'intelligence, le jugement purement artistique. On ne veut plus que d'un art qui donne des plaisirs rapides, sensuels et violents.

Le mal est grand, J. Benda l'expose avec une pénétration et une force singulières. Mais le remède, les espoirs de guérison, où les voit-il? A vrai dire, il n'en voit guère. Pour lui, l'alexandrinisme est un mal nécessaire, la vieillesse fatale de toute société civilisée. Il considère, d'ailleurs, que cet alexandrinisme de la société française n'a point fait tort, comme la guerre l'a surabondamment montré, à ses qualités civiques et guerrières, et qu'il peut fort bien, d'autre part, se concilier avec une grande prospérité économique. Mais il pense que ce qui est en question, le goût même de cette société, ne peut que s'enfoncer dans ce mysticisme sensuel et irrationnel qu'il a décrit. Il semble même écarter, avec une certaine impatience amère, l'idée qu'il pourrait en être autrement. Il prévoit bien des retours de « violent classicisme » (pourquoi *violent?*), mais il déclare d'avance, d'une façon péremptoire, que ce sera « une mode » et « une forme particulière du besoin de l'excessif ».

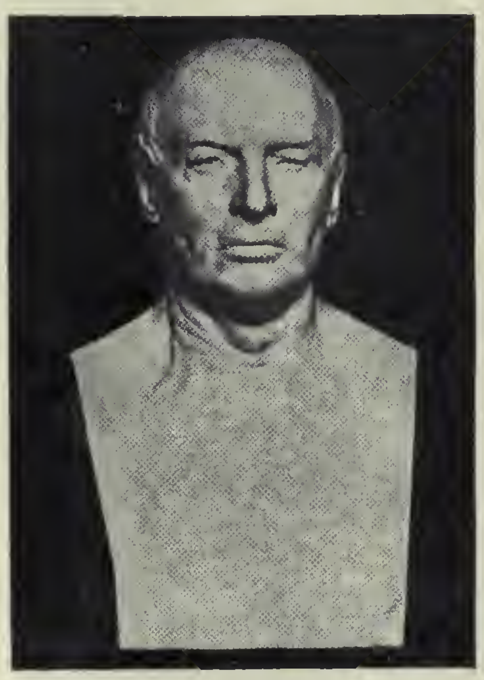
C'est bien vite décider des choses futures. Peut-être est-il permis de former d'autres espoirs. Dans les années qui ont précédé la guerre, il était possible de discerner chez les littérateurs des jeunes générations le progrès d'une renaissance classique. Ceux que la guerre a épargnés feront germer la bonne semence.

Parallèlement, un livre intelligent comme celui de J. Benda, manifeste important d'une réaction intellectualiste, est un motif d'espérer. — LOUIS COQUELIN.

Buloz (François) et ses amis. LA VIE LITTÉRAIRE SOUS LOUIS-PHILIPPE, par Marie-Louise Pailleron. Paris, 1919. — Quel autre, mieux que François Buloz, a groupé autour de lui, durant un demi-siècle, l'élite littéraire de ce pays? Aussi, le sous-titre adopté par la petite-fille du fondateur de la *Revue des Deux Mondes* n'a-t-il rien que de très légitime. C'est toute une époque qui revit sous la plume des collaborateurs de cette revue, dans leur correspondance avec Buloz ; M.-L. Pailleron n'a eu d'autre ambition que de mettre en valeur les caractéristiques de ces lettres, d'en montrer dans leur particulier les auteurs, de situer les événements, de redresser des jugements émanés de rivaux jaloux, trop souvent adoptés à la légère par des contemporains mal informés.

C'est le 1er février 1831 que François Buloz signa avec Auffray, imprimeur, le contrat qui le rendait directeur de la « *Revue des Deux Mondes, Journal des Voyages* ». Il avait tout juste vingt-six ans.

Né au village de Vulbens, blotti dans un repli du Grand Salève, c'est-à-dire aux confins de la France et de la Suisse, Buloz, le huitième enfant de la famille, était venu à Paris dès l'âge de dix ans, avait fait de bonnes études au lycée Louis-le-Grand, mais avait dû renoncer à entrer à l'Ecole normale, pour gagner sa vie. Employé dans une fabrique de produits chimiques exploitée par de Jouy l'auteur de *la Vestale*, puis bientôt après ouvrier typographe, augmentant ses ressources par des traductions mal payées, le jeune Savoyard avait eu des débuts difficiles; il ne s'en était pas découragé, mais avait continué de dire : « Il faut durer ». C'est cette ténacité, comme aussi l'audace commune aux créateurs, qui lui permit de rendre la vie à un organe qui paraissait mort-né. En effet, la *Revue des Deux Mondes* avait quelques mois d'existence à peine et se mourait, quand Auffray la racheta et offrit à Buloz, avec les fonctions de rédacteur en chef, une annuité de douze cents francs, et deux francs par abonnement.


François Buloz, buste par E. Guillaume. (Musée du Louvre.)

Quoiqu'on ne fût pas alors en temps de vie chère, ces émoluments ne pouvaient passer pour considérables; Buloz se sentit une arme entre les mains, un instrument que son énergie ferait rendre au centuple: les « deux francs » se multiplièrent vite avec les abonnements, qui de trois cent cinquante qu'ils étaient en 1831, passèrent à mille en 1834, à deux mille en 1843, à vingt-cinq mille en 1868.

La couverture ne porta pas longtemps le sous-titre « *Journal des Voyages* », ni la vignette de Tony Johannot, représentant le Nouveau monde sous les traits d'un sauvage nu et coiffé de plumes, offrant au Vieux monde un rameau d'olivier : c'est une revue littéraire, que Buloz voulait fonder; la politique, la sociologie, les voyages, n'y devaient tenir que le second rang; mais aussi quelle époque plus propice pour une telle fondation, que cette aube radieuse du romantisme; que de jeunes talents à découvrir, à encourager, à grouper!

La première phalange des collaborateurs de la « Revue », présentée par M.-L. Pailleron, comprend les noms d'Alfred de Vigny, de Sainte-Beuve, de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas, d'Honoré de Balzac, d'Alfred de Musset, de George Sand, de Jules Janin, de Prosper Mérimée, d'Auguste Barbier, de Montalembert, de Gustave Planche, de Victor Cousin, d'Edgar Quinet, de vingt autres dont pas un, après quatre-vingts ans passés, n'est oublié.

Or, pour composer cette phalange, pour en faire vivre d'accord tous les éléments, quelle énergie, et tout à la fois quelle habileté! Est-il plus noble figure que celle du comte de Vigny, mais est-il caractère plus ombrageux? Buloz sut toujours s'assurer sa reconnaissance, en l'encourageant au travail, en le remerciant de sa collaboration en des termes comme ceux-ci :

J'avais besoin de vous voir pour vous exprimer tout le plaisir, toute l'admiration que m'a fait éprouver *Stello*... Quand une revue est arrivée à publier d'aussi belles choses, elle est la première du monde.

Par malheur, quelques mois plus tard, Sainte-Beuve imprimait dans cette même revue un éloge dithyrambique de Victor Hugo :

A peine âgé de trente ans, il s'est fait dans notre littérature une place unique et immense; drame, roman, poésie, tout relève aujourd'hui de cet écrivain.

Vigny ne pouvait tolérer pareil jugement; il protesta auprès du directeur, et celui-ci fut obligé d'insérer une rectification dont le chantre d'*Eloa* se montra « plus offensé que du premier jugement ». La rectification, il est vrai, était un peu lourde :

Lorsque récemment il est échappé à la *Revue* de parler des écrivains qui relèvent d'un autre grand écrivain, il va sans dire que les maîtres en tout genre n'entraient pas dans notre pensée. Le grand poète dont il s'agissait serait le premier, nous en sommes certain, à repousser une telle prétention. Les Lamartine, les Vigny, les Mérimée, les Barbier, les Dumas ne relèvent que de leur propre direction ; leur pensée n'appartient qu'à eux, ainsi que l'instrument par lequel ils s'expriment.

On se gaussa fort, dans le Cénacle, de l'amour-propre « du gentilhomme », qui, dit Sainte-Beuve, « est tué moralement pour moi ». Vigny resta cependant jusqu'au bout fidèle à la « Revue », dont il s'enorgueillissait d'être un des premiers fondateurs, et qu'il proclamait son « organe de toujours ». Sainte-Beuve, au contraire, qui avait pourtant gagné plus que « le gentilhomme » à la clientèle de la « Revue », l'abandonna en 1849. On ne saurait d'ailleurs lui en vouloir, mais les nombreuses lettres inédites publiées ici par la petite-fille de François Buloz montrent que le critique était d'une humeur plus difficile, plus cassante, que le poète : celui que Musset appelait « Madame Pernelle » à cause de son « furetage tracassier » prétendait régenter la maison, exercer son contrôle littéraire sur les œuvres de ses confrères; mais le directeur, tout en le consultant parfois, n'était pas homme à se laisser dominer; il l'admit dans l'intimité de son foyer, dans le petit appartement de la rue des Beaux-Arts, où Buloz habita si longtemps, mais il n'eut pas, comme Victor Hugo, à se repentir de sa générosité : lui aussi, le critique, aimait à dire la « Revue » « sa patrie depuis longtemps », mais il se plaignait amèrement de n'y être pas le maître : « J'ai mon blanc-seing personnel (dont je n'abuse pas), et c'est tout ». Ce disant, il



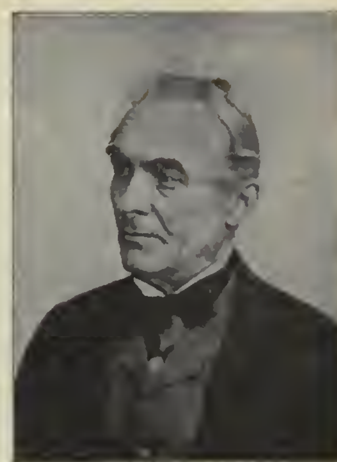
Honoré de Balzac.



Alfred de Musset.



George Sand, par Delacroix.



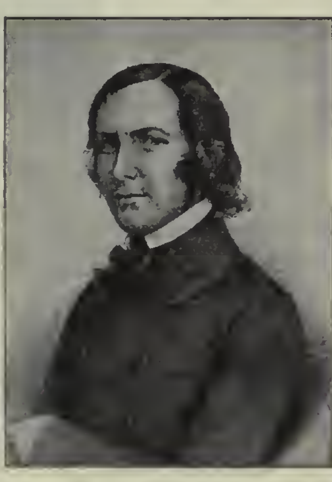
Prosper Mérimée.

exagérait, car, dans les premières années du moins, Sainte-Beuve fut non seulement un des plus actifs recruteurs pour la rédaction de la « Revue », mais encore, à côté des articles de fond signés, l'auteur de notes anonymes ou placées sous des initiales volontairement fausses; ainsi M.-L. Pailleron explique comment ce fut lui qui, sous les initiales G. P., en post-scriptum d'un article de Gustave Planche, fit passer une note favorable à la candidature de Hugo à l'Académie. Depuis les premiers éloges, les relations s'étaient rompues, on le sait, et l'amant d'Adèle ne pouvait officiellement faire campagne pour le mari trompé par lui ; il ne lui déplaisait pourtant pas qu'on sût, à l'Académie et ailleurs, qu'il conservait à celui qu'il avait appelé « le Maître » toute son estime littéraire.

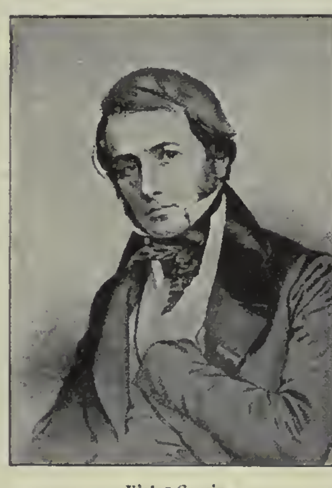
Si la jeune « Revue » comptait parmi ses collaborateurs le chef de l'école romantique et le prince des critiques (sans oublier nombre d'autres écrivains, notamment Gustave Planche, homme au dévouement exemplaire, au caractère toujours amène, au talent si souple, aujourd'hui trop méconnu), il était naturel, il était presque nécessaire à sa gloire qu'elle publiât le maître du roman. Mais, pour un directeur de revue, quel collaborateur plus désagréable que Balzac :

inexact, insaisissable, constamment absent, reprenant la veille de la publication ses épreuves pour les revoir et ne les rendant qu'un mois après, proposant des romans qu'il assure avoir terminés et dont il n'a encore écrit que le titre.

Quelque considération qu'il dût avoir pour l'auteur du *Père Goriot*, Buloz ne pouvait indéfiniment tolérer pareils usages : une rupture violente, suivie de procès, survint en 1836; Sainte-Beuve ne paraît pas y avoir été étranger. Buloz confia sa défense à Chaix d'Est-Ange, Balzac à Boinvilliers : entre les deux maîtres du barreau, la passe d'armes dut être savante, habile et passionnante; M.-L. Pailleron nous résume la plaidoirie du défenseur de la « Revue », et en cite quelques amusants extraits; nous aurions aimé, pour l'exactitude du tableau, que la réplique de son rival nous fût également présentée en raccourci. Ce ne fut pas là le seul procès dans lequel fut engagée la *Revue des Deux Mondes*. Elle en déchaîna, elle en subit d'autres : Prosper Mérimée, intime ami de Buloz, colocataire de la rue des Beaux-Arts pendant quelques années, fut, pour avoir pris la défense du collectionneur Libri, condamné à mille francs d'amende et quinze jours de prison, peine qu'il subit avec son habituelle bonne humeur.



Comte de Montalembert.



Victor Cousin.



Edgar Quinet.

Parmi les lettres inédites du charmant conteur, citées par M.-L. Pailleron, il en est une qui, sans avoir de rapports directs avec la « Revue », contient sur Talleyrand, ambassadeur à Londres en 1832, une bien curieuse anecdote :

J'ai trouvé le prince, hier, au-dessus de sa réputation. Je ne puis assez admirer le sens profond de tout ce qu'il dit, la simplicité, le *comme il faut* de ses manières... Le prince a pourtant une drôle d'habitude. Après son dîner, au lieu de se rincer la bouche, comme il est d'usage à Londres et à Paris, c'est le nez qu'il se rince, et voici de quelle manière. On lui met sous le menton une espèce de serviette en toile cirée, puis il absorbe par le nez deux verres d'eau qu'il rend par la bouche. Cette opération, qui ne se fait pas sans grand bruit, a lieu sur un buffet, à deux pieds de la table. Or, hier, pendant cette singulière ablution, tout le corps diplomatique, les yeux baissés, et debout, attendait en silence la fin de l'opération, et, derrière le prince, lady Jersey, sa serviette à la main, suivait tout le cours des verres d'eau avec un intérêt respectueux. Si elle avait osé, elle aurait tenu la cuvette... « C'est une bien bonne habitude, mon prince », a dit lady J... — Oh ! très sale, très sale », a répondu le prince; et il lui a pris le bras après l'avoir fait attendre pendant cinq minutes. On a parlé politique, littérature et cuisine ; et il m'a paru que le prince était également supérieur sur ces trois points.



Gustave Planche, médaillon de David d'Angers.

Comme si ce n'était pas assez pour François Buloz que de mener une revue à la fortune, il lui prit fantaisie, en 1834, d'accepter, pour quelques années seulement, la direction de la *Revue de Paris*. Celle-ci pouvait être pour la première une rivale; il résolut d'en faire une doublure. Quand on lui recommande un auteur dont il n'a encore rien lu, il répond : « Qu'il se contente de la *Revue de Paris* ». Les articles y sont plus courts, plus actuels que ceux de la *Revue des Deux Mondes*; elle paraît alors tous les huit jours, et revêt parfois un caractère fantaisiste, parfois une teinte politique accusée, que Buloz a soin d'éviter à son organe préféré : il veille jalousement sur son indépendance; et comme George Sand, le complimentant un jour sur sa « très belle » revue, ajoutait :

— On dit pourtant que vous allez la mettre aux pieds de Guizot?

le directeur repartait aussitôt :

— Tant que je l'aurai, elle ne sera aux pieds de personne, ni de Guizot ni d'aucun ministre; elle ne sera qu'aux vôtres, illustre reine de France et de Nohant.

C'est en donnant, pièces caractéristiques en mains, le récit des relations de Buloz et de cette illustre reine, que M.-L. Pailleron termine son curieux ouvrage : George Sand venait de publier *Indiana*, puis *Valentine*; G. Planche, le critique attitré de la maison, fit, dans la « Revue » du 15 décembre 1832, un vif éloge de ces deux romans; l'écrivain accueillit l'éloge « avec gratitude »; Planche fit plus, et n'eut, par la suite, guère lieu de s'en louer : il présenta Sand à Buloz; quelques mois plus tard, Sand « se livra », ainsi qu'elle l'écrivit à sa mère, « à la *Revue des Deux Mondes* pour une rente de 4.000 francs, trente-deux pages d'écriture ». De fait, huit ans durant, la « Revue » inséra toutes les œuvres de la trépidante et toujours besogneuse romancière. La correspondance qu'elle échange avec Buloz durant ce temps ne constitue de sa part qu'une continuelle demande d'argent, à laquelle « le vieux Buloz » répondit sans se lasser.

C'est à un dîner donné par Buloz chez Lointier, en 1833, au temps même où paraissait *Lélia*, si âprement combattu, que Sand fit la connaissance de Musset : le lendemain, elle remerciait l'amphitryon de lui avoir donné « un très bon dîner en très bonne compagnie »; quelques semaines après, « elle et lui » étaient les amants enthousiastes que l'on sait. Buloz fut un des confidents de cet amour : le 2 octobre, George priait son « cher directeur » de venir chercher les soixante pages de son griffonnage, qui seront *Metella* :

Je ne vous les envoie, pas parce que je veux les relire à A..., qui dort comme un loir à l'heure qu'il est. Je vais en faire autant : venez à six ou sept heures...

Le 3 décembre 1833 le couple part pour Venise, muni de 4.000 francs, avance de « Buloz le Magnifique», « sur un roman intitulé *Jacques*, que [G. Sand] doit lui livrer d'ici au 1er juin ».

Avant d'entreprendre ce nouveau roman, l'auteur de *Lélia* avait voulu tâter d'un autre genre de travaux :

J'ai essayé de la sculpture, de la peinture, de la littérature; Phidias, Delaroche, B. Constant, chaque phrase que j'écris me semble imprimée pour la millième fois. Je garde mes derniers feuillets pour l'avenir. Je vous ferai pour le mois de janvier une très longue nouvelle qui m'acquitte absolument, et je ne vous demanderai plus rien que le pistolet sur la gorge, c'est-à-dire manuscrit à la main.

Deux mois ne sont pas écoulés que, le 4 février 1834, George Sand écrit à Buloz une lettre frémissante de fièvre et d'émotion : Musset est malade, presque mourant; il leur « reste pour fortune soixante

francs » ; ils vont « dépenser énormément en pharmacie, en garde-malade, en médecin », elle implore donc un rapide envoi de fonds quoiqu'elle ne puisse tenir ses promesses. Le 13 février, Alfred est sauvé — et sans doute Pagello n'est-il pas loin ; — George, qui ne s'est pas déshabillée depuis huit nuits, « trouve moyen d'écrire quelques pages dans la matinée, aux heures où il repose ». Pour récompenser sans doute ce zèle d'écrivain et de garde-malade, Buloz ne peut laisser plus longtemps le ménage sans argent ; il doit en outre, pour calmer les nerfs du convalescent, payer une dette de jeu qui lui tient à cœur. — Le sujet d'*André*, « tranquille et pastoral », ne pouvant être traité par la fougueuse amante, en pleine crise sentimentale, elle l'abandonne pour écrire en quatorze jours *Leoni* qu'elle expédie aussitôt à Paris : « Envoyez-moi mille francs à la réception de *Leoni*, et cinq cents francs à la réception d'*André* », écrit-elle ; car un sujet épuisé elle reprend le premier, sans désemparer. On comprend qu'elle « tombe de fatigue et de sommeil », mais on comprend moins comment, résistant à l'un et l'autre, elle succombe entre les bras d'un Pagello !


Jules Janin.

De cette nouvelle passion Buloz n'est point averti : c'est Musset épuisé, écœuré, désenchanté pour la vie, qui le met au fait à son retour à Paris ; Musset qui, avant Sand, eut ses entrées à la « Revue », et qui après elle lui restera fidèle.

Buloz sait trop son monde pour croire possible une réconciliation durable : il s'efforce d'apaiser la querelle, de panser la blessure de l'amant trompé, mais il ne l'encourage pas à retourner auprès de l'infidèle. Pourtant, la fin « du règne d'Alfred » auquel succède « le règne de Michel » de Bourges amène dans l'amitié Sand-Buloz un refroidissement sensible, prélude d'une brouille sérieuse. Le directeur de la « Revue » sent « qu'on monte la tête » à sa collaboratrice, qui d'ailleurs n'a plus autant que par le passé besoin de l'argent du cher Buloz. Le temps n'est plus, où Lélia lui écrivait : « Le concierge du quai Malaquais ira après-demain vous réclamer cent cinquante-quatre francs. Veuillez être en mesure de les payer. Je vous adore comme on adore Dieu ! » — Pierre Rain.

Crime de Potru (Le), drame en 4 actes, par Charles-Henry Hirsch, représenté pour la première fois sur la scène du théâtre de l'Odéon, le 30 mai 1919.

Ce sombre drame commence gaiement, comme *Lidoire*, ou *Champignol*. Le premier acte se passe dans une chambrée de caserne : le caporal Carpentier se dispute avec le soldat Gavois, qui ne peut tenir sa langue ; les autres camarades ont la permission de la soirée, et ne sont pas encore rentrés. Le couvre-feu sonne. Voici venir d'abord le fantassin Bazin, dans un état voisin de l'ébriété ; il a un long colloque avec sa pipe, et finit par s'endormir.

La porte s'ouvre de nouveau. Le soldat Charonneau regarde partout d'un air inquiet : il s'assure que tout dort, et fait signe à son ami Jean Potru qu'il peut venir ; celui-ci paraît, l'air abattu et consterné ; tout tremblant, il s'assied en sanglotant sur son lit. On comprend qu'il vient de commettre un assassinat. Charonneau a eu la présence d'esprit de nettoyer sa baïonnette sanglante, puis de la graisser. A ce moment arrive l'adjudant Gaspari en coup de vent, accompagné du sergent Clerc : il commande au caporal de faire lever les hommes ; il examine toutes les baïonnettes : celle de Potru lui paraît suspecte. Un planton l'appelle près du capitaine et du major. Malgré les exhortations de Charonneau, Potru se désole ; ses camarades croient qu'il est navré d'avoir encore un an à faire, avant de retourner au pays pour épouser sa payse Toinon.

Au deuxième acte, plus d'une année s'est passée. Nous sommes dans la cour de la ferme du vieux Jean-Bastien Potru, à Montienne, près de Rouen. Le vieux fermier, âgé de 72 ans, a encore l'esprit clair et la volonté autoritaire ; il veut que tout lui cède et lui obéisse ; son fils Mathieu Potru et sa bru la Mathieuse sont toute docilité. Jean Potru est revenu du service, et a épousé sa Toinon. Le grand-père brise toutes les velléités d'initiative du jeune fermier, qui adore sa femme. Cependant, une vague inquiétude pèse sur la maison. Le compagnon de caserne de Jean, Charonneau, est du même village. Tandis que Jean est un riche fermier, Charonneau est un miséreux, et d'ailleurs paresseux, ivrogne, trousseur de filles ; il ne cesse de se répandre en vagues insinuations contre Jean Potru, dont il laisse entendre qu'il pourrait le perdre d'un mot. Jean est toujours sombre, inquiet, tourmenté ; la nuit, il a des cauchemars et prononce des paroles confuses qui alarment sa jeune femme. Le vieux grand-père, qui est futé et matois, soupçonne qu'il y a un mystère. Charonneau, qu'il déteste, a fait demander un entretien à Jean pour le soir même. Jean exprime le désir de le recevoir dans la cour, seul à seul. Le grand-père défend à ce vaurien de mettre les pieds chez lui. Cependant, voici Charonneau. Il dicte à Jean les conditions qu'il met à son silence : il veut être embauché dans la ferme du grand-père. Une courte scène nous a fait comprendre qu'il a jeté son dévolu sur la jolie Toinon. Il exerce contre Jean la pression du chantage. Il veut de l'ouvrage à la ferme, sinon il le dénoncera. Il part en ricanant. Le grand-père sort de la maison, et veut savoir ce qui s'est dit entre les deux anciens soldats. Jean ne peut plus contenir son secret, il avoue à son grand-père toute la vérité. — C'était à la caserne, il était sorti un soir avec Charonneau. Le lendemain, tous ceux de la classe allaient rentrer dans leur famille ; il songeait avec tristesse qu'un an le séparait encore du moment où il pourrait revenir épouser sa Toinon. Il était nerveux, irritable ; son sergent s'était montré pour lui dur et injuste. Comme Potru rentrait avec son camarade au quartier, vers minuit, ils rencontrèrent ce sergent seul, sur le boulevard, derrière le bastion. Le sous-officier renouvela sa menace de l'accabler de punitions, de lui faire infliger un « rabiot » après son temps, de le déférer au conseil de guerre ; il criait, les deux poings levés. Potru, surexcité par la boisson, à l'idée de voir reculer encore le temps où il reverrait sa Toinon, tira sa baïonnette et tua le sergent. Nul ne le soupçonna. Seul, Charonneau connaissait le secret. A présent, il en abusait.

Le grand-père, esprit net, volontaire et madré, ordonne à son petit-fils le silence absolu et se charge à lui seul de réduire et d'écraser le maître chanteur ; et, pour commencer, il consent à ce qu'il demande, il le loue comme valet dans sa ferme.

Le troisième acte se passe dans la chambre de Jean et de Toinon. Celle-ci est enceinte. Le ménage serait parfaitement heureux, sans l'humeur sombre de Jean, et les confidences de Toinon qui dénonce à son mari les assiduités audacieuses de Charonneau. Avant-hier il l'a embrassée, près du puits. Ce jour-là, le grand-père est allé à Rouen. Jean a résolu d'en finir. Il attire Charonneau dans un guet-apens, et lui dit que Toinon le demande dans sa chambre. Pendant ce temps, il reste aux aguets devant la porte, une hachette à la main, et quand le séducteur veut violenter sa femme il entre furieux, le bras levé. Toinon se jette entre les deux hommes. Jean laisse tomber son arme : il ne veut pas, pour la deuxième fois, être un assassin. Mais il faut en finir. Il ne peut plus vivre avec ce secret du crime qui le hante, du mort qui se dresse devant lui et tourmente son sommeil. Il écrit à son colonel qu'il veut venir se dénoncer lui-même. A ce moment le grand-père rentre, il voit la lettre : il ne veut pas cette dénonciation qui jettera la honte sur le nom intègre des Potru. Il faut que le meurtre demeure ignoré de tous. Il s'en charge, à la condition que Jean jure de se taire. Son petit-fils, hanté et poursuivi par le remords, refuse de promettre son silence. Le grand-père, si autoritaire, exaspéré devant cette résistance, a un coup de sang, et tombe raide sur le sol. Le quatrième acte se passe dans la chambre du vieux Bastien Potru, qui est alité depuis deux jours. Les forces commencent à lui revenir. Pendant sa maladie, Jean a avoué l'assassinat à son père et à sa mère ; toute la maison est au courant, Mathieu Potru a été consulter un avocat de Rouen, dont il rapporte l'avis : si Jean se dénonce, il bénéficiera de l'indulgence du conseil de guerre, dont la sévérité tombera sur le complice Charonneau qui a nettoyé la baïonnette, et qui pendant deux ans a tiré parti de l'assassinat, en se faisant verser de l'argent et donner du travail. C'est par là que le vieux Bastien tient son ennemi, et va l'écraser. Il le fait venir et lui annonce que Jean va se dénoncer, entraînant avec lui vers un châtiment encore plus rigoureux celui qui a vécu de sa complicité intéressée et coupable. Charonneau comprend maintenant qu'il devient le plus compromis des deux. Dans ce duel entre les deux paysans, il est vaincu, il s'humilie, il tremble, il implore son pardon, il promet son silence. Le vieux Bastien triomphe, il n'a plus rien à craindre du maître chanteur, qu'il va garder près de lui, enchaîné par la crainte, comme valet de ferme, avec sa vieille mère qu'il maintient dans ses fonctions de lavandière. Le nom de Potru demeurera intact, pur et respecté.

Tel est ce drame, dont la donnée aurait pu fournir l'étoffe d'un mélodrame assez gros, et dont l'exécution habile a fait une œuvre forte, d'un haut intérêt artistique et psychologique. Sa valeur est principalement dans l'étude puissante du caractère d'un vieux paysan madré, volontaire, autoritaire, comme « le Maître » de Jean Julien. Retors, rusé, subtil, et adroit, dans la lutte avec le vaurien qui tient dans ses mains l'honneur des Potru, il apporte une volonté, une autorité, une subtilité, une maîtrise, qui l'égalent au plus adroit politique. Il y a de la virtuosité dans la manœuvre par laquelle il abat son redoutable adversaire. La finasserie normande, le coup d'œil prompt et sûr, la décision, l'idée fixe, la ténacité du vieux fermier sont rendus avec un art qui ne laisse pas la pièce inférieure au roman dont elle est tirée.

En face du vieillard énergique, le caractère de Charonneau, lâche, paresseux, tortueux, perfide et dangereux, est tracé avec talent. L'ouvrage est écrit d'un style net, pittoresque, savoureux, avec vérité, et sans vaine littérature. Le plan est solide et carrément charpenté.

Deux observations pourtant s'imposent : quand Potru surprend Charonneau violentant sa femme, on est en droit de s'étonner qu'il ne le tue pas, lui qui tua son sergent sur la simple menace de voir retardé le moment de rejoindre sa Toinon ; en second lieu, on nous vante l'adresse tortueuse du vieux Bastien, qui doit avoir raison de la gredinerie de Charonneau. Or, l'argument qui abat le maître chanteur n'est pas trouvé par le vieillard : il est rapporté par le faible Mathieu, de chez l'avocat de Rouen. On pouvait espérer davantage de l'invention du madré grand-père.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre est incontestablement intéressante. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Kerwich (*la mère Charonneau*), Colliney (*Toinon*), Barsange (*la Mathieuse*) et par MM. Vargas (*Jean-Bastien Potru*), Grétillat (*Jean Potru*), Duard (*Lucas*), Jean d'Yd (*Carpentier, caporal*), Chaumont (*Charonneau*), Berthier (*Gavois, soldat*), George-Scey (*Bazin, soldat*), Dauvillier (*Jean-Mathieu Potru*), Paupélix (*Gaspari, adjudant*) ; Draiu (*Clerc, sergent*).

Crookes (William), physicien et chimiste anglais, né à Londres le 17 juin 1832, mort dans cette même ville le 4 avril 1919. W. Crookes fit ses études au Collège royal de Hanover Square ; son premier travail scientifique fut un mémoire sur le cyanure de sélénium, qu'il publia en 1851. Après avoir terminé ses études au Collège royal, il y était resté en qualité d'assistant pour le cours de chimie. En 1854 il fut nommé inspecteur du service météorologique à l'observatoire Radcliffe, d'Oxford, et en 1855, maître de conférences de chimie à l'Ecole normale de Chester. Il revint ensuite à Londres, où il resta jusqu'à la fin de sa carrière.

A la suite de son premier travail sur le cyanure de sélénium, W. Crookes avait étudié les solénoïdes, puis les phénomènes de polarisation ; il s'était occupé ensuite de l'action de la lumière colorée sur le bromure et sur l'iodure d'argent, et aussi de la photographie du spectre ; tous ces travaux lui avaient permis de se familiariser avec les nouvelles méthodes d'analyse spectrale, que Bunsen et Kirchhoff avaient découvertes en 1855. Hofmann, qu'il avait eu pour maître au Collège royal, ayant mis à sa disposition les dépôts sélénifères de la fabrique d'acide sulfurique de Tilkerode dans le Harz, W. Crookes constata qu'après en avoir extrait le sélénium les résidus donnaient au spectroscope une raie verte brillante, qui lui était inconnue jusqu'alors ; il l'attribua à un élément nouveau, et quelque temps après (1861) l'ayant retrouvée dans le soufre de Lipari, il réussit à l'isoler à l'état impur, et lui donna le nom de *thallium* ; toutefois, ce ne fut qu'un an après, en 1862, que Lamy, ayant trouvé le nouveau métal en abondance dans les boues des chambres de plomb, à l'usine de Loos, le prépara à l'état de pureté, et en fit l'étude. W. Crookes, de son côté, l'étudiait également, et il parvint à déterminer d'une façon certaine le poids atomique de cet élément. Les recherches qu'il fit pour cette dernière détermination furent pour lui le point de départ d'une série de travaux des plus importants ; il avait observé dans ses différentes pesées des irrégularités singulières : le corps semblait peser plus ou moins suivant la température. Il crut échapper aux causes d'erreur en opérant dans le vide, mais il n'en fut rien ; il fut alors amené à supposer que la radiation calorifique était accompagnée d'une force répulsive : c'est pour mettre cette force en évidence, qu'il construisit, en 1874, le petit appareil ingénieux connu sous le nom de « radiomètre de Crookes » (v. *Nouveau Larousse*, t. VII) ; il convient toutefois de dire qu'à la suite des expériences de Johnston Stoney, en 1876,


William Crookes.

et en s'appuyant sur la théorie des gaz de Bernoulli on admet aujourd'hui que ce n'est pas l'action directe de la lumière qui fait tourner les lamelles, mais l'échauffement du gaz qui reste dans le ballon, même après un vide aussi parfait que possible. W. Crookes publia tous ces travaux dans un mémoire qu'il communiqua à la Société royale en 1873 et qui lui valut la grande médaille royale.

L'emploi de gaz raréfiés conduisit W. Crookes à étudier comment se comporte la décharge électrique au travers de ceux-ci; Plücker, Hittorf, Goldstein avaient déjà observé le phénomène, mais ce fut W. Crookes qui, le premier, sut mettre en évidence les propriétés des rayons cathodiques; il opérait avec un tube de Geissler à atmosphère très raréfiée: on l'a appelé depuis *tube de Crookes*. Dans les nombreuses expériences qu'il réalisa à propos des rayons cathodiques, il développa une ingéniosité extraordinaire, et il parvint à mettre en évidence leurs propriétés mécaniques, calorifiques et lumineuses, observa leur déviation sous l'influence des aimants, et montra dans quelles conditions ils sont susceptibles de déterminer la phosphorescence; etc. C'est à la suite de ces travaux qu'il communiqua à la Société royale son mémoire sur *la Physique moléculaire dans le vide*, et qu'il émit son hypothèse de la *matière radiante;* la cathode émet des effluves qui sont formés de véritables particules matérielles, ou plutôt qui sont composés de particules à l'état *radiant*, c'est-à-dire qui n'est ni solide, ni liquide, ni gazeux, et dans lequel la matière possède des propriétés toutes particulières, effectuant un véritable « bombardement moléculaire » issu de l'électrode négative et formant un courant de convexion. Les physiciens de l'école allemande s'élevèrent contre ces conclusions; pour eux, les propriétés des rayons cathodiques devaient s'expliquer comme ceux de la transmission de la lumière, par des ondulations particulières de l'éther; ils furent cependant peu à peu obligés de se rallier à la théorie de Crookes, que les progrès de la science ne firent qu'étayer plus solidement et qui est généralement admise aujourd'hui.

La phosporescence développée par le bombardement cathodique sur certaines substances avait suggéré à Crookes l'idée d'une nouvelle méthode possible d'analyse spectrale, et il l'appliqua à l'étude des terres rares; mais l'étude était plus complexe qu'il ne l'avait supposé, et le *victorium* — nom qu'il avait proposé vers 1898 pour un nouvel élément — n'a pas été retrouvé depuis. C'est en 1886, alors qu'il était président de la section de chimie à l'Association britannique, et deux ans plus tard, étant président de la Société de chimie, qu'il exposa ses théories nouvelles dans deux mémoires remarquables : *Éléments et méta-éléments* et *Histoire de la spectroscopie et des terres rares.*

W. Crookes continua ses travaux de spectroscopie, et, lorsqu'en 1896 H. Becquerel eut découvert la radioactivité, il étudia les sels d'uranium et leur appliqua sa méthode de séparation qu'il avait déjà utilisée pour les terres rares; il parvint, en 1900, en traitant les sels d'uranium par certains dissolvants, à isoler un résidu insoluble qui avait une activité plus faible que l'uranium lui-même et qu'il appela *uranium X* : cette nouvelle substance, comme l'a montré Becquerel quelque temps après, devient inerte au bout d'un an. Et ce fut le point de départ des importants travaux de Rutherford et Soddy sur l'évolution des éléments radioactifs.

Plus tard, en 1903, il imagina un appareil ingénieux, le *spinthariscope*, qui met en évidence le véritable bombardement opéré par les rayons X du radium. Il étudia aussi, avec J. Dewar, l'action du froid sur l'activité du radium.

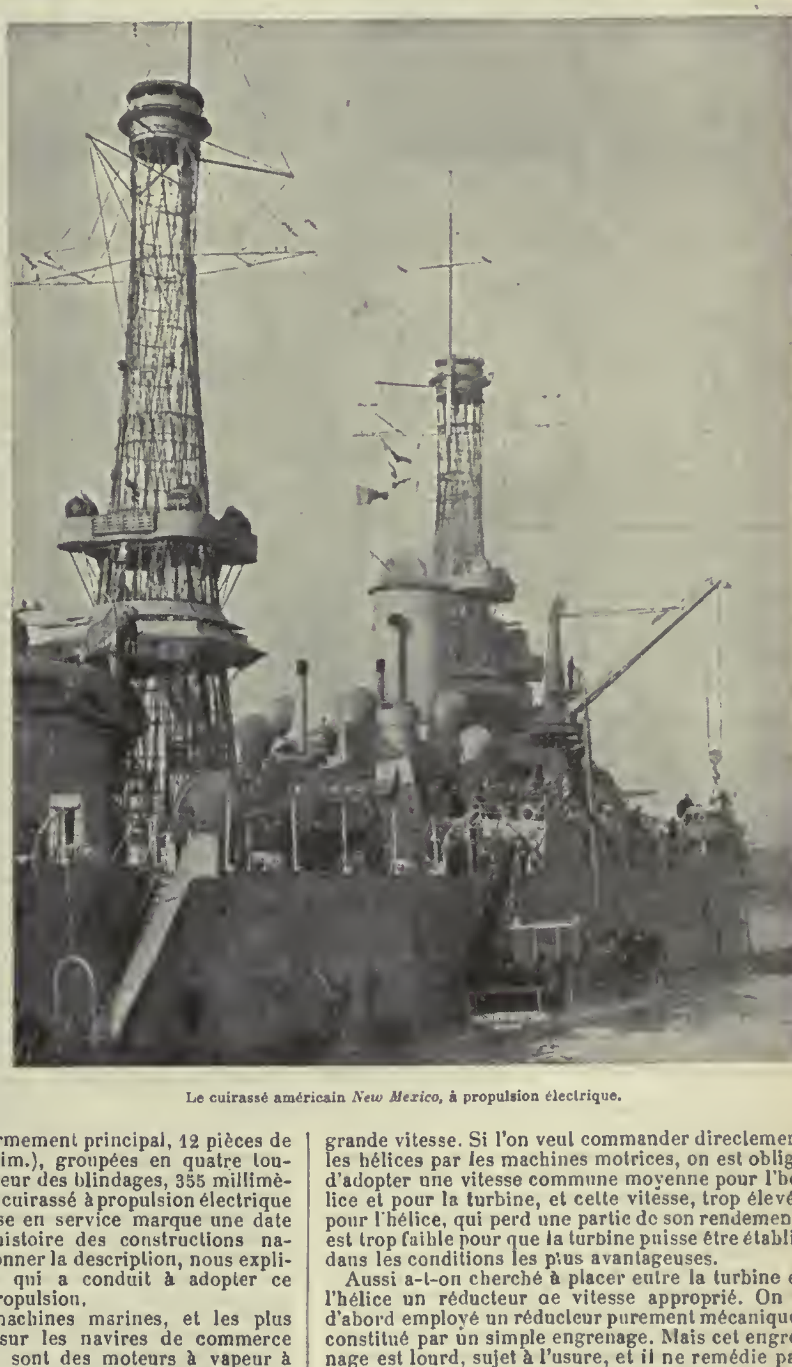
W. Crookes ne fut pas seulement un profond théoricien, il s'intéressa aussi à de nombreuses questions industrielles; il convient de rappeler l'intéressant discours qu'il fit en 1898, à la British Association, dont il était alors président, sur les engrais azotés; il préconisait déjà l'extraction de l'azote de l'air par l'électricité afin de préparer les nitrates, en prévision de l'épuisement des nitrates du Chili. Il s'occupa aussi de l'assainissement des villes, de la teinture et de l'impression sur tissus, des couleurs d'aniline, etc. Il s'occupa également, surtout dans les dernières années de sa vie, de spiritisme et de sciences occultes; mais il ne semble pas, dans ce domaine, avoir réalisé quelque progrès.

L'activité scientifique de Crookes fut prodigieuse; possédant une élocution nette et précise, il excella comme professeur et conférencier; son habileté et son originalité en firent un expérimentateur de premier ordre, et les hautes conceptions de son esprit doivent le faire considérer comme un des premiers physiciens de notre époque. Il occupait, d'ailleurs, dans le monde entier, une haute situation scientifique. Le nombre des ouvrages et des mémoires qu'il publia est considérable; outre ceux que nous avons déjà indiqués, citons : *Méthodes choisies d'analyse chimique* (1870; 4e édit., 1905); *Fabrication du sucre de betterave en Angleterre* (1880); *Manuel de teinture et d'impression sur calicot* (1881); *Teinture et impression sur tissus* (1882); *Manuel de technologie; Solution de la question des égouts* (1883); *Manière d'établir un système d'égout avantageux* (1885); *le Problème du blé* (1899); etc. Il a aussi traduit en anglais le *Traité de métallurgie*, de Kel; *l'Aniline et ses dérivés*, de Rieman; *Technologie chimique*, de Wagner, et *les Engrais artificiels*, de Ville.

Disons encore qu'il a fondé, en 1859, la « Revue de Chimie » (*Chemical News*), et qu'en 1864 il prit la direction du « Quarterly Journal of Science ».

W. Crookes avait été élu membre de la Société royale de Londres en 1863; il était depuis 1906 membre correspondant de l'Académie des sciences, pour la section de physique. — Gaston Boucheny.

Cuirassé américain à propulsion électrique (Le « New Mexico »). — La flotte de guerre des États-Unis s'est augmentée récemment d'une unité de grande puissance, le cuirassé du type dreadnought *New Mexico*, remarquable non seulement par ses qualités navales, mais surtout par l'emploi de l'électricité comme agent de propulsion. Dans ce navire, les hélices ne sont pas actionnées par des moteurs à vapeur, suivant la pratique habituelle, mais elles sont entraînées chacune par un moteur électrique calé directement sur l'arbre de couche. Ce moteur reçoit le courant d'une véritable usine électrique installée à bord du navire, et composée de groupes turbo-alternateurs, c'est-à-dire de turbines à vapeur actionnant des machines dynamo-électriques.



Le cuirassé américain *New Mexico*, à propulsion électrique.

Cette disposition, qui paraît à priori compliquée, a de nombreux avantages, elle permet notamment de produire une puissance considérable, et, par suite, une grande vitesse, avec un poids relativement réduit de machinerie, et elle assure une grande souplesse à la manœuvre du navire.

Les principales caractéristiques du *New Mexico* sont les suivantes : déplacement, 32.000 tonnes; puissance, 31.000 chevaux; vitesse, 18-21 nœuds; longueur, 183 mèt.; largeur, 29m,50; tirant d'eau, 8m,80; armement principal, 12 pièces de 14 pouces (355 millim.), groupées en quatre tourelles triples; épaisseur des blindages, 355 millimètres. C'est le premier cuirassé à propulsion électrique et, à ce titre, sa mise en service marque une date importante dans l'histoire des constructions navales. Avant d'en donner la description, nous expliquerons l'évolution qui a conduit à adopter ce nouveau mode de propulsion.

Les anciennes machines marines, et les plus employées encore sur les navires de commerce actuellement à flot, sont des moteurs à vapeur à cylindres verticaux, à double ou triple expansion, dont l'arbre de couche entraîne directement l'hélice propulsive du navire. La vitesse de rotation de la machine est donc la même que celle qui convient au bon fonctionnement de l'hélice, 80 tours par minute, par exemple, pour une vitesse de marche du navire de 10 nœuds (ou 18 kilom.) à l'heure. Mais les paquebots, et surtout les navires de guerre, doivent posséder une vitesse bien supérieure à ce dernier chiffre; or, pour accroître la vitesse d'un navire, on doit augmenter la puissance motrice proportionnellement à la troisième puissance de cette vitesse : pour doubler la vitesse, par exemple, on doit employer des machines huit fois plus puissantes. On a été ainsi amené à adopter, comme machines marines, des moteurs moins lourds et moins encombrants, à force égale, que les machines à piston, à faible vitesse de rotation, dont les dimensions deviennent inadmissibles à bord d'un navire à partir d'une certaine puissance. C'est ainsi que, depuis une vingtaine d'années, on emploie à bord des navires rapides les turbines à vapeur, qui constituent par ailleurs, dans les installations fixes, les éléments les plus répandus des grosses unités de force motrice. Ces machines, peuvent, en effet, développer une puissance considérable avec des dimensions relativement réduites, grâce à leur grande vitesse, qui atteint parfois 3.000 tours à la minute, et même davantage.

Mais l'application des turbines à vapeur comme machines marines présente une difficulté de principe résultant du fait que le rendement optimum des hélices marines est obtenu à faible vitesse, tandis que les avantages des turbines à vapeur résultent principalement de leur fonctionnement à très grande vitesse. Si l'on veut commander directement les hélices par les machines motrices, on est obligé d'adopter une vitesse commune moyenne pour l'hélice et pour la turbine, et cette vitesse, trop élevée pour l'hélice, qui perd une partie de son rendement, est trop faible pour que la turbine puisse être établie dans les conditions les plus avantageuses.

Aussi a-t-on cherché à placer entre la turbine et l'hélice un réducteur de vitesse approprié. On a d'abord employé un réducteur purement mécanique, constitué par un simple engrenage. Mais cet engrenage est lourd, sujet à l'usure, et il ne remédie pas à un autre défaut des turbines : le manque de souplesse et l'impossibilité de tourner en sens inverse de la rotation normale. Un autre mode de transmission employé est le réducteur hydraulique de Fœttinger; ce système se compose d'une pompe commandée par la turbine et produisant de l'eau sous pression, laquelle actionne des moteurs hydrauliques calés sur les arbres des hélices; la vitesse de ces moteurs et leur sens de marche peuvent alors être réglés indépendamment de la marche de la turbine.

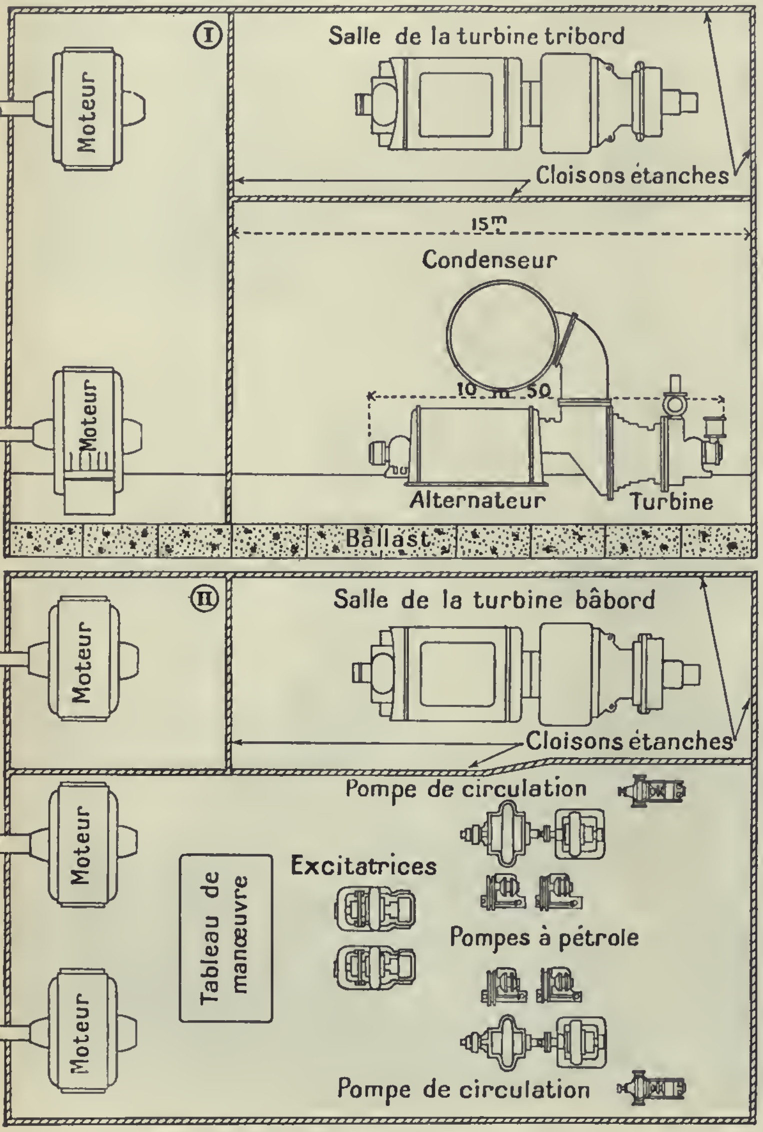
On a été enfin amené à employer la transmission électrique, qui possède le rendement le plus élevé et le maximum de souplesse, grâce aux perfectionnements récents des moteurs à courant alternatif. Elle permet encore de placer les différentes ma-

chines aux endroits où elles sont le mieux protégées, et de réduire ainsi la surface la plus dangereusement vulnérable. Une première expérience faite par la marine américaine sur le navire charbonnier *Jupiter,* ayant montré les bons résultats que donnait la transmission électrique, on n'hésita pas à employer ce système pour de grandes unités de combat des derniers programmes navals.

Machinerie du « New Mexico ». — L'équipement électromécanique du *New Mexico* se compose de deux parties bien distinctes : les machines produisant le courant, d'une part, et les moteurs actionnant les hélices, d'autre part.

Les machines génératrices consistent en deux groupes turbo-alternateurs constitués chacun par une turbine Curtis, de 15.500 chevaux, tournant à 2.100 tours par minute, entraînant un alternateur de 13.500 kilovoltampères. La turbine est du type à action, à dix étages de pression, c'est-à-dire comportant dix couronnes d'aubages mobiles; elle tourne à vitesse constante, et, naturellement toujours dans le même sens. Un régulateur hydraulique maintient la vitesse à la valeur choisie. L'alternateur produit du courant diphasé à 3.000 volts ou 4.240 volts, suivant le montage des connexions, avec une fréquence de 35 périodes à la seconde. Lorsque le navire ne doit naviguer qu'à faible vitesse, jusqu'à 17 nœuds, il suffit d'un seul groupe pour produire l'énergie nécessaire; ce n'est que pour dépasser cette vitesse, que l'on met en marche le second groupe; dans le premier cas, les machines fonctionnent à faible tension, et dans le second cas à la tension de 4.240 volts.

Les moteurs qui actionnent les hélices sont, comme celles-ci, au nombre de quatre. Ce sont des moteurs à induction d'un type nouveau, dont les enroulements sont établis de telle façon qu'ils peuvent fonctionner soit à 24, soit à 36 pôles, en tournant à des vitesses proportionnelles à ces chiffres : 112 ou 161 tours par minute. La puissance totale nominale des moteurs est de 26.500 chevaux. La chaleur qui se dégage toujours pendant le fonctionnement des moteurs électriques est ici dissipée par une circulation d'air très active, produite par des ventilateurs spéciaux, ce qui a permis de donner aux moteurs du *New Mexico* des dimensions réduites.



Élévation (I) et plan (II) des salles des machines du *New Mexico.*

Aux vitesses de 8 à 15 nœuds, les quatre moteurs fonctionnent à 36 pôles et sont alimentés par un seul groupe générateur; de 15 à 17 nœuds, les moteurs sont connectés pour 24 pôles et alimentés encore par un seul groupe; au-dessus de cette vitesse, enfin, la connexion demeure la même et les deux groupes sont mis en service. La marche arrière est réalisée avec la connexion à 36 pôles, par un simple changement de phase.

Le poids total de la machinerie du navire est de 590 tonnes, c'est-à-dire sensiblement inférieur au poids de machines marines ordinaires de même puissance. Le prix total de l'équipement électromécanique a été de 431.000 dollars. Enfin, la consommation de vapeur, qui était d'environ 5 kg. 500 par cheval à pleine vitesse, comporte, par rapport à des navires de la même classe, une économie que l'on a évaluée à près de 20 p. 100 pendant la marche en croisière, et à près de 30 p. 100 à la vitesse maximum.

Les ingénieurs navals américains projettent d'appliquer ce système, auquel ils attribuent de très grands avantages, à leurs futurs navires de guerre, et ils pensent leur assurer ainsi un élément de supériorité, au point de vue de la manœuvre, sur les navires actuellement à flot. — P. CALFAS.

Décorations posthumes (ATTRIBUTION DE). — Les événements ayant fait ressortir la nécessité d'accorder des décorations aux personnes qui sacrifièrent leur vie pour la défense du pays, un décret du 1er octobre 1918 dispose que la Légion d'honneur ou la Médaille militaire peuvent être attribuées *post mortem,* à la condition qu'il y ait eu une citation dans un délai maximum de six mois à partir du décès. Seuls, peuvent faire l'objet d'une nomination ou d'une promotion dans la Légion d'honneur ou d'une concession de la Médaille militaire, à titre posthume, les soldats et officiers des armées de terre et de mer dont le dévouement à la Patrie a été signalé par une citation individuelle à l'ordre du jour, intervenue dans les six mois du décès. La même condition est exigée des civils, car le gouvernement a pris l'habitude, au cours des hostilités, de citer au « Journal Officiel » les personnes qui se distinguaient par leur héroïsme et par un dévouement exceptionnel. L'octroi des décorations posthumes a lieu dans les formes prévues par les règlements en vigueur sur la Légion d'honneur et la Médaille militaire. Mais, afin d'éviter des ajournements trop prolongés, qui rendraient de plus en plus difficile la justification des actes à récompenser, un nouveau décret, du 20 mai 1919, a spécifié que la date-limite pour l'obtention de la citation individuelle à l'ordre du jour était fixée au 1er janvier 1920.

Les commandants de dépôt (ou les directions d'arme pour les officiers sans troupe) sont chargés d'établir les dossiers. L'instruction des candidatures à une récompense concernant les militaires tués à l'ennemi, ou décédés des suites de blessures de guerre et les militaires tués en service commandé ou décédés des suites de blessures reçues en service commandé donne lieu à l'établissement d'une feuille individuelle (modèles fournis par l'Instruction du ministre de la Guerre du 26 décembre 1918, et par l'Instruction du ministre de la Marine du 26 janvier 1919). Les feuilles sont adressées pour décision au ministre, revêtues des avis des chefs hiérarchiques. Le ministre statue. Les nominations, accompagnées du texte de la citation obtenue au moment ou à l'occasion du décès, sont insérées au « Journal Officiel », suivies de la mention : « A été cité ». L'insertion tient lieu de notification. Les parents qualifiés sont avisés des nominations par les soins du commandant de dépôt, à qui il appartient de leur faire parvenir les insignes. Sur leur demande, ils peuvent recevoir ces insignes à l'occasion d'une prise d'armes.

Conformément au décret du 27 février 1919, les familles sont exonérées du paiement des droits de chancellerie afférents à la délivrance des brevets, ainsi que du remboursement du prix des insignes. Mais, jusqu'à ce que les brevets soient envoyés aux familles par la grande chancellerie, après ratification législative des attributions de croix de la Légion d'honneur et des concessions de Médaille militaire, la manifestation officielle de la reconnaissance de la Patrie aux Morts pour la France sera seulement constituée par des extraits du « Journal Officiel », que les commandants de dépôt feront établir dans la forme suivante :

MINISTÈRE DE LA GUERRE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ordre national de la Légion d'honneur
(ou : *Médaille militaire*)

........e RÉGIMENT D........................

Par arrêté ministériel du .... 191....., rendu en application des décrets des 13 août 1914 et 1er octobre 1918, publié au *Journal Officiel* du ...., la croix de l'Ordre national de la Légion d'honneur (ou : la Médaille militaire) a été attribuée à la mémoire d...

(Suit le texte de la mention au *Journal Officiel.*)

— Mort pour la France. —

A .... le .... 1919.

Le .... commandant le dépôt du............,

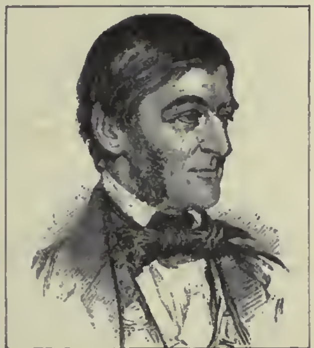
(SIGNATURE.)

Les croix posthumes conférées aux personnes n'appartenant pas à l'armée sont prélevées par les ministres auteurs des propositions sur le contingent semestriel qui est mis à leur disposition, comme s'il s'agissait de décorations pour des personnes vivantes. La première nomination de ce genre, faite par décret du 4 décembre 1918, a été celle d'un commerçant de Lille, Jacquet, condamné à mort par les Allemands pour avoir facilité l'évasion de militaires français et anglais, exécuté en 1915 et mort héroïquement, les mains libres, sans bandeau sur les yeux, et en criant: « Vive la France! Vive la République! » — J. DURIEUX.

Emerson (AUTOBIOGRAPHIE D'), *d'après son Journal intime* (Traduction, introduction et notes par Régis Michaud). Paris, 1914-1918. — Les « journaux intimes » fournissent toujours des documents précieux; mais de quelle valeur ne sont-ils pas quand ce sont, comme dit Du Bellay, les « papiers commentaires » d'un homme qui passa sa vie dans le silence et dans la solitude. Sans doute, le moindre intérêt de ces pages que Régis Michaud nous traduit aujourd'hui avec netteté, avec élégance, avec fermeté, n'est pas d'y retrouver le germe, et si l'on peut parler ainsi le point d'attache de la plupart des essais et des ouvrages d'Emerson. Mais en même temps nous y voyons l'histoire spirituelle d'un homme, nous assistons au spectacle de ses différentes visions, nous le suivons dans ses diverses étapes à travers la vie pour arriver à une philosophie, à une sagesse, nettement personnelles et sinon dépouillées de toutes les expériences humaines qui les ont précédées, tout au moins expérimentées de nouveau par un esprit passionné qui s'est enveloppé de silence et de solitude pour ne point être ému par les bruits et par les reflets du dehors. Pour un homme comme Emerson, le monde spirituel est un monde sensible; et, si docile qu'il soit aux impressions naturelles, je veux dire aux impressions que la nature suscite en lui et autour de lui, au mouvement du vent dans les arbres, ou à la nuance du nuage dans le ciel, il l'est encore davantage aux sentiments qui suivent ces sensations. Si son corps est sensible à la couleur du temps et à l'odeur des saisons, son âme l'est davantage encore au contact du surnaturel, et la familiarité avec laquelle il se meut dans le monde spirituel témoigne de l'existence de son âme.

Ses origines le disposaient, d'ailleurs, à cette familiarité avec le monde spirituel. Il était fils et petit-fils de clergymen. Il avait grandi dans un milieu théologique, d'où n'étaient absents ni l'humanisme ni la littérature. Dès l'enfance, on l'avait acheminé au pastorat ; mais le dogme où on l'instruisait se mêlait de bon sens, d'élégance et de poésie. Son père, le Révérend William Emerson, est pasteur à Boston où l'enfant est né le 25 mai 1803. Aux leçons paternelles, l'enfant joint des lectures abondantes et sérieuses. De bonne heure, il a du goût pour la méditation et pour la littérature. La culture profane, qu'il reçut, fut peut-être plus profonde que la culture sacrée. Elle laissa, du moins, plus de traces en lui; peut-être l'attirait-elle davantage, car le charme qu'il trouva, dès ses premiers ans, dans le silence et dans la solitude, donna à son libre choix plus d'importance que n'en eurent les leçons étrangères. Son imagination d'enfant était idolâtre de

gloire, et allait jusqu'à prétendre « à la renommée de ceux qu'ont sacrés le temps et l'approbation des sages ». Il ne pouvait demeurer indifférent au rang qu'il devait occuper un jour dans l'assemblée des hommes. Les noms des héros — ceux de l'action, comme ceux de la pensée — furent tôt familiers à ses oreilles ; et à l'âge où l'on prend la robe virile, ce sont leurs vies qui se présentent à ses regards. Il joue au romantique, et gémit de n'avoir point cette chaleur de cœur qui doit animer la jeunesse. Il sent son âme désolée et nue. Et peut-être ces vagues troubles de mysticisme et de romantisme auraient-ils pu lui être une cause de faiblesse à l'âge inquiétant de l'adolescence, si sa tante Mary Moody, donnant de l'énergie à ses rêves, ne lui avait été d'une aide précieuse. Lui dut-il, ou seulement à l'habitude qu'il avait de vivre seul, et à l'épreuve que la solitude et le silence lui avaient permis de faire de ses idées, la maîtrise souveraine, l'assurance royale avec lesquelles il poursuivit son chemin? La nature ne lui fut pas silencieuse. Il y perçut de secrètes musiques : « Chaque arbre, chaque fleur, chaque pierre est douée de vie et d'impression ». Et si l'âme est une terre nue, elle peut fleurir et produire. Il suffit qu'on la travaille, qu'on l'astreigne à la culture. Déjà, Emerson médite sur la perfection humaine. Il croit la voir dans l'équilibre fixe du corps et de l'âme. Il aboutit à une religion unique, qui est la religion de son âme, dont la Bible est la nature.



Emerson.

Sa vie publique tient en peu de mots. En 1817, il entre à Harvard College; plus fait pour la solitude que pour la vie en commun, il n'y brille guère. A la sortie de l'école, il se fait instituteur pour gagner sa vie. Il se prépare au pastorat. En 1825, il suit les cours de la faculté de théologie de Cambridge; mais au bout de quelques mois sa santé l'en éloigne, et en 1827 il doit aller se remettre en Floride. En 1826 il a été approuvé comme pasteur, et en 1829 il devient pasteur à Boston. Il n'y restera que trois ans. Il a peu de goût pour la prédication, et sa religion de jour en jour se libère du dogme. Elle est philosophique, elle est poétique, elle est scientifique, mais ce n'est pas la religion de l'Eglise. Il démissionne, et part pour l'Europe.

Malte l'accueille en février 1833. Il voit l'Italie, Florence et Syracuse, Paris, l'Angleterre; mais il sait que l'homme est partout le même, et qu'il ne se modifie pas au gré des décors. Par suite, il demeure indifférent; et de son voyage il ne retirerait sans doute rien, si le 26 août 1833 il ne rencontrait Carlyle :

Jour faste dans ma vie. J'ai trouvé le jeune homme que je cherchais, en Ecosse. Il me paraît bon, sage, aimable. Thomas Carlyle habite sur la paroisse de Dunscore, à seize mille de Dumfries, sur les collines sauvages, désolées et couvertes de bruyère, sans un seul compagnon dans tout le pays en dehors de sa propre maison. Il est là, avec sa femme, personne des plus accomplies et des plus agréables. Avec eux, comme ornement, habitent la vérité, la paix, la foi.

Puis il retourne à Concord, la ville sacrée où il doit vivre, où il doit mourir dans le vieux presbytère couvert de mousse. Il va publier *Nature*. Toute sa philosophie, toute sa religion va sortir des visions poétiques de la forêt; mais de sa solitude s'élancent des mots qui trouvent des échos dans le monde, et l'esprit nouveau se répand. Cependant, sa pensée se dégage des entraves du passé. Il ne doit rien, dit-il, à ses pères, et il oppose le Dieu de l'âme au Dieu des Eglises. Il a de nombreux disciples; il légifère.

Après avoir confondu l'homme et la nature, il essaie de concilier panthéisme et humanisme. Il célèbre comme Carlyle le culte des héros, mais ses héros sont plus de pensée que d'action. Il s'est échauffé d'amour dans sa jeunesse pour la vertu et la grandeur en lisant Milton, et les livres de Coleridge l'ont ému au profond de lui-même. Platon, Swedenborg, Shakespeare, Montaigne, Gœthe, représentent tour à tour ou simultanément une face de sa pensée. Il aime Montaigne, parce que ce n'est pas un philosophe de salon :

La vigueur de ses sentiments — écrit-il — la générosité de ses jugements, sa franchise sans peur et sans compromis, voilà ce que j'accueille à bras ouverts. Cela est fort et savoureux comme la fougère odorante.

En 1847-1848 il est de nouveau à Londres et à Paris, mais les conversations de Carlyle l'émeuvent davantage que les premiers grondements de la révolution de Juillet. Cependant, plus tard, il ne restera pas indifférent dans le conflit qui éclatera entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Il a toujours considéré qu'une secte, qu'un parti, ne sont qu'un élégant incognito pour épargner à un homme la peine de penser. Il songe qu'il a d'autres esclaves à affranchir que ces nègres : à savoir des esprits à la chaîne, des pensées prisonnières au fond du cerveau humain, pensées au fond du ciel de l'invention, importantes pour le genre humain, et qui n'ont que lui pour gardien, pour amant et pour défenseur.

Impossible — écrit-il — de vous abstraire des questions où se trouve mêlée notre époque. On n'échappe pas plus à la politique qu'à la gelée.

Il va plus loin :

La paix de l'homme qui a renoncé à faire usage du fusil n'est pas pour moi une paix véritable.

Et il tire la leçon de la guerre :

Résultat insigne et remarquable, que de voir que la guerre a fait entrer en tant d'esprits la conviction qu'il faut que justice se fasse, et qu'elle a remplacé un désespoir chronique par une espérance du même genre. C'est là la plus décisive des victoires. C'est là un résultat acquis.

Désormais il est plus attentif à la politique américaine. Il se préoccupe des applications nationales de sa philosophie; et comme Whitman, il entrevoit pour sa patrie des destinées idéales.

Il fera en 1872 un troisième voyage en Europe; puis il reviendra vieillir doucement à Concord entre ses livres, ses enfants, ses amis, ses pensées. Il y meurt le 17 avril 1882.

Vie harmonieuse, à laquelle se pourraient appliquer ces lignes qu'au début de son Journal écrit Emerson :

Quand les masses splendides de vapeurs qui chargent notre horizon se dissipent, démasquant les champs de l'azur, il s'éveille en l'homme sensible un sentiment de joie qui ravive de telle sorte ses énergies spirituelles, lui révèle par delà toute autre existence une telle force et une telle joie, qu'il triomphe et exulte d'être homme.

Ainsi les vapeurs éclatantes qui obscurcissent les regards des jeunes hommes se dissipent un jour, et la vérité lui apparaît éblouissante et nue.

Mais la brume ne se déchire pas d'un coup, et le ciel ne s'éclaire que nuance à nuance. Tous les mouvements secrets d'une âme apparaissent dans ces notes écrites au jour le jour par le sage de Concord. Il y a des heures où il exhale vers Dieu d'éloquentes éjaculations. Il y en a d'autres où il tombe en une sorte de léthargie. Il a parfois comme une déférence passive au cours des événements. Mais bientôt la nature le réveille. Elle lui donne toute consolation, et lui dispense toute joie : « Les pieds sur le sol, la tête baignée dans l'air fluide, soulevé dans l'espace infini, j'éprouve le bonheur de mes relations universelles ». La sagesse c'est d'être seul : « L'homme accompli est celui qui en pleine foule garde avec une parfaite douceur l'indépendance de la solitude ». C'est dans la solitude que réside la vie la plus large. Emerson veut une vie toute d'expansion, et dans la vie qui l'entoure, dans la vie moderne et de société, il ne voit qu'obstruction. C'est dans la solitude que réside la religion, car la religion ce sont les relations entre Dieu et l'âme; et « réfléchir, c'est recevoir la vérité immédiatement de Dieu : voilà la foi vivante ». Le but de la vie consiste à s'assimiler l'universel; et dans toutes ses conférences, Emerson ne prêche qu'une doctrine : l'infinité de chaque homme.

Les thèmes se mêlent dans le *Journal intime*, se suivent, se joignent et se disjoignent comme des thèmes musicaux. Hors de l'Eglise, Emerson la retrouve dans les forêts. Il sait les saisons et leur visage changeant. Il le sait anatomiquement, si l'on peut dire, et poétiquement. Il voit les détails précis, et il les interprète. « Je suis peintre, dit-il, et j'ai toujours été un peintre. » Cependant, sous l'image il voit l'idée. Partout, tout est symbole; et dans la forme et la couleur il aperçoit la pensée. Il ne s'y perd point pourtant, bien que le lyrisme l'entraîne. Mais il voit de la poésie en toute chose, et la moins belle n'est pas toujours celle qui s'élance des plus viles besognes. Il y a telle page de lui, qui évoque inévitablement notre Maurice de Guérin, et la page est belle :

Passez tout à coup — écrit-il — de la maison chaude et étroite où peu de voix résonnent, dans la froide et grandiose nuit, en présence de la pleine lune dans les nuages, et l'admiration poétique vous saisit. A l'instant vous laissez bien loin derrière vous toutes relations humaines, femme, mère, enfant, pour ne plus vivre qu'avec les éléments primitifs, l'eau, l'air, la lumière, le carbone, l'argile et le granit. Je deviens alors un humide et froid élément. La nature pousse sur moi. Les grenouilles flûtent; les eaux luisent; les feuilles sèches sifflent; l'herbe s'incline et bruit; je suis mort au monde de l'homme, et n'arrive plus à sentir qu'une sympathie, une existence étrange, froide, aqueuse, aérienne, éthérée. Je sème le soleil et la lune...

Mystique, philosophe, Emerson avant tout est poète; et son œuvre, sans doute, n'est pas le moindre témoignage de cet idéalisme américain que nous avons mis tant de temps à connaître, et qui, aujourd'hui, nous surprend parfois par sa profondeur. — JACQUES BOMPARD.

Enseignement agricole. RÉORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE. *Historique.* — On peut dire que l'enseignement agricole ne date véritablement que du milieu du siècle dernier : la première organisation, et combien imparfaite encore, n'apparaît, en effet, qu'avec le décret-loi du 3 octobre 1848. Antérieurement, l'agriculture avait vécu sur des pratiques routinières et empiriques, qui se transmettaient de père en fils; mais l'enseignement professionnel faisait défaut complètement. Il ne se manifesta d'abord que par des essais isolés. Cependant les efforts tentés par les Olivier de Serres, Guy de La Brosse, La Quintinie, Tournefort, Vaillant, Antoine de Jussieu, Buffon, l'abbé Rozier, Lavoisier, puis, plus récemment, par François de Neufchâteau et enfin Mathieu de Dombasle, pour ouvrir à l'agriculture française les voies du progrès, ne sont pas demeurés vains et infructueux.

La ferme modèle installée par Mathieu de Dombasle au domaine de Roville, en 1822, est, en réalité, le premier établissement d'enseignement agricole vraiment digne de ce nom. Le savant lorrain s'y livra à de mémorables expériences culturales, qui lui attirèrent des auditeurs nombreux, même de l'étranger. Il semblerait qu'à une initiative aussi heureuse on ne dût mesurer ni les encouragements ni les subventions. Il n'en fut rien pourtant ! Une subvention dérisoire accordée par l'Etat ne permit pas au fondateur de triompher des difficultés de son œuvre, ni de faire face aux nombreuses charges qu'elle comportait. Roville vécut vingt années, et la fondation de Mathieu de Dombasle disparut. Mais l'énergie et le dévouement dont avait fait preuve le savant ne furent cependant pas dépensés inutilement : car les élèves formés à Roville répandirent à leur tour les méthodes qu'avait enseignées le maître.



Institut agronomique, à Paris.

Le succès de l'enseignement donné à Roville suscita des émules. Dès 1827, c'est Auguste Bella qui fonde l'Ecole d'agriculture de Grignon, sur un domaine de la couronne. Plus heureux que Roville, Grignon, d'abord ferme-école, devient bientôt un établissement modèle très fréquenté, dont le gouvernement finit par prendre toutes les dépenses d'enseignement à sa charge.

En 1830, c'est un élève de Roville, Jules Rieffel, qui installe à Grand-Jouan une nouvelle école (subventionnée par l'Etat en 1833, officiellement reconnue en 1842, et transportée à Rennes en 1895).

C'est de cette époque également (vers 1830) que datent les premières tentatives privées d'enseignement pratique de l'agriculture dans les campagnes, et l'organisation de plusieurs fermes-écoles, ainsi que la fondation d'une chaire de chimie agricole (1836) au Conservatoire des arts et métiers.

Puis se fonde une troisième école, du modèle de Grignon, à La Saulsaie (Ain). Cette école, installée dans une région marécageuse (d'ailleurs assainie

par la suite), fut officiellement reconnue en 1840; elle devait être transférée à Montpellier en 1875.

Conscients des besoins de l'agriculture, éclairés par les essais dont nous venons de parler, les législateurs de la IIe République entreprirent de donner à notre pays un enseignement agricole qui répondît vraiment à ses besoins. C'est de cette préoccupation qu'est né le décret-loi du 3 octobre 1848, *sur la création et l'organisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.*

L'enseignement était divisé en trois degrés : au premier degré les *fermes-écoles,* où se donnait une instruction élémentaire pratique ; au second degré les *écoles régionales,* où l'instruction était à la fois théorique et pratique ; au troisième degré un *Institut national agronomique,* qui était considéré comme l'Ecole normale supérieure d'agriculture.

Il était prévu la création d'une ferme-école par département, organisation qui devait plus tard s'étendre même aux arrondissements. Et, effectivement, le nombre de ces fermes-écoles, qui était de 25 en 1848, passait à 70 en 1849. Mais, faute d'encouragements, faute surtout de direction, ces établissements cessèrent de prospérer : ils ne répondaient pas absolument aux espérances qu'ils avaient fait concevoir.

Les établissements privés de Grignon, de Grand-Jouan, de La Saulsaie devenaient les *écoles régionales* : la France devant être divisée en un certain nombre de régions agricoles. Mais le nombre des écoles régionales, qui devait s'élever à vingt, ne s'accrut pas; une quatrième école, qui avait été établie en 1849 sur le domaine de Saint-Angeau (Cantal), était même supprimée trois ans plus tard.

Au reste, les besoins de l'agriculture étaient si mal compris encore à cette époque, que l'Institut national agronomique, fondé par le même décret-loi du 3 octobre 1848, pour donner l'enseignement supérieur, allait lui-même être supprimé en 1852, parce que, affirmait un décret du prince-président : « il entraîne des dépenses supérieures aux avantages qu'il offre ; que son enseignement *trop élevé* est en disproportion avec les besoins de l'agriculture, et qu'il ne pourrait donner une plus large place à la pratique sans tomber au rang des écoles régionales et faire double emploi avec elles ». C'était nier l'utilité même de la science.

Cependant, la propagande active à laquelle se livrèrent quelques-uns des anciens élèves de l'Institut agronomique, et notamment Eugène Tisserand et Risler, aboutit enfin à la restauration de cet établissement comme « école destinée à l'enseignement des sciences dans leurs rapports avec l'agriculture » (loi du 9 août 1876).

L'enquête prescrite par le décret du 28 mars 1866 « en vue de rechercher les moyens d'améliorer la situation de notre première industrie nationale » se prolongea sans amener de résultats pratiques. Après la guerre de 1870, la France comprit que l'un des plus sûrs moyens de réparer les désastres consistait dans le développement de l'enseignement agricole au point de vue pratique et professionnel. A partir de 1873, les efforts se multiplièrent dans ce sens : la loi du 29 décembre 1873 fonda l'Ecole d'horticulture de Versailles; la loi du 30 juillet 1875 créa les *écoles pratiques d'agriculture,* intermédiaires entre les fermes-écoles et les écoles nationales (anciennes écoles régionales); la loi du 16 juin 1879, complétée par le décret du 9 juin 1880, créa l'enseignement départemental et communal de l'agriculture en instituant les *professeurs départementaux,* chargés d'un cours complet d'agriculture dans les écoles normales primaires, et de conférences dans les campagnes.

Destinées, dans l'esprit du législateur, à donner l'enseignement professionnel aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole, les écoles pratiques fondées par la loi de 1875 devaient faire une part égale à la pratique et aux études théoriques.

Le plan général d'organisation de ces écoles ainsi que leur programme avaient été fort bien conçus; l'enseignement qu'elles pouvaient donner était susceptible d'avoir une influence considérable sur la prospérité agricole. Et cependant, le recrutement d'un certain nombre d'entre elles resta difficile ; quelques-unes même furent l'objet de critiques assez sévères, et au demeurant justifiées.



Ecole d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise).

Ces insuccès tenaient à des causes diverses, et d'ailleurs complexes : inexpérience ou inaptitude du personnel enseignant, du personnel dirigeant, et, partant, application déplorable du programme; installation défectueuse de l'établissement (mauvais aménagement des bâtiments scolaires ou des bâtiments d'exploitation); choix malencontreux de l'emplacement même du domaine à exploiter, déterminé souvent sans enquête préalable, et sous la seule impulsion d'influences locales qui n'étaient rien moins que désintéressées.

Quoi qu'il en soit, les fermes-écoles et les écoles pratiques d'agriculture n'avaient comblé qu'imparfaitement les lacunes de la loi de 1848, et il faut arriver jusqu'à 1902 pour voir apparaître un nouvel organisme : *l'école d'hiver,* ayant pour but de donner l'instruction agricole élémentaire aux fils des petits cultivateurs, empêchés par les exigences mêmes de leur travail d'aller passer deux ou trois années dans une école d'agriculture. Ces « écoles d'hiver » sont aujourd'hui nombreuses.

De 1882 à 1912, le gouvernement, loin de se désintéresser de cette question si importante de l'enseignement professionnel agricole, y prête au contraire la plus grande attention. Le projet Aristide Rey (1893), le décret Mougeot (1904), le travail des commissions réunies par le ministère de l'Agriculture (1905 et 1906), le projet Fernand David (1910), les résultats de missions à l'étranger, les enquêtes auprès des professeurs départementaux d'agriculture, les vœux exprimés par les congrès, etc., constituent une vaste et précieuse documentation sur le sujet. Mais les lenteurs des débats parlementaires, les difficultés d'ordre budgétaire ou autre, apportaient de perpétuels obstacles à la mise en discussion des projets élaborés; tant il est vrai que, chez nous, l'application d'une idée n'en suit souvent la conception que d'un pied boiteux.

Durant cette période, nous voyons bien éclore de nouvelles écoles : c'est, en 1888, *l'Ecole nationale de laiterie* de Mamirolle, et en 1892 *l'Ecole nationale des industries agricoles* de Douai ; nous voyons aussi se dessiner plus nettement l'enseignement agricole et ménager pour les jeunes filles (v. *Larousse Mensuel,* t. III, p. 84); mais toutes ces fondations, si heureuses qu'elles fussent, n'apportaient de solutions qu'à des questions de détail du grand problème.

L'évolution économique des sociétés modernes entraînait de rapides et profondes modifications dans toutes les branches de l'activité humaine ; mais, dans la marche du progrès, l'agriculture était sérieusement handicapée au profit de l'industrie, par la rareté croissante de la main-d'œuvre. De sorte que la nécessité d'envisager, sérieusement et sans retard, une solution à cette pénible situation, se faisait chaque jour plus impérieuse et plus pressante.

De l'Institut agronomique aux écoles d'hiver, il semblait bien que notre programme d'enseignement fût assez large et assez élastique pour satisfaire à tous les *desiderata*; pour assurer aux agriculteurs, à tous les degrés (ingénieurs, propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers, artisans), une instruction en rapport avec les exigences de leur profession.

On a pu se demander pourquoi les résultats ne venaient point confirmer cette hypothèse.

C'est que l'édifice, dont chacun de nos établissements agricoles constitue un étage, ou une dépendance, si remarquable qu'en soit la construction, est en partie vide d'habitants.

En effet, si l'on songe que sur 100 Français on compte environ 50 agriculteurs; qu'il y a chez nous un million de jeunes hommes et presque autant de jeunes filles habitant la campagne, qui seraient les uns et les autres susceptibles de recevoir l'éducation agricole, on s'étonnera que le nombre des élèves fréquentant ces écoles ne dépasse pas 3.000! D'où la conclusion facile, que notre enseignement n'est pas en harmonie avec les besoins de l'agriculture et les progrès de la science économique. Cette conclusion n'est pas tout à fait exacte, cependant car il dépend aussi de l'agriculteur lui-même que les choses aillent différemment.



Ecole d'agriculture de Rennes.

Race sobre et rude, les cultivateurs français aiment la terre ; mais ils manquent d'initiative, ils s'attardent aux vieilles méthodes dans la conviction qu'un travail opiniâtre doit suppléer à toute éducation professionnelle. Aussi, la nécessité de cette éducation ne leur apparaît-elle pas, et ne font-ils pas d'efforts pour l'acquérir.

A l'heure actuelle cependant, et plus que jamais, s'impose l'obligation de ne laisser improductive aucune parcelle de notre sol. Cette nécessité d'agir, d'agir rapidement, de « surproduire », a été récemment mise en évidence par le remarquable ouvrage de Jules Méline : *le Salut par la terre.* Les difficultés économiques qui ont bouleversé les conditions anciennes, font en effet apparaître la nécessité de produire davantage, et nos efforts pour atteindre ce but doivent être d'autant plus vigoureux que, d'une part, notre production (céréales, bétail, etc.)

a toujours été inférieure à celle des autres pays, qui nous concurrencent avantageusement, et que, d'autre part, la guerre effroyable qui nous a été imposée a creusé des vides nouveaux et, hélas! nombreux, dans les rangs des agriculteurs.

Comment résoudre ce problème aux multiples faces?

Le remède à la situation fâcheuse de l'agriculture n'est pas du domaine sentimental : aucun éloge de la vie rurale, quels qu'en soient le charme poétique, la sincérité et l'éloquence, n'a retenu ni surtout ramené un paysan à la terre. Des mesures fiscales seules ne peuvent pas non plus améliorer le sort du cultivateur, ni contribuer à augmenter sa production, fût-ce d'un sac de blé.

La solution apparaît d'un ordre plus matériel, et réside uniquement dans l'intérêt : le jour où le cultivateur pourra s'assurer largement le bien-être et l'aisance en augmentant sa production, il ne désertera plus la campagne; et le problème sera résolu. Il a d'ailleurs été établi d'une manière irréfutable que l'agriculteur français peut lutter avec avantage contre la concurrence étrangère, et faire produire au sol des récoltes plus abondantes : si, d'une part, le vieil outillage d'autrefois est remplacé par les instruments perfectionnés que l'industrie met actuellement à sa disposition, et si, d'autre part, il peut parer à l'épuisement de ses terres par l'apport des éléments fertilisants que la chimie moderne lui a fait connaître.

La motoculture (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 798), qui, récemment encore, affirmait par des démonstrations pratiques du plus haut intérêt le rôle décisif qu'elle est appelée à jouer désormais, fournit aux cultivateurs le moyen d'effectuer un travail considérable avec un minimum de main-d'œuvre. Elle réalise donc un progrès énorme; mais elle ne résoudrait qu'une partie du problème, si l'enseignement agricole ne se développait pas parallèlement à elle. A quoi serviraient en effet les machines, si le cultivateur n'en comprend pas l'utilité et n'en connaît pas le fonctionnement?

Il faut donc préparer l'homme à sa tâche; le mettre en situation d'exploiter plus rationnellement, plus scientifiquement sa terre, et de profiter des découvertes de la science; le libérer des travaux déprimants, lui enseigner que l'agriculture est une véritable industrie, réclamant plus encore les efforts de son cerveau que de ses bras; lui faire connaître les ressources que lui offrent la mutualité, la coopération, le syndicat, le crédit agricole, etc. En un mot, il faut l'instruire!

Car il ne suffit plus désormais, pour être un bon agriculteur, de savoir tenir les mancherons d'une charrue, labourer un champ, y jeter des semences et attendre une récolte plus ou moins abondante. Il faut, au contraire, faire un apprentissage du métier, acquérir cette instruction spéciale nécessaire et trop longtemps dédaignée.

Et nous entendons bien que le bénéfice de cette instruction s'étende également aux femmes et filles d'agriculteurs, qui, ayant dans l'exploitation une large part de la besogne et de la responsabilité, doivent être des ménagères attentives et diligentes, des fermières avisées et expertes.

C'est la nécessité d'un enseignement pratique mis à la portée de tous, et mieux adapté aux besoins régionaux, puis le souci de former des maîtres pour le répandre, qui apparaissent dans l'exposé des motifs du projet de loi présenté en 1912 par Pams, ministre de l'Agriculture.

Cette importante loi sur *l'organisation de l'enseignement professionnel agricole* ne devait, pour diverses raisons, être promulguée qu'en 1918 (« Journal Officiel », du 4 août). Déjà un décret du 19 mai 1912 avait créé à Grignon l'Ecole supérieure d'enseignement agricole et ménager (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 560); un arrêté du 19 juillet 1912 avait modifié le programme d'agriculture pratique dans les écoles normales supérieures; mais la loi de 1918 est d'un intérêt beaucoup plus général.

I. ENSEIGNEMENT AUX JEUNES GENS. L'enseignement public de l'agriculture est donné aux jeunes gens : 1° à l'*Institut agronomique*, qui est l'Ecole normale supérieure de l'agriculture; 2° dans les *écoles nationales d'agriculture*; 3° dans les *écoles d'agriculture*, comprenant les écoles pratiques d'agriculture, les fermes-écoles et les écoles techniques dont l'enseignement a pour objet une spécialité agricole; 4° dans les *écoles d'agriculture d'hiver* ou saisonnières; 5° dans les *cours d'enseignement agricole postscolaires*. (Aucune modification n'est apportée à l'organisation de l'enseignement agricole ou ménager dans les établissements dépendant du ministère de l'Instruction publique.) L'enseignement de l'horticulture proprement dite est donné à l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles, école supérieure de l'horticulture, puis dans les écoles techniques dont l'horticulture est la spécialité.

1° *Institut national agronomique*. Reçoit des élèves et des auditeurs libres. Les élèves n'y sont admis qu'après concours. Toutefois, les élèves diplômés des écoles nationales d'agriculture bénéficient d'une majoration de points, ainsi que les élèves diplômés des écoles nationales vétérinaires.

A la sortie de l'Institut national agronomique, les élèves diplômés (titre d'*ingénieur agronome*) peuvent compléter leur instruction professionnelle et se spécialiser dans une des écoles d'application suivantes : Ecole nationale des eaux et forêts; écoles des haras ou sections d'application organisées et fonctionnant sur le domaine des écoles nationales d'agriculture, à l'Institut agronomique et à l'Ecole nationale des industries agricoles.

2° *Ecoles nationales d'agriculture* (de Grignon, Montpellier et Rennes). Reçoivent des élèves et des auditeurs libres. Les élèves sont admis au concours. Bénéficient d'une majoration de points les élèves diplômés des écoles pratiques. Un diplôme (titre d'*ingénieur agricole*) couronne les études.

Les professeurs d'agriculture et les professeurs d'école d'agriculture sont choisis, au concours, exclusivement parmi les anciens élèves diplômés de l'Institut agronomique et des écoles nationales d'agriculture, ayant fait leur spécialisation dans une des sections d'application dont il a été question plus haut.

(Toutefois cette disposition n'est pas applicable aux candidats aux fonctions indiquées et munis du diplôme d'ingénieur agronome ou d'ingénieur agricole obtenu antérieurement à la présente loi et pendant cinq ans postérieurement à sa promulgation.)

3° *Ecoles d'agriculture*. Les écoles pratiques, les fermes-écoles, les écoles techniques, prennent le nom générique d' « écoles d'agriculture ». Quant aux écoles professionnelles spéciales, elles sont désignées d'après la nature de leur spécialité.

Les écoles d'agriculture ne peuvent être établies que sur des domaines appartenant à l'Etat ou mis à sa disposition pour une période de trente ans au moins.

Le régime adopté pour l'exploitation du domaine et le pensionnat est, sauf cas exceptionnels, la régie (pour le compte d'une commune, d'un département ou de l'Etat).

La rétribution du personnel dirigeant et enseignant, et les frais accessoires de l'enseignement, sont à la charge de l'Etat. Le ministre de l'Agriculture fixe le prix de la pension. Il règle le programme des études suivant la spécialité culturale de la contrée, et après avis d'un comité de surveillance et de perfectionnement dont la composition et les attributions sont déterminées par arrêté ministériel.

A chacune de ces écoles pourront être annexés : une ou plusieurs écoles de spécialité; une école d'agriculture d'hiver ou saisonnière; une école agricole et ménagère ou une école de laiterie; des cours temporaires organisés pour les adultes.

4° *Ecoles d'agriculture d'hiver*. Ces écoles, dites aussi *saisonnières*, sont fixes ou ambulantes. Elle sont pour but de donner pendant la mauvaise saison une instruction professionnelle aux fils de petits cultivateurs. Elles ne peuvent être établies que dans des locaux appartenant à l'Etat ou mis à sa disposition; mais elles peuvent être annexées à d'autres établissements agricoles, ou établies dans des locaux dépendant des lycées, collèges, écoles primaires supérieures, etc. Le personnel dirigeant et enseignant est nommé par le ministre de l'Agriculture, et le programme d'études réglé par lui.

5° *Enseignement postscolaire agricole*. Cet enseignement peut être donné dans les écoles publiques, ou dans des locaux mis à la disposition de l'Etat.

Le cours est créé sur la demande du conseil municipal ou de la commission départementale d'agriculture. (Cette commission comprend, sous la présidence du préfet, le directeur départemental des services agricoles, le conservateur des eaux et forêts ou son délégué, l'inspecteur d'académie ou son délégué, et des notabilités agricoles. Elle est chargée de dresser la liste des cours d'enseignement postscolaires qui paraissent nécessaires, et d'établir le programme de ces cours conformément aux besoins régionaux. Une commission centrale permanente siège au ministère de l'Agriculture.)

L'enseignement est donné aux jeunes gens à partir de 13 ans, pendant quatre ans au moins et à raison de cent cinquante heures, et il a pour sanction un « certificat d'études agricoles ».

Seuls, peuvent donner cet enseignement postscolaire agricole les professeurs actuellement pourvus du certificat d'aptitude à l'enseignement agricole délivré par le ministère de l'Instruction publique, et les instituteurs pourvus du brevet supérieur ou élémentaire et du certificat d'aptitude pédagogique, comptant au moins trois ans d'exercice dans l'enseignement et ayant obtenu le brevet agricole délivré par le ministère de l'Agriculture.

II. ENSEIGNEMENT AUX JEUNES FILLES. L'enseignement agricole et l'enseignement agricole ménager pour les jeunes filles est donné : 1° à l'*Institut agronomique*; 2° dans les *écoles nationales d'agriculture* (A l'un et l'autre de ces établissements pourra être annexée une section normale supérieure, pour la préparation des professeurs et directrices des écoles d'enseignement agricole féminin; c'est une amélioration déjà réalisée à Grignon); 3° dans les *écoles agricoles ménagères*, qui peuvent être fixes, temporaires fixes, ou temporaires ambulantes; 4° dans les *cours d'enseignement agricole ménager postscolaires*.

1° *Institut agronomique* et *écoles nationales d'agriculture*. Ont pour but de préparer les jeunes filles à remplir le rôle incombant aux femmes qui se destinent à la gestion de domaines ruraux. Toutes ces écoles sont placées sous l'autorité du ministre de l'Agriculture, qui en nomme le personnel enseignant et dirigeant, fixe le prix de la pension dans chacune d'elles, règle le programme des études.

2° *Ecoles agricoles ménagères fixes*. Ces écoles ont pour but de donner aux jeunes filles une instruction agricole ménagère qui leur permette de collaborer à la bonne conduite d'une exploitation rurale. Elles correspondent aux écoles d'agriculture de garçons, et sont administrées de façon identique. A chaque école agricole ménagère peut être annexée une école agricole temporaire.

3° Les *écoles agricoles ménagères temporaires* ont pour but de donner une instruction agricole ménagère aux jeunes filles qui ne peuvent passer une ou plusieurs années dans l'une des écoles professionnelles (Institut agronomique ou écoles nationales). Elles correspondent aux écoles d'agriculture d'hiver des jeunes gens, et sont administrées de la même façon.



Ecole d'agriculture de Montpellier.

4° Les *écoles agricoles ménagères ambulantes*, qui se déplacent dans une région, un département, sont appelées dans les communes par la municipalité ou une association agricole, avec la garantie qu'un nombre minimum d'élèves (âgées d'au moins 15 ans) sera réuni. Le programme des études est réglé par le ministre.

5° *Enseignement agricole ménager postscolaire*. Cet enseignement est donné aux jeunes filles de plus de 12 ans, dans les écoles publiques rurales, ou dans des locaux mis par les communes à la disposition de l'Etat, par les professeurs pourvus actuellement du certificat d'aptitude à l'enseignement agricole délivré par le ministère de l'Instruction publique, et les institutrices publiques pourvues du brevet supérieur ou élémentaire et du certificat d'aptitude pédagogique, comptant au moins trois ans d'exercice dans l'enseignement, et ayant obtenu le brevet agricole ménager délivré par le ministère de l'Agriculture.

Peuvent être chargées de cours annexes, ou de l'intérim, des dames ou jeunes filles (ou encore des agriculteurs, des spécialistes, etc.), sur la proposition du directeur des Services agricoles et par désignation préfectorale.

— L'administration de ces cours féminins est identique à celle des cours de jeunes gens.

Lorsque cette loi (avec les règlements d'administration publique qui doivent en déterminer les conditions d'application) aura reçu son plein effet, qu'elle aura progressivement réalisé son plan général (et il y faudra nécessairement un certain temps), l'enseignement agricole aura fait d'incontestables progrès.

En attendant, il faut applaudir aux réformes fondamentales qu'elle prépare, notamment en ce qui concerne les garanties professionnelles exigées du personnel enseignant, la supériorité du système de la régie des écoles sur l'ancienne administration et ses errements tant de fois dénoncés; la fondation d'écoles d'application et de sections d'application. Enfin, on doit attendre des résultats certains de l'enseignement agricole populaire donné par les écoles saisonnières fixes ou ambulantes, où les plus modestes agriculteurs viendront d'autant plus nombreux, que l'enseignement leur sera pour ainsi dire apporté chez eux, dans leurs villages mêmes qu'ils n'ont ni le temps ni les moyens de quitter. — PIERRE MONNOT.

Guerre en 1914-1919 (LA). [*Fin.*] — Les Préliminaires de paix ont été solennellement signés à Versailles, le 28 juin dernier. La paix sera définitive avec l'Allemagne lorsque son Assemblée nationale et trois des Grandes Puissances auront ratifié le Traité. — Nous pouvions donc, au 30 juin, écrire ce mot *Fin* que nos lecteurs et nous-même attendions depuis tant de mois. Ceux qui, au moment où le canon, le 23 juin 1919, a tonné pour annoncer à la France que les Allemands acceptaient le Traité, et, le 28 juin, qu'ils l'avaient signé, se sont renfermés dans une absten-

LETTRE D'ENVOI au Président de la Délégation allemande

DE LA

RÉPONSE DES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES

A Son Excellence M. le comte Brockdorff-Rantzau,
Président de la Délégation allemande, Versailles.

Paris, le 16 juin 1919.

Monsieur le Président,

Les Puissances alliées et associées ont accordé la plus sérieuse considération aux observations présentées par la Délégation allemande sur les Conditions de paix.

La réponse allemande proteste contre la paix, d'abord comme étant en contradiction avec les conditions qui ont servi de base à l'Armistice du 11 novembre, ensuite comme étant une paix de violence et non pas une paix de justice. La protestation de la Délégation allemande prouve que celle-ci méconnaît la position dans laquelle l'Allemagne se trouve aujourd'hui. La Délégation allemande semble penser que l'Allemagne a seulement à « faire des sacrifices pour obtenir la paix », comme si cette paix n'était purement et simplement que la conclusion d'une lutte pour des gains de territoires ou de puissance.

I. — Les Crimes de l'Allemagne. La Préméditation.

En conséquence, les Puissances alliées et associées estiment nécessaire de commencer leur réponse par un exposé précis de leur jugement sur la guerre, jugement qui est pratiquement celui de la totalité du monde civilisé.

Dans l'opinion des Puissances alliées et associées, la guerre qui a éclaté le 1er août 1914 a été le plus grand crime contre l'humanité et la liberté des peuples, qu'ait jamais commis consciemment une nation se prétendant civilisée. Pendant de longues années, les gouvernants de l'Allemagne, fidèles à la tradition prussienne, ont multiplié leurs efforts pour s'assurer l'hégémonie en Europe. Ils ne se sont point contentés de la prospérité et de l'influence croissantes à laquelle l'Allemagne était en droit de prétendre et que toutes les autres nations étaient disposées à lui reconnaître dans la Société de peuples libres et égaux. Ils ont voulu se rendre capables de dominer et de tyranniser une Europe asservie, ainsi qu'ils dominaient et tyrannisaient une Allemagne asservie.

Pour atteindre leur but, ils ont, par tous les moyens en leur pouvoir, formé l'esprit de leurs sujets à la doctrine que, dans les affaires internationales, la force est le droit. Ils n'ont jamais cessé de développer les armements de l'Allemagne sur terre et sur mer, et de propager l'affirmation mensongère qu'une telle politique était nécessaire, parce que les voisins de l'Allemagne étaient jaloux de sa prospérité et de sa puissance. Ils ont cherché à semer l'hostilité et la suspicion au lieu de l'amitié entre les nations. Ils ont développé un système d'espionnage et d'intrigues qui leur a permis de susciter des troubles et des révoltes intérieurs et même de faire des préparatifs secrets d'offensive sur le territoire de leurs voisins, de façon à pouvoir, le moment venu, les écraser avec plus de certitude et de facilité. Ils ont, par des menaces de violence, tenu l'Europe dans un état de fermentation, et, quand ils ont constaté que leurs voisins étaient résolus à résister à leurs desseins arrogants, ils ont décidé de fonder par la force leur prédominance.

Dès que leurs préparatifs ont été complets, ils ont encouragé un allié asservi à déclarer la guerre dans les quarante-huit heures à la Serbie. Cette guerre, dont l'enjeu était le contrôle des Balkans, ils savaient parfaitement qu'elle ne pourrait être localisée, et qu'elle déchaînerait la guerre générale. Pour rendre cette guerre générale deux fois sûre, ils se sont dérobés à toute tentative de conciliation et de conférence, jusqu'à ce qu'il fût trop tard, et la guerre mondiale est devenue inévitable, cette guerre mondiale qu'ils avaient tramée et pour laquelle l'Allemagne, seule parmi les nations, étaient complètement équipée et préparée.

Cependant la responsabilité de l'Allemagne n'est pas limitée au fait d'avoir voulu et déchaîné la guerre. L'Allemagne est également responsable pour la manière sauvage et inhumaine dont elle l'a conduite.

Bien que l'Allemagne fût elle-même l'une des garantes de la Belgique, ses gouvernants ont violé, après avoir solennellement promis de la respecter, la neutralité de ce peuple profondément pacifique. Non contents de cela, ils ont délibérément procédé à une série d'exécutions et d'incendies dans le seul dessein de terroriser la population et de la mater par l'horreur même de leurs actes.

Ce sont les Allemands qui, les premiers, ont fait usage des gaz toxiques, malgré les épouvantables souffrances qui devaient en résulter. Ce sont eux qui ont pris l'initiative des bombardements par avions et des tirs à longue distance sur des villes, sans raison militaire, avec l'unique objet de diminuer le moral de leurs adversaires, en frappant les femmes et les enfants. Ce sont eux qui ont commencé la campagne sous-marine, défi de pirates au droit international, condamnant ainsi à la mort un grand nombre de passagers et de marins innocents, en plein océan, loin de tout secours, à la merci des vents et des vagues, et, pis encore, à la merci des équipages de leurs sous-marins. Ce sont eux qui, avec une sauvagerie brutale, ont emmené en esclavage des milliers d'hommes et de femmes dans des pays étrangers. Ce sont eux qui ont permis, à l'égard des prisonniers de guerre qu'ils avaient faits, un traitement barbare devant lequel les peuples les moins civilisés auraient reculé.

La conduite de l'Allemagne est à peu près sans exemple dans l'histoire de l'Humanité. La terrible responsabilité qui pèse sur elle se résume dans le fait qu'au moins sept millions de morts gisent enterrés en Europe, tandis que plus de vingt millions de vivants témoignent, par leurs blessures et leurs souffrances, du fait que l'Allemagne a voulu, par la guerre, satisfaire sa passion pour la tyrannie.

Les Puissances alliées et associées pensent qu'elles manqueraient à ceux qui ont tout donné pour sauver la liberté du Monde, si elles consentaient à ne pas voir dans cette guerre un crime contre l'humanité et contre le droit.

Cette attitude des Puissances alliées et associées a été exposée à l'Allemagne avec une parfaite clarté, pendant la guerre elle-même, par les principaux hommes d'Etat de ces Puissances. Elle a été définie par le Président Wilson dans son discours du 6 avril 1918, et acceptée explicitement et catégoriquement par le peuple allemand comme un principe directeur de la paix :

« Que toutes nos paroles, mes concitoyens, que désormais tous nos projets et tous nos actes soient en harmonie avec cette réponse jusqu'à ce que la majesté et la puissance de notre pouvoir combiné pénètre à son tour l'esprit et anéantisse la force brutale de ceux qui raillent et dédaignent ce que nous aimons et honorons. L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, et la force seule, décidera si la Justice et la Paix régiront les affaires du genre humain, si le droit tel que le conçoit l'Amérique, ou l'hégémonie telle que la conçoit l'Allemagne, présidera aux destinées de l'Humanité. Il n'y a donc pour vous qu'une seule réponse possible : la Force, la Force jusqu'au bout, la Force sans bornes et sans fin, la Force justicière et triomphante, qui fera du droit la loi du Monde, et fera mordre la poussière à toute domination dont les fins sont égoïstes.»

Cette attitude a été clairement indiquée dans un discours du Premier Ministre de Grande-Bretagne, le 14 décembre 1917 :

« Il n'y a de sécurité dans aucun pays, si le châtiment n'est pas une certitude. Il n'existe aucune protection pour la vie, pour les biens, pour l'argent, dans un Etat où le criminel est plus puissant que le Droit. Le droit international ne fait pas exception, et tant qu'on ne lui aura pas donné satisfaction, la paix du monde restera toujours à la merci de toute nation à qui ses professeurs n'auront cessé d'apprendre à croire qu'aucun crime n'est répréhensible aussi longtemps qu'il a pour objet l'agrandissement et l'enrichissement du pays auquel ces professeurs doivent leur allégeance. Dans l'histoire du Monde, il y a souvent eu des Etats criminels. Nous avons en ce moment affaire à un de ces Etats. Il y aura toujours des Etats criminels jusqu'au moment où les fruits à recueillir d'un crime international seront trop précaires pour être profitables, et où le châtiment d'un crime international sera trop sûr pour que ce crime ait de l'attrait. »

Le même principe a été clairement défini dans un discours de M. Clemenceau, le 17 septembre 1918 :

« Que veulent-ils (les soldats français)? Que voulons-nous nous-mêmes? Combattre, combattre sans cesse et victorieusement, jusqu'à l'heure où l'ennemi comprendra qu'aucun compromis n'est possible entre un pareil crime et la justice.....

..... « Nous ne cherchons que la paix et nous voulons la faire juste, solide, pour que les générations à venir soient sauvées des abominations du passé. »

De même, M. Orlando a déclaré, le 3 octobre 1918 :

« Nous obtiendrons la paix quand nos ennemis reconnaîtront que l'humanité a le droit et le devoir de se garantir contre la persistance des causes qui ont déterminé ce terrible carnage, et que le sang versé par des millions d'hommes ne crie pas vengeance mais exige la réalisation du haut idéal pour lequel ce sang a été si généreusement dépensé.

« Même s'il s'agissait d'un usage légitime de la loi du talion, personne ne pense à employer des méthodes de violence brutale, de domination orgueilleuse, d'étouffement de la liberté d'aucun peuple, — méthode et politique qui ont soulevé le monde entier contre les puissances centrales. Mais tout le monde reconnaîtra qu'il ne suffit pas, pour restaurer l'ordre moral, que celui qui échoue dans une entreprise inique déclare avoir renoncé à son dessein. Les questions qui affectent, dans sa substance même, la vie pacifique des nations, une fois qu'elles ont été posées, doivent obtenir la solution que la justice exige. »

Donc, la justice est la seule base possible pour le règlement des comptes de cette terrible guerre. La justice est ce que la Délégation allemande demande et ce que cette délégation déclare qu'on a promis à l'Allemagne. La justice, l'Allemagne l'aura. Mais il faut que ce soit la justice pour tous. Il faut que ce soit la justice pour les morts, pour les blessés, pour les orphelins, pour tous ceux qui sont en deuil, afin que l'Europe soit affranchie du despotisme prussien. Il faut que justice soit rendue aux peuples qui chancellent aujourd'hui sous un fardeau de dettes de guerre s'élevant à plus de 30 milliards de livres sterling, et qu'ils ont accepté pour sauver la liberté. Il faut que justice soit rendue aux millions d'êtres humains dont la sauvagerie allemande a pillé et détruit les foyers, la terre, les vaisseaux, les biens.

Voilà pourquoi les Puissances alliées et associées ont déclaré avec insistance que l'Allemagne, comme condition primordiale du Traité, doit entreprendre une œuvre de réparation jusqu'à l'extrême limite de sa capacité, car la réparation des torts qu'on a causés est l'essence de la justice.

C'est pourquoi elles insistent pour que les personnes qui sont le plus manifestement responsables de l'agression allemande, ainsi que des actes de barbarie et d'inhumanité qui ont déshonoré du côté allemand la conduite de la guerre, soient livrées à une justice qui ne leur a pas été appliquée jusqu'ici dans leur propre pays. C'est pour cela aussi que l'Allemagne doit se soumettre pour quelques années à certaines restrictions et à certains arrangements spéciaux.

L'Allemagne a ruiné les industries, les mines et les usines des pays qui l'avoisinent. Elle les a détruites non pas pendant la bataille, mais avec le dessein délibéré et calculé de permettre à sa propre industrie de se saisir des marchés de ces pays avant que leur industrie ait pu se relever de la dévastation qu'elle leur avait, de gaieté de cœur, infligée. L'Allemagne a dépouillé ses voisins de tout ce qu'elle pouvait utiliser ou emporter. Elle a détruit les navires de toutes les nations, en haute mer, là où il n'y avait pas de chance de salut pour les passagers et les équipages. Il n'est que juste que la restitution s'opère et que les peuples ainsi maltraités soient protégés pour un temps contre la concurrence d'une nation dont les industries sont intactes, et ont même été fortifiées par l'outillage volé dans les territoires occupés. Si ce sont là de dures épreuves pour l'Allemagne, c'est l'Allemagne elle-même qui se les est infligées. Quelqu'un doit souffrir des conséquences de la guerre. Qui doit souffrir ? L'Allemagne, ou seulement les peuples auxquels l'Allemagne a fait du mal ?

Ne pas rendre justice à tous ceux qui ont droit à la justice, ce serait laisser le monde exposé à de nouveaux désastres. Si le peuple allemand lui-même ou quelque autre nation doit être détourné de suivre les traces de la Prusse ; si l'humanité doit être affranchie de la conviction qu'une guerre pour des buts égoïstes est permise à tout Etat ; si les vieilles idées doivent être rejetées dans le passé, et si les nations comme les individus doivent se ranger sous le règne de la loi ; si même il doit, dans un avenir proche, être question de réconciliation et d'apaisement, ce sera parce que ceux qui ont la responsabilité de conclure la paix auront eu le courage de veiller à ce qu'il ne soit pas donné d'entorse à la justice pour le simple avantage d'une paix commode.

Le mémoire allemand prétend qu'il doit être tenu compte de la révolution allemande, et que le peuple allemand n'est pas responsable de la politique de ses gouvernants puisqu'il les a renversés du pouvoir.

Les Puissances alliées et associées reconnaissent le changement intervenu, et s'en félicitent. Ce changement représente une grande espérance de paix, et un ordre nouveau pour l'avenir de l'Europe. Mais il ne peut pas affecter le règlement de la guerre elle-même. La révolution allemande fut différée jusqu'à ce que les armées allemandes eussent été battues en campagne, jusqu'à ce que tout espoir de profiter d'une guerre de conquêtes se fût évanoui. Tout le long de la guerre aussi bien qu'avant la guerre, le peuple allemand et ses représentants ont été en faveur de la guerre ; ils ont voté les crédits, ils ont souscrit aux emprunts de guerre, ils ont obéi à tous les ordres de leur gouvernement, si sauvages que fussent ces ordres. Ils ont partagé la responsabilité de la politique de leur gouvernement, car à tout moment, s'ils l'avaient voulu, ils auraient pu le renverser. Si cette politique du gouvernement allemand avait réussi, le peuple allemand l'aurait acclamée avec autant d'enthousiasme qu'il a salué l'explosion de la guerre. Le peuple allemand ne peut donc pas prétendre que, parce qu'il a changé ses gouvernants une fois la guerre perdue, la justice veuille qu'il soit soustrait aux conséquences de ses actes de guerre.

II. — Les Principes des Alliés. Applications.

Les Puissances alliées et associées croient donc que la paix qu'elles ont proposée est fondamentalement une paix de justice. Elles sont non moins certaines que c'est une paix de droit conforme aux principes admis au moment de l'Armistice. On ne peut douter de l'intention des Puissances alliées et associées, de prendre pour base du règlement européen le principe de libérer les peuples opprimés, et de retracer les frontières nationales, autant que possible conformément à la volonté des peuples intéressés, tout en donnant à chaque peuple toutes facilités pour vivre, nationalement et

économiquement, une vie indépendante. Cette intention a été publiée non seulement dans le discours du Président Wilson au Congrès, du 8 janvier 1918, mais dans « les principes de règlement énoncés dans les discours suivants » qui furent la base acceptée, de la paix. Un mémorandum sur cette question est annexé à cette lettre.

En application de ces principes, les Puissances alliées et associées ont pris des dispositions pour reconstituer la Pologne en Etat indépendant, avec « un libre et sûr accès à la mer ». Tous les « territoires habités par des populations indubitablement polonaises » ont été reconnus à la Pologne. Tous les territoires habités par une majorité d'Allemands, hormis quelques villes isolées et des colonies établies sur des terres récemment expropriées par la force et situées au milieu de terres indubitablement polonaises, ont été laissés à l'Allemagne. Partout où la volonté du peuple est en doute, un plébiscite a été prévu. La ville de Dantzig recevra la Constitution d'une ville libre ; ses habitants seront autonomes ; ils ne passeront pas sous la domination de la Pologne, et ne feront pas partie de l'Etat polonais. La Pologne obtiendra certains droits économiques à Dantzig ; la ville même a été retranchée de l'Allemagne parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen possible de fournir ce « libre et sûr accès à la mer » que l'Allemagne avait promis de céder.

Les contre-propositions allemandes sont en complète contradiction avec la base qui a été acceptée pour la conclusion de la paix. Elles prévoient que de grandes majorités de population indiscutablement polonaise seront gardées sous la domination de l'Allemagne.

Elles refusent un sûr accès à la mer à une nation de plus de vingt millions d'habitants, dont les nationaux sont en majorité tout le long du chemin qui conduit à la côte, afin de maintenir les relations par terre entre la Prusse-Orientale et la Prusse-Occidentale, dont le commerce s'est toujours fait principalement par mer. Ces contre-propositions ne peuvent donc pas être admises par les Puissances alliées et associées.

Pourtant, la note allemande a justifié une rectification qui sera faite. En raison de l'affirmation que la Haute-Silésie, quoique habitée par une majorité de Polonais dans la proportion de 2 à 1 (1.250.000 contre 650.000, d'après le Recensement allemand de 1910), désire rester allemande, les Puissances consentent à ce que la question de savoir si la Haute-Silésie doit faire partie de l'Allemagne ou de la Pologne soit déterminée par le vote des habitants eux-mêmes.

Le régime proposé pour le territoire du bassin de la Sarre par les Puissances alliées et associées doit durer quinze années. Cet arrangement a été jugé nécessaire à la fois comme partie du projet général de réparations, et comme compensation immédiate et certaine reconnue à la France pour la destruction systématique de ses mines de charbon du Nord. Le territoire est transféré non pas sous la souveraineté de la France, mais sous le contrôle de la Société des Nations. Une telle solution a l'avantage de n'impliquer aucune annexion tout en reconnaissant à la France la propriété des mines et en maintenant l'unité économique du bassin, si importante pour les intérêts des habitants. Au bout de quinze années, la population de caractère complexe, qui, dans l'intervalle, aura eu le contrôle de ses affaires locales sous la surveillance et le gouvernement de la Société des Nations, aura pleine liberté pour décider si elle désire l'union avec l'Allemagne, l'union avec la France, ou la continuation du régime prévu au Traité.

Les territoires que l'on propose de transférer de l'Allemagne au Danemark et à la Belgique furent en partie pris de vive force par la Prusse, et aucun transfert ne se fera qui ne soit le résultat de la décision des habitants ; cette décision sera prise avec de telles précautions, que la liberté de vote sera entière.

Enfin, les Puissances alliées et associées sont d'avis que les indigènes des colonies allemandes sont violemment opposés à l'idée de retomber sous la souveraineté allemande. Les traditions de l'administration allemande, les méthodes allemandes de gouvernement et l'usage fait de ces colonies comme bases d'où fondre sur le commerce du Monde font qu'il est impossible aux Puissances alliées et associées de rendre ces colonies à l'Allemagne, ni de lui confier la responsabilité de former et d'instruire leurs habitants.

Pour ces motifs, les Puissances alliées et associées considèrent que leurs propositions territoriales sont d'accord avec les bases de la paix telles qu'elles ont été acceptées, telles qu'elles sont nécessaires à la paix future de l'Europe. En conséquence, elles ne sont pas disposées à modifier ces propositions, sauf sur les points indiqués.

III. — Le Régime des rivières.

Les propositions concernant le régime international des rivières sont le corollaire du règlement territorial. Il est conforme aux bases de la paix, telles qu'elles sont admises, ainsi qu'au droit public en vigueur en Europe, que les Etats de l'intérieur du continent aient leur accès à la mer garanti le long des cours d'eau navigables qui traversent leur territoire. Les Puissances alliées et associées estiment que les arrangements qu'elles proposent sont d'importance vitale pour la libre existence des nouveaux Etats continentaux. Ceci n'entraîne aucune dérogation aux droits des autres Etats riverains. Si l'on adopte la doctrine, aujourd'hui discréditée, qui suppose que chaque Etat est désespérément engagé dans une lutte de suprématie contre ses voisins, nul doute que la disposition en question ne puisse faire obstacle à l'étranglement systématique d'un rival. Mais si l'idéal admis consiste à voir les Nations coopérer dans les voies du commerce et de la paix, la disposition considérée est naturelle et juste. Les dispositions qui prévoient la présence de représentants d'Etats non riverains dans les Commissions fluviales garantissent que l'intérêt général sera pris en considération. Cependant, quelques modifications dans l'application de ces dispositions ont été apportées aux propositions originales.

IV. — Les Clauses financières.

Il semble que la Délégation allemande se soit gravement méprise sur le sens des conditions économiques et financières. Il n'existe, chez les Puissances alliées et associées, aucune intention d'étrangler l'Allemagne et de l'empêcher de prendre la place qui lui revient dans le commerce international. Pourvu qu'elle remplisse les conditions du Traité de paix et pourvu, également, qu'elle abandonne les traditions d'agression et d'accaparement qui ont caractérisé ses méthodes en affaires aussi bien qu'en politique, l'intention des Puissances alliées et associées est que l'Allemagne jouisse d'un traitement équitable, en ce qui concerne l'achat des matières premières et la vente des marchandises, sous réserve des mesures temporaires, déjà mentionnées, qui ont été établies dans l'intérêt des Nations ravagées et affaiblies par le fait de l'Allemagne. Les Puissances alliées et associées désirent voir les passions engendrées par la guerre s'éteindre aussitôt que possible, et toutes les nations prendre part à la prospérité qui résulte d'échanges où chacun subvient honnêtement aux demandes d'autrui. Elles désirent voir l'Allemagne, comme les autres nations, jouir de cette prospérité, mais une part considérable, pour bien des années, en devra servir à réparer chez les voisins, les dommages que l'Allemagne a causés. Afin de rendre leurs intentions plus claires, les Puissances alliées et associées ont modifié un certain nombre de clauses financières et économiques du Traité. Mais les principes sur lesquels repose le Traité sont intangibles.

V. — Les Réparations.

La Délégation allemande s'est grandement méprise sur la proposition relative aux réparations, inscrite au Traité.

Cette proposition limite la somme payable par l'Allemagne à la somme qui est clairement justifiée par les termes de l'Armistice, concernant les dommages causés à la population civile des Alliés par l'agression de l'Allemagne. Elle ne comporte point, de la part de la Commission des Réparations, dans la vie intérieure de l'Allemagne, l'immixtion que lui impute le mémoire allemand.

Elle a pour but de rendre aussi aisé que possible aux deux parties le payement de ces réparations auxquelles l'Allemagne est tenue ; c'est ainsi qu'il faut l'interpréter. En conséquence, les Puissances alliées et associées ne sont pas disposées à la modifier.

Mais elles reconnaissent, comme la Délégation allemande, les avantages qu'il y aurait à connaître aussitôt que possible la somme déterminée qui sera payable par l'Allemagne et acceptable par les Alliés. Il n'est pas possible de fixer cette somme aujourd'hui, car l'étendue des dommages et le coût des réparations n'ont pu être encore déterminés. En conséquence, les Puissances alliées et associées consentent à accorder à l'Allemagne toutes facilités nécessaires et raisonnables pour lui permettre de se former une idée d'ensemble des dévastations et dommages, et de présenter des propositions dans un délai de quatre mois à dater de la signature du Traité, pour le règlement des demandes correspondant à chacune des catégories de dommages, dont elle est responsable. Si au cours des deux mois qui suivront la mise en vigueur du Traité, on peut arriver à un accord, l'exacte responsabilité pécuniaire de l'Allemagne sera ainsi déterminée. Si un accord n'est pas intervenu dans ce délai, l'arrangement prévu par le Traité sera exécuté.

VI. — L'Allemagne et la Société des Nations.

Les Puissances alliées et associées ont examiné avec soin la demande présentée par la Délégation allemande et tendant à faire admettre immédiatement l'Allemagne dans la Société des Nations. Elles ne peuvent accéder à cette demande.

La révolution allemande a été retardée jusqu'aux derniers moments de la guerre, et jusqu'ici les Puissances alliées et associées n'ont aucune garantie que cette révolution représente un changement durable.

Dans l'état actuel du sentiment public international, il est impossible d'attendre des nations libres du monde qu'elles s'associent immédiatement et sur un pied d'égalité avec ceux qui leur ont causé des torts si graves. Tout essai pour obtenir ce résultat d'une manière prématurée retarderait, au lieu de la hâter, la venue d'un apaisement désiré par tous.

Mais les Puissances alliées et associées croient que si le peuple allemand démontre par des actes son intention de satisfaire aux Conditions de la paix, son renoncement pour toujours à la politique agressive qui lui a aliéné le reste du monde et qui a été la cause de la guerre, et sa transformation en un peuple avec qui l'on peut vivre en bon voisinage et sur un pied de bonne entente, alors le souvenir des dernières années s'effacera rapidement, et il sera possible de compléter dans un avenir non éloigné la Société des Nations en y admettant l'Allemagne. Les Puissances alliées et associées désirent sincèrement qu'il puisse en être ainsi. Elles croient que l'avenir du monde dépend de la coopération étroite et amicale de toutes les nations, en vue de régler les questions internationales et de favoriser tout ce qui touche au bien et au profit de l'Humanité. Mais c'est surtout de l'action du peuple allemand lui-même, qu'il dépendra de rapprocher la date de son entrée dans la Société des Nations.

VII. — Le Blocus.

Au cours de sa discussion des conditions économiques, et en d'autres endroits, la Délégation allemande a renouvelé ses accusations contre le blocus établi par les Puissances alliées et associées.

Le blocus est et a toujours été une méthode de guerre légale et reconnue, et son exécution, aux différentes époques, a toujours été adaptée aux changements intervenus dans les communications internationales.

Si les Puissances alliées et associées ont imposé à l'Allemagne un blocus d'une exceptionnelle sévérité, qu'elles se sont constamment appliquées à conformer aux principes du droit international, c'est en raison du caractère criminel de la guerre entreprise par l'Allemagne, et des méthodes barbares qu'elle a adoptées dans la poursuite de cette guerre.

D'autre part, les Puissances alliées et associées n'ont pas cru nécessaire de répondre point par point à toutes les affirmations de la note allemande.

Le fait que certaines remarques sont ainsi passées sous silence n'implique ni qu'on les admet, ni qu'elles peuvent faire l'objet de discussions ultérieures.

VIII. — Le Dernier délai pour la décision.

Pour conclure, les Puissances alliées et associées doivent affirmer clairement que cette lettre et le mémorandum qui y est annexé constituent leur dernier mot.

Elles ont examiné les propositions et contre-propositions allemandes avec soin, et avec une sérieuse attention. Elles ont, en conséquence de cet examen, apporté d'importantes concessions pratiques dans l'application; mais, quant aux lignes fondamentales, elles s'en tiennent au Traité.

Elles croient que ce Traité ne constitue pas seulement un juste règlement de la grande guerre, mais qu'il établit la base sur laquelle les peuples de l'Europe peuvent vivre ensemble sur un pied d'amitié et d'égalité. Le Traité crée en même temps l'organe nécessaire pour régler pacifiquement tous les problèmes internationaux par voie de discussion et d'accord, et pour trouver les moyens de modifier de temps à autre le règlement même de 1919, en l'adaptant à des faits nouveaux et à des conditions nouvelles, à mesure qu'elles se présenteront.

Assurément, il n'est pas basé sur une absolution générale des événements survenus de 1914 à 1918. Autrement, il ne serait pas une paix de justice. Mais il représente un essai sincère et délibéré pour établir « ce régne de la loi, fondé sur le consentement des gouvernés et appuyé par l'opinion organisée de l'humanité » qui a été la base convenue pour la Paix.

Comme tel, il doit être accepté ou rejeté, dans les termes où il se présente aujourd'hui.

En conséquence, les Puissances alliées et associées attendent de la Délégation allemande, dans les cinq jours (1) à compter de la date de la présente communication, une déclaration leur faisant connaître qu'elle est prête à signer le Traité tel qu'il est aujourd'hui.

Si la Délégation allemande déclare dans le délai indiqué qu'elle est prête à signer le Traité tel qu'il est aujourd'hui, les dispositions seront prises pour la signature immédiate de la paix à Versailles.

A défaut d'une telle déclaration, la présente communication constitue le préavis prévu à l'article 2 de la Convention du 16 février 1919, prolongeant l'Armistice signé le 11 novembre 1918 et déjà prolongé par les Conventions du 13 décembre 1918 et du 6 janvier 1919. Il sera mis fin, en conséquence, audit Armistice, et les Puissances alliées et associées prendront les mesures qu'elles jugeront nécessaires pour imposer leurs conditions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

CLEMENCEAU.

RÉPONSE DES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES AUX REMARQUES DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE, SUR LES CONDITIONS DE PAIX.

Ce document constitue une brochure de 66 pages, grand format, imprimée en français et en anglais. Il reprend en grande partie les idées déjà exprimées dans la Lettre d'envoi. Il se divise en quatorze parties, précédées d'une Introduction. La 1re partie s'occupe de la Société des Nations; la 2e et la 3e réunies ont pour titre général : Frontières de l'Allemagne et Clauses politiques européennes, et sont subdivisées en 14 sections : Belgique, Luxembourg, Bassin de la Sarre, Alsace-Lorraine, Autriche, Pologne, Prusse-Orientale, Memel, Dantzig, Slesvig, Héligoland, Russie. La 4e partie a trait aux droits et intérêts allemands hors d'Allemagne. La 5e partie, subdivisée en deux sections, s'occupe des clauses militaires, navales et aériennes. La 6e partie vise les prisonniers de guerre. La 7e, qui ne porte pas de mention particulière, se divise en deux paragraphes, l'un relatif aux Responsabilités de l'Allemagne dans la guerre; l'autre, aux Sanctions. La 8e partie traite des réparations ; la 9e, des clauses financières ; la 10e, des clauses économiques. La 11e partie est relative au régime de la rive gauche du Rhin ; la 12e, aux ports, voies d'eau et voies ferrées ; la 13e, au travail ; la 14e, aux garanties.

---

(1) Par suite de la protestation orale formulée au nom de la Délégation allemande par M. von Simons, contre l'insuffisance du délai fixé à l'Allemagne, une prorogation de quarante-huit heures fut accordée par les Alliés. La Délégation allemande obtint donc jusqu'au lundi 23 juin 7 heures du soir, pour répondre par *oui* ou par *non* aux Conditions du traité de paix. — A la date fixée, l'Allemagne capitula sans conditions, et la signature de la paix eut lieu à Versailles cinq jours après.

tion chagrine et se sont attardés à la critique de tel ou tel point du Traité, ou même, disent-ils, de son esprit général, sous le prétexte qu'il ne satisfait pas leurs points de vue particuliers ou leurs théories utopiques, — ceux aussi qui n'ont pas craint d'annoncer, impuissants d'ailleurs à réaliser leurs menaces, que la guerre étrangère étant terminée la guerre sociale allait commencer, — ceux-là ont fait éclater l'insuffisance de leur psychologie et montré avec une parfaite clarté combien ils ignoraient la mentalité, les besoins et la volonté du peuple français. Le peuple français ne cherche pas le fin du fin. Il s'inquiète peu des détails. Il ne sait qu'une chose, que les Allemands ont été battus et que c'est lui qui les a battus, qu'on a beaucoup trop discuté avec eux, qu'on leur a fait la partie belle, qu'ils n'ont qu'à se taire, et que lui souhaite qu'on en finisse. Il demandait la paix. On la lui donnait. Les criailleries de parti lui importaient très peu et ne l'intéressaient guère. La paix signée, il réclamait de rentrer chez lui, de se remettre au travail, d'organiser ce travail dans les meilleures conditions possibles, de ne pas être étranglé par les spéculateurs, de n'être pas troublé dans son repos laborieux par des phraseurs intéressés et des agitateurs équivoques. Surtout, il n'était aucunement disposé à larmoyer sur le sort des Allemands. Sa simple logique lui montrait clairement où était la justice : il avait vu de trop près les horreurs de la guerre, nos départements ravagés, notre grand désert du Nord, et à côté la richesse du Pays rhénan, pour ne pas être certain que les Allemands s'en tiraient à bon compte. Aussi, il respirait maintenant. La guerre était finie. Ceux qui se refusaient à entrer dans cet état d'esprit et à se retrancher dans l'isolement de leurs chapelles politiques se préparaient des surprises désagréables.

Certes, tout n'était pas terminé ; nous examinerons plus loin la longue liste des questions pendantes qui restaient à résoudre, et dont la solution n'allait pas toute seule. Mais on avait abouti au règlement de l'affaire allemande, et, au fond, quelles que fussent les difficultés ultérieures sur d'autres points, cela emportait tout. L'Allemagne était le seul auteur de la guerre. Sans elle, rien ne serait arrivé. François-Joseph, la Bulgarie, la Turquie, la Grèce, la révolution russe, n'avaient été en ses mains que des instruments dociles, des agents provocateurs, des comparses bien stylés. L'Allemagne remise à sa place, ramenée à ses frontières légitimes, ses victimes vengées, les peuples qu'elle opprimait rendus à eux-mêmes, sa colossale ambition désormais irréalisable, on pouvait et on devait dire que le plus fort était fait, et que de même qu'il n'y aurait pas eu de guerre si l'Allemagne, en août 1914, n'avait pas mobilisé, de même il n'y avait plus de guerre du moment que l'Allemagne s'avouait vaincue et se reconnaissait impuissante. Il était à prévoir que, bien ou mal, le reste s'arrangerait ; et l'immense majorité des hommes n'en demandait pas davantage.

En réalité, à y regarder de près, et en dehors du fait matériel de la signature de Versailles, le mois de juin n'avait apporté aucun élément nouveau qui pût être déterminant et auquel on puisse attribuer une importance quelconque dans le dénouement de cette formidable tragédie. Plus le temps s'écoule, plus on constate que, dès le mois de novembre 1918, la question était définitivement réglée. Les longues discussions auxquelles on s'est livré depuis; l'effort qui a été fait, de part et d'autre, pour grossir les moindres incidents, pour exciter ou énerver l'opinion publique; les apparentes résistances, toutes verbales, de nos ennemis, n'ont eu d'effet que sur des détails. Le fond n'a pas changé. L'Allemagne était battue et bien battue, en novembre 1918. Elle ne l'était ni plus ni moins, en juin 1919. Les historiens de l'avenir négligeront cet intervalle, et peut-être considéreront non sans pitié ces sept mois d'agitation stérile. Pour eux, l'Armistice et la Paix ne formeront qu'un. Il faut pourtant, pour nous qui sommes le présent et non l'avenir, exposer l'essentiel d'événements avec lesquels la presse a occupé l'opinion publique pendant le mois de juin, et qui seront déjà un peu estompés dans le passé lorsque cette chronique paraîtra.

Nous rappelons que l'Allemagne, par les soins de Brockdorff-Rantzau, avait notifié au Conseil des quatre des contre-propositions de paix par lesquelles elle avait marqué non seulement qu'elle entendait traiter de pair à pair, mais encore dicter ses conditions. Elle exigeait, entre autres choses, un plébiscite pour l'Alsace-Lorraine. Elle refusait de céder la Haute-Silésie, Dantzig, Memel, ses colonies qu'elle consentait pourtant à recevoir avec un mandat de la Société des nations, les parties de la Posnanie et de la Prusse-Occidentale qui sont polonaises sans conteste, de payer plus de cent milliards, de se reconnaître comme responsable des dépenses de guerre de certaines petites nations belligérantes. Elle demandait en outre son admission immédiate dans la Société des nations. Elle s'opposait enfin à ce que Guillaume II et les responsables allemands de la guerre fussent mis en jugement; le ton de ces contre-propositions était agressif, impérieux, effronté. L'Allemagne affectait de ne pas comprendre. Elle jouait le rôle de la nation victime. Elle se dégageait de toute responsabilité dans la catastrophe mondiale. Jusqu'au dernier moment d'ailleurs, elle avait montré une extraordinaire inconscience, oublieuse de son passé de spoliation violente ; négligeant les vols du Slesvig et de l'Alsace-Lorraine, sans compter la Silésie, la Pologne et le Hanovre, elle avait clamé que jamais une paix aussi injuste n'avait été imposée à un peuple, et elle avait mis dans ses protestations des affirmations si contraires à l'esprit de toute son histoire, que, la part faite à un juste déchirement et à une habileté diplomatique assez grossière, on doit se demander si jamais ce peuple pourra vraiment inspirer un minimum de confiance. L'arrogance des contre-propositions allemandes justifiait au surplus les craintes que la presse avait montrées au sujet de l'issue des négociations.

La réponse des Alliés, signée Clemenceau, était ferme, nette, digne. Elle réfutait sur tous les points, sans violence, mais avec des arguments terribles, les propositions allemandes, et elle constituait, contre l'Allemagne de 1914 et ses méthodes de guerre, le réquisitoire le plus écrasant qu'on pût écrire. Elle n'était pourtant pas intransigeante.

Si elle repoussait net le plébiscite pour l'Alsace et la Lorraine, elle l'accordait pour la Haute-Silésie, pour le Slesvig et pour les territoires réunis à la Belgique; elle acceptait de laisser à l'Allemagne une armée de 200.000 hommes pendant trois mois, avec réduction progressive à 100.000 soldats; elle laissait à nos ennemis quatre mois pour soumettre les propositions qu'ils croiraient devoir faire pour le payement de leur dette, la restauration des pays dévastés et les réparations; elle affirmait qu'en ce qui concernait les ports, les voies d'eau et les voies ferrées, les Alliés n'avaient voulu qu'assurer la liberté de communication et de transit en provenance ou à destination des jeunes États enclavés; enfin, elle faisait comprendre à l'Allemagne que son admission dans la Société des nations ne dépendait que d'elle et de la loyauté qu'elle mettrait à se conformer au Traité. Elle concluait que le Traité devait être accepté ou rejeté dans les termes où il se présentait; que si l'Allemagne, dans le délai fixé, c'est-à-dire le 23 juin au soir, n'avait pas fait connaître son acceptation, l'Armistice prendrait fin, et les Puissances alliées et associées adopteraient les mesures qu'elles jugeraient nécessaires pour imposer leurs conditions. C'est nanti de cette réponse que Brockdorff-Rantzau quitta Versailles le 16 juin, non sans laisser entendre que jamais l'Allemagne ne signerait.

La semaine qui s'écoula du 16 au 23 juin, bien qu'en France la question des grèves détournât un peu l'attention publique, fut une semaine d'attente anxieuse. L'Allemagne signerait-elle ? Et si elle ne signait pas, qu'allait-il arriver ? allait-on recommencer la guerre? Dans quel inconnu s'engageait-on ? Les journaux, il faut le dire, ne ménagèrent pas les nerfs du public, et l'on ne peut qu'admirer le calme et le sang-froid que la population, à Paris et en province, a montrés dans cette expectative pénible. D'Allemagne, arrivaient les nouvelles les plus contradictoires. Pour qui sait d'ailleurs comment se préparent et se transmettent les informations de presse, il est difficile de méconnaître de la part de l'Allemagne une tentative combinée pour surexciter et intimider. — Nous n'avons pas su le détail de ce qui s'était passé au sein du gouvernement allemand. Il paraissait certain que le ministère Scheidemann avait été divisé à peu près par moitié, et finalement le parti qui ne voyait aucun moyen de refuser la signature, auquel n'appartenaient ni Brockdorff ni Scheidemann, l'emporta. A la suite de cette décision, le ministère Scheidemann démissionnait, et cette nouvelle était généralement interprétée comme une indication en faveur de la signature. En effet, cette indication se précisait peu à peu, et il s'avérait que la majorité de l'Assemblée de Weimar voterait pour l'acceptation du Traité. Le ministère Bauer, qui succédait à celui de Scheidemann, tentait pourtant un dernier effort dilatoire. Il faisait remettre par le président intérimaire de la délégation allemande à Versailles, von Haniel, une dernière protestation, dans laquelle il se déclarait prêt à signer sous certaines réserves et atténuations, notamment à la condition que, dans le délai de deux ans, le Traité serait revisé. Cette protestation n'allait pas sans un ton de menace, particulièrement à l'égard de la Pologne. Le gouvernement allemand espérait-il effrayer ou attendrir le Conseil des quatre, ou ne faut-il voir dans cette suprême démarche qu'un moyen de couvrir sa retraite, et un dernier acte défensif ? Toujours est-il que la réponse fut rapide, brève, négative : « Les Puissances alliées et associées, y écrivait Clemenceau, se considèrent comme obligées de déclarer que le moment de la discussion est passé, qu'elles ne peuvent accepter ni reconnaître aucune modification ni réserve, et se voient forcées d'exiger des représentants de l'Allemagne une déclaration sans équivoque de leur volonté de



GALERIE DES GLACES ou GRANDE GALERIE. — Elle a été construite de 1679 à 1686, sur l'emplacement de la terrasse de Levau, et occupe, avec les salons de la Guerre et de la Paix, toute la façade du premier étage sur les jardins. Elle mesure 72 mètres de longueur, sur 10 mètres de largeur et 13 mètres de hauteur. Elle est largement éclairée par 17 hautes fenêtres cintrées, auxquelles correspondent, au fond, 17 arcades revêtues de glaces biseautées, que joignent des baguettes ciselées en cuivre doré. Les pilastres, en marbre rouge, sont surmontés de chapiteaux dorés, dits d'*ordre français*, ornés de palmes, de soleils, de fleurs de lys et de têtes de coq. Les trophées en cuivre doré des grands trumeaux, et la corniche en stuc doré sont l'œuvre de Coysevox. Le plafond en berceau, peint par Lebrun, forme un magnifique ensemble pictural, comprenant 9 grandes compositions, dont 3 à double sujet : 1° en panneau droit : *Alliance de l'Allemagne et de l'Espagne avec la Hollande* (1672); 2° *Passage du Rhin* (1672) et *Prise de Maestricht* (1673); 3° *Le Roi donne ses ordres pour attaquer quatre places fortes de la Hollande* (1672) ; 4° *Le Roi arme sur terre et sur mer* (1672); 5° dans le panneau central : *Le Roi gouverne par lui-même* (1661), et *Faste des Puissances voisines de la France; 6° La Franche-Comté conquise pour la seconde fois* (1674); 7° *Résolution de faire la guerre aux Hollandais* (1671); 8° *Prise de Gand* (1678), et *Mesures des Espagnols rompues par la Prise de Gand;* 9° en panneau droit : *La Hollande accepte la paix* (1678); — plus 12 médaillons ovales et 6 camaïeux bleus, représentant d'autres épisodes de la même période. Sous Louis XIV, la galerie était splendidement garnie de tapis de la Savonnerie, de rideaux de damas blanc et or, de lustres en cristal, de grands chandeliers et de tout un ameublement en argent massif et en argent doré, exécuté sur les dessins de Lebrun, et qui fut fondu en 1689 pour payer les dépenses de la guerre.

signer et d'accepter dans son intégralité ou de refuser de signer et d'accepter le Traité dans sa forme définitive. Après la signature, les Puissances alliées et associées tiendront l'Allemagne pour responsable de l'exécution du Traité dans toutes ses stipulations ». Le 23 au soir, on apprenait que l'Assemblée de Weimar avait voté l'acceptation du Traité, par 237 voix contre 138 et 5 abstentions. L'Allemagne avait compris l'impossibilité de toute résistance supplémentaire. Elle ne pouvait avoir aucun doute sur les intentions de l'Entente, et deux faits, accessoires sans doute mais graves, avaient compliqué à la dernière minute sa situation.

Le 22 et le 23, on apprenait coup sur coup que les équipages allemands qui gardaient, à Scapa Flow, sur la côte écossaise, une partie de la flotte de guerre allemande qui, conformément aux termes de l'Armistice et d'un article du Traité que les Allemands n'avaient pas contesté, devait rester la propriété de l'Entente, avaient, sur l'ordre de leur amiral, coulé les vaisseaux qu'ils devaient rendre ; et que, d'autre part, des soldats de la cavalerie de l'ancienne garde impériale avaient enlevé de force à l'arsenal de Berlin les drapeaux français de 1814 et de 1870, que le Traité obligeait les Allemands à nous restituer, et les avaient, ont-ils dit, brûlés (?). C'était là une véritable violation avant la lettre, d'engagements déjà pris, et il était impossible que de pareils faits n'engageassent pas les Alliés à se montrer sévères à l'égard d'un ennemi à la parole duquel on ne pouvait se fier. Les dirigeants allemands l'avaient senti sans aucun doute. — De plus, l'état d'esprit intérieur de l'Allemagne était bien fait pour inquiéter son gouvernement. Sans parler des troubles violents qui éclatèrent à Hambourg, à la fin de juin, il était facile de sentir passer sur l'Allemagne un souffle de séparatisme qu'un acte énergique de répression, comme l'exécution du Dr Lewin, le promoteur de la révolution soviétiste et séparatiste de Bavière, ne suffisait pas à réprimer. Quelques jours avant que Lewin fût passé par les armes, le Dr Dorten, à Wiesbaden, avait proclamé la République rhénane, que les autorités françaises avaient protégée, et il ne paraît pas que la mise en accusation et le mandat d'amener décerné, au nom du code pénal allemand, contre l'auteur de cette révolution pacifique, eussent été suivis d'aucun effet. Nous étions, à la vérité, très peu renseignés sur les vicissitudes ultérieures de la République rhénane pendant le mois de juin. Mais ce dont on ne pouvait douter, c'est qu'elle marquait le sentiment des populations, et qu'il fallait y voir une manifestation sans aucune équivoque du mécontentement de la région rhénane à l'égard de la politique prussienne. Cette protestation active et concrète n'était pas dirigée contre l'unité morale de l'Empire : du *Reich* allemand ; elle ne tendait pas à morceler et à diviser l'Allemagne ; il paraît même certain que les promoteurs de ce mouvement n'en firent aucun mystère aux autorités de l'Empire. Elle exprimait simplement le désir de s'affranchir de la tyrannie et des méthodes prussiennes, de la morgue des fonctionnaires envoyés de l'Est. Mais, quelle que fût la raison, le résultat acquis, joint à d'autres tendances, bien connues du gouvernement allemand, et que nous avons déjà signalées, comme celles qui s'étaient manifestées et se manifestaient encore en Bavière, avaient certainement fait juger aux dirigeants allemands que la situation intérieure exigeait la paix immédiate.



Bauer, président du conseil des ministres allemand.



Salon de la Paix, au palais de Versailles. — A l'extrémité sud de la galerie des Glaces. Il tire son nom des peintures de Lebrun, qui représentent, au plafond : *La France s'avançant sur un char, précédée de la Paix, accompagnée de l'Abondance, de l'Allégresse, de l'Hyménée*, etc., et, dans les voussures : *L'Allemagne, la Hollande, l'Espagne heureuses*, et *L'Europe chrétienne en paix*. La décoration des murs est la même que dans le salon de la Guerre, et six autres bustes complètent les douze Césars. (Achevé en 1686.) Un tableau de Lemoine, qui représente *Louis XV donnant la paix à l'Europe*, a été placé au-dessus de la cheminée en 1729. [On voit, à gauche, l'autre extrémité de la galerie des Glaces.]

Ajoutons-y la division des partis, notamment celle du parti socialiste : social-démocrates contre indépendants, — les agissements très inquiétants des spartakistes, comprimés mais non supprimés, — l'existence certaine d'une opposition réactionnaire et militariste que marqua, entre autres, l'insolente protestation et le refus d'obéissance au Traité formulés par le général Hoffmann, le négociateur brutal de Brest-Litovsk ; la crainte du renouvellement du blocus que l'approche de la récolte ne rendait pas moins grave ; la situation financière, la fatigue générale du peuple allemand et son incapacité à se remettre au travail, — et il sera très aisé de comprendre que l'Assemblée nationale allemande ait autorisé son nouveau ministère à signer la Paix.



Dr Dorten, qui a proclamé la République rhénane à Wiesbaden.

Le 28 juin, à Versailles, dans la galerie des Glaces, les ministres Hermann Müller et Bell apposaient les premiers leurs signatures au bas du Traité de paix, qui infligeait à l'iniquité allemande le châtiment que l'Humanité entière attendait. — Où étaient les jours de janvier 1871 !...

Au lendemain de la signature, l'heure n'était pas venue de juger le Traité de Versailles. La complexité de ses détails, le caractère inachevé et provisoire de certaines de ses stipulations, l'incertitude qui régnait encore sur les modalités de son exécution, devaient nous rendre très prudents dans la discussion. Nous avons admiré ceux de nos concitoyens qui se sont crus assez sûrs d'eux-mêmes pour le taxer doctrinalement d'insuffisance ou d'excès. Autant les impatiences que nous avions manifestées, avec réserve, avant sa signature étaient permises, autant après l'apaisement que nous apportait la signature était-il du devoir de tous d'attendre, et, en attendant, de faire tout ce qui dépendait de chacun de nous pour ne pas accroître les difficultés d'exécution qui subsistaient. Quelles que puissent être d'ailleurs les imperfections de cette œuvre gigantesque, qui ne tend à rien moins qu'à refaire une Europe nouvelle sur des bases sinon entièrement inédites, du moins abandonnées depuis longtemps, il est impossible de ne pas y reconnaître un effort admirable vers la justice, et l'avènement d'un esprit nouveau. L'Allemagne le niait, et il était fâcheux pour nous qu'elle se rencontrât sur ce terrain avec certains Français égarés. Elle criait à la violation de toute justice. Il fallait la laisser dire. Mais la grande idée de la Société des nations, si embryonnaire et incomplète que soit sa première réalisation, et le réveil de nationalités



Salon de la Guerre, au palais de Versailles. — A l'extrémité nord de la galerie des Glaces. Il tire son nom des peintures de Lebrun, qui représentent, au plafond. *La France portée sur un nuage et entourée de Victoires*, et, dans les voussures : *L'Allemagne, la Hollande, l'Espagne vaincues*, et *Bellone en fureur*. Les murs sont décorés de glaces, de marbres et de trophées en cuivre doré. Sur la cheminée, un bas-relief en stuc, œuvre de Coysevox, figure Louis XIV victorieux. Six bustes d'empereurs romains, dont les têtes en porphyre sont de travail italien, ornent le salon (Achevé en 1686). [On voit, à droite, une extrémité de la galerie des Glaces.]

opprimées depuis des siècles, étaient inspirés par des conceptions idéales qui dépassent singulièrement le niveau ordinaire de la diplomatie traditionnelle.

L'Allemagne ne devait s'en prendre qu'à sa propre mégalomanie et à la violence de sa politique, de la défiance qu'elle inspirait, et les précautions



La galerie des Glaces et la disposition des tables réservées aux délégations. Au premier plan, la table sur laquelle a été signé le Traité.

que l'on prenait contre elle n'étaient que le résultat de ses excès et de son aveuglement. Qui pouvait oublier qu'elle n'avait fait son unité qu'au détriment de ses voisins, et, quand on l'entendait, elle et ses amis conscients ou inconscients, s'indigner contre l'intolérable traitement qu'on allait faire subir à des populations allemandes, qui seraient d'ailleurs consultées sur leur sort futur; quand on parlait à leur égard d'irrédentisme et de revanche, pouvait-on ne pas songer à la longue misère des Polonais allemands et de tant d'autres que l'Allemagne a pu s'asservir, mais qu'elle n'a jamais su conquérir? Au lendemain de la paix, il était équitable de remercier du fond du cœur ceux qui l'avaient faite; on pouvait admirer leur modération et la hauteur de leurs vues. Ceux qui eussent souhaité plus ou moins n'étaient pas des sages.

Est-ce à dire que tout était réglé? Hélas! non; et il fallait sans faiblesse ni découragement dénombrer maintenant les questions qui restaient à résoudre. Le Traité de Versailles réglait le sort de l'Allemagne et, d'une manière générale, de l'ouest de l'Europe. Il restait à fixer tout le statut de l'Europe orientale, et on ne devait pas se dissimuler que l'horizon de ce côté était lourdement chargé.



Hermann Müller, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, délégué à Versailles pour la signature de la paix.

Et d'abord, la question d'Autriche. Le projet de traité qu'on avait remis à la délégation autrichienne, à Saint-Germain, le 2 juin 1919, ne réglait en réalité que ce qui l'était déjà. Il n'apportait pas de solution sur les points essentiels, sur le problème financier par exemple et sur l'avenir politique et économique de l'Autriche. Il fallait, pour se faire une idée un peu nette de la situation, ne pas laisser obscurcir sa vision par l'éclat récent du nom d'Autriche, qui a si longtemps représenté pour nous une puissance compliquée, puissante et prépondérante. Ce qui s'appelle aujourd'hui « l'Autriche », après la sécession des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves, après la révolution hongroise, c'est un modeste groupement de six millions d'habitants, trop petit pour une capitale trop grande, noyé dans l'Europe centrale et qui, livré à lui-même, est, dans les circonstances présentes, presque incapable de vivre. Ruiné, sans commerce, sans industrie, menacé de bolchevisme, il ne subsistera que si on lui fait un statut qui lui accorde des débouchés et une protection sûre. Ou bien il se groupera avec ses voisins, anciens membres de la monarchie tombée, en une confédération danubienne qui ne gardera de l'ancienne collectivité impériale et royale austro-hongroise que sa valeur géographique; ou bien il s'unira à la Hongrie contre les Slaves; ou bien, enfin, il s'unira à l'Allemagne, — et malgré les apparences le Traité de paix ne faisait pas à l'Allemagne une interdiction absolue de s'agréger l'Autriche. Quelque solution que l'on adopte ou qui s'impose par la force des choses, il est bon de se souvenir toujours que l'Autriche restera un élément de discorde en Europe, si l'on ne fixe pas sa position avec précision et si on l'abandonne à la misère et au hasard. Elle peut, par contre, si l'on doit s'en servir, être un élément pondérateur. On avait dit fréquemment, au cours et surtout à la fin de juin dernier, que l'Italie n'était pas hostile à l'accession de l'Autriche



M. Clemenceau, le président Wilson et M. Lloyd George, sortant du palais de Versailles après la signature du Traité de paix.

à la République allemande. Il suffisait, sans plus ample développement, d'énoncer une semblable proposition, pour faire mesurer toute l'importance de la question autrichienne et pour justifier ce que nous venons d'écrire. Il était très simple d'exulter, au moment de la dislocation de la Monarchie de François-Joseph. Il l'est beaucoup moins d'en rassembler les morceaux en des formes qui leur permettent de s'adapter à des besoins nouveaux, et de vivre à côté les uns des autres sans se heurter à tout moment.

De tous les débris de la monarchie autrichienne, celui qui forme les Tchéco-Slovaques est certainement le plus intéressant, le plus digne de notre amitié, le plus résolu et le plus capable de se constituer solidement. Mais son existence est liée à la solution de la question autrichienne et de la question hongroise. Au cours du mois de juin, on a pu craindre qu'une brusque attaque des Hongrois ne mît en péril le jeune Etat bohémien, et il a fallu la menace verbale de l'Entente — protection, il faut l'avouer, fragile et presque impalpable — pour arrêter un instant le gouvernement de Bela Kun. Mais cet épisode ne fait-il pas éclater la précarité de la position tchéco-slovaque tant que la paix ne sera pas établie partout et qu'un statut économique, basé sur le libre usage des voies de communication, autrichiennes, hongroises, yougo-slaves, italiennes, allemandes, n'aura pas été affermi? Et cette seule énumération à son tour ne montre-t-elle pas les difficultés d'un règlement convenable des situations réciproques des diverses parties de la défunte monarchie des Habsbourg?



Bell, ministre d'empire allemand, délégué à Versailles pour la signature de la paix.

Et la Pologne, où en était-elle au juste? avec l'incertitude des plébiscites prévus en Haute-Silésie, où les hobereaux allemands connaissent les moyens de faire voter à leur gré une population ouvrière polonaise plus forte qu'eux de moitié, et en Prusse-Orientale et Occidentale où la main de l'Allemagne n'a pas cessé de peser; — avec l'attaque toujours menaçante des bolchevistes russes et l'attitude de l'Ukraine à l'histoire de laquelle, depuis plusieurs mois, nous défions qui que ce soit de comprendre quoi que ce soit; — avec la possibilité sinon d'une attaque ouverte des Allemands en Posnanie, mais de troubles suscités sous main par eux avec leurs généraux insoumis, tel Hoffmann? Pourtant, au moins du côté de l'ouest, la Pologne était l'Etat nouveau dont les frontières semblaient le plus précisément fixées dans le Traité. Mais que d'obscurité encore!

Que dire de la Hongrie? Où en était le gouvernement de Bela Kun, soviétiste sans doute, mais aussi et fortement nationaliste? Quelles étaient ses relations avec les Russes? quelles avec les Alliés? Ceux-ci n'avaient-ils pas commis par là des maladresses un peu lourdes, et avaient-ils eu l'unité de vues qui eût été si indispensable? Dans la disette de renseignements où nous étions, il était tout de même



La signature du Traité de paix, dans la Galerie des glaces, au palais de Versailles, le 28 juin 1919.

M. Georges Clemenceau, président de la Conférence de la paix, déclare la séance ouverte à 15 h. 15 m. Puis, il se lève, se tourne vers les délégués allemands, et, dans une courte allocution, il les invite à venir signer le Traité, placé devant lui, sur une petite table. (V. le plan, 3e page du *Bulletin mensuel.*)

permis d'avoir là-dessus de forts et regrettables doutes. Sans rien prendre au tragique, on eût aimé à savoir ce qui se passait, et surtout à prévoir ce qui serait possible, quelle reconstruction était réalisable, quel *modus vivendi* s'établirait, et quand — le plus tôt serait le mieux, — entre ces Etats nouveaux, faits par nous ou nés en conséquence de notre victoire et de la chute des empires centraux, et qui ne pouvaient en vérité devenir des causes permanentes de trouble et d'insécurité. Tout cela, encore un coup, était rattaché à la question pendante du statut autrichien. La Grande Guerre et le Traité de Versailles avaient eu ce singulier résultat, de faire revivre à l'est de l'Europe un essaim de petits Etats que le moyen âge et les temps modernes avaient vus naître, grandir, se combattre, tomber, s'absorber les uns dans les autres; que le xxe siècle, qui au fond sait très peu l'histoire, regardait renaître non sans quelque embarras, et avec une grande maladresse à remettre d'accord ces membres ressuscités de la collectivité européenne. Il fallait pourtant venir à bout de ce problème oublié, dont la solution ne peut évidemment se trouver que dans des formules nouvelles et un droit international solidement approprié : tâche énorme encore. On n'eût rien fait, si l'on n'avait abouti qu'à étendre et à grandir au nord des Balkans le désordre balkanique.

Car ce traditionnel désordre subsistait, peut-être grossi; et tout aussi était à régler dans les Balkans et dans l'Empire ottoman. A l'ouest, le groupement serbo-croato-slovène restait constitué de la façon la plus indécise, et ses relations avec l'Italie n'avaient point un caractère amical. La chute du cabinet Orlando, à Rome, et son remplacement par le cabinet Nitti n'avait aucunement éclairci la question, et les amis de l'Italie ne voyaient aucune lueur rassurante sortir d'une situation probablement très obscure pour les Italiens eux-mêmes. L'Italie, nous l'avons indiqué plus haut, avait de bonnes raisons d'attacher une importance capitale non seulement au règlement du statut de l'Adriatique, qui comprend Fiume, mais aussi à celui de la question d'Autriche, qui emporte celui de ses futures relations économiques avec l'Europe centrale; à celui de l'Etat yougo-slave, enfin plus à l'est à celui de la Syrie et de l'Asie Mineure. Ainsi l'avenir de l'Italie, qui a été pour nous une alliée si utile — ne l'oublions jamais, — était lié à des questions de la plus haute conséquence. Il lui importait, et à nous aussi, qu'elles fussent réglées de manière à ne comporter aucun aléa et à donner satisfaction, toute justice sauve, à une nation latine dont nous avons trop longtemps négligé l'amitié qu'il faut savoir conserver après l'avoir retrouvée. Avions-nous fait tout ce qu'il fallait pour cela?

Quant à l'Empire ottoman, à son sort était lié à la fois celui de la péninsule des Balkans et celui de l'Asie Mineure; et là encore les questions abondaient. Que resterait-il de la Turquie? Comprenait-elle la gravité de sa position, ou bien espérait-elle retrouver après la guerre, parmi les Alliés, des protections, qui l'avaient, avant, si longtemps soutenue? Au 30 juin, les délégués qu'elle avait envoyés à la Conférence, sans qu'on l'en eût ni priée ni dissuadée, avaient reçu un congé assez sommaire, qu'ils avaient, disait-on, mérité par l'inattendu un peu présomptueux de leurs prétentions. Cela indiquait qu'on avait l'intention de régler sans eux leurs affaires, et probablement contre eux; mais cela ne disait rien sur la façon dont ils prendraient cette manière de faire, ni comment on mettrait d'accord les affaires turques, bulgares et grecques, sans compter celles de la Roumanie, cette Belgique des Balkans, qui avait quelques droits à de justes réparations et qui, elle aussi, n'avait trouvé jusqu'alors dans les solutions proposées que des raisons de mécontentement.



Nitti, président du conseil des ministres italien.

Tout ce qui précède, et ce que nous avons dit de l'Autriche et ce que nous venons d'écrire sur les Balkans, nous permet de ne pas faire de longs développements sur le déséquilibre que produisait à l'heure de la Paix, dans la politique européenne, la carence de la Russie. L'absence, à l'est de l'Europe, d'un grand Etat organisé, capable de faire contrepoids aux ambitions opposées des nouveaux Etats, de leur servir de guide et de soutien, pèse d'autant plus lourdement sur l'Europe et sur le monde, que la Russie, au lieu d'être une sûreté, reste une menace. Où en était en effet le gouvernement de Koltchak, reconnu par les Alliés, reconnu par Denikine, par suite dorénavant soutenu? allait-il refaire la Russie, lui donner, après la crise affreuse dont elle souffre, le gouvernement démocratique qui peut seul cadrer avec l'état présent de l'Europe, et seul lui garantir la paix? Nous ne pouvions répondre à cette question. Les affaires russes restaient un chapitre mystérieux de l'histoire de ce temps-ci. On devait le regretter. Quelles qu'elles fussent, il eût été meilleur qu'on les connût, et peut-être aurait-on dans une large franchise trouvé quelque clarté. On ne pouvait, juin finissant, que constater qu'on ne savait rien, et que la question russe n'allégeait pas les autres.

Nous le répétons, la paix orientale restait à faire. Est-ce à dire que tout fût fini à l'ouest? Outre toutes les questions pendantes avec l'Allemagne au sujet des réparations, la Belgique avait-elle était traitée comme elle aurait dû l'être? Recevait-elle satisfaction au sujet du Limbourg dont le sort restait à régler après la dénonciation du traité de 1839? au sujet d'Anvers et de la rive gauche de l'Escaut? Pas encore. Nous avions vis-à-vis de la Belgique une dette sacrée, et, outre le devoir d'amitié et de respect qu'elle nous imposait, l'obligation de soutenir, de relever, de fortifier ce peuple frère qui a souffert pour nous et avec nous, que l'Allemagne restaurée ne manquera pas de menacer à nouveau dans ses intérêts économiques, pour ne pas dire plus. Nous espérions qu'on songeait à lui.

Cette rapide revue des questions pendantes ne comportait dans notre esprit aucune critique. Il fallait la faire, pour nous rendre compte de la balance du compte général de l'Europe au 30 juin 1919. Nous devons ajouter que nous ne doutions aucunement que, de même qu'on avait pu en terminer avec l'Allemagne, de même on trouverait pour le reste des solutions, imparfaites peut-être, mais supportables pourtant et perfectibles. Le temps ferait son œuvre, comme il le fera en ce qui concerne nos rapports avec l'Allemagne. L'avenir dépend d'elle sans doute; il dépend aussi beaucoup de nous. La tâche qui nous incombe est considérable. Nous avons, nous le savons, beaucoup à faire chez nous. Au milieu de la fermentation sociale dans laquelle nous vivons, et qui serait pour nous un gage d'avenir fécond si trop de gens ne s'efforçaient d'y jeter des germes infectieux, la restauration de notre prospérité nationale exige un effort énorme, unanime et continu; mais le rôle de la France n'est pas seulement intérieur : la France ne serait plus elle-même si elle ne rayonnait pas, et si le reflet de sa solide raison ne projetait pas sur les autres peuples sa chaleur et sa lumière. Quelques-uns, qui ne comprennent pas notre mission, nous proposent de chercher nos préceptes et nos exemples dans le matérialisme allemand combiné avec le mysticisme slave. Il n'est pas possible de commettre une plus grosse erreur historique! C'est à nous, au contraire, comme nous l'avons fait il y a cinq quarts de siècle, de donner aux théories sociales leurs réalités possibles, et leurs lois raisonnables. Il nous faut reprendre notre place en tête de la troupe des nations, et y remettre de l'ordre. Personne ne peut le faire, que nous. Certains affirment que seules l'Amérique et surtout l'Angleterre ont gagné la guerre. Ils se trompent. Nous restons malgré tout les maîtres de l'Idéal, et en dépit de tous les appétits c'est toujours dans l'idéal que l'humanité fatiguée cherchera son repos et sa force.

Ce rôle, que Clemenceau a résumé dans le discours qu'il prononçait le 30 juin en déposant le texte du Traité de paix sur le bureau de la Chambre, ce rôle est-il aisé? Evidemment non. Le Monde est encore agité de convulsions. La folie de ruine et de sang n'est pas calmée. En présence de l'Allemagne vaincue,

soumise mais frémissante, nous devions d'abord songer à notre sûreté matérielle. Les Etats-Unis et l'Angleterre ont dû, on l'apprenait au moment où le président Wilson nous quittait, s'engager à nous défendre le cas échéant. C'est justice. Sur le Rhin, nous seuls pouvons monter la garde; mais nous avons besoin de sentir derrière nous l'aide anglo-saxonne d'Europe et d'Amérique. Et ce pacte défensif, qui est pour nous la sécurité de l'avenir, la certitude de pouvoir travailler tranquilles, montre à lui seul l'une des contradictions de la situation présente. Il en est d'autres.

On instaure, par la Société des nations, un ordre de choses nouveau, une alliance pacifique entre les peuples, une assurance solennelle de bonne foi et de sagesse, et, en même temps, on est obligé de constituer entre trois des grandes puissances du monde une entente spéciale, qui prévoit le cas où la paix serait troublée à nouveau par la passion guerrière du peuple allemand. D'autre part, on impose aux petites nations naissantes la tutelle des grandes. La Pologne signait, à la fin de juin, non sans rechigner, un pacte de ce genre. La Roumanie refusait d'accepter ce qu'elle considérait comme une diminution de son autonomie. L'idée pourtant, comme celle de la grande alliance franco-anglo-américaine, était juste, et les contradictions n'étaient qu'apparentes. Il faut que l'Allemagne sache qu'elle ne peut plus troubler la paix, que la paix est obligatoire; qu'elle s'expose aux plus graves périls si elle n'accepte pas de bon cœur cette nécessité qui la garantit elle-même pour toujours. Il faut, d'autre part, que les petites nations ne puissent ni s'exciter entre elles pour des questions locales, ni devenir oppressives pour les minorités qu'elles garderont dans leur sein, ni se voir exposées à des convoitises inquiétantes. Les pactes en question sont partie intégrante et nécessaire de la paix future. Ils marquent la transition entre l'état ancien et l'état nouveau. Ils posent les craintes comme commencement à la sagesse. En quittant la France, le président Wilson nous avait donné une marque dernière de son amitié et de sa clairvoyance. Il avait voulu affirmer que plus rien n'arrêterait notre action civilisatrice, et que l'Amérique sentait que nous étions pour elle un rempart dont elle devait assurer la solidité. Ainsi, la Société des nations s'implantait plus fortement dans le Monde. Qu'ils le voulussent ou non, de gré ou de force, malgré les partis, malgré les traditions de leur politique, les Etats-Unis ne pouvaient plus se dégager de la politique européenne, devenue la politique du Nouveau et de l'Ancien monde. C'était là le fait nouveau le plus formidable qui sortit de la guerre. Dans ce nouvel ordre de choses, notre place prépondérante était marquée dans l'ordre moral et intellectuel. Nous devons à nos morts de ne la laisser prendre à personne.

— Nous arrêterons ici ces « Chroniques de guerre », où nous avons essayé depuis cinquante-neuf mois, dans le trouble des informations et la fièvre des épreuves subies, de discerner la vérité et de guider avec prudence nos lecteurs vers les opinions les plus mesurées et les moins hasardeuses. Nous les remercions de nous avoir fidèlement suivi dans les angoisses et les espérances. Si un jour quelqu'un venait à relire ces chroniques, écrites au cours d'événements supérieurs à toute prévision humaine, il y retrouverait l'impression changeante des moments; il n'y rencontrerait jamais, nous croyons pouvoir le dire, le découragement. Si nous avons pu, à certaines heures, être à nos lecteurs de quelque soutien, cela nous suffit. — Nous ne les abandonnons point. Plus que jamais il faut que chaque citoyen français connaisse ce qui se passe hors de nos frontières. Profitons d'une rude leçon, et sachons ouvrir les yeux. Nous nous efforcerons, ici, d'aider nos lecteurs à discerner les directions de la politique étrangère, et, si possible, à en prévenir les écarts : nos chroniques continueront sous la rubrique *Politique intérieure et extérieure.* — Jules Gerbault.



Le tsar Nicolas II, né à Saint-Pétersbourg en 1868, et la tsarine Alexandra Feodorovna, princesse Alix de Hesse, née à Darmstadt en 1872. (Au moment de leur mariage, en octobre 1894.)

Nicolas II (Alexandrovitch), empereur de Russie, né à Saint-Pétersbourg le 18 mai 1868. Il avait vingt-six ans lorsque, le 20 octobre 1894, la mort prématurée de son père, le tsar Alexandre III, lui imposait à l'improviste les devoirs et les charges du gouvernement. Il n'était pas encore marié, mais, depuis plusieurs semaines, il était fiancé à la princesse Alix de Hesse-Darmstadt, et seule la maladie de son père avait retardé le mariage. Celui-ci fut célébré quelques jours après l'avènement de Nicolas II.

Petite-fille de la reine d'Angleterre, et ayant perdu sa mère quand elle était encore enfant, Alix de Hesse avait quatre ans de moins que son mari, et, quoique sa naissance l'eût faite Allemande, elle apportait à la cour de Russie des goûts plus anglais qu'allemands.

Le jeune souverain qu'elle épousait avait été déclaré majeur le 18 mai 1884, lorsqu'il entrait dans sa dix-septième année : ayant 16 ans révolus, il était apte à régner. La proclamation de sa majorité donna lieu à une manifestation solennelle dont le Palais d'hiver fut le théâtre. Pour la première fois, le tsarévitch prenait officiellement contact avec le monde de la cour. En vue de cette solennité, il avait interrompu ses études, mais il devait les reprendre le lendemain et les continuer jusqu'à l'âge de vingt ans sous les yeux de son père et de sa mère, si bien que ce ne fut que pour quelques heures qu'il fut traité comme prince héritier. A ce titre, il reçut du général Appert, ambassadeur de France, le grand cordon de la Légion d'honneur, et de son cousin, le futur Guillaume II, le grand cordon de l'Aigle-Noir.

Tel qu'il apparut ce jour-là aux membres du corps diplomatique et aux dignitaires de la cour admis à lui présenter leurs hommages, il ne donna à personne l'impression qu'il était préparé au grand rôle auquel le destinait sa naissance. On remarqua qu'il ne ressemblait à aucun de ses prédécesseurs. Intelligent et vif, mais doux et timide, il frappa tous ceux qui l'approchèrent par sa juvénilité, et surtout par sa petite taille qui semblait extraordinaire alors que dans la famille impériale les hommes étaient grands et vigoureux. Son accent même témoignait de sa timidité comme de la discrétion et de la réserve à laquelle il avait été habitué jusque-là. C'est seulement au cours des années suivantes que, sous la surveillance de ses maîtres, grâce à leurs leçons, à ses excursions dans son futur empire et à ses voyages en pays étrangers, il se façonnera à la vie d'apparat qui sera la sienne quand il portera la couronne. Mais ce moment semble encore bien éloigné : son père n'a pas quarante ans, jouit d'une santé robuste; un long règne lui semble assuré.

D'autre part il est certain que, ni ce jour-là ni plus tard, l'empereur Alexandre III n'a entrevu sérieusement l'éventualité d'un changement de règne avant longtemps. Durant les années qui suivent la majorité de son fils, il le tient en tutelle, et, contrairement à ce qu'avaient fait jusque-là les tsars vis-à-vis de leur héritier, il affecte de ne pas l'initier aux devoirs du gouvernement. Il se borne à surveiller ses études, à le faire voyager, et à lui tracer sa conduite dans l'avenir en disant : « Ta tâche, quand j'aurai disparu, consistera à me continuer ». L'impératrice, née princesse Dagmar de Danemark, ne tient pas un autre langage à cet adolescent qui reste confiné dans une ombre peu propice au développement des qualités qui lui seront un jour nécessaires.

Sans doute, son éducation intellectuelle profite largement de cette manière de procéder. Lorsque, à l'âge de vingt ans, il est placé comme lieutenant dans la Garde, afin d'y faire son stage militaire, son instruction ne laisse rien à désirer. Les sciences, la géographie, l'histoire et l'économie politique y tiennent la plus grande place. Il parle purement le français, l'anglais et l'allemand, et longue est la liste des professeurs russes ou étrangers avec lesquels il a travaillé. A treize ans, il avait été nommé hetman de toutes les armées cosaques, mais ce n'est qu'incidemment qu'il a figuré au milieu d'elles.

Il a vingt-deux ans quand ses parents décident qu'il fera le tour du monde. Il commence ce voyage en 1890 et n'en revient qu'en 1891, après avoir été au Japon, le 11 mai, de la part d'un fanatique, l'objet d'une tentative d'assassinat. En cette circonstance, l'intervention courageuse de son cousin le prince Georges de Grèce, son compagnon de voyage, lui sauva la vie. L'événement eut pour conséquence d'amener le mikado à bord du navire sur lequel voyageait le tsarévitch. Le souverain japonais avait voulu apporter lui-même au voyageur ses excuses, et l'expression de ses regrets.

A la suite de cette excursion, suivie d'une course en Sibérie, le futur empereur, rentré à Saint-Pétersbourg, avait repris son existence militaire, mais sans être associé ni de près ni de loin aux affaires gouvernementales, bien qu'au cours de ses voyages son intelligence se fût largement développée. Lorsqu'il hérite de la couronne, son inexpérience donne lieu dans l'empire aux plus vives appréhensions. Cependant on s'aperçoit bientôt qu'elles ne sont pas entièrement justifiées.

En recevant, au lendemain de son avènement, les grands corps de l'Etat, il déclare qu'il suivra en tout l'exemple de son père, et, par son ordre, N. de Giers, son premier ministre, dans une circulaire aux représentants de la Russie à l'étranger, affirme la volonté de Nicolas II d'entretenir avec toutes les puissances les mêmes relations amicales que l'empereur défunt. C'était rassurant, mais la partie pensante de la nation souhaitait davantage : elle eût voulu voir le nouveau tsar s'engager dans la voie libérale où son grand-père Alexandre II commençait à avancer à la fin de sa vie, et de laquelle Alexandre III s'était détourné pour rester fidèle au régime autocratique.

Ces espérances s'étaient manifestées dans les assemblées locales, désignées sous le nom de *zemstvos*, qui demandaient à être dotées d'attributions politiques. Mais Nicolas n'hésite pas à les décourager; aux délégations venues de toutes les parties de l'empire pour le féliciter à l'occasion de son mariage, il répond que ce sont là « des rêveries déraisonnables, et que, à l'exemple de son inoubliable père, il entend maintenir l'autocratie ». C'est une déception pour le pays; toutefois, il fut bientôt visible que, dans l'esprit du jeune empereur, l'autocratie devait changer de caractère et s'imprégner d'un certain libéralisme, c'est-à-dire d'un peu de liberté accordée à la presse, et de l'accomplissement de quelques réformes.

Nicolas, quoiqu'il eût déclaré ne vouloir rien changer à la politique de son père, entendait gouverner dans un esprit nouveau, et il le prouva non seulement par les instructions que reçurent de lui ses ministres, mais encore en prenant, dès le début de son règne, l'initiative d'une réforme qu'un diplomate, accrédité à Saint-Pétersbourg, résumait en ces termes :

Mesurant sa responsabilité et son inexpérience, Nicolas II s'attache à rester dans le *statu quo* et à suivre la tradition que lui a léguée son père. On sent cependant une modification, c'est-à-dire la suppression du régime policier qui pesait sur l'empire et sur l'empereur lui-même. Le nouveau tsar a rompu avec cette organisation qu'avaient rendue nécessaire les attentats des nihilistes; il s'en est dégagé, et cette surveillance était si lourde que, depuis l'avènement de Nicolas, on a l'impression de vivre dans une autre atmosphère.

Que ne pouvait-on attendre du souverain qui inaugurait son règne en condamnant des mœurs policières odieuses ? Il n'est pas douteux que, dès ce moment, il prend à cœur les devoirs que lui impose sa carrière nouvelle, plus difficiles pour lui que pour ses prédécesseurs à leurs débuts, puisqu'il n'y a pas été préparé. Plus tard, après douze ou quinze ans de règne, il regrettera de ne pouvoir « démissionner ». Il dira :

Je n'étais pas fait pour ce métier; j'ai les mœurs d'un bourgeois et j'aurais été plus heureux si j'avais pu vivre à la campagne, entre ma femme et mes enfants, en cultivant mes fleurs.

Mais, à son avènement, tel n'est pas encore son état d'âme, et c'est avec une sorte d'impétuosité qu'il s'adonne à sa tâche. La mort de N. de Giers l'oblige à chercher un nouveau ministre des affaires étrangères, et, sur le conseil de sa mère, il désigne le prince Lobanoff, ambassadeur de Russie à Vienne, qui venait d'être désigné pour remplir les mêmes fonctions à Berlin.

Le 26 mai 1895 l'empereur est à Moscou, pour le couronnement. Son attitude et son langage, au cours de cette solennité, disposent en sa faveur tous ceux qui y assistent, dignitaires de la cour, délégués des armées, et représentants des grandes puissances. Malheureusement, un accident douloureux, analogue à celui qui s'était produit, en France, lors du mariage du futur Louis XVI avec Marie-Antoinette, jette une ombre sur ces fêtes. Une foule immense était accourue pour voir le nouveau souverain. Dans une poussée de cette foule. un millier de personnes périssent, étouffées et foulées aux pieds. Ce serait un présage alarmant pour la suite du règne, si les esprits étaient disposés au pessimisme; mais, à cette heure, tout est à la joie et à la confiance, et, des secours une fois largement accordés aux familles des victimes, l'accident semble oublié.

De retour dans sa capitale, l'empereur se consacre aux affaires, et il suffira de quelques années pour que d'importantes réformes soient accomplies. Dans les contrées industrielles, des maisons ouvrières sont construites; une législation bienfaisante assure la réglementation et la protection du travail. Pour arrêter les progrès de l'alcoolisme, l'Etat s'attribue le monopole de l'alcool. On restreint la mise en circulation du papier-monnaie, et l'on active celle des monnaies d'or et d'argent. Un ukase fait bénéficier la Sibérie, considérée uniquement jusque-là comme un lieu de déportation, des institutions administratives et judiciaires de l'empire, et grâce à cette réforme elle est en quelque sorte purifiée. Les armées de terre et de mer sont réorganisées; on presse les constructions navales; un nouveau port est créé sur les côtes de la mer Glaciale; on s'occupe de réunir la Baltique à la mer Noire par un canal intérieur. Le réseau des chemins de fer s'accroît, ainsi que celui des lignes télégraphiques, dans des conditions considérables. Mêmes améliorations en Pologne, en Finlande et dans les provinces baltiques, à travers des péripéties qu'il serait trop long de décrire dans cette étude. Grâce à la sollicitude impériale pour les intérêts nationaux, la Russie figura avec honneur à l'Exposition universelle de Paris, où elle compta, nous dit Alfred Rambaud, dans son *Histoire de l'Empire russe,* près de 2.500 exposants. Tel est le bilan des changements opérés durant les trois premières années du règne.

Les initiatives prises par l'empereur, en ce qui touche la politique extérieure, ne donnent pas des résultats moins heureux; les rapports de la Bulgarie avec la Russie, restés si difficiles sous le règne d'Alexandre III, s'améliorent de jour en jour, et le tsar renonce définitivement à exercer son influence dans les affaires bulgares.

Ce désintéressement volontaire produit les plus heureux effets. Ferdinand Ier, qu'Alexandre III, bien qu'il fût l'auteur de la chute d'Alexandre de Battenberg, s'était obstiné à ne pas reconnaître, prenait l'initiative d'une tentative de rapprochement avec la Russie, qui mettrait fin aux nombreux incidents qui avaient divisé les deux pays. La tentative réussissait, et dès lors ils allaient vivre en paix.

Ce qui caractérise alors la politique de Nicolas II, c'est que son gouvernement ne cherche plus à opérer seul dans les conflits internationaux, et que, désormais, il n'y veut intervenir que d'accord avec les grandes puissances. Lors de l'insurrection de la Crète, de la prise d'armes de la Grèce en faveur des insurgés, et de la guerre qu'elle soutient contre les Turcs; lors des affaires d'Arménie et de la guerre sino-japonaise, le cabinet de Saint-Pétersbourg, dans les résolutions à prendre, marche d'accord avec l'Europe, et c'est seulement dans ses possessions d'Asie, où ses intérêts sont immenses, qu'il cesse de se solidariser avec elle, entendant conserver là une liberté d'action entière et complète. Les événements démontrent alors que Nicolas II souhaite ardemment que la paix ne soit pas troublée par sa faute, et que, pour conjurer la guerre, il est disposé à toutes les concessions compatibles avec l'intérêt bien compris de son empire.

D'autre part, il ne perd pas de vue l'alliance contractée par son père avec le gouvernement de la République française. Son premier soin, dès son avènement, avait été de faire savoir à Paris qu'il entendait y demeurer fidèle, et, depuis, il n'avait rien négligé pour la consolider. Au mois de juin 1896, il avait envoyé, au président Félix Faure, le grand-cordon de Saint-André, et, quelques jours plus tard, lorsqu'en vue de l'inauguration du canal de Kiel l'empereur d'Allemagne avait invité toutes les nations à s'y faire représenter par des navires de guerre, Nicolas, après avoir conseillé à la France de ne pas s'isoler en refusant l'invitation, avait donné l'ordre à son escadre de se joindre à la nôtre, et à l'amiral russe de céder le pas à l'amiral français, comme au plus ancien en grade. Quelques mois plus tard, il décidait de se rendre en France, pour mieux marquer sa ferme volonté de tenir les engagements contractés par son père et de commencer son voyage par une tournée dans les grandes capitales, accompagné de la jeune impératrice. On les vit en Autriche, en Allemagne, en Danemark, et enfin en Ecosse où ils séjournèrent, durant quelques jours, au château de Balmoral, chez la reine Victoria, leur grand'mère.

Le 5 octobre, ils apparaissaient devant Cherbourg, escortés par l'escadre française du Nord. Le président de la République, ceux des Chambres et les ministres les y attendaient, pour leur souhaiter la bienvenue. Le lendemain, le ménage impérial arrivait à Paris. Il suffit d'évoquer le souvenir de l'accueil enthousiaste que lui firent les Parisiens, en qui s'incarnait, en ce moment, le cœur de la France, pour remettre dans toutes les mémoires de splendides images : l'entrée triomphale des souverains russes dans Paris, par l'avenue du Bois-de-Boulogne; les acclamations de tout un peuple qui salue, en eux, des alliés; les fêtes de Versailles, et, enfin, la revue du camp de Châlons, où s'affirme la puissance militaire de la France rendue à elle-même. Ce sont là des faits inoubliables. Ils marquent d'un point lumineux les journées qui les virent s'accomplir.

Ils se renouvelèrent, en Russie, l'année suivante, lorsque le président Félix Faure s'y rendit, invité par l'empereur. Cronstadt et Saint-Pétersbourg furent témoins des mêmes manifestations que Cherbourg et Paris. Une fois de plus, Nicolas II, comme il devait le faire encore un peu plus tard, lors de son second voyage en France et de la visite du président Loubet en Russie, attestait à la face du monde l'indissolubilité de l'Alliance. Le grand changement qui s'était opéré sur l'échiquier européen, et qui recevait ainsi sa consécration définitive, était interprété comme un gage de paix par tous les gouvernements.

Ce désir de paix qui guidait toute la conduite du tsar s'affirma en 1898 de la manière la plus inattendue. Le 24 août, son ministre des affaires étrangères proposa, par son ordre, à toutes les puissances, la réunion d'une conférence dans laquelle serait examiné le moyen de mettre un terme aux armements qui faisaient peser sur tous les peuples d'effroyables charges militaires, incompatibles avec la prospérité publique. Quelques mois plus tard, une circulaire nouvelle précisa les sujets dont devraient s'occuper les membres de cette réunion. Ils auraient à étudier la marche à suivre non seulement pour arrêter les progrès du militarisme, mais encore pour interdire l'emploi de certaines armes, de certains engins ou de certaines substances destructives ; à faire revivre, en les précisant, les stipulations arrêtées antérieurement à Genève en 1864, à Bruxelles en 1874, en ce qui touchait les lois et coutumes de la guerre. Il s'agissait, en résumé, de prévenir les conflits armés, par les moyens pacifiques dont peut disposer la diplomatie internationale.

La conférence, après qu'eurent été échangées des explications satisfaisantes pour tous, put se réunir, dans la capitale de la Hollande, le 18 mai 1899. Vingt-six Etats y étaient représentés, et après de longues délibérations furent arrêtés les termes du traité qui a pris place dans l'histoire sous le nom de Convention de La Haye. Lorsqu'on se rappelle que Nicolas II avait eu l'initiative d'une réforme aussi salutaire, on ne saurait méconnaître qu'il continuait à faire preuve d'un incessant souci d'assurer la pacification du monde ; et il n'est que juste d'en faire honneur à sa mémoire.

Cet événement clôt le cycle des années heureuses de son règne. Il semble que, à dater de ce jour, sa part de bonheur est épuisée et que désormais tout, dans son existence impériale, sera marqué par la fatalité. Au mois de février 1904, un conflit déterminé par sa politique en Asie et par son refus d'évacuer la Mandchourie éclate entre lui et le gouvernement japonais. Confiant dans la valeur de ses troupes, et fermant les yeux sur la puissance militaire du Japon, qui s'est révélée pendant la guerre que le gouvernement de Tokio a soutenue victorieusement contre la Chine, Nicolas II résiste aux exigences de ses adversaires. Ceux-ci, sans le prévenir, procèdent par une attaque brusquée. Dans la rade extérieure de Port-Arthur, ils surprennent la flotte russe qui ne se gardait pas, détruisent par ce coup de force trois de ses plus beaux cuirassés et, continuant le lendemain leur manœuvre, un croiseur et un contre-torpilleur. Cette guerre funeste à la Russie ne fut pour elle qu'une succession de défaites, et après avoir duré plusieurs mois elle se termina par la prise de Port-Arthur qui, après un long siège, tombait aux mains des Japonais. A ce moment la flotte russe n'existait plus, et la maîtrise de la mer appartenait au Japon. Néanmoins, la Russie aurait pu continuer la lutte sur



Le tsar Nicolas II et son fils Alexis Nicolaïevitch.

terre, car ses armées d'Asie avaient été renforcées par des contingents venus d'Europe, et le Japon avait payé sa victoire de pertes si lourdes que ses forces de terre étaient épuisées. Mais cette guerre fatale avait provoqué dans l'empire une déception qui se traduisait maintenant par des tentatives de révolte : on pouvait craindre une révolution. Elle était d'autant plus vraisemblable que, même avant la guerre et depuis, quatre hauts représentants de l'autorité impériale, dont trois ministres, avaient été assassinés. En de telles circonstances, la continuation de la guerre eût été folie, et le président des Etats-Unis, Roosevelt, ayant offert sa médiation, Nicolas II se résigna à l'accepter. Le négociateur pour la Russie fut le comte Witte, antérieurement ministre des finances. Chargé de négocier la paix avec les délégués du Japon, il fit preuve d'une habileté supérieure. Profitant de la difficulté qu'aurait eue le gouvernement de Tokio à recommencer la guerre, il obtint des conditions inespérées et qui n'étaient pour la Russie ni onéreuses ni humiliantes, encore qu'elles dussent avoir pour conséquence de rendre irréalisables les ambitions russes en Asie. Il n'en est pas moins vrai que la guerre en se terminant laissait le gouvernement impérial en présence de problèmes intérieurs gros de périls et de péripéties.

Avant d'en dresser rapidement le tableau, nous devons signaler un incident qui s'était produit entre le souverain russe et l'empereur Guillaume II, qu'il avait considéré jusque-là comme un ami. Depuis la conclusion de l'alliance franco-russe, le kaiser s'était préoccupé de la rendre inoffensive

pour l'Allemagne, soit en la détruisant purement et simplement, soit en s'y faisant admettre sous une forme quelconque.

Pendant le règne d'Alexandre III, il s'était gardé de toute ouverture à cet égard, prévoyant avec raison que sa tentative se briserait contre l'invincible volonté du tsar. Mais, après la mort de celui-ci, convaincu que Nicolas II serait plus accessible à ses insinuations, il entreprit avec une lenteur prudente de lui faire partager ses vues.

Pendant la guerre russo-japonaise, il crut l'heure opportune pour jeter le masque. On le voit alors compatir aux malheurs militaires de son cousin, lui prodiguer ses conseils et même fournir secrètement du charbon à la flotte russe, lui donner toute l'aide qu'il est en son pouvoir de donner sans sortir de la neutralité à laquelle il est tenu. Puis, exploitant la confiance que lui manifeste Nicolas II, il s'efforce de le convaincre que la Russie n'a pas de pire ennemie que l'Angleterre, et que le cabinet britannique soutient en secret le Japon. Le meilleur moyen de couper court à cette intrigue serait pour le tsar de contracter alliance avec l'Allemagne et de détruire ainsi la puissance maritime de l'Angleterre. Sans doute Nicolas est déjà l'allié de la France, mais loin que cette circonstance soit un obstacle aux projets du kaiser elle les favorise, car il suffira d'un mot d'ordre donné par le tsar au gouvernement français pour que celui-ci le suive dans la voie où il s'engage.

Nicolas se laisse prendre à ce piège, et lorsqu'un peu plus tard, après un long échange de lettres et de télégrammes, les deux empereurs se rencontrent à Bjœrkoé, il signe avec Guillaume un traité qui consacre et réalise leurs accords. Nicolas a signé sans consulter personne, nous le savons aujourd'hui par des révélations ultérieures; mais lorsque, après avoir témoigné ainsi de sa crédulité, de son aveuglement et de son imprévoyance, il rentre à Saint-Pétersbourg et raconte à ses ministres ce qu'il a fait, ceux-ci se récrient, lui démontrent que l'engagement qu'il vient de prendre constituerait, s'il était tenu, une violation de l'alliance franco-russe et le décident à dénoncer l'accord avec l'Allemagne auquel il vient de souscrire. Par ses ordres, le kaiser est prévenu que le traité ne tient plus. En vain Guillaume proteste, invoque les promesses échangées : « Ce qui est signé est signé, écrit-il, Dieu est notre témoin ». Mais Nicolas persévère dans sa résolution et dédaigne même de répondre, comprenant enfin qu'il a été la dupe de son cousin. De ce jour, la confiance qu'il avait en lui n'existe plus, tandis que de son côté Guillaume II, tout en observant les formes les plus courtoises et parfois même les plus affectueuses, lui voue une rancune et peut-être une haine qui auront dans l'avenir des répercussions terribles et foudroyantes.

Tandis que se jouait entre les deux empereurs cette tragi-comédie, de graves événements achevaient de troubler la paix intérieure de l'empire, déjà mise à une rude épreuve par la guerre russo-japonaise. La paix n'était pas encore signée, que le mécontentement de l'opinion publique se manifestait de la manière la plus alarmante, en indiquant que, cette fois, elle ne se laisserait plus duper par des promesses souvent réitérées et jamais tenues.

Les *zemstvos*, alléguant que, s'ils avaient pu faire entendre leur voix, cette guerre désastreuse eût été conjurée, ne réclamaient plus seulement des attributions plus étendues leur permettant de participer à la conduite des affaires, mais encore la formation d'une assemblée constituante à laquelle devraient être soumises les décisions du gouvernement impérial. Ce n'était autre chose qu'une réaction contre l'autocratie, autant dire la transformation politique du régime. Ces réclamations étaient appuyées par des mouvements séditieux qui durent être réprimés par les armes, et notamment à Moscou. Des arrestations s'ensuivirent, et ce ne fut qu'à l'aide de régiments venus de Saint-Pétersbourg que le gouvernement se rendit maître de la situation.

Mais, après une longue résistance, il ne put se soustraire à l'obligation de créer cette assemblée constituante : la *Douma*, ainsi qu'on l'appelait. Par malheur, en faisant cette concession, il s'était réservé le droit d'en affaiblir l'efficacité en limitant les pouvoirs des députés. Ce fut la cause de troubles nouveaux qui le contraignirent à dissoudre la première Douma et, bientôt après, celle qui l'avait remplacée. Ces incidents activèrent les tentatives révolutionnaires, que vinrent aggraver des soulèvements en Finlande, et ce n'est qu'à travers de multiples péripéties que put fonctionner enfin la troisième Douma, laquelle, bien que ses pouvoirs eussent été limités, se prêta patriotiquement à la pacification du pays durant quatre années, et opéra d'heureuses réformes.

La période à laquelle elle avait mis fin n'en fut pas moins pour la Russie une heure sombre et douloureuse, au cours de laquelle des crimes furent commis, qui menaçaient la dynastie des périls qu'elle avait déjà courus sous le régime tragique d'Alexandre II. En 1905, le grand-duc Serge avait été assassiné à Moscou; puis, en Finlande, des paysans avaient massacré des propriétaires allemands. Cette ère sanglante n'était pas encore close en 1911. A cette époque, le ministre Stolypine est tué sous les yeux de l'empereur, pendant une représentation au théâtre de Kieff. Néanmoins, la cause de l'ordre triomphait, et Nicolas II pouvait enfin s'appliquer à réparer les désastres de la guerre après avoir conjuré les périls de la révolution. On pouvait croire que la Russie entrait dans un cycle nouveau: au dedans la pacification nationale portait d'heureux fruits, et tous les problèmes posés devant l'opinion semblaient assurés d'une solution réparatrice. Les armées de terre et de mer détruites ou compromises étaient réorganisées, leurs armements renouvelés, leur personnel rajeuni, le régime financier amélioré sur des bases solides.

La politique étrangère ne subit pas de changement, mais ce qui continue de la caractériser c'est un effort persévérant en vue du maintien de la paix mondiale. Les tentatives de l'Allemagne pour dominer matériellement et économiquement son voisin, sont paralysées; un rapprochement inespéré se produit entre la Russie et l'Angleterre, sur l'initiative du roi Edouard VII. Maintenant qu'il était démontré que la Russie avait renoncé à la conquête de Constantinople et ne menaçait plus les Indes, ce rapprochement avait été facile; on peut le regarder comme la première pierre de l'Entente cordiale.

En 1912, ces heureux résultats étant acquis et réalisés, et bien que les ambitions territoriales de l'Allemagne restassent encore inquiétantes, l'opinion inclinait à croire que la paix ne serait pas troublée. Mais, déjà un autre péril se dressait sur la Russie et sur la dynastie, et celui-là c'est au sein de la cour impériale qu'il avait pris naissance.

Au moment où finissait la révolution, un paysan, nommé Grégoire Raspoutine, arrivé de Sibérie où, jusqu'à ce jour, il avait vécu dans son village, y donnant l'exemple d'une débauche effrénée et de mœurs abominables, était introduit à la cour par une dame d'honneur, favorite de l'impératrice, Annette Wybouroff, née Taneef. Séparée de son mari, elle entretenait avec le nouveau venu des relations inavouables, dont l'origine est restée mystérieuse.

Malgré la fragilité des explications qui ont été répandues sur les causes de l'extraordinaire faveur dont Raspoutine fut l'objet aussitôt après sa présentation à la cour, il faut en retenir qu'elle avait été rapide et s'était manifestée de la manière la plus imprévue.

Parmi ces explications, il n'en est pas de plus fondée que celle qui l'attribue à l'audace scélérate du personnage, et à la crédulité des souverains. Il s'était présenté à Saint-Pétersbourg, en dépit de son passé véreux, précédé d'une réputation de visionnaire inspiré de Dieu et faiseur de miracles. La dame d'honneur ayant conseillé à l'impératrice de le recevoir elle y consentit sans hésiter et, s'étant enthousiasmée pour ce « saint », elle fit partager son enthousiasme à l'empereur. Ils tremblaient alors pour la santé du dernier-né de leurs enfants, le tsarvitch Alexis, encore en bas âge, dont une maladie, que les médecins n'avaient pu guérir, menaçait la vie. Raspoutine s'était flatté de le soulager et de le faire vivre. Mis en sa présence il l'hypnotisa, et le petit malade ressentit presque subitement les bons effets de cette intervention.

L'expérience, plusieurs fois renouvelée, donna constamment les mêmes résultats. Dès ce moment, le père et la mère ne jurèrent plus que par Raspoutine.

Convaincus qu'il était un envoyé du Ciel, ils lui témoignèrent une déférence et une confiance qui se traduisirent par la prodigalité de leurs dons, voire par une espèce de culte, et surtout par la préférence exclusive qu'ils accordèrent à ses conseils.

Raspoutine devient alors le personnage le plus puissant de la cour; il se transforme; on l'avait vu sous des haillons, on le voit maintenant vêtu de velours et de soie, et on l'entend se vanter de son influence sur l'impératrice et sur l'empereur. Elle est telle, en effet, que quiconque veut obtenir une faveur ou même une distinction doit recourir à lui, et que l'empereur, sur son conseil, éloigne de lui sa mère et ses oncles.

En 1913, les princes et princesses de la famille impériale, l'impératrice mère elle-même, se plaignaient de n'avoir pu, depuis deux ans, approcher Leurs Majestés et prédisaient, s'il n'était pas mis un terme à cette situation, de prochains cataclysmes. Les dignitaires, les plus hauts personnages, hommes et femmes, en disaient autant. Ils n'étaient plus admis auprès du maître que si Raspoutine le permettait; on n'obtient rien que par lui, et si, vis-à-vis des hommes, il vend à prix d'or son influence, il ne l'accorde aux femmes, si elles sont jolies, qu'à des conditions autrement humiliantes. Celles qui le sollicitent n'ignorent pas vers quelles hontes elles courent, mais il ne trouve pas de rebelles.

Telle est la situation quand la guerre éclate. Nicolas semble alors se reprendre, se dégager de ce milieu funeste contaminé par un imposteur, se consacrer tout entier à la défense de l'empire, aux devoirs que lui impose son alliance avec la République française. Les télégrammes qu'il échange avec Guillaume II, ses efforts pour conjurer les hostilités, les propos qu'il tient à l'ambassadeur de France et à l'ambassadeur d'Angleterre, tout atteste sa fidélité à cette alliance. Il en donne, le 18 août, à Moscou, une preuve encore plus solennelle et plus éclatante. Il y est venu, « selon la tradition de ses aïeux, chercher dans la prière aux Saintes Reliques le réconfort dont il a besoin ». Du haut des terrasses du Kremlin, « du cœur de la terre russe », entouré des deux impératrices et de la famille impériale dont tous les membres ont été convoqués, et devant 100.000 spectateurs qui l'acclament, il envoie « à ses valeureux alliés son ardent salut ».

Il partait quelques heures plus tard pour aller se mettre à la tête de ses armées, où le génie militaire du généralissime le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch leur assurait sur la frontière prussienne, en 1915, de rapides victoires. En l'absence de l'empereur qui, d'ailleurs, devait revenir fréquemment à Tzarskoïé-Sélo où sa famille résidait, le ministre des affaires étrangères Sazonoff, consolidé par la confiance que lui témoignait son souverain, restait chargé de la politique extérieure, qu'aux termes de la Constitution il devait diriger d'accord avec la Douma d'empire.

Malheureusement, en s'éloignant, Nicolas laissait l'impératrice sous la coupe de Raspoutine et de sa clique. D'une nervosité maladive dont on retrouve les origines dans son ascendance paternelle, et qu'ont accrue les influences qu'elle subit, cette infortunée est terrorisée par les menaces dont son mari, son fils, elle-même, sont l'objet; l'enfant surtout. Ces menaces arrivent jusque dans le palais impérial en écrits anonymes : elle en trouve dans les appartements, sur les tables, sur les chaises, dans sa chambre, sans qu'on puisse découvrir par qui ils y ont été déposés. Son exaltation est à son comble, et c'est par un redoublement de confiance dans Raspoutine qu'elle croit assurer son salut et le salut des siens. Dès lors, les ennemis de celui-ci deviennent ses ennemis. Toute une bande d'intrigants, d'espions, de traîtres, personnages véreux vendus à l'Allemagne, s'agitent autour d'Alexandra, soutenus par Raspoutine. Grâce à la souveraine, qui ne voit et n'entend que par lui, grâce à la faiblesse de l'empereur, contre laquelle viennent se briser les conseils de ses partisans les plus dévoués et les adjurations de sa mère, le thaumaturge est le maître de la Russie. Les noms de la Wybouroff, de la princesse Golovine, ceux de Boris, de Sturmer, de Protopopoff, du métropolite Pitirine, de Raeff procureur du Saint-Synode, du ministre de la justice Drobolowski rappellent les principaux complices de l'imposteur : ils travaillent avec lui au renversement du ministre Sazonoff, dont l'hostilité contre l'Allemagne était notoire. Aidés par l'impératrice, ils arracheront à l'empereur le renvoi de ce grand patriote. Le gouvernement impérial sera définitivement entre leurs mains, et la trahison qui coule à pleins bords à la cour moscovite changera en un désastre les premières victoires qui avaient inspiré tant d'espoir aux Alliés.

A travers ces incidents, il s'en produit un à l'improviste aussi tragique qu'inattendu. Le 19 décembre 1916 / 1er janvier 1917, le cadavre de Raspoutine était trouvé dans la Néva, enfoui sous la glace, près du pont Petrovski, percé de trois balles, qui toutes trois avaient fait des blessures mortelles. Le meurtre était l'œuvre du jeune prince Youssoupoff, gendre du grand-duc Alexandre, ayant pour complices le grand-duc Dmitri Paulovitch et un membre de la Douma, le député Pourichkovitch. Ces trois jeunes hommes avaient résolu de libérer la Russie de la tyrannie de Raspoutine en le supprimant.

« Grégoire Raspoutine, écrit dans le « Gaulois » du 27 avril 1917 Frédéric Masson, premier narrateur du drame russe, ne put résister à une invitation à souper. » Elle cachait un piège : on lui avait annoncé qu'il y rencontrerait une femme de la société de Petrograd, renommée pour sa beauté. Le souper devait avoir lieu dans le palais Youssoupoff; l'invité s'y rendit, et y trouva la mort. A trois heures du matin les meurtriers allaient jeter le corps dans la Néva.

Aussitôt après cette découverte, l'impératrice, en l'absence de l'empereur, ordonnait l'arrestation des deux princes : le député fut laissé en liberté; on craignait que la Douma ne protestât contre son arrestation.

Le soir de ce même jour, l'empereur rentra dans sa capitale; son entourage le trouva fort gai, particulièrement satisfait d'être débarrassé du personnage ; mais, à peine eut-il vu l'impératrice, que tout changea. Le grand-duc Dmitri avait fait demander par son père, le grand-duc Paul, à être reçu par le souverain, pour lui dire toute la vérité. L'audience fut immédiatement refusée, et le grand-duc Paul ne put pénétrer jusqu'à l'empereur.

Le 5 janvier, Dmitri était emporté par un train spécial vers la Perse, pour servir dans le corps russe détaché sur la frontière, et le prince Félix Youssoupoff recevait l'ordre de partir, dans la nuit, pour les terres de ses parents, où il resterait consigné.

Entre temps, le grand-duc Nicolas Michaïlovitch, cousin de l'empereur et du généralissime, et qui,

jusqu'à ce jour, était resté en possession de la confiance du souverain, alarmé comme tous les princes de la famille impériale par les effets effroyables que produisait sur l'opinion le scandale de la cour, avait voulu attirer l'attention du tsar sur les dangers de la situation. Historien de la plus haute valeur, renommé pour ses travaux sur le règne d'Alexandre Ier, membre correspondant de l'Institut de France, nul plus que lui n'était autorisé à une telle démarche, d'autant plus qu'il ne s'y était décidé que sur la demande instante de l'impératrice mère et des sœurs de Nicolas. En rapportant l'entretien qu'il eut à cette occasion avec son cousin, il déclarait que le tsar avait fait preuve de la plus profonde indifférence. Chaque fois que le grand-duc tirait une cigarette de sa poche, Nicolas II lui offrait du feu. A la fin de cette conversation, le grand-duc, craignant d'en avoir trop dit, s'écria : « Et, maintenant, appelle tes cosaques, et fais-moi tuer et enterrer dans ton jardin ». Le tsar se borna à sourire, et même le remercia. C'était à la veille de la mort de Raspoutine, et c'est, sans doute, parce que le grand-duc tenta des démarches en faveur des meurtriers, qu'il reçut à l'improviste l'ordre de se retirer dans ses propriétés Avant de partir, voulant faire un dernier effort, il écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle il ne craignait pas de faire porter sur l'impératrice la responsabilité de la situation lamentable qu'il décrivait :

Tu m'as souvent déclaré — lui disait-il — que tu n'avais confiance en personne, et que tu étais constamment trompé. S'il en est ainsi, cette remarque s'applique, en particulier, à ta femme, qui t'aime et qui cependant t'induit en erreur, entourée qu'elle est de personnes dominées de l'esprit du mal. Tu crois en Alexandra Feodorovna, c'est naturel; mais les paroles qu'elle prononce sont le résultat de machinations habiles, et ne représentent pas la vérité. Si tu es impuissant à te libérer de ces influences, sois au moins sans cesse sur tes gardes contre l'influence constante et systématique des intrigants qui se servent de ta femme comme d'un instrument..... Tes premières impressions et décisions sont toujours justes; mais, dès que d'autres influences surviennent, tu commences à hésiter et tes décisions finales ne sont plus les mêmes. Si tu pouvais faire disparaître l'intervention constante de ces facteurs malfaisants, la régénération de la Russie ferait immédiatement un progrès énorme, et tu regagnerais la confiance de l'immense majorité de tes sujets qui n'ont plus foi en toi.

En achevant ce résumé lumineux des périls que courait la dynastie, le grand-duc ajoutait :

J'ai longtemps hésité à te dire toute la vérité, mais je m'y décide après avoir été persuadé par ta mère et tes sœurs que je devais le faire : — Tu es à la veille de nouvelles épreuves, je dirai plus : de nouveaux attentats contre ta personne; crois-moi, si j'insiste autant pour te voir secouer les chaînes qui t'emprisonnent, ce n'est pas sous l'empire de sentiments personnels : je n'en ai aucun, comme tu le sais bien; c'est dans l'unique espoir de te sauver et de sauver ton trône et notre cher pays, des effroyables et irréparables malheurs qui les attendent.

Ne cachant rien à sa femme, le tsar commit la faute de lui communiquer cette lettre, tout imprégnée de sagesse et de patriotisme : elle eut pour résultat d'activer l'ordre du départ signifié au grand-duc; il quitta Petrograd, sans se douter peut-être qu'il marchait lui-même à la mort. On sait que, quelques semaines plus tard, il était fusillé par les bolchevistes, avec le grand-duc Paul Alexandrovitch, après avoir subi une captivité rigoureuse.

C'est ainsi que se prépara la révolution dans laquelle sombra la dynastie des Romanoff. Les péripéties en ont été si souvent racontées, qu'il nous suffira de les rappeler ici, rapidement et sommairement.

A la date où nous sommes arrivé, les dissentiments entre le gouvernement impérial et la Douma s'étaient aggravés. Par suite de la révolte du peuple, surexcité par la disette et soutenu par la désertion de l'armée qui se rangeait, de plus en plus, du côté de la foule, on crut conjurer les mouvements populaires en prononçant la dissolution de cette assemblée, et un ukase lui fut signifié, le 12 mars, lui ordonnant de se séparer. Son premier mouvement fut d'obéir; mais elle en fut empêchée par les soldats mutinés, qui se présentèrent au palais de Tauride pour annoncer leur union avec le peuple, et demander aux députés leur appui. Le président de l'Assemblée, Rodzianko, fut alors convaincu que, pour conserver son influence, la Douma devait se déclarer rebelle, et, pour épargner à la Russie les horreurs de l'anarchie, essayer de diriger la révolution, devenue inévitable. Mais les meneurs ouvriers se défiaient : la Douma voyait dans le mouvement une révolution politique ; ils voulaient, eux, une révolution sociale. Comme on l'a dit, le prolétariat faisait pièce au tiers état.

Prévenu de ces agitations, l'empereur avait quitté son quartier général pour rentrer à Tzarskoïé-Sélo, d'où il espérait déjouer par sa présence les tentatives révolutionnaires, en se mettant d'accord avec Rodzianko sur les concessions demandées par la Douma. Le convoi impérial se mit en route le 13 mars, entre quatre et cinq heures du matin. Mais en chemin, à la station de Likhoslavi, arrivait un télégramme du commandant de la gare Nicolas, à Petrograd, ordonnant d'aiguiller le convoi non sur Tzarskoïé-Sélo, mais sur la capitale. Après un essai de résistance et lorsqu'on eut appris que Petrograd était aux mains des révoltés et que les troupes avaient fait défection, l'empereur se résigna à obéir. Mais un peu plus loin nouvel arrêt, qui dura deux jours, et où, par téléphone et par des allées et venues d'émissaires, s'engagèrent de nouveaux pourparlers. Ils eurent pour résultat de prouver à l'empereur que son abdication était le seul moyen de conjurer les plus grands malheurs.

— Hier et aujourd'hui — dit-il — j'ai longuement réfléchi, et j'ai décidé d'abdiquer : je voudrais le faire en faveur de mon fils, mais j'ai compris que je serais incapable de me séparer de lui, et c'est en faveur de mon frère le grand-duc Michel, que j'abdiquerai.

Il parlait à demi-voix, très calme, très maître de soi, comme s'il ne se fût pas agi de sa personne, et ne se montrant anxieux que sur le point de savoir si la substitution de son frère à son fils serait acceptée par les délégués de la Douma. L'accord s'étant fait sur les bases qu'il proposait, il parut délivré d'un gros souci, et recouvra complètement sa tranquillité d'esprit, demandant seulement à ses conseillers si son abdication ramènerait la paix dans le pays, et ne provoquerait pas au contraire une nouvelle effervescence. Sur la réponse rassurante qui lui fut donnée, il se leva pour se rendre dans un wagon voisin afin de signer l'acte. Il le rapporta quelques instants après. « Nous le lûmes à mi-voix, a écrit plus tard l'un des négociateurs; le document était beau, de style fort noble : j'eus honte du texte que nous avions griffonné en hâte. » Il fut prié cependant d'y ajouter quelques mots, qui auraient pour effet de faire du nouvel empereur, Michel Alexandrovitch, un véritable monarque constitutionnel : on ne doutait pas en ce moment que la combinaison qui venait d'être arrêtée ne fût acceptée par le peuple. Mais la tentative des hommes de bonne volonté, qui croyaient nécessaire de conserver la dynastie, allait échouer à quelques heures de là. Le grand-duc Michel en eut le pressentiment, lorsqu'il déclara n'accepter le pouvoir suprême que si telle était la volonté de la Patrie, à laquelle il demandait d'établir, par plébiscite et par l'organe de la Douma, la forme du gouvernement et les nouvelles lois fondamentales de l'État russe.

Quant à l'empereur, le renoncement auquel il venait de souscrire paraissait l'avoir rempli de joie. Si l'on se rappelle divers propos de lui que nous avons cités au début de cet article, il sera logique d'en conclure que son abdication réalisait son désir le plus ardent. Il se voyait déjà installé à Livadia, en Crimée, délivré du fardeau du pouvoir, cultivant ses fleurs, et heureux entre sa femme et ses enfants. Il le répéta à plusieurs reprises, loin de prévoir la fin tragique à laquelle ils étaient voués dans un avenir prochain, et lui avec eux.

Le crime abominable dont ils ont été les victimes fut commis dans la nuit du 18 au 19 juillet 1918, à Ekaterinenbourg, petite ville de la Russie d'Asie où ils avaient été transportés par les bolchevistes, au commencement de ce mois, après un assez long séjour à Tobolsk. Ils y furent enfermés dans une villa où rien n'avait été préparé pour les recevoir, et où des traitements odieux de la part de leurs gardiens vinrent aggraver les horreurs de leur captivité. Pour les sept personnes dont se composait la famille impériale, il n'y avait qu'une chambre misérable, avec un seul lit et des bottes de paille. On les y enfermait la nuit, mais à plusieurs reprises des soldats ivres venaient les réveiller, les arrachaient à leur grabat pour les fouiller; ils ne respectaient même pas le sommeil du petit tsarévitch qui, couché dans sa voiturette d'infirme, semblait toujours près d'expirer. Les injures et les coups pleuvaient sur ces infortunés s'ils ne se levaient pas assez vite. Les personnes de leur suite, la baronne de Buschowden, dame d'honneur de l'impératrice, le médecin Batkine, la comtesse Hendrekoff, le prince Dolgorouki et le valet de chambre du tsar, Tchemodourok, logés dans deux chambres voisines, étaient maintenant impuissants à leur continuer le dévouement dont ils avaient fait preuve en refusant de se séparer d'eux.

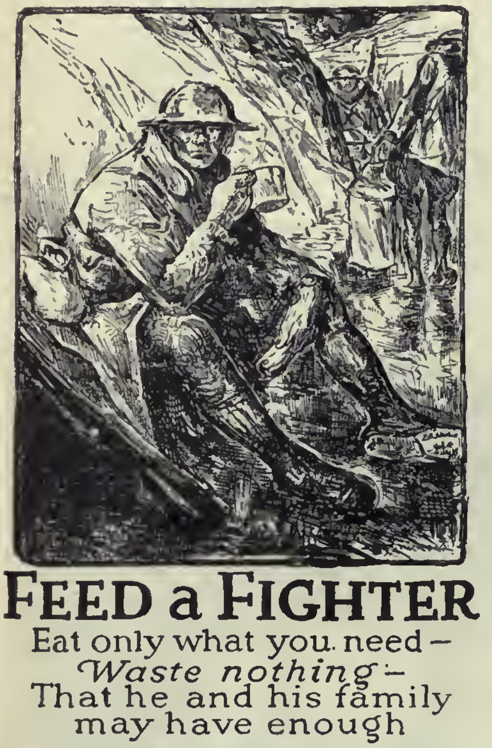
Telle était la situation lorsque, sur la nouvelle que les troupes sibériennes de l'amiral Koltchak marchaient sur Ekaterinenbourg pour délivrer la famille impériale, le soviet local résolut de la mettre à mort. L'exécution de cette sentence fut confiée à un certain Yourouski, préposé à la direction de la justice, brute immonde inaccessible à la pitié. A la tête de ses bandes il envahit la villa, où son apparition est saluée par les acclamations des gardes. Elles ont réveillé les prisonniers. L'empereur comprend. Il se dresse sur la botte de paille où il couchait tout habillé, prend son fils dans ses bras, et s'agenouillant il se met à prier. L'impératrice suit son exemple, et leurs quatre filles épouvantées viennent se blottir contre eux. C'est dans cette attitude que les bandits surprennent ces malheureux, à qui le chef annonce, en les accablant d'injures, le sort qui les attend.

Par son ordre, on les entraîne dans une cave. Précédé et suivi de porteurs de lanternes, le lugubre cortège, qui s'est grossi des autres prisonniers, s'engage dans l'étroit escalier qu'il faut descendre. Arrivées dans la cave, les victimes sont abattues à coups de revolver, l'une après l'autre. L'enquête officielle qui fut faite quelques semaines plus tard, par ordre de l'amiral Koltchak, lorsque les troupes sibériennes se furent emparées d'Ekaterinenbourg, a permis de reconstituer les circonstances du drame. L'impératrice fut tuée la première, puis l'empereur et son fils, et enfin les quatre grandes-duchesses, et ceux de leurs compagnons dont la mort avait été décidée. L'enquête a établi que la grande-duchesse Tatiana, qui respirait encore, bien qu'elle eût été frappée de dix balles, fut achevée à coups de crosse de revolver. Il était deux heures du matin. Transportés hors de la ville, les corps y furent brûlés. Le bûcher flamba durant toute la journée du lendemain. Lorsqu'il se fut éteint, les cendres furent jetées au vent. — Ernest DAUDET.



La tsarine Alexandra Feodorovna et ses quatre filles les grandes-duchesses (de gauche à droite) : Olga, Tatiana, Marie et Anastasie.

Restrictions chez les Alliés (LES) *et l'œuvre des ministères du ravitaillement.* — A mesure que le cauchemar de la guerre s'éloigne, les restrictions alimentaires disparaissent les unes après les autres. Après les dures années d'épreuves, la vie tend à reprendre son cours normal ; on constate le retour progressif aux conditions d'avant guerre,



ETATS-UNIS : Affiche pour les restrictions.
(TRADUCTION : Nourrissez un combattant. — Ne mangez que ce dont vous avez besoin. — Ne gâchez rien, afin que lui et sa famille puissent manger.)

dans la mesure où le permet le lourd héritage d'un conflit aussi prolongé.

Avant que les dernières restrictions alimentaires ne soient effacées, il est intéressant de jeter un rapide coup d'œil en arrière, et de se remémorer quels sacrifices la nation a dû supporter à ce point de vue.

Nos alliés d'Europe, et même les neutres, ont été soumis également à des régimes restrictifs plus ou moins sévères ; il serait trop long d'étudier la politique alimentaire de chaque pays, il suffira d'indiquer, à titre d'exemple, les principales mesures appliquées en Grande-Bretagne.

Bien que l'Angleterre ait participé à la guerre dès le début, elle n'eut pas à souffrir, pendant les deux premières années, d'une réelle pénurie alimentaire; à la vérité, elle était loin, en temps de paix, de suffire, par sa production propre, aux besoins de sa consommation, puisqu'elle devait importer les deux tiers de ce qui était nécessaire à la nourriture de sa population. Mais les importations d'Argentine, d'Australie, des Etats-Unis et du Canada s'ajoutèrent en quantité suffisante à ses propres ressources. Néanmoins, les prix des denrées augmentaient dans une proportion inquiétante. Si la hausse des prix de détail, en comparaison des prix de juillet 1914, ne s'élève qu'à 19 p. 100 le 1er janvier 1915, et à 48 p. 100 au commencement de 1916, elle atteint 65 p. 100 au début de juillet 1916, 71 p. 100 en octobre, et 91 p. 100 le 1er janvier 1917.

C'est surtout dans le but de mettre un frein à cette hausse, que Lloyd George créa, en décembre 1916, le ministère du ravitaillement, dont il confia la direction à lord Davonport: ce dernier ne resta dans ses fonctions que cinq mois, et il eut comme successeur, le 15 juin 1917, lord Rhondda. Ce fut sous l'impulsion de ce ministre, et particulièment pendant l'année 1918, que le système des restrictions se développa.

En effet, d'une part, le service militaire obligatoire avait enlevé à la terre un grand nombre d'agriculteurs, et le développement de la guerre sous-marine rendait les importations plus difficiles; d'autre part, les besoins des Alliés, en ce qui concerne l'alimentation, allaient en croissant.

C'est ainsi qu'après la campagne des restrictions volontaires, énergiquement conduite par sir Yapp, « directeur de l'économie dans le régime alimentaire », en automne 1917, les pouvoirs publics furent amenés à imposer le rationnement obligatoire et le système des cartes, d'abord pour Londres et les comtés voisins de Middlesex, Hertford, Messex, Surrey, Sussex et Kent, puis pour tout le pays.

Déjà le nombre des plats avait été limité, le 5 décembre 1916, dans les menus des restaurants, et en avril 1917 un décret avait établi un jour sans viande par semaine. Mais les restrictions importantes sont vraiment instituées par le décret du 4-31 janvier 1918, qui fixe deux jours de viande par semaine dans tous hôtels, restaurants et pensions, et qui limite les quantités de pain, beurre, magarine, sucre, à servir aux repas. A dater du 25 février, les cartes de viande devenaient nécessaires ; elles comprenaient quatre coupons, donnant droit chacun à 5 pence de viande crue, mais dont l'un devait être utilisé pour l'achat de gibier, volaille ou lard ; avec les trois premiers coupons, on pouvait acheter environ 425 grammes de viande par tête et par semaine. Ce décret subit diverses modifications par la suite.

Des prix *maxima* furent fixés pour les lapins (dont on avait amené de grandes quantités à Londres), ce qui eut pour effet de les faire disparaître du marché, puis pour les poissons.

Peu après était réglementée la répartition des fruits secs, et les prix de vente au détail des dattes. Au mois d'avril 1918, les restrictions sur la fabrication et la vente des bonbons entrèrent en vigueur; puis des prix furent fixés pour le lait, et maintenus malgré de véhémentes réclamations : les laitiers n'acceptèrent qu'à leur corps défendant les prix d'été et les prix d'hiver du lait; et tout récemment encore, en mai 1919, les laitiers du Lancashire se sont mis en grève, en guise de protestation contre les prix fixés par le ministre du ravitaillement.

Le public anglais fut également très ému par les restrictions établies sur le sucre pour la conserve des fruits et la confiture.

Pour permettre aux consommateurs d'acheter le pain à un prix raisonnable (9 deniers les 4 livres anglaises), le gouvernement adopta le système des subventions : dès 1917, un décret fixait le prix de la farine et du pain. Les minotiers vendaient 44 shillings 3 deniers le sac de farine, qui leur revenait à 56 shillings ; ils s'adressaient au gouvernement pour être dédommagés de cette perte et recevoir en outre une rémunération de leur travail, calculés sur la moyenne des dernières années d'avant-guerre. La subvention pour le blé coûta à l'Etat 50 millions de livres par an.

Les récoltes de pommes de terre ont été abondantes; et l'Angleterre, qui n'avait pas connu auparavant l'industrie de la farine de pomme de terre, se mit à en produire pour la mélanger à celle des céréales dans la fabrication du pain.

Le rationnement obligatoire porta aussi sur le beurre (ration de 4 onces ou 113 gr. 40) par personne et par semaine, — et encore maints consommateurs eurent-ils difficulté à se procurer cette maigre quantité; — sur le sucre (1/2 livre anglaise, chaque semaine, au prix de 6 deniers la livre), sur le thé (1 1/2 once ou 42 grammes par semaine, au prix de 2 sh. 8 la livre).

Au mois de juillet 1918 lord Rhondda succombant, tant par suite de surmenage que de maladie, M. Clynes devint ministre du ravitaillement.

A cette époque, Herbert Hoover faisait connaître le déficit des récoltes des alliés européens, déficit s'élevant à 500 millions de bushels, et, devant la gravité de la situation, un « Conseil interallié » était chargé d'assurer la direction du ravitaillement européen.

Au début de novembre, les confitures et mélasses étaient soumises au rationnement, des taxations diverses étaient établies pour les œufs, la volaille, le poisson et les fruits.

D'autre part, le « Food Ministry » patronait l'organisation de cuisines nationales et restaurants populaires qui, après certains déboires, fonctionnèrent avec succès dans les grands centres anglais ; les résultats obtenus par les cuisines nationales furent tels, que le public désire les voir survivre au ministère du ravitaillement, dont la disparition est prévue pour la fin de 1919 ou le printemps 1920.

On peut dire en somme que le contrôle des prix s'est étendu à presque tous les aliments; il n'est guère que les denrées suivantes qui aient échappé à cette surveillance : légumes verts, topinambours, carottes, tomates, bananes, noix, oranges, fruits en conserve, coquillages, macaroni, avoine perlée, tapioca, biscuits, miel, sel, vinaigre, huile à salade, vins, épices. — En janvier 1919 H. G. Roberts succède à M. Clynes, et son rôle essentiel consiste à supprimer progressivement les restrictions et à procéder au relâchement du contrôle, qu'il a dû néanmoins rétablir dans certains cas, par exemple pour la viande de veau dont la spéculation avait exagérément enflé les prix.



L'Américain Herbert Hoover, directeur du ravitaillement européen.

Les Anglais purent d'abord consommer du pain blanc ; leur ration de viande fut doublée, et successivement la plupart des denrées furent « décontrôlées ».

Dans l'ensemble, l'œuvre du ministère du ravitaillement anglais a été féconde; le premier résultat du rationnement obligatoire fut de supprimer ou réduire en grande proportion les « queues » de ménagères, qui troublaient profondément la vie londonienne; grâce à ce système fut appliquée une juste répartition des denrées économisées pour le salut de l'Angleterre, et fut réalisé ainsi un des buts principaux de la politique alimentaire britannique, qui ne voulait créer aucune différence entre les consommateurs des classes riches et ceux des classes pauvres.

En réduisant la demande, les mesures restrictives tendaient à faire diminuer les prix, complétant ainsi l'effet des taxations et prix *maxima*. Dans sa lutte contre la hausse excessive des denrées, le Food Ministry a obtenu sinon un succès complet, du moins des résultats appréciables. En effet, depuis l'époque où fut appliqué le contrôle, la hausse des vivres fut moins rapide que dans les trois pre-



ETATS-UNIS : Affiche pour les restrictions.
(TRADUCTION : Voulez-vous aider les femmes de France? Epargnez le blé. Elles luttent contre la faim, et s'efforcent de nourrir non seulement elles-mêmes et leurs enfants, mais encore leurs maris et leurs fils qui combattent dans les tranchées.)

mières années de la guerre. Cette hausse atteignait, en juillet 1917, 109 p. 100 au-dessus des prix de 1914; elle redescendait à 105 p. 100 au 1er décembre 1917, remontant à 110 p. 100 en juillet 1918, et 133 p. 100 au moment de la signature de l'Armistice (130 p. 100 au 1er janvier et au 1er juin 1919).

Dans ses déclarations à la Chambre des communes, du 6 mai dernier, le ministre du ravitaillement relatait que jusqu'en juillet 1917 l'accroissement moyen mensuel s'élevait à 3 p. 100 au-dessus des prix moyens de juillet 1914. A partir de juillet 1917 jusqu'à l'Armistice, cet accroissement fut inférieur à 1 p. 100 (3/4 de 1 p. 100) par mois; d'ailleurs, l'augmentation du prix de la vie fut, dès lors, moindre que dans les autres pays, sauf les Etats-Unis, ainsi que le prouvent les statistiques établies pour les différentes denrées; nous reproduisons, comme exemple, le tableau des prix du bœuf, dressé par le « Times » du 11 septembre 1918 (prix indicatifs) :

	1914	1915	1916	1917	1918
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Autriche-Hongrie.	0,9	2,0	3,0	6,0	6,9
Allemagne......	0,10	1,2	2,10	3,0	3,1/2
Norvège.......	0,8	1,5	1,6	1,4 1/2	4,7
Danemark......	0,8	0,10 1/4	1,3	0,11	2,0
Hollande	—	0.9	1,2 1/2	0,11 1/2	2,0
Suisse	0.8 1/2	0,10 1/2	0,10 1/2	1,5 1/2	1,8
Suède.........	0,7 1/2	0,9 1/2	1,1	1,1 1/2	3,10
France........	0,10 1/2	1,2 1/2	1,4	1,5	2,7
Italie	0,6 1/2	0.8 3/4	0,10 1/2	1,2	2,6
Etats-Unis.....	1,0	0.11 1/2	1,0 1/2	1,2	1,4
Canada........	0,11 1/2	1,0	1,1	1,5	1,6 1/2
Royaume-Uni...	0,8 1/4	0,10 1/2	1,0 5/4	1,2 1/2	1,4

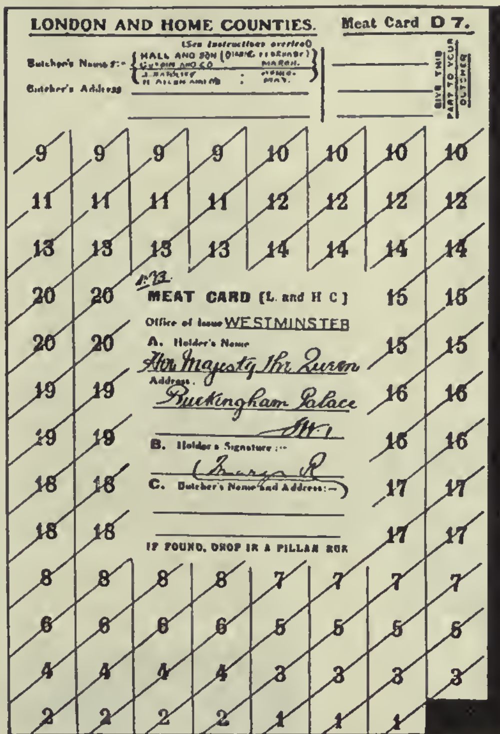
Le gouvernement anglais trouva dans la justice un auxiliaire précieux contre les mercantis; il fit établir des lois nouvelles pour ce pays de liberté. Une lutte énergique fut engagée contre les accapareurs et profiteurs de la guerre. Les particuliers n'échappèrent pas à la sévérité des lois, et ceux qui avaient accumulé des stocks de denrées furent tenus de les déclarer dans l'espace d'une semaine; passé ce délai, ils s'exposaient aux perquisitions domiciliaires et à de fortes pénalités. Dans les douze mois de l'année 1918, il n'y eut pas moins de 40.000 poursuites engagées contre les délinquants qui avaient cherché à échapper à l'application des décrets du ravitaillement.

Les consommateurs anglais prirent une part directe à l'élaboration des mesures diverses du Food Ministry, par leurs représentants; le « Conseil des consommateurs », créé en janvier 1918, et composé de particuliers des différentes classes, a joué pendant la guerre un rôle important. Organe purement consultatif, il a contribué à éclairer le ministre sur de nombreuses questions, notamment : le thé, le lait, la viande, les œufs, les confitures, le fromage, et ses indications ont été fréquemment suivies; aussi dénomma-t-on ce conseil : « le chien de garde du public ». Cet organisme correspondait réellement à une nécessité.

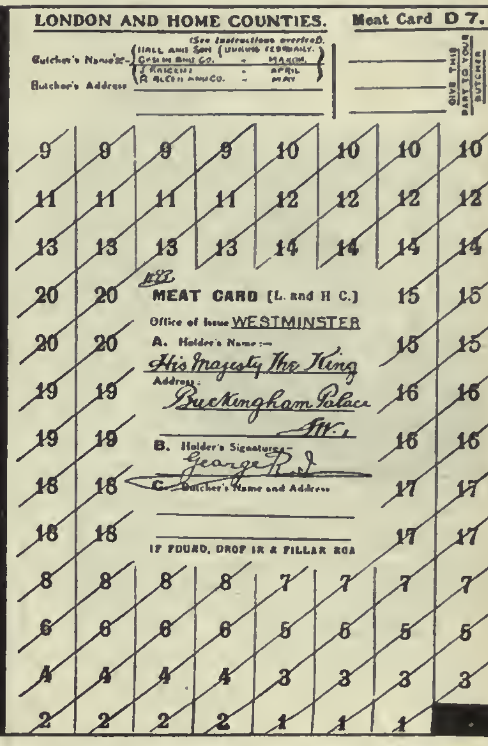


ANGLETERRE : Affiche pour les restrictions.
(TRADUCTION : Faites votre tâche. Epargnez la nourriture.)

L'Angleterre connut donc un régime de taxations, réquisitions, rationnement obligatoire, carte d'alimentation; il faut noter, toutefois, une différence dans l'application du système restrictif en Angleterre et en France, les consommateurs anglais étant tenus de se faire enregistrer chez leurs fournisseurs habituels et ne pouvant en changer qu'avec l'assentiment des comités locaux de ravitaillement. Le public britannique se soumit sans trop d'opposition à cette politique de restrictions sévères, dont il reconnaissait le bien-fondé et le souci de justice.



Carte d'alimentation de la reine Mary d'Angleterre.



Carte d'alimentation du roi George V d'Angleterre.

(Ces cartes portent les signatures autographes de Leurs Majestés.)

Quelles méthodes ont été appliquées en France pour faire face au difficile problème de l'alimentation pendant la guerre? L'étude des mesures prises par les services du Ravitaillement montre qu'ils ont poursuivi quatre buts principaux :

a) L'égale répartition des denrées, pour que — vu les besoins énormes de nos armées — il n'y ait pas pénurie d'une denrée dans un département et abondance du même produit dans un autre ;

b) La restriction de la consommation, afin que les vivres ne viennent pas à faire complètement défaut ;

c) L'encouragement à la production, pour compenser dans la mesure du possible le déficit de la main-d'œuvre ;

d) Enfin, la lutte contre le renchérissement de la vie, pour tâcher d'enrayer les hausses injustifiées que nous constatons encore.

Plus longue s'affirmait la durée de la guerre, plus complexes devenaient les questions de ravitaillement; aussi, les services chargés d'assurer l'alimentation de la population française vont-ils se développer avec les années.

Tout au début, le 6 août 1914, est constituée une commission qui doit réunir les « informations concernant les ressources venant de l'extérieur ». Mesure reconnue bientôt insuffisante; et, à l'instigation du ministre du Commerce Thomson, une Direction des services du ravitaillement, rattachée à ce ministère, est confiée à F. Chapsal (8 septembre 1914). Cette organisation fut élargie par le nouveau ministre du commerce Clémentel.

L'importance de ces services devenait telle, qu'il fallut songer à créer un département autonome. Après le ministère des Travaux publics, Transports et Ravitaillement (31 décembre 1916), la France connut le ministère du Ravitaillement général et Transports maritimes (7 avril 1917), puis un ministère du Ravitaillement général (4 juillet 1917), enfin un ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement (16 novembre 1917).

La tâche d'organiser le ministère du Ravitaillement échut au sénateur du Rhône, Herriot, qui inaugura le système des restrictions, restreignant le menu des restaurants, et instituant la carte de sucre. Avec Maurice Viollette, le régime restrictif se précise : deux jours sans viande, taux d'extraction de la farine porté à 85 p. 100, premier rationnement du pain ; il s'accentue sous Maurice Long, et particulièrement avec le quatrième ministre du Ravitaillement, le député de la Vienne Victor Boret, que sa compétence désignait pour ces fonctions, ainsi que son collaborateur, Ernest Vilgrain, sous-secrétaire d'Etat. Venu au pouvoir avec le ministère Clemenceau, Victor Boret a défini lui-même sa politique en quelques mots : « Condamné à être le ministre qui restreint, je veux être aussi celui qui produira ».

Et, de fait, s'il impose les trois jours sans viande et d'autres restrictions, il s'emploie à intensifier la production, à assurer des prix rémunérateurs à l'agriculture, et à faire mettre en valeur les terres abandonnées; en outre, il s'applique à combattre la spéculation.

Nous rappellerons succinctement ce qu'ont été les mesures principales établies à l'égard des denrées essentielles :

Le premier souci des pouvoirs publics se porta sur *les céréales et le pain*. La « politique du pain », depuis le début des hostilités jusqu'à nos jours, comporte deux phases principales. Avec la première, allant jusqu'à la récolte 1917, l'Etat, qui a eu recours aux céréales exotiques, vu l'insuffisance des récoltes indigènes, envoie du blé aux centres qui en manquent. Dans la seconde période (décret du 30 novembre 1917), l'Etat se réserve la disposition de toutes les céréales panifiables, en gerbe ou en grain, et attribue à chaque département un contingent en rapport avec ses besoins. Une réglementation, fort bien conçue dans son ensemble, fixe les détails du régime des céréales, de celui de la meunerie, et de celui du pain. Dès le commencement de la guerre parut l'interdiction de fabriquer des pains de fantaisie à Paris, pour la période s'étendant d'août 1914 à janvier 1915.


G. Roberts, ministre du ravitaillement en Angleterre.

Afin d'encourager la production des céréales, le prix du blé est progressivement porté de 30 francs par 100 kilos (instruction aux préfets, du 16 octobre 1915, accordant à ces derniers le droit de réquisition), à 33 francs (loi du 29 juillet 1916), 36 francs (décret du 8 avril 1917), 50 francs (13 juillet 1917), 75 francs (21 mai 1918), et 73 francs pour la récolte de 1919 (18 septembre 1918).

Par mesure d'économie, le taux du blutage de la farine, qui était de 74 p. 100 avant les hostilités, est élevé à 77 p. 100 (loi du 25 avril 1916[1], 80 p. 100 (loi du 29 juillet 1916), 85 p. 100 (3 mai 1917) et ramené à 80 p. 100 (décret du 30 novembre 1917).

Les boulangers se voient interdire la vente du pain frais, pains de luxe et de fantaisie, par le décret du 9 février 1917. Le décret du 8 avril de la même année fixe les détails de l'exécution de la loi sur la taxation du blé et l'adjonction de succédanés (seigle, orge, maïs, riz, sarrasin, fèves ou féveroles) à la farine de froment. Fabrication et vente de pâtisserie et biscuiterie font l'objet de l'arrêté du 20 janvier et des décrets des 8 et 19 avril 1917.

Le décret du 3 août 1917 attribue 300 grammes de pain aux enfants de 1 à 6 ans, et 500 grammes

pour les personnes plus âgées (avec suppléments pouvant s'élever à 400 grammes).

Vu le faible rendement en France de la récolte en blé de 1917, la carte de pain est instituée par Victor Boret dans le décret du 30 novembre 1917, et appliquée d'abord à la région parisienne, puis étendue à la France entière (1er mai 1918).

La ration était alors fixée à 600 grammes pour les agriculteurs et travailleurs de force (500 pour les femmes), 400 grammes pour les travailleurs des petits métiers et personnes ayant des ressources modestes (300 pour les femmes), 200 grammes pour les autres catégories. Le taux de ration est modifié par la circulaire du 2 mars 1918.



Herriot, 1er ministre du Ravitaillement.

Le 1er avril 1918 est mise en vigueur la carte générale d'alimentation, dont le coupon n° 1 sera échangé contre les feuilles de tickets de pain : — plus de 120 millions de feuilles de tickets sont ainsi distribuées mensuellement. Enfin, l'arrêté du 10 octobre 1918 régle comme suit les nouvelles rations quotidiennes :

Cat.	E.	Enfants ayant moins de 3 ans	100 gr.
—	J.	Enfants de 3 à 13 ans	200 —
—	A.	Consommateurs de 13 à 70 ans n'accomplissant pas de travaux pénibles.	300 —
—	C.	Cultivateurs (à partir de 11 ans)	500 —
—	V.	Consommateurs n'appartenant pas à la catégorie C, et âgés de plus de 70 ans	300 —

Ce régime de restrictions obligatoires porte ses fruits, puisqu'on constate, grâce à l'application de cette mesure, une baisse de 30 à 40 p. 100 dans la consommation, qui s'élevait avant la guerre à une moyenne de 655 grammes par tête et par jour.

D'autre part, pour maintenir le pain, aliment de première nécessité, à un prix normal, le gouvernement adopta, comme en Angleterre, la politique des subventions, le ministre du Ravitaillement cédant aux meuniers les blés au-dessous du prix de revient : à 37 francs d'abord, puis à 43 francs (sans préjudice dans certains cas des remboursements aux boulangers); les sacrifices de l'Etat se traduisent, à cet égard, par de gros chiffres, puisqu'on estime cette dépense à plus de 1 milliard pour la récolte 1918-1919. Le régime des céréales fonctionne dans les départements par l'intermédiaire des *Offices départementaux* (31 juillet 1917) et de leur Bureau permanent.

Pour les *pommes de terre*, nous ne nous trouvons plus en présence de récoltes déficitaires, nous contraignant à recourir, dans de fortes proportions, à l'importation, puisque, au contraire, la France peut exporter en 1915 d'importantes quantités de ce produit. Néanmoins, les prix accusent des hausses exagérées, la taxe est imposée à Paris, ce qui a pour résultat de rendre les pommes de terre presque introuvables. La population de la capitale peut cependant en acheter au prix de la taxe, grâce à l'Office technique du ravitaillement.



Maurice Viollette, 2e ministre du Ravitaillement.

On se rendra compte des fluctuations des prix, en se rappelant que le coût de la vente en gros est fixé (mai 1918), par le Syndicat algérien de l'exportation, à 70 francs les 100 kilos à Paris, 67 francs à Lyon et 65 francs à Marseille; que les prix sont réduits en juin à 50 francs, établis ensuite pour le producteur à 38 francs le quintal (décret du 24 septembre 1918) et ramenés à Paris à 44 et 47 francs pour les pommes de terre à chair blanche et jaune.

Nul Français n'a oublié les jours sans *viande*, institués (après l'interdiction de servir plus d'un plat de viande dans les restaurants), d'abord à raison de deux jours par semaine, de mai à octobre 1917, en vertu du décret du 14 avril 1917, puis à raison de trois jours du 15 mai au 30 juillet 1918. Cette restriction sévère, qui concerne également les restaurants, procure une économie qui n'est pas inférieure à 25 p. 100. Les consommateurs se rattrapent sur les autres denrées, dont le prix s'accroît à cause de l'augmentation de la demande.

En outre, la viande était restée à un prix si élevé, que le ministre du Ravitaillement, révoquant les précédents règlements, taxa (arrêté du 13 août 1918) les prix du bœuf (maximum 4 fr. le kilo) et du veau (4 fr. 60) sur pied. D'autre part, le commerce de détail de la boucherie était réglementé par un décret d'octobre 1918.

Comme l'invasion avait privé le pays de ses plus importantes raffineries, il importait de réduire la consommation du *sucre*. Un essai de répartition du sucre par les soins des comités départementaux (arrêté du 26 octobre 1916) n'ayant pas donné les résultats espérés, le Ravitaillement imposa, à dater du 13 mars 1917, les cartes de sucre avec un rationnement mensuel de 750 grammes par personne (circulaire du 4 janvier), chiffre ramené à 500 grammes (circulaire du 3 octobre 1917). Et, en effet, la consommation fut réduite dans de grandes proportions (374.000 quintaux au lieu de 610.000 en janvier 1917).

La diminution du cheptel, la rareté des racines fourragères ayant produit une hausse considérable dans la production du *lait*, le ministre du Ravitaillement établit un « contingentement » des industries de transformation du lait (décret du 27 septembre 1918). D'autre part, les préfets étaient invités à fixer des prix limites ne pouvant excéder 0 fr. 375 le litre chez le producteur (décret du 29 août 1918) et à établir aussi des prix limites pour le beurre, la crème et fromage. De plus, la vente des laits condensés importés était réglementée.

L'*essence* et le *pétrole* et les *combustibles* étaient également soumis à des restrictions. En outre, des taxations et prix *maxima* pour les denrées en gros ou en détail furent établis pour le café, les huiles, les graisses végétales et industrielles, certains légumes secs, les graines oléagineuses, le riz, le chocolat, les semoules, les œufs, les boissons alimentaires.



Maurice Long, 3e ministre du Ravitaillement.

Ce très bref exposé des principales mesures du ministère du Ravitaillement ne peut donner qu'une faible idée de son activité et des difficultés qu'il rencontra dans l'accomplissement de sa tâche. Ne disposant que de moyens de transport insuffisants; obligé de compter, pour de nombreuses denrées, sur des importations que la guerre sous-marine rendait aléatoires, et contraint d'imposer des restrictions toujours plus sévères, ce ministère était exposé aux multiples critiques qui n'ont pas manqué de se faire jour, tant de la part des consommateurs soumis à des privations, que des commerçants qui voyaient réduire leurs bénéfices, ou fermer leurs magasins plusieurs jours par semaine. Le public ne constate que les résultats, il ne connaît pas les obstacles qui s'opposent parfois à la réalisation des décisions les meilleures : certains ont une tendance à rendre ce ministère responsable de l'élévation excessive des prix qu'il s'est efforcé cependant de combattre par tous les moyens : taxation, réquisition, contrôle, poursuite des spéculateurs, affichage des prix de détail, cessions de denrées aux municipalités comme aux collectivités syndicales ou coopératives, et, tout récemment encore, par l'heureuse organisation des baraques Vilgrain.

Cependant, la majorité du peuple français s'est pliée, avec bon sens et patriotisme, aux nécessités inéluctables, et s'est constitué, si l'on peut ainsi s'exprimer, une sorte de philosophie alimentaire, prenant son parti des restrictions auxquelles l'invitait, d'autre part, une ingénieuse propagande d'affiches reproduisant des dessins d'écoliers.

Sans doute il s'est produit, dans le vaste domaine du ravitaillement, des lenteurs, des erreurs, des abus; mais ce sont là vices inhérents à toute administration, et il ne faut pas oublier que ce département a été improvisé. Néanmoins, la réalisation du plan économique du gouvernement a répondu aux espoirs que l'on fondait sur lui.

En vérité, son succès s'est avéré plus franchement dans la répartition des denrées et l'organisation des économies et restrictions, que dans la lutte contre le renchérissement général.

L'augmentation du coût de l'existence en France atteint le chiffre de 235 p. 100, contre 135 p. 100 en Angleterre depuis juillet 1914; mais n'accuse-t-elle pas des moyennes plus significatives encore en Scandinavie, en Russie, en Autriche ?

Les conditions économiques sont si différentes en Angleterre et en France, qu'il serait difficile d'établir sans grand danger de méprise, et en dépit de similitudes ou différences apparentes, un parallèle entre la politique alimentaire du Food Ministry et celle de notre ministère du Ravitaillement.

Non seulement l'Angleterre n'a adopté le service militaire obligatoire qu'après deux années de guerre, non seulement elle a perdu 500.000 hommes au lieu de 1.500.000, non seulement ses provinces n'ont pas été envahies, mais surtout elle dispose, pour le ravitaillement de son peuple, d'une flotte commerciale de premier ordre.

Nous avons été et nous sommes obligés d'avoir recours au tonnage anglais pour nous ravitailler. Il faut rendre justice à l'empressement que nous avons toujours rencontré chez notre alliée britannique; — c'est ainsi que pendant l'année de céréales 1917-1918, les navires anglais ont transporté en France près de deux millions un quart de tonnes de céréales, et que pendant les mois de mars, avril et mai 1919 ils ont porté à notre pays 74 p. 100 de notre approvisionnement en céréales. — Mais les moyens de transport maritime dont dispose l'Angleterre expliquent l'importance des stocks de denrées entreposées à Londres, Liverpool, Glasgow, que nous font connaître les statistiques du « Times » et de son Supplément commercial.



Victor Boret, 4e ministre du Ravitaillement.

Il serait injuste de ne pas rappeler ce que fut le concours américain pour le ravitaillement des Alliés. Afin d'apporter un secours plus efficace et plus étendu aux 220 millions d'Alliés, l'Amérique restreignit sa consommation et augmenta sa production. Une admirable campagne fut menée pour faire adopter les restrictions volontaires sur le pain, la viande, le beurre, la graisse, le sucre, l'alcool; les journaux servirent avec un empressement louable la propagande du ravitaillement; des orateurs en plein vent démontrèrent la nécessité des privations. Les hôtels et restaurants adoptèrent des jours sans viande qui furent ensuite imposés par la *Food Administration* (Administration des vivres), constituée peu après l'entrée en guerre des Etats-Unis (avril 1917) et à la tête de laquelle fut nommé l'homme le plus qualifié pour remplir ces fonctions, Herbert Hoover, « la providence des ministres du ravitaillement alliés », selon le mot de Lloyd George. Il avait organisé avec succès, en tant que directeur de la *Commission for relief in Belgium*, le ravitaillement de la Belgique et de nos régions dévastées du Nord.

C'est grâce à l'initiative du ministre américain de l'alimentation que fut adopté, par les Alliés, un pain de même composition : « le pain de la Victoire », comprenant 80 p. 100 de farine de blé et 20 p. 100 de farine de succédanés; ainsi se réalisait son programme :



Ernest Vilgrain, sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement

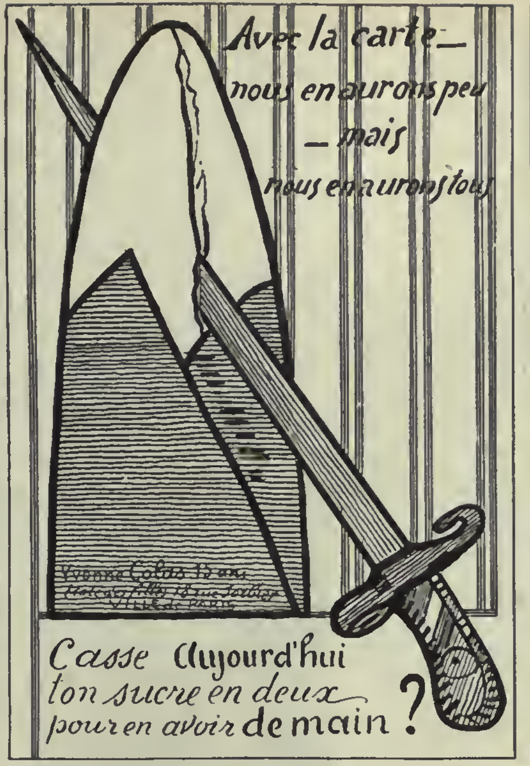
Le peuple américain est prêt à supporter tous les sacrifices nécessaires à maintenir la santé, le bien-être et le courage des peuples des pays alliés. *En fait, nous mangeons aujourd'hui tous ensemble à la même table.*

Des rationnements « sur l'honneur » furent institués, n'attribuant que 2 livres de viande par tête et par semaine.

Un exemple montrera l'étendue de l'effort américain. La récolte de 1917 devait, d'après de premières estimations, fournir un surplus exportable de 88 millions de bushels de blé, chiffre qui diminua dans une grande proportion, quand les comptes détaillés furent établis. Or, les Etats-Unis n'exportèrent sur cette récolte de 1917 pas moins de 141 millions de bushels, grâce aux économies réalisées volontairement.

Tous moyens étaient mis en œuvre afin d'augmenter la production, et des assurances étaient données aux agriculteurs pour la vente de leurs produits; un système de contrôle et de taxation s'efforçait de stabiliser les prix. On peut se rendre compte des résultats obtenus à ce point de vue, en examinant le tableau ci-après indiquant les prix







FRANCE : Affiches composées par les élèves des écoles primaires de la Ville de Paris, pour recommander les restrictions.

en dollars et en shillings et pence, avant et après l'établissement du contrôle :

	Prix avant l'établissement du contrôle		Prix au 30 nov. 1918	
	D. c.	s. d.	D. c.	s. d.
Blé n° 1 Northern à Chicago.	3.25	13,0	2,26	9,0
Porcs vivants (moyenne) . . .	20,0	80,0	17,50	70,0
Maïs (Chicago)	2,20	8,9 1/2	1,28	4,9 1/2
Avoine (Chicago).	0,85	3,6	0,70	2,9 1/2
Sucre (Cuba brut ex-Cuba). .	5,90	23,7	4,50	18,0

Le gouvernement s'efforçait en même temps de créer des réserves de denrées pour subvenir aux besoins futurs comme aux demandes urgentes. De juillet 1917 à juillet 1918, les Etats-Unis n'ont pas exporté moins de 10 millions de tonnes de denrées alimentaires à destination des Alliés, d'après les déclarations mêmes de Herbert Hoover.

Les exportations se développèrent considérablement, comme en témoigne le tableau suivant, s'appliquant à la totalité du commerce extérieur. Environ le tiers des marchandises exportées a été envoyé en Angleterre; la France en reçut un peu moins, et le restant fut absorbé par le Canada, l'Italie, etc.

Valeurs en milliers de dollars.

	Exportation	Importation	Excédent des exportations
1914. . . .	2.113.624	1.787.276	326.348
1915. . . .	3.554.670	1.778.596	1.776.074
1916. . . .	5.482.640	2.391.635	3.091.005
1917. . . .	6.226.255	2.952.465	3.273.790
1918. . . .	6.150.000	3.031.000	3.119.000

De 1914 à 1917 les exportations de céréales à pain avaient passé de 310 à 632 millions de dollars, et la viande, pendant la même période, de 138 à 360 millions de dollars.

Il n'est pas exagéré de dire que l'effort des Etats-Unis fut décisif. En matière alimentaire, il permit aux pays belligérants de « tenir ». L'organisation du ravitaillement de l'Europe par les Etats-Unis fut conçue et exécutée avec l'ampleur de vue et la décision qui caractérisent ce peuple. Le public ne connaît pas suffisamment les services rendus pendant les hostilités par les comités interalliés.

Une *Commission internationale de ravitaillement*, composée de délégués français et anglais, fut créée dès le mois d'août 1914 pour obtenir les « matières destinées à la poursuite de la guerre ».

L'organisation réalisée en décembre 1915, des achats en commun pour les céréales ayant donné les meilleurs résultats, l'Angleterre, la France et l'Italie constituèrent, le 29 novembre 1916, le *Wheat Executive*, dont les pouvoirs s'étendirent bientôt à d'autres denrées, et qui accueillit par la suite les délégués de plusieurs pays alliés. Des comités interalliés, fondés sur le même modèle, fonctionnèrent également pour la viande et les graisses animales (1917), les huiles végétales et graines oléagineuses (fin 1917), le sucre, le pétrole. Ces divers organismes soumettaient leurs programmes d'achat et les modes de payement au *Conseil interallié des achats de guerre et de finance*, qui siégea à Londres pour la première fois le 13 décembre 1917.

C'est grâce à la collaboration économique des Alliés, grâce à l'unité de vues obtenu par ces comités dans les questions d'achat, de transport et de répartition des vivres, que l'Europe put échapper à la famine, comme au renchérissement par trop excessif que la pénurie des denrées n'eût pas manqué de faire naître. Ne craignons pas de le répéter : si élevé que soit encore le prix de la vie, il l'aurait été bien davantage si, au lieu d'une entente pour l'alimentation, nous avions assisté à une compétition des divers pays.

Le rôle des ministres du ravitaillement chez les Alliés fut de tout premier ordre. Les méthodes de restriction et de rationnement ont permis aux belligérants de poursuivre la guerre contre l'Allemagne avec leur incomparable ténacité; et l'on peut maintenant constater quelle grande part de vérité renfermait la phrase qui servait de *leitmotiv* aux propagandistes des restrictions volontaires aux Etats-Unis : *Food will win the war* (Ce sont les vivres qui donneront la victoire). — Camille MEILLAC.

salpornis, n. m. Genre de passereaux de la famille des certhiidés ou grimpereaux.

— ENCYCL. Les *salpornis* ont beaucoup de ressemblance avec les grimpereaux, mais ils en diffèrent cependant par divers caractères morphologiques, et surtout par la forme du nid qu'ils bâtissent.

Ce genre ne renferme que deux espèces : l'une vit dans l'Inde, le salpornis à taches grises (*Salpornis spilonota*) et l'autre (*Salpornis Salvadori*) en Afrique australe.



Salpornis.

Chez le salpornis de l'Inde, les régions auriculaires, les joues, le menton et la gorge sont blancs; le vertex est d'un brun cendré strié de blanc; toutes les parties supérieures ainsi que les couvertures alaires sont noires mais mouchetées de blanc; les rémiges sont brunes, marquées de blanc.

La queue est noire, barrée transversalement de blanc, les parties inférieures sont d'un jaunâtre pâle toujours strié de noir en travers. Les pattes sont d'un noir plombé; le bec est noirâtre, mais plus clair en dessous. La longueur totale de l'oiseau est de 15 centimètres.

Le salpornis se tient sur les grands arbres; son vol est assez rapide, et son chant ressemble à un sifflement. Le nid, en forme de coupe, est ferme et élastique ; il est constitué de petits bouts de pétioles de feuilles, d'écorce et de dépouilles de chenilles enroulées dans des toiles d'araignée. Les œufs, peu nombreux, sont d'un blanc verdâtre, avec un anneau de taches brunes au gros bout.

Le salpornis d'Afrique est varié de roux, de blanc et de noir en dessus; la gorge a des taches noires sur un fond blanchâtre; les couvertures supérieures et inférieures sont blanches, barrées de noir; les couvertures alaires et les ailes sont noires avec taches blanc rougeâtre; la queue est noire, avec trois bandes blanches interrompues et une pointe blanche. — A. MÉNÉGAUX.

Schlœsing (Jean-Jacques-Théophile), chimiste et agronome français, né à Marseille le 9 juillet 1824. — Il est mort à Paris le 8 février 1919.

Entré à l'Ecole polytechnique en 1841, il en sortit deux ans plus tard dans le service des manufactures de l'État. Nommé (1860) directeur de l'Ecole d'application annexée à la manufacture des tabacs, il devait occuper ce poste jusqu'en 1899; et c'est de son laboratoire à cette école qu'allaient sortir la plupart des travaux de Schlœsing.

Quand fut rétabli l'Institut national agronomique (1876), Schlœsing fut appelé à la chaire de chimie appliquée à l'agriculture : ses premières recherches le désignaient tout spécialement pour un tel enseignement. En outre, pendant une douzaine d'années, il suppléa Boussingault au Conservatoire des arts et métiers, dans la chaire de chimie appliquée, puis succéda définitivement à l'illustre agronome en 1887. En 1882, l'Académie des sciences l'avait élu, dans la section d'économie rurale, en remplacement de Decaisne; en 1885, il fut appelé à l'Académie d'agriculture (section des sciences physico-chimiques), et les membres de cette académie qui assistèrent à la séance solennelle, en 1895, alors que Schlœsing occupait le fauteuil présidentiel, se rappellent sa magistrale leçon sur les terres arables.



J.-J.-Th Schlœsing.

Les premiers mémoires de Schlœsing (*Sur la nicotine et son dosage dans les tabacs en feuilles ou manufacturés*, 1846; *Sur la culture du tabac, sa composition, sa combustibilité*; etc.), après avoir fait l'objet de communications à l'Académie des sciences, ont fourni au savant la matière d'un volume (*le Tabac, étude théorique et pratique*), publié en 1868, et qui fait encore autorité aujourd'hui.

Ces mémoires allaient être suivis d'une multitude d'autres, insérés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » ou les « Annales de chimie et de physique ». Schlœsing ne publia à part, outre le volume cité plus haut, que *Contribution à l'étude de la chimie agricole* (1885), dans l'« Encyclopédie chimique » de Frémy.

Schlœsing, pénétré de l'importance que présentait l'application de la chimie à l'agriculture — et c'est par là qu'il s'est révélé et restera le promoteur et le premier pionnier de la pédologie, — entreprit des recherches dont les résultats furent, en effet, inappréciables, et au cours desquelles il imagina un certain nombre de procédés d'analyse (méthodes de dosage direct), puis des appareils délicats, qui laissaient loin derrière eux les procédés imprécis employés jusqu'alors. Ses méthodes d'investigation, simples, rigoureuses, précises, et qui d'ailleurs sont restées classiques, lui permirent la recherche et le dosage d'une multitude de corps (potasse, ammoniaque; acides nitrique, phosphorique, chlorhydrique, etc.).

Il étudia la terre végétale au double point de vue physique et chimique; mit en lumière la constitution des argiles, montra le rôle de l'argile colloïdale qui est le ciment des argiles; détermina les propriétés physiques et mécaniques des terres arables; mit en évidence le rôle que jouent dans l'évolution des végétaux l'acide carbonique et l'ammoniaque, qui existent dans le sol, dans l'atmosphère, dans les eaux douces et salées; appela l'attention sur ce fait que la proportion de l'acide carbonique dans l'air est en relation directe avec la dissociation des bicarbonates contenus dans la mer :

Par les échanges continuels entre l'air et l'eau, la mer concourt à maintenir le taux de l'acide carbonique aérien, et apparaît ainsi comme le grand régulateur de la composition de l'air atmosphérique.

Une étude spéciale des conditions de solubilité du calcaire lui fournit des données précieuses sur l'élimination progressive de cet élément dans le sol et la nécessité de le renouveler par le chaulage et le marnage.

Enfin, découverte qui devait avoir une influence considérable sur l'évolution de la science agronomique, il établit les conditions dans lesquelles s'effectuent dans le sol les phénomènes de la nitrification, dont il découvrit le ferment, avec la collaboration de Müntz. Les recherches de Winogradsky devaient, plus tard, préciser la modalité du phénomène ; mais à Schlœsing et à Müntz reviennent la gloire de la découverte; et le mérite d'avoir rattaché ce phénomène à sa véritable cause, jusque-là inconnue. « Cette découverte a permis d'expliquer la formation de ces immenses dépôts de nitrate de soude de l'Amérique du Sud, où s'est approvisionné le monde entier, pour des buts, hélas, si différents! » (Comptes rendus de l'Académie des sciences.)

Il convient de citer encore, dans le domaine de la chimie industrielle, la découverte, faite avec Rolland (1854), du procédé de fabrication de la soude à l'ammoniaque, procédé qui allait, dix ans plus tard, être le point de départ d'une industrie florissante, entre les mains de Solvay.

Pour dégager complètement l'œuvre scientifique de Schlœsing, et montrer quelle impulsion vigoureuse en reçut le développement de la science agronomique, il faudrait rappeler toutes les déductions et les conséquences pratiques tirées de son immense labeur; mais ce serait vouloir faire l'historique des progrès mêmes de la physique, de la chimie, de la physiologie végétales, et retracer l'évolution de l'industrie agricole tout entière. L'Académie d'agriculture avait décerné en 1916, à Schlœsing, le prix Barotte, la plus haute distinction dont elle disposât.

Doyen d'âge de l'Académie des sciences et même de l'Institut, homme de bien et savant d'une modestie qui allait jusqu'à lui faire contester (à l'occasion du prix Barotte) que la chimie lui dût un progrès notable, J.-J.-Th. Schlœsing conserva jusqu'à l'extrême vieillesse sa vigueur et son activité intellectuelles. — PIERRE MONNET.

Sertillanges (Abbé Antonin-Gilbert), philosophe et prédicateur français. Né à Clermont-Ferrand le 16 novembre 1863 d'une famille d'industriels, il fit ses études au collège de sa ville natale. De sa jeunesse, qui fut studieuse, il n'y a rien à retenir, sinon le désir qu'il manifesta, vers sa quatorzième année, de se vouer à l'art : sa docilité se plia aux objections paternelles; néanmoins, en dépit de l'orientation toute différente de sa vie, on sent dans ses œuvres — et certaines même en témoignent expressément — qu'il n'a jamais entièrement étouffé en lui les aspirations de son jeune âge. En 1883, il entra au noviciat de l'ordre des Dominicains, que les « Décrets » allaient peu après contraindre de s'établir à Belmonte, en Espagne. Ce séjour dans un *castillo* « perché en plein pays d'hidalgos, pays âpre aux si sublimes aspects », fit sur le jeune novice une impression dont il a traduit le charme dans une page délicate :

De la colline où nous gîtions, nous entendions les bruits du *pueblo*, qui montaient. Et c'était, le soir, l'effritement léger de quelque chant qu'accompagnait la mandoline; c'était un cri de muletier attardé, perçant à travers le bruit des sonnailles et montant, également calme, entre les colonnes de fumée qu'exhalaient les feux du thym. La nuit, c'était la vague rumeur que l'on sait, et, d'heure en heure, la cantilène du *sereno* chantant l'heure et le temps, en y ajoutant une invocation à la Vierge, grain sonore qui s'insérait dans la chaîne indistincte du bruit.

De Belmonte, le P. Sertillanges alla achever ses études théologiques au couvent de Corbara (Corse). Là encore, le cadre était séduisant :

Notre couvent paraissait de loin buté contre le mont... Le cimetière en terrasse qui le bordait au midi, moitié sur la montagne et moitié sur la mer, chantait vraiment la résurrection, avec ses hauts cyprès qui profilaient sur le ciel éclatant leur gloire sombre... Chaque matin, les pâleurs de la Méditerranée au réveil visitaient nos croisées, et le soir ses incendies les remplissaient de visions quelquefois tragiques.

Reçu docteur en 1890, le P. Sertillanges demeura trois ans encore à Corbara, comme professeur de théologie. En 1893, il fut appelé au couvent que les Dominicains occupaient de nouveau à Paris, faubourg Saint-Honoré; mais il prit, pour rentrer en France, le chemin des écoliers, à travers l'Italie, s'arrêta à Florence, à Pise, et c'est ce voyage qui lui inspira son premier livre : *un Pèlerinage artistique à Florence* (1896).

Cependant, la philosophie allait devenir sa principale étude. Secrétaire de la rédaction à la « Revue thomiste », de 1893 à 1900, il fut à cette dernière date nommé professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris. Les nouvelles mesures prises en 1902 contre les Congrégations obligèrent le P. Sertillanges à quitter la vie conventuelle; sur la robe blanche des fils de saint Dominique il jeta la noire soutane des prêtres séculiers, et devint l'abbé Sertillanges: modification tout extérieure, qui n'a rien changé de son tour d'esprit ni de ses idées.


Abbé Sertillanges.

Comme philosophe, l'abbé Sertillanges se rattache à cette intéressante école néothomiste, qui, sous l'influence de l'Institut de Louvain et grâce à la sorte d'investiture officielle que lui a conférée l'autorité pontificale, a pris dans le monde religieux, au cours du XIXe siècle, un important développement. On sait que le thomisme n'est au fond que la doctrine même d'Aristote, enrichie de l'apport des commentateurs grecs, juifs ou arabes, et adaptée aux idées et aux dogmes chrétiens. L'abbé Sertillanges dénie le caractère d'éclectisme qu'on serait tenté de donner à un tel système; il y voit plutôt un « syncrétisme ». Selon lui, le Docteur angélique a poursuivi la vérité intégrale, et il en a cherché partout, même chez les adversaires, les éléments. L'abbé Sertillanges a d'ailleurs exposé avec beaucoup de clarté et une réelle originalité d'interprétation les principales thèses qui forment la philosophie de saint Thomas, dans ses deux importants volumes : *Saint Thomas* (1910), que complète un exposé de *la Philosophie morale de saint Thomas d'Aquin* (1916). Ce travail n'est pas conduit d'un point de vue exclusivement historique; l'auteur s'y propose plutôt de réunir en un corps de doctrine et de grouper sous un certain nombre de titres capitaux (*l'Etre, la Source de l'Etre, l'Emanation de l'Etre, la Nature, la Vie et la Pensée, le Vouloir et l'Action*) les éléments de la pensée de saint Thomas, dispersés dans son œuvre, afin de « marquer le point précis de la position thomiste en chacun des problèmes, et de suggérer les formes sous lesquelles cette philosophie pourrait être reprise après le travail des siècles ». Il suffit ici de rendre hommage à l'intelligence et au souci de précision qui ont dirigé cette enquête, sans apprécier la valeur de la doctrine elle-même. Il n'est pas sans intérêt cependant de remarquer qu'en adoptant la position thomiste, la philosophie religieuse contemporaine non seulement se place sous l'égide du péripatétisme — ce qui est une habile tactique défensive — mais s'empreint d'un réel libéralisme — ce qui est un excellent moyen de diffusion.

Ce libéralisme, l'abbé Sertillanges est le premier à l'attester, encore qu'il faille voir là moins un effet de sa doctrine qu'une forme naturelle de son esprit, à la fois érudit et enthousiaste, très largement ouvert à toutes les idées. Il n'a pas borné son activité à des travaux de philosophie pure ou d'apologétique, tels que *Jésus* (1898), *les Sources de la croyance en Dieu* (1905), *Agnosticisme ou anthropomorphisme* (1908); il a, en outre, dans nombre d'ouvrages, abordé les plus grandes questions de sociologie, de morale et même d'esthétique. *L'Art et la morale* (1900), *nos Vrais ennemis* (1902), *nos Luttes* (1903), *le Patriotisme et la vie sociale* (1903), *la Politique chrétienne* (1904), *Socialisme et christianisme* (1905), *la Famille et l'Etat dans l'éducation* (1907), *Féminisme et christianisme* (1908), *Art et apologétique* (1909) débattent les principaux problèmes qui se posent à la conscience contemporaine. Certes, ce débat est institué en vue de faire triompher la solution chrétienne, mais jamais cette préoccupation n'altère le vrai caractère des problèmes, ou n'en diminue l'ampleur. L'abbé Sertillanges se plaît, au contraire, à fouiller les questions, à en rechercher tous les aspects; sa dialectique est patiente, parfois même un peu laborieuse. Presque, lui reprocherait-on de s'attarder à des minuties d'analyse qui, nous associant au travail progressif de sa pensée, nous gênent parfois pour prendre et garder des vues d'ensemble.

Plus importante peut-être et plus attachante que son œuvre écrite est son œuvre oratoire. L'abbé Sertillanges est actuellement un des maîtres de la chaire chrétienne; il y continue les traditions des grands prédicateurs de son Ordre : des Lacordaire, des Didon. Comme eux, il estime que la prédication religieuse ne doit pas se limiter à l'exposé du dogme, mais qu'elle doit s'étendre également à toutes les questions de sociologie et de morale. Au cours des nombreux Carêmes et Avents qu'il a prêchés dans les grandes églises de Paris : Saint-Augustin, Saint-Pierre du Gros-Caillou, Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Séverin, et plus récemment à la Madeleine, il s'est toujours inspiré des préoccupations du moment. Son but constant est de prouver que la religion catholique, en dépit du temps, reste le meilleur refuge non seulement pour les âmes inquiètes, mais aussi pour les esprits désireux de résoudre les difficultés inhérentes à notre vie contemporaine :

La religion — a-t-il dit — a pour rôle, en abordant la vie, de la respecter en toutes ses manifestations, hors le mal; d'en garder l'harmonie, mais de transposer celle-ci, note par note, pour qu'elle s'achève, au moyen d'un emprunt provisoire ici, décisif plus tard, en harmonies célestes.

Ainsi, l'abbé Sertillanges ne reste indifférent à aucune manifestation de la vie, et ses discours offrent tous un élément d'intérêt purement laïc, pourrait-on dire. Parle-t-il de *l'Enseignement de Chartres* (1918), il donne de fines remarques sur l'esthétique du moyen âge, et une ingénieuse interprétation du naturalisme gothique. Tel discours sur *les Catholiques et le travail français* (1917) abonde en suggestions judicieuses sur l'organisation du travail et l'action syndicale. Pendant la guerre, l'abbé Sertillanges a donné, à la Madeleine, une série de conférences dont le titre général : *la Vie héroïque*, indique assez l'orientation et la portée. Il n'était nul besoin d'être croyant, pour approuver ses réflexions sur *l'Ordre international, l'Utilisation de la paix, le Génie français, le Travail unanime*, etc. L'orateur y fit preuve non seulement de largeur de vues, mais aussi d'un patriotisme ardent, supérieur à toute considération de parti et même à toute discipline confessionnelle. Il en donna d'ailleurs une éclatante manifestation dans son beau discours sur *la Paix française*, prononcé à la Madeleine, le 10 décembre 1917. A cette date, le Vatican, dans un sentiment qu'on veut bien croire de pure conciliation, appuyait auprès des chancelleries alliées les propositions de paix des empires centraux. L'abbé Sertillanges ne craignit pas de rappeler qu'en politique le Pape n'est ni infaillible ni impeccable, mais « demeure soumis aux chances d'erreur », et que la piété à l'égard du Pape ne saurait abolir la piété envers la Patrie. Puis, dans un superbe mouvement oratoire, s'adressant au Pape lui-même, il lui exposa avec une respectueuse fermeté pourquoi nous ne pouvions retenir les appels de Rome, et à quelles conditions seules nous déposerions les armes :

Notre paix ne sera pas une paix conciliante. Ce ne sera pas la paix des diplomates, ni la paix de Stockholm, ni la paix des soviets, ni la paix illusoire quoique sincère de nos socialistes; ce ne sera pas même — et nous le regrettons de toute notre âme — la paix par une paternité s'élançant entre les deux camps: ce sera la paix par la guerre âpre et menée jusqu'au terme, la paix de la puissance juste brisant la violence, la paix du soldat!

Si, comme il convient, l'abbé Sertillanges donne dans ses discours la première place à la claire ordonnance du plan et à la rigueur de l'argumentation, il sait aussi quel est le pouvoir de la forme et quel secours la grâce de l'expression apporte à la force de la pensée. Précise, solide, son éloquence n'a point de sécheresse. Reflet fidèle de la personnalité de l'orateur, qui allie à une intelligence lucide un cœur enthousiaste, sollicité non seulement par les émotions religieuses mais par toutes les impressions du beau et de l'art, elle se pare naturellement de comparaisons, d'images; s'anime d'élans chaleureux, et acquiert ainsi une grande puissance de persuasion.

L'abbé Sertillanges a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques le 30 novembre 1918 (v. p. 849). — F. GUIRAND.

Paris, Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. OROSLEY.



Glaïeuls.





La Vigne. — Cannas.

N° 151. — Septembre 1919

Académie des sciences. — *Election de H. de Chardonnet.* Le 12 mai 1919, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la division des applications de la science à l'industrie. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 53, H. de Chardonnet obtint 31 suffrages et fut proclamé élu (v. p. 883).

— *Election de Ed. Goursat.* Le 19 mai 1919, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de géométrie, en remplacement d'E. Picard, élu secrétaire perpétuel. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 52, Ed. Goursat, professeur de mathématiques à la Sorbonne, obtint 29 suffrages et fut proclamé élu (v. p. 894).

— *Election de F. Widal.* Le 23 juin 1919, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de médecine et chirurgie, en remplacement de Dastre décédé. Le nombre des votants était de 58, et deux tours de scrutin furent nécessaires. Au premier tour, F. Widal recueillit 28 suffrages, Vincent 22 et Chauffard 8; au second tour, Widal obtint 33 voix contre 25 à Vincent. F. Widal fut proclamé élu (v. p. 904).

Akbar *le Grand Mogol*, par Vincent Smith. — Il est intéressant, parfois, de détourner ses regards des époques et des lieux familiers pour s'évader vers ces pays lointains dont l'histoire, faute de se mêler intimement à la nôtre et en l'absence d'ouvrages scientifiques, nous est apparue surtout comme un thème tout trouvé pour le récit d'aventure, le conte philosophique voltairien, voire l'opérette. Le voyage devient passionnant lorsque nous avons comme cicerone un homme comme Vincent Smith, dont les ouvrages sur l'histoire de l'Inde, sur les *Beaux-Arts dans l'Inde et à Ceylan*, sur Açoka, le Constantin bouddhiste, font en Angleterre autorité.

Aujourd'hui, Vincent Smith étudie la vie et l'œuvre de l'organisateur de cet empire mongol de l'Inde, qui fut l'un des plus grands, l'un des plus riches du monde, l'un de ceux, aussi, où la vie intellectuelle eut le plus d'éclat. Et c'est, plein d'une chaude lumière orientale, riche, coloré, pittoresque, le tableau, mieux : le panorama de l'Inde au XVIe siècle. Panorama tout nouveau pour nous et où s'ouvrent des perspectives inattendues.

Comme le remarque l'historien Hammer, le XVIe siècle est certainement la période de l'histoire la plus fertile en grands souverains, en brillantes dynasties. L'Inde ne fait pas exception, et Akbar (1542-1605), contemporain de Philippe II, de Henri IV, d'Elisabeth d'Angleterre, peut être sans désavantage mis en parallèle avec eux.

Akbar est le petit-fils de l'extraordinaire condottiere Bâber (le Tigre), qui, soldat, écrivain et chevalier d'aventure comme un Sforza et un Borgia, rouvrit aux Mongols la porte de l'Inde, fermée depuis Timour. Par son grand-père, il descend en ligne directe de Thinguiz-khan, le premier et le plus grand des Grands Mogols. Mais sa mère est de souche persane et, sans doute, doit-il à cette origine quelques-uns de ses traits de caractère les plus saillants; la Perse est en Asie ce qu'est, à la même époque, l'Italie en Europe : elle affine les chevaliers de fer et tourne leur esprit vers les spéculations philosophiques et la contemplation de la beauté. La jeunesse d'Akbar est un véritable roman d'aventures : celui qui sera l'un des plus puissants souverains du monde doit, tout jeune, s'enfuir avec son père Humayoun devant des sujets rebelles; il



Akbar à 13 ans (ancienne miniature indo-persane).

trouve, comme lui, asile à la cour de Perse. Avec Humayoun, il part à la reconquête du royaume. En 1547 — il a cinq ans alors — il est fait prisonnier par son oncle Hamran, révolté contre Humayoun, et exposé, sur les remparts de la ville assiégée, au feu de l'artillerie des siens. Il assiste à presque toutes les batailles livrées par son père et, à treize ans, décide par sa bravoure et son habileté du sort de l'une d'elles. A quatorze ans, son père mort prématurément, il est *padischah*. Mais il lui faut encore lutter pendant plusieurs années contre le régent Baïram-khan avant d'exercer effectivement le pouvoir.

Akbar avait hérité de ses ancêtres un royaume qui, outre la province de Kaboul, nominalement vassale, comprenait une petite partie du nord-ouest de l'Inde (Pendjab avec Lahore, bassin supérieur du Gange avec Agra, Delhi et Bénarès). Il laisse à son fils Jahanghir un empire qui s'étend sur le Béloutchistan, le Cachemire, toute la plaine indo-gangétique et plus de la moitié du Dekkan. Ses descendants régneront sur l'Inde tout entière. Belles et riches conquêtes, mais qui n'ont rien d'extraordinaire en Asie. Timour et Gengis-Khan furent sans nul doute de plus grands conquérants, et ce qui mérite de retenir l'attention dans Akbar, c'est l'homme d'Etat et l'administrateur, et c'est l'homme même dont la physionomie est bien l'une des plus curieuses que nous puissions trouver dans la galerie des souverains asiatiques. Au physique, le type mongol nettement accusé : face large, pommettes saillantes, yeux bridés. Ses vêtements : long caftan à fleurs d'or retenu par une large ceinture de soie, turban enrichi de perles, aigrette de diamant d'un prix fabuleux, toute la prestigieuse richesse des légendaires sultans d'Orient. Mais, au moral, une complexité qui déconcerte : Charlemagne, saint Louis, François Ier, Henri IV et Louis XI s'évoquent tour à tour devant nos yeux, quand nous suivons Vincent Smith dans la psychologie minutieuse d'Akbar. « Terrible avec les grands, doux et affable avec les humbles, ami sincère du petit peuple qu'il va visiter dans sa maison misérable et dont il accueille toujours gracieusement les requêtes », d'aspect majestueux et d'abord facile, tel il apparaît aux voyageurs européens qui passent à sa cour. Sobre au point de s'abstenir le plus souvent de viande et de ne faire par jour qu'un repas, il est, cependant, grand buveur et grand fumeur d'opium.

Adonné à tous les exercices du corps, « cavalier parfait », « tireur splendide », passionné pour la chasse, il rappellerait notre Henri II si ses rencontres avec la terrible faune des jungles, le tigre, le lion, qu'il se plaît à affronter, n'évoquaient invinciblement les héros des bas-reliefs d'Assyrie : Ninus, Nemrod.

Ses aptitudes intellectuelles sont d'une surprenante variété : il travaille volontiers de ses mains et, « tel Pierre le Grand, dit son biographe, il assiste à la fonte des canons, à la fabrication des fusils, ne dédaignant pas de donner lui-même l'exemple aux ouvriers ». Complètement illettré et n'ayant jamais trouvé le temps, dans l'agitation de son enfance, d'apprendre même les premiers éléments de la lecture et de l'écriture, mais doué d'une mémoire prodigieuse et d'une ouverture d'esprit comparable à celle d'un mécène italien, il trouve moyen, sans se départir jamais du soin des affaires de l'Etat, de goûter toute la littérature asiatique dans son infinie variété : glose coranique, annales turques et arabes, poésie amoureuse ou mystique des Persans, n'ont aucun secret pour lui. Il s'initie au brahmanisme, au djaïnisme, au parsisme et, par l'intermédiaire des jésuites, au christianisme. Car une tendance au mysticisme très accentuée l'incline particulièrement vers l'étude du grand mystère de l'homme, de la nature et de Dieu. Artiste aussi, il est, en peinture et en archi-

tecture, un connaisseur très averti et se laisse volontiers bercer par la musique et le chant. N'est-il pas, plus grand et plus puissant sur une terre plus riche, une réincarnation d'un Ludovic le More ou d'un Laurent le Magnifique, qui, eux aussi, passaient volontiers de l'académie platonicienne aux joyeuses cavalcades et du Pogge à Michel-Ange ou à Léonard?



La Porte du roi, à Fathpur-Sikri.

Exception rare à son époque, Akbar n'est pas cruel; un grand esprit de justice l'anime. Et, cependant, il tire parfois de ses ennemis des vengeances terribles. Et l'Asiatique reparaît encore dans l'ambition effrénée, dans le goût passionné de la guerre et dans une dissimulation si profonde qu'aucun de ceux qui l'ont approché n'a pu saisir le secret de sa personnalité « fermée ». En somme, avec les qualités et les défauts, un grand souverain de la Renaissance.

Le premier parmi les conquérants étrangers, Akbar a donné à l'Inde des institutions durables. Depuis des siècles, l'Inde était périodiquement visitée et partiellement occupée par des chefs musulmans qui la considéraient seulement comme un riche territoire de razzias et agissaient avec leurs sujets provisoires comme avec des ennemis. Répugnance pour les mœurs hindoues, proscription de la religion nationale, « considérée comme illégale et dont l'exercice est passible de la peine capitale », tels sont les traits les plus saillants de leur administration. Akbar tente de réaliser dans l'Inde ce que n'ont pas su faire à Byzance les Turcs d'Occident : la fusion entre les vainqueurs et les vaincus. « Akbar pose et applique ce principe que les Hindous sont les égaux des musulmans et, comme eux, accessibles aux plus hautes fonctions de l'Etat ». Politique aussi sage, aussi habile que celle de Henri IV et qui a les mêmes heureuses conséquences : l'affermissement du pouvoir royal et la prospérité du pays.

Dans l'organisation du gouvernement central, la maison impériale, avec ses palais, ses parcs, ses ménageries..., et son harem de cinq mille odalisques soumises à une *camerera mayor,* la *daroga,* gardées par des bataillons d'amazones, tient une place immense. Sans doute, aussi, l'administration d'Akbar eut-elle toujours un caractère essentiellement militaire. Et, par ces deux traits, son gouvernement reste celui d'un sultan oriental. Mais Akbar sut organiser un ministère où le *vakil* (premier ministre), le *vizir* ou *divan* (ministre des finances), le grand *bakshi* (ministre de la guerre, chef d'état-major de l'armée et généralissime), le *sadr sudieh* (grand inquisiteur et ministre des cultes) ont des attributions au moins aussi nettement déterminées que les secrétaires d'Etat européens, leurs contemporains.

Comme plus tard Pierre le Grand en Russie, Akbar a créé une nouvelle noblesse, une sorte de *tchin* (divisé en 34 degrés), où l'importance sociale correspond à l'importance militaire. Les plus élevés parmi les *mansabdars* commandent 8.000 à 10.000 hommes. Chaque mansabdar doit, en cas de guerre, amener le nombre d'hommes correspondant à son grade. Ainsi Akbar eut toujours sur pied une forte armée (parfois, elle monta jusqu'à 45.000 cavaliers, 5.000 éléphants et d'innombrables gens de pied). D'ailleurs, si la cavalerie est excellente, l'infanterie et l'artillerie furent toujours médiocres. Très faible en elle-même et très inférieure aux armées européennes, l'armée d'Akbar est, cependant, meilleure que celle des autres princes asiatiques. C'est la raison de ses succès.

Naturellement, Akbar donna à l'organisation financière le meilleur de son attention, étant persuadé, comme Sully, que « tout dépend de la finance » et que celle-ci repose sur la prospérité du labourage. Il établit un cadastre, divise son empire en 182 circonscriptions financières (les *purganas,* dont chacune doit rapporter 250.000 roupies) [1575-1576], groupées elles-mêmes peu après en *12 soubabies,* dont le chef (Soubadar) est une sorte d'intendant muni dans sa province de pouvoirs quasi royaux. Les terres sont, suivant leur fertilité, classées en quatre catégories, imposées chacune à un taux différent.

Les impôts furent rigoureusement levés; mais Akbar, bon berger, écorcha le moins possible son troupeau et accorda parfois des remises. Malgré les famines qui, même aux époques où l'Inde fut le mieux administrée, furent toujours un fléau incoercible, la population de l'Inde semble avoir été assez prospère. Les denrées abondent et à des prix si bas qu'un voyageur peut faire dans l'empire d'Akbar un voyage de 10 mois en déboursant seulement 3 livres sterling! Et, cependant, le revenu foncier de l'Inde dépasse 20 millions de livres sterling. Sous Akbar, en effet, la superficie du sol arable s'accrut considérablement. De nouvelles cultures : patates, tabac, furent introduites. Les villes aussi se sont développées : Agra est plus vaste et plus populeuse que Londres; Berrhanpour, Kandesh, Patefore, l'une des résidences royales, Allahabad, qu'Akbar a fondée au confluent du Gange et de la Djumna, sont de belles et riches cités. A Caboul aboutit le commerce de l'Inde, de la Perse, de la Tartarie, et Lahore l'impériale est, au témoignage d'un voyageur portugais, la reine des cités du monde. Toutes ces villes sont d'actives ruches, d'où sortent les produits les plus précieux : châles de Cachemire et de Lahore, tapis d'Agra, fines étoffes de coton à Patan et à Bénarès, sucre de canne à Patna. Par Surate, à l'ouest, par Satgaon (sur l'Hougli) à l'est, ces marchandises s'écoulent vers l'Europe et l'extrême Asie. Par les mêmes ports arrivent les produits de Chine et d'Europe (porcelaine, glaces de Venise). La construction de ports, le tracé de routes et, surtout, la grande sécurité enfin reconquise favorisent un immense développement commercial. L'Inde est bien alors, comme dans l'antiquité, le pays des fabuleuses richesses.

Akbar, mécène averti, a employé une grande partie des immenses ressources de son empire à favoriser le développement intellectuel. La cour du Grand Mogol fut alors le grand foyer où convergèrent — venus de l'Inde, de l'Asie centrale, de la Perse et de l'Arabie — tous ces rayons étincelants : poésie anacréontique des disciples d'Hafiz, épopée des héritiers de Valmiki, mysticisme des brahmes, architecture musulmane et hindoue, art ingénieux et délicat des miniaturistes d'Ispahan. Akbar, qui avait recueilli dans sa bibliothèque plus de vingt-quatre mille manuscrits merveilleusement enluminés (Vincent Smith leur attribue une valeur de 15 millions), fit traduire en persan les grands ouvrages sanscrits (tels le *Ramayana* et le *Mahabharata*), encouragea les auteurs persans, poètes légers ou graves historiens (tel Abu-Fazl, son ministre, qui nous a laissé les souvenirs les plus complets sur son règne) et, par sa tolérance, permit une renaissance de la poésie lyrique et épique hindoue. La peinture (portraits, miniature, fresques) brilla alors d'un éclat inhabituel aux civilisations de l'islam. Dans les fresques des palais d'Akbar, l'Inde, la Chine, la Perse et même l'Europe apportent à la création du style de l'époque leur contribution. En architecture, les styles hindou et arabe se pénètrent intimement. Les temples subissent l'influence musulmane : leur plan est plus simple, l'ornementation moins luxuriante. Les mosquées et les palais royaux, soutenus par des colonnes trapues, à bases carrées, à chapiteaux arborescents et curieusement fouillés, prennent l'aspect d'édifices hindous. Le palais d'Akbar, élevé à Fathpur-Sikri, le Versailles mongol, le temple de Krishna à Brandaban (district de Mathura), sont les meilleurs spécimens de cette architecture composite, où la grâce précise de l'art arabe se marie heureusement à la majesté compliquée de l'art hindou.



Akbar. (Miniature de la collection Johnson.) [Offices de l'Inde.]

L'un des aspects les plus curieux du gouvernement d'Akbar est sa politique religieuse. Le petit-fils de Bâber appartient à cette race de grands despotes qui, trouvant leur pouvoir civil et militaire insuffisant et redoutant la concurrence du pouvoir religieux, ont voulu créer une religion nouvelle, dont ils seraient eux-mêmes pontifes et dieux. Dans l'essai de création d'une religion impériale se mêlent à part égale, chez Akbar, l'ambition et le mysticisme. Depuis la date de 1572 environ, il cesse d'être un fidèle sectateur de l'islam. Depuis cette époque, il étudie les religions de son empire et les religions étrangères. « Enquête préparatoire, dit un autre historien de l'Inde, à l'édification de son vaste plan ». Vers 1580, ses idées se précisent. Il a rejeté formellement l'islam (lui-même le déclare à plusieurs reprises) et créé une religion nouvelle, syncrétisme de toutes les religions dont il a étudié les dogmes et les rites : islam, brahmanisme, christianisme, culte du feu s'y mêlent et s'y pénètrent. Il en est le grand prêtre, et la formule musulmane *Allahou Akbar* (qui peut signifier à volonté : « Allah est grand » ou



Le pilier du trône, à Fathpur-Sikri.

« Akbar est dieu ») en devient le symbole. A la suite d'un grand conseil — on pourrait dire d'un concile — il en organise l'initiation, en règle les cérémonies. Les adhésions sont nombreuses : on enregistre jusqu'à celle du grand *mufti.* Mais elles sont localisées dans l'entourage immédiat de l'empereur et

éphémères. Son essai de religion nouvelle disparaît avec lui. Il n'a pas cherché, d'ailleurs, à l'imposer par la force et a promulgué, en 1593, un édit de tolérance.

Par la religion comme par les réformes administratives et les guerres, Akbar a visé cette œuvre grandiose : unifier l'Inde.

Si ses successeurs avaient su poursuivre la même politique, l'Inde pouvait devenir une Autriche-Hongrie asiatique, mosaïque de races et de peuples, mais fortement cimentée par le loyalisme envers une dynastie nationale. Par ses idées comme par son caractère, Akbar est bien l'une des plus fortes personnalités qui aient dirigé les destinées humaines, et nous devons être reconnaissants à Vincent Smith de nous l'avoir si précisément et si abondamment révélée. — Léon Abensour.

aristol (du gr. *aristos*, le meilleur) n. m. Composé obtenu en mélangeant une solution d'iode dans l'iodure de potassium à une solution de thymol dans la soude caustique et lixiviation du précipité. (Syn. THYMOL BIIODÉ OU IODOTHYMOL.)

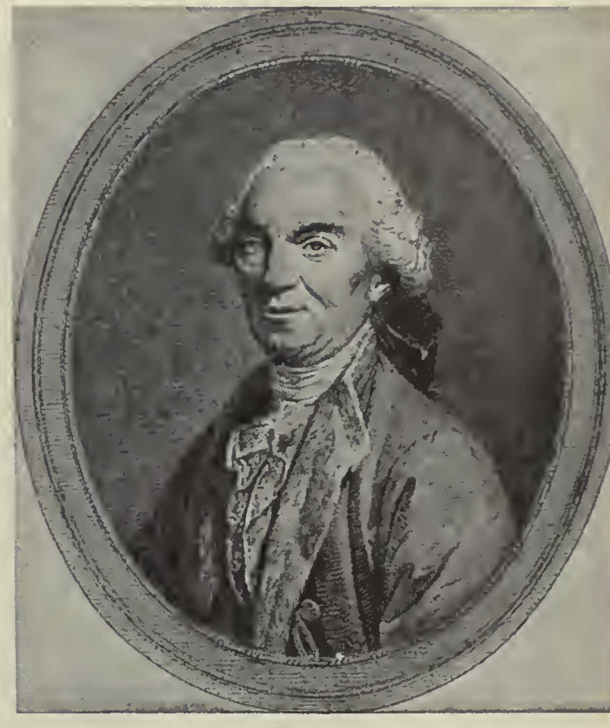
— Encycl. L'aristol, qui se présente sous la forme d'une poudre chamois clair, est insoluble dans l'eau et l'alcool, soluble dans l'éther, les huiles grasses et le chloroforme. Sa formule est $C^{20}H^{24}I^{2}O^{2}$. On l'emploie comme succédané de l'iodoforme. De la même manière on a obtenu l'iodonaphtol, l'iodogaïacol, l'iodocrésyl (ou traumatol), l'iodocarvacrol (ou iodocrol), etc.

Buffon, par Louis Dimier. — La gloire de Buffon est solidement établie ; mais il est peut-être le moins lu des grands écrivains, ce qui n'est pas peu dire. Certains morceaux pompeux qu'on rencontre dans son œuvre, qui n'y ont, du reste, qu'une importance fort secondaire et qui, parfois même, ne sont pas de lui, lui ont fait une réputation, difficile à détruire, d'orateur majestueux, de théoricien dédaigneux de l'expérience, planant bien au-dessus de la nature qu'il a prétendu peindre ; bref, d'auteur ennuyeux. En outre, le développement rapide des doctrines biologiques et le succès du transformisme ont fait reléguer dans l'oubli cet ancêtre, dont il semble qu'aucune idée n'ait été conservée dans le bagage scientifique des savants de nos jours.

C'est contre de tels préjugés que s'élève l'auteur de cette étude. Il entend nous montrer en Buffon un esprit capable de vastes et puissantes synthèses, mais non moins épris d'exactitude dans l'observation des faits particuliers, de méthode dans la conduite des expériences et non moins curieux de découvertes et d'applications pratiques.

Il convient d'abord de ne pas oublier que, dès 1739 — dix ans avant de commencer l'*Histoire naturelle* — Buffon avait été nommé intendant du Jardin des Plantes. On peut dire que c'est de lui que date la vogue de cet établissement. Avant lui, c'était exclusivement un jardin de plantes médicinales, placé sous la direction des médecins du Roi. Buffon en fit un véritable jardin botanique. Pour la zoologie, s'il n'eut point à s'occuper de l'installation d'animaux vivants (la ménagerie date d'une époque plus récente), il dirigea la collection de squelettes et d'animaux empaillés qui constituait le Cabinet du Roi et qui est l'origine de notre Muséum. Dans ces fonctions, où il eut à surveiller les cultures, les achats, l'enseignement, le choix du personnel, il fit preuve d'autant de sens pratique et de bonne administration que de zèle. Par d'heureuses acquisitions, par des échanges, ou en sollicitant la générosité de savants amateurs, il accrut considérablement les collections, au point qu'il dut, pour leur faire place, abandonner son premier logement (rue Geoffroy-Saint-Hilaire) jusqu'au jour où l'agrandissement des bâtiments lui permit de revenir s'y loger dans la maison de la rue de Buffon, récemment percée. C'est sous son administration que le Jardin fut étendu jusqu'à la Seine. Les serres, longtemps négligées, furent pourvues de « fourneaux économiques ». Attentif aux détails pratiques, Buffon ne négligeait pas l'esthétique : il voulait que son jardin fût beau. Il se faisait aider de son compatriote, l'architecte Verniquet (Buffon a protégé nombre de Bourguignons), à qui l'on doit le kiosque élégant du Labyrinthe. En bon administrateur, il sut retenir au Jardin ou y attacher des hommes de valeur, tels que Rouelle, les Jussieu, Macquer, Winslow, Brongniart, Fourcroy, Desfontaines, etc. La réputation du Jardin des Plantes s'étendit dans toute l'Europe. De nombreux savants ou amateurs sollicitaient le brevet de correspondants, et tous les personnages illustres qui passaient à Paris ne manquaient pas de venir visiter l'établissement de M. de Buffon. Le simple public s'y portait en foule, et le quartier en recevait un lustre inconnu.

La publication de l'*Histoire naturelle* (commencée en 1749, terminée en 1788) est inséparable de l'histoire du Jardin des Plantes. Conformément aux idées du ministre Maurepas, l'*Histoire naturelle* devait être, et fut, en effet, accompagnée d'une description du Cabinet du Roi. Buffon n'eut pas le temps d'embrasser réellement dans son œuvre l'ensemble de l'histoire naturelle : il y manque les mollusques, les insectes, les poissons et toute la botanique. Quoi qu'il en soit, il porta dans l'économie de son œuvre les mêmes mérites que dans l'administration du Jardin. Servi par des collaborateurs sûrs : Daubenton, Guéneau de Montbéliard, l'abbé Bexon, par d'habiles dessinateurs : Desève, Buvée l'Américain, Martinet et de dévoués et nombreux correspondants, il soutient avec une belle sérénité, pendant quarante années, un magnifique labeur. Il y déploie ces qualités classiques : l'ordre, la clarté, l'ampleur des vues d'ensemble; mais ce serait une grande légèreté d'oublier tout ce que ce noble édifice suppose de recherches, d'expériences nombreuses et attentives. Non seulement ses descriptions des animaux rappellent à chaque instant des observations personnelles, mais encore ses très remarquables travaux sur l'embryologie, sur la génération, ont été préparés par les recherches microscopiques qu'il avait entreprises avec Needham. Ses essais sur les miroirs et les lentilles à échelon marquent son goût pour les expériences scientifiquement conduites. S'il a exprimé quelque part (à propos des oiseaux) une certaine impatience du détail, ce n'est point mépris de l'exactitude; c'est qu'il n'était pas aussi désireux de décrire pour décrire qu'on a voulu le croire et qu'aux faits nombreux il préférait les faits caractéristiques, ceux qui provoquent les hypothèses fécondes. Cela ne veut point dire qu'il sacrifiait le particulier au général. Il est, au contraire, remarquable que, dans son *Histoire naturelle*, il n'a voulu admettre aucune classification, considérant que ces catégories tranchées ne sont que des



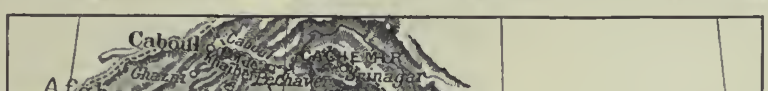
Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon. (Gravure de Vincenzio Vangelisti.)

abstractions qui ne correspondent point à la continuité de la nature : entre nos classes, elle introduit sans cesse des types intermédiaires. Buffon ne connaît que les espèces, et encore admet-il que, relativement stables, elles peuvent varier, vue intéressante, où point déjà le transformisme de Lamarck.

Dans ses descriptions des animaux, Buffon s'est principalement attaché à dépeindre leurs mœurs, leur façon d'être habituelle, la manière dont ils exercent leur activité. On a trouvé que cette méthode tendait vers le portrait psychologique et moral de l'animal et à des développements faciles à imaginer autant que difficiles à prouver. Il ne faut pas que quelques morceaux un peu trop ingénieux fassent méconnaître la véritable pensée de l'auteur de l'*Histoire naturelle*. Buffon adopte, sur l'instinct des animaux, une théorie qui n'est pas d'une parfaite netteté, mais qui apparaît comme intermédiaire entre la théorie cartésienne des animaux-machines et une théorie qui attribuerait aux bêtes une pensée rudimentaire. Buffon a professé, dit Condillac, non sans malveillance, « avec tout le monde que les bêtes sentent, avec les scolastiques qu'elles ne pensent pas, avec les cartésiens que leurs actions s'opèrent par des lois purement mécaniques ». Si, ayant cette opinion sur l'instinct des animaux, Buffon consacre tant de soins à la description de leurs mœurs, c'est qu'il a pensé qu'il y avait là un principe très important de différenciation entre les espèces. Très justement, L. Dimier rappelle à ce propos quel parti un grand naturaliste contemporain, J.-H. Fabre, a tiré de l'observation des mœurs des insectes.

En cosmographie et en géologie, les vues de l'auteur de la *Théorie de la terre* et des *Epoques de la nature* sont du plus grand intérêt. Les destinées du globe terrestre, depuis le moment où il se sépare du soleil, son état primitif de fusion, sa solidification lente, son refroidissement superficiel, la précipitation des eaux, la formation des terrains stratifiés, l'action des forces ignées, toute cette vaste histoire cosmique, il l'a contée non seulement avec la majesté d'un poète, mais encore avec ce génie des hypothèses fécondes qui est l'apanage des grands savants.

L. Dimier oppose heureusement l'activité sereine et toute scientifique de Buffon à celle des encyclopédistes. Les « philosophes » rendaient hommage en apparence au personnage considérable et considéré qu'était M. de Buffon. Au fond, ils ne l'aimaient guère. Il ne leur suffisait pas que l'*Histoire naturelle* eût été écrite en dehors de toute préoccupation religieuse : ils l'eussent souhaitée écrite *contre* toute foi religieuse. Il ne leur plaisait pas que Buffon eût, dans la nature, placé l'homme tellement au-dessus et à part des autres animaux. Polémistes avant tout, « publicistes inappliqués », il leur manquait, dans les sciences de la nature, les connaissances nécessaires pour apprécier l'œuvre de Buffon. Grimm traitait de roman les *Epoques de la nature*. Voltaire, qui avait partie liée avec les



encyclopédistes, qui leur était d'ailleurs infiniment supérieur par le talent, l'esprit et l'intelligence, avait souvent le défaut, imputable à une vanité qui n'était pas petite, de nier ou de tourner en ridicule ce qu'il ignorait et ne se donnait pas la peine de comprendre. C'est ainsi que, ne voulant pas admettre l'explication donnée par Buffon de la présence de coquillages sur les montagnes par des dépôts sédimentaires, il a imaginé cette baliverne que les coquilles avaient été apportées dans ces hauts lieux par des pèlerins. Buffon, qui n'aimait pas les polémiques, s'est volontiers accommodé avec Voltaire. Mais l'auteur de l'*Histoire naturelle* paraît avoir entièrement dédaigné les auteurs de l'*Encyclopédie*.

Dans l'étude très attentive qu'il consacre à Buffon, L. Dimier examine bien d'autres points de sa doctrine. Il commente ses idées sur le style et met sa manière d'écrire en parallèle avec celle d'un autre peintre de la nature, Bernardin de Saint-Pierre, celle-ci s'adressant aux sens, celle-là toute à l'esprit. Il nous montre encore Buffon dans sa vie quotidienne, partagée entre le Jardin des Plantes et Montbard : vie large (Buffon avait quelque 80.000 livres de rente) et paisible à la fois, vie de travail et d'affections familiales, telle que nous la révèle la *Correspondance*, nullement majestueuse, mais pleine de politesse, de galanterie respectueuse et d'amicale bonhomie. Un homme réel, vivant, sympathique, un savant capable à la fois de l'esprit de détail et de l'esprit de synthèse, un écrivain harmonieux et presque toujours simple et fort, tel est le Buffon que nous présente L. Dimier avec une vigueur ingénieuse. — L. Coquelin.

Capuana (Luigi), écrivain italien, né en Sicile, à Mineo (province de Catane), le 29 mai 1839, mort d'apoplexie à Catane, à l'âge de près de quatre-vingts ans, le 28 novembre 1915. Après ses premiers essais : une légende dramatique en trois chants : *Garibaldi* et une suite de sonnets : *Vanitas vanitatum*, qu'il signa Faustus, il se rendit en 1864 à Florence, où il débuta comme critique dramatique à la « Nazione » (1864-1865). Vers 1875, lorsque le naturalisme de Zola se répandit en Italie et qu'à son imitation fut fondé le vérisme, L. Capuana fut un des tenants de la nouvelle école. C'est à ce moment et sous cette influence qu'établi à Milan il fit paraître ses *Profili di donne*, nouvelles (publiées dans le « Corriere della sera », 1877) et surtout son roman *Giacinta* (1879), dont la donnée, assez osée, fit une sorte de scandale. L'œuvre avait, du reste, de graves défauts et, en 1886, l'auteur devait la remanier et, en même temps, en tirer un drame. Désormais signalé à l'attention publique, Luigi Capuana ne cessa de produire dans des genres assez divers. Cette fécondité ne l'enrichit guère : l'âge mûr le trouva dans le besoin. Le gouvernement lui vint en aide, et il fut nommé professeur de littérature italienne à l'Ecole supérieure de magistère pour les femmes à Rome, puis professeur de stylistique à l'université de Catane. Mais, lorsqu'il eut atteint la limite d'âge, ce poste ne lui fut pas conservé, et il dut, jusqu'à la fin, demander à sa plume des ressources pour vivre. Il épousa, dans ses dernières années, une de ses disciples, la poètesse Adelaide Bernardini.

Critique dramatique et littéraire dans divers journaux : à la « Nazione », au « Corriere della sera », au « Fanfulla della domenica » (dont il fut directeur de 1881 à 1883), etc., il a réuni ses articles dans divers recueils : *Studii di letteratura contemporanea* (2 vol., 1880-1882) ; *Per l'arte* (1887), *Libri e teatro*, *Gli ismi contemporanei* (verismo, simbolismo, idealismo, cosmopolitismo) *ed altri saggi* (1898), *Cronache letterarie* (1899). Il y montrait peu de goût pour le drame historico-romantique à la façon des premières œuvres de Giacosa et, pour l'idéalisme sentimental de Manzoni et de Fogazzaro, défendait la conception réaliste du drame et du roman, et contribuait à répandre en Italie la vogue des dramaturges français.

Auteur dramatique lui-même, sans rappeler *Giacinta* (1886), qui réussit peu sur la scène, on lui doit : *il Piccolo Archivio*, *Serena*, *Gastigo*, *il Male di Rosa*. En outre, il a composé pour le théâtre sicilien, où jouaient des acteurs comme Grasso, Musco, Mimì Aguglia, des drames en dialecte : *Malìa*, *Paraninfu*, *Lu cavaleri Pedagna*, *Bona Gente*, *Don Rammunnu*, etc.

Conteur, Capuana a écrit pour les enfants des récits féeriques pleins de fantaisie, d'esprit et de charme, même pour les grandes personnes : *C'era una volta* (1882), *il Regno delle Fate* (1883), *il Re Bracalone* (1906).

Mais il demeure avant tout le peintre réaliste des mœurs siciliennes, soit dans ses nombreux recueils de nouvelles : *Profili di donne* (1877), *un Bacio* (1881), *Homo* (1882), *le Appassionate*, *le Paesane* (1893), *il Braccialetto* (1897), *le Nuove Paesane*(1899), *il Benefattore* (1901), *Passa l'amore*, *la Volutta di creare*, etc., soit dans ses romans : *il Profumo* (1890), *la Sfinge* (1896), *Rassegnazione*, *il Marchese di Roccaverdina* (1901), une de ses meilleures œuvres (traduite en français en 1903). Luigi Capuana a représenté au naturel les mœurs d'un pays très méridional, où les passions sont vives, où l'amour atteint souvent une violence sauvage. Il s'est plu à le décrire dans sa fureur et dans ses conséquences tragiques, avec le parti pris de ne rien embellir et de ne rien dissimuler de ses terribles fatalités. Son réalisme, très local, très sicilien, le sert fort bien dans l'analyse d'âmes farouches et primitives. Cet Italo-Grec retrouve parfois toute la simplicité originaire de l'amour antique. C'est, d'ailleurs, un esprit fort net, lucide et pénétrant dans l'observation des mœurs populaires, vigoureux et souple dans l'invention, au style clair et ferme. — Jean Dornis.



Luigi Capuana.

Catherine de Sienne (sainte), par Johannes Joergensen (Paris, 1919). — On n'a pas oublié le *Saint François d'Assise* que, voici dix ans déjà, publiait Johannes Joergensen. On retrouvera dans *Sainte Catherine de Sienne* la même méthode, les mêmes qualités, le même art d'évoquer et de peindre. Sans doute, saint François convenait mieux, peut-être, à l'esprit de Johannes Joergensen ; mais celui-ci a bientôt été entraîné par l'ardeur de sainte Catherine, et l'image qu'il nous en donne aujourd'hui est pleine de feu et de couleur. On sent que ce chapitre de la *Légende dorée* a été écrit dans Sienne même, dans Sienne la Rouge ; et de ces pages brûlantes jaillit une impression de pourpre.

Dans la maison du teinturier Giacomo Benincasa et de sa femme, Lapa di Puccio dei Piagenti, le 25 mars 1347, Catherine Benincasa ouvrit les yeux à la lumière du jour, vingt-troisième enfant de ses parents. L'atmosphère était pure autour de Catherine. Plusieurs influences religieuses se faisaient sentir dans le milieu dans lequel elle allait vivre et, notamment, celle des Frères prêcheurs. Sa famille jouissait d'une bonne situation. L'enfant était gaie, vive, alerte et gracieuse. Elle était pieuse aussi, et elle priait souvent. Un soir, alors qu'elle n'avait que six ans — c'était en 1352 — comme elle se promenait, le long du chemin, avec un de ses frères, ayant soudain levé les yeux, elle vit, dans le ciel, sur un trône magnifique, le Rédempteur du monde, revêtu des habits pontificaux, entouré des princes des apôtres et, dit la vieille légende,

il abaissa son regard sur elle, lui sourit amoureusement, étendit sa main droite et traça le signe de la croix, comme fait l'évêque, quand il donne sa bénédiction.

De cette vision, qui était la première d'une longue suite d'extases et qui la prédestinait, elle devait garder le souvenir.

Dès son enfance, Catherine a un sens poétique singulier, et des extases la plongent dans un état d'insensibilité et de raideur tétanique. Elle se fait, dans la maison paternelle, des ermitages, où elle se réfugie. Et, si elle ne se résigne pas à la fuite, elle se considère pourtant comme la fiancée du Christ, et elle se condamne à ne manger que du pain et des légumes. Cependant, alors qu'elle avait douze ans, on songea à lui trouver un époux, et elle dut aller au bal. Courte est sa vie mondaine. La mort de sa sœur, Bonaventura, la rejeta bientôt dans la solitude, et elle résista victorieusement aux duretés de sa famille, qui voulait la voir vivre selon le monde.

Elle construit « dans son âme une cellule secrète d'où personne ne pouvait la chasser » et, bientôt, ses parents lui permettent de mener la vie de prière et de pénitence, qui est la vie selon son cœur. Mais ils ne consentent pas à un sacrifice plus grand, et ils supportent malaisément de la voir se livrer « à toutes sortes d'actes étranges, comme de s'égratigner le visage ou de s'arracher les cheveux », ou de se flageller. Ni la violence, ni la douceur, ni les distractions ne viennent à bout de son obstination et, un jour, Lapa dut se résigner à aller trouver la prieure des *mantellate*. C'était un tiers ordre, qui avait été fondé par saint Dominique et qui portait ses couleurs. Catherine voulait devenir *mantellata*. Elle le devint, non sans difficulté. Elle avait alors seize ans.

Elle prolongea sa vie solitaire jusqu'à la dix-neuvième année, et ces années ne furent pas les moins pénibles, puisque ce fut en ce temps qu'ayant vaincu son cœur, elle eut à vaincre ses sens. En quelques mots, d'ailleurs, se résume sa vie solitaire : « Beaucoup vivent dans une cellule et, néanmoins, en sont absents par la pensée, lui avait dit un jour le Sauveur ; je veux donc que ta cellule soit celle de la connaissance de toi-même et de tes péchés ». C'est donc à se connaître et à connaître son Dieu qu'elle s'appliqua. Les hôtes célestes descendant vers elle venaient l'y aider, et elle en demeurait joyeuse, comme une jeune épouse. Dieu était pour elle le Bien suprême ; il était aussi l'unique Bien. De cette union avec Dieu lui venaient, sans doute, cette science, cette sagesse qui devaient la faire remarquer entre tous et qui devaient faire dire qu'elle était l'instrument du Saint-Esprit (*organum Spiritus Sancti*), car elle apprit à lire et à écrire d'elle-même et sans maître que le Maître du ciel.

Le bréviaire lui devint familier, et elle aimait Jésus avec toute la passion dont une femme est capable, jusqu'au don total d'elle-même. C'est ainsi que vint le temps de ses noces mystiques. Un mardi de l'année 1367, le Seigneur lui apparut. Il lui annonça qu'il l'épousait, et il lui passa au doigt l'anneau des épousailles. Elle devait le porter toujours, mais elle était seule à le voir.

Cependant, le Seigneur lui ayant dit d'aller prendre place au milieu des siens, elle se mêla à la vie de ses proches et prit part à tous les travaux domestiques. Mais, malgré ces travaux, ses extases se renouvelaient fréquemment ; extases qui se produisaient à tout moment et dans n'importe quelle circonstance. C'est ainsi qu'un jour une extase la saisit comme elle tournait la broche, et elle s'affaissa sur les cendres du foyer.

Elle devint l'objet d'une curiosité passionnée. Sa générosité ne se contentait pas de donner à ceux qui l'imploraient. Elle recherchait les indigents et, pour eux, elle prenait dans la maison paternelle tout ce dont ils avaient besoin. Mais sa générosité dépassait les corps et allait jusqu'aux âmes. En août 1368, son père mourut. Catherine supplia le Seigneur de permettre que l'âme de son père, échappant aux tourments du purgatoire, allât droit au ciel.

Et, s'il n'en peut être autrement, ô mon Dieu, lui dit-elle, envoie-moi les souffrances que devrait endurer mon père, je les supporterai pour lui.

Catherine ressentit soudain une douleur au côté, qui ne devait plus jamais lui laisser de répit, mais où elle puisa toujours une grande douceur, car elle y reconnaissait les souffrances qu'elle endurait à la place de son père.

La doctrine de Catherine est simple, et la vie qu'elle mène est selon cette doctrine. Il faut se dépouiller de sa volonté propre pour se revêtir de la volonté de Dieu. Il faut laisser l'amour du monde pour n'aimer que Dieu et le prochain.

De même que l'enfant se nourrit du lait maternel (écrit-elle), de même l'âme qui aime Dieu vit du Christ crucifié.

Elle veut vivre la vie du Christ et porter sa croix. C'est une imitation réelle, et c'est réellement que le Seigneur lui prend son cœur pour lui donner le sien en échange.

Elle tomba malade, et ce fut le temps de sa mort mystique. Elle était là, allongée, et on la pleurait, car elle était morte. Soudain, elle rouvrit les yeux, mais elle éclata en sanglots, et, lorsqu'elle put parler, elle dit : « J'ai vu les mystères de Dieu. » Elle raconta à son confesseur que son âme, pendant quatre heures, avait été séparée de son corps. Elle avait parcouru les trois royaumes de l'autre monde.

A chaque fête, elle avait de nouvelles visions. Comme elle avait le don de double vue, elle avait le don d'ubiquité. Elle opérait des conversions, et elle acquit ainsi la réputation d'être une espèce de thaumaturge des âmes. Elle s'abstient, d'ailleurs, de porter des jugements sur le prochain, mais le prochain parfois la juge. A mainte reprise, de savants docteurs lui seront envoyés pour l'interroger et essayer de la convaincre d'hérésie ou de diablerie. Mais, après l'avoir vue, après l'avoir entendue, ils s'inclinent et deviennent ses disciples les plus fervents. Elle soigne les malades et, pour dompter ses dégoûts, elle se contraint un jour à boire une écuelle de pus.

A ses disciples se joignit un jour sa vieille mère, Lapa, que ses prières avaient arrachée à la mort et qui devait vivre après elle. Ce lui fut une grande joie. Nombreux, d'ailleurs, étaient ceux qui la suivaient sur les chemins où elle les entraînait. Il y avait des religieux et des femmes ; il y avait des hommes aussi, jeunes et vieux, et tous l'aimaient passionnément. Son vœu le plus ardent était de porter la peine des péchés des autres. Des persécutions se levaient, pourtant, parfois contre elle ; mais de ces persécutions elle triomphait toujours.

Cependant, il y avait grande pitié, alors, dans le royaume d'Italie et dans le royaume de l'Eglise. La guerre était violente, et le pape, loin de Rome, vivait à Avignon. Catherine se mit à parler au monde politique et au monde religieux. En même temps que le souci de l'Eglise, elle a le souci de l'Italie, car elle est une Italienne ardente. Elle veut le retour au Vatican du souverain pontife. Elle veut la paix. Elle prononce toujours les mêmes mots. Pour posséder la paix, il faut se renoncer soi-même et suivre la voie royale de la croix. Elle

voudrait aussi décider les princes chrétiens à la croisade. Entre temps, elle soigne les malades, assiste les agonisants, ensevelit les défunts. Il y avait alors la famine et la peste.

En 1375, accompagnée de ses disciples, elle vint à Pise, et ce fut là qu'elle reçut les stigmates du Christ. Son amour pour Jésus s'élargit encore. Il s'étend à toute l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus, et son amour est agissant. Elle veut réformer l'Eglise, mais l'esprit qui l'anime n'est pas celui de Luther ni de Calvin. Elle soutient la divinité de l'Eglise; elle affirme la théocratie absolue. Toute sa politique se résume en deux principes : soutenir l'infaillibilité du pape et susciter « le doux mystère de la sainte croisade », ce qu'elle appelle *il dolce mistero del santo passaggio*. Son ardeur s'exprime dans sa nombreuse correspondance. Elle s'adresse à de puissants personnages. Elle a *faim* des âmes. « Elle aspirait à manger spirituellement tous les membres de l'Eglise de Dieu et à mâcher le monde entier par sa prière, comme avec des dents ». Elle s'adresse directement au souverain pontife, comme une souveraine à son sujet. Elle est sûre d'elle-même, et il ne lui vient pas à l'esprit qu'elle pourrait avoir tort. Elle ne demeure pas immobile, d'ailleurs. En 1376, toujours accompagnée de sa brigade, elle quitte Florence, s'arrête à Bologne, poursuit sa route vers la France, vers Avignon.

Par la grâce de notre doux Sauveur (écrit-elle), nous sommes arrivés ici, à Avignon, le 18 juin 1376. Je me suis entretenue avec le saint-père et plusieurs cardinaux, ainsi qu'avec d'autres dignitaires laïques, et la grâce de Dieu nous a grandement aidés dans l'affaire qui m'amène ici.

L'affaire, c'était la paix entre Florence et le saint-siège. C'était aussi le retour du pape à Rome, et l'organisation de la croisade. Le clergé lui fit opposition, ainsi que le roi de France; mais elle inspirait « une sorte de terreur » à tous ceux qui étaient en rapport avec elle et, le 13 septembre 1376, le pape quitta Avignon pour Rome. Elle demeura quelque temps à Gênes, où Grégoire alla la voir un soir, pour lui demander aide et courage. Ses visiteurs, d'ailleurs, étaient nombreux.

C'est en octobre 1378 que Catherine écrivit son livre sur les voies du salut : le *Livre*. Il a quatre cents pages, et il fut écrit en cinq jours. Il se compose d'une suite de traités de la *Discrétion*, de la *Prière*, de la *Providence*, de l'*Obéissance*. Mais ces différents chapitres ne sont qu'une longue promesse de grâce de la Sainte-Trinité. Comme François d'Assise, Catherine est poète. Elle excelle à créer des images, qui sont parfois affectées, mais qui saisissent toujours. Sa poésie, d'ailleurs, n'est qu'une forme de sa philosophie.

Cependant, le grand schisme avait éclaté. A la mort de Grégoire, Urbain avait été élu pape. Les cardinaux, qui lui étaient hostiles et qui désiraient voir retourner le saint-siège à Avignon, se réunirent en conclave à Fondi, où ils choisirent comme pape le cardinal Robert de Genève, sous le nom de Clément VII. Catherine intervint avec véhémence et écrivit à Urbain : « En avant, très-saint-père, marchez sans crainte au combat ! » Urbain lui demanda de venir à Rome et, encore une fois, Catherine quitta Sienne. C'était pour la dernière fois. Elle demeura à Rome et, avec ses armes, c'est-à-dire la plume, la parole, la prière, le jeûne, elle poursuivit contre l'antipape la croisade. Elle souhaite de mourir et de se dépouiller de soi-même, mais, en attendant, elle lutte. Sa correspondance était de plus en plus nombreuse, et sa demeure, au pied du mont Pincio, devient l'un des centres de la politique ecclésiastique de son temps. Ce sont toujours les mêmes idées qu'elle exprime, et avec la même force, et avec la même poésie. Il y a d'admirables choses dans ces lettres, au point de vue de la terre, autant qu'au point de vue du ciel.

Renoncez-vous vous-même (écrit-elle), renoncez à toutes joies et à toutes consolations proprement dites ; nous nous sommes nous-mêmes offerts comme des morts dans le jardin de la sainte Eglise, et nous nous sommes offerts au Christ de la terre, qui est le maître de ce jardin. Agissons donc comme des morts. Un mort ne sent ni n'entend.

Mais elle écrit encore :

Dans ta nature, ô Dieu éternel, je reconnais ma propre nature, et qu'est-ce que ma nature ? Ma nature, c'est le feu.

Ce feu la consumait, et le fardeau des péchés de l'Eglise, dont elle voulait être la seule à se charger, l'accablait. Elle dirige encore le pape, mais, déjà, on sent de la lassitude en elle. Son testament tient dans un article de foi, la foi en l'Eglise :

Seule, l'Eglise procure la lumière et, par conséquent, procure la paix.

Elle supportait, pourtant, gaiement ses dernières souffrances, qui étaient des plus vives. Elle disait ce qui avait été toute sa vie, cet amour des autres qui la faisait consentir à la damnation éternelle, à la seule condition que tous les autres y échappassent. Elle montre à chacun de ses disciples la voie qu'ils doivent suivre. Elle leur demande pardon. Son visage ressemblait toujours à celui d'un ange, et sa vue remplissait de recueillement, mais du reste du corps et des membres « on ne voyait que les os recouverts d'une peau ténue ». Elle pria. Quelques instants avant sa mort, elle murmura : « Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Puis elle inclina la tête et rendit l'esprit. C'était le dimanche 29 avril 1380.

Ses disciples se dispersèrent par le monde ; mais ils ne l'oublièrent pas, et ils entendirent parfois revenir vers eux sa voix douce et familière. Et, en 1384, au milieu des fleurs et des riches tapis, parmi un grand concours de peuple, sa tête fut rapportée à Sienne, et Lapa, la mère de Catherine, Lapa, bientôt âgée de quatre-vingt-dix ans, était encore là. — J. Bompard.



La Mariage mystique de sainte Catherine de Sienne, tableau de Fra Bartolomeo (Louvre). — A sept ans, raconte la tradition, Catherine de Sienne fit vœu de n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ, qui lui apparut sous les traits d'un petit enfant et, l'ayant choisie pour sa fiancée, lui passa au doigt un anneau qui n'était visible que pour elle.

Chalutiers (PATROUILLEURS ET DRAGUEURS DE MINES). Quels que soient leur forme et leur genre, on englobe sous la dénomination générique de *chalutiers* tous les bateaux qui se servent de l'engin de pêche appelé « chalut ».

Le chalut est un filet traînant, que l'on jette à la mer par l'arrière du travers et qui traîne sur les fonds. Il est relié à bord par un câble et se termine par une poche destinée à retenir le poisson qui s'y est laissé engager.

A l'origine, le chalutier était un navire à voiles, à peine ponté, éclairé par un fanal de corne. Sa coque était en bois; son équipage se composait de quelques hommes. Son champ d'action, dans ces conditions, était limité; il ne lui permettait guère de s'éloigner des côtes. Il en fut ainsi jusqu'au moment où l'embarquement d'une provision de glace vint assurer la conservation du poisson pendant plusieurs jours.

Mais le chalut est un engin dont la puissance destructive dépeuple assez rapidement les bancs sur lesquels il opère. Raclant les fonds, il enlève les algues à l'abri desquelles grandissent les alevins. De plus, il enlève quantité de petits poissons, impropres à la vente, mais qui sont morts, quand, après plusieurs heures, on relève le filet. Par suite, il appauvrit les bancs qu'il importe de laisser se repeupler. D'où la nécessité d'aller de plus en plus loin à la recherche de pêches fructueuses. L'application de la vapeur permit d'y pourvoir. Aujourd'hui, la plupart des chalutiers sont des bateaux en fer, de 300 à 400 tonnes. Munis d'un moteur d'environ 200 chevaux de puissance, ils filent, en moyenne, leurs sept nœuds. Ils ont un équipage de 20 à 30 hommes. Quant à leur éclairage, il est assuré par des lampes électriques à l'intérieur et de puissants fanaux à l'acétylène sur le pont.

Au début des hostilités, la mobilisation les priva d'une partie de leur personnel, qui fut remplacé par des marins inscrits sur les matricules des hors-de-service. Puis les conditions de navigation les contraignirent, dans bien des endroits, à une inaction presque absolue. Outre la pénurie de charbon, ils avaient à redouter : d'une part, les champs de mines mouillées par les Alliés pour rétrécir les passages accessibles aux navires en vue de leurs côtes; d'autre part, les mines dérivantes semées sur les chemins maritimes par les Allemands, au mépris de toutes les conventions internationales revêtues de leur signature. C'est au moment où les armateurs de pêche songeaient à désarmer les chalutiers à vapeur que leur utilité, au point de vue de la conduite de la guerre, se révéla soudain.

Depuis longtemps, les nations maritimes ne rêvaient que de bataille rangée, au cours de laquelle se jouerait l'empire de la mer. La tactique prudente des Allemands en décida autrement. Nous eûmes la guerre sous-marine, que les Empires centraux devaient faire évoluer dans le sens de la plus sauvage piraterie. Jusqu'alors, le sous-marin n'avait été envisagé que comme auxiliaire des escadres. C'était une sorte de poignard de miséricorde. On l'avait donc construit en conséquence, c'est-à-dire incapable de s'éloigner des côtes ou des cuirassés auxquels il était rattaché, et on avait jugé inutile de l'armer d'une artillerie quelconque.

Se jugeant militairement trop faibles pour affronter la lutte en bataille rangée et n'ayant plus aucun navire marchand en cours de route, les Allemands résolurent de tenter l'aventure en haute mer. Ils

furent surpris eux-mêmes du résultat de leurs premiers essais. De là naquit, dans leur esprit, l'idée de cette guerre sous-marine, au moyen de laquelle ils espéraient annihiler la supériorité navale des Alliés.

Tout d'abord, leur procédé surprit par sa nouveauté. On ne voulut pas croire à la possibilité d'accomplir des croisières avec des sous-marins. En présence des résultats, il fallut bien se rendre à l'évidence; rien n'était préparé pour ce genre de lutte. Il fut donc nécessaire de tout improviser. Pour commencer, on renonça à risquer en haute mer des unités aussi coûteuses que les cuirassés. Avec raison, on les estima des proies vraiment trop enviables pour la torpille ou la mine des sous-marins, entre lesquels et eux la partie était vraiment par trop inégale.

C'est alors que les Anglais songèrent à utiliser leurs innombrables bateaux de pêche pour faire aux pirates une chasse aussi active que fructueuse. Nous les suivîmes dans cette voie. Tous les chalutiers à vapeur susceptibles de faire un bon service furent réquisitionnés en attendant la construction, en Amérique, de petits bâtiments spéciaux. Chaque fois que ce fut possible on leur laissa la plus grande partie de leur équipage, ainsi que leur patron pourvu d'un grade auxiliaire dans la maistrance de la flotte de guerre.

A ces flottilles de pêche ainsi mobilisées il s'agissait de donner un encadrement et une armature militaires. Les chalutiers furent groupés par deux ou trois, sous les ordres d'un officier de vaisseau chef de section, lequel commandait, en outre, le bateau qu'il montait. Plusieurs sections, réunies sous l'autorité d'un capitaine de frégate, formèrent une escadrille; plusieurs escadrilles voisines furent groupées en une division, commandée par un capitaine de vaisseau.

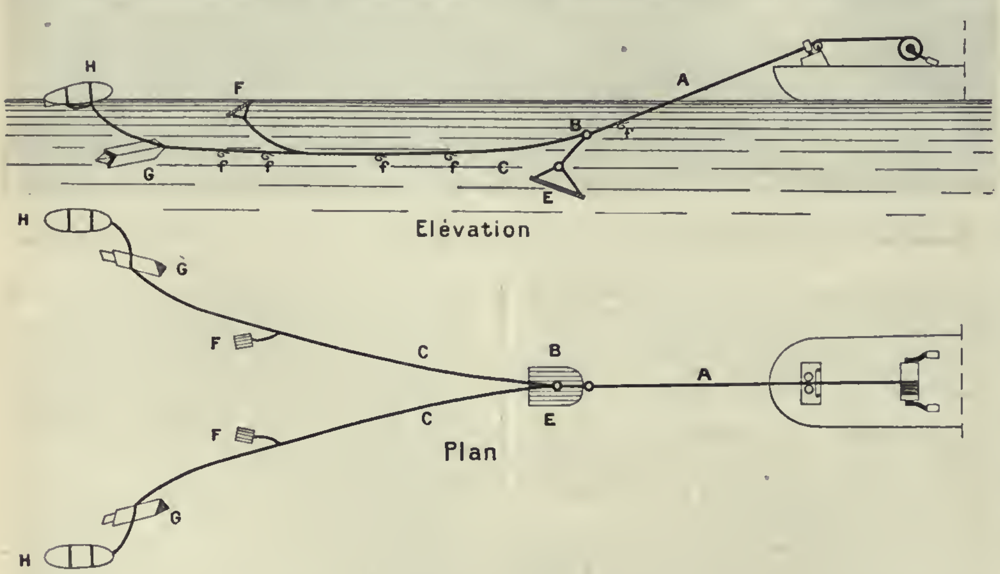
Ceci fait, on sectionna le littoral de la France en trois zones, ayant chacune à leur tête un amiral et dépendant de l'officier général chargé, au ministère de la marine, de la direction de la guerre sous-marine. La zone des armées du Nord (Z. A. N.) était dotée de deux divisions : mer du Nord et Manche orientale. La zone de l'Océan comprenait les trois divisions de Normandie, Bretagne et Vendée-Gascogne. Enfin, la zone de la Méditerranée englobait les trois divisions de Provence, Algérie-Tunisie et Méditerranée orientale.



Chalutier et dirigeable escortant un convoi de bâtiments de commerce.

A ces chalutiers ainsi militarisés il fallut donner un armement. D'après le service qu'on exigeait d'eux, ils se répartissaient en deux classes : les patrouilleurs et les dragueurs de mines. On s'en servit parfois comme escorteurs de convois, mais le moins souvent possible. Leur manque de vitesse les rendait impropres à cette fonction, qui exige une grande rapidité de déplacement pour jouer le rôle du chien de berger autour du troupeau.

Le propre des sous-marins étant l'invisibilité, force fut de recourir à un autre moyen que la vue pour découvrir leur présence et surtout leur approche. A la suite d'un certain nombre d'essais, les chalutiers furent pourvus, à partir du mois de juillet 1917, d'oreilles d'une surprenante acuité. On remplaça, sur l'avant, une des tôles de la coque par une calotte sphérique, reliée à un poste d'écoute pourvu d'un microphone. Cet appareil porte le nom de son inventeur, le lieutenant de vaisseau Walser, de la marine française. Une école spéciale fut créée à Bandol, dans le Midi, et une autre dans le Nord, pour dresser des marins à cet exercice.

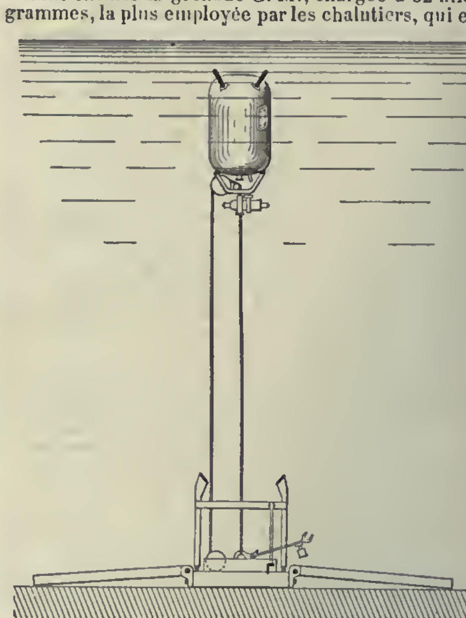


Drague type D. O. — A, remorque; B, patte d'oie à deux branches; C, brins de drague; E, panneau de plongée; F, panneau releveur; G, prismes divergents; H, flotteurs; f, cisailles.

Les chalutiers furent munis d'un appareil de télégraphie sans fil. Leur armement militaire se composait : 1° de fusils pour tirer sur les mines dérivant en surface, 2° d'une mitrailleuse; 3° d'un ou deux canons, dont le calibre fut porté successivement de 47 à 75 et même 100 millimètres. Mais il ne fallait pas songer à attaquer au canon le sous-marin en plongée, qui devient invulnérable à une profondeur de cinq mètres au maximum. Pour obvier à cet inconvénient, les patrouilleurs furent approvisionnés de grenades.

La première grenade employée fut celle du lieutenant de vaisseau Guiraud. Elle se présente sous la forme d'une boîte cubique de 40 centimètres de haut et se jette à la main. Elle contient 22 kilogrammes d'explosif. La mise de feu fontionne automatiquement, par suite de la pression de l'eau sur un piston qui se déclenche et vient frapper l'étoupille chargée de provoquer l'explosion. Elle se règle suivant la profondeur à laquelle on veut déterminer l'éclatement. Cette profondeur varie entre 10 et 40 mètres; c'est celle où se maintiennent d'ordinaire les sous-marins en plongée.

Vint ensuite la grenade C. M., chargée à 52 kilogrammes, la plus employée par les chalutiers, qui en

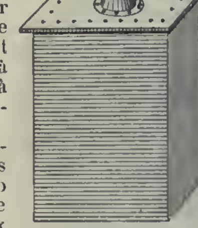


Mine allemande à son poste de mouillage. La mine a abandonné le plateau-ancre sur le fond et s'est élevée à la hauteur voulue en déroulant l'orin. Ce mouvement a fait tomber la clavette du conjoncteur et la mine est armée.

emportaient un approvisionnement de 7 à 9. A l'inverse de la Guiraud, elle est tenue sur un appareil qui la fait glisser à la mer. La mise de feu est déterminée par un flotteur relié à la grenade au moyen d'un fil d'acier qui se déroule et dont le raidissement tire sur un percuteur pour en provoquer le déclenchement. Il existe une variante de la C. M., avec charge de 76 kilogrammes d'explosif.

Enfin, citons, pour être complet, la grenade d'artillerie, pour la fabrication de laquelle on utilisait les cônes des vieilles torpilles et dont la charge est de 100 kilogrammes.

Les patrouilleurs tenaient la mer pendant deux jours et deux nuits, en échange de 24 heures de repos. Leur rôle était double. Ils devaient non seulement découvrir et signaler les sous-marins naviguant dans leurs parages, mais encore leur courir sus et les détruire si possible. Rien que le fait de leurs patrouilles était déjà par lui-même de nature à éloigner l'ennemi des endroits où ils croisaient.



Grenade Guiraud.

Les dragueurs appareillaient chaque matin, à moins que le temps fût par trop mauvais, et rentraient le soir au mouillage. Eux n'avaient pas changé de métier, à peine d'engin. Ils pratiquaient toujours la pêche, mais le poisson qu'il s'agissait de pêcher, c'était des mines allemandes, bourrées de 140 kilogrammes d'un explosif formidable.

Besogne délicate et périlleuse, s'il en fut, pour l'accomplissement de laquelle ils recevaient, en cas de réussite, une gratification de 150 à 250 francs pour la première mine repêchée et de 100 à 150 francs pour chacune des autres faisant partie d'un même champ. Ces gratifications se répartissaient par parts, d'après le grade, entre les hommes du bord; elles variaient d'importance, suivant que l'équipage comprenait moins de 20 hommes ou plus de 30. Ce système fonctionna du 19 février 1916 au 1er avril 1918, où le taux de la gratification fut ramené à 200 francs et la répartition égalisée entre tous les hommes.

Pour mouiller leurs mines, les Allemands se servirent d'abord de la série des sous-marins U. C., numérotée de 1 à 15. Ils portaient 12 mines, logées par deux dans 6 puits aménagés sur l'avant.

Puis vint la série U. C., numérotée de 16 à 79, qui constituait un perfectionnement. Celle-ci portait 18 mines, aménagées de la même façon, mais trois par trois. En outre, le sous-marin était armé d'un canon de 88 m/m. Bien qu'il lui fût possible d'opérer en plongée, il mouillait généralement ses mines en surface.

La mine allemande se composait : d'un flotteur, renfermant la charge et l'amorçage, dont la partie supérieure était pourvue de 4 antennes et de 4 piles ; d'un conjoncteur placé sur le côté du flotteur et d'un poste détonateur placé en dessous ; d'un crapaud de mouillage, destiné à rester au fond pour la maintenir en place et relié à elle par un orin d'une course égale à la hauteur de l'eau diminuée de 3 mètres ; d'un régulateur d'immersion, prenant son point de fixation sous le flotteur et, enfin, d'un appareil de désarmement.

Chacune des antennes était constituée par un tube de plomb. Ce tube renfermait une gaine de caoutchouc, protectrice d'un tube de verre qui contenait du bichromate de potasse. Il suffisait du choc d'une de ces antennes contre un objet extérieur pour provoquer l'explosion du redoutable engin.

Pour pêcher les mines, les Anglais se servaient d'une drague traînée par deux bateaux naviguant de conserve et parallèlement. Nos chalutiers, au contraire, se servaient de la drague divergente Ronarc'h, dont l'avantage est de n'exiger l'emploi que d'un seul bateau. Cet appareil mérite une description particulière.

A l'arrière du navire, se trouve un treuil à vapeur, sur lequel s'enroule un câble d'acier. Devant ce treuil est placé un chaumard à trois rouleaux, qui reçoit le câble à son arrivée à bord et le guide. D'une longueur de 160 mètres, ce câble se termine par une patte d'oie d'où divergent les deux brins d'acier, de 200 mètres chacun, qui constituent la drague. Tous les 15 mètres, une pomme de tournevire, en fil d'acier, sert de point d'appui à une cisaille. C'est cette cisaille qui doit, au passage, couper l'orin retenant entre deux eaux la mine, qui, ainsi libérée, vient en surface.

Il existait deux sortes de cisailles : d'abord, la cisaille Ronarc'h, dont le fonctionnement automatique s'opérait par le simple forcement mécanique provenant de la rencontre de l'orin de la mine avec la drague ; puis la cisaille T, et sa variante T. L. (L. étant l'initiale du mot légère). Cette dernière est due à l'invention de l'ingénieur du génie maritime Tossizza. Elle se compose d'un couteau fixe et d'un couteau mobile, qui retombe sur le premier grâce à l'explosion d'une charge de poudre provoquée par le frottement de l'orin de la mine rencontrée.

La divergence des brins de drague est obtenue au moyen de deux prismes en bois, surmontés d'un flotteur en tôle affectant la forme d'un cigare, avec un petit gouvernail fixe au-dessous de l'extrémité postérieure. Le poids du prisme triangulaire est de 180 kilogrammes, celui du flotteur de 280, ce qui explique la nécessité du hale à bord qui figure dans notre croquis.

La drague s'immerge à des profondeurs variables, qui vont de 5 à 32 mètres au maximum, et dont le réglage dépend à la fois des fonds et de la force des courants. En plus du flotteur placé à l'extrémité, chaque brin supporte, en son milieu, un panneau releveur, chargé de régulariser son immersion.

A moins de nécessité absolue, les dragueurs n'opéraient que de jour. Pour le travail de nuit, ils remplaçaient les cisailles par des griffes, qui se contentaient de saisir l'orin sans le couper. Ils étaient alors contraints de garder en remorque jusqu'au jour la mine rencontrée, en attendant de pouvoir la détruire.

Cette destruction s'opérait de deux manières, suivant les circonstances. Tantôt, le chalutier conduisait la mine sur une grève ou une plage. Là, il l'échouait avec précaution, la désarmait, puis la faisait sauter à distance. D'autres fois, il la démolissait sur place. Il s'agissait alors de l'élonger à une portée de 100 mètres au moins, et de tirer dessus avec les fusils du bord.

Comme on le voit, le métier comportait des risques de tout genre. Aux périls ordinaires de la navigation les chalutiers voyaient s'en ajouter deux autres, beaucoup plus redoutables : le sous-marin ennemi qui pouvait les surprendre, et la mine dérivante, dont il leur suffisait de frôler une des antennes pour qu'elle leur éclatât sous la quille. Ces risques courants ne doivent pas faire oublier celui qui s'est parfois présenté et qui consistait dans le non-fonctionnement des cisailles, entre les mâchoires desquelles l'orin de la mine ennemie restait emprisonné. Se représente-t-on les manœuvres délicates qu'il fallait accomplir pour se débarrasser de ce voisin gênant, dont le simple contact pouvait provoquer l'explosion !

Cependant, ces hommes, habitués à jouer dès l'enfance avec le danger, y pensaient à peine. Luttant sans repos ni trêve, adonnés à un labeur obscur, que la gloire des communiqués ne venait pas illuminer de ses rayons encourageants, ils allaient simplement, parce que c'était le service, le devoir. Cette lutte contre la mort, ce mépris du danger, ce dévouement de tous les instants, n'est-ce pas la vie habituelle du marin ? Un peu plus, un peu moins, les marins ne s'en soucient guère. Ils s'en souciaient même tellement peu qu'il fallait se fâcher pour les obliger à revêtir leurs brassières de sauvetage !



Déroulement d'un brin de drague montrant une cisaille.

Quant aux services inappréciables qu'ils ont rendus, eux-mêmes n'en avaient pas la notion exacte. Ils savaient qu'ils déjouaient les sournoises manœuvres de l'ennemi, et voilà tout.

Malheureusement, ils n'étaient pas assez nombreux, ce qui augmentait encore la difficulté de leur tâche. Alors qu'il en aurait fallu plusieurs milliers pour nettoyer rapidement les parages infectés de pirates allemands, au 31 octobre 1918, nous possédions à peine 653 patrouilleurs et 192 dragueurs, chiffre notoirement insuffisant. Cette insuffisance conduisait à exiger d'eux le maximum d'efforts, alors que, dans le Nord, par exemple, les 24 heures de repos étaient réduites à une illusion, grâce aux incessants bombardements par avions.

Aujourd'hui que les raisons de tenir secrète la conduite des chalutiers n'existent plus, il n'est que juste de montrer au grand jour ce que fut leur rôle silencieux, dans cette lutte gigantesque. Il convient de noter également que, bien des mois après l'armistice, bien des semaines après le traité de paix, eux seuls continuent la guerre avec le même acharnement, occupés qu'ils sont à relever les champs de mines protecteurs des Alliés, afin de rendre à la navigation sa liberté et sa sécurité de naguère. — G. DE RAOLIN.



Mise à l'eau du prisme divergent.

Chardonnet (*Hilaire*-Louis-Marie, comte BERNIGAUD DE), chimiste et physicien français, né le 1er mai 1839 à Besançon (Doubs). Il fit ses premières études sous la direction de son père, puis suivit les cours de la faculté des sciences de Besançon, où il eut comme professeurs Resal pour la mécanique, Person pour la physique et Loir (beau-frère de Pasteur) pour la chimie. En 1859, il fut admis à l'Ecole polytechnique et en sortit dans le corps des ponts et chaussées. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à donner sa démission, voyagea pendant quelques années à l'étranger, puis revint en France, où il épousa, en 1865, Mlle de Ruolz, nièce de l'inventeur qui a donné son nom à la dorure galvanique. A partir de cette date, il s'est consacré entièrement, dans son laboratoire particulier, à l'étude de diverses questions de science pure et appliquée.

La partie la plus importante de l'œuvre de H. de Chardonnet est l'invention de la *soie artificielle* et la mise au point de cette industrie nouvelle et de celles qui s'y rattachent ; c'est là un travail considérable et, pendant plus de trente années, il y consacra toute son activité. Le succès couronna ses efforts, et la fabrication de la *soie de Chardonnet* a pris aujourd'hui une extension considérable non seulement en France (usines de Besançon), mais aussi à l'étranger, avec les usines de Suisse, de Belgique, d'Italie, de Hongrie et d'Angleterre.

H. de Chardonnet prépare la soie artificielle qui porte son nom en partant du collodion (dissolution de coton-poudre dans un mélange d'alcool et d'éther) ; la première difficulté qu'il eut à vaincre fut d'obtenir du collodion apte à être filé : il faut, pour cela, que le coton-poudre ou *pyroxyline* soit rigoureusement homogène et complètement soluble dans l'alcool et l'éther. Aucune des nitrocelluloses du commerce ne présentant ces qualités, H. de Chardonnet fut obligé de faire une étude toute spéciale des *pyroxyles* (*Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 27 fév. 1888) ; à côté de la pyroxyline anhydre, il signala l'existence d'une pyroxyline hydratée, qu'on distingue au microscope, polarisant entre deux nicols croisés. Ces travaux lui valurent la croix de chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la guerre.



Hilaire de Chardonnet (Phot. E. Pirou).

Ayant déterminé la manière de reconnaître si une nitrocellulose était capable de produire la soie artificielle, H. de Chardonnet trouva le moyen de fabriquer cette nitrocellulose en grand et aussi de mettre les ouvriers à l'abri des vapeurs nitreuses qui occasionnent souvent des accidents. Enfin, il lui a fallu inventer les machines à filer ; il parvint à construire un bec de verre permettant de filer indéfiniment sans interruption et, en employant la nitrocellulose hydratée, il put faire déboucher l'orifice de la filière à l'air libre. Avec des collodions filtrés à travers une couche d'ouate, on peut étirer des fils ininterrompus de 40 kilomètres de long (un brin de soie artificielle de 1.500 m. de long pèse 1 gr.). Enfin, par une combinaison de pompes et de régulateurs, il parvint à obtenir rigoureusement un titre (en grosseur) voulu. Les fils, enroulés ensemble sur une bobine de la machine à filer, sont retordus, puis le

fil retordu est enroulé sur des bobines spéciales, et le tout, fil et bobines, est porté dans un bain de sulfure alcalin pour la dénitrification; quand celle-ci est obtenue, on lave, puis on blanchit et on sèche. On dévide ensuite sur écheveaux ou sur cannettes une soie propre à tous les usages.

La mise en œuvre de cette industrie de la soie artificielle a été faite tout entière par H. de Chardonnet. Elle a nécessité des recherches nombreuses et variées, car, à côté de la technique principale, il y avait à vaincre des difficultés de toutes sortes, et l'inventeur dut prendre plus de quarante brevets pour l'ensemble de son installation. Le plus gros obstacle à une exploitation rémunératrice provenait de ce que le dissolvant alcool-éther employé dans la fabrication du collodion représente une dépense élevée. H. de Chardonnet parvint à la réduire considérablement; il modifia la machine à filer de manière à laisser échapper au dehors le moins d'air possible, et il traite chimiquement l'air imprégné des vapeurs du dissolvant, afin de capter les vapeurs d'alcool et d'éther qu'il entraîne.

Parmi les autres travaux de H. de Chardonnet, citons ses intéressantes communications sur les rayons ultra-violets Il a étudié l'absorption de ces rayons par les liquides qui circulent dans les végétaux et aussi cette même absorption par les verres des instruments d'optique Il a également étudié la pénétration des rayons ultra-violets dans les différents milieux de l'œil de l'homme et des vertébrés; il a montré que les sujets privés de cristallin voyaient très distinctement à travers des glaces argentées la forme et les fluctuations de l'arc électrique, qui restaient complètement invisibles pour un œil normal. Il a constaté, au cours de ses expériences, que l'œil des oiseaux de nuit est plus transparent que tout autre pour les rayons ultra-violets, et il a montré que le *peigne*, dans l'œil des oiseaux, joue le rôle d'un écran destiné à protéger la rétine contre une lumière trop vive. On lui doit aussi un actinographe particulier, permettant d'étudier la variation d'intensité des différentes parties du spectre solaire aux différentes altitudes atteintes par les aérostats, etc. Les travaux de H. de Chardonnet ont été publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences,* dans le *Journal de physique,* dans le *Bulletin de la Société française de physique,* etc. Le 12 mai 1919, il fut élu membre de l'Académie des sciences, pour prendre place dans la nouvelle division des sciences appliquées à l'industrie (V. p. 877). — G. Boucheny.



Siège principal de la Société coopérative de gros (Co-operative Wholesale Society), à Manchester.

Coopératives de consommation (les). En 1844, à Rochdale, ville du Lancashire (Angleterre), 28 simples ouvriers tisserands en flanelle forment une petite société d'achats en commun; chaque membre verse 2 pences (20 centimes) par semaine et, grâce à ce maigre pécule, ils fondent dans la « Toad Lane » (ruelle du Crapaud) un très modeste magasin, au loyer annuel de 250 francs, et qui ne s'ouvre — timidement à cause des quolibets des gamins et de l'hostilité des boutiquiers avoisinants — que le soir, après le travail.

Fait curieux : les principes admis comme base de leur groupement par ces humbles artisans constituent aujourd'hui l'évangile des coopératives de consommation.

La société des « Equitables Pionniers de Rochdale », dont le rapide succès suscita de nombreuses imitations et qui comporte actuellement un gros chiffre d'affaires, de vastes magasins et entrepôts, école technique, etc., est reconnue par nombre d'économistes comme la première coopérative de consommation.

Toutefois, d'autres rappellent que des coopératives existaient déjà en Angleterre au début du XIXe siècle et même dès la fin du XVIIIe siècle [par exemple, l'atelier coopératif de Birmingham (1777)], mais elles se proposaient un but nettement philanthropique.

En France, une coopérative de consommation existe dès 1828, époque à laquelle les tisseurs lyonnais créent le « Devoir mutuel »; quelques années après (1835), une épicerie coopérative est ouverte à la Croix-Rousse, faubourg de Lyon.

Le mouvement coopératif se dessine peu après 1830, particulièrement sous la forme de sociétés de production, en s'inspirant des théories de J.-P. Buchez, et parfois de Fourier, et s'affirme surtout après la révolution de 1848; des coopératives, portant alors le nom d'« Associations ouvrières », se fondent en diverses villes : Saint-Etienne (« la Ruche stéphanoise »), Valence, etc. Parmi les sociétés de production, la plus ancienne : l'« Association des ouvriers bijoutiers en doré » est fondée à Paris dès 1834.

A Lyon, les groupements connus sous le nom de « Castors » et qui comprennent un petit nombre (jusqu'à 200) d'ouvriers, unis dans le but d'acheter en commun des denrées, constituent de véritables coopératives de consommation dans leur forme embryonnaire.

Mais le maréchal de Castellane, gouverneur de Lyon, arrête le développement des « Fraternelles » en les supprimant en 1851 par arrêté de police. Leur échec — dû à des causes purement politiques — fait trop souvent oublier que Lyon a été, chronologiquement, le berceau de la coopérative de consommation.

Le mot de « société coopérative » ne fait guère son apparition en France que vers 1863-1864, époque à laquelle Casimir-Perier (père du président de la République) publie une étude sur les « Sociétés coopératives » anglaises, qu'il propose comme modèles. La liberté accordée à la boulangerie ayant fait monter le prix du pain, de nombreuses boulangeries coopératives, vendant à bon marché, furent créées. C'est également à cette époque que ces sociétés commencent à se répandre dans plusieurs pays d'Europe.

En 1866, la France compte déjà 105 sociétés de consommation. Ce chiffre croît rapidement, bien qu'avec des arrêts pendant certaines périodes; le nombre de ces coopératives s'élève successivement à 938 en 1892, à 1.490 en 1900, à 1.635 en 1902 et à 3.054 en 1912, avec 600.000 membres et un chiffre d'affaires de 292 millions de francs. En l'absence de statistiques officielles, on estime aujourd'hui qu'il existe plus de 4.000 sociétés, avec un million et demi de membres et un chiffre d'affaires dépassant 600 millions de francs.

Un développement plus remarquable encore se constate en Angleterre ; on compte dans ce pays, en 1862, 450 coopératives de consommation, comprenant 90.000 membres, total qui passe successivement à 1.476 en 1902 avec 1.893.000 membres, puis à 1.500 en 1914 avec 3 millions de sociétaires Enfin, ces sociétés groupent aujourd'hui près de 4 millions de familles, et leur chiffre d'affaires s'élève à la somme énorme de 3 milliards 750 millions. Comme, en général, chaque membre représente 4 à 5 personnes, on se rend compte de l'importance considérable des sociétés de consommation, chez nos alliés britanniques.

Les coopératives anglaises peuvent être réparties en deux catégories : les « Civil stores » ou « Civil services », dites parfois sociétés bourgeoises, constituées par des associations de fonctionnaires et employés et qui comprennent souvent des magasins vraiment luxueux, et les sociétés ouvrières, dont la puissance est grande dans les centres industriels.

Le mouvement coopératif prend en Allemagne une extension rapide, sous l'impulsion de Schulz-Delitzsch, et affecte souvent la forme de sociétés de crédit ou d'associations entre gens de même profession, désireux de se procurer à bon compte les instruments de leur métier. En 1903, on y trouve environ 1.900 sociétés de consommation, avec un total de membres s'élevant à 1 million, chiffre qui s'est beaucoup accru depuis lors.



Un groupe de moulins de la C. W. S., sur le canal de Manchester.

Au Danemark, les coopératives, fort bien organisées, obtiennent un succès complet, particulièrement sous forme de sociétés rurales, pour la vente des œufs et autres produits du pays.

Francone Vigano fait, en Italie, de louables efforts pour répandre les méthodes coopératives et réunir les sociétés en congrès ; elles étaient au nombre d'un millier en 1904.

En Belgique, le mouvement coopératif est intimement mêlé à l'histoire politique du pays ; les tendances mêmes des groupements, qui se rattachent en général à un parti, nuisent à leur union. On se

rappelle à cet égard le mot d'Anseele, directeur de la célèbre société « Vooruit » de Gand : « Nous ferons des sociétés coopératives autant de forteresses pour bombarder les capitalistes à coups de pommes de terre et de pains de quatre livres. » Néanmoins, depuis 1865, l'essor des coopératives a été grand.

En Suisse, en Finlande, en Scandinavie, en Hollande, en Autriche, en Espagne, les progrès des sociétés de consommation se révèlent incessants.

En Russie même, les coopératives jouent un rôle de plus en plus imposant, contrariant longtemps la hausse des prix et restreignant la spéculation. En 1917, l'« Union des sociétés de consommation » réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de roubles et, à l'heure actuelle, tour à tour favorisées et combattues par les hommes au pouvoir, elles constituent des éléments d'ordre dans l'anarchie générale.

Gênée dans son extension par les trusts, aux Etats-Unis, la coopération se répand utilement dans l'Amérique du Sud; elle occupe, depuis quelques années, de fortes positions au Japon.

En vérité, on se trouve en présence d'une force que nul obstacle n'arrête et qui ne tend à rien moins qu'à transformer le régime économique de nos vieilles sociétés.

La guerre, qui aurait pu paralyser cet essor, n'a fait, semble-t-il, que l'accélérer.

Quels services la coopération a-t-elle rendus, en effet, dans notre pays depuis le début des hostilités?

A partir d'août 1914, il y a deux Frances; celle du front et celle de l'intérieur; la France qui combat, la France qui travaille et nourrit la première.

Or, les combattants, dès qu'ils quittent les premières lignes, deviennent la proie des mercantis, qui abusent des circonstances et font payer à des prix invraisemblables les moindres objets. Après la tentative des camions-bazars, qui marque déjà un réel progrès, diverses unités militaires fondent, à partir de 1915, quelques coopératives, et leur succès s'affirme si nettement qu'au lieu de créations dues à des initiatives isolées, la coopérative est organisée régulièrement dans toute l'armée (fin 1916); et il n'est pas de poilu qui ne se soit réjoui de cantonner près de la « copé ».

Constituées avec les prélèvements faits sur les ordinaires des compagnies, les coopératives divisionnaires, qui ont elles-mêmes des succursales, s'approvisionnent au dépôt central de leur armée; cet organisme fonctionne avec les capitaux qu'elles lui ont avancés et se ravitaille aux magasins spéciaux d'Est-Villette et de Lyon-Part-Dieu.

Gérées par des officiers, avec un personnel de R. A. T., installées dans les baraques Adrian, elles vendent un peu de tout : denrées diverses, conserves, pinard — le débit en est important — et vins fins, tabac, objets de toilette, articles de papeterie et librairie, linge de corps, vêtements même.

Quand le régiment est en ligne, les soldats se font apporter ce qu'ils désirent par le service du ravitaillement, ou le cycliste de compagnie.

Aussi le chiffre d'affaires des coopératives aux armées est-il considérable, puisque, au total, il approche du milliard pour l'année 1918; les mêmes services sont, d'ailleurs, rendus par les organisations coopératives à l'armée d'Italie.

Les bénéfices restant, après remboursement des avances, sont consacrés à des œuvres de bienfaisance et de solidarité pour les familles besogneuses; dans certaines divisions, toute femme de soldat qui mettait au monde un enfant recevait une somme de 50 à 100 francs.

Désireux de faire participer les ouvriers d'usines et mobilisés travaillant pour la défense nationale aux avantages de ces organisations, l'Etat encourage la constitution de coopératives militaires de consommation et leur consent, sur le crédit du ministère de l'armement, des avances remboursables à faible intérêt. Au milieu de 1918, 38 sociétés — dont les restaurants servaient 66.000 repas chaque jour — avaient bénéficié de ce concours financier; les statistiques publiées à cette époque accusent un total de 119 restaurants, et 813 magasins fonctionnant sur la base coopérative.

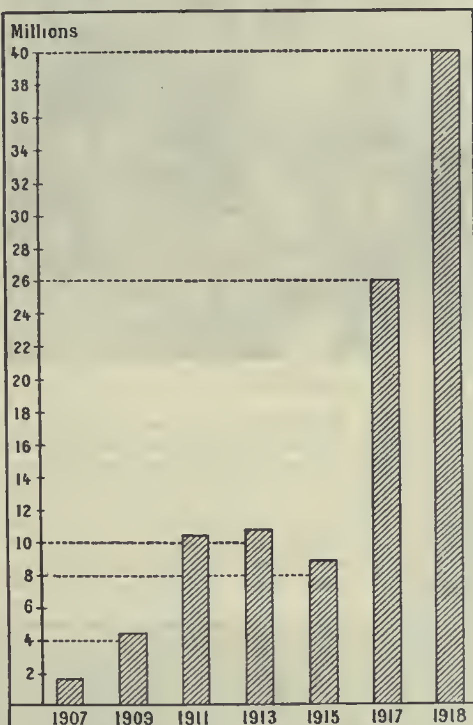
Si la vie est pénible et parfois terrible pour la France qui combat, l'existence n'est pas toujours facile pour la France qui travaille; aussi, les municipalités, suivant l'exemple de l'Etat, font-elles appel, en des cas assez nombreux, à la coopération, soit en utilisant le concours des sociétés déjà existantes, soit en en créant ou patronant de nouvelles.

Bien que gênées par l'imprécision des textes juridiques à leur égard, ces ententes sont fécondes : Nantes s'entend avec la coopérative régionale l' « Union » pour ouvrir 27 magasins d'épicerie, 9 boucheries, 2 restaurants. La ville de Lyon accepte dans son « conseil d'achat » des représentants des coopératives et fournit des denrées à ces dernières. Marseille installe ses ventes municipales dans les locaux de l'« Avenir ». On connaît le rôle joué à Paris pendant la guerre par l'« Union des coopératives », qui contrôle la vente du lait, organise, pour la vente de la frigo, 64 boucheries fonctionnant sous la surveillance des municipalités de la capitale et de la banlieue, fait distribuer l'hiver, dans 45 magasins, le charbon au prix coûtant et répartit les pommes de terre et légumes secs à 650.000 familles nécessiteuses, bénéficiaires des allocations militaires et secours de chômage, crée enfin des restaurants coopératifs.

C'est grâce à leur bonne organisation et à leur fédération que les coopératives de consommation ont pu rendre ces services aux populations des grands centres et parfois des petites villes. L'exemple de la fédération est donné à la France par l'étranger et particulièrement par l'Angleterre, le pays classique de la coopération.

En effet, non seulement les sociétés anglaises se fédèrent de bonne heure, mais elles fondent dès 1864, à Manchester, un magasin de gros destiné à fournir aux coopératives tous les produits nécessaires.

Cette « Wholesale » a pris un développement considérable; son chiffre d'affaires s'élève à 401 millions en 1900, 664 millions en 1910 et aujourd'hui à 1 milliard et demi. Cette organisation colossale envoie ses agents dans le monde entier pour acheter au meilleur compte dans les pays producteurs. Elle dispose d'une flotte d'une dizaine de navires. En outre, elle produit elle-même; elle s'adonne à la culture dans ses vastes domaines de Rosen; ses exploitations agricoles et fermières ne s'étendent



Chiffre d'affaires (en millions de francs) du Magasin de gros français créé en 1906.

pas à moins de 34.000 acres de terrain; elle a son imprimerie et ses moulins, ses fabriques de savons, de conserves, de confitures, sa biscuiterie, sa beurrerie, une huilerie, ses manufactures de vêtements et chaussures, son magasin de thé à Londres, ses plantations de thé à Ceylan, ses palmeraies outre-mer. Enfin, elle comporte une banque, qui compte en Angleterre parmi les plus importantes banques de dépôt.

La « Wholesale » écossaise (Glasgow), créée en 1868, présente une organisation semblable. Le chiffre d'affaires de ces deux « Wholesale » atteint actuellement 2 milliards; leur activité s'étend aux domaines les plus divers de la production; elles vont jusqu'à fabriquer des automobiles et exploiter une mine de charbon.

A Copenhague, à Hambourg, à Bâle, les magasins de gros ont également atteint une grande importance.

En France, trop de sociétés se sont montrées longtemps jalouses de leur indépendance, et elles témoignent encore parfois d'un esprit particulariste qui nuit au développement coopératif.

Le premier congrès des sociétés coopératives de consommation (1885) crée une « chambre consultative » groupant 36 sociétés, et qui se transforme bientôt en une « Union coopérative des sociétés françaises de consommation », comprenant journal, almanach et coopérative de gros.

La « Bourse des coopératives socialistes » ou « Confédération des coopératives socialistes et ouvrières », fondée en 1895, a des organes identiques; son magasin de gros est devenu le M. d. g., dont le graphique ci-dessus indique les progrès et qui, comme les « Wholesale » britanniques, comprend un important service bancaire.

Ces deux grandes fédérations, en effet, prennent en 1912 (congrès de Tours) le sage parti de fusionner sous le nom de « Fédération nationale des coopératives de consommation », qui compte actuellement environ 1.500 sociétés, représentant 300.000 familles.

D'autre part, depuis quelques années, surtout, se développe un mouvement de concentration dans les coopératives des grands centres ou par régions. C'est ainsi que nous voyons naître : l' « Union des coopératives de Paris » (1916), la plus importante des sociétés de consommation, avec 14.000 membres et un chiffre d'affaires approchant de 30 millions par an; l'« Union coopérative du Sud-Ouest » (Bordeaux); celle des « Coopératives lorientaises » (Lorient), etc. Au lieu de sociétés éparpillées et d'efforts dispersés, nous nous trouvons en présence de puissantes coopératives à succursales multiples, et les moyens d'action de la coopération s'en trouvent grandement accrus.

Enfin, une harmonie réelle se manifeste entre les coopérateurs des divers pays. Dès 1887, un « comité international » est envisagé; l' « Alliance coopérative internationale » (fondée par de Boyve), dont la dernière conférence — entre organisations appartenant aux pays de l'Entente — s'est tenue à Paris les 26, 27 et 28 juin 1919, vient de se décider en faveur de la création d'un « organisme commercial international de gros » ou « M. d. g. coopératif international »; en même temps, elle organise l'aide aux coopératives des pays dévastés et le ravitaillement des Etats de formation nouvelle.

Les chiffres précédents donnent une idée des effectifs coopératifs et de leurs cadres. Mais quelles méthodes adoptent ces sociétés? De quels principes s'inspirent-elles? Quelles sont leurs tendances?

On sait que, d'une façon générale, la coopération prend les formes les plus diverses et peut s'adapter à tous les besoins : sociétés de crédit, d'assurances, de retraites; sociétés de production, laiterie, fromagerie, beurrerie, caves coopératives, filatures et fabriques de toutes sortes, groupements d'élevage; sociétés de construction ou d'habitation, etc. Il n'est pas jusqu'aux sépultures qui n'aient formé — dans l'Egypte ancienne — le but d'associations coopératives, dont les unes, sociétés de construction, se chargeaient d'élever les tombeaux, et les autres, véritables coopératives de consommation, d'assurer une dernière demeure à leurs membres. — Mais les seules sociétés de consommation révèlent également des aspects très divers. Quel que soit leur objet, elles se proposent d'abord de mettre à la disposition de leurs membres des produits de bonne qualité, et cela à bon compte.

Elles s'inspirent plus ou moins étroitement des règles établies par la société de Rochdale et que l'éminent économiste Ch. Gide — dont on connaît l'influence sur le développement du mouvement coopératif — ramène à quatre :

1° Vente au prix de détail;
2° Répartition des bénéfices au prorata des achats;
3° Un seul vote par actionnaire;
4° Vente au comptant.

Les sociétés peuvent vendre au prix de revient; ce qui présente le double inconvénient, en premier lieu, de mécontenter le commerce local par une concurrence trop évidente et, en second lieu, de ne pas permettre la constitution des réserves nécessaires en cas d'imprévu et de crises.

Ou, comme le recommandent les Equitables de Rochdale, elles peuvent vendre au prix de détail, c'est-à-dire au prix des détaillants des centres où elles sont installées, ce qui est le système adopté par les coopératives qui vendent au public. Les bénéfices réalisés — puisque les coopérative achètent en gros et suppriment les frais des intermédiaires — ou, plus exactement, les trop-perçus, font retour, en fin d'exercice, sous forme de ristournes, aux membres de la société. Dans la plupart des cas, une partie seulement des bonis est distribuée à ces derniers; l'autre partie servant à constituer le fonds de réserve ou bien étant consacrée à des œuvres sociales.

Ou bien, enfin, elles vendent à un prix légèrement inférieur au prix de détail, mais, néanmoins, supérieure au prix de revient.

Les trop-perçus ne sont pas distribués d'après les capitaux investis dans la société, mais au prorata, c'est-à-dire selon l'importance des achats. Il est juste, en effet, qu'un sociétaire qui contribue au succès de la coopérative par de nombreux achats touche une ristourne plus élevée que le coopérateur négligent. Les actionnaires reçoivent un intérêt fixe, mais pas de dividendes supplémentaires, et leurs titres prennent, à cet égard, le caractère d'obligations.

A la différence des sociétés de production souvent peu accueillantes, les coopératives de consommation restent toujours ouvertes à de nouveaux membres, qui ont droit aux mêmes avantages que les fondateurs.

Chaque membre ne dispose que d'une voix dans les assemblées générales, quel que soit le nombre des actions qu'il puisse posséder; cette règle a été

imposée pour éviter la mainmise des capitalistes sur les coopératives.

Enfin, la presque totalité des coopératives de consommation pratiquent la vente au comptant; mais, si recommandable que soit cette manière d'opérer, ce n'est pas nécessairement une obligation absolue.

Au point de vue légal, les coopératives de consommation adoptent la forme des sociétés civiles qui n'exigent qu'un minimum de frais, mais, plus souvent encore, celle des sociétés commerciales, réglementées par la loi du 24 juillet 1867, et aux termes de laquelle le capital maximum du début est limité à 200.000 francs et les augmentations maxima annuelles également à 200.000 francs. Cette clause constitue une entrave pour le développement des coopératives.



Ouvrières travaillant à l'usine de vêtements, à Leeds.

Pour devenir sociétaire, il suffit de prendre une part sociale ou action et d'en verser le dixième, soit 10 francs pour une action de 100 francs. Encore, beaucoup de sociétés acceptent-elles à titre d'adhérent le consommateur qui a fait un premier versement de 2 francs; au lieu de lui être remis, les bonis qui reviennent au membre ou à l'adhérent peuvent être utilisés pour compléter ces versements.

La loi du 1er décembre 1875 exempte les sociétés coopératives de certaines charges fiscales et dans certains cas; mais elles doivent payer la patente lorsqu'elles ont un caractère commercial de vente au public.

La loi du 7 mai 1917, qui autorise le gouvernement à faire aux coopératives des avances portant intérêt à 2 p. 100 et met à sa disposition, dans ce but, un fonds de 2 millions, les définit de la façon suivante :

Les sociétés coopératives de consommation sont des sociétés à capital et personnel variables, constituées conformément au titre III de la loi du 24 juillet 1867 par los consommateurs dans le but de :

1° Vendre à leurs adhérents les objets de consommation qu'elles achètent ou fabriquent soit elles-mêmes, soit en s'unissant entre elles;

2° De distribuer leurs bénéfices entre les associés au prorata de la consommation de chacun ou d'en affecter tout ou partie à des œuvres de solidarité sociale, dans les conditions déterminées par leurs statuts.

Cette loi reconnaît que les sociétés consommatrices peuvent être également productrices, et c'est là une précision importante.

Les avantages offerts aux consommateurs par les coopératives sont si importants (qualité des produits, poids justes, et bon marché) que leur essor devrait être en France plus rapide encore qu'il ne l'est.

C'est qu'elles ont des concurrents parfaitement armés et outillés dans ces organismes capitalistes que sont les « Grands Magasins » et les « Maisons à succursales multiples ».

Les Grands Magasins achètent aussi en gros et pourraient vendre meilleur marché que le commerce de détail, n'étaient les frais de leurs installations luxueuses et de leurs réclames coûteuses. Néanmoins, ils attirent une clientèle énorme par les facilités qu'ils offrent (soldes, faculté de rendre les marchandises, parfois crédits), par la variété de leurs articles et l'élégance de la présentation.

La vanité féminine n'est-elle pas adroitement flattée et tentée de toutes manières par ces vivants palaces de la coquetterie que sont nos Grands Magasins de nouveautés, avec leurs salons de lecture, de thé, galeries de tableaux, attractions diverses, et qui vendent maintenant de tout, jusqu'à des denrées alimentaires, comme le pratiquaient depuis longtemps les magasins berlinois?

Il est, d'ailleurs, probable que les coopératives seront obligées dans les grands centres de « s'adapter » aux goûts de la clientèle et d'offrir aux acheteurs, comme les « Civils stores » de Londres, des cadres moins sévères.

Plus dangereuses encore se révèlent les sociétés à succursales multiples, entreprises de décentralisation qui vont chercher des clients même dans les plus petites villes, quand elles n'envoient pas leurs agents jusque dans les hameaux et les fermes isolées.

Avant la guerre, leur chiffre d'affaires, dans son ensemble, dépasse de beaucoup le milliard. Leurs propres capitaux sont accrus par les cautionnements de quelques milliers de francs, qu'elles exigent de chaque gérant responsable à qui elles confient une succursale et qui prend en charge les marchandises.

Ce système de gérance responsable, seul moyen d'éviter le coulage, est d'ailleurs adopté par un nombre croissant de coopératives.

Pour rivaliser avec ces firmes, sinon en triompher, les sociétés de consommation doivent de plus en plus s'efforcer de concentrer leurs efforts, de s'unir, fusionner, se fédérer; elles sont encore beaucoup trop nombreuses en notre pays par rapport au nombre des sociétaires. Qu'il s'agisse de tactique militaire ou commerciale, l'unité de commandement est le gage du succès.

Pris entre ces deux organisations capitalistes et coopératives comme entre deux tenailles géantes, le petit commerce, le commerce lillipulien de détail, pourra-t-il résister? Ne semble-t-il pas appelé à disparaître, même avec la cuirasse syndicale, comme la petite industrie et, plus tard, même, la petite agriculture?

Les coopérateurs ne se proposent pas seulement d'augmenter le bien-être, le mieux-vivre de leurs membres. Ils ont tout un programme d'action, de rénovation économique et morale. L'un de leurs buts essentiels est précisément la disparition de ce petit commerce.

Frappés par le désordre qui règne dans le domaine de la répartition des produits, ils tendent à supprimer cette multiplicité d'intermédiaires, qui leur apparaissent comme des parasites et qui grèvent si lourdement le budget des consommateurs en prélevant des bénéfices trop souvent fixés de façon arbitraire.

Ils veulent mettre de l'ordre dans cette anarchie et substituer une organisation méthodique à cette poussière de détaillants et boutiquiers, fréquemment obligés, pour vivre, de majorer les prix et toujours soumis à la tentation de la fraude qui leur procurerait un accroissement de profit. Dans ce but, les coopérateurs développent leur mécanisme de vente des produits achetés directement chez le producteur ou le marchand en gros; ainsi le bénéfice qui aurait été prélevé par l'intermédiaire, ou absorbé par la société capitaliste, revient au consommateur.

Le commerce de gros et demi-gros leur paraît, d'ailleurs, également un rouage inutile dans l'avenir, et leur ambition est de produire eux-mêmes tout ce qu'ils vendent. Suivant l'exemple des « Wholesale societies » britanniques, le M. d. g. aura des manufactures et usines — il possède déjà une fabrique pour les chaussures et une autre pour les conserves — et, le jour où ces méthodes seront suffisamment répandues, le consommateur pourra, à son gré et selon ses besoins, régler la production, qui a lieu aujourd'hui au petit bonheur, avec des crises continuelles, des chômages et des périodes de surproduction. Ainsi, au lieu du chaos, la coopération fera naître l'harmonie dans les domaines commercial et industriel.

Le pacte de constitution, véritable charte, de la Fédération nationale, dont le rôle fort important est encore appelé à se développer dans l'avenir et dont les secrétaires, A. Daudé-Bancel et E. Poisson, contribuent activement à répandre les principes, nous renseigne sur les tendances de la « coopération ».

Elle exclut « les sociétés qui imposent à leurs membres l'adhésion à une organisation politique ou confessionnelle », ainsi que les « sociétés capitalistes ou patronales » et se propose :

la substitution au régime compétitif et capitaliste actuel d'un régime où la production sera organisée en vue de la collectivité des consommateurs et non en vue du profit.

L'appropriation collective et graduelle des moyens d'échange et de production par les consommateurs associés, ceux-ci gardant dorénavant pour eux les richesses qu'ils auront créées.



Fabrique de bottes et de souliers, à Leicester.

Les grandes sociétés commerciales procurent à leurs propriétaires et actionnaires des bénéfices ou dividendes parfois considérables, privilège du capital, qui ne recevra plus qu'un intérêt dans le système coopératif, devant amener ainsi peu à peu une répartition plus équitable des richesses.

Les Equitables de Rochdale destinaient 2 1/2 p. 100 de leurs trop-perçus aux fonds d'éducation. A leur exemple, la plupart des coopératives de consommation exercent des prélèvements sur leurs bonis,

tant pour leurs œuvres sociales que pour la formation de réserves collectives devant servir à la réalisation du progrès coopératif.

Ces fonds sont consacrés à la propagande, à la création d'écoles ou de cours techniques, à des

salles de réunion, de lecture, de jeux, des terrains sportifs, parfois à des bibliothèques ou maisons de santé, à tout ce qui peut procurer aux coopérateurs instruction, saine récréation, réconfort intellectuel ou moral.

D'autre part, la coopération tend à supprimer le salariat ou, du moins, à améliorer dans une grande proportion le sort de l'ouvrier en lui assurant une certaine participation aux bénéfices et des avantages de toute nature. Ainsi, c'est vraiment une autre société que préparent les coopérateurs; mais leur



Groupe d'ateliers d'imprimerie, de fabriques de produits chimiques et d'usines de vêtements, à Pelaw, près de Newcastle-on-Tyne.

idéal peut se réaliser sans bouleversement social, par une évolution plus ou moins rapide.

La guerre a créé de nouveaux adeptes aux idées coopératives; le mercantilisme effréné dont nous sommes encore les victimes a montré de façon évidente les vices de l'organisation ou, plutôt, de la désorganisation économique actuelle.

Si l'on ne peut remédier rapidement à la plupart des causes profondes du renchérissement général (v. *Larousse Mens.*, p. 819), on peut mettre un terme aux abus excessifs des mercantis, moins par une répression qui ne sera — dans la pratique et vu l'état actuel de nos mœurs — jamais assez sévère, qu'en leur faisant une concurrence directe.

Déjà, l'Etat et nombre de communes se sont vus dans l'obligation d'installer des magasins municipaux, baraques Vilgrain, cuisines populaires; la généralisation de ces organismes a été envisagée, selon le vœu socialiste.

Mais à l'étatisme, aux organes gérés par les pouvoirs publics, la majorité des consommateurs ne peut manquer de préférer les sociétés coopératives de consommation, qui ont fait leurs preuves pour la régularisation des prix et dont tout sociétaire peut contrôler le fonctionnement.

Bien des coopérateurs s'étonnent que l'Etat ne tire pas un meilleur parti de l'arme efficace constituée par la coopération contre la spéculation et le mercantilisme. Sans doute, il a fait appel à son concours et consent des avances à quelques sociétés; sans doute, il a institué (décr. du 22 févr. 1918) au ministère du travail un « conseil supérieur de la coopération », chargé d'étudier les questions relatives au développement du mouvement coopératif. Au lieu de suivre ce mouvement dans un esprit de bienveillance, ne ferait-il pas mieux, disent-ils, de le précéder, de répandre par des articles, des tracts, des affiches, les méthodes coopératives et de faire connaître les avantages que le pays peut en retirer?

Sans voir dans la coopération une panacée, sans attendre un miracle d'une extension soudaine des coopératives de consommation, il ne semble pas douteux que leur rapide essor contribuerait dans une grande mesure à diminuer le coût de la vie.

Et, peut-être, le moment est-il venu de rappeler aux consommateurs — à tous les consommateurs, quelle que soit leur catégorie sociale — la parole de l'apôtre anglais de la coopération, Richard Owen :

Il faut que vous deveniez vos propres marchands et vos propres fabricants... pour vous fournir vous-mêmes avec des marchandises de la meilleure qualité et au plus bas prix. — Camille Meillac.

Cunisset-Carnot (Pierre-*Paul*-François), magistrat et écrivain français, né le 19 mars 1849 à Pouilly-en-Anxois (Côte-d'Or), mort à Paris le 1er juin 1919. Il commença ses études au lycée de Dijon, puis vint à Paris suivre les cours de la faculté de droit. Lauréat du concours de doctorat lorsque éclata la guerre franco-allemande, il prit les armes comme simple soldat; mais sa conduite lui valut bientôt de passer sous-lieutenant et, finalement, capitaine aux mobiles de la Côte-d'Or.

La guerre terminée, Cunisset se fit inscrire au barreau de Paris (1872) et exerça comme avocat pendant quelques années; mais, foncièrement attaché à sa petite patrie provinciale, épris par-dessus tout de sa Bourgogne natale, il y retourne en 1878. Avocat à la cour d'appel de Dijon, il plaida durant huit années, tant au civil qu'au criminel, avec un réel talent oratoire.

Membre du conseil municipal de Dijon, il fut, pendant cinq ans, adjoint au maire. Délégué au conseil général, il avait devant lui, s'il eût voulu la suivre, une belle carrière politique; mais, plus effrayé que séduit par cette perspective bruyante, il suivit son penchant pour l'étude et renonça délibérément aux succès parlementaires. C'est encore pour satisfaire à son goût d'érudition qu'il délaissa le barreau. Entré dans la magistrature comme avocat général (1886), il devint procureur général en 1891 et premier président de la cour de Dijon en 1898.

En 1883, Paul Cunisset avait épousé Mlle Claire Carnot, fille du ministre et futur président de la République, Sadi Carnot. Une décision du garde des sceaux devait l'autoriser, quelques années plus tard, à joindre à son nom patronymique celui de l'illustre famille où il était entré.

Magistrat d'une haute conscience juridique, en même temps que d'une bienveillance inépuisable et d'une accueillante aménité, le premier président Cunisset-Carnot occupa pendant plus de vingt ans son siège à la cour de Dijon; les précieuses qualités qu'il apporta dans l'exercice de sa charge, la dignité et l'autorité qu'il y montra lui valurent une juste considération et d'ardentes sympathies. Atteint par la limite d'âge en 1919, il venait d'être nommé premier président honoraire, et la cour lui décernait précisément un juste tribut d'hommages, des témoignages nombreux de gratitude, lorsque la mort vint le surprendre.

Très attaché à ses hautes fonctions, lettré délicat et causeur charmant, Cunisset-Carnot possédait à un très haut degré la bonhomie souriante, la finesse native et le sens pratique qui sont la caractéristique de l'esprit bourguignon. Continuant la tradition des grands magistrats d'autrefois, qui menaient de front l'amour du droit et la passion des lettres — tel ce spirituel président de Brosses, dont il a, d'ailleurs, conté le démêlé avec Voltaire (*Querelle du président de Brosses avec Voltaire*, 1888), Cunisset-Carnot ne bornait point l'activité de son esprit au domaine judiciaire : les lettres, les sciences, les arts exerçaient sur lui leur attrait, comme en témoignent les nombreux ouvrages dont il est l'auteur.

Au juriste on doit *l'Avocat de tout le monde* (1891), œuvre destinée moins à résoudre les procès qu'à les prévenir en répandant la connaissance des matières du droit dans le public; *Conciliation des affaires* (1892), ouvrage de droit pratique et de législation usuelle.

A l'historien, outre le livre charmant consacré au président de Brosses, on doit : *un Mouvement séparatiste sous Louis XIII; l'Emeute des Lanturelus à Dijon en 1630* (1897); à l'érudit bourguignon *les Vocables dijonnais* (1889), recueil des termes particuliers au parler dijonnais; une collaboration, notamment pour l'article *Dijon*, à « la France artistique et monumentale » ; au voyageur *En Alger* (1889). Il a publié, en outre, un roman : *Etrange fortune* (1894), étude de mœurs provinciales, écrite dans un style alerte et d'une jolie couleur, puis *Conte pour le jour de Noël* (1903).

L'agriculture, la chasse, la pêche, qui le passionnaient également, lui ont fourni la matière de différents ouvrages. On lui doit une traduction de *la Cynégétique* de Xénophon, illustrée par A.-H. Gillot (1911).

Il a donné un très intéressant petit volume de vulgarisation : *le Livre d'agriculture*, et fourni une précieuse collaboration aux deux ouvrages suivants: *la Chasse moderne, la Pêche moderne*. Ses feuilletons périodiques au journal « le Temps » (réunis en volumes sous le titre *la Vie à la campagne*) sont écrits dans un style charmant, pittoresque, tout imprégné d'agrestes parfums et qui évoque bien la simplicité des goûts de l'auteur, l'ingéniosité de son observation, comme aussi sa fervente sympathie pour le monde et les choses des champs.



Paul Cunisset-Carnot.

Les mêmes qualités se retrouvent dans les ouvrages suivants, que les spécialistes apprécient : *Du lièvre* (1888) ; *les Flâneries d'un chasseur à travers champs, à travers bois et ailleurs* (1908) ; *la Pêche* (1903). Il avait réédité (1892) en l'enrichissant de faits nouveaux : *la Chasse à la bécasse*, de Jourdeuil. Enfin, il a publié quantité de nouvelles, études et mémoires divers dans la « Revue des Deux Mondes », la « Revue littéraire », la « Revue scientifique », la « Nature », etc.

Membre de la Société des gens de lettres, de l'Académie de Dijon, de la Société pour l'avancement des sciences, correspondant de l'Académie d'agriculture, Cunisset-Carnot était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1913. — Pierre Monnot



Françoise Marguerite, comtesse de Grignan.
(Tableau de Pierre Mignard.)

Dames du grand siècle, par E. Angot (Paris 1919, in-18). — Il ne semble pas que l'auteur des *Dames du grand siècle*, animé cependant d'excellentes intentions, soit parvenu à rendre sympathiques deux au moins de ses trois héroïnes : Mme de Grignan l'épistolière, Mme de La Fayette la romancière, Mme de Motteville la mémorialiste. Il apporte sur leur vie peu de lumières nouvelles. C'était, à vrai dire, malaisé pour les deux premières, nullement pour la troisième. Des points de détail, non sans valeur, sont néanmoins éclaircis dans ce volume. Les curieux du XVIIe siècle recevront avec satisfaction les résultats de ces enquêtes partielles.

E. Angot s'étonne que l'on n'ait pas accordé à Mme de Grignan une once de l'admiration libéralement prodiguée à Mme de Sévigné, sa mère. Méritait-elle cette admiration? On nous assure qu'elle

fut une « vraie savante », au tour d'esprit plus scientifique que littéraire, mais qu'elle eut, tout de même, une peine extrême à s'assimiler les doctrines cartésiennes, qu'elle n'eut point le goût de la lecture et que son instruction fut, en somme, rudimentaire. Ces affirmations contradictoires amènent fatalement à conclure que, si Mme de Grignan pos-



Marie-Magdeleine Pioche de Lavergne, comtesse de La Fayette.
(Gravure d'Etienne Fessard, d'après le tableau de Elle, dit Ferdinand le Vieux.)

sédait un fonds de connaissances supérieur à celui de ses contemporaines, du moins n'égalait-elle pas, sur ce terrain, sa mère et, encore moins, une Mme Dacier, une demoiselle Schurmann, une Christine de Suède ou, même, une Ninon de Lenclos.

Mme de Grignan manifesta-t-elle une intelligence vive? Nous ne le croyons point. Et ce défaut d'intelligence ne fut point compensé par d'exceptionnelles qualités de cœur. A l'époque où elle participait aux ballets royaux et recevait les compliments rimés de Benserade, elle éloignait d'elle l'amour et même l'amitié par une hauteur inexplicable. C'était, dit E. Angot, timidité de sa part, honnêteté confinant à la pruderie. C'était peut-être aussi froideur de tempérament, inaptitude à la sociabilité, morgue injustifiée.

Toute sa vie, Mme de Grignan, mariée au lieutenant général pour le roi en Provence, va nous montrer une attitude identique. Elle répondra peu ou mal aux élans affectueux de sa mère. Elle sera une épouse droite et dévouée, mais une mère de famille sans douceur, sacrifiant ses belles-filles et ses filles à son fils, exécrant sa bru, soucieuse jusqu'à la mésalliance d'apparat extérieur. Les Provençaux ne l'aimeront guère, et Mme de Sévigné sera sans cesse obligée de stimuler, par des reproches, une affectivité médiocre, peu encline, du moins, à l'expansion. Mme de Grignan, en outre, adonnée au jeu et désordonnée, mènera son ménage à la ruine.

On peut donc attester qu'elle doit à sa mère, douée de toutes les qualités dont elle manquait, une part de gloire immméritée et que, sans l'admirable tendresse de l'épistolière, elle ne fût point sortie de l'ombre par la valeur de sa correspondance.

Il n'en est pas de même de Mme de La Fayette, que ses seuls mérites d'écrivain désignaient à l'attention. Mme de La Fayette s'apparente à Mme de Grignan par la froideur raisonneuse, mais elle offre encore moins d'attraits sous le double rapport du cœur et de la sensibilité. C'est, en effet, une femme intéressée et pratique, une « femme d'affaires », qui, partout, va cherchant la fortune. Après cinq ans de mariage, elle abandonne son mari, au point que ses contemporains croient à son veuvage. Elle n'a plus avec lui que de lointaines relations d'intérêt. Amie intime de Madame, duchesse d'Orléans, agent politique de Jeanne-Baptiste, duchesse de Savoie, auxiliaire occulte de Mme de Montespan, en tous lieux où des avantages matériels peuvent être acquis, elle conserve soigneusement ses entrées. Sa moralité, constate avec peine E. Angot, est douteuse et sa dignité relative.

Mais son talent de « romaniste » est incontesté et, par là, elle rachète bien des faiblesses de caractère. On lui attribue différentes œuvres : *la Princesse de Montpensier*, *Zaïde*, *Mémoires de la cour de France* et *la Princesse de Clèves*. Dans quelle mesure a-t-elle écrit ces ouvrages, dont le dernier passe, à tort ou à raison, pour un chef-d'œuvre? C'est ce qu'examine longuement E. Angot. Mme de La Fayette a toujours laissé planer un doute sur la « maternité » de ces écrits, sauf, peut-être, pour *la Princesse de Montpensier*. *Zaïde* parut sous la signature de Segrais, et il semble bien que ce secrétaire de Mademoiselle, recueilli par Mme de La Fayette et habitué à prêter sa plume aux précieuses du temps, ait collaboré à ce méchant roman. On n'a point de renseignements sur les conditions dans lesquelles fut composée la relation sur la cour de France.

La Princesse de Clèves, qui devait, dès son apparition (1678) et jusqu'à notre époque, être l'objet de tant de commentaires, a été sans cesse désavouée par Mme de La Fayette. On ne s'explique pas les raisons de ce désaveu, auquel les contemporains n'ajoutèrent pas foi. Il est bien certain que ce volume, datant de sa liaison avec le duc de La Rochefoucauld, ne fut pas dû tout entier à la plume de Mme de La Fayette. Mme de Sévigné et Bussy-Rabutin en eurent la conviction, et M. de Valincour, premier critique de *la Princesse de Clèves*, le formula sans ambages. Depuis, on signala que, contrairement à l'opinion admise, le sujet ne fut pas de pure imagination et qu'on en puisa les éléments historiques dans les extraits de Brantôme, publiés en 1659. Cette documentation, selon E. Angot, appartiendrait à La Rochefoucauld. Mais il est une autre source, inconnue, semble-t-il, à E. Angot, qui diminuerait singulièrement l'apport de Mme de La Fayette. Le canevas de *la Princesse de Clèves* lui aurait été fourni par la deuxième partie d'un roman de Mme de Villedieu : *les Désordres de l'amour*, roman paru en 1670.

Quoi qu'il en soit, le style appartient en propre à Mme de La Fayette. Ce style, comparé à celui de Mlle de Scudéry, a suffi à sauver de l'oubli une œuvre dont les données psychologiques étaient neuves et la brièveté louable.

Car la brièveté n'était pas la qualité dominante des écrivains du grand siècle. Mme de Motteville, la troisième héroïne d'E. Angot, ne parvint pas toujours à se borner. Heureusement, les mémoires ne souffrent pas, comme le roman, de la prolixité. Plus le mémorialiste entre dans les détails de son sujet, plus la postérité s'en réjouit.

Françoise Bertaut, présidente de Motteville, était une femme discrète et peu soucieuse de se mettre en scène. De sorte qu'on arrive malaisément à connaître les faits importants de son existence. Fille de Pierre Bertaut, gentilhomme de la chambre du roi et de Louise Besain de Mathonville, elle était, en outre, la nièce du poète Jean Bertaut, évêque de Séez et aumônier de Marie de Médicis. Elle naquit vers 1620 ou 1621 et, dès l'âge de sept ans, vécut dans la familiarité d'Anne d'Autriche. Ses parents, du côté maternel, les Saldagne, paraissent avoir, étant d'origine espagnole, facilité par des entremises subreptices les intrigues de la reine avec l'Espagne. Ces entremises, découvertes par le cardinal de Richelieu, provoquèrent le renvoi de la cour de la jeune Françoise et de sa famille.

On ne sait comment l'enfant, revenue en Normandie, où elle avait vraisemblablement vu le jour, passa ses primes années. Elle fut probablement élevée par sa grand'mère, Mme de Saldagne du Fay. A dix-huit ans, belle brune à l'esprit pratique, frappée de voir sa famille dans un quasi-dénuement, elle comprit qu'un solide établissement lui était nécessaire, et elle épousa (1639) Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, haut magistrat normand et nonagénaire, qui avait survécu à deux épouses. Ce patriarche avait de l'amitié pour elle. Il le lui montra surtout en mourant tôt (1641) et en lui laissant de fortes rentes, qui assurèrent son avenir.

Mme de Motteville avait fait une bonne affaire. Elle goûtait fort l'indépendance et refusa les partis avantageux qui se présentèrent. Néanmoins, elle n'était pas égoïste. Un vif sentiment de famille l'animait. Elle s'occupa de son frère François et de sa sœur Madeleine-Eugénie, facilita les ambitions de l'un, qui devint conseiller au parlement de Paris, et les inclinations de l'autre, tournées vers la vie religieuse. Entre temps, Richelieu étant mort, elle retourna à la cour où, jusqu'en 1665, elle fut officiellement dame ordinaire de la reine et officieusement sa confidente et son amie.

C'est pendant cette période de vingt années que, vivant sans bruit, un peu à l'écart, observant et écoutant, partout aimée et recherchée, multipliant les œuvres charitables et les concours obligeants, elle écrivit ses précieux mémoires. Ceux-ci ne devaient être offerts au public qu'après sa mort. Le manuscrit, aujourd'hui perdu, était, au XVIIIe siècle, entre les mains d'un petit-neveu de Mme de Motteville, le président de la Garde. Il fut publié en 1723, à Amsterdam, par l'éditeur Chauguion, dans le plus grand secret, mais probablement avec l'assentiment de l'héritier.

Mme de Motteville écrivait, dit-on, facilement. On croit, cependant, qu'elle fut aidée dans l'élaboration de son texte par Conrart, l'académicien, et peut-être par François Bertaut, auteur de quelques petits ouvrages. Ces mémoires manquent un peu du pittoresque que l'on trouve dans ceux de Mlle de Montpensier. Si l'on y peut lire de bonnes et vivantes pages, des portraits agréablement tracés, on y rencontre aussi beaucoup d'obscurités et d'équivoques. Mme de Motteville reflétait la pensée de la reine. Elle épousait ses haines et cachait ses défaillances. Elle a été un témoin averti, mais trop souvent sujet à des réticences.

Elle se retira du monde après la mort de la reine et se livra à des études pieuses. Elle mourut à Paris, le 29 novembre 1689. Ce n'était point une savante et une brouillonne avide, comme tant d'autres dames de la cour, de jouer un rôle dans la galanterie ou dans la politique. Elle vécut en paix avec les siens et avec le monde. Peut-être n'était-elle pas capable de grands sentiments. Des affections raisonnables et des animosités tempérées partageaient son cœur. Elle garda sa dignité intacte. La médisance n'eut pas de prise sur elle. Elle ne tira aucun profit de son grand emploi. Elle mena l'existence réservée que lui dictèrent sa piété fervente et son esprit de droiture. Elle laisse la réputation d'un écrivain estimable, que l'on consulte avec fruit. Dans la société française, elle représente une de ces hautes figures de grandes bourgeoises, que l'on peut, non sans avantage, comparer aux antiques matrones romaines. — EMILE MAGNE.

électrocardiographie (de *électro*, et du gr. *kardia*, cœur, et *graphê*, description) n. f. Méthode qui permet d'enregistrer les variations de l'état électrique du cœur et d'utiliser le tracé obtenu, ou *électrocardiogramme*.

— ENCYCL. Les idées générales sur lesquelles



Françoise Bertaut, dame Langlois de Motteville. (Gravure de Jacob Gillberg.)

repose cette science sont des plus simples, ainsi que l'appareillage nécessaire, et nous allons en faire un exposé succinct.

Principe. En premier lieu, des expériences bien connues de Du Bois-Reymond, entreprises en 1843 (Ann. de Poggendorff) et dont Humboldt fut, en 1847, le témoin oculaire, montrent que tout muscle qui se contracte engendre un courant électrique, dit « courant d'action ».



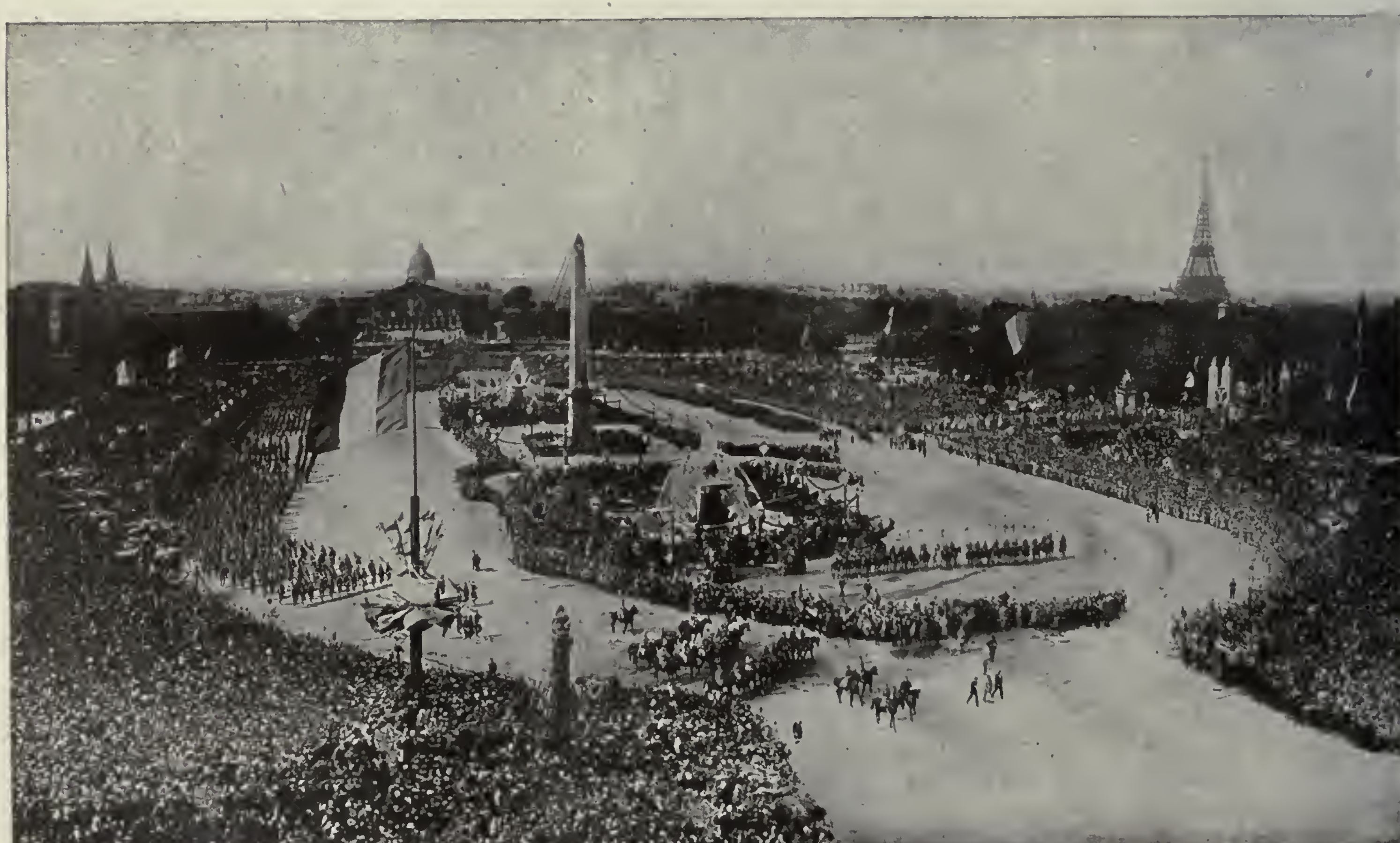
A PARIS (*14 juillet*). — Les troupes françaises passant sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile (à droite, le cénotaphe) [Phot. Manuel].



A PARIS (*14 juillet*). — Les maréchaux Joffre et Foch, à la tête des troupes alliées, arrivant, des Champs-Elysées, sur la Place de la Concorde (Phot. Rol).



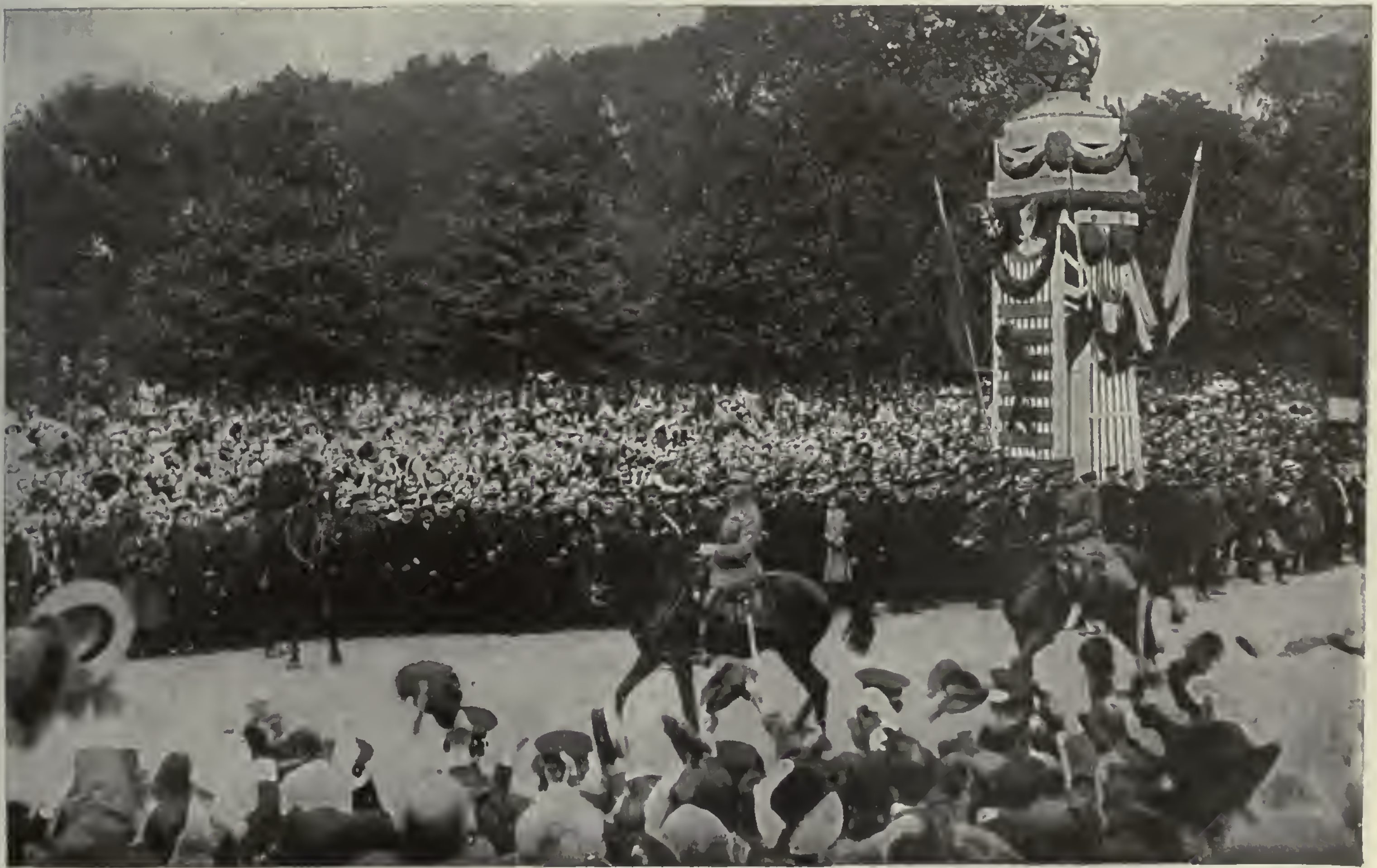
A PARIS (*14 juillet*). — Les troupes françaises passant sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile (Phot. Chusseau-Flaviens).



A PARIS (*14 juillet*) — Les troupes alliées défilant sur la Place de la Concorde (vue générale) [Phot. Branger].



A LONDRES (*19 juillet*). — Les troupes alliées défilant sur le Pont de Westminster (Phot. Rol).



A LONDRES (*19 juillet*). — Le maréchal Foch acclamé par la population anglaise (Phot. Rol).



A BRUXELLES (21 juillet). — Le présidont de la République M. Raymond Poincaré passant sur la Place du Palais (Phot. Chusseau-Flaviens).



A BRUXELLES (21 juillet). — Manifestation grandiose sur la Place de l'Hôtel-de-Ville (Phot. Brangor).

D'autre part, le cœur n'est autre chose qu'un muscle creux, comportant des cavités dilatables et des orifices munis de valvules, et l'on sait, d'ailleurs, que les contractions diverses de ce muscle et le jeu des valvules ont pour effet de donner à l'ensemble du système la fonction d'une pompe aspirante et foulante à mouvement rythmé.

Dès lors, il est à prévoir à priori qu'un galvanomètre approprié pourra mettre en évidence le courant à variations périodiques engendré par les contractions cardiaques, pourvu que ses connexions avec le sujet expérimenté soient convenablement choisies: cette prévision fut pleinement justifiée par Waller, qui donna ainsi à l'électrocardiographie une valeur pratique.

Avant lui, en effet, divers physiologistes, et Marey en particulier, avaient obtenu des résultats intéressants en mettant les extrémités du circuit galvanométrique en contact direct avec la pointe et la base du cœur mis à nu d'un animal, et nous aurons à parler plus loin d'une remarquable expérience du professeur Cluzet et de Sarvonat, conduite tout récemment dans ces conditions, mais une telle méthode d'investigation ne saurait être appliquée à l'homme. L'œuvre de Waller fut, précisément, de reconnaître quelle est la distribution des surfaces équipotentielles dans le corps humain, de manière à déterminer les régions *tégumentaires* où il convient d'appliquer les électrodes du galvanomètre, pour que ce dernier soit traversé par un courant dérivé maximum.

A cet égard, la dérivation qui se montre la plus favorable est celle qui relie la main droite au pied gauche. Vient ensuite la dérivation main droite main gauche, la plus employée aujourd'hui, parce que la plus commode à prendre. D'autres dérivations, comme celle qui relie la bouche au pied gauche, sont encore favorables au point de vue électrique, mais d'une réalisation difficile en pratique. Enfin, il existe des couples de points entre lesquels le courant dérivé est d'une faiblesse extrême; tels sont, par exemple, le pied droit et le pied gauche.

Les résultats acquis dès 1887 par Waller ont été résumés ainsi par Brown-Séquard :

1° Le cœur en repos est en équilibre électrique, ainsi que le corps.

2° Lorsque la systole ventriculaire commence, cet équilibre cesse; la pointe du cœur devient négative, alors que la base devient positive.

3° Lorsque la systole ventriculaire va finir, cet ordre de choses se renverse; la pointe devient positive et la base négative.

4° Lorsque la diastole commence, l'équilibre électrique se rétablit.

5° Tous les changements indiqués pour le cœur se retrouvent également pour le tronc, la tête et les membres, chez l'homme.

6° L'état électrique passif de tout le corps cesse avec le battement du pouls et revient à chaque pulsation.

Appareillage. Ces notions générales étant rappelées, nous passerons sous silence les tâtonnements du début pour arriver à l'appareillage moderne spécial à l'électrocardiographie, c'est-à-dire au *galvanomètre à corde*, dû à Einthoven.

L'organe essentiel de cet appareil est un fil conducteur *ab*, tendu dans la position verticale perpendiculairement au champ magnétique d'un électro-aimant puissant à noyaux forés, représenté en coupe par la figure 1. La portion médiane de ce fil passe dans l'entrefer laissé libre entre les pièces polaires tronconiques, et l'électro-aimant est excité par du courant continu, fourni par une source quelconque.

Cela étant, les lois bien connues de l'électrodynamique enseignent que, quand le fil est traversé par un courant, il est soumis à une force qui tend à l'incurver vers l'avant ou vers l'arrière de la figure, suivant le sens de ce courant. Si donc on vient à relier l'extrémité *a* du fil à la main droite du sujet et l'extrémité *b* à la main gauche, de manière à y admettre une dérivation du courant d'action du cœur, on le verra exécuter, de part et d'autre de sa position d'équilibre, une série d'oscillations dont l'amplitude à un moment quelconque ne dépend que de l'intensité du courant dérivé, toutes choses restant égales, d'ailleurs.

Naturellement, il faut protéger avec soin le fil galvanométrique contre les courants parasites, sous peine de ne recueillir que des indications embrouillées et illisibles. Dans ce but, le sujet doit être au repos absolu, son cœur étant le seul de ses muscles qui travaille; de même, ses mains doivent être reliées au galvanomètre par l'intermédiaire d'électrodes impolarisables, de manière à supprimer les forces électromotrices qui prendraient naissance au contact des téguments et d'un métal.

Le conducteur *ab*, ou corde galvanométrique, est un fil d'or ou de quartz argenté, ayant de deux à trois millièmes de millimètre de diamètre. Les électriciens reconnaîtront dans le système ainsi constitué un galvanomètre n'ayant pas de self-induction appréciable et dont l'organe mobile est pratiquement dénué d'inertie : cela revient à dire que l'appareil d'Einthoven, dont la sensibilité s'exprime, d'ailleurs, par des chiffres difficiles à concevoir, est un oscillographe qui obéit instantanément et complètement aux forces électromagnétiques.

Reste à décrire le dispositif adopté pour l'enregistrement photographique des oscillations de la corde.

A cet effet, l'entrefer de l'électro-aimant est vivement éclairé par la lumière d'un arc *S*, au moyen d'une lentille convergente introduite dans la tubulure *T* d'un des noyaux polaires ; en plaçant dans la tubulure *T'* de l'autre noyau un objectif de microscope, on peut alors projeter sur l'écran *A* une image réelle et agrandie de cette région, sous la forme d'une plage brillante coupée verticalement par l'image sombre du fil.

D'autre part, l'écran *A* est opaque, mais il porte une fente *f* horizontale, normale par conséquent au plan de la figure et derrière laquelle se déplace une plaque photographique *P* ou une pellicule sensible, dans le sens vertical indiqué par la flèche. Il est donc aisé de comprendre que cette plaque est impressionnée par bandes étroites juxtaposées, sauf en un point mobile, correspondant à l'intersection de la fente par l'image du fil galvanométrique et dont la position dépend de l'incurvation prise par celui-ci vers l'avant ou vers l'arrière.

En développant la plaque, on obtient finalement un cliché sur lequel est tracée une courbe, lieu géométrique des positions du point mobile et qui reproduit à une échelle amplifiée tous les mouvements accomplis d'avant en arrière par la corde galvanométrique : c'est cette courbe qui constitue l'*électrocardiogramme*, et il est loisible de la compléter par l'inscription simultanée du temps, par exemple en interceptant la lumière à intervalles égaux. Un des moyens les plus simples qui aient été proposés dans



Fig. 2.

ce but consiste à produire les éclipses périodiques par l'ombre portée des rayons d'une roue qui tourne à vitesse connue.

Electrocardiogramme normal. La courbe fournie par un sujet assis, n'étant soumis à l'influence d'aucun excitant, et sain, est celle que représente la figure 2, relevée comme les suivantes sur les clichés du professeur Cluzet : c'est l'électrocardiogramme normal.

On y remarque trois sommets principaux, notés de différentes manières suivant les auteurs. Dans ce qui suit, nous adopterons la notation de Kraus et Nicolaï et désignerons ces sommets par les lettres A, I et F. Celui que l'on rencontre tout d'abord, A, est une ondulation en général peu prononcée; viennent ensuite un court palier horizontal, puis un clocher aigu, désigné par I et suivi d'un nouveau palier. On trouve enfin le troisième sommet, F, plus accentué que A, et un dernier palier; après quoi, les mêmes particularités se reproduisent dans le même ordre.

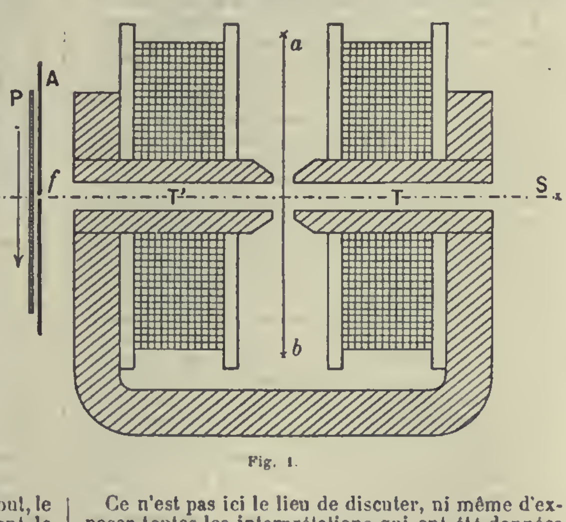


Fig. 1.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter, ni même d'exposer toutes les interprétations qui ont été données à ces ondulations, dans le but d'établir une correspondance précise entre telle ou telle partie de la courbe et telle ou telle phase du cycle cardiaque, et nous nous en tiendrons à l'essentiel. Toutefois, en ce qui concerne le sommet A, il paraît absolument démontré aujourd'hui qu'il correspond à la systole auriculaire : cela résulte d'expériences nettes d'Einthoven et de Samoïloff, ce dernier ayant constaté sur le cœur mis à nu de la grenouille que, si on laisse l'oreillette en dehors du circuit galvanométrique, ce sommet disparaît de la courbe. Cela résulte aussi du fait que, dans les cas de rétrécissement mitral, où l'oreillette doit faire un effort exagéré pour obliger le sang à franchir l'orifice rétréci, on observe toujours une surélévation notable de A (*fig.* 3).

L'interprétation des deux autres sommets, I et F, ainsi que celle des deux premiers paliers, s'est montrée plus ardue. On peut même dire qu'il n'y a pas

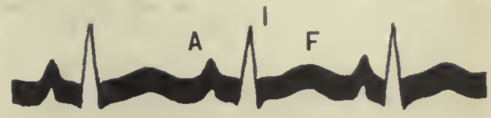


Fig. 3.

encore entente à ce sujet, et nous nous bornerons à reproduire ici l'opinion de Kraus et de Nicolaï, qui réunit actuellement le plus de suffrages.

L'excitation venue de l'oreillette arrive au ventricule par l'intermédiaire du faisceau de His, et le palier qui sépare A de I mesure la durée de cette transmission : c'est le petit repos du cœur. L'excitation parvient ensuite à la couche interne papillaire du myocarde, dont le courant d'action se traduit par le sommet I : c'est le commencement de la systole ventriculaire. La couche moyenne du myocarde (le *Treibwerk*, de von Krehl) est excitée ensuite, mais les contractions successives de ses diverses couches produiraient des actions électriques s'annulant réciproquement : on explique ainsi l'existence du palier compris entre I et F. Enfin, l'ondulation F serait due au courant d'action des fibres spirales qui forment la partie externe du myocarde. Il reste le palier compris entre F et le sommet A du cycle suivant : c'est la partie de la courbe afférente à la pause du cœur, ou grand repos.

Dans cet exposé très simplifié, nous laissons de côté les nombreuses petites oscillations qui se superposent au tracé d'ensemble et donnent lieu à controverse. De même, nous passons sous silence l'effet que produisent sur l'électrocardiogramme la position du sujet, sa respiration, etc. Il peut, d'ailleurs, se trouver des circonstances où l'on observe l'inversion d'un des sommets, qui est alors dirigé vers le bas : telle est, par exemple, la constatation faite par Einthoven sur le sommet F, après une forte hémorragie provoquée sur le chien.

Applications diverses. Appliquée à l'embryologie, la méthode électrocardiographique a donné les résultats les plus intéressants.

Cluzet et Sarvonat ont étudié les modifications subies par l'électrocardiogramme de l'embryon de poulet au fur et à mesure de son évolution, entre la

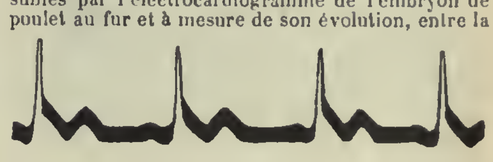


Fig. 4.

cinquante-deuxième heure et le quatorzième jour de l'incubation. Au début, l'onde ne présente qu'un sommet unique, parfois inversé, alors que le cœur n'est encore qu'un simple tube contractile; les relevés suivants montrent comment les diverses complications de la courbe apparaissent, en même temps que s'effectuent la segmentation et la différenciation de l'organe. A la fin, on obtient un tracé (*fig.* 4), dont la ressemblance avec l'électrocardiogramme normal de l'homme est frappante.

Wertheim-Salomonson a pu recueillir des électrocardiogrammes d'embryons humains, dont l'un était âgé de huit semaines et l'autre de cinq mois, et, sur le premier d'entre eux, on ne remarque aucun sommet qui puisse être identifié comme étant d'origine auriculaire. Signalons, enfin, la superposition obtenue par Cremer, sur la femme enceinte, de l'électrocardiogramme de la mère et de celui du fœtus.

En un ordre d'idées quelque peu différent, Cluzet et Petzetakis ont étudié les tracés électrocardiographiques d'animaux soumis à divers anesthésiques généraux. La dérivation galvanométrique était établie entre la patte antérieure droite et la patte postérieure gauche.

Avec l'éther et le chlorure d'éthyle, on n'observe pas de troubles profonds, et l'ondulation F, qui s'inverse parfois pendant la période d'excitation avec l'éther, redevient positive pendant la narcose complète. Il en est tout différemment avec le chloroforme : l'intervalle qui sépare les ondulations A et I peut être triplé, et on peut voir apparaître des pauses ventriculaires dont la durée varie de trois à six secondes, pendant lesquelles les contractions auriculaires persistent. Presque toujours, on arrive à une dissociation auriculo-ventriculaire complète : l'oreillette se contracte à un moment quelconque, tantôt avant, tantôt après la systole ventriculaire, tantôt en même temps que celle-ci. Après une narcose prolongée, les troubles s'accentuent encore.

Ces expériences ont été récemment reprises sur l'homme par le Profr Cluzet, et nous devons à son obligeance de pouvoir dire que les désordres causés par le chloroforme sont infiniment moindres dans ce cas que dans celui du chien, tout en restant beaucoup plus marqués qu'avec les autres anesthésiques.

Applications médicales proprement dites. Si l'on admet l'interprétation donnée aux différentes parties de l'électrocardiogramme, il est clair que les lésions orificielles peuvent se traduire par une déformation de l'une ou l'autre d'entre elles, mais il faut remarquer :

1° Que le tracé « normal » n'est pas en quelque sorte stéréotypé et que les petites différences pouvant exister entre les individus rendent difficile d'affirmer que telle ou telle exagération d'un sommet est une anomalie pathologique, lorsqu'elle est peu prononcée;

2° Que l'électrocardiogramme étant seulement l'expression électrique des contractions du muscle, les lésions orificielles ne doivent donner lieu à tracés anormaux que quand elles ont déjà retenti sur le myocarde (Cluzet), c'est-à-dire bien après qu'on a pu les découvrir d'une autre manière.

Il ne semble donc pas qu'il y ait grand intérêt de ce côté, mais, en revanche — et Nicolai insiste particulièrement sur ce point — « l'électrocardiogramme est la méthode de choix pour les arythmies. Par l'électrocardiogramme, on peut diagnostiquer et analyser les irrégularités mieux et plus exactement que par toutes les autres méthodes. On sait même qu'il y a des irrégularités dont on ne peut faire le diagnostic qu'au moyen de l'électrocardiogramme ».

On sait, en effet (Engelmann), que, pour connaître la cause d'une arythmie, il faut examiner à la fois l'action du ventricule et celle de l'auricule; or, si l'on est assez facilement renseigné sur la première par le pouls, la méthode qui peut renseigner sur la seconde (*phlébogramme*) présente d'énormes difficultés. Avec l'électrocardiogramme, au contraire, toute difficulté disparaît, et il devient aisé de suivre et d'enregistrer l'effet des traitements.

On nous excusera, sans doute, de ne pas chercher à présenter ici un exposé même sommaire de faits aussi complexes; nous terminerons donc cette étude

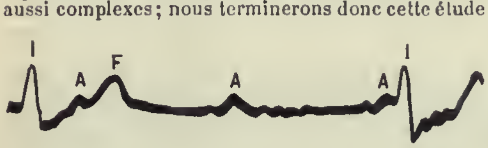


Fig. 5.

en donnant à titre documentaire l'électrocardiogramme d'un homme de soixante ans (*accidents syncopaux, bradycardie à 41, athérome, pas de lésions valvulaires*). On remarquera les positions curieuses et diverses occupées par l'ondulation A (*fig.* 5) : il y a dissociation auriculo-ventriculaire complète et block total. Cette conclusion aurait pu être obtenue laborieusement par d'autres méthodes : elle l'est en quelques minutes par l'électrocardiographie. — A. GAROAM DE MONCETZ.

Goursat (*Edouard*-Jean-Baptiste), mathématicien français, né à Lanzac (Lot) le 21 mai 1858. Il fit ses études élémentaires au collège de Brive, puis au lycée Henri-IV, à Paris, et entra à l'Ecole normale supérieure en 1876. En 1879, il resta à l'école comme agrégé préparateur pendant un an, puis il était chargé des fonctions de maître de conférences de mathématiques à la Sorbonne. En 1881, il passa sa thèse de doctorat et fut immédiatement chargé du cours d'analyse à la Faculté des sciences de Toulouse. En 1885, il était nommé maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et conservaces fonctions jusqu'en 1897. En 1896, il avait été choisi comme répétiteur d'analyse à l'Ecole polytechnique. Enfin, en 1897, il était nommé professeur de calcul différentiel et intégral à la Faculté des sciences de Paris.

Les travaux de E. Goursat se rattachent à toutes les branches de l'analyse infinitésimale; il a su apporter dans la théorie des fonctions, comme dans celle des équations différentielles, des séries hypergéométriques, et de la géométrie infinitésimale, un grand nombre d'importantes précisions, en même temps que des aperçus originaux, qui doivent le faire considérer comme un des premiers analystes de notre époque.

Dans la théorie des fonctions, il a montré, que le théorème de Cauchy, relatif à l'intégrale définie prise le long d'un contour fermé, peut s'établir sans admettre la continuité de la dérivée de cette fonction; il suffit que la dérivée existe. Sa démonstration est, d'ailleurs, devenue rapidement classique. Il a généralisé les théorèmes de Mittag-Leffler sur les fonctions uniformes ne présentant que des points singuliers, et il a montré qu'une fonction analytique se développe très facilement en séries de polynomes, convergentes dans une étoile. Il a établi que le théorème d'Hermite, relatif à la différence des valeurs que prennent certaines intégrales définies pour deux points infiniment voisins situés de part et d'autre d'une coupure, peut être considéré comme une conséquence du théorème de Cauchy, et il a construit une intégrale double, n'ayant de sens qu'à l'intérieur de certaines portions du plan séparées par des bandes de largeur infinie et représentant des fonctions tout à fait distinctes dans ces régions.

Dans la théorie des intégrales, il a montré comment, dans certains cas, il est possible de distinguer une intégrale elliptique d'une intégrale pseudo-elliptique. Il a également étudié algébriquement le problème de la réduction d'une intégrale hyperelliptique à une autre de genre moindre, et il a obtenu la forme générale des intégrales hyperelliptiques du genre 2 qui sont réductibles aux intégrales elliptiques par une substitution du troisième degré. Les intégrales abéliennes ont été aussi, de sa part, l'objet d'intéressants travaux; en particulier, il a généralisé les résultats obtenus par Jacobi pour l'inversion des intégrales de première espèce.



Edouard Goursat (Phot. Walery).

Ed. Goursat a également étudié les séries hypergéométriques; dans sa thèse de doctorat, il a étudié l'équation différentielle qui admet pour intégrale la série hypergéométrique de Gauss, puis, plus tard, il a montré dans quelles conditions on peut étendre aux fonctions hypergéométriques d'ordre supérieur à une seule variable la définition de Riemann pour les fonctions de Gauss, et il a établi qu'il existe une infinité d'équations linéaires dont les intégrales peuvent être définies à la façon de la série de Gauss; enfin, il a étendu sa méthode aux séries hypergéométriques à deux variables.

Se basant sur la facilité avec laquelle l'équation de Gauss se déduit de l'étude des intégrales de Jacobi, E. Goursat a indiqué que l'on peut, de la même façon, étudier des catégories beaucoup plus étendues d'équations linéaires; il a aussi établi dans quelles conditions une fonction rationnelle peut être une intégrale de l'équation de Kummer, et il a étendu sa méthode à l'étude des transformations rationnelles des équations différentielles linéaires possédant un nombre quelconque de points critiques. On lui doit aussi la découverte de deux cas intéressants de réduction des équations différentielles linéaires du quatrième ordre, ainsi que l'étude d'équations et de systèmes d'équations linéaires particulières; il a établi les conditions nécessaires pour qu'un système d'équations différentielles du premier ordre admette des intégrales singulières. Il convient encore de citer, dans cet ordre de travaux, les intéressantes recherches qui lui sont dues sur les invariants différentiels, sur les invariants intégraux et les simplifications qu'ils apportent dans la résolution de certaines équations différentielles.

A côté des principaux travaux que nous venons d'énumérer, il importe de placer les nombreux mémoires que E. Goursat a publiés relativement aux équations aux dérivées partielles et particulièrement aux équations du second ordre à deux variables indépendantes et aux différents problèmes qui s'y rattachent. Il a simplifié la démonstration de l'existence des intégrales d'un système d'équations aux dérivées partielles, et il a complété l'énoncé du théorème classique de Cauchy; il a montré aussi d'une façon nette la différence qui existe entre la définition donnée par Ampère de l'intégrale générale d'une équation aux dérivées partielles d'ordre quelconque et celle donnée par Cauchy. Il a établi une classification des équations du second ordre qui est aujourd'hui généralement adoptée et basée sur la théorie des *caractéristiques*, qu'il a établie et développée considérablement; il a, d'ailleurs, rattaché à cette théorie des caractéristiques la recherche des équations du premier ordre dont les intégrales vérifient l'équation proposée, ainsi que l'étude sous forme très simplifiée des *systèmes en involution* de Sophus Lie, etc. Il a montré également que la théorie des caractéristiques s'étend aussi aux équations d'ordre supérieur au second et aux systèmes d'équations simultanées, lorsque le nombre des variables indépendantes est égal à deux.

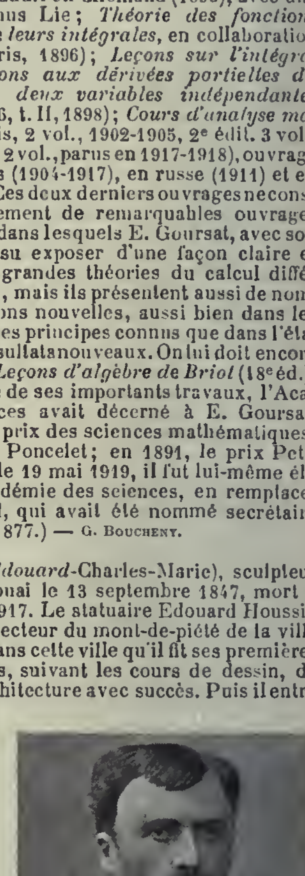
Dans le domaine de la géométrie, on doit aussi à E. Goursat d'importants résultats : dans un mémoire qui lui valut le grand prix des sciences mathématiques en 1886, il a étudié les surfaces qui admettent tous les plans de symétrie de l'un des polyèdres réguliers; il a aussi publié plusieurs mémoires sur la déformation des surfaces, ainsi que sur les lignes tracées sur les surfaces. Il a étudié l'équation de Fredholm à l'aide des *noyaux orthogonaux et semi-orthogonaux*, et ses travaux ont permis de présenter sous forme élémentaire cette importante théorie des fonctions intégrales. Il a également publié un certain nombre de mémoires sur les fonctions implicites, et il a appliqué à celles-ci la méthode des approximations successives.

Parmi les autres travaux d'E. Goursat, citons encore sa note sur les transformations isogonales en mécanique et les démonstrations nouvelles qu'il a imaginées pour de nombreux théorèmes classiques, en particulier pour les propriétés des séries entières, pour le théorème sur le maximum d'un produit de plusieurs facteurs positifs dont la somme est constante, pour les théorèmes de Fuchs, pour la formule du changement de variable dans une intégrale double, etc.

Les travaux d'E. Goursat ont été publiés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » et dans les principales revues scientifiques françaises et étrangères. Il a publié à part : *Leçons sur l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre, rédigées par Carlo Bourlet* (Paris, 1891), ouvrage traduit en allemand (1893), avec une préface de Sophus Lie; *Théorie des fonctions algébriques et de leurs intégrales*, en collaboration avec Appell (Paris, 1896); *Leçons sur l'intégration des équations aux dérivées partielles du second ordre à deux variables indépendantes* (Paris, t. Ier, 1896, t. II, 1898); *Cours d'analyse mathématique* (Paris, 2 vol., 1902-1905, 2e édit. 3 vol., 1910-1915, 3e édit. 2 vol., parus en 1917-1918), ouvrage traduit en anglais (1904-1917), en russe (1911) et en allemand (1914). Ces deux derniers ouvrages ne constituent pas seulement de remarquables ouvrages d'enseignement, dans lesquels E. Goursat, avec son esprit précis, a su exposer d'une façon claire et méthodique les grandes théories du calcul différentiel et intégral, mais ils présentent aussi de nombreuses conceptions nouvelles, aussi bien dans les démonstrations des principes connus que dans l'établissement de résultats nouveaux. On lui doit encore une revision des *Leçons d'algèbre de Briot* (18e éd.).

En récompense de ses importants travaux, l'Académie des sciences avait décerné à E. Goursat, en 1886, le grand prix des sciences mathématiques; en 1889, le prix Poncelet; en 1891, le prix Petit d'Ormoy. Enfin, le 19 mai 1919, il fut lui-même élu membre de l'Académie des sciences, en remplacement d'E. Picard, qui avait été nommé secrétaire perpétuel. (V. p. 877.) — G. BOUCHENY.

Houssin (*Edouard*-Charles-Marie), sculpteur français, né à Douai le 13 septembre 1847, mort à Paris le 15 mai 1917. Le statuaire Edouard Houssin était le fils du directeur du mont-de-piété de la ville de Douai. C'est dans cette ville qu'il fit ses premières études artistiques, suivant les cours de dessin, de sculpture et d'architecture avec succès. Puis il entra à l'Ecole des beaux-arts de Paris, en 1864. Elève de Jouffroy et d'Aimé Millet, il obtint diverses récompenses.



Edouard Houssin.

Ses études furent interrompues par la guerre franco-allemande. En 1871, Edouard Houssin était sous-officier dans l'artillerie mobile. Il devint par la suite sous-lieutenant de réserve, puis capitaine de territoriale. De ce passage dans l'armée il garda l'empreinte, au moins physique, car il conserva toute sa vie la coupe caractéristique de la moustache et de la barbe des « moblots ».

Il fut chargé, dès la fin de la guerre, du cours de sculpture aux académies de Douai, mais il quitta cette situation sur les conseils d'Aimé Millet, avec lequel il exécuta pour le Trocadéro la statue colossale de *l'Amérique du Sud* (1878).

Dès 1873, Edouard Houssin exposa aux Salons annuels. Il débuta par un buste, puis donna successivement *Ganymède* (1875), *Evohé!* (1879) [cette statue fut acquise par l'Etat et placée à Douai dans le nouveau square]; *Esmeralda* (1880), actuellement au musée de Douai; *l'Enfant à la Panthère* (1881), *l'Ondine de Spa* (1883), destinée à la ville de Spa; *Léda* (1887), acquise par l'Etat, aujourd'hui au musée de La Rochelle; *Phaéton* (1888), statue de bronze, l'une des meilleures de l'auteur, qui décore actuellement le pourtour du musée du Luxembourg; la *Glaneuse* (1889), une des œuvres les plus populaires de l'auteur (elle orne le square de la Chapelle à Paris, et elle est reproduite en biscuit par la Manufacture de Sèvres).

D'autres œuvres furent exécutées par le statuaire pendant cette période et n'ont pas figuré au Salon : *Paul-Louis Courier*, statue pour la façade de l'Hôtel de Ville de Paris (1881); *la Seine et la Marne*, en collaboration avec Aimé Millet pour le même Hôtel de Ville; *la Muse des arts* (1884), pour la façade du nouveau musée de Douai; *Saint Ignace de Loyola* et *l'Abbé Jean-Baptiste de La Salle* (1885) statues en fonte de fer; *Saint Dominique, Saint François d'Assise* (1885), pour l'église Saint-Pierre de Douai; *la Mosaïque*, statue en faïence pour le palais de la céramique à l'Exposition universelle de 1889. D'autres groupes ont suivi ceux-ci; l'un inspiré par un épisode de Zola et qui s'intitule : *En péril* [il a figuré au Salon de 1892, puis à l'Exposition universelle de Chicago]; un *Monument aux frères Michaux*, érigé à Bar-le-Duc (1895), et surtout le délicat monument à *Marceline Desbordes-Valmore*, inauguré à Douai en 1896. Les Allemands, durant l'occupation de cette ville en 1914, le descellèrent, l'emportèrent et le fondirent; il n'en existe plus aujourd'hui qu'une charmante réduction en marbre. Ce monument était fait en collaboration avec l'architecte Dutert. Il faut ajouter un *Monument au baron des Rotours*, ancien député du Nord, exécuté en bronze et en pierre avec des figures décoratives, pour Avelines [Nord] (1898) ; pour l'Exposition universelle de 1900, un groupe, *le Fil et le Tissu* : pour le Palais des textiles, une



Phaéton, œuvre d'Edouard Houssin (1888).
[Musée du Luxembourg.]
Phaéton, fils d'Hélios, obtint de son père la permission de conduire le char du soleil. Mais les chevaux divins s'emportèrent, et le char embrasa le ciel et la terre. Jupiter, irrité, foudroya Phaéton et le précipita dans l'Eridan. (*Myth.*)

autre : *les Lettres*: pour le Palais des sciences et des lettres, un monument à *Emile Dubois*, ancien sénateur, pour la ville de Marchienne (1910), etc. Edouard Houssin exposa encore au Salon de 1899 un haut-relief fort beau : le *Bateau de sauvetage*, inspiré par la vie des marins (une partie du plâtre seule de ce grand monument, qu'il destinait à un port de mer en souvenir de ses morts, fut exécutée, mais une importante maquette en bronze parut au Salon de 1904). Les *Roses trémières*, une figure en marbre commandée par l'Etat, fut la dernière œuvre qu'il exposa au Salon de 1914.

Edouard Houssin est encore l'auteur de nombreuses statuettes, de compositions décoratives et de bustes. Citons de lui : le buste de Mme Séailles, celui du peintre Jules Breton, celui de sa fille Mme Demont-Breton, du peintre Adrien Demont et de leurs enfants, celui de l'actrice Céline Montalant, de la Loïe Fuller, celui de Bougainville pour la Société de géographie de Paris, de Gay-Lussac pour le Muséum, etc. Parmi ses statuettes, il faut signaler ses statuettes d'enfants, dont plusieurs ont été éditées par la Manufacture de Sèvres et, parmi ses compositions, il faut mentionner les *Bulles*, motifs décoratifs pour une entrée d'appartement (1904).

Edouard Houssin était, depuis 1894, professeur de sculpture et de modelage à l'Ecole d'application de la Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres; il avait été mentionné aux Salons de 1879, 1881, 1883, 1885. Il était hors concours au Salon des artistes français, où il obtint une troisième médaille en 1887, une seconde médaille en 1889. Il obtint une médaille de bronze en 1888 à Mulhouse et, à Paris, en 1889, à l'Exposition. Il était officier de l'instruction publique, chevalier du Christ du Portugal et décoré de divers autres ordres.

Les qualités de son talent étaient celles de son esprit : une grande ténacité, unie à une franche loyauté. Pour achever de dessiner ce caractère méritant et travailleur, auquel la vie des arts fut particulièrement difficile, disons qu'un fâcheux accident l'ayant obligé momentanément à ne plus se servir de sa main droite, il s'habitua à travailler de la main gauche et qu'il parvint, à force de volonté, à modeler indifféremment avec l'une ou l'autre main. — Jean-Gabriel LEMOINE.

Journée de huit heures. La loi du 23 avril 1919, qui fixe à huit heures la durée moyenne de la journée de travail, dans l'industrie et le commerce, réalise la plus retentissante revendication que la classe ouvrière du monde entier ait affirmée depuis près d'un siècle.

Historique de la formule des « trois-huit ». — C'est en Angleterre que l'on trouve pour la première fois, en 1833, la revendication des huit heures, sous la double forme d'un document qui la formule et d'un mouvement ouvrier qui la réclame. A cette date, le philanthrope Robert Owen fondait la *Société pour la régénération humaine* et rédigeait un catéchisme où il résumait les raisons d'ordre individuel et social qui devaient justifier la réduction de la journée à huit heures. A la même époque, des grèves sont décidées chez les ouvriers tailleurs de Londres, chez les fileurs de coton de tout le Royaume-Uni, afin d'obtenir la réforme. Mais le mouvement, énergiquement réprimé, avorte.

Les démonstrations pour les huit heures reparaissent beaucoup plus tard, aux Etats-Unis, où, sous la direction des *Chevaliers du travail*, puis de l'*American Federation of labor*, elles revêtent une allure plus tenace et plus énergique. Dès 1866, dans un important congrès tenu à Baltimore, les organisations ouvrières des Etats-Unis réclament la journée de huit heures, obtenue, au besoin, par « le refus général de continuer le travail après huit heures ». La propagande pour les huit heures s'exerce sous formes diverses : tracts, manifestes, cortèges, meetings, mais sans grands résultats. En 1884, le Congrès trade-unioniste de Chicago, par une résolution qui fait date dans l'histoire du mouvement ouvrier, parce qu'elle lie d'une façon définitive deux grandes initiatives d'ordre social : la revendication des huit heures et la démonstration périodique du 1er mai, décide qu'à partir du 1er mai 1886, une grève générale arrachera de force « le système des huit heures ». Il en fut ainsi fait et, dès la fin de mai 1886, plus de 200.000 ouvriers, sur tous les points des Etats-Unis, bénéficiaient de la journée de huit heures. L'agitation, un moment paralysée par les violences, les attentats anarchistes suivis de répression, continue en 1888 et marque de nouveaux succès.

L'exemple américain n'avait point manqué de frapper l'esprit des organisations ouvrières d'Europe.

La réduction à huit heures de la journée de travail, réclamée, dès la fin de l'Empire, par l'Association internationale des travailleurs, passe au premier plan des revendications ouvrières, et le Congrès ouvrier socialiste international de Paris (juillet 1889) s'engage à la faire triompher par un effort impressionnant de propagande : dans tous les pays, une grande démonstration en faveur de la réduction à huit heures de la journée du travail aura lieu annuellement, le 1er mai.

Il en fut ainsi, à partir du 1er mai 1890, avec des péripéties et des succès divers.

La guerre suspendit la périodicité de ces manifestations, de même qu'elle fit temporairement écarter toute idée de restriction de temps de travail. Mais, les hostilités terminées, l'importante Conférence syndicale internationale de Berne (février 1919) réclame la réforme de la durée légale du travail journalier et demande l'inscription de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures dans la Charte internationale du droit ouvrier, pour tous les pays participant à la Société des nations.

Ainsi, la journée de huit heures, par la valeur symbolique que les travailleurs lui attribuent, par l'amélioration de bien-être qu'ils en attendent, est devenue, dans le monde entier, la revendication ouvrière par excellence.

La journée de huit heures en France, avant 1919. — En France, les premières mesures législatives ou réglementaires concernant la journée de huit heures visent les établissements industriels de l'Etat. Dans les ateliers de postes et télégraphes, la journée de huit heures a été instituée par arrêtés des 9 avril 1901 et 7 mai 1902.

Une décision du ministre de la marine du 7 janvier 1903 l'instaure dans les établissements de la marine (arsenaux et établissements hors des ports).

Dans les établissements dépendant du ministère de la guerre et du ministère des finances, la



Monument à Marceline Desbordes-Valmore (œuvre d'Edouard Houssin). — Ce monument, en bronze, érigé à Douai en 1896, a été descellé en 1914, par les Allemands, qui l'ont emporté et fondu.

semaine de 49 heures (avec combinaison de la journée de 9 heures et de la semaine anglaise) fut prescrite par la loi du 10 juillet 1914, mais la guerre survint, qui suspendit l'exécution de cette loi.

Environ 35.000 ouvriers ou ouvrières, soit le tiers seulement du personnel occupé dans l'ensemble des établissements industriels de l'Etat, bénéficiaient donc, avant la guerre, de la journée de huit heures.

Dans les établissements privés, le nombre et surtout la proportion des ouvriers ne travaillant que huit heures par jour sont beaucoup plus faibles. Une enquête faite, en 1906, par les inspecteurs du travail signale 140 établissements industriels occupant 14.744 ouvriers et où la journée de huit heures est appliquée à tout ou partie du personnel. Si l'on songe qu'à la même époque, l'ensemble de la production industrielle française englobe environ 370.000 établissements employant un total de plus de 3.200.000 ouvriers, on conclura que la journée de huit heures représente, parmi les modes divers d'organisation du travail, une exception infime, presque négligeable par rapport à l'ensemble.

Travaux préparatoires et vote de la loi du 23 avril 1919. — C'est une initiative gouvernementale qui allait, de façon décisive, poser le principe de l'application de la journée légale de huit heures.

Le ministère du travail avait créé, en 1917, une commission dite des « traités internationaux de travail », avec mandat de poursuivre l'étude des questions de réglementation que la conclusion de la guerre n'allait pas manquer de soulever. Un arrêté du 1er mars 1919 compléta cette commission par l'adjonction de dix représentants patronaux et de dix représentants ouvriers, désignés par leurs grandes organisations respectives. Cette commission, véritable émanation des grandes branches de l'activité nationale, reçut, le 15 mars 1919, de Colliard, ministre du travail, le mandat d'examiner les condi-

tions d'application des principes de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures.

La discussion, dont on a pu dire qu'elle « fera date dans l'histoire du travail en France » (P. Strauss), fut longue et passionnée. Elle s'orienta rapidement, délaissant les controverses doctrinales, vers des points de vue d'ordre pratique. Sur ce terrain, les représentants ouvriers se déclarèrent prêts à donner tous apaisements aux délégations patronales et à accepter les délais et tempéraments nécessaires. L'entente entre les deux parties fut réalisée par le vote unanime d'un texte définitif (7 avril 1919).



Colliard, ministre du travail. (Phot. Manuel.)

C'est ce texte qui fut, sans retard, déposé par le gouvernement, sous forme de projet de loi. Immédiatement examiné par la Commission du travail et légèrement amendé quant à la forme, il fut adopté à l'unanimité, le 17 avril, par la Chambre des députés. Transmis au Sénat, il fut adopté sans modification, également à l'unanimité, le 23 avril 1919, et promulgué le jour même.

La journée de huit heures, longtemps considérée comme une dangereuse utopie, entrait dans la réalité sans opposition : elle était « cueillie comme un fruit mûr » (Albert Thomas).

Les huit heures et la guerre. — C'est la guerre qui avait « mûri » la réforme.

La guerre a remué le monde plus profondément qu'on n'eût pu le prévoir. Comme le remarque Justin Godart, rapporteur, à la Chambre des députés, de la loi des huit heures,

Cinq ans de guerre, dans l'évolution des sociétés, comptent plus qu'un demi-siècle de paix. Après la souffrance, une aspiration vers un état meilleur est naturelle : une réaction se fait. Il ne faut point que de tant de maux ne sorte pas un bien : ceux qui ont fait la guerre ont été soutenus par cette pensée. De tous côtés, on les a encouragés par des promesses pour le retour. Dans les usines, leur rentrée ne peut pas être simplement celle d'une main-d'œuvre longtemps absente : ce sont les soldats qui viennent prendre l'outil posé pour l'arme. Il importe, par reconnaissance, par dignité, qu'il y ait quelque chose de changé.

Cette évolution des idées s'est produite chez tous les peuples belligérants et chez tous simultanément; à l'aube de la paix, la question des huit heures s'est trouvée posée.

Un grand événement dans cet ordre d'idées a été la désignation par la Conférence des préliminaires de paix d'une Commission du travail chargée de rédiger les clauses d'une législation ouvrière internationale : parmi ces clauses, figure « la limitation des heures de travail dans l'industrie sur la base de huit heures par jour ou de quarante-huit heures par semaine ».

D'ailleurs, sur ce point, des initiatives nationales devançaient l'échéance assignée par la Conférence de la paix à la réalisation de la journée de huit heures. En Russie (décr. du 29 oct. 1917), en Finlande (loi du 27 nov. 1917), en Allemagne (loi du 23 nov. 1918), en Pologne (loi du 23 nov. 1918), en Autriche (loi du 19 déc. 1918), dans la République tchéco-slovaque (loi du 19 déc. 1918), en Espagne (décr. du 3 avril 1919), le maximum légal de la journée de travail était fixé à huit heures en moyenne. En Italie, des accords entre organisations patronales et organisations ouvrières généralisaient la journée de huit heures dans les principales branches de l'industrie.

La France ne pouvait s'abstenir de prendre part à ce mouvement. C'est ce que reconnaissait en ces termes, à la Commission des traités internationaux de travail, un des représentants qualifiés du monde patronal, Louis Guérin, secrétaire général de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France:

Il y a lieu de tenir compte du bouleversement causé par la guerre; les vieux moules d'avant-guerre sont aujourd'hui brisés, et il faut avoir le courage de marcher avec le progrès. Si tous les pays acceptent la journée de huit heures, l'attitude de la France, si elle ne s'associait pas à ce mouvement, serait difficile à défendre.

Commentaire de la loi du 23 avril 1919. — Une innovation importante caractérise la loi du 23 avril 1919 : de même que son texte avait été préparé par la collaboration des patrons et des ouvriers, de même son exécution est confiée à la collaboration des patrons et des ouvriers.

Les textes législatifs antérieurs imposaient des règles uniformes, s'appliquant à priori à toutes les professions; les détails d'application de la loi du 23 avril 1919 seront fixés par des règlements d'administration publique qui se réfèreront aux accords intervenus entre organisations patronales et organisations ouvrières. C'est donc aux intéressés eux-mêmes, employeurs et ouvriers, qu'il appartiendra, dans le cadre général de la loi, de déterminer les conditions, les modalités et les délais d'application. Variable avec les industries et avec les régions, ce régime permet, par sa souplesse et son élasticité, d'adapter exactement la réglementation des heures de travail aux nécessités techniques, à la situation économique des industries et des commerces, aux besoins spéciaux des diverses régions.

L'application de la loi repose donc sur la confrontation loyale des intérêts en présence : une réglementation nouvelle du travail s'ébauche, qui tend à échapper des mains des assemblées politiques pour passer entre les mains des assemblées corporatives paritaires.

Champ d'application de la loi. — Le régime légal de la durée du travail quotidien, en vigueur en France au moment du vote de la loi du 23 avril 1919, était d'une extrême diversité. Dans l'industrie, la durée de la journée était de 10 heures pour les enfants de moins de 18 ans, pour les femmes et pour les hommes travaillant dans les mêmes locaux que les enfants et les femmes (loi du 30 mars 1900); elle était de 12 heures pour les hommes travaillant seuls dans les usines et manufactures (loi du 9 septembre 1848); pour les hommes travaillant seuls dans les ateliers ou chantiers, aucune limitation n'était prévue. Dans les établissements commerciaux, quel que fût l'âge ou le sexe du personnel employé, aucune réglementation ne restreignait la durée du travail quotidien.

La loi du 23 avril 1919 a un double effet : d'une part, elle réduit à huit heures en moyenne la durée légale de la journée, qui était antérieurement soit dix heures, soit douze heures, soit illimitée; d'autre part, elle abroge toute diversité de régime et impose une durée uniforme pour toutes les catégories de travailleurs, sans distinction d'âge ou de sexe.

Elle s'applique à l'ensemble du personnel employé dans tous les établissements industriels et commerciaux, de quelque nature qu'ils soient. Elle s'étend même, par voie d'analogie, à diverses sortes d'entreprises dans lesquelles ne s'effectue pas un travail industriel ou commercial proprement dit, mais qui sont déjà visées par le code du travail, par exemple : entreprises de transport par terre et par eau, travaux de chargement et de déchargement, entreprises d'éclairage, de distribution de force motrice, hôpitaux, maisons de santé, études des officiers ministériels.

Les mines sont, en principe, comprises dans la loi, mais une législation spéciale est prévue. La loi n'est applicable ni aux exploitations agricoles, où l'irrégularité des travaux est sous la dépendance des saisons et des intempéries, ni aux administrations publiques, où les conditions d'emploi sont régies par un statut administratif et non par le code du travail. Mais le personnel des établissements industriels de l'Etat bénéficie de la loi du 23 avril 1919.

Limitation de la durée du travail. — L'article 1er de la loi du 23 avril 1919 stipule que le travail effectif ne peut excéder soit huit heures par jour, soit quarante-huit heures par semaine, soit une limitation équivalente, établie sur une période de temps autre que la semaine.

Ce texte indique tout le jeu que pourra avoir la loi dans ses applications aux industries diverses. Il ne définit avec précision que deux modes de limitation de la durée du travail : la limitation journalière, fixée à huit heures, et la limitation hebdomadaire, fixée à quarante-huit heures. Mais il est d'autres modes qui sont en usage ou peuvent être envisagés et que le législateur, dans l'impossibilité de les énumérer, a visés en bloc par ces mots : « toute autre limitation équivalente ». Ainsi, dans les chemins de fer, la limitation décadaire est pratiquée; dans les industries à marche continue et où le cycle complet de l'alternance des équipes s'étend sur deux ou trois semaines, la limitation devra être basée sur cette période. La loi va jusqu'à laisser libre tout autre aménagement dans le mois, même dans l'année, du compte maximum légal d'heures de travail; mais, dans tous les cas, quelle que soit la période de temps sur laquelle est basée la limitation, celle-ci doit être calculée de telle sorte que la moyenne journalière de la durée de travail ne soit pas supérieure à huit heures : c'est en ce sens qu'il faut entendre l'expression « limitation équivalente ».

La souplesse des régimes ainsi prévus permettra d'adapter le principe de la loi à des industries ou à des travaux qui, pour des raisons techniques ou d'ordre saisonnier, fussent difficilement entrées dans le cadre rigide des huit heures quotidiennes.

La durée du travail assignée par la loi s'entend du *travail effectif*, c'est-à-dire du temps pendant lequel l'ouvrier est à la disposition du patron pour un motif quelconque. L'important accord intervenu dans la métallurgie, le 24 mai 1919, entre organisations ouvrières et organisations patronales, désigne par « travail effectif » la période comprise entre le signal fixant le commencement du travail et le signal fixant l'arrêt du travail.

Contrairement au régime légal auquel elle se substitue, la loi n'impose pas un repos interruptif de la journée du travail. Dans la pratique, il appartiendra aux patrons et aux ouvriers de marquer leurs préférences sur ce point, au gré des circonstances locales ou des conditions de travail : ou bien la journée sera coupée d'un ou plusieurs repos, ou bien les huit heures pourront être effectuées à l'affilée, sans arrêt, suivant une forme de journée qui tend à se généraliser en Angleterre et aux Etats-Unis.

Les salaires. — Le projet primitif déposé par le gouvernement a été l'objet d'un amendement précisant que la « réduction des heures de travail ne pourra, en aucun cas, être une cause déterminante de la réduction des salaires; toute stipulation contraire est nulle et de nul effet ». La portée de cet article additionnel a été exposée par son auteur, Aristide Briand. Il ne s'agit nullement — et cela dans l'intérêt même des ouvriers — d'une disposition susceptible de figer, de consolider les salaires actuels. Les fluctuations de l'industrie peuvent porter les ouvriers et les patrons à décider que toute latitude leur soit laissée pour la discussion et le règlement de leurs intérêts; le jeu des salaires est laissé à la libre discussion des contractants. L'évolution des salaires dans le sens d'une augmentation ou d'une diminution reste sous la dépendance des conditions générales de la production.

Mais la clause relative aux salaires a pour but d'empêcher que la réduction des heures de travail ne soit, au moment de sa réalisation, ni la cause, ni le prétexte d'une réduction de salaires. Le salaire journalier acquis aux travailleurs pour la journée normale antérieure à la loi du 23 avril 1919 doit être maintenu pour la journée de huit heures. Il en résulte que la rémunération des ouvriers travaillant à l'heure devra être majorée en proportion inverse de la réduction du temps de travail et que, pour les ouvriers travaillant à la tâche, les prix de série devront être majorés de façon à permettre aux ouvriers justifiant d'une activité normale de maintenir leurs gains.

Modalités d'application à déterminer par des règlements d'administration publique. — Après avoir posé le principe d'une limitation de durée de travail fixée à la *moyenne* quotidienne de huit heures et au *maximum* hebdomadaire de quarante-huit heures, la loi du 23 avril 1919 donne délégation permanente au conseil d'Etat pour fixer les détails d'application. Des règlements d'administration publique sont pris après avis, obligatoirement demandé, des organisations patronales et ouvrières intéressées. Le législateur a même marqué sa préférence pour un accord préalable entre ces organisations; sans doute, cet accord ne lie pas le pouvoir réglementaire, mais il a une autorité infiniment plus grande, pour la rédaction du règlement, que des avis séparés donnés par les deux parties et qui ont de grandes chances d'être divergents.



Justin Godart, député du Rhône. (Phot. Manuel.)

En principe, on peut prévoir autant de règlements que d'industries et de commerces et, même, que de régions; en fait, une certaine uniformité s'établira nécessairement, et un règlement unique pourra embrasser des groupes assez étendus d'industries ou de commerces.

Les points de détail que les règlements devront fixer sont : la répartition des heures de travail dans la semaine ou dans une période de temps autre que la semaine, les délais ou paliers d'application, les dérogations permanentes ou temporaires, les mesures de contrôle, la procédure d'utilisation des dérogations, la zone territoriale d'application.

Dérogations et récupérations. — A mesure que se rétrécit la durée légale quotidienne du travail, le régime des dérogations devient nécessairement plus libéral et plus souple. C'est ainsi qu'on ne saurait enclore dans la stricte règle des huit heures le travail des chauffeurs, des mécaniciens, du personnel de l'entretien ou du personnel de maîtrise dont la présence est indispensable soit pour préparer le travail, soit pour mettre en marche l'établissement. De même, la surveillance des opérations reposant sur des réactions thermiques ou chimiques et qui ne peuvent être arrêtées à volonté, implique une tolérance spéciale. Les agents dont le service est essentiellement intermittent : gardes-barrières, concierges, livreurs, pointeurs, seront astreints à une durée de présence excédant huit heures. Enfin, dans toutes les industries et tous les commerces, des à-coups se produisent, et la loi prévoit un crédit

d'heures supplémentaires, destiné à parer aux surcroîts extraordinaires de travail.

D'autre part, l'utilisation des quarante-huit heures par semaine, soit deux mille quatre cent quatre-vingt-seize heures par an, doit être intégralement assurée : c'est pourquoi faculté sera laissée aux chefs d'entreprise de récupérer, par un travail supplémentaire, les heures perdues par suite de chômages collectifs involontaires (accidents survenus au matériel, sinistres) ou volontaires (fêtes locales, jours fériés légaux).

La seule condition, pour bénéficier de ces dérogations, sera l'accomplissement des formalités de contrôle, qui ont été prévues aussi simples et aussi automatiques que possible.

Date d'application de la loi. — La loi du 28 avril 1919 ne fixe pas la date à partir de laquelle elle sera appliquée : ce n'est que progressivement qu'elle sera mise en vigueur, les dispositions actuelles du code du travail, relatives à la durée de la journée, ne seront abrogées qu'au fur et à mesure que seront promulgués les règlements d'administration publique à intervenir et à l'époque prévue par ces règlements.

En fait, cette date légale est déjà volontairement devancée dans un grand nombre d'industries, par suite de conventions entre ouvriers et patrons. Mais ces conventions ne lient provisoirement que les contractants, en attendant que des règlements homologuant ces accords fixent une date officielle d'application. — J. Cavaillé.

Leroux (Napoléon-Henri-*Xavier*), compositeur français, né à Velletri (Italie) en 1863, mort à Paris le 2 février 1919. Fils du chef de musique d'un régiment français cantonné en Italie et d'une Italienne qui était une pianiste de talent, Leroux manifesta dès son jeune âge des dispositions musicales remarquables et grandit dans une atmosphère propice à leur développement. Son père ayant obtenu la direction de la musique du régiment d'artillerie de Vincennes, Leroux put, sous le patronage de Théodore Dubois, qui était lié avec sa famille, entrer au Conservatoire, où il devint son élève pour l'harmonie. Il suivit la classe d'orgue de César Franck et la classe de composition de Massenet. En 1885, un an après Claude Debussy, dont il avait été le rival au précédent concours, il remportait le prix de Rome. Il allait se retrouver dans son pays natal. Mais son humeur indépendante s'accommoda mal de la règle, pourtant bénigne, de la villa Médicis. Et, à la suite d'une « fugue », si l'on peut dire, qui n'avait rien de scolastique — un voyage clandestin à Paris où il s'était fiancé — Leroux, sur les instances d'Hébert, directeur de l'école, dut donner sa démission, perdant ainsi le bénéfice de l'exemption de service militaire qui était attachée à sa qualité de pensionnaire. Incorporé au 71e de ligne, il vit, grâce à l'intervention d'Ambroise Thomas, se relâcher peu à peu la rigueur de la discipline militaire. A la faveur de quelques loisirs, il composa, donna des leçons et devint maître de chapelle de l'église Saint-Eugène. Néanmoins, les charges de famille qui lui incombaient le contraignirent à accepter, dans les ateliers de la maison Pleyel, une tâche modeste. Par la manière dont il s'en acquitta, il attira sur lui l'attention des directeurs, qui le mirent à la tête de succursales importantes, à l'étranger, puis à Paris. Leroux put reprendre avec une activité nouvelle son labeur. Le théâtre, invinciblement, l'attirait, et son nom demeure essentiellement associé à ceux de ses productions dramatiques.

Evangeline, conte lyrique en quatre actes, encadrés d'un prologue et d'un épilogue, d'après un livret tiré par L. de Grammont, Georges Hartmann et Alexandre, du poème de Longfellow, joué au théâtre de la Monnaie (Bruxelles) en 1895, fut accueilli comme le début brillant et plein de promesses d'un musicien particulièrement doué pour la scène. L'exécution à l'Opéra d'un poème symphonique : *Vénus et Adonis* contribua à la nomination de Leroux comme professeur d'harmonie au Conservatoire. Il écrivit deux partitions de musique de scène pour la *Cléopâtre* de Sardou et pour les *Perses* d'Eschyle. On a extrait de la seconde une suite d'orchestre, qui figure au répertoire des grands concerts. Mais c'est le succès d'*Astarté* à l'Opéra, le 15 février 1901, qui devait le mettre en pleine lumière. Certains épisodes de cette pièce « fastueuse et voluptueuse », due à l'imagination hardie de de Grammont, n'avaient pas été sans causer quelque scandale. Ceux-là même qui, à travers le déchaînement de l'orchestre et des voix égarées dans des tessitures inusitées, eurent conscience de céder à la violence, furent conquis par la fougue, la vigueur, l'exubérance passionnée d'un puissant et irrésistible instinct.

Le premier acte, d'une couleur intense, le divertissement des prêtresses d'Astarté dans le second, le récit d'Omphale dans le troisième sont particulièrement remarquables. Et les adieux d'Omphale à Hercule font songer à Gluck. Catulle Mendès, qui avait compté parmi les plus chaleureux admirateurs d'*Astarté*, transforma *la Reine Fiammette* en drame lyrique et confia à Leroux le soin d'en écrire la musique. La première représentation eut lieu à l'Opéra-Comique le 24 décembre 1903 et valut au compositeur des éloges à peu près sans réserves. Les excès d'*Astarté* n'avaient pas laissé pressentir cette grâce légère et ingénue, cette poésie, ce mystère des évocations archaïques dans les tonalités grégoriennes, où Leroux se plaît, d'ailleurs, assez souvent. *La Reine Fiammette* vient d'être reprise à l'Opéra-Comique.

Le *Chemineau*, qui lui succéda, en 1907, sur la même scène, a fait le tour de la France et de l'étranger. Le livret en a été tiré par Richepin de son drame, qui fournit à l'Odéon une longue carrière. On y retrouve, avec, peut-être, la trace d'une exécution plus hâtive et d'une invention moins châtiée, la franchise, l'ardeur, le lyrisme spontané qui sont les qualités essentielles de Leroux et qui semblaient le désigner naturellement pour collaborer avec le poète. Sa fécondité s'affirma avec *William Ratcliff*, joué à Nice, *Théodora*, représentée à Monte-Carlo en 1907, puis à Marseille, et surtout avec *le Carillonneur* (trois actes, Opéra-Comique, 21 mars 1913). Le livret de Richepin altère fâcheusement le roman de Rodenbach, dont il est tiré. L'essentiel du drame en est absent. A côté de quelques pages capitales, la musique trahit, ce semble, dans les scènes purement pathétiques, un certain effort d'adaptation, dont son auteur n'est pas absolument responsable. On ne peut que citer ici pour mémoire *Nausitoe* d'après un poème de Maurice Magre, les *Cadeaux de Noël* (1914), inspirés par la guerre et représentés à l'Opéra-Comique, *1816*, joué à Monte-Carlo, *la Plus forte*, *Hypathie*, en collaboration, la première avec Richepin, la seconde avec Gabriel Trarieux, un poème symphonique *Harald*, une partition savoureuse pour *Xantho chez les courtisanes*, une *Messe* avec chœur et orchestre, enfin, l'*Ingénu*, adapté du conte de Voltaire par Roger Gignoux et Ch. Méré, que Leroux a pu achever et qui n'a pas encore été représenté.



Xavier Leroux. (Phot. Manuel.)

Leroux a fait, avec *la Fille de Figaro*, représentée avant la guerre au théâtre Apollo, une heureuse incursion dans l'opérette. Il a écrit de charmantes pièces pour flûte, un recueil de mélodies : *Par les chemins de France, Dix sérénades, le Nil.*

Chef d'orchestre, publiciste, critique, Leroux s'est montré, en outre, un professeur remarquable. Son enseignement au Conservatoire, souple, lucide, substantiel, était particulièrement réputé et suivi.

Leroux n'a pas échappé à l'influence de son hérédité, d'une latinité composite en laquelle le sang italien se mêle au sang français. Si le premier parait l'avoir emporté sur le second, celui-ci en a cependant tempéré l'effervescence. Leroux s'est senti attiré vers le théâtre par ce qu'il a de plastique, de direct et d'intense. Il a dans cette tension de toute son énergie, dans ses emportements, le souci constant du mouvement scénique. Mais l'harmonieux génie de chez nous l'incline aussi vers la délicatesse, l'esprit, la mélancolie avec toute sa pudeur, et *la Reine Fiammette*, où l'on pourrait croire qu'il a fait violence à son tempérament, est peut-être ce qu'il a écrit de plus parfait. Par vocation, par discipline — les leçons et la fréquentation de Massenet ont, en définitive, laissé en lui une empreinte ineffaçable — et quelle que fût sa connaissance approfondie de son métier, il a évité de suivre, dans ses subtilités et ses raffinements, l'évolution de l'école française moderne, raffinements et subtilités qui peuvent, d'ailleurs, convenir à l'action scénique comme aux confidences du lied ou de la musique de chambre, ainsi qu'en témoignent *Pelléas et Mélisande* ou *Pénélope*. Il demeure fidèle à la mélodie simple, large, périodique de naguère. Il « chante » aux voix, à l'orchestre, où, fréquemment, selon le procédé de Massenet, il fait place à la persuasive éloquence d'un instrument solo. Son orchestration sonne, d'ailleurs, admirablement.

Coloriste, c'est dans la description, dans la fresque sonore qu'il excelle. Les épisodes pittoresques demeurent, somme toute, dans son œuvre, les plus saisissants. Les décors y abondent; tels, dans le *Carillonneur*, pour ne citer qu'un exemple entre tant d'autres, la scène du concours des cloches et le dernier tableau, la procession et l'office des béguines, où le récit dramatique se mêle à l'invocation des litanies. Il lui faut le libre espace; il semble que, dans l'invention du court symbole thématique, dans la rigueur de la déclamation continue, son inspiration se trouve à l'étroit. Et, en ce sens, on a pu se demander s'il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un lyrique plutôt que d'un dramaturge, selon les exigences de l'esthétique moderne du théâtre. A ses dons fécondés par une culture et un labeur incessant peut-être n'a-t-il manqué que l'exceptionnelle faveur d'une personnalité plus singulière, plus novatrice, qui étende les conquêtes indéfiniment progressives de la musique et lui arrache un secret de plus. C'est là, souvent, le privilège tardif de l'extrême maturité. Qui peut dire si le testament de l'*Ingénu* ne nous le révélera pas? — Paul Locard.

lerwa n. m. Genre d'oiseaux, de l'ordre des gallinacés et de la famille des phasianidés.

— Encycl. Ces oiseaux sont caractérisés par un bec court, robuste, des orbites plumeuses, des ailes de longueur moyenne et pointues. Le tarse des mâles porte un éperon court. Le genre ne comprend qu'une espèce spéciale à l'Asie orientale, présentant des couleurs qui la rapprochent des grouses, des francolins et des perdrix. C'est la perdrix des neiges (*lerwa nivicola*), dont la tête, le cou et tout le plumage sont finement striés de noir et de gris ou de blanc jaunâtre.



Lerwa nivicola.

Les plumes sont teintées de marron sur les côtés du cou, sur les épaules et les couvertures supérieures. Les rémiges sont brun foncé, tachetées de blanc jaunâtre. La queue est foncée et porte des stries grises et rougeâtres. La gorge, la poitrine et une partie de l'abdomen sont d'un roux châtain foncé. Le reste de l'abdomen et les culottes sont striés comme les parties supérieures. Le bec est d'un rouge brillant, ainsi que les membres. La longueur totale est de 38 centimètres.

Cette belle espèce se tient sur tous les sommets de l'Himalaya jusqu'en Chine, à plus de 4.000 mètres d'altitude, par conséquent à la limite des neiges éternelles. Les lerwas se nourrissent d'herbes et de racines; leur vol ressemble à celui des faisans. Ils vivent ordinairement par couples, mais se rapprochent en petites bandes sur les rochers escarpés, au moment de la nidification. — A. Ménégaux.

maïsine n. f. (de *maïs*). Drèche de maïs séchée.

— Encycl. Les résidus d'huilerie et de distillerie ont joué, dans l'alimentation du bétail, un rôle important, que la pénurie de fourrages et de grains a développé encore au cours de la guerre. Ils renferment une proportion très importante d'éléments nutritifs; car, en effet, les matières azotées, les substances grasses, les sels contenus dans les matières premières traitées par la distillerie, se retrouvent dans ces résidus, avec la portion des hydrates de carbone qui n'a pas subi la fermentation alcoolique.

Mais la valeur alimentaire de ces résidus est variable avec les procédés de saccharification préliminaires. Si la cuisson du maïs possède l'avantage de favoriser l'assimilabilité des matières azotées, le procédé de saccharification par l'acide ne fournit, au contraire, que des drèches inutilisables pour l'alimentation du bétail, si on ne les soumettait à des traitements spéciaux ayant pour but la neutralisation et l'élimination de l'acide, drèches qui restent, en tout cas, au point de vue alimentaire, inférieures en qualité à celles que laisse le premier procédé.

Celles-ci sont consommées par le bétail soit à l'état aqueux (en mélange avec des aliments secs), soit à l'état desséché. La première méthode offre, évidemment, des avantages aux distillateurs qui possèdent au voisinage de leur usine des étables où l'on pratique l'engraissement rationnel du bétail. Mais, dans les grandes installations industrielles, la dessiccation des drèches est préférable, car elle fournit un produit (*maïsine*) de conservation parfaite, qui peut être expédié au loin.

La maïsine, d'après Gayon, aurait, relativement au maïs, la composition suivante :

	Maïs.	Maïsine.
Matières azotées	10,5	36,3
Matières grasses	5,5	15,7
Amidon et cellulose	69,5	38,8
Matières minérales	1,5	2,4
Eau	13	6,8
Pour	100	100

Elle s'emploie comme le son. A valeur nutritive égale, elle serait d'un prix moins élevé que les céréales et présente ainsi un avantage appréciable.

Suivant Rougier, qui en préconisait l'emploi en 1914, elle peut être employée aux doses suivantes en substitution d'une partie de foin ou de grains : pour les bœufs, 2 kilog. par repas et par tête ; pour les vaches laitières 1 à 2 kilog. en barbottages (à la température de 30 à 36 degrés) ; pour les chevaux, elle peut remplacer quatre fois son poids de foin de pré. — J. DE CHAON.

Musicien errant (LE) [1842-1852], par Hector Berlioz, correspondance publiée par Julien Tiersot (Paris, 1919). — Après avoir publié les lettres écrites par Hector Berlioz entre 1819 et 1842, Julien Tiersot nous donne aujourd'hui celles qui



Hector Berlioz. (Phot. P. Petit.)

furent écrites entre 1842 et 1852. Elles ne rendent pas le même son. Après l'exaltation des années romantiques, années de succès immédiat, sont survenues les désillusions et les amertumes. L'œuvre à laquelle il a donné toutes ses forces : la *Damnation de Faust*, a échoué complètement à Paris. Avec quelle ardeur, pourtant, il y a travaillé et quels espoirs n'en a-t-il pas conçus !

J'ai été obligé d'être le poète et le musicien, en même temps (écrit-il), car ma partition, commencée et continuée à travers champs en Bavière, en Autriche, en Hongrie, en Bohême et en Silésie, allait plus vite que n'eussent pu aller mes faiseurs de vers de Paris, et j'ai été amené ainsi à me passer de leur concours. J'ai été tout surpris de pouvoir si aisément y suppléer.

Mais cet échec qu'il subissait à Paris n'était pas le premier et, autant que moralement, il l'atteignait matériellement. C'est pour gagner sa vie que, pendant ces dix années, Berlioz fut véritablement un musicien errant. En septembre 1842, il est à Bruxelles, d'où il se rend à Francfort-sur-le-Mein. En décembre de la même année, il repart en Allemagne pour plusieurs mois. A la fin de 1845, il entreprend un grand voyage en Autriche, en Bohême, en Hongrie, dans l'Allemagne du Nord. En 1847, il est en Russie.

En 1848, en 1851, en 1852, il fait enfin de longs séjours en Angleterre. Et sans doute, il y remporte de vifs succès. A Bruxelles, le roi le reçoit, et les artistes le fêtent à qui mieux mieux. A Francfort, dès qu'on sait son nom, on lui fait l'accueil le plus empressé, le plus respectueux. A Brunswick, on couronne ses partitions de *Roméo* et du *Requiem* sur le théâtre. A Hambourg, le succès est énorme. Le 10 décembre 1845, à Vienne, cent cinquante artistes, hommes de lettres et amateurs, se réunissent pour lui offrir, au cours d'une fête brillante, un magnifique bâton de chef d'orchestre en vermeil, ouvrage du premier orfèvre de la capitale autrichienne, et sa célébrité est si grande qu'on fait des pâtés qui portent son nom. A Saint-Pétersbourg, l'impératrice le fait appeler au milieu du concert et lui envoie une bague en diamant de la valeur de 400 roubles (1.600 francs), tandis que la duchesse de Lichtenberg lui fait don d'une épingle de 200 roubles. A Berlin, le roi l'invite à dîner à Sans-Souci; la princesse de Prusse l'invite à son thé. A Londres, *la Damnation de Faust* tourne toutes les têtes musicales, et il écrit :

Je suis dans l'enivrement d'un succès tel qu'au dire des Anglais on n'en a pas vu de pareil à Londres.

Mais les succès remportés dans ses voyages ne font qu'augmenter les inimitiés qu'il a à Paris. Il ne fait rien, d'ailleurs, pour les adoucir :

Je suis obligé à Paris (écrit-il) de faire mon chemin comme un boulet rouge : en sifflant, fracassant et brûlant.

De là son amertume. Il aime son pays, et son pays fait tout pour le détacher de lui-même. Si on veut le garder à Vienne pour remplacer le maître de la chapelle impériale, il refuse :

Il eût fallu pour cela abandonner la France, et j'avoue que, malgré toute l'amabilité des Viennois et la bonté de leur souverain, cet effort m'eût été impossible. Il n'y a au monde que Paris ; c'est une ville électrique, qui attire et repousse successivement, mais vers laquelle, en définitive, il faut toujours revenir, quand on l'a habitée et surtout quand on est Français.

Et, sans doute, il lui faut bientôt quitter de nouveau « notre gredin de Paris ». Sans doute, aux heures mauvaises, il blasphème :

On me dit que je boude la France ; non, je ne boude pas, le terme est trop léger : je la fuis, comme on fuit les pays barbares quand on cherche la civilisation, et ce n'est pas depuis la Révolution seulement. Il y a longtemps que j'avais étouffé en moi l'amour de la France et arraché de mon cœur cette sotte habitude de reporter vers elle toutes mes pensées.

Mais cet amour, il ne l'a pas étouffé ; et, malgré lui, ses pensées se reportent tout naturellement vers la France. Ce qu'il reproche à la France, c'est que, précisément, étant la France, elle ne le comprenne pas; c'est qu'il soit obligé d'aller gagner sa vie ailleurs. Comme un oiseau de proie, il est obligé d'aller chercher sa vie au loin. A Paris, il ne peut même pas travailler. Il écrit, en 1848 :

Paris a toujours la fièvre et de fréquentes attaques de *delirium tremens ;* songer aux travaux paisibles de l'intelligence, à la recherche du beau dans la littérature et les arts en un pareil état de choses ; c'est vouloir faire une partie de billard dans un vaisseau battu par une tempête du pôle antarctique, au moment où une voie d'eau s'est déclarée dans la cale et une insurrection de matelots dans l'entrepont.

Il souffre par défaut d'air et d'espace et, gaspillant toutes ses heures à travailler pour vivre, il ne trouve plus le temps d'être musicien. Il s'irrite chaque jour davantage contre les obstacles ridicules suscités par les petites envies, par les rivalités impuissantes à rien arrêter, mais qui ralentissent.

Ce ne sont pas des pierres d'achoppement, mais de simples graviers sur lesquels il est fatigant de courir.

Et des plaintes parfois jaillissent; des plaintes émouvantes qui font penser aux cris de Baudelaire dans les *Lettres à sa mère :*

Je suis moins libre qu'un forçat, car le forçat peut rêver quelquefois, et ce bonheur m'est interdit.

Et encore :

En ce moment, je vis comme un loup blessé et saignant, solitaire au fond d'un bois ; les travaux forcés de mes concerts peuvent à peine m'arracher à ma sombre inertie, et j'agis comme un somnambule.

Puis il songe qu'on viendra peut-être à lui plus tard, quand il sera très vieux, très fatigué, quand il ne sera plus bon à rien. Alors, il se résigne à ce qu'il est.

Je n'ai donc rien de mieux à faire que ce que je fais ; je suis un sauvage, je garde ma liberté, je vais tant que la terre me porte, tant que les bois ont des daims et des élans, et, si je souffre bien souvent la fatigue, l'insomnie, le froid, la disette, les injures des visages pâles, au moins puis-je rêver à loisir au bord des cataractes et dans le silence des bois, adorer la grande nature et remercier Dieu de m'avoir laissé le sentiment de ses beautés.

Mais, si les nécessités de la vie le rattachent à la terre par mille liens insaisissables et, pourtant, pesants ; s'il a toujours le souci du lendemain, s'il lui faut d'un bout de l'année à l'autre veiller à l'organisation de concerts, non pas seulement au point de vue artistique, mais même au point de vue matériel, il s'évade parfois de ces soins constants. Il se réfugie dans sa famille ; il revient vers sa sœur ; il va au-devant de son fils. Mais ce sont là, parfois, causes de préoccupations nouvelles. Son fils s'est fait marin. Il est parti sur la mer, et le père s'inquiète :

Vous devinez mon anxiété jusqu'à ce que sa lettre me soit parvenue (écrit-il).

Pourtant, certains jours, il plaisante :

Mon cher Thé, écrit-il à Théophile Gautier (les autres disent : *Théo ;* je supprime l'o et ne garde que le *thé*).

Il cite des mots amusants; celui-ci de Jules Janin, à propos du *Prophète :*

C'est un traité de théologie, moins la foi.

Cet autre, à propos de la *Charlotte Corday* de Ponsard :

C'est l'assassinat de Marat, raconté par Théramène.

Mais ce ne sont que de rapides sourires. Rares aussi sont les impressions de voyages de cet artiste, sans cesse sur les chemins. A peine une notation anime-t-elle le décor au passage :

Le voyage sur le Rhin (écrit-il), est d'ailleurs une chose admirable, et tous ces vieux châteaux, ces ruines, ces montagnes sombres m'ont fait rêver tout éveillé, bercé par les souvenirs des poèmes de Gœthe et des contes d'Hoffmann.

Rares, enfin, sont les développements sur la musique, dans la correspondance de dix ans de ce musicien; et on n'y trouve guère qu'une lettre à ce sujet, celle qu'il écrivit le 12 juillet 1846 à Martin d'Angers, qui venait de publier un article sur l'orchestre dans les églises :

Il est malheureusement vrai (lui écrit-il) que l'art musical est compris d'un nombre extrêmement restreint d'esprits cultivés et qu'il n'a d'action sur les esprits incultes que par son côté sensuel. De là les monstrueuses doctrines qu'on émet et qu'on soutient avec talent sur son compte; de là les abus plus monstrueux encore que les goûts frivoles ou brutaux de la multitude ont introduits dans sa pratique. Il faudrait combattre les uns, cultiver les autres; mais on ne pourrait bien accomplir cette double tâche qu'appuyé par de beaux exemples nombreux, irrésistibles, frappants. La voix du critique a peu d'écho; le retentissement d'une belle partition est plus puissant que toutes nos phrases.

Mais ces lettres de Berlioz sont écrites avec trop de hâte pour qu'il s'y glisse souvent de tels couplets. La hâte, voilà ce qui frappe lorsqu'on les lit. Ce sont des lettres d'affaires, en quelque sorte, mais qui éclairent toute la vie de Berlioz. On le surprend là dans le souci de chaque jour. Les récits de ses voyages et ses théories musicales, on les trouvera dans les feuilletons qu'il publiait régulièrement dans le « Journal des Débats », ces feuilletons à propos desquels Jules Janin disait malicieusement que Berlioz était né pour les faire « et non pour écrire de la musique ». — JACQUES BOMPARD.



La maison d'Hector Berlioz, à Paris (rue du Mont-Cenis [Montmartre]).

Politique intérieure et extérieure (*Juillet*). En commençant cette nouvelle série de chroniques mensuelles, il est bon de dire à nos lecteurs que nous ne prétendons point, pas plus que nous ne l'avons fait au cours de la guerre, leur donner une sorte d'éphéméride des événements qui se seront produits au cours de chaque mois. Un pareil travail serait vain. Nous n'avons point le dessein d'établir ici un répertoire historique. Nous

tâchons plutôt à marquer une impression d'ensemble, qui, présentée à nos lecteurs alors que les faits qui la constituent sont déjà passés depuis un mois, leur offre d'une part une esquisse assez précise des résultats acquis et, d'autre part, leur fait toucher du doigt le péril que comporte l'information journalière, capable, si elle est lancée sans discernement, de dévoyer l'opinion publique et d'attribuer à des faits secondaires la valeur des pronostics de premier ordre. La méthode que nous avons adoptée nous a presque toujours permis, depuis cinq ans, de présenter des vues assez exactes sur la marche de notre histoire et de guider sûrement ceux qui veulent bien nous suivre dans le dédale des télégrammes de presse et dans le tumulte des mouvements d'opinion. Nous espérons arriver encore au même résultat, et nous continuerons à nous abstenir avec soin des hypothèses hasardeuses et des jugements excessifs. C'est une mauvaise condition pour le calme de l'esprit et la sagesse des résolutions de s'échauffer sans trêve sur des informations fragmentaires, tendancieuses ou mensongères. L'expérience démontre que l'optimisme et la patience sont souvent la meilleure manière de préparer les solutions expédientes et pacifiques. Autant que cela sera possible, nous ferons en sorte d'exposer séparément ce qui concerne chaque puissance en particulier. Mais nous faisons remarquer tout de suite qu'il est encore prématuré de procéder ainsi de parti pris. La confusion de la politique générale de l'Europe et l'étroite liaison qui existe entre toutes les questions pendantes ne permettent pas encore une discrimination méthodique que sa clarté rend, en principe, désirable.

Si la pensée se reporte au mois de juillet 1918, elle mesure tout le chemin parcouru depuis une année et, du même coup, apparaît l'inanité des impatiences que nous avons montrées, pendant la même période de temps, devant l'apparente lenteur des événements.

Il faut se souvenir de nos angoisses au début de juillet 1918, de l'avance allemande au sud de la Marne, de Paris bombardé par les berthas et par les gothas, de la menace croissante d'une marche foudroyante sur la capitale, des préparatifs secrets d'évacuation, de cette lourde inquiétude qui pesait sur nous, de l'avenir si sombre que nous avions le devoir d'envisager. Il faut aussi, et surtout, se souvenir du réveil foudroyant du 18 juillet; des Allemands, attaqués de front et de flanc, obligés de reculer avec des pertes terribles; de cette sensation de délivrance définitive, de succès certain qui, dès lors, s'est emparée des esprits et des cœurs. Ce que nous avons su depuis, ce que nous apprenons chaque jour par les révélations de nos ennemis et par leurs disputes, nous dévoile clairement que nous nous faisions illusion sur la force allemande et que ce que nous prenions pour la manifestation décisive d'une puissance militaire supérieure n'était que le suprême effort d'un ennemi épuisé, qui risque le tout pour le tout. Mais, alors, qui l'eût espéré? — En juillet 1919, quel contraste! La splendeur du triomphe national du 14 juillet, les fêtes de l'Independence Day, à Paris, celles de Bruxelles et de Londres, les armées victorieuses glorifiées par les peuples délivrés, la reconnaissance publique éclatant sous les pas de ceux qui nous ont assuré la paix, la liberté et la justice, quel spectacle longtemps inespéré et d'une grandeur inconnue, quelle récompense des sacrifices consentis, quels espoirs pour l'avenir! C'est une ère nouvelle qui commence. Que sera-t-elle?

Pour reprendre une phrase souvent dite, mais qui n'est pas qu'une phrase, on doit répondre qu'elle sera ce que nous la ferons, et c'est précisément la marche de cette reconstruction que nous essayerons de suivre ici. Certes, cette reconstruction est difficile. Elle n'est pas impossible, si chacun veut comprendre qu'elle doit être abordée avec un esprit nouveau et des méthodes nouvelles. Comment se présentait, à la fin de juillet, l'organisation territoriale et politique de la vieille Europe, commencée, mais non achevée, par le traité de Versailles? Nous avons énuméré dans notre précédent article les questions qui restaient pendantes. Aucune n'avait été résolue.

Ecrire cela n'était pas une critique; c'était une constatation. Il importait d'ajouter, pour ceux qui démêler l'imbroglio oriental de l'Europe et qu'on pouvait lui faire crédit. Il n'en restait pas moins que le désordre qui se prolongeait en Russie, en Hongrie, dans les Balkans, en Asie Mineure, était à la fois une menace pour les Etats nouveaux comme la Pologne et la Tchéco-Slavie, un encouragement à la résistance pour l'Autriche, une inquiétude grandissante pour la Roumanie, une espérance de pêche en eau trouble pour la Turquie et la Bulgarie et, à tout prendre, un dessous pour la Conférence.



Independence Day (4 juillet). — Défilé des troupes américaines sur la place de la Concorde. (Phot. Wackernie.)

gourmandaient la Conférence de la paix et la vitupéraient journellement sur son inaction, qu'il était, à y regarder de près, beaucoup plus difficile de régler ces questions lointaines, la paix de Versailles une fois signée, qu'il ne l'avait été d'imposer cette même paix à l'Allemagne. On pouvait peser sur l'Allemagne par les armes, et on occupait une partie de son territoire. Quelque répugnance que l'on eût pour une reprise momentanée des hostilités, l'opinion publique eût admis, dans le cas d'un refus de signer le traité, que l'on contraignît militairement notre principale ennemie. La question changeait lorsqu'il s'agissait de la Hongrie, de la Turquie, de la Bulgarie, encore plus lorsqu'on s'engageait sur la *terra incognita* de notre politique avec la Russie. L'hypothèse d'une intervention directe, même restreinte, et de l'envoi de nouvelles armées dans ces pays, devait être absolument écartée, non seulement en ce qui nous concernait, mais en ce qui concernait l'Angleterre et les Etats-Unis. On discutait non sur l'envoi de renforts, mais sur la meilleure tactique pour retirer les troupes, d'ailleurs peu nombreuses, déjà engagées à l'orient de l'Europe. On pouvait fournir du matériel de guerre, sans plus. Par suite, il fallait que les conversations engagées de ce côté, que la lutte entreprise contre le bolchevisme russe et le bolchevisme hongrois, fussent limitées d'une part à des opérations militaires entreprises par les Etats voisins de la Hongrie et de la Prusse, ou à des résistances nationales contre le terrorisme et la ruine organisées par Lenine et Bela Kun, d'autre part à des tractations extradiplomatiques très délicates, ou à des interventions radiographiques plus pompeuses qu'efficaces. On conçoit aisément que, dans cette situation, la Conférence de la paix siégeant à Paris dût être fort gênée pour

Elle n'avait pas tout fait pour éviter cet accident. Si l'on se reporte aux hésitations qu'elle n'avait pas dissimulées à l'égard de la Hongrie, on doit dire qu'elle n'était pas à l'abri du reproche d'indécision et d'incohérence. Au lieu de laisser les Tchéco-Slovaques et les Roumains combiner leurs efforts contre Bela Kun, elle avait cru être très habile en balançant la retraite des Hongrois rouges sur la frontière tchéco-slovaque par l'arrêt de l'avance roumaine vers Budapest, puis par l'ordre donné aux Roumains de se retirer derrière la Tisza, ce qui libérait Bela Kun d'un danger immédiat et imparable. La conséquence n'avait pas tardé. Le 20 juillet, les troupes rouges de Bela Kun, retirées du front tchéco-slovaque, avaient brusquement pris l'offensive contre les Roumains, avaient forcé le passage de la Tisza et refoulé un moment nos alliés, qui, sur la foi de la Conférence, avaient consenti à suspendre les hostilités. Sans doute, les Roumains s'étaient très vite repris; les Hongrois avaient à leur tour repassé la Tisza et rapidement avancé vers Budapest. Mais il y avait eu là un épisode sanglant, dont on aurait pu faire l'économie. Par contre, l'Entente avait multiplié ses communications comminatoires à Bela Kun, et elle avait même fini par s'adresser directement au peuple hongrois pour lui signifier que Bela Kun était le seul obstacle à la paix, manifestation qui parut inutile, parce qu'il était difficile de déterminer qui elle visait expressément. A la vérité, il est possible que la Conférence, usant des seules armes qu'elle eût à sa disposition, ait prétendu apporter ainsi son appui moral soit au gouvernement antibolcheviste de Szegedin, soit aux éléments pondérés de Budapest, fortifiés par la présence du colonel Romanelli, soit aux négociations que ses représentants à Vienne, le colonel Cunningham et le prince Borghèse, essayaient de mener avec Bœhm, représentant de Bela Kun, pour décider le dictateur hongrois à céder la place à toute autre autorité avec qui on pût traiter de la paix et du ravitaillement. Mais il était impossible de dire, au dernier jour de juillet, quel résultat effectif pour la paix générale avait été obtenu par ces négociations. Il semblait, pourtant, qu'on pût espérer que Bela Kun, ébranlé par l'échec de ses troupes, par l'avance méthodique des Roumains que les Tchéco-Slovaques ne demandaient qu'à appuyer, allait passer la main. A qui? Avec quelles garanties pour l'avenir? Rien n'était moins clair.

Ainsi, la question hongroise avait avancé très lentement, et on avait pu, à certaines heures, croire tout compromis. Or, la question hongroise était, pour la solution de la question danubienne, capitale, et dominait les autres. De la pacification de la Hongrie dépendait la sécurité de la Tchéco-Slavie, de la Roumanie et de l'Autriche. La Hongrie soviétiste était l'avant-garde de la Russie bolcheviste, le foyer d'une propagande active, qui s'étendait à l'Ouest et au Sud avec une profusion d'argent qu'on a chiffrée, rien que pour Vienne, à soixante millions de couronnes et qui se reliait à la propagande russe. C'était un foyer d'incendie toujours menaçant, dont à la fois la Russie et l'Allemagne pourraient utiliser le danger permanent. Il importait donc essentiellement à l'Europe qu'il fût éteint le plus tôt possible par une concentration de tous les moyens de sauve-



Independence Day (4 juillet). — Le président R. Poincaré, G. Clemenceau et le général Pershing, passant devant les troupes françaises sur la place de la Concorde. (Phot. Wackernie.)

tage. Il n'apparaissait pas que cette concentration fût faite.

Quant au foyer toujours incandescent du bolchevisme russe, notre incertitude persistait, aussi irritante. Au sud, sur le bas et le moyen Volga, sur le Don et sur le Donetz, le général Denikine avançait. Mais, du côté sibérien, l'amiral Koltchak avait reculé devant les troupes rouges, et on n'avait guère parlé de lui en juillet, ce qui n'était pas bon signe. Au nord, l'armée de Judenitch, dont, en mai, on prévoyait déjà l'entrée à Petrograd, avait reculé et semblait en assez médiocre posture. Plus au nord encore, vers Arkhangel et en Mourmanie, on avait parlé, sans insister, mais avec des précisions troublantes, de mutineries militaires, et il ressortait des communications faites au Parlement anglais et à la presse que les troupes anglaises allaient être retirées avant l'hiver, ce qui n'empêchait pas de parler de renforts à envoyer, soi-disant pour aider au repli, peut-être difficile, des contingents anglais.

Du côté finlandais, on avait fondé de grands espoirs sur le général Mannerheim, qui avait organisé l'armée blanche et qui était candidat, désigné, disait-on, par l'unanimité de l'opinion publique, à la présidence de la République. Or, la Diète avait élu le professeur Stahlberg, de pure race finnoise, alors que Mannerheim était d'origine russe, et on avait représenté cette élection, qui peut-être n'était qu'une affirmation d'indépendance nationale, comme équivoque à l'égard de l'Entente. Sans doute, on semblait dire qu'il n'y avait là qu'une situation transitoire et que Mannerheim reprendrait le pouvoir. Mais il n'était prouvé ni que cette éventualité se produirait forcément, ni, si elle ne se produisait pas, que la cause bolcheviste en fût très fortifiée.

Enfin, ce qui se passait dans les provinces baltes, en Esthonie, en Livonie et en Courlande, autour de Libau et de Mittau, était extrêmement obscur. Les Allemands s'étaient engagés à évacuer ces provinces, mais l'attitude du général von der Goltz, qui y commandait pour eux, ne permettait pas d'établir dans quelles conditions cette évacuation aurait lieu et si les Allemands ne prenaient pas des dispositions pour laisser derrière eux des germes de germanisme très peu favorables à la paix future. On était fondé à penser que l'Allemagne cherchait les moyens de rétablir sa situation en Russie et d'affaiblir la Pologne. Nous avons souvent déjà indiqué le danger auquel il fallait parer de ce côté, et nous ne devrons pas nous étonner si nos ennemis, après qu'on leur a pris toutes leurs colonies, c'est-à-dire tout moyen de se donner de l'air et de satisfaire leur besoin d'expansion, cherchent ailleurs un dérivatif et une compensation. La Russie est tout indiquée. En résumé, le gouvernement bolcheviste durait, et la question se posait pour l'Entente de la levée du blocus de la Russie comme suite à la levée du blocus de l'Allemagne. Il était évident que, dans un délai de quelques mois, toutes les troupes de l'Entente auraient quitté le territoire de la Russie d'Europe et que Lenine n'aurait plus devant lui que des adversaires russes. En Sibérie, il était difficile d'établir si les troupes américaines seraient retirées. Mais, ce qu'on pouvait induire des intentions prêtées au président Wilson était que, si elles étaient maintenues, elles auraient pour seule mission de garantir la liberté du trafic sur le chemin de fer transsibérien, considéré comme la seule voie possible, pour ravitailler la Russie. La conclusion qu'on pouvait tirer de tout ce qui précède manquait de netteté ; pour dire le fond de notre pensée, elle n'impliquait pas encore la disparition prochaine de la tyrannie bolcheviste en Russie.

La situation était restée assez calme en Pologne, en dépit de quelques changements ministériels sur le sens desquels nous n'avions pas été suffisamment édifiés. Le gouvernement de Paderewski continuait à jouir d'une autorité incontestée, et la Diète polonaise avait ratifié le traité de Versailles, ainsi que les clauses relatives aux garanties à donner aux minorités. Il semblait, d'ailleurs, que le sort des minorités en Pologne, en dépit de beaucoup de calomnies, fût assuré. Une mission américaine, appelée par les Polonais eux-mêmes pour enquêter sur de prétendus massacres de juifs, avait jugé les faits fort exagérés. Les Polonais, d'autre part, avaient tenu bon contre les Ukraniens. On pouvait penser que la barrière qu'ils forment à l'est entre l'Allemagne et la Russie deviendrait de plus en plus solide. Il ne fallait se faire, toutefois, aucune illusion. La Pologne paraît également détestable aux Allemands et aux Russes : aux Allemands parce qu'elle est formée de territoires que l'Allemagne considérait comme germanisés pour toujours ; aux Russes parce qu'elle est pour l'expansion bolcheviste l'obstacle qui, il y a trois siècles, s'opposait déjà à l'expansion moscovite vers l'ouest. Des principes différents reproduisent, à trois cents ans de distance, les mêmes antagonismes. On apprenait, aux derniers jours de juillet, que l'armée rouge massait toutes ses forces sur la frontière polonaise et que, peut-être à bref délai, les Polonais auraient un rude assaut à repousser. Ce devait être pour nous une raison essentielle de soutenir la Pologne ressuscitée, battue à l'est et à l'ouest par des flots menaçants, qui forme digue protectrice pour l'Europe occidentale.

Plus au sud, la position de la Roumanie était restée mal définie vis-à-vis de l'Entente. La retraite de Bratiano, nous l'avons déjà dit antérieurement, avait été causée par l'attitude de la Conférence à l'égard du pays qu'il représentait et, notamment, par la clause relative aux minorités. La Roumanie, d'autre part, continuait à soutenir la guerre contre la Hongrie, très gênée, nous le répétons, dans ses opérations militaires par les injonctions contradictoires et souvent incompréhensibles de la Conférence, et elle n'était pas fixée sur les questions territoriales la concernant.

Le sort de la Roumanie devait nous inquiéter particulièrement. On ne saurait trop le redire : elle avait été victime de sa confiance en l'Entente et, certainement, trahie par la Russie. Elle était, maintenant, menacée à la fois par les Hongrois et par les Russes. Elle avait des raisons de se croire sacrifiée. Elle continuait à subir des pertes humaines graves. Il eût été grand temps que, pour elle aussi, la guerre finît. On le voit par tout ce qui précède, la paix de Versailles était signée, mais la guerre n'était pas terminée. La Roumanie le sentait trop vivement tous les jours.

On devait donc souhaiter que la Conférence achevât d'organiser la paix. Elle n'avait encore abouti ni avec l'Autriche, dont les représentants attendaient depuis le début de mai à Saint-Germain qu'on leur notifiât des conditions définitives, ni avec la Bulgarie, dont les plénipotentiaires venaient d'arriver à Neuilly, ni avec les Turcs, qu'on avait, fin juin, assez sommairement renvoyés chez eux. C'est seulement le 20 juillet que la délégation autrichienne avait reçu le texte définitif du traité et, notamment, les stipulations relatives au règlement financier. On ne doit pas perdre de vue que le démembrement de la monarchie autrichienne crée une situation spéciale au point de vue de la liquidation des dettes. Ces dettes se décomposent en 13 milliards (couronnes) de dettes antérieures à la guerre, 36 milliards d'emprunts de guerre, 29 milliards de billets de la banque austro-hongroise et 3 milliards dus à l'Allemagne, soit, au total, 81 milliards environ. Il tombe sous le sens qu'il était impossible de songer à faire peser cette dette sur la seule population de six millions d'habitants à qui la géographie et l'ethnographie ont dévolu l'honneur peu lucratif de perpétuer le nom de l'Autriche et que la justice la plus élémentaire exigeait que les Etats nouveaux, détachés de l'ancien empire des Habsbourg, prissent leur part d'une charge financière dont ils sont, à tout prendre, en partie responsables. C'est, en somme, avec des atténuations dans la forme et des modalités diverses, la solution qui avait été adoptée par la Conférence de la paix.

Si équitable que fût cette répartition, et si inévitable, on est obligé de constater que la situation faite à l'Autriche sera très difficile et que tout relèvement économique lui sera impossible, si, d'une



Place de l'Hôtel-de-Ville (13 juillet). — Le président R. Poincaré remet la croix de la Légion d'honneur aux drapeaux des régiments qui ont mérité cette récompense. (Phot. Chusseau-Flaviens.)



Place de l'Hôtel-de-Ville (13 juillet). — Le président de la République, les maréchaux, les ministres et le conseil municipal de Paris assistant au défilé des troupes françaises. (Phot. Meurisse.)



Le maréchal Joffre.



Le maréchal Foch.



Le maréchal Pétain.

Place de l'Hôtel-de-Ville (13 juillet). — Les trois maréchaux français remettaot la croix de la Légion d'honneur aux soldats qui ont mérité cette récompense. (Phot. Chusseau-Flaviens.)

part, on ne l'aide matériellement et si, d'autre part, on ne lui ménage pas avec ses voisins : Tchéco-Slovaques, Yougo-Slaves, Italiens et Hongrois, de bons accords qui lui assurent des facilités de communications et de commerce. Cette considération, que nous avons déjà signalée à nos lecteurs, mérite de retenir leur attention. Il était très sage de détourner l'Autriche de s'unir à l'Allemagne. Il ne le serait aucunement, ayant écarté ce danger, de le rendre de nouveau nécessaire à la vie de la nouvelle République. Si on veut le calme dans la région danubienne, lorsque la question hongroise sera reglée, il importe avant tout qu'on procure à chaque Etat les moyens de se développer librement et de n'être pas opprimé économiquement par ses voisins. Personne n'a plus besoin de cette garantie que les Etats enclavés comme la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche et la Hongrie. — Les dirigeants autrichiens semblaient, du reste, avoir compris que l'attitude qu'ils avaient eue depuis l'armistice n'était pas faite pour leur assurer les bonnes grâces de l'Entente. Le ministre Bauer n'avait rien négligé pour préparer l'union de l'Autriche et de l'Allemagne, et il avait rêvé de faire de l'Autriche le trait d'union entre l'Allemagne et l'Italie. Il avait par ailleurs tenté une liaison avec le gouvernement de Lenine. A la fin de juillet et pour faciliter la paix avec l'Entente, Bauer s'était retiré, et Renner avait pris sa place. C'était une indication. Restait à être fixé sur la réalité concrète de la retraite de Bauer et sur la question de savoir s'il y avait là un changement d'orientation, ou un simple changement de tableau dans une pièce qui continuait. En outre, il devenait chaque jour plus évident que l'Autriche répudiait toute entente avec le bolchevisme. C'était, pour l'Autriche, une situation plus favorable à l'égard de la Conférence.

Avec la Bulgarie, rien encore n'avait été conclu ni même discuté. La situation de la Bulgarie est, comme plusieurs autres, très obscure, car ce mot doit revenir souvent sous notre plume, et nous n'affirmerions pas que nous connaissions la vérité sur ce qui se passe entre Grecs et Bulgares. Ceux-ci, nous le reconnaissons, portent la peine de leur mégalomanie d'antan et des trahisons dont ils ont été coupables. On trouve la main de leur gouvernement dans bien des affaires louches et dans des traîtrises caractérisées. Ils ont sur la conscience bien des horreurs notoires. On peut se demander s'ils sont les seuls dans ce cas et s'ils méritent seuls les épithètes sous lesquelles on les accable. Il est à craindre pour eux qu'ils ne payent pour tout le monde. Il serait fâcheux, quelles que soient leurs fautes, qu'on leur fît une situation telle que leur existence fût compromise et que leur sentiment national fut violemment surexcité. Il faudra, certes, à la Conférence beaucoup de sagesse pour éviter que le règlement de la question balkanique ne reste pour l'Europe une source de complications et de conflits futurs. Il serait bon que, pour longtemps, les diplomates vissent se fermer devant eux ce champ d'opérations d'où ils n'ont tiré pour l'Europe que des fruits terriblement amers.

Quant à la question turque, tant en Europe qu'en Asie, sa solution tardait du fait des Etats-Unis, dont on ne savait encore s'ils accepteraient le mandat qui leur avait été offert sur ces régions. On n'avait que des renseignements vagues sur le résultat de l'enquête faite en Syrie et en Palestine, relativement au vœu des populations. Il importait de donner le plus tôt possible une paix définitive et un avenir supportable aux peuples qui, de la Méditerranée à l'Arménie, ont été, depuis tant d'années, soumis aux plus atroces incertitudes. Ce qui s'était passé à Aïdin, ruinée par les Turcs en juillet, reprise par les Grecs, montrait que la vivacité des haines de races subsistait aussi forte que jamais. Combien il serait souhaitable que ces régions si riches puissent enfin, sous une protection forte et bienfaisante, trouver leur complet développement et n'être plus pour l'Europe un lamentable objet de vaine pitié !

De ce rapide exposé, un peu décevant, il faut le reconnaître, par l'indigence des résultats positifs, fallait-il conclure, comme on l'a fait presque quotidiennement dans la presse, à l'impuissance de la Conférence ? Ce n'était pas notre sentiment. Comme l'avait dit Clemenceau à la Chambre, dans le discours énergique et bon enfant qu'il avait prononcé le 22 juillet, nous étions quatre pour faire la paix, comme nous avions été quatre pour faire la guerre, et on doit ajouter qu'il est après tout plus facile de faire la guerre que de faire la paix. A ce moment, chacun songe à ses intérêts, et ces intérêts ne concordent pas. Faire à chacun sa part sans compromettre l'intérêt général est une tâche ardue. Nous le voyons, de reste.

Du moins, et en dépit d'incidents déplorables comme l'assassinat du sous-officier français Mannheim à Berlin, on pouvait dire que l'Allemagne exécutait le traité, notamment en ce qui concernait les restitutions de machines. L'Assemblée de Weimar avait, le 9 juillet, ratifié le traité de Versailles par 208 voix contre 115. Elle avait, en même temps, ratifié la convention relative à l'occupation militaire des provinces rhénanes. Il ne restait plus qu'à surveiller l'exécution. — D'autre part, l'Allemagne s'organisait; l'Assemblée discutait et votait la constitution du *Reich;* elle s'efforçait de lui donner, dans les termes, l'apparence la plus démocratique qu'il était possible, mais elle organisait fortement les pouvoirs gouvernementaux. Il semblait, d'ailleurs, que la signature de la paix eût éteint, au moins à la surface, les dissensions des partis et même les tentatives révolutionnaires. Le sentiment de l'ordre, de la discipline et de l'unité que la Prusse s'est efforcée d'inculquer à l'Allemagne particulariste et fragmentaire d'autrefois, paraissait dominer seul. Nous nous demandions, le mois dernier, si l'esprit unitaire allait être assez fort pour surmonter l'effort régionaliste. Nous ne pouvions plus, fin juillet, nous poser la même question. La Constitution nouvelle était bien une Constitution unitaire; elle faisait disparaître les derniers vestiges de l'autorité particulière des Etats. Les plans financiers d'Erzberger absorbaient les finances autonomes dans des impôts d'Empire, répartis ensuite par lui entre les membres de la Confédération. Il n'était plus question de démembrer la Prusse, comme l'aurait voulu Preuss. Si l'on parlait encore de République rhénane; si, dans le Palatinat, il y avait un parti désireux de se séparer de la Bavière, qui n'a jamais su s'y faire aimer; si l'on pouvait noter, en Bavière, le plus particulariste, depuis 1871, des Etats allemands, quelques traces de déplaisir devant le développement du *Reich*, il était vraisemblable que cette opposition n'irait pas loin. Enfin, pour être complet, on devait dire qu'un mouvement s'accentuait contre le bolchevisme russe et que la prédominance de l'élément israélite qu'on y constatait tendait à donner naissance à un mouvement antisémite, dont on pouvait déjà saisir les manifestations.

Par ailleurs, soit que l'Allemagne voulût devancer les mises en accusation prévues par le traité de Versailles, soit quelle eût le sentiment qu'il était nécessaire de ruiner l'idée impérialiste et militariste, soit, enfin, que les dirigeants actuels, tous, — Erzberger en particulier, — compromis plus ou moins dans la politique impériale, aient voulu détourner les responsabilités et utiliser les graves documents tombés en leurs mains, la fin de juillet nous avait apporté, avec un Livre blanc, un flot de révélations du plus haut intérêt : les unes relatives à l'abdication de Guillaume II, les autres concernant des démarches en vue de la paix qui auraient été faites, ou du moins indiquées, sans qu'il y eût aucune précision, par l'Angleterre et peut être par la France, vers le milieu de 1917, par l'intermédiaire du Vatican et de son nonce à Munich, Mgr Pacelli.

Le résultat de cette polémique avait été de nous montrer dans toute leur rigueur les projets annexionnistes de l'Allemagne, variables dans les termes, selon qu'ils étaient formulés par Hindenburg, Luddendorf, Michaëlis ou Guillaume II, mais identiques dans le fond, au sujet de la Belgique, et tout au moins de Liége et des deux rives de la Meuse, jusqu'aux mines de Lorraine. Elle avait aussi fait ressortir la détresse de l'Autriche dès ce moment et rendu une certaine actualité à des débats qui se sont, l'an dernier, déroulés en comité secret à la Chambre française. Il fallait aussi noter à cette place qu'au Congrès socialiste d'Amsterdam, destiné à régler les comptes de l'ancienne Internationale et d'en instaurer une nouvelle, les délégués allemands Leghien et Sassenbach, après avoir essayé de faire accepter l'excuse de la « défensive » pour justifier leur alliance passée avec la politique impériale, avaient dû, devant l'insistance des Belges, des Français et des Américains, acquiescer à une formule d'aveu, qui leur avait finalement été imposée comme condition nécessaire de leur admission dans l'Internationale. Là encore, l'Allemagne semblait se soumettre pour faire oublier le passé. — Quoi qu'il en fût de ces liquidations instructives, il nous fallait considérer que, le blocus levé, les communications postales rétablies, l'Allemagne rentrait en fait dans le droit commun des nations et qu'à partir de ce moment, si elle n'était plus, de par le traité de Versailles et au sens propre du mot, notre ennemie, elle redevenait notre rivale. Bien que, comme toutes les nations, elle ne fût pas remise de la stupeur causée par la guerre, il devait être certain qu'elle allait reprendre le travail et qu'elle saurait trouver dans le monde, soit en Europe, soit en Amérique, au prix de quelques sacrifices peut-être qu'elle consentirait, du crédit, des marchés et des affaires. Il ne suffit pas que nous ayons gagné la guerre ; il faut, maintenant, mettre en œuvre notre victoire.

Il nous reste à dire comment s'étaient comportées pendant ce premier mois de la paix les quatre grandes puissances qui avaient porté le poids de la guerre. — Aux Etats-Unis, les discussions sur le traité, entre républicains et démocrates, semblaient avoir passionné l'opinion, autant que nous sommes à même de juger si les discussions parlementaires ont dans cet immense pays, une répercussion aussi étendue et si les questions de couleur, — les troubles de Chicago semblaient le prouver, — ne sont pas

pour l'opinion un objet de préoccupation beaucoup plus prochain. Nous jugeons trop les Américains d'après nous-mêmes.

Sans entrer dans le détail du débat, il était clair que, si une opposition s'était manifestée contre le traité de Versailles, elle n'avait pas fait perdre son calme au président Wilson et qu'il l'avait combattue fait nouveau n'était survenu depuis cette échauffourée sanglante qu'on voudrait ne s'être jamais produite, et il y avait lieu d'espérer que la finesse des ministres Nitti et Tittoni arriverait, mieux que la raideur d'Orlando et de Sonnino, à niveler le terrain. Cependant, on devait profondément regretter que l'opinion italienne se montrât injuste envers



Porte Maillot (14 juillet). — M. Evain, président du conseil municipal de Paris, reçoit les maréchaux Joffre et Foch, au moment de leur entrée dans la capitale, à la tête des troupes alliées. (Phot. Meurisse.)

avec ses armes habituelles de raisonnement et de persuasion. A la fin du mois, on avait, au milieu de la diversité des informations, l'impression très nette que le Sénat américain ratifierait purement et simplement le traité de Versailles et la Convention franco-anglo-américaine de garantie. On sentait même que la question du Chantoung et la querelle entre le Japon et la Chine à ce sujet se trouveraient du même coup liquidées. Il était, d'ailleurs, très difficile d'imaginer que les Etats-Unis, après avoir joué un rôle primordial dans la guerre et dans la paix, ne marcheraient pas derrière l'homme supérieur qui avait donné au nom américain un tel éclat.

En Angleterre, le traité avait été ratifié sans difficulté, et il faut bien dire que le peuple anglais et son Parlement n'avaient aucune raison de n'en être pas satisfaits. Tout le monde avait compris que le traité de Versailles fait, sur la planète, à l'Angleterre et aux Etats-Unis, une place prépondérante, qui leur assure une primauté sans conteste. Le peuple anglais a le devoir de remercier ceux qui l'ont conduit. Pourtant, l'Angleterre, pas plus que les autres, ne possédait ce calme intérieur qui vient du sentiment de la force acquise. Elle avait été très troublée, elle l'était encore, par les grèves des mineurs, et la diminution de la journée de travail y avait amené une diminution de l'extraction du charbon, en même temps qu'une augmentation des prix, qui était menaçante pour l'ensemble des industries, comme pour tous les pays tributaires des mines de la Grande-Bretagne. D'autre part, la question irlandaise était toujours pendante, et la fin de la guerre allait remettre en question l'application du *Home rule*.

Or tout ce qui s'est passé en Irlande depuis cinq ans fait éclater l'insuffisance actuelle de cette solution. Le mouvement sinn-fein, dont les Anglais ont réprimé les manifestations extérieures, mais qu'ils n'ont en aucune façon supprimé, s'est, au contraire, librement développé, et il a pu soutenir sa thèse dans le monde entier, spécialement en Amérique, où il a de puissants appuis et où il peut agir sur le président Wilson. 600.000 Irlandais américains ont porté les armes pendant la guerre. Les sinn-fein ne sont aucunement disposés à se contenter du *Home rule*, et ils ne conçoivent comme possible que l'indépendance, à charge de rester unis à l'Angleterre comme un *dominion*. Par contre, les Anglais de l'Ulster entendent rester étroitement unis à l'Angleterre. Il y a là une contradiction presque insoluble. La question est donc d'une extrême difficulté, mais l'heure est tout de même venue de la résoudre. Comment le sera-t-elle? Aucune hypothèse n'était encore soutenable.

On a suivi ici même les vicissitudes de la question italienne. Il n'en faut parler qu'avec discrétion. Il en faut parler, pourtant. Le conflit de Fiume a eu sa source dans de regrettables malentendus et, ici comme ailleurs, aussi, la France a été seule chargée d'une responsabilité qui ne lui incombait pas, ou qui ne lui incombait qu'en partie. Aucun

la France. Les soldats italiens avaient pu voir, à l'accueil qui leur avait été fait lors du défilé triomphal du 14 juillet, avec quel élan les vivats et la reconnaissance publique allaient à eux. Il serait déplorable que la maladresse des gouvernements compromît la fraternité des peuples. Il serait, en outre, très fâcheux, aussi bien pour l'Italie que pour la France, que notre union se détendît pour des



Anvers (23 juillet). — R. Poincaré, président de la République française, et la reine Elisabeth de Belgique, le roi Albert Ier et Mme Poincaré, se rendant à la fête donnée au Jardin d'acclimatation. (Phot. Branger.)

incompréhensions faciles à éclairer, alors que notre entente nous est réciproquement si nécessaire et que nos tendances, notre affinité de sang et de races nous rapprochent si naturellement. On espérait, à la fin du mois, qu'une détente se produirait; il fallait le souhaiter ardemment.

A regarder l'ensemble du mois de juillet, on pouvait dire que la France avait le droit de compter quelques-uns de ses jours parmi les plus émouvants qu'elle eût vécus et qu'elle n'avait à en regretter aucun. Elle avait vibré tout entière, le 14 juillet, dans l'enthousiasme et dans les larmes. Elle avait respectueusement honoré ses morts et splendidement fêté les glorieux survivants. Pas un cri discordant n'avait été entendu. Elle n'avait, en ce jour-là, qu'un seul cœur. — On doit dire qu'en un autre jour, qui eût pu être attristant et grave, elle n'avait eu aussi qu'un seul bon sens. Le syndicalisme international avait conçu le projet d'une grève générale pour le 21 juillet. L'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie, la Suède, devaient y participer. Il s'agissait de peser sur les gouvernements pour obtenir la démobilisation, la suppression de la vie chère, l'évacuation de la Russie par les contingents de l'Entente. Or la démobilisation ne pouvait qu'être entravée par la grève des chemins de fer, qui était une conséquence de la grève générale; la cherté de la vie ne pouvait qu'en être augmentée; la journée de huit heures, les augmentations de salaires avaient été consenties, ou allaient l'être. Restait la question russe. La grève était donc politique, et nullement professionnelle; par suite, en contradiction avec les principes énoncés jusqu'alors par la Confédération générale du travail. De plus, les Belges refusaient de marcher, de même la Suède; l'Angleterre promettait son adhésion morale, mais ne ferait pas grève; en Italie, on était divisé. On l'était en France plus encore. La grève était réprouvée par la grande majorité des citoyens, en un temps où le travail est si nécessaire. Le gouvernement avait lancé aux cheminots et aux employés des P. T. T. des appels qui avaient été entendus. Mais il semble qu'avant tout, dans les conseils de la C. G. T., le bon sens, le patriotisme, l'intérêt bien entendu l'emportèrent sur les fauteurs de violence. La grève n'eut pas lieu, et le discours très ferme, prononcé quelques jours après par le secrétaire général, Jouhaux, marqua avec netteté son point de vue énergiquement évolutionniste, en opposition avec l'idée stérile de révolution. — Cependant, la Chambre discutait en commission le Traité de paix, et le jeu des compétitions ministérielles battait son plein. Le 20 juillet, le ministre du ravitaillement, Boret, démissionnait, à la suite d'un vote qui, en d'autres temps, eût amené la chute du cabinet. Il était remplacé par Noulens. Le 22, Clemenceau obtenait une majorité de 282 voix contre 176, après un discours où il n'avait pas ménagé les vérités à la Chambre. On devinait que, si beaucoup de députés souhaitaient renverser le cabinet, la Chambre, chaque fois qu'elle se trouvait en présence de Clemenceau, retrouvait son maître et s'inclinait. Pour tout dire, il était temps, la paix faite, que le pays fût appelé à renouveler ses mandataires. La Chambre ne semblait pas s'apercevoir qu'à traîner les discussions, à s'efforcer de ruiner le cabinet en détail, — aujourd'hui Boret, demain Klotz, — sans oser le mettre effectivement en minorité, elle paraissait plus occupée de prolonger son existence, déjà illégale, que de régler les affaires du pays, et qu'elle lassait l'opinion. Il y avait là un danger sérieux. On souhaitait qu'elle le comprît. Il fallait rentrer dans l'ordre politique normal et aborder sérieusement les grands problèmes sociaux et économiques qui s'imposaient. Le Parlement n'avait pas encore manifesté qu'il en fût convaincu. — Jules Gerbault.

recel n. m. — Encycl. Dr. pén. Une loi du 22 mai 1915, dont la plupart des articles se sont incorporés à notre Code pénal, vient, dans le but de rendre la répression plus efficace, d'instituer un régime pénal nouveau pour un recel particulier : le recel des choses.

I. Législation antérieure. Ses imperfections en théorie et en pratique. — A propos du recel des choses obtenues à l'aide d'un crime ou d'un délit, à propos de la nature du caractère de ce recel, deux systèmes législatifs sont en présence.

D'après un premier système, le recel constitue un délit distinct, une infraction *sui generis*, indépendante de l'infraction qui l'a précédée, et frappée d'une pénalité spéciale. Cette conception, que l'on trouve formulée dans l'*Esprit des lois* de Montesquieu, est devenue la conception moderne. Presque toutes les législations contemporaines l'ont aujourd'hui admise : il en est ainsi, notamment, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Allemagne.

Un autre système, conforme aux traditions de notre ancien droit, remontant même à l'antiquité grecque et romaine, voit dans le recel non pas un acte particulier, mais simplement un mode de participation accessoire, un fait de complicité, qui, dans la répression, identifie et confond, nécessairement, le recéleur avec l'auteur de l'infraction. C'est le système dit du « recel-complicité » : le recéleur n'est qu'un complice, et il est puni comme tel, c'est-à-dire soumis à une pénalité variant suivant le crime ou le délit commis par le délinquant originaire. Le recel-complicité a été consacré par le Code pénal de 1791 ; il avait été maintenu par le Code pénal de 1810, dans ses articles 62 et 63.

Que valait, théoriquement et pratiquement, cette conception vieillie de notre législation ?

Sociologiquement, tout d'abord, l'identité de répression entre le voleur et le recéleur était injuste, puisque, en réalité, il n'y a pas entre ces deux coupables une parité vraie. Par sa mentalité, le recéleur diffère du voleur ; le recéleur est une sorte de parasite moins audacieux que le voleur, mais plus cupide et plus rusé.

Juridiquement, est-il admissible que le recéleur puisse devenir un complice, c'est-à-dire le coopérant d'une infraction postérieurement à la perpétration de cette infraction et alors que, fréquemment, c'est absolument à son insu que le fait s'est pleinement accompli? — Les principes et le bon sens exigent que le complice participe, ne serait-ce qu'indirectement, à l'accomplissement même de l'acte délictueux.

Quant aux nécessités de la répression, elles exigeaient que le recel-complicité fût aboli chez nous. Depuis quelques années, la pratique du recel s'est étrangement perfectionnée, se transformant en une fructueuse industrie, de même qu'elle s'organisait internationalement. Les enquêtes de police démontrent qu'il existe, en certains pays étrangers, de nombreuses agences de recel. Très importantes, ces entreprises ont combiné leurs opérations en vue du recel, comme d'autres l'ont fait pour la débauche. Ce que, fort savamment, elles centralisent, ce sont, avant tout, les titres mobiliers volés : ces titres, elles feignent de les avoir retrouvés, et elles les offrent à leurs propriétaires dépossédés, moyennant un courtage de 30 à 60 p. 100.

Peu à peu s'est constituée, des deux côtés de la frontière, une double armée de recéleurs offrant leurs services : ceux du dehors, à tous les voleurs du dehors.

Un tel développement du recel et son internationalisation ont tenu, en grande partie, aux inconvénients que notre régime du recel-complicité présentait dans son application, principalement quant à la poursuite des délinquants internationaux. En effet, en tant que fait de complicité, le recel n'était punissable qu'autant que l'infraction à laquelle il se rattache pouvait être elle-même l'objet d'une sanction. Or, c'était, en fait, l'impunité pour celui qui, en France, recélait le produit d'un vol commis à l'étranger : lorsque c'est par un étranger que ce vol a été commis, c'est hors de France que l'action pénale devait être exercée contre l'auteur du vol, et, par suite, le recéleur, en France, échappait à la répression; lorsque, au contraire, c'est un Français qui était l'auteur du vol, la répression, en France, du recel n'était possible que si le voleur rentrait en France volontairement et, en outre, avant que la prescription fût acquise.

Comment porter remède à celte situation ? — En envisageant le recel isolément, comme un délit indépendant, en le frappant de façon distincte. C'était la conclusion du Congrès pénitentiaire international de Saint-Pétersbourg, en 1890 ; ce fut celle du Congrès international des valeurs mobilières réuni à Paris en 1900 et aussi d'un autre Congrès pénitentiaire international tenu à Budapest en 1905. C'est à ces exigences et à ces vœux que donne satisfaction la loi du 22 mai 1915, due à l'initiative du gouvernement et soumise au Parlement dès le 19 mai 1913.

II. La réforme accomplie. *Définition du recel.* — Le recel a cessé d'être un fait de complicité, pour se transformer en un délit spécial : voilà le point caractéristique de la réforme.

Les articles 62 et 63 qui, dans le Code pénal de 1810, parmi les dispositions sur la complicité, concernaient le recel, ont, par voie d'abrogation, disparu purement et simplement. Les textes essentiels nouveaux sont devenus les articles 460 et 461, dans le chapitre que le Code pénal consacre aux « crimes et délits contre la propriété », et c'est sous la rubrique « Du recel » — spécialement créée — qu'ils ont été groupés.

Qu'est-ce qui constitue le recel ? — De l'ensemble des nouveaux textes il résulte que c'est le fait (tout en sachant que les objets avaient une provenance délictueuse) d'avoir reçu et de posséder des objets qu'un autre a enlevés, détournés ou obtenus à l'aide d'un crime ou à l'aide d'un délit (par exemple, vol, escroquerie, abus de confiance, soustraction par dépositaire public).

Entre le recel et l'infraction originaire qui a procuré les choses recélées un lien de connexité est évident; mais, afin d'éviter toute discussion et toute équivoque, la loi du 22 mai 1915 a affirmé ce lien en termes formels : elle a complété en conséquence l'article 227 du Code d instruction criminelle où se trouve l'indication des principaux cas de connexité.

Compétence. — Les tribunaux français ne peuvent plus, depuis la mise en vigueur de la loi du 22 mai 1915, connaître du recel à l'étranger du produit d'un vol commis en France ; mais (et c'est là le grand effet pratique de la réforme réalisée) ils ont, au contraire, toute compétence assurée dans la situation inverse : le recel en France du produit d'un vol commis à l'étranger.

Peines applicables. — Au point de vue de la répression, la loi nouvelle a enveloppé dans une même pénalité : 1° le recel désormais prévu par les articles 460 et 461 du Code pénal; — 2° le recel spécial visé par l'article 380 du même Code, c'est-à-dire le fait de ceux qui, dans le cas où le vol n'est pas punissable (à cause de certaines relations de parenté ou d'alliance entre le voleur et la victime du délit), recèlent ou appliquent à leur profit tout ou partie des choses volées.

En règle générale, la pénalité contre le recéleur est devenue spéciale et fixe. Elle consiste dans l'application des peines établies par l'article 401 du Code pénal contre le délit de vol : comme peines principales, un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus et, aussi, facultativement, une amende.

L'amende a été élevée d'une façon très appréciable, transformée en une amende proportionnelle : de 16 francs, elle peut monter non seulement à 500 francs, mais même au delà, jusqu'à atteindre la moitié de la valeur des choses recélées. Et ainsi (de même qu'en matière de délit d'usure), il est permis au juge, suivant les circonstances, de proportionner l'amende au gain illicite réalisé ou convoité.

Il peut y avoir lieu à une aggravation spéciale de pénalité, dans l'hypothèse où le recéleur a eu, en outre, un rôle de complice : par exemple, par aide et assistance, par provocation, par instructions données. En ce cas, le recéleur est exposé aux peines plus sévères pouvant résulter des règles de la complicité, telles qu'elles sont posées par les articles 59, 60 et 61 du Code pénal.

Autre situation particulière. En matière de délit, au cas de vol, d'escroquerie, d'abus de confiance, de soustraction commise par des dépositaires publics, lorsque, contre les auteurs, les lois édictent des incapacités ou autorisent les tribunaux à prononcer des incapacités (par exemple, la perte du droit d'être inscrit sur les listes électorales, l'incapacité d'être juré), leurs dispositions sont applicables aux individus condamnés pour avoir, sciemment, recélé, en tout ou en partie, des choses obtenues à l'aide de ces délits.

Si c'est d'un crime comportant une peine afflictive et infamante que proviennent les choses recélées, le recéleur est puni, en principe, de la peine attachée à ce crime par la loi. Toutefois, les distinctions suivantes ont été établies : 1° lorsque la peine prononcée contre le crime est la mort (par exemple, dans le cas d'un vol commis au moyen d'un meurtre), elle est remplacée, pour le recéleur, par celle des travaux forcés à perpétuité ; 2° le recéleur ne doit subir la responsabilité des circonstances aggravantes particulières au crime commis, c'est-à-dire l'aggravation de peine qui est la conséquence légale de ces circonstances, que dans la mesure où, au temps du recélé, il a eu connaissance des circonstances dont il s'agit (par exemple, du meurtre, dans l'hypothèse d'un vol commis grâce à un meurtre).

Autres sanctions. — La loi du 22 mai 1915 a nommément ajouté le recel aux infractions prévues :

1° Par l'article 58 du Code pénal, sur la récidive : au point de vue de la récidive, le recel est considéré comme le délit même qui a procuré les choses recélées;

2° Par le paragraphe 2 de l'article 4 de la loi du 27 mai 1885, sur la relégation des récidivistes : dans le cas précisé par ce texte, le recel des « choses obtenues à l'aide d'un vol, d'une escroquerie ou d'un abus de confiance » entre en ligne de compte pour la relégation. — André Desvallines.

spirochétose broncho-pulmonaire n. f. Méd. Infection à localisation spécialement broncho-pulmonaire et imputée au *spirochæta bronchialis* (Castellani).

— Encycl. Les spirochètes, qui forment dans la classification un genre à côté des tréponèmes, sont très répandus chez l'homme, où ils vivent en parasites, tantôt purement saprophytiques (?), est comme ceux de la bouche (à l'exception du spirochète de l'*angine de Vincent*), de l'intestin et des organes génitaux, tantôt pathogènes, comme ceux de la fièvre récurrente, de la *tick-fever*, de la spirochétose ictérigène et, enfin, de la spirochétose broncho-pulmonaire. Celui-ci n'est pas le dernier en date, car il a été étudié par Castellani, en 1906, en Ceylan, et reconnu, par cet auteur, comme l'agent d'une affection pulmonaire spéciale.

La découverte de Castellani, d'abord mise en doute, a été pleinement confirmée dans ces derniers temps, notamment par Galli-Valerio et par Violle, mais beaucoup d'autres auteurs ont signalé



Spirochæta bronchialis. — A, sp. typique; B, sp. à extrémité fourchue; C, sp. à granulations terminales.

l'existence de la spirochétose broncho-pulmonaire non seulement en Orient, aux Indes, en Egypte, mais encore dans les Balkans, en Allemagne, en Italie, en France et même aux Etats-Unis.

L'agent spécifique de la maladie est un spirochète de 5 à 30 μ de longueur, de 0,2 à 0,6 μ de largeur, présentant de 5 à 12 ondulations, à extrémités effilées, parfois en fourche. D'après Galli-Valerio, cette fourche représenterait un commencement de division longitudinale; toutefois, comme on observe aussi, dans certains cas, de fines granulations disposées en série à l'une des extrémités, d'autres auteurs y voient des sortes de kystes d'où pourraient naître d'autres spirochètes. Rappelons, d'ailleurs, que, le plus ordinairement, les spirochètes se reproduisent par scission transversale.

Le *spirochæta bronchialis* n'a pu être cultivé, malgré les tentatives répétées de Salvatore Fichera; dans les crachats des malades, où on peut l'observer vivant à l'aide de l'ultra-microscope, ou fixé, à l'aide des couleurs d'aniline, de l'encre de Chine ou du collargol, il affecte différentes formes, que l'on attribue à la période du développement à laquelle on l'examine. Toutefois, la question s'est posée de savoir — et elle n'est pas encore résolue — s'il n'existe pas, en réalité, deux races de *spirochæta bronchialis*: l'une répondant à la forme aiguë, l'autre à la forme chronique de la maladie.

La forme aiguë, dont l'incubation est de 1 à 3 jours, débute par un accès de fièvre élevée, 39-40° C., avec malaises généraux, toux, crachats jaunâtres, visqueux, ne contenant que rarement du sang. Rien à la percussion; quelques râles disséminés à l'auscultation. Les crachats ne renferment, à l'examen ultra-microscopique ou microscopique, que les spirochètes spécifiques; inoculés au singe et au rat blanc, ils donnent lieu à des résultats positifs. La maladie se termine brusquement, au bout de 5 à 6 jours, soit par la guérison, assez rare, soit par la mort, soit, enfin, qu'elle passe à l'état chronique.

La forme chronique, qui, comme on vient de le voir, peut commencer par un accès aigu, a un début parfois insidieux. La fièvre s'allume peu à peu, affectant une allure tout à fait analogue à celle de la tuberculose, avec une expectoration muco-purulente et des hémoptysies. Aussi a-t-on pu souvent confondre cette maladie avec la tuberculose, d'autant plus que, quand elle se prolonge et traîne, ce qui est le cas habituel, on la voit quelquefois se compliquer de pneumonie et de tuberculose vraie. En cette occurrence, le diagnostic ne peut se baser que sur l'examen bactériologique des expectorations, qui montrent la présence de spirochètes abondants, tandis que le bacille tuberculeux fait totalement défaut.

La contagiosité de la spirochétose broncho-pulmonaire est très grande, ainsi que l'a montré Violle, et c'est surtout par les expectorations qu'elle se fait. En raison de sa gravité, il est de grande importance d'établir le plus tôt possible son diagnostic bactériologique, car le traitement en découle. Jusqu'ici, les

arsenicaux, et surtout l'arsénobenzol, ont seuls donné des résultats encourageants, parce qu'ils sont considérés comme les spécifiques des spirochétoses.

Rappelons, en terminant, qu'au cours de l'épidémie de grippe actuelle, des spirochètes, assez voisins de ceux de la spirochétose broncho-pulmonaire, ont été découverts à plusieurs reprises dans les expectorations sanglantes des malades, notamment par de Verbizier, L. Rénou, Netter, etc.

Mais, tandis que de Verbizier leur attribue un rôle pathogène, L. Rénou et Netter leur dénient toute influence sur la morbidité. On doit, pourtant, se demander, avec Heckel, si les porteurs de germes, venus d'Allemagne, où une épidémie assez sérieuse de spirochétose broncho-pulmonaire a sévi, qui nous ont communiqué la grippe, n'étaient pas, en même temps, occasionnellement porteurs de spirochètes et si, dès lors, cette association microbienne n'est pas à l'origine de certaines formes anormales de la grippe, dans lesquelles ni le pneumocoque, ni le streptocoque, ni le *micrococcus catarrhalis*, ni même le coccobacille n'ont paru jouer un rôle important. Cette complexité des associations microbiennes et, par conséquent, des modalités cliniques que revêt la maladie n'aurait rien de surprenant, car elle se retrouve dans presque toutes les pandémies dont l'histoire fait mention. — Dr J. LAUMONIER.

Vie d'une femme (LA), légende moderne en quatre actes et douze tableaux, par Saint-Georges de Bouhélier, représentée pour la première fois au théâtre national de l'Odéon, le 7 février 1919.

I. — Le rideau se lève sur un décor de chambre pauvre, chez des paysans. Le grand-père cause avec sa petite-fille Frédérique, dont la sœur, Marie, a été envoyée au puits par sa mère, Gertrude, pour chercher de l'eau. Le grand-père est un brave homme, qui adore sa petite Marie: il la défend contre la brutalité de la mère Gertrude et ne soupçonne pas la duplicité de la petite Frédérique. Aussi lui cache-t-on tous les sévices dont Marie est victime. La mère force celle-ci à affirmer qu'elle est traitée avec tendresse et à passer sous silence les mauvais traitements. La voici qui revient, par la nuit noire, chargée de deux seaux trop lourds, comme Cosette des *Misérables*, qu'elle rappelle. Mais ce n'est pas Valjean qu'elle a rencontré sur la route; c'est un beau jeune homme du voisinage, Gilbert, qui lui propose de l'enlever dans son automobile pour la soustraire aux duretés de sa mère. Marie est une bonne et honnête fille. Elle aime Gilbert, mais elle veut rester pure.

La nuit est venue. Marie est rentrée et a aussitôt eu à subir les rebuffades et les injures de sa mère. Les deux sœurs se mettent au lit. Gilbert vient frapper à la fenêtre de la chaumière. Marie le supplie de s'éloigner. Sa mère la surprend et la roue de coups. Frédérique attise le ressentiment de sa sœur, dont elle aimerait à être débarrassée, car elle en est jalouse. Elle ne lui pardonne pas les préférences de grand-père, qui lui a donné le dé d'or de la grand'mère. Marie, battue, encouragée, amoureuse, se rhabille, donne ses maigres bijoux à sa sœur et s'enfuit en pleurant vers Gilbert et vers l'avenir mystérieux.

II. — Dans la forêt, quelques instants après. Marie a rejoint Gilbert, elle se croit heureuse. Mais elle est aussitôt épouvantée par les audacieuses caresses de celui qu'elle a cru son ami. Il la calme, la câline, la rend docile.

III. — Devant la chaumière maternelle. Le matin n'est pas encore venu. Marie a été abandonnée par son ravisseur, assouvi. Elle vient frapper à la fenêtre de sa sœur. Celle-ci, haineuse et jalouse, la repousse, la rejette à la honte, lui dit faussement que même le bon grand-père est irrité contre elle et la chassera. Elle n'a qu'un conseil à lui donner: c'est d'aller à la ville. Marie, épave de la vie avant d'avoir vécu, repart à travers la forêt.

IV. — Une chambre au premier étage d'un café-concert dans un port de mer. Marie a trouvé là une place de bonne. Elle est aimée par le violoniste, désirée par le patron et détestée par la patronne, jalouse. Aigrie par le souvenir de l'indigne Gilbert, elle refuse toute créance aux déclarations enflammées du musicien, Fernandez.

V. — Dans la cour de ce café-concert. Le patron surprend Marie regardant à travers le vitrage le violoniste, avec lequel il la croit intimement liée. Il lui déclare sa passion. Comme elle le repousse, il chasse de chez lui et Marie et Fernandez. Celui-ci s'emporte. La patronne, qui guettait derrière la fenêtre, lance dans la cour un poignard dont elle compte que l'Espagnol va se servir; il la débarrassera de son mari, qu'elle déteste, et elle accusera Marie d'avoir fourni cette arme à son ami pour la venger. Mais, le patron très vigoureux, désarme le musicien, qui s'enfuit. Ce gros homme, qui, au fond n'est pas méchant, reste seul, abandonné par Marie qu'il aimait, par le violoniste qu'il estimait, en proie à la haine forcenée de sa soupçonneuse épouse. Il retombe sur une borne et fond en larmes, écrasé sous cet isolement tragique.

VI. — Marie et Fernandez traversent la salle du café-concert, la nuit; ils se disent leur amour et projettent de fuir sur un des navires dont on voit la mâture à travers les vitrages. La chanteuse et le nègre du café-concert se moquent d'eux.

VII. — Un an après, sur le pont d'un steamer cinglant vers Sydney. Fernandez a réussi dans sa carrière d'artiste. Il a un bel engagement en Australie. Il a emmené Marie, dont il commence à se lasser. A bord, il a flirté avec une jeune fille, Cornelia Jude, qui voyage avec son père. Celle-ci, sans pitié, se plaît à faire souffrir Marie en lui rapportant des propos de Fernandez, qui s'est déclaré harassé des plaintes et des tristesses de son amie, ce qui constate à la fois le détachement de cet homme et son intimité avec cette jeune fille. Marie, au supplice pendant ces cruelles révélations, se penche sur le bastingage comme si elle allait se jeter à la mer, et elle voit bien que sa rivale ne la retiendrait pas. Elle apprend que Fernandez joue du violon pour Cornelia seule. Comment lutterait-elle contre cette jeune fille mondaine, riche, qui sait qu'elle a été servante, car Fernandez lui a même confié ce secret? Et, tandis que, dans la cale, les émigrants dansent au son de l'accordéon, Marie se demande comment il faut se guider dans la vie.

VIII. — Une tempête a éclaté. Une voie d'eau s'est déclarée. Cornelia, dans le salon, agace Fernandez, dont elle veut éprouver l'amour. Elle s'aperçoit qu'elle n'est pas aimée avec la fureur qu'elle désire, et elle le quitte en le raillant, en l'insultant. Le charme est rompu. Fernandez revient tout à Marie. Le navire commence à couler. Les passagers se battent et s'entre-tuent pour gagner le pont.

IX. — Sur le pont, c'est la panique et la bataille pour s'arracher les places dans les chaloupes. Fernandez supplie Marie de se sauver dans la barque des femmes. Elle refuse de le quitter. Ils sautent ensemble dans la mer, munis de bouées, tandis que les émigrants envahissent le coin prohibé des premières classes en chantant des cantiques sur le « pont des richards ».

X. — La chaumière du grand-père, comme au premier tableau. Une fillette est là, qui ne veut pas entrer. C'est la fille de Marie et de Fernandez, qui est mort noyé dans le naufrage. Elle a treize ans. Sa mère erre dans la forêt et l'a envoyée demander si elle peut se présenter. La mère Gertrude et Frédérique ont le remords de leurs duretés passées. La fillette sait par sa mère combien elles lui ont fait de mal. Elle refuse leurs caresses et s'en va.

XI. — La forêt, à l'endroit où l'on a vu au deuxième tableau Marie et Gilbert. Marie attend le retour de sa fillette. Gilbert vient à passer. Il reconnaît la jeune femme. Il n'a pas cessé de l'aimer. Après avoir fui, dans la nuit de l'enlèvement, il est aussitôt revenu, il l'a cherchée de toutes parts. A ce moment, leur destinée s'est décidée. Elle aurait pu être tout autre. Mais, à présent, rien ne les séparera plus, et ils vont enfin être heureux.

XII. — La chambre de la chaumière, comme au premier acte. Marie a contracté dans la mer, après le naufrage, une pneumonie mortelle. Au moment où elle retrouve l'affection des siens et de Gilbert, elle meurt. Elle était marquée pour l'adversité. Elle va entrer à présent dans la grande paix des choses.

Cette œuvre, conçue dans la formule chère à Maeterlinck, a une incontestable valeur, que ne peut compromettre le dédain des procédés habituels au théâtre. La composition a le décousu de la vie : la seule unité, c'est la continuité de la vie de Marie; elle est le fil qui empêche de s'égrener les épisodes successifs. La passivité de l'héroïne n'est pas un avantage pour un ouvrage dramatique comme pour un roman. La multiplicité des péripéties et des personnages qui y prennent part disperserait l'intérêt, s'il n'était concentré tout entier sur la figure centrale. On voudrait Marie plus agissante et moins inerte. Mais ce serait aller contre la philosophie même de l'œuvre, qui tend à prouver qu'on ne fait pas sa vie, qu'on la subit.

Ce drame est à la fois symbolique et réaliste : symbolique, par le sens que prend la destinée de Marie, jouet des événements, des faiblesses, des lâchetés, des jalousies, des méchancetés: du moins, ce symbolisme a-t-il la clarté, la netteté sensible de notre génie national; réaliste, par la vivacité et la vérité des traits qui marquent les courts épisodes et les fugitifs personnages. Ajoutons que cet ouvrage, composé d'une succession de panneaux, fait songer aux primitifs, à une série d'*ymaiges* sur un vitrail finement ouvré, à la succession des tableaux de nos vieux mystères médiévaux. Il intéresse l'histoire littéraire. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Grumbach (*Gertrude, la mère*), Kerwich (*Mme Victor*), Mlles Guéreau (*Cornelia*), Falconetti (*Marie*), Denise Hébert (*Frédérique*); et par MM. Desjardins (*le grand-père*), Grétillat (*Victor*), Younol (*Fernandez*), Debucourt (*Gilbert*).

Widal (*Fernand*-Georges-Isidore), médecin français, né le 9 mars 1862 à Dellys (Algérie). Son père fut médecin inspecteur de l'armée et directeur du service de santé du XIXe corps d'armée. Fernand Widal fit ses études médicales à Paris et conquit de très brillante façon les grades successifs qui devaient le conduire au professorat. Nommé premier au concours de l'externat, il était interne des hôpitaux en 1884 et titulaire de la médaille d'or de l'internat en 1888. Après avoir soutenu une thèse de doctorat très remarquée sur les infections à streptocoques en 1889, il fut nommé médecin des hôpitaux (1893) et professeur agrégé (1895). En 1909, la Faculté le choisissait pour succéder à Dieulafoy dans la chaire de pathologie interne. Il est actuellement professeur de clinique médicale et membre de l'Académie de médecine depuis 1906. Il a été élu membre de l'Académie des sciences dans la section de médecine le 23 juin 1919 (v. p. 877).

Widal, qui est un des représentants les plus en vue de la médecine française, doit surtout sa légitime notoriété aux découvertes de laboratoire qu'il a réalisées et à la sagacité avec laquelle il les a appliquées à la clinique. Ces découvertes sont surtout notables dans le domaine de la microbiologie, de la microscopie pathologique et de la physiologie. Parmi les premières, il faut mettre au premier rang celle que constitue le séro-diagnostic. Celui-ci permet de savoir si un malade est atteint de fièvre typhoïde par la seule recherche de l'action exercée sur une culture diluée de bacilles typhiques par une seule goutte de son sérum. Dans l'affirmative, les bacilles se réunissent en amas (autrement dit, *s'agglutinent*) dans le sérum du malade, et cette agglutination ne se produit pas avec des bacilles d'une autre espèce. Le séro-diagnostic (ou séro-agglutination) a été étendu, depuis les premières données de Widal, à beaucoup d'autres maladies infectieuses, et il aide puissamment au diagnostic de celles-ci.



Fernand Widal. (Phot. E. Pirou.)

Le cyto-diagnostic, une autre de ses découvertes, permet de reconnaître la nature d'un épanchement par la constatation des cellules libres qu'il contient et qui proviennent des organes constituant les parois du sac où cet épanchement s'est formé. Primitivement réservé au diagnostic des pleurésies et des méningites, le cyto-diagnostic a été également reconnu comme susceptible d'une extension considérable.

Les études poursuivies par Widal sur la pathologie du rein comptent parmi les plus dignes d'être signalées. Il a tout d'abord montré l'influence du chlorure de sodium dans l'hydratation de l'organisme et que ce corps était, en somme, lors de sa rétention dans l'économie, le grand provocateur des œdèmes. Il a tiré de là l'idée d'appliquer aux malades du rein atteints d'œdème un régime alimentaire plus ou moins complètement privé de sel. C'est la cure de déchloruration (régime déchloruré), qui est universellement appliquée aux états de ce genre. Il a montré, en outre, l'importance considérable du dosage de l'urée contenue dans le sang et établi la valeur, au point de vue du diagnostic et du pronostic, dans les insuffisances rénales, des chiffres ainsi obtenus.

Parmi les autres travaux de Widal, il importe de noter ses recherches sur la fièvre typhoïde. Il contribua à élucider le rôle de l'eau de boisson dans la genèse de cette maladie, indiqua comment peuvent être différenciés, du fait de leur action sur les sucres, les bacilles typhiques des bacilles intestinaux d'autre espèce. Il effectua, dès 1888, avec Chantemesse, des recherches de haut intérêt sur la vaccination préventive des animaux contre la fièvre typhoïde et préconisa l'un des premiers la vaccination humaine avec un vaccin valable à la fois contre la typhoïde et les paratyphoïdes. On lui doit encore l'étude d'une crise sanguine (crise hémoclasique) qui marque le début du curieux phénomène qu'est l'anaphylaxie et l'indication des applications que l'on peut faire de cette donnée à la thérapeutique d'affections diverses qu'il considère comme de nature anaphylactique; la description d'un type particulier d'ictère par destruction des globules du sang; celle d'une affection pulmonaire due à un champignon, l'*aspergillus niger* et simulant la tuberculose, etc. Toutes ces découvertes sont entrées dans la pratique courante et ont modifié très avantageusement le diagnostic, le pronostic et le traitement de maladies graves et communes.

Membre du conseil supérieur de l'instruction publique et du conseil supérieur d'hygiène, lauréat de l'Institut (il a, notamment, conjointement avec Chantemesse, obtenu le prix Osiris, qu'il partagea avec Vincent), Fernand Widal est commandeur de la Légion d'honneur. — Dr Henri BOUQUET.

Paris, Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Dahlias. — Champignons.





Champignons. — Dahlias.

N° 152. — Octobre 1919

Académie des sciences. — *Election d'Emile Bourquelot.* Le 2 juin 1919, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section de chimie, en remplacement de Jungfleisch, décédé. Au quatrième tour de scrutin, Emile Bourquelot, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, a obtenu 33 suffrages (le nombre des votants étant de 55), Albert Colson 21. Emile Bourquelot, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, a été proclamé élu. (V. p. 909.)

Ancona (Alessandro D'), savant critique italien, né à Pise le 20 février 1835, mort à Florence le 8 novembre 1914. Sa famille était originaire de Pesaro. Il fit ses études à « l'Institut des Pères de famille » à Florence et, déjà, à dix-huit ans, il publiait son intéressant *Discorso intorno alla vita e alle dottrine politiche del Campanella*, puis, bientôt, collaborait à des journaux : au « Genio » (1855) et au « Spettatore italiano ». Tout en suivant les cours de droit à l'université de Turin, il se mêlait de près à la politique libérale, aux côtés de son ami Farini, et servait en quelque sorte d'intermédiaire entre la Toscane et le comte de Cavour. C'est lui qui, après le traité de Paris, fut délégué pour aller offrir à Cavour le buste sculpté par Vela ; lui encore, qui, après la guerre de Crimée, reçut mission de présenter au général La Marmora l'épée d'honneur offerte par les Toscans. De retour à Florence en 1859, il était chargé de diriger le journal « la Nazione », que fondaient, au moment de la signature de la paix de Villafranca, Ricasoli et Salvagnoli ; mais, dès l'année suivante, il était nommé professeur suppléant, puis titulaire, de littérature italienne à l'université de Pise, chaire qu'il allait illustrer par un enseignement de quarante années. Il se consacra désormais tout entier à l'histoire des origines de la littérature italienne. Il y porta une méthode féconde, fondée sur des recherches exactes et précises, sur une critique érudite, pénétrante et sage. Son œuvre est considérable. Dans le volume de *Mélanges* que lui offrirent ses disciples à l'occasion de sa retraite, en 1900, une bibliographie de ses œuvres, établie par G. Monacardo, F. Pintor et L. Ferrari, compte 724 numéros (1240 numéros dans la 2e édition, qui parut en 1915).

On lui doit de nombreuses éditions critiques et exégétiques de textes curieux, appartenant à la vieille littérature italienne : *Opere di Tommaso Campanella* (1854) ; *la Rappresentazione di Santa Uliva* (1863) ; *la Storia di Ginevra degli Almieri di Agostino Velletri* (1863) ; *Attila flagellum Dei* (1863) ; *il Libro dei Sette Savi di Roma* (1864) ; *la Leggenda di Vergogna e quella di Giuda Iscariote* (1869) ; *la Leggenda d'Adamo e d'Eva* (1870) ; *Novelle di Giovanni Sercambi* (1871) ; *la Leggenda della reina Rosana* (1871) ; *le Antiche Rime volgari secondo la lezione del codice Vaticano 3793* (2 vol. in-8, 1873-1881), une savante édition de *a Vita Nuova* de Dante, précédée d'une étude sur la Béatrice (1884) ; *Sacre Rappresentazioni dei secoli* XIV, XV *e* XVI (3 vol., 1872) ; *l'Italia alla fine del secolo* XVI, *giornale del viaggio di M. de Montaigne in Italia nel 1580 e 1581* (1889).

Parmi les principaux travaux d'ensemble d'A. d'Ancona, il convient de signaler surtout la *Poesia popolare italiana* (1871), livre où il montre que la poésie populaire de son pays a, aussi bien que la poésie littéraire, sa première origine en Sicile ; les *Origini del teatro in Italia : studi sulle Sacre Rappresentazioni* (2 vol. 1877 ; 2e éd., 1891), ouvrage très important, consacré à ces drames pieux qui, en Italie, ont à peu près correspondu à nos mystères.

Les études qu'il a publiées dans les revues italiennes : la « Nuova Antologia », la « Rassegna Settimanale », le « Propugnatore », la « Romania », la « Rivista italiana », le « Giornale storico della letteratura italiana », etc., ont été réunies dans des recueils, souvent très précieux à consulter : *Studi di critica e storia letteraria* (1880) ; *Studi sulla letteratura italiana de' primi secoli* (1884) ; *Varietà storiche e letterarie* (2 vol., 1883 et 1885) ; *Pagine sparse di letteratura e di storia*, etc. Il a publié avec O. Bacci un *Manuale della letteratura italiana* (1893-1896 ; 3e édit., 1906) en six volumes, qui est fort estimé. Citons encore son livre ardent : *F. Confalonieri* (1898) et son volume de souvenirs : *Ricordi ed affetti* (1902).



Alessandro d'Ancona. (Ph. L. M. I.).

Alessandro d'Ancona a, dans sa chaire de Pise, comme le poète Carducci dans sa chaire de Bologne, comme Adolfo Bartoli à Florence, attaché son nom au renouvellement de la critique littéraire. Il représente éminemment, en Italie, l'école qui a substitué à la critique purement esthétique la critique fondée sur la méthode historique, sur l'étude attentive des textes, les recherches précises des documents. Il a eu de très nombreux élèves. Si, comme il est arrivé dans d'autres pays que l'Italie, certains d'entre eux, interprétant ses idées dans le sens le plus étroit, ont réduit la critique à l'histoire littéraire et celle-ci à la pure érudition bibliographique, chronologique, philologique, etc., A. d'Ancona a formé aussi une génération de disciples éminents : les P. Rajna, les d'Ovidio et tant d'autres, qui ont joint à la curiosité du chercheur le sentiment de la beauté littéraire. A. d'Ancona lui-même, dans son enseignement comme dans ses livres, écrits d'un style simple, naturel, plein de bonhomie, a manifesté, avec l'esprit le plus méthodique, le plus sincère amour de la littérature.

Membre des académies italiennes de la Crusca et des Lincei, correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres) depuis 1901, A. d'Ancona avait été nommé, en 1904, sénateur du royaume. — JEAN BONCLÈRE.

Argonne. Le voyageur qui, depuis le fond de la cuvette parisienne, se dirige vers la vallée alsacienne du Rhin, traverse successivement sur sa route plusieurs auréoles concentriques, s'inclinant toutes doucement vers l'ouest pour tomber au contraire brusquement du côté de l'est. Ce sont d'abord les falaises crayeuses de l'Ile-de-France, puis les bourrelets crétacés de la Champagne, les oolithiques Côtes-de-Meuse et, enfin, par delà la Woëvre et la limite du lias, les côtes de Moselle. Veut-on gagner Metz et non plus Nancy, voici qu'une autre crête encore, l'Argonne, s'insère entre la seconde et la troisième des rides qui développent autour du bassin parisien leurs arcs de cercle plus ou moins bien dessinés.

Elle ne le fait que sur une petite partie du pourtour, entre l'Aisne et l'Aire. Mais, si peu développée et si peu élevée soit-elle, cette crête boisée présente une réelle importance géographique, historique et stratégique. Dans la Grande Guerre qui vient de se terminer, elle a, comme dans les temps antérieurs, joué son rôle, un rôle considérable. Rien donc que de naturel à ce que l'Argonne fasse, à cette place, le sujet d'un article quelque peu développé.

Configuration géographique de l'Argonne. — Chacun sait quel contraste existe entre la Champagne *pouilleuse* ou *sèche* et la Champagne *humide* ; c'est de la seconde et de la plus orientale de ces deux grandes régions de la Champagne que fait partie l'Argonne. Avec le Perthois, le pays de Der et avec d'autres pays plus méridionaux encore, elle dessine, depuis la vallée de l'Yonne jusqu'au delà de l'Aisne, cette zone infracrétacée qui sépare les hautes plaines du terrain de la craie et les plates-formes oolithiques de la Bourgogne, du Barrois et des Ardennes. Chacun des pays dont l'ensemble constitue cette zone d'environ 5.350 kilomètres carrés de superficie a son individualité distincte, mais aucun n'a une physionomie plus particulière que l'Argonne. Par la nature spéciale de son sol, par sa configuration originale, par les formes très accusées de son relief, par la beauté de ses forêts, l'Argonne constitue entre Aisne et Aire un pays absolument à part. A la fin du XVIIIe siècle, Arthur Young ne s'y est pas trompé ; il déclare s'être cru, dans l'Argonne, dans une contrée toute différente de la France.

Cette contrée d'aspect particulier est parfaitement délimitée par deux rivières, qui, de trois côtés différents, l'isolent des pays avoisinants ; sur une lon-

gueur de 40 kilomètres et une largeur de 12 kilomètres au moins, elle se développe du S.-S.-E. au N.-N.-O., entre Aisne et Aire, depuis la trouée de Triaucourt jusqu'à ce défilé de Grandpré, par lequel l'Aire, modifiant sa direction première, coule avant de rejoindre l'Aisne, près de Senuc. C'est là l'Argonne proprement dite, la véritable Argonne; mais on désigne très souvent, pour ne pas dire communément, sous le nom d'Argonne un pays autrement considérable, de 30 kilomètres de largeur moyenne, s'étendant de la Meuse à l'E. à l'Ante et à l'Aisne à l'O., depuis les plateaux jurassiques de la haute Marne (sources de la Saulx et de l'Ornain) jusqu'au plateau schisteux des Ardennes. Ainsi les forêts de Monthiers, de Belnoue, de Belval et de Givry — les *Argonnelles* ou « Petites Argonnes » — au S.-O., et, au N. de l'Aire, les massifs plus ou moins drus qui se succèdent jusqu'au Chesne Populeux, enfin les coteaux riverains de la Meuse en aval et en amont de Verdun font, dans ce cas, partie de l'Argonne. On a même, parfois, été plus loin encore : on a étendu le nom d'Argonne jusqu'aux hauteurs qui bordent la Meuse sur sa rive droite. La preuve en est fournie par la dénomination d'*Argonne orientale* communément appliquée à ces collines, tandis que les collines de la rive gauche de la Meuse portent le nom d'*Argonne occidentale* et que le pays d'entre Aire et Aisne est la *forêt d'Argonne*.

Géologiquement et physiquement parlant, l'extension de cette dénomination d'*Argonne* s'explique fort bien. Parmi les causes qui contribuent à donner à l'Argonne son individualité propre, il faut, en effet, placer au premier rang la roche qui la constitue. C'est la *gaize* (la « pierre-morte », comme on l'appelle dans le pays), une roche blanchâtre assez résistante, un grès calcarifère argilo-siliceux. Dans la forêt d'Argonne, cette gaize forme une sorte de banc glaiseux et compact, large de 14 à 20 kilomètres, dont l'épaisseur va diminuant du sud au nord, mais atteint encore, néanmoins, quelque 80 mètres vers Grandpré. Nulle part ailleurs, cette roche, très poreuse et fissurée, ne présente le même développement, pas même au sud où, depuis la trouée de Villers jusqu'aux plaines du Perthois, la gaize constitue le long talus transversal qui sépare les vallées de l'Aisne et de la Chée de celles de la Vière et de l'Ante. Dans l'Est, c'est-à-dire sur la rive droite de l'Aire, cette roche ne se rencontre plus qu'isolément; la butte qui porte le village de Vauquois en face de Boureuilles et la colline de Montfaucon à une dizaine de kilomètres en aval de la forêt d'Argonne sont des rochers de gaize. Ainsi se légitime, jusque sur la ligne de faîte entre Aire et Meuse, cette dénomination d'Argonne que peuvent surtout expliquer au N. de Grandpré, et que peuvent seules expliquer à l'E. de la Meuse, des analogies résultant de la configuration du sol ou de l'extension du domaine forestier.

Ce n'est pas seulement au point de vue géologique que la véritable Argonne se trouve entre Aisne et Aire; il en est de même au point de vue du relief. Là se dresse un véritable massif, dessinant au-dessus des terrasses qui dominent la rive gauche de l'Aire un talus aux pentes escarpées, échancré par une foule de promontoires boisés. Ce massif, dont le point culminant est la côte Sainte-Anne (308 m.), au-dessus de Clermont, s'abaisse à la fois dans la direction de l'ouest et dans celle du nord (218 m.), au-dessus du confluent de l'Aisne et de l'Aire; il est coupé en deux parties par un étroit et profond sillon longitudinal, le val de Biesmes, prolongé par le ravin de Charlevaux, des deux côtés duquel les bourrelets parallèles de l'Argonne étagent leurs crêtes arrondies, isolées les unes des autres par des ravins entaillés de toutes les manières et affectant les formes les plus tourmentées. Sensiblement moins haut (de 192 à 180 m.) et aussi beaucoup moins accidenté est le long promontoire de gaize qui continue au S. le massif d'Argonne, depuis la trouée de Triaucourt jusqu'aux plaines du Perthois. De même, les crêtes et les dômes du relief auquel, au N. de Grandpré et jusqu'à la vallée de la Vence, les géographes attribuent encore le nom d'Argonne, s'affaissent graduellement ; au lieu, d'autre part, d'un sillon longitudinal, on y constate la présence d'étroits et abrupts vallons transversaux. Toutefois, c'est surtout dans l'Est, sur la rive droite de l'Aire, que les formes du relief diffèrent le plus de celles du massif d'Argonne; là, jusqu'aux côtes qui bordent la rive occidentale de la Meuse, le pays est largement ondulé, dominé en face du plateau boisé par des buttes de gaize qui se dressent isolément à la surface de la contrée jusqu'à l'altitude de 280 m. à Vauquois, de 342 m. à Montfaucon.

Réserve-t-on le nom de « Côtes-de-Meuse » pour le bourrelet qui borde la rive droite de la Meuse, on pourra, avec Onésime Reclus, appliquer le nom de « côtes d'Aire » au bourrelet qui délimite à l'ouest le val de Meuse. Dès lors, l'Argonne au sens large du mot — l'Argonne d'entre Aisne et Meuse — apparaît comme constituant un plateau sillonné de trois bourrelets parallèles, d'altitude décroissante du S. au N. et d'E. en O., dont le point culminant est par 371 mètres d'altitude entre Ornain, Aire et Ezrule. Au nord, au massif du Chesne, la trouée de Noirval en marque l'ultime terminaison septentrionale, en face des Ardennes, par une altitude de 162 mètres.

A ses cimes relativement hautes et culminant au-dessus de toute la région environnante l'Argonne doit de fréquentes et d'abondantes précipitations atmosphériques (parfois plus de 900 millimètres, de part et d'autre de la vallée de l'Aire). On aurait tort, cependant, d'y voir le château d'eau de cette partie de la France; combien peu considérables, en effet, sont les rares rivières qui en sortent ! L'Aire, longue de 131 kilomètres, naît dans les Côtes-de-Meuse (forêt de Commercy), loin dans le S.-E. de la véritable Argonne et lui est, à proprement parler, extérieure, ainsi que ses affluents de rive droite : Couzance, Buanthe et Agron. De même en est-il pour l'Aisne, née à Sommaine, dans le Barrois, non loin des Argonnelles. Par contre, ses affluents : l'Ante (rive gauche) et la Biesme d'Argonne sont, comme la Fournelle et la Bar, beaucoup plus septentrionales, des rivières argonnaises ; encore, Ante et Bar ne le sont-elles que par leurs sources et quittent-elles bien vite : l'une le pays des « Petites Argonnes » et l'autre le prolongement septentrional du massif boisé. Seules, par conséquent, la Biesme et la Petite Fournelle, qui gagne l'Aisne un peu en aval de Vouziers, appartiennent complètement au pays. La Biesme, longue de 29 kilomètres, coule au fond d'un étroit sillon, entre deux bourrelets parallèles, jusqu'au moment où elle peut s'en dégager à Vienne-le-Château et aller en plaine rejoindre très vite l'Aisne, qui limite la forêt d'Argonne à l'ouest comme l'Aire la limite à l'est.

Les plus importantes de ces rivières ont-elles toujours été ce que nous les voyons aujourd'hui ? On hésite de plus en plus à l'affirmer. Il est dès maintenant certain que l'Aire ne formait jadis, avec l'Agron et la Bar, qu'une seule et même rivière, un affluent gauche de la Meuse. Peut-être en a-t-il été de même pour l'Aisne et pour les autres rivières situées à l'O. du Barrois; toutes montrent, en effet, dans leur cours supérieur, une orientation persistante vers le nord-ouest de la Champagne et n'ont adopté qu'à une époque récente cette disposition tangentielle tournante, par rapport au bassin parisien, qu'on leur voit à l'époque actuelle.

Dans quelque fleuve que ces rivières se soient jadis jetées, l'Argonne n'en constitue pas moins un obstacle aux relations d'Ouest en Est. Il en est surtout ainsi dans le massif entre Aisne et Aire; plus au S., le défilé de Brizeaux et de Villers-en-Argonne (trouée de Triaucourt) et les nombreux chemins des vallées de l'Ornain et de la Marne, plus au N., les cols de Grandpré, de la Croix-aux-Bois et du Chesne Populeux, pour ne parler que des plus importants, facilitent les communications entre la vallée de la Meuse et les parties orientales du bassin parisien. Par contre, entre la trouée de Triaucourt et Grandpré, le col de Clermont ou défilé des Islettes, long de 11 kilomètres et large de 300 à 500 mètres, est le seul passage véritablement praticable sur une distance de près de 40 kilomètres.

Végétation. — La muraille de 100 kilomètres de développement, plus ou moins élevée, plus ou moins percée de brèches transversales, que constitue l'Argonne, au sens large du mot, ne doit à son relief qu'une partie de son impénétrabilité relative; elle en est aussi redevable pour partie à sa végétation forestière. Celle-ci n'est pas la même partout. Elle est maigre sur les plateaux parsemés de gouffres et de puits naturels, et aussi sur les crêtes, car la gaize est une roche très perméable; chênes rabougris, bouleaux blancs, sorbiers et conifères, voilà, avec des bruyères, avec des myrtilles, avec des bourdaines, ce que portent les crêtes arrondies et les escarpements des ravins. Quelle luxuriante végétation, par contre, et quelles hautes futaies sur les pentes inférieures et dans le fond des ravins, dès que l'argile se substitue à la gaize ! Alors jaillissent, nombreuses, de petites sources aux eaux glauques, et les arbres perdent leur apparence malingre.

Les forêts sont surtout épaisses dans l'Argonne boisée (16 kilom. en moyenne); « nulle part, en France, a dit Onésime Reclus, on ne trouve de bois plus drus et plus noirs, et les loups y résident encore en grand nombre ». Ailleurs, aussi bien dans les Argonnelles qu'au N. du défilé de Grandpré ou dans l'est de l'Aire, elles sont moins étendues, plus fragmentées, semées parfois d'innombrables chapelets d'étangs, séparées par de larges espaces dénudés. La chose est particulièrement frappante au N. de Grandpré. La forêt y demeure encore très épaisse jusqu'au ravin de la Fontenelle, qui marque peut-être l'emplacement d'un ancien lit de la Bar; les bois de Bourgogne, de la Belle-Epine et de Briquenay, la forêt de Boult y rappellent les forêts de Monthiers, de Belnoue, de Belval et de Givry dans les Argonnelles. Plus au nord, au contraire, les bois de Vandy, de Vaumaillard, de Voncq et du Chesne sont entrecoupés de vastes clairières cultivées, partout où des affleurements d'une autre nature se sont insérés au milieu des dépôts de la gaize, que l'on trouve seule dans les massifs boisés plus méridionaux. A l'est de ces hauteurs encore plus ou moins boisées, les forêts continuent de se développer jusqu'au val de Meuse, pour reprendre ensuite sur la rive droite de ce fleuve; mais, tandis que, sur les Côtes-de-Meuse proprement dites, la bande forestière demeure ininterrompue, elle n'est, au contraire, représentée de l'autre côté du couloir fluvial sur les côtes d'Aire que par une série d'îlots consécutifs, de dimensions plus ou moins grandes. Là, en effet, partout où elle était rémunératrice, la culture a entamé la masse forestière (pays de Montfaucon); elle l'a, au contraire, respectée avec raison sur les plateaux secs, où les cartes attestent que l'étendue et les contours des forêts n'ont guère varié au cours des derniers siècles.

L'homme dans l'Argonne. — Ce n'est pas seulement une nature différente de celle de la France qu'Arthur Young trouvait naguère dans l'Argonne; il tenait aussi pour différents des autres, de par leur aspect physique et de par leurs habitations, les indigènes de ce pays pittoresque et sauvage. De fait, aujourd'hui encore, les Argonnais, qui sont nettement brachycéphales, ne ressemblent nullement aux autres Champenois : « figures hirsutes à physionomies un peu narquoises, un peu étranges, telles que Lenain, dans la *Forge*, les représente, si différentes de ces paysans » (Vidal de La Blache). De là, entre les habitants de l'Argonne et leurs voisins, une certaine méfiance, qu'accroît encore la différence de vie. C'est qu'en effet, de par la nature même de leur pays, les Argonnais ont des occupations tout autres que les Champenois plus occidentaux. Ils sont bien plutôt forestiers qu'agriculteurs et ne se livrent nulle part à l'élevage. Sans doute, en voit-on cultiver, aux endroits favorables, la pomme de terre et le seigle, la vigne, qui donne un vin âpre et parfumé, et les arbres fruitiers. Là, toutefois, n'est pas la principale occupation des Argonnais. Ils sont toujours bûcherons, scieurs de long, charbonniers, marchands de bois; mais ils ne pratiquent plus guère — quand ils les pratiquent encore — ces vieilles industries familiales (verrerie, faïencerie, métallurgie) qui faisaient naguère la fortune de l'Argonne. Aussi le pays est-il pauvre et dépeuplé par l'émigration. Par suite, de larges espaces y sont complètement inhabités.

Ces espaces déserts, ce sont ceux où il est le plus difficile de vivre, ceux où l'homme a peine à se procurer l'eau potable qui lui est nécessaire. On trouve, cependant, quelques centres habités dans de telles régions (Florent, La Grange-aux-Bois, Vauquois, Beaulieu), pourvus de mauvaises citernes alimentées par des puits profonds, qui recueillent les suintements de la gaize; mais les fondateurs de ces rares agglomérations et leurs descendants ont surtout obéi, en s'y fixant, à des préoccupations défensives. De préférence, les Argonnais ont été se grouper soit dans le sillon central de la Biesme, soit sur le pourtour du massif boisé, soit, encore, sur le pourtour des croupes ou des plateaux qui lui font suite au S., au N. et à l'E. Ce sont là, en effet, les coins de la contrée où l'eau se trouve en abondance; aussi, comme les agglomérations y sont pressées ! Dans cette rigole centrale de l'Argonne boisée qu'est la *Vallée*, « étroit tapis de prairies où la Biesme, cette rivierette, décrit des sinuosités incessantes et d'une grâce infinie » (Ardouin-Dumazet), les groupes d'habitations se succèdent, rapprochés les uns des autres, depuis Conrupt jusqu'à Vienne-le-Château; Futeau et Les Islettes, peuplés de bûcherons, de tourneurs, de phosphatiers, de verriers, de tuiliers, de négociants en bois et en fourrages, en sont les principaux centres, beaucoup plus que La Chalade.

Comme au fond de la *Vallée*, les villages se pressent sur les rebords extérieurs de la forêt d'Argonne : ici sur le versant oriental, qui domine l'Aire, et là sur cette « côte à vignes », bien ensoleillée et bien abritée, du versant occidental, qui commande soit les défilés de Brizeaux et de Villers (Beaulieu et Passavant, aux noms significatifs), la vallée de l'Aisne aux environs de Vouziers. A la périphérie du massif boisé, ce sont, le plus souvent encore, mêmes occupations des habitants et même distribution des agglomérations, dans les « Petites Argonnes » ou Argonnelles et entre Grandpré et Le Chesne; déjà, cependant, commencent de se manifester des différences dues à une autre nature géologique du terrain, à la plus grande abondance des niveaux d'eau et des sources, ou à la mise en valeur de la contrée. Parfois, au milieu des vieilles habitations de bois et de torchis, aux toits proéminents et aux larges auvents faisant saillie pour abriter des tas de bois, voici que se mêlent des maisons de pierres (à Vaubécourt, au Chesne, par exemple). Bien entendu, ces différences sont plus sensibles encore dans la partie orientale de la périphérie, entre Aire et Meuse; là encore, cependant, les villages s'agglomèrent suivant des lignes très nettes, qui sont les niveaux aquifères du pays. Les uns sont situés sur des pitons de gaize ou au pied même de ces pitons; d'autres (au long de la haute vallée de l'Aire et de ses affluents) suivent la ligne des

argiles, au bas des coteaux qui dominent la plaine ondulée.

Quelque variété que l'on remarque entre les villages des différentes parties de l'Argonne, au sens large du mot, un fait s'impose à l'attention : toujours faibles y sont les agglomérations humaines, villages ou bourgs, et non point villes. Les habitants émigrent, tout au moins pour quelques semaines, chaque année, et si, naguère, le pays posséda quelques petites villes (Clermont, sur la lisière orientale de la forêt, Vienne-le-Château, au débouché de la Biesme, dans le Vallage d'Aisne, Varennes, sur l'Aire, Grandpré, en pleine trouée de l'Aire), ces villes des temps de l'ancien régime sont aujourd'hui complètement déchues; avec leurs 1.568 habitants, Les Islettes, le centre principal de la *Vallée*, ont une population supérieure à celle de ces petits centres, dont quelques vestiges d'anciens monuments attestent seuls, souvent, l'importance passée et dont l'insignifiance actuelle contraste avec le rôle historique. Quant aux villes importantes, il faut les aller chercher sur les cours d'eau, à la périphérie de la région, et extérieures à elles : Bar-le-Duc sur l'Ornain, Sainte-Menehould et Vouziers sur l'Aisne, Stenay, Dun, Verdun, Saint-Mihiel et Commercy dans le val de Meuse.

Voies de communication. — A côté des raisons dont il a été question plus haut et qui expliquent cette absence de véritables villes dans l'Argonne, il convient de tenir compte de l'absence de communications faciles entre les régions que séparent les rides boisées et les vallées intercalaires, toutes orientées dans un même sens longitudinal. C'est seulement dans l'extrême Sud, dans les Argonnelles, que chemins et voies ferrées sont nombreux par les vallées de la Marne et de l'Ornain. La trouée de Thiaucourt leur succède : c'est une vaste clairière déprimée, environnée de hauteurs boisées (forêts de Belnone, de Belval et d'Argonne), que la butte de Sénard divise en deux cuvettes drainées par l'Aisne et que franchit une bonne route. Rares sont ensuite les brèches pratiquées par la nature dans les plissements parallèles de l'Argonne boisée; abstraction faite de chemins forestiers, gluants et blanchâtres, franchissant les crêtes par des seuils, on n'y peut signaler que le col des Islettes ou de Clermont, entre Sainte-Menehould et Verdun. Là passent simultanément une route nationale et une voie ferrée : la première escalade l'Argonne par la côte de Biesme; le rail qui unit Paris et Châlons à Metz s'enfonce, un peu plus au sud, sous cette même côte, débouche tôt après dans la *Vallée* et, de là, par le frais vallon du Hutebas, gagne Clermont-en-Argonne et les rives de l'Aire. — Bien plus au nord, le défilé de Grandpré marque la fin de la vraie forêt d'Argonne, comme l'a fait, loin dans le sud, la trouée de Triaucourt; c'est par ce défilé que l'Aire va rejoindre l'Aisne et que le chemin de fer parti de Challerange gagne Apremont, à 24 kilomètres dans le S.-E.; par là, encore, la route de Vouziers atteint Varennes, la ville où fut arrêté Louis XVI en 1791, puis, à travers le plateau largement ondulé, les hauteurs qui délimitent dans l'ouest l'étroit val de Meuse et Verdun ou Dun-sur-Meuse. — Le col de la Croix-aux-Bois, qu'adopte une autre grande route, met en communication Vouziers et Buzancy à travers la forêt, très épaisse encore, qui prolonge l'Argonne dans la direction de l'Ardenne; de Buzancy, cette route gagne la vallée de la Meuse à Stenay. — Vient ensuite le vallon de la Fournelle, parcouru par le chemin de fer à voie étroite qui unit Vouziers à Raucourt et qui, de Raucourt, se poursuit d'une part jusqu'à Buzancy et de l'autre jusqu'au Chesne. — Enfin, par delà une forêt encore continue, mais déjà semée de vastes clairières cultivées, voici le défilé du Chesne ou trouée de Noirval, qu'utilisent le canal des Ardennes et les routes de Vouziers à Mouzon et à Sedan.

Cette énumération montre combien rares sont les routes transversales de la grande région d'Argonne. C'est un bloc compact, qu'entourent circulairement et de plus ou moins près les voies ferrées du val de Meuse (de Mézières à Verdun et à Commercy), puis des vaux de Commercy et du Barrois (de Commercy à Revigny-sur-l'Ornain), enfin, du val d'Aisne (de Revigny à Sainte-Menehould, Amagne et Mézières).

Importance défensive de l'Argonne. — Ces rides longitudinales, parallèles les unes aux autres, assez rarement coupées de brèches transversales et plus ou moins couvertes de forêts, constituent incontestablement une véritable défense pour le bassin parisien. Malgré que les ingénieurs y aient percé quelques tunnels, pour permettre au rail d'atteindre la vallée de la Meuse, malgré que de nombreux chemins forestiers y aient été tracés, malgré, aussi, que l'homme ait, là comme partout, accompli une œuvre de déboisement et une œuvre de dessèchement, l'Argonne conserve encore une réelle valeur stratégique, surtout dans le grand massif boisé. Mais on peut facilement la tourner par le nord et par le sud, par la trouée des Ardennes (vallées de la Chiers et de la Sormonne) et par les vallées du Barrois, qui conduisent les unes en Thiérache et les



Carte de l'Argonne.

autres dans les plaines champenoises. Aussi, avant la Grande Guerre de 1914, jugea-t-on peu utile de fortifier l'Argonne. On reconnut, sans doute, que « le pays étant partout coupé et boisé, une armée y trouverait encore aujourd'hui de bonnes positions pour arrêter l'ennemi » (Marga). On se plut à proclamer la valeur militaire de la butte de Montfaucon (plus de 100 m. au-dessus du plateau) et comme observatoire naturel et comme point d'appui d'une armée chargée de défendre la rive gauche de la Meuse en aval de Verdun ; on vit aussi dans la Biesme, si peu large (5 m. environ) et si peu profonde soit-elle, « un fossé infranchissable en dehors des ponts » (Niox); on indiqua encore, comme « très avantageuse » pour faire obstacle à un envahisseur venu de l'est, la position Sainte-Menehould-Revigny... Mais on préféra placer en avant de l'Argonne, sur des positions plus favorables encore, les lignes de défense de la frontière nord-orientale de la France. C'est donc sur les Côtes-de-Meuse — l'Argonne orientale », comme on les appelle parfois à tort — que furent accumulées les fortifications. (V. *Lar. Mens.*, t. III, p. 761.)

Nous n'avons pas à revenir sur ce qui a été dit naguère, ici même, sur l'organisation défensive des Côtes-de-Meuse. On sait que, depuis Pagny-la-Blanche-Côte et la grande place forte de Toul, très solide avec le mont Saint-Michel, la côte Barine et les ouvrages avancés de la forêt de Haye, une barrière ininterrompue de forts construits suivant les derniers procédés de l'art moderne se dressait, au début de la guerre de 1914, sur les principaux éperons des Côtes-de-Meuse, battant la Woëvre ou dominant les passages du fleuve : Liouville et Gironville, entre Toul et Saint-Mihiel. Puis bien d'autres forts plus ou moins célèbres se succédaient jusqu'en aval de Verdun, gardant de toutes les manières la ligne de la Meuse du côté de l'est. Sur les hauteurs de la rive gauche, d'autres ouvrages complétaient la défense, depuis les abords immédiats de Commercy jusqu'au-dessus de la boucle de Saint-Mihiel et du camp des Romains (les Kœurs, les Paroches), et de là jusqu'à Dugny, où commençait la ligne des ouvrages contribuant à la défense de Verdun (les bois Bourrus, etc.). Plus au nord encore et jusqu'en aval de Dun, la série des forts se continuait, sur la rive gauche de la Meuse, complétée sur le plateau par les forts isolés de Montfaucon-d'Argonne, de Nantillois, de Cunel et même de Champigneulles, au nord du coude de l'Aire.

Ainsi, en définitive, l'Argonne proprement dite était laissée de côté et complètement inutilisée entre la première ligne de défense, celle de la Meuse, et la seconde, la falaise de l'Ile-de-France. L'état-major se montrait trop dédaigneux des obstacles géographiques accumulés en ce coin de France par la nature et, aussi, trop confiant dans la solidité défensive des fortifications construites plus à l'est par ses très habiles ingénieurs.

Le rôle historique de l'Argonne. — Et, cependant, les enseignements de l'histoire étaient là pour l'éclairer ! Ce n'est pas hier pour la première fois, mais bien pendant de longs siècles, que l'entasse-

ment des crêtes boisées de l'Argonne a été une frontière des plus solides entre le royaume de France et l'empire d'Allemagne.

Au XIIIe siècle, la Biesme séparait, sur une partie de son cours, le comté français de Champagne du duché allemand de Bar; dès le début du siècle suivant (1301), les rois de France faisaient reculer la mouvance impériale jusqu'à la Meuse. Toutefois, c'est en 1632 seulement, à l'époque de Louis XIII, que la partie sud-orientale de l'Argonne fut, avec tout le reste du Clermontois, cédée par le duc de Lorraine à la couronne de France. Un siècle auparavant déjà, en 1544, l'Argonne avait commencé de jouer son rôle défensif. Alors, on le sait, Charles-Quint avait voulu envahir la France depuis ses terres d'Empire; renonçant à franchir le massif argonnais, alors bien moins pénétrable, parce que bien plus boisé qu'il ne l'est aujourd'hui, il avait entrepris de le tourner par le sud. Là se trouve une région de passages naturels, une grande route des invasions, celle des vaux de Commercy et de l'Ornain; Charles-Quint s'y engagea. Par Commercy et Ligny, il s'avança depuis la Meuse jusque sur la Marne, à Saint-Dizier, dont l'héroïque résistance l'arrêta du 8 juillet au 17 août (1544).

C'est encore de la même manière que les Prussiens ont, en 1814, évité l'obstacle géographique de l'Argonne. Alors, au début de l'admirable campagne de France, l'armée de Blücher, descendant les routes de la Lorraine, déboucha au sud de l'Argonne sur Wassy, Saint-Dizier et Brienne, où l'Empereur lui fit subir une sanglante défaite, le 29 janvier.

Par deux fois, par contre, nos ennemis d'outre-Rhin ont non plus tourné, mais bien forcé ces défilés de l'Argonne.

Ç'a été d'abord dans l'automne de l'année 1792, lors de la première invasion prussienne, avant la bataille de Valmy. A ce moment, la contrée présentait encore mille obstacles, que les défrichements et les déboisements ont fait disparaître depuis; la pluie, qui ne cessa de tomber durant le mois de septembre, avait détrempé le sol de glaise de l'Argonne boisée et de ses prolongements, si bien que les routes de la forêt étaient devenues presque impraticables pour les voitures, et les petits chemins creux très difficiles pour les piétons, que les vallées avaient été transformées en marécages et que les ruisseaux avaient débordé. Seuls, par conséquent, les grands défilés qui coupent l'Argonne transversalement: Les Islettes, Grandpré, la Croix-aux-Bois, et le Chesne (et aussi le chemin de La Chalade, qui traverse le pays en écharpe depuis Varennes jusqu'au village de La Chalade, sur la Biesme), seuls, ces défilés permettaient de franchir les crêtes boisées de l'Argonne proprement dite et celles qui les continuent au nord. Mais ces défilés eux-mêmes n'étaient pas traversés par de bonnes routes : la vieille route des Islettes existe encore et l'atteste, comme ce fait qu'un simple chemin de charrettes utilisait le défilé de la Croix-aux-Bois. Il y avait donc là un sérieux obstacle à la marche sur Paris de l'armée prussienne de Brunswick, maîtresse de Verdun depuis le 2 septembre, comme les troupes autrichiennes de Clairfayt l'étaient de Stenay (31 août). Aussi Dumouriez n'hésita-t-il pas à se saisir de toutes les positions de l'Argonne, à les garder et à s'y fortifier d'une manière qu'il jugeait excellente. Les Islettes et Grandpré (disait-il) étaient « les Thermopyles de la France », et il y serait plus heureux que Léonidas.

On sait comment les événements démentirent les prévisions de ce général. Il avait établi ses troupes sur une ligne trop considérable; Brunswick résolut donc de briser cette ligne et de s'ouvrir ainsi, de vive force, la route de Paris, et il y réussit. Tandis que les Prussiens trompaient Dumouriez par de feintes attaques, les Autrichiens de Clerfayt se saisissaient du passage de la Croix-aux-Bois (12 septembre), le perdaient, puis le reprenaient (14 septembre), ce qui amenait un des lieutenants de Dumouriez, Dubouquet, à abandonner la trouée de Noirval (16 septembre) et mettait Dumouriez lui-même, établi à Grandpré, dans une situation très critique. Mais cet homme de tête et de ressources parvint à se dégager ; très habilement et très rapidement, il évacua Grandpré, puis, tout en maintenant une partie de ses troupes à La Chalade et aux Islettes, il s'établit avec le reste en avant de Sainte-Menehould, à Valmy. Il menaçait ainsi de couper les communications de l'armée prussienne, qui, une fois maîtresse de Grandpré, s'avançait dans la direction de Paris. C'est là que ses troupes, renforcées par les soldats de Kellermann, remportèrent, le 20 septembre 1792, la célèbre victoire qui arrêta net la marche en avant de Brunswick et qui détermina l'armée austro-prussienne à rebrousser chemin, à partir du 30 septembre. Celle-ci, franchissant l'Argonne sans être inquiétée, reprit donc lentement la direction de la frontière.

Si les opérations militaires dirigées par Brunswick en 1792 n'ont abouti qu'à un pitoyable échec, tout autre a été le sort de celles qui eurent lieu dans l'Argonne à la fin d'août 1870 ; elles furent, pour les envahisseurs, couronnées d'un plein succès. Ceux-ci, après avoir rejeté les Français sur Metz par leur victoire d'Amanvillers ou de Saint-Privat (18 août), mirent deux armées en marche dans la direction de Châlons et de Paris : l'une sous les ordres du prince royal Albert de Saxe, par Verdun, et l'autre, commandée par le prince royal de Prusse, par Nancy et Bar-le-Duc. Celle-ci opéra au sud de l'Argonne et, de Bar-le-Duc, gagna Sermaize et Vassy; celle-là, au contraire, après un coup de main sur Verdun, traversa le défilé des Islettes et pénétra dans Sainte-Menehould. Mais, averti à ce moment que l'armée de Mac-Mahon avait quitté Châlons pour se diriger vers Metz et donner la main à Bazaine, de Moltke arrêta la marche en avant des deux princes et fit opérer à leurs armées un mouvement de conversion vers le nord. La cavalerie d'Albert de Saxe avança donc dans cette direction (soit par les vallées de l'Aisne et de l'Aire), tandis que son infanterie, descendant la Meuse, occupait Dun et Stenay. Quelque dure qu'ait été la marche par des chemins qu'avaient détrempés et défoncés les pluies de la fin de ce mois d'août, les troupes allemandes purent, cependant, les parcourir assez vite pour assurer, autant qu'il dépendait d'elles, le succès des opérations qui aboutirent, le 2 septembre, à la lamentable capitulation de Sedan.

Le succès de cette traversée partielle de l'Argonne par la IIIe armée allemande ou armée de la Meuse a certainement contribué pour beaucoup à diminuer la confiance que les grands chefs de l'armée française ont mise, par la suite, dans la valeur défensive de cette contrée boisée. D'ailleurs, on tenait le développement longitudinal de l'Argonne pour relativement faible, par rapport au front très étendu des armées nouvelles. Il n'en est pas moins vrai que l'Argonne a été, au cours de la Grande Guerre de 1914-1918, une des meilleures lignes de défense de la France.

Il n'y parut pas dans les premières semaines, car l'armée établie entre Aisne et Meuse, celle de Sarrail, dut alors abandonner l'Argonne à l'ennemi, sur l'ordre formel du général Joffre. Après avoir livré bataille entre Reims et Verdun (2 et 3 septembre), les IVe et IIIe armées agirent bien différemment : la IVe armée (de Langle de Cary) recula vers le sud, sur la Marne; quant à la IIIe armée (Sarrail), exécutant, elle aussi, un mouvement en arrière, elle pivota lentement vers l'est, dans la direction de Verdun, afin de protéger cette grande place forte — dont le kronprinz impérial aspirait à s'emparer — tout en sauvegardant ses communications avec la IVe armée par Bar-le-Duc. En conséquence, nos ennemis, qui s'étaient déjà avancés jusqu'à Grandpré, poussèrent plus au sud ; le IIIe corps d'armée allemand marcha, par la forêt d'Argonne, directement vers Bar-le-Duc, tandis que le premier corps bavarois et le XVIe corps d'armée allemand faisaient une pointe dans la direction de Troyon et de Saint-Mihiel. Le 8 septembre, l'Argonne était complètement traversée du nord au sud, et la Ve armée allemande, après avoir dessiné depuis le fort de Troyon, sur les Hauts-de-Meuse, un demi-cercle autour de Verdun, s'avançait jusqu'aux sources de l'Aisne et se soudait étroitement, au sud de Sainte-Menehould, à la IVe armée, celle du duc de Wurtemberg, qui opérait plus à l'ouest, entre Aisne et Marne. Mais, déjà, l'héroïque résistance du fort de Troyon avait déconcerté les projets allemands; bientôt (9 septembre), les échecs subis par les envahisseurs à Sermaize sur la Saulx et à Revigny sur l'Ornain, en même temps que sur la Marne et jusque sur l'Ourcq, déterminaient un mouvement général de recul de toutes les forces envahissantes. Alors, les troupes du kronprinz impérial battirent en retraite à travers la forêt d'Argonne, abandonnant des prisonniers, des blessés et des bagages; alors, dès le 16 septembre, le recul de l'armée du duc de Wurtemberg se produisait jusqu'à Vouziers, sur l'Aisne, tandis que la Ve armée, s'allongeant vers l'est, depuis les environs de Grandpré, donnait la main, dans la plaine de la Woëvre, à la VIe armée, celle du kronprinz de Bavière; alors, enfin, aux alentours du 21 septembre, les Allemands, refoulés, n'eurent plus comme ressource, pour reprendre haleine, que de commencer une nouvelle guerre et de s'enterrer dans des tranchées.

C'est là, dans l'histoire de la Grande Guerre et sur tous les fronts occidentaux, le début d'une longue période non pas d'inaction, mais bien plutôt d'observation, de coups de main, de canonnades et d'escarmouches, dont la monotonie est coupée, parfois, par de courtes périodes de très violente offensive. L'un ou l'autre des adversaires tente alors, soit sur un point, soit sur un autre, en Artois, sur la Somme, en Champagne, ailleurs encore, de percer les lignes ennemies après en avoir tâté la solidité; puis, après l'avoir vainement essayé, il retombe dans une apparente atonie. Jamais, sur le front même de l'Argonne, une offensive de ce genre ne put être entreprise, et pour cause : des deux côtés, les positions étaient trop fortes, et les obstacles naturels, utilisés et consolidés de toutes les manières par la science et l'habileté des ingénieurs militaires, étaient vraiment insurmontables. Comment, par exemple, débusquer les Allemands de la butte de Montfaucon, cet admirable observatoire naturel qui domine de quelque 100 mètres de hauteur tout le plateau avoisinant ? Des combats continuels, mêlés d'alternatives diverses, n'ont donc pas cessé d'avoir lieu, de fin septembre 1914 à octobre 1918, sur tout le front d'Argonne : combats acharnés et variés, de mines, d'engins de tranchées, de bombes, de grenades, où les jets de liquides enflammés ont joué leur rôle, comme aussi les gaz asphyxiants, où les avions sont intervenus; combats dont le résultat était de déplacer les lignes adverses de manière tout à fait insignifiante.

On peut, en se laissant guider par la géographie, diviser ces innombrables combats en deux séries, dont l'une a eu lieu dans la forêt d'Argonne proprement dite et l'autre sur le plateau du Verdunois, entre Aire et Meuse.

C'est entre Aisne et Aire que se placent les premiers, tout au long des positions occupées par les Allemands et par les Français, depuis Vienne-la-Ville, qui, en aval du confluent de la Biesme, commande les routes se dirigeant vers Varennes, jusqu'à cette petite ville elle-même. Melzicourt sur l'Aisne, Saint-Hubert, Fontaine-Madame et Bagatelle, entre Biesme, Aisne et Aire, La Harazée et surtout le Four-de-Paris sur la Biesme, Boureuilles et Apremont sur l'Aire, l'un en amont et l'autre en aval de Varennes, voilà les principales localités de l'Argonne boisée auprès desquelles se sont livrées des luttes acharnées. La possession de la plus accessible des routes forestières transversales qui franchissent les crêtes de l'Argonne par des seuils — celle de Varennes à Vienne-le-Château par le Four-de-Paris et le val de Biesme (12 kilom.) — était l'enjeu d'une partie de ces engagements répétés. La conquête de crêtes comme la Haute-Chevauchée, de ravins comme la Fille-Morte et les Meurissons, d'ouvrages comme « Marie-Thérèse » et surtout de bois dont les noms sont aujourd'hui célèbres (Bolante, la Grurie, les Courtes-Chausses, Apremont) était le prix des autres.

Non moins ardente a été la lutte depuis l'Aire jusqu'à la Meuse à la hauteur de Consenvoye, dans la région, mi-boisée, mi-défrichée, des côtes d'Aire. Vauquois, juchée en face de Boureuilles, sur son haut roc de gaize, qui domine de plus de 120 mètres le fond de la vallée de l'Aire et de plus de 80 mètres la vallée de la Buanthe, les bois de Cheppy et d'Avocourt, Malancourt et Cuisy, dominés par la butte de Montfaucon, Forges, son bois et son ruisseau, Cumières, Chattancourt et Esnes sont là pour en témoigner. Non moins que les Hauts de la rive droite de la Meuse, que Douaumont, Vaux et Damloup, la cote 287 et la cote 304, le Mort-Homme et tant d'autres points célèbres attestent avec quelle opiniâtreté et quelle vigueur fut menée par le kronprinz impérial, pendant des mois, à partir du 22 février 1916, la lutte pour la conquête de Verdun et quels traits d'énergie sublime, d'héroïsme et d'audace empêchèrent les Allemands de réaliser leur dessein.

Tout à fait au sud, enfin, en face de Saint-Mihiel, tombée au pouvoir de l'ennemi à la fin de septembre 1914, Chauvoncourt, à côté du fort des Paroches, et les hauteurs et les bois des alentours, attestent de leur côté avec quelle opiniâtreté et quel succès, pendant quatre ans, les Français ont empêché les Allemands d'utiliser leur saillant, leur « hernie » de Saint-Mihiel. Jamais ces derniers n'ont pu, depuis cette ville, se frayer un chemin jusqu'à la trouée de Thiaucourt ou aux vaux de l'Ornain.

Ainsi, de tous les côtés, dans le nord de la forêt d'Argonne comme dans le Verdunois et vers Saint-Mihiel, Français et Allemands n'ont cessé de piétiner jusqu'au mois de septembre 1918. Alors, tout d'un coup, la résistance ennemie s'effondra sous les attaques combinées des Français et des Américains, et le front allemand céda de ce côté, comme il avait déjà cédé depuis près de deux mois en Champagne et dans l'Ile-de-France, en Picardie, en Artois et en Flandre.

Après quatre années d'occupation teutonne, le saillant de Saint-Mihiel fut réduit par l'armée américaine du général Pershing, assistée de troupes françaises. Chauvoncourt, d'abord, sur la rive gauche de la Meuse, puis la ville même de Saint-Mihiel et la boucle décrite autour d'elle par le fleuve furent enlevés, les 12-13 septembre; la hernie allemande qui s'enfonçait entre les troupes françaises depuis Fresnes-en-Woëvre jusqu'à la Moselle et à la forêt d'Apremont disparut alors, et le front des Alliés se développa aussitôt presque en ligne droite sur la rive orientale de la Meuse, depuis le fort des Eparges jusqu'à Pont-à-Mousson.

Puis, quelques jours plus tard, sous l'avance victorieuse des armées alliées, tous les points occupés par les Allemands tombent entre Meuse et Aisne. En suivant les vallées parallèles des cours d'eau ou le plateau du Verdunois, les Franco-Américains marchent sans arrêt du sud au nord ; Varennes, Vauquois, Montfaucon et une dizaine de

villages tombent entre leurs mains le 26 septembre; deux jours après, c'est le tour d'Exermont sur un affluent de l'Aisne, de Brieulles-sur-Meuse et de nombre d'autres localités. Le 1er octobre, nouveaux progrès dans la vallée de l'Aisne, grâce à la prise de Condé-lès-Autry. Peu après, le martelage et l'avance se poursuivent sur les côtes d'Aire, au nord d'Exermont; Fleville, Gesnes, Châtel sont enlevés (6-7 octobre). Puis ce sont de nouveaux progrès encore, le 8, sur les Hauts-de-Meuse (prise de Brabant, de Haumont, de Beaumont et de Consenvoye) et, le 9, à Senuc, dans la vallée de l'Aisne comme entre Romagne-sous-Montfaucon et Cunel. Le 10 octobre, Grandpré succombe à son tour, précédant de peu Olizy au N.-O. et Bantheville dans l'Est. Tôt après, les Allemands sont chassés du bois des Rappes, du bois de Bourgogne et d'Aincreville; ils sont enfoncés entre Vouziers et Dun-sur-Meuse et complètement expulsés de l'Argonne entière, car Le Chesne tombe à son tour aux mains des Alliés (le 5 novembre), en même temps que Brieulles et Dun. A la veille de l'armistice, c'en est fini, par conséquent, de la présence des Allemands dans l'Argonne.

Ainsi, pendant quatre années entières, Allemands et Français se sont sans cesse combattus dans l'Argonne, sans être parvenus à triompher les uns des autres. Seules, en réalité, d'heureuses opérations, effectuées sur d'autres parties du front, ont entravé la résistance des Allemands et favorisé l'avance franco-américaine. Rien ne démontre mieux la valeur défensive de l'Argonne; rien ne milite davantage en faveur d'une future utilisation, par notre état-major, des obstacles naturels dont chacun a pu, entre 1914 et 1918, apprécier la valeur et comprendre la solidité. — HENRI FROIDEVAUX.

bipontin, ine ou **bipontique** adj. (lat. *bipontinus;* de *Bipontum,* n. lat. de la ville de Deux-Ponts ou Zweibrücken, dans le Palatinat rhénan). Se dit des belles éditions des classiques grecs, latins et français, sorties au XVIIIe siècle (depuis 1779) de l'imprimerie du duc de Deux-Ponts.

Bourquelot (Elie-*Emile*), chimiste français, né à Jandun (Ardennes) le 21 juin 1851. Après avoir fait ses études au collège (aujourd'hui lycée) de Charleville (Ardennes), il suivit les cours de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris et devint successivement, à cette même école, préparateur des travaux pratiques de chimie (1877-1881), puis préparateur du cours de cryptogamie (1882-1889), chargé du cours de pharmacie galénique (1893-1897); enfin, en 1897, il fut nommé professeur de pharmacie galénique. Il a été interne en pharmacie des hôpitaux de Paris (1875-1878), puis pharmacien en chef de l'hôpital des Enfants malades, de Laënnec, etc. Il a passé sa thèse de doctorat ès sciences naturelles en 1884 et l'agrégation de l'Ecole supérieure de pharmacie en 1889.

Les travaux d'E. Bourquelot se rapportent à la chimie physiologique et, surtout, à la chimie végétale. Ses premières recherches sont relatives aux phénomènes de la digestion chez les mollusques céphalopodes; elles firent l'objet de sa thèse de doctorat ès sciences. Ce fut, sans doute, ce premier travail qui décida la voie que devait suivre l'éminent chimiste; aux prises, dès le début, avec les ferments solubles hydratants, qui sont les agents de la digestion, il s'est proposé d'étudier non seulement les autres ferments hydratants, mais encore les principes sur lesquels ils agissent, tels que les sucres, les glucosides, etc. Il a aussi étendu ses études aux ferments solubles oxydants.

On lui doit la découverte de six ferments solubles nouveaux: la *tréhalase* (1893), qui dédouble le tréhalose en deux molécules de glucose, et il a montré avec Hérissey que ce ferment paraît exister dans tous les champignons; la *pectosase* (1893) qu'il a trouvé, dans l'*aspergillus niger*, et qui transforme le pectose en peptine; la *pectinase* (en collaboration avec Hérissey, 1898), qui se trouve dans l'orge germée et saccharifie les pectines; la *séminase* (en collaboration avec Hérissey, 1900), groupe de ferments solubles qui font passer respectivement à l'état de mannose et de galactose les mannanes et galactanes constituant l'albumen corné des graines d'un grand nombre de plantes; la *gentiobiase*, qui dédouble le gentiobiose en deux molécules de glucose; la *géase* (en collaboration avec Hérissey, 1905), qui hydrolyse la géine, glucoside de la racine de benoîte, en donnant du glucose et de l'eugénol. De plus, il a établi ou confirmé l'existence d'un certain nombre de ferments spécifiques: l'*invertine*, l'*inulase*, qu'il a trouvée dans l'*aspergillus niger*, la *maltase*, dont il a montré l'existence dans la levure de bière et les moisissures, la *gaulthérase*, qu'il a extraite des racines de polygalas indigène et, enfin, la *lactase*, qui, jusque-là, était confondue avec l'émulsine.

A côté des ferments solubles hydratants, E. Bourquelot a étudié les *ferments solubles oxydants*, dont l'existence, chez les êtres vivants, avait été signalée autrefois par Schœnbein. Ce sont des substances solubles, qui, en présence de l'air, sont susceptibles d'oxyder certains composés. C'est au cours de ses recherches sur les ferments hydratants des champignons qu'il découvrit des ferments oxydants plus puissants que ceux des plantes phanérogames. En 1895-1896, il publia, avec G. Bertrand, trois premières communications sur ce sujet; depuis, il a donné plus de 25 notes et mémoires sur les ferments solubles oxydants des champignons et sur celui de la gomme arabique. Il a montré leur mode d'action sur les principaux phénols et sur certains composés à fonction phénolique, tels que la morphine, l'adrénaline, la vanilline, etc., et constaté que les produits d'oxydation sont presque toujours colorés, coloration qui diffère d'un composé à l'autre et peut servir quelquefois de réactif différentiel. Ce sont ces actions du ferment oxydant sur une substance chromogène renfermée dans chaque champignon qui produisent les colorations diverses que l'on observe lorsqu'on coupe certains champignons à l'air. Em. Bourquelot a fait ressortir, dès 1897, la différence qui existe entre les oxydases proprement dites qui exercent leur action spécifique en utilisant l'oxygène de l'air et les oxydases qu'il a appelées *oxydases indirectes*, lesquelles ne peuvent oxyder qu'en présence de peroxydes, ceux-ci étant décomposés avec dégagement d'oxygène actif.

Les études d'E. Bourquelot sur les ferments solubles lui ont permis d'envisager leur utilisation comme réactifs, et il a indiqué dans ces dernières années toute une série de méthodes, dites *méthodes biochimiques*, permettant de rechercher, dans les végétaux, les principes sur lesquels les ferments exercent leur action: le sucre de canne à l'aide de l'invertine, le tréhalose à l'aide de la tréhalase, certains glucosides à l'aide de l'émulsine. Cette dernière méthode de recherches des glucosides, indiquée en 1901, a donné depuis cette époque d'importants résultats, car elle a permis la découverte de nombreux principes immédiats dans les végétaux: l'*aucubine* (1902) retirée des graines d'*aucuba Japonica* et trouvée plus tard dans tous les plantains; la *sambunigrine* (1905), glucoside cyanhydrique retiré des feuilles du sureau noir; la *prulaurasine* (1905), isomère du précédent, retirée des feuilles de laurier-cerise; la *jasmiflorine* (1906), retirée d'une espèce de jasmin; la *taxicatine* (1906), des feuilles de l'if; la *bakankosine* (1907), des graines d'un strychnos de Madagascar; la *verbénaline* (1908), retirée de la verveine officinale; l'*oleuropéine* (1908), des olives; l'*érytaurine* (1908), de la petite centaurée; l'*arbutine vraie* (1910), des feuilles de poirier; la *méliatine* (1910), du trèfle d'eau; l'*arbutine* (1912), des feuilles du *grevillea robusta;* la *gentiopicrine* (1913), trouvée dans une série de plantes de la famille des gentianées; la *gentiacauline* (1913), glucoxyloside extrait du *gentiana acaulis;* l'*oroglossine* (1919), retirée de l'orchis à odeur de bouc. Cette même méthode a permis de révéler, dans de nombreuses espèces végétales, l'existence d'un grand nombre de glucosides encore inconnus et qui pourront être séparés dans la suite. Tous ces travaux ont été exécutés dans le laboratoire d'E. Bourquelot par lui-même ou par ses élèves.



Emile Bourquelot.

Les recherches d'E. Bourquelot sur le tréhalose ne se sont pas bornées à l'extraction de ce principe, qu'il a réussi à retirer, à l'état cristallisé, de 142 espèces de champignons; il a montré qu'il n'apparaît que dans une certaine période de la vie de celui-ci. D'une façon générale, ses études sur le tréhalose et le maltose lui ont permis d'établir que les bioses ne sont pas des sucres directement assimilables; il faut qu'ils soient, au préalable, transformés en glucoses, et cette transformation, chez les êtres vivants, est toujours déterminée par un ferment soluble. Cette loi s'applique, d'ailleurs, aux hydrates de carbone, plus condensés que les bioses. Ses travaux sur les sucres l'ont conduit à la découverte de trois matières sucrées nouvelles: la *volémite* (1889), le *gentiobiose* (avec Hérissey, 1901), le *verbascose* (avec Bridel, 1910).

Signalons encore, parmi les travaux d'E. Bourquelot, les recherches qu'il a faites sur les pectines, ainsi que sur la composition chimique et la physiologie des albumens cornés. Il a aussi étudié la fermentation du sucre interverti et la fermentation lactique du sucre de canne et du maltose et certaines fermentations alcooliques.

L'étude des propriétés hydrolysantes de l'émulsine devait conduire E. Bourquelot à un résultat des plus remarquables: en 1901, avec la collaboration de Bridel, il reconnut que l'émulsine possède aussi une propriété synthétisante, c'est-à-dire qu'elle est susceptible d'effectuer une réaction inverse. Plusieurs chimistes s'étaient, avant lui, occupés de cette question, sans parvenir à un résultat bien net. E. Bourquelot avait déjà établi, avec Hérissey, que l'émulsine renferme plusieurs ferments: la *glucosidase*, qui hydrolyse certains glucosides; la *lactase*, qui agit sur le lactose; la *galactosidase* sur certains galactosides; la *gentiobiase* sur le gentiobiose, etc. Et c'est en étudiant l'action hydrolysante de la glucosidase de l'émulsine sur la salicine dans l'alcool éthylique à 85 p. 100 en volume qu'il a été amené à découvrir son action synthétisante. Avec Bridel, il est parvenu à effectuer la synthèse biochimique des alcools glucosides β, puis il réalisa celle des alcoolglucosides α, des alcoolgalactosides β, des glucobioses et des galactobioses. Cette réversibilité des actions fermentaires, jointe à la synthèse biochimique, nous a apporté de nouvelles conceptions sur le rôle et la nature des ferments.

E. Bourquelot s'est également occupé de pharmacie. Il a indiqué les meilleures conditions de préparation et de conservation de médicaments d'origine végétale, et il a étudié un assez grand nombre de *réactions d'identité* des médicaments, réactions simples, qui doivent permettre au pharmacien de s'assurer immédiatement si un médicament quelconque correspond bien à l'étiquette indicatrice. Il est, depuis 1910, président de la sous-commission des médicaments galéniques.

Les travaux d'E. Bourquelot ont été publiés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », le « Journal de pharmacie et de chimie », le « Bulletin de la Société mycologique de France », les « Comptes rendus de la Société de biologie », etc. Il a publié à part: *Des fermentations et de leurs produits utilisés en pharmacie* (1889); *les Fermentations déterminées par les ferments figurés* (1894); *les Ferments solubles; diastases-enzymes* (1896), etc. Il a dirigé pendant trois ans (1890-1892) le « Bulletin de la Société mycologique de France », et il est depuis 1905 rédacteur principal du « Journal de pharmacie et de chimie ».

Professeur du cours de pharmacie galénique à l'Ecole de pharmacie de Paris depuis 1897, E. Bourquelot est un des maîtres aimés et respectés des étudiants, qui savent apprécier sa parole nette et précise, en même temps que son aménité et sa bienveillance. Il a été président de la Société d'histoire naturelle des Ardennes (1896).

Président de la Société mycologique de France (1891-1896), il est membre de l'Académie de médecine depuis 1897. L'Académie des sciences, qui avait déjà récompensé ses travaux, en 1897, en lui accordant le prix Montagne et, en 1912, le prix Jecker, l'a choisi, le 2 juin 1919, pour occuper, dans la section de chimie, le siège rendu vacant par le décès de Jungfleisch. (V. p. 905). — G. BOUCHENY.

Carnegie (Andrew), manufacturier et philanthrope américain, né à Dunfermline (comté de Fife, Ecosse) le 25 novembre 1835, mort à quatre-vingt-quatre ans, d'une broncho-pneumonie, le 11 août 1919, dans sa propriété de Shadowstrook, à Lenox (Massachusetts). Son père, le tisserand écossais William Carnegie, ruiné par le développement du machinisme, émigra en Amérique en 1848 et s'établit à Pittsburg, en Pensylvanie. Le jeune Andrew, alors âgé de treize ans, fut placé dans une filature, aux appointements de 5 dollars (25 fr.) par mois: modestes débuts d'une immense fortune! Il fut ensuite chauffeur dans une usine de papier, et la crainte de laisser éclater sa machine et de faire sauter tout l'établissement lui causait des cauchemars. Admis comme « boy » à l'*Ohio Telegraph Company*, il se fit remarquer par la rapidité avec laquelle il se rendit maître des procédés de télégraphie Morse et, bientôt, grâce à l'appui du colonel T.-A. Scott, il entrait au service de la *Pensylvania Railroad Company*, où il devait rester onze ans. Cependant, profitant de courts moments de loisir, il poursuivait son instruction. Il conserva toujours un souvenir reconnaissant au colonel Anderson, qui, possesseur d'une bibliothèque de 400 volumes bien choisis, restait chez lui une fois par semaine pour prêter ses livres aux adolescents curieux de s'instruire. Le Carnegie fondateur de bibliothèques publiques devait s'inspirer de ce souvenir. Andrew, qui avait perdu son père à quatorze ans, était devenu chef de famille; il s'était promis de ne pas se marier, tant que sa mère vivrait. Rapidement, il développait son sens inné des affaires, achetait des actions d'une compagnie de transports: l'*Adams Express Company*, et augmentait ses ressources.

Devenu inspecteur, puis administrateur de la *Pensylvania Railroad Co*, il fit la connaissance d'un nommé Woodruf, qui avait eu l'idée d'organiser des wagons-lits. Il forma, avec lui et le colonel Scott, une association, qui fut le principe de la *Pullmann Palace Car Company*.

Il s'intéressa ensuite à l'industrie du pétrole et à l'installation d'un puits. Mais, bientôt, pressentant le développement extraordinaire qu'allait prendre la

métallurgie, il se consacra tout entier aux industries du fer et de l'acier, où il allait conquérir la première place et devenir véritablement « the Iron King », grâce à son extraordinaire ardeur commerciale, qui ne lui permettait jamais de se reposer un instant sur les résultats acquis, mais le poussait sans cesse à doubler ses entreprises et ses profits. Ne reculant devant aucune dépense pour faire profiter ses usines de tous les perfectionnements industriels, sachant choisir les hommes qui le secondaient, qu'il payait bien et dont il exigeait tout, il s'avança à pas de géant sur la route de la richesse et de la puissance. A Pittsburg même, il fonde d'abord, en association avec son frère et l'ingénieur allemand Kloman, l'*Union Iron Mills*, pour la fabrication des rails d'acier. Il acquiert l'*Edgar Thomson Steel Works*.

Il introduit dans l'industrie de l'acier les derniers perfectionnements et, entre autres, le procédé Bessemer. Il fonde, en 1875, la société *Carnegie Brothers and C°*, au capital de 3.500.000 francs, qui devait durer plus de vingt-cinq ans. En 1883, il y joint l'*Homestead Steel Works* et, en 1892, le *Frick Coke Company*. En 1899, l'entreprise produisait à elle seule 3 millions de tonnes d'acier, juste l'équivalent de ce que produisait, à la même époque, l'Angleterre tout entière. Carnegie, par l'acquisition des mines de charbon et des mines de fer, s'était rendu complètement maître du marché des matières premières. Il avait organisé les lignes de chemins de fer et de bateaux nécessaires à l'exercice de son industrie. Il n'inventait rien dans le domaine technique, mais manifestait un génie administratif extraordinaire. Sûr de ce que peuvent la volonté et l'esprit d'organisation d'un individu tel que lui, il n'admettait en aucune façon l'intervention ou la résistance de ceux qu'il employait. En 1892, l'*Amalgamated Association of Iron and Steel Workers* voulut intervenir dans l'administration de son entreprise. Carnegie tint bon. Il s'ensuivit la fameuse grève de Homestead, où il y eut des blessés et des morts. Carnegie avait adopté contre les grévistes les moyens les plus énergiques. Des retranchements avaient été construits. De puissants appareils hydrauliques devaient projeter des trombes d'eau sur les assaillants. Toutes les mesures avaient été prises pour protéger efficacement les ouvriers non syndiqués. La victoire lui resta, mais, aux yeux de beaucoup, lui fit tort dans les deux mondes.



Andrew Carnegie.

En 1901, Andrew Carnegie se retira des affaires, — on peut dire « après fortune faite ». Son entreprise fut acquise par le syndicat Pierpont Morgan, Rockfeller, etc., qui lui paya 300 millions de dollars, soit environ un milliard et demi, placé en actions de la nouvelle société *United States Steel Association*.

Il put, dès lors, se consacrer exclusivement à cette autre partie de son œuvre, que, jusque-là, il menait concurremment avec l'autre : à ses fondations philanthropiques.

Avant de les énumérer, il convient de remarquer qu'Andrew Carnegie mettait à dépenser son immense fortune la même volonté et la même méthode qu'il avait mises à l'amasser. Il n'était pas homme, là encore, à se laisser conduire par les idées courantes. Il avait sur la richesse, le travail, la vie, des idées nettes qu'il a exposées soit dans des allocutions, soit dans des articles, soit dans des livres : *an American Four-in-Hand in Britain* (1883); *Round the World* (1884); *Triumphant Democracy* (1886); *the Gospel of Wealth* (1901); *the Empire of business* (1902); *Life of James Watt* (1905); *Problems of to-day* (1908), etc.). Ont été traduits en français : le *Triomphe de la démocratie* ou *l'Amérique depuis cinquante ans*, par J. Combe (1886); l'*Empire des affaires*, par A. Maillet; l'*A. B. C. de l'argent*, par A. Maillet (1904) [ce dernier volume contenait le célèbre *Evangile de la richesse; la Grande-Bretagne jugée par un Américain*].

Andrew Carnegie s'est exprimé avec quelque sévérité sur le régime aristocratique de l'Angleterre : c'est qu'il est l'ennemi d'une aristocratie *héréditaire*. Il a vanté le régime démocratique des Etats-Unis : non pas qu'il soit en rien un égalitaire, mais il se plaît à voir dans ce pays la direction des affaires aux mains d'une aristocratie *personnelle*. Cette aristocratie se fait chaque jour par le mérite individuel, mais elle se défait presque aussi vite par l'effet de la lutte pour la vie et se renouvelle constamment. Andrew Carnegie est absolument partisan de l'inégalité des fortunes et même de l'existence des très grandes fortunes — comme la sienne — qui permettent de grandes choses. Mais c'est à condition qu'elles ne soient pas héréditaires. Il considère même comme un véritable malheur d'être *né* dans la richesse. Il professe qu'un homme très riche comme lui a le devoir de dépenser de son vivant pour le bien public toute son immense fortune, même s'il a des enfants, de ne la considérer entre ses mains que comme un fidéicommis. En vertu de ce principe, Carnegie avait doté très modestement sa fille unique, afin d'écarter les coureurs d'héritières.

Il n'était pas moins systématique dans la façon dont il comprenait l'emploi de cette richesse. Il s'en est expliqué avec la dernière netteté dans le discours qu'il a prononcé, le 5 novembre 1895, en inaugurant à Pittsburg les établissements qu'il y avait fondés. A ceux qui pensent qu'il serait peut-être plus simple de prévenir une excessive accumulation de richesses en associant les ouvriers aux bénéfices Carnegie répond négativement :

De petites sommes distribuées à la fin de chaque année ou de chaque mois sous la forme de participation aux bénéfices seront gaspillées neuf fois sur dix en supplément de nourriture ou de vêtement ou, même, en jouissances inutiles, qui ne font pas plus de bien à l'ouvrier qu'au millionnaire, qui sont purement extérieures et ne sont d'aucune utilité pour le développement de ce que l'homme a de plus noble en lui.

Il n'est pas davantage partisan des distributions charitables :

Supposez que, ce soir, je partage mes millions entre les gens les plus misérables de la ville par portions égales. Si, dans quelques jours, je vais visiter ce même quartier, pensez-vous que je trouverai la pauvreté, l'ivrognerie, la paresse supprimées ou seulement diminuées ?
Au contraire, je les trouverai augmentées, car les prévoyants, les travailleurs, les économes, ceux qui ont le respect d'eux-mêmes, se seront dit : « Pourquoi resterions-nous plus longtemps à peiner et à nous priver? Puisque le paresseux reçoit la même part et une plus grande que le laborieux, allons, et faisons de même! »

Son système est tout différent : il lui faut beaucoup d'argent, parce qu'il veut faire grand, et il doit faire grand s'il veut que son œuvre serve à beaucoup d'hommes et pendant longtemps. Les œuvres qu'il fondera auront une valeur intellectuelle et morale : elles seront de celles

qui peuvent apporter d'une façon permanente la joie et la lumière dans le cœur des hommes. qui peuvent contribuer à relever et à ennoblir l'existence de l'ouvrier.

Il reste à énumérer ses principales fondations philanthropiques, pour lesquelles il a dépensé, de son vivant, plus d'un milliard et demi.

Lorsqu'il abandonna son industrie, en 1901, il laissa 20 millions pour la caisse de retraite et de secours des employés et ouvriers « comme acte de reconnaissance de la dette qu'il avait contractée envers les ouvriers qui ont tant contribué à son succès ».

Mais, conformément à ses idées, l'essentiel de ses libéralités a servi à fonder des bibliothèques, des salles de concert, des instituts, etc.

En 1896, Carnegie inaugura à Pittsburg un ensemble de fondations comprenant une bibliothèque, un musée des beaux-arts, un musée d'histoire naturelle et une salle des concerts (20 millions). Le « Carnegie Institute » de Pittsburg lui a coûté 124 millions. Le « Carnegie Institute » de Washington, enrichi par des dons successifs (1902, 1907, 1911), représente une dépense globale de 140 millions.

Lors de sa retraite, Carnegie a donné à la ville de New-York 25 millions pour créer soixante-cinq bibliothèques publiques municipales. Le nombre d'établissements de ce genre qu'il a contribué à fonder (San Francisco, Saint-Louis, Winipeg, etc.) s'élève à plus de 3.000 et représente une mise de fond de 300 millions.

Il a donné aux universités d'Ecosse, sa patrie d'origine (Edimbourg, Glasgow, Aberdeen, Saint-Andrews), 50 millions pour permettre aux enfants pauvres de faire leurs études ; à la bibliothèque de Dunfermline 200.000 francs ; à celle d'Edimbourg, 1.250.000 francs; à l'Université de Paris une rente de 12.000 francs ; à l'Institut de chimie de la même ville 100.000 francs, sans oublier la copie du *diplodocus* offerte au Muséum.

Pour récompenser les actes d'héroïsme et de bienfaisance accomplis en différents pays, il a institué le *Carnegie Hero Fund*, pour lequel il a versé à la ville de Pittsburg 25 millions; à la ville de Dunfermline 5.750.000 francs ; à la France 5 millions représentant un revenu de 160.000 francs (févr. 1907); à l'Allemagne] 7.500.000 francs (1911); à la Belgique 1.150.000 francs.

En 1903, il institua le *Dunfermline Trust*, avec un revenu annuel de 625.000 francs, destiné à être employé « à apporter dans la vie monotone des masses laborieuses de Dunfermline plus de douceur et de lumière ».

En 1911, Carnegie donna 25 millions pour la construction d'un navire non magnétique, destiné à reviser la carte du monde.

Ces dons du milliardaire ne furent pas toujours acceptés sans réserve. En 1900, les notables d'East-Orange (New-Jersey) refusèrent 250.000 francs, offerts pour l'établissement d'une bibliothèque. En 1900, à Newcastle (Pensylvanie), les ouvriers s'opposèrent à l'acceptation d'un présent du même genre. En 1902, le président Roosevelt refusa 10 millions de dollars, offerts à l'Etat pour les étudiants pauvres, parce que cette somme devait être payée en actions du trust de l'acier, et Carnegie dut transformer sa subvention.

Cet idéaliste, qui croyait à l'efficacité absolue de l'instruction, croyait aussi à l'avènement de la paix parmi les hommes. En 1910, il consacra 50 millions à l'établissement et à l'entretien d'une commission chargée d'abolir la guerre (*Carnegie Peace Institute*) et, en 1913, le 28 août, il inaugura à La Haye le Palais de la paix, qui lui coûta 7.500.000 francs.

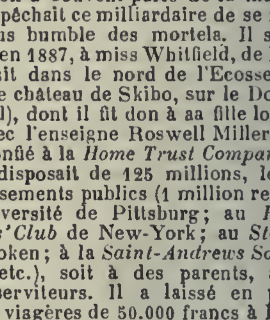
Malheureusement, la Grande Guerre éclata moins d'un an plus tard, et sa plus chère illusion reçut un coup fatal. Il se confina dès lors dans la retraite. En 1917, une attaque de grippe le rendit invalide.

Carnegie était recteur de l'université de Saint-Andrews (1901, 1902, 1906) et lord recteur de l'université d'Aberdeen (1912).

Malgré ses richesses, Andrew Carnegie vivait fort simplement, et l'on a souvent parlé de la maladie d'estomac qui empêchait ce milliardaire de se nourrir comme le plus humble des mortels. Il s'était marié assez tard, en 1887, à miss Whitfield, de New-York. Il possédait dans le nord de l'Ecosse une belle résidence, le château de Skibo, sur le Donoch Firth (Sutherland), dont il fit don à sa fille lors de son mariage avec l'enseigne Roswell Miller. Par son testament, confié à la *Home Trust Company* de New-Jersey, il disposait de 125 millions, légués soit à des établissements publics (1 million respectivement à l'université de Pittsburg; au *Relief Fund of Authors' Club* de New-York; au *Stevens Institute* de Hoboken; à la *Saint-Andrews Society* de New-York, etc.), soit à des parents, amis, collaborateurs, serviteurs. Il a laissé en particulier des rentes viagères de 50.000 francs à Lloyd George, à l'ex-président Taft, à lord Morley, et de 25.000 francs aux veuves des présidents Cleveland et Roosevelt. — JEAN BONCLÈRE.

Colbert. *Un grand ministre de la marine, 1619-1683*, par Charles de La Roncière. — Il y a eu, le 29 août 1919, trois siècles que naquit à Reims un des hommes qui firent le plus d'honneur à notre pays. Si la ville qui a abrité son berceau n'a pu célébrer ce tricentenaire comme elle n'aurait pas manqué de le faire sans les ravages qui l'ont ruinée, la France se doit de ne pas laisser passer cette date glorieuse sans évoquer la mémoire du fils des drapiers champenois.

Le livre de Charles de La Roncière, érudit historiographe de la marine française, nous donne aujourd'hui l'occasion de mettre en valeur l'œuvre maritime de Colbert. A l'heure où chacun travaille à la renaissance de la vie française, quel plus parfait modèle à offrir aux administrateurs, aux financiers, aux politiques quel homme qui, durant plus de vingt ans, géra, avec une égale énergie et un égal bonheur, les finances, le commerce, l'industrie, la marine du royaume! Et, pour nous borner, avec Ch. de La Roncière, à cette seule branche de son activité, quel plus merveilleux effort que celui qu'accompli Colbert pour créer à nouveau la marine française!



Médaille commémorative de la création de l'Inscription maritime, par Colbert (13 juillet 1670).

Nulle œuvre ne fut peut-être plus difficile au cours des siècles; nulle n'a été plus souvent reprise : nulle, en effet, ne demande plus de persévérance, et nulle, pourtant, ne rencontra en France moins d'appui. Richelieu s'y était adonné avec ardeur ; il avait reconstitué une flotte que les Valois avaient laissée se décomposer ; les dix-huit ans de la régence d'Anne d'Autriche avaient, dans ce domaine, suffi à anéantir l'œuvre du « grand cardinal » ; quand Colbert, en 1661, prit en main la marine, la flotte du roi comptait vingt vaisseaux!

Le succès de Colbert serait pour donner tort au principe, pourtant fondamental, d'un bon gouvernement, celui des compétences. Il est certain que rien, ni dans son ascendance, ni dans son éducation, ne semblait avoir préparé Colbert à la réorganisation et à la direction de la marine. Nul homme de mer, pourtant, n'obtint des résultats semblables à ceux acquis par ce terrien, tant il est vrai qu' « une application infinie, un désir insatiable d'apprendre » peuvent tenir lieu de science; tant il est vrai, également, qu'un ministre est un administrateur qui doit



Colbert présente au roi Louis XIV les membres de l'Académie des sciences, au moment de la fondation de l'Observatoire de Paris.
(Tableau de l'école de Lebrun, gravé par Thibault.) [Musée de Versailles].

En 1666, Colbert fonda l'Académie des sciences, qui tint ses premières séances à la Bibliothèque du roi. Cette Académie comprenait, dès le principe, les sections de géométrie, de mécanique, d'anatomie, de chimie et de botanique. Elle élisait chacun de ses membres, et son choix devait être soumis à l'approbation du roi. En 1667, sur les conseils de Colbert, Louis XIV fit construire, par Claude Perrault, l'Observatoire, qui fut terminé en 1672 et dont l'organisation fut confiée à l'astronome Jean-Dominique Cassini.

mettre son honneur, ainsi que l'écrivait Colbert, « à faire toujours bien son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi et qu'il est impossible qu'on s'acquitte de tous les autres si l'on manque à ce premier. Il n'y a que l'application qui attire du mérite d'où vient l'estime et la réputation qui est la seule chose nécessaire à un homme d'honneur. Aucun homme n'a de satisfaction et de gloire dans le monde qu'autant qu'il entreprend des choses difficiles et qu'il en vient à bout ».

Ce modeste voyageur de commerce entre à vingt ans au service de Michel Le Tellier, et il est à trente-deux ans l'intendant de Mazarin. Ce n'est pas à l'école du cardinal qu'il peut apprendre l'honnêteté administrative; mais, honnête, on l'est de naissance, et la vue du pillage des deniers de l'Etat augmente sa rigidité. Son premier but, à la mort de Mazarin, est de poursuivre la ruine du prodigue qui a dissipé les biens de son maître et pris ses dispositions pour résister au roi si celui-ci le veut congédier. « Le vrai crime du surintendant Fouquet », que rappelle dans un intéressant chapitre Ch. de La Roncière, fut de « fortifier des places, de former des cabales et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'Etat». Colbert, en le dénonçant, fait œuvre de « justicier », mais aussi de rival ambitieux, « brûlant d'envie » de s'élever à la place qui lui est due.

Fouquet, parmi ses charges, comptait celle de l'administration de la marine. Colbert en hérita au milieu des autres, sous le simple titre de « membre du conseil du grand maître de la navigation ». Ce n'était pas la plus agréable. Louis XIV ne connaissait rien, au début de son règne, des choses de la mer, et jamais, malgré les efforts de Colbert, il ne s'y intéressa sérieusement. Quand, en 1680, il vint à Dunkerque assister au lancement d'un vaisseau et à un branle-bas de combat, il en fut heureux comme d'un spectacle nouveau; mais entendit-il « bien mieux les lettres de marine qu'il ne faisait auparavant », on en peut douter.

Ce n'est pas seulement le roi, c'est l'ensemble du pays qui est alors indifférent à la marine. Colbert le sent et va le constater en veillant à l'application des mesures qu'il édicte pour la renaissance de la flotte: « La France n'a pas de quoy fournir à la monture de quarante vaisseaux de guerre », écrivait l'ambassadeur de Hollande, à la veille du jour où les Pays-Bas allaient déclarer la guerre au roi. Les levées par force, auxquelles on procédait alors, produisaient les plus mauvais résultats, même dans les contrées les plus maritimes; Colbert s'en désolait et cherchait « le moyen de changer l'aversion presque insurmontable qu'ont les gens de mer de s'engager au service des vaisseaux » du roi; il crut le trouver en améliorant et en régularisant le recrutement par le système, à peine modifié depuis deux siècles et demi, de l'inscription maritime. Le 22 septembre 1668, il faisait signer au roi l'édit ordonnant recensement général et enrôlement de tous les gens de mer; l'année suivante, il faisait la répartition des inscrits par évêchés, en « tant de départements qu'il faudrait pour former des équipages de 300 hommes ». Le 13 juillet 1670, il instituait le système des classes, c'est-à-dire du service des gens de mer par roulement sur les bateaux du roi. Or, si la réforme de Colbert eut en Bretagne un réel succès, puisque le recensement de 1667 ne relevait que 5.140 marins et que l'inscription en fournit près de 20.000 en 1673, le succès en fut beaucoup moindre ailleurs; en Béarn, des émeutes éclatèrent, qui se répandirent sur les ports de l'Océan et jusqu'en Méditerranée. Au Havre, il fallut fermer les portes de la cité pour « aller de maison en maison prendre tous les hommes qui ont monté en mer ».



Jean-Baptiste Colbert.
D'après le tableau de Philippe de Champaigne, gravé par Nanteuil.

Peu à peu, pourtant, on s'acclimata au nouvel ordre de choses, que Colbert prit soin d'enrichir de mesures de prévoyance sociale, telles que les délégations de solde aux familles pendant la durée de la campagne, l'instruction gratuite donnée aux enfants des inscrits, la « caisse des invalides », instituée le 23 septembre 1673.

Pour reconstituer et armer la flotte dont il assure le recrutement, Colbert a besoin d'arsenaux; il n'en existe aucun avant son arrivée aux affaires. Pour ce travail, il s'adjoint le commissaire général des fortifications, Vauban. Celui-ci dresse des plans et ordonne des travaux: le plus important est peut-être celui de l'arsenal de Brest; mais, pour un de mené à bonne fin, combien d'autres arrêtés à peine commencés par manque de fonds, par rivalités d'influence! Cherbourg, indiqué par le maréchal comme le meilleur refuge du royaume, est sacrifié un instant pour le projet de l'intendant Colbert du Terrois, qui veut créer, quelques lieues au delà, dans la fosse d'Amonville, « un port flottant pour servir de retraite à vingt-cinq grandes frégates », projet qui, d'ailleurs, n'a pas de suite.

Le Havre, Dunkerque furent de même transformés par ordre de Colbert, Rochefort fut créé de

toutes pièces par François Blondel, et achevé par François Le Vau en dépit des protestations très vives et presque justifiées de ceux qui considéraient le terrain mal choisi: les frais de construction furent en effet considérables, et le port ne rendit jamais des services proportionnés aux sacrifices qui avaient été consentis. En Méditerranée, Vauban améliora la rade de Port-Vendres à quoi il sacrifiait celle de Cette, soutenue par Colbert comme étant la tête de ligne du canal des Deux-Mers ; mais c'est à Toulon qu'on fit les travaux les plus considérables : « Nous ne sommes pas dans un règne de petites choses, écrivait Colbert; il est impossible que vous puissiez imaginer rien de trop grand. » Vauban y



Nicolas Fouquet.
D'après le tableau de Sébastien Bourdon, (Musée de Versailles.)

édifia l'arsenal, qu'il considérait comme « la plus belle pièce de l'univers ». Des améliorations importantes furent enfin poursuivies à Marseille, où le port fut agrandi, l'arsenal remis à neuf, la citadelle « bâtie et fortifiée à la moderne ».

Entre temps Colbert, dirigeait la rédaction des ordonnances qu'il fit signer en 1681 et qui sont la base du droit maritime. Charles de La Roncière les considère comme un « chef-d'œuvre législatif »; tous les jurisconsultes s'accordent, d'ailleurs, à les célébrer comme « un des plus beaux monuments de législation du siècle de Louis XIV »; les puissances les plus jalouses de notre essor maritime, l'Angleterre notamment, s'en inspirèrent. Dans cette tâche, Colbert, il convient de le rappeler, fut secondé par Le Vayer de Boutigny et Lambert d'Herbigny, dont les rapports étaient discutés dans des conférences où travaillaient avec le ministre des avocats, comme Gamorat, Billain, Foucault, Barillon de Morangis. Le but était de « fixer la jurisprudence des contrats maritimes, de régler la jurisprudence des officiers de l'amirauté et les principaux devoirs des gens de mer, d'établir une bonne police dans les ports, côtes et rades ».

Ainsi, ces célèbres ordonnances, qui eurent force de loi sur toutes les mers, facilitèrent-elles la tâche des officiers de marine qui, sur les bâtiments de l'Etat ou sur ceux des grandes compagnies, travaillaient à grandir dans tout l'univers le nom français et à répandre son commerce. Colbert n'est pas pour rien fils de marchand; ce n'est pas tant la marine de guerre qui le préoccupe que la flotte de commerce. S'il arme des vaisseaux pour défendre nos côtes et tenir tête aux Anglais ou aux Hollandais, il organise avec non moins de passion le commerce extérieur, source essentielle de la fortune du royaume : « les vaisseaux marchands, dit-il, servent de principe à toute puissance de mer, et tout Etat ne peut avoir celle-ci qu'à proportion de ceux-là ».

Or, de ces vaisseaux, en 1664, on en compte 200, tandis que les Anglais en ont 4.000, les Hollandais 16.000. Cette France, baignée par quatre mers, qui pourrait être la nation maritime par excellence, trouve à peine des marins en nombre suffisant pour manœuvrer ces navires; plus difficilement encore trouve-t-elle des armateurs pour en construire d'autres, des commerçants pour les utiliser! Dans ce siècle où Louis XIV concentre en lui tout l'Etat, le gouvernement ne tend pas à monopoliser toute l'activité du pays; mais il tend à la canaliser en l'encourageant, et c'est l'œuvre de Colbert créant les grandes compagnies. Il en savait les difficultés : « Que nos Français, disait-il, les peuples du monde les plus polis ayent tant de peine à se souffrir les uns les autres, que leur union soit si difficile, leurs sociétés si inconstantes et que les meilleures affairea périssent entre leurs mains par je ne sais quelle fatalité », c'est un défaut qu'aucun Français n'a jamais pu faire complètement disparaître.

Pour créer des compagnies de navigation, il fallait convaincre les sujets du roi des avantages de l'association; cela ne se pouvait qu'autant que le ministre patronnait celle-ci et en faisait ouvertement sa chose : en 1664, Colbert fonde les compagnies des Indes orientales et des Indes occidentales, mais à leur disposition il met l'escadre des Antilles et l'escadre de Perse et se proclame leur « chef perpétuel, président et directeur pour Sa Majesté ». Dans la compagnie des Indes occidentales se fondent toutes les sociétés de colonisation qui ont peu ou prou réussi au Sénégal, en Guyane, au Canada; les Antilles tombent également sous son administration, mais, pour racheter ces colonies embryonnaires, la compagnie s'endette et, au bout de dix ans d'efforts, périclite. Sans doute, ces efforts n'ont pas été vains; 45.000 colons peuplent ces territoires vivifiés par une administration nouvelle et méthodique, mais le rêve de Colbert: contre-balancer le commerce des compagnies hollandaises, s'effondre. Car la compagnie des Indes orientales, dont le principal terrain d'exploitation était Madagascar, n'a pas vie plus longue. Colbert se heurte dans cette œuvre colonisatrice à la résistance d'une nation mal éclairée; l'argent qu'il a demandé aux cours supérieurs, aux armateurs des plus grands centres, n'est pas rentré; jamais le capital déclaré n'a pu être souscrit; les trois cinquièmes du capital de la compagnie des Indes occidentales étaient sortis des coffres du roi.

Alors, le ministre eut l'idée de s'adresser aux étrangers : les fils des cités hanséatiques répondirent avec empressement aux offres de Colbert, mais celui-ci se rendit compte que son œuvre, ainsi internationalisée, ne serait plus ni à l'honneur, ni au bénéfice de la France; il n'admet les étrangers que dans une proportion restreinte et dans des postes subalternes.

Malgré l'échec des grandes compagnies, la colonisation fit, sous le ministère de Colbert, les plus grands progrès : en envoyant ses gouverneurs au loin, il leur disait : « Sa Majesté comptera vos services par le nombre des colons que vous attirerez. » En vingt ans, ce nombre quadrupla, et les territoires de Sa Majesté s'accrurent, notamment, de cette Louisiane, que les contemporains de Louis XIV sacraient « le pays le plus riche de la terre » et dont ils baptisaient du nom de Colbert le fleuve nourricier.

Mais, pour les colonies comme pour la marine, « le premier moteur », ainsi que s'intitulait Colbert, était nécessaire. Lui disparu, l'œuvre périclita; les choses de mer ou d'outre-mer ne passionnaient pas assez l'opinion française pour que l'élan donné fût suffisant à maintenir longtemps le mouvement. Sans doute, Colbert avait-il formé à son image son fils, le marquis de Seignelay; mais le génie ne se transmet pas comme les charges. Autour du roi, d'ailleurs, les influences qui s'étaient exercées au début du règne étaient sapées par l'autorité de Mme de Maintenon, et celle-ci, on le sait, sacrifiait à une conception trop étroite de la religion la fortune du pays.

L'œuvre maritime du grand ministre ne devait cependant, pas entièrement disparaître : la réorganisation de la flotte, les écoles de marine, le recrutement, l'ordonnance de 1681 et le code noir, les services cartographiques et hydrographiques, devaient porter leurs fruits et permettre le nouvel essor qui illustra le milieu du règne de Louis XV. — Pierre Rain.

Courcel (Alphonse Chodron, baron de), diplomate et homme politique français, né à Paris le 30 juillet 1835, mort dans cette même ville le 16 juin 1919. Le baron de Courcel descendait d'une vieille famille des Trois-Evêchés, dont une branche s'était établie dans le département de Seine-et-Oise au commencement du xixe siècle. Par sa mère, il était petit-fils du comte Boulay de la Meurthe, ministre de Napoléon. Son père avait été secrétaire de légation et attaché au prince de Talleyrand. Tout semblait le destiner à la « carrière », où il devait occuper un si haut rang : sa naissance, son milieu, ses goûts.

Après de bonnes études classiques au lycée Charlemagne, la licence en droit, obtenue à Paris, et un séjour en Allemagne, au cours duquel il fut reçu (en 1858) docteur en droit de l'université de Bonn, il entra, le 6 juin 1859, au ministère des affaires étrangères comme attaché à la Direction politique. Aussitôt attaché à la légation de France à Bruxelles, il passa, en 1861, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, où il s'initia à la haute diplomatie, sous la direction du duc de Montebello. En 1862, Drouyn de Lhuys, qui était un ami de son père et qui venait d'être placé à la tête des Affaires étrangères, le rappela à Paris pour l'attacher à son cabinet. Il resta près du ministre jusqu'à la retraite de celui-ci (1866).

Secrétaire d'ambassade de 1re classe en 1869, sous-directeur à la Direction politique le 31 octobre de la même année, ministre plénipotentiaire de 2e classe le 10 février 1877, il fut nommé, le 23 janvier 1880, par de Freycinet, directeur des affaires politiques et des archives et conseiller d'Etat en service extraordinaire.

> Partisan convaincu de la création de notre empire colonial, il a eu, à ce point de vue (nous dévoile un diplomate, Jacques Seydoux), sur Ferry et sur Gambetta la plus décisive influence. L'histoire dira un jour ce que lui doivent la Tunisie, l'Indochine, notre empire africain.

Le 27 décembre 1881, Gambetta, qui, dit-on, lors de la formation du « Grand Ministère », l'aurait pressenti pour le portefeuille des affaires étrangères, nomma de Courcel ambassadeur à Berlin, en remplacement du comte de Saint-Vallier. Il resta cinq ans à ce poste particulièrement délicat, où il sut, avec souplesse, tenir tête à Bismarck. Sa compétence dans les questions coloniales s'exerça, au grand profit de notre pays, à la Conférence de Berlin de 1885, qui précéda le partage de l'Afrique. Le baron de Courcel présida la commission chargée d'étudier séparément les diverses questions en discussion; son attitude valut à la France un important succès diplomatique et à lui-même l'honneur d'être choisi comme médiateur par la Belgique et le Portugal, divisés sur leurs droits respectifs en Afrique.



Baron de Courcel.

Le 8 septembre 1886, il est mis, sur sa demande, en disponibilité et a pour successeur au « Pariser Platz » Herbette. Membre de la Commission des archives diplomatiques, président (en 1893) du tribunal arbitral constitué pour régler le litige surgi entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet des pêcheries de la mer de Béring, de Courcel est appelé, en 1894, par Hanotaux à succéder à Decrais à l'ambassade de Londres.

Il arrivait à Londres à une heure où les problèmes les plus graves se posaient entre l'Angleterre et la France, que leurs expansions coloniales faisaient alors rivales en de nombreux points du globe. Il connut la tension créée un instant entre les deux puissances par l'expédition de Fachoda et, s'il quitta les bords de la Tamise quelques semaines avant le règlement amical du différend, il avait, du moins, aux moments les plus critiques, travaillé de toutes ses forces à l'aplanissement du conflit. Il sut, dans ces circonstances difficiles, mériter l'amitié personnelle de la reine Victoria et s'attirer, de la part de la haute société anglaise, une sympathie qui survécut à sa mission. Celle-ci prit fin le 21 septembre 1898, de Courcel ayant demandé à être placé « dans le cadre de la disposition »; ce fut Paul Cambon qui fut envoyé à Londres.

Jacques Seydoux nous conte encore ces détails inédits sur les méthodes de travail du baron de Courcel à Londres :

> Il avait l'amour de son métier et la passion des affaires. Après ses entretiens au Foreign-Office, il allait faire un tour dans Hyde Park, dont la belle ordonnance lui plaisait; c'est là, disait-il, qu'il faisait ses dépêches. Revenu ensuite à son bureau, il appelait un secrétaire et dictait, sans jamais y revenir, sans jamais reprendre une phrase, les longs rapports diplomatiques, merveilles de style, de clarté et de force, dont les feuillets, copiés à la hâte, partaient par la valise du soir. Mais c'est surtout dans ses lettres particulières au ministre des affaires étrangères qu'il se donnait tout entier : là, la phrase, toujours élevée, prenait un ton plus familier; sa pensée intime débordait; il faisait revivre les conversations qu'il avait eues dans la journée, et il y indiquait avec une lucidité merveilleuse l'avenir qui se préparait.

Le baron de Courcel avait été, en 1892, dans l'intervalle de ses deux ambassades, élu membre du Sénat. Il s'était présenté au renouvellement triennal de 1891, dans le département de Seine-et-Oise, où se trouvait situé son château d'Athis (ancienne résidence de Mlle de Charolais, petite-fille de Louis XIV). Il n'avait pu triompher de son concurrent, Hippolyte Maze. Mais, à la mort de ce dernier, il fut élu, le 10 janvier 1892, par 722 voix contre 595 accordées à l'historien Ernest Hamel (qui devait bientôt devenir son collègue), et il fut constamment réélu depuis. Candidat des modérés, partisan d'une

politique d'apaisement, il s'était fait inscrire au petit groupe du centre gauche, qui l'avait nommé vice-président, et à la gauche républicaine. Mais, en fait, il demeura à peu près étranger aux luttes des partis. Que ce fût comme membre de la commission de l'armée ou des commissions spéciales où la confiance de ses collègues l'avait appelé, il continua à appliquer ses efforts à l'étude des questions diplomatiques ou coloniales.

En 1894, c'est un rapport qu'il présente sur l'arrangement conclu à Berlin pour la délimitation du Congo français et du Cameroun et des sphères d'influence française et allemande dans la région du Tchad. En 1900, il rapporte le projet relatif à l'organisation des troupes coloniales et à la défense de notre empire d'outre-mer.

En 1904, toujours comme rapporteur, il approuve la convention signée à Londres concernant Terre-Neuve et l'Afrique occidentale et centrale et une convention portant rectification de frontière entre le Siam et l'Indochine et réglant l'exploitation économique du bassin du Mékong. Ces deux conventions se rattachaient à l'arrangement général franco-anglais du 8 avril 1904. L'ancien ambassadeur à Londres fit remarquer que ces accords s'inspiraient d'une politique suivie avec persévérance depuis plusieurs années et qui avait reçu à plusieurs reprises des deux Chambres un assentiment explicite.

On trouve encore son intervention en 1910, comme rapporteur de la commission de l'armée, sur un projet visant à étendre, dans un sens conforme aux conditions de la vie moderne, les prescriptions relatives aux réquisitions militaires.

Fait à noter : c'est surtout dans les commissions et dans les couloirs, où ses avis étaient fort écoutés, qu'il manifestait son activité. Il attendit huit ans avant de parler à la tribune, et on ne l'y revit que rarement et pour de courtes observations. Mais ses collègues recherchaient ses entretiens et ses conseils, sensibles qu'ils étaient à la courtoisie de ses manières, à la droiture de son caractère et à l'érudition de son esprit.

Il était président d'honneur du groupe interparlementaire de l'arbitrage international.

En 1906, le gouvernement a délégué le baron de Courcel comme ambassadeur extraordinaire aux funérailles de Christian IX.

Président du conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, administrateur de la Compagnie du canal de Suez et de la Grande Ceinture de Paris, ce laborieux suivait, en outre, avec assiduité, les travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, qui l'avait élu membre libre, le 11 février 1899, en remplacement de Buffet, et ceux de la Société d'histoire diplomatique, qui l'avait choisi pour président, après la mort du duc de Broglie, et dont il dirigea les travaux jusqu'en 1909. Il a fondé un prix triennal en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire de France antérieure à l'an mille.

Il était encore membre honoraire de l'Institut de droit international et docteur en droit, *honoris causa*, de l'université de Cambridge.

Il a laissé, outre ses rapports diplomatiques et parlementaires, une série de notices et de discours : *Notice sur Ferdinand Walter, correspondant de l'Académie des sciences morales* (Paris, 1880) ; *Notice sur Guillaume Ier, empereur d'Allemagne*, extrait de la « Revue d'histoire diplomatique » (Paris, 1888) ; *Discours d'inauguration et de clôture du tribunal d'arbitrage des pêcheries de Behring* (Paris, 1893) ; *Discours d'inauguration du Congrès international des jeux olympiques* (Paris, 1894) ; *Notice sur Henri Fournier, ancien ambassadeur* (Paris, 1899) ; *Notice sur le duc de Broglie* (Paris, 1901) ; *Notice sur la vie et les travaux de Louis Buffet* (Paris, 1902).

A signaler également sa thèse imprimée à Bonn en 1858 : *De mutatione libertatis Germanicæ, quoad fundandam principum superioritatem in territoriis regni Teutonici.*

Il était grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1896 et haut dignitaire de nombreux ordres étrangers. — GUSTAVE HIRSCHFELD.

Danton et la Paix, par Albert Mathiez. — Albert Mathiez, qui compte aujourd'hui parmi les spécialistes les plus qualifiés de l'histoire révolutionnaire — non de l'histoire anecdotique comme Georges Lenôtre, mais de cette grande histoire qui s'explique d'ailleurs par le jeu de tant de forces obscures encore mal dégagées et dont la trame est faite, chez les protagonistes comme chez les personnages de second plan, de mille drames ou comédies — s'est assigné une grande tâche : purger définitivement des légendes qui, malgré tout, encombrent l'histoire des dix années les plus importantes peut-être de notre vie nationale et, particulièrement, celle de la Convention, dont on aperçoit trop encore les leaders sous l'aspect simpliste de vignettes pour images d'Epinal. Depuis de longues années, déjà, A. Mathiez a entrepris de faire crouler cette idole aux pieds d'argile : Danton. L'homme qui, par ses formules heureuses : « De l'audace ! », « L'instruction premier besoin du peuple ! », s'est acquis devant la postérité la renommée de grand démocrate et de grand patriote, du plus ardent patriote et du plus sincère démocrate de la Révolution, cet homme, dit A. Mathiez, n'est qu'un ambitieux sans scrupule, qui fait bon marché des intérêts de la patrie, un caméléon politique, passant de la démagogie au royalisme ou, plutôt, recouvrant son royalisme des apparences de la démagogie. Tâche difficile que de démolir une réputation aussi solidement établie. A. Mathiez a procédé avec méthode et circonspection. Plusieurs chapitres des *Etudes robespierristes* ont montré un Danton vénal, voire agioteur ; *la Révolution et les Etrangers* a projeté la lumière sur la foule des intrigants cosmopolites, hommes d'affaires et espions à la solde des coalisés, qui, chose curieuse, vivaient justement dans l'ombre de Danton ou de ses amis. La *Conspiration de l'étranger*, tout en faisant justice de Fabre d'Eglantine, laisse deviner dans l'ardent leader des Cordeliers un agent secret de l'Angleterre.

Aujourd'hui, A. Mathiez juge le moment venu de rassembler en un puissant faisceau toutes les présomptions qu'il a, au cours de ses études révolutionnaires, ramassées contre Danton. Et ces présomptions, qui l'une par l'autre se fortifient et s'éclairent, deviennent les preuves éclatantes de la culpabilité. Résumons le réquisitoire :

Lorsque au printemps de 1792, se pose devant l'Assemblée législative, devant la France, cette question capitale pour l'avenir du pays : « Faut-il déclarer la guerre à l'Autriche ? », Danton, qui a servi tout d'abord la politique pacifiste de Robespierre, fait une brusque volte-face, qui l'amène sous la bannière belliqueuse des *Brissotins*, pour, après l'échec des pourparlers qui devaient le conduire au ministère, mener à nouveau une campagne acharnée contre le ministère et la cour, de qui, cependant, à la veille du 10-Août, il accepte des subsides. Dans ces heures tragiques, où se joue le destin du pays, l'ambition personnelle, seule, l'a guidé.

Voilà la royauté tombée et Danton au pouvoir, Danton tout-puissant ; officiellement ministre de la justice, il est le vrai président du conseil exécutif. Comme tel, il dirige la guerre et la diplomatie ; sans doute, son rôle officiel est-il celui d'un grand patriote, et A. Mathiez ne peut nier qu'il n'ait largement contribué au succès des enrôlements ni qu'en combattant vigoureusement la proposition de ses collègues du conseil, tout prêts, après la chute de Longwy, à transporter à Blois le gouvernement, il n'ait paru incarner la volonté de résistance de la nation. Trompe-l'œil ! dit A. Mathiez ; tandis qu'il affirme officiellement sa foi inébranlable en la victoire de nos armes, Danton négocie avec l'Angleterre et la Prusse pour obtenir de l'une le maintien de la neutralité, de l'autre une paix séparée. Ses agents, à Londres, offrent à l'Angleterre la cession de l'île de Tabago. Et Westermann, lui aussi créature de Danton, entame, au lendemain de Valmy, des négociations secrètes avec le quartier général prussien. Crimes capitaux aux yeux d'A. Mathiez. Mais n'était-il pas légitime d'éviter, en retenant l'Angleterre, qu'elle ne donnât son appui formidable à la coalition ? Et la Prusse ne désirait-elle pas sortir au plus vite de la guerre ? Concédons, cependant, à A. Mathiez que les émissaires de Danton n'ont pas toujours gardé vis-à-vis de leurs partenaires anglais ou prussiens la dignité convenable aux vainqueurs de Valmy. Dumouriez ne s'avise-t-il pas, le 21 septembre, d'envoyer du sucre et du café au roi de Prusse ?... Cependant, les armées révolutionnaires poursuivent la brillante série de leurs victoires, victoires où — A. Mathiez l'admettra avec nous — l'énergie *officielle* de Danton et le talent de son allié Dumouriez furent peut-être pour quelque chose, et Danton, une fois de plus, d'évoluer. Le voilà piqué, comme les girondins, de la tarentule annexionniste et réclamant à grands cris la réunion de Nice, de la Savoie, de la Belgique, la guerre contre tous les tyrans. Dans le célèbre discours du 31 janvier 1793, il formule, après Richelieu, la politique des frontières naturelles et jette le gant à tous les despotes de l'univers.

Or le même homme, dont l'attitude est celle même de la France révolutionnaire, — assez fière, assez sûre de son irrésistible force pour défier le monde, — se met au service des cours étrangères pour sauver Louis XVI (intrigue qui n'échoue que grâce à la résistance de Pitt, désireux d'un prétexte de guerre) sans négliger en même temps de préparer la voie aux d'Orléans.

C'est Dumouriez qui, au printemps de 1792, a été l'un des appuis de Danton.

En 1793, Danton paye sa dette. Quand l'attitude contre-révolutionnaire du général en chef de l'armée de Belgique — non moins que ses exactions dans les pays conquis — le rendent suspect aux yeux des vrais patriotes, Danton se porte garant de son civisme au club des Jacobins et, sur les suggestions de Dumouriez, substitue à la tête du département de la guerre Beurnonville à Pache. Dans les tentatives pour prévenir *in extremis* la rupture avec l'Angleterre, dans la formation et l'exécution téméraires du plan d'invasion en Hollande, Danton reste fidèle à Dumouriez. Il le soutient contre le conseil exécutif lui-même, quand celui-ci ordonne au général d'évacuer la Hollande. Pendant la crise qui précède et suit immédiatement la trahison de Dumouriez, la politique de Danton est très compliquée : tout en soutenant en sous-main le général factieux, il réclame l'établissement d'un gouvernement fort et décidé à la guerre à outrance, projette ensuite une émeute, qui doit, en s'attaquant à la représentation nationale, justifier l'intervention que — pour protéger la Convention, à son dire — prépare Dumouriez, se montre enfin, par l'établissement du tribunal révolutionnaire, l'initiateur des mesures terroristes. A ce moment encore, dit A. Mathiez, il joue double jeu : tout porte à croire, en effet, que ses émissaires soumirent à Dumouriez un plan pour le rétablissement de la royauté. Dumouriez passant définitivement à l'ennemi, Danton l'abandonne et sauve ainsi sa popularité. Mieux, il retrouve avec la confiance de la Montagne un portefeuille ministériel. Membre du premier comité de Salut public, il est, du 10 avril au 10 juillet, sans en porter le titre, le vrai ministre des affaires étrangères, et le voilà encore qui, tout en claironnant pour la galerie l'air de bravoure : « Mort aux tyrans ! », n'a qu'une seule préoccupation : négocier avec ces despotes auxquels, campé dans une pose d'Adamastor révolutionnaire, il semble dire : « Tu n'iras pas plus loin ! »



Danton, eau-forte de Paul Chenay, d'après un tableau anonyme du musée Carnavalet.

Ere bénie pour les agents secrets. Vers les quatre points cardinaux s'essaiment d'innombrables émissaires, tous amis de Danton et par lui chargés de porter aux cours étrangères la bonne parole. Généraux en chef comme Dampierre (successeur de Dumouriez à l'armée du Nord), ou Custine, diplomates de carrière comme Desportes, aventuriers cosmopolites comme l'Autrichien Proli ou l'Anglais James Tilly Matheus, sont concurremment employés à la même tâche : obtenir de telle ou telle des grandes puissances la paix séparée. Sans doute, la diplomatie secrète de Danton subit-elle alors bien des échecs. L'Angleterre, l'Autriche restent intransigeantes, et nos envoyés doivent à Vienne et à Londres faire entendre des paroles par trop humbles. Mais s'ensuit-il que Danton fut condamné sur tous les points à des échecs humiliants et certains ? Et telle puissance, la Prusse, par exemple, ne recherchait-elle pas une paix séparée avec autant d'empressement que nous, — et autant d'humilité ? La récente publication de de Marcère (*la Prusse et la Rive gauche du Rhin*) montre à la cour de Berlin et au quartier général des armées royales une telle lassitude de la guerre, un tel désir de sortir au plus vite du guêpier révolutionnaire pour satisfaire ses appétits de conquête dans l'Empire — fût-ce avec l'aide de la France

jacobine contre l'Autriche — que Danton est bien excusable d'avoir attendu la paix d'un ennemi aussi peu convaincu. Il est de fait, cependant, qu'au bout de trois mois d'efforts, le premier comité de Salut public a obtenu seulement ces deux assez maigres résultats : la reconnaissance par le roi de Prusse de la République française (dans un cartel consacré à l'échange de prisonniers) et un traité d'alliance mort-né avec la Suède. On comprend donc que les contemporains aient reproché à Danton des démarches compromettantes pour la dignité de la France et que le nouveau comité de Salut public, dans lequel Danton n'eut aucune place et où domine Robespierre, ait suivi une politique diamétralement opposée. La discussion sur l'article de la Constitution : « Le peuple français ne fait point de paix avec l'ennemi qui occupe son territoire », l'interruption de Sébastien Mercier : « Avez-vous donc fait un pacte avec la victoire ? » la réplique cornélienne de Basire : « Nous en avons fait un avec la mort! » synthétisent à merveille cette politique.

Danton et ses amis restent persuadés que le salut doit être cherché dans la poursuite de négociations capables de dissocier la coalition, alors triomphante. Les voilà qui passent dans l'opposition pour soutenir la politique qu'ils suivaient au pouvoir. Ils vont tirer parti heureusement d'une situation politique plus que jamais compliquée. Si Robespierre veut continuer la guerre jusqu'à complète libération du territoire, les hébertistes, sur qui souffle maintenant l'esprit d'impérialisme qui animait hier les girondins, comptent la poursuivre jusqu'à l'affranchissement complet du genre humain (cf. *la Révolution et les Etrangers* dans le « Larousse Mensuel », p. 706) et, au début de l'an II, leurs vues sont suivies. Dans le comité de Salut public, l'influence d'Hérault de Séchelles et d'Anacharsis Cloots est prépondérante. Mieux, Danton, accusé par l'un de ses agents secrets de préparer la paix avec l'Angleterre et le rétablissement de la royauté, est provisoirement réduit au silence. Mais, de la retraite d'Arcis-sur-Aube où il s'enferme, il médite tout un plan machiavélique. L'acharnement des hébertistes à la guerre de propagande ne vient pas seulement de mobiles désintéressés. Ils comptent parmi eux, en effet, un grand nombre de sujets ennemis, d'autant plus fougueux démocrates qu'ils furent plus amis des tyrans. Ce sont eux, surtout, qui, embusqués dans les comités révolutionnaires, réclament la lutte à outrance. Beaucoup continuent à avoir avec les cours étrangères des attaches suspectes. Leur représentant au comité, Hérault de Séchelles, est, par les bons soins des dantonistes, dénoncé à Robespierre comme compromettant, par des provocations qui s'étendent jusqu'aux neutres, la sécurité de la République ; une politique outrancière ne fait-elle pas le jeu de l'ennemi ! Robespierre le comprend et, prenant en main la direction des affaires étrangères, s'efforce de rassurer les neutres : Suisse, Etats-Unis, Turquie et de s'en faire au moins économiquement des alliés. La guerre envers et contre tous est condamnée. Succès évident pour les dantonistes, qui reprennent alors leur campagne pacifiste. Mais Robespierre et le comité de Salut public se tiennent fermes à la politique de juste-milieu qu'ils ont adoptée : nulle provocation aux neutres, mais guerre sans merci aux ennemis ; écouter les suggestions de paix qui viendront de l'ennemi, mais ne chercher à les provoquer par nulle concession. Cette ligne de conduite ainsi définie, ils doivent, après avoir écarté du pouvoir les hébertistes, combattre vigoureusement les partisans d'une paix bâclée, c'est-à-dire les amis de Danton. Celui-ci, justement, pour éviter le danger que lui font courir les révélations du procès des agioteurs Chabot, Delaunay, Julien de Toulouse (révélations qui le montrent complice de mainte affaire véreuse), se propose de renverser le comité de Salut public robespierriste et de le remplacer par un gouvernement d'amnistie à l'intérieur, de paix à l'extérieur. Averti du complot, Robespierre aperçoit enfin la vérité : les dantonistes n'ont combattu les hébertistes que pour masquer leur propre campagne de défaitisme. Leurs menées sont dangereuses pour le salut national. Il faut briser cette opposition sourde, mais implacable. Robespierre, qui, avec énergie et lucidité, incarne la France qui veut vivre, se résout à frapper ces agioteurs, ces défaitistes, ces traîtres, qui forment le bataillon sacré de Danton. Et le Mirabeau de la populace porte sur l'échafaud sa tête puissante. On voudrait plus de détails sur le procès qui clôt une telle carrière. Mais A. Mathiez ne fut-il pas d'un bout à l'autre du livre avocat général ? Et il a démontré sinon que Danton fut un traître, du moins qu'il fut, à plusieurs reprises, partisan d'une paix hâtive et qu'il poursuivit ses intérêts propres avec autant de passion au moins que ceux du pays... De là au Danton légendaire, il y a bien loin déjà. — Léon Abensour.

diglossie (du gr. [de basse époque] *diglôssia*, dualité de langues) n. f. Ling. Coexistence, dans la même nation, de deux langues rivales. (Ce mot s'emploie surtout en parlant de la Grèce, où se heurtent la langue des puristes et l'idiome populaire : *La* DIGLOSSIE *a engendré de violentes polémiques dans la Grèce contemporaine.*) ‖ Syn. BILINGUISME.

Dimorphisme végétal. Le dimorphisme végétal désigne le phénomène par lequel un organe (ou un ensemble d'organes), dans un même individu ou dans une même espèce, revêt deux formes différentes. Ainsi, deux rameaux différents, deux feuilles non conformes sur un même individu, deux sépales de forme diverse sur un même calice, deux individus distincts, suivant le sexe, à l'intérieur d'une même espèce, constituent autant de cas de dimorphisme.

De prime abord, on est peu disposé à admettre le dimorphisme dans les plantes, car les cas sont isolés et, somme toute, assez rares. Mais, dès que l'on en a reconnu plusieurs par l'observation fortuite, la curiosité se trouve piquée ; on désire vivement en reconnaître d'autres. Nous n'avons pas l'intention de citer ici tous les cas connus, mais bien de nous borner à un petit nombre d'entre eux, très remarquables, ou d'observation plus facile. — Le dimorphisme est toujours fonctionnel. C'est donc, dans tous les cas, une fonction spéciale, qui modifie un individu ou un organe dans un certain sens, de manière à le rendre plus apte à remplir cette fonction particulière. Il est parfois difficile de pénétrer la cause du dimorphisme ; mais on peut, tout au moins, démêler les circonstances dans lesquelles il se produit.

Si le dimorphisme s'adresse à la racine, à la tige, à la feuille, il sera dit *végétatif*. S'il intéresse les divers organes de la fleur (bractée, calice, corolle, étamines, pistil, fruit), il sera dit *floral*. On l'appellera *stationnel*, si c'est la station ou le milieu qui le détermine.

Dimorphisme végétatif. *Racine.* Si l'on déterre avec précaution un orchis de nos prés (*O. ustulata, O. morio, O. mascula*), on trouvera à sa base deux sortes de racines : les unes, filiformes, sinueuses, se trouvent au collet (tels des vers, elles s'étendent dans toutes les directions pour trouver la nourriture du végétal) ; les autres, au nombre de deux, sont arrondies, globuleuses et placées côte à côte à l'extrémité du pivot, un peu au-dessous des premières. Ces racines globuleuses ou ovoïdes sont donc bien différentes des fibres allongées et vermiformes. Au lieu d'aller aux provisions, elles les reçoivent, les accumulent ; ce sont des racines-réserves, et la preuve, c'est qu'en les ouvrant on les trouve gonflées d'une sorte de fécule. D'autres orchis (*O. viridis, O. latifolia, O. maculata*) présentent un cas un peu différent. Les racines-réserves sont en forme de main, palmées, avec deux, trois doigts, qui sont en réalité des prolongements radicellaires. Elles établissent donc un intermédiaire entre les racines vermiformes et les racines globuleuses. Le dimorphisme radiculaire n'en est pas moins très accusé.

Dans la ficaire (*ficaria ranunculoides*), il y a de même deux sortes de racines : les unes filiformes, rameuses, naissant dès octobre et périssant après la floraison ; les autres renflées, en massue, simples, ne paraissant qu'en février-mars et servant à la nourriture du bourgeon de remplacement.



Fig. I. — Dimorphisme des racines (ficaire).

Une tige de lierre court sur le sol de la forêt ; elle émet çà et là des racines qui s'enfoncent dans le sol et s'y ramifient : ce sont des racines vraies. Mais la tige, continuant sa reptation, rencontre un arbre ; elle en fait l'ascension en s'y appliquant étroitement et en s'y fixant par des crampons nombreux, courts, indivis. Il semble bien que les organes souterrains de nutrition et les organes aériens de fixation soient deux formes de racines différentes suivant leur fonction. La preuve en est qu'en bouturant la partie redressée de la tige du lierre, on transforme les crampons, au moins en partie, en racines de nutrition.

Ces racines aériennes ou adventives se trouvent dans d'autres plantes. Les végétaux épiphytes que l'on plante dans du terreau y donnent souvent des racines de nutrition et toujours produisent des racines aériennes, destinées sans doute à capter l'humidité de l'air.

Tige. Que sont les tubercules de la pomme de terre ? Des tiges souterraines, puisqu'elles ont des bourgeons. Que sont les fanes de la pomme de terre portant feuilles et fleurs ? Evidemment, ce sont des tiges aériennes, provenant des tiges souterraines. Mais combien différentes sont-elles ! Cela n'empêche pas, dans certains cas, les tiges aériennes de donner des tubercules à leurs nœuds inférieurs, ce qui confirme dans l'opinion que les unes et les autres sont de même nature, puisque, si, ordinairement, les tubercules (tiges souterraines) donnent des tiges aériennes, les tiges aériennes peuvent donner — quoique rarement — des tubercules qui ont exactement la forme des tubercules souterrains. C'est cette réversion qui accuse la communauté de nature.



Fig. II. — Dimorphisme de la tige (pomme de terre).

Bourgeons. Un jardinier, taillant son pommier ou son poirier, distingue facilement les bourgeons à feuilles, qui sont maigres, petits, aigus, des bourgeons à fleurs, qui sont gros et obtus. Ainsi, sur un même arbre, suivant leurs fonctions, il y a deux sortes de bourgeons, faciles à reconnaître avec un peu d'habitude.

Rameaux. Il y a aussi sur un même arbre deux et même plusieurs sortes de rameaux : les uns sont courts, comme formés de disques successifs, à croissance lente, terminés par un bouquet de feuilles ; les autres s'allongent rapidement, deviennent dix, vingt fois plus grands, sont doués d'un aspect vigoureux et portent des feuilles d'autant plus distantes. Ces derniers sont ce que les jardiniers désignent sous le nom de branches de *prolongement* quand ils sont bien placés, ou de *gourmands* quand ils accaparent trop de sève. Les rameaux courts, à vigueur réduite, sont destinés à porter bientôt des fleurs ; les rameaux allongés ne fleuriront que par les rameaux courts qu'ils porteront beaucoup plus tard. A fonction différente, forme différente.



Fig. III. — Dimorphisme des bourgeons (poirier) : *a*, bourgeon à fleurs ; *b*, bourgeons à feuilles ; *c*, œil dormant.

Une aubépine (*cratægus oxyacantha*) présente deux sortes de rameaux bien tranchés : les uns courts, peu feuillés, terminés par une pointe acérée, sont des instruments de défense pour la plante ; les autres sont allongés, sans épines. On trouvera le même cas dans le prunellier (*prunus spinosa*), le nerprun purgatif (*rhamnus cathartica*), qui affectionnent, comme l'aubépine, les haies et les broussailles.

Feuilles. Si l'on observe les feuilles de la base d'un rameau, elles sont ordinairement, plus que les autres, obtuses au sommet ; c'est le contraire qui existe dans celles du milieu ou du sommet, qui sont plus aiguës et même plus acuminées à leur extrémité supérieure. Cela nous amène tout naturellement à comprendre combien ces organes sont plastiques, variables et combien de cas de dimorphisme ils nous offriront.

Parmi eux, il y a des exemples frappants et même déconcertants. En voici un qui est d'observation quotidienne : le lierre (*hedera helix*) lorsqu'il rampe sur le sol, lorsqu'il fait l'ascension presque verticale d'un arbre, d'un mur ou d'un rocher, est en pleine période végétative, se contentant de donner des feuilles, des crampons, des bourgeons. Mais, s'il est assez vigoureux, s'il trouve les conditions favorables pour fleurir, il se modifie, ne donnant plus de crampons, se libérant totalement de tout support et fournissant alors des ombelles de fleurs verdâtres. A la période végétative succède donc une phase florale, et les feuilles se modifient au point de devenir totalement différentes quand elles se trouvent au voisinage des inflorescences. Les feuilles basilaires, en effet, affectaient une forme

circulaire, tronquée à la base avec 3-5 lobes triangulaires; c'est donc un limbe cordé et lobé, chaque lobe étant séparé du voisin par un sinus. Les feuilles florales, au contraire, sont losangiques dans l'ensemble, non cordées à la base, sans aucune lobation, ni sinus sur le pourtour. On donnerait à une personne non prévenue ces deux sortes de feuilles qu'elle se refuserait à croire qu'il n'y a pas là deux espèces différentes. L'*hedera Canadensis* présente le même cas.



Fig. IV. — Dimorphisme des feuilles : 1. Houx; 2. Mûrier à papier; 3, 4. Symphorine; 5, 6, 7, 8. Vigne vierge de Veitch; 9. Renoncule; 10. Céphalote; 11. Dacrydium; 12. Hemiphragma.

Le dimorphisme dans le houx (*ilex aquifolium*) est, lui aussi, d'observation quotidienne. Il existe de jeunes individus dont la tige est de la grosseur du pouce, ou même du poignet; toutes leurs feuilles sont à 5-7 lobes très aigus, tous terminés par une épine, tous tourmentés dans leur direction comme pour être de tous côtés sur la défensive. Observons cet individu d'âge respectable, dont le tronc atteint le diamètre de la cuisse; il a perdu sa forme de jeunesse, et ses feuilles sont entières, avec des bords à peine ondulés, de sorte qu'il ressemble assez à un laurier et ne conserve à chaque feuille que la pointe du sommet. Les jeunes individus ne fleurissaient point; celui-ci est couvert de fleurs ou de fruits. Pour tous ses rameaux, c'est la période sexuelle ou florifère; mais qu'on le taille court, et les branches qui naîtront présenteront la forme végétative ou de jeunesse, avec ses feuilles à lobes épineux et tourmentés, et il leur faudra plusieurs années pour atteindre la phase sexuelle et porter des fleurs.

Un dimorphisme analogue se rencontre sur le mûrier à papier (*broussonetia papyrifera*); sur la douce-amère (*solanum dulcamara*), que l'on trouve sauvage dans les broussailles fraîches; sur la symphorine (*symphoricarpus racemosa*), jolie petite caprifoliacée à fruits blancs comme de la neige à la maturité. Même phénomène pour ces trois espèces : un même individu porte à la fois des feuilles entières, lobées des deux côtés ou — fait bizarre — d'un côté seulement. Les limbes non divisés se trouvent au voisinage des fleurs; les limbes lobés se rencontrent sur des rameaux purement végétatifs, ou bien se montrent à quelque distance des fleurs; toujours en opposition, fonction sexuelle et fonction végétative; forme adulte ou forme de jeunesse!

Observez, à l'occasion, la vigne vierge de Veitch, qui est proprement le *parthenocissus tricuspidata*. Outre la singularité de ses vrilles, qui se transforment en ventouses pour mieux fixer la plante, on remarque son dimorphisme foliaire surprenant. Les rameaux radicants portent, en effet, des feuilles palmées à trois folioles absolument libres; de plus, ces feuilles sont de couleur nettement vineuse. Les rameaux courts et florifères ont des feuilles simples, avec trois lobes triangulaires aigus. Ces feuilles, qui ont donné à la plante son nom spécifique, sont d'un vert gai et ne rougissent qu'à l'automne. Enfin, il y a les rameaux de prolongement, grêles, abondamment pourvus de vrilles-ventouses et dont les feuilles sont simples, non lobées, seulement dentées et beaucoup plus petites.

En Guyane, croît une dilléniacée bien bizarre, le *quiina crenata*. Si l'on regarde un rameau florifère, on ne se rend pas compte de l'à-propos du terme spécifique *crenata* (crénelé), les feuilles étant parfaitement entières et indistinctement denticulées.



Fig. V — Dimorphisme des fleurs : 1. Obier; 2, 3. Violette; 4, 5, 6. Marguerite; 7, 8, 9. Bleuet; 10, 11. Primevère; 12, 13. Pollen de primevère.

Mais voici un rameau gourmand, avec deux étages de feuilles; à l'étage inférieur, deux feuilles s'opposent, très crénelées, presque pennatifides, à bords dentés; à l'étage immédiatement supérieur, elles sont verticillées par quatre, très dentées, mais non lobées. Par le nombre quatre et par leur forme, elles se rapprochent de la forme sous-florale. Sans doute, *gourmand* par sa base, ce rameau s'acheminait-il vers l'état florifère.

Jusqu'ici, les exemples ont été pris parmi les végétaux ligneux, arbres, arbustes ou arbrisseaux. Le monde herbacé ne manque pas d'exemples de dimorphisme foliaire, à commencer par la jolie campanule à feuilles rondes, qui orne nos pelouses ou le talus des fossés, en juillet-septembre, de ses élégantes clochettes. Tout est grêle en elle et menu : la tige, les feuilles, les inflorescences. Oui, les feuilles! Du moins, les inférieures et supérieures sont linéaires, très étroites et font mentir le nom spécifique *campanula rotundifolia*. Où donc sont ces feuilles rondes? Elles sont radicales, au nombre de 2-3, souvent tapies dans l'herbe et très discrètes, tellement que, quand on cueille la tige, on les laisse inévitablement. Mais, pour être rondes, elles le sont et tranchent ainsi avec les feuilles caulinaires, qui s'acheminent aussitôt vers la forme des feuilles florales ou bractées.

Les crucifères (passerage, thlaspi, etc.) présentent le même cas de feuilles radicales très différentes, mais en sens inverse, les supérieures généralement très entières, auriculées, sessiles, les radicales, divisées, sans oreillettes, avec un long pétiole.

Une des premières fleurs du printemps est la renoncule à tête d'or (*ranunculus auricomus*), qui aime les buissons frais, les lisières des bois. Au point de vue qui nous intéresse, ses feuilles radicales, longuement pétiolées, à limbe arrondi, cordé à la base, à peine crenelées-dentées au bord, sont bien différentes des feuilles supérieures sans pétiole, à limbe palmé et divisé en 5-7 lanières, qui divergent comme des doigts. C'est un fait parmi les renonculacées, à l'inverse des crucifères, que plus les feuilles sont haut placées sur la tige, plus elles sont divisées.

Dans les prés secs et les pelouses en général et plutôt siliceuses, la jolie mauve musquée (*malva moschata*) élève ses tiges grêles, donne ses feuilles très découpées et épanouit ses belles fleurs roses-violacées.

Quand vous la rencontrerez en juin-juillet au début de sa floraison, observez ses feuilles radicales cordées-réniformes, à peine dentées-lobulées, et vous verrez combien elles sont dimorphes, en comparaison des feuilles caulinaires et supérieures.

Ce n'est pas sans raison que l'*hemiphragma heterophylla* des Indes orientales porte ce nom spécifique. En effet, ses feuilles sont dimorphes : celles de la tige opposées, très courtement pétiolées, orbiculaires-cordées, ovales ou réniformes-crénelées, sont tout à fait disparates avec celles des branches qui se présentent fasciculées, en aiguilles, comme des pinceaux.

Combien est curieux le *cephalotus follicularis*, originaire du sud de l'Australie! Ses feuilles sont de deux sortes : les unes tout ordinaires, lancéolées, longuement pétiolées, à limbe plan; les autres sont transformées en ascidies, plus ou moins munies d'ailes, avec un couvercle à charnière. Ce sont, en somme, des outres à l'extrémité du pétiole. La même forme de feuilles se trouve bien dans les *nepenthes*, mais toutes les feuilles de ce genre sont conformes, alors que, dans le céphalote, elles sont nettement dimorphes. Il est probable que ces outres singulières sont des réservoirs aquifères.

Les *platycerium*, fougères de nos serres, y croissent sur une claie, sur un fragment d'écorce suspendu en l'air. La fronde inférieure s'étale et s'applique sur le support de la plante, tel un bouclier; elle jaunit et persiste. De son centre s'élèvent deux, trois feuilles vertes, très semblables à des cornes d'élan ou de cerf. C'est à croire que celles-ci sont parasites sur la première, tant elles sont dissemblables.

Et les exemples abondent : *bolusia* à feuilles alternativement à trois ou une foliole; *oxygonum*, à feuilles inférieures très entières, celles immédiatement supérieures dentées comme celles du pissenlit; *desmodium* de l'Inde, unifoliolées ou trifoliolées suivant la feuille observée, de même que notre genêt-à-balai d'ailleurs. Et les *dacrydium*,

qui, sur un même rameau, offrent des feuilles en écaille courte et appliquée et d'autres allongées et étalées, ce qui est aussi le cas de notre genévrier sabine. Et le *pyrus Pashia* (poirier Pashia), dont les gourmands sont feuillés comme l'aubépine, alors que les rameaux adultes portent des feuilles très entières.

Fleurs. Un fait bien remarquable consiste dans la présence de deux sortes de fleurs sur un même individu; non pas des fleurs mâles et des fleurs femelles contemporaines, mais bien hermaphrodites les unes et les autres, se succédant à quelque intervalle. Ainsi, un pied de violette odorante a donné, au début de la saison, les grandes fleurs que l'on connait. Les feuilles sont jeunes, et les fleurs, sur de longs pédoncules, sont bien apparentes. Ces fleurs passeront et, souvent, sans produire de capsules. D'un revers de la main retroussant les feuilles grandies, vous trouvcrez, quelques semaines après, des fleurs courtement pédonculées, insignifiantes, à peine violettes, semblables à un bouton qui ne songe pas à s'épanouir. A l'examen, elles sont complètes, mais à pétales très petits, ne dépassant pas les sépales. Ces fleurs seront fertiles sans exception, et



Fig. VI. — Dimorphisme du calice : 1. Mussænda; 2. Otiophora; 3. Églantine.

elles sont dites cleistogames (du gr. *kleistos*, fermé, et *gamos*, mariage) parce qu'elles ne s'ouvrent pas, par opposition aux premières de la saison, les fleurs normales, qui s'épanouissent largement. Une toute petite scrofulariacée, la lindernie à pyxides, qui se trouve çà et là sur le limon des rives, offre de temps à autre des fleurs cleistogames, ainsi que sa parente, l'*ilisanthes gratioloides*, qui affecte les mêmes stations et la supplante parfois. D'autres espèces, en fin de saison, présentent aussi des fleurs plus petites et fermées.

Bien curieux est le dimorphisme des primevères. A première vue, on ne remarque aucune différence entre les fleurs d'une même espèce, le *primula officinalis*. Cependant, en observant attentivement une série de pieds, on s'aperçoit que certaines corolles sont fermées à la gorge, soit par un bouton globuleux, soit par les étamines (fig. V, 10, 11). Celles portant le bouton globuleux, qui est le stigmate, ont les étamines insérées vers le milieu du tube, sur un renflement qui s'aperçoit au dehors ; ce sont les longistylées, c'est-à-dire à style long. Celles qui ont la gorge fermée par les étamines ont, au contraire, les styles courts, atteignant à peine le milieu du tube de la corolle; ce sont les brévistylées. Ainsi, dans la même espèce, deux sortes de fleurs et, de plus, elles se balancent par la position des anthères et des stigmates : stigmate élevé, anthères moyennes; — anthères élevées, stigmate moyen. Mais on ne trouve nulle part les anthères et le stigmate arrivant au même niveau.

Le dimorphisme des primevères intéresse deux sortes d'individus. Mais il y a des cas où le dimorphisme existe dans une même inflorescence, par exemple chez l'hortensia. Son inflorescence est un large corymbe, qui a les fleurs de la périphérie beaucoup plus grandes que celles du centre. Dans celles du centre, il y a pétales, étamines, pistil. Celles du bord du corymbe sont neutres, donc sans sexe, sans étamines et sans pistil, et ce sont les pétales qui se sont dilatés d'importance. L'obier (*viburnum opulus*) présente exactement le même cas, et il est facile à observer là où la plante est commune, aux endroits frais de nos broussailles, sur le bord touffu des ruisseaux.

Naturellement, il n'y a rien à dire des différences produites entre les fleurs par les sexes ; mais nous ne pouvons pourtant passer sous silence le dimorphisme chromatique de la carotte sauvage (*daucus carota*), dont la fleur mâle, d'un rouge vif, tranche au centre des fleurs bisexuées et blanches de l'ombelle.

Les fleurs de la circonférence dans l'*iberis amara* ou ibéride de nos moissons calcaires, se signalent à notre attention par leurs plus grands pétales, et il en est de même de quelques ombellifères de nos prés ou de nos moissons : la grande berce (*heracleum sphondylium*), la turgénie (*turgenia latifolia*), la caucalide (*caucalis daucoides*).

Ce que l'on appelle « fleur » dans un bleuet est un capitule composé de nombreuses fleurs. Au centre, des fleurons étroits; à l'extérieur, une jolie couronne de fleurons plus élevés et plus largement ouverts. Le même cas se répète dans la scabieuse colombaire.

Une autre composée, la grande marguerite des champs (*leucanthemum vulgare*), a également deux sortes de fleurs : celles du bouton d'or du milieu sont très petites, jaunes, tubuleuses; celles de la couronne sont blanches et longuement ligulées, bien différentes d'aspect, de couleur et de forme. Tel est le cas de toutes les composées-sénécionidées : camomille, petite marguerite des prés, aunée, arnica, doronic, etc.

Dimorphisme floral. *Calice.* Les mussendes (*mussænda*) de la famille des rubiacées sont remarquables par leur calice. Une même espèce peut présenter deux sortes de fleurs fort différentes : les intérieures, parfaitement symétriques, avec tous leurs sépales petits et égaux, les autres, avec un des sépales grandi, foliacé, semblable à une grande bractée plus ou moins colorée. Il est donc bien vrai que, dans une même fleur, un des sépales est tout à fait différent des quatre autres, et c'est du dimorphisme, sans aucun doute. Le genre *otiophora* (qui signifie « porte-oreille ») mérite bien son nom, puisque, en effet, un des sépales de chaque fleur s'allonge et se dilate en une oreille quinze à vingt fois plus longue que les autres sépales non accrus. La fleur du pied-d'alouette (*delphinium*) a un de ses sépales très prolongé en arrière en éperon creux, sinueux, acuminé, alors que les autres sépales restent en lame bien différente de forme et de taille. Il y a aussi des sépales dimorphes dans l'églantine (*rosa rubiginosa, rosa tomentosa, rosa canina*). Sur les cinq sépales de son calice, deux ont un limbe penné de chaque côté ; un est penné seulement d'un côté ; les deux autres complètement dépourvus de lobes latéraux ; c'est ce qui a fait écrire un vers latin connu : Nous sommes cinq frères, deux barbus des deux côtés, deux autres sans barbe; quant à moi, je suis barbu d'un seul côté.

Quinque sumus fratres ; unus barbatus et alter ;
Imberbes alii ; sum semiberbis ego.

Corolle. Voici une corolle de papilionacée avec ses cinq pétales (fleur de pois). En les enlevant et en les étalant suivant leurs positions respectives, nous constatons qu'ils sont bien polymorphes : l'un, l'extérieur ou étendard, est ovale, arrondi, symétrique; deux autres, intérieurs et latéraux à la fois, sont semblables entre eux, allongés, asymétriques : ce sont les ailes. Enfin, les deux tout à fait intérieurs, allongés, courbés en faux, également asymétriques, un peu soudés par le bord, constituent dans leur ensemble une sorte de carène; de là leur nom. Ces quatre derniers pétales ne sont donc semblables que deux à deux et se groupent nettement en deux catégories : l'étendard, qui est symétrique, les deux ailes et les deux pétales de la carène, qui sont asymétriques, et le polymorphisme, qui est réel, peut être considéré de prime abord, eu égard à la symétrie des pétales, comme un dimorphisme certain.

Un autre cas de dimorphisme pétalaire nous est donné également par la violette, qui offre un certain parallélisme avec une fleur papilionacée, à savoir : deux pétales (postérieurs) également asymétriques, deux pétales latéraux, également semblables et asymétriques) un pétale (antérieur et inférieur) de même asymétrique. Mais là se bornent les analogies, car, outre que la position du pétale n'est pas correspondante, le pétale inférieur, ici, se creuse en arrière, au delà de sa base, en un éperon court et obtus, et il est le seul à présenter cet appendice. Il n'est, d'ailleurs, pas sans analogie avec le sépale postérieur d'une dauphinelle ou pied-d'alouette (*delphinium*). Ainsi, dans cette violette, il y a polymorphisme, qui peut se réduire à un dimorphisme pétalaire, puisqu'il y a deux catégories de pétales : celui qui est éperonné et symétrique et les quatre autres, qui ne sont ni symétriques chacun par lui-même, ni éperonnés.

Prenons une fleur d'aconit. Elle est irrégulière comme celle des papilionacées, des violettes, des pieds-d'alouette. De même, elle nous donnera un exemple de dimorphisme pétalaire. Et d'abord, ce qui, dans cette fleur, est apparent et coloré, c'est le calice. Enlevons avec précaution de ce calice le sépale postérieur, qui est en casque; nous apercevons à nu, maintenant, deux pièces, qui étaient cachées dans sa cavité, sont portées sur un pédicule mince et allongé, l'onglet, et se terminent par un éteignoir en forme de bonnet phrygien. Voilà les pétales postérieurs et supérieurs. Combien différents de forme sont les trois autres pétales ! Une lame sessile, c'est-à-dire non portée par un onglet, et c'est tout. En définitive, deux pétales postérieurs capuchonnés irréguliers et onguiculés, trois pétales plans, réguliers et sans onglet; donc, deux catégories bien tranchées.

Sous le sépale éperonné de la dauphinelle sont cachés deux pétales très allongés, insérés par leur



Fig. VIII. — Dimorphisme des étamines : 1, 2, 3, 4. Genêt; 5. Crotalaria; 6. Molène; 7. Crambe.

milieu, dont la longue pointe postérieure, l'éperon, se loge dans l'éperon du sépale. Ces pétales supérieurs, éperonnés, sont bien différents des trois autres pétales qui entourent les étamines et se réduisent à une lame oblongue, tronquée au sommet.

Il y a de nombreux cas de dimorphisme pétalaire, mais nous n'avons voulu citer que les plus connus.

Etamines. Revenons à une fleur de violette. Ses étamines sont constituées par deux loges étalées côte à côte sur une lame mince, prolongée au-dessus d'elles par une crête triangulaire. Toutes les cinq sont ainsi faites. Mais dégageons les deux inférieures avec précaution : elles portent un appendice en forme d'éperon, verdâtre, plan-convexe, qui se loge dans l'éperon du pétale inférieur. Deux étamines éperonnées; trois, non éperonnées ; c'est bien là du dimorphisme staminal.

Notre vulgaire genêt-à-balai (*sarothamnus scoparius*) a deux sortes d'anthères et, sans doute, il les a bien dissimulées jusqu'ici, puisque les botanistes qui ont rédigé les flores de France n'en parlent pas, ni aucun botaniste à ma connaissance, ce qui prouve que l'observation attentive des plantes les plus vulgaires peut produire des découvertes intéressantes. Elle sont dix, soudées en une gaine à leur base par les filets qui se libèrent à la partie supérieure et, alternativement, elles sont fixées par leur base sur

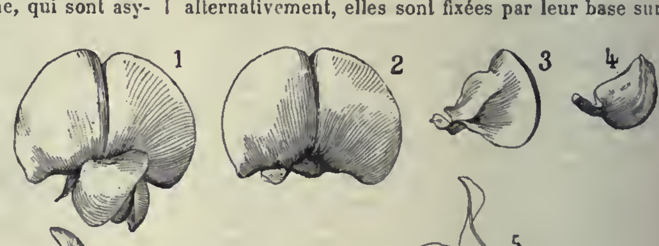


Fig. VII. — Dimorphisme de la corolle : 1, 2, 3, 4. Pois; 5, 6. Dauphinelle.

le filet ou par leur dos. Les voilà donc alternativement basifixes et oscillantes. De plus, les filets sont inégaux également en alternance, les plus longs portant les anthères oscillantes. Le dimorphisme staminal se rencontre encore dans d'autres papilionacées, par exemple, les *mucuna*, les *crotalaria*, et bien d'autres genres. Voici la gaine des étamines du *crotalaria phyllostachya* : les filets en sont alternativement longs et courts; les filets longs portent des anthères longues et oscillantes. Voici la gaine staminale du *mucuna gigantea*, avec ses deux sortes d'anthères : les unes plus hautes, oscillantes, ovales; les autres plus courtes, basifixes, oblongues.

Rien de plus bizarre que la forme des étamines dans la famille exotique des mélastomacées : elles se donnent des appendices multiples, bizarres, placés dans des positions déconcertantes ; elles s'étirent ou se contractent avec fantaisie, suivant les genres

ou espèces. Dans le genre *sonnerilla*, espèce *Fordii*, on rencontre deux sortes d'anthères : les unes courtes, ovales, à peine aiguës, sont opposées aux pétales; les autres, 3-4 fois plus longues, atténuées en une longue queue, sont opposées aux sépales.

Mais revenons à la flore française, d'une observation plus facile.

Un genre de plantes bien vulgaire est le molène ou bouillon-blanc (*verbascum*). Ses fleurs, grandes, nombreuses, en longues panicules spiciformes, offrent deux sortes d'étamines : les trois supérieures sont plus courtes et très hirsutes, alors que les deux inférieures sont plus longues et à filets absolument glabres. Quant aux anthères de celles-ci, elles sont un peu plus grosses. Différences staminales à la fois dans les filets et les anthères !

Dans la tribu des alliacées, les filets des étamines sont alternativement sans épaules ou à deux épaules aiguës. C'est le cas des *allium vineale* et *sphærocephalum* de nos champs et de nos vignes.

Les crucifères, sans exception, ont 6 étamines, savoir : 2 extérieures courtes, 4 intérieures voisines de l'ovaire plus longues. C'est un premier dimorphisme par la différence de taille. Parfois, ces étamines sont diversement ornées ou appendiculées. Ainsi, les *crambe* ont tous un petit ergot, qui s'ajoute au filet des étamines plus longues.

Pollen Précédemment, à propos des fleurs, nous nous sommes arrêtés sur les primevères à court ou long style, à anthères hautes ou moyennes. Un fait extrêmement curieux est le dimorphisme du pollen, suivant qu'il appartient à l'une ou à l'autre sorte d'anthère. Quand les anthères ferment la gorge et que, par conséquent, le style est court, le pollen est environ deux fois plus large en diamètre, soit environ huit fois plus volumineux que lorsque la fleur est longistyle, avec anthères situées vers le milieu du tube. Mais, dans les deux cas, nous avons affaire aux mêmes caractères du pollen : grain ellipsoïde à 6-8 plis en méridien sur l'une et l'autre sorte. (V. fig. VI, 12, 13.)

Pistil. Nous avons vu qu'il y a dans les primevères deux tailles de style. Mais c'est dans le fruit, c'est-à-dire dans l'ovaire parvenu à maturité, que le dimorphisme est le plus fréquent.

Fruit. Voyons un capitule mûr de souci (*calendula arvensis*). Il y avait en lui deux sortes de fleurs, ligulées à la circonférence et tubuleuses au centre, il en résulte deux sortes de fruits. Ceux du rang extérieur sont longs, linéaires, courbés, épineux sur le dos; ceux, plus intérieurs, sont très courts, courbés en cercle, annelés sur le dos, sans épines.

Le genre *heterocoma* et le genre *heteropappus*, des composées également, ainsi que leur nom l'indique, présentent deux sortes d'aigrettes, suivant que l'on a affaire aux achaines intérieurs ou extérieurs du capitule. Les *heterosperma*, de la même famille, donnent au pourtour des achaines courts sans aigrette, au centre des achaines trois à quatre fois plus longs, avec une double arête barbelée à rebours. Passons à la famille des crucifères. Dans les *heterocarpus*, les siliques de la base de l'inflorescence sont oblongues, longuement pédicellées, défléchies, ne renfermant qu'une seule graine en forme de lame. Au contraire, les fruits moyens et supérieurs de la grappe sont dressés, sur un court pédicelle, linéaires et renfermant sept graines environ, simplement marginées. Le fait est tellement

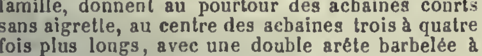


Fig. IX. — Dimorphisme du pistil : 1, 2, 3. Souci ; 4, 5, 6. Jussiæa.

extraordinaire que, si les fruits n'étaient pas en place, le botaniste le plus averti n'hésiterait pas à ranger ces étranges siliques dans deux genres différents.

Mais voici qui est bien plus étonnant encore. Qu'une même inflorescence, panicule ou capitule, donne naissance à des fruits dissemblables à ce point, passe encore; mais que des carpelles d'une même fleur présentent de telles différences, c'est véritablement stupéfiant. Rien n'est plus vrai, cependant. Bien plus, dans un même carpelle, les graines sont dissemblables de la base au sommet. Le *wissadula Zeylanica* a son fruit formé de cinq coques, partagées transversalement en deux loges par une cloison. On a ce spectacle inattendu de la loge supérieure disperme, l'inférieure étant monosperme et cette graine unique beaucoup plus velue que ne le sont les autres.

Un *æthionema*, crucifère d'Espagne, porte deux sortes de fruits ou silicules : les inférieurs de l'inflorescence sont à deux graines dans chaque loge, tandis que les supérieurs sont monospermes. Bien plus, les fruits inférieurs ont des graines arrondies; celles des supérieurs sont triquètres ou anguleuses, parce que la radicule s'écarte des cotylédons. Enfin, voici un autre caractère bien singulier et complètement inattendu : les graines des silicules dispermes, quand elles sont plongées dans l'eau, émettent des papilles qui s'allongent de plus en plus, et il n'y a rien de tel chez les autres graines, celles des silicules monospermes.

Il y a sur le *Jussiæa linifolia* de l'Indochine deux sortes de graines dans le fruit, très allongé en forme de gousse ou de silique. En haut, les graines sont nues, comprimées, avec un fort rebord sur un des côtés. Audessous du milieu, elles paraissent plus grosses et prismatiques; pourtant, ce n'est qu'une apparence, mais elles emportent avec elles une portion du fruit qui est subéreuse, très légère, qui se fend ensuite en deux parties égales pour laisser libre une graine sensiblement de même forme que les autres, mais à peu près dépourvue du rebord proéminent.

Il n'y a aucun doute que les graines de la base du fruit ne soient adaptées à la station aquatique et que la partie du fruit qu'elles emportent ne leur permette de flotter longtemps sur les eaux et de donner des colonies éloignées, alors que les graines nues tombent et germent sur place. Combien la nature est merveilleuse dans ses formes et dans ses procédés, et comme l'on comprend que des personnes curieuses et admiratrices consacrent leur vie à pénétrer le mystère de ses manifestations !

Dimorphisme stationnel. Quand des organes se transforment par suite de leur situation dans un milieu ou dans un autre, on peut appeler « stationnelle » leur évolution rapide. Nous avons déjà vu comment la renouée amphibie, croissant au bord des eaux, donne deux sortes de tiges : les unes aériennes, dressées, à feuilles allongées aiguës, à nervures ascendantes, les autres se jetant à l'eau, submergées, à feuilles nageantes, cordées à la base, obtuses au sommet présentant des nervures beaucoup plus étalées (v. pléthore végétale, *Lar. Mens.*, t. IV, p. 761.) Evidemment, c'est le milieu qui opère cette transformation étonnante. Le milieu aquatique en fait bien d'autres. Voici le cresson amphibie (*roripa amphibia*), qui a ses racines dans la vase, ses feuilles basilaires dans l'eau et les autres entièrement aériennes. Remarquons les divisions profondes de ses feuilles inférieures; elles atteignent presque la nervure médiane; plus haut, sur la tige, elles ne font que de fortes dents, puis, au-dessus, des dents tout ordinaires. C'est évidemment l'influence de l'eau qui provoque la découpure des feuilles en lanières. Le *nasturtium natans*, qui a plus d'un rapport avec le cresson amphibie, est également plante aquatique, mais à racine napiforme, à feuilles inférieures en peigne, à feuilles supérieures à peine dentées. Dans les renoncules aquatiques (*ranunculus tripartitus*, *R. hololeucos*, *R. Baudoti*, *R. aquatilis*), nous voyons deux sortes de feuilles : celles qui sont submergées et qui sont divisées en lanières filiformes (elles respirent dans l'eau et s'y adaptent). Celles du sommet sont à très larges lobes ou presque entières et bien vertes; elles sont destinées à respirer dans l'air. Entre ces deux sortes de feuilles, il y a toute la différence qui sépare les branchies des poissons des poumons des animaux aériens. De même que les renoncules hétérophylles, les macres (*trapa natans*) présentent leurs feuilles aquatiques divisées en lanières et leurs feuilles nageantes presque entières; dans la même catégorie se range le *cabomba*, jolie nymphéacée d'Amérique, dont les feuilles inférieures, submergées, sont très finement découpées et dont les supérieures rappellent un peu celles de la capucine, étant également insérées par la surface du limbe sur le pétiole.

Le plantain d'eau (*alisma plantago*) est intéressant à observer. Est-il inondé, ses feuilles sont rubanées, à peine un peu plus larges en un point. S'élève-t-il au-dessus de l'eau, elles deviennent spatulées. Sont-elles franchement aériennes, elles acquièrent un limbe très distinct du pétiole, très élargi et cordé à la base.

Combien plus intéressante encore est la flèche d'eau ou *sagittaire!* Elle aime les points tranquilles et limoneux des rivières et ne dédaigne pas une profondeur de trente centimètres. L'observateur superficiel n'en voit que les délicates fleurs blanches étagées en panicule et les feuilles en flèche, dressées bien au-dessus de l'eau. Mais on découvrira sous l'eau des feuilles allongées, oblongues et obtuses tout près de la surface et qui sont bien différentes de forme de celles purement aériennes, qui ont si justement donné à la plante son nom.

Dimorphisme des organes végétatifs, dimorphisme des pièces de l'inflorescence et de la fleur, dimorphisme des plantes aquatiques ou amphibies et toutes



Fig. X. — Dimorphisme des feuilles adaptées : 1. Renoncule d'eau ; 2. Châtaigne d'eau ; 3 à 10. Sagittaire.

ces formes si déconcertantes dans la même espèce, souvent sur le même individu, il est bien intéressant de connaître ces transformations produites par la fonction, par le milieu. Nous n'en avons cité que quelques exemples, pour montrer tout l'intérêt du sujet, pour inviter à retrouver ces cas dans la nature, pour amener à en découvrir d'autres et à en pénétrer les causes. — F. Gagnepain.

Elections. La réforme électorale. La loi du 12 juillet 1919 a modifié les lois organiques sur l'élection des députés et établi le scrutin de liste, avec représentation proportionnelle.

Aperçu rétrospectif. — C'est en 1881 qu'une première proposition de loi, tendant au rétablissement du scrutin de liste, fut adoptée à une faible majorité par la Chambre, grâce aux éloquents efforts de Gambetta, mais rejetée par le Sénat, qui était d'accord, sur ce point, avec le cabinet Jules Ferry et avec l'Elysée. Gambetta avait dénoncé le scrutin d'arrondissement comme un « scrutin de corruption », comme une sorte de « miroir brisé », où la France ne reconnaît pas sa propre image. Il n'obtint gain de cause qu'après sa mort (loi du 16 juin 1885) et, d'ailleurs, le scrutin de liste fut abrogé, à la demande du ministère Floquet, parce que, dans les circonstances, il contribuait à donner aux élections boulangistes un caractère plébiscitaire (loi du 13 février 1889).

La réforme électorale ne revint à l'ordre du jour qu'en 1905; mais, depuis lors, elle ne cessa d'être discutée. La Chambre fut saisie de diverses propositions, dont l'objet était d'instituer le scrutin de liste avec représentation proportionnelle et qui furent rapportées par Charles Benoist (1905), Etienne Flandin (1907), Alexandre Varenne (1909).

La *représentation proportionnelle* est un mode de scrutin qui assure aux majorités et aux minorités, dans les assemblées élues, un nombre de représentants proportionné à leur importance numérique respective : dans le système majoritaire, un nombre d'électeurs inférieur de quelques voix à peine à la majorité peut être complètement privé de mandataires, ce qui équivaut parfois à une véritable oppression des minorités. Les partisans de la proportionnelle, réunis en groupe parlementaire sous la présidence du plus ardent d'entre eux, Charles Benoist, entreprirent une campagne de propagande dans toute la France, et la Chambre vota (novembre 1909) le rétablissement du scrutin de liste, avec

représentation proportionnelle. Le président du conseil, Aristide Briand, était bien d'avis de corriger les inconvénients du scrutin uninominal en modifiant l'organisation administrative et, dans son discours de Périgueux (10 octobre 1909), il avait proclamé la nécessité de s'élever au-dessus des égoïsmes locaux :

A travers toutes les petites mares stagnantes, croupissantes, qui se forment et s'élargissent un peu partout dans le pays, il convient de faire passer au plus vite un large courant purificateur, qui dissipe les mauvaises odeurs et tue les germes morbides.

Il faut que la communication s'établisse entre tous les républicains dignes de ce nom, non pas seulement dans un arrondissement ou même dans un département, mais de département à département, et que ce soit en eux le cœur de la France elle-même qui batte.

Mais il formula des réserves, qu'il renouvela à la tribune. Il pensait que la pratique de la représentation proportionnelle supposait des partis fortement organisés et qu'il était imprudent, la majorité étant divisée, de réaliser, à la veille des élections, une réforme aussi considérable : le pays devait être préalablement consulté.

Pour ne pas ouvrir une crise ministérielle, la Chambre revint sur son vote, mais 4 millions de voix s'étant, aux élections de 1910, prononcées pour la proportionnelle, Briand s'empressa de déposer un projet où il s'efforça de concilier les deux principes opposés en assurant la prépondérance à la majorité et en réservant des sièges aux minorités suffisamment importantes. La commission accepta ce projet comme base de ses délibérations, et le rapport d'Arthur Groussier fut déposé le 16 mars 1911, sous le ministère Monis; le 29 juin suivant, la Chambre condamna le système majoritaire; le 6 juillet, sous le ministère Caillaux, elle se prononça pour le *scrutin de liste avec représentation des minorités*, et c'est ce principe qui fut définitivement voté, le 10 juillet 1912, sous le ministère Poincaré, par 339 voix contre 217. Mais la commission sénatoriale, par l'organe de son rapporteur, Jeanneney, repoussa le texte de la Chambre, comme participant des défauts particuliers des deux systèmes en présence et fut d'avis que les minorités n'avaient pas de droit à être représentées directement. Le scrutin uninominal fut défendu par Clemenceau, président de la commission, contre Briand, redevenu président du conseil, et le Sénat adopta l'amendement Peytral, portant que les députés seraient élus suivant la règle majoritaire, au scrutin de liste, nul ne pouvant être élu s'il avait moins de voix que son concurrent. Le cabinet, qui avait posé la question de confiance, se retira (18 mars 1913), et le Sénat acheva la discussion de son projet, qui, transmis à la Chambre, fut rejeté par elle au profit du scrutin de liste, avec représentation des minorités (18 novembre). Le Sénat persista dans ses vues (10 mars 1914), de sorte que le renouvellement de la Chambre eut lieu au scrutin d'arrondissement.



Aristide Briand. (Ph. Manuel.)

La nouvelle Chambre (avril-mai 1914) ne compta pas moins de 350 adversaires du scrutin uninominal, élus par 5 millions d'électeurs. Aussi, le 2 juillet 1914, Charles Benoist, qui s'était rallié, pour aboutir, au principe de la représentation des minorités, déposa-t-il une proposition, dont la guerre empêcha la discussion.

Cependant, lorsque la question se posa du renouvellement de la Chambre élue en 1914, la commission du suffrage universel élabora un régime mitoyen, tenant compte des forces respectives des partis et qui fut exposé par le député Dessoye, dans ses rapports du 19 février 1917 et du 30 janvier 1918. Les députés seraient élus au scrutin de liste départemental; tous les candidats qui auraient obtenu la majorité des suffrages seraient proclamés élus, et les sièges restants seraient attribués par l'application d'une règle proportionnelle. Ce n'était ni la représentation proportionnelle intégrale, ni le recrutement des élus par vastes circonscriptions, mais un système transactionnel, faisant au principe majoritaire une concession de nature à lui rallier une majorité au Sénat.

La discussion à la Chambre. — Les débats s'ouvrirent à la Chambre le 14 mars 1919. La proposition de la commission fut combattue par Jean Hennessy, qui voulait donner pour préface à la réforme électorale la réforme administrative et régionaliste, la représentation proportionnelle des partis exigeant un cadre plus vaste que le département (14 mars). Cette objection, si importante qu'elle fût, n'était pas assez forte pour arrêter ceux qui tenaient, avant tout, à balayer un système électoral qu'ils jugeaient impuissant et néfaste. Jean Lerolle lui reprocha d'être un scrutin de personnes beaucoup plus qu'un scrutin d'idées et de favoriser, au second tour, des compromissions qui faussaient l'expression de la volonté populaire; seul, le scrutin de liste, avec représentation proportionnelle, donnerait à la Chambre assez d'autorité pour pratiquer une politique d'intérêt général (19 mars).



Bracke. (Ph. Manuel.)

Sans dissimuler ses préférences pour un système qui permettait au mandant de choisir son mandataire en toute connaissance de cause, Louis Andrieux s'attacha à défendre le principe majoritaire. Il développa cette thèse que les lois constitutionnelles avaient prescrit l'élection des députés au suffrage universel, que cette prescription impliquait le respect du principe majoritaire et que l'on n'avait pas le droit d'établir la proportionnelle sans consulter au préalable le pouvoir constituant (21 mars).

Tel n'était pas l'avis d'Aristide Briand. Pour l'ancien président du conseil, la majorité n'est pas celle qui se manifeste dans une circonscription électorale, mais « la majorité de la France », et « le résultat du scrutin s'établit non pas à la base, mais au sommet ». La vraie doctrine de la Révolution, la vraie doctrine démocratique, proclame le droit pour tous les citoyens d'être représentés, et cette doctrine est faussée « lorsque fonctionne la guillotine de la majorité », lorsqu'elle écarte brutalement les opinions de nombreux citoyens, à qui il a été impossible d'assurer le succès d'aucune de leurs idées, par suite du jeu défectueux du scrutin. Le scrutin d'arrondissement a rendu au régime républicain les plus grands services; il l'a consolidé. Essentiellement personnel, il a favorisé l'élection d'hommes qui, estimés et considérés, ont cautionné le gouvernement nouveau. Mais, aujourd'hui que l'idée républicaine est victorieuse, les grandes pensées, les intérêts généraux se brisent contre les murailles des circonscriptions, et il n'y a plus de ces courants qui, traversant le pays, purifiaient l'atmosphère. Eh bien, il faut créer l'instrument dont la France, encore étourdie de l'effroyable bataille, a besoin pour reconstituer sa vigueur, accomplir la réforme administrative et constitutionnelle, décongestionner le pouvoir central, instituer la décentralisation économique et financière. Elle ne se contentera plus de formules vagues, étriquées, médiocres :

Après ce que la France a fait dans cette guerre, il n'est pas possible qu'elle s'y résigne, ou, alors, c'est qu'elle aurait été saignée si cruellement, si profondément, qu'elle n'aurait plus la vie en elle.

Elle l'a, la vie! Elle veut vivre, et elle tirera d'elle tout ce qu'elle a le droit d'en tirer. Avec le prestige qui lui vient de la victoire, elle veut sa place dans le monde, à la tête du monde, car c'est elle qui a sauvé le monde.

Pour cela, elle ne veut pas sentir autour de ses bras, autour de ses muscles, les mille lacets médiocres qui gênent ses mouvements, et c'est du point de vue électoral que le premier geste pour elle doit être fait.

L'article premier du projet de la commission était ainsi conçu : *Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste en un seul tour de scrutin.* Cette disposition, qui maintenait le principe majoritaire, avait pour contre-partie l'introduction dans la loi électorale du principe de la proportionnelle en faveur des candidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue. Louis Andrieux déposa un amendement aux termes duquel aucun candidat ne serait proclamé élu au préjudice d'un autre candidat ayant obtenu un plus grand nombre de suffrages. Or la Chambre ne se borna pas à rejeter cet amendement et à se prononcer pour le scrutin de liste : elle adopta l'amendement Bracke, qui contenait le principe de la proportionnelle, puis, le 9 avril (par 273 voix contre 173), l'ensemble de l'article premier : *Les membres de la Chambre sont élus au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle.*

Ce vote obligeait la commission à modifier le texte de l'article 12 de son projet (devenu l'art. 10 de la loi), et elle y substitua effectivement une rédaction exclusive du système majoritaire, chaque liste devant avoir autant de sièges que sa moyenne contiendrait de fois le quotient électoral. Mais la Chambre, par 255 voix contre 27, adopta, le 15 avril, l'amendement Bouffandeau, dont l'auteur soutint que le vote émis sur l'article premier n'avait que l'apparence d'un vote de principe : la Chambre, selon lui, avait entendu dire que l'élection aurait lieu non *à* la représentation proportionnelle, mais *avec* représentation proportionnelle, et il avait repris le texte primitif de la commission, aux termes duquel tout candidat ayant obtenu la majorité des suffrages serait proclamé élu.

Le ministre de l'intérieur, Pams, s'abstint de prendre parti, mais il fit remarquer que la commission s'était successivement ralliée à l'amendement Bracke et à l'amendement Bouffandeau et que, si le gouvernement l'avait suivie, on aurait été fondé à qualifier son action d'« incohérente ». Ce qu'il demandait à la Chambre, c'était de voter un texte clair, d'application facile. Il mit, toutefois, en cause Aristide Briand :

M. Briand, dit-il, est l'avocat de la proportionnelle. Il y apporte une telle force d'arguments qu'il a recueilli apparemment les applaudissements de toute l'Assemblée, et c'est justice. Mais je le lui demande : il a dit que la représentation des minorités ne pouvait fonctionner qu'avec des partis organisés.

De quel parti organisé M. Briand se recommandera-t-il ?

L'ancien président du conseil répliqua que le système de la proportionnelle pure était impossible dans le cadre trop étroit du département, que les esprits avaient évolué vers une idée de transaction, que la réforme complète devait nécessairement être précédée de la réforme administrative, qu'il fallait d'abord dépersonnaliser le scrutin et l'élargir. Quant à présent, la Chambre ne pouvait se dispenser de voter un texte sur lequel l'accord se ferait entre les deux Assemblées et qui était d'une extrême simplicité.

L'intervention de Briand fut décisive. Les divers paragraphes de l'article en discussion (attribution à chaque liste d'autant de sièges restants que sa moyenne contient de fois le quotient électoral) furent successivement adoptés, après rejet de plusieurs amendements, et l'ensemble de la proposition de loi réunit 287 voix contre 138 (18 avril 1919), Charles Benoist, dont le nom demeure attaché à la réforme, avait ainsi expliqué ses votes, à propos de l'amendement Bracke :

Je voterai d'abord le système de représentation proportionnelle intégrale, suivant les engagements que nous avons pris en 1914.

Et si, contrairement à mon espoir, cet amendement était repoussé, je voterais tous les systèmes qui se rapprochent le plus de la proportionnelle et, enfin, s'ils étaient repoussés, je me résignerais à voter le scrutin de liste pur et simple, mais toujours je voterai contre le scrutin d'arrondissement, qui est un instrument mérovingien et qui ne nous permettrait pas d'aborder les grands problèmes qui vont se poser devant le pays.

La discussion au Sénat. — La commission sénatoriale chargée de l'examen de la proposition adoptée par la Chambre accepta, comme une concession, le scrutin de liste, mais se prononça contre la représentation proportionnelle et pour le principe majoritaire : les élections auraient lieu en un seul tour de scrutin, à la majorité relative. Le texte qu'elle substitua à celui de la Chambre fut défendu par le rapporteur, Alexandre Bérard, et combattu par Louis Martin et T. Steeg (17 juin). Le premier préférait le scrutin d'arrondissement au scrutin de liste, dont il redoutait les brusques fluctuations, mais il ne reconnaissait pas au Sénat le droit de faire obstacle aux décisions de la Chambre, quand il s'agissait de son propre recrutement. Steeg ajouta que la nation s'était prononcée, qu'elle était l'arbitre suprême, que la prochaine consultation électorale devait être à la taille des grands intérêts engagés et des grands événements qui les avaient fait surgir. L'idée sociétaire se développe sous les formes les plus diverses, et des forces organisées se lèvent, des groupements se constituent qui pèsent de plus en plus sur les directives gouvernementales, qui, même, prétendent agir à la place des représentants du peuple. Il faut diriger cette évolution vers un ordre social renouvelé pour épargner à la France les convulsions de la tyrannie dictatoriale ou anarchique. Un scrutin large, clair, sincère, n'aura pas pour effet de réveiller l'agitation politicienne, mais de développer la vitalité politique.



Charles Benoist. (Ph. Manuel.)

A la surenchère désastreuse des candidats isolés succédera l'émulation féconde des partis responsables.

La France, libérée de mesquines entraves, travaillera à panser ses blessures.

Edouard Herriot déclara qu'il renonçait à défendre le scrutin d'arrondissement, qui serait, au lendemain

de la guerre, un « scrutin de guerre civile ». La guerre a tué des corps, mais elle a créé des énergies qu'il est indispensable de discipliner, et une réforme électorale large, élevée, est à la base de toute réforme, de toute action utile. Dans la même séance (19 juin), Henry Chéron, qui avait voté naguère pour la proportionnelle intégrale, déclara qu'il était bien d'avis de substituer le scrutin des idées au scrutin des personnes, mais le texte de la Chambre « écraserait les minorités sous le poids d'une loi majoritaire plus brutale encore que le scrutin d'arrondissement ». Il convenait donc de restreindre l'étendue des circonscriptions électorales pour que la représentation des minorités fût partout assurée. Dans ce cadre limité et déjà suffisamment large, le système de la Chambre pourrait être admis, et l'on éviterait ainsi, la plupart du temps, le second tour de scrutin.



Th. Steeg. (Ph. Manuel.)

En écartant par 192 voix contre 18 une motion préjudicielle tendant à conserver pour les élections prochaines le mode de votation qui avait présidé aux élections de 1914, le Sénat, à une très forte majorité, condamna définitivement le scrutin uninominal (20 juin). Il adopta ensuite l'article 1er du texte de la commission : *Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste départemental*, alors que le texte voté par la Chambre portait : *Les membres de la Chambre sont élus au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle.*

La bataille décisive se livra sur l'article 6, que la commission avait ainsi rédigé :

L'élection des candidats aura lieu à la majorité relative des suffrages. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Pour être proclamés élus, les candidats devront réunir un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits et au tiers des suffrages exprimés.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour de scrutin aura lieu quinze jours après.

C'est alors, en effet, que Paul Strauss, Steeg, Doumergue, Herriot, reprirent le texte voté par la Chambre. Tout candidat qui aurait obtenu la majorité absolue serait proclamé élu dans la limite des sièges à pourvoir ; les sièges restants seraient attribués suivant la règle du quotient électoral ; mais, tandis que, dans le projet de la Chambre, la moyenne de chaque liste résultait de la division, par le nombre des candidats nom proclamés élus, du total des suffrages obtenus, l'amendement Strauss déterminait la moyenne en divisant par le nombre des candidats le total des suffrages qu'ils avaient obtenus. De son côté, Guillaume Poulle proposait, comme Strauss, de déclarer élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue; mais, pour les sièges non pourvus, au lieu de l'attribution d'après le jeu des moyennes (amendement Strauss), il y aurait un deuxième tour où la majorité relative suffirait. La partie commune aux deux amendements (proclamation de tout candidat ayant obtenu la majorité absolue) fut adoptée sans débat. Quant au mode d'attribution des sièges non pourvus, le ministre de l'intérieur, après s'être déclaré neutre, prit position contre l'amendement Strauss, qui fut, néanmoins, adopté par 120 voix contre 90.

A la suite de ce vote, Alexandre Bérard, rapporteur, donna sa démission, et Paul Strauss fut élu à sa place. Aucune disposition fondamentale ne mettait plus en opposition de principe les deux Assemblées et, dans sa séance du 26 juin, le Sénat adopta l'ensemble de la proposition de loi par 129 voix contre 4, sur 133 votants.

L'accord entre les deux Assemblées. — La proposition, modifiée par le Sénat, revint devant la Chambre des députés le 4 juillet. La discussion fut très brève, les proportionnalistes étant décidés à accepter le texte transactionnel, sauf à revenir ultérieurement à la charge. Un dernier effort fut tenté par les « arrondissementiers », qui présentèrent des amendements tendant soit à rétablir le second tour et à supprimer la représentation des minorités (amendement Deyris), soit à attribuer les sièges restants d'après le système de l'apparentement (amendement Marius Valette), soit à ne proclamer aucun candidat qui n'aurait pas réuni un nombre de suffrages égal au quart des inscrits (Cazassus). Tous ces amendements furent repoussés, et Aristide Briand dégagea les conclusions générales du texte soumis au vote de la Chambre : un scrutin plus large préparerait une politique plus « aérée », plus féconde, et la réforme donnera de bons ou de mauvais résultats pour la République, selon l'esprit dans lequel elle sera appliquée par les républicains eux-mêmes.

Par 328 voix contre 103 et 71 abstentions, l'ensemble de la proposition fut adopté et la loi promulguée le 12 juillet 1919.

Economie de la loi électorale. — Principe. Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste départemental (art. 1er).

Nombre de députés à élire. Le nombre des sièges attribué à une circonscription est calculé d'après le nombre des habitants de nationalité française. Chaque circonscription élit un député par 75.000 habitants et par fraction supérieure à 35.000 habitants; aucun département ne peut avoir moins de trois députés (art. 2).

La loi du 17 juillet 1889, prohibant les candidatures multiples, est formellement maintenue en vigueur (art. 4).

Circonscriptions électorales. Chaque département forme, en principe, une circonscription électorale. Toutefois, quand le nombre des députés à élire est supérieur à six, le département peut être divisé, par une loi, en sections dont chacune élira au moins trois députés (art. 3).

Listes et déclarations de candidatures. Chaque liste ne peut comprendre un nombre de candidats supérieur à celui des députés à élire. Les candidats signent une déclaration individuelle ou collective dûment légalisée et indiquant l'ordre de présentation. Toute déclaration individuelle doit mentionner les candidats en compagnie desquels le déclarant se présente et qui, par une déclaration, jointe et légalisée, acceptent le groupement. Une candidature isolée forme à elle seule une liste; mais la déclaration est, en ce cas, obligatoirement appuyée par 100 électeurs inscrits dans la circonscription et dont les signatures sont légalisées (art. 5).

Le candidat inscrit sur une liste ne peut en être rayé que si, cinq jours avant le scrutin, il a requis sa radiation par exploit d'huissier, et il a, dès lors, la faculté, sous réserve d'être encore dans les délais, de se présenter sur une autre liste (art. 6 et 7). Toute liste peut, d'ailleurs, être complétée cinq jours au plus tard avant le scrutin (art. 8).

Dépôt des listes et affichage. A partir de l'ouverture de la période électorale et cinq jours au plus tard avant le scrutin, les listes des candidats qui ont fait leur déclaration sont déposées à la préfecture, qui enregistre chaque liste et son titre : il est donné aux divers candidats qui la composent un reçu provisoire, puis (dans les vingt-quatre heures) un reçu définitif de dépôt (art 6).

Les candidatures enregistrées sont affichées, deux jours avant le scrutin, à la porte des bureaux de vote, par les soins de l'administration préfectorale (art. 9).

Proclamation des élus. Attribution des sièges restants. Dans la limite des sièges à pourvoir, tout candidat qui a obtenu la majorité des suffrages est proclamé élu. Une liste qui aurait la majorité absolue obtiendrait donc tous les sièges.



Paul Strauss. (Ph. Manuel.)

L'attribution des sièges restants, s'il y a lieu, est faite d'après la moyenne de chaque liste et le quotient électoral.

On détermine le *quotient électoral* en divisant le nombre des suffrages exprimé (déduction faite des bulletins blancs ou nuls) par celui des sièges à pourvoir. En d'autres termes, le quotient représente le nombre de suffrages qui donne droit à un député.

On détermine la *moyenne* d'une liste en divisant par le nombre de ses candidats le total des suffrages qu'ils ont obtenus.

Puis il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

S'il reste encore des sièges à pourvoir, ils sont attribués à la liste qui a la plus forte moyenne.

Enfin, dans chaque liste, les sièges sont attribués aux candidats qui ont réuni le plus de suffrages.

Supposons en présence trois listes (A, B, C) dans un département ayant à élire cinq députés.

Deux candidats ont obtenu la majorité absolue, et il reste donc trois sièges à pourvoir.

Les moyennes de la liste A et de la liste B contiennent chacune une fois le quotient électoral : un siège sera attribué à chacune de ces listes.

La liste C ne contient pas le quotient électoral : le troisième siège restant est attribué à la liste A, qui, dans notre hypothèse, a obtenu la plus forte moyenne.

Ces dispositions, qui forment l'article 10, sont complétées par les suivantes :

Art. 11. Le candidat unique, s'il n'a pas la majorité absolue, n'entrera en ligne pour la répartition des sièges que lorsque les candidats appartenant à d'autres listes et ayant obtenu plus de suffrages que lui auront été proclamés élus.

Art. 12. En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Si un siège revient à titre égal à plusieurs listes, il est attribué, parmi les candidats en ligne, à celui qui a recueilli le plus de suffrages et, en cas d'égalité de suffrages, au plus âgé.

Les candidats ne peuvent être proclamés élus que si le nombre de leurs suffrages est supérieur à la moitié du nombre moyen de suffrages de la liste dont ils font partie.

Art. 13. Lorsque le nombre des votants n'est pas supérieur à la moitié des inscrits, ou si aucune liste n'obtient le quotient électoral, aucun candidat n'est proclamé élu.

Les électeurs de la circonscription sont convoqués à nouveau quinze jours après.

Si, dans cette nouvelle opération, aucune liste n'atteint le quotient électoral, les sièges sont attribués aux candidats qui ont obtenu le plus de suffrages.

Art. 16. En cas de vacance par décès, démission ou autrement, l'élection devra être faite dans le délai de trois mois, à partir du jour où la vacance se sera produite.

Art. 17. Il n'est pas pourvu aux vacances survenues dans les six mois qui précèdent le renouvellement de la Chambre.

Recensement général des votes. Il est procédé au recensement des votes par une commission de cinq membres : le président du tribunal civil, président, et les quatre membres du conseil général non candidats, « qui y compteront la plus longue durée de fonctions »; à égalité de services, c'est le plus âgé de ces conseillers qui sera désigné. En cas d'empêchement, le président du tribunal est remplacé par le vice-président et, à défaut, par le juge le plus ancien. Les conseillers généraux sont, de même, remplacés suivant l'ordre d'ancienneté.



Louis Andrieux. (Ph. Manuel.)

Le recensement se fait en séance publique, au chef-lieu du département (même en cas de sectionnement), au plus tard le mercredi qui suit le scrutin. Il en est dressé procès-verbal (art. 15) en double exemplaire, dont l'un est déposé à la mairie et l'autre adressé au préfet pour être remis à la commission de recensement (art. 14). — MAX LEGRAND.

***Hélium** (APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE L'). Chim. Dans divers articles (v. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 423), nous avons publié les travaux nouveaux sur l'hélium, au fur et à mesure de leur apparition; mais, jusqu'à la guerre, les recherches sur ce gaz *rare* étaient restées dans le domaine purement théorique. Les principales étapes récentes de l'histoire de l'hélium avaient été sa découverte dans les nombreuses émanations issues des sources thermales, dans les grisous, sa liquéfaction à une température encore plus basse que celle de l'hydrogène et, par suite, la possibilité d'atteindre presque le degré absolu.

Jusque-là, l'hélium était resté une curiosité de laboratoire; deux ou trois mètres cubes avaient pu être extraits à un prix de revient considérable (200.000 fr. le mètre cube), et nul ne pouvait penser à une application importante d'un tel élément.

Cependant, si l'on considère que l'hélium est un gaz très léger (1 litre pesant 178 milligr.), seulement deux fois plus lourd que le subtil hydrogène, déjà le plus léger de tous les corps connus; que, d'autre part, l'hélium présente l'immense avantage d'être chimiquement inerte et, par suite, absolument incombustible et inexplosif, on peut le regarder comme le fluide idéal pour gonfler les aérostats.

Le pouvoir ascensionnel de l'hélium, vis-à-vis de celui de l'hydrogène, étant égal à 92 p. 100, la réduction devient absolument insignifiante; elle est largement compensée par une diffusion deux fois plus faible au travers des tissus. Quant à la sécurité apportée par l'incombustibilité, à elle seule, elle justifiait toutes les tentatives d'application; que d'incendies dus aux étincelles des moteurs, aux obus incendiaires, aux décharges électriques des nuages ont détruit de dirigeables gonflés à l'hydrogène, tandis que l'hélium eût totalement évité ces accidents!

Remarquons que le gaz hélium possède la propriété d'être traversé plus facilement que la plupart des gaz par les décharges électriques; ceci permet, dans l'intérieur de l'aérostat, d'organiser sans danger un système d'échauffement du gaz par l'électricité, ce qui, faisant varier le volume gazeux, modifie à vo-

tonté la force ascensionnelle, progrès dont les conséquences peuvent être très grandes.

Les besoins militaires de l'aéronautique ont conduit à la mise en pratique des précédentes conceptions, dont les premières idées semblent se trouver dans une communication de Ramsay (févr. 1915) aux Américains; ceux-ci, comprenant tous les avantages d'une pareille application, cherchèrent, dès leur entrée en campagne, à se procurer économiquement les grandes quantités d'hélium nécessaires.

Sous l'impulsion de l'ingénieur Cottrell, déjà connu en France par ses travaux sur la captation des poussières par l'électricité, d'importantes usines furent érigées (1918) pour l'extraction de l'hélium d'un gaz naturel; le succès, du reste, répondit à cet effort: au moment de l'armistice, 5.000 mètres cubes d'hélium étaient prêts à être livrés à l'aérostation militaire. L'opération était devenue véritablement industrielle, et la chimère de gonfler les ballons avec de l'hélium ne paraissait plus extravagante.

Le point de départ de cette considérable extraction fut une source de gaz, sise à Petrolia, dans le Texas, d'un débit journalier de 700.000 mètres cubes; ce gaz, contenant 0,9 p. 100 d'hélium, noyés dans de grandes quantités de méthane, était conduit par près de 150 kilomètres de canalisations dans les villes de Fort-Worth et de Dallas, où il était utilisé comme combustible.

Le procédé suivi pour en retirer le gaz utile fut la séparation par liquéfaction, opération physique réalisée en suivant les cycles en usage dans les appareils de liquéfaction de l'air; les trois méthodes pratiques (Claude, Linde, Jefferies-Norton) furent même appliquées en trois usines distinctes, de façon à en déduire la méthode la plus avantageuse; ces usines produisaient l'hélium avec une pureté de 93 p. 100, les gaz combustibles épurés étaient rendus à l'usage public, tandis que l'hélium pur était emmagasiné, comprimé, dans des tubes d'acier.

La paix ne doit pas arrêter une tentative aussi intéressante; en effet, de nouveaux devis atteignant 25 millions de francs ont été étudiés par des groupements américains pour obtenir une production annuelle de 500.000 mètres cubes et abaisser le prix de revient à moins de 20 francs le mètre cube.

La production de l'hélium soulève diverses questions, tant pour assurer un débit suivi aux usines que pour fournir un apport suffisant à l'aéronautique. Actuellement, l'emploi de l'hélium est subordonné au développement du dirigeable; or, celui-ci est un gros consommateur. Chaque jour, un semblable appareil perd par diffusion 1 p. 100 de son gaz; d'où la nécessité de grandes réserves pour compenser ces pertes et maintenir le ballon à son plein de gaz.

Où trouver le gaz nécessaire? Les sources naturelles actuellement exploitées ont un débit limité, et leur épuisement rapide est prévu. Il faut donc dresser partout l'inventaire du gaz disponible; nul doute que ce travail ne ménage d'agréables surprises. En France, le professeur Moureu n'a-t-il pas signalé la présence de l'hélium en quantité notable, parfois jusqu'à 10 p. 100, dans les gaz issus des sources thermales? L'hélium a été trouvé également dans les grisous et dans les fumerolles des régions volcaniques; là, probablement, en quantités infinies.

En se bornant aux sources exploitées, deux solutions se présentent : ou différer l'exploitation en se bornant à satisfaire les demandes, ou traiter tout le gaz et emmagasiner l'hélium produit en attendant le développement de la consommation. Dans le premier cas, on prive toute une région de gaz combustibles à l'heure où, de par le monde, sévit une crise de charbon; dans le second cas, les frais d'emmagasinement dépasseraient la valeur même des usines.

La seule solution possible est de poursuivre le développement du dirigeable commercial, ainsi que la recherche de toute nouvelle application de l'hélium. Jadis, Claude, un des savants qui ont mis au point la liquéfaction de l'air, ayant constaté que l'atmosphère tenait 3 p. de néon et 1 p. d'hélium pour 200.000 parties, avait émis l'idée d'utiliser ce gaz en le faisant travailler par détente dans un moteur et atteindre ainsi pratiquement des températures voisines du zéro absolu. A ces températures, les propriétés physiques des corps sont tellement modifiées que de nombreuses applications pratiques peuvent en dériver; l'exemple seul de la résistance électrique tombant au dix-millionième de sa valeur est typique.

D'autre part, tous ces travaux pour l'obtention pratique de l'hélium peuvent avoir une conséquence heureuse dans le développement des usines productives d'oxygène, grâce à l'amélioration réalisée dans les procédés de liquéfaction.

Jusqu'ici, l'oxygène, trop coûteux, ne servait qu'à quelques usages spéciaux : soudure, perforation, chalumeau, mais, mis à bas prix à la disposition des industriels, c'est une révolution complète dans l'élaboration de nombreux métaux; le haut fourneau soufflé à l'oxygène existera demain.

C'est ainsi qu'un travail sur un gaz considéré comme pratiquement inutilisable, par suite de sa rareté, il y a encore quelques mois, peut avoir pour conséquence la transformation radicale de toute l'industrie métallurgique. — M. MOLINIÉ.

Le Laé (Claude-Marie), poète et avocat breton, né à Lannilis le 8 avril 1745, mort à Landerneau le 11 juin 1791. Ses vers en langue bretonne ont connu la grande popularité et, cependant sa production littéraire, mutilée, longtemps égarée, est presque toute inédite. C'est dans ses seuls manuscrits autographes, ou dans des documents d'archives, que nous puisons les renseignements suivants :

Né à Gorrekear ar C'houm, paroisse de Lannilis, diocèse de Léon, neuvième enfant d'une modeste famille de paysans, Le Laé n'aborde les études classiques qu'en 1763, au collège de Saint-Pol. La préface de ses *Heures perdues d'un écolier de Léon* expose que la cherté de la vie le forçait de prendre, à une demi-lieue du bourg, une pension, qu'il payait par des leçons de lecture. Après ses classes de sixième et cinquième, il saute en seconde, pour « soulager par ce progrès apparent les peines que son éducation coûtait ». Dès l'année suivante, rhétoricien (âgé, il est vrai, de vingt et un ans), il écrit en vers avec esprit et abondance, soit dans sa langue maternelle, soit dans les deux langues, presque également vivantes et presque également étrangères : le latin et le français, que lui enseignent ses maîtres ecclésiastiques. Parmi des versifications de circonstance, notons les 618 vers latins qu'il jette en une seule journée de jeudi, traitant un petit sujet de devoir dix-huit fois de suite sur vingt-deux mètres différents, haut fait qui vaut au jeune inspiré un écu de 3 livres et à la classe une levée générale des pensums.

De cette année-là datent aussi 88 *Epigrammou* bretonnes; plusieurs de ces petites pièces ne mettent en œuvre que quelque vieux bon mot; d'autres, avec les noms, ridiculisent tels régents du collège, ou cinglent tels condisciples. Puis, deux poèmes français, de 300 vers chacun; l'un, en style marotique, narre l'aventure de *Trois Bretons* questionnés sur un meurtre; leurs réponses : « C'est moi », « Pour de l'argent », « C'est justice », seules phrases de français qu'ils aient apprises, leur servent à se faire pendre. *L'Ouessantide*, épopée dont subsiste un seul chant, développe une légendaire anecdote : l'Anglais pense attaquer Ouessant; le « recteur » (curé) défend son île; les femmes, par son ordre, braquent leurs barattes en posture de canons, jouent de leurs chaudrons comme de tambours, chevauchent leurs vaches, et l'ennemi prend le large.

Le Laé suit cette veine armoricaine et comique : il compose en breton l'*Oraison funèbre de Michel Morin*. Et le voici d'emblée au premier rang des écrivains celtiques. Morin, c'est le célèbre bedeau, factotum de paroisse, dont les traits de bravoure villageoise, d'adresse rustaude, d'esprit calembourique, font autant de chapitres au discours d'apparat que lui consacre son curé (la mort qu'il trouva en dénichant des pies est connue de tous les écoliers par une pièce macaronique du XIXe siècle) :

De brancha in brancham degringolat, atque facit pouf.

Cette donnée burlesque courait la France depuis une quarantaine d'années, sous la forme de malhabiles livrets de colportage, en prose; Le Laé s'en saisit et, par des envolées lyriques, des pédantismes et des prolixités, en fait la parodie intégrale de ces éloges enflés que la platitude du défunt ne soutient pas : « Têtes de marsouins ! Espèces de panais ! », dit le curé à ses paroissiens, car il leur parle en père, « montrez un peu d'observativité sur la méthode innée qu'avait Morin pour sonner le carillon. Grimpons dans le clocher !... (en esprit !...), pour écouter sa musique canonique. En quatre cordes il le crochait, sans se fouler, en ces deux-ci, avec ses chères mains; en celle-là, de son aimable bouche; en l'autre, de ses précieux petons, puis se tirebouchonnait comme celui qui est à la potence. Et, alors, chantaient les cloches :

Donne par là ! Donne par là ! Donne du vin! Donne du vin !
Donne à boire ! Donne à boire ! A Morin ! A Morin !
Hélas, le pauvre ami ! l'homme extraordinaire !
N'étais-tu pas, Morin, Morin miraculaire !

Le brave orateur entrecoupe ses récits de « réflexions » pieuses et professe une moralité bon enfant: « ... On s'entr'aidait, nous deux Morin, à traire les barriques. Et qu'importe à quelle heure on les vide, s'il est sûr qu'on doit les vider? Serons-nous donc toujours chagrins, quand nous aurons chopine et quand n'en aurons point? Et puis, quoi ! Un buveur est un homme sans reproche : qui est ivre, court dormir; qui dort, ne pense à mal; qui ne pense à mal, jamais ne pèche; qui ne pèche, le Diable ne le troussera; qui ne sera du Diable troussé, se verra emmené par les Anges devers leur patrie; *ergo* ... ». Le *Morin* breton comporte cinq fois plus d'épisodes que celui du colportage français; les épisodes que Le Laé ajoute ne sont pas les moins bien agencés. Voyez Morin dans ce baptistère où l'on exorcisait une possédée; Astaroth criait : « Je ne sortirai point de cette fille, sinon pour entrer dans Morin, et par la tripe. » Morin, jamais embarrassé, court s'asseoir dans le bénitier. Une fois dans ce bain de siège, il se sent fort, « il monte ses grègues, trousse ses cheveux, boudine ses hardes sur soi, se cale le chapeau jusqu'aux yeux, prend tout le découpé d'un brave, et de hurler à haute note : « Viens-y donc, Satan, si tu es un homme... »

A sa verve bouffonne le *Morin* joint les mérites intraduisibles de la meilleure langue populaire bretonne qu'on ait jamais mise par écrit et d'une versification heureusement frappée. Plaisant pour les paysans, plaisant pour les lettrés, il a connu un succès homérique. Cet éclat de rire de la basse Bretagne ne doit son demi-oubli actuel qu'au malheur de copies incorrectes et d'éditions incomplètes. Imprimé antérieurement à la mort de l'auteur, mais en dehors de ses soins, réimprimé plusieurs fois jusque vers 1850, le poème n'a dans ces livrets que 1.160 vers; dans les brouillons autographes, il monte à 1.660.

Le Laé fait encore à Saint-Pol une « logique » et, sans doute, une « physique », achèvement des humanités d'alors. En 1770, nous le trouvons à Brest, clerc de quelque homme de loi; mais, pendant deux ans (octobre 1770-novembre 1772), il paraît, tout en étudiant la pratique, mener aux environs de Brest une vie mal assise. Il est devenu l'ami, le commensal, même, d'un vicaire de Saint-Sauveur de Recouvrance, l'abbé Rossiliau, son aîné de quatre ans. De 1770 à 1788, s'échelonnent dix-neuf lettres, où Le Laé conte à cet intime ses peines, joies et fredaines, soumet tantôt, ou débrouille, une difficulté de procédure, confesse son amour pour une certaine ensorcelante Fantic (Françoise), et, plus tard, les éclipses de cette passion et ses retours, — documents d'abandon où paraît au vif le cœur d'un homme d'esprit.

C'est dans un presbytère ami, à Ploudalmezeau, que Le Laé compose, en 1772, son second chef-d'œuvre : *le Chien* (*ar C'hi*), qui est un « cantique » fort spécial, une complainte bouffe. Finaud, chien de M. Le Duc, le recteur de Lannilis, vient de périr au cours d'une rixe avec le chien de Jean Floc'h; le fait est historique; le procès qui s'engage l'est moins. Chicane de l'Official, du Seigneur et du Roi. Jeu des expertises, consultes et interlocutoires. Les chiens de vingt recteurs voisins de Lannilis viennent témoigner, chacun selon le tempérament notoire, ou le péché mignon, de son maître. Et, au moment où l'affaire atteint son parfait état de complexité et d'ambiguïté, un jubilé suspend la justice. Finaud, heureusement, est déjà entré au Paradis des Bons Chiens; il est auprès du barbet de Tobie; ils attendent le quadrupède Jean-Jacques Rousseau, que Mgr de Beaumont, par son dernier mandement, leur promet pour lice et pour compagne. D'un bout à l'autre, le poème est entretissé d'allusions à cent personnages du bas Léon, à mille choses de partout. Ce fut pour les contemporains un vrai feu d'artifice de plaisanteries, et on essaye aujourd'hui d'en raviver les étincelles à l'oxygène pénible des dossiers d'archives; car les pièces complémentaires du « cantique », et les nombreuses « remarques » en français, jointes aux 552 vers bretons, n'élucident que quelques-uns des traits de cette œuvre aristophanesque.

Le 30 novembre 1772, à Rennes, Le Laé prend sa première inscription de droit et, bachelier en janvier 1773, il est avocat avant le 8 août suivant. « Place à M. l'avocat et à sa perruque longue, écrit-il gaiement à Rossiliau; le beau mignon que vous allez voir !... Je ne regarderai plus de travers dans les rues, je ne rirai plus quand je serai seul, je ne saluerai plus les portefaix. Fi donc! il faut se connaître. » Le droit ne l'empêche pas de s'adonner aux lettres : « ... quelques chefs-d'œuvre que j'ai faits depuis que je suis ici;... la presse n'est plus occupée que de moi », écrit-il cette même année.

Or, de sa vie à Rennes et de ses œuvres littéraires après 1773, ce que nous connaissons semble bien maigre, si nous avons égard aux commodités plus grandes qu'offraient à sa plume son ascension sociale et ses relations avec des hommes d'élite. — « Si je deviens auteur, comme tout l'annonce, je ferai des dupes »; cette boutade de 1773 à Rossiliau paraît envisager des publications à clef. La renommée même de l'auteur ne se trouverait-elle pas aujourd'hui la plus véritable dupe de ces œuvres, badinages qui couraient manuscrits et seront tombés aux vieux papiers?

En ces dix-sept années qui précèdent la Révolution, les événements politiques en Bretagne présentent, on le sait, de quoi alimenter la verve d'un poète-avocat. Le Laé prend part aux ardentes querelles du pouvoir central et du parlement de Rennes. Nous avons les titres du *Retour de M. de La Chalotais*, ode sur la sortie de prison de l'illustre magistrat (imprimée en 1774), et du poème *le Vin ou le Bail des Devoirs*, dédié au fermier général Pillet. Et nous possédons l'*Ode au duc de Penthièvre* (déc. 1774) et les distiques latins d'une *Nenia*, de 1785, sur la mort de La Chalotais.

Une quinzaine de billets, datés ou datables 1786, adressés à Keranflec'h de Kerrigent, montrent Le Laé en relations suivies et agréables avec ce capitaine aux gardes-côtes et avec les avocats au Par-

lement : Baron, Boban, Gohier... Lui-même était-il avocat « au Parlement » ? C'est la qualité que lui donnent, dès 1774, un acte notarié de Lannilis et, de 1783 à 1789, la liste des Notables dans les almanachs rennais ; son nom, pourtant, ne se lit pas parmi ceux de ces parlementaires au bas des multiples *adresses* qu'ils signent à cette époque. Son peu d'assiduité à des colloques officiels peut s'expliquer par sa mauvaise santé. A des douleurs d'estomac qu'il traîne depuis son adolescence et, probablement, à quelque peu de phtisie, se joignent, pour lui interdire des travaux littéraires de longue haleine, les procès absorbants, qui l' « étouffent », dit-il en 1786. Par ses billets à Keranflec'h, on le voit, avec les amis qui fréquentent sa « tabagie » de « pipomane », s'occuper volontiers à un épicurisme de détente; le poète chante, en latin, breton et français, les *Pommes cuites* qui sont devenues son régime curatif, rédige en constat le *Miracle de la chute et préservation* de sa chère pipe, glorifie en hexamètres la *Métamorphose zodiacale de Keranflec'h en Mouton-Bleu*. Incidemment, nous apprenons un voyage de Le Laé à Paris : il s'y est fait filouter son « habit de poil ».

De passage en son pays natal, le 11 septembre 1788, à Lesneven, il donne du haut de son cheval une consultation juridique ; le 18, à Landerneau, il banquète avec les procureurs en l'honneur de J.-C. Royou, beau-frère du fameux Fréron et avocat à Quimper, qui sort d'une incarcération de quelques semaines au fort du Taureau, près de Morlaix. Le Laé salue Royou en strophes saphiques; en strophes saphiques, Royou rend le compliment; en alexandrins, Le Laé remémore la douloureuse détention de La Chalotais dans ce même Taureau; enfin, dans une *ode bachique*, il propose de raccommoder avec l'esprit des Etats généraux les mânes mêmes de Fréron :

> Des beaux champs de l'Elysée,
> Où Fréron, toujours joyeux,
> De sa gloire reposée
> Jouit près des demi-dieux,
> S'il apprend que sa famille
> Boit avec les citoyens,
> Partout où la gaieté brille,
> Il reconnaîtra les siens.

En janvier 1789, les émeutes de Rennes inspirent à notre « citoyen » une chansonnette sur la noblesse du pays : la *Pharsale bretonne*. Mais sa santé ne lui permet certainement pas de célébrer les réformes autant que son civisme l'y invite. A la fin de 1790, il se fait nommer juge au tribunal de district qu'on institue à Landerneau.

Il ne siège que quatre fois : 17 et 24 décembre, 17 et 21 mars 1791. Le 31 mars, pour la réception solennelle de M. Expilly, nouvel évêque constitutionnel de Quimper, il compose un discours en vers. Déjà, il est « faible, expirant » (témoignage contemporain). Il meurt, âgé de quarante-six ans.

Il est inhumé, le lendemain, au cimetière Saint-Houardon, au centre de la ville. — A la suppression de ce cimetière, ses ossements ont été dispersés.

Nous n'avons pas son portrait; il parle de sa grande taille. On suppose, par deux brocards qu'il lance à des gens de mâchoire trop forte, que sa physionomie n'encourait pas ce reproche.

Ses papiers passèrent à un vieil et intime ami, R.-M. Le Guen, procureur à Landerneau, dont le fils les gardait fidèlement en 1840; peut-être les quelques épaves littéraires autographes qui ont été retrouvées à Brest en faisaient-elles partie. La copie manuscrite d'*ar C'hi* sur papier timbré, qui a appartenu au poète Gabriel Milin, semble être de la main de R.-M. Le Guen.

La réputation littéraire, et surtout morale, de notre poète se trouve saccagée par La Villemarqué, dans une notice de la *Biographie bretonne* (1857); un jeu de mots sur la « soutane » de collégien que porta Le Laé, et l'ami de Rossiliau devient un prêtre défroqué, dépourvu, d'ailleurs, de sentiments affectifs, que son apostasie engrène dans la secte sanguinaire des prochains terroristes. C'est de bien mauvaise histoire. Nous ne connaissons pas Le Laé républicain ; un toast à Louis XVI :

> Tout Breton est royaliste;
> Avec nous bois à Bourbon !

telle est la fin de son ode de septembre 1788. S'il dit à Expilly :

> L'Eglise existe dans l'Etat,
> Et l'Etat n'est pas dans l'Eglise;
> Au rang des saints sont des prélats,
> Tite, Timothée et bien d'autres,
> Consacrés par les seuls apôtres,
> Et non confirmés par Céphas,

il vole donc la Constitution civile du clergé, mais c'est par gallicanisme. Et, s'il ajoute, partisan de la nationalisation des richesses de l'Eglise :

> Quand un bon maître de ménage,
> Pour arrêter quelques dégâts,
> Fait monter dans son galetas
> De la lumière on quelques chats,
> Il ne consulte point les rats
> Qui s'y partagent son fromage,

on peut trouver la métaphore rude et paysanne, mais les meilleurs prêtres de nos campagnes ne se plaignaient-ils pas de l'avidité du haut clergé, du parasitisme des prébendiers ? Ne prenons pas pour l'ennemi des curés un ami des recteurs du bas Léon. Il y a, en effet, trois hommes d'Eglise que Le Laé, qui les sépare nominativement, poursuit de reproches sérieux; mais, parmi vingt-cinq autres recteurs, ceux de Lannilis, de Plouzané, de Ploudalmezeau, tout visés qu'ils ont été dans des vers de 1772, restent en relations d'amitié, de bons offices, d'affaires, avec le poète; n'ayons pas pour eux l'épiderme plus sensible qu'eux-mêmes.

Les muses latine et française de Le Laé ont pu acquérir une aisance qui était plus native chez sa muse bretonne; mais c'est bien à celle-ci qu'il doit la valeur historique de son nom. Au XIXe siècle, la renaissance de la littérature celtique de Bretagne se fondera sur la recherche plus diligente du lexique puriste et sur le respect des traditions morales et artistiques de la région. De ce mouvement, dont le romantisme fut le ressort, Le Laé n'est pas l'annonciateur; poète, il est de son temps : dans les campagnes, il voit le Paysan plus que la Nature; dans l'histoire, la Jurisprudence, le Forum et la Fable, peu de « costume » ; dans son art, Horace, Boileau et Voltaire.

Comment, ainsi limité, notre franc Breton touche-t-il ses compatriotes, et pourquoi a-t-il, sur l'esprit des paysans notamment, bien plus de prise que des poètes plus échevelés ? D'abord, il écrit la langue nationale telle qu'elle se parle autour de lui; son lexique offre, par suite, trop de mots empruntés au français; mais toutes les ressources du style oral populaire, sa plume les connaît. D'autre part, ses épigrammes personnelles et locales, ses inspirations burlesquement réalistes excitent un rire littéraire, dont l'âme bretonne fut toujours trop sevrée. A la fois spontané et cultivé, Le Laé se trouve être le seul écrivain au sens vrai du mot, et l'auteur le plus séduisant, que les Bretons aient eu en langue celtique avant le XIXe siècle. — Gaston Esnault.

Marseille. (Le Vieux Marseille ignoré et les Fouilles récentes.) Marseille ville d'art, Marseille ville archéologique : voilà qui peut sembler un paradoxe, aussi bien aux lecteurs versés dans les travaux d'érudition qu'aux touristes qui ont la pratique des cités et des curiosités de la France. Dans l'opinion générale, que les spécialistes eux-mêmes ne sont pas loin de partager, Marseille est uniquement la ville commerçante, le grand port animé et coloré dont la réputation n'est plus à faire; quant à son histoire, elle n'appartient plus qu'au passé et aux bibliophiles et n'a laissé aucun vestige dans le présent.

C'est là une grave erreur. Les découvertes provoquées par des fouilles récentes et peut-être, plus encore, les efforts tentés en ce moment par d'actifs et érudits Marseillais pour faire connaître des monuments et des vestiges complètement ignorés du Vieux Marseille produiront sur le public français et étranger l'effet d'une véritable révélation.

Et, cependant, pourquoi s'étonner? Marseille, fondée par les Phocéens six cents ans avant Jésus-Christ, n'est-elle pas la plus ancienne ville de France, et peut-on admettre raisonnablement, à priori, qu'il ne doive rien subsister d'un passé si riche, d'une si longue histoire ? Au contraire, la ville qui abrita tour à tour dans ses murs tant de civilisations successives devrait figurer au premier plan de notre archéologie nationale. Si elle n'occupe pas la place qu'elle mérite, cela tient aux destructions systématiques qui y sévirent depuis l'antiquité.

Marseille a payé lourdement à l'art la rançon de sa richesse. L'esprit utilitaire et mercantile y a fait trop souvent bon marché du passé et table rase des monuments anciens. Nulle part, peut-être, on n'a à déplorer autant d'actes de vandalisme : bien moins le vandalisme sauvage et aveugle des guerres que le vandalisme méthodique du démolisseur. Nulle part, aussi, on n'a plus souvent modifié, transformé, retapé, fait du neuf avec du vieux, appuyé de nou-



Le Vieux Marseille. — Le Mur grec. (Extrait de l'Album archéologique d'« Art et Charité ».)

velles façades sur d'anciens murs, bouché, ouvert, remanié des portes, des escaliers, des fenêtres, comme pour compliquer à plaisir la tâche des archéologues par ces perpétuels amalgames.

Peut-on, même, assurer que le respect des vieux monuments sera désormais mieux garanti ? Ce n'est pas certain. Il n'y a pas longtemps qu'on a rasé derrière la Bourse l'intéressant couvent des Templiers, et il a fallu une énergique intervention à la mairie pour sauver le mur grec dont nous parlerons bientôt. Le vieil esprit n'est pas mort, et il ne faut rien moins que l'appât d'un grand mouvement touristique pour intéresser beaucoup de notables indigènes à l'archéologie de leur ville. L'effort que tente en ce moment un petit groupe de Marseillais éclairés et artistes n'en est que plus méritoire. De premiers résultats ont déjà été obtenus; des classements de monuments historiques ont eu lieu, d'autres vont être prononcés; les fouilles, un instant ralenties ou interrompues, vont être reprises, il faut l'espérer, dans les meilleures conditions.

Les richesses artistiques et monumentales de Marseille peuvent se classer en plusieurs catégories.

D'abord, les produits de fouilles plus ou moins anciennes, marbres, bronzes, poteries, sculptures, monnaies, etc., de toutes époques, réunis au musée du Vieux Marseille et au musée d'archéologie. Puis les monuments anciens, classés et catalogués depuis longtemps, comme la Major et l'église Saint-Victor. Ni les collections, ni les basiliques, n'ont cependant la réputation qu'elles méritent, parce

qu'on vient voir autre chose à Marseille, et que, jusqu'à ce jour, le présent y a tué le passé.

Le musée du Vieux Marseille est loin d'avoir la célébrité du Musée Arlaten, auquel il n'est nullement inférieur. En dehors des spécialistes, qui donc visite la vénérable basilique du XIIe siècle, accolée modestement à la cathédrale moderne et qui fut fondée à l'aube du christianisme sur l'emplacement du temple de l'Artémis phocéenne? Et c'est à peine, lorsqu'on fait le tour classique de la Corniche, si l'on jette un coup d'œil sur les tours carrées et crénelées de l'ancienne abbatiale Saint-Victor, établie au Ve siècle hors de la ville et qui offre encore, sous son gros œuvre romano-gothique, un double étage de cryptes gallo-romaines et carolingiennes?

Mais voici, bien plus nombreux, les édifices qui ne sont connus que des seuls initiés et qui ne sont



Le Vieux Marseille. — Fontaine de la rue Guintrand.

indiqués dans aucun guide. Il faut aller les découvrir — car c'est un véritable voyage de découverte pour un profane — sous la conduite d'un cicerone expérimenté, à travers les ruelles grouillantes et pittoresques de la vieille ville, de ce quartier de pêcheurs, de mariniers, de dockers et d'Italiens qu'on a surnommé le « Petit Naples » et autour duquel le visiteur de Marseille tourne sans y pénétrer.

Tous les âges sont représentés. On a retrouvé des vestiges importants de l'aqueduc grec qui amenait l'eau à la ville phocéenne en suivant une partie des remparts, pour finir à l'endroit occupé plus tard par les caves du couvent de Saint-Sauveur.

A une encoignure de la rue Guintrand, voici un tombeau romain, transformé en fontaine au moyen âge. Ce curieux édicule se compose d'un socle surmonté de deux têtes de lion bien effritées et sur lequel s'élève une pyramide tronquée, ancienne stèle, dont l'encadrement et des restes d'inscriptions ont reparu sous le ciment médiéval écaillé.

Le moyen âge, comme l'époque romaine, a laissé de nombreux fragments de tours et remparts encastrés ou enclavés dans des propriétés privées, des sous-sols voûtés, souvent à deux étages, qui ont été explorés par Le Doyen, l'actif secrétaire de la Société archéologique provençale. On a ainsi trouvé, sous une cave, des voûtes (où l'on ne peut accéder que par un trou d'homme) ayant 7 mètres de haut et dont les assises sont enterrées d'au moins 6 mètres.

Les maisons de la Renaissance ont un intérêt particulier. Il faut citer d'abord, à un angle de la Grand'Rue, la maison du sire de Cabres, de 1532, de pur style italien, avec ses fenêtres à meneaux, sa tour et son solarium.

Plus ouvragée, mais plus mutilée aussi, la maison à pointes de diamant, rue de la Prison, qui doit son surnom à la façon dont sont taillées les pierres de la façade. Si l'on ne savait, par des actes authentiques, qu'elle a été construite pour le négociant génois Bosio en 1552, on serait tenté de lui attribuer une date postérieure, car le style italien qu'elle accuse ne s'est vulgarisé en France qu'un peu plus tard. L'escalier, remarquable, a une belle décoration gypsée, de tradition florentine. Malheureusement, l'entrée et diverses autres parties de l'immeuble ont été défigurées.

Les belles demeures des XVIIe et XVIIIe siècles ne se comptent pas : c'est une des époques où Marseille s'enrichit et s'embellit, mais où se commirent aussi, comme contre-partie, de nombreux actes de vandalisme. Beaucoup de ces anciens hôtels, à leur tour, ont été dégradés ou abîmés. L'un des mieux conservés est la maison Franciscou, place Vivaux, construite en 1630 pour un échevin : encadrée de deux colonnes ioniques, la porte a une voussure en plein cintre, surmontée de deux sphinx.

Cette place Vivaux est un coin fort intéressant pour les amateurs de l'art classique. On y voit encore l'ancienne maison de Suffren, à façade Louis XVI, et, à l'angle de la rue Bouterie, un bel hôtel remarquable par son escalier, ses gypseries et ses salons. Tout près, trois maisons contiguës ont gardé au rez-de-chaussée leur décoration du XVe siècle et leurs meubles du XVIIIe siècle dans quelques pièces.

La place Daviel, l'ancien centre du Vieux Marseille, mérite aussi une visite. Il faut y accéder par la pittoresque montée des Accoules, d'une perspective si colorée. La vénérable église des Accoules, tant de fois rapiéciée, n'offre plus guère qu'un intérêt de curiosité historique : du monument gothique, la tour seule est restée; encore a-t-elle été surmontée d'un étage Louis XIV et d'un deuxième étage moderne, symbole des rhabillages dont les architectes marseillais furent de tout temps coutumiers. En face, l'ancien Palais de justice offre, intacte, la façade, qui est un beau morceau de style Louis XV: c'est du balcon qu'étaient prononcés, en 1793, les jugements du tribunal révolutionnaire.

Les anciens couvents mériteraient aussi une mention spéciale. Le couvent des Carmes fut fondé en 1285 sur la butte que divers érudits englobent dans l'ancienne ville grecque, mais qui, d'après Camille Jullian (*Histoire de la Gaule*), était située en dehors et fut utilisée par César comme camp d'attaque. L'église actuelle des Carmes date de la fin du XVIe siècle et offre quelques œuvres d'art. On avait localisé parfois sur cette butte l'emplacement du temple d'Artémis (Diane), que Camille Jullian situe avec plus de vraisemblance sur la terrasse de la Major.

Le couvent des Dominicains, plus connu sous le nom de Prêcheurs, date en majeure partie du XVIe siècle; la façade, due à Giraud, est de 1739. Le clocher est une tour romaine, remaniée, de l'ancien rempart. Le couvent est actuellement en cours de restauration.

Il y aurait également lieu de remettre en état l'ancien hospice de la Charité, qui sert aujourd'hui de caserne et qui offre un ensemble intéressant. La chapelle, fort belle, dont le dôme elliptique est l'œuvre de Puget, a une disposition originale : bâtie sur d'anciennes substructions, elle en a conservé la forme, avec la rotonde centrale, le portique et le corridor circulaire. Il est question d'en faire un Panthéon pour les morts de la guerre.

Les fouilles, recherches et déblayements ont été entrepris de divers côtés et, suivant les possibilités, sur une plus ou moins grande échelle. Parmi les promoteurs de ce mouvement, figurent : Dubois, président du « Vieux-Marseille » et secrétaire général de la mairie, Le Doyen, que nous avons déjà cité et qui fut pour nous un aimable et érudit cicerone, et Mme Gautier, généreuse mécène, qui a associé l'art à la charité. Des promenades archéologiques très suivies ont été organisées, depuis peu, dans le Vieux Marseille, les mardis et samedis, et le produit des entrées sert à secourir et à éduquer les enfants miséreux de la ville, pour les soustraire aux dangers de la rue.

La découverte du Mur grec a été un événement archéologique, bien que son écho n'ait pas dépassé des milieux très restreints. Au cours de vastes démolitions derrière la Bourse, pour l'agrandissement de cet édifice, trois tronçons de murs antiques furent mis à jour. On s'est attaché spécialement à déblayer celui qui longe la place Jean-Guin. C'est incontestablement un mur grec, comme l'attestent les inscriptions, les marques de tâcherons (sigles A et P géminés), et l'appareil, constitué de blocs mesurant jusqu'à 1m,60 de longueur et assemblés à sec, comme à Tyrinthe, sans aucune liaison de mortier, mais avec traces, dans certains joints, de minces couches de glaise. Son épaisseur est de 1 mètre environ. A côté, affleurent des murs romains.

Quelle était la destination de ce mur? C'était vraisemblablement le rempart qui arrêta longtemps les légions de César, l'an 49 avant notre ère; sa faible épaisseur s'expliquerait par le fait qu'il devait être adossé à un terre-plein. La Massalia hellénique, qui ne dépassait pas, au nord, l'éperon de la Major, devait s'arrêter à l'est au seuil des terrains bas, dont une partie ont été regagnés postérieusement sur la mer; un ruisseau souterrain a été retrouvé au ras du vieux mur. Quant à la date, on la place



Le Vieux Marseille. — La Tour des Trinitaires.

dans la période comprise entre le IVe et le Ier siècle avant notre ère. Troump a pensé au Ve ou VIe siècle; mais il est difficile d'adopter cette hypothèse, les Massaliotes, comme l'a justement remarqué Camille Jullian (*Histoire de la Gaule*), s'étant toujours montrés très archaïsants. — C'est le seul rempart grec qui existe en Gaule.

Sur un autre point de l'ancien rempart, la dernière tour de défense, d'une époque toute différente, a été récemment sauvée et déblayée. C'est la tour Rostagnier ou des Trinitaires, appuyée sur la muraille d'origine romaine, près de la « tranchée des dames » où, en 1524, les Marseillaises résistèrent héroïquement aux assauts de Charles-Quint et du connétable de Bourbon. Des ossements nombreux ont été trouvés dans les déblais et même dans le mur. La tour fut englobée par la suite dans le couvent des Trinitaires, qui avaient pour mission de racheter les esclaves; deux étages de voûtes superposés,

qu'on peut voir dans un entrepôt voisin, faisaient aussi partie du monastère. Une chapelle adossée à la tour abrite aujourd'hui une intéressante collection d'anciennes vierges provençales en bois réunies par la propriétaire actuelle et est affectée, comme la majeure partie de l'immeuble, à la Société « Art et Charité ».

Quelle est la date de la tour? Certains archéologues tiennent pour l'époque romaine, d'autres pour la Renaissance, voire le XVIIe siècle. Pareil désaccord peut sembler étrange. Pour le comprendre, il faut se rappeler une fois de plus les multiples amalgames offerts par les monuments marseillais, comme aussi la persistance des traditions anciennes, qui ont été renouées plus aisément ici qu'ailleurs.

Il est possible que la tour des Trinitaires, à l'extérieur, ait été fortement remaniée au XVIe siècle, peut-être à la suite des dégâts occasionnés par le siège de 1524. Mais, à l'intérieur, la belle salle qu'on a fini de dégager récemment est sûrement antique, avec sa voûte à berceaux coupés, supportée par quatre piliers monolithes : l'absence d'entablement au-dessus des chapiteaux, la proportion des fûts, l'appareil de briques le prouvent suffisamment, suivant l'opinion de Lefèvre-Pontalis. On peut noter aussi, dans le même sens, les palmettes grecques des chapiteaux. En faisant entrer en ligne de compte, une fois de plus, l'esprit archaïsant des anciens artistes marseillais, on pourrait, tout au plus, semble-t-il, assigner le VIe ou VIIe siècle comme date-limite extrême de cette crypte.

En attendant la reprise des grandes fouilles, les travaux de déblayement continuent çà et là, apportant presque chaque jour leur petite trouvaille. Espérons que la prochaine campagne sera aussi fructueuse que la précédente et que les efforts des amis du Vieux Marseille seront à tous égards récompensés. — Albert Dauzat.

Politique intérieure et extérieure (*Août*). — Le journaliste qui suit, jour à jour, la vie politique du monde, a l'illusion, au milieu des informations qui lui arrivent de toutes parts, que l'activité humaine est incessante et que chaque fait qu'apportent les dépêches constitue une acquisition définitive. Le chroniqueur, qui, au bout d'un certain laps de temps, reprend ces faits divers et les pèse, s'aperçoit qu'ils sont le plus souvent impondé-



Le président du conseil, Georges Clemenceau, sortant de l'église du Chesne (Ardennes). — Ph. Chusseau-Flaviens.

rables et que ce qu'on a pris pour quelque chose n'est rien du tout : si bien que le résidu utile de cette apparente activité reste une stérile agitation et qu'il n'en subsiste qu'une contribution infinitésimale aux résultats qui intéressent l'humanité. Cette réflexion s'imposait, au moment où nous commencions cette Chronique du mois d'août 1919.

Pendant tout le mois, nos yeux avaient été dirigés vers l'orient de l'Europe. Là, nous l'avons dit, quoique la paix fût signée, la guerre continuait, et les peuples s'épuisaient dans l'élaboration d'un état nouveau. En présence de forces, inconnues jusqu'ici, qui luttent entre elles, la Conférence de la paix qui siège à Paris et qui s'efforce d'imposer



Réception du président de la République, R. Poincaré, à Haguenau (Alsace). — Ph. Chusseau-Flaviens.

un ordre dont le plan ne lui apparaît à elle-même qu'au travers d'un épais brouillard, semble impuissante à mettre d'accord des intérêts opposés, parce qu'elle-même manque de tous moyens d'autorité efficace et qu'à l'action directe des armes elle ne peut opposer que l'influence morale du raisonnement, ou la puissance d'un droit nouveau dont elle s'est à elle-même arrogé le privilège. Il en résulte une extrême confusion, un échange de paroles contradictoires, des tergiversations énervantes et, au total, un désordre complet. Nous ne disons pas qu'il en pouvait être autrement. Nous ne pensons pas qu'il existe actuellement, sur la planète, un seul homme qui soit capable d'imposer des solutions. L'intégration de plusieurs personnalités, toutes insuffisantes individuellement, ne saurait contenir ce qui manque à chacune. L'énormité de la situation nous domine, et le temps seul, avec le sentiment enfin acquis des réalités, peut produire la stabilisation d'un état de choses entièrement nouveau. Mais il faut bien constater que les efforts faits par ceux qui prétendent gouverner le monde pour faire coïncider entre eux les morceaux disloqués de la vieille Europe manquent de cohésion et d'unité.

Il y avait lieu, fin août, de fixer son attention sur trois points en particulier : les affaires de Hongrie, les affaires de Russie, l'accord anglo-persan.

Les affaires de Hongrie ont été fertiles en surprises. Nous en étions restés, fin juillet, à l'échec éclatant de l'attaque du 20 juillet par où Bela Kun avait espéré écraser les Roumains, libérer le bolchevisme hongrois et, par contre-coup, le bolchevisme russe. Les événements avaient marché vite. La déroute de l'armée rouge hongroise, l'avance victorieuse et foudroyante de l'armée roumaine, avaient déterminé la retraite de Bela Kun et l'avènement d'un gouvernement socialiste, présidé par Julius Peidl, avec Agoston comme ministre des affaires étrangères et Garami comme ministre de la justice. Le 4 août, les Roumains étaient entrés à Budapest. Le 6, le gouvernement Peidl était expulsé, d'ailleurs très pacifiquement, par l'archiduc Joseph, qui mettait à la tête de son ministère Stephan Friedrich, avec Lovaczy aux affaires étrangères. Puis, après deux semaines, l'archiduc Joseph se retirait, peut-être sollicité par l'Entente, que la présence d'un archiduc à Budapest incommodait, plus probablement parce qu'il comprenait que l'heure des restaurations monarchiques n'avait pas sonné et que sa présence faisait plus de mal que de bien à la cause qu'il soutenait. D'ailleurs, le ministre Stephan Friedrich semblait bien devoir conserver le pouvoir, et il est probable qu'il représentait assez bien les tendances chrétiennes de la grande majorité du peuple hongrois. Nous avons dit, il y a plusieurs mois, qu'avec nos habitudes d'esprit, nous n'avions pas assez cure de choses religieuses quand il s'agit de l'Orient, fût-il européen, et en particulier lorsqu'il s'agit de la Hongrie. Nous persistons à penser qu'il y a là un élément capital et qu'on se trompera toujours, tant qu'on n'en tiendra pas compte. — La Hongrie avait donc, en moins d'un mois, changé trois fois de gouvernement. Il pourrait arriver qu'elle en changeât encore. Mais cela importait peu. Une chose semblait acquise : la chute du bolchevisme hongrois, et cette chose valait la peine qu'on la notât comme un gain à l'actif de la paix de l'Europe.

Mais les événements de Hongrie n'intéressaient pas la seule Hongrie. Ils intéressaient aussi, et surtout, la Roumanie. C'était l'effort roumain qui avait ébranlé le bolchevisme hongrois, c'était le sang roumain qui avait coulé sur la route de Budapest. En avait-on su gré à la Roumanie? Il n'y paraissait guère. C'est tout juste si l'on ne pouvait pas dire que la Roumanie était arrivée là comme un trouble-fête qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. La Conférence de la paix n'avait pas ménagé à la Roumanie les notes aigres et les menaces. — A la suite de la prise de Budapest, le général roumain avait imposé à la Hongrie un armistice, qui exigeait avant tout la livraison immédiate des armes, des munitions, des équipements militaires, plus une importante contribution en bétail, machines agricoles, wagons, locomotives, céréales, etc. La Conférence de la paix avait jugé ces prétentions excessives. Elle avait invité la Roumanie à s'en tenir aux termes de l'armistice d'octobre 1918, que les Hongrois avaient eux-mêmes rompu, et elle demandait, en termes impérieux et comminatoires, que les vainqueurs de la Hongrie cessassent toute récupération directe et s'en remissent à la Commission des réparations, les biens hongrois de toute sorte étant considérés par elle comme le gage commun des puissances belligérantes. La Roumanie avait répondu avec beaucoup de dignité et de précision qu'elle n'avait pu imaginer que la Conférence considérât comme encore en vigueur l'armistice d'octobre 1918 et qu'en ce qui concernait les récupérations, on semblait oublier que la Roumanie avait été vidée par les puissances centrales de tout ce qu'elle possédait et qu'elle ne faisait que reprendre ce qui lui était immédiatement indispensable pour vivre. Il fallait, d'ailleurs, remarquer, en ce qui concerne les subsistances, qu'à l'époque de l'année où l'on se trouvait, la Roumanie, en prélevant 30 p. 100 sur la récolte hongroise, ne pouvait en aucune façon compromettre l'existence et le ravitaillement de la Hongrie. Le mois d'août finissait sur un échange de Notes où il n'apparaissait pas que la Conférence eût toujours su garder la mesure ni qu'elle sût exactement ce qu'elle voulait, et il était de toute évidence que l'opinion publique était plutôt du côté

de la Roumanie que du côté de la Conférence. On sentait qu'en somme, la Roumanie n'avait tenu à l'égard de la Hongrie que la conduite énergique qu'on eût souhaité voir l'Entente tenir à l'égard de l'Allemagne. En tout cas, la politique de la Conférence se montrait obscure et hésitante et, si l'on voyait bien qu'en Hongrie quelque chose avait disparu, il était impossible de prévoir exactement ce qu'on mettrait à la place. On attendait le gouvernement hongrois à ses œuvres; c'était de la médecine expectante. On comprenait que les Roumains, qui, d'ailleurs, n'avaient nulle idée de se mêler des affaires intérieures hongroises, eussent jugé plus expédient de montrer plus de décision.



Le président du conseil, Georges Clemenceau, visite les ruines de la ville de Ham. — Ph. Chusseau-Flaviens.

Les affaires russes étaient plus obscures encore que les affaires hongroises. On se trouvait là en présence d'une situation nouvelle. Il y avait quelques mois, on espérait tout de Koltchak, et les bolchevistes eux-mêmes voyaient en lui leur plus grave péril. Au contraire, on attendait très peu de Denikine. Les renseignements qu'on avait sur son armée la représentaient comme médiocre et incapable d'une action sérieuse. Il semblait, après la perte d'Odessa et de la Crimée, que le sud de la Russie fût perdu, que, par suite, l'Ukraine, la Roumanie et la Pologne se trouvassent en très mauvaise posture. C'est alors que la Conférence avait posé ses conditions à Koltchak et qu'un accord avait été sur le point de se conclure avec lui. Les mois de juillet et août avaient retourné la situation. Denikine, victorieux, avait, sur un vaste demi-cercle dont les pointes étaient Simféropol et Astrakan, le sommet Voronèje, et qui englobait tout le bassin du Donetz, poussé son armée dans la direction de Moscou et, si l'on ne pouvait affirmer qu'un retour offensif de l'armée rouge ne l'arrêterait pas, il était certain que, vers le sud, le pouvoir de Lenine et de son gouvernement était fort compromis. D'autre part, à la fin du mois, les bolchevicks avaient été chassés d'Odessa. Les Polonais avaient continué leurs succès et, quoiqu'on ne pût dire s'ils avaient fait effectivement alliance, comme on l'avait annoncé, avec le général ukranien Petlioura, il était sûr que de ce côté la position bolcheviste était entamée. — Plus au nord, s'était constitué à Reval un gouvernement de la Russie du Nord-Ouest, qui était en liaison avec le gouvernement esthonien. Enfin, Cronstadt avait été bombardé par les Anglais. Donc, sur tout le front sud-ouest et nord-ouest, les bolchevicks reculaient. Par contre, ils avançaient en Sibérie, et il n'était pas impossible qu'ils cherchassent de ce côté une compensation à leurs échecs du côté européen.

Mais ces résultats constatés de l'effort militaire russe et polonais n'éclairaient aucunement la politique de la Conférence à l'égard de la Russie. Les bruits les plus contradictoires étaient en circulation. Tantôt, on annonçait la fin prochaine du gouvernement des soviets, tantôt, on insinuait que l'Angleterre était sur le point de reconnaître le gouvernement de Lenine. Il était plus vraisemblable que l'Angleterre trouvait son compte à la division russe et qu'elle n'était pas pressée de voir sa vieille rivale revenir à l'unité. De plus, il était impossible de savoir au juste la situation économique de la Russie, et il était vraisemblable qu'à cet égard ce pays était le point de mire de l'Allemagne, de la Suède, de l'Angleterre et de l'Amérique. Si Lenine voyait la révolution mondiale reculer dans le lointain, il n'y renonçait pas et, en attendant, il songeait certainement à consolider en Russie le système soviétiste, peut-être au prix d'une évolution.



Arrivée du Président de la République, R. Poincaré, à l'Hôtel de Ville de Mulhouse. — Ph. Chusseau-Flaviens.

Si la politique anglaise n'était pas claire en Russie, elle l'était dans l'Asie antérieure, et l'accord qu'elle avait signé avec la Perse, tout en reconnaissant l'entière autonomie de ce pays, avait toutes les allures d'un protectorat militaire et économique. On avait mené assez grand bruit autour de cet accord, et on n'avait pas manqué de remarquer qu'en agissant seule en cette occurrence, l'Angleterre n'avait pas marqué une fidélité très sûre aux conventions qui l'unissaient à ses alliés. Il y avait là une controverse doctrinale assez oiseuse; le fait seul importait. Il était hors de doute que la Perse passait sous la direction anglaise et que l'Angleterre atteignait enfin le but de ses longs efforts. Il était permis de se demander s'il n'y avait pas lieu de s'en féliciter. Certes, il ne faut guère compter que l'Angleterre parvienne à s'attacher par des liens serrés d'affection les Persans, pas plus qu'elle n'a fait des Egyptiens; mais il est certain qu'elle saura tirer parti des immenses richesses que les Persans, malgré la bonne volonté de beaucoup d'entre eux, ne sont jamais parvenus à mettre en valeur. Au point de vue historique, il est intéressant de remarquer que la guerre a procuré à l'Angleterre cette couverture de l'Inde, qui était restée incomplète pendant tant d'années. C'est le besoin de couvrir l'Inde contre la Russie qui a conduit les Anglais en Afghanistan et qui, en Perse, les a mis en présence des Russes. C'est le même besoin qui les a établis en Egypte d'abord, puis, maintenant, dans la vallée de l'Euphrate. Dans la vieille lutte d'influence où l'Angleterre a trouvé devant elle la Russie et qui menaça si longtemps d'affronter ces deux puissances, l'équilibre est nettement rompu en faveur de l'Angleterre. La Russie s'est désarmée elle-même et, quoique les bolchevistes ne semblent pas avoir renoncé à semer leur propagande en pays musulman, il ne paraît pas qu'ils aient les moyens de lutter utilement contre la puissance formidable que représente l'Angleterre en Asie. Il y a là un fait acquis, réel, dont il faut tenir compte, comme d'une des conséquences les plus sérieuses de la guerre.

Il y avait lieu, d'ailleurs, d'ajouter que, si l'Angleterre s'installait en Perse à la faveur du désarroi moscovite, si elle était maîtresse à Bagdad, elle l'était aussi, en fait, dans le reste de l'Asie Mineure et, particulièrement, en Palestine, en Syrie, en Kurdistan et même à Constantinople, où résidait comme commissaire de la Conférence l'amiral Calthorpe. On ne voyait pas bien — et c'était une inquiétude pour beaucoup de bons Français fort amis de l'Angleterre — comment se réglerait pour la France la question de la Syrie, sur laquelle ses droits moraux, reconnus par le traité de 1916, ne sont pas contestables. Certes, des Anglais autorisés se défendaient de vouloir rien entreprendre sur ces droits; un bon règlement de la question eût mieux fait notre compte. Or rien ne se réglait de ce qui concernait l'empire turc, et tout démontrait que nous étions à la veille de voir renaitre les troubles et les atrocités qui avaient ensanglanté l'Asie Mineure.

L'insurrection de Mustapha Kemal-pacha en Anatolie, l'évasion vraiment trop facile de plusieurs personnages importants du comité « Union et Progrès », l'évacuation imminente de l'Arménie par les Anglais et, par suite, toute liberté laissée aux Ottomans de continuer l'écrasement de ce qui restait des malheureuses populations de ces pays, n'étaient pas des présages de paix et de prospérité. La Conférence ne se hâtait pas. Les Etats-Unis ne s'étaient pas encore décidés à prendre l'Arménie et la Turquie sous leur haute protection. On pouvait craindre le pire. A force d'enquêter, d'envoyer des commissions, d'ouvrir des consultations, de lancer des objurgations et de ne rien faire, la Conférence de la paix finissait par ne plus voir clair et par compliquer les questions jusqu'à les rendre inextricables. Cette méthode était dange-

reuse partout. Elle l'était plus que partout ailleurs dans les pays où les musulmans ont besoin, comme en Turquie, qu'on leur parle ferme. La France, qui, en outre, a engagé en Turquie des intérêts financiers considérables, pouvait souhaiter que la question fût vite et clairement réglée.

Même indécision pour ce qui concernait la Thrace. Le traité avec la Bulgarie n'avançait pas plus vite que celui avec l'Autriche. Or, il était nécessaire que les peuples des Balkans sussent à quoi s'en tenir sur leur sort. Cela était indispensable au nouvel Etat serbe-croate-slovène, qui avait bien du mal à mettre d'accord dans un gouvernement bien équilibré les populations de mœurs, de traditions et d'habitudes sociales si diverses que la guerre avait réunies sur l'autorité du prince Alexandre, régent de Serbie. Cela ne l'était pas moins pour la Roumanie, pas moins non plus pour la Bulgarie, quantité nullement négligeable, si l'on veut que l'incendie n'éclate pas à nouveau dans les Balkans.

Même indécision encore en ce qui concernait la Pologne et, d'une part, la Haute-Silésie, d'autre part, les provinces baltes. Dans l'une, la tyrannie allemande avait provoqué une grève des charbonnages et une véritable insurrection qui compromettait toute la sécurité de l'Etat polonais; dans l'autre, l'armée de von der Goltz, malgré la disgrâce apparente de son chef, refusait de se retirer. On sentait, dans l'un et dans l'autre cas, la main ou, du moins, la complicité tacite du gouvernement allemand, qui laissait faire, tout en protestant de son innocence. Un pareil état de choses ne pouvait se prolonger indéfiniment. Il fallait que la Pologne pût vivre en paix. Il fallait que, tout le long de la frontière allemande, entre l'Allemagne et la Russie, se constituât la barrière solide qui mettra obstacle à la fusion de l'Allemagne industrielle et de la Russie agricole; il fallait que, de la Baltique à la mer Noire, par les anciennes provinces russes libérées, par la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie, l'Europe se sentît protégée. En attendant, dans tous ces pays, la guerre continuait. La Société des nations n'était pas encore assez assise pour faire triompher ses décisions. Le principe de paix qu'elle représentait était trop nouveau, trop discuté encore, pour triompher du vieux principe d'antagonisme et de guerre entre les peuples, qui a, depuis que l'humanité existe, seul décidé dans les querelles entre les nations et qui pourrait bien, hélas! leur être si familier qu'elles ne veuillent pas y renoncer. La Conférence avait, certainement, la volonté d'aider à cette transformation et d'y aboutir. Les difficultés qu'elle rencontrait et l'immensité de la tâche paralysaient ses bonnes intentions et ses efforts.

Ainsi se confirme ce que nous écrivions en débutant, à savoir que le mois d'août avait très peu avancé les questions pendantes et que les événements que nous avions à y noter ne semblaient devoir influer que très indirectement sur l'épilogue du drame qui achevait de se jouer dans le monde.

Au surplus, les ratifications du traité de Versailles n'allaient pas beaucoup plus vite. La Chambre française n'avait commencé la discussion du traité



A Altkirch, le président R. Poincaré cause avec les Pères Blancs démobilisés, qui combattirent à nos côtés. — Ph. Chusseau.

que le 26 août, après, d'ailleurs, que sa Commission, sur le rapport de Barthou, en avait conseillé l'adoption. Quant au Sénat américain, les débats les plus violents l'avaient agité à ce sujet, et il était difficile de dire quelle en serait l'issue.

On ne doit pas se dissimuler que, dans cette discussion entre démocrates et républicains à propos du traité de paix, nous devions faire la part des intérêts de parti et que l'opposition, en attaquant le traité, attaquait avant tout le président Wilson. Jamais le proverbe : « Nul n'est prophète en son pays » ne s'est aussi bien vérifié qu'en l'occurrence. Je ne doute pas un instant que l'histoire future, celle qui ignorera nos disputes, nos petitesses et nos injustices, ne fasse au président Wilson une place à part dans notre temps et dans tous les temps. Il apparaîtra certainement comme un des plus grands législateurs de l'humanité, et la Société des nations, dont il est le parrain, s'il n'en est pas le seul père, semblera comme le point de départ d'une ère nouvelle. Les contemporains et concitoyens du président Wilson n'ont pas l'air du tout de se douter de l'honneur que l'histoire ne manquera pas de leur faire et, loin de s'incliner devant l'incontestable supériorité de leur président — nous allions dire de leur chef — ils s'ingénient à mettre en morceaux l'œuvre qu'il a édifiée. Alors que Wilson, sans oublier l'intérêt de l'Amérique, a mis au-dessus de tout l'intérêt de l'humanité et la paix du monde, l'individualisme américain a vu avant tout deux choses dans le traité : la première que la Société des nations fait sortir l'Amérique de l'isolement où l'avait mise la doctrine de Monroe et d'où certains estimaient qu'elle tire toute sa force; la seconde, que la cession du Chantoung au Japon risque de donner à cette puissance, que les Américains ne portent pas dans leur cœur, une autorité et, peut-être, une main-mise sur la Chine, qui ne leur paraissent pas tolérables. L'effort de l'opposition a donc porté, d'une part, sur un amendement qui transfère non au Japon, mais à la Chine elle-même, les droits que les Allemands avaient acquis sur le Chantoung, d'autre part, sur diverses propositions qui tendent toutes à écarter les Etats-Unis du règlement des questions européennes, sans, toutefois, s'opposer à l'approbation du traité de garantie franco-anglo-américain. Ainsi, alors que le président Wilson a compris que plus rien ne pouvait se passer dans le monde sans que l'Amérique fût consultée, une partie du Sénat américain s'efforçait de ramener l'Amérique à l'Amérique.

Quelle était la conclusion à tirer de cette controverse, au point de vue du résultat final? Elle différait du tout au tout, suivant les journaux qu'on lisait. Beaucoup continuaient à penser qu'en dépit de l'opposition, le traité serait ratifié. D'ailleurs, le président Wilson n'avait pas laissé de réagir fortement. Non seulement il s'était entretenu de la question avec ses partisans et avec ses adversaires, mais il projetait une tournée de conférences pour conquérir l'opinion publique. Reconnaissons que la position du président américain est autrement forte que celle du président de la République française. Dans ce pays d'Amérique, où la crainte d'un retour monarchique n'est pas là pour fausser les rouages du gouvernement, l'autorité personnelle du président se manifeste ouvertement par des paroles et par des actes. Chef du gouvernement, il gouverne personnellement. Il s'adresse directement à ses concitoyens; il les consulte et discute avec eux; il les dirige. L'action du président Wilson dans l'intervention américaine a été prépondérante, et c'est cette prépondérance même qui fait l'étendue de notre dette envers lui. Cette conception américaine du pouvoir présidentiel donne à la vie publique une activité et une puissance que nous ignorons. C'est là-dessus que comptait le président Wilson pour amener le Sénat à voter le traité. C'est cette idée du pouvoir moral du président qui le conduit à intervenir avec une autorité souveraine dans les conflits sociaux dont les Etats-Unis souffrent, comme nous en souffrons. La vie chère, la question ouvrière, la question des chemins de fer sévissent en Amérique comme en Europe. Le président Wilson intervient dans toutes et, si ces interventions provoquent des discussions, il ne paraît pas que la personne du président en soit diminuée. Il fallait donc tenir compte, pour pronostiquer le vote du Sénat, du mouvement



A Dunkerque, le président de la République, R. Poincaré, ayant à sa droite Georges Leygues, ministre de la marine, lit la citation conférant la croix de la Légion d'honneur à la glorieuse cité. — Ph. Chusseau-Flaviens.

d'opinion que le président Wilson allait provoquer. Si l'Amérique, nous venons de le dire, ressentait, elle aussi, très vivement le contre-coup de la guerre dans les profondeurs sociales, l'Angleterre, de son côté, traversait une crise dont on ne pouvait dissimuler la gravité. Les grèves s'y étaient multipliées. La question du charbon s'y posait avec une extrême acuité, à la fois au point de vue des salaires et au point de vue de la journée de travail. Cette double cause influait sur la quantité de la production et sur le prix de la tonne, et elle se répercutait sur toutes les autres industries. Comme tous les pays, l'Angleterre souffrait d'une crise de production. Dans un discours prononcé aux Communes, Lloyd George avait indiqué une politique économique. On voyait mal le plan précis qu'il prétendait suivre. Il était sage, au reste, d'avoir foi dans la vitalité de l'Angleterre, de se souvenir toujours qu'en somme, c'est elle qui gagnait la guerre et qu'elle ne l'ignorait pas. Les mouvements qui l'agitaient restaient dominés par le sentiment de sa force économique. Cette fièvre violente, mais certainement éphémère, trouverait son dérivatif dans le travail.

L'Allemagne avait été calme en août. Elle travaillait et s'organisait. On avait pu, au Congrès d'Amsterdam, demander à Leghien si la loi de huit heures y était respectée. Malgré son affirmation, beaucoup pensaient que l'observation de cette loi n'empêchait pas l'industrie allemande d'obtenir neuf heures ou dix heures de travail effectif, concurrence dangereuse pour la France en particulier. L'Allemagne travaillait. Si elle était agitée à l'intérieur, cette agitation était si peu sensible qu'on était fondé à n'y pas croire. Elle s'unifiait, elle devenait un Etat concentré, où le particularisme disparaissait. Restait-elle pangermaniste? Propageait-elle le bolchevisme? Etait-elle, en particulier, l'instigatrice des grèves violentes de Zurich et de Bâle au début d'août, que le bon sens helvétique et la fermeté du gouvernement fédéral firent échouer? Il serait téméraire de le nier; mais, sauf sur les points que nous avons notés, rien ne prouvait expressément sa volonté de perpétuer le désordre européen. L'Allemagne avait beaucoup à réparer chez elle. On pouvait être sûr qu'elle y pourvoyait déjà obstinément. C'était une chose à laquelle il fallait penser sans cesse. Nous laisserions-nous distancer? Permettrions-nous que l'Allemagne doctrinale et pédante tentât de faire croire qu'elle seule, même vaincue, pouvait organiser le monde et montrer la route vers le progrès industriel et social?

La France avait, elle aussi, passé le mois d'août dans le calme. Nous avons dit plus haut les défectuosités de la politique de la Conférence, dont nous avions la présidence. Nous devons ajouter un mot sur une question qui nous tient au cœur et qui est capitale : nos rapports, comme nous l'avions espéré, s'amélioraient avec l'Italie. La question de Fiume était sur le point d'être réglée. L'agitation suscitée par l'enquête sur l'affaire de Caporetto se calmait par sa dilution dans la presse. De part et d'autre, on sentait qu'on avait été injuste et que l'amitié franco-italienne ne pouvait être altérée. Ceux même qui avaient été les plus sévères pour l'Italie ouvraient la porte à des discussions moins âpres. Cet incident devait nous servir de leçon et nous conseiller le calme. La guerre a laissé les nerfs des hommes et des nations à fleur de peau. Ne nous laissons pas aller à oublier, à l'égard de personne, que nous avons versé pour la même cause de justice le sang de nos enfants. — A l'intérieur, les vacances parlementaires avaient été courtes, mais sans éclat. En dehors du bruit fait autour des discours de Briand à Saint-Etienne et à Saint-Chamond — et qui furent sans doute assez inexactement rapportés — et de la lettre que l'ancien ministre Jonnart lui écrivit à cette occasion, il n'y eut aucune agitation politique, et on devait dire que, si près des élections législatives, jamais la France n'avait montré une pareille indifférence pour la politique. Elle en avait assez. On s'était beaucoup plus occupé de la vie chère, sans y trouver de solution. Le ministre du Ravitaillement, Noulens, en établissant les prix dits « normaux » n'avait, comme on pouvait le prévoir, contenté ni les producteurs, ni les intermédiaires, ni les consommateurs. Les interventions spontanées du public dans la fixation des prix n'avaient eu, quoi qu'en pussent dire les journaux, qu'une influence locale, passagère, quelquefois raréfiante et presque toujours inquiétante : tout le monde prônait l'accroissement de la production sans en indiquer les moyens, et la mauvaise situation de notre change sur l'Angleterre, l'Amérique et l'Espagne, n'était pas faite pour nous aider à nous procurer les matières premières nécessaires. L'augmentation du taux des salaires et des traitements favorisait celle de tous les objets nécessaires à la vie. Il fallait s'armer de patience et faire revivre le goût du travail. L'adaptation de la journée de huit heures aux nécessités d'un travail intensif était très difficile, et l'évidente contradiction de ces deux termes faisait craindre que, dans cette question, comme il nous est arrivé pour tant d'autres, nous n'eussions cédé à un mouvement de générosité peu réfléchi et réglé par des rêveries d'ordre sentimental et humanitaire une affaire d'ordre économique où nous risquons, une fois de plus, d'être dupes. Devions-nous nous en plaindre? Les peuples ont leurs destinées. La nôtre est de montrer la voie. Jusqu'à cette heure, elle ne nous a pas déçus. — Jules GERBAULT.

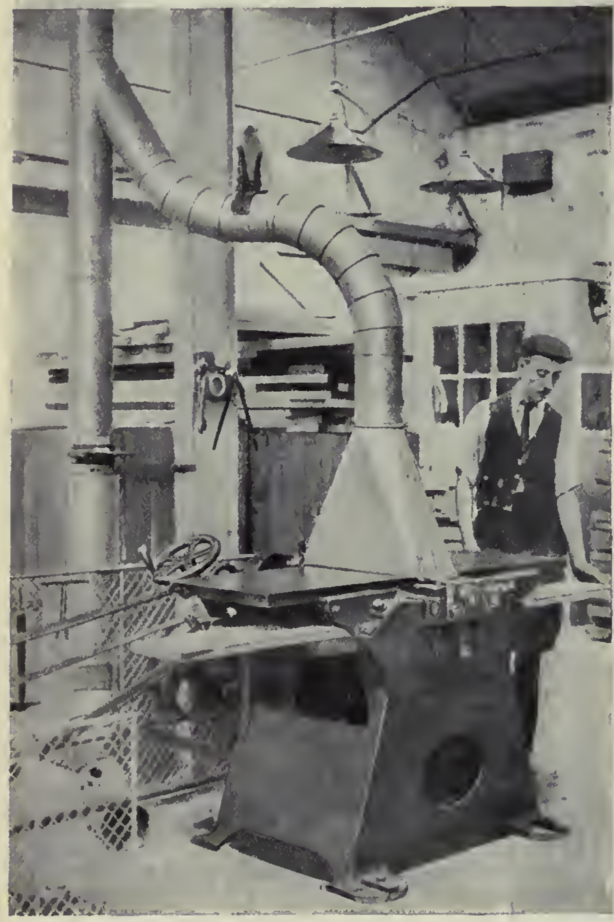


Fig. 1. — Enlèvement des copeaux d'une raboteuse (ventilation, système Sturtevant.)

Poussières et fumées. *Fumées des foyers, poussières d'ateliers, fumées et poussières d'usines; procédés de précipitation et de captation.* Ind. Dans de nombreuses usines métallurgiques ou chimiques, les traitements effectués donnent naissance à des volumes considérables de fumées et de poussières empestant l'atmosphère et constituant souvent une perte importante de produits. De même, un grand nombre de foyers contribuent à obscurcir l'air en déversant, par leurs cheminées, des torrents de fumée noire.

Tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue économique, la captation de la fumée s'impose; en effet, ces fumées formées d'air ou de vapeurs, tenant en suspension de nombreuses particules solides, représentent une proportion non négligeable, soit du combustible brûlé, soit des substances traitées.

La lutte contre la poussière et la fumée a été depuis longtemps envisagée par les industriels; les pouvoirs publics mêmes sont souvent intervenus, et nombreux sont les règlements de police relatifs à ces questions. Hélas! il faut croire qu'ils sont peu efficaces, car de nombreuses cheminées continuent à s'orner de splendides panaches noirs.

Dans cette étude, nous nous proposons d'indiquer les principes d'après lesquels on peut espérer se débarrasser des fumées. Selon la nature et l'origine de celles-ci, nous les classerons en trois groupes, répondant à des solutions différentes :

1° Fumées charbonneuses des foyers,
2° Poussières et déchets d'ateliers,
3° Fumées et poussières d'usines.

1° *Fumées des foyers.* — Ces fumées ont de tout temps provoqué de justes réclamations; les particules de charbon ou de suie qu'elles répandent dans le voisinage sont une grave cause d'incommodité et d'insalubrité. Il faut en voir l'origine dans une mauvaise combustion du charbon; en effet, le combustible, houille, bois, tourbe, etc., porté brusquement à une température élevée, dégage abondamment des produits volatils riches en carbures d'hydrogène également combustibles; seulement, si la combustion a lieu avec une quantité d'air insuffisante, ces carbures subissent une décomposition partielle, caractérisée par un dépôt de carbone pulvérulent. C'est celui-ci qui, entraîné au dehors, forme la fumée noire bien connue.

Ces conditions défectueuses se réalisent complètement dans les petits foyers où, sur la zone incandescente, on charge à nouveau une quantité de houille suffisante pour faire couverture; la température du foyer s'abaisse par cet apport de combustible froid, tandis que la grille obstruée laisse arriver de moins en moins d'air; le résultat est immédiat : la cheminée fume aussitôt, la houille fraîche introduite distillant en partie et sa vapeur se brûlant incomplètement.

Il en résulte que la fumée s'évitera, si la combustion complète des produits de distillation peut se réaliser : nécessairement, ceci exige une température suffisante des mélanges gazeux pour déterminer leur inflammation et la présence d'un volume d'air convenable.

Pour les foyers ordinaires (les gazogènes mis à part), on peut prendre comme bonne règle d'avoir une épaisseur modérée de charbon sur la grille et d'éviter, par des charges trop importantes ou des ouvertures intempestives des portes, la formation de trop grande quantité de gaz froids. Il faut, si possible, réaliser des introductions d'air supplémentaire dans la zone de combustion, avoir un cendrier et une chambre de combustion suffisamment spacieux en relation avec un bon tirage et, tout en évitant les mauvais charbons, faire conduire le feu par un chauffeur soigneux.

La surveillance du foyer donnant de bien meilleurs résultats que toutes les combinaisons de grilles, de foyers, de tirage, etc., néanmoins, un grand nombre d'appareils ont été étudiés en vue d'améliorer les conditions de la combustion. Les meilleures solutions sont réalisées par des chargeurs automatiques, distribuant régulièrement le combustible, par des dispositifs assurant l'apport du charbon froid par la base du foyer et non à sa surface, par des cheminées à tirage forcé, etc.

La question trouvera certainement une solution efficace par l'adoption d'un projet susceptible de prendre de l'extension dans l'avenir, car il permet l'utilisation rationnelle des charbons. Ce projet consiste à gazéifier les combustibles pauvres, ou à distiller les combustibles riches pour en gazéifier ensuite les résidus solides, soit que cette méthode s'applique dans chaque usine à l'aide de gazogènes appropriés, soit que, plus économiquement, ce travail soit effectué dans de vastes cokeries gazières sur les carreaux de mines ou dans des centrales de gazogènes au centre de régions industrielles.

2° *Poussières des ateliers.* — La poussière créée dans de multiples ateliers peut avoir une action désastreuse sur les ouvriers, même lorsqu'elle ne présente pas une toxicité particulière. L'absorption dans les voies respiratoires de particules plus ou moins dures, parfois coupantes, entraîne de graves désordres; c'est ainsi que la proportion de phtisiques est considérable chez les aiguiseurs d'aiguilles (70 sur 100 malades), les tailleurs de limes (63 p. 100), les tailleurs de silex (80 p. 100), les brossiers (49 p. 100), les meuniers (12 p. 100), etc. Naturellement dans les milieux où se manipulent des substances toxiques (plomb, arsenic, etc.), les ouvriers peuvent être atteints de maladies professionnelles (*saturnisme*, *arsenicisme*, *hydrargyrisme*, etc.).

La protection contre ces poussières peut être individuelle ou obtenue par des mesures généralisées à toute la fabrication. Dans le premier cas, c'est l'emploi du *masque* ou *respirateur* permettant la filtration et même la purification de l'air respiré. Nous avons décrit quelques-uns de ces appareils ici (v. *Lar. Mens.* t. III, p. 811); ils ne s'écartent guère des masques bien connus des poilus. Nous n'insisterons pas sur leur emploi; dans l'atelier, leur but n'est pas atteint : par fausse honte, par crainte de plaisanterie, par gêne apportée à la liberté de la vue, etc., l'ouvrier rejette l'appareil protecteur.

Plus efficaces sont les dispositifs adaptés soit à l'ensemble des ateliers, soit aux machines elles-mêmes pour prévenir la diffusion des poussières en les captant à leur source.

Une disposition avantageuse consiste à drainer l'atmosphère des ateliers par de vastes conduites reliées à des cheminées d'appel ou à de puissants ventilateurs-aspirants; des capots spéciaux peuvent enfermer les machines et les relier à la conduite épuratrice. Ces gaines aspirent les poussières, les buées, les déchets même, assez volumineux

(sciures, etc.), les convoient vers des chambres de dépôt, ce qui assure la récupération de divers matériaux.

Ce procédé s'applique avec succès dans les industries du battage de tapis, du broyage de liège et de toutes matières pulvérulentes, aux fabriques de feutre, de menuiserie, aux ateliers de polissage, aux filatures, aux criblages de charbon, aux raffineries, etc. Toutes ces industries se trouvent assainies, tout en retirant un bénéfice par la regénération des sous-produits recueillis; en outre, la captation des poussières, surtout de nature organique, prévient les causes d'incendie et d'explosion : le cas d'explosion de poussières de farine, par exemple, a été souvent relaté.

Dans d'autres installations, la machine génératrice des poussières est elle-même close de façon à empêcher toute vaporisation extérieure. De semblables dispositions sont adoptées dans le travail de la céruse, des allumettes, etc. Généralement, la machine est reliée par une conduite ventilée à des chambres de dépôt, et l'air impur n'est expulsé au dehors qu'après filtration au travers de cadres garnis de feutre.

Il convient de rattacher aux méthodes d'aspiration les petits appareils domestiques, dans lesquels un moteur électrique actionnant une pompe à vide permet avec une tuyauterie d'aspirer les poussières des tapis, dans les appartements, les ateliers, etc., pour les collecter dans un récipient spécial.

3° *Poussières et fumées d'usines.* Dans ce cas, la question intéresse non seulement l'hygiéniste, mais l'industriel même dans le rendement économique de son exploitation; en effet, dans les fumées rejetées, se trouvent de grandes quantités de métaux, de sous-produits de valeur, etc., perdues faute d'une captation complète.

Nombreux sont les dispositifs employés pour réaliser cette captation; mais, vu leur diversité, il faut en déduire que bien peu sont réellement efficaces.

Prenons, par exemple, le cas des fumées dégagées par les fours de raffinage et de désargentation des plombs; pour débarrasser ces fumées des particules solides entraînées, le plus ancien procédé consistait à utiliser l'action attractive du frottement; les gaz étant obligés au cheminement dans de longues galeries, souvent garnies de fils métalliques tendus; la précipitation des poussières est facilitée par des changements de vitesse du courant gazeux provoqués par le passage à travers des galeries en chicane.

Le refroidissement des gaz donne quelques résultats; dans ce but, l'eau est souvent employée, soit qu'on la projette en pluie dans les galeries, soit que l'on emploie le déversement en cascade dans des tours; l'installation, dans tous les cas, présente l'inconvénient d'exiger d'encombrants bassins de dépôt pour les boues humides.

La filtration des fumées est assez pratiquée en Amérique, où, sous le nom de *bag-house*, les usines à plomb sont munies de grands locaux garnis de sacs de laine ou de coton, au travers desquels les fumées doivent passer; dans d'autres usines, les filtres sont constitués par des lits de sable, d'amiante, etc.

Ce grand nombre de moyens prouve bien la difficulté d'obtenir de bons résultats. Aussi les nouveaux procédés de précipitation électrique de F. Cottrell ont-ils été considérés comme un progrès considérable dans toute l'industrie.

Ce procédé, découvert au laboratoire, s'est rapidement diffusé dans l'industrie par son efficacité; en Amérique, notamment, des installations importantes ont été construites, pour traiter les fumées exclusivement de cette manière.

La précipitation électrique des particules solides en suspension avait déjà été signalée en 1824 par Hohlfeld de Liepzig; en 1884, la question fut reprise par Oliver Lodge en utilisant la décharge de puissantes machines statiques; mais, ces machines se prêtant mal à une application industrielle importante, ce ne fut qu'en 1905 que le problème industriel fut résolu par les adaptations pratiques de Cottrell.

En principe, la précipitation électrique consiste à faire passer des décharges à haute tension dans la fumée; sous cette influence, les particules solides, obligées de se mouvoir entre deux électrodes, prennent une charge négative et se précipitent vers l'anode, où elles se réunissent.

Le courant employé est généralement du courant alternatif ordinaire, tel que les secteurs le produisent; par transformation convenable, on obtient un courant direct à très haut voltage (40 à 80.000 volts). L'installation la plus usuelle comprend une série de tubes de tôle reliés au sol et traversés selon leur axe par une chaîne de fer communiquant avec la source électrique; les gaz même chauds, en traversant ces tubes, abandonnent leurs poussières dans la proportion de 95 p. 100; un convoyeur spécial les achemine aussitôt au dehors.

Dans d'autres cas, la fumée traverse des chambres où se trouvent disposées des feuilles de plomb comme électrodes et des chaînes de fer comme anodes. En général, les tubes sont en métal; cependant, dans le cas de vapeurs acides auxquelles le procédé s'applique également, les électrodes peuvent être constituées par des poteries.

Les gaz circulent, dans ces appareils, à la vitesse de un à deux mètres par seconde, ce qui limite le débit des tubes employés à une dizaine de litres à la minute et entraîne, par suite du nombre de tubes nécessaires, des frais d'installation importants; en revanche, la dépense électrique est assez faible et de l'ordre du kilowatt par cent mètres cubes de gaz traités à la minute.

Plusieurs usines métallurgiques ont appliqué le procédé à la purification de leurs fumées, soit de cuivre à Anaconda, soit de plomb à Northport. à Trail, soit d'argent aux usines du Raritan, etc. Dans toutes, la valeur des métaux recueillis dépasse annuellement les frais d'installation. Ce fut surtout dans l'industrie du ciment que la précipitation électrique a été un perfectionnement important, non seulement en permettant de récupérer de notables quantités de ciment, mais également en donnant le moyen d'en retirer une proportion considérable de potasse.

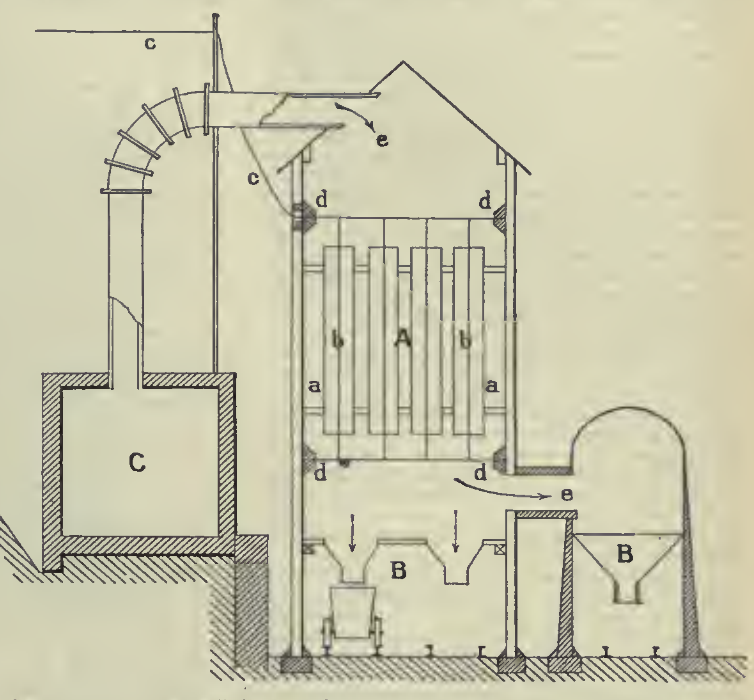


Fig. 3. — Schéma d'une installation de précipitation électrique : A, chambre de précipitation; a, tubes servant d'électrodes; b, chaînes anodes reliées à la ligne électrique c,; d, isolants; B, trémies pour recueillir les poussières; e, gaz à épurer venant du conduit C en relation avec l'usine.

En effet, dans la fabrication du ciment, genre Portland, on chauffe, vers 1.300 à 1.400 degrés, dans des fours rotatifs, un mélange de carbonate calcique et de feldspath; or, presque toute la potasse contenue dans la roche se volatilise et s'accumule surtout dans les poussières fines. Celles-ci tiennent de 0,8 à 1,25 p. 100 d'oxyde de potassium [K^2O] et peuvent, après enrichissement, constituer un excellent engrais.

On estime que les installations électriques pratiquées dans les usines californiennes recueillent 65 tonnes de poussière journellement et récupèrent ainsi une vingtaine de tonnes d'engrais à 10 p. 100 de potasse.

La méthode de purification électrique a été également appliquée aux fumées des hauts fourneaux et, pour certains minerais, elle donnerait l'excellent rendement de deux kilogrammes de potasse par tonne de fer.

Théoriquement, le procédé Cottrell est applicable à la purification des fumées charbonneuses des foyers; mais, soit que les volumes gazeux fussent trop importants, soit que les produits recueillis ne remboursent pas les frais, aucune installation ne fonctionne dans ce but. En revanche, lorsque les matières récupérées ont quelque valeur, chaque jour, de nouvelles applications sont signalées : des poussières de sucre, de lait, d'œuf, même, furent ainsi récupérées dans des fabriques de conserves alimentaires.

Déjà, dans l'industrie chimique, la précipitation électrique réussit pour fixer les vésicules acides des fabriques d'acide sulfurique. On réalise avec le même succès diverses purifications par des procédés indirects : par exemple, des traces de chlore se fixent en projetant dans le gaz à purifier de la poussière de chaux, puis en précipitant celle-ci électriquement. Par l'action de la décharge sur les gaz à diverses températures, on sépare des produits différemment volatils, tel l'arsenic. Ces variantes donnent des exemples de la fécondité de la méthode.

Terminons en signalant la noble conduite de l'inventeur. Cottrell, ingénieur au service des mines américaines, par un geste qui honore le savant, abandonna les bénéfices d'une si belle découverte, au profit d'une association scientifique, à charge pour celle-ci de les utiliser en vue de provoquer de nouvelles recherches scientifiques. — M. Molinié.



Fig. 2. — Installation montrant les conduites aériennes d'aspiration des fumées (système Sturtevant).

Princesse de rêve, comédie en 4 actes et 5 tableaux, en vers, par Raymond Genty, représentée par la Fédération du spectacle sur la scène du théâtre national de l'Odéon le 8 août 1919.

Acte I. — Un parc, sous Louis XVI, au château de Valombreux. Le Baron est inquiet pour la santé de son neveu, Jean, qui dépérit sans cause. Le docteur y perd son latin. Le Baron reçoit à ce moment la visite de son ami, le Chevalier, qui vient d'acheter le château voisin, de Préchamp, et qui l'en informe. Il est accompagné de sa jeune nièce, Rosine. La conversation amène le sujet de la santé de Jean. Le Chevalier, qui se pique de psychologie, pronostique un malaise juvénile, auquel il faut une distraction pour détourner le cours des idées : quoi? Un voyage à Paris? Une grande fête champêtre donnée à Valombreux? Le Baron ne croit pas à l'efficacité d'aucun de ces projets. Le Chevalier en imagine alors un autre. Il s'agit de jouer la comédie d'une Princesse lointaine, d'une Princesse de rêve, qui sera censée s'arrêter un instant au château de Valombreux, par hasard et par caprice. La Princesse? Ce sera Rosine, nièce du Chevalier. Elle deviendra la Princesse Solange. Elle sera accompagnée de son Grand Chambellan, qui sera le Chevalier, et de quelques seigneurs de moindre importance. Le Baron souscrit à cette idée, dont il espère un heureux résultat.

Acte II. — Jean s'ennuie et bâille dans son parc. Il lit les poètes et rêve d'aventures romanesques. Soudain, retentit le son du cor, des chevaux hennissent et piétinent dans la forêt voisine. Le laquais annonce la visite d'une grande dame, escortée de plusieurs cavaliers. Jean commence à s'intéresser à la vie, quand il voit arriver une jolie Princesse, Solange avec sa cour, le grand chambellan, seigneur de Gerfleur, quelques marquis, des valets. Cette apparition imprévue et romanesque comble de joie le jeune rêveur.

Acte III. — Huit jours sont passés depuis l'arrivée de l'Altesse. Le Baron et le Chevalier jouent au whist avec le docteur, qui n'est pas de la confidence et qui devient un danger, car il sait que le château de Préchamp vient d'être acheté, il ignore le nom de l'acquéreur; s'il apprend que c'est le Chevalier, il bavardera, et toute la supercherie sera dévoilée; le jeune Jean, que cette princière visite a guéri de sa neurasthénie, sera furieux d'avoir été dupe et retombera dans sa sombre humeur. L'oncle et son vieil ami se trouvent embarrassés. Il vaut mieux terminer la comédie en annonçant le départ de la Princesse pour d'autres cieux.

Une scène entre la fausse Solange et Jean nous apprend que les deux jeunes gens se plaisent infiniment. Solange, qui est en réalité Rosine, a pris beaucoup de goût pour le jeune Jean, car elle aime les vers, et il est poète; et celui-ci est follement épris de l'Altesse. Mais l'Altesse est inquiète, car, une fois le masque tombé, elle ne sait trop si Jean reportera sur la modeste Rosine l'amour qu'il offre à la Princesse. Aussi est-elle fort agacée quand son oncle lui annonce qu'il faut déguerpir. Ils iront à Paris. Mais Paris, qui séduisait fort Rosine avant d'avoir reçu la couronne et avant d'avoir connu Jean, ne lui dit plus rien qui vaille. Elle s'emporte contre son oncle, qui rit en lui-même et qui rappelle à sa nièce qu'il est son oncle et non son grand chambellan et qu'elle n'est que Rosine.

La pauvre Rosine a les nerfs exaspérés et les passe sur son oncle, qui ne doute plus, à présent, que sa nièce ne soit folle du jeune malade guéri. Le Baron apprend avec effroi que le stratagème a remplacé la neurasthénie de Jean par une folle passion pour une fausse princesse. Le Chevalier le rassure d'un mot, car il y a un dénouement indiqué : « Nous les marierons ! »

Acte IV. — Le docteur est sur le point de savoir à qui fut vendu le château de Préchamp, et tout va se découvrir. La jeune princesse est de plus en plus nerveuse et amoureuse. Elle reproche à son oncle de l'avoir mise dans le cas de n'oser quitter son faux nom, par peur de subir l'humiliation d'un refus.

Il faut qu'elle se résigne au parti qui lui est le plus douloureux : partir, s'éloigner avec l'auréole princière. Mais c'est perdre son amour ! Que faire?

Veux-tu garder ton titre, ou garder ton amour?

Les préparatifs de départ s'achèvent. Avant de s'éloigner, elle récite à Jean une légende scandinave, à laquelle le jeune homme répond par l'aveu de sa flamme.

Acte V. — Rosine n'y tient plus. Elle révèle tout à Jean. Elle n'est pas Solange, elle n'est pas princesse; elle n'est que Rosine. Jean, qui a trouvé une lettre à elle adressée, le savait. La couronne ne lui importe pas. Il adore Solange, même si elle est Rosine, et ils se marieront.

Ce petit conte est joliment conté. La matière en est menue, mais elle est adroitement étendue sur les cinq tableaux, sans longueur ni ennui. Le sujet fait songer aux *Romanesques* d'Ed. Rostand, à *A quoi rêvent les jeunes filles*, à toutes les comédies où l'un des amoureux paraît sous un déguisement. Il est traité de façon renouvelée et personnelle, avec fantaisie, abondance et verve. Les vers sont clairs et musicaux. Nous en citons quelques-uns et, d'abord, la fin du madrigal de Jean à sa Princesse :

Je vous dois mes bonheurs intimes
Et mes chagrins les plus profonds.
Je vous dois mes songes sublimes,
Je vous dois mes larmes, mes rimes,
Je vous dois mes illusions.

Vous êtes ma Princesse blonde,
Ma Princesse aux yeux de printemps,
Aux cheveux légers comme une onde,
La plus fine qui soit au monde,
Vous êtes celle que j'attends.

Et voici la légende que raconte Solange avant son départ :

La Légende de la Princesse et du Passant.

Dans un palais tout blanc, au fond de la Norvège,
La Princesse Donia mourait. Nul sortilège,
Nul talisman n'avait le pouvoir de guérir
L'accablante langueur qui la faisait mourir.
On avait essayé les philtres et les baumes,
On avait fait des vœux, on avait dit des psaumes,
Mais en vain, et le peuple était rempli d'effroi.
Deux illustres savants, consultés par le Roi,
Decrétèrent qu'un seul remède était possible
Pour empêcher le mal d'être un jour invincible.
Il fallait à Donia l'azur d'un autre ciel,
Le ciel de l'Orient, cet Avril éternel,
Ou même, à la rigueur — détail sans importance —
On pouvait s'en tenir au midi de la France.
Mais un pareil voyage était plus qu'insensé
Pour la pauvre Princesse. Il fallait renoncer
A l'emmener là-bas vers la terre promise.
Il aurait fallu prendre à l'aube qui s'irise
Un peu de sa douceur et de son or pâli
Pour pouvoir l'apporter près d'elle sur son lit.
Hélas! comment capter les brises matinales?
En quels coffrets saisir le refrain des cigales?
En quel cristal léger, en quel flacon subtil
Enfermer les parfums des lis et de l'avril?
Il fallait écarter ce rêve chimérique,
Et le Roi, désolé, vit que sa fille unique
Rivée à ce pays de neige aux blancs sommets,
Sans joie et sans soleil, ne guérirait jamais.
Or, un soir, au Palais, passa, la mine en fête,
Un jeune Provençal, qui se disait poète.
Il entendit narrer l'histoire et prétendit
Apporter à Donia le soleil du Midi,
Grâce à certain secret dont il disait merveille.
Le Roi, que l'on prévint, murmura : « Qu'il essaye... »
Mais sans conviction, d'un air découragé.
Toute la nuit, on vit écrire l'étranger;
Il froissait un feuillet, noircissait une page,
Rêvait..., puis reprenait son travail avec rage.
Enfin, quand le matin ouvrit ses volets bleus,
Un chambellan doré, grave et majestueux,
Vint le chercher pour le conduire à la Princesse.
Dans la chambre royale où reposait l'Altesse,
Les princes attendaient avec anxiété
Celui qui devait rendre à Donia la santé.
Dans quoi cachait-il son soleil, ses brises folles?
On cherchait, du regard, les coffres et les fioles,
L'attirail nécessaire à tout magicien,
On fut déçu... : le Provençal n'apportait rien.
Il s'approcha du lit où, de plus en plus frêle,
La Princesse mourait, et, quand il fut près d'elle,
Quand elle le fixa de ses yeux grands ouverts,
Il se mit simplement à lui dire des vers.
Tandis que peu à peu s'effeuillait l'or des rimes,
La petite princesse aspirait l'air des cimes,
L'odeur des orangers bercés par le mistral,
Tout l'infini d'un ciel qui semblait idéal.
Elle voyait les fleurs, elle sentait la brise
La décoiffer d'un souffle bref... ; elle était grise!
Les myrtes sous ses doigts se tendaient en bouquet,
Le grand soleil inattendu la suffoquait,
Ses yeux s'embellissaient d'une aube fraîche éclose,
Chaque vers la rendait plus jolie et plus rose
En évoquant le calme et splendide horizon
D'où, pour elle, en chantant, venait la guérison.
Elle tendait ses mains vers la bonne lumière
Qui, réchauffant son cœur, la baignait tout entière,
Et, quand le dernier vers, enfin, fut envolé
Comme un papillon blanc dans un murmure ailé,
Un peu de ciel lointain flottait encor sur elle,
Comme pour achever l'œuvre surnaturelle
Qui lui rendait la vie et la joie en un jour.
Tous les pages, tous les seigneurs, toute la Cour
Qui venait d'assister muette à ce spectacle
Admirait sans comprendre et criait au miracle,
Mais, seule parmi tous, la Princesse comprit
Que l'invincible mal n'était enfin guéri
Que grâce à ce rimeur, que grâce à ce bohème,
Qui venait d'apporter dans les vers d'un poème
Les chansons des oiseaux et celles du printemps,
Les mimosas fleuris, les souffles palpitants,
Les pourpres du couchant, le ciel, la mer immense
Avec tous les parfums de toute sa Provence.

Cet ouvrage aimable et plein de fraîcheur est à la fois d'un poète et d'un homme de théâtre. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mlle Renée Pierny (*Rosine*); MM. Maxime Léry (*Le Chevalier*), Henry Roger (*Le Baron*), Max de Rieux (*Jean*), Max Péré (*Le Docteur*).

rage n. f. Maladie virulente, atteignant primitivement un certain nombre d'animaux et susceptible d'être transmise par eux à l'homme.

— ENCYCL. La rage est une maladie qui, malgré certaines légendes, existe partout, aussi bien dans les régions polaires ou tropicales que sous les climats tempérés. Beaucoup d'espèces animales, tant domestiques que sauvages, en peuvent présenter des exemples, mais il est certain qu'elle frappe surtout les chiens (dans la proportion de 93 p. 100 des cas constatés; les chats comptent, dans le total, pour 6 p. 100). Parmi les autres animaux atteints, signalons : le cheval, l'âne, le rat, le loup, le renard. Mais il est hors de doute qu'au point de vue de la contagion, c'est le chien qui nous intéresse au premier chef. Il transmet la maladie à l'homme, par morsure, dans la très grande majorité des cas; cependant, on connaît des exemples de transmission par léchage, à la condition que la peau de l'endroit léché soit le siège d'une solution de continuité. La morsure du chien enragé est incontestablement plus dangereuse sur la peau nue qu'aux endroits recouverts d'un vêtement, la dent de l'animal s'essuyant, en partie, dans l'étoffe, et la proportion des cas déclarés serait, d'après une récente statistique, de 6 1/2 pour les morsures sur endroits nus, contre 1 pour celles qui ont pour siège des parties vêtues. De même, la gravité du pronostic augmente avec le nombre des morsures et varie avec leur siège, les blessures de la face étant des plus redoutables. En tout état de cause, il faut compter que la rage se déclare chez 15 à 16 p. 100 des personnes mordues.

Au point de vue de la symptomatologie, la rage se présente sous deux formes : l'une spasmodique, et l'autre, paralytique. La première est de beaucoup la plus fréquente dans l'espèce humaine et dans l'espèce animale; la rage paralytique est, au contraire, la règle chez les herbivores, comme le lapin. La description que l'on va lire concerne exclusivement la forme spasmodique.

La rage débute, en moyenne, dans le courant du second mois qui suit la morsure. Cinquante jours paraissent un délai courant, mais on a observé des cas beaucoup plus précoces et d'autres, incontestables, beaucoup plus tardifs. On peut, cependant, lorsque trois mois se sont écoulés depuis la morsure, considérer la personne mordue comme hors de danger. Le délai est très raccourci chez les enfants, les alcooliques et dans les morsures du visage. Aucun signe certain ne permet de reconnaître qu'une personne mordue sera atteinte avant que la rage ne soit déclarée. Le seul symptôme avertisseur digne de foi est l'apparition de douleurs tardives dans la région de la blessure et sur le trajet des nerfs qui en partent (Ménétrier). Il est classique de décrire une période prémonitoire, qui se traduit par des modifications du caractère, de la peur, de la sensation de mort prochaine, des névralgies, de la mélancolie, etc. Cette période est loin d'être constante, et beaucoup de cas débutent, au contraire, de façon brusque.

Le mal de tête, qui peut être très violent, ouvre habituellement la scène et s'accompagne fréquemment de vomissements. La rage, maladie du système nerveux, atteint toutes les parties de cet appareil. Du côté du cerveau, elle se manifeste par des accès de démence, de manie aiguë, sans compter la céphalée dont nous avons parlé; du côté du bulbe apparaissent les spasmes, dont le plus connu est le spasme pharyngé, appelé aussi « hydrophobie » et les vomissements. L'atteinte médullaire se signale par des modifications de la démarche et des altérations des réflexes; enfin, les névralgies, l'hyperesthésie sensitivo-sensorielle (la lumière vive, les bruits sont des causes de vives souffrances) dénoncent la part du système nerveux périphérique dans cet ensemble symptomatique. Il est indispensable d'insister sur les principaux et les plus caractéristiques de ces symptômes : réduite à ces manifestations principales, la rage consiste dans des accès d'une sorte de folie, accompagnée de spasmes pharyngés et respiratoires, de contractures simulant le tétanos et se terminant, d'ordinaire, avec rapidité, par une syncope ou des accidents paralytiques.

L'hydrophobie, qui a donné son nom à la maladie, ne consiste qu'assez tardivement dans l'horreur des liquides. Le malade, au contraire, est torturé par une soif terrible, mais au contact du liquide, quel qu'il soit, le pharynx se contracte spasmodiquement, et le malheureux est dans l'impossibilité d'avaler la moindre goutte. Comme ce spasme est très douloureux, il en arrive à redouter les essais de ce genre qu'il sait devoir être infructueux et souffre d'une douloureuse angoisse à la seule vue du verre dans lequel on lui présente à boire. Il est à signaler que la dysphagie est aussi complète pour les solides que pour les liquides, mais l'inappétence fait qu'elle est beaucoup moins ressentie. Le spasme pharyngé peut, d'ailleurs, faire défaut. Il a encore cet effet que la salive elle-même n'est plus déglutie, ce qui fait que le malade bave continuellement. Les spasmes respiratoires sont aussi intenses que le spasme pharyngé et se manifestent par une respiration inégale, superficielle, avec des inspirations profondes intercalées.

L'accès de rage, au point de vue cérébral, se signale, avons-nous dit, par des symptômes de véritable manie où le malade, plus ou moins excité, ou bien tremble et se tord sur son lit, mordant ses couvertures, ou bien se lève, se précipite sur les portes ou sur les murs, hagard, l'œil égaré, avec des cris rauques et convulsifs. La lucidité parfaite entre les crises de ce genre permet de constater qu'on n'a pas affaire à un aliéné. Au reste, si le malade exige que les assistants s'éloignent de lui et redoute de leur nuire, il est important de savoir

qu'on ne connaît pas un cas de morsure de l'homme par l'homme, ni, par conséquent, un cas de transmission de rage inter-humaine.

La forme paralytique de la rage est caractérisée, ainsi que l'indique son nom, par l'apparition de paralysies qui débutent souvent, mais non constamment, par le membre ou, du moins, le côté du corps mordu. De là, elles gagnent les autres membres, puis le tronc, et la mort survient par paralysie des muscles respiratoires et asphyxie. Le début de cette forme montre ordinairement des anomalies du côté du caractère, semblables à celles que nous avons déjà décrites.

La rage déclarée conduit à la mort en quelques jours, deux ou trois jours, parfois en quelques heures.

Nous ne connaissons pas le parasite auquel est due cette infection. Beaucoup de germes ont été décrits, appartenant les uns au groupe de microbes, d'autres à celui des protozoaires, mais la preuve n'est faite pour aucun d'eux. Les plus connus sont les corpuscules de Negri et les corps nucléés de Noguchi, mais, pour eux non plus, nous n'avons aucune certitude. Les dernières recherches semblent devoir faire admettre que la rage est due à un virus filtrant (Remlinger). Nous savons, par contre, que ce virus existe surtout dans les centres nerveux, et c'est ce qui a permis à Pasteur d'imaginer sa méthode de traitement prophylactique par l'injection de moelles d'animaux infectés. Les inoculations se font avec de la substance médullaire de plus en plus virulente (suivant son âge et son degré de dessèchement) et diluée dans un bouillon stérile, le tout injecté sous la peau de l'abdomen. Le principe de cette méthode consiste à gagner de vitesse l'infection, laquelle remonte du point mordu aux centres nerveux, en allant immuniser ceux-ci par des cultures à virulence diminuée avant que le virus même ne les atteigne. Il y a donc urgence à commencer ce traitement préventif le plus précocement possible. Les chiffres montrent, sans qu'aucun doute soit possible, que les inoculations pastoriennes diminuent la rage dans des proportions considérables, puisque, dans les cas non traités, elle donne 16 p. 100 de morts, tandis que la mortalité, chez les inoculés, est de 0,3 p. 100 environ. Des modifications ont été apportées par plusieurs biologistes à la méthode pastorienne, et quelques auteurs italiens préconisent un sérum-vaccin qui permettrait, étant transportable et conservable, de faire les premières injections au domicile même du sujet mordu, aussitôt après la morsure.

La méthode découverte par Pasteur ne rend pas inutiles les pratiques qui avaient cours avant elle, et il est toujours recommandable, chez un individu mordu par un animal enragé, de faire saigner la plaie et d'en opérer la succion, ainsi que de la cautériser profondément sur le champ au fer rouge : il est à noter que les caustiques légers comme le nitrate d'argent, l'ammoniaque, l'acide nitrique sont absolument inefficaces. Une statistique indienne déclare que la cautérisation énergique diminue la mortalité dans la proportion de 4 à 3.

On ne connaît pas de traitement de la rage confirmée, et l'on peut dire, malgré quelques guérisons rarissimes, qu'elle se termine d'une façon constante par la mort. Les seuls agents thérapeutiques à employer sont les narcotiques et les hypnotiques, mais leur action, qui ne peut être que palliative, est irrégulière. Mac Kendrick et Fox ont attiré dernièrement l'attention sur les effets heureux de l'atropine contre le spasme pharyngé.

La rage est une maladie qui n'existerait plus si les règlements de police étaient obéis, et certains pays sont parvenus à s'en débarrasser entièrement. La capture et l'immolation des chiens errants, l'obligation de ne sortir les bêtes familières que tenues en laisse et muselées, l'abatage de tous les animaux mordus suffiraient à conjurer le péril. Il est regrettable que la négligence des particuliers et la mollesse des administrations permettent que des épizooties de rage apparaissent encore dans nos pays, ainsi qu'en font foi les chiffres communiqués en février et avril dernier à l'Académie de médecine par Martel et que le nombre des décès par rage ne cesse de croître depuis le début de la guerre. En tout état de cause, tout chien manifestement enragé doit être abattu, tout chien suspect mis en observation chez un vétérinaire, et toute personne mordue par un chien enragé doit se faire traiter avec toute la célérité possible, dans un Institut Pasteur. — Dr Henri Bouquet.

Réflexe oculo-cardiaque. — On appelle ainsi l'ensemble des modifications produites sur l'appareil circulatoire par la compression des globes oculaires.

Pour rechercher le réflexe oculo-cardiaque, on place le sujet, en position couchée, sur un lit, ou, mieux, une table, dans le relâchement musculaire complet. On compte les pulsations de l'artère radiale, et on les note. Puis, avec la pulpe du pouce et de l'index, on exerce, à travers les paupières closes, une pression sur les globes oculaires. On note de nouveau les pulsations de l'artère radiale, prises durant cette compression. On doit faire cette recherche sur les deux yeux, de façon séparée et simultanément ensuite.

Chez un sujet parfaitement sain, cette compression des globes oculaires diminue de façon notable le nombre des pulsations enregistrées pendant une minute (ou quatre fois le nombre compté pendant un quart de minute). Cette diminution est, en général, de 5 à 10 pulsations.

Ce ralentissement des battements cardiaques est dû à un réflexe dont la voie centripète est représentée par le nerf trijumeau, le centre par le bulbe et la voie centrifuge par le nerf pneumogastrique.

Au point de vue pathologique, le réflexe oculo-cardiaque peut être exagéré, annihilé ou inversé.

Quand il est exagéré, la diminution du nombre des pulsations est supérieure au chiffre que nous avons donné, et il n'y a pas de limite à cette exagération, puisque l'on enregistre parfois la disparition complète de ces pulsations. On admet que cette exagération correspond à une tonicité accrue du nerf pneumogastrique. On trouve cette modification dans ce que l'on a appelé les « états vagotoniques », parmi lesquels il faut citer : le goitre exophtalmique, les gastro-névroses hypersthéniques, les pouls lents d'origine nerveuse, les intoxications alcoolique et tabagique, certaines maladies infectieuses et, surtout, l'épilepsie.

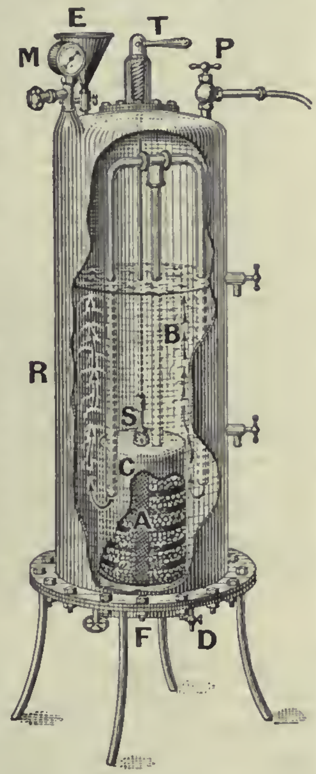


Schéma de l'appareil producteur de thermalène.

Quand le réflexe est inversé, le nombre des pulsations est accru, au lieu d'être diminué. C'est ce qui se produit lorsque c'est le sympathique, et non plus le pneumo-gastrique, qui répond à l'excitation réflexe. Ce sont les états sympathico-toniques, dont nous donnerons comme exemple : les gastro-névroses hyposthéniques et bon nombre d'affections mentales.

Quand le réflexe est aboli, c'est qu'il existe des lésions importantes soit du nerf trijumeau, soit des noyaux bulbaires, soit du pneumogastrique. C'est ce qui se produit dans le tabes, dans la paralysie générale, dans l'urémie.

Le réflexe oculo-cardiaque ne donne pas seulement des renseignements diagnostiques sur l'état des grandes voies nerveuses ou des centres bulbaires; il peut encore nous permettre de dépister l'accroissement ou la diminution d'une intoxication ou d'une infection touchant ces régions, suivant la marche de ses modifications.

Il semble, en outre, que le réflexe puisse être provoqué dans un but thérapeutique au même titre qu'ont été utilisées les cautérisations de la muqueuse pituitaire par Bonnier, c'est-à-dire pour déclencher une action vive sur les centres bulbaires. On aurait obtenu de la sorte la cessation brusque du hoquet, de l'accès d'asthme ou de spasmes de l'œsophage. Ajoutons que la recherche de ce réflexe ne doit être faite qu'à bon escient, par un médecin, et que, faite sans connaissances spéciales, elle peut provoquer des désordres dont les vomissements, les troubles respiratoires et les vertiges sont les moindres. Il est, en outre, des sujets chez lesquels la sensibilité des globes oculaires ne permet pas d'effectuer cette recherche. — Dr Maurice Gille.

thermalène n. m. Gaz composé d'acétylène et de vapeurs d'hydrocarbures et qui est susceptible de remplacer avantageusement l'acétylène pur, dans son emploi pour la soudure et le découpage des métaux.

— Encycl. Le thermalène, préparé pour la première fois par K. Wolf de Zurich, semble présenter sur l'acétylène pur un certain nombre d'avantages. Sa préparation est presque aussi simple que celle de l'acétylène. Wolf utilise à cet effet un réservoir cylindrique R, que l'on remplit d'eau aux deux tiers environ, à l'aide d'un entonnoir E. A la partie inférieure du réservoir se trouve une cloche C hermétiquement fermée et dans laquelle on peut faire pénétrer l'eau à l'aide d'une soupape S, commandée par un levier T. Au-dessous de la cloche, la paroi du réservoir est constituée par une fenêtre circulaire F, que l'on peut ouvrir à volonté et qui peut être fermée hermétiquement.

Pour la préparation du gaz, on utilise une cartouche A, que l'on introduit dans la cloche par l'ouverture F et qui est composée de couches alternées de carbure de calcium et de sciure de bois imprégnée d'huile lourde. Ces couches sont séparées par des disques de carton maintenus, à l'aide d'un ressort, à une distance suffisante les uns des autres pour que le carbure puisse se gonfler sans inconvénient sous l'action de l'eau. La cartouche est entourée d'une toile. Après avoir introduit la cartouche A et fermé la fenêtre F, on ouvre la soupape S; l'eau arrive dans la cloche, agit sur le carbure, l'acétylène se dégage et, en même temps, la température s'élève suffisamment pour vaporiser l'huile qui imprègne la sciure de bois, donnant ainsi des vapeurs combustibles qui se dégagent en même temps que l'acétylène par le tube B. Ce tube est prolongé par deux branches descendantes; le mélange gazeux se dégage dans l'eau du réservoir, où il se lave. Un manomètre M indique la pression; quand celle-ci est suffisante, on ouvre le robinet P, et le mélange s'échappe dans un gazomètre, ou va directement alimenter les appareils qui l'utilisent. Le réservoir peut être vidé à l'aide du robinet D.

Le thermalène a pour densité 1,1, sa flamme donne une température de 6.500°. Il est moins explosif que l'acétylène, et il exige moins d'oxygène pour brûler, de sorte que, dans une opération de soudure ou de coupage, il altère moins, par oxydation, la fonte ou l'acier et donne moins d'étincelles. — G. Boucheny.

Transformateurs électriques (les). C'est un fait bien connu que, de toutes les formes de l'énergie, l'électricité est celle qui se laisse le plus facilement et le plus complètement transformer en énergie mécanique, chimique, calorifique ou lumineuse. C'est, d'ailleurs, cette propriété qui a permis le développement si rapide des diverses applications de l'électricité : traction sous toutes ses formes, électrochimie, électrométallurgie, chauffage et éclairage. Sans revenir sur ces applications, qui ont été déjà sommairement décrites ici même, nous n'aurons en vue que les diverses transformations que peut subir l'énergie électrique sans perdre sa forme et ses propriétés caractéristiques.

L'énergie électrique peut, en effet, revêtir des formes très diverses. Tout d'abord, elle peut se présenter à nos sens sous la forme potentielle ou sous la forme cinétique.

Sous la première forme, l'énergie électrique n'est autre que celle qui est emmagasinée par une quantité quelconque d'électricité portée à un état de tension plus ou moins élevé, appelé *potentiel électrique*, de même que l'énergie mécanique potentielle est celle qui est emmagasinée par un poids quelconque de matière soulevé à un certain niveau

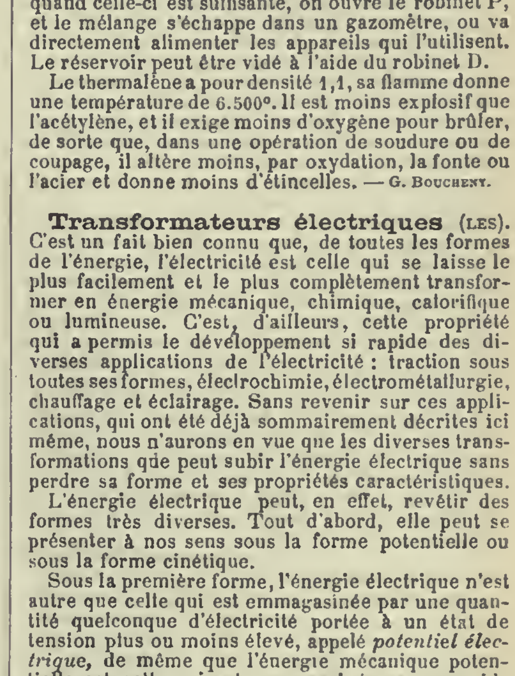


Fig. 1. — Transformateur de Page (1835) : P, pile ; N, noyau ; G, galvanomètre.

(potentiel mécanique). Tel est le cas de l'énergie $W = QV$, emmagasinée par un condensateur (bouteille de Leyde, câble armé, condensateurs industriels, etc.), chargé d'une quantité d'électricité Q, au potentiel V. La quantité d'énergie électrique que l'on peut ainsi emmagasiner n'est pas considérable, parce qu'il est impossible de recueillir dans les condensateurs de grandes quantités d'électricité à un potentiel suffisant, quels que soient les matériaux et les artifices de construction employés. De plus, la moitié seulement de l'énergie emmagasinée par un condensateur peut être utilisée à l'extérieur, l'autre moitié étant irrémédiablement perdue à l'intérieur, sous forme de chaleur. Pour ces raisons, l'énergie électrique potentielle, bien que très facilement transformable en énergie cinétique, n'est pas intéressante au point de vue industriel.

Seule, la forme cinétique est intéressante à ce point de vue : c'est, on le sait, celle que prend une quantité d'électricité se déplaçant d'un point porté à un certain potentiel vers un point à potentiel moins élevé. L'énergie développée dans ce cas est encore $W = QV$, en désignant cette fois par V la différence de potentiel entre les deux points, et par Q

la quantité d'électricité qui passe de l'un à l'autre. En pratique, la différence de potentiel V est limitée par les moyens qu'on possède de la produire, mais la quantité d'électricité qui s'écoule, Q, peut être rendue très grande et renouvelée presque indéfiniment grâce aux générateurs électromécaniques (machines, dynamos) ou électrochimiques (piles, accumulateurs) qui la produisent; elle se laisse, d'ailleurs, conduire facilement dans des canalisations légères et peu coûteuses (fils et barres métalliques de cuivre ou d'aluminium).

Pour les besoins de la pratique industrielle, on préfère exprimer l'énergie électrique mise en jeu dans un fil conducteur en fonction de l'intensité du courant qui le traverse : cette intensité, I, se mesure par le quotient de la quantité Q par le temps T qu'elle met à s'écouler dans le fil. Par suite, l'énergie peut s'écrire W = VIT. Si, dans cette formule, on exprime V en volts, I en ampères et T en secondes, l'énergie W est exprimée en joules (1 joule vaut 0,102 kilogrammètre). Si T est un nombre d'heures, W est exprimé en watt-heures : un watt-heure vaut donc 367 kilogrammètres.

Bien entendu, cette formule n'est exacte que si V et I restent constants pendant tout le temps T : c'est le cas du courant continu. Lorsque le courant est alternatif, l'énergie varie à chaque instant, et l'on est obligé d'envisager l'énergie moyenne. On peut alors continuer à appliquer la formule W = VIT, mais, alors, V et I représentent des valeurs particulières de la tension et du courant, dites valeurs *efficaces*, toujours inférieures à leur valeur maximum. (Dans le cas des courants sinusoïdaux, les valeurs efficaces sont 0,707 fois les valeurs maxima.) Ce sont, d'ailleurs, ces valeurs efficaces que l'on envisage toujours lorsque l'on parle de la tension et de l'intensité d'un courant alternatif.

Mais la formule doit être corrigée lorsque le courant n'est pas rigoureusement en phase avec la tension, c'est-à-dire ne suit pas immédiatement les variations de cette tension. Si, pour des raisons qu'il serait trop long d'examiner ici, le courant est en avance ou en retard par rapport à la tension, le produit VIT doit être multiplié par un facteur inférieur à l'unité, qu'on appelle *facteur de puissance* et qu'on indique par $\cos \varphi$. On a alors W = VIT $\cos \varphi$. Par exemple, une ligne parcourue par un courant alternatif de 100 ampères à la tension de 1.000 volts avec un facteur de puissance de 0,8 pourra fournir en une heure : 1.000 × 100 × 0,8 = 80.000 watt-heures. La puissance réelle de ce courant (énergie disponible par seconde) est donc de 80 kilowatts, soit 80 × 1,36 = 109 chevaux.

En résumé, l'énergie électrique se présente à nous sous deux formes principales : courant continu, courant alternatif. Dans la pratique industrielle, cette dernière forme se subdivise elle-même en trois : les courants alternatifs simples ou monophasés, les courants diphasés, formés de deux courants simples décalés entre eux d'un quart de période, et les courants triphasés formés, de trois courants simples décalés entre eux d'un tiers de période.

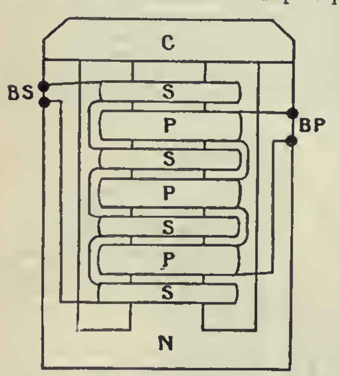


Fig. 2. — Transformateur cuirassé à bobines enchevêtrées (sandwich) : N, noyau; C, culasse; P, bobines primaires; S, bobines secondaires; BP, bornes primaires; BS, bornes secondaires.

Chacune de ces quatre formes de courant peut elle-même prendre des aspects différents, suivant les valeurs respectives de la tension et de l'intensité ou encore de la *fréquence* (nombre de périodes par seconde des courants alternatifs). Les *transformateurs* électriques sont les appareils qui permettent le passage de l'une à l'autre de ces formes ou aspects différents de l'énergie électrique.

Suivant la transformation qu'ils opèrent, les transformateurs peuvent être rangés en deux grandes classes : 1° les transformateurs *homomorphiques*, qui changent l'aspect de l'énergie par variation des valeurs de la tension et de l'intensité, sans changer la forme du courant; 2° les transformateurs *polymorphiques*, qui changent la forme même du courant (par exemple : courant alternatif ou courant continu).

On distingue aussi, parfois, les transformateurs *immédiats* ou instantanés et les transformateurs *différés* ou *accumulateurs*, qui emmagasinent l'énergie sous une autre forme et la restituent au bout d'un temps quelconque. Nous ne parlerons que des premiers, les accumulateurs méritant, par leurs propriétés toutes particulières, un chapitre spécial. Pour respecter l'ordre historique, nous parlerons d'abord des transformateurs de courant pulsatoire et alternatif.

I. *Transformateurs de courants pulsatoires ou alternatifs en courants pulsatoires ou alternatifs.* — Ces appareils, les plus anciennement connus, sont appelés aussi « transformateurs d'induction » parce qu'ils sont basés sur les lois suivantes de l'induction magnétique, que nous rappelons pour mémoire : 1° Une bobine entourant un noyau de fer doux produit dans ce noyau un flux magnétique proportionnel à la section droite du noyau, au courant qui parcourt la bobine et au nombre de spires qu'elle contient; 2° Toute variation de flux magnétique dans le noyau produit dans une bobine entourant ce noyau une force électromotrice instantanée proportionnelle à la vitesse de variation du flux et au nombre de spires de la bobine.

Comme conséquence de ces deux lois, on voit immédiatement qu'on pourra *exciter* (produire un flux magnétique) dans un noyau de fer, au moyen d'une bobine dite *primaire*, parcourue par un courant, et qu'en rompant brusquement ce courant primaire, on pourra établir dans une bobine *secondaire* une force électromotrice *induite*, qui provoquera un *courant induit*, si l'on ferme cette bobine sur elle-même ou sur un circuit extérieur.

C'est au physicien anglais Faraday que l'on doit la découverte du phénomène de l'induction électromagnétique et de sa réversibilité (1832). A la même époque, J. Henry, professeur à Albany (États-Unis), montra que si, sur le noyau d'un électro-aimant, on dispose un bobinage isolé du bobinage d'excitation, un courant naît dans le premier lorsqu'on coupe le courant dans la bobine excitatrice et aussi lorsque l'armature de l'électro est attirée ou retombe.

En 1835, le professeur Page, de Washington, construisit une bobine à cinq prises, dont les deux premières étaient reliées à une batterie de piles par un interrupteur : il constata que la déviation d'un galvanomètre lors de l'ouverture et de la fermeture de l'interrupteur est d'autant plus grande que les bornes entre lesquelles il est branché sont plus éloignées l'une de l'autre (*fig.* 1). En 1851 Ruhmkorff construisit sur ce principe la bobine d'induction à étincelles qui porte son nom et dans laquelle le noyau de fer massif était remplacé par un faisceau de tiges minces. En 1856, l'anglais Varley prit un brevet pour un transformateur, destiné à la télégraphie, dont le noyau était constitué par un faisceau de tiges de fer dont les extrémités étaient repliées en dehors de la bobine; de plus, celle-ci était constituée par plusieurs galettes plates, disposées de manière que chaque galette secondaire se trouvait entre deux galettes primaires [enroulement alterné ou *sandwiché*] (*fig.* 2).

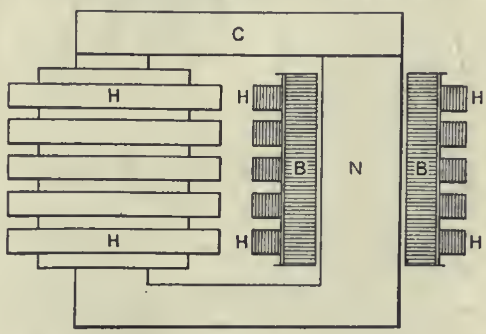


Fig. 3. — Transformateur monophasé à noyau simple à bobines superposées : N, noyau; C, culasse; B, bobine à basse tension; H, galettes à haute tension.

Ce n'est qu'en 1860 qu'on eut l'idée de remplacer, pour l'excitation du noyau, le courant interrompu par du courant alternatif (qu'on ne faisait d'ailleurs que commencer à produire d'une façon courante); la variation de flux dans le noyau fut, par suite, rendue plus considérable, sinon plus rapide, puisque le flux, au lieu de s'annuler simplement pour reprendre sa valeur à chaque rétablissement du courant, se renversait à chaque *période* du courant primaire alternatif. D'autre part, la suppression du trembleur permit de réaliser des appareils beaucoup plus robustes et puissants.

Les premiers transformateurs à courant alternatif servirent à l'éclairage des tubes à vide qui exigent une tension élevée, puis à celui des bougies Jablochkoff (1877), chaque bougie étant alimentée par l'enroulement secondaire d'une bobine d'induction dont un certain nombre était branché en série avec le secondaire d'un transformateur. Enfin, à partir de 1879, on les employa à l'alimentation des lampes à arc différentielles et des lampes à incandescence, qui faisaient leur apparition. On adopta alors d'une façon générale le branchement des lampes en parallèle sur une tension voisine de 110 volts.

Jusqu'alors, les primaires comportaient toujours plusieurs bobines en série alimentées à haute tension, chaque secondaire alimentant des lampes à plus basse tension. Ce n'est qu'à partir de 1881 que Deprez et Carpentier (de Paris) eurent l'idée d'utiliser les bobines d'induction pour transporter à distance une grande quantité d'énergie avec des pertes réduites. Dans ce but, le courant à basse tension était d'abord transformé en courant à haute tension à la station de départ, puis ramené à basse tension à la station d'arrivée par une transformation inverse. Malheureusement, ces intéressantes expériences ne sortirent pas du laboratoire. En 1885, un brevet de Déri, ingénieur de la société Ganz, préconisait le montage en parallèle des bobines d'induction montées sur la canalisation primaire à haute tension; les secondaires des bobines alimentaient également les lampes en parallèle. La même année, Déri, Blathy et Zipernowsky brevetèrent un transformateur à circuit magnétique complètement fermé : le noyau avait la forme d'un anneau circulaire en fil de fer, autour duquel étaient enroulées les bobines primaires et secondaires.

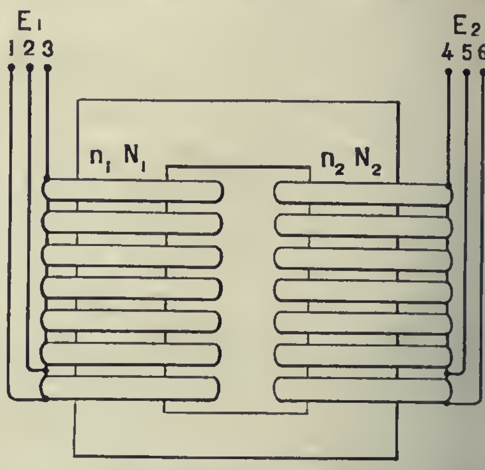


Fig. 4. — Transformateur monophasé à rapport de transformation variable (schéma de principe).

A partir de cette époque, l'industrie des transformateurs à courant alternatif se développe rapidement. A Londres, Ferranti installe, en 1886, deux groupes de 400 kw. fournissant du courant à 2.400 volts, qu'il abaisse à 100 volts pour l'éclairage des rues. En Amérique, la Société Westinghouse créa des séries de transformateurs pouvant alimenter 5, 10, 20 30 ou 40 lampes en abaissant la tension de 1.000 à 50 volts, avec un rendement atteignant 95 p. 100. Ces appareils différaient peu des transformateurs actuels.

En 1888, Elihu Thomson inventa un transformateur dont la grande *dispersion magnétique* (fuites magnétiques à travers l'air) maintenait automatiquement constant le courant secondaire, quel que fût le nombre des lampes sur lequel il débitait. A cette époque, eurent lieu des discussions passionnées entre les partisans des deux systèmes possibles de transport de force : courant continu et courant alternatif. Le principal inconvénient de ce dernier résidait dans la difficulté du démarrage des moteurs à courant monophasé : l'invention du courant triphasé, par Dolivo-Dobrowolsky, à l'Exposition de Francfort de 1891, vint trancher le différend en faveur du courant alternatif.

Ce fut le premier transport de force vraiment industriel. La distance était de 30 kilomètres; la tension de transport de 5.000 volts, abaissée à 1.500 volts à l'entrée de la ville, était de nouveau réduite à 100 volts dans des sous-stations locales.

A partir de ce moment, les progrès furent rapides : on construisit des transformateurs monophasés et triphasés de tous types et de toutes puissances; on réduisit les pertes par courants induits (*courants de Foucault*) dans les noyaux, en employant des tôles très minces (0mm,3 à 0mm,5) en fer spécial (tôles au silicium); on perfectionna aussi la construction des bobines, la fabrication des isolants, les systèmes de refroidissement, etc. On put ainsi construire des transformateurs fournissant des tensions de plus en plus élevées pour le transport de l'énergie et des intensités de plus en plus grandes pour les applications électrochimiques.

Les *transformateurs de courant interrompu*, dont le type est la bobine de Rhumkorff, ne peuvent, en raison de leur principe même (rupture brusque du courant primaire par un trembleur), transformer qu'une faible quantité d'énergie; de plus, le courant secondaire fourni affecte forcément la forme de pulsations rapides, mais très courtes et relativement très espacées. Une telle forme de courant ne se prête qu'à des applications toutes spéciales (ozonisation, applications médicales, etc.). D'ailleurs, le rendement de ces appareils est faible, en raison des pertes élevées, tant dans l'étincelle de rupture

que dans les enroulements. (Remarquons, en passant, que la magnéto d'allumage des moteurs à explosion est basé sur le même principe : c'est, en somme, une bobine d'induction, dont le noyau tourne entre les branches d'un aimant permanent).

En définitive, tout l'intérêt industriel de cette classe de transformateurs réside dans le grand développement de l'emploi des transformateurs à courant alternatif simple ou triphasé, dont la puissance unitaire atteint souvent plusieurs milliers de *kilovolt-ampères*. (C'est ainsi qu'on exprime la puissance de ces appareils, le terme *kilowatt* étant réservé à la puissance fournie par un générateur ou transformée en puissance mécanique par un moteur.)

Un *transformateur monophasé* (*fig.* 3) est formé en principe d'un *noyau* ou *carcasse* en tôles de fer de 3 à 5 millimètres d'épaisseur, serrées entre des flasques par des boulons isolés magnétiquement des tôles par du papier et formant un circuit fermé dans lequel on s'efforce de réduire le plus possible le nombre et l'épaisseur des joints, afin de réduire au minimum la *réluctance* (résistance du fer au passage du flux) et les fuites magnétiques par l'air qui en résultent. Autour de ce noyau, on dispose les bobines supportant les enroulements primaires et secondaires; ces bobines sont en bois ou en carton comprimé (*presspahn*) et se réduisent souvent à une simple armature de montants servant de guide aux enroulements et permettant leur ventilation. Suivant la position et la forme relatives du noyau et des bobines, on distingue deux types de transformateurs : 1° le type cuirassé, dans lequel le circuit magnétique entoure complètement les bobines, le flux se partageant entre les deux branches extérieures du noyau (*fig.* 4); 2° le type à noyau ou à circuit simple, qui utilise mieux les matériaux, se ventile plus facilement et qu'on préfère généralement pour des raisons d'économie.

Les enroulements primaire et secondaire sont toujours répartis, pour éviter les fuites, sur toute la longueur des noyaux. Ils sont presque toujours formés d'un certain nombre de galettes réunies en série pour former une bobine complète : lorsque l'écart entre les tensions primaire et secondaire n'est pas trop élevé, on enchevêtre les bobines en alternant les galettes (*fig.* 3); mais, lorsque la tension de l'un des enroulements est élevée, on sépare soigneusement les deux bobines par un cylindre isolant en presspahn ou en *micanite* (matière moulée, formée de débris de mica agglomérée dans de la résine). Dans ce cas, l'enroulement à haute tension est toujours placé à l'extérieur et renferme la bobine à basse tension; de plus, il est subdivisé en galettes, afin que la tension entre galettes ou entre spires d'une même galette ne dépasse pas une certaine limite (150 volts environ pour les fils isolés à trois couches de coton).

Quand le rapport de transformation (rapport des tensions primaires et secondaires entre bornes) doit rester fixe, les galettes sont généralement connectées en série, et les deux fils extrêmes de chaque bobine sortent seules du transformateur, qui possède ainsi quatre bornes (deux primaires et deux secondaires). Mais, quand on veut disposer de plusieurs rapports de transformation, on ménage plusieurs sorties sur l'un des deux enroulements ou même sur les deux, en se réservant parfois la faculté de brancher les galettes en série ou en parallèle. On a, en effet, constaté que le rapport de transformation est égal, à très peu près, au rapport des nombres de spires mises en jeu dans les deux bobines. La figure 4 montre cette disposition pour un transformateur dans lequel, pour plus de clarté, les enroulements primaire et secondaire ont été représentés chacun sur une branche du noyau. Soit n_1 le nombre de spires par galette et N_1 le nombre de galettes du primaire, n_2 et N_2 les nombres correspondants du secondaire. Si l'on applique aux bornes extrêmes 1 — 3 du primaire une tension E_1, on recueillera aux bornes extrêmes 4 — 6 du secondaire une tension $E_2 = E_1 \frac{n_2 N_2}{n_1 N_1}$. Si l'on applique cette tension E_1 aux bornes 2 — 3 de $n_1 - 1$ galettes seulement, on aura : $E_2 = E_1 \frac{n_2 N_2}{(n_1 - 1) N_1}$. Et, si l'on prend E_2 aux bornes 4 — 5 des $n_2 - 1$ galettes secondaires, on aura : $E_2 = E_1 \frac{(n_2 - 1) N_2}{(n_1 - 1) N_1}$. On voit que l'on pourra obtenir ainsi, en multipliant les bornes de sortie auxiliaires, un très grand nombre de rapports de transformation, ce qui peut être intéressant dans certains cas.

Nous ne dirons rien de plus du calcul des transformateurs, qui nous entraînerait trop loin et qu'on trouvera dans les ouvrages techniques. Nous indiquerons seulement que l'on s'arrange toujours pour ne pas *saturer* le noyau de fer de façon à éviter les pertes par courants parasites dans les tôles, pertes d'autant plus importantes que le flux magnétique est plus grand et la fréquence plus élevée et dont l'effet est d'échauffer le noyau. D'autre part, le courant qui passe dans les bobines les échauffe également, d'autant plus qu'il est plus intense (effet Joule). Dans les transformateurs d'une certaine puissance,

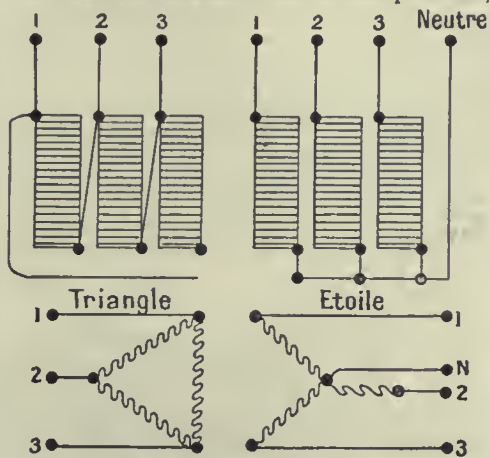


Fig. 6. — Montage des bobines d'un transformateur triphasé en triangle ou en étoile.

ces échauffements inévitables seraient rapidement exagérés et provoqueraient des courts circuits entre spires par rupture des guipages isolants et la mise hors service de l'appareil, si l'on ne prenait pas des dispositions spéciales pour assurer son refroidissement.

Les procédés employés dans ce but sont les suivants :

1° On peut ventiler le transformateur en ménageant dans le noyau, entre le noyau et les bobines,

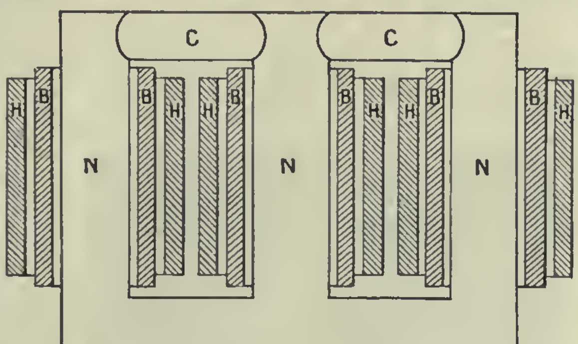


Fig. 5. — Schéma d'un transformateur triphasé : N, noyaux; C, culasses mobiles; B, bobinage à basse tension; H, bobinage à haute tension.

et même à l'intérieur des bobines, des canaux longitudinaux dans lesquels on fait passer un courant d'air violent refoulé par un ventilateur puissant; les transformateurs ainsi refroidis sont dits « à air » ou « à ventilation forcée ».

2° On peut enfermer l'ensemble de l'appareil dans une cuve en tôle remplie d'huile isolante spéciale : cette huile baigne tous les enroulements qu'elle refroidit et isole en même temps. Pour rendre ce refroidissement plus efficace, les cuves sont munies, sur leurs faces latérales, d'ailettes verticales très saillantes, qui augmentent la surface de rayonnement, ou encore de tubes formant thermosiphon et circulation d'huile automatique.

3° Pour les grands transformateurs, on établit une circulation continue d'huile à l'aide de pompes qui la refoulent dans des réfrigérants et la renvoient à la cuve d'un mouvement ininterrompu.

4° A ce système on préfère souvent celui qui consiste à refroidir l'huile dans la cuve même, à l'aide de serpentins disposés à l'intérieur et dans lesquels on fait passer un rapide courant d'eau froide.

Ces dispositifs, dits « à circulation d'huile ou d'eau », compliquent un peu l'installation, mais ils sont indispensables, si l'on veut éviter les effets désastreux d'un échauffement exagéré. D'ailleurs, ils permettent de mieux utiliser les matériaux employés dans la construction du transformateur lui-même (cuivre, tôles spéciales, isolants, etc.) et d'en diminuer, de ce fait, l'encombrement et le prix de revient. Ils permettent, en outre, la construction d'appareils très puissants, car, en réalité, la puissance d'un transformateur n'est limitée que par la grande quantité d'énergie représentée par les pertes intérieures qui se transforment en chaleur et qu'il faut évacuer à tout prix.

D'ailleurs, le rapport de ces pertes à la puissance utile d'un transformateur diminue sensiblement quand cette puissance augmente, de sorte que le rendement croît avec la charge et aussi avec la puissance nominale, comme le montre le tableau suivant, qui donne les rendements de transformateurs de diverses puissances travaillant à des charges différentes, à la fréquence industrielle de 40 à 50 périodes par seconde :

Rendement industriel des transformateurs en %

CHARGES		1/4	1/2	3/4	PLEINE CHARGE
Puissance nominale	1 KVA...	80	88	90	92
	10 KVA...	87	92	94	95
	100 KVA...	93	95	96	96,5
	1000 KVA...	95	96,5	97,5	98

Signalons, à ce propos, les deux faits suivants : 1° le rendement d'un transformateur varie avec la fréquence du courant, puisque les pertes augmentent avec cette fréquence; 2° le rendement est minimum lorsque les pertes dans le cuivre des bobines sont égales aux pertes dans le fer du circuit magnétique.

Transformateurs triphasés. — Tout ce que nous venons de dire des transformateurs monophasés est également vrai pour les transformateurs *triphasés :* la seule différence réside dans la forme adoptée. Le noyau d'un transformateur triphasé comporte 3 *jambes* ou colonnes, au lieu de 2, disposées soit aux 3 sommets d'un triangle équilatéral, soit, plus généralement, à cause de la facilité de construction, dans un même alignement, et réunies par des culasses offrant au passage du flux une section environ 1 à 3 fois plus forte que celle des colonnes. Les bobines haute et basse tension de chaque phase sont disposées sur chacun des noyaux, soit alternativement, soit concentriquement, la basse tension à l'intérieur (*fig.* 5). L'enroulement haute tension est divisé en galettes soigneusement isolées et réunies en série. Ces galettes sont séchées à l'étuve et plongées ensuite dans un bain de vernis à la gomme laque, avant d'être montées sur les noyaux. Elles sont, en outre, pour les très hautes tensions, écartées les unes des autres par des taquets de bois très sec.

Lorsque le montage des bobines est terminé, on ferme le circuit magnétique des noyaux au moyen de la culasse supérieure, qui peut être soit d'une seule pièce (*fig.* 2 et 3), soit en deux pièces (*fig.* 5). Les joints magnétiques entre les culasses et les noyaux doivent être particulièrement soignés pour éviter les fuites.

Les trois bobines primaires et les trois bobines secondaires, une fois montées, peuvent être réunies soit en série (montage en triangle), soit en dérivation (montage en étoile), les trois sorties étant réunies ensemble à un point commun (point neutre) [*fig.* 6]. Dans ce dernier montage, par suite de la différence de phase entre les tensions dans chaque bobine, la tension entre bornes est égale à $\sqrt{3}$ fois celle qui existe entre une borne et le point neutre.

Par suite, l'emploi de ces différents montages permet d'obtenir, avec un même transformateur,

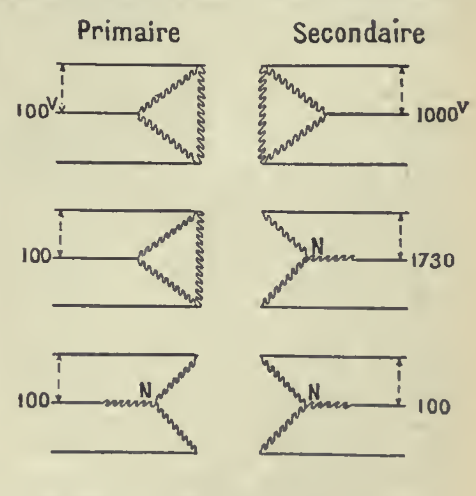


Fig. 7. — Variation du rapport de transformation d'un transformateur triphasé, suivant le branchement des bobinages.

trois rapports de transformation différents. Soit, par exemple (*fig.* 7), un transformateur triphasé, dont les deux enroulements sont montés en triangle et dont

le secondaire fournit une tension de 1.000 volts entre fils, lorsque le primaire est alimenté à 100 volts : le rapport de transformation est égal à $\frac{1.000}{100} = 10$. Si, maintenant, l'on monte le secondaire en étoile sans toucher au primaire, on aura, cette fois, 1.000 volts entre chaque borne secondaire et le point neutre N : par suite, on aura $1.000\sqrt{3} = 1.730$ volts entre fils, et le rapport de transformation sera 17,3. Si l'on branche les deux enroulements en étoile, on aura, pour chacun, une distribution semblable des tensions et, par suite, le rapport de transformation redeviendra égal à 10. Si, enfin, l'on monte le primaire en étoile et le secondaire en triangle, on aura entre bornes et point neutre du primaire : $\frac{100}{\sqrt{3}} = 58$ volts et, par suite, entre bornes secondaires, 580 volts. Le rapport de transformation se réduit à 5,8. On voit que le plus grand rapport de transformation est obtenu en montant en triangle l'enroulement à basse tension et en étoile celui à haute tension ; aussi ce montage est-il généralement adopté pour la production des très hautes tensions.

D'ailleurs, l'énergie fournie restant constante, quelque soit le montage, la formule W=VIT montre que, la tension augmentant, le courant diminue dans la même proportion, de sorte que le rapport de transformation s'applique au courant comme à

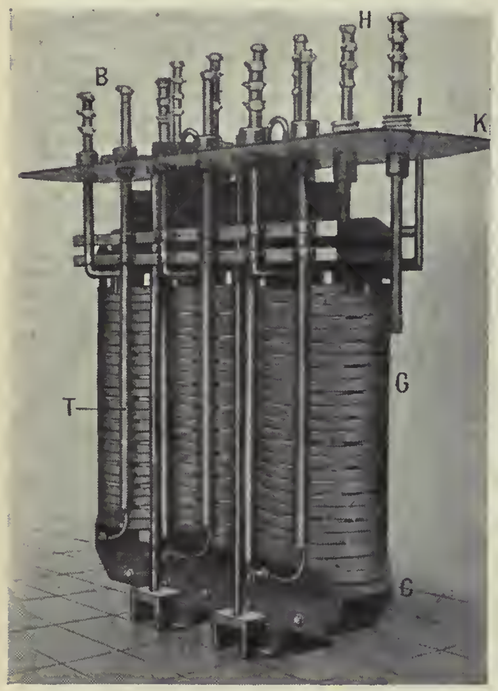


Fig. 8. — Transformateur de 1.000 KVA triphasé, sorti de sa cuve à huile : B, bornes à basse tension 3.000 volts ; H, bornes à haute tension 10.000 volts ; C, culasse ; G, galettes à haute tension ; K, couvercle de la cuve ; I, isolateurs de bornes ; T, tubes de micanite pour passage des connexions.

la tension, mais en sens inverse. Ceci permet, en élevant la tension, de réduire au minimum l'intensité du courant à transporter et, par suite, la section des canalisations servant au transport. Néanmoins, on arrive assez rapidement à une limite de tension entre fils, qu'il est impossible de dépasser sans provoquer soit des pertes par l'air entre fils, soit des difficultés pour l'isolation des lignes et pour la construction des transformateurs eux-mêmes. C'est pourquoi la tension adoptée pour les transports de force par courant alternatif dépasse rarement 100.000 volts (70.000 en France, 150.000 en Amérique). Au-dessus de ce dernier chiffre, les pertes par l'air deviennent considérables, ou plutôt l'écartement des conducteurs (effet *corona*). Cependant, pour les essais en usine (essais de câbles ou de matières isolantes, n'exigeant qu'une puissance très restreinte), on construit des transformateurs pouvant donner, entre bornes, des tensions de 200.000 volts et plus.

Pour les applications électrochimiques, qui exigent, au contraire, des intensités considérables, on établit des transformateurs pouvant donner, sous une tension de quelques volts, des courants de 10.000 ampères et plus.

Dans un autre ordre d'idées, on construit aussi, pour l'alimentation des appareils de mesure et des compteurs qu'il est impossible de brancher directement sur les lignes à haute tension, des *transformateurs de tension* ou *d'intensité*, dont le rôle est de réduire à des valeurs usuelles (100 volts et 5 ou 10 ampères) les tensions et les intensités des courants à mesurer.

La figure 8 montre un transformateur triphasé de 1.000 KVA, qu'on a sorti de sa cuve pour laisser voir les culasses et les bobinages.

Les autres catégories de transformateurs feront l'objet d'un prochain article. — Jacques Damian.

tribun n. m. Comm. Employé spécialement chargé d'inscrire les ventes sur le livre de débits et de délivrer les factures qui en sont la reproduction, lorsque l'emploi de facturier n'existe pas.

Turinaz (Charles-François), évêque et théologien français, né à Chambéry le 2 février 1838, mort à Nancy le 19 octobre 1918. Issu d'une famille de soldats très fermement attachés à la religion catholique, Mgr Turinaz en avait hérité, semble-t-il, et la foi solide et l'humeur combative. Sa vocation religieuse fut peut-être déterminée par l'exemple de son oncle, Jean-François Turinaz, qui fut évêque de Tarentaise de 1838 à 1867. Après avoir commencé ses études de théologie au grand séminaire de Chambéry, Turinaz alla les poursuivre à Rome au collège romain et les acheva à l'université de l'Apollinaire, où il obtint les grades de docteur en théologie et en droit canon. En 1862, il fut ordonné prêtre et attaché, comme secrétaire particulier, au cardinal Billiet, archevêque de Chambéry. L'année suivante, il était nommé professeur de théologie au grand séminaire de ce diocèse. Il interrompit son enseignement lors de la guerre de 1870, pour servir comme aumônier dans une ambulance. Par décret du 10 janvier 1873, alors qu'il n'avait que trente-trois ans, il fut nommé évêque de Tarentaise et, pendant neuf ans, administra ce diocèse, que son oncle avait précédemment gouverné. Un décret du 23 mars 1882 transféra Mgr Turinaz à l'évêché de Nancy, où il succédait à Mgr Foulon. Il devait, jusqu'à la fin de ses jours, demeurer dans ce diocèse, auquel l'attachait son ardent patriotisme. En 1913, affaibli par l'âge, il avait pris pour coadjuteur Mgr Ruch et, sans se désintéresser des affaires de son diocèse, s'était retiré de la vie active. Il y rentra lors de la déclaration de guerre, pour prendre sa part de charges et de responsabilités et remplir, aux côtés des autorités civiles et militaires et en cordiale collaboration avec elles, sa mission de chef spirituel. Son coadjuteur était parti aux armées comme aumônier. On vit à nouveau le vieux prélat présider aux cérémonies du culte, s'occuper des besoins de la population nancéienne et donner en toutes circonstances un bel exemple d'endurance et de courage. C'est surtout en ces heures critiques qu'il justifia ce titre d' « évêque de la frontière », qui lui avait été donné autrefois et dont il était justement fier.



Mgr Turinaz.

Doyen de l'épiscopat français, Mgr Turinaz en a été une des figures les plus marquantes. Il dut sa notoriété non seulement à son talent d'orateur, qui était réel et dont témoignent de nombreux discours — notamment un *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, un *Eloge de Joseph de Maistre* et, surtout, ses émouvantes allocutions aux cérémonies commémoratives de Mars-la-Tour et de Noisseville — mais encore à la combativité de son tempérament et à l'intransigeance de son caractère.

Très jaloux des droits et des prérogatives de l'Eglise, il s'éleva énergiquement contre tout ce qui lui paraissait y porter atteinte. « Tout ce qui s'est accompli contre les droits des catholiques, écrivait-il, je l'ai combattu à visage découvert et dans l'ardeur de mon âme ». Une grande partie de sa carrière épiscopale fut ainsi emplie par ses démêlés avec les pouvoirs publics. A l'occasion de tous les projets de loi qu'il jugeait contraires aux intérêts de la religion, il protesta soit par des ouvrages (*les Concordats* [1888], *le Service militaire et le Clergé* [1889]), soit par des lettres ouvertes adressées aux ministres ou aux membres du Parlement (*Lettre à M. le ministre de l'instruction publique au sujet du projet de loi qui interdit aux maîtres congréganistes l'enseignement dans les écoles publiques* [1886] ; *Deuxième lettre à M. le ministre de l'instruction publique au sujet du maintien de l'exemption du service militaire pour les maîtres des écoles publiques et de la suppression de cette exemption pour les maîtres des écoles privées et congréganistes* [1886] ; *Nouvelles atteintes aux droits et aux libertés des catholiques de France, lettre ouverte à M. Clemenceau* [1908]; *un Nouveau Projet de loi contre les droits des pères de famille, lettre ouverte aux membres du Parlement* [1908], etc.). Doué d'un véritable talent de polémiste, Mgr Turinaz usait d'une argumentation serrée et pressante, d'un style vif et vigoureusement frappé. Il apportait dans la discussion une passion, « inspirée, disait-il, par le souci de la liberté qui ne peut être impunément violée par personne et de la justice imprescriptible et éternelle », mais qui l'entraînait parfois un peu loin. Il est permis de regretter, par exemple, son hostilité systématique contre l'Université, qui l'empêcha de comprendre que c'est dans ce corps que l'on rencontre le plus de vrai libéralisme.

D'ailleurs, cette ardeur combative qui animait Mgr Turinaz ne s'exerçait pas seulement contre les adversaires du dehors. Son clergé, même, en ressentait les effets. Pasteur vigilant et inflexible, soucieux du bon ordre de son troupeau, Mgr Turinaz n'hésitait pas à le fouailler pour le maintenir dans la droite voie. Son ouvrage sur *les Périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France* (1902) révèle bien l'état de sa pensée. « Nos plus grands périls, disait-il, viennent des doctrines fausses ou dangereuses qui atteignent directement ou indirectement la foi elle-même, de tentatives qui ont pour résultat de rompre les liens de la discipline, de semer dans le clergé la division et la révolte ». Dominé par le souci exclusif de sauvegarder l'intégrité du dogme, Mgr Turinaz dénonce comme hérétique toute tendance à une interprétation tant soit peu libérale en matière de dogme ou d'exégèse, aussi bien que tout essai d'adaptation de la pensée catholique à la pensée moderne. Il condamne avec une égale rigueur l'américanisme, la théologie positive, l'école large d'exégèse, la méthode d'immanence en apologétique.

Derrière toutes ces nouveautés, qui inquiètent son orthodoxie, il démêle une influence pernicieuse de la philosophie kantienne, susceptible de « détruire la foi dans ses assises mêmes ». Un tel rigorisme, parfaitement légitime, d'ailleurs, dans son principe et ses motifs, ne va pas sans quelque exagération : aussi la critique de Mgr Turinaz, du point de vue purement dialectique, risque de paraître parfois étroite et discutable.

L'orthodoxie de Mgr Turinaz ne veillait pas seulement au dogme, mais aussi à la discipline. Il voyait dans le maintien et le respect de la hiérarchie ecclésiastique une des conditions de la sauvegarde de l'Eglise. Aussi critiquait-il sévèrement les Congrès ecclésiastiques, où il discernait une menace contre l'autorité épiscopale. Il s'indignait également contre les essais d'indépendance manifestés parfois dans les séminaires, dont la surveillance lui paraissait une des fonctions essentielles de l'épiscopat, et pour lesquels il écrivit plusieurs ouvrages de direction, tels que *De l'étude et de la pratique du droit canonique en France à l'heure présente* (1891), *la Vraie Notion de la foi* (1902), etc. Enfin, il envisageait avec méfiance l'ingérence des laïcs dans les affaires de l'Eglise et n'était pas sans suspicion contre ceux-là mêmes qui se posaient en défenseurs de la religion. Le démocrate chrétien Harmel, le polémiste catholique Fonsegrive, furent ainsi assez malmenés par lui.

Cette intransigeance de caractère et d'opinions, ce refus d'admettre toute compromission en ce qui touche les droits de l'Eglise et les prérogatives de l'épiscopat, constituent le trait essentiel de la physionomie de Mgr Turinaz. Nature vigoureuse, plus éprise de force que de douceur, il a apporté dans l'exercice de son ministère les qualités et les défauts de son tempérament. Du moins, faut-il reconnaître qu'il a toujours eu une haute conscience de ses fonctions et qu'il a fait preuve, dans la défense des intérêts de l'Eglise, d'une courageuse énergie. — F. Guiraud.

urène n. f. Genre de plantes, de la famille des malvacées et type d'un petit groupe dit des *urénées*. — Encycl. Les urènes sont des arbrisseaux des pays chauds, à feuilles alternes, entières ou lobées, à fleurs diversement colorées. L'espèce la plus connue, l'urène lobée (*urena lobata*) ou mauve blanche (v. *Nouv. Lar.*, t. VII, p. 1187), dont la tige peut atteindre 5 à 6 mètres de hauteur et jusqu'à 0m,030 de diamètre, a été longtemps considérée par les planteurs de Cuba comme une plante adventice ; mais, en ces dernières années, elle est devenue l'objet d'une culture de plus en plus importante. C'est qu'en effet, cette plante fournit une fibre textile, susceptible de nombreux emplois et comparable au jute pour la résistance, au lin pour la finesse. On en fabrique surtout des sacs à sucre, d'un prix de revient inférieur au prix des sacs en jute.

Pour extraire les fibres textiles, qui se trouvent à l'extérieur de la tige par couches (6 à 8) superposées, on pratique, à Cuba, un rouissage un peu primitif et qui pourrait être amélioré. La mauve blanche, dans les contrées chaudes et humides, fournit deux récoltes par an. Pour beaucoup de nos colonies, qui jouissent de ce climat, cette plante peut devenir une source intéressante de revenus. — Jean de Chaon.

Paris, Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. Gaoslet.



Chrysanthèmes.

N° 153. — Novembre 1919

Alexander (sir George), acteur et directeur de théâtre anglais, né à Reading le 19 juin 1858, mort après une longue maladie, dans sa résidence de Little Court, à Chorley Wood (Hertfordshire), le 16 mars 1918. Fils d'un industriel écossais, il fut, après avoir accompli ses études à Clifton, Ealing et Stirling, placé dans une maison de draperie de la Cité. Attiré par le théâtre, il se faisait déjà remarquer sur des scènes d'amateurs. C'est en 1879, à vingt et un ans, qu'il fit ses débuts de professionnel au Théâtre Royal de Nottingham, dans la troupe de W. H. Vernon, en tenant un rôle dans *the Snowball*, la pièce de Sydney Grundy. Après avoir pris part aux tournées Robertson, il fut engagé par Irving, en 1881, au Lyceum Theatre, où il se signala dans les rôles de Caleb Deccie, dans *Two Roses* d'Albery et de Paris dans *Roméo et Juliette* de Shakespeare. Après être passé sur diverses scènes, entre autres au St James's Theatre, il rejoint la troupe Irving, en 1884, pour y rester jusqu'en 1889 et l'accompagner dans ses tournées en Amérique. Il entre alors à l'Adelphi et, tout en continuant à y jouer, il ouvre l'Avenue Theatre (aujourd'hui le Playhouse), où il représente le *Dr Bill*, dont le succès se prolonge pendant sept mois, et *Sunlight and Shadow*, de Carton, et, enfin, le 31 janvier 1891, avec cette dernière pièce, il inaugure sa direction du St James's Theatre, qui devait durer plus de vingt-cinq années.



Sir George Alexander. (Ph. X.)

Situé dans un des quartiers les plus aristocratiques de West End, ce théâtre est fréquenté par un public mondain. Fort distingué d'allures, très élégant dans sa mise, excellent dans les rôles d'hommes du monde, directeur de théâtre extrêmement correct, George Alexander sut conquérir rapidement et conserver d'une façon durable la faveur de ces spectateurs de choix. Soit comme acteur, soit comme directeur, il a contribué au succès de nombre de pièces connues : *the Prisoner of Zenda*, d'Anthony Hope, qui fut un long triomphe; *the Second Mrs Tanqueray* et *His House in order*, d'Arthur Wing Pinero; *Lady Windermere's Fan*, de Wilde.

Citons encore : *As you like it* et *Much Ado about nothing*, de Shakespeare; *the Princess and the Butterfly*, d'Arthur Wing Pinero; *the Ambassador* et *the Wisdom of the Wise*, de John Oliver Hobbes (Mrs Craigie); *the Masqueraders* et *the Triumph of the Philistines*, de Jones; *Guy Domville*, de Henry James; *Paolo and Francesca*, de Stephen



Sir George Alexander, dans le rôle de Rudolf Rassendyl. (*Le Prisonnier de Zenda.*) [Ph. X.]

Phillips, *Old Heidelberg*, de Meyer-Fœrster, sans parler des innombrables matinées mondaines où il parut et où il était fort recherché.

Il a été fait chevalier (*knighted*) en 1911.

Membre de nombreuses sociétés de défense et de protection intéressant les acteurs, président du « Royal general theatrical Fund », il donna aussi une partie de son temps aux affaires publiques et, de 1907 à 1913, représenta la circonscription de St Pancras au London County Council. — J. Bonclère.

Amour, quand tu nous tiens! comédie en trois actes, en prose, de Romain Coolus et Maurice Hennequin, représentée pour la première fois à l'Athénée le 16 septembre 1919. — Le premier acte nous introduit dans le salon d'Adrien Bulin, qui passe l'été dans sa maison de campagne, à 150 kilomètres de Paris, avec sa sœur Noémie Tranchard, dite la tante *Nono*, fiancée du vieux beau Calixte Galicier. La noce se fera en même temps que celle de sa jeune nièce Denise Bulin, qu'ils veulent marier au jeune Léonard Galicier, fils de Calixte. Le gros Adrien Bulin est féru de sport et d'exercice physique. Il a une salle complète d'hydrothérapie, avec sandow, douche, haltères, balance de précision. Il ne cesse de faire de l'entraînement, de trimer, de suer, de se doucher, de se peser. Quand la porte du salon reste ouverte, on le voit en costume d'Adam. C'est un maniaque de la culture physique.

Le couple Nono-Calixte roucoule avec les notes grêles d'amoureux ayant atteint l'âge canonique.

Le ménage Julia-Étienne Bulin est agité; le mari, fils du maniaque Bulin, est d'une jalousie maladroite et lassante. L'épouse est patiente et vertueuse. Elle s'est sauvée de Paris pour échapper à un suiveur impénitent et impatientant, Marcel Lirois, qui ne la lâchait pas d'une semelle.

La petite Denise Bulin, sœur d'Étienne, est jeune, gentille et éveillée. Elle est bien décidée à ne pas accepter le mari qu'on lui destine, Léonard, poète assommant et burlesque, qui lui dédie un poème grotesque sur le *Bacille antidiphtérique*.

Voici des visiteurs. Ce sont M. et Mme Laberrac, deux bons vieux paisibles, et leur fille Césarine, qui habitent la villa contiguë. Ils annoncent leur départ. Ils ont vendu la villa à un acheteur inconnu, qui en a payé un gros prix, sans même l'avoir visitée.

Cet acheteur aveuglément généreux arrive. Julia le reconnaît. C'est son suiveur de Paris, Marcel Lirois, qui s'installe à sa porte pour la poursuivre plus aisément de ses assiduités. Julia se fâche et lui promet de faire en sorte qu'il sera obligé de lâcher prise. Marcel est d'une ténacité obstinée, lancinante et imperturbable. Une agence de renseignements l'a mis au courant de tous les hôtes de la maison : le papa, sportif; Julia, mariée à un mari jaloux; une petite sœur, Denise, insignifiante. Cette note dédaigneuse blesse la jeune fille, qui pâlit de colère et, déjà, d'amour pour le cruel.

Marcel déplaît à tout le monde, et il risque d'être bien vite jeté dehors. Mais il séduit adroitement le gros papa Bulin, à qui il est venu faire sa visite de bon voisinage. Il flatte sa manie sportive. Bulin se prend aussitôt d'amitié pour ce voisin, qui le comprend, alors que tous le raillent. Il l'invite à déjeuner, à dîner, à coucher; il ne peut plus se séparer de lui, il le prie d'admettre le tutoiement et le seul usage de leurs petits noms. Voilà Lirois dans la bergerie.

A l'acte II, Lirois est installé dans sa villa à côté de celle de Bulin, qui a fait ouvrir la porte de

communication. Le gredin fait à Julia une cour assidue, et il est toujours aussi mal reçu. Cependant, il est loin de se décourager. Il a une confiance imperturbable, et il prédit avec aplomb à Julia qu'elle cédera, qu'elle y viendra, qu'elle l'appellera Marcel, qu'elle le tutoiera. Julia se moque et rit. Mais son mari lui fait de si absurdes scènes qu'elle finit par se troubler, par écouter les douces paroles du tentateur, du vengeur, du consolateur, et elle se laisse prendre un baiser. Denise les surprend dans les bras l'un de l'autre et pousse un cri de désespoir.

Elle a pour ce beau et dédaigneux voisin un amour exaspéré par le ridicule de son fiancé, Léonard, qui clame ses vers absurdes pendant que Bulin et Lirois soufflent par hygiène dans des trompettes. Mais la scène du baiser lui inspire une telle colère et un tel dépit qu'elle accorde rageusement sa main à Léonard.

L'acte III se passe au fond du parc, devant la petite porte de communication qui mène chez Lirois. Julia a fini par accepter un rendez-vous, et elle a consenti à un enlèvement qui la délivrera de son absurde et fatigant époux. Mais, au moment de perpétrer la faute, elle se rend compte que Denise aime ce beau séducteur. Elle se sacrifie. Marcel croyait enlever Julia, il épousera Denise.

Cette aimable comédie porte la marque de ses deux auteurs, qui lui ont apporté, l'un, de la gaieté, du mouvement et de la charge, l'autre, de l'observation, de la psychologie, de cette finesse qui caractérise les *Amants de Sasy*, une des meilleures pièces de Romain Coolus.

L'action est adroitement conduite, mais elle se butte à un dénouement assez faible, qui ne dénoue rien. Elle a fait se développer l'intrigue entre Marcel et Julia; l'un est follement épris, l'autre a cédé et prépare déjà sa fugue. Il eût fallu mieux préparer la reprise de Julia par elle-même, et l'on n'a guère confiance dans ce retour si subit; il explique mal que Marcel renonce en un instant à celle qu'il a poursuivie avec un acharnement si passionné et que Julia rebrousse chemin après avoir envisagé la vengeance conjugale et commencé l'exécution. Quand Lirois, dans une scène, écrite, d'ailleurs, avec une délicatesse charmante, décide la tante Nono à abjurer ses préventions contre lui et à lui accorder la main de Denise, on ne comprend pas cette éloquence pour plaider une cause à laquelle l'avocat n'avait jamais pensé.

La peinture des caractères est inégale, pleine de finesse aimable s'il s'agit de Julia, caricaturale s'il s'agit du sportif Bulin ou du poète Léonard.

L'ensemble fait un amalgame mal lié et un peu trouble, où du vaudeville flotte en suspension dans de la comédie; mais, au total, il plaît et il amuse. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Augustine Leriche (*Noémie Tranchard*), Madeleine Soria (*Julia*), Janine Ronceray (*Denise*), Henriette Moret (*Mme Laberrac*), A. Diétry (*Césarine*); MM. L. Rozenberg (*Marcel Lirois*), Belières (*Adrien Bulin*), Arnaudy (*Léonard Galicier*), Gallet (*Calixte Galicier*), Bonvallet (*Etienne Bulin*), Aldebert (*Laberrac*).

Atlantide (L'), par Pierre Benoît; Paris, 1919. (Grand prix du roman, décerné par l'Académie française.) — En fixant son choix sur le roman de P. Benoît, l'Académie française a entendu, semble-t-il, non seulement récompenser une œuvre intéressante et originale, mais aussi encourager un mouvement qui se manifeste actuellement dans notre littérature en faveur du roman d'aventures. Ceci mérite particulièrement d'être signalé. Renonçant aux habitudes d'observation et d'analyse, sur lesquelles le roman français a, depuis Flaubert, presque exclusivement vécu, P. Benoît reprend la vieille tradition de Dumas père, en y joignant seulement un souci plus grand de la tenue littéraire. Peut-être, même, ce souci a-t-il été poussé trop loin : on pourrait, en effet, reprocher à P. Benoît de mêler à son récit trop de souvenirs livresques, qui l'encombrent et parfois l'alourdissent. Il semble que l'auteur ait scrupule à s'abandonner entièrement à son imagination et qu'il tienne à justifier aux yeux de ses lecteurs le bien-fondé de ses inventions. Ce scrupule est louable, il n'est pas toujours opportun. Puisqu'il s'est engagé dans ce genre de romans, P. Benoît n'a qu'à donner libre cours à son ingéniosité et à sa fantaisie. Il est sous ce rapport très heureusement doué, et une simple analyse de son roman suffit à faire valoir l'excellence de ses dons.

Parti en mission dans le Sahara avec le capitaine Morhange, le lieutenant de Saint-Avit est revenu seul, après plusieurs mois d'absence. Ses explications embarrassées l'ont fait soupçonner d'avoir assassiné son compagnon; mais rien n'a permis de préciser cette grave accusation. Or, six ans plus tard, alors qu'il commande un poste aux confins du désert, de Saint-Avit, cédant à un soudain besoin de confidences, fait à son second, le lieutenant Ferrières, l'aveu de son crime. C'est ce récit qui forme la matière de *l'Atlantide*.

Chargé de recueillir des renseignements sur les intrigues des Senoussis du Tibesti et des Touareg du Hoggar, le lieutenant de Saint-Avit s'était effectivement mis en route avec le capitaine Morhange. D'abord prévenu contre son compagnon, de Saint-Avit avait été bien vite conquis par sa franchise et sa bonne humeur. Epigraphiste passionné, très versé dans la connaissance des dialectes berbères, Morhange avait, en outre, une âme profondément religieuse : il aspirait au cloître et se proposait, sa mission terminée, de quitter l'uniforme pour prendre la robe des bénédictins.

Un jour que nos voyageurs, surpris par un orage, s'étaient réfugiés dans une caverne, ils eurent la surprise de découvrir sur le rocher une singulière inscription : le mot *Antinéa*, gravé en écriture tiffinar. Que pouvait signifier en pareil lieu un vocable grec? Sur ces entrefaites, les deux officiers, entendant un appel de détresse, aperçoivent un indigène, qui se débattait au milieu d'un oued; ils le ramènent sur la berge, le raniment : c'est un Targui, au regard fuyant, qui, en voyant les deux Français, murmure d'étranges paroles. Mais, intrigué surtout par sa récente trouvaille, Morhange questionne le Targui sur l'inscription de la caverne. L'homme se contente de signaler la présence d'inscriptions analogues dans d'autres cavernes du Hoggar et offre d'y mener les voyageurs. Ceux-ci acceptent et quittent imprudemment la route connue et sûre pour s'engager, sous la conduite de ce guide suspect, dans le mystère du Hoggar occidental, cette contrée que les Arabes appellent le *Pays de la peur*. Ils arrivent ainsi au pied d'une montagne noire, le mont des Génies; une caverne s'offre : là sont, paraît-il, les inscriptions. Les officiers y pénètrent, le guide enflamme un amas de feuilles sèches, dont l'âcre fumée provoque chez les Européens une soudaine ivresse; tout à coup, des hommes surgissent, s'emparent des deux officiers vaincus par le hachisch, les ligotent et les emportent vers les hauteurs de la mystérieuse montagne.

Jusque-là, les inventions de P. Benoît ressemblent beaucoup à celles des autres auteurs de romans d'aventures. Il faut même reconnaître qu'il néglige de tirer parti de certaines péripéties, qui, comme la traversée du « Pays de la peur », pourraient être présentées de façon plus saisissante; mais, sans doute, est-ce de sa part dédain des effets trop faciles. Dans la suite, au contraire, son imagination va se prodiguer et affirmera les deux caractères déjà signalés d'ingéniosité et de fantaisie poussée jusqu'à l'humour. Quelque part dans son livre, P. Benoît rappelle un passage de Stevenson; il n'était pas besoin de cette citation pour démêler chez l'auteur de *l'Atlantide* l'influence du romancier anglais : ce sont les mêmes procédés, la même tendance, notamment, à déconcerter le lecteur par l'imprévu de certaines trouvailles, en maintenant, cependant, un air de vraisemblance aux inventions les plus extravagantes.

Revenus, en effet, de leur engourdissement, de Saint-Avit et Morhange se retrouvent dans un admirable palais, construit au centre de la chaîne montagneuse, au-dessus d'un paysage merveilleux. Leur étonnement grandit en constatant que la salle où ils sont enfermés est meublée à l'européenne, avec une bibliothèque bondée de livres, des tables encombrées de brochures et de revues savantes. Et voici que se présentent successivement à eux les plus inattendus personnages : un vieil universitaire, M. Le Mesge, ancien professeur d'histoire au lycée de Mont-de-Marsan, un pasteur protestant solennel et triste, le révérend Spardeck, enfin, le comte Bielowsky, hetman de Jitomir, qui, avec ses élégances surannées, réalise le type parfait du vieux beau. Bientôt, les officiers apprennent qu'ils sont prisonniers de la souveraine de ces lieux, Antinéa. Ainsi se trouve éclaircie l'énigmatique inscription. Mais quelle est cette Antinéa? A en croire le vieil universitaire, elle ne serait autre que la petite-fille de Neptune, la dernière descendante des Atlantes, et l'îlot montagneux où s'élève le palais constituerait le suprême vestige de l'Atlantide, ce continent fabuleux, qui, baigné par la mer Saharienne, se dressait jadis en face des Colonnes d'Hercule. Il est vrai que, selon l'hetman de Jitomir, Antinéa aurait des origines plus modestes et serait tout simplement la fille d'une femme galante du second empire, qui aurait suivi dans le Hoggar un chef Targui. On voit comment P. Benoît s'applique à concilier le vraisemblable et le merveilleux. Il se garde, d'ailleurs, de conclure et maintient le lecteur dans l'incertitude, enveloppant ainsi la figure d'Antinéa d'un voile de mystère. Quant aux motifs pour lesquels elle a fait enlever les deux officiers, c'est encore M. Le Mesge qui va nous les révéler.

Il conduit les prisonniers dans une vaste salle, dont les parois se divisent en une série de niches; plusieurs de ces niches renferment des statues humaines, faites, semble-t-il, d'un bronze très pâle. Ces statues sont, en réalité, les corps métallisés d'explorateurs tombés, eux aussi, au pouvoir d'Antinéa. Cette singulière personne s'est donné pour mission de venger les injures faites à son sexe par l'infidélité des hommes. Elle attire les voyageurs dans son repaire, se fait aimer d'eux, puis, son caprice passé, les repousse et les abandonne à leur désespoir. Ses charmes sont tels que nul ne lui résiste; à la voir, on oublie tout : famille, patrie, honneur. La vie même n'a plus de prix, et à ceux qui ont approché Antinéa la mort apparaît préférable à l'abandon. Ainsi, du moins, en ont jugé les cinquante-trois premières victimes de cette Barbe-Bleue féminine, qui, toutes, après des délais plus ou moins longs, ont péri de consomption. Cette invention, qui est le point capital du roman, en est aussi le point faible. Elle témoigne d'une psychologie un peu trop simpliste. Marguerite de Bourgogne obtenait des résultats identiques par des procédés plus expéditifs.

Quoi qu'il en soit, les deux prisonniers vont à leur tour subir la délicieuse et redoutable épreuve. Morhange est appelé d'abord..... Les jours passent; le capitaine ne revient pas. Bien plus, Antinéa a donné l'ordre de ne plus arrêter d'autres voyageurs. Serait-ce que son cœur est à son tour vaincu? De Saint-Avit, qui a entrevu la princesse et en a subi naturellement le charme fatal, s'impatiente, s'énerve; une sourde jalousie monte en lui contre son compagnon, devenu un rival heureux...

Un soir, il s'aventure à travers les couloirs du palais, parvient jusqu'à la chambre d'Antinéa et, dissimulé dans un coin obscur, assiste à un entretien de la souveraine et de Morhange. Celui-ci n'a point cédé et continue d'opposer une froideur dédaigneuse aux avances d'Antinéa, qui, voyant sa majesté méprisée et sa beauté pour la première fois impuissante, s'irrite, menace, rééditant — car elle a des lettres — la grande scène de *Bajazet*. Mais rien ne peut fléchir Morhange, qui sort, impassible. C'est alors que de Saint-Avit, la tête perdue, obsédé du désir de conquérir Antinéa, fût-ce par un crime, s'empare d'un lourd marteau d'argent et va frapper son compagnon... Comment, au lendemain de cette nuit tragique, de Saint-Avit, pris de remords, tente sans succès d'assassiner Antinéa, puis, grâce au concours d'une jeune négresse, parvient à s'enfuir du palais et à gagner Tombouctou, après une marche épuisante à travers le désert, c'est ce que relatent les derniers chapitres du livre. Mais le dénouement ménage au lecteur une dernière surprise. Malgré l'espace, malgré le temps écoulé, de Saint-Avit subit toujours la hantise d'Antinéa et de son fabuleux domaine. Bien plus, il la communique à son interlocuteur, le lieutenant Ferrières et, tous deux, abandonnant leur poste, partent un soir vers le Hoggar, vers le mystérieux pays de l'Atlantide.

Adroitement composé, fertile en péripéties, un peu déconcertant parfois, ce roman a le grand mérite de soutenir constamment l'intérêt. On ne peut l'ouvrir sans avoir le désir d'en poursuivre jusqu'au bout la lecture. On ne saurait demander plus à une œuvre d'imagination, et l'auteur, sans doute, n'en attendait pas davantage : il faut le louer d'avoir pleinement réalisé son dessein. — F. Guirand.

Brooke (Rupert), poète anglais, né à Rugby le 3 août 1887, mort à Lemnos le 23 avril 1915, victime de la Grande Guerre. Il fit ses études à la fameuse école de Rugby, dont son père était directeur, puis au King's College de Cambridge (1906). Il élut domicile dans la grande ville universitaire, puis aux environs, à Grantchester, dans un site bien anglais, dont il devait plus tard, mourant sous le soleil enflammé de l'Archipel, évoquer la charmante et verdoyante fraîcheur, avec la rivière et le moulin, et les grands ormes agités par la brise.

Ses premiers *Poems* (1911) sont d'un épicurien passionné, ardemment sensuel, ardemment mélancolique. Avec des accents d'une plénitude jeune et forte, il chante les enchantements de la vie, la beauté et la femme; mais aussi fortement il sent l'irrémédiable écoulement des choses, les tristesses d'un amour qui ne laisse à l'homme qu'un sentiment plus amer de son isolement.

R. Brooke chercha dans les voyages un remède à son humeur inquiète, visita l'Italie avec la Sicile, l'Allemagne à Munich et à Berlin, revint à son Grantchester, qu'il regrettait, pour en repartir bientôt, à destination du nouveau monde.

D'Amérique, il adressait à la « Westminster Gazette » des *Lettres* où, sur un ton de libre ironie, il soumettait à une critique incisive ses propres impressions sur le Canada ou sur les Antilles.

La guerre le fit accourir dans les rangs de l'armée anglaise. Elle donna tout de suite une signification très haute à la vie et à l'inspiration du jeune poète si richement doué. Ses dernières poésies : *1914 and other Poems*, d'abord publiées dans « Poetry and Drama » et dans les « New Numbers » (1914), renferment d'admirables sonnets, qui incarnent l'héroïsme de la jeune Angleterre. Citons ce morceau :

Sonnez, vous, clairons, sonnez sur les glorieux morts! Aucun de ceux-ci, même pauvres autrefois et solitaires, qui ne nous ait fait en mourant des dons plus rares que l'or. Ceux-ci laissèrent le monde de côté; ils répandirent le doux vin rouge de la jeunesse : ils renoncèrent aux années à venir de travail, de joie, à cette sérénité inespérée que les hommes nomment la vieillesse, et à ceux qui eussent été leurs fils ils donnent leur immortalité. Sonnez, clairons, sonnez!... L'honneur est revenu comme un roi sur la terre, et il a payé ses sujets avec une royale

monnaie ; et la noblesse marche de nouveau sur nos chemins, et nous sommes entrés dans notre héritage ! (Trad. Jean Dornis.)

Rupert Brooke participa à la défense d'Anvers; puis, en février 1915, il fut envoyé à l'armée d'Orient, mais il n'arriva pas à destination. Frappé d'une insolation, il succomba à un empoisonnement du



Rupert Brooke. (Ph. X.)

sang, à bord d'un navire-hôpital français, à Lemnos. Sous-lieutenant dans la Royal Naval Division, R. Brooke avait vingt-huit ans. — Jean Bonclère.

Confédération générale du travail. (La C. G. T.) Deux fois au cours de l'année 1919, au premier mai et au 21 juillet, toute l'attention de la France a été concentrée sur la C. G. T. En juillet, en dépit de l'interdiction gouvernementale, cette organisation préparait ouvertement la grève générale, et c'est seulement au dernier moment que ses dirigeants, devant l'attitude énergique du président du conseil et l'hostilité de l'opinion, ont donné le contre-ordre, qui a été accueilli avec une réelle satisfaction par le pays entier, dont le besoin de calme est grand.

La C. G. T. constitue-t-elle donc un Etat dans l'Etat?

Avec les 1.700.000 adhérents qu'elle compte à l'heure actuelle dans le monde ouvrier, elle ne représente encore qu'une minorité. Mais ne peut-elle arrêter ou entraver toutes les industries? En paralysant les chemins de fer, ne peut-elle mettre un frein à tout trafic et à tout commerce ? Un simple caillot interrompt la circulation du sang et met en danger tout l'organisme; de même, l'organisme complexe de notre vie nationale serait mis en péril par l'arrêt des transports. Les conséquences d'une grève générale durable seraient incalculables; elle entraînerait la famine, de graves désordres, des émeutes et, peut-être, une révolution. L'avenir de notre pays dépend-il donc d'une décision de la C. G. T. ?



Léon Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. (Phot. Manuel.)

Son autorité et son influence vont croissant. Elle n'a pas seulement canalisé les forces ouvrières; elle attire aujourd'hui les travailleurs de la pensée, et il n'est pas jusqu'aux fonctionnaires, les soutiens de l'Etat, qui n'espèrent en son concours pour faire triompher leurs revendications. Elle compte maintenant parmi ses adhérents une partie des instituteurs, les agents, sous-agents et ouvriers des P. T. T., les dessinateurs industriels, la Fédération du spectacle... Ses progrès incessants semblent devoir se poursuivre. En quoi consiste donc l'organisation cégétiste? Quels sont ses buts? Quelles sont ses tendances? Qu'a-t-elle apporté au monde du travail? Que lui promet-elle? Et le rôle qu'elle a joué hier permet-il de préjuger de celui qu'elle jouera demain?

Pour bien comprendre un homme, il ne suffit pas de l'étudier à un moment quelconque de son existence : il faut encore connaître son passé; de même, pour se faire une idée juste d'une organisation, il est nécessaire de l'examiner dès son berceau.

Souvent combattues par les pouvoirs publics, les associations professionnelles se sont multipliées, au cours du XIXe siècle, en France comme à l'étranger : sociétés mutuelles d'abord, puis sociétés de résistance, enfin syndicats. Elles témoignent dans leur évolution, de l'influence exercée sur les esprits ouvriers par les critiques et utopies des Saint-Simon, des Leroux, des Cabet, des Fourier et des Louis Blanc. Avec le développement du machinisme, la concentration des capitaux et des travailleurs, nous assistons à l'essor du syndicalisme. Il s'avère bientôt aux yeux de tous comme une puissance nouvelle. Le gouvernement, en reconnaissant les syndicats (loi 1884), espère trouver en eux des auxiliaires. Les partis guesdiste, broussiste, blanquiste, cherchent à les dominer et à s'en faire un instrument et, de ce fait, l'influence politique pénètre les groupes syndicaux.

Couronnement du syndicalisme, la C. G. T. ne date que de 1895 et ne commence à fonctionner de façon efficace qu'à partir de 1902.

Un double mouvement préside à sa naissance : celui des Fédérations d'industrie et de métier et celui des Bourses du travail.

Fondée au congrès des chambres syndicales de Lyon (1886), la « Fédération nationale des syndicats » devait, peu après sa constitution, tomber sous la tutelle des partis guesdistes.

Elle groupe les syndicats de même métier — c'est-à-dire les travailleurs d'un même produit — ou de même industrie — c'est-à-dire les ouvriers transformant une même matière. La Fédération désirait unifier les forces ouvrières; mais elle rencontre une opposition chaque jour plus vive dans un grand nombre de syndicats convaincus de l'« impuissance réformatrice de notre Parlement ». Et, vis-à-vis de la Fédération, nous voyons se cristalliser et s'accentuer cette opposition au sein des Bourses du travail.

Bien que l'idée première des Bourses du travail remonte à la révolution de 1789, on en attribue souvent la paternité à Molinari, rédacteur du *Journal des économistes* (1845) ; dans l'esprit de cet économiste, ces organismes nouveaux devaient contribuer à régulariser le marché du travail, faciliter pour les patrons le recrutement de la main-d'œuvre et procurer des places aux ouvriers ; mais le projet de Molinari ne rencontra qu'indifférence, méfiance ou hostilité.

Le même échec était réservé à un plan similaire du représentant du peuple Ducon (1851) et à une pétition adressée, en 1875, par des ouvriers au conseil municipal parisien. Ce n'est qu'après la loi Waldeck-Rousseau (1884), donnant une existence légale aux syndicats, que cette conception est reprise et adoptée par le conseil municipal (projet Mesureur, 1886).

La première Bourse du travail fut installée rue Jean-Jacques-Rousseau et dotée d'une subvention annuelle de 20.000 francs. En 1899, était inaugurée la Bourse centrale de la rue du Château-d'Eau.

La province suivait l'exemple de Paris : des Bourses se constituèrent successivement à Nîmes (1887), Marseille (1888), Saint-Etienne, Cette, Toulouse, Lyon. Le nombre des Bourses, groupant les travailleurs d'une même localité, quel que soit leur métier, alla en croissant avec les années. Si l'on n'en compte que 10 au premier congrès de Saint-Etienne (1892), ce chiffre s'élève à 40 au congrès de Nîmes (1895), 110 au congrès de Bourges (1904), 135 en 1906, 157 en 1908, etc.

Le congrès des Bourses de Saint-Etienne (1892) vota, sur l'initiative de Fernand Pelloutier, qui exerça sur le développement des Bourses du travail la plus heureuse influence, la création d'une « Fédération des Bourses du travail », dont les statuts furent élaborés par le congrès de Toulouse (1893) et qui repoussent d'une façon absolue l'« ingérence des pouvoirs administratifs et gouvernementaux dans le fonctionnement des Bourses ».

La Fédération des Bourses du travail et celle des syndicats, tenant chacune leur congrès, revendiquaient toutes les deux la direction de la classe ouvrière ; et leurs discussions ardues, leurs luttes incessantes, retardaient l'organisation prolétarienne. Le congrès de l'« Union » de Nantes (1894), organisé par la Fédération des Bourses, désireuse de grouper les ouvriers « sur un programme uniquement corporatif », vit s'affronter les représentants des deux organisations rivales sur la question de la grève générale défendue par A. Briand et combattue, au nom de la Fédération des syndicats, par Lavigne.

La défaite des guesdistes fut complète ; ils durent abandonner la salle, et cet échec porta un coup fatal à la Fédération des syndicats.

Les syndicats hostiles aux idées politiciennes, réunis au congrès de Limoges en 1895, votèrent les statuts de la C. G. T., affirmant que « les éléments constituant la Confédération devaient se tenir en dehors de toutes les écoles politiques ».

On pouvait croire que la C. G. T. allait grouper les syndicats des deux Fédérations rivales et les isolés. En fait, le rôle de la Fédération des syndicats est terminé ; mais la Fédération des Bourses du travail continue à exister de façon autonome.

Le monde des travailleurs se trouve donc encore partagé entre deux organisations rivales : la C. G. T. et la Fédération des Bourses.

La C. G. T. végète avec de maigres ressources, impuissante à se développer et à réaliser son but, qui est « exclusivement d'unir sur le terrain économique et dans des lois d'étroite solidarité les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale ».

Cependant, le désir d'unité était grand parmi les ouvriers, las de ces discussions stériles. Discutée au congrès de Lyon (1901), la question de l'unité est enfin résolue au congrès de Montpellier (1902), grâce, en partie, aux efforts du cégétiste Niel et, à dater du 1er janvier 1903, s'ouvre une nouvelle période pour la C. G. T.

Cette époque marque le point de départ de son action et de son développement. Au congrès corporatif de Montpellier (septembre 1902), 193.000 syndiqués étaient représentés. Au congrès de Bourges (1904), sont représentés 53 Fédérations d'industries ou de métiers, 110 Bourses du travail, 15 syndicats isolés. Au congrès d'Amiens (1906), ces chiffres s'élèvent à 61 Fédérations, comprenant 2.399 syndicats et 135 Bourses du travail représentant 1.609 syndicats, soit, au total, 203.000 adhérents. Au congrès de Marseille (1908), on compte 67 Fédérations groupant 2.586 syndicats et 157 Bourses du travail réunissant 2.028 syndicats, soit 294.398 syndiqués. En 1909, ce nombre atteint 356.414 adhérents.

Actuellement, la C. G. T. comprend : 1° les Fédérations nationales d'industries; 2° les Unions départementales de syndicats divers.



A. Merrheim, secrétaire de la Fédération des métaux. (Phot. Manuel.)

Les Fédérations s'appliquent à l'étude de la législation ouvrière; elles dressent des statistiques des salaires et comparent les conditions du travail et de la vie dans les différents centres; elles veillent également à l'éducation des ouvriers; dans chaque métier ou industrie, elles établissent, entre les syndicats épars dans tout le pays, l'unité de vues indispensable.

Les Bourses du travail recevant, pour la plupart, des subventions des municipalités, la C. G. T. s'est efforcée de faciliter la création d'organes absolument indépendants à l'égard des autorités communales ou gouvernementales dans les différentes villes. Ce sont les Unions locales ou départementales, véritables Bourses du travail sous un autre nom, mais avec, pour champ d'action, le département. Elles cherchent à réaliser, dans leur sphère, la solidarité des travailleurs de tous métiers ; elles ont un service de placement et de mutualité ; elles distribuent des secours de chômage et surtout de voyage (*viaticum*) ; elles mettent à la disposition des syndiqués tous renseignements pouvant les intéresser et instituent pour eux des bibliothèques, établissent des cours professionnels et des conférences de propagande ; enfin, en cas de conflit, elles soutiennent les grévistes de leurs ressources, tant matérielles (secours, soupes communistes) que morales.

L'action de la C. G. T. se manifeste ainsi par ces deux organisations, par ces deux courants, dont les efforts convergent ; et l'on se rend facilement compte de l'influence qu'elle exerce dans les milieux ouvriers, vu, surtout, l'activité et la combativité de ses dirigeants. Ses statuts, modifiés plusieurs fois (congrès d'Amiens 1906, Marseille 1908, Le Havre 1912, Paris 1918 et comité national de 1918), nous renseignent sur le but qu'elle se propose et la façon dont elle est administrée.

Extraits des statuts de la C. G. T

STATUTS

Article premier. — *La C. G T a pour but :*

1° Le groupement des salariés pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.

2° Elle groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

Nul ne peut se servir de son titre de confédéré ou d'une fonction de la Confédération dans un acte électoral politique quelconque.

Art. 2. — La C. G. T. est constituée par :

1° Les Fédérations nationales d'industrie ;

2° Les Unions départementales de syndicats divers.

Art. 3. — Nul syndicat ne pourra faire partie de la C.G.T. s'il n'est fédéré nationalement et adhérent à l'Union départementale de syndicats divers de son département.

Art. 4.—La C.G.T. est administrée par un comité national.

Art. 5. — Le comité national nomme dans son sein une commission de contrôle de six membres et une commission administrative de trente membres, choisis parmi les

délégués du conseil national résidant dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Art. 8. — La commission de contrôle a pour objet de veiller à la bonne gestion financière des divers services de la Confédération.

Art. 9. — Le comité national est formé par la réunion des délégués des Fédérations nationales et des Unions départementales. Il se réunit trois fois chaque année, en mars, juillet et novembre et, extraordinairement, sur convocation de la C. A. et du bureau. Il est l'exécuteur des décisions des congrès nationaux.

Art. 11. — Le bureau de la Confédération, nommé par le Comité national et après chaque Congrès confédéral, est composé d'un secrétaire général, de trois secrétaires adjoints, d'un trésorier.

Le secrétaire général a la responsabilité du travail à accomplir au bureau confédéral.

Art. 14. — Pour permettre à la C. G. T. d'assurer ses divers services, les organisations confédérées sont tenues de verser des cotisations comme suit, représentées par des timbres mobiles :

1° Unions départementales et Fédérations d'industrie : vingt francs par mille membres et par mois ;

2° Syndicats isolés : vingt centimes par membre et par mois.

. . . .

Art. 16. — Un prélèvement de 15 p. 100 sera opéré sur les cotisations confédérales pour assurer le fonctionnement du *viaticum*, régi par un règlement spécial.

. . . .

Art. 21. — La Confédération organise vers le mois de septembre, tous les deux ans, un congrès national du travail, auquel sont invitées à prendre part les organisations adhérentes à la Confédération.

N'ont voix délibérative au congrès que les Unités syndicales; les Fédérations et Unions ont voix consultative.

. . . .

Art. 24. — Chaque organisation représentée au congrès n'aura droit qu'à une voix; chaque délégué ne pourra représenter que dix syndicats au maximum.

Art. 25. — Les Unions départementales et les Fédérations pourront tenir des conférences particulières après chaque congrès et comités nationaux.

Art. 26. — La C. G. T. est adhérente au Secrétariat international syndical.

Art. 27. — La Confédération générale du travail, basée sur le principe du fédéralisme et de la liberté, assure et respecte la complète autonomie des organisations qui se seront conformées aux présents statuts.

On voit, d'après ces statuts, que la C. G. T. est administrée par un « comité national », exécuteur des volontés du « congrès confédéral » se réunissant tous les deux ans (depuis 1902, une fois par an avant cette date et sauf l'année 1899). En fait — et sans méconnaître le rôle de la « commission administrative » — le bureau de la C.G.T. et particulièrement, le secrétaire général exercent une influence réelle en ce qui concerne l'administration et la direction de la Confédération, étant appelés à prendre des décisions dans les intervalles des séances du comité national. Ce comité, se réunissant trois fois par an, comprend des délégués des deux sections; ils élisent le bureau de la C. G. T., le secrétaire général de la section des Fédérations étant le secrétaire de la Confédération. Les organisations représentées n'ont droit, tant au comité qu'au congrès, qu'à une voix, quel que soit le nombre de leurs adhérents. Ce mode de votation (congrès 1902 et 1904) présente une importance considérable au point de vue de l'orientation de la C.G.T. Etabli pour mettre en valeur le sentiment des minorités syndicalistes, souvent les plus agissantes, il apparaît comme une clause nettement arbitraire, ne permettant pas à la majorité ouvrière de faire connaître clairement ses vœux au sein même de la C. G. T.



Marcel Laurent, secrétaire de la C. G. T. (Ph. Manuel.)

Au comité, votent les délégués des Unions départementales et des Fédérations, tandis qu'au congrès, ce sont les syndicats qui ont seuls le droit de vote.

En ce qui concerne les doctrines, les syndiqués adhérents à la C. G. T. sont partagés entre deux tendances principales : la tendance révolutionnaire et la tendance réformiste, dont les partisans se combattent depuis le congrès de 1902. Jusqu'alors — et sauf l'élection au secrétariat général de Niel, qui dut, d'ailleurs, démissionner après un court exercice de ses fonctions — ce sont les révolutionnaires qui ont eu la majorité dans les congrès et les comités, et ce sont leurs représentants qui ont dirigé la C. G. T. : les Griffuelhes, Lévy, Pouget, Yvetot, Merrheim, Jouhaux. Alors que les réformistes se montrent disposés à ajourner la révolution et se contentent d'améliorer, même avec la collaboration des partis bourgeois, la situation de l'ouvrier, les syndicalistes révolutionnaires se proposent de détruire le plus tôt possible la société actuelle.

Aucun accord n'est possible, selon les extrémistes, entre, d'une part, la classe qui possède les capitaux et les instruments du travail et, d'autre part, la classe des exploités. Cette révolution sera essentiellement économique, la société communiste devant remplacer la société capitaliste.



Dumoulin, secrétaire adjoint de la C. G. T. (Ph. Manuel.)

« Deux classes bien distinctes et irréconciliables sont en présence: d'un côté, ceux qui détiennent le capital; de l'autre, les producteurs, qui sont les producteurs de toutes les richesses ». Il faut donc supprimer les privilèges économiques établis par une minorité bourgeoise.

Le capital est constitué par « des prélèvements continus sur le travail des travailleurs; les travailleurs créent des richesses; les capitalistes en gardent pour eux la plus grande part; le privilège des oisifs est fait de la misère des producteurs ».

Il n'y aura plus d'oisifs dans ce monde nouveau, qui se composera d' « associations volontaires et libres de producteurs, où l'autorité fera place au sentiment personnel du devoir » (Pouget).

Cette révolution sociale, cette « émancipation intégrale », sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; elle sera réalisée par la grève générale, dont le principe, voté au congrès de Nantes (1894), a été reconnu successivement par les divers congrès.

La grève générale est l'un des principaux articles de foi des syndicalistes révolutionnaires, et les échecs de tentatives, jusqu'alors réalisées tant en France qu'à l'étranger, n'ont aucunement altéré la confiance des militants à son égard.

La grève générale, la cessation de tout travail, l'arrêt du mécanisme énorme, grâce auquel peuvent s'alimenter, se vêtir et pourvoir à leurs besoins tous ceux qui ne vivent pas sur leur terre et de leur terre, marquera l'expropriation de la classe capitaliste.

Le capital ne peut produire que s'il est fécondé par le travail; l'arrêt complet du travail et de la production doit porter un coup mortel à la minorité possédante.

La grève générale réalisera « la prise de possession des richesses sociales », mises en valeur au profit de tous par les syndicats; la classe ouvrière s'emparera, par la violence, s'il le faut, des instruments du travail.

L'armature de la nouvelle société sera formée par les syndicats, qui seront chargés de la production, alors que les fédérations assureront la répartition.

L'Etat, soutien du « régime d'oppression » actuel et l'« ennemi du prolétariat en œuvre d'affranchissement », fera sans doute appel à la force armée.

Aussi les révolutionnaires ont-ils, avant la guerre, cherché à gagner la troupe à leurs idées et ont-ils mené parmi les jeunes soldats une propagande active (*le Manuel du soldat*, *le Sou du soldat*), qui a entraîné, en 1913, l'arrestation d'un certain nombre de militants. Les théories antimilitaristes, antipatriotiques — comme les principes néomalthusiens — prônés par certains extrémistes, ne sont d'ailleurs pas approuvés par les réformistes.

Une « commission spéciale d'organisation de la grève générale », instituée après le congrès de Nantes, s'est transformée en « commission des grèves et de la grève générale », qui a constitué en province des sous-comités locaux.

La grève générale a le mérite, aux yeux des militants, d'être une « idée motrice »; elle excite la combativité et les énergies ouvrières, et les diverses grèves plus ou moins prolongées, plus ou moins importantes, n'apparaissent que comme des répétitions partielles du bouleversement final.

Nombre de syndicalistes — et le congrès qui vient de se tenir à Lyon permet de se rendre compte de l'importance de ce mouvement — croient le moment favorable pour une révolution sociale; ils veulent tirer parti du mécontentement causé par la vie chère et le désordre économique qui a suivi l'effort si prolongé de la guerre. Ils montrent l'impuissance dans laquelle se débattent les classes dirigeantes à organiser la production sur des bases nouvelles et pensent substituer la solidarité à l'âpre conflit des intérêts et des égoïsmes sans borne.

D'autres — bien que comptant parmi les révolutionnaires — redoutent de se heurter à des résistances trop fortes et de voir sombrer les vastes espoirs de la C. G. T. dans une aventure sanglante; ils ne croient pas le prolétariat encore suffisamment éduqué et armé, suffisamment prêt, en un mot, pour jouer le rôle qui lui est attribué par les théoriciens de la révolution. Bien caractéristiques, à cet égard, les déclarations du secrétaire général de la C. G. T., E. Jouhaux (précédemment ouvrier de l'Etat — allumettier — et qui, formé par plusieurs années d'exercice de ses fonctions, s'est révélé habile administrateur dans des circonstances difficiles) :

« Nous sommes de ceux qui pensent que la C.G.T. veut aboutir à des résultats pratiques, qui ne sont pas seulement dans ce qu'on est convenu d'appeler la Révolution, en faisant rouler trois grands R.

« La Révolution, est-ce l'acte catastrophique qui détermine l'écroulement d'un système? Ou est-ce, au contraire, le long processus d'évolution qui, peu à peu, pénètre ce système, l'action qui a sapé un régime et qui, dans le sein même de ce régime, a constitué l'organisme nouveau qui lui succédera? J'en suis resté à la vieille idée de Proudhon : « L'atelier fera disparaître le gouvernement. » La Révolution qui aboutit à la famine n'est pas la Révolution, c'est la destruction de celle-ci ».

Ainsi, plusieurs chefs du syndicalisme : Jouhaux, Merrheim, Laurent, bien qu'appartenant à la fraction révolutionnaire, se montrent hostiles à la volonté d'action immédiate des groupes extrémistes et bolchevisants de la C. G. T.



Affiche de la C. G. T. pour le congrès de Lyon (15-21 septembre 1919).

Dans leur pensée, « faire la révolution » n'est pas seulement détruire, c'est, « tout autant, entreprendre une vaste besogne constructive. » « Nous devons nous orienter vers une action positive et ne pas être seulement capables de faire une émeute de rues, mais bien de prendre en main la direction de la production. »

Quel besoin, d'ailleurs, de s'exposer aux risques révolutionnaires, quand la Révolution est déjà en marche et s'élabore, se réalise progressivement dans les conflits répétés du prolétariat et du capitalisme, avec le développement des coopératives (v. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 884), les progrès des idées de nationalisation des grandes entreprises, la conversion aux théories cégétistes des fonctionnaires même, piliers de l'Etat?

Ces tendances viennent de recevoir la consécration du congrès tenu à Lyon du 15 au 21 septembre 1919, où étaient représentés 41 Fédérations, 67 Unions départementales, 1.807 syndicats et où fût discutée la vie confédérale au cours des cinq dernières années.

En dépit des violentes attaques de l'opposition, des critiques de Bouet (secrétaire des instituteurs), Tommasi (de la voiture), Monmousseau (des cheminots), de Verdier (des métaux), de Jonckère, Monatte, Loriot, Péricat, contre les personnes des dirigeants de la C. G. T. et contre leurs doctrines, le « Rapport moral » du bureau confédéral fut voté après les explications de Bidegaray au nom des cheminots, Bartuel au nom des mineurs et après les remarquables discours de Merrheim, Dumoulin et Jouhaux, à une forte majorité (1.393 voix contre 588 et 42 abstentions). Par ce vote de confiance, le congrès a précisé l'orientation future de la C. G. T. Les résultats déjà obtenus par la C. G. T. — semaine anglaise, repos hebdomadaire, loi de 8 heures — ne lui permettent-ils pas d'envisager avec confiance la poursuite de son action quotidienne? Dès qu'elle a obtenu satisfaction sur un point, elle porte son effort, inlassablement, sur une autre question.



Bidegaray, secrétaire de la Fédération des chemins de fer. (Ph. Manuel.)

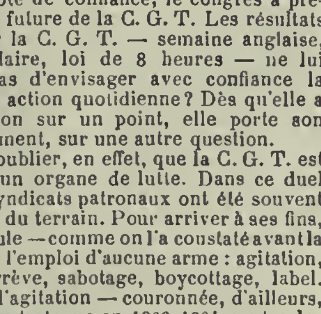
Il ne faut pas oublier, en effet, que la C. G. T. est essentiellement un organe de lutte. Dans ce duel sans repos, les syndicats patronaux ont été souvent obligés de céder du terrain. Pour arriver à ses fins, la C. G. T. ne recule — comme on l'a constaté avant la guerre — devant l'emploi d'aucune arme : agitation, action directe, grève, sabotage, boycottage, label.

On se rappelle l'agitation — couronnée, d'ailleurs, par le succès — entretenue en 1903-1904 contre les bureaux de placement — la campagne de 1906 sur le repos hebdomadaire, les troubles du premier mai.

Les grèves, avec leurs modalités diverses — et mieux organisées et soutenues qu'autrefois — jettent trop fréquemment le trouble dans l'organisation de la production. Les violences dont elles sont parfois accompagnées — comme celles de Draveil-Vigneux — montrent que les meneurs n'hésitent devant aucun excès de l'action directe. La chasse aux renards, avec ses brutalités, ses « chaussettes à clous » et « machines à bosseler », est la négation même de la liberté du travail.

Le boycottage est la mise à l'index d'un commerçant ou d'un industriel. — (Rappelons que le mot *boycottage* vient d'Irlande, où, en 1879, un capitaine, Boycott, régisseur de lord Erne, traitait si rudement les paysans que ceux-ci interrompirent toutes relations avec lui, et il dut s'exiler en Amérique.)

Contre-partie du boycottage, le label est la marque qui recommande aux syndiqués tel produit ou, affiché à la porte de son magasin, tel commerçant; c'est encore le signe symbolique de solidarité, le timbre confédéral. Le label de la C. G. T. représente une mappemonde sur laquelle deux mains fraternelles s'étreignent par-dessus les océans. En exergue se lisent ces mots : « Bien-être et Liberté, Confédération générale du travail. »



Label de la C. G. T.

Depuis l'armistice, la C. G. T. a pris position à l'égard des grandes questions qui intéressent tout le pays et fait connaître son programme minimum : démobilisation rapide, paix wilsonienne, amnistie, réorganisation économique, retour à la Nation des richesses nationales, nationalisation des mines, des transports, de la houille blanche, extension de l'assurance sociale et création d'un office international du travail, lutte contre la vie chère, loi nouvelle frappant les héritages.

Elle demande que soit complétée la législation sociale réglementant le travail des ouvriers étrangers et protégeant à l'usine la femme et l'enfant. Elle réclame une réorganisation de l'enseignement et s'efforce d'organiser les loisirs ouvriers. En outre, la C. G. T. consacre son attention aux questions agricoles et tente de gagner à sa cause la campagne; pour réaliser l' « unité terrienne », elle mène depuis peu une propagande active. Quel élément de succès, en effet, représentent les producteurs, s'ils lui sont acquis le jour de la grève générale!

Installée dans un immeuble qui lui appartient, 33, rue Grange-aux-Belles (après avoir été expulsée de la Bourse du travail de Paris), publiant un bulletin mensuel (hebdomadaire jusqu'à la fin de 1918), organe officiel de la vie confédérale, la *Voix du peuple*, la C. G. T. tend de plus en plus à assumer réellement — en dehors de l'ingérence des partis socialistes ou autres — la direction du prolétariat et à faire son éducation économique.

Il ne faut pas exagérer la puissance de la C. G. T.; il faut encore moins la méconnaître.

On peut la comparer à un levier puissant, grâce auquel la classe ouvrière et, d'une façon générale, le prolétariat des petits employés et petits fonctionnaires obtiendront progressivement la réalisation de leurs vœux et la transformation de la société.

Mais si, au lieu d'une action continue, d'une poussée méthodique et incessante, on soumet ce levier à un mouvement trop brusque et violent, on risque d'en fausser le mécanisme, de le briser et, par là même, de retarder et compromettre, pour longtemps peut-être, l'avènement du quatrième Etat. — C. MEILLAO.

Erlanger (Camille), compositeur français, né à Paris le 25 mai 1863, mort dans la même ville le 24 avril 1919. La fatalité a cruellement éprouvé l'école musicale française depuis 1914. Il est remarquable qu'elle ait, en dernier lieu et à quelques mois d'intervalle, découronné une certaine génération, frappant, dans leur maturité féconde, trois contemporains, qui avaient été aussi des condisciples : Debussy, Leroux et Erlanger.

Erlanger fut, au Conservatoire, l'élève de Decombes et de Mathias pour le piano, de Durand et de Taudou pour l'harmonie. Il suivit la classe de composition de Léo Delibes. La facilité élégante et aimable de l'auteur de *Lakmé* répugnait aux « obscurités » de la musique moderne. Il n'est pas téméraire de penser que son enseignement n'eut que peu ou point d'influence sur la personnalité de ses élèves.

En 1888, Erlanger obtint le prix de Rome avec une cantate intitulée *Velléda*. Il accomplissait alors son service militaire et quitta la caserne pour la villa Médicis, non sans avoir fait hommage à son régiment d'un *Allegro* martial. Pendant son laborieux séjour en Italie, il écrivit une *Messe* et un *Saint Georges*, qui ne sont guère connus que de ses familiers, et il esquissa un *Saint Julien l'Hospitalier*, d'après le conte de Flaubert, qui devait compter parmi ses œuvres capitales. Il subit vivement, comme les musiciens de son époque, même Debussy, qui devait plus tard s'en affranchir avec quelque fracas, l'ascendant de Wagner et de la tétralogie. C'est, d'ailleurs, le théâtre qui tient dans son œuvre la première place, et c'est aux succès qu'il y a remportés que son nom demeure attaché.

Saint Julien l'Hospitalier, composé en 1893 et exécuté en 1896 au Conservatoire, n'a rien d'une œuvre de jeunesse. L'ampleur de la conception, la sûreté du « métier », la volonté lucide, l'élan de l'imagination attestent l'alliance d'une maîtrise et d'une sensibilité égales. On baigne, en quelque sorte, dans l'atmosphère mystique et légendaire de la *Damnation de Faust*. Le « leitmotiv », auquel Erlanger est demeuré fidèle, s'impose, avec ses variations contrapontiques. Et le coloriste, que l'on verra partout et toujours épris des somptueux décors symphoniques, se montre dans la variété et le relief des épisodes descriptifs. Rarement, un sujet tel que l'Enfance, les Crimes, le Martyre de Saint-Julien l'Hospitalier, offrit à un compositeur les ressources de plus d'éléments pathétiques ou pittoresques. Il faut citer la scène chorale du début, le Festin du baptême, le second tableau, la Chambre de la mère de Julien, la belle page de la Prédestination qui se retrouvera dans la conclusion du troisième acte, l'Apparition des anges. Le second acte retrace avec vigueur les barbares exploits de Julien, qui demeure seul dans la forêt silencieuse, parmi les cadavres amoncelés des animaux tombés sous ses coups. C'est la scène du meurtre des parents de Julien; c'est, enfin, avec l'épisode du lépreux, l'Assomption radieuse, qu'enveloppent les harmonies d'un chœur à six parties. La société des concerts du Conservatoire a repris, il y a quelques années, des fragments de *Saint Julien l'Hospitalier*, qui mériterait une résurrection intégrale.

Le livret du *Juif polonais*, tiré par Cain et Gheusi d'un « drame » joué au théâtre Cluny en 1869, est peut-être, en effet, plus dramatique que musical. Il fut représenté en avril 1900, à l'Opéra-Comique, et accueilli avec faveur. Catulle Mendès proclama qu'Erlanger, dont il devait devenir, peu de temps après, le collaborateur, était « plus débordant de musique qu'aucun compositeur moderne ». L'inspiration en est franche et nette, la déclamation précise et souple. Le récit du crime de Mathis et, par contraste, le charmant duo de Mathis et de sa femme, l'épisode de la valse alsacienne du Lauterbach, avec ses superpositions de thèmes et, au troisième acte, le plus puissamment traité, la scène saisissante du Rêve sont particulièrement dignes d'être notés.

Le *Fils de l'Etoile*, écrit sur un livret de Mendès, fut représenté à l'Opéra le 20 avril 1904. Il faut en admirer sans réserve la hardiesse et l'éclat. Les thèmes sont frappants, significatifs, l'invention profondément originale; l'orchestre est pour l'oreille une perpétuelle jouissance. La scène du début, la péroraison grandiose du premier acte, la description symphonique de la bataille, la musique orgiaque du ballet, construite sur la gamme par tons, la strophe attendrie de Sephora : *Comme il tarde, mon jeune époux*, l'imposante lamentation finale révèlent toute la vitalité d'un tempérament avide d'autres conquêtes.

Il semble que cet effort, pour se renouveler, pour communier de plus en plus intimement avec son art, qui est le privilège et la marque des élus, devienne principalement sensible dans *Aphrodite*. La forme parfois étrange et tourmentée du dessin, âprement chromatique, les troublantes suggestions des rythmes et des harmonies, cette obsession de la couleur que trahit l'emploi fréquent des modes orientaux, en font une œuvre singulière, qui ne va peut-être pas sans quelque monotonie. La musique dominatrice asservit ce poème alangui, ironique, pervers et lointain, où la violence même se pare d'on ne sait quelle grâce captieuse. Musique voluptueuse et cruelle, peut-être trop constamment tendue jusqu'au paroxysme. Mais il y a un charme infini dans le duo des joueuses de flûte au premier acte, dans la souple et subtile demande des trois présents, si musicalement enveloppante. La scène de l'orgie est traitée avec une rare dextérité. Il faut également retenir le beau prélude du quatrième acte, le duo de Chrysis et de Démétrios, qui emprunte le thème de la Foi du Fils de l'Etoile, enfin, le dernier tableau, qui s'estompe, avec la mélopée des joueuses de flûte, dans la douceur d'une mélancolie pénétrante.



Camille Erlanger. (Ph. Barenne.)

L'*Aube rouge*, savoureuse, ardente, pittoresque, a été représentée au théâtre des Arts de Rouen, en janvier 1912. La même année, l'Opéra-Comique joua *la Sorcière*, extraite du mélodrame de Sardou, pièce peu musicale et dont l'action véhémente eût pu tenter un « vériste ». Erlanger a écrit une musique sincère, robuste, vivante, pure de toute vulgarité. Mentionnons pour mémoire : *Kermaria* (3 actes et un prologue-opéra de Gheusi, Opéra-Comique, 8 février 1897); *Bacchus triomphant*, poème lyrique en trois parties, livret de Henri Cain, composé pour la Fête des vendanges de Bordeaux en 1910, et la musique de scène pour *Imroulcaïs*, de Doutté et Nozières, représentée en février 1919 au théâtre Sarah-Bernhardt.

Hannele Mattern, « rêve lyrique » en six tableaux, *Faublas*, comédie musicale en six tableaux également, sont inédits. Erlanger a publié des poèmes et des mélodies : *les Caresses*, sur des vers de Richepin, *le Tsar des cieux, Lever de soleil, Colombine, le Faune, Inconstance, Une jeune fille parle, Chanson du grand-père, Je veux, les Deux cortèges, Deux poèmes de guerre, Chant de ceux qui vont sur la mer, Leila, Vénus Victrix, Tu ne veux pas aimer, le Mendiant, Soleil couchant, A la très chère, Recueillement, Sous la tonnelle, l'Allée des marronniers, Charme des roses, Essaim de rêves, Colette, J'ai dit à mon cœur, Paysage*, etc.

Les *Poèmes russes*, sur des textes des Tioutcheff, Nekrassof, Lermontoff et Tourgueneff, traduits par Mendès, sont justement réputés. La grâce de l'*Aubade*, la plainte des *Larmes humaines*, la fraîcheur et l'enjouement du *Printemps*, ne le cèdent en rien à la tragique éloquence des *Seuls pleurs*, dont cette strophe paraît avoir été écrite pour nos deuils :

> Elles n'oublieront point, les chères douloureuses,
> Les enfants égorgés loin de leurs tendres bras,
> Pas plus, saule, que, toi, tu ne relèveras
> Tes fidèles branches pleureuses.

Mais *Fédia* eût suffi — car certaines gloires ont été filles d'une œuvre unique — à rendre Erlanger célèbre. La brève et tragique aventure de ce soldat qui revient au village, apprend que sa fiancée est mariée et tourne bride sans rien dire, est commentée par la musique avec une vérité, une émotion discrète, une délicatesse de nuances et une pudeur

exquises, à travers l'impassibilité et la persistance de ce rythme trottinant, que l'on retrouve textuellement dans le *Juif polonais*. Ce court chef-d'œuvre doit avoir une place entre les meilleures pages du lied français moderne.

Parmi les œuvres pour orchestre, on peut citer : *la Chasse fantastique, une Suite, la Sérénade carnavalesque, la Suprême Epopée*. Pour le piano à deux mains : *la Sérénade carnavalesque, Au Rosenberg*.

Erlanger a disparu à l'âge où l'artiste véritablement inspiré et poussé par un perpétuel désir de métamorphoses va atteindre le terme de son évolution. Sans doute, dans *Hannele Mattern*, dont il parlait avec l'accent d'une foi entraînante, avec prédilection et à laquelle il s'était donné tout entier, sa sensibilité a trouvé une expression nouvelle. Et nous sentirons peut-être, avec amertume, que ce ne devait pas être un testament. — Paul Locard.

gale n. f. — Encycl. *Gale des chevaux*. Le cheval peut être atteint de différentes affections cutanées, que l'on désigne communément sous l'appellation générale de *gales*.

Les acariens qui occasionnent ces gales (*sarcoptes scabiei, psoroptes communis, symbiotes spathifer, demodex folliculorum*) se développent différemment et donnent lieu à des manifestations diverses, variables quant à la rapidité de l'invasion, à l'aspect et au siège même des lésions. Il importe peu, au reste, de distinguer ici ces affections les unes des autres au point de vue originel, puisqu'elles sont toutes justiciables du même traitement.

En général, leur évolution est assez rapide, les acares étant très prolifiques. La contagion est particulièrement redoutable, car les parasites infestent non seulement la peau des animaux, mais encore



Cheval atteint de la gale.
(Lésions très apparentes à l'encolure et sur la tête.)

pullulent sur les harnais, couvertures, ustensiles de pansage, dans les litières, dans les anfractuosités des mangeoires, des murs d'écurie et jusque dans les vêtements des hommes qui soignent les chevaux.

Lorsque les circonstances favorisent la promiscuité de nombreux chevaux et si, par surcroît, ces animaux sont placés dans des conditions hygiéniques défectueuses, la gale se développe et se propage avec une effrayante rapidité. C'est précisément ce qui eut lieu dès le début de la Grande Guerre. Innombrables ont été les chevaux atteints de gale et considérables les pertes occasionnées par la maladie. Aux armées, en effet, les chevaux (notamment les chevaux de trait) étaient, au point de vue de l'hygiène, dans des conditions particulièrement déplorables et devaient fatalement pâtir de cette fâcheuse situation : soumis à de dures épreuves, à des corvées pour lesquelles ils manquaient d'entraînement, parqués en plein air par tous les temps, insuffisamment pansés, ils maigrissaient rapidement; leur peau, vite encrassée par la transpiration, la poussière, la boue, perdait sa fonction physiologique naturelle et devenait le siège d'élection des acares. Le prurit constant provoqué par ceux-ci empêchait les chevaux de dormir, de manger même, les rendait incapables de travailler; l'organisme tout entier des malheureuses bêtes finissait par subir une dépression profonde, qui conduisait les patients à une misère physiologique telle que la mort s'ensuivait dans la plupart des cas.

Si, antérieurement à la guerre, on a pu considérer la gale des chevaux comme une affection sans gravité, les pertes qu'a subies la cavalerie — et dont la gale a été la principale cause — ont montré, au cours de ces dernières années, combien, au contraire, cette maladie est redoutable.

Des autorités compétentes en art vétérinaire n'ont pas craint d'affirmer qu'à l'heure actuelle, tous les chevaux sont plus ou moins contaminés : les chevaux civils après ceux de l'armée. Il est donc d'une urgence très pressante d'enrayer une épizootie qui fait subir journellement au cheptel des pertes considérables.

Des traitements préconisés avant la guerre peu étaient réellement efficaces ; les mélanges (émulsions, solutions, pommades) à base de jus de tabac, de benzine, pétrole, essence de térébenthine, goudron, etc., produisaient sur la peau des lésions souvent plus graves que la gale elle-même. Seules, les pommades et lotions à base de soufre donnent des résultats appréciables, grâce aux vapeurs sulfureuses qu'elles dégagent; mais leur emploi ne conduit pas toujours et inévitablement à une cure radicale. En tout état de cause, le traitement comporte des applications répétées. (Il convient, cependant, de signaler la préparation récente que le vétérinaire Giuseppe Agnoletti, de l'Ecole supérieure de médecine vétérinaire de Milan, a expérimentée et qui lui a donné des résultats très encourageants. Agnoletti se sert d'une pommade au thiométaméthylène : l'excipient est une masse savonneuse soluble dans l'eau et l'alcool, à laquelle on ajoute une certaine quantité de sulfure de sodium. Le thiométaméthylène — obtenu en faisant agir le thiocarbonate d'ammoniaque ou le sulfure d'ammonium sur le méthansulfoxylate de sodium en présence d'acide — se décompose lentement en aldéhyde formique, sulfure d'hydrogène et soufre; il serait donc à la fois antiseptique et insecticide).

Si les pansages quotidiens, les lavages fréquents à l'eau savonneuse, ne peuvent être considérés comme traitements curatifs de la gale, au moins ont-ils l'avantage d'entraver puissamment la propagation de la maladie en entretenant la peau dans un état de meilleure résistance et, en conséquence, on ne saurait trop les recommander.

Mais, en présence des proportions qu'avait prises l'invasion de la gale pendant la guerre, il fallait chercher un traitement plus expéditif et plus efficace de la maladie. C'est à ce résultat qu'est parvenu le vétérinaire français Lépinay en appliquant au traitement de la gale des chevaux le système de désinfection par les vapeurs sulfureuses employé déjà par lui pour traiter les chiens galeux et qu'on avait avantageusement étendu aussi à l'épouillage des volailles (v. *Lar. Mens.*, t. Ier, p. 711).



Appareil sulfurogène, système Clayton. (Service vétérinaire de l'armée.) [Phot. P. M

Les expériences auxquelles s'est livré Lépinay, tant aux armées qu'à l'arrière, ont démontré à la fois l'efficacité du traitement, sa simplicité et la modicité des dépenses qu'il entraîne. Les chevaux les plus atteints par la gale ont pu souvent être guéris complètement après deux séjours de 2 heures dans la chambre de sulfuration.

La méthode de Lépinay a été simplifiée encore grâce au concours des vétérinaires Henry (d'Alfort), Vigel et Chollet ; à l'heure actuelle, son application est arrivée à une parfaite mise au point.

Les derniers travaux de Lépinay établissent que les résultats de l'opération sont les mêmes si l'on substitue aux vapeurs du soufre en combustion l'anhydride sulfureux du commerce, quelle qu'en soit la pureté.

Chambre de sulfuration. — La pratique du traitement nécessite la construction et l'aménagement d'une chambre de sulfuration, c'est-à-dire d'un box hermétiquement clos, du moindre volume possible, et dans lequel on enferme, hormis la tête, le cheval galeux.

Cette chambre de sulfuration peut être construite très simplement et par quiconque est un peu habile à manier la scie et le rabot. Ses dimensions idéales sont les suivantes : 2 mètres de haut en avant, 1 m,75 en arrière, profondeur 1 m,75, largeur 0 m,80. Sur les montants, constitués par des chevrons (de 8/8 par exemple) entretoisés à mi-hauteur et posés sur de solides semelles, on cloue des planches rainées, pour former le fond, les côtés et le toit. Quant à la partie antérieure (porte), elle est formée d'un panneau ou, mieux, de deux panneaux solides, qui



Disposition des boxes de sulfuration contigus. (Installation du service vétérinaire de l'armée, pour sulfuration en série.)

s'appliquent l'un après l'autre sur les montants antérieurs et que retiennent des barres transversales (en fer ou en bois), engagées derrière des taquets. Le panneau inférieur est plein ; celui qui constitue la moitié supérieure de la porte est percé d'une ouverture rectangulaire (de 0 m,60 de large sur 0 m,80 de hauteur), autour de laquelle on fixe des lés de toile d'environ 1m,20 de long. Ces lés sont assemblés par une couture, de manière à former une sorte de manchon, dont l'extrémité libre est coulissée. Les toiles seront huitées, afin d'en augmenter d'abord la durée, mais, plus spécialement encore, dans le but de les assouplir et, par ce moyen, obtenir une fermeture hermétique, lorsque la coulisse sera serrée sur la tête du cheval.

Le toit du box est recouvert de carton bitumé, ou simplement goudronné ; le sol peut, à la rigueur, être simplement de terre battue, mais il est préférable d'établir une aire de béton ou de pavés.

Si la construction n'est pas hermétiquement close, on en calfeutre les fissures avec des étoupes, des chiffons gras ; sur les joints et les fentes, on colle du papier, on cloue des couvre-joints ou des bandes de drap. On assure de même l'étanchéité de la porte par des bandes de drap.

Afin de limiter les déplacements du cheval, on peut, suivant la taille de l'animal, raccourcir la longueur du box par le moyen d'une barre de reculement (morceau de chevron), que l'on engage, de part et d'autre, dans des encoches symétriques ménagées sur les entretoises. De même, une barre identique sera placée devant le poitrail du cheval, afin d'empêcher la bête de s'appuyer sur la porte.

La chambre de sulfuration (qui peut, d'ailleurs, comporter plusieurs cellules identiques contiguës, lorsque l'on veut effectuer un traitement rapide en série) se complète par un petit réduit sulfurogène (à l'arrière ou sur le côté) dans lequel on fait brûler le soufre, ou bien qui sert de logement au récipient d'anhydride sulfureux.

Enfin, deux lucarnes d'aération, ménagées à mi-hauteur des parois latérales de la construction et fermant hermétiquement, permettront, une fois l'opération terminée, de chasser par un courant d'air les vapeurs sulfureuses qui emplissent la chambre de sulfuration.

Traitement. Lorsqu'un cheval doit être soumis à la sulfuration, il est bon de lui faire subir au préalable la tonte, s'il y a lieu, et un lavage général au savon de potasse. Quand l'animal est séché, on l'introduit, muni d'un licol en sangles, dans le box, où on le fait pénétrer à reculons ; on place la barre de poitrail, puis on adapte l'un après l'autre les panneaux de la porte. Après avoir fixé la partie supérieure, on rabat sur la tête du cheval le manchon, dont on lui serre la coulisse en avant des oreilles.

Dans l'appentis sulfurogène, on a disposé un récipient métallique (caisse en tôle, poêle de petit modèle, etc.), dans lequel on introduit un plateau chargé de soufre en combustion. Un tuyau de poêle, adapté à l'opposé du foyer, conduira les vapeurs sulfureuses dans la chambre de désinfection. Combustion du soufre et chasse des vapeurs sont assurées par une ventilation quelconque (un soufflet de cuisine y peut suffire). On compte, d'ordinaire, que 600 grammes de soufre émettent des vapeurs en quantité suffisante pour une opération.

Quand on utilise l'anhydride sulfureux liquide ordinaire, le récipient placé sous l'appentis est mis en communication avec la chambre de sulfuration par une tuyauterie spéciale, pourvue d'un appareil doseur d'anhydride (sulfitomètre, sulfidoseur, etc.), de telle sorte qu'il ne pénètre dans la chambre de sulfuration que la quantité d'anhydride nécessaire (500 grammes).

Les animaux soumis à la sulfuration ne sont pas incommodés par le contact des vapeurs (qui, d'ailleurs, à aucun moment de l'opération, n'atteignent le système respiratoire); ils montrent parfois quelque nervosité à se sentir ainsi emprisonnés, mais, pour calmer leur impatience, il suffit généralement de flatter les chevaux ou de disposer devant eux une mangeoire garnie d'un peu d'avoine.

La séance de sulfuration doit durer deux heures. Au bout de ce temps, on ouvre les lucarnes d'aération; lorsque les gaz sont complètement éliminés, on desserre la collerette de toile, et on la repousse sur le cadre; puis, sans précipitation, on déplace la porte et retire la barre de poitrail pour libérer le cheval. Dès la sortie du box, on frictionne la tête du patient à l'huile crésylée (à 10 p. 100) en se servant d'une brosse en crin et en insistant particulièrement sur la région de l'auge.

Des expériences nombreuses, tant aux armées qu'à l'intérieur, ont montré qu'une seule séance suffit souvent pour amener la guérison. Il est presque superflu d'ajouter que, pour assurer l'efficacité de celle-ci, certaines précautions indispensables doivent être prises : notamment, soustraire l'animal à la promiscuité de congénères malades; ne le garnir que de harnais soigneusement désinfectés eux-mêmes par le passage à la chambre de sulfuration; ne l'introduire que dans une écurie désinfectée; enfin, le soumettre à des passages quotidiens et à quelques



Sulfuration en série (10 chevaux). Installation du service vétérinaire de l'armée. (Phot. P. M.).

lavages, qui faciliteront l'élimination des débris épithéliaux et rétabliront les fonctions de la peau.

Si des foyers d'infection réapparaissaient au bout de quelques jours, un second et même un troisième passage à la chambre de sulfuration en assureraient la disparition. Au reste, la dépense occasionnée par la sulfuration est trop modique pour que les propriétaires de chevaux hésitent à recourir plusieurs fois à l'opération ou, même, à la pratiquer préventivement. — P. Monnot.

Gauguin (Lettres de **Paul**) *à Georges-Daniel de Monfreid, précédées d'un hommage,* par Victor Segalen (Paris, 1919). — Après les lettres de Baudelaire à sa mère, après les lettres de Berlioz, voici les lettres de Paul Gauguin. Un pareil désenchantement s'y exprime, et aussi une même foi dans l'art. Vies pathétiques où loin à loin l'emportent les souffrances physiques, les souffrances matérielles, les souffrances morales, et qui semblent l'illustration de cette idée romantique : l'artiste, dès sa naissance, est maudit. Ce sont variations sur le même thème. Sans doute, le poète, le musicien, le peintre réagissent différemment sous les coups du destin; mais le destin est toujours terrible, et le thème de la douleur est unique. Dans ces plaintes, dans ces effusions, dans ces cris, il ne faut pas chercher de littérature. Ces lettres n'ont pas été écrites pour la postérité, et ceux qui les ont écrites demandaient le silence sur elles.

Je crois (écrit Paul Gauguin) qu'il a été dit sur mon compte tout ce qu'on devait dire et tout ce qu'on devait ne pas dire... Je désire uniquement le silence, le silence, et encore le silence. Qu'on me laisse mourir tranquille, oublié !

Ces correspondances, pourtant, sont publiées, et elles fournissent des documents, comme on disait du temps des Goncourt, singulièrement riches sur la vie de l'artiste dans la société moderne. Dans notre enfance, nous nous souvenons que l'on donnait des livres de prix, où l'on contait les jeunesses pénibles et douloureuses des grands hommes. Mais des existences magnifiques suivaient ces adolescences tourmentées. Il n'en est plus de même aujourd'hui; c'est tout le long de la vie que se prolongent les années douloureuses, et la revanche n'apparaît trop souvent qu'après l'achèvement de cette vie.

Ce qui rend émouvante l'existence de Paul Gauguin, c'est la mort toujours présente, sans cesse en lutte avec les puissances de vie, et qui l'emporte parfois même, puisque, un jour, il essayera de se tuer. C'est une lutte perpétuelle, d'autant plus douloureuse qu'elle se poursuit dans cet admirable pays de Tahiti ou des Marquises, où vont les rêves des poètes.

Il était né à Paris le 7 juin 1848. Fils d'un journaliste et d'une femme de lettres, il avait, parmi ses aïeux, des Hispano-Péruviens. Destiné à l'école navale, ce fut dans la marine marchande qu'il s'engagea. A dix-sept ans, comme pilotin, il s'embarqua pour l'Amérique du Sud. L'année suivante, il devait quitter la mer pour s'installer à Saint-Cloud et entrer chez un agent de change. Rue Laffitte, chez Bertin, il devait demeurer onze ans. Il en sortit de son plein gré. Il y gagnait, pourtant, largement de quoi vivre, puisque, en une année, il gagna 40.000 francs. Cette aisance lui avait permis d'épouser Mlle Mette Sophie Gad, qui était d'origine danoise et luthérienne. Quatre enfants naquirent, et Gauguin menait une vie de bon époux et de bon père de famille, lorsque, un beau jour, il se mit à peindre. C'était en 1875. Pissaro lui apprit le choix des tons à donner à la toile. Dès 1881, son talent se révèle; d'une *Etude de nu*, une femme vue de profil, assise sur un divan, en train de raccommoder sa chemise, Huysmans écrit :

Je ne crains pas d'affirmer que, parmi les peintres contemporains qui ont travaillé le nu, aucun n'a encore donné une note aussi véhémente dans le réel, et je n'excepte pas de ces peintres Courbet, dont la Femme au perroquet est aussi peu vraie, comme ordonnance et comme chair, que la Femme couchée de Lefebvre, ou la Vénus à la crème de Cabanel.

En 1883, à trente-cinq ans, il quitte tout ce qui fut sa vie jusqu'alors pour pouvoir peindre tous les



Paul Gauguin. (Phot. Freuler.)

jours. Il quitte son emploi ; il abandonne ses collections; il laisse sa femme et ses enfants, qui se retirent à Copenhague. Il connaît « la misère extrême ». Et il écrit :

Ce n'est rien, ou presque rien. On s'y habitue et, avec de la volonté, on finit par en rire. Mais, ce qui est terrible, c'est l'empêchement au travail... Il est vrai que, par contre, la souffrance vous aiguise le génie. Il n'en faut pas trop, cependant ; sinon, elle vous tue... Avec beaucoup d'orgueil, j'ai fini par avoir beaucoup d'énergie, et j'ai voulu vouloir.

D'abord, il se rend en Bretagne. Mais la Bretagne est trop proche. Il part pour ces pays que nos aïeux appelaient les Iles, et non pas tant peut-être pour la couleur du ciel que pour y vivre librement. En 1887, il est aux Antilles. Il revient en France. De Bretagne, il passe en Camargue, pour revenir à Pont-Aven et au Pouldu. Il vient à Paris, fréquente les milieux littéraires de 1890. Mais, de nouveau, les lointains l'attirent. Il s'embarque pour la Polynésie.

Il bâtit sa case à Tahiti. Et cette case est charmante. Elle s'élève sur le bord de la route, et la montagne lui sert de toile de fond.

Figurez-vous (écrit-il) une grande cage à moineaux, grillée de bambous, avec toit de chaume de cocotier, divisée en deux parties par les rideaux de mon ancien atelier. Une des deux parties forme chambre à coucher, avec très peu de lumière, pour avoir de la fraîcheur. L'autre partie a une grande fenêtre en haut, pour former atelier. Par terre, des nattes et mon ancien tapis persan : le tout décoré avec étoffes, bibelots et dessins.

Mais, si la case est charmante, la vie qu'y mène Gauguin est dépourvue parfois d'agrément. Il vit seul et loin des hommes, du moins de ceux de l'ancien monde. Seul, Georges-Daniel de Monfreid, à qui sont adressées ces lettres, que publie aujourd'hui Victor Segalen, lui est un correspondant fidèle. Monfreid était peintre, lui aussi; il avait navigué et, peut-être, est-ce la mer qui avait servi de trait d'union entre les deux amis. En tout cas, Monfreid fut, en France, le répondant de Gauguin, et ce répondant fut un parfait gentilhomme. Mais, trop souvent, il était seul à donner à l'exilé des nouvelles d'Europe. Dans presque toutes ses lettres, Gauguin remarque : « Je n'ai aucune lettre de personne »; ou bien : « Je n'ai de lettre que de vous. » Ceux même qui sont chargés de ses intérêts, par oubli, par négligence, manquent le courrier. C'est un retard d'un mois, alors, quelquefois de plusieurs mois, dans l'arrivée des quelque cent francs qui sont indispensables à sa vie :

Vous ne pouvez vous imaginer (écrit-il) comme c'est triste de ne pas recevoir de lettres quand on est si loin.

Mais comme elle est amère cette tristesse, lorsque vient s'y mêler la gêne matérielle !

Il était parti pour travailler librement, et les modèles que devaient lui fournir les habitants de Tahiti répondaient à ses vœux. Dans les Maoris, il distinguait les formes ancestrales, il retrouvait l'homme des anciens jours et, dans cet homme éternel, il se retrouvait. Mais, pour pouvoir travailler, il fallait la certitude du pain quotidien et, cette certitude, il ne l'avait pas. Cette existence libre, qu'il cherchait, il ne l'aura pas, puisque, un jour, il lui faudra devenir dessinateur aux « Travaux publics » de Tahiti, à six francs par jour; puisqu'il ne se remettra jamais d'avoir eu la jambe brisée dans une altercation avec des matelots ivres, puisque, enfin, des démêlés avec les autorités judiciaires finiront par l'épuiser.

De la première lettre de ce recueil, qui date du 11 avril 1891, jusqu'à la dernière, qui est d'avril 1903, quelques semaines avant sa mort, les plaintes se suivent et se répètent. Il y a des jours où il ne mange pas. Un peu de pain, un peu de thé seulement, régime qui le fait maigrir, qui lui enlève toute force, qui ruine son estomac.

Je vis avec un peu d'eau et quelques goyaves et mangos qui poussent en ce moment, puis, quelquefois, quelques crevettes d'eau douce.

Et encore :

Du riz et de l'eau tous les jours ne peuvent pas me redonner des forces ; j'ai des étourdissements, des attaques de fièvre et mes deux pieds de souffrance aiguë me forcent à rester soit au lit, soit sur une chaise.

Comment ne serait-il pas malade avec un pareil régime? Il souffre, et il donne des détails sur ses douleurs, sur ses malaises, sur ses crachements de sang, sur le traitement qu'il doit suivre. Parfois, il reprend des forces, du courage. Il charge Monfreid d'acheter des fleurs, des légumes. Il veut faire des plantations. Puis, de nouveau, le découragement l'abat. « Folle, mais triste et méchante aventure que mon voyage à Tahiti ! »

On ne peut pas dire, pourtant, qu'il ait manqué de patience, d'énergie :

Je vous promets que faire ce que j'ai fait depuis cinq ans, c'est un joli tour de force. Je ne parle pas de la lutte comme peintre; celle-là compte cependant pas mal, — mais la lutte pour la vie sans jamais une chance pour !

Ses ambitions étaient modestes. Il n'avait soif ni de gloire, ni de luxe. Il ne demandait qu'à vivre tranquille dans son adorable coin. Mais l'argent lui manque pour acheter les couleurs et, quand le tableau est fait enfin, l'acquéreur n'apparaît pas. Les efforts inouïs qu'il a faits pendant son premier séjour à Tahiti ont abouti à une défaite complète rue Laffitte. Un petit héritage lui a servi à préparer une exposition, et l'exposition n'a servi qu'à dévorer l'héritage. Il ne trouve pas plus de crédit en France qu'à Tahiti. Dans le silence, il travaille pour le marchand de tableaux, et celui-ci abuse parfois:

Jamais personne ne m'a protégé, écrit-il, parce qu'on me croit fort et que j'ai été trop fier. Aujourd'hui, je suis par terre, faible, à moitié usé par la lutte sans merci que j'avais entreprise ; je m'agenouille et mets de côté tout orgueil. Je ne suis rien, sinon un raté.

Un jour, il voulut se tuer. C'était en 1898. Il partit se cacher dans la campagne, où son cadavre aurait été dévoré par les fourmis. Il n'avait pas de revolver, mais il avait de l'arsenic. La dose fut sans doute trop forte. Après une nuit de terribles souffrances, il dut rentrer au logis. Il lui fallut recommencer à vivre ou, plutôt, à lutter pour la vie contre les douleurs physiques et contre les créanciers.

Cependant, il lui sembla que la vie serait sinon plus facile, tout au moins moins difficile dans l'une des Marquises. Il alla s'installer à la Dominique.

Ici (écrit-il), la poésie se dégage toute seule, et il suffit de se laisser aller au rêve en peignant pour la suggérer.

Il s'est toujours défendu d'avoir un système. Peindre à sa guise, clair aujourd'hui, foncé demain, c'est là ce qu'il voulait. Mais, en peinture, il pensait qu'il faut plus chercher la suggestion que la description. Il voyait des rapports entre la peinture et la musique et, entre les couleurs, il essayait d'établir un accord musical.

On me reproche quelquefois d'être incompréhensible (écrit-il), parce que, justement, on cherche dans mes tableaux un côté explicatif, tandis qu'il n'y en a pas.

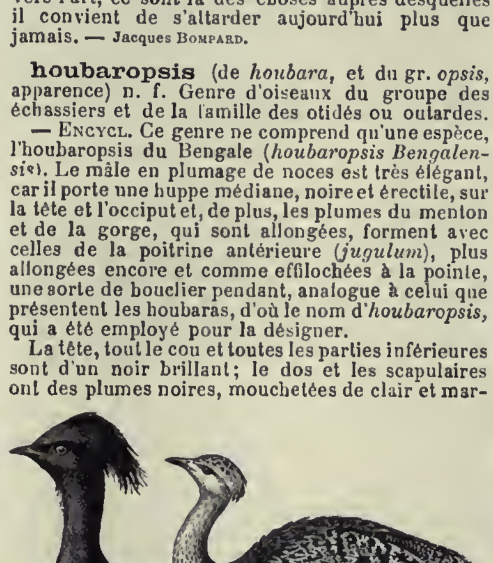
Au milieu de la poésie de la Dominique, il aurait donc pu être heureux. Mais la vie exigeante et dure était toujours présente et, jusqu'à ce jour de mai de 1903, où la mort devait venir le délivrer, elle l'accabla.

Il faut lire ces lettres de Paul Gauguin, que Victor Segalen a précédées d'un bel hommage. Le mépris du succès et de l'argent, la recherche d'une vie misérable, mais libre, l'effort constant vers l'art, ce sont là des choses auprès desquelles il convient de s'attarder aujourd'hui plus que jamais. — JACQUES BOMPARD.

houbaropsis (de *houbara*, et du gr. *opsis*, apparence) n. f. Genre d'oiseaux du groupe des échassiers et de la famille des otidés ou outardes.

— ENCYCL. Ce genre ne comprend qu'une espèce, l'houbaropsis du Bengale (*houbaropsis Bengalensis*). Le mâle en plumage de noces est très élégant, car il porte une huppe médiane, noire et érectile, sur la tête et l'occiput et, de plus, les plumes du menton et de la gorge, qui sont allongées, forment avec celles de la poitrine antérieure (*jugulum*), plus allongées encore et comme effilochées à la pointe, une sorte de bouclier pendant, analogue à celui que présentent les houbaras, d'où le nom d'*houbaropsis*, qui a été employé pour la désigner.

La tête, tout le cou et toutes les parties inférieures sont d'un noir brillant; le dos et les scapulaires ont des plumes noires, mouchetées de clair et mar-



Houbaropsis du Bengale (mâle et femelle).

quées d'une tache en V, de couleur isabelle; les scapulaires externes sont tout à fait noires, les couvertures des ailes blanches; les rémiges primaires et les secondaires sont blanches, excepté une portion, diminuant progressivement de la vexille externe sur les première, deuxième et troisième primaires, ainsi que la pointe des sixième et septième, qui sont noires. Une petite portion des vexilles internes des autres secondaires est aussi noire, les couvertures inférieures des ailes sont noires, et le bord de l'aile est blanc; les tertiaires, mouchetées de noir et d'isabelle, comme le dos, présentent aussi des barres transversales; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun foncé, pointillé d'isabelle. La queue est noire, très arrondie et bordée de blanc; les deux paires médianes de rectrices ont des barres isabelle, plus ou moins marquées, tandis que les externes ont souvent des reflets bleutés. Les couvertures inférieures sont très allongées et bordées de blanc. Le bec est foncé en dessus, jaunâtre en dessous; l'iris, brun chez le mâle, est jaune foncé chez la femelle. Les membres sont jaune pâle.

La longueur totale est de 0m,55; l'aile, pliée, a 0m,22; la queue 0m,14; le culmen 0m,04.

La femelle ressemble au mâle en plumage d'hiver, le tête porte une faible huppe isabelle, elle n'a pas de bouclier pectoral; les parties supérieures sont isabelle, mouchetées de brun noir ou de noir comme la tête et les couvertures supérieures de l'aile. Les rémiges sont brunes, avec des barres plus ou moins nettes; la queue est roux isabelle, comme les parties inférieures du corps, mais l'abdomen est plus pâle.

La taille de la femelle est un peu plus grande que celle du mâle; elle a environ 0m,60 de longueur totale.

Le jeune mâle ressemble à la femelle, sauf que les parties inférieures, à partir de la poitrine, sont noires. Il acquiert la couleur noire de la tête, du cou et de la poitrine antérieure, aussi bien que le blanc des ailes, par une mue au printemps.

L'houbaropsis habite la plaine gangétique, le Bengale oriental, l'Assam. Ses habitudes rappellent celles des outardes et, en particulier, de la syphéotide oreillarde. Elle se tient dans les hautes herbes, mais pas dans les endroits couverts; elle n'émigre pas. Son vol est lourd et peu rapide. On trouve le mâle effectuant ses danses dans les herbes, pendant la saison des amours, c'est-à-dire en juin et juillet. La femelle pond deux œufs sous une touffe d'herbe, sans nid. Ses œufs sont vert pâle, tachetés de brun foncé. Cette outarde est un des gibiers les plus estimés de ces régions. — A. MÉNÉGAUX.

Isvolski (Alexandre-Pavlovitch), homme politique russe, né à Moscou le 18 mars 1856, mort à Paris le 16 août 1919. Entré très jeune dans la carrière, Isvolski s'initia tout de suite à ces affaires balkaniques qui furent à la fin du XIXe siècle la préoccupation essentielle de la politique russe; il fit partie, en 1878, de la commission pour les affaires de la Roumélie orientale. Il s'en détacha pour parcourir, à la suite des ambassadeurs russes, un grand nombre des capitales d'Europe.

Secrétaire d'ambassade à Berlin (1888), il est envoyé en 1894 à Rome comme ministre auprès du Vatican; il est successivement chargé d'affaires à Belgrade (1896-1897), puis à Munich (décembre 1897-1900) et à Tokio (1900-1903), enfin ministre plénipotentiaire à Copenhague. Les liens qui unissaient les familles souveraines des deux pays donnaient au titulaire de ce poste une situation très en vue à la cour de Petrograd. Fort bien accueilli à Copenhague, Isvolski gagne, en effet, la faveur de l'impératrice douairière; en même temps, il s'acquiert une réputation d'homme d'Etat libéral. Stolypine est de ses amis et, arrivé au pouvoir en 1906, le rappelle à la cour.

Le 10 mai 1906, Isvolski devient ministre des affaires étrangères. Son ministère est d'une importance capitale pour l'évolution de la politique extérieure de la Russie. Celle-ci sort épuisée de la guerre de Mandchourie; elle a à redouter, en Asie, non seulement la rivalité du Japon vainqueur, mais la rivalité de l'Angleterre, avec laquelle la lutte diplomatique est devenue, les dernières années, assez âpre. En Europe, on a semblé abandonner au profit des entreprises lointaines le rôle traditionnel de la métropole du slavisme : dans les Balkans, l'Autriche vise à l'hégémonie.

Dès la première année, la situation s'éclaircit. En 1907, l'active diplomatie d'Isvolski, heureusement secondée par la France, évolue vers un rapprochement avec les deux autres grandes puissances asiatiques : l'Angleterre et le Japon. Avec le gouvernement du mikado est signé, le 30 juillet 1907, un accord qui stipule, de la part des deux parties, la reconnaissance de l'intégrité de l'empire chinois. Respecté sincèrement par Petrograd et Tokio, cet accord rouvre l'ère des relations amicales entre les adversaires de la récente guerre. La convention signée le 30 août 1907 entre la Russie et l'Angleterre précise la signification de l'accord russo-japonais. Rivales au Tibet, en Afghanistan, en Perse, pays visés également par les impérialismes russe et britannique, les deux puissances s'entendent pour cesser la lutte et faire de ces pays des zones réservées. L'Afghanistan est sphère d'influence britannique, le Tibet interdit aux autres puissances par la volonté de l'Angleterre et de la Russie est placé sous une sorte de condominium économique, la Perse est partagée par moitié entre les sphères d'influence russe et anglaise; les « intérêts spéciaux » de l'Angleterre dans le golfe Persique sont reconnus. Ainsi, la paix est entièrement rétablie en Asie et toutes les causes de conflit entre les grandes puissances asiatiques écartées. C'est le prélude de la Triple-Entente, facteur prépondérant de la diplomatie européenne à la veille de la guerre.

Débarrassée de toute crainte en Asie, la Russie peut se retourner vers les pays balkaniques, but traditionnel de sa politique. Mais, sur ce terrain, des déboires attendent Isvolski. Le ministre des affaires étrangères austro-hongrois, d'Ærenthal, malgré son acquiescement au protocole de désintéressement proposé à la fin de 1907 par Isvolski, annonce, le 27 janvier 1908, la jonction des chemins de fer austro-hongrois à la ligne Mitrovitza-Salonique. L'emprise économique de l'Autriche sur les Balkans inquiète la Russie. Isvolski essaye de parer le coup en soutenant le projet serbe d'un chemin de fer Danube-Adriatique.

D'autre part, le 26 mars, les deux ministres des Affaires étrangères, d'Ærenthal et Isvolski, se mettent d'accord pour élaborer un grand programme de réformes en Macédoine. Au mandat austro-russe existant en fait depuis dix ans est substituée l'égalité de toutes les grandes puissances. Les chrétiens des

Balkans seraient efficacement protégés par la surveillance de ces puissances et par l'établissement d'une gendarmerie communale. Cette convention resta sur le papier.

Dans toute la Russie, d'ailleurs, se déchaîne le mouvement panslave : en mai 1908, les députés slaves du Parlement autrichien sont reçus triomphalement à la Douma. En même temps, s'accentue plus nettement le rapprochement avec l'Angleterre. Le 9 juin 1908, a lieu, à Revel, une entrevue entre Nicolas II et Edouard VII. Dès lors, Isvolski, considéré comme un ennemi déterminé de l'Allemagne, est la bête noire de Berlin. « Il me le payera », aurait dit Guillaume II en apprenant l'entrevue.

Sur le moment, cependant, le succès de la diplomatie d'Isvolski est tout platonique. Il n'empêche pas la politique austro-allemande de triompher dans les Balkans. Poursuivant avec ténacité la politique du *Drang nach Osten*, le baron d'Ærenthal, après avoir endormi la défiance du ministre russe par l'entrevue du 15 septembre 1908, proclame, quelques jours plus tard, l'annexion des deux provinces turques de Bosnie et d'Herzégovine, jusqu'ici seulement administrées par la double monarchie. L'émotion est intense à Belgrade. La Serbie se retourne vers la Russie comme vers la métropole. Le 28 octobre, le prince Georges de Serbie est reçu avec de grandes manifestations d'enthousiasme à Petrograd. La position d'Isvolski est alors des plus délicates. Tout en encourageant les aspirations panslaves chez lui et dans les Balkans, il doit tenir compte de l'aspect de l'échiquier européen et d'engagements antérieurs, qui rendent difficile pour lui le succès. Il essaye d'obtenir des puissances européennes la réunion d'une conférence, où serait donnée à la Russie une compensation : par exemple, la liberté des Détroits. Mais l'Angleterre se montre défavorable. Sous la pression de l'opinion russe, alors très surexcitée, le ministre continue, cependant, à soutenir la résistance serbe. Mais, le 28 décembre 1908, il doit, à la tribune de la Douma, prononcer ces paroles : « Ceux qui veulent que je proteste contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine supposent que je puis faire bon marché d'un héritage politique et d'engagements précédemment conclus. » (Il s'agit d'un traité secret, qui, conclu en 1877 entre la Russie et l'Autriche, abandonne à cette puissance les deux provinces moyennant sa neutralité dans la guerre turco-russe.) D'autre part, Isvolski a déclaré, le 7 octobre, que l'affaire de Bosnie ne donnerait jamais lieu à un *casus belli*. Il ne peut donc être question de soutenir la Serbie par les armes. Sans désavouer encore la politique du ministère serbe, alors belliqueuse, Isvolski prodigue à Belgrade les conseils pacifiques.

En même temps, par une manœuvre assez habile, il essaye de regagner sur un autre point des Balkans le terrain perdu. La proclamation de l'indépendance bulgare et l'annexion de la Roumélie ont amené, entre Constantinople et Sofia, une tension aiguë. La question des chemins de fer rouméliotes en est la cause principale, la Turquie réclamant pour ces chemins de fer passés entre les mains des Bulgares une indemnité. Isvolski intervient alors; il propose à la Turquie cette ingénieuse combinaison : la Russie lui fera remise de l'indemnité dont elle lui est redevable depuis le traité de Berlin, et la Turquie cédera en échange sa créance sur la Bulgarie. Les deux parties acceptèrent, et ce fut l'apaisement.

Cependant, la tension continue entre l'Autriche et la Serbie, et Isvolski prête toujours son appui moral à cette dernière puissance. Or, en janvier 1909, l'Autriche-Hongrie a obtenu de la Turquie la reconnaissance du fait accompli. Elle veut en finir avec les proclamations serbes : pour cela, elle fera agir l'Allemagne sur la Russie. Le 23 mars 1909, de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne à Petrograd informe Isvolski que, « si la Serbie ne reconnaît pas l'annexion des deux provinces, l'Autriche agira contre elle, et l'Allemagne empêchera la Russie de lui porter secours ». Bien décidé à ne pas faire la guerre, Isvolski recule et informe le gouvernement de Belgrade qu'il ne peut compter sur son appui. La Serbie doit reconnaître l'annexion. C'est la revanche de Guillaume II et un échec pour la diplomatie d'Isvolski : échec d'autant plus signalé qu'Isvolski, sans vouloir faire la guerre, a, cependant, semblé céder à l'opinion publique passionnément panslave et prête à soutenir la Serbie par les armes.

La tension persiste donc, les années suivantes, entre la Russie et l'Austro-Allemagne, mais particulièrement entre Isvolski et le baron d'Ærenthal. Lorsque en octobre 1909, le tsar et son ministre des affaires étrangères vont en France, ils évitent le territoire autrichien. L'entente de la Russie et de la France s'affirme sur les questions balkaniques, et l'entrevue de Racconigi entre les souverains et les ministres russes et italiens marque l'accord avec l'Italie sur ces mêmes questions. La Russie et l'Italie s'y assurent « une bienveillance réciproque : la première au sujet des intérêts russes dans la question des détroits, la seconde au sujet des intérêts italiens à Tripoli et en Cyrénaïque ». Cette entrevue, qui aiguille l'Italie vers la Triple-Entente, est un succès important pour Isvolski. Au début de 1910, Isvolski demande au baron d'Ærenthal de reconnaître les principes de politique balkanique sur lesquels il est tombé d'accord avec la France et l'Italie. Le chancelier austro-hongrois accepte, en effet, de reconnaître l'intégrité de la Turquie et l'indépendance complète des peuples balkaniques. Cet accord marque la fin de la tension entre Vienne et Petrograd.

Cependant, la politique intérieure de la Russie évolue, sous l'influence de Stolypine et des leaders libéraux de la Douma, vers un nationalisme intransigeant : en désaccord avec son gouvernement, qu'il ne veut pas soutenir dans sa politique de russification à outrance, en particulier dans ses mesures restrictives de l'autonomie finlandaise, Isvolski demande le poste d'ambassadeur à Paris. Il y est nommé, le 18 septembre, et bien accueilli, laissant au ministère la place à son collaborateur Sazonof.

Tandis que celui-ci ébauche un rapprochement avec l'Allemagne (entrevue de Potsdam du 4 novembre 1910), Isvolski, pendant son long séjour en France, s'attache à resserrer encore l'alliance. En 1911, est signée la convention navale franco-russe, d'après laquelle la France s'engage à éloigner la flotte autrichienne de l'entrée de la mer Noire. Cette même année, il déploie dans les milieux politiques français une activité très grande pour obtenir du gouvernement l'assurance qu'en cas de conflit armé austro-russe amenant l'intervention de l'Allemagne, la France interviendrait. En même temps, le rapprochement avec l'Italie et l'Angleterre s'accentue. Isvolski conseille à son gouvernement (1911-1912) d'appuyer la politique italienne en Tripolitaine. Il prépare l'accord anglo-franco-russe, qui prévoit la coopération des flottes anglaise et russe dans la Baltique. Cet accord est conclu et signé au printemps de 1914 avec sir Edward Grey.



A.-P. Isvolski. (Phot. Manuel.)

Est-ce à dire, cependant, que la diplomatie d'Isvolski ait préparé la guerre? Cette question a soulevé récemment, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, de vives polémiques. Des nombreux documents publiés à cette occasion il ressort que, si Isvolski a essayé, concurremment avec la France, de parer au danger d'une agression germanique, il s'est en même temps efforcé, notamment pendant les deux crises balkaniques, de soutenir la politique pacifique suivie alors par le gouvernement français.

Pendant la guerre européenne, Isvolski n'a pas joué, sans doute, le rôle que lui a attribué une opinion publique influencée par ses adversaires: ceux-ci ont vu en lui le leader de l'impérialisme russe. Or, ses mémoires, récemment publiés, nous le montrent comme l'adversaire résolu de toute tentative d'absorption de l'empire turc et de mainmise sur les Balkans. Son point de vue était l'internationalisation de Constantinople : il ne perdit aucune occasion, affirme-t-il, de le soutenir. Mais, malgré ses conseils, le gouvernement de Sazonof revendiqua, en mars 1915, Constantinople et les Détroits. Il n'en est pas moins vrai que c'est pendant son ambassade à Paris que furent signés et le traité secret dont l'exécution devait assurer à la Russie la possession de la métropole orthodoxe et les accords relatifs à la répartition des zones d'influence en Asie turque.

Quand éclata la révolution de février 1917, Isvolski conserva son poste : plusieurs des libéraux alors au pouvoir étaient ses amis. Le renversement du gouvernement du prince Lvof et la dictature socialiste de Kerensky le déterminèrent à quitter son poste (juin 1917). Il resta à Paris dans une calme retraite, occupé à rédiger ses mémoires.

Très diversement jugée, la politique d'Isvolski a, en tout cas, exercé une action déterminante sur les événements. C'est à elle, en effet, que sont dus le rapprochement anglo-russe et le rapprochement italo-russe, qui créèrent à la veille de la guerre des combinaisons d'alliances nouvelles. — Léon Abensour.

Laënnec (l'Œuvre de). C'est très justement que l'on a eu dernièrement (12 octobre 1919) l'idée de commémorer, par une cérémonie fort simple, le centenaire de l'apparition du célèbre ouvrage de Laënnec, le *Traité de l'auscultation médiate*. Une palme fut déposée sur le tombeau de l'illustre médecin, à Kerlouarnec, près de Ploaré, et une plaque apposée sur sa maison natale à Quimper. Mais l'occasion même qui légitima cette pieuse commémoration risquerait d'induire en erreur sur l'importance de l'homme à qui l'hommage était rendu et de ne porter à voir en lui que l'inventeur d'une méthode d'exploration, devenue, depuis, indispensable et primordiale. Or, si la découverte de l'auscultation est, dans l'œuvre de Laënnec, un élément de toute première valeur, il en est d'autres qu'il sied de ne pas laisser dans l'ombre, et c'est la somme des progrès qu'il fit faire à l'art de guérir qui permet de le considérer comme un des plus illustres parmi les médecins de tous les pays et de tous les temps et comme le plus grand qu'ait connu le début du XIXe siècle.

On peut faire, dans cette œuvre, trois parts. La première comprend les travaux, déjà fort importants, qui marquèrent les premières années de sa vie médicale, avant la découverte de l'auscultation; la seconde, cette découverte même et les connaissances si précieuses que son auteur en sut tirer; la troisième, enfin, les directions que ce grand savant donna à la médecine et qui sont, à la vérité, la base même de la clinique moderne.

Les premiers travaux de Laënnec intéressent presque exclusivement l'anatomie pathologique. Celle-ci n'exista pendant très longtemps que sous la forme d'observations isolées, accumulées en nombre incalculable par tous ceux qu'avait attirés le mystère de la structure humaine et de l'origine des maladies. Il faudrait énumérer tous les grands noms de la médecine pour en connaître les auteurs. Quelques-uns, cependant, s'étaient essayés à lier entre elles ces données éparses et à en faire un tout qui pût servir de guide aux médecins futurs. Bonet et Morgagni sont, sans doute, ceux qui approchèrent le plus du but, mais celui-ci ne pouvait être atteint avant que fût créée, par Bichat, l'anatomie générale. Quand celui-ci eut décrit et classé les tissus qui entrent dans la structure des divers organes, l'anatomie pathologique put devenir un corps de doctrine. Laënnec fut l'un des auteurs de cette transformation. A quelques découvertes d'anatomie pure, qui donnèrent lieu à ses premières publications et qui portaient sur les enveloppes propres de certains organes, comme le foie, la rate et les reins, il fit succéder, en effet, des études très remarquables sur les péritonites, dans lesquelles il décrivait les lésions causées par l'inflammation et rattachait déjà ces lésions — fait des plus importants et sur lequel nous reviendrons — aux symptômes que l'examen des malades lui avait permis d'enregistrer. Il étudia encore de la même façon le cancer mélanique, à peu près inconnu jusqu'alors, et classa les vers qui peuvent parasiter le corps humain, notamment les vers « vésiculaires », mettant quelque clarté et quelque ordre dans ce qui n'était, jusqu'alors, qu'un chaos où se mêlaient la vérité, l'erreur et la fantaisie, mais sans pousser cette étude à un point qui puisse, aujourd'hui, nous satisfaire. Enfin, en possession de ses observations propres, qui complétaient celles des anciens et celles de ses contemporains, Laënnec établit une classification anatomopathologique générale, qui faisait pour la première fois de cet amas de connaissances une science ayant sa doctrine et ses lois. Cette classification, il faut le reconnaître, ne sera qu'éphémère, et les découvertes ultérieures de l'histologie pathologique, celles de la microbiologie, ne laisseront debout que quelques pierres de cet édifice, mais c'était déjà un inestimable progrès que d'avoir construit celui-ci et d'avoir ainsi donné une base aux études qui se poursuivraient ultérieurement en ce chapitre de la science.



Laënnec. (Phot. X.)

Pendant longtemps, si étrange que la chose puisse nous paraître aujourd'hui, les médecins n'avaient guère examiné les malades qu'ils soignaient. L'inspection des régions où siégeait la souffrance, l'analyse du pouls, l'examen des matières excrémentielles constituaient, avec l'interrogatoire, tous les renseignements sur lesquels l'homme de l'art basait sa thérapeutique. Plus tard, la palpation et, avec Avenbrugger, la percussion vinrent apporter des notions précieuses. Mais qui ne voit du premier coup d'œil la somme considérable de connaissances nouvelles que devait fournir l'auscultation ? Avait-on ausculté avant Laënnec? Sans remonter jusqu'aux passages contestables des livres hippocratiques, il est certain qu'après avoir perçu de loin les bruits normaux ou anormaux de la poitrine, bon nombre de médecins avaient voulu les entendre plus nettement et avaient posé leur oreille sur les parois du thorax. Mais ils n'avaient, d'une part, nullement compris la signification de ces bruits et, de l'autre, ces tentatives n'avaient eu aucune suite. Les

médecins, en effet, répugnaient à ce contact avec la peau, généralement très sale, des malades hospitalisés, et quelques fausses idées sur l'indécence de ce genre d'examen, chez les femmes tout au moins, avaient fait le reste. Laënnec n'était pas moins que les autres imbu de cette répugnance et de ces préjugés; il fallait qu'il découvrît le moyen d'ausculter sans contact pour que ce nouveau procédé d'exploration pût être mis à profit.

On a conté souvent comment il en conçut l'idée et qu'il prit conscience de cette possibilité en voyant, dans la cour du Louvre, des enfants qui, l'oreille collée aux extrémités d'une longue pièce de bois, se transmettaient le bruit de très petits coups frappés à l'autre bout. Ce sont là, comme on l'a dit très justement, de ces hasards heureux dont le génie seul sait tirer parti. Muni tout d'abord d'un rouleau de papier très serré et, plus tard, d'instruments de bois, Laënnec allait appliquer systématiquement



Monument de Laënnec, à Quimper, érigé en 1868. Œuvre de Le Quesne. (Phot. Neurdein.)

l'auscultation à tous ses malades. Encore, entre les mains de la plupart des médecins de cette époque, cette invention n'eût-elle donné que de très médiocres résultats. Laënnec doit être admiré non seulement pour avoir réalisé un procédé particulièrement précieux, mais pour en avoir tiré des enseignements incalculables.

Entendre, en effet, était beaucoup; interpréter était plus encore. Elève de Corvisart et, comme tel, rompu à l'examen minutieux du malade, possesseur, en outre, de la plus belle somme de connaissances anatomo-pathologiques que l'on pût accumuler à cette époque, il devait, à l'aide de ce nouveau moyen d'investigation, rénover entièrement la pathologie des poumons ou, pour mieux dire, la créer de toutes pièces. Comparant ce qu'il entendait chez les gens sains et chez les sujets malades, il reconnut quels bruits, parmi ceux qu'il percevait, étaient normaux et quels pathologiques. Il décrivit le murmure de la respiration et ses altérations, le retentissement de la voix et ses modifications, puis les bruits surajoutés comme les râles, les frottements, le tintement métallique, etc. Nous vivons aujourd'hui encore sur cette classification, à laquelle nous avons changé fort peu de chose.

Du coup, l'obscurité presque totale qui voilait les différentes maladies du poumon se dissipait. Les rares affections qui avaient été individualisées par les anciens : pneumonie, gangrène pulmonaire, voyaient leur étude complétée. D'autres étaient à leur tour isolées par Laënnec, décrites dans leurs signes et suivies dans leur marche mystérieuse; des chapitres entiers de pathologie se révélaient. A côté de maladies comme l'œdème et l'apoplexie pulmonaire, notons seulement, parmi ces acquisitions nouvelles, la pleurésie, jusque-là confondue avec la pneumonie et surtout la tuberculose. Celle-ci sortait enfin de l'extraordinaire confusion qui régnait entre les nombreuses phtisies que l'on décrivait alors. De ce groupe désordonné, il ne restait que la phtisie tuberculeuse, dont Laënnec montrait les stades successifs, qu'il apprenait à dépister à l'oreille dès ses premières atteintes, en même temps qu'il faisait de ses lésions une minutieuse analyse et une description si parfaite que les études ultérieures d'histologie pathologique ne purent les trouver en défaut. En face des précisions qu'apportait l'inventeur de l'auscultation dans son analyse de la maladie, Broussais l'accusait de vouloir « trancher du devin ». « Devin, répond Landouzy, Laënnec le fut assurément et, par l'ampleur de sa synthèse anatomique comme par la certitude de sa séméiotique, il illumina d'un coup toute la phtisiologie ».

Avoir rénové l'anatomie pathologique, avoir inventé une technique d'examen dont aucun médecin ne saurait désormais se passer, avoir décrit le premier la plupart des maladies de l'appareil respiratoire et fait sortir du chaos la tuberculose pulmonaire, ce serait là déjà de quoi légitimer la place prépondérante que l'on doit faire à Laënnec parmi les « flambeaux » de la médecine. Mais, à considérer comment ces découvertes ont été menées à bien de façon à donner leur plein effet et la discipline d'esprit qui a permis cette floraison d'idées nouvelles, on doit reconnaître que Laënnec est le créateur d'une méthode médicale dont dérive en droite ligne notre médecine actuelle et que, ne l'eût-il pas créée de lui-même, il l'a poussée à une telle perfection que son nom y doit être éternellement attaché.

La médecine, jusqu'à Laënnec, avait presque toujours procédé par systèmes. Est-il nécessaire de montrer à quel point l'art de guérir était, jusqu'au XVIIIe siècle, imprégné d'esprit théoricien et que, mis à part quelques grands noms, son histoire est celle de discussions scolastiques autour de principes où l'imagination et le parti pris avaient le rôle principal? N'avait-on pas vu des vérités évidentes niées parce qu'elles ne cadraient pas avec le système en faveur? Depuis lors, avec une conscience plus nette des réalités démontrées, les systèmes continuaient à prévaloir et à vouloir régenter la science et, lorsque Laënnec parut, deux de ces systèmes se partageaient la faveur des médecins.

L'un était dû à Pinel, qui étudiait les maladies au point de vue de leur classification, voulant faire vis-à-vis d'elles ce que Linné avait fait pour les plantes et tenant que le médecin ne pouvait guère prétendre aller plus loin que cette analyse méticuleuse. L'autre, dont l'auteur était Broussais, rapportait tout à l'inflammation et simplifiait ainsi la médecine et la thérapeutique au point de les rendre à peu près inexistantes. Une école, qui se rattachait directement à la grande tradition hippocratique, existait alors à Paris, à l'hôpital de la Charité. Son chef, Corvisart, y enseignait que l'observation était la base même de l'art et le seul chemin qui pût lui permettre de progresser. Laënnec était un des champions les plus énergiques, les mieux armés et les plus écoutés de cette école, et les attaques de Broussais, véritable potentat médical du moment, ne lui manquaient pas. Mais les faits seuls suffisaient à Laënnec pour faire triompher ses idées, et force fut bien de reconnaître, tardivement d'ailleurs, que la méthode anatomo-clinique qu'il préconisait était la seule rationnelle et la seule féconde. A l'heure actuelle, il peut paraître superflu de montrer comment la médecine a comme fondement le plus solide l'observation, que celle-ci doit embrasser à la fois les symptômes de la maladie et les lésions des tissus et des organes, en réalisant la corrélation entre celle-ci et ceux-là. Au début du XIXe siècle, c'était une révolution, ou peu s'en faut, et c'est peut-être, comme l'a dit Gallois, par cette instauration d'une méthode sur les ruines des anciens systèmes que Laënnec est le plus grand. Sa profonde science de l'anatomie normale et pathologique, sa connaissance approfondie des lésions de l'organisme malade, ses découvertes inoubliables en matière de symptomatologie pouvaient seules réaliser cette transformation dans les esprits et faire une réalité, tous les jours confirmée depuis cent ans, de cette méthode de travail, dont son maître Corvisart ne fut, en réalité, que le précurseur. La clinique actuelle procède actuellement de cette façon d'étudier le malade et la maladie. Les progrès de la médecine, ainsi aiguillée dans la bonne voie par Laënnec, furent plus importants en un siècle qu'ils ne l'avaient été en trente. Quoi que nous ayons ajouté à la science depuis 1819, la méthode qui naquit alors reste toujours jeune et toujours féconde. Sans doute, les études expérimentales et, plus généralement, les recherches de laboratoire ont apporté des éléments nouveaux dans la médecine et l'ont dotée d'inestimables acquisitions; mais à la base de l'art de guérir demeure la clinique, telle que Laënnec l'a comprise et enseignée, avec les règles qu'il lui a données. L'œuvre est grande et durable, et la mémoire de son fondateur ne saurait périr. — Dr Henri Bouquet.

Mare au diable (LA), pièce en quatre actes, d'après le roman de George Sand, par Hugues Lapaire, partition de Félix Fourdrain, représentée pour la première fois au théâtre de l'Odéon le 12 septembre 1919. — Hugues Lapaire a porté à la scène le célèbre roman de *la Mare au diable,* que George Sand publia en 1846. Celle-ci aurait pu écrire la pièce elle-même, car, à plus d'une reprise, elle a fait passer ses romans sur la scène : *François le Champi, Mauprat, les Beaux Messieurs de Bois-Doré,* etc. Il ne serait pas étonnant qu'elle eût pensé au théâtre en écrivant *la Mare au diable;* le roman est continuellement dialogué et offre des scènes toutes faites. Voyons, d'abord, le parti qu'en a tiré le dramaturge. Nous verrons ensuite les différences qui séparent la pièce du texte primitif.

Le drame est divisé en quatre actes.

Le premier acte se passe dans la chambre du père et de la mère Maurice, qui vivent à la ferme Belair avec leur gendre Germain, âgé de vingt-huit ans, et leur petit-fils Pierre, qui en a sept ; leur fille est morte depuis deux ans. Le père Maurice conseille à son gendre de se remarier. Il a pensé à la fille d'un cultivateur des environs, la jeune Catherine, veuve depuis deux ans, fille du père Léonard, fermier de La Fourche. Germain, qui ne se console pas de la mort de sa femme, se résout docilement, et il est convenu qu'il partira demain matin, monté sur la bonne jument la Grise. Une pauvre voisine, la Guillette, entre avec sa fille Marie, qui est louée comme bergère à la ferme des Ormeaux, chez le père Marandon, non loin de là. Germain la prendra en croupe avec lui, pour l'y conduire. Le petit Pierre, entendant parler de ce voyage, n'a de cesse que son père ne lui promette de l'emmener aussi. Une vieille sorcière vient demander l'aumône; elle s'assied au coin de l'âtre en marmonnant des menaces funèbres contre ceux qui passeraient auprès de la Mare au diable, dans laquelle, jadis un enfant s'est noyé : et le diable a brisé la croix élevée à cet endroit. Elle part. L'impression pénible se dissipe, et tous se mettent à table.

A l'acte II, le décor représente une forêt profonde et une clairière au bord d'un sombre étang : c'est la Mare au diable. Germain, Marie et petit Pierre errent par les chemins. La jument la Grise a brisé sa longe et s'est sauvée. Ils sont égarés. La nuit est venue, il faut bivouaquer au bord de l'eau. Marie fait preuve d'une présence d'esprit, d'une décision, d'une sollicitude maternelle et de qualités telles que Germain oublie qu'il va chercher une fiancée; toute son attention sympathique se reporte sur sa jeune compagne. Il la trouve jolie, intéressante, utile et, peu à peu, l'amour naît dans son cœur. Cependant, Marie veille à tout; elle a fait un lit au petit Pierre dans la selle, retournée, que la jument a fait tomber de son dos. Elle allume un grand feu; elle a pris la précaution d'apporter des vivres et de la boisson; elle est déjà l'ange du foyer. Un orage éclate, la vieille sorcière du premier acte traverse la route en proférant des menaces. Des feux follets voltigent sur l'eau comme des âmes de morts. Marie soutient Germain dans ses ennuis et ses frayeurs. Le jeune veuf n'y tient plus, il déclare son amour; mais Marie, insouciante, n'y répond pas et lui objecte tout de suite qu'il est trop vieux pour elle et qu'elle ne songe pas à se marier avant d'avoir amassé quelques écus. Cependant, le jour a reparu, et la petite caravane se remet en route.

Le troisième acte se déroule dans la cour de la ferme La Fourche, chez le père Léonard. C'est jour de fête. Catherine et ses trois amoureux : Claude, Baptiste et Charlot, sont attablés. Arrive Germain, qui a laissé aux Ormeaux Marie et petit Pierre. Il regarde sans intérêt cette jeune veuve coquette et frivole. Ne songeant qu'à Marie, il ne se soucie pas de Catherine; il ne prend pas part aux danses des paysans qui ont envahi la cour; il demeure morose et timide. Le père Léonard, à qui il a apporté un

cadeau de gibier, lui conseille de se mettre sur les rangs, de faire sa cour, en lui faisant espérer qu'il l'emportera probablement sur ses rivaux. Mais Germain est décidé. Catherine ne lui convient pas, et il prétexte qu'il est venu, non pour elle, mais pour un achat de bœufs. Tandis qu'il va aux étables et que tous vont à la fête, Marie arrive en courant, émue et effrayée, portant petit Pierre dans ses bras et poursuivie par son nouveau patron, le père Marandon, qui veut lui faire violence et lui propose de l'or. Elle refuse. Il va user de force, lorsque accourt Germain, qui renverse et châtie l'insolent. De nouveau, il demande à Marie si elle n'aimerait pas à avoir auprès d'elle un mari qui serait un défenseur; mais la jeune fille, qui proteste de son amitié et de sa reconnaissance, lui déclare qu'elle n'a pas d'amour pour lui.

Au quatrième acte, les voyageurs sont rentrés au village. Germain est en proie au mal d'amour; il ne pense qu'à Marie. Celle-ci est trop honnête pour accepter un mariage si riche, qui ferait de la peine aux parents du jeune homme. Elle feint l'indifférence. Germain, cependant, ne s'occupe que d'elle, lui envoie des provisions de bois, de blé et de fruits. Il a avec elle une dernière explication; devant son silence, il désespère de jamais toucher son cœur; il va renoncer à elle, quand celle-ci, ne résistant plus, lui avoue enfin qu'elle l'aime. Petit Pierre saute dans les bras de sa nouvelle maman.

Telle est la disposition des scènes tirées par le dramaturge du roman, avec lequel la pièce présente quelques différences. Seul, l'épisode qui fait le milieu du volume a été utilisé. Les pages du début sur la gravure de Holbein et les pages de la fin, qui décrivent les noces berrichonnes, ont été laissées de côté. La pièce commence avec le chapitre III et dans les mêmes termes.

Dans le livre, Germain a trois enfants, qui fournissent au père Maurice des arguments très pressants pour amener son gendre à se remarier, d'autant que le père Maurice a, en outre, un fils et une bru. La vieille sorcière n'apparaît pas à la ferme Belair. La sorcellerie a pris dans le drame une importance qu'elle n'a pas dans le roman.

Dans celui-ci, la vieille passe seulement un instant au bord de la Mare au diable, et ce n'est qu'une apparition. Plus loin, quand Germain envoie en secret des provisions à la mère de Marie, la Guillette, celle-ci croit à un miracle. Il n'y a là qu'une indication. La part du merveilleux a été grossie par le dramaturge. Le style même est modifié. A part l'épisode où Marie exhorte Germain à souffler le feu en lui disant : « Vous n'êtes pas poumonique », George Sand n'a pas fait usage du patois paysan auquel l'auteur dramatique a fait des emprunts : votre *portement*, pour « votre santé »; *parlatif*, « pour bavard », etc.

Germain, dans la pièce, ne touche pas au cadeau de gibier destiné au père Léonard.

Dans le livre, Marie lui emprunte deux grives qu'elle plume et fait rôtir, et c'est un épisode charmant. Le petit Pierre de George Sand agit plus activement que celui du drame et réclame à plusieurs reprises Marie, qu'il veut pour sa « petite mère ». Enfin, il a fallu, ce qui est peu vraisemblable, mettre dans la cour de la ferme La Fourche la scène de séduction et de bataille, où le père Marandon est si bien rossé. Dans le roman, cette affaire se passe en forêt. Malgré ces quelques observations, la pièce suit le livre de tout près. C'est une adaptation fidèle, dont la sincérité fut aidée par la disposition même du récit, arrangé comme un drame.

La mise en scène est soignée, agrémentée de musique, de chants rustiques, de danses berrichonnes. Le théâtre ne pouvait tirer un meilleur parti de ce roman de George Sand, qui se rattache à l'inspiration de toute son œuvre, puisqu'il est un hommage aux êtres humbles, qui sont encore tout près de la nature. Cette idylle toute florianesque prend place dans la série des fictions par lesquelles la fille intellectuelle de J.-J. Rousseau opposait le charme et l'innocence des populations rurales, simples et saines, à la corruption des villes, des salons et de la société. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Guéreau (*Marie*), Odette de Fehl (*une vieille*), Denise Hébert (*Justine*), Suzanne Théray (*la Guillette*), Nobis (*Catherine*), Petite Renée Simonot (*Petit Pierre*); et par MM. Laroche (*le père Maurice*), Saillard (*Germain*), Darras (*le père Léonard*), Dauvillier (*maître Marandon*), Berley (*Claude*), Gaudin (*Baptiste*), Marchand (*Charlot*).

Mur des Pleurs (LE), poème, par Edmond Fleg. — Devant le Mur des Lamentations, où les archéologues voient un reste de l'enceinte d'Hérode, les Juifs de Jérusalem vont chaque vendredi attendre la venue du Messie et pleurer sur la destruction du Temple et la chute de la Ville sainte.

Tel est le décor où l'auteur de ce poème déroule une vision grandiose, toute pleine de l'esprit du prophétisme et du lyrisme hébreux.

1. Le Juif errant arrive devant le Mur. Les Juifs y pleurent sur le Temple. Aux diverses époques de l'histoire, il est passé là et, toujours, il y a vu pleurer les Juifs : ils gémiront tant qu'il y aura de l'injustice sur la terre. Il leur annonce qu'il reviendra à la fin des Pleurs pour bâtir le Temple futur. Mais voici — et c'est le signe qu'un grand deuil s'appesantit sur le monde — que l'éternel Errant est saisi d'un invincible sommeil. Il s'endort, appuyé sur le Mur; il a une vision.

2. Il entend les voix des villes actuelles : la Ville des Blés, la Ville des Machines, la Ville des Navires, la Ville des Voluptés et la Ville des Guerriers; puis la voix de celles qui furent plus belles encore et qui sont disparues : Memphis, Ephestia, la Ville des Cyclopes (?), Carthage, Sodome, Ninive, Troie, Gergovie, Saron, Sidon, Delphes, Albe, Sélinonte et Brahmanabad. Puis c'est, en un mélange confus de ruines, une danse éperdue des cités dans le sang, sur des débris humains, jusqu'au moment où ce spectacle horrible va se perdre dans les constellations.



Le Mur des Pleurs ou des Lamentations, à Jérusalem. (Phot. Chusseau-Flaviens.)

3. Le Voyant s'avance par les steppes glacés, par les déserts torrides : partout des croix. Sa vision devient une étrange symphonie, où tous les métaux, lancés dans l'espace, imitent les sifflements, les hurlements, les miaulements, tous les cris des animaux de la création, où se mêlent les bruits du feu et de l'eau, et les glas et les tocsins, et le galop « des cavales de l'air aux sabots d'hélices ». Très loin dans l'infini, les étoiles continuent seules leur danse heureuse. Elles ne reconnaissent plus, dans ses déchirements, la face de la Terre, et la Terre fait monter vers elles de grandes plaintes. Après tous ses laborieux enfantements, elle supporte un dur martyre :

> De mes souffrances quand je crus avoir connu la somme,
> Je me fis un miroir avec l'âme de l'homme,
> Et j'y lus pour ma danse aux bonds illimités
> L'hymne d'ordre et d'amour par vos globes chanté.
>
> Mais voici que mes fils, de leurs mains ennemies,
> Déchirent le travail de ma longue douleur :
> Ils refont le chaos avec mes harmonies,
> Ils renvoient au néant la joie du Créateur;
>
> Et sous les ouragans que forge leur pensée,
> Quand tous les cris du monde ont pris le cri du fer,
> Comparant ma torture aux tortures passées,
> Je ne me souviens pas d'avoir autant souffert.

4. Les cris innombrables des hommes dénoncent les horreurs de la guerre, les enfants massacrés, les femmes souillées, les tombeaux profanés, les œuvres d'art détruites. Dans tous les pays, des mères redemandent leurs fils et exaltent leur peine au-dessus de celle de la Mère des Douleurs. Une immense malédiction s'élève contre l'Adversaire, contre l'Antechrist, qui a promulgué « un décalogue de crimes ».

5. Enfin, le Juif errant entend les voix de ceux qui ne sont pas encore. Ils saluent en lui leur futur conducteur, leur futur Moïse; sous sa direction, ils rebâtiront le Temple avec les matériaux de la nature, au cordeau de l'Equité, et cimenteront la Concorde. Ce sera vraiment le Temple de la Paix, la Table, la Cène humaine, où toutes les Races viendront s'asseoir. Il n'y aura plus de Juif errant; nourri du corps, du sang, de l'âme de tous les morts de tous les temps, il sera l'Adam régénéré, un seul être, l'Humanité, en route vers l'Eternel.

.... Et c'est la fin du rêve, et le dormeur, s'éveillant, retrouve devant le Mur des hommes qui toujours gémissent. Il reprend sa course. Mais les Juifs ne veulent point désespérer. Ils crient à l'Eternel :

> — Oh! oh! ils sont obscurs, tes chemins, Dieu lointain.
> Mais nous le verrons, le Jour de ton choix :
> Il brille un peu plus dans chaque matin,
> Et chaque soleil est un pas vers toi!

Ces cinq parties du poème s'intitulent : 1. *Le Mur des Pleurs;* 2. *La Danse des Villes;* 3. *La Guerre du Monde;* 4. *Le Cri des hommes;* 5. *Le Dernier Temple.*

Le symbolisme de cette Apocalypse est parfaitement clair, sauf, peut-être, en un point, qui laisse dans un doute. Quel est exactement cet Antechrist, cet Adversaire, dont les commandements paraissent d'abord l'antithèse de ceux de Jéhovah et qui finit par ressembler terriblement au Dieu des Juifs lui-même? Le véritable Dieu des Temps nouveaux y semble bien être l'Humanité elle-même, et, s'il y a dans cette vision ardente et inspirée, amère et optimiste, tout le mysticisme éternel du génie israélite, ce mysticisme est descendu sur la terre; avec la même ardeur qu'il attendait de Jéhovah l'établissement d'une ère de justice, il met un espoir sans réserve dans les destinées futures d'une Humanité qui deviendrait fatalement heureuse et bonne.

Pour exprimer cette foi ardente, pour accommoder la nouveauté de la forme au caractère futur de la Vision, peut-être pour donner parfois l'équivalent du parallélisme biblique, l'auteur s'est servi d'une versification souple et chantante, dans laquelle il a profité de toutes les ressources et licences du « verslibrisme » contemporain : substitution à la rime d'une assonance fondée uniquement sur la prononciation et non sur l'aspect graphique des mots et permettant de faire assoner par exemple *promontoire* (qui se prononce réellement *promontware*) avec *fanfare;* emploi dans l'intérieur d'un même vers d'effets d'harmonie imitative produits par la répétition d'une même voyelle :

> Trompes et bassons des ondes profondes
> Tambours des houles qui roulent,
> Flûtes des flux et des reflux;
> Fifres des eaux vives sur les rives; etc.

Faculté de compter ou de ne pas compter l'e muet devant consonne, ce qui a l'inconvénient de laisser parfois le lecteur dans le doute sur l'espèce de vers qu'il rencontre; licence de faire suivre des vers qui ne diffèrent que d'une syllabe, par exemple de placer un vers de onze syllabes après un alexandrin; enfin, liberté complète de distribuer par courtes « laisses », en dehors de toute règle strophique, toutes les longueurs de vers jusqu'à seize syllabes, y compris les alexandrins, les décasyllabes, les octosyllabes réguliers qu'on revoit toujours avec plaisir et dont notre auteur n'hésite pas, quand il le faut, à nous présenter d'heureux spécimens. Nous ne croyons pas, du reste, que, par l'usage continu de ces libertés, E. Fleg ait beaucoup ajouté au mérite d'une œuvre par ailleurs intéressante, originale et d'une grande puissance d'évocation. La suppression des anciens obstacles offre des facilités dangereuses. Ce qui dure, c'est ce qui a été fait difficilement, en triomphant de bien des contraintes. Plus un écrivain a de talent naturel, plus son inspiration est vigoureuse, plus on souhaite qu'il ne se prive pas des raisons de durer. — LOUIS COQUELIN.

Patti (Adèle-Jeanne-Marie, dite *Adelina*), célèbre cantatrice italienne, née à Madrid le 19 février 1843, morte dans son château de Craig-y-Nos, pays de Galles (Angleterre), le 27 septembre 1919. Elle était née en Espagne, où sa mère, Caterina Chiesa, connue dans le monde dilettante sous le nom de Mlle Barilli, et son père, Salvator Patti, chantaient l'opéra italien. Sa naissance ayant enlevé la voix à sa mère, dont le talent avait décidé Donizetti à écrire pour elle l'*Assedio di Calais*, les deux artistes époux reprirent, en 1847, la route d'Italie. L'année suivante, ils s'embarquèrent pour New-York, où Maurice Strakosch, directeur du théâtre italien de cette ville, s'appliqua à développer les merveilleuses dispositions de l'enfant, dont il avait épousé la sœur aînée, Amalia.

A huit ans, Adelina Patti, à laquelle la cantatrice Marietta Alboni, en tournée de représentation aux Etats-Unis, avait prédit le plus brillant avenir, débuta dans des concerts donnés au Tripler Hall et obtint de tels succès que son beau-frère se hasarda à la produire successivement dans toutes les villes importantes des Etats-Unis : à Boston, à Philadelphie, à Washington, à La Nouvelle-Orléans, à Charleston, etc., où sa présence excita le plus vif enthousiasme. La jeune Adelina visita ensuite l'île de Cuba, tout l'archipel des Antilles et alla, jusque sur les rivages du Pacifique, faire entendre aux



Adelina Patti, en 1868. (Phot. Nadar.)

sauvages forêts de ce coin du monde lointain les pures et belles notes qui s'échappaient de son gosier de neuf ans. Après avoir donné plus de trois cents concerts, elle retourna à New-York vers sa treizième année et travailla dès lors à compléter son éducation musicale. En 1859, elle était en mesure de débuter au théâtre italien de la grande cité américaine, sur lequel elle parut le 24 novembre, dans *Lucie*, avec le plus grand succès. De New-York, elle ne tarda pas à venir à Londres, où l'attendait un engagement au théâtre de Covent Garden. Son apparition, en 1861, dans le rôle d'Amina de *la Somnambule*, fut pour elle l'occasion d'un triomphe. C'est à cette époque que Wagner lui fit demander de chanter *Lohengrin* et *Tannhäuser*; elle refusa, de peur de s'abîmer la voix. Après une saison passée en Angleterre, elle alla chanter à Madrid et vint, en novembre 1862, débuter au Théâtre-Italien, à Paris, dans *la Somnambule*. Elle avait alors dix-neuf ans. Dès le premier soir, le public l'adopta avec un enthousiasme qui ne fit que s'accroître aux représentations suivantes. Voici le portrait que fit d'elle, à cette époque, un critique :

Le front est droit et un peu bombé ; les sourcils, très accusés et se joignant presque, donnent à la partie supérieure du visage un air olympien, contre lequel proteste seul le sourire enfantin de la bouche, qui est fine, avec deux coins un peu abaissés. Il semble qu'on voie une Junon bébé. Cette force, adoucie par cette grâce, imprime à ce visage très jeune une singulière fermeté, qui, dans les scènes dramatiques, va jusqu'à l'énergie. Le menton est saillant et impérieux. Sur ce masque très mobile, la finesse s'allie à merveille avec l'ingénuité. Dans les sourcils, dans le rictus de la bouche, dans la courbure du menton, est la virilité du talent ; dans le regard clair, dans le jeune sourire, dans le balancement de la tête et dans la démarche légère, la jeune fille, qui se souvient toujours d'avoir été enfant. La Patti est petite, fluette, mais point chétive. Son visage, très pâle à la ville, semble agrandir encore l'orbe de ses yeux bruns, qui lancent de *noires* étincelles.

Adelina Patti chanta plusieurs saisons de suite à Paris. Elle joua, devant les louangeurs du temps passé, devant les vieux amateurs qui avaient vu la Sontag et la Malibran, les plus beaux rôles du répertoire : Rosine de *il Barbiere di Siviglia*, Norina de *Don Pasquale*, Violetta de *la Traviata*, Adina de *l'Elisire d'amore*, *Linda di Chamouni*, etc. Tour à tour pétillante dans *le Barbier*, touchante dans *la Traviata*, capricieuse dans *Don Pasquale*, à la fois bonne comédienne et parfaite chanteuse, on ne s'est pas lassé, en ce Paris si prompt à briser ses idoles, de la sonorité riche, délicate, moelleuse, originale, de cette voix éclatante de jeunesse.

C'est toujours (disait en 1864 Paul de Saint-Victor) le même chant frais et mordant, donnant la sensation d'un fruit vert, la même gentillesse de petite fée sortant d'un œuf enchanté.

Adelina Patti, qui avait employé ses saisons d'été à visiter les capitales européennes, quitta Paris en 1865, et le bruit de son union avec un prince russe se répandit alors dans les journaux; mais elle prit soin de faire démentir elle-même cette nouvelle. La cantatrice, après une représentation du *Barbier* au théâtre de Lille, passa en Espagne et fit au Théâtre-Royal une rentrée triomphale. Elle se rendit, la même année, à Londres, pour chanter, sur la scène de Covent Garden, le rôle de Pamina dans *la Flûte enchantée* de Mozart, et elle parut, dans cette pièce, auprès de sa sœur Carlotta. En même temps qu'elle donnait plusieurs représentations sur ce théâtre, elle se faisait entendre dans des concerts, au Palais de cristal. Elle fut alors engagée pour chanter alternativement aux théâtres italiens de Paris et de Madrid.

La brillante cantatrice était au comble de la réputation, et elle avait amassé déjà une fortune considérable, lorsque, le 29 juillet 1868, elle épousa, à Londres, un écuyer de Napoléon III, Louis-Sébastien-Henri de Roger de Cahuzac, marquis de Caux, gentilhomme sans fortune, mais aimable et séduisant cotillonneur. Son titre de marquise ne la fit point renoncer au théâtre. Elle resta à Paris jusqu'en 1870, allant faire chaque été une saison à Londres et enchantant ses auditeurs dans : *la Somnambule*, *Lucie*, *le Barbier de Séville*, *Don Pasquale*, *la Traviata*, *Rigoletto*, *la Gazza ladra*, *le Trouvère*, *Ernani*, *l'Elisire d'amore*, *i Puritani*, *Giovanna d'Arco*, etc.

En 1870, accompagnée de son mari, elle entreprit dans les deux continents les tournées les plus fructueuses. Elle se rendit d'abord à Saint-Pétersbourg ; elle y reçut des ovations enthousiastes et des appointements énormes. L'année suivante, elle retourna en Amérique, où son beau-frère, Maurice Strakosch, la conduisit, comme jadis, de ville en ville, mais après lui avoir assuré, par un traité, 10.000 francs par représentation. De retour en Europe, la marquise de Caux revint en Russie, qu'elle quitta en 1874. Avant de se rendre encore à Londres, où elle était appelée par un brillant engagement, elle traversa l'Allemagne et se fit entendre dans des concerts, à Budapest, en Hongrie.

Douée d'une voix de soprano (*soprano sfogato*) qui allait du *si* grave au *fa* suraigu, dans une de ces fusées de notes qu'elle prodiguait avec une facilité sans exemple, Adelina Patti possédait dans son chant toutes les voluptés du son; elle avait une vocalisation très nette et très brillante. Enfant gâtée du public, qui s'enivrait à son gazouillement de rossignol, rien n'était plus charmant que de la voir aller, comme à l'aventure, dans sa jeunesse et sa beauté, dans sa grâce mutine et parfois rêveuse, sans réflexion apparente, à travers les trilles et les gammes, interrogeant le clavier divin dont elle était reine et maîtresse et répondant, émue, aux voix célestes qui en découlaient; c'était le charme puissant d'une mélodie merveilleusement soutenue. On lui avait reproché d'ajouter, en ces moments d'ivresse artistique, des traits inattendus, que sa fantaisie lui inspirait; mais ce reproche avait trouvé peu d'écho. Comment les oreilles auraient-elles protesté contre ces points d'orgue qui les charmaient?

Ainsi, dans *Martha*, un de ses meilleurs rôles et où elle était d'une gentillesse achevée, elle s'était souvent abandonnée à des fioritures que le public acceptait avec enthousiasme. La critique blâmait la cantatrice et voulait, avec raison sans doute, qu'elle respectât davantage la musique des maîtres.

Où en serait l'art (disait-elle) si des interprètes, qui, souvent, n'ont d'autre mérite que celui d'une voix admirable, s'avisaient d'ajouter leurs variations aux thèmes des créateurs? Quel que soit le talent d'une chanteuse, on ne peut lui accorder le droit de faire des retouches à Donizetti, à Bellini, à Rossini. Que dirait-on d'un graveur qui, chargé de reproduire une toile de Raphaël, de Léonard de Vinci ou de Rubens, introduirait, selon son caprice, des accessoires que le maître aurait peut-être repoussés?

Après avoir charmé les dilettanti de Saint-Pétersbourg et de Moscou, Adelina Patti revint en France, en 1877. Cette année, le tribunal civil de la Seine prononça la séparation de corps et de biens de la prima donna et du marquis de Caux, son mari. La cantatrice partit pour l'Italie, et elle se fit acclamer à Naples, puis à Rome ; il en fut de même ensuite à Londres et à Bruxelles. En 1879, elle fit une fois de plus les délices, à Naples, des habitués du théâtre San-Carlo. De retour à Paris, cette même année, elle fut applaudie avec ardeur au Trocadéro; puis, le 27 novembre 1879, l'académie de musique de New-York célébra le vingtième anniversaire de la représentation que la Patti, encore enfant, donna dans cette ville. Un an plus tard, la diva reparut à Paris,



Adelina Patti, dans Rosine, du *Barbier de Séville* (1865).

à la Gaîté, dans les deux plus grands rôles de son répertoire : *la Traviata*, et Rosina, de *il Barbiere di Siviglia;* elle souleva des bravos frénétiques. Elle avait conservé sa voix enchanteresse, sa merveilleuse agilité de vocalisation. Après une nouvelle et fructueuse tournée en Amérique, elle se rendit à Vienne et à Budapest, mais elle ne s'y fit entendre que dans les concerts. En 1884, elle parcourut l'Espagne, où, pour la première fois, elle fut accueillie à Valence par des sifflets, pour avoir refusé de chanter la valse du *Bacio* (Baiser). Elle chanta de nouveau à Paris, à l'Eden-Théâtre, et toujours avec le même succès.

En 1886, elle se maria avec son camarade de scène, le ténor Nicolas, dit Nicolini; tous deux étant devenus libres par le divorce, en 1885. La cérémonie nuptiale eut lieu à Craig-y-Nos, au pays de Galles, dans une magnifique propriété appartenant à la cantatrice et, presque tout de suite après, celle-ci signa un autre engagement pour une tournée en Amérique. La moyenne de chaque recette s'éleva à une somme de 10.000 dollars (50.000 fr.), et il y eut cinquante-cinq représentations. A San-Francisco, la Patti faillit devenir la victime d'un fou, qui, trouvant qu'elle gagnait trop d'argent, s'apprêtait à lancer sur la scène une bouteille pleine d'une substance explosive, lorsqu'il fut lui-même atteint par la mèche, qui brûla instantanément. A son retour en Angleterre avec Nicolini, qui l'avait accompagnée partout, elle donna, à Swansea (Glamorgan), un concert au profit de l'hospice de cette ville, puis vint à Paris et chanta à l'Opéra *Roméo et Juliette* (1888). Elle partit peu après pour l'Amérique du Sud, où elle commença, à Buenos-Ayres, une série de trente concerts. Ce fut sa dernière grande campagne.

Quelque enthousiasme qu'ait soulevé sur son passage cette cantatrice, il convient, cependant, de remarquer que sa carrière reste incomplète. Sa voix, sans doute, était admirable et sa virtuosité sans égale; mais l'actrice, au dire de certains, laissait à désirer, et son chant brillait plus par l'agilité, la souplesse et la beauté du timbre que par les qualités dramatiques. Cette lacune était surtout sensible quand l'artiste, laissant de côté le répertoire bouffe italien, où elle excellait surtout, abordait les rôles dramatiques, ce qu'elle faisait ordinairement à l'étranger (Marguerite, de *Faust;* Valentine, des *Huguenots;* Juliette, de *Roméo et Juliette;* etc.).

Devenue veuve du ténor Nicolini, le 3 janvier 1898, la Patti s'était remariée, la même année, avec un gentilhomme suédois fixé en Angleterre, le baron Olaf Rudolf Cederström, directeur d'un institut de culture physique à Brecknock, près de son château de Craig-y-Nos; elle atteignait alors ses cinquante-six ans, et son troisième mari en avait vingt-huit. Depuis, elle avait presque abandonné la scène, mais elle n'avait jamais renoncé complètement à son art et, malgré son âge, elle avait encore chanté à des concerts de bienfaisance en Angleterre, au cours de la première année de la Grande Guerre. Avec elle, a disparu une des plus grandes gloires du théâtre lyrique. — J.-M. Delisle.

Phares hertziens (émettant automatiquement des ondes hertziennes de longueur et de fréquence déterminées). La brume est le danger le plus redouté des marins, surtout quand on atterrit sur des côtes malsaines, à courants violents, comme celles d'Angleterre et de Bretagne, par exemple. On a donc été conduit à chercher une solution qui permette aux paquebots et aux navires de guerre de déterminer leur position par les brumes les plus denses. Ce sont les phares hertziens qui ont donné la solution de ce problème difficile et, à l'heure actuelle, on pourra, grâce aux nouveaux appareils, éviter bien des naufrages, sans compter des économies considérables de temps et, par suite, d'argent.

Avant d'arriver aux phares du système Béthenod qui sont installés à l'île d'Ouessant et à l'île de Sein, rappelons, pour l'intelligence de ce qui va suivre, quelques-unes des propriétés des courants alternatifs employés dans les radio-phares en question, qui sont à ondes dites *entretenues.*

Si nous prenons (*fig.* 1) un aimant en fer à cheval, entre les pôles nord et sud duquel tourne un noyau de fer ou armature creusée d'entailles pour y loger des spires isolées les unes des autres et que les extrémités de ces spires soient soudées sur le noyau à deux bagues de cuivre sur lesquelles frottent deux balais, dont les bornes sont soudées à un circuit extérieur où est intercalé un galvanomètre, nous constaterons le phénomène suivant: qu'au passage devant le pôle nord de l'aimant, il s'induit dans les spires une force électromotrice maximum, qu'après un quart de tour cette force devient nulle, qu'après un demi-tour elle redevient maximum, mais en changeant de sens, qu'après trois quarts de tour elle est encore nulle, pour revenir ensuite à un maximum. Il s'est donc produit un courant alternatif dans le circuit extérieur. Au premier abord, il semble que l'action de ce courant devrait être nulle et comparable à celle d'un homme qui, faisant un pas en avant, puis un pas en arrière, n'avancerait pas. Le contraire se produit, cependant: le fil métallique qui réunit les bornes du circuit alternateur (c'est ainsi qu'on le désigne) s'échauffe, rougit si le courant est intense. On observe aussi des effets chimiques, mais non susceptibles de séparer les éléments constitutifs d'un liquide; il n'est donc pas applicable à l'électrolyse et à la galvanoplastie, où l'on se propose de faire déposer le métal d'une solution argent ou cuivre sur un objet placé au pôle négatif.

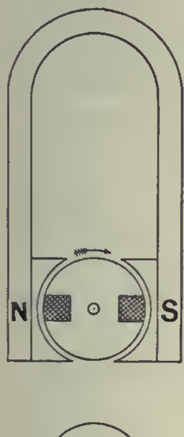


Fig. 1. — Inducteur Siemens.

On observe des effets magnétiques sur une aiguille aimantée, des actions électrodynamiques (action de deux courants parallèles l'un sur l'autre); les courants de même sens s'attirent, et ceux de sens contraire se repoussent. Les changements de courant s'appellent des *alternances;* deux alternances forment une *période;* une fréquence de 25 périodes comprend donc 50 alternances.

Quand la fréquence augmente considérablement, par exemple à plusieurs millions de périodes, les effets chimiques et magnétiques sur l'aiguille aimantée cessent d'être perceptibles, les particules chimiques et les molécules de fer n'ayant pas le temps de suivre ces impulsions d'une énorme rapidité qui tendent à les pousser soit dans un sens, soit dans l'autre.

Qu'il nous soit permis, ici, de faire une comparaison audacieuse et qui n'a rien de scientifique, mais qui frappe les yeux: prenons une toupie qu'on vient de lancer sur le sol et qui ne s'est pas encore arrêtée; elle s'incline tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, mais n'en avance pas moins. Dans le courant alternatif, le courant va tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, mais n'en chemine pas moins également dans le conducteur, où sa présence est constatée par les phénomènes dont nous avons parlé plus haut.

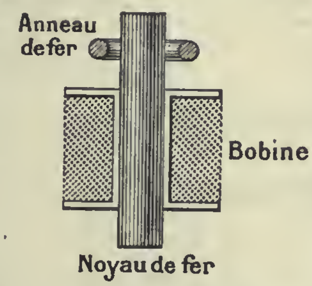


Fig. 2. — Action inductive du courant alternatif. (L'anneau métallique est repoussé vers le haut et s'échauffe considérablement.)

La force électromotrice et l'intensité des courants alternatifs ne sont pas constantes comme celles des courants continus; pour pouvoir les mesurer, on compare les effets calorifiques qu'ils produisent, par exemple, à ceux d'un courant continu; un courant alternatif d'un ampère est donc celui qui produit les mêmes effets calorifiques qu'un courant continu également d'un ampère; de même pour les volts.

Faisons, maintenant, passer un courant alternatif dans une bobine, dans laquelle est placé un noyau de fer cylindrique la dépassant de hauteur, noyau sur lequel on a enfilé un anneau de fer forgé (*fig.* 2). Comme nous voyons l'anneau se soulever et rester suspendu en l'air, nous avons le droit de conclure qu'il s'y est induit une force électromotrice et un courant en sens contraire du sens général du courant de la bobine et que c'est la répulsion de ces deux courants qui a déterminé le déplacement plus ou moins accentué de l'anneau.

Si nous remplaçons l'anneau par une bobine, comme la force électromotrice qui s'y développera dépend du nombre de spires de son enroulement, il en résulte qu'avec un courant alternatif relativement faible et *sans aucun mouvement,* on pourra obtenir une force électromotrice aussi grande que l'on voudra; l'ensemble de ces deux bobines constitue un transformateur. La forme la plus simple du transformateur est celle de l'anneau; la force électromotrice développée dans le secondaire dépendant

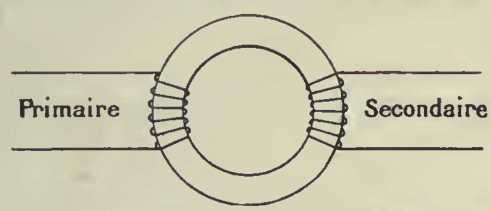


Fig. 3. — Transformateur en anneau. (La force électromotrice développée dans le secondaire dépendant du nombre de ses spires, il en résulte qu'avec un courant très faible et sans aucun mouvement, on peut obtenir une force aussi grande que l'on veut.)

de son nombre de spires par rapport au primaire, il en résulte qu'avec un courant très faible et *sans aucun mouvement,* on peut obtenir un voltage aussi considérable que l'on veut.

Supposons que la bobine primaire comporte 100 spires et soit soumise à une tension alternative de 100 volts, la bobine secondaire restant ouverte. Si elle a 100 spires, sa tension sera de 100 volts; si elle en a 1.000, 1.000 volts; en résumé, les tensions dans le secondaire et dans le primaire sont dans le même rapport que les nombres de spires de ces enroulements.

Nous avons donc le moyen, grâce aux transformateurs, d'avoir des courants excessivement puissants comme voltage; cet accroissement du voltage se produit aux dépens de l'intensité, ce qui n'a aucun inconvénient; nous verrons plus loin que cela ne suffit pas encore pour avoir des ondes entretenues.

Quand on fait éclater des étincelles électriques, il se produit des ondes électriques dont la propagation à travers l'éther de l'espace, a une forme analogue à celle des ondulations circulaires qui se voient dans un bassin quand on y jette une pierre. On a remarqué que, si de l'un des pôles entre lesquels s'est produite l'étincelle, on dresse le long d'un mât un fil métallique désigné sous le nom d'*antenne,* les ondes électriques guidées par ce fil se propageaient à une plus grande distance; on a également observé que, si l'on met le second pôle en communication avec la terre par une seconde antenne, on augmente encore la portée des ondes qui se propagent avec la plus grande facilité le long des fils métalliques.

Pour les grandes stations, par exemple, comme la station Lafayette de Bordeaux, que le gouvernement américain a cédé pour 22 millions de francs au gouvernement français, on emploie des antennes en nappes de 1.200 mètres de long sur 400 mètres de large; l'alternateur est à 15.000 périodes, et les éclateurs sont composés d'électrodes de cuivre et de charbon, entre lesquels on fait jaillir un arc; les ondes sont entretenues, porteront à 20.000 kilomètres et toucheront tous les points du globe; la station pourra transmettre 72.000 mots par jour, grâce à des appareils perfectionnés.

Quand un générateur d'ondes produit une étincelle, elle engendre un nombre limité d'ondes qui vont en diminuant d'amplitude jusqu'à extinction complète et, avant qu'une seconde étincelle permette la répétition du même phénomène, il règne un intervalle de repos complet; les ondes ainsi générées sont donc interrompues. Cet intervalle est petit, mais, étant donné la vitesse prodigieuse des rayons électriques, qui est de 300.000 kilomètres par seconde, les trains d'ondes, ainsi qu'on les appelle, sont séparés par des distances considérables. Pour fixer les idées, supposons que l'on fasse éclater 50 étincelles par seconde, l'électricité parcourant ses 300.000 kilomètres par seconde, quand le second train partira, il sera à 6.000 mètres du premier.

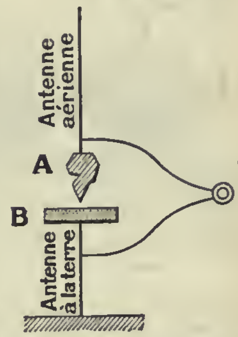


Fig. 4. — Détecteur. (A, cristal dont la pointe repose sur la plaque B au carborundum; T, casque téléphonique.)

Ces ondes électriques viennent, au moyen de systèmes appropriés, faire varier à l'unisson des antennes semblables, placées soit dans une station à terre, soit à bord d'un navire.

Au début, on se servait du télégraphe Morse, et on arrivait à reproduire sur la bande réceptrice de la station éloignée ou du bâtiment les points et les traits de l'alphabet Morse frappés par le marteau du poste émetteur qui ouvrait plus ou moins longtemps le courant générateur des ondes. Les traits du Morse sont constitués par une série de points assez rapprochés pour donner à l'œil l'illusion d'un tout petit trait continu.

Mais, comme les ondes électriques s'affaiblissaient rapidement avec la distance et qu'il faut encore une certaine force pour manœuvrer à l'arrivée le marteau récepteur du Morse, on a été conduit à chercher, pour augmenter la portée, un système demandant moins d'énergie pour son fonctionnement. Ce système était le téléphone récepteur de la voix humaine; mais, pour transmettre clairement le nombre de vibrations pratiquement nécessaires et qui se monte à 60.000, il fallait des machines très puissantes et à ondes continues. Les alternateurs avec transformateurs ne suffisaient pas; on a alors placé sur le parcours du courant des bouteilles de Leyde ou condensateurs et, en plus, des bobines dites de self-induction, qui consistent en fils d'acier enroulés en spirales sur eux-mêmes. Ces condensateurs et ces bobines de self-induction encaissent de l'électricité et, lorsqu'elle se décharge, il se forme spontanément, par induction dans le sens même du courant, un courant de décharge, qui, avec l'aide de celui de l'alternateur, arrive à fournir des étincelles à intervalles assez rapprochés pour que les ondes soient continues, c'est-à-dire entretenues. Les ondes électriques émises par le poste transmetteur impressionnent autour d'elles tous les postes récepteurs qui sont placés dans sa sphère d'action. Cette faculté peut avoir des inconvénients pour les communications qu'on a intérêt à tenir secrètes pour des raisons militaires ou privées. On a trouvé que l'antenne qui vibre électriquement donne des ondes égales à quatre fois sa hauteur; une antenne de 100 mètres de haut produit des ondes de 400 mètres; en réglant la hauteur de l'antenne des postes transmetteurs et récepteurs et faisant vibrer la première, on obtiendra par une étincelle dans la seconde un son musical, semblable à celui produit par les oscillations de la première; les postes voisins munis d'antennes qui ne seront pas mis à l'unisson vibreront si peu que les postes récepteurs resteront silencieux. C'est ce qu'on désigne sous le nom de *syntonisation;* on a trouvé, grâce à l'emploi de condensateurs et de bobines de self-induction placés à la partie inférieure des appareils, le moyen de syntoniser des antennes de longueurs inégales.

Le phare radio-hertzien Béthenod, dont nous allons donner la description, est à ondes entretenues et produit, dans le téléphone de réception, un son musical.

Le véritable caractère d'un son musical est l'isochronisme des ondes ou vibrations; quand, au

contraire, le tympan est frappé par une suite d'ébranlements désordonnés, il y a bruit et inintelligibilité complète.

Si le nombre de vibrations est inférieur à 16, l'oreille ne perçoit que des bourdonnements semblant venir de provenance lointaine; quand le nombre de vibrations est supérieur à 38.000 par seconde, l'oreille perçoit un cri qui l'impressionne désagréablement.

Les limites des sons musicaux sont comprises entre 30.000 et 40.000 vibrations par seconde, dans un intervalle de 7 octaves; la note *la* correspond à 435 vibrations doubles.

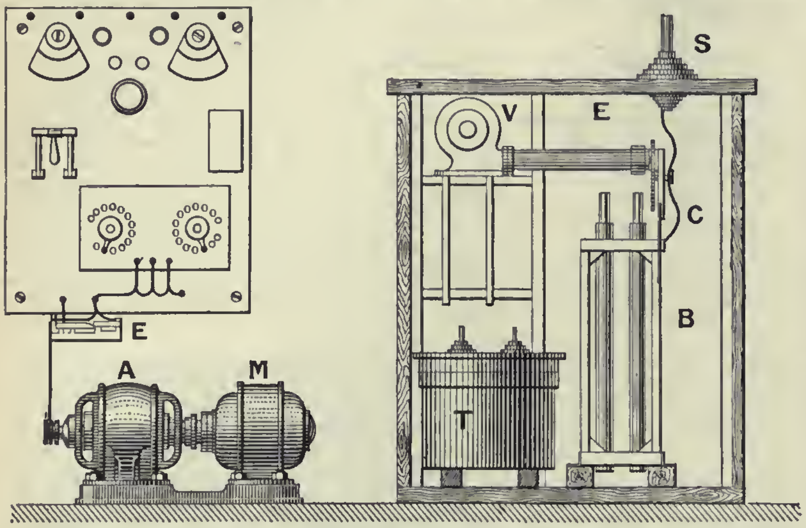


Fig. 5. — Dispositifs du radio-phare système Béthenod. (M, moteur; A, alternateur; C, circuit oscillant; E, éclateur; S, entrée d'antenne; T. transformateur; V, ventilateur; E [à gauche], émission automatique : M, entraînant A, produit un courant alternatif transformé en T, chargeant B, passant aux bornes de E [à droite], fournissant des étincelles oscillantes et produisant dans S un courant alternatif à haute fréquence, donnant naissance à des ondes hertziennes pouvant être reçues par des navires en mer.)

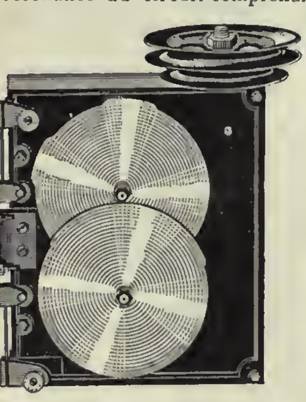
Les radio-phares de l'île de Sein sont constitués de la manière suivante :

a) un ensemble à émission musicale complet, mû par un appareil à pétrole lampant ou une machine électrique quelconque;

b) un émetteur automatique du système Blondel, l'éminent électricien, adopté par l'administration des phares;

c) une antenne permettant l'emploi d'une longueur d'ondes de 300 à 600 mètres.

Le matériel d'émission consiste en un alternateur Béthenod permettant une fois pour toutes d'établir la résonance du circuit comprenant l'enroulement primaire du transformateur sur l'enroulement secondaire (on appelle *résonance* le phénomène de vibrations à distance de deux corps sonores ayant le même ton).


Fig. 6. — Emetteur automatique Blondel. (Cet appareil donne l'indicatif ou nom du poste au moyen de roues à cames agissant sur des ressorts-lames, munies de galets et mises en mouvement par l'alternateur.)

Le courant fourni par l'alternateur passe ensuite dans ce transformateur, élevant la force électromotrice de 125 à 10.000 volts; il a son isolement assuré pour 30.000 volts et est placé, ainsi que tous les appareils à haute tension, dans une armoire vitrée, qui met le personnel à l'abri d'accidents. Si, par imprudence, alors que le radio-phare fonctionne, le gardien ouvre la porte, le courant est coupé automatiquement par un verrou de sûreté. Le courant venant du transformateur charge un condensateur (quatre bouteilles Mocisky capables de résister à 30.000 volts), dont les deux pôles sont reliés aux bornes d'un éclateur, composé d'un tube en laiton et d'un plateau en cuivre.

Les étincelles jaillissent entre le bout du tube et le plateau; ce tube est ventilé au moyen d'une soufflerie électrique. Tout a été prévu pour que le radio-phare fonctionne automatiquement pendant trente heures consécutives, sans aucune intervention du gardien; celui-ci n'a même pas à surveiller les appareils.

L'émission automatique est obtenue au moyen d'un manipulateur Blondel, qui donne l'indicatif ou le nom du poste.

Son principe est le suivant : deux contacts sont installés sur le circuit d'excitation de l'alternateur et sont établis par deux roues à cames agissant sur des ressorts-lames munis de galets; ces roues à cames sont mises en mouvement par l'alternateur au moyen de la poulie à gorge, que l'on voit à la partie supérieure de la figure 6.

Le premier contact est établi pendant 10 secondes et à des intervalles de 30 secondes; le second contact donne l'émission du signal indicatif qui caractérise la station pendant les 10 secondes du premier contact, les cames d'une roue représentant par leurs longueurs les lettres de ce signal en points ou en traits de l'alphabet Morse. On voit sur le dessin que les circonférences des roues ne sont pas régulières, et ce sont ces inégalités qui représentent ce que l'on appelle des *cames*. L'antenne du poste est calculée en vue d'obtenir une portée ne dépassant pas 30 milles marins, soit 55 kilomètres; les conventions internationales ont imposé cette limite, qui semble un peu courte, pour que les ondes des radio-phares n'interfèrent pas avec les ondes des ports des travaux publics. A Ouessant, le radio-phare Béthenod, se trouvant à deux kilomètres de la station de T. S. F., il était nécessaire de prendre des précautions spéciales pour que ses ondes ne viennent pas gêner les ondes commerciales les plus courtes de l'autre station.

En résumé, nous trouvons un alternateur, puis un transformateur, qui envoie son courant à un condensateur formé par quatre tubes Mociski, à l'intérieur duquel, comme dans les bouteilles de Leyde, sont tassées des plaques de verre, sur lesquelles sont collées des feuilles d'étain. Ce condensateur encaisse de l'électricité et la décharge quand le besoin s'en fait sentir. Pour avoir des ondes plus ou moins longues, on met en action un ou plusieurs tubes, suivant qu'on veut lui faire donner toute sa puissance, ou seulement une partie. Comme nous l'avons déjà dit, ce condensateur est complété par des bobines de self-induction, composées de plusieurs spires et dont l'effet est plus ou moins énergique, suivant que l'on met toutes les spires ou seulement un nombre restreint dans le circuit.

Le courant alternatif produit passe dans un éclateur et donne une série d'étincelles oscillantes, qui envoient dans l'antenne aérienne des ondes électriques.

Ce sont ces ondes qui viennent influencer les goniomètres ou aériens placés sur les navires. Nous allons décrire le radiogoniomètre de Bellini,

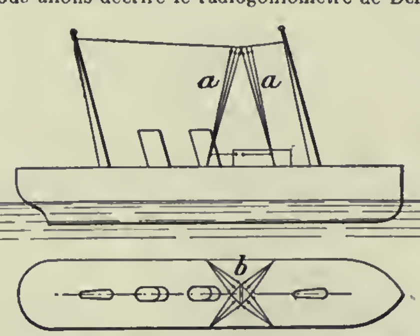


Fig. 7. — Installation aérienne du compas azimutal.

Tosi, dont le brevet a été acquis par la compagnie Marconi et qui porte le nom de Bellini-Tosi-Marconi. Quand on aura saisi le principe du Bellini-Tosi, on s'assimilera facilement tous les systèmes analogues. Comme celles des premiers aériens d'orientation, l'idée première des aériens à cadre unique revient à Blondel, l'éminent électricien, membre de l'Institut; cet appareil porte depuis 1916 le nom d'*aérien Blondel-Ferryé*. Le général Ferryé, qui est non seulement un savant, mais un organisateur de premier ordre, a été chargé du service de radio-télégraphie de la tour Eiffel, et c'est à lui et à ses collaborateurs que nous devons une foule d'améliorations et d'applications pratiques de la T. S. F. et de la Té. S. F., qui ont rendu pendant la guerre d'inestimables services.

Comme nous l'avons déjà exposé, dans la T. S. F. ordinaire, un poste transmetteur envoie son rayonnement dans toutes les directions, et un poste récepteur reçoit indifféremment les ondes émises de tous les points de l'horizon. Cette propriété est

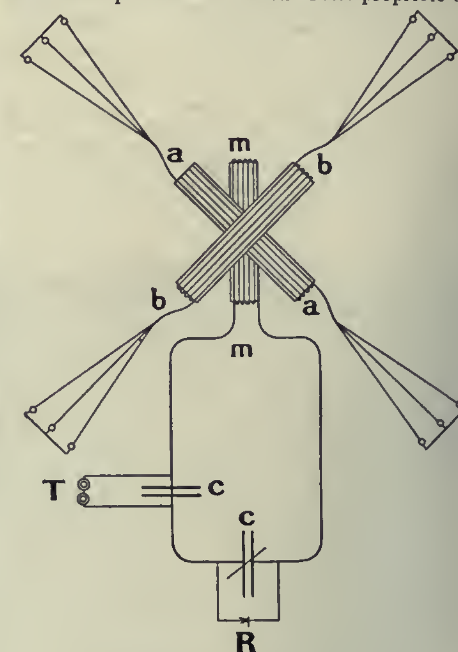


Fig. 8. — Schéma du compas azimutal Bellini-Tosi.

précieuse pour communiquer avec les navires dont on ne connaît pas la position, mais elle constitue, pour le temps de guerre, un inconvénient sérieux pour le secret des messages.

D'autre part, le poste récepteur peut être gêné par les communications transmises qui ne lui sont pas destinées et qui sont faites avec la même longueur d'ondes que celle de la communication qu'il est en train de recevoir. Cet inconvénient est très grave pour les postes commerciaux.

Pendant toute la durée de son ouverture au service, chaque station doit être en état de recevoir les appels faits au moyen de sa longueur d'ondes, et il ne peut y être fait usage d'aucune autre longueur pour le service de la correspondance générale. Toutefois, chaque gouvernement peut autoriser l'emploi dans une station côtière d'autres longueurs d'ondes, destinées à assurer un service à longue portée autre que celui que la correspondance générale publique a établi conformément aux dispositions de la convention internationale, à condition que ses ondes ne dépassent pas 600 mètres ou soient supérieures

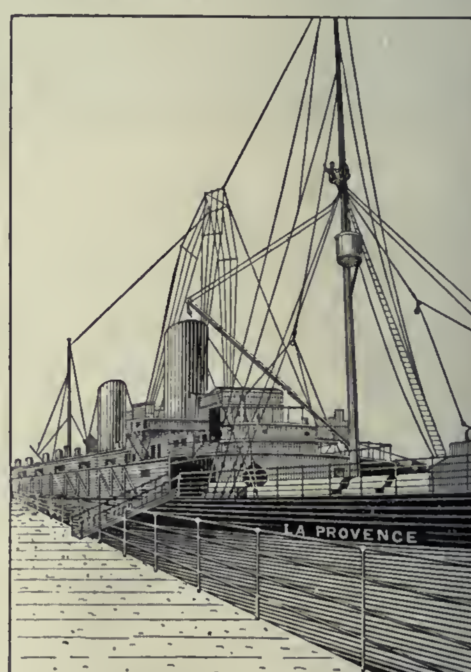


Fig. 9. — Installation des antennes sur le paquebot « la Provence ».

à 600 mètres. Pour les stations de bord, sa longueur est de 300 mètres; d'autres longueurs peuvent être aussi employées, à condition qu'elles ne dépassent pas 600 mètres.

A l'heure actuelle, un poste ne transmet pas tant qu'il entend d'autres postes travailler avec la longueur d'ondes qu'il veut employer, mais cet accord limite le nombre des transmissions.

On appelle *système dirigeable* de la T. S. F. le système qui a la propriété de concentrer les ondes de l'émission dans une zone déterminée. Marconi avait imaginé un dispositif allant de Cliffden en Irlande à Glace-Bay au Cap-Breton (Canada); il était formé par une antenne horizontale de 330 mètres de long et permettait d'échanger des messages de jour et de nuit entre ces deux puissantes stations. Mais les ondes transmises ne suivaient pas exactement la direction Cliffden-Glace-Bay, puisqu'on a enregistré leurs communications à la tour Eiffel et même sur les navires de la côte d'Algérie. Phénomène inexpliqué, on s'aperçut qu'il se formait, dans la direction opposée à celle de l'extrémité de l'antenne, des propagations d'ondes supérieures comme portée aux premières, ce qui a conduit à retourner le système en sens inverse. Un aérien rigoureusement dirigeable est celui qui est formé par deux antennes verticales, dont la hauteur est égale au quart de la longueur de l'onde émise ou reçue, distantes d'une demi-longueur d'ondes et capables d'osciller en opposition de phases. Ledit aérien émet ou reçoit les rayons hertziens dans le plan des antennes; dans le plan perpendiculaire à celui des antennes, son action est *mathématiquement* nulle.

Si l'on voulait installer des aériens fixes comme celui de Marconi pour communiquer à de nombreuses stations, on se heurterait à des impossibilités matérielles, à cause de leurs dimensions et de leur nombre.

Le système Bellini-Tosi, qui est exploité par la compagnie Marconi, est représenté par un appareil peu encombrant et d'un maniement assez facile pour ne pas exiger un personnel spécial. Il se compose de quatre antennes convergentes, reliées par des conducteurs horizontaux au compas proprement dit. Les extrémités inférieures des antennes sont fixées aux quatre sommets d'un carré, dont une diagonale est dans le plan axial du navire.

La figure 8 représente le schéma de l'ensemble des bobines qui sont reliées au compas; ce dispositif se compose de deux bobines fixes *aa*, *bb*, perpendiculaires entre elles, chacune étant reliée à un couple d'antennes dont les extrémités sont sur une diagonale du carré. Une bobine mobile *mm* est disposée en dessous des deux bobines fixes et peut tourner autour de leur axe d'intersection.

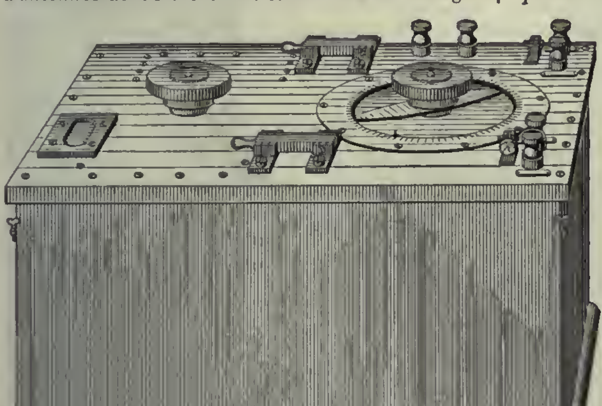


Fig. 10. — Le radiogoniomètre, avec ses bornes de connexion et ses interrupteurs. (On voit à droite le cercle divisé en degrés d'azimut sur lequel on promène au moyen d'un bouton moleté un index qui, arrêté sur la division correspondant à l'audition la plus forte des signaux interceptés, indique la direction de la station de T. S. F. que l'on désire repérer.)

La bobine *mm* actionne une aiguille qui suit ses mouvements et se déplace sur un cercle gradué de 0 à 360° et dont la ligne 0 à 180° est placée dans le plan longitudinal ou axial du bâtiment. Cette même bobine *mm* est reliée à deux condensateurs *c* et *c'*, l'un fixe et l'autre dont on peut faire varier la capacité.

Les bornes du premier sont en relation avec un casque téléphonique à deux écouteurs, et les bornes de *c'* sont reliées à un révélateur d'ondes R, formé par une pointe en contact avec un cristal. Dans ces conditions, chaque couple d'antennes opposées, relié à une bobine fixe, constitue un aérien dirigeable, qui est influencé au degré maximum par les ondes d'une station placée dans le plan vertical du couple d'antennes et ne l'est nullement quand il est perpendiculaire à cette direction.

Si un poste transmetteur se trouve à 45° du plan longitudinal du bâtiment, un seul couple d'antennes entre en vibration; si le poste est dans le plan de l'axe du navire ou dans un plan perpendiculaire, les deux couples d'antennes vibrent avec la même intensité; enfin, si le poste est dans une direction quelconque, les couples d'antennes entrent en vibration tous les deux, mais avec des intensités qui dépendent des angles que la direction du poste transmetteur forme avec les deux plans des couples d'antennes. Il s'ensuit que les deux bobines fixes sont parcourues par des courants déterminés par la direction du poste transmetteur

Ces courants engendrent deux champs magnétiques perpendiculaires, qui se composent en un champ résultant, perpendiculaire à la direction d'où proviennent les ondes. La bobine mobile dans ses déplacements reçoit le maximum d'induction dû à ce champ résultant, quand elle lui est perpendiculaire, c'est-à-dire dirigée sur le poste transmetteur. Dans cette position, le télégraphiste qui a mis en place son casque téléphonique à deux écouteurs entend les bruits longs et courts produits par les étincelles du poste transmetteur; en déplaçant la bobine mobile *mm*, soit à droite, soit à gauche, de cette position, les sons s'affaiblissent et diminuent d'intensité jusqu'à cesser complètement.

Pour déterminer la direction d'un poste transmetteur, il suffit donc de trouver avec la bobine mobile la direction suivant laquelle l'intensité au téléphone atteint son maximum; l'aiguille donne immédiatement sur le cadran gradué l'angle du poste transmetteur avec l'axe du navire, c'est-à-dire avec la route suivie au compas. Un peu d'exercice permettrait de déterminer cette direction à deux ou trois degrés près, mais le procédé le plus pratique consiste à noter les deux positions limites à droite et à gauche du maximum où le son cesse dans le téléphone et à prendre la bissectrice de l'angle formé par les susdites positions.

Le compas hertzien permet donc d'obtenir l'azimut d'un poste radio-télégraphique invisible en fonction, avec une approximation analogue à celle que l'on obtiendrait en relevant au compas le même phare par temps clair et, comme la brume, au lieu d'être un obstacle, est au contraire très favorable à la propagation des ondes, l'emploi du compas hertzien en temps de brouillard dense ne présente aucune difficulté.

L'angle de l'aiguille avec la ligne 0 à 180° est celui que fait la direction du phare hertzien avec la route au compas en corrigeant cette dernière de la variation qui comprend à la fois la déclinaison magnétique du lieu et la déviation produite par les masses métalliques du bord, déviation que les compas Thomson ne corrigent pas en général complètement; on a l'angle du poste avec le cap vrai du navire.

Voici comment on procède pratiquement : nous supposons que le navire en cause possède un appareil de T. S. F. ordinaire, en plus de son goniomètre.

On appelle par T. S. F. la station ou les stations radio-télégraphiques dans le rayon d'action desquelles se trouve placé le bâtiment d'après sa position estimée, et on leur demande d'émettre pendant deux minutes, par exemple, des ondes synlonisées avec celles du navire, 300 ou 600 mètres; ces longueurs d'ondes ont été délimitées dans une conférence internationale tenue à Berlin le 3 novembre 1908.

Le radio-phare répond d'abord par son indicatif, si nous prenons Ouessant, par exemple (son indicatif en temps de paix était 0 dans le téléphone ou un trait par le télégraphe Morse), puis émet ensuite les ondes hertziennes de la longueur demandée. On coupe alors la communication avec la T. S. F. du bord, et on fait mouvoir la bobine mobile comme nous l'avons indiqué.

Le résultat est communiqué par téléphone au commandant ou à l'officier de quart, qui en déduit le relèvement vrai du phare hertzien pour l'heure et la minute de l'observation.

On peut prendre des relèvements en marche, ce que font tous les jours des navires passant par temps clair devant des phares, des signaux ou des points remarquables placés sur les cartes, mais, en principe, il vaut mieux s'arrêter pendant la courte période de l'observation. Si l'on a deux radio-phares dans son rayon, comme c'est le cas pour l'entrée de Brest, il est préférable également de stopper.

Dans la première hypothèse, supposons que, seul, fonctionne le radio-phare d'Ouessant dont l'indication en Morse est - - - - -. Le navire, d'après sa position estimée, se trouve en A et relève le phare au N 45 Est vrai; il fait alors route à l'est. Quand il est arrivée en B, il prend un nouveau relèvement; il porte sur sa carte la route AB, dont il a calculé la longueur avec son loch ou le nombre de tours de ses hélices et ses deux relèvements. Il remonte ensuite parallèlement à elle-même la route AB, jusqu'à ce qu'elle soit insérée entre ces deux relèvements; le point B', où la parallèle A'B' rencontre le deuxième relèvement, est la position du navire à l'heure de la deuxième observation du radio-phare.

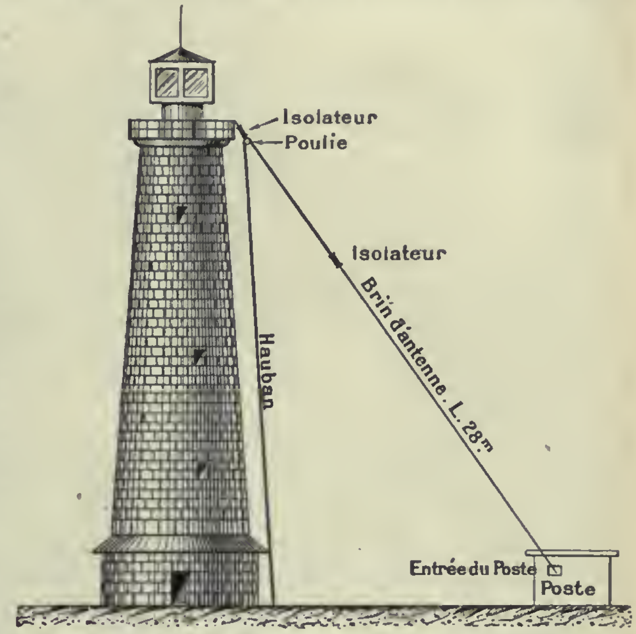


Fig. 11. — Un radio-phare et son antenne. (L'antenne est composée de quatre brins obliques isolés à la partie supérieure et soutenus par deux câbles; le fonctionnement ne se trouve pas arrêté, même si un des câbles est brisé.)

Dans la seconde hypothèse, on a les éléments d'un triangle, dont la base est constituée par la distance des deux stations Ouessant-Sein et dont la direction des côtés latéraux est donnée par les relèvements pris en sens contraire; le navire se trouve placé au sommet du triangle.



Fig. 12 — Fonction des deux radio-phares de l'entrée de Brest.

Les Allemands et, dernièrement, les Anglais pour le *R-34*, dans son voyage transatlantique, se sont servis de goniomètres pour leur indiquer leur position et les diriger; mais il vaut mieux avoir l'appareil à bord, parce que le commandant peut contrôler ses observations.

Les goniomètres n'ont pas été adoptés sans discussion; en tout cas, un commandant qui possède cet appareil a un moyen bien simple de s'assurer lui-même de son degré de précision en s'en servant par temps clair et en comparant ses observations directes avec celles qu'il obtient avec son aérien.

C'est une solution pratique qui rendra les plus grands services aux marins et, avant peu, nous en avons la conviction, les compagnies d'assurances mettront les compagnies de navigation dans la stricte obligation de placer ces appareils sur les navires d'une certaine taille.

Que de temps et, par suite, d'argent gagné! Que d'existences précieuses sauvegardées! Quelle tranquillité pour les commandants en leur enlevant

cette angoissante perspective des atterrissages dangereux, par brume épaisse, dans des pays à côtes malsaines et à courants violents et irréguliers, comme, en particulier, les côtes ouest de France et des îles Britanniques. — A. Poidloué.

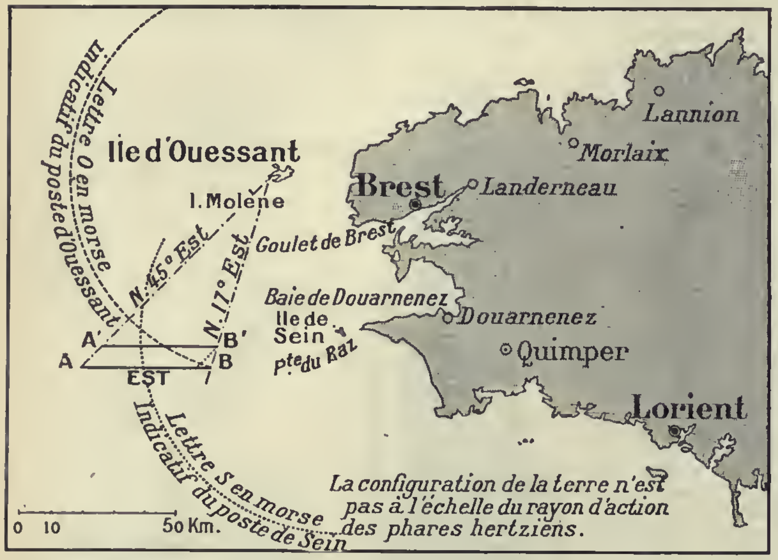


Fig. 13. — Détermination de la position d'un navire par deux relèvements d'un seul phare. (Au moyen de l'appareil Marconi-Bellini-Tosi, le navire *A* relève le radio-phare d'Ouessant au N 45° E. Il suit la route *A B*, dont il estime la longueur ; puis il remonte *A B* parallèlement à elle-même en *A' B'*. Sa position est exactement en *B'* à l'heure où il a pris le deuxième relèvement.)

Politique intérieure et extérieure (*Septembre*). — Il fallait bien s'avouer, à la fin de septembre, que les affaires de notre planète n'avaient pas beaucoup avancé pendant le mois écoulé. On pouvait même se demander si, jusqu'à un certain point, elles ne s'étaient pas un peu plus enfoncées dans l'obscurité dont il était très souhaitable qu'elles pussent enfin sortir. Sans doute, on avait signé la paix avec l'Autriche, et il était imminent que le traité avec la Bulgarie le fût également. Mais la grave question de la ratification du traité de Versailles par le Sénat américain et de l'adhésion définitive des Etats-Unis à la Société des nations était loin d'être résolue et, bien que, dans notre for intérieur, nous ayons toujours pensé qu'en fin de compte elle le serait affirmativement, on ne pouvait nier que l'attitude des adversaires du président Wilson et le bruit qu'ils menaient ne fussent troublants. D'autre part, en Europe, toutes les questions inquiétantes restaient sans solution, et l'affaire de Fiume n'était pas pour rendre la situation moins confuse. Pronostiquer l'avenir était donc une tâche impossible. Le chroniqueur ne pouvait qu'enregistrer non pas les faits de chaque jour, ce qui serait interminable et blâmable, — rien n'était plus propre à embrouiller toutes les idées, — mais l'état de chaque question, autant, d'ailleurs, que l'insuffisance de nos renseignements le permettait.

Si les historiens futurs devaient se soucier de tous les détails contradictoires généralement publiés avec une absence d'esprit critique vraiment surprenante, ils s'étonneraient, assurément, que les nerfs de l'humanité aient pu supporter un pareil régime. Heureusement pour les lecteurs de l'avenir et pour la vérité, tout cela tombera dans l'oubli, et nos arrière-neveux l'ignoreront. Nous n'avons pas la même bonne fortune. Toutefois, si nous voulons, comme nous le devons, suivre jour par jour les affaires de notre pays et celles du monde civilisé, dont nous sommes une partie active, il faut bien faire un examen de conscience un peu minutieux.

Un résultat positif avait été acquis : le traité avec l'Autriche. Le texte définitif en avait été remis aux plénipotentiaires, le 2 septembre ; l'Assemblée nationale autrichienne l'avait accepté par 97 voix contre 23 et 50 abstentions et, le 10, la cérémonie de la signature avait eu lieu à Saint-Germain. Ce traité, dont les clauses essentielles ont été déjà exposées ici dans notre chronique du mois de juillet, était, en somme, clément pour l'Autriche ; il lui laissait des frontières et un territoire acceptables ; il ne lui imposait, en fait, au point de vue des réparations matérielles, que le minimum de ce qui aurait pu être mis à sa charge. Malgré les protestations que le chancelier Renner crut devoir formuler, il attestait qu'on avait voulu ménager le nouvel Etat autrichien et lui permettre de vivre libre. — Des précautions avaient, d'ailleurs, été prises contre les tentatives que l'Allemagne avait faites et aurait pu faire encore pour absorber dans le *Reich* la République autrichienne et constituer quelque chose qui ressemblât au Mitteleuropa rêvé par le pangermanisme prussien. L'article 88 du traité de Saint-Germain interdit à l'Autriche de s'unir à l'Allemagne. Mais la Conférence de la paix avait dû prendre à ce sujet des précautions spéciales contre les malentendus volontaires, ou sincères, qu'aurait pu faire naître dans l'avenir la coexistence d'articles contradictoires des traités de Saint-Germain et de Versailles et de la Constitution allemande. En effet, alors que l'article 80 du traité de Versailles et l'article 88 du traité de Saint-Germain se corroborent, l'un en interdisant à l'Allemagne d'attenter à l'indépendance de l'Autriche, l'autre en interdisant à l'Autriche de s'unir avec l'Allemagne, l'article 61 de la Constitution allemande prévoit formellement le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne et admet, en attendant, dans les conseils du Reich, des représentants autrichiens avec voix consultative.

A la vérité, l'article 178 de la même Constitution prévoit qu'aucun de ces articles ne peut faire obstacle à l'exécution du traité de Versailles. Mais, pour qui se souvient des détours de la diplomatie allemande, dont rien, jusqu'ici, ne permet de penser que les principes aient changé, il était évident que rien n'était plus facile que d'exploiter habilement les contradictions contenues dans ces différents articles. C'est en vue de cette éventualité que le Conseil suprême des Alliés, par un ultimatum du 4 septembre, somma le gouvernement allemand d'avoir à faire disparaître de sa Constitution l'article 61. La réponse de l'Allemagne ne donnait qu'une demi-satisfaction : elle affirmait que l'article 61 ne pouvait recevoir aucune application, par suite de l'existence de l'article 178, qui énonce la supériorité du traité de Versailles sur toutes autres stipulations. Le Conseil suprême s'était, pourtant, contenté, en fait, de ce raisonnement spécieux, et il s'était borné à exiger que l'Allemagne apposât sa signature au bas d'une déclaration formelle qui reconnaîtrait la nullité de fait de l'article 61 de la Constitution allemande. L'Allemagne avait accepté cette condition. On doit se demander si la précaution est suffisante et si la garantie ainsi donnée n'est pas purement illusoire. Il est certain, d'ailleurs, que, si l'Autriche, qui n'a pas, nous l'avons déjà dit, à l'égard de l'Allemagne, les affinités intimes que la similitude de langue pourrait faire supposer, voit son existence et sa prospérité assurées, elle n'aura aucune raison de chercher à perdre sa personnalité dans celle du Reich allemand et à se laisser absorber par son ambitieuse et exigeante voisine. Si, au contraire, elle n'est pas soutenue, il peut arriver que le besoin d'une protection et d'une assurance contre l'abaissement économique ou national la pousse dans les bras de l'Allemagne. C'est aux Alliés de pourvoir à l'avenir de l'Autriche. Il y a là, avant tout, une question économique, et il appartient à l'Entente de faire produire aux clauses du traité de Saint-Germain relatives aux voies de communication tout leur effet utile. La paix de l'Europe centrale est à ce prix.



Le président du conseil, Georges Clemenceau, visite les pays dévastés (à Attigny). Sa bonne humeur y ramène la gaîté. (Phot. Chusseau-Flaviens.)

Le traité de Saint-Germain avait fait naître une autre difficulté, que nous avions indiquée déjà, le mois dernier. L'article 60, en particulier, oblige les petites puissances signataires de cet instrument diplomatique et héritières, pour partie, de l'ancienne monarchie austro-hongroise, à garantir les droits des minorités et à se conformer aux conditions commerciales qui seront prévues par les grandes puissances. Cette clause intéresse la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie et la Roumanie. Toutes trois refusèrent d'abord de signer. Puis il fut facile de voir que les deux premières ne résisteraient que pour la forme et, en fin de compte, signeraient. Il n'en était pas de même pour la Roumanie, qui, puissance antérieure au traité de Saint-Germain, voyait une atteinte à sa souveraineté dans des stipulations qui, il faut bien le reconnaître, la plaçaient dans une situation d'infériorité politique et morale à l'égard des grandes puissances dont elle a été l'alliée si désirée et agissante. Elle acceptait de signer, mais avec des réserves. Le Conseil suprême n'admettait pas ces réserves. On en était à fin septembre.

Quoi qu'il en fût, on pouvait regarder la question autrichienne comme réglée, ce qui ne veut pas dire que toute cause de souci fût écartée pour l'avenir dans la vallée du Danube moyen et dans la région des Alpes tyroliennes. L'état nouveau de l'Europe centrale n'était pas tel qu'on pût l'envisager avec une pleine confiance. Ni la Pologne, ni la Tchéco-Slovaquie, qui avaient continué à discuter âprement au sujet de Teschen, ni l'Autriche, ruinée et affamée, ni la Yougo-Slavie, si troublée intérieurement, ne pouvaient s'affermir que si on leur faisait des conditions d'existence pacifique parfaitement sûres et si on venait à leur aide au point de vue financier et économique. Toutes pouvaient être menacées par l'Allemagne et par toutes les propagandes que le pangermanisme, appuyé sur le holchevisme, pouvait rêver et tenter. Aucune n'était assez forte par elle-même pour ne pas trébucher dès ses premiers pas, si elle n'avait pas un bras solide sur qui s'appuyer. Or, il faut le dire et ne pas se payer de mots, il ressortait de tout ce qui s'était passé dans le monde au cours du mois de septembre qu'aucune grande puissance n'était en position de jouer présentement ce rôle pondérateur de sauvegarde, d'être le gendarme ferme, mais bienveillant, dont l'Europe centrale aurait eu si grand besoin ; et c'était là une des préoccupations essentielles de quiconque réfléchissait posément aux périls extrêmes de notre temps.

A la vérité, une seule puissance réalisait avec le traité de Saint-Germain un gain tangible, certain et d'une valeur primordiale : c'était l'Italie. Ses publicistes le reconnaissaient. Elle acquérait, outre le Trentin et Trieste, ses terres irrédentes, une frontière alpestre formidable, qui la couvrait d'un rempart inexpugnable. L'Italie, désormais, ne pouvait être envahie que par sa propre faute. Rien ne l'empêcherait, à l'avenir, de se développer hardiment dans un cadre parfaitement limité, d'où personne ne pourrait la faire sortir. Elle n'avait plus aucune menace à ses flancs. Sa situation territoriale était, certes, autrement forte que la nôtre. Nous devions nous en réjouir. Il eût été souhaitable que cela lui suffît.



Le mercredi 10 septembre, les représentants des puissances alliées et associées et les délégués de la République d'Autriche se sont réunis au château de Saint-Germain, dans la salle de l'Age de pierre, pour signer le traité qui consacre la paix avec l'ancienne alliée de l'Allemagne. (Dans la photographie ci-dessus, le chancelier Renner, chef de la délégation autrichienne, appose sa signature sur le traité.)

Les événements avaient montré qu'il n'en était rien. Le 15 octobre, on avait appris avec stupéfaction que le poète Gabriel d'Annunzio, entraînant avec lui des troupes régulières, avait franchi la ligne d'armistice et s'était, de vive force, emparé de Fiume. On se souvient des difficultés que la question de Fiume a provoquées déjà, de la lettre du président Wilson, de la quasi-rupture de l'Italie avec la Conférence de la paix, de l'attaque dont les Français furent victimes à Fiume même, des efforts du ministre Nitti pour rétablir, après cette triste affaire, la bonne intelligence entre la France et l'Italie, enfin, des décisions de la Conférence relatives à l'internationalisation de Fiume sous le contrôle de la Société des nations. Le coup de main de d'Annunzio avait mis à néant toutes les précautions prises. Il avait placé le gouvernement italien, qui, sans doute, fut surpris comme les autres, dans une position très délicate à l'égard des autres puissances.

Au surplus, il était facile de prévoir qu'en dépit des menaces verbales faites à d'Annunzio et à Fiume, on trouverait un compromis qui laisserait Fiume à l'Italie, dont l'opinion publique n'aurait pas accepté, nous ne disons pas une action militaire contre l'auteur de cet acte de violence, mais, même, l'apparence d'un abandon. Pourtant, on doit juger sévèrement l'initiative de d'Annunzio, et la grandiloquence vaticinante de ce littérateur transformé en condottiere ne saurait excuser cette manière sommaire de régler par la force les litiges de nationalité. Comme l'ont très justement remarqué certains socialistes italiens, un pareil précédent permet toutes les entreprises ultérieures et interdit tout blâme à l'égard des aventuriers trop hardis. Une semblable opération n'avait qu'un rapport lointain avec Garibaldi et l'expédition des Mille. Elle était en contradiction absolue avec tous les principes que la création de la Société des nations a essayé de faire prévaloir. Elle était, pour cette Société même, une épreuve grave, puisque ladite Société n'avait aucun moyen de faire prévaloir ses décisions et qu'en somme il était tout à fait vraisemblable qu'elle devrait s'incliner devant le fait accompli. On avait, à la vérité, provoqué l'avis du président Wilson, qui, ne l'oublions pas, porte la responsabilité de toutes les complications dont Fiume est l'objet. Cette réponse n'était pas encore publiée, bien qu'elle fût parvenue en Italie. Mais on pouvait deviner que, qu'elle qu'en fût la teneur, elle ne pouvait guère influer sur les événements et que le seul résultat qu'on en pût escompter serait ou de grandir l'agitation intérieure et les incertitudes parlementaires du gouvernement italien, si elle était intransigeante, ou de consolider le ministère Nitti, si elle se ralliait à l'opinion déjà connue — et indulgente — de la France et de l'Angleterre. En ce qui nous concerne et sous les expresses réserves que nous avons formulées au sujet de l'acte de d'Annunzio, il est bien évident que la question de Fiume ne valait pas que nous nous brouillions avec l'Italie et qu'il nous aurait suffi depuis longtemps que le règlement de cette question sauvegardât les droits légitimes des populations slaves qui encerclent Fiume.

Rien n'est plus curieux que de constater à quel point, en un moment où de gigantesques intérêts et l'avenir de l'humanité sont en jeu, des affaires d'ordre secondaire arrivent à passionner les peuples, au point de leur faire risquer la paix si chèrement conquise. Le genre humain reste, on en conviendra, en dépit de tous les progrès, singulièrement semblable à lui-même.

Malgré notre vif désir, pour mettre le plus de clarté possible dans nos Chroniques, de les ordonner de telle sorte que chaque pays y soit considéré à son tour et à sa place, nous ne pouvons nous dispenser, tant est étroite encore la liaison entre toutes les questions, de faire ici une digression sur la Société des nations. Au moment, en effet, où elle subissait l'épreuve de Fiume, sa constitution même était contestée en Amérique, et une violente campagne, dont nous avons déjà parlé le mois dernier, était menée à la fois contre le président Wilson et contre son œuvre ou, plutôt, contre son œuvre pour atteindre sa personne. La lutte entre démocrates et républicains, Lodge contre Wilson, se déployait sur le terrain de la Société des nations, et il était sage de se demander si les Etats-Unis accepteraient de suivre leur président. Erreur étrange d'un Parlement et exemple déplorable des extrémités auxquelles peut entraîner la passion politique! Les Etats-Unis risquaient de compromettre l'existence d'une des entreprises humaines dont on peut attendre le plus et qui font le plus d'honneur à ceux qui l'ont conçue et exécutée. Engagés dans la guerre à la fois par générosité et par intérêt, ayant pesé d'un poids prépondérant dans l'orientation de la victoire, ils allaient peut-être non seulement méconnaître leurs propres destinées, mais remettre en question les plus grandes espérances et rendre précaires tant de décisions adoptées après tant de discussions. Que deviendrait, en effet, la Société des nations, si les Etats-Unis n'y adhéraient pas? Quel serait le sort des affaires dont l'exécution ou la surveillance lui avaient été remises?

Le Parlement français s'en était ému, et les interrogations pressantes que Barthou avait, à ce sujet, présentées à Clemenceau n'avaient provoqué qu'une réponse insuffisante. On ne devait pas se dissimuler, si précises que fussent, en ce qui concerne les sympathies des Etats-Unis à l'égard de la France, les affirmations apportées par le président du conseil français, que l'absence de l'Amérique dans la Société des nations ne serait pas de nature à fortifier cet organisme et, surtout, lui retirerait le caractère universel qui doit essentiellement faire sa force. Elle ferait surgir un monde d'incertitudes; elle retarderait l'avènement d'une politique générale et commune des peuples, pour maintenir le vieux système des alliances des gouvernements; il faudrait renoncer à d'immenses espoirs et, aussi, disons-le, perdre sur l'Amérique une généreuse illusion. Il était encore permis, fin septembre, d'espérer le triomphe des idées du président Wilson.

Revenons en Europe. La paix autrichienne signée, le Conseil suprême s'était remis à la paix bulgare, à laquelle, d'ailleurs, il travaillait lentement depuis quelque temps. Le 20 septembre, le texte du traité était remis aux délégés bulgares Théodorof et Guéchof. De même qu'ils avaient adouci les rigueurs de leurs exigences à l'égard de l'Autriche, de même les Alliés avaient fait à la Bulgarie un sort supportable. Les rectifications de frontières du côté de la Serbie étaient peu importantes et n'avaient d'autre objet que de mettre les Yougo-Slaves à l'abri des incursions des bandes bulgares le long des lignes de chemin de fer. Quant à la portion de la Thrace qui avait été attribuée à la Bulgarie en 1913 et dont le sort restait encore en suspens, elle pouvait redevenir turque ou grecque, sans léser véritablement l'Etat bulgare, qui avait alors annexé des populations qui lui étaient notoirement étrangères. D'autre part, au point de vue financier, le traité n'imposait à la Bulgarie qu'une contribution de 2 milliards 250 millions pour toute réparation et 28.000 têtes de bétail. L'opinion, dans la presse — car le public ne s'est guère soucié des affaires de la Bulgarie — a diversement apprécié les conditions que nous venons de relater. Certains les ont trouvées beaucoup trop clémentes et inégales aux méfaits bulgares. Sans atténuer aucunement les torts très graves de la Bulgarie et les atrocités commises en son nom et bien qu'elle n'ait fait souvent que profiter des maladresses de notre diplomatie, nous avons dit déjà plusieurs fois que nous ne connaissions que très imparfaitement la réalité des faits de l'histoire bul-

gare depuis 1914, et que, par suite, il n'était pas impossible que les responsabilités fussent assez mal partagées par une opinion publique mal renseignée.



Château de Madrid, à Neuilly, où loge la délégation bulgare venue à Paris pour signer la paix. (Phot. Meurisse.)

Nous avons dit aussi que la sagesse, si l'on voulait vraiment la paix dans les Balkans, exigeait qu'on laissât aux Bulgares, peuple arriéré comme tous les balkaniques, mais industrieux et travailleur, partant plein d'avenir, les moyens de vivre. Nous sommes donc de ceux que le traité bulgare n'effarouche pas. Contre le Roumain, le Grec et le Serbe, tous trois mégalomanes, ambitieux et ardents, le Bulgare doit être protégé. L'équilibre des Balkans est à ce prix, et il faut reconnaître que, même après les immenses services qu'ils ont rendus à la cause de l'Entente et les sacrifices qu'ils ont supportés, les Roumains et les Serbes n'ont pas à se plaindre du sort qui leur est fait. Quant aux Grecs, personne ne peut contester que, grâce à des circonstances favorables et à la ténacité d'un grand homme d'Etat, malgré la duplicité effrontée de leur roi Constantin, ils ont recueilli le maximum de résultats, avec le minimum d'efforts. L'habileté de Venizelos a tout fait. Au peuple grec de prouver qu'il mérite sa fortune.

Restait, dans les Balkans, la question turque, que la lenteur des décisions du Conseil suprême avait laissée se compliquer et dont la solution n'apparaissait pas toujours liée à l'orientation qui serait donnée à la politique des Etats-Unis. Quel serait le sort de Constantinople? Quel serait celui du reste de l'Empire ottoman? Que devait-on attendre du mouvement nationaliste turc d'Anatolie? Comment se réglerait le statut de l'Arménie? Questions sans réponses, très obscures, sur lesquelles il était fort possible qu'aucun de nos Conseillers suprêmes n'eût d'avis ferme et que les incertitudes relatives à l'Asie antérieure — Syrie, Palestine, Arabie, Mésopotamie — n'étaient pas pour éclaircir. Il fallait ne parler qu'avec prudence de l'affaire de Syrie, où l'on ne pouvait douter que l'Angleterre n'eût pas toujours joué, vis-à-vis de la France, consciemment ou non, un rôle parfaitement clair. Des conversations tenues à Paris, en septembre, entre Clemenceau et Lloyd George, était sorti un accord qui avait paru mettre toutes choses au point et garantir les droits moraux de la France sur la Syrie. Mais, quoi qu'on pût en dire, le rôle de l'émir Faïçal et de l'Arabie en Asie antérieure restait mal défini, et il était trop certain que l'Angleterre n'avait pas tenu, lorsqu'elle avait, à elle seule, formé le royaume arabe, un compte suffisant de la situation acquise à la France par les traités. L'attitude très franche de l'opinion anglaise et, en particulier, celle du maréchal Allenby, revenu en Europe pour traiter la question, ne laissaient, d'ailleurs, aucun doute sur l'issue définitive de cette tractation.

Si les questions turques n'avaient pas fait un pas, nous n'étions pas beaucoup plus avancés en ce qui concerne la Hongrie et la Russie. Sur la Hongrie, le silence s'était fait brusquement, et on n'en avait parlé que de loin en loin. On pouvait seulement dire que la question hongroise n'avait plus qu'une importance locale et était, pour le moment, négligeable au point de vue européen. Il s'agissait de savoir à qui irait le pouvoir en Hongrie, quel rôle y jouerait la question religieuse, quel serait le sort du cabinet Friedrich, toujours debout : mais, si cette affaire n'était pas, on le comprend, sans intérêt général, puisque, à l'heure présente, aucun acte n'est indifférent en matière politique, elle restait chose hongroise.

Autrement grave, nous devons le répéter, restait la question russe. Au point de vue militaire, il n'était plus douteux que les bolcheviks ne fussent en mauvaise posture. Koltchak avait repris l'offensive, et avec succès; Denikine continuait à avancer, et le général ukranien Petlioura, dont on n'avait plus parlé depuis longtemps, avait pris la ville de Kiev. Le gouvernement des soviets avait proposé la paix à l'Esthonie, et on parla un instant d'une révolution intérieure, qui, à Moscou, aurait retiré le pouvoir à Lenine. Vue de haut, la situation bolchevique semblait donc médiocre. Si l'on avait pu pénétrer dans le détail, on aurait, sans doute, constaté que cette vue d'ensemble cachait bien des obscurités. Les vainqueurs de l'armée rouge n'étaient pas d'accord, et des différends assez violents s'étaient élevés entre Denikine et Petlioura à propos de Kief et de l'Ukraine. Quant à la politique de l'Entente à l'égard de la Russie, bien habile qui eût pu la démêler. L'évacuation d'Arkhangel et de la Mourmanie par les Anglais ne prouvait aucunement que la France et l'Angleterre se fussent désintéressées de la question russe. Tout donnait à penser, au contraire, que, depuis longtemps et malgré des démentis fréquents, l'Angleterre, et aussi l'Amérique, étudiaient les moyens de prendre en Russie une solide position économique. Au surplus et bien qu'il y ait forcément dans ces ouvertures, privées ou officieuses, dans ces tentatives de négociations avec le gouvernement bolchevique, quelque chose d'un peu louche, il devenait de plus en plus évident qu'il fallait arriver à une conclusion de la question russe, si l'on était vraiment décidé à empêcher qu'elle devînt une question allemande.



L'émir Faïçal. (Phot. Manuel.)

L'Allemagne, en septembre, n'avait pas été troublée à l'intérieur et, malgré des discussions de parti, elle avait vécu tranquille, en pleine activité de réorganisation. Elle avait été peu émue des réclamations de la Conférence au sujet de l'article 61 de la Constitution, dont nous avons parlé plus haut. Mais elle avait de plus en plus tourné ses vues vers l'Est. Empêcher le développement de la Pologne et mettre la main sur la Russie était un objectif qui devait rallier tous les pangermanistes et flatter l'orgueil allemand. En Lithuanie, le général von der Goltz avait continué ses agissements. Son armée, qui s'était élevée de 40.000 à 100.000 hommes, était là en pays conquis, et il avait adressé à la mission alliée de Riga une lettre d'une insolence intolérable. La Conférence y avait répondu en menaçant l'Allemagne d'interrompre toute importation de vivres et de matières premières. Mais quelle était la valeur de cette mesure et comment, à l'heure où l'on était, avec la suppression du blocus, avec les facilités assurées au commerce neutre, avec toutes les affaires engagées entre le commerce anglais et américain et le commerce allemand, comment pouvait-on réaliser la menace, obtenir la démobilisation de l'armée von der Goltz et l'évacuation effective des provinces baltiques ? La question valait qu'on s'y arrêtât, et nous devions espérer que le Conseil



Le président de la République, R. Poincaré (1), décore les mutilés de la guerre à Bordeaux ; Antonin Dubost, président du Sénat (2) ; Paul Deschanel, président de la Chambre des députés (3). (Phot. Rol.)

suprême, ou ce qui en subsistait, s'y arrêtait en effet. La présence de l'armée von der Goltz, sa discipline, son armement, son approvisionnement, son infiltration dans les anciennes provinces russes, tout cela ne pouvait, évidemment, se faire qu'avec l'assentiment et l'appui du gouvernement allemand; et alors, quelle valeur avait son affirmation qu'il était impuissant à faire obéir von der Goltz et ses soldats ? Et, s'il l'était en effet, quel danger un pareil état de choses ne constituerait-il pas pour la paix du monde? Mais, si l'on rapprochait ces déclarations équivoques du gouvernement d'Ebert de certaines informations, venues à la suite d'un congrès rhénan tenu à Cologne en septembre et dont il serait ressorti que l'Allemagne avait, en dépit de la paix de Versailles, 700.000 à 800.000 hommes sous les armes, que devait-on penser, et n'était-on pas fondé à craindre que l'Allemagne, complice de von der Goltz, n'eût sur sa frontière orientale des projets très inquiétants? Si, par contre, on revenait à l'hypothèse d'une véritable révolte de von der Goltz contre l'autorité constituée de son pays, on arrivait à se poser la question de savoir si ce général rebelle ne rêvait pas, comme le disaient certains journaux allemands, une double restauration monarchique en Allemagne et en Russie et si tout cela ne cachait pas, comme nous l'avons déjà indiqué dans une Chronique précédente, un vaste mouvement antisémitique, ramifié en Allemagne et en Russie. Inutile d'insister sur la gravité de ces divers points d'interrogation.

Or, tout cela se produisait au moment où le Conseil suprême des Alliés s'effritait de plus en plus et tendait à disparaître ou à passer des grands dirigeants aux sous-ordres; au moment où le traité de paix se discutait ouvertement à Paris et à Washington et où l'on en étalait toutes les imperfections; au moment où, en Amérique et en Angleterre, de sérieuses ou de redoutables difficultés surgissaient. — Aux Etats-Unis, c'était la discussion violente du traité de paix, la lutte entre républicains et démocrates au sujet de la politique américaine, les révélations plus ou moins compromettantes de William C. Bullitt au sujet du ministre Lansing, avec l'intention de le mettre en contradiction avec le président Wilson; c'étaient les grèves des métallurgistes et les difficultés de la vie chère. — En Angleterre, c'était la brusque grève des chemins de fer, qui, au moment où la Grande-Bretagne avait le plus besoin de toute son activité commerciale et industrielle, arrêtait la vie de la nation pour une question de salaires et, peut-être, pour des raisons d'ordre anarchique, mouvement qui pouvait devenir formidable et se répercuter sur le monde entier; c'était encore, et toujours, la redoutable question d'Irlande, dans laquelle l'état de siège masquait la révolution permanente, mais ne l'arrêtait pas et n'apportait aucune solution à la plus angoissante question qui eût agité l'Angleterre depuis longtemps. La charge était trop lourde pour Lloyd George.

En France, c'était la discussion du traité de Versailles, lente, longue, verbeuse, mais d'où, pourtant, avaient surgi des questions précises vraiment graves: celle de Barthou au sujet de la Société des nations, celle d'André Lefèvre au sujet de la nécessité de mettre fin au militarisme prussien par une limitation effective des fabrications de guerre, celle de Renaudel se demandant si la reprise des relations amicales avec l'Allemagne n'était pas le seul moyen de rétablir l'équilibre du monde, celle, enfin, au sujet des réparations à fournir par l'Allemagne et de la solidarité financière des Alliés. Ni le discours du ministre des finances Klotz, dont les chiffres exagérés n'avaient apporté aucune satisfaction au point de vue financier, ni le discours de Clemenceau, le 25 septembre, en réponse à Barthou, où se trahissait une fatigue évidente et bien naturelle, n'avaient donné l'impression que l'ère des difficultés était close et qu'une impulsion énergique allait être donnée à nos affaires. De tout cela, nous l'avons dit, ressortait cette conclusion que le trouble causé par la guerre continuait partout et que personne n'était en état de l'atténuer ou de le supprimer.

Bien que la France, nous devons le constater, fût encore le pays qui eût jusqu'alors montré le plus de calme et de sagesse, tous les jours, à l'extérieur, entre autres symptômes, par les variations redoutables de notre change, à l'intérieur, par les discussions vraiment trop révélatrices de l'indigence mentale du Parlement sur le mode électoral, par des grèves comme celle de Marseille, par les discussions du Congrès radical, par celles du Congrès socialiste, par celles, surtout, du Congrès syndicaliste de Lyon, par la réunion des Etats généraux des régions dévastées, par les appréhensions que faisait naître l'application de la journée de huit heures, par l'augmentation désordonnée du prix de la main-d'œuvre, des denrées alimentaires et des matériaux de toute sorte, par l'impossibilité d'arriver à une organisation régulière des transports et à une reconstitution rapide de régions du Nord, nous voyions, non sans crainte, s'augmenter ou se préciser les questions dont la solution s'imposait. Lloyd George avait annoncé la fin du vieux monde; Clemenceau avait déclaré que la paix était le « commencement des commencements ». Ces paroles ne présageaient pas des temps faciles. Il était, par suite, du devoir de tous d'envisager la situation avec sang-froid, comme la conséquence fatale d'un cataclysme sans précédent, et de se préparer à un travail acharné. A ceux qui ne se laissaient pas troubler par les violences verbales, sincères ou intéressées, de quelques-uns, ni par les exagérations et les menaces qu'on rencontre toujours dans les périodes de transition et après de grandes crises qui ont rompu l'équilibre physique et moral des peuples et des individus, il paraissait possible, en unissant toutes les bonnes volontés dans un commun effort vers les réformes sociales et politiques nécessaires, sinon de supprimer les angoisses, du moins d'éviter les secousses révolutionnaires dont personne, même ceux qui en parlent le plus, n'attendait rien de bon et de durable. Mais il fallait, pour y parvenir, essayer de se comprendre et s'élever au-dessus des intérêts personnels, c'est-à-dire dépouiller le vieil homme et renoncer à des habitudes d'esprit étroites et sectaires, décidément surannées et privées de toute vertu créatrice. Là était la vraie difficulté. Trop d'hommes n'avaient rien oublié, ni rien appris. — Jules Gerbault.



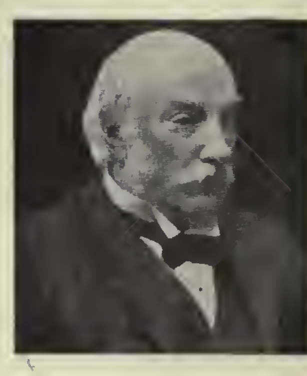
Anniversaire de la bataille de la Marne (7 sept. 1919), célébré à la cathédrale de Meaux. Bénédiction de la foule par le cardinal Luçon, archevêque de Reims, entouré de Mgr Neveux, évêque auxiliaire du cardinal Luçon, Mgr Marbeaux, évêque de Meaux, et Mgr Ginisty, évêque de Verdun. (Phot. Rol.)

Rayleigh (John William Strutt, baron), physicien anglais, né le 12 novembre 1842, mort le 30 juin 1919 à Witham (comté d'Essex). Connu tout d'abord sous le nom de John William Strutt, il ne devint baron et lord-lieutenant d'Essex qu'en 1873, à la mort de son père. Lord Rayleigh peut être classé parmi les plus grands physiciens contemporains; ses travaux sont considérables et se rapportent à presque toutes les branches de la physique. Expérimentateur habile et doué d'une prodigieuse sagacité, il a obtenu d'inappréciables résultats; de plus, sa connaissance parfaite de toutes les ressources de l'analyse mathématique lui a permis d'édifier d'importantes théories auxquelles son nom restera attaché et qui témoignent de la puissance de ses conceptions. Il mérite de figurer en bonne place parmi cette admirable phalange de physiciens anglais, qui, depuis plusieurs siècles, ont apporté à la science un tribut considérable.

Il fit ses études au Trinity College de Cambridge et fut un élève extrêmement brillant; il en sortit le premier en mathématiques et fut lauréat du prix Smith (1865). En 1879, il fut nommé professeur de physique expérimentale à l'université de Cambridge, en remplacement de Maxwell; il y resta jusqu'en 1884. En 1887, il fut appelé à l'Institut royal de Londres pour occuper la chaire de philosophie naturelle en remplacement de Tyndall et, en même temps, il était nommé secrétaire de la Société royale, poste qu'il conserva jusqu'en 1896; il resta professeur jusqu'en 1905. Cette même année, il était nommé président de la Société royale et, en 1908, chancelier de l'université de Cambridge.

Tous les mémoires publiés par lord Rayleigh ont été réunis en quatre gros volumes. Ce sont, en somme, tous les domaines de la physique qui ont été explorés: l'optique, l'électricité, la théorie dynamique des gaz, etc. En optique physique, les investigations du grand physicien anglais ont porté sur tous les chapitres, avec des mémoires sur la formation des images, la réflexion à la surface des cristaux, la polarisation, la diffraction, les réseaux, etc. On lui doit aussi l'explication de la couleur bleue du ciel. En acoustique, ses travaux sont également nombreux et se trouvent indiqués dans son ouvrage *Théorie du son* (2 vol.), dont la première édition remonte à 1877-1878. En électricité, il s'occupa surtout de métrologie et, avec Schuster, il a déterminé la valeur de l'ohm à l'aide d'expériences d'une extrême précision; il détermina également la valeur du watt. Il a aussi étudié les phénomènes capillaires et donna une explication de l'effet calmant que produit l'huile à la surface d'une mer agitée.

Toutefois, lord Rayleigh ne fut connu du grand public qu'à la suite de la découverte de l'argon, qu'il fit en collaboration avec sir W. Ramsay, en 1894. Il a été donné, dans le « Nouveau Larousse illustré », au mot ARGON (t. Ier), les considérations qui engagèrent lord Rayleigh à étudier, après tant d'autres chimistes, la composition de l'air; la perfection des méthodes de mesure, et aussi celle des instruments, lui permirent de déterminer avec sûreté les écarts que présentaient les différentes déterminations de la densité de l'azote provenant de l'air atmosphérique et de celui qu'on obtenait par décomposition de l'azotite d'ammonium, par exemple. Le soi-disant azote atmosphérique fut dédoublé par l'action du magnésium au rouge, qui absorbe l'azote et n'a pas d'action sur l'argon. L'idée de cette découverte revient tout entière à lord Rayleigh; W. Ramsay n'intervint que dans les nombreuses expériences et recherches que ce travail occasionna. D'ailleurs, la découverte de l'argon devait être suivie bientôt de celle faite par W. Ramsay des nouveaux gaz de l'atmosphère.



Baron Rayleigh. (Ph. X.)

C'est au cours des expériences réalisées pour la préparation de l'argon que les deux savants anglais montrèrent que, par une action électrique, on peut réaliser la combinaison directe de l'azote et de l'oxygène et fabriquer des nitrates susceptibles de remplacer ceux du Chili. W. Crookes était revenu sur ce sujet et l'avait développé en 1898, au congrès de Bristol; ce fut l'origine de la fabrication industrielle de certains engrais, employés couramment aujourd'hui.

En récompense de ses travaux, lord Rayleigh avait obtenu, en 1904, le prix Nobel. L'Académie des sciences de Paris l'avait nommé, en 1910, associé étranger, dans la section de physique générale, en rempla-

cement de Simon Newcomb. Il était aussi officier de la Légion d'honneur.

Lord Rayleigh était le beau-frère d'Arthur-James Balfour, l'éminent homme d'Etat anglais. — Il laisse un fils, Robert John Strutt, né le 28 août 1875, professeur de physique, qui a déjà publié d'importants travaux sur la radio-activité. — G. Bouchery.

Roosevelt (*Théodore*), vingt-sixième président des Etats-Unis, né à New-York le 27 octobre 1858, mort, le 6 janvier 1919, dans sa maison de campagne de Sagamore Hill, à Oyster Bay (Long-Island), près de New-York. Le père de Roosevelt, mort en 1878, quand Théodore avait vingt ans, descendait d'une des familles allemandes qui traversèrent l'Atlantique au milieu du XVIIe siècle, alors que New-York s'appelait New-Amsterdam et était encore un établissement hollandais. Sa mère était d'origine anglaise et quakeresse. Elle comptait parmi ses ancêtres le dernier gouverneur royal de Georgie. De faible constitution, avec une mine plutôt chétive, Théodore passa son enfance dans la maison de campagne de ses parents, possesseurs d'une assez belle fortune pour l'époque. L'exercice et les sports le fortifièrent quelque peu. Toutefois, quand il entra à l'université Harvard, en 1876, à dix-huit ans, il fut encore désigné comme un jeune garçon élancé, maigre, d'apparence délicate. Il prit ses diplômes en 1880. Durant les quatre années qu'il venait de passer au collège, rien ne décelait qu'il pût être appelé à une carrière brillante. Il n'avait, d'ailleurs, point de goût pour l'oisiveté, et c'est à Harvard qu'il commença d'écrire une *Histoire navale de la guerre de 1812*, qui reste un de ses meilleurs ouvrages.

Ayant quitté l'Université, en 1880 (à vingt-deux ans), il épousa miss Alice Hathaway, d'une famille de la bourgeoisie aisée en Nouvelle-Angleterre. Il fit un tour en Europe (où, déjà, son père l'avait emmené en 1869 et 1873), visita notamment l'Allemagne et la Suisse, fit l'ascension de la Jungfrau et du Matterhorn et fut admis comme membre du Club alpin à Londres. Il songeait alors à se faire naturaliste ou professeur.

De retour en Amérique, ne sachant trop quel emploi donner à ses facultés, il étudia le droit à l'université de Columbia, mais la politique le réclama bientôt. Une circonscription de la ville de New-York l'envoya, en 1881, à l'Assemblée de l'Etat, dont le siège est à Albany. Il avait alors vingt-trois ans et était le plus jeune membre de la législature. Pour son début, il demanda des poursuites contre un juge vénal et prononça, à cette occasion, un violent réquisitoire contre la corruption administrative (1882). Il fut honni dans la législature, mais l'opinion publique se prononça pour lui, et sa motion, après quelques jours, obtint la majorité nécessaire. Le « jeune M. Roosevelt » devenait une autorité dans l'Etat. Aussi la législature l'envoya-t-elle, en 1884, comme délégué du New-York, à la Convention nationale du parti républicain, réunie pour le choix d'un candidat présidentiel. Il s'opposa en vain au choix de James Blaine comme candidat du parti, le voyant d'avance incapable de lutter contre Cleveland, qui, en effet, fut élu et entra, en mars 1885, à la Maison Blanche ; le parti démocrate reprenait avec lui la direction des affaires des Etats-Unis, après une éclipse de vingt-quatre années.

Roosevelt perdit, dans l'hiver de 1884, sa mère et sa femme. Ce double deuil l'éloigna pour un temps de la vie publique et du monde. Il alla passer deux années dans un « ranch » du North Dakota et en rapporta son livre *the Winning of the West* (la Conquête de l'Ouest), description pittoresque et vivante des incidents de la vie des cowboys. Il revint dans l'Est en 1886. Les « indépendants », qui avaient constitué un solide parti réformiste dans la ville de New-York, lui offrirent de les représenter, comme candidat, pour la mairie. Il accepta, mais fut battu, l'organisation démocrate de Tammany Hall étant encore trop forte. Roosevelt, la même année, se remaria, épousant miss Edith Kermit Carew, dont la famille, new-yorkaise, était d'extraction huguenote.

Le président républicain des Etats-Unis, Harrison, nomma Roosevelt, en 1889, membre de la commission du « service civil » (commission pour la réforme administrative), position peu enviable, sauf au point de vue moral, celui-là même où se plaçait Roosevelt, la commission ayant pour tâche de lutter d'une façon permanente contre le « spoils system », c'est-à-dire contre tout l'ensemble de traditions d'emploi du « patronage » ou attribution des places par les membres du Congrès et par l'administration comme moyen de payement pour l'acquittement des dettes électorales.

Roosevelt prit très à cœur ses fonctions et réussit à faire adopter par son Etat de New-York une loi sur la réforme du service civil, qui lui suscita des ennemis de tous les côtés. Mais ce n'était point pour l'arrêter. Pendant les six années (1889 à 1895) où il fut membre, puis président de la commission, il obtint de très sérieux résultats. Si ardent républicain qu'il se montrât dans la manifestation de ses sentiments politiques, Cleveland, président pour la seconde fois de 1893 à 1897, le sollicita, dès sa rentrée au pouvoir, de demeurer membre de la commission du service civil. Roosevelt y consentit et ne quitta le poste qu'en 1895. Un vent de réforme ayant soufflé dans la ville de New-York, où l'organisation de Tammany Hall maintenait depuis longtemps une lourde atmosphère de corruption municipale, une administration nouvelle, composée de membres du parti réformiste, désigna Roosevelt comme un des quatre membres de la commission de police de la ville. Il fut avisé de divers côtés que, s'il acceptait ce poste de combat, il serait infailliblement brisé. Roosevelt ne se mit qu'avec plus d'ardeur à l'œuvre et, en peu de temps, opéra un sérieux nettoyage dans le service policier de la grande ville.

Le président républicain Mac-Kinley (1897-1901) transféra Roosevelt de la politique locale à la politique nationale en le nommant (1897) secrétaire « assistant » pour la marine. La guerre ayant éclaté l'année suivante entre l'Espagne et les Etats-Unis (1898), Roosevelt quitta sa position au ministère de la marine et fit campagne, comme colonel d'un régiment de cavaliers volontaires (*rough-riders*) qu'il avait levé à New-York et qu'il emmena guerroyer devant Santiago de Cuba. A son retour, il fut élu par les républicains gouverneur de l'Etat de New-York. Il inaugura ses fonctions à Albany en 1899 et réalisa en peu de temps de nombreuses réformes. La haute moralité et l'activité infatigable de ce gouverneur de l'Etat-empire devenant alarmante pour les *managers* du parti républicain, politiciens de carrière (*bosses*) et pour toutes leurs traditions, ceux-ci imaginèrent, en vue de neutraliser l'homme de cœur qui était une menace constante pour la « machine », de le faire adopter en 1900, par la convention nationale du parti, comme candidat pour la vice-présidence des Etats-Unis, poste de haut honneur, mais sans influence ni autorité. Mac-Kinley demeurait le candidat du parti pour la présidence. Roosevelt vit le piège et refusa la candidature offerte, mais sa popularité fut plus forte que ses refus. Il fut désigné comme candidat et, en novembre 1900, il fut élu en même temps que Mac-Kinley. Les leaders républicains, qui étaient sûrs de Mac-Kinley, pensèrent qu'ils n'avaient plus rien à redouter de Roosevelt, politiquement « mis au tombeau » dans sa vice-présidence. Mais, en septembre 1901, l'assassinat de Mac-Kinley fit de Roosevelt, aux termes de la Constitution, le président des Etats-Unis. Il avait alors quarante-trois ans.



Théodore Roosevelt. (Phot. X.)

Le vice-président, promu subitement par un coup du hasard à la présidence, fit preuve tout d'abord, dans ses actes et dans les manifestations d'essai de sa pensée, d'une certaine circonspection. Il avait sans doute conscience de la situation délicate où le plaçait, vis-à-vis des républicains, la différence entre sa nature prime-sautière, dédaigneuse des finesses et des habiletés du politicien, et l'expérience consommée de son prédécesseur, Mac-Kinley, en toutes les roueries traditionnelles du chef idéal de parti (*party manager*) aux Etats-Unis. Il s'occupa tout d'abord de purifier dans une large mesure les branches diverses de l'administration publique. Ce n'est que peu à peu qu'il se hasarda sur le terrain de la « ploutocratie » industrielle. Sa nature, enfin, prenant le dessus, il manifesta bientôt plus ouvertement ses intentions. Il déclara n'avoir aucune hostilité préconçue contre les grandes corporations industrielles, mais ces forces anonymes, dont l'influence était si étroitement opérante sur le bien-être des classes laborieuses et de l'ensemble même de la population, devaient sortir de l'ombre trop discrète où elles s'étaient développées depuis un quart de siècle jusqu'à devenir gigantesques et à constituer un péril sans cesse grandissant pour la paix sociale. Il était nécessaire de tirer ces vastes entreprises (trusts industriels, compagnies de chemins de fer) de l'obscurité trop favorable aux intérêts de leurs grands chefs ou magnats et de les contraindre à évoluer au grand jour d'une publicité régulière, sous l'autorité de prescriptions légales, précises et adéquates. Ce qu'il voulut traquer dès lors et débusquer de ses refuges, c'est le « monopole », avec tout son cortège d'injustices. Les leaders du parti républicain avaient constamment pratiqué, à l'égard des « capitaines d'industrie », la politique du *laissez faire*, quand ce n'était pas celle de la complicité plus ou moins consciente et active. Roosevelt adopta par opposition et accentua, à mesure qu'il prenait plus d'assurance en l'exercice du pouvoir, la politique d'intervention des autorités fédérales.

Parmi les incidents de cette lutte continue pour l'honnêteté dans les pratiques de l'industrie, on doit citer la création du département du commerce et du travail, en vue d'une enquête générale sur les agissements des trusts, l'issue heureuse de la lutte pour le traité de réciprocité avec la république de Cuba, les poursuites exercées contre certains actes de malversation dans l'administration des postes, la dissolution de la fameuse combinaison de chemins de fer connue sous le nom de Northern Securities Combine, le règlement de la grande grève charbonnière de 1902. L'influence de Roosevelt était consolidée dans tout le pays par cette succession d'actes vigoureux, inspirés tous par le même esprit, lorsque l'année 1904 amena le retour de la question présidentielle devant les deux grandes organisations régulières du pays : les conventions nationales républicaine et démocratique.

Les procédés de gouvernement de Roosevelt lui avaient aliéné les politiciens, mais l'opinion publique s'affirmait hautement en sa faveur. Les leaders du parti républicain avaient espéré susciter un rival au président sortant en la personne d'un des plus importants meneurs de leur clan, le sénateur Hanna. Sa mort déjoua leur dessein ; ils durent se résigner, dans la Convention nationale, à appuyer la candidature de Roosevelt pour un second terme présidentiel.

Les démocrates, de leur côté, avaient porté leur choix sur un assez faible candidat, le juge Alton B. Parker. Les programmes des deux partis différaient peu, prônant les mêmes réformes, dénonçant les mêmes défectuosités dans les buts de gouvernement de l'adversaire. La personnalité de Roosevelt, dans ces conditions, devait faire pencher fortement la balance. Il fut élu avec une grande majorité de suffrages dans le collège électoral, comme dans le suffrage populaire (7.623.000 voix).

Durant tout le cours de sa seconde présidence, Roosevelt accentua sa politique de moralisation des affaires financières et de l'administration à tous les degrés, depuis les plus humbles producteurs jusqu'aux énormes trusts du pétrole, des transports, des denrées alimentaires, et depuis les emplois les plus infimes dans le service des Etats ou du gouvernement fédéral jusqu'aux postes les plus élevés dont les titulaires dépendent plus ou moins directement de la présidence ou des membres du Congrès. Lorsque, en 1907, éclata la grande crise financière qui donna une si violente secousse à tout l'édifice économique des Etats-Unis, Roosevelt se vit l'objet de reproches très vifs, comme si les événements avaient démontré qu'il eût été une cause prépondérante de l'éclatement de la crise par l'acharnement de ses poursuites contre les trusts. Il protesta avec véhémence contre ces accusations, ne cessant de répéter :

> Je ne suis nullement l'ennemi des affaires, mais je les veux honnêtes ; il faut qu'elles le soient.

Et, sûrement, pour autant qu'elles le sont devenues, il a eu sa part très nette — on peut dire *décisive* — dans ce grand, dans cet heureux résultat. Les Etats-Unis se sont dégagés, grâce à lui, de la réputation d'être le pays où la corruption administrative et les agissements criminels dans les affaires financières et industrielles eussent été portés au degré le plus élevé.

Le président Roosevelt passa la présidence, en 1908, à l'un de ses plus intimes collaborateurs, Taft, qu'il abandonna bientôt, lorsqu'il le vit incliner vers des idées conservatrices qui ne lui paraissaient plus compatibles avec les besoins et les contingences du temps présent. Dans la campagne présidentielle de 1912, il suscita contre la candidature de Taft, proposée par la direction régulière du parti républicain pour un second terme, une nouvelle organisation, née de la scission du parti, la fraction « progressiste », dont il devint le chef. Le résultat fut que les réguliers et les progressistes subirent une défaite commune et que Woodrow Wilson, le candidat du parti démocrate, fut élu.

Ce n'est pas ici l'occasion de redire l'histoire de la part que prit Roosevelt à la terminaison de la guerre entre la Russie et le Japon. La Conférence semblait ne pouvoir aboutir et, dans les cercles diplomatiques, on envisageait l'échec des négociations. Une visite du baron Rosen, l'ambassadeur de Russie, à Oyster-Bay, et le grand conseil tenu le jour suivant sous la présidence de l'empereur japonais à Tokio eurent pour résultat la renonciation du Japon à la demande d'une indemnité de guerre. Le traité de Portsmouth donna au président de l'Union, Roosevelt, une grande position internationale et lui valut le prix Nobel pour la paix en 1907.

Roosevelt fit, avec ses fils, en 1909, un grand voyage en Afrique centrale, s'adonnant à son sport favori, la chasse aux fauves. Il visita, l'année suivante, différents Etats de l'Europe et reçut un chaleureux accueil en France. C'est alors qu'il prononça à la Sorbonne le discours où il exprima son sentiment, devenu célèbre, sur la guerre :

> La guerre (dit-il) est une chose horrible, et une guerre injuste est un crime contre l'humanité. Mais elle est un tel crime parce qu'elle est injuste, non parce que c'est la guerre... La question ne doit pas être simplement :

Va-t-il y avoir la paix ou la guerre ? La question doit être : Le bon droit doit-il prévaloir ? Les grandes lois de la justice seront-elles une fois de plus observées ? Et la réponse d'un peuple fort et viril sera : Oui, quel que soit le risque.

Les relations des Etats-Unis avec les républiques de l'Amérique latine pendant la présidence de Roosevelt ont donné lieu à de sérieuses critiques. Lorsqu'il aida une province rebelle de la république de Colombie, celle, justement, que traversait le canal de Panama, à se transformer en une république indépendante, on lui reprocha une application abusive de la politique du *big stick*, que l'on pourrait appeler la politique de la manière forte. Grâce à cette solution drastique des difficultés auxquelles s'était heurtée jusqu'alors la question du canal, entre le Congrès, le pouvoir exécutif à Washington, la Compagnie française et l'Etat de Colombie, le canal put être achevé, sous les auspices, avec l'argent et sous le drapeau des Etats-Unis.

Avec son secrétaire d'Etat, Elihu Root, Roosevelt s'efforça de rassurer les grandes républiques de l'Amérique du Sud : Argentine, Brésil et Chili, au sujet de l'extension donnée à la signification de la doctrine de Monroe par la guerre de 1898 entre les Etats-Unis et l'Espagne. La doctrine parut alors viser l'établissement officiel de la suzeraineté des Etats-Unis sur la totalité du continent américain. Roosevelt s'efforça de faire rentrer l'interprétation de la doctrine dans des limites plus étroites, celles de la mer des Caraïbes, englobant Porto-Rico, les Antilles en général, Cuba, devenue une république indépendante, mais surveillée, les côtes mexicaines, les Etats de l'Amérique centrale et la zone du canal de Panama. On ne saurait dire qu'en 1919 les défiances inspirées aux grandes républiques de l'Amérique latine par les développements de la politique pan-américaine des présidents qui se sont succédé à Washington soient complètement éteintes. Elles se sont, cependant, atténuées, même sous les administrations de Roosevelt et de Taft, surtout depuis l'entrée du président Wilson à la Maison Blanche. A la politique du *big stick* ont succédé la « diplomatie du dollar » et les lentes, mais inéluctables, évolutions de la « destinée manifeste ».

Entre les plus intéressants incidents par lesquels s'est manifestée la politique extérieure de Roosevelt, en dehors de sa participation à la paix de Portsmouth et des faits se rattachant au canal de Panama et au pan-américanisme, on relève le voyage autour du monde de la grande flotte de guerre américaine, l'abandon à la Chine de la part revenant aux Etats-Unis de l'indemnité pour le soulèvement des Boxers en 1900, les méthodes adoptées pour l'administration des Philippines, la conception que les Etats-Unis doivent se considérer comme une grande puissance du Pacifique et agir en conséquence. En 1902, il avait eu la fermeté de sauver le Venezuela du châtiment armé dont le menaçaient pour ses méfaits l'Angleterre et l'Allemagne, et cette affaire lui avait été un avertissement si sérieux de certains périls qu'il réorganisa dans une certaine mesure l'armée régulière de l'Union et doubla sa force navale.

Dès le début de la guerre européenne, Roosevelt, emporté avec une ardeur passionnée par sa nature impulsive et militante, désapprouva la politique d'expectative circonspecte du président Wilson. Il exprima ses sentiments avec sa vigueur habituelle dans des discours, des interviews, des articles de revues. Il blâma vertement le refus du gouvernement des Etats-Unis de proclamer sa désapprobation de la violation de la Belgique. L'administration du président Wilson, écrivit-il dans le *New-York Times* en novembre 1914, a clairement failli au devoir que lui imposaient les obligations de la Convention de La Haye.

A Plattsburg Camp, en août 1915, il dit :

Depuis treize mois, l'Amérique a joué un rôle honteux parmi les nations. Nous avons accepté de voir violenter les faibles que nous nous étions engagés à protéger. Nous avons vu nos hommes, nos femmes, nos enfants assassinés sur les mers, et nous n'avons pas agi. Nous avons substitué la parole à l'action. Compter sur les mots sonores que ne soutiennent pas les actes est le fait d'un esprit qui habite le royaume de l'ombre et de la chimère.

Il préconisait, alors, la formation par les Etats-Unis d'une armée mobile de 150.000 hommes, l'adoption du service militaire obligatoire, la constitution d'une ligue du monde pour la paix du droit, devant garantir, par la force combinée de toutes les nations, les décrets d'une cour compétente et impartiale contre toute nation récalcitrante et agressive. Wilson devait aller, l'expérience l'a prouvé, bien au delà de cet envoi d'une armée mobile de 150.000 hommes, et il a proposé la création, sous le nom de « Ligue des nations », d'un organisme international « pour le maintien de la paix », au principe duquel Roosevelt ne pouvait que donner une enthousiaste approbation.

Roosevelt eut, pendant quelque temps, en 1916, au moment où s'ouvrait la campagne présidentielle, l'idée d'accepter une candidature comme chef du parti progressiste. Puis il renonça à recommencer l'histoire de la défaite du parti républicain en 1912. Le 27 juin 1916, il annonça, dans une longue lettre au comité national progressiste, qu'il déclinait la « nomination » qui lui avait été offerte par la convention du parti dissident et qu'il soutiendrait Hughes comme candidat du parti républicain. Les progressistes, dit-il, ne pourraient avoir tout le pays avec eux, et la scission entre eux et les réguliers ne pouvait, d'ailleurs, qu'intensifier les causes de défaite du parti. Le pays soutenait manifestement le président Wilson et le prouva bien en lui renouvelant sa fonction présidentielle pour un second terme de quatre années.

Lorsque les Etats-Unis eurent décidé d'entrer dans la guerre, Roosevelt, bien que sa santé eût faibli depuis quelque temps, sollicita l'autorisation de lever une division de volontaires, qu'il eût conduite en Europe pour combattre à sa tête dans les rangs des Alliés. L'autorisation ne lui fut pas donnée. Il est possible que son état physique l'eût empêché de mettre son projet à exécution, lors même que son désir eût été exaucé. L'attaque de malaria, dont il avait souffert dans un voyage récent au Brésil, avait gravement affaibli sa vigueur corporelle. En février 1918, il dut subir une sérieuse opération.

Roosevelt a écrit des livres sur des sujets variés. Comme ses discours au peuple et ses messages au Congrès, ses ouvrages sont inspirés de sentiments humains, francs, courageux, honnêtes, exclusifs d'indécision, où de nombreuses aspirations nationales, latentes jusqu'alors, sont interprétées et fortifiées. Il eut quelques-uns des défauts de ses qualités : de la rudesse, des façons de penser, de parler et d'agir un peu abruptes. Avec ce résultat de frapper plus fort que juste, il se fit de nombreux ennemis dans sa carrière si remplie de luttes contre des habitudes et des traditions dont s'indignaient sa nature énergique et son intransigeance morale. Toute l'Amérique, aujourd'hui, rend pleine justice à cet homme d'un si grand et si beau caractère, d'une vie de famille irréprochable, qui a incarné l'amour de son pays, confondu avec la passion pour la justice et pour l'honnêteté.

Roosevelt a eu de sa première femme une fille, Alice, qui épousa, en 1906, Nicholas Longworth, membre du Congrès pour l'Ohio, et de sa seconde femme quatre fils et une fille. Le fils aîné, Théodore, né en 1887, fit ses études à Harvard, entra dans les affaires et se maria. Kermis, né en 1889, fut le compagnon de son père dans ses voyages en Afrique centrale et au Brésil. La fille, Ethel Carew, s'est mariée. Les deux plus jeunes membres de la famille étaient Archibald (Archie), né en 1894, et Quentin, né en 1897. Les quatre fils ont servi dans la guerre contre l'Allemagne : Kermit Roosevelt se distingua en Mésopotamie dans le corps de l'artillerie. Il vint servir dans la même arme en France, en juillet 1918. Dans ce même mois, le lieutenant Quentin Roosevelt, aviateur, tomba avec son appareil dans une forêt au nord de la Marne, tué par une balle allemande. Le frère aîné, Théodore, fut légèrement blessé dans le même temps; Archibald avait été également blessé quelque temps auparavant.

A un ami lui adressant une lettre de sympathie pour la mort de son fils Roosevelt répondit :

Il serait oiseux de prétendre que je n'aie pas une douleur profonde de la mort de Quentin, mais je ne voudrais pas, pour quoi que ce soit au monde, que le garçon agît autrement qu'il n'a fait.

Il dit aussi à un autre ami qui partait pour l'Europe :

Je n'ai pas de message à envoyer à la France. Je lui ai donné ce que j'avais de meilleur, mes fils. Si, là-bas, vous leur parlez de moi, dites-leur simplement que je n'ai qu'un regret : de n'avoir pu me donner moi-même.

On cite encore de lui ces rudes paroles :

La mère de Quentin ne regrette rien, et je suis fier.

Avec l'*Histoire navale de 1812*, son premier ouvrage, Roosevelt a laissé d'autres livres, dont les principaux sont : *la Conquête de l'Ouest* (4 vol., 1889-1896), histoire de l'expansion graduelle des Etats-Unis vers le Pacifique; *Chasses en Afrique* (1910); *les Idéals américains* (2 vol., 1897); *la Vie intense* [the Strenuous Life] (1900), réunion d'articles et d'essais; une biographie de Gouverneur Morris; une étude sur Cromwell.

Roosevelt reste, aux yeux de ses concitoyens, le type du radical américain, le représentant de ce qu'il y a de plus viril dans la vie américaine. Il y avait en lui du cowboy, du soldat, du boxeur (il perdit presque un œil dans un assaut de boxe, tandis qu'il était l'hôte de la Maison Blanche), du savant naturaliste, du sportsman. Et tout cela, en partie au moins, contribuait à sa popularité.

Il eut un regret profond, et ne se consola, à aucun moment, de n'avoir pu prendre une part active à l'effort de guerre des Etats-Unis.

Il critiqua avec véhémence la prolongation de l'état de neutralité pour les Etats-Unis. Il proclama qu'il aurait rompu avec l'Allemagne, aussitôt après le torpillage du *Lusitania*.

Eût-il eu raison ? On en peut douter, si l'on considère l'état de l'opinion américaine au début de la guerre et les immenses difficultés qu'eut Wilson à amener son pays à s'engager comme un bloc dans une lutte dont toutes ses traditions et ses intérêts devaient le détourner.

Il reste que Roosevelt, qui, pendant les deux dernières années de sa vie, eut à souffrir une série d'assauts douloureux à sa santé, dépensa tout ce qu'il lui restait de force pour le succès de la cause des Alliés et lui sacrifia ce qu'il avait de plus précieux, ses fils. Il eut, du moins, la haute satisfaction de voir cette cause triompher.

Il dit : dans son dernier écrit, « la Grande Aventure », ces paroles où se trouve sa pensée directrice :

Nous tous qui servons et qui nous tenons prêts pour le sacrifice, nous sommes des porteurs de torches. Nous courons avec nos torches jusqu'à ce que nous tombions, heureux si nous pouvons, alors, les passer aux mains d'autres coureurs.

Roosevelt est mort en un temps où l'un des deux grands partis américains envisageait avec confiance sa réélection à la présidence en 1920.

En politique, il frappait fort, mais ses plus déterminés ennemis sur le terrain électoral étaient aussi fiers que le reste du peuple des Etats-Unis du grand citoyen qu'il était. Ses pensées, étant celles d'un homme d'action, ne se confinaient point dans le domaine de la théorie, mais devenaient des actes. Il dit de lui-même : « Mes problèmes ont été des problèmes moraux, mon enseignement un enseignement de simple et claire moralité. »

Prêcheur de moralité politique et sociale devant les auditoires les plus divers : les cowboys de l'Ouest américain, les intellectuels de la Sorbonne à Paris, l'université d'Oxford, Guildhall, il appliquait devant tous, avec la même conviction, la vieille doctrine chrétienne d'ancienne mode et du type le plus élémentaire. Il prêchait la conscience universelle de l'humanité, l'évangile du devoir public et privé, ayant la conviction, et l'imposant par sa parole impétueuse, fougueusement sincère, que ce devoir est la base indispensable de la société humaine, plus nécessaire encore dans les démocraties que dans toutes les autres formes de gouvernement.

L'Amérique a perdu en Roosevelt un de ses plus grands citoyens et un de ses plus méritants serviteurs, la France un de ses plus sincères amis. — A. MOIREAU.

Salut par la terre (LE) ET LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DE L'AVENIR, par Jules Méline (Paris, 1919).— En apportant dans la mêlée actuelle des idées et des opinions les suggestions de sa longue expérience, non seulement J. Méline donne une fois de plus la preuve de sa sollicitude pour l'agriculture, de sa confiance indéfectible dans l'avenir de la France agricole, mais il donne par surcroît au monde du travail une haute leçon d'énergie, qui vaut d'être propagée.

Au lendemain du plus grand drame de l'histoire, après l'épouvantable catastrophe provoquée par la barbarie tudesque et bien que la Victoire ait assuré le triomphe définitif de la Justice et du Droit, la France, pour se relever, pour reconstituer sa fortune, doit faire appel à tous les éléments de son activité. Les difficultés qu'elle doit vaincre encore apparaissent formidables.

Peut-être, même, l'épreuve nous paraîtra-t-elle plus rude que celle de la guerre, parce qu'elle sera de plus longue durée et que nous ne serons plus soutenus par l'élan fougueux des batailles; il nous faudra lutter froidement, obscurément, contre un danger invisible, mais toujours présent : la difficulté de vivre.

Mais par quels moyens la France parviendra-t-elle à se reconstituer, à retrouver dans le monde la place prépondérante qu'elle occupait naguère; comment pourra-t-elle demeurer à la hauteur de son héroïsme et des merveilleux sacrifices qu'elle a librement consentis pour triompher de la force brutale ?

Après s'être livré à une étude approfondie de la situation économique et financière présente de notre pays, J. Méline en arrive à répondre à la question par cette affirmative que le salut réside *uniquement dans le développement de l'agriculture*. Il est rassurant de partager son ardente conviction, et c'est un devoir de la propager.

Nous nous trouvons, à l'heure actuelle, en face d'un budget de 15 à 18 milliards (au lieu de 3 à 5 avant la guerre) et d'une dette de 200 milliards (au lieu de 30). Ce n'est pas avec sa fortune et ses revenus actuels que le contribuable français peut payer trois fois plus d'impôts. L'indemnité allemande sera noyée dans le déficit et, bien que nos alliés soient disposés à nous venir en aide pour franchir la période difficile au bout de laquelle nous devons retrouver l'état normal, il n'en faut pas moins prévoir l'avenir et assurer le présent.

Ne comptons pas trop (dit l'auteur) sur l'étranger pour venir à notre secours immédiat; la guerre a épuisé les approvisionnements mondiaux, et les difficultés de transport seront telles qu'elles ne permettront guère aux nations restées en pleine production de venir immédiatement au secours de celles dont les greniers seront vides. Nous ne serons pas seuls, du reste, à assiéger les marchés des grands producteurs; nous y rencontrerons la concurrence, directe ou cachée, de nos ennemis, qui achèteront à tout prix. Il faut donc prévoir une période de transition assez longue et très douloureuse, jusqu'au rétablissement normal de la production agricole et des approvisionnements alimentaires dans le monde.

Comme nous ne pouvons pas attendre que l'équilibre mondial soit rétabli pour satisfaire à nos besoins, il ne nous reste qu'une ressource, si nous ne voulons pas nous exposer à de terribles privations : c'est de ne compter que sur nous-mêmes en tâchant de nous suffire par nos propres moyens...

Une augmentation de la richesse publique peut seule permettre au contribuable de supporter les charges nouvelles, présentement au-dessus de ses forces; mais la fortune des Etats, comme la fortune des particuliers, n'a qu'une source : le travail. Produire, produire toujours plus, tel est le mot de l'énigme! Il nous faut, désormais, travailler avec acharnement, pour faire sortir de nos instruments de production le maximum de rendement.

Quelles sont donc les branches de l'activité nationale qui peuvent nous fournir les résultats les plus rapides ?

L'industrie n'est, évidemment, pas une ressource pour le présent. En effet, ceux de nos départements qui n'ont pas subi l'invasion ont perdu une bonne partie de leur personnel industriel; les départements dévastés ont non seulement perdu leurs ouvriers, mais encore les instruments mêmes de travail : leurs usines, leurs fabriques. Comment, dans ces conditions, demander à l'industrie un effort immédiat ?

Le commerce ne peut, lui non plus, créer beaucoup de capitaux : il subit forcément la même crise que l'industrie, dont il est une résultante, puisqu'il joue surtout le rôle de répartiteur de ses produits. Le grand commerce d'exportation est temporairement paralysé par l'état de notre marine marchande.

Si l'on peut fonder de grandes espérances sur l'exploitation de notre domaine colonial, ce ne sont encore, hélas! que des espérances lointaines, tant il reste à faire pour sa mise en valeur.

Ainsi, l'intervention de l'industrie, du commerce, ni des colonies ne saurait apporter la solution rapide du problème. Reste l'agriculture. Et c'est dans l'agriculture, en effet, que J. Méline voit le secours immédiat et les garanties pour l'avenir.

Par l'accroissement de sa production, elle peut faire face aux besoins les plus pressants. Il est facile, au reste, de démontrer par des chiffres que cet accroissement immédiat est possible. Sans faire la comparaison — qui serait, cependant, suffisamment éloquente — entre notre pays et le petit Danemark, par exemple, pays de production intensive (France 13 quintaux de blé à l'hectare, contre 27 en Danemark), on peut trouver, en France même, des éléments de démonstration. Tandis que, dans les départements du Nord, en effet, où l'agriculture avait suivi la marche du progrès, on obtenait, en 1913, une moyenne de 20 quintaux de blé à l'hectare, 58 autres départements récoltaient moins de 13 quintaux.

Si l'on songe que nous pourrions réaliser un supplément de 20 millions de quintaux (soit une valeur de 500 millions de francs) en augmentant notre rendement en blé de 3 quintaux seulement à l'hectare, — et qu'il en va de même de tous les autres produits, de la terre — on est bien forcé d'admettre que le développement de la richesse publique et, partant, l'équilibre de nos budgets futurs pourraient être assurés par un très faible effort.

Dans de trop nombreux départements, les rendements restent inférieurs à ce qu'ils pourraient et devraient être, parce que la masse rurale n'est pas suffisamment instruite. Une loi récente s'est appliquée à résoudre le problème de l'enseignement (v. p. 859); mais il faut aussi, suivant les recommandations de J. Méline, compléter cet enseignement en revenant aux champs de démonstration : il convient d'en créer un dans chaque commune, avec un programme de démonstrations pratiques permanentes.

La France devrait être un des premiers pays agricoles du monde! Aucun n'est, comme elle, privilégié de la nature, au point de réussir à peu près tous les genres de cultures. De l'avis des agronomes les plus autorisés, notre pays peut nourrir une population de 70 millions d'habitants, à la condition que le sol soit mieux et plus complètement exploité, à la condition de rompre avec les pratiques routinières qui font notre infériorité.

Il faut ressusciter notre bonne terre de France, si généreuse, si riche, pour lui demander de reprendre sa fécondité au profit de ceux qui l'ont arrachée à l'envahisseur. C'est ainsi que nos agriculteurs, qui, par leur héroïsme, ont sauvé une première fois la France au prix de leur sang, la sauveront une seconde en l'empêchant de mourir de faim.

Il est donc indispensable que l'agriculture porte sa production au plus haut degré : car les prix excessifs auxquels sont parvenues toutes les denrées alimentaires ne s'abaisseront qu'au fur et à mesure des progrès de la production.

Comment parvenir rapidement à ce résultat? Après avoir énuméré tous les facteurs susceptibles de venir plus ou moins promptement au secours de l'agriculture, J. Méline en arrive à ce qu'il appelle le « point noir » du problème, c'est-à-dire à la question de la main-d'œuvre agricole. « Nous sommes ici, dit-il, en face d'une situation vraiment tragique. »

Sur nos huit millions d'agriculteurs, nous en avons perdu un million et demi, qui étaient parmi les plus vaillants, les plus forts, les mieux instruits. A ce chiffre il faut encore ajouter celui, très important, des mutilés, sur lesquels on compte peut-être un peu trop, d'ailleurs.

Comment remplacer tous ces bras? Fera-t-on appel à la main-d'œuvre étrangère? Il semble bien, d'ores et déjà, qu'on aurait des déceptions de ce côté. En effet, les Belges, qui fournissaient à la France de nombreux ouvriers agricoles, ont eux-mêmes leur agriculture à reconstituer et ne pourront, avant longtemps, nous apporter une aide sérieuse; les Espagnols, qui ont gagné beaucoup pendant la guerre, payeront très cher leurs ouvriers agricoles, afin de les conserver chez eux. Quant aux travailleurs coloniaux que nous pourrions employer, il y a plus d'intérêt à les occuper aux colonies qu'à les transplanter en France. Restent les condamnés de droit commun, dont on pourrait former des équipes affectées au défrichement et à l'exploitation d'espaces considérables. C'est là, à notre avis, une idée excellente et qui pourrait donner de très heureux résultats. Quel temps nous sépare, toutefois, de sa réalisation pratique?

Les appareils de motoculture apportent incontestablement un précieux secours à l'agriculture; mais il est nécessaire que les agriculteurs se familiarisent davantage avec leur emploi et, d'autre part, qu'on entreprenne cette opération formidable du remembrement (à commencer par les régions dévastées), qui ne sera pas seulement un moyen de faciliter la motoculture et d'en favoriser l'expansion, mais aussi le moyen de reconstituer dans les meilleures conditions notre capital agricole.

De sorte que nous allons traverser une période difficile, au cours de laquelle il sera indispensable d'avoir recours à des moyens transitoires. Il nous faut nous ingénier à trouver des combinaisons, des expédients, afin de pallier l'absence de cette main-d'œuvre, pour l'instant irremplaçable.

Les coopératives de culture, cette « admirable forme de l'association, qui met tous les associés sur le même pied, en conservant à chacun ses droits essentiels et en mettant toute la puissance de l'association au service des coopérateurs », peuvent rendre de signalés services; l'expérience du temps de guerre l'a prouvé. Elles doivent être la clef de voûte de la reconstitution que nous poursuivons et l'un des plus puissants moyens d'atténuer la crise de la main-d'œuvre, sous cette réserve, cependant, qu'elles demeureront transitoires et que le dernier mot restera « la terre à l'agriculteur » : ce qui veut dire que la terre sera toujours mieux cultivée par celui à qui elle appartient que par une coopérative, aussi bien dirigée soit-elle.

Il faut donc attirer des recrues à la terre. On y parviendra, pour les ouvriers et les petits propriétaires, en améliorant la condition du cultivateur, qui est d'ores et déjà très lucrative (confort et agrément de l'habitation; sécurité des profits par l'assurance sous toutes ses formes; primes à la natalité; participation aux bénéfices pour les ouvriers; facilités données à l'acquisition de la petite propriété; liberté de tester pour le père de famille, etc.).

A ce point de vue, d'ailleurs, il y a toutes raisons d'être rassuré, car le mouvement qui porte une partie de la population vers l'agriculture se dessine très nettement à l'heure actuelle.

En ce qui regarde la moyenne et la grande propriétés, qui ont tant souffert de l'absentéisme, J. Méline espère que la guerre a donné à la bourgeoisie une mentalité nouvelle, qui la ramènera à la terre.

Mais, pour que réussisse cette grande croisade du retour à la terre, ce n'est pas aux pouvoirs publics uniquement qu'il faut faire appel, en dépit de ce qu'affirment certains. Depuis longtemps, on s'est accoutumé, dans ce pays de centralisation à outrance qu'est le nôtre, à regarder d'abord du côté de l'Etat, lorsqu'il s'agissait de dénouer une crise. On oublie trop volontiers, ce faisant, que l'Etat ne peut rien, s'il n'est pas secondé par les initiatives individuelles et qu'une trop grande confiance dans l'Etat-Providence n'a d'autre effet que de briser, précisément, le puissant ressort de l'énergie nationale.

Dans l'espèce, le rôle de l'Etat doit consister principalement à activer le progrès dans le domaine de l'enseignement professionnel et technique; à encourager l'évolution économique — et il en a le moyen —; à appuyer l'élan général par toutes sortes de mesures (en procurant aux agriculteurs des facilités pour acheter semences, engrais, machines, toutes les matières premières difficiles à trouver, en favorisant l'écoulement des produits, etc.). Le grand mouvement n'a chance d'aboutir promptement et sûrement que s'il est réalisé par le monde agricole lui-même.

En conséquence — et l'auteur appuie longuement sur ces nécessités — c'est aux hommes d'autorité et de science pratique de se mettre à l'œuvre pour instruire et convaincre; pour initier par la parole et la plume aussi bien que par l'exemple les agriculteurs de leurs communes respectives aux méthodes nouvelles (champs de démonstrations pratiques). Ils appartiennent, d'ailleurs, tous ces agriculteurs d'élite, tous ceux qui ont fait preuve de capacités aux yeux de leurs concitoyens, ils appartiennent à des sociétés d'agriculture, grandes ou petites. Sortant de l'isolement où elles se sont tenues jusqu'ici, passant de la délibération à l'action, celles-ci devront se grouper, fusionner en associations agricoles de production et de vente. Réunies à leur tour, ces associations formeront des chambres agricoles, dont chacune enverra des représentants (élite d'une région) à une organisation d'où partiraient les ordres et les conseils. Ainsi la poursuite d'un objectif commun développera-t-elle au sein de cette grande mutualité agricole une solidarité féconde.

Est-il besoin de signaler le rôle qui, dans cette fédération agricole, est dévolu à nos grandes Sociétés (Agriculteurs de France, Société nationale d'encouragement à l'agriculture, et enfin Académie nationale d'agriculture) qui ont, les unes et les autres, tant fait déjà pour la réalisation du vaste programme dont nous sommes occupés?

Une ultime condition de réussite : il faut nous mettre au travail sans perdre un instant; c'est le seul moyen qui nous reste d'atténuer l'insuffisance de la contribution allemande.

Il est indispensable que les Français d'aujourd'hui et de demain se résignent non seulement à travailler davantage, mais à travailler toujours, dans la mesure de leurs forces, jusqu'à l'extrême vieillesse : personne n'a plus le droit, sans raison, de rester oisif. C'est, hélas! la rançon de la guerre, et il faut que les générations qui arrivent à la vie active acceptent gaiement le fardeau que leur a valu l'immortelle résistance de la patrie. On ne paye jamais trop cher le droit de vivre libre et fier.

Tout nous sera facile, d'ailleurs, si nous sommes résolus à éviter les querelles déprimantes et vaines où passa longtemps toute notre activité : querelles de partis, querelles religieuses, querelles sociales. Plus que jamais, l'union sacrée est indispensable!

L'instinct de la conservation, qui est aussi puissant chez les peuples que chez les individus, suffira, nous en avons la ferme conviction, à nous préserver de toutes les tentations, de toutes les défaillances, de toutes les passions mesquines qui vont essayer de nous barrer la route.

Ayons donc confiance en nous, et ne doutons pas de l'avenir : la France ne mourra pas, et l'ennemi héréditaire sera condamné, pour la punition de ses crimes, à assister à son glorieux relèvement. Elle a montré, pendant la guerre, sa volonté implacable de vaincre; il faut qu'après la guerre, elle affirme sa volonté inébranlable de vivre.

Telle est la conclusion de ce remarquable ouvrage, qui vient bien à son heure et auquel il faut souhaiter une prompte et vaste diffusion, non seulement dans le monde agricole, mais encore dans le monde ouvrier. — Pierre Monnot.

Scapa Flow, petite mer intérieure de l'archipel des Orcades (îles Britanniques), située immédiatement au nord de l'Ecosse.

On sait que l'archipel des Orcades ou *Orkneys* — les « îles des Phoques » (?), ou encore les « îles de la Pointe » — est séparé de la côte septentrionale de la Grande-Bretagne par le détroit de Pentland, large d'une dizaine de kilomètres entre le promontoire écossais Duncansby et la pointe méridionale de l'île South Ronaldshay. On sait aussi que ce même archipel des Orcades se compose de 56 îles, dont 29 seulement sont habitées, et dont les principales sont situées dans la partie méridionale du groupe. C'est dans cette même partie méridionale des Orcades que se trouve Scapa Flow.

Pomona ou Mainland, la terre la plus considérable et la plus peuplée de l'archipel, Hoy, qui en est la seule île fortement accidentée et qui dresse son sommet principal, Ward Hill, jusqu'à 474 mètres au-dessus des eaux environnantes, enfin, South Ronaldshay, la plus fertile des Orcades, contribuent avec d'autres terres beaucoup moins étendues (Flotta, Risa, etc.) à encadrer Scapa Flow. Elles en font un véritable bassin intérieur, long de 15 milles marins et large de plus de 8, nettement séparé des eaux extérieures de la mer du Nord et des immenses étendues océaniques de l'Atlantique. Là se trouvent de bons ports et des rades sûres, offrant aux grands navires un excellent mouillage à l'entrée occidentale du Water Sound, et aux vaisseaux de moyenne grandeur différents lieux d'ancrage appréciés (à Pan Hope, par 8 mètres d'eau, à Long Hope et dans le détroit ou *Sound* qui sépare les deux îles de Hoy et de Flotta). Là aussi se trouvent un champ d'exercices pour le lancement des torpilles et le port sûr de Kirkwall, la capitale des Orcades, établie à un mille de distance sur la côte septentrionale de Mainland.

Plusieurs détroits permettent, depuis les eaux extérieures, de pénétrer dans Scapa Flow, ou encore d'en sortir plus ou moins facilement. Tel le Hoy Sound, qui commence entre le Houton Head de Mainland et le Green Head de Hoy et qui débouche dans l'Atlantique; tels, encore, le Hoxa Sound, entre Flotta et South Ronaldshay et le Holm Sound entre Mainland et Burray. Rien, donc, de plus aisé à surveiller que Scapa Flow, où il est possible de faire de l'eau à toute époque de l'année, dans les ruis-

seaux qui arrosent les nombreux pâturages de Hoy et ailleurs.

C'étaient là d'excellentes conditions pour l'internement des forces navales allemandes, que l'article 23 de l'armistice du 11 novembre 1918 avait stipulé devoir être livrées aux Alliés. Aux clauses de cet article 23, ces forces devaient comprendre 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs légers (dont 2 mouilleurs de mines) et 50 destroyers, soit 74 bâtiments des types les plus récents. Le 21 novembre 1918, 70 de ces navires, parmi lesquels 7 croiseurs légers construits depuis le début de la guerre, furent livrés aux Anglais dans le golfe du Forth ; du 23 au 26 novembre suivant, ils furent, de Rosyth, envoyés sous escorte à Scapa Flow, où les rejoignirent bientôt les autres unités manquantes. Ils y mouillèrent, les uns — les gros navires — dans les grandes profondeurs de l'entrée intérieure du Hoy Sound, entre les deux caps Houton (Pomona) et Green (Hoy), et les autres — les destroyers — dans le Risa Sound, entre la petite île de Risa et la côte orientale de Hoy. Tous n'avaient, pour les monter et pour les entretenir, que le nombre de marins allemands strictement nécessaire au service.



Petite mer de Scapa Flow, dans l'archipel des Orcades, où étaient internées les forces navales allemandes qui, d'après l'armistice du 11 novembre 1918, devaient être livrées aux Alliés.

Tandis que, pendant les dernières semaines de 1918 et les premiers mois de l'année suivante, les Alliés prolongeaient la durée primitive de l'armistice, puis, au cours de la phase des préliminaires de paix, commençaient à discuter le sort futur de la flotte allemande qui leur avait été livrée, celle-ci demeurait à Scapa Flow. Elle n'y était surveillée (au témoignage de Joseph Daniels, le secrétaire de la marine américaine) que par trois petits chalutiers. Ainsi put se produire inopinément, le 21 juin, la destruction de la plus grande partie de la flotte allemande par les équipages allemands à qui en avait été confiée la garde.

C'est à la veille de la signature du traité de paix à Versailles (le 29 juin), à la veille du jour où, par conséquent, la flotte allemande internée allait automatiquement passer en la possession des Alliés, que cette destruction eut lieu. De nouveaux équipages venaient d'arriver d'Allemagne, sur la demande instante du contre-amiral von Reuter (qui commandait encore les navires livrés) pour remplacer ceux qui avaient jusqu'alors monté ces mêmes vaisseaux. Le 21 juin, à midi, un drapeau rouge fut hissé au-dessous du pavillon allemand à bord du navire contre-amiral et donna aux marins le signal de saboter leurs bâtiments, ce qui fut fait aussitôt; tous les cuirassés, sauf un (le *Baden*) et tous les croiseurs cuirassés furent coulés, ainsi que 5 croiseurs légers et 33 contre-torpilleurs; 21 navires seulement purent être échoués. Ainsi, par la volonté préméditée des chefs qui la commandaient — les ordres trouvés le prouvent — a été détruite la flotte hauturière allemande.

Sans doute tous les vaisseaux qui la composaient n'ont pas été coulés en eau profonde, si bien que la perte totale ne monte pas à cette somme de 1.250 millions de francs environ, à laquelle elle avait d'abord été chiffrée. Outre le cuirassé *Baden*, les trois croiseurs légers *Emden*, *Francfürt* et *Nürnberg* et 17 contre-torpilleurs ont pu être renfloués et remis en bassin; peut-être, même, pourra-t-on aussi sauver une des plus belles unités allemandes, le cuirassé *Hindenburg*, dont les cheminées et les mâts se montrent au-dessus de l'eau ; la Conférence de la paix décidera si les travaux considérables nécessités par ce renflouage devront être entrepris. Il n'en est pas moins vrai qu'un véritable préjudice a été causé de ce fait aux Alliés, même s'il n'y a pas eu violation de l'armistice. Ceux-ci n'ont plus à décider, comme ils devaient le faire, du sort de la plupart des unités qui composaient la flotte allemande de haute mer, puisque, du fait même des marins allemands, ces navires n'existent plus; une réparation, une indemnité pécuniaire à tout le moins, doit donc être exigée de l'Allemagne par les Alliés. — Henri Froidevaux.

Seeger (Alan), poète américain, né à New-York le 22 juin 1888, mort au champ d'honneur, à Belloy-en-Santerre, le 4 juillet 1916. Sa petite enfance s'écoula à Staten-Island, au fond de la baie de New-York, devant le pittoresque spectacle d'un prodigieux trafic maritime. En 1900, sa famille alla se fixer à Mexico; il apprit à connaître, dans de longues randonnées, les enchantements de la nature tropicale. Déjà, avec son frère et sa sœur, il fondait, au seul usage de la famille, une petite revue : *le Prophète.* A quatorze ans, il fut mis en pension aux Etats-Unis (1902) et, de 1906 à 1910, il fut élève de l'université Harvard. C'est le temps des grandes lectures, soit à la bibliothèque d'Harvard, soit à celle de Boston : il se passionne pour les écrivains du moyen âge et de la Renaissance en Angleterre, en France, en Italie. Après un séjour de deux ans à New-York, au sortir de l'Université (1911-1912), Alan vint à Paris, où il demeura jusqu'en 1914, Paris, avec sa noble élégance de ville ancienne, avec l'excitation intellectuelle de son Quartier Latin, avec la fantaisie spirituelle de son Montmartre, exerça sur la sensibilité forte et passionnée du jeune Américain une séduction singulière et lui inspira un attachement profond. Le Paris d'avant-guerre lui apparut, suivant la remarque du critique anglais Archer, un peu comme une ville des *Mille et une Nuits.* C'est dans l'enthousiasme de ces années ardentes qu'il composa ses premières poésies, ses *Juvenilia.* A la même époque, il écrivit en français pour la revue « les Soirées de Paris », un article sportif sur le base-ball aux Etats-Unis. En 1914 il se rendit en Angleterre, visita Canterbury et Londres, où il était venu chercher un éditeur. Il y était à la fin de juillet 1914, quand la guerre éclata. Il revint en hâte sur le continent, confia en passant à un imprimeur de Bruges le manuscrit de ses poésies, qui faillit se perdre dans la tourmente belge et dont il ne devait rentrer en possession, grâce à l'ambassade américaine, qu'en avril 1916, trois mois avant sa mort. Son parti avait été pris rapidement. Trois semaines après la déclaration de guerre, il s'engageait dans la Légion étrangère (2e régiment).

Dans ses poésies et dans ses lettres, il a expliqué à diverses reprises les raisons de sa décision généreuse. C'est d'abord le sentiment qu'il combat pour une cause juste et noble. Il écrit à sa mère :

> Vous ne devez pas vous inquiéter à la pensée que je peux ne pas revenir. Il y a dix chances contre une pour que je m'en tire. Mais, si je devais y rester, vous devriez être fière comme une mère spartiate et comprendre que c'est notre contribution au triomphe de la cause dont vous appréciez si puissamment le bon droit. Tout le monde devrait prendre part à cette lutte dont l'issue doit avoir une importance si décisive, non seulement pour les nations qui y sont engagées, mais pour l'humanité entière...

C'est aussi le goût du beau risque, de l'émotion noble et forte; ainsi qu'il s'en explique dans une lettre à sa sœur :

> Mon intérêt dans l'existence fut la passion ; mon but, de l'expérimenter dans tout ce qu'elle a de rare et de raffiné, sous toutes les formes intenses et violentes. La guerre ayant éclaté, il était donc naturel que je jouerais ma vie pour apprendre ce qu'elle seule pouvait m'enseigner. Comment aurais-je pu laisser des millions d'autres hommes connaître une émotion dont je serais resté ignorant ? Les moindres d'entre eux, alors, n'auraient-ils pas pu parler de la chose qui m'intéresse le plus, avec plus d'autorité que moi ?

Enfin, c'est un amour enthousiaste pour la France. A sa mère encore il écrit :

> Arrivez à aimer la France et à comprendre la noblesse, pour ainsi dire sans exemple, de l'effort que fait cet admirable peuple, car cela sera pour nous le plus sûr moyen de trouver un réconfort pour ce que je suis prêt à souffrir pour sa cause...

Sa *Correspondance* le montre extrêmement sensible à la beauté des paysages français que les hasards de ses cantonnements déroulent sous ses yeux ; il sait rendre tantôt le charme paisible des régions que la guerre a respectées, tantôt la majesté déchirante des ruines, le contraste des odeurs de la mort et des jeunes parfums du printemps, ou toutes les sonorités de l'infernal concert. Il éprouve profondément l'enthousiasme militaire et commente avec émotion les strophes de la *Marseillaise.*

Il passa près de deux années sur la ligne de feu, d'abord, pendant sept mois, dans l'Aisne, à Cuiry-les-Chaudardes, ensuite, près de Berry-au-Bac ; en Champagne, près de la ferme d'Alger et du fort de la Pompelle ; dans les Vosges et en Alsace, enfin, après trois mois de maladie (une bronchite) et de convalescence à Biarritz (février-mai 1916), dans la Somme, où il fut tué en marchant fièrement à l'attaque de Belloy-en-Santerre. Il fut porté à l'ordre du jour de la division marocaine, le 25 décembre 1916, avec cette citation :

> Jeune légionnaire, enthousiaste et énergique, aimant passionnément la France. Engagé volontaire au début des hostilités, a fait preuve d'un entrain et d'un courage admirables. Glorieusement tombé le 4 juillet 1916.

Son *Journal,* qui ne va pas au delà du 24 septembre 1915, ses lettres au « New York Sun », sa correspondance avec sa mère, son père et sa sœur, nous révèlent les pensées du soldat-poète, son âme ouverte à toutes les beautés paisibles de la nature et des saisons et en même temps éprise d'une vie intense et dangereuse, sa froide lucidité dans l'appréciation des péripéties de la guerre et de sa durée, sa résignation dans les épreuves quotidiennes, son élan réfléchi vers une mort glorieuse.

Ses *Juvenilia* sont des hymnes à la vie, à la joie, à la beauté de l'univers, hymnes pleins d'une singulière vigueur de jeunesse et de passion, d'un poète de la race des Byron et des Shelley, d'un homme destiné à vivre un roman sublime. Ses *Poèmes* écrits pendant la guerre ajoutent à ces dons cette noblesse de sacrifice que nous avons signalée dans sa correspondance. Il faut citer *l'Aisne, Champagne, les Hommes en armes, Mektoub, J'ai un rendez-vous avec la mort, les Sonnets,* inspirés par un amour douloureux et sans espoir, son *Message à l'Amérique* où il adjure ses compatriotes de prendre part à la lutte ; son *Ode à la mémoire des volontaires américains tombés pour la France,* poème qui devait être lu par l'auteur, s'il avait obtenu une permission, devant les statues de Lafayette et de Washington à Paris, au « Decoration Day », le 30 mai 1916. Ses vers et son exemple ont contribué à accroître parmi la jeunesse américaine l'enthousiasme pour la cause de la France.



Alan Seeger. (Phot. X.)

Les *Lettres et poèmes écrits pendant la guerre* par Alan Seeger ont été réunis par son père et traduits en français par Odette Raimondi-Matheron, dans son livre *Alan Seeger, le poète de la Légion étrangère,* auquel sont empruntés nos extraits. Nous

citerons encore quelques strophes de son beau poème *Champagne 1914-1915*.

Dans les joyeux banquets, dans les heureuses fêtes, quand les joues seront empourprées et que les verres seront pleins des perles dorées du doux vin de France, où se concentrent les rayons du soleil et la splendeur du monde,

Buvez quelquefois, vous dont les pas pourront encore fouler les calmes et délicieux sentiers de la terre, buvez à la mémoire de ceux qui, pour un pieux devoir, ont versé leur sang, sanctifiant le sol où ce même vin naquit.

. . . .

Buvez à eux — pleins d'amour pour la terre chérie ! Ils ne demandent pas de plus éloquent témoignage de tendresse — et dans le jus de la vigne qui a mûri à l'endroit même où ils tombèrent, oh ! trempez vos lèvres comme si vous leur donniez un baiser.

Il y a dans ces accents quelque chose de rare. On y retrouve la tradition du lyrisme anglais et, avec une vigueur digne de ses prédécesseurs, une netteté frappante d'expression, un pittoresque coloré, une harmonie pleine et forte, le romantisme d'un Shelley et d'un Keats, mais, en même temps, l'héroïsme vécu qui donne à ce romantisme la plus haute signification et, pour ainsi dire, la plus complète satisfaction qu'il puisse recevoir. — L. CRANNES.

donc, avec quelque raison, la comparer à la partie nord-est de not e France; comme la voûte que supportaient les Vosges et la Forêt-Noire, celle que soutenaient les collines et les montages de la Syrie s'est effondrée. De là l'existence, ici d'une belle vallée médiane parcourue par le Rhin dans la plaine d'Alsace-Bade, là d'un sillon longitudinal au fond duquel les eaux coulent vers les points les plus déprimés. Ce sillon n'est pas (on l'a remarqué depuis longtemps) un accident isolé ; il appartient à cette zone de dislocations et de fractures, longue de plus de 5.000 kilomètres, qui commence au nord du Zambèze avec le lac Nyassa. Par la « fosse » de l'Afrique-Orientale allemande, par les nappes lacustres du haut Nil (Victoria, Albert et Édouard) et de l'Ethiopie méridionale (Rodolphe), cette fosse atteint les rivages du continent asiatique, qu'une autre grande fracture, la mer Rouge et le golfe d'Akaba, isole de l'Afrique jusqu'aux abords de la Méditerranée. Les plateaux de l'Afrique australe limitent donc, au sud, un vaste réseau de fractures qui se termine précisément au nord de la Syrie, aux points où se soudent les unes aux autres les chaînes du Taurus et de l'Anti-Taurus.

Sur toute son étendue, le sillon syrien est dominé



Bonaparte en Syrie. (Marche dans le désert, avril 1799.) — D'après le tableau d'Horace Vernet.

obliquement vers le nord-est différentes ramifications jusqu'au delà de Palmyre. Bien moins hauts sont, par contre, les plateaux plus septentrionaux, ceux qui se développent au nord de la route d'Homs à Palmyre jusqu'à la plaine d'Alep et ceux qui, sur la rive gauche du Kara-Sou, vont rejoindre le Ghiaour Dagh, cette extrémité occidentale du Taurus d'Arménie.

Indépendamment du sillon qui les sépare l'un de l'autre, les deux bourrelets montagneux de la Syrie sont coupés en un petit nombre de tronçons par différents couloirs transversaux, qui unissent la dépression médiane aux rivages méditerranéens ou aux steppes et aux déserts de l'Est. Cette dépression elle-même est loin d'atteindre partout la même profondeur; elle est séparée par des seuils en un certain nombre de compartiments distincts. C'est d'abord la longue rigole au fond de laquelle coulent en sens inverse le Kara-Sou et le fleuve qui l'absorbe, le Nahr el Asi, la *Cœlésyrie* ou « Syrie creuse », à laquelle succède, au sud d'un seuil de 1.100 mètres, la « vallée des Mûriers », *el Bekâa*, parcourue par le Nahr-el-Leitani. Puis vient le *Ghor*, que, comme Kara-Sou et Leitani, le Jourdain arrose du nord au sud en creusant de plus en plus un sillon qui descend jusqu'à 394 mètres au-dessous du niveau de la mer et qui constitue la dépression la plus profonde existant à la surface du globe. Plus au sud, le sol se relève sensiblement; remarquable est encore, néanmoins, la dépression de l'Ouadi-el-Araba, qui aboutit au fond du golfe délimitant, à l'est, la péninsule triangulaire du Sinaï.

Très homogène, très un, est donc, dans son ensemble, le relief de la Syrie; non moins manifeste est l'unité de son climat, un climat méditerranéen, dont les traits essentiels sont « altérés par le voisinage du désert et mitigés par la présence de montagnes riches en eaux ». De l'est, du sud-est et du sud arrivent des vents que leur passage sur les étendues désertiques avoisinantes rend brûlants et desséchants; avec ses *sirocos*, ces *chourkayeh*, contrastent les vents humides venus de l'ouest et du sud-ouest à travers la Méditerranée. Ceux-ci apportent (de novembre à mars) de grosses averses sur les côtes et sur les pentes inférieures des montagnes, des neiges sur les tables les plus hautes. Le reste de l'année, merveilleuse est la luminosité; c'est un été à peu près sans nuages et vraiment torride, pendant les mois les plus chauds, sauf dans les parties montagneuses qui regardent la Méditerranée. D'ouest en est, et aussi du nord au sud, l'approche du désert se manifeste de plus en plus nettement à mesure qu'on s'éloigne de la mer; elle influe naturellement sur les conditions du climat, qui devient nettement continental et excessif, surtout dans les vallées creuses du sillon médian.

De ces différences de climat résulte fatalement une inégale répartition des eaux courantes qui, par suite du relief de la Syrie, prennent, d'autre part, des directions divergentes. Les unes, descendues des pentes extérieures du bourrelet oriental, vont se perdre dans les déserts (telle la Barada, qui arrose les vergers de Damas); d'autres sortent du même revers du bourrelet occidental pour se jeter plus ou moins vite dans la Méditerranée (le Nahr-el-Kelb ou « rivière du Chien » qui alimente Beirout; le Nahr-el-Moukatta, qui arrose la plaine d'Esdrelon, dominée par le Carmel); d'autres, enfin, après avoir dévalé des pentes intérieures des montagnes jusqu'au fond du long couloir central, y constituent de véritables fleuves. Mais très différent est le sort de ces fleuves : du Nahr-el-Asi, l'Oronte des anciens, du Nahr-el-Leitani, connu autrefois sous le nom de Liontès, et du Jourdain.

Après un parcours variable dans des gorges ou dans des vallées plus ou moins étroites, certains d'entre eux arrivent à l'un des grands couloirs transversaux que sont la trouée d'Antioche, celle d'Homs et celle de Galilée; ils s'y engagent, échappant ainsi à la captivité dans laquelle les tenaient les bourrelets parallèles des montagnes syriennes et gagnent enfin la mer occidentale. Tel est le cas du Nahr-el-Asi, sorti de la plaine rectangulaire d'El-Békâs; ce fleuve de la Cœlésyrie coule plus ou moins torrentueusement, plus ou moins à l'aise aussi, du sud au nord, jusqu'au moment où il arrive à la trouée d'Antioche; il s'y engage alors, se grossit des eaux du Kara-Sou et du Nahr-Afrin venues du nord et assagies par la traversée de la cuvette lacustre de l'Ak-Deniz, et il arrive à la mer après avoir arrosé le site où s'éleva une des villes les plus importantes du monde antique, Antioche. Si le Nahr-el-Leitani coule en sens inverse, du nord au sud, depuis la « vallée des Mûriers », il n'en finit pas moins, comme l'Oronte, mais beaucoup plus au sud, non loin de l'antique Tyr.

Tout différent est le sort du Jourdain, le fleuve ou, mieux, l'égout collecteur du Ghor. D'un bout à l'autre de son cours (215 kilom. en ligne droite), depuis l'Hermon, où il naît, à plus de 550 mètres d'altitude, jusqu'à la mer Morte, le Jourdain demeure captif entre les escarpements parallèles de la Palestine et du pays d'Ammon. Plus il coule vers le sud, plus il s'enfonce dans une dépression dont les lacs de Houleh et de Tabarieh ou Tibériade, puis le célèbre

séro-vaccination n. f. Biol. Vaccination où l'on associe au vaccin un sérum spécifique : *La* SÉRO-VACCINATION *équivaut à la mise en train d'une immunisation active sous le couvert d'une immunité passive.*

stimuline (de *stimuler*) n. f. Biol. Substance capable de stimuler et de renforcer les phagocytes : *L'iodoforme et diverses substances chimiques solubles dans les graisses, et qui agissent sans doute grâce à ce qu'elles peuvent pénétrer par dissolution dans les lipoïdes du protoplasma, sont de véritables* STIMULINES *chimiques.*

suraveu (de *sur* et *aveu*) n. m. Aveu renouvelé : *Des* AVEUX *et des* SURAVEUX.

Syrie. La fin de la grande guerre de 1914-1918 et les suites que l'on en peut dès maintenant prévoir pour l'Empire ottoman ont mis au premier plan la question de Syrie. Le moment est donc venu de déterminer avec quelque précision ce qu'est ce pays, de montrer quelles en sont les populations, d'en évoquer l'histoire (à tout le moins contemporaine) et, sans préjuger des décisions de la « conférence des Quatre », d'indiquer dans quel sens les intérêts bien entendus de la Syrie devraient incliner ceux qui participent à cette conférence. Tels sont les différents points dont s'occupera successivement cette étude.

I. *Le pays.* — La Syrie est une longue bande de terrain qui s'étend d'O. en E., entre la mer Méditerranée et les espaces désertiques interposés entre les rebords orientaux de ses montagnes et la vallée de l'Euphrate. Elle commence au sud au golfe d'Akaba (mer Rouge), pour se terminer au nord au fond (aujourd'hui comblé par les alluvions) de l'ancien golfe d'Alexandrette, au pied des plateaux de l'Anatolie et du Kurdistan. Dans ces limites que lui a données la nature, la Syrie se développe dans le sens du méridien sur plus de 1.000 kilomètres, tandis qu'elle ne couvre pas plus de 150 à 200 kilomètres dans le sens des parallèles.

Essentiellement, cette contrée se compose de deux chaînes de hauteurs plus ou moins considérables, courant l'une et l'autre parallèlement aux rivages de la Méditerranée et séparées l'une de l'autre par une longue dépression centrale. On peut

par des hauteurs qui le délimitent étroitement de leurs pentes abruptes, tandis qu'elles s'inclinent plus doucement, celles-ci vers la Méditerranée, celles-là vers le désert intérieur. Comme Vosges et Forêt-Noire, les montagnes syriennes n'ont le plus souvent rien des sierras : pas de pics déchiquetés ni de formes aiguës. Jusqu'à l'Oronte tout au moins, seulement des plateaux tabulaires (des « planches », comme on dit dans les Vosges) nettement séparés les uns des autres par des gorges aux parois escarpées. Ces planches, plus ou moins élevées selon les points, le sont surtout dans leur partie centrale, aussi bien à l'est qu'à l'ouest. Suivons sur la carte le bourrelet le plus proche de la mer. Au long plateau palestinien qui part de la presqu'île du Sinaï et qui, par les collines de Judée, de Samarie et de Galilée, monte rarement jusqu'à 1.000 mètres (djebel Djarmouk, 1.189 m.), voici que succèdent, entre Saint-Jean d'Acre et Tripoli, les montagnes calcaires du Liban. Là se trouvent les points culminants : le Sannin (2.608 m.) à l'E. de Beirout, le djebel Makmel, où le Dhar-el-Kodib atteint 3.063 mètres à l'E. de Tripoli. Plus au nord, et jusqu'à l'Oronte, les hauteurs s'abaissent dans le pays montagneux des Ansariés; nulle part entre Tripoli et Latakié, nulle part non plus au sud-ouest d'Antioche, elles ne dépassent ni même n'atteignent 2.000 mètres. Sans doute, se relèvent-elles un peu davantage (plus de 2.000 m.) dans l'Akma-Dagh, au long du golfe d'Alexandrette; mais, ici déjà, l'aspect se modifie : au lieu de plateaux, des crêtes resserrées, annonce de ces plissements tauriques avec lesquels s'articule la fourche septentrionale du mont Amanus des anciens.

A ce rythme (si l'on peut dire) du bourrelet méditerranéen correspond celui du bourrelet oriental ou désertique. Comme ceux de la Cisjordanie, les plateaux de la Transjordanie (steppes de Moab et d'Ammon) sont peu élevés; mais ils sont dominés dans le Nord par un énorme amoncellement de scories, le djebel Haouran, qui pousse son sommet jusqu'à 1.840 mètres. Plus au nord, voici, au sud-ouest de Damas, le massif basaltique et boisé de l'Hermon, qui est, avec ses 2.760 mètres, le point culminant du bourrelet oriental. Le bloc homogène de l'Anti-Liban lui succède; il lui est inférieur d'une centaine de mètres à peine et pousse



Voir les articles sur *Jérusalem*, p. 424; *Kérak*, p. 564; *Damas*, p. 635; *Beirout*, p. 658; etc.

lac Asphaltite marquent les étapes, de 2 mètres audessus à 394 mètres su-dessous du niveau de la mer.

Les eaux courantes ne peuvent naturellement pas, dans de telles conditions, influer beaucoup sur la configuration des rivages. En réalité, celle-ci est presque exclusivement conditionnée, sauf à l'extrême Nord, par le relief ou, pour être plus précis, par les pentes extérieures du bourrelet occidental. Celui-ci est très proche de la Méditerranée et pousse jusqu'à elle de nombreux contreforts, qui se terminent par une série d'éperons montagneux. Les *raz* — tel est le nom de ces caps — rompent seuls la longue monotonie de la côte syrienne.

C'est au travail des torrents sauvages que celle-ci doit son aspect rectiligne. Peu à peu, des alluvions ont comblé pour partie des baies rocheuses à l'origine et ensablé des ports naguère très fréquentés: ceux de Sidon et de Tyr, et d'Akka ou Saint-Jean d'Acre, entre autres. Quelques ports existent, néanmoins, sur la côte de Syrie, surtout dans la partie centrale; dans le Sud, au contraire, les plaines littorales (d'Esdrelon, de Saron, des Philistins) développent entre collines et plateaux cisjordaniens et la mer des étendues fertiles, relativement considérables, auxquelles répondent, au nord du golfe d'Alexandrette, les plaines fécondes de la Cilicie. Formées par les alluvions du Djihoun et du Seihoun, descendus des plateaux de Kurdistan et d'Anatolie, ces plaines, extérieures au système montagneux de la Syrie propre, sont bien la continuation des petites plaines littorales situées plus au sud; elles écartent la mer loin dans l'Ouest des rebords extérieurs de l'Akma-Dagh septentrional (Djebel-i-Bérékel) et offrent aux cultures de vastes espaces, dont, seuls, l'insalubrité et le défaut de main-d'œuvre empêchent actuellement la complète mise en valeur.

Du fait que la Syrie est un isthme resserré entre une mer liquide et une mer de sable, du fait, aussi, que la sécheresse y va croissant à la fois d'ouest en est et du nord au sud, se dégagent plusieurs conséquences. Ce pays méditerranéen subdésertique n'a pas partout la même végétation; au sud d'une ligne qui part de la côte vers Gaza et qui monte plus ou moins rapidement au nord-est vers le coude de l'Euphrate par Jérusalem, Homs et Hama, c'est une aridité presque complète; au nord, il en va autrement. Encore convient-il de distinguer entre la zone où, comme dans le Tell algérien, la culture est possible sans irrigation, et celle où elle ne l'est pas. Très restreinte est, actuellement, la région forestière; elle n'existe plus guère qu'au-dessus de la plaine de Baalbek, sur les pentes du Grand Hermon, d'où sort le Nahr-el-Leitani. Ailleurs, dans l'Anti-Liban et le Liban, d'où les cèdres ont presque complètement disparu, les arbres de grandes dimensions ne forment que des bosquets. Sans doute, n'en a-t-il pas toujours été ainsi; même en faisant la part d'une réelle amplification poétique, il est hors de doute que, dans les temps anciens, les montagnes étaient plus boisées et les vallées plus fertiles. Au temps des croisades encore, les Européens ont beaucoup appris, au point de vue agricole, au contact des Orientaux habitant la Syrie; aujourd'hui, au contraire, les Syriens auraient beaucoup, à leur tour, à apprendre des chrétiens pour l'exploitation rationnelle de leurs terres et le bon ménage de leurs champs et pour leur restituer leur antique richesse.

II. *Les populations.* — Très divers sont les Syriens ou, pour parler plus exactement, les représentants des races différentes qui habitent le sol de la Syrie. Tandis, en effet, qu'un géographe parle à bon droit de l'unité physique de ce pays, il ne peut pas en faire autant au point de vue ethnique, une dizaine de races vivant sur les quelque 200.000 kilomètres carrés que couvre la contrée. Rien d'étonnant à ce qu'il en soit ainsi pour qui voit dans l'isthme syrien un carrefour où se croisent des routes très importantes, venues de la mer Noire, du golfe Persique, de l'Arabie et de l'Egypte. On en a justement comparé le sillon longitudinal à une avenue centrale à laquelle aboutissent différentes rues latérales, les sillons transversaux dont il a été question naguère. Rien que de naturel, dès lors, à ce que ce pays ait été très fréquenté, très visité, très envahi et, de fait, il n'a cessé de l'être depuis les temps les plus lointains de l'histoire.

Que de migrations de peuples en ont suivi les voies! Et que de races ou de débris de races se sont réfugiés dans les blocs montagneux qui bordent ces mêmes voies! Ce sont, en effet — on l'a dit avec beaucoup de bonheur — de « ces maisons musulmanes dont l'extérieur n'a point de fenêtres et dont les ouvertures sont tournées vers un patio ». Des vaincus ont pu y maintenir leur individualité propre, à défaut de leur complète indépendance. Que de constatations permettront de faire une minutieuse étude scientifique des populations syriennes! Sur ce sol, l'histoire atteste la présence successive ou simultanée de tant d'éléments divers: Arméniens, Juifs, Kurdes, Arabes, Egyptiens et même « Francs », superposés à ces antiques populations hittiles, phéniciennes, philistines et chananéennes, etc., dont nous connaissons si mal les traits, même les plus essentiels! Toutefois, à l'heure actuelle et par suite des conditions historiques comme des conditions physiques, *partout* la Syrie a été pénétrée, plus ou moins, par des peuplades venues du désert, autrement dit par des peuplades arabes. Avec le type arménoïde, et plus que lui, c'est le type arabico-sémitique qui domine en Syrie.

De même, aussi, au point de vue linguistique, l'aire de la langue arabe est de beaucoup la plus étendue. C'est, en effet, par Antioche et entre Killis et Alep que passe la limite des cantons où domine soit le turc (au Nord), soit l'arabe (au Sud.)

Convient-il, toutefois, de se baser sur la race (autant qu'on peut la déterminer) ou sur la langue pour classer les populations de la Syrie? Nullement. Ici, la religion seule fait la nationalité; tandis que la variété des races n'entraîne pas de revendications nationales distinctes, la différence des croyances amène des hommes de races différentes à se tenir pour frères, quelle que soit leur origine. Or, on compte en Syrie près de trente sociétés religieuses différentes, n'ayant toutes qu'un trait commun: la haine des Turcs, et les différences de foi ont une répercussion profonde sur les mœurs; rien, par conséquent, de moins homogène au point de vue *religions* et, donc, au point de vue *civilisations* comme au point de vue ethnique même, que les populations de la Syrie.

Ce n'est pas, ici, le lieu de définir chacun des groupes religieux entre lesquels se partagent les quelque 3 millions et demi à 4 millions d'habitants de la Syrie. Il suffira de les énumérer, même incomplètement, en les rattachant plus ou moins arbitrairement à telle ou telle des trois grandes catégories des musulmans — les plus nombreux de beaucoup — des chrétiens et des israélites.



Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte (1769-1849).

Les musulmans (chacun le sait) se divisent en Sunnites et en Chiites, dont les premiers (Kurdes, Bédouins, Arabes sédentaires, Damasquins) pratiquent la forme orthodoxe et les autres la forme persane de l'islamisme. Les hérétiques que sont, pour les orthodoxes sunnites, les Chiites ou sectateurs d'Ali, sont représentés en Syrie par les Métoualis de la côte libanaise et aussi par les sectes (très différentes les unes des autres et très éloignées des Chiites), des Druses, des Ansariés ou Nozaïris et des Ismaëliens. On peut encore y rattacher les derniers Babistes-Behaïstes de Saint-Jean d'Acre.

Les chrétiens, beaucoup moins nombreux que les musulmans (950.000 contre 2 millions et demi), sont plus divisés encore. Les uns, les Orientaux unis, sont des catholiques rattachés au saint-siège: Maronites, Melkites, Arméniens, Syriaques, Chaldéens; les autres, séparés de Rome, sont des Grecs orthodoxes, des Arméniens grégoriens, des Jacobites ou Syriaques orthodoxes, des Chaldéens nestoriens, etc. On peut y rattacher les Yézidis, qui ne sont nullement des « adorateurs du diable », mais qui doivent (on vient de le constater) presque toutes leurs croyances aux nestoriens. N'oublions pas, d'autre part, les catholiques romains, ni les protestants. Viennent enfin les Juifs, ceux qui sont demeurés dans le pays comme ceux qui sont revenus de Palestine dans le cours du XIXe siècle, et les derniers Samaritains de Naplouse.

Tient-on compte, à côté de ces religions et de ces sectes, des confréries musulmanes et des sociétés secrètes, on comprend sans peine quelle véritable « Babel » religieuse est la Syrie. Dans ce chaos, il n'est pas impossible, toutefois, de distinguer des traits généraux de groupement qu'expliquent à la fois la géographie et l'histoire. Comme l'a dit Augustin Bernard, « les musulmans orthodoxes habitent les plaines et forment le fond de la population. Les chrétiens et les musulmans hétérodoxes sont réfugiés dans les montagnes. Enfin, dans les villes vivent côte à côte, dans des quartiers distincts, juxtaposés, mais non mélangés, des musulmans, des chrétiens, des israélites, des représentants des sectes les plus diverses et de presque toutes les religions du monde ».

Ces populations, d'origines et de croyances si variées, vivent sur le sol de la Syrie sans en exploiter toutes les richesses, tant s'en faut. Aucune mise en valeur véritable des ressources minérales, qui sont d'ailleurs fort mal connues et même à peine soupçonnées, l'industrie extractive n'existe pas. Quant aux produits de la surface, les Syriens de l'époque contemporaine sont loin de les obtenir comme le faisaient jadis leurs ancêtres; il y a recul incontestable depuis l'antiquité et le moyen âge, par la faute du régime turc, qui entrave et qui arrive vite à décourager tout effort, à tuer toute initiative chez les peuples courbés sous son joug. Et, cependant, il ne serait pas difficile de faire rendre aux terres de la Syrie beaucoup plus qu'elles ne donnent actuellement.

Dans ce véritable Tell, qui existe au long de la côte syrienne comme du littoral de l'Afrique Mineure, la culture est possible sans irrigation. Déjà, vigne, olivier, abricotier, amandier et pistachier, oranger, citronnier, figuier prospèrent dans les différentes parties de cette bande étroite: *Sahil* ou plaine de Saron, Galilée, ancienne terre de Chanaan au pied du Liban; naguère, la canne à sucre y a de même prospéré. A l'est de cette première zone, voici que les céréales — blé, orge, maïs — succèdent aux arbres fruitiers dans les hautes vallées de la Bekâa et de la Cœlésyrie; plus à l'est encore, à la lisière du désert, l'élevage est en grand honneur dans des steppes qui contrastent avec la fertilité d'oasis comme celles de Damas — le «parfum du Paradis », avec ses jardins et ses champs de roses — et des plateaux humides du Haouran. Combien l'irrigation et le *dry-farming* permettraient d'y accroître, au détriment des espaces déboisés et desséchés de la Syrie, l'étendue des surfaces cultivables! Quel développement pourraient y prendre les cultures déjà pratiquées! Quelles cultures nouvelles pourraient y être introduites! Sans parler de la canne à sucre, voici le mûrier (dans le Liban), le tabac (dans la plaine de Tripoli), le coton (à Alep et dans les terres noires de la Cilicie); dans une Syrie régénérée, ces cultures sont capables de prendre un très grand essor. Alors, la contrée, qui suffit à peine actuellement à sa consommation en blé, deviendra peut-être susceptible d'en exporter; alors, elle n'aura plus besoin d'importer des denrées alimentaires; alors, elle pourra produire du coton en grande quantité, accroître la culture de ses mûriers et l'élevage de ses vers à soie et, sans doute aussi, l'exportation des laines et des peaux fournies par ses troupeaux.

Pour réaliser tous ces progrès, pour étendre le champ des cultures et accroître le rendement des terres déjà mises en valeur, il faut modifier les méthodes de mise en valeur du sol, disposer d'une main-d'œuvre abondante et, aussi, de capitaux considérables. Or, jusqu'ici, tout cela fait défaut à la Syrie, dont les méthodes de culture sont très arriérées, les populations saignées à blanc par les Turcs, les habitants relativement clairsemés presque partout. Les agriculteurs ne labourent actuellement que les terres sablonneuses, car ils font seulement usage de charrues primitives, semblables à l'araire des contemporains de Virgile; grande est la pauvreté d'un pays dont la décadence économique est profonde et réelle l'absence de main-d'œuvre, là où vivent seulement 17 habitants par kilomètre carré. Un tel chiffre ne correspond guère, d'ailleurs, à la réalité des faits; ne doit-on pas se rappeler que les six villes les plus importantes du pays contiennent à elles seules près de 500.000 habitants, soit, environ, un septième de la population totale, et ne doit-on pas aussi tenir compte de la surpopulation relative des pays du Liban, comme du vide presque complet des espaces désertiques? Les chiffres — d'ailleurs très sujets à caution — fournis par l'*Almanach de Gotha* de 1919 pour les différentes circonscriptions administratives entre lesquelles est partagée la Syrie font déjà ressortir la dernière de ces différences. Au vilayet anatolien d'Adana, ils donnent 431.702 habitants pour 34.001 kilomètres carrés, soit 12 habitants au kilomètre carré; et voici maintenant à quels totaux on arrive pour les divisions de la Syrie-Palestine proprement dite. Le vilayet d'Alep, grand de 78.051 kilomètres carrés, est peuplé de 714.794 habitants (9 par kilom. carr.); celui de Beirout compte 848.036 habitants, soit 41 habitants par kilomètre carré, sa superficie étant minime: 20.712 kilomètres carrés. Plus peuplé encore est le vilayet de Syrie, dont la capitale est Damas, 1.123.046 habitants; mais, comme sa superficie est de 30.105 kilomètres carrés, sa densité est un peu inférieure à celle du vilayet de Beirout (37 âmes au lieu de 41 au kilom. carr.). Les deux sandjaks qui couvrent le reste du pays sont infiniment moins habités, surtout celui de Zor, dont les 25.750 kilomètres carrés

sont presque déserts; là vivent 178.785 individus, soit 7 au kilomètre carré, tandis qu'on en compte 22 sur une égale superficie dans le sandjak de Jérusalem (15.812 kilom. carr. et 352.410 hab.).

Si réduits puissent-ils être aujourd'hui, à la suite des événements de la Grande Guerre, ces chiffres, qui datent de 1910, sont instructifs; ils montrent dans quelles parties de la Syrie la vie est le plus intense, tandis qu'un coup d'œil jeté sur la carte fait comprendre la raison de cette intensité de vie. Elle est due à la sécurité, à la liberté religieuse, sinon politique, que les populations syriennes y ont trouvées en cas d'invasion. Rien que de très légitime, dès lors, à comparer, comme l'a fait Augustin Bernard, le Liban à la Kabylie. « Même densité de population, dit-il, dans un pays pauvre, défendu par sa pauvreté même et par sa structure; même résistance obstinée contre les envahisseurs de la plaine; même conservatisme montagnard; même émigration des colporteurs. »

Si elle est relativement paisible, la vie n'est pas, par contre, très facile dans le Liban; elle est beaucoup moins pénible sur les rebords extérieurs des deux hourrelets longitudinaux que sépare la dépression centrale, dans les oasis de l'Est et surtout sur la côte méditerranéenne Aussi est-ce là, surtout, que se trouvent les grandes villes, et non point dans l'intérieur. Homs (50.300 hab.), dans la haute vallée du Nahr-el-Asi, comme Hamah plus en aval, Homs, d'où l'on gagne les ruines de Palmyre à Tadmor, et Jérusalem (40.600 hab.), la cité sainte du plateau de Juda, avec tous ses souvenirs du judaïsme, des origines du christianisme et des croisades (v. p. 424),



Mahmoud-Khan II, sultan des Turcs (1785-1818).

sont, en effet, beaucoup moins importantes que ne le sont les autres grandes villes de la Syrie. Du côté de l'est, c'est Alep (68.200 hab.), dont les vergers aux eaux courantes jalonnent la route de l'Euphrate, et c'est surtout Damas, « la ville des confréries et des théologiens, qui participe à la sainteté de La Mecque et de Médine et que les croyants regardent comme l'une des capitales du monde musulman (v. p. 635) ». Blanche et rose au milieu de la verdure, au carrefour des routes qui unissent l'Egypte et l'Arabie à la Mésopotamie et à l'Asie Mineure, Damas, la ville la plus peuplée de l'Asie turque (180.000 hab., plus que le sandjak de Zor), est l'intermédiaire des échanges entre deux continents. C'est une ville internationale, où s'assemblent chaque année les pèlerins qui vont porter leurs offrandes à la Kaaba. « Là, dit très bien Robert Perret, est la force véritable de l'islam; elle n'existe nulle part ailleurs qu'en Syrie. »

En effet, les villes des rivages sont autrement cosmopolites. Non pas Adana (50.300 hab.), qui s'élève à l'extrême Nord sur le Seihoun, au milieu des fertiles campagnes de la Cilicie, ni Gaza dans l'extrême Sud, parmi les plaines des Philistins, mais les différentes *échelles* de la côte, établies à l'abri d'éperons rocheux projetés vers l'ouest par les montagnes : Alexandrette ou Iskanderoun, sur la rive sud du golfe du même nom, Latakie, Tripoli, Beirout, Caïffa et Jaffa, le port de Jérusalem. A son mouillage où les vents du large n'arrivent pas et où la tenue du fond est parfaite, Alexandrette, située par ailleurs à 60 kilomètres du chemin de fer de Bagdad, doit une réelle importance économique. Quant à Beirout (95.200 hab.; v. p. 658), c'est, au pied du Liban, le port le plus actif de la côte et, en même temps qu'un grand centre d'affaires, un remarquable foyer d'études et d'influence françaises.

III. *L'Histoire contemporaine de la Syrie.* — Foyer d'influence française, Beirout ne l'est pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, et il n'est pas davantage le seul point de la Syrie-Palestine que l'on ait le droit de qualifier ainsi. C'est ce dont nous ferions facilement la preuve en esquissant ici l'évolution historique de la contrée au cours des âges; mais, même à très grands traits, une telle esquisse comporterait d'importants développements. L'histoire de la Syrie, n'est-ce pas, en effet, en quelque manière l'histoire du monde tout entier ou, du moins, de l'ancien monde, et la Syrie n'a-t-elle pas toujours été essentiellement un pays d'action et de réaction, exerçant un jour une grande influence sur ses voisins plus ou moins immédiats, ou même sur des nations éloignées, et subissant à son tour, le lendemain, l'influence de tel ou tel autre peuple ? Tant que la Méditerranée a été le centre du monde, la Syrie a tenu dans l'histoire une place privilégiée.

Cette place, elle l'a perdue pendant les temps modernes, par suite de la découverte des voies nouvelles vers l'Extrême-Orient; va-t-elle la reprendre aujourd'hui, alors que la grande route terrestre de l'ancien monde, poussée déjà si loin par l'industrie contemporaine, effleure ou même emprunte son territoire ? L'avenir seul le dira; mais, déjà, le passé le plus proche le donne à penser, ce passé qui commence avec la campagne de Syrie de Napoléon Bonaparte et dont la fin de la Grande Guerre marque provisoirement le terme.

Que se proposait Bonaparte, quand il entreprit, en février 1799, sa campagne de Syrie? Abattre les murs de la prison dans laquelle il se sentait enfermé en Egypte, ou préparer de nouvelles conquêtes ? Personne ne saurait répondre à cette question. On sait seulement que l'effort fut infructueux. Maître d'El-Arich, de Gaza et de Jaffa, mais non pas de Saint-Jean d'Acre, défendue par Djezzar-Pacha, Sidney Smith et Phélypeaux, vainqueur de l'armée turque au mont-Thabor (6 avril 1799), Bonaparte dut, en effet, évacuer la Syrie et rentrer en Egypte sans avoir recouvré sa complète liberté d'action. La Syrie retomba dès lors sous la domination turque ottomane, sous laquelle elle était ployée depuis le XVIe siècle.

Bientôt, toutefois, Méhémet-Ali, l'entreprenant pacha d'Egypte, décida de la joindre à ses Etats. N'ayant pu, pour prix de ses services pendant la guerre de l'Indépendance hellénique, acquérir la Morée que lui avait promise le sultan Mahmoud, il voyait dans la Syrie un dédommagement capable de satisfaire son ambition. Mahmoud lui ayant refusé le pachalik de Damas, qu'il réclamait, Méhémet-Ali commença la conquête de la Syrie (octobre 1831). En quelques mois, son fils Ibrahim s'empara de toute la contrée; bientôt, même, il pénétra victorieusement en Asie Mineure, et Mahmoud, battu, dut abandonner à Méhémet-Ali la Syrie tout entière, district d'Adana compris (convention de Kutayeh, 8 avril 1833).

Le pacha d'Egypte, tôt après vainqueur des Druses avec l'aide des Maronites (1837), prétend alors obtenir du Sultan la possession définitive de la Syrie comme de l'Egypte pour lui-même et pour ses héritiers. Le refus de Mahmoud engendre entre le vassal et le suzerain un nouveau conflit, que les armes tranchent d'abord en faveur de Méhémet-Ali, mais que l'Europe résout bientôt dans un sens contraire. Après la révolte des populations du Liban contre l'administration d'Ibrahim, le bombardement de Beirout par une flotte anglo-austro-turque (12 octobre 1840) et la perte de Saint-Jean d'Acre (2 novembre), les Egyptiens, que ne soutient pas la France, doivent évacuer la Syrie et même, par la convention des Détroits (13 juillet 1841), renoncer à toute prétention sur elle.

Sous l'autorité d'Ibrahim, la contrée n'avait connu que « le rajeunissement du despotisme et la recrudescence de la barbarie » (Lamartine). La situation empire encore avec le retour de la domination ottomane : ce ne sont que massacres des populations chrétiennes du Liban par les Albanais que les pachas turcs avaient amenés avec eux, luttes intestines suscitées par les intrigues de ces mêmes pachas entre les Druses et les Maronites, qui, au XVIIIe siècle, sollicitaient avec une égale ardeur la protection française. Ibrahim s'était naguère servi des Maronites pour soumettre les Druses; de là des haines inexpiables et des massacres dont les Maronites furent les victimes en 1845 et surtout après le traité de Paris de 1856. Les querelles qui ne cessèrent de se multiplier et de s'aggraver dans le Liban devinrent, au printemps de 1860, de véritables tueries; finalement, à Damas, le quartier chrétien fut attaqué, la plupart des consulats européens brûlés; sans Abd-el-Kader, qui agit avec ses Algériens alors que le pacha turc demeurait dans l'inaction, pas un chrétien indigène n'eût échappé au massacre (juillet 1860).

Alors, Napoléon III intervint. Il envoya en Syrie, sous les ordres du général de Beaufort d'Hautpoul, un petit corps expéditionnaire, que, jusqu'à ce moment, l'Angleterre l'avait empêché de faire partir et, pendant dix mois (août 1860-juin 1861), nos troupes séjournèrent dans le Liban. Si, par suite de la jalousie britannique, l'expédition de Syrie ne porta pas tous ses fruits et ne châtia pas les vrais coupables, du moins fit-elle payer une indemnité pécuniaire aux Maronites et assura-t-elle au Liban une administration spéciale autonome. Elle accrut aussi dans cette partie du Levant le prestige et la popularité de la France, à qui les Libanais manifestèrent un véritable attachement en 1870-1871. Douze ans plus tard, lorsque l'Angleterre s'empara de l'Egypte (1882), les Syriens s'attendaient à voir la France placer leur propre pays sous son autorité, qu'ils appelaient de tous leurs vœux; ils ne se rendaient pas compte des circonstances, ni des dispositions du Parlement français. Déçus dans leur espoir, ils continuèrent de subir la domination turque, si dure qu'elle fût et quelque peu de sécurité qu'elle leur laissât. Les massacres des Arméniens des montagnes du Zeitoun, ou Petite-Arménie, dont les contre-coups se firent sentir jusque dans la plaine d'Adana et aux alentours d'Alep en 1896 et en 1909, ceux des chrétiens du Haouran par les Druses en avril 1910, n'étaient, toutefois, que les préludes de l'abominable conduite des Germano-Turcs au cours des années 1915-1918. Alors, une fois la Sublime-Porte en guerre avec les puissances de l'Entente et tous (ou presque tous) les témoins gênants chassés du pays, ce fut une extermination systématique des Syriens — catholiques ou non — attachés à la France, comme ailleurs des Arméniens et des Chaldéens; on ne pouvait pardonner aux habitants du Liban, en particulier, de s'être tenus à l'écart, lors du célèbre voyage de Guillaume II en Palestine, en 1898.



Le général de Beaufort d'Hautpoul, chef du corps expéditionnaire français en Syrie (1860). [Ph. X.]

Toutefois, si des exécutions nombreuses et même des massacres eurent lieu en Syrie, on recourut surtout à la famine pour faire disparaître un peuple dont on désirait se débarrasser; tandis que les populations qui gravitaient autour des Turcs recevaient de quoi se soutenir, les autres étaient systématiquement oubliées et privées de toute distribution de vivres. Ces dernières étaient réduites aux maigres secours que leur donnaient les Européens neutres demeurés dans le pays, ou que les marins de l'escadre française ou nos soldats établis dans la petite île de Rouad, en face de Tortose, pouvaient leur faire parvenir pendant la nuit. Il en fut ainsi jusqu'à la cessation des hostilités, sinon par toute la Syrie, du moins dans les districts tenus pour les plus fidèles à la tradition française. Dans le seul Liban, 250.000 personnes auraient (dit-on) péri, de misère et de faim, bien plus que sous les coups de leurs oppresseurs!

Chacun sait comment prit fin ce long martyre, grâce à la marche victorieuse des Alliés dans les derniers mois de la Grande Guerre. Commencée par le général sir Archibald Murray, la conquête de la Syrie a été poursuivie et menée à bien par les troupes anglo-françaises, à la tête desquelles était placé le général Edmond Allenby. La prise de Jérusalem en marque, le 9 décembre 1917, la première, ou plutôt la seconde étape, après la soumission de la plaine littorale des Philistins. Une fois maître du plateau de Juda, c'est en s'inspirant de la géographie, en faisant simultanément marcher ses soldats sur les deux bourrelets montagneux de l'Ouest et de l'Est que le général Allenby mène son attaque. Alors, Caïffa et Saint-Jean d'Acre sur la côte, Naplouse, Nazareth et Tibériade sur les plateaux de l'Ouest, Kérak à l'est de la mer Morte (7 avril 1918) et Es-Salt, Maan et Deraa dans l'est du Jourdain, tombent aux mains des troupes de l'Entente. Puis c'est la complète débâcle des trois armées turques de la Syrie commandées par Liman von Sanders, le débarquement des Français à Beirout et la prise de Damas (30 septembre-1er octobre 1918). Dans les semaines suivantes, la Cœlésyrie, dont la conquête, déjà commencée auparavant, a tôt fait d'être entièrement soumise (16 octobre), quelques jours plus tard (27 octobre), Alep est occupée; enfin, c'est le tour d'Alexandrette, où les marins français débarquent le 18 novembre. Ainsi, jusqu'aux Portes Amaniques, la Syrie est délivrée du joug ottoman; seules, les plaines basses du district d'Adana lui demeurent encore soumises.

Mais dans quel état ce malheureux pays passe-t-il sous la tutelle des Européens et que de ruines les Germano-Turcs y ont accumulées pendant la guerre : pertes de vies humaines et destruction de l'outillage économique !...

Durant le demi-siècle consécutif à l'expédition de 1860, les nations de l'Occident avaient, en effet, commencé de doter la Syrie d'un outillage économique. Peu à peu, par suite de l'insécurité et des massacres dont il a été question plus haut, la contrée avait auparavant perdu une partie de ses meilleurs artisans : les tisserands maronites de Deïr-el-Kamar et de Baabda, par exemple, qui fabriquaient des étoffes légères de soie et coton. N'était-il pas de stricte justice de compenser en quelque manière un tel désastre ? La construction de la belle route carrossable de Beirout à Damas, longue de 112 kilomètres, fut le premier travail d'utilité publique exécuté en Syrie par les Européens; il fut suivi de beaucoup d'autres : établissement de voies ferrées, aménagement de ports, etc.

Aussi, avant la guerre de 1914, la Syrie possédait-elle un certain nombre de rails, qui, de la côte, pénétraient à l'intérieur de la contrée (Tripoli-Homs, Beirout-Rayak, Caïffa-Deraa, Jaffa-Jérusalem); en même temps, du nord au sud, un autre rail courait d'Alep à Damas et à Mzerib, ici dans le sillon longitudinal parcouru par le Nahr-el-Asl, et là au flanc oriental des montagnes de l'Hermon. Plus extérieur encore à la Syrie proprement dite est le chemin de fer du Hedjaz, qui part de Damas et file droit au sud, vers l'Arabie, par Deraa et au long des plateaux de la Transjordanie. Quant au nord de la contrée, que ne dessert aucune de ces lignes, il est traversé par le chemin de fer (en construction) de Bagdad, qui aboutit à Alep en passant dans l'est d'Adana, soit par Alexandrette au bord de la Méditerranée, soit par Bagtché et Killis à l'intérieur des terres. Ainsi se trouve soudé le réseau syrien au réseau anatolien, plus occidental, et aux lignes établies ou projetées plus à l'est, à travers la Mésopotamie, jusqu'à Arghana, Bagdad et Bassora. Comme elle avait vu les Européens la doter de chemins de fer, la Syrie les avait vus s'occuper de ses ports; mais aucune de ses *échelles* n'était encore suffisamment organisée en 1914, pas même celle d'Alexandrette. Seul, le port de Beirout était à peu près outillé au début de la guerre, et encore y prévoyait-on de nombreux travaux complémentaires.



Massacre, par les Druses, des Maronites réfugiés dans la cour du consulat de France, à Damas (juillet 1860). [D'après l'*Illustration*.]

Eût-on pu réussir à entretenir, durant les longues années d'hostilité, les entreprises maritimes déjà commencées, ou les tramways et les crémaillères du Liban ? Dans tous les cas, seules, les voies ferrées, utiles au point de vue militaire, ont été entretenues avec soin, ou même poussées jusqu'à Lydda (depuis Afoulé par Naplouse); le reste a été abandonné ou détruit. Tout va donc être à reprendre, à débuter par la voie ferrée stratégique, menée par les Anglais depuis la frontière d'Egypte jusqu'à Jérusalem. Celle-ci joue dans le sud de la Syrie le même rôle que la ligne Adana-Alep, dans le Nord; elle soude aujourd'hui plus ou moins effectivement la ville sainte de la Palestine à la capitale de l'Egypte et aux chemins de fer de l'Afrique orientale.

IV *Le problème syrien.* Considérable va donc être la tâche de réparation et de création à entreprendre en Syrie. Il s'agit, en réalité, d'une véritable « reconstruction » de la contrée. A qui pourra-t-on confier une telle œuvre ?

Bien entendu, les Turcs Ottomans sont hors de cause. Les populations de la Syrie, si diverses qu'elles soient de race et de religion, ont toutes une égale horreur de leurs oppresseurs d'hier et de longs siècles antérieurs, et la façon dont ceux-ci se sont comportés pendant la guerre n'est pas pour réconcilier les Syriens avec eux. De même en est-il des Allemands, malgré qu'ils aient depuis longtemps fondé de prospères colonies agricoles en Palestine, qu'ils aient construit le *Bagdadbahn* et que le chemin de fer du Hedjaz et ses embranchements syriens soient, en réalité, leur œuvre. D'autre part, telles qu'elles sont aujourd'hui, si différentes de races, de religions et de civilisations, les populations syriennes, si elles étaient livrées immédiatement à elles-mêmes, ne parviendraient pas à s'entendre ni à s'unir; ce seraient des guerres continuelles et l'anarchie, un état pire que celui d'avant la guerre. Eux-mêmes, les Syriens reconnaissent avoir besoin d'un tuteur.

L'Angleterre ne s'est jusqu'à présent que fort peu occupée de la Syrie; elle s'est contentée d'empêcher les Français d'y répondre aux vœux des populations indigènes, d'y faire étudier de façon systématique le sol de la Palestine et d'y fonder quelques missions protestantes. Dans l'ensemble, les Syriens s'en méfient, tandis qu'ils appellent, au contraire, de tous leurs vœux les Français.

Il serait très intéressant de faire l'histoire de la tradition française en Syrie. Née dès le temps de Charlemagne, pleinement épanouie aux siècles des croisades, elle s'est, depuis lors, maintenue florissante, grâce aux relations économiques ininterrompues de notre Midi (de la Provence surtout) avec le Levant, grâce aux Capitulations de 1535 et à l'habile politique de nos ambassadeurs de l'ancien régime à Constantinople. Au XIXe siècle, encore, très active et vraiment efficace a été l'action de la France. Si, au point de vue politique, les idées de Lamartine, relatives à un protectorat français sur la Syrie, n'ont pas été écoutées d'abord, ni réalisées ensuite, du moins la France a-t-elle continué de témoigner aux populations du pays un intérêt réel et souvent efficace; elle l'a fait de toutes les manières, surtout dans les domaines économique, religieux et social. Les preuves en abondent; il suffira d'en indiquer brièvement quelques-unes.

Voici l'outillage économique qui permettra de mettre en pleine valeur le sol syrien et d'en amener les produits jusqu'à la mer; la France a travaillé presque seule à en doter la contrée. Ce sont des œuvres françaises que les chemins de fer de Jaffa-Jérusalem, de Beirout-Damas (v. p. 659), de Tripoli-Homs et de Rayak-Alep; de même en est-il pour les principales et les meilleures routes, pour les tramways Nord et Sud de Beirout, pour les dix-huit phares qui éclairent les 440 milles de la côte syrienne, pour les installations maritimes de Beirout, de Tripoli, de Jaffa. Et combien de sociétés anonymes, obligatoirement qualifiées d'*ottomanes*, sont des œuvres d'initiative française, créées par des Français et avec des capitaux français ! Et combien de concessions le gouvernement ottoman avait, en 1914 encore, consenties en Syrie à nos compatriotes, pour le plus grand bénéfice du pays : construction de chemins de fer, de routes, de ports, etc. ! D'autre part, la France est le meilleur client européen de la Syrie; elle est le premier acheteur des produits de ce pays, à débuter par ceux de la sériciculture, et elle lui vend un minimum de 25 millions de francs chaque année. On évalue par ailleurs à 140 millions le total des capitaux français investis dans les *seules* entreprises syriennes *d'utilité publique;* à quel total arriverait-on en tenant compte de nos établissements commerciaux et industriels (filatures de soie, etc.) ? Voilà pour le côté économique; mais il faut tenir compte aussi de l'œuvre intellectuelle et morale — et sociale aussi — accomplie par la France en Syrie.

Chacun connaît l'admirable université Saint-Joseph de Beirout et l'Ecole pratique d'études bibliques et archéologiques Jérusalem-Palestine; mais il faut tenir compte, encore, des résultats obtenus par les laïques et surtout par les missionnaires de toute congrégation et de tout sexe qui travaillent efficacement à consolider et à étendre l'influence française par tout le pays. Quelle masse de maisons de notre nationalité répandues d'un bout à l'autre de la contrée : humbles écoles libanaises, où un pauvre prêtre maronite enseigne à de petits paysans les rudiments de notre langue, écoles primaires des villes, collèges, institutions secondaires, séminaires, instituts de hautes études scientifiques ! A en croire des statistiques incomplètes, plus de 52.000 enfants recevaient, avant la guerre, en Syrie — écoles de campagne comprises — un enseignement français; on en comptait plus de 7.600 dans la seule Palestine. A côté d'une œuvre religieuse sur laquelle il est inutile d'insister et que chacun connaît, voilà donc une œuvre intellectuelle considérable, remplie en Syrie par la France.

Tenons compte aussi de l'œuvre morale et sociale accomplie par elle dans ce pays où, par suite de l'inertie turque, l'hygiène urbaine et morale faisait totalement défaut, et aussi l'hygiène sociale. Seule, l'initiative privée, et surtout l'action morale et matérielle de la France, atténuent ce déplorable état de choses par la création de nombreuses œuvres d'assistance médicale — hôpitaux et dispensaires — tenus par des ordres religieux français. Sait-on que, dans ces institutions, 400.000 Palestiniens sont soignés annuellement ? A quel chiffre arriverait-on si l'on obtenait, pour le reste de la Syrie, des renseignements aussi précis ?... Et là, comme dans les principales villes du pays, ce sont des médecins et des chirurgiens formés à la Faculté de médecine de l'Université de Saint-Joseph de Beirout qui soignent les pauvres malades, témoignant partout de la valeur de la médecine et de la chirurgie françaises.

Sous quelque angle que l'on se place — économique, social, scientifique, historique — on arrive aux mêmes constatations : en Syrie, la France occupe à tous égards une situation absolument prépondérante. Elle devrait donc pouvoir, sans contestation aucune, exercer librement son action sur la contrée tout entière, de la mer Rouge au Taurus et de la Méditerranée à l'Euphrate.

Malheureusement, les événements militaires qui se sont produits en 1914-1915 en Occident et dans la péninsule des Balkans ont détourné de la Syrie l'attention de nos hommes politiques, et cela au moment où se concluaient, à notre détriment, certains accords secrets, qui ne tenaient aucun compte de notre situation. Puis, la Palestine a paru aux Anglais une base d'opérations trop importante contre la vallée du Nil pour que leurs généraux pussent l'abandonner même à une alliée.

... De là les difficultés et les hésitations de l'heure présente. Puissent ces difficultés et ces hésitations bientôt disparaître ! Puisse la Ligue des nations, renonçant à la mutilation de la Syrie, confier les destinées de ce pays entier à la nation dont les Syriens, fidèles à une tradition millénaire, demandent le concours pour s'organiser et l'appui pour garantir leur indépendance ! — HENRI FROIDEVAUX.

thermopénétration (du gr. *thermos*, chaud, et de *pénétration*) n. f. Méd. Procédé thérapeutique consistant à faire traverser le corps par un courant électrique qui chauffe l'organisme directement, parce que celui-ci oppose une résistance à son passage : *La* THERMOPÉNÉTRATION *calmerait très rapidement les douleurs de l'anévrisme de l'aorte.*

Paris, Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GAOSLET.



Primevère de Chine, mimosa, épicéa.





Houx, gui, rose de Noël.

N° 154. — Décembre 1919

Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Election d'Emile Mâle.* Le 6 décembre 1918, l'Académie procéda à l'élection d'un membre, en remplacement de Barth. Trois candidats se présentaient : Bémont, Mâle et Michon. Il y eut trois tours de scrutin, où les voix se répartirent comme suit : 1er tour : Bémont 8, Mâle 8, Michon 13; 2e tour : Bémont 11, Mâle 16, Michon 5; 3e tour : Bémont 9, Mâle 21, Michon 1. Emile Mâle, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu. (V. p. 974.)

Arrondissements maritimes. Les décrets des 27 décembre 1918 et 14 mai 1919 ont organisé, au point de vue militaire, les arrondissements maritimes. Le commandement effectif des opérations dont la direction appartient aux préfets maritimes est exercé, par délégation, par les officiers généraux et supérieurs, *chefs des services offensifs et défensifs de l'arrondissement.*



Paris sous le bombardement.
Pas crâneuse, mais calme. (Sim, *le Petit Bleu.*)

Le littoral de chaque arrondissement est divisé en *secteurs jointifs*, où le commandement est exercé par le *chef des services offensifs et défensifs du secteur.*

Enfin, chaque front de mer est placé sous le commandement d'un officier, qui a le titre de *commandant du front de mer.*

Dans les ports possédant un *commandant de la marine*, celui-ci — qui relève du chef des services offensifs et défensifs de l'arrondissement — a autorité sur les éléments affectés à la défense du port et, si ces éléments sont constitués en front de mer, il a autorité sur le commandant du front de mer.

Dans les places où il y a un gouverneur militaire et où les forces maritimes concourent à la défense de la place, ce gouverneur relève du chef des services offensifs et défensifs de l'arrondissement; il n'intervient pas dans le commandement des éléments placés normalement sous les ordres des autorités maritimes et non spécialement affectés à la défense de la place.

En temps de paix, plusieurs secteurs peuvent être réunis sous le commandement d'un même chef, et les fronts de mer peu importants peuvent n'être pas maintenus en état d'armement. — J. Desvallines.

Art pendant la guerre (L') [1914-1918], par Robert de La Sizeranne (Paris, 1919). — Une guerre de cinq années, à laquelle prennent part le plus grand nombre des peuples de la terre et qui fait sentir ses effets d'un bout du monde à l'autre, ne va pas sans exercer son influence dans tous les ordres de l'activité humaine. Ouvriers, agriculteurs, bourgeois ont également fait leur devoir aux armées, et l'on sait que gens de lettres et artistes ont subi du fait de la guerre des pertes douloureuses. Il est donc juste d'étudier l'art pendant la guerre, et nul n'était mieux qualifié pour cette étude que Robert de La Sizeranne.

Robert de La Sizeranne ne nous a pas seulement révélé Ruskin; il s'attacha toujours avec un intérêt passionné aux spectacles actuels, et ses articles furent souvent, comme il les nomma lui-même, un *miroir de la vie.*

Sans doute, il était plus d'une manière d'étudier l'art pendant la guerre, et il faudra que des années passent pour pouvoir se rendre compte de l'influence que la guerre aura exercée sur les destinées de l'art. Aujourd'hui, nous ne pouvons voir que les effets immédiats, les ressources soudaines et, plus que la technique de l'artiste, c'est la mentalité de l'homme que nous apercevons modifiée dans l'œuvre née de la guerre. L'art a participé à l'union sacrée; il a fait partie du mouvement unanime. Il a souffert, et il a lutté, et les ruines qu'il a laissées sur le champ de bataille ne sont pas les moins émouvantes. Dans ces articles écrits au jour le jour, pendant les années de lutte et que recueille aujourd'hui Robert de La Sizeranne, les thèmes essentiels sont dits.

Et, d'abord, il regarde cette culture germanique au nom de laquelle les troupes impériales voulaient enchaîner notre décadence. D'autres diront, et ont dit, quelle était cette culture dans le domaine de la science et dans le domaine de la pensée. Ici, il s'agit du domaine de l'art. Quel était donc cet art allemand, dont la supériorité permettait la destruction de toute œuvre qui n'était pas d'art allemand?

Au peuple allemand il fallait un grand art, parce qu'il était un grand peuple, et qui fût national et capable de lui inspirer des actions à sa taille. Il ne s'agit pas de plaire, ni d'amuser. L'art doit être éducateur, il doit être nettement germanique; c'est-à-dire qu'il doit donner des leçons germaniques, toute leçon étrangère étant, par cela même qu'elle est étrangère, inférieure. Et, pourtant, de ces influences étrangères les artistes allemands n'ont



Avant la chute. — « Remontons-nous un peu, Bethmann? — Pas beaucoup, sire. Il faudra jeter quelque chose de plus lourd..... » (Albert Guillaume, *Excelsior.*)

pu se libérer, s'il est bien vrai que tout l'art de Bœcklin, le maître de l'art allemand, est un effort désespéré pour se rattacher à l'antiquité classique et méditerranéenne. Il n'eut qu'une originalité : moderniser la fable antique, originalité qui tourne bien vite au procédé et, s'il s'affirma germain, ce fut par la recherche du brutal et du terrifiant. Là

est bien, d'ailleurs, le caractère de l'art contemporain en Allemagne. Comme la politique allemande voulut inspirer la peur, l'art allemand chercha à



« Pourvu qu'ils tiennent! — Qui ça? — Les civils. » (Forain, *l'Opinion.*)

inspirer la terreur. Reconnaissons, d'ailleurs, que, de l'autre côté du Rhin, on excella toujours dans le squelette. Ce n'est peut-être pas suffisant pour devenir les maîtres de l'art; pas plus qu'il n'est suffisant, pour paraître original, de pasticher les artistes étrangers. Pasticher, les artistes allemands l'ont fait en mainte occasion, et même dans l'architecture et dans la décoration intérieure de la maison, où ils font preuve, pourtant, de qualités particulières. On ne peut nier, dans l'art décoratif, l'ampleur de leur effort; mais, si grand soit-il, on y reconnaît toujours une adaptation des styles étrangers.

Il est facile, sans doute, après avoir regardé les œuvres des artistes allemands contemporains, de s'attarder devant les tapisseries de Reims et de triompher. Mais les Allemands eux-mêmes ne nous y convient-ils point, s'il est bien vrai qu'ils se croient capables de remplacer ce qu'ils ont détruit?

Les tapisseries qui embellissaient le chœur de la cathédrale et que la guerre a rassemblées à Paris dans la pleine lumière des Champs-Elysées, voilà un spectacle émouvant pour ceux qui songent à quels périls elles ont échappé. Mais n'est-il pas plus émouvant encore par la leçon d'art qu'il nous donne? Il y a là des tapisseries du xve siècle, il y en a d'autres du xvie siècle; il y en a d'autres, enfin, du xviie siècle. Voici l'histoire du fort roi Clovis, qui fut tissée vers 1435; voici l'histoire de la vie et de la mort de la Vierge, imaginée par un certain Lemaire et qui, commencée en 1509, fut achevée seulement en 1530; voici des scènes de l'Evangile, tissées par Pepersack, vers 1633. Et l'enseignement monte du spectacle même. Dans le premier âge, tout est confusion, tout est harmonie dans le second; et si, dans le troisième âge, brille encore l'harmonie, elle brille dans le vide et dans la solitude; la forme est belle encore, mais le cœur et l'esprit en sont absents. Admirable vision, qui n'est pas seulement française; car ce qu'il y a de précisément remarquable en elle, c'est ce caractère universel où chacun se retrouve et, beaucoup plus qu'une histoire de la vie et de la mort de la Vierge, ne voit-on pas, en certaines de ces tapisseries, l'image même de l'humanité, « enfin délivrée de ses obscurs instincts animaux et soustraite au règne de la violence » ?

Mais cela, déjà, c'est du passé. Comment la guerre a-t-elle agi sur l'art actuel, et qu'a-t-elle inspiré à nos artistes d'aujourd'hui? Sans doute, il y a peu d'œuvres encore, et, plus que des constatations, peut-on faire des prévisions. Il y a une nouvelle esthétique des batailles. Quoi d'étonnant, s'il est bien vrai que cette guerre ne ressemble à aucune des guerres qui dévastèrent jadis la terre. On ne voit plus ces riches et abondants paysages qui faisaient le fond des tableaux de bataille d'autrefois. Le terrain s'est modifié entièrement, quand il n'a pas disparu. Le sol est dénudé, crevassé. La vie y est souterraine. La campagne ne s'anime que la nuit, et la nuit, alors, est toute coupée de feux. L'action est invisible, et les masques rendent invisibles aussi les visages des hommes. Seul, le ciel est riche de mouvement et de vie. Ainsi les tableaux peuvent évoquer la lutte, mais ils ne la montrent pas. Ils pourront représenter les soldats au cantonnement, et le type du soldat de la Grande Guerre est assez spécial pour différer des soldats des autres guerres; ils pourront montrer le mélange pittoresque des races; ils pourront montrer l'abondance des ruines; mais ce ne sera jamais la lutte même. Certes, les aquarelles de Duvent, de Flameng, de Vignal sont pathétiques, parce qu'elles n'ont rien de romantique. Les artistes, volontairement, ont fait taire leurs nerfs, ont dissimulé leur sensibilité. Leur œuvre n'est émouvante que par la vérité dont elle est le témoignage, et nul artifice n'intervient pour susciter cette émotion. Les artistes ont fait appel à tout leur sang-froid pour établir de simples constats; et ces constats sont terribles. De là la valeur de ces aquarelles, de là leur réalité de vieilles chroniques, quand il s'agit de montrer Ypres sous les obus, ou Arras. La ruine est saisie au moment même où elle se fait; et, si elle n'a pas encore cet aspect pittoresque qu'elle aura par la suite, elle a le caractère douloureux et terrifiant du désastre qui s'accomplit.



Pourvu qu'elles tiennent! » (Abel Faivre, *l'Echo de Paris.*)

Mais, si la guerre n'a pas encore pu exercer une influence directe dans la peinture, ou dans la sculpture, il est une forme d'art, directement inspirée par les événements quotidiens, qui ne pouvait pas ne pas être influencée par le bouleversement de ces dernières années. Il s'agit de la caricature. La caricature, ce n'est pas l'art de rire, ou de faire rire.

L'humoriste (écrivait Thackeray) cherche à éveiller et à diriger votre amour, votre compassion, votre bonté, votre mépris du mensonge, de la prétention, de l'imposture, votre tendresse pour les faibles, pour les pauvres, pour les opprimés, les misérables.

Il en est de même de la caricature. Ce qu'on trouve dans les caricatures, ce ne sont pas les faits, mais les sentiments des peuples sur ces faits. La caricature est l'expression du sentiment populaire.

Au début de la guerre, il y eut peu de caricatures. L'indignation générale retenait l'inspiration. D'ailleurs, nous n'avions pas d'armes prêtes contre nos ennemis; et, à vrai dire, par la suite, c'est plus sur nous-mêmes que sur les Allemands que nous nous sommes exercés. Ainsi la planche fameuse de Forain : « Pourvu qu'ils tiennent! — Qui ça? — Les civils. » Quand nos caricaturistes se retourneront contre l'ennemi, c'est à son point faible qu'ils frapperont, c'est-à-dire à sa prétention à l'humanité, à la culture, à l'élégance. Le Français caricature surtout le manque d'élégance, l'Anglais le manque de bonne foi; mais, en même temps qu'il s'indigne, le *Punch* raille aussi; et ce n'est sans doute pas une de ses moins heureuses idées que d'avoir imaginé pour le premier numéro de 1916 qu'il était soumis à la censure germanique.

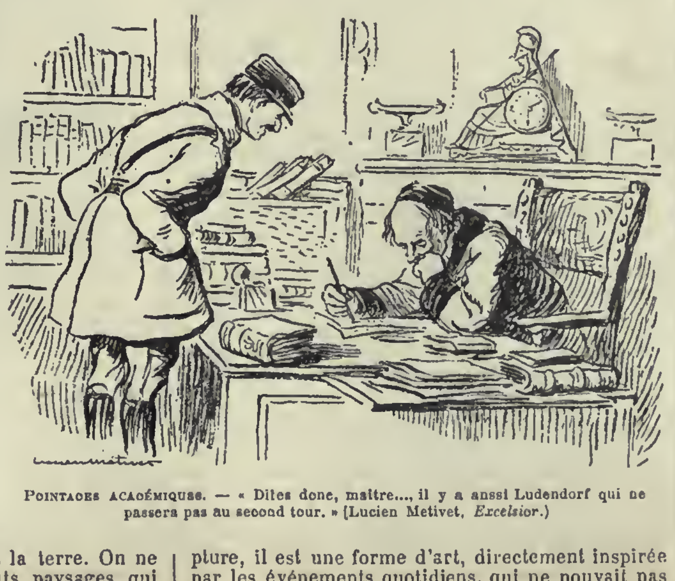
Chez les Allemands, tous les sarcasmes et tous les quolibets sont à l'adresse de l'Angleterre; et la France, si elle paraît dans ces dessins, semble être en lutte contre l'Angleterre. Ainsi, ce cuirassier français blessé qui, dans les *Lustige Blätter*, en novembre 1914, rencontrant Jeanne d'Arc devant la cathédrale de Reims, s'écrie : « Chère Jeanne d'Arc, reviens, et chasse ces maudits Anglais hors de France. »

Bien entendu, la venue au front des troupes coloniales excite les railleries germaniques : « Quoi! n'avez-vous pas de honte de ne pas vous battre pour l'Angleterre contre l'Allemagne? », dit une guenon à un orang-outan, en cueillant une noix de coco sur une branche d'arbre. Contre la Russie, contre la Serbie, les attaques sont âpres. Les Japonais et les Italiens sont méprisés. Les Etats-Unis ne sont pas mieux traités que les belligérants.

Mais c'est chez les neutres que s'est manifesté un des premiers caricaturistes de ce temps. Louis Raemaekers est Hollandais. La Hollande fut toujours favorable à l'esprit. On n'a pas oublié les planches de Romain de Hooghe contre Louis XIV. Mais, dans les dessins de Raemaekers, il y a plus d'indignation que de rire : « Voilà qui est fait..., dit Guillaume II en écartant doucement le rideau qui cachait l'exécution de miss Cavell; maintenant, tu peux m'apporter la protestation de l'ambassadeur américain. »

Bien des points communs se retrouvent dans ces caricatures, qu'elles viennent des pays de l'Entente, des Empires centraux, ou des neutres. Les principes sont les mêmes. Chacun affiche la haine de la guerre de conquête, l'amour de la paix et de la liberté. Chacun compte, pour finir la guerre, sur les dissensions intestines de l'adversaire. Chacun, enfin, déplore les suites financières, économiques de la guerre. Chose plus curieuse, les mêmes procédés, les mêmes formules sont souvent employés. Il est vrai que ces procédés ne sont pas nouveaux; et c'est de 1499 que date l'idée de symboliser les nations par des animaux.

Et, sans doute, de tout cela naît l'incertitude. On a déjà fait bien des enquêtes sur ce que serait la



POINTAGES ACADÉMIQUES. — « Dites donc, maître..., il y a aussi Ludendorff qui ne passera pas au second tour. » (Lucien Metivet, *Excelsior.*)

littérature d'après-guerre; on peut en faire sur ce que sera l'art de demain. Ces enquêtes seront toutes vaines. On a pu constater des effets immédiats de



Une Relève. (Bernard Naudin, *l'Art et les Artistes*.)

la guerre, mais qui sont des effets de sentiment, plus que des effets d'art. Quel en sera le prolongement dans l'avenir? Nul au monde ne saurait le dire. — Jacques Bompard.

Aube ardente (L'), roman, par Abel Hermant. — Comme les autres ouvrages d'Abel Hermant, *l'Aube ardente* vient à son rang dans la série des *Mémoires pour servir à l'histoire de la société;* mais, en outre, ce roman ouvre une trilogie qui, sous le titre commun : *D'une Guerre à l'Autre*, doit être complétée par *la Journée brève* et *le Crépuscule tragique* et dont le héros, Philippe Lefebvre, est destiné à représenter la génération qui s'est développée entre les deux guerres. C'est dire que *l'Aube ardente* n'aura sa pleine signification que replacée dans cet ensemble. Pourtant, d'un autre point de vue, elle se suffit à elle-même comme peinture de la jeunesse qui avait vingt ans vers les années quatre-vingts.

On sait comment Abel Hermant tire son inspiration de la plus immédiate actualité et comment, par les mérites particuliers d'une narration rapide, ironique et ingénieuse, il confère un aspect durable et typique à la dernière anecdote du boulevard. Il a, cette fois, appliqué ses procédés habituels à des questions singulièrement élevées, puisque, comme on va le voir, il a transposé non plus des histoires d'amours légères, mais une vie intellectuelle, et mis en scène, sous un voile fort transparent, quelques grandes influences morales de notre temps.

Philippe, donc, qui, dans sa petite enfance, a subi l'accablement de 1870, est orphelin et indépendant. Comme toute sa génération, élevée dans les enseignements de Taine, il est extrêmement intellectualiste : « ivre de sa jeune pensée », il ne rêve pas de plus belle destinée que celle de ces adolescents qui figurent dans les *Dialogues* de Platon, dans le *Phèdre*, dans le *Banquet* et dont Taine lui-même, dans un essai célèbre, a si bien défini l'éternelle jeunesse.

De cette société idéale, Philippe espère trouver un équivalent moderne à Oxford. Il part et, dès le premier contact, il s'exalte dans les murs noircis des vieux et pittoresques collèges qu'entoure une si fraîche verdure. Après tant d'autres qui ont rendu le charme pénétrant de la cité universitaire et, en particulier, après P. Bourget, dont les *Sensations d'Oxford* n'ont pas été sans influence sur lui, Abel Hermant a exprimé heureusement la secrète volupté qu'elle exhale. Philippe s'éprend pour elle d'un attachement passionné; mais, si c'est bien dans le cadre d'Oxford, ce n'est point de l'âme même d'Oxford qu'il recevra la révélation qu'il est venu chercher.

Au hasard d'une de ses premières courses, il achète chez un libraire un recueil d'un poète américain : Ashley Bell; ce sont d'étranges poèmes, écrits en dehors de toute règle prosodique, d'une vigueur souvent brutale, mais qui respirent une singulière et consolante tendresse : c'est une sorte d'Evangile de la camaraderie humaine. L'œuvre est présentée de telle sorte et, plus tard, l'auteur en sera dépeint si précisément que le lecteur n'est pas long à reconnaître, sous la fiction d'Ashley Bell, le fameux auteur des *Feuilles de gazon*, le poète américain Walt Whitman, que les études et la traduction de Léon Bazalgette ont contribué à faire connaître en France. Philippe reçoit le coup de foudre. Il sait que le poète est à Oxford. Un hasard le lui fera connaître dans des conditions bien propres à émouvoir une imagination ardente, qui a « la nostalgie du miracle grec ». Au milieu des aimables prairies que baigne le Cherwell, là où les jeunes Oxoniens, en flanelle blanche, mènent leurs jeux accoutumés, dans l'endroit particulièrement réservé aux bains, paraissent quatre beaux jeunes gens, que conduit un vieillard athlétique, « comme un berger conduit son troupeau », comme Socrate conduisait ses disciples sur les bords de l'Ilissus. Sa personne exerce un attrait inexplicable et magnétique. Philippe reconnaît l'inoubliable visage, la face du dieu marin, dont il a vu l'effigie en tête du volume. Bientôt, à son tour, il devient le disciple et même le pensionnaire du poète américain.

Ashley Bell (il doit bientôt le reconnaître) n'a rien de Socrate, rien d'un philosophe intellectualiste. C'est une immense force sentimentale, qui répand autour d'elle, sur tout être et sur toute chose, particulièrement sur les humbles, d'extraordinaires bienfaits de camaraderie et de consolation. Pendant la guerre de Sécession, par ses paroles, même par sa seule présence, il réconfortait les blessés et les retenait sur le chemin de la mort. Ame au fond religieuse, sans admettre aucune religion positive, il a le génie de la fraternité humaine, et c'est, à son insu, chez cet anticlérical, chez ce libertaire, une simple forme de la charité chrétienne. Avec cela, païen par son amour de la vie, par son admiration pour la beauté physique, par son impudeur naïve et son amoralisme dans les questions sexuelles (on sait combien cet aspect de son œuvre a choqué les compatriotes de Walt Whitman), mais, du reste, sans perversité aucune. Quel étrange directeur de conscience à choisir, et cela dans Oxford! Et, à vrai dire, Philippe vit dans Oxford, avec son maître et ses camarades, comme s'il n'y était point. Ils forment un groupe à part et fermé. Ashley Bell leur suffit : c'est qu'il leur apparaît comme un puissant médecin de l'âme et, à lui seul, comme un monde, ou, comme il dit lui-même, un « cosmos ».

L'auteur nous trace en termes séduisants un tableau de ces beaux jeunes gens qui travaillent un peu, jouent parfois comme des enfants, flânent le plus souvent, de cette flânerie heureuse qui est nouvelle pour un intellectuel français et assez familière à beaucoup d'Oxoniens. Abel Hermant peint en particulier en traits charmants et délicats l'amitié qui unit l'un d'entre eux, Rex Tintagel, à Philippe Lefebvre : amitié faite d'un mélange singulier de joies presque enfantines, de réserve dans les manières, de rudesse apparente, de pudeur dans les sentiments, de complète confiance intellectuelle. Rex a l'air d'un jeune athlète antique : son visage calme d'Anglo-Saxon n'exprime aucune inquiétude intellectuelle; c'est pourtant un érudit, un lauréat en vers grecs, un esprit capable d'un pénétrant humour, mais qui se cache de savoir comme il se cache d'aimer. Dans cette vie de rêverie tranquille, de paix sentimentale, sans fièvre, pure, où Philippe oublie toute sensualité, se réalise le mythe platonicien du *Phèdre*. Philippe et Rex sont de ceux qui, ayant dompté les passions mauvaises, sont reconnus dignes d'aller vivre parmi les dieux ou, du moins, Rex ne doute pas qu'ils ne le méritent.

Il y a, pourtant, dans ce troupeau une brebis galeuse : l'Allemand Lembach, qui observe le maître avec une attention où la méthode philologique s'unit sans effort à l'instinct de l'espionnage. Orgueilleux et obséquieux, maladroit et tenace, il entreprend de vaincre l'antipathie de Philippe et de le conquérir à l'évangile de la dureté, à la doctrine de Nietzsche, alors presque inconnue en France. Il commence, afin de le séduire, par lui faire connaître les passages, aujourd'hui fameux, où Nietzsche a parlé avec un si profond mépris de l'âme allemande et avec tant d'enthousiasme du génie français. Cette fausse humilité de Lembach touche peu Philippe Lefebvre; mais, pur intellectuel, il ne peut manquer d'être influencé par ce qu'il perçoit, au travers des interprétations de Lembach, de talent et de poésie dans les écrits d'un des rares écrivains germaniques qui aient eu un style. Mais, comme il est arrivé à plus d'un Allemand, le plan de Lembach échoue pour avoir été trop bien machiné. Il a tout prévu, sauf ce qui arrive, c'est-à-dire tout un sourd travail intérieur qui, au milieu d'influences étrangères, réveille chez Philippe les sentiments de sa race. Ashley Bell lui-même n'a pas été étranger à ce réveil. Cosmique et humanitaire, Ashley Bell est, en même temps, profondément américain et nationaliste. Il pense que les nations deviendront de plus en plus semblables à des personnes, c'est-à-dire capables d'amour et capables de haine. Il aime la paix, mais il aime aussi la guerre, dans laquelle il voit la satisfaction d'un instinct naturel. Pour lui, l'Amour seul importe, et l'Amour est fils de la Guerre, et le seul sacrifice digne de ce nom est celui de la vie.

Ces idées, sous leur forme un peu prophétique, excitent en Philippe une certaine opposition de critique et d'analyste, beaucoup plus qu'elles ne choquent au fond ses secrets instincts. Il sent renaître en lui un sourd désir d'opposer à ce qui est étranger ce qu'il sent en lui-même de français. Un incident de frontière entre la France et l'Allemagne (l'affaire du commissaire Schnæbelé) donne brusquement un sens à cet appel intérieur. On croit à une guerre imminente entre les deux ennemis héréditaires. Philippe est rappelé d'urgence en France. Comme dans un rêve, il escamote ses adieux avec son maître, avec son ami. Il s'embarque. Arrivé en France, il apprend que l'incident est arrangé : la guerre n'aura pas lieu. Va-t-il retourner à Oxford, où s'est écoulée sans doute la période la plus heureuse de sa vie? Au contraire, il rentre à Paris, la voix de son ami résonnant encore à son oreille, désemparé, désolé, avec ce sentiment que ce qui est fini ne se recommence pas et qu'il n'y a qu'un temps pour les choses les plus belles et les plus douces.

On peut juger que les différentes phases de cet épisode se trouvent découpées en tranches d'un symbolisme un peu artificiel, mais ce défaut est pour s'atténuer quand ce premier volume sera replacé dans son ensemble où, sans doute, la destinée de Philippe Lefebvre apparaîtra dans l'unité de son évolution. On souhaiterait encore, puisque, aussi bien, l'auteur a choisi cette fois ses personnages dans des sphères plus intellectuelles, qu'il n'eût pas craint d'expliquer, de préparer, de développer leur psychologie d'une manière plus approfondie et, en quelque sorte, plus systématique. Autre chose est, en s'inspirant de la manière d'un Le Sage, de prendre les mœurs faciles dans tous les sens du mot, et la psychologie, qui ne l'est pas moins, de jeunes mondains et de petites femmes, autre chose de rendre compte des difficultés que rencontre un Français à prendre pour maître complet, suffisant, total de sa pensée un Nietzsche ou, même, un Walt Whitman. D'autre part, le Nietzsche d'Abel Hermant est peut-être lui-même un peu court. Mais il demeure bien entendu qu'un romancier, historien des mœurs, si l'on veut, n'est pas un historien de la philosophie. En tout cas, le lecteur goûtera l'aimable transposition que l'écrivain a faite des scènes platoniciennes sur les bords de l'Isis et du Cherwell, baignées d'une pure lumière, et une peinture tout à fait jolie d'une jeune amitié. — Louis Coquelin.

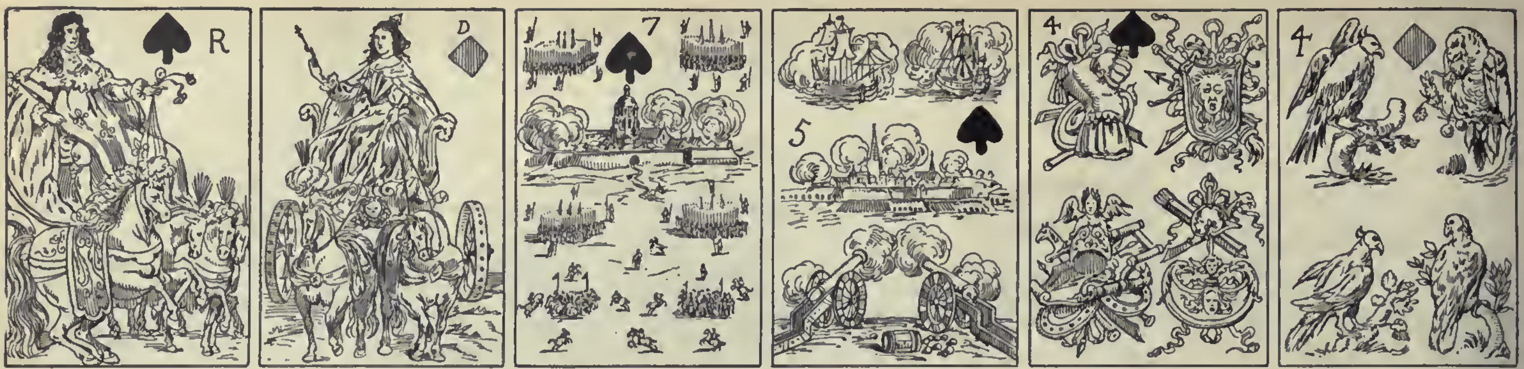
Béquille-siège. La Société d'encouragement à l'industrie nationale vient d'accorder une subvention à Renouard, inventeur d'une béquille,



1. Emploi de la béquille pour un amputé du genou. — 2. Emploi de la béquille pour un amputé de la jambe.

basée sur un principe nouveau, qui a valu à son auteur une médaille d'or au concours Lépine.

La caractéristique de cette béquille réside en ce fait qu'elle comporte un siège permettant au mutilé de marcher à demi assis et de se reposer dès qu'il s'arrête. Elle rend inutile une seconde béquille. Le corps se trouve ainsi en équilibre, et la marche est absolument droite.



Spécimen des cartes à jouer françaises, sous Louis XIII et Louis XIV.

L'emploi d'une seule béquille rend au mutilé le libre exercice d'un bras. A cet avantage s'ajoute celui d'éviter la déformation des épaules. Le paquet vasculo-nerveux du creux de l'aisselle n'étant plus comprimé, le blessé ressent beaucoup moins de fatigue et respire plus librement.

La marche est rendue beaucoup plus facile qu'avec les béquilles ordinaires. Enfin, les mutilés appelés, par leur profession, à travailler debout, peuvent le faire sans difficulté et, en fixant la béquille avec une bretelle spéciale, ils disposent de l'entière liberté de leurs mains. La diminution de la capacité de travail d'un amputé d'une jambe se trouve ainsi réduite au minimum. — G. LAINEL et C. DUBOSC.

bismuthose n. m. Composé obtenu en précipitant une solution aqueuse d'albumine d'œuf par une solution d'azotate de bismuth dans l'eau saturée de chlorure de sodium. (Il se présente sous l'aspect d'une poudre d'un blanc jaunâtre se colorant lentement à la lumière d'abord en gris, puis en noir, et qui peut, sans s'altérer, subir une température de 130°. Il est insoluble dans l'eau, mais s'y gonfle et donne finalement une sorte d'émulsion lacteuse. On l'administre à l'intérieur en lavements, pilules, cachets, dans les cas de diarrhées, entérites, affections stomacales diverses; à l'extérieur, il est utilisé en applications dans le traitement des brûlures, eczéma, intertrigo, etc.)

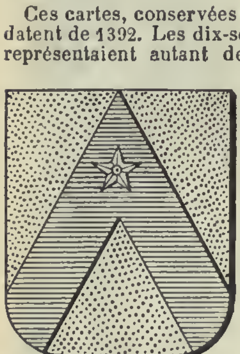
carburier (*ri-é*) n. m. Industriel qui fabrique du carbure de calcium : *Les* CARBURIERS *ont fait un effort considérable pendant la Grande Guerre.* (Leur production annuelle, qui atteignait à peine 40.000 tonnes en 1914, est montée jusqu'à 140.000 en 1918.) || Adjectiv. : *L'industrie* CARBURIÈRE *est une merveilleuse application du four électrique.*

cartomancie n. f. Prédiction de l'avenir par l'examen des cartes à jouer. (V. l'art. TAROT, *Larousse Mensuel*, p. 844.)

— ENCYCL. Les cartes à jouer ne sont qu'une simplification et qu'une déformation du tarot. Leur invention est attribuée à Jacquemin Gringonneur, imagier de la rue de la Verrerie (Paris), sous le règne du neurasthénique Charles VI. Claude Poupart, argentier du roi, mentionne dans ses comptes :

« Donné cinquante-six sols parisis à Jacquemin Gringonneur pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, pour porter devers le dit seigneur-roi pour son esbatement. »

Ces cartes, conservées au Cabinet des estampes, datent de 1392. Les dix-sept cartes de Gringonneur représentaient autant de personnages, naïvement dessinés : le pape, l'empereur, le fou, la justice, l'ermite, etc., et manifestement copiés sur les principales figures du tarot.



Ecusson de la bannière de la Communauté des Cartiers de Lyon (XVe siècle).

Charles VII ayant prohibé sous peine de dix sols d'amende les occupations frivoles susceptibles d'absorber le temps des soldats, le jeu de cartes fut réformé, afin de pouvoir être assimilé à un sport guerrier.

Dans son ensemble, le jeu figure alors une armée composée de troupes de différentes nations (couleurs). Les rois en sont les chefs. Ils sont accompagnés des dames de la cour (reines) et des chevaliers ou valets d'armes (valets). Les couleurs figurent non seulement les nations, mais encore un ou plusieurs éléments de la vie militaire : le *trèfle*, garde d'une épée et fourrage indispensable à la cavalerie; le *carreau*, fer carré d'une grosse flèche; le *pique*, la lance d'une pertuisane; le *cœur*, la pointe d'un trait d'arbalète et aussi les vertus guerrières (courage, noblesse, héroïsme). Quant à l'*as*, nom d'une monnaie romaine, c'est l'unité monétaire servant à la paye du soldat.

Les *rois :* Charlemagne, David, César, Alexandre, symbolisent les monarques guerriers des empires d'Occident, d'Orient, de Rome et de Macédoine. Les quatre Vertus (force, justice, tempérance, fortune) sont remplacées par les dames. Enfin, les quatre valets d'armes représentent la noblesse française depuis son origine : Hector de Troie, père du fabuleux Francus; Ogier le Danois (pair de la cour de Charlemagne); Labire (capitaine de Charles VII) et... le valet de trèfle, qui n'est autre que l'auteur du jeu ainsi remanié, Cartier.

Les nations voisines de la France adoptèrent la figuration établie par l'ingénieux valet de trèfle, sauf les Germains, qui en altérèrent d'une manière ridicule le naïf symbolisme. Ainsi, le carreau fut remplacé par le lapin, le cœur par le perroquet, le pique par l'œillet; le trèfle, seul, fut conservé. En France, les cartes furent perfectionnées et enrichies d'enluminures. En 1430, le duc de Milan, Visconti, paya un jeu de cartes plus de mille pièces d'or. Mais la gravure en taille de bois permit bientôt de faire des jeux beaucoup moins coûteux.



Carte à jouer française, sous Charles VI.

La ville de Lyon fut le principal centre de la fabrication des cartes à jouer, dès le milieu du XIVe siècle. Les cartiers ou tailleurs de moles constituaient alors une importante corporation, ayant sa bannière et ses armes. Les plus anciens, tels que James Duboys (1444-1481), Pierre de Lan (1493), Perrin (1465) et Nicolas Rolichon (1674) [v. *Larousse Mensuel*, p. 845] étaient de véritables artistes, graveurs sur bois. Ils taillaient leurs moules dans des blocs de poirier ou de cormier, de telle sorte que le relief du trait reproduisant le dessin était profondément accusé.

En 1548, un groupe de cent soixante-douze « faiseurs de moles de cartes » figurait dans le cortège de l'entrée à Lyon de Henri II et de Catherine de Médicis. Chose curieuse : l'édition des cartes à jouer fut presque de tout temps soumise à l'impôt. En 1583, une déclaration royale frappe les cartiers de droits très lourds, si bien que la profession est presque abandonnée. De véritables luttes sont engagées par les maîtres-graveurs pour reconquérir les franchises perdues. Le règlement de 1605 n'autorise plus la fabrication des cartes que dans sept villes : Paris, Lyon, Rouen, Toulouse, Troyes, Limoges et Thiers.

En 1671, les cartiers obtiennent la suppression de l'impôt, mais ce dernier fut rétabli en 1701, à raison de dix-huit deniers par jeu de cartes ou de tarots. La franchise fut accordée à nouveau en 1719, puis retirée en 1745. La dernière période de liberté pour les cartiers s'étend de mars 1791 jusqu'à l'an VI. Depuis l'an VI, l'impôt fut constamment maintenu.



Carte à jouer française, au XVe siècle.

C'est à la fin du XVIe siècle que les cartes perdirent leur valeur artistique, les graveurs ayant été obligés, à maintes reprises, de réduire leurs frais pour se trouver en mesure d'acquitter les droits dont ils étaient frappés.

Les cartes changèrent de nom et d'aspect au cours des différents règnes. Il est même remarquable que chaque époque adopta pour ce jeu, qui avait pris une extension considérable, une figuration résumant les tendances de la cour. Sous Charles IX, la mode fut aux « valets de chasse, de noblesse, de cour et de pied ». Sous Louis XIV, on retrouve le goût du romanesque mis à la mode par les Précieuses de l'hôtel de Rambouillet, car les personnages deviennent : Cyrus, Ninus, César, Alexandre, Roxane, Sémiramis, Hélène, Pompeia, tandis que les devises expriment la préoccupation de flatter l'orgueil des grands : J'aime la cour ! — Vive la reine ! — Vive le roi ! — J'aime l'amour !

La Révolution ne pouvait tolérer que l'effigie des tyrans subsistât sur les cartes. Les rois furent transformés en législateurs : Solon (cœur); Caton d'Utique (carreau); Junius Brutus (pique) et... Jean-Jacques-Rousseau (trèfle). Les dames ou reines font place aux quatre Vertus républicaines. Quant aux valets, la servitude et l'esclavage étant théoriquement abolis, ce sont : Hannibal, Decius, Mucius Scævola et Horace qui tiennent leurs rôles. D'autres modifications, inspirées par l'état d'esprit du moment, changèrent encore la physionomie du jeu de cartes sous l'Empire et la Restauration. Ce n'est qu'après 1830 qu'on adopta de nouveau les appellations et les figures imaginées par l'ingénieux valet de trèfle de Charles VII.



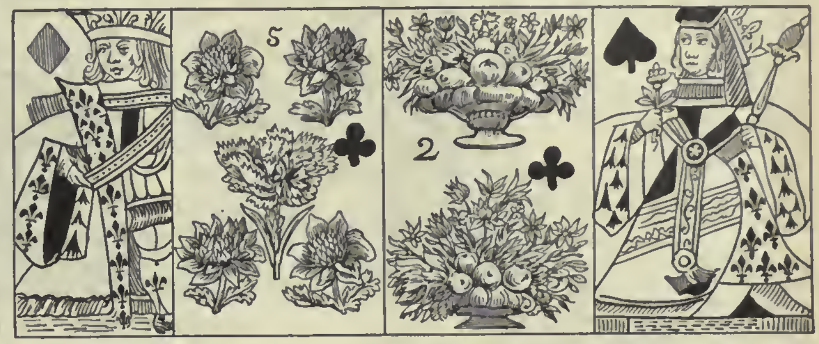
Spécimen de cartes à jouer françaises, au commencement du XVIe siècle.

Une étude approfondie permettrait de reconstituer en partie le symbolisme du tarot, appliqué aux cinquante-deux cartes actuelles. Mais il est assez difficile d'en trouver des traces dans les explications, devenues traditionnelles, des gypsies

modernes. La « clairvoyance » et l' « intuition » — héritage tout récent — suppléent à la science occulte défaillante. On connaît la théorie : tout être humain porte en puissance, dans son astral, le principe des événements qui lui sont propres. En battant les cartes, en les coupant, il les imprègne de son fluide. La pythonisse, qui est douée d'une extrême sensibilité, est influencée au point de traduire presque inconsciemment les suggestions qu'elle reçoit. Cette théorie du fluide est si généralement acceptée par les fidèles de la cartomancie que, lorsqu'ils ne peuvent se rendre chez la sibylle, ils se contentent de lui envoyer une paire de gants portés par eux. Ils expédient en quelque sorte leur fluide à domicile.

Toutefois, au cours d'un examen raisonné de la technique cartomancienne, il est possible de retrouver quelques caractéristiques de la théorie cabalistique. Ainsi, le symbolisme maléfique du *binaire* (voir au mot CABALE) apparaît dans l'interprétation des couleurs. Les deux couleurs noires, le trèfle et le pique, représentent, la première, la fortune, le succès, les événements heureux, la seconde, le malheur et la mort. Une opposition de même nature, quoique moins radicale, existe entre les deux couleurs rouges : le cœur et le carreau. L'une présage la fidélité, la bonté, la sincérité, l'autre les changements, les obstructions et, parfois, la perfidie.

L'origine de ces symboles peut, vraisemblablement, être située à l'époque du remaniement du jeu de cartes, c'est-à-dire au temps de Charles VII. Nous avons vu que le trèfle figurait soit une garde d'épée, soit l'herbe fourragère portant ce nom. La couleur trèfle aura donc pour signification : abondance, grandes ressources, fortune, argent. Cette interprétation est d'autant plus acceptable qu'à cette période de l'histoire les fortunes rapidement acquises par les fournisseurs aux armées suscitaient déjà les commentaires et l'envie. De même, la couleur pique annonce le malheur et la mort, parce que les blessures faites par les lances de pertuisane étaient d'une menaçante gravité.



Spécimen de cartes à jouer françaises, sous Louis XV et Louis XVI.

Les méthodes en usage pour interroger le destin au moyen des cartes sont extrêmement variées; on peut dire que chaque devin, ou chaque pythonisse, possède la sienne, adaptée à ses facultés d'intuition,... ou d'imagination. Les principes généraux ont, néanmoins, été fixés par trois cartomanciens ayant connu la célébrité. Ce sont, par ordre chronologique : Aliette, dit Eteilla (XVIIIe s.), Mlle Lenormand et son concurrent plus modeste, Moreau. A titre documentaire, nous résumons un des procédés habituels de Mlle Lenormand. Pour l'appliquer, il suffira de se reporter aux deux tableaux donnant l'un la signification des trente-deux cartes, l'autre les indications générales fournies par la répétition des nombres ou des figures.

Le consultant mêle les cartes et les coupe *trois* fois (influence bénéfique du ternaire). Il désigne lui-même la carte qui doit le représenter. Cette carte doit *sortir*. S'il n'en est pas ainsi à la première opération, on en tentera une deuxième, voire une troisième, mais on ne dépassera pas ce nombre, trois insuccès signifiant, en effet, que l'oracle veut rester muet. Les cartes sont retournées par trois. Lorsque la même couleur se présente pour deux ou trois cartes de chaque tirage, on retire la carte de cette couleur située vers la droite du consultant. Exemple : au premier tirage, les trois cartes sont :

huit cœur	as trèfle	roi cœur

C'est le roi de cœur qui sortira.

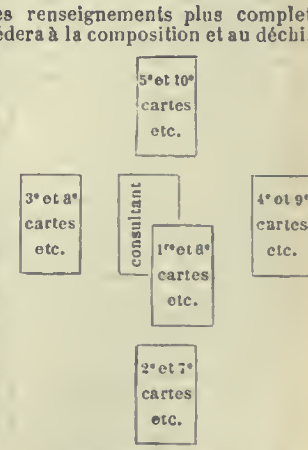
L'opération est répétée jusqu'à épuisement du jeu. Les cartes tirées de cette manière sont placées sur une ligne de la droite vers la gauche. Il faut obtenir ainsi un nombre de cartes compris entre 13 et 21. Plusieurs épuisements du jeu sont nécessaires pour obtenir ce résultat, mais leur nombre ne doit pas dépasser trois. Dans le cas contraire, on dit que les cartes ne *veulent pas sortir* ou ne *veulent pas parler*. Il faudra, alors, remettre la consultation à un autre jour.

Dans les cartes ainsi tirées du jeu, se trouve, nous l'avons dit, celle qui représente le consultant. C'est de ce point que devront partir les *calculs*, suivant l'expression de Mlle Lenormand. On compte, alors, les cartes de sept en sept, de la droite vers la gauche, en interprétant celles sur lesquelles on s'arrête suivant les données du tableau A. Au préalable, il est bon de faire un examen de l'ensemble et de formuler les indications fournies par la répétition des cartes (tableau B).

On conçoit que cette manière de procéder ouvre un champ très vaste à l'imagination et à la faculté d'enchaîner les symboles. Ce sont précisément ces aptitudes qui constituent l'habileté plus ou moins grande du devin; — d'aucuns disent son *intuition*.

La consultation est généralement complétée par une sorte de contre-épreuve, ainsi pratiquée : les cartes dont on vient de faire la lecture de sept en sept ayant été laissées dans leur ordre sur la table, on prend de la main gauche celle qui se trouve à l'extrémité gauche de la ligne et, de la main droite, celle qui termine la ligne à droite. Le devin rapproche ces deux cartes et en donne l'explication en tenant compte de l'influence qu'elles exercent réciproquement l'une sur l'autre. La même opération est faite avec les cartes restant sur le tapis, et ainsi de suite, jusqu'à épuisement de la série soumise à l'examen. On obtient ainsi une suite de commentaires corroborant ceux qui ont résulté de la première lecture.

Désire-t-on des renseignements plus complets encore ? On procédera à la composition et au déchiffrement de *la Croix*. Les cartes qui viennent d'être étudiées deux par deux sont réunies en un paquet, battues et coupées trois fois. Elles sont ensuite distribuées une par une dans cet ordre : la première est placée sur celle qui représente le consultant et qu'on a laissée à découvert sur la table ; la deuxième est placée au-dessous; la troisième à gauche ; la quatrième à droite; la cinquième au-dessus. On continue de la sorte en mettant la sixième au milieu, la septième au-dessous, etc., de manière à former la figure ci-dessus.



Disposition de la Croix.
(Les cartes sont placées la face contre la table.)

TABLEAU A. — *Signification générale des cartes.*

La signification varie avec la place de la carte par rapport à celles qui l'entourent. L'inspection d'ensemble, faite d'après le tableau B, donne d'utiles indications. On admet aussi la convention des cartes droites ou renversées. Lorsqu'elles se présentent renversées, elles fournissent des présages modifiés, atténués et, quelquefois, exactement contraires à ceux qui sont inscrits dans ce tableau.

COULEURS	AS	ROI	DAME	VALET	DIX	NEUF	HUIT	SEPT
Trèfle Argent.—Fortune. Réussite. Abondance.	Joie. Argent. Réussite.	Homme loyal. Ami sûr. Mari fidèle.	Femme honnête et aimante, mais très sensible.	Jeune homme intelligent, actif. Ami sincère.	Fortune. Succès. Grandeur.	Argent par héritage. Cadeau inattendu.	Gain au jeu ou dans les affaires. Amour heureux.	Petite somme d'argent inattendue. Petite surprise agréable.
Cœur Amour. — Amitié. Libéralité. Sincérité.	Lettre d'amour. Bonne nouvelle. Représente aussi le foyer, la maison.	Homme blond, franc et ami de tout cœur.	Femme douce, aimante, amie dévouée.	Joyeux garçon, ami dévoué et désintéressé.	Joie. Triomphe. Amour parfait.	Satisfaction, réussite dans les entreprises	Succès en amour. Réjouissances et, souvent : mariage d'inclination.	Pensées agréables. Equilibre moral, paix du cœur.
Carreau Déplacement. Voyage. Indécision.	Lettre d'affaires. Billet de banque. Contrat.	Homme brutal. Rustre. Soudard et homme enrichi, parvenu.	Femme bavarde. Médisante. Mœurs douteuses. Intrigante.	Serviteur peu fidèle, flatteur. Libertin. Porteur de nouvelles (facteur).	Route. Voyage, changement de domicile.	Contrariétés. Retard. Déception.	Démarche. Petit voyage.	Satires. Moqueries. Médisance.
Pique Maladie. Infortune. Mort.	Plaisirs (sens péjoratif). Mariage ou liaison éphémère. Avenir assuré.	Homme de mauvaise foi, faux ami. Mari brutal. Procès. Pertes d'argent.	Veuve médisante. Fausse amie. Parente jalouse. Vieille fille aigrie.	Jeune homme libertin. Bavard. Jaloux.	Pleurs chagrin. Mort d'un parent. Deuil.	Présage de mort pour le consultant ou pour l'un des siens.	Affliction. Maladie. Grande déception.	Petits chagrins. Amie infidèle.

TABLEAU B. — *Donnant les présages fournis par la répétition des cartes dans une seule série de tirages.*

CARTES SORTIES	4	3	2
As	Mauvaises nouvelles. Affaires compromises.	Bonnes nouvelles. Réussite en affaires.	Complot contre le consultant.
Rois	Grande réussite. Triomphe de la matérialité. (Cabale.)	Consultation pour affaires d'intérêts.	Projets de deux associés.
Dames	Plaisirs. Réunions. Festins.	Cancans. Médisances. (Femmes.)	Réunion joyeuse de deux amies.
Valets	Réunion joyeuse de jeunes gens.	Médisances de faux amis.	Projets coupables.
Dix	Réalisation des désirs.	Mauvaise conduite. Dissipation.	Changement de profession.
Neuf	Surprise importante.	Joie. Réussite. Bonne santé.	Petite réussite.
Huit	Petit voyage.	Projets de mariage.	Amours éphémères.
Sept	Basses intrigues. Affaires scandaleuses.	Maladie. Grossesse.	Plaisir passager.

L'oracle est ensuite interrogé paquet par paquet. (Se reporter aux indications du tableau A.)

Le paquet central donne des prédictions relatives à la personnalité du consultant.

Le paquet inférieur annonce des événements inattendus. (On l'appelle aussi le *paquet de la surprise.*)

Le paquet de gauche est attribué à la parenté directe; celui de droite, à la parenté éloignée et aux amis.

Le paquet supérieur annonce des événements devant se produire dans un avenir très rapproché.

D'après les cartomanciens érudits, toute heure du jour et tout jour de la semaine ne sont pas également propices aux opérations divinatoires. Les heures nocturnes, en particulier, sont défavorables, parce que, disent les initiés, « l'homme qui veut pénétrer les secrets de la nature a pour premier devoir de se conformer à ses lois. Or la nuit est consacrée au repos, pour tout ce qui vit et tout ce qui respire ».

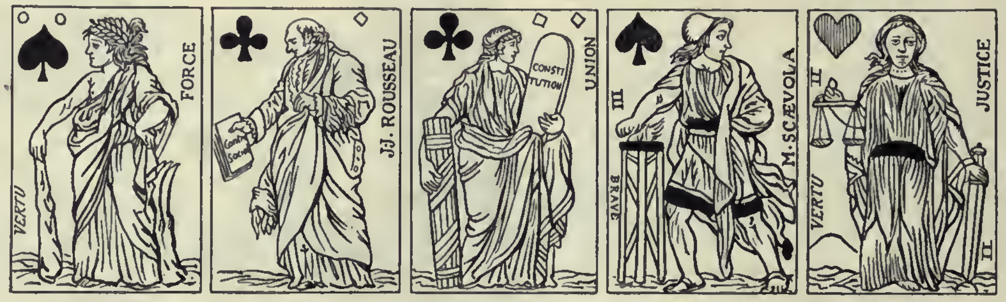
Schwabergen, ami de Jean Meibomius, dans son livre de sciences occultes (Helmstadt, 1672), préconise les heures matinales et conseille aux devins de s'abstenir de toute tentative, lorsque le temps est orageux. Quant aux jours, les lundis et vendredis sont à choisir, tandis que les samedis et dimanches sont à rejeter. Mlle Lenormand prétendait qu'Ariel, son génie familier, l'inspirait particulièrement le vendredi et qu'il la délaissait complètement lorsque le temps était à la pluie ou à la tempête.

Un autre moyen d'interroger le destin sans avoir recours aux professionnels de la cartomancie consiste à se faire à soi-même des *réussites.*

Par métonymie, le mot *réussite* exprime que l'oracle est consulté au sujet de la réalisation d'un désir, du succès d'une entreprise, ou bien encore du caractère, favorable ou non, d'une éventualité attendue. On ne pose alors qu'une seule question. Les cartes répondront « oui » ou « non ». La réussite menée à bien équivaut à une réponse affirmative, tandis que la négative est indiquée par l'impossibilité d'achever l'opération.

La plus simple des réussites est celle des *quatre as.* Après avoir battu et coupé trois fois les trente-deux cartes d'un jeu de piquet, on en retourne les treize premières. Si les quatre as se trouvent dans ces treize cartes, la réponse de l'oracle est très favorable : la lettre attendue, par exemple, si tel est l'objet de la consultation, arrivera par un courrier très prochain. S'il faut recommencer l'épreuve, la réponse est encore bonne, dans le cas où les quatre as sortent en deux ou trois émissions de cartes, mais les délais de réalisation peuvent être plus ou moins longs. Les as sortis à chacun des tirages successifs sont acquis au consultant et ne sont pas remis dans le jeu. Toutefois, pour qu'il y ait « réussite », il faut que les as sortent en trois opérations consécutives au maximum.

Les *patiences* sont des réussites assez compliquées, résultant d'une suite de combinaisons, basées, d'ailleurs, sur le hasard de la sortie des cartes. Il en existe de fort longues, exigeant le concours de deux personnes. Ne disposant pas d'une place suffisante pour les décrire ici, nous bornerons à indiquer une des patiences les plus simples et les plus amusantes, celle dite des *huit paquets.* Les cartes d'un jeu de piquet ayant été battues et dûment coupées de la main gauche, on place devant soi, face contre table, les huit premières,



Spécimen de cartes à jouer françaises, sous la Révolution.

en allant de la gauche vers la droite. Les huit suivantes sont ensuite superposées aux huit premières, et ainsi de suite jusqu'à épuisement du jeu. On a ainsi composé huit paquets de quatre cartes. On retourne la carte du dessus de chacun des paquets, et on enlève, deux par deux, les cartes de même valeur : deux huit, deux valets, deux as, etc. Toutes les fois qu'une carte est ôtée, la suivante du même paquet est retournée. On continue à prélever les valeurs



Spécimen des cartes à jouer françaises, sous la Révolution.

équivalentes, et la patience est réussie lorsqu'on arrive à épuiser le jeu par prélèvements successifs de deux cartes.

L'histoire a conservé les noms de quelques cartomanciennes devenues riches et célèbres par suite de leurs relations professionnelles avec les grands personnages de leur époque. L'une d'elles, Marie Amburguet, vivait à Paris, rue Saint-Jacques, sous le règne de Louis XIV. Sa réputation fut telle qu'elle put acheter la terre du Mesnil, près de Saint-Germain en Laye.

Les tireuses de cartes du XVIIe siècle n'acquirent pas toutes une semblable fortune, encore que leur renommée fût assez étendue. La Fleury, bien connue des amateurs, disait la bonne aventure à Mme Frémy « pour trente-huit sols » et mourut en prison.

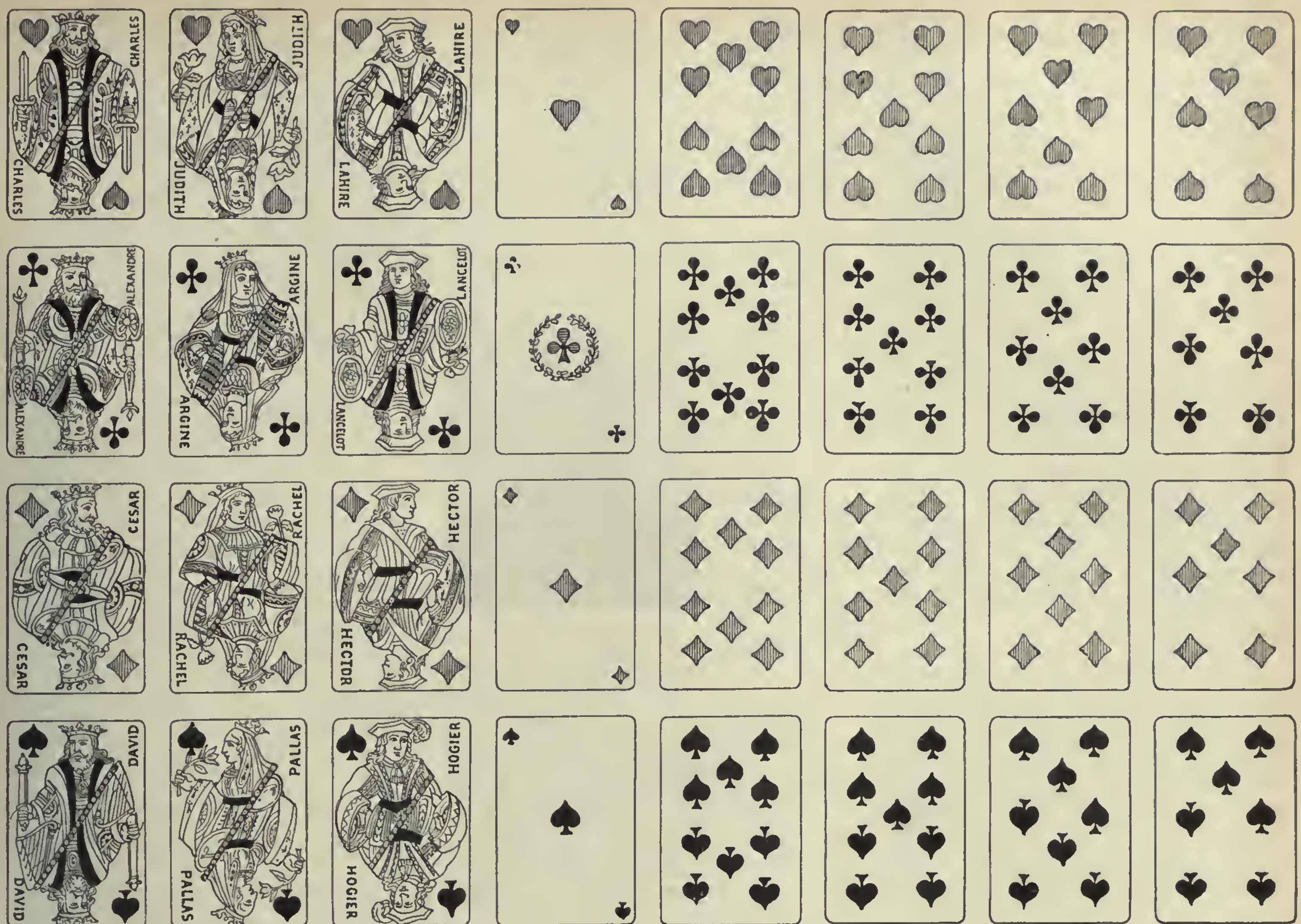
Le Régent lui-même, malgré son scepticisme affirmé, ne dédaigna pas de consulter un cartomancien déjà célèbre, mais plus profond psychologue qu'érudit cabaliste. C'était un tailleur de la rue Saint-Honoré, nommé Fiasson. Le comte de Nocé, dans ses Mémoires (La Haye, 1733, Bibl. nationale), rapporte qu'une fille d'opéra demanda au duc d'Orléans, six mois avant la mort du vieux roi, « s'il ne serait pas bien aise d'apprendre d'une manière certaine comment les choses tourneraient pour lui, le cas échéant de la mort de Louis XIV... Et la Mariette — c'était le nom de l'actrice — dit au prince qu'elle connaissait un savant, homme fort expert en l'art de lire dans les cartes et de dire l'avenir au moyen d'icelles ». Mais Fiasson ne se contenta pas de soulever le voile de l'avenir pour le prince; il annonça aussi à tous les personnages qui avaient accompagné le duc d'Orléans la destinée qui leur était réservée.

Mariette devait mourir à l'hôpital, avant l'âge de trente ans, d'une maladie qu'il sied de ne pas nommer. Le chevalier de Brivazac, ami du prince, apprit qu'il serait mangé, ce qui le fit bien rire. Quant au duc d'Orléans, il malmena quelque peu le sorcier, lorsque celui-ci lui eut déclaré « qu'il serait roi, ou peu s'en faut ».

Nocé ajoute que les prédictions se réalisèrent de point en point : le duc devint régent du royaume, Mariette mourut à l'hôpital et, en 1725, Brivazac, qui, ruiné, s'était engagé parmi les flibustiers, « fut rôti aux îles par des cannibales ».

Sous Louis XV, les grandes dames excellaient dans l'art de tirer les cartes. La baronne de Senneterre-Motac aurait, d'après des mémoires du temps, prédit à La Vrillière, ami personnel du roi, qu'il perdrait un de ses membres. Le duc fut, en effet, la victime d'un accident de chasse, qui nécessita l'amputation de sa main droite.

Dans une curieuse publication (la *Mosaïque*), à peu près introuvable aujourd'hui, Eliphas Lévi réédita, en 1874, un vieux conte du XVIIIe siècle, qui caractérise bien la manie des cartes à cette époque. La Grenade, soldat débauché, entre dans une église pendant la célébration de la messe. Au grand scandale de l'assistance, il tire de sa poche un jeu de cartes et l'étale devant lui en éventail. Son sergent, qui se trouvait à ses côtés, lui ordonna de le suivre et le conduisit en prison. Au conseil assemblé pour



Cartes françaises actuelles. — Jeu de trente-deux cartes, dit « Jeu de piquet ».

juger et punir l'impiété de la Grenade, ce dernier fit la déclaration suivante :

« Mes parents sont pauvres, ma solde est insuffisante. Je n'ai pas d'argent pour acheter un missel. Ce jeu de carte me tient lieu de livre de prières et d'almanach.

« L'*as* me représente un seul Dieu. Le *deux* me rappelle les deux larrons crucifiés aux côtés de Jésus-Christ. Le *trois* symbolise la Sainte-Trinité. Le *quatre* me représente les quatres Evangélistes. Le *cinq* me permet d'évoquer le souvenir des cinq plaies de Notre-Seigneur. Le *six* me représente la famille de Noé. Le *sept* me dit que Dieu a créé le ciel, la terre et le monde vivant en six jours et que, le septième, il s'est reposé. Le *huit* me fait penser aux huit calvaires de Jérusalem; le *neuf* me rapelle les neuf vierges qui vinrent adorer Jésus. Le *dix* est pour moi le résumé du Décalogue... »

Le valet de pique fut mis de côté par la Grenade, qui continua ainsi son explication :

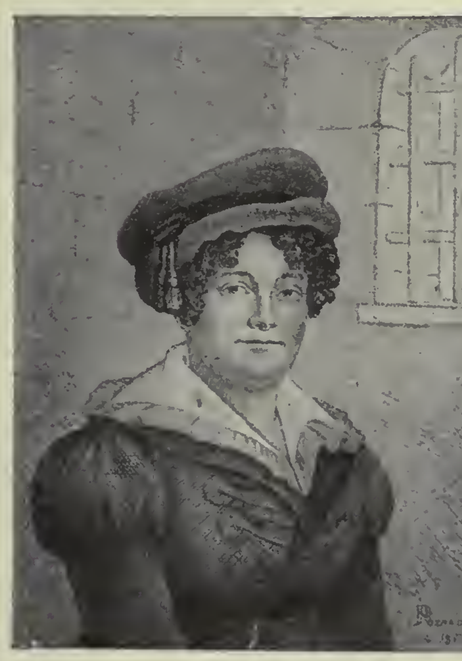
« La *Dame* est la reine de Saba. Le *Roi* est le symbole de la souveraineté et, par lui, je sais que je dois obéir à tous mes supérieurs. Les rois de pique, de trèfle et de carreau sont les trois rois mages. Le roi de cœur est l'étoile brillante qui les conduisit à Jérusalem. Les *valets* sont les valets de bourreaux qui ont flagellé Notre-Seigneur. Les *quatre as* sont les quatre architectes du temple de Salomon.

« — Et ce valet de pique que tu as écarté et dont tu ne dis rien ?

« — Mon commandant, répondit la Grenade, le valet de pique me représente deux sujets : d'abord, le bourreau de Caïphe, qui conduisit Jésus à la croix pour le faire mourir et, dans le temps présent, c'est mon sergent qui m'a conduit ici pour me faire condamner... »

Le conseil acquitta la Grenade et lui donna une gratification de vingt francs, à condition qu'il achéterait un livre de prières, parce qu'on ne doit scandaliser son prochain d'aucune manière.....

La cartomancienne la plus célèbre est, sans conteste, Mlle Lenormand, née en Normandie. C'est une physionomie très curieuse que celle de cette femme, qui sut utiliser l'acuité de son esprit à faire sinon des prédictions, du moins des prévisions, dont quelques-unes se réalisèrent à point nommé pour établir son immense réputation. Toutefois, il est bon d'aviser nos lecteurs que la plupart des biographies de Mlle Lenormand ont été faussées, soit involontairement et par goût du merveilleux, soit pour une fin politique telle que l'établissement de la preuve de la survivance du dauphin Louis XVII. Nous ne saurions trop conseiller aux amateurs de ces recherches de contrôler les affirmations, souvent controuvées, des biographes intéressés. Les rapports de police, aux Archives nationales, donnent à ce sujet de précieux renseignements (dossier 9.144, sous la cote 6.440). Il



Mlle Lenormand, née à Alençon, morte à Paris (1772-1843).

résulte de leur lecture que Mlle Lenormand, élevée chez les visitandines, avait donné dès son jeune âge des preuves d'une intuition assez extraordinaire pour impressionner son entourage. Elle était, vraisemblablement, atteinte de somnambulisme. En sortant du couvent, elle fut mise en apprentissage, puis dans une maison de commerce. C'est de là qu'elle partit pour Londres, où ses biographes prétendent qu'elle connut Gall et fut même son élève. Mais il a été démontré que le célèbre phrénologue n'était pas à Londres en 1789 et qu'il ne s'y rendit qu'en 1813. D'ailleurs, la cartomancienne elle-même se réclame plutôt de Lavater que de Gall. Ce qui est certain, c'est que, revenue à Paris, elle tint une librairie rue de Tournon. C'est même là qu'elle acquit la plupart des principes d'occultisme qu'elle devait perfectionner d'après sa propre méthode. Elle pratiqua dès cette époque la cartomancie et eut bientôt une vogue prodigieuse, grâce à laquelle elle gagnait plus de vingt mille francs par an. Elle utilisa ses connaissances en physiognomonie, qui, mêlées aux renseignements que ses nombreuses relations lui fournissaient, lui permirent de vaticiner avec assurance. Un spirituel chroniqueur du début du XIXe siècle, Jouy, qui signait ses feuilletons de la « Gazette de France » (1811-1814) *l'Hermite de la Chaussée-d'Antin*, donne les renseignements suivants sur « la sibylle » :

Ce n'est ni dans la forêt de Dodone, ni sous les voûtes mystérieuses d'un temple, qu'habite la pythonisse; c'est au milieu de Paris, dans la rue de Tournon, à l'enseigne énigmatique de la *Correspondance générale*.

... Il n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire d'être admis en sa présence : d'abord, vingt équipages, plus brillants les uns que les autres, obstruent les avenues du temple. Et puis, il faut savoir à qui l'on parle, et toute magicienne que l'on est, il est plus sûr d'avoir quelques heures devant soi pour se reconnaître. Ce n'est donc pour l'ordinaire qu'à votre seconde visite que vous obtenez les honneurs de la séance. Un laquais vous introduit alors dans un salon richement décoré et, à l'heure précise du rendez-vous, l'enchanteresse paraît, et le charme commence...

Jouy nous apprend que le grand jeu (tarots et cartes ordinaires) se payait un louis, tandis que le petit jeu (cartes à jouer) ne valait que six francs...

Elle laissa de nombreux et volumineux écrits : *Souvenirs prophétiques d'une sibylle sur les causes de son arrestation en 1809* (Paris, 1815, in-8°); *l'Oracle sibyllin en suite des Souvenirs prophétiques* (1817); *la Sibylle au Congrès d'Aix-la-Chapelle* (1819); *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine* (1820, 2 vol. in-8°); *l'Ange protecteur de la France* (1824); etc.

Mais la plupart des prédictions contenues dans ces œuvres ne sont que des adaptations de vieilles prophéties, tirées de livres rares que sa situation de libraire la mettait à même de se procurer. Elle copia sans méthode et maladroitement, sans citer ses auteurs, puisqu'elle attribuait à ses propres facultés intuitives les emprunts qu'elle leur faisait.

Mais elle eut la grande habileté de s'imposer aux grands et, même, de leur en imposer. Dès la fin du règne de Louis XVI, les hauts personnages de la cour vinrent chez elle. Elle aurait prédit sa malheureuse fin à la duchesse de Lamballe. Elle affirme que Mirabeau la consulta par lettre, alors qu'il était enfermé au donjon de Vincennes. Sous la Révolution, elle eut des relations avec tous les hommes qui devaient jouer un rôle politique ou militaire. Les cartes lui auraient révélé la rapide ascension de Hoche, la jalousie de ses frères d'armes, ainsi que sa mort mystérieuse. Camille Desmoulins, Danton, Saint-Just, Barrère et même le vertueux Robespierre, ont sollicité, dit-elle, ses conseils. Il est avéré que sa relation la plus profitable fut celle qu'elle entretint avec Joséphine de Beauharnais. La future impératrice s'entendit renouveler par Mlle Lenormand la prédiction qu'une vieille sorcière de la Martinique lui avait déjà faite : « Tu seras plus que reine! » Il n'en fallait pas plus pour que Joséphine accordât à la devineresse de la rue de Tournon une confiance sans réserve, qu'elle s'efforça de faire partager par le général Bonaparte, puis par l'empereur Napoléon.

Les officiers de l'entourage impérial vinrent aussi chez elle. Bourrienne raconte, dans ses Mémoires, que Bernadotte la consulta en 1804, afin de savoir « si la Fortune n'aurait de sourires que pour son maître ».

« — Vous aussi, vous régnerez, aurait répondu Mlle Lenormand, mais au delà de la mer. Vous fonderez une dynastie, et les orages qui briseront les autres vous épargneront. »

Le même Bourrienne laisse entendre que l'Empereur accueillait sans raillerie les suggestions superstitieuses de Joséphine. Il était enclin à croire aux présages et se rappelait que Calpurnia, la femme de César, avait eu, la veille des ides de mars, un songe qui confirmait l'avertissement donné par l'aruspice Spurina. D'après le même auteur, l'Empereur racontait volontiers ses rêves, dont l'Impératrice transmettait le thème à Mlle Lenormand. On affirme aussi que Napoléon en personne interrogea plusieurs fois la fameuse cartomancienne, mais on est fondé à croire qu'il suivit ses propres inspirations, plutôt que les conseils donnés par la sibylle.

L'histoire de la cartomancie, non plus que ses pratiques, ne s'arrêtent pas à la mort de Mlle Lenormand (1843). La fortune considérable qu'elle avait acquise, sa belle maison de la rue de la Santé et son château près de Poissy, furent de puissants stimulants pour celles et pour ceux qui se crurent doués de facultés analogues aux siennes.

A notre époque même, la cartomancie a pénétré dans tous les milieux. Galli-Marié, la fameuse cantatrice qui créa Carmen, racontait volontiers l'anecdote suivante : le mercredi 2 juin 1875, trois mois après la première représentation, on donnait *Carmen*. Au trio des cartes du troisième acte, Galli-Marié retourna machinalement le neuf de pique, qui est, on le sait, la plus mauvaise carte du jeu. Envahie par un pressentiment, elle battit les cartes et recommença son tirage. Le même neuf maudit reparut. Elle eut beaucoup de peine à finir l'acte et, en sortant de scène, s'évanouit dans la coulisse. Le lendemain, on apprenait que Bizet était mort, dans le courant de la nuit, à Bougival.

A l'heure présente, le nombre des cartomanciens est loin de décroître. On peut s'en convaincre en ouvrant un journal quelconque aux pages de la publicité. Qu'il se prétende mage inspiré, ou qu'il ne soit qu'un simple batteur d'estrade, yogui mystique ou romanichel voleur de poulets, le « devin » est assuré de trouver des fidèles croyant à la réalité de sa science et prêts à s'incliner, selon l'expression de Baudelaire,

> Devant ces voyageurs, pour lequel est ouvert
> Le temple familier des ténèbres futures.

Henri DECHARBOONE.

Chaumié (Joseph), avocat et homme politique français, né à Agen (Lot-et-Garonne) le 17 mars 1849, mort le 18 juillet 1919 à Clermont-Dessous, près d'Agen. Après avoir achevé, au lycée d'Agen, le cycle des études classiques, Joseph Chaumié était venu dans la capitale conquérir ses grades en droit. Licencié en 1870, docteur en 1872, il s'était fait inscrire comme avocat stagiaire à la cour d'appel de Paris. Mais, bientôt, la nostalgie du pays le prend. En 1875, il quitte le barreau de Paris pour celui de sa ville natale, où sa réputation ne tarde pas à s'affirmer. Dix ans plus tard, il est membre du conseil de l'ordre des avocats d'Agen. En 1888, il en est élu bâtonnier. Il continue à plaider en Lot-et-Garonne et devant différentes cours des affaires criminelles, où sa science juridique et sa dialectique, au service d'une conscience intègre, se donnent carrière. Toutefois, c'est sur un autre terrain qu'il va fournir la mesure de sa valeur et s'élever de la gloire locale à la notoriété nationale.

La politique, en effet, l'attire, comme tant d'autres. En 1880, candidat républicain au conseil général de son département, il ne réussit pas à emporter la majorité des suffrages. Mais, en 1896, ses concitoyens d'Agen l'envoient au conseil municipal. Il est aussitôt élu maire. Il le restera jusqu'en 1900.

A peine installé à la tête de la municipalité, les délégués sénatoriaux le désignent comme un des trois représentants du département à la haute Assemblée. Au renouvellement triennal du 3 janvier 1897, en effet, il est élu, au 2e tour, par 426 voix, sur 683 votants, en tête de liste. Ses compagnons de liste et de victoire étaient le futur président Fallières et Léopold Faye.

Dès son arrivée au Parlement, ses collègues le chargent d'une mission délicate : celle de rédiger un rapport sur une demande en autorisation de poursuites contre un sénateur, Levrey, impliqué dans l'affaire Arton. Il se prononce pour la levée de l'immunité parlementaire, pour des raisons purement juridiques et sans préjuger du bien-fondé de l'accusation, en soulignant combien il lui est pénible d'aborder pour la première fois la tribune du Sénat dans une circonstance où l'honneur d'un de ses collègues peut être engagé. « Mais, ajoute-t-il, il est des devoirs devant lesquels on ne doit pas reculer. »



Joseph Chaumié. (Phot. E. Pirou.)

Il prend tout de suite une part très active aux travaux de l'Assemblée. Au point de vue politique, il se fait inscrire d'abord au groupe de la gauche républicaine, qui le nomme membre du comité de direction, puis, simultanément, à ce groupe et à celui de l'Union républicaine (nuance Waldeck-Rousseau), qui le choisit, en 1900, pour vice-président, en dernier lieu, à l'Union républicaine seulement.

Dès 1898, il est membre de nombreuses commissions et défend, comme rapporteur, le projet modifiant l'administration des établissements d'assistance. La même année, il dépose, avec Cazot, une proposition de loi modifiant la loi de 1883 sur la réforme de l'organisation judiciaire.

L'année suivante, la Haute Cour juge Déroulède et les complots royalistes. Chaumié intervient à plusieurs reprises pour soutenir la compétence du tribunal et aider à la résolution des problèmes juridiques que posent les débats.

A partir de 1900, on le voit de plus en plus fréquemment à la tribune et, plus particulièrement, quand se traitent des questions de l'ordre judiciaire. Au nom de la commission de l'armée, il défend et fait adopter la proposition Leydet, tendant à l'application des circonstances atténuantes au code de justice militaire. En 1901, il est rapporteur du budget de la justice. Il prend une part importante à la discussion de la proposition de loi Bérenger facilitant aux faillis la réhabilitation et présente lui-même, avec Leydet, une proposition créant les circonstances *très atténuantes*. De son influence, de ses votes, il appuie la politique « de défense républicaine » du ministère Waldeck-Rousseau.

Le 7 juin 1902, Combes, devenu président du conseil, lui confie le portefeuille de l'instruction publique. Le premier devoir du nouveau grand maître de l'Université est de préciser et de faire appliquer les programmes de l'enseignement secondaire, récemment remaniés. Une circulaire donne aux recteurs les directions nécessaires.

Au Parlement, il est l'objet de nombreuses interpellations, dont l'une l'amène à condamner le manuel d'histoire de Gustave Hervé et une autre à justifier la mesure prise par lui à l'égard de Thalamas, envoyé du lycée Condorcet au lycée Charlemagne, à la suite des manifestations qui avaient accueilli le cours de ce professeur sur Jeanne d'Arc. Chargé de faire triompher dans l'Université la politique laïque du gouvernement, il présente et fait adopter la loi du 10 juillet 1903, modifiant la procédure instituée pour la construction d'office des maisons d'école. La revision de cette procédure trop compliquée s'imposait, explique-t-il, en raison de la nécessité de vaincre la résistance de certaines municipalités qui, à la suite de la fermeture des écoles congréganistes, « usaient de tous les moyens en leur pouvoir pour retarder l'ouverture d'écoles laïques ». Il fait voter par le Sénat un projet portant abrogation de la loi Falloux et réglementant les conditions de liberté de l'enseignement secondaire (projet qui resta en suspens au Palais-Bourbon) et par les deux Chambres la loi du 7 juillet 1904, portant interdiction de l'enseignement congréganiste.

Après la démission de Combes (18 janvier 1905), son successeur, Rouvier, demanda à Chaumié de continuer à siéger dans les conseils de gouvernement. Chaumié fut appelé à diriger le département pour lequel il semblait le plus qualifié, celui de la justice. On lui doit l'aboutissement de la proposition sur l'extension de la compétence des juges de paix, qui était pendante devant le Parlement depuis 1896 et la loi du 15 juillet 1905, relative à l'organisation de la juridiction d'appel des conseils de prud'hommes. Il faut signaler qu'il eut, d'autre part, à se préoccuper des incidents qui entourèrent les inventaires des biens cultuels; il donna aux magistrats du ministère public des instructions tendant au respect de la loi. Ces incidents devaient, le 14 mars 1906, amener la chute du cabinet Rouvier. Chaumié quitta la place Vendôme. Le 7 janvier 1906, son mandat de sénateur étant expiré, il avait été réélu par 448 voix sur 658 votants, sur la même liste que Fallières et Giresse.

Il venait de reprendre sa place parmi ses collègues du Sénat lorsque parut, dans le journal *le Matin*, un article signé GUSTAVE TÉRY et portant contre lui des accusations graves. L'ancien ministre était accusé de concussion, de népotisme et d'intervention auprès de son successeur, Sarrien, pour le maintien d'un fonctionnaire. Sarrien réduisit lui-même à néant ce dernier reproche par un démenti formel. Chaumié porta plainte entre les mains du procureur de la République d'Agen, au sujet de l'accusation précise de concussion et poursuivit *le Matin* et Téry devant la Cour d'assises de Lot-et-Garonne, pour diffamation. La défense, en soulevant des exceptions de compétence et en formant des pourvois suspensifs, toujours rejetés par la Cour de cassation, fit revenir six fois le procès, entre le 5 janvier 1907 et le 12 mai 1908, devant la cour d'Agen. L'affaire provoqua le vote, par le Parlement, de la loi du 4 juillet 1908, modifiant l'article 62 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Le nouveau texte empêchait les moyens dilatoires et, le 4 août, on plaida au fond. Il se produisit alors un coup de théâtre : l'avocat du *Matin* fit amende honorable, reconnut loyalement que les imputations de l'article incriminé étaient « injustes et sans fondement » et offrit des excuses. Téry, en reconnaissant son erreur sur les accusations graves, persista à incriminer l'entourage de l'ancien ministre et évoqua des faits personnels. Le verdict fut rendu le 6 août : Téry fut acquitté. Denglos, gérant du *Matin*, fut condamné à 500 francs d'amende, 50.000 francs de dommages-intérêts et 200 insertions du jugement, plus deux en première page du *Matin*, à deux jours de date.

Comme le dit le président du Sénat, Antonin Dubost, dans l'allocution qu'il prononça en séance, le 22 juillet dernier, après la mort de Chaumié, « son cœur droit et généreux, son caractère profondément honnête ne s'accommodèrent pas avec un suffisant scepticisme des polémiques, qui sont la rançon de tout succès politique. Il fit front courageusement, sortit vainqueur de la lutte, mais blessé à mort ».

Sa santé, en effet, déclina rapidement. Le combat avait usé ses forces. A la fin de 1918, il se retira à la campagne, dans une propriété qu'il possédait près d'Agen. Il y mourut, dans la nuit du 17 au 18 juillet 1919. Ses obsèques, purement civiles, furent célébrées à Agen, le 21 juillet. Il reçut, par la voix de leurs délégués, l'hommage suprême du gouvernement, du ministre de la Justice, du Sénat, de la ville qu'il avait administrée et honorée. — G. HIRSCHFELD.

Conseil international des recherches scientifiques. La question des rapports scientifiques d'après-guerre entre les puissances belligérantes a préoccupé les savants des nations alliées pendant toute la durée des hostilités. L'Académie des sciences de Paris (nov. 1917 et déc. 1918) a été unanime à déclarer que les relations personnelles entre les savants des pays alliés et ceux des Empires centraux seraient impossibles pour longtemps. Sur la proposition de la Société royale de Londres, une première réunion interalliée fut tenue à Londres en octobre 1918, afin de délibérer sur ce sujet; l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie, la Belgique, la Serbie, le Brésil, la France s'y trouvaient représentés. Pour servir de préface aux résolutions de l'assemblée, la conférence vota à l'unanimité une déclaration dans laquelle elle rappelle les motifs qui empêchent, pour le moment, la reprise des relations personnelles avec les savants des Empires centraux : « Les puissances centrales, dit la déclaration, ont enfreint les lois de la civilisation, dédaignant toutes les conventions et déchaînant dans l'âme humaine les pires passions engendrées par la férocité de la lutte... La destruction d'innombrables propriétés privées, les violences et les massacres sur terre et sur mer, le torpillage des navires-hôpitaux, les insultes et les tortures infligées aux prisonniers de guerre laisseront, dans l'histoire des nations coupables, une tache que ne saurait laver la simple réparation des dommages matériels... » Elle vota ensuite des résolutions relatives aux organisations scientifiques internationales.

Une deuxième session de la conférence interalliée des Académies scientifiques a été tenue à Paris du 26 au 29 novembre 1918; elle a décidé d'abord de remplir provisoirement le rôle de conseil international des recherches, puis elle a fixé les conditions sous lesquelles les neutres pourront être admis dans les associations internationales qui seront rattachées au conseil des recherches. De nombreuses propositions relatives à la création de diverses associations internationales (bibliographie, laboratoires internationaux, brevets, etc.) ont été prises en considération, et leur étude a été décidée. Enfin, la conférence a voté un certain nombre de résolutions; entre autres, elle a désigné comme pouvant participer à la fondation des associations scientifiques rattachées au conseil international des recherches les pays dont les noms suivent : Belgique, Brésil, Etats-Unis, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Australie, Afrique du Sud, Canada, Nouvelle-Zélande, Grèce, Italie, Japon, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie.

Une troisième conférence des Académies alliées et associées s'est réunie à Bruxelles du 18 au 28 juillet 1919, sous la présidence d'A. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris, remplaçant E. Picard, empêché.

Nous résumons ci-dessous les statuts (v. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 25 août 1919) qui ont été élaborés :

Le conseil international des recherches a pour but : *a*) de coordonner l'activité internationale dans les différentes branches de la science et de ses applications; *b*) de provoquer la création d'Associations ou d'Unions internationales jugées utiles au progrès des sciences; *c*) d'orienter l'activité scientifique internationale dans les domaines où il n'existe pas d'associations compétentes; *d*) d'entrer, par des moyens appropriés, en relation avec les gouvernements des pays adhérents pour recommander l'étude de questions qui sont de sa compétence.

Le siège légal du conseil est fixé à Bruxelles. Les travaux du conseil sont dirigés par l'assemblée générale, formée de l'ensemble des délégués accrédités à cette fin par les pays adhérents. Il est constitué un *Comité exécutif* qui gère les affaires du conseil dans l'intervalle de deux assemblées générales; il comprend cinq membres élus par l'assemblée et peut pourvoir aux vacances qui surviendraient dans son sein. Dans l'intervalle de deux assemblées générales, le comité exécutif peut soumettre des propositions à l'approbation des organismes adhérents; il est tenu de le faire lorsqu'il en est requis par un tiers des voix des pays faisant partie de l'Association; il peut nommer des commissions spéciales. Le conseil se réunit, en principe, tous les trois ans. La cotisation due par chaque pays pour la constitution du budget est réglée suivant un barème déterminé d'après la population, etc. Le comité exécutif a élu pour président E. Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Le conseil international a également rédigé les statuts d'un certain nombre d'*Unions* scientifiques déjà constituées : l'Union astronomique, l'Union géodésique et géophysique, l'Union de chimie pure et appliquée. L'Union astronomique a constitué dans son sein 32 commissions; l'Union géodésique et géophysique s'est divisée en six sections (v. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 25 août 1919); la section de géodésie remplacera l'ancienne Association géodésique internationale, dont le bureau était autrefois à Potsdam. — G. Boucheny.

Elections. La Réforme électorale. (*Suite*; v. *Larousse Mensuel*, oct. 1919.) *Le sectionnement.* Aux termes de la loi du 12 juillet 1919 (art. 3), tout département ayant à élire plus de six députés pourrait être divisé en circonscriptions, le sectionnement devant être établi par une loi.

Cette question donna lieu à des débats très animés, d'où ne furent pas toujours exclues les préoccupations purement électorales.

Le sectionnement avait pour principal objet de simplifier les opérations de dépouillement, mais il était, en outre, pour les partisans du scrutin uninominal, un moyen de limiter le jeu de la représentation proportionnelle. Les « arrondissementiers » profitèrent de la discussion du projet sur le sectionnement pour essayer de modifier la réforme électorale, de la renvoyer devant le Sénat et de la faire échouer en provoquant un conflit entre les deux Assemblées.

Finalement, la Chambre, puis le Sénat (celui-ci sans discussion) adoptèrent le projet qui devint la loi du 14 octobre 1919 et qui divise :

en 2 circonscriptions, les départements de l'Aveyron (7 députés), des Bouches-du-Rhône (9 députés), du Calvados (7 députés), de la Loire-Inférieure (9 députés), de Maine-et-Loire (7 députés), du Pas-de-Calais (14 députés), des Basses-Pyrénées (7 députés);

en 4 circonscriptions, le département de la Seine (54 députés), savoir : 14 députés pour les VIIIe, IXe, X^e^, XVIIe XVIIIe et XIXe arrondissements; 12 pour les Ier, IIe, IIIe, IVe, XIe, XIIe et XXe arrondissements; 14 pour les Ve, VIe, VIIe, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe arrondissements; 14 pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Ordre des élections. Il n'avait pas été procédé, pendant la guerre, au renouvellement des assemblées élues. Après la signature de la paix, il n'était pas possible d'attendre davantage pour consulter le pays, mais dans quel ordre était-il préférable de convoquer les électeurs? Commencerait-on par les élections législatives, selon le vœu du gouvernement, ou bien par les élections municipales, selon le vœu de la commission du suffrage universel?

Les partisans des deux thèses opposées s'affrontèrent, à la Chambre, dans la séance du 15 octobre 1919.

La commission estimait que les élections législatives devaient être précédées d'une sorte de réadaptation du pays, déshabitué de la vie politique. Le renouvellement des assemblées cantonales et des conseils municipaux aurait donc le caractère d'une consultation préparatoire et éducative, indispensable surtout aux sept classes de jeunes gens qui n'avaient jamais voté.

Pour les partisans du projet gouvernemental, il fallait, avant tout, créer un courant général de l'opinion publique, et ce n'est pas une mosaïque de 36.000 communes, justement préoccupées de leurs intérêts particuliers, qui déterminerait ce courant. « Le peuple souverain, disait le ministre de l'intérieur, Jules Pams, doit parler, sous la forme la plus directe et la plus claire, dans le délai le plus rapproché ». La France moderne, au sortir des grandes épreuves qu'elle a subies, n'a jamais demandé aux électeurs municipaux sa rénovation et ses directives politiques. « Le poilu qui vient du feu, qui sait pourquoi il s'est battu et pourquoi encore il doit se battre dans la paix dira son opinion en pleine conscience ».

Mais c'est entre Clemenceau et Briand que se livra, après quelques passes d'armes entre partisans et adversaires du projet, l'engagement décisif.

Pour Briand, la situation générale étant difficile et, de graves préoccupations assaillant le corps électoral, il était d'autant plus nécessaire de permettre au pays d'affirmer sa volonté en pleine connaissance de cause. Le pays a besoin de s'éclairer, les poilus ont besoin de reprendre contact, après avoir été écartés, pendant quatre années, de leur foyer familial, de leurs amitiés, de leurs affinités. Le système de la commission donne le temps aux partis de s'organiser, aux propagandistes de répandre leurs idées, au pays de se prononcer en connaissance de cause, de réaliser non pas seulement l'union patriotique, mais aussi l'union résultant de la communauté des conceptions politiques. Le Parlement qui va être appelé à reconstituer dans une Europe troublée la France victorieuse, mais très atteinte dans ses finances et dans sa vie économique, doit pouvoir dégager sans délai une majorité de gouvernement; il est donc essentiel que le poilu n'aille pas au scrutin sous une impulsion, qu'il n'improvise pas des listes, qu'il ne fasse pas de la « fraternité incohérente ». Non seulement la Chambre va être élue d'après un mode électoral nouveau, mais les élections législatives ne précédant que de sept jours les élections municipales, que va-t-il se passer?



Nombre de députés qui représentent chaque département de France. (Ajoutons les députés des colonies : *Algérie*, 6; *Cochinchine*, 1; *Guadeloupe*, 2; *Guyane*, 1; *Inde*, 1; *Martinique*, 2; *Réunion*, 2; *Sénégal*, 1. — Total, 626 députés.)

> Au sortir de la guerre, avec sept classes de jeunes gens qui n'ont pas encore voté, qui n'ont jamais été mêlés à la vie publique, qui, forcément, improviseront, au point de vue politique, leur vote, vous allez, dans la huitaine, jouer sur un coup de dé tout le régime.
>
> Elections législatives le 16; municipales, sept jours après. C'est dire que vous mettez dans le même torrent les deux consultations. Impossibilité à l'élection municipale, dans des conditions pareilles, dans l'effervescence des passions politiques, de s'équilibrer au point de vue des intérêts locaux; les deux sont entraînées par le même courant irrésistible. Vous aurez sur les murailles les affiches municipales et les affiches législatives, et vous aurez sur des listes des maires qui seront en même temps candidats sur des listes municipales. Voilà les conditions dans lesquelles la consultation se fera.
>
> Et alors, étant donné que les conseils municipaux constituent le corps électoral du Sénat, c'est, du même coup, la Chambre, les conseils municipaux, les municipalités et le Sénat dont le sort se trouve ainsi réglé en huit jours !

Le président du conseil ne partageait pas les inquiétudes de Briand. Il croyait pouvoir répondre de l'état d'esprit des populations, qui, en somme, avaient résisté aux suggestions mauvaises, aux organisations de trouble, pendant la période la plus difficile, celle qui avait suivi l'armistice et au cours de laquelle, pour ne pas faire le jeu de l'ennemi, il n'avait pas été possible de rendre publiques les né-

gociations de paix. « C'est encore, dans toute l'Europe, le peuple de France qui s'est le mieux teuu », et « il n'a pas besoin de vos six semaines de catéchisme » avant de prendre la parole.

Deux systèmes sont en présence pour la consultation du pays : consultation dans l'ordre municipal, là où les questions personnelles sont trop souvent en première ligne, consultation d'arrondissements ou de cantons, même objection, et puis, finalement, après que, pendant plusieurs semaines, tous les esprits auront été détournés des grandes questions politiques qui se posent, qui sont énormes, qu'il est temps de porter au plus vite devant les électeurs, l'incertitude, le reste des querelles importées des autres élections, les difficultés.

Prenez l'autre système. La consultation nationale est un grand réservoir de puissances déterminantes, qui indiquera des solutions, dans l'ordre municipal, dans l'ordre cantonal et tous les autres ordres. L'avantage de l'élection immédiate, c'est de donner l'orientation, c'est qu'on puisse dire, dans un mois d'ici : le pays s'est prononcé dans tel ou tel sens.

Comment! voilà un verdict dont j'attends la solution du problème le plus difficile, le plus angoissant, une direction à donner au pays, une décision à prendre, une orientation. Et vous croyez que, sachant qu'il en est ainsi, voyant les inconvénients du système qui permettrait d'éparpiller, de fractionner à l'infini des décisions municipales et cantonales dont on ne pourra jamais retrouver le sens direct, à cause des questions personnelles et locales qui s'y mêlent, vous voulez que je donne mon concours à un système qui me paraît le plus périlleux pour la France et, dans les circonstances actuelles, le seul périlleux, pourrai-je dire? A l'heure qu'il est, dans les conditions où nous sommes, après toutes nos querelles qui ont duré si longtemps, après les difficultés que nous avons traversées, il n'y a qu'une grande personne qui puisse nous départager et indiquer ce qu'il faut faire demain : c'est la France. Je vous demande de faire appel et de faire confiance à la France.

L'éloquence fougueuse et optimiste du président du conseil l'emporta sur l'argumentation insinuante et nuancée de son redoutable adversaire. Le gouvernement posa la question de confiance. Son projet fut adopté par 324 voix contre 132, sur 456 votants, la Chambre se composant de 518 membres. La minorité comprenait 67 socialistes, 38 radicaux-socialistes, 8 membres de la gauche radicale, 4 membres de l'Union républicaine radicale-socialiste, 3 républicains de gauche, 5 républicains-socialistes, 2 membres de l'Entente républicaine démocratique, 5 membres non inscrits.

Le surlendemain, 17 octobre, le Sénat adopta le projet à main levée, et la loi fut promulguée le 18 octobre 1919. Ses principales dispositions peuvent être résumées dans le tableau suivant :

1° *Chambre des députés*. Expiration des pouvoirs de la onzième législature : 7 décembre 1919.

Renouvellement de la Chambre : dimanche 16 novembre 1919.

Réunion des députés élus : 8 décembre.

Expiration des pouvoirs de la douzième législature : 31 mai 1924.

2° *Conseils municipaux*. Renouvellement : 30 novembre 1919.

Expiration des pouvoirs des membres de ces assemblées : premier dimanche de mai 1925.

3° *Assemblées cantonales*. Renouvellement des deux séries des conseils généraux et des conseils d'arrondissement : 14 décembre 1919.

Expiration des pouvoirs des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement : 1re série 1922; 2e série, 1925, avant l'ouverture de la deuxième session ordinaire des conseils généraux et de la session annuelle des conseils d'arrondissement.

4° *Sénat*. Renouvellement des séries B et C et élections partielles de la série A : 11 janvier 1920.

Expiration des pouvoirs des élus des séries B et C : 1924 et 1927, avant l'ouverture de la session ordinaire.

Envoi et distribution des bulletins de vote et des circulaires électorales (Elections législatives de 1919 et de 1920). L'impression et la distribution des bulletins de vote et des circulaires électorales sont assurées par une commission présidée par le président du tribunal civil (ou un juge délégué par lui), composée de mandataires des listes en présence (un mandataire par liste), et siégeant au chef-lieu du département, au Palais de Justice.

Chaque électeur recevra en franchise postale, et sous enveloppe fermée, deux bulletins de chaque liste et, s'il y a lieu, une circulaire, ou toute autre communication exclusivement relative aux élections. En outre, dans tous les bureaux de vote, les bulletins de chaque liste, en nombre égal au moins à celui des électeurs, seront mis, le jour du scrutin, à la disposition des électeurs, par l'intermédiaire du maire, à qui la commission les aura adressés. La commission devra, enfin, délivrer aux listes qui le demanderont des bulletins en nombre double du nombre des électeurs. Les préfets, armés à ce point de vue du droit de réquisition, procureront aux commissions les enveloppes nécessaires à l'envoi des bulletins et circulaires.

La dépense incombant à chaque liste est déterminée par la commission et augmentée d'une somme de 100 francs représentant la rémunération due au greffier du tribunal, secrétaire de la commission. Elle est payable avant l'impression.

Il est interdit, sous peine d'une amende de 500 à 5.000 francs, de distribuer ou faire distribuer, le jour du scrutin, des bulletins, circulaires et autres documents, lesquels seront confisqués. Mais, dans chaque section de vote, les candidats de chaque liste pourront faire déposer des bulletins de vote sur une table préparée à cet effet par les soins du maire.

Telle est l'économie de la loi du 20 octobre 1919, qui a eu pour objet de limiter les frais électoraux dans un intérêt de moralité publique et d'empêcher les batailles électorales de dégénérer en batailles d'argent. — MAX LEGRAND.

Epervier (L'), pièce en trois actes, en prose, de Francis de Croisset, représentée à l'Ambigu en 1914 et au Théâtre de Paris le 19 septembre 1919. — L'épervier, c'est le comte George de Dasetta. Il croit continuer la tradition de ses ancêtres, qui tuaient, pillaient, volaient, rançonnaient les passants du haut de leurs châteaux forts. Sa manière, à lui, est moins éclatante : il triche au jeu. Il lui faut un complice : c'est sa femme, qui appartient, elle aussi, à une vieille grande famille. Elle est éprise de luxe et dépensière. Elle a pris goût au jeu à Constanza et à Sinaïa. C'est elle qui, insensiblement, a amené le ménage à diriger le hasard et la chance des cartes. Son mari ne songe qu'à la parer. La dot a été toute convertie en bijoux. Les gains servent à fournir les fourrures et les toilettes. Ils ont de l'argent, que le jeu leur procure. Mais ils n'ont aucune fortune; ils vivent des cartes.

A Rome, ils ont fait connaissance avec un jeune diplomate, René de Tierrache, sa mère, Mme de Tierrache, et l'ami de la famille, marquis de Sardeloup. René était fiancé à une jeune fille, Mlle Jeanine. Mais il s'est éperdument épris de Marina de Dasetta.

Ils se sont tous retrouvés à Paris. René a perdu 80.000 francs en jouant avec le comte tricheur. Il n'a pas cette somme, qui lui est fournie par un ami, un riche Américain de sens droit et de grande loyauté, Erik Drakton. René reçoit le frère de Jeanine pour lui annoncer que le mariage projeté est devenu impossible, à cause de sa passion pour une autre femme. Le comte Dasetta vient le voir pour lui demander d'agir auprès du ministre, qui peut donner une grande valeur à une de ses propriétés de Pologne en modifiant un tracé de chemin de fer projeté. Il laisse voir son profond amour pour sa femme, à qui il téléphone devant René. Elle est chez sa couturière. Il lui dit en polonais des paroles d'amour : « Tu es toute ma vie confiante, je t'aime! » Il dévoile à René toute sa passion pour cette femme; si elle en aimait un autre, il le tuerait. Après son départ, Marina, venue pour voir Mme de Tierrache, trouve René seul. Celui-ci lui fait une déclaration enflammée. Elle l'écoute et lui sourit. Elle l'aime, parce qu'il lui parle un langage inconnu de loyauté et d'honnêteté. Il lui découvre un monde nouveau et refait son éducation, à elle qui n'était qu'une petite barbare. Elle l'aime. Elle s'intéresse aux détails de son intérieur, elle reconnaît, d'après ce qu'il lui en avait dit, le rayon des poètes dans la bibliothèque, l'abat-jour du bureau. Ils tombent dans les bras l'un de l'autre. A ce moment, la sonnette du téléphone tinte. C'est Dasetta qui veut parler à sa femme. Et elle lui dit dans l'appareil les mêmes mots polonais que Dasetta avait prononcés : « Tu es toute ma vie confiante, je t'aime! » Elle les traduit à René, inquiet : « Surtout, ne te mets pas en retard pour dîner. » Mais René en sait le vrai sens, il s'attriste. Marina le rassure; cette formule n'a plus de sens pour elle : elle l'aime. Elle sort. Et c'est l'acte premier.

Le second acte se passe un mois plus tard, chez des amis, au château de Sanonclair. Il y a soirée, comédie et musique. Nous assistons à la répétition d'une pantomime orientale, où une esclave, qui devait d'abord jouer le rôle de Cléopâtre, a voulu garder son riche costume de reine égyptienne et prend son face-à-main pour poignarder le satrape. C'est une satire rapide, mais drôle, des spectacles de salon. Drakton doit repartir pour l'Amérique, le lendemain matin. Dasetta a résolu de le saigner à blanc avant son départ, car il a besoin d'argent. Il a confié à sa femme le soin de l'amener à la table de jeu. Celle-ci refuse, allègue des raisons de moralité, dont Dasetta s'étonne et rit. Pour ne pas éveiller des soupçons, elle consent une dernière fois à raccrocher cette victime. La partie s'engage; René la regarde et, soudain, il voit la comtesse passer, sous la table, une carte à son mari. Il prend aussitôt la place d'un des joueurs, pour mieux observer. La partie fait rage, et Drakton perd gros. Dasetta lui gagne 20.000 francs sur un dernier coup. Quand tout le monde est parti, René retient Marina et lui jette son mépris à la face : « Voleuse! Tricheuse! » Ainsi, voilà la femme qu'il aimait! Une raccrocheuse, qui amène au mari des victimes à détrousser! Il lui dit son dégoût. Marina, se retrouvant seule avec son mari, lui déclare qu'elle a conscience de leur honte, qu'elle se refusera désormais à être sa complice; elle lui révèle qu'ils ont été vus par René, qui le lui a dit. Dasetta est étonné, et on le serait à moins. Il réfléchit, rapproche les circonstances : pourquoi René a-t-il parlé à elle, et non à lui? Marina avoue une amitié pure, un commerce d'âmes, auquel le mari ne croit pas. D'ailleurs, il va être fixé. René passe dans le fond. Il va lui tendre la main. S'il l'accepte, c'est qu'il lui a volé sa femme. René ne refuse pas la main que lui tend le forban. Celui-ci sait ce qu'il voulait savoir : il bondit sur cet homme et l'étrangle à moitié. Il ordonne à sa femme de le suivre : ils vont partir. Marina refuse et le laisse s'éloigner seul.

Huit mois après, au troisième acte, qui se passe à l'hôtel dans la chambre de Drakton, Dasetta a disparu. L'amour de René et de Marina s'est attiédi; ils ne sont pas faits pour se comprendre. Drakton a retrouvé Dasetta et le fait venir. Il ménage une entrevue entre le comte et sa femme. La famille de René désire régulariser la situation en obtenant le divorce des Dasetta, pour que les amoureux puissent se marier. Ils font offrir au comte de l'argent, pour obtenir son consentement. Dasetta refuse toutes les sommes; il accordera le divorce à une seule condition : c'est qu'il lui soit demandé par sa femme. Mais celle-ci est saisie de pitié en voyant son mari réduit au plus affreux dénuement, vêtu d'habits râpés et pauvres, miséreux, vivant avec le seul souvenir de son amour. Car c'est par amour pour sa femme, uniquement, qu'il trichait et cherchait l'argent de ses parures. Marina ne résiste plus; elle se jette dans les bras de son mari, assagi par la douleur, et ils iront vivre honnêtement au Mexique, où Drakton leur fait une situation.

Ce drame intéressant est bien conduit et sobrement écrit. Les péripéties s'y succèdent en créant un mouvement qui n'a pas le caractère factice des mélodrames. Les personnages y sont dessinés d'un trait sûr et constant, *et sibi constat*. Dasetta est un forban un peu romantique, voleur par amour, honnête par misère, corrigé et amendé par l'abandon. Il a de l'allure, de la crânerie et une certaine beauté, comme les bandits de l'école de 1830. Marina Dasetta est une curieuse étude d'une nature un peu sauvage, qui découvre le monde des principes moraux et va vers eux à travers le drame de son cœur crucifié. Erik Drakton est le type loyal et un peu conventionnel de l'Américain sagace, qui est à la hauteur de toutes les tragédies et se mêle de les orienter. Les autres rôles ont moins de relief et servent adroitement à la succession des scènes qu'ils relient ou amènent. C'est l'œuvre d'un homme de théâtre, qui sait conduire une action et soutenir l'intérêt par l'emploi de tous les ressorts, depuis l'attrait des larmes et de l'émotion jusqu'au sourire.

Cet ouvrage marque une orientation nouvelle du talent de son auteur, qui s'était plus particulièrement désigné à l'attention par des comédies aimables et légères. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Vera Sergine (*comtesse Marina de Dasetta*), Fériel (*Mme de Tierrache*), Maud Gipsy (*Béatrice Duclos*), Suzanne Bernl (*Mme de Sanonclair*), Janine Deroy (*la baronne*); MM. André Brulé (*comte George de Dasetta*), Tréville (*Erik Drakton*), Gaston Séverin (*René de Tierrache*), Reschal (*marquis de Sardeloup*), Joé Saint-Bonnet (*Gérard Duclos*), André Marnay (*Ferrand-Duperré*), Hémery (*Smitson*), José Dupuis fils (*le prince*), P. Franck (*de Sanonclair*).

Fiume, ville de l'ancienne monarchie austro-hongroise, dépendant de la couronne de Saint-Etienne, port sur la mer Adriatique; 50.000 hab. (*Fiumains*).

A son extrémité septentrionale, la mer Adriatique est partagée par la péninsule istriote en deux grands golfes : le golfe de Venise et le golfe de Quarnero. Tandis que le premier, borné à l'O. et au S. par des côtes basses et marécageuses, qu'accroissent sans cesse les alluvions des fleuves alpestres de l'Italie continentale, possède à son extrémité nord-est le golfe et le port de Trieste, le second, délimité par la péninsule triangulaire de l'Istrie et par les plateaux karstiques de la Carniole et de l'Illyrie, se termine au N. par le golfe de Fiume. Celui-ci est isolé de la haute mer par les deux îles de Cherso (Kres) et de Veglia (Krk) et ne communique avec le Quarnero proprement dit et avec le Quarnerolo que par les canaux di Farasina à l'O., di Mezzo, entre Cherso et Veglia, et de Maltempo, entre Veglia et la côte dinarique. Il constitue donc une véritable petite mer intérieure, ou même un lac, ce qui ne veut nullement dire que les eaux en soient toujours paisibles; souvent, en effet, le golfe de Fiume est secoué par la tempête. La *tramontane*, qui souffle de l'ouest et le *siroco* troublent fréquemment la limpidité d'une mer où, par temps calme, on peut voir les poissons jusqu'à 10 mètres de profondeur. Mais rien n'égale la violence de la *bora*, qui vient des plateaux karstiques de la Carniole et qui (à en croire un dicton local, d'ailleurs inexact), naît à Fiume et exerce ses ravages jusque dans des localités bien plus méridionales de l'Adriatique.

Du dicton local auquel nous venons de faire allusion il résulte que Fiume se trouve sur la côte septentrionale du golfe triangulaire qui porte son nom. Mais elle n'en occupe pas tout à fait le sommet, où s'est installée la station d'hiver de Volosca; elle est située à une dizaine de kilomètres plus à l'est.

Comme ses noms l'indiquent (*Fiume* en italien et *Rieka* en croate signifient *rivière*), la ville de Fiume

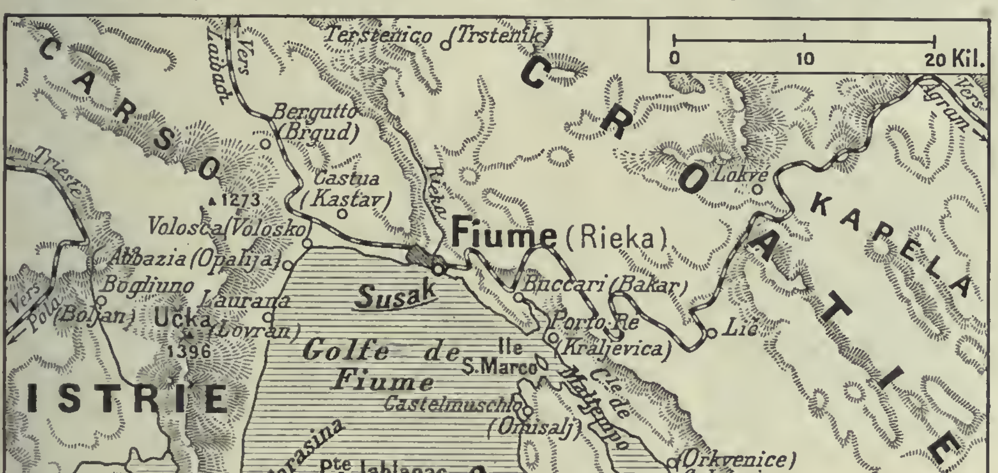
ou de Rieka est bâtie à l'embouchure d'un petit fleuve, la Recsina ou Fiumara, qui sort de terre par une des résurgences les plus considérables du monde, pour se jeter dans le golfe du Quarnero, après un très court trajet. Elle s'étend sur une grande longueur au bord de la mer et est prolongée à l'est, au delà de l'entaille profonde de la Recsina, par le faubourg croate de Susak, en dehors duquel on peut, à Fiume même, distinguer différents quartiers à l'aspect nettement tranché. C'est d'abord la vieille ville (*Citta Vecchia* ou *Gomile*), sur les bords de la rivière : rues sales et tortueuses, escaladant en gradins les flancs de la montagne, bouges, population débraillée, mais des monuments intéressants : le Duomo, le Castello, l'église des saints Vito et Modesto, avec un portrait de la Vierge, attribué à saint Luc. La nouvelle ville (à l'ouest) est, avec ses rues tirées au cordeau, du même style que Budapest ou Vienne. Enfin, plus loin encore, sur la route de Trieste, voici les quartiers industriels, avec rizeries et tanneries, avec une raffinerie de pétrole, la grande manufacture royale des tabacs et l'usine de torpilles Whitehead, de qui sont tributaires toutes les marines de guerre.

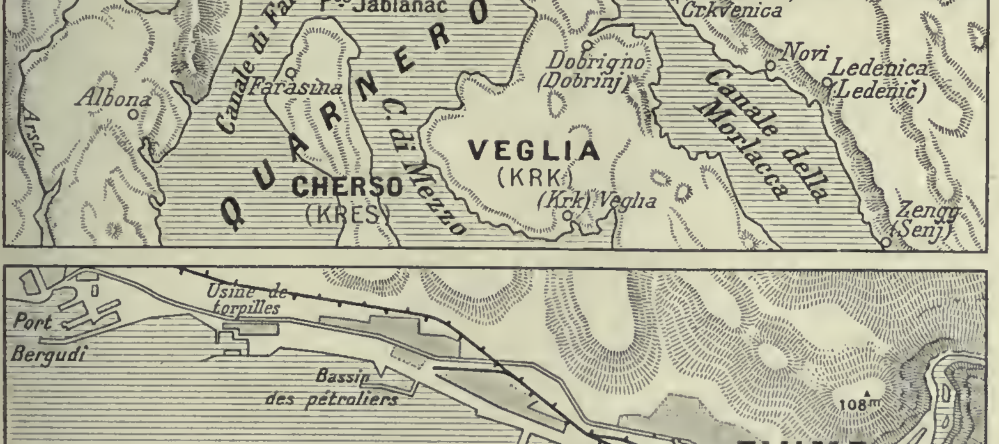
Ces différences, le voyageur ne les constate pas, à Fiume, dans le seul aspect de la ville ; il les constate également dans la composition de sa population. Sur les 49.800 habitants que lui reconnaissait le recensement officiel de 1910, 24.800 étaient Italiens, 13.000 Croates, 2.500 Slovènes et 6.500 Magyars. Et voici d'autres faits non moins dignes d'attention : avant la Grande Guerre, les grandes entreprises étaient italo-magyares (de là l'affirmation des irrédentistes que les Italiens sont à la tête des affaires), mais, par contre, les moyennes entreprises, les banques, étaient surtout slaves, et les 7 dixièmes de la propriété bâtie se trouvaient dans des mains slaves.

Quelque bigarrée que fût la population de Fiume, la ville n'en avait pas moins pris un développement industriel considérable, consécutif à la création du port. Or, celui-ci n'existe que depuis l'époque contemporaine. En effet, Rieka n'est nullement un port naturel; la côte y est abrupte et exposée au vent, si bien que les bateaux n'avaient naguère pour abri que l'estuaire de la Fiumara (cet estuaire est encore aujourd'hui le port des voiliers et des caboteurs, mais il s'ensable rapidement). On s'explique, dans de telles conditions, que, malgré l'intérêt porté par Marie-Thérèse à Fiume, son port ne fût encore, vers 1850, qu'un port de très second ordre, moins important que Novi ou Zengg, qui se trouvent dans le canal de la Morlacca, à quelques milles au sud. Avec la domination hongroise consécutive au dualisme de 1867, tout change en quelques années; sous la direction de l'ingénieur français Pascal, voici que l'on entreprend la construction d'un nouveau port, auquel on ajoute bientôt un port à pétrole. Aujourd'hui, un long môle (môle Marie-Thérèse), ouvert au nord-ouest, protège quatre grands bassins avec des fonds de 20 mètres; à l'est, le port Baros et le canale di Fiumara, à l'ouest, trois bassins de dimensions moindres, complètent l'ensemble, auquel il convient d'ajouter (à Susak) des quais d'embarquement pour les bois.



Vue générale de Fiume.





Bassins, quais, toutes les différentes parties du port de Fiume sont desservies par de nombreux rails. Fiume est, en effet, le débouché d'importantes voies ferrées et, en un pays si montueux, rares sont les ports ayant des relations faciles avec l'intérieur. L'embranchement San-Pietro-Fiume, qui se greffe sur la ligne Trieste-Laybach, la ligne directe de Fiume à Agram, qui fait de Fiume le débouché de la plaine pannonienne, du Banat et de la Serbie septentrionale, contribuent à l'essor du port de Fiume, qui, de 800.000 tonnes en 1880, a passé à 1.750.000 en 1900 et à 2.700.000 avant la guerre (Venise : 3.500.000 tonnes).

Pendant longtemps, l'article principal d'exportation fut le bois ; on expédiait de Fiume sur l'Italie, sur Marseille et même sur l'Angleterre des douves de chêne originaires de la Croatie-Slavonie surtout, mais aussi de la Hongrie et de l'Autriche. Ce trafic a diminué à peu près des deux tiers pendant les vingt années qui ont précédé la guerre; comme les grandes forêts qui restent à exploiter se trouvent bien au sud de Fiume, les douves de chêne prenaient surtout la voie des ports de la Dalmatie. Ainsi est devenue très faible la part de la Croatie-Slavonie dans le mouvement maritime de Fiume, tandis qu'a été augmentant beaucoup celle de la Hongrie, qui expédie par ce port ses farines, ses blés, ses sucres. A l'importation, le vin, la houille anglaise, le pétrole, le riz tenaient la tête.

Naturellement, Fiume est devenue le port d'attache d'une flotte importante. Toutefois, la compagnie l'*Adria* (41.000 tonnes), subventionnée par le royaume hongrois, ne pouvait guère rivaliser avec les puissantes compagnies de Trieste (le Lloyd autrichien, l'Austro-Américaine Cie, 225.000 tonnes chacune), encore qu'elle entretînt des relations avec la Méditerranée occidentale et l'Amérique. Encore moins importantes étaient la Cie Ungaro-Croate, dont les 45 navires (jaugeant 15.000 tonnes en tout) faisaient le cabotage le long des côtes de l'Adriatique, et d'autres entreprises de navigation, slaves pour la plupart. Néanmoins, grâce aux allées et venues des bâtiments de ces différentes compagnies, grâce à la fréquentation assidue des marines britannique et italienne, le port de Fiume est arrivé à se placer au premier rang des ports de second ordre de l'Adriatique, aussitôt après Trieste et Venise.

Rien, dans son très long passé, ne permettait de prévoir un tel essor ; quels débuts modestes, en effet, que ceux de la Rieka contemporaine ! C'était une petite bourgade celto-illyrienne que Tersatto, lorsque les Romains, en 28 de notre ère, y jetèrent les fondements du château de Tersattica et en fortifièrent les alentours. En 395, lors du partage de l'Empire entre Honorius et Arcadius, Tersattica fit partie des pays régis par Arcadius, et donc releva de Constantinople, mais elle ne tarda pas à passer sous la domination des Wisigoths (au temps

d'Alaric), pour faire ensuite, après le départ des Goths, retour à l'Empire d'Orient, à qui Charlemagne l'enleva. C'est alors que fut détruite Tersaltica (799); son nom subsiste encore actuellement dans le bourg tout proche de Tersato, dont, près de la cathédrale de Fiume, un arc romain demeuré debout évoque encore le souvenir. A ce moment et depuis le VIIe siècle, les Sud-Slaves (Croates et Serbes) avaient fait leur apparition sur les bords du golfe de Quarnero; ils y avaient combattu la civilisation romanisée qui y persistait toujours; ils ne parvinrent pas, néanmoins, à soustraire le territoire de la future Fiume à la domination franque, puis germanique, sous laquelle végéta une pauvre bourgade de pêcheurs, trop peu avantagée par la nature et trop voisine de Zengg, le repaire des pirates uscoques, pour avoir quelque importance maritime. C'est en 1260, dans un acte de Bela IV, qu'apparaît pour la première fois le nom de *Vinodol*, qui, comme fief franc, puis allemand, a d'abord relevé du patriarche d'Aquilée; aux environs de 1300, cette localité passa sous l'autorité des seigneurs de Duino et des Frangipani, qui avaient leur résidence principale dans la banlieue de Fiume, à Tersato. En 1366, Hugo de Duino reçut Vinodol en fief du duc Albert III d'Autriche; un peu plus tard (1399), Rambert de Valza reçoit la ville de son oncle Wolfgang; plus tard encore, en 1467, peu d'années avant l'effondrement des Frangipani, Vinodol est achetée par l'empereur Frédéric III de Habsbourg, qui en fait un fief relevant directement de la couronne, comme l'était Trieste. Ce statut, Fiume le conservait encore en 1618, quand, dans le cloître voisin des capucins, fut conclue la paix entre l'Autriche et Venise et, en 1723, quand Charles VI, pour remercier la Hongrie d'avoir voté sa Pragmatique, y créa un port franc; elle ne le vit modifié qu'en 1776. Alors, Marie-Thérèse l'unit à la Croatie — au grand enthousiasme de la population, disent les historiens croates — puis, en 1779, en fit un « corpus separatum » de la couronne de Saint-Etienne, uni à la Hongrie. Annexée à l'Empire français en 1809, occupée par les Anglais la même année, puis replacée sous la domination autrichienne l'année suivante, Fiume fut donnée de nouveau à la Hongrie en 1822 et y demeura rattachée jusqu'en 1849. Alors, les Croates annexèrent purement et simplement cette ville à leur pays, terre de la couronne hongroise: mais les Magyars l'en détachèrent à nouveau en 1868 et lui rendirent son ancien statut de « separatum sacræ regni coronæ adnexum corpus ». Statut indéfinissable en droit, statut singulièrement compliqué en fait : Fiume et son petit territoire d'une vingtaine de kilomètres carrés dépendent de Budapest et n'envoient pas de députés à la Diète croate (signes de leur séparation d'avec la Croatie et de la souveraineté hongroise), mais, à Fiume, la langue officielle est l'italien, et le Parlement hongrois demande l'assentiment de la cité avant d'y promulguer les lois qu'il a votées, témoignant ainsi de son respect pour le droit d'autodécision du *corpus separatum*.



Gabriele d'Annunzio haranguant les troupes italiennes devant Fiume. (Matania, *the Sphere*.)

Grâce aux grands travaux dont il a été question plus haut, travaux consécutifs à 1868, la réunion de Fiume à la Hongrie a produit de très heureux résultats. Non pas seulement pour l'essor économique de la ville, mais pour l'accroissement de sa population.

De 12.598 individus en 1848, celle-ci a passé à 49.800 en 1910, s'augmentant de plus en plus rapidement à mesure que son port augmentait d'importance (21.000 âmes en 1880, 39.000 en 1900 et près de 11.000 de plus dix ans après); et cela sans compter le faubourg de Susak, peuplé de 13.000 habitants en 1910. Mais, en s'accroissant si fortement, la population de Fiume a complètement changé de nationalité; naguère, elle était presque exclusivement yougo-slave (11.500 Yougo-Slaves contre 600 Italiens en 1848); aujourd'hui, elle est en grande majorité italienne, et il faut faire entrer en ligne de compte le faubourg de Susak (11.700 Croates contre 660 Italiens) pour rendre la majorité aux Yougo-Croates. La prudence conseille, d'ailleurs, de ne se servir de ces statistiques qu'avec circonspection et, bien plus encore, de la statistique tendancieuse dressée en 1918 par les autorités italiennes d'occupation et donnant à Fiume 28.900 Italiens et 10.900 Croates.

Ces chiffres, bien entendu, ne s'appliquent qu'au municipe même de Fiume et, quelque réserve qu'ils inspirent, ils montrent que les Italiens y prédominent sans conteste. Les Yougo-Slaves eux-mêmes reconnaissent le fait, mais ils ont beau jeu à faire remarquer que, par contre, la montagne et les îles de la côte sont incontestablement croates. Si telle en était naguère la population, telle elle demeure encore aujourd'hui, à la suite de la Grande Guerre, qui a détruit à Fiume l'ancien ordre existant, mais qui n'y a substitué jusqu'à présent aucun statut définitif. Si, en effet, la Hongrie a maintenu jusqu'au mois d'octobre 1918 son autorité dans la ville (dont les usines furent bombardées parfois par les appareils aériens de l'Italie), elle ne put l'y conserver plus longtemps. Le 23 octobre, Fiume, dégarnie de troupes, fut envahie par un régiment croate en révolte, et celui-ci d'y arborer aussitôt son pavillon national. Tôt après, le 27, une sorte de préfet, accompagné de 500 irréguliers qu'envoie le Comité yougo-slave d'Agram, prend en main le gouvernement de la ville, malgré les protestations de la municipalité italienne et de la majorité des Fiumains. Ceux-ci appelèrent alors les Italiens et, le 4 novembre, l'*Emmanuel-Filiberte* arrivant en rade, les Croates évacuèrent la ville, qu'administra dès lors un « conseil national », d'abord de 7, puis de 21 membres italiens. Bientôt, la ville fut occupée par des troupes alliées; une base française y fut créée pour ravitailler nos contingents de Hongrie. On sait combien d'incidents suscita cette organisation internationale, d'abord entre Italiens et Serbes (le 12 janvier 1919, par exemple), puis, plus récemment, entre Italiens et Français. Une escadre internationale, où l'élément italien était fortement représenté, vint alors mouiller devant Fiume, et une commission interalliée se mit à enquêter sur les incidents qui avaient mis aux prises les soldats des deux grandes puissances latines; elle en sortit par une heureuse formule, très diplomatique, destinée à ne froisser en rien les légitimes susceptibilités des deux peuples frères. Pendant ce temps, le sort de Fiume s'agitait à la Conférence de la paix.

Il semble bien qu'avant la guerre, les irrédentistes italiens n'aient jamais songé à réclamer cette ville. Le traité de Londres du 25 mars 1915 donnait Fiume et l'île de Veglia à la Croatie et les deux îles de Lussin et de Cherso à l'Italie. Rien de précis ne fut décidé au congrès de Rome de 1918, ce véritable « baiser Lamourette » entre les Italiens et les nationalités opprimées de la monarchie habsbourgeoise. Mais les efforts réalisés pendant la guerre par le comité « Pro Fiume Italiana » ne devaient pas rester vains. Les Yougo-Slaves comprenaient si bien le péril que, très inquiets de l'occupation de Fiume par les Italiens, ils présentaient leurs revendications le 18 février 1919, par l'entremise de leur ministre des affaires étrangères, le Dr Trumbic.

Leur mémorandum reconnaissait avec une parfaite sincérité que Fiume était italienne de par la très grande majorité de sa population urbaine; mais ils n'en réclamaient pas moins sa possession en invoquant trois ordres d'arguments, dont voici les données essentielles. En se plaçant sur le terrain *historique et ethnographique*, on constate que, depuis l'époque romaine, la rivière Arsa — une rivière qui coule dans la péninsule istriote bien à l'O. de Fiume — a toujours été la limite de l'Italie. D'autre part, la population primitive de la ville est croate, et les listes de notables de Rieka, du XVe au XVIIe siècle, contiennent en immense majorité des noms slaves; quant à cette population italienne, qui constitue à l'heure actuelle la majorité des habitants de la ville, elle est composée d'émigrés récents ou de Croates italianisés. Tient-on compte, d'autre part, des faits *géographiques*, on constate aussitôt que, si Fiume-ville est de majorité italienne, l'agglomération Fiume-Susak, qui constitue un ensemble inséparable, donne aux Yougo-Slaves une majorité faible, mais indiscutable : 27.000 âmes contre 24.000 Italiens et 10.000 allogènes. Puis, que vaut la seule ville de Fiume sans ses alentours? L'attribue-t-on à la couronne d'Italie, celle-ci réclamera aussitôt (et elle a effectivement réclamé) des territoires nouveaux, indispensables pour la sécurité de sa possession nouvelle : le district de Susak, l'île de Veglia, le district de Volosca, autrement dit, un territoire peuplé de 100.000 à 120.000 Slaves contre 30.000 Italiens à peine, *population de Fiume-ville comprise*. Comme il s'agit là d'une banlieue inséparable de la ville de Rieka, Fiume doit être yougo-slave si l'on applique le principe du président Wilson, relatif au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; mais il va sans dire que toutes garanties seront données à la population italienne au sujet du droit, pour elle, de parler sa langue maternelle, au sujet du maintien de ses écoles particulières, etc... Voici, enfin, des arguments *économiques*. Trieste étant sans doute donnée aux Italiens, Fiume est le débouché nécessaire de la Yougo-Slavie. Aucun autre port dalmate ou croate n'est susceptible, de par sa situation ou de par sa liaison ferroviaire avec l'intérieur, de jouer autant que lui le rôle de port principal du royaume yougo-slave. Au contraire, Fiume est sans importance pour l'Italie, déjà maîtresse de Venise et de Trieste. Attribuer Rieka à l'Italie serait, pour le port du Quarnero, la mort économique, car les Italiens auront bien d'autres ports plus considérables que Fiume auxquels consacrer leur argent et leurs efforts, tandis que Rieka sera, pour la Yougo-Slavie, le port essentiel, celui sur lequel, vraisemblablement, le jeune royaume concentrera tous ses soins.

A la thèse yougo-slave les Italiens ont répondu, le 14 mars 1919, par un mémorandum, dans lequel ils mettent en valeur des arguments nombreux, dont les uns s'opposent aux raisons invoquées par leurs adversaires, dont les autres exposent d'autres motifs. S'ils réclament aujourd'hui Fiume, qu'ils ne demandaient pas en 1915, c'est (débutent-ils par expliquer) parce que la situation s'est totalement modifiée; ils n'avaient formulé en 1915 qu'un minimum de revendications, et les événements leur ont prouvé l'hostilité des Croates, qui se sont montrés leurs plus furieux adversaires sur le front de l'Isonzo : l'Italie ne saurait donc prendre trop de précautions contre les Croates. En outre, la révolution russe a exigé de l'Italie un effort militaire plus pénible que celle-ci ne le prévoyait d'abord ; l'Italie mérite donc, à la paix, une récompense plus grande que celle dont elle s'était d'abord contentée. Et, à l'appui de la légitimité de ses demandes, la thèse italienne invoque à son tour les arguments d'ordres différents, ceux-ci historiques, ceux-là stratégiques, d'autres encore économiques.

Voici, d'abord, le point de vue *historique*. Fiume a subi l'influence vénitienne; la population autoch-

tone de la ville est italienne, et les représentants de Fiume qui signèrent la Pragmatique Sanction de Charles VI en 1722 sont tous de nom italien. Plus de 80 p. 100 des tombes anciennes du Campo Santo portent, elles aussi, des noms italiens. Quant aux Croates, ce ne sont que des campagnards attirés à la ville. Que l'on se place, maintenant, dans un autre ordre d'idées : au point de vue *stratégique*, l'Italie a besoin, pour être abritée contre les invasions, de posséder ses frontières naturelles, les Alpes Juliennes ; aux environs de Fiume, « la frontière du royaume d'Italie doit se modeler sur la ligne naturelle des eaux entre le Quarnero et le canal de Mattempo ; elle rejoindrait ainsi la mer en face de l'île de Veglia, où des récifs ont gardé le nom fatidique de Saint-Marc ». Dans toute la région (districts de Susak, de Versacco, etc.), l'hinterland et même bien des villages côtiers sont slaves, le fait est exact, mais les villes sont toutes italiennes, et elles dominent la région entière de leur influence matérielle et morale. Au surplus, la population slave sera vite (pensent *in petto* les Italiens) italianisée par l'école ou par l'afflux des émigrants de la péninsule... Et les Italiens invoquent l'opinion du sénateur américain Lodge, pour qui la possession de Fiume est nécessaire à l'Italie, laquelle doit avoir le contrôle militaire et naval de l'Adriatique, non seulement pour sa propre protection, mais comme une barrière nécessaire opposée à une attaque future de l'Allemagne contre le reste du monde (on sait que les Yougo-Slaves contestent l'exactitude de ce point de vue ; si l'Italie demande Fiume, c'est uniquement, disent-ils, « pour la domination sans conteste de la mer très amère », et non point pour sa sécurité et sa protection). L'Italie fait enfin ressortir des motifs *économiques* nombreux, à débuter par la faible importance du trafic de Fiume, comparé à celui des ports laissés à l'Etat yougo-slave ; ce dernier serait cinq fois supérieur, 12.300.000 tonnes contre 2.700.000. Fiume est (dit-elle encore) le complément naturel de la série des ports italiens qui s'échelonnent de Gênes à Trieste ; isolé, ce port perdrait son importance pour le cabotage maritime. Les tarifs yougo-slaves détourneraient, sans doute, de toucher à Fiume les navires qui font le cabotage entre les ports italiens, et ils se garderaient bien de visiter Fiume ainsi isolée, de crainte d'avoir à en repartir sur lest. Les Italiens ajoutent que Fiume yougo-slave ferait à Trieste, grâce à une guerre de tarifs, une concurrence mortelle, alors que, sous leur propre domination, un heureux partage d'attributions s'établirait entre les deux ports. Enfin — et cet argument est le plus sérieux — Fiume est bien plus le port de la Hongrie que celui de la Croatie, qui participe pour 7 p. 100 seulement au mouvement commercial. Les travaux projetés étendront encore le rayon d'action de Fiume vers la Roumanie et la Slovaquie elle-même. Mieux vaut, pour ce port, être italien que d'appartenir à la Serbie, ennemie de la Hongrie et de la Roumanie, pour des motifs bien connus. D'ailleurs, Fiume, une fois placée sous la domination italienne, deviendra port franc ; quant aux voies ferrées allant de ce point du littoral vers l'intérieur, elles seront contrôlées (suggèrent les hommes d'Etat de la Consulta) par une commission internationale où l'Italie devra tenir une large place, à côté des pays dont Fiume sera le port d'exportation.

C'est seulement vers la mi-avril que la question de Fiume, posée comme on vient de le voir, a commencé d'être étudiée par le conseil des Quatre. Très vive fut l'hostilité du président Wilson à l'égard de la thèse italienne, et c'est en vain que la France et l'Angleterre, signataires du traité de Londres du 25 mars 1915, cherchèrent une transaction capable de mettre tout le monde d'accord. Alors, le 24 avril, le président des Etats-Unis adressa un appel aux Italiens ; lui qui n'avait pas signé le traité de Londres, il se refusait à tenir compte de leurs revendications, niait la nécessité stratégique pour l'Italie de posséder Fiume, car la Ligue des nations devait apporter aux peuples une paix éternelle ; il attribuait la ville aux Yougo-Slaves, au nom de la nécessité économique pour l'hinterland croate de posséder ce port. On sait quels événements suivirent. Le 25 avril au soir, le président du conseil italien Orlando quittait Paris, imité tôt après par la délégation italienne entière, afin de consulter ses compatriotes, qui l'approuvaient en immense majorité. Aux Etats-Unis même, l'attitude du président de la Confédération provoquait des critiques très vives, de la part du sénateur Lodge et du professeur Witney Warren.

Cependant, les hommes d'Etat anglais et français cherchaient toujours un terrain d'entente sur lequel les thèses adverses pussent se départir de leur intransigeance. D'aucuns, remarquant que les Yougo-Slaves ne réclamaient pas tant Fiume qu'un bon port, pensaient le trouver à Zengg ou, surtout, à Buccari, qu'ils estimaient facile de relier à Agram et même à Laybach par voie ferrée. En mai, une autre solution fut préconisée : la ville de Fiume constituerait un Etat indépendant contigu au royaume d'Italie et placé sous le contrôle de la Ligue des nations ; Susak demeurerait en dehors de son territoire, qui comprendrait, par contre, une partie de la ligne ferrée San-Pietro-Fiume. Mais tous les intéressés rejetèrent cette solution, à débuter par le « conseil national de Fiume. » Celui-ci, qui avait déjà envoyé un plénipotentiaire à la Conférence de la paix, proclamait que la ville qu'il dirigeait, *corpus separatum* au sein de la vieille monarchie habsbourgeoise en liquidation, avait un droit d'auto-décision ; il ordonnait de rendre la justice au nom du roi d'Italie, formait une armée de volontaires pour défendre la ville en cas d'attaque et émettait pour 100 millions de lires de bons du Trésor. Ainsi se compliquait encore la question de Fiume, et de telle façon qu'il fut impossible de la régler par le traité de paix proposé à l'Autriche le 2 septembre 1919.

Alors, est intervenu Gabriele d'Annunzio. Deux jours après que le plénipotentiaire autrichien, le chancelier Renner, eut, à Saint-Germain en Laye, apposé sa signature (10 septembre) au bas du traité de paix dont le texte lui avait été remis peu auparavant, le grand poète italien renouvelait l'acte célèbre accompli naguère par Garibaldi. Il pénétrait dans Fiume à la tête d'un corps de volontaires, occupait la ville et y faisait flotter le drapeau tricolore vert, blanc et rouge. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les conséquences de cet acte, sur le rappel des troupes internationales, sur la mise en observation du port du Quarnero par les troupes italiennes, sur la dissolution de la Chambre italienne. Il suffira de constater que l'acte de Gabriele d'Annunzio a fait entrer la question de Fiume dans une nouvelle phase, la phase décisive. Souhaitons que le Conseil interallié trouve promptement une solution satisfaisante ; souhaitons que, de sa décision ne sorte pas, dans un avenir plus ou moins éloigné, un grave conflit dans l'Adriatique. — H. FROIDEVAUX.

Guerrini (Olindo), poète et érudit italien, né à Forli le 4 octobre 1845, mort à Bologne le 21 octobre 1916. A défaut d'autres mérites, cet écrivain devrait toujours occuper une place remarquable dans l'histoire de la mystification littéraire. Il avait publié sous son nom des vers qui avaient passé entièrement inaperçus. Il essaya d'une autre méthode. Sous le titre de *Postuma*, on vit paraître, en 1877, un volume de vers attribué à un certain *Lorenzo Stecchetti*, mort phtisique à trente ans. L'œuvre, où paraissait l'influence de Musset, de Heine, de Baudelaire, des Parnassiens, excita un vif enthousiasme, aussi bien dans la critique que dans le public. Quand on apprit que le véritable auteur était le joyeux et bien vivant Olindo Guerrini, la critique déchanta : mais le coup était porté, et Lorenzo Stecchetti garda ses admirateurs. Les *Postuma* ont eu trente-deux éditions. L'œuvre n'est point sans mérites. Une sensualité vive et vigoureuse, un pittoresque coloré, un style net et ferme font de certains sonnets d'assez jolis morceaux, et beaucoup de vers des *Postuma* sont devenus, en Italie, des « citations » usuelles.



Olindo Guerrini. (Phot. Y. Z.)

Les deux volumes de vers qu'il publia ensuite : *Polemica* (1878) et *Nova Polemica* (1878-1890) allèrent beaucoup plus loin dans le sens du réalisme les audaces de Guerrini le rangeaient décidément parmi les chefs de l'école vériste. Il dépassa la mesure lorsque, voulant rééditer sa mystification du début, il publia les *Rime di Argia Sbolenfi con prefazione di Lorenzo Stecchetti* (1897). Ces gaillardises par trop osées parurent choquantes même à ses partisans, et l'auteur lui-même a semblé les désavouer en les excluant du recueil de ses œuvres (1903). Cet homme, qui prétendait opposer son réalisme au romantisme autant qu'à un fade idéalisme : était lui-même tourmenté d'un romantisme bruyant et naïf : il avait trop le souci d'épouvanter le « bourgeois » : cette préoccupation, jointe à son goût de la mystification, tenait sans doute une grande place dans ses diatribes et ses menaces révolutionnaires, dans son anticléricalisme vulgaire, dans son ostentation à célébrer crûment les plaisirs de la chair.

Dans sa vie privée, c'était un honnête érudit, qui remplissait consciencieusement ses fonctions de bibliothécaire de l'université de Bologne (il était docteur en droit et docteur ès lettres), qui aimait les recherches curieuses et plaisantes ; bon vivant, d'ailleurs, épicurien joyeux, chantre compétent de Bacchus et de la bonne chère. Par un long séjour à Bologne, il était devenu lui-même un parfait Bolonais et, en novembre 1915, ses concitoyens lui offrirent une médaille pour célébrer le cinquantenaire de son arrivée dans leur ville. Littérairement, sa carrière était depuis longtemps achevée.

Parmi ses autres œuvres, il convient de citer : *Cloe, dramma lirico* (1879) ; *la Vita e le Opere di Giulio Cesare Croce* (1879) ; *Alcuni canti popolari romagnoli, raccolti* (1880) ; *Studi e Polemiche dantesche* (1880, en collaboration avec Corrado Ricci) ; *Bibliografia per ridere* (1883) ; *Brandelli* (1883), recueil d'articles écrits dans une prose vive et alerte ; *Giobbe, serena visione di Marco Balossardi* (1882), poème satirique : encore une œuvre publiée sous un pseudonyme, parodie anticipée du poème de Mario Rapisardi qui porte le même titre (Job), etc.

Dans le domaine de la poésie lyrique, le principal mérite d'Olindo Guerrini est d'avoir fait la guerre à la rhétorique qui trop souvent sévit dans la littérature italienne et d'avoir préconisé la fermeté, la simplicité et la sobriété de l'expression. Quelques vers de lui, qui se recommandent par ces qualités, resteront sans doute dans les anthologies ; entre autres, son *Guado* (le Gué), idylle en octaves d'une forme gracieuse et pure. — JEAN BONCLÈRE.

Kornilov (*Lavr Georgievitch*), général russe, né à Oustkamenogorsk (Sibérie occidentale) le 18 avril 1870, tué devant Ekaterinodar le 31 mars 1918. D'une famille d'un pauvre cosaque, il fut élevé dans le travail et les privations. A neuf ans, il fréquenta l'école paroissiale du village et s'y montra laborieux et volontaire. Seul, il prépara l'examen d'entrée au corps des cadets sibériens, où il fut admis en 1888. De là il passa avec le numéro 1 à l'école d'artillerie de Mikhaïlovsk, d'où il sortit sous-lieutenant en 1892.

Il passa la plus grande partie de sa carrière militaire en Asie, où le prédestinaient sa naissance, son caractère indépendant, son éducation dans le steppe sibérien. Géographe et explorateur hardi, aventureux même, tel fut Kornilov au début de sa carrière. Il fut envoyé d'abord dans une brigade d'artillerie du Turkestan, étudiant le français, l'allemand et les langues indigènes. Après un court passage à l'académie de l'état-major à Petrograd, puis à Varsovie, il revint en Asie, sa terre d'élection. Envoyé de nouveau au Turkestan, il fit en Afghanistan (1898) une exploration pleine de périls et riche en résultats militaires et scientifiques. Il passa ensuite dix-huit mois en Kachgarie et en rapporta les matériaux de son volume intitulé *Kachgarie et Turkestan*. De retour à Tachkent, il fut envoyé (1901) en Perse orientale et parcourut le Khoraçan et le Seïstan. Il était dans le Béloutchistan quand la guerre éclata avec le Japon.

Il combattit à Moukden, à Sanden, à Telip et gagna, à la retraite de Moukden, l'ordre de Saint-Georges du 4e degré.

Après avoir été attaché à l'état-major général et avoir effectué des inspections au Turkestan, au Caucase, dans l'Europe occidentale, il fut nommé agent militaire en Chine (1907-1911), puis reçut divers commandements en Sibérie.

Quand la guerre éclata, en 1914, il reçut le commandement de la 1re brigade de la 49e division d'infanterie et, peu après, le 25 août, celui de la 48e division d'infanterie, placée à l'extrême flanc gauche de l'armée russe, puis au flanc droit de l'armée Broussilov. En butte aux attaques désespérées de l'armée autrichienne, il se couvrit dans maint combat d'une gloire légendaire (Gorlitz, Bietch, Bojotki, Gogolev, Varjich, etc.), toujours à la tête de ses troupes, que son mépris de la mort galvanisait.

Mais les efforts les plus héroïques ne pouvaient rien contre la trahison qui, par delà les troupes qui se battaient, donnait la main à l'Allemand. Le 21 avril 1915, faute de munitions, manque d'artillerie lourde, à la suite de la rupture du front sur la ligne Tarnov-Gorlitz, la retraite des armées russes des Karpathes commença. Entre Emigrad et Douklo, la 48e division de Kornilov, entravée par les convois des autres unités, par les fuyards, fut arrêtée, ayant en face d'elle le VIe corps autrichien et des unités du Xe corps prussien. Dès le début de la bataille, Kornilov fut grièvement blessé par une balle de mitrailleuse, mais garda son commandement et combattit jusqu'à la nuit (22 avril). Dans la nuit du 22 au 23, il réussit à faire passer trois de ses régiments, qui rejoignirent le gros de l'armée en retraite. Kornilov resta avec son arrière-garde, résolu à se défendre jusqu'à la mort. Une partie parvint encore à se frayer de nuit un passage à coups de baïonnettes. Une petite poignée d'hommes restaient, avec leur chef blessé. Tout espoir d'échapper était perdu. Les munitions étaient épuisées jusqu'à la dernière cartouche ; pour toute arme, leurs baïonnettes ; autour d'eux, les hautes montagnes et les ennemis. Après une longue agonie du 23 avril au 28, Kornilov, blessé, un infirmier et sept hommes vivants, furent faits prisonniers.

Kornilov fut emporté dans la forteresse de Neigenbach, près de Vienne, et retenu là jusqu'en novembre 1915, pour être transféré ensuite au

camp de Lech, au S.-O. de la Hongrie. Kornilov maigrissait à vue d'œil. Un télégramme du ministre de la guerre autrichien autorisa le transfèrement du général à l'hôpital voisin de Kesek. Kornilov s'échappa, le 29 juillet, à 7 heures du matin, avec le Tchèque Mnriak, tous deux camouflés en soldats autrichiens. Mnriak fut repris au bout du cinquième jour. Les pieds en sang, les habits en loques, Kornilov entra en Roumanie, dans la nuit de la déclaration de guerre par cette puissance à l'Autriche. Il était sauvé; la Russie retrouvait son glorieux général. Un nouveau calvaire l'attendait.

Quelques jours après, au commencement d'octobre 1916, Kornilov se battait à la tête du 25e corps d'armée.

Dans les journées de mars 1917, la vieille Russie s'effondra d'un coup, la tricentenaire dynastie des Romanov tomba devant le dégoût universel. Si fragile et si pourri que fût ce cadre, sa disparition disloqua le vaste empire, qui se débat depuis dans l'anarchie. Les paysans se ruèrent au partage des terres, les soldats vers la paix. Les armées allemandes guettaient le moment, le danger était terrible. Cent cinquante mille soldats, débandés et sans chefs, traînent dans les rues de Petrograd. Le comité provisoire de la Douma d'Empire nomma au poste de commandement en chef des troupes de Petrograd le lieutenant général Kornilov, commandant le 25e corps, « dont la vaillance et l'héroïsme incomparables sont connus de toute la Russie et sur tous les champs de bataille ». (Appel à la population, 12 mars 1917.) Ainsi, dès le premier jour de la Révolution, Kornilov est muni d'un poste de premier plan. Le danger étant à Petrograd, Kornilov y est appelé. Le lendemain, 13, le conseil des députés ouvriers et soldats publie le fameux « Prikaze » n° 1, élisant des comités de soldats jusque dans la moindre compagnie, mettant toutes les armes à la disposition et sous le contrôle de ces comités de citoyens-soldats, abolissant les saluts et les marques de respect envers les chefs, etc. Kornilov essaye de combattre les premières manifestations d'indiscipline, mais il n'est point soutenu et, devant l'ingérence du comité de Tauride, il donne sa démission et reçoit le commandement de la 8e armée. Pendant deux mois, il visite les unités, réprime les actes d'indiscipline et de fraternisation et, le 8 juillet, conduit son armée à la victoire, rompant le front autrichien sur 30 verstes, prenant 100 canons et occupant Kaloutch et Khalitch (juin). Quelques jours après, le général invincible est nommé au poste de commandant en chef du front sud-occidental (7e, 8e, 11e armées). Il demande au ministre de la guerre, Kerensky : le rétablissement de la peine de mort, des tribunaux révolutionnaires, du pouvoir disciplinaire et du prestige des officiers, mais sans résultat.



Général Kornilov. (Phot. Y. Z.)

Le 1er août, Kornilov est nommé généralissime, et Savinkov, socialiste-patriote, adjoint au ministre de la guerre. Il pose ses conditions : non-intervention du gouvernement dans les ordres d'opérations, dans les nominations des chefs supérieurs, discipline de fer, trois armées (celle du front, celle de l'arrière, dans les usines, et celle des cheminots). Les pourparlers de Kornilov, soutenu par Savinkov, et de Kerensky tirent en longueur.

Le 21 août, il communique son programme au gouvernement provisoire.

Le 26, il arrive à Moscou, où se tient une grande assemblée nationale et y prononce, le 27, un discours, dans lequel il trace le tableau émouvant de la situation actuelle de l'armée, les résultats de la propagande antipatriotique sur le front et indique les réformes urgentes. Il conclut : « Les mesures préconisées par moi doivent avoir le pas sur toutes autres affaires. Voulez-vous subir d'autres hontes, d'autres défaites? Devons-nous perdre Riga, Petrograd, d'autres villes, d'autres provinces?... Je ne puis le croire, mais le temps est court. »

Kornilov n'obtient toujours pas de réponse définitive du ministre de la guerre. Celui-ci, bel orateur, mais homme d'action médiocre, ne sait point se décider entre les exigences des partis de l'ordre et la crainte de la réaction, qui hante toujours son âme de révolutionnaire et qu'entretiennent en lui ses amis du soviet de Petrograd. A la Stafka (état-major), on s'inquiète, on s'énerve, on s'irrite de ces lenteurs incompréhensibles; les heures pressent, Riga tombe devant la poussée allemande. A Kasan, les usines de poudre et les dépôts d'artillerie explosent. A Petrograd, Kerensky résiste : crainte des exigences de l'état-major, peur pour sa popularité, vanité de son autorité, faiblesse de caractère, tout cela fut cause de sa passivité. Elle prépare l'orage qui éclate tout à coup, d'une manière imprévue et assez mystérieuse.

L'orateur de la révolution et le héros des Karpathes ne parlaient pas la même langue. Savinkov essaya la conciliation entre ces deux hommes. Il vint, le 6 septembre, trouver le général au grand quartier, lui promit de faire acquiescer le président, ministre de la guerre, à ses conditions et lui demanda d'envoyer, pour le 10, aux environs de Petrograd, le 3e corps de cavalerie, dans le but de mater l'émeute bolcheviste menaçante.

Le lendemain, un autre visiteur, le député Lvov, dont le rôle est plus que suspect dans cette occasion, vint trouver le général et rapporta à Kerensky un ultimatum de Kornilov, réclamant une dictature Kornilov-Kerensky. L'histoire devra éclaircir ce point. D'ores et déjà, la loyauté, le patriotisme, la franchise, l'absence de toute ambition personnelle du généralissime sont un fait unanimement admis.

Le matin du 9, Kerensky répondit à ce plus que mystérieux ultimatum par un télégramme destituant Kornilov. Toute la Russie apprit, avec stupeur, que Kornilov (ô ironie !) était un rebelle et un traître, tandis qu'à Mohilev, ce dernier perdit un jour et une nuit, cherchant à comprendre ce qui se passait.

Quand, revenu de sa surprise, Kornilov se décida à agir, c'est-à-dire à marcher sur Petrograd, contre le véritable ennemi, le bolchevisme, il était trop tard. Le spectre de la réaction, habilement brandi, fit hésiter tous ses partisans. La Russie tout entière avec Kornilov et, qui sait jamais, avec Kerensky peut-être, fut trompée, victime de la phraséologie. Le héros de tant de batailles s'avoua vaincu par la politique et, sûr de sa conscience, attendant son jugement avec confiance, se laissa emmener à Bykhov, à une heure et demie au sud de Mohilev sur la ligne de Kiev, sous la garde loyale et dévouée de 300 Turkmènes.

Là, « dans une pièce claire à trois fenêtres, donnant sur des vergers, ensoleillée et suffisamment meublée », Kornilov attendit le jugement : c'est la révolution bolcheviste qui vint. Kornilov, n'ayant plus rien à espérer, prisonnier d'ennemis implacables, résolut de vivre encore pour la Russie et de s'enfuir comme autrefois des camps autrichiens. Il dut cheminer à travers toute la Russie en pleine anarchie, pour atteindre le Don, terre des cosaques, cosaque lui-même, où il croyait trouver la force de délivrer son pays. Une armée de patriotes engagés volontaires, premier noyau de celle qui lutte en ce moment sous les ordres de Denikine, l'accueille comme le vrai chef qui conduit toujours ses troupes à la victoire. Mais, hélas! les cosaques sont méfiants, victimes aussi de la phraséologie révolutionnaire. Avec 3.500 hommes, Kornilov est obligé de reculer et de se réfugier sur le territoire de Kouhan; il s'y prépare pour batailler, le printemps venu. Au mois de mars 1918, il entre en campagne et, péniblement, arrive avec 1.500 blessés et malades et 500 hommes valides sous les murs d'Ekatérinodar, où il fut tué, le 31 au matin.

Une grande vie était terminée...

Le corps du général fut inhumé par ses compagnons à 40 verstes de là, à Guadau, le 2 avril. Le lendemain, les bolcheviks arrivèrent et découvrirent la tombe fraîche. Le corps, vêtu d'une simple chemise, fut emballé dans une toile, chargé sur une charrette et emmené à Ekatérinodar. Le convoi s'arrêta sur la place de la cathédrale, le cadavre fut jeté à terre, et la foule vint insulter au corps du grand Kornilov. La chemise, enlevée, fut déchiquetée et jetée aux quatre vents, cependant que d'un balcon, un chef bolcheviste, ivre, Zolotarev, prononça un discours. La foule se divertit, deux heures durant; après quoi, le cadavre fut conduit loin de la ville pour être brûlé. La même charrette emporta les pauvres restes horriblement lapidés, couverts de crachats, troués de coups de baïonnettes. L'air retentissait de chants d'apaches.

On dansa tard sur le bûcher, qui fumait encore le lendemain.

Quel prophète eût prédit de semblables funérailles à « l'honneur de l'armée russe », au général Kornilov? — S. REIZLER.

Mâle (Emile), historien d'art français, né à Commentry (Allier) le 2 juin 1862. Il fit au lycée de Saint-Etienne et au lycée Louis-le-Grand, à Paris, d'excellentes études, qui le conduisirent, en 1883, à l'Ecole normale supérieure. Agrégé des lettres en 1886, il débuta comme professeur de rhétorique au lycée de Saint-Etienne, passa de là au lycée de Toulouse et fut appelé, en 1893, à Paris, où il enseigna la rhétorique successivement au lycée Carnot, au lycée Lakanal et au lycée Louis-le-Grand. Mais ses goûts personnels le portaient vers les questions d'art. Déjà, lorsqu'il professait à Toulouse, il avait été chargé d'un cours d'histoire de l'art à la Faculté des lettres. En 1899, il présentait comme thèse principale de doctorat un magistral ouvrage sur l'*Art religieux du* XIIIe *siècle en France*, qui devait fonder sa réputation et donner à sa carrière une orientation nouvelle. En 1906, en effet, il passait dans l'enseignement supérieur et était chargé d'un cours d'histoire de l'art chrétien à la Sorbonne; il est, depuis 1912, titulaire à la Sorbonne de la chaire d'histoire de l'art. Il a été élu, le 6 décembre 1918, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Emile Mâle s'est spécialisé dans l'étude de l'art religieux et, plus particulièrement encore, de l'iconographie religieuse du moyen âge. Son premier ouvrage exprime toutes ses tendances et sa méthode. Partant de cette idée que « le moyen âge a conçu l'art comme un enseignement », que « toute forme y est le vêtement d'une pensée » et qu'on ne saurait, par suite, complètement apprécier l'œuvre des imagiers du moyen âge si on l'envisage seulement sous le rapport extérieur de la technique, E. Mâle s'est appliqué à retrouver derrière les diverses représentations qui figurent au porche des églises, en ornent les parois, ou en décorent les vitraux, les intentions liturgiques, historiques ou morales, dont se sont inspirés les artistes. En un mot, et c'est ce qui résume toute son œuvre, il s'est efforcé d'expliquer les innombrables symboles qu'enveloppe l'iconographie religieuse du moyen âge.

Dans ce travail d'exégèse artistique, E. Mâle avait eu, certes, des devanciers. Depuis qu'avec la Renaissance s'est abolie la tradition des imagiers gothiques et que s'est, du même coup, oblitérée la compréhension profonde de leurs œuvres, les archéologues ont été fréquemment sollicités par l'énigme des figures qui peuplent les cathédrales; mais, si leur ingéniosité fut grande, leurs conclusions ont été trop souvent fantaisistes. C'est seulement au cours du XIXe siècle que ces problèmes ont été abordés d'une façon satisfaisante, notamment — pour ne citer que les principaux — avec les travaux de Didron, l'auteur de l'*Histoire de Dieu* (1844) et du P. Cahier, « qui a connu mieux que personne l'art du moyen âge » (Mâle), et dont les *Mélanges d'archéologie* sont si suggestifs.

Les premiers, ces érudits ont compris que l'interprétation des « images » du moyen âge devait être cherchée non dans d'obscures philosophies, mais dans l'enseignement même de l'Eglise, dans la liturgie et la théologie. C'est aussi ce qu'a pensé E. Mâle. Seulement, tandis que les Didron et les Cahier s'enfonçaient dans la théologie savante, au risque d'y perdre pied parfois, Mâle, plus circonspect, s'est limité aux notions générales dont l'ensemble constitue, si l'on peut dire, le bagage intellectuel du moyen âge. Plutôt que les travaux savants des spécialistes, il a dépouillé les ouvrages de vulgarisation, tels que la *Glose ordinaire* de Walafried Strabo, le *Rational des offices divins* de Guillaume Durand, le *Speculum Ecclesiæ* d'Honorius d'Autun, la *Légende dorée* de Jacques de Voragines et, surtout, le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, cette sorte d'encyclopédie qui résume le savoir humain du XIIIe siècle.



Emile Mâle. (Phot. Pirou.)

Là est la véritable originalité d'Emile Mâle. En suivant pas à pas Vincent de Beauvais, dont il adopte même la division (nature, science, morale, histoire), il est parvenu à expliquer toute la décoration des cathédrales, qui nous apparaissent désormais comme un vaste livre de pierre, où les fidèles du XIIIe siècle pouvaient déchiffrer l'histoire du monde depuis sa création, s'instruire des dogmes de la religion, s'inspirer des exemples des saints, apprendre la hiérarchie des vertus, s'initier à la variété des sciences et des métiers.

Dans un travail de ce genre, un danger peut surgir de l'excès d'ingéniosité du commentateur. Didron, qui, selon Mâle, « apportait dans l'étude du passé presque autant d'imagination que d'érudition », n'a pas échappé à ce défaut, non plus que le P. Cahier. Certains y ont cédé plus encore : l'abbé Auber, par exemple, auteur d'une *Histoire du symbolisme*, et Mme F. d'Ayzac, qui ont prétendu voir une intention symbolique dans le moindre détail d'ornement et ont attribué un sens à toute figure. E. Mâle s'est sagement tenu en garde contre cette tendance à l'exagération et n'a pas hésité parfois à sacrifier l'intégrité et l'unité de son système à ce qu'il croit être la vérité. Ainsi, selon lui, aucun symbolisme ne peut expliquer la faune monstrueuse des cathédrales et, dans les gargouilles, par exemple, il ne veut voir que de simples fantaisies d'artistes.

Cette explication, à vrai dire, semble difficilement s'accorder avec la décision du concile de Nicée, que rapporte E. Mâle, et sur laquelle il édifie en partie sa thèse : « L'art seul appartient au peintre, l'ordonnance et la disposition appartiennent aux Pères. » On a peine à concilier avec l'étroite discipline généralement imposée aux artistes cette liberté, parfois irrespectueuse, dont témoignent les grotesques. Ici, évidemment, E. Mâle a préféré adopter une attitude prudente, plutôt que de s'engager dans des conjectures hasardeuses. Ses conclusions générales n'en restent pas moins solides et précieuses pour l'intelligence de l'art médiéval.

Encouragé par les résultats de sa méthode, E. Mâle l'a étendue à l'art du xve siècle, dans un second ouvrage, intitulé : *l'Art religieux de la Fin du moyen âge en France* (1908). Il y continue l'histoire des rapports de l'art avec la pensée chrétienne. Pour cette période, E. Mâle n'avait point de devanciers; c'est de lui-même qu'il a tiré toutes ses conjectures. La plus heureuse et la plus neuve est celle de l'influence du théâtre religieux sur l'art. Selon Mâle, l'iconographie du xve siècle est née du théâtre : c'est ce qui explique en grande partie, en opposition avec l'art serein du xiiie siècle, le caractère passionné, douloureux et plus imprégné de sensibilité humaine de l'art du xive et du xve siècle : « Tandis qu'au xiiie siècle, le symbole dominait l'histoire, au xve, le symbolisme s'efface devant la réalité et devant l'histoire. » Néanmoins, les artistes continuent à se montrer les fidèles disciples des écrivains religieux ; leur originalité réside donc moins dans l'inspiration que dans l'exécution, qui serre la réalité de plus près et se montre aussi plus personnelle.

Grâce à ces deux ouvrages, on peut dire que la plupart des problèmes concernant l'iconographie religieuse du moyen âge sont aujourd'hui heureusement résolus.

En 1917, E. Mâle a publié un petit volume sur *l'Art allemand et l'Art français*, où, avec cette rigueur de méthode et cette clarté d'exposition qui caractérisent ses ouvrages, il a victorieusement combattu les prétentions d'hégémonie que les Allemands affectaient, en matière d'art comme dans les autres domaines. Dans leur orgueil national, les Allemands se plaisaient, d'une part, à présenter comme un bienfait tout ce à quoi était mêlé le nom germanique et, d'autre part, revendiquaient la paternité de tout ce qui s'est fait de bien dans les arts. De même qu'ils soutenaient que les invasions barbares avaient apporté au monde la liberté individuelle, le sentiment de l'honneur et un art original, de même ils attribuaient au génie germanique l'invention de l'art gothique et de la gravure sur bois; ils exaltaient l'originalité de leurs églises romanes, la puissance de leur école d'architecture. Si fortes étaient leurs affirmations que l'on ne songeait pas à les contredire et, en France même, elles trouvaient un écho complaisant.

E. Mâle a rassemblé des faits précis, qui prouvent, que, dans le domaine de l'art, l'Allemagne n'a rien inventé. L'art barbare est en réalité un art oriental, d'origine scythe ou persane, que les Germains ont reçu, mais non créé; leurs miniatures mérovingiennes ont leurs prototypes en Egypte; les formes spéciales de leurs constructions romanes ne sont que des survivances d'anciennes formes carolingiennes, usitées en France trois siècles auparavant; la gravure sur bois florissait au xive siècle dans les abbayes cisterciennes de Bourgogne, bien avant le saint Christophe découvert en Souabe; enfin, les fameuses châsses de l'atelier de Saint-Pantaléon, à Cologne, ont eu pour auteurs un Belge, Godefroy de Clayre, et un Français, Nicolas de Verdun ! Cette rapide esquisse, dont la brièveté n'exclut pas la précision, oppose à l'indigence du génie inventif allemand l'étonnante variété de l'art français, et la conclusion qui s'en dégage est que « l'artiste allemand n'a jamais su créer; il n'a su que copier ».

Le plus récent travail d'E. Mâle, publié dans la « Revue de Paris » (1919), a pour but de mettre en lumière le rôle des pèlerinages dans la formation de l'art médiéval. Mâle admet un système de pénétration réciproque, qui s'atteste tant sur les monuments français que sur les édifices italiens. Si les pèlerins français ont rapporté, par exemple, du sanctuaire du mont Gargano l'idée et le modèle du Mont-Saint-Michel, ils ont, par contre, acclimaté en Italie les héros de nos chansons de geste et de nos romans courtois : les Roland, les Artus, les Lancelot, dont les effigies se retrouvent au portail de Vérone, sur le parvis de la cathédrale d'Otrante, au portail de celle de Modène, etc.

L'ingéniosité des conjectures, la sûreté des conclusions, telles sont les caractéristiques du talent d'E. Mâle, à qui l'histoire de notre art religieux du moyen âge est redevable de sérieux progrès.

E. Mâle a, en outre, collaboré au *Musée d'art*, publié sous la direction d'Eug. Müntz, et à l'*Histoire de l'art*, d'André Michel, où il a écrit sur les vitraux un chapitre remarquable. — F. Guirand.

Napoléon et sa famille (*1816-1821*), par Frédéric Masson, 12e et 13e volumes (Paris, 1919). — Quand la dernière pierre est posée du monument à la construction duquel on a consacré plusieurs années de sa vie, si l'on éprouve comme un soulagement devant le travail accompli, on ressent aussi une sorte d'amertume. Le monument se dresse-t-il tel qu'on l'avait rêvé, et le but qu'on lui avait destiné est-il bien atteint ? Doute dont ont souffert tous les grands esprits à l'achèvement de leur œuvre. A ce doute, ni à cette amertume, Frédéric Masson n'a pu se soustraire. Au seuil de ces deux volumes qui concluent un travail de plus de vingt-cinq ans, il écrit : « Je ne saurais me dissimuler l'inutilité de ces pages; elles sont d'un autre temps et s'adressent à des morts. »



Marie-Lætitia Ramolino, mère de Napoléon (1750-1836), tableau de Gérard. (Musée de Versailles.)



Le cardinal Joseph Fesch, oncle de Napoléon (1763-1839), tableau de Ch. Meynier. (Musée de Versailles.)

Mais, contre la mélancolie de ces mots en épigraphe s'élèvent tous les mots qui suivent; car, s'il s'adresse à des morts, Frédéric Masson est étrangement vivant; et il demeure aussi vif d'allures et d'idées qu'hier; et cette recherche de la vérité, cette passion de justice qui ont toujours inspiré ses œuvres se retrouvent aussi ardentes dans son œuvre d'aujourd'hui. Et, s'il y a quelque amertume dans ces deux livres, c'est celle que l'on ne peut s'empêcher de ressentir devant le héros abandonné.

Car c'est bien l'abandon de Napoléon, enfermé à Sainte-Hélène, qui apparaît dans ces pages. On sait ce qu'entend Frédéric Masson par ce titre : *Napoléon et sa famille*. Il ne s'agit pas de raconter l'histoire de chaque membre de la famille de Napoléon. Seuls, ont de l'importance les rapports que les parents de l'Empereur ont eus avec lui et l'opinion de l'Empereur sur leurs actes.

On est en 1815. Après les jours de gloire, sont arrivés les jours de désastre. Comment ces jours de désastre seront-ils soutenus ?

Pour que l'Empereur eût pu arriver aux Etats-Unis, il aurait fallu ne pas hésiter, se décider sur-le-champ et partir, d'une traite, à Rochefort. On sait qu'il n'en fut pas ainsi. Véritablement, c'est une maladie caractérisée que cette impuissance à prendre une résolution, qui se manifeste, pendant ces jours décisifs, chez Napoléon. Les hommes disentent, les femmes donnent leur avis, et Gourgaud tire argument du vol des oiseaux. Au bout de la route suivie trop tard, c'est le *Bellérophon*, puis c'est le *Northumberland*.

Napoléon à Sainte-Hélène, sa mère, ses frères, ses sœurs, que sont-ils devenus ? Sont-ils intervenus pour faciliter son évasion ou, tout au moins, pour venir à son aide? Il n'écrit pas, pour ne pas se soumettre à la censure anglaise. Les lettres qu'il reçoit, parce qu'elles sont soumises à cette censure, lui semblent sans intérêt. A-t-il d'autres nouvelles du continent? En reçoit-on de Sainte-Hélène ? A toutes ces questions Frédéric Masson répond avec cette abondance qui lui est coutumière.

La famille de l'Empereur est dispersée, et restera dispersée. Bientôt, un projet de loi qui sera voté par 334 voix sur 366 chassera à perpétuité du royaume, sous peine de mort, tous les membres ou alliés de la famille Buonaparte et leurs descendants, jusqu'au degré d'oncle et de neveu inclusivement. Internés en Europe, séparés les uns des autres, ils vivront sous une surveillance continue. Ils seront suivis, épiés; leurs lettres seront ouvertes; leurs conversations seront écoutées.

Joseph, seul, a su se soustraire à cette sorte de dépendance. Au conseil de famille tenu à la Malmaison, les Etats-Unis avaient été choisis comme retraite par tous les Napoléonides. Joseph ne s'en rapporta qu'à lui-même pour s'y rendre et, sous un nom d'emprunt, le 28 août, il toucha à la terre libre. Il s'appelle dès lors le comte de Survilliers. Il se retire dans les environs de Philadelphie. Il construit, il achète, et il plante. Il double son domaine et fait grande dépense. Aussi devient-il populaire. Une certaine puissance est en lui.

Il pourrait en user pour atteindre Sainte-Hélène; mais, s'il trouve quelques moyens pour correspondre avec l'Empereur, il semble bien que ce soit tout et, s'il y eut véritablement en Amérique des préparatifs de conspiration, il ne paraît pas qu'il y prit part. Egoïste, il entendait vivre tranquille et, bien que, parfois, il se soit montré généreux, sa générosité ne nuisait pas à sa fortune.

Cependant, en Europe, loin de ce loisir superbe, les autres membres de la famille de l'Empereur éprouvaient plus de peine à trouver un asile. Sans doute, grâce à l'amour que lui porte Catherine et qui l'a sauvé de la prison prussienne, Jérôme a trouvé accueil dans les Etats du roi de Wurtemberg; il l'assure qu'il n'a jamais « cessé d'être le plus tendre comme le plus dévoué de ses enfants ». Mais il se tournera ensuite vers l'Autriche; il s'y installera et, par le train royal qu'il mène, il ira droit à la ruine.

Lucien a obtenu l'autorisation de se retirer à Rome, où le pape consent à le recevoir; mais les Alliés exigent qu'il soit tenu sous une constante surveillance. Il passe pour un personnage redoutable entre tous. Pourtant, il se consacre à l'astronomie, et ses préoccupations ne se tournent que vers l'administration de sa fortune et le mariage de ses enfants. Il n'en est pas moins tourmenté. Son agitation continuelle, ses fantaisies font croire à des desseins. Il est menacé d'un autre bannissement; il est menacé même d'arrestation.

A Rome, aussi, se sont retirés Madame et Fesch. Ils y mènent une vie enfermée et discrète. Le cardinal est devenu d'une dévotion exaltée, mystique, qu'il communique à sa sœur. Il est devenu l'arbitre de sa vie, et c'est lui qui décide pour elle; et rien ne troublerait sa vie, s'il ne lui fallait lutter pour conserver son archevêché.

Louis, seul, avait manifesté, à l'égard de l'Empereur, la plus grande indifférence. Pendant les

Cent jours, il était demeuré tranquillement à Rome, occupé « à sanctifier son âme et à rechercher les moyens d'obtenir l'annulation de son mariage ». Il est malade; et sa maladie influe certainement sur son caractère; c'est à elle qu'il faudra attribuer le pamphlet en trois volumes qu'il publiera contre l'Empereur. Il s'irrite contre tous les membres de la famille. Il est brouillé avec tous, et il s'y résigne volontiers.

Le gouvernement autrichien avait accepté de recevoir Murat. Cette acceptation lui parvint trop tard. Déjà, toutes ses dispositions étaient prises pour



L'empereur Napoléon Ier (1769-1821), tableau de David. (Musée de Versailles.)

la conquête de son royaume, cette conquête qui devait se terminer dans la fosse commune. Caroline porte fort convenablement son deuil. De celui qui fut roi de Naples elle garde un souvenir affectueux, ce qui n'empêchera point Macdonald de consoler sa solitude.

Pauline, aux bains de Lucques, s'occupe de sa santé et de sa fortune. Elle doit faire argent de tout ce qu'elle a pu sauver, et, d'abord, la solitude l'environne. Borghèse, qui n'est plus complaisant, maintenant qu'il n'a plus intérêt à l'être, introduit une demande en nullité de mariage. Elle réplique par une demande en séparation et obtient gain de cause. Elle ouvre alors à Rome ses salons aux étrangers, et les Anglais s'y précipitent.

Elisa a obtenu l'autorisation de séjourner à Trieste. Elle sait, d'ailleurs, s'adapter aux circonstances et, loin du pouvoir, jouit encore de la vie et de ses agréments.

Julie est d'abord demeurée avec ses filles à Paris. N'est-elle pas la sœur de la princesse royale de Suède? Dans les environs de Francfort, elle mènera ensuite une vie économe et médiocre, occupée par l'éducation de ses enfants et les questions d'argent.

Hortense, non sans peine, après deux mois de pérégrinations, a pu s'arrêter à Constance. Le goût qu'elle a pour les aventures, son activité à correspondre lui susciteront mainte tracasserie.

Eugène, enfin, duc de Leuchtenberg, a une situation unique. Pour lui seul, on reconnaît la validité du traité de Fontainebleau, et on l'exécute. Il devient un des princes les plus riches d'Europe. C'est lui qui fournira régulièrement les fonds pour le payement des lettres de change venues de Sainte-Hélène.

Si l'on veut tirer une conclusion de la vie des Napoléonides après le départ de l'Empereur pour Sainte-Hélène, cette conclusion est simple : la Sainte-Alliance avait bien tort de prendre l'alarme au sujet des Bonaparte. L'activité inlassable de sa police était inutile. Leurs querelles de famille, leurs tracasseries intimes, leurs embarras d'argent suffisaient à les absorber.

Cependant, là-bas, au milieu des mers, la solitude se faisait autour de l'Empereur. Tour à tour, ses compagnons l'avaient quitté pour rentrer en Europe et, trop souvent, les déclarations qu'ils avaient faites, à leur retour, avaient été plus nuisibles qu'utiles à leur maître. Ç'avait été d'abord Prontkowski, dont toute l'existence, fondée par la suite sur le mensonge, la mendicité et l'escroquerie, témoigne assez de la foi que l'on pouvait avoir en lui. Puis Santini vint publier l'*Appel à la nation anglaise sur le traitement éprouvé par l'empereur Napoléon dans l'île de Sainte-Hélène* et susciter un débat à la Chambre des lords; pour la première fois, l'opinion publique fut saisie des plaintes de l'Empereur, et des lettres, des provisions, des livres purent parvenir à Sainte-Hélène.

Las Cases avait pressenti un revirement dans l'opinion et avait pensé qu'il faudrait quelqu'un en Europe pour la diriger. Il songea qu'il y aurait un beau rôle à jouer sur le continent comme ambassadeur de l'Empereur et, le 31 décembre 1816, il quitta Sainte-Hélène. A son appel, Madame, Lucien, Jérôme demandèrent à partir. Ils adressèrent une réclamation, au sujet de la santé de l'Empereur, aux souverains réunis à Aix-la-Chapelle. Demande sans suite, réclamation inutile, et, pourtant, le dossier qu'ils transmettaient était grave. Mais Gourgaud était revenu en Europe; il était revenu aigri, et il avait conté toutes les menues histoires de Sainte-Hélène. Il avait raconté que Napoléon communiquait avec le continent, qu'il pouvait s'évader quand il voudrait, qu'il n'était pas malade. Et la surveillance de l'Empereur fut renforcée.

Le médecin O'Meara, Mme de Montholon quitteront Sainte-Hélène à leur tour; et, lorsqu'il faudra envoyer des remplaçants assister le prisonnier, Fesch choisira un prêtre aux trois quarts paralysé, un médecin ignare, présomptueux, intrigant. Sur la foi d'une voyante, il s'imagine, et il en persuade Madame, que l'Empereur n'est plus à Sainte-Hélène, mais a été enlevé par des anges; et ce n'est pas, sans doute, le moins beau de l'histoire.

Ce ne fut tout à fait que dans les derniers mois que Madame ouvrit les yeux. Mais elle apprit la mort de son fils au moment où elle allait demander de nouveau l'autorisation de se rendre auprès de lui.

Dans les dernières pages de Frédéric Masson, on trouvera en un essai de synthèse l'image de la famille de l'Empereur. Image mélancolique par les faiblesses et les misères dont elle témoigne et au-dessous de laquelle on peut mettre ces mots de Napoléon : « Il est sûr que j'ai été peu secondé des miens et qu'ils ont fait bien du mal à moi et à la grande cause. » — JACQUES BOMPARD.

Neera (Mme Anna RADIUS-ZUCCARI, plus connue sous le pseudonyme de), romancière italienne, née à Milan vers 1848, morte dans cette même ville le 19 juillet 1918. Elle débuta par des nouvelles : *Perchè restai celibe, Marcello*, etc., collabora au « Fanfulla della Domenica » et publia, en 1876, son premier volume : *un Romanzo*. A l'âge de neuf ans, Anna Zuccari écrivait sur sa fenêtre cette parole, que ses biographes ne peuvent manquer de répéter : *Ho nove anni; sono brutta; la Mamma mi sgrida sempre.* (J'ai neuf ans; je suis laide ; ma mère me gronde sans cesse.) Ce repliement douloureux d'une âme d'enfant explique certains sentiments et certaines tendances de l'écrivain. Neera a consacré son œuvre à peindre la condition sentimentale de la femme. Elle la présente comme une victime du désir de l'homme. Elle la met en garde contre l'amour qu'elle peut exciter par sa seule beauté physique. Elle se révolte contre l'esclavage des sens. Elle a peur des passions. Elle a, enfin, une haute opinion de son sexe et lui propose un idéal élevé de liberté et de renoncement. Psychologue délicate, elle analyse avec finesse les secrètes souffrances de son sexe. Elle s'est défendue d'être féministe : elle ne voit pas volontiers les femmes avocats, professeurs ou médecins. La femme, en dehors de la vie de famille, n'est pas du tout le modèle qu'elle propose à ses lectrices; avec beaucoup de bon sens, elle estime heureuses celles qui peuvent trouver à un foyer de quoi contenter leur besoin de tendresse.

Sa principale œuvre est *Teresa* (1886; tr. en fr. en 1889), histoire d'une jeune fille qui n'a pu épouser l'homme qu'elle aimait et qui se consume dans une langueur maladive. Citons encore : *Addio* (1877), dont la hardiesse fit un petit scandale dans la littérature féminine : *Novelle gaie* (1879); *Vecchie Catene* (1880); *un Nido* (1880, tr. en fr. en 1902); *il Castigo* (1881); *Iride, nuove novelle* (1881); *la Freccia del Parto* (1883); *la Regaldina* (1884); *l'Indomani* (1889); *Senio* (1892); *il Marito dell'amica* (1891); *Voci della notte* (1883); *Nel sogno* (1893); *Lydia* (1894); *Anima sola* (1895); *l'Amuleto* (1897); *Fotografie matrimoniali* (1898); *la Vecchia Casa* (1899) ; *una Passione* (1902); *il Romanzo della Fortuna* (1906); *Crevalcore* (1907), un de ses meilleurs succès; *Duello d'anime, la Sottana del Diavolo, Rogo d'amore, Crepuscoli di libertà*, etc. On lui doit aussi des essais d'histoire et de morale : *il Libro di mio figlio* (1891); *l'Amor platonico* (1897); *Battaglie per un'idea* (1898); *il Secolo galante* (1900); *le Idee d'una donna* (1904, tr. en fr. en 1908). En collaboration avec Mantegazza, elle a publié un *Dizionario d'igiene per le famiglie* (1881). Elle a donné aux journaux des articles de critique, des chroniques, des articles de modes, etc. Timide et réservée dans sa vie, hardie dans ses idées, Neera était au fond du cœur une sentimentale, ouverte à tous les enthousiasmes, mais blessée par certaines cruautés de la vie. Les femmes ont goûté dans son œuvre la sincérité, la délicatesse et la réelle bonté qu'elle a portées dans ses analyses et dans ses conseils. — JEAN BONCLÈRE.



Mme Neera. (Phot. Y. Z.)

Pétrole. (LES GISEMENTS DE PÉTROLE DE LA BASSE-ALSACE.) Le retour de l'Alsace a fait rentrer dans nos frontières un gisement de pétrole fort intéressant, le plus important même de ceux que nous possédons : celui de la région de Wissembourg. Depuis déjà longtemps, l'existence du pétrole était connue dans cette région; en 1735, les « Annales des mines » font mention des mines d'asphalte Le Bel, du canton de Soultz.

L'exploitation n'a eu réellement d'activité que quelques années avant la guerre; jadis, l'on se bornait à effectuer l'extraction dans la zone superficielle par des puits et à pratiquer l'épuisement, à la profondeur de 150 à 300 mètres, par des pompes à boulets, logées dans des trous de sondage.

Le besoin de pétrole et, surtout, des huiles de graissage incita les Allemands à changer de méthode pour intensifier la production : des puits spacieux furent creusés, le sous-sol sillonné de galeries pour extraire non seulement les liquides carburés, mais également les sables bitumeux saturés de pétrole; en même temps, des usines considérables étaient érigées pour les traitements. Aujourd'hui, nous nous trouvons pourvus d'une magnifique installation, peut-être unique pour le travail rationnel des dérivés lubrifiants : huiles de graissage, paraffine, etc.

La zone pétrolifère s'étend entre Haguenau et Wissembourg, sur les bords de la Sauer, affluent du Rhin; par suite, elle est entièrement comprise en Alsace, dans un canton de l'ex-département du Bas-Rhin. Elle couvre environ 45.000 hectares autour des localités de Pechelbronn, de Soultz-sous-Forêt, de Biblisheim, de Dürrenbach, de Preuschdorf et de Lobsann. Deux grands puits, creusés à Pechelbronn, permettent l'extraction journalière de 60 tonnes d'huile brute, représentant les quarante centièmes de la production du district; le complément de l'extraction est fourni par plus de 500 sondages répartis dans la région. Les liquides extraits sont convoyés aux usines de traitement par un vaste réseau de tuyauteries couvrant près de 75 kilomètres; 17.000 ou-



1. Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, frère de Napoléon (1768-1844). — 2. Julie, reine d'Espagne, femme de Joseph (1777-1845). — 3. Lucien Bonaparte, prince de Canino, frère de Napoléon (1775-1840). — 4. Marie-Alexandrine, femme de Lucien (1778-1855). — 5. Le prince Félix Bacciochi, mari d'Elisa Bonaparte (1762-1841). — 6. Elisa Bonaparte, grande-duchesse de Toscane, femme du prince Bacciochi, sœur de Napoléon (1777-1820). — 7. Louis Bonaparte, roi de Hollande, frère de Napoléon (1778-1846). — 8. Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, femme de Louis (1783-1837). — 9. Le prince Camille Borghèse, époux de Pauline Bonaparte (1775-1832). — 10. Pauline Bonaparte, femme du prince C. Borghèse, sœur de Napoléon (1780-1825). — 11. Joachim Murat, roi de Naples, époux de Caroline (1771-1815). — 12. Caroline, reine de Naples, femme de J. Murat, sœur de Napoléon (1782-1839). — 13. Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, frère de Napoléon (1784-1860). — 14. Catherine de Wurtemberg, reine de Westphalie, femme de Jérôme (1783-1835). — 15. Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, beau-fils de Napoléon (1781-1824).

vriers vivent de cette extraction et du travail des produits.

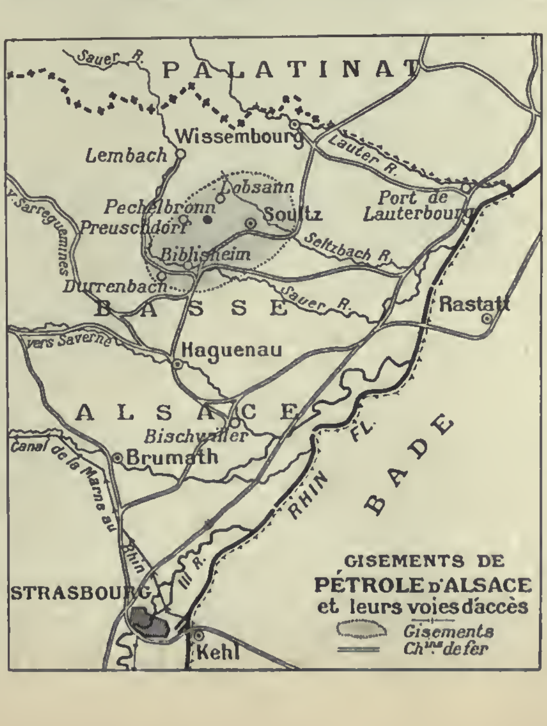
Quatre usines (Pechelbronn, Soultz, Biblisheim, Dürrenbach) sont installées pour traiter l'huile naturelle et en préparer notamment des essences, du pétrole pour les moteurs et l'éclairage, des huiles lubrifiantes et des paraffines. L'usine de Pechelbronn, la plus importante, traite 3.000 tonnes par mois; au moment de l'armistice, cette usine était en complète transformation : les Allemands y avaient fait un gros effort et dépensé plus de quinze millions.

Le pétrole brut est extrait mélangé d'eau salée (20 à 25 p. 100), qu'il importe d'éliminer dès le début du traitement; on y parvient par un chauffage sous pression, qui sépare le liquide naturel en gaz combustibles, en essences, en pétrole sec et en eau.

A part l'eau, chacun de ces groupes est repris pour en isoler et en purifier les constituants essentiels. Les gaz combustibles abandonnent des essences légères par une compression et un refroidissement peu intenses; les gaz résiduels sont ensuite liquéfiés par un fort abaissement de température; ils constituent un produit marchand, bouillant à — 20° C. (*rigolène*).

Les essences brutes, rectifiées dans des colonnes distillatoires, produisent plusieurs qualités commerciales, classées selon la densité de 0,635 à 0,715.

Pour le travail du pétrole brut, le principal perfectionnement apporté au traitement consiste dans l'application du vide à la distillation; généralement, celle-ci est conduite à la pression ordinaire.



Or, en diminuant cette pression, les points d'ébullition des divers produits sont également abaissés, la distillation a lieu à température moins élevée; les causes de surchauffe étant évitées, l'opération se pratique avec plus de sûreté et avec un bien meilleur rendement.

Le pétrole sec se trouve ainsi fournir 35 p. 100 de pétrole lampant, qu'un traitement chimique ultérieur et une redistillation convertissent en une excellente huile d'éclairage; les 65 p. 100 restants, distillés dans le vide également, se scindent : 1° en un pétrole impur, dit *colza*, propre à remplacer le colza végétal en lampisterie; 2° en huiles lourdes et 3° en goudron.

Ces huiles lourdes font l'objet d'un raffinage spécial pour en retirer les carbures solides ou paraffines qu'elles tiennent en suspension ou en solution; on détermine le dépôt de ces paraffines par une forte réfrigération. Il suffit, ensuite, de les recueillir par filtration. Les paraffines brutes sont purifiées par refonte et pression des parties solidifiées entre de fortes toiles, comme on le pratique pour les huiles de fruits; toutes les parties liquides abaissant le point de fusion des paraffines sont ainsi éliminées.

Ces huiles déparaffinées constituent diverses huiles de graissage; à l'usine de Dürrenbach, on en produit de grandes quantités par un autre procédé, qui consiste à pulvériser l'huile naturelle avec de la vapeur d'eau surchauffée à 450-500° C. dans une cornue où règne un vide assez fort. Le pétrole ainsi pulvérisé est aussitôt vaporisé. On recueille

les produits volatils dans des condenseurs maintenus à 300° pour l'huile à cylindres, à 150° pour l'huile à broches de filatures. On peut juger de l'importance de ces usines, puisque toute la production de la mine (46.211 tonnes en 1917) est ainsi traitée; à Pechelbronn, durant cet exercice, on avait extrait: 2.182 tonnes d'essences, 3.766 tonnes de pétrole d'éclairage, 2.201 tonnes de pétrole pour moteurs, 12.600 tonnes d'huiles de graissage, 333 tonnes de paraffine, etc. Tous ces produits sont intéressants à fabriquer; nous devons en poursuivre l'élaboration, au lieu de les importer d'outre-mer. La possession de ces mines et de ces usines introduit en France une industrie nouvelle, qu'il convient de continuer et de développer.

La découverte du pétrole en Alsace a eu un autre résultat heureux : la recherche de la précieuse huile entraîna le sondage dans diverses formations géologiques de la province et mit à jour non de nouveaux gisements de pétrole, mais les importants amas de sels de potasse, constituant une des principales richesses de la terre d'Alsace. (V. p. 728.) — M. Moliné.

Pierson (*Blanche*-Adeline), actrice française, née à Saint-Paul (île de la Réunion) le 23 mai 1842, morte à Paris le 31 mars 1919. C'est plus d'un demi-siècle de théâtre qu'évoque sa carrière prodigieusement remplie. Fille d'un ancien soldat, devenu régisseur du théâtre municipal, elle ne passa dans l'île verdoyante que sa toute première enfance. Amenée en France en 1848, elle parut sur la scène dès l'âge de onze ans. C'est en 1853, en effet, que le public de Rennes la vit, dans *Gabrielle*, d'Augier, tenir honorablement un rôle d'enfant. Après un séjour d'un an dans un pensionnat, la jeune Blanche Pierson se lance définitivement dans la carrière. Depuis 1854, époque où elle est engagée à Bruxelles, elle restera sur les planches, où vont lui assurer une réputation éclatante son talent et sa beauté. Début modeste, d'ailleurs. Une actrice des Français, qui, de passage à Bruxelles, remarque son charme précoce, la fait venir dans la capitale et engager à l'Odéon, où elle joue la *Conscience* (de Dumas père).

Rien de sensationnel dans cette première apparition d'une petite étoile. Elle retourne en province, où le succès n'est pas plus éclatant, avant d'obtenir (elle n'a encore que treize ans et demi) un engagement au Nouvel Ambigu. Elle ne tient que de petits rôles dans des pièces médiocres. Mais, en 1857, elle est engagée au Vaudeville, où elle va gagner d'abord une réputation d'actrice très parisienne, en attendant celle de grande actrice, qui ne viendra que lentement. C'est, en effet, pour son éclatante beauté blonde qu'elle est d'abord fêtée. Après son apparition dans le *Nid d'amour*, elle devient l'idole de la jeunesse dorée; sa bonne grâce et son esprit, autant que la perfection de son visage, lui assurent un renom de jolie femme, de femme à la mode, qu'elle conservera, solide, en dépit du temps. Mais sa gloire se borne à celle de la *professional beauty*. Ne jouant que de petits rôles, elle est disposée un beau jour à abandonner la comédie pour le chant.



Blanche Pierson. (Phot. Nadar.)

Le directeur de l'Opéra-Comique consent à l'entendre. Mais, lorsqu'elle se trouve entre son juge, le pianiste et le morceau qu'elle doit interpréter, elle est saisie d'un tel « trac » qu'elle jette le morceau et abandonne pianiste et directeur à leur étonnement. Cet incident décida heureusement de sa carrière. L'art dramatique la conserva. Il lui donna bientôt sa première joie : dans *le Roman d'un jeune homme pauvre*, où elle interprétait le rôle d'une petite bonne bretonne, elle s'habilla d'une façon si personnelle — avec un réalisme inspiré par Henri Monnier — que son costume seul assura le succès. Peu après, dit joliment F. Sarcey, « le dieu qui présidait aux destinées du Vaudeville, l'un des dieux de la finance, se changea en pluie d'or pour pénétrer dans son appartement ». La jeune actrice fut alors l'une des femmes en vue de la capitale. Mais, si sa beauté lui attire une foule d'admirateurs, que sa bonne grâce et son esprit savent enchaîner à son char, elle ne se pose toujours pas au premier plan sur la scène parisienne. Elle entre au Gymnase en 1864 et, pendant plusieurs mois, son directeur lui impose une rude discipline : toute son éducation théâtrale se refait le jour, cependant que le soir elle joue des « pannes. » Enfin, après avoir paru dans *Nos Bons Villageois* (Mariette), *les Curieuses*, *le Lion empaillé*, où elle interprète avec une ingénuité piquante, une grâce fine et exquise, le rôle d'Annette; après avoir été Mme de Sentis dans *le Demi-Monde*, elle se voit confier par Dumas fils, qui donne alors *la Princesse Georges*, le rôle de Mme de Terremonde. Le rôle est court, mais difficile. Il suffit à Blanche Pierson, pour y révéler son vrai tempérament, jusqu'ici caché à elle-même comme au public. La princesse de Terremonde fut, avec elle, l'une des incarnations les plus puissantes de l'éternel féminin. Sa beauté fournit à son talent une aide puissante. Ecoutons Dumas fils, dont le lyrisme est fait de reconnaissance pour son interprète, la chanter :

> Son opulente chevelure, qui semble faite de rayons de soleil enchevêtrés les uns dans les autres, ses yeux bleus à reflets métalliques, brillant comme des éclairs sur un étang glacé, le nez droit et fin comme celui des figurines de Tanagra, ses lèvres humides et rouges comme le piment, dont le sourire découvre des dents éclatantes... ; tout, en elle, éblouit. Jamais le féminin souriant, audacieux, impassible et implacable, n'aura eu sa réalisation plus intense, avec une expression plus incisive.

Son costume d'une originalité surprenante en sa simplicité, « sa façon de porter la tête, de traîner avec une indifférence nonchalante et superbe sa démarche et sa voix », tout électrise le public, dont le jugement de la critique et, nous venons de le voir, celui de l'auteur lui-même, justifièrent l'enthousiasme.

Dès lors, elle est classée parmi les plus grandes artistes de son époque : elle interprétera des rôles de premier plan : lorsqu'elle viendra après d'autres actrices également célèbres, elle saura donner du personnage déjà présenté une interprétation toute personnelle : telle Marguerite Gautier de *la Dame aux camélias*, où elle apparaît non langoureuse, plaintive et penchée vers la tombe, mais passionnée, amoureuse, vraiment emportée dans le tourbillon des plaisirs, où « ses attitudes, ses gestes, sont d'un pathétique » qui électrise la salle. Lorsqu'elle crée un rôle, elle le marque d'une empreinte vigoureuse : la recherche du réalisme la domine alors; elle obtient ainsi de puissants effets. C'est ainsi que, dans *la Comtesse de Somerives*, de Théodore Barrière, où elle joue Alice, qui, à la fin de la pièce, tente de se suicider, « un frisson de terreur parcourt la salle, quand elle apparaît, la face cadavéreuse, des brindilles vertes dans les cheveux ».

Au Gymnase, elle est toujours, et avec un succès égal, Rebecca, de *la Femme de Claude;* Jeannine, des *Idées de Madame Aubray*. Puis elle reparaît triomphatrice sur cette scène du Vaudeville, qui vit de modestes débuts (1875) : Marcelle, des *Bourgeois de Pont-Arcy*, Dora, dans la pièce du même nom, lui valent des applaudissements. Mais son gros succès est alors *Fromont jeune et Risler aîné*. Analogue à celui de la princesse de Terremonde, le rôle de Sidonie Risler lui permet de semblables effets, et elle sut rendre avec « un puissant pathétique la scène où Risler arrache à sa femme ses diamants ».

Ces années où, dans le plein épanouissement d'une beauté toujours vivante, toujours chantée et qui tourne la tête à plus d'un grand personnage, sont celles où s'affirme, le plus éclatante, sa royauté parisienne.

Son entrée à la Comédie-Française (1884), qui fait bientôt d'elle une sociétaire (1885), clôt cette période. Blanche Pierson, sans cesser d'être longtemps encore une jolie femme et d'en posséder, inaccessible aux années, la réputation, fait à l'art dramatique la première place dans son existence. Les rôles qu'elle interprétera ne seront plus seulement ceux de jolies jeunes femmes, où l'éclat du visage et le génie de la toilette sont la moitié du succès, mais des rôles de composition, qui, plus austères, demanderont parfois de sacrifier l'apparence de la jeunesse. Elle se montrera, dans les uns comme dans les autres, supérieure.

Le nombre de pièces où elle paraît pendant son séjour de trente-cinq ans à la Comédie-Française est immense. On en compterait facilement une centaine. Elle est : Mrs Clarkson, de *l'Etrangère;* Mme de Thauzette, de *Denise;* la baronne de Mantes, de *Il ne faut jurer de rien*, et aborde le classique dans *Tartuffe* (Elmire), dans *le Misanthrope* (Arsinoé), dans *les Femmes savantes* (Philaminte). *L'Aventurière* en fait Clorinde et *le Monde où l'on s'ennuie* la baronne de Céran. Dans *Francillon* (1887), elle crée le rôle d'une douce et tendre conseillère, elle aborde un genre pour lequel, de l'avis de la critique, elle semble faite à la perfection. Ceci, sans préjudice d'interprétations plus brillantes : la princesse de Bouillon, d'*Adrienne Lecouvreur*, Madeleine Blanchet, de *François le Champi*, Amélie de Roybel, du *Premier baiser*, la marquise de Bunnière, de *l'Etrangère*, la baronne de Vaubert, de *Mademoiselle de La Seiglière*.



Blanche Pierson, dans la « duchesse de Réville » du *Monde où l'on s'ennuie*. (Phot. Nadar.)

Parmi tous les rôles qu'elle tient dans les premières années de son séjour à la maison de Molière, celui de la duchesse de Réville du *Monde où l'on s'ennuie* convient particulièrement à son intelligence, à son esprit, à sa grâce un peu hautaine, à sa science de la toilette : elle y triompha.

Dans *L'Amour brode*, de François de Curel, elle fut charmante et « avec des sous-entendus d'une finesse étonnante », et, dans une autre création sensationnelle : *les Tenailles*, d'Hervieu, tint à merveille, comme dans *Francillon*, son rôle de conseillère raisonneuse (1895). *Vers la joie* (Thérèse), *l'Ami des femmes* (Mme Leverdet), *une Grosse Fortune* (Mme Levanneur), *Montjoye* (Henriette), *la Vassale* (Mme Deschamps), *Catherine* (la duchesse de Coutras), sont pour elle l'occasion d'intéressantes créations. Ce qui ne l'empêche pas de paraître — à son avantage — dans les pièces du répertoire; telles le *Père prodigue* ou *La Joie fait peur*.

Au début du xxe siècle, Blanche Pierson parut dans quelques-unes des œuvres les plus « sensationnelles » qu'ait données la Comédie-Française, et elle montra, en incarnant les caractères les plus opposés, combien grandes restaient, en dépit de l'âge, sa souplesse et sa puissance de création.

Dans *le Dédale* (Mme Villard, 1903), dans *Notre jeunesse* (Mme de Roine, 1904), dans *Paraître* (Mme de Guingois, 1906), dans *Sire* (1909), elle reste une aimable et spirituelle douairière, et *Primerose*, où ses qualités de charme et d'intelligence triomphent dans l'aimable rôle de la bonne Mme de Sermaize, lui assura un succès égal à celui du *Monde où l'on s'ennuie*. Mais elle est aussi l'humble et effarée Mme Lechat, dans *Les Affaires sont les affaires* (1903), petite âme indécise et obscure, méchante malgré elle et en exil dans la richesse. *Le Foyer* est l'occasion d'une saisissante création (Mme Rambert). « Nous avons vu, dit un critique, une Pierson jusqu'ici inconnue, non plus la vénérable et blanche aïeule, mais une femme d'affaire, « brune, sèche, positive, agressive, effrayante ». *Colette Baudoche* (Mme Baudoche, 1915) et *l'Elévation* (Mme Cordelier, 1917) refont d'elle la bonne grand'mère que, pour tous, désormais, elle symbolise. En 1918, encore, elle répète assidûment, fidèle jusqu'au dernier jour au métier et à la maison de Molière.

Fait de travail, de volonté et surtout de lumineuse intelligence, plus que de cette sensibilité frémissante ou de ces éclairs de génie qui furent l'apanage d'autres artistes, le talent de Blanche Pierson lui a assuré une place éminente dans l'art dramatique français. — Léon Abensour.

Politique intérieure et extérieure (*Octobre*). Aucun événement ne s'était produit, en octobre, qui fût assez puissant pour influer fortement, en bien ou en mal, sur le cours des choses, et il eût été puéril de s'en étonner, ou de s'en inquiéter.

Nous avons besoin, avant tout, nous l'avons déjà dit, d'une longue patience et d'un courage plus difficile à soutenir que celui du temps de guerre. L'incohérence de l'information journalière et l'humeur brouillonne de beaucoup de gens ne sont pas faites, d'ailleurs, pour créer autour de nous l'atmosphère de calme et de raison qui permettrait à nos poumons de reprendre leur jeu régulier. Il faut tâcher de nous accommoder à cet état de choses dans la mesure où cela est possible et essayer de discerner, dans la brume qui nous environne, quelques clartés fugitives.

Dans le chaos des questions variées soulevées chaque jour dans la presse au cours du mois d'octobre, il fallait en retenir particulièrement trois, qui avaient un intérêt européen et international : la question russe, la question turque, la question de Fiume. Aucune n'était nouvelle, chacune d'elles pouvait avoir sur l'avenir de la paix une influence de premier ordre.

Assurément, un grand nombre de personnes ont cru que la question russe allait être définitivement réglée en octobre et, à la vérité, elles ont pu le croire avec une solide apparence de réalité. Mais les choses russes restent mystérieuses. L'historien que nous sommes ne souhaiterait rien tant que d'y voir clair, et nous donnerions gros pour savoir, avec quelque approximation d'exactitude, ce qui se passe dans cette immensité, où nous imaginons que les généralisations bâtives qu'on nous sert, en admettant qu'elles ne soient pas souvent intéressées, ont toutes les chances possibles d'être fausses. Ce que nous avions su avec précision consistait en ceci : une offensive hardie de l'armée Youdenitch, qui avait certainement surpris les bolcheviks, s'était poussée rapidement jusqu'à Gatchina et Tsarskoïé-Selo, peut-être jusqu'aux faubourgs de Petrograd, puis elle s'était heurtée contre la résistance énergique du gouvernement des soviets, probablement contre des forces très importantes, en tout cas supérieures en nombre ; elle avait dû s'arrêter, puis, malgré de grands efforts pour tenir pied, elle s'était changée en une retraite qui, au 31 octobre, était, si l'on en croyait certaines dépêches, à la veille de se terminer par un désastre. Rien ne montrait mieux avec quelle prudence il faut accepter les nouvelles à sensation. On avait, au milieu d'octobre, annoncé la prise de Petrograd et l'effondrement imminent du gouvernement bolcheviste. Quinze jours plus tard, on constatait que la situation, une fois de plus, s'était retournée. Même incertitude sur les informations relatives à la prise de Cronstadt par les Anglais. Il ne fallait, certes, pas s'en étonner, si l'on réfléchissait que l'armée de Youdenitch ne comptait guère que 16.000 hommes et que, par suite, son entreprise ne pouvait être rangée que dans l'ordre des coups de main que la rapidité foudroyante peut conduire au succès, mais que le moindre retard compromet irrémédiablement.



Général russe Youdenitch. (Phot. Y. Z.)

D'autre part, la reprise d'offensive de Koltchak, que nous avions annoncée à la fin du mois dernier, ne semblait avoir donné aucun résultat qui pût être considéré comme acquis et, du côté du Sud, soit par l'effet du désaccord entre Denikine et Petlioura, soit par toute autre raison inconnue du public, on n'avait à signaler aucun fait caractéristique. On annonçait seulement que des massacres de juifs s'étaient produits, et cette nouvelle ne manquait pas de vraisemblance. Si elle était exacte, elle devait être interprétée à la fois comme une persistance du vieil esprit russe et comme un symptôme d'hostilité contre le bolchevisme du gouvernement de Moscou. A Moscou même, d'ailleurs, des troubles avaient eu lieu ; des bombes avaient été lancées, des commissaires du peuple avaient été tués ou blessés. Il existait donc un parti hardi et organisé contre le pouvoir même des soviets. Et, pourtant, ce pouvoir durait.

L'impression qui se dégageait de ces faits contradictoires était, à notre sens, complexe et obscure. — On pouvait voir avant tout dans ce flux et ce reflux de succès et de revers, dans cette impossibilité où étaient aussi bien le gouvernement des soviets que ses adversaires d'enraciner leur destin, une preuve nouvelle de l'impuissance originelle qui, jusqu'ici, n'a pas permis à la race slave de se créer par ses propres moyens une organisation solide sur des principes rationnels. Il ne paraît pas douteux que l'incertitude permanente du lendemain qui pèse sur les bolchevicks, sur Youdenitch, sur Denikine, sur Koltchak, sur tous ceux, très nombreux, qui tentent une action quelconque dans un sens quelconque, n'ait pour cause essentielle l'indifférence slavique de la masse russe, son ignorance grossière et superstitieuse, son fatalisme oriental. De telle sorte que, cette faiblesse fondamentale n'ayant aucune chance d'être éliminée, sinon par le travail lent et continu, mais hypothétique, des siècles, on ne voit pas comment la Russie peut d'elle-même sortir d'une situation aussi compliquée. — Il suit de ce qui précède que, d'une part, le gouvernement bolcheviste s'étant établi et maintenu par la violence, ayant manifesté avant tout un pouvoir négatif et destructeur, n'ayant rien fondé d'acceptable, ayant créé, au contraire, un régime de terreur et de ruines qui a écarté de lui un grand nombre de gens qui, peut-être, s'il en eût été autrement, seraient venus à lui, que, d'autre part, les intentions des divers généraux qui ont groupé autour d'eux les mécontentements, les haines et les craintes, n'étant nullement claires et qu'aucun d'eux n'ayant dit, sur l'avenir qu'il concevait pour la Russie, les paroles nécessaires, qui auraient pu faire l'union des sentiments et des intérêts, — les portions de l'ancien empire russe qui ont reconstitué leurs nationalités : Finlande, Esthonie, Lithuanie, Pologne, Ukraine, Caucase, incertaines sur les intentions des uns et des autres, ne voyant partout qu'incertitude et violence, se sont tenues sur la réserve. Redoutant les bolchevistes, mais n'étant, par contre, aucunement rassurées sur l'innocuité, à leur égard, des régimes que pourrait faire surgir la ruine du bolchevisme moscovite, elles n'ont pas fait ce qu'il aurait fallu faire et ce qu'il eût été facile de faire pour appuyer les tentatives de libération de la Russie organisées autour d'elles. — Enfin, l'impression se complète, ou plutôt se complique, de l'incertitude non moins grave qui résulte des convoitises que la situation générale de la Russie excite chez les grandes puissances de l'Entente et en Allemagne, de telle sorte qu'aucune politique franche n'ayant été adoptée par personne au sujet des affaires russes, ni le gouvernement bolcheviste, ni les partis qui le combattent, ni les nations de l'ancienne domination russe revenues à une existence autonome n'ont jamais su, avec précision et sécurité, sur qui ils pouvaient compter, quels appuis ou quelles hostilités leur étaient réservés.



Le président de la République, Raymond Poincaré, remet la croix de la Légion d'honneur à la ville de Nancy. Simon, maire de la ville, montre aux habitants les armes de la glorieuse et vieille cité lorraine, décorées de la Légion d'honneur et de la croix de guerre (12 octobre 1919). — Phot. Branger.



Général russe Denikine. (Phot. Y. Z.)

Le seul point acquis reste que tout le monde entend profiter du désarroi et de la ruine de la Russie. Mais avec qui, et contre qui, c'est ce que personne n'avoue et, à vrai dire, c'est ce que personne ne sait. Hésitation concevable, sans doute, mais hésitation très périlleuse, puisqu'elle fortifie ou prolonge l'existence du bolchevisme russe, ferment de désordre et d'anarchie pour toute l'Europe, qu'elle paralyse tous les éléments qui pourraient reconstituer la Russie et qu'elle fait prédominer la politique d'expédients et d'aventures dictée par l'intérêt matériel immédiat et par l'égoïsme sur une politique de paix générale et d'égalité économique, qui peut seule préparer à la Russie un avenir durable et fécond. On doit dire que, si la France porte en cette affaire une part sérieuse de responsabilité, l'Angleterre, qui a été mêlée de si près à la Révolution russe, est, plus que toute autre puissance, le facteur essentiel de ces incertitudes. Cela ne simplifie pas la solution. Il serait très désirable que l'alliance qui nous lie à l'Angleterre, et qu'il est si désirable de conserver, ne diminuât pas notre activité et ne limitât pas notre action à un rôle secondaire, presque passif, dans un pays auquel nous lient le service moral qu'il nous a rendu jadis et les milliards de notre petite épargne dont nous l'avons payé. Quoi qu'il en fût, la question russe restait, pour l'avenir prochain et lointain de l'Europe, un souci et un poids lourd.



Général ukrainien Petlioura. (Phot. Y. Z.)

Même conclusion pour la question turque, sans que celle-ci eût, pourtant, à l'heure présente, l'ampleur de la question russe. La démission du cabinet Damad Ferid-pacha et son remplacement par celui d'Ali Riza-pacha marquait, en fait, le retour des Jeunes-Turcs au pouvoir, sans que l'Entente eût été capable d'imposer au préalable une solution aux difficultés que soulevait le partage de l'Empire turc. Les Turcs revenaient de loin. Après avoir, de la bouche de l'Entente, entendu leur définitive condamnation et l'arrêt qui les expulsait d'Europe sans leur laisser la perspective de conserver tout leur empire d'Asie, ils avaient mis leur espoir dans la victoire de l'Allemagne. Sa défaite avait remis devant leurs yeux la

menace d'un démembrement qui équivalait à la ruine totale. Mais les lenteurs de la Conférence, les compétitions des Alliés, les répugnances des Etats-Unis avaient relevé leur courage et rétabli la situation. Les Turcs avaient senti qu'il dépendait d'eux d'imposer leur existence à l'Europe qui les avait condamnés, et ils étaient en train de réussir. La situation de Mustapha Kemal-pacha, en Anatolie, se fortifiait. Le nationalisme turc se groupait autour de lui. Il n'était pas téméraire de penser qu'Enver-pacha, auquel l'Entente avait naguère laissé le loisir de disparaître sans péril, soutenait le mouvement et, peut-être, assistait de sa personne Mustapha Kemal. A Constantinople, même, l'avènement du nouveau ministère et la politique qu'il devait suivre rendaient la situation plus tendue encore. L'Arménie se demandait avec inquiétude si l'affreuse misère subie depuis tant d'années et surtout depuis 1914, si tous les sacrifices consentis allaient être rendus caducs et si l'horrible sujétion n'allait pas lui être à nouveau imposée.

On devait ajouter qu'en fait rien n'était réglé en Syrie, en Palestine (v. la carte, p. 975), en Mésopotamie et en Arabie. La désignation du général Gouraud pour représenter la France en Syrie était de nature à rendre plus facile la mise à exécution de l'arrangement franco-anglais relativement au partage d'influence, mais nous ne devions pas nous dissimuler que ce partage laissait à l'Angleterre et au roi d'Arabie, son vassal, la plus large part et limitait notre autorité au littoral syrien et à une bande de territoire dont l'importance était réduite par le fait que l'intérieur du pays nous échappait. La Mésopotamie, la vallée de l'Euphrate, la Palestine et l'Arabie restaient sous le pouvoir et sous le contrôle de l'Angleterre. Sans doute, rien n'était officiellement définitif, mais tout cela était prévu, et les Turcs profitaient de ce provisoire. La question même se posait de savoir si, le règlement balkanique restant encore en suspens, comme nous l'avons montré antérieurement, et rien ne faisant supposer qu'il pût intervenir aucune solution qui assurât fortement la paix, la présence des Turcs en Europe et le maintien de la vieille politique d'équilibre instable n'allaient pas s'imposer de nouveau. On était évidemment menacé de cette conclusion paradoxale d'une guerre entreprise pour le règlement de la question d'Orient, qui se terminerait par la consolidation de l'état de choses que tout le monde jugeait insoutenable et qui avait été l'occasion de la catastrophe européenne. L'Allemagne et l'Autriche avaient rêvé de se soumettre la péninsule balkanique et l'Asie antérieure par la suppression de la Serbie, l'amoindrissement de la Roumanie, la vassalité de la Bulgarie, de la Grèce et de la Turquie. Le plan était immense, écrasant pour le reste de l'Europe, inacceptable; mais c'était un plan, et les Empires centraux, victorieux, l'auraient exécuté sans hésitation. L'Entente avait ruiné le projet et sauvé sa liberté; mais, sur la question d'Orient, après avoir beaucoup péroré et non moins écrit, il s'avérait un peu plus chaque jour qu'elle n'avait aucun plan et que, si elle en découvrait un, comme il le fallait souhaiter, elle serait probablement dépourvue de tout moyen actif d'en imposer l'exécution. Il n'avait pas fallu grande malice aux Turcs pour découvrir cette faiblesse et, si invraisemblable que cela pût paraître, ils renaissaient à l'espoir de vivre. Les preuves séculaires que le gouvernement turc a données de son impuissance à gouverner des populations non turques obligeait à juger sans indulgence les tergiversations de l'Entente sur ce point et à craindre, en Orient, des complications qu'il eût été désirable et possible de nous épargner.



Général Gouraud, haut commissaire de la République française en Syrie. (Phot. Meley.)

Nous avons noté en troisième lieu l'affaire de Fiume, qui n'avait pas fait un pas vers une solution acceptée de tous. Le temps qui s'écoulait, la prolongation d'un état de choses vraiment extraordinaire, acheminaient vers le maintien sans droit reconnu de la situation de fait, conclusion fragile et immorale de cette entreprise d'un autre âge. L'Angleterre avait fini par s'en émouvoir, et elle avait appelé l'attention de l'Italie sur la nécessité d'une décision. L'Italie avait proposé de faire de Fiume un port libre sous le contrôle italien, à condition qu'on lui concéderait à elle-même une bande de territoire avec Volosca pour établir la continuité de frontière entre le royaume italien et l'Etat de Fiume. (V. p. 970.) C'était une annexion apparente, où les formes du droit étaient sauves. L'Amérique avait refusé. D'Annunzio restait donc le maître de Fiume, et l'Europe, sans se douter peut-être du danger couru, continuait à souffrir de cette situation fausse, qui se répercutait sur la situation intérieure de l'Italie. Agitée par la dissolution de la Chambre, par les excitations électorales, par les menées socialistes et révolutionnaires, par les divisions et les jalousies politiques, par le mécontentement militaire, la Péninsule traversait une crise grave, et le ministère Nitti avait fort à faire pour écarter de son pays l'orage qui menaçait.





Les armes de Paris viennent de recevoir la croix de guerre (19 octobre 1919). — Le défilé des pompiers de Paris devant l'Hôtel de Ville. — Le président Raymond Poincaré prononçant son discours à l'Hôtel de Ville. (Phot. Branger.)

Nous avons déjà dit, et nous répétons, que la France devait souhaiter ardemment que ce malheureux conflit prît fin, de telle manière que l'Italie y trouvât son compte. Certes on a vu avec peine s'envenimer une affaire qui avait déjà causé tant de soucis, et quiconque veut réfléchir sans passion peut désapprouver le geste trop impulsif de d'Annunzio. On pouvait admettre que l'Italie, maîtresse de Trieste, n'avait pas besoin de Fiume pour prendre, dans l'Adriatique, la situation prépondérante à laquelle elle a droit de prétendre. Dans nos Chroniques, dès 1914, nous avons, sur ce dernier point et en dehors de toute fixation de limites territoriales, reconnu un droit que nous n'avons aucun intérêt à contester et que la justice nous commande de défendre. Avec ou sans Fiume, nous estimons que l'Italie a le moyen de réaliser ses aspirations adriatiques. Mais, en vérité, Fiume vaut-elle pour l'Italie, comme pour la Yougo-Slavie, tout le bruit qu'on fait autour, et Fiume, port libre, ne pourrait-elle être à la fois « italianissime » et slave ou, tout simplement, comme elle l'a toujours été, « fiumaise » ? Il est déplorable que de semblables questions interviennent, dans une époque aussi troublée que la nôtre, pour aggraver la confusion, tendre un peu plus les nerfs d'un peuple et remettre en question des alliances si longtemps souhaitées. On ne se rend pas assez compte de la satisfaction que de semblables querelles causent à l'Allemagne et des arguments qu'elles lui donnent pour essayer de rétablir en Italie une situation, il y a si peu de temps florissante, que la guerre a moins détruite que suspendue. Ne donnons pas raison à ceux qui, en Italie, prétendent que leur pays avait plus à gagner en restant neutre qu'en se rangeant à nos côtés. Nous avons retrouvé l'Italie. Ne la perdons pas une fois de plus.



André Lefèvre, député des Bouches-du-Rhône. (Phot. Manuel.)

Que tout ce que nous venons d'écrire ne fût pas très encourageant, nous n'en disconvenons pas. Mais, si nous nous sommes, pendant la guerre, imposé le devoir de dissimuler nos inquiétudes, au risque de ne dire qu'une partie de la vérité, nous ne nous croyons plus tenu, aujourd'hui, à la même réserve. Il est essentiel que chaque citoyen puisse se faire une idée de la réalité de notre politique extérieure ou, plutôt, de notre absence de politique extérieure, et que, chacun pour notre compte, nous nous mettions en mesure de créer sur ces questions une opinion publique, capable d'influer sur les décisions du gouvernement. Nous aurons la politique extérieure que nous mériterons. Or, ne doutons pas que d'une bonne politique extérieure ne doivent découler, par voie de conséquence directe, une bonne situation économique et la paix intérieure.

Le maintien de l'état de guerre en Russie, les affaires turques, celle de Fiume, qui restaient des sources de conflits et montraient que l'apaisement n'était pas fait, n'empêchaient pas le traité de Versailles de recevoir les adhésions dont il avait besoin. Le roi d'Italie, l'empereur du Japon avaient notifié leur ratification. La Chambre française, après le long débat dont nous avons parlé le mois dernier, l'avait enfin approuvé par 372 voix contre 53 et 73 abstentions. Elle avait également donné son approbation aux conventions militaires avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et elle avait, en outre, adopté la résolution André Lefèvre sur la limitation des armements allemands. Le Sénat, à son tour, après une discussion non moins solide, mais moins développée, avait suivi la Chambre par 217 voix et 1 abstention. Le 13, le président Poincaré avait publié sa ratification et, le 23, la loi relative à la date de cessation des hostilités avait paru au *Journal officiel*. Le traité de Versailles était donc exécutoire. Il lui manquait, pourtant, la ratification des Etats-Unis.

La discussion, engagée depuis si longtemps déjà, s'était continuée au Sénat américain, et l'opposition n'avait rien perdu de son âpreté. Les dernières réserves présentées et soutenues avaient toutes le but que nous avons déjà marqué, à savoir : ne permettre l'accession des Etats-Unis à la Société des nations qu'en laissant la faculté au Congrès américain d'éluder les prescriptions ou décisions qu'il ne croirait pas devoir accepter. La lutte restait sur le même terrain : rejeter tout ce qui peut contrarier la libre puissance des Etats-Unis; repousser tout lien contractuel qui serait de nature à limiter un jour sa liberté d'action ; au surplus, soustraire à toute ingé-

rence extérieure toutes les questions considérées comme purement américaines. Il est trop évident qu'une conception semblable ne saurait cadrer avec celle de la Société des nations; le Sénat américain essayait de substituer à la formule générale et humaine du président Wilson une formule particulière, adaptée aux idées purement américaines. La position ainsi prise ne manquait certes pas de franchise; elle remettait tout en question et compromettait l'œuvre de Wilson dans ce qu'elle a de plus nouveau, de plus audacieux, de plus suggestif. Or, pendant cette discussion, qui intéressait les principes auxquels il avait sacrifié bien des choses et compromettait toutes les solutions qui avaient été renvoyées par le Congrès de Versailles à l'arbitrage de la Société des nations, le président Wilson ne pouvait répondre à ses contradicteurs.

Arrêté par une indisposition subite au milieu de la tournée de discours qu'il avait entreprise pour éclairer l'opinion américaine sur le traité, il avait dû non seulement suspendre son voyage, mais renoncer à tout travail, à toute participation aux affaires publiques. Les bruits les plus divers, comme les plus fâcheux, avaient circulé sur la nature de sa maladie, qui durait encore à la fin d'octobre. Un accident aussi imprévu avait vivement ému tous ceux qui, sans méconnaître ce qu'il y a pu avoir de raideur un peu dangereuse et d'utopie dans les idées du président Wilson, voient, cependant, en lui un des hommes les plus remarquables que l'histoire du monde ait connus, un de ceux qui auront le plus influé sur l'orientation humaine dans l'avenir. La Société des nations, malgré les difficultés que rencontreront sa réalisation et son fonctionnement, reste une des plus hautes conceptions de tous les temps. Elle est de celles qui, au milieu des contradictions de la nature humaine et malgré les doutes que des événements aussi formidables que la guerre qui vient de finir peuvent jeter dans les esprits sur la perfectibilité de l'âme humaine, affirment le plus fortement la croyance à la justice absolue, à la raison, à la bonté et, pour tout dire, au progrès moral. Une pareille affirmation en un pareil temps suppose, chez celui qui la proclame et qui parvient à l'imposer au scepticisme général, une puissance de vues et une foi irréductible qui le placent évidemment au-dessus des autres hommes et lui permettent quelques entêtements et quelques ignorances. On devait souhaiter que la maladie du président Wilson fût de courte durée et qu'il lui fût permis de voir le commencement de son œuvre. Dût-il ne pas en jouir, que cette conclusion presque tragique ne ferait qu'ajouter au prestige de l'homme qui succomberait sous les fatigues extraordinaires que lui a imposées la gestation d'une telle œuvre. Il ne semblait pas que le Sénat américain



Les armes de la ville de Paris décorées de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

fût très sensible à ces considérations. On ne pouvait rien prévoir encore sur la date ni sur le résultat du vote relatif au traité de Versailles.

Au surplus, le traité de Versailles, ratifié et exécutoire, était-il exécuté? On aurait pu en douter, si l'on n'avait fixé son attention que sur les événements qui se passaient, à l'est de l'Allemagne, du côté de la Lettonie et de Riga. Les opérations de l'armée von der Goltz et de la troupe du colonel Bermont (*alias* Avertrof), l'intervention de la flotte anglaise, malgré l'obscurité de tous ces faits et l'insuffisance de nos renseignements, montraient qu'en somme une armée allemande, avec ou sans le consentement du gouvernement allemand, opérait dans les provinces baltiques avec un objectif difficile à préciser, mais, en tout cas, très éloigné de toute idée de paix. Interrogé par l'Entente, sommé d'intervenir, menacé de blocus économique, le gouvernement allemand avait argué de sa bonne foi et de son impuissance et, finalement, avait sollicité l'envoi d'une commission de l'Entente. A aucune époque, les commissions n'ont joué un pareil rôle. Au total, il était permis de se demander quelle avait été l'importance réelle des agissements de von der Goltz et de ses tenants et si l'on ne s'était pas trouvé en présence d'une tentative purement locale d'intervention militaire dans le règlement d'une distribution de terres, les soldats allemands, plutôt que de rentrer dans leur patrie affaiblie, préférant rester sur celles qu'on leur avait données, ou obtenir celles qu'on leur avait promises. Il était impossible, dans l'état de notre information, de juger si ces affaires, autour desquelles on mena grand bruit, avaient un lien avec les affaires générales de l'Allemagne. En dépit de tout ce qui avait été dit, nous serions, tout compte fait, assez enclin à n'en rien croire.

L'Allemagne nous avait paru surtout préoccupée de sa situation économique, qui lui eût interdit toute complication extérieure, même si son affaiblissement ne lui faisait pas une stricte obligation. Elle avait, certainement, des vues sur la Russie, mais il n'est pas prouvé qu'elle voulût les réaliser par des moyens militaires, alors qu'elle pouvait s'en passer. L'Allemagne songeait d'abord à consolider son unité, et elle s'acheminait vers ce résultat. Nous avons attendu beaucoup du particularisme allemand, sans savoir utiliser ce qui en subsistait. Peu à peu, ces restes disparaissent sous la poussée unitaire. Il se pourrait que l'unité allemande, commencée sous le coup des victoires de Napoléon, s'achevât sous l'influence de la défaite de 1918. Il y a là un sérieux sujet de réflexions. — L'Allemagne, en second lieu, cherchait à rétablir ses relations commerciales, à se défendre contre l'excès des importations françaises par les territoires du Rhin, à vendre le plus cher possible ce qu'elle peut exporter, tout en réduisant chez elle le prix de la vie, à rendre son change moins onéreux, à éluder ses charges financières à l'égard de l'Entente et, en particulier, de la France, enfin, à rentrer dans ce que la phraséologie diplomatique appelle le « concert des nations ».

Sur ce dernier point, elle avait obtenu deux satisfactions. Elle avait, sans l'avoir sollicité, été invitée par l'Entente à prendre part au blocus économique de la Russie, ce qui lui avait permis de prendre une position assez libre dans une réponse qui ne manquait pas d'impertinence. Elle avait, d'autre part, vu ses délégués admis à la Conférence internationale du travail à Washington, à la fin d'octobre, et, bien que le programme de cette réunion ne comportât pas de très grosses questions, le seul fait d'y paraître était un précédent de très grande importance. Il fallait, d'ailleurs, se faire à l'idée, sans doute pénible pour nous, que peu à peu l'Allemagne redeviendrait une puissance à qui il faudrait parler et avec laquelle on finirait par composer sur tout ce qui n'est pas réglé par le traité de Versailles. Certes, nos ennemis ne songeaient pas à en faciliter l'application. Ce qui nous importait, avant tout, c'était qu'alors que l'Allemagne concentrait sur nous son ressentiment, elle ne parvînt pas à nous faire supporter, au point de vue commercial, un traitement de défaveur et qu'elle ne trouvât pas, soit auprès des neutres, soit auprès de nos alliés, des complaisances qui nous fussent préjudiciables.



Alphonse XIII, accompagné du maréchal Pétain, visite les champs de bataille de Verdun (22 octobre 1919). — Phot. Branger.

Certes, il dépendait de nous, de notre énergie, de notre volonté de travail, au moins autant que de l'habileté de notre gouvernement, d'y mettre bon ordre; mais, là encore, nous avions fort à faire. — Le ministère Clemenceau était sorti intact et plutôt fortifié des discussions relatives au traité de paix, comme de celles qui s'étaient engagées sur la date des élections législatives. Comprenant mieux que certains le besoin et le désir du pays, ainsi que le véritable intérêt du Parlement, il avait tenu bon pour la priorité des élections législatives, que la commission de la Chambre proposait de reculer encore. Par 324 voix contre 132, la Chambre avait donné raison au gouvernement. Ce succès nous avait évité une crise ministérielle, dont nous n'avions aucun besoin. Débarrassés par le vote du traité de paix de l'état de siège et de la censure, nous étions passés sans transition à la période électorale, et nous commencions à être submergés sous le flot des candidatures, sans qu'il fût possible de faire aucun pronostic sur le résultat probable de la consultation. Deux faits s'imposaient : le premier, que les anciens partis n'avaient, suivant un mot historique, « rien oublié et rien appris », et lutteraient désespérément pour sauver leur situation, leurs préjugés et leurs intrigues; le second, que le pays cherchait des hommes nouveaux, libérés précisément des pratiques fâcheuses du passé, et qu'il n'était pas bien sûr de les rencontrer. L'inconnu était devant nous.

Sur la période électorale brochaient toutes les difficultés de notre situation économique, — la crise des transports, qu'on essayait d'enrayer par la création d'un comité commun d'exploitation des chemins de fer, — la pénurie de charbon qui pesait lourdement non seulement sur notre bien-être familial, mais sur notre production industrielle, — la cherté de la vie, qui, à la vérité, depuis l'accroissement énorme et illusoire des salaires et des traitements, devenait une chose normale, dont on ne voyait ni le remède ni la fin, et qui, hélas ! ne diminuait ni l'ardeur au plaisir, ni la paresse générale, mal endémique, dont nous souffrions cruellement, — la crise de la monnaie, fruit à la fois d'une honteuse spéculation et de l'inflation de notre circulation fiduciaire. Au vrai, nous subissions comme tous les peuples, dans tous les temps, ce besoin de vivre et de jouir de la vie qui éclate violemment après toutes les grandes crises et qui est comme la protestation et la revanche de l'homme contre la souffrance. Mais il est trop vrai de dire qu'il eût fallu réagir contre cette tendance débilitante et que, loin de diminuer notre effort, il eût fallu le décupler. Le lent rétablissement de nos régions récupérées, les difficultés nouvelles et la diminution de production que créait la journée de huit heures, la charge énorme de notre dette et de notre budget annuel, les pertes irréparables subies par notre jeunesse, la nécessité de produire pour relever notre exportation et alléger un change désastreux,

tout devait nous engager à travailler sans relâche. Il faut bien constater que tout le monde n'en semblait pas convaincu.

Tout, pourtant, aurait dû imposer à tous cette conviction. A l'intérieur, la nécessité d'assurer la vie de chacun, de rétablir l'équilibre des forces sociales, de diminuer les causes du conflit, de calmer les passions extrémistes; à l'extérieur, toutes les questions que nous avons énumérées plus haut et quelques autres encore faisaient éclater l'obligation où nous sommes, si nous voulons consolider notre victoire et profiter des occasions qui s'offrent à nous, de reconquérir notre force, prodiguée sur les champs de bataille au service de tout le monde. Qu'était l'insurrection de Sarrebruck, véritable pillage organisé, qu'était ce complot neutraliste de Strasbourg, qui se ramifiait en Allemagne, sinon l'indice qu'on ne nous croyait ni assez forts, ni assez unis, ni assez sûrs de nous pour pouvoir organiser ce qui nous était rendu et éliminer l'élément germanique qui se croyait là maître à toujours? Par contre, quel enseignement ne devions-nous pas tirer de ce plébiscite du Luxembourg, qui, tout en proclamant la fidélité de cette petite nation à sa dynastie, demandait, par 60.000 voix contre 22.000, son rattachement économique à la France, plutôt qu'à la Belgique, et n'y avait-il pas là un hommage à notre libéralisme et à notre générosité? Enfin, la visite du roi d'Espagne, outre qu'elle nous a permis de témoigner à ce jeune souverain, qui est un vieil ami, notre affection et notre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pendant la guerre, ne fut-elle pas un prétexte pour résoudre les difficultés que fait naître la question de Tanger et de la zone marocaine espagnole, et n'est-ce pas là, pour nous, une raison de plus de réfléchir au parti que nous pourrions tirer du Maroc si nous savons le coloniser et mettre en œuvre les admirables résultats du gouvernement du général Lyautey? Il n'est pas un jour qui n'apporte une preuve de plus du besoin que nous avons de travailler sans relâche.

Certes, nous ne sommes pas seuls dans ce cas. Notre alliée anglaise connaît, comme nous, les mêmes difficultés et se débat elle aussi dans des embarras financiers, économiques et sociaux, égaux aux nôtres. Lloyd George, comme Clemenceau, a connu les heures difficiles. Pourtant, l'échec de la grève des cheminots devant l'énergie du gouvernement et la réprobation publique avait produit une trêve dans l'agitation ouvrière. D'autre part, il faut bien dire que l'Angleterre enregistre des gains que nous ne connaissons pas. Elle étend son influence en Afrique et en Asie. Elle possède la maîtrise des mers. Elle a du charbon. Elle étend son commerce sur le monde, et l'Allemagne ne pourra se passer d'elle. Si elle voit se desserrer les liens politiques avec ses colonies, si elle a sa question d'Irlande, elle a, en échange, acquis une force matérielle formidable. Au début du xxe siècle, comme au début du xixe, la guerre générale, le bouleversement de l'Europe, semblables aux deux époques dans un ordre de grandeur différent, lui ont procuré un accroissement prodigieux, qui peut lui permettre d'envisager avec calme et espoir le trouble momentané qui se manifeste chez elle et qui n'est ni plus intense ni plus redoutable qu'ailleurs. Nous n'envions personne, nous n'oublions rien, et nous espérons en nos amis. Mais, comme nous connaissons les hommes et leur histoire, nous disons que c'est sur nous d'abord que nous devons compter et que, pour rétablir nos affaires, il faut nous remettre courageusement à l'ouvrage et remplacer le goût de la parole par le goût de l'action. Nous saurons, quand ceci paraîtra, si le suffrage universel a compris cette nécessité. — JULES GERBAULT.

Princesse (LA), comédie en quatre actes, de Paul Geraldy et Robert Laveline, représentée pour la première fois sur la scène du Théâtre national de l'Odéon le 4 juillet 1919.

Acte Ier. Dans le palais de S. M. Georges Henry, le jeune Roi d'une Illyrie quelconque, la Reine mère et S. A. R. la Princesse Suzanne s'occupent à de menus travaux. Elles semblent accablées par une lourde tristesse. Au moment où la Reine et sa fille échangent leurs observations au sujet de toilettes qu'on est venu leur présenter, le jeune Roi entre et, aussitôt, la Princesse se renferme dans son mutisme. Elle répond de façon distraite et dure au souverain, qui, rebuté par cette attitude, se retire.

La Reine, restée seule avec sa fille, lui demande la cause de son abattement. Sans doute, leur deuil est récent : le Roi est mort six mois avant. Il s'était marié deux fois. La Princesse est la fille du second lit. Quant au jeune Roi actuel, nous apprenons qu'il est un bâtard : la première Reine l'a eu d'un officier. Le feu Roi, sans héritier, l'a adopté et fait élever à l'étranger. La Princesse avoue à sa mère qu'elle aime follement celui que l'on croit son frère et qui ne lui est rien. La Reine, bouleversée, espère que cette fantaisie de jeune fille passera. Quant à Suzanne, son rôle sera de tenir à l'écart et de sembler haïr ce jeune homme qu'elle adore. Le Roi fait justement demander une audience à la Princesse. Elle la lui refuse et le fait recevoir par sa mère. Le jeune homme ne l'entend pas ainsi. Il fait mander sa sœur; il veut savoir les motifs de son aversion. Et, déjà, l'un près de l'autre, ils se sentent attirés par une communion de sympathie. Le Roi, persuadé qu'il parle à une sœur, rappelle qu'il l'a vue une fois pendant qu'il faisait ses études : elle avait une amazone blanche; il était fier d'avoir une sœur aussi belle. Suzanne est délicieusement attendrie par ces propos. A présent, ils sont tous deux souriants; ils deviennent amis, mais, le frère ayant demandé à sa sœur la permission de l'embrasser, celle-ci, sous le baiser, se raidit soudain et sort chancelante.

Acte II. Dans le cabinet de travail du Roi, un envoyé extraordinaire de la cour de Charles d'Imrich est venu demander la main de S. A. R. la Princesse Suzanne pour son souverain. Le Roi fait appeler Suzanne, qui oppose aussitôt un refus net à toutes les propositions : « Je ne me marierai pas ! », déclare-t-elle. Le Roi a beau lui opposer qu'une Princesse doit subir les exigences des intérêts politiques. Suzanne, nerveuse et exaspérée, s'emporte et, dans le feu de la colère, elle en arrive à laisser échapper ces mots : « Vous n'êtes pas le roi ! vous n'êtes pas mon frère ! vous ne m'êtes rien ! » A cette révélation, le souverain, qui déjà avait eu vent de certaines calomnies et de certaines attaques, comprend soudain la vérité. Il n'est qu'un bâtard installé sur le trône avec le masque d'un roi. Aussitôt, son parti est pris : il veut abdiquer. Mais la Princesse, désolée, supplie le Roi de conserver ce poste où son devoir l'attache pour le salut de l'État, qui ne doit pas crouler dans le scandale. Le Roi cède : il gardera le sceptre. Il mande la Reine. Celle-ci cherche à excuser sa fille en alléguant qu'elle a un amour juvénile pour un jeune homme, un inconnu, qui ne s'en doute pas, et elle décide de l'emmener pendant quelque temps à la campagne. Le temps et la distance guériront cette amourette. Elle prie seulement le Roi de ne plus paraître, ni au départ de la voiture, ni pendant la villégiature; enfin, elle en dit tant que Georges Henry finit par deviner le secret de la Princesse.

Acte III. En l'absence de Suzanne, l'amour naît et grandit dans le cœur du Roi. Aussi, quand l'envoyé du Roi d'Imrich revient pour causer du projet de mariage, le Roi, après avoir paru consentir, cherche toutes les difficultés, toutes les objections, toutes les raisons de rompre; bref, le ministre comprend que le Roi cherche la rupture; il sort.

La Princesse se retrouve en tête à tête avec son pseudo-frère; elle se réjouit à la pensée que le mariage est rompu. Mais un entretien avec sa mère change bientôt son humeur et ses dispositions. La Reine lui apprend que le parti de l'opposition va commencer une campagne contre le Roi et répand des bruits scandaleux sur sa naissance. Seul, le mariage de la Princesse consolidera le pouvoir royal. Suzanne comprend l'utilité de son sacrifice. Elle déclare à Georges Henry qu'elle épousera le souverain qu'on lui destine. Le ministre étranger est rappelé et informé officiellement qu'il peut télégraphier à son souverain l'acceptation du Roi et de la Reine.

Dans une dernière scène entre Georges Henry et Suzanne, celle-ci ne peut plus taire son secret. Quand le Roi lui demande la raison de ses tergiversations et de ses sautes d'humeur, elle lui crie en se sauvant : « Je vous aime ! je vous aime... Et toi? »

Acte IV. Tandis que la Princesse, dans un salon voisin, se prépare à partir, la Reine, attristée, vient se consoler auprès du Roi, qui attend le passage de Suzanne. « Eh quoi ! lui dit la Reine, ne savez-vous pas qu'elle est partie depuis une demi-heure? ». C'en est fait, tout est consommé. La Princesse s'est sacrifiée et a disparu sans revoir Georges Henry. Le Roi, résigné, appelle ses secrétaires, et la toile tombe, tandis que ceux-ci commencent la lecture des télégrammes officiels de félicitations qui arrivent de toutes les cours étrangères.

Le sujet de ce drame, d'une psychologie délicate et d'une manière toute racinienne, est un peu grêle pour supporter quatre actes. Il conviendrait mieux, semble-t-il, à un roman. Le Roi et la Princesse, en effet, n'agissent pas; ils subissent des contre-coups, des heurts, qui défendent à leur volonté de se manifester; ils font ce qu'ils ne voudraient pas faire, et la lutte ne leur est pas permise, parce que les éléments de combat leur sont soustraits. Aussi la série des tergiversations paraît un peu longue. Cependant, il est intéressant d'assister, chez la Princesse, à l'évolution et aux revirements de cette âme aimante, qui passe de l'amour, dissimulé sous une apparence de haine, à l'aveu, à la joie, puis à l'amère tristesse de la douleur.

Le mérite de la pièce est dans l'agencement habile de la succession des états d'âme, dans la découverte progressive de deux amours qui doivent se fuir et dans l'étude pleine de finesse qui a présidé à la création des deux personnages principaux. Le style est sans éclat, simple et naturel. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Briey (*Suzanne*), O. de Fehl (*la Reine*), Nadine Picard, Andrez, Moncray (*demoiselles d'honneur*), Renée Pierny, Nobis (*mannequins*); et MM. Yonnel (*le Roi*), Pizani (*Plantin*), Duard (*le Duc*), de Rieux (*de Romark*), Blancard (*de Lusinge*).

Transformateurs électriques (LES). [*Suite.*] Dans un précédent numéro du *Larousse Mensuel* (v. p. 920), nous avons indiqué les différentes formes que peut prendre l'énergie électrique et décrit principalement les appareils transformateurs de courants interrompus ou alternatifs en courants de même forme, qui, seuls, dans le langage technique courant, sont appelés simplement *transformateurs*.

Toutefois, pour être complet, il nous faut décrire aussi un certain nombre de machines et de dispositifs, qui, bien que portant des dénominations spéciales, n'en sont pas moins de véritables transformateurs. Il est naturel de classer ces appareils suivant le genre de transformations qu'ils accomplissent et d'examiner successivement : 1° les transformateurs de courants continus en courants continus; 2° les transformateurs de courants alternatifs en courants continus; 3° les transformateurs de courants continus en courants alternatifs.

I. *Transformateurs de courants continus en courants continus.* — Le problème de la transformation d'un courant continu de tension et d'intensité donnée en un autre courant continu de tension et d'intensité différentes n'est pas aussi simple que celui de la transformation des courants alternatifs, pour laquelle les lois de l'induction magnétique permettent, comme nous l'avons montré, d'employer des appareils statiques dans lesquels un circuit primaire agit sur un circuit secondaire par l'intermédiaire d'un flux magnétique alternatif. La solution qui vient la première à l'esprit consiste à employer un

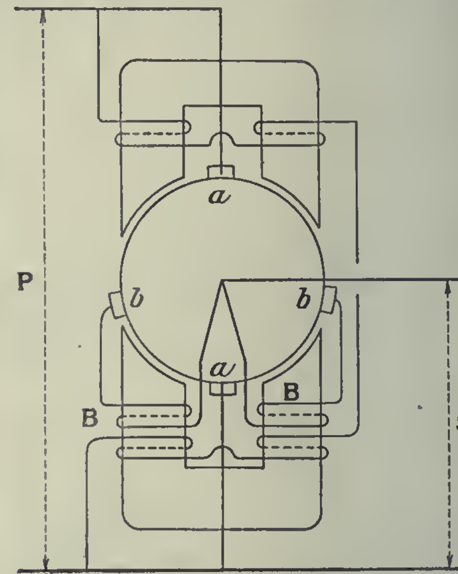


Fig. 1. — Schéma d'un auto-convertisseur à courant continu. P, primaire; S, secondaire; *a*, balais primaires; *b*, balais secondaires; B, bobines d'excitation série.

groupe moteur-générateur, formé d'un moteur alimenté par le courant continu à transformer, entraînant une dynamo qui fournit du courant continu à une tension différente. Si l'on veut, par exemple, que la tension secondaire soit plus grande que la tension primaire, on emploiera une dynamo portant sur son induit un plus grand nombre de fils conducteurs reliés en série, ou bien tournant plus vite que le moteur, grâce à une multiplication convenable par chaîne ou engrenages. Ce système peut être employé, mais il a l'inconvénient d'avoir un faible rendement, puisque le rendement global du groupe est égal au produit des rendements des deux machines et de la transmission.

Aussi l'a-t-on perfectionné et simplifié en n'employant qu'une seule machine, qui est à la fois motrice et génératrice et dont l'armature (partie tournante) porte deux enroulements distincts, reliés à deux collecteurs séparés, placés de chaque côté. Le premier enroulement est parcouru par le courant à transformer (primaire), le second par le courant transformé (secondaire). Les tensions aux bornes des deux collecteurs sont entre elles comme le nombre des spires des deux enroulements. Cet appareil est simple, robuste, relativement peu coûteux et d'entretien facile. Il peut tourner à grande vitesse, ce qui permet un bon refroidissement et un rendement élevé (92 p. 100 et plus à pleine charge, pour des machines un peu importantes). Par contre, les deux enroulements à haute et à basse tensions étant enroulés sur la même armature, il faut prendre des précautions spéciales pour éviter entre eux tout contact, dont les conséquences seraient désastreuses. De plus, le réglage de la tension est impossible, puisque, le rapport de transformation étant constant par construction, la tension secondaire suit automatiquement les fluctuations de la tension primaire.

On a cherché, et on est parvenu à éviter ce défaut en employant une armature en forme de tore, portant un seul bobinage en *anneau* et munie d'un seul

collecteur, sur lequel frottent quatre lignes de balais. Cette armature tourne dans deux champs magnétiques, créés par deux circuits magnétiques inducteurs, indépendants l'un de l'autre (*fig.* 1).

Les balais A sont diamétralement opposés et reçoivent le courant primaire; les balais B ont une position convenable et sont reliés en court-circuit par l'intermédiaire de deux bobines B, placées sur l'un des deux circuits magnétiques inducteurs. Entre le point commun C et le balai inférieur A, on recueille la tension secondaire S. On réalise ainsi un *auto-convertisseur*, qui peut être regardé comme la combinaison d'un moteur alimenté par un réseau à une tension quelconque P et d'une génératrice fournissant une tension qui peut varier depuis zéro jusqu'au double de la tension d'alimentation. On peut ainsi, en branchant l'appareil sur un réseau à 110 volts, alimenter des lampes à filament métallique à bas voltage (4 à 20 volts), ou des lampes à arc (40 à 50 volts). On peut aussi charger une batterie d'accumulateurs à basse tension, alimenter à 110 volts un réseau d'éclairage, en utilisant un réseau de traction à 500 volts, faire de l'électrolyse, de la galvanoplastie, de la soudure électrique, à l'aide d'une distribution à 110 volts, etc.

Le problème inverse (élévation de la tension d'une distribution à courant continu) est résolu par l'emploi de groupes moteurs-générateurs, convenablement calculés. En particulier, il est intéressant de pouvoir compenser automatiquemet les chutes de tension qui se produisent dans les réseaux, lorsque la charge augmente : ce but est rempli par des machines spéciales appelées *survolteurs.* Ce sont des dynamos *à excitation série*, actionnées par des moteurs à vitesse constante. L'excitation série consiste à disposer autour des pôles de la machine des bobines parcourues par le courant principal; grâce à cette disposition, le flux magnétique produit et, par suite, la force électromotrice engendrée, croissent en même temps que le courant débité; il en résulte que la tension de distribution augmente avec l'intensité du courant et compense ainsi les pertes dans les lignes. Ce phénomène de compensation est aussi appelé *compoundage*, et l'enroulement série qui le provoque, enroulement *compound.*

Pour la charge des batteries d'accumulateurs qui exigent une tension croissante au fur et à mesure que la charge s'accomplit, on emploie comme survolteurs des dynamos spéciales, à tension facilement réglable, par variation de leur courant d'excitation. Soit, par exemple, une batterie de 125 éléments, destinée à marcher en parallèle (en *tampon*), avec une distribution à 250 volts (2 volts par élément à la décharge); il faudra, pour la charger, pouvoir disposer de 125 × 2,7 = 337 volts (2,7 volts par élément à fin de charge), soit un supplément de 87 volts par rapport à la tension du réseau. Ce supplément sera fourni par un survolteur à tension variable de 0 à

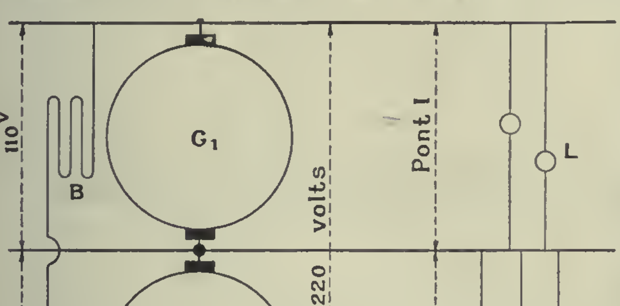


Fig. 3. — Schéma d'uno distribution à 3 fils (2 ponts) avec survolteurs. (G, G_1, induits accouplés mécaniquement; B, bobines inductrices; L, appareils d'utilisation.)

87 volts et capable de l'intensité normale de charge.

Quand les réseaux de distribution sont établis à 3 ou 5 fils, ce qui est le cas général dès qu'ils sont un peu étendus, il est intéressant de maintenir constante la tension entre les différents fils (*ponts*). On emploie pour cela des *égalisatrices.* Ce sont des dynamos à courant continu, dont les induits, reliés en série, sont placés en enfilade sur le même arbre et dont les inducteurs sont parcourus par un courant constant. Les fils extrêmes de la distribution sont reliés aux bornes extrêmes, le fil ou les trois fils intermédiaires sont branchés aux bornes intermédiaires des machines (*fig.* 2), les deux machines G et G_1 par exemple, tournant à la même vitesse dans des champs égaux, fournissent la même tension, qui est celle des ponts de la distribution. Si la tension d'un de ces ponts (le pont 1, par exemple) vient à baisser, la machine G_1, qui est en déviation sur ce pont, entraînée par sa voisine G_2, devient génératrice et maintient automatiquement la tension à la valeur normale. Si, au contraire, la tension du pont 1 venait à s'élever au-dessus de celle du pont 2, G, fonctionnerait en moteur en entraînant G_1, qui rétablirait l'équilibre des tensions. On voit que, de cette façon, les égalisatrices empruntent de l'énergie aux ponts les moins chargés et en fournissent aux ponts les plus chargés : elles égalisent donc non seulement les tensions, mais aussi, dans une certaine mesure, les charges des différents ponts. Cette compensation se fait automatiquement et n'exige aucune surveillance des groupes qui tournent toujours à vitesse constante : par suite, on peut les installer aux points précis des réseaux où l'on veut maintenir les tensions constantes. C'est là un avantage précieux; aussi ce système de régulation est-il très employé dans tous les réseaux soumis à des variations de charge Importantes (chemins de fer, tramways, force motrice, distributions urbaines).

Toutes les machines (convertisseurs, survolteurs, égalisatrices) sont généralement à basse tension où à tension moyenne, par suite de la difficulté d'établir des machines à courant continu à très haute tension. C'est, d'ailleurs, cette difficulté qui a contrarié jusqu'ici l'emploi du courant continu pour les réseaux de transport d'énergie à haute tension. C'est là un fait regrettable, car le courant continu serait à divers points de vue (isolement des lignes plus facile, chute de tension moindre, etc.) certainement préférable au courant alternatif pour ce genre d application.

Cette difficulté ne peut être vaincue que par l'emploi d'un grand nombre de génératrices reliées en série et isolées du sol par des moyens tout à fait spéciaux. C'est le cas, par exemple, des transports d'énergie de Saint-Maurice (Valais) à Lausanne et de Moutiers à Lyon, conçus et installés par l'ingénieur Thury : les usines génératrices comprennent un grand nombre de dynamos à courant continu d'intensité constante et à voltage variable, suivant la puissance demandée par le réseau. Ces dynamos sont branchées en série, au fur et à mesure des besoins : la tension de la ligne est donc proportionnelle à la puissance à transmettre et peut atteindre sans inconvénient 60.000 volts, l'isolement étant, d'ailleurs, plus facile à obtenir en courant continu qu'en alternatif. A l'arrivée à la sous-station réceptrice, le courant transmis alimente des moteurs à excitation série à puissance variable qui actionnent des dynamos à tension constante, desservant les réseaux locaux à basse tension. Ce système fonctionne parfaitement depuis plus de vingt ans, mais son emploi ne s'est pas généralisé, en raison des dangers assez sérieux qu'il présente pour le personnel des usines et sous-stations, de la complexité des manœuvres et du prix élevé des machines et des appareils régulateurs.

Par suite, c'est le système à courant alternatif à haute tension, à voltage constant, qui a prévalu pour la transmission de l'énergie électrique. Il en résulte que le problème qui se pose le plus généralement est celui de la transformation des courants alternatifs en courant continu.

II. *Transformation du courant alternatif en courant continu.* — Ce problème se pose principalement pour l'alimentation des réseaux de traction, pour lesquels le courant continu est plus généralement adopté que l'alternatif. La transformation se fait dans des sous-stations, dans lesquelles les courants alternatifs à haute tension arrivent par câbles. Des transformateurs statiques (v. *Larousse Mensuel*, p. 929) abaissent d'abord la tension à une valeur moyenne convenable pour l'alimentation des groupes convertisseurs, des commutatrices ou des redresseurs que nous allons décrire successivement.

1°. *Groupes convertisseurs.* On appelle ainsi des groupes de machines composés d'un moteur à courant alternatif généralement *synchrone*, c'est-à-dire tournant à la vitesse constante correspondant au synchronisme des courants alternatifs, et d'une ou

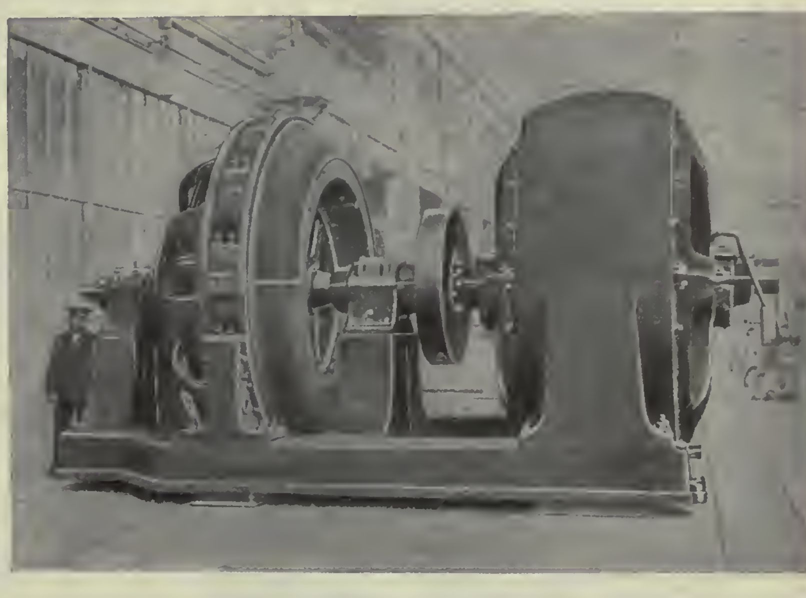


Fig. 3. — Groupe convertisseur de 1.500 kilowatts.

deux dynamos accouplées au moteur directement ou par manchon élastique et fournissant le courant continu à la tension désirée (*fig.* 3). Cette solution du problème a deux avantages : 1° elle permet l'emploi direct de la haute tension pour l'alimentation du moteur, lorsque cette tension ne dépasse pas une valeur raisonnable (5.000 volts environ); 2° la dynamo étant distincte du moteur, il est possible de régler la tension de la distribution à courant continu par un simple réglage du champ inducteur au moyen du rhéostat d'excitation. Mais elle a l'inconvénient d'exiger deux machines séparées, formant un groupe encombrant et coûteux, d'un rendement assez médiocre et d'un maniement assez dangereux, lorsque le moteur est alimenté à haute tension. Néanmoins, cette solution a été adoptée dans les sous-stations parisiennes et dans la plupart des distributions urbaines. La figure 3 montre un groupe de 1.500 kilowatts, alimenté par courant triphasé.

2° *Commutatrices.* Une commutatrice est constituée par la réunion, sur une même armature tournante, d'un moteur synchrone à courant alternatif et d'une dynamo à courant continu. L'enroulement disposé sur l'armature aboutit, d'une part, à des bagues de prise de courant par lesquelles le courant alternatif arrive à la machine et, de l'autre, à un collecteur, sur lequel frottent des balais qui recueillent le courant continu (*fig.* 4). Il n'y a donc pas deux enroulements distincts, et ce sont les mêmes fils qui sont parcourus à la fois par le courant alternatif moteur et par le courant continu débité. L'armature ainsi construite tourne entre les pôles d'un système inducteur, portant des bobines alimentées par du courant continu, comme les dynamos ordinaires. En faisant varier ce courant d'excitation, on peut agir dans une certaine mesure sur la valeur de la tension aux balais, mais cette action est beaucoup moins étendue que pour une dynamo ordinaire, parce qu'il existe un rapport constant entre la tension du courant alternatif qui alimente la commutatrice et celle du courant continu recueilli. (Cela n'est, d'ailleurs, pas étonnant, puisque le collecteur ne fait, en somme, que redresser le courant alternatif circulant dans l'induit.) Ce rapport est égal à 0,612 ou 0,707, suivant le mode de montage de l'enroulement, pour les commutatrices alimentées par du courant triphasé. Ainsi, une telle commutatrice, pour donner du courant continu à 650 volts, doit être alimentée par du courant triphasé à 400 ou 470 volts entre phases.

Néanmoins, grâce à des artifices spéciaux (branchement de bobines de self-induction dans le circuit d'alimentation du moteur), on peut, en agissant sur le courant d'excitation des pôles inducteurs, faire varier la tension dans des limites suffisantes pour corriger les chutes de voltage qui se produisent quand la charge augmente brusquement. D'ailleurs, cette régulation de la tension peut être rendue automatique et suffisamment précise par l'emploi du compoundage (v. plus haut). On peut même *sur-*

compounder les commutatrices en calculant les spires d'excitation aérie de telle façon que la tension augmente en même temps que la charge, afin de compenser l'accroissement de la perte en ligne.

Les commutatrices sont des machines très souples, supportant aisément des surcharges momentanées atteignant 100 p. 100 de leur puissance normale : elles sont donc tout indiquées pour l'alimentation des réseaux de traction dans lesquels les démarrages des trains provoquent des pointes de courant considérables. Elles évitent l'emploi coûteux, d'installation et d'entretien, des grosses batteries d'accumulateurs employées parfois comme tampon.

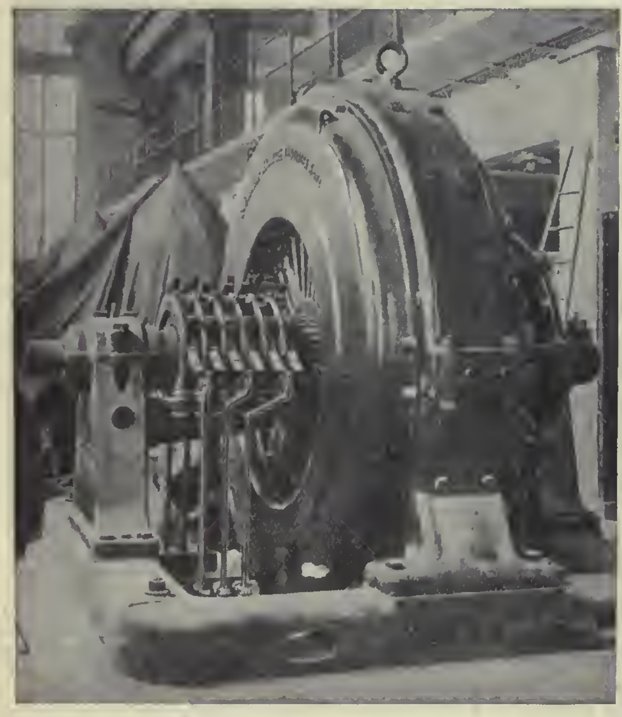


Fig. 4. — Commutatrice de traction (650 volts continus) de 1.000 kw.

La commutatrice a, en outre, l'avantage d'être une machine très compacte, peu encombrante et d'un prix de revient relativement peu élevé par rapport à celui d'un groupe convertisseur de même puissance. Enfin, son démarrage est aisé et rapide : il suffit, pour la lancer, de fermer l'interrupteur qui l'alimente en courant alternatif; elle démarre alors en moteur asynchrone, grâce à la réaction du champ tournant produit sur les pièces massives des inducteurs et atteint rapidement la vitesse du synchronisme. On peut alors fermer le courant continu sur la distribution, après avoir bien vérifié que la polarité est la même que celle du réseau. Cette précaution est indispensable, car la polarité d'une commutatrice n'est pas définie par le sens de rotation comme celle d'une dynamo ordinaire; elle peut varier d'un démarrage à l'autre, si l'on n'a pas soin de la déterminer par un artifice spécial, dont la description nous entraînerait trop loin.

On construit actuellement des commutatrices de 1.000, 1.500 kilowatts et plus, qui démarrent en une à deux minutes et supportent des surcharges de 100 p. 100 pendant cinq minutes, sans échauffement exagéré. Ces machines ont un excellent rendement, voisin de 97 p. 100 à pleine charge. Comme les transformateurs qui les alimentent ont eux-mêmes un rendement voisin de 98 p. 100, le rendement global du poste transformateur atteint 95 p. 100; il est donc bien supérieur à celui d'un groupe convertisseur de même puissance. Aussi la commutatrice est-elle actuellement la solution la plus généralement adoptée pour la transformation des courants alternatifs en courant continu et pour l'alimentation des réseaux de traction et de force motrice à basse tension. On peut citer comme exemple les installations d'électrification des chemins de fer de l'Etat, dont les sous-stations de transformation sont pourvues de commutatrices représentant une puissance globale de 30.000 kilowatts installés, qui sera portée ultérieurement à 100.000 kilowatts. Le prix d'une commutatrice de 1.000 kilowatts à 650 volts, type traction, variait, avant la guerre, entre 30.000 et 40.000 francs; le groupe des trois transformateurs monophasés abaissant la tension d'alimentation de 15.000 à 470 volts coûtait environ 15.000 francs, les appareils de réglage, interrupteurs, canalisations, etc., atteignaient 20.000 francs, portant l'ensemble de la dépense à 75.000 francs, soit 75 francs environ par kilowatt installé. La figure 4 représente une commutatrice de 1.000 kilowatts, type traction, construite par la compagnie électromécanique.

3° *Convertisseurs statiques ou redresseurs.* Depuis quelques années, on commence à employer, pour la transformation du courant alternatif en courant continu, des appareils statiques, basés sur le principe suivant : Si l'on dispose aux deux extrémités d'une ampoule en verre ou en quartz, renfermant une petite quantité de mercure et dans laquelle on a fait le vide, deux électrodes, dont l'une est en fer et l'autre en graphite, réunies à une source de courant alternatif, et si, en basculant l'ampoule, par exemple, de façon à réunir les deux électrodes par une colonne conductrice, on amorce entre elles un arc permettant le passage du courant, on remarque que l'ampoule se comporte alors comme un redresseur de courant, ne laissant passer celui-ci que dans un seul sens, de l'électrode en graphite, qui sert alors d'anode, vers l'électrode en fer, qui sert de cathode, à travers la vapeur de mercure qui remplit l'ampoule.

Les constructeurs ont cherché à utiliser cette précieuse propriété des ampoules à vapeur de mercure, et ils ont construit des appareils dont le plus récent modèle est représenté schématiquement par la figure 5. Il se compose d'un récipient cylindrique en tôle d'acier soudée, à double paroi, avec circulation d'eau entre les parois pour assurer le refroidissement, comme dans les moteurs à explosion. Cette cuve est recouverte d'un long cylindre vertical, refroidi également par circulation d'eau et contre les parois duquel les vapeurs de mercure se condensent pour retomber vers la cathode qui se trouve à la partie inférieure de la cuve. Le fond de celle-ci est constitué par une plaque d'acier épaisse, à laquelle arrive le courant à redresser. Le couvercle, également en acier, est percé de trous pour le passage des anodes, qui sont au nombre de 3 principales quand le courant est triphasé ou de 6 lorsque le montage est hexaphasé (2 triphasés enchevêtrés). Les joints de la cuve doivent être particulièrement soignés pour maintenir à l'intérieur un vide de 0 m/m, 02 de mercure. Les joints de passage des électrodes doivent, en outre, être parfaitement isolants pour pouvoir supporter la tension, qui peut atteindre 800 volts entre électrodes et cuve.

Les anodes sont enfermées dans des manchons ou enveloppes en quartz ou en matière isolante appropriée, dont le but est de canaliser le courant entre elles et la cathode et d'éviter les courts-circuits entre anodes. Au sortir de ces enveloppes, l'arc est recueilli par un entonnoir qui se termine à quelques millimètres de la surface de la cathode constituée par un bain de mercure.

Au centre de la cuve est fixée une anode d'allumage, commandée par un électro placé à la partie supérieure et pouvant venir au contact de la cathode pour amorcer l'arc. Il importe au bon fonctionnement de l'appareil que les électrodes soient portées à une température élevée. On emploie souvent, pour entretenir cette température, une anode auxiliaire, alimentée par une source à courant continu, qui maintient la permanence de l'arc. Le courant recueilli à la cathode présente, d'ailleurs, une forme ondulée, avec des maxima et des minima : ceux-ci ne doivent pas descendre au-dessous d'une certaine valeur (4 ampères environ) si l'on ne veut pas risquer l'extinction.

En Amérique, on construit des convertisseurs à mercure pour des tensions allant jusqu'à 6.000 volts et alimentant 50 à 60 lampes en série. En Suisse, on fabrique des convertisseurs de 350 kw., donnant 700 volts du côté continu. Le réglage de la tension s'obtient en agissant sur la tension alternative au moyen de bobines de réactance intercalées avant l'appareil. Les sous-stations des tramways de la Limat et du chemin de fer de Lausanne à Moudon sont équipées avec des appareils de 150 kw. donnant de 700 à 800 volts.

Le rendement de ces appareils diminue à mesure que la chute de tension dans la colonne de mercure augmente. Celle-ci varie de 13 à 20 volts suivant la tension d'alimentation, mais est indépendante du courant, de sorte que le rendement est à peu près le même à toutes charges : il est d'environ 75 p. 100 pour une tension de 60 volts, 84 p. 100 sous 110 volts, 90 p. 100 sous 220 volts, 94 p. 100 sous 440 volts, 96 p. 100 sous 1.000 volts.

Les convertisseurs à vapeur de mercure ont les avantages suivants : poids et prix de revient peu élevés, marche silencieuse, entretien et surveillance à peu près nuls. Ils sont tout indiqués pour l'équipement des sous-stations automatiques.

Il existe, d'ailleurs, encore d'autres dispositifs permettant de transformer plus ou moins parfaitement les courants alternatifs en courants continus; certains sont basés sur des principes nouveaux et offriront peut-être un jour un intérêt industriel. Pour le moment, les trois méthodes indiquées ci-dessus sont les seules qu'on emploie pratiquement. Nous signalerons seulement l'existence de commutatrices spéciales à induit fixe et à balais tournant à la vitesse du champ tournant produit par le courant primaire alternatif. On a donné à ces machines le nom de *permutatrices.* Elles ne présentent aucun avantage par rapport aux commutatrices ordinaires et sont, au contraire, sujettes à des oscillations de courant gênantes (pompage). Leur emploi ne s'est pas répandu.

III. *Transformation des courants continus en courants alternatifs.* — Cette transformation, inverse de la précédente, s'obtient, comme elle, à l'aide de commutatrices, ou, plus généralement, de

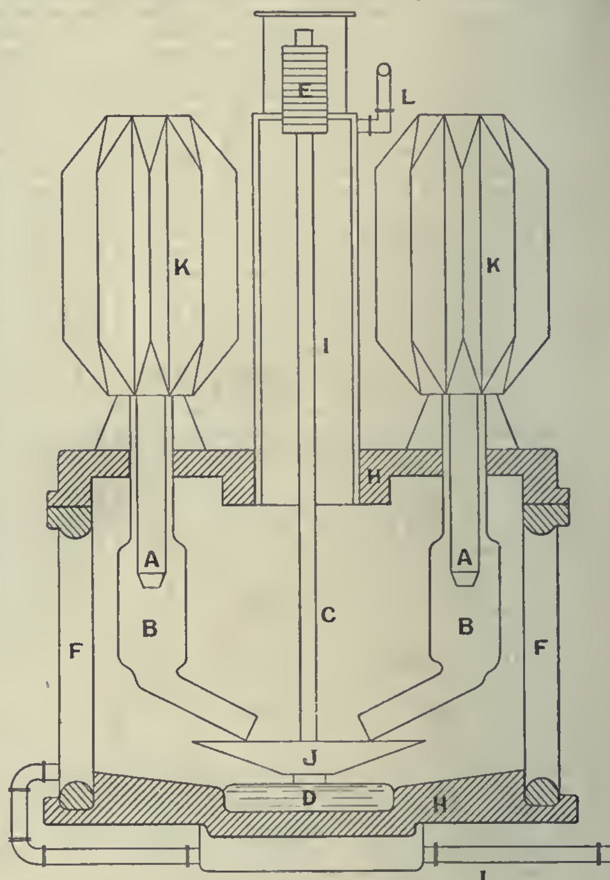


Fig. 5. — Schéma d'un convertisseur à vapeur de mercure : A, anodes principales; B, enveloppes d'anode; C, anode d'allumage, commandée par l'électro E; D, cathode de mercure; F, cylindre d'acier à double paroi; H, fond et couvercle du cylindre; I, chambre de condensation de la vapeur de mercure; J, entonnoir recueillant le mercure; K, réfrigérateurs des anodes; L, conduites d'eau.

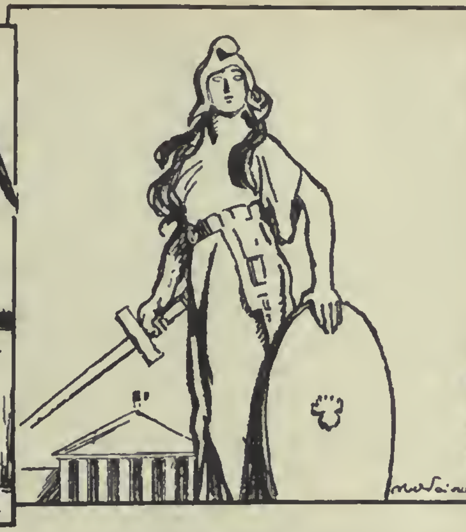
groupes convertisseurs, dans lesquels, cette fois, le moteur à courant continu entraîne un alternateur. Elle n'a, d'ailleurs, qu'un intérêt industriel très restreint, puisque les courants alternatifs peuvent être obtenus directement et transformés facilement à la tension d'utilisation. (V. TRANSFORMATEURS À COURANTS ALTERNATIFS. *Lar. Mens.*, p. 929.) — Jacques DAMIEN.

union n. f. — *Union astronomique internationale,* Groupement international créé par le Conseil international de recherches et qui a pour but de faciliter les relations entre les astronomes des divers pays et de favoriser l'étude de l'astronomie dans toutes ses branches. (Un comité national de l'Union a été constitué dans chacun des pays adhérents ; l'Union internationale possède un comité exécutif; ses statuts rappellent ceux du Conseil international de recherches. Bailland, directeur de l'Observatoire de Paris, a été nommé président du comité exécutif. — Le Conseil international a institué de même l'*Union géodésique et géophysique internationale* et l'*Union internationale de chimie pure et appliquée.* V. p. 968.) [C. Lallemand, directeur du service du nivellement en France, a été choisi comme président de l'Union géodésique.] — G. B.

Paris, Imprimerie LAROUSSE (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLET.



LE MESSAGER DE PAIX
« Elle en a une gueule, la colombe ! »



LE SERVICE DE LA FRANCE
Pas de bonnes à tout faire. Des Chefs !



LE GOUVERNEMENT DE LA GRÈCE
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris.*)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Novembre 1916 au 14 Décembre 1916

15 nov. (mer.). — Après un bombardement intense de nos positions, les Allemands ont lancé une contre-offensive avec des masses extrêmement nombreuses, sur d'assez vastes fronts au nord de la Somme, de Lesbœufs à Bouchavesnes, au sud, d'Ablaincourt à Chaulnes. Malgré l'ampleur de l'assaut et l'emploi intensif de liquides enflammés et d'obus lacrymogènes, ils ont essuyé un sanglant échec ; seules quelques fractions ennemies ont pu prendre pied dans nos éléments avancés de la lisière du bois de Saint-Pierre-Vaast, et dans un groupe de maisons à l'est de Pressoir. Les troupes britanniques consolident les positions qu'elles ont conquises sur les rives de l'Ancre. A l'est de Reims, une attaque allemande sur nos postes avancés de Prosnes a complètement échoué.

— Le duel d'artillerie est très violent sur le front du Trentin. Une forte attaque autrichienne échoue à l'est de Gorizia.

— L'offensive à outrance engagée par Hindenburg, Falkenhayn et Mackensen sur les fronts russe et roumain se heurte à la résistance énergique de nos alliés. Devant Riga, au sud de Dvinsk, dans la vallée du Stokhod, à l'est de Vladimir-Volynski, au nord de Halicz, comme dans les Carpathes boisées, les deux adversaires sont aux prises, sans qu'un succès décisif ait déterminé la retraite en masse de l'un ou de l'autre. Tout l'intérêt est en ce moment concentré sur les opérations en Roumanie, au nord de la Moldavie, en Valachie et dans la vallée inférieure du Danube. En Moldavie, les Roumains ont rejeté l'ennemi au delà de la frontière ; dans les vallées de l'Oltu et du Jiu, ils ont un peu reculé ; en Dobroudja, Sakharof refoule les Germano-Bulgares.

Des avions allemands survolent Bucarest et jettent un grand nombre de bombes sur la ville et le palais royal.

— La marche victorieuse des troupes franco-serbes, en Orient, se poursuit vers Tepavci (Tepavtzi), au nord de Veliselo ; elles s'emparent du village de Cegel (Tchengel), et refoulent l'ennemi, de la Cerna (Tcherna) à la région de Kenali. Elles ont fait en deux jours 3.500 prisonniers.

16 nov. (jeu.). — Sur le front de la Somme, nous avons repris à l'ennemi les pâtés de maisons des villages de Saillisel et de Pressoir, qu'il avait réussi à occuper au cours de son attaque d'hier. La lutte d'artillerie continue fort violente dans la région d'Ablaincourt.

Nos aviateurs ont très efficacement bombardé les organisations ennemies et abattu 10 appareils allemands.

— Les Italiens ont réoccupé les retranchements sur les hauteurs de San-Marco, à l'est de Gorizia, qu'ils avaient dû évacuer avant-hier sous le feu de l'artillerie autrichienne.

— Les Russes ont pris l'offensive sur la rive orientale de la Narayouvka et délogé l'ennemi des tranchées au nord du village de Staventyn. Au nord de la Transylvanie, ils se sont emparés d'une colline puissamment fortifiée près de Tolgyes, ont capturé 200 prisonniers et 5 mitrailleuses.

Sur le front roumain, les Austro-Allemands sont été repoussés à l'ouest de la Moldavie et ont laissé une centaine de prisonniers. Refoulés également en Valachie, ils subissent de lourdes pertes. Les Roumains se replient lentement sur l'Oltu et le Jiu, en attendant les renforts russes. L'offensive de Sakharof continue de progresser en Dobroudja.

— L'armée franco-serbo-russe d'Orient a remporté de nouveaux succès. Les Bulgaro-Allemands ont été rejetés de leurs positions principales de la boucle de la Cerna. Les bourgs de Negotin, de Kenali et plusieurs villages sont pris ; 500 Bulgares et Allemands sont capturés, ainsi que plusieurs mitrailleuses et autre matériel de guerre. La marche sur Monastir qui n'est plus qu'à six kilomètres se poursuit, en dépit de la neige et des chemins presque impraticables. A l'est, sur le front de la Strouma, les troupes britanniques ont enlevé le village de Kakaraska.

— Les délégués des gouvernements alliés ont tenu, à Paris, une dernière réunion, à laquelle ont assisté les délégués des états-majors alliés, dont les conférences au grand quartier général français venaient de se terminer. Ils se sont séparés sous l'impression d'une confiance et d'une cordialité plus complètes que jamais.

17 nov. (ven.). — La lutte d'artillerie est assez vive au nord de la Somme. Sur le reste du front, aucun fait à signaler.

Le capitaine aviateur français de Beauchamp a lancé plusieurs bombes sur la gare de Munich, puis, franchissant les Alpes, il est allé atterrir en Italie, à 20 kilomètres au nord de Venise, après avoir parcouru un espace de 700 kilomètres.

— Trois violentes attaques autrichiennes ont été repoussées par les Italiens sur les lignes de Giulie.

— Les Russes refoulent l'ennemi dans les Carpathes boisées et enlèvent quelques collines, ainsi que des prisonniers à l'ouest de Kimpolung, en Autriche-Hongrie.

— La situation est assez satisfaisante pour nos alliés en Roumanie, sauf dans les vallées de l'Oltu et du Jiu, où l'ennemi, attaquant avec des forces considérables, tâche d'élargir les brèches qu'il a faites dans le front roumain.

— L'armée des Alliés en Orient poursuit son avance et chasse devant elle les troupes germano-bulgares en pleine retraite, auxquelles elle fait tous les jours de nombreux prisonniers. Les Franco-Serbes s'emparent du monastère de Yaralof, de plusieurs villages et d'importantes positions ; la ville de Monastir est sous le feu de leurs canons. Sur la rive gauche de la Strouma, les Anglais enlèvent le village de Karalki.

18 nov. (sam.). — Le mauvais temps entrave les opérations sur l'ensemble du front. Deux tentatives allemandes sur nos tranchées de Biaches et de Berny ont été aisément repoussées par nos tirs de barrage et nos grenadiers. Nos alliés britanniques ont poursuivi leur avance sur l'Ancre ; ils ont enlevé de nouvelles positions à l'ennemi et lui ont fait 772 prisonniers dont 20 officiers.

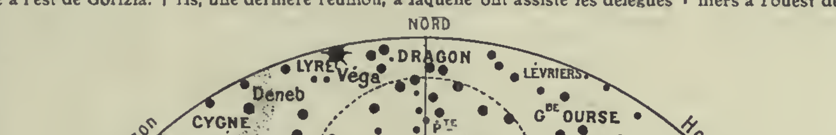
— L'armée italienne passe par une période d'expectative ; elle a suspendu son offensive à l'est où elle se borne à repousser les contre-attaques de l'ennemi, et surveille dans le Trentin les mouvements de nombreuses troupes autrichiennes.

— La neige arrête les opérations en Moldavie.

Un zeppelin a été abattu par les Russes sur leur front sud-ouest.

Les Roumains contre-attaquent au nord-est de Campolung, mais ils se replient encore dans les régions de l'Oltu et du Jiu, en présence de forces ennemies considérables. Leurs avant-gardes continuent d'avancer en Dobroudja.

— Malgré le brouillard et la tempête de neige, l'armée d'Orient poursuit sa marche en avant. Au nord-ouest d'Iven, les Serbes, appuyés par des contingents français, ont pris d'assaut la hauteur 1.212 et repoussé plusieurs contre-attaques des Germano-Bulgares qui ont subi des pertes sanglantes et laissé 360 prisonniers. En dépit de l'inondation, qui gêne considérablement les mouvements de nos troupes, nous avons réalisé de sérieux progrès vers Monastir. A gauche de la



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er janvier vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

Strouma, les troupes britanniques ont repoussé une violente contre-attaque dirigée sur Barakli.

19 nov. (dim.). — En dehors d'un bombardement violent du fort et de la région de Douaumont, rien à signaler sur l'ensemble du front.

— Dans le Haut-But, les Italiens ont repoussé une violente attaque autrichienne faite après une intense préparation d'artillerie.

— La situation est sans changement sur les fronts russes.

Les attaques austro-allemandes sont repoussées en Moldavie et dans la vallée de la Prahova. Les Roumains avancent dans la région de Dragoslavele ; ils font une centaine de prisonniers, capturent 2 canons et 2 mitrailleuses ; mais, dans les vallées de l'Oltu et du Jiu, ils cèdent encore du terrain.

— Les troupes de l'armée d'Orient sont entrées à Monastir, le jour anniversaire de la prise de cette ville par les Serbes en 1912. L'ennemi se replie en désordre vers le nord, poursuivi par les Alliés qui ont atteint les abords de la croupe 1.378. Dans la région au sud de Monastir, les troupes franco-russes ont réalisé de nouveaux progrès dans la direction de Holeven.

20 nov. (lun.). — On ne signale sur notre front qu'une assez grande activité de l'artillerie ennemie au nord de la Somme et dans le secteur de Douaumont.

— Une violente attaque autrichienne est repoussée par les Italiens sur le Carso.

— Rien à signaler sur le front russe.

— Les Roumains se sont avancés dans la région d'Albechti où ils ont capturé 100 hommes, 1 canon et 2 mitrailleuses. Vivement attaqués dans la direction de l'Oltu, ils ont arrêté l'ennemi. Dans la vallée du Jiu ils reculent lentement. Aucun fait sur le front du Danube.

— L'armée d'Orient poursuit sans répit, au delà de Monastir, les Germano-Bulgares qui battent en retraite désordonnée vers Prilep. Elle enlève plusieurs villages, plusieurs positions, canonne l'ennemi en fuite, lui capture de nombreux prisonniers, des canons et une grande quantité de munitions et autre matériel de guerre.

A l'occasion de la prise de Monastir, le général Joffre a adressé ses félicitations au général Sarrail, commandant en chef à Salonique, et l'ordre du jour suivant à l'armée française d'Orient :

Officiers et soldats de l'armée d'Orient, après avoir accompli loin de France les plus rudes travaux, sous un climat malsain, vous avez, quand l'heure est venue de combattre, surmonté par votre endurance et par votre courage toutes les difficultés.

De concert avec nos vaillants alliés, vous avez rejeté l'ennemi commun hors de la Macédoine occidentale qu'il avait envahie. Vous venez de lui arracher Monastir. Vous achèverez demain de le battre. JOFFRE.

21 nov. (mar.). — Le calme règne presque complètement sur notre front, aussi bien devant les lignes belges et britanniques que devant les nôtres. Seule l'artillerie se maintient assez active dans les régions de Saillisel et de Douaumont.

— Les Autrichiens s'agitent beaucoup dans le Trentin, pour détourner l'attention des Italiens ; mais ceux-ci, tout en les surveillant attentivement, continuent d'opérer efficacement à l'est et au nord du Carso.

François-Joseph, empereur d'Autriche-Hongrie, meurt à l'âge de 86 ans. Son petit-neveu, l'archiduc Charles-François-Joseph, lui succède sous les noms de Charles Ier, empereur d'Autriche et Charles IV, roi de Hongrie.

— Sur le front russe, les hostilités semblent arrêtées. Les Allemands n'ont laissé en Pologne, en Volhynie et en Galicie qu'une sorte de rideau ; les armées de Hindenburg descendent vers le sud, contre la Roumanie. Les troupes russes descendent également, mais elles vont moins vite ; cependant, leur présence commence à se faire sentir en Moldavie. En attendant leur arrivée, les Roumains luttent énergiquement ; dans les régions du Buzeu, de la Prahova et de Campolung, ils tiennent l'ennemi en échec, mais, sous la pression de forces considérables, ils plient dans les vallées de l'Oltu et du Jiu. Les troupes de Falkenhayn menacent Craïova.

— Les troupes franco-russo-serbes continuent de pousser vivement les arrière-gardes germano-bulgares au nord de Monastir. L'ennemi, renforcé, dispute âprement ses positions de repli, appuyé par une artillerie très forte. L'avance des Alliés se poursuit malgré le froid, la neige, la pluie, le terrain marécageux et la difficulté des voies de communication.

— Les nombreux actes de piraterie commis par les sous-marins teutons soulèvent l'indignation du monde entier. Les Allemands frappent non seulement leurs ennemis, mais aussi les neutres, qu'ils espèrent ainsi intimider ; la Norvège surtout est depuis quelque temps victime de leur sauvagerie.

Le bateau-hôpital anglais *Britannic*, se rendant à Salonique, a été coulé par une mine ou par une torpille dans le détroit de Zéa (mer Egée) ; l'escadrille franco-anglaise du Pirée s'est portée immédiatement au secours du navire, qui avait à bord 500 personnes du service médical et 625 hommes d'équipage ; on compte 50 victimes environ.

22 nov. (mer.). — Activité de patrouilles dans la région au nord de l'Avre (Somme) et en Lorraine, à l'est d'Armancourt ; lutte d'artillerie intermittente sur la plus grande partie du front, plus vive à Vaux-Douaumont ; bombardement par l'ennemi, des positions britanniques de l'Ancre ; partout ailleurs journée calme.

Nos avions de bombardement ont lancé de nombreux projectiles sur les gares et bivouacs du front ennemi de la Somme. Plusieurs appareils de l'aviation maritime anglaise ont bombardé les torpilleurs allemands amarrés à Zeebrugge, ainsi que les hangars des hydravions. Le sous-lieutenant aviateur français Guynemer a abattu ses 22e et 23e avions ennemis.

— Pas de changement sur les fronts italien et russe.

— Sous la poussée de l'ennemi, les Roumains évacuent la presque totalité de la Valachie occidentale ; les Austro-Allemands sont entrés à Craïova et avancent sur les deux rives de l'Oltu.

— L'armée d'Orient continue d'avancer au nord de Monastir, malgré un brouillard intense qui rend les opérations très difficiles, et la résistance énergique de l'ennemi qui, battu de nouveau, laisse 500 prisonniers. A l'ouest du lac Presba, nos troupes ont occupé Leskovec et poursuivent leur progression vers le nord.

23 nov. (jeu.). — Le calme qui règne sur l'ensemble du front n'est troublé que par la lutte intermittente de l'artillerie.

— Aucun événement important sur les fronts italien et russe.

— La situation n'a pas changé sur la frontière roumaine, de la Moldavie à la vallée de la Prahova. Dans la région de Dragoslavele, les Roumains fortifient les positions conquises ; ils maintiennent leurs lignes, à leur aile gauche, dans la vallée de l'Oltu, et ils ont retiré leurs troupes de la vallée du Jiu. Les Austro-Allemands ont franchi la Cerna (Tcherna), affluent du Danube, à la frontière occidentale de la Roumanie.

— Les troupes d'Orient poursuivent avec succès leurs attaques sur tout le front : les Serbes prennent les villages de Paralovo, de Dimarci et les hauteurs environnantes, repoussent les violentes contre-attaques des grenadiers allemands nouvellement arrivés et font 540 prisonniers dont 5 officiers. Les Français enlèvent, au cours d'un brillant assaut, le village de Dobromir et capturent 300 hommes. Les Italiens progressent à l'ouest de Monastir, en même temps que nos troupes sur la rive occidentale du lac Presba.

Les légations des puissances ennemies à Athènes étant demeurées, malgré les promesses faites par le gouvernement grec, de véritables centres d'espionnage et d'agitation antiententiste, l'amiral Dartige du Fournet a exigé l'expulsion immédiate des quatre ministres d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Turquie et de Bulgarie. Les consuls et les directeurs des écoles archéologiques desdites puissances, avec tout le personnel, partent à la même date que leurs ministres. Tous sont embarqués sur un bateau grec qui les transporte à Cavala d'où ils se dirigeront sur Sofia.

24 nov. (ven.). — Sur le front de la Somme, bombardement assez vif dans les régions de Sailly-Saillisel et d'Ablaincourt. Une pièce ennemie à longue portée a tiré trois obus de gros calibre dans la direction de Nancy. En Alsace, un coup de main effectué sur une tranchée allemande au sud-est de Metzeral nous a permis de ramener des prisonniers.

Les avions franco-anglais ont livré aux avions ennemis de nombreux combats, au cours desquels 6 appareils allemands ont été abattus.

— Le général Cadorna a suspendu ses opérations sur le Carso pour observer les mouvements des troupes autrichiennes dans le Trentin.

— Aucun changement dans les Alpes de Transylvanie, de la Moldavie à Dragoslavele. Les Roumains se replient sur la rive gauche de l'Oltu. En Dobroudja, ils avancent vers le sud et réoccupent plusieurs villages. Mackensen essaye de passer le Danube aux environs de Zimnicea.

— En Serbie une lutte acharnée se poursuit, entre le lac Presba et la boucle de la Cerna. Sur la rive droite de la rivière, les Serbes enlèvent le village de Budimirca et repoussent les contre-attaques ennemies. Les Franco-Russes réalisent des progrès au nord et à l'est de Monastir et infligent de lourdes pertes aux Germano-Bulgares. A l'ouest de Monastir, les Italiens continuent leur marche en avant, arrivent à Nijopolé et font des prisonniers.

— Les sous-marins allemands continuent leur guerre lâche et sauvage. Parmi les nombreux bateaux coulés, il faut mentionner un autre navire-hôpital anglais, le *Braemer-Castle*, torpillé dans le canal de Mykoni (mer Egée) ; il transportait des blessés de Salonique à Malte : tous ont pu être sauvés.

25 nov. (sam.). — Journée calme tout le long de nos lignes ; comme d'habitude, on échange des coups de canon avec l'ennemi.

— La situation est analogue sur les fronts italien et russe.

— En Roumanie, la situation reste obscure et assez inquiétante ; on ne sait toujours rien du secours que les Russes vont apporter à nos alliés. En Valachie, le front d'attaque des Austro-Allemands s'étend du col de la Tour-Rouge au Danube que l'ennemi a franchi sur plusieurs points en amont de Roustchouk. Les Roumains se replient vers l'est.

— Le brouillard et la pluie ont ralenti les opérations de l'armée d'Orient. Les Alliés ont repoussé plusieurs contre-attaques et progressent chaque jour, malgré la résistance acharnée des Germano-Bulgares.

— La diplomatie allemande exploite l'effet d'intimidation que peut produire sur les neutres l'avance de Falkenhayn en Valachie. Elle continue à faire pression sur la Norvège, et multiplie ses actes de sauvagerie envers les populations des territoires occupés. La révolte des consciences s'accentue partout contre la barbarie germanique ; mais il faut que les Alliés montrent la supériorité de leurs armes, pour que les dernières hésitations tombent et que le terrorisme teuton cesse de contenir les manifestations de l'opinion universelle.

26 nov. (dim.). — Il n'y a rien à signaler sur le front belge-anglais-français, en dehors de la canonnade habituelle.

— Jusqu'à présent, on ne remarque dans le Trentin que des déplacements de troupes et des combats d'artillerie ; les Italiens n'ont pas repris leurs opérations sur le front de Giulie.

— Aucun événement sur le front russe.

— En Roumanie, les ennemis poussent activement leur offensive en Valachie ; ils ont franchi la ligne de l'Oltu et avancent rapidement vers l'est, le long du Danube. Les Roumains leur opposent une vive résistance et réussissent à les repousser à Curtea et, plus au sud, près de Rosiori. On n'a aucun renseignement sur les armées russes de secours.

— En Macédoine, les opérations passent par une période d'accalmie due au mauvais temps. On ne signale qu'une attaque bulgare repoussée par les Serbes sur les hauteurs de Grunista et quelques progrès des Italiens au nord-ouest de Monastir.

27 nov. (lun.). — Aucun événement important à signaler sur les fronts français, italien et russe.

Des zeppelins ont pour la 41e fois survolé l'Angleterre ; ils ont jeté sur plusieurs points des comtés nord-est une centaine de bombes qui ont endommagé une quarantaine de maisons et blessé 17 personnes. Deux zeppelins ont été détruits : l'un par les canons de la défense aérienne britannique, l'autre par des aviateurs anglais ; tous les deux sont tombés en flammes dans la mer, et les équipages ont péri. Un taube qui est allé, quelques heures après, lancer des bombes sur Londres, a été abattu à son retour par les canons français.

— La situation de la Roumanie devient de plus en plus critique : les troupes de Falkenhayn et de Mackensen avancent avec rapidité vers l'est, refoulant devant elle les Roumains sur toute la largeur de la Valachie, des Carpathes au Danube.

— L'armée d'Orient, gênée par la difficulté des communications et surtout par le mauvais temps, n'en continue pas moins ses progrès. Les zouaves, combattant avec les Serbes, ont enlevé, entre Paralovo et Makovo, la cote (1.050), de très grande importance, que les chasseurs de la Garde allemande, renforcés de Bulgares, avaient reçu l'ordre de défendre à tout prix. En même temps les troupes franco-russes et, à l'aile gauche, les Italiens continuent leur effort parallèle au nord de Monastir.

28 nov. (mar.). — Sur tout le front français comme sur les fronts italien et russe, les hostilités paraissent suspendues : les communiqués ne signalent plus que quelques combats de patrouilles et la canonnade habituelle.

— L'armée roumaine continue son mouvement de retraite vers l'est, sans éprouver trop de pertes et sans laisser de prisonniers à l'ennemi, auquel elle abandonne Curtea-de-Arges et toute la ligne de l'Oltu. Les Austro-Allemands ne se trouvant plus qu'à une soixantaine de kilomètres de Bucarest, le gouvernement roumain s'est transporté à Jassy.

— En Serbie, malgré leurs furieuses contre-attaques, les Germano-Bulgares n'ont pas réussi à nous reprendre la cote 1.050 ; ils ont été repoussés par nos troupes, qui leur ont infligé des pertes sanglantes.

— Les Alliés se trouvent une fois de plus, à Athènes, devant une preuve de mauvaise foi. Reconnaissant, d'après l'hostilité du gouvernement hellène, que le souci de leur sécurité exigeait impérieusement des mesures décisives, ils avaient demandé certaines garanties, entre autres la livraison de 136 canons, 150 mitrailleuses et 50.000 fusils appartenant à l'armée grecque. Le roi Constantin, après avoir consenti à les donner, se dérobe. L'amiral Dartige du Fournet a mis en demeure les gouvernants d'Athènes de tenir leurs promesses, et ne leur laisse plus que jusqu'à vendredi, 1er décembre, pour les exécuter.

29 nov. (mer.). — On ne signale, en France, qu'une reprise d'activité dans le bombardement au sud de la Somme.

— Rien à mentionner sur le front italien.

— Les Russes remportent quelques petits succès dans la région de Riga et en Galicie. Dans les Carpathes boisées, ils s'emparent de plusieurs positions importantes à l'ouest de Worochta et à l'est de Kirlibaba ; ils font un millier de prisonniers, prennent des mitrailleuses et des lance-bombes.

— Les Roumains reculent toujours vers l'est, devant les forces ennemies qui avancent à grands pas et manœuvrent pour encercler Bucarest ; elles occupent déjà la région de Campolung, Pitesci et, au sud, Giurgevo. La situation de la Roumanie est grave ; mais l'armée russe descend de la Moldavie, et l'on espère dans le développement de son effort.

— L'armée d'Orient livre de violents combats dans la région nord de Monastir, et continue sa marche en avant.

— Les sous-marins allemands coulent indistinctement les vapeurs anglais, français, italiens, norvégiens, espagnols, grecs, américains. Le paquebot français des Messageries maritimes *Karnak* a été torpillé en Méditerranée ; tous les passagers ont été sauvés.

30 nov. (jeu.). — Les communiqués français, britanniques et italiens ne mentionnent que des actions intermittentes d'artillerie, qui, chez nous, semblent avoir pris plus d'ampleur au sud de la Somme et dans le secteur Douaumont-Vaux.

Dans les Carpathes boisées, les Russes remportent de nouveaux succès ; ils s'emparent encore de positions ennemies, capturent quelques centaines d'hommes et des mitrailleuses.

— Les troupes roumaines ont progressé dans les vallées du Buzeu et de la Prahova ; mais au sud, attaquées par des forces supérieures sur les voies du Danube à Bucarest, elles ont dû évacuer la ville de Comana que l'ennemi a occupée. La bataille s'engage au sud-ouest de Bucarest ; des renforts russes arrivent entre la capitale et le Sereth.

— La pluie et le brouillard arrêtent presque les opérations de l'armée d'Orient, dont les progrès sont peu sensibles.

— Le gouvernement provisoire de Salonique a lancé une proclamation par laquelle il se déclare en guerre avec l'Allemagne et la Bulgarie.

Le gouvernement d'Athènes, qui prépare sournoisement la mobilisation, repousse l'ultimatum de l'amiral Dartige du Fournet, et publie dans les journaux un mémorandum où il expose sa volonté de ne pas livrer aux Alliés le matériel de guerre promis par le roi Constantin qui, depuis deux ans, berne l'Entente par ses hypocrites protestations de neutralité bienveillante.

— Les funérailles de François-Joseph ont eu lieu à Vienne, avec toute la pompe et le cérémonial prescrits par l'ancienne étiquette espagnole, encore en usage à la cour impériale d'Autriche.

1er déc. (ven.). — En France, les opérations actives sont presque complètement suspendues. Les Anglais signalent qu'ils ont pénétré sur plusieurs points dans les lignes allemandes au sud d'Armentières.

Les usines de Thionville et des bivouacs ennemis de la région de Damvilliers ont été bombardés par nos avions.

— Les combats d'artillerie deviennent plus actifs sur le front italien.

— Les Russes repoussent les attaques de l'ennemi sur la rivière Stokhod et s'emparent d'une rangée de collines au sud de Kirlibaba, sur la frontière roumaine.

— Sur tout le front de Valachie, la lutte est très violente. Les Roumains défendent énergiquement les approches de Bucarest : vers le sud-ouest et le sud de la ville, ils ont pris plusieurs centaines d'hommes, 10 mitrailleuses et du matériel de guerre. De leur côté, les Russes attaquent les Austro-Allemands, ou repoussent leurs offensives dans tout le secteur de Moldavie, où ils concentrent de gros effectifs. En Dobroudja, rencontre d'avant-gardes.

— En Serbie, deux violentes contre-attaques des Germano-Bulgares au nord-est de Grunista ont échoué dans leur ensemble, avec de grosses pertes pour l'ennemi. Prilep a été bombardé par nos avions. Le mauvais temps continu a empêché toute opération importante.

— L'amiral Dartige du Fournet fait débarquer, dans la nuit, les troupes alliées au Pirée, et 100 marins français sont envoyés à Athènes. Tout se passe d'abord sans incident. Mais dans l'après-midi des collisions, provoquées par les troupes royales et les réservistes se produisent de toutes parts. Des coups de fusil sont tirés sur les marins anglais et italiens, ainsi que sur les légations de France, d'Angleterre et sur les maisons des venizelistes ; les marins français essuient le feu des canons et des mitrailleuses. Il y a de nombreuses victimes. L'escadre française envoie quelques obus qui réduisent au silence les batteries grecques. L'amiral publie le soir un communiqué pour rassurer la population inquiète, ajoutant qu'il réprimera immédiatement tout désordre, en tenant pour responsables les organisateurs, dont il connaît l'identité.

2 déc. (sam.). — Sur les fronts belge, anglais, français et italien, les communiqués ne signalent toujours que des escarmouches et des canonnades, particulièrement intenses de la part de l'ennemi dans la région de Vaux, en France, et à l'est de Gorizia, ainsi que sur le Carso, en Italie.

— La bataille est générale à l'ouest et au sud de Bucarest. Les Roumains reprennent les villages de Comana et de Gostinari, mais plus à l'ouest ils cèdent du terrain. En Dobroudja, ils remportent certains avantages et les Russes, s'emparant de quelques hauteurs, occupent la partie du pont de Cerdanova (Tchernavoda) sur la rive gauche du Danube. Le temps, très mauvais en Moldavie, retarde sans doute la marche des troupes du général russe Letchisky.

— A l'est de la Cerna, les Serbes ont repoussé une attaque ennemie sur leurs positions au nord de Grunista. Dans la région de Monastir ont lieu des combats locaux et des duels d'artillerie, dans la mesure où le brouillard le permet.

— L'agitation continue et même augmente à Athènes.

L'embargo est mis sur les navires grecs amarrés dans tous les ports français et alliés.

3 déc. (dim.). — La journée est marquée par une assez grande activité de l'artillerie au sud de la Somme, dans la région de Belloy-en-Santerre et sur la rive droite de la Meuse, dans les secteurs de Vaux et de Douaumont. En Argonne, lutte de mines.

Nos avions ont bombardé les usines de Thionville et les hangars d'aviation d'Eton. Une pièce allemande à longue portée lance des projectiles de gros calibre sur Nancy.

— Sur le Carso, l'infanterie italienne progresse un peu.

— Dans les Carpathes boisées, les Russes refoulent l'ennemi au nord-ouest de Worochta et lui infligent de grosses pertes ; ils le battent également près de Kirlibaba. Sur le front de Transylvanie, dans les vallées de Trolono et de Sulta, ils prennent plusieurs villages et capturent 800 hommes.

— En liaison avec les Russes, les Roumains repoussent, au sud de Bucarest, le gros des armées germano-bulgares, font de nombreux prisonniers, s'emparent de 25 canons et d'un important matériel de guerre. Les troupes austro-allemandes avancent toujours au nord-ouest de la capitale roumaine.

— Le mauvais temps qui persiste entrave les opérations de l'armée d'Orient.

— Les troupes alliées sont ramenées d'Athènes au Pirée. Les gouvernements de l'Entente prennent des mesures en vue d'obtenir les réparations qui doivent être accordées pour le guet-apens commis à Athènes par les troupes royales.

4 déc. (lun.). — De Nieuport à Belfort, on ne signale encore que des combats d'artillerie et quelques rares escarmouches.

— Il en est de même sur le front italien.

— Les Russes remportent un succès au sud-ouest de Jablonitza, dans les Carpathes boisées.

— L'amélioration d'hier ne s'est pas maintenue autour de Bucarest ; le danger grandit pour la ville, dont l'encerclement se dessine. Les Roumains combattent avec bravoure, mais sont obligés de se replier sur toute la ligne.

— Après des combats sanglants, les Serbes ont enlevé les hauteurs au nord de Grunista. Les Germano-Bulgares battent en retraite en désordre, laissant le champ de bataille couvert de cadavres et abandonnant aux vainqueurs de nombreux prisonniers, 5 canons, 5 caissons, plusieurs mitrailleuses, beaucoup de munitions et autre matériel de guerre.

— Les contingents des Alliés ayant quitté Athènes, les troupes royales sont maîtresses absolues de la situation et tourmentent violemment les venizelistes. Le roi et son entourage militaire continuent des préparatifs suspects et, dans certaines régions du royaume, leurs adhérents se groupent et constituent des bandes armées.

— Des sous-marins allemands ont torpillé dans le port de Funchal (Madère) le convoyeur de sous-marins *Kanguroo*, le vapeur anglais *Dacia* et la canonnière française *Surprise* ; puis, ils ont bombardé la ville pendant deux heures.

5 déc. (mar.). — Sur le front de France, les communiqués ne mentionnent que des coups de canon, et des faits insignifiants.

— Rien à signaler sur le front italien.

— Dans les Carpathes boisées, l'artillerie lourde des Austro-Allemands oblige les Russes à reculer.

— L'ennemi, refoulant les arrière-gardes roumaines, s'avance des Alpes de Transylvanie au sud de Bucarest, et resserre davantage son étreinte autour de la capitale.

— A l'est de la Cerna, les Serbes, poursuivant leurs succès, sont arrivés aux abords de Staravina ; les troupes franco-serbes sont également en progression au nord de Paralovo.

— La situation d'attente se prolonge en Grèce. Le roi Constantin et son armée ont pris ouvertement une attitude hostile contre l'Entente. Des scènes lamentables et scandaleuses ont lieu dans les rues d'Athènes : le gouvernement royal est responsable et complice des crimes qui sont commis. Les colonies française, anglaise, italienne et russe ont évacué la capitale et se sont établies au Pirée, sous la protection des canons de l'escadre.

6 déc. (mer.). — On signale en France la lutte d'artillerie assez active sur le front de la Somme ; la vive offensive de l'ennemi, à l'ouest de la Meuse, sur les pentes de la cote 304 où il n'a réussi qu'à prendre pied dans quelques éléments de tranchées, et des coups de main effectués sans succès par les Allemands sur différents points du front.

— En Italie, le duel d'artillerie et de bombardement devient plus intense sur la ligne de Gorizia à la mer.

— Les Russes remportent un succès important sur le front de Moldavie : ils enlèvent, au sud de Ghymès, la première ligne des positions ennemies et font un millier de prisonniers.

— L'armée roumaine échappe à l'encerclement, et se replie sur les forces russes de Moldavie ; elle abandonne, sans combat, Bucarest, Ploesci et Sinaïa, qui tombent entre les mains des Austro-Allemands. Le petit détachement roumain qui était à Orsova (environ 9.000 hommes avec 26 canons), cerné de toutes parts, après avoir brillamment tenu la campagne pendant quinze jours, a été obligé de se rendre.

— Les troupes franco-serbes développent leurs succès dans la région au nord de Grunista et de Boudimirci.

7 déc. (jeu.). — Rien à signaler sur notre front en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur la rive gauche de la Meuse, dans la région de la cote 304 ; un coup de main réussi par nos troupes à l'est de Metzeral (Alsace), au cours duquel elles ont fait des prisonniers, et le bombardement réciproque des lignes anglo-allemandes, au nord de la Somme, dans le voisinage de Thiepval.

— En Italie, l'activité de l'artillerie continue sur le Carso, mais le mauvais temps et les chutes de neige arrêtent les opérations sur tout le front.

— Les attaques russes se poursuivent avec acharnement dans la région des Carpathes boisées, à Dorna-Vatra et sur la frontière de Moldavie, dans la vallée du Trotus.

— Les combats continuent en Valachie : les Roumains se replient vers l'est, sous la pression de l'ennemi que contiennent difficilement leurs arrière-gardes. Les Bulgares franchissent le Danube à Tourtonkaï.

— Les Germano-Bulgares bombardent nos positions autour de Monastir. De violents combats d'artillerie et d'infanterie ont lieu sur tout le front serbe.

— En Grèce, les Alliés prennent des mesures pour empêcher les mouvements de troupes auxquels procède, avec des intentions suspectes, l'état-major du roi Constantin.

— A Paris, la Chambre a clos, après dix séances en comité secret, la discussion des interpellations sur la réorganisation du commandement des armées, sur la politique économique et diplomatique du Gouvernement. Le débat s'est terminé par le vote d'un ordre du jour de confiance au cabinet Briand, émis par 344 voix contre 160.

8 déc. (ven.). — Sur le front de la Somme, assez grande activité de l'artillerie dans le secteur de Bouchavesnes et devant Biaches. A l'ouest de la Meuse, nous avons rejeté l'ennemi d'une partie des éléments de tranchées qu'il avait occupés le 6 sur les pentes de la cote 304. En forêt d'Apremont, nous avons repoussé une vive attaque des Allemands.

— Les chutes abondantes de neige suspendent les opérations dans le Trentin et les Alpes de Carnie. Sur le Carso, l'action de l'artillerie est assez intense.

— Russes et Austro-Allemands se battent dans les Carpathes boisées, sans résultat décisif.

— Les Roumains se retirent au delà de la ligne Ploesci-Bucarest, vers le front du Buzeu, serrés de près par l'ennemi qui leur capture quelques détachements. Néanmoins, durant toute cette retraite, qui s'effectue en bon ordre, les pertes de nos alliés sont relativement peu importantes. Le front d'attaque se trouvant à présent moins développé en Roumanie, il est à prévoir que les forces ennemies rendues disponibles seront envoyées au secours des Bulgares de Macédoine.

— En Macédoine, les Germano-Bulgares, renforcés par des troupes qui arrivent de Roumanie, reprennent l'offensive. Ils ont violemment contre-attaqué les positions serbes de la région de Staravina, à l'est de la Cerna ; ils ont été nettement repoussés par nos alliés. Ils n'ont pas été plus heureux dans leurs assauts au nord de Grunista. Des combats très sérieux ont lieu sur tout le front.

— La France, d'accord avec ses alliés, déclare le blocus de la Grèce, blocus qui devient effectif à dater de ce matin.

— Le croiseur-cuirassé français *Suffren*, parti de Gibraltar pour Lorient, le 24 novembre, n'est pas arrivé à destination : on le considère comme perdu corps et biens.

9 déc. (sam.). — Aucun événement important à signaler sur notre front ; l'artillerie est toujours active, surtout sur la rive gauche de la Meuse, à la cote 304, et l'on ne mentionne en fait d'engagements où l'infanterie soit intervenue, qu'un heureux coup de main de nos soldats, près de la butte du Mesnil, en Champagne.

— Dans le Trentin, la canonnade est plus intense, et les Italiens repoussent une contre-offensive autrichienne sur le Carso.

— Les troupes du général Letchisky ont remporté un succès signalé au nord de Dorna-Vatra. Sur le front de Moldavie, les Russes continuent leurs attaques dans la région du col de Ghymès : ils ont échoué sur la Sulta, mais ont réussi à progresser sur le Trotus.

— Les armées roumaines et russes de Valachie continuent leur mouvement de retraite dans des conditions assez fâcheuses. Elles sont poursuivies sans relâche par l'ennemi, qui veut forcer la ligne du Buzeu pour s'emparer de Braïla et de Galatz, où se trouvent de riches entrepôts de blé.

— En Macédoine, le brouillard et la tourmente de neige rendent impossible toute action sérieuse ; la lutte d'artillerie est cependant vive sur divers points du front.

— La mobilisation grecque avance rapidement : des forces importantes sont envoyées vers Larissa par le général Dousmanis. Les Grecs occupent toutes les positions stratégiques près d'Athènes ; des tranchées sont creusées partout, et des canons sont montés sur les hauteurs environnant la ville.

10 déc. (dim.). — Les Anglais exécutent quelques petites attaques heureuses à l'est de Neuville-Saint-Vaast et au sud d'Armentières. Les Allemands ayant fait jouer deux mines au sud-est de la butte du Mesnil, un combat s'est engagé pour la possession des entonnoirs, qui sont restés entre nos mains. Dans les Vosges, ils ont attaqué nos tranchées au sud du col de Sainte-Marie : ils ont été repoussés. Canonnade habituelle sur le reste du front.

Pendant la nuit, nos avions ont lancé de nombreux projectiles sur les gares et les établissements militaires ennemis de Matigny, Ham et Mons-en-Chaussée.

— La canonnade a diminué d'intensité sur le Carso.

— Sur les Carpathes de Moldavie et au sud de la Bukovine, les Russes continuent leurs attaques, qui ne gagnent pas beaucoup de terrain, mais qui ont l'avantage d'immobiliser des forces ennemies.

— Le long de la chaussée Buzeu-Ploesci, les Roumains ont pris l'offensive et ont rejeté l'ennemi au delà de la rivière de Gricovu. Les contingents roumains qui défendaient la haute vallée de la Prahova ne se sont pas retirés à temps : la retraite leur a été coupée près de Campina, où ils ont succombé. En Dobroudja, pendant que les troupes de Sakharof tirent encore des coups de canon, l'armée de Mackensen passe le Danube entre Silistrie et Cernadova.

— De violentes actions réciproques d'artillerie ont lieu, en Macédoine, de Monastir au lac Doiran. Les troupes britanniques ont enlevé de nouveaux postes turcs au sud de Sérès.

— Il se manifeste à Athènes une sorte d'accalmie dont l'Entente ne doit pas être dupe, car il n'est plus douteux que la Grèce soit devenue aujourd'hui un des éléments et l'un des points d'appui de la politique allemande en Orient. La menace grecque subsiste, malgré les promesses de Constantin.

11 déc. (lun.). — Au cours de la journée, luttes d'artillerie violentes dans la région de la Ville-au-Bois, au nord-ouest de Reims, et dans le secteur de Douaumont. Nous avons réussi un coup de main au bois Le Prêtre.

Nos pilotes ont abattu 2 avions allemands en Champagne et 2 sur le front de Verdun. Ils ont en outre bombardé les cantonnements ennemis de Romagne-sous-les-Côtes et les dépôts de munitions de la région au nord de Verdun.

— Quelques petites attaques autrichiennes ont été repoussées sur le front italien.

— Les Russes contiennent toujours avec succès les efforts ennemis sur la frontière de Moldavie, et écartent ainsi la crainte de voir arriver les troupes allemandes jusqu'au Sereth, sur la ligne de retraite des Roumains, dont le gros de l'armée paraît s'être tiré d'une situation fort critique.

— Au nord de Monastir les Germano-Bulgares opposent une résistance acharnée, que facilite le mauvais temps. Néanmoins, les Français ont progressé vers le village de Vlaklar et les Alliés ont refoulé l'ennemi à l'ouest de Soubodol.

— La situation n'a pas changé en Grèce. Le roi Constantin cause avec les ambassadeurs de l'Entente, sans doute pour gagner du temps. Les troupes royales sont toujours en nombre assez considérable autour d'Athènes, ou bien dans le nord de la Thessalie où elles menacent manifestement les troupes alliées de Salonique et de Monastir.

12 déc. (mar.). — Après un vif bombardement, les Allemands ont attaqué nos tranchées à la lisière du bois des Loges, au nord de Lassigny ; ils ont été repoussés. Le duel d'artillerie est très vif près de Péronne, dans les secteurs de Biaches et de la Maisonnette.

— Escarmouches sur le front italien.

— Dans les Carpathes et en Moldavie, les Russes progressent. Les Roumains résistent à l'est de Ploesci.

— En Macédoine, les opérations sont arrêtées par la neige dans la région de Monastir, mais la canonnade se poursuit très violente de part et d'autre.

— Le roi Constantin et son gouvernement présentent leurs excuses, un peu tardives, à la France : ils expriment leurs sincères regrets des événements qui se sont produits à Athènes et déclarent qu'ils les déplorent.

— Les sous-marins teutons continuent, avec une audace croissante, à faire des victimes dans toutes les mers, où ils coulent des bateaux de toutes les nationalités. Les Allemands tirent parti de ces actes criminels pour épouvanter les neutres et obtenir d'eux des ravitaillements.

— Le chancelier Bethmann-Hollweg a remis une note aux représentants des Etats-Unis, de l'Espagne et de la Suisse en les priant de la communiquer aux puissances ennemies chez lesquelles ils protègent les intérêts allemands. Dans cette note, l'Allemagne, en son nom et au nom de ses alliés, propose l'ouverture immédiate des négociations de paix. Les gouvernements de Vienne, Sofia et Constantinople ont remis des notes identiques. Le texte en est communiqué au Saint-Siège et à tous les pays neutres. — Cette prétendue offre de paix n'est qu'une manœuvre grossière pour diviser les Alliés ou pour prouver au peuple allemand que ce sont eux qui veulent la guerre. Le piège a été bien vite éventé.

— Le nouveau ministère Briand, remanié et « resserré », conformément au programme exposé par le président du Conseil et approuvé par le Parlement, est réduit aux dix départements ministériels suivants :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères, *M. Aristide Briand* ; Justice et Instruction publique, Beaux-Arts, *M. René Viviani* ; Finances, *M. Alexandre Ribot* ; Intérieur, *M. Malvy* ; Guerre, *général Lyautey* ; Marine, *amiral Lacaze* ; Economie nationale, Commerce, Industrie, Agriculture, Travail et P. T. T., *M. Clémentel* ; Travaux publics, Transports, Ravitaillement civil et militaire, *M. Edouard Herriot* ; Armements et fabrications de guerre, *M. Albert Thomas* ; Colonies, *M. Gaston Doumergue*.

Neuf sous-secrétaires d'Etat : Affaires étrangères, *M. Denys Cochin* ; Finances, *M. Albert Métin* ; Guerre : Service de santé militaire, *M. Justin Godart* ; Fabrications de guerre, *M. Louis Loucheur*, et Service des inventions, *M. J. Breton* ; Travaux publics : Marine marchande *M. Nail*, et Transports et ravitaillement, *M. Claveille* ; Economie nationale : Service des mines, *M. Roden* ; Instruction publique : Beaux-Arts, *M. Dalimier*.

Il est, en outre, constitué un *Comité de guerre* composé de cinq ministres : M. Briand *(Affaires étrangères)* ; M. Ribot *(Finances)* ; général Lyautey *(Guerre)* ; amiral Lacaze *(Marine)* ; M. Albert Thomas *(Armements et fabrications de Guerre)*. — Le général en chef Joffre pourra assister aux délibérations de ce comité, en qualité de conseil technique en ce qui concerne la direction de la guerre.

Haut commandement : le généralissime *Joffre*, conseil technique de la direction de la guerre ; le général *Nivelle*, commandant en chef des armées du nord et du nord-est.

Le général Gouraud est nommé résident général de France au Maroc *par intérim*, en remplacement du général Lyautey, devenu ministre de la Guerre.

L'amiral Dartige du Fournet est relevé de son commandement et remplacé par l'amiral Gauchet.

13 déc. (mer.). — Au sud de la Somme, l'artillerie ennemie, énergiquement combattue par la nôtre, a violemment bombardé nos tranchées du secteur de Biaches, de la Maisonnette et de Barleux. En Argonne, un coup de main, au nord du Four-de-Paris, nous a permis de détruire les travaux de mine des Allemands et de ramener des prisonniers.

— Actions d'artillerie sur le front italien.

— Les Russes enlèvent des tranchées au sud du Trotus, repoussent les contre-attaques de l'ennemi qui subit de grandes pertes, et font des prisonniers.

— L'armée roumaine s'est repliée sur le front de la rivière Buzeu-Cioranca-Urziceni. La marche allemande est moins rapide devant les nombreux obstacles qu'elle rencontre, et les Russo-Roumains se fortifient sur la ligne du Sereth.

— Dans la région de Monastir, lutte violente d'artillerie et combats assez vifs d'infanterie, sans changement important.

14 déc. (jeu.). — Rien sur notre front en dehors d'actions d'artillerie assez vives au sud de la Somme, sur les deux rives de la Meuse et sur les hauteurs au sud du Bonhomme.

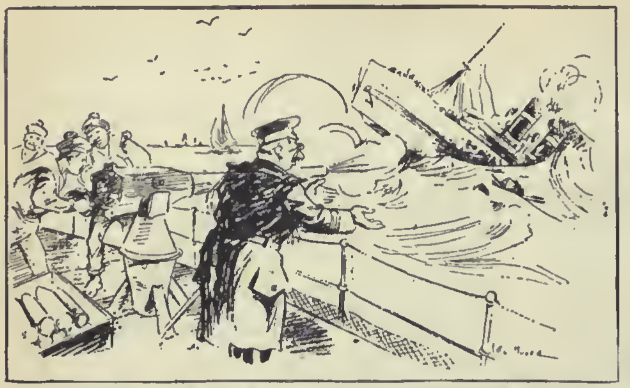
— Canonnade intermittente entre Italiens et Autrichiens.

— Les attaques russes dans la région de Valepoutna et dans la vallée du Trotus maintiennent toujours de forts effectifs austro-allemands dans les Carpathes boisées.

— La résistance que les troupes russo-roumaines avaient opposée sur la chaussée Ploesci-Buzeu a cédé, et l'aile gauche de Mackensen approche de Buzeu. Nos alliés battent en retraite en bon ordre.

— En Macédoine, l'artillerie ennemie a bombardé l'ensemble du front serbe et la ville de Monastir, causant quelques victimes dans la population civile ; nos batteries ont répondu efficacement.

— Les mouvements de troupes royales continuent en Grèce, concentrant dans le nord de la Thessalie, et même dans la Macédoine limitrophe, des forces qui menacent à revers l'armée du général Sarrail.



L'ALLEMAGNE ET LES NEUTRES. — « Vous importez chez nous, nous payons en marchandises : voici de vos produits!... »
(Emm. Huard, *Le Rire*.)



ORDRE DE MARCHE. — « Vous allez vous faire battre ici ; puis, demain mardi, à Verdun ; après-demain, à la Somme. Si vous êtes encore en vie samedi, on vous expédiera dans les Balkans... »
(Henriot, *La Liberté*.)



L'EFFORT DE GERMANIA. — Elle s'enfle! elle s'enfle... elle en crèvera!...
(L. Métivet, *Le Rire*.)

BIBLIOGRAPHIE

ARTS, LETTRES, SCIENCES, ETC.

LIBRAIRIE LAROUSSE. — T. III du *Larousse Mensuel illustré* (années 1914-1915-1916), Revue encyclopédique universelle, publié sous la direction de CLAUDE AUGÉ. Paris, Larousse. In-4. Broché, 28 francs; relié, 35 francs.

DROIT ET JURISPRUDENCE, SOCIOLOGIE

BELLET (D.). — *Le Commerce allemand*. Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.
BOGELOT (P.). et TORAUDE (L.-G.). — *Législation des Substances vénéneuses*. Paris, Librairie de Droit usuel. 3 francs.
DESCAMPS (P.). — *La Formation sociale du Prussien moderne*. Paris, Colin. In-18. 4 francs.
PIERRE-ALYPE. — *L'Ethiopie et les Ambitions allemandes*. Paris, Berger-Levrault. In-8. 7 fr. 50.
VERGNIAUD (E.). — *L'Enrichissement sans cause*. Paris, Rousseau. In-8. 10 francs.
VISSCHER (Pr Ch. de). — *La Belgique et les Juristes allemands*. Paris, Payot. In-16. 2 fr. 50.

ÉCONOMIE RURALE, AGRICULTURE

ARNOULD (C.). — *Porc*. — *Vache et Veau*. — *Cheval de labour*. Paris, Larousse. Trois broch. in-18, à 0 fr. 50.
PIÉDALLU (A.). — *Les Légumes sauvages*. Paris, Larousse. In-18. 1 franc.

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

BAUDIN (H.). — *Les Nouvelles Constructions scolaires en Suisse*. Paris, Gaulon. In-4. 70 francs.
RIVAROLA (R.). — *L'Université sociale*. Paris, Ficker. Le vol., 5 francs.
THAMIN (R.). — *L'Université et la Guerre*. Paris, Hachette. In-16. 2 francs.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, HISTOIRE

BERTRAND (P.). — *L'Autriche a voulu la Grande Guerre*. Paris, Bossard. In-18. 7 fr. 50.
CABANÈS (Dr). — *Une Allemande à la Cour de France*. Paris, Michel. Le vol., 3 fr. 50.
LE BARBIER (L.). — *La Côte d'Ivoire*. Paris, Laroso. In-8. 5 francs.
X. — *Histoire de France contemporaine (1871-1913)*. Paris, Larousse. In-4. Broché, 34 francs; relié, 41 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET PHILOLOGIE

COUCHOUD (P.-L.). — *Sages et Poètes d'Asie*. Paris, Calmann-Lévy. In-8. 3 fr. 50.
DELFOUR (abbé). — *La Culture latine*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 fr. 50.
FLICHE (A.). — *Etudes sur la Polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII*. Paris, Lecène. In-18. 3 fr. 50.
GRAMMONT (M.). — *Traité pratique de prononciation française*. Paris, Delagrave. In-18. 3 francs.
HAASE. — *Syntaxe française du XVIIe siècle*. Paris, Delagrave. In-18. 6 francs.
LAUDET (F.). — *Les Semeurs*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
THIEME (Hugo P.). — *Essai sur l'Histoire du Vers français*. Paris, Champion. In-8. 10 francs.

MÉDECINE ET CHIRURGIE, HYGIÈNE

CHATINIÈRE (Dr H.). — *Ce qu'un Poilu doit savoir pour sa santé*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-18. 1 fr. 50.
DUPRÉ (Dr). — *Les Anxieux*. Paris, Masson. In-8. 4 fr. 50.
DUPUY DE FRENELLE (Dr). — *Plaies de Guerre*. Paris, Mémento Dupuy. Le vol., 9 francs.
LAPOINTE (A.). — *Chirurgie d'ambulance*. Paris, Maloine. In-8. 3 francs.
RATHERY (F.). — *Les Fièvres paratyphoïdes B à l'Hôpital mixte de Zuidcoote*. Paris, Alcan. In-8. 9 francs.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

BAZIN (R.). — *La Campagne française et la Guerre*. Paris, Eggimann. In-4. 20 francs.
BERGER (M.). — *Le Miracle du Feu*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
BERTHEROY (J.). — *Entre la Conscience et le Cœur*. Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.
BERTRAND (A.). — *L'Appel du Sol*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
DELARUE-MARDRUS (Lucie). — *Un roman civil en 1914*. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
DELLUC (L.). — *Monsieur de Berlin*. In-18. 3 fr. 50.
DÉRIEUX (H.). — *En ces jours déchirants...*, poèmes. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
DUPLESSIS DE POUZILHAC (P.). — *Les Mouettes aux Croix-Rouges*. Paris, Maloine. In-18. 3 fr. 50.
FARRÈRE (C.). — *Quatorze Histoires de Soldats*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
FRAPIÉ (L.). — *Le Capitaine Dupont*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
LE QUERDEC (Y.). — *Le Mariage du Docteur Ducros*. Paris, Gabalda. In-12. 3 fr. 50.
REDIER (A.). — *Pierrette*. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
ROBERT-DUMAS (Ch.). — *Amour sacré*. Paris, Boivin. In-8. 9 fr. 50.
WETTERLÉ (abbé). — *Têtes de Boches*. Paris, L'Edition française illustrée. In-18. 3 fr. 50.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

ALFASSA (M.). — *Le Fer et le Charbon lorrains*. Paris, Belin. In-18. 2 francs.
BENJAMIN (R.). — *Sous le Ciel de France*. Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.
BONNIER (G.). — *En marge de la Grande Guerre*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
BORDEAUX (Capne H.). — *Les Derniers Jours du Fort de Vaux*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
CHRISTIAN-FROGÉ. — *Morhange et les Marsouins en Lorraine*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.
COUTRAS (P.). — *Propriétaire pendant la Guerre!* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
DIDE (M.). — *Ceux qui combattent et qui meurent*. Paris, Payot. Le vol., 3 fr. 50.
DUVAL-ARNOULD (P.). — *Crapouillots*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
GEFFROY (G.), LÉOPOLD-LACOUR et LUMET (L.). — 1er vol. de *La France héroïque et ses Alliés*. Paris, Larousse. In-4. Broché, 26 francs; relié, 33 francs.
GOBIER (U.). — *La Race a parlé!* Paris, Mignot. In-18. 3 fr. 50
GOUVIEUX (M.). — *Notes d'un Officier observateur en avion*. Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.
JEAN DES VIGNES ROUGES. — *Bourru, soldat de Vauquois*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
KLEIN (abbé F.). — *Les Douleurs qui espèrent*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
LE ROUX (H.). — *Au Champ d'honneur*. Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.
MÜLLER (Dr M.). — *Frankreich im Kriege* (*La France pendant la Guerre*). Paris, Fischbacher. Le vol., 10 francs.
PRESIOSI (G.). — *L'Allemagne à la Conquête de l'Italie*. Paris, Delagrave. In-18 3 fr. 50.
ROOSEVELT (T.). — *Le Devoir de l'Amérique en face de la Guerre*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
ROUSSEL-LÉPINE (J.). — *Une Ambulance de Gare*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 2 fr. 50.
VAUCHER (R.). — *Avec les armées de Cadorna*. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

PHILOSOPHIE, MORALE, RELIGION

ARNOULD (L.). — *La Providence et le Bonheur*. Paris, Lecène. In-16. 3 fr. 50.
DAUDET (L.). — *L'Hérédo. Essai sur le drame intérieur*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-18. 3 fr. 50.
GAY (Œuvres de Mgr). — *Panégyriques et Discours*. Paris, Oudin. In-8. 6 francs.
SERTILLANGES (A.-D.). — *La Philosophie morale de Saint Thomas d'Aquin*. Paris, Alcan. In-8. 10 francs. — *L'Eglise*. Paris, Gabalda. In-12. 8 francs.
SOLOVIEV (V.). — *Trois Entretiens sur la Guerre, la Morale et la Religion*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
VIGUÉ (le chanoine P.). — *Le Cardinal Pie, pages choisies*. Paris, Oudin. Deux vol. in-12. 7 fr. 50.

SCIENCES DIVERSES ET APPLIQUÉES

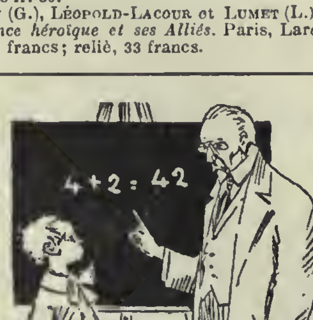
ANGOT (A.). — *Traité élémentaire de Météorologie*. Paris, Gauthier-Villars. In-8. 14 francs.
MICHEL (Ch.). — *Cours d'Algèbre et d'Analyse*. Paris, Alcan. 18 francs.
SOULIER (A.). — *Leçons pratiques d'Electricité industrielle*. Paris, Garnier. In-18. 3 francs.
TRIBOT-LASPIÈRE (J.). — *L'Industrie de l'Acier en France*. Paris, Vuibert. In-8. 10 francs.

DIVERS

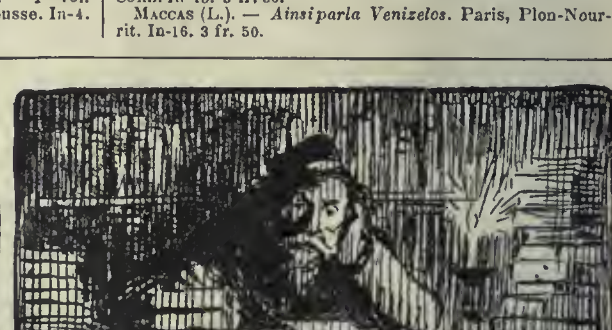
COCHIN (A.). — *La Crise de l'Histoire révolutionnaire. Taine et Aulard*. Paris, Champion. In-8. 2 fr. 50.
COMBARIEU (J.). — *Les Jeunes Filles françaises et la Guerre*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.
HÉBERT (G.). — *L'Education physique par la Méthode naturelle*. Paris, Vuibert. In-8. 3 fr. 50.
HENRY (M.). — *Au Pays des Maîtres Chanteurs*. Paris, Payot. In-8. 4 francs.
HERSCHER (Mgr). — *La Grande Guerre à la lumière de la Bible, d'après Karl Dunkmann*. Paris, Lethielleux. In-12. 1 fr. 25.
HOLT (miss Winifred). — *La Carrière d'un Aveugle*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.
MACCAS (L.). — *Ainsi parla Venizelos*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.



POIDS ET MESURES. — L'éclairage du marchand de litres.
(L. Métivet, *Le Rire*.)

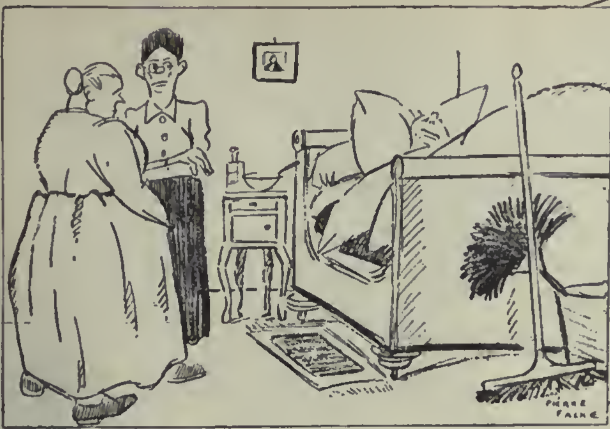


« Comment! 4 et 2 font 42? Mais, bon Dieu! qui vous a appris l'arithmétique? — C'est papa, il est fournisseur. »
(Spahn, *Ruy Blas*.)



POIDS ET MESURES. — L'éclairage du marchand de livres.
(L. Métivet, *Le Rire*.)

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



CRISE

« Parait qu'il a le charbon !

— Ben, il en a d'la chance : personne ne peut en avoir ! »

Le Rire : (Pierre Falke.)



LA NOUVELLE RECRUE

« C'est vous, Charles, le nouveau ? Bien ! Apprenez qu'ici personne ne parle..., sauf moi. »

(George-Edward.)



NOUVEAUX RICHES

Monsieur : « ? ! ? ! ? ! ... » — *Madame :* « Ben quoi ! C'est ma toilette d'Opéra ! Comme je ne peux pas la mettre le soir, je vais l'user en déjeunant le matin ! »

(Albert Guillaume.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Décembre 1916 au 14 Janvier 1917

15 déc. (ven.). — Après une préparation d'artillerie qui a duré plusieurs jours, nos troupes de Verdun ont attaqué l'ennemi au nord de Douaumont, entre la Meuse et la Woëvre, sur un front de plus de 10 kilomètres : la ligne allemande a été partout enfoncée sur une profondeur de 3 kilomètres ; outre de nombreuses tranchées, elles ont enlevé les villages de Vacherauville, de Louvemont, la ferme des Chambrettes, les ouvrages d'Hardaumont, de Bezonvaux et la côte du Poivre ; elles ont fait plus de 9.000 prisonniers dont 260 officiers ; elles ont pris ou détruit de nombreux canons d'artillerie lourde, de campagne et de tranchées ainsi qu'un matériel considérable. Les troupes britanniques ont repoussé deux attaques : l'une dans la région de Lesbœufs, l'autre au sud de Saint-Eloi.

— En Italie, la pluie, le brouillard et la neige limitent les opérations à des duels d'artillerie.

— La situation est sans changement dans les Carpathes boisées, où les combats continuent avec la même ardeur. L'offensive allemande paraît s'accentuer en Moldavie.

— La ville de Buzeu a été prise par l'ennemi, malgré la résistance des troupes russo-roumaines, dont l'aile gauche a dû abandonner, de ce fait, la ligne de la Jalomitza. Nos alliés se replient vers le nord, après avoir laissé près de 4.000 prisonniers entre les mains des Austro-Allemands.

— De violentes actions d'artillerie ont lieu, en Macédoine, dans la zone du lac Doiran. Notre feu a dispersé une colonne ennemie au nord de Monastir, et des combats locaux très vifs se déroulent dans la région de Budimirci.

— Les Alliés ont remis à la Grèce un ultimatum dans lequel ils somment le roi Constantin de ramener ses troupes de Thessalie en Morée. Le délai fixé pour la réponse étant de 24 heures, le roi a fait savoir qu'il se soumettrait à la volonté des Alliés.

16 déc. (sam.). — Sur la rive droite de la Meuse, nos troupes, poursuivant leurs succès, ont progressé dans le bois des Caurières et ont enlevé le village de Bezonvaux. Une violente attaque allemande, dirigée sur nos positions de la côte du Poivre, a été nettement repoussée par nos feux. Les prisonniers continuent d'affluer.

— Le temps épouvantable qu'il fait en Italie depuis quelques jours paralyse toutes les opérations.

— En Roumanie, la perte de Buzeu à l'est, et de Felesti, en face de Cernavoda, à l'ouest, oblige les armées russo-roumaines à une retraite générale et rapide, même en Dobroudja. Poursuivies par l'ennemi, elles se replient au delà de la Jalomitza, à travers la plaine de la Grande-Valachie ; leur situation paraît grave.

— Aucun événement important n'est à signaler sur le front des armées de Salonique. Sans nécessités militaires, les Bulgares bombardent Monastir, tuant la population et détruisant quelques maisons d'habitants.

— Les troupes royales ont commencé l'évacuation du nord de la Grèce ; des officiers alliés surveillent le transport des soldats et du matériel. L'ultimatum devant lequel a cédé Constantin n'a pour objet que de préserver l'armée de Salonique contre un coup de traîtrise ; il constitue une mesure de sécurité. Mais il n'a rien à voir avec les légitimes réparations qui sont dues aux Alliés pour le massacre de leurs marins ; le blocus subsistera donc jusqu'à ce que satisfaction ait été donnée et que les auteurs de ce guet-apens soient punis.

17 déc. (dim.). — Deux petites offensives ennemies, l'une en Champagne, au nord de Souain, l'autre dans le secteur de Saint-Mihiel, sur nos tranchées de Chauvoncourt, ont été facilement repoussées. Sur la rive gauche de la Meuse, l'artillerie allemande, contre-battue par la nôtre, a bombardé les positions que nous venons de conquérir.

Au moment de partir pour aller prendre le commandement en chef des troupes du front français, le général Nivelle a dit à ses collaborateurs de Verdun, en leur faisant ses adieux : « *Notre méthode a fait ses preuves... La victoire est certaine, je vous en donne l'assurance. L'Allemagne l'apprendra à ses dépens* ».

— Sur le front du Trentin, l'activité des deux artilleries devient plus grande.

— La retraite russo-roumaine se poursuit en Grande-Valachie et en Dobroudja. Les armées roumaines cherchent à rejoindre les forces russes sur le Sereth, pour se reformer en arrière, et Mackensen s'efforce de les devancer.

— Lutte d'artillerie en divers points du front de Macédoine, et combats de patrouilles dans le secteur italien. Grande activité de l'aviation.

— Les gouvernants royaux grecs exécutent sous la menace les engagements qu'ils avaient pris et qu'après le guet-apens d'Athènes ils avaient violés, de même que tous les accords conclus avec les Alliés. Le roi Constantin, en acceptant les conditions posées par l'ultimatum, parle de son « étroite amitié » avec les Alliés et leur demande de supprimer le blocus. Mais ces derniers ne peuvent accorder cette concession avant d'avoir obtenu les réparations nécessaires pour les assassinats des 1er et 2 décembre.

18 déc. (lun.). — Au sud de la Somme, nous avons repoussé une attaque ennemie près de Berny et une autre près de Fresnes. Les troupes britanniques ont pénétré dans les tranchées allemandes au sud d'Armentières et ont fait un certain nombre de prisonniers. Sur la rive droite de la Meuse, au cours d'une violente contre-attaque, l'ennemi avait réussi à reprendre pied dans la ferme des Chambrettes ; il en a été rejeté après un vif combat. Le nombre des prisonniers que nous avons faits depuis le 15 décembre, sur le front de Verdun, s'élève à 11.387 dont 284 officiers ; le matériel pris ou détruit comprend : 115 canons, 44 lance-bombes et 109 mitrailleuses.

— Dans le Trentin, le duel d'artillerie augmente d'intensité. Sur le Carso, les Italiens ont pris une colline.

— En Galicie, les Russes s'emparent de quelques hauteurs, dans la région de la Narayouvka, font 400 prisonniers, prennent des mitrailleuses et de nombreuses armes.

— Les armées russo-roumaines de Valachie et de Dobroudja continuent sans trop de difficultés leur mouvement de retraite sur le Sereth. Mackensen avance vers Braïla et Falkenhayn cherche à déborder les Russes à l'ouest de Rimnicu-Sarat.

— Aucun événement sérieux en Macédoine, par suite du brouillard persistant ; on ne signale que l'action habituelle de l'artillerie, et quelques combats d'avant-postes.

19 déc. (mar.). — Echec d'une attaque ennemie au sud de la Somme, près de Silly. Canonnade intermittente sur tous les fronts, mais très vive sur la rive droite de la Meuse, dans les régions de Bezonvaux, du bois des Caurières et des Chambrettes.

Nos aviateurs ont abattu deux appareils ennemis sur le front de Verdun,



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er février vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

bombardé les gares de Dun-sur-Meuse et de Montmédy, ainsi que les bivouacs allemands d'Azannes.

— En Italie, les opérations n'ont pas encore repris une forme bien active; on se canonne dans le Trentin et un peu partout sur toute la ligne

— Sur la frontière de Moldavie, les Russes contiennent victorieusement les efforts des armées commandées par Kœwess. Sur la Bistritza-Dorée, la lutte d'artillerie est très violente et l'on se bat toujours dans les vallées du Trotus et de la Sulta.

— En Roumanie, dans la région de Rimnicu-Sarat, l'ennemi paraît esquisser un essai d'enveloppement contre les forces russo-roumaines en retraite sur le Sereth. Il a été arrêté par le feu des Russes sur le front Buzeu-Braïla. En Dobroudja, la marche en arrière de l'armée de Sakharof semble extrêmement rapide.

— Aucun événement important à signaler sur le front de Macédoine.

20 déc. (mer.) — Actions d'artillerie intermittentes sur tout le front, assez violentes au sud de la Somme et au nord-est de Verdun.

— En Italie, canonnades.

— La situation est sans changement en Galicie et en Moldavie : les Russes repoussent invariablement toutes les attaques de l'ennemi.

— En Roumanie, les Germano-Austro-Bulgares ont quelque peu ralenti leur allure; les Russes les contiennent, donnant ainsi à l'armée roumaine le temps de se retirer derrière le Sereth. A l'aile ouest, nos alliés tiennent toujours, aux environs de Rimnicu-Sarat, contre les tentatives d'enveloppement de la cavalerie de Falkenhayn.

— Rien à signaler, en dehors de quelques combats de patrouilles, sur le front de Macédoine où la pluie et le brouillard continuent de régner.

21 déc. (jeu.). — Quelques actions d'artillerie se sont produites sur divers points du front; des appareils à gaz ennemis ont été détruits par notre feu entre Berry-au-Bac et Reims. Les batteries allemandes ont violemment bombardé nos lignes dans le secteur de Louvemont-Vaux, au nord de Verdun; les nôtres ont vigoureusement riposté.

— En Italie, la situation est stationnaire; nos alliés se bornent à repousser les contre-attaques de l'ennemi et à canonner ses contingents dans la montagne.

— Les troupes russo-roumaines ont réussi quelques reconnaissances dans la direction de Rimnicu à Buzeu et repoussé les attaques ennemies dans la région du village de Perlita, sur le Calmatuin inférieur, près de son confluent avec le Danube. En Dobroudja, les arrière-gardes russes font tête contre les colonnes de Mackensen, qui n'avancent plus que lentement vers le nord.

— En Macédoine, lutte d'artillerie intermittente sur le front de la Strouma et dans le secteur de Mazadag; plus violente dans la région de la cote 1.050.

— Les habitants des îles de la Grèce s'étant en grande majorité prononcés en faveur des venizelistes, le gouvernement d'Athènes reproche à l'Entente d'avoir favorisé ce mouvement qu'il tient pour subversif et révolutionnaire. Le roi Constantin sait bien que les Alliés ont toujours respecté la volonté et l'opinion des citoyens grecs; mais, docile instrument de Berlin, il profite de toutes les occasions pour ruser dans l'exécution des engagements qu'il a pris.

22 déc. (ven.). — Aucun événement n'est à signaler sur notre front; le canon gronde partout, avec plus d'intensité dans la région de l'ouvrage d'Hardaumont, de Louvemont et des Chambrettes, au nord de Verdun. Plusieurs coups de main effectués par nos soldats, à l'est de Saint-Mihiel, nous ont permis de détruire de petits postes ennemis et de ramener des prisonniers.

- Actions réciproques d'artillerie sur le front italien. Nos alliés s'emparent de plusieurs hauteurs sur le Carso.

— L'ensemble du front russe reste calme au nord des Carpathes; on n'y signale que quelques engagements sans importance près de la Zlota-Lipa.

— Le mouvement de repli de nos alliés sur le Sereth continue en Roumanie. Les Russes reculent encore en Dobroudja, et l'ennemi menace la ville de Tulcea.

— En Macédoine, combats de patrouilles sur le front de la Strouma et combats locaux dans la région de la cote 1.050. La lutte d'artillerie continue au nord de Monastir.

— Les troupes britanniques ont repris avec succès leurs opérations en Mésopotamie. En Egypte, elles se sont emparées de la ville d'El-Arich, port sur la Méditerranée, à 125 kilomètres à l'est de Port-Saïd, qui depuis deux ans était aux mains de l'ennemi.

— A la suite de la note adressée le 12 décembre, aux neutres, par les empires centraux, au sujet de la paix, M. Wilson, président des Etats-Unis, a fait remettre à son tour aux belligérants une note dans laquelle il leur demande leurs « buts de guerre ». « Il ne propose pas la paix, il n'offre même pas une médiation. Il propose seulement que des sondages soient effectués, pour apprendre à quelle distance on peut encore se trouver de la paix... »

23 déc. (sam.). — La lutte d'artillerie reste toujours vive au sud de Verdun, ainsi que dans la région d'Ypres et de Messines. En Champagne, un détachement ennemi a tenté, de nuit, d'aborder nos lignes à l'ouest d'Aubérive; il a été aisément repoussé.

— Les Italiens refoulent quelques attaques autrichiennes dans la vallée de Sugana et sur le Carso.

— Les événements militaires qui se passent en Russie sont de peu d'importance; il y a eu trois engagements en Volhynie et en Galicie : les troupes d'infanterie qui ont combattu n'ont pas dépassé l'effectif d'une compagnie.

— L'armée de Mackensen pousse vivement son offensive de Dobroudja; elle s'est emparée de Tulcea et, poursuivant les Russes qui retraitent vers Galatz, cherche à couper leurs communications avec la ville de Braïla qui est fortement menacée. Entre le Danube et les Carpathes le front n'est pas sensiblement modifié.

— Le mauvais temps empêche toute opération de l'armée de Macédoine.

— Le Sénat, après cinq séances en comité secret, vote l'ordre du jour de confiance au gouvernement par 194 voix contre 60. Dans cet ordre du jour se trouve la phrase suivante, excellente et qui vient à propos :

Nous ne ferons pas la paix avec un ennemi qui occupe notre territoire, et nous sommes résolus à donner à la guerre qui nous a été imposée une conclusion victorieuse, digne de l'héroïsme de nos soldats dont nous saluons une fois de plus la gloire immortelle.

24 déc. (dim.). — La canonnade est assez active en divers points du front, notamment sur l'Avre, dans les secteurs du Quesnoy et de Canny, ainsi que sur la rive droite de la Meuse. Les troupes britanniques ont pénétré dans les tranchées allemandes, au nord d'Hébuterne, et ramené des prisonniers. En Champagne, à l'ouest d'Aubérive, un deuxième coup de main de l'ennemi a complètement échoué.

— Sur le front italien, la situation est stationnaire; les deux adversaires échangent des coups de canon à travers la pluie et le brouillard.

— Dans les Carpathes boisées, en territoire hongrois, au nord de la rivière Uzu, affluent du Trotus, les Russes enlèvent quelques hauteurs, capturent 5 officiers, 100 soldats et 3 mitrailleuses. Entre les Carpathes et le Danube, ils défendent une ligne, du Buzeu à la dépression marécageuse située au sud-est de Rimnicu-Sarat. En Dobroudja, ils sont rejetés vers le nord-ouest du pays, dans l'angle que forme la grande boucle du Danube au sud-est de Galatz; l'ennemi devient ainsi maître de la presque totalité du grand fleuve.

— Activité moyenne de l'artillerie, sur le front de Macédoine, sans changement dans la situation.

— Le roi Constantin défie les Alliés avec une audace croissante. Dans un ordre du jour scandaleux il adresse, « le cœur débordant de gratitude, ses félicitations et congratulations » aux troupes de la garnison d'Athènes, pour « leur conduite exemplaire pendant les journées inoubliables du 1[er] et du 2 décembre ». La terreur règne en Grèce : les venizelistes sont en butte à de sauvages persécutions, et leurs biens sont confisqués.

25 déc. (lun.). — Journée relativement calme sur l'ensemble du front. Au sud de l'Avre, près de Canny, nous avons repoussé un coup de main ennemi; dans la région de Roye, un de nos détachements a chassé les Allemands d'une tranchée et leur a fait subir des pertes. Sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie se maintient assez vive dans le secteur Louvemont-Chambrettes.

Nos aviateurs ont abattu trois appareils ennemis sur le front de la Somme. Une de nos escadrilles a bombardé le terrain d'aviation allemand de Vraignes, ainsi que les dépôts de munitions d'Athies, Ennemain et Mons-en-Chaussée.

— Actions d'artillerie dans le Trentin.

Plusieurs navires ennemis ont attaqué pendant la nuit quelques petites unités des Alliés, en surveillance dans le canal d'Otrante. Après un feu réciproque très vif, l'ennemi, poursuivi par les navires de renfort accourus, a réussi à s'enfuir, favorisé par l'obscurité.

— Les Russes remportent un nouveau succès dans les Carpathes boisées, au nord de la rivière Uzu : ils font 220 prisonniers, dont 8 officiers, prennent 2 mitrailleuses et un lance-bombes.

— L'effort de l'ennemi s'accentue entre les Carpathes et le bas Danube; on se bat avec acharnement dans la région de Rimnicu-Sarat, où l'ennemi n'avance que lentement. Nos alliés ont abandonné Isaccea, sur la route de Tulcea à Galatz et Braïla.

— En Macédoine, sur le font serbe, combats locaux sans grande activité, mais lutte violente d'artillerie au nord de Monastir. Les troupes britanniques ont opéré un raid avec succès dans la région de Doiran; leurs aviateurs ont abattu deux appareils ennemis.

— L'armée anglaise d'Egypte s'empare de Magbdabah, forte position turque à 20 milles d'El-Arich : elle fait 1.130 prisonniers, capture 2 canons et un important matériel de guerre.

26 déc. (mar.). — Rien à signaler sur notre front, que l'activité des deux artilleries au sud de Lihons, dans les secteurs de Belloy-en-Santerre et de Fouquescourt.

Nos avions ont bombardé la gare et les baraquements de Nesles, les bivouacs des bois du Chapitre et d'Ourcamps.

Le général Joffre est élevé à la dignité de maréchal de France.

— Les Italiens ont réalisé une petite avance sur le Carso. Sur le reste du front, actions d'artillerie entravées par endroits par le mauvais temps.

— Nos alliés russo-roumains sont engagés dans une grande bataille dont le front s'étend des Carpathes boisées jusqu'au Danube, au sud de Braïla. A l'aile nord, les Russes tiennent victorieusement tête aux forces de Kœwess; plus au sud, dans la vallée de Kassina, les troupes roumaines ont reconquis les collines qu'elle avaient évacuées ces jours derniers; au centre, au milieu de luttes acharnées, l'ennemi a été repoussé à l'ouest de Rimnicu-Sarat ainsi que sur le front Filipesci-Licosteauca; enfin, à l'aile sud, l'évacuation de la Dobroudja par l'armée de Sakharof tire à sa fin.

— Rien à signaler en Macédoine, en dehors de la canonnade dans la boucle de la Cerna et dans la région au nord de Monastir.

27 déc. (mer.). — Journée calme, sauf dans quelques secteurs au sud de la Somme et sur le front Vacherauville-Vaux, au nord de Verdun, où l'artillerie s'est montrée très active. Au sud de l'Avre, dans la région de Beuvraignes, nous avons fait exploser plusieurs mines avec succès; à la fin de l'opération, nos soldats sont sortis des tranchées et ont ramené des prisonniers.

Le cuirassé français *Gaulois*, allant de Corfou à Salonique, a été torpillé et coulé par un sous-marin dans la mer Egée : tout l'équipage a été sauvé, sauf 4 matelots.

Le torpilleur d'escadre français *Gabion* a coulé le sous-marin allemand *U-46* au sud du phare « les Cardinaux », à Belle-Ile-en-Mer.

— Pas de changement sur le front italien.

— En Volhynie, en Galicie et dans les Carpathes boisées les Russes repoussent victorieusement plusieurs attaques, et font éprouver de grosses pertes à l'ennemi.

— La bataille de Valachie, qui dure depuis cinq jours, se poursuit avec acharnement; l'offensive austro-allemande a obtenu, par endroits, des succès incontestables, mais chèrement payés : nos alliés ont dû abandonner Rimnicu-Sarat, et reporter la ligne de défense vers le sud de Focsani; ils résistent énergiquement et l'ennemi n'avance plus que lentement et aux prix de lourdes pertes. En Dobroudja, actions de petits détachements.

— La situation s'aggrave de plus en plus à Athènes. Les Grecs attendent un secours des Allemands contre l'Entente, et se disposent à une collaboration militaire avec eux. La presse royaliste prépare le peuple à cet événement; la foule exaltée par elle s'est rendue au champ de Mars, a prononcé solennellement un anathème contre Venizelos « traître à la patrie », et a brûlé son effigie.

28 déc. (jeu.). — On ne relève que des faits peu importants sur notre front : un détachement allemand dispersé par notre feu devant Le Quesnoy, au sud de l'Avre; un coup de main de l'ennemi aisément repoussé sur les pentes de la cote 304, rive gauche de la Meuse; un violent bombardement de nos positions sur le front du Mort-Homme, à cette même cote 304; un coup de main de nos soldats en Lorraine, au nord de Badonviller, où ils ont pris 2 mitrailleuses.

Les escadrilles franco-anglaises ont bombardé les hauts fourneaux de Dillingen, en Bavière; de Rombach et Hagondange, en Lorraine, ainsi que les mines de Neukirchen en Prusse-Rhénane. Six avions ennemis ont été détruits par nos pilotes. Le sous-lieutenant aviateur français Guynemer a abattu, dans la même journée, ses 24[e] et 25[e] avions.

— L'activité de l'artillerie grandit sur le Carso.

— Sur le front nord oriental, les Russes franchissent la Narayouvka; ils contiennent énergiquement l'offensive ennemie, de la Volhynie à la Roumanie.

— Les forces russo-roumaines se replient vers le Sereth; l'ennemi avance non sans peine vers la ligne Focsani-Braïla. En Dobroudja, les troupes de Mackensen assiègent la tête de pont de Macin, en face de Braïla.

— En Orient, combats d'artillerie sans action d'infanterie.

29 déc. (ven.). — Entre Aisne et Oise, notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les organisations ennemies de la région de Quennevières. A la suite d'un bombardement intense sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands ont prononcé une forte attaque contre nos positions de la cote 304 et du Mort-Homme; l'attaque a été brisée par nos feux, seules des fractions ennemies ont pénétré dans nne de nos tranchées au sud du Mort-Homme. Les Allemands canonnent avec violence nos positions depuis la Meuse jusqu'à Avocourt. Nous avons arrêté plusieurs tentatives d'attaques à la grenade.

— Sur le front italien, activité des deux artilleries sur le Carso, et petits engagements favorables à nos alliés.

— Les Austro-Allemands exécutent une attaque convergente contre Focsani; leur aile gauche, sous les ordres du général von Gerok, progresse dans les Carpathes, et leur aile droite, sous le commandement de Falkenhayn, avance dans la plaine. Les Russo-Roumains retraitent toujours en combattant. Nos alliés n'ont pas encore complètement abandonné la Dobroudja : leurs arrière-gardes se défendent à Macin, et leurs monitors sillonnent le Danube en bombardant les villages de la rive gauche, occupés par l'ennemi.

— Rien à signaler en Macédoine.

30 déc. (sam.). — L'artillerie anglaise bombarde et détruit des ouvrages ennemis à l'est d'Arras, au sud du Transloy et à l'est du Tilloloy. En Champagne, nous avons repoussé une attaque allemande dans la région de Beauséjour et nous avons exécuté un coup de main parfaitement réussi à l'ouest de Tahure. Luttes d'artillerie intermittentes de l'Avre à la Meuse.

— Une attaque autrichienne sur le Carso a été repoussée. Les batteries italiennes canonnent plus activement les positions et défenses ennemies.

— Violemment attaqués dans la région de la vallée de l'Oituz, sur la frontière de Moldavie, les Russes ont dû se replier vers l'est.

— L'offensive Mackensen-Falkenhayn progresse en Roumanie; l'ennemi marche au Sereth sur un front de 100 kilomètres, et sa poussée est contenue à grand'peine par nos alliés.

— La lutte d'artillerie se poursuit très vive dans le secteur de Monastir. Les troupes italiennes ont repoussé une attaque bulgare près du lac Presba. Les Alliés ont repris Michavetz, dans la région du lac d'Ochrida, qui avait été occupé par les Autrichiens. L'armée britannique a effectué quelques raids heureux sur la basse Strouma, et bombardé par avions Demir-Hissar.

— Les dix gouvernements alliés ont remis leur réponse collective à la note allemande du 12 décembre. Les Alliés se refusent à faire état d'une proposition sans sincérité et sans portée. Ce n'est pas sur la parole de l'Allemagne que la paix, rompue par elle, peut être fondée. Ils affirment, une fois de plus, qu'il n'y a point de paix possible tant que ne seront pas assurées la réparation des droits et des libertés violés, la reconnaissance du principe des nationalités et de la libre existence des petits Etats; tant que n'est pas certain un règlement de nature à supprimer définitivement les causes qui, depuis si longtemps, ont menacé les nations, et à donner les seules garanties efficaces pour la sécurité du Monde.

31 déc. (dim.). — Pas d'événement sur notre front.

Au cours de l'année 1916, les troupes françaises, en brisant l'assaut de l'ennemi contre la forteresse de Verdun, et en le faisant reculer sur les deux rives de la Somme, ont fait 78.500 prisonniers allemands.

— Activité habituelle de l'artillerie sur le front italien.

— La marche au Sereth s'exécute sur tout le front ennemi, depuis la haute vallée du Trotus jusqu'au Danube. Nos alliés reculent pas à pas et contre-attaquent souvent avec succès. Les armées de Mackensen et de Falkenhayn font tous leurs efforts pour envelopper Focsani et enlever Braïla.

— En Macédoine, les Allemands ont attaqué nos tranchées sur la rive gauche de la Cerna; ils ont été repoussés par notre feu. Rien de nouveau sur le reste du front.

— Les ministres de l'Entente ont remis au roi Constantin une note dans laquelle ils réclament des garanties pour la sécurité de l'armée d'Orient, exigent des réparations pour les attentats des 1[er] et 2 décembre, et donnent au gouvernement du roi un certain nombre d'avertissements pour l'avenir.

— A l'occasion du premier de l'an, des télégrammes, conçus en termes chaleureux, sont échangés entre le président de la République et les chefs des Etats alliés.

1[er] janv. (lun.). — Deux attaques allemandes, l'une en Champagne, à l'ouest d'Aubérive, l'autre sur la rive droite de la Meuse, à la ferme des Chambrettes, ont complètement échoué. Actions d'artillerie assez actives sur le front britannique.

— Aucun fait sur le front italien.

— Nos alliés russes et roumains obtiennent quelques succès locaux, mais ils sont obligés de battre en retraite vers le Sereth sur la plus grande partie de leur front, et les deux places fortes qui se trouvent au sud-ouest du cours inférieur de la rivière, Focsani et Braïla, sont menacées d'un prochain investissement.

— La neige rend à peu près impossible toute opération sérieuse en Macédoine.

Le général Nivelle adresse ses vœux aux armées du front :

Soldats de la République !

Au moment où s'achève une nouvelle année de guerre, vous pouvez considérer avec fierté l'œuvre accomplie.

A Verdun, vous avez brisé le choc le plus puissant que jamais l'Allemagne ait fait contre aucun de ses adversaires.

Sur la Somme, rivalisant de courage avec nos alliés britanniques, vous avez, au cours d'une longue suite d'attaques, fait preuve d'une supériorité tactique qui ira toujours en s'affirmant.

C'est sous ces brillants auspices que s'ouvre l'année 1917. Vous en ferez une année de victoire !

Dans cette absolue confiance, je vous adresse à tous, officiers et soldats, mes vœux de nouvelle année les plus affectueux. NIVELLE.

2 janv. (mar.). — Lutte d'artillerie intermittente sur tout le front, assez active au nord de Verdun. Quelques escarmouches au bois Le Prêtre et dans le bois du Jury, à l'ouest de Flirey.

— Canonnade moyenne sur les lignes italiennes.

— Les Russes repoussent plusieurs attaques de l'ennemi et lui infligent de lourdes pertes, sur divers points de la frontière moldave.

— En Roumanie, Hindenburg continue ses opérations sans arrêt. Les villes de Focsani et de Braïla sont attaquées à revers, la première par la vallée du Milcovu, la deuxième par la route de Macin ; elles sont toutes les deux dans une situation difficile, bien que la résistance russe devienne plus forte.

— Le calme règne sur le front de Macédoine.

3 janv. (mer.). — La canonnade gronde par intervalles et parfois violemment sur divers points du front, de Nieuport à Belfort. En Champagne, nos patrouilles, très actives, ont ramené des prisonniers.

— Aucun événement important en Italie.

— Malgré quelques succès locaux, les troupes russo-roumaines se retirent vers le Sereth. Les colonnes austro-allemandes approchent de Focsani, à l'ouest, par les vallées de la Putna et du Milcovu, et au sud, en remontant le long du chemin de fer Buzeu-Focsani. En Dobroudja, la ville de Macin est occupée par l'ennemi.

— Rien à signaler en Macédoine.

4 janv. (jeu.). — Echanges de coups de canon dans la Somme, en Champagne et au nord de Verdun.

— Lutte d'artillerie assez vive sur le front italien.

— Les Russes refoulent les Austro-Allemands sur la Bistritza, et remportent un succès en Bukovine, près de Valéputna : ils capturent 600 hommes, 3 canons et 16 mitrailleuses. Le mouvement enveloppant de l'armée de Mackensen s'accentue encore aux deux extrémités de la ligne Focsani-Braïla ; l'ennemi arrive devant le Sereth, entre le Rimnicu et le Buzeu.

— Pas d'événements importants en Macédoine.

— Le transport anglais *Ivernia* a été torpillé en Méditerranée : 120 soldats et 33 marins ont péri.

5 janv. (ven.). — Les hostilités restent pour ainsi dire suspendues sur notre front : quelques combats de patrouilles ou attaques de petits postes, canonnade peu active, c'est tout ce que l'on signale.

— Les Italiens repoussent une attaque autrichienne entre l'Adige et le lac de Garde, et progressent sur le Carso.

— Les Russes prennent l'offensive sur la Dvina ; ils repoussent avec succès de violentes attaques en Galicie, dans les régions de Brody et de Brzenany.

— En Roumanie, de grandes opérations se préparent sur les bords du Sereth. Falkenhayn a débordé Focsani ; Mackensen, maître de toute la Dobroudja, attaque Braïla et avance vers Galatz. Nos alliés résistent énergiquement, et rendent très lents les progrès de l'ennemi.

— En Macédoine, canonnade habituelle et combats des éléments avancés.

— Le gouvernement d'Athènes n'a pas encore répondu à la note de l'Entente. Le roi Constantin spécule sur l'indécision des puissances alliées, pour essayer de se soustraire à ses obligations envers elles et continuer de jouer le double rôle qu'il a pu tenir impunément jusqu'ici.

6 janv. (sam.). — On signale des actions d'artillerie violentes et courtes dans la région de Plaschendael, près d'Ypres ; d'heureux coups de main des Anglais contre les lignes ennemies au sud-est d'Arras, au cours desquels nos alliés ont fait 240 prisonniers ; des tirs de destruction exécutés par nos batteries sur les organisations allemandes du front de la Somme ; des attaques ennemies contre nos postes avancés en Champagne et près d'Arracourt (Lorraine), toutes repoussées par nos feux.

Nos escadrilles bombardent le champ d'aviation de Grisolles (Aisne), plusieurs gares, bivouacs, baraquements et dépôts de munitions de l'ennemi.

— Sur le front italien, lutte habituelle de l'artillerie, et activité de petits détachements en reconnaissance.

— Les Russes obtiennent un avantage dans la région de Riga : ils capturent 300 hommes et une batterie légère. En Roumanie, ils ont évacué Braïla, après avoir tout détruit ; l'ennemi a occupé la ville et marche sur Galatz. Les Austro-Bulgaro-Allemands ont atteint sur un large front le cours du Sereth, depuis le Danube jusqu'à Focsani qui résiste encore.

— Rien d'important en Macédoine.

— Le gouvernement français renouvelle à la Confédération helvétique sa déclaration, faite au début de la guerre, par laquelle il reconnaît la neutralité suisse.

— Le roi Constantin laisse entendre qu'il rejettera certaines clauses de la note des Alliés. Comptant sur un appui des empires centraux, il est manifestement hostile à l'Entente, et il ne se permettra toutes les audaces que le jour où il apprendra que les forces allemandes descendent vers Monastir. Jusque-là toute sa tactique tend à gagner du temps et à compliquer les questions posées, de manière à faire traîner lamentablement la conversation.

7 janv. (dim.). — On se canonne toujours en France. Les communiqués ne mentionnent que des engagements secondaires et des incursions de nos patrouilles qui ramènent des prisonniers.

Nos escadrilles arrosent de projectiles les cantonnements, les terrains d'aviation et les dépôts de l'ennemi.

— Sur le Carso, les Italiens avancent d'un demi-kilomètre.

— Les Russes poursuivent leur offensive dans la région de Riga ; au cours d'un combat au sud du lac Babit, ils ont fait 500 prisonniers et s'emparent de quelques mitrailleuses.

— En Roumanie, tandis que l'aile droite de l'ennemi avance péniblement dans un terrain marécageux et que l'aile gauche continue de progresser dans la région montagneuse, au nord-ouest de Focsani, les Russes, contre-attaquent au centre, entre les vallées du Milvocu et du Rimnicu-Sarat, et refoulent l'armée Falkenhayn sur un front de 25 kilomètres.

— Aucun fait en Macédoine.

— Les représentants des quatre grandes puissances alliées, réunis en conférence à Rome, ont terminé leurs travaux. La rapidité avec laquelle la conférence s'est déroulée, prouve que l'accord s'est établi sans difficulté entre les quatre gouvernements. D'importantes questions, tant au point de vue militaire que politique, ont été résolues ; on serait à la veille d'événements décisifs.

8 janv. (lun.). — Sur le front de l'Yser, grande canonnade réciproque, particulièrement à Dixmude et Steenstraete. Les Allemands bombardent Ypres. Les troupes britanniques repoussent trois attaques ennemies au sud-est de Souchez. Rencontre de patrouilles dans la région de Bouchavesnes (Somme) et dans la forêt de Parroy. Actions d'artillerie sur la rive droite de la Meuse, au pied des Côtes-de-Meuse, et tirs de destruction sur les organisations allemandes de la Woëvre et du bois des Chevaliers, près de Saint-Mihiel.

— Duel d'artillerie sur le front italien.

— Les Russes remportent un nouveau succès au sud de Riga ; ils capturent 800 hommes et une vingtaine de canons. En Roumanie, nos alliés évacuent la ville de Focsani qui était menacée d'enveloppement ; près de 4.000 des leurs restent prisonniers.

9 janv. (mar.). — En Belgique et sur le front anglais, grande activité d'artillerie. Après un vif bombardement, les Allemands ont tenté, sans succès, une attaque au nord de l'Oise, sur nos tranchées de Ribécourt. En Champagne, combats de patrouilles à l'ouest de Navarin. En Alsace, nos canons ont détruit un dépôt de matériel ennemi près d'Illfurth.

— Actions d'artillerie, par endroits, sur tout le front italien.

— Les Russes continuent leur diversion en Courlande, progressent à l'ouest de Riga et repoussent plusieurs attaques ennemies le long de la Duna.

— Les événements suivent leur cours en Roumanie. Mackensen cherche, par de grosses concentrations d'artillerie, à franchir le Sereth au nord de Focsani, pour atteindre et couper la ligne de Galatz-Jassy ; mais fortement contre-attaqué par les troupes russo-roumaines, il doit livrer de continuels combats et n'avance que lentement. Nos alliés reculent vers de nouvelles positions, sur la Putna et le Sereth que l'ennemi se prépare à franchir.

— Sur le front de notre armée d'Orient, aucun événement d'importance n'est à signaler.

— Les puissances de l'Entente : France, Angleterre, Russie et Italie, ont remis un ultimatum au roi Constantin pour que, dans le délai de 48 heures, il donne pleine et entière satisfaction à toutes les demandes de réparations et de sanctions formulées dans la note du 31 décembre.

— Le cuirassé anglais *Cornwallis* a été torpillé dans la Méditerranée par un sous-marin ennemi. L'équipage a été sauvé, excepté 13 marins.

— Le Sénat, présidé par le doyen d'âge M. Latappy, sénateur des Landes, et la Chambre, présidée par M. de Mackau, doyen d'âge, député de l'Orne, ont élu leurs bureaux pour l'année 1917.

Au Sénat : M. *Antonin Dubost* est réélu président ; MM. *Boivin-Champeaux*, *Saint-Germain*, *Chautemps* et *Régismanset* sont élus vice-présidents ; MM. *Amic*, *Quesnel*, *Cornet*, *Chastenet*, *de La Batut*, *Lucien Hubert*, *Simonet* et *Larrère* sont élus secrétaires ; MM. *Théodore Girard*, *Ranson* et *Gustave Rivet* sont élus questeurs.

A la Chambre : M. *Paul Deschanel* est réélu président ; MM. *Abel*, *Monestier*, *René Renoult* et *Maurice Viollette* sont réélus vice-présidents ; MM. *Jules Brunet*, *Perreau-Pradier*, *Bouilloux-Lafont*, *Mignot*, *Bozérian*, *William Bertrand*, *Georges Ancel*, *Pays*, *Le Bail-Maignan* sont élus secrétaires ; MM. *Mathis*, *Saumande* et *Jean Durand* sont réélus questeurs.

10 janv. (mer.). — La lutte d'artillerie devient très animée dans les secteurs britanniques d'Ypres, d'Armentières et sur les deux rives de l'Ancre. Les Anglais réussissent plusieurs coups de main sur différents points du front et ramènent environ 200 prisonniers. Au nord de la Somme, nos batteries des secteurs de Cléry et de Bouchavesnes bombardent les positions ennemies. Canonnade réciproque assez violente en Argonne et au Four-de-Paris.

— Echange de coups de canon en Italie.

— A l'ouest de Riga, les Russes refoulent l'ennemi et s'emparent de plusieurs positions entre Tiroul et la rivière Aa ; ils capturent des hommes, des canons et du matériel de guerre.

— Dans les Carpathes, on se bat pied à pied et l'ennemi progresse très difficilement. Sur le bas Sereth, les attaques allemandes sont repoussées avec de grosses pertes ; dans la région de Rekos, les Roumains font 300 prisonniers et prennent 3 mitrailleuses.

— Aucun événement important dans la région de Monastir et sur la Strouma.

— En Mésopotamie, les Anglais remportant un succès au nord-est de Kut-el-Amara, font 170 prisonniers dont 7 officiers.

11 janv. (jeu.). — Très actives, entre la Somme et la mer du Nord, les troupes britanniques ont enlevé 1.200 mètres de tranchées au nord-est de Beaumont-Hamel et pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs d'Armentières et d'Ypres ; elles ont infligé de lourdes pertes aux Allemands et ont fait des prisonniers. En Argonne, à la Fille-Morte, l'explosion d'une de nos mines a causé de gros dégâts dans la tranchée adverse. Sur la rive droite de la Meuse, une attaque allemande a été repoussée au bois des Caurières, après un vif combat, au cours duquel l'ennemi a subi des pertes sérieuses. Actions d'artillerie dans la région de Verdun, en Woëvre et en Haute-Alsace.

— Sur le front du Trentin, les neiges et le brouillard entravent la lutte des batteries. En Albanie, les Italiens ont occupé Grmeni, sur la route de Liaskoviki à Koritza.

— Les combats continuent dans la région de Riga, au sud du lac Babit ; les Russes, commandés par le général Roussky, avancent sur la route de Mitau ; ils enlèvent une importante position, en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

— Il n'y a pas de changement sérieux sur le front roumain ; l'ennemi a progressé un peu dans les Carpathes, mais il n'avance pas sur le Sereth.

— Le mauvais temps empêche l'armée d'Orient de commencer toute action militaire importante. La lutte d'artillerie se poursuit très active sur la Strouma, dans la région de Makovo et de Monastir : notre riposte est très efficace.

— Avant l'expiration du délai fixé par l'ultimatum du 9, le roi Constantin, cédant devant la force, a fait savoir qu'il prend les engagements exigés par les Alliés.

— Les Anglais progressent en Mésopotamie. En Égypte, ils s'emparent de six lignes de retranchements couvrant Rafa, à 05 kilomètres d'El-Arich, et font 1.750 prisonniers.

— Le croiseur-cuirassé italien *Regina-Margherita* a heurté deux mines et a coulé ; des circonstances défavorables ayant rendu le sauvetage difficile, il y a eu 675 victimes.

— Les Alliés ont répondu à la demande que M. Wilson leur a adressée le 22 décembre. C'est M. Briand qui, au nom de tous les gouvernements de l'Entente, a remis cette réponse au ministre des Etats-Unis à Paris. Dans cette note, en langage ferme et assuré, les Alliés expriment la volonté de ne négocier que lorsqu'ils pourront dicter une paix durable sur les principes de liberté et de justice.

12 janv. (ven.). — Les Anglais continuent leurs heureux coups de main et font quelques prisonniers. Journée calme sur notre front ; il n'y a à relever qu'une opération de détail exécutée avec succès dans les Vosges, qui a permis, après une préparation d'artillerie, à l'une de nos reconnaissances de pénétrer dans les tranchées allemandes et d'en capturer les défenseurs.

— Les combats à coups de canon deviennent plus violents dans les Alpes. Des hydroplanes italiens ont bombardé Trieste.

— Dans la région de Riga, les Russes, se frayant, dans de longs corps à corps, passage à la baïonnette, avancent vers l'ouest. En Volhynie, ils repoussent des attaques allemandes entre Vladimir-Volinsky et Loutsk.

La situation n'a guère changé sur le front roumain. On se bat des Carpathes au bas Sereth ; la résistance de nos alliés devient de plus en plus dure à vaincre, et l'ennemi éprouve des pertes considérables.

— Aucune nouvelle importante de Macédoine.

— Le gouvernement grec a ordonné la mise à exécution des mesures demandées par l'ultimatum de l'Entente ; mais sa réponse n'étant pas jugée suffisamment précise, le blocus sera maintenu.

— Les empires centraux ont remis aux représentants des Etats neutres, dans leur capitale, une deuxième note dans laquelle, avec un cynisme aussi extravagant qu'éhonté, ils outragent la vérité et l'évidence. Ils accusent les Alliés de les avoir obligés à prendre les armes pour la défense de leur liberté, de leur existence, et d'avoir foulé aux pieds les droits et les conventions ; ils s'efforcent de retourner contre les Alliés les accusations de barbarie, et rejettent sur ceux-ci les responsabilités de la guerre.

13 janv. (sam.). — La prolongation du mauvais temps rend impossibles les opérations d'une certaine envergure : le calme qui règne sur notre front n'est troublé que par des actions de détail de nos alliés britanniques qui améliorent leurs positions au nord de l'Ancre, et par la canonnade intermittente en Belgique, au sud de la Somme, en Lorraine et dans les Vosges.

— Lutte habituelle d'artillerie sur le front italien, et combats de patrouilles sur le Carso.

Les deux sous-marins autrichiens *U C-12* et *U-12* sont tombés au pouvoir de la marine italienne.

Des aviateurs français et italiens bombardent Pola, et repoussent les aviateurs ennemis dans un combat aérien.

— Les Allemands ont contre-attaqué dans la région de Riga, au sud du lac Babit ; ils ont été vigoureusement repoussés. En huit jours, ils ont perdu 30 canons, 50 mitrailleuses et un matériel de guerre considérable.

— Les combats continuent très violents dans les Carpathes, avec des alternatives diverses et sans grand résultat. Au sud, l'ennemi, en progrès, est arrivé sur le bord du Sereth, dans la large boucle que décrit la rivière.

— Pas de communiqué de l'armée d'Orient.

— La belle réponse des Alliés, remise par M. Wilson aux empires du centre, a produit chez ces derniers une émotion profonde. Guillaume II a exhalé son dépit de sa mauvaise humeur dans une proclamation à son armée et à sa marine, et, dans un langage tonitruant, il incite son peuple à la colère.

14 janv. (dim.). — Il n'y a, de la mer du Nord à la Suisse, que des actions locales, des canonnades et des raids de patrouilles ; plusieurs reconnaissances ennemies, au sud de Berry-au-Bac, ont été repoussées avec pertes ; les Anglais ont exécuté avec succès quelques coups de mains. La pluie continuelle a transformé les secteurs en de véritables marécages et rendu impossible toute grande opération.

Un avion ennemi a été forcé d'atterrir dans nos lignes, près de Pont-à-Mousson ; les aviateurs ont été faits prisonniers.

— Aucun changement en Italie.

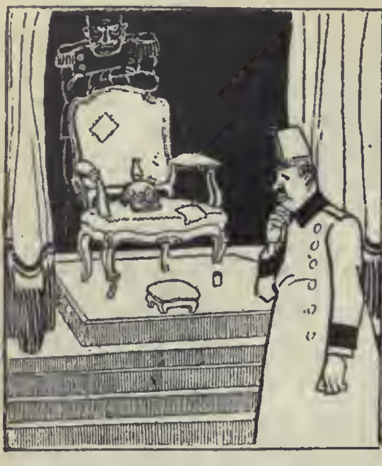
— Les Russes repoussent de fortes offensives ennemies dans la région de Riga.

La situation du front roumain ne s'est pas modifiée dans l'ensemble. La guerre se fait dans des conditions extrêmement dures dans les Carpathes, au milieu des orages, du brouillard, des tempêtes de neige et du froid excessif. L'action ennemie s'est ralentie sur la ligne du Sereth, soit par suite du mauvais temps, soit pour la préparation de quelque autre effort.

— Le roi de Grèce ayant accepté, en principe, de donner satisfaction aux demandes de l'Entente, mais son acceptation étant demeurée sur plusieurs points imprécise, les ministres alliés ont présenté au gouvernement hellénique, sous une forme nouvelle et plus énergique encore, leurs demandes de réparations, en attendant que les dispositions d'ordre militaire puissent être mises en pratique. Le blocus continue.

— Les Allemands avouent leurs pertes qui s'élèveraient, en décembre 1916, à 4.036.423 hommes, tués, blessés ou disparus. Ce chiffre, bien que grand, est au-dessous de la vérité.

— La banque commerciale de Bâle publie une étude de laquelle il résulte que, depuis le commencement de la guerre, les belligérants ont mis sous les armes environ 50 millions de soldats. Sans compter les dépenses faites par les neutres, la guerre, à la fin de décembre 1916, coûte 450 milliards, omission faite des pertes occasionnées par l'arrêt du travail productif, et des dommages causés dans les territoires où se livrent les batailles.



LE TRÔNE D'AUTRICHE

« Cette pointe ne doit pas être très commode pour s'asseoir. »

(*Numero*, Turin.)



« Les Vrançais fiennent engore de changer de ministre de la querre.

— Voui, mais malheureusement ils ne changent pas de soldsts. »



« De notre temps, on parlait moins. »

(Spahn, *Ruy Blas*.)



L'HONNEUR EST SATISFAIT

FERDINAND. — « Nous avons perdu Monastir !

GUILLAUME. — Qu'importe ! Nous avons coulé deux navires-hôpitaux. » (*Punch*, Londres.)

PETITE CORRESPONDANCE

C. P., *Paris*. — La reine-mère *Olga*-Constantinovna est née grande-duchesse de Russie ; c'est la mère du roi Constantin.

A. J., *Cherbourg*. — A Tarbes, où est né le général, et dans tout le Midi, où le nom est assez répandu, on prononce *Foch*, comme en prononce *Auch*, et non *Fok*.

N. D., *Moulins*. — La prononciation des noms propres échappe à toute règle et est une chose trop individuelle pour que, hors certains cas avérés, nous puissions l'indiquer d'une façon sûre.

V. E., *Valence*. — Il vaut mieux ne pas faire de rapprochement, car la comparaison ne serait pas à l'avantage de notre époque.

Les auteurs d'autrefois écrivaient pour instruire ;
Les auteurs de nos jours écrivent pour écrire.

J. V., *Paris*. — Le volume de gaz d'éclairage fourni par la distillation d'un mètre cube de houille est variable suivant la nature de la houille. Avec du charbon anglais, on peut estimer qu'une tonne de charbon produit en moyenne 325 mètres cubes de gaz.

S. F., *Nantes*. — Permettez-nous de vous dire que la faute que vous nous signalez n'est pas une faute ; c'est la rectification que vous nous proposez qui en est une. Veuillez consulter les ouvrages spéciaux, ils vous édifieront.

L. G., *Caen*. — La *sabadilla* (diminutif du mot espagnol *cebada* qui désigne l'orge) est appelée en France *cévadille*. Vous trouverez l'étude de cette plante ainsi que l'énumération des produits qui en sont extraits à l'article *cévadille* dans le *Nouveau Larousse illustré*. Il est exact qu'on l'utilise aujourd'hui pour la préparation de gaz asphyxiants.

M. L., *Tours*. — Les deux premières œuvres qu'il donna au théâtre n'eurent aucun succès. Il en éprouva un vif chagrin, et ce ne fut que huit ans plus tard, après de longues hésitations, qu'il se décida à faire jouer sa troisième. Dame !

On redoute l'écueil quand on a fait naufrage.

V. F. *Paris*. — Guillaume III, roi des Pays-Bas, et père de la reine Wilhelmine, qui règne actuellement, était grand-duc de Luxembourg ; mais il n'y avait entre la Hollande et le grand-duché qu'une union purement personnelle et, par application de la loi salique, le duc Adolphe, chef de la ligne aînée (Walram) de la maison de Nassau, fut proclamé grand-duc de Luxembourg, à la mort de Guillaume III (1890). Le grand-duc Adolphe, mort en 1905, fut remplacé par son fils Guillaume et celui-ci, décédé en 1912, par sa fille Marie, aujourd'hui grande-duchesse de Luxembourg.

T. L., *Buenos-Ayres*. — Vous avez dû voir cet exemple dans un vieux livre. En effet, un grand nombre d'écrivains anciens ont fait *ébène* du masculin, et l'on en trouve même un exemple dans Voltaire :

Je vis Martin Fréron, à la mordre attaché,
Consumer de ses dents tout l'ébène ébréché.

Mais *ébène* est du féminin ; il faut dire de l'*ébène noire*.

S. I., *Cette*. — Le liège n'est pas le bois le plus léger ; il existe dans l'Amérique centrale et aux Antilles un bois très mou, formé de volumineuses cellules spongieuses, qui a pour densité 0,07 alors que la densité du liège est 0,24. On l'appelle *bois de liège*, *lanero*, *bois flottant*, suivant le pays d'origine, et on l'utilise de diverses façons.

Il existe aussi un petit arbre (*herminiera elaphroxylon*) qui pousse aux environs du lac Tchad et dont le bois est plus léger que le liège, les indigènes qui l'appellent *marea* s'en servent pour fabriquer des flotteurs avec lesquels ils traversent les rivières, et aussi des boucliers pour se protéger des fers de lance et des sagaies.

R. H., *Pau*. — C'est exact. La France possède un droit de patronage (de *juspatronat*, en style ecclésiastique) sur la chapelle de Sainte-Pétronille à Saint-Pierre de Rome. Cette chapelle avait été fondée par Pépin le Bref, dans l'ancienne basilique de Saint-Pierre ; c'est là que furent baptisés Gisèle, fille de Pépin, et Carloman, fils de Charlemagne. Elle disparut lors de la démolition du vieil édifice ; mais, dans la nouvelle basilique, la chapelle de Sainte-Pétronille conserva le titre de *Capella regum francorum*, et diverses bulles consacrèrent le droit de juspatronat de la couronne de France. Toutefois ce souvenir paraissait totalement oublié, quand le cardinal Langénieux obtint de Léon XIII qu'une inscription dans la chapelle en assurât la perpétuité.

P. D., *Bordeaux*. — La carte dite *Carte de l'Etat-Major* est la carte de France au 1/80.000 comprenant 273 feuilles en noir. Mais les publications du service géographique de l'armée, relatives à la France, sont plus nombreuses que vous ne le croyez : il existe une carte au 1/200.000 comprenant 86 feuilles et tirée en couleurs, une autre au 1/320.000 en noir composée de 33 feuilles, ces deux cartes sont des réductions de la carte au 1/80.000. Le service géographique a encore publié une carte de France au 1/500.000 comprenant 15 feuilles en couleurs, une autre au 1/600.000 formée de 6 feuilles ; une carte en couleurs au 1/50.000 est en cours de publication. Enfin, on lui doit encore, relativement à la France, de nombreuses cartes particulières : environs des grandes villes au 1/80.000 ; carte des chemins de fer au 1/800.000 en couleurs ; carte aéronautique au 1/200.000 (en cours de publication), etc.

M. B. *Secteur 164*. — Dans le *Nouveau Larousse illustré*, aux articles *Bourbons de Naples* (T. II, p. 214) et *Marie-Caroline* (T. 5, p. 940), il y a erreur dans le nombre d'enfants issus du mariage de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles et de Marie-Caroline. De cette union sont nés *deux* fils et *cinq* filles. Les voici, par ordre de naissance : *Marie-Thérèse*, épouse de François II, empereur d'Allemagne ; *Marie-Louise*, épouse de Ferdinand III, grand-duc de Toscane ; *François*, successeur de son père, roi des Deux-Siciles ; *Marie-Christine*, épouse de Charles-Félix, roi de Sardaigne ; *Marie-Amélie*, épouse de Louis-Philippe, roi de France ; *Marie-Antoinette*, épouse de Ferdinand VII, roi d'Espagne ; *Léopold*, prince de Salerne.

M. A. *Bourges*. — Nous ne pouvons mieux vous répondre qu'en vous donnant l'énumération de la production mondiale du pétrole en 1915. Ce tableau est extrait du service géologique des Etats-Unis :

Etats-Unis. . . . . 37.480.547 tonnes métriques

	tonnes métriques		tonnes métriques
Russie.	9.353.077	Pérou.	331.633
Mexique.	4.388.068	Allemagne	140.000
Indes hollandaises.	1.710.445	Trinité.	100.000
Roumanie.	1.673.145	Argentine.	75.000
Inde anglaise. . . .	986.667	Egypte.	29.569
Galicie.	578.388	Canada.	28.729
Japon et Formose.	415.785	Italie.	5.500

E. T., *Nice*. — Merci ; on nous a déjà signalé plusieurs fois ce périodique qui butine vigoureusement dans les *Larousses*. Mais, reconnaissant des nombreux services qu'ils lui rendent, il nous remercie parfois par un mot aimable et spirituel, et nous suivons d'un œil indulgent ce petit... nourrisson.

D'autres, au contraire, pillent sournoisement et sans scrupule nos ouvrages. Ainsi, une revue hebdomadaire d'industrie chimique, dans son n° 33 paru en octobre 1916, donne un article intitulé *Nitrates de thorium et de cérium*, dans lequel elle reproduit, sans indication d'origine, 78 lignes qu'elle emprunte textuellement à l'article *Alliages pyrophoriques* que, sous la signature de notre rédacteur M. Molinié, le « Larousse Mensuel » a publié au mois d'avril 1914, c'est-à-dire deux ans et demi auparavant.

Un vieil et honnête usage veut que l'emprunteur indique la source à laquelle il a puisé. Cette revue a sans doute des raisons pour ignorer cet honnête usage. Il y en a d'autres comme elle. Nous nous proposons, d'en donner un de ces jours, une liste qui ne manquera pas d'intérêt.

M. V., *Saint-Denis*. — (*Voyez dans le Nouveau Larousse, t. VI, au mot métrique, l'historique du mètre*.) Le mètre primitif que la délégation de l'Institut vint présenter le 4 messidor an VII (22 juin 1799) au Conseil des Anciens, puis au Conseil des Cinq-Cents est une règle de platine ; c'est un étalon à bouts, il est conservé aux Archives nationales. Le *prototype international* est enfermé avec deux témoins dans un caveau spécial du Pavillon de Breteuil, à l'entrée du parc de Saint-Cloud, où se trouve le siège du Bureau international des poids et mesures. D'autre part, parmi les trente types construits en platine irridié et distribués aux différents Etats, la France en eut trois pour sa part, ils furent déposés l'un aux Archives, l'autre au Conservatoire, le troisième à l'Observatoire.

N. C., *Secteur 41*. — La grammaire dit : *Tout* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un autre adverbe ; alors il signifie *entièrement, tout à fait*. Ex. : *Cette personne est tout heureuse, tout aussi heureuse qu'on peut l'être*. Mais *tout*, quoique adverbe, varie quand il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré Ex. : *Cette personne est toute surprise, toute honteuse*.

Cependant cette règle ne saurait être absolue.

Dans une même phrase *tout* peut être adjectif ou adverbe suivant qu'il exprime la *totalité* ou qu'il signifie *tout à fait*. Ex. : *Ces fleurs sont toutes aussi fraîches qu'hier* (*toutes* les fleurs sans exception) ; *cette cérémonie a été toute intime* (*toute* la cérémonie a été intime d'un bout à l'autre). *Ces fleurs sont tout aussi fraîches qu'hier* (tout à fait aussi fraîches) ; *cette cérémonie a été tout intime* (tout à fait intime).

R. N., *Lyon*. — La culture du blé est loin d'obtenir chez nous les résultats que nous observons dans certains pays voisins ; en prenant la moyenne des dix années qui ont précédé la guerre, on constate, qu'en France, la production moyenne de blé par hectare, est de 1.350 kilogrammes. Or, pendant l'année 1913, l'Angleterre a récolté, par hectare de blé, 2.600 kilogrammes, la Belgique autant, la Hollande 2.400 kilogrammes, la Suisse 2.200 kilogrammes, le Danemark 3.200 kilogrammes. D'autre part, la superficie totale cultivée dans notre pays est d'environ 46 millions d'hectares et la production annuelle atteint 19 milliards ; au moment où l'on est préoccupé de l'après-guerre, on conçoit combien il serait désirable que l'on pût améliorer cette culture dont dépend, en partie, l'avenir de la France.

S. D., *Rennes*. — Ce fut d'abord l'*eau de vin*, puis l'*eau-de-vie*. Cette dernière dénomination lui convenait mieux puisqu'elle était employée seulement comme médicament destiné à prolonger la vie. On ne la trouvait que chez les apothicaires et les chimistes. Elle était regardée comme une sorte de panacée, capable de guérir le mal de dents, la colique, l'hydropisie, la paralysie, l'épilepsie, la fièvre quarte, etc. On en frottait les membres pour leur rendre la vigueur. Ainsi, d'après une vieille légende controuvée, Charles le Mauvais, roi de Navarre, que ses débauches avaient affaibli, se faisait envelopper dans un drap trempé dans cette liqueur et que l'on cousait sur son corps. Ce remède lui devint fatal : son valet de chambre, chargé de lui coudre le drap, manquant un jour de ciseaux pour couper le fil, en approcha une chandelle ; aussitôt le drap s'enflamma et le roi de Navarre périt d'une mort affreuse.

Ce ne fut qu'en 1514, Louis XII ayant alors accordé aux vinaigriers la distillation de l'eau-de-vie et de l'esprit de vin, que l'eau-de-vie devint une boisson, dont malheureusement l'abus a fait, depuis, de trop grands progrès

H. S., *Chambry-sur-Montreux*. Il est exact que l'emploi du subjonctif présent, au lieu de l'imparfait, dans une proposition subordonnée dépendant d'une principale dont le verbe est au conditionnel présent, est *toléré* aux examens et aux concours (arrêté ministériel du 26 février 1901). *Je voudrais qu'il* VIENNE (au lieu de *qu'il* VÎNT) ne peut donc être compté comme une faute par le correcteur d'une copie. Mais la tolérance n'abolit point la règle. En mettant sur un pied d'égalité les deux tournures, on risque d'encourager des incorrections flagrantes, telles que : *Je voulais* (ou *j'aurais voulu*) *qu'il* VIENNE. C'est, en effet, une tendance de la langue parlée actuelle, d'éliminer partout l'imparfait du subjonctif. Le rôle des grammairiens n'est pas de favoriser la disparition de l'une des ressources du français. La langue écrite, tout au moins, doit conserver l'imparfait du subjonctif, même après un conditionnel présent, lorsqu'il s'agit d'exprimer une supposition ou un regret. A ce point de vue, la tournure syntaxique : *Je voudrais qu'on* EÛT *cent ans d'assurés* (Mme de Sévigné), est plus juste que si l'on y employait le subjonctif présent, qui marquerait une supposition réalisable. On ne devrait recourir au subjonctif présent que dans le cas où le conditionnel équivaut à un présent atténué : *Je voudrais* (= je désire) *qu'il* FASSE *beau temps*. La substitution brutale, dans tous les cas, du présent du subjonctif à l'imparfait priverait notre style de nuances délicates.

Avis. — *Quelques lecteurs, en continuant à nous poser des demandes de toute nature, nous obligent à leur rappeler, une fois encore, que la « Petite correspondance » est exclusivement réservée aux questions concernant soit le* **Larousse Mensuel** *soit les autres publications de la maison Larousse. Si grand que soit notre désir de leur être agréable, nous ne devons pas sortir de notre rôle. Nous nous voyons donc obligés de ne pas leur répondre et nous les prions instamment de vouloir bien, à l'avenir, nous épargner ce regret.*

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



CHEZ LA MODISTE

« C'est un n'amour!... c'est vrai... Mais ce n'est pas raisonnable... : nous sommes en guerre...
— Voyons, Madame..., votre mari est nomme de la *Commission des économies...* ; il ne peut plus rien vous refuser !...
(A. Guillaume, *Le Rire*.)



CHANTEUR DE COUR

« Non ! tu ne sauras jamais...
... Si je t'aime... ou si je te hais !...
(RE, *Cri de Paris*.)



STRATÉGIE

« Tu sais, Henriette, si tu ne te tais pas, je finirai par en revenir à la « guerre de mouvement »...
(Albert Guillaume, *Le Rire*.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Janvier 1917 au 14 Février 1917

15 janv. (lun.). — L'artillerie se montre assez active sur divers points du front. Les troupes britanniques multiplient leurs raids. Entre l'Aisne et l'Argonne, les Allemands ont attaqué nos postes avancés ; ils ont été refoulés après un vif combat à la grenade. Nous avons réussi plusieurs coups de main sur les lignes ennemies, pris du matériel et fait des prisonniers.

— Tirs habituels d'artillerie sur le front italien.

— Les Roumains ont attaqué l'ennemi sur les hauteurs au sud-est de Monestirka-Kassinoul, sur la rivière Kassina et, après un chaud combat à la baïonnette, ils l'ont rejeté à plus d'un kilomètre. Au nord-ouest de Galatz, ils se sont repliés un peu vers le nord ; l'ennemi est tout près de cette ville qu'il bombarde. Les Russes repoussent vigoureusement une série d'attaques germano-bulgares entre la Putna et le Sereth.

— Le mauvais temps a provoqué de nombreuses inondations en Macédoine ; mais, en dépit des tempêtes de neige, les combats ont repris : les Italiens ont repoussé l'ennemi dans la région du lac Presba ; nous l'avons refoulé au sud du lac Okhrida, en particulier à Veliterna et à Sveti ; notre artillerie a victorieusement riposté au violent bombardement des Germano-Bulgares, dans la région de Rapès, sur le Vardar. Sur le front de la Strouma, les troupes britanniques travaillent énergiquement l'ennemi.

— Le gouvernement grec ajourne autant qu'il peut sa réponse à la dernière demande des Alliés. En attendant, il exécute le plus lentement possible les conditions qui lui sont imposées et a fait monter hâtivement, à Larissa, un poste de T. S. F., qui est constamment en relation avec Berlin.

— En Mésopotamie, les Anglais progressent sur la rive droite du Tigre.

— Le destroyer anglais *Dolfin* a coulé le sous-marin allemand *U-56*, dans les parages des îles Canaries.

16 janv. (mar.). — La canonnade se poursuit avec une certaine violence dans les régions de l'Ancre et de la Somme, ainsi que sur le front nord-est de Verdun et en Lorraine. A la faveur d'un tir de torpilles et d'obus asphyxiants, l'ennemi a tenté, sur la Somme, un coup de main qui a été facilement repoussé. Une petite attaque, exécutée par nous sur les tranchées allemandes à l'est de Vic-sur-Aisne, a pleinement réussi.

— Guerre de mine sur le front italien.

— La poussée des Austro-Allemands paraît se ralentir en Roumanie ; la résistance russo-roumaine se manifeste de plus en plus énergique.

17 janv. (mer.). — Sur notre front, les hostilités ne sont pas sorties de la canonnade habituelle et de quelques coups de main ou engagements de patrouilles.

— Rien à signaler en Italie.

— Dans les Carpathes, Russes et Roumains continuent leurs efforts pour défendre la vallée du Trotus. Au sud-ouest de Galatz, les Russes prennent d'assaut le village de Valdéni. Nos Alliés maintiennent leurs positions.

— Pas de communiqué de Macédoine.

— La Grèce cède sans restriction devant la nouvelle démarche de l'Entente. Le blocus persistera jusqu'à exécution complète des promesses de Constantin.

18 janv. (jeu.). — L'ennemi montre assez d'activité sur notre front : il donne des coups de sonde un peu partout et il est partout repoussé avec pertes. La canonnade gronde dans la région de Soissons, sur les Hauts-de-Meuse, en Lorraine et dans les Vosges.

— Sur les lignes austro-italiennes, la neige limite les hostilités à des combats d'artillerie.

— La marche des armées de Hindenburg, en Roumanie, qui se ralentissait depuis quelques jours, semble momentanément arrêtée ; nos alliés reprennent l'offensive avec succès sur certains points de la ligne de bataille. Au sud de l'Oïtuz, près de Pralea, les Roumains ont cerné une colline occupée par l'ennemi, ont capturé de nombreux soldats et 7 mitrailleuses. En Volhynie, la réaction russe recommence à se manifester par l'activité de l'artillerie.

— En Macédoine, le mauvais temps arrête les opérations. Des troupes franco-russes ont débarqué dans la presqu'île du mont Athos (Chalcidique, *v. la carte, p. 42*) et ont occupé les couvents appartenant aux diverses confessions orthodoxes.

19 janv. (ven.). — On signale des canonnades sérieuses au canal de la Bassée, sur le front britannique et, sur le nôtre, en Champagne, à l'est d'Aubérive, ainsi que dans la région de Verdun, à la cote 304 et à la ferme des Chambrettes.

— Le calme règne sur tous les fronts, en Italie, en Russie, en Roumanie et en Macédoine.

20 janv. (sam.). — Aucune action préparatoire indicatrice d'un mouvement sérieux n'a eu lieu encore sur notre front ; mais les raids dans les tranchées adverses deviennent de plus en plus nombreux : les Anglais en ont exécuté dans les secteurs d'Ypres et du canal de la Bassée ; l'ennemi après avoir violemment bombardé nos positions de Plessis-de-Roye, au sud de Lassigny, a tenté une incursion dans nos postes avancés : il a été nettement refoulé par nos tirs de barrage ; nos patrouilles sont entrées dans les tranchées allemandes. près de Nouvion-Vingré, au nord-ouest de Soissons, et ont ramené des prisonniers ; nous avons fait jouer avec succès, un camouflet près de Bolante, en Argonne ; en Haute-Alsace, les opérations de patrouilles se multiplient et ont donné lieu à des combats dans le secteur de Burnhaupt et au sud-ouest d'Altkirch, au cours desquels l'ennemi a été repoussé. La canonnade est intermittente et parfois très violente sur diverses parties du front, entre autres à Ramscapelle, à Dixmude, sur l'Ancre, la Somme, l'Oise, la Meuse, en Champagne, en Lorraine et en Alsace.

— Actions d'artillerie dans le Trentin et sur le Carso.

— Sur le front roumain, on signale quelques escarmouches dans les Carpathes : le passage de la Putna par un détachement russe, et la prise du village de Nanesti, sur la rive droite du Sereth, par les troupes de Mackensen.

— En Macédoine, lutte d'artillerie dans la région Magnarevo-Tirnova, sur le Vardar et vers Doiran ; les Russes ont exécuté avec succès un raid dans la zone de Sparavina ; rencontres de patrouilles au sud de Vetrenik et sur la Strouma vers Homondos.

— Les représentants des puissances alliées veillent à la stricte exécution des engagements pris par le gouvernement du roi Constantin. Le transport, en Morée, des troupes grecques et du matériel doit être fait dans un délai de quinze jours, du 20 janvier au 4 février.

21 janv. (dim.). — En dehors de la canonnade et des escarmouches quotidiennes, il ne s'est rien passé d'important sur notre front. Cependant les raids sont plus fréquents et exécutés avec plus de monde : les Anglais près de Loos, Neuve-Chapelle



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er mars vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✸ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

et au bois Saint-Pierre-Vaast ont fait des prisonniers; les Allemands, continuant leurs tentatives de reconnaissance contre nos lignes, ont été de nouveau repoussés dans la région de Lassigny et au bois des Caurières, au nord de Verdun. L'artillerie est très active au nord de la Somme, sur la rive droite de la Meuse et, dans les Vosges, au nord du Ban-de-Sapt, où nos soldats ont réussi un coup de main dans les lignes allemandes vers Senones.

— Rien à signaler sur le front italien.

— Les Russes attaquent dans la région de Kovel, en Volhynie. La journée semble avoir été tout à fait calme sur les lignes de Roumanie; l'ennemi n'a pas franchi le Sereth.

— Combats d'artillerie et de patrouilles en Macédoine, où les Germano-Bulgares reçoivent des renforts.

— Les troupes britanniques ont remporté un nouveau et brillant succès en Mésopotamie : elles ont battu les Turco-Allemands sur la rive droite du Tigre, dans la grande courbe du fleuve, au nord-est de Kut-el-Amara, et avancent vers cette ville.

22 janv. (lun.). — Les Allemands essayent, sans succès, des coups de main au nord d'Arras et dans la région d'Ypres; nos alliés britanniques y répondent par des raids victorieux sur le front de l'Ancre et de la Somme. Sur la rive droite de la Meuse, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué à deux reprises, nos tranchées au nord du bois des Caurières : il a été chaque fois repoussé par nos feux de canons et de mitrailleuses. Il y a de nombreuses rencontres de patrouilles en Lorraine et en Alsace, et l'activité de l'artillerie est très vive dans les secteurs de Douaumont, de la Côte du Poivre, du bois des Caurières, ainsi que dans les Vosges, à la Chapelotte.

— Petits combats sur le Carso, dans lesquels les Italiens ont dispersé des partis ennemis.

— Au cours d'un violent engagement, dans la vallée de Kovel, en Volhynie, les Russes reculent d'abord, puis rejettent l'ennemi, en lui faisant subir des pertes sérieuses. Sur le front roumain, les Austro-Allemands ont été repoussés dans la vallée de l'Oïtuz.

— Dans un message au Sénat américain, le président Wilson, rendant hommage à la clarté et à la franchise de la note diplomatique des Alliés, exprime le désir de connaître les buts de guerre des Allemands, et développe sa doctrine sur les conditions d'une paix durable, une « paix sans victoire ».

23 janv. (mar.). — Les reconnaissances sur les lignes du front continuent de part et d'autre; les Allemands ne réussissent pas dans leurs coups de sonde; les Anglais et nous, au contraire, remportons chaque jour quelques petits succès. La canonnade est vive entre l'Oise et l'Aisne, en Champagne, en Argonne, en Lorraine et en Alsace.

Au cours de combats aériens qui ont eu lieu sur la Somme, en Champagne et sur la Meuse, 4 appareils allemands ont été abattus et 2 autres capturés.

— Canonnade en Italie.

— Une attaque allemande a été repoussée dans la région de Riga; d'autres, en Volhynie et en Galicie ont eu le même sort. Les Bulgares ont franchi un bras du Danube (el bras de Saint-Georges) devant Tulcea; sur le reste du front roumain, la situation n'a pas changé.

— Pas de communiqué de Macédoine.

— Deux engagements navals ont eu lieu dans la mer du Nord, près des côtes de Hollande, entre bâtiments légers britanniques et contre-torpilleurs allemands. L'avantage est resté à nos alliés.

24 janv. (mer.). — Les troupes françaises et britanniques multiplient et réussissent les coups de sonde sur la Somme et en Woëvre. De leur côté, les Allemands ne restent pas inactifs, mais leurs raids échouent, près de Soissons et aux Eparges, et ils laissent des prisonniers. Les artilleries alliées exécutent des tirs de destruction au nord de la Somme et de l'Ancre, dans les régions d'Ypres, d'Armentières, de Souchez, de Moulin-sous-Touvent, de Verdun au nord-est de la cote 304 et au bois des Caurières.

Les Allemands ont encore perdu plusieurs appareils dans les combats aériens.

— Lutte habituelle d'artillerie sur le front italien.

— Devant Tulcea, les Russes ont repris la rive nord du bras de Saint-Georges et ils ont anéanti le bataillon bulgare qui avait réussi à passer ce bras du Danube.

— La neige tombe en abondance en Macédoine. L'artillerie italienne est assez active dans la région de Guevghéli; les Russes ont fait des prisonniers près de Staravina, et les Turcs ont subi un échec dans les environs de Kakareska.

25 janv. (jeu.). — Les petites opérations de sondage continuent. Les Anglais ont réussi un raid dans la région d'Hulluch. Les Allemands, après une forte préparation d'artillerie, en ont exécuté un, assez important, contre nos tranchées près du canal de l'Aisne, au sud de Berry-au-Bac : Prussiens et Saxons qui l'ont tenté ont été refoulés et ont laissé de nombreux morts sur le terrain. L'artillerie anglaise a vivement contre-battu les canons allemands dans le secteur d'Ypres, et la nôtre a exécuté des tirs de destruction sur les organisations et les batteries ennemies dans la région de Bures, au nord-est de Lunéville, ainsi que dans celle de l'Hartmannswillerkopf.

Favorisée par le beau temps, l'aviation est très active de part et d'autre, malgré un froid très vif.

— Les abondantes chutes de neige dans les Alpes arrêtent les opérations. Le canon seul trouble le calme du front italien, dans la zone de Tonale.

— Les combats reprennent par intermittence dans la région de Riga et sont favorables à nos alliés. Aucun événement notable sur le front de Roumanie : le froid immobilise les armées belligérantes.

— Perdant tout espoir de l'arrivée prochaine des secours allemands, le roi Constantin se résigne à faire des excuses à l'Entente. Au nom du gouvernement grec, M. Zacostas, ministre des Affaires étrangères, a adressé aux représentants des puissances alliées, à Athènes, la lettre officielle suivante :

Conformément à la promesse qu'il a donnée dans sa réponse à l'ultimatum des gouvernements alliés, en date du 28 décembre (8 janvier), le gouvernement royal présente des excuses formelles à LL. EE. les ministres de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Russie, en raison des regrettables événements du 18 novembre (1er décembre) 1916.

— Le croiseur auxiliaire anglais *Laurentic* a été coulé par un sous-marin allemand ou une mine, au large de la côte d'Irlande; 11 officiers et 109 hommes ont été sauvés; 350 ont péri.

Le bâtiment français de la compagnie des Chargeurs Réunis *Amiral-Magon*, qui transportait 900 hommes de troupe environ à Salonique, a été torpillé et coulé en Méditerranée par un sous-marin ennemi. On a pu sauver 809 hommes.

26 janv. (ven.). — Sur la rive gauche de la Meuse, à la suite d'un violent bombardement, les Allemands ont attaqué sur quatre points de notre front, depuis le bois d'Avocourt jusqu'à l'est du Mort-Homme. Repoussés par nos tirs et même, en certains endroits, à la baïonnette, ils ont reflué vers leurs tranchées de départ. Quelques fractions ennemies qui avaient réussi à pénétrer dans nos éléments avancés, dans le secteur de la cote 304, en ont été presque entièrement chassés. Les assaillants ont subi des pertes très élevées et ont laissé de nombreux cadavres dans nos lignes, notamment au bois d'Avocourt. Les Allemands ont tenté des coups de main sur nos petits postes dans la Somme, entre Oise et Aisne, en Woëvre et en Haute-Alsace; ils ont été partout repoussés. Le canon gronde sur tout le front.

Nos escadrilles bombardent très efficacement les établissements allemands et détruisent plusieurs appareils.

— Calme dans l'ensemble des lignes en Italie.

— Les hostilités sont suspendues sur le front oriental, sauf dans la région de Riga où les combats continuent avec des alternatives diverses. Le long du Danube on se fusille et l'on se canonne d'une rive à l'autre; l'ennemi bombarde Galatz. Le froid est très vif.

27 janv. (sam.). — Les troupes britanniques ont réussi une opération locale, au nord de la Somme, vers Le Transloy, sur la route Sailly-Saillisel-Bapaume; elles ont fait 350 prisonniers dont 6 officiers et ont maintenu le terrain gagné en dépit des plus vives contre-attaques de l'ennemi. Les quelques coups de main tentés par les Allemands sur divers points de notre front, à la Main-de-Massiges (Champagne), aux Eparges, etc., ont tous échoué. La lutte d'artillerie est vive sur les deux rives de la Meuse. Nos batteries exécutent des tirs de destruction sur les organisations allemandes du secteur de la cote 304 et de la forêt de Parroy.

L'aviation franco-britannique est très active. Plusieurs appareils ennemis ont été détruits. Le lieutenant aviateur français Guynemer a abattu son 30e avion allemand.

— Rien à mentionner sur le front italien.

— Les combats continuent dans la région de Riga, sans grand changement dans la situation. Dans les Carpathes boisées, au sud de la Bukovine, les troupes russes de Letchitsky ont enfoncé les lignes fortifiées de l'ennemi sur un front de plus de 3 kilomètres à la chaussée Kimpolung-Jacobény, et elles ont capturé 32 officiers, 1.126 soldats, 12 mitrailleuses et 4 lance-bombes. Les Roumains ont battu les Austro-Allemands dans la vallée de Gachin, en Moldavie, et les ont rejetés vers le sud. Aucun changement sur le Sereth et le Danube.

— Rien d'important à signaler en Macédoine.

— Après trois séances en comité secret pour discuter des affaires de Grèce, la Chambre a voté l'ordre du jour de confiance au cabinet Briand par 313 voix contre 135.

28 janv. (dim.). — Le froid glacial n'arrête pas l'ardeur des combattants. L'activité de l'artillerie s'accroît sur le front belge et reste très intense sur la Somme, en Lorraine et en Alsace. Les Anglais poursuivent brillamment leurs raids d'éclaireurs et refoulent toutes les tentatives allemandes. Nous avons livré des combats à la grenade sur la rive gauche de la Meuse, vers l'est de la cote 304 et, sur la rive droite, nous avons effectué, entre les Eparges et la tranchée de Calonne, un coup de main qui a pleinement réussi : nous avons trouvé de nombreux cadavres dans les tranchées ennemies et ramené un important butin.

— Canonnade habituelle et reconnaissances de patrouilles sur les fronts italiens.

— Après une forte préparation d'artillerie, les Allemands ont prononcé de vigoureuses attaques, à l'ouest de Riga : ils ont été partout repoussés. La neige et le froid qui sévit avec une rigueur extrême sur les fronts des Carpathes, de Moldavie et du Sereth arrêtent les opérations; tout se borne à des échanges de coups de canon.

— Les opérations sont entravées sur presque tous les points, en Macédoine, par la neige qui tombe à gros flocons; on ne signale que de petites actions d'artillerie et quelques rencontres de patrouilles.

29 janv. (lun.). — Malgré le froid intense qui augmente encore et la neige, les actions de patrouilles se multiplient d'un bout à l'autre du front et sont aussi nombreuses et aussi heureuses dans les secteurs britanniques que dans les nôtres. Vive canonnade et combats à la grenade à la cote 304, sur la rive gauche de la Meuse. Engagements d'artillerie à longue portée en Lorraine. Attaque allemande aisément repoussée à l'Hartmannswillerkopf. Echanges de coups de canon sur le reste du front.

Nos aviateurs bombardent les gares d'Athies, de Savy, d'Etreillers et abattent 5 appareils ennemis.

— Sur le front du Trentin, l'armée autrichienne prépare des travaux défensifs sous le feu des canons italiens.

— Le froid sévit terriblement sur le front oriental; aussi les hostilités sont souvent arrêtées. Dans la région de Riga, les adversaires se livrent à quelques fusillades; mais en Galicie, sur la Zlota-Lipa, au sud de Brzezany, les Russes s'emparent de toute la première ligne de tranchées défendue par un corps turc qui a essuyé des pertes sérieuses. En Roumanie, canonnade réciproque et rencontres de patrouilles sur la Putna et le Sereth.

— La cérémonie destinée à présenter aux Alliés les excuses publiques du gouvernement grec a eu lieu à Athènes, sur la place du Zappeion. Les troupes royales ont salué, en signe de réparation, les drapeaux des puissances alliées, en présence des détachements des troupes et des ministres de l'Entente. Par ordre du roi Constantin, la Ligue des réservistes est dissoute et le transport des troupes grecques et du matériel dans le Péloponèse, qui s'effectue régulièrement, sera terminé dans le délai fixé par l'ultimatum.

30 janv. (mar.). — L'ennemi a tenté des coups de sonde dans les tranchées belges au sud de l'Hetsas, sur le canal de l'Yser et sur les nôtres entre Soissons et Reims, ainsi qu'au nord de Badonviller : il a subi partout un échec complet Une attaque à la grenade qu'il a dirigée contre nos positions de la cote 304, à l'ouest de la Meuse, a été nettement brisée par nos feux, et il a subi des pertes sensibles. Nos batteries se montrent assez actives en Lorraine, dans les Vosges et en Haute-Alsace.

Nos avions ont bombardé les bivouacs ennemis d'Etain, les usines militaires de Ham, les gares et les usines de Folembray, les gares d'Athies, Hombleux et Curchy. Ils ont abattu 3 appareils allemands.

— Habituelles canonnades sur le front italien.

— Rien d'important à signaler sur les fronts russe et roumain.

— Pas de communiqué de Macédoine.

— La piraterie teutonne redouble : de nombreux bateaux de nations et de conditions diverses sont torpillés. L'Allemagne espère ainsi intimider les neutres, dont les navires travaillent pour l'Entente, et même effrayer les Alliés de manière à rendre possible une nouvelle manœuvre de paix.

La crise alimentaire s'aggrave en Allemagne et en Autriche; la disette sévit dans un grand nombre de régions, et le contrôleur de l'approvisionnement allemand von Batocki déclare que le manque de vivres se fera fortement sentir au printemps prochain.

31 janv. (mer.). — Il y a sur tout le front occidental de nombreuses rencontres de patrouilles. Parmi les engagements les plus importants, signalons un échec des Allemands devant les positions belges à l'est de Pervyse, un avantage remporté par les troupes britanniques au sud de Le Transloy, et deux raids exécutés par nos détachements en Lorraine : un dans les tranchées ennemies de Leintrey, où nos soldats ont capturé ou mis hors de combat les défenseurs; un autre à Moncel, qui a pleinement réussi. Signalons aussi plusieurs escarmouches dans les Vosges, à la Chapelotte, au Reichsackerkopf, etc. Les actions d'artillerie sont assez violentes sur diverses parties du front, entre autres en Woëvre, où nos batteries exécutent des tirs efficaces sur les organisations allemandes dans la région Eix-Abaucourt.

— Lutte intermittente d'artillerie dans les Alpes.

— Les Russes repoussent victorieusement les attaques ennemies dans la région de Riga. En Bukovine, au sud-est de Kimpolung, ils s'emparent des positions fortifiées sur les collines de Jacobény, font un millier de prisonniers dont 11 officiers et capturent 10 mitrailleuses, un canon, des lance-mines et des lance-bombes. Des monitors russes, naviguant sur le Danube, bombardent les positions bulgares de Tulcea.

— Pas de nouvelles de Macédoine.

— A la suite du rejet de leurs propositions de paix, l'Allemagne et l'Autriche affamées, décidées à se défendre par tous les moyens, proclament la guerre sous-marine à outrance et notifient le blocus qu'elles prétendent appliquer contre l'Angleterre, la France et l'Italie. Elles interdisent absolument le commerce des neutres avec les Alliés et torpilleront, sans avertissement, tous les bateaux trouvés à moins de 20 milles des côtes des Etats de l'Entente, sans en respecter ni le pavillon ni le chargement. Elles déclarent que le blocus commence demain, mais elles accordent un délai de cinq jours à tous les vapeurs, pour rentrer au port. Cette déclaration des empires centraux est considérée comme un acte de désespoir déterminé par le manque d'hommes et de vivres; elle est causée par la pression qu'exercent les Alliés aussi bien sur terre que sur mer.

1er fév. (jeu.). — Les communiqués des armées françaises, britanniques, belges et italiennes ne mentionnent que des canonnades et des coups de main; le froid rigoureux et la neige constituent sans doute un obstacle absolu au développement des opérations militaires.

— Dans la région de Riga, les Russes ont chassé les Allemands des tranchées à l'ouest de la chaussée de Kolucem. Le froid extraordinairement pénible qui sévit en ce moment, sur le front oriental, arrête toute activité de combat.

2 fév. (ven.). — Aucun événement n'est à signaler sur le front occidental, où l'on se canonne avec plus ou moins de vivacité; les seuls engagements mentionnés sont de simples escarmouches entre patrouilles en reconnaissance. Les secteurs les plus actifs sont toujours la Champagne, la région de Verdun, la Lorraine où une attaque ennemie près de Leintrey a été repoussée, et l'Alsace.

Des hydravions anglais ont bombardé, dans le port de Zeebrugge, une flottille de torpilleurs allemands.

— Sur le front oriental, les opérations ne sont guère plus actives : tout se borne à des fusillades et à des reconnaissances d'éclaireurs.

— Le mauvais temps est général en Macédoine; quelques rencontres de patrouilles et quelques actions d'artillerie, c'est tout ce que le communiqué signale.

— La Grèce continue de satisfaire aux demandes de l'Entente.

— L'Allemagne a mis dans ses sous-marins son suprême espoir de paix. Terriblement menacée par la famine, elle croit pouvoir couper à son tour les communications de ses adversaires et les amener ainsi à composition. Elle considère la guerre sous-marine « sans limites » comme sa meilleure arme pour imposer la paix allemande, et elle y recourt comme à une ressource suprême. L'angoisse que l'on devine dans la mise en scène du Reichstag et de la notification aux neutres est celle du joueur qui joue sa dernière carte et risque son va-tout.

Le général mexicain Carranza, voulant se ménager l'aide de l'Allemagne, envoie un télégramme de sympathie au kaiser.

3 fév. (sam.). — Le canon gronde partout, mais les actions d'infanterie se réduisent toujours à des coups de main et à des rencontres de patrouilles. Les Allemands ont subi plusieurs petits échecs de Bouchavesnes à Arras et ont éprouvé des pertes sérieuses. Les troupes britanniques leur ont fait quelques prisonniers au sud d'Armentières et nos soldats plusieurs autres sur le front de Verdun.

— Les mêmes faits se passent sur le front italien : la lutte d'artillerie est partout assez vive et les Autrichiens ont subi des pertes sensibles au cours d'un certain nombre d'escarmouches dans les hautes vallées du Trentin.

— Le froid qui est très vif en France, est encore bien plus rigoureux sur le front oriental; là aussi, en dehors de quelques combats dans la région de Riga, au cours desquels les Russes ont brisé les attaques allemandes, tout se borne à la canonnade et à la fusillade. De violentes tempêtes de neige entravent depuis longtemps toute opération dans le Caucase. La flotte russe poursuit sans relâche les bateaux turcs et bulgares dans la mer Noire et en a coulé plusieurs.

— On annonce de Mésopotamie que les troupes britan-



« Paraît que le kaiser a saqué trois généraux de division.
— Pardi! il n'en avait plus besoin, leurs trois divisions sont ici. »

« Hélas! il est au plus bas. »

(Dessins de Spahn, *Ruy Blas*.)

« Che gommence à groire que le kaiser doit être fâché avec son fieu pon tieu ».

« Je parie que Wilson enverra encore une note.
— Méfie-toi, p'pa, cette fois ça sera une note à payer. »

« Le kapitaine a tit gue, goûte gue goûte il vaut ouvrir un chemin.
— Si eogore c'était bour se trotter! »

niques ont remporté un succès sur le Tigre et qu'elles continuent leur avance vers Kut el-Amara.

4 fév. (dim.). — La persistance du froid rigoureux (— 15° à Paris, — 22° à Belfort) ne ralentit pas l'activité sur le front où les raids de jour et de nuit deviennent de plus en plus fréquents. A l'est de Beaucourt, les Anglais ont avancé leur ligne d'environ 500 mètres sur une longueur de 1.500; ils ont fait une centaine de prisonniers, capturé 3 mitrailleuses et rejeté toutes les contre-attaques de l'ennemi qui a subi de fortes pertes. Nos soldats ont réussi deux vigoureux coups de main, l'un entre l'Oise et l'Aisne, dans la région de Tracy-le-Val, l'autre dans celle de Moulin-sous-Touvent et ils ont fait des prisonniers dans les deux actions. L'artillerie bombarde efficacement les ouvrages allemands sur différents points de la ligne de bataille.

— En Italie, de nouvelles chutes de neige et le brouillard entravent les opérations.

— La lutte continue dans la région de Riga, entre les marais de Tiroul et l'Aa : les offensives répétées de l'ennemi sont toutes repoussées par les Russes. Rien d'important sur les autres parties du front oriental.

— Pas de communiqué de Macédoine.

— A la suite de la note par laquelle le gouvernement allemand décline les engagements qu'il avait pris pour la conduite de la guerre sous-marine, les Etats-Unis ont rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a été rappelé et M. Wilson a remis ses passeports au comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à New-York. En même temps, le président de la république américaine a fait appel aux autres Etats neutres.

5 fév. (lun.). — Comme ces jours derniers on ne signale que des coups de main et des actions intermittentes d'artillerie. Sept raids ennemis sur le front anglais de la Somme ont complètement échoué; nos alliés ont enlevé 500 mètres de tranchées au nord-est de Gueudecourt et ont fait environ 200 prisonniers dans ces petites actions. Au nord de la Somme, dans la région de Barleux, nous avons repoussé un coup de main de l'ennemi qui a laissé des prisonniers et a subi des pertes sensibles. Nous avons réussi plusieurs incursions dans les lignes allemandes, notamment dans le secteur des Chambrettes, au nord-ouest de Pont-à-Mousson et au Reichackerkopf, à l'ouest de Munster; nous avons fait une centaine de prisonniers et capturé 2 mitrailleuses.

Nos avions ont bombardé le champ d'aviation de Colmar, les usines militaires de Rombach, les gares de Chauny, Ham et Appilly. Les aviateurs franco-anglais ont abattu 6 appareils allemands.

— Quelques actions d'artillerie ont eu lieu dans le Trentin. Les Autrichiens montrent une certaine activité sur les fronts de Giulie et du Carso.

— Dans la région de Riga, au nord de Kalncem et au nord-ouest de Friedrichstadt, les Allemands ont violemment attaqué les positions russes : ils ont été rejetés avec pertes sérieuses. Sur tout le reste du front oriental, jusqu'à la mer Noire, fusillade et patrouilles d'éclaireurs.

6 fév. (mar.). — L'artillerie se manifeste sur le front plus active que les jours précédents et la lutte est vive en Belgique, sur la rive droite de la Meuse, ainsi qu'en Lorraine. Les opérations de sondage réciproques ne sont entravées ni par le froid excessif ni par la neige. Les Anglais se sont emparés de mille mètres de tranchées dans la région de Grandcourt et ont fait des prisonniers. Deux coups de main ennemis en Lorraine, l'un à l'est de Lunévillemont, l'autre aux Eparges ont échoué sous nos feux; un troisième a eu le même sort dans la forêt de Parroy. En Alsace, dans la région d'Anspach, nos reconnaissances ont pénétré dans les positions allemandes qu'elles ont bouleversées et elles ont ramené des prisonniers.

— Les Autrichiens ont tenté plusieurs attaques sur diverses parties du front des Alpes; ils ont été partout repoussés.

— On continue à se battre dans la région de Riga sans résultat positif.

— Sur tous les autres fronts, aucun événement à signaler.

— En Mésopotamie les troupes britanniques ont chassé l'ennemi de la rive droite du Tigre, à l'est du confluent du Hai.

— Mettant leurs menaces à exécution, les Allemands ont coulé en deux jours un nombre appréciable de bateaux, principalement au large de l'Espagne. Les marines anglaise et française prennent leurs dispositions pour augmenter les conditions de sécurité de la navigation.

7 fév. (mer.). — La lutte d'artillerie se poursuit plus violente en Belgique, dans les secteurs de Dixmude, de Ramscapelle, de Hetsas et d'Ypres, ainsi que sur les rives de la Meuse, au Mort-Homme et à Louvemont-les-Chambrettes. Les troupes britanniques ont occupé le village de Grandcourt, sur la rive gauche de l'Ancre, après en avoir chassé les Allemands qui ont essuyé de lourdes pertes et laissé des prisonniers. L'ennemi échoue dans ses coups de main à Gueudecourt contre les Anglais, puis contre nous en Argonne, à Boureuilles, en Lorraine, dans la forêt de Parroy, et en Haute-Alsace, près de Seppois. Après un vif bombardement, les Allemands ont attaqué nos positions d'Emberménil, en Lorraine; nous les avons repoussés en leur infligeant des pertes sévères et en leur faisant des prisonniers.

Au cours de nombreux combats aériens, 6 appareils ennemis ont été abattus. Des avions allemands ont jeté plusieurs bombes sur Dunkerque : ni victimes, ni dégâts.

— Rien à noter sur les autres fronts, en dehors de l'échec d'une tentative austro-allemande de franchir le Sereth au sud-est de Focsani.

— L'Espagne dans une protestation courtoise et ferme repousse le prétendu droit de destruction des navires de commerce que s'arrogent les empires centraux. Le Brésil et la plupart des Républiques de l'Amérique du Sud protestent également; mais les Etats scandinaves, la Hollande et la Suisse considèrent que leur position spéciale ne leur permet pas de s'associer entièrement à l'attitude de M. Wilson.

8 fév. (jeu.). — Les détachements allemands du prince de Wurtemberg, qui voulaient aborder les lignes belges au sud de Dixmude, ont été anéantis ou faits prisonniers. Les troupes britanniques accentuent leurs succès : elles s'emparent d'une position près de Sailly-Saillisel, de la ferme de Baillescourt, sur la route de Beaucourt-Miramont, d'une tranchée près de Grandcourt, pénètrent, au sud de Bouchavesnes, dans les tranchées ennemies qu'elles bouleversent, et repoussent deux coups de main des Allemands vers Gueudecourt et La Bassée; dans ces opérations elles ont infligé de grosses pertes à l'ennemi et lui ont fait 200 prisonniers dont 3 officiers. En Argonne, dans le secteur de Bolante, nous avons exécuté un raid sur les tranchées ennemies et ramené des prisonniers. Combats à la grenade sur le front de Verdun, dans la région de la cote 304-bois d'Avocourt; rencontres de patrouilles en Alsace. Lutte d'artillerie assez vive sur toute la ligne.

Nos avions ont bombardé les établissements militaires allemands de Lahr (grand-duché de Bade) ainsi que le terrain d'aviation de Mariakerke (Belgique).

— Quelques attaques autrichiennes ont été repoussées par les Italiens sur la rive droite de la Brenta et sur le Freikofel.

— Escarmouches en Galicie sans résultat réel. En Bukovine, au nord-est de Kirlibaba, les Russes s'emparent de tranchées ennemies. Combats d'avant-postes sur la Putna, le Sereth et le Danube gelés.

— Grande activité réciproque de l'aviation en Macédoine. Nos escadrilles bombardent les campements ennemis au sud-est de Prilep et les campements bulgares à Hudova.

— La guerre sous-marine bat son plein. Parmi les navires coulés il faut citer le paquebot anglais *California*, torpillé sans avertissement dans l'Atlantique; il y a 83 victimes.

9 fév. (ven.). — Le froid est intense sur tous les fronts. L'armée britannique bat en brèche sans relâche les défenses allemandes de la Somme et repousse avec succès une attaque ennemie au sud d'Armentières. Les patrouilles belges et françaises sont de plus en plus actives. Nos soldats réussissent un coup de main à l'est de Reims et ramènent des prisonniers; ils repoussent une attaque allemande à l'est de la Meuse, dans la région de Vaux-les-Palameix et, dans les Vosges, à l'est de Noirmont, ils surprennent un poste ennemi, dont les occupants sont pris ou tués. Violente lutte d'artillerie en Woëvre et tirs très efficaces de nos batteries sur les organisations allemandes du secteur de la cote 304, rive gauche de la Meuse. Canonnade sur tout le front.

Nos avions bombardent les usines militaires ennemies, ainsi que la gare de Fribourg-en-Brisgau (grand-duché de Bade). Des aéroplanes allemands jettent sur Dunkerque des bombes qui tuent 4 civils.

— Canonnade intermittente dans les Alpes.

— Sur les fronts russe, roumain et serbe, le calme règne en raison sans doute de la rigueur de la température.

10 fév. (sam.). — Les hostilités paraissent suspendues aussi bien en Occident qu'en Orient; les communiqués ne mentionnent toujours que des échanges de coups de canon et quelques engagements de patrouilles. Ce jeu de petite guerre ne réussit pas à nos ennemis qui, dans chaque escarmouche, laissent des prisonniers.

Les avions anglais ont bombardé l'aérodrome de Ghistelles. Les Allemands ont jeté des bombes sur Dunkerque, sur Amiens et sur Nancy; il y a eu 2 tués et 4 blessés dans la population civile. Un de nos avions a bombardé les casernes et la gare de Carlsruhe et nos escadrilles ont jeté des projectiles sur les hauts fourneaux de Rombach et Hagondange, ainsi que sur les gares de Maizières-les-Metz et de Tergnier, et sur les voies ferrées et usines de la vallée de la Sarre.

— Les Italiens s'emparent d'une colline sur le Carso.

— Fusillade sur les fronts russe et roumain.

11 fév. (dim.). — Sur notre front, les engagements d'infanterie consistent, comme les jours précédents, en reconnaissances dans les lignes adverses; mais ces reconnaissances se répètent plus souvent. Dans la région de l'Ancre, les troupes britanniques ne cessent d'améliorer leurs positions et d'inquiéter l'ennemi par leurs incursions dans ses tranchées; elles ont remporté plusieurs succès parmi lesquels il faut citer la prise de 1.200 mètres de tranchées allemandes au sud de la hauteur de Serre; elles ont fait plus de 300 prisonniers. Nos patrouilles harcèlent l'ennemi et capturent quelques hommes. En Argonne et en Lorraine, deux coups de main tentés par les Allemands ont subi un échec complet.

Nos pilotes ont bombardé les usines et les hauts fourneaux de la Sarre, d'Hagondange, d'Esch, de Maizières-les-Metz et le terrain d'aviation de Colmar. Ils ont abattu 5 appareils ennemis. Le port de Zeebrugge a été également bombardé.

— Sur le front italien, la situation est la même que chez nous : canonnade et coups de main.

— En Russie et en Roumanie, les hostilités se bornent à des coups de fusil de tranchée à tranchée.

12 fév. (lun.). — De nouveaux progrès ont été réalisés au nord de l'Ancre par les troupes britanniques, qui se sont emparées de 600 mètres de tranchées sur la route de Beaucourt à Puisieux et ont fait un certain nombre de prisonniers. L'ennemi a attaqué leurs positions au sud de Serre; mais, décimé par les tirs de barrage, il a été rejeté. Nos soldats ont réussi des coups de main en Champagne, en Argonne et ont capturé une centaine d'Allemands.

Nos escadrilles ont bombardé les gares de Stenay, de Dun-sur-Meuse et d'Athies; elles ont abattu 2 appareils ennemis.

— Violemment attaqués par les Autrichiens, à l'est de Gorizia, les Italiens les repoussent vigoureusement, leur infligent des pertes sérieuses et leur font plus de 100 prisonniers.

— Les communiqués russes ne mentionnent que l'échec d'une petite offensive allemande dans la région de Stanislau. En Roumanie, les escarmouches reprennent dans les vallées de l'Oïtuz, de la Putna et sur le Sereth.

13 fév. (mar.). — Nos alliés britanniques continuent les petites opérations locales, toujours avec succès, harcelant sans répit l'adversaire, qui doit régulièrement céder du terrain, subit des pertes sérieuses, laisse des prisonniers et ne réussit pas à réagir. De notre côté, nous exécutons aussi des raids dans les tranchées ennemies, que nous bouleversons et nous ramenons également des prisonniers. Entre Oise et Aisne, nos batteries détruisent les organisations allemandes dans la région de Quennevières. La lutte d'artillerie est vive dans le secteur d'Ypres, en Champagne et en Argonne.

Un sous-marin allemand émerge à l'embouchure de l'Adour et tire sur la côte six coups de canon qui blessent 5 personnes. Les canons garde-côte ripostent et l'obligent à fuir.

— La canonnade devient plus intense sur le front italien.

— La situation n'a pas changé en Russie et en Roumanie.

— En Macédoine, les opérations sont devenues plus actives. Entre la Cerna et le lac Presba, le bombardement est violent; les Anglais exécutent des raids et font des prisonniers dans la région de Doiran; les Italiens repoussent plusieurs coups de main allemands, refoulent les bandes austro-albanaises et occupent Ersek (Haute-Epire).

— L'Allemagne tente auprès des Etats-Unis de nouvelles négociations de paix, mais le président Wilson refuse de les entendre tant que le gouvernement allemand n'aura pas retiré sa note du 31 janvier.

14 fév. (mer.). — Les Anglais s'emparent d'une position au sud-est de Grandcourt et pénètrent jusqu'aux troisièmes lignes ennemies au nord-est d'Arras; les Allemands subissent des pertes importantes. Nos détachements font de fréquentes visites dans les tranchées adverses et ramassent des prisonniers; nos patrouilles inquiètent de plus en plus l'ennemi, dont les coups de main échouent à l'est d'Armentières, au sud de Messines, dans le secteur de Baccarat et à l'est de Metzeral. Les batteries anglo-françaises exécutent des tirs de destruction tout à fait efficaces sur les organisations allemandes.

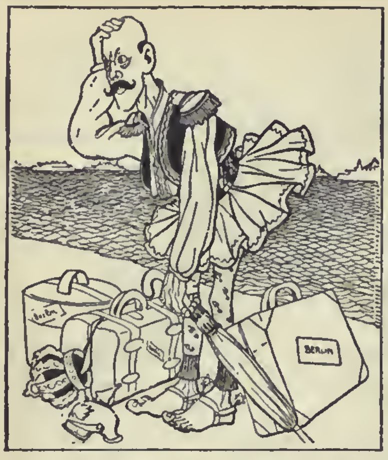
Nos escadrilles bombardent les terrains d'aviation, les usines et les gares de l'ennemi. Des avions allemands ont jeté sur Nancy et sur Dunkerque de nombreuses bombes qui ont fait plusieurs victimes dans cette dernière ville.

— Les Italiens repoussent les Autrichiens devant Gorizia.

— Les hostilités reprennent en Volhynie, en Bukovine et sur le front roumain, à l'avantage de nos alliés.

— En Macédoine, après un violent bombardement, les Allemands ont attaqué la cote 1.050 à l'est de Paralovo et ont réussi à prendre pied sur plusieurs points des tranchées de première ligne; contre-attaqués par les Italiens, ils ont été rejetés de la plus grande partie du terrain occupé. Le combat continue.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).



LOIN D'ATHÈNES. — *Constantin :* « Il ne me reste plus qu'à retourner dans ma vraie patrie. » (*Numero*, Turin.)



AU REICHSTAG. — « Ya, nous devrions demander le Grand Prix Nobel pour Sa Majesté... Personne plus que l'Empereur ne désire aujourd'hui la paix. » (Henriot, *La Liberté*.)



LA CRISE DU CHARBON. — « Pesez-moi un sac de charbon.
— Fouchtra, chi je le pège devant vous, ch'est plus cher. » (Spahn, *Ruy Blas*.)



LE GRAND EFFORT. — *L'ouvrier :* « Je ne prends pas de congé, mais j'envoie ma progéniture faire un petit tour sur le continent. » (*Punch*, Londres.)

PETITE CORRESPONDANCE

L. A., *Paris.* — C'est bien le drapeau du 61ᵉ poméranien qui fut pris à la bataille de Dijon (janv. 1871) et non celui du 67ᵉ.

R. J., *Madrid,* — Quoiqu'on dise très bien, en français, *gagner une bataille,* l'usage ne permet pas de dire *gagner un combat.*

V. H., *Dijon.* — Nous avons déjà parlé des grenades ; mais pas de toutes les grenades, vous devez comprendre pourquoi. Nous compléterons plus tard nos articles.

S. B., *Angoulême.* — Nous ne connaissons pas de moyen pratique pour éteindre le pétrole enflammé. En tout cas, il faut se garder d'essayer avec de l'eau, car l'eau ne servirait qu'à véhiculer le pétrole et à étendre la nappe liquide en feu. Le mieux, quand on le peut, est de jeter sur les flammes des cendres, du sable ou de la terre.

J. P., *Paris.* — Le *goménol* n'est autre que l'essence de cajeput. Nous avons indiqué ses propriétés et son emploi en thérapeutique dans le *Larousse Mensuel,* t. II, p. 432.

N. II., *Rouen.* — Nous ne pouvions pas accentuer davantage ; mais quand il nous sera possible de traiter plus librement la question, nous prouverons facilement que

Souvent nos malheurs et nos torts
Sont la faute de nos mentors.

V. H., *Niort.* — Oui, il ne veut contrarier personne. Il est de l'avis du poète Méry, à qui l'on demandait un jour : « Quelles sont vos opinions politiques? — Mon Dieu! dit-il, cela dépend de l'homme avec lequel je cause. »

N. I., *Chambéry.* — Il est très rare de rencontrer des plantes en fleurs à une altitude supérieure à 5.000 mètres. Cependant on en a trouvé dans les Andes à 5.168 mètres, et, dans les montagnes du Thibet, le Dʳ Thorold a cueilli une composée fleurie à 5.776 mètres.

T. E., *Rennes.* — Le Pavillon de Breteuil, qui est devenu le siège du Bureau international des Poids et Mesures, est situé au milieu du parc de Saint-Cloud, près de la porte du Mail. C'est l'ancienne propriété de la princesse Mathilde.

G. V., *Paris,* — Nous parlerons prochainement, dans des articles spéciaux, des fouilles que l'on fait en Tunisie et au Maroc. Le sujet en vaut la peine et nous le traiterons aussi largement que possible.

R. E., *Genève.* — Murillo peut-être plus que tout autre. Il avait une foi sincère et croyait réellement être inspiré par les symboliques personnages qu'il représentait sur ses tableaux. « Pourquoi n'achèves-tu pas ce Christ? » lui demandait un jour un de ses amis. « J'attends qu'il vienne me parler », répondit-il tout simplement.

H. J., *Orléans.* — Le célèbre professeur Rollin comparait les ouvrages utiles aux arbres, que la nature produit avec peine, et les ouvrages de pur esprit aux fleurs des champs, qui naissent et qui meurent si vite. La perfection consiste à joindre les fruits aux fleurs.

Heureux qui sait mêler l'utile à l'agréable!

M. C., *Moulins.* — La proportion d'oxyde de carbone dans l'air, susceptible d'occasionner la mort est beaucoup plus faible que vous le pensez ; d'après les travaux de Gréhant, il suffit de 1/233.

P. E., *Grenoble.* — Ce fut saint Louis qui, le premier, fit frapper une monnaie (gros tournois d'argent valant 12 deniers) avec ordre qu'elle aurait cours dans tout le royaume. Il décrétait, en même temps, que toutes les monnaies frappées par les seigneurs ou par les prélats ne pourraient être reçues que dans les terres respectives de ces derniers.

D. G., *Lausanne.* — Le chemin de fer de Gornergrat, en Suisse, atteint comme élévation, 3.030 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce n'est cependant pas le plus élevé du monde : le chemin de fer d'Oroya, au Pérou (Ferrocarril central del Peru), est à une altitude plus grande ; son point culminant, qui se trouve sous le tunnel de Caldera, est situé à 4.780 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L. I., *Milan.* — Non, il n'y a pas d'erreur typographique : *ne* s'est dit autrefois pour *ni*, et c'est bien *ne* que l'auteur a écrit. Vous en trouverez assez souvent l'emploi dans Molière :

Et je veux, si jamais on engage ma foi,
Un mari qui n'ait pas d'autre livre que moi,
Qui ne sache A ne B...

D. W., *New-York.* — La locomotive compound n'est pas d'origine anglaise ; elle est due à l'ingénieur français Mallet. Les premières locomotives compound furent construites au Creusot en 1876 et utilisées en 1877 sur la ligne Bayonne-Biarritz.

G. D., *Bordeaux.* — *Rhamnusie* était un surnom donné à la déesse Némésis, parce qu'elle avait un temple célèbre à Rhamnus, bourg de l'Attique. Le nom de Rhamnusie, comme celui de Némésis est l'emblème de la vengeance, mais de la vengeance appuyée sur la justice implacable qui vient tard quelquefois, mais qui vient toujours.

F. S., *Marseille.* — Vous trouverez la réponse à votre lettre dans la statistique du département du Commerce des Etats-Unis sur la production mondiale des matières colorantes. La production annuelle de l'Allemagne, avant la guerre, y est estimée à 341 millions de francs, alors que celle de la France n'atteint que 25 millions.

R. B., *Secteur 25.* — *Etre* s'emploie très souvent pour *aller*, mais seulement aux temps composés et avec une différence de sens : *la compagnie est allée à la tranchée* suppose que la compagnie dont on parle est encore à la tranchée ; *la compagnie a été à la tranchée* signifie qu'elle en est revenue.

Ne dites pas *le régiment* FUT *à l'assaut la semaine dernière ;* dites *le régiment* ALLA..., puisque le passé simple est un temps simple.

P. S., *Secteur 137.* — Le territoire neutre protège tout ce qui s'y trouve : non seulement les biens et les personnes des neutres eux-mêmes, mais encore les biens et les personnes des belligérants. C'est le droit d'asile. Une troupe de combattants poursuivie par l'ennemi peut se réfugier sur un territoire neutre ; elle y trouve asile, mais à condition de déposer aussitôt les armes et de vivre en paix avec les adversaires qui peuvent s'y trouver dans les mêmes conditions.

R. C., *Clermont.* — Plutarque compare la prudence à un général d'armée, afin de mieux faire comprendre le caractère d'universalité qui lui appartient. Il met en scène le général athénien Iphicrate, à qui l'on disait : « A quoi servez-vous? vous ne portez point de pique, vous n'êtes point archer, vous n'appartenez à aucune arme. — Je sers, dit Iphicrate, à faire marcher tout le monde, et cela suffit. » — « Ainsi, ajoute Plutarque, la prudence, ce n'est ni de l'or, ni de l'argent, ni de la gloire, ni de la santé, ni de la force, ni de la beauté. Qu'est-ce donc ? C'est le talent de bien user de ces choses-là. »

C. S., *Nice.* — Ce n'est pas Marguerite d'Anjou ; c'est Valentine de Milan qui, après l'assassinat de son mari Louis duc d'Orléans, frère de Charles VI, fit tendre de noir ses appartements et inscrivit partout cette devise qu'elle avait composée elle-même :

Plus ne m'est rien,
Rien ne m'est plus.

B. Y., *Nantes.* — L'emploi des locutions *des plus, des mieux,* peut en effet, donner lieu aux difficultés que vous nous soumettez. Il serait donc préférable de s'en priver et de leur substituer *très bien, on ne peut mieux, on ne peut plus.* Mais, si on les emploie, il faut, dans tous les cas, le pluriel, et il est impossible de faire la moindre différence entre *cet homme est des mieux doués* et *cet homme est un des mieux doués,* puisque *un* est sous-entendu dans le premier cas. Par la même raison : *cela est des plus loyal, des plus correct,* n'est pas français, puisqu'on ne peut sous-entendre *un.* C'est par abus que l'on considère *des plus* et *des mieux* comme des équivalents de *très.*

A. G., *Saint-Sébastien.* — Les deux Trianons, situés dans le parc de Versailles, sont de dates différentes. Le *Grand* fut construit en 1687, par Hardouin-Mansard, sur l'ordre de Louis XIV, qui s'ennuyait déjà dans le grand palais à peine achevé. Le Roi-Soleil y donna de nombreuses fêtes et l'habita souvent. L'aile en retour du château, dite de « Trianon-sous-Bois » fut annexée en 1705. — Le *Petit* fut bâti en 1755 par Gabriel, sur le désir de Louis XV. A la mort de ce dernier, en 1774, Louis XVI l'offrit comme don de joyeux avènement à Marie-Antoinette, pour flatter ses goûts idylliques et champêtres. La reine passa le meilleur de son temps dans ce domaine qu'elle transforma en charmant village d'opéra-comique.

V. V. *Rio-Janeiro.* — Les Maisons régnantes et les souverains des principaux Etats de l'Europe actuelle sont :

En : Allemagne, *Hohenzollern* (Guillaume II) ; Autriche-Hongrie, *Habsbourg-Lorraine* (Charles Iᵉʳ-IV) ; Belgique, *Saxe-Cobourg-et-Gotha* (Albert Iᵉʳ) ; Bulgarie, *Saxe-Cobourg-et-Gotha* (Ferdinand Iᵉʳ) ; Danemark, *Slesvig-Holstein-Sonderbourg* (Christian X) ; Espagne, *Bourbon-Anjou* (Alphonse XIII) ; Grande-Bretagne et Irlande, *Saxe-Cobourg-et-Gotha* (George V) ; Grèce, *Slesvig-Holstein-Sonderbourg* (Constantin Iᵉʳ) ; Italie, *Savoie* (Victor-Emmanuel III) ; Monténégro, *Petrovitch-Niégoch* (Nicolas Iᵉʳ) ; Norvège, *Slesvig-Holstein-Sonderbourg* (Haakon VII) ; Pays-Bas, *Nassau, ligne Othon* (Wilhelmine) ; Roumanie, *Hohenzollern* (Ferdinand) ; Russie, *Romanow-Holstein-Gottorp* (Nicolas II) ; Serbie, *Kara-Georgevitch* (Pierre Iᵉʳ) ; Suède, *Bernadotte* (Gustave V) ; Turquie, *Osman* (Mahomet V).

La France, le Portugal et la Suisse sont des républiques.

E. F., *Barcelone.* — Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent. Il s'ensuit que l'accord du verbe avec le sujet *qui* doit se faire comme il se ferait avec l'antécédent, si cet antécédent était lui-même le sujet : c'est *moi qui suis ;* c'est *toi qui es ;* c'est *lui qui est ; nous qui sommes* responsables.

C'est *moi qui* vous le *dis,* qui suis votre grand'mère.

Cependant on trouve dans les écrivains des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles beaucoup de phrases où cette règle est violée :

Nous ne verrons que *nous qui sachent* bien écrire. (MOLIÈRE).

Il n'y avait que *moi qui pût* se souvenir. (VOLTAIRE). Il n'y a que *moi qui passe sa vie* à être occupée de la présence et du souvenir de la personne aimée. (Mᵐᵉ DE SÉVIGNÉ).

O Richard, ô mon roi,
L'univers t'abandonne :
Sur la terre il n'est donc que *moi*
Qui s'intéresse à ta personne. (SEDAINE).

Si Molière, Voltaire, Mᵐᵉ de Sévigné et Sedaine vivaient de nos jours, ils mettraient à la première personne : *nous qui sachons, moi qui pusse me, moi qui passe ma, moi qui m'intéresse.*

D. J., *Londres.* — Les expériences de M. Bazzoni, dont vous parlez, ont été publiées dans le *Journal of the Franklin Institute* en octobre 1915. On sait depuis longtemps qu'une sensation olfactive est produite par l'introduction dans le nez, de petites particules odorantes ; il en résulte évidemment que le corps odorant doit perdre de son poids. Mais notre odorat est d'une sensibilité extrême, on parvient, en effet, facilement, à déceler la présence de 0,005 milligramme de musc dans un litre d'air, et un morceau de cette substance reste odorant pendant plusieurs années, de sorte que la perte en poids est si lente qu'on se trouve en présence de grosses difficultés quand on veut la mesurer. M. Bazzoni utilisait une micro-balance sensible au 1/100.000 du milligramme, le grain de musc pesant environ 1 milligramme était placé dans l'un des plateaux et, dans la cage, passait un courant lent, mais continu d'air sec. L'expérience fut poursuivie pendant sept mois ; pendant le premier mois, la perte journalière moyenne fut de 0,00318 milligramme, cette perte diminua graduellement et fut dans le septième mois de 0,00002 milligramme. Il faut conclure de là que le musc qui, d'ailleurs est un produit complexe, est odorant par ses parties volatiles constitutives, celles-ci s'en dégagent par évaporation.

N. A., *Tours.* — Le mont Athos ou « Hagion Oros », mots grecs qui signifient *Montagne Sainte,* est situé au promontoire oriental de la presqu'île de Chalcidique, dont la longueur est d'environ 40 kilom. et la moyenne largeur de 6 kilom (v. p. 42). Ce mont Athos, qui domine le pays pittoresque et couvert de bois, atteint une altitude de 1.935 mètres. Il existe dans le promontoire un grand nombre de couvents fondés depuis des siècles et peuplés par des moines grecs, russes, bulgares, serbes, etc., appartenant tous à l'ordre de saint Basile. Les archives et les bibliothèques de ces couvents, souvent rivaux entre eux, sont aussi riches que célèbres. La république monastique de l'Athos, qui a une certaine autonomie, a pour gouvernement central une assemblée qui siège à Karyès. Elle se compose de 20 membres, représentants des 20 grands monastères : Lavra, Vatopédi, Iviron, Chilandarion, Saint-Denys, Coutloumousi, Pantocrator, Xiropotamos, Zographos, Docheiarion, Caracalla, Philotheor, Simonos Petra, Saint-Paul, Stavronikita, Xenophon, Grégorios, Esphigmenon, Saint-Panteleimon, ou Rossicon, Constamonitos.

Le 18 janvier 1917, les Français et les Russes ont débarqué dans le promontoire du mont Athos et ont occupé militairement quelques couvents, dont certains servaient de base de ravitaillement aux sous-marins ennemis.

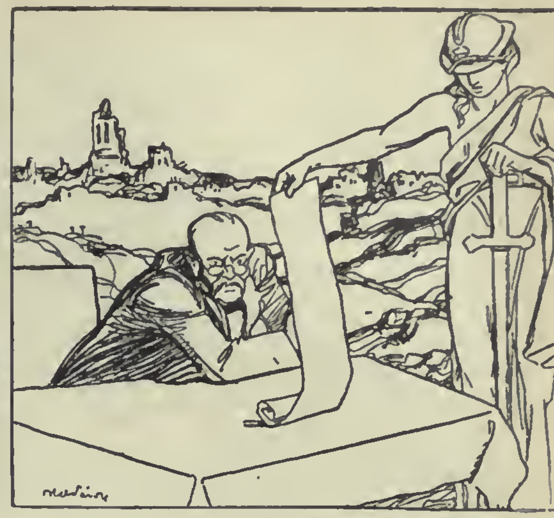


Réflexion allemande. — « Si nous n'avions pas été si bons, la guerre serait déjà finie. »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*.)



C'EST LA GUERRE

« Nos domestiques travaillent aux munitions... »
(Castro, *Le Cri de Paris*.)



La note des alliés. — « Ne rien manger et payer l'addition. »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Février 1917 au 14 Mars 1917

15 fév. (jeu.). — Nous sommes toujours dans la période des coups de main, nombreux surtout du côté britannique, au nord de la Somme. De notre côté, nous en enregistrons plusieurs très réussis, de Soissons aux Vosges. Dans tous, les Allemands subissent des pertes et laissent des prisonniers ; ils tentent à leur tour quelques attaques, mais ils sont partout repoussés. La canonnade gronde sur tout le front, particulièrement dans le secteur d'Ypres, en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine.

Nos escadrilles ont bombardé avec succès les terrains d'aviation de Colmar, de Varennes et de Matigny, la gare d'Athies et les bivouacs de Curchy. Les aviateurs anglais ont arrosé Zeebrugge de nombreux projectiles. Les pilotes français et britanniques ont abattu 6 appareils ennemis.

— Activité normale des deux artilleries sur le front du Trentin et plus vive sur celui de Giulie. Quelques escarmouches au cours desquelles les Italiens font des prisonniers.

— On ne signale que des combats insignifiants en Bukovine et des tempêtes de neige dans les Carpathes. Aucun changement en Roumanie.

— En Macédoine, la contre-attaque italienne sur la cote 1.050, à l'est de Paralovo, a permis de reprendre l'ensemble des tranchées perdues. Les Allemands, ayant contre-attaqué à leur tour, ont été repoussés et ont subi des pertes importantes. Les Autrichiens, venus pour aider leurs alliés, se sont heurtés aux Français accourus au secours des Italiens ; ils ont été bousculés, chassés de leurs positions par nos soldats qui leur ont fait des prisonniers.

— Le transport italien *Minas*, allant à Salonique, a été coulé par un sous-marin ennemi à environ 160 milles à l'ouest du cap Matapan ; des navires accourus ont pu sauver une partie des troupes qui se trouvaient à bord.

16 fév. (ven.). — Les communiqués ne mentionnent toujours que des combats épisodiques sur tous les fronts ; on se canonne, on se tâte, chacun des deux adversaires cherchant à reconnaître ce qu'il y a derrière le rideau formé par les tranchées. Les Anglais pénètrent dans les lignes allemandes au sud-est de Souchez et repoussent une attaque ennemie au nord-est d'Armentières. Nos soldats en refoulent une autre au nord de l'Avre et réussissent plusieurs coups de main dans la région de Berry-au-Bac et en Argonne. En Champagne, sur notre front Butte-du-Mesnil-Maisons-de-Champagne, les Allemands, à la faveur de l'explosion de plusieurs mines, réussissent à pénétrer dans un saillant de nos lignes ; nos tirs de barrage et nos feux de flanc leur ont infligé des pertes élevées. Grande activité de patrouilles et vive canonnade dans tous les secteurs, surtout en Champagne.

Les aviateurs franco-anglais bombardent les établissements militaires ennemis et abattent 14 appareils.

— Sur le front italien, comme sur les fronts russe et roumain, on en est revenu à la canonnade habituelle.

17 fév. (sam.). — Les troupes britanniques remportent de brillants succès sur les deux rives de l'Ancre : au sud de la rivière, en face de Miraumont, elles enlèvent les tranchées allemandes sur un front de 2.400 mètres et une profondeur de 1.000 ; au nord, elles s'emparent d'une position importante à la ferme de Baillescourt, sur un front d'environ un kilomètre, et rejettent victorieusement une contre-attaque. En outre, elles exécutent des coups de main très réussis au sud de Neuve-Chapelle, au nord-est de Plovsperte, et refoulent des raids ennemis à l'est de Givenchy et à l'ouest de l'Ancre. Les Allemands ont subi de très lourdes pertes et laissé plus de 770 prisonniers dont 12 officiers. Deux coups de main ennemis échouent sous nos feux, l'un près de la Meuse, à Bezonvaux, l'autre dans la région des Eparges. En Alsace, nos soldats ont pénétré dans le saillant allemand d'Ammertzwiller, après un bombardement qui a fait éprouver à l'ennemi des pertes sensibles, et ils ont ramené des prisonniers. La canonnade est vive sur presque tout le front.

— En Italie, en Russie et en Roumanie, les tempêtes de neige et le froid ne permettent en ce moment que de faibles escarmouches locales.

— Le paquebot français des Messageries Maritimes *Athos*, qui transportait en France des tirailleurs sénégalais et des travailleurs coloniaux, a été torpillé en Méditerranée par un sous-marin ennemi ; 1.450 personnes ont été sauvées.

— Au Mexique, les agents allemands excitent à la fois les généraux Villa et Carranza contre les Etats-Unis ; ils font éclater des incidents à la frontière du Texas, et fomentent en même temps des mouvements révolutionnaires à Cuba.

18 fév. (dim.). — Les Allemands ont lancé une forte attaque contre les positions conquises hier par les Anglais ; mais, arrêtés par les feux de l'artillerie, ils ont été repoussés avec de très fortes pertes. Les troupes britanniques, prenant de nouveau l'offensive, ont pénétré dans les tranchées ennemies au nord-ouest d'Arras, au sud de Fauquissart et au nord d'Ypres ; les Allemands ont encore éprouvé des pertes sensibles et ont laissé des prisonniers. Toujours de nombreuses rencontres de patrouilles sur notre front, notamment dans les secteurs de Troyon, des Chambrettes et de Badonviller. Au bois Le Prêtre, un de nos détachements pénètre dans les tranchées de l'ennemi et détruit des ouvrages. Un coup de main des Allemands sur nos positions au nord de Saint-Mihiel a échoué sous nos feux. L'artillerie lutte sans arrêt sur toute la ligne.

— La canonnade devient plus intense sur le front italien.

— Rien de nouveau en Russie ; mais, en Roumanie, les Russes s'emparent d'une hauteur fortifiée près d'Ocna, et rejettent les contre-attaques de l'ennemi auquel ils font des prisonniers.

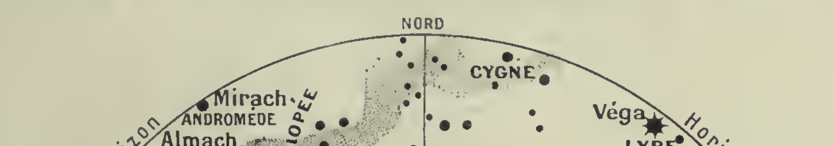
— Situation stationnaire en Macédoine.

— En Mésopotamie, les troupes britanniques mettent en déroute les Turcs près de Kut-el-Amara ; elles leur font 2.000 prisonniers dont 89 officiers, et s'emparent d'un butin important.

19 fév. (lun.). — Les opérations, sur le front occidental, n'ont consisté qu'en canonnades et en escarmouches entre détachements en reconnaissance. En Alsace, un coup de main sur les lignes ennemies au Barenkopf, au nord de Munster, nous a permis de faire quelques prisonniers. La lutte des deux artilleries est assez active sur les rives de la Meuse ; elle est intermittente sur le reste du front.

— Sur les autres théâtres de la guerre il n'y a aucun événement de nature à être signalé.

— Le transport des troupes royales grecques et du matériel dans le Péloponèse, transport qui devait être achevé le 4 février, n'est pas encore terminé. Les journaux germanophiles d'Athènes ont une attitude plus agressive que jamais ; l'agitation renaissante des ligues de réservistes et le grand nombre de fusils qui se trouvent cachés dans le pays méritent d'inspirer quelques réflexions. Le blocus des ports helléniques est toujours en vigueur.



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er avril vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ● et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

20 fév. (mar.). — Une sorte d'accalmie règne sur tous les fronts; les communiqués ne signalent que des échanges de coups de canon et des actions de patrouilles. Au nord de Flirey et à l'ouest de Wattwiller, nous avons réussi des coups de main sur les tranchées ennemies et ramené des prisonniers. Nos batteries ont bouleversé les travaux allemands au nord-ouest de la cote 304.

— Les troupes britanniques remportent encore un succès en Mésopotamie, et serrent de très près Kut-el-Amara.

— L'Autriche, qui avait proclamé la guerre sous-marine à outrance en même temps que l'Allemagne, n'en a pas encore affronté les conséquences. Pour mettre fin à l'équivoque qui traîne depuis trois semaines entre cette puissance et les Etats-Unis, le président Wilson a fait remettre au gouvernement de Vienne une note dans laquelle il demande à l'Autriche de définir nettement sa politique en ce qui concerne la guerre sous-marine.

21 fév. (mer.). — Malgré la pluie abondante, plusieurs coups de main ont été exécutés avec succès par les troupes britanniques sur différents points du front, notamment au nord-est de Gueudecourt et au sud d'Armentières; l'ennemi a eu un grand nombre de tués, et a laissé 150 prisonniers. Aucun événement important à signaler dans nos lignes, en dehors de l'activité des deux artilleries, vive surtout en Champagne et sur les rives de la Meuse.

— En Italie et sur les fronts orientaux, il n'est question que de canonnade, de fusillade et de reconnaissances d'éclaireurs.

— Sir Edward Carson a déclaré à la Chambre des communes qu'au cours des dix-huit derniers jours la marine anglaise avait eu quarante engagements avec les sous-marins allemands; mais on ne publie pas le nombre de sous-marins coulés, parce que cette « méthode de silence » embarrasse beaucoup l'ennemi.

22 fév. (jeu.). — Les Allemands montrent une certaine activité de patrouilles sur les fronts belge et anglais, mais leurs incursions ne sont pas couronnées de succès; ils sont partout repoussés avec pertes. Les détachements d'un corps français en Flandre ont vigoureusement rejeté dans leurs tranchées les régiments du prince Albert de Wurtemberg, qui tentaient une offensive sur nos lignes de la côte, près de Nieuport. Le canon tonne d'un bout à l'autre du front, et la lutte d'artillerie est violente sur la Meuse.

— Des tempêtes de neige en Italie, en Russie et en Roumanie entravent les opérations militaires.

— La canonnade est active sur tout le front de Macédoine. Des actions de patrouilles ont lieu près de Sérès et dans le secteur de Makukovo. Deux contre-attaques germano-bulgares près du lac Doiran sont repoussées; nos aviateurs bombardent des colonnes ennemies près de Sérès, et Melkuk.

— Le blocus des Alliés se resserre et accroît tous les jours les difficultés de l'Allemagne.

23 fév. (ven.). — Les coups de main continuent de part et d'autre, heureux de notre côté, sans succès pour l'ennemi, qui est sévèrement repoussé à l'est de Soissons et près de Bezonvaux, dans le secteur de Verdun. La canonnade gronde fortement en Lorraine et en Alsace.

— Rien à signaler sur les autres fronts où tout se passe en fusillade et en reconnaissances de petits détachements d'éclaireurs.

— Les diverses unités de combat de notre flotte ont eu, du 1er au 19 février, vingt-deux rencontres avec les sous-marins ennemis; plusieurs de ces derniers ont été détruits.

24 fév. (sam.). — Continuant leur pression dans la région de l'Ancre, à l'ouest de Bapaume, les troupes britanniques ont avancé leurs lignes sur un front de 2.400 mètres, en face de Serre sur leur gauche, et ont occupé le village de Petit-Miraumont sur leur droite, après une autre avance sur un front de 1.600 mètres; les pertes de l'ennemi sont très importantes. Nos soldats exécutent un heureux coup de main dans les Vosges, près de Senones, et les Allemands échouent dans le leur à Wissembach. Canonnade partout.

— En Italie, en Russie et en Roumanie, fusillade habituelle et reconnaissances de petits groupes d'éclaireurs. Sur les fronts orientaux, le froid reste très rigoureux et entrave les opérations.

— Le blocus de la Vieille-Grèce ne peut être levé, parce que le gouvernement royal n'a pas encore donné les garanties exigées par les Alliés. La presse de Constantin continue, contre l'Entente, sa campagne d'excitation haineuse, et les mensonges systématiques qu'elle répand entretiennent dans l'égarement les Grecs dévoyés, sans que rien soit fait pour les éclairer. Les réservistes cachent leurs fusils en Thessalie; une atmosphère de guerre civile, créée par les agents allemands, rend très difficiles les contrôles de tout ordre.

25 fév. (dim.). — Par leur effort continu, les Anglais font des progrès tous les jours; sans rencontrer beaucoup de résistance, ils se sont avancés sur un large front et ils ont occupé le village de Serre, ainsi qu'un certain nombre d'autres points importants situés plus à l'est; l'ennemi échoue dans plusieurs de ses raids et poursuit son mouvement de repli le long de l'Ancre. Nos reconnaissances ont effectué avec succès deux coups de main en forêt d'Apremont et au nord de Badonviller. Notre artillerie est active dans la région du Mort-Homme et nos tirs de destruction donnent de bons résultats. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Une de nos escadrilles a bombardé efficacement les gares de Grandpré et de Romagne-sous-Montfaucon.

— Sur les théâtres italien et russo-roumain, il ne s'est livré aucun combat important.

— Pas de communiqué de Macédoine.

— Le transatlantique anglais *Laconia*, de la Compagnie Cunard Line, qui venait de New-York, a été torpillé par un sous-marin allemand; on compte 24 disparus sur 300 personnes à bord.

26 fév. (lun.). — Poursuivant leurs succès sans relâche, les troupes britanniques obligent les Allemands à se replier sur les deux rives de l'Ancre et à leur abandonner la butte de Warlencourt, les villages de Warlencourt-Eaucourt, Pys et Miraumont. Nos détachements ont fait irruption dans les lignes allemandes près de Ville-sur-Tourbe et au nord de Tahure; ils ont détruit de nombreux abris, ont ramené des prisonniers et du matériel. Deux coups de main ennemis, l'un à Baulne, nord-est de Soissons, l'autre au nord-ouest d'Avocourt, ont échoué: nous avons fait des prisonniers dont un officier. Nos batteries exécutent des tirs de destruction efficaces sur les organisations allemandes en Belgique dans la région des Dunes, et à l'est du bois de Malancourt.

Nos escadrilles de bombardement ont jeté de nombreux projectiles sur les bivouacs et dépôts de munitions près de Spincourt, sur les hangars de Buzancy, ainsi que sur les voies ferrées et gares d'Ars-sur-Moselle, Boussewiller et Wœlfling, dans la région de Wissembourg. Nos pilotes ont abattu 4 appareils allemands.

— Les communiqués italien et russe ne signalent aucun fait important.

— Après une série d'opérations heureuses en Mésopotamie, les troupes britanniques, sous les ordres du général Maude, se sont emparées de Kut-el-Amara; elles ont fait 1.800 prisonniers dont un colonel turc et 4 colonels allemands; elles ont capturé 4 canons de campagne, 10 mitrailleuses, 3 lance-bombes et une grande quantité de fusils et de munitions; les pertes subies par les Turcs sont considérables.

27 fév. (mar.). — L'armée britannique, commandée par le général Gough, remporte encore d'importants succès sur les rives de l'Ancre: elle s'empare des villages de Le Barque, de Ligny, ainsi que des défenses de Puisieux-au-Mont. Elle exécute en outre un raid au nord-ouest de Lens, et un second à l'est d'Armentières, au cours desquels elle pénètre dans les lignes ennemies, causant de graves dégâts aux organisations défensives, et ramène des prisonniers. Nos soldats opèrent aussi des incursions dans les tranchées allemandes près de Vailly, à l'est de Soissons, au col Sainte-Marie, dans les Vosges, et font également des prisonniers. Lutte assez vive d'artillerie au sud de l'Avre, en Argonne, et au nord-ouest de Verdun.

— Aucun fait important à signaler sur les autres fronts.

— En Mésopotamie, les troupes anglaises poursuivent les Turcs en retraite, et font de nombreux prisonniers.

28 fév. (mer.). — L'avance victorieuse des troupes britanniques continue: les Allemands abandonnent les villages de Gommecourt, de Puisieux-au-Mont et le hameau de Thilloy, dépendant de Ligny. Sur notre front, l'activité des patrouilles est assez grande dans la région de Roye, entre l'Oise et l'Aisne, à l'ouest de la Meuse et en Lorraine. Notre artillerie exécute des tirs efficaces sur les organisations ennemies du secteur de la cote 304, au nord-est de Verdun.

— Rien encore de nouveau sur les autres fronts, qui cependant paraissent sortir de leur torpeur.

— Le contre-torpilleur français *Cassini* a été torpillé en Méditerranée par un sous-marin ennemi: 6 officiers et 100 sous-officiers et marins ont péri; 2 officiers et 32 sous-officiers et marins ont été sauvés.

1er mars (jeu.). — Le recul des Allemands sur les rives de l'Ancre continue, et les Anglais, serrant de très près les troupes qui battent en retraite, gagnent du terrain, notamment au nord de Miraumont. Nos détachements font de nombreuses incursions dans les tranchées ennemies et ramènent des prisonniers. Notre artillerie poursuit sans relâche son œuvre de destruction sur les ouvrages allemands.

— Canonnade, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs sur les fronts italien, russe et roumain.

— Le gouvernement des Etats-Unis publie un document signé de M. Zimmermann, secrétaire d'Etat allemand à l'office des Affaires étrangères, à Berlin, démontrant que l'Allemagne, donze jours avant de proclamer la guerre sous-marine à outrance, a tenté d'amener le général mexicain Carranza à envahir le territoire des Etats-Unis, et à entraîner dans son agression le gouvernement japonais, notre allié.

2 mars (ven.). — Les Anglais ont effectué une nouvelle progression au nord de Warlencourt-Eaucourt et au nord-ouest de Puisieux-au-Mont; des contre-attaques dirigées contre leurs positions ont été rejetées par eux, avec pertes pour l'ennemi; ils ont fait plus de 150 prisonniers, ont capturé 3 mitrailleuses et 4 mortiers. Deux coups de main tentés par les Allemands sur nos lignes de Vingré, à l'ouest de Soissons, ont subi un échec complet. En Argonne, nous avons pénétré dans les tranchées ennemies, et ramené des prisonniers. Lutte d'artillerie assez vive au nord de l'Aisne et au nord-ouest de Verdun.

Des avions allemands jettent des bombes sur Montdidier et aux abords de Compiègne; une femme est tuée, et deux enfants sont blessés. Une de nos escadrilles bombarde les baraquements ennemis de Guiscard, les gares d'Appilly et de Babœuf (Oise).

— En Italie, échange de coups de canon.

— Les Russes, attaqués des deux côtés de la route Kimpolung-Jacobeny, avaient dû abandonner quelques positions, mais ils les ont aussitôt presque entièrement reconquises.

— Au sud de Rakosa, entre les vallées de la Susita et de la Putna, les Roumains ont attaqué l'ennemi, se sont emparés d'une colline, et ont fait des prisonniers.

— Une escadrille d'avions allemands a tenté un raid vers Salonique; elle a jeté sur le camp des Alliés des bombes qui n'ont causé que des dégâts peu importants. Nos pilotes l'ont chassée et ont abattu un de ses appareils.

— Les Anglais poursuivent les Turcs en Mésopotamie; ils ont fait jusqu'ici 7.000 prisonniers, capturé 38 canons, 10 mortiers, 11 mitrailleuses, ainsi que des embarcations et un matériel important de flotte fluviale.

3 mars (sam.). — Une nouvelle progression a été effectuée par les troupes britanniques au nord de Puisieux-au-Mont et à l'est de Gommecourt, malgré la résistance opiniâtre et les contre-attaques de l'ennemi. Plusieurs rencontres de patrouilles et combats d'avant-postes ont eu lieu dans les secteurs de Sailly-Saillisel, Roye, Givenchy et Gneudecourt. Nos reconnaissances ont réussi quelques coups de main sur les tranchées allemandes près de Moulin-sous-Touvent, à l'est de la cote 304, en forêt d'Apremont, et ont ramené des prisonniers ainsi que du matériel. La lutte d'artillerie est assez active entre l'Oise et l'Aisne dans la région de Nouvron et en Alsace dans le secteur de Burnhaupt.

— La canonnade devient plus intense sur le front italien, et les détachements d'infanterie font des incursions plus nombreuses dans les lignes adverses.

— Plusieurs petits combats ont eu lieu, avec des alternatives diverses, en Bukovine et en Moldavie.

Les Russes ont repris Hamadan, dans le Kurdistan, et poursuivent l'ennemi dans sa retraite.

— En Macédoine, le canon gronde sur la boucle de la Cerna; de nombreuses actions de patrouilles ont lieu à Majadag et à Monastir, et de violents combats, menés par les troupes italiennes, se déroulent à la cote 1 050; l'ennemi subit des pertes sérieuses, ses tranchées sont bouleversées, ses contre-attaques repoussées, et il laisse des prisonniers. La neige tombe en abondance, depuis le Vardar jusqu'au lac de Presba.

— Le roi Constantin n'exécute que très lentement ses promesses. Des troupes, des canons et des mitrailleuses ont bien passé dans le Péloponèse, mais les fusils de l'armée royale et ceux des réservistes, cachés en Thessalie ou en Epire, n'ont pas encore franchi l'isthme de Corinthe, et l'on est en droit de craindre que toutes ces armes ne sortent, à un moment donné, de leurs cachettes, soit pour des buts de guerre civile, soit pour quelque coup de traîtrise.

4 mars (dim.). — Les troupes britanniques ont enlevé la première ligne ainsi que la ligne de soutien ennemies, à l'est de Bouchavesnes, et ont réalisé une sérieuse avance à l'est de Gommecourt; elles ont vigoureusement rejeté les contre-attaques des Allemands, ont capturé 200 hommes, 5 mitrailleuses et 2 mortiers. Entre Oise et Aisne, nos détachements ont pénétré dans les positions adverses, au sud de Nouvron, et ont opéré d'importantes destructions. Des coups de main ennemis dirigés sur nos postes dans la région de la Haute-Braye et, en Alsace, dans les secteurs d'Ammertzwiller et de Burnhaupt, ont échoué sous nos feux. A l'est de la Meuse, une attaque allemande consécutive à un bombardement intense a été déclenchée sur nos positions de La Fièveterie; l'ennemi, qui avait réussi à pénétrer dans nos premiers éléments, en a été complètement rejeté, et a subi de lourdes pertes. A l'ouest de la Meuse, un coup de main sur une tranchée adverse, vers Boureuilles, nous a permis de faire des prisonniers. Lutte d'artillerie assez violente dans la région de Verdun et en Woëvre.

Nos escadrilles ont bombardé les hangars de Frescaty, la poudrerie de Bons, les hauts fourneaux de Wœlfling (région de Sarrebruck) et la gare de Delme.

— On ne signale d'Italie que des actions intermittentes d'artillerie, et des incursions de détachements dans les lignes autrichiennes.

— Sur le front russo-roumain, les communiqués ne mentionnent que des engagements locaux; on se canonne, en attendant une saison plus propice aux grandes opérations, car les chutes de neige persistantes entravent les hostilités.

5 mars (lun.). — Les Allemands ont essayé de reprendre aux Anglais les positions qu'ils ont perdues à l'est de Bouchavesnes; ils ont été rejetés avec pertes et ont laissé des prisonniers. Ils ont subi des pertes encore plus sensibles au cours de deux raids exécutés par les troupes britanniques au nord d'Arras. Nos reconnaissances ont réussi plusieurs coups de main sur différents points du front. L'ennemi a dirigé une violente attaque sur la rive droite de la Meuse, contre nos positions au nord du bois des Caurières; il a pu prendre pied dans nos éléments avancés, mais il en a été rejeté presque complètement, et il a essuyé des pertes très élevées. D'autres tentatives des Allemands dans la région de Reims, à la cote 304, vers Troyon et au nord de Flirey ont échoué sous nos feux.

Nos pilotes ont abattu 3 avions ennemis, et les Anglais, 6.

— Les Italiens se sont emparés d'une forte position, à 2.700 mètres de hauteur, dans le massif de Costabella.

— Le froid reste très dur sur le front russe, et ne permet guère à nos alliés d'entreprendre de larges opérations. Ils s'exercent à l'emploi des gaz asphyxiants, et ont pleinement réussi une expérience qu'ils ont faite dans la région de Krevo, au sud-est de Vilna.

6 mars (mar.). — Au nord de la Somme, les troupes britanniques s'organisent sur les positions qu'elles ont conquises, se renforcent par de nouvelles attaques et progressent au nord d'Irles et de Puisieux-au-Mont. Les Allemands ont essayé de nous chasser des éléments de tranchées reconquis par nous au nord du bois des Caurières; toutes leurs tentatives ont été brisées par nos feux et nos contre-attaques. Deux coups de main exécutés par nous dans les secteurs de Lassigny et d'Ammertzwiller nous ont permis de faire des prisonniers. Actions violentes d'artillerie sur la rive droite de la Meuse.

Nos escadrilles ont bombardé la gare et les établissements militaires de Fribourg-en-Brisgau, les moulins de Kehl, près de Strasbourg, ainsi que le champ d'aviation de Varesnes (Oise). Les avions anglais ont jeté de nombreux projectiles sur les hauts fourneaux de Brebach.

— Sur le plateau d'Asiago, les troupes italiennes ont pénétré dans les lignes ennemies du Mesciagh; elles les ont détruites, et se sont emparées d'un riche butin d'armes et de munitions.

— Rien à signaler sur les autres fronts d'Europe.

— En Mésopotamie, les troupes anglaises continuent de poursuivre les Turcs, et avancent vers Bagdad.

— L'Autriche-Hongrie a répondu enfin à la note du président Wilson, en date du 20 février, qui lui demandait de préciser si les nouvelles déclarations relatives à la guerre sous-marine à outrance modifiaient ou annulaient les promesses faites jadis, à ce sujet, par la chancellerie viennoise. L'Autriche-Hongrie se déclare complètement solidaire de l'Allemagne; mais, malgré cette affirmation, elle s'efforce de provoquer la discussion et de tenir ainsi la conversation ouverte avec Washington. En somme, obligée de s'associer aux décisions prises par l'Allemagne, elle éprouve le plus vif désir de ne pas rompre avec les Etats-Unis.

7 mars (mer.). — La neige et le froid ont ralenti, sur notre front, l'activité des combattants. Cependant, nos détachements ont exécuté quelques raids heureux dans divers secteurs, notamment entre l'Oise et l'Aisne, près de Quennevières et nous avons repoussé, en Lorraine, les tentatives allemandes du même genre, au cours desquelles nos tirs de barrage ont fait subir à l'ennemi des pertes sérieuses. La lutte d'artillerie est assez vive en Champagne et au nord de Verdun.

Les pilotes anglo-français ont abattu 5 appareils ennemis.

— Rien d'important sur les autres fronts.

— En Mésopotamie, les troupes britanniques arrivent près de Ctésiphon, sur la route de Bagdad.

— Les Russes, opérant en Perse, avancent également vers la capitale des califes, en trois colonnes: l'une venant d'Ourmiah s'approche de Senna; la seconde est arrivée au col d'Assad-Abad, sur la route de Kermanchah; la troisième enfin marche sur Bouradjird, au sud-est de Kermanchah.

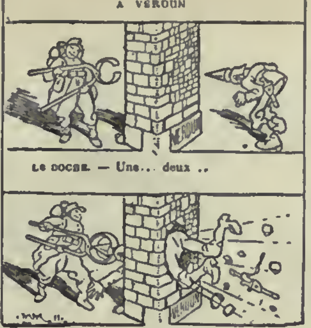
— Sur le front d'Egypte, les Turcs ont abandonné, devant la pression des troupes anglaises, une forte position dans le voisinage de Cheik-Nuran, à l'ouest de Shellal.



CHACUN SON DEVOIR. — « A la revoyure, mon vieux 88 : va battre le blé, moi je battrai le boche. »
(Spahn, *Ruy Blas.*)



« Vous voulez vous plaindre au ministre à propos du sucre, du charbon, du beurre... Mais quel ministre voulez-vous voir ?
— Le ministre des Privations. »
(Henriot, *La Liberté.*)



A VERDUN

LE BOCHE. — Uns... deux ..

LE FRANÇAIS. — ... et trois!
(*Trucaso*, Rome.)



RIVES DE L'ANCRE. — « Eh bien !... la trouves-tu toujours méprisable, la petite armée anglaise ? Et tu sais, ça ne fait que commencer ! »
(Henriot, *La Liberté.*)



FAUSSE JOIE D'UN « PERMIS DE SÉJOUR ». — « Foyez la tépêche, nos soltats ont bris Ferton.
— Y a une erreur, mon vieux boche, on a voulu dire qu'ils ont pris à Verdun. »
(Spahn, *Ruy Blas.*)

— Une manifestation nationale s'est déroulée à la Sorbonne sous la présidence de M. Raymond Poincaré, président de la République. L'union de tous les Français, de toutes les classes et de toutes les religions, s'est affirmée dans cette impressionnante et patriotique cérémonie.

En présence du chef de l'Etat, du président du Sénat, des membres du Gouvernement, du corps diplomatique, et d'une affluence considérable, M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, prenant le premier la parole, a marqué la haute portée morale de cette réunion. Puis, M. Lavisse, président du comité d'organisation, a parlé au nom de ce comité ; ensuite, tous les orateurs sont venus solennellement faire une déclaration au nom du groupe qu'ils représentaient : Mgr Baudrillart, au nom du Comité catholique de propagande ; M. André Weiss, au nom du Comité protestant de propagande, et M. Silvain Lévi, au nom du Comité d'action auprès des juifs des pays neutres ; l'iman Katrandji a affirmé hautement la fidélité des musulmans, et M. Paul Bourdarie a lu une proclamation au nom des groupes indigènes de l'Afrique occidentale ; M. Dessoye a parlé au nom de la Ligue de l'Enseignement ; M. Ferdinand Buisson, au nom de la Ligue des Droits de l'homme ; Mme Jules Siegfried au nom des Femmes françaises, et M. Maurice Barrès au nom de la Ligue des Patriotes ; M. Adrien Mithouard a salué les municipalités martyres, au nom de la Ville de Paris, et M. Defontaine, député du Nord, rapatrié, a reçu du public l'accueil d'un enthousiasme émouvant ; M. Louis Barthou a dit la résolution vengeresse des pères et mères de famille dont les fils sont morts pour la Patrie ; M. Henri Robert s'est fait entendre au nom des professions libérales ; M. Jules Develle, pour les associations agricoles ; M. David-Mennet, au nom des associations industrielles et commerciales ; M. Mabilleau, pour les Lignes sociales ; enfin, après tous ces éloquents discours, M. René Viviani, garde des sceaux, a fait au nom du Gouvernement la déclaration suivante :

Au nom du gouvernement de la République, je m'associe à tant de nobles pensées, et je ne puis vraiment que m'essayer à les reproduire. Mais, aussi bien, nous ne sommes pas ici pour chercher à parer des idées convergentes de formes variées. Ce qui importe, c'est que le même cri sorte de notre conscience, la même émotion de notre âme. Ce qui importe, c'est qu'inclinés devant la Patrie nous communiions ensemble dans la foi en sa destinée immortelle. Ce qui est beau, c'est qu'après trente mois de guerre la France puisse offrir au monde le spectacle qu'elle lui donna le jour où, sous l'agression allemande, elle s'est dressée.

Oui, après trente mois de guerre, la France est indomptable et résolue. Je le dis sans me soustraire à l'émotion universelle. Oui, bien des deuils ont accablé bien des fronts ; les larmes et le sang ont coulé. Mais la France n'a pas connu l'humiliation définitive après laquelle une nation n'est qu'un peuple sans âme ; elle a éloigné la défaite, elle approche de la victoire. Comme elle est debout dans la guerre elle sera debout demain dans la paix réparatrice, avec notre Alsace et notre Lorraine, dans la paix de la victoire, pour que, pour l'honneur de son histoire et le respect de ses morts, elle puisse accepter.

Après trente mois de guerre, la France est indomptable et résolue. Certes, l'ennemi est campé en face d'elle. Nous ne devons ni le redouter, ni le dédaigner. Enfermé dans le réseau de fer et de feu que les alliés et la France resserrent autour de lui, à la fois inquiet et furieux, il tend, pour un effort désespéré, ses ressorts suprêmes. Nous sommes prêts. Quand un peuple a reçu sans baisser la tête un formidable ouragan de fer et de feu, il ne connaît ni la forfanterie, ni la crainte. Tous les symptômes de victoire éclatent. Tous les peuples qui veulent vivre libres en Europe, les uns après les autres, se sont dressés autour de la France, et voilà qu'au delà des flots nous entendons la clameur formidable d'un grand peuple libre qui nous apporte, avec l'appui déjà ancien de sa sympathie matérielle, son inappréciable adhésion morale.

Contre le militarisme prussien qui a déchaîné le fléau, pour empêcher le retour de pareils crimes, afin que les fils de nos fils puissent vivre libres sous le soleil, pour le droit, avec les alliés, la France est debout. Elevons-nous plus haut, à mesure que s'élève le destin de la Patrie.

Au revoir, missionnaires de la France. Retrouvons-nous dans les chemins de la propagande sacrée, et, demain comme hier, face au devoir et au combat.

Toute la France était debout pour s'engager à servir efficacement, dans le partage fraternel des plus nobles douleurs et des plus hautes espérances, la cause immortelle du droit, de la justice et de la liberté. Cette manifestation patriotique a été aussi un acte de confiance et de foi dans l'intrépide sagesse et dans le courage invincible de la Nation.

8 mars (jeu.). — Les troupes britanniques ont réalisé une légère avance de part et d'autre de la vallée de l'Ancre, et l'ennemi a violemment bombardé leurs lignes au sud-est de Chaulnes et au sud d'Arras. En Champagne, malgré une forte tempête de neige, nos troupes ont réussi à enlever la majeure partie du saillant occupé par les Allemands, depuis trois semaines, entre la butte du Mesnil et Maisons-de-Champagne : 140 prisonniers dont 3 officiers et 12 mitrailleuses sont tombés entre nos mains. En Lorraine, au nord-est d'Emberménil et en Alsace, près de Seppois, nos détachements ont pénétré dans les tranchées ennemies, et ramené des prisonniers. Actions d'artillerie assez vives entre l'Oise et l'Aisne, sur la rive gauche de la Meuse et en Alsace, au sud de Cernay.

— En Italie, lutte violente d'artillerie sur le front du Trentin, et particulièrement dans la zone de la vallée de l'Adige.

— Rien à signaler en Russie et en Roumanie, où la neige immobilise les troupes.

— Pas de communiqué de Macédoine.

— En Grèce, les puissances alliées sont d'accord avec le gouvernement français pour considérer que le blocus du royaume hellénique doit être maintenu.

— En Mésopotamie, les troupes anglo-indiennes poursuivent l'ennemi en déroute, traversent Ctésiphon, et arrivent à 8 milles des faubourgs de Bagdad.

— En Perse, les Russes, chassant devant eux les Turcs, ont occupé Kengawer, à 75 kilomètres au sud-ouest de Hamadan.

9 mars (ven.). — De forts détachements allemands ont attaqué les positions anglaises au nord de Wulverghem, région d'Ypres : un seul a réussi à pénétrer dans les tranchées ; les autres ont été rejetés, et ont laissé des prisonniers. Pendant ce temps, nos alliés faisaient de nouveaux progrès au sud de Biaches, capturaient une cinquantaine d'hommes et 2 mitrailleuses. Dans la région de Crapeaumesnil, au sud de Roye, et près d'Aubérive, nos détachements ont pénétré dans les tranchées adverses où ils ont effectué des destructions importantes. Dans le secteur de Maisons-de-Champagne, les Allemands ont lancé de violentes attaques contre nos positions reconquises hier ; ils ont été décimés par nos tirs de barrage, et ont dû se retirer en abandonnant de nombreux cadavres sur le terrain ; nous avons enlevé de nouvelles tranchées, et fait 170 prisonniers dont 5 officiers. Les luttes d'artillerie se poursuivent assez actives dans les régions du bois de Cheppy, de Malancourt et du bois des Caurières.

— Rien de particulièrement important sur les autres fronts.

— Le vapeur anglais *Mendi*, qui transportait en France un contingent d'ouvriers indigènes sud-africains, a sombré dans la Manche, près de l'île de Wight, à la suite d'une collision causée par le brouillard : 10 Européens et 615 indigènes ont péri.

10 mars (sam.). — Les Anglais ont enlevé aux Allemands le village d'Irles et les organisations défensives avoisinantes ; 300 prisonniers dont 3 officiers sont tombés entre leurs mains et ils ont capturé 15 mitrailleuses et 4 mortiers. Dans divers coups de main exécutés au sud de l'Avre, à l'est d'Armancourt et au nord-est de Soissons, nous avons infligé des pertes sérieuses à l'ennemi, et nous lui avons fait des prisonniers. En Champagne, les Allemands ont tenté, de nuit, à plusieurs reprises, de nous reprendre les tranchées que nous avons conquises sur le front butte du Mesnil-Maisons-de-Champagne ; de vifs combats à la grenade ont eu lieu : finalement, ils ont été repoussés, et nous avons réalisé de nouveaux progrès. Nous avons rejeté deux petites attaques ennemies dans la région de Reims, et une plus importante au nord du bois des Caurières. La canonnade est violente sur l'Avre et sur le front est de Champagne.

Les Allemands ont considérablement augmenté leurs forces en aviation ; sur le front de la Somme, ils attaquent par groupes nombreux, et livrent dans les airs de véritables batailles.

— L'armée italienne conserve une attitude expectante ; d'importantes concentrations de troupes autrichiennes ont lieu dans le Trentin et sur le Carso.

— Sur les fronts russe et roumain, on ne relève aucun fait de guerre qui paraisse un réveil des hostilités ; il n'est toujours question que de fusillade et de combats d'éclaireurs.

— Dans le Kurdistan, les troupes russes se sont emparées de Senna et des positions turques qui la défendaient. Elles avancent vers la frontière de Mésopotamie.

11 mars (dim.). — Nous avons réussi plusieurs coups de main sur les tranchées allemandes dans la région de Lassigny, Canny-sur-Matz et, en Woëvre, au nord du bois du Jury, et nous avons fait des prisonniers au cours de ces diverses actions. Toutes les tentatives de l'ennemi ont échoué : au nord-ouest de Reims, près de Bezonvaux, sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Largitzen, en Alsace, etc. Nos batteries exécutent des tirs de destruction sur les organisations allemandes du secteur de Forges, rive gauche de la Meuse. Canonnade intermittente sur tout le front, plus vive dans les régions de Nouvron, au nord de l'Aisne, de Maisons-de-Champagne et de Navarin, en Champagne.

— Il n'y a pas d'événement important sur les autres fronts.

— Les forces britanniques, sous les ordres de sir Stanley Maude, ont battu les Turcs, et se sont emparées de Bagdad : elles ont fait de nombreux prisonniers, et ramassé un butin considérable.

— De leur côté, les Russes, refoulant l'ennemi, marchent rapidement vers Kermanchah.

12 mars (lun.). — En Champagne, nous avons déclenché une nouvelle attaque sur les positions ennemies, à l'ouest de Maisons-de-Champagne : sur un front de 1.500 mètres, nos troupes ont enlevé toutes les tranchées allemandes, et conquis la croupe 185 ; elles ont repris non seulement ce que nous avions perdu il y a près d'un mois, mais elles ont encore dépassé nos anciennes lignes, et elles ont fait une centaine de prisonniers. En Woëvre, nous avons réussi une incursion dans les tranchées adverses au nord de Seicheprey, et en Lorraine, après un combat de patrouilles au nord-est de Badonvilier, nous avons ramené des prisonniers. Les Anglais exécutent des coups de main heureux sur plusieurs points du front, et capturent un certain nombre d'ennemis. Les combats d'artillerie sont très vifs sur presque toute la ligne. Les Allemands ont bombardé avec des obus incendiaires la ville ouverte de Soissons ; plusieurs incendies se sont déclarés.

Au cours de nombreux combats aériens livrés par les pilotes anglais, 9 appareils ennemis ont été abattus.

— Rien de nouveau sur les autres fronts européens ; la canonnade cependant y devient plus active.

— Dans le Kurdistan persan, les Russes délogent les Turcs de leurs positions, près de Bisoutoun, et s'emparent de la ville.

13 mars (mar.). — A la suite du bombardement de ses positions, l'ennemi a évacué son principal système de défense, le long des hauteurs à l'ouest de Bapaume, sur un front de 5 kilom. 600 ; les arrière-gardes allemandes ont cédé, sous la pression des troupes britanniques, sur une profondeur de 1.600 mètres. Les Anglais occupent le village de Grévillers et le bois de Loupart ; ils réalisent de nouveaux progrès à Gommecourt, et réussissent plusieurs raids à Neuville-Saint-Vaast, Souchez et Armentières. Nos détachements effectuent des coups de main heureux entre l'Avre et l'Aisne et ramènent des prisonniers. Les Allemands ont lancé une violente contre-attaque sur la cote 185, à l'ouest de Maisons-de-Champagne ; ils ont été nettement repoussés, et ont laissé entre nos mains 150 prisonniers dont 3 officiers. Ils échouent également dans d'autres tentatives près de Crouy, de Beaulne-Chivy et de Louvemont, sur la rive droite de la Meuse. Ils vengent leurs échecs en bombardant Soissons. La canonnade est vive en Artois, en Champagne et en Lorraine.

— L'armée italienne reste toujours dans l'expectative, se tenant prête à recevoir les attaques de l'armée autrichienne de Conrad von Hoetzendorf.

— Sur leur front européen, nos alliés russes n'ont encore entrepris aucune grande opération, mais leur artillerie et leurs avant-postes déploient une plus grande activité. Il en est de même sur le front roumain.

14 mars (mer.). — La progression britannique continue au nord de l'Ancre, près de Bapaume et d'Achiet-le-Petit ; les troupes anglaises se sont emparées de 1.000 mètres de tranchées au sud-ouest des Essarts. Les Allemands ont lancé deux violentes contre-attaques sur des ouvrages conquis par nous dans la région butte du Mesnil-Maisons-de-Champagne : ils n'ont pu aborder nos lignes en aucun point, ont subi de fortes pertes et nous avons acquis de nouveaux éléments de tranchée. Nous avons exécuté plusieurs coups de main, tous heureux : dans la région de Lassigny ; au nord-est de Soissons, près de Soupir ; au sud de Saint-Mihiel, où une opération vivement menée nous a permis d'enlever la ferme de Romainville, et de faire des prisonniers ; entre la Meuse et la forêt d'Apremont, où nous avons fait aussi des prisonniers. La lutte d'artillerie est vive autour de la Meuse ; nos batteries exécutent des tirs de destruction sur les organisations ennemies de la rive gauche.

— Rien d'important n'est signalé d'Italie, de Russie, de Roumanie et de Macédoine ; il n'y est toujours question que de canonnade, de fusillade et de rencontres d'éclaireurs.

— En Mésopotamie, la cavalerie britannique, dépassant Bagdad, a atteint la région de Bakouba, à 50 kilomètres au nord.

— Les Russes, poursuivant eux aussi leurs succès, se sont emparés de la ville de Kermanchah, dans la province persane du Kurdistan.

— On annonce que la Chine a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne, parce que cette dernière n'a pas voulu modifier sa politique sous-marine.

— L'Allemagne publie les listes officielles des pertes de ses armées, depuis le début des opérations jusqu'au 31 janvier 1917. Elles sont, dit-elle, de : 1.021.472 tués ; 2.603.020 blessés ; 572.789 disparus. Ce total avoué de 4.197.281 est très notablement inférieur à la réalité.



TROP PARLER NUIT

A propos de la carte de sucre. — « Ah ! c'est malin d'avoir été clabauder dans tout le quartier que je ne rentre jamais dîner à la maison !... »
(A. Guillaume, *Le Journal.*)



« Oui, ma sœur, mon père est maire,
Ma sœur est sœur,
Mon frère est frère
Et puis moi je suis masseur. »
(Spahn, *Ruy Blas.*)



EN COMITÉ SECRET

« Avez-vous bien réfléchi aux tonnes de charbon qu'exigera la revision de 800.000 exemptés et réformés, tout nus, en cette saison ! »
(A. Guillaume, *Le Journal.*)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE

Ballot (Marie-Juliette). — *Une élève de David : La Comtesse Benoist, l'Emilie de Demoustier (1768-1826).* Paris, Plon-Nourrit. In-8. 7 fr. 50.
Demaison (L.). — *L'Art de la Champagne. (Région de Reims.)* Paris, Fontemoing. In-8. 3 fr. 50.
Léon (P.). — *Les Monuments historiques. Conservation ; Restauration.* Paris, Laurens. In-4. 25 francs.
Montmorand (M. de). — *Une femme poète du XVIe siècle : Anne de Graville.* Paris, Picard. In-8. 10 francs.
Rosenthal (L.). — *Le Martyre et la Gloire de l'Art français. Initiation artistique.* Paris, Delagrave. In-8. 4 fr. 50.
Vollard (A.). — *Paul Cézanne.* Paris, l'Auteur. In-4. 100 francs.

DROIT ET JURISPRUDENCE, SOCIOLOGIE

Callier (J.). — *Les Disparus.* Paris, Maloine. In-8. 3 francs.
Deschamps (A.). — *Régime normal et Régime de guerre des Inventions et des Brevets en France.* Paris, Giard. In-8. 2 fr. 50.
Lainel (G.). — *La Propriété industrielle et la Guerre. Textes officiels.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 2 francs.
Lavedan (H.). — *La Famille française.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 60.
Leclerq et Mazel (Drs J. et S.). — *La Main-d'œuvre nationale après la Guerre.* Paris, Larousse. In-18. 1 fr. 25.
Lysis. — *Vers la Démocratie nouvelle.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
Ruelens-Marlier (V.-S.). — *Le Rhin libre.* Paris, Attinger. In-18. 3 fr. 50.
Worms (R.). — *Natalité et Régime successoral.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

ÉCONOMIE RURALE, AGRICULTURE

Arnould (C.). — *Oie. — Pomme de terre.* Paris, Larousse. Deux broch. in-18, à 0 fr. 50.
Brécremin (L.). — *L'Elevage moderne et l'Industrie du Lapin.* Paris, Librairie agricole de la Maison rustique. In-18. 2 fr. 50.
Gohier (U.). — *Retournons à la terre !* Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 75.

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE

Colonna de Cesari-Rocca et Villat (L.). — *Histoire de Corse.* Paris, Boivin. In-8. 3 francs.
Daudet (E.). — *Les auteurs de la Guerre 1914 : II. Guillaume II et François-Joseph.* Paris, Attinger. In-12. 3 fr. 50.
(Divers). — *Anniversaires historiques à célébrer entre bons Français.* Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 50.
Gallouédec (L.). — *La Bretagne.* Paris, Hachette. In-8. 3 fr. 50.
Henry (M.). — *Trois villes : Vienne, Munich, Berlin.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
Herscher (Mgr). — *A la Gloire de l'Alsace.* Paris, Lethielleux. In-8. 2 fr. 25.
Lenotre (G.). — *Prussiens d'hier et de toujours. (2e série.)* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, PHILOLOGIE

Dimier (L.). — *Bossuet.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 fr. 50.
Ducros (L.). — *Jean-Jacques Rousseau : De Montmorency au Val de Travers (1757-1765).* Paris, Fontemoing. In-8. 10 francs.
Montigny (Louvigny de). — *La Langue française au Canada. Son état actuel.* Ottawa, l'Auteur. In-16. 3 fr. 75.
Renaudet (A.). — *Préréforme et Humanisme à Paris, pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517).* Paris, Champion. Le vol., 20 francs.

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Dezarnaulds (P.). — *Les Plaies de Guerre par armes à feu.* Paris, Maloine. In-8. 3 fr. 50.
Lavielle (Ch. et L.). — *Le Bluff des Stations thermales austro-allemandes.* Paris, Maloine. In-8. 2 fr. 50.
Leredde (E.). — *Domaine, Traitement et Prophylaxie de la Syphilis.* Paris, Maloine. In-8. 14 francs.
Tabary (L.). — *Précis de massage scientifique.* Paris, Maloine. In-18. 3 francs.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

Avesnes. — *La Vocation.* Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.
Bramson (K.). — *Une Femme libre.* Trad. du danois. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
Carco (F.). — *Les Innocents.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.
Donnay (M.). — *Pendant qu'ils sont à Noyon.* Paris, Tallandier. In-18. 3 fr. 50.
Faure (G.). — *Paysages littéraires.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
Fromont (M.). — *Vision d'hôpital : La Dame blanche.* Paris, Lemerre. In-18. 3 fr. 50.
Grandreau (L.). — *Le Ciel dans l'Eau,* poèmes et théâtre. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
Hermant (A.). — *Le Caravansérail.* Paris, Lemerre. In-18. 3 fr. 50.
La Guérinière (Fr. de). — *Les Sillons de la Gloire.* Paris, Sansot. In-18. 3 fr. 50.
Lesongeur (M.). — *Le Bandeau merveilleux.* Rouen, Imprimerie des Petites Affiches. In-18. 3 fr. 50.
Mallarmé (C.). — *La Casa seca.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
Mille (P.). — *Sous leur dictée.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
Nion (F. de). — *Les Décombres.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
Pottecher (M.). — *La Clairière aux Abeilles.* Paris, Ollendorff. Le vol., 3 fr. 50.
Pratt (A.). — *Boches des Iles.* Trad. de Wyzewa. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Romains (J.). — *Europe,* poème. Paris, Nouvelle Revue française. In-4. 10 francs.
Saint-Georges de Bouhélier. — *Légendes de la Guerre de France,* poèmes. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
Simard (Marie-Louise). — *Visions de Guerre et Rêves de Paix,* poésies. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
Spitteler (Ch.). — *Les Petits Misogynes.* Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.
Strowski (F.). — *La Flèche d'or.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Vallotton (B.). — *On changerait plutôt le cœur de place...* Paris, Payot. Le vol., 3 fr. 50.
Vaucaire (M.). — *L'Apprenti-Millionnaire.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.
Verhaeren (E.). — *Quinze Poèmes.* Paris, Crès. In-4. 12 fr. 50. — *Poèmes légendaires de Flandre et de Brabant.* Paris, Société littéraire de France. Le vol., 3 fr. 50.
Wyzewa (T. de). — *Le Cahier rouge ou les Deux Conversions d'Etienne Brichet.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Yvonneau (D.). — *Verdun,* poésies. Bordeaux, Feret. In-16. 1 franc.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

Barbusse (H.). — *Le Feu. Journal d'une escouade.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
Barrès (M.). — *Les Voyages de Lorraine et d'Artois.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.
Barthou (L.). — *Lettres à un Jeune Français.* Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.
Campbell (G.) — *De Verdun aux Vosges.* Paris, Colin. In-18. 5 francs.
Cerfberr (G.). — *L'Allemagne en détresse.* Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.
Chuquet (A.). — *L'Allemagne au-dessus de tout !* Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.
Davray (H.-D.). — *L'Œuvre et le Prestige de Lord Kitchener.* Paris, Plon. In-18. 2 francs.
Destrée (J.). — *En Italie pendant la Guerre.* Paris, Van Oest. In-18. 3 fr. 50.
Dide (M.). — *Ceux qui combattent et qui meurent.* Paris, Payot. Le vol., 3 fr. 50.
Galtier-Boissière (J.). — *En rase campagne. — Un Hiver à Souchez.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.
Gouvieux (M.). — *Notes d'un Officier observateur en avion.* Paris, Lafitte. In-16. 3 fr. 60.
Grandmaison (L. de). — *Impressions de Guerre de Prêtres Soldats. (2e série.)* Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.
Grumbach (S.). — *Das Annexionistiche Deutschland.* Paris, Payot. In-8. 7 fr. 50.
Jollivet (G.). — *L'Épopée de Verdun. 1916.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Launay (L. de). — *France-Allemagne.* Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.
Le Bail (G.). — *La Brigade de Jean Le Gouin.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Le Goffic (Ch.). — *La victoire de la Marne : Les Marais de Saint-Gond.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
Mac Orlan (P.). — *Les Poissons morts : La Lorraine, l'Artois, Verdun, la Somme.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
Maurras (Ch.). — *Le Parlement se réunit.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 fr. 50.
Mortane (J.). — *Les Vols émouvants de la Guerre.* Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.
Nordmann (Ch.). — *A coups de canon.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Péricard (Lt J.). — *Face à face ! Souvenirs et Impressions d'un Soldat de la Grande Guerre.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
Roger (Noëlle). — *Au sortir des camps allemands : Soldats internés en Suisse.* Paris, Crès. In-16. 2 francs.
R... (Lt E.). — *Carnet d'un Combattant.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
Spire (A.). — *Les Juifs et la Guerre.* Paris, Payot. In-18. 3 fr. 50.
Stilgebauer (Dr Edw.). — *Inferno.* Neuchâtel (Suisse), Bassin-Clottu. In-16. 5 francs.
Théry (E.). — *Les Problèmes économiques de la Guerre.* Paris, Belin. In-16. 3 fr. 50.
Un Officier anglais. — *Au Front de France.* Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.

PHILOSOPHIE, MORALE, RELIGION

Boirac (E.). — *L'Avenir des Sciences psychiques.* Paris, Alcan. In-8. 5 francs.
Féraud (Marguerite-Augustin). — *Un problème féminin : Apprendre à Vouloir.* Paris, Perrin. In-10. 3 fr. 50.
Le Bon (Dr G.). — *Les Premières Conséquences de la Guerre. Transformations mentales des Peuples.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
Mainage (le P. Th.). — *Le Témoignage des Apostats.* Paris, Gabalda. In-12. 4 francs.
Mercier (le cardinal). — *Per Crucem ad Lucem.* Paris, Bloud. In-16. 3 fr. 50.
Peyroux (l'abbé C.). — *Les plus belles Lettres de consolation, depuis les origines chrétiennes jusqu'à nos jours.* Paris, de Gigord. In-18. 3 fr. 75.
Spitteler (C.). — *Mes premiers Souvenirs.* Trad. H. de Ziegler. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

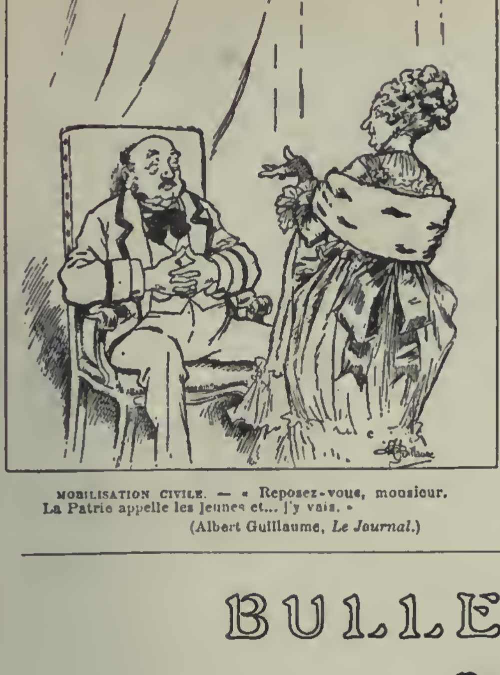
SCIENCES

Montessus de Ballore (R. de). — *Leçons sur les Fonctions elliptiques, en vue de leurs applications.* Paris, Gauthier-Villars. In-8. 12 francs.
Silvani (J.-B.). — *Comment on peut expliquer tous les Phénomènes qui se produisent dans le Ciel et sur la Terre.* Paris, Desforges. In-8. 5 francs.

DIVERS

Achalme (Dr). — *La Science des Civilisés et la Science allemande.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
Alta (E.). — *Cosmogonie humaine,* essai de synthèse des sciences divinatoires. Vichy, Bouchet-Dreyfus. In-8. 7 fr. 50.
Bertrand (L.). — *Le Sens de l'Ennemi.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.
Biermé (M.). — *Albert et Elisabeth de Belgique.* Paris, Payot. Le vol., 3 fr. 50.
Celui qui a dîné avec le Kaiser. — *En Mission secrète.* Trad. M. Hélis. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Courteline (G.). — *La Philosophie de Georges Courteline.* Paris, Flammarion. In-16. 4 francs.
Herriot (E.). — *Agir.* Paris, Payot. In-18. 4 francs.
Heyman (H.). — *La Belgique sociale, son passé, son avenir et celui des Pays alliés.* Paris, Payot. Le vol., 3 fr. 50.
Librairie Larousse. — T. II de *L'Encyclopédie de la Jeunesse. (Qui ? Pourquoi ? Comment ?)* Paris, Larousse. In-8. Relié, 10 francs.
Marmottan (P.). — *Le Voyage de la Grande-Duchesse Elisa à Paris, en 1810.* Paris, Alcan. In-4. 3 francs.
Mennessier de la Lance (Gal). — *Essai de Bibliographie hippique.* Paris, Dorbon. Deux vol. in-8. 60 francs.
Morgan (J. de). — *Essai sur les Nationalités.* Paris, Berger-Levrault. In-8. 3 francs.
Mounet-Sully. — *Souvenirs d'un Tragédien.* Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.
Polac (L.). — *Notre Commerce extérieur d'après guerre.* Paris, Dunod. In-8. 4 fr. 50.
Poultney-Bigelow. — *Mes souvenirs de Prusse.* Trad. Henriot-Bourgongoo. Paris, Payot. In-18. 3 fr. 50.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



MOBILISATION CIVILE. — « Reposez-vous, monsieur. La Patrie appelle les jeunes et... j'y vais. »

(Albert Guillaume, *Le Journal*.)



« Pauvres ministres !... Nous, on est bien tranquille : personne ne veut prendre notre place. »

(Abel Faivre, *L'Écho de Paris*.)



CHEZ LA CARTOMANCIENNE — « Quand finira la guerre ? — Ça, c'est un secret d'État ; je ne l'ai encore dit qu'à M. Ribot. »

(Castro, *Le Cri de Paris*.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Mars 1917 au 14 Avril 1917

15 mars (jeu.). — Le repli allemand, qui s'effectuait jusqu'à présent sur les deux rives de l'Ancre, s'est étendu plus au sud-est, dans la région de Saillisel et du bois de Saint-Pierre-Vaast, où les troupes britanniques ont pris possession des tranchées ennemies sur un front de quatre kilomètres. Les Anglais repoussent deux contre-attaques, l'une à l'est d'Achiet-le-Petit, l'autre au nord-est de Neuville-Saint Vaast ; ils sont moins heureux au sud-est d'Arras, où l'ennemi, après un violent bombardement, pénètre dans leurs tranchées. — A l'est de l'Oise, dans la région de Moulin-sous-Touvent, nos détachements exécutent un coup de main et font des prisonniers ; ils effectuent des incursions sur plusieurs points du front ennemi entre Avre et Oise ; vers Beuvraignes et au sud de Crapeaumesnil, ainsi qu'à l'est de Cany-sur-Matz, ils poussent jusqu'aux troisièmes tranchées allemandes et font des prisonniers ; enfin, dans le secteur de Maisons-de-Champagne, ils luttent à coups de grenades et réalisent de nouveaux progrès. Tirs très efficaces de notre artillerie sur la rive droite de la Meuse, et canonnade intermittente sur le reste du front.

— La situation n'a pas changé en Italie, en Russie ni en Roumanie, et tout s'y borne à des échanges de coups de canon et à quelques escarmouches entre reconnaissances.

— En Macédoine, grande activité de patrouilles et d'artillerie sur le front de Monastir. Les Italiens ont attaqué et progressé aux abords de la cote 1.050. Entre les lacs Prespa (ou Presba) et Malik, les Autrichiens ont pris l'offensive : ils ont été repoussés avec pertes, et ont laissé des prisonniers entre nos mains.

— La révolution qui grondait depuis quelques jours en Russie, et avec laquelle les troupes ont fraternisé, est maîtresse de la capitale. Un gouvernement provisoire, composé de douze membres de la Douma, a été formé ; les ministres de l'ancien régime sont arrêtés, et la Douma réclame l'abdication de Nicolas II.

16 mars (ven.). — Les Allemands continuent de reculer sur le front de la Somme ; ils ont évacué la presque totalité du bois Saint-Pierre-Vaast, ainsi que les organisations défensives et les tranchées avoisinantes, et les troupes anglaises avancent méthodiquement et avec prudence en exécutant par-ci par-là de très heureux coups de main qui causent des pertes nombreuses à l'ennemi et elles ramènent des prisonniers. — Nos détachements légers progressent partout où ils attaquent : entre l'Avre et l'Oise, depuis Andechy jusqu'au sud de Lassigny ; en Champagne, à l'est de la butte de Souain ; sur la rive droite de la Meuse, vers le bois des Caurières et la ferme des Chambrettes, et dans toutes les actions qu'ils engagent ils font des prisonniers. La lutte d'artillerie est vive entre Soissons et Reims, dans la région de Berry-au-Bac, en Champagne et au bois Le Prêtre où nos batteries bouleversent les organisations allemandes.

— Aucun événement important sur les autres fronts européens.

— En Mésopotamie, les Anglais avancent encore et occupent une partie de Bakoubah.

— Dans le Kurdistan persan, les troupes russes continuent leurs progrès et chassent les Turcs du col de Nalechkiane.

— Dans un message plein de dignité, Nicolas II annonce son abdication au peuple russe, fait appel à son patriotisme pour la réalisation rapide de la victoire des Alliés et lègue la couronne à son frère le grand-duc Michel (V. p. 121).

17 mars (sam.). — Sous les coups des canons britanniques et français, les Allemands reculent. L'avance des troupes du général Gough s'est poursuivie avec rapidité sur les deux rives de la Somme : au sud, sur un front de plus de vingt-cinq kilomètres, elles ont occupé les villages de Fresnes, Horgny, Villers-Carbonnel, Barleux, Eterpigny et la Maisonnette ; au nord, elles se sont emparées de la ville de Bapaume que l'ennemi a systématiquement pillée et détruite en se retirant, des villages du Transloy, de Biefvillers, Bihucourt, d'Achiet-le-Grand, Achiet-le-Petit, Ablainzeville, de Bucquoy-les-Essarts, de la ferme du Quesnoy et des défenses nord-ouest de Monchy-au-Bois. Elles ont en outre exécuté avec succès des raids à l'est et au nord d'Arras. — Au nord de l'Avre et entre l'Avre et l'Oise, nos troupes ont exercé une vigoureuse pression sur l'ennemi qui a refusé la bataille et a abandonné les lignes puissamment et savamment fortifiées qu'il tenait depuis deux ans ; notre progression s'est continuée sur un front de plus de vingt kilomètres et nous avons conquis Roye et Lassigny ; au cours de la poursuite, nous avons fait de nombreux prisonniers. Citons encore à notre actif des coups de main à l'est de Reims ; à l'ouest de Maisons-de-Champagne ; à l'ouest de la Meuse, au bois de Cheppy ; au bois Le Prêtre ; près de Remenauville, sud-ouest de Pont-à-Mousson ; en Alsace, au Sudelkopf. Dans ces actions, l'ennemi a subi de grandes pertes et nous a laissé des prisonniers.

Trois zeppelins ont fait un nouveau raid sur l'Angleterre et ont jeté quelques bombes qui sont tombées dans les champs. A leur retour, ils ont pris la direction de Paris ; l'un d'eux, le zeppelin L-39, a été abattu par nos canons à Compiègne ; il est tombé en flammes et l'équipage a été carbonisé ; les deux autres ont pris la fuite.

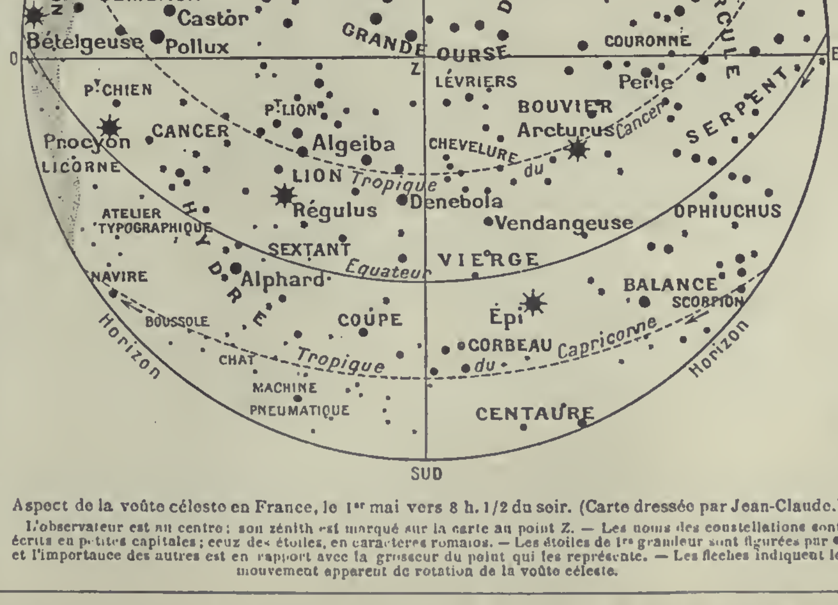
Notre aviation de chasse s'est montrée particulièrement active : 10 appareils ennemis ont été détruits ; le capitaine Guynemer en a abattu 3, ce qui porte à 34 le nombre d'avions allemands détruits jusqu'à ce jour par cet officier. Nos escadrilles ont bombardé les organisations ennemies d'Arnaville, les usines de Wolklingen, les régions de Ham et de Saint-Quentin. Un de nos avions a bombardé la ville de Francfort-sur-le-Mein.

— Rien de nouveau sur les autres fronts.

— Le cabinet Briand donne sa démission.

— Le grand-duc Michel, successeur de son frère Nicolas II, adresse à tous les citoyens de Russie une proclamation dans laquelle il les prie de se soumettre au gouvernement provisoire formé sur l'initiative de la Douma, et déclare qu'il n'acceptera le pouvoir que lorsque, sur la base du suffrage universel, direct, égal et secret, une assemblée nationale aura exprimé la volonté du peuple.

18 mars (dim.). — La marche en avant des troupes anglo-françaises prend un développement très important. Sur un front d'environ 72 kilomètres, l'armée britannique avance, occupe Nesle, Chaulnes, Péronne, plus de 60 villages, et refoule l'ennemi sur une profondeur de 16 kilomètres. — De l'Avre à l'Aisne, sur un front de plus de 60 kilomètres, nos troupes chassent les Allemands à 20 kilomètres de leurs lignes, s'emparent de Noyon, Crouy et de plusieurs villages ; notre cavalerie est entrée dans Nesle, et harcèle les arrière-gardes ennemies. Nos soldats réussissent des coups de main sur diverses parties du front et arrêtent victorieusement les contre-attaques des Allemands vers La Pompelle, près de Reims, sur la Tranchée de Calonne, et dans la région des Chambrettes. Les pertes de l'ennemi sont grandes.



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er mai vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

De nombreux combats aériens ont été livrés : 16 appareils ennemis ont été détruits par les pilotes franco-anglais ; Guynemer a abattu son 35e avion.

— Canonnade, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs sur les autres fronts d'Europe.

— La poursuite des Turcs continue en Mésopotamie.

— Les Russes ont repris la ville de Van, en Arménie.

— Des contre-torpilleurs allemands ont bombardé de nuit, pendant quelques minutes, la ville ouverte de Ramsgate, dans le comté de Kent (Angleterre) : ils se sont empressés de fuir à l'approche des forces britanniques, ont rencontré dans leur retraite un contre-torpilleur anglais et l'ont coulé.

— Au nom du gouvernement provisoire russe M. Milioukof, ministre des Affaires étrangères, expose, dans un télégramme adressé aux représentants de la Russie à l'étranger, les faits passés et les intentions du nouveau gouvernement pour l'avenir. « La Russie combattra aux côtés de ses alliés l'ennemi commun jusqu'au bout, sans trêve ni défaillance. » Les élections pour la Constituante seront renvoyées après la guerre.

19 mars (lun.). — Les troupes britanniques, continuant de refouler l'ennemi, occupent quarante nouveaux villages. — Nos soldats vont toujours de l'avant, s'emparent des positions allemandes, entrent dans Ham, Guiscard, Chauny, et tiennent un grand nombre de localités entre ces deux dernières villes ; notre cavalerie rayonne à plusieurs kilomètres au nord de Ham et capture un convoi ennemi. Soissons est complètement dégagé. L'ennemi avant de se retirer a dévasté le pays : il ne reste que des ruines fumantes, des champs ravagés ; les ponts sont détruits, les arbres fruitiers coupés à la racine, les puits empoisonnés ; les populations, sans abri, sans vivres, sont nourries par nos troupes. Les Allemands ont lancé 180 obus sur Reims. Sur la rive gauche de la Meuse, dans le secteur Avocourt-Mort-Homme, ils ont vigoureusement attaqué : leurs vagues d'assaut ont été brisées par nos feux qui leur ont infligé des pertes très élevées. La lutte d'artillerie a revêtu en Champagne un certain caractère de violence.

Nos escadrilles bombardent les usines de Thionville et du bassin de Briey, et, de concert avec les aviateurs anglais, elles harcèlent sur le front de la Somme les troupes ennemies en retraite. Nos pilotes ont abattu 3 avions allemands.

— Aucun événement important en Italie, en Russie, en Roumanie ni en Macédoine.

— Russes et Anglais continuent leur avance en Asie. Dans la région du nord de Bagdad, ainsi qu'à l'est du Tigre, la retraite des Turcs est générale ; tandis que les Anglais les poursuivent dans la direction de Samara, les Russes, qui viennent d'occuper Harounabade, les rejettent sur le Tigre.

— Le cuirassé français *Danton* a été torpillé et coulé en Méditerranée par un sous-marin ennemi ; 806 hommes ont été sauvés, mais il y a 296 victimes.

— Le cabinet Ribot remplace le cabinet Briand démissionnaire. Le nouveau ministère s'est élargi : il comprend quatorze départements ministériels au lieu de dix. En voici la composition :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères, *M. Alexandre Ribot ;* Justice, *M. René Viviani ;* Finances, *M. Joseph Thierry ;* Guerre, *M. Painlevé ;* Marine, *amiral Lacaze ;* Armement, *M. Albert Thomas ;* Intérieur, *M. Malvy ;* Colonies, *M. André Maginot ;* Instruction publique, *M. Steeg ;* Ravitaillement, *M. Maurice Viollette ;* Travaux publics, *M. Desplas ;* Commerce, *M. Clémentel ;* Agriculture, *M. Fernand David ;* Travail, *M. Léon Bourgeois.*

Onze sous-secrétaires d'Etat au lieu de neuf : Affaires étrangères et Blocus, *M. Denys Cochin ;* Guerre, *M. René Besnard ;* Aviation, *M. Daniel-Vincent ;* Service de santé, *M. Justin Godart ;* Inventions, *M. Jules Breton ;* Marine marchande, *M. Louis Nail ;* Finances, *M. Albert Métin ;* Travail, *M. Roden ;* Beaux-Arts, *M. Dalimier ;* Transports, *M. Claveille ;* Fabrications de guerre, *M. Louis Loucheur.*

Le *Comité de guerre* est composé de neuf ministres : M. Ribot (*Affaires étrangères*) ; M. Painlevé (*Guerre*) ; amiral Lacaze (*Marine*) ; M. A. Thomas (*Armements*) ; M. J. Thierry (*Finances*) ; M. A. Maginot (*Colonies*) ; M. Malvy (*Intérieur*) ; M. Bourgeois (*Travail*) ; M. Viviani (*Justice*).

20 mars (mar.). — En dépit du mauvais temps, les troupes anglo-françaises ont réalisé de nouveaux progrès. Nos alliés ont occupé, au sud d'Arras, quatorze nouveaux villages, et ont dépassé la ligne Canizy-Estrées-en-Chaussée, Nurlu-Vélu-Saint-Léger ; ils ont repoussé une contre-attaque ennemie, exécuté avec succès un coup de main au nord-est de Neuville-Saint-Vaast et ramené des prisonniers. — Nos cavaliers chassant devant eux la cavalerie allemande sont arrivés à Roupy, à 7 kilomètres de Saint-Quentin, et nos fantassins ont occupé Tergnier. Les Allemands, dans leur retraite, continuent de faire preuve d'un vandalisme systématique : ils détruisent tout, sans utilité militaire. En évacuant Noyon, ils ont emmené de force 50 jeunes filles de quinze à vingt-cinq ans. Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi a lancé, à plusieurs reprises, de nouvelles attaques sur nos positions entre le bois d'Avocourt et la cote 304 ; il a été chaque fois repoussé, et a subi des pertes sérieuses. Combats de patrouilles et d'artillerie sur divers points du front.

Huit appareils allemands ont été abattus par les pilotes anglo-français.

— Rien de changé en Italie, en Russie ni en Roumanie.

— Malgré une résistance opiniâtre de l'ennemi, et de violentes tourmentes de neige, les troupes françaises de l'armée d'Orient ont enlevé d'assaut la cote 1.248, Snego, le monastère et le village de Rastani ; toutes les contre-attaques de l'ennemi ont été repoussées : 1.800 prisonniers dont 24 officiers, 2 canons et 11 mitrailleuses sont tombés entre nos mains. Au cours des raids exécutés sur les villages de Brest et de Poroj, dans la région du lac Doiran, les troupes britanniques ont ramené des prisonniers. Les Germano-Bulgares se vengent en bombardant Monastir avec des obus asphyxiants.

21 mars (mer.). — Dans une rapide progression au sud et à l'est de Péronne, les troupes britanniques ont occupé quarante nouveaux villages ; elles ont refoulé l'ennemi entre Nurlu et Arras, et exécuté des raids très réussis sur divers autres points de la ligne. — Les Allemands montrent, dans leur retraite, une résistance de plus en plus énergique, mais nos soldats avancent toujours : ils ont pris d'assaut le château de Savriennois et le village de Jussy ; ils ont sérieusement progressé au nord de Tergnier, au nord et à l'est de Soissons, et forcé en deux endroits, à l'est de Ham, le passage du canal de la Somme ; des inondations sont tendues par l'ennemi dans cette région. Nos cavaliers et nos éléments légers escarmouchent avec les arrière-gardes ennemies sur les routes de Laon et de Saint-Quentin. Les hordes teutonnes cèdent partout, mais, par ordre, en se repliant, elles détruisent, ravagent tout ; cette ignoble discipline de dévastation évoque les pires époques de la barbarie. Nous avons remporté un succès à l'est de la Meuse, au nord de la ferme des Chambrettes, repoussé les attaques de l'ennemi au sud-est de Tahure, au bois d'Ailly, dans la région de Limey, sur la Tranchée de Calonne, et nous avons fait des prisonniers.

— Pas de communiqués d'Italie ni de Russie.

— Sur le front serbe, grande activité des deux artilleries, et, par endroits, actions d'infanterie.

— Le président Wilson convoque le Congrès des Etats-Unis en session extraordinaire pour le 2 avril, dans le but de prendre une décision sur l'état de guerre.

22 mars (jeu.). — L'ennemi essaye avec âpreté d'enrayer la marche des troupes franco-britanniques, que de fortes bourrasques de neige rendent encore plus difficile. Sur le front anglais la situation est stationnaire de l'ouest de Saint-Quentin au sud d'Arras. Au nord-est de cette dernière ville, nos alliés exécutent un raid heureux : ils ramènent des prisonniers et infligent de sérieuses pertes à l'ennemi en repoussant sa contre-attaque. — Entre la Somme et l'Oise, les Allemands ont tenté de vigoureuses réactions pour nous refouler de la rive est du canal de Saint-Quentin : leurs attaques successives ont été brisées et ils ont subi de très grandes pertes. Nous avons occupé plusieurs villages, élargi nos positions à l'est du canal, au nord de Soissons où, près de Vregny, l'ennemi a été décimé, au sud de l'Oise, et nos détachements ont franchi l'Ailette. De vifs combats à l'ouest de La Fère se sont terminés par l'échec complet des bandes germaines. Au nord de l'Aisne, entre la rivière et la route de Laon, les Allemands ont exécuté trois violentes attaques qui ont été arrêtées par nos tirs de barrage, et notre artillerie, prenant leurs troupes en enfilade, leur a infligé des pertes très élevées. Les coups de main tentés par l'ennemi en Argonne, sur la rive droite de la Meuse et sur la ferme de Romainville près de Saint-Mihiel ont nettement échoué.

— L'ex-tsar Nicolas et sa famille sont conduits à Tzarskoié-Sélo, et gardés à vue.

23 mars (ven.). — La résistance de l'ennemi s'accentue sur tout le front d'attaque des armées françaises et britanniques, sans arrêter leurs progrès. Les Anglais avancent aux environs d'Ecoust-Saint-Mein et de Croisilles, repoussent de violentes offensives près d'Aizecourt-le-Bas, Beaumetz, Driencourt, et exécutent à l'est d'Arras un très heureux coup de main. — Les Allemands déclenchent contre nos avant-gardes des attaques extrêmement énergiques : l'une notamment, entre Saint-Simon et Artemps, sur la rive est du canal de Saint-Quentin ; d'abord légèrement refoulées, nos troupes ont aussitôt contre-attaqué et rejeté l'ennemi jusqu'à Seraucourt-le-Grand. Nous avons réalisé des progrès sérieux au nord de Soissons, entre Somme et Oise et au nord-est de Tergnier ; dans cette dernière région, les Allemands ont tendu des inondations, et la ville de La Fère est sous l'eau. Au cours de ses tentatives infructueuses l'ennemi a subi des pertes très élevées. Il en a éprouvé de grandes aussi dans deux vaines attaques qu'il a exécutées sur nos tranchées en avant de Thil, au nord-ouest de Reims, ainsi que dans les échecs de ses coups de main près de Maisons-de-Champagne, au bois d'Avocourt et dans la région de Saint-Mihiel.

— Canonnade et fusillade sur les autres fronts. L'activité de combat paraît se ranimer en Roumanie et en Macédoine.

— En Macédoine, une opération de police, rendue nécessaire par les exactions des bandes grecques insurgées, dans la zone neutre, a permis de disperser plusieurs de ces bandes, vers Kipurgos, et de saisir un grand nombre de fusils et de cartouches dissimulés.

24 mars (sam.). — La bataille qui se livre entre Somme et Oise se développe avec le plus grand succès pour les troupes franco-britanniques. Les Anglais progressent à l'est d'Ecoust-Saint-Mein, occupent Roisel, à l'est de Péronne, et exécutent des coups de main au cours desquels l'ennemi subit des pertes sanglantes. — Nos troupes ont élargi leurs positions à l'est du canal de Saint-Quentin et refoulé les Allemands jusqu'aux lisières de Savy, au nord de la Somme. Entre cette rivière et l'Oise, elles les ont rejetés au delà de Seraucourt-le-Grand et de Gibercourt, se sont emparées de la rive ouest de l'Oise depuis les faubourgs de La Fère jusqu'au nord de Vendeuil. Au sud de l'Oise, elles ont avancé sur la rive est de l'Ailette, conquis plusieurs villages et chassé l'ennemi dans la basse forêt de Coucy. Quelques tentatives allemandes sur nos petits postes vers Berry-au-Bac, à l'est de Reims et à l'ouest du Mort-Homme ont échoué sous nos feux ; nous avons fait des prisonniers. La lutte d'artillerie est assez violente dans la région de Berry-au-Bac et de Reims, ainsi qu'en Alsace, vers Vélu, au sud du col de Sainte-Marie.

Nos escadrilles ont bombardé les usines de Thionville et du bassin de Briey, ainsi que la gare de Conflans. Trois appareils ennemis ont été abattus, et un hydravion capturé près d'Etretat.

— Les troupes russes du Kurdistan ont occupé la ville de Kerind et poursuivent les Turcs qui se replient vers Harird.

— Les ministres alliés, qui, depuis le 13 décembre dernier, se trouvaient en rade de Salamine, ont regagné Athènes avec tout leur personnel, et ont repris possession de leurs légations respectives.

25 mars (dim.). — Les Anglais réussissent quelques raids, et repoussent les attaques ennemies. — La bataille devient de plus en plus violente sur tout le front français, de la Somme à l'Aisne ; partout nos troupes progressent et infligent des pertes très sérieuses aux Allemands dont elles brisent toutes les contre-attaques. La lutte est particulièrement acharnée au sud de Saint-Quentin où l'ennemi est rejeté au delà de Castres-Essigny, et au plateau de Saint-Gobain, entre l'Oise et l'Ailette, où nos soldats ont pénétré dans la basse forêt de Coucy. Nous avons exécuté un coup de main heureux à l'ouest de la Meuse, au bois de Malancourt, et repoussé une tentative allemande à l'est de ce fleuve, vers Apremont. La canonnade, qui gronde sur tout le front, est surtout active dans la région de Craonne.

Les pilotes anglais abattent 8 appareils ennemis ; les nôtres, 3. Des avions allemands ont lancé des bombes sur Dunkerque et sur Calais ; dans cette dernière ville, il y a eu 3 victimes.

26 mars (lun.). — Les troupes britanniques ont enlevé le village de Lagnicourt, au nord de la route de Bapaume à Cambrai, et elles ont repoussé quatre contre-attaques ennemies. — Au sud de l'Oise, nous avons réalisé d'importants progrès dans la basse forêt de Coucy ; malgré le mauvais temps, les difficultés du terrain et la vive résistance des Allemands, nous avons occupé Folembray et La Feuillée. Entre Somme et Oise, l'ennemi a renouvelé, à plusieurs reprises, ses attaques sur le front Essigny-Benay ; il a été chaque fois repoussé par nos feux et il a subi de lourdes pertes. Reims reçoit 396 obus.

Nos pilotes ont abattu 5 appareils allemands, et les pilotes anglais, 3. Nos escadrilles ont lancé mille kilos de projectiles sur les usines de Thionville et du bassin de Briey, ainsi que sur les gares de Conflans et de Montmédy.

Deux torpilleurs allemands ont lancé cette nuit une soixantaine de projectiles sur Dunkerque ; ce bombardement, qui a duré trois minutes, a fait 2 victimes.

— Canonnade et escarmouches sur les autres fronts.

27 mars (mar.). — La cavalerie anglaise a chassé l'ennemi des villages de Longavesnes, Liéramont et Equancourt, au nord-est de Péronne ; elle a occupé ces villages, et fait des prisonniers. — Nos troupes ont réalisé de sérieux progrès au nord de Soissons, près de Neuville-sur-Margival ; elles se sont emparées de toute la basse forêt de Coucy, de Coucy-le-Château, Coucy-la-Ville, Petit-Barisis et Verneuil, malgré l'énergique défense des Allemands. Entre Somme et Oise la lutte d'artillerie est des plus vives et nous avons arrêté, à plusieurs reprises, les tentatives d'attaque de l'ennemi. En Argonne, nous avons réussi un coup de main dans les secteurs du Four-de-Paris et de Bolante, et nous avons fait des prisonniers. En Lorraine, nous avons repoussé une tentative ennemie sur nos petits postes, dans la région de Létricourt. Canonnade violente sur le front de Verdun vers la cote 304, et au nord de Bezonvaux.

— Rien d'important en Italie, en Russie ni en Roumanie.

— En Serbie, un bataillon français a enlevé 400 mètres de tranchées ennemies vers la crête de Cervena-Stena, en faisant une centaine de prisonniers. Dans la boucle de la Cerna, les Italiens ont repoussé une attaque bulgare. Un avion allemand a été abattu près du lac Prespa.

— Le blocus de la Grèce sera maintenu jusqu'à ce que les demandes formulées par les Alliés, en décembre et en janvier derniers, aient été réglées d'une manière satisfaisante.

— Le navire-hôpital anglais *Asturias* a été torpillé cette nuit, sans avertissement, par un sous-marin allemand ; mais il n'a pas coulé et il est allé s'échouer près d'un village de la côte ; on compte 31 tués, 39 blessés et 12 disparus.

28 mars (mer.). — La cavalerie britannique, atteignant la voie ferrée Roisel-Vélu, s'est emparée du village de Villers-Faucon et du bourg de Saulcourt, capturant des prisonniers et 4 mitrailleuses. Nos alliés ont progressé au sud de Croisilles, où l'ennemi résiste énergiquement ; ils repoussent une attaque à Equancourt, et exécutent des coups de main près d'Aix-Noulette et de Neuville-Saint-Vaast. — Nous avons réalisé de nouveaux progrès au sud de l'Oise et au nord de Soissons, et nous nous sommes emparés d'importants dépôts de matériel et de munitions. Dans la région de Reims, nous avons effectué un coup de main à l'est de La Neuville et ramené des prisonniers. En Champagne, à la suite d'un violent bombardement sur nos positions à l'ouest de Maisons-de-Champagne, les Allemands ont lancé une forte attaque et ont pu prendre pied dans quelques-uns de nos éléments de première ligne ; toutes les tentatives sur Maisons-de-Champagne ont été brisées par nos feux, qui ont infligé des pertes sanglantes à l'ennemi. Canonnade intermittente sur tout le front, et tirs de destruction efficaces sur les organisations allemandes du secteur cote 304-Mort-Homme, à l'ouest de la Meuse.

— Lutte d'artillerie plus active et combats d'éclaireurs plus nombreux, sur les fronts italien et russo-roumain.

— En Serbie, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué les tranchées que nous venions d'enlever sur Cervena-Stena, région ouest de Monastir ; son attaque a été arrêtée net par nos tirs de barrage. Le total de nos prises dans les dernières opérations autour de Monastir s'élève à 2.104 prisonniers dont 29 officiers, 6 lance-bombes et 16 mitrailleuses.

29 mars (jeu.). — A la suite d'un vif engagement qui a coûté de fortes pertes à l'ennemi, les troupes britanniques ont enlevé le village de Neuville-Bourjonval, à l'est de Bertincourt, et elles ont fait des prisonniers. — Rien de changé sur le front français de la Somme à l'Aisne : nos soldats, partout au contact des lignes ennemies, opèrent rapidement les aménagements nécessités par l'état de dévastation dans lequel ils ont trouvé le terrain qu'ils ont conquis. Nous avons réussi un coup de main dans la région de Reims, à La Pompelle. En Champagne, vers Tahure, et en Argonne, aux Courtes-Chausses, des tentatives ennemies ont échoué sous nos feux. Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons repris les derniers éléments de tranchées que les Allemands tenaient, depuis une dizaine de jours, dans les secteurs d'Avocourt et de la cote 304 ; nous avons fait des prisonniers. Violentes luttes d'artillerie en Champagne, en Argonne et en Lorraine.

— Escarmouches assez vives et plus nombreuses sur les autres fronts d'Europe.

— Grande activité d'artillerie dans le secteur de Monastir.

— Les troupes anglo-égyptiennes ont battu une armée de 20.000 Ottomans au sud de Gaza, au seuil de la Palestine ; elles leur ont infligé des pertes très importantes, et leur ont fait un millier de prisonniers, au nombre desquels se trouvent des officiers et soldats austro-allemands.

30 mars (ven.). — Les Allemands tendent de vastes inondations dans la Flandre-Occidentale, derrière leur front de l'Yser. Plusieurs villages de cette région ont déjà été incendiés, notamment Westende. Les Anglais progressent entre Bertincourt et Roisel : ils s'emparent des villages de Ruyaulcourt, Sorel-le-Grand, Fins, et font des prisonniers. Ils repoussent une attaque au sud de Neuville-Bourjonval et, à l'est de Neuville-Saint-Vaast, leurs détachements pénètrent dans les tranchées allemandes, et ramènent des prisonniers. — Nous avons gagné du terrain au nord de Soissons, dans le secteur Vregny-Margival. A l'ouest de Maisons-de-Champagne nos troupes ont rejeté l'ennemi des éléments de tranchées où il avait pris pied avant-hier, et elles ont fait 70 prisonniers.

— Les Autrichiens ont attaqué les positions italiennes du mont Faiti : leurs vagues d'assaut ont été brisées par les

mitrailleuses de nos alliés. Les actions des deux artilleries sont assez actives dans la vallée de Lagarina et sur le Carso.

— Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs sur le front russo-roumain.

31 mars (sam.). — Une avance importance a été effectuée par les troupes anglaises qui se sont emparées des villages d'Heudicourt au nord de Roisel, d'Hesbécourt, d'Hervilly et de Jeancourt, à l'est de Roisel, de Soyécourt, Vermand et Marteville au nord-ouest de Saint-Quentin. Elles ont en outre enlevé quelques points d'appui ennemis vers Ecoust-Saint-Mein et Hénin, effectué des raids avec succès dans les secteurs de Neuville-Saint-Vaast, Loos et Ypres. Elles ont fait des prisonniers. — Nous avons attaqué les positions ennemies en plusieurs points du front Neuville-sur-Margival-Vregny, réalisé de sérieux progrès, et enlevé brillamment plusieurs points d'appui importants, malgré l'énergique défense des Allemands, dont nous avons repoussé avec succès les contre-attaques. En Champagne, les cinq violentes offensives que l'ennemi a tentées sur nos positions reconquises à l'ouest de Maisons-de-Champagne ont été brisées par nos feux; les assaillants ont subi des pertes très sérieuses, et nous leur avons fait une centaine de prisonniers. La lutte d'artillerie est vive entre la Somme et l'Oise, et nos batteries bouleversent les organisations allemandes de la cote 304, à l'ouest de la Meuse.

Des avions ennemis jettent sur Dunkerque des bombes qui tuent ou blessent 5 personnes.

1er avr. (dim.). — Le village de Savy, à l'ouest de Saint-Quentin, a été pris par les troupes britanniques, après un combat acharné : l'ennemi a éprouvé de très lourdes pertes, et a laissé 65 prisonniers et 2 mitrailleuses. Au nord du village, nos alliés se sont emparés du bois de Savy, et, plus au nord, de Vendelles (Aisne) et d'Epehy (Somme). Leurs détachements, pénétrant dans les tranchées ennemies, dans les secteurs de Roclincourt, de Neuville-Saint-Vaast et de Givenchy, ont causé des pertes sérieuses aux Allemands, et ils ont ramené des prisonniers. — Au sud de l'Ailette, nos troupes ont enlevé plusieurs systèmes de tranchées et des points d'appui fortement organisés à l'est de Neuville-sur-Margival; l'ennemi, qui a opposé une résistance énergique, a été rejeté avec pertes sérieuses et a laissé entre nos mains 120 prisonniers dont 2 officiers, et 5 mitrailleuses. De nombreuses escarmouches de patrouilles ont lieu entre Somme et Oise, et les tentatives ennemies sur nos petits postes au sud de Craonne, près de Vauquois (Argonne) et dans la région du Mort-Homme (ouest de la Meuse) ont complètement échoué; nous avons fait des prisonniers.

Malgré le temps défavorable, nos pilotes ont livré de nombreux combats aériens, au cours desquels ils ont abattu 7 avions allemands; les pilotes anglais en ont détruit 5 autres.

— Violente canonnade et grande activité d'aviation sur le front de Monastir.

2 avr. (lun.). — En dépit des bourrasques de grêle, de neige et de pluie, les troupes alliées ne cessent de progresser. Les Anglais enlèvent les villages de Francilly-Sélency et Holnon, au nord-est de Savy, font des prisonniers, prennent 6 canons de campagne, et arrivent à 3 kilomètres de Saint-Quentin. Ils s'emparent du village de Templeux-le-Guérard, dans la Somme. Entre la route Bapaume-Cambrai et Arras, sur un front de 16 kilomètres, ils font subir à l'ennemi des pertes importantes, le chassent des villages de Doignies, Louverval, Noreuil, Longatte, Ecoust-Saint-Mein, Croisilles, lui font 270 prisonniers, dont 8 officiers, capturent 17 mitrailleuses, 4 mortiers, et brisent toutes ses contre-attaques. — Au sud de l'Ailette, nos troupes, poursuivant leurs succès, ont rejeté les Allemands au delà de Vauxaillon, leur ont pris 6 mitrailleuses, et progressent dans la région de Landricourt. Toutes les contre-attaques de l'ennemi sur nos positions en Champagne et en Alsace ont été arrêtées par nos feux. La lutte d'artillerie est particulièrement violente entre Somme et Oise et dans le secteur de Castres-Contescourt.

— Les Russes progressent dans le Kurdistan persan.

— Dans un message, le président Wilson demande au Congrès convoqué en session extraordinaire à Washington : 1° de déclarer que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et le gouvernement impérial allemand ; 2° de voter le service obligatoire ; 3° de lever une armée de 500.000 hommes :

La guerre sous-marine de l'Allemagne est une guerre contre l'humanité tout entière... Notre coopération auprès des Alliés doit s'effectuer de la façon la plus complète... Pour anéantir les desseins de l'ennemi de la Liberté, nous emploierons la force entière de la nation... Nous sacrifierons notre vie, notre fortune, tout ce que nous possédons, pour faire notre devoir, avec la fierté de savoir qu'enfin l'Amérique va verser son sang pour la défense des principes d'où elle est née, ainsi que pour le bonheur et la paix dont elle a pu jouir...

3 avr. (mar.). — Les Anglais s'emparent, après un dur combat, du village d'Hénin-sur-Cojeul, au sud-est d'Arras, et, plus au sud, de celui de Maissemy et du bois de Rossnoy. — A l'est et à l'ouest de la Somme, après une violente préparation d'artillerie, nos troupes ont attaqué la position ennemie qui s'étend au nord de la ligne Castres-Essigny-Benay, depuis l'Epine de Dallon jusqu'à l'Oise. Malgré la résistance acharnée de l'ennemi, nos soldats ont atteint partout leur objectif et enlevé, sur un front de 13 kilomètres, une série de points d'appui solidement organisés et tenus par des forces importantes. L'Epine de Dallon, les villages de Dallon, Giffécourt et Cerisy, plusieurs hauteurs au sud d'Urvillers sont en notre pouvoir. Au sud de l'Ailette, nous nous sommes emparés de Vauxeny, et nous progressons vers Laffaux. Pour venger ses défaites, l'ennemi a bombardé Reims, qui a reçu plus de 2.000 obus : plusieurs personnes de la population civile ont été tuées. La lutte d'artillerie continue violente dans la région butte du Mesnil-Maisons-de-Champagne. Des attaques allemandes dans le secteur de Seppois-le-Haut, en Alsace, ont été repoussées par nos feux.

— Fusillade sur les autres fronts.

4 avr. (mer.). — Les troupes britanniques s'emparent du village de Metz-en-Couture, au sud-est de Bertincourt, font des prisonniers, et repoussent avec succès les contre-attaques de l'ennemi. — Nos reconnaissances ont poussé jusqu'au faubourg sud-ouest de Saint-Quentin. Malgré des rafales de pluie, de neige, et le terrain détrempé, nos troupes ont continué de refouler l'ennemi sur l'ensemble du front, de la Somme à l'Oise, et elles ont brillamment enlevé les villages de Grugies, Urvillers et Moy. Au nord de la ferme de la Folie, près d'Urvillers, les Allemands, bousculés, ont abandonné trois lignes de tranchées, de nombreux blessés et un important matériel. Au sud de l'Ailette, nous avons pénétré dans le village de Laffaux. La lutte d'artillerie est violente dans cette région.

— Canonnade et escarmouches en Italie.

— En Russie, sur le Stockhod, les Allemands ont rejeté nos alliés sur toute la rive droite de la rivière, et leur ont infligé de fortes pertes. Ils ont tenté, mais sans succès, plusieurs attaques depuis Illoutsk, près de Dwina, jusqu'à Tulcea, sur le bas Danube.

— Le général Lyautey est nommé commissaire général de la République française au Maroc. Le général Gouraud, qui occupait ce poste par intérim, rentre en France.

5 avr. (jeu.). — A la suite d'un violent combat, les troupes britanniques enlèvent les villages de Basse-Boulogne et de Ronssoy, dernière commune qu'il restait à reconquérir dans la Somme; elles progressent au nord-est de Metz-en-Couture, font une centaine de prisonniers, capturent 2 mortiers et 8 mitrailleuses. La lutte continue acharnée devant Saint-Quentin. — Les Allemands, obligés de reculer sur toute la ligne d'Arras à Soissons, tentent des diversions malheureuses pour eux : l'une aux lisières ouest de l'Argonne, au nord de Vienne-le-Château, l'autre au nord-ouest de Reims, entre Sapigneul et la ferme du Godat. Les actions d'artillerie sont très vives entre Somme et Oise, et, sur la rive gauche de la Meuse, nos pièces, prenant sous leur feu une troupe allemande, lui ont fait subir de fortes pertes.

— En Macédoine, la canonnade est générale sur tout le front entre le Vardar et les lacs, notamment dans la région de Cervena-Stena.

— Au nord-est de Bagdad les Anglais et les Russes ont fait leur jonction, après avoir rejeté les Turcs vers l'ouest.

— Par 82 voix contre 6, le Sénat américain vote la guerre contre l'Allemagne. Une foule énorme a fait au Président Wilson une ovation formidable.

La France a salué, par la voix de ses représentants autorisés, l'entrée des Etats-Unis dans la guerre du Droit contre la Barbarie. Le président de la République M. Raymond Poincaré a adressé un télégramme au Président Wilson ; le président du Conseil M. Alexandre Ribot, le président de la Chambre M. Paul Deschanel, et le président du Sénat M. Antonin Dubost, dans des discours pleins d'enthousiasme et d'éloquence, envoient au gouvernement et au peuple des Etats-Unis l'expression de la reconnaissance de la France, et ses vœux les plus ardents.

6 avr. (ven.). — Les troupes britanniques, continuant leur avance, enlèvent le village de Lempire, au nord de Saint-Quentin, et progressent au nord-est de Noreuil; un certain nombre de prisonniers et 3 mitrailleuses tombent entre leurs mains. — Sur le front de Somme et Oise, la lutte d'artillerie s'est maintenue assez vive, et nous avons repoussé une contre-attaque allemande au nord de La Folie. Au sud de l'Oise, nous avons réalisé des progrès sérieux au nord de Landricourt; de même à Sapigneul, au nord-ouest de la ville de Reims qui est violemment bombardée. En Argonne, un coup de main sur les tranchées ennemies de la Fille-Morte nous a permis de ramener des prisonniers dont 3 officiers.

Nous avons détruit 2 ballons captifs allemands.

— Une vive activité d'artillerie s'est manifestée sur différents points du front italien.

— Après une violente canonnade, les Allemands ont attaqué les Russes à Plakanen, près de Riga : ils ont été repoussés. — Ils n'ont pas été plus heureux dans leur offensive sur le front roumain près de Bystritz.

— La Chambre américaine a voté la guerre contre l'Allemagne par 373 voix contre 50, et il y avait 8 absents.

7 avr. (sam.). — On signale une nouvelle avance anglaise vers Saint-Quentin. — Nous avons repoussé avec succès toutes les attaques allemandes qui se sont produites de la Somme à l'Ailette, ainsi qu'en Argonne. La lutte d'artillerie est très violente sur la Somme et au nord-ouest de Berry-au-Bac. Reims reçoit 7.500 obus : 15 personnes de la population civile ont été tuées, et beaucoup d'autres blessées.

L'aviation britannique fait d'importantes reconnaissances à l'arrière des lignes allemandes, et livre de nombreux combats aériens; beaucoup d'aéroplanes, tant allemands qu'anglais, ont été détruits. Nos escadrilles bombardent les établissements ennemis de Damvillers, Spincourt, de la forêt de Mangiennes et du bois de Billy. Des avions allemands lancent des bombes sur Nancy : ni pertes ni dégâts.

— Les alliés de l'Allemagne rompent les relations diplomatiques avec les Etats-Unis, et se considèrent comme en état de guerre avec la république américaine.

8 avr. (dim.). — Les troupes britanniques ont progressé au nord de Louverval, près de la route Bapaume-Cambrai. — Pas d'action d'infanterie sur le front français ; on ne signale que des coups de main, tous réussis, en Belgique, dans les Vosges et en Alsace. Les Allemands ont lancé 1.600 nouveaux obus sur Reims : 1 habitant civil a été tué, et 3 autres blessés. La lutte d'artillerie est violente entre Somme et Aisne et en Champagne.

Les aviateurs anglais bombardent avec succès et sans relâche les aérodromes, hangars et convois ennemis, et détruisent 3 ballons captifs allemands. Des avions ennemis ont lancé, sans résultat, des bombes sur Belfort.

Au large de Zeebrugge, la flottille anglaise a torpillé et coulé 2 contre-torpilleurs allemands.

— Escarmouches sur le front italien.

— Les Russes repoussent victorieusement plusieurs attaques allemandes dans la région de Brzezany, et les Roumains arrêtent une offensive ennemie près de Teldiez.

— La République cubaine déclare la guerre à l'Allemagne.

9 avr. (lun.). — Nos alliés britanniques, commandés par les généraux Horne et Allenrey, progressent sur un front de 20 kilomètres : ils dégagent Arras, enlèvent la crête de Vimy, et s'emparent de plusieurs villages : Hermies, Boursles, Neuville-Vitasse, Tilloy-les-Mofflaines, Saint-Laurent-Blangy, Les Tilleuls, Chapelle-de-Feuchy, Feuchy, Athies, Thélus, Demicourt, etc.; ils font plus de 11.000 prisonniers, dont 235 officiers, et capturent un matériel considérable composé de plus de 100 canons, 60 mortiers, 165 mitrailleuses, etc. Les Allemands ont perdu, en profondeur, plusieurs kilomètres de positions longuement fortifiées. Dans la direction de Saint-Quentin, nos alliés enlèvent les villages de Fresnoy-le-Petit, Pontru et Le Verguier. — Sur le front français, nombreuses actions de patrouilles, attaques allemandes repoussées, et violente canonnade de la Somme en Champagne.

— Aucun fait important sur les autres fronts.

— Plusieurs agents allemands sont arrêtés aux Etats-Unis.

— La République de Panama s'engage à assister les Etats-Unis dans la défense du canal, et annule les exequatur accordés aux consuls allemands.

10 avr. (mar.). — Bien que le temps extrêmement défavorable, avec ses rafales de vent, ses bourrasques de neige, contrarie la poursuite de l'offensive, les troupes britanniques continuent leur avance, et repoussent toutes les attaques des Allemands. Dans la région d'Arras, elles occupent Fampoux, Farbus, plusieurs positions importantes, et dégagent la crête de Vimy. Vers Saint-Quentin, elles chassent l'ennemi des hauteurs de Le Verguier et d'Hargicourt. Elles font de nouveaux prisonniers, et capturent du matériel. — Nous avons réalisé des progrès à l'est de la basse forêt de Coucy, et repoussé une offensive allemande au sud-est de Reims, près de Sillery. La lutte d'artillerie est très active sur l'Oise, l'Ailette et l'Aisne. Sur la rive gauche de la Meuse, vers Béthincourt, nos batteries ont détruit un train ennemi.

Les pilotes franco-anglais bombardent nuit et jour les positions, les convois et les trains allemands.

— Les troupes anglaises et russes progressent en Asie.

— Le vaisseau-hôpital britannique *Salta* a heurté une mine dans la Manche et a coulé ; on compte 52 victimes.

— Après avoir saisi les bateaux allemands, les Etats-Unis font saisir les navires autrichiens internés dans les ports américains.

— Les relations diplomatiques sont rompues entre le Brésil et l'Allemagne.

11 avr. (mer.). — La neige, qui n'a pas cessé de tomber en abondance, a rendu l'observation impossible, et gêné fortement les opérations. Néanmoins, l'offensive anglaise continue, et nos alliés enlèvent, à l'est d'Arras, le village de Monchy-le-Preux, et les hauteurs environnantes ; ils font des prisonniers. — De notre côté, au nord-est de Verneuil-sous-Coucy, nous repoussons une violente attaque allemande ; nous faisons quelques incursions dans les tranchées de l'ennemi, à qui nous infligeons des pertes, et nous ramenons des prisonniers. Le duel d'artillerie est très vif sur l'Aisne, près de Berry-au-Bac et de La Pompelle, ainsi que sur divers points du front de Champagne et au bois Le Prêtre.

— Canonnade et fusillade habituelles sur les autres fronts.

— De violentes émeutes, provoquées par la rareté des vivres, éclatent dans plusieurs grandes villes d'Allemagne : à Aix-la-Chapelle, Dusseldorf, Hambourg, Elberfeld, etc. — La même cause produit des troubles graves en Autriche.

12 avr. (jeu.). — Le temps, extrêmement mauvais, entrave les opérations de grande envergure, mais il n'arrête pas la progression méthodique des troupes anglaises, qui enlèvent d'importantes positions au nord de Vimy, et les villages d'Héninel et de Wancourt sur la route de Cambrai. — Nos fantassins ont refoulé l'ennemi vers les lisières sud-ouest de la haute forêt de Coucy; plusieurs points d'appui importants et des prisonniers sont tombés entre leurs mains. Nos reconnaissances ont pénétré en divers endroits dans les lignes allemandes, et ont ramené des prisonniers.

Malgré le temps très défavorable, l'aviation anglaise montre une grande activité, harcelant sans répit les troupes allemandes par leurs feux de mitrailleuses.

— Des troubles provoqués par la disette, le manque de toutes ressources se sont produits à Sofia, et ont revêtu un très grand caractère de violence ; les troupes ont tiré sur la foule, mais ont été impuissantes à arrêter l'émeute.

13 avr. (ven.). — Refoulant partout l'ennemi, du nord de la Scarpe au sud de Loos, les troupes britanniques s'emparent de Baillenl, Willerval, Vimy, Petit-Vimy, Givenchy-en-Gohelle, Angres et prennent pied dans les tranchées allemandes au nord-ouest de Lens. Elles s'emparent en outre, sur un large front, entre Saint-Quentin et Cambrai, de nombreuses positions ennemies et du village de Gouzeaucourt. Le butin de la victoire anglaise comprend à ce jour : 13.000 prisonniers dont 285 officiers, 181 canons et obusiers, 84 mortiers et 250 mitrailleuses. — Nos troupes ont attaqué les positions allemandes entre la Somme et la route de La Fère à Saint-Quentin et ont enlevé plusieurs lignes de tranchées malgré la résistance acharnée de l'ennemi. Elles ont progressé à l'est de Coucy-la-Ville, au sud de l'Oise et au nord de l'Ailette. Elles ont capturé quelques centaines de prisonniers, de nombreuses mitrailleuses et autre matériel. Lutte d'artillerie dans la région de l'Aisne et en Champagne.

— Sur les autres fronts, il n'est toujours question que de canonnade, fusillade, escarmouches et rencontres d'éclaireurs.

14 avr. (sam.). — La ville de Liévin, au sud-ouest de Lens, est tombée entre les mains des Anglais qui y ont trouvé une grande quantité de matériel de guerre. Nos alliés progressent sur tout le front de la Scarpe au sud de Loos, repoussent une violente attaque de l'ennemi auquel ils infligent de graves pertes et atteignent les faubourgs de Lens. Ils avancent sur la route Bapaume-Cambrai et, au cours de très vifs combats, ils arrivent à quelques centaines de mètres de Saint-Quentin, après s'être emparés du village de Gricourt ; les troupes allemandes, fort éprouvées, ont perdu plus de 400 prisonniers et ont été repoussées dans toutes leurs contre-attaques. — D'autre part, les batteries françaises sont en grande activité au sud de Saint-Quentin ; elles bombardent vigoureusement les positions entre Somme et Oise, et, au sud de l'Oise, les organisations allemandes de la forêt de Saint-Gobain et de la Haute-Forêt de Coucy. La violence de la canonnade s'étend du nord de l'Aisne, dans la région de Reims, en Champagne et jusque dans les Vosges. Nos troupes progressent et s'organisent sur le terrain conquis.

En trois jours, nos pilotes, au cours de nombreux combats aériens, ont abattu 25 aéroplanes ennemis et un ballon captif. Ils ont de plus bombardé très efficacement les gares et les établissements du bassin de Briey, de la région Mézières-Sedan, de Bétheny-Ville et les casernes de Dieuze. — Les aviateurs anglais et allemands se sont livrés des combats où ils ont subi réciproquement des pertes sensibles.

— Echange de coups de canon, fusillade et reconnaissances d'éclaireurs sur les autres fronts.

— En Macédoine, grande activité de l'artillerie ennemie, de la Cerna au lac Prespa. Monastir reçoit des obus toxiques. Les Italiens repoussent une attaque à la cote 1050 et nos soldats refoulent les Austro-Albanais à l'ouest de Koritza.

— En Mésopotamie, le général Maude déloge les Turcs de Chalych et les chasse vers Deli Abbas.

— La Bolivie rompt ses relations diplomatiques avec l'Allemagne.



« Croyez-en mon expérience, ma sœur... Méfiez-vous des bavards et des violents. »
(Henriot, *La Liberté.*)



« Du tout, du tout... nous ne voulons pas vous priver... Vous nous avez invités à déjeuner... nous apportons notre boulot, notre sucre et notre charbon. »



« Il est joli, votre plan, Hindenburg... nous claquons partout...
— Votre Majesté ne comprend pas?... C'est une farce... un poisson d'avril. »



« Mais, Monsieur !...
— Madame, le communiqué est excellent! permettez-moi de vous embrasser. »



L'AVANCE FRANCO-ANGLAISE. — « Après *nous*, messieurs les Anglais !
— Yes, mais aussi en même temps ! »

PETITE CORRESPONDANCE

M. C., *Paris*. — Pour suivre les opérations militaires qui ont lieu actuellement en France, consultez les cartes du *Larousse Mensuel :* Voir le n° 102 (*Arras à Lille*); le n° 111 (*Arras à la Somme*); le n° 110 (*Soissons à Reims*); le n° 109 (*Reims à l'Argonne*), etc.

S. A., *Paris*. — Oui, mais il faut savoir garder par la sagesse ce qu'on acquiert par le courage.

F. N., *La Rochelle*. — L'expression *A revoir* est condamnée par l'Académie. Il faut dire *Au revoir*.

S. D., *Bordeaux*. — Nous lui avons tout simplement rendu justice. Il a su très adroitement mettre à profit des choses dont s'était fort malheureusement servi son prédécesseur.

Tout est fin diamant aux mains d'un habile homme.

E. B., *Evreux*. — Non, ce n'est pas Edmond le Bossu qui, d'après les historiens anglais, a porté le premier le titre de *comte de Lancaster ;* c'est Jean sans Terre, frère de Richard I[er], avant son avènement au trône.

R. V., *Aurillac*. — Les fruits du pistachier, forment de jolies grappes rouges d'une saveur acidulée et rafraîchissante. Les Arabes les cueillent, les pilent avec des dattes et les mangent. Ils ramassent aussi pour les mâcher, les gouttes de résine de saveur aromatique qui se détachent toutes seules de l'arbre et tombent à terre.

J. B., *Tulle*. — Les écoles primaires supérieures donnent un enseignement général en 1re année et, dès la 2e année, les élèves peuvent fréquenter soit la section agricole, soit la section commerciale, soit la section industrielle.

G. A., *Poitiers*. — Les beaux discours, c'est très bien, en effet. Mais, comme vous le dites fort justement, et surtout en cette occurrence, la cause serait mieux servie par des actes que par les plus éloquents morceaux oratoires.

On vit de bonne soupe et non de beau langage ;
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage.

H. L., *Semur*. — La question de l'*Impôt sur le revenu* est entièrement traitée dans les numéros du *Larousse mensuel* 110 et 122. Eh ! oui, on peut dire des impôts ce qu'Esope disait de la langue : il n'y a rien de si excellent ou de si détestable ; c'est l'emploi qui en décide.

Errata. — Dans le n° 119 du « Larousse mensuel », à l'article *Pain de farine de riz*, p. 20, lire *E. Maurel*, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, et non Manuel. (Nos remerciements à M. A., *Toulouse*.) — Dans ce même n°, à l'article *halage*, p. 18, 3e col., lire *Harfleur* au lieu de Honfleur. (Nos remerciements à L. M., *Alençon*.)

A. R. *Orléans*. — Scribe qui remplaça le poète Arnault au IVe fauteuil de l'Académie française, disait dans son discours de réception, en faisant allusion à l'esprit satirique de son prédécesseur : « C'est Juvénal fabuliste... On a reproché à Florian d'avoir mis dans ses bergeries trop de moutons ; peut-être dans les fables de M. Arnault y a-t-il trop de loups. »

H. B., *Dormans*. — La prononciation *se-mou-ille*, indiquée par l'Académie, n'est pas fondée, attendu que l'italien *semola* d'où vient le mot n'a pas de son mouillé. Cette prononciation fautive ne se trouve plus que dans les vieux ouvrages (genre de celui que vous citez et qui n'est plus édité depuis bientôt dix ans). Le mot *semoule*, nous le disons dans tous nos dictionnaires, doit se prononcer comme il s'écrit : *se-mou-le*.

C. O., *Saint-Sébastien*. — On a constaté que le saumon retourne toujours pour frayer dans les eaux où il est né ; cette fidélité du saumon est parfaitement prouvée. Après le frai, il quitte l'eau douce et redescend vers la mer. Le saumon ne se trouve pas dans les cours d'eau du bassin de la Méditerranée ; il n'habite que les fleuves et les rivières tributaires de l'Océan, de la Manche et des mers du Nord.

L., *Chateaubriant*. — Dans le *Larousse mensuel*, nous faisons précéder un mot de l'astérisque, quand nous complétons ce que nous avons déjà dit à ce mot dans le *Nouveau Larousse*. Nous ne mettons pas d'astérisque, quand le mot est nouveau ou quand nous reprenons l'article pour le traiter complètement : on y trouve alors non seulement ce qui a été dit au *Nouveau Larousse*, mais encore beaucoup plus. Dans ce cas le renvoi devient inutile.

A. M., *Marseille*. — Il existe, en effet, une médaille commémorative de la fondation du système métrique. Nous ne l'avons pas reproduite dans le « Nouveau Larousse », mais vous la trouverez certainement à la Monnaie. Cette médaille, dont la frappe avait été résolue par décret du 23 fructidor an XII, ne fut exécutée qu'en 1837, à la suite de la promulgation de la loi du 4 juillet (votée sur la proposition du marquis de Laplace), qui rendait obligatoire l'usage du système métrique, à partir du 1er janvier 1840.

U. M., *Blois*. — Ce n'est pas un pseudonyme. *Laffichard* ou *L'Affichard* est bien le nom d'un littérateur français, né dans le Calvados et qui vécut de 1698 à 1735. Il composa des romans et des pièces de théâtre qui ne jouirent jamais d'une bien grande estime, si l'on en juge par cette épigramme :

Quand l'afficheur afficha L'Affichard
L'afficheur afficha le poète sans art.

Ses œuvres, sans intérêt, sont depuis longtemps profondément oubliées ; c'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir le mentionner dans le *Nouveau Larousse illustré*.

I. S., *Secteur 140*. — L'adjectif *franc*, dans *franc de port*, est invariable lorsqu'il précède le nom : *les soldats au front envoient et reçoivent* franc de port *toutes les* lettres.

Placé après le nom *franc* peut être variable : *les soldats au front envoient et reçoivent toutes les* lettres franches de port.

En somme, l'expression *franc de port* est une locution adverbiale et peut, par conséquent, être toujours employée invariablement : *je vous envoie* franc de port *les* lettres ; *vous recevrez les* lettres franc de port.

R. J., *Rennes*. — Les *Gazzari*, appelés aussi *Dulcinistes*, du nom de leur chef l'hérésiarque Dulcin, étaient des sectaires qui admettaient la communauté des biens et des femmes. Ils furent dispersés par les troupes pontificales de Clément V, près de Trivero, dans les Alpes Graies. Dulcin et sa femme Marguerite, furent condamnés au supplice du feu (1308).

P. D. *Alger*. — Claude de France, femme de François I[er], boitait un peu, défaut qu'elle tenait de sa mère, Anne de Bretagne ; mais elle possédait des vertus si éminentes que les historiens de l'époque ont parlé d'elle comme d'une sainte, tandis que le peuple, la jugeant « par les qualités qui sont à son usage », l'appelait *la bonne reine*. Sa douceur et la justesse de son esprit justifièrent la prédiction de son père Louis XII qui, voulant rassurer Anne de Bretagne au sujet de l'inconstance de leur futur gendre, alors comte François d'Angoulême, lui disait : « La vertu de notre fille touchera le comte ; il ne pourra s'empêcher de lui rendre justice ». En effet, François I[er] eut toujours pour Claude de France les plus grands égards et n'eut point, dit-on, de maîtresse déclarée tant qu'elle vécut.

R. A., *Secteur 60*. — Non, c'est tout simplement la parodie d'un vers qui se trouve dans la comédie de Piron, intitulée *la Métromanie* ou *le Poète comédien*. Damis, le héros de la pièce, cause avec M. Baliveau :

... De mes mœurs bientôt j'instruirai tout Paris.
— Et comment, s'il vous plaît? — Comment? Par mes écrits.
Je veux que la vertu plus que l'esprit y brille.
La mère en prescrira la lecture à sa fille.

Ce dernier vers est resté proverbe pour exprimer la moralité d'une chose. La parodie que vous citez fut imaginée par un entrepreneur de bal public, qui fit graver au-dessus de la porte de son établissement :

Par le goût, le bon ton, modestement il brille,
Et, sans danger, la mère y conduira sa fille.

M. V., *Lyon*. — La résistance d'un papier est donnée généralement en mètres ; voici ce qu'il faut entendre par là : lorsqu'on dit qu'un papier a une résistance de 2.000 mètres, cela signifie que, pour effectuer la rupture d'une bande de 2.000 mètres de ce papier il faudrait un poids égal au poids de cette bande. Voici le classement généralement adopté pour les différents papiers :

Quand la résistante est inférieure à 1.800 mètres le papier est mauvais ; il est commun pour une résistance comprise entre 1.800 et 2.000 mètres ; il est ordinaire jusqu'à 3.000 mètres. Le papier pour l'impression a une résistance variant entre 3.000 et 4.000 mètres. Il va sans dire que certains papiers ont une résistance bien supérieure encore.

C. T., *Milan*. — Christian II, roi de Danemark, se rendit vers 1520 dans les Pays-Bas où se trouvait alors Charles-Quint, pour solliciter l'appui du grand monarque contre les nombreux ennemis que sa cruauté lui avait suscités. Pendant son séjour à Bruges, il fit la connaissance d'Erasme, qu'il traita avec beaucoup de distinction et admit journellement à sa table. C'est sans doute à ces circonstances qu'il faut attribuer les éloges que ce savant lui décerna dans ses écrits.

F. L., *Besançon*. — Le mille marin français correspond à la longueur de la minute sexagésimale du méridien à la latitude de 45°. Sur la proposition du bureau des longitudes, le ministre de la marine a décidé, le 1er septembre 1906, que tous les services dépendant de la marine prendraient dorénavant, pour longueur du mille marin, 1.852 mètres exactement. Le mille anglais (*nautical mile*) mesure 1.855 m. ; aux Etats-Unis, 1.853 m. 25. Comme vous le voyez, la différence entre ces unités est peu considérable (vous trouverez les valeurs des autres unités dans le Dictionnaire).

Les puissances qui, sur leurs cartes marines, utilisent les unités de distance employées en France sont : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Brésil, le Chili, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède. Mais la Russie, les Etats-Unis, le Japon, la République argentine, appliquent les distances, sur leurs cartes marines, en unités anglaises.

N. A., *Pau*. — D. S., *Nice*. — Le tsar *Nicolas II*, qui vient d'abdiquer est né en 1868 et succéda à son père Alexandre III en 1894. Moins d'un mois après son avènement au trône, il épousa la princesse Alix de Hesse née en 1872, qui prit le nom d'*Alexandra Féodorowna*. De ce mariage sont nés les quatre grandes-duchesses *Olga* (1895), *Tatiana* (1897), *Marie* (1899), *Anastasie* (1901), et le grand-duc *Alexis* (1904).

Nicolas II a deux sœurs : la grande-duchesse *Xénie* (1875), mariée au grand-duc Alexandre Michaïlovitch ; la grande-duchesse *Olga* (1882), mariée d'abord à Pierre Alexandrovitch duc d'Oldenbourg, puis, divorcée, et mariée au capitaine de cavalerie Koulikowski ; et un frère, le grand-duc *Michel* (1878) qu'il a désigné pour son successeur et qui a épousé, en 1911, Nathalie Sergeevna (1880), divorcée d'avec von Woulfert, officier autrichien, et créée, par Nicolas II, comtesse Brassof.

F. S., *Tunis*. — La mythologie a plusieurs jolies légendes pour expliquer l'origine de la rose ; en voici une :

Une jeune fille nommée *Rosalia* avait été vouée par sa mère, dès sa plus tendre enfance, au culte de Diane ; mais, oubliant les devoirs imposés par ce vœu, elle voulut épouser Cymédore, le plus beau des bergers d'Arcadie. Lorsque les deux amants se présentèrent au pied de l'autel de l'Hymen pour prononcer leurs serments, Diane, irritée, perça d'une flèche le cœur de la jeune fille et la changea en buisson épineux qui se couvrit de belles fleurs odoriférantes. La plante garda le nom de *Rosalia* en souvenir de cette métamorphose.

La rose, ajoute la Fable, était d'abord du blanc le plus pur ; elle fut teinte en rouge par le sang de Vénus, qui se piqua à ses épines lorsque, après la mort d'Adonis, elle fuyait devant la colère de Mars.

V. N., *Nantes*. — La ville de Kiel appartenait au Danemark ; la Prusse la lui enleva après la guerre de 1864. A cette époque elle n'avait pas 20.000 habitants ; mais elle prit un essor rapide et devint en peu de temps le plus grand port de guerre de l'Allemagne ; elle compte aujourd'hui plus de 210.000 habitants. C'est là et dans le canal voisin du même nom que se tient prudemment blottie la flotte allemande.

Le canal de Kiel met en communication les deux fronts maritimes de l'Allemagne, l'un sur la Baltique, l'autre sur la mer du Nord. Il commence à Holtenau (près de Kiel), se prolonge sur 99 kilomètres, jusqu'à son embouchure dans l'Elbe, près de Brunsbüttel, avec une largeur de 60 mètres. Commencé en 1887, inauguré en 1895, il fut construit dans un but stratégique : il permet aux navires allemands de passer à couvert de l'ennemi, d'une mer dans l'autre.

H. K., *Paris*. — M. E., *Montpellier*. — La *Prophétie des papes*, que le bénédictin Arnold Wion attribue à saint Malachie, est apocryphe. Le prélat irlandais saint Malachie mourut en France, à Clairvaux, en 1148, et ce ne fut que 443 ans plus tard qu'Arnold Wion en fit mention, pour la première fois, dans son ouvrage *Lignum Vitæ* (Arbre de Vie), publié à Venise en 1595. Le texte de cette *Prophétie* consiste en une série de membres de phrases ayant l'apparence de devises ou légendes ; ces devises, au nombre de 112, s'appliquent aux divers pontificats, à partir du pape Célestin II (1143) qui reçut saint Malachie à Rome. Nous ne citerons que les dernières : La devise de Pie IX, mort en 1878, était *Crux de Cruce* (La Croix venant de la Croix) ; celle de Léon XIII, mort en 1903, *Lumen cœlo* (Une lumière dans le ciel) ; celle de Pie X, mort en 1914, *Ignis ardens* (Le feu ardent) ; celle de Benoît XV, pape actuel, *Religio depopulata* (La religion dépeuplée).

Suivant la *Prophétie*, huit papes seulement doivent, après Benoît XV, se succéder à la tête de l'Eglise, dans l'espace de cent ans environ ; ce seront les derniers pontifes. Voici, dans l'ordre chronologique, la devise qui s'applique à chacun d'eux :

Fides intrepida (La foi intrépide).
Pastor angelicus (Le pasteur angélique).
Pastor et nauta (Pasteur et nautonier).
Flos florum (La fleur des fleurs).
De medietate lunæ (De la moitié de la lune).
De labore solis (Par le travail du soleil).
De gloria olivæ (De la gloire de l'olivier).

Le dernier pape serait Pierre II le Romain, et la *Prophétie* dit au sujet de son pontificat : « Alors seront les persécutions dernières de la sainte Eglise ; Pierre le Romain paîtra ses brebis au milieu de tribulations sans nombre et lorque celles-ci seront passées, la cité aux sept collines (Rome) sera détruite et le juge redoutable viendra juger les peuples »

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



GROGNARD ET POILU

— « De mon temps, on nous appelait les « grognards »; on grognait, mais on marchait toujours.
— Eh bien ! l'ancien, il n'y a que le nom de changé : on rouspète et on marche aussi. ». (G. Meunier *Le Rire*.)



INTELLECTUELLE

— « Mais, mon cher monsieur, vous ne pouvez rien comprendre à l'Allemagne, si vous ne connaissez pas Fichte et Kant !
— Fichez le camp ! Mais, chère madame, c'est toute mon opinion sur les Boches. »

(A. Guillaume, *Le Rire*.)



EN FAMILLE

L'Oncle et le Grand-Père.

(Berger, *Ruy-Blas*.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Avril 1917 au 14 Mai 1917

15 avr. (dim.). — Au cours de la nuit, les troupes belges ont pénétré, à Dixmude, jusque dans les deuxièmes lignes ennemies. — Après un violent bombardement, les Allemands ont déclenché une forte attaque sur un front de plus de 10 kilomètres contre les nouvelles positions anglaises d'Hermies-Noreuil, route Bapaume-Cambrai ; ils ont été vigoureusement repoussés, ont essuyé des pertes considérables, et laissé 500 prisonniers. Nos alliés progressent au nord de la rivière Souchez, et atteignent les abords de Lens. Ils avancent également au nord-ouest de Saint-Quentin en faisant des prisonniers. — Nos reconnaissances font de nombreuses incursions dans les tranchées ennemies, et ramènent des prisonniers et du matériel. Nous avons repoussé deux vives attaques allemandes sur la rive droite de la Meuse, au bois des Caurières et vers les Chambrettes. Nos batteries continuent leur duel avec les batteries adverses au sud de Saint-Quentin, sur divers secteurs entre Soissons et Reims, et exécutent des tirs de destruction en Lorraine, au bois Le Prêtre et en forêt de Parroy.

— En Italie et sur le front russo-roumain on ne signale toujours que la canonnade intermittente, des fusillades et des reconnaissances d'éclaireurs.

— Aux Etats-Unis, il a été procédé à l'arrestation de plus de 60.000 Allemands, pour espionnage et autres délits.

— Le transport britannique *Arcadian* a été torpillé et coulé en Méditerranée par un sous-marin : il y a 279 victimes.

16 avr. (lun.). — L'armée britannique s'empare du village de Villeret, entre Saint-Quentin et Le Catelet, et progresse au nord-ouest de Lens. — Au sud de l'Oise, nos troupes continuent leur avance vers l'est, sur le plateau entre Barisis et Quincy-Basse. Entre Soissons et Reims, après un bombardement prolongé et d'une violence extrême, nous avons attaqué les lignes allemandes sur une étendue de 40 kilomètres ; la bataille a été acharnée sur tout le front où l'ennemi avait groupé des forces très importantes et une nombreuse artillerie. Partout nos troupes ont eu raison de l'énergique défense de l'adversaire. Nous avons enlevé la première position allemande entre Soissons et Craonne ; à l'est de cette dernière ville nous nous sommes emparés de la deuxième position ennemie au sud de Juvincourt, et, plus au sud, nous avons porté notre ligne jusqu'à Berméricourt et jusqu'au canal de l'Aisne, de Loivre à Courcy. De violentes contre-attaques déclenchées au nord de La Ville-aux-Bois ont été brisées par nos feux ; l'ennemi a subi des pertes considérables. Nous avons conquis un grand nombre de villages, fait plus de 11.000 prisonniers, et capturé un matériel important. En Champagne, en Lorraine, dans la forêt de Parroy et en Alsace, nos détachements ont pénétré dans les tranchées ennemies, et, en divers endroits, jusqu'aux deuxièmes lignes : ils ont ramené des prisonniers.

Une forte escadrille d'aéros français et anglais a bombardé la ville de Fribourg-en-Brisgau et y a causé de sérieux dégâts.

17 avr. (mar.). — En dépit des rafales de pluie et de neige, les troupes britanniques progressent un peu. — Le temps abominable a forcément ralenti les opérations sur tout le front de notre offensive. Néanmoins, à l'est de Reims, nous avons élargi notre action et attaqué les lignes allemandes entre Prunay et la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet, et, sur un front de 15 kilomètres, nous avons enlevé toute la première position ennemie ; ensuite, poussant au delà de cette position, nous avons brillamment conquis, sur une étendue de 11 kilomètres, une ligne de hauteurs solidement organisées depuis le mont Cornillet jusqu'à l'est de Vaudesincourt. Plus à l'est, nous avons enlevé Aubérive et le saillant puissamment fortifié autour de ce village. Les contre-attaques de l'ennemi ont toutes été brisées par nos feux, et nous avons fait plus de 2.500 prisonniers. Entre Soissons et Reims, nos troupes se sont organisées sur les positions conquises et ont repoussé, dans les régions d'Ailles et de Courcy, de violentes contre-attaques, qui ont coûté aux Allemands des pertes très élevées.

Bien que le mauvais temps gêne l'aviation, nos pilotes ne restent pas inactifs : 8 appareils ennemis ont été détruits. Guynemer a abattu son 36e.

— En Serbie, l'ennemi, après une forte préparation d'artillerie, a attaqué nos positions près de la Cerna, dans la région de Staravina ; il a été nettement repoussé. Vers Koritza, nous l'avons refoulé au delà de Moskopolis, et nous avons fait des prisonniers autrichiens. Vers Monastir et Cervena-Stena, la violente canonnade germano-bulgare est énergiquement contre-battue par nos batteries.

— En Syrie, les forces britanniques d'Egypte ont avancé au nord de Ouadi-Ghuzzle, et se sont emparées des positions turques sur un front de six milles et demi.

— Des grèves et des émeutes sanglantes, provoquées par le manque de vivres, ont éclaté à Berlin.

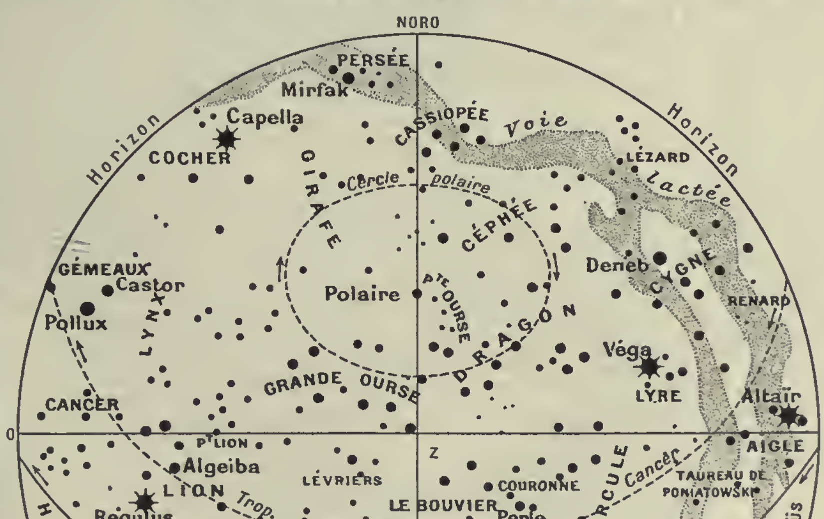
18 avr. (mer.). — Une nouvelle avance a été effectuée par les troupes anglaises sur plusieurs points de leur front, au milieu d'une pluie torrentielle, et elles ont fait un certain nombre de prisonniers. — Notre offensive se poursuit avec grand succès sur toute la longue ligne du sud de Saint-Quentin à Aubérive. Au nord-est de Soissons, nos troupes s'emparent de Vailly-sur-Aisne, Chavonne, Ostel, Chivy, Braye-en-Laonnois ; notre cavalerie divisionnaire soutient une importante action sur la ligne Laffaux-Vregny, et contribue grandement à la prise du village fortifié de Nanteuil-la-Fosse. A l'est de Craonne, nous avons conquis La Ville-aux-Bois. L'ennemi a tenté de violentes contre-attaques : il a subi partout les échecs les plus sanglants. Le chiffre des prisonniers valides que nous avons ramenés à l'arrière depuis le début de la bataille dépasse actuellement 17.000 ; nous avons capturé plus de 75 canons, un nombre considérable de mitrailleuses et un matériel énorme.

— Aucun fait important sur les fronts italien et russo-roumain.

— En Serbie, un coup de main ennemi dans la région des lacs a été repoussé. Après une violente canonnade, les Germano-Bulgares ont réussi à prendre pied dans quelques éléments avancés de nos positions, dans la région de Cervena-Stena ; le combat continue. Grande activité de l'artillerie ennemie dans la région de Maïadala, rive droite du Vardar.

— En Mésopotamie, les troupes du général Maude ont mis en déroute les Turcs sur la rive droite du Tigre, au sud-est de Samara ; elles ont fait plus de 1.200 prisonniers dont 30 officiers, et capturé un énorme matériel.

19 avr. (jeu.). — Nos alliés britanniques progressent à l'est de Fampoux et dans les tranchées allemandes de Loos. Ils font des prisonniers et annoncent que, depuis leur offensive, ils ont pris 228 canons. — Sur notre front, entre Somme et Oise, violentes actions d'artillerie. Nombreux combats de patrouilles aux lisières de la haute forêt de Coucy, où nous



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er juin vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✸ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).*

faisons beaucoup de prisonniers. Au nord de l'Aisne, l'ennemi, sous notre pression énergique, continue de se replier vers le Chemin des Dames ; nos troupes s'emparent des villages d'Aizy, Jouy, Laffaux, et du fort de Condé ; dans la région d'Hurtebise, nous avons fait 500 prisonniers, et pris 2 canons ; les Allemands, ayant lancé une très violente attaque sur nos positions du plateau de Vauclerc, ont été décimés par nos feux, et n'ont pu aborder nos lignes. A l'ouest de Berméricourt, nous avons réalisé de sérieux progrès, et fait une cinquantaine de prisonniers. En Champagne, nos attaques ont partout réussi : nous avons enlevé le mont Haut, la cote 227, repoussé deux contre-attaques de l'ennemi sur le mont Cornillet, enlevé 2 kilomètres de tranchées fortement organisées au nord-ouest d'Aubérive, fait 200 prisonniers, et capturé 2 batteries allemandes ; le combat d'artillerie continue très violent dans le massif de Moronvilliers. En Argonne, vers Bolante, et dans la région de Saint-Mihiel, à la ferme de Romainville, nous avons aisément repoussé deux tentatives de l'ennemi, qui a laissé des prisonniers entre nos mains. La lutte d'artillerie est assez vive près de Vauquois, en Argonne, et sur la rive gauche de la Meuse, vers le Mort-Homme.

— En Serbie, les Germano-Bulgares, qui avaient réussi à prendre pied dans quelques éléments de nos tranchées à Cervena-Stena, en ont été rejetés à la suite d'une brillante contre-attaque de nos troupes : une soixantaine de prisonniers, pour la plupart allemands, sont restés entre nos mains.

20 avr. (ven.). — L'activité des artilleries a été grande en Belgique dans les régions de Dixmude et de Steenstraete. — Aucun événement important à signaler sur le front britannique, si ce n'est une avance de nos alliés vers Villers-Guislain. — Nos troupes ont surtout consacré la journée à consolider les positions qu'elles ont conquises ; elles ont continué de progresser au nord de l'Aisne, vers le Chemin des Dames, et elles ont occupé le village de Sancy ; elles ont réalisé une avance sérieuse dans la région de Laffaux, où elles ont rejeté plusieurs contre-attaques allemandes ; elles ont enlevé des tranchées sur le plateau de Vauclerc, au sud de Courcy et à l'est de Loivre ; ont repoussé, entre Ailles et Hurtebise, une attaque ennemie à gros effectif, et, en Champagne, malgré les violentes réactions des Allemands, elles se sont emparées de plusieurs points d'appui importants dans le massif de Moronvilliers. La lutte d'artillerie se poursuit très active. Depuis le 16 avril, nous avons fait, entre Soissons et Aubérive, plus de 19.000 prisonniers, capturé plus de 100 canons, un nombre considérable de mitrailleuses, et un matériel de guerre très important. En Argonne, après un vif combat, nos soldats ont pénétré jusque dans la deuxième tranchée ennemie, où ils ont trouvé de nombreux cadavres.

En quatre jours, 10 avions allemands et 2 ballons captifs ont été abattus en combats aériens par nos pilotes.

— Sur le front italien, l'abondance de la neige ne permet pas encore d'entreprendre des actions sérieuses.

— En Russie et en Roumanie, il n'est toujours question que de fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

— De nouvelles grèves ont lieu en Allemagne : à Berlin, à Leipzig, à Nuremberg, etc., et des troubles graves éclatent dans la plupart des grandes villes.

21 avr. (sam.). — Après un combat très vif, les troupes britanniques se sont emparées du village de Gonnelieu, au sud de Marcoing ; elles ont repoussé les contre-attaques de l'ennemi, qui voulait reprendre la position, et ont fait des prisonniers. Elles ont effectué une avance sur la rive nord de la Scarpe, à l'est de Fampoux et au sud-ouest de Lens. — Nos troupes ont progressé sur le plateau au nord de Sancy, dans le secteur d'Hurtebise, au sud de Juvincourt et à l'est de Courcy ; elles ont fait encore 200 prisonniers. Elles ont repoussé, en infligeant des pertes sérieuses à l'ennemi, de vigoureuses attaques au nord de Braye-en-Laonnois et au mont Haut, en Champagne. Entre Somme et Oise, à l'est de Craonne et dans la région de Reims, violentes actions des deux artilleries. Du 9 au 20 avril, le chiffre des prisonniers allemands faits par les troupes franco-britanniques dépasse 33.000, et le nombre de canons capturés pendant la même période est de 330.

— Sur les autres fronts : canonnade et fusillade habituelles, reconnaissances d'éclaireurs, et opérations d'avions.

— Cinq contre-torpilleurs allemands, après avoir lancé quelques obus sur Calais, ont tenté un raid sur Douvres, et ont tiré des coups de canon sur la ville sans l'atteindre. Rencontrés par deux destroyers anglais, trois d'entre eux ont été coulés, et les deux autres ont pris la fuite. Les Anglais ont pu sauver 10 officiers et 95 marins allemands des navires coulés.

— Le manque de pain provoque, en Allemagne, des grèves importantes à Hambourg, à Leipzig, dans les établissements Krupp, ainsi que dans les fabriques de munitions de Spandau, de Solingen, et dans les mines d'Anspach. De violentes émeutes ont éclaté à Magdebourg.

22 avr. (dim.). — Les petites opérations de détail font suite aux grandes opérations, qui subissent forcément un temps d'arrêt. La lutte d'artillerie redevient très active dans divers secteurs : au sud de Saint-Quentin, entre l'Aisne et le Chemin des Dames, entre Soissons et Reims ; cette dernière ville est violemment bombardée par les Allemands, qui, depuis plusieurs jours, l'accablent de milliers d'obus. En Champagne, l'ennemi a fortement réagi sur les hauteurs du massif de Moronvilliers : ses attaques ont été repoussées, et il a subi des pertes sanglantes. Nous avons réalisé de nouveaux progrès au nord de Sancy et de Jouy, au nord de l'Aisne. — Les troupes britanniques ont effectué une nouvelle avance au sud-est de Loos, à l'est du bois d'Havrincourt, et se sont emparées d'une partie du village de Trescault, à l'ouest de Marcoing.

L'aviation franco-anglaise a montré une grande activité : 14 appareils allemands ont été abattus. Des avions ennemis ont jeté des bombes dans la région de Dunkerque : 3 personnes ont été blessées.

— Escarmouches sur les autres fronts.

— Les sous-marins allemands ont torpillé dans la Manche deux transports anglais portant des prisonniers allemands blessés : il y a de nombreuses victimes.

— Paris fête officiellement, avec enthousiasme, la venue des Etats-Unis aux côtés de l'Entente.

23 avr. (lun.). — En Belgique, les Allemands ont déclenché plusieurs attaques en divers points de la ligne ; ils ont été rejetés partout, et ont laissé des prisonniers entre nos mains.

— Sur les deux rives de la Scarpe, les troupes britanniques ont effectué une progression sur un large front : elles ont enlevé les villages de Gavrelle sur la route d'Arras à Douai, et de Guémappe sur celle d'Arras à Cambrai. Entre cette dernière ville et Bapaume elles se sont emparées du reste du village de Trescault et d'une grande partie du bois d'Havrincourt. Les Allemands ont lancé de nombreuses et violentes contre-attaques qui n'ont eu d'autre résultat que de coûter de lourdes pertes aux assaillants. Les Anglais ont fait dans la journée plus de 1.000 prisonniers. — Sur notre front, c'est la lutte d'artillerie qui est particulièrement vive entre l'Aisne et le Chemin des Dames, ainsi qu'autour de Craonne. De fortes attaques allemandes dirigées contre le mont Haut et le massif de Moronvilliers ont été brisées. Nous avons repoussé des coups de main de l'ennemi à l'est de Saint-Mihiel, en Woëvre et dans les Vosges, au sud du col de Sainte-Marie.

Nos escadrilles bombardent les gares et les bivouacs ennemis de la vallée de l'Aisne. Les pilotes franco-anglais abattent 25 avions et 7 ballons captifs allemands.

— Rien de changé sur les autres fronts.

— En Macédoine et en Thessalie, les comitadjis grecs, bandes d'irréguliers organisées par des chefs à Athènes, commettent des déprédations au détriment des venizelistes. Le général Sarrail prend les mesures nécessaires pour remédier à la situation.

24 avr. (mar.). — De violents combats ont eu lieu sur tout le front anglais, de Croisilles au nord de Gavrelle ; l'ennemi



DANS LES RÉGIONS ENVAHIES. — Le canon français se rapproche !... (Louis Raemaekers, *Le Journal*.)

a lancé de nombreuses et vives contre-attaques : il a échoué, et a subi des pertes énormes. Au sud de la route Bapaume-Cambrai, nos alliés ont atteint le canal de Saint-Quentin aux environs de Vendhuile, et, plus au nord, ils ont enlevé les villages de Villers-Plouich et de Beaucamp. Ils ont fait encore de nombreux prisonniers. — Des actions de détail ont permis à nos troupes d'améliorer leurs positions, et de progresser sur le plateau du Chemin des Dames, où elles ont pris 4 obusiers, vers Juvincourt et près de Moronvilliers ; elles ont fait de nouveaux prisonniers. La lutte d'artillerie est générale, et nos tirs de destruction sont très efficaces sur les batteries et les organisations allemandes dans les régions de Saint-Quentin, de l'Oise, de Corbeny-Juvincourt, et en Champagne.

Les pilotes britanniques ont livré de nombreux combats aériens, dans lesquels ils ont détruit 15 avions allemands, et en ont endommagé 24 autres.

— En Mésopotamie, les troupes anglo-indiennes du général Maude, remontant le cours du Tigre, se sont emparées de la gare de Samara, et ont capturé un butin de guerre très important.

— En Grèce, la politique de conciliation adoptée par les Alliés a échoué. Le parti germanophile a le dessus. Les agents allemands se montrent partout, et déploient une activité sans relâche. Plus de 20.000 fusils n'ont pas été rendus aux Alliés.

— En Allemagne, le mouvement gréviste, localisé d'abord à Berlin et en Saxe, s'étend à toutes les régions industrielles de l'empire, y compris Essen.

25 avr. (mer.). — L'avance anglaise continue au sud de la Scarpe ; plusieurs milliers de cadavres allemands couvrent le champ de bataille. Nos alliés ont conquis vers Cambrai de nouvelles positions à l'est du bois d'Havrincourt. Ils ont fait en deux jours plus de 3.000 prisonniers dont 56 officiers. — Notre front de Soissons à Reims est violemment attaqué, en certains points, par l'ennemi, qui cherche à nous rejeter de nos positions d'Hurtebise, du plateau de Vauclerc et de nos tranchées au nord de Vauxaillon : il subit partout de sanglants échecs. La lutte d'artillerie est très vive sur l'ensemble du front.

Au cours de combats aériens, les pilotes anglais ont détruit ou détérioré 15 avions et 2 ballons observateurs ennemis.

Une escadrille de destroyers allemands a bombardé Dunkerque pendant la nuit. Des bâtiments de patrouille français et anglais ont engagé le feu avec l'ennemi, qui s'est retiré vers Ostende ; un de nos torpilleurs a été coulé.

— Escarmouches sur les autres fronts.

— Le maréchal Joffre et la mission française, ayant à sa tête M. René Viviani, sont arrivés à New-York où une réception enthousiaste leur a été faite.

26 avr. (jeu.). — L'activité réciproque de l'artillerie est très grande sur plusieurs points dans la région d'Ypres ainsi qu'entre Saint-Quentin et Arras. L'ennemi a tenté des attaques dans le voisinage de Gavrelle ; il a été repoussé avec pertes. — Rien de bien important sur notre front : les Allemands font de vains efforts pour nous chasser du plateau du Chemin des Dames ; ils ont lancé par deux fois de puissantes attaques à l'ouest de Cerny, et ils ont été rejetés avec de très lourdes pertes. Quelques autres tentatives près de Moy sur les bords de l'Oise, près de Vauxaillon au sud de l'Aisne, dans la région de la ferme d'Hurtebise, en Champagne sur le front Navarin-Tahure, ont abouti à de sanglants échecs pour l'ennemi, qui a laissé des prisonniers entre nos mains.

Nos aviateurs ont détruit ou endommagé 22 appareils allemands, et les pilotes anglais 3 autres.

— En Macédoine, les troupes britanniques se sont emparées des tranchées ennemies sur un front de 1.000 mètres au nord de la ligne Krasteli-Doldzeli, en infligeant des pertes sanglantes aux Germano-Bulgares. La lutte d'artillerie est active sur la ligne de la Cerna-Monastir.

— Des contre-torpilleurs allemands ont tiré, pendant la nuit, un nombre considérable d'obus sur Ramsgate, port anglais à l'embouchure de la Tamise. Résultat : 2 tués, 3 blessés, et dégâts insignifiants. Les batteries de la côte ayant riposté, les destroyers ennemis ont pris la fuite.

27 avr. (ven.). — Les Anglais s'emparent des carrières situées aux lisières est d'Hargicourt, ainsi que d'importantes positions aux environs de la route Cambrai-Arras, et de l'éperon entre Rœux et Gavrelle. Attaqués au nord-est de Saint-Quentin, près de Fayet, ils ont, après un vif combat, rejeté l'ennemi, qui a laissé de nombreux cadavres et de nombreux prisonniers. — Nous avons réussi plusieurs opérations de détail, et nous avons gagné du terrain dans la région d'Hurtebise et de Cerny, dans le massif de Moronvilliers ; nous avons repoussé des coups de main ou des attaques partielles des Allemands sur divers points, et nous avons fait des prisonniers. La lutte d'artillerie est très vive au sud de Saint-Quentin, au nord-ouest de Reims et en Champagne.

Sur le front anglais, l'activité aérienne est considérable : les pilotes de nos alliés abattent 13 aéroplanes et 1 ballon captif ennemis.

— En Macédoine, les Bulgares ont essayé, par de violentes contre-attaques, de reprendre les positions que leur ont enlevées hier les troupes britanniques : ils ont été repoussés. Canonnade assez vive dans la région de Monastir et de la Cerna.

28 avr. (sam.). — Au nord de la Scarpe, les troupes britanniques progressent dans d'excellentes conditions, malgré la vigoureuse résistance de l'ennemi, qu'elles refoulent sur la route d'Acheville-Vimy. Elles enlèvent le village d'Arleux-en-Gohelle, ainsi que les solides positions avoisinantes ; elles avancent de Gavrelle à Rœux, et repoussent aux environs de Rœux et d'Oppy de nombreuses et violentes contre-attaques des Allemands, auxquels elles font subir de lourdes pertes ; elles font en outre 980 prisonniers dont 16 officiers. — La situation, sur notre front, n'est pas sensiblement modifiée : des escarmouches à la grenade ont lieu dans la région de Saint-Quentin ; nous repoussons une petite attaque de l'ennemi vers Laffaux ; nous réalisons des progrès sur le Chemin des Dames, au nord d'Ostel ; nous brisons une offensive allemande à l'est d'Aubérive ; un de nos détachements pénètre dans les lignes ennemies du secteur de la cote 304, sur la rive gauche de la Meuse, et ramène des prisonniers. Les actions d'artillerie sont assez violentes entre Saint-Quentin et l'Oise, dans la région de l'Aisne et en Champagne.

Le nombre de prisonniers faits par nos troupes, au cours de la bataille engagée le 16 avril, atteint 20.780 ; le matériel capturé comprend 175 canons lourds et de campagne, 412 mitrailleuses, 119 canons de tranchée.

Nos pilotes ont abattu 8 aéroplanes ennemis, et les aviateurs anglais 4, plus 1 ballon observateur.

— En Macédoine, à l'est du lac Doiran, les Bulgares, qui avaient attaqué les tranchées britanniques, ont été rejetés, et ont essuyé de fortes pertes. Le mauvais temps s'accentue : la neige, sur les hauteurs, atteint de deux à trois mètres d'épaisseur.

— Le Guatémala a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

29 avr. (dim.). — Au sud d'Oppy, l'armée britannique s'est emparée d'un système de tranchées allemandes sur un front d'environ 1.500 mètres, et a victorieusement repoussé toutes les furieuses contre-attaques de l'ennemi, auquel elle a fait des prisonniers. — Nous avons brisé des tentatives de coup de main allemandes dans les régions de Laffaux et de Cerny-en-Laonnois ; nous avons élargi nos positions au nord-ouest de Reims, près de Courcy, et nous avons fait plus de 200 prisonniers. Nos batteries contre-battent énergiquement l'artillerie ennemie sur le Chemin des Dames et en Champagne. En Haute-Alsace, nos détachements ont pénétré, en plusieurs points, jusque dans les deuxièmes lignes allemandes ; de vifs combats à la grenade se sont terminés à notre avantage, et ont coûté des pertes à l'ennemi ; nous avons fait des prisonniers.

— Rien à signaler sur les fronts italien et russe, en dehors de la canonnade et de la fusillade habituelles.

— En Macédoine, une nouvelle forte contre-attaque, lancée par les Bulgares sur les positions récemment conquises par les troupes britanniques près du lac Doiran, a été repoussée avec de sérieuses pertes pour l'ennemi. Vers la cote 1.050 (boucle de la Cerna), une attaque ennemie à la grenade a été arrêtée par notre action d'artillerie.

30 avr. (lun.). — Au nord de la Scarpe, les Allemands opposent aux Anglais une résistance des plus opiniâtres ; ils contre-attaquent sans cesse, avec des forces continuellement renouvelées. Mais nos alliés maintiennent toutes leurs positions, qu'ils consolident, et ils font des prisonniers. — En Champagne, notre infanterie s'est portée à l'attaque des positions allemandes du mont Cornillet : elle a enlevé plusieurs lignes de tranchées au sud de Beine, et poussé sur les pentes nord du mont Haut jusqu'aux abords de la route de Nauroy à Moronvilliers ; elle a fait 520 prisonniers, et capturé 5 canons. Sur plusieurs points du front, lutte à la grenade à notre avantage, et échec de plusieurs tentatives ennemies contre nos positions.

Les régions de Dunkerque, Nancy et Belfort ont été bombardées par des avions allemands : pas de victimes, dégâts insignifiants. Châlons et Epernay ont été également bom-

bardés : plusieurs victimes parmi la population civile. — Nos aviateurs ont jeté de nombreux projectiles sur les gares de Pont-Faverger, Bétheniville, Ars, Novéant, Amagne-Lucquy, ainsi que sur les champs d'aviation de Colmar, d'Habsheim, Frescaty, et sur les bivouacs ennemis près d'Epoye. Ils ont abattu 10 avions et 1 ballon captif allemands.

1er mai (mar.). — Aucun événement important à signaler sur le front britannique, en dehors d'un heureux coup de main de nos alliés au nord d'Ypres, au cours duquel ils ont fait des prisonniers. — En Champagne, l'ennemi a lancé, à deux reprises, de fortes contre-attaques sur nos nouvelles positions du mont Haut ; nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont brisé ses vagues d'assaut, et lui ont infligé de très lourdes pertes. Lutte d'artillerie violente sur le Chemin des Dames, dans la région de Courcy et en Champagne. — Pendant le mois d'avril les troupes franco-anglaises ont capturé 40.700 officiers et soldats, 437 canons et obusiers, 346 mortiers et 882 mitrailleuses.

Nombreux combats aériens sur le front anglais : les pilotes alliés détruisent ou détériorent 18 appareils ennemis.

2 mai (mer.). — Lutte d'artillerie sur tout le front, particulièrement violente entre Soissons et Aubérive, et surtout dans la région du Chemin des Dames et dans le massif de Moronvilliers. Nous avons progressé dans les secteurs du mont Cornillet et du mont Haut. Aux Eparges, nos détachements ont pénétré, en plusieurs points, dans les lignes allemandes ; en Lorraine, nous avons fait des prisonniers vers Moncel et Emberménil.

Nos avions ont bombardé Trèves, ainsi que les gares et les établissements militaires ennemis des régions de Laon, Vouziers, Rethel ; 13 appareils allemands ont été abattus.

3 mai (jeu.). — Une violente bataille est engagée sur tout le front d'Arras, d'Acheville-Vimy au sud de la Sensée : les troupes britanniques ont déjà enlevé de fortes positions ennemies. — On signale de nombreuses rencontres de patrouilles sur notre front, notamment dans les régions du Chemin des Dames, de Braye-en-Laonnois, et sur les rives de la Meuse. En Champagne, nous avons réduit un îlot de résistance, dont la garnison allemande, composée de 9 officiers et de 210 hommes, a été faite prisonnière. Les actions d'artillerie sont vives sur le front de l'Aisne et en Champagne. L'ennemi bombarde très violemment la ville de Reims.

Nos aviateurs abattent ou détériorent 19 appareils allemands, et jettent de nombreux projectiles sur les gares de Betheniville, Pont-Faverger, Châtelet-sur-Retourne et Thionville. Des avions alliés bombardent la région située entre Zeebrugge et Bruges.

4 mai (ven.). — La violente bataille engagée par les forces britanniques contre les lignes de Hindenburg, entre le sud de Lens et la région occidentale de Quéant, se poursuit avec acharnement. Nos alliés se sont emparés de Fresnoy et des positions ennemies près de ce village, sur un front de plus de 3 kilomètres ; ils ont percé la fameuse ligne Hindenburg, et se sont maintenus sur les terrains conquis, malgré les contre-attaques désespérées des Allemands, qui ont fait donner leurs réserves, et ont subi des pertes considérables. Les Anglais ont fait plus de 900 prisonniers dont 28 officiers. — Au cours d'une brillante offensive, nos fantassins ont pris d'assaut Craonne et toute une ligne allemande au nord-ouest de Reims, sur un front de 4 kilomètres ; ils ont fait plus de 800 prisonniers dont 12 officiers.

L'aviation continue de montrer beaucoup d'activité : 24 appareils ennemis ont été abattus ou mis hors de combat.

5 mai (sam.). — Nos alliés britanniques fortifient les positions qu'ils ont conquises, repoussent les contre-attaques de l'ennemi, et lui font des prisonniers dans la région de Fresnoy et au nord du bois d'Havrincourt. — Nos troupes remportent de brillants succès au nord-est de Soissons : au sud-est de Vauxaillon, elles ont attaqué le saillant de la ligne Hindenburg, et enlevé les positions allemandes sur un front de 6 kilomètres environ, sur la ligne ferme Moisy-moulin de Laffaux, et, à l'est du moulin, elles ont porté leurs lignes jusqu'aux abords immédiats de la route de Soissons à Laon, au nord de Nanteuil-la-Fosse et de Sancy ; l'ennemi a subi des pertes exceptionnellement élevées. Dans la région du Chemin des Dames, notre infanterie s'est emparée de la totalité du plateau depuis l'est de Cerny-en-Laonnois jusqu'à l'est de Craonne, et elle a atteint les arêtes qui dominent la vallée de l'Ailette, au sud d'Ailles et de la forêt de Vauclerc. En Champagne, nous avons progressé dans le secteur du mont Cornillet et sur les pentes nord du mont Blond. Sur un grand nombre de points : dans la région nord-est de Soissons, à Craonne, au sud-est de Berry-au-Bac, au nord-ouest de Reims, l'ennemi a tenté de nombreuses et très violentes contre-attaques avec des contingents très importants ; ces tentatives n'ont abouti qu'à de sanglants échecs pour eux. Nous avons fait, en deux jours, plus de 5.300 prisonniers dont plus de 150 officiers.

— Sur les théâtres de la guerre italien et russo-roumain, on se canonne de temps en temps.

— En Macédoine, des contingents français et venizelistes se sont emparés de tranchées bulgares sur un front de 5 kilomètres, dans la région de Ljumnitza.

6 mai (dim.). — Les nombreuses contre-attaques que les Allemands lancent sur les positions conquises par l'armée britannique échouent invariablement, et coûtent aux assaillants de très lourdes pertes. — Nos troupes ont de nouveau enlevé de très importantes positions : au nord-est de Soissons, au nord du moulin de Laffaux, au nord de Braye-en-Laonnois et sur tout le Chemin des Dames ; à l'ouest du mont Cornillet et au mont Haut. Dans leurs contre-attaques violentes et réitérées, les Allemands subissent des pertes énormes. Les prisonniers actuellement dénombrés atteignent depuis trois jours 6.100, et nous avons capturé 7 canons dont plusieurs lourds.

Nos escadrilles ont lancé de nombreux explosifs sur les établissements militaires, gares et bivouacs de l'ennemi, notamment sur les usines de Hagondange. Nos pilotes ou canonniers ont abattu 4 appareils allemands ; les aviateurs anglais en ont mis 13 hors de combat.

— En Macédoine, une contre-attaque bulgare, pour reprendre les positions perdues hier, a été repoussée par un régiment venizeliste qui a fait des prisonniers.

7 mai (lun.). — A l'est de Croisilles, près de Bullecourt, les troupes britanniques ont repoussé trois vigoureuses contre-attaques, en infligeant aux Allemands de fortes pertes. Nos alliés améliorent leurs positions, réalisent quelques progrès, et font des prisonniers. — Au nord-est de Soissons et sur le Chemin des Dames, l'ennemi, renforcé de quelques divisions fraîches, réagit avec une extrême violence ; ses contre-attaques, précédées de bombardements intenses, viennent se briser sous nos feux ; ses pertes sont énormes, et le nombre de ses prisonniers, depuis le 16 avril, augmentant chaque jour, dépasse actuellement 29.000. Au nord-ouest de Reims, nous avons élargi sensiblement nos positions au sud de Sapigneul ; une centaine de prisonniers dont 2 officiers sont restés entre nos mains.

— En Macédoine, trois autres contre-attaques tentées par les Bulgares sur les positions conquises le 5 par les Franco-Grecs ont été repoussées.

8 mai (mar.). — Après de violentes contre-attaques sur les positions anglaises vers Fresnoy, les Allemands, repoussés à plusieurs reprises, sont parvenus, au prix de grosses pertes, à occuper le village et le bois de Fresnoy. — La réaction ennemie faiblit sur notre front, à la suite des sanglants échecs qu'elle a subis à l'est de Vauxaillon, sur le Chemin des Dames, vers le Panthéon et Cerny, ainsi qu'au sud de Berry-au-Bac. Nous avons exécuté quelques coups de main heureux, et nous avons fait 250 prisonniers. La lutte d'artillerie est toujours très vive de la Somme en Champagne.

Dans la période du 1er au 7 mai, nos pilotes ont détruit 25 aéroplanes allemands, et en ont sérieusement endommagé 51 autres. Guynemer a abattu son 38e avion ennemi ; Nungesser, son 24e ; Dorme, son 22e ; Heurteaux, son 21e. Les aviateurs anglais ont détruit aujourd'hui 7 ballons captifs et 13 aéroplanes allemands.

— Nos alliés italiens, russes et roumains en sont toujours aux escarmouches avec l'ennemi.

— Le gouvernement de la République de Libéria a décidé de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne. Cette rupture n'est pas négligeable car, depuis 1914, les Allemands, chassés de tous les points de l'Afrique, avaient afflué à Monrovia, capitale de la République ; leur expulsion du territoire de Libéria porte un coup fatal à l'activité allemande en Afrique.

9 mai (mer.). — Les troupes britanniques ont effectué une légère progression au nord-est d'Hargicourt, et ont repris une partie du terrain perdu à Fresnoy. Elles ont brisé plusieurs attaques de l'ennemi près de Gavrelle, de Fresnoy, d'Armentières et de Bullecourt. — Les Allemands ont tenté, en divers points, de nous rejeter des positions que nous avons récemment conquises ; ces attaques, menées à gros effectifs et précédées de bombardements violents, ont été partout repoussées par nos barrages, nos mitrailleuses et par nos baïonnettes ; les principales ont eu lieu dans la région du Chemin des Dames, près de Cerny, la Bovelle, Hurtebise ; les pertes de l'ennemi sont considérables. Au nord-est de Chevreux nous avons brillamment enlevé les tranchées de première ligne allemandes, sur un front de 1.200 mètres ; au nord-ouest de Reims, nous avons pris une tranchée ennemie sur un front de 400 mètres : nous avons fait plus de 300 prisonniers. Canonnade violente sur tout le front.

— Le maréchal Joffre, M. René Viviani et les autres membres de la mission française ont été l'objet, à leur arrivée à New-York, d'une réception qui dépasse les plus grands triomphes de l'histoire du monde. C'est au cri de « France ! France ! », poussé par des millions d'assistants, qu'ils ont fait leur entrée dans la grande cité américaine. Le maire, M. Mitchell, saluant la France gardienne de la liberté et de l'humanité, s'est écrié : « *Nous savons tous que depuis trente mois la belle et noble France verse son sang pour le monde et pour nous ! Nous savons que la France a sauvé le monde et nous a sauvés !* » M. René Viviani a répondu par une allocution d'une magnifique envolée, où il a rappelé les souffrances de la France envahie et meurtrie, et sa fierté d'avoir fait tout son devoir. Ses paroles ont provoqué un enthousiasme indescriptible.

10 mai (jeu.). — Les contre-attaques allemandes sur les secteurs britanniques sont repoussées et coûtent cher aux assaillants. Nos alliés ont réalisé quelques progrès à l'est de Gricourt, au sud de Souchez, sur la rive sud de la Scarpe et vers Bullecourt ; ils ont fait des prisonniers. — Nous avons effectué plusieurs opérations de détail qui nous ont permis d'élargir sensiblement nos gains : au plateau de Vauclerc, au nord de Sancy, au sud de Moronvilliers et au nord-ouest de Prosnes, du matériel et des prisonniers sont restés entre nos mains. L'ennemi ne cesse, par de puissantes réactions, d'essayer de reprendre les positions qu'il a perdues : tous ses assauts sont brisés, et il subit des pertes énormes.

Les pilotes franco-anglais ont mis hors de combat 20 avions allemands.

— Escarmouches dans les Alpes austro-italiennes.

— Sur le front russe, il ne se passe rien ; c'est à peine si, sur l'immense espace qui s'étend de Riga à l'embouchure du Danube, on tire quelques coups de canon. Les Austro-Allemands se gardent soigneusement, pour leur part, de toute action militaire, par crainte de nuire au développement d'une anarchie qui ne peut travailler que pour eux.

— Les troupes britanniques de l'armée d'Orient ont enlevé les positions bulgares vers Krasteli, sur un front de 3 kilomètres. Dans la région de Vetrenik et dans la direction de Tusin, les Serbes se sont emparés de plusieurs positions ennemies, et ils ont fait des prisonniers. Les contingents russes ont pris d'assaut quelques tranchées dans la boucle de la Cerna. L'ennemi a de nouveau bombardé Monastir avec des obus asphyxiants qui ont fait un assez grand nombre de victimes dans la population civile.

11 mai (ven.). — L'ennemi a encore essuyé un sérieux échec en cherchant à reconquérir le terrain que les troupes britanniques lui ont pris au sud de Lens. — Après un violent bombardement de la région de Cerny-en-Laonnois, les Allemands ont attaqué nos positions de part et d'autre du village ; leurs vagues d'assaut ont été brisées par nos feux qui leur ont infligé des pertes énormes. D'autres tentatives ennemies sur nos positions du Chemin des Dames, du plateau de Craonne, de Berry-au-Bac, de la ferme de Navarin et d'Aubérive, du col de Sainte-Marie, ont été repoussées avec le même succès. Nous avons enlevé un centre de résistance dans la région de Chevreux, et en Argonne, vers Bolante, nous avons effectué un coup de main dans les lignes adverses, et ramené des prisonniers.

Nos aviateurs ont abattu 9 appareils allemands, et les pilotes anglais 6 autres.

— En Macédoine, à l'ouest du Vardar, nos troupes ont brillamment enlevé la Srka di Legen (sud de Huma), et les Serbes ont pris deux ouvrages ennemis au sud de cette importante position ; les Germano-Bulgares ont éprouvé des pertes considérables, et laissé entre nos mains 310 prisonniers dont 7 officiers et 3 mitrailleuses. Dans la région du lac Doiran, les troupes britanniques se sont emparées de plusieurs tranchées ennemies, mais, violemment contre-attaquées par des forces très supérieures en nombre, elles ont dû abandonner leur conquête, et revenir sur leurs anciennes positions.

12 mai (sam.). — La bataille a repris sur le front britannique : nos alliés se sont emparés du village de Bullecourt et de plusieurs positions importantes de l'ennemi auquel ils ont fait plus de 700 prisonniers dont 11 officiers. — Il n'y a eu, sur notre front, que des actions locales, toutes à l'avantage de nos armes. Notre artillerie est très active sur toute la ligne, de Saint-Quentin à Verdun.

Nos aviateurs ont mis hors de combat 14 appareils allemands, et les pilotes anglais 13.

Un bombardement très violent de la région de Zeebrugge a été opéré par une partie des forces navales du vice-amiral anglais commandant à Douvres. Le service d'aviation naval a fourni une aide précieuse à ce bombardement qui paraît avoir donné d'importants résultats.

— En Macédoine, l'ennemi a opposé à nos attaques de violentes réactions au cours desquelles il a réussi à reprendre pied dans quelques tranchées qu'il avait perdues dans la Srka di Legen. Mais à l'est de ce point les troupes helléniques, en liaison avec les nôtres, ont enlevé un ouvrage ennemi près de Ljumnica, et ont fait des prisonniers. De leur côté, les Serbes, après avoir repoussé plusieurs contre-attaques, se sont emparés de la hauteur 1.824, et continuent de progresser sur le Dobropolje. La lutte d'artillerie est active sur tout le front.

13 mai (dim.). — Les troupes britanniques se sont emparées de la majeure partie du village de Bullecourt, et, au nord de la Scarpe, elles ont occupé la partie ouest de Rœux. L'ennemi, refoulé dans ses offensives, a subi de lourdes pertes et a laissé de nombreux prisonniers entre les mains de nos alliés. — Sur notre front, les Allemands s'obstinent dans leurs contre-attaques, particulièrement sur le plateau de Craonne, au nord de Reims et dans la région de Maisons-de-Champagne ; toutes aboutissent à de sanglants échecs pour eux ; nous faisons beaucoup de prisonniers. Notre artillerie a continué ses tirs de destruction sur les ouvrages et organisations de l'ennemi.

— La canonnade devient plus énergique sur le front de l'Isonzo, en Carnie et dans le Tyrol.

— Fusillade, reconnaissances d'éclaireurs et opérations d'avions sur le front russo-roumain.

— En Macédoine, de violentes contre-attaques ennemies sur les positions conquises par les Serbes et sur la Srka di Legen ont été repoussées.

14 mai (lun.). — Au nord de la Scarpe, les Anglais ont achevé la conquête de Rœux ; ils ont réalisé une légère progression au nord de Gavrelle, et ils ont repoussé des raids allemands au nord d'Epehy et d'Ypres ; des prisonniers sont restés entre leurs mains. — De fortes reconnaissances qui tentaient d'aborder nos lignes en divers points ont été refoulées avec des pertes importantes pour l'ennemi qui a laissé de nombreux prisonniers ; les plus violentes de ces tentatives ont eu lieu au nord-est de Vauxaillon, à l'ouest de Craonne, à la cote 108, près de Sapigneul et en Champagne au sud-ouest de Nauroy. L'artillerie allemande, vigoureusement contre-battue par la nôtre, a bombardé le front au nord de Bray-en-Laonnois et de Cerny.

Nos escadrilles ont lancé une grande quantité d'explosifs sur les gares et bivouacs en arrière du front allemand. Elles ont abattu 7 avions ennemis, et les pilotes britanniques 8 autres.

Les forces navales anglaises ont détruit le zeppelin *L-22* dans la mer du Nord.

— Canonnade sur le front alpin. — Rare fusillade et faible bombardement en Russie et en Roumanie.

— L'armée serbe continue de progresser vers le Dobropolje. Des reconnaissances ennemies au sud de Makukovo et près de la rive droite du Vardar ont été repoussées.



PLUS DE GÂTEAUX

« Supprimeront pas l'huile de foie de morue, allez !.. »

(Poulbot, *Le Journal*.)



RÉFLEXION DE GUILLAUME. — « Elle est bien mal coloriée cette carte, le bleu de Prusse tourne au bleu de France ».



A BERLIN. — « Elle est pourtant bien facile à comprendre l'admirable manœuvre de Hindenburg. Il cherche à tourner l'armée de Sarrail ».



MARIANNE A GERMANIA. — « Enfin, ça y est !... Tu es arrivée à dégoûter le monde entier ».

(V. Sim, *Le Petit Bleu.*)



ENTRE BOCHES. — « V'là les Russes qui changent leur empereur pour aller « jusqu'au bout ». — Si on changeait le nôtre pour éviter qu'on aille jusqu'au bout ».

PETITE CORRESPONDANCE

M. A., *Paris.* — Nos cartes de détail ne peuvent devancer les événements, mais elles les suivront de très près.

N. I., *Beauvais.* — Le *tavolo* n'est autre chose que de la fécule de manioc.

R. T., *Buenos-Ayres.* — Non, l'adverbe *presque* ne subit l'élision que devant le nom *île : presqu'île.*

I. M., *Tunis.* — Il s'agit ici (Shackleton, p. 79, au bas de la première colonne) de fathoms et non de pieds (nous aurions dû l'indiquer). Le fathom vaut 6 pieds ou 1m,8288 et 1.900 fathoms = 3.474 mètres.

R. C. *Blois.* — La monosyllabe *de,* devant un nom propre sert à désigner un nom de lieu avec qualification nobiliaire ou non. Devant les noms flamands, *de* n'est pas une particule ; c'est tout simplement l'article *le.*

S. A., *Rochefort.* — La *verticale géodésique* en un point de la terre est la normale en ce point à l'ellipsoïde terrestre ; la *verticale vraie* s'appelle aussi *astronomique* ou *géographique.*

V. L., *Limoges.* — Le génie politique, disait Sainte-Beuve, cherche à tirer le meilleur parti des situations les plus compromises et ne jette pas le manche après la cognée.

M. G., *Annecy.* — Il y eut, sous Louis XV, une centaine de régiments d'infanterie ou de cavalerie levés par des nobles, et qui portaient leurs noms. Ces colonels devinrent la plupart maréchaux de camp, plusieurs lieutenants généraux et quelques-uns maréchaux de France.

U. B., *Milan.* — Ça n'est pas possible, le vers serait faux. Corrigez, car il y a erreur. Voici le vers de Boileau :

L'ignorance toujours est prête à s'admirer.

J. H., *Nevers.* — Le *cinéol* est un autre nom de l *eucalyptol* que l'on rencontre surtout dans l'eucalyptus, mais qui existe en réalité dans un grand nombre d'autres essences, comme celles d'aspic, de romarin, de cajeput, etc.

T. D., *Genève.* — La même chose est exprimée par le proverbe italien suivant : « Trois *beaucoup* et trois *peu* sont pernicieux à l'homme : Beaucoup parler et peu savoir, beaucoup dépenser et peu avoir, beaucoup se croire et peu valoir ».

Secteur 115. — Le participe passé *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable ; écrivez donc : *les chaussures que j'ai* fait *faire ; les tentes que j'ai* fait *dresser ; les batteries que j'ai* fait *installer ; les tranchées que j'ai* fait *creuser.*

P. E., *Vendôme.* — Ce sont deux régions des Etats-Unis, la Floride et la Californie qui, après les côtes de la Méditerranée, produisent le plus d'oranges.

Erratum. — Dans l'article que nous avons consacré aux « Conserves alimentaires » (*Larousse mensuel* de février dernier, n° 120), il s'est glissé une erreur page 29, première colonne, ligne 21. Au lieu de : 1° Procédé Appert primitif, dit procédé de Billancourt (du nom... etc.), il faut lire : 1° Procédé de Billancourt (du nom .. etc.). Les mots *Procédé Appert primitif dit* doivent être supprimés.

C. P., *Bordeaux.* — Tout le monde sait qu'il n'y a pas de sottise, pas d'absurdité qui ne rencontre de partisans. Le malheur rend craintif et la peine superstitieux. Il ne faut pas s'étonner que des gens qui annoncent l'avenir avec effronterie et assurance trouvent des esprits crédules qui ajoutent foi à leurs prédictions. Il n'y a jamais eu de sorciers que pour les ignorants.

G. L., *Montpellier.* — D'après les statistiques les plus récentes, la France, en temps normal, produit en moyenne 86 millions de quintaux de blé par an et en consomme environ 92 millions. La différence, c'est-à-dire 6 millions de quintaux, est fournie par l'importation.

M. J., *Paris.* — Saint Patrick (ou Patrice), qui, au ve siècle, convertit l'Irlande au christianisme, prêchait un jour dans une prairie. Pour expliquer à ceux qui l'écoutait le mystère de la Trinité, il cueillit à ses pieds une feuille de petit trèfle blanc et démontra victorieusement que cette feuille était une et triple en même temps ; de même, conclut-il, un seul Dieu existe réellement en trois personnes. C'est en souvenir de ce fait que le petit trèfle blanc ou *Shamrock,* figure dans les armes de l'Irlande.

V. S., *Lyon.* — De même qu'il existe en France des haras nationaux, il y a des bergeries nationales qui mettent à la disposition des éleveurs leurs meilleurs reproducteurs. Ces bergeries sont celles de Grignon et de Rambouillet. Dans la première, on élève différentes races de moutons, tandis que dans la seconde on n'élève que le mouton mérinos. Il existe encore une bergerie nationale à Moudjebeur, en Algérie.

C. L., *Le Mans.* — En sortant de la gorge de Kazan, où il roule tumultueusement ses eaux dans un lit réduit à moins de 200 mètres de large, le Danube arrive à Orsova et se repose comme dans un lac tranquille entouré de montagnes. Mais ce n'est qu'une halte ; bientôt il glisse sur un large plateau de 1.300 mètres et forme des chutes et des tourbillons : c'est la *Grande Porte de Fer.* Le nom de *porte* n'indique point ici un défilé, mais un obstacle à la navigation.

F. R., *Saint-Sébastien.* — Frédéric II, n'eut la possession réelle de la Silésie qu'après plus de vingt ans de guerre. La première guerre (1740-1742) aboutit au traité de Breslau (1742) par lequel Marie-Thérèse abandonna à Frédéric II toute la Silésie, excepté la région située au sud de l'Oppa et les villes de Troppau et de Jœgendorf. La guerre recommença en 1744 et, l'année suivante, le traité de Dresde confirma la cession de la Silésie la Prusse. Mais ce ne fut qu'après la guerre de Sept-Ans (1756-1763) que Frédéric II obtint la possession définitive de cette province, par la paix de Teschen ou d'Hubertsbourg.

A. J., *Toulouse.* — On a, en effet, déterminé la valeur du rapport entre la longueur du mètre légal et la longueur d'onde de la radiation rouge du cadmium. Ce travail a été effectué en 1893, puis en 1907 au Bureau international des Poids et Mesures. Il a été établi que le mètre correspond à 1.553.164, 1 longueurs d'ondes de la radiation rouge du cadmium à 1 dix-millionnième près ; la longueur d'onde étant prise dans l'air sec, à la température de 15° C. et sous la pression de 760 millimètres.

M. D. *Grenoble.* — Ce fut Catherine de Médicis qui généralisa en France l'usage des parfums. René le Florentin, venu à sa suite, établit sur le pont au Change une boutique où se pressa le monde élégant qui venait y acheter aussi bien des parfums que des poisons, deux choses qui marchaient de pair alors. Mais c'est sous le règne de Louis XV que la mode des parfums devint une véritable épidémie ; à la cour, l'étiquette prescrivait l'usage d'un parfum différent chaque jour, et Versailles reçut le nom de *cour parfumée ;* les dépenses de Mme de Pompadour s'élevaient parfois jusqu'à 500.000 francs par an pour ce seul article.

R. A., *Saint-Lô.* — La cathédrale de Laon fut bâtie après l'établissement de la commune de cette ville (XIIe siècle) et elle a conservé quelque chose de cette origine démocratique : de loin, elle ressemble à un château fort plutôt qu'à une église. C'est un magnifique édifice gothique de 109 mètres de longueur, comprenant une nef principale voûtée d'ogives, haute de 24 mètres. La façade est surmontée de deux tours carrées à la base et terminées par des clochers de forme octogonale. Le style du monument se rapproche de celui des parties de Notre-Dame de Paris, qui datent du commencement du XIIIe siècle. L'architecture est cependant plus lourde, plus trapue. Il faut dire aussi que les matériaux employés sont plus grossiers. Le plan primitif fut du reste défiguré par diverses restaurations dans le cours du XIIIe siècle. Que fera le vandalisme allemand de cette cathédrale ?

B. J., *Nantes.* — François de Chevert, lieutenant général des armées de Louis XV, qui s'illustra au siège de Prague, en 1741, est né à Verdun et mort à Paris à l'âge de soixante-quatorze ans, en 1769. Il fut enterré à Saint-Eustache et voici son épitaphe attribuée à Diderot :

Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de 11 ans ;
Il s'éleva malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le seul titre de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.

C. V., *Salonique.* — Votre idée a été déjà mise à exécution dans certains États de l'Amérique du Nord, particulièrement en Pensylvanie. L'emploi des bouteilles de verre pour le transport du lait y est interdit, à cause des germes dangereux qu'elles renferment, même après le lavage. On utilise des bouteilles en papier, qui sont fabriquées avec toutes les précautions désirables, au point de vue hygiénique, et qui ne servent qu'une seule fois pour le transport du lait : on les détruit ensuite. Le prix minime de ces bouteilles et la facilité de les remplacer permettent à tous cet insignifiant sacrifice.

P. B., *Langres.* — Ça n'est pas une exception. Les parvis des églises conventuelles dont les façades donnaient sur une place publique étaient établis en contre-bas du sol extérieur ; tels étaient ceux des églises abbatiales de Saint-Denis et de Sainte-Radegonde, à Poitiers. Moyennant une redevance, on louait ces emplacements à des marchands les jours de foire, et on les aliénait même pour quelques rentes.

Secteur 120. — Les Cobourg, d'origine allemande, fixés en Autriche, jouaient un rôle assez effacé à Vienne, malgré leur immense fortune qu'ils devaient à une mésalliance avec les Kohary, riches banquiers d'origine orientale, qu'ils essayèrent vainement de faire passer pour des descendants des anciens princes de Transylvanie, et dont le nom volontairement laissé dans l'oubli, leur cause toujours quelque gêne, comme un souvenir désagréable, lorsqu'il vient par hasard dans la conversation. Le roi Ferdinand de Bulgarie est avant tout Autrichien et Viennois de naissance et d'éducation. Si sa mère, l'orgueilleuse et rusée princesse Clémentine, fille de Louis-Philippe, n'avait pas réussi à lui procurer un trône, il est fort probable qu'il exercerait aujourd'hui un commandement dans l'armée austro-hongroise.

V. E., *Gênes.* — L'aimable épicurien dont parle dans ses lettres Mme de Sévigné est Jean Corbinelli, qui fut secrétaire des commandements de Marie de Médicis. C'était un homme de beaucoup d'esprit et fort recherché pour l'enjouement de son caractère. Fontenelle disait avoir appris de lui cette maxime : « Tenir peu de place et en changer peu ».

M. d'Argenson, lieutenant de police, ayant su que des plaisanteries avaient été faites sur Mme de Maintenon dans un souper, auquel assistaient plusieurs princes et princesses ennemis de la favorite, se rendit chez Corbinelli qui avait été un des convives de la soirée : « Où avez-vous soupé tel jour ? demanda le magistrat au goutteux épicurien. — Ma foi, répondit celui-ci, je ne le sais pas. — Ne connaissez-vous pas tels ou tels princes ? — Je l'ai oublié. — N'avez-vous pas soupé avec eux ? — Je ne me rappelle rien de tout cela. — Il me paraît cependant qu'un homme comme vous devrait se souvenir de semblables choses. — Oui, monsieur ; mais devant un homme comme vous, je ne suis point un homme comme moi. » Et la conversation en resta là. — Jean Corbinelli (et non *Jacques,* prénom de son grand-père) mourut à Paris, âgé de plus de cent ans.

F. D., *Marseille.* — Tout le système solaire, comprenant le soleil et son cortège de planètes, d'astéroïdes, de comètes et de météores, possède un mouvement de translation dans l'espace. Ce mouvement se manifeste par le changement d'apparence de certaines constellations : celles vers lesquelles se dirige le système solaire semblent s'agrandir, tandis que celles qui sont diamétralement opposées paraissent diminuer. La détermination de l'*apex,* c'est-à-dire du point de la sphère céleste vers lequel semble se diriger le soleil, a donné naissance à de nombreux travaux, et les coordonnées de l'apex ne sont connues qu'approximativement ; voici les nombres donnés par Newcomb en 1899 : *Ascension droite* = 277°,5, *Déclinaison* = + 38°. La direction correspondante est sensiblement celle qui conduit à Véga (constellation de la Lyre).

H. C., *Paris.* — En 1858, Prosper Mérimée était l'hôte de Napoléon III, au château de Compiègne. Un soir, en attendant l'heure de jouer la charade que l'on préparait dans le salon voisin, on parlait d'éducation, de grammaire, d'orthographe. Des dames gémissaient sur les difficultés de notre langue. L'impératrice protestait : « L'orthographe ?... Tout le monde savait cela de naissance. — Voulez-vous faire l'expérience ? » demanda Mérimée. On applaudit à la proposition qui fut acceptée à l'unanimité. On apporte papier et crayons, et Mérimée dicte :

Pour parler sans ambiguïté, le dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai guêpier.

Quelles que soient, quelque exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données la douairière et le marguillier, il étoit infâme d'en vouloir pour cela à ces fusiliers jumeaux et mal bâtis, et de leur infliger une raclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires.

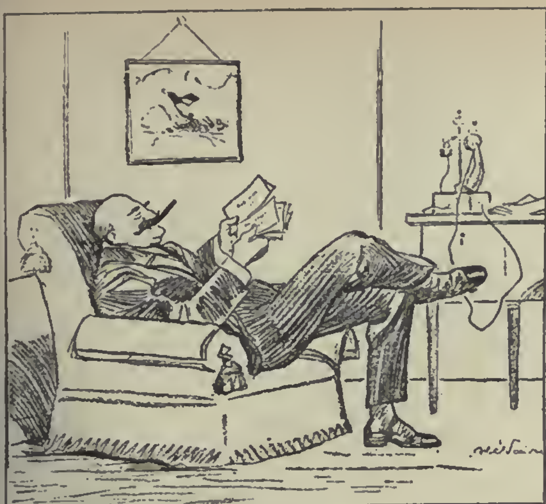
Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissé entraîner à prendre un râteau et qu'elle s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie.

Deux alvéoles furent brisés, une dysenterie se déclara, suivie d'une phtisie.

« Par saint Martin, quelle hémorragie ! », s'écria ce bélître. A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuit dans l'église tout entière

Le résultat fut lamentable. Mérimée le proclama au milieu de l'hilarité générale. L'empereur avait fait 37 fautes et l'impératrice 72.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Groslay.



L'INTERMÉDIAIRE DU CHARBON. — « Admirable !... Et l'on a les mains propres ».

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).



L'AMÉRIQUE A LA FRANCE. — « Tu m'as sauvée quand j'étais enfant. Me voici !... »

(Louis Raemaekers, *Le Journal*).



AUX TRANCHÉES. — « La croix de guerre, c'est très bien ! Mais on devrait nous avoir le Mérite agricole ».

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Mai 1917 au 14 Juin 1917

15 mai (mar.). — A la suite d'un violent bombardement des positions britanniques de Bullecourt et de la ligne Hindenburg, les Allemands ont lancé deux vigoureuses contre-attaques : la tentative sur la ligne Hindenburg a complètement échoué; l'attaque de Bullecourt a été également repoussée, mais les postes avancés anglais, dans la partie nord-est du village, ont dû se replier légèrement. — Après une canonnade intense sur le Chemin des Dames, dans la région nord-ouest de Braye-en-Laonnois, l'ennemi a attaqué nos positions sur un large front vers Les Bovettes et l'Epine de Chevrigny ; nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont brisé l'attaque, qui n'a pu aborder nos lignes, sauf sur un point où une fraction ennemie a pris pied dans un de nos éléments avancés, au sud-ouest de Filain. Les pertes des Allemands sont très lourdes.

— Les Italiens ont progressé, après de violents tirs de destruction, dans la zone de Plava, sur les pentes du mont Cucco et les hauteurs à l'est de Gorizia.

— L'armée russe se trouve neutralisée par les désordres intérieurs.

— Les troupes venizelistes, agissant en liaison avec les troupes françaises dans la région de Ljumnica, ont enlevé successivement deux ouvrages à 1.000 et 1.500 mètres au nord de Hadji-Barimah, et y ont fait 45 prisonniers. Toutes les contre-attaques ennemies dirigées contre ces ouvrages, contre les positions conquises par nous sur la Srka di Legen et contre les Serbes sur le Dobropoldje ont complètement échoué.

— Dans l'Adriatique, une force navale autrichienne a attaqué une ligne de chalutiers alliés, et en a coulé 14. Les navires de guerre alliés donnèrent la chasse à l'ennemi qu'ils poursuivirent, sous une violente canonnade, jusque près de Cattaro. Le torpilleur français *Boute-Feu* a coulé sur une mine.

— Sur la proposition de M. Painlevé, ministre de la Guerre, le général Pétain est nommé généralissime des armées françaises du Nord et du Nord-Est. Le général Foch est nommé chef d'état-major général. Le général Nivelle est appelé au commandement d'un groupe d'armées.

— Le bateau américain armé *Kroonland* a éperonné et coulé un grand sous-marin allemand au large des côtes irlandaises.

16 mai (mer.). — Les troupes du kronprinz Rupprecht de Bavière ont violemment attaqué les positions britanniques entre Gavrelle et la Scarpe ; nos alliés ont d'abord fléchi sous le choc, mais une vigoureuse contre-attaque leur a rendu immédiatement tout le terrain perdu ; l'ennemi a subi des pertes extrêmement lourdes, et laissé des prisonniers. — Après un bombardement des plus intenses, les Allemands ont prononcé une puissante attaque sur un front de 4 kilomètres, dans la région du Moulin de Laffaux ; malgré l'importance de ses effectifs et la violence de ses assauts, l'ennemi a subi un sanglant échec ; ses pertes sont énormes, une centaine de prisonniers valides et de nombreux blessés allemands sont restés entre nos mains. Des coups de main tentés par l'ennemi dans la région d'Aubérive, d'Avocourt et du Barrenkopf ont échoué sous nos feux. En Haute-Alsace, nos détachements légers ont pénétré dans les tranchées allemandes, et ramené des prisonniers.

Une flottille de contre-torpilleurs américains est arrivée dans les eaux anglaises, pour coopérer avec les forces navales britanniques à la poursuite de la guerre.

— Sur le front des Alpes Juliennes, dans la région du Cucco, au nord de Gorizia, les Italiens se sont emparés d'importantes positions ennemies ; ils ont fait 3.375 prisonniers dont 98 officiers, capturé une batterie de canons de montagne, une trentaine de mitrailleuses, ainsi qu'un riche butin d'armes, de munitions et de matériel de guerre.

— La situation en Russie reste très confuse.

— En Macédoine, l'armée britannique a fait de sensibles progrès à l'ouest du lac Doiran. Au cours de leurs contre-attaques sur le front de la Srka di Legen, les Bulgares ont subi de grosses pertes, et laissé des prisonniers entre nos mains ; nous avons conservé les positions conquises. Près de Gradesnica, les Serbes ont réussi un coup de main, et ramené des prisonniers. Luttes d'artillerie très vives dans la boucle de la Cerna et sur le front serbe.

— L'amirauté britannique fait savoir que le transport anglais *Cameronia*, avec des troupes à bord, a été torpillé, le 15 avril, par un sous-marin ennemi, dans la Méditerranée orientale ; il y a 140 victimes.

17 mai (jeu.). — Les Anglais ont achevé d'enlever Bullecourt, et ont fait environ 60 prisonniers. — De nouvelles attaques ennemies ont eu lieu dans la région au nord du Moulin de Laffaux : toutes ont échoué, et ont coûté de lourdes pertes aux Allemands, qui ont laissé des prisonniers entre nos mains. Nous avons réalisé une progression sensible à l'est de Craonne, et enlevé quelques éléments de tranchées au sud de Berry-au-Bac ; là aussi nous avons fait un certain nombre de prisonniers. La lutte d'artillerie est toujours très vive, surtout sur le plateau de Californie.

— Les Autrichiens ont attaqué les nouvelles positions italiennes ; les vagues de leur infanterie ont été fauchées par l'artillerie de nos alliés, qui ont enlevé une très importante hauteur sur le Carso.

— Rien de changé en Russie.

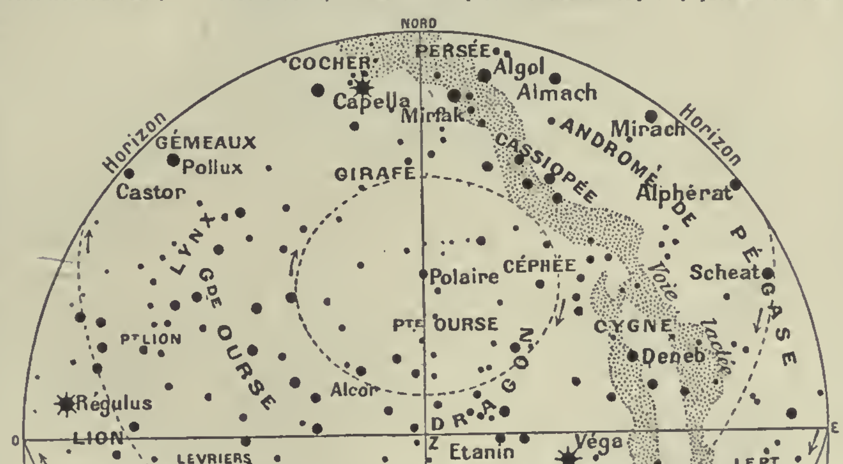
— En Macédoine, sur le front de la Strouma, les troupes britanniques se sont emparées de quelques tranchées ennemies et du village de Kjupri ; elles ont repoussé plusieurs contre-attaques, et fait une centaine de prisonniers. A l'ouest de la Cerna, les troupes françaises ont enlevé, sur un front de 800 mètres, toute une série d'ouvrages.

18 mai (ven.). — En dehors de la lutte d'artillerie, assez vive, il n'y a rien d'important à signaler sur le front britannique. — Chez nous, plusieurs attaques allemandes sur le plateau de Californie ont été repoussées, après un combat très vif à la grenade. Un coup de main ennemi, à l'est d'Aubérive, a échoué sous nos feux. Canonnade intermittente sur toute la ligne.

— Les Italiens brisent les furieuses contre-attaques de l'ennemi, qui éprouve de sérieuses pertes. L'artillerie britannique coopère efficacement à l'offensive italienne. Le nombre des prisonniers autrichiens, depuis le 14 mai, s'élève à 6.432 dont 143 officiers.

— En Russie, dans la région de Kovel, les Allemands ont déclenché un feu violent sur les tranchées russes. Dans la direction de Vladimir-Volynsky, des masses ennemies ont pris l'offensive : elles ont été repoussées. D'accord avec le Gouvernement provisoire, les généraux Alexeiev, Broussilof, Dragomirof et Gourko retourneront au front pour reprendre la direction des troupes.

— En Macédoine, engagements locaux dans la région de Monastir et dans la boucle de la Cerna.



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er juillet vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).*

19 mai (sam.). — Journée calme dans les lignes anglaises; l'artillerie seule s'est fait entendre. — Sur notre front, la canonnade a été assez vive entre l'Oise et l'Aisne, au nord de l'Aisne et en Champagne. Après avoir amplifié le bombardement, le kronprinz allemand a lancé ses fantassins contre nos positions du Chemin des Dames, au nord-ouest de Braye; cette tentative n'a pas eu plus de succès que les précédentes : les vagues d'assaut ont été brisées avant d'avoir pu atteindre nos lignes, sauf en un point où l'ennemi a pris pied dans nos éléments avancés. Une autre attaque à l'ouest de Reims, contre nos postes au sud de Courcy, a échoué. Toutes ces actions coûtent à l'ennemi des pertes énormes.

— Au nord du terrain d'attaque du front des Alpes Juliennes, les Italiens ont enlevé la crête de la cote 652, pivot de la défense autrichienne dans cette partie de la ligne de feu, et ils ont fait 380 prisonniers dont 16 officiers.

— Le prince Lvof, président du Conseil des ministres russe et M. Kerensky, ministre de la Guerre ont déclaré la patrie en danger, et ont fait un appel vibrant aux soldats et aux paysans.

— Sur le front de la Strouma les Bulgares ont tenté vainement de reprendre aux troupes britanniques les positions qu'ils ont récemment perdues. Un coup de main ennemi, tenté à la faveur du brouillard, près du lac Prespa, a échoué. Dans la région de Ljumnica, nous avons enlevé une nouvelle tranchée.

— Le ministre de la Marine annonce que le vapeur français *Colbert*, ayant à son bord des passagers militaires, a été torpillé en Méditerranée par un sous-marin ennemi, le 30 avril; il y a 51 victimes.

20 mai (dim.). — A la suite d'un vif combat, les troupes britanniques ont occupé une nouvelle portion de la ligne Hindenburg, sur une distance de plus de 1.500 mètres, entre Fontaine-lès-Croisilles et Bullecourt; les Allemands, ayant tenté à plusieurs reprises de reconquérir les positions perdues, ont éprouvé de lourdes pertes et ont laissé un certain nombre de prisonniers. — Sur le Chemin des Dames, l'activité de l'artillerie ennemie, très violente depuis hier, s'est encore accrue; depuis l'est d'Hurtebise jusqu'au nord de Sancy, les Allemands ont dirigé sur nos positions un feu roulant d'obus de gros calibre et de projectiles asphyxiants. Notre puissante contre-préparation a fait avorter leur assaut général; leurs masses n'ont pu aborder nos lignes que sur quelques points, d'où elles ont été rejetées, sauf au nord-est de Cerny où elles ont pu prendre pied dans nos éléments avancés sur un front de 200 mètres environ; leurs pertes sont considérables.

Cette nuit, au large de Dunkerque, une patrouille de 4 torpilleurs français a rencontré une flottille de destroyers allemands; après un court engagement, l'ennemi s'est retiré à toute vitesse. Un de nos torpilleurs a eu de légères avaries.

— Les troupes italiennes ont élargi leurs positions au nord de Gorizia; elles ont repoussé de fortes contre-attaques de l'ennemi à qui elles ont encore enlevé 4 officiers, 250 hommes, 2 canons, 2 mortiers, des mitrailleuses, ainsi qu'une grande quantité d'armes et de munitions.

— Pas de fait important sur le front russe. Le Gouvernement provisoire déclare que l'armée sera portée au maximum de sa puissance et que la guerre internationale ne peut être terminée que par une paix internationale.

— Des six républiques de l'Amérique centrale, trois ont rompu formellement avec l'Allemagne : le Guatémala, le Honduras et le Nicaragua. Celles de Costa-Rita et de Panama ont déclaré leur complète solidarité avec les Etats-Unis. Une seule, le Salvador, ne s'est pas encore prononcée.

21 mai (lun.). — Les troupes de sir Douglas Haig se sont emparées de la ligne Hindenburg, d'Arras à l'est de Bullecourt, sauf d'une portion d'environ 2 kilomètres, à l'ouest de ce dernier village; les Allemands ont essuyé un sanglant échec dans leurs contre-attaques et ont laissé 160 prisonniers. — La lutte d'artillerie s'est poursuivie très vive sur le Chemin des Dames, et une attaque allemande, vers la ferme de Froidmont, a été brisée avant d'avoir abordé nos lignes. En Champagne, nos troupes ont enlevé plusieurs tranchées ennemies sur les pentes nord du mont Cornillet, d'une part, du Casque et du Téton, de l'autre; tous les observatoires importants de cette région sont entre nos mains; les contre-attaques allemandes, prises sous nos feux, ont reflué avec de grosses pertes : nous avons fait plus de 800 prisonniers.

L'aviation franco-anglaise a de nouveau montré une grande activité : elle a bombardé les gares et bivouacs de l'ennemi, et abattu une vingtaine d'appareils allemands, aéroplanes ou ballons captifs.

— De fortes masses autrichiennes ont subi un grave échec à l'attaque du Pasubio, à l'ouest de la Dent, et les Italiens ont enlevé les hauteurs de la cote 363 à l'est de Gorizia; ils ont capturé quelques centaines de prisonniers.

— Rien de changé sur le front russo-roumain.

— En Macédoine, action intermittente d'artillerie, et insuccès de raids ennemis.

22 mai (mar.). — Des détachements britanniques ont exécuté quelques raids heureux sur divers points, et l'artillerie anglaise a fait exploser un dépôt allemand de munitions très important, au nord-est de Quéant. — La canonnade gronde sur tout notre front; elle est surtout violente sur le plateau de Vauclerc. Les Allemands ont lancé de vives mais vaines contre-attaques pour reconquérir leurs positions perdues au nord du mont Cornillet; ils ont subi des pertes très sensibles et, en deux jours, laissé entre nos mains un millier de prisonniers dont 28 officiers. Le kronprinz venge ses échecs en bombardant sauvagement Reims.

— Les Italiens repoussent victorieusement plusieurs violentes attaques, sur les fronts du Trentin et des Alpes Juliennes. Les Autrichiens subissent des pertes graves et laissent des prisonniers.

— Les Russes se préparent à la reprise des hostilités.

— Canonnade intermittente sur tout le front de l'armée d'Orient.

— M. Alexandre Ribot, président du Conseil, a prononcé, au cours de la séance de rentrée de la Chambre, un discours dans lequel il a parlé des récents événements de Russie, des buts de guerre... Il a terminé en disant :

Ce que veulent les gouvernements alliés, c'est une paix durable. C'est la fin de ce cauchemar qui a trop pesé sur le monde, c'est une paix fondée sur la justice et sur le droit des peuples, avec cette autre condition : la disparition de ce despotisme militaire qui a été la terreur du monde, et qui demain pourrait détruire cette paix équitable que nous désirons tous... Bientôt, nos ennemis verront l'anéantissement de leurs espérances et de leur orgueil. Ils viendront demander la paix, non pas hypocritement comme aujourd'hui, par des moyens louches et détournés, mais ouvertement, et nous la ferons dans des conditions dignes de la France, de son passé et de son présent; et si on ne la demande pas, nous saurons l'imposer.

23 mai (mer.). — Les artilleries anglaise et allemande luttent violemment sur la ligne Hindenburg, dans le voisinage de Bullecourt. — Sur les plateaux de Vauclerc et de Californie, ainsi qu'à l'est de Chevreux, nos troupes ont élargi sérieusement leurs positions, ont enlevé trois lignes de tranchées, pris 3 canons, et brisé toutes les réactions de l'ennemi, qui a essuyé de lourdes pertes, et laissé plus de 400 prisonniers. Après une canonnade très vive, les Allemands ont prononcé sur le mont Haut une attaque que nos feux ont anéantie avant qu'elle eût pu aborder nos tranchées.

— Les Italiens consolident les positions qu'ils ont conquises à l'est de l'Isonzo, et repoussent facilement les contre-attaques peu énergiques de l'ennemi.

— En Russie, la situation militaire paraît s'améliorer.

— La lutte d'artillerie est très active, en Macédoine, sur la Strouma et dans la région de Krastali.

— Le *Sontay*, des Messageries-Maritimes, a été torpillé le 15 avril, alors qu'il se rendait de Salonique à Marseille; 45 personnes ont péri.

24 mai (jeu.). — Aucun fait important sur le front britannique. — En dehors d'une lutte d'artillerie, de Soissons à Aubérive, on ne signale qu'une attaque allemande sur le plateau de Vauclerc, attaque immédiatement arrêtée et rejetée avec pertes sérieuses pour les assaillants. Depuis le 1er mai, nous avons fait 8.600 prisonniers allemands valides.

A la faveur d'un temps couvert, 4 ou 5 zeppelins ont survolé cette nuit la côte est de l'Angleterre; ils ont lancé quelques bombes dans la campagne et se sont enfuis dans la brume, à l'approche des aviateurs anglais.

— Nos alliés italiens ont remporté une brillante victoire sur le Carso : ils ont enfoncé les lignes autrichiennes depuis Castagnievizza jusqu'à la mer, et ont fait, en un jour, plus de 9.000 prisonniers dont plus de 300 officiers.

— Pas de changement sur le front russe.

— En Macédoine, échange de grenades ou de torpilles dans la région de Hadji Barimah et de la Srka di Legen; canonnade intermittente sur le front serbe.

— Le transport anglais *Transylvania*, ayant à bord des troupes, a été torpillé le 4 mai en Méditerranée; 29 officiers, 373 soldats et 11 marins ont péri.



LE PIÈGE DE STOCKHOLM

Le socialiste Scheidemann : « Voici l'éponge, messieurs...... effacez tout!

(Em. Huard, *Le Journal*).

25 mai (ven.). — Nos alliés britanniques ont réussi quelques raids, ont repoussé ceux de l'ennemi et ont fait des prisonniers. — La région du Chemin des Dames continue d'être le théâtre de vives actions de nos troupes et des réactions violentes de l'ennemi. Nos détachements ont enlevé des positions allemandes dans le bois de Chevreux et fait subir aux divisions du kronprinz des pertes sanglantes. De leur côté les Allemands, après un intense bombardement, ont lancé trois fortes colonnes sur un de nos saillants, dans le secteur du Panthéon, au nord-ouest de Braye, et ont réussi à prendre pied dans quelques points de notre tranchée avancée; mais nos contre-attaques ont rétabli presque complètement la situation et ramené des prisonniers. Le duel d'artillerie continue sur tout le front.

L'aviation, gênée un moment par une brume épaisse, a repris son activité.

— La victoire italienne se développe; nos alliés enlèvent de nouvelles positions autour de Jamiano et rejettent vigoureusement les contre-attaques de l'ennemi. Ils font de nombreux prisonniers et capturent un important matériel.

— On ne signale de Macédoine que l'activité de l'artillerie sur la rive droite du Vardar et dans la région de Monastir.

26 mai (sam.). — Sur le front britannique, il n'y a que des actions locales, toutes à l'avantage de nos alliés qui gagnent un peu de terrain près de Loos, en faisant un certain nombre de prisonniers. — Deux attaques allemandes sur nos saillants du secteur de Cerny ont complètement échoué; une autre au nord-est de Vauxaillon n'a pas eu plus de succès. En Champagne, nous avons élargi nos positions du mont Cornillet, au cours d'une attaque qui nous a donné 120 prisonniers dont 2 officiers. Les deux artilleries montrent une grande activité depuis le nord de Jouy jusqu'à l'est de Chevreux.

Nos escadrilles ont bombardé de nombreuses gares et des bivouacs ennemis; elles ont abattu 27 appareils allemands, pendant que les aviateurs anglais en détruisaient 25 autres.

Une escadrille allemande de 16 aéroplanes a attaqué la côte sud-est de l'Angleterre, et a jeté des bombes qui ont tué 76 personnes et en ont blessé 174; poursuivie par les aviateurs anglais, 3 de ses avions ont été abattus.

— Le sous-marin français *Circé* a torpillé et coulé devant Cattaro un grand sous-marin ennemi.

— Les Italiens continuent leur victorieuse offensive sur le Carso; ils s'emparent de nombreuses positions fortifiées et font 3 800 nouveaux prisonniers. Ils ont capturé en douze jours 23.681 hommes et 604 officiers, 36 canons, 148 mitrailleuses et 27 lance-bombes.

— Rien d'important à signaler sur les fronts de Russie et de Macédoine.

27 mai (dim.). — En dehors de quelques petits engagements locaux, il n'y a rien à signaler sur le front britannique. — Les Allemands s'obstinent dans leurs attaques contre nos positions du Moulin de Laffaux, du Chemin des Dames et du massif de Moronvilliers; toutes ces tentatives leur font éprouver de sanglants échecs. Grande activité d'artillerie en Champagne.

Les terrains d'aviation de Colmar et de Sissonne, les organisations allemandes de la région de Laon ainsi qu'un grand nombre d'usines et d'établissements militaires de l'ennemi ont été bombardés par nos groupes de pilotes qui ont, en outre, abattu 4 aéroplanes.

— L'armée italienne, poursuivant la série de ses succès sur la région du Carso bordant la mer, est maîtresse de la ligne ferrée de Monfacolne à Trieste, ainsi que de la route qui descend jusqu'à Duino pour aboutir également à Trieste; elle a fait 1.250 nouveaux prisonniers et capturé des canons de campagne.

— Escarmouches sur les fronts russe et macédonien.

28 mai (lun.). — Des détachements britanniques ont exécuté avec succès des raids au nord d'Armentières, vers Wytschaete et à l'est de Vermelles. Des raids allemands vers Chérisy et au sud de Lens ont échoué. — L'ennemi a renouvelé ses attaques en Champagne, sur le Casque, le Téton et le mont Blond; il a été partout repoussé. L'artillerie est toujours très active sur cette partie du front.

Des avions ennemis ont lancé des bombes dans la région de Baccarat et de Nancy. Nos escadrilles ont jeté de nombreux projectiles sur les établissements militaires allemands et les voies ferrées, particulièrement en Champagne et dans la région de Thionville. Les pilotes français et anglais ont abattu 34 appareils ennemis.

— Les Italiens progressent toujours sur la ligne de Monfalcone à Trieste; ils enlèvent plusieurs retranchements, prennent 9 mortiers, font 200 prisonniers et étendent leurs conquêtes au delà de Jamiano.

— Fusillades habituelles sur les autres fronts.

29 mai (mar.). — Actions locales à l'avantage de nos alliés, sur le front britannique. — A la suite d'un violent bombardement de la région d'Hurtebise, les Allemands ont prononcé deux attaques qui ont été refoulées par nos feux. A signaler, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse, quelques coups de main, au cours desquels nos détachements ont fait des prisonniers.

En combats aériens, 7 avions allemands ont été abattus par nos pilotes, et 12 autres, sérieusement endommagés, ont été obligés d'atterrir.

— Les troupes italiennes de Cadorna progressent sur le bas Carso, dans la direction de Trieste.

— Tout est calme sur le front russo-roumain.

— Rien d'important à signaler en Macédoine.

Le *Yarra*, des Messageries-Maritimes, ayant à bord 690 personnes, a été torpillé et coulé en Méditerranée orientale par un sous-marin ennemi; 36 hommes ont disparu.

— La marine marchande espagnole, très fortement éprouvée depuis quelque temps par les sous-marins austro-allemands, vient de perdre le transatlantique *Eizaguirro*, à peu de distance de Capetown (Le Cap). On ignore la cause du naufrage. Des 145 personnes qui étaient à bord, 24 seulement ont été sauvées.

30 mai (mer.). — Les communiqués français et britanniques ne signalent aucun engagement qui mérite d'être mentionné; tout s'est borné à une attaque allemande qui a été repoussée à Hurtebise, à quelques rencontres de patrouilles en Champagne et à des coups de main exécutés avec succès par nos soldats sur la rive gauche de la Meuse, ainsi que par les troupes britanniques à l'est de Richebourg-l'Avoué. Il faut noter la violence du duel d'artillerie dans le secteur d'Ypres.

— Peu de changement sur le front italien. Nos alliés se retranchent sur les positions conquises et repoussent toutes les contre-attaques des Autrichiens.

— Echange de coups de fusil sur le front russo-roumain.

— En Macédoine, activité d'artillerie sur la rive droite du Vardar et dans la boucle de la Cerna.

31 mai (jeu.). — Actions d'artillerie en divers points du front britannique. — Sur notre front, ces actions sont plus vives au sud de Saint-Quentin et sur le Chemin des Dames. En Champagne, l'ennemi a tenté de vigoureuses attaques précédées de bombardements violents par obus toxiques de gros calibre; son effort s'est porté particulièrement sur nos positions du Téton, du Casque et du mont Haut : il a été refoulé par nos feux et à la baïonnette, et nous avons fait une centaine de prisonniers dont 2 officiers.

— Un brouillard très épais et des pluies torrentielles entravent les opérations dans les Alpes Juliennes.

— Le calme règne toujours sur les lignes de feu russes et roumaines.

— En Macédoine, canonnade sur tout le front.

1er juin (ven.). — Sur la situation militaire en France, il n'y a à signaler que l'intensité grandissante de la lutte d'artillerie dans divers secteurs, et une série de coups de main ennemis, spécialement sur le Chemin des Dames, dans la ré-

gion de Craonne, de Berry-au-Bac et en Champagne, exécutés pour souder nos lignes ; les Allemands pénètrent parfois dans nos premiers éléments de tranchées, que nous leur reprenons le lendemain si nous ne les en avons pas chassés par une contre-attaque immédiate.

Dans la période du 17 au 31 mai, 32 avions allemands ont été détruits et 57 autres sérieusement endommagés par nos pilotes. Le capitaine Guynemer en a abattu 4 dans la même journée, ce qui porte à 43 le chiffre des appareils détruits par cet aviateur.

— L'offensive italienne parait suspendue ; il n'y a plus qu'une lutte d'artillerie sur le champ de bataille de l'Isonzo.

— L'armée d'Orient mentionne des combats d'avant-postes et une grande activité de l'aviation de part et d'autre.

2 juin (sam.). — La canonnade gronde avec vigueur sur plusieurs secteurs du front, de la mer du Nord en Champagne, mais la situation reste stationnaire ; les actions d'infanterie se bornent à des reconnaissances dans les tranchées, et ces petites opérations se terminent à l'avantage de nos soldats et de nos alliés britanniques. En un mois et demi, les troupes franco-anglaises ont fait plus de 52.000 prisonniers, dont plus de 1.000 officiers ; parmi l'énorme matériel pris sur l'ennemi pendant ce même laps de temps se trouvent 446 canons lourds et de campagne, plus de 1.000 mitrailleuses et un chiffre considérable de canons de tranchées.

L'aviation française et l'aviation anglaise abattent chacune 7 appareils ennemis.

— Les Autrichiens ont attaqué les positions italiennes du Vodice, sur le front de l'Isonzo, mais leur assaut a complètement échoué.

— L'armée russo-roumaine reste toujours dans l'inaction.

— De Macédoine, on annonce quelques engagements dans la région de Ljumnica : dans tous, l'ennemi a subi un échec.

3 juin (dim.). — Nos alliés britanniques, après avoir gagné du terrain au sud de la Souchez, ont dû se replier devant les contre-attaques en masse des troupes de Rupprecht de Bavière, qui ont subi de très lourdes pertes. — De nouvelles et puissantes attaques, menées par les divisions du konprinz allemand, se sont brisées sur le Chemin des Dames, les plateaux de Vauclerc et de Californie : c'est un sanglant échec pour les Allemands, qui ont laissé le champ de bataille jonché de leurs cadavres. Nous avons maintenu toutes nos positions, et fait de nombreux prisonniers.

— Les Italiens ont progressé au sud de Castagnievizza ; mais, dans la zone du Vodice et à l'est de Gorizia, ils ont toujours à lutter contre de violentes attaques autrichiennes.

— Petites actions d'infanterie en Macédoine, dans la région de Ljumnica.

— L'Albanie a été proclamée indépendante, et placée sous le protectorat italien.

4 juin (lun.). — Les Anglais repoussent les coups de main de l'ennemi près de La Bassée et Neuve-Chapelle, et en exécutent avec succès au nord d'Armentières et au sud de Wytschaete. Ils rétablissent leurs positions à Chérisy. — Après leur sanglant échec d'hier, les Allemands n'ont pas renouvelé leurs tentatives sur le Chemin des Dames : ils se bornent à réagir sur nos pos'tions, par un bombardement assez vif. En Champagne, nos détachements ont pénétré dans les tranchées adverses, à l'est du Téton ; ils ont enlevé 3 mitrailleuses, et fait des prisonniers.

Les aviateurs franco-anglais et les canons spéciaux ont abattu 20 aéroplanes allemands. Des avions ennemis ont bombardé les régions de Nancy et de Dunkerque ; dans cette dernière, il y a plusieurs victimes parmi la population civile.

— Aucun événement important sur les fronts italien, russo-roumain et macédonien.

5 juin (mar.). — La canonnade est extrêmement intense sur le front britannique, de la mer à la Scarpe. Au cours de plusieurs raids, nos alliés ont fait des prisonniers dans le secteur d'Ypres, et ont effectué une légère avance au sud de la Souchez. — Une vive attaque de nos troupes nous a rendu les éléments de tranchées où l'ennemi avait pris pied au nord-ouest de la ferme Froidmont. Lutte d'artillerie intermittente dans la région de Braye-en-Laonnois et en Champagne, où nous avons repoussé divers coups de main allemands sur nos postes, entre Tahure et Aubérive.

En représaille des bombardements effectués par l'ennemi sur nos villes ouvertes, des escadrilles françaises ont jeté de nombreux projectiles sur Trèves, ainsi que sur les terrains d'aviation de Morhange, Habsheim, Frescaty et Sissonne ; sur les gares et les établissements de Lumes (Ardennes), Dun-sur-Meuse et Thionville ; sur les dépôts de munitions de Warmeriville, au nord de Reims, et sur l'aérodrome de Colmar. Nos pilotes ont abattu 15 avions allemands, et les pilotes anglais 18.

Une escadrille d'environ 16 aéroplanes allemands a survolé la côte orientale de l'Angleterre ; elle a jeté des bombes sur la petite ville d'Essex et ses environs. Attaquée par les canons spéciaux et les aviateurs anglais, l'escadrille s'est enfuie vers la mer, où elle a été poursuivie et elle a perdu la moitié de ses appareils. Les bombes ont tué 12 personnes, et en ont blessé 36.

La base navale et les usines ennemies à Ostende ont été bombardées par la flotte anglaise. Au cours d'un engagement, le contre-torpilleur allemand *S-20* a été coulé, et un autre sérieusement endommagé.

— Sur l'Isonzo, l'artillerie italienne redevient active.

— Escarmouches sur le front russo-roumain. Le général Broussilof est nommé généralissime des armées russes, et le général Alexeiev est mis à la disposition du Gouvernement provisoire, en qualité de conseiller militaire.

6 juin (mer.). — Les tirs de destruction battent les positions ennemies, de la mer du Nord à Armentières ; les Allemands ripostent avec vigueur. Les troupes britanniques ont enlevé les positions ennemies, sur un front de 1.500 mètres, à l'ouest de Greenland-Hill, et elles ont fait environ 200 prisonniers. — La lutte d'artillerie, qui avait pris une grande intensité, de Vauxaillon à Hurtebise, a été suivie de violentes attaques allemandes ; les assaillants ont été repoussés partout, et ont essuyé des pertes énormes ; au sud de Filain, seulement, ils ont pris pied dans quelques éléments de tranchées de première ligne.

Le beau temps favorise la guerre aérienne, qui est très active : 7 avions et un ballon captif allemands sont abattus.

— En Macédoine, canonnade dans la boucle de la Cerna et la région de Monastir.

— M. Ribot, président du Conseil, renouvelle devant le Sénat la déclaration qu'il avait faite avant-hier devant la Chambre : le Gouvernement refuse de donner des passeports aux députés socialistes qui voulaient aller à Stockholm pour assister à la conférence internationale de la paix organisée à l'instigation de l'Allemagne.

Il proclame de nouveau notre résolution d'avoir la paix victorieuse qui nous rendra les provinces volées, qui assurera les réparations et les garanties indispensables à une paix durable... L'ordre intérieur est une des conditions essentielles pour atteindre ce but. — Après son discours, très applaudi, M. Ribot obtient à l'unanimité un vote de confiance.

7 juin (jeu.). — Les troupes britanniques ont pris l'offensive en Belgique, au sud d'Ypres ; elles ont enlevé les villages de Messines, Wytschaete et Oostaverne, ainsi que tout le système de défense ennemi sur un front de 16 kilomètres. Elles ont fait plus de 6.400 prisonniers, dont 132 officiers, capturé une vingtaine de canons et un matériel de guerre très important. — Les Allemands ont tenté, de nuit, d'attaquer nos lignes au nord-ouest de Saint-Quentin : ils ont été immédiatement rejetés dans leurs tranchées de départ. L'activité des deux artilleries est très vive sur le Chemin-des-Dames.

Au cours de nombreux combats aériens nos pilotes ont abattu 7 avions allemands, et les Anglais 18. Les escadrilles britanniques ont fait des raids sur la Belgique ; elles ont bombardé Gand et Zeebrugge à plusieurs reprises.

— Par suite de l'anarchie russe, toute l'armée autrichienne est disponible contre nos alliés italiens, qu'elle attaque sur tout le front de l'Isonzo ; la lutte est surtout acharnée au sud, entre Jamiano et la mer, et les soldats italiens qui avançaient vers l'Hermada ont dû reculer jusque près de Flondar ; leurs lignes entre Jamiano et Castagnievizza sont violemment bombardées.

— En Macédoine, grande activité de l'artillerie ennemie sur la rive droite du Vardar.

8 juin (ven.). — Maîtres du saillant de Messines, après avoir fait éprouver à l'ennemi des pertes énormes, les Anglais repoussent les contre-attaques allemandes et développent leur succès. — Sur notre front, lutte d'artillerie très vive au sud-est de Saint-Quentin et sur le Chemin des Dames. Des attaques ennemies sur la route de La Fère à Saint-Quentin, au nord du Moulin de Laffaux, au sud de Filain et dans le secteur de Cerny ont échoué sous nos feux. De notre côté, nous avons effectué des incursions dans les lignes adverses, vers la butte de Souain et dans la région à l'est de Belfort : nous avons ramené un certain nombre de prisonniers.

— Les Allemands ont fait parvenir au général Dragomirof une note où ils expliquent comment la Russie pourrait conclure un armistice avec eux, à l'insu de la France et de l'Angleterre. Mais le Soviet de Petrograd décide de publier leur note et met ainsi la manœuvre teutonne au grand jour.

— La République de Saint-Domingue a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

— Le paquebot français *Sequana* de la Compagnie Sud-Africain, a été torpillé dans l'Atlantique. Il y avait à bord 650 soldats, passagers ou marins ; 199 hommes ont disparu.

9 juin (sam.). — Après un bombardement intense, les Allemands ont attaqué en masse les conquêtes faites par les troupes britanniques dans le secteur de Messines ; les meilleures troupes de Rupprecht de Bavière ont été lancées à l'assaut, mais elles ont subi le plus sanglant échec ; nos alliés ont fait de nouveaux prisonniers dont le total, en deux jours, dépasse 7.000. — L'ennemi s'acharne sans succès sur le Chemin des Dames, où la lutte d'artillerie reste très violente ; il a tenté quatre attaques successives qui ont été brisées et dispersées par nos feux, et il a laissé des prisonniers entre nos mains. Nos batteries sont très actives dans la région de Saint-Quentin et en Champagne.

— Sur l'Isonzo, la contre-offensive autrichienne paraît se ralentir ; une tentative d'attaque sur le Vodice a été vivement réprimée par les troupes italiennes.

— Rien à mentionner sur les autres théâtres de la guerre.

— Des manifestations populaires ont été provoquées à Kiel, par le fait que de nombreux sous-marins ne reviennent pas à leur base. L'opinion qui prévaut dans la population est que s'embarquer sur un submersible est un renoncement à la vie. Beaucoup de marins refusent de partir.

— M. Jonnart, haut commissaire des puissances protectrices à Athènes, a déclaré à M. Zaïmis, président du Conseil grec, que l'intention de l'Entente était de procéder à l'achat des récoltes de Thessalie, d'organiser un contrôle et d'assurer une répartition équitable entre toutes les provinces grecques ; il lui a fait connaître que les puissances exigeaient des garanties plus complètes pour la sécurité de l'armée d'Orient, qu'elles désiraient le rétablissement de l'unité du royaume, et qu'elles n'avaient nullement en vue de porter atteinte aux droits de la Grèce ni à son régime constitutionnel ; il l'a informé que des postes seraient établis pour le contrôle de l'isthme de Corinthe, et que des forces militaires étaient mises à sa disposition pour assurer le maintien de l'ordre à Athènes. — Nos troupes ont débarqué à Corinthe, et une colonne franco-britannique est entrée en Thessalie.

10 juin (dim.). — Les Allemands, devant leurs efforts infructueux, ont cessé de réagir au sud d'Ypres ; leur artillerie seule continue à montrer de l'activité dans ce secteur. Nos alliés britanniques ont réussi plusieurs coups de main sur différents points de leur front. — L'ennemi continue en vain ses attaques sur le Chemin des Dames ; il ne peut réussir à réoccuper les observatoires que nos soldats lui ont enlevés depuis plus d'un mois ; il canonne violemment nos lignes, mais ses assauts sont brisés par nos feux.

— Les Autrichiens se calment sur le Carso ; ils reportent leur effort vers Gorizia et ouvrent un feu intense d'artillerie contre les positions italiennes s'étendant de Salcano à Tivolo.

— Les forces italiennes sont entrées dans Janina et marchent vers Arta et Preveza. Janina était devenue un centre d'intrigues et le siège de bandes qui compromettaient la sécurité de l'armée italienne en Albanie.

11 juin (lun.). — Les troupes britanniques ont effectué une nouvelle avance au sud-est de Messines, et se sont emparées d'un système de tranchées ennemies sur un front de plus de 1.500 mètres. — Les Allemands ont tenté deux petites attaques sur nos postes de Courcy : ils ont été repoussés. La canonnade est toujours active.

— Après une vive action d'artillerie, les Italiens ont attaqué les positions autrichiennes sur le plateau d'Asiago et ont enlevé le col d'Agnello et une bonne partie du mont d'Ortigara ; ils ont fait plus de 500 prisonniers.

— Calme complet sur le front russo-roumain.

— En Macédoine, un coup de main ennemi a échoué dans la région des lacs. Canonnade dans la boucle de la Cerna.

— Le paquebot français *Annam* des Messageries Maritimes a été torpillé et coulé dans la mer Ionienne ; l'équipage est sauvé.

12 juin (mar.). — Une nouvelle progression a été effectuée par l'armée britannique dans le saillant de Messines. — Pas d'action d'infanterie sur notre front, mais grande activité de la canonnade en Champagne, au mont Cornillet, à la Butte du Mesnil et dans la région de la Haute-Chevauchée.

— Dans les Alpes, combats de détachements, à l'avantage de nos alliés, au nord d'Asiago, sur le plateau des Sept-Communes. Les Autrichiens dirigent sur les lignes de l'Isonzo de nouveaux renforts qu'ils ramènent du front russe.

— Au nom des puissances protectrices, M. Jonnart a demandé à M. Zaïmis l'abdication du roi Constantin et la désignation de son successeur, à l'exclusion du diadoque, Georges. Le président du Conseil grec a informé le haut commissaire des puissances que le roi Constantin abdique, quitte la Grèce avec son fils aîné et désigne, pour son successeur, son second fils le prince Alexandre.

Les troupes alliées débarquent au Pirée sans incident. En Thessalie elles occupent Elassona, et continuent leur marche.

13 juin (mer.). — Une contre-attaque allemande dirigée sur les nouvelles positions britanniques de la Souchez a été rejetée par les feux de l'artillerie et des mitrailleuses. Nos alliés réussissent des coups de main sur plusieurs points. Les prises effectuées par eux depuis le 6 juin comprennent 7.342 prisonniers dont 145 officiers, 47 canons, 242 mitrailleuses et 60 mortiers de tranchées. — En dehors d'une attaque ennemie repoussée dans la région de la Haute-Chevauchée, il n'y a pas d'événements importants à signaler sur notre front. Actions intermittentes d'artillerie.

— Une escadrille de 15 aéroplanes allemands a effectué un raid sur Londres et sa banlieue ; elle a jeté de nombreuses bombes qui ont tué 104 personnes et en ont blessé 413 ; la grande majorité des victimes se compose de femmes et d'enfants. Attaqués par les canons spéciaux et par les avions anglais, les aéroplanes ennemis ont pris la fuite.

— Des attaques locales ennemies, exécutées dans la région du lac Doiran, ont été repoussées.

Continuant leur marche en Thessalie, nos troupes occupent Tirnovo et Larissa. Dans cette dernière ville, les soldats grecs ont traîtreusement tiré sur nos cavaliers qui ont riposté et tué une soixantaine d'hommes. A la suite de cette agression les Grecs ont laissé entre nos mains 1 général, 2 colonels, 51 officiers, plus de 300 hommes, et 1 drapeau ; l'ordre est rétabli.

— Le nouveau roi de Grèce Alexandre a prêté serment.

— Le croiseur anglais *Avenger* a été torpillé et coulé dans la mer du Nord ; l'équipage est sauvé.

— Le général américain Pershing, les officiers et soldats de sa suite sont arrivés à Paris qui leur a fait spontanément une réception enthousiaste.

14 juin (jeu.). — Sur le front de bataille d'Arras, à l'est de Monchy-le-Preux, les troupes britanniques enlèvent une importante position, sur une longueur de 1.200 mètres, et font près de 200 prisonniers. — Nous avons repoussé quelques coups de main ennemis dans le Soissonnais.

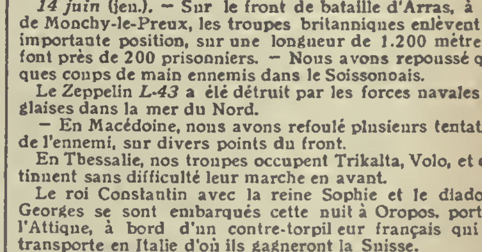
Le Zeppelin *L-43* a été détruit par les forces navales anglaises dans la mer du Nord.

— En Macédoine, nous avons refoulé plusieurs tentatives de l'ennemi, sur divers points du front.

En Thessalie, nos troupes occupent Trikalta, Volo, et continuent sans difficulté leur marche en avant.

Le roi Constantin avec la reine Sophie et le diadoque Georges se sont embarqués cette nuit à Oropos, port de l'Attique, à bord d'un contre-torpilleur français qui les transporte en Italie d'où ils gagneront la Suisse.

— Les Anglais enlèvent un fort turc sur la mer Rouge, dans la baie de Kamaran, à 180 milles au nord de Périm.



LA ROUTE DE LA VICTOIRE

L'Allemagne. — « Arrivons-nous au but ?

Le kaiser. — Oui. Ce sera bientôt la fin. »

(Bernard Partridge, *Le Punch*.)



ON S'EN F...
ON RATTRAPE LES VINGT SOUS
« Comment! dix louis de plus pour un « tailleur! »
— Que voulez-vous? Il faut donner vingt sous de plus aux ouvrières. »



LA ROUE TOURNE
« Comment! vous critiquez les interpellations, et vous en annoncez une!
— Oh! moi, mon cher collègue, c'est différent, j'interpelle sur le trop grand nombre d'interpellations. »



CRI DU CŒUR
« Enfin, quelle est cette qui a été insolente avec l'abonné? Est-ce vous, mademoiselle?
— Oh! moi, madame la surveillante, je ne réponds jamais. »



LES MOBILISÉS DE L'USINE
« C'est un scandale! Les patrons nous exploitent : on ne nous paye que 12 à 16 francs par jour pour faire des obus.
— Pauv' type! Nous on a cinq sous par jour pour les recevoir sur la gueule. »



UTILISATION DES INCOMPÉTENCES
« Maintenant... bon pour les chasseurs.
— M'sieu le major, si ça ne vous fait rien, j'ai plutôt l'habitude de la pêche. »

(V. Sim, *Le Petit Bleu*.)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE HÉRALDIQUE

BRENET (M.). — *La Musique militaire*. Paris, Laurens. In-8. 3 fr. 50.
COQUIOT (G.). — *Rodin*. Paris, Ollendorff. In-4. 20 francs.
JEANNOTTE (abbé J.). — *Le Psautier de Saint-Hilaire de Poitiers*. Paris, Gabalda. In-8. 5 francs.
MÂLE (E.). — *L'Art allemand et l'Art français du Moyen Age*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.
MEURGEY (J.). — *Études sur les Armoiries de la Ville de Tournus*. Paris, Champion. In-8. 2 francs.

DROIT ET JURISPRUDENCE, ADMINISTRATION FINANCES

CUQ (E.). — *Manuel des Institutions juridiques des Romains*. Paris, Plon-Nourrit. In-8. 12 fr. 50.
DESBATS (A.-G.). — *L'Évaluation des Valeurs de Réquisition et la Cour de Cassation*. Paris, Tenin. In-16. 2 francs.
ECCARD (F.). — *Biens et Intérêts français en Allemagne et en Alsace-Lorraine pendant la Guerre*. Paris, Payot. In-8. 6 francs.
FACHAN (J.). — *Projet de Création d'une Banque nationale*. Paris, Rousseau. In-8. 4 francs.
GALTIER-BOISSIÈRE (Dr). — *Œuvres protectrices du Soldat*. Paris, Larousse. In-18. 1 fr. 20.
PLATON (G.). — *Pactes et Contrats en Droit romain et byzantin*. Paris, Fontemoing. In-8. 5 francs.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET RURALE AGRICULTURE

ARNOULD (C.). — *Blé. — Dindon. — Fraise. — Haricot. — Pigeon*. Paris, Larousse. Cinq broch. illustrées, à 0 fr. 50.
COMBE (Dr A.). — *Comment se nourrir en temps de Guerre*. Paris, Payot. In-8. 1 fr. 50.
KLOBB (Mme). — *Le Livre de Cuisine de la Famille*. Paris, Gautier. Le vol., 1 fr. 25.
MOLL-WEISS (Augusta). — *La Vie moins chère. — Le Linge. — Le Vêtement*. Paris, Colin. Trois vol. in-16, à 1 franc.
TRUFFAUT (G.). — *Les Ennemis des Plantes cultivées*. Paris, Larousse. In-8. 10 francs.

ÉCONOMIE POLITIQUE, SOCIOLOGIE

AMAR (J.). — *Organisation physiologique du Travail*. Paris, Dunod. In-8. 18 francs.
ARNOULD (C.). — *Pour vivre à la Campagne avec un Petit Capital*. Paris, Larousse. In-8. 1 fr. 50.
BARRÈS (M.). — *Les Diverses Familles spirituelles de la France*. Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.
BELLET (D.). — *L'Alimentation de la France et les Ressources coloniales ou étrangères*. Paris, Alcan. In-18. 3 fr. 50.
CAMBON (V.). — *États-Unis — France. Comment un peuple grandit*. Paris, Roger. In-8. 4 francs.
CELLERIER (H.). — *La Politique Fédéraliste*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 francs.
DÉSORTIAUX (E.). — *La Réforme rationnelle de l'Heure*. Paris, Gauthier-Villars. In-8. 1 franc.
LAVERGNE (B.). — *L'Union commerciale des Alliés après la Guerre*. Paris, Alcan. In-8. 1 fr. 50.
LYSIS. — *Pour renaître*. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
MILHAUD (E.). — *La Société des Nations*. Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.
MISERMONT (abbé L.). — *Le Serment à la Constitution civile du Clergé*. Paris, Gabalda. In-8. 5 francs.
MOTTI et FOURMOND. — *Un autre Esprit*. Paris, Société d'Études économiques et sociales. In-12. 5 francs.
PARETO (V.). — *Traité de Sociologie générale*. Trad. de l'italien. Paris, Payot. 2 vol. in-8, 15 francs.

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

BESSIÈRES (A.). — *Ames nouvelles. Instituteurs-Soldats*. Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.
BOVET (P.). — *L'Instinct combatif (Psychologie — Éducation)*. Paris, Fischbacher. In-16. 4 francs.
HARDY (G.). — *Une Conquête morale : L'Enseignement en Afrique-Occidentale française*. Paris, Colin. In-8. 6 francs.
LUMET (L.). — *Les Écoles en 1792 et en 1914-1917*. Paris, Fontemoing. In-16. 2 francs.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, HISTOIRE ANTHROPOLOGIE

ADAM (Mme) [JULIETTE LAMBER]. — *Guillaume II (1890-1899)*. Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.
ALEXINSKY (G.). — *La Russie et l'Europe*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
BARBEY (F.). — *Félix Desportes et l'Annexion de Genève a la France 1794-1799*. Paris, Perrin. In-8. 7 fr. 50.
BERIAH EVANS. — *La Vie de roman de Lloyd George*. Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 50.
DAUDET (E.). — *Mes Chroniques de 1915 et 1916. Pages d'Histoire en marge de la Grande Guerre*. Paris, Attinger. In-16. 3 fr. 50.
GASZTOWTT (A.-M.). — *Une Mission diplomatique en Pologne, au XVIIe Siècle*. Paris, Champion. In-8. 2 francs.
GAUVAIN (A.). — *L'Europe avant la Guerre*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.
GUICHEN (vicomte de). — *La Révolution de Juillet 1830 et l'Europe*. Paris, Emile-Paul. In-8. 10 francs.
MASSON (F.). — *Pour l'Empereur*. Paris, Ollendorff. In-18. 3 fr. 50.
OKAKURA [KAKUSO]. — *Les Idéaux de l'Orient. Le Réveil du Japon*. Trad. Jenny Serruys. Paris, Payot. 4 francs.
PIQUET (V.). — *Le Maroc*. Paris, Colin. In-8. 6 francs.
REINACH (J.). — *Histoire de Douze Jours*. Paris, Alcan. In-8. 12 francs.
SPIESS (C.). — *Impérialismes. La Conception gobinienne de la Race, sa valeur au point de vue biopsychologique*. Paris, Figuière. In-8. 3 fr. 50.
WELSCHINGER (H.). — *L'Empereur Frédéric III (1831-1888)*. Paris, Alcan. In-8. 5 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, CRITIQUE ET PHILOLOGIE

CLÉDAT (L.). — *Manuel de Phonétique et de Morphologie historique du français*. Paris, Hachette. In-16. 4 francs.
DAUDET (L.). — *Salons et Journaux de 1880 à 1908*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 fr. 50.
GILBERT (P.). — *La Forêt des Cippes. Essai de Critique*. Paris, Champion. 2 vol. in-8, 10 francs.
GRIFFITHS (E.-T.). — *Jean de Lingendes : Œuvres poétiques*. Paris, Hachette. In-16. 6 francs.
LEVIOT (L.). — *Auteurs et Livres anciens (XVIe et XVIIe Siècles)*. Paris, Fontemoing. In-8. 20 francs.

MÉDECINE ET CHIRURGIE, PROTHÈSE

CREUZÉ (Dr P.). — *Les Misères des Neurasthéniques. Comment on peut les améliorer*. Paris, Vigot. In-8. 4 francs.
DUCO (Dr A.) et BLUM (Dr E.). — *Guide pratique du Médecin dans les Expertises médico-légales militaires*. Paris, Masson. In-8. 4 francs.
HECKEL (Dr F.). — *La Névrose d'Angoisse et les États d'Émotivité anxieuse*. Paris, Masson. In-8. 9 francs.
HENDRIX (G.). — *Les Principes fondamentaux de la Prothèse orthopédique du Membre inférieur*. Paris, Maloine. In-8. 6 francs.
LAGRANGE (Dr F.). — *Les Fractures de l'Orbite*. Paris, Masson. Le vol., 4 francs.
ROUSSY (Dr G.) et LHERMITTE (Dr J.). — *Psychonévroses de Guerre*. Paris, Masson. Le vol., 4 francs.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

ARGYL (F. d'). — *Marie Champfoin*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
BOURGET (P.). — *Lazarine*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
BOUTET (F.). — *Celles qui les attendent*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
CASTOR (Ch.). — *Nouveaux Contes d'Orient et d'Occident*. Paris, Lemerre. In-18. 3 fr. 50.
DRAULT (J.). — *Dadore l'Anarchiste*. Paris, Gautier. In-12. 3 francs.
GIULIANI (A.). — *Les Berceaux tragiques*. Paris, Beauchesne. In-8. 3 fr. 50.
GUILLOT (D.). — *Superkultur*. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
GYP. — *Les Flanchards*. Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.
LANDRE (J.). — *L'École des Marraines*. Paris, Michel. In-12. 3 fr. 50.
MAETERLINCK (M.). — *L'Hôte inconnu*. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
MIOMANDRE (F. de). — *Le Veau d'Or et la Vache enragée*. Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.
MORIN (L.). — *La Captivité de Grand-Père*. Paris, Larousse. In-18, illustré. 0 fr. 75.
NADAUD (M.). — *Chignole*. Paris, Michel. In-18. 3 fr. 50.
TAILHADE (L.). — *Les Saisons et les Jours*. Paris, Crès. In-16. 3 francs.
THARAUD (J. et J.). — *L'Ombre de la Croix*. Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

ALCALA GALIANO (A.). — *L'Espagne en face du Conflit européen*. Trad. de Bengoechea. Paris, Bloud. In-16. 3 fr. 50.
CARTON DE WIART (H.). — *La Cité ardente*. Paris, Crès. In-16. 1 fr. 25.
CIVRAY (J.) [Capne PLIEUX DE DIUSSE]. — *Journal d'un Officier de liaison*. Paris, Jouve. Le vol., 3 fr. 50.
DEMAISON (M.). — *Croquis de Paris (1914-1915)*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
DONNAY (M.). — *Premières Impressions. — Après*. Paris, Crès. In-16. 1 fr. 75.
DUHAMEL (G.). — *La Vie des Martyrs (1914-1916)*. Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.
JEAN DES VIGNES ROUGES. — *L'Ame des Chefs*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
LANGEVIN (Capne). — *Cavaliers de France*. Paris, L'Édition française illustrée. In-18. 3 fr. 50.
LÉVIS-MIREPOIX. — *Les Campagnes ardentes*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
LOTI (P.). — *Quelques Aspects du Vertige mondial*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
MARTET (J.). — *Sur le chemin de La Haye*. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
MASSART (J.). — *La Presse clandestine dans la Belgique occupée*. Paris, Berger-Levrault. In-8. 6 francs.
MAURIE (J.). — *Impressions d'un Simple*. Paris, Éditions et Librairie. Le vol., 3 fr. 50.
MAURRAS (Ch.). — *La Part du Combattant*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 1 fr. 50.
MILAN (R.). — *Les Vagabonds de la Gloire (2e série) : Trois Étapes*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
MILHAUD (A.). — *La Guerre qui venait*. Paris, Boivin. In-16. 3 fr. 50.
MOISANT (J.-H.). — *L'Armée silencieuse*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-8. 4 francs.
MURET (M.). — *L'Évolution belliqueuse de Guillaume II*. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
PÉRICART (L.). — *Ceux de Verdun*. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.
RIO (A.) et MORTANE (J.). — *Les As peints par eux-mêmes*. Paris, Lemerre. In-18. 3 fr. 50.
SUTTNER (Bertha von). — *Der Kampf um die Vermeidung des Weltkriegs. (La Lutte pour éviter la Guerre mondiale.)* Paris, Fischbacher. 2 vol. in-8, 16 francs.
TARDIEU (Ch.). — *Sous la Pluie de fer. Impressions d'un Marsouin*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

PHILOSOPHIE, MORALE, RELIGION

BENDA (J.). — *Les Sentiments de Critias*. Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.
CHEVREUIL (L.). — *On ne meurt pas. Preuves scientifiques de la Survie*. Paris, Jouve. Le vol., 3 fr. 50.
FERRERO (G.). — *Le Génie latin et le Monde moderne*. Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.
FONTAGNÈRES (A.). — *Près de l'autre Tranchée*. Paris, Gabalda. In-12. 3 francs.
LE DANTEC (F.). — *Savoir!* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.
LETOURNEAU (G.). — *Guide du Prêtre dans ses Retraites annuelles*. Paris, Gabalda. In-12. 3 francs.

SCIENCES DIVERSES ET APPLIQUÉES

BOUASSE (H.). — *Vision et Reproduction des Formes et des Couleurs*. Paris, Delagrave. In-8. 25 francs.
BRETON (G.). — *Les Projecteurs de Campagne*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-18. 7 fr. 50.
FISHER (I.). — *Recherches mathématiques sur la théorie de la Valeur et des Prix*. Trad. Moret. Paris, Giard. In-8. 5 francs.
MONTEIL (Ct P.-L.). — *Mesure de la Circonférence par la valeur* $\pi R = R\sqrt{3} + R\sqrt{2}$. Paris, Dunod. In-4. 4 fr. 50.

DIVERS

BAUD-BOVY (D.). — *L'Évasion*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.
CHOPIN (J.). — *L'Autriche-Hongrie « brillant second »*. Paris, Éditions Bossard. In-8. 5 francs.
DUMUR (L.). — *Les Deux Suisse. 1914-1917*. Paris, Éditions Bossard. In-8. 5 francs.
FRIJEGAC (comte de). — *Pensées, Réflexions et Remarques d'un Vieil Homme*. Paris, Leclerc. In-16. 3 francs.
MAETERLINCK (M.). — *La Vie des Abeilles*. Paris, Ferroud. In-8. 60 francs.
ROUVRE (Ch. de). — *L'Amoureuse Histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux*. Paris, Calmann-Lévy. In-8. 7 fr. 50.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. *Le Gérant* : L. GROSLEY.



INUTILE DE SAVOIR LIRE

« Il y a de grosses lettres ; c'est des victoires ! »

(Castro, *Le Cri de Paris*).



LA RÉSURRECTION RUSSE

1er juillet 1917 ! !...

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).



GRÈVE DE L'ALIMENTATION

« On fa remblazé le tîner bar une janson : Le Rien allemand ».

(V. Sim, *Ruy Blas*

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Juin 1917 au 14 Juillet 1917

15 juin (ven.). — Devant la pression énergique des troupes britanniques du général Plumer, les divisions allemandes de Rupprecht de Bavière ont encore évacué une notable partie de leurs tranchées entre la Lys et la Warnave, ainsi que sur les deux rives du canal Ypres-Comines. Nos alliés ont fait 250 prisonniers et ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi. — Pas d'action d'infanterie sur notre front. L'activité de l'artillerie reste soutenue sur le Chemin des Dames et le plateau de Craonne.

— Canonnade assez violente dans le Trentin et sur le Carso ; nombreuses rencontres de reconnaissances.

— Le gouvernement russe fait de louables efforts pour enrayer l'anarchie qui désole le pays.

— En Macédoine, l'ennemi a tenté sur les positions anglaises de la région du lac Doiran trois raids qui ont été repoussés. Les actions d'artillerie sont assez intenses dans la boucle de la Cerna et sur la rive droite du Vardar.

En Thessalie, nos troupes avancent sans difficulté ; elles occupent Denirli et Karditsa.

— Les Allemands traitent les Roumains des pays envahis en véritables esclaves : les récoltes, le bétail, les vivres de toute sorte sont confisqués et emportés en Allemagne. La population est dans une misère complète.

16 juin (sam.). — Une attaque allemande sur les positions conquises par les troupes britanniques, au sud du canal Ypres-Comines, a totalement échoué. Nos alliés ont réalisé une avance et fait des prisonniers au nord-ouest de Bullecourt. — Nous avons repoussé divers coups de main en Champagne, en Argonne et en Lorraine et fait quelques prisonniers. Assez grande activité des deux artilleries sur l'Allette et dans le secteur Cornillet-mont Blond.

— Dans le Trentin occidental, les bataillons alpins italiens se sont emparés de la puissante position de Corno-Cavento, située à 3.400 mètres d'altitude. Ils ont capturé les défenseurs, 2 canons, 5 mitrailleuses et un dépôt important de vivres et de munitions.

— Sur le front russo-roumain, on signale des fusillades et quelques rencontres de petites colonnes.

— En Thessalie, la progression des troupes françaises vers le sud continue.

— De graves émeutes se sont produites à Essen et dans plusieurs autres villes d'Allemagne.

17 juin (dim.). — Aucun changement n'est survenu sur le front britannique ; la lutte d'artillerie continue d'être très violente entre Armentières et Ypres. Depuis le début du mois, les troupes portugaises qui combattent avec l'armée anglaise ont repoussé, à plusieurs reprises, différentes tentatives de l'ennemi. — Les Allemands ont violemment attaqué le secteur d'Hurtebise ; après un vif combat ils ont été refoulés et n'ont pu se maintenir que dans un faible élément de notre ligne avancée. L'ennemi s'acharne sur Reims : la ville a reçu 1.200 obus qui ont fait plusieurs victimes dans la population civile.

L'aviation se montre très active : de nombreux appareils ennemis ont été détruits ou mis hors de combat.

Un nouveau raid allemand a été effectué sur l'Angleterre par des aéroplanes et deux zeppelins ; ils ont fait quelques dégâts et peu de victimes. Un zeppelin, le *Z-48*, a été descendu en flammes ; tout l'équipage a péri.

Des avions ennemis jettent sur Nancy des bombes qui font 51 victimes dont 17 morts.

— Sur le front italien, la situation reste stationnaire.

— Pas de changement dans les lignes russo-roumaines.

— Les troupes franco-anglaises avancent en Thessalie.

18 juin (lun.). — Nos alliés britanniques ont subi une grosse attaque sur leurs positions au nord de la Scarpe entre Monchy-le-Preux et le bois du Sart ; l'ennemi n'a réussi à s'emparer que de certains postes avancés. — Sur notre front le duel d'artillerie est vif dans la région de Laffaux et dans le secteur de Craonne-Chevreux. En Champagne, nos troupes ont enlevé 500 mètres de tranchées au massif de Moronvilliers. Les Allemands ont lancé 2.000 obus sur Reims.

— Pas de fait important sur les autres théâtres de la guerre.

— Le ministre des affaires étrangères suisses, Hoffmann, devenu l'instrument de Berlin, intriguait avec Grimm, leader des socialistes suisses, membre du Conseil fédéral et agent allemand en Russie, pour amener le nouveau gouvernement de Petrograd à conclure avec l'Allemagne une paix séparée. Une de leurs dépêches chiffrées a été interceptée et leur machination dévoilée. Hoffmann a dû donner sa démission, et sa conduite a soulevé l'indignation de presque toute la Suisse.

19 juin (mar.). — Il ne s'est passé aucun événement important, de la mer du Nord à la frontière suisse. Deux faits seulement méritent d'être signalés : une légère avance des troupes britanniques sur le front de bataille d'Arras, et l'échec complet d'une forte contre-attaque allemande sur nos positions du massif de Moronvilliers. Dans les deux actions les alliés ont fait des prisonniers.

L'aviation anglaise est très active : 42 appareils allemands ont été abattus dans une semaine.

— Rien à mentionner en Italie ni en Russie.

— Les troupes franco-britanniques occupent entièrement la Thessalie. La population leur a remis une quantité considérable d'armes et de munitions, que les réservistes et les préfets de Constantin tenaient soigneusement cachées.

— Le sous-marin français *Ariane* a été torpillé et coulé par un sous-marin ennemi dans la Méditerranée tout l'équipage a péri, sauf 9 hommes.

20 juin (mer.). — Nos alliés britanniques ont réoccupé les postes à l'est de Monchy-le-Preux, que leurs éléments avancés avaient dû évacuer avant-hier devant la grosse attaque allemande. — Les troupes du kronprinz ne cessent de donner l'assaut aux positions que nous avons conquises en avril et mai de Soissons à Laon et au massif de Moronvilliers, nos fantassins ont presque tous les jours à repousser de violentes offensives ; aujourd'hui, l'attaque menée avec de gros effectifs par l'ennemi a réussi à prendre pied dans une partie de la tranchée de première ligne à l'est de Vauxaillon. D'autres attaques se sont produites sur d'autres points : elles ont été refoulées.

— Sur le plateau d'Asiago, dans la région du mont Ortigara, les Italiens enlèvent de puissantes positions et font un millier de prisonniers dont 74 officiers.

— En Russie, le gouvernement provisoire lutte avec activité contre les tentatives de désagrégation qui se produisent à l'intérieur et dans lesquelles se manifeste l'influence étrangère. Il combat toute velléité séparatiste et s'applique à éteindre tout foyer local de forces qui se dresse en face de l'autorité de Petrograd.



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er août vers 8 h. 1/2 du soir. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre, son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✸ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.)*

— En Macédoine, quelques reconnaissances ennemies ont été repoussées à Ljumnica, dans la zone de la Cerna et entre les lacs de Presba et d'Okhrida. L'artillerie est assez active sur la Cerna et au nord de Monastir.

— Le scandale du conseiller fédéral germanophile Hoffmann provoque à Genève des manifestations anti-allemandes.

21 juin (jeu.). — Des coups de main allemands ont échoué sous les feux de nos alliés britanniques au sud de la route Bapaume-Cambrai, à l'est de Laventie et vers Lombartzyde. — Par une brillante contre-attaque, nos troupes ont reconquis à l'est de Vauxaillon les positions qu'elles avaient dû quitter hier. En Champagne, nos fantassins repoussent une vigoureuse offensive entre le mont Cornillet et le mont Blond ; ils rejettent l'ennemi, après un vif combat à la grenade, le poursuivent et, dans un superbe assaut, s'emparent de tout un système de tranchées sur un front de 600 mètres et 300 mètres de profondeur.

— Dans le secteur du val Costeana, les Italiens font sauter une puissante mine, dont l'explosion bouleverse la position ennemie et anéantit ses occupants. Ils s'emparent ensuite du Piccolo-Lagazuoi, mont de 2.668 mètres d'altitude.

— M. Venizelos, arrivé au Pirée, s'est entretenu avec M. Jonnart et M. Zaïmis.

22 juin (ven.). — On ne signale sur le front britannique que des coups de main réciproques, tous à l'avantage de nos alliés qui infligent des pertes à l'ennemi et lui font des prisonniers. — Sur notre front, les attaques allemandes se poursuivent sans arrêt au nord de l'Aisne, sur le Chemin des Dames et en Champagne ; les nombreuses vagues d'assaut de l'ennemi sont brisées et rejetées dans leurs tranchées de départ : les Allemands subissent des pertes très grandes et ne réussissent à pénétrer dans notre ligne que dans un



LA VEILLÉE DES ARMES. — *L'Oncle Sam* : « Pas encore, mais bientôt ! » (Gibson, *Life*.)

saillant au sud de Filain. Le combat continue avec violence.

— Dans les Alpes, lutte intermittente des deux artilleries et activité de patrouilles en reconnaissance.

— En Epire, les troupes françaises occupent Preveza.

— Une émeute d'une violence particulière a eu lieu à Magdebourg : la troupe a tiré sur les manifestants et en a tué une vingtaine. A Dusseldorf se produisent des bagarres que répriment difficilement la police et les soldats.

— Le navire affrété *Himalaya*, des Messageries-Maritimes, a coulé dans la Méditerranée à la suite d'une explosion ; il y avait 204 personnes à bord : 176 ont été sauvées.

23 juin (sam.). — Le front britannique reste assez calme ; l'ennemi a bien attaqué nos alliés dans le secteur d'Epehy et sur quelques autres points, mais avec des forces peu importantes et sans aucun succès. — Les attaques allemandes sur notre front sont incessantes et de plus en plus violentes ; de Vauxaillon à Courcy l'ennemi, après un bombardement formidable de nos lignes, a exécuté une série d'assauts sur les points qu'il avait attaqués en vain les jours précédents. Ces attaques en masse ont toutes été repoussées et n'ont valu aux assaillants que d'énormes pertes sans aucun avantage. Les Allemands lancent 1.200 obus sur Reims.

— La situation s'améliore à Petrograd et d'heureux indices montrent que le front russo-roumain se réveille.

— Canonnade et combats de patrouilles en Macédoine.

— Le manque de nourriture provoque à Stettin des grèves et de sérieux désordres ; à Varsovie, il entraine l'évacuation partielle de la ville.

24 juin (dim.). — Le communiqué britannique ne mentionne que de petites opérations de détail ; parmi elles, deux échecs de l'ennemi au sud-est de Gavrelle et au sud-est d'Armentières. — Dans la région de Vauxaillon, une vive contre-attaque de nos troupes nous a rendu la majeure partie du saillant encore tenu par les Allemands au nord-est de la ferme Moisy. Au sud de Juvincourt, nos contre-batteries ont enrayé un violent bombardement de nos lignes et empêché l'ennemi, qui se préparait à une attaque, de sortir de ses tranchées. La lutte d'artillerie est assez vive dans le secteur d'Hurtebise et sur la rive gauche de la Meuse ; elle est intermittente sur le reste du front.

— Les Italiens ne signalent, dans le Trentin, qu'une canonnade contre leurs nouvelles positions du plateau d'Asiago et quelques incidents au col du Tonale et sur le Carso.

— L'artillerie russe est devenue plus active en Volhynie et en Galicie, en particulier entre la ligne Lemberg-Tarnopol et le Dniester, ainsi qu'au sud de Brzezany.

— En Macédoine, combats de patrouilles dans la région du lac Doiran. A l'est du lac de Presba, l'ennemi a exécuté de violents tirs d'artillerie et de mitrailleuses sur nos tranchées ; mais, devant la vigoureuse riposte de nos batteries, il n'a tenté aucune action d'infanterie.

— On annonce d'Athènes que, sur les conseils de M. Jonnart, le roi Alexandre rappelle M. Venizelos pour lui confier le soin de former un ministère.

25 juin (lun.). — L'activité renaît chez nos alliés britanniques, qui ont réussi plusieurs raids, fait des prisonniers et progressé sérieusement au sud-est de Lens, sur les deux rives de la Souchez. — Sur notre front, pas de changement : l'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques d'infanterie, mais la lutte des deux artilleries est toujours très vive. Reims reçoit 1.200 nouveaux obus.

Les pilotes anglais abattent une douzaine d'avions ennemis.

— Les Autrichiens ont échoué dans l'attaque qu'ils ont exécutée contre les positions italiennes au col de Falzarego.

— Les escarmouches deviennent de plus en plus fréquentes sur le front russe, et la canonnade plus active.

L'Allemagne frappe la Roumanie d'une contribution de 250 millions.

— En Macédoine, les Germano-Bulgares sont repoussés à Pozar. Activité de l'artillerie dans la région de Monastir.

26 juin (mar.). — Les troupes britanniques ont poursuivi leur avance et accru leurs gains au sud-ouest de Lens ; elles se sont emparées du village de La Coulotte et des positions allemandes sur les deux rives de la Souchez. — Nos soldats ont exécuté une brillante attaque au nord-ouest d'Hurtebise sur un éperon solidement organisé par l'ennemi : toute la première ligne est tombée en leur pouvoir ; les Allemands, surpris par la rapidité de l'attaque, ont subi des pertes élevées et ont laissé plus de 340 prisonniers dont 10 officiers et 9 mitrailleuses entre nos mains. La lutte d'artillerie est active dans la région de Laffaux et dans celle de Reims, qui a été violemment bombardée.

Les premières troupes américaines ont débarqué en France, dans un port de l'Atlantique.

— Sur le plateau d'Asiago, les Italiens repoussent de vives attaques autrichiennes et ils avancent sur le Carso.

— L'artillerie russe reprend son ancienne activité sur le front allant de Zborof à Halicz, au confluent de la Narayouvka et du Dniester.

— En Macédoine, canonnade réciproque assez intense dans la région du Vardar et dans la boucle de la Cerna, où une forte reconnaissance bulgare a été dispersée à coups de fusil.

— Le général Pétain, sous le titre de *Pourquoi nous nous battons*, adresse à l'armée française des pages qui constituent la réponse du sentiment national à la démoralisante et abominable propagande qui s'exerce sur certains points du pays et jusque dans les tranchées. Pourquoi nous nous battons ? Cette idée si simple finissait par s'obscurcir dans les esprits, sous l'influence des sophismes de toute sorte, quand elle n'était pas sournoisement retournée contre nous dans de misérables écrits distribués à profusion. Notre généralissime lui rend le sens français :

... On sait trop peu, ou l'on oublie quelquefois trop, pourquoi nous battons.

Nous nous battons parce que nous avons été assaillis par l'Allemagne ;

Nous nous battons pour chasser l'ennemi de notre territoire et empêcher par une paix solide et complète qu'une pareille agression se reproduise jamais ;

Nous nous battons parce que ce serait un crime de trahir, par une honteuse défaillance, tout à la fois nos morts et nos enfants ;

Nous nous battons pour que la paix ramène dans notre pays l'aisance, et conjure une gêne qui, avec une mauvaise fin de guerre, serait bien pire que celle dont souffrent les nôtres...

Le général Pétain explique ensuite la doctrine allemande de la guerre. Il montre que l'Allemagne refuse d'énoncer ses buts de guerre parce qu'ils ne sont pas avouables, et qu'elle maintient toutes ses prétentions du début :

... Elle n'a nullement renoncé à réaliser ses plans d'écrasement et de domination... Elle les avait préparés longuement et nous ne faisons, nous, que nous défendre au nom de la liberté et pour sauver notre existence...

27 juin (mer.). — Nos alliés britanniques continuent sans répit leurs opérations contre Lens, qu'ils enserrent de plus en plus. Les Allemands tentent vainement quelques diversions. — Les attaques que l'ennemi dissémine sans cesse contre des parties limitées de notre front n'ont, pour lui, d'autre résultat que des pertes très sérieuses. Le Chemin des Dames, le plateau de Craonne et la rive gauche de la Meuse sont le théâtre de vifs bombardements.

— Dans les Alpes, les combats ont repris au nord du plateau d'Asiago ou des Sept-Communes.

— Peu de nouvelles de Russie. De vifs engagements auraient lieu entre la Strypa et le Dniester.

— En Macédoine, l'ennemi, après un violent bombardement, a attaqué nos tranchées entre les lacs d'Okhrida et de Presba, mais il a été repoussé.

— M. Venizelos a constitué le ministère grec. Il s'est rendu à Athènes avec ses collaborateurs, est allé avec eux au palais royal où ils ont prêté serment devant le roi Alexandre et l'évêque de Troie, directeur du séminaire orthodoxe.

— Le croiseur français *Kléber*, qui venait de Dakar à Brest, a sombré sur une mine au large de la pointe Saint-Mathieu : il y a 38 disparus, dont 3 officiers.

Le transport britannique *Armodale* a été torpillé et coulé dans l'Atlantique ; il y a 10 victimes.

28 juin (jeu.). — Les troupes britanniques ont effectué, au sud de la Souchez, une nouvelle avance qui leur a permis d'atteindre les abords d'Avion. — La lutte d'artillerie se poursuit très violente sur le Chemin des Dames et au massif de Moronvilliers. Reims a reçu encore 1.200 obus.

— Les Italiens abandonnent quelques positions trop battues par l'artillerie autrichienne, dans la région du mont Ortigara.

— Les nouvelles de Russie continuent d'être plus favorables. Le gouvernement provisoire publie un décret fixant au 30 septembre les élections à la Constituante et au 13 octobre la convocation de cette nouvelle assemblée.

— L'artillerie germano-bulgare est active sur la rive droite du Vardar et vers la Cervena-Stena. Une attaque bulgare a été repoussée dans la région de la Moglenica.

29 juin (ven.). — L'investissement de Lens par les troupes britanniques progresse tous les jours. Nos alliés ont enlevé les premières positions ennemies sur un front de 2.000 mètres au sud et à l'ouest d'Oppy ; au sud de la Souchez, ils ont pénétré dans Avion, ont fait près de 300 prisonniers et capturé 12 mitrailleuses. — A plusieurs reprises et sur de larges fronts, les Allemands se sont lancés à l'assaut de nos positions, de l'Aisne à la Meuse ; précédées de bombardements intenses, leurs attaques ont été particulièrement violentes dans les régions de Cerny, de Corbény et au sud-ouest de Reims, ainsi que sur la rive gauche de la Meuse, dans le secteur Avocourt-cote 304. Repoussé partout avec de très grandes pertes, l'ennemi n'a réussi à prendre pied que dans quelques éléments de première ligne au nord-est de Cerny et à l'ouest de la cote 304.

— Rien de nouveau sur les autres fronts.

— Le gouvernement hellénique rompt les relations diplomatiques avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie. M. Venizelos déclare que la place de la Grèce est aux côtés des puissances qui luttent contre les empires centraux, dont ses ennemis héréditaires sont les alliés.

30 juin (sam.). — L'armée britannique continue de progresser autour de Lens et fait un certain nombre de prisonniers. — Les Allemands poursuivent sans se décourager la recherche d'un point faible sur notre front ; ils attaquent vigoureusement sur le Chemin des Dames et sur les pentes du Mort-Homme, et ne réussissent à prendre pied que dans quelques tranchées de première ligne, complètement nivelées par le bombardement. Nos soldats ont vaillamment résisté aux furieux assauts des *Stosstruppen* (troupes spéciales d'assaut) qu'ils ont anéanties par leurs feux. Toutes les tentatives de l'ennemi pour développer ses avantages ont été brisées. Nous avons fait une centaine de prisonniers dont 3 officiers.

Du 21 au 30 juin, notre aviation de chasse a abattu 33 aéroplanes et un ballon captif allemands.

— On ne signale, sur le front italien, que des actions très vives d'artillerie dans le secteur du col d'Agnello, à l'est du mont Ortigara et au sud-est de Gorizia.

— Le communiqué allemand insiste sur la violence du feu de destruction de l'artillerie russe en Galicie-Orientale.

— En Macédoine, combats de patrouilles.

— Le transport français le *Calédonien*, des Messageries-Maritimes a coulé dans la Méditerranée orientale, par l'explosion d'une mine ou d'une torpille ; sur les 431 personnes qui étaient à bord, 380 ont été sauvées.

— M. Kerensky, ministre de la guerre, adresse aux armées russes l'ordre du jour suivant :

La Russie, ayant brisé les chaînes de l'esclavage, a résolu fermement de défendre à tout prix ses droits, son honneur et sa liberté... L'ennemi nous a proposé la trahison : les Austro-Allemands ont invité la Russie à une paix séparée, cherchant à tromper par la fraternisation notre vigilance en jetant en même temps toutes leurs forces contre nos alliés, espérant les battre et nous ensuite.

Aujourd'hui, voyant que la Russie ne se laisse pas tromper, l'adversaire nous menace et fait venir ses forces sur notre front. Soldats, la patrie est en danger.... Il est temps que l'armée remplisse son devoir. Votre généralissime, qui connaît tant de victoires, estime que chaque jour de retard ultérieur renforce l'ennemi, et que seul un coup décisif peut détruire ses projets... Au nom du peuple russe et du gouvernement provisoire, j'appelle les armées à prendre l'offensive...

Officiers et soldats, sachez que toute la Russie vous bénit, ainsi que vos exploits. Au nom de la liberté, au nom de l'avenir de la patrie, au nom d'une paix honnête et stable, je vous ordonne de marcher en avant !

1er juil. (dim.). — Nos alliés britanniques continuent leur progression parfaitement ordonnée, autour de Lens : ils ont pris, sur la rive nord de la Souchez, une partie des défenses protectrices de la ville. — La lutte est toujours des plus violentes sur le Chemin des Dames et autour du Mort-Homme ; malgré l'extrême fureur de leurs attaques, les Allemands n'ont pu aboutir qu'à occuper quelques tranchées avancées ravagées par les feux de l'artillerie : ils ont payé par des pertes énormes ce succès insignifiant. La canonnade continue très intense dans le secteur de Cerny, dans la région à l'est de Reims et sur la rive gauche de la Meuse.

— Les Russes, reprenant brillamment l'offensive, ont exécuté de vigoureuses attaques entre la Strypa supérieure et la rive orientale de la Narayouvka ; ils se sont emparés du village fortifié de Konioukhy, au sud de Brody, ont culbuté les divisions du général autrichien Bœhm-Ermolli, ont fait 9.000 prisonniers dont 164 officiers et capturé un très important matériel de guerre.

— En Macédoine, à la suite d'un violent bombardement, l'ennemi avait réussi à prendre pied dans une tranchée britannique, dans la zone du lac Doiran ; une contre-attaque l'en a rejeté immédiatement. Activité intermittente d'artillerie sur le reste du front.

Les troupes grecques ont été réunies à Athènes pour prêter serment, à l'occasion de l'avènement du roi Alexandre.

— On annonce de Pékin la restauration de la dynastie mandchoue. Le général Tchang Hsoun, chef du parti militaire, s'est rendu chez le Président, lui a demandé sa démission, et l'a informé que l'héritier de la dynastie des Tsing : Hsuan Toung, dit *Pou-Yi*, est proclamé empereur.

2 juil. (lun.). — L'offensive britannique se poursuit avec ténacité autour de Lens, et gagne chaque jour du terrain, malgré l'énergique résistance de l'ennemi. Nos troupes ont vigoureusement attaqué les Allemands de part et d'autre de la route Ailles-Paissy et les ont rejetés au delà de la ligne de tranchées qu'ils avaient occupée hier ; le terrain, couvert de cadavres, témoigne de l'importance des pertes subies par l'ennemi au cours de son offensive. L'activité de l'artillerie se maintient très vive sur divers points du front.

— Canonnade intermittente dans les Alpes.

— Les troupes russes repoussent les contre-attaques de l'ennemi et développent leurs succès.

— L'armée d'Orient signale des combats de patrouilles sur le front de la Strouma, et de vives actions d'artillerie dans la région du lac Doiran.

3 juil. (mar.). — Des détachements britanniques réussissent des coups de main à l'ouest d'Avrincourt et au nord de Nieuport. Grande activité des deux artilleries dans la région d'Ypres. — Nos soldats brisent de violentes contre-attaques

allemandes au Chemin des Dames et sur la rive gauche de la Meuse; nous maintenons toutes nos positions, et l'ennemi subit des échecs sanglants. Petits engagements à l'est de Coucy-le-Château, dans lesquels nous avons fait des prisonniers

— Aucun evenement important en Italie.

— L'offensive russe prend un développement très favorable. Les troupes de Broussilof enlèvent de nouvelles positions, et chassent l'ennemi au delà de la Petite Strypa; elles s'avancent vers Zloczow, dans la direction de Lemberg. Depuis le 1er juillet, elles ont fait plus de 15.000 prisonniers dont 300 officiers; elles ont capturé plus de 40 canons, ainsi qu'une grande quantité de mitrailleuses et de lance-bombes.

— En Macédoine, canonnade de part et d'autre.

— La pénurie de vivres cause des troubles graves à Stettin, à Dusseldorf et dans la Silésie; la foule pille les boutiques et les magasins; la police et la troupe interviennent : il y a de nombreuses victimes.

— A l'occasion de l'arrivée à Paris des premiers contingents de l'armée américaine, le général Pétain adresse aux troupes françaises cet ordre général :

Demain, fête de l'Indépendance des Etats-Unis, les premières troupes américaines débarquées en France défileront dans Paris; elles viendront ensuite nous rejoindre sur le front.

Saluons ces nouveaux compagnons d'armes qui, sans arrière-pensée de lucre ni de conquête, par simple désir de défendre la cause du droit et de la liberté, viennent se ranger à nos côtés. D'autres se préparent à les suivre, qui seront bientôt sur notre sol.

Les Etats-Unis entendent mettre à notre disposition sans compter leurs soldats, leur or, leurs usines, leurs navires, leur pays tout entier. Ils veulent payer au centuple la dette de reconnaissance contractée jadis envers La Fayette et ses compagnons. Qu'un seul cri parte, en ce 4 juillet, de tous les points du front : « Honneur à la grande République sœur! Vivent les Etats-Unis! »

4 juil. (mer.). — Rien à signaler sur le front britannique, en dehors d'une grande activité des deux artilleries. — Les Allemands ont tenté au nord de l'Aisne une puissante offensive qui s'est prolongée toute la nuit sur l'ensemble de nos positions au nord de Jouy jusqu'à l'est du plateau de Californie, sur un front de 17 kilomètres; leurs vagues d'assaut ont été presque anéanties par nos feux : ils ont subi des pertes exceptionnellement élevées, sans gagner un seul mètre de terrain. Pour venger son échec, le kronprinz bombarde furieusement Reims, le Mort-Homme et la cote 304.

— Une escadrille de 12 à 14 aéroplanes ennemis a exécuté un nouveau raid sur l'Angleterre; après avoir jeté quelques bombes, elle a repris la direction de la mer, pourchassée par le tir des canons spéciaux et les aviateurs anglais, qui ont abattu 2 avions; les dégâts causés par les bombes sont peu importants, mais il y a 11 morts et 36 blessés.

— Des navires de guerre américains, attaqués de nuit par une escadre de sous-marins allemands, en ont coulé un, de grand modèle.

— Lutte d'artillerie sur divers points des Alpes.

— L'offensive russe continue avec succès, de nouveaux combats ont lieu dans le secteur de Brzezany. Des milliers de déserteurs russes rejoignent leurs régiments, et demandent à partir pour le front.

— Paris a célébré avec enthousiasme la fête de l' « Independence Day » et a fait un accueil des plus chaleureux au premier bataillon américain qui a défilé dans ses rues.

5 juil. (jeu.). — Les contingents britanniques ont légèrement avancé leurs lignes au nord-ouest d'Hollebeke, et ils ont exécuté d'heureux coups de main vers Wieltje et Nieuport. — Pas d'action d'infanterie sur notre front; l'artillerie seule reste très active, du Chemin des Dames à la Meuse.

— Les événements de Galicie marquent un temps d'arrêt. Des aéroplanes ennemis ont jeté à profusion des proclamations tendant à faire croire à l'armée russe que le Conseil des délégués des soldats et ouvriers n'était pas favorable à la guerre; mais l'accord de la nation russe pour l'offensive semble aujourd'hui unanime.

— En Macédoine, deux attaques germano-bulgares sur les positions italiennes ont été repoussées.

6 juil. (ven.). — Rien à mentionner sur le front anglais, en dehors de l'activité des deux artilleries sur la Scarpe ainsi que dans les secteurs de Messines et de Nieuport. — Sur le front français, il faut signaler une recrudescence de la canonnade, de Vauxaillon à la cote 304. Des opérations de détail, en Champagne, nous ont valu quelques gains et des prisonniers.

Des avions ennemis ont lancé, pendant la nuit, des bombes sur Nancy et sur Epernay : 3 personnes ont été tuées, et plusieurs blessées.

— La bataille continue sur le front russe, et s'étend en Roumanie jusque sur le bas Danube.

— La restauration de la monarchie en Chine a suscité la guerre civile : les troupes républicaines et les troupes impériales sont aux prises.

7 juil. (sam.). — Aucun événement important sur le front franco-britannique; la lutte d'artillerie seule est vive sur divers points.

En représaille des bombardements exécutés par les aéroplanes allemands sur nos villes ouvertes, 84 avions français sont partis dans la nuit et ont jeté 13.455 kilogrammes de projectiles sur Trèves, Coblentz, les usines Krupp à Essen, Ludwigshafen, les gares de Thionville, Hirson, Dun-sur-Meuse, Machault, et sur divers établissements militaires ennemis. Deux de nos appareils ne sont pas rentrés.

Pendant la nuit, des avions allemands ont jeté des bombes sur Nancy et sur Epinal.

Une vingtaine d'avions ennemis ont exécuté un raid sur l'Angleterre et lancé plusieurs bombes dans la région de Londres : il y a 37 tués et 141 blessés; 4 de ces avions ont été abattus en mer par les pilotes anglais, et 7 autres par les escadrilles franco-britanniques de Dunkerque.

— En Italie, combats de patrouilles et canonnade assez active.

— L'offensive de Broussilof a repris avec violence, et s'étend vers le nord près de Pinsk; de nombreux combats sont engagés en Galicie; les assauts russes se succèdent avec une extrême énergie : nos alliés s'emparent de plusieurs forêts et villages fortifiés

— En Macédoine, l'ennemi a essayé d'attaquer les forces françaises dans la boucle de la Cerna; il a été repoussé.

— Le navire américain *Orleans* a coulé : il y a 4 noyés. Un poseur de mines anglais, occupé à placer des engins dans la Méditerranée, a heurté une mine et a sombré.

— Le général Pershing a adressé, aux troupes américaines en France, un ordre du jour les exhortant, pour le bon renom des Etats-Unis, à conserver une conduite parfaite envers les Français, en particulier envers les femmes, et à ne causer aucun préjudice aux propriétés.

8 juil. (dim.). — Coups de main exécutés avec succès par nos alliés britanniques dans les secteurs d'Hargicourt et d'Ypres. — Depuis le moulin de Laffaux jusqu'à la ferme Froidmont, les Allemands, après un bombardement intense, ont déclenché en quatre points de ce front des attaques très violentes, menées par de forts contingents. Ils ont pénétré dans nos éléments de première ligne, mais nos soldats les ont rejetés d'une partie de ces éléments et leur ont infligé des pertes très lourdes. Nous avons élargi nos positions à l'est de Cerny et nous avons fait des prisonniers. Nos troupes ont brillamment enlevé trois saillants fortement organisés, à l'ouest du Mort-Homme et à la cote 304; les contre-attaques ennemies ont toutes été repoussées.

L'aviation allemande montre la plus grande activité, et opère en formations importantes sur le front britannique; les combats se poursuivent sans interruption : 16 appareils ennemis ont été abattus.

— Les Russes repoussent de furieuses attaques. Ils étendent leurs opérations au sud de Stanislau, dans la direction des Carpathes. Au nord, le secteur de Riga s'anime de plus en plus.

9 juil. (lun.). — Aucun fait important sur le front britannique. — Après de vifs combats locaux, nous avons réoccupé la majeure partie de nos tranchées de première ligne perdues dans l'attaque menée hier matin par l'ennemi sur le Chemin des Dames, entre le Panthéon et la ferme Froidmont; les Allemands ont subi des pertes très élevées. Nous avons repoussé les coups de main que l'ennemi a tentés en Champagne, sur la rive gauche de la Meuse, dans la forêt de Parroy, et nous avons fait des prisonniers.

— Les Russes, sous les ordres du général Kornilof, ont remporté une brillante victoire sur les troupes austro-allemandes de Bothmer, à l'ouest de Stanislau; plusieurs places sont tombées entre leurs mains, ainsi que 131 officiers, 7.000 soldats, 48 canons et une grande quantité de mitrailleuses.

— En Chine, les troupes monarchistes sont en déroute; le jeune empereur abdique, et le général Tchang Hsoun démissionne.

— Le croiseur anglais *Vanguard* a sombré pendant qu'il était à l'ancre, à la suite d'une explosion intérieure; il y a 804 victimes.

10 juil. (mar.). — Les troupes britanniques ont légèrement progressé à l'est d'Oosttaverne; elles ont exécuté avec succès des coups de main dans les secteurs d'Ypres-Comines et de Nieuport. — Le bombardement ennemi a repris une certaine violence, du front de l'Aisne à la Meuse; des tentatives locales, dans les régions du Moulin de Laffaux, d'Ailles, de Corbény, de Courcy d'Aubérive, du bois des Caurières, ont échoué sous nos feux. Les divisions allemandes ont déclenché une forte attaque sur nos positions près d'Hurtebise, mais elles n'ont pu aborder nos lignes et se sont dispersées fortement éprouvées. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Nos aviateurs ont abattu en deux jours 18 appareils ennemis.

— En Italie, canonnade intermittente et petits engagements à l'avantage de nos alliés.

— Les armées de Kornilof poursuivent brillamment leurs succès à l'ouest de Stanislau, dans la direction de Dolina; elles enfoncent le front ennemi sur une profondeur de 10 verstes, s'emparent de plusieurs villages, font plus de 1.000 prisonniers, capturent 5 canons, ainsi qu'une grande quantité de mitrailleuses et de munitions.

Avant l'attaque, le général Kornilof a adressé à ses troupes un vibrant ordre du jour, déclarant notamment :

La liberté et le bonheur de notre patrie sont à la pointe de vos baïonnettes. Le sort de la Russie et la fin de cette guerre sans exemple se trouvent entre vos mains. Les regards de tous les peuples du monde sont tournés vers vous. En avant!

— Lutte d'artillerie et combats de patrouilles sur le front de la Strouma, en Macédoine.

11 juil. (mer.). — A la suite d'une très violente préparation d'artillerie, les Allemands ont vigoureusement attaqué les positions britanniques du front de Nieuport, et ils ont réussi à y pénétrer jusqu'à 600 mètres de profondeur sur un front de 1.300 mètres, en coupant la retraite à la petite garnison qui défendait la rive droite de l'Yser, près de la mer. Plus au sud, en face de Lombartzyde, l'ennemi, qui avait occupé quelques positions avancées anglaises, en a été rejeté par les contre-attaques de nos alliés. — Les Allemands ont complètement échoué dans les trois attaques qu'ils ont déclenchées dans la région de Sapigneul, en Champagne, en Woëvre, au nord de Flirey, et nous leur avons fait des prisonniers. L'activité de l'artillerie se maintient très vive au nord de l'Aisne, au massif de Moronvilliers et vers la cote 304, à gauche de la Meuse.

— Canonnade et escarmouches sur le front italien.

— Les troupes de Kornilof poursuivent l'ennemi vaincu, au sud et au nord-ouest de Stanislau; celles de son lieutenant, le général Tcheremissof, le chassent vers le nord, s'emparent de plusieurs villages, de la ville de Halicz, et le rejette sur la rive gauche du Dniester. Les Russes ont fait 2.000 nouveaux prisonniers et capturé encore une trentaine de canons.

— En Macédoine, après un violent bombardement, l'ennemi a tenté, dans la région de Dihovo, à l'ouest de Monastir, un coup de main qui a été repoussé.

— Une escadrille d'avions anglais a bombardé le croiseur allemand *Gœben* et la flotte turque, ancrés au large de Constantinople, dans la Corne d'Or.

12 juil. (jeu.). — En dehors du bombardement de Furnes par l'ennemi, et des actions d'artillerie dans la région de Ramscappelle, Dixmude, du Chemin des Dames et de Moronvilliers, il n'y a eu, sur le front anglo-français, que des engagements d'infanterie secondaires.

Une lutte d'aviation longue et très vive s'est déroulée entre pilotes anglais et allemands; elle s'est terminée en faveur de nos alliés, qui n'ont perdu que 9 appareils, ont abattu 31 avions et bombardé très efficacement les aérodromes, les gares, les dépôts ennemis.

— L'offensive russe se développe avec succès sur le Dniester et la rivière Lomnitza. Nos alliés enfoncent les lignes ennemies entre les armées de Léopold de Bavière, au nord, et celles de l'archiduc Joseph, au sud; après un sanglant combat, ils s'emparent de la ville de Kalusz, située à mi-chemin entre Stanislau et Dolina.

— Combats de patrouilles et canonnade sur le front du Vardar, en Macédoine.

— Les combats ont recommencé autour de Pékin; le général Tchang Hsoun, enfermé dans la capitale, refuse de se rendre.

— Le vapeur anglais *Chilka*, de la Compagnie British India, allant de Madras à Rangoon, a pris feu; il transportait 1.700 passagers (17 Européens seulement) : le nombre des morts serait très élevé.

13 juil. (ven.). — Il n'y a à signaler sur tout le front, de la mer du Nord à la frontière suisse, que quelques raids de l'ennemi facilement repoussés et l'action très vive de l'artillerie, de la Flandre à la Meuse. Reims a reçu hier et aujourd'hui plus de 2.000 obus.

— La progression des Russes continue : nos alliés ont franchi la Lomnitza et se sont emparés de positions importantes; ils ont fait un millier de prisonniers dont 10 officiers, capturé 5 canons et une douzaine de mitrailleuses.

— Le gouvernement grec a soumis au roi Alexandre le décret de convocation de la Chambre de mai 1915, illégalement dissoute en octobre de la même année par le roi Constantin.

14 juil. (sam.). — Après une violente préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué les positions britanniques au sud de Lombartzyde : ils ont été complètement repoussés. — Nous avons exécuté avec succès une incursion dans les lignes ennemies à l'ouest de la ferme Navarin, en Champagne : les Allemands ont subi des pertes très sensibles et nous avons ramené des prisonniers. Nos batteries sont très actives sur tout le front, de Saint-Quentin à la Meuse. Reims a reçu encore 2.000 obus.

Les pilotes anglais ont abattu ou mis hors de combat 15 avions ennemis. Pendant la nuit, des aéroplanes allemands ont lancé des bombes sur la région de Nancy : 2 femmes et 1 enfant ont été tués.

— Les troupes russes victorieuses avancent en Galicie orientale, et gagnent du terrain à l'ouest et au nord-ouest de Kalusz. La canonnade devient plus intense dans la région de Brzezany.

— Quelques patrouilles bulgares ont été repoussées sur le front de la Strouma.

— L'Allemagne est en proie, depuis quelques jours, à une crise politique intérieure très grave. Le chancelier Bethmann-Hollweg a donné sa démission; il a été remplacé par le docteur Georg Michaelis.

— A Pékin, le général Tchang Hsoun, s'étant réfugié à la légation des Pays-Bas, les chefs républicains ont mis fin au combat.

— A Paris, le 14 Juillet a été la « Fête des Drapeaux ». Tous les étendards et les drapeaux décorés de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre, troués par les éclats d'obus et les balles, déchiquetés, effilochés par le vent de la bataille, ont montré à la vieille capitale leurs glorieuses blessures. C'est au milieu d'ovations enthousiastes, d'une véritable pluie de fleurs, d'une émotion poignante et douce qui serrait tous les cœurs, que nos héroïques soldats ont défilé, sur un parcours de 8 kilomètres, du cours de Vincennes à la place Denfert-Rochereau. Jamais peut-être Paris n'avait vu une si belle fête, manifestation grandiose de patriotique espérance : de tout son cœur, de toute sa reconnaissance, de toute sa foi, il a acclamé les magnifiques représentants des admirables défenseurs de la France, qui ont sauvé à la fois notre existence nationale et les libertés du monde.



LA NOUVELLE OFFENSIVE RUSSE

Le kaiser : « Je suis tout à fait pour la fraternisation, mais, vraiment, vous serrez un peu trop fort... »

(Bernard Partridge, *Punch*).



« Deux jours sans viande !... Conçois-tu ça, mon ami ?
— Eh bien, quoi ?... C'est une affaire d'habitude... Je reste bien souvent, moi, une semaine sans poisson ».

« Tu sais, mon vieux, le Brésil aussi marche avec nous !
— Chouette !... Ecris-lui qu'il nous envoie de bon café... ton jus manque trop d'arome ».

« Et ne plus manger de viande deux jours par semaine... ce que c'est dur !...
— Mais non, m'sieu ; pendant la paix, à la maison, nous n'en mangions qu'une fois par semaine ».

« C'est de l'huile de foie de morue... Le docteur dit que, pour le soir, cela remplace avantageusement la viande ! »

(Henriot, *La Liberté*).

« Tu ne veux donc manger que la croûte du pain ?... Au moins, mets au pot ta mie ! »
— M'man !... m'man !... Virginie qui fait des calembours ! »

PETITE CORRESPONDANCE

A. B., *Paris*. — La basilique chrétienne comprenait trois divisions principales : le vestibule, la nef et l'abside ou sanctuaire.

C. P., *Lyon*. — C'est l'économie politique qui enseigne comment les intérêts matériels se créent, se développent et s'organisent.

M. A., *Dijon*. — Pas exactement au-dessus : l'étoile polaire se trouve aujourd'hui à 1°,9' du pôle nord.

F. D., *Bourg*. — Nos savants météorologistes faisaient grand cas des remarques des vieux paysans, et

Molière, avec raison, consultait sa servante.

I. M., *Le Caire*. — *Je m'en rappelle* est un solécisme, c'est-à-dire une faute contre la syntaxe ; dites : *Je me le rappelle*.

Secteur 59. — L'*albornoz* est une sorte de burnous à capuchon, fait de poil de chèvre, tout d'une pièce ; il est encore en usage chez certains mahométans des côtes d'Afrique.

O. H., *Bordeaux*. — Chamfort a dit : « Le public est gouverné comme il raisonne. Son droit est de dire des sottises, comme celui des ministres d'en faire ».

B. S., *Genève*. — *Faux oranger* est le nom que les Américains donnent souvent au seringa, parce que les grandes fleurs blanches ou jaunâtres de cet arbuste répandent une odeur qui rappelle beaucoup celle de la fleur d'oranger.

D. Y, *Saint-Etienne*. — L'hôtel de Brienne, qui n'existe plus et qui faisait partie de l'ancienne enceinte des Tuileries, était situé presque en face de la rue de l'Echelle. C'est là que, sous la Révolution, le Comité de sûreté générale tenait ses séances.

G. P., *Tunis*. — Il faut éviter d'employer de suite trois ou quatre infinitifs compléments l'un de l'autre. Ainsi, ne dites pas : *Je ne pense pas* pouvoir aller *vous* voir *demain*. Dites : *Je ne pense pas que je puisse* aller *vous* voir *demain*.

L. V., *Montargis*. — Vous savez bien qu'il arrive trop souvent qu'on laisse en repos ceux qui mettent le feu et qu'on persécute ceux qui sonnent le tocsin.

S. P., *Rio de Janeiro*. — La Vie entière de saint Bernard est composée de cinq livres, dont les trois derniers sont de Geoffroi d'Auxerre. Les deux premiers sont de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, et d'Arnould, abbé de Bonnevaux.

F. V., *Milan*. — Nous n'ajoutons foi à aucune de ces versions : le voyageur allemand Erber contait souvent les mêmes sujets d'aventures ; mais, comme les récits étaient faits à de longs intervalles, les détails variaient chaque fois et à tel point, qu'il était parfois difficile de reconnaître la version primitive.

Il faut une bonne mémoire après avoir menti.

O. F., *Montauban*. — Le jugement que porte Laharpe sur les tragédies d'Eschyle est celui d'un homme de goût, mais plus familier avec le théâtre de Paris qu'avec celui de l'ancienne Athènes, et trop étranger peut-être à la langue de l'auteur, quoiqu'il en ait assez heureusement imité quelques morceaux en vers français

N. A., *Barcelone*. — Le fameux peintre lombard Guerchin s'appelait de son vrai nom Barbieri, comme le disent nos dictionnaires. Le surnom *Guerchin* (ou *Guercino*) lui fut donné parce qu'il louchait de l'œil droit, suite d'un accident qui lui arriva lorsqu'il était encore au berceau : un grand bruit, le réveillant en sursaut, lui causa une convulsion qui lui dérangea le globe de l'œil.

D. L., *Tarbes*. — Vous n'ignorez pas que plus les hommes en pouvoir ont des torts, moins on doit leur en parler, si l'on veut obtenir d'eux quelque chose.

Un patelin est bien mieux écouté
Qu'un sage moniteur qui dit la vérité.

Secteur 118. — Le participe passé *dû* (comme quelques autres participes) a souvent pour complément direct un infinitif sous-entendu ; dans ce cas, il est toujours invariable : *il n'a pas payé toutes les sommes qu'il aurait* dû (sous-entendu *payer*). Mais il faut écrire, en faisant accorder le participe : *il m'a toujours payé les sommes qu'il m'a* dues. — Il faut l'accent circonflexe sur l'*u* dans *dû* participe masculin singulier : *expédier en port* dû. Il ne faut pas d'accent sur l'*u* quand le participe est employé au pluriel ou au féminin (singulier ou pluriel) : *les honneurs* dus *au mérite ; la somme* due ; *les récompenses* dues *à la valeur*.

V. M., *Perpignan*. — C'est Marie-Clotilde de France, fille du dauphin, fils de Louis XV. Elle était d'un embonpoint extrême. Un suisse de la garde royale l'ayant un jour désignée sous le nom de *gros Madame*, le sobriquet lui resta. En 1775 elle épousa le prince de Piémont qui, vingt et un ans après, devint Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne.

W. H., *Montréal*. — Corinthe, qui fut jadis une belle et riche cité, n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade de 4.000 habitants. L'isthme dont elle gardait le passage et qui n'a guère plus de 6.300 mètres de large, a été percé, de 1882 à 1893, d'un canal dont la longueur est de 22 mètres et la profondeur de 8. Ce canal, qui met en communication les golfes de Corinthe et d'Egine, a pour but d'éviter la circumnavigation du Péloponèse, très dangereuse, surtout en hiver. Les anciens, la redoutaient, aussi avaient-ils songé au percement de l'isthme. Néron fit tracer la ligne du canal et y occupa 15.000 ouvriers, esclaves ou malfaiteurs ; mais sa mort interrompit les travaux. Les ingénieurs modernes n'ont fait que suivre le plan prévu par l'empereur romain.

E. N., *Toulon*. — Le *matkee* est une légumineuse qui pousse spontanément aux Indes et que l'on cultive depuis quelques années dans ces pays, afin de l'utiliser comme engrais vert. On le sème en mai et on l'enfouit en août, quand il est fleuri.

H. R., *Paris*. — P. S., *Issy-les-Moulineaux*. — La dernière version, parue dans la « Petite correspondance » du n° 124, est la bonne ; nous avons donné de nouveau la « dictée de Mérimée » pour corriger celle qui avait figuré dans le n° 83. Dans cette seconde citation, texte et historiette sont exacts.

G. K., *Quimper*. — Il est des questions d'histoire contemporaine que nous n'aborderons que plus tard. — Autrefois ?... mais, c'était comme aujourd'hui. Voltaire disait :

De mille députés l'éloquence stérile
Ne fit de nos abus qu'un détail inutile,
Et de tant de conseils l'effet le plus commun
Fut de voir tous nos maux sans en soulager un.

P. B., *Lausanne*. — L'arbre le plus vieux du monde est, dit-on, un cyprès qui se trouve au Mexique, près du village de Sainte-Marthe de Toula ; on lui donne plus de 6.000 ans. Le fameux capitaine espagnol, Fernand Cortez, en parle, au XVI° siècle, comme d'un arbre merveilleux et, deux siècles et demi plus tard, en 1803, le naturaliste Alexandre Humboldt évalua sa circonférence à 36 mètres. Le cyprès est encore dans toutes ses parties robuste et vigoureux.

D. T., *La Havane*. — Les pôles terrestres ne sont pas fixes ; toutefois leurs déplacements sont faibles et l'amplitude de leurs mouvements ne dépasse pas une demi-seconde ; De plus, ces mouvements sont périodiques. Ce déplacement des pôles entraîne de petites variations pour les latitudes des différents points de la terre. L'Association géodésique internationale a organisé, depuis 1895, un service international spécial pour étudier ces variations de latitude.

R. V., *Saint-Nazaire*. — Quand on passe du sens affirmatif au sens négatif, ou d'un temps à un autre, il dépend du goût de répéter ou non le pronom sujet : *J'avance et ne tremble pas*. Mais lorsqu'on passe du sens négatif au sens affirmatif, la répétition du pronom sujet est de rigueur. Ainsi l'on ne dira pas : *Je ne tremble pas et avance* ; il faut répéter le pronom et dire : *Je ne tremble pas et j'avance*.

V. B., *Alger*. — C'est du poète Dorat qu'il est question. Il était sur le retour de l'âge lorsqu'il épousa, en secondes noces, une femme dont l'extrême jeunesse lui attira des plaisanteries. On dit qu'elle était fille d'un pâtissier du faubourg Saint-Germain et qu'elle lui porta pour toute dot un pâté de pigeons, que Dorat mangea avec des amis le jour que le mariage fut conclu.

A. L., *Tulle*. — De tous les observatoires astronomiques et météorologiques de France, le plus élevé est celui du Pic du Midi de Bigorre (2.859 mètres), dont les coordonnées sont : 42°56'17" de latitude boréale et 2°11'48" de longitude ouest, par rapport au méridien de Paris. — Celui de Rochefort (Observatoire de la marine) est, au contraire, le moins élevé (9 mètres au-dessus du niveau de la mer), et ses coordonnées sont : 45°57' de latitude nord et 3°18' de longitude ouest.

R. T., *Lisbonne*. — Vous confondez le *bélouga*, cétacé des mers polaires, avec l'esturgeon ichthyocolle que les Russes appellent *bélouga*. Ce dernier se trouve surtout dans la mer Caspienne, dans la mer Noire et dans la mer d'Azov ; c'est le plus grand des esturgeons ; il peut atteindre et même dépasser 7 mètres de longueur. Au printemps, époque du frai, il quitte les eaux salées et remonte les grands fleuves, tels que l'Oural, le Volga, le Don, le Dniéper, le Danube, etc., pour effectuer sa ponte qui est d'une abondance extraordinaire ; puis, quand les œufs, déposés sur les pierres au milieu du courant, sont éclos, il redescend vers la mer suivi de sa jeune et nombreuse famille.

La chair du bélouga est fine et délicate ; on la mange fraîche ou salée ; avec les œufs on fait le caviar et, avec la vessie natatoire, la belle colle forte de poisson, d'où le nom d'*ichthyocolle* donné à cette grande espèce d'esturgeon.

F. I., *Rouen*. — Suivant Voltaire ou ses annotateurs, Elisabeth de Valois (fille de Henri II et de Catherine de Médicis, et reine d'Espagne par son mariage avec Philippe II) aurait fait échouer le projet, formé par son mari, d'enlever Henri IV encore enfant et sa mère Jeanne d'Albret pour les livrer au tribunal de l'Inquisition. Philippe II eut, en effet, l'idée de faire enlever la reine de Navarre et son fils, non en 1564, comme le dit Voltaire, mais en 1569, un an après la mort d'Elisabeth.

S. H., *Palerme*. — Voici l'énoncé de la règle du maréchal Bugeaud : « Le temps se comporte, onze fois sur douze, pendant la durée de la lune, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune, si le sixième jour le temps est resté le même que le cinquième ; et neuf fois sur douze comme le quatrième, si le sixième ressemble au quatrième ». Il résulte de l'étude des statistiques que cette règle est plus souvent en défaut qu'elle ne donne des prévisions exactes.

V. G., *Marseille*. — Ce détail se trouve dans les feuilles de Marat. On y lit que « les 15, 16 et 17 septembre 1792 il y eut pour 25 millions de diamants volés au garde-meuble de la couronne, plus 6 millions remis à Reland, ministre de l'intérieur ». Il fut aisé de voir que ces vols et ces dilapidations avaient été ordonnés par un parti qui avait besoin d'argent pour soutenir la révolution et que ce besoin s'était fait principalement sentir au moment de l'invasion des Prussiens. Mais il fallait donner des coupables à l'opinion publique : deux individus, Douligny et Chambon, furent arrêtés et condamnés ; puis secrètement rendus à la liberté, ils disparurent, vécurent sous de faux noms et moururent paisiblement longtemps après.

M. C., *Auxerre*. — Dans chaque constellation, les étoiles se désignent par les lettres de l'alphabet grec α, β, γ, etc., en suivant l'ordre des *éclats* ou, comme l'on dit, des *grandeurs* ; α désignant l'étoile de la constellation qui présente le plus d'éclat, β la deuxième et ainsi de suite. Après épuisement de l'alphabet grec, on utilise l'alphabet romain *a*, *b*, c... Cette façon de procéder paraît avoir été employée pour la première fois par J. Bayer dans ses cartes célestes de l'*Uranometria*, ouvrage paru à Augsbourg en 1603, et cette notation a été conservée.

A. E., *Paris*. — Gouffé a tiré le sujet de son joli petit opéra-comique *le Bouffe et le Tailleur* (musique de Gaveaux), non d'un conte des Mille et une nuits, mais d'un trait du chanteur italien Farinelli, aussi célèbre par son affabilité et ses belles manières que par son talent. — Le tailleur de Farinelli vint un jour lui apporter de riches habits commandés pour un jour de gala. Le chanteur lui demanda sa note. Le tailleur hésita un peu, dit qu'il ne l'avait pas, mais que si son illustre client daignait lui faire l'honneur de chanter un morceau, il estimerait cette faveur au delà de tout payement. Farinelli, sans mot dire, le conduisit dans son cabinet de musique et déploya devant lui tous ses talents, comme il l'aurait fait devant le roi lui-même. Le tailleur extasié, après bien des remerciements, allait se retirer, mais Farinelli, l'arrêtant, l'obligea à accepter une bourse qui contenait le double de ce que pouvaient coûter les habits.

M. E., *Clermont-Ferrand*. — La naissance de Gustave IV de Suède (1778), premier fruit d'un mariage (Gustave III et Sophie-Madeleine de Danemark) qui avait été stérile pendant douze ans, a donné lieu à beaucoup de conjectures sur sa légitimité. On a prétendu que Gustave III, désespérant d'avoir un héritier, avait introduit lui-même dans la couche royale un de ses chambellans nommé Munck. Cet homme, qui vécut longtemps à Massa, en Toscane, dans un état voisin de la misère, racontait son aventure à tous les passants ; mais on n'y croyait pas, car la source même de ces conjectures malveillantes, connue de tout le monde, en affaiblissait singulièrement l'effet : c'était évidemment par la secrète ambition du duc de Sudermanie, frère cadet de Gustave III, que l'origine légitime du jeune prince était ainsi mise en doute. Le duc aspirait à la couronne, mais il devait savoir cependant que de tels motifs de suspicion, lors même qu'ils eussent été fondés, ne pouvaient rien changer au droit, parce que c'est surtout en fait de succession au trône que la maxime *Ille est pater quem nuptiæ demonstrant* doit être invariable.

Après l'assassinat de Gustave III, au bal masqué de l'Opéra (1792), le duc de Sudermanie devint régent pendant la minorité de son neveu Gustave IV, et lorsque ce dernier fut forcé d'abdiquer, en 1809, il le remplaça sur le trône et régna sous le nom de Charles XIII. C'est lui qui adopta pour fils le maréchal Bernadotte qu'il choisit pour son successeur.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



« Est-ce frai que ça fa mal en Vrance?
— Ce qui est vrai, madame, c'est que nous cherchons à en persuader les Français. »

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).



L'HEURE SOMBRE DE LA RUSSIE
La Révolution russe patriote se dresse devant l'anarchie que soutient l'or allemand.

(Bernard Partridge, *Punch*).



« Eh bien! il n'y a pas à dire, mon ami, vous avez une jolie tête d'optimiste. »

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Juillet 1917 au 14 Août 1917

15 juil. (dim.). — La lutte d'artillerie n'a pas cessé d'être violente, tant vers Nieuport que vers Wytschaete et Armentières. Les secteurs autour d'Ypres se rallument. — A la faveur d'un feu roulant qui a duré plusieurs heures, les Allemands ont lancé une puissante attaque sur un saillant de notre ligne du Chemin des Dames, à l'ouest de Cerny : malgré les gros effectifs jetés par l'ennemi, et l'emploi intensif de lance-flammes, les assaillants ont été refoulés, après un très violent combat, et n'ont pu conserver que des éléments de première ligne sur un front de 500 mètres. Au même moment, nos troupes de Champagne du secteur de Moronvilliers enlevaient au nord du mont Haut et du Téton les positions formidables organisées par les Allemands sur presque un kilomètre, et maintenaient ensuite leur avance en dépit de toutes les contre-attaques : 360 prisonniers dont 9 officiers restaient entre leurs mains. Nous avons également repoussé les attaques que l'ennemi a tentées sur divers points de la rive gauche de la Meuse, et nous avons fait des prisonniers.

Malgré de violents orages, l'aviation anglaise a bombardé les lignes allemandes, et détruit 5 appareils ennemis.

— Escarmouches et canonnades sur le front austro-italien.

— Les crues du Dniester et de la Lomnitza entravent, pour le moment, l'avance de Kornilof vers Dolina ; cependant, nos alliés enlèvent 1.600 nouveaux prisonniers et un grand nombre de mitrailleuses.

16 juil. (lun.). — Le feu d'artillerie, qui se poursuit nuit et jour sur le front britannique, a atteint une extrême violence entre la mer et la Scarpe, surtout vers Armentières et au sud-ouest de Lens. — Entre la Somme et l'Aisne, l'ennemi a tenté de forts coups de main, précédés de bombardements : tous ont échoué. Plusieurs détachements d'assaut ont attaqué nos postes au sud de Corbeny : après un vif combat, ils ont été refoulés. En Champagne, à la suite d'un bombardement très violent de la région du mont Haut et du Téton, les Allemands ont lancé trois vagues d'assaut à très gros effectifs pour nous reprendre les positions conquises avant-hier : un combat acharné s'est engagé, il a duré toute la nuit et s'est terminé par l'échec complet des assaillants, qui ont été littéralement fauchés par nos feux, ou anéantis dans les corps à corps. Reims a reçu 1.600 obus. Nos batteries grondent sans arrêt sur la rive gauche de la Meuse, vers la cote 304.

— Une activité de combat plus grande s'est déployée sur le front italien : après avoir détruit, par le feu de leur artillerie, les positions autrichiennes près de Jamiano, nos alliés ont fait irruption dans les lignes ennemies et ramené 275 prisonniers dont 11 officiers.

— L'armée russe de Kornilof continue de faire des progrès, malgré les contre-attaques acharnées des Austro-Allemands. Du 1er au 15 juillet nos alliés ont fait plus de 40.000 prisonniers dont 834 officiers, chiffre auquel il faut ajouter la conquête d'un matériel considérable dans lequel entrent 95 canons, 25 mortiers et 420 mitrailleuses. Les combats semblent se rallumer au nord, vers Dvinsk et Riga.

— Escarmouches et lutte d'artillerie en Macédoine, sur le front du Vardar, ainsi qu'entre Monastir et le lac d'Okbrida.

17 juil. (mar.). — La canonnade augmente d'intensité sur le front britannique, particulièrement entre Nordschoote et Warneton. Deux engagements, l'un dans le secteur de Nieuport, l'autre à l'est de Monchy-le-Preux, se sont terminés à l'avantage de nos alliés. — En Champagne, les Allemands ont lancé de furieux assauts sur nos positions du Téton : repoussés plusieurs fois, ils ont fini par prendre pied sur certains points dans les éléments de tranchées avancées, mais au prix de pertes énormes. Sur la rive gauche de la Meuse, à la cote 304, nos troupes, au cours d'une rapide et brillante attaque, ont enlevé les première et deuxième lignes allemandes sur un front de 2.500 mètres et une profondeur de 1 kilomètre environ ; l'ennemi a subi des pertes très lourdes, et toutes ses contre-attaques ont été anéanties. Nous avons fait 425 prisonniers dont 8 officiers.

Les avions allemands effectuent un nouveau raid sur la côte orientale de l'Angleterre : ils jettent de nombreuses bombes qui tuent 59 personnes et en blessent 185.

— Une escadrille anglaise, patrouillant dans la mer du Nord, a rencontré des vapeurs allemands et en capturé 4.

— Aucun fait important sur le front italien.

— L'arrivée des réserves austro-allemandes et les inondations obligent Kornilof à ramener ses troupes sur la rive droite de la Lomnitza et à abandonner Kalusz.

— En Macédoine, l'artillerie ennemie a violemment bombardé nos tranchées sur le front du Vardar et au nord-ouest de Monastir. Après un vif combat nous avons repoussé un coup de main sur nos positions de la Cervena-Stena.

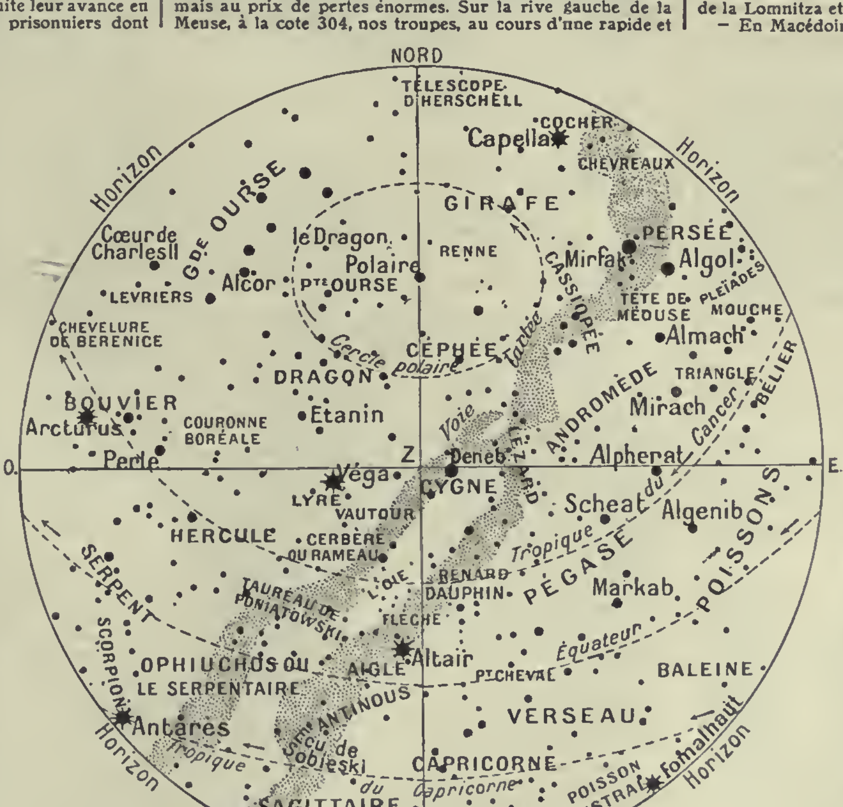
— A l'instigation des anarchistes, de Lénine et de ses partisans, des émeutes éclatent à Petrograd : il y a 56 morts et 650 blessés.

— A l'avènement d'Edouard VII, la famille royale de Grande-Bretagne prit le nom de Saxe-Cobourg et Gotha, du titre que portait le prince Albert, époux de la reine Victoria. Au cours du conseil privé qui a eu lieu à Londres, le roi George V, approuvé par tout le conseil, a renoncé à ce nom, en raison de son origine allemande, et a adopté pour lui et sa famille celui de *Windsor*, nom de l'antique résidence des rois d'Angleterre.

18 juil. (mer.). — On ne signale sur le front britannique que des coups de main, effectués avec succès par nos alliés, et le duel d'artillerie dont la violence va en augmentant, de la Lys jusqu'à l'Yser. — Depuis plusieurs semaines, de puissantes attaques sont lancées, tantôt par les Allemands, tantôt par nous, sur un front restreint, et toujours dans les mêmes secteurs : ceux du Chemin des Dames, de Moronvilliers en Champagne et de la cote 304 sur la rive gauche de la Meuse. Des résultats, il se dégage une supériorité permanente en faveur de nos troupes. A la suite de notre succès d'hier, du bois d'Avocourt à la cote 304, les Allemands ont fait des efforts désespérés pour nous reprendre notre conquête : leurs réactions n'ont abouti qu'à un sanglant échec.

— Rien d'important à signaler sur les fronts italien et russe.

19 juil. (jeu.). — Le communiqué britannique appelle l'attention sur l'ampleur du duel d'artillerie autour de Lombartzyde. Au cours d'un combat à l'est de Monchy-le-Preux, nos alliés ont réoccupé la ligne des avant-postes qu'ils avaient abandonnée il y a huit jours, et ils ont réussi plusieurs coups de main sur divers points du front. — L'ennemi continue de déclencher de violentes attaques contre nos positions : il est repoussé au sud de Saint-Quentin ; il échoue de Craonne à Hurtebise, où il



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er septembre vers 8 h. 1/2 du s. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre ; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales ; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

subit des pertes lourdes et ne peut atteindre, malgré les efforts de la Garde prussienne, que quelques éléments de tranchées de première ligne. Il est arrêté et décimé également par nos feux au bois d'Avocourt. Il se venge en lançant 1.100 obus sur Reims.

— Sur le front russe, les hostilités paraissent se ranimer dans les régions de Riga et de Dvinsk. Au sud de Brzezany la canonnade a augmenté d'intensité, et des combats violents ont toujours lieu autour de Kalusz. Dans la région de Novitza, les Russes ont fait 220 prisonniers dont 8 officiers, et capturé 35 mitrailleuses.

Prenant des mesures énergiques, le gouvernement de Petrograd fait arrêter les maximalistes et les léninistes, reconnus comme agents à la solde de l'Allemagne.

20 juil. (ven.). — Les raids de sondage, ainsi que les opérations de l'aviation, se multiplient sur le front des troupes britanniques. Le combat d'artillerie se poursuit avec violence. — Sur notre front, entre Craonne et Hurtebise, a lieu une bataille acharnée ; jusqu'ici on n'enregistre qu'un échec terriblement sanglant pour l'ennemi : des milliers de cadavres des soldats du kronprinz couvrent les plateaux de Californie et des Casemates. Enregistrons encore un beau succès de nos soldats au sud-est de Saint-Quentin, dans la région du Moulin de Touvent. Le duel d'artillerie se maintient toujours très vif sur presque tout le front.

— Pas de modification sur les fronts italien et russe.

— La Finlande proclame son indépendance et arbore son drapeau national sur tous les édifices publics, entre autres sur celui de la Diète, assemblée qui tient sa première séance pour organiser la nouvelle administration du pays.

— Les listes officielles allemandes, publiées jusqu'au 30 juin, indiquent les pertes suivantes depuis le début de la guerre, mais toujours au-dessous de la vérité :

Tués	1.032.800
Morts de maladies	72 968
Prisonniers	316.506
Manquants	275.460
Blessés	2.825.581
Total	4.523.307

21 juil. (sam.). — Sur le front des Flandres, la bataille d'artillerie est de plus en plus intense, et les aviateurs anglais font de nombreuses et intéressantes opérations de bombardement sur des centres importants de voies ferrées, en arrière des lignes allemandes. — La journée a été marquée par de nouveaux et violents combats ; au nord de l'Aisne, entre Craonne et Cerny, le kronprinz allemand subit échec sur échec, à vouloir aborder nos positions.

— Combats de patrouilles et actions éparpillées d'artillerie sur le front italien.

— Par suite du fâcheux état d'esprit d'une partie de leurs troupes, les Russes ont été refoulés au nord-est de Brzezany et se sont établis sur une nouvelle ligne à l'ouest de Tarnopol. Des actions sont en cours entre Smorgone et Krevo, ainsi qu'au sud-est de Dvinsk.

Kerensky, devenu président du conseil des ministres russe, adresse à l'armée et à la marine un ordre du jour enflammé où s'affirment sa passion patriotique et sa volonté de fer. L'ordre est rétabli à Petrograd.

— De Macédoine, on ne signale que de petits engagements, tous à notre avantage.

22 juil. (dim.). — Rencontres de patrouilles et canonnade sur le front britannique. — La bataille continue vigoureuse sans interruption le long du Chemin des Dames, et c'est dans la région d'Hurtebise-Craonne qu'elle est le plus violente. Les Allemands ont porté leurs efforts principalement sur les plateaux des Casemates et de Californie : ils ont été rejetés à plusieurs reprises du plateau des Casemates, où ils ont subi des pertes énormes ; mais, après des échecs répétés et au prix de sacrifices considérables, ils sont parvenus à prendre pied dans notre première ligne du plateau de Californie, où la bataille continue avec acharnement. Sur les deux rives de la Meuse, l'ennemi s'est montré très actif ; au nord de Bezonvaux, il a attaqué en deux points de notre front, et après un vif combat qui lui a coûté des pertes sérieuses il a été complètement repoussé ; il n'a pas été plus heureux sur les Hauts-de-Meuse, où, refoulé dans ses deux tentatives, il a laissé des prisonniers.

— Les armées russes ont passé à l'offensive entre Smorgone et Krevo, ont gagné du terrain et fait de nombreux prisonniers. L'activité de combat s'est étendue sur tout le front, du Danube à la Baltique.

— Suivant un accord conclu entre la Grèce et la Serbie, le gouvernement serbe sera transféré de Corfou à Salonique.

— Une des forces japonaises, escortant en Méditerranée des transports anglais, a détruit un sous-marin allemand.

— Le Siam a déclaré la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche. Il a fait interner les sujets de ces deux puissances, et procède à la saisie de leurs navires stationnés dans le port de Bangkok.

23 juil. (lun.). — Une grande bataille d'artillerie a lieu dans les Flandres, où les Allemands ont considérablement augmenté le nombre de leurs batteries et de leurs divisions. Nos alliés britanniques effectuent avec succès des sondages dans les lignes ennemies et ramènent des prisonniers. — La lutte est toujours très ardente et sans arrêt le long du Chemin des Dames, sur une étendue de 20 kilomètres, de l'Epine de Chevregny jusqu'au sud de Corbeny ; mais l'effort principal des Allemands porte, à l'ouest de Craonne, sur les plateaux des Casemates et de Californie, qu'ils attaquent sans relâche avec de puissants effectifs ; l'ennemi a réussi à pénétrer dans notre première ligne, mais, contre-attaqué, il n'a pu en conserver qu'une faible partie. En Champagne, nous avons repoussé, après un vif combat, une forte attaque sur nos tranchées au nord-ouest du mont Cornillet. Reims a de nouveau reçu 850 obus. Une pièce allemande à longue portée a tiré, sans résultats, une centaine d'obus sur la région nord de Nancy ; en représaille, nous avons exécuté un tir efficace sur les usines de Château-Salins.

— Dans la direction de Vilna, les Russes ont occupé une partie des positions ennemies et fait plus de 1.000 prisonniers ; malheureusement, la conduite d'une partie des troupes n'a pas permis d'exploiter ce succès.

24 juil. (mar.). — Nos alliés britanniques continuent leurs reconnaissances dans les tranchées allemandes et ramènent des prisonniers. Sur tout leur front, la bataille d'artillerie a pris une violence extrême : leurs canons démolissent les défenses de l'ennemi, et leurs aéroplanes bombardent ses dépôts de munitions et ses voies de garage. — Par une magnifique contre-attaque de nos troupes, les Allemands ont été chassés des éléments de première ligne qu'ils occupaient depuis avant-hier, sur les plateaux des Casemates et de Californie ; nous avons même avancé nos positions sur plusieurs points et les avons maintenues en dépit des furieux retours offensifs de l'ennemi qui a subi de grosses pertes.

— L'armée russe de Galicie ne s'est pas encore ressaisie : de nombreux soldats, détournés de leur devoir par la propagande criminelle des maximalistes, léninistes ou anarchistes, se sont rendus sans combattre, ou ont refusé de marcher à l'ennemi. Broussilof tient à dénoncer ces événements malheureux dont profitent les Austro-Allemands, qui ont repris Halicz, Jezupol, débordent Tarnopol et menacent Stanislau. Au nord, les combats recommencent dans la région de Riga, et, au sud, une offensive russo-roumaine a lieu entre les vallées du Trotus et de la Putna.

25 juil. (mer.). — Les troupes de choc britanniques poursuivent avec succès leurs incursions dans les tranchées ennemies et font environ 200 prisonniers. La lutte d'artillerie continue sans arrêt dans les Flandres ; mais une forte



A LA HOTTE, LE CHIFFONNIER !

[Sur l'étiquette, on lit : « Les morceaux de papier et autres ordures doivent être jetés ici, par ordre de Bethmann-Hollweg]. (*Punch*.)

brume gêne beaucoup les opérations aériennes. — Les Allemands ont lancé de nouvelles contre-attaques sur nos positions reconquises aux plateaux des Casemates et de Californie : ils ont complètement échoué, avec des pertes très lourdes. Des coups de main qu'ils ont effectués près d'Hurtebise, au mont Cornillet, et en Alsace vers Aspach-le-Haut, ont eu le même sort. L'activité de l'artillerie se maintient très vive de Saint-Quentin à la Meuse. Reims a reçu près de 600 obus.

— L'anarchie paralyse l'offensive russe, oblige nos alliés à battre en retraite des deux côtés du Dniester, et à abandonner Tarnopol, Stanislau et Nadvorna. Broussilof réclame de Kerensky et du Comité de salut public l'application de la loi martiale.

Dans le sud des Carpathes, entre la Susita et la Putna, les troupes roumaines enfoncent la ligne ennemie sur un large front, capturent plusieurs centaines d'hommes et 19 canons.

— L'accession de la Grèce à la cause des Alliés a modifié les conditions dans lesquelles se présentait jusqu'ici la situation militaire dans les Balkans. Pour régler les différends qui pourraient s'élever à ce sujet, surtout entre Rome et Athènes, il a été décidé qu'une conférence interalliée aurait lieu à Paris. Les 28 délégués des 7 puissances alliées qui ont des intérêts spéciaux en Orient — France, Angleterre, Italie, Russie, Roumanie, Grèce et Serbie — se sont réunis à Paris, au Quai d Orsay, sous la présidence de M. Alexandre Ribot, et ont tenu ce matin leur première séance. A l'ouverture de la réunion, M. Ribot, dans une brève allocution de bienvenue aux représentants des puissances alliées, a nettement délimité le programme des questions à traiter. Les membres de la Conférence ont décidé que le secret le plus absolu serait gardé sur leurs délibérations.

Le roi Alexandre, sur les conseils de M. Venizelos, a rappelé la chambre du 31 mai 1915, dissoute par son père. Celle chambre tient aujourd'hui, à Athènes, sa première séance.

26 juil. (jeu.). — Rien d'important à signaler sur le front britannique, en dehors de la continuation de la lutte formidable de l'artillerie. Un brouillard très épais entrave l'activité de l'aviation. — La bataille se poursuit sans relâche au Chemin des Dames : les attaques incessantes de l'ennemi sur le plateau d'Hurtebise et au sud d'Ailles sont brisées par nos feux. Elles ne sont pas plus heureuses en Champagne, au massif de Moronvilliers. Au nord d'Aubérive, nous avons pénétré dans les tranchées allemandes, et maintenu le terrain conquis. Au nord de l'Aisne, en Champagne et sur les deux rives de la Meuse, l'activité réciproque des deux artilleries se poursuit avec la même violence.

— L'indiscipline et les défections chez nos alliés russes aboutissent à des résultats désastreux. Leurs armées continuent de se replier rapidement devant la pression de l'ennemi, qui dégage peu à peu la Galicie et menace la Bukovine.

A la demande de Kerensky et de Broussilof, le gouvernement provisoire rétablit la peine de mort pour les traîtres et les lâches sur le front.

— A Paris, la Conférence balkanique des Alliés a terminé ses travaux en deux jours. Avant de se séparer, ses membres ont fait à l'unanimité la déclaration suivante :

Les puissances alliées, plus étroitement unies que jamais pour la défense du droit des peuples, particulièrement dans la péninsule des Balkans, sont résolues à ne déposer les armes que lorsqu'elles auront atteint le but qui, à leurs yeux, domine tous les autres : celui de rendre impossible le retour d'une agression criminelle telle que celle dont l'impérialisme des empires centraux porte la responsabilité.

Les officiers généraux des armées et des marines alliées, venus à Paris à l'occasion de la Conférence balkanique, se sont réunis pour examiner toutes les questions visant la conduite générale des opérations et de la guerre sous-marine l'unité d'action sur l'unité de front, la répartition des effectifs, et la proportionnalité des efforts.

27 juil. (ven.). — Dans les Flandres, l'artillerie britannique continue son bombardement de préparation auquel répond énergiquement l'artillerie allemande. — La situation ne s'est point modifiée sur notre front ; l'ennemi persiste dans ses attaques et n'est pas plus heureux qu'auparavant : toutes ses offensives sont brisées au Chemin des Dames, au massif de Moronvilliers et à l'est d'Aubérive ; ses pertes sont très élevées. Le duel d'artillerie, toujours très vif dans ces régions, a augmenté d'intensité sur les deux rives de la Meuse.

Des avions allemands ont tenté vers minuit d'approcher de Paris ; ils n'ont pu y parvenir.

— Les Russes continuent leur retraite vers l'est, entre le Dniester et les Carpathes. Ils abandonnent Kolomea, que l'ennemi occupe aussitôt.

Après divers petits succès, au cours desquels elles s'emparent de plusieurs villages, les troupes russo-roumaines attaquent l'ennemi entre les vallées du Casinu et de la Putna, enfoncent ses lignes sur un front de 21 kilomètres, capturent 1.500 hommes, 44 canons, de nombreux obusiers et un important matériel.

— Le croiseur anglais *Ariadne* a été torpillé et coulé. Tout l'équipage a été sauvé, sauf 38 hommes tués par l'explosion.

28 juil. (sam.). — La furieuse canonnade se développe encore sur le front des Flandres et en Artois, tandis que l'artillerie britannique, déployant une activité considérable, bombarde sans relâche les organisations ennemies ; 32 appareils allemands ont été abattus. — Le kronprinz continue à lancer des attaques assez décousues sur nos positions du Chemin des Dames et de Moronvilliers ; il n'essuie que de sanglants échecs. La lutte d'artillerie est toujours très violente dans le Laonnois et jusqu'à la Meuse.

Vers minuit, des aviateurs allemands ont, de nouveau, tenté d'approcher de Paris ; ils ont échoué, comme la veille.

— La retraite des troupes russes s'effectue sans encombre en Galicie. Quant à l'armée roumaine, elle continue, avec l'appoint des Russes de Tcherbatchef, restés fidèles à leur devoir, de porter de rudes coups aux Autrichiens.

En raison de la gravité de la situation intérieure, le gouvernement provisoire, siégeant à Petrograd, ordonne la fermeture des frontières russes jusqu'au 15 août.

29 juil. (dim.). — Sans interruption la bataille d'artillerie fait rage sur tout le front des Flandres. Nos alliés britanniques effectuent avec succès de nombreux raids dans les lignes ennemies, et leurs pilotes abattent 30 avions et 2 ballons allemands. — De vifs combats ont lieu de nuit et de jour, du Chemin des Dames à la Meuse ; nos troupes ont progressé entre Hurtebise et La Bovelle, et repoussé toutes les attaques de l'ennemi qui a essuyé de lourdes pertes.

— Les Austro-Allemands ont fait de nouveaux progrès vers l'est, dans la Galicie ; mais leur avance est plus lente et semble rencontrer quelque résistance.

Les troupes roumaines développent leurs succès en Moldavie ; elles élargissent vers le nord la brèche faite au front ennemi sur une longueur de 30 kilomètres et une profondeur de 15 ; elles ont fait 1.450 nouveaux prisonniers, capturé 3 batteries d'obusiers, 9 canons et un important matériel de guerre.

30 juil. (lun.). — Aucun événement important à signaler, sur les fronts belge et français ; les orages et les pluies ont sans doute gêné les opérations. Mais l'artillerie est toujours très active dans les Flandres, au Chemin des Dames, en Champagne et sur les deux rives de la Meuse.

— Les Russes continuent lentement leur retraite en Galicie et ralentissent de leur mieux la marche de l'ennemi.

En Roumanie, les Austro-Allemands se replient sur les monts Bereck, à la frontière hongroise.

31 juil. (mar.). — Après le bombardement formidable et continu des positions allemandes, les armées anglaises ont passé à l'attaque et ont enfoncé la première ligne allemande sur un front de 30 kilomètres, de la Lys à l'Yser, et une profondeur moyenne de 2 à 3 kilomètres. Elles étaient soutenues à leur gauche par les troupes françaises, qui ont rapidement pénétré dans les organisations défensives ennemies et enlevé les villages de Bixschoote et de Steenstraete. De leur côté les armées britanniques s'emparaient des villages de Pilkem, Frezenberg, Verlorenhoek, Westhoek. Cette première journée d'avance franco-britannique a coûté des pertes énormes à l'ennemi, qui a laissé entre nos mains 6.122 prisonniers dont 132 officiers, 8 canons, 53 mitrailleuses et 32 mortiers. Pendant cette bataille des Flandres, nos troupes attaquaient victorieusement au Chemin des Dames, gagnaient du terrain au sud de La Royère, repoussaient de furieuses contre-attaques de Cerny à Hurtebise, et faisaient 300 prisonniers. En Champagne, au nord ouest de Prosnes, nous avons vigoureusement refoulé un coup de main ennemi.

— Dans l'offensive russo-roumaine, entre la vallée du Casinu et la Putna-Ceuta, nos alliés ont capturé en cinq jours 4.000 hommes et 98 canons. La rupture du front ennemi s'étend sur 60 kilomètres de largeur et une profondeur de 17 à 20 kilomètres.

Les femmes russes adressent aux Alliés un message, pour les supplier de compter encore sur la Russie :

La désorganisation de nos armées, disent-elles, *nous remplit de honte et de douleur .. Nous vous conjurons de ne pas juger*

notre patrie sur les apparences... elle a de puissantes ressources morales qui surmonteront le désordre... Nous connaissons les cœurs de nos maris et de nos fils... La défaillance n'est que passagère ; le réveil nous vengera... L'esprit de trahison n'est pas né dans l'infortunée Russie ; c'est l'Allemagne qui a semé ce mauvais grain. L'Allemagne, désespérant de vaincre la Russie, homme à homme, sur le champ de bataille, a eu recours aux plus vils moyens, ce qui n'étonne pas d'elle.

1er août (mer.). — Les troupes franco-anglaises organisent dans les Flandres les positions qu'elles ont conquises ; les orages et les pluies diluviennes gênent considérablement les opérations. — Au nord de l'Aisne, dans le secteur de Cerny, nous avons repoussé des attaques allemandes, et progressé sur plusieurs points. Dans la région entre Avocourt et la cote 304, une violente offensive ennemie a été brisée par nos feux.

Le capitaine Guynemer a abattu son 50e avion.

2 août (jeu.). — Les pluies torrentielles arrêtent presque les opérations dans les Flandres ; la lutte d'artillerie continue seule et toujours très violente, avec un avantage marqué pour les Alliés. Les troupes britanniques ont repris toutes les positions qu'elles avaient dû abandonner ; les nôtres se sont énergiquement maintenues sur celles qu'elles ont conquises, et ont encore progressé malgré le mauvais état du terrain. En Laonnois, en Champagne et sur les deux rives de la Meuse, canonnade réciproque assez active et opérations de détail heureuses pour les nôtres.

— Les Russes continuent, mais avec plus de lenteur, leur mouvement de retraite. Les Austro-Allemands ont franchi la frontière russe sur un front de 50 kilomètres le long du Zbrucz ; ils ne sont plus qu'à une faible distance de Czernowitz et ont repris Kimpolung dans la Bukovine méridionale. Kornilof remplace Broussilof comme généralissime des armées russes.

— Toujours rien à signaler sur les autres fronts.

3 août (ven.). — Les orages se succèdent sans interruption sur tout le front de Belgique, et de ce fait la situation est sans changement notable. Il faut toutefois mentionner la reprise par les Anglais du village de Saint-Julien qu'ils avaient dû abandonner. Sur le Chemin des Dames, près de Cerny, les Allemands ont lancé de nouvelles attaques et ont subi de nouveaux échecs ; leurs pertes sont lourdes. Lutte d'artillerie sur les deux rives de la Meuse.

— Les Russes reculent toujours et la ville de Czernowitz est tombée au pouvoir des Autrichiens. On dit que l'état d'esprit des troupes de nos alliés dénote une réaction décisive, ce qui donne lieu d'espérer qu'elles feront leur devoir.

A Petrograd, les difficultés de la situation politique s'aggravent tellement depuis huit jours, que Kerensky, se voyant dans l'impossibilité de reconstituer le gouvernement provisoire, donne sa démission.

— Rencontres de patrouilles et canonnade intermittente sur les autres fronts.

— L'amiral Lacaze, ministre de la Marine, et M. Denys Cochin, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et au Blocus, donnent leur démission.

4 août (sam.). — Malgré le mauvais temps qui persiste, nos troupes des Flandres ont progressé dans la région de Bixschoote, et nos alliés britanniques ont reconquis à l'est de Monchy-le-Preux le terrain qu'ils avaient perdu. — La situation ne s'est pas modifiée sur le Chemin des Dames, où deux nouvelles tentatives allemandes, à l'est de Cerny, ont été rapidement étouffées. Le duel d'artillerie a repris avec vigueur au nord de Verdun, sur les deux rives de la Meuse.

— Les opérations allemandes sont virtuellement terminées en Galicie orientale : l'ennemi occupe presque toute la province. La retraite russe en Bukovine et dans les Carpathes continue, et les Austro-Allemands, s'avançant le long du Pruth inférieur, menacent le nord de la Moldavie.

La démission de Kerensky a été refusée, à Petrograd, par le gouvernement provisoire, et une conférence extraordinaire a été tenue pendant la nuit, par tous les partis politiques importants, pour réaliser l'union sacrée, et charger Kerensky de reconstituer le gouvernement national.

— A Athènes, le roi Alexandre prête serment à la Constitution devant la Chambre, et, dans son discours du trône, il rend hommage à l'intérêt bienveillant que les puissances protectrices ont témoigné à la Grèce, en vue de lui permettre d'établir son unité nationale, déclare que les conditions qui ont déterminé son avènement au trône indiquent nettement la ligne de conduite qu'il devra donner à l'avenir à sa politique, et affirme sa volonté de marcher avec les Alliés.

5 août (dim.). — Les pluies continuelles ont rendu le terrain impraticable dans les Flandres, cependant nos détachements poursuivent leurs incursions dans les lignes avancées de l'ennemi, et les Anglais ont eu à soutenir une forte attaque près d'Hollebeke et ont réussi à rejeter les Allemands qui avaient pris pied dans le village. La canonnade, qui n'avait pas cessé, augmente d'intensité. On ne signale sur le reste du front que quelques tentatives ennemies facilement repoussées, au Chemin des Dames et en Argonne.

— La situation ne s'améliore pas sur le front russe : les Austro-Allemands, qui ont franchi la frontière, attaquent la ville de Chotin. L'armée roumaine fait des efforts héroïques pour arrêter au nord de la Moldavie les progrès de l'ennemi.

6 août (lun.). — Il n'y a pas de changement dans la situation en Belgique. Les Allemands ont de nouveau attaqué vers Hollebeke et ils ont été rejetés avant d'avoir pu aborder les lignes britanniques. — Lutte d'artillerie en divers secteurs, du nord de l'Aisne à la Meuse.

— Les Austro-Allemands suivent les Russes dans leur retraite et occupent Radautz, en Bukovine orientale. Une amélioration paraît se produire sur les fronts de nos alliés.

— La République de Libéria déclare la guerre à l'Allemagne.

7 août (mar.). — Bien que la visibilité soit rendue difficile par la brume, la lutte d'artillerie a redoublé d'intensité sur le front des Flandres, surtout dans le rayon d'Ypres et la région de Bixschoote. — En Champagne, nous avons effectué dans les lignes allemandes trois incursions qui nous ont permis d'infliger des pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers. Sur la rive gauche de la Meuse, entre le bois d'Avocourt et la cote 304, ainsi que sur la rive droite, au bois des Caurières, nous avons victorieusement repoussé deux attaques.

La ville d'Armentières a été évacuée par la population.

— Les nouvelles des fronts russe et russo-roumain sont peu encourageantes. Tandis que le repli des armées de Kornilof continue en Bukovine, le général Mackensen, disposant de grandes forces, attaque énergiquement les positions russes au nord de Focsani ; nos alliés reculent, ce qui force à la retraite l'armée roumaine de Moldavie.

Le général Kornilof, pour rétablir la discipline dans l'armée russe, a supprimé les soviets de soldats, qui s'étaient arrogé le droit de discuter des ordres qu'ils étaient incapables de comprendre.

8 août (mer.). — Après une éclaircie, la pluie a recommencé à tomber avec abondance, et gêne considérablement toute grande opération dans les Flandres. Nos soldats ont effectué une nouvelle avance au nord-ouest de Bixschoote ; nos alliés britanniques ont repoussé des coups de main ennemis près de Rœux et d'Oppy, et réussi quelques raids sur les tranchées allemandes vers Lombartzyde. — La lutte d'artillerie continue sans interruption sur le Chemin des Dames et sur les deux rives de la Meuse. Des détachements ennemis essayent en plusieurs endroits d'aborder nos lignes ; ils sont partout repoussés par nos feux : à l'est de Vauxaillon, à l'ouest du plateau de Californie, au bois des Caurières, au nord de Saint-Mihiel et en Haute-Alsace.

— Les Austro-Allemands n'ont fait de sensibles progrès ni sur le Zbrucz, ni entre le Pruth et le Dniester : leurs efforts se portent vers la Roumanie, par les vallées de la Bistritza, du Sereth inférieur et de la Suczava, pour couper les communications entre les armées russes et les armées roumaines.

— Aucun fait saillant sur les fronts d'Italie et de Macédoine.

— La Conférence des gouvernements alliés, qui s'était réunie hier à Londres, est terminée. L'accord s'est fait sur toutes les questions qui ont été soumises à cette conférence. Les membres des gouvernements alliés ont été unanimes à penser qu'il importe d'assurer entre eux des échanges de vues fréquents, afin de donner à leur action concertée toute l'efficacité qui convient pour la conduite de la guerre.

9 août (jeu.). — L'action d'artillerie continue avec violence dans les Flandres, malgré les pluies et les brumes. Nos soldats ont encore progressé vers Langemarck, et les troupes britanniques poursuivent leurs incursions dans les tranchées ennemies. — Sur notre front, la canonnade sévit avec vigueur de Saint-Quentin aux Eparges et de nombreuses actions de patrouilles ont lieu sur toute la ligne, jusqu'à la frontière suisse.

— L'ennemi poursuit son offensive en Bukovine méridionale et en Moldavie, en refoulant les forces russes et roumaines. Ces graves événements n'ont pas encore eu de répercussion sur le théâtre macédonien où, sur l'ensemble du front, l'artillerie n'a qu'une activité moyenne.

10 août (ven.). — Bien que les circonstances atmosphériques ne soient pas redevenues entièrement favorables, de nombreuses opérations ont été engagées de Nieuport à Verdun. Au nord d'Ypres, notre infanterie a progressé dans la direction de Langemarck ; les attaques britanniques se sont développées sur la voie ferrée de Roulers à Menin et Courtrai : nos alliés ont occupé la crête importante commandant la route qui unit ces villes, se sont emparés du village de Westhoek et ont fait 250 prisonniers ; plus au sud, dans la région de Monchy-le-Preux, ils ont exécuté plusieurs coups de main heureux qui leur ont valu encore une centaine de prisonniers. — Sur notre front, les Allemands ont attaqué énergiquement au nord de Saint-Quentin, près de Fayet, ainsi que sur le Chemin des Dames, en Champagne, en Argonne et sur les rives de la Meuse : ils ont partout subi des échecs sanglants, et laissé 200 prisonniers entre nos mains.

— Sur le front oriental, la situation est loin d'être satisfaisante. La poursuite des armées russes vers la Bessarabie paraît être presque arrêtée momentanément ; mais les Austro-Allemands attaquent les Roumains sur tout leur front de Moldavie, et Mackensen cherche à couper leurs lignes de communication dans la région de Focsani.

— M. Chaumet, député de Bordeaux, remplace comme ministre de la Marine l'amiral Lacaze, démissionnaire, et M. Dumesnil, député de Seine-et-Marne, lui est adjoint à titre de sous-secrétaire d'Etat.

11 août (sam.). — Les hostilités recommencent avec vigueur dans les Flandres. Nos troupes ont fait encore des progrès sur leurs deux ailes, à l'est de Bixschoote et vers Langemarck, le long du chemin de fer d'Ypres à Thourout. Les Anglais ont également remporté de nouveaux avantages sur la rive droite de la rivière Steenbeck, mais devant une très énergique action allemande ils ont dû reculer légèrement leur ligne du bois de Glencorse. La lutte d'artillerie redevient formidable, de la côte à Warneton. — Sur divers points de notre front, les combats ont repris une certaine importance : au nord de Saint-Quentin, dans la région de Fayet, nous avons réalisé des progrès sensibles ; sur le Chemin des Dames, au sud d'Ailles, une brillante attaque nous a rendus maîtres d'une grande tranchée solidement tenue par l'ennemi ; en Champagne, les troupes du kronprinz ont attaqué simultanément et à plusieurs reprises nos positions du Cornillet, du mont Haut et du mont Blond : elles ont partout et chaque fois essuyé un lourd échec. La canonnade reste toujours très vive de la Somme à la Meuse.

L'aviation a repris toute son activité : les pilotes anglais ont détruit 16 appareils ennemis, les nôtres 4 et ils ont bombardé les baraquements allemands de la forêt d'Houthulst, en Belgique, ainsi que le terrain d'aviation de Schlestadt, en Alsace. Pendant la nuit les aéroplanes ennemis ont jeté des bombes dans la région de Nancy, sans faire de victimes.

— Les nouvelles du front sud-oriental sont meilleures : stimulés sans doute par la belle ténacité des Roumains qui contre-attaquent sans relâche, les régiments russes de l'armée de Moldavie offrent une résistance plus efficace aux vagues d'assaut allemandes de Mackensen, au nord de Focsani. Les lignes russo-roumaines résistent entre Casinu et Susita et semblent avoir arrêté toute menace de débordement.

Le général Kornilof a obtenu de Kerensky, d'accord avec le Soviet de Petrograd, tous les pouvoirs qu'il a demandés pour rétablir dans l'armée combattante l'esprit de discipline et le sentiment de la hiérarchie ; la répression, qui a sérieusement commencé, porte déjà ses fruits.

— Le repos est presque complet en Italie et en Macédoine.

12 août (dim.). — Bien que la pluie ne favorise pas les opérations, l'activité de combat s'est maintenue en Belgique, au nord de l'Aisne et sur les deux rives de la Meuse. Les troupes franco-anglaises ont obtenu des succès au cours de divers engagements dans la première région. Dans la seconde, nos régiments ont repoussé une vive attaque allemande au sud d'Ailles ; dans la troisième, une offensive ennemie a été arrêtée net par le feu de nos mitrailleuses près d'Avocourt. Les canons grondent furieusement sur tout le front, et Reims a de nouveau été victime d'un bombardement général.

Les orages n'arrêtent pas nos aviateurs qui abattent 1 ballon captif, 5 aéroplanes, bombardent un peu partout les gares et les baraquements ennemis. Deux avions français sont allés jeter des bombes sur la ville de Francfort-sur-le-Mein.

Une vingtaine d'aéroplanes allemands ont exécuté un nouveau raid sur l'Angleterre ; ils ont lancé, sur Southend et Margate, des bombes et des torpilles aériennes qui ont causé des dommages importants, surtout dans cette première ville ; 35 personnes ont été tuées et 39 blessées ; parmi les victimes, il y a principalement des femmes et des enfants.

— En Roumanie, nos alliés font de violents efforts pour se dégager de l'étreinte qui les menace ; ils sont obligés de reculer, mais ils se défendent avec acharnement. Au nord de Focsani, les Russes, après un combat où ils ont fait 1.200 prisonniers, ont dû se replier.

Les Russo-Roumains tentent d'enrayer la marche de Mackensen par une offensive sur ses lignes de communication ; dans cette offensive, effectuée près de l'embouchure du Buzeu, ils ont gagné du terrain, et pris 4 canons.

13 août (lun.). — Le feu d'artillerie prend des proportions de plus en plus grandes sur le front de Belgique, de Nieuport à Ypres. De son côté, l'aviation redouble d'activité : 11 aéroplanes ennemis ont été abattus. — La canonnade continue avec vigueur sur le Chemin des Dames, en Champagne et dans la région de Verdun. Entre Cerny et Craonne, au nord de l'Aisne, au bois des Caurières et à Bezonvaux, sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont vainement attaqué nos tranchées : ils ont été rejetés avec grandes pertes.

— La situation, sur le front russo-roumain, ne s'améliore guère. Au nord de Focsani, les Austro-Allemands se sont emparés de Panciu, localité importante par sa position stratégique.

— La question de la Conférence socialiste internationale de Stockholm est, depuis quelque temps, revenue à l'ordre du jour. L'Allemagne fait tous ses efforts pour qu'elle aboutisse ; mais les Alliés savent éviter le piège tendu par les intrigues teutonnes : la France, l'Angleterre, l'Italie et les Etats-Unis refusent les passeports pour aller à ladite conférence.

14 août (mar.). — Il y a une recrudescence de la lutte d'artillerie sur tout le front, de la mer en Lorraine, mais c'est surtout en Belgique et sur les deux rives de la Meuse que la canonnade prend les proportions d'un feu roulant. A côté de quelques coups de main effectués avec succès par les Alliés, une seule action locale d'infanterie est à mentionner, c'est l'échec d'une attaque allemande au sud d'Ailles, qui a permis à nos soldats de faire quelques progrès dans ce secteur.

La ville de Reims est criblée d'obus. La ville de Pont-à-Mousson est violemment bombardée. La ville de Saint-Quentin est pillée, mise à sac, incendiée par les hordes allemandes.

— Toujours le calme en Italie et en Macédoine.

— Sur le front russo-roumain la situation paraît s'améliorer. Entre Casinu et Focsani, nos alliés réussissent, par de violentes contre-attaques, à se dégager de l'étreinte des armées ennemies. Les Roumains ont délogé les forces de l'archiduc Joseph de plusieurs positions importantes ; elles ont beaucoup ralenti la marche des troupes de Mackensen, et leur contre-offensive se développe avec succès.

— La Chine déclare la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche.

— Sur l'invitation du roi Victor-Emmanuel III, M. Poincaré, président de la République, s'est rendu sur le front italien, accompagné de M. Léon Bourgeois, ministre du Travail et de la prévoyance sociale, et de M. Barrère, ambassadeur de France à Rome.

— Le mouvement anarchiste qui, depuis quelques mois, trouble l'Espagne, prend une importance croissante. Son développement est attesté par l'extension des grèves, par la proclamation de l'état de siège dans tout le royaume, et par une sorte d'effervescense latente qui se manifeste jusqu'à Madrid.



TENUE DÉMOCRATIQUE

« C'est peut-être drôle pour papa, mais ça ne m'irait pas du tout ! .. »

(*Punch*.)



MÉDITATION. — Avant la guerre, l'homme n'était qu'un roseau pensant, la femme un roseau... dépensant. Maintenant, ce sont les femmes qui pensent et les hommes qui se dépensent... (Albert Guillaume, *Excelsior*).



LA MÉPRISABLE PETITE ARMÉE. — « Bravo! Quel succès, en trois mois : 70.000 prisonniers, 480 canons, 1.100 mitrailleuses, vous devez être content!
— Yes!... Dieu punit l'Angleterre ». (V. Sim, *Ruy-Blas*).



L'EXEMPLE. — « Tu n'auras plus le toupet, maintenant, de me dire que ma jupe est trop courte... » (Henry Fournier, *Excelsior*).

PETITE CORRESPONDANCE

***A NOS LECTEURS.** — Malgré les difficultés croissantes et les charges considérables créées par les circonstances actuelles, nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour que le **Larousse Mensuel** reste digne de la place d'honneur qu'il occupe parmi les grands périodiques; nous n'avons consenti ni à diminuer le nombre de pages ni à réduire la richesse de l'illustration. Au contraire, nous donnons des pages supplémentaires ou des hors texte chaque fois que les événements le justifient.*

*Mais le renchérissement continuel des matières premières, nous oblige à modifier le prix du numéro qui, dès aujourd'hui, est porté à **1 fr. 25**. Nos lecteurs comprendront certainement la nécessité de cette augmentation et seront satisfaits de continuer à trouver dans le **Larousse Mensuel** l'abondante et précieuse documentation à laquelle ils sont habitués.*

S. M. *Paris.* — En 1914, le prix des 100 kilogr. de papier du *Larousse Mensuel* était de 78 fr.; il est à présent de 280 fr.

D. A., *Marseille.* — La nature des aliments n'influe pas seulement sur l'état physique de l'homme, elle modifie puissamment son caractère et ses mœurs.

R. M., *Blois.* — Non, et Kerensky en est un bel exemple :

C'est dans les grands périls qu'éclate un grand courage.

N. I., *Casablanca.* — Le mot *taon*, désignant une grosse mouche, se prononce *tan*. Autrefois on disait *ton*.

J. L., *Châteaubriant.* — Il y a beaucoup de sonnets à Laure de Noves. Veuillez citer un vers de celui dont vous parlez; peut-être le trouverons-nous.

Secteur 138. — Le nom composé *aide-mémoire* est invariable. On doit donc écrire au singulier comme au pluriel : *un* ou *des aide-mémoire* (pour aider la mémoire).

H. L., *Nevers.* — Nous avons fait paraître dans le nº 81 du *Larousse Mensuel* (tome II, p. 888) un long article sur la *tourbe*. Vous y trouverez tout ce que vous demandez.

C. E., *Poitiers.* — C'est le même animal : on l'appelle *chamois* dans les Alpes, *isard* dans les Pyrénées.

M. V., *Pau.* — C'est Mazarin qui disait de Louis XIV : « Il y a en lui de quoi faire quatre rois et un honnête homme ».

E. U., *Moulay Bou Azza (Maroc).* — La moyenne que nous avons donnée de la production du blé en France, dans la « Petite Correspondance » du nº 124, est la moyenne quinquennale, de 1911 à 1915, telle qu'elle est indiquée dans les statistiques de l'Institut international d'agriculture. Nous ne pouvions puiser à meilleure source.

J. N., *Nice.* — La plupart des livres d'à présent ont l'air d'avoir été faits en un jour avec des livres de la veille.

L. T., *Melun.* — Les *maximalistes* sont ceux qui réclament le *maximum* de la réalisation du programme du parti social-démocrate russe, tandis que les *minimalistes*, qui sont la grande majorité, se contentent du *minimum* de la réalisation de ce même programme.

J. S., *Digne.* — Ce fut après la mort de Charles XII que deux factions de la Diète de Suède, par leurs intrigues et leur vénalité, divisèrent et affaiblirent ce pays. L'une, celle des *Chapeaux* (*Hatterna*), était amie de la France et l'autre, celle des *Bonnets* (*Mössernd*), amie de la Russie.

P. A., *Secteur 18.* — Le *Bulletin des Armées* fait souvent des emprunts aux « Dictionnaires Larousse ». Dans un de ses numéros, il a reproduit la planche *boxe* du *Nouveau Larousse;* dans un autre, l'historiette de la *Dictée de Mérimée*, qu'il a tirée de la « Petite Correspondance » du *Larousse Mensuel*, etc. Et tout cela, sans indication d'origine; il a tort.

R. S., *Dunkerque.* — Le premier projet de tunnel sous la Manche paraît être celui qui fut établi au commencement du siècle dernier par l'ingénieur français Mathieu. En 1802, Bonaparte en fit part au ministre anglais Fox; il n'y eut aucune suite. D'ailleurs, à cette époque, on n'était peut-être pas en possession de méthodes techniques suffisantes pour mener à bien une telle entreprise.

Secteur 28. — Dans le premier exemple que vous citez, le collectif *tiers* est général; c'est lui qui exprime l'idée dominante et qui est par conséquent sujet du verbe. Il faut donc écrire : *Le tiers des combattants a succombé dans l'attaque.*

Dans le second exemple, le collectif *peu de* est partitif; son complément *soldats* exprimant l'idée dominante est sujet du verbe. Ecrivez: *Peu de* soldats sont morts *de maladie.*

S. B., *Rome.* — C'est inexact : Alfred de Musset n'a jamais brigué les suffrages de ses concitoyens. Il l'a du reste dit et même écrit en vers :

Je ne me suis pas fait écrivain politique,
N'étant pas amoureux de la place publique.

D. S., *Chartres.* — Le nombre des constellations varie avec les auteurs. Cependant, aujourd'hui, les astronomes partagent généralement toute la sphère céleste en 88 constellations environ, et certaines de ces constellations ont reçu jusqu'à huit noms différents.

Erratum. — Une interversion, due à un accident de mise en page, s'est produite dans notre dernier numéro, page 197. La cinquième ligne de la 3ᵉ colonne doit passer la première.

N. A., *Nantes.* — Il est facile de rédiger des dictées où l'on accumulerait des difficultés d'orthographe de règle et d'usage. Voici, par exemple, une simple phrase que nous préterons à un vieux chasseur :

A quelques pieds, à quelque trois coudées et demie de pétales tombés des azalées fleuries, j'aperçus un levraut qui bayait aux corneilles sous une touffe de groseilliers.

Dictez cette phrase; bien peu l'écriront sans faute.

O. F., *Saint-Sébastien.* — Nous avons entendu dire, en effet, et nous le répétons sous toute réserve (nous ne donnons pas de recettes), que la farine de fève, employée comme la poudre d'amidon, passe pour faire disparaître les taches de rousseur.

M. C., *Orléans.* — Le tournoi de la rue Saint-Antoine, à Paris, dans lequel Henri II fut blessé à mort (1559) ne fut pas le dernier, en France, comme le disent la plupart des historiens. En 1571, un autre eut lieu à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), à l'occasion des couches de madame de Clermont la Marche : Charles IX y fut blessé par le duc de Guise. Quelques années après, le duc de Mayenne en donna un autre en Dauphiné, lorsqu'il y alla commander, par ordre de Henri III, pour tenir en échec Lesdiguières et les huguenots.

T. E., *Paris.* — Nous avons dit et nous répétons que ce gouvernement eût mieux fait d'écouter la sagesse que la folle témérité.

Le pilote prudent parfois cède à l'orage,
Et par un long détour se sauve du naufrage.

J. C., *Valence.* — Les fleurs des capucines, dans les salades et les rôtis, sont plutôt un ornement qu'un assaisonnement. Mais tout le monde sait que les boutons à fleurs et les graines vertes se préparent dans le vinaigre, comme les câpres et, comme elles, servent de condiment.

O. S., *Lyon.* — Les observations que vous avez bien voulu nous envoyer, à propos du nombre π et de l'article publié dans le nº 124 du *Larousse Mensuel*, sont intéressantes; toutefois, nous vous ferons remarquer que, dans la pratique du calcul, on ne divise jamais par le nombre π; il est préférable, et cela revient au même, de multiplier par le nombre $\frac{1}{\pi}$ soit 0,3183098... Il existe un moyen mnémonique assez simple et fort connu pour se rappeler les sept premiers chiffres de la partie décimale de ce nombre, il suffit de retenir la phrase suivante : *les 3 journées de 1830 sont un 89 renversé.*

P. G., *Gênes.* — *Croire quelque chose*, c'est le tenir pour véritable : *je crois ce que vous dites.* — *Croire quelqu'un*, c'est ajouter foi à ce qu'il dit : *ne croyez pas les menteurs.*

Croire à quelque chose, c'est y ajouter foi, s'y avoir confiance, s'y fier : *nous croyons à l'efficacité de ce remède.* — *Croire à quelqu'un*, c'est croire à son existence : *il ne faut croire ni aux sorciers, ni aux loups-garous.*

Croire en, exprime non seulement une croyance complète, mais encore une croyance absolue par rapport à l'avenir : *croire en Dieu.* — *Croire en*, veut dire encore reconnaître les mérites ou l'autorité de : *croire en la médecine.*

M. S., *Secteur 4.* — Le colonel Monteil part de l'idée que les valeurs de π sont inexactes. La valeur qu'il en donne est $\pi = \sqrt{2} + \sqrt{3}$. Cette valeur serait, en effet, susceptible d'être fournie rigoureusement par une construction géométrique et le problème de la quadrature serait résolu. Mais si l'on prend la valeur de $\sqrt{2}$ on a 1,4142 et $\sqrt{3}$ = 1,7321. La somme des deux fait 3,1463 et non 3,1416. Or ce dernier nombre se calcule aisément avec 8 opérations de la méthode des périmètres, qui est d'une certitude géométrique absolue. Il faut donc renoncer à la valeur $\pi = \sqrt{2} + \sqrt{3}$.

C. B., *Périgueux.* — L'île de Timor, en Océanie, a été partagée par le traité du 20 avril 1859, entre le Portugal et les Pays-Bas. Les Portugais occupent la partie orientale, dite région de Bellos; et la Hollande a pris le Serviao, où les Portugais ont conservé aussi les territoires d'Ocussy, Ambuno et Naimutto. Timor est le dernier débris du domaine que le Portugal a possédé dans les îles de la Sonde, dans les Célèbes et les Moluques.

D. H., *Vannes.* — La France a connu des époques autrement malheureuses. Citons, par exemple, les premières années du XVᵉ siècle; toutes les calamités, alors, fondirent à la fois sur elle : guerre étrangère, guerre civile, brigandage, famine, épidémies, inondations, etc., la désolèrent horriblement. Ajoutons à ces fléaux une série d'hivers tellement rigoureux qu'on n'en avait pas vu de pareils depuis cinq cents ans. En 1407 et en 1420 surtout, le froid fut terrible; les loups vinrent en plein jour, au milieu de Paris, dévorer dans les rues les cadavres abandonnés de ses habitants.

E. M., *Fontainebleau.* — La devise *Vide et vade* (Regarde et marche) se trouve sur le cadran solaire de Porté, (Pyrénées-Orientales). La philosophie de l'heure n'a jamais laissé les hommes indifférents; aussi un grand nombre de cadrans solaires anciens portent-ils des devises, presque toujours écrites en latin, à cause de la concision de cette langue. Certaines de ces devises sont aimables, par exemple, celle qu'on voit sur un cadran à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) :

Je ne te marquerai que l'heure des beaux jours.

D'autres, comme celle d'Anet (Eure-et-Loir), sont l'œuvre d'un croyant : *Ora ne te rapiat hora* (Prie pour que l'heure ne te surprenne pas).

La plupart sont morales ou philosophiques; ainsi :

Sur un cadran solaire du lycée de Limoges : *Fugit utere* (Il fuit, mets-le à profit);

A Pierre-Châtel, dans l'Isère : *Alias oblitus spera bonam* (Oubliant les autres, attends la bonne);

A Bourges : *Hora sit optima cunctis* (Que l'heure soit bonne pour tous);

Dans une cour de l'ancien lycée Louis-le-Grand, à Paris : *Feriunt omnes, ultima necat* (Toutes frappent, la dernière tue).

Citons enfin la devise suivante attribuée à Bonaparte :

L'ombre passe et repasse,
Et sans repasser l'homme passe.

Nous ne connaissons pas de livre moderne où se trouvent réunies de nombreuses devises relatives aux cadrans solaires. Mais beaucoup ont été relevées par le bénédictin dom Bedos de Celles, de la Compagnie de Saint-Maur, et publiées dans la *Gnomonique pratique* (1780).

T. E., *Paris.* — *L'Epousée de la Ligue* est la périphrase par laquelle les auteurs de la « Satire Ménippée » désignaient Isabelle d'Autriche, fille de Philippe II d'Espagne, parce que ce dernier, voulait la donner en mariage à l'un des chefs de la Ligue, avec l'espoir que ce chef, grâce à son appui, deviendrait un jour roi de France. Mais les intrigues du monarque espagnol ne réussirent pas et furent tournées en ridicule. Dans la caricature des états de Paris, le portrait de l'infante fut suspendu au-dessus de la tête du président avec ces vers contenant une double épigramme :

Pourtant je suis brunette,
Amy, n'en prenez émoy;
Car autant aimer souhaitte
Qu'une plus blanche que moy.

Le teint basané de la princesse et son âge, qui n'était cependant que de 28 à 30 ans, n'étaient jamais oubliés dans les satires ni même dans les discours dont elle était l'objet. En 1597, à 33 ans, Isabelle (dont nous n'avons parlé qu'incidemment dans le *Nouveau Larousse*), épousa l'archiduc Albert, gouverneur espagnol des provinces belgiques et suivit son mari à l'armée. Elle assista au fameux siège d'Ostende; désespérée de la longue résistance qu'opposa cette ville, elle jura, dit-on, de ne point changer de linge qu'elle ne fût maîtresse de la place. On ne fixe pas à quelle époque du siège, l'infante fit cet étrange vœu; mais comme le siège dura trois ans, trois mois et trois jours, il est peu étonnant que le linge que portait la princesse eût acquis cette couleur fauve qui, de son nom, est encore appelée *couleur Isabelle*.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Gaesler.



LES NATURALISÉS. — « Che fiens, pour ma garte t'itoudidé.
— Vous êtes Alsaaien?
— Non, che suis Esbagnol ». (Berger, *Le Petit Bleu*).



MARIANNE A CARMEN
« Eh bien! ma pauvre Carmen; tu y regarderas à deux fois avant de naturaliser tant de boches ».



L'IMPÉRATRICE. — « Il est bien gentil le pape, de s'occuper de notre paix...
LE KAISER. — Pour le remercier, on va brûler une cathédrale. »

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Août 1917 au 14 Septembre 1917

15 août (mer.). — L'état du terrain détrempé par des pluies abondantes n'étant pas encore bien favorable à de grandes opérations, on canonne les défenses ennemies sur tout le front. Le bombardement est partout très intense, aussi bien en Belgique que sur le Chemin des Dames ou en Champagne, et particulièrement devant Verdun, sur les deux rives de la Meuse. Les reconnaissances que les Allemands poussent dans les lignes de leurs adversaires ne les éclairent pas beaucoup; leurs coups de main sont partout repoussés, et partout ils éprouvent des pertes très sérieuses. — En Belgique, nos troupes ont effectué une progression sensible, à l'ouest de Dixmude, et les Canadiens ont enlevé, au nord de Lens, les cités Sainte-Amélie et Saint-Laurent, ainsi qu'un puissant système défensif à l'est de Loos, où ils ont fait près de 1.000 prisonniers.

— En Roumanie, la situation est un peu plus satisfaisante; nos alliés, à leurs deux ailes, contiennent l'ennemi, et ne reculent légèrement que sur quelques points, vers le Sereth, entre le Trotus et Focsani. Leurs contre-attaques retardent considérablement l'avance des armées de l'archiduc Joseph et de Mackensen. — En Galicie orientale, l'activité de combat des Russes a augmenté sur la rivière frontière Zbrucz.

Le gouvernement russe a décidé, pour des considérations et des nécessités d'ordre d'Etat, de transférer l'ex-tsar Nicolas et sa famille à Tobolsk, en Sibérie. Les exilés ont quitté Tzarskoïé-Sélo, et sont partis pour leur nouvelle résidence.

16 août (jeu.). — Les conditions atmosphériques étant devenues plus favorables, en Belgique, les troupes franco-britanniques ont vigoureusement attaqué les armées du kronprinz de Bavière. A gauche, les troupes du général Antoine bousculent l'ennemi, dans un élan magnifique, franchissent le Steenbeek et s'emparent de la tête de pont de Drie-Gratchen. Au centre, les Anglais enlèvent rapidement les premiers objectifs, ainsi que Langemarck, et progressent au delà de ce village. A droite, la lutte s'est poursuivie très violente pour la possession de la hauteur au nord de la route de Menin, et les puissantes masses de l'ennemi ont réussi à conserver cette position; mais une avance sérieuse a été réalisée par nos alliés vers Zonnebeke et le bois du Polygone. Plus de 2.000 prisonniers dont 40 officiers, et un nombreux matériel ont été capturés par les Français et les Anglais. — Sur le Chemin des Dames, au sud d'Ailles, nous avons enlevé un kilomètre de tranchées ennemies, et nous avons progressé près d'Hurtebise; au cours de ces deux actions, 200 prisonniers sont restés entre nos mains. La lutte d'artillerie continue sans arrêt sur tout le front, notamment sur les deux rives de la Meuse.

L'aviation franco-anglaise a soutenu avec succès l'action de l'artillerie et de l'infanterie.

Les Allemands ont mis le feu à la cathédrale de Saint-Quentin.

— En Roumanie, nos alliés sont engagés dans de violents combats entre les vallées supérieures du Casinu et de la Putna. Ils cherchent d'autre part à barrer la route aux troupes de Mackensen qui s'avancent vers Soveja. Les Austro-Allemands ont réussi à s'emparer de hauteurs à 7 kilomètres environ au sud-ouest d'Ocna.

— A l'instigation des germanophiles, des désordres s'étant produits dans certaines villes de Grèce, M. Venizelos, approuvé par la Chambre, a proclamé l'état de siège dans tout le royaume.

— Le pape Benoit XV, inspiré par le désir de hâter la fin de la guerre, adresse aux puissances belligérantes un appel en faveur de la paix. Mais, comme la note du Saint-Siège ne prévoit aucun châtiment pour les criminels, aucune indemnité, aucune garantie future pour les victimes, enfin aucune des conditions de paix que les Alliés considèrent comme essentielles, les propositions pontificales sont très froidement accueillies par tous les pays de l'Entente (V. p. 256).



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er octobre vers 8 h. 1/2 du s. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✷ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

17 août (ven.). — En Belgique, les troupes franco-britanniques organisent les positions conquises, et réduisent autour d'elles quelques îlots de résistance; elles ont capturé 24 canons dont plusieurs lourds, et fait de nouveaux prisonniers. — Les Allemands ont tenté de vaines attaques sur le Chemin des Dames, au moulin de Vauclerc et au plateau de Californie, ainsi que sur la rive droite de la Meuse, entre le bois des Caurières et Bezonvaux; partout repoussés par nos feux, ils ont subi de sanglants échecs. Reims a reçu 250 obus.

L'aviation déploie une grande activité, surtout dans le Nord. Les pilotes franco-anglais, volant à très faible altitude, attaquent avec succès, à la bombe et à la mitrailleuse, les troupes, les trains et les terrains d'aviation ennemis. Ils ont abattu une vingtaine d'appareils allemands, au cours de nombreux combats.

— En Roumanie, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée. Nos alliés, résistant énergiquement, ont empêché toute nouvelle avance austro-allemande entre le Trotus et Focsani.

— M. Albert Métin, député du Doubs, est nommé sous-secrétaire d'Etat au Blocus; il succède à M. Denys Cochin, démissionnaire.

18 août (sam.). — Une accalmie relative règne sur le champ de bataille des Flandres. Tout en se fortifiant sur les positions qu'elles ont conquises, nos troupes continuent de progresser vers Langemarck et enlèvent un solide point d'appui ennemi à l'est du Steenbeek. Nos alliés britanniques ont victorieusement repoussé plusieurs attaques allemandes dans la région de Lens. La canonnade reste violente sur tout le front occidental. — Des coups de main ennemis ont échoué au nord de l'Aisne, en Champagne, en Alsace. Dans le bois des Caurières, au nord de Verdun, nous avons intégralement rétabli notre ligne, dont les Allemands avaient occupé hier quelques éléments avancés.

Notre aviation de bombardement a effectué de nombreuses expéditions au-dessus des lignes ennemies. Cent onze de nos avions ont jeté 13 tonnes de projectiles sur les bivouacs et les terrains d'aviation allemands en Alsace et en Lorraine. Nos pilotes ont abattu 16 appareils ennemis, et les Anglais en ont mis 30 autres hors de combat.

— La lutte d'artillerie engagée aujourd'hui sur tout le front italien, de l'Adriatique au nord de Tolmino, atteint tout d'un coup une extrême violence.

Dans la haute Adriatique, un hydravion italien a jeté des bombes sur un sous-marin ennemi, et l'a coulé.

— En Roumanie, les forces russo-roumaines contiennent les efforts austro-allemands à leurs deux ailes, dans les secteurs d'Ocna et de Panciu-Focsani; l'ennemi fait peu de progrès, et les divisions de nos alliés, qui se trouvent

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.)*

entre le Casinu et la Putna, se dégagent et se replient au nord-est de Soveja, vers le Trotus.

— L'ennemi a lancé plus de 2.000 obus sur Monastir : un bon quart de la ville a été incendié ; la population, pour la plupart des femmes et des enfants, a été dirigée sur l'arrière.

19 août (dim.). — La journée sur le front des Flandres n'a été marquée par aucun événement de quelque importance ; mais on se canonne toujours furieusement. — Des coups de main ennemis sur nos petits postes au nord de l'Aisne et en Champagne ont échoué sous nos feux. Sur les deux rives de la Meuse la lutte d'artillerie continue très vive de part et d'autre. Au bois Le Prêtre, à l'est de Badonviller et au nord de Celles-sur-Plaine nous avons repoussé des tentatives allemandes : l'ennemi a subi des pertes sensibles et laissé des prisonniers entre nos mains. Reims a reçu 600 obus.

Notre aviation de chasse a bombardé un grand nombre de gares, entre autres celle de Dun-sur-Meuse, ainsi que les dépôts de munitions de Bantheville, près de Dun, et les baraquements de la forêt d'Houthulst.

— L'artillerie italienne bat avec violence les positions austro-hongroises du front de l'Isonzo et de Carnie, depuis le Monte-Nero jusqu'à la mer, tandis que les escadrilles d'avions et des dirigeables de nos alliés bombardent efficacement les rassemblements de troupes ennemis.

— Sur le front oriental, la résistance des Russo-Roumains paraît avoir brisé tous les efforts des Austro-Allemands pour amener un résultat sérieux.

Le généralissime Korniloff, nanti des pouvoirs dictatoriaux qu'il a demandés, travaille au rétablissement de la discipline : à la suite des mesures énergiques qu'il a prises, le moral de l'armée et sa capacité combattive paraissent se raffermir.

— Un violent incendie s'est déclaré hier dans le quartier bulgare de Salonique et, sous la poussée d'un vent furieux, a pris rapidement des proportions considérables. Le feu n'a pu être maîtrisé qu'au bout de vingt-quatre heures, et plus de 80.000 habitants sans abri ont été évacués dans les villages des environs.

20 août (lun.). — En Belgique, la lutte d'artillerie continue très violente. — En Champagne, nos batteries ont exécuté des tirs efficaces sur les organisations allemandes, et plusieurs incursions dans les lignes ennemies nous ont permis de ramener des prisonniers. Une nouvelle bataille de Verdun a commencé : dans une brillante offensive, nos soldats ont enlevé les défenses ennemies sur un front de 18 kilomètres et une profondeur de 2 kilomètres ; ils ont pris les bois d'Avocourt, des Corbeaux et de Cumières, le Mort-Homme, la côte du Talou, les villages de Champ, Champneuville, et la ferme de Mormont ; ils ont encerclé le village de Cumières et la cote 304 où ils ont vigoureusement repoussé des contre-attaques allemandes ; l'ennemi a subi des pertes très importantes, et a laissé entre nos mains plus de 4.000 prisonniers. L'offensive continue.

Notre aviation a pris une part brillante à la bataille au nord de Verdun, en mitraillant l'ennemi à faible hauteur et en contribuant ainsi à repousser ses contre-attaques. Nos pilotes ont abattu 13 avions allemands.

— Sur le front de l'Isonzo, les Italiens ont effectué une victorieuse offensive ; ils ont enlevé de fortes positions ennemies, capturé une centaine d'officiers, plus de 7.600 soldats, quelques canons et beaucoup de mitrailleuses. Un total de 208 avions a secondé très efficacement les actions de l'artillerie et de l'infanterie. La bataille se poursuit sur tout le front des Alpes Juliennes.

— Les combats d'artillerie sont redevenus très violents dans la boucle de la Cerna et au nord de Monastir. Les avions alliés ont bombardé avec succès la région de Prilep.

— En Espagne, anarchistes et grévistes ont provoqué des émeutes sérieuses, et des bagarres sanglantes ont eu lieu entre la troupe et les révolutionnaires. On compte de nombreux morts et blessés à Madrid, Barcelone, Bilbao et Nerva.

21 août (mar.). — Au nord de l'Aisne, sur le plateau de Cerny, les Allemands ont attaqué nos positions à deux reprises : arrêtés par nos feux, ils ont dû refluer dans leurs tranchées de départ, fortement éprouvés. En Champagne, nos tirs de destruction ont provoqué l'explosion de réservoirs à gaz dans le secteur de Saint-Hilaire, et nos reconnaissances ont trouvé peu après les tranchées ennemies évacuées et pleines de cadavres. Sur le front de Verdun, les Allemands ont énergiquement réagi pendant la nuit : leurs contre-attaques ont échoué et ils ont subi de lourdes pertes. La bataille a continué sur plusieurs points, et partout à notre avantage : sur la rive gauche de la Meuse, nos troupes ont enlevé la côte de l'Oie et le village de Regnéville ; sur la rive droite, elles ont conquis Samogneux et tout un système de tranchées qui relie ce village à la cote 344 : toutes les contre-attaques de l'ennemi ont été repoussées. Le chiffre des prisonniers dépasse 6.000 dont 130 officiers.

L'aviation joue sur tout le front un rôle très important.

— En Italie, la bataille se poursuit dans les Alpes Juliennes, où nos alliés remportent de nouveaux et brillants succès. Ils avancent sur la pente sud du Carso, après s'être emparés de Selo et des premières fortifications commandant la route de Trieste. Le nombre des prisonniers qu'ils ont faits dépasse 10.200 dont 245 officiers.

— En Roumanie, les affaires continuent à se présenter sous un jour plus favorable : la résistance de nos alliés contient la poussée austro-allemande dans le secteur d'Ocna, et arrête les troupes de Mackensen près de Marasesti.

— Des forces navales légères britanniques ont détruit un zeppelin dans la mer du Nord, au large des côtes du Jutland.

— Le mouvement révolutionnaire s'apaise en Espagne, à la suite de l'arrestation de nombreux meneurs.

22 août (mer.). — Dans les Flandres, l'artillerie franco-britannique martèle sans relâche les organisations de l'ennemi. Les troupes anglo-canadiennes ont progressé au nord-ouest de Lens, ainsi que sur la route d'Ypres à Menin.

— La bataille de Verdun continue : les Allemands lancent de nombreuses et puissantes contre-attaques : toutes sont brisées par nos feux, et les assaillants décimés ; nos soldats avancent toujours, et font de nouveaux prisonniers dont le nombre actuel dépasse 6.800 dont 180 officiers ; en outre, des centaines de prisonniers blessés sont soignés dans nos ambulances. Canonnade très active sur tout le reste du front.

Des zeppelins ont encore effectué un raid sur l'Angleterre ; ils ont survolé la côte du Yorkshire, et lancé des bombes qui n'ont causé que peu de dégâts. En même temps, une dizaine d'avions allemands jetaient sur Margate, Ramsgate et Douvres des projectiles qui ont fait 37 victimes. Poursuivis par les pilotes anglais, 8 de ces avions ont été abattus.

— Sur tout le front des Alpes Juliennes, la bataille continue : les troupes italiennes réalisent de nouveaux progrès ; elles ont capturé en trois jours 311 officiers, 13.000 hommes, une trentaine de canons et un butin considérable.

— En Roumanie, nos alliés restent sur la défensive, par suite de la retraite russe en Bukovine.

— La tranquillité est rétablie en Espagne.

23 août (jeu.). — De la mer du nord à Saint-Quentin, l'artillerie britannique, appuyée par des batteries françaises, ne laisse aucun répit aux forces allemandes. De violentes actions locales d'infanterie se sont déroulées près de Lens et au nord de Langemarck, à l'avantage de nos alliés anglo-canadiens. — Sur notre front, l'ennemi a échoué dans toutes ses tentatives de coups de main, au Chemin des Dames. Le bilan de notre offensive de Verdun s'élève, depuis le 20 août, à 8.240 prisonniers, dont 186 officiers, 24 canons et plus de 200 mitrailleuses.

Nos escadrilles ont bombardé les gares, les bivouacs et champs d'aviation, les convois en marche de l'ennemi, dans le Nord et dans la région de Verdun ; elles ont lancé des projectiles sur la gare de Fribourg-en-Brisgau, les terrains d'aviation de Colmar et de Schlestadt. Plus de 30 appareils allemands ont été détruits en combats aériens.

— Les Autrichiens, servis par le terrain très accidenté, réagissent fortement à la pression italienne et multiplient leurs retours offensifs ; mais nos alliés repoussent toutes leurs contre-attaques et réalisent de sensibles progrès dans les Alpes Juliennes et sur le Carso.

— Au nord, le front russe semble se ranimer : les Allemands ont pris l'offensive dans la région de Riga et ont obtenu quelques légers avantages.

24 août (ven.). — Devant Lens, les Allemands font des efforts désespérés pour défendre les approches de la ville que les troupes britanniques investissent presque entièrement ; Canadiens et Bavarois luttent corps à corps pour la possession du Crassier-Vert, immédiatement au sud de Lens. — En Champagne, notre artillerie continue à bombarder efficacement les organisations allemandes ; nos patrouilles ont pénétré dans les lignes ennemies dans les secteurs de Souain et de Saint-Hilaire. Sur la rive gauche de la Meuse, nos soldats ont magnifiquement enlevé d'un seul assaut la cote 304, le bois Camard et toute une ligne d'ouvrages fortifiés, jusqu'au ruisseau de Forges. En même temps, une vigoureuse offensive nous permettait d'élargir nos positions, au nord du Mort-Homme Nous avons fait plus de 100 prisonniers. L'ennemi, repoussé à plus de 2 kilomètres, bombarde avec fureur le terrain que nous venons de conquérir.

Malgré un vent d'ouest très violent, l'aviation a poursuivi son travail : 8 appareils ennemis ont été détruits.

— La victoire des Italiens sur l'Isonzo prend de grandes proportions : les troupes de Cadorna brisent toutes les contre-attaques de l'ennemi, enlèvent de nouvelles positions et avancent sur tout le front. Au total, elles ont capturé jusqu'à présent : 500 officiers, 20.000 hommes de troupe, 60 canons, quantité de bombardes et de mitrailleuses, ainsi qu'un abondant matériel de guerre.

25 août (sam.). — Devant Lens, la bataille continue avec le plus vif acharnement : on se bat, en de furieux corps à corps, dans les ruines des cités ouvrières, autour des crassiers, au milieu des scories des mines. La résistance de l'ennemi n'est pas moins opiniâtre à l'est d'Ypres, où il a réussi à refouler légèrement nos alliés britanniques. — Nos détachements ont exécuté avec succès quelques actions locales au sud-est de Saint-Quentin et au Chemin des Dames. Sur la rive gauche de la Meuse, nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès au nord de la cote 304 et brillamment enlevé trois ouvrages fortifiés au sud de Béthincourt ; elles ont fait 450 prisonniers. Les coups de main tentés par l'ennemi en divers points du front, vers Vauquois, Avocourt, etc., ont tous échoué. La canonnade est très active sur tout le front.

— Les troupes italiennes ont enlevé le Monte-Santo, au nord de Gorizia ; elles ont rompu, en plusieurs endroits, la ligne de l'ennemi qui défend pied à pied ce terrain difficile. Sur le Carso, les Autrichiens essayent vainement de reconquérir les positions qu'ils ont perdues.

Plus de 200 avions italiens ont joué un rôle très important dans la bataille de l'Isonzo, en ne cessant de faire pleuvoir, durant six jours et six nuits, des tonnes d'explosifs sur les retranchements, les batteries, les voies de communication de l'armée autrichienne.

— A Athènes, au cours d'un grand débat à la chambre hellénique, Venizelos déclare que, malgré l'ébranlement du pouvoir royal, provoqué par les agissements du roi déchu, le gouvernement estime qu'il est de son devoir d'essayer encore le fonctionnement de l'institution royale en Grèce. Il espère que les représentants, que le peuple grec enverra à l'assemblée nationale, approuveront cet essai, afin de rendre fortes et sûres les conditions du fonctionnement intérieur du régime de « république couronnée ».

26 août (dim.). — Dans les Flandres, l'ennemi réagit sans succès contre la poussée franco-britannique. Au nord de Saint-Quentin, les troupes anglaises enlèvent des positions allemandes sur un front de 1.600 mètres à l'est d'Hargicourt, et font 150 prisonniers. — En Champagne, notre artillerie poursuit très efficacement ses tirs de destruction. Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons légèrement progressé au sud de Béthincourt ; sur la rive droite, nos troupes ont bousculé l'ennemi sur un front de 4 kilomètres, se sont emparées du bois des Fosses et du bois de Beaumont, ont repoussé une contre-attaque allemande au bois de la Wavrille, en infligeant aux assaillants de très lourdes pertes, et elles ont fait 1.100 prisonniers dont 32 officiers.

— La bataille de l'Isonzo se développe de plus en plus. Les Italiens enlèvent plusieurs localités fortifiées, talonnent les Autrichiens en pleine retraite, et encerclent le mont Hermada, au sud du Carso. Ils ont encore capturé 100 officiers, 3.000 hommes de troupe et 15 canons.

— En ouvrant, à Moscou, la grande conférence d'État, Kerensky déclare que le gouvernement a convoqué les citoyens de la grande Russie libre pour leur dire la vérité sur ce qu'attend la patrie, et leur montrer combien elle souffre. Il déclare en outre que toute tentative pour attaquer le pouvoir national révolutionnaire, incarné dans le gouvernement provisoire sera impitoyablement réprimée.

27 août (lun.). — La pluie est tombée en abondance presque toute la journée et sur tout le front. Cependant, il y a lieu de signaler quelques actions locales assez importantes. Les Anglais ont attaqué au sud-est de Langemarck, et ont effectué une progression satisfaisante — Au nord de l'Aisne, les Allemands ont vu toutes leurs attaques vigoureusement repoussées, ainsi que sur la rive droite de la Meuse, aux lisières de Beaumont. En Lorraine et en Alsace, nous avons réussi deux coups de main, et fait des prisonniers.

Les pilotes franco-anglais ont bombardé les positions, les baraquements et les bivouacs de l'ennemi, auquel ils ont détruit un ballon captif et une douzaine d'avions. Les aéroplanes allemands ont lancé de nombreux obus sur Commercy.

— Au nord de Gorizia, sur le plateau de Bainsizza, les troupes italiennes ont déjà vaincu sur plusieurs points la résistance acharnée des Autrichiens. Les escadrilles aériennes de nos alliés bombardent les arrière-lignes ennemies et s'opposent à l'intervention des réserves.

— On se bat peu sur le front russo-roumain ; mais, par contre, on discute beaucoup à Moscou, sans amener d'ailleurs une décision définitive.

28 août (mar.). — Au nord-est d'Ypres, les troupes britanniques, à la suite d'un violent combat, ont avancé leur ligne sur un front de 2 kilomètres de part et d'autre de la route de Saint-Julien à Poelcappelle. Elles ont, de plus, repoussé deux attaques allemandes sur leurs positions d'Inverness, route d'Ypres à Menin. — Au nord de l'Aisne, un bombardement violent de nos lignes, dans la région du plateau de Californie et de Chevreux, a été arrêté par nos tirs d'artillerie, et l'ennemi n'a pu prononcer aucune attaque. Nous avons obtenu quelques avantages à la butte de Souain, au mont Muret et vers Arracourt. Sur le front de Verdun, la canonnade est assez active dans les secteurs d'Avocourt et de Beaumont.

Le vent souffle en tempête, et gêne l'aviation.

— Les troupes italiennes progressent méthodiquement sur le plateau de Bainsizza, et font toujours des prisonniers.

— Une offensive austro-allemande sur la rive nord du Pruth a réussi, grâce à la molle défense des Russes, à occuper les hauteurs de Doliek et le village de Bojan. Les Roumains, dont l'attitude est tout autre, ont battu les Autrichiens de l'archiduc Joseph dans la vallée de la Susita, leur ont enlevé des positions importantes, et leur ont fait plusieurs centaines de prisonniers.

— En Macédoine, des patrouilles ennemies ont été repoussées en divers points à l'ouest du Vardar. Canonnade assez vive dans la région de Monastir.

— La chambre grecque, revenant à ses traditions nationales, proclame le caractère sacré de l'alliance serbe, et approuve sans réserve la politique de Venizelos.

29 août (mer.). — Le temps, très orageux, entrave l'action continue de l'artillerie et de l'aviation. Les opérations d'infanterie se bornent à quelques coups de main, exécutés avec succès par nos détachements, et à des reconnaissances ennemies repoussées par nos feux.

— La bataille de Bainsizza se développe à l'avantage des troupes de Cadorna, qui entament la seconde ligne de résistance de l'ennemi. Sur le front sud du Carso, les batteries flottantes et les monitors italiens et britanniques coopèrent aux opérations de l'armée de terre en bombardant l'Hermada et le Château de Duino.

— La Conférence de Moscou a terminé ses travaux, sans résultats pratiques. Kerensky, dans son discours de clôture, estime que des tendances à un accord national se sont manifestées, et déclare que, bien que divers groupes politiques aient critiqué le gouvernement provisoire, ce dernier, seul pouvoir réel, ne tolérera aucune tentative contre-révolutionnaire, car il incarne la volonté de tout le peuple.

30 août (jeu.). — Rien à mentionner sur le front britannique, que des engagements secondaires près de Gouzeaucourt, Hulluch, Langemarck et Oosttaverne, à l'avantage de nos alliés. — Rien à signaler non plus sur notre front, en dehors de petites actions exécutées avec succès par nos soldats au Chemin des Dames, en Champagne et au nord de Verdun. Vigoureuse canonnade sur toute la ligne.

— Sur le plateau de Bainsizza, la bataille se poursuit avec acharnement ; les Autrichiens, renforcés par des réserves, opposent une vive résistance, mais nos alliés avancent, et s'emparent d'une partie du mont San-Gabriele. Dans le Trentin, la diversion faite par le maréchal Conrard von Hoetzendorff a subi un échec complet. Au front sud, la lutte d'artillerie continue sans arrêt sur l'Hermada.

— Du côté oriental, la situation n'est pas brillante. De nouvelles défaillances de quelques régiments russes se sont produites au nord de Focsani : les Austro-Allemands se sont emparés du petit village de Muncelu et, malgré de vigoureuses contre-attaques des troupes roumaines, toute l'armée opposée à Mackensen a dû battre en retraite.

— Le paquebot français *Natal*, des Messageries maritimes a coulé au large de Marseille à la suite d'une collision avec le vapeur français *Malgache* ; on a sauvé 520 passagers.

— La première réponse des chefs d'État à la note pontificale du 16 août est donnée par le président des États-Unis. Cette réponse, remarquable par la clarté et la vigueur de la pensée, dans laquelle Wilson repousse toute proposition de paix avec le gouvernement allemand, est approuvée avec enthousiasme par l'Amérique entière (V. p. 257).

31 août (ven.). — On ne signale aucune action d'infanterie, de la mer du Nord à la Suisse ; mais la lutte d'artillerie est très violente en Flandre, sur le Chemin des Dames et sur les deux rives de la Meuse.

— L'offensive italienne poursuit avec opiniâtreté sa marche vers la vallée de Chiapovano, et la bataille se développe pour la possession du mont San-Gabriele. Nos alliés ont fait 1.100 prisonniers en deux jours.

Pendant le mois d'août, les troupes franco-anglo-italiennes ont fait 48.000 prisonniers allemands ou autrichiens, dont 1.200 officiers.

— Malgré quelques succès locaux remportés par les Austro-Hongrois, la situation n'a pas changé en Moldavie.

— En Macédoine, de vifs combats ont eu lieu sur la Serka-di-Legen, où deux fortes attaques bulgares ont été repoussées, et dans la région montagneuse à l'ouest de Monte, où les Serbes ont pénétré dans les positions bulgares et ont fait 75 prisonniers. Lutte d'artillerie très vive dans les régions de Monastir et de Doiran.

— M. Malvy, ministre de l'intérieur, a donné sa démission.

1er sept. (sam.). — Dans les secteurs britanniques, l'artillerie est toujours très active, surtout au nord de Nieuport, ainsi que vers Ypres, Lens et le canal de la Bassée. Pas d'actions d'infanterie. — Au nord de l'Aisne, nos soldats ont enlevé, sur un front de 1.700 mètres et une profondeur de 300, les positions allemandes au nord-ouest d'Hurtebise, repoussant quatre contre-attaques, faisant subir des pertes importantes à l'ennemi, et lui capturant 200 prisonniers et 7 mitrailleuses; nos aviateurs ont collaboré efficacement à l'opération, en mitraillant à faible hauteur les Allemands dans leurs tranchées et dans leurs batteries. Plus à l'est, vers Corbény, nous avons réussi un coup de main qui nous a procuré des prisonniers. De même en Champagne, près de la butte du Mesnil. Lutte assez vive d'artillerie sur la rive gauche de la Meuse, au nord de la cote 304 et du Mort-Homme.
Des forces légères britanniques ont détruit 4 dragueurs de mines allemands, au large du littoral du Jutland.
— Dans les Alpes Juliennes, la bataille pour la possession du mont San-Gabriele continue; les Autrichiens contre-attaquent avec des troupes fraîches, sans grands résultats, et nos alliés progressent en faisant de nombreux prisonniers.
— En Moldavie, les Russo-Roumains opposent une résistance acharnée aux attaques de l'ennemi, dans la région Oituz-Ocna, dans les vallées du Sereth et de la Putna.
— En Macédoine, quelques engagements à l'avantage des Alliés, qui ont fait un certain nombre de prisonniers.
— La conquête de l'Est-Africain allemand se poursuit avec succès : les colonnes anglaises et belges ont mis l'ennemi en déroute entre les rivières Rouaha et Ouanga.

2 sept. (dim.). — De Nieuport à Lens, la lutte d'artillerie, rendue intermittente par le temps variable, a repris avec la plus grande intensité. — La canonnade est également très vive au nord de Saint-Quentin, au nord de l'Aisne, en Champagne et sur la Meuse. Des tentatives de coups de main sur nos postes dans la région de Cerny et sur les Hauts-de-Meuse, des attaques allemandes au nord-ouest d'Hurtebise ont complètement échoué sous nos feux.
— L'artillerie italienne bombarde vigoureusement les positions autrichiennes du mont San-Gabriele. Les armées de Cadorna élargissent leurs gains sur le Carso.
— En Russie, les forces de Léopold de Bavière ont réussi à franchir la Dvina à Uxkull, et avancent vers Riga que les troupes du général Parski évacuent, presque sans combat.
— Les Alliés de l'armée d'Orient ont attaqué sur toute la ligne de bataille, et ont obtenu de notables avantages.

3 sept. (lun.). — La canonnade est très vive sur tous nos fronts, dans les Flandres, autour de Saint-Quentin, au nord de l'Aisne, en Champagne, sur la Meuse et en Woëvre. Petites actions d'infanterie, qui nous ont rapporté des prisonniers.
Des avions allemands ont jeté des bombes sur Belfort, Dunkerque, et sur Douvres; il y a eu quelques victimes, particulièrement à Dunkerque.
— La lutte continue avec acharnement sur le plateau de Bainsizza; les Italiens repoussent toutes les contre-attaques autrichiennes, et avancent lentement sur un terrain dont la nature très accidentée rend leur tâche fort rude.
— Plusieurs régiments russes ont abandonné le champ de bataille au nord de la Dvina; le haut commandement a ordonné la retraite dans tout le secteur, et les Allemands ont occupé Riga, que les Russes ont incendié. Nos alliés se replient vers l'est, en détruisant tout sur leur route.
— En Macédoine, nos troupes ont pénétré dans les tranchées ennemies à l'ouest de la Cerna, et ont ramené des prisonniers. La lutte d'artillerie reste violente entre le lac de Doiran et le Vardar et dans la région de Monastir.

4 sept. (mar.). — En dehors de la canonnade qui gronde sur toute l'étendue du front occidental, on ne signale que des combats d'intérêt local, entre autres à Hurtebise, où nous avons amélioré notre position dans ce secteur, et à Sapigneul, où nos reconnaissances ont tué ou pris la garnison allemande d'un saillant qu'elles ont enlevé. D'heureux coups de main en Champagne nous ont permis de pénétrer sur un front de 800 mètres dans les tranchées ennemies, d'en détruire les réservoirs à gaz, et de ramener des prisonniers. Quelques tentatives de l'ennemi, en Artois, en Flandre, en Argonne et au nord de Verdun ont complètement échoué.
Pendant la nuit, des avions allemands ont lancé des bombes sur la région de Dunkerque et de Calais; sur ce dernier point, on signale plusieurs victimes. Nancy et Lunéville ont également reçu des projectiles, qui n'ont fait aucun dégât. — Nos avions ont copieusement bombardé les bivouacs, les champs d'aviation, les gares de l'ennemi en Belgique, en Flandre, au nord de Verdun et en Alsace. Les aviateurs français ont abattu 13 appareils allemands, et les Anglais 17.
Six aéroplanes ennemis ont encore survolé l'Angleterre et ont lancé, sur la rive gauche de l'estuaire de la Tamise, des bombes qui ont tué 107 personnes et en ont blessé 86.
— Les troupes italiennes progressent au mont San-Gabriele et dans la vallée de Brestovizza, au nord de l'Hermada.
— Après l'abandon de Riga et de la forteresse de Dunamunde, la retraite des troupes russes continue sur la rive droite de la Dvina; les Allemands, dont la victoire a été singulièrement facilitée par les espions et les traîtres, s'étendent au sud-est, vers Dvinsk. — En Moldavie, les Russo-Roumains tiennent toujours en respect les armées austro-allemandes.
— Coups de main heureux de nos soldats, en Macédoine.

5 sept. (mer.). — La situation n'a pas varié sur notre front; on se canonne à peu près partout, des Flandres en Alsace, mais les actions d'infanterie ne sont que des reconnaissances, à la suite desquelles nous ramenons des prisonniers et quelques mitrailleuses.
A l'arrière de nos lignes, les aéroplanes allemands jettent des projectiles sur nos ambulances, où l'on signale des tués et des blessés. En représaille, les aviateurs alliés ont bombardé Trèves et des gares occupées par l'ennemi, auquel ils ont détruit 25 appareils.
Des avions allemands sont encore allés sur la côte sud-est de l'Angleterre jeter des bombes, qui ont tué 11 personnes et en ont blessé 62. Un appareil ennemi a été abattu.
— Les Italiens poursuivent leur conquête; ils ont fait en deux jours 3.000 prisonniers dont 132 officiers.
— En Livonie, les Allemands poursuivent les Russes vers l'est. Leur flotte a paru dans le golfe de Riga.
— En Roumanie, malgré l'appui fragile que leur donnent les Russes, les troupes roumaines résistent de leur mieux aux Austro-Allemands, et la situation est stationnaire.

6 sept. (jeu.). — On se canonne furieusement sur tout le front franco-britannique, sans qu'il y ait de combats sérieux. Les Anglais ont légèrement progressé dans le secteur de Lens. — Au nord de l'Aisne, nous avons repoussé deux attaques, au sud de la forêt de Coucy et à l'est du Moulin de Laffaux, et nous avons réussi, au sud des Bovettes, une action de détail qui nous a valu des prisonniers. Armentières a été violemment bombardé par l'ennemi.
Nos escadrilles jettent des milliers de projectiles sur les organisations allemandes.
— En Italie, la lutte continue au nord et au sud de Gorizia; nos alliés font plus de 500 nouveaux prisonniers.
— L'armée russe du nord, commandée par le général Parsky, se replie toujours vers l'est de Riga.
— En Macédoine, à l'est du lac Doiran, deux attaques bulgares ont été repoussées, et l'ennemi a laissé des prisonniers.
— Le gouvernement français, ayant à sa tête M. Poincaré, président de la République, est allé à Fère-Champenoise, sur le champ de bataille de la Marne, pour célébrer le troisième anniversaire de la victoire française, qui sauva l'humanité, et rendre à ceux qui tombèrent si glorieusement pour la Patrie l'hommage de sa pieuse reconnaissance. M. Ribot, président du Conseil, a prononcé un discours émouvant, au milieu d'une assistance profondément et patriotiquement émue.

7 sept. (ven.). — On se canonne toujours sans trêve sur notre front, particulièrement en Champagne et des deux côtés de la Meuse; mais l'infanterie ne manifeste son action que par de petits engagements, dont le résultat se borne à de légères oscillations des lignes.
— Des combats d'une extrême violence se livrent sur le mont San-Gabriele et sur le Carso; la ligne y subit des fluctuations, par suite des furieuses contre-attaques autrichiennes. Cependant, les Italiens progressent, et font des prisonniers.
— L'armée russe du nord continue à battre en retraite, et la flotte allemande bombarde les ports du golfe de Finlande.
— En Macédoine, deux attaques ennemies ont été repoussées entre les lacs de Presba et d'Okhrida.
— Le ministère Ribot a démissionné.
— Lidj Jassu, le jeune empereur d'Abyssinie qui avait été déposé et emprisonné en octobre 1916 (V. p. 34), s'était évadé récemment, et avait réuni une armée pour marcher sur la capitale, Addis-Ababa. Mais son armée a été vaincue, détruite, et Lidj Jassu tué.

8 sept. (sam.). — Aucun événement important à signaler, des Flandres à Saint-Quentin. — Des coups de main ennemis sur le Chemin des Dames, en Champagne et en Lorraine ont échoué, tandis que des incursions effectuées par nos détachements sur divers points du front ont réussi et nous ont rapporté des prisonniers. Nos troupes ont attaqué les lignes allemandes au nord-est de Verdun, sur un front de 2 kilomètres et demi, et se sont emparées du bois Le Chaume et de la ligne de crête dominant le bois des Caurières; elles ont fait 800 prisonniers dont 25 officiers.
— Au nord-est de Gorizia, la bataille se prolonge avec acharnement de part et d'autre; bien que subissant des pertes très élevées, les Autrichiens, renforcés par des réserves, opposent une résistance désespérée à la pression italienne. Nos alliés ont fait, depuis leur offensive, 31.000 prisonniers, dont 858 officiers.
— L'avance allemande en Courlande et en Livonie se poursuit, sans grande opposition de la part des Russes. A Petrograd, les partis politiques éternisent leurs discussions, et chacun d'eux persiste dans son intransigeance.
— En Macédoine, entre les lacs de Presba et d'Okhrida, nous avons reconquis les quelques éléments de tranchées que l'ennemi avait pris hier aux Russes.

9 sept. (dim.). — Le canon gronde avec plus d'intensité dans les Flandres, entre Manin et la côte, et nos alliés britanniques ont pris 600 mètres de tranchées au sud-est d'Hargicourt. — Nos détachements ont exécuté divers coups de main en Champagne : ils ont ramené du matériel et un certain nombre de prisonniers. L'ennemi a réagi, à plusieurs reprises, contre notre avance sur la rive droite de la Meuse : toutes ses contre-attaques ont été brisées par nos feux; il a laissé, entre nos mains, de nombreux prisonniers et, sur le champ de bataille, des milliers de cadavres de ses soldats.
— Au nord-est de Gorizia, la lutte d'artillerie continue sans interruption; plusieurs divisions autrichiennes, prélevées sur le front russe ou roumain, sont arrivées pour enrayer les progrès des Italiens.
— Au delà et au nord-est de Riga, la cavalerie allemande a atteint la ligne s'étendant de l'ouest de Wenden à la région de Nitau, sur laquelle les troupes du général Parsky se fortifient hâtivement. Au nord de Dvinsk, les Russes reculent.
— Fusillade et canonnade intermittente sur presque tout le front de Macédoine. Nous avons enlevé les hauteurs entre le lac Malik et le lac d'Okhrida.
— A Meaux, a eu lieu la commémoration du troisième anniversaire de la victoire de la Marne : service religieux, célébré à la cathédrale sous la présidence du cardinal Amette, archevêque de Paris, qu'assistaient Mgr Marbeau, évêque de Meaux et Mgr Touchet, évêque d'Orléans; réception à l'hôtel de ville des délégations des sénateurs, des députés, du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. Devant les tombes des soldats, morts pour la patrie, ont défilé des milliers de visiteurs.

10 sept. (lun.). — Il n'y a aucun combat important à signaler sur le front franco-britannique, en dehors de nombreuses et violentes contre-attaques effectuées par les Allemands, au nord de Verdun, pour nous reprendre nos récentes conquêtes : l'ennemi a été partout repoussé en subissant des pertes extrêmement lourdes, et nous avons progressé aux bois des Fosses et des Caurières.
De nombreux appareils allemands ont été détruits ces jours-ci, en combats aériens.
— La situation est stationnaire en Italie, en Russie et en Macédoine.
— Le généralissime Kornilof, jugeant funestes à sa patrie les atermoiements de Kerensky, a sommé ce dernier de lui remettre tout le pouvoir, civil et militaire; le chef du gouvernement provisoire a répondu en destituant le généralissime, en le remplaçant par le général Klembovsky, et en proclamant l'état de siège dans la ville et le district de Petrograd.

11 sept. (mar.). — Aucun événement militaire d'importance sur notre front. Nous avons effectué des incursions dans les lignes allemandes au nord de l'Aisne et en Champagne, détruit des abris, et fait des prisonniers. La canonnade gronde sans cesse des Flandres à l'Alsace.
— En Italie, les combats au nord-est de Gorizia et pour la possession du San-Gabriele restent encore indécis.
— Les forces allemandes se concentrent au nord-est de Riga, pour préparer leur attaque sur Wenden. Les Russes sont toujours maîtres de Jacobstadt et de Dvinsk.
— En Macédoine, les troupes franco-russes ont sensiblement accentué leurs progrès au nord-ouest du lac Malik; elles ont fait 150 prisonniers dont 4 officiers, capturé 3 canons et 3 mitrailleuses.

12 sept. (mer.). — Le front occidental est assez calme; à signaler cependant deux opérations : un combat à l'ouest de Saint-Quentin, entre Hargicourt et Villeret, dans lequel les troupes britanniques se sont emparées de 400 mètres de tranchées; deux incursions de nos soldats dans les lignes allemandes au nord-est d'Aubérive et près de Saint-Souplet, au cours desquelles ils ont pénétré jusque dans la troisième ligne ennemie, dont ils ont tué ou fait prisonnière la garnison, et d'où ils ont ramené un important matériel.
La lutte d'artillerie est intermittente, sauf en Belgique où elle se maintient très vive.
— La situation n'a pas changé sur le front italien.
— Les Russes tiennent tête aux Allemands, au nord-est de Riga, tandis que Kornilof, auquel se seraient joints le nouveau généralissime Klembovsky et d'autres généraux, marche avec une armée sur Petrograd.
— En Macédoine, dans la région des lacs, nos troupes poursuivent leurs succès.
— M. Paul Painlevé, ayant reçu du président de la République, M. R. Poincaré, la mission de former le nouveau cabinet, a présenté à l'Elysée son ministère ainsi composé :
Quinze ministres : Présidence du Conseil et Guerre, *M. Paul Painlevé*; Affaires étrangères, *M. Alexandre Ribot*; Justice, *M. Paul Péret*; Intérieur, *M. Théodore Steeg*; Marine, *M. Charles Chaumet*; Armement, *M. Louis Loucheur*; Finances, *M. L.-L. Klotz*; Colonies, *M. René Besnard*; Travaux publics, transports, *M. Albert Claveille*; Instruction publique, *M. Daniel-Vincent*; Travail, *M. Renard*; Commerce, *M. Clémentel*; Agriculture, *M. Fernand David*; Ravitaillement, *M. Maurice Long*; Missions à l'étranger, *M. Franklin-Bouillon*.
Quatre secrétaires d'Etat : *MM. Louis Barthou, Léon Bourgeois, Paul Doumer, Jean Dupuy*.
Onze sous-secrétaires d'Etat : Service de santé, *M. Justin Godart*; Aéronautique, *M. J.-L. Dumesnil*; Administration générale, *M. Mourier*; Contentieux, justice militaire et pensions, *M. Pierre Masse*; Inventions, *M. J.-L. Breton*; Intérieur, *M. Victor Peytral*; Finances, *Paul Bourély*; Commerce, *M. Paul Morel*; Marine marchande et transports maritimes, *M. de Monzie*; Blocus, *M. Métin*; Beaux-Arts, *M. Dalimier*.
Il est institué un *Comité de guerre*, composé de quatre ministres : M. Painlevé (*Présidence du Conseil et Guerre*); M. Ribot (*Affaires étrangères*); M. Chaumet (*Marine*); M. Loucheur (*Armement*); et des quatre ministres secrétaires d'Etat. Le ministre des Finances, M. Klotz, prend part aux délibérations dans les affaires ayant rapport à son département. Les chefs d'état-major généraux de la Guerre et de la Marine siègent au Comité avec voix consultative.
Il est aussi institué un *Comité économique*, composé du secrétaire d'Etat *M. Paul Doumer*, président, et des six ministres du Commerce, de l'Agriculture, des Colonies, des Travaux publics et transports, de l'Armement, du Ravitaillement. Le ministre des Finances prend part aux délibérations, dans les affaires ayant rapport à son département.

13 sept. (jeu.). — Nos alliés britanniques ont été vivement attaqués en deux points de leur front : premièrement, sur leurs positions du secteur de Bullecourt, à l'ouest de Cambrai, d'où les Allemands, d'abord heureux dans leur offensive, ont ensuite été rejetés, tués ou faits prisonniers; deuxièmement, au nord de Langemarck, où ils ont été repoussés après un vif combat qui leur a coûté de grosses pertes. — Sur notre front, le canon gronde partout, et avec violence dans quelques secteurs; les actions d'infanterie se bornent à de petites attaques locales.
— Au nord de Gorizia, le San-Gabriele et le Santa-Catarina sont toujours le théâtre de combats acharnés; malgré de vigoureuses contre-attaques, les Autrichiens n'ont pu débusquer nos alliés des positions qu'ils ont conquises.
— On ne sait rien de bien certain sur la violente crise politique de Petrograd; Kerensky aurait destitué Klembosky et se serait lui-même proclamé généralissime; puis, il aurait refusé, comme trop tardive, la médiation des ambassadeurs alliés.
— Dans la région des lacs macédoniens, nos troupes ont atteint Mumulista, sur la rive ouest du lac d'Okhrida.
— La reine Eléonore de Bulgarie, princesse de Reuss, née en 1860, et deuxième femme du roi Ferdinand, est morte à Sofia.
— Le nouveau cabinet Painlevé institue deux secrétariats généraux : l'un à la présidence du Conseil et à la Guerre, dont le titulaire est *M. Emile Borel*; l'autre à la Marine, dont le titulaire est *M. Rouchon-Mazerat*.

14 sept. (ven.). — Une opération de détail, au nord-est de Saint-Julien, a permis à nos alliés britanniques de faire des prisonniers. — Au nord de l'Aisne, les Allemands ont attaqué nos positions du plateau des Casemates et, après un combat corps à corps, ils ont été rejetés dans leurs lignes. Sur la rive droite de la Meuse, ils ont également attaqué nos positions au nord du bois des Caurières : ils ont réussi à pénétrer dans notre ligne avancée sur un front de 500 mètres; nos contre-attaques sont en cours.
— De fortes pluies entravent les opérations en Italie.
— Au nord-est de Riga, les troupes russes tiennent tête victorieusement aux Allemands. Au sud, dans la région des Carpathes, nos alliés progressent. — Les Roumains ont battu les Autrichiens au sud de Solka; ils leur ont fait 400 prisonniers, dont 12 officiers et leur ont enlevé 6 mitrailleuses.
Kornilof a échoué : ses troupes et celles de Kerensky fraternisent. Ce dernier, qui s'était déjà nommé généralissime, se proclame dictateur : il destitue des ministres, des généraux, et rappelle à la tête des armées Alexeiev, comme chef d'état-major général, Roussky, Dragomirof comme commandants en chef des armées.
— Les troupes alliées d'Orient ont remporté divers succès sur tout le front, du nord-est de Monastir à la région ouest des lacs; le total des prisonniers faits aux cours de ces opérations est de 380, dont 10 officiers.



LE KAISER PARVIENT A DÉCOUVRIR LÉNINE, ET LE DÉCORA

« Je sais bien que sans toi je n'aurais jamais fait reculer les Russes ! »



LE KAISER AU KRONPRINZ

« Le Chemin des Dames ne te réussit pas, mon chéri... Veux-tu aller en Flandre?... on t'appellera « le Grand Flandrin ! »



LE KAISER AU ROI CHARLES

« Brillant second, tu seras premier un jour...
— Votre Majesté me comble!...
— Le jour où il faudra payer la casse. »



LE BOCHE FAIT DES AVANCES AU MOUJIK RÉVOLUTIONNAIRE

« Crois bien que nous oublierons rapidement tout ce que tu es en train de faire pour nous. »



UN DÉCRET DE KERENSKY

Article du Code russe : — « Le mari doit suivre sa femme ».

(Henriot, *La Liberté*.)

BIBLIOGRAPHIE

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

AUBURTIN et BLANCHARD. — *La Cité de demain dans les Régions dévastées.* Paris, Colin. In-8. 8 francs.

FILLIOL (V.). — *La Guerre et les Chemins de fer.* Paris, Giard. In-8. 3 fr. 50.

LAMAIRE et CHAPLET. — *Les Arts textiles.* Paris, Delagrave. In-18. 6 francs.

NORMAND (G.). — *La Guerre, le Commerce français et les Consommateurs.* Paris, Perrin. In-16. 4 francs.

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE

DIEHL (Ch.). — *Dans l'Orient byzantin.* Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.

NICOLE (G.). — *Corpus des Céramistes grecs.* Paris, Champion. In-8. 3 fr. 50.

DROIT ET JURISPRUDENCE

BRUNET (M.). — *La Guerre et les Contrats.* Paris, Rousseau. Le vol., 6 francs.

JULLIEN (E.). — *Demandes de Pensions, Secours, Emplois pour les Victimes de la Guerre.* Paris, Larousse. In-12. 0 fr. 50.

PEYTEL (A.). — *Le Théâtre et les Artistes.* Paris, L'Edition française illustrée. In-18. 4 francs.

PLANHOL (R. de). — *La Justice aux Armées.* Paris, Attinger. In-16. 3 fr. 50.

POTU (E.). — *L'Unification du Droit à la Lettre de change et au Billet à ordre.* Paris, Giard. In-8. 7 fr. 50.

ROGER (R.). — *Les Propriétaires et la Guerre.* Paris, Roger. In-16. 3 fr. 50.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET RURALE

N. — *Betterave. — Conserves (Légumes, Fruits, Œufs, Viandes). — Chou (Culture de rapport). — Luzerne. — Maison.* Paris, Larousse. Cinq brochures in-18, à 0 fr. 50.

N. — *Repas sans viande. Cuisson sans feu. (Formules et Recettes.)* Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 25.

NANOT et BUSSARD. — *Potagers scolaires, militaires, ouvriers.* Paris, Hachette. In-18. 0 fr. 90.

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

BLANGUERNON (E.). — *Pour l'Ecole vivante.* Paris, Hachette. In-18. 3 fr. 50.

VAUGEOIS (H.). — *La Morale de Kant dans l'Université de France.* Paris, La Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 fr. 50.

X... — *Nos Enfants et la Guerre.* Paris, Alcan. In-8. 2 francs.

HISTOIRE

ESTRÉE (P. d'). — *Le Maréchal de Richelieu.* Paris, Emile-Paul. In-8. 8 francs.

MEYNADIER (R.). — *Les Etapes de la Royauté d'Alphonse XIII.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

RAMUZ (C.-F.). — *Le Règne de l'Esprit malin.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

ROBINET DE CLÉRY (A.). — *Un Diplomate d'il y a cent ans.* Paris, Payot. In-18. 3 fr. 50.

TOUTAIN (J.). — *Notre Belle France.* Paris, Belin. In-12, 2 fr. 50.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, CRITIQUE ET PHILOLOGIE

DUBOSC (G.). — *Trois Normands : Pierre Corneille, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant.* Paris, Defontaine. In-8. 7 fr. 50.

CHAND (H.). — *Kalidasa et l'Art poétique de l'Inde. Alakura-Sastra.* Paris, Champion. In-8. 10 francs.

HOCÉYNE-AZAD. — *Guêpes et Papillons.* Trad. du persan. Paris, Leroux. In-18. 5 francs.

MASPERO (G.). — *Introduction à la Phonétique égyptienne.* Paris, Champion. In-8. 15 francs.

MOLLAT (G.). — *Etude critique sur les Vitæ Paparum Avenionensium d'Etienne Baluze.* Paris, Letouzey. In-8. 5 francs.

MÉDECINE ET CHIRURGIE, HYGIÈNE

BOURGEOIS et SOURDILLE. — *Otites et Surdités de Guerre.* Paris, Masson. In-8. 4 francs.

DELILLE, ABRAMI, PAISSEAU et LEMAIRE. — *Le Paludisme macédonien.* Paris, Masson. In-8. 4 francs.

FIAUX (L.). — *L'Armée et la Police des Mœurs.* Paris, Alcan. In-8. 6 francs.

MŒURS ET COUTUMES, SOCIOLOGIE

BUFFET (J.). — *Du Régionalisme au Nationalisme financier.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

FÉLIX-FAURE GOYAU (L.). — *La Femme au Foyer et dans la Cité.* Paris, Perrin. In-16. 4 francs.

FERNAU (H.). — *Allemands! En avant, vers la Démocratie.* Trad. F.-L. Schœll. Paris, Crès. In-16. 4 francs.

LASKINE (E.). — *L'Internationale et le Pangermanisme.* Paris, Floury. In-8. 6 francs.

N. — *Pêcheur à la ligne. Conseils pratiques.* Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 75.

PÉRIGNY (Cte M. de). — *Au Maroc. Fès, la Capitale du Nord.* Paris, Roger. In-8. 4 fr. 50.

RECLUS (O.). — *Un Grand Destin commence.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 2 francs.

SPONT (H.). — *La Femme dans la France de demain.* Paris, Jouve. In-18. 2 fr. 50.

VIDAL DE LA BLACHE (P.). — *La France de l'Est (Lorraine—Alsace).* Paris, Colin. In-8. 10 francs.

MUSIQUE

DEBUSSY (Claude). — *Pour la Musique française.* Paris, Crès. In-18. 3 fr. 50.

LASSERRE (P.). — *L'Esprit de la Musique française. (De Rameau, à l'invasion wagnérienne).* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

MARLIAVE (J. de). — *Études musicales.* Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

AUDIGIER (C.). — *La Terre qui revit.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

BATAILLE (H.). — *Écrits sur le Théâtre.* Paris, Crès. In-18. 3 fr. 50.

BLASCO-IBAÑEZ. — *Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse.* Trad. G. Hérelle. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

BOURCIER (M.). — *L'Age de sang,* poèmes. Paris, Daragon. In-18. 3 fr. 50.

CHAMPSAUR (F.). — *L'Assassin innombrable.* Paris, La Renaissance du Livre. Le vol., 5 francs.

CLERMONT (E.). — *Histoire d'Isabelle.* Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.

DAUDET (L.). — *Le Cœur et l'Absence.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

DERENNES (Ch.). — *La Nuit d'été.* Paris, L'Edition. In-12. 3 fr. 50.

DONNAY (M.). — *Lettres à une Dame blanche.* Paris, Société littéraire de France. Le vol., 3 fr. 50.

ELDER (M.). — *La Vie apostolique de Vincent Vingeame.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

ESTAUNIÉ (E.). — *Solitudes.* Paris, Perrin. In-18. 3 fr. 50.

FOLEY (Ch.). — *Sylvette et son blessé.* Paris, Flammarion. In-18. 4 francs.

FORT (P.). — *Si Peau d'âne m'était conté...* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

GREGH (F.). — *La Couronne douloureuse,* poèmes. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

GUICHES (G.). — *Les Deux Soldats.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

HIRSCH (Ch.-H.). — *La Grande Capricieuse.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

MAGRE (M.). — *Les Colombes poignardées.* Paris, L'Edition. In-12. 3 fr. 50.

MOREAU (E.). — *Le Fils de Madame Sans-Gêne.* Paris, Lafitte. Le vol. 3 fr. 50.

OR SINCLAIR (J. d'). — *Les Noces de jade.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

PAUL-MARGUERITTE (P.). — *La Prison blanche.* Paris, Flammarion. In-18. 4 francs.

PRAX (M.). — *Petit Manuel de Guerre à l'Usage de Messieurs les Civils et de Mesdames les Civiles, et pour amuser les Poilus...* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

RICHE (D.). — *L'Acte adorable.* Paris, La Renaissance du Livre. Le vol., 3 fr. 50.

ROSNY aîné (J.-H.). — *L'Énigme de Givreuse.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

SPITTELER (C.). — *Imago.* Trad. Mme G. Godet. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

TIMMORY (G.). — *La Colonelle von Schnick et ses Amis.* Paris, Flammarion. In-18. 4 francs.

VALLERY-RADOT (R.). — *Le Réveil de l'Esprit.* Paris, Perrin. In-18. 3 fr. 50.

VALROSE (P. de). — *Le Droit à la Vie.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

VAUCAIRE (M.). — *La Demoiselle du Cinéma.* Paris, Lafitte. Le vol., 2 fr. 50.

WELLS (H.-G.). — *Mr Briting commence à voir clair.* Trad. de l'anglais. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

YVER (Colette). — *Mirabelle de Pampelune.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

AJALBERT (J.). — *L'Heure de l'Italie.* Paris, Editions Bossard. In-18. 3 francs.

ALTIAR (Mme H. R. M.). — *Journal d'une Civile.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

BARZINI (L.). — *La Guerre moderne sur terre, dans les airs et sous les eaux.* Trad. J. Mesnil. Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

BORDEAUX (Capne H.). — *Les Captifs délivrés.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

BOURCERET (J.-M.). — *Sur les Routes du Front de Meuse.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

CANUDO (Capne). — *Combats d'Orient.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

CARILLO (E.-G.). — *Au cœur de la Tragédie.* Trad. G. Leclos. Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

DES TOUCHES (R.). — *Pages de Gloire et de Misère.* Paris, Fontemoing. In-18. 3 fr. 50.

GRUMBACH (S.). — *L'Allemagne annexioniste.* Paris, Payot. In-8. 6 francs.

GUIHÉNEUC (O.). — *La Bataille navale du Jutland.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

JOUBAIRE (A.). — *Pour la France.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

KADORÉ (P. de). — *Mon Groupe d'Autos-Canons.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

LÉMONON (E.). — *Les Alliés et les Neutres.* Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 50.

MAURRAS (Ch.). — *Le Pape, la Guerre et la Paix.* Paris, La Nouvelle Librairie nationale. In-18. 3 fr. 50.

PATTÉ (P.). — *Le Cran.* Paris, Payot. In-18. 3 fr. 50.

PAVIE (Capne A.). — *Mes Troupiers.* Paris, Mame. In-18. 3 fr. 50.

REYNÈS-MONLAUR (M.). — *Les Autels morts.* Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.

SEM. — *Un Pékin sur le Front.* Paris, Lafitte. Le vol., 5 francs.

VALMY-BAYSSE (J.). — *Les Pépères La Victoire.* Paris, Michel. In-18. 3 fr. 50.

X... [L'Auteur de « J'accuse »]. — *Das Verbrechen (Le Crime),* T. I. Lausanne, Payot. In-8. 8 francs.

PHILOSOPHIE, OCCULTISME, MORALE ET RELIGION

ALTA (E.) [G. BOUCHET]. — *Cosmogonie humaine.* Vichy, Alta. In-8. 15 francs.

DUPOUY (Dr E.). — *L'Au-delà de la Vie, d'après la Psychologie philosophique et expérimentale.* Paris, Vigot. In-18. 4 francs.

EYMIEU (A.). — *La Providence et la Guerre.* Paris, Perrin. In-18. 3 fr. 50.

GRASSET (Dr). — *La Biologie humaine.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

LE DANTEC (F.). — *Qu'est-ce que la Science?* Paris, Larousse. In-8. 1 fr. 20.

LOISY (A.). — *La Religion.* Paris, Nourry. In-12. 3 fr. 50.

SEILLIÈRE (E.). — *L'Avenir de la Philosophie bergsonienne.* Paris, Alcan. In-8. 2 francs.

SERTILLANGES (abbé). — *La Prière.* Paris, Librairie de l'Art catholique. In-16. 3 fr. 50.

SCIENCES DIVERSES ET APPLIQUÉES

BOUASSE (H.). — *Construction, Description et emploi des Appareils de mesure et d'observation.* Paris, Delagrave. In-8. 25 francs.

GODARD (A.). — *Les Oiseaux nécessaires.* Paris, Perrin. In-18. 1 fr. 50.

LE DANTEC (F.). — *La Biologie.* Paris, Larousse. In-8. 0 fr. 50.

RIGOTARD (P.). — *Nomogramme pour le Calcul des Canaux découverts, par la Formule de Bazin.* Paris, Béranger. La feuille, 1 franc.

DIVERS

GIDE (A.). — *L'Immoraliste.* Paris, Crès. In-18. 9 francs.

HAMON (A.). — *Les Leçons de la Guerre mondiale.* Paris, Giard. In-8. 8 francs.

NYROP (C.). — *Guerre et Civilisation.* Trad. Philipot. Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 francs.

SECOND-PETIT. — *Le Bridge aux Enchères.* Paris, Maloine. In 18. 5 francs.

WETTERLÉ (abbé). — *Lendemains réparateurs.* Paris, Floury. In-18. 2 fr. 50.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLET.



A VERDUN. — « Il nous faut opérer un repli stratégique en arrière.
— Préoccupez pas, Altesse, on connait la route ».

DES LAURIERS. — « Après Riga, il nous faut une autre grande victoire. Il n'y a donc pas un autre endroit où les Russes refusent de se battre? »

(V. Sim, *Le Petit Bleu* et *Ruy Blas*).

L'impératrice. — « Mon pauvre Wilhelm, cette fois, je crois que c'est le commencement de la fin.
Le kaiser. — J'en ai peur... tu devrais télégraphier à la femme de Nicolas pour savoir si l'on est bien là-bas... »

ENTRE BOCHES. — « Tout te même, on regule trop sur le vront occidental.
— Faut bas se vrapper. C'est le regul stradégique... et puis y avait blus rien à foler là où on était ».

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Septembre 1917 au 14 Octobre 1917

15 sept. (sam.). — En Flandre, l'activité de l'artillerie semble prendre plus d'extension, même de la part de l'ennemi, spécialement dans les secteurs d'Ypres et de Langemarck. Plusieurs opérations locales ont eu lieu près de Westhoek, Saint-Julien, Inverness, Cherisy, Neuve-Chapelle et Armentières, et toutes ont été favorables à nos alliés britanniques ou portugais, qui ont fait une centaine de prisonniers. — Sur notre front, nous avons repoussé des coups de main ennemis en Champagne, au nord de Prosnes, et, en Argonne, vers Boureuilles; nous avons exécuté avec succès un raid sur les positions allemandes de la région du Mont-Haut, en Champagne, et nous avons chassé l'ennemi des éléments de tranchées du bois des Caurières, où il avait pris pied hier. La canonnade est violente dans le secteur du Moulin de Laffaux, au Moronvilliers et sur la rive droite de la Meuse.

— Pas de changement sur le front italien, où de fortes pluies rendent les opérations très difficiles.

— Au nord-est de Riga, les avant-gardes russes progressent vers la ville, où les Allemands se fortifient activement.

La situation politique ne s'éclaircit guère à Petrograd.

— Rien à signaler sur le front macédonien.

— Le vapeur français *Amiral-Kersaint* a été coulé dans la Méditerranée, près des côtes d'Espagne, par un sous-marin ennemi. Dix hommes ont péri.

16 sept. (dim.). — Les communiqués de tous les fronts, du nord à l'est, ne mentionnent que des opérations de détail d'intérêt secondaire, engagées seulement pour améliorer les conditions de la défense dans quelques parties des lignes. C'est ainsi que des détachements britanniques ont eu quelques avantages près de Langemarck, sur la route d'Ypres à Menin, vers Cherisy, et que nos soldats ont victorieusement repoussé l'ennemi dans ses nouvelles attaques de la région de Loivre, au nord-ouest de Reims, et au nord du bois des Caurières, sur la rive droite de la Meuse. Le canon gronde partout.

— Les troupes italiennes ont remporté une nouvelle victoire sur le plateau de Bainsizza; elles ont fait 400 prisonniers.

— Rien d'important sur le front russe. Nos alliés regagnent du terrain au nord de la Dvina.

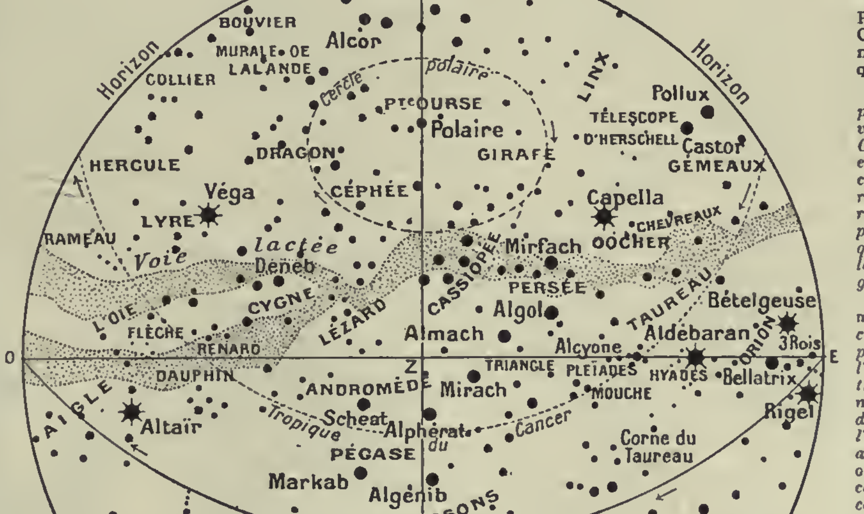
Kornilof s'est rendu au général Alexeiev qui l'a mis en état d'arrestation, ainsi que plusieurs autres généraux. Dans un manifeste publié à Petrograd, le gouvernement provisoire déclare que la Russie est en état de république, et, jusqu'à la constitution définitive du cabinet, il confie toutes les affaires de l'Etat à un Directoire composé de Kerensky, président, et de quatre ministres.

17 sept. (lun.). — Il n'y a pas d'opération importante à signaler, mais presque partout des coups de main, la lutte de tranchée à tranchée : les troupes britanniques opèrent avec succès à Lombaertzyde, à l'est d'Epehy, sur la voie ferrée Arras-Cambrai, et au sud de Gavrelle. — Nos soldats repoussent vivement les Allemands dans la forêt d'Apremont, dans le secteur du canal du Rhône au Rhin, et au Violu dans les Vosges. Dans toutes ces actions l'ennemi laisse des prisonniers. La lutte d'artillerie est assez active sur tout le front.

Nos escadrilles ont bombardé les casernes, la gare, les usines, les dépôts, les camps d'aviation, les établissements militaires ennemis d'Alsace et de la région de Metz. De nombreux combats aériens ont eu lieu, dans lesquels les pilotes français et anglais ont abattu 23 appareils allemands.

— Les troupes de Cadorna progressent sur le plateau de Bainsizza, et repoussent les violentes attaques autrichiennes.

— En Moldavie, un régiment bosniaque, officiers en tête et armes en main, est passé en entier aux Roumains sur le front d'Ocna; il a été incorporé dans les corps volontaires serbes et jouglo-slaves de Russie.



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er novembre vers 8 h. 1/2 du s. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

18 sept. (mar.). — La lutte d'artillerie reste très active sur tout le front occidental, surtout devant les lignes britanniques, au nord de l'Aisne, en Champagne et au nord de Verdun. Les quelques coups de main tentés par l'ennemi ont été facilement repoussés et ne constituent aucune action importante.

Cinq avions allemands ont été abattus en combats aériens ou par le tir de nos mitrailleuses : les pilotes anglais en ont détruit.

— Les Autrichiens font de très grands mais inutiles efforts pour reprendre le terrain qu'ils ont perdu sur le plateau de Bainsizza. Vive canonnade sur le Carso.

— La situation n'a pas changé en Russie.

— Les Etats-Unis et le Japon se sont mis d'accord sur l'effort à fournir relativement à l'aide qu'ils donneront à la Russie au point de vue de la réorganisation générale des chemins de fer russes, du ravitaillement en vivres, munitions, etc.

— Rentrée du Parlement. M. Paul Painlevé, président du Conseil, lit à la Chambre la déclaration du gouvernement, énergique et précise, dont voici quelques principaux passages :

...Plus nous nous rapprochons du terme, plus la résistance morale de la nation deviendra l'élément essentiel de la victoire. C'est contre cette résistance morale que nos ennemis, n'ayant pu nous vaincre sur les champs de bataille, annoncent qu'ils vont redoubler d'efforts. Au gouvernement de redoubler de vigilance contre ces entreprises insidieuses, et d'énergie contre ceux qui s'y prêteraient... Quiconque se fait le complice de l'ennemi doit subir la rigueur des lois...

Si la France poursuit cette guerre, ce n'est ni pour conquérir ni pour se venger, c'est pour défendre sa liberté et son indépendance, en même temps que la liberté et l'indépendance du monde. Ses revendications sont celles du droit même..... Désannexion de l'Alsace-Lorraine, réparation des préjudices et des ruines causés par l'ennemi, conclusion d'une paix juste où aucun peuple, puissant ou faible, ne soit opprimé, une paix où des garanties efficaces protègent la Société des nations contre toute agression d'une d'entre elles; tels sont les nobles buts de guerre de la France...

Tant que ces buts ne seront pas atteints, la France continuera de combattre. Certes, prolonger la guerre un jour de trop, ce serait commettre le plus grand crime de l'Histoire, mais l'interrompre un jour trop tôt serait livrer la France au plus dégradant des servages, à une misère matérielle et morale dont rien ne la délivrerait plus.

La coordination des forces s'impose impérieusement entre les Alliés. Combattants d'hier ou d'aujourd'hui rassemblés par la même cause sacrée, il faut qu'ils agissent comme s'ils constituaient une seule nation, une seule armée, un seul front...

A ce prix seulement, la supériorité de leurs ressources, trop diffuse encore, deviendra écrasante. Une telle politique permettra à la France de faire face, à la fois, sans s'épuiser, à ses besoins économiques

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).



CHAT ÉCHAUDÉ. — *Le Kronprinz* (au Kaiser qui prépare un nouveau discours) : « Pour l'amour de Dieu, je vous en prie, papa, faites attention cette fois-ci, et ne traitez pas l'armée américaine de *misérable petite armée.* »

(Bernard Partridge, *Punch.*)

et à la garde de ses frontières. Depuis le mois d'août 1914, l'armée française a été l'invincible bouclier de la civilisation, son sang a coulé à flots ; il importe pour l'heureuse issue de la guerre qu'elle garde jusqu'au bout la plénitude de sa vigueur.

M. Raoul Péret, garde des sceaux, a lu la déclaration au Sénat.

19 sept. (mer.). — Action permanente de l'artillerie sur tout le front. Plusieurs combats engagés sur divers points, au nord de l'Aisne, en Champagne, dans la région de Verdun et en Lorraine, au cours desquels nous avons fait des prisonniers.

Deux sous-marins allemands ont été coulés dans la mer du Nord par deux navires anglais.

— Rien de nouveau en Italie, où les Autrichiens ont encore inutilement poussé quelques contre-attaques.

— En Livonie, les avant-gardes russes progressent vers Riga. Quant au front roumain, il se maintient intégralement, malgré un effort assez violent de l'ennemi au nord-est de Focsani, dans la région de Marasesci.

— En Macédoine, sur la rive ouest du lac d'Okhrida, nos détachements se sont emparés de quelques positions, et ils ont repoussé une attaque ennemie à l'ouest du lac Presba.

20 sept. (jeu.). — Nos alliés britanniques ont repris leur offensive sur un front de 13 kilomètres à l'est d'Ypres ; ils ont conquis d'importantes positions, infligé de lourdes pertes à l'ennemi auquel ils ont capturé plus de 2.000 hommes, des canons et des mitrailleuses. — Rien à signaler sur notre front, en dehors d'une assez grande activité d'artillerie dans la région au sud de l'Oise, en Champagne et sur les rives de la Meuse.

— On se bat avec acharnement sur le plateau de Bainsizza.

21 sept. (ven.). — Les troupes britanniques brisent dans les Flandres de violentes contre-attaques de l'ennemi, qui éprouve des pertes énormes ; elles enlèvent de nouvelles positions et font de nouveaux prisonniers dont le nombre dépasse actuellement 3.000. La bataille se poursuit avec acharnement vers Passchendaele et Gheluvelt, à l'avantage de nos alliés. — Sur notre front, on ne signale aucun engagement d'infanterie sérieux ; une attaque locale de l'ennemi au sud de Cerny, sur le Chemin des Dames, n'a même pas pu aborder nos lignes, et des coups de main sur la rive gauche de la Meuse ont été aisément repoussés par nos soldats. La canonnade est toujours très active.

Nos pilotes ont abattu ou détérioré 10 avions allemands, et les Anglais 16.

— Les combats, arrêtés un moment par de fortes pluies, ont repris avec violence sur le plateau de Bainsizza et sur les pentes du San-Gabriele.

— Sur le front russe, quelques fusillades, et canonnade intermittente ; sur le front roumain, quelques petits combats, au cours desquels nos alliés ont fait une centaine de prisonniers.

A la suite de divergences de vues entre Kerensky et Alexeiev, ce dernier aurait donné sa démission.

— Un torpilleur japonais a coulé un sous-marin allemand dans la Méditerranée, non loin des côtes d'Espagne.

22 sept. (sam.). — Les Allemands tentent vainement, par des contre-attaques obstinément répétées, de reprendre le terrain conquis dans les Flandres par les troupes britanniques : ils n'essuient que des échecs, et de lourdes pertes. — Quelques coups de main ennemis au nord de l'Aisne et en Champagne ont complètement échoué. Grande lutte d'artillerie sur le Chemin des Dames, en Champagne et au nord de Verdun.

Le beau temps permet à l'aviation de déployer son activité ; aussi, de nombreux combats aériens ont eu lieu, dans lesquels une vingtaine d'avions allemands ont été détruits.

Nos bombardiers ont arrosé de projectiles les dépôts de munitions, les usines et les gares de l'ennemi, dans les Flandres, la Lorraine et les Vosges.

— En Italie, la lutte se maintient très vive sur le plateau de Bainsizza et le San-Gabriele.

— De nouvelles défections ont eu lieu sur le front russe : nos alliés se sont retirés sur la rive droite de la Dvina, et la ville de Jacobstadt est tombée entre les mains des Allemands qui ont fait 4.000 prisonniers, et capturé 50 canons.

La situation politique ne s'améliore pas en Russie, malgré le grand nombre de proclamations du gouvernement provisoire et le changement continuel des ministres, des généraux.

— L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont répondu à la note du pape ; mais leurs réponses vagues et pleines de réticences éludent toutes les questions positives : pas un mot de la Belgique ni des territoires occupés. Ces réponses, qui causent, assure-t-on, une grande désillusion au Vatican, ne sont pas faites pour dissiper les méfiances trop justifiées des Alliés.

23 sept. (dim.). — Dans les Flandres, la lutte continue avec violence sur tout le champ de bataille d'Ypres, où l'ennemi a amené des renforts considérables avec lesquels il contre-attaque sur les deux ailes, entre les voies ferrées Ypres-Thourout et Ypres-Roulers, et de part et d'autre de la route Ypres-Menin. — Sur notre front, nous avons été attaqués en Champagne, entre Maisons-de-Champagne et la Main de Massiges, sans résultat ; des coups de main ennemis, dans le secteur de Moronvilliers et en Woëvre n'ont pas eu plus de succès.

— Pas de changement sur le front italien.

— En Russie, les Allemands n'ont pas poussé au delà de la Dvina ; les troupes russes se fortifient au large de la rive droite du fleuve.

— Le vapeur français *Médie* a été torpillé en Méditerranée ; sur 559 personnes qui étaient à bord, 250 ont disparu.

— Un torpilleur anglais a été coulé dans la Manche par un sous-marin allemand ; il y a 50 survivants.

24 sept. (lun.). — Les troupes britanniques consolident, dans les Flandres, les positions qu'elles ont conquises ; elles ont eu à repousser des contre-attaques ennemies, une au nord-est de Langemarck, une autre à l'est de Villeret, enfin deux encore près de Monchy-le-Preux et de La Bassée. L'artillerie continue à canonner les lignes allemandes, dans lesquelles les patrouilles anglaises exécutent des reconnaissances. — En Champagne, nos détachements ont réussi des incursions dans les tranchées ennemies, à l'est du Téton. Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons dispersé des reconnaissances qui tentaient d'aborder nos lignes ; sur la rive droite, nous avons repoussé de puissantes attaques au nord du bois Le Chaume, de Bezonvaux, et au sud-est de Beaumont : l'ennemi a essuyé de sanglants échecs, et a laissé entre nos mains 125 prisonniers, dont 4 officiers.

Une vingtaine d'aéroplanes allemands ont survolé les comtés anglais de Kent et d'Essex, et ont jeté des bombes dont plusieurs sur Londres : les pertes s'élèvent à 15 tués et 70 blessés. Quelques heures plus tard, des zeppelins survolaient le Yorkshire ; mais, repoussés par les canons de la défense, ils n'ont jeté des bombes que sur la côte et, n'ont blessé que 3 femmes. Un avion ennemi a été abattu.

— Rien à signaler sur les autres théâtres de la guerre.

25 sept. (mar.). — Les Allemands ont lancé une forte contre-attaque sur les hauteurs à l'est d'Ypres, et, après un rude combat, les troupes britanniques les ont repoussés. Nos alliés ont exécuté un coup de main à l'est d'Epehy, et ont fait des prisonniers. — L'ennemi a renouvelé ses tentatives sur nos tranchées vers Beaumont, sur la rive droite de la Meuse ; malgré un emploi intensif de lance-flammes, il a été refoulé avec de grosses pertes. Il a tenté, sans succès, des coups de main en Champagne et dans les Vosges. La lutte d'artillerie se maintient très vive au Chemin des Dames et au nord-est de Verdun.

Les pilotes franco-anglais ont détruit une dizaine d'appareils ennemis. Le capitaine aviateur Guynemer est disparu depuis le 11 septembre ; il avait, en deux ans, abattu 54 avions allemands.

Un groupe de 10 avions allemands a tenté à deux reprises de survoler Londres ; repoussé par l'artillerie, il a pu néanmoins jeter quelques bombes, qui ont tué 7 personnes et en ont blessé 25.

— La situation reste stationnaire sur le front italien ; les combats continuent avec âpreté sur le plateau de Bainsizza, au San-Gabriele et sur le Carso.

— Les Italiens ont capturé dans l'Adriatique un torpilleur autrichien qui maintenant fait partie de leur flotte.

— Au nord de la Dvina, les forces allemandes ont cédé un peu de terrain, sous la pression des troupes russes, près de la chaussée de Riga à Pskof.

Le gouvernement provisoire annonce qu'il poursuit avec méthode et énergie la réorganisation de l'armée.

26 sept. (mer.). — Une grande bataille est engagée à l'est d'Ypres, entre le sud de Langemarck et le sud-ouest de Gheluvelt, sur un front de 9 kilomètres et demi : les troupes britanniques ont enlevé Zonnebeke et le bois du Polygone ; elles repoussent les furieuses contre-attaques des Allemands, qui éprouvent des pertes considérables, et elles font plus de 1.200 prisonniers. L'aviation, qui exécute du travail d'artillerie, des opérations de bombardement et de photographie, joue un grand rôle dans la bataille. — Il n'est question, sur notre front, que de quelques incursions heureuses de nos détachements dans les tranchées allemandes, et d'actions d'artillerie courtes et violentes sur le Chemin des Dames, ainsi qu'à l'est de la Meuse.

Les pilotes anglais ont détruit 24 aéroplanes allemands ; ils ont bombardé Ostende et ses environs. Les nôtres ont abattu 4 avions ennemis, et ont jeté de nombreux projectiles sur les gares de Roulers, Lichtervelde, en Belgique, de Brieulles, de Metz-Woippy, etc.

— Faits sans importance sur les autres fronts.

27 sept. (jeu.). — Les troupes du kronprinz Rupprecht ont fait les plus grands efforts pour reprendre les importantes positions que leur ont enlevées nos alliés britanniques ; elles ont prononcé sept puissantes contre-attaques : toutes ont été repoussées ; elles ont subi des pertes extrêmement élevées, et ont laissé 2.000 prisonniers, dont 54 officiers. — Sur notre front, nous n'avons à signaler, en dehors des actions d'artillerie, que l'échec d'une série de coups de main ennemis sur le Chemin des Dames, sur la rive droite de la Meuse et dans la région du Linge, en Alsace.

— Fusillade et canonnade sur tout le front de l'Isonzo.

— En Russie, les opérations militaires sont nulles, et la situation politique paraît s'embrouiller de plus en plus.

— Calme complet en Macédoine.

28 sept. (ven.). — Après l'échec des puissantes contre-attaques allemandes, la lutte d'infanterie s'est apaisée sur le champ de bataille des Flandres ; mais l'artillerie redouble de vigueur. — Le long de nos lignes, les coups de main ennemis se multiplient, surtout au Chemin des Dames ; ils échouent partout. En Champagne et en Argonne, nous avons repoussé plusieurs attaques successives, actions qui ont coûté de lourdes pertes aux assaillants. La canonnade reste très violente de l'Aisne au nord de Verdun.

Les escadrilles alliées bombardent, sur tout le front, les gares, les cantonnements, les dépôts de munitions de l'ennemi. Une douzaine d'aéroplanes allemands ont été détruits.

Vingt avions allemands ont tenté un nouveau raid sur l'Angleterre, mais ils ont été arrêtés par les tirs de barrage, et n'ont pu arriver jusqu'à Londres. Ils ont jeté sur les comtés de Suffolk, d'Essex et de Kent des bombes qui n'ont pas fait de victimes. Deux de ces avions ont été abattus.

— Pas de changement sur le front italien.

— Il n'est presque plus question d'opérations militaires en Russie, mais l'offensive politique de l'Allemagne n'y remporte que trop de succès ; son offensive morale consiste en propagande pacifiste, énervement défaitiste, agitation révolutionnaire, calomnies contre les chefs qu'elle redoute le plus, espionnage et trahison.

29 sept. (sam.). — L'armée britannique organise la ligne qu'elle vient de conquérir dans les Flandres ; l'infanterie ne se montre que par petits détachements allant patrouiller vers les tranchées adverses, mais la canonnade ne cesse pas d'être très violente. — Sur nos fronts, l'artillerie a pris une nouvelle force au nord de l'Aisne et de Verdun. Quelques coups de main ennemis échouent sous nos feux, et nous réussissons une incursion dans les lignes allemandes à l'est de Seppois, en Haute-Alsace.

L'aviation profite du beau temps : les escadrilles franco-anglaises bombardent copieusement les organisations de l'ennemi, et lui détruisent 16 appareils. La gare de Colmar et les établissements allemands au nord de Soissons ont reçu quatre mille kilos de projectiles.

Une fois de plus, 20 avions allemands ont attaqué l'Angleterre : ils ont pu atteindre Londres, et jeter des bombes dans les quartiers nord-est et sud-est de la ville, ainsi que sur différents points des comtés de Kent et d'Essex ; il y a 11 tués et 82 blessés.

Des avions ennemis ont bombardé, trois jours de suite, la région de Dunkerque : les bombes ont causé des dégâts matériels, et fait plusieurs victimes dans la population civile.

— Le roi d'Italie Victor-Emmanuel III est venu rendre au président de la République la visite que celui-ci lui avait faite récemment sur le front italien. Ils ont visité ensemble toutes les lignes françaises, de l'Alsace à la Somme ; puis, le roi est allé sur le front belge.

Tandis que le roi d'Italie est en France, ses troupes remportent un brillant succès sur les pentes du San-Gabriele, où elles font 224 prisonniers dont 8 officiers.

— Rien de nouveau en Russie, ni en Macédoine.

— L'armée britannique de Mésopotamie, sous le commandement du général Maude, s'est emparée de la ville de Ramadieh, sur l'Euphrate, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad ; la garnison entière, composée de 145 officiers et 3.300 soldats, a été faite prisonnière.

30 sept. (dim.). — L'ennemi a recommencé ses contre-attaques, et essaye de reprendre les positions conquises, en Belgique et au nord de Lens, par les troupes britanniques ; ses tentatives réitérées n'essuient que des échecs. — Sur notre front, les champs de bataille restent à peu près les mêmes : c'est toujours au nord de l'Aisne, en Champagne et sur les rives de la Meuse, que l'on exécute des coups de main et que l'on se canonne continuellement.

L'aviation est très active de part et d'autre.

Dix aéroplanes ennemis franchissent les défenses des côtes anglaises, et quatre d'entre eux jettent sur Londres des bombes qui tuent 9 personnes et en blessent 42. Un de ces avions a été abattu.

— Les Italiens ont encore enlevé d'importantes positions ennemies au nord-est du San-Gabriele, et fait 1.500 nou-



LA CONTRE-PARTIE. — *Le Kaiser :* « Glorieuses journées sur notre front oriental, maréchal.

Hindenburg : Plus haut, sire. Je n'entends rien, avec le bruit d'enfer que font les canons du front d'Occident. »

(T.-H. Townsend, *Punch.*)



LA DÉCLARATION DU CHARBON.

« Combien avez-vous de boulets là-dedans?
— Je vous attendais pour les compter. »

(Lucien Métivet, *Le Rire*.)

veaux prisonniers dont 55 officiers ; ils repoussent de violentes contre-attaques successivement lancées par les Autrichiens, et accompagnées d'un bombardement furieux.

— Toujours même situation en Russie.

— En Macédoine, entre les lacs de Presba et d'Okhrida, l'ennemi a effectué deux attaques qui ont été vigoureusement repoussées.

— Nos pilotes ont abattu, pendant le mois de septembre, 147 avions ennemis.

1er oct. (lun.). — Les Allemands ont attaqué avec des forces considérables les positions britanniques du bois du Polygone et de la route d'Ypres à Comines. Après une bataille acharnée, ils ont été repoussés, poursuivis dans leur retraite par nos alliés qui leur ont infligé de très lourdes pertes et leur ont fait un certain nombre de prisonniers. — Tout le front de l'Aisne, de Coucy à Berry-au-Bac, est soumis à un très vif bombardement. La canonnade est également très violente au nord-est de Verdun, et les troupes du kronprinz, ayant prononcé une attaque entre le bois Le Chaume et Bezonvaux, ont essuyé un sanglant échec.

Nos escadrilles ont arrosé de projectiles les gares et les cantonnements ennemis de Lorraine, ainsi que plusieurs camps d'aviation et gares de Belgique. En représailles des bombardements effectués par les Allemands sur la ville ouverte de Bar-le-Duc, deux de nos avions ont jeté 300 kilos de projectiles sur la ville fortifiée de Stuttgart.

— Les Autrichiens ont lancé de nombreuses contre-attaques sur le plateau de Bainsizza ; ils ont été chaque fois nettement repoussés.

— Rien à mentionner de Russie, ni de Macédoine.

2 oct. (mar.). — Dans les Flandres, l'ennemi renouvelle ses attaques sur le bois du Polygone, la route d'Ypres-Menin, la voie ferrée d'Ypres-Roulers et les positions de Zonnebeke ; il essuie partout un échec complet. — Sur le front de l'Aisne, de Laffaux à Craonne, l'artillerie devient de plus en plus active. Sur la rive droite de la Meuse, à la suite d'un bombardement intense, les Allemands ont prononcé une forte attaque contre la cote 344 et Samogneux ; leurs détachements d'assaut, fauchés par nos feux, n'ont pu aborder nos lignes qu'en un seul point de nos éléments avancés, dont nous avons déjà repris la majeure partie. Quelques coups de main de l'ennemi, en Champagne et en Argonne, ont été facilement repoussés.

Des avions allemands ont bombardé Dunkerque, Bar-le-Duc et Toul ; leurs projectiles ont fait plusieurs victimes dans la population civile. Un groupe d'aéroplanes ennemis, pendant la nuit, attaqué Loodres et ses environs ; les bombes qu'ils ont jetées ont tué ou blessé 46 personnes. Ils ont de nouveau attaqué pendant le jour, mais ils ont été repoussés.

De leur côté les escadrilles franco-anglaises arrosent de projectiles les aérodromes, les convois, les gares, etc. de l'ennemi, dans les Flandres, la Lorraine et l'Alsace. Nos aviateurs bombardent avec succès les villes de Stuttgart, Trèves, Coblentz et Francfort-sur-le-Mein.

— En Italie, les combats en cours sur le San-Gabriele et le plateau de Bainsizza, près de Madoni et de Podlaka, se sont un peu apaisés ; mais la lutte d'artillerie reste très active.

— Une série de faits nouveaux encourageants, qui se passent en Russie, permet d'envisager l'avenir politique et militaire de nos alliés avec plus de confiance.

— Aucun fait important sur les théâtres de la guerre en Russie-Roumanie et en Macédoine.

— Le croiseur-cuirassé *Drake* a été torpillé au large de la côte septentrionale de l'Irlande ; il a pu regagner un port, mais ensuite a coulé à peu de profondeur. Un officier et 18 hommes ont été tués par l'explosion ; tout le reste de l'équipage a été sauvé.

3 oct. (mer.). — Les Allemands multiplient sans succès leurs contre-attaques sur le Polygone et les positions autour de la route d'Ypres à Menin. — Sur nos fronts : en Champagne, nos détachements ont pénétré dans les lignes ennemies, à l'ouest de la ferme Navarin, et ont ramené des prisonniers ; sur la rive droite de la Meuse, au nord de la cote 344, ont eu lieu de vifs engagements de patrouilles. Le duel d'artillerie est toujours intense dans les Flandres, au nord de l'Aisne et sur le front de Verdun.

Les avions anglais bombardent les écluses de Zeebrugge et l'aérodrome ennemi de Saint-Denis-Westrem, en Belgique. En représailles du bombardement de Bar-le-Duc, deux de nos appareils ont jeté des bombes sur la ville de Baden.

— Après une lutte à la grenade, l'infanterie italienne a pénétré dans la vallée de Chiapovano, à l'est du plateau de Bainsizza. Nos alliés améliorent sensiblement leurs positions sur le San-Gabriele.

— A Petrograd, Kerensky, partisan d'un ministère de coalition, est sorti victorieux de la Conférence démocratique convoquée par le Soviet, dans le dessein de donner le pouvoir à Tchernof et aux maximalistes.

4 oct. (jeu.). — La bataille des Flandres a repris avec la plus grande violence. Après une préparation d'artillerie formidable, nos alliés britanniques ont attaqué sur un front d'environ 14 kilomètres, entre Passchendaele et Gheluvelt ; ils ont conquis les villages de Molenaarelsthoek, Gravenstafel, Reutel, Neerselaarhoek, et la majeure partie de celui de Poelcapelle, ainsi que toute une série de fermes et de positions fortifiées ; ils ont fait plus de 4.450 prisonniers, dont 114 officiers, capturé des canons et de très nombreuses mitrailleuses ; l'ennemi, qui a subi des pertes considérables, a cherché à contre-attaquer vers Zonnebeke, mais il a été complètement battu. — On ne signale sur notre front que quelques combats à la grenade sur le Chemin des Dames, à l'est de Reims, et une attaque ennemie repoussée au nord de la cote 344. L'action de notre artillerie se manifeste surtout de part et d'autre de la route de Soissons à Laon, dans les secteurs de Vauxaillon, des ruines du fort de Malmaison et de la ferme du Panthéon.

En représailles du bombardement de nos villes ouvertes, nos avions ont jeté de nombreux projectiles sur Francfort-sur-le-Mein et Rastadt, dans le grand-duché de Bade.

— La lutte continue très dure sur le plateau de Bainsizza et le San-Gabriele, où les Autrichiens ont reçu de nouveaux renforts.

— La Conférence démocratique de Petrograd décide de siéger en permanence ; elle refuse de se séparer avant la constitution d'un pouvoir sous une forme acceptable pour la démocratie. Mais Kerensky est, dit-on, fermement résolu à poursuivre son œuvre, en s'appuyant sur le pays.

5 oct. (ven.). — Les Allemands ont violemment bombardé les nouvelles positions conquises, à l'est d'Ypres, par les troupes britanniques, qui dominent à présent la plaine de Menin et de Roulers ; mais ils n'ont lancé aucune attaque. — Journée assez calme sur notre front ; quelques coups de main tentés sans succès par l'ennemi, et canonnade intermittente sur toute la ligne, sauf sur la rive droite de la Meuse où le duel d'artillerie est très vif.

— Situation stationnaire en Italie, en Russie, en Macédoine.

— Au Maroc, le général Aubert a reçu la soumission de 2.000 Beni M'Gara, fraction importante des Riatas. La conséquence de ce succès, c'est l'élargissement de la route qui réunit Fez et Taza à l'Algérie.

6 oct. (sam.). — Au nord, la lutte d'artillerie se poursuit sur toute la ligne de bataille et s'étend de Dixmude à la Lys. Au cours de quelques coups de main, les détachements britanniques ont fait 380 nouveaux prisonniers. — Le communiqué ne mentionne sur notre front que des canonnades au nord de l'Aisne, en Champagne, ainsi que dans la région de Verdun, et quelques raids allemands facilement repoussés. Un combat plus sérieux s'est engagé en avant de la cote 344, au nord de Verdun : l'ennemi a été finalement rejeté.

— Echange de quelques coups de canon et fusillade sur les fronts italien, russe, roumain et macédonien.

7 oct. (dim.). — Le mauvais temps a gêné les opérations sur presque tout le front occidental ; l'artillerie seule continue à jouer un rôle important et toujours dans les mêmes régions : en Flandre, au nord de l'Aisne, en Champagne et au nord de Verdun. A signaler un fort coup de main tenté sans succès par l'ennemi sur nos tranchées de la ferme Navarin, en Champagne.

— Rien de nouveau sur les autres théâtres de la guerre.

8 oct. (lun.). — En Flandre, quelques tentatives allemandes aux abords du bois du Polygone ont échoué. — A diverses reprises l'ennemi a essayé d'attaquer nos petits postes dans plusieurs secteurs du Chemin des Dames et de Champagne ; il a été partout repoussé et a laissé des prisonniers entre nos mains. Le temps détestable n'a permis aucune action sérieuse d'infanterie, mais nos canonniers bombardent vigoureusement les lignes allemandes.

— Calme sur les fronts italien, russe et macédonien.

— Le sous-marin allemand *U-293*, qui était entré à Cadix le 9 septembre dernier pour cause d'avaries, et avait été interné conformément au décret royal du 29 juin, est parvenu à tromper la surveillance des autorités espagnoles : il s'est échappé et a repris la mer. Le gouvernement d'Alphonse XIII a exprimé à l'ambassadeur de France à Madrid les regrets que lui inspire ce fâcheux incident.

— Le Pérou et l'Uruguay rompent les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

9 oct. (mar.). — En dépit des difficultés du terrain et des mauvaises conditions atmosphériques, les armées françaises et britanniques ont attaqué dans les Flandres, sur un large front, au nord-est et à l'est d'Ypres. Nos troupes, après avoir franchi le ruisseau marécageux de Broenbeek, ont enlevé les défenses accumulées de l'ennemi, de nombreuses fermes organisées en blockhaus, ainsi que les villages de Saint-Jean, Mangelaere et Veldhœk. Pendant ce temps, nos alliés, à droite et plus au sud, effectuaient une avance importante, achevaient la conquête de Poelcapelle, s'emparaient d'un grand nombre de positions fortifiées et de redoutes bétonnées, et arrivaient avec les nôtres aux lisières de la forêt d'Houthulst. L'aviation a collaboré activement à l'attaque, et l'artillerie belge a canonné les Allemands en retraite devant l'offensive française. L'ennemi, aisément refoulé, a laissé plus de 1.500 prisonniers aux mains des soldats franco-anglais. La canonnade est toujours très vive au nord de l'Aisne, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse.

— Pas de changement sur les autres fronts.

— Le sultan d'Egypte Hussein Kemal est mort.

10 oct. (mer.). — L'ennemi a dirigé plusieurs contre-attaques vers la voie ferrée d'Ypres à Staden ; toutes ont été repoussées par nos alliés britanniques, qui ont maintenu les positions conquises. Nos troupes ont accentué leur progression en Belgique et ont fait encore un certain nombre de prisonniers. — Sur la rive droite de la Meuse, à la suite d'un intense bombardement, les Allemands ont lancé une forte attaque sur nos positions au nord du bois Le Chaume ; au cours du combat, dont la violence s'est maintenue toute la journée, l'ennemi a réussi en quelques points à prendre pied dans nos éléments avancés de première ligne, mais les feux de nos canons lui ont interdit toute avance. La canonnade reste extrêmement soutenue au nord de l'Aisne, entre Vauxaillon et Craonne.

— Canonnade et fusillade sur les autres fronts.

— Les idées révolutionnaires venues de Russie se sont infiltrées et développées dans les équipages de la flotte allemande ; des révoltes graves ont éclaté et des officiers ont été jetés à la mer. Le ministre amiral von Capelle a avoué en partie ces vérités au Reichstag.

— L'accord s'étant fait en Russie entre les partis bourgeois et démocratique, Kerensky a réussi à constituer son ministère ; mais le Soviet de Petrograd, plus maximaliste que jamais, reste pour lui une menace.

— En Egypte, le prince Ahmed Fouad, un des fils du khédive Ismaïl, succède au feu sultan Hussein Kemal.

— M. Bernardino Machado, président de la République portugaise, est venu en France et, accompagné de M. Raymond Poincaré président de la République française, il a visité Verdun, Reims, le front français et les lignes portugaises.

11 oct. (jeu.). — En Belgique, nos troupes ont brisé une attaque allemande à l'est de Draibank. La bataille d'artillerie a repris avec violence sur tout le plateau au nord et à l'est d'Ypres. — Sur la rive droite de la Meuse, au nord de la cote 344, l'ennemi a lancé une attaque qui, après un vif combat, a été complètement repoussée. La canonnade est toujours violente de l'Aisne à Verdun.

— Rien d'important à signaler sur l'ensemble des fronts italien, russo-roumain et macédonien.

— Deux sous-marins ennemis ont été détruits en Méditerranée par notre flotte.

12 oct. (ven.). — L'armée britannique ne laisse aucun répit aux troupes du kronprinz de Bavière : malgré la pluie elle a attaqué sur un front d'environ 10 kilomètres au nord-est d'Ypres ; elle a enlevé plusieurs points fortifiés et a fait 741 prisonniers, dont 41 officiers.

— L'artillerie est toujours très active sur notre front, particulièrement dans le secteur du moulin de Laffaux, dans la région de Craonne, en Champagne et à droite de la Meuse. Les Allemands ont tenté sans succès quelques coups de main.

— Rien à signaler sur les autres fronts.

13 oct. (sam.). — Le mauvais temps, qui sévit d'une façon presque ininterrompue, n'a pas permis aux troupes britanniques de pousser plus avant leur avance ; mais leur artillerie a recommencé le bombardement des lignes ennemies entre Gheluvelt et Holiebeke. — Sur nos fronts, la canonnade est extrêmement violente au nord de l'Aisne, du moulin de Laffaux à Craonne, ainsi qu'au nord-est de Verdun, au bois Le Chaume et à la cote 344. Les Allemands ont lancé plusieurs attaques contre nos positions du secteur d'Hurtebise-Chevreux, au nord de l'Aisne ; ils ont été repoussés. Tous les intervalles de beau temps sont mis à profit par les aviateurs franco-anglais, qui reconnaissent les positions ennemies et poursuivent leurs travaux d'artillerie et de photographie.

— Sur les autres théâtres de la guerre, les communiqués ne signalent rien d'important.

— Les Allemands ont débarqué des troupes dans les îles russes d'Œsel et de Dago, qui ferment au nord le golfe de Riga et commandent l'entrée du golfe de Finlande.

14 oct. (dim.). — De Nieuport au nord-est d'Ypres, le bombardement des positions allemandes par l'artillerie britannique prend des proportions énormes. Des détachements anglais ont exécuté avec succès un coup de main sur les tranchées ennemies de Monchy-le-Preux et ont fait un certain nombre de prisonniers. — En Belgique, nos reconnaissances ont attaqué les patrouilles allemandes en avant de notre nouveau front et ramené des prisonniers. L'activité des deux artilleries se maintient très vive au nord de l'Aisne et sur la droite de la Meuse.

— Fusillade et canonnade sur les fronts italien et macédonien.

— Le calme règne de la Roumanie à Riga. Mais à l'entrée du golfe de Riga, le combat s'est engagé entre Russes et Allemands pour la possession des îles d'Œsel et de Dago. Devant le danger qui menace les côtes du golfe de Finlande, Cronstadt et même Petrograd, Kerensky lance un vibrant appel à la flotte de la Baltique, dans lequel il donne l'ordre aux matelots de se sacrifier pour le salut de la patrie.



« Quand donc maman sera-t-elle moins occupée par la Croix Rouge ?... »

(J.-R. Shaver, *Life*.)



LUXBOURG QUITTE L'ARGENTINE

« C'étaient mes dépêches que l'Allemagne aurait dû couler aussi sans laisser de traces. »



LA CHAUSSURE NATIONALE. — « Mais elle est vingt fois trop grande pour moi!
— Tant pis... nous n'avons fait qu'un modèle, réalisant l'égalité complète entre citoyens! La même pour tous! »



« Mais, sire, nous n'avons plus d'alliés.
— Vous n'y entendez rien... Dans chacun des pays ennemis nous en avons de puissants à l'intérieur... »



« Mais il y a encore des milliers d'espions à Paris... pourquoi ne les arrêtez-vous pas?
— Impossible... ce sont les seuls qui aient leurs papiers parfaitement en règle. »



« Pour mon garçon, je suis tranquille... il est de la classe 23...
— Pardon... si nous avions une paix boiteuse, ce serait à recommencer! »

(Henriot, *La Liberté*).

PETITE CORRESPONDANCE

P. S., *Paris*. — Nous ne pouvons admettre pour vérités historiques que celles qui sont établies.

B. G., *Lyon*. — Nous ne dirons rien de ces peu intéressants personnages dont la presse s'est déjà fort occupée.

F. T., *Versailles*. — Si nous anticipions sur les événements, nous serions sans doute obligés de revenir sur nos pas.

E. R., *Pau*. — Vous ne vous en doutez pas : un n° du *Larousse Mensuel* contient plus de texte qu'un roman à 3 fr. 50.

C. P., *Bordeaux*. — Oui, mais afin qu'un pays agricole soit aussi riche qu'il peut l'être, il faut qu'il s'occupe en même temps de toutes les espèces de travaux.

V. N., *Alençon*. — Nous n'en savons rien. Fontenelle disait : « Le secret de leur âge est un secret que les dames gardent inviolablement et je crois que c'est le seul ».

L. M., *Buenos-Aires*. — Voyez au *Supplément* du « Nouveau Larousse » les mots *métrique* et *Saïtaphernès*.

D. N., *Saint-Brieuc*. — Chone, ville de Phrygie, est l'anc. Colosse, célèbre par l'Epître de saint Paul à ses habitants.

G. P., *Secteur 132*. — Vous pouvez écrire indifféremment : *Ce* n'était ou *Ce* n'étaient *que tranchées et barrages*.

O. L., *Laval*. — Une plante est dite *marine*, quand elle vient dans les eaux de la mer : *les algues marines* ; elle est dite *maritime*, quand elle vient sur les bords de la mer et et non dans l'eau : *les pins maritimes*.

B. F., *Avignon*. — Personne n'ignore que, pour faire adopter par Louis XV ses plans de finance, de Machault rechercha souvent l'appui de Mme de Pompadour. Il savait

Qu'Une belle, d'un mot, rajuste bien des choses.

J. B., *Agen*. — Segrais fut secrétaire et plus tard gentilhomme ordinaire de la duchesse de Montpensier; mais il ne fut pas son aumônier, attendu qu'il n'était pas prêtre.

M. S., *Issoire*. — L'anémone sylvie a été surnommée *pâquerette* et *fleur de Vendredi saint*, parce qu'elle fleurit en abondance aux mois de mars et d'avril, à peu près vers la semaine de Pâques.

N. V., *Troyes*. — Les participes *ayant* et *étant* sont toujours invariables. Cependant *ayant* prend le signe du pluriel dans les termes de pratique : *les ayants droit*, *les ayants cause*.

A. H., *Alexandrie*. — Au XVIIe siècle, les chrétiens des églises d'Alep formaient comme quatre nations différentes : les Maronites, les Grecs, les Arméniens et les Syriens.

B. P., *Paris*. — La découverte de l'imprimerie, vers 1450, n'empêcha pas les copistes d'exécuter des manuscrits jusqu'à la fin du XVe siècle. Deux écritures étaient alors en usage : une grosse gothique, appelée *lettres de forme*, et une minuscule semi-cursive ou cursive.

I. N., *Compiègne*. — Nous n'avons aucune connaissance de navires en ciment armé qui auraient été construits en Amérique. Il semble bien que celui de 200 tonnes, qui vient d'être lancé à Christiania, soit le premier de ce genre.

H. A., *Lyon*. — On a souvent dit, avec raison, que chez toutes les nations du monde, la langue suit toutes les vicissitudes des mœurs, et se conserve ou s'altère avec elles.

Ainsi que des couleurs la toile prend la teinte,
Nos écrits de nos mœurs portent toujours l'empreinte.

R. F., *Paris*. — Certes, nous ne saurions trop montrer de reconnaissance envers une prévoyance si grande, de même que nous ne remercierons jamais assez la Providence d'avoir fait passer les rivières sous les ponts et, en général, à côté des villes.

P. S., *Nîmes*. — Un ancien proverbe écossais dit que le sorbier et le fil rouge sont des préservatifs contre les sorciers et les maléfices. Aussi tous les ans, au premier mai, la plupart des montagnards d'Ecosse ont l'habitude de faire passer leurs moutons et leurs agneaux dans un cerceau de sorbier, pour les préserver des accidents.

E. V., *Châteaudun*. — L'usage du café, depuis longtemps répandu en Orient, ne fut introduit en France qu'en 1644 et, croit-on, par un certain Laroque, négociant venant de Constantinople. Marseille est la première ville française qui ait bu du café; les autres villes l'imitèrent bien vite.

S. T. *Saint-Malo*. — Louis XIV nomma Jean La Quintinie directeur général des fruitiers et potagers de toutes les maisons royales. Quand le nouveau titulaire reçut le brevet de sa charge des mains de Colbert, le 25 août 1677, il vit la particule de précéder son nom; depuis lors, il signa *de La Quintinie*.

B. G., *Turin*. — C'est un vieux préjugé, une fable absurde qui a couru le monde à travers les siècles, pour arriver jusqu'à nous. Non, les couleuvres ne vont pas traire les vaches et les chèvres; le voudraient-elle, qu'elles ne le pourraient pas : la conformation de la bouche des serpents s'opposant absolument à la succion.

D. R., *Tours*. — L'abbé Augustin Nadal fut souvent en butte aux sarcasmes dont les faux philosophes se montraient si prodigues envers les écrivains qui refusaient de s'enrôler sous leur bannière. Néanmoins, ils ne se permirent jamais d'attaquer ses mœurs, et leur malice du moins,

.... Sans être trop discrète,
Sut de l'homme d'honneur distinguer le poète.

S. B., *Secteur 20*. — Le plus grand lac est le Victoria-Nyanza, en Afrique; il mesure plus de 83.300 kilomètres carrés. Sa superficie équivaut à celle d'un carré qui aurait plus de 288 kilomètres de côté. Le plus grand lac d'Europe est le lac Ladoga, en Russie, dont la superficie est de 18.130 kilomètres carrés. — Nous ne parlons pas de la Caspienne qui, à cause de sa vaste étendue (396.440 kilomètres carrés), a reçu le nom de « mer ».

N. G., *Secteur 48*. — Cet insecte brun foncé, avec des reflets rougeâtres sous le ventre, de 15 millimètres de long, que le boulanger, manquant de soin et de propreté, emprisonne dans sa pâte, pour nous le servir ensuite cuit au four, est le *ténébrion* (ainsi nommé parce qu'il aime l'obscurité). Sa larve, appelée *ver de farine*, suit le même sort, et on ne la voit que trop souvent orner la mie du pain fabriqué par ce même boulanger.

C. T., *Angoulême*. — Les rares qualités de François de Guise et les services qu'il avait rendus, donnèrent à sa famille un crédit considérable. Ce crédit, en augmentant, devint une puissance qui, dès le règne de François Ier, portait déjà ombrage à la cour, ainsi que le prouve ce vieux quatrain :

Le feu roi devina ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

S. L., *Lausanne*. — La croissance de l'eucalyptus est extrêmement rapide. Sur notre côte méditerranéenne, on a vu des semis d'un an, mis en place, atteindre, de mai à décembre plus de 6 mètres de haut. A partir de la 3e année, cette impulsion se ralentit, mais continue jusque vers 80 ans; dès lors l'arbre ne s'accroît plus qu'en diamètre. En Australie, leur pays d'origine, on trouve certains eucalyptus dépassant 140 mètres et même 150 mètres de haut, avec un tronc de 8 à 11 mètres de diamètre.

V. E., *Bahia*. — Non, c'est Pierre II, roi du Portugal. Sur les contestations qui s'étaient élevées entre les missionnaires jésuites et les gouverneurs de l'Amérique portugaise, Pierre ou Pedro II publia, le 21 décembre 1686, un règlement portant que les P. P. de la compagnie de Jésus auraient le gouvernement non seulement spirituel, qu'ils avaient déjà, mais politique et temporel des villes et villages de leur administration.

H. D., *Toulouse*. — C'est sans doute l'énoncé du problème qu'écrivit le célèbre mathématicien Poisson, alors tout jeune homme. Le voici : « Etant données 12 pintes de vin à diviser en deux lots égaux, mais n'ayant d'autres mesures de capacité que deux vases, l'un de 5 pintes, l'autre de 8, mettre exactement 6 pintes dans ce dernier.

D. H., *Bourges*. — Il se trompe : le célèbre sculpteur Rude ne fut pas de l'Institut. Lorsqu'en 1835 ses amis l'engageaient à se mettre sur les rangs pour obtenir le fauteuil laissé vacant par la mort de Roman, Rude se borna à répondre : « Non, jamais je ne pourrais m'asseoir à la place que ce pauvre Roman a occupée pendant si longtemps! » Rude vécut loin des coteries, des intrigues et des faveurs.

L. Y., *Marseille*. — A Granville, les marées sont hautes, puisque leur amplitude moyenne en vive eau, est 11^m,50 et l'amplitude maximum (marée d'équinoxe) 14^m,70. Cependant ce ne sont pas les plus hautes marées du globe : à Portishead (mer d'Irlande), en Angleterre, l'amplitude moyenne est 12^m,80 et l'amplitude maximum 16^m,30; au Bassin des Mines (baie de Fundy), au Canada, l'amplitude moyenne est 15^m,40 et l'amplitude maximum 19^m,60. Ce dernier port est l'un de ceux où l'on voit les plus fortes marées.

M. J., *Alger*. — La *bénévolence* était un impôt odieux, en usage en Angleterre à diverses époques du moyen âge, surtout vers la fin du XVe siècle où elle fut rétablie par le grand chancelier Jean Morton. On prétend que Morton avait imaginé cet étrange raisonnement, pour contraindre tout le monde à la payer; on disait à chacun : « Tu fais de la dépense, donc tu es riche : tu payeras »; ou « Tu ne dépenses rien, donc tu es riche d'économie, tu payeras ». Ce dilemme fut nommé dans le temps la *fourche* ou l'*hameçon de Morton*. Nul n'y pouvait échapper.

A. F., *Barcelone*. — L'aiguière que nous avons donnée, ainsi que l'ostensoir dont vous parlez et qui se trouve actuellement à la cathédrale de Cologne, sont des œuvres de l'orfèvre parisien Froment-Meurice, mort en 1855. C'est à cet excellent artiste, très apprécié, très aimé de Victor Hugo, que le grand poète a dédié une ode délicieuse de grâce et de poésie, commençant par ces vers :

Nous sommes frères : la fleur
Par deux arts peut être faite;
Le poète est ciseleur,
Le ciseleur est poète.

J.-C., *Casablanca*. — L'hospice du Grand Saint-Bernard n'est qu'à l'altitude de 2.472 mètres. Il existe de nombreux lieux, habités d'une façon continue, qui se trouvent à une altitude de beaucoup supérieure; citons, par exemple, l'Observatoire du Pic du Midi, qui est à 2.859 mètres; la ville de Quito, au Pérou, qui est à 2.850 mètres; l'Observatoire Lincoln, dans les Etats-Unis, qui est à 4.332 mètres, etc. Mais c'est Kursok (Asie), qui paraît être le lieu habité le plus élevé; il se trouve à 4.541 mètres d'altitude.

U. R., *Orléans*. — En accueillant les préventions dont le *Tartuffe* était l'objet, et en y cédant, Louis XIV ne s'en était jamais dissimulé tout à fait l'injustice. Sortant un jour, avec le prince de Condé, de la représentation d'une farce impie et obscène, intitulée *Scaramouche impie* : « Je voudrais bien savoir, dit-il au prince, pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent mot de celle de *Scaramouche*. — La raison de cela, répondit Condé, c'est que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point, tandis que celle de Molière les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir ».

G. R., *Moulins*. — Dans ce cas, nous ne pouvons que suivre le dictionnaire de l'Académie; c'est à lui seul qu'il appartient de réformer ces orthographes incohérentes, inexplicables. Pourquoi, en effet, écrire : *abattre* et *abatage*; *charrette* et *chariot*; *honneur* et *honorer*; *colonne* et *colonel*; *tonner* et *détoner*; *bonhomme* et *bonhomie*; *patronner* et *patronage*; *courrier* et *coureur*; *imbécile* et *imbécillité*; *portecrayon* et *porte-plume*; *portemanteau* et *porte-parapluie*; *portefeuille* et *porte-monnaie*, etc.? C'est assurément soumettre la mémoire à un labeur aussi inutile qu'ingrat.

O. F., *Montpellier*. — En 1194, Philippe Auguste, guerroyant contre Richard Cœur de Lion, manqua être pris dans une embuscade entre Blois et Fréteval, où il perdit son bagage, son trésor et les archives de la couronne, que, suivant l'usage de ces temps-là, les rois faisaient porter à leur suite. Ce fut une perte difficile à réparer, car le roi d'Angleterre, qui découvrit dans ce butin des secrets d'Etat d'une grande importance, ne voulut pas en rendre la moindre partie. Pour éviter à l'avenir l'abus du transport des archives, on créa plus tard un *trésor des chartes* permanent, qui fut depuis établi à la Sainte-Chapelle de Paris, où les registres dits *Olim*, rappelèrent les actes dont les originaux avaient été perdus.

F. M., *Paris*. — Le matin même du jour où elle rendit le dernier soupir, Adrienne Lecouvreur reçut la visite d'un vicaire de Saint-Sulpice. « Je sais ce qui vous amène, monsieur l'abbé, dit-elle; vous pouvez être tranquille : je n'ai pas oublié vos pauvres ». Puis, montrant le buste de Maurice de Saxe, elle s'écria :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux.

C'était mourir en tragédienne, en amante, mais non en pécheresse pénitente, et cela lui coûta, sans doute, une sépulture digne de sa gloire et de son génie.

A peine Adrienne Lecouvreur fut-elle morte que le bruit courut dans Paris qu'elle avait été empoisonnée par la duchesse de Bouillon, son heureuse rivale dans le cœur de Maurice de Saxe. Pour éviter tout scandale, le ministre de Maurepas donna l'ordre qu'elle fût enterrée tout de suite et de nuit. Placé en hâte dans un fiacre, par deux portefaix, le corps de la malheureuse actrice fut enseveli au milieu des ténèbres dans un terrain de la rue de Bourgogne, qui appartenait au comte de Maurepas. Le curé Languet, de Saint-Sulpice, lui avait refusé la sépulture ecclésiastique.

En se reportant aux idées de l'époque, les derniers moments de la célèbre tragédienne pourraient expliquer cet enterrement hâtif et clandestin.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



LA CARTE DE PAIN. — « Je leur ai dit mon âge pour le sucre!... Je leur ai dit mon âge pour le charbon!... Faut-il le dire encore pour le pain?... »

(Albert Guillaume, *Excelsior*).



« Je crois décidément qu'il va bientôt falloir nous séparer. »

(Sim, *Le Petit Bleu*).



CARTE DE SUCRE, DE CHARBON, DE PAIN, etc. — « Il rejoint son régiment? — Non, nous allons dîner en ville. »

(Henry Fournier, *Excelsior*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Octobre 1917 au 14 Novembre 1917

15 oct. (lun.). — L'activité de l'artillerie est très grande sur le champ de bataille des Flandres, de la forêt d'Houthulst à Gheluvelt, ainsi que sur le front de l'Aisne et sur la rive droite de la Meuse. — Sur le front de l'Aisne, les secteurs où le canon gronde avec le plus de violence sont celui de Laffaux et ceux d'Ailles à Craonne. Pas d'engagements d'infanterie.

— Le temps étant très mauvais dans les Alpes Juliennes, on ne signale que des canonnades sur le Carso et le plateau de Bainsizza.

— L'occupation par les Allemands de l'île d'Œsel, dans le golfe de Riga, est à peu près complète; les quelques troupes russes qui la défendaient ont été refoulées au sud, dans la presqu'île de Sworbe, où il n'est pas possible de leur porter secours. La flotte allemande manœuvre pour forcer les passes au nord et au sud de l'île et se rendre ainsi maîtresse de tout le golfe de Riga.

— En Macédoine, au cours d'un raid heureux sur Hamondos, à l'ouest de Sérès, les troupes britanniques ont capturé 150 prisonniers et 3 mitrailleuses.

16 oct. (mar.). — La violence de la lutte d'artillerie augmente en Flandre, entre Poelcapelle et Gheluvelt, ainsi qu'en Artois dans la direction de Lens. — Sur le front de l'Aisne, après un vif bombardement, les Allemands ont lancé plusieurs attaques sur nos positions au sud de Courtecon et au sud d'Ailles; ils ont été complètement repoussés. Nous avons réussi deux coups de main, l'un à l'est de Reims, l'autre en Argonne, dans la région de Boureuilles : nos détachements ont détruit de nombreux abris et ramené des prisonniers. Une tentative ennemie au nord de la cote 304, rive gauche de la Meuse, a échoué. La canonnade se maintient très vive sur le front de l'Aisne et au nord-est de Verdun.

Des avions allemands ont bombardé à plusieurs reprises la région de Dunkerque et ont fait plusieurs victimes dans la population civile.

— En Italie, dans le Trentin, sur le plateau de Bainsizza et sur le Carso, tirs habituels de destruction et de harcèlement.

A Pola ont éclaté des révoltes parmi les équipages de la flotte autrichienne, et de sanglantes bagarres ont eu lieu entre marins autrichiens et marins allemands venus pour aider la flotte de l'empereur Charles dans l'Adriatique.

— Les Allemands font de rapides progrès dans l'île d'Œsel, dont ils ont occupé la capitale Arensburg; les troupes russes du nord de l'île, incapables d'arrêter l'invasion, s'enfuient dans la petite île de Mohn reliée à l'île d'Œsel par une digue, pour essayer de gagner la côte d'Esthonie.

17 oct. (mer.). — Rien d'important à signaler sur l'ensemble du front britannique. — L'ennemi a tenté sans succès plusieurs coups de main sur nos lignes au nord de l'Aisne, en Champagne, en Argonne et au nord-est de Verdun. De notre côté, nous avons réussi un raid sur une tranchée allemande au pied des Côtes de Meuse, qui nous a permis de ramener des prisonniers. Vives actions d'artillerie en divers points du front, particulièrement dans la région du plateau d'Ailles et sur la rive droite de la Meuse.

Une escadrille allemande composée d'une vingtaine d'avions a violemment bombardé Nancy; il y a des victimes dans la population civile : 10 tués et une quarantaine de blessés. Notre aviation a copieusement arrosé de projectiles les établissements militaires de Volklingen, les gares de Thionville, Mézières-lès-Metz, Metz-Woippy, les usines d'Hagondange et de Rombach. Elle a, en outre, détruit 5 avions allemands et en a désemparé 20 autres.

Attaqués, à mi-chemin entre les îles Shetland et la côte de Norvège par des corsaires allemands très rapides, deux contre-torpilleurs anglais, *Mary-Rose* et *Strongbow*, qui escortaient un convoi de navires neutres, norvégiens, danois et suédois, ont été coulés après un engagement court et inégal; neuf bateaux du convoi sur douze ont péri, les trois autres ont pu s'échapper.

— La brume épaisse qui, depuis quelques jours, couvre tout le front de l'Isonzo, gêne beaucoup les opérations; mais la canonnade continue très vive.

— L'île d'Œsel est complètement en possession des Allemands. Il y a eu quelques petits engagements navals dans la Baltique. Mais la menace de l'ennemi n'arrête pas les querelles politiques à Petrograd.

— Le transport américain *Antilles*, retournant en Amérique, a été torpillé et coulé dans la zone européenne; il y a une centaine de victimes.



Aspect de la voûte céleste en France, le 1er décembre vers 8 h. 1/2 du s. (Carte dressée par Jean-Claude.)

L'observateur est au centre; son zénith est marqué sur la carte au point Z. — Les noms des constellations sont écrits en petites capitales; ceux des étoiles, en caractères romains. — Les étoiles de 1re grandeur sont figurées par ✱ et l'importance des autres est en rapport avec la grosseur du point qui les représente. — Les flèches indiquent le mouvement apparent de rotation de la voûte céleste.

18 oct. (jeu.). — L'artillerie allemande bombarde vigoureusement les positions britanniques à l'est d'Ypres et au sud-est de Poelcapelle; les batteries de nos alliés ripostent de même. Les Anglais ont réussi un coup de main vers Gavrelle et ont fait des prisonniers. — Sur notre front, le duel d'artillerie prend une tournure de plus en plus violente au nord-est de Soissons, au nord de l'Aisne et au nord-est de Verdun, entre Bezonvaux et la cote 344. Les quelques sondages allemands sur divers points de nos lignes ont été facilement repoussés.

Le beau temps et la visibilité excellente permettent à l'aviation de faire de bonne besogne d'artillerie et de photographie. De nombreux combats aériens ont eu lieu : les pilotes franco-anglais ont détruit ou désemparé 22 appareils ennemis.

Des avions allemands ont encore bombardé Nancy et fait de nouvelles victimes dans la population civile. Notre aviation a lancé une grande quantité de projectiles sur les gares de Courcelles, Thionville, Mézières, Novéant, Warille, sur les usines d'Hagondange et sur de nombreux bivouacs et dépôts de munitions.

— Simples actions d'artillerie sur le front italien.

A la suite des troubles qui ont eu lieu à Pola entre marins allemands et autrichiens, un torpilleur autrichien, conduit par son équipage qui avait enfermé les officiers dans leurs cabines, est allé sans combattre se rendre aux Italiens dans le port d'Ancône.

— Un combat naval a eu lieu dans le golfe de Riga entre quelques éléments de la flotte russe qui s'y trouvaient bloqués et la flotte allemande très supérieure en force; le cuirassé russe *Slava* a été coulé, mais l'ennemi, très éprouvé, a perdu plusieurs navires. Nos alliés résistent encore dans l'île Dago et tiennent la passe de Mohn sous le feu de leurs batteries.

19 oct. (ven.). — En Belgique, la bataille d'artillerie reste extrêmement violente, et le terrain transformé en lacs de boue par les pluies rend très difficile le ravitaillement. — A la suite d'un bombardement des plus efficaces, toute une série d'actions de détail nous a permis de pénétrer dans les organisations allemandes de la région comprise entre le Moulin de Laffaux et Braye-en-Laonnois, d'y opérer des destructions et de ramener une centaine de prisonniers. Nous avons réussi

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).*

deux coups de main, l'un entre la Miette et l'Aisne, l'autre en Champagne, au nord du Casque : nous avons repoussé deux tentatives ennemies, à Chevreux, au nord de Craonne, et près de Châtillon-sous-les-Côtes, sur la rive droite de la Meuse. Canonnade très active, dans les mêmes régions.

Dunkerque et ses environs ont été bombardés par des avions allemands : il n'y a pas de victime. Les pilotes britanniques font du travail de reconnaissance, d'artillerie et de photographie ; ils mitraillent sans relâche les cantonnements, convois, gares, etc., de l'ennemi et lui abattent 11 appareils.

— L'anarchie s'étend à toutes les parties de la Russie : des émeutes éclatent dans la plupart des villes, et les paysans se partagent les terres des grands propriétaires. Pendant ce temps, l'ennemi développe ses opérations dans le golfe de Riga et sur les côtes d'Esthonie ; la petite île de Mohn est tout entière au pouvoir des Allemands, qui envahissent maintenant l'île de Dago. Les habitants de Revel, menacés par le débarquement ennemi, quittent la ville.

— La Chambre, sur la proposition de M. Lasies, a rendu à la mémoire du capitaine aviateur Guynemer un solennel hommage : par un vote unanime, elle a décidé que le nom du glorieux « As des as » figurera au Panthéon à côté de ceux des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance de la Patrie.

20 oct. (sam.). — On signale de Belgique une grande activité des deux artilleries sur tout le front de bataille, de Tower-Hamlet à la voie ferrée d'Ypres à Roulers. Une brume très épaisse a presque complètement arrêté les opérations aériennes. — Sur le front de l'Aisne, surtout de Vauxaillon à Braye-en-Laonnois, les actions d'artillerie sont de plus en plus violentes ; de fortes patrouilles qui tentaient d'aborder nos lignes dans cette région ont été repoussées, après avoir subi des pertes sensibles et laissé des prisonniers entre nos mains. Sur la rive droite de la Meuse, une intervention de nos batteries a mis fin à un très vif bombardement de nos positions au nord du bois Le Chaume.

La ville de Dunkerque a été canonnée par mer ; il n'y a pas de victimes dans la population civile.

— Une escadre d'une douzaine de zeppelins est allée en Angleterre jeter dans la région de Londres des torpilles et des bombes qui ont tué 27 personnes et en ont blessé une cinquantaine. Cette expédition, contrariée dès le début par le brouillard, s'est transformée en désastre au retour, quand les zeppelins ont survolé le territoire français. Egarés dans la brume, ils se sont dispersés et, ayant sans doute épuisé leur provision d'essence, ils se sont trouvés à la merci des vents qui les ont poussés vers l'est et le sud-est de la France. Pourchassés, pendant la nuit, par notre défense aérienne et anti-aérienne, deux ont été abattus et détruits ; un troisième a été capturé intact avec tout son équipage ; un quatrième, entraîné dans une descente, s'était accroché à un bois, et 16 hommes de son équipage ont été projetés à terre : ainsi délesté, mais complètement déséquilibré, il a pu reprendre l'air et se diriger vers la Suisse ; un cinquième, désemparé, a été poussé vers la Méditerranée et a dû périr en mer. Deux encore, poursuivis et attaqués, ont réussi à s'échapper, et les autres ont pu regagner leurs lignes sans être vus.

— Les Allemands ont conquis l'île de Dago, et l'on peut considérer le golfe de Riga comme complètement occupé par leurs forces navales. Après avoir prescrit l'évacuation de Riga, le gouvernement russe envisage celle de Petrograd.

A Petrograd a eu lieu l'ouverture de l'Avant-Parlement russe. Kerensky a fait un long discours qu'il a terminé, aux applaudissements de l'Assemblée, par un enthousiaste éloge des marins russes, mais en déclarant qu'il ne peut pas en dire autant des troupes de terre.

— La lutte d'artillerie est assez vive au nord de Monastir et dans la zone de Doiran.

21 oct. (dim.). — Un brouillard épais couvre tout le front, de la mer du Nord à la frontière suisse ; il ralentit l'activité de combat dans les Flandres, mais semble ne pas trop gêner nos actions très animées sur le front de l'Aisne, où la bataille d'artillerie fait rage, surtout de Vauxaillon à Braye-en-Laonnois, et où nos reconnaissances pénètrent de vive force dans les tranchées allemandes et ramènent des prisonniers. Divers coups de main ennemis à l'ouest du Mont-Cornillet et sur les deux rives de la Meuse ont complètement échoué.

Des avions allemands ont lancé une soixantaine de bombes sur la région de Dunkerque : pas de victimes.

Les pilotes anglais ont bombardé les usines et les convois ennemis ; ils ont abattu et désemparé 13 avions allemands.

— Par suite d'une pluie torrentielle, les opérations militaires en Italie sont réduites à peu de chose sur le plateau de Bainsizza, le San-Gabriele et le Carso.

22 oct. (lun.). — Les troupes françaises de Belgique, en liaison avec les troupes britanniques, ont effectué une opération offensive qui leur a permis d'élargir et d'améliorer leurs positions en progressant au nord de Veldhoek et en prenant pied dans la partie sud de la forêt d'Houthulst ; elles ont fait un certain nombre de prisonniers et capturé un important matériel de guerre, parmi lequel 2 canons. Pendant ce temps, les Anglais réalisaient une avance sur la route d'Ypres à Staden. — Une canonnade des plus furieuses se poursuit au nord de l'Aisne, sur tout le Chemin des Dames et particulièrement du nord de Vauxaillon à Braye-en-Laonnois. Nos reconnaissances font toujours d'heureuses incursions dans les tranchées allemandes ; l'ennemi y répond mais sans succès. Les actions d'artillerie sont assez vives sur le front de Verdun.

De nombreux combats aériens ont eu lieu, au cours desquels l'ennemi a essuyé des pertes très sensibles.

— Les Russes ont transporté leur base navale dans le golfe de Finlande, et les Allemands débarquent sur les côtes d'Esthonie.

Les querelles politiques reprennent de plus belle à Petrograd et à Moscou ; les maximalistes ont rompu avec Kerensky et leur intransigeance grandit.

— Malgré le vote de confiance que la Chambre avait accordé, le 19 octobre, au ministère Painlevé, le président du Conseil a remis la démission collective du cabinet au président de la République, qui l'a refusée. Cependant les ministres restent démissionnaires, et M. Painlevé tâche de reformer un nouveau ministère.

23 oct. (mar.). — Les Allemands réagissent en vain pour reprendre les positions conquises hier en Flandre par les troupes franco-britanniques ; refoulés, ils éprouvent des pertes sérieuses sous les feux des alliés. — Après une formidable préparation d'artillerie nos troupes, dans une attaque extrêmement brillante et malgré un temps très défavorable, ont enlevé, au nord de l'Aisne, toutes les puissantes organisations allemandes de la région d'Allemant à la Malmaison : le fort de la Malmaison, les fameuses carrières de Montparnasse, les villages d'Allemant, de Vaudesson, de Chavignon et les hauteurs dominant Pargny-Filain sont tombés en leur pouvoir. Elles ont fait plus de 8.000 prisonniers, dont 3 colonels et 160 officiers, et capturé un matériel de guerre considérable dans lequel se trouvent 70 canons, une trentaine de lance-flammes et 80 mitrailleuses. Les pertes de l'ennemi sont énormes. Pendant tout le temps de la bataille les tanks ont joué un rôle important et nos avions, volant à 50 mètres, n'ont cessé de mitrailler les lignes allemandes.

— Rien de nouveau sur les autres théâtres de la guerre.

— Les Allemands ont retiré la plus grande partie des forces dont ils disposaient contre les Russes, et les ont transportées en Belgique, en France et en Italie.

— La crise ministérielle n'a amené dans le cabinet Painlevé qu'un seul changement : le remplacement de M. Ribot par M. Louis Barthou. Tous les autres ministres ont repris leur portefeuille.

24 oct. (mer.). — Les Allemands ont attaqué, pour la septième fois, les positions franco-britanniques en forêt d'Houthulst ; ils ont été encore complètement repoussés. — L'ennemi n'a tenté aucune réaction d'infanterie au nord de l'Aisne ; son artillerie seule se montre très active et la nôtre riposte vigoureusement. Nous avons réussi plusieurs coups de main en Champagne et ramené des prisonniers. Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont lancé une violente attaque sur nos positions au nord-est de la cote 344 ; après un combat acharné ils ont été rejetés dans leurs tranchées de départ. Une autre tentative ennemie sur la crête des Caurières a valu aux assaillants des pertes sensibles sans résultat. Vives actions d'artillerie dans toute la région.

Nos pilotes ont abattu ou désemparé 24 avions allemands.

— Après un bombardement de deux jours, les Autrichiens, avec l'aide de forces allemandes, ont pris l'offensive sur l'Isonzo et le plateau de Bainsizza.

— Devant les pluies d'automne qui transforment en marécages impraticables les plaines de Livonie et d'Esthonie, les troupes allemandes sont obligées de se replier à l'est de Riga.

Kerensky, abdiquant le titre de généralissime, fait nommer à sa place le général Doukhonine.

— Une crise gouvernementale, provoquée par des incidents militaires, a éclaté en Espagne ; les comités d'officiers adressent au roi un programme de revendications politiques.

25 oct. (jeu.). — Une nouvelle contre-attaque puissante effectuée par les Allemands au sud de la forêt d'Houthulst a été repoussée. Sur divers points du front britannique, au nord et au sud de Lens, l'ennemi a tenté plusieurs coups de main qui ont tous échoué. — Nos troupes, continuant leur progression, ont atteint le canal de l'Oise à l'Aisne ; elles se sont emparées du village et de la forêt de Pinon, du village de Pargny-Filain et de nombreuses fermes fortifiées. Sous leur pression, les Allemands battent en retraite, abandonnant de nombreux prisonniers et un important matériel. En trois jours, nos soldats ont capturé 237 officiers, plus de 11.157 hommes, 180 canons et plusieurs centaines de lance-flammes et de mitrailleuses. L'ennemi a échoué dans deux coups de main qu'il a tentés à l'est de Cerny et à Sapigneul. Nos détachements ont exécuté, dans la région des Eparges, une opération de détail qui leur a permis de ramener des prisonniers. Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont fait suivre le bombardement de nos positions du bois Le Chaume d'une attaque que nos feux ont arrêtée.

Des avions allemands ont lancé une vingtaine de bombes de gros calibre sur Dunkerque ; il y a une trentaine de victimes dans la population civile.

— Au moyen de forces ramenées du front russe, les Austro-Allemands ont commencé, sur l'Isonzo, une attaque contre les Italiens, du mont Rombon, au nord de Plezzo, jusqu'au plateau de Bainsizza ; leur offensive a obtenu des avantages.

A Rome, le ministère Boselli est renversé.

— On signale, en Macédoine, des combats à la grenade au sud de Lin, à l'ouest du lac d'Okhrida.

— L'Institut de France, toutes Académies réunies, a tenu sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Denys Cochin, son président en exercice. M. Denys Cochin, de l'Académie française, a rendu un hommage ému à la mémoire des membres des cinq Compagnies morts au cours de l'année. Puis, M. Ch. Diehl, délégué de l'Académie des inscriptions ; M. Bouvier, délégué de l'Académie des sciences ; M. H. Lemonnier, délégué de l'Académie des beaux-arts, ont lu de fort belles pages. Enfin, M. Imbart de la Tour, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, a fait une émouvante évocation des premiers jours de la guerre, et a terminé par une belle péroraison, pleine de confiance dans le courage de notre race, dans son fidèle attachement à la Patrie : « *Quand le fracas des armes sera apaisé, petits soldats qui êtes morts pour elle, c'est encore à vous que pieusement nous songerons pour la servir dans l'œuvre immense et durable de la paix.* »

26 oct. (ven.). — En Belgique, les troupes françaises, après avoir franchi, avec de l'eau jusqu'aux épaules, le Saint-Jansbeek et le Corverbeek débordés, ont enlevé au nord de Bixschoote le village de Draibank, les bois de Papegoed et de nombreuses fermes organisées. Pendant ce temps les troupes britanniques ont progressé vers Passchendaele et Menin. Plus de 800 prisonniers ont été faits par les alliés au cours de ces opérations. — Au nord de l'Aisne, nos troupes, poursuivant leurs succès, ont refoulé l'ennemi et se sont emparées du village de Filain. Nous avons repoussé des coups de main ennemis à Maisons-de-Champagne et en Argonne, et nous avons réussi une incursion dans les tranchées allemandes dans le secteur du Mont Cornillet. Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi, après avoir subi des pertes sérieuses, a pu prendre pied dans un de nos éléments avancés au nord du bois Le Chaume.

— L'offensive austro-allemande, au nord de Tolmino, a obligé les Italiens à se replier sur leur ligne frontière et à évacuer le plateau de Bainsizza.

— Aucune opération militaire de Riga au Danube. En attendant qu'il puisse les appliquer, le gouvernement russe envisage de nouveau les mesures les plus énergiques pour réprimer toute tentative de désordres.

— En Macédoine, sur la Strouma, au sud de Sérès les troupes britanniques ont fait une cinquantaine de prisonniers.

27 oct. (sam.). — Les troupes du général Anthoine, poursuivant en Belgique l'action engagée, enlèvent les villages de Verdrandesmis, d'Ashoot, de Merckem et de Kippe, ainsi qu'un grand nombre de fermes fortifiées ; elles capturent 150 hommes et quelques mitrailleuses. Nos alliés britanniques repoussent deux fortes contre-attaques allemandes près de Passchendaele, progressent dans cette région, font un certain nombre de prisonniers et s'emparent de 18 mitrailleuses. — Nos troupes se consolident sur le canal de l'Oise et à l'Aisne, et, continuant leur avance à l'aile droite, elles enlèvent la ferme Froidmont. Des coups de main ennemis au bois Le Chaume et en forêt d'Apremont échouent sous nos feux.

— Les Austro-Allemands ont dépassé sur plusieurs points la ligne italienne frontière près du mont Canin, dans les Alpes Juliennes. Sur le Carso, ils ont exercé de fortes pressions qui ont été repoussées.

— La flotte allemande bombarde les côtes de Livonie ; elle canonne les petits ports de Hainasch et de Salismunde, dans le golfe de Riga.

— On signale quelques escarmouches en Macédoine, au cours desquelles les détachements britanniques ont fait une centaine de prisonniers.

— Le Brésil proclame l'état de guerre avec l'Allemagne ; 49 navires ennemis, parmi lesquels le transatlantique allemand *Blücher*, sont saisis dans ses ports et seront désormais au service des Alliés.

28 oct. (dim.). — En Belgique, nous avons continué à progresser dans la presqu'île de Merckem ou de Luyghem, comprise entre le ruisseau de Saint-Jean et l'Yser canalisé, et nous avons fait de nouveaux prisonniers. — Au nord de l'Aisne, les Allemands ont prononcé une forte attaque sur nos positions de la ferme Froidmont ; nos feux les ont refoulés : ils ont subi des pertes sérieuses et laissé des prisonniers. Canonnade assez vive sur tout le front.

— L'armée italienne a continué son mouvement de repli au nord de Gorizia, dont la situation devient critique. L'ennemi occupe les monts Rombon et Canin, s'empare du Monte Matajur, du Monte Santo et de la crête qui borde la rive droite de l'Isonzo entre Plava et Salcano ; il a atteint Cividale. Sur le Carso, la situation est encore sans changement.

A Paris, le Conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Poincaré, pour examiner la situation militaire et déterminer la coopération des Alliés sur le front italien.

— Les Allemands débarquent dans le golfe de Riga.

— En Espagne, l'action des juntes d'officiers a déterminé la chute du ministère Dato. Le roi Alphonse XIII paraît avoir le désir de s'appuyer sur l'armée et de la satisfaire.

29 oct. (lun.). — Au nord de Dixmude, les troupes belges ont fait un raid heureux et ramené des prisonniers. La bataille d'artillerie sur tout le front franco-britannique reste très vive. — La situation ne s'est pas modifiée au nord de l'Aisne. Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi a bombardé violemment nos positions sur le front bois Le Chaume-Bezonvaux ; une attaque s'en est suivie, au cours de laquelle les assaillants ont pu prendre pied dans un de nos éléments avancés du bois des Caurières ; une contre-attaque de nos troupes nous a rendu la plus grande partie du terrain occupé et nous a permis de ramener des prisonniers. La canonnade se maintient très violente dans toute cette région.

— L'offensive austro-allemande contre le front italien se développe avec une énergie inquiétante. Nos alliés, menacés d'enveloppement, ont dû abandonner le plateau de Bainsizza et le Carso, ainsi que les villes de Gorizia, Gradiska, Monfalcone, etc., qu'ils avaient eu tant de peine à conquérir. Ils se replient à l'ouest, en ralentissant le débouché des forces ennemies dans la plaine.

— Travaillée toujours par les espions allemands, l'armée russe est dans le plus complet désarroi.

— Le chancelier allemand Michaelis a donné sa démission.

30 oct. (mar.). — Les troupes britanniques ont réalisé des progrès importants vers Passchendaele, en s'emparant de nombreuses fermes fortifiées et de points d'appui. — Une série de coups de main réciproques a eu lieu de Saint-Quentin au nord de Verdun ; tous se sont terminés à l'avantage de nos soldats qui ont fait des prisonniers et capturé du matériel.

Les villes de Dunkerque, Calais, Nancy, Saint-Dié et Belfort ont de nouveau été bombardées par les avions allemands. Nos pilotes ont abattu ou détérioré 16 appareils et ont jeté de nombreux projectiles sur les gares et les dépôts ennemis.

— L'armée italienne continue son mouvement de repli vers le Tagliamento, sur des positions assignées. De très violents orages et des chutes de neige ont retardé la marche des envahisseurs. Les armées française et anglaise vont au secours de nos alliés.

La crise ministérielle italienne est terminée. M. Orlando a formé le nouveau cabinet.

— Pendant que les Allemands prennent position sur les côtes du golfe de Riga, on discute toujours à Petrograd, sans parvenir à rétablir l'ordre.

— Le *Mascara*, de la Compagnie Mixte de Marseille, qui faisait le courrier de Tunisie, a sombré corps et biens.

31 oct. (mer.). — Les troupes britanniques ont exécuté avec succès un mouvement offensif en Belgique entre la voie ferrée Ypres-Roulers et la route Langemarck-Veestroosebeke : elles ont conquis quelques positions allemandes et fait 200 prisonniers dont 3 officiers. — Au nord de l'Aisne la lutte d'artillerie est très vive dans le secteur Vauxaillon-Pinon et dans la région de Froidmont. Nous avons repoussé des attaques ennemies près de Loivre au nord-ouest de Reims, aux environs de Boureuilles en Argonne, et dans le secteur de Beaumont sur la rive droite de la Meuse. La canonnade reste violente dans cette dernière région.

— En Italie, l'ennemi occupe Udine. La retraite des armées de Cadorna s'effectue partout méthodiquement, protégée par des détachements de couverture. La situation de nos alliés s'est améliorée.

— Sur les théâtres de Russie et de Macédoine, il ne se passe rien d'important ; l'ennemi a concentré tout son effort contre l'Italie, négligeant ses adversaires en Orient.

1er nov. (jeu.). — Rien d'important à signaler sur tout le front, en dehors de la lutte d'artillerie assez vive en Belgi-

que, au nord de l'Aisne, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse. Nous avons réussi de nombreuses incursions dans les lignes allemandes, sur divers points du front, infligé des pertes sérieuses à l'ennemi et ramené des prisonniers.

Des avions allemands ont jeté sur Calais et sur Dunkerque des bombes qui n'ont causé que des dégâts matériels peu importants. — Des dirigeables et une trentaine d'avions ennemis ont exécuté un nouveau raid sur l'Angleterre et survolé la région de Londres. Leurs projectiles ont tué 8 personnes et en ont blessé 21.

— Les troupes italiennes ont gagné la rive ouest du Tagliamento dans des conditions extrêmement dures. Nos alliés se préparent à défendre énergiquement le passage du fleuve que des pluies torrentielles ont fait déborder. Des renforts franco-anglais sont arrivés dans la zone de guerre italienne.

— Calme complet sur les fronts russe et macédonien.

— En Syrie, les troupes britanniques d'Egypte se sont emparées de Bir-es-Seba, à l'est de Gaza; elles ont fait 1.800 prisonniers et capturé 9 canons.

— Le transport américain *Fineland* a été torpillé: une cinquantaine d'hommes ont disparu. Le navire a pu regagner l'Amérique.

2 nov. (ven.). — En dehors de quelques coups de main réciproques, on ne signale en Flandre qu'une recrudescence de bombardement à Passchendaele. — Au nord de l'Aisne, l'ennemi, écrasé par notre artillerie et pressé par notre infanterie, a été obligé d'abandonner le Chemin des Dames : sur un front d'une vingtaine de kilomètres, depuis la ferme Froidmont jusqu'à l'est de Craonne, nos troupes ont occupé les positions allemandes sur une profondeur de plus d'un kilomètre; les villages de Courtecon, Cerny-en-Laonnois, Ailles et Chevreux sont en notre possession, et nos patrouilles ont atteint l'Ailette. Des coups de main ennemis en Champagne et au nord de Saint-Mihiel ont échoué.

En représailles des bombardements de Dunkerque, 17 de nos avions ont jeté 2.500 kilos de projectiles sur Offenburg, dans le grand-duché de Bade. D'autres ont bombardé les gares de Mulheim, de Thionville, le terrain d'aviation de Schlestadt, ainsi que les dépôts de munitions de Ruffach et de Wepereimthal. Dix avions allemands ont été abattus.

— Les Austro-Allemands n'ont pas franchi le Tagliamento. Les Italiens accueillent nos soldats avec enthousiasme.

— Toujours l'anarchie à Petrograd ; les agitateurs Lenine et autres sont revenus en Russie.

— A Berlin, le comte de Hertling remplace Michaelis, démissionnaire, dans les fonctions de chancelier de l'empire.

3 nov. (sam.). — Les Allemands ont attaqué les lignes britanniques de Passchendaele; vigoureusement repoussés, ils ont laissé des prisonniers. — Nos troupes ont continué à progresser entre le canal de l'Oise et la région de Corbény; l'ennemi s'est replié sur la rive nord de l'Ailette, après avoir coupé les ponts et les passerelles. Dans le matériel que nos soldats ont capturé depuis le 23 octobre, on a actuellement dénombré 200 canons lourds et de campagne, 222 canons de tranchée et 720 mitrailleuses. Un coup de main ennemi a été repoussé au nord de Saint-Mihiel et nous avons fait des prisonniers au cours d'une incursion dans les lignes allemandes, près de la Butte du Mesnil, en Champagne. La lutte d'artillerie se maintient très vive au nord du Chemin des Dames et sur la rive droite de la Meuse.

Un combat naval a eu lieu dans le Cattégat entre des forces anglaises et allemandes; ces dernières ont perdu 1 croiseur auxiliaire armé et 10 patrouilleurs.

— Les Austro-Allemands ont intensifié leur pression sur l'aile gauche de la ligne italienne du Tagliamento, mais ils n'ont pas encore réussi à franchir le fleuve.

— Aucun changement en Russie ni en Macédoine.

— En Syrie, les forces britanniques, appuyées par un contingent français, se sont emparées de Seddul-Bahr et de toute la première ligne de défense de Gaza sur un front de 5 kilomètres; elles ont fait 2.500 prisonniers, dont 207 officiers.

— En Espagne, la crise ministérielle s'est terminée par la constitution d'un cabinet présidé par M. Garcia Prieto.

4 nov. (dim.). — Nos alliés britanniques ont occupé de petits points fortifiés à l'est de Broodseinde et au sud-est de Poelcappelle. Le bombardement continue avec vigueur sur tout le front. — Au nord du Chemin des Dames, l'activité de l'artillerie est toujours très marquée dans la région Pinon-Vauxaillon. Sur la rive droite de la Meuse, à la suite d'un violent bombardement, les Allemands ont prononcé deux attaques successives sur nos positions au nord du bois Le Chaume; nos feux les ont dispersés en leur infligeant de fortes pertes. Nos patrouilles continuent à faire des prisonniers.

— La situation en Italie n'a pas sensiblement varié; l'aile gauche italienne réagit contre la pression des Austro-Allemands. Les renforts franco-anglais arrivent.

MM. Painlevé et Lloyd George, premiers ministres français et britannique, sont allés en Italie où ils auront, avec M. Orlando, premier ministre italien et le général Cadorna, une entrevue pour déterminer les actions militaires. Les généraux Foch et Robertson, chefs d'état-major général français et anglais, assisteront comme conseillers techniques à cette entrevue.

— En Mésopotamie, les troupes britanniques ont battu les Turcs sur la rive droite du Tigre, à 32 kilomètres au nord de Samara.

5 nov. (lun.). — De la mer du Nord à la Suisse, tout se passe en coups de main réciproques, et la canonnade, d'une activité intermittente, gronde plus particulièrement en Belgique, au nord du Chemin des Dames et en Haute-Alsace.

— Les Austro-Allemands ont forcé le passage du Tagliamento en amont de Pinzano.

— En Russie et en Macédoine, il ne se passe toujours rien qui mérite d'être signalé.

6 nov. (mar.). — Après une progression ininterrompue de plusieurs jours, les Canadiens se sont emparés de Passchendaele, ainsi que des défenses et des hameaux situés au nord et au nord-ouest du village; ils ont fait un certain nombre de prisonniers. — A signaler sur notre front quelques coups de main exécutés avec succès par nos soldats au sud de Saint-Quentin et à l'ouest d'Aubérive, ainsi que la lutte d'artillerie assez vive au nord du Chemin des Dames et sur la rive droite de la Meuse.

— Les Italiens, poursuivant leur repli, ont évacué les Dolomites, depuis le Monte Croce jusqu'au col de Rolle.

— En Mésopotamie, les troupes britanniques remontant le Tigre, ont vaincu les Turcs devant Tekrit et se sont emparées de la ville; les vainqueurs ont fait 200 prisonniers et capturé beaucoup de matériel.

— Dans l'Est-Africain, les colonnes anglo-belges ont battu les forces allemandes dans la région de Mahenge et leur ont fait 300 prisonniers.

7 nov. (mer.). — Nos alliés britanniques organisent leurs nouvelles positions de Passchendaele et des hauteurs avoisinantes; les Allemands n'ont pas réagi. — Sur notre front, le combat d'artillerie continue avec une certaine violence au nord de l'Aisne et sur l'est de la Meuse. Des coups de main ennemis ont échoué dans la région de Saint-Quentin, au nord-est de Reims et dans le secteur du bois Le Chaume. En Haute-Alsace, nous avons attaqué avec succès les positions allemandes du Schœnholz, au nord-ouest d'Altkirch; nous avons fait 120 prisonniers dont 2 officiers, et capturé un important matériel.

— Les Italiens se replient en bon ordre sur la Livenza. Les forces françaises et anglaises continuent à arriver sur le terrain de résistance et s'organisent.

— En Palestine, les troupes anglaises, appuyées de contingents franco-italiens, sous les ordres du général Allenby, se sont emparées de Gaza. L'armée turque bat en retraite vers le nord, après avoir perdu 40 canons. Les divisions navales franco-anglaises ont très efficacement participé à l'action.

8 nov. (jeu.). — Aucun événement important à signaler sur tout le front franco-britannique. On ne mentionne que quelques coups de main effectués avec succès par nos détachements, qui ont ramené des prisonniers, et la lutte intermittente d'artillerie au nord de l'Aisne et en Haute-Alsace.

Le repli de l'armée italienne se poursuit en deçà de la Livenza, sur de nouvelles positions.

Les premiers ministres de France et d'Angleterre, les généraux français et anglais ont eu avec le roi Victor-Emmanuel, assisté de ses ministres et de ses généraux, une conférence à Rapallo, au cours de laquelle toutes les mesures conseillées par la situation ont été envisagées, avec une active et cordiale collaboration militaire des Alliés.

— Les maximalistes, maîtres du Soviet de Petrograd, se sont emparés du gouvernement provisoire et ont déposé Kerensky. Kerensky a pris la fuite et s'est réfugié au quartier général des armées fidèles. Ce coup d'Etat est le triomphe de l'agitateur Lenine et des nombreux agents de l'Allemagne. Le nouveau gouvernement demande une paix immédiate et la remise des terres aux paysans.

Une forte escadre allemande croise dans le golfe de Finlande, au large d'Helsingfors.

9 nov. (ven.). — L'artillerie allemande manifeste une grande activité au nord-est d'Ypres; les batteries anglaises ripostent vigoureusement. — Nous avons exécuté, avec succès, des coups de main en Argonne, au bois d'Avocourt, à l'ouest de la Meuse et dans la région de Seppois en Haute-Alsace; nous avons ramené des prisonniers et capturé du matériel. Deux attaques allemandes, précédées d'un violent bombardement, l'une au bois Le Chaume, l'autre dans le secteur d'Arracourt, en Lorraine, ont été repoussées : l'ennemi a subi des pertes sérieuses et laissé des prisonniers entre nos mains. La lutte d'artillerie se maintient vive au nord de Verdun et en Haute-Alsace.

— Les troupes italiennes ont terminé leur repli et se fortifient sur les positions choisies pour la résistance, au milieu des tourmentes de neige et de la pluie torrentielle.

Au cours de la conférence tenue à Rapallo, il a été créé un conseil suprême politique interallié pour tout le front occidental, assisté par un comité militaire permanent, composé, pour la France du général Foch, pour l'Angleterre du général Wilson, et, pour l'Italie, le général Cadorna. Ce comité interallié aurait son siège à Versailles. Le général Armando Diaz remplace le général Cadorna dans le commandement suprême de l'armée italienne.

— La révolution bat son plein à Petrograd. Le Soviet est toujours maître de la situation, mais un vif mouvement d'opposition se manifeste.

10 nov. (sam.). — Malgré le mauvais temps, les troupes britanniques ont attaqué les positions allemandes au nord de Passchendaele; elles ont gagné du terrain au nord de l'éperon de Goudberg et ont fait un certain nombre de prisonniers. — Nos fronts de l'Aisne, de Champagne et de la Meuse ne présentent d'animation que par intermittence. L'ennemi échoue dans toutes ses tentatives contre nos postes, et il est refoulé après un vif combat dans la région du bois Le Chaume, au nord-est de Verdun. Au cours de plusieurs coups de main, nos détachements ont ramené des prisonniers.

Des avions allemands ont lancé une cinquantaine de bombes dans la région de Dunkerque (3 morts et 3 blessés), ainsi que des bombes incendiaires sur l'hôpital de Zuydcoote (7 morts et 9 blessés).

— Les Italiens ont reculé jusqu'à la Piave. L'ennemi développe son mouvement par le Trentin et occupe Asiago.

— Une réaction énergique se produit à Petrograd contre les maximalistes. Kerensky marche sur la capitale avec des troupes restées fidèles au gouvernement provisoire.

— En Macédoine, sur le front du Vardar et du lac Doiran, nous avons effectué, avec succès, un coup de main sur les tranchées ennemies et nous avons fait des prisonniers.

— En Palestine, le général Allenby s'empare d'Ascalon, poursuit les Turcs en retraite et leur capture en trois jours 286 officiers, 5.600 hommes et 10 canons.

11 nov. (dim.). — Un coup de main ennemi, à l'ouest de Lens, a été repoussé par nos alliés britanniques, qui à leur tour en ont effectué un autre avec succès, au nord-ouest de Warneton. — Les Allemands ont fait plusieurs tentatives sur nos postes au nord-ouest de Reims; toutes ont échoué sous nos feux. Nous avons réussi une incursion dans les lignes ennemies près de Flirey, en Woëvre, et nous avons ramené des prisonniers. Après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont lancé une attaque sur nos tranchées à l'Hartmannswillerskopf : après un violent corps à corps, nos troupes les ont rejetés, en leur infligeant des pertes sérieuses. Une autre tentative ennemie, au Reichackerkopf, n'a pas eu plus de succès. La lutte d'artillerie continue très vive en Belgique, au nord du Chemin des Dames et au nord-est de Verdun.

— En Italie, la bataille est engagée sur la Piave : les Italiens repoussent l'ennemi à l'est d'Asiago et le rejettent sur plusieurs points, en lui faisant des prisonniers. La concentration des troupes austro-allemandes continue dans le Tyrol et le Trentin.

— En Russie, les régiments fidèles au gouvernement provisoire occupent Tsarskoïé-Sélo; les rebelles se sont retirés en foule désordonnée sur Petrograd, et l'on se bat dans les rues. A Moscou, la fameuse Garde rouge, amie des maximalistes, a été battue. Kerensky est, avec ses troupes, à proximité de Petrograd.

— Sur le front roumain, les Russes ont repoussé l'ennemi qui avait attaqué leurs positions au nord de l'embouchure du Barnarul; ils lui ont capturé quelques canons de tranchée et du matériel de guerre.

— M. Venizelos, président du Conseil de Grèce, est arrivé à Paris.

12 nov. (lun.). — En dehors des actions d'artillerie, assez violentes sur plusieurs points, il n'y a rien d'important à signaler sur tout le front franco-britannique.

— En Italie, l'ennemi a renouvelé son attaque, sur le plateau d'Asiago; il a complètement échoué. Sur le reste du front il n'y a que des escarmouches et des combats d'artillerie.

Les villes italiennes font à nos troupes le plus chaleureux accueil.

— Kerensky est arrivé à Petrograd avec les troupes du gouvernement provisoire. Après des combats sanglants autour de la capitale et dans les rues, la résistance des maximalistes a été domptée et l'ordre est rétabli dans la capitale.

— Les troupes alliées poursuivent leur succès en Palestine et capturent un important matériel de guerre.

— Les Etats-Unis et le Japon confirment leurs accords. Des influences néfastes avaient jadis essayé de dresser l'un contre l'autre ces deux pays, entre lesquels règne aujourd'hui une confiance absolue.

— A son retour d'Italie, M. Painlevé, président du Conseil et ministre de la guerre a offert, en l'honneur de M. Lloyd George, un déjeuner auquel assistait M. Berenini, ministre de l'Instruction publique de l'Italie. Les trois hommes d'Etat ont prononcé des discours dans lesquels s'affirme l'union absolue des Alliés et qui peuvent se résumer par : « *Un seul front, une seule armée, une seule nation : voilà le programme de la future victoire.* »

13 nov. (mer.). — De la Belgique à l'Alsace, tout se borne à une vive canonnade sans actions d'infanterie.

— En Italie, après une lutte acharnée sur le plateau d'Asiago, l'ennemi a été repoussé et a subi des pertes graves. Plus heureux dans le cours inférieur de la Piave, il a réussi à passé le fleuve à Santa Dona di Piave, ville située à 25 kilomètres de Venise.

— Les nouvelles de Russie sont très contradictoires; les unes annoncent la victoire de Kerensky; les autres, celle des maximalistes. Ce qui est certain, c'est que la guerre civile a fait de nombreuses victimes à Petrograd et à Moscou au cours des sanglants combats livrés dans les rues.

— En Palestine, les troupes de sir Edmund Allenby, poursuivent les Turcs jusqu'à Wad-Surar, à 8 milles au sud de Jaffa; elles font 1.500 prisonniers et capturent 4 canons et 20 mitrailleuses.

— A l'issue de la séance de la Chambre M. Painlevé, président du Conseil et les ministres ont remis leur démission à M. Raymond Poincaré, président de la République.

14 nov. (mer.). — Les communiqués français et britanniques ne mentionnent que des canonnades et quelques coups de main exécutés par nos détachements, au cours desquels nous avons fait des prisonniers, détruit des abris et capturé du matériel.

— En Italie, sur le plateau des Sept-Communes et la zone montagneuse entre la Brenta et la Piave, l'ennemi très renforcé attaque avec violence nos alliés qui résistent énergiquement; il échoue dans son offensive au lac de Garde et il est repoussé à l'ouest d'Asiago. La lutte sur la Piave, de Feltre à l'Adriatique, devient de plus en plus vive.

En Russie, une entente s'est faite, dit-on, entre Kerensky et les généraux Kornilof et Kaledine. Kerensky aurait repris le pouvoir à Petrograd, Kornilof se serait emparé du Kremlin à Moscou, et Kaledine soutiendrait avec ses cosaques l'ancien gouvernement.



L'ONCLE SAM : « Et maintenant, à notre tour !... »

(Gibson, *Life*).



« Bien jolie, votre épingle. C'est rare?
— Je vous crois, un véritable morceau d'anthracite! »

« Comment! vous augmentez votre cachet de pyramidon de deux sous!
— Dame!... il y a un impôt de 10 0/0.

« Eh bien! cher monsieur Naduralisé, vous ne répandez plus vos nouvelles alarmantes?
— Ch'attends un beu. En ce moment, nous sommes prûlés. »

« Sur les cartes de pain, faut indiquer où l'on se fournit.
— Ils en ont une veine, les boulangers: ils sont sûrs de garder leurs clients! »

« C'est ça ta statue de la diplomatie? Tu aurais bien pu lui faire plus de nez.
— J'ai voulu la faire ressemblante. »

(Spahn et Sim, *Ruy Blas* et *Le Petit Bleu*).

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE

Agache (D.-A.). — *Nos agglomérations rurales*. Paris, Construction moderne. In-4°. 10 fr. 50.

Diehl, Le Tourneau et Saladin. — *Les Monuments de Salonique*. Paris, Leroux. In-4°. 125 francs.

Kervyn de Lettenhove (baron). — *La Guerre et les Œuvres d'art en Belgique*. Paris, Van Oest. Le vol., 4 francs.

Péladan. — *L'Art et la guerre*. Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.

DROIT ET JURISPRUDENCE, SOCIOLOGIE

La Mazière (A.) et Grinberg (Me). — *Carrières féminines*. Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 75.

La Revelière (comte de). — *Les Energies françaises au Maroc*. Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 fr. 50.

Laskine (E.). — *Le Socialisme national*. Paris, La Renaissance du Livre. Le vol., 2 francs.

Laurentie (J.) — *Les Lois de la Guerre*. Paris, Marchal. In-16. 4 fr. 50.

Trocheris (G.). — *Le Crédit foncier et l Agriculture*. Paris, Giard et Brière. In-8°. 5 francs.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET RURALE

Combe (docteur). — *Comment se nourrir en temps de guerre*. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Cunisset-Carnot. — *La Vie aux Champs pendant la Guerre*. Paris, Flammarion. In-8°. 3 fr. 50.

Despaly (G.). — *Eclairage domestique*. Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 75.

Faideau (F.). — *Fruits sauvages*. Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 75.

Lapparent (H. de). — *Prairies et Pâturages. La production de l'herbe*. Paris, Maison rustique. In-16. 2 francs.

N. — *Canard. — Prunes et Pruneaux. — Salades et Condiments*. Paris, Larousse. In-18. Trois broch. à 0 fr. 50.

N. — *Légumes frais sans frais. Confitures. Poisson. Lessive sans feu, etc.* Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 25.

Vercier (J.). — *Viticulture en images*. Paris, Larousse. In-8°. 1 fr. 75.

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

Petit (E.). — *De l'Ecole à la Nation pendant la Guerre*. Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

Royet (commandant). — *Allons! enfants de la Patrie*. Paris, Larousse. In-18. 2 fr. 50.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, HISTOIRE

Anet (C.). — *La Révolution russe à Petrograd et aux Armées*. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Dugard (H.). — *Le Maroc de 1917*. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Michelin. — *Guides pour la visite des champs de bataille : I. L'Ourcq. — II. Les Marais de Saint-Gond. — III. La Trouée de Revigny*. Paris, Berger-Levrault. Trois vol. in-8° à 3 fr. 50.

Mithouard (A.). — *La Terre d'Occident*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

N. — *Géographie de la Guerre*. Paris, Larousse. In-4°. 3 francs.

Pingaud (A.). — *Bonaparte président de la République italienne*. Paris, Perrin. Deux vol. in-8°, 15 francs.

Sagnac (Ph.). — *Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire*. Paris, Alcan. In-8°. 7 francs.

Soulange-Bodin (A.). — *L'Avant-Guerre allemande en Europe*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Weil (Ct M.-H.). — *Les Dessous du Congrès de Vienne*. Paris, Payot. Deux vol. in-8°, 40 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, PHILOLOGIE

Beaunier (A.). — *Figures d'autrefois*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

Olivier (F.). — *Les Epodes d'Horace*. Paris, Payot. In-8°. 5 francs.

Vincent (J.). — *Frédéric Mistral*. Paris, Beauchesne. In-8°. 4 fr. 20.

MÉDECINE ET CHIRURGIE

Cabanès (docteur). — *Légendes et Curiosités de l'Histoire*. (4e série.) Paris, Michel. Le vol., 4 francs.

Delorme (Pr E.). — *Chirurgie de guerre. Les Fractures*. Paris, Fournier. In-8°. 10 francs.

Hirschfeld (G.). — *Tourvielle*. Paris, Berger-Levrault. In-4°. 6 francs.

Huot (Dr L.) et Voisenel (Dr P.). — *Le Courage*. Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

Laveran (A.). — *Leishmanioses*. Paris, Masson. In-8°. 15 fr.

MŒURS ET COUTUMES

Adkerr (A.). — *Les Allemands de toujours*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

Blancan (A.). — *Jacques Banglemont*. Paris, Martory. In-12. 4 francs.

Ferrero (G.). — *Le Génie latin et le Monde moderne*. Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.

Géniaux (Ch.). — *Sous les Figuiers de Kabylie*. Paris, Flammarion. In-16. 3 fr. 50.

Huan (G.). — *Les doctrines de guerre en Allemagne : La Philosophie de Frédéric Nietzsche*. Paris, Fontemoing. In-8°. 7 fr. 50

Murat (Pssе Lucien). — *Raspoutine et l'Aube sanglante*. Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.

Sahler (L.). — *Vieux Propos montbéliardais*. Paris, Champion. In-12. 2 fr. 50.

Smith (Thomas F.-A.). — *L'Ame allemande jugée par un Anglais*. Paris, Bolin. In-18. 3 fr. 50.

Tausin (H.). — *Les Devises des Villes de France*. Paris, Campbell. In-8°. 6 francs.

*** — *Le Problème turc*. Paris, Leroux. In-12. 3 fr. 50.

Welschinger (H.). — *La Mendicité allemande aux Tuileries*. Paris, Berger-Levrault. In-16. 1 franc.

Yves-Guyot. — *La Question de l'Alcool*. Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

Alanic (M.). — *L'Essor des Colombes*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Avesnes. — *La Vocation*. Paris, Plon-Nourrit. In-12. 3 fr. 50.

Bazin (R.). — *La Closerie de Champdolent*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

Boylesve (R.). — *Le Bonheur à cinq sous*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

Champsaur (F.). — *Les Ailes de l'Homme*. Paris, La Renaissance du Livre. Le vol., 4 francs.

Corthis (A.). — *Petites Vies dans la Tourmente*. Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.

Decoin (H.). — *Jeph*. Paris, L'Edition française illustrée. In-18. 4 francs.

Derennes (Ch.). — *Cassinou va-t-en guerre*. Paris, L'Edition française illustrée. In-18. 4 francs.

Dostoievsky. — *Niétotchka Nezvanova*. Trad. L.-W. Bienstock. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Fort (P.). — *Que j'ai de plaisir d'être Français!* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Gaubert (E.). — *La Mayorquine*. Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

Hermant (A.). — *Histoire amoureuse de Fanfan*. Paris, Flammarion. In-18. 4 francs.

Leroux (G.). — *L'Homme qui revient de loin*. Paris, Lafitte. Le vol., 3 fr. 50.

Linière (G. de). — *L'Illusion*. Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

Malherbe (H.) [H. Croisilles]. — *La Flamme au Poing*. Paris, Michel. Le vol., 4 francs.

Nion (F. de). — *La Missionnaire*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Orchamps (Bonne d'). — *Les Deux Frissons*. Paris, Michel. In-18. 4 francs.

Willy et Cocotte (A.). — *Sombre Histoire*. Paris, Michel. Le vol., 4 francs.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

Adam (P.). — *La Terre qui tonne*. Paris, Chapelot. In-16. 3 fr. 50.

Beck (G.). — *La Responsabilité de la Hongrie*. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Boppe (A.). — *A la suite du gouvernement serbe : De Nich à Corfou*. Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

Boucheron (sous-lieutenant). — *L'Assaut*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Bréant (commandant). — *De l'Alsace à la Somme*. Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

Deauville (M.) [Dr M. Duwez]. — *Jusqu'à l'Yser*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

Genty (R.). — *La Flamme victorieuse*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

Hanotaux (G.). — *L'Enigme de Charleroi*. Paris, L'Edition française illustrée. In-18. 1 fr. 50.

Havard de la Montagne (M.). — *La Vie agonisante des Pays occupés*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Herscher (Lt E.). — *Quelques Images de la Guerre*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

Julia (E.-F.). — *La Fatalité de la Guerre. Scènes et Propos du Front*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Lebedev (V.). — *Souvenirs d'un Volontaire russe dans l'Armée française*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Le Goffic (Ch.). — *Steenstraete*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Lintier (P.). — *Le Tube 1233*. Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.

Madelin (L.). — *La Mêlée des Flandres*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 francs.

Massart (J.). — *La Presse clandestine dans la Belgique occupée*. Nancy, Berger-Levrault. In-8. 6 francs.

Masson (F.). — *Guerre de religions*. Paris, Bloud. In-8. 1 fr. 50.

Simonin (J.). — *De Verdun à Mannheim*. Paris, Vitet. In-18. 5 francs.

Stiénon (Ch.). — *La Campagne anglo-belge de l'Afrique-Orientale allemande*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 6 francs.

Un officier d'état-major allemand. — *Les Batailles de la Marne (6-12 septembre 1914)*. Trad. Th.-C. Buyse. Paris, Van Oest. In-16. 3 francs.

Un témoin (Notes d'). — *Les Grands Jours de France en Amérique : Mission Viviani-Joffre*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Van der Meer de Walcheren (P.). — *Journal d'un converti*. Trad. par l'Auteur. Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

Viviani (R.). — *La Mission française en Amérique*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Wells (H.-G.). — *La Guerre et l'Avenir*. Paris, Michel. In-16. 4 francs.

Wetterlé (Abbé A.). — *L'Alsace-Lorraine doit rester française*. Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 50.

PHILOSOPHIE, MORALE, RELIGION

Antona (P.). — *L'Heure du Consolateur*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Du Bourg (dom) — *Un prêtre d'aujourd'hui : L'Abbé Fleuret*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Faguet (E.). — *Un grand évêque : Monseigneur Dupanloup*. Paris, Beauchesne. In-12. 2 francs.

Hello (E.). — *Physionomies de Saints*. Paris, Crès. In-18. 10 francs.

Rosny aîné (J.-H.). — *L'Aube du Futur*. Paris, Crès. In-16. 1 fr. 75.

Sartiaux (F.). — *Morale kantienne et Morale humaine*. Paris, Hachette. In-8. 7 fr. 50.

Sertillanges (abbé). — *La Prière*. Paris, Art catholique. In-16. 3 fr. 50.

SCIENCES DIVERSES ET APPLIQUÉES

Amagat (E.-H.) et Décombe (L.). — *La Statique des Fluides. La Liquéfaction des Gaz et l'Industrie du Froid*. Paris, Béranger. In-8. 15 francs.

Costantin (J.). — *La Vie des Orchidées*. Paris, Flammarion. In-18. 2 francs.

Grasset (docteur). — *Devoirs et Périls biologiques*. Paris, Alcan. In-8. 10 francs.

Meunier (S.). — *Histoire géologique de la Mer*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Rodet (J.). — *Le Télharmonium*. Paris, Gauthier-Villars. In-8. 3 fr. 50.

DIVERS

André (M.). — *Guide psychologique du Français à l'Etranger*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

Drieu de la Rochelle (P.). — *Interrogation*. Paris, La Nouvelle Revue française. Le vol., 8 fr. 50.

Fallou (L.). — *Le Bouton d'uniforme français, de l'Ancien Régime à fin Juillet 1914*. Colombes (Seine), l'Auteur. Le vol., 150 francs.

Gide (A.). — *Les Nourritures terrestres*. Paris, La Nouvelle Revue française. In-8. 10 francs.

Joantho (L. de). — *Le Triomphe de la Marseillaise*. Paris, Plon-Nourrit. In-8. 5 francs.

Legrand (Dr M.-A.). — *L'Abréri*. Paris, Jouve. In-16. 1 fr. 50.

N. — *La Loi Mourier*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 2 francs.

N. — *L'Alsace et la Lorraine*. Paris, Sirven. Le vol., 35 francs.

N. — *Potages. Boissons. Chauffage. Entretien. Hygiène. Remèdes*. Paris, Larousse. In-18. 0 fr. 25.

X... [L'Auteur de « J'accuse »]. — *Le Crime*. (Edition française.) T. I. Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



VIVE L'EMPRUNT ! — « Quand on aime la France, faut pas avoir peur de devenir capitaliste. »

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).



« Ma pauvre Marianne, je suis désolée de ce que ces misérables ont fait ; je te plains bien, mais...

— Mais pas du tout, moi, je m'arrangerai... celle qui est à plaindre, c'est toi ! » (Berger, *Le Petit Bleu*).



AVANT LES RESTRICTIONS. — « Ça, c'est le temps où l'on était traité gentiment.... en électeur. »

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Novembre 1917 au 14 Décembre 1917

15 nov. (jeu.). — Sur le front britannique, les Allemands ont vainement tenté de reprendre Passchendaele ; leurs attaques successives ont échoué sous le feu de nos alliés. — Aucun fait important à signaler le long de nos lignes : nos reconnaissances, opérant dans la région de l'Ailette, ont fait des prisonniers, et la lutte d'artillerie se maintient assez violente au nord de Braye-en-Laonnois, ainsi que sur la rive droite de la Meuse.

Des avions allemands ont bombardé la région de Calais, et leurs bombes ont fait un certain nombre de victimes dans la population civile.

— Sur le front italien, les violentes attaques ennemies sont enrayées à la fois sur le plateau d'Asiago et sur le cours de la Piave. La résistance de nos alliés à la pression austro-hongroise devient de plus en plus énergique.

— La guerre civile continue en Russie et les nouvelles nous apprennent que les partisans du gouvernement provisoire et les maximalistes sont tour à tour vainqueurs et vaincus.

16 nov. (ven.). — En Belgique, l'ennemi a tenté d'enlever un de nos points d'appui au nord de Veldhoek ; l'attaque a complètement échoué et a valu des pertes sensibles aux assaillants. Luttes d'artillerie actives sur notre front de Belgique, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse.

— En Italie, sur le front montagneux, du plateau d'Asiago jusqu'à la Piave, les combats se sont développés et continuent. Dans la plaine, à travers la Piave, les actions d'artillerie sont de plus en plus violentes. Partout l'ennemi est tenu en respect. Les Italiens ont ouvert les écluses de la Piave inférieure et les inondations ainsi tendues n'ont pas peu contribué à arrêter l'élan des Austro-Hongrois dans cette région.

— L'anarchie et la guerre civile désolent la Russie que menace encore la famine.

— Les troupes britanniques sont arrivées à trois milles de Jaffa ; elles ont fait en quinze jours plus de 3.000 prisonniers ; les Turcs ont subi des pertes énormes.

— M. G. Clemenceau, chargé par M. Raymond Poincaré, président de la République, de la constitution du nouveau ministère, a réussi dans sa mission. Son cabinet est ainsi composé :

Quatorze ministres : Présidence du Conseil et Guerre, *M. Georges Clemenceau ;* Affaires étrangères, *M. Stephen Pichon ;* Intérieur, *M. Pams ;* Finances, *M. Klotz ;* Marine, *M. Georges Leygues ;* Justice, *M. Nail ;* Instruction publique et Beaux-Arts, *M. Lafferre ;* Travaux publics et Transports, *M. Claveille ;* Armement, *M. Loucheur ;* Commerce, *M. Clémentel ;* Colonies, *M. Henry Simon ;* Travail, *M. Colliard ;* Ravitaillement et Agriculture, *M. Victor Boret ;* Blocus et Régions libérées, *M. Jonnart.*

17 nov. (sam.). — Sur le front occidental, en dehors de la lutte d'artillerie, toujours intense sur le champ de bataille des Flandres, le long de l'Ailette, en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et en Haute-Alsace, on ne signale que l'échec de petites attaques allemandes et le succès de nos coups de main au sud-est de Saint-Quentin, à l'est du Téton et en Woëvre, au cours desquels nous avons fait des prisonniers et capturé du matériel.

Les Anglais ont détruit en un jour 5 sous-marins allemands.

Un engagement naval a eu lieu dans la baie d'Héligoland entre des unités légères anglaises et allemandes : deux croiseurs et un dragueur ennemis ont été détruits.

— En Italie, sous la protection d'une artillerie puissante, les colonnes ennemies ont franchi la Piave à Folina et à Fagare ; mais, contre-attaquées immédiatement par les divisions italiennes, elles ont été anéanties ou capturées ; 900 prisonniers, dont 30 officiers, sont restés entre les mains de nos alliés. Les Austro-Allemands sont partout tenus en échec ; ils subissent des pertes graves dans les terrains marécageux de la Piave inférieure, que les unités navales italiennes bombardent avec énergie.

— La Russie est toujours en pleine guerre civile, les maximalistes paraissent avoir le dessus. On parlemente à Petrograd et l'on se bat à Moscou.

— On ne signale, en Macédoine, que des canonnades et des combats de patrouilles.

— En Palestine, les troupes britanniques et leurs alliés se sont emparés de Jaffa et poursuivent les Turcs dans leur retraite.

— Dans l'Est-Africain, les Allemands sont battus et chassés de la région de Mahenge ; les Anglo-Belges occupent Chiwata et font 500 prisonniers.

— Le nouveau Conseil des ministres, présidé par M. G. Clemenceau, a désigné dix sous-secrétaires d'Etat : Administration générale de la Guerre, *M. Jeanneney ;* Justice militaire et Contentieux, *M. Edouard Ignace ;* Contrôle des effectifs et Pensions, *M. Léon Abrami ;* Service de santé, *M. Justin Godart ;* Marine de guerre, *M. Jules Cels ;* Aéronautique et Aviation, *M. J.-L. Dumesnil ;* Intérieur, *M. Abel Favre ;* Finances, *M. Sergent ;* Marine marchande, *M. Lémery ;* Ravitaillement, *M. Vilgrain.*

18 nov. (dim.). — La situation est sans changement sur tout le front franco-britannique. A signaler seulement quelques coups de main de nos détachements, qui ont ramené des prisonniers, ainsi que la lutte d'artillerie très intense au nord de Verdun et en Haute-Alsace.

— La pression de l'ennemi devient de plus en plus forte entre la Brenta et la Piave, mais les Italiens résistent victorieusement.

— A Petrograd, le pouvoir de Lenine paraît dominer, et l'agitateur publie des décrets, dont les deux principaux articles sont ceux où il déclare abolir la propriété privée et permettre aux peuples allogènes que contient la Russie la formation d'Etats indépendants.

— A Zurich, une manifestation antimilitariste, organisée par des pacifistes professionnels, a provoqué des désordres et des conflits au cours desquels il y a eu 6 morts et 50 blessés.

— Le lieutenant général sir Stanley Maude, commandant en chef des troupes britanniques en Mésopotamie, est mort à Bagdad, après quelques jours de maladie.

19 nov. (lun.). — Il ne s'est produit aucun fait d'importance sur le front franco-britannique. Opérations de détail, exécutées avec succès par nos détachements, à la Butte du Mesnil, en Champagne, et au bois Le Chaume, au nord de Verdun : nous avons fait des prisonniers. Echecs de coups de main allemands sur les rives de la Meuse : à gauche, près de Malancourt, et, à droite, à la cote 344 ; lutte d'artillerie active dans ces secteurs.



Janvier, d'après le GRAND CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS (fin du XVe siècle).

Au 1er janvier, le Soleil, à Paris, se lève à 126° du point Nord de l'horizon. Dans les premiers jours du mois, le diamètre apparent du Soleil passe par un maximum qui est de 32' 36'', 4 ; c'est le *périhélie*, c'est-à-dire le moment où le Soleil est le plus rapproché de la Terre ; la distance entre eux est alors de 146.995.000 kilomètres. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Capricorne pour entrer dans celle du Verseau.

JANVIER 1918. — Le 1er janvier 1918, à Paris, le Soleil se lève à 7 h. 46 m. et se couche à 16 h. 2 m. ; la durée du jour est de 8 h. 16 m. ; le 31 janvier, le Soleil se lève à 7 h. 25 m. et se couche à 16 h. 44 m. ; la durée du jour est de 9 h. 19 m. Durant le mois de janvier, les jours croissent donc de 1 h. 3 m. ; l'augmentation est plus grande le soir que le matin.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 5 à 11 h. 49 m. ; la N. L., le 12 à 22 h. 35 m. ; le P. Q., le 19 à 14 h. 38 m. ; la P. L., le 27 à 3 h. 14 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le premier janvier 1918 : Vénus, à 14 h. 56 m. ; Mars, à 5 h. 13 m. ; Jupiter, à 21 h. 19 m. ; Saturne, à 2 h. 20 m.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

— Les Italiens résistent énergiquement aux attaques réitérées de l'ennemi; sur le plateau d'Asiago, ils réoccupent des éléments de tranchée avancés, font prisonniers 6 officiers et 200 hommes. Cependant, un léger repli est prévu sur des positions où la résistance serait plus facile et plus efficace.
— Le triomphe des maximalistes désagrège la Russie : l'Ukraine et la Finlande proclament leur indépendance.

20 nov. (mar.). — Sur le front franco-britannique, en dehors de la lutte d'artillerie, il n'y a guère à signaler que l'échec d'une tentative ennemie sur la rive droite de la Meuse : de forts contingents allemands, qui cherchaient à s'emparer de nos positions avancées au nord du bois des Caurières, ont été finalement repoussés.
— La résistance italienne continue à se manifester brillamment : tous les assauts austro-allemands entre la Brenta et la Piave sont brisés par nos alliés.
— Des nouvelles de Russie indiquent un commencement de scission entre les grands chefs maximalistes. La crise ayant désorganisé les transports, la famine menace de se faire cruellement sentir. A Petrograd des tribunaux révolutionnaires ont été créés. Le général Kaledine et ses cosaques se seraient emparés de Kiev et auraient étendu leur domination à toute la Russie méridionale.
— En Macédoine, l'activité de l'artillerie a repris de part et d'autre sur l'ensemble du front, notamment à l'ouest du Vardar, dans la boucle de la Cerna et au nord de Monastir.
— La déclaration du nouveau ministère, lue à la Chambre par M. G. Clemenceau, a obtenu l'accueil le plus chaleureux. Par 418 voix contre 65, les députés ont voté la confiance au président du Conseil. Les grandes lignes du programme du nouveau cabinet sont : conduite vigoureuse de la guerre ; toute justice pour les scandales ; entrée dans la voie des restrictions alimentaires. Au sujet de cette dernière question, M. G. Clemenceau dit :

Nous allons entrer dans la voie des restrictions alimentaires, à la suite de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Amérique elle-même admirable d'élan. Nous demandons à chaque citoyen de prendre toute sa part de la défense commune, de donner plus et de consentir à recevoir moins. L'abnégation est aux armées. Que l'abnégation soit dans tout le pays. Nous ne forgerons pas une plus grande France sans y mettre de notre vie.

Répondant ensuite aux interpellations à propos des dangereux verbiages pacifistes, M. G. Clemenceau ajoute :

Croit-on que ces hommes qui sont aux tranchées, que ces femmes et ces enfants qui sont à l'usine ne songent pas à la paix ? Nous y pensons aussi avec eux. C'est pour qu'elle leur assure une dignité de vie qu'ils se battent. Quand vous me demandez nos buts de guerre, je vous réponds : Mon but, c'est d'être vainqueur !

La déclaration ministérielle a été lue au Sénat par M. Nail, garde des sceaux, au milieu des applaudissements.

21 nov. (mer.). — Dans une foudroyante attaque exécutée sur un front de plus de 12 kilomètres, entre Saint-Quentin et la Scarpe, les troupes britanniques commandées par sir Julian Byng ont enlevé les villes ou villages de Marcoing, Ribécourt, Flesquières, Anneux, Masnières, Crèvecœur-sur-l'Escaut, Cantaing et Mœuvres, dans le département du Nord ; Bullecourt, Fontaine-lès-Croisilles, Havrincourt et Graincourt-lès-Havrincourt, dans le Pas-de-Calais. Nos alliés sont aux portes de Cambrai ; ils ont pénétré sur une profondeur de 8 à 9 kilomètres dans les lignes allemandes, et ils ont fait plus de 8.000 prisonniers, dont 180 officiers. La cavalerie a brillamment contribué au succès en chargeant les batteries et les colonnes allemandes en retraite. — Au cours d'une brillante attaque, nos troupes ont enlevé les solides défenses de l'ennemi au sud de Juvincourt, dans l'Aisne ; elles ont en outre réussi plusieurs incursions dans les lignes allemandes autour de Saint-Quentin, et repoussé des coups de main ennemis sur les rives de la Meuse et en Haute-Alsace. Dans ces diverses opérations elles ont fait plus de 600 prisonniers dont 9 officiers ; elles ont en outre capturé 13 mitrailleuses, 3 lance-grenades, 3 canons de tranchée et 400 fusils.
— Les Italiens résistent victorieusement aux Austro-Allemands et leur font subir des pertes très élevées. Le général Fayolle, commandant les armées françaises, et le général Plumer, chef des armées anglaises, sont arrivés en Italie.
— Lenine, au service de l'Allemagne, et le Soviet des commissaires du peuple (députés ouvriers et soldats) proposent l'armistice et la paix.

22 nov. (jeu.). — Les troupes britanniques ont attaqué et pris le village de Fontaine-Notre-Dame, à proximité et à l'ouest de Cambrai, mais l'ont reperdu par une contre-attaque de l'ennemi. Elles consolident la vaste étendue de terrain qu'elles viennent de conquérir. — Les Allemands ont lancé, sur nos nouvelles positions au sud de Juvincourt, une contre-attaque qui a été repoussée et qui leur a coûté des pertes sérieuses. Ils n'ont pas été plus heureux dans leurs coups de main vers Bétheny, Maisons-de-Champagne, la cote 344 et les Eparges. De notre côté, nous avons exécuté avec succès plusieurs incursions dans les lignes ennemies au sud de Saint-Quentin, au nord d'Ailles, dans la région de Tahure et de Maisons-de-Champagne. La lutte d'artillerie se maintient très vive au nord du Chemin des Dames, entre l'Aisne et la Miette, sur divers points du front de Champagne et sur la droite de la Meuse.
— En Italie, les Austro-Allemands ont suspendu leurs attaques contre le mont Tomba et le Monfenera ; ils portent leurs efforts au nord-ouest du mont Grappa. Ce fait prouve que nos alliés tiennent avec fermeté.

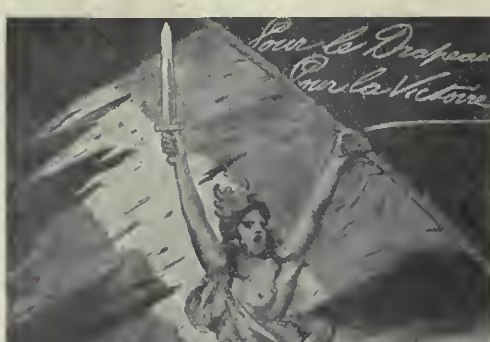
23 nov. (ven.). — Les troupes britanniques poursuivent leur offensive et progressent à l'ouest de Cambrai. Elles ont effectué une légère avance au sud-est d'Ypres. — La lutte d'artillerie devient plus violente au sud de Saint-Quentin, au nord du Chemin des Dames, en Champagne et au nord de Verdun. Nos fantassins poussent des reconnaissances dans les lignes allemandes et ramènent des prisonniers.
— L'armée italienne contient résolument l'ennemi.
— Trotzky, commissaire des affaires étrangères de Russie, a fait tenir la proposition d'armistice aux ambassadeurs des puissances alliées. Ceux-ci refusent d'examiner la proposition et de reconnaître le gouvernement de Lenine et des maximalistes.

L'armée russe du Caucase a remporté, sur la Diala, aux confins de la Mésopotamie, une brillante victoire sur les Turcs ; elle leur a fait 1.600 prisonniers.
— Les troupes du général Allenby progressent vers le nord de Jérusalem et se rapprochent de la ville, en menaçant la ligne de retraite des forces ennemies.
— M. Jonnart, ministre du Blocus, démissionne pour raison de santé ; M. Albert Lebrun le remplace.

24 nov. (sam.). — La bataille est devenue très violente à l'ouest de Cambrai : les troupes britanniques ont gagné du terrain vers Bourlon ; elles ont pris 100 canons en quatre jours. — L'ennemi a tenté plusieurs coups de main dans la région de Courcy et en Argonne : il a partout échoué avec pertes sensibles. En Champagne, nous avons fait des prisonniers au cours d'une incursion à l'est d'Aubérive. Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris une grande intensité dans la région de Beaumont-Bezonvaux.
— La bataille se poursuit acharnée sur le front italien : nos alliés repoussent de puissantes attaques, du plateau d'Asiago à la Piave.
— Lenine et les maximalistes ont fait une proposition d'armistice aux commandants en chef allemands et autrichiens. Ils travaillent l'armée russe pour lui faire accepter l'idée de cet armistice. Le généralissime Doukhonine a été révoqué pour avoir refusé d'entrer en pourparlers avec l'ennemi et il a été remplacé par l'aspirant Krilenko.
— Un sous-marin allemand a été coulé par un destroyer américain dans les eaux européennes.
— Le lieutenant général Marshall remplace, à la tête de l'armée britannique de Mésopotamie, le général Maude, décédé.

25 nov. (dim.). — Les troupes britanniques continuent énergiquement la lutte à l'ouest de Cambrai ; elles enlèvent la presque totalité du bois Bourlon et une partie du village du même nom ; elles font encore de nombreux prisonniers.
— Après une courte préparation d'artillerie, nous avons exécuté une opération de détail au nord de la cote 344, sur la rive droite de la Meuse : sur un front de 3 kilomètres et demi, entre Samogneux et la ferme d'Anglemont, nous avons enlevé d'assaut les première et deuxième lignes allemandes, ainsi que des abris profonds, organisés par l'ennemi, sur les pentes sud du bois des Caures ; nous avons fait plus de 800 prisonniers.
— Sur le front italien, nos alliés repoussent plusieurs furieuses attaques austro-allemandes, contre-attaquent avec succès et capturent deux sections de mitrailleuses.
— Les maximalistes ont entrepris une campagne de diffamation contre la France et l'Angleterre et publient les traités secrets conclus sous l'ancien régime avec les Alliés. Ils veulent faire de leur pays notre ennemi, après l'avoir vendu à l'Allemagne.

26 nov. (lun.). — L'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques sur le front de bataille de Cambrai ; mais son artillerie est devenue très active dans le secteur de Passchendaele, au nord-est d'Ypres. — Sur la rive droite de la Meuse, malgré un très vif bombardement, nos troupes organisent les positions qu'elles viennent de conquérir.
— Pas de modification sur le front italien : nos alliés repoussent de nouveaux assauts ennemis entre la Brenta et la Piave.
— La famine se joint à l'anarchie pour désoler la Russie : l'armée, affamée, abandonne les lignes pour affluer vers les centres populeux. L'Allemagne compte beaucoup sur la faim pour compléter l'œuvre des traîtres à sa solde.
— C'est aujourd'hui que commence la souscription au troisième Emprunt de la défense nationale (Prix d'émission : 68 fr. 60 ; revenu réel : 5 fr. 83 pour 100).



3e Emprunt national. — Affiche de Georges Scott.

27 nov. (mar.). — La bataille est momentanément arrêtée à l'ouest de Cambrai ; en Flandre, la canonnade a repris avec violence au nord-est d'Ypres, surtout dans le secteur de Passchendaele. — La situation n'a pas changé le long de nos lignes ; les régions où l'artillerie a marqué le plus d'activité sont toujours celles de Belgique, du nord du Chemin des Dames, du nord de Verdun, et de la Haute-Alsace. A signaler d'heureux coups de main de nos soldats en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine.
— La résistance des Italiens reste victorieuse. Nos alliés ont infligé un sanglant échec à l'ennemi au col Beretta, à l'est de la vallée de la Brenta.
— On dit qu'une bataille serait engagée, en Russie, entre les troupes de Kaledine et les maximalistes.
— Dans l'Est-Africain, le colonel Tafel, à la tête des Allemands, des Askaris et autres indigènes, capitule sans conditions, avec 3.500 hommes.

28 nov. (mer.). — L'arrivée d'importants renforts a permis aux Allemands de prendre l'offensive à l'ouest de Cambrai ; les soldats britanniques les ont repoussés et leur ont fait 500 prisonniers. — Nos communiqués ne mentionnent que des actions d'artillerie et de petits combats de détachements. La canonnade est spécialement violente à la forêt d'Houthulst, en Belgique, et de la cote 344 à Ornes, au nord de Verdun.
— Sur le plateau d'Asiago, au nord du col Beretta, les Italiens ont repoussé une très forte attaque et ils ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi.
— La Russie est dans la désorganisation la plus complète ; elle sombre dans l'anarchie. Les maximalistes proposent aux Allemands l'armistice pour tous les belligérants.

29 nov. (jeu.). — Il n'y a, sur tout le front franco-britannique, que des actions locales sans importance ; le duel d'artillerie est actif, et toujours dans les mêmes régions.
— Pas de changement en Italie.
— La conférence interalliée s'est ouverte au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. G. Clemenceau, président du Conseil.
Les missions des Etats conviés à la conférence, Belgique, Brésil, Chine, Cuba, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Japon, Libéria, Monténégro, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie et Siam, se sont réunies au ministère des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge.
M. G. Clemenceau, en ouvrant la séance, a prononcé une courte allocution pour leur souhaiter la bienvenue. M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, a fait ensuite un exposé général des questions qui doivent être soumises à l'examen de la conférence, et tracé la méthode de travail qui sera suivie.
Les questions diplomatiques, militaires et navales seront également traitées sous la direction des trois ministres qu'elles concernent.

30 nov. (ven.). — Après un violent bombardement, d'importantes forces allemandes ont brusquement attaqué sur un large front, au sud de Cambrai, entre Vendhuile et Crèvecœur-sur-l'Escaut ; elles ont pénétré sur plusieurs points dans les lignes britanniques, mais les contre-attaques de nos alliés reprennent le terrain perdu. — Aucun fait important sur notre front.
— La lutte d'artillerie augmente sur tout le front italien. L'ennemi reçoit de nombreux renforts entre la Brenta et la Piave.
— Un gouvernement de coalition cherche à se constituer à Petrograd, à la suite des élections à la Constituante, qui viennent d'avoir lieu. L'idée d'une paix générale, mais non séparée, serait, dit-on, à la base de son programme.
— La crise alimentaire provoque à Berlin, à Vienne et dans plusieurs grandes villes des deux empires des troubles très graves.

1er déc. (sam.). — La bataille continue très violente devant Cambrai. Les troupes britanniques ont repoussé de nouvelles et vigoureuses attaques et ont reconquis presque tout le terrain qu'elles avaient momentanément perdu ; elles ont fait un millier de prisonniers. — Rien à signaler sur notre front, en dehors de la canonnade assez vive vers Saint-Quentin, et, dans l'Aisne, au sud de Juvincourt.
Les pilotes anglais ont abattu 18 avions allemands.
— Il n'y a pas eu de combat d'infanterie en Italie ; l'artillerie seule continue la lutte sur tout le front.
— La situation politique à Petrograd reste toujours incertaine. La question de la formation d'un ministère de coalition, qui serait présidé par Tchernof, n'a pas encore abouti.
— Le torpilleur grec *Niké* (*Victoire*) a eu, dans la mer Egée, un combat avec un sous-marin allemand qu'il a coulé.
— Le comité de guerre interallié a tenu sa première séance à Versailles, au Trianon-Palace, sous la présidence de M. G. Clemenceau, président du Conseil, assisté de M. Lloyd George, président du conseil anglais, et de M. Orlando, président du conseil italien. Les représentants militaires permanents au conseil supérieur interallié sont : le général français Weygand, le général anglais Wilson et le général italien Cadorna.

2 déc. (dim.). — Les Allemands ont lancé neuf attaques successives sur les positions britanniques dans la région de Masnières, au sud de Cambrai ; elles ont toutes été repoussées et l'ennemi a subi des pertes très lourdes. Nos alliés, ensuite, ont volontairement évacué le village de Masnières. Au nord-est d'Ypres, ils ont pris toute une série de fortins et ont fait des prisonniers. — Le long de nos lignes la situation reste calme ; on ne signale que la canonnade habituelle dans la région de Saint-Quentin et au nord de Verdun.
— En Italie, les Austro-Allemands n'ont pas renouvelé leurs attaques ; ils se bornent à bombarder les positions de nos alliés. Ils ont essayé en vain de gagner du terrain dans le delta de la Piave, vers les lagunes de Venise.
— Le gâchis continue à Petrograd. Les organisations paysannes ont rompu avec les socialistes révolutionnaires. Les troupes russes en France et à Salonique ne reconnaissent pas le gouvernement de Lenine. L'ambassadeur de Russie à Paris, M. Makhlakoff, exprime la profonde indignation qu'il éprouve du fait de la publication, par les maximalistes, des accords secrets intervenus entre la Russie et ses alliés.
3 déc. (lun.). — La bataille de Cambrai se poursuit avec des alternatives diverses. Attaqués près de Mœuvres, nos alliés ont repoussé l'ennemi ; mais c'est surtout entre Gonnelieu et Marcoing que l'offensive allemande a repris avec le plus de violence. Les assaillants, à effectifs considérables, ont pu reconquérir quelques positions à La Vacquerie, mais



Au pied du mur. — *Le Kaiser, lisant les mémoires de M. Gérard* « Je n'ai jamais vu un tissu de vérités aussi apparentes !.. » (*Punch.*)

ils ont éprouvé sur toute la ligne des pertes énormes. Des opérations secondaires ont eu lieu sur le front d'Ypres: nos alliés ont réalisé une certaine avance, et ont fait des prisonniers. — Sur notre front, les Allemands ont tenté, sans succès, des reconnaissances dans nos lignes, dans la région de Saint-Quentin, en Woëvre au nord de Flirey, et dans les Vosges près du Violu. La canonnade est toujours violente au nord du Chemin des Dames, dans la région de Reims, sur la rive droite de la Meuse et surtout en Haute-Alsace près d'Altkirch.

— En Italie, l'intensité du feu de l'artillerie se maintient dans toute la région montagneuse entre la Piave et le plateau d'Asiago. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

— Une délégation du comité exécutif russe s'est, paraît-il, rendue au quartier général allemand pour traiter de l'armistice et des conditions de paix.

— La conférence interalliée, réunie à Paris depuis le 29 novembre, a terminé ses travaux. Avant de lever la séance, le colonel américain House, représentant le président Wilson, a prononcé un discours terminé par cette phrase :

L'Amérique adresse son salut à la France, à ses fils héroïques, et lui exprime la fierté qu'elle ressent de combattre aux côtés d'une alliée aussi brave.

M. G. Clemenceau a répondu et réitéré en termes vigoureux la volonté de guerre des Alliés, qui *travaillent pour conquérir par la force le droit à la paix.*

4 déc. (mar.). — La lutte d'artillerie se maintient très vive sur le front de bataille de Cambrai. — En Champagne, près de Tahure et de Maisons-de-Champagne, et sur la rive gauche de la Meuse, à l'ouest d'Avocourt, nous avons repoussé des tentatives d'attaques, et infligé des pertes à l'ennemi. Grande activité de l'artillerie en Champagne et sur la rive droite de la Meuse.

— En Russie, l'ancien commandant en chef, le général Doukhonine, a été assassiné par les révolutionnaires. Le quartier général a été investi sans combat et aboli.

— Le président Wilson, dans un message qu'il a lu au 65e congrès à Washington, propose aux Etats-Unis de déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie, qui *n'est tout simplement que la vassale du gouvernement allemand.* Il dit à propos de la Russie :

Le peuple russe a été empoisonné par les mêmes mensonges qui ont aveuglé le peuple allemand, et le poison a été donné par les mêmes mains. Le seul antidote possible est la Vérité.

Il ajoute, au sujet de la tâche des Etats-Unis :

Notre tâche présente et immédiate est de gagner la guerre, et rien ne nous en détournera que ce ne soit accompli... Nous regarderons la guerre comme gagnée seulement quand le peuple allemand nous dira, par des représentants dûment accrédités, qu'il est prêt à accepter un règlement basé sur la justice et la réparation des torts que ses souverains ont commis.

5 déc. (mer.). — La situation n'a pas changé sur le front franco-britannique : feux violents d'artillerie un peu partout, et petites actions d'infanterie en Champagne et sur la rive gauche de la Meuse.

— Les Austro-Allemands ont commencé une nouvelle et puissante offensive sur le plateau d'Asiago; une grande bataille est engagée sur presque tout le front italien.

— Les négociations relatives à l'armistice continuent entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche.

— Le paquebot anglais *Apapa* a été coulé par un sous-marin allemand : 120 passagers ou marins ont été sauvés, 80 ont péri.

6 déc. (jeu.). — Les Allemands attaquent sans relâche et avec de puissants effectifs les lignes britanniques au sud-ouest de Cambrai ; ils ont obligé nos alliés à abandonner leurs positions entre Mœuvres et Marcoing, mais ils sont repoussés vers La Vacquerie, et perdent même un peu de terrain. — Nos communiqués ne mentionnent que des actions d'artillerie et des coups de main en différents points du front : au sud de Saint-Quentin, au nord de l'Aisne, au nord de Verdun et en Alsace.

L'aviation s'est montrée très active de part et d'autre. Une vingtaine d'appareils allemands ont été abattus par les pilotes français ou anglais. Nos avions ont bombardé avec succès plusieurs bivouacs, gares ou dépôts de l'ennemi. Des avions allemands ont lancé des bombes dans les régions de Calais et de Dunkerque; il y a 7 tués et une vingtaine de blessés.

Vingt-cinq aéroplanes ennemis ont effectué, de nuit, un nouveau raid sur Londres et ses environs. Les nombreux projectiles qu'ils ont lancés ont tué 7 personnes et en ont blessé 21. Deux avions allemands ont été abattus.

— La bataille se déroule avec acharnement sur le plateau d'Asiago. Les Italiens ont dû abandonner presque tout le massif des Melettes ; mais ils défendent énergiquement le passage de la Brenta, pour empêcher l'ennemi de déboucher dans la direction de Bassano.

— Les négociations en vue de l'armistice, entre Russes et Allemands, donnent lieu à des difficultés. On annonce cependant qu'une trêve sur tous les fronts russes a été conclue et que la Roumanie a été entraînée dans cette décision.

— Le croiseur auxiliaire allemand *Botnia* a coulé, après avoir touché une mine, près du phare flottant de Drogden (détroit du Sund).

— La ville d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse (Canada), a été en partie détruite par une explosion ; il y a 1.200 morts, 2.000 manquants et 8.000 blessés ; les dommages sont estimés à 30 millions de dollars.

7 déc. (ven.). — L'armée britannique abandonne une grande partie du terrain qu'elle avait conquis ces jours derniers ; le bois de Bourlon et les villages au sud jusqu'à une nouvelle ligne de défense, passant par Flesquières, Marcoing, sont également évacués. — Sur notre front, canonnades particulièrement actives en Champagne et dans la région du canal du Rhône au Rhin. Une forte tentative de l'ennemi au nord de Verdun, dans les secteurs de Bezonvaux et de Beaumont, a complètement échoué.

— En Italie, l'offensive austro-allemande reste limitée au plateau d'Asiago. Après une lutte acharnée, l'ennemi est parvenu à s'emparer d'une partie du mont Sisemol, mais le front n'a été rompu sur aucun point.

— En Russie, les délégués allemands refusent de prendre des engagements d'ordre politique et attendent la réunion de la Constituante.

— En Palestine, les troupes britanniques et leurs contingents alliés ont occupé la ville d'Hébron.

8 déc. (sam.). — Peu de changement sur le front britannique; après un combat heureux, nos alliés ont amélioré leurs positions au nord de La Vacquerie. L'activité de l'artillerie allemande a été surtout dirigée contre les positions des régions de Flesquières, Monchy-le-Preux et Passchendaele. — Sur nos lignes, on ne signale que la canonnade violente en Flandre, en Champagne et au nord de Verdun. Une offensive tentée par l'ennemi près de Beaumont a complètement échoué, et les assaillants ont laissé entre nos mains des prisonniers et des mitrailleuses.

— En Italie, nos alliés ont perdu le mont Sisemol, mais les Austro-Allemands n'ont pu encore avancer sérieusement dans la direction de Bassano. Cent cinquante avions alliés ont bombardé les lignes ennemies sur le plateau d'Asiago.

— Les nouvelles de Russie sont rares, et celles qui ont trait aux négociations entre les Allemands et les Russes sont incertaines ou confuses. L'Allemagne manœuvre à sa guise le gouvernement de Lenine, et a tout intérêt à prolonger l'état chaotique de la Russie.

— La révolution a éclaté en Portugal : elle est due à des causes multiples : la politique, la guerre, la situation économique, la hausse des denrées, les intrigues des germanophiles. Les forces du gouvernement ont été battues à Campolide par les révolutionnaires.

9 déc. (dim.). — La journée, très pluvieuse, n'a été marquée par aucun incident important. A mentionner seulement quelques coups de main ennemis repoussés sur divers points du front, de la Flandre à l'Alsace, et l'action assez vive de la canonnade, à l'ouest de Cambrai, en Champagne et sur la droite de la Meuse.

— Le plateau d'Asiago reste un des points critiques du théâtre de la guerre en Italie ; la lutte y est très violente entre le mont Tomba et le Montello. Les troupes françaises et anglaises sont entrées en action.

— A Petrograd, le Soviet des commissaires du peuple proclame la révolution russe en danger ; il craint qu'une partie importante du pays, militaires, paysans et bourgeois, ne se lève pour s'opposer à la dictature des maximalistes. Il s'inquiète également d'une démonstration armée que préparent, dans le sud de la Russie, Korniloff et Kaledine.

Le Sénat finlandais demande respectueusement au gouvernement de la République française qu'il veuille bien reconnaître la République finlandaise, et autoriser l'arrivée à Paris d'une délégation.

— En Portugal, le parti républicain modéré s'empare du pouvoir. L'ordre se rétablit peu à peu.

10 déc. (lun.). — En Belgique, en France, les communiqués ne signalent que des actions d'artillerie et quelques coups de main tentés inutilement par des détachements ennemis.

Des navires légers italiens sont entrés, de nuit, dans le port de Trieste, ils ont torpillé et coulé le cuirassé autrichien *Wien*.

— En Russie, les délégués des socialistes et des paysans sont opposés à l'armistice et à la paix séparée. La Constituante, dont on ne connaît pas encore la composition, se réunirait, dit-on, à bref délai, et les maximalistes seraient décidés à la dissoudre si la majorité leur est hostile.

Le général Korniloff, avec 5.000 hommes, a battu, à Bielgorod, les masses maximalistes, et anéanti les sections de la garde rouge qui les appuyaient. Les vainqueurs ont fait de nombreux prisonniers, parmi lesquels beaucoup ont demandé à combattre contre Lenine et ses partisans.

— En Palestine, les troupes britanniques et les contingents franco-italiens, sous le commandement du général Allenby, se sont emparés de Jérusalem. La capitulation de la ville a été un peu retardée en raison du grand soin pris pour éviter d'endommager les Lieux saints.

11 déc. (mar.). — La situation reste relativement calme sur le front franco-britannique ; on se canonne violemment en certains secteurs comme la Flandre, la Champagne, le nord de Verdun, et l'infanterie ne se montre que dans des coups de main. De nombreux renforts allemands arrivent du front russe.

— Le duel d'artillerie est très vif sur le front italien entre la Brenta et la Piave. Une attaque ennemie a été repoussée par nos alliés dans la région de Caposile. Les Austro-Hongrois reçoivent des renforts du front russe.

— Les maximalistes, qui se trouvent en présence de difficultés grandissantes, veulent ajourner l'ouverture de l'Assemblée constituante si 400 députés, au moins, ne sont pas présents à la première séance.

— En Portugal, la junte révolutionnaire a formé le nouveau gouvernement, qui est présidé par le major Sidonio Paes. L'ex-président du conseil Affonso Costa a été arrêté à Oporto.

12 déc. (mer.). — La canonnade est très violente le long des lignes britanniques, surtout dans les régions d'Ypres et de Cambrai. — Sur le front français elle est un peu moins intense, mais elle redevient plus active au nord de Verdun, ainsi que dans quelques secteurs de Lorraine et d'Alsace. Il n'y a d'actions d'infanterie qu'entre détachements d'effectifs restreints.

— En Italie, la lutte d'artillerie est sans arrêt de la Brenta à la Piave et jusqu'au cours inférieur de ce dernier fleuve ; mais les Austro-Allemands n'ont pas réussi à pousser vers la plaine vénitienne.

— A Jassy, le général Prezan, aide de camp du roi Ferdinand, est nommé généralissime de l'armée roumaine.

— D'accord avec les alliés, les troupes japonaises ont débarqué à Vladivostok pour y mettre fin aux menées maximalistes ; elles ont pris possession des stocks de munitions et de marchandises, ainsi que du terminus transsibérien.

— A Lisbonne, un décret de la junte révolutionnaire décide que M. Bernardino Machado, ex-président de la République, sera banni du Portugal jusqu'à l'expiration de son mandat (5 oct. 1919), s'il n'a pas été déposé.

Un sous-marin allemand a lancé des bombes sur Funchal, ville principale de l'île de Madère, colonie portugaise. Il y a des morts, des blessés et des maisons détruites. Le sous-marin a pris la fuite devant les patrouilleurs.

— La République de Panama a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie.

13 déc. (jeu.). — Les Allemands font preuve de grande activité au nord de la Scarpe et dans la région d'Ypres. Ils ont lancé plusieurs attaques vers Bullecourt, mais toutes ont été repoussées avec de grandes pertes pour les assaillants, qui ont laissé un certain nombre de prisonniers entre les mains de nos alliés. Des autres points du front occidental, on ne signale que des actions d'artillerie dans les régions de Messines, Armentières, Lens, sur le front britannique, ainsi qu'au nord du Chemin des Dames, en Champagne et au nord de Verdun, sur le front français.

L'aviation s'est montrée très active, malgré la brume ; les pilotes anglais ont mis hors de combat 6 appareils ennemis, et les pilotes français en ont détruit 9 en trois jours.

— Sur le front italien, les Austro-Hongrois ont prononcé deux fortes attaques entre la Brenta et la Piave ; refoulés, ils ont subi des pertes très graves.

— Le gouvernement leniniste, après avoir supprimé les journaux libéraux, fait arrêter les suspects, dispersé les tribunaux, aboli la propriété, se trouve en présence d'une réaction qui menace son autorité. Le régime d'arbitraire et de terreur qu'il a institué le fait haïr ; on l'accuse de trahir la Russie en négociant une paix contraire aux intérêts du pays.

— La République cubaine a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie, à la suite du message de son président Menocal.

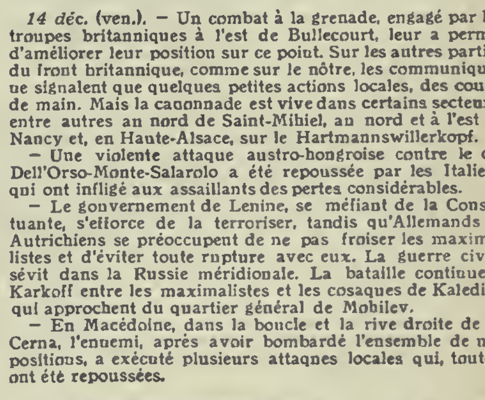
— M. Calonder, radical-démocrate, a été élu président de la République helvétique pour l'année 1918.

14 déc. (ven.). — Un combat à la grenade, engagé par les troupes britanniques à l'est de Bullecourt, leur a permis d'améliorer leur position sur ce point. Sur les autres parties du front britannique, comme sur le nôtre, les communiqués ne signalent que quelques petites actions locales, des coups de main. Mais la canonnade est vive dans certains secteurs, entre autres au nord de Saint-Mihiel, au nord et à l'est de Nancy et, en Haute-Alsace, sur le Hartmannswillerkopf.

— Une violente attaque austro-hongroise contre le col Dell'Orso-Monte-Salarolo a été repoussée par les Italiens qui ont infligé aux assaillants des pertes considérables.

— Le gouvernement de Lenine, se méfiant de la Constituante, s'efforce de la terroriser, tandis qu'Allemands et Autrichiens se préoccupent de ne pas froisser les maximalistes et d'éviter toute rupture avec eux. La guerre civile sévit dans la Russie méridionale. La bataille continue à Karkoff entre les maximalistes et les cosaques de Kaledine qui approchent du quartier général de Mohilev.

— En Macédoine, dans la boucle et la rive droite de la Cerna, l'ennemi, après avoir bombardé l'ensemble de nos positions, a exécuté plusieurs attaques locales qui, toutes, ont été repoussées.



« N'en voilà des chevrons !... Pas possible ! t'as dû faire la guerre de Cent ans ! »

(Saint-Léon, *Le Rire.*)



« Vous avez souscrit avec du sang, mon brave... ; moi avec de l'argent, et pour me faire de bonnes rentes..... je n'ai aucun mérite ! »



« T'as de la veine, toi Krynelok...., c'est t'y toi qui t'es nommé généralissime ?
— Moi et le kaiser ! »



ÉPURATION NÉCESSAIRE. — Ce ne sont pas seulement les ordures qu'il faut supprimer, ce sont les chiffonniers qu'il faut changer.



Prochaines économies de drap et d'étoffes sur les vêtements.

(Henriot, *La Liberté*).



A l'occasion de ses succès en Italie, le kaiser accorde à l'empereur d'Autriche, son brillant second, l'ordre de l'Eteignoir avec chaîne.

PETITE CORRESPONDANCE

A. E., *Paris* — Pas ainsi. Vous savez que une impartialité apparente est souvent une partialité déguisée.

L. D., *Asnières*. — Veuillez consulter le supplément du *Nouveau Larousse* et vous trouverez à la page 444 l'article *pogrom* ou *pogrome* et non *progrom*.

Erratum. — Dans le n° 129, page 284, 3e colonne, ligne 7, au lieu « du côté de l'Aisne » lire « du côté du nord-est ».

R. C., *Rennes*. — La phrase véritable est celle-ci : « L'astrologie est fille de l'astronomie, mais c'est la fille très folle d'une mère très sage. » Elle a été écrite par Voltaire.

B. S., *Saint-Etienne*. — Nous ne devons pas être plus favorable à une idée qu'à une autre : nous faisons de l'histoire et non de la politique.

S. B., *Gap*. — La Chine avait jadis le monopole de la soie, et elle tenait tellement à le garder qu'elle prononça la peine de mort pour celui qui oserait exporter le ver à soie.

N. D., *Montpellier*. — Parmi les chefs-lieux de département et d'arrondissement, la ville de Briançon (Hautes-Alpes) est celle qui se trouve à la plus grande altitude ; sa gare est à 1.204 mètres.

O. N., *Menton*. — *Très* est un adverbe qui ne peut modifier qu'un adjectif, un verbe ou un autre adverbe. Ne dites donc pas : *j'ai* très *faim; j'ai* très *soif*. Dites : *J'ai* bien *faim; j'ai* bien *soif*.

O. S., *Alger*. — On trouve dans l'histoire ancienne plusieurs exemples de jurisconsultes fameux devenus premiers ministres. Tels furent, entre autres : Pegase, sous Trajan ; Papinien, sous les Antonins ; Ulpien, sous Alexandre Sévère ; Tribonien, sous Justinien Ier ; etc.

T. F., *Annecy*. — Dans nos articles, nous nous occupons de l'invention, jamais du fabricant, que nous ne connaissons pas et dont nous ignorons le plus souvent l'adresse.

N. C., *Tunis*. — Vous le confondez avec son frère le comte de Ségur dont il était loin, comme écrivain. Le vicomte de Ségur était sans culture. Un de ses amis a dit dans un poème badin, en parlant du livre du monde :

> C'est le seul livre avec fruit retenu ;
> Qu'il nous suffise, en fermant tous les nôtres ;
> Ségur écrit et n'en lut jamais d'autres.

N. V., *Tours*. — C'est le spirituel Bautru qui répondit à Richelieu, en parlant de Guez de Balzac : « Comment voulez-vous qu'il se porte bien, il ne parle que de lui-même, et chaque fois il se découvre : tout cela l'enrhume. »

R. E., *Grenoble*. — On nommait *gazelle* en arabe, et par suite dans toutes les langues de l'Orient, une pièce de vers ordinairement composée de 17 distiques ou *beiths*. Au surplus, le nombre de ces distiques varie souvent ; mais il ne peut être d'un moindre nombre que cinq.

D. P., *Périgueux*. — L'érable peut vivre des siècles et atteindre une taille considérable. D'après l'abbé Chevallier, il y en a un aux Etat-Unis, dans la Caroline du Sud, près du lac d'Howel, dont le tronc mesure 24 mètres de tour et dans lequel se trouve une cavité pouvant contenir sept hommes à cheval. Certaines variétés d'érables sont très décoratives et leur culture est répandue au Japon.

S. H., *Bordeaux*. — Dans ce sens, le mot *partisan* en usage aux XVIe et XVIIe siècles, répondait à celui de *capitaliste* employé aujourd'hui. C'est ainsi que l'on disait : « Le financier Zamet, ce riche *partisan* fut chargé par Mayenne de négocier avec Henri IV. »

V. O., *Paris*. — D'après le recensement de 1911, le quartier de Paris où la densité de la population est la plus forte, est le quartier Saint-Gervais : on y trouve 1.067 habitants par hectare. Au contraire Saint-Germain l'Auxerrois est le quartier où la densité de la population est la plus faible : 70 habitants par hectare.

P. M., *Ajaccio*. — Le roi de Prusse Frédéric II n'aimait pas les mathématiciens et il leur a dédié maintes critiques aussi acerbes que peu spirituelles ; il n'aimait pas non plus les Français. C'est lui qui disait : « La France doit devenir un Etat républicain et que les géomètres gouverneront, en soumettant toutes les opérations au calcul infinitésimal. »

C. H., *Pau*. — Taine a dit : « Un grand poème, un beau roman, les confessions d'un homme supérieur, sont plus instructifs qu'un monceau d'historiens et d'histoires ; je donnerais cinquante volumes de chartes et cent volumes de pièces diplomatiques pour les mémoires de Cellini, pour les lettres de saint Paul, pour les propos de table de Luther ou les comédies d'Aristophane. »

Secteur 130. — C'est une faute qui devient de plus en plus fréquente. *Celui, celle* ne doivent pas précéder immédiatement un adjectif ou un participe. Par conséquent, on ne dira pas : *Voici nos cartouches et celles destinées à l'autre compagnie*. Il faut dire : *Voici nos cartouches et celles qui sont destinées à l'autre compagnie*.

L. B., *Casablanca*. — Le melon est agréable et rafraîchissant, mais il est indigeste et peu nutritif. On assure même que sa consommation exagérée peut entraîner des accidents mortels. On rapporte qu'un médecin du XVIIe siècle avait vu tant de cas de maladies graves causées par excès de melon, qu'ayant fait construire une maison avec l'argent gagné dans sa profession, il fit écrire en lettres d'or, au-dessus de sa porte :

> Les concombres et les melons
> M'ont fait bâtir cette maison.

P. G., *Milan*. — Les proportions ne sont pas celles que vous indiquez. Voici ce qu'était, en 1910, la répartition des principaux cultes en Allemagne (les nombres suivants étant donnés en milliers d'habitants) : Catholiques romains 23.821,5 ; Catholiques orthodoxes et autres 283,9 ; Protestants et cultes évangéliques 39.941,4 ; Israélites 615.

S. A., *Bourges*. — On sait que le roi saint Louis s'était marié avec Marguerite, fille aînée de Raymond-Bérenger IV. Ce fut pour ne pas voir passer la Provence dans les mains du comte de Toulouse que Louis IX unit son plus jeune frère à Béatrix, seule héritière du comté par le testament de son père. Cette double alliance établissait donc une parenté entre la famille royale et les Sabran.

W. L., *Tanger*. — Les îles Tonga ou îles des Amis, (archipel anglais de l'Océanie), si fréquentées de nos jours, restèrent négligées par les Européens pendant plus d'un siècle. Lorsque Cook aborda pour la première fois à l'île Tongatabou, en 1772, on y avait conservé la mémoire des vaisseaux du hollandais Tasman qui y mouillèrent en 1643, et on lui montra un clou qui provenait d'un canot de ce navigateur.

G. L., *Madrid*. — C'était l'opinion du grand chancelier d'Angleterre, François Bacon, qui reconnaissait dans l'entendement trois facultés : la mémoire, la fantaisie (imagination) et la raison. Il divisait de même la science en trois branches principales correspondant à ces trois facultés : l'histoire, la poésie et la philosophie.

Secteur 48. — La préposition *de*, entre deux noms, peut marquer un rapport de possession, d'appartenance : *Le fusil* de *Pierre* ; *le drapeau* de *mon régiment*. Mais la préposition *à* ne saurait être employée dans ce sens ; c'est donc une faute de dire : *La fille* à *mon frère ; le pré* à *Thomas ; l'âne* à *Martin*, etc. (L'Académie admet cependant la locution populaire : *La barque à Caron*).

U. B., *Marseille*. — C'était Louis Barbier, connu sous le nom d'abbé de la Rivière, homme fin et adroit, d'un caractère vil et méprisable qui, après avoir capté la confiance de Gaston d'Orléans, révélait les secrets de ce prince au cardinal Mazarin. Ses intrigues et ses lâches complaisances lui valurent plusieurs riches abbayes et enfin l'évêché de Langres, auquel était attachée la pairie. C'est à sa nomination à cet évêché que Boileau fait allusion dans ces deux vers de la première satire :

> ..... Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
> D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

P. C., *Châteauroux*. — Sous le Consulat, Hortense de Beauharnais professait, ainsi que sa mère Joséphine, des opinions fort royalistes, et toutes les deux étaient pour ainsi dire de connivence avec le faubourg Saint-Germain, afin d'engager Bonaparte à entrer en pourparlers avec le comte de Provence, frère de Louis XVI, et à imiter la conduite de Monk en Angleterre. « Ma mère pourrait devenir duchesse, dit un jour Hortense, au premier consul. — Elle est mieux que cela, mademoiselle, répondit Bonaparte ; elle est ma femme, et avec mon nom les duchesses passeront toujours à sa suite. » Plus tard il fut aisé de s'apercevoir que la reine Hortense perdait de son royalisme à mesure que sa fortune grandissait.

D. L., *Clermont-Ferrand*. — Les *Joyeuse* étaient sept frères, fils du vicomte Guillaume de Joyeuse et de Marie de Batarnay. Celui dont vous parlez, et qui porta le titre de duc de Joyeuse, se nommait Antoine-Scipion et il était grand prieur de Malte. En 1592, à la tête des ligueurs, il alla investir la petite ville de Villemur (Haute-Garonne), dans laquelle s'étaient réfugiés le marquis de Thémines et les partisans d'Henri IV. Les secours arrivés aux assiégés forcèrent Joyeuse à se retirer précipitamment ; il se noya dans le Tarn avec plus de 300 fantassins et 400 cavaliers.

C. M., *Nantes*. — Cette exagération est une figure de rhétorique qu'on appelle *hyperbole*. Elle consiste à augmenter ou à diminuer excessivement la vérité des choses pour qu'elle produise plus d'impression. On parle par hyperbole quand on dit : *Il va plus vite que le vent ; il marche plus lentement qu'une tortue*. Voici un charmant exemple d'hyperbole : Le fils du grand Condé ayant promis mille écus au poète qui composerait le meilleur quatrain destiné à être gravé sur le socle d'une statue qu'il faisait élever à la mémoire de son père, à Chantilly, un Gascon envoya celui-ci :

> Pour célébrer tant de vertus
> Tant de hauts faits et tant de gloire,
> Mille écus, sandis ! mille écus !
> Ce n'est pas un sou par victoire.

E. S., *Moulins*. — Dans les cartes de la voûte céleste que nous avons données pour les douze mois dans les numéros du *Larousse Mensuel* de l'année 1917, nous n'avons pas indiqué les planètes, parce que celles-ci ont un mouvement *apparent* très irrégulier. Tous les ans, on retrouve dans la voûte céleste, presque exactement à la même époque et à la même place les constellations, mais les planètes y occupent chaque année des positions très différentes.

B. F., *Barcelone*. — Vous voulez sans doute parler de la *combustion sans flamme* que l'on réalise aujourd'hui dans l'industrie de la façon suivante : Dans une substance réfractaire et très poreuse, on comprime un mélange de gaz et d'air, de manière que pendant la combustion, la substance réfractaire soit portée à l'incandescence sans qu'il y ait, au dehors, de flamme libre.

S. B., *Orléans*. — Ayant entrepris de réformer la dépense de la maison royale, le cardinal de Bernis fut exilé à son abbaye de Saint-Médard, et voici la lettre que, sans doute sous la dictée de Mme de Pompadour, lui adressa Louis XV : « Votre tête légère n'a pu soutenir le poids de mes bienfaits allez-vous-en à votre abbaye, pour servir à jamais d'exemple aux ingrats. » C'est après la mort de la favorite que le cardinal fut nommé à l'archevêché d'Alby et envoyé cinq ans plus tard à Rome, en qualité d'ambassadeur.

C. R., *Québec*. — La densité de la population d'un pays par kilomètre carré, s'obtient en divisant le nombre des habitants du pays par la superficie exprimée en kilomètres carrés. Le pays d'Europe qui possède la plus grande densité de population est la principauté de Monaco ; cette densité est de 15.304. En 1914, la densité était en France, de 74 ; en Allemagne, de 120 ; en Angleterre, de 144 ; en Belgique, de 252 ; en Russie d'Europe, de 26 ; en Norvège, de 7, etc.

N. B., *Genève*. — Les vers de Fontenelle, sur la voie lactée, ne sont qu'une traduction d'un poème latin du P. Commire. Voici la citation complète :

> Voyez ces astres dont à peine
> Il parvient jusqu'à nous une faible lueur :
> C'est là ce même lait qui tomba par malheur
> De la bouche du fils d'Alcmène ;
> Et comme il eût été perdu,
> Jupiter ménagea ces précieuses gouttes :
> En astres il les changea toutes,
> Et du chemin de lait, voilà ce qu'on a su.

Le P. Commire était un admirateur du grand Condé. Il composa son poème latin au moment où le vainqueur de Rocroi dut se mettre au régime du lait pour toute nourriture.

C. A., *Paris*. — C'est exact. Avant d'être reine de France, Anne de Bretagne avait accordé sa main à Maximilien d'Autriche, jeune encore, quoique veuf de la duchesse de Bourgogne. Maximilien l'épousa par procureur. Comme il voulait que l'union fût indissoluble, et qu'elle ne le devînt qu'après la consommation, on mit la jeune mariée au lit, et l'ambassadeur autrichien, tenant à la main la procuration de son maître, introduisit sa jambe nue jusqu'au genou dans le lit nuptial. Toutefois les théologiens, dans la suite, ne voulurent point tenir compte de cette consommation du mariage par procureur, et les courtisans ne firent qu'en rire. — On sait qu'Anne de Beaujeu, sœur et tutrice de Charles VIII réussit à dénouer ce semblant de mariage, pour que la Bretagne ne passât pas en des mains étrangères, et à décider la fille de François II à épouser son frère. Le mariage eut lieu au château de Langeais le 6 décembre 1491, Anne se réservant la suzeraineté de ses Etats. Il fut inséré dans le contrat « que le roi, venant à mourir sans enfant, la reine serait obligée d'épouser son successeur à la couronne, et que, si elle le précédait, le duché demeurerait au roi de France ». Charles VIII étant mort, Louis XII, son successeur, divorça d'avec la fille de Louis XI, Jeanne, dont il avait été forcé d'accepter la main, et épousa Anne de Bretagne, pour laquelle il avait montré jadis une vive passion.

Paris. Imp. — LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



« Vous voyez bien, Joseph, que vous avez acheté des bottines trop étroites.
— Qu'importe, madame !... Elles sont nationales.



Restrictions. — « Et vous savez, dépêchez-vous avant qu'il y ait la carte de pain ! »

(Albert Guillaume, *Excelsior*).



C'est la guerre. — « Vous n'avez pas de papiers ?
— Si, mais j'ai pas de tabac !...

(V. Sim, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Décembre 1917 au 14 Janvier 1918

15 déc. (sam.). — L'artillerie allemande déploie une grande activité sur le front britannique ; elle bombarde violemment les positions de nos alliés dans les Flandres, vers Passchendaele, dans le Cambrésis, vers Flesquières, ainsi que dans les régions de Lens et de Gavrelle. Quelques petits engagements locaux ont eu lieu près de Polderhoeck et de Bullecourt ; ils n'ont rien changé dans la situation. — Sur notre front, la canonnade est assez vive sur la Miette et au nord-est de Verdun. Nos fantassins ont exécuté un heureux coup de main au sud de Juvincourt, et ramené des prisonniers. Sur la rive droite de la Meuse, une attaque ennemie, précédée d'un violent bombardement, a été repoussée dans la région du bois Le Chaume.

— Le vieux croiseur français *Châteaurenault* a été torpillé et coulé hier en Méditerranée par un sous-marin allemand. Tous les passagers ont été sauvés excepté dix marins. Les torpilleurs qui escortaient le croiseur ont détruit le sous-marin et ont fait prisonnier son équipage composé de 3 officiers et de 22 hommes.

— Dans la nuit du 12 au 13, le convoi scandinave (convoi régulier, destiné à assurer la sécurité de la navigation entre l'Angleterre et la Norvège, sous la protection de la flotte britannique) a été attaqué et coulé par des navires allemands, entre Bergen et les îles Shetland. Un vapeur anglais, 7 navires neutres, 4 patrouilleurs et le contre-torpilleur anglais *Partridge*, qui escortait le convoi, ont péri.

— La bataille continue avec acharnement entre la Brenta et la Piave ; les Italiens ont dû abandonner les cols Caprile et della Beretta, après une brillante résistance, et se replier sur des positions un peu plus en arrière.

— Les négociations de l'armistice russe se poursuivent mystérieusement. L'Ukraine, ne voulant rien avoir de commun avec les maximalistes, et protestant contre une paix séparée, se proclame République indépendante.

16 déc. (dim.). — On ne signale que des canonnades assez violentes dans les Flandres, en Artois, au nord de Reims et de Verdun, en Alsace, ainsi que quelques combats locaux et peu importants.

— Pas de changement sur le front italien.

— L'armistice russe, qui déjà existait en fait, a été officiellement signé. Les Allemands ont discuté longuement ce traité d'armistice pour bien amener l'occasion de négocier la paix qu'ils désirent.

Un décret de Lenine abolit, dans l'armée russe, tous les grades, tous les titres et toutes les décorations.

Kornilof et Kaledine marchent, dit-on, sur Moscou en refoulant les contingents maximalistes qu'ils ont battus.

— Les troupes alliées du général Allenby continuent leurs progrès en Palestine.

17 déc. (lun.). — Sur le front occidental, les hostilités sont réduites à des canonnades et à des engagements locaux sans lendemain. Toutefois, il faut signaler la puissance prise par l'artillerie en Haute-Alsace, dans la vallée de la Thur, rivière qui passe à Thann et à Cernay.

— En Italie, l'intensité de la lutte a un peu diminué entre la Brenta et la Piave ; les Italiens ont repoussé une attaque dans le secteur du col della Beretta.

— On annonce que les empires centraux et la Russie vont, aussi vite que possible, faire succéder les négociations de paix à la signature de l'armistice.

La guerre civile fait rage dans les villes et les campagnes russes : le Nord se bat contre le Midi, qui a levé l'étendard de la révolte contre les maximalistes.

18 déc. (mar.). — Aucune modification ne s'est produite sur le front franco-britannique. Le canon gronde un peu partout, en Flandre, en Artois, en Laonnois, en Champagne, au nord de Verdun, en Lorraine et en Haute-Alsace.

Des avions allemands ont exécuté un nouveau raid en Angleterre. Ils ont jeté des bombes sur Londres, sur les comtés d'Essex et de Kent : il y a 10 tués et 75 blessés. Deux appareils ennemis ont été abattus.

— La situation n'a pas changé en Italie ; on ne signale que deux violentes attaques autrichiennes, repoussées par nos alliés, au mont Solarolo.

— Les négociations pour la paix germano-russe paraissent imminentes.

19 déc. (mer.). — Après de vifs bombardements, les Allemands font de nombreuses tentatives de sondage sur les lignes britanniques et françaises de Flandre, de l'Aisne, de l'Argonne et de Woëvre ; tous leurs coups de main échouent. En Lorraine, nos patrouilles ont fait des prisonniers dans les secteurs de Flirey et de Nauroy.

Dans les régions de Dunkerque et de Calais, des avions allemands ont lancé des bombes qui ont tué 4 personnes et en ont blessé 10.

— Sur le front italien, une action sanglante a eu lieu du col Caprile au mont Pertica, à la suite de laquelle l'ennemi a occupé les positions de l'osteria del Lepre et du mont Asolone, à l'est de la Brenta.

— La lutte continue très vive entre cosaques et maximalistes. De nombreux officiers russes, privés de leurs grades à la suite des décisions des commissaires militaires sur la réorganisation « démocratique » de l'armée, s'assemblent dans la Russie du sud pour combattre les maximalistes.

20 déc. (jeu.). — La situation reste la même sur le front occidental : les communiqués ne signalent que des canonnades et des coups de main. La lutte d'artillerie se livre toujours dans les mêmes secteurs ; mais, plus qu'autre part, elle a été vive en Argonne. Les journaux d'outre-Rhin sont, depuis quelques jours, remplis d'articles consacrés au grand coup qui doit être porté, par les armées austro-allemandes, contre le front franco-britannique.

A Paris, M. Clemenceau dit à la Chambre des députés : *L'état moral du soldat n'a jamais été meilleur, dans les circonstances les plus graves.*

A Londres, dans un discours à la Chambre des communes, Lloyd George déclare : *Tandis que les pertes diminuent, les constructions navales augmentent, et la destruction des sous-marins fait de continuels progrès... Avec le temps et le tonnage, c'est nous qui aurons le dernier mot.*

— La bataille continue en Italie, entre la Brenta et la Piave ; toutes les tentatives autrichiennes échouent.

— La Russie méridionale lutte contre les maximalistes, et refuse d'obéir au gouvernement de Lenine et de Trotsky, lequel, après



Février, d'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du XV[e] siècle).

Au 1[er] février, le Soleil, à Paris, se lève à 115° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Verseau pour entrer dans celle des Poissons.

Février 1918. — Le 1[er] février 1918, à Paris, le Soleil se lève à 7 h. 24 m. et se couche à 16 h. 46 m.; la durée du jour est de 9 h. 22 m.; le 28 février, le Soleil se lève à 6 h. 38 m. et se couche à 17 h. 30 m.; la durée du jour est de 10 h. 52 m. Durant le mois de février, les jours croissent donc de 1 h. 30 m.; l'augmentation devient sensiblement la même, le matin et le soir.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 4 à 7 h. 52 m.; la N. L., le 11 à 10 h. 4 m.; le P. Q., le 18 à 0 h. 57 m.; la P. L., le 25 à 21 h. 34 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1[er] février 1918 : Vénus, à 13 h. 58 m.; Mars, à 3 h. 34 m.; Jupiter, à 19 h. 17 m.; Saturne, à 0 h. 13 m.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à **M. Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).*

avoir décrété toutes les libertés pour tous, ne les accorde, en fait, qu'à ceux qui pensent comme lui. Les cosaques occupent Rostoff. La dislocation de l'ancien empire se fait petit à petit : après l'Ukraine, la Bessarabie et la Crimée réclament leur autonomie.

21 déc. (ven.). — Rien d'important à signaler sur le front britannique. — Un sérieux coup de main ennemi a été repoussé par nos soldats à l'est du Fayet, près de Saint-Quentin ; un autre en Alsace, à l'ouest de Cernay ; enfin, un troisième à l'Hartmannswillerkopf.

L'ennemi a lancé 118 obus sur la ville de Reims.

— Au cours d'une brillante contre-attaque, les Italiens ont repris à l'ennemi le mont Asolone, à l'est de la Brenta.

— On annonce que les Allemands ont refusé, à l'entrevue de Brest-Litovsk, les termes de paix de la délégation russe ; les pourparlers seraient suspendus.

L'Ukraine conclut un traité avec Kaledine et le parti des Cadets, pour lutter contre les maximalistes ; ces derniers seraient commandés par des officiers austro-allemands, prisonniers de guerre.

L'Allemagne exerce une grande influence à Petrograd : ses soldats prisonniers en Russie sont pour ainsi dire libres, et affluent dans la capitale.

22 déc. (sam.). — Les actions d'artillerie continuent assez vives et sans trêve sur tout le front occidental, de la Belgique à l'Alsace. Les Allemands tentent divers coups de main qui échouent et leur coûtent des pertes sérieuses.

Dunkerque et ses environs ont été bombardés par des avions ennemis : il y a plusieurs victimes.

Des aéroplanes allemands ont essayé de franchir la côte du comté de Kent, en Angleterre ; ils n'y ont pas réussi, et l'un d'eux a été abattu.

Le vapeur armé anglais *Stephen-Furness* a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand, dans la mer d'Irlande : 6 officiers et 95 hommes ont péri.

— Les Italiens réalisent de nouveaux progrès dans la région du mont Asolone ; l'effort austro-allemand, qui s'était porté entre la Brenta et l'ouest du Grappa, paraît avoir échoué : l'ennemi recule. Sur les autres parties du front, il ne fait entrer en action que son artillerie.

— En Russie, les régiments maximalistes se concentrent sur le front ukranien-roumain, et sont commandés par des officiers allemands. On annonce que les troupes du Kaiser arriveront bientôt à Petrograd, sous prétexte d'y rétablir l'ordre. Sous l'impulsion des espions Oulianof dit Lenine et Bronstein dit Trotsky, la trahison russe est complète.

— Les troupes alliées du général Allenby continuent leurs progrès en Palestine ; elles ont fait 340 prisonniers dont 10 officiers, et capturé 12 mitrailleuses.

23 déc. (dim.). — La canonnade est très active dans tous les secteurs principaux du front occidental. Ceux que signalent les communiqués sont : les lignes britanniques depuis Langemarck jusqu'à la région de Lille, les environs de Saint-Quentin, le nord du Chemin des Dames, le nord de Reims et de Verdun, la Lorraine et la Haute-Alsace. Dans cette dernière région elle a pris une violence toute particulière. Les coups de main de l'ennemi sur divers points de nos lignes ont tous échoué.

De nombreux combats aériens ont eu lieu ; en trois jours, nos pilotes ont abattu 18 avions allemands, et ont lancé 18.000 kilogrammes de projectiles sur les gares, usines, bivouacs et organisations de l'ennemi en arrière du front.

Trois contre-torpilleurs britanniques ont été minés ou torpillés par un temps brumeux, au large de la côte de Hollande : 13 officiers et 180 hommes ont disparu.

— En Italie, l'ennemi est contenu dans les montagnes entre la Brenta et la Piave, où la lutte d'artillerie est très violente ; elle l'est aussi sur le plateau d'Asiago.

— Les négociations de paix germano-russes ont commencé à Brest-Litovsk ; les pourparlers sont conduits par M. von Kühlmann, et les délégués allemands demandent que tous les belligérants participent à ces négociations.

Les soldats russes du front désertent en masse, et le commissaire aux affaires militaires a ordonné la suspension immédiate des travaux de défense et des constructions du génie dans le rayon du front russe.

— Le général Sarrail est rappelé de Salonique, et remplacé par le général Guillaumat à la tête des armées alliées d'Orient.

24 déc. (lun.). — Sur tout le front franco-britannique, les hostilités ne consistent qu'en actions d'artillerie plus ou moins vives et en coups de main.

Les pilotes anglais ont abattu 7 avions allemands, et ont jeté de nombreux projectiles sur les champs d'aviation ennemis. Comme riposte aux bombardements de Londres par les aéroplanes allemands, une escadrille anglaise a lancé une tonne d'explosifs sur la ville de Mannheim-sur-le-Rhin : il y a eu 45 morts, de nombreux blessés, et des dégâts matériels énormes.

— Une forte attaque autrichienne sur le plateau d'Asiago a obligé les Italiens à reculer ; nos alliés ont commencé une contre-attaque, et repris une partie du terrain perdu.

— Au cours de la première séance tenue à Brest-Litovsk, les délégués russes ont posé les conditions d'une paix générale. Ces conditions contiennent un mélange des idées démocratiques et des principes du comte Czernin, ministre d'Autriche-Hongrie : paix sans annexions ni indemnités.

La Roumanie a conclu une entente avec l'Ukraine et les cosaques, pour retenir sur son front les Austro-Allemands.

— En Palestine, le général Allenby poursuit sans relâche les Turcs en retraite, et fait des progrès rapides.

— A Paris, la Chambre a prorogé les pouvoirs des membres des assemblées électives (Sénat et Chambre des députés) jusqu'à la fin de la guerre. La revision des listes électorales ne se fera qu'au lendemain de la cessation des hostilités.

25 déc. (mar.). — La situation ne varie pas, sur le front occidental : toujours des canonnades, et des coups de main en vue de reconnaissances. Les secteurs où les actions d'artillerie sont le plus vives sont ceux du nord de Verdun et de la Haute-Alsace.

— Dans leur contre-offensive commencée hier, les Italiens ont rejeté presque partout l'ennemi sur ses positions de départ ; de plus, ils ont repris le matériel d'artillerie qu'ils avaient dû abandonner. Les Autrichiens font de nouveau de grands efforts sur la Piave inférieure, pour se frayer un passage vers Venise.



LE PHOTOGRAPHE ALLEMAND ET L'OURS RUSSE.
« Très bien !... Ne bougez plus !
(Raoul Vion. *Le Journal*).

Tandis que les Allemands font aux propositions de paix russes une réponse vague, afin de ne pas brusquer le gouvernement leniniste, ils renforcent avec les Autrichiens et leurs alliés le front sud-oriental, pour frapper la Roumanie et surtout l'Ukraine où la lutte est engagée avec les maximalistes.

26 déc. (mer.). — La neige couvre le champ de bataille, des Flandres à la Suisse. Aucun événement important à signaler sur les lignes britanniques, en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie vers Vimy, Havrincourt, et à l'est d'Ypres. — Sur notre front, la canonnade est vive au nord de Saint-Quentin et sur la rive droite de la Meuse, où l'ennemi a attaqué à deux reprises nos positions du bois des Caurières ; il a été repoussé et a laissé sur place de nombreux cadavres.

— En Italie, les attaques austro-allemandes sur le plateau d'Asiago semblent arrêtées : les Italiens n'ont pas repris la cime du mont Val-Bella et celle du col del Rosso, mais ils ont repoussé l'ennemi jusque sur le sommet de ces deux hauteurs couvertes de neige ; le maréchal Conrad von Hoetzendorf a payé bien cher le peu de terrain qu'il a gagné.

— Les négociations pour la paix germano-russe sont ajournées, sur la demande des Allemands. Trotsky réclame le transfert de la conférence à Stockholm.

La province de Turkestan se constitue à son tour en gouvernement autonome.

— L'amiral sir John Jellicoë est remplacé à l'Amirauté par le vice-amiral sir Rosslyn Wemyss.

27 déc. (jeu.). — En Belgique et en France il n'y a que des luttes d'artillerie, et toujours à peu près dans les mêmes secteurs : Ypres, Saint-Quentin, Verdun. Dans ce dernier, elle est violente au nord du bois des Caurières et au nord-ouest de Bezonvaux : nos batteries ont dispersé les troupes ennemies qui se rassemblaient pour une nouvelle attaque.

Nos avions ont bombardé les gares et les cantonnements ennemis de la région de Rethel et de Vouziers.

— En Italie, on ne signale que des actions d'artillerie sur le plateau d'Asiago, et deux grands combats aériens au-dessus de Trévise et sur le Monte Belluna, dans lesquels 11 avions ennemis ont été abattus.

— La formule de paix proposée par l'Allemagne aux délégués leninistes se résume ainsi : pas d'annexions, indépendance des nations touchées par la guerre, pas d'indemnités, restitution des colonies allemandes. Pour réussir à la faire accepter par les Alliés, elle compte sur la complicité des maximalistes. Les négociateurs de Brest-Litovsk somment les Alliés de venir avec eux négocier la paix ; ils leur donnent jusqu'au 4 janvier pour faire connaître leur réponse.

— Dans l'Est-Africain, les forces allemandes ont attaqué et pris d'assaut les positions portugaises de la montagne Mkula, défendues par un faible contingent.

— M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères fait à la Chambre un exposé très complet de notre politique extérieure et de nos rapports avec la Russie. Il déclare que le gouvernement qui s'est substitué, à Petrograd, par l'émeute, au pouvoir issu de la révolution, nous a mis dans l'impossibilité de le reconnaître et d'entrer en rapports officiels avec lui. Il ajoute :

On nous demande de définir nos buts de guerre : Vaincre d'abord !... non pour conquérir, pour opprimer, pour dominer, mais pour assurer au Monde une paix de justice et d'humanité. Ensuite : Libération du territoire, restitution des territoires arrachés par la force, et par conséquent réintégration de l'Alsace-Lorraine. Juste réparation des dommages ; aucune idée d'asservissement des populations étrangères ; garantie d'une paix durable, par des accords généraux. Nous avons des devoirs envers les nations opprimées : Belgique, Serbie, Roumanie. Nous ne séparons pas la cause de la Pologne de la nôtre : elle doit être une, libre, indivisible. Cette politique de droit des nationalités est l'honneur de notre histoire ; elle s'applique aux populations arméniennes, syriennes, libanaises.

Le ministre des Affaires étrangères poursuit, en montrant la Russie aux prises avec la duplicité allemande :

..... *L'Allemagne essaye de nous entraîner vers ces négociations maximalistes..... Peut-on admettre de négocier dans de telles conditions ?..... Le jour où nous serons saisis directement d'une proposition de paix, nous l'examinerons. C'est une proposition indirecte, dont il s'agit aujourd'hui ; nous ne pouvons nous y arrêter. Soyons résolus et patients.*

M. Stephen Pichon termine en disant :

L'Allemagne et ses satellites ont entrepris une tâche impossible : vaincre le Monde. Le Monde vaincra. Nous aurons une part considérable dans cette victoire. Comme le disait dernièrement M. Roosevelt, la récompense de la France sera grande, car elle aura sauvé le Monde.

— Dans un discours prononcé à la session de la Diète, à Tokio, le Mikado a insisté sur la coopération énergique du Japon aux côtés des Alliés.

28 déc. (ven.). — On ne signale, sur le front britannique, que la recrudescence d'activité des artilleries ennemies dans les secteurs de Langemarck, Ypres, Cambrai et Lens.

— Sur notre front, on ne mentionne que quelques rencontres de patrouilles, au cours desquelles nous avons fait des prisonniers, et l'échec d'un coup de main ennemi en Lorraine, dans la région de Vého. Mais la canonnade est vive au nord de Saint-Quentin, au nord de Verdun et en Lorraine.

Les pilotes anglais ont abattu 13 avions allemands, et ont jeté une centaine de bombes sur les aérodromes ennemis au nord de Lille.

— Pas de changement sur le front italien ; les Austro-Allemands ont suspendu, peut-être momentanément, leurs attaques sur le plateau d'Asiago, et entre la Brenta et la Piave.

Des aviateurs ennemis ont bombardé les villes ouvertes de Padoue, Trévise, et leurs environs ; les projectiles qu'ils ont lancés ont tué 13 personnes, et en ont blessé 60. Quinze appareils ennemis ont été abattus.

— Les pourparlers de Brest-Litovsk paraissent subir une interruption. Si la paix séparée est signée, les Allemands occuperont, comme garantie, des points stratégiques sur le front russe.

— M. Klotz, ministre des Finances, fait connaître à la Chambre le résultat du troisième emprunt de guerre il s'élève à 10 milliards 276 millions, non compris les souscriptions à l'étranger.

29 déc. (sam.). — Rien à signaler sur le front occidental, en dehors de quelques rencontres de patrouilles sur les lignes franco-allemandes, et de la canonnade qui gronde un peu partout. Les Allemands regroupent leurs forces et les complètent par toutes les unités qu'ils peuvent emprunter au front oriental, car, suivant l'expression de M. Clemenceau, « la Russie, le peuple russe, l'armée russe ont déserté leur devoir envers l'Alliance ».

Nos avions ont bombardé de nuit les gares de Maizières-lès-Metz et de Thionville, ainsi que les établissements ennemis de la région de Vouziers et de Rethel.

— On ne signale sur le front italien que de petits engagements, et la lutte d'artillerie sur le plateau d'Asiago.

— Les négociations continuent à Brest-Litovsk. On y discute des projets d'accords économiques. Les Russes auront à évacuer des territoires, et les Allemands constitueront des nationalités vassales.

30 déc. (dim.). — Les communiqués, très laconiques, ne signalent de Belgique à l'Alsace aucun fait militaire important : tout se borne à des canonnades intermittentes, et à des coups de main locaux.

Après une préparation minutieuse d'artillerie, les troupes françaises d'Italie ont enlevé d'assaut le mont Tomba ; elles ont fait 1.400 prisonniers, dont 44 officiers, et capturé 50 mitrailleuses et 7 canons.

La ville de Padoue a été de nouveau bombardée par les aéroplanes ennemis : il y a quelques victimes, et des dégâts matériels.

— Les pourparlers de Brest-Litovsk sont finis provisoirement. Mais les partisans de Trotsky et de Lenine ne peuvent pas s'arroger le droit de parler au nom de toutes les Russies, car une grande partie des provinces russes se sont dressées contre leurs agissements. L'Allemagne a pu croire que la Russie désarmée était à sa merci, mais ses ambitions, qui apparaissent clairement, peuvent devenir pour elle une source de graves complications.

— En Palestine, l'avance des troupes alliées du général Allenby continue lentement mais sans arrêt.

— Un violent tremblement de terre a ravagé le Guatémala. La capitale de la République, Guatémala, est complètement détruite ; il y a de nombreuses victimes, et plus de 125.000 personnes sans abri.

31 déc. (lun.). — A la suite de contre-attaques heureuses, les troupes britanniques ont repris la majeure partie des positions de la crête Welsh, entre Gonnelieu et Marcoing, sur le front de Cambrai ; elles ont fait des prisonniers, et capturé des mitrailleuses. Elles ont également remporté un succès au nord-est d'Ypres. — Sur tout le reste du front, on ne signale aucun événement important ; le canon tonne toujours un peu partout, particulièrement en Champagne, au nord de Verdun et en Haute-Alsace.

Pendant le mois de décembre, nos escadrilles ont détruit ou mis hors de service 76 appareils ennemis. Nous en avons perdu 20.

— Rien de nouveau en Italie.

— Les maximalistes, dont la situation financière était fort compromise, se sont emparés de toutes les banques situées à Petrograd, même des banques étrangères. D'accord en cela avec les Allemands, ils ne s'avisent de faire triompher leurs principes que dans les occasions où l'Allemagne y trouve quelque intérêt.

M. Clemenceau, président du Conseil, refuse aux socialistes français les passeports pour Petrograd, parce que la situation est trop troublée dans la capitale russe pour qu'on puisse espérer un effet utile de leur intervention.

— Le général Allenby progresse en Palestine ; ses troupes ont fait en trois jours 750 prisonniers, dont 39 officiers.

— A l'occasion de la nouvelle année, des télégrammes conçus en termes cordiaux sont échangés entre le président de la République et les chefs des Etats alliés.

1er janv. (mar.). — Sur tous les points où les Allemands sondent les lignes franco-britanniques, ils trouvent des soldats qui veillent et résistent solidement ; partout où leur artillerie canonne nos fronts, ils trouvent également des batteries qui leur répondent vigoureusement, que ce soit dans les Flandres, au nord du Chemin des Dames, en Champagne, au nord de Verdun, sur la Moselle ou en Alsace.

— Les Italiens chassent les Autrichiens de la tête de pont de Zenson, sur la Piave, en leur infligeant des pertes sérieuses.

Les avions ennemis ont fait une nouvelle incursion sur les villes italiennes de la région de Trévise : 13 personnes ont été tuées, et 44 blessées ; presque toutes appartiennent à la population civile.

— Les Allemands s'installent à Petrograd, et, avec leur aide, les maximalistes entreprennent de rétablir leur autorité dans les régions qui ont peu à peu affirmé et organisé leur autonomie.

On prévoit que les Etats-Unis et le Japon vont jouer un rôle important en Sibérie où les troubles sont de plus en plus graves. A Irkoutsk, la guerre civile a fait des milliers de victimes ; trois Français : un agent consulaire et deux officiers, y ont été assassinés.

— Le général Pétain, commandant en chef des armées du

Nord et du Nord-Est, adresse aux troupes françaises l'ordre suivant à l'occasion du 1er janvier :

Officiers, sous-officiers et soldats,

1918 va s'ouvrir. Il faut que la lutte continue; le sort de la France l'exige. Soyez patients, soyez obstinés.

Dans l'attaque comme dans la défense, vous avez montré ce que vous valez ; chaque fois que vous avez attaqué, l'ennemi a reculé : chaque fois qu'il a voulu passer, vous l'avez arrêté ; il en sera de même demain.

La défaillance russe n'a pas ébranlé votre foi, que vient confirmer le concours chaque jour plus puissant des Etats-Unis.

Vous avez la ferme volonté de vous battre autant qu'il le faudra pour assurer la paix à vos fils, car vous savez que si le plus pressé réclame la paix, le plus persévérant en fixe les conditions.

Je salue vos drapeaux, et, en vous adressant mes vœux les plus affectueux pour 1918, je vous exprime, une fois de plus, ma fierté de vous commander, et ma confiance entière dans l'avenir.

2 janv. (mer.). — Les Allemands ont tenté inutilement plusieurs coups de main sur les lignes britanniques : ils ont été partout rejetés avec pertes. — On ne signale sur notre front qu'un raid de nos détachements dans la région de Courtecon (nord de l'Aisne), au cours duquel ils ont fait des prisonniers. Canonnade intermittente.

Nos pilotes ont abattu 6 avions ennemis, et les pilotes anglais 6 autres.

— Pas de changement dans la situation en Italie.

— Les nouvelles de Brest-Litovsk sont confuses et contradictoires, et toutes paraissent suspectes. Les rapports entre les maximalistes et le gouvernement roumain sont de plus en plus tendus. Les cosaques auraient battu les troupes maximalistes dans une grande bataille où ils auraient fait 400 prisonniers, et capturé 8 canons et 328 mitrailleuses.

Sauf contre-ordre, la Constituante est convoquée, à Petrograd, pour le 18 janvier.

— L'Espagne traverse une crise politique des plus difficiles. Il y a un an que le Parlement est fermé, et aucun des ministres qui se sont succédé n'a osé prendre la responsabilité de rouvrir ou de dissoudre les Cortès.

3 janv. (jeu.). — Rien à signaler d'important sur le front occidental, en dehors d'une assez grande activité de l'artillerie. Les Allemands continuent vainement leurs tentatives d'incursions dans nos tranchées et celles de nos alliés belges et britanniques, à la recherche de points faibles ou mal gardés. Malgré le froid et la neige, nos soldats se livrent à un travail formidable pour la défense de nos lignes, en vue de l'offensive colossale annoncée par les Allemands.

— En Italie, on ne mentionne que la canonnade et quelques petits combats locaux.

— A Petrograd, Trotsky déclare inacceptables les conditions de l'Allemagne pour une paix séparée, et dénonce au comité central des soviets les propositions hypocritement pacifiques des agents du Kaiser.

— Sur le front de Salonique, les contingents russes, travaillés par la propagande leniniste, refusent de se battre, et fraternisent avec les Bulgares.

4 janv. (ven.). — La lutte d'artillerie est par moment violente en Flandre, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse. Les coups de main continuent sur tout le front, et ne tournent pas à l'avantage de l'ennemi ; un d'eux, tenté par les Allemands en Haute-Alsace, en face d'Aspach, a valu des pertes sérieuses aux assaillants, qui ont laissé des prisonniers et une mitrailleuse entre nos mains.

Profitant du beau temps, l'aviation a été très active. Seize appareils allemands ont été abattus, et les pilotes franco-britanniques ont jeté des milliers de kilogrammes de projectiles sur les usines, les cantonnements, les champs d'aviation, les gares, les voies ferrées de l'ennemi.

Le navire-hôpital anglais *Rewa* a été torpillé par un sous-marin allemand dans le canal de Bristol : tous les blessés ont été sauvés, trois marins ont péri.

— Aucun événement important à signaler sur le front italien. Des aéroplanes austro-allemands ont de nouveau bombardé Trévise et Padoue : quelques femmes, vieillards et enfants ont été blessés.

— Les maximalistes repoussent les conditions de l'Allemagne et de l'Autriche, et demandent le transfert de la conférence de paix à Stockholm. Les Allemands rejettent la proposition, et les délégués russes refusent de continuer les pourparlers à Brest-Litovsk.

5 janv. (sam.). — La situation reste invariable sur le front occidental : canonnades, combats de reconnaissance en quelques points, et préparatifs contre l'offensive allemande annoncée. Les secteurs où l'on se canonne le plus sont les mêmes depuis près d'un an : ceux d'Ypres, de Champagne et du nord de Verdun.

Nos pilotes ont abattu 5 avions ennemis.

— En Italie, le feu de l'artillerie s'est ranimé au sud de Rovereto, dans la vallée de l'Adige, et entre ce fleuve et le lac de Garde, au mont Altissimo.

— On dit que les négociations germano-russes de Brest-Litovsk, qui avaient été momentanément interrompues, vont être reprises.

Le gouvernement français reconnaît, en droit comme en fait, l'indépendance de la République finlandaise.

— Dans un discours que M. Lloyd George prononce, à Londres, devant les délégués des Trade-Unions, il fait, au nom du gouvernement britannique, d'importantes déclarations, qui confirment celles de M. Stephen Pichon. Il explique nettement les buts de guerre ; il affirme les droits français sur les territoires d'Alsace-Lorraine : *Nous voulons*, dit-il, *soutenir jusqu'à la mort la démocratie française dans son appel contre l'injustice commise en 1871.*

6 janv. (dim.). — En dehors de la canonnade intermittente sur quelques parties du front, et de l'échec de petites attaques locales exécutées par les Allemands, il n'y a rien à signaler sur tout le front occidental.

Nos pilotes ont détruit 6 avions ennemis.

— Même situation en Italie.

— Les combats entre maximalistes et ukraniens ont recommencé, après un armistice de cinq jours.

— Un contre-torpilleur anglais a été torpillé et coulé dans la Méditerranée : 10 marins ont péri.

7 janv. (lun.). — La canonnade augmente d'intensité au nord-est d'Ypres, au sud de la Scarpe, au nord de Saint-Quentin, en Champagne, sur les rives de la Meuse, à l'ouest de la Moselle et en Haute-Alsace. L'ennemi cherche à se renseigner, et sonde un peu partout, mais en pure perte.

Les aviateurs franco-britanniques ont abattu 12 appareils allemands.

— On ne signale, du front italien, que des combats d'artillerie sur le plateau d'Asiago.

— Les nouvelles de Russie sont toujours très confuses. Trotsky est, dit-on, à Brest-Litovsk pour y reprendre les négociations, mais le plénipotentiaire allemand M. de Kühlmann serait violemment pris à partie par les pangermanistes, qui demandent sa démission.

L'Amirauté anglaise annonce la révolte, dans la région de Kovno, de 25.000 soldats allemands, qui refuseraient de venir se battre sur le front occidental.

8 janv. (mar.). — Aucun changement n'est survenu dans la situation. La lutte d'artillerie est vive sur quelques points, et les coups de main continuent. Signalons deux échecs allemands en Champagne, à l'est du Téton et sur la rive gauche de la Meuse, dans la région de Béthincourt. A signaler aussi deux coups de main exécutés avec succès par nos soldats : l'un à l'ouest de Boureuilles, en Argonne ; l'autre au nord de Seicheprey, en Woëvre, où nos détachements ont pénétré dans les tranchées ennemies sur un front de 1.500 mètres, ont ramené 150 prisonniers, des mitrailleuses et des lance-bombes.

— La neige et le mauvais temps gênent les opérations en Italie, où les hostilités se bornent à des canonnades.

— On discute toujours, en Russie, sans beaucoup s'entendre, sur le droit des populations à disposer d'elles-mêmes ; les Allemands rappellent de temps en temps à leurs interlocuteurs qu'on est encore en guerre, et qu'il n'existe qu'un seul droit, celui de la force.

— Le Sénat, présidé par le doyen d'âge M. Paul Gouzy, sénateur du Tarn, et la Chambre, présidée par M. Jules Siegfried, doyen d'âge, député de la Seine-Inférieure, ont élu leurs bureaux pour l'année 1918.

Au Sénat : *M. Antonin Dubost* est réélu président ; *MM. Boivin-Champeaux, Régismanset, Chautemps* et *Saint-Germain* sont élus vice-présidents. *MM. Chastenet, de La Batut, Amic, Loubet, Larère, Lucien Hubert, Quesnel* et *Simonet* sont élus secrétaires ; *MM. Ranson, Théodore Girard* et *Bonnefoy-Sibour* sont élus questeurs.

A la Chambre : *M. Paul Deschanel* est réélu président ; *MM. Groussier, Monestier, Abel* et *René Renoult* sont réélus vice-présidents ; *MM. Jules Brunet, Hubert-Rouger, William Bertrand, Mignot-Bozérian, Camille Picard, Georges Le Bail-Maignan, Roulleaux-Dugage* et *Georges Ancel* sont élus secrétaires ; *MM. Saumande, Jean Durand* et *Lenoir* sont élus questeurs.

— Après M. Pichon à Paris, et M. Lloyd George à Londres, le président Wilson définit les buts de guerre des Alliés, au Congrès de Washington. Dans un programme comprenant quatorze stipulations, il présente les conditions essentielles d'une paix solide, et confirme tout ce qu'ont déjà dit les ministres français et anglais. Une grande démonstration a accueilli les paroles de Wilson disant : *Le dommage causé à la France par la Prusse, en 1871, relativement à l'Alsace-Lorraine — dommage qui a compromis la paix du Monde depuis près de cinquante ans, — devra être réparé de telle manière, que la paix puisse être désormais garantie dans l'intérêt de tous.* Toute l'assemblée s'est levée, et a chaleureusement applaudi.

9 janv. (mer.). — Les duels d'artillerie et les coups de main qui ont lieu sur le front franco-britannique sont semblables à ceux qui sont engagés depuis de longs mois : du reste, le mauvais temps empêche toute action importante.

— En Italie, rien de nouveau non plus ; il n'y a que des canonnades dans la partie orientale du plateau d'Asiago, et entre la Brenta et la Piave.

— Les Russes et les délégués de la Quadruplice discutent à Brest-Litovsk.

10 janv. (jeu.). — On se canonne un peu partout, en Belgique, en France et en Italie. Nous avons victorieusement repoussé un sérieux coup de main de l'ennemi sur nos tranchées de la lisière ouest de la forêt de Coucy.

— Dans une séance plénière tenue à Brest-Litovsk, M. de Kühlmann, secrétaire d'Etat allemand, constate, non sans amertume, que les puissances de l'Entente ont laissé passer le délai du 4 janvier sans répondre à l'invitation des négociateurs ; le comte Czernin, ministre d'Autriche-Hongrie, déclare ensuite que les puissances centrales refusent de transférer les négociations dans une autre ville. Mais il ajoute qu'elles sont prêtes à signer le traité de paix avec la Russie, ailleurs qu'à Brest-Litovsk. Tous les deux manifestent, sans réserve ni courtoisie, l'intention d'imposer aux Russes la volonté de l'Allemagne et de l'Autriche.

— En Espagne, le roi Alphonse XIII a signé le décret de dissolution des Cortès. Les élections sont fixées, pour la Chambre, au 24 février, et pour le Sénat, au 10 mars. Le Parlement se réunira le 18 mars.

11 janv. (ven.). — L'activité de combat est toujours faible sur tout le front occidental, de la mer du Nord à l'Adriatique. L'artillerie allemande manifeste quelque vigueur contre les lignes britanniques, du nord d'Ypres au sud de Cambrai, et contre les nôtres au nord du Chemin des Dames, en Champagne et au nord de Verdun.

Dans un grand discours qu'il prononce à la Chambre, M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, revient sur nos buts de guerre, qui sont invariables, et, parlant de nos rapports avec la Russie, il dit :

Nous avons été jusqu'à l'accomplissement du devoir suprême : le jour où un peuple slave a été pris à la gorge par l'impérialisme allemand, nous nous sommes dressés aux côtés de la Russie, pour la défense de la Liberté.....

Nous ne voulons être mêlés en aucune façon aux pourparlers maximalistes, car nous avons la preuve que c'est l'Allemagne qui a cherché à nous y entraîner.....

Les maximalistes ont répudié leurs obligations. Ils suivent leur voie; nous, la nôtre. A moins d'événements heureusement fort improbables, ces voies ne se rencontreront nulle part.

12 janv. (sam.). — Rien n'est changé sur le front occidental. La canonnade est générale et intermittente, mais plus violente sur la rive droite de la Meuse, dans les régions de Beaumont, Bezonvaux et du bois Le Chaume où les Allemands ont tenté deux attaques, avec emploi de lance-flammes ; ils ont été contraints de se retirer sous la violence de nos feux, après avoir subi des pertes sensibles.

— En Italie, la situation est la même : lutte d'artillerie dans la partie montagneuse du front.

— Les navires de guerre de l'Entente occupent le port de Vladivostok.

13 janv. (dim.). — Le calme règne sur l'ensemble du front, de Belgique en Italie. Il n'est troublé que par la canonnade, assez faible et par des rencontres de patrouilles.

Les aviateurs franco-britanniques bombardent les cantonnements et les voies ferrées de l'ennemi. On mentionne 25 appareils allemands détruits depuis le 1er janvier.

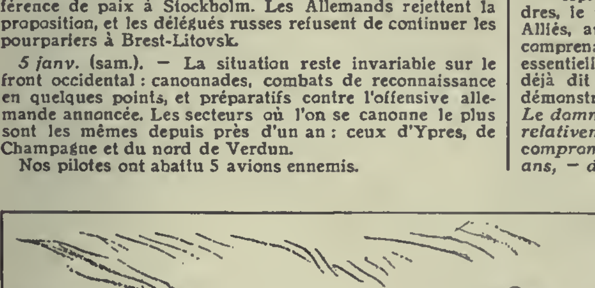
— On continue de discuter à Brest-Litovsk sur les questions politiques, territoriales et économiques. Il est question de prolonger d'un mois l'armistice.

14 janv. (lun.). — Le duel d'artillerie est vif sur le front britannique, dans les secteurs d'Ypres, de Messines, et sur la Scarpe. Les Canadiens ont effectué avec succès un coup de main au nord de Lens, et ont ramené des prisonniers. — Sur notre front, la canonnade n'est pas moins vigoureuse dans les régions de Coucy, Anizy-le-Château, Pinon, au nord du Chemin des Dames, en Champagne et au nord de Verdun. Nous avons repoussé et dispersé par nos feux des détachements ennemis qui tentaient d'aborder nos lignes dans le secteur de la Côte de l'Oie, sur rive gauche de la Meuse.

— Sur l'ensemble du front italien, on ne signale que des actions intermittentes et peu intenses d'artillerie, et une faible activité de groupes en exploration.

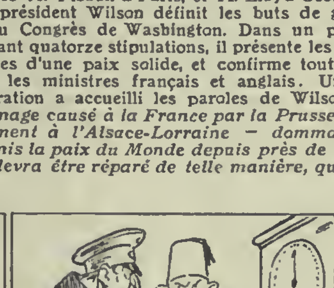
— Les conférences russo-allemandes n'ont encore abouti à aucun résultat.

Un conflit sérieux a, dit-on, éclaté en Allemagne entre M. de Kühlmann, que soutient le kaiser, et les grands chefs militaires.



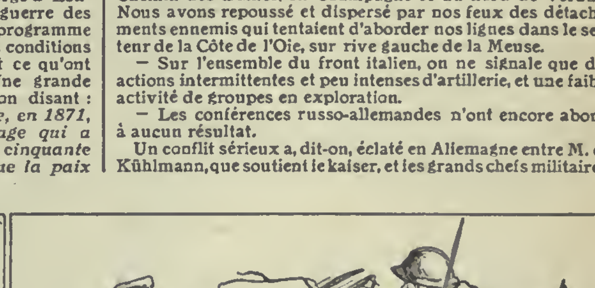
ANASTASIE ET LE TIGRE. — Griffes et ciseaux.

(L. Métivet, *Le Rire*.)



« T'es pas deux ronds, que je me pèse? »

(V. Sim, *Ruy Blas*



LA GARDE PRUSSIENNE. — « Et puis si, des fois, le Kaiser veut les féliciter, faudra qu'il s'amène ici. »

(L. Métivet, *Le Rire*).



POORPARLERS BOLCHEVIKI.
« A présent nous sommes frères.
— A la vie, à la mort !
— Ya, mon brave moujik,.. surtout à la mort. »



« Oui, je gagne 29 fr. 75 par jour à l'usine, et toi cinq sous par jour au front : ça fait tout de même une moyenne de quinze francs par jour que nous coûtons tous deux à l'Etat... »



Le kaiser plein de tendresse pour les maximalistes : « Venez donc... approchez... vous verrez combien je suis gentil... du moins pendant que j'ai besoin de vous... »



« Ah ! mon Dieu ! Est-ce qu'il y a une émeute, monsieur l'agent?
— Non... c'est un débit de tabac qui vient de recevoir deux paquets. Si vous voulez en avoir, dépêchez-vous ! »



« Pleure donc pas, avec Jérusalem... puisque je te donne la Sibérie..., à une seule condition...
— Laquelle ? — Va la prendre !
(Henriot, *La Liberté*).

PETITE CORRESPONDANCE

P. M., *Paris*. — Vous devez savoir que les poètes ne se piquent pas d'exactitude et que, pour un nom harmonieux, ils donnent bien des soufflets à la vérité.

Secteur 36. — La *haute mer* est la mer loin des côtes ; la *mer haute* est la mer quand la marée est montée.

S. A., *Versailles*. — Oui, mais la liberté concédée volontairement ne suffit pas ; elle veut être conquise.

Erratum. — Dans le nº 131 du *Larousse Mensuel*, nous avons donné, page 335, le portrait du général Krobatin. Il y a erreur dans la légende : Krobatin est Autrichien et non Allemand.

R. C., *Besançon*. — Le monde juge et jugera mieux encore plus tard de la différence ; mais

La ruse et la valeur sont les droits de la guerre.

M. A., *Genève*. — Avant d'être roi et pendant son séjour en Suisse, Louis-Philippe, prit, entre autres noms supposés, celui de Chabaud de La Tour.

B. V., *Le Havre*. — Autrefois, on appelait *Rada*, l'assemblée populaire des Cosaques. Aujourd'hui, le mot *Rada* désigne le conseil général de l'Ukraine.

T. G., *Avranches*. — En dehors du Sebou, le seul fleuve navigable au Maroc est le Loukkos dont l'embouchure est à Larache, et qu'on peut remonter jusqu'à El Ksar.

B. I., *Nice*. — On prépare la pommade *rosat* surtout avec l'essence des *roses de Damas* ou *roses des quatre saisons*, appelées aussi *roses pâles* et *roses de Puteaux*.

S. D., *Rennes*. — C'est le roi de France Charles IV dit le Bel qui, ayant porté le titre de roi de Navarre, est désigné sous le nom de Charles Iᵉʳ dans les annales du pays.

V. R., *Montréal*. — La locution est mauvaise : ne dites pas : *La semaine qui vient ; le mois qui vient* ; dites : *La semaine prochaine ; le mois prochain*.

N. C., *Poitiers*. — La faute n'étant pas notoire, celui qui l'a commise ne saurait, pour beaucoup, être coupable.

Le scandale du monde est ce qui fait l'offense
Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

V. F., *Bergerac*. — Le *Hedjaz* est la seconde province de l'Arabie pour l'étendue, mais elle est la première pour la considération dont elle jouit à cause des villes sacrées de La Mecque et de Médine, et parce qu'elle a été le berceau de l'islamisme.

S. E., *La Flèche*. — La plupart des renoncules sont vénéneuses et quelques-unes même peuvent déterminer l'empoisonnement. Une espèce, dite *renoncule scélérate* a reçu de nos paysans le nom caractéristique de *mort aux vaches*.

C. F., *Angers*. — Dans la chaptalisation du vin, on estime que 17 grammes de sucre cristallisé, par litre de moût, augmente de 1° la richesse du vin en alcool.

B. L., *Lisbonne*. — On voit au Capitole, à Rome, une fresque du cavalier Bernin représentant le supplice des fils de Brutus, et, au musée du Louvre, à Paris, le même sujet traité dans un vaste tableau par Lethière.

P. H., *Constantine*. — Le *rouge sombre* est un terme souvent employé en physique et en chimie pour désigner une température voisine de 520°. Le *rouge vif* correspond à 620° environ et le *rouge blanc* naissant à 1050°.

C. Y., *Grenoble*. — On trouve l'éloge de Jean Bernouilli à l'Académie des sciences de Paris, et c'est aussi par un éloge de ce même savant que d'Alembert s'essaya pour la première fois dans ce genre de littérature. On lit au bas de son portrait placé en tête de ses œuvres, ces vers de Voltaire :

Son esprit vit la vérité,
Et son cœur connut la justice ;
Il a fait l'honneur de la Suisse
Et celui de l'humanité.

D. G., *Caen*. — Il est possible que les deux propos que vous citez aient été tenus par Bourbotte. Au début de sa carrière révolutionnaire, Bourbotte avait conservé, durant quelques mois, un langage poli et des manières élégantes ; mais il finit par adopter les habitudes et le langage de l'époque ; et, soit qu'il eût honte de ses excès soit qu'il cherchât à s'étourdir, il s'adonna au vin et aux liqueurs fortes.

S. N., *Melun*. — Ce que l'on désigne, dans les caractéristiques d'un navire, sous le nom de *portée en lourd* est le poids des marchandises que peut embarquer le navire, tout en restant dans de bonnes conditions pour naviguer. La portée en lourd s'exprime en tonnes métriques.

B. R., *Alger*. — Ce droit de dévolution consistait en ceci, que, lorsqu'un veuf ou une veuve convole en secondes noces ses biens immeubles afférent à ses enfants du premier lit. Ainsi, Philippe IV d'Espagne, en se remariant à Marie-Anne d'Autriche, donnait par cela même aux deux enfants issus de son premier mariage (don Balthazar et Marie-Thérèse), les terres où le droit de dévolution était en vigueur (c'est-à-dire les Pays-Bas), et Balthazar étant mort, Marie-Thérèse avait hérité de ses droits.

J. S., *Orléans*. — L'ordre des Frères de la Charité, institué par Saint Jean de Dieu pour le service des malades, fut approuvé par Pie V en 1572. Les Italiens appellent les religieux de la Charité *Fate ben fratelli*, parce que Jean de Dieu leur disait toujours : « Faites bien mes frères. »

Secteur 72. — Le collectif *plus d'un* veut le verbe au singulier, bien qu'il éveille une idée de pluralité : *Plus d'un régiment participera à l'attaque ; plus d'un village a été saccagé par l'ennemi*. On dit cependant : *On voit plus d'un avion qui se détruisent l'un l'autre* ; l'idée de réciprocité marquée par *l'un l'autre* appelle nécessairement le pluriel.

J. N., *Alexandrie*. — Al-Mansour est le second calife abbasside. Après avoir vaincu près de Nisibe, en Mésopotamie (755), son oncle Abdallah qui s'était fait proclamer calife à Damas, il l'attira à sa cour et employa, dit-on, un stratagème abominable pour le faire périr, sans qu'on pût lui imputer sa mort. Il le logea dans une maison dont les fondements étaient en partie de blocs de sel. Ce sel ayant fondu par la quantité d'eau qu'il y fit répandre, l'édifice s'écroula et ensevelit sous ses ruines le malheureux Abdallah. C'est cet Al-Mansour qui fonda la ville de Bagdad en 762.

S. O., *Tunis*. — Ça n'est pas juste. Boileau fait mieux connaître les anciens, lorsqu'il les imite dans ses vers. On voit partout qu'il s'était formé à leur école ; il avait surtout appris d'eux ce qu'il apprit ensuite à Racine, à travailler lentement. Il semble s'être caractérisé lui-même dans ces vers :

Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire.

La raison domine tellement dans ses ouvrages, qu'on lui a refusé l'imagination et les grâces : lorsqu'on s'accorde à trouver dans un écrivain une qualité éminente, on est assez disposé à lui refuser toutes les autres.

P. S., *Bourges*. — Le mot russe *bolchevik* est formé de l'adjectif *bolche* qui signifie « plus grand » ; il est synonyme de *maximaliste* et son pluriel est *bolcheviki*. Son opposé est *menchevik*, de l'adjectif russe *menche* qui signifie « moins grand » ; ce mot est synonyme de *minimaliste* et son pluriel est *mencheviki*. (V. la note *maximaliste, minimaliste* dans la Petite Correspondance du nº 127).

C. M., *Montpellier*. — Peut-être, et voici ce que disait au XVIᵉ siècle le diplomate et écrivain flamand Busbecq : « Le chiendent croît partout ; les chèvres le broutent dans nos prairies comme dans les prairies d'Angora ; mais c'est à Angora que les chèvres se couvrent de cette toison dont les Turcs font des étoffes si magnifiques. Or, ce n'est pas à l'air d'Angora ni à ses rochers, qui n'existent pas, qu'il faut attribuer l'éclat et la finesse des poils de chèvre, mais aux chiendents longs et soyeux que produisent ses plaines immenses. »

R. V. *La Havane*. — *Filibero de Parripalma* est le pseudonyme sous lequel le savant bibliographe espagnol, Caballero, publia la plupart de ses ouvrages. Il avait réuni dans ce pseudonyme tous les objets de son affection : *Filibero*, ami de l'Espagne ; *Parri*, ville de l'Estrémadure d'où son père était originaire, et *Palma*, lieu de sa naissance.

D. T., *Rouen*. — Au passage de la Bérézina, la cavalerie française se trouva démontée. On rassembla tous les officiers de cette arme, qui avaient pu conserver leurs chevaux, pour en former quatre compagnies de 150 hommes chacune, destinées à servir d'escorte à Napoléon. Les généraux Defrance, Saint-Germain, Sebastiani, en furent les capitaines ; les colonels étaient sous-officiers. Cet escadron *sacré* (ainsi qu'on l'appela) était commandé par le général Grouchy, sous les ordres de Murat.

H. A., *Nantes*. — Parce qu'il avait déplu à la duchesse d'Etampes. Arrivé à Fontainebleau, Cellini fut accueilli avec distinction par François Iᵉʳ ; mais ce grand artiste qui savait tant de choses, ignorait l'art de faire sa cour. Le roi lui ayant demandé une figure colossale pour une fontaine, Cellini fit voir son modèle au monarque, sans l'avoir montré auparavant à la duchesse d'Etampes ; cette femme toute puissante et qui protégeait le Primatice, ne cessa depuis de desservir Cellini jusqu'à ce qu'elle eût obtenu son renvoi.

U. S., *Paris*. — Pas Monge, mais Berthollet. Peu de temps avant le 9 thermidor, un dépôt graveleux, trouvé au fond de quelques barriques d'eau-de-vie, donne lieu à une grave accusation contre un fournisseur qui voulait, disait-on, empoisonner l'armée. On confie à Berthollet l'analyse du liquide. Tout annonçait qu'on cherchait un coupable et que l'on convoitait les richesses du fournisseur. Berthollet, toujours inflexible quand il s'agissait de probité et de justice, n'hésite pas à faire un rapport favorable. Appelé devant le Comité de Salut public, il est interrogé d'un ton menaçant : « Es-tu sûr de ce que tu dis? — Très sûr, répond avec calme le savant. — Ferais-tu sur toi l'épreuve de cette eau-de-vie? » Berthollet, sans dire un mot, en avale un grand verre. « Tu es bien hardi ! — Moins que je ne l'étais en écrivant mon rapport. »

V. N., *Rio de Janeiro*. — David brillait par la pureté classique de son dessin, mais il avouait volontiers qu'il s'était peu appliqué aux secrets du coloris et même qu'il ne les comprenait pas. Il n'aimait pas qu'on lui parlât du matériel de l'art. Il dit avec humeur à un de ses élèves qui le pressait trop sur ce sujet : « Ne me parlez jamais de métier, je le méprise comme la boue. » L'élève insistant et lui disant doucement : « C'est cependant avec le métier que nous exprimons nos pensées sur la toile. — Eh bien ! répliqua-t-il, allez l'apprendre chez Girodet. »

N. B., *Marseille*. — La reine Isabeau de Bavière était au château de Vincennes (1417), où elle menait une vie molle et voluptueuse, au milieu d'une cour galante et choisie. On soupçonnait son amour pour le capitaine de ses gardes, Louis de Bosredon, jeune guerrier, l'un des plus braves du royaume. Le comte d'Armagnac, qui avait fait épier la reine, son ennemie, profita d'un moment de lucidité de Charles VI pour lui dessiller les yeux et l'exciter à la vengeance. Le roi vole à Vincennes pour surprendre une épouse infidèle et pour arrêter son amant. Bosredon est chargé de fers ; on lui applique ensuite la torture et il révèle tout. On le précipite dans la Seine, pendant la nuit, enveloppé d'un sac de cuir avec cette inscription : *Laissez passer la justice du roi*.

L. B., *Rabat*. — Beaucoup de savants se sont évertués, en effet, à rattacher à des données scientifiques de nombreuses particularités relatives à la grande pyramide d'Egypte ; mais la plupart des hypothèses formulées sont toutes gratuites. Les plus curieuses sont certainement celles qui ont été publiées, en 1867, par Piazzi Smith, astronome écossais. Ce savant trouve dans la construction de la grande pyramide un « système de poids et mesures pour servir à toute l'humanité ». Toutes ses déductions ne résistent pas un seul instant à un examen sérieux, et l'opinion la plus vraisemblable est, ainsi que nous l'avons déjà dit, que la grande pyramide et les autres, sont des monuments religieux et, fort probablement, de vastes tombeaux.

W. M., *New-York*. — La mort de Marion Delorme a fourni matière aux plus invraisemblables légendes. On a prétendu que, sur le point d'être arrêtée, pendant les troubles de la Fronde, elle fit courir le bruit de sa mort, qu'elle vit de ses fenêtres passer son convoi et que le jour même de son convoi, elle partit pour l'Angleterre, y épousa un lord, devint veuve et revint en France avec une somme de 100.000 francs que lui avait laissée son mari. Mais sur la route de Paris, elle fut dévalisée par des voleurs ; le chef de la bande, la trouvant à son gré, la prit pour sa femme. Veuve au bout de quatre ans, Marion épousa un procureur fiscal de la Franche-Comté, avec lequel elle se retira à Paris. Veuve pour la troisième fois, après dix-sept ans de mariage, elle se trouva à la merci de domestiques qui la volèrent ; dans sa détresse, elle eut recours à son ancienne amie Ninon de Lenclos qui ne la reconnut pas, etc... Bref, d'après la légende elle aurait vécu jusqu'à l'âge de 134 ans.

La vérité est que Marion Delorme est morte à Paris dans les derniers jours de juin. Le gazetier Jean Loret en parle ainsi dans sa *Muse historique* (2 juillet 1650) :

La pauvre Marion Delorme,
De si rare et plaisante forme,
A laissé ravir au tombeau
Son corps si charmant et si beau.

T. E., *Lyon*. — En 1815, le célèbre cuisinier français Carême fut appelé à Brighton comme chef de cuisine du prince-régent. Chaque matin il rédigeait le menu sous les yeux du prince et lui expliquait les propriétés salutaires ou nuisibles de chaque mets. Un matin le prince dit au cuisinier : « Carême, le dîner d'hier était succulent ; je trouve excellent tout ce que vous m'offrez, mais vous me ferez mourir d'indigestion. — Mon prince, répondit judicieusement Carême, mon devoir est de flatter votre appétit et non de le régler. »

Notre rôle, à nous, est de toujours vous exposer sincèrement les choses, et, dans beaucoup de cas, de vous laisser le soin de juger.

Paris. Imp. — LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



LES SOCIALISTES ALLEMANDS. — *Le Kaiser:* « Il m'a suffi de leur mettre un bandeau sur les yeux, pour en faire mes plus fervents soutiens. »
(Louis Raemaekers, *Le Journal.*)



GOTHA ET GOLGOTHA

« Ne leur pardonnez pas, mon Père, car ils savent ce qu'ils font. »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris.*)



LES PROMESSES DU KAISER. — *La revendeuse, à Germania :* « Essayez toujours ce bonnet phrygien ! Cela ne va jamais bien la première fois, mais on s'y fait très bien. » (Léandre, *Le Journal.*)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Janvier 1918 au 14 Février 1918

15 janv. (mar.). — Le mauvais temps est général. Les tempêtes de pluie et de neige, sur tout le front franco-britannique, ne sont guère propices aux actions importantes ; aussi les hostilités restent-elles limitées à des échanges de coups de canon et à quelques reconnaissances d'infanterie, au nord-est d'Armentières et de Lens, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine, au cours desquelles nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Les aviateurs anglais ont bombardé les usines d'acier de Thionville, ainsi que les voies ferrées de la région de Metz.

La ville de Yarmouth, sur la côte orientale de l'Angleterre, a été bombardée, pendant la nuit, par un navire allemand ; elle a reçu 50 obus, qui ont fait 12 victimes.

— Au cours d'une heureuse opération au nord de Osteria-il-Lepre, entre la Brenta et le mont Perdica, les troupes italiennes ont fait 336 prisonniers, dont 8 officiers.

— Les bruits les plus divers continuent de circuler sur les conférences russo-allemandes ; les négociations seraient de nouveau suspendues.

Sur l'ordre des maximalistes, le ministre de Roumanie, M. Diamandy, et tout le personnel de la légation ont été arrêtés, à Petrograd, et internés à la forteresse Pierre-et-Paul.

16 janv. (mer.). — L'activité de combat, sur le front occidental, se borne à des coups de main, exécutés par l'un ou par l'autre des adversaires ; d'ailleurs, l'état du terrain n'est guère favorable à des actions d'infanterie. On signale une canonnade assez vive, en Alsace, entre la Thur et la Doller.

— En Italie, les Autrichiens ont tenté quelques contre-attaques dans la région du mont Asolone ; ils ont été facilement repoussés.

— Les pourparlers repris, à Brest-Litovsk, traînent en longueur : Trotsky réclame inutilement le concours de tous les socialistes emprisonnés en Allemagne.

Le gouvernement maximaliste déclare qu'une assistance immédiate est nécessaire pour empêcher l'armée russe de mourir de faim, car le ravitaillement a cessé : il n'y a plus de pain pour les hommes, ni de fourrage pour les chevaux. Il enjoint aux soviets d'instituer le travail obligatoire, pour faire face à la famine et à la misère.

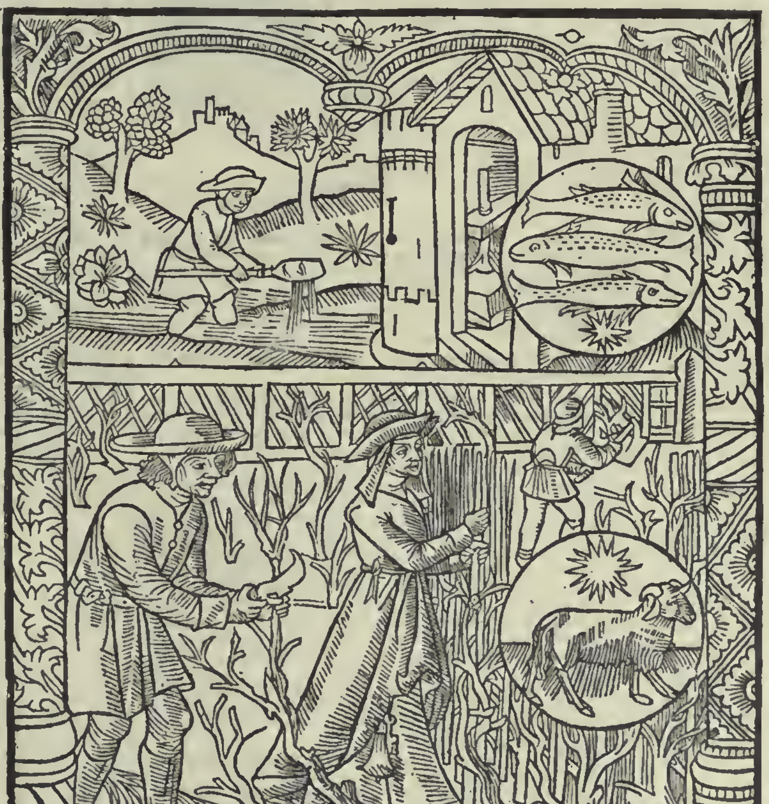
Le ministre de Roumanie, M. Diamandy, et tout le personnel de la légation ont été remis en liberté à la suite de la protestation collective des représentants des puissances alliées, auprès du gouvernement de Lenine.

17 janv. (jeu.). — De la mer du Nord à la Suisse, on échange toujours des coups de canon, mais on constate une recrudescence d'activité de l'artillerie autour de Saint-Quentin, en Champagne et en Lorraine ; au nord de Nancy, les bombardements sont devenus plus fréquents. L'infanterie continue de faire par-ci par-là des reconnaissances. Les Allemands opèrent de grandes concentrations de troupes en Belgique, dans la région de Metz et en Alsace-Lorraine. Pendant ce temps, nous perfectionnons nos moyens de résistance sur tout le front.

— A l'est de Capo-Sile, les Italiens ont repoussé une violente attaque ennemie, et ils ont fait 120 prisonniers, dont 3 officiers.

— Les conférences de Brest-Litovsk tournent à la polémique. Les Allemands refusent d'évacuer les territoires russes avant la paix générale, et attendent sans doute le moment favorable pour supprimer leurs interlocuteurs maximalistes, qu'ils appellent un « ramassis d'anarchistes », et s'installer à Petrograd.

Les relations entre les délégués maximalistes et ceux de l'Ukraine sont rompues.



Mars, d'après le GRAND CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS (fin du xv[e] siècle).

Au 1[er] mars, à Paris, le Soleil se lève à environ 99° du point Nord de l'horizon. — Vers le 20 mars, le Soleil quitte la constellation des Poissons pour entrer dans celle du Bélier : c'est l'équinoxe de printemps ; le Soleil passe à l'équateur (point γ ou point *vernal*) : la durée du jour est égale à la durée de la nuit, pour toute la Terre ; c'est le commencement du Printemps.

MARS 1918. — Le 1[er] mars 1918, à Paris, le Soleil se lève à 6 h. 36 m. et se couche à 17 h. 32 m. ; la durée du jour est de 10 h. 56 m. Le 31 mars, le Soleil se lève à 5 h. 34 m. et se couche à 18 h. 17 m. ; la durée du jour est de 12 h. 43 m. Durant le mois de mars, les jours augmentent donc de 1 h. 47 m. ; cette augmentation devient plus sensible le matin que le soir.

Le Printemps commence le 21 mars, à 10 h. 25 m. 52 s.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 8 à 0 h. 43 m. ; la N. L., le 12 à 19 h. 52 m. ; le P. Q., le 19 à 13 h. 30 ; la P. L., le 27 à 15 h. 33 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1[er] mars 1918 : Vénus, à 10 h. 9 m. ; Mars, à 1 h. 21 m. ; Jupiter, à 17 h. 21 m. ; Saturne, à 22 h. 1 m.

18 janv. (ven.). — Il n'y a sur le front occidental, des Flandres en Alsace, aucune action militaire de quelque importance ; les coups de main se succèdent sur un grand nombre de points, et la canonnade intermittente gronde un peu partout.

— En Italie, les hostilités sont limitées à des rencontres de patrouilles, et à l'échange de quelques coups de canon.

— L'ouverture de l'Assemblée constituante s'est faite à Petrograd, dans le palais de Tauride. De nombreuses manifestations ont eu lieu, les unes en faveur de la Constituante, les autres contre elle ; des collisions sanglantes se sont produites, et il y a eu des morts et des blessés. Les bolcheviki (ou bolcheviks) proclament l'état de siège dans la capitale.

Les pourparlers de Brest-Litovsk se prolongent, et les Allemands se voient peu à peu contraints à préciser leurs ambitions et leurs désirs de conquête. Les Russes n'ont plus d'armée, mais ils ne manquent pas d'orateurs. Ces derniers passent le temps à exposer longuement des vues dogmatiques, auxquelles leurs adversaires acquiescent plus ou moins, tout en les entendant pratiquement d'autre sorte.

19 janv. (sam.). — La situation n'a pas changé sur les fronts belge, britannique et français.

— Aucun fait important en Italie.

— A peine réunie, la Constituante russe est dissoute par le gouvernement de Lenine. De nouvelles bagarres ont lieu à Petrograd ; du haut des toits, les maximalistes tirent sur les manifestants avec des mitrailleuses.

Les pourparlers de Brest-Litovsk sont provisoirement interrompus : des raisons de politique intérieure rappellent Trotsky et les délégués russes à Petrograd.

— L'agitation ouvrière prend, en Autriche, des proportions considérables ; le peuple, à bout de forces, presque privé de nourriture, réclame la paix.

20 janv. (dim.). — Il n'y a aucun événement à signaler sur le front occidental, de la mer du Nord à l'Adriatique. Quelques coups de main ennemis facilement repoussés, et canonnade intermittente sur divers points.

— Les aviateurs français et anglais ont détruit 16 appareils allemands.

— Un combat naval s'est livré à l'entrée des Dardanelles entre une force navale anglaise et les croiseurs allemands *Breslau, Gœben* (qui s'étaient réfugiés à Constantinople) et des destroyers ennemis : le *Breslau* a été coulé, le *Gœben* fortement avarié a dû s'échouer à la pointe de Nagara. Les Anglais ont perdu le monitor *Raglan* et un petit monitor, le *M-28*.

21 janv. (lun.). — Le calme, sur le front britannique, n'est troublé que par l'activité de l'artillerie allemande à l'ouest de Lens.

— Sur notre front, en dehors de la canonnade assez vive qui gronde sur la rive droite de la Meuse et en Alsace, on ne signale

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris
2° S'adresser à la **Librairie Larousse,** *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).*

qu'un coup de main exécuté avec succès par nos soldats en Argonne, au Four-de-Paris.

Nos aviateurs ou le tir de nos canons spéciaux ont abattu 7 appareils ennemis.

— Echange de coups de canon, et combats d'avant-postes en Italie.

— Les négociations de Brest-Litovsk ont abouti entre les empires centraux et l'Ukraine : une entente s'est faite sur les bases d'un traité de paix à conclure.

— En Macédoine, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a exécuté, sur nos positions, à l'ouest du Vardar, au nord de Ljumnica, une série d'attaques qui ont échoué complètement.

— Le vapeur armé anglais *Louvain* a été torpillé et coulé dans la Méditerranée orientale : 7 officiers et 217 hommes ont péri.

22 janv. (mar.). — Les communiqués britanniques et français se résument en trois lignes : rien à signaler en dehors de la canonnade habituelle et de petites opérations de sondage au cours desquelles nous faisons toujours quelques prisonniers.

Les aviateurs anglais ont bombardé les aciéries de Thionville et le nœud de chemins de fer d'Arnaville, au sud de Metz.

— La situation sur le front italien est stationnaire ; les hostilités ne consistent qu'en un échange de coups de canon dans le secteur du col Caprile.

— La Constituante russe dissoute a été remplacée par la Convention des soviets. Des émeutes sanglantes se sont produites à Moscou ; il y a 40 tués et 200 blessés.

— Les troubles intérieurs d'Autriche gagnent l'Allemagne où la lassitude de la guerre commence à se montrer bruyamment. De vives manifestations en faveur de la paix se multiplient dans les empires centraux, et le général von Arz, chef d'état-major autrichien, déclare que, dans son pays, le désir de paix est général.

23 janv. (mer.). — Sur toute la ligne, de la mer du Nord en Alsace, les artilleries continuent à échanger des coups de canon, et l'infanterie à exécuter des coups de main. Parmi ces derniers, il faut citer une assez grosse attaque allemande effectuée, après un intense bombardement, sur les tranchées tenues par nos troupes à droite de Nieuport-ville : l'ennemi, qui avait pénétré dans un de nos éléments avancés, en a aussitôt été rejeté par une vive contre-attaque.

— Rien de nouveau en Italie.

— Un mémorandum maximaliste, sur les résultats des négociations de Brest-Litovsk, constate que les pourparlers ont révélé les buts de l'impérialisme allemand, qui sont de conserver presque tous les territoires occupés par les troupes du Kaiser.

— De graves émeutes ont éclaté à Berlin : une foule de manifestants a parcouru les rues, demandant la paix à grands cris. Les grèves et les troubles continuent en Autriche. Un soulèvement s'est produit à Prague.

24 janv. (jeu.). — Canonnade habituelle. Un coup de main nous a permis de faire des prisonniers à l'est d'Aubérive, en Champagne. Rien à signaler sur tout le reste du front, ni en Belgique, ni en France, ni en Italie.

— A Berlin, le chancelier allemand, comte Hertling, et à Vienne, le ministre austro-hongrois, comte Czernin, répondent au discours de M. Lloyd George et au message de M. Wilson. Le premier déclare que tous les deux contiennent certains principes qu'on peut accepter comme bases d'une paix mondiale générale ; le second veut la paix sans annexions ni indemnités : son discours est dilatoire sur toutes les questions pratiques.

— Le Japon déclare que, si l'anarchie maximaliste russe s'étend à l'Asie orientale, il ne reculera devant aucun sacrifice pour assurer, dans cette région, une paix durable.

— Depuis le début des hostilités, la France a dépensé 106 milliards 500 millions. Les frais de guerre seuls s'élèvent à 87 milliards 200 millions.

25 janv. (ven.). — La série des bombardements intermittents et des coups de main continue des Flandres à la frontière suisse. Signalons trois échecs de tentatives allemandes : deux au nord de l'Aisne et une autre dans la région de Verdun, vers le bois des Caurières.

Les aviateurs anglais ont bombardé avec succès les champs d'aviation ennemis de Douai, Courtrai, Gand, et jeté de nombreux projectiles sur les usines de Mannheim, la caserne et la gare de Trèves, les aciéries de Thionville et la gare de Sarrebrück.

— Canonnade et combats de patrouilles en Italie.

— Après une suspension de quelques jours, la commission russo-allemande a repris ses délibérations à Pétrograd.

— L'anarchie sévit en Finlande. Des collisions sanglantes se sont produites à Viborg entre la garde rouge (maximaliste) et la garde blanche, composée d'éléments bourgeois. Le Sénat d'Helsingfors a envoyé un ultimatum au gouvernement de Petrograd, exigeant que celui-ci : « cesse de fournir des armes aux bandits finlandais qui, avec la soldatesque russe, répandent le sang dans le pays ».

— En Espagne, les manifestations ont repris avec violence, surtout à Barcelone, où l'état de siège a dû être proclamé.

Le vapeur espagnol *Giralda* a été coulé par un sous-marin allemand. C'est le quatrième détruit ainsi depuis quelques jours, soit, outre la *Giralda*, le *Joaquin-Mumbru*, la *Dona-Nova* et le *Victor-de-Chavarri*.

26 janv. (sam.). — Les communiqués ne signalent aucun changement dans la situation. Quelques opérations de reconnaissance allemandes en Flandre, aux lisières ouest de la forêt de Saint-Gobain, en Champagne et sur la rive droite de la Meuse sont les seuls incidents à noter. Le feu de l'artillerie est, un moment, devenu très intense vers la Butte du Mesnil, en Champagne, et au nord du Mort-Homme, sur la rive gauche de la Meuse. Sur tout le front sont prises de nouvelles et amples mesures défensives pour rendre nos lignes infranchissables.

Les aviateurs anglais et français font de nombreuses expéditions de reconnaissance et de bombardement. Dix-huit appareils allemands ont été abattus. Les photographes aériens renseignent les états-majors sur les travaux exécutés par l'ennemi.

— En Italie la canonnade, très peu active, est limitée à quelques secteurs.

— Le joug maximaliste pèse de plus en plus sur la Russie. Le généralissime Krilenko déclare qu'il ne reculera devant rien, qu'il répandra la terreur pour assurer l'extermination de la bourgeoisie. Exactement renseignés sur la situation malheureuse de la Russie, les Allemands ne se passionnent plus pour la paix séparée ; ils estiment qu'une nouvelle avance de leurs troupes leur donnerait infiniment plus d'avantages militaires et politiques, parce que la population, qui souffre cruellement, accueillerait leurs soldats comme des libérateurs.

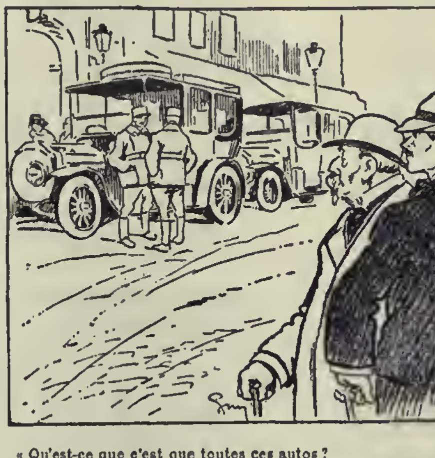
— Un nouveau conflit a éclaté entre la Roumanie et les maximalistes. Les Roumains cernent Kichinef, capitale de la Bessarabie.

27 janv. (dim.). — Aucun événement à signaler sur tout le front occidental, en dehors de deux tentatives de coup de main sur nos petits postes de la région de la Fave, au nord-est de Saint-Dié, qui ont échoué sous nos feux. La canonnade, intermittente sur la plus grande partie du front, est plus active au nord-ouest de Cambrai vers Ribécourt, et en Champagne.

— On annonce que les Austro-Allemands massent leurs troupes sur le front italien et préparent dans le Trentin une puissante offensive pour essayer d'y porter un coup décisif à l'Entente.

— Au Congrès des soviets tenu à Petrograd, Lenine réclame le rétablissement de la dictature ; il prétend que les bolcheviks ne fomentent pas la guerre civile, mais qu'ils font seulement une guerre de classe.

Les délégations ukraniennes ont demandé d'ajourner de cinq jours la reprise des négociations avec l'Allemagne. Celle-ci, qui convoite impatiemment les ressources de l'Ukraine, a refusé : elle exige que ces négociations recommencent le 29 janvier, délai fixe. Des combats opiniâtres



« Qu'est-ce que c'est que toutes ces autos ?
— Ce sont les délégués qui enquêtent sur le gaspillage de l'essence. »
(V. Sim, *Ruy Blas*.)

ont lieu près de Loutsk, en Volhynie, entre les troupes maximalistes et ukraniennes. — La Rada proclame l'indépendance de l'Ukraine, et exprime le désir de vivre en relations de bonne amitié avec la Roumanie, la Turquie et les puissances avoisinantes.

— Un combat s'est engagé sur le Danube inférieur, près de Galatz, entre une division russe et les troupes roumaines.

— De nouveaux désordres se sont produits en Espagne, dans la province de Tolède.

28 janv. (lun.). — Les coups de main réciproques se succèdent sur les fronts britanniques et français : les tentatives allemandes à Langemarck, au Verguier sont repoussées par les Anglais, et elles échouent devant nos lignes dans la région de La Fontenelle, au nord-est de Saint-Dié. — Nos soldats réussissent diverses incursions dans les tranchées ennemies : en Champagne, où ils pénètrent jusque dans la troisièmes lignes, ramenant des prisonniers, et au nord de Saint-Mihiel, d'où ils ramènent également des prisonniers. Canonnade intermittente sur tout le front, assez vive au sud-ouest de Cambrai, au nord de Lens, dans le secteur de Passchendaele, et en Alsace dans la région de l'Hartmannswillerkopf.

Deux raids d'avions allemands ont eu lieu cette nuit sur l'Angleterre. Plusieurs bombes ont été jetées sur Londres ; il y a 58 tués et 173 blessés ; la grande majorité des victimes est composée de femmes et d'enfants. Un avion ennemi a été abattu.

Le transatlantique *Andiana*, de la Compagnie Cunard, a été torpillé au large de la côte de l'Ulster, en quittant les Iles Britanniques. Tout le monde a été sauvé, et l'on espère ramener l'*Andiana* au port.

— En Italie, sur le plateau des Sept-Communes, les combats d'artillerie atteignent une grande violence.

— Des troubles graves et nombreux éclatent dans plusieurs villes d'Allemagne et d'Autriche. A Berlin, plus de deux cent mille ouvriers ont fait grève ; à Prague, les troubles ont pris la tournure d'une véritable révolution. Ces grèves sont une réponse aux visées pangermanistes.

— Le général Tcherbatchef, qui commandait les troupes russes de Bessarabie, est devenu général en chef des armées ukraniennes, et, de ce fait, a été mis hors la loi par les maximalistes. Après un combat de trois jours, il a battu l'armée maximaliste qui occupait Loutsk, et s'est emparé de la ville. — Les Roumains ont également vaincu les bolcheviks en Bessarabie, près d'Alatz.

En Finlande, la situation demeure trouble, et les haines sociales augmentent chaque jour. L'intérieur du pays est fidèle au gouvernement finlandais, mais Helsingfors et Viborg paraissent être aux mains des gardes rouges, qui menacent de bombarder les deux villes si le gouvernement bourgeois ne leur cède pas le pouvoir.

— En Espagne, le ministre de l'Intérieur déclare que le calme renaît dans tout le royaume.

— M. Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Lutaud mis en disponibilité.

29 janv. (mar.). — Comme les jours précédents, les hostilités n'ont consisté, sur nos fronts, qu'en canonnades et en opérations de patrouilles. Parmi ces dernières il faut signaler un coup de main de nos soldats en Haute-Alsace, au sud-est de Seppois-le-Haut, au cours duquel ils ont pénétré dans les organisations allemandes, ont détruit de nombreux abris, et ont ramené des prisonniers, et l'échec d'une tentative ennemie sur nos postes de Schönholz, en Alsace : les assaillants ont encore laissé des prisonniers entre nos mains.

Nos escadrilles ont lancé 6.000 kilogrammes d'explosifs sur les gares de Conflans, les usines de la région de Saint-Privat, et divers terrains d'aviation de la zone ennemie. Plusieurs appareils allemands ont été abattus.

— Les Italiens ont remporté un brillant succès sur le plateau des Sept-Communes, entre Asiago et la Brenta ; ils ont fait plus de 1.500 prisonniers, parmi lesquels se trouvent 62 officiers.

— Les bolcheviks rompent définitivement avec la Roumanie, et expulsent de Petrograd toute la légation roumaine. Les Roumains occupent Kichinef et Kagoul. — La révolution triomphe en Finlande ; les troupes gouvernementales organisent la résistance contre les gardes rouges, maîtres de la Finlande méridionale et soutenus par les maximalistes de Petrograd. — Les pourparlers ont repris à Brest-Litovsk.

30 janv. (mer.). — Sur le front, de Flandre à la Suisse, les hostilités ne consistent toujours qu'en luttes d'artillerie et reconnaissances d'infanterie. Les secteurs du bois des Caurières, au nord de Verdun, de Woëvre et d'Alsace continuent à être assez animés, sans qu'on y signale d'engagements sérieux.

Un raid de quatre escadrilles allemandes a eu lieu cette nuit sur Paris, et a duré plus de deux heures. Les avions ennemis, 28 environ, ont jeté de nombreuses bombes sur différents points de l'agglomération parisienne. Ces bombes ont tué 45 personnes et en ont blessé 207 ; les victimes sont surtout des femmes et des enfants. Un appareil allemand a été abattu à Chelles, et les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers.

Un nouveau raid d'avions ennemis a eu lieu également cette nuit sur Londres ; il y a eu 10 tués et 10 blessés.

— Les Italiens remportent une belle victoire à l'est d'Asiago : ils enlèvent d'assaut le col del Rosso et le col d'Echele ; ils font prisonniers 100 officiers et 2.500 hommes, capturent 6 canons, 100 mitrailleuses et un important matériel de guerre.

— Trotsky, dont l'influence prépondérante paraît s'affirmer de jour en jour, assure que les Alliés sont responsables des exigences de l'Allemagne, exigences qu'il trouve inacceptables. Sa formule est : Ni paix, ni guerre. Les maximalistes étendent leur agitation révolutionnaire, et cherchent à réaliser l'unité de l'ancien empire russe ; ils procèdent par persuasion ou par violence, et réussissent presque partout.

— Le Comité de guerre interallié tient sa première séance au Trianon-Palace, à Versailles. Les nations alliées y sont représentées : la France, par MM. Clemenceau et Pichon, les généraux Foch, Pétain, Weygand ; l'Angleterre, par M. Lloyd George et lord Milner, le général sir W. Robertson, le maréchal sir Douglas Haig et le général Wilson ; l'Italie, par M. Orlando et le baron Sonnino, les généraux Alfieri et Cadorna ; les Etats-Unis, par les généraux Bliss et Pershing.

31 janv. (jeu.). — Rien à signaler sur le front occidental, en dehors d'une certaine activité de l'artillerie vers Paschendaele, au nord de Lens, et dans la région de Flirey en Lorraine. Nos patrouilles, opérant sur divers points, ont fait des prisonniers.

— Les Italiens continuent leurs poussées énergiques au sud d'Asiago, et améliorent leurs nouvelles positions.

— A Petrograd, le troisième Congrès des soviets des délégués ouvriers, soldats et paysans de toute la Russie a salué et approuvé entièrement la politique nationale du gouvernement des commissaires du peuple, dirigée par Lenine vers la réalisation du principe de la liberté des masses ouvrières de toutes les nationalités, peuplant la Russie, à disposer librement de leur sort. — Les négociations continuent à Brest-Litovsk.

— Les troupes roumaines progressent en Bessarabie.

— Les présidents de conseil, ministres et généraux alliés poursuivent, à Versailles, leurs délibérations.

1er fév. (ven.). — On ne relève sur notre front aucun fait important : canonnade habituelle ; tentatives de l'ennemi repoussées à Arleux-en-Gohelle et au nord-est de Flirey ; coups de main réussis dans la région de Nieuport et au nord-ouest de Reims, par nos soldats, qui ont ramené des prisonniers.

— Après de nombreuses et vaines tentatives pour enlever aux Italiens les gains qu'ils viennent d'obtenir dans la région du Sasso-Rosso, l'ennemi a prononcé une vigoureuse attaque ; il a été repoussé par les feux de barrage, et obligé de se replier sur ses positions de départ après avoir essuyé des pertes sérieuses.

— La Russie se débat de plus en plus dans l'anarchie. Son gouvernement vient de créer une nouvelle armée, chargée non pas de se battre contre les Allemands, mais de protéger l'autorité du gouvernement actuel, et de soutenir la prochaine révolution sociale en Europe. Un membre de notre gouvernement a caractérisé cet état de choses par ce mot qui mérite d'être conservé : « La Russie a fait la paix avec ses ennemis pour se livrer aux douceurs de la guerre civile ».

— A la suite d'un incident au Palais-Bourbon, M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de santé, remet sa démission à M. Clemenceau.

2 fév. (sam.). — De la mer du Nord à l'Adriatique, les opérations militaires se bornent encore à des actions d'artillerie réciproques, notamment dans les secteurs de Craonne, de la Meuse, en Woëvre, en Lorraine vers Flirey, et en Alsace. Divers coups de main ont été effectués par nos détachements, qui ont ramené des prisonniers.

— Le gouvernement allemand prend des mesures très sévères contre les grévistes. Un état de siège rigoureux a été déclaré à Berlin, et des cours martiales vont fonctionner. Plusieurs chefs du mouvement gréviste sont arrêtés dans différentes villes d'Allemagne ; l'autorité militaire ordonne aux ouvriers de reprendre le travail.

— La guerre civile sévit plus que jamais en Russie : les maximalistes, battus par les Ukraniens, se disent maîtres

de Kiev et d'Odessa ; les cosaques seraient vaincus à Orenbourg ; les légions polonaises marchent contre les maximalistes, dans la direction du gouvernement de Smolensk.

Pendant ce temps, l'Allemagne exploite la Russie : elle achète une foule de produits à Petrograd et dans d'autres grandes cités, pour fabriquer des explosifs destinés au front d'occident. Elle se livre à une vive agitation politique en Lithuanie, pour rétablir la monarchie dans ce pays, et mettre sur le trône un prince allemand.

— Les travaux de la Conférence interalliée, à Versailles, sont terminés. Les décisions prises au cours des sept séances successives consacrent la complète communauté de vues des puissances de l'Entente, qui considèrent que leur seul devoir immédiat est d'assurer la continuation de la guerre avec la dernière énergie, et par la coopération la plus étroite et la plus efficace de l'effort militaire des Alliés. On ne discuterait donc les conditions de la paix que lorsqu'un des deux adversaires aura été définitivement vaincu.

3 fév. (dim.). — Nos communiqués ne signalent toujours que des actions intermittentes et réciproques d'artillerie, et des coups de main sur les petits postes.

Nos aviateurs ont abattu, en combats aériens, 13 appareils allemands.

— En Italie comme chez nous, il ne se passe rien d'important.

— Les négociations de Brest-Litovsk sont suspendues. On dit qu'un changement se produit dans les dispositions de l'Allemagne vis-à-vis des maximalistes de Petrograd : le gouvernement du Kaiser serait sur le point d'adresser aux bolcheviks un ultimatum, pour les mettre en demeure d'accepter les conditions de paix des empires du centre. Au cas où ils refuseraient, les opérations militaires seraient reprises contre eux sans délai. Au besoin, les Roumains seraient traités de la même façon.

4 fév. (lun.). — Le duel d'artillerie devient plus violent sur tout le front occidental. Les Allemands ont tenté sans succès quelques coups de main dans les lignes britanniques, et un dans les nôtres près de Fresnes, au nord-est de Coucy-le-Château, que nous avons aisément repoussé.

— La canonnade est également plus active sur le front italien, mais il n'y a pas d'action d'infanterie.

Les avions ennemis ont bombardé Venise et plusieurs fois Padoue, Trévise et Mestre. Peu de victimes et peu de dégâts.

— Le front russe de Moldavie se désagrège complètement : les troupes considérées jusqu'ici comme loyales sont maintenant contaminées par la désorganisation maximaliste ; elles quittent le front, et ravagent sur leur passage les villes et les villages. Le gouvernement de Bessarabie appelle à l'aide les troupes roumaines, qui ont déjà engagé de nombreux combats avec les bolcheviks. Ces derniers concentrent leurs troupes au sud de la Bukovine, en Ukraine et à l'ouest de la Bessarabie. La situation de la Roumanie est critique.

— M. Mourier, député du Gard, est nommé sous-secrétaire d'Etat du Service de santé, en remplacement de M. Justin Godart, démissionnaire.

5 fév. (mar.). — La canonnade est assez vive sur plusieurs points du front franco-britannique, entre autres à l'est de Nieuport, au sud de Saint-Quentin, au nord-est de Soissons au delà du Chemin des Dames, et dans la région de Bezonvaux-cote 344, au nord de Verdun. Un détachement ennemi a été repoussé à l'est de Coucy, et un autre près de Corbeny. Nous avons réussi un coup de main à la Fille-Morte, en Argonne, et ramené des prisonniers.

— On signale d'Italie des actions d'artillerie éparpillées et intermittentes, et une grande activité aérienne.

— Les négociations de Brest-Litovsk semblent avoir pris fin brusquement, du fait de l'Allemagne délaissant aujourd'hui le bolchevikisme qui a produit à son profit tous les résultats utiles dont il était capable, et qui devient un danger pour elle par la flamme qu'il insuffle à sa propagande étrangère. Elle se rapproche de l'Ukraine, dont elle reconnaît l'indépendance et dont elle convoite les ressources alimentaires, indispensables à ses populations troublées par les privations.

Pendant ce temps, le gouvernement de Petrograd poursuit la lutte à main armée contre toutes les provinces qui refusent de se courber sous son joug. Les Ukraniens auraient étouffé le soulèvement des bolcheviks à Kiev, et se seraient emparés de Karkov. Les Polonais occuperaient le principal quartier général russe de Mohilev et auraient fait prisonnier Krilenko, avec tout son état-major.

— Le transport militaire nord-américain *Tuscania* a été torpillé cette nuit au large des côtes d'Irlande : il y avait 2.397 personnes à bord, et 166 ont péri.

6 fév. (mer.). — Le canon britannique tonne sur la Scarpe et près de Cambrai ; le nôtre, au nord de l'Aisne, en Champagne, au bois des Fosses et en Alsace. Nous avons repoussé deux coups de main, tentés par les Allemands au bois des Fosses, et nos patrouilles en Woëvre ont ramené des prisonniers.

Nos avions bombardent les voies ferrées de l'ennemi.

— Aucun fait nouveau en Italie.

— On se bat partout en Russie, de la Finlande à la mer Noire. La Rada d'Ukraine reprend tout son pouvoir ; elle est soutenue par les Austro-Allemands qui veulent en finir avec les maximalistes, pour exploiter ensuite la Russie. Les négociations recommencent à Brest-Litovsk.

— Le maréchal de Mackensen demande à la Roumanie d'entrer en pourparlers de paix avec elle, et lui fixe un délai de six jours pour faire connaître sa réponse. M. Bratiano, premier ministre de Roumanie, donne sa démission.

7 fév. (jeu.). — Les duels d'artillerie et les coups de main réciproques continuent sur tout le front occidental, sans amener de changement dans la situation ; la canonnade est assez vive près de Cambrai, de Lens, de Saint-Quentin, au nord de l'Aisne, au nord de Verdun et en Alsace.

— Aucun fait militaire en Italie.

— Les délégués russes à la conférence de Brest-Litovsk ont refusé de signer la paix immédiate que veulent leur imposer les Austro-Allemands. Les communications entre Petrograd et Brest-Litovsk ont été coupées.

8 fév. (ven.). — Aucun événement important à signaler en dehors du bombardement, vif de part et d'autre, sur la rive droite de la Meuse et en quelques points des Vosges. Au nord du Chemin des Dames et en Woëvre, nous avons aisément repoussé des tentatives ennemies, et infligé des pertes aux assaillants.

— Rien à mentionner sur le front italien.

— La guerre civile désole de plus en plus la Finlande.

— A Brest-Litovsk, l'Allemagne affirme son intransigeance ; elle refuse toute évacuation des territoires qu'elle occupe en Russie, et elle met le marché en main aux maximalistes, qui ne l'acceptent pas.

9 fév. (sam.). — Sur le front de Belgique et de France, la situation n'a subi aucun changement. Nos détachements continuent leurs incursions dans les tranchées allemandes, et en ramènent des prisonniers. La canonnade devient plus intense dans un grand nombre de secteurs, notamment au nord du Chemin des Dames, au nord de Verdun, et en diverses régions des Vosges et de la Haute-Alsace. Par tous les coups de main qu'il tente sur le front occidental, l'ennemi cherche des points faibles : il n'en trouve pas, et il est partout repoussé.

— Actions d'artillerie intermittentes en Italie.

Le général Giardino remplace le général Cadorna au Comité interallié à Versailles.

— A Brest-Litovsk, Trosky et Kühlmann s'accusent réciproquement de faire traîner les négociations en longueur.

La paix a été signée à Brest-Litovsk entre la Quadruplice et ceux qui prétendent représenter la République populaire de l'Ukraine.

En Finlande, les bolcheviks sont battus en plusieurs endroits par les Blancs (garde bourgeoise).

— M. Paul Dutasta, ministre plénipotentiaire, est nommé ambassadeur de la République française à Berne, en remplacement de M. Paul Beau appelé à d'autres fonctions.

— L'ancien sultan Abd-ul-Hamid a succombé à une pneumonie.

10 fév. (dim.). — Les hostilités se manifestent toujours de la même façon : échanges de coups de canon avec plus ou moins de vigueur dans certaines régions, et reconnaissances effectuées des deux côtés ; ces reconnaissances deviennent beaucoup plus fréquentes : nous avons repoussé celles de l'ennemi, et les nôtres ont ramené un certain nombre de prisonniers. Les Allemands continuent à masser des troupes ; ils auront, dit-on, prochainement 220 divisions devant les lignes franco-britanniques.

— En Italie, très faible canonnade, et escarmouches d'avant-postes.

— Les pourparlers austro-allemands et maximalistes ne font aucun progrès, et l'entente devient chaque jour plus difficile. Les maximalistes prétendent être les maîtres en Ukraine, et ne reconnaissent pas comme valable le traité de paix signé par les soi-disants représentants de cette province et la Quadruplice.

A Brest-Litovsk, Trosky déclare que le gouvernement de Petrograd ne signera aucun traité de paix avec les empires centraux ; qu'il considère l'état de guerre comme terminé avec la Quadruplice, et que l'armée russe va être démobilisée.

— En Roumanie, le général Averesco remplace, comme premier ministre, M. Bratiano démissionnaire.

11 fév. (lun.). — La situation est toujours la même sur nos fronts ; la canonnade a pris un peu plus d'intensité dans la plupart des secteurs, particulièrement au nord de l'Aisne au nord de Verdun, et en Alsace dans la région du Violu et du Bonhomme. Au cours d'un raid exécuté au sud-est de Messines, les Australiens ont infligé des pertes sérieuses aux Allemands, et ramené une quarantaine de prisonniers avec 3 mitrailleuses. Quelques coups de main ont été tentés sur nos lignes par l'ennemi ; ils ont été arrêtés par nos feux. L'un d'eux s'est produit après un vif bombardement sur le front du bois des Caurières, rive droite de la Meuse, et a donné lieu à un vif combat ; les Allemands ont été rejetés, et ont laissé de nombreux morts sur le terrain.

Nos pilotes ont abattu 4 avions allemands. En outre, notre aviation a effectué divers bombardements, et jeté des milliers de kilogrammes de projectiles sur les établissements, dépôts, gares et cantonnements ennemis, notamment sur la gare de Metz-Sablons. Les aviateurs anglais exécutant un raid en Allemagne, ont lancé de nombreuses bombes sur la ville d'Offenbourg.

— Duels d'artillerie sur le front italien.

— Le chef de la délégation russe à Brest-Litovsk a signifié hier que, contre la rapine des Hohenzollern, les gens de Petrograd entendaient en appeler au mot d'ordre : Ni la guerre, ni la paix. Pour se protéger, ces gens comptent sur la révolution européenne.

Pour les négociations ultérieures entre les empires centraux et la Russie, Trotsky propose des pourparlers directs entre les gouvernements intéressés, et rappelle l'existence des commissions de la Quadruplice, se trouvant à Petrograd.

— Malgré les forces qui les entourent, les Roumains font tous leurs efforts pour rester fidèles à la cause des Alliés. Ils ont repris le front entier depuis Galatz jusqu'à Czernovitz.

12 fév. (mar.). — Toujours même situation sur nos fronts, de Belgique à la Suisse. Quelques coups de main tentés par l'ennemi sont repoussés et nos détachements incursionnent hardiment dans les tranchées allemandes, ramenant une cinquantaine de prisonniers et 2 mitrailleuses. L'activité des deux artilleries augmente en Champagne, au nord de Verdun et en quelques points des Vosges.

— Situation stationnaire en Italie.

— Les conférences de Brest-Litovsk sont terminées. Les délégués maximalistes lancent une proclamation dans laquelle ils déclarent que la guerre est finie, qu'ils n'ont pu souscrire aux conditions de paix de l'Allemagne et de l'Autriche, qui veulent régner sur les territoires et les peuples dont elles se sont emparées par la force des armes, et que les troupes russes reçoivent l'ordre de complète démobilisation sur tous les fronts.

Le délai fixé le 6 par de Makensen étant expiré, la Quadruplice demande de nouveau au gouvernement roumain d'entrer en négociations.

— Une proclamation de Guillaume II nous parvient en même temps qu'un nouveau message du président Wilson. Les deux offrent un saisissant contraste : ou bien la guerre actuelle se terminera, suivant la pensée du Kaiser, par l'acceptation unanime des victoires allemandes, ou bien la ruine du militarisme allemand permettra, au contraire, l'établissement d'une paix durable sur certaines bases essentielles dont le président Wilson, d'accord avec tous les Alliés, a indiqué déjà les grandes lignes.

13 fév. (mer.). — Sur le front occidental l'activité de combat reste limitée à un échange de coups de canon et à quelques reconnaissances d'ampleur variable dans les défenses de l'adversaire. La plus importante a été celle qui a été effectuée par nos détachements dans la région de la Butte du Mesnil, en Champagne : nos soldats ont pénétré dans la position allemande jusqu'à la troisième ligne, ils ont bouleversé les défenses de l'ennemi et fait plus de 150 prisonniers.

Les avions allemands ont jeté sur Nancy des bombes qui ont fait 8 victimes dans la population civile.

En dix jours, nos pilotes ont abattu 28 appareils ennemis.

— La situation militaire reste invariable en Italie.

— Les Polonais protestent contre le traité entre l'Allemagne et l'Ukraine.

14 fév. (jeu.). — Pendant que nos alliés britanniques sondent les lignes ennemies près d'Hargicourt et de Lens, nos soldats effectuent de nombreuses reconnaissances sur tous les points du front et ramènent des prisonniers. Les coups de main ennemis tentés sur nos petits postes ont échoué.

— Calme complet sur le front italien.

— Comme prélude des pourparlers de paix demandés par de Mackensen à la Roumanie, le maréchal allemand essaye d'intimider notre alliée par des injonctions qui en laissent prévoir d'autres, en cas de défaillance roumaine. Il veut imposer à la Roumanie la politique qu'elle suivra et les hommes qu'elle doit choisir. En outre, il est permis de croire qu'il a formulé des exigences dures et humiliantes,



« Nom d'un chien de nom d'un chien !.. Quel sale rasoir ! Il ne coupe pas.

— Tu vois comme tu es toujours grincheux : justement il coupe très bien, je viens de tailler mon crayon avec. »



« C'est effrayant ! Je n'aurais jamais cru que les études coûtaient si cher.

— Et remarque, papa, que je suis encore un de ceux qui travaillent le moins. »



« Maman, je t'ai déjà dit qu'on ne dit pas aréoplane, mais aéroplane.

— Ça va ! ça va ! Viens toujours déjeuner, t'aérobeurre noir est sur la table. »

(*Le Petit B[illegible]u.*)



ARREST-LITOVSK

« Les négociations remises à demain, que vais-je faire en attendant?
— Tiens, cire-moi mes bottes! »



« Ça va bien!... question de fleuves... nous avons eu la Marne... espérons que nous aurons la Piave! Les Anglais ont l'Euphrate.
— Et nous avons le... Tigre! »



PARIS PENDANT LA NUIT DU 30 AU 31 JANVIER

« Oh! les brutes, qui croient m'effrayer... »



GRÈVES CHEZ LES AUSTRO-BOCHES

« Du pain!...
— En voilà! »

(Henriot, *La Liberté*.)



RAISONS BOLCHEVIKES

« D'abord, je ne signerai jamais le démembrement de la Russie.
— Pourquoi ça?
— Primo, parce que je ne sais pas signer. »

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE, HÉRALDIQUE

Bréhier (L.). — *L'Art chrétien.* Paris, Laurens. In-8°. 25 francs.

Brutails (J.-A.). — *Pour comprendre les Monuments de la France.* Paris, Hachette. In-16. 6 fr. 50.

Cosson (A.). — *Armorial des Cardinaux, Archevêques et Evêques français actuels.* Paris, Daragon. Le vol., 16 francs.

Cumont (F.). — *Etudes syriennes.* Paris, Picard. In-8°. 15 francs.

Hardy (Abbé V.). — *La Cathédrale Saint-Pierre de Lisieux.* Paris, Frazier-Soye. In-4°. 100 francs.

DROIT ET JURISPRUDENCE, FINANCES

Bougault (P.). — *Manuel pratique des Nouveaux Impôts.* Paris, Dalloz. Le vol., 12 francs.

Gaveriaux (F.). — *Guide des Propriétaires de Valeurs mobilières, dépossédés à la suite des faits de la Guerre.* Paris, Rousseau. In-8°. 6 francs.

Laurent. — *Baux ruraux. Résiliation par suite de la Guerre.* Paris, Roustan. In-8°. 2 fr. 50.

Mercier (A.). — *Les Impôts cédulaires et l'Impôt global sur le Revenu.* Paris, Roustan. In-8°. 5 francs.

ÉCONOMIE POLITIQUE, SOCIOLOGIE

Arnitz (R.). — *Les Enquêtes parlementaires d'ordre politique.* Paris, Duchemin. In-8°. 8 francs.

Baruch Hagani. — *Le Sionisme politique et son fondateur, Théodore Herzl.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Finot (J.). — *L'Agonie et la Naissance d'un Monde.* Paris, Flammarion. In-16. 3 fr. 50.

Leclercq (Dr J.) et Mazel (Dr P.). — *La Main-d'œuvre nationale après la Guerre.* Paris, Larousse. In-12. 1 fr. 50.

Macaigne (A.). — *Notre France d'après-guerre.* Paris, Roger. In-8°. 4 francs.

Pawlowski (A.). — *Les Syndicats jaunes.* Paris, Alcan. In-16. 2 fr. 50.

Ramsay Muir (Pr). — *Nationalisme et Internationalisme.* Trad. de Varigny. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Vandervelde (E.). — *Le Socialisme contre l'Etat.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 60.

Venizelos (E.). — *La Politique de la Grèce.* Paris, Michel. In-16. 3 francs.

Warde Fowler (W.). — *La Vie sociale à Rome au temps de Cicéron.* Trad. Biaudet. Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

Arc (P. d'). — *Pour l'Après-Guerre. I. L'Education française.* Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.

Javelot (R.). — *Comment résoudre les Problèmes de Géométrie élémentaire.* Paris, Nathan. Le vol., 3 francs.

Leroux (Cl C.). — « *L'Elève-Soldat* ». Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 2 fr. 50.

Montaudoin (Ch.). — *Contribution à la Réforme de l'Enseignement.* Paris, Attinger. In-12. 2 francs.

Witkowski (Dr G.-J.). — *Comment j'ai appris l'Histoire de France. Les Bourbons: Henri IV.* Paris, Le François. In-8°. 4 francs.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, HISTOIRE

Ajalbert (J.). — *Le Maroc sans les Boches.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

Babault (G.). — *Chasses et Recherches zoologiques en Afrique-Orientale anglaise.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 20 francs.

Bellessort (A.). — *Un Français en Extrême-Orient au début de la Guerre.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Bloy (L.). — *Constantinople et Byzance.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

Genlis (M.). — *Dans l'Incendie tropical.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Marylie-Markovitch [A. de Néry]. — *La Révolution russe vue par une Française.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Otero (J.-P.). — *La Révolution argentine.* Paris, Bossard. In-8°. 6 francs.

Perroud (C.). — *La Proscription des Girondins.* Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

Pittard (E.). — *La Roumanie.* Paris, Bossard. In-8°. 9 francs.

Rondet-Saint (M.). — *Dans notre empire jaune.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Vaucher (R.). — *Constantin détrôné.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Vignaud (H.). — *Americ Vespuce.* Paris, Leroux. In-8°. 40 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, CRITIQUE ET PHILOLOGIE

Coquiot (G.). — *Le Vrai Rodin.* Paris, Tallandier. In-8°. 8 fr. 25.

Delcourt (Capne R.). — *Expressions d'Argot allemand et autrichien dans les Tranchées.* Paris, Fontemoing. In-16. 4 francs.

Le Roux (H.). — *Chez la Reine de Saba.* Paris, Leroux. In-8°. 3 fr. 50.

N. — *Choix de Lettres intimes d'un Épicurien du XVIIe Siècle (le comte J. d'Oxenstiern).* Paris, Chevrel. In-8°. 20 francs.

Nolhac (P. de). — *Fragonard.* Paris, Manzi. In-8°. 25 francs.

Rioux de Maillou (P.). — *Souvenirs des autres.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

Schweitzer et Simonnot. — *Méthodologie des Langues vivantes.* Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.

Sévestre (E.). — *Etude critique des Sources de l'Histoire religieuse de la Révolution en Normandie.* Paris, Picard. In-8°. 12 francs.

Toussaint (F.). — *Le Topis de jasmins.* Trad. du persan. Paris, Ferreyrol. Le vol., 10 francs.

Van Tieghem (P.). — *Ossian en France.* Paris, Rieder. Deux vol. in-8°, 15 francs.

Wrangel (Cte F.-U.). — *Voyage en France d'Oxenstiern (1635).* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 2 francs.

MÉDECINE ET PHARMACEUTIQUE

Galtier-Boissière (Dr). — *Larousse médical de Guerre.* Supplément au *Larousse médical illustré.* Paris, Larousse. In-4°. Broché, 16 francs; relié, 20 francs.

Hubault (P.). — *Pharmacie domestique. Préparation et Emploi des Médicaments.* Paris, Larousse. In-8°. 2 fr. 50.

MŒURS ET COUTUMES

Ajalbert (J.). — *Raffin Su-Su. (Mœurs coloniales.)* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Borély (M.). — *Le Génie féminin français.* Paris, Fontemoing. In-18. 3 fr. 50.

Cabrières (Cardinal de). — *Cabrières et Veaune.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50.

Dickson. — *La Vérité sur le Spiritisme, et l'Exploitation de la Crédulité publique.* Paris, Victorion. In-12. 5 francs.

Ducraine (H.). — *La Femme polonaise.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Gaultier (P.). — *La Barbarie allemande.* Paris, Plon-Nourrit. In-18. 3 fr. 50.

Hoche (J.). — *En Alsace reconquise.* Paris, Michel. In-18. 4 francs.

Mathiez (A.). — *Études robespierristes. La Corruption parlementaire sous la Terreur.* Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.

Weil (Cl). — *La Morale politique du Grand Frédéric, d'après sa correspondance.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 fr. 50.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

Aicard (J.). — *Arlette des Mayons.* Paris, Flammarion. In-16. 3 fr. 50.

Bertrand (A.). — *L'Orage dans le Jardin de Candide.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

Caillavet (S. de). — *Les Heures latines,* poésies. Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

Colette [Colette Willy]. — *Les Heures longues.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

Daudet (L.). — *Le Bonheur d'être riche.* Paris, Flammarion. In-16. 3 fr. 50.

Delarue-Mardrus (L.). — *Deux Amants.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Droin (A.). — *Le Crêpe étoilé,* poèmes. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Fribourg (A.). — *Croire. (Histoire d'un Soldat.)* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

Giraudoux (J.). — *Lectures pour une ombre.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

Gyp. — *Ceux qui s'en f......* Paris, Flammarion. In-16. 4 francs.

Hermant (A.). — *Le Rival inconnu.* Paris, Lemerre. In-18. 3 fr. 50.

Magre (M.). — *La Montée aux Enfers,* poésies. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Margueritte (V.). — *La Terre natale.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Marie, reine de Roumanie. — *Mon Pays.* Trad. J. Lahovary. Paris, Crès. In-16. 1 fr. 75.

Mayran (C.). — *Histoire de Gatton Connixloo,* suivie de *L'Oubliée.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Varèze (C.). — *L'Eau lustrale.* Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.

Vignes-Rouges (J. des). — *André Rieu, officier de France.* Paris, Flammarion. In-16. 3 fr. 50.

Zamacoïs (M.). — *L'Avant-Scène D.* Paris, Flammarion. In-16. 4 francs.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

Altiar (E.). — *Journal d'une Française en Amérique.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 4 francs.

Barthou (L.) — *Sur les Routes du Droit.* Paris, Bloud. In-8. 3 fr. 50.

Chauveau (F.). — *La Paix et la Frontière du Rhin.* Paris, Perrin. In-16. 0 fr. 50.

Daudet (E.). — *Ferdinand Ier, Tsar de Bulgarie.* Paris, Attinger. In-12. 3 fr. 50.

Delvert (Capne). — *Quelques Héros.* Paris, Berger-Levrault. Le vol., 4 francs.

Dumont-Wilden (L.). — *Les Jours inquiets.* Paris, Bloud. Le vol., 3 fr. 50.

Esparbès (G. d'). — *Ceux de l'An 14!* Paris, Flammarion. In-16. 3 fr. 50.

Etévé (Lt M.). — *Lettres d'un Combattant.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

Fels (Cte de). — *L'Entente et le Problème autrichien.* Paris, Grasset. In-18. 4 francs.

Ferri-Pisani. — *L'Intérêt et l'Idéal des Etats-Unis dans la Guerre mondiale.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Gauvain (A.). — *L'Affaire grecque.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

Hugues (M.). — *Maintenant et plus tard.* Paris, Lethielleux. In-12. 4 francs.

Jamet (R.). — *La Sublime Hécatombe.* Paris, Michel. In-18. 3 fr. 50.

Junka (P.). — *Romain Landry, soldat aveugle. Souvenirs d'un Guide.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Le Goffic (Ch.). — *La Guerre qui passe.* Paris, Bloud. In-16. 3 fr. 50.

Nystrom (Dr A.). — *Avant 1914, pendant et après.* Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

Passelecq (F.). — *La Question flamande et l'Allemagne.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 4 francs.

Ralf (Capne). — *Mes Grognes.* Paris, Tallandier. In-12. 4 francs.

Roger-Milès (L.). — *Le Jardin des Fleurs héroïques.* Paris, Mame. In-12. 1 fr. 50.

Y... — *L'Odyssée d'un Transport torpillé.* Paris, Payot. In-18. 4 francs.

PHILOSOPHIE, RELIGION

Baumann (E.). — *La Paix du Septième Jour.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Delbos (V.). — *Figures et Doctrines de Philosophes.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Dugas (L.). — *La Mémoire et l'Oubli.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Goyau (G.). — *Le Cardinal Mercier.* Paris, Perrin. In-16. 2 francs.

Le Bon (G.). — *Hier et Demain.* Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

Santayana (G.). — *L'Erreur de la Philosophie allemande.* Trad. G. Lerolle et H. Quentin. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

DIVERS

Charles-Roux (J.). — *Le Péril de notre Marine marchande.* Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 2 francs.

Cross et Bevan. — *Recherches sur la Cellulose.* Trad. L. Lefèvre. Paris, Béranger. In-8. 20 francs.

Librairie Larousse. — T. III de *L'Encyclopédie de la Jeunesse. (Qui? Pourquoi? Comment?)* Paris, Larousse. In-8°. Relié, 12 francs.

Loir et Legangneux. — *Les Produits de la Mer.* Paris, Challamel. In-8°. 5 francs.

Mandelstam (A.). — *Le Sort de l'Empire Ottoman.* Paris, Payot. In-8°. 12 francs.

Maurras (Ch.). — *L'Avenir de l'Intelligence.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

Protectorat français au Maroc. — *Annuaire économique et financier du Maroc.* Casablanca, Mercié. In-4°. 5 francs.

Toulouse (Dr). — *La Question sexuelle et la Femme.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Wetterlé (Abbé). — *Au Service de l'Ennemi.* Paris, Bossard. In-16. 2 fr. 50.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



Le gâteau russe

« Voici ta part, jeune Austro-Karl, et apprends qu'en arithmétique allemande deux moitiés ne sont jamais égales. »

(Lucien Métivet, *Le Journal*).



« Alors ils demandaient Toul et Verdun, pas plus !...

— Ils ont vu depuis que c'était plus facile à demander qu'à prendre. »



« Ecoute, Fritz, si nous ne prenons pas l'offensive, nous sommes fichus.

— Oui, p'pa... et si nous la prenons, est-ce que nous ne sommes pas fichus aussi ? »

(Sim, *Le Petit Bleu*).



La main boche. — « Vous perdez votre temps, M. Défaitiste ; on les aura tout de même.

— Malgré leurs deux cents divisions ?

— Malgré leurs divisions ! Et malgré celles que vous essayez de susciter à l'intérieur. »

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Février 1918 au 14 Mars 1918

15 fév. (ven.). — Sur le front nord, il semble que l'activité de combat augmente dans divers secteurs, notamment sur la côte belge, entre Lens et Loos, et sur d'autres points des lignes britanniques. Nos alliés ont pris de larges dispositions pour intensifier les défenses de toute la région dont ils ont la charge. — Sur nos fronts, l'artillerie est plus active dans les secteurs de Champagne, autour de Tahure, ainsi que sur la rive droite de la Meuse. Le bombardement réciproque et les actions de patrouilles ont recommencé avec assez de violence sur divers points de la Haute-Alsace, entre autres des deux côtés du canal de la Marne au Rhin, et au Hartmannswillerkopf.

Une flottille de grands contre-torpilleurs allemands a effectué une rapide incursion dans le pas de Calais contre les bateaux de patrouille anglais ; elle en a coulé 8, puis elle a regagné le nord avant qu'on ait pu l'attaquer.

— En Italie, les hostilités se sont bornées à une faible canonnade.

— Les empires centraux veulent maintenir l'état de guerre avec la Russie : ils soutiendront par les armes l'Ukraine contre les maximalistes.

Les empires centraux veulent également insister pour obtenir une capitulation entière des armées roumaines ; ce n'est qu'ensuite qu'ils consentiront à déclarer en quels termes on peut accorder certaines garanties à la Roumanie.

16 fév. (sam.). — Sur les lignes belges, britanniques et françaises, les communiqués restent invariables : luttes d'artillerie en Flandre, en Artois, en Champagne, au nord de Verdun, en Woëvre et en Haute-Alsace, et, en plusieurs endroits de ces secteurs, rencontres de patrouilles et coups de main ; parmi ces derniers, citons une incursion faite dans le secteur de Vauquois par nos soldats qui ont ramené des prisonniers.

Des aéroplanes ennemis ont bombardé la région au nord de Nancy ; on signale plusieurs victimes dans la population civile.

Une escadrille allemande a exécuté cette nuit un nouveau raid sur l'Angleterre ; un seul avion a pu franchir les lignes de défense, et il a jeté sur Londres une bombe qui a fait 15 victimes.

Un sous-marin allemand a lancé cette nuit une trentaine d'obus sur la ville de Douvres ; il y a 7 victimes, et peu de dégâts.

— Calme complet sur le front italien.

— La guerre civile désole la Finlande. La Suède intervient auprès des maximalistes pour leur demander d'évacuer cette région.

L'Allemagne annonce son intervention militaire en Russie, surtout en Ukraine, où les succès des bolcheviks ont rendu illusoire la paix signée par des gens d'ailleurs sans mandat. Les Austro-Allemands veulent s'emparer des ressources alimentaires qui existent peut-être dans cette région. Dans le nord, une intervention des Allemands pour secourir leurs nationaux d'Esthonie et de Livonie est imminente. La situation sur le front russe semble devenir pour nos ennemis de plus en plus compliquée.

Le gouvernement allemand a accepté de prolonger jusqu'au 22 février le délai accordé à la Roumanie pour répondre à l'ultimatum des empires centraux.

— Sir William Robertson, chef d'état-major général des armées britanniques, a donné sa démission ; il est remplacé par le général sir Henry Wilson.



Avril, d'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du xve siècle).

Au 1er avril, le Soleil, à Paris, se lève à 81° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Bélier pour entrer dans celle du Taureau.

La lune rousse commence en avril, devient pleine à la fin du mois ou plus généralement dans le mois de mai. — Du 19 au 22 avril on observe chaque année un flux considérable d'étoiles filantes, ce sont *les Lyrides* (radiant : la constellation d'Hercule).

Avril 1918. — Le 1er avril 1918, à Paris, le Soleil se lève à 5 h. 32 m. et se couche à 18 h. 19 m.; la durée du jour est de 12 h. 47 m.; le 30 avril, le Soleil se lève à 4 h. 35 m. et se couche à 19 h. 2 m.; la durée du jour est de 14 h. 27 m. Durant le mois d'avril, les jours croissent donc de 1 h. 40 m.; l'augmentation continue à être plus sensible le matin, que le soir.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 4 à 13 h. 33 m.; la N. L., le 11 à 4 h. 34 m.; le P. Q., le 18 à 4 h. 47 m.; la P. L., le 26 à 8 h. 5 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er avril 1918 : Vénus, à 9 h. 6 m.; Mars, à 22 h. 32 m.; Jupiter, à 15 h. 38 m.; Saturne, à 19 h. 54 m.

17 fév. (dim.). — L'artillerie allemande a manifesté une certaine activité dans les secteurs d'Ypres, d'Armentières, de Lens et de Saint-Quentin, au nord de l'Aisne, en Champagne, en Lorraine et en Haute-Alsace. L'ennemi a tenté quelques coups de main, qui ont donné lieu, près de Poelcappelle, d'Aubérive et de Metzeral, à de violents combats sans résultats.

Les pilotes anglais ont bombardé toute la journée les gares, troupes et cantonnements ennemis et, vu le beau temps, ils ont exécuté des réglages d'artillerie, et pris des photographies de lignes arrière allemandes et d'aérodromes. Au cours de nombreux combats, 24 avions ennemis ont été abattus.

— Canonnade intermittente sur le front italien.

— Petrograd est en proie au pillage. La lutte continue en Finlande sans résultat appréciable. Les maximalistes se sont emparés de Simféropol, en Crimée. Le mécontentement grandit en Pologne.

Trotsky s'étonne de la rupture d'armistice, et demande des explications à l'Allemagne. En même temps, les maximalistes lancent une proclamation intitulée : « Comment le gouvernement allemand trompe le peuple allemand ».

18 fév. (lun.). — Sur tout le front, de Flandre en Alsace, les artilleries adverses échangent des coups de canon, comme d'habitude. En fait d'actions d'infanterie, il n'y a à mentionner que l'échec de deux attaques allemandes en Champagne, à l'ouest de la Butte du Mesnil : les assaillants, qui avaient préparé leurs assauts par de violentes canonnades, ont subi des pertes très élevées au cours de vifs combats, et ont laissé des blessés entre nos mains.

Nos avions de bombardement ont effectué diverses expéditions : ils ont jeté 13.000 kilogrammes d'explosifs sur les gares de Thiaucourt, Thionville, Metz-Sablon, Pagny-sur-Moselle, sur les établissements ennemis d'Hirson et sur plusieurs terrains d'aviation. Nos canons spéciaux ont abattu deux appareils allemands.

Les aviateurs britanniques ont très efficacement bombardé Trèves, Thionville, les gares et les voies ferrées des environs de Metz, et, en Belgique, les champs d'aviation de Gand et de Tournai. Ils ont, de plus, abattu 16 appareils ennemis.

Les avions allemands ont exécuté deux nouveaux raids en Angleterre ; leurs bombes ont tué 19 personnes, et en ont blessé 34.

— Rien d'important en Italie.

— L'armistice entre les empires centraux et les maximalistes finit aujourd'hui ; l'état de guerre existe de nouveau entre eux dès demain, et, à la veille de la reprise possible des hostilités, le Soviet de Petrograd s'occupe de la démobilisation. La situation est loin de s'éclaircir.

19 fév. (mar.). — Il n'y a rien de particulier à signaler sur le front occidental ; la lutte d'artillerie continue toujours avec activité dans les mêmes secteurs : Ypres, Lens, Cambrai, au nord de l'Aisne, en Champagne, au nord de Verdun et en Alsace.

En trois jours, nos pilotes ont abattu 16 avions et un ballon captif allemands. Les

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris.
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).

pilotes anglais en ont détruit 17. En outre, les escadrilles alliées ont bombardé copieusement l'arrière-front ennemi.

— Canonnade et combats d'avant-postes en Italie.

— Les troupes ennemies ayant pris l'offensive, Lenine et Trotsky capitulent et acceptent les conditions de paix imposées par la Quadruplice, savoir : l'annexion de la Pologne, de la Lithuanie, de Riga, des îles de Moon et le payement d'une indemnité de 20 milliards de francs en or. C'est l'effondrement complet du front oriental, dû à la trahison.

20 fév. (mer.). — Sur le front britannique, les secteurs d'Ypres, de Lens, de Cambrai, de Saint-Quentin, et, dans nos lignes, les secteurs du nord de l'Aisne, de Champagne et de Verdun, qui pourraient être en butte à de violentes attaques, sont le théâtre de sérieuses actions d'artillerie. Nous avons repoussé trois coups de main ennemis : au bois de Quincy, près de Courcy et près de Vauquois. En Lorraine, au nord de Bures, nos détachements ont pénétré profondément et sur un large front dans les lignes allemandes ; cette brillante opération nous a permis de ramener 525 prisonniers, dont 11 officiers

Les aviateurs anglais bombardent sans relâche, depuis quelques jours, les régions lorraines voisines de Briey. Dans des combats aériens, les pilotes franco-britanniques ont abattu une vingtaine d'avions ennemis.

— Calme sur le front italien.

— Les troupes allemandes avancent en Russie et occupent sans combat de nouvelles positions, en capturant matériel de guerre et de chemin de fer.

— Un de nos dirigeables, qui explorait la Manche près de Sainte-Adresse, a heurté, par accident, les falaises de la Hève et a fait explosion, tuant 2 personnes, et en blessant plusieurs autres.

21 fév. (jeu.). — La canonnade gronde sur l'ensemble du front, surtout à la charnière de Vauxaillon, au nord du Chemin des Dames et en Champagne.

— Nos alliés d'Italie ont repoussé quelques attaques locales, mais rien de sérieux ne s'est passé sur leur front.

— Les Allemands ont exigé des commissaires du peuple une confirmation écrite du télégramme par lequel Trotsky et Lenine acceptaient toutes les conditions imposées par nos ennemis. En attendant, ils pénètrent en Russie sans rencontrer la moindre résistance. L'armée russe, que la démobilisation de Krilenko a transformée en cohue, n'est pas même en état de se replier Des milliers de prisonniers, des centaines de canons sont ramassés par les Allemands qui, avant de traiter avec le pseudo-gouvernement de Petrograd, lequel n'offre aucune garantie, veulent tenir des gages.

Les Alliés ne reconnaissent pas la paix séparée russe.

22 fév. (ven.). — La lutte d'artillerie croît sur l'ensemble du front ; c'est particulièrement sur les lignes britanniques que le bombardement réciproque est devenu très intense, notamment dans le Cambrésis et dans la région au nord-ouest de Saint-Quentin. La canonnade demeure également très intense sur notre front, au nord de l'Aisne, en Champagne, en Lorraine et en Alsace.

— A trois reprises, les avions ennemis ont bombardé Venise, cette nuit ; leurs projectiles ont causé des dégâts assez importants, et fait quelques victimes dans la population civile.

— Après avoir signé la capitulation, après avoir désarmé, démoralisé et ruiné la Russie, Lenine, Trotsky et les maximalistes s'aperçoivent que la république russe est en immense danger. Devant l'avance inquiétante des troupes allemandes, ils appellent aux armes toute la nation. Et Krilenko, qui licenciait ses troupes il y a trois jours, ordonne maintenant la mobilisation révolutionnaire, et proclame que la discipline doit régner dans l'armée, après qu'il a supprimé l'armée en y tuant la discipline.

— Les Bulgares se renforcent de contingents allemands, sur le front de Macédoine.

— Les troupes alliées de Palestine se sont emparées de Jéricho, et poursuivent leurs progrès au delà de la ville.

— On annonce que le sous-marin français *Bernouilli*, parti en croisière il y a quelques jours, n'est pas rentré à sa base.

23 fév. (sam.). — On ne signale aucun fait important sur l'ensemble des fronts alliés. La lutte d'artillerie revêt, par moment, une assez grande intensité, mais les actions d'infanterie restent de simples reconnaissances. Nous sommes toujours dans la période d'attente, et l'ennemi, de la mer du Nord à l'Adriatique, continue à s'abstenir de révéler ses intentions.

— Les Allemands poursuivent leur avance en Russie, sans tenir compte de l'acceptation, par le pseudo-gouvernement de Petrograd, des conditions humiliantes de paix qu'ils lui ont imposées. Nulle part ils ne rencontrent de résistance : les bandes russes sont en fuite, ou se laissent capturer.

A Petrograd, le Conseil des commissaires, inquiet de la tournure fâcheuse que prennent les événements, se dit résolu à la résistance. Trotsky demande à notre ambassadeur l'appui de la France, pour secourir la révolution russe.

L'ambassadeur du Japon, le vicomte Uchida, et le personnel de l'ambassade ont quitté Petrograd.

24 fév. (dim.). — Sur le front occidental, les hostilités sont toujours limitées aux duels d'artillerie et à des combats de reconnaissances. Nos soldats, par un brillant coup de main, ont pénétré dans Aspach-le-Bas et dans Pont-d'Aspach, en Alsace, où ils ont détruit les organisations ennemies, et d'où ils ont ramené des prisonniers.

— Les Allemands poursuivent sans arrêt leur marche sur Petrograd, et envahissent l'Ukraine.

Les maximalistes, que la reprise des hostilités jettent dans le plus grand désarroi, capitulent devant l'Allemagne. Ils souscrivent à toutes les conditions draconiennes proposées par le gouvernement allemand. La sinistre comédie qui se jouait depuis la fameuse déclaration : « Ni paix ni guerre » se termine dans le désastre et l'humiliation.

L'appel de Trotsky à la France n'était que le geste sans conséquence d'un homme faible devant l'événement qui l'effraye, qu'il ne peut arrêter et qu'il est obligé d'accepter.



« Nous pensions entrer un jour à Petrograd, mais nous n'espérions pas trouver deux guides. »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*.)

— Les pourparlers de paix entre la Quadruplice et la Roumanie commencent à Bucarest.

— Sur le front de Macédoine, l'artillerie ennemie déploie une certaine activité dans la région de la Strouma et à l'ouest du Vardar. Les Serbes ont repoussé une attaque bulgare.

— Les troupes turques sont rentrées à Trébizonde.

— Le transatlantique anglais *Florizel*, allant de Saint-Jean-de-Terre-Neuve à New-York, a fait naufrage à la pointe de Freshwater, à 7 milles au nord du cap Race. La tempête, qui faisait rage, a brisé le bateau. Il y avait à bord 70 hommes d'équipage et 77 passagers : il ne reste que 44 survivants.

25 fév. (lun.). — En Belgique, en France et en Italie, les hostilités conservent le même caractère, et ne consistent qu'en canonnades et reconnaissances d'infanterie. Des contingents austro-hongrois, bulgares et turcs viennent renforcer les troupes allemandes concentrées le long de la frontière méridionale de la Belgique.

— Les convulsions maximalistes ont abouti à une nouvelle capitulation, totale et sans réserve. Les appels déclamatoires à la population, la proclamation de la levée en masse et de l'état de siège, l'enrôlement forcé des bourgeois des deux sexes et des publicistes d'opposition se résolvent finalement dans l'acceptation pure et simple, par le Soviet des commissaires du peuple, des nouvelles conditions formulées par le militarisme allemand. Il ne reste plus rien du grand empire qui, il y a juste cent ans, avait pris la prépondérance en Europe. La nouvelle république s'est effondrée, foudroyée par la politique insensée de ses dirigeants.

La Russie d'Europe annihilée, les maximalistes, travaillant au compte de l'Allemagne, opèrent maintenant au delà de l'Oural, vers l'Orient.

26 fév. (mar.). — Les communiqués ne mentionnent aucun événement important : quelques reconnaissances d'infanterie, et activité marquée de l'artillerie au nord-est d'Ypres, au nord du Chemin des Dames et sur les deux rives de la Meuse.

Dans la soirée, une quinzaine d'avions ennemis ont survolé Nancy. Ils ont jeté 180 torpilles qui ont tué une dizaine de personnes, et causé dans la ville et sa banlieue des dégâts considérables.

— Les armées allemandes avancent vers Petrograd, en dépit de l'acceptation par la Russie des termes de la paix que lui a imposée la Quadruplice, et sans tenir compte des protestations, des messages et des propositions des maximalistes. Ceux-ci déclarent la révolution en danger, et décrètent la mobilisation générale pour la résistance suprême, mais ils savent que leur appel ne peut avoir aucun effet pratique, et ils ne jouent la comédie que pour se maintenir au pouvoir.

— Les négociations commencées à Bucarest sont momentanément interrompues : le général Averesco n'a pu s'entendre avec le comte Czernin et M. de Kühlmann.

— Le remorqueur de la flotte de guerre nord-américaine *Cherokee* a coulé au large de la côte de l'Atlantique : 10 hommes sur 40 ont été sauvés.

27 fév. (mer.). — Les actions d'artillerie sont parfois violentes sur plusieurs parties du front franco-britannique, notamment dans les régions d'Ypres, Cambrai, Saint-Quentin, au nord de l'Aisne, en Champagne et sur la rive gauche de la Meuse. Deux forts coups de main ennemis, l'un au nord du Chemin des Dames, l'autre au sud-ouest de la Butte du Mesnil, ont échoué sous nos feux.

Des avions anglais ont bombardé Trèves.

— D'Italie, on signale une assez vive canonnade, des combats de patrouilles, et des raids d'avions ennemis sur Trévise et Venise, où ils ont fait des dégâts importants.

— Les Allemands continuent leur marche dans les directions de Petrograd et de Kiev. Au cours de leur promenade militaire, ils s'emparent des stocks et réserves alimentaires, ainsi que des autres marchandises, avec les canons et les munitions que les bolcheviks leur abandonnent volontiers.

Pendant ce temps, les maximalistes sont aux prises avec les cosaques, et luttent contre les Roumains en Bessarabie.

— Le navire-hôpital anglais *Glenart-Castle* a été torpillé dans le canal de Bristol ; on a pu sauver 29 personnes, mais il y a 153 manquants.

28 fév. (jeu.). — De la mer du Nord à la mer Adriatique la situation reste stationnaire. A signaler quelques coups de main réussis par les troupes britanniques vers la forêt d'Houthulst, au nord de la Scarpe et dans la région de Cambrai ; l'activité de nos patrouilles au nord de Verdun ; la canonnade assez vive dans la région d'Ypres, de Saint-Quentin, et sur la rive droite de la Meuse. A mentionner, enfin, en Italie, quelques échanges de coups de canon et des reconnaissances locales.

— La marche des Allemands sur Petrograd paraît se ralentir. Les Russes résistent et ont réussi à reprendre Pskow ; l'enthousiasme pour la défense du territoire semble grandir, et la mobilisation se fait avec rapidité.

Les troupes austro-hongroises interviennent dans les affaires de l'Ukraine ; elles sont entrées à Kichinef.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Francis, a quitté Petrograd avec tout le personnel de l'ambassade.

On annonce également que les missions anglaises, militaire et civile, ont quitté la capitale de la Russie.

1er mars (ven.). — La journée a été très mouvementée sur notre front : l'ennemi a lancé une série de violentes attaques, dont les deux principales se sont produites au nord de l'Aisne, dans la région de Chavignon et en Champagne, à la Butte du Mesnil. Il a été partout repoussé, après avoir essuyé de lourdes pertes, et n'a réussi à prendre pied dans quelques éléments avancés de la Butte du Mesnil, qu'à la suite de plusieurs tentatives infructueuses au cours desquelles il a été fortement éprouvé. La lutte d'artillerie s'est intensifiée sur toute la ligne, surtout au nord de Reims, en Champagne, au nord de Verdun et en Woëvre.

— Rien d'important en Italie.

— Les négociations de Brest-Litovsk, à peine reprises, paraissent de nouveau rompues. Les troupes allemandes continuent leur marche un moment ralentie, et avancent sur tous les fronts en général. On s'attend à un siège de Petrograd. Lenine, après avoir tout désorganisé, invite le peuple à se lever et à prendre les mesures les plus fortes pour la défense.

Des conversations préliminaires de paix ont lieu à Bucarest entre les délégations de la Quadruplice et le général roumain Averesco. Le roi Ferdinand a eu un entretien avec le comte Czernin ; ce dernier lui a fait connaître les conditions de la Quadruple-Alliance.

On parle de l'intervention du Japon en Sibérie. Les Alliés seraient favorables à cette intervention : il s'agirait de fixer les conditions dans lesquelles elle devrait s'opérer.

— Le croiseur auxiliaire anglais *Calgarian* a été torpillé et coulé ; 2 officiers et 45 hommes de l'équipage ont péri.

— On a célébré dans toute la France l'anniversaire de la protestation que les représentants de l'Alsace et de la Lorraine firent entendre à l'Assemblée de Bordeaux, le 1er mars 1871. A Paris, cette commémoration s'est faite à la Sorbonne, en présence de M. Raymond Poincaré, président de la République, et sous la présidence de M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères. Tous les membres du gouvernement, de nombreux sénateurs et députés assistaient à cette cérémonie, ainsi que Mgr l'archevêque de Paris, l'abbé Wetterlé et M. Blumenthal, ancien députés protestataires au Reichstag, et les maires des villages alsaciens-lorrains reconquis.

Dans un discours très applaudi, M. Stephen Pichon a révélé deux faits historiques : l'un confirmant que l'Alsace-Lorraine est bien française ; l'autre prouvant qu'il nous fallait, en 1914, soit nous battre, soit donner aux Allemands Toul et Verdun comme gages de notre neutralité.

M. Clemenceau, président du Conseil, a prononcé à son tour un discours, qui a fait sensation. Il a été acclamé.

2 mars (sam.). — Les Allemands ont exécuté pendant la nuit plusieurs coups de main en différents points du front britannique ; le plus important est celui qu'ils ont effectué sur les lignes portugaises, du côté de Neuve-Chapelle ; ils ont été partout repoussés, et ont laissé des prisonniers. — Ils se sont montrés également très agressifs sur toute la partie de notre front qui s'étend du canal de l'Oise à l'Aisne jusqu'à la Moselle ; leur activité s'est particulièrement manifestée au nord-ouest et au sud-ouest de Reims, vers Juvincourt et la Pompelle, et, en Champagne, vers le Cornillet et le Téton ; malgré leurs efforts répétés, ils ont été partout rejetés avec de grandes pertes, et ils ont laissé des prisonniers entre nos mains. De nombreux combats de patrouilles ont eu lieu un peu partout, et la lutte d'artillerie est très vive du Chemin des Dames à la Meuse.

— Par suite du mauvais temps, l'activité combattive est très modérée sur le front italien.

— Devant le refus des Allemands de cesser les opérations de guerre jusqu'à la signature de la paix, les délégués bolcheviks à Brest-Litovsk décident de signer le traité sans en examiner les clauses ; c'est une capitulation humiliante qui n'engage qu'eux.

Les Allemands avancent vers Petrograd, et, de concert avec les Autrichiens, ils activent leurs opérations en Ukraine. On peut voir dans la marche des colonnes austro-allemandes un grand mouvement enveloppant dirigé contre l'armée roumaine.

Les troupes allemandes débarquent aux îles Aland.

L'ambassadeur de France, M. Noulens, et les autres ambassadeurs alliés quittent Petrograd.

L'armistice entre la Roumanie et la Quadruplice est dénoncé ; de nouveaux pourparlers vont s'engager.

Les Etats-Unis laissent au Japon toute liberté d'intervenir en Sibérie. La Chine, d'accord avec le Japon, envoie des troupes en Mandchourie. Les deux Etats veulent arrêter l'influence des bolcheviks en Extrême-Orient, et empêcher la présence éventuelle des Allemands à Vladivostok.

3 mars (dim.). — La neige, qui est tombée en abondance pendant deux jours, a sans doute suspendu les attaques de l'infanterie allemande ; celle-ci n'a tenté de-ci de-là que quelques petits coups de main, qui ont tous échoué. Mais les actions d'artillerie sont vives au nord-est de Verdun, en Woëvre, en Lorraine et en Haute-Alsace, au nord du canal du Rhône au Rhin.

— En Italie, la situation reste calme ; le temps y est très mauvais.

— La signature de la paix entre les bolcheviks et l'Allemagne et ses alliés compte à partir d'aujourd'hui dimanche, ce qui n'a pas empêché un avion allemand d'aller ce jour même jeter sur Petrograd des bombes, qui ont fait 8 victimes.

Les socialistes révolutionnaires russes protestent contre la paix honteuse signée, les yeux fermés, par les délégués de Lenine et de Trotsky.

La progression austro-allemande se poursuit en Russie.

4 mars (lun.). — Bien que les tempêtes de neige et de pluie sévissent continuellement sur le front, elles n'arrêtent ni l'artillerie ni les coups de main des fantassins. Nos alliés britanniques ont exécuté et réussi plusieurs raids dans les

lignes ennemies, et ont repoussé trois tentatives allemandes dans les secteurs de Lens et de Saint-Quentin. — L'ennemi a exécuté, en Lorraine, plusieurs coups de main, consécutifs à des bombardements : dans la forêt de Parroy, vers Nenviller, dans les régions de Bures et de Vého ; il a été partout rejeté, il a subi des pertes sensibles, et a laissé des prisonniers entre nos mains. A l'est de la Meuse, nous avons exécuté une attaque sur les organisations ennemies à la Tranchée de Calonne ; nos troupes ont pénétré jusqu'à la quatrième ligne allemande sur un front de 1.200 mètres et une profondeur de 500, et nous avons repoussé une contre-attaque de nos adversaires, qui ont essuyé de très grandes pertes ; nous avons fait plus de 150 prisonniers. La canonnade gronde sur toute la ligne, particulièrement dans les secteurs de Lens, au nord de Verdun, en Lorraine et en Haute-Alsace.

— Aucun fait important en Italie.

— En raison du traité de paix signé à Brest-Litovsk, le généralissime russe Krilenko ordonne la cessation immédiate des hostilités.

Tous les représentants alliés ont quitté Petrograd.

— Le gouvernement roumain a accepté les conditions allemandes d'armistice, et les pourparlers de paix vont commencer.

— Les troupes alliées progressent en Palestine sans rencontrer de résistance sérieuse.

5 mars (mar.). — Les coups de main se succèdent sans interruption : les troupes britanniques ont pénétré dans les tranchées ennemies à Warneton, et ont fait des prisonniers. Nos soldats ont également réussi des attaques au nord du Chemin des Dames et à l'est de Courcy, et ils ont ramené des prisonniers. Les Allemands ont échoué dans leurs tentatives près de Saint-Quentin, au bois Le Chaume, au bois des Chevaliers et en Lorraine. La lutte d'artillerie se maintient violente sur la rive droite de la Meuse et dans les Vosges.

— On ne signale, en Italie, que des échanges de coups de canon et des fusillades.

— Les maximalistes donnent l'ordre, à Petrograd, de démobiliser la vieille armée, et d'armer la milice nationale pour la remplacer. Ils font détruire le Transsibérien.

Le Japon considère ses intérêts comme menacés par l'influence grandissante des bolcheviks et des Allemands en Sibérie, et il est résolu à prendre les mesures voulues, en plein accord avec les autres puissances qui sont en guerre avec l'Allemagne. Les Alliés d'Europe sont convaincus de la nécessité d'une action japonaise ; les Etats-Unis en ont reconnu à leur tour le caractère indispensable, sans avoir toutefois le désir de négocier directement à ce propos avec le Japon. La Grande-Bretagne, liée au gouvernement de Tokio par un traité d'alliance qui a été la base de toute la politique de guerre japonaise, a un rôle spécial à jouer dans les pourparlers relatifs à l'intervention du Japon en Sibérie.

— Les préliminaires de la paix ont été signés à Buftéa entre la Quadruplice et la Roumanie : celle-ci perd la Dobroudja, el démobilise son armée ; de plus, les vainqueurs déclarent imposer des clauses économiques correspondant à la situation.

6 mars (mer.). — Le temps revenant au beau, l'activité de combat augmente : une série de petites attaques a lieu nuit et jour sur presque toutes les parties du front ; l'ennemi surtout se montre très agressif, mais ses tentatives échouent sous nos feux, et nous rapportent des prisonniers. Les actions d'artillerie sont violentes sur la Scarpe, dans les secteurs d'Ypres, de Saint-Quentin, en Champagne, en Lorraine, dans les Vosges et en Alsace.

— Calme en Italie.

— Le généralissime Krilenko se plaint de la continuation des hostilités de la part des armées allemandes et austro-hongroises, malgré la signature de la paix.

Le gouvernement maximaliste transfère la capitale à Moscou

Des croiseurs japonais sont arrivés à Vladivostok. Ils seront appuyés par d'autres vaisseaux de guerre, nippons et anglais. La Chine veut se joindre au Japon pour agir en Sibérie.

7 mars (jeu.). — Les canonnades et les coups de main continuent sans interruption, de la Flandre à l'Alsace, mais aucun fait important n'est à signaler.

L'aviation profite du beau temps : les pilotes franco-britanniques ont abattu 24 appareils allemands et ont lancé 12.000 kilogrammes d'explosifs sur les gares et dépôts de munitions de la zone ennemie.

Cette nuit, des avions allemands ont bombardé la région au nord de Nancy ; il n'y a pas de victimes. D'autres aéroplanes ennemis ont franchi la côte orientale de l'Angleterre et se sont dirigés sur Londres ; leurs bombes ont tué 20 personnes et en ont blessé 19.

— Le mauvais temps, en Italie, empêche toute action d'infanterie et réduit grandement l'activité de la canonnade.

— Le Comité central des Soviets se déclare pour la ratification de la paix.

L'Allemagne et la Finlande signent la paix, et les îles Aland sont proclamées province finlandaise.

— Des révélations faites par la presse espagnole dévoilent l'influence allemande dans tous les incidents qui se sont produits en Espagne depuis deux ans : il est prouvé que l'ambassade d'Allemagne, à Madrid, subventionne la propagande anarchiste.

8 mars (ven.). — Sur le front de Flandre, les Allemands ont attaqué, avec des forces sérieuses, les tranchées britanniques de la forêt d'Houthulst sur un front de 1.500 mètres ; une contre-attaque les a rejetés, et leur a fait subir de très fortes pertes. — De notre côté, on signale sur l'ensemble de nos lignes une assez vive activité de combat, notamment au nord de Reims, des deux côtés de la Meuse et sur quelques points de la Haute-Alsace.

Un nouveau raid, mené par une dizaine d'escadrilles d'avions allemands, a eu lieu ce soir sur Paris, vers 20 h. 50, et a duré plus de trois heures. Un nombre important d'appareils ennemis a été repoussé par notre défense aérienne, avant d'avoir pu atteindre la capitale ; ceux qui ont réussi à survoler Paris et les localités de la périphérie ont lancé des bombes qui ont tué 13 personnes, et en ont blessé 50.

En forêt de Compiègne on a découvert un gotha qui a été abattu au retour du raid sur Paris ; ses quatre passagers étaient carbonisés. Les Allemands avouent avoir perdu un deuxième avion au cours de ce même raid.

— D'Italie, on ne mentionne que des canonnades, le mauvais temps ayant empêché toute action d'infanterie.

9 mars (sam.). — L'ennemi exerce son activité de combat principalement en Flandre, sur le front britannique. Il effectue des reconnaissances, après une grosse préparation d'artillerie et avec l'emploi de gaz enflammés, mais ses attaques n'aboutissent à aucun résultat. Partout ailleurs il n'y a que des échanges de coups de canon plus ou moins violents, et de petits coups de main.

L'aviation britannique a bombardé Mayence en plein jour, et démoli 22 appareils ennemis dans une seule journée.

— En Italie, duel d'artillerie, de l'Adige à la Piave.

— On annonce que Trotsky a résigné ses fonctions de commissaire du peuple aux Affaires étrangères. Pendant sa honteuse dictature, il a désorganisé, anéanti la Russie, qu'il a ensuite livrée à l'Allemagne.

— Ce soir entrera en vigueur l'heure d'été. A 23 heures précises, montres, pendules et horloges devront être avancées d'une heure.

10 mars (dim.). — Nos alliés britanniques ont exécuté avec succès des coups de main dans les régions de Saint-Quentin et de Cambrai, et ils ont repoussé une attaque ennemie à l'est d'Armentières. — Les Allemands ont complètement échoué dans leurs coups de main sur nos lignes, au sud de Bétheny, sur la rive gauche de la Meuse et dans les Vosges ; ils ont subi des pertes sensibles, et laissé des prisonniers entre nos mains. Nos détachements, pénétrant dans les lignes ennemies, à l'est d'Aubérive et dans la région de Badonviller, ont opéré de nombreuses destructions, et fait des prisonniers. La lutte d'artillerie se maintient sur tout le front, et, par moment dans certains secteurs, elle atteint une grande violence.

Des aviateurs britanniques bombardent Stuttgart en plein jour, et abattent plusieurs appareils ennemis en combats aériens.

— La situation est stationnaire sur le front italien.

— Les délégués russes aux conférences de la paix à Brest-Litovsk adressent une nouvelle protestation aux ouvriers et paysans, dans laquelle ils dénoncent la pression que l'Allemagne a exercée sur eux.

Par suite des dispositions du traité préliminaire de paix, les Roumains évacuent les territoires qu'ils occupaient en Bukovine.

— Les troupes alliées du général Allenby progressent au nord de Jérusalem.

— En Mésopotamie, les forces britanniques refoulent les troupes turques, et occupent Hit, sur l'Euphrate.

11 mars (lun.). — La lutte d'artillerie a pris un caractère de grande intensité dans la région d'Ypres à La Bassée, au nord de l'Aisne vers Chavignon et sur les lignes d'Alsace. Nous avons repoussé plusieurs détachements ennemis qui tentaient d'aborder nos tranchées, et nous avons exécuté quelques coups de main qui nous ont donné un certain nombre de prisonniers. La seule action d'infanterie importante s'est produite sur la rive gauche de la Meuse, au nord-ouest de Verdun : l'ennemi a lancé ses troupes spéciales d'assaut contre nos positions de la côte de l'Oie et du Mort-Homme ; il a été partout repoussé.

Une soixantaine d'avions allemands ont exécuté un nouveau raid sur Paris, à 21 h. 30 ; c'est le 21[e]. Ayant réussi à franchir nos lignes, ils ont jeté de nombreuses bombes sur la capitale et la banlieue. Plusieurs immeubles ont été démolis, ou ont pris feu. Parmi les victimes on compte 34 tués et 79 blessés ; il faut malheureusement ajouter 66 personnes étouffées par la foule, à la suite d'une panique, à l'entrée d'un refuge dans le Métropolitain. L'alerte a cessé à minuit 15. Au retour du raid, 4 gothas ont été abattus, et leurs équipages ont été tués ou faits prisonniers.

Les gares et les casernes de Coblentz ont été bombardées par des aviateurs anglais, et 19 appareils ennemis ont été détruits en combats aériens par nos alliés.

— Actions intermittentes d'artillerie sur le front italien. Un autre raid a été effectué de nuit par des avions autrichiens, sur Naples. Partis de Cattaro ou de Pola, ils ont franchi, aller et retour, près de 900 kilomètres. Une vingtaine de bombes sont tombées sur la ville, causant peu de dommages, mais faisant quelques victimes.

— On annonce que des dissensions graves désunissent les maximalistes.

12 mars (mar.). — Les actions militaires ne consistent encore qu'en bombardements et attaques locales exécutés par les Allemands sur des fronts restreints ; ils sont partout repoussés, et laissent toujours quelques prisonniers. C'est constamment dans les régions d'Ypres et d'Armentières, au nord de l'Aisne, en Champagne, en Argonne, au nord de Verdun, en Lorraine et dans les Vosges que leur artillerie agit avec le plus de continuité.

Trois dirigeables allemands ont attaqué, le soir, la côte anglaise du Yorkshire ; quelques bombes ont été jetées à une courte distance dans l'intérieur, il y a 14 victimes.

— Les actions d'artillerie et les raids de l'aviation deviennent plus actifs sur le front italien.

— Les Allemands ont débarqué à Abô, port finlandais à l'entrée du golfe de Finlande. L'ingérence germanique dans les affaires intérieures finlandaises laisse voir l'intention des Teutons de transformer la Finlande en colonie allemande. Les autorités du Kaiser ont introduit dans ce pays les méthodes de gouvernement inaugurées dans l'ouest de la Russie : la presse est supprimée, toutes les organisations démocratiques sont détruites, des centaines d'arrestations ont lieu chaque jour, et il y a de nombreuses exécutions. Les choses se passent de même en Esthonie, où la bourgeoisie elle-même, après avoir acclamé les Allemands comme des sauveurs, subit toutes sortes de persécutions.

Les maximalistes, qui se cramponnent au pouvoir, s'occupent de faire croire à la Russie que les Japonais ne vont venir que pour ramener la contre-révolution.

13 mars (mer.). — La situation ne change pas sur le front occidental. Ce sont toujours des coups de main et des canonnades. Parmi les actions d'infanterie, il faut mentionner l'attaque exécutée par les Allemands en Champagne, à la suite d'un violent bombardement de la région des Monts, sur nos positions à l'ouest de Vaudesincourt : après un vif combat, nos troupes ont rejeté l'ennemi, en lui infligeant des pertes sérieuses.

Des avions anglais ont lancé une tonne d'explosifs sur les usines de munitions de guerre et les casernes de Fribourg-en-Brisgau. D'autres aviateurs britanniques ont bombardé les cantonnements ennemis entre Lille et Cambrai, et, au cours de combats aériens, ils ont descendu 22 appareils allemands.

— Du front italien on n'annonce que des canonnades dans les régions montagneuses, et des échanges de coups de fusil entre patrouilles.

— Un nouveau gouvernement, intitulé « Conseil national communiste », est créé à Petrograd sous la présidence de Trotsky. Il est chargé de maintenir l'ordre dans la ville, et d'organiser au besoin sa défense contre l'ennemi.

La terreur des neutres est à l'ordre du jour à Berlin : le Danemark est menacé par l'Allemagne au sujet de questions économiques ; les autres Etats scandinaves et la Hollande commencent à être l'objet d'un traitement de même nature. L'Allemagne ne reconnaît plus l'indépendance de personne.

— En Macédoine, plusieurs coups de main ont été réussis par les troupes françaises au nord de Ljumnica, et par les troupes serbes vers Cradeschnitza ; un certain nombre de prisonniers bulgares ont été ramenés.

— Les troupes turques ont réoccupé Erzeroum sans combat et leur arrivée a donné lieu à de nouveaux massacres d'Arméniens.

14 mars (jeu.). — On se borne toujours à de simples harcèlements le long des lignes du front occidental, de la mer du Nord à la Suisse. La canonnade est assez vive un peu partout, et les actions sont, de part et d'autre, limitées à de petits engagements. Signalons cependant le coup de main exécuté par les soldats belges entre Nieuport et Lombaertzyde, au cours duquel nos alliés se sont emparés de toute la première ligne allemande.

— Les raids des avions anglais sur les villes allemandes de Mayence, Stuttgart et Coblentz ont donné d'excellents résultats et provoqué chez nos ennemis une vive émotion.

— Combats de patrouilles et échange de coups de canon en Italie.

— Dans un discours prononcé à la Chambre des communes par M. Balfour sur la situation russe, l'homme d'Etat anglais se déclare optimiste au sujet de la Russie, mais pas en ce qui concerne son avenir immédiat. La Révolution française, dit-il, se trouva associée à de grandes opérations et aboutit à mettre sur pied des armées dont l'efficacité et l'immense énergie firent l'étonnement de l'Europe. Qu'on mette en parallèle la conduite de la France avec ce qui se passe en Russie. La Russie ne possède pas un seul élément de défense et de lutte que ses révolutionnaires n'aient, de propos délibéré, complètement détruit. Les bolcheviks se sont réduits eux-mêmes à une complète impuissance en face de l'agression de l'Allemagne, et aujourd'hui ils désirent reconstituer l'armée russe pour la défense du pays.

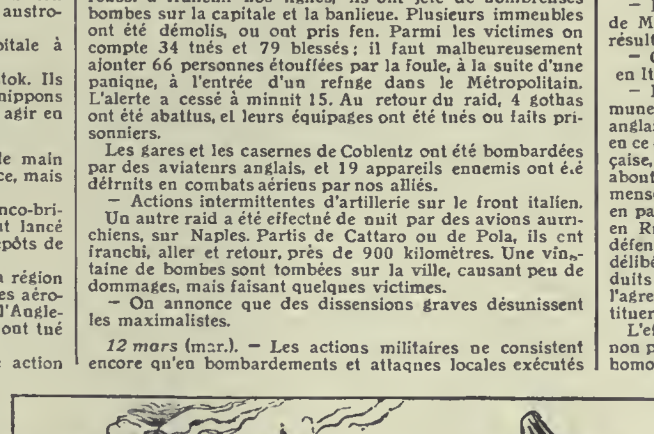
L'effet principal, capital, de la Révolution française, fut non pas de démembrer la France, mais d'en faire un corps homogène. C'est précisément l'inverse qui arrive en Russie. L'Allemagne fera tout son possible pour perpétuer les désordres et l'anarchie, afin de maintenir la Russie en état de faiblesse et de pénétrer plus facilement dans toutes ses provinces. La Russie veut résister à cette pénétration, mais elle a détruit les éléments de sa défense. Alors la question est celle-ci : Y a-t-il un quelconque des Alliés qui puisse accourir auprès de la Russie acculée et lui apporter cette aide, cette sympathie dont elle a tant besoin ? Ce sont cette aide et cette sympathie que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Japon désirent apporter à la Russie, et non pas l'invasion et les pillages. Ils désirent l'aider à franchir cette grande crise de son histoire. Les Japonais seraient pour la Russie non des ennemis, mais des alliés contre l'Allemagne.

— Les empires centraux sont maîtres d'Odessa, où ils sont arrivés par les chemins de fer roumains, en partant de Braïla, par Galatz.

Les négociations germano-roumaines ont repris : les Allemands augmentent leurs exigences, et imposent à la Roumanie de dures conditions économiques.

— Une crise de cabinet retarde la décision du Japon en ce qui concerne son intervention en Sibérie.

— Deux vapeurs espagnols ont été torpillés : l'un d'eux, le *Christina*, a été coulé dans le canal de Bristol ; l'autre, le *Dona Nova*, frappé en Méditerranée, a été sauvé par un torpilleur français.



LE DROIT DES PEUPLES. — « Vous pouvez disposer librement de votre nationalité. »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*.)



« Mais vous m'ennuyez à me suivre en répétant : « Les Gothas ! les Gothas ! »
— Monsieur, c'est parce que je vends des masques... »



« C'est toi qui chantes ?
— Eh bien ! oui, c'est moi...
— Je croyais qu'on essayait une sirène dans le quartier. »



« C'est très ennuyeux ! J'avais besoin d'aller en Suisse...
— Vous savez que si vous n'y allez pas comme espion, vous aurez les plus grandes difficultés à obtenir un passeport. »



« Qu'est-ce qu'il y a ?
— La bonne a perdu la carte.
— Je m'en doutais... elle avait l'air un peu maboule !
— Mais non..., il s'agit de la carte de pain. »



PRUDENCE ÉLÉMENTAIRE APRÈS LA GUERRE

« Ya... che suis fenu guelguefois déchà à Paris...
— Sur un gotha ? »

(Henriot, *La Liberté*).

PETITE CORRESPONDANCE

B. J., *Paris*. — C'est l'exemple surtout qu'il faut : une belle action sentie par un peuple élève plus les esprits que tous les conseils du goût.

S. F., *Saint-Lô*. — L'anis étoilé est le fruit du badianier, arbuste de la Chine, toujours vert et scientifiquement désigné sous le nom d'*Illicium anasitum*.

M. I., *Tunis*. — On appelle *horizon géocentrique* d'un lieu situé à la surface de la Terre, le plan mené par le centre de la Terre perpendiculairement à la verticale du lieu considéré.

P. I., *Nantes*. — Ils agissent en connaissance de cause. Ils savent fort bien que

L'espérance trompée accable et décourage.

B. L., *Caen*. — Au sommet du mont Blanc (4.810 mètres d'altitude) la hauteur barométrique est en moyenne 424 millimètres ; l'eau bout à 84° centigrades.

N. C., *Paris*. — Oui, et c'est consolant : la jalousie est un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite.

F. D., *Secteur 20*. — C'est Walter Scott qui a dit : « La guerre est le seul jeu où les deux partis se trouvent en perte quand il est fini. »

S. B., *Casablanca*. — Parce que les fortes proportions de fécule qui se développent dans la plupart des tubercules font de certains d'entre eux des aliments excellents.

R. E., *Valence*. — C'est exact, puisque la vitesse de translation de la Terre autour du Soleil est de 29.763 mètres par seconde, soit 107.150 kilomètres à l'heure.

V. H., *Aurillac*. — Il résulte de récentes expériences faites par M. Kayser, maître de conférences à l'Institut national agronomique, qu'il suffit de 8 à 10 kilogrammes de glands de chênes pour fabriquer un litre d'alcool.

G. L., *Chartres*. — C'est un principe de notre droit public, que nul ne peut être privé de sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité générale, et moyennant une juste et préalable indemnité.

R. M., *Ajaccio*. — Les instruments de chirurgie dits en « gomme élastique », comme les canules, les bougies, les sondes, etc., sont faits avec de l'huile de lin séchée et durcie à l'air.

N. D., *Saint-Malo*. — Le *Tide predicter* est un ingénieux appareil imaginé par lord Kelvin ; il permet de trouver mécaniquement la courbe de marée d'un port quelconque.

C. H., *Tarragone*. — Le général Barbanègre, l'héroïque défenseur de Huningue, avait un frère, Jean, colonel au 5e régiment de hussards et qui fut tué par un boulet de canon à la bataille d'Iéna.

U. E., *Alger*. — Les monnaies fabriquées en France, depuis 1795 jusqu'au 31 décembre 1914, représentent un total général de 18.045.990.186 francs. Il a été retiré de la circulation (pièces démonétisées) pour 824.309.927 francs.

R. F., *Paris*. — Le poids moyen d'un hectolitre de blé est de 76 kilogrammes ; celui d'un hectolitre de seigle, 72 kilogrammes ; l'hectolitre d'avoine pèse 47 kilogrammes et celui de maïs, 67 kilogrammes.

G. R., *Avignon*. — Le célèbre docteur de l'Église d'Alexandrie Didyme, était tombé dans les erreurs d'Origène, dont il avait expliqué le livre des *Principes*, et il fut condamné, après sa mort, par le second concile de Nicée.

D. S., *Nevers*. — On voit le portrait de Mme Joly en tête du 4e volume de l'*Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Etienne et Martainville. Lebrun avait fait pour cette actrice l'épitaphe que voici :

Eteinte dans sa fleur, cette actrice accomplie
Pour la première fois a fait pleurer Thalie.

A. M., *Bordeaux*. — Le *Terbib*, au Maroc, est l'impôt sur les revenus agricoles. Cet impôt, qui est basé sur une déclaration du contribuable, porte sur la récolte annuelle, sur le cheptel et les arbres fruitiers. L'impôt est faite à l'hectare, sur un rendement présumé de la récolte, dès que l'état des cultures le permet.

D. G., *Poitiers*. — L'opinion la plus accréditée veut que l'ancienne Stridon soit aujourd'hui la ville de Sdrigna, non pas en Styrie, comme l'ont dit quelques auteurs, mais dans la Hongrie. Saint Jérôme appelait son pays le centre de la barbarie, et il reproche à ses compatriotes de ne connaître d'autre dieu que leur ventre.

F. R., *Perpignan*. — On désigne sous le nom de *hypocentre* d'un tremblement de terre la région où le mouvement a pris naissance et qui est toujours à une certaine profondeur. On admet que cet hypocentre se trouve sur la verticale de l'*épicentre* situé à la surface du globe.

F. B., *Alençon*. — Sous le nom de *métal Sainte-Claire-Deville*, on désigne un bronze d'aluminium composé de 90 parties de cuivre pour 10 d'aluminium. Ce métal, qui avait été proposé pour la fabrication des nouvelles pièces destinées à remplacer les monnaies de bronze, a dû être abandonné, parce qu'il présente de grandes difficultés de frappe à froid, et que les Monnaies ne font pas la frappe à chaud.

L. W., *Londres*. — Les verbes terminés au présent de l'infinitif par *aître* ou par *oître*, comme *connaître*, *croître*, prennent un accent circonflexe sur l'*i*, toutes les fois que cet *i* est suivi d'un *t* : *il paraît*, *je connaîtrais*, *il croît*. — Écrivez : *ils sont sains et saufs, mais ils ont été faits prisonniers.*

W. L., *Beauvais*. — Ce fut en 1337 qu'Edouard III introduisit en Angleterre le titre de *duc*, qui n'y était pas connu auparavant. Son fils aîné l'obtint le premier sous le nom de duc de Cornouailles, et, avec ce titre, son père lui conféra plusieurs domaines considérables pour le mettre en état d'en soutenir la dignité.

L. M., *Florence*. — On se trompe d'auteur. Ce quatrain est d'Etienne de Lafargue. Il est adressé : *A deux sœurs.*

Vous avez tout l'éclat de la mère du jour :
Le myrte fleurit sur vos traces :
Une de plus, vous seriez les trois Grâces,
Une de moins, et vous seriez l'Amour.

N. T., *Marseille*. — Drusus, fils de l'empereur Tibère et de Vipsanie, sa première femme, est représenté au revers de son frère sur une médaille d'argent très rare. Ses médailles romaines, en bronze, les grecques et celles des colonies sont plus communes. Les deux enfants qu'il eut de Livie se trouvent sur les premières ; leurs têtes sortent de deux cornes d'abondance réunies par les extrémités.

J. N., *Secteur 104*. — On peut faire usage de la virgule avant *et*, *ou*, *ni*, quand ces conjonctions se trouvent plusieurs fois répétées. Ex. : *Le soldat français réunit à la fois et la bravoure, et la vigueur, et l'endurance, et la gaieté. On attend une offensive ou en Flandre, ou en Artois, ou en Champagne, ou en Lorraine, ou en Alsace. Sachez que ni le danger, ni les privations, ni les fatigues, ni les souffrances ne diminueront l'ardeur de nos troupes.*

V. J., *Tours*. — Chacun son métier. Si l'on en croit l'Estoile, Isaac de Laffemas, avant d'être avocat au parlement de Paris, avait été tailleur. Un jour qu'il présentait à Henri IV, son *Histoire des amours tragiques de ce temps*, le roi lui dit : « Puisque les tailleurs comme vous font des livres, j'entends que mes chanceliers dorénavant fassent mes chemises (*Mémoires* de l'Estoile, 1606).

R. I., *Washington*. — Le drame était alors sur la scène française un genre nouveau, dont le *Père de famille*, par Diderot, fut le premier exemple. Le drame en trois actes, *Eugénie*, de Beaumarchais, fut sifflé, d'abord en 1767 ; remanié par l'auteur, il fut ensuite vivement applaudi. « Je lirai *Eugénie*, écrivait Voltaire en 1774, ne fût-ce que pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais peut faire pleurer le monde. »

S. N., *Nouvelle-Orléans*. — Voici la composition moyenne des céréales dont vous parlez, vous pourrez vous-même en tirer les conséquences :

CÉRÉALES	EAU	MATIÈRES azotées	GRAISSES	AMIDON SUCRE	CELLULOSE	CENDRES
Blé	13,65	12,35	1,75	67,91	2,63	1,81
Orge . . .	13,77	11,14	2,16	65,93	5,31	2,69
Seigle . .	15,06	11,52	1,79	67,81	2,01	1,81
Maïs . . .	13,12	9,85	4,62	68,41	0,49	1,51
Riz	13,11	7,85	0,88	76,52	1,63	1,01

H. A., *Secteur 30*. — Avec le pronom *chacun*, il faut employer *son*, *sa*, *ses*, lorsque le complément qui suit *chacun* n'est pas indispensable au sens du verbe précédent : *le général a visité les secteurs du front, chacun à son tour.* Mais on doit employer *leur*, *leurs*, lorsque le complément qui suit est indispensable au sens : *le général a visité chacun à leur tour les secteurs du front.*

H. O., *Orléans*. — Boileau, en effet, félicita souvent Scudéry de sa très grande fécondité ; mais ce quatrain n'est pas de lui. Il a été fait par le poète Claude Petit et adressé au littérateur Charles Chaulmer dont la facilité de travail était, paraît-il, prodigieuse. Le voici :

Les livres naissent sous ta plume
Comme les champignons au bois ;
Tu ne fais qu'allonger les doigts
Pour nous mettre au monde un volume.

A. S., *Fontainebleau*. — Il y a confusion dans ce roman. Diane de France, duchesse d'Angoulême, était fille naturelle de Henri II, alors dauphin, et d'une Piémontaise nommée Philippe Duc. Elle naquit en 1538. Son père la fit élever avec le plus grand soin. C'est le connétable de Montmorency qui, par « une espèce de plaisanterie, osa dire à Henri II que Diane, sa fille naturelle, était de tous les enfants de ce roi l'unique qui lui ressemblait. Ce discours faisait peu d'honneur à la reine Catherine de Médicis. Aussi s'en vengea-t-elle cruellement sur le connétable. »

C. H., *Dakar*. — L'air, le feu, la terre et l'eau étaient les seuls éléments admis par les anciens. Au moyen âge, on adopta quatre animaux comme présidant à chacun d'eux : le hareng à l'eau, le caméléon à l'air, la taupe à la terre et la salamandre au feu.

M. D., *Milan*. — C'est une estampe de la collection des *Batailles d'Alexandre*, par Sébastien Leclerc. Dans l'*Entrée d'Alexandre à Babylone*, la tête du héros était de profil dans les premières épreuves. Louis XIV, à qui Leclerc présenta cette estampe, lui en ayant fait l'observation en lui disant : « J'aurais cru qu'Alexandre m'aurait honoré d'un regard », l'artiste en présenta le lendemain une nouvelle épreuve au roi, dans laquelle la tête se trouvait de face.

A. N., *Buenos-Ayres*. — Si le tableau est daté de 1785, il n'est pas de Lantara : le célèbre paysagiste français était mort depuis sept ans, accablé de misère. Ne voulant pas être à charge à ses amis, aussi pauvres que lui, il était allé chercher un refuge à l'hospice de la Charité contre un mal qui le consumait. Il entra le 22 décembre 1778 à midi ; le soir, à six heures, il avait cessé de vivre. Il n'avait que 33 ans. Paresseux, insouciant, il n'était jamais sorti de l'indigence ; tant que durait le produit de son travail, il ne s'inquiétait pas de l'avenir. De là l'épitaphe qu'on lui composa :

Ci-gît le peintre Lantara.
La *foi* lui tenait lieu de livre,
L'*espérance* le faisait vivre.
La *charité* l'enterra.

L. N., *Amiens*. — Placé sous les ordres de Grouchy, le maréchal Exelmans n'assista pas à la bataille de Waterloo ; il avait en vain supplié son chef de marcher au canon malgré les instructions reçues. Après Waterloo, il ne perdit pas courage et ramena la plupart de ses soldats sous Paris. C'est là qu'il eut l'honneur de porter les derniers coups aux ennemis de la France, en marchant inopinément contre les Prussiens cantonnés à Versailles et en détruisant deux régiments des hussards de Brandebourg (2 juillet 1815).

E. P. *Lyon*. — Firmin Didot nous apprend lui-même que ce fut pour échapper aux sinistres idées de la Révolution, qui le poursuivaient, qu'il résolut de traduire tous les poètes bucoliques. Il avertit qu'en traduisant les *Bucoliques* de Virgile, il s'est attaché surtout à rendre le sens de l'auteur, et qu'il a sacrifié, quand il l'a fallu, l'élégance et l'harmonie à la fidélité. Passionné pour Virgile, il avait célébré ce grand poète dans une pièce qu'il lisait devant l'abbé Delille. Lorsqu'il fut à ce vers :

Nul mortel plus que moi n'adora ton génie,

le traducteur des *Géorgiques* lui dit : « Et moi donc ! »

E. M., *Saint-Georges-de-Didonne*. — Le mot *diatryma* (v. le no 131 du *Larousse Mensuel*) vient du grec *dia*, à travers, et *tryma*, trou). Le naturaliste américain Cope découvrit en 1874, dans le Nouveau-Mexique, un énorme tarsométatarse provenant d'un gigantesque oiseau fossile et rappelant ceux des coureurs. Au-dessous de la tête supérieure (épiphyse), le corps (diaphyse) était percé de part en part, d'avant en arrière, par deux trous de section ovale, et placés à une distance du bord correspondant à peu près au tiers de la largeur. Ils étaient donc largement écartés. C'est d'après ce caractère que Cope, qui lui attribuait trop d'importance, choisit le nom de *diatryma*, comme nom de guerre, pour cet oiseau fossile, tandis que le nom d'espèce *gigantea* lui fut attribué à cause de la grosseur du tarso-métatarse qui est à peu près le double de celui de l'autruche.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



FAUSSE ALERTE. — « César, à la cave !
— Les gothas ?...
— Non. Un seau de charbon et du bordeaux. »
(Lucien Métivet, *Excelsior*).



LES PRÉTEXTES A REPRÉSAILLES
« Les Boches ont bombardé un bateau-hôpital.
— Il avait peut-être survolé une ville allemande. »
(V. Sim, *Le Petit Bleu*).



TRAGÉDIE. — « On ne les aura pas...
— Hein ?
— Les boulets ! »
(Lucien Métivet, *Excelsior*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Mars 1918 au 14 Avril 1918

15 mars (ven.). — On se canonne beaucoup sur tout le front occidental, le long des lignes belges, britanniques et françaises, et l'on signale une recrudescence d'activité de l'artillerie allemande au nord de Verdun. Comme action d'infanterie, il n'y a guère à mentionner que la reprise par nos soldats d'éléments avancés, dans la région du Mont Cornillet, où l'ennemi s'était maintenu depuis le 1er mars.

D'importantes concentrations de troupes allemandes ont lieu en Belgique et sur d'autres parties de notre front.

Les aviateurs britanniques bombardent sans relâche les cantonnements de repos, les gares de ravitaillement et les champs d'aviation de l'ennemi. Ils ont jeté de nombreux projectiles sur un des aérodromes d'où partent pour Paris les avions allemands.

— L'activité combattive est très modérée sur le front italien.

— Le grand Congrès des soviets s'est ouvert à Moscou en présence de 1.110 délégués. Il doit ratifier la paix avec la Quadruplice.

Trotsky, qui avait donné sa démission de commissaire aux Affaires étrangères, est nommé commissaire aux Affaires militaires.

— En Macédoine, au nord-ouest de Monastir, des détachements français ont pénétré dans les lignes ennemies, qu'ils ont trouvées évacuées. Le duel d'artillerie se maintient très vif dans cette région. Les Germano-Bulgares ont tenté quelques coups de main qui ont été repoussés.

16 mars (sam.). — L'ensemble du front occidental est assez calme : on se canonne et l'on cherche à voir un peu ce qui se passe dans les tranchées adverses. Les points les plus agités du front restent les secteurs d'Ypres, Poelcappelle et Passchendaele, Messines, Armentières, la Champagne, le nord-est de Verdun, la Lorraine et l'Alsace.

Les avions britanniques bombardent énergiquement des points d'importance militaire en Allemagne et abattent, en combats aériens, 19 appareils ennemis.

— Sur le front italien, on est toujours dans l'expectative.

— L'Allemagne, pour empêcher la Hollande de céder ses navires aux Alliés, menace de bloquer ses côtes.

A la suite de manœuvres politiques intérieures et, notamment à cause de la venue à Jassy de M. Marghiloman contre la volonté du cabinet, le gouvernement du général Averesco a été amené à donner sa démission, et le germanophile Marghiloman, que les Austro-Allemands poussent au pouvoir, déclare à Bucarest que la Roumanie a tout intérêt à conclure la paix.

— En Macédoine, la journée est marquée par des actions d'artillerie réciproques sur la presque totalité du front.

17 mars (dim.). — La journée a été plus mouvementée que les précédentes : canonnades plus vives et coups de main exécutés avec des forces plus importantes que d'habitude. Nos alliés britanniques ont effectué avec succès des reconnaissances vers Epehy et Gavrelle, et ils ont repoussé des tentatives ennemies au nord de Lens et vers Zonnebeke, opérations qui leur ont permis de faire un certain nombre de prisonniers. — Sur la rive gauche de la Meuse, dans la région de Cheppy, nous avons exécuté un large coup de main qui a parfaitement réussi, sous la protection de notre artillerie qui dominait l'artillerie allemande ; nous avons effectué avec succès un raid rapide sur Vauquois, un autre au bois de Malancourt, et, dans ces diverses actions, nous avons fait prisonniers 180 hommes et plusieurs officiers ; nous avons détruit des organisations de l'ennemi, à qui nous avons enlevé 7 mitrailleuses. Vers Samogneux, au nord du bois des Caurières, sur la rive droite de la Meuse, de gros détachements allemands ont abordé nos positions et réussi, en divers points, à pénétrer dans nos lignes, mais, sous la violence de nos feux, les assaillants ont subi des pertes si lourdes, qu'ils n'ont pu se maintenir dans les éléments où ils avaient pris pied.



Mai, d'après le GRAND CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS (fin du XVe siècle).

Au 1er mai, le Soleil, à Paris, se lève à 65° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Taureau pour entrer dans celle des Gémeaux.

La lune rousse prend fin avec la nouvelle lune du mois. — Du 1er au 6, essaim d'étoiles filantes, ce sont *les Aquarides* (radiant : la constellation du Verseau).

MAI 1918. — Le 1er mai 1918, à Paris, le Soleil se lève à 4 h. 33 m. et se couche à 19 h. 3 m. ; la durée du jour est de 14 h. 30 m. Le 31 mai, le Soleil se lève à 3 h. 55 m. et se couche à 19 h. 42 m. ; la durée du jour est de 15 h. 47 m. Durant le mois de mai, les jours augmentent donc de 1 h. 17 m. ; cette augmentation devient sensiblement égale le matin et le soir.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 3 à 22 h. 26 m. ; la N. L., le 10 à 12 h. 1 m. ; le P. Q., le 17 à 20 h. 14 m. ; la P. L., le 25 à 22 h. 32 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er mai 1918 : Vénus, à 8 h. 57 m. ; Mars, à 20 h. 19 m. ; Jupiter, à 14 h. 5 m. ; Saturne, à 17 h. 58 m.

Les opérations aériennes se poursuivent avec une grande activité ; les aviateurs britanniques bombardent avec violence les cantonnements ennemis, et ont exécuté un raid très réussi sur la gare et les casernes de Kaiserslautern, dans le Palatinat. Ils ont abattu 23 appareils allemands.

— Situation invariable en Italie.

— A Moscou, le Congrès des soviets sanctionne le traité de paix conclu à Brest-Litovsk le 3 mars, bien que cette paix soit pénible, forcée et déshonorante. La gauche social-révolutionnaire a décliné la responsabilité de cette ratification, et a déclaré qu'elle entraverait l'exécution du traité par tous les moyens.

— M. Clemenceau est arrivé à Paris, revenant de Londres où il était parti mercredi dernier pour assister aux conférences qu'il a eues avec MM. Lloyd George, Orlando, leurs collègues et les experts militaires anglo-franco-italiens. Sur toutes les questions l'accord le plus complet règne entre les Alliés, au sujet des décisions prises au point de vue militaire, naval et économique.

L'Entente a déclaré ne pas reconnaître les traités orientaux.

Aux menaces de l'Allemagne qui fera appel au *furor teutonicus* si les Alliés refusent d'entamer des négociations de paix, l'Entente répond :

Quant à savoir si le Droit peut l'emporter sur l'oppression des peuples, nos hommes du front et de l'arrière, sans préparations suffisantes, *se sont montrés assez grands pour que les nations dont le sort va se jouer sur les derniers champs de bataille s'en remettent à eux d'achever le triomphe de la Civilisation.*

18 mars (lun.). — Les troupes belges repoussent énergiquement les attaques allemandes, entre Nieuport et Dixmude. Des détachements britanniques exécutent d'heureux coups de main au sud d'Acheville et au nord-est de Poelcappelle, et font des prisonniers. — De fortes reconnaissances ennemies qui tentaient d'aborder nos lignes vers Juvincourt et Corbeny, ainsi que dans les régions d'Hardaumont et de Bezonvaux, ont été rejetées après de vifs combats qui leur ont coûté des pertes sensibles ; nous avons fait des prisonniers. L'activité de l'artillerie augmente vers Ypres, Armentières, Lens et Cambrai, au nord du Chemin des Dames, en Champagne, au nord de Verdun, en Lorraine et dans les Vosges.

Le beau temps permet les actions aériennes : nos pilotes ont abattu 10 appareils ennemis, et les aviateurs britanniques 30.

1° Les communications (lettres, documents, etc.) concernant la rédaction du « Larousse Mensuel illustré » doivent être adressées à M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, renseignements, commandes de librairie, etc.).*

— Au cours de la discussion qui a eu lieu au Reichstag, du traité de paix avec la Russie, le chancelier Hertling dévoile les projets annexionnistes de l'Allemagne et ses visées sur la Courlande, la Lithuanie, la Livonie, l'Esthonie et la Pologne.

Nos ennemis n'ont pas trouvé, paraît-il, en Ukraine, les ressources alimentaires sur lesquelles ils comptaient : les approvisionnements existants sont dissimulés, les cultures sont négligées, les villes importantes sont menacées de disette.

— Les plénipotentiaires roumains avaient demandé que les négociations de paix fussent suspendues tant que ne serait pas résolue la crise ministérielle provoquée par la retraite du général Averesco. Le maréchal de Mackensen a refusé de souscrire à cette demande, et a déclaré que si les clauses énoncées dans les procès-verbaux des préliminaires n'étaient pas acceptées, les empires centraux aggraveraient leurs conditions de paix.

— En Macédoine, nos soldats exécutent avec succès des coups de main dans la région de Sérès et à l'ouest du lac de Presba, et font des prisonniers.

— On est sans nouvelle du sous-marin français *Diane*, dont l'effectif comprenait 3 officiers et 32 hommes d'équipage ; on le considère comme perdu.

19 mars (mar.). — Le temps pluvieux a calmé un peu l'activité de combat sur tout le front : les coups de main ont été plus rares, mais, la lutte d'artillerie est toujours intense sur les zones d'Ypres et de Cambrai, ainsi qu'au nord de Verdun, en Lorraine et dans les Vosges.

Des escadrilles britanniques ont bombardé les docks et les usines de Mannheim. Nos alliés ont descendu 28 appareils ennemis.

Depuis le 1er mars, les succès de l'aviation britannique sont allés toujours en augmentant. Le nombre des avions allemands qu'elle a abattus en dix-neuf jours s'élève à 256.

— Actions d'artillerie intermittentes, en Italie.

— L'armée russe se retire des premières lignes : c'est pour éviter, disent les maximalistes, un conflit sanglant avec les Allemands.

20 mars (mer.). — La situation ne s'est pas modifiée sur l'ensemble des fronts belge, britannique et français. C'est toujours dans les mêmes régions qu'on se canonne et que, de part et d'autre, l'infanterie exécute des reconnaissances avec des forces plus ou moins importantes. Des coups de main allemands ont été repoussés vers Passchendaele et Poelcappelle par nos alliés britanniques ; d'autres, vers Fauquissart par les Portugais ; d'autres encore, et de plus sérieux, au nord-est de Reims, en Champagne dans le secteur de Souain, en Lorraine près d'Arracourt, en Woëvre dans la région du Bois-Brûlé, par nos soldats qui ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi, et lui ont fait des prisonniers. L'artillerie allemande se montre très active surtout en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et en Woëvre.

Le mauvais temps et la brume ont gêné les opérations aériennes sur tout le front. Cependant, nos pilotes ont lancé 13 tonnes de projectiles sur les établissements, terrains d'aviation, cantonnements et gares de la zone ennemie.

— En Russie, les opérations austro-allemandes semblent avoir pour objectif Moscou ; les commissaires du peuple songent à transférer ailleurs le gouvernement.

M. Marghiloman, chargé de constituer le ministère roumain à la place du général Averesco, veut faire la paix le plus tôt possible.

21 mars (jeu.). — Après un bombardement par obus explosifs et toxiques, de peu de durée mais très violent, les Allemands ont attaqué les positions britanniques, sur un front de 80 kilomètres allant de la région de La Fère, au sud de Saint-Quentin, à Croisilles. Les assaillants sont parvenus à franchir les lignes d'avant-postes de nos alliés, et ont pénétré dans leurs positions de combat en un certain nombre de points, mais nulle part ils n'ont pu atteindre leurs objectifs, et ils ont éprouvé des pertes extrêmement élevées. La bataille continue avec une grande violence sur toute l'étendue du front. L'ennemi fait en même temps des démonstrations d'artillerie sur la ligne qui va du nord du canal de la Bassée au secteur d'Ypres. — En Champagne, dans les secteurs des Hurlus, de Souain et de Saint-Souplet, sur la rive droite de la Meuse entre le bois des Caurières et Bezonvaux, en Lorraine dans la région de Nomeny, les Allemands ont prononcé de fortes attaques, et ont partout subi des échecs meurtriers. La canonnade continue très violente, et s'intensifie sur différents secteurs de nos lignes.

Une division légère franco-britannique a livré deux combats, au large de Dunkerque, à des forces navales allemandes qui venaient de bombarder la ville. Dans ces deux actions, 3 destroyers et 2 torpilleurs ennemis ont été coulés.

— La canonnade devient un peu plus active en Italie.

— M. Marghiloman a constitué le nouveau cabinet roumain, sous les auspices des Austro-Allemands.

Au cours des négociations de paix avec la Roumanie, les exigences de l'Autriche grandissent chaque jour.

— Les troupes du général Allenby progressent dans la vallée du Jourdain.

— Deux navires espagnols ont été torpillés par des sous-marins allemands : l'un, l'*Arpillas*, au large des Canaries ; l'autre, le *Begoña n° 4*, en Méditerranée.

22 mars (ven.). — La bataille se poursuit avec acharnement sur le front britannique. Nos alliés résistent énergiquement, et font éprouver aux Allemands des pertes considérables. Plus de 50 divisions ennemies ont pris part à l'attaque, et de nouveaux renforts arrivent à la rescousse.

— Sur le front français, la situation n'est pas modifiée. Nous avons repoussé de forts coups de main allemands au sud de Juvincourt, au nord de Coucy et de l'Aisne, ainsi qu'en Champagne au Mont Cornillet, au nord de Souain et à l'est du Téton.

Des avions ennemis ont bombardé, le soir, la région de Compiègne ; ils ont tenté d'approcher du camp retranché de Paris, mais ils ont dû faire demi-tour devant nos canons.

Nos pilotes ont descendu, sur le front, 9 appareils ennemis en combats aériens. Les aviateurs britanniques en ont abattu 23.

Les monitors anglais ont, avec succès, bombardé Ostende.

— Deux déclarations intéressantes sont faites à Moscou : 1° M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis, dit que son pays est prêt à aider tout gouvernement russe qui organisera sincèrement et énergiquement la résistance à l'invasion allemande ; 2° Trotsky explique aux soviets qu'il faut organiser une armée puissante, capable de défendre le pays, entouré d'ennemis ; sans quoi, il se pourrait, assure-t-il, que la paix générale fût conclue aux dépens de la Russie.

L'armistice entre les empires centraux et la Roumanie est encore prolongé.

— Les navires hollandais, au nombre de 38, qui se trouvaient dans les ports nord-américains, ont été saisis et réquisitionnés par les Etats-Unis, qui armeront les uns, et emploieront les autres comme transports.

23 mars (sam.). — La bataille continue avec la plus grande intensité sur tout le front ouest de la Scarpe, au sud et à l'ouest de Saint-Quentin. De nombreuses divisions allemandes, 70 environ, qui se renouvellent, donnent avec furie l'assaut aux lignes anglaises, sans tenir compte de leurs grandes pertes. Nos alliés conservent leurs positions sur la majeure partie du front, et repoussent de terribles attaques vers Jussy, mais un peu plus au nord leur système de défense faiblit, et les soldats britanniques se replient en ordre sur des positions préparées en arrière. L'ennemi continue à attaquer avec la plus grande violence. — La bataille ne s'est pas encore étendue le long de nos lignes, où la canonnade est très vive, notamment au nord du Chemin des Dames, dans la région de Reims, en Lorraine entre Arracourt et les Vosges. L'infanterie allemande ne s'est montrée que dans d'infructueux coups de main, en Champagne, en Woëvre et en Haute-Alsace.

Une pièce ennemie à longue portée, placée à 120 kilomètres environ de Paris, a bombardé notre capitale. Tous les quarts d'heure, de 8 heures à 15 heures, des obus de 210 ont atteint la ville et sa banlieue ; il y a 10 morts et une quinzaine de blessés. Le soir, à 20 h. 40, des avions allemands ont franchi nos lignes : ils ont bombardé plusieurs localités de l'arrière-front, sans causer de dégâts importants ; ils ne sont pas arrivés jusqu'à Paris, où l'alerte avait été donnée.

Nos aviateurs bombardiers ont jeté 16 tonnes de projectiles sur les établissements, cantonnements et gares de la zone ennemie, où de graves dégâts ont été constatés.

— Très faibles canonnades et fusillades, en Italie.

— A Berlin, le Reichstag ratifie les traités de paix avec la Russie et la Finlande.

Trotsky, dont l'attitude ne s'accorderait plus avec celle de Lenine, fait appel à notre mission militaire en Russie. A défaut d'ambassadeur, la France a gardé à Petrograd, à Moscou et dans plusieurs autres villes des représentants militaires et consulaires.

— La longue crise ministérielle est terminée en Espagne : M. Maura devient président du Conseil ; il est acclamé par les Cortès, et par la foule.

24 mars (dim.). — De nouvelles attaques se sont développées en grande force sur toute l'étendue du front, et se sont poursuivies toute la journée. Au sud de Péronne, l'ennemi, après une lutte violente, a franchi la Somme en certains points, où il se trouve aux prises avec les troupes britanniques. Au nord de Péronne, les Allemands ont attaqué avec une extrême vigueur la ligne de la Tortille : nos alliés se sont retirés, en combattant, sur de nouvelles positions. Plus au nord, les assauts répétés des masses d'infanterie ont été repoussés avec de fortes pertes pour les assaillants. — Sur notre front, l'ennemi a échoué dans un coup de main au sud de Juvincourt, et la lutte d'artillerie est parfois violente en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et en Alsace.

Le bombardement de Paris, par pièce à longue portée, a repris ce matin à 7 heures, à la même cadence que dans la journée d'hier, et a duré jusqu'à 14 heures : on ne signale que quelques victimes.

Le beau temps favorise les opérations aériennes. Les aviateurs anglais ont abattu 61 appareils allemands, et ont bombardé de nouveau Mannheim. — Du 15 février au 15 mars, notre aviation a descendu 102 appareils ennemis, et a lancé 142 tonnes d'explosifs sur des organisations allemandes : bivouacs, cantonnements et gares.

— Les bolcheviks (ou bolchevistes) ne veulent pas perdre le pouvoir. Pour être sûrs de durer, ils désirent former une armée nationale. Mais, étant donné le désordre qu'ils ont créé, et la méfiance dont ils sont l'objet, il est peu probable que leur projet aboutisse. S'ils le tentent, il se pourrait que les Allemands en prissent prétexte pour recommencer leurs opérations militaires, auxquelles la Russie est incapable de résister par ses propres moyens.

— En Palestine, les troupes du général Allenby ont franchi le Jourdain.

25 mars (lun.). — Les puissantes attaques de l'ennemi se succèdent sans interruption sur tout le front, et la bataille continue avec une grande violence. Au nord de Péronne, les assaillants ont été arrêtés et refoulés, en essuyant de très grandes pertes ; au sud, ils ont été rejetés à l'est de la Somme qu'ils avaient réussi à franchir par endroits. — Les troupes françaises, qui étaient intervenues dans la bataille dès le 23 mars, ont relevé une partie des forces de nos alliés, et mènent un dur combat dans la région de Noyon, disputant aux masses ennemies les hauteurs de la rive droite de l'Oise. Conformément aux ordres reçus, elles cèdent le terrain pied à pied, en exécutant de vigoureuses contre-attaques, et en infligeant de grosses pertes aux Allemands. Nesle a été perdu et reconquis à plusieurs reprises. — Des coups de main ennemis échouent en Champagne. Une attaque allemande à l'est de Badonviller a été repoussée. Lutte d'artillerie sur divers points du front.

Reims a reçu 1.375 obus en un jour.

Cette nuit vers 1 heure, l'alerte a été donnée à la population parisienne ; elle prenait fin quarante minutes après. Elle recommençait vers 7 heures, pour se terminer à midi. Quelques obus ont éclaté, dans la journée, sur Paris et dans la banlieue.

Une des pièces à longue portée tirant sur Paris a éclaté : 1 lieutenant et 9 hommes qui la servaient ont été tués.

Les Anglais ont bombardé les docks de Bruges, et abattu 17 appareils allemands.

— Aucun événement à signaler, ni en Italie, ni en Russie, ni en Macédoine, ni sur les autres théâtres de la guerre.

26 mars (mar.). — Des combats très violents se sont déroulés sur le front britannique, au nord et au sud de Péronne. En dépit de leur valeureuse résistance, nos alliés ont dû céder du terrain : l'ennemi occupe Nesle et Bapaume. Les Britanniques se sont établis sur de nouvelles positions à l'est de Roye et d'Albert, et des troupes françaises sont venues, à marche forcée, s'intercaler dans leurs rangs. Nos soldats tiennent solidement leurs positions sur la rive gauche de l'Oise, en amont de Noyon qui a été évacué. Le combat continue avec une violence non diminuée, sur le front Braye-sur-Somme, Chaulnes, Roye, Noyon ; l'ennemi essuie des pertes élevées.

Les escadrilles britanniques font de nombreux raids, et abattent en un jour 70 avions ennemis ; elles jettent 14.000 kilogrammes d'explosifs sur les docks et aérodromes allemands, et bombardent les gares de Thionville, Courcelle, Metz, Luxembourg et Cologne.

— En Italie, sur l'ensemble du front, actions habituelles de feux, et activité modérée des éclaireurs.

— On annonce que les Allemands arrivent à Petrograd, et que d'importants contingents de leurs troupes débarquent en Finlande.

Le traité de paix entre la Roumanie et la Quadruplice est partiellement conclu à Bucarest.

27 mars (mer.). — L'ennemi continue ses attaques avec une violence redoublée, en jetant dans la bataille des troupes fraîches nouvelles. Malgré sa supériorité numérique marquée, il n'a obtenu que peu de succès vers Albert qu'il a occupé, et à l'est de Montdidier. Il est contenu sur les autres points, et il a subi un échec complet dans les régions de Lassigny et de Noyon, où ses puissantes attaques se sont brisées devant la résistance héroïque de nos régiments.

L'aviation franco-britannique participe avec des effectifs considérables à la bataille. Après avoir repoussé l'aviation de chasse adverse, nos escadrilles se sont jetées dans le combat et bombardent sans arrêt les colonnes d'infanterie et d'artillerie de l'ennemi, ses convois, ses bivouacs, ses dépôts de munitions, ses voies ferrées, etc.

— En Macédoine, entre les lacs de Presba et d'Ochrida, nous avons repoussé une attaque ennemie, qui a subi des pertes sensibles.

— En Palestine les troupes alliées du général Allenby ont occupé Es-Salt.

28 mars (jeu.). — La bataille se poursuit avec une violence soutenue. L'avance allemande paraît endiguée sur tout le front : les troupes britanniques réagissent avec succès et refoulent l'ennemi qui essuie de grosses pertes, au nord de la Scarpe, à l'est d'Arras et d'Amiens, au nord et au sud de la Somme. Par de magnifiques contre-attaques, nos soldats arrêtent l'adversaire dans la région de Montdidier : dans un irrésistible élan, à la baïonnette, ils forcent les Allemands à reculer, sur dix kilomètres de front, et plus de deux kilomètres en profondeur ; ils les rejettent hors des villages de Courtemanche, Mesnil-Saint-Georges et Assainvillers. La lutte continue avec âpreté sur toute la ligne de Lassigny-Noyon-rive gauche de l'Oise ; partout l'ennemi est énergiquement contenu.

Chasseurs et bombardiers aériens franco-britanniques harcèlent nuit et jour les masses compactes ennemies et leurs organisations à l'arrière. Plus de 70 avions et 6 ballons allemands ont été abattus. Nos escadrilles bombardent avec succès les gares stratégiques de Metz-Sablon et de Thionville, ainsi que l'usine de Ludwigshafen, principale fabrique de produits toxiques en Allemagne.

— En Palestine, l'armée du général Allenby progresse, et fait 200 prisonniers.

En Mésopotamie, les troupes britanniques battent les Turcs sur l'Euphrate, au nord-ouest de Hit, et leur capturent 5.000 hommes et 10 canons.

29 mars (ven.). — De nouvelles et puissantes attaques ont été lancées par l'ennemi au nord de la Somme. Les troupes britanniques ont maintenu leurs positions, regagné du terrain, et capturé des prisonniers et des mitrailleuses. Les batteries allemandes bombardent Amiens et Doullens. Au sud du fleuve, la lutte se déroule avec violence d'une manière ininterrompue, mais là nos alliés se sont légèrement repliés de leurs positions avancées, devant les assauts répétés de forces supérieures en nombre. La bataille continue avec acharnement dans la région de Montdidier, où les troupes françaises ont enlevé de haute lutte le village du Monchel, et brisé toutes les attaques des Allemands, qui ont subi des pertes très lourdes. Sur le front de l'Oise, l'offensive ennemie s'est sensiblement ralentie.

Les aviateurs alliés font de grands ravages dans les rangs allemands.

La pièce à longue portée a bombardé Paris dans l'après-midi. Un obus est tombé sur une église dont la voûte s'est effondrée : il y a eu 77 tués et 90 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

— Après avoir obtenu la démobilisation de la Russie, les Allemands continuent leur marche en avant, afin de s'assurer des garanties pécuniaires et territoriales. Ils prétendent être seuls capables de rétablir l'ordre. Ce retour à l'état normal effraie Lenine et Trotsky, habitués à travailler dans l'ombre, au milieu des désordres qu'ils ont intentionnellement créés. Il leur faut pouvoir appuyer leur autorité sur une armée, et pour la constituer Trotsky fait appel au peuple, aux anciens généraux et officiers, et il demande le concours de la mission militaire française en Russie : sa voix restera sans doute sans écho.

30 mars (sam.). — Après une courte interruption, la bataille a repris au nord de la Somme ; l'ennemi a renouvelé ses assauts coûteux et infructueux dans la région Boiry-Boyelles : nos alliés britanniques ont conservé toutes leurs positions. Au sud de la Somme, entre l'Avre et l'Oise, la bataille engagée sur le front Moreuil-Lassigny a continué avec une violence grandissante, et s'est élargie sur une étendue de 60 kilomètres. Malgré les ravages énormes causés dans leurs rangs par nos feux, les Allemands ont multiplié les assauts contre nos lignes ; nos troupes héroïques, se jetant à corps perdu dans la bataille, ont, par leurs contre-attaques incessantes, arrêté partout la poussée de l'ennemi, qui a subi des pertes sans précédent.

Le général Foch a été nommé généralissime des troupes franco-britanniques sur le front occidental. Le général Pershing a mis toutes les forces nord-américaines à la disposition du général Foch.

Le canon à longue portée a continué le bombardement de Paris et de sa banlieue : il y a 8 morts et 37 blessés.

A propos de l'église de Paris bombardée hier par le gros

canon ennemi, Mgr Amette, cardinal-archevêque de Paris, flétrit ce nouveau crime des Allemands, dans la protestation suivante qu'il adresse aux curés du diocèse :

Hier, vendredi saint, à l'heure même de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, alors que les fidèles étaient réunis dans les églises pour commémorer ce grand mystère, les Allemands ont recommencé à bombarder Paris, après une interruption de plusieurs jours.

Un obus est tombé sur une de nos églises, et la voûte s'est effondrée, écrasant de nombreux fidèles rassemblés pour l'office divin.

On compte au moins 75 morts et 90 blessés, dont la plupart sont des femmes et des enfants.

Un tel crime, commis dans de telles conditions, en un tel jour, et à une telle heure, soulève la réprobation de toutes les consciences.

Dans notre profonde douleur, nous avons le devoir de nous faire l'écho de cette réprobation et d'en appeler à la justice de Dieu, en même temps que nous implorons sa miséricorde pour les victimes.

31 mars (dim.). — Au nord de la Somme, l'ennemi n'a pas renouvelé ses assauts ; au sud, il a déclenché de fortes attaques sur les positions de nos alliés, de Marcelcave à la Somme et de Péronne à Amiens ; il a été repoussé en subissant de lourdes pertes et a perdu des prisonniers et des mitrailleuses. Entre Montdidier et Moreuil, nos feux d'infanterie ont fauché les bataillons ennemis qui revenaient sans cesse à l'assaut. Dans une charge à la baïonnette, les troupes franco-anglaises, confondues dans les mêmes rangs, ont enlevé Moreuil, et ont fait de nombreux prisonniers ; nos troupes ont en outre reconquis Ayencourt et Le Monchel, fait encore des prisonniers, et capturé des mitrailleuses.

Pendant le mois de mars, la D. C. A. (défense contre avions), des armées, a abattu 28 avions allemands.

Le canon à longue portée a bombardé Paris : il y a eu 1 mort et 1 blessé.

1er avr. (lun.). — L'ennemi continue ses attaques sur plusieurs points du front ; il est partout repoussé par les troupes franco-anglaises, qui progressent en divers endroits, lui reprennent Hangard-en-Santerre, lui infligent des pertes considérables, et font des prisonniers.

La pièce à longue portée tire sur Paris : il y a 4 tués et 9 blessés.

2 avr. (mar.). — La lutte subit un temps d'arrêt sur tout le front ; les troupes franco-britanniques ont fait quelques progrès, et ont repoussé des attaques locales. Les coups de main tentés par les Allemands en Woëvre et en Haute-Alsace ont complètement échoué.

Vers 3 heures, des avions ennemis ont franchi nos lignes et se sont dirigés vers Paris ; repoussés par les batteries de la défense, ils ont jeté sur la banlieue quelques bombes, qui n'ont pas fait de victimes.

Le bombardement de la région parisienne par le canon s'est poursuivi dans la journée : 2 femmes blessées.

3 avr. (mer.). — L'accalmie continue sur la plus grande partie du front, mais l'on se bat vigoureusement dans certains secteurs : les troupes britanniques ont repris le village d'Ayette, et les Français ont élargi considérablement leurs positions au nord de Plémont et repoussé de vives attaques allemandes au sud de Moreuil. La lutte d'artillerie se maintient assez violente sur tous les points, surtout dans la région nord de Montdidier, entre Demuin et Hangard.

L'aviation franco-britannique jette de nombreux projectiles sur l'arrière-front ennemi, et abat 20 appareils.

Le bombardement de la région parisienne se poursuit : il y a 1 blessé.

— Le comte Czernin, ministre d'Autriche-Hongrie, retour de Bucarest, où il a jugulé la Roumanie, et de Berlin, où il a ajouté un anneau à la chaîne qui rive de plus en plus l'Autriche à l'Allemagne, a reçu une délégation de la municipalité de Vienne, à laquelle il a tenu un long discours. Dans ce discours, le comte Czernin s'est permis de dire qu'il avait reçu des offres de paix du président actuel du conseil des ministres français.

Mis au courant, M. Clemenceau s'est borné à infliger ce simple et péremptoire démenti au ministre austro-hongrois : « *Le comte Czernin a menti* ».

4 avr. (jeu.). — Les Allemands ont déclenché une forte attaque entre la Somme et l'Avre ; tous leurs assauts ont été repoussés, mais nos alliés britanniques ont dû se replier quelque peu dans le voisinage de Hamel, au sud de la Somme. La bataille a repris avec une extrême violence dans la région au nord de Montdidier, sur un front de 15 kilomètres. Nos troupes, avec un courage héroïque, ont résisté au choc dix fois répété des masses assaillantes qui, au prix des plus sanglants sacrifices, n'ont gagné que quelques centaines de mètres, et ont occupé deux villages, Mailly-Raineval et Morisel, dont nous tenons les hauteurs avoisinantes. Dans une magnifique contre-attaque, nos soldats réalisent des progrès devant Grivesnes.

Au nord-ouest de Reims, en Champagne, et sur la rive gauche de la Meuse, nos troupes ont pénétré en plusieurs points dans les tranchées ennemies, et ont ramené des prisonniers et des mitrailleuses. Des coups de main allemands à l'est de Reims, au bois d'Avocourt et au nord de Saint-Dié sont restés sans succès.

5 avr. (ven.). — Malgré la supériorité marquée de ses effectifs qu'il a dépensés sans compter, l'ennemi n'a pas atteint son objectif ; ses attaques furieuses continuent à être brisées, bien qu'il jette dans la bataille des forces nouvelles ; les troupes alliées progressent sur plusieurs points, et lui infligent de très lourdes pertes.

Les pilotes alliés jettent sur les cantonnements ennemis 23.000 kilogrammes de projectiles. Les aviateurs anglais ont abattu en quinze jours 363 avions allemands.

6 avr. (sam.). — Nos alliés britanniques repoussent avec succès plusieurs attaques que les Allemands exécutaient avec des forces considérables au nord de la Somme, vers Albert et Bucquoy et, au sud, près de Hangard. De la Somme à l'Oise, la lutte d'artillerie est très violente. L'ennemi a prononcé de très fortes attaques sur nos positions entre Mesnil-Saint-Georges et Le Monchel, au Mont Renaud, dans le secteur de Noyon, et sur la rive gauche de l'Oise vers Abbécourt, Chauny, Barisis, il a été partout repoussé, et nos troupes lui ont infligé des pertes extrêmement élevées.

La canonnade est assez vive en Argonne, sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Saint-Mihiel et au Ban-de-Sapt. Deux coups de main ennemis ont échoué en Lorraine.

Le bombardement de la région parisienne par une pièce allemande à longue portée a repris : il y a 3 blessés.

— Célébrant l'anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis, le président Wilson prononce, à Baltimore, un grand discours dans lequel il déclare qu'il n'y a qu'une seule réponse à faire à l'Allemagne : « *La Force, la force à outrance, la force sans bornes ni limites, la force juste et triomphante qui fera du Droit la loi du Monde, et réduira en poussière toute domination égoïste* ».

— Un détachement japonais a débarqué à Vladivostok.

7 avr. (dim.). — Les Allemands multiplient en vain leurs coups pour battre en brèche la muraille que leur opposent les armées françaises et britanniques ; mais leurs attaques diminuent d'étendue. Partout repoussés, ils ne peuvent empêcher les Alliés d'exécuter avec succès plusieurs opérations locales. Des coups de main ennemis ont échoué au nord du Chemin des Dames, et une forte attaque au nord de la cote 344, sur la rive droite de la Meuse, a eu le même sort ; nous avons fait des prisonniers.

Le bombardement de la région parisienne par le canon à longue portée s'est poursuivi : pas de victimes.

— Après le détachement japonais, des troupes anglaises ont débarqué à Vladivostok.

8 avr. (lun.). — En dehors de l'activité de l'artillerie, qui semble grandir sur tout le front britannique, il n'y a aucun fait d'importance à signaler. Sur nos lignes, la pression de l'ennemi se fait sentir au nord de l'Ailette, dans la région de la basse forêt de Coucy ; les éléments avancés de nos troupes ont résisté, et ralenti la marche des Allemands, très supérieurs en nombre, en leur infligeant de fortes pertes. Des coups de main ennemis en Argonne, sur la rive gauche de la Meuse et dans les Vosges ont complètement échoué.

Après avoir donné le plus formel démenti aux allégations du comte Czernin, M. Clemenceau, répondant à une seconde note du ministre austro-hongrois, prouve que « *le mensonge délayé demeure le mensonge* », et fait une déclaration sensationnelle : il affirme catégoriquement que « *l'empereur Charles d'Autriche a, de sa main, dans une lettre du 31 mars 1917, consigné son adhésion aux justes revendications françaises relatives à l'Alsace-Lorraine* ».

9 avr. (mar.). — Les troupes britanniques et portugaises, attaquées entre La Bassée et Armentières par des forces considérables, ont été obligées de se replier, abandonnant aux assaillants les villages de Richebourg-Saint-Vaast et Laventie. Sur notre front, grande lutte d'artillerie, de Montdidier à la forêt de Coucy ; les troupes allemandes, constamment maintenues, ont subi des pertes très élevées.

10 avr. (mer.). — Sur le front britannique nord, la bataille s'étend d'Armentières à Messines. Nos alliés ont repris Givenchy qu'ils avaient perdu un moment, et fait 800 prisonniers. Des combats acharnés se livrent au nord du canal de La Bassée. Au nord d'Armentières, la puissance des assauts ennemis a obligé les troupes britanniques à se retirer sur les hauteurs de Messines ; des détachements d'infanterie allemande avaient réussi à pénétrer dans la ville, mais ils en ont été chassés. Enfin, l'ennemi est parvenu à s'établir sur la rive gauche de la Lys, en quelques points à l'est d'Estaires. Nos troupes livrent de puissantes attaques dans la région de Hangard, à l'ouest de Castel et de Noyon ; elles font subir de sanglants échecs aux Allemands, dont les pertes sont énormes. — Sur le reste du front reconnaissances, et lutte très vive d'artillerie sur la rive gauche de la Meuse, en forêt d'Apremont, et en Woëvre dans la région de Flirey.

11 avr. (jeu.). — L'ennemi pousse une attaque avec force sur tout le front de La Bassée-Armentières-Ypres. Nos alliés ont dû évacuer Armentières, rendu intenable par les gaz ; mais ils repoussent avec assez de succès les assauts violents et répétés des divisions allemandes, qui éprouvent de lourdes pertes. Nos troupes ont rejeté deux attaques ennemies dans le secteur de Noyon, et refoulé des tentatives en Champagne, à l'est de Souain, ainsi qu'en forêt d'Apremont.

Le bombardement de la région parisienne par canon à longue portée a continué dans la journée ; un obus a atteint une crèche. Le chiffre des victimes est de 4 tués et de 21 blessés.

— La Roumanie, d'accord avec le gouvernement provisoire de Kichinef, et après un vote approbatif de la Diète bessarabienne, vient de s'adjoindre la province de Bessarabie, qui appartenait à la Russie.

— En présence du nouveau démenti en partie double que l'empereur d'Autriche et son ministre le comte Czernin ont cru lui devoir infliger, M. Clemenceau répond et prouve sa bonne foi en publiant la lettre de Charles Ier :

« *Il n'y a point d'arrêt dans l'engrenage des mensonges*, dit-il. L'empereur Charles, sous l'œil de Berlin, prenant à son compte les démentis mensongers du comte Czernin, met le gouvernement français dans l'obligation de fournir la preuve.

« Voici le texte de la lettre autographe communiquée le 31 mars 1917 par le prince Sixte de Bourbon, beau-frère de l'empereur d'Autriche, à M. Poincaré, président de la République française, et communiquée immédiatement, avec l'assentiment du prince, au président du conseil français :

« *Mon cher Sixte,*

« *La fin de la troisième année de cette guerre, qui a apporté tant de deuils et douleurs dans le monde approche. Tous les peuples de mon empire sont unis plus étroitement que jamais dans la volonté commune de sauvegarder l'intégrité de la monarchie au prix même des plus lourds sacrifices. Grâce à leur union, au concours généreux de toutes les nationalités de mon empire, la monarchie a pu résister depuis bientôt trois ans aux plus graves assauts. Personne ne pourra contester les avantages militaires remportés par mes troupes, en particulier sur le théâtre de guerre balkanique.*

« *La France a montré de son côté une force de résistance et un élan magnifiques. Nous admirons tous sans réserve l'admirable bravoure traditionnelle de son armée, et l'esprit de sacrifice de tout le peuple français.*

« *Aussi m'est-il particulièrement agréable de voir que, bien que momentanément adversaires, aucune véritable divergence de vues ou d'aspirations ne sépare mon empire de la France, et que je suis en droit de pouvoir espérer que mes vives sympathies pour la France, jointes à celles qui règnent dans toute la monarchie, éviteront à tout jamais le retour d'un état de guerre pour lequel aucune responsabilité ne peut m'incomber. — A cet effet, et pour manifester d'une façon précise la réalité de ces sentiments, je te prie de transmettre secrètement et inofficiellement à M. Poincaré, président de la République française, que j'appuierai par tous les moyens et en usant de toute mon influence personnelle auprès de mes alliés les justes revendications françaises relatives à l'Alsace-Lorraine. —*

« *Quant à la Belgique, elle doit être rétablie entièrement dans sa souveraineté, en gardant l'ensemble de ses possessions africaines, sans préjudice des dédommagements qu'elle pourra recevoir pour les pertes qu'elle a subies. Quant à la Serbie, elle sera rétablie dans sa souveraineté, et en gage de notre bonne volonté nous sommes disposés à lui assurer un accès équitable et naturel à la mer Adriatique, ainsi que de larges concessions économiques. De son côté, l'Autriche-Hongrie demandera comme condition primordiale et absolue que le royaume de Serbie cesse à l'avenir toute relation et qu'il supprime toute société ou groupement dont le but politique tend vers une désagrégation de la monarchie, en particulier la Narodna Obrana ; qu'il empêche loyalement et par tous les moyens en son pouvoir toute sorte d'agitation politique, soit en Serbie, soit en dehors de ses frontières dans ce sens, et qu'il en donne l'assurance sous la garantie des puissances de l'Entente.*

« *Les événements qui se sont produits en Russie m'obligent de réserver mes idées à ce sujet jusqu'au jour où un gouvernement légal et définitif y sera établi.*

« *Après t'avoir ainsi exposé mes idées, je te demanderai de m'exposer à ton tour — après en avoir référé avec ces deux puissances — l'opinion tout d'abord de la France et de l'Angleterre, à l'effet de préparer ainsi un terrain d'entente sur la base duquel des pourparlers officiels pourraient être engagés et aboutir à la satisfaction de tous.*

« *Espérant qu'ainsi nous pourrons bientôt de part et d'autre mettre un terme aux souffrances de tant de millions d'hommes et de tant de familles qui sont dans la tristesse et l'anxiété, je te prie de croire à ma très vive et fraternelle affection.*

« CHARLES.

« M. le comte Czernin ayant reconnu par sa note du 8 avril l'existence de cette négociation due à l'initiative d'une personnalité « d'un rang bien au-dessus du sien », le gouvernement autrichien est maintenant mis en demeure de s'expliquer sur la « tentative » avouée par lui, et sur les détails des entretiens de son délégué. »

12 avr. (ven.). — La bataille se déroule sans interruption entre Béthune et Ypres. L'ennemi, en forces considérables, réalise des progrès sur plusieurs points, et occupe Merville ; les troupes britanniques se replient méthodiquement, en continuant à combattre. A la suite d'une intense préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué nos lignes sur le front Hangard-Hourges ; après plusieurs assauts infructueux, alimentés sans cesse par des troupes fraîches, ils ont pénétré dans Hangard, d'où ils ont été rejetés en partie par nos contre-attaques. Reims est dévasté par le bombardement et l'incendie.

Profitant du beau temps, nos équipes de chasse ont livré de nombreux combats aériens ; elles ont descendu 31 avions et 5 ballons allemands, et lancé 40 tonnes d'explosifs sur les gares, voies ferrées, convois et cantonnements ennemis.

Les pièces à longue portée (au nombre de 3) ont tiré sur la région parisienne : il y a 2 morts et 12 blessés.

Le soir, vers 22 heures, les gothas sont revenus ; deux d'entre eux seulement ont réussi à survoler Paris, et à lancer quelques bombes ; il y a 26 morts et 72 blessés.

Des dirigeables ennemis ont franchi la côte de l'Angleterre, sur le soir, et ont jeté quelques bombes qui ont tué 5 personnes et en ont blessé 15.

— Le maréchal sir Douglas Haig adresse aux troupes britanniques un ordre du jour dans lequel il dit que « *chaque position sera défendue jusqu'au dernier homme. Il ne doit pas y avoir de retraite* ».

13 avr. (sam.). — Obéissant au mot d'ordre du maréchal Douglas Haig, les troupes britanniques disputent avec succès le terrain aux divisions allemandes, en attendant l'entrée en ligne des régiments français qui accourent à leur aide. Elles refoulent l'ennemi près de Festubert, de Neuve-Eglise, de Merville et de Bailleul, et font des prisonniers. Nos soldats ont repris complètement le village de Hangard-en-Santerre, et réalisé une avance à l'ouest de Lassigny en infligeant à l'ennemi de très grosses pertes et en lui faisant des prisonniers. Dans le secteur de Noyon, des troupes spéciales d'assaut qui s'élançaient à l'attaque de nos positions ont subi un sanglant échec. — Entre la Miette et l'Aisne, en Champagne, en forêt d'Apremont et en Lorraine, tous les coups de main tentés par l'ennemi sont vigoureusement repoussés. Reims est toujours bombardé par les Allemands.

Les canons à longue portée ont tiré sur la région parisienne et ont continué pendant la nuit : pas de victimes.

— Charles Ier reconnaît avoir écrit au prince Sixte de Bourbon, mais il essaie en vain de faire croire qu'on a faussé le texte du document. M. Clemenceau prouve facilement qu'*étant dans l'impossibilité de trouver un moyen de sauver la face, l'empereur Charles tombe en des balbutiements d'homme confondu.*

14 avr. (dim.). — La bataille se poursuit très violente dans la région de la Lys. Nos alliés maintiennent solidement leurs positions, et repoussent énergiquement de puissantes attaques ; après une lutte opiniâtre, ils sont restés maîtres du village de Neuve-Eglise, et ils ont refoulé les assauts répétés de l'ennemi dans le voisinage de Bailleul et aux abords de Merris. Les Allemands ont éprouvé de très lourdes pertes. Il n'y a eu sur notre front que des actions d'artillerie assez vives, entre Montdidier et Noyon, et nos reconnaissances opérant dans cette région ont ramené des prisonniers. — Au nord de Saint-Mihiel et en Lorraine, dans les secteurs d'Embermesnil et de Bures, nous avons pénétré dans les lignes ennemies, et fait des prisonniers. Nous avons repoussé les coups de main allemands au nord de la cote 304, dans la région de Saint-Mihiel, en Woëvre et au col du Bonhomme.

Le canon à longue portée continue à tirer sur la région parisienne : 1 femme a été tuée.

— Les gouvernements anglais et français se sont mis d'accord pour investir officiellement le général Foch du commandement en chef des armées alliées en France. C'est la consécration d'un fait qui n'existait encore qu'à l'état théorique.



Marianne a Germania. — « Attends la fin ! Ce n'est pas encore demain que tu pourras engraisser. »

(V. Sim, *Le Petit Bleu*).



La paix honteuse. — Lénine en donne tout de même un peu trop au kaiser.
— Faut bien qu'il lui en donne pour son argent ! »



« Sire, comment calculer les pertes et les prisonniers ?
— C'est bien simple. Pour les Français et les Britanniques vous multipliez par dix. Pour nos « vaillantes troupes » vous annoncerez le quart. »



« Me marier avec vous, mais vous êtes fou !
— Au contraire, on s'entendra très bien ; on m'a dit que les femmes adoraient parler chiffons. »



« Herr Intendant, le Kaiser a ordonné que l'on double les rations...
— Ach !.. C'est que...
— Ne vous inquiétez pas, il a considérablement diminué le nombre des hommes. »

PETITE CORRESPONDANCE

C. E., *Paris*. — Ce sont surtout les bataillons inébranlables au feu, qui font la destinée des Etats.

M. S., *Lyon*. — Le titre de *prieur* était porté au XVe siècle par chacun des magistrats de la République de Florence.

R. B., *Nice*. — Que l'aiguille circule sur un cadran d'or ou de bois, l'heure n'a que la même durée.

C. L., *Moulins*. — Les bénédictins dirigeaient, vers 1770, six des douze écoles militaires que possédait alors la France.

R. D., *Grenoble*. — C'est Ninon de Lenclos qui disait : « La beauté sans grâce est un hameçon sans appât. »

S. A., *Milan*. — La griffe est moins à craindre. Cette patte de velours ne nous dit rien qui vaille.

L'ennemi qui vous flatte a dessein de vous nuire.

V. H., *Sens*. — Dans le premier exemple, *cher* est adjectif et par conséquent variable ; dans le second, il est adverbe et invariable. Ecrivez donc : *l'alimentation est* chère ; *l'alimentation coûte* cher.

O. R., *Turin*. — Au moyen âge, l'aune de Paris était moitié plus grande que celle de Flandre, de Hollande, d'Angleterre et des autres pays.

C. E., *Paris*. — C'est justement la gloire de ce grand peuple de France d'avoir fait au prix de son sang versé à flots, la besogne du genre humain.

R. D., *Constantine*. — Les princes grecs étaient dits *narthécophores*, parce que, dans le Bas-Empire, les empereurs portaient un sceptre fait d'une tige de férule (en grec *nartheca*).

B. O., *Paris*. — Oui ; de même que les amis du paradoxe prétendent que les maladies sont nécessaires à la santé et que nous ne sommes jamais mieux qu'après avoir été très mal.

L. H., *Cahors*. — La lumière embellit les couleurs des oiseaux et des insectes, et sous la zone torride on voit s'accroître le nombre de ceux qui offrent les teintes les plus brillantes.

P. F., *Palerme*. — C'est la marche ordinaire des choses humaines : il appartient aux uns de semer, aux autres de recueillir, et il ne suffit point, selon le proverbe, d'avoir été à la peine pour être à l'honneur.

W. H., *Le Havre*. — L'*échelle internationale thermométrique* a pour points fondamentaux ceux du thermomètre centigrade, c'est-à-dire le zéro et le degré de 100. Le *thermomètre normal* est un thermomètre à gaz hydrogène sous volume constant. Le gaz est soumis à 0° à la pression de 1 mètre de mercure.

I. P., *Secteur 120*. — Tout pronom possessif doit toujours se rapporter à un nom précédemment exprimé. Ainsi, ne dites pas : *en réponse à* la vôtre *du 1er mai 1918, j'ai l'honneur...* Parce que « la vôtre » ne tient la place d'aucun nom exprimé. Dites : *en réponse* à votre lettre du..., etc.

N. C., *Nîmes*. — La cannelle de Ceylan est considérée comme la meilleure, la plus aromatique et celle qui se conserve le plus longtemps. La cannelle de Chine est de couleur plus foncée et d'odeur moins agréable.

V. M., *Tanger*. — C'est un essai que le poète Lemierre présenta à l'académie de Pau en 1756, et qui a pour titre : « l'Utilité des découvertes faites dans les sciences et dans les arts sous le règne de Louis XV ». Ce poème commence ainsi :

Croire tout découvert est une erreur profonde,
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

F. D., *Oporto*. — On appelait en Espagne *aûto* ou *aûto sacramental* les comédies tirées des sujets sacrés, ou faisant allusion à ces mêmes sujets. Ces *mystères* qu'on jouait autrefois en France et en Italie, dans les églises, pour en solenniser les fêtes les plus remarquables, furent représentés en Espagne jusqu'au XVIIe siècle sur les théâtres publics, où ils attiraient la foule. Lope de Vega et Calderon en ont laissé un grand nombre, qui sont oubliés depuis longtemps.

M. A., *Tananarive*. — L'Asie est évidemment plus peuplée que l'Europe puisqu'on y compte, d'après les dernières statistiques, environ 929 millions d'habitants, alors qu'on n'en trouve que 457 millions en Europe, mais sa superficie est près de quatre fois celle de l'Europe, de sorte que c'est en Europe que la population est la plus dense : elle est de 40,8 par kilomètre carré, alors qu'en Asie elle n'est que de 19,5.

B. C., *Ajaccio*. — Après la prise de Bruxelles par le maréchal de Saxe (1746), le vainqueur fut mandé à Versailles. Lorsque, aux barrières de Paris, il fit arrêter ses équipages, les employés des fermes refusèrent de les visiter, et le chef du poste lui dit ces mots, auxquels on fait parfois allusion : « Monseigneur, les lauriers ne payent point. »

L. T., *Avignon*. — Le vers que vous citez est le premier d'un joli quatrain dû à la marquise de Boufflers qui, à cause de son amour pour les arts et les plaisirs, avait été surnommée *la Dame de Volupté*. Voici le quatrain :

De plaire un jour sans aimer j'eus l'envie ;
Je ne cherchais qu'un simple amusement :
L'amusement devint un sentiment ;
Le sentiment, le bonheur de ma vie.

R. G., *Lyon*. — Les évêques de Cavaillon étaient seigneurs du village de Vaucluse et y possédaient un château dont on voyait naguère les ruines sur le haut d'un rocher. C'est à tort que les habitants de Vaucluse disaient aux étrangers que c'étaient les ruines de la maison de Pétrarque, dont il n'existe pas le moindre vestige, et qui était située plus bas, entre le village et la célèbre fontaine.

P. C., *Cayenne*. — Les essais de briques effectués au Conservatoire des arts et métiers ont pour but la détermination de la densité, de la porosité, de la perméabilité, de la résistance à la rupture par compression (à l'état sec et après imbibition d'eau), du coefficient d'élasticité, etc.

C. S., *Alger*. — Le *droit d'épices* était les honoraires que les plaideurs payaient à leurs juges dans les procès qui s'instruisaient par écrit. Ce tribut, volontaire dans le principe, avait été converti, vers la fin du règne de Louis XII, en un droit formel qui s'acquittait sur la taxe des magistrats eux-mêmes. Le nom d'*épices* dérivait de ce que, dans l'origine, la partie gagnante laissait au juge un présent en sucre ou confitures appelées alors généralement *épiceries*. Ce fut sur les avis de Michel de L'Hospital que Charles de Lorraine supprima cet usage.

P. M., *Toulon*. — Le diamètre apparent moyen du soleil est 32′, la parallaxe 8″,8. En prenant comme bases ces deux nombres, on trouve qu'une tache solaire de 1″ correspond à 725 kilomètres ; une tache de 30″ correspond à 21.744 kilomètres ; une tache de 2′ correspond à 86.976 kilomètres.

F. A., *Aurillac*. — L'Indo-Chine se trouve placée dans le fuseau horaire n° 7. L'heure légale y est donc l'heure de Greenwich augmentée de 7 heures. Le Brésil se trouve dans le fuseau n° 22 ; l'heure légale y est donc l'heure de Greenwich diminuée de 2 heures. (V. *Lar. mensuel*, 2e vol.)

N. T., *Hanoï*. — Cette allusion touchante aux malheurs d'un exilé, intitulée l'*Arbre exotique*, est une de ces fictions ingénieuses, dues à Etienne Gosse :

« Ton écorce n'a plus d'odeur,
Ta feuille, hélas ! paraît flétrie ;
Bel arbre, d'où vient ta langueur !
— Je ne suis plus dans ma patrie. »

D. S., *Paris*. — Une des premières causes des contestations qui s'élevèrent entre Christine de Suède et son ministre Oxenstiern fut la volonté que manifesta la reine d'appeler au sénat le comte Magnus Gabriel de la Gardie, le noble le plus beau de sa cour. Après avoir comblé de ses bienfaits ce favori, elle le nomma, en 1646, à l'ambassade brillante et dispendieuse de France. La disgrâce du comte survenue en 1653, on voit presque toutes les affaires du gouvernement passer de nouveau entre les mains du vieux chancelier ou dans celles de son fils Erik.

D. S., *Mâcon*. — Comme la plupart des solanées, la pomme épineuse (*datura stramonium*) est une plante vénéneuse dont l'alcaloïde, appelé *daturine* agit sur le système nerveux pour provoquer du délire, des hallucinations. Au moyen âge, les prétendus sorciers employaient ses graines pour déterminer chez leurs patients des visions fantastiques et faire assister au sabbat les niais dont ils exploitaient la superstition.

M. O., *Aix*. — C'est en examinant ainsi Léon X qu'on doit le juger sous tous les rapports de sa conduite extérieure et secrète. Sa politique fut habile, mais remplie d'artifice. En animant la discorde entre les maisons de France et d'Autriche, il tenta de les chasser toutes deux de l'Italie. Son but apparent était l'affranchissement de son pays ; son motif réel fut l'élévation de sa famille. Son gouvernement était ferme et sa justice fut sévère ; mais ses ennemis étaient ceux de l'Etat. Presque tous les actes de son pontificat ont trouvé beaucoup de détracteurs et très peu d'apologistes.

D. E., *Rabat*. — Ce qu'on appelle le *degré pondéral* d'un mélange alcoolisé est la proportion d'alcool, exprimée en poids, qui entre dans le mélange. — La loi exige l'emploi d'un alcoomètre analogue à celui de Gay-Lussac. Tout alcoomètre employé ou mis en vente doit porter la marque de vérification légale du laboratoire d'essais du Conservatoire national des arts et métiers.

R. L., *Alexandrie*. — Les nitrates du Chili ne pouvant plus parvenir en Allemagne dès que le blocus des alliés devint rigoureux, nos ennemis parèrent le grand danger qui les menaçait en préparant l'ammoniac par synthèse, puis en le transformant en acide nitrique pour la fabrication de leurs explosifs. Or il paraît établi aujourd'hui que cette synthèse de l'ammoniac dont la fameuse Société badoise (Badische Anilin und Soda Fabrik) avait la prétention de s'attribuer le monopole, et pour laquelle elle avait pris de nombreux brevets avant la guerre, avait déjà été faite auparavant par les Français Charles Tellier qui prit à ce sujet trois brevets, en 1865 et 1881, et Tessié du Motay (1871).

G. P., *Marseille*. — « Je pense, dit Mme de Genlis, que, dans des *Mémoires*, où l'on ne s'est point engagé à conter toute son histoire, on peut et l'on doit, par respect pour soi-même, passer sous silence les fautes graves que l'on a pu faire, à moins que ces fautes ne se trouvent liées aux événements qu'on veut rapporter. » Elle eut avec Mirabeau quelques entrevues, à ce qu'il paraît, très intimes. Mirabeau se vanta, dans une lettre dont on possède l'autographe, de lui avoir imposé sa tendresse. On pense bien que dans ses *Mémoires*, Mme de Genlis ne dit pas un mot de cette aventure, non plus que du boudoir à quatre roues que le fougueux tribun présentait comme le théâtre de son triomphe.

A. B., *Saint-Henry (à Tunis)*. — Vous avez raison, à condition de désigner par *angle de polarisation*, l'angle d'incidence ; mais les premiers savants qui s'occupèrent de la polarisation, et encore aujourd'hui un certain nombre d'auteurs, appellent *angle de polarisation*, l'angle que fait le rayon réfléchi avec la surface du miroir et c'est là ce qui a amené la confusion car, dans ce cas, la loi de Brewster doit s'énoncer ainsi : la tangente de l'angle de polarisation est égale à l'inverse de l'indice de réfraction.

S. W. *Glasgow*. — Avant d'être peintre, Quentin Metzys était forgeron. Il devint amoureux de la fille d'un peintre d'Anvers, qui la destinait à l'un de ses élèves. En vain Quentin était aimé : son état était un obstacle à son bonheur. La jeune fille lui déclara qu'elle ne l'épouserait que lorsqu'il serait devenu célèbre dans la peinture. Animé par l'espoir de se faire un nom, il s'enferme chez lui, étudie avec la plus grande ardeur et, quand il croit pouvoir disputer à ses rivaux la main de celle qu'il aime, il porte son ouvrage chez le père qui, charmé de ce prodige, ne peut lui refuser sa fille. Cette anecdote a fourni à Maurice Séguier le sujet d'une comédie jouée avec succès, en 1799, au théâtre du Vaudeville, sous le titre de *Le Maréchal ferrant de la ville d'Anvers*.

B. Y., *Brest*. — A l'exemple de l'Institution Carnegie, le Weather Bureau de Washington et le Meteorological de Londres font usage depuis 1914, des unités absolues du système C. G. S. pour la mesure des pressions barométriques (V. Bar, *Lar. Mens.*, mars 1917). De plus, dans toutes leurs publications internationales, ils donnent désormais la température en degrés centigrades mais comptée à partir du zéro absolu. Il faut donc retrancher 273 de chaque température indiquée, pour retrouver les températures de l'échelle centigrade employée couramment.

N. S., *Bordeaux*. — Ce n'est pas Herrera, mais Alonzo Cano, dit le Michel-Ange de l'Espagne, parce qu'il était à la fois peintre, sculpteur et architecte. Un conseiller de Grenade, sa ville natale, lui ayant commandé une statue de saint Antoine de Padoue, Cano lui en demanda 100 pistoles. « Hé quoi ! lui dit le conseiller, vous avez été vingt-cinq jours à sculpter cette figure de saint Antoine et vous m'en demandez le prix exorbitant de quatres pistoles par jour, tandis que moi, qui suis conseiller et votre supérieur, je ne me procure pas la moitié de ce gain par mes talents ? — Imbécile que vous êtes avec vos talents ! s'écria l'artiste furieux. Pour faire cette statue en vingt-cinq jours, il m'a fallu étudier pendant cinquante ans. » Et aussitôt il la brisa avec violence sur le pavé. Le conseiller s'enfuit, certain qu'il ne le respecterait pas plus que la figure du saint, et Cano dut s'estimer heureux que cette aventure ne parvînt pas à l'Inquisition ; il n'eut d'autre punition que d'être suspendu de ses fonctions de résident (*racionere*) de Grenade par le chapitre de la ville. Le roi Philippe IV les lui rendit, mais il exigea qu'il finît un magnifique crucifix que la reine Marie-Anne d'Autriche lui avait ordonné de sculpter, et qu'il avait longtemps négligé.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



Elle est dure cette paix de Buccarest, pour cette pauvre Roumanie.
— Bah !... Chiffon de papier. »

(*Le Petit Bleu*).



GARE AUX ÉCLUSES !

« Tu sais, moi aussi, mon avenir est sur l'eau. »



« Eh bien ! Bochemann, ils sont propres vos compatriotes.
— Oh bardon ! maindenant che suis Suisse.
— Oui, je sais... c'est vraiment bien commode. »

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Avril 1918 au 14 Mai 1918

15 avr. (lun.). — Les Allemands jettent de nouvelles forces dans la mêlée, sur les lignes britanniques entre Hazebrouck et Ypres, et ce n'est qu'au prix des plus lourds sacrifices qu'ils ont pu reprendre pied à Neuve-Église et sur la hauteur à l'ouest. Nos alliés résistent sur tout le front et infligent de fortes pertes à l'ennemi. Nos troupes effectuent des opérations de détail avec beaucoup de succès et ramènent des prisonniers. Elles repoussent des tentatives allemandes au nord du Chemin des Dames et au sud-est de Corbeny et réussissent deux coups de main, l'un au Four-de-Paris, l'autre au col du Bonhomme.

Vers 1 heure du matin la pièce à longue portée a tiré sur la région parisienne, et a continué pendant la journée : il y a 3 victimes.

Dix chalutiers allemands ont été coulés à coups de canon dans le Cattégat par des forces navales anglaises, qui en ont fait les équipages prisonniers.

— Après un violent combat avec des bandes armées, les troupes allemandes débarquées en Finlande, appuyées par des éléments des forces navales, sont entrées à Helsingfors.

— A la suite de sa polémique avec M. Clemenceau, le comte Czernin donne sa démission pour couvrir son souverain. Son départ est un aveu des plus significatifs.

— En Macédoine, sur la rive gauche de la Strouma, entre Ormanli et le lac Tahinos, les troupes alliées ont chassé les Bulgares d'une dizaine de villages et ont fait des prisonniers.

16 avr. (mar.). — L'ennemi fait un nouvel et puissant effort sur le front Bailleul-Ypres. Après une lutte acharnée, trois divisions allemandes fraîches forcent les troupes britanniques à se replier et à abandonner les villages de Wytschaete, Saint-Eloi et Meteren. Sur les autres parties de ce secteur, les attaques allemandes sont repoussées. Les bombardements sont très violents de part et d'autre dans la région de Montdidier ; nos reconnaissances sont très actives, notamment le long du canal de l'Oise, et elles font des prisonniers ; elles en font aussi en Champagne, en Lorraine et dans les Vosges, et repoussent plusieurs tentatives de l'ennemi au bois Le Prêtre.

A 1 heure, ce matin, le canon à longue portée a recommencé son tir sur Paris à intervalles réguliers, et, après quelques heures de silence, il a repris dans la journée : il y a 16 morts et 45 blessés.

— Un violent incendie a complètement détruit la fabrique d'aéroplanes des usines Manzel, à Friedrichshafen, sur les bords du lac de Constance. Deux ou trois superzeppelins et 45 avions de bombardement auraient été détruits ; il y a en outre de nombreux morts et blessés.

17 avr. (mer.). — Les Allemands ont attaqué en force le système d'avant-postes entre l'étang Blanckaert et le chemin de fer d'Ypres à Thourout ; les troupes belges les ont énergiquement repoussés et leur ont fait 600 prisonniers. Nos alliés britanniques, secondés par des troupes françaises, ont contre-attaqué avec succès près de Wytschaete, au sud d'Ypres, et rétabli la situation, en infligeant aux divisions fraîches allemandes des pertes extrêmement lourdes. Sur tout le reste du front, ils repoussent les attaques sans cesse



Juin, d'après le GRAND CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS (fin du XVe siècle).

Au 1er juin, le Soleil, à Paris, se lève à 55° environ du point Nord de l'horizon. — Vers le 21 juin, le Soleil quitte la constellation des Gémeaux pour entrer dans celle du Cancer : c'est le solstice d'été et le commencement de la saison d'Eté ; le Soleil arrive à son plus grand éloignement de l'équateur, et paraît pendant quelques jours y rester stationnaire ; à partir du solstice d'été, la durée des jours diminue : cette diminution est plus sensible le matin, que le soir.

JUIN 1918. — Le 1er juin 1918, à Paris, le Soleil se lève à 3 h. 54 m. et se couche à 19 h. 43 m. ; la durée du jour est de 15 h. 49 m. ; le 30 juin, le Soleil se lève à 3 h. 52 m. et se couche à 19 h. 56 m. ; la durée du jour est de 16 h. 5 m. Durant le mois de juin, les jours croissent donc de 15 m. L'Eté commence le 22 juin, à 5 h. 59 m. 35 s. A partir de cette date, la durée des jours commence à diminuer.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 2 à 4 h. 20 m. ; la N. L., le 8 à 22 h. 3 m. ; le P. Q., le 16 à 13 h. 11 m. ; la P. L., le 24 à 10 h. 38 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er juin 1918 : Vénus, à 9 h. 1 m. ; Mars, à 18 h. 41 m. ; Jupiter, à 12 h. 32 m. ; Saturne, à 18 h. 4 m. — *Eclipses*. Les 8 et 9 juin, éclipse totale de soleil : commencement le 8 à 19 h. 28 m., fin le 9 à 0 h. 48 m. ; invisible à Paris. Le 24 juin, éclipse partielle de lune : commencement à 8 h. 8 m., fin à 12 h. 48 m. ; invisible à Paris.

renouvelées de l'ennemi. Violent duel d'artillerie, de la Somme à l'Oise, surtout au nord de Montdidier. — Nous avons exécuté plusieurs coups de main dans les lignes ennemies, notamment au sud-ouest de la Butte du Mesnil, en Champagne, et au nord de Flirey, en Lorraine ; nous avons fait des prisonniers. Une tentative allemande à l'est de Samogneux, sur la rive droite de la Meuse, a complètement échoué.

— En Angleterre, lord Milner devient ministre de la guerre, en remplacement de lord Derby, nommé ambassadeur à Paris, pour succéder à lord Bertie of Thame.

— En Autriche-Hongrie, l'empereur Charles nomme le baron Burian ministre de la maison impériale et royale et ministre des affaires étrangères, à la place du comte Czernin. Le ministère Wekerlé est remplacé par celui du comte Tisza.

18 avr. (jeu.). — Il y a toujours de durs combats sur le front britannique, où les Allemands attaquent sans cesse avec furie ; la bataille est particulièrement violente de Givenchy à la Lys : nos alliés brisent tous les assauts de l'ennemi, lui infligent des pertes énormes et lui font des prisonniers. Nos troupes ont progressé sur les deux rives de l'Avre et fait plus de 650 prisonniers, dont 20 officiers. Les Allemands ont échoué dans les coups de main qu'ils ont tentés en Champagne et sur la rive droite de la Meuse, et nous avons réussi les nôtres au nord-ouest de Reims et en Lorraine.

— Des troupes italiennes sont envoyées sur le front de France.

19 avr. (ven.). — La bataille d'Armentières ou des Flandres marque un temps d'arrêt ; pas plus que celle de la Somme, elle n'a mené l'ennemi à la décision qu'il espérait : les dernières attaques allemandes se sont brisées avec de lourdes pertes sur toute la ligne. Les opérations en cours ne sont que secondaires quand on les compare à la puissance du premier effort et à celui que l'on peut prévoir. La lutte d'artillerie reste très vive. Nos troupes, au cours de la nuit, ont réduit quelques nids de mitrailleuses, dans la région Castel-Mailly-Raineval, et réussi au nord de Bezonvaux un coup de main qui nous a donné des prisonniers.

Le bombardement de la région parisienne par pièce à longue portée a repris à la fin de l'après-midi : il n'y a pas de victimes.

Des monitors anglais ont bombardé Ostende, ainsi que les batteries ennemies des environs.

— Au conseil de guerre interallié à Versailles, le général Belin remplace le général Weygand attaché au généralissime Foch, et le général italien di Robilant succède au général Giardino.

20 avr. (sam.). — Les troupes britanniques ont repris les défenses avancées autour de Givenchy et de Festubert, que les Allemands avaient enlevées avant-hier au prix de lourdes pertes. Elles ont en outre exécuté avec succès des entreprises de détail au sud d'Hébuterne et de la Scarpe. Nos troupes effectuent d'heureux coups de main sur tout le front, et repoussent énergiquement

1° Les communications concernant la rédaction, l'administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

ceux que l'ennemi tente sur plusieurs points, entre autres à Seicheprey, en Woëvre, où les Américains ont bravement secondé nos soldats ; elles font un certain nombre de prisonniers.

21 avr. (dim.). — Après s'être battus pendant quatre longues semaines, avoir engouffré divisions sur divisions, d'abord entre l'Oise et la Scarpe, puis dans cet entonnoir qui va d'Ypres au canal de la Bassée, et couvert le sol des cadavres de leurs soldats, les Allemands se voient contraints de suspendre leurs attaques ; leurs formidables assauts ont fait plier les lignes britanniques, mais ils n'ont pu les rompre. Ils livrent encore quelques combats locaux, et tous à leur désavantage. Cependant, la lutte d'artillerie reste très vive entre Wytschaete et Bailleul, au sud du canal de la Bassée, entre la Scarpe et la Somme, dans les secteurs d'Ayette et d'Hébuterne, sur l'Avre au nord-ouest de Moreuil, enfin entre Montdidier et Noyon, par conséquent sur presque toute la ligne qui va d'Ypres à l'Oise. — Sur le reste du front, nos troupes continuent avec succès leurs coups de main, et ramènent des prisonniers. L'ennemi bombarde Reims et Amiens avec fureur.

Le canon à longue portée a tiré sur la région parisienne : pas de victimes.

Les aviateurs britanniques ont abattu 19 appareils allemands.

— Les hostilités ont repris entre les bolcheviks et les soldats de Kornilof. Celui-ci a remporté un succès notable à Ekaterinosdar, dans la région caucasienne.

Les Allemands se disposent à envahir la Crimée.

22 avr. (lun.). — La journée s'est écoulée dans un calme relatif ; on s'est canonné, mais l'infanterie n'a été engagée que dans un petit nombre de combats locaux au nord-est d'Ypres : les Allemands ont esquissé une sorte d'attaque, qui a été arrêtée par le feu de l'artillerie ; dans le voisinage de Robecq, nos alliés britanniques les ont rejetés de quelques-uns de leurs postes avancés ; au sud de la Scarpe, une reconnaissance a donné lieu à un vif combat qui s'est terminé par la rentrée des fantassins allemands dans leurs tranchées de départ ; un coup de main ennemi a été repoussé à l'est de l'Avre, dans la région de Thennes : nous avons fait des prisonniers ; un autre coup de main allemand a échoué à l'est de Reims.

Nos pilotes abattent une vingtaine d'avions et deux ballons captifs. Notre aviation de bombardement a jeté 48 tonnes de projectiles sur les gares, cantonnements, terrains d'aviation ennemis dans la région de Saint-Quentin, Jussy, Chaulnes, Roye, Ham, Guiscard et Asfeld.

23 avr. (mar.). — Les troupes britanniques ont exécuté quelques heureuses opérations locales : au nord d'Albert, dans les secteurs de Robecq et de Wytschaete, dans le voisinage de Fampoux et de Meteren ; partout elles ont gagné du terrain, fait des prisonniers et capturé des mitrailleuses. L'ennemi a tenté des coups de main entre Lassigny et Noyon, puis au nord-ouest de Reims et dans les Vosges ; repoussé avec pertes, il a laissé des prisonniers entre nos mains. L'activité de l'artillerie est très grande sur presque tous les points du front, surtout dans le secteur de Villers-Bretonneux, dans les régions de Hangard-en-Santerre et de Noyon.

Un raid naval a été exécuté par les Anglais dans le but d'embouteiller Ostende et Zeebrugge : ils ont fait échouer et sauter cinq vieux croiseurs remplis de ciment, à l'entrée du chenal de ces deux ports.

— Le Guatémala déclare la guerre à l'Allemagne.

24 avr. (mer.). — Après un violent bombardement par obus asphyxiants, les Allemands ont attaqué le front franco-britannique ; leurs assauts furieux et répétés ont été partout contenus, sauf à Villers-Bretonneux où ils ont réussi à s'emparer du village. La bataille continue acharnée, de l'Avre à Albert.

Les aviateurs britanniques ont abattu 14 appareils ennemis.

Vers minuit l'alerte a été donnée à Paris, mais les avions allemands n'ont pu franchir le barrage d'artillerie et survolé la région parisienne ; l'un d'eux a été obligé d'atterrir à Nogent-l'Artaud, au sud-ouest de Château-Thierry, et son équipage a été fait prisonnier.

Le canon à longue portée a continué à tirer dans la journée, sur Paris et la banlieue : pas de victimes.

— En Macédoine, l'activité de combat s'accentue dans divers secteurs, et les troupes alliées remportent plusieurs succès : à l'ouest de Doiran, des détachements britanniques ont pénétré dans les tranchées bulgares sur un large front, y ont détruit les abris et fait subir à l'ennemi des pertes très importantes ; dans la région des lacs, au nord du Devoli, nous avons chassé l'ennemi des hauteurs qui dominent la rive droite de la vallée de Vrba, enlevé deux villages, et fait des prisonniers.

25 avr. (jeu.). — Les positions tenues par les troupes françaises et britanniques depuis le nord de Bailleul jusqu'à l'est de Wytschaete ont été toute la journée violemment attaquées ; le combat continue avec des alternatives diverses, principalement aux environs de Dranoutre, Kemmel et Vierstraat. Les troupes australiennes et anglaises ont repris le village de Villers-Bretonneux, et ont fait 600 prisonniers. La bataille se poursuit avec âpreté autour de Hangard, perdu, repris par nous, et finalement resté entre les mains des Allemands au prix de pertes très élevées ; nous en tenons les abords immédiats, d'où l'ennemi n'a pu déboucher malgré ses tentatives répétées. Nous avons réussi plusieurs coups de main à l'ouest de Lassigny, au sud de Coucy, en Lorraine, et nous avons fait des prisonniers. En Woëvre, à la suite d'un violent bombardement, l'ennemi a prononcé une forte attaque dans le secteur de Regnéville ; il a été repoussé avec pertes sensibles, et a laissé des prisonniers entre nos mains. La lutte d'artillerie est très vive sur le front de l'Avre à la Somme, et assez vive sur la rive droite de la Meuse et dans les Vosges.

Nos pilotes ont abattu 24 avions ennemis, et les pilotes anglais 17.

Le bombardement de la région parisienne par canon à longue portée a repris aujourd'hui : une femme a été tuée ; le tir s'est prolongé pendant la nuit.

26 avr. (ven.). — Au nord de la Lys, la bataille continue à faire rage, depuis les abords de Dranoutre jusqu'au canal Ypres-Comines ; l'ennemi s'est emparé de Dranoutre, du village de Kemmel et du Mont Kemmel ; il a en outre progressé dans la direction de Locre et des deux côtés du canal Ypres-Comines. Les troupes anglo-françaises contre-attaquent, et obligent l'ennemi à un léger recul. La bataille est aussi violente à l'est d'Amiens : nos troupes ont sensiblement amélioré leurs positions dans le secteur Villers-Bretonneux-Hangard, et elles ont maintenu leurs gains, malgré les furieux assauts des Allemands revenus sept fois à la charge sous nos feux qui leur ont infligé des pertes considérables. — Nous avons exécuté de nombreux coups de main en divers points du front, notamment dans la région à l'est de Lassigny, entre la Miette et l'Aisne, vers Bezonvaux, aux Eparges, en Lorraine et dans les Vosges ; nous avons ramené un certain nombre de prisonniers.



LE CŒUR A DES RAISONS... — « J'avais quitté Paris... par égard pour ma belle-mère.. — Tiens, je ne savais pas qu'elle s'appelât Bertha. » (Albert Guillaume, *Excelsior*.)

De nouveau, pendant la nuit, le canon à longue portée a tiré sur la région parisienne : pas de victimes.

— D'Italie, on ne signale que quelques combats d'avant-postes, heureux pour nos alliés qui ont fait des prisonniers.

— En Macédoine, grande activité de notre artillerie sur la rive droite du Vardar et dans la région Monastir-Cerna. Un détachement serbe a pénétré dans les positions ennemies, et y a exécuté des destructions.

27 avr. (sam.). — Par des efforts énergiques et répétés, l'ennemi a tenté d'exploiter les avantages qu'il a obtenus hier au nord de la Lys : toutes ses attaques, quoique menées avec de grandes forces, ont échoué ; elles lui ont coûté de très lourdes pertes, et plusieurs centaines de prisonniers. Au sud de la Somme, dans le secteur Hangard-Villers-Bretonneux, la lutte a continué avec acharnement ; elle s'est terminée à l'avantage des Alliés, qui ont avancé leur ligne et fait un millier de prisonniers. Le duel d'artillerie se maintient très vif de l'Avre à la Lys. — Nous avons réussi des coups de main dans la région du canal de l'Oise, vers Loivre, et au nord-est du Cornillet, et nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Le canon à longue portée a continué, durant la nuit, de tirer sur la région parisienne : pas de victimes.

— Les négociations pour la paix, entre la Roumanie et les empires du centre, négociations qui traînent depuis le mois de mars et qui n'ont pas encore abouti, vont être reprises sur de nouvelles bases.

— Les négociations franco-allemandes, en cours à Berne au sujet des prisonniers de guerre, des internés civils, des otages français et de la situation des populations des régions envahies, ont abouti à la signature d'un accord, par les délégués français et allemands. Cet accord sera rendu public après la ratification des deux gouvernements.

28 avr. (dim.). — L'ennemi a déclenché deux vives attaques, l'une vers Voormezeele, l'autre vers Locre ; repoussé dans la première, il est contenu dans la seconde. En dehors de ces deux actions, il n'y a à signaler que quelques engagements locaux sur différents points du front de bataille. Au sud de la Somme, aux environs de Villers-Bretonneux, nos patrouilles ont fait un certain nombre de prisonniers. L'activité de l'artillerie se poursuit de part et d'autre sur toute la ligne. — Au nord du Chemin des Dames, nous avons réussi deux coups de main qui nous ont permis de ramener des prisonniers. Nous avons repoussé des tentatives ennemies, précédées de vifs bombardements, au nord-ouest de Reims, dans les secteurs de Saint-Mihiel, de Lunéville et du bois Le Prêtre : des prisonniers sont restés entre nos mains.

— M. Sidonio Paës est élu président de la République portugaise, au suffrage universel direct. Il avait été l'un des principaux instigateurs de la révolution du 5 décembre dernier, dont le résultat a été de chasser du pouvoir le ministre Affonso Costa qui se refusait à démissionner, en dépit des élections qui lui étaient défavorables.

29 avr. (lun.). — L'ennemi, ayant complètement échoué dans son attaque commencée hier dans le voisinage de Locre, a violemment bombardé, par obus chargés de puissants explosifs et par obus toxiques, les positions franco-anglaises du secteur de Meteren et du lac de Zillebeke ; il a également attaqué les lignes belges au nord d'Ypres, ainsi que les positions françaises situées sur les hauteurs aux environs du Scherpenberg et du Mont Rouge : il a été partout repoussé, et a subi de très fortes pertes. Les Allemands n'ont pas été plus heureux au sud de la Somme, où ils ont essuyé un échec complet au bois de Hangard. — Nous avons pénétré dans les lignes ennemies dans la région de Corbeny, vers Coucy, sur la rive droite de la Meuse, en Haute-Alsace, et ramené des prisonniers.

— Les bolcheviks protestent contre l'avance des troupes allemandes en Russie, et demandent des explications à Berlin.

Diverses nouvelles venues de Finlande et de Suède parlent d'une restauration monarchique à Petrograd, au profit du grand-duc Alexis, fils du tsar Nicolas II, avec régence du grand-duc Michel, son oncle. Il est bon de ne pas exagérer la portée de ces nouvelles, et de ne pas oublier que les troupes allemandes sont en Finlande, aux portes de Petrograd, et ne demandent qu'un prétexte pour occuper la ville.

30 avr. (mar.). — L'échec de la poussée allemande autour d'Ypres paraît complet ; l'ennemi, décimé dans ses derniers assauts, n'a pu continuer son offensive, et nos contre-attaques gagnent du terrain autour de Locre. Il en est de même au sud de la Somme, où des engagements locaux nous ont permis de renforcer nos positions à l'est de Villers-Bretonneux. Dans le secteur de Noyon, une attaque allemande sur le Mont Renaud a été repoussée après un vif combat. Le bombardement se maintient très violent, notamment à l'est d'Ypres, entre Locre et Festubert, entre Lassigny et Noyon. — Sur la rive droite de la Meuse, des détachements ennemis, repoussés par nos feux, ont laissé des prisonniers entre nos mains, sans obtenir de résultats.

Le canon à longue portée a tiré ce matin sur la région parisienne : pas de victimes.

— Un puissant mouvement antibolchevik fermente en Russie ; des représentants de tous les partis de l'opposition y prennent part.

Les gardes blancs finlandais se sont emparés de Viborg, et, appuyés par les Allemands, marchent avec eux sur Petrograd. La panique qui règne dans la ville, jointe à l'espoir d'une partie de la population d'être délivrée du régime bolchevik, est sans doute l'origine des bruits de restauration monarchique qui circulent depuis quelques jours.

1er mai (mer.). — Les pertes que l'ennemi a subies avant-hier devant Ypres sont si fortes qu'elles l'ont, pour le moment, réduit à l'inaction ; la journée n'a été marquée que par une violente lutte d'artillerie et des opérations locales, toutes favorables aux Alliés, qui ont notablement amélioré leurs positions, notamment à Meteren et à Locre. — En Lorraine, nos patrouilles ont fait des prisonniers.

Le canon à longue portée a tiré sur la région parisienne : 3 femmes ont été légèrement blessées. Il s'est de nouveau fait entendre pendant la nuit.

— Le conflit qui dure depuis plusieurs jours entre la Hollande et l'Allemagne au sujet de diverses questions économiques, notamment de la navigation fluviale, des sables et graviers, des transports par voies ferrées, etc., n'est pas encore terminé. La reine Wilhelmine a adressé une lettre autographe à Guillaume II, et l'on a le sentiment que la Hollande fera des concessions compatibles avec les désirs de l'Entente.

— En Macédoine, les Serbes repoussent plusieurs attaques bulgares dans la région de Vetrenik, et nos détachements ont dispersé de nombreuses reconnaissances dans la boucle de la Cerna.

— En Mésopotamie, les troupes britanniques progressent au nord de Bagdad ; elles se sont emparées de Touz-Khourmati, ont fait 1.800 prisonniers, et avancent sur la route de Mossoul.

2 mai (jeu.). — La situation, de l'Oise à Ypres, n'a pas subi de changement ; par quelques opérations de détail, nous avons amélioré nos positions sur différents points de la ligne de bataille, notamment au bois de Hangard, où nos troupes ont réalisé une avance sensible, et au bois de la Baune, au sud-est de Mailly-Raineval ; nous avons fait des prisonniers, et capturé des mitrailleuses. Affaibli par son revers important du 29 avril, l'ennemi se repose et masse de nouvelles forces pour revenir à l'assaut et fournir une fois de plus son maximum d'efforts. Nous avons facilement refoulé quelques petites attaques dans le voisinage d'Hébuterne, au nord de l'Avre, dans la région de Thennes, au nord de Chavignon et au nord-ouest de Reims. Nous avons effectué divers coups de main sur les lignes allemandes vers Le Monchel, à l'ouest de Coucy-le-Château, au nord de Pont-à-Mousson et au Violu. La lutte d'artillerie reste toujours très active, et grandit dans la forêt de Parroy et les Vosges.

— Devant l'inimitié manifeste que l'Ukraine montre aux Allemands, ceux-ci ont fait arrêter à Kiev les principaux membres de la Rada, et, pour se procurer du blé, imposent à la République ukrainienne une dictature militaire.

Les troupes allemandes occupent Sébastopol.

— En Macédoine, au cours d'un coup de main exécuté avec succès sur les postes ennemis de Macukovo (rive est du Vardar), les troupes britanniques ont infligé à l'ennemi des pertes sérieuses et ramené des prisonniers. Activité d'artillerie réciproque à l'ouest du Vardar et sur le Dobropolje.

— En Palestine, les opérations ont repris à l'est du Jourdain ; les troupes du général Allenby battent les Germano-Turcs à Es-Salt et font 400 prisonniers.

— Le conseil supérieur de guerre interallié, réuni à Abbeville sous la présidence de M. Clemenceau, a siégé deux jours. Toutes les questions militaires du moment ont été examinées et résolues en plein accord.

3 mai (ven.). — Il y a recrudescence sensible de la canonnade sur l'ensemble de la ligne de bataille. Elle est particulièrement active dans la région à l'est de Doullens, vers Hébuterne et Beaumont-Hamel. A l'est d'Amiens, les positions alliées dans le secteur de Villers-Bretonneux continuent, par des actions locales, énergiques et bien menées, à s'améliorer ; nos troupes ont attaqué entre Hailles et Castel, et se sont emparées de la cote 82 ainsi que d'un bois en bordure de l'Avre ; elles ont fait plus de 100 prisonniers, dont 4 officiers. Dans la région de l'Allette, nous avons repoussé un coup de main ennemi, et nos reconnaissances, très actives en Woëvre et en Lorraine, ramènent toujours des prisonniers.

Notre aviation a descendu 20 appareils allemands. Elle a jeté 27.000 kilogrammes de projectiles sur les gares de Ham, Nesle, Roye, Chaulnes, Saint-Quentin, Jussy et sur les bivouacs et cantonnements de cette région; 8.000 kilogrammes de projectiles sur les établissements ennemis de la région de Rethel et sur la gare d'Asfeld-ville.

Nos artilleurs ont détruit un des canons à longue portée qui tiraient sur la région parisienne. Le nombre de ces canons paraît ne pas avoir dépassé trois : l'un d'eux a éclaté le 25 mars; un second a été signalé, il y a huit jours, traversant la Belgique complètement démantibulé; il ne restait plus que celui qui vient d'être détruit. Les Allemands en construisent d'autres dans les usines Cockerill, de Seraing, près de Liége; ils les installeront pour reprendre le bombardement de Paris, mais les dispositions paraissent être prises pour qu'ils soient immédiatement repérés et démolis.

— Au cours de la réunion que la commission des affaires extérieures a tenue sous la présidence de M. Franklin-Bouillon, M. Clemenceau a donné des explications complètes et catégoriques sur le dossier autrichien et l'affaire Czernin. Il a nettement déclaré qu'à aucun moment il n'y avait eu possibilité réelle de paix, et que les tentatives faites par l'Autriche, sous quelque forme que ce fût, ne pouvaient être prises au sérieux.

4 mai (sam.). — Les Allemands ont déclenché un bombardement d'une intensité considérable contre les positions franco-britanniques entre Meteren et le sud d'Ypres, et principalement contre les ruines de Locre, tenues par les troupes françaises; les batteries alliées répondent énergiquement au feu ennemi. Anglais et Français mettent à profit leurs excellents barrages, pour gagner du terrain. La lutte d'artillerie se poursuit vigoureusement au nord et au sud de l'Avre, ainsi que dans les régions de la haute et de la basse Ailette. Quelques tentatives ennemies dans les secteurs voisins de Reims ont été facilement repoussées.

Les aviateurs anglais ont abattu 18 avions allemands, et bombardé copieusement l'arrière-front ennemi.

— En Italie, dans la zone montagneuse, des patrouilles italiennes et anglaises ont exécuté quelques pointes et capturé des prisonniers dans la Vallarsa et au sud-ouest de Canove. Une tentative d'attaque au mont Spitz, à droite du val Brenta, a été enrayée par le feu de l'artillerie.

— En Macédoine, l'ennemi a tenté plusieurs coups de main sur les fronts italien et serbe : il a été partout repoussé. Les troupes serbes ont enlevé aux Bulgares plusieurs éléments de tranchées sur le Dobropolje.

— En Palestine, les Germano-Turcs ont tenté plusieurs attaques contre Es-Salt; ils ont été refoulés, ont subi de lourdes pertes, et laissé 350 prisonniers.

5 mai (dim.). — L'ennemi concentre de grandes forces au sud d'Ypres et sur le front d'Arras; de puissantes offensives, de sa part, paraissent imminentes. Quelques vifs combats locaux, livrés sur différents points de la ligne de bataille, se sont terminés à l'avantage des troupes franco-britanniques qui ont continué d'améliorer leurs positions et ont fait des prisonniers. En Lorraine, un coup de main exécuté par nous dans la région de Létricourt et une rencontre de patrouilles près d'Ancerviller nous ont permis de ramener des prisonniers. La canonnade est vive sur la Lys, au nord et au sud de l'Avre, et, en Lorraine, dans les secteurs de Douaumont et de Flirey.

En combats aériens, nos pilotes ont abattu 34 appareils allemands, et notre aviation de bombardement a jeté 28 tonnes de projectiles sur les gares de Ham, Noyon, Chaulnes, Jussy, Péronne, Saint-Quentin, les dépôts et cantonnements ennemis de ces régions.

6 mai (lun.). — L'ennemi a lancé plusieurs attaques au nord de Locre : il a été chaque fois repoussé par les troupes françaises. Entre la Somme et l'Ancre, les Britanniques ont réussi une opération de détail au sud-ouest de Morlancourt; ils ont avancé leurs lignes, en dépit de la vigoureuse résistance de l'ennemi qui a subi des pertes sérieuses, et ils ont fait plus de 150 prisonniers. Entre la Lawe et Locon, ils ont amélioré leurs positions, après un vif combat. Nous avons exécuté avec succès deux coups de main à l'ouest de Hangard, ainsi qu'au sud-est de Noyon et nous avons ramené des prisonniers. Après un violent bombardement, l'ennemi a tenté d'aborder nos lignes au sud-ouest de la ferme Anchin : il a complètement échoué, et a laissé de nombreux cadavres sur le terrain. En Champagne, au nord de Loivre, et en Lorraine, dans la région d'Abaucourt, nos détachements ont pénétré dans les organisations allemandes et ramené des prisonniers ainsi qu'un nombreux matériel. Le duel d'artillerie se maintient très vif sur la Lys et sur l'Avre.

Des forces aériennes anglaises, parties de Dunkerque, ont bombardé Ostende, Westende et Zeebrugge.

— Le gouvernement allemand, obligé de soutenir le moral des populations déçues devant les minces résultats de l'offensive de Picardie et des Flandres, commence une démonstration ostentatoire en faveur de la paix. Guillaume II, qui n'espère pas que l'Entente réponde favorablement à ses offres insidieuses, tient à montrer à son peuple que, si la guerre continue, les Alliés en sont seuls responsables. Selon son habitude, il s'arrange de manière à donner à la Germanie l'impression que ses ennemis veulent la destruction de l'Allemagne et s'obstinent à poursuivre la guerre dans ce but. Ses efforts tendent à diviser les Alliés, à les troubler et à tromper en même temps l'opinion germanique. Les Alliés répondent en resserrant les liens qui les unissent, en éclairant l'opinion et en prenant position sur les conditions de la paix.

7 mai (mar.). — L'ennemi concentre en Belgique de nombreuses troupes fraîches, ramenées pour la plupart du front de Roumanie. La journée n'a été marquée que par l'activité réciproque de l'artillerie, surtout dans les régions d'Hazebrouck et d'Ypres. Français et Anglais ont exécuté quelques coups de main heureux et ont fait des prisonniers. Les Britanniques ont repoussé une attaque sur Boyelles et nos soldats deux tentatives ennemies, l'une à l'ouest de Hangard, l'autre au sud de l'Hartmannswillerkopf.

Nos pilotes ont abattu 14 appareils allemands, et notre aviation de bombardement a lancé 4.500 kilogrammes de projectiles sur les gares de Flavy-le-Martel, Mennessis, Ham, Guiscard, Noyon et Vermand.

— On ne signale en Italie que quelques escarmouches dans la partie montagneuse du front.

— La paix entre les empires centraux et la Roumanie a été signée, sous la présidence de M. de Kühlmann, au château de Cotroceni. Elle porte le nom de « Paix de Bucarest ». Par ce traité la Roumanie est placée entièrement sous la tutelle de l'Allemagne.

— En Macédoine, des détachements ennemis ont vainement tenté en plusieurs points d'aborder les lignes alliées.

8 mai (mer.). — Entre la Clytte et Woormezeele, au cours d'une vigoureuse attaque locale contre les troupes françaises et britanniques, l'ennemi est parvenu, au centre de son attaque, à pénétrer, après de vifs combats, en certains points de la première ligne britannique; les combats continuent : les troupes françaises avancent leur ligne au sud de la Clytte et font des prisonniers. Partout ailleurs, à l'ouest de Montdidier, dans les régions de Hangard, Thennes et Grivesnes, les Allemands sont repoussés et laissent des prisonniers entre nos mains. La lutte d'artillerie est redevenue très violente sur différents secteurs du front, notamment entre Meteren et Kemmel, au sud de l'Avre ainsi qu'entre l'Avre et la Somme.

Malgré les orages et la pluie, l'aviation reste très active : de nombreux combats aériens ont lieu et nos appareils de bombardement lancent des tonnes de projectiles sur les organisations de l'ennemi.

— La prise de possession de la Russie par l'Allemagne s'étend et s'accentue. La flotte russe de la mer Noire s'est rendue à Odessa, port de l'Ukraine, et le gouvernement de l'Ukraine, renversé par les troupes allemandes, a été remplacé par des contre-révolutionnaires sous la direction du général Skoropadski, proclamé hetman, en réalité dictateur sous le contrôle de M. de Mumm, ambassadeur de Guillaume II. Il est à craindre que les navires russes, pourvus d'équipages allemands, se préparent à des incursions dans la Méditerranée.

— En Macédoine, deux tentatives ennemies sur les positions serbes, près de Vetrenik et à l'est de la Cerna, ont été repoussées. Le duel d'artillerie est assez vif sur tout le front compris entre le lac de Doiran et Monastir.

— Le Nicaragua déclare la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.

9 mai (jeu.). — Les troupes franco-britanniques ont réussi à repousser l'ennemi des positions de notre première ligne dans lesquelles il avait pénétré, dans le secteur la Clytte-Woormezeele, et elles ont fait des prisonniers. Une violente attaque allemande a été refoulée au nord du Kemmel, et d'autres, très vives aussi, ont été repoussées dans le secteur d'Albert; l'ennemi a été très éprouvé par nos feux et a laissé des prisonniers entre nos mains. Canonnade intense sur la Lys, dans le secteur d'Albert, ainsi qu'au nord et au sud de l'Avre.

— On ne signale de Macédoine que de petits engagements heureux pour les troupes alliées.

10 mai (ven.). — Le faible élément de tranchée de première ligne situé au nord-ouest d'Albert, où l'ennemi avait pénétré, a été repris par une contre-attaque des Britanniques qui ont fait des prisonniers. Après une intense et brève préparation d'artillerie, nos troupes se sont emparées du parc de Grivesnes, dont une importante partie restait occupée par les Allemands; au cours de cette opération, nous avons fait 260 prisonniers dont 4 officiers et ramené un nombreux matériel. Sur la rive droite de l'Ailette, en Champagne dans la région de Massiges et au nord de Reims, en Lorraine au bois d'Ailly, nous avons exécuté avec succès plusieurs opérations de détail ou repoussé des coups de main ennemis, au cours desquels nous avons fait une cinquantaine de prisonniers. En Flandre, en Artois et dans la Somme, la lutte d'artillerie est toujours très violente.

Le lieutenant-aviateur Fonck a descendu dans la même journée 6 avions biplaces allemands; cette sextuple victoire porte à 42 le nombre des appareils abattus jusqu'ici par cet officier.

— L'opération ayant pour but de fermer les ports d'Ostende et de Zeebrugge a été complétée avec succès pendant la nuit par les Anglais. Le vieux croiseur *Vindictive*, rempli de béton et accommodé comme bateau embouteilleur, a été coulé entre les jetées et en travers de l'entrée du port d'Ostende. Le canal de Zeebrugge est complètement obstrué depuis le raid anglais, pendant la nuit du 23 avril.



Côte d'Azur et cote 304. — « Ces messieurs dames vont aux eaux; nous autres, on retourne au feu. »

(René Jouane, *Le Rire*.)

11 mai (sam.). — Les Allemands préparent en silence un effort plus grand encore que tous ceux qu'ils ont accomplis depuis le début de la guerre. Ludendorff veut mettre en action l'ensemble de sa nombreuse armée pour tâcher d'en finir avec l'armée britannique. Il tente depuis quelques jours toute une série d'entreprises locales dans lesquelles il échoue régulièrement. Ses troupes ont subi un sanglant échec au sud-ouest de Mailly-Raineval, sur nos positions du bois de la Gaune; elles ont été bousculées et elles ont laissé entre nos mains une centaine de prisonniers ainsi qu'une quinzaine de mitrailleuses. Les Britanniques ont exécuté quelques opérations heureuses à l'ouest de Merville. Nos fantassins ont avancé leur ligne au nord-est de Locre; ils ont effectué et réussi de nombreux coups de main, au nord de Grivesnes, au nord-ouest d'Orvillers-Sorel, au sud-est de Montdidier, au nord-est de Thiescourt, dans le secteur de Sapigneul et en Woëvre : partout ils ont fait des prisonniers et ramené du matériel.

Les pilotes anglais ont descendu 14 avions allemands et ils ont jeté plus de 14 tonnes de projectiles sur Péronne, Bapaume, Thielt, Douai, Zeebrugge et les docks de Bruges.

— En Italie, dans la Vallarsa, les troupes italiennes ont enlevé le mont Corno, capturant plus de 100 prisonniers, 2 canons, 4 mitrailleuses et un abondant matériel de guerre.

— En Macédoine, l'ennemi a tenté une série de coups de main sur le Dobropolje, dans la boucle de la Cerna; il a été repoussé partout avec des pertes sérieuses.

12 mai (dim.). — Au cours d'une attaque heureuse, les troupes françaises ont amélioré leurs positions au nord du village de Kemmel et ont fait plus de 100 prisonniers. Les essais d'attaques de l'ennemi aux environs du canal d'Ypres à Comines, au nord-ouest d'Orvillers-Sorel, ont complètement échoué; les Allemands repoussés avec pertes sérieuses ont laissé des prisonniers et du matériel entre nos mains. La lutte d'artillerie est assez vive au sud de l'Avre.

— On ne signale d'Italie que des combats d'avant-postes et des canonnades intermittentes.

— En Macédoine, l'ennemi a complètement échoué dans une attaque contre les positions serbes de Vetrenik. Activité réciproque d'artillerie sur le front de la Strouma, à l'ouest du Vardar et dans le secteur Cerna-Monastir.

— La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée dans toute la France. A Paris, elle a revêtu un caractère de recueillement impressionnant : ni fenêtres pavoisées, ni guirlandes, ni oriflammes, mais une succession de groupes allant déposer au pied des statues de la vierge de Domremy des couronnes et des gerbes de fleurs. Dans un sentiment de cordiale union sacrée, nos alliés, Anglais, Américains, Italiens, ont joint leurs hommages à ceux de la France.

— Les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, réunis au grand quartier général allemand, ont décidé d'élargir et d'approfondir l'alliance actuelle. Les deux souverains et leurs conseillers ont procédé à un échange de vues détaillé sur toutes les questions politiques, économiques et militaires se rapportant aux relations présentes et futures des deux monarchies entre elles. L'Autriche souffre d'une famine sans précédent, à laquelle l'Allemagne seule peut porter remède, et celle-ci a probablement besoin des soldats austro-hongrois. Ebranlée par la guerre dont elle est lasse et par la poussée des nationalités slaves, l'Autriche menace de s'effondrer et de se désagréger. Trop faible pour faire la guerre et pour faire la paix, minée par ses embarras, elle glisse de plus en plus sous la domination de l'Allemagne, dont le jeu consiste à montrer à l'empereur Charles qu'il doit faire partie de la Confédération germanique et qu'il perdra son trône s'il n'accepte pas le rôle de souverain médiatisé sous l'égide des Hohenzollern, comme les rois de Bavière et de Saxe.

13 mai (lun.). — Sur tout le front, de la mer du Nord aux Vosges, on se canonne, on se harcèle dans des engagements locaux, qui ont comme principale utilité de tenir les soldats en haleine. Ces canonnades et ces reconnaissances d'infanterie n'ont aucun lien apparent entre elles et il n'est pas possible d'en tirer des pronostics; elles occupent l'entr'acte et laissent peut-être prévoir que le prochain effort de l'ennemi sera d'autant plus considérable que la durée de la préparation aura été plus longue. Hindenburg ne veut probablement pas entreprendre l'offensive avant d'avoir sous la main toutes les forces qu'il peut réunir. — En Lorraine, nos détachements ont pénétré dans les lignes allemandes au nord de Nomeny, et ramené des prisonniers. Dans la région de Saint-Dié, un coup de main ennemi a échoué sous nos feux.

— Après une préparation intense d'artillerie, les Austro-Allemands ont attaqué les nouvelles positions des Italiens sur le mont Corno; arrêtés par le feu de nos alliés, et contre-attaqués aussitôt, ils ont dû se replier, après avoir subi des pertes graves.

— En Macédoine, l'ennemi a tenté plusieurs coups de main près de Zborsko, dans la boucle de la Cerna et au nord-est de Monastir : il a été partout repoussé.

14 mai (mar.). — Après une forte préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué, sur un front de près de 2 kilomètres, les positions britanniques de Morlancourt; il a été rejeté par une contre-attaque et a laissé une cinquantaine de prisonniers entre les mains de nos alliés. Des combats locaux ont eu lieu pendant la nuit au nord de Kemmel, où l'ennemi avait pris l'offensive dans la direction de Klein-Vierstraat; il a été repoussé par nos troupes. Des détachements anglais ont réussi un raid au nord-est de Robecq, et nos patrouilles, opérant au nord du bois de Hangard, vers Coucy et à l'ouest de la Meuse, ont fait des prisonniers. Nous avons aisément repoussé des coups de main ennemis à l'ouest de Merville, au nord-ouest d'Orvillers-Sorel, à la Butte du Mesnil en Champagne et au nord de la Fecht en Alsace. La lutte d'artillerie est assez vive dans les secteurs de la Somme et de l'Ancre, dans la région de Montdidier, sur la route de Noyon à Guiscard, en Champagne et dans les Vosges.

— Aucun événement important sur les autres fronts d'Italie et de Macédoine.



INFORMATIONS BOCHES. — « Nos troupes sont sur les bords de l'Yser.
— Très bien ! Annoncez que nous approchons de Grenoble ».



LE KAISER A CHARLES. — « Habsburg, qu'est-ce que tu as écrit ?
— Sire, je ne le ferai plus ».

(Henriot, *La Liberté*).



CE QU'ON LIT DANS LES JOURNAUX BOCHES. — « Paris est à feu et à sang... des bandes de terroristes parcourent les rues désertes de la capitale... »



UNE IDÉE A METTRE EN PRATIQUE. — Si l'on envoyait pendant 24 heures les « défaitistes » au front pour reprendre courage entre deux poilus...



LE KAISER ET LE TSAR BULGARE. — « Qu'est-ce que tu as à faire le beau? On t'as donné un os.
— Je voudrais de la viande.
— Tu es trop gourmand ».

BIBLIOGRAPHIE

ART MILITAIRE

CANONGE (général F.). — *La Bataille de la Marne*. Paris, Fournier. In-8°. 3 francs.

MALLETERRE (général). — *Les Campagnes de 1915*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

PALAT (général) [PIERRE LEHAUTCOURT]. — *La Grande Guerre sur le Front occidental*. T. I et II. Paris, Chapelot. In-8°. Le vol., 5 francs.

THIBAULT (lieutenant). — *Notions d'artillerie lourde*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 2 francs.

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE

GUERLIN (H.). — *La Couleur*. Paris, Laurens. Le vol., 4 francs.

NOLHAC (P. de). — *Versailles au XVIIIe siècle*. Paris, Emile-Paul. In-4°. 100 francs.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET RURALE

DELOSIÈRE (V.). — *Chauffage domestique*. Paris, Larousse. In-18. 1 franc.

HEMMERDINGER (A.). — *Leçons pratiques d'alimentation raisonnée*. Paris, Masson. La broch., 1 fr. 25.

N. — *Artichaut. Culture de rapport.* — *Chèvre. Elevage de rapport*. Paris, Larousse. Deux broch. in-18 de la Série agricole, à 0 fr. 50.

N. — *Pain. Boulangerie professionnelle et ménagère.* — *Farine. Meunerie rationnelle*. Paris, Larousse. Deux broch. in-18, à 0 fr. 75.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, HISTOIRE

DOUËL (M.). — *Sept villes mortes*. Paris, Fontemoing. In-16. 3 fr. 50.

DUGARD (H.). — *La Colonne du Sous*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

GAUVAIN (A.). — *L'Europe au jour le jour*. T. II. *De la Contre-Révolution turque au Coup d'Agadir*. Paris, Bossard. In-8°. 7 fr. 50.

GERARD (J.-W.). — *Mémoires de l'Ambassadeur Gerard*. Paris, Payot. In-8°. 10 francs.

GOMEZ CARILLO (E.). — *Le Sourire du Sphinx*. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

PÉRIGNY (M. de). — *La République de Costa-Rica*. Paris, Alcan. In-8°. 5 francs.

SCHALK DE LA FAVERIE (A.). — *Napoléon et l'Amérique*. Paris, Payot. In-8°. 6 francs.

STIÉNON (Ch.). — *Le Mystère roumain et la Défection russe*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

ZÉVAÈS (A.). — *La Révolution russe*. Paris, Rivière. In-8°. 3 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

CHINARD (G.). — *L'Exotisme américain dans l'Œuvre de Chateaubriand*. Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

COURBAUD (E.). — *Les Procédés d'art de Tacite dans les « Histoires »*. Paris, Hachette. In-16. 4 fr. 55.

DIMIER (L.). — *Descartes*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

FOCILLON (H.). — *G.-B. Piranesi (1720-1778)*. Paris, Laurens. In-4°. 25 francs.

LEFÈVRE (F.). — *La Jeune Poésie française*. Paris, Rouart. Le vol., 3 francs.

MAUCLAIR (C.). — *Auguste Rodin*. Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 2 fr. 50.

TAILHADE (L.). — *Les Livres et les Hommes*. Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

MÉDECINE ET CHIRURGIE

CABANÈS. — *Chirurgiens et Blessés à travers l'Histoire, des Origines à la Croix-Rouge*. Paris, Michel. In-4°. 50 francs.

LEPINE (J.). — *Troubles mentaux de guerre*. Paris, Masson. In-8°. 4 francs.

N. — *Amis de la France*. Trad. F. Roz. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

QUÉNU (E.). — *Plaies du Pied et du Cou-de-pied par projectiles de guerre*. Paris, Alcan. In-8°. 15 francs.

MŒURS ET COUTUMES

BATIFFOL (L.). — *Les Anciennes Républiques Alsaciennes*. Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 75.

BORDEAUX (H.). — *Vie héroïque de Guynemer*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

DESTRÉE (J.). — *Figures italiennes d'aujourd'hui*. Paris, Van Oest. In-16. 3 fr. 50

FROELICH (J.). — *Le Délire pangermanique*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

LE BARROIS D'ORGEVAL (baron). — *Le Tribunal de la Connétablie de France du XIVe siècle à 1790*. Paris, Fontemoing. In-8°. 15 francs.

TALMEYR (M.). — *Portraits de la Belle France*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

TESSIER (A.). — *De la Condition de la Femme au Pays basque*. Paris, Giard. In-8°. 6 francs.

WETTERLÉ (E.). — *Les Coulisses du Reichstag*. Paris, Bossard. In-8°. 5 francs.

WITT (C. de). — *Ma Famille*. Paris, Imprimerie de Vaugirard. In-8°. 5 francs.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

ADERER (A.). — *Les Heures de la Guerre*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

BENJAMIN (R.). — *Le Major Pipe et son père*. Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

BOURGET (P.). — *Némésis*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

BOYLESVE (R.). — *Tu n'es plus rien*. Paris, Michel. In-18. 4 francs.

CAUSSE-MAËL (F.). — *La Croisière de l'Homme rouge*. Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

DERENNES (Ch.). — *Leur tout petit cœur*. Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 4 francs.

FAURE (G.). — *Paysages littéraires*. (Deuxième série.) Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

FESCHOTTE (J.). — *Les Voix de la Patrie. 1914-1917*, poèmes. Paris, Stock. In-18. 3 francs.

FOLEY (Ch.). — *Le Roman d'un Soldat*. Paris, Flammarion. In-16. 4 francs.

FONSON (J.-F.). — *Le Sergent Beulemans*. Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 3 fr. 50.

FORMONT (M.). — *La Victoire*. Paris, Lemerre. In-18. 3 fr. 50.

GALIFAUX. — *Petits Vers sur de grands mots*. Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 4 francs.

GÉNIAUX (Ch.). — *La Passion d'Armelle Louanais*. Paris, Flammarion. Le vol., 4 fr. 75.

GUITRY (L.). — *Risquetou*. Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 75.

HIRSCH (Ch.-H.). — *Le Cœur de Poupette*. Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

JOANNIS-PAGAN (J. de). — *Les Sons graves et doux*, poèmes. Paris, Lemerre. In-18. 3 francs.

JOLICLERC (E.). — *Little Dolly*. Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 4 francs.

LÉON-MARTIN. — *Jean Denis*. Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.

LEVEL (M.). — *Vivre pour la Patrie*. Paris, Flammarion. In-16. 4 francs.

MAC-ORLAN (P.). — *Le Chant de l'Equipage*. Paris, L'Edition française illustrée. In-18. 4 francs.

MANDELSTAMM (V.). — *Le Banjo*. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

MARGUERITTE (P.). — *Jouir*. Paris, Flammarion. Deux vol. in-18, à 4 fr. 75.

MASON (A.-E.-W.). — *La Maison de terreur*. Trad. L. Labat. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

MYRIAM HARRY. — *Siona chez les Barbares*. Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

NADAUD (M.). — *Les Derniers Mousquetaires*. Paris, Michel. In-18. 4 francs.

VERHAEREN (E.). — *Les Flammes hautes*, poèmes. Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

ALLIER (R.). — *Les Allemands à Saint-Dié*. Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

ANDRÉ (G.). — *Ma captivité en Allemagne*. Paris, Renaissance du Livre. Le vol., 3 fr. 50.

BUTEAU (M.). — *Tenir*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

CLERMONT (C.). — *Souvenirs de Parisiennes en temps de guerre*. Paris, Berger-Levrault. In-16. 3 fr. 50.

COMNÈNE (N.-P.). — *Notes sur la Guerre roumaine*. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

DARDE (F.). — *Vingt mois de guerre à bord du Croiseur « Jeanne-d'Arc »*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

DAYE (P.). — *Avec les Vainqueurs de Tabora*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

DUBRULLE (P.). — *Mon Régiment*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

DUPONT (M.). — *L'Attente*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

GALLI (H.). — *La Guerre à Paris*. Paris, Garnier. In-8°. 5 francs.

GÉRARD (A.). — *La Triple-Entente et la Guerre*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

HAMILTON (lord E.-W.). — *Les sept premières Divisions anglaises*. Trad. Epuy. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

HENRIOT (E.). — *Carnet d'un Dragon dans les Tranchées*. Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

LAFONT (B.). — *Au ciel de Verdun*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

LE ROUX (H.). — *L'Heure du Japon*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

MAURRAS (Ch.) — *La Blessure intérieure*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

MILLERAND (A.). — *La Guerre libératrice*. Paris, Colin. In-18. 2 francs.

PINGUET (J.). — *Trois étapes de la Brigade des Marins*. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

PRÉVOST (M.). — *D'un poste de commandement : Bataille de l'Ailette*. Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

RECOULY (R.). — *M. Jonnart en Grèce, et l'Abdication de Constantin*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 francs.

SERBESCO (S.). — *La Roumanie et la Guerre*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.

VERITAS. — *Le Monténégro*. Paris, Figuière. In-8°. 2 fr. 50.

PHILOSOPHIE, MORALE, RELIGION

AUTIN (A.). — *L'Echec de la Réforme en France au XVIe siècle*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.

CAMELLI (I.). — *Du Socialisme au Sacerdoce*. Trad. M. Vaussard. Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

N. — *Les Paraboles*. Paris, Berger-Levrault, et Bloud et Gay. In-4°. 20 francs.

REYNOARD (G.). — *Scepticisme ou Retour à la Foi ?* Paris, Lecène. In-12. 3 francs.

SCIENCES DIVERSES ET APPLIQUÉES

ASTRUC (M.). — *Formulia*. Paris, Charles-Lavauzelle. Le vol., 6 fr. 50.

CHAPUIS (A.). — *Histoire de la Pendulerie neuchâteloise*. Paris, Attinger. In-4°. 35 francs.

ESCARD (J.). — *La Nouvelle Industrie du Verre : Fabrication électrothermique — Verres de quartz*. Grenoble, Rey. In-8°. 4 fr. 50.

FLAMARD (E.). — *Calcul des Systèmes élastiques de la Construction*. Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 12 francs.

MEUNIER (S.). — *La Géologie biologique*. Paris, Alcan. In-8°. 5 fr. 50.

SOCIOLOGIE, FINANCES

GALÉOT (A.-L.). — *L'Avenir de la Race*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

LEBON (A.). — *Problèmes économiques nés de la Guerre*. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

RENARD (G.). — *Les Répercussions économiques de la guerre actuelle sur la France*. Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

TABERLET (L.). — *Le Roman collectiviste*. Paris, Jouve. Le vol., 2 fr. 50.

DIVERS

BOIVIN et LECÈNE. — *Le Livre illustré moderne*. Paris, Cercle de la Librairie. In-8°. 4 francs.

CONTRASTY (J.). — *Histoire de Sainte-Foy-de-Peyrolières*. Paris, Sistac. In-8°. 9 francs.

DAUDET (L.). — *La Guerre totale*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 fr. 50.

GONNET (J.). — *Les Carnets d'un Officier (1909-1914)*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

GOURMONT (R. de). — *Physique de l'Amour*. Paris, Crès. In-16. 9 francs.

JOUBERT (J.). — *A travers les Continents pendant la Guerre*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

LÉAUD (A.). — *Spectacles de Guerre*. Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50.

LECLERC (M.). — *La Passion de notre frère le Poilu*. Paris, Ferroud. In-8°. 20 francs.

LEOUZON LE DUC (C.). — *L'Individu avec l'Etat*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

LICHTENBERGER et PETIT. — *L'Impérialisme économique allemand*. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

LORT DE SÉRIGNAN (Cte de). — *Grognards et Héros de 20 ans*. Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

MADELIN (L.). — *L'Expansion française*. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

MAZAUD (E.). — *Capitaine Bébert*. Paris, Michel. In-18. 4 fr. 50.

PÉRIVIER (A.). — *Napoléon journaliste*. Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50.

REINACH (J.). — *La Vie politique de Léon Gambetta*. Paris, Alcan. In-8°. 5 francs.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLET.



La Russie : « Pauvre Marianne, c'est un moment bien dur!
La France : Ce qui est dur, c'est de penser que c'est ton œuvre. »

Le boche : « C'est-y choli Paris?
Le poilu : Qué qu'ça peut te faire, puisque t'iras pas. »

(Sim et Berger, *Le Petit Bleu*).

Le kaiser : « Allons, voyons, du nerf; il faut passer. Un proverbe dit qu'il n'y a rien d'impossible.
Le kronprinz : Oui, p'pa... mais c'est un proverbe français. »

Sommes-nous assez poires!
« Nous avons trop de chômeurs sur le pavé.
— Parce que nous avons trop de défaitistes russes dans nos ateliers. »

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Mai 1918 au 14 Juin 1918

15 mai (mer.). — Le duel d'artillerie augmente de violence de la Somme à Noyon et les actions locales se multiplient sur certains fronts : les troupes françaises ont avancé leurs lignes au nord du village de Kemmel; les Britanniques ont repoussé un raid ennemi au nord de Lens et en ont réussi un autre au nord-est de Robecq; nos troupes se sont emparées d'un bois au sud d'Hailles, sur la rive ouest de l'Avre, malgré la résistance acharnée des Allemands qui ont vainement contre-attaqué en essuyant des pertes très sérieuses; trois tentatives ennemies, une au sud de Rollot, une autre au nord du Chemin des Dames, dans la région de Bovelles, une troisième au sud-est de Juvincourt, ont complètement échoué : plus de 150 prisonniers sont restés entre nos mains. — Le communiqué américain (le premier) signale que la canonnade a pris une tournure plus violente dans les secteurs tenus par les troupes des Etats-Unis dans la région de Toul et en Lorraine.

Nos pilotes abattent 4 avions allemands et les Américains 3.

Deux alertes ont été données à Paris. La première, commencée à 22 h. 10, s'est terminée à 23 h. 55 : des avions ennemis ont jeté des bombes dans la grande banlieue, mais n'ont pu atteindre la capitale; la seconde a été donnée à 1 h. 55 et a duré jusqu'à 2 h. 45. Dans l'après-midi, un avion allemand, qui avait passé nos lignes, fut très fortement canonné et dut rebrousser chemin.

— Un navire italien a pénétré dans le port de Pola et a torpillé un cuirassé autrichien du type *Viribus-Unitis*. En même temps des escadrilles italiennes ont livré combat à des avions ennemis : 2 appareils autrichiens ont été abattus et plusieurs autres contraints d'atterrir.

— Des combats entre anarchistes et bolcheviks ont lieu à Moscou, pendant que l'Allemagne envahit de plus en plus la Russie.

16 mai (jeu.). — Il n'y a encore que des combats locaux, par lesquels nos soldats améliorent leurs positions. Les quelques coups de main tentés par l'ennemi sont tous repoussés. La lutte d'artillerie, qui était très vive, s'est un peu apaisée.

Notre aviation de chasse, favorisée par le beau temps, a été extrêmement active. 18 avions allemands ont été abattus par nos pilotes qui ont, en outre, incendié 4 ballons captifs.

— A la veille de la grande offensive allemande, le président Wilson a tenu à envoyer au peuple français le message suivant :

Le peuple des Etats-Unis est heureux de se trouver en confraternité d'armes avec le peuple de France dans une guerre à laquelle tout homme qui aime le droit doit être fier de prendre part. Depuis plus de cent ans, le peuple américain avait souhaité cette chance, qui lui échoit aujourd'hui, de donner au peuple français une preuve de sa reconnaissance et de son amitié. Il s'y ajoute maintenant dans son âme une profonde et ardente admiration pour l'héroïsme et l'abnégation dont le peuple français a fait preuve dans ce terrible et ultime conflit entre la liberté et la brutalité féroce. Les cœurs américains sont avec les armées au milieu des champs de bataille ensanglantés de la vaillante France. Les Américains sont vos frères dans une grande et sainte cause commune.



Juillet, d'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du xve siècle).

Au 1er juillet, le Soleil, à Paris, se lève à 55° environ du point Nord de l'horizon. Dans les premiers jours du mois, le diamètre apparent du Soleil passe par un minimum qui est de 31' 32'', 17 : c'est l'*aphélie*, c'est-à-dire le moment où le Soleil est le plus éloigné de la Terre : la distance entre eux est alors de 161.996.000 kilomètres. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Cancer pour entrer dans celle du Lion.

Du 26 au 29 juillet, passe un essaim assez riche d'étoiles filantes paraissant émaner de la constellation des Poissons et qui ne peut être observé que dans l'hémisphère austral.

Juillet 1918. — Le 1er juillet 1918, à Paris, le Soleil se lève à 3 h. 52 m. et se couche à 19 h. 56 m.; la durée du jour est de 16 h. 4 m. Le 31 juillet, le Soleil se lève à 4 h. 23 m. et se couche à 19 h. 30 m.; la durée du jour est de 15 h. 7 m. Durant le mois de juillet, les jours diminuent donc de 0 h. 57 m.; cette diminution est plus sensible le matin que le soir.

Le D. Q. de la Lune a lieu le 1er à 8 h. 43 m.; la N. L., le 8 à 8 h. 22 m.; le P. Q., le 16 à 5 h. 24 m.; la P. L., le 23 à 20 h. 35 m.; le D. Q., le 30 à 13 h. 14 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er juillet 1918 : Vénus, à 9 h. 19 m.; Mars, à 17 h. 29 m.; Jupiter, à 11 h. 4 m.; Saturne, à 14 h. 18 m.

17 mai (ven.). — En dehors de l'activité réciproque de l'artillerie, de quelques reconnaissances effectuées par nos détachements qui ont ramené des prisonniers, et de trois coups de main ennemis, repoussés par nos feux, à Moyenneville, au sud-est d'Arras, à Mesnil-Saint-Georges et dans le secteur de Varesnes, sur la rive sud de l'Oise, il n'y a aucun événement important à signaler.

Nos bombardiers ont lancé 111 tonnes de projectiles sur la zone ennemie; des gares nombreuses, des terrains d'aviation et des dépôts de munitions ont été atteints et 7 appareils allemands ont été détruits. Les aviateurs britanniques ont copieusement bombardé l'arrière-front ennemi et livré de nombreux combats aériens : 43 appareils allemands ont été descendus.

Une alerte de trente minutes a eu lieu à Paris à 22 h. 30 : des avions ennemis, qui se dirigeaient sur la capitale, n'ont pu atteindre que la grande banlieue où ils ont jeté des bombes sur plusieurs localités.

18 mai (sam.). — Sur le front, on ne signale toujours que la canonnade, très active sur le champ de bataille des Flandres, surtout le long du canal de la Bassée entre Locon et Hinges, au bois Pacaud, ainsi que sur toute la ligne allant de la forêt de Nieppe à Meteren. Entre la Somme et l'Oise, la lutte d'artillerie est également très vive sur les deux rives de l'Avre. Les Britanniques ont réussi deux coups de main dans le secteur de Morlancourt, au sud d'Hulluch; ils ont fait des prisonniers et capturé quelques mitrailleuses. Nos patrouilles ont également fait des prisonniers entre Lassigny et Noyon. En Picardie et en Lorraine, les troupes américaines repoussent vigoureusement deux raids ennemis.

Les reconnaissances d'aviation et les bombardements sur les fronts arrière, nœuds de chemins de fer et cantonnements, etc., prennent, avec le beau temps, une importance considérable. En deux jours, 65 aéroplanes et 4 ballons captifs ennemis ont été descendus par les Alliés : 41 victoires aériennes sont remportées par les pilotes et les artilleurs français, 25 par les Britanniques et 3 par les Américains.

— L'ennemi a essayé de reprendre le mont Corno aux Italiens; il a été repoussé et a dû se replier en désordre.

— Les Allemands intriguent de nouveau en Irlande; une nouvelle conspiration vient d'être découverte. Lord French, vice-roi d'Irlande, dénonce le complot allemand, et fait appel aux engagements volontaires. Les chefs sinn-feiners sont arrêtés.

19 mai (dim.). — Les Allemands ramassent, pour les envoyer en France et en Belgique, tous leurs hommes capables de combattre; ils font des préparatifs formidables pour l'offensive, qui paraît imminente. On évalue à 140 divisions (plus de 1.500.000 hommes) les forces ennemies massées sur notre front. En attendant, on exécute de part et d'autre de nombreux coups de main, opérations de sondage. Les Australiens se sont emparés du village de Ville-sur-Ancre, ont fait 360 prisonniers, et capturé 20 mitrailleuses. Nos

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse,** *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

détachements, opérant dans le secteur de Hangard et à l'est de Reims, ont ramené des prisonniers. Des coups de main ennemis ont échoué sous nos feux au nord-est de Béthune, vers la basse Ailette, en Argonne et en Woëvre. Très grande activité réciproque de l'artillerie, des Flandres à l'Oise.

La lutte d'aviation se poursuit avec une activité sans précédent. De jour et de nuit les aviateurs bombardent réciproquement les lignes de l'arrière, les cantonnements, les voies de communication. Les pilotes anglais ont jeté de nombreux projectiles sur les gares de Thionville, de Metz et de Cologne. Dans cette dernière ville, il y a eu 44 tués, 67 blessés et des dégâts matériels considérables.

— Un sous-marin allemand a été canonné et coulé par le chalutier français *Ailly*, de la division des patrouilleurs de Port-Vendres. Son équipage a été fait prisonnier.

— L'ennemi esquisse plusieurs attaques sur les lignes italiennes; toutes ces attaques échouent.

— Sur le front de Macédoine, les troupes franco-italiennes ont exécuté avec plein succès une série d'opérations vers les localités de Protopapa et Cerevoda. Malgré la résistance de l'ennemi elles ont réalisé une avance de 20 kilomètres et fait un certain nombre de prisonniers.

20 mai (lun.). — L'activité de l'artillerie ennemie s'est considérablement accrue sur les champs de bataille de Picardie, au nord d'Amiens, entre Albert et Bucquoy; une vive canonnade persiste dans les Flandres ainsi que sur les deux rives de l'Avre. Mais les actions d'infanterie ne consistent qu'en une série de raids et d'opérations locales effectués avec succès par nos soldats et ceux de nos alliés. La plus importante de ces opérations est celle que nos troupes ont exécutée au nord de Locre : elles ont avancé sur un front de 3.700 mètres et fait 500 prisonniers. Il faut encore signaler le coup de main de nos détachements au nord-ouest de Reims, vers Bermérícourt : ils ont pénétré jusqu'à la troisième tranchée ennemie, opéré de nombreuses destructions et ramené des prisonniers et du matériel. Les incursions tentées par les Allemands au nord d'Hinges, dans la région de Vauclerc et au bois des Chevaliers, ont toutes été repoussées.

Un raid de gothas a eu lieu sur l'Angleterre dans la nuit de dimanche à lundi. Une trentaine d'appareils ennemis ont franchi la côte par groupes et lancé des bombes sur Londres et sa banlieue : il y a 44 morts et 179 blessés. 7 appareils ennemis ont été abattus. — Les aviateurs anglais ont jeté une tonne d'explosifs sur les casernes, les usines à gaz et les gares de Landau, au nord-ouest de Karlsruhe.

— On ne mentionne d'Italie que des actions éparses des deux artilleries, et des combats d'avant-postes.

— En Albanie, entre l'Osuma et le Devoli, les troupes franco-italiennes ont poussé vers le nord une pointe victorieuse.

21 mai (mar.). — On continue à se bombarder avec fureur sur le champ de bataille des Flandres, au nord d'Albert, dans le secteur d'Hébuterne, entre Somme et Oise, notamment à l'ouest de l'Avre et dans la région du Plémont; en Lorraine, sur le front américain; de même dans les Vosges. L'ennemi a copieusement arrosé toute la région qui s'étend de la forêt de Nieppe à Béthune d'obus toxiques et incendiaires; la ville de Béthune est entièrement en feu. Les Allemands ont contre-attaqué sans succès les soldats britanniques qui s'étaient emparés d'un saillant au nord-ouest de Merville, à la lisière de la forêt de Nieppe.

Le bombardement aérien est aussi actif et violent que la canonnade.

Des avions ennemis ont essayé à 22 h. 40 de venir sur Paris; arrêtés par les tirs de barrage, ils ont jeté des bombes sur diverses localités de la banlieue. L'un d'eux a été abattu à Verberie (Oise) par les canons de la D. C. A. L'alerte a duré deux heures et demie.

— Sur l'ensemble du front italien, on ne constate que des tirs de harcèlement.

— En Macédoine, plusieurs tentatives bulgares ont été repoussées vers Nonte et à l'est de Skumbi.

22 mai (mer.). — La situation n'a pas changé. La canonnade est toujours très vive sur divers points du front et les coups de main se succèdent de part et d'autre.

Le beau temps permet à l'aviation de poursuivre efficacement son travail. Nos chasseurs ont descendu 97 aéroplanes et 8 ballons captifs en trois jours, et dans ce même laps de temps nos bombardiers ont lancé 160 tonnes d'explosifs sur les gares, les aérodromes, les cantonnements, etc., de l'ennemi. Les Anglais ont abattu 1.000 avions allemands en deux mois.

Des gothas ayant franchi nos lignes se sont dirigés sur Paris. Accueillis par de violents barrages d'artillerie, aucun d'eux n'a pu survoler la capitale. L'alerte, donnée à 23 h. 30, prenait fin une demi-heure après.

Les aviateurs anglais sont allés de nouveau bombarder Mannheim; ils ont jeté 24 grosses bombes qui ont causé d'énormes dégâts matériels.

— Les troupes serbes réussissent deux coups de main à l'ouest de la Cerna.

23 mai (jeu.). — Les hostilités, sur le front même, ne consistent toujours qu'en violentes actions d'artillerie, notamment sur le champ de bataille des Flandres, au nord de la Lys et à l'est d'Amiens. Quant aux actions d'infanterie, on ne signale que quelques coups de main de part et d'autre et quelques incursions réussies de nos détachements en Champagne, sur la rive gauche de la Meuse et en Woëvre.

La guerre aérienne, avec le retour des belles journées et des nuits lumineuses, a pris une activité exceptionnelle. Dans cette lutte, nos aviateurs et leurs camarades britanniques affirment leur maîtrise. Des milliers de tonnes de projectiles sont lancés par les aviateurs alliés de l'autre côté des lignes allemandes, sur les gares, les cantonnements, les voies de communication, etc.

La nuit de mercredi à jeudi a été particulièrement mouvementée, à Paris. Après le raid aérien mentionné hier, une autre attaque a eu lieu vers 1 h. 25. Une trentaine d'avions allemands, venus pour bombarder la capitale, se sont heurtés aux puissants tirs de barrage de nos postes d'artillerie conjugués avec l'action des escadrilles de la défense. Un seul appareil ennemi est parvenu sur la capitale; il a lancé quelques bombes qui ont tué une personne et en ont blessé 12. D'autres bombes ont été jetées sur des localités de la banlieue; il y a des victimes : 6 morts et 5 blessés.

— Après plusieurs semaines de négociations, les délégués suisses et allemands ont signé la convention relative au charbon : la Suisse continuera à acheter, mais pas entièrement, son combustible en Allemagne. Avant le jour où le gouvernement suisse a été informé par la France qu'il pourrait recevoir des Alliés 85.000 tonnes de charbon par mois, les Allemands faisaient traîner les négociations, adressaient des menaces et accroissaient leurs exigences. Depuis l'offre des Alliés, qui voulaient délivrer la Suisse de toutes les exigences nouvelles que les Germains prétendaient ajouter au contrat précédent, l'Allemagne a été pressée de conclure et elle a réduit ses prétentions : elle a renoncé, entre autres, au contrôle sur les combustibles suisses et elle a modéré un peu l'augmentation exorbitante qu'elle faisait subir au prix du charbon. Ainsi, grâce à la proposition des Alliés, la Suisse a obtenu quelques avantages; l'Allemagne a perdu son monopole, et elle a dû se plier au régime de la concurrence; le charbon allemand n'est plus complètement maître, chez notre voisine.

24 mai (ven.). — Les bataillons ennemis ne se montrent encore que dans des coups de main locaux; ils tentent des raids aux environs de Bucquoy, de la forêt d'Aveluy, au sud-est de Mesnil-Saint-Georges, à l'ouest de Noyon, à l'est de Sempigny; ils échouent partout sous nos feux. Les Britanniques réussissent un coup de main au sud-ouest de La Bassée et au nord du canal d'Ypres-Comines et font quelques prisonniers. — De notre côté, nous avons pénétré dans les lignes ennemies au sud-est de Coucy, en Champagne, au sud de Canny-sur-Matz et dans les Vosges, et ramené un certain nombre de prisonniers. Pendant cette période de tâtonnements, la lutte d'artillerie se poursuit avec la même activité.

— A l'occasion de l'*Empire Day* (Journée de l'Empire), c'est-à-dire de la fête nationale de l'empire britannique, célébrée aujourd'hui (anniversaire de la naissance de la reine Victoria), une manifestation solennelle a été organisée par le comité « L'Effort de la France et des Alliés ». Elle a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de M. Raymond Poincaré, président de la République, sous la présidence de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, assisté de lord Derby, ambassadeur de Grande-Bretagne et Irlande, et de M. Georges Leygues, ministre de la Marine. De nombreuses notabilités du monde politique, diplomatique et militaire assistaient à l'imposante cérémonie. Des discours ont été prononcés par M. P. Deschanel, M. A. Millerand, M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, M. G. Leygues, le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, et lord Derby. La France entière s'est associée à la célébration de la fête nationale de l'empire britannique.

— L'Italie commémore le troisième anniversaire de son entrée dans la guerre. Toutes les villes et les ports sont pavoisés aux couleurs italiennes et à celles des nations alliées, dont les représentants et les colonies sont partout associés à cette célébration.

25 mai (sam.). — Aucun changement appréciable ne s'est produit dans la situation en France et en Belgique. Les coups de main continuent, heureux pour les Alliés, qui ramènent des prisonniers. L'artillerie ennemie a été active dans les secteurs de Villers-Bretonneux et de Strazeele.

Nos pilotes lancent 30.000 kilogrammes de projectiles sur les organisations ennemies et abattent 9 appareils. Leurs camarades britanniques en descendent 5 et bombardent sans arrêt l'arrière-front allemand.

Un sous-marin anglais a coulé un sous-marin allemand du type appelé « croiseur », à la hauteur du cap Saint-Vincent. Tout l'équipage a péri.

Le croiseur auxiliaire anglais *Moldavia* a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand. Il y a peu de victimes.

— Les Allemands s'efforcent de dégager les ports d'Ostende et de Zeebrugge.

— Le calme règne sur les fronts italien et macédonien.

— La République de Costa-Rica déclare la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.

26 mai (dim.). — Les communiqués français, britanniques, belges et américains, de même que les communiqués allemands, s'accordent à dire qu'en dehors de l'activité réciproque de l'aviation, de l'action plus ou moins intermittente de l'artillerie et de quelques reconnaissances de l'infanterie, il n'y a aucun fait important à signaler.

— En Italie, la canonnade a été particulièrement intense dans la région du Tonale et sur la basse Piave.

— Le transport anglais *Leasowe-Castle* a été torpillé et coulé en Méditerranée par un sous-marin ennemi : il y a une centaine de victimes.

27 mai (lun.). — L'offensive allemande paraît déclenchée. La bataille reprend avec une extrême violence vers les monts de Flandre et au nord de l'Aisne. Sur le front de la Lys et d'Ypres, de fortes attaques ennemies tentées entre Locre et Voormezeele et aux environs du lac de Dickebusch ont abouti, après de durs combats, à de sanglants échecs pour les assaillants. Les Allemands ont vigoureusement attaqué les lignes franco-britanniques entre la forêt de Pinon et Reims, sur un front de plus de 40 kilomètres; les masses ennemies, appuyées par des tanks et par des bombardements intenses d'obus asphyxiants, poussent vers la vallée de l'Aisne : les troupes alliées, échelonnées en profondeur, se replient méthodiquement et en liaison parfaite, faisant payer cher à l'ennemi ses premiers succès inévitables et assurant, par la résistance pied à pied, le jeu efficace des réserves. — Les Allemands ont prononcé, en outre, plusieurs attaques locales : en Champagne, sur la rive droite de la Meuse, en forêt d'Apremont, en Woëvre, dans la région de Flirey, et près de Badonviller; ils ont été partout repoussés, et ont laissé des prisonniers entre nos mains.

Le bombardement de Paris par canon à longue portée a repris : il y a peu de victimes et peu de dégâts.

Dix gothas ont tenté de venir sur Paris; signalés par nos postes de guet, arrêtés par les tirs de barrage, ils n'ont pas survolé l'agglomération parisienne, mais ils ont lancé plusieurs bombes sur la grande banlieue. L'alerte, donnée à 22 h. 34, prenait fin à 23 h. 45.

— Dans la région du Tonale, les troupes italiennes remportent un brillant succès; elles enlèvent trois cimes, font 870 prisonniers dont 14 officiers, capturent 12 canons, 14 bombardes ou mortiers de tranchée, 25 mitrailleuses et une abondante quantité de matériel de tout genre.

28 mai (mar.). — L'ennemi a développé ses attaques en grande force sur tout le front de la bataille de l'Aisne. Profitant de sa supériorité numérique, il accentue sa poussée vers le sud et vers Soissons. A notre gauche, nos troupes, par des contre-attaques énergiques, ont arrêté l'avance des Allemands et brisé leurs attaques sur les hauteurs de Neuville-sur-Margival, de Vregny au nord-est de Soissons et sur les monts situés dans la région de Ciry-Salsogne et Vasseny, qui dominent au sud la vallée de la Vesle. Au centre, l'ennemi porte son effort principal sur la ligne de la Vesle qu'il a réussi à franchir en plusieurs points dans la région de Bazoches et de Fismes. A notre droite, les troupes britanniques, sur le massif de Saint-Thierry, ont résisté aux assauts de l'ennemi. — A l'ouest de Montdidier, les troupes américaines, appuyées par nos chars d'assaut, ont brillamment enlevé sur un front de 2 kilomètres le saillant et le village de Cantigny : 180 prisonniers et du matériel sont restés entre leurs mains. De forts coups de main ennemis ont échoué sur la Lys et en Lorraine.

Le bombardement de Paris par canon à longue portée a continué dans la journée.

— Les troupes italiennes remportent un nouveau succès à Capo-Sile : elles capturent 7 officiers, 440 hommes, 4 bombardes et 10 mitrailleuses.

29 mai (mer.). — La bataille continue avec la plus grande violence. A notre aile gauche, la poussée allemande, entretenue par l'entrée en ligne de divisions fraîches, s'accentue : après une résistance acharnée et des combats dans les rues de Soissons, nos troupes ont évacué la ville, dont elles occupent les débouchés ouest, et la lutte se déroule au sud-est sur les plateaux jalonnés par Belleu, Septmonts, Ambrief et Chacrise. Au centre, tandis que sous la pression de l'ennemi nous cédons du terrain dans la région de Loupeigne, au nord de Fère-en-Tardenois, les troupes franco-britanniques, plus à l'est, maintiennent leurs positions sur la ligne Brouillet-Savigny-Thillois. A droite, les troupes qui couvrent Reims se sont repliées derrière le canal de l'Aisne, au nord-ouest de la ville. — A l'ouest de Montdidier, les Américains ont brisé deux contre-attaques des Allemands sur Cantigny. Une série de coups de main ennemis au nord du Kemmel, au nord de Bezonvaux, dans la région de Badonviller et vers le canal du Rhône au Rhin ont échoué sous nos feux.

Le canon à longue portée continue son tir sur Paris et la banlieue.

L'ennemi a manifesté une grande activité aérienne et a lancé des bombes sur diverses localités de l'arrière-front. L'alarme a été donnée à Paris à 23 h. 25, mais aucun appareil n'a franchi le feu violent de nos barrages d'artillerie, et l'alerte a pris fin à minuit et demi. Un avion allemand a été abattu par les batteries de la défense.

Les appareils de bombardement anglais ont exécuté un nouveau raid sur Mannheim, Landau, Metz-Sablon, Courcelles et Kreuzwald; ils ont jeté, sur les usines, les gares, les stations électriques, etc., 4 ou 5 tonnes de projectiles qui ont déterminé de grandes explosions.

30 mai (jeu.). — La bataille se poursuit sans arrêt et toujours avec la même violence. Notre aile gauche, cramponnée aux débouchés ouest de Soissons et sur la route de Soissons à Hartennes, résiste énergiquement à toute progression de l'ennemi. Au centre, les Allemands se sont emparés de Fère-en-Tardenois et de Vézilly et multiplient leurs efforts dans la direction de Ville-en-Tardenois. A notre droite nous maintenons sensiblement nos positions, ainsi qu'au nord-ouest de Reims. — Sur le reste du front on ne signale que quelques combats locaux sans importance et un duel intermittent d'artillerie.

Notre aviation participe activement à la bataille en cours entre Aisne et Marne, attaquant à la mitrailleuse les troupes ennemies, bombardant les convois, les cantonnements, les gares, les routes, les ponts, etc. Du 27 au 29 mai elle a descendu 42 avions et 2 ballons captifs allemands; dans ce même laps de temps la D. C. A. abattait 6 gothas.

Des avions ennemis ont franchi nos lignes, se dirigeant vers Paris. L'alarme, donnée à 22 h. 50, a cessé à minuit. Formidablement canonnés par les batteries de la défense, ces avions n'ont pas survolé la capitale; ils ont jeté dans la banlieue quelques bombes qui n'ont pas fait de victimes.

Les canons à longue portée continuent le bombardement de la région parisienne; un des obus est tombé sur une église de Paris.

Il faut rapprocher ce fait de la demande adressée au pape Benoît XV par le cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, tendant à ce que cette ville ne fût pas bombardée aujourd'hui jour de la Fête-Dieu. Les Alliés avaient donné satisfaction à cette demande. On peut constater ainsi, une fois de plus, le mépris de l'Allemagne pour les engagements les plus sacrés, car le moins qu'on pouvait attendre, c'était que le gouvernement allemand observât vis-à-vis de Paris, à l'occasion de la Fête-Dieu, la même réserve que celle qui avait été sollicitée en faveur de Cologne.

31 mai (ven.). — La bataille, en s'élargissant, change d'orientation : la poussée ennemie dans la direction ouest s'est exercée du coude de l'Oise jusqu'au nord de Château-Thierry. Entre Aisne et Oise, nous avons brisé les attaques des Allemands dans la région de Blérancourt et à l'est de Sempigny; à l'ouest de Soissons, nos contre-attaques les ont empêchés de progresser; par contre, ils ont dépassé Oulchy-le-Château et, au sud de l'Ourcq, ils visent Neuilly-Saint-Front. Leurs éléments avancés ont atteint la rive nord de la Marne entre Charièves et Jaulgonne. Notre pivot de Reims reste ferme, et une contre-attaque de nos troupes nous a permis de reprendre Thillois. — Coups de main de part et d'autre, et canonnade réciproque, de l'Oise en Flandre. Réussite d'un raid en Woëvre par les troupes américaines.

Le bombardement de la région parisienne par canon à longue portée se poursuit par intermittence.

Une double alerte a eu lieu à Paris : l'une à 22 h. 53, l'autre à 23 h. 56. Nos postes de tir ont ouvert le feu; aucune bombe n'a été jetée sur l'agglomération parisienne, mais quelques-unes sont tombées dans la région.

— Nos alliés italiens repoussent quelques tentatives ennemies sur le Spinuccia et à l'ouest du Canove. Des actions plus vives d'artillerie ont lieu le long de la Piave, et l'activité aérienne est intense : 3 avions ennemis ont été abattus.

— En Macédoine, les troupes grecques, appuyées par l'artillerie française, ont enlevé d'un seul élan, sur un front de 12 kilomètres et sur une profondeur de 2 kilomètres, les

positions ennemies du Skra-di-Legen, au sud de Huma; elles ont fait plus de 1.500 prisonniers dont 33 officiers et capturé un important matériel de guerre. Dans la région de Doiran et sur le Dobropolje, les troupes britanniques et les troupes serbes ont exécuté avec succès plusieurs coups de main, et ramené des prisonniers.

1er juin (sam.). — Les Allemands déclenchent une série de très puissantes attaques entre l'Oise et la Marne. Après des alternatives d'avance et de recul, nos troupes n'ont cédé sur certains points que devant des forces encore supérieures en nombre, en infligeant de lourdes pertes aux assaillants. Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons reporté nos positions au nord de Carlepont et sur les hauteurs à l'ouest d'Audignicourt jusqu'à Fontenoy; l'ennemi échoue à l'ouest et au sud de Soissons et jusqu'au nord de Vierzy que nous avons repris. L'ennemi est maître de Chouy et de Neuilly-Saint-Front; nous tenons Château-Thierry; la bataille fait rage sur l'Ourcq. Sur la rive nord de la Marne et à notre droite, de Dormans à Reims, nous avons maintenu sensiblement nos positions, malgré une pression constante des Allemands. Au nord et au nord-ouest de Reims, la situation reste la même; au nord de cette ville, une violente attaque ennemie, appuyée par des chars d'assaut, a réussi à nous rejeter momentanément du fort de la Pompelle, mais une contre-attaque immédiate de nos troupes nous a rendu le fort, et a rétabli nos positions; nous avons fait plus de 200 prisonniers et capturé 4 chars d'assaut.

La lutte aérienne est très active sur le front de bataille; nos équipes ont abattu 39 avions et 6 ballons ennemis; nos escadrilles mitraillent les troupes allemandes en marche, et l'aviation de bombardement lance 36 tonnes de projectiles sur les convois, gares et terrains d'aviation de l'ennemi. La D. C. A. abat 2 avions allemands.

Les pilotes anglais jettent 60 tonnes d'explosifs sur les gares et organisations ennemies; ils descendent 28 appareils et 2 ballons.

La région parisienne continue à recevoir des obus lancés par les canons à longue portée.

Un peu après minuit, l'alerte a été donnée à Paris : plusieurs groupes d'avions ennemis ont attaqué la région parisienne; ils ont été vivement canonnés par nos batteries de défense. Plusieurs bombes ont été lancées : on signale quelques blessés. L'alerte a duré deux heures.

— En Italie, les tentatives ennemies ont été repoussées.

— En Macédoine, une contre-attaque bulgare sur les positions du Skra-di-Legen a complètement échoué; le total des prisonniers dépasse actuellement 1.800. Les troupes serbes remportent quelques succès partiels.

2 juin (dim.). — La pression allemande s'est poursuivie avec intensité sur le front entre l'Oise et la Marne, en particulier sur les deux rives de l'Ourcq. Nos troupes ont maintenu l'ennemi au nord du bois de Carlepont, de Moulin-sous-Touvent et du Mont de Choisy. Dans leur tentative d'enveloppement du plateau de Villers-Cotterêts, les Allemands s'étaient emparés de Longpont, Corcy et Troesnes; des contre-attaques nous ont rendu ces trois localités. Nous avons abandonné Château-Thierry d'où l'ennemi n'a pu déboucher. De violents combats se sont livrés aux abords de la route de Dormans à Reims et de Ville-en-Tardenois; nous avons repris Champlat. Partout ailleurs, la situation est sans changement; il n'y a d'intéressant à signaler que l'activité plus grande de l'artillerie le long des lignes britanniques de Picardie et de Flandre.

L'aviation britannique détruit 25 aéroplanes et 4 ballons ennemis. Un appareil allemand de grand modèle a été descendu pendant la nuit près de Nanteuil-le-Haudoin; son équipage, composé de 8 hommes, a été fait prisonnier.

Les canons à longue portée tirent sur la région parisienne.

— En Macédoine, plusieurs tentatives ennemies sur les positions conquises au sud de Huma ont échoué complètement; les troupes grecques ont élargi leurs gains à l'ouest du Skra-di-Legen et capturé une centaine de prisonniers.

3 juin (lun.). — Nos troupes contiennent partout l'ennemi, qui attaque avec une violence redoublée. Au nord de l'Aisne nous maintenons toutes nos positions, et le Mont de Choisy est, pour la cinquième fois, repris par nos soldats. Entre l'Aisne et l'Ourcq, les Allemands ont tenté des efforts désespérés pour pénétrer dans la forêt de Villers-Cotterêts : nos troupes ont héroïquement soutenu le choc de leurs forces, ont brisé leur marche en avant en leur infligeant des pertes sanglantes et elles se sont emparées de Faverolles. Une violente attaque ennemie, lancée de part et d'autre de la route de Château-Thierry à Paris, a succombé sous nos feux au sud-est de Bouresches. Sur divers points nos contre-attaques se font de plus en plus vigoureuses et gagnent du terrain. Dans la région au sud de Ville-en-Tardenois, les troupes franco-britanniques maintiennent tous leurs gains au nord de Champlat. — Sur le front d'Arras et de Lens, les Anglais exécutent d'heureux coups de main et font quelques prisonniers. Les Français repoussent des attaques au nord de Bailleul. Au sud-est de Strazeele, les Britanniques font 300 prisonniers.

Notre aviation lance, en deux jours, 130 tonnes d'explosifs et abat 57 avions allemands sur la ligne de bataille.

La région parisienne continue à recevoir les obus des canons à longue portée.

Après une nuit d'interruption, les avions ennemis se sont de nouveau dirigés sur Paris. L'alerte, donnée à 22 h. 54, a pris fin à 23 h. 25 : rien à signaler.

— Sur le front italien, actions intermittentes d'artillerie, plus fréquentes dans la Vallarsa et de Zenson à la mer. Une tentative d'attaque ennemie à Capo-Sile a été repoussée.

4 juin (mar.). — Les masses ennemies ont tenté une poussée décisive sur Villers-Cotterêts; leurs attaques, menées par des divisions fraîches, se sont heurtées à la résistance solide de nos troupes qui leur ont fait payer bien cher leur légère avance sur la route de Soissons à Villers, au delà de Saconin-et-Breuil et de Missy-aux-Bois. L'ennemi n'a pu réussir à entamer la forêt de Villers-Cotterêts; il a été maintenu entre l'Oise et l'Aisne; au sud de l'Ourcq, il n'a pas dépassé la ligne Veuilly-la-Poterie-Torcy-Bouresches. Sur le front de la Marne, un de ses bataillons, qui s'était glissé sur la rive gauche, à la hauteur de Jaulgonne, a été contre-attaqué par les Franco-Américains et rejeté sur l'autre rive après avoir subi de lourdes pertes; la passerelle a été détruite et 100 prisonniers sont restés entre nos mains. Après tous ces événements l'ennemi, qui sans compter a jeté ses divisions dans la fournaise, a sensiblement ralenti son action et s'est borné, sans succès, à quelques tentatives locales. — On ne signale sur les autres parties du front que des coups de main sans importance.

Le bombardement de la région parisienne par pièces à longue portée s'est poursuivi à plusieurs reprises.

— La canonnade est vive sur le front italien.

— En Macédoine, l'ennemi a tenté divers coups de main sur plusieurs points du front : il a été partout repoussé.

— Le conseil supérieur interallié de guerre a siégé à Versailles les 1er, 2 et 3 juin. Les chefs des gouvernements britannique, français et italien ont pris part à ses travaux, ainsi que le général Foch. Il communique la note suivante :

Le Conseil supérieur de guerre a tenu sa sixième réunion dans des circonstances graves pour la coalition des peuples libres. Le gouvernement allemand, délivré de tout danger sur son front oriental par la défaillance des armées et de la nation russes, a concentré tous ses efforts sur le front occidental. Il cherche à présent à obtenir une décision en Europe par des attaques coûteuses et désespérées contre les armées alliées avant que les Etats-Unis puissent faire sentir tout le poids de leurs forces. Grâce à sa position stratégique et à la supériorité des chemins de fer à sa disposition, l'ennemi a pu obtenir au début certains succès. Il renouvellera sans aucun doute les attaques, et les nations alliées peuvent être exposées encore à des journées critiques.

Après avoir examiné dans son ensemble la situation, le Conseil supérieur de guerre est certain que les Alliés supporteront les épreuves de la présente campagne avec le ferme courage qu'ils n'ont cessé de montrer pour la défense du Droit. Nous mettrons l'ennemi en échec, et, le temps venu, nous le battrons...

...Grâce à la prompte et cordiale coopération du président des Etats-Unis, les conventions faites il y a plus de deux mois pour le transport et l'embrigadement des troupes américaines rendront impossible à l'ennemi de l'emporter en usant nos réserves avant d'avoir épuisé les siennes.

Le Conseil supérieur de guerre attend avec confiance le résultat final. Les peuples alliés sont résolus à ne pas abandonner une seule des nations libres du Monde au despotisme de Berlin...

...Une fois de plus, les peuples libres, par leurs admirables soldats, sauveront la Civilisation.

5 juin (mer.). — L'ennemi fait de vains efforts pour accentuer sa progression; il multiplie ses attaques en différents points du front : il est partout repoussé avec de lourdes pertes. Au nord de l'Aisne, nos contre-attaques nous ont rendu la totalité du terrain qu'il avait momentanément occupé près de Vingré; nous avons capturé plus de 150 prisonniers et des mitrailleuses. Dans la région de Longpont, nous avons rejeté les Allemands des hauteurs de la ferme de Chavigny, et plus de 50 prisonniers sont restés entre nos mains. Au sud de l'Ourcq, dans une attaque sur Chézy, l'ennemi a essuyé un sanglant échec. L'activité de l'artillerie continue au nord de l'Aisne et dans la région de Reims.

— Rien d'important sur les autres théâtres de la guerre.

6 juin (jeu.). — On ne signale du front que des actions locales. Nos troupes améliorent leurs positions de l'Oise à l'Aisne et font quelques prisonniers. A l'ouest de Longpont, elles ont réalisé une progression et ont fait aussi des prisonniers. Entre l'Ourcq et la Marne, une attaque menée par les troupes franco-américaines nous a permis d'avancer notre ligne d'un kilomètre dans la région de Veuilly-la-Poterie et de Bussiares : 270 prisonniers dont 10 officiers sont restés entre nos mains. Entre la Marne et Reims, les Allemands ont prononcé une série d'attaques, violentes surtout sur Champlat; toutes ont échoué. Plus au nord, ils ont réussi à s'emparer du village de Bligny.

Nos aviateurs ont descendu 13 avions et 4 ballons captifs ennemis et nos bombardiers ont lancé 27 tonnes d'explosifs sur les régions de Roye, Saint-Quentin, Soissons, etc. Les aviateurs anglais ont bombardé les gares de Trèves et de Coblentz, ainsi que d'autres nombreuses gares et voies ferrées des régions occupées par l'ennemi.

Vingt gothas sont revenus vers Paris et deux d'entre eux ont pu franchir les tirs de barrage qui ont contraint les autres à rebrousser chemin; ils ont survolé la capitale et ont lancé quelques bombes : il y a 1 mort et quelques blessés. L'alerte, commencée à 23 heures, s'est terminée peu après minuit.

7 juin (ven.). — Nos troupes exécutent une heureuse série d'opérations, de Montdidier à l'Oise et à la Marne, et consolident leur ligne de résistance. Entre l'Ourcq et la Marne, les troupes franco-américaines s'emparent de Vinly, de Veuilly-la-Poterie et de Bouresches. Entre la Marne et Reims, les Britanniques reprennent Bligny. Au cours de diverses affaires, les Alliés ont fait plus de 400 prisonniers.

Les aviateurs britanniques abattent 23 avions et 3 ballons captifs ennemis; ils jettent 28 tonnes d'explosifs sur les gares du nord occupées par les Allemands.

Le bombardement de la région parisienne par pièces à longue portée a continué à plusieurs reprises : on signale quelques blessés et quelques dégâts.

8 juin (sam.). — Les troupes alliées améliorent leurs positions, réalisent de nouveaux progrès à l'est de Chézy et au nord de Veuilly-la-Poterie, brisent les violentes contre-attaques de l'ennemi qui subit des pertes élevées, et maintiennent intégralement leurs gains. — De la Somme à l'Yser, les troupes franco-britanniques exécutent des raids heureux, notamment à Dickebusch, au sud d'Arras, à Hulluch et dans le secteur de Strazeele.

Les aviateurs anglais abattent 19 appareils ennemis et lancent 23 tonnes de bombes sur les embranchements, aérodromes et dépôts de munitions au delà des lignes allemandes.

Les pièces à longue portée continuent leur tir sur la région parisienne.

9 juin (dim.). — Les Allemands ont déclenché une nouvelle offensive, de Montdidier à Noyon, sur un front de 35 kilomètres. En forces importantes, ils multiplient leurs efforts pour enfoncer nos lignes, mais nos troupes soutiennent partout le choc et arrêtent la poussée de l'ennemi qui subit de lourdes pertes. Aux deux ailes, l'offensive allemande est enrayée; au centre, après des attaques successives, meurtrières pour leurs troupes, les assaillants ont pu prendre pied dans les villages de Mareuil et de Ressons-sur-Matz, mais nos unités de première ligne enrayent sérieusement leur avance. Plusieurs combats locaux ont lieu de l'Oise à Reims, et se terminent à notre avantage. A l'ouest de Reims, après un vif bombardement, l'ennemi a attaqué dans la région de Vrigny et a subi des pertes sérieuses sans obtenir de résultat.

Le bombardement de la région parisienne par pièces à longue portée continue.

— Le cuirassé autrichien *Szent-Istvan* a été torpillé et coulé dans l'Adriatique par des navires italiens.

10 juin (lun.). — La poussée allemande continue avec acharnement : nos troupes opposent une héroïque résistance. A notre gauche nous avons brisé les attaques de l'adversaire entre Rubescourt et Courcelles. Au centre, l'ennemi a élargi sa progression : par des assauts répétés et au prix de lourds sacrifices, il a occupé les villages de Méry, Belloy, Saint-Maur, et a pris pied dans Marquéglise. A notre droite, il a réussi à déboucher des bois de Thiescourt. Nous avons fait plus de 500 prisonniers au cours de ces divers actions. A l'est de l'Oise, une tentative allemande pour reprendre Le Port a échoué. A l'est de Hautebraye, nous avons complété l'opération de détail entreprise hier et fait 150 prisonniers. Entre l'Ourcq et la Marne, nous avons repoussé plusieurs attaques ennemies à l'est de Vinly. Continuant leur progression dans la région de Bussiares, les unités franco-américaines ont gagné du terrain, portant à 250 le chiffre de leurs prisonniers et capturant 30 mitrailleuses.

Onze avions allemands ont été abattus par nos pilotes et dix-neuf par les aviateurs britanniques.

Le bombardement de la région parisienne par pièces à longue portée continue : il y a 2 morts et 9 blessés.

11 juin (mar.). — A notre aile gauche, sur un front de 12 kilomètres, entre Rubescourt et Saint-Maur, nos troupes ont contre-attaqué l'ennemi avec succès, le refoulant sur une profondeur de 2 à 5 kilomètres, lui reprenant la hauteur située entre Courcelles et Mortemer, le village de Belloy, le bois de Genlis, lui infligeant de lourdes pertes, lui faisant plus de 1.000 prisonniers et lui capturant plusieurs canons. Au centre, les Allemands sont également refoulés; mais, à droite, ils ont dépassé Ribécourt, Antoval, et réussi à prendre pied dans Machemont et Béthancourt que nos soldats leur disputent âprement. Au sud de l'Ourcq, au nord-ouest de Château-Thierry, les troupes américaines ont enlevé le bois de Belleau, fait 300 prisonniers, capturé des mitrailleuses et des mortiers de tranchée. Les troupes britanniques exécutent avec succès un raid au nord-ouest de Morlancourt, au sud de la Scarpe et à l'est de la forêt de Nieppe; 300 prisonniers restent entre leurs mains.

Les aviateurs franco-anglais prennent une part active à la bataille : ils jettent des tonnes de bombes sur les troupes ennemies, les transports, les dépôts de munitions, les batteries et les tranchées.

Les canons allemands à longue portée continuent leur tir sur la région parisienne.

12 juin (mer.). — Entre Montdidier et l'Oise, l'ennemi a renouvelé sa pression avec des divisions fraîches. A notre gauche, toutes ses tentatives ont été brisées : nous avons progressé à l'est de Méry, dans la région du bois de Genlis, de Belloy et du village de Saint-Maur; nous avons fait 400 prisonniers, capturé plusieurs canons et de nombreuses mitrailleuses. Nous avons rejeté plusieurs violentes attaques sur le front Saint-Maur-Antheuil. A notre droite, les Allemands ont repris leurs attaques sur le Matz et sont parvenus, après plusieurs tentatives qui leur ont coûté de fortes pertes, à prendre pied sur la rive sud dans le village de Melicocq et sur les hauteurs de la Croix-Ricard. A l'est de l'Oise, nos troupes ont effectué leur repli sur la ligne Bailly-Tracy-le-Val, et, dans la région de Hautebraye, nous avons repoussé une attaque ennemie et fait des prisonniers. Au sud de l'Aisne, des combats acharnés, allant jusqu'au corps à corps, se sont déroulés entre la rivière et la forêt de Villers-Cotterêts : l'ennemi a progressé légèrement sur le plateau à l'ouest des villages de Dommiers et de Cutry. Au nord de la Marne, nos troupes ont enlevé Montécourt, les boqueteaux au nord d'Eloup et la partie sud de Bussiares.

13 juin (jeu.). — Les Allemands ont lancé une puissante attaque sur notre gauche, depuis Courcelles jusqu'au nord de Méry; pris sous notre feu, ils n'ont pu aborder nos positions et ont dû refluer sur leurs lignes de départ, après avoir subi de très fortes pertes. A notre droite, nos contre-attaques nous ont permis de rejeter l'ennemi sur la rive droite du Matz et de réoccuper les hauteurs de la Croix-Ricard et Melicocq : nous avons capturé une centaine de prisonniers et de nombreuses mitrailleuses. Au sud de l'Aisne, les Allemands ont continué leur poussée entre la rivière et la forêt de Villers-Cotterêts; repoussés sur la plupart des points, ils ont pris pied dans Cœuvres, Saint-Pierre-Aigle et Laversine, mais leurs tentatives pour déboucher ont complètement échoué, et nous avons rétabli nos positions au nord de Corcy. Au nord-ouest de Château-Thierry, les troupes américaines ont achevé la conquête du bois de Belleau et repoussé de fortes attaques de l'ennemi qui a éprouvé de lourdes pertes sur la ligne Belleau-Bouresches.

Les aviateurs franco-britanniques lancent des milliers de kilogrammes de projectiles sur les arrières de l'ennemi et détruisent une trentaine d'aéroplanes.

— En Macédoine, à la suite d'opérations exécutées avec succès dans la région des monts Kamia et Lenia, les troupes alliées ont avancé de 15 kilomètres sur un front de 18 kilomètres; elles ont conquis 11 villages et capturé 350 prisonniers.

14 juin (ven.). — Le furieux effort de l'ennemi a été brisé par l'héroïque résistance de nos soldats. Les Allemands ont arrêté brusquement leur offensive, et cet arrêt n'est dû qu'à l'épuisement de leurs troupes qui ont subi des pertes énormes. Nous continuons l'exécution d'heureuses opérations locales au nord de Grivesnes, dans la région de Courcelles, vers la ferme des Loges, dans le secteur de Bussiares, à l'ouest de Reims et en Champagne. La lutte d'artillerie reste assez vive sur plusieurs points du front.

Une vingtaine d'avions allemands ont été abattus par les aviateurs franco-britanniques.

— Les Italiens ont brisé des attaques ennemies au massif du Tonale; ils ont infligé des pertes graves aux assaillants et leur ont fait 150 prisonniers.

— Le général Guillaumat est nommé gouverneur militaire de Paris. Il succède au général Dubail qui devient grand chancelier de la Légion d'honneur en remplacement du général Florentin.



ENTRE POILUS. — « La Marne, mon vieux, la Marne!.. Nous avons gagné la première bataille en 1914; cette fois-ci, il nous faut encore gagner la seconde qui sera la dernière. »



A LA MANIÈRE DU KAISER. — « Je t'ai pris ta bourse et ta montre, c'est vrai; je t'ai assassiné, soit!.. mais je ne t'en veux pas du tout, mon vieux... faisons la paix! »



TIRPITZ OPTIMISTE. — « Sire... notre flotte est à l'abri et tous nos ports sont intacts... on nous en a seulement bouché un coin à Ostende et à Zeebrugge. »



CONSEILS DE MARIANNE. — « Taisez-vous, de ce côté! La victoire d'abord; vous causerez après. »

(Henriot, *La Liberté*).



ERZBERGER EMBARRASSÉ. — « Bolo fusillé, Duval qui va l'être, les traîtres et les espions en prison... nos meilleurs amis aussi... Avec qui, diable! pourrai-je désormais causer? »



LES OREILLES INQUIÈTES. — Garçon, ne faites donc pas comme ça *boum!* à chaque plat : c'est un manque de tact.

(Lucien Métivet, *Excelsior*).



BLUFFEURS! — On signale des sous-marins allemands au large de New-York.

(Tap, *Le Journal*).



SYSTÈME D... — « Pour couper à la taxe, vous ne me livrerez qu'une bottine... l'autre, le lendemain. »

(Albert Guillaume, *Excelsior*).



« Tiens, vous êtes en deuil, M. Naduralisé?
— Foui. Ch'ai reçu, bar la Suisse, une lettre de mon oncle te Francfort : ses deux fils ont édé dués en essayant te *nous* brendre une dranchée. »

(Berger, *Le Petit Bleu*).



LA CRISE DES TRANSPORTS.

« — Débrouille-toi! Tu sais qu'il n'y a plus de porteurs : il nous faut des amis au départ et à l'arrivée. »

(Henri Fournier, *Excelsior*).



« Le calme renaît en Espagne, tu sais?
— Naturellement, tous les Boches naturalisés espagnols sont revenus en France! »

(Sim, *Le Petit Bleu*).



ENTRE BOLCHEVIKS. — « C'est épatant! Les Boches ont fait des manières pour accepter l'armistice!
— Pardi! Maintenant que nous avons tout pillé et qu'ils n'ont plus rien à voler!



D'OÙ VIENT L'ARGENT? — « Où diable puis-je trouver de l'argent pour fonder mon journal?
— Si c'est un journal défaitiste ça doit être facile. On en crée tous les jours ».



LA RESTAURATION RUSSE. — « Non, non, pas de restauration. Désormais, en Russie, personne ne règne...
— Sauf l'anarchie. »

(Sim, *Ruy Blas*).



LA CONFIANCE S'EN VA. — « Ça commence à être effrayant! Il est impossible ici, que la misère devienne plus grande!
— Alors de quoi te plains-tu? »



ET KORNILOV? — « Toujours pas de nouvelle de Kornilov?
— Mais si, mais si.
— On sait où il est?
— Non, mais on sait où il n'est pas. »

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



SAGE ÉCONOMIE.
« Oui... maintenant, je me fais habiller au rayon des fillettes... c'est moins cher !... »
(Albert Guillaume, *Excelsior*).



FRONT AUTRICHIEN.
« Le mot d'ordre est : Pour le roi de Prusse ».
(Lucien Métivet, *Le Journal*).



LA MALADIE A LA MODE.
« Docteur, je crois que j'ai la grippe espagnole : je me sens tout neutre, et j'ai comme des castagnettes au bout des doigts. »
(L. Métivet, *Excelsior*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Juin 1918 au 14 Juillet 1918

15 juin (sam.). — Sur la ligne de bataille, entre Montdidier et Château-Thierry, l'ennemi se réserve. Seul, le duel d'artillerie continue avec une assez grande activité et s'étend jusqu'en Champagne. Parmi les quelques opérations locales exécutées par l'infanterie, il faut mentionner le succès de nos troupes au sud de l'Aisne : elles ont rejeté l'ennemi de Cœuvres-et-Valsery dont elles se sont emparées en capturant 150 prisonniers et une douzaine de mitrailleuses.

Un raid de gothas a eu lieu sur Paris à 23 h. 40 ; on signale quelques bombes qui ont fait plusieurs victimes et causé des dégâts matériels. La fin de l'alerte a été donnée à minuit 45.

— L'offensive autrichienne est déclenchée : les troupes de Charles Ier se portent à l'attaque des positions italiennes depuis le plateau d'Asiago jusqu'à la mer, sur un front de 150 kilomètres ; nos alliés résistent magnifiquement.

— Le trentième anniversaire de l'avènement de l'empereur Guillaume a été célébré par un banquet au quartier général allemand. Le kaiser a prononcé un discours qui sonne comme une seconde déclaration de guerre. Il dit que son but idéal de guerre n'est rien de moins que le triomphe de la conception allemande et la défaite de la conception anglo-saxonne :

... Ces deux conceptions luttent l'une contre l'autre. Il faut absolument que l'une d'elles soit vaincue... La victoire de la conception allemande du Monde : voilà ce qui est en jeu...

16 juin (dim.). — Sur le front de bataille entre l'Oise et la Marne, de même entre mer du Nord et Somme, la situation n'a pas changé. Quelques actions locales, notamment au bois de Genlis, au sud de Dammard et dans la région de Vinly nous ont permis de capturer une centaine de prisonniers et des mitrailleuses. Une tentative ennemie pour franchir le Matz, en bordure de l'Oise, a échoué sous nos feux. En Woëvre l'ennemi, qui avait réussi à prendre pied dans le village de Xivray, au cours d'une vive attaque, en a été rejeté peu après par nos troupes, qui ont rétabli leur position : nous avons fait des prisonniers.

— En Italie, la grande bataille continue avec acharnement. Les masses ennemies qui avaient occupé quelques positions de première ligne ont été refoulées par les contre-attaques italiennes. Plus de 3.000 prisonniers, dont 89 officiers, restent aux mains de nos alliés.

17 juin (lun.). — L'activité des reconnaissances augmente sur le front britannique vers Ypres et Arras et s'étend de part et d'autre de la Somme. Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons élargi nos positions au nord de Hautebraye et repoussé les contre-attaques de l'ennemi qui a laissé entre nos mains 370 prisonniers, 25 mitrailleuses et 8 mortiers de tranchée.

— En Italie, les Autrichiens n'ont pas réparé leur échec d'avant-hier. Malgré les violentes attaques qu'ils renouvellent, ils sont contenus sur la première ligne de résistance. De vigoureuses contre-attaques assurent même des avantages marqués aux troupes italiennes et à leurs alliés. Le nombre des prisonniers capturés depuis le début de la bataille est de 120 officiers et 4.500 hommes.

— Le général Franchet d'Esperey est nommé commandant en chef de l'armée d'Orient, en remplacement du général Guillaumat appelé au gouvernement militaire de Paris.

— Au Maroc, une opération a permis de dégager la vallée de l'Innaouen, entre Kondjat et Biard-el-Koercat. Ce succès assure la continuation des travaux de la route reliant le Maroc à l'Algérie.

18 juin (mar.). — Les troupes britanniques ont réussi des raids au sud d'Hulluch, au nord de Lens, au sud-ouest d'Albert et elles ont repoussé un coup de main ennemi au sud-est de Villers-Bretonneux ; dans ces diverses actions, elles ont fait des prisonniers. De Montdidier au sud de l'Aisne, nous avons réussi des opérations locales au sud de Valsery, au sud d'Ambleny et à l'est de Montgobert, au cours desquelles nous avons recueilli plus de 200 prisonniers. Un coup de main allemand a été repoussé dans la région d'Avocourt.

Au cours de ces dernières journées 36 avions allemands ont été descendus par nos pilotes, et 28 par les pilotes britanniques.

— En Italie, la bataille est toujours très violente sur la Piave : en dépit de leurs assauts, les Autrichiens ne peuvent augmenter le peu de profondeur de la partie du terrain dans laquelle, depuis quatre jours, la lutte se déroule avec acharnement ; près de 2.000 nouveaux prisonniers tombent aux mains des Italiens. Dans la partie montagneuse, les troupes alliées progressent et font de nombreux prisonniers sur le plateau d'Asiago.

19 juin (mer.). — Les Allemands ont essayé de s'emparer de Reims, après avoir violemment bombardé tout le front, depuis la région de Vrigny à l'ouest, jusqu'à l'est de La Pompelle. Trois divisions avaient reçu l'ordre d'enlever la ville martyre. Nos troupes ont, sur tous les points, magnifiquement résisté : elles ont brisé tous les assauts de l'ennemi et lui ont infligé de fortes pertes. Aucun événement important à signaler sur les autres parties du front.

En dépit du temps orageux, nos escadrilles ont abattu 6 avions allemands et un ballon captif ; elles ont, en outre, bombardé l'arrière-front ennemi. Les aéroplanes anglais ont également jeté de nombreux projectiles sur les organisations des Allemands, auxquels ils ont détruit 20 appareils.

— La bataille continue avec la même violence en Italie. Les Autrichiens, concentrant leurs efforts contre le Montello et le secteur de la basse Piave, sont parvenus à y réaliser des progrès, mais leur avance paraît sérieusement entravée. Les Italiens ont capturé plus de 9.000 hommes, plusieurs canons et plusieurs centaines de mitrailleuses ; ils ont, de plus, abattu 50 avions ennemis. Entre le canal Fossetta et la région du Montello, ainsi que dans la partie montagneuse, la situation n'a pas changé.

— Une certaine activité règne sur le front de Macédoine : nos troupes ont repoussé un coup de main au nord de Monastir et nos patrouilles, pénétrant sur plusieurs points dans les lignes ennemies, ont ramené des prisonniers bulgares et autrichiens. Les actions d'artillerie sont fréquentes.



Août, d'après le GRAND CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS (fin du XVe siècle).

Au 1er août, le Soleil, à Paris, se lève à 65° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Lion pour entrer dans celle de la Vierge.

Du 9 au 11, très riche essaim d'étoiles filantes, connu sous le nom de *courant de Saint-Laurent* ou *les Perséides* (radiant : la constellation de Persée).

AOÛT 1918. — Le 1er août 1918, à Paris, le Soleil se lève à 4 h. 24 m. et se couche à 19 h. 29 m.: la durée du jour est de 15 h. 5 m.; le 31 août, le Soleil se lève à 5 h. 6 m. et se couche à 18 h. 35 m.: la durée du jour est de 13 h. 29 m. Durant le mois d'août, les jours diminuent donc de 1 h. 36 m.; cette diminution devient plus sensible le soir que le matin.

La N. L. a lieu le 6 à 20 h. 29 m.; le P. Q., le 14 à 23 h. 16 m.; la P. L., le 22 à 3 h. 2 m.; le D. Q., le 28 à 19 h. 27. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er août 1918 : Vénus, à 9 h. 53 m.; Mars, à 16 h. 28 m.; Jupiter, à 9 h. 32 m.; Saturne, à 12 h. 31 m.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

— Sur le front, le général Gouraud a remis solennellement à la légion polonaise qui combat à nos côtés le drapeau offert par la Ville de Paris. La cérémonie a débuté par un service religieux, célébré par un chapelain militaire polonais. Celui-ci a prononcé la formule du serment de fidélité à la patrie, que tous les officiers et soldats doivent jurer. Elle est ainsi conçue :

Je jure devant Dieu, uni dans la Sainte Trinité, fidélité à ma patrie, une et indivisible; je jure que je suis prêt à rendre ma vie pour le salut de la sainte cause, à défendre mon étendard jusqu'à la dernière goutte de mon sang, à rester fidèle à la discipline, et obéissant à mes chefs, et que par tous mes actes je resterai fidèle aux principes de l'honneur du soldat polonais. Ainsi soit-il.

Tous les soldats, la main droite levée, prêtèrent le serment.

20 juin (jeu.). — Rien de changé sur nos champs de bataille, de la mer du Nord aux Vosges. On ne signale que des actions intermittentes d'artillerie et quelques coups de main tous à l'avantage des Alliés.

Les aviateurs britanniques détruisent 11 appareils ennemis.

— Sur le front italien, l'offensive austro-hongroise est de plus en plus endiguée. Nos alliés, multipliant leurs contre-offensives sur la haute Piave, ont refoulé les divisions de l'archiduc Joseph, qui avaient pu s'emparer de la crête du Montello. Ni le feld-maréchal Boroevic, ni le maréchal Conrad von Hœtzendorf n'ont pu atteindre les points stratégiques importants, vaillamment défendus par les troupes du général Diaz. Les Italiens ont fait 2.000 prisonniers nouveaux.

La crise alimentaire soulève en Autriche une émotion grandissante. La ration de pain est réduite à 90 grammes par jour, à Vienne, et cette quantité est encore moindre dans les villes autres que la capitale : elle n'est que de 50 grammes à Cracovie.

— En Ukraine, le gouvernement de l'hetman Skoropadski, instauré il y a deux mois par un coup d'Etat du général allemand Eichhorn, a voulu obliger les paysans petits-russiens récalcitrants à livrer leurs provisions et à ensemencer. Une révolte générale a éclaté ; les paysans se sont armés. A Kiev, les dépôts d'artillerie ont sauté et des combats ont lieu dans les rues.

— Le transport *Sant'Anna*, allant sous escorte de Bizerte à Malte, avec des passagers militaires et des travailleurs indigènes, a été torpillé et coulé dans la nuit du 10 au 11 mai, sans que l'ennemi ait été vu. Des 2.150 hommes qui se trouvaient à bord, 1.513 ont été sauvés : il y a 637 victimes.

21 juin (ven.). — Rien d'important à signaler sur l'ensemble du front. Il faut cependant mentionner un raid très réussi, au nord de la Scarpe, par les troupes écossaises, qui ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi, et quelques opérations de détail exécutées par nos soldats, qui ont amélioré leurs positions au nord de Faverolles et dans la région de Hautevesnes. Au nord-ouest de Château-Thierry, les troupes américaines ont avancé leurs lignes.

— La contre-offensive italienne se développe avec succès sur tout le front et refoule les troupes autrichiennes qui, depuis le début de la bataille, ont laissé plus de 12.000 prisonniers aux mains de nos alliés.

La crise alimentaire s'aggrave en Autriche et provoque des troubles et des grèves.

— Un patrouilleur anglais a coulé, dans la Méditerranée, le sous-marin allemand *U-64* qui torpilla le cuirassé *Danton* en 1916.

22 juin (sam.). — En dehors de la lutte d'artillerie intermittente, en quelques points du front, on ne signale que des combats locaux sans importance. La ville d'Amiens est régulièrement bombardée : elle a reçu, à ce jour, plus de 10.000 obus et plus de 1.000 bombes.

— La bataille diminue d'intensité sur le front italien ; nos alliés ont encore repoussé de fortes attaques locales, notamment au Montello.

L'aviation italienne déploie une activité remarquable : elle a abattu 15 appareils et 4 ballons captifs ennemis.

Des grèves, des émeutes éclatent à Vienne. Le gouvernement et les organisations socialistes s'efforcent d'empêcher une catastrophe, en retenant les masses ouvrières. L'Allemagne et la Hongrie ont consenti quelques sacrifices sur leurs réserves, pour conjurer la disette et le mécontentement populaire.

— En Macédoine, deux coups de main ennemis, tentés à l'ouest du Vardar et au sud-ouest du lac Ochrida, ont été repoussés par nos feux.

23 juin (dim.). — On ne signale sur le front de France qu'une activité intermittente de l'artillerie et que des coups de main ou des rencontres de patrouilles entre la Somme et l'Oise, ainsi qu'en Haute-Alsace. Il faut cependant mentionner une action qui s'est déroulée entre la Marne et Reims : les troupes italiennes ont repris le sommet de la Montagne de Bligny, au sud-ouest de Reims, que l'ennemi leur avait un moment enlevé.

— Du Montello à la mer, les Autrichiens, défaits et talonnés par les troupes du général Diaz, repassent en désordre la Piave.

24 juin (lun.). — En France et en Belgique, les communiqués ne signalent rien de sérieux : les artilleries se canonnent et les actions d'infanterie restent des coups de main locaux ; parmi ces derniers citons le nouvel échec que les troupes italiennes ont fait subir aux Allemands dans une seconde attaque de la Montagne de Bligny et l'opération qui a permis à nos troupes d'améliorer leurs positions sur le plateau du Port, au nord de l'Aisne, et de faire 170 prisonniers.

— Les Autrichiens sont chassés de la rive droite de la Piave et repassent le fleuve harcelés par les troupes italiennes. Ils abandonnent encore entre les mains de nos alliés plus de 4.000 prisonniers et un important butin.

— La situation en Russie est toujours un véritable chaos. S'il y a un gouvernement de fait à Moscou, il y en a aussi un dans presque tous les autres endroits.

25 juin (mar.). — Des Flandres en Alsace la situation se maintient assez calme ; des coups de main à Neuville-Vitasse, au sud de la Scarpe, exécutés par les troupes britanniques, entre l'Oise et l'Aisne, en Woëvre et en Lorraine, effectués par nos soldats, ont procuré un certain nombre de prisonniers. L'activité de l'artillerie a été vive dans différents secteurs au sud de l'Aisne, notamment dans la région de Silly-la-Poterie.

— La contre-offensive italienne s'étend dans la zone montagneuse ; plus de 2.000 nouveaux prisonniers tombent aux mains de nos alliés.

— Au Reichstag von Kühlmann, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, fait l'exposé des buts de guerre de l'Allemagne. Son discours, aux formules aussi vagues que menaçantes, est surtout destiné à l'opinion publique d'outre-Rhin.

26 juin (mer.). — Les troupes alliées se livrent à de fructueuses opérations de sondage : les Britanniques se distinguent près de Sailly-le-Sec et de Merville ; les Français dans les régions de Mailly-Raineval, de Grivesnes, de Mélicocq, de Vinly, de Le Port, au Cornillet et en Lorraine ; les Américains vers le bois de Belleau. Dans tous ces coups de main, les Alliés ont fait plus de 500 prisonniers, dont plusieurs officiers ; ils ont, en outre, capturé une trentaine de mitrailleuses.



CHÂTEAU-THIERRY. — A la maison de La Fontaine.

La paix est fort bonne de soi,
J'en conviens; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi?

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris.*) [*Les Loups et les Brebis.*]

Nos aviateurs ont abattu ou désemparé 22 aéroplanes et 3 ballons captifs ennemis. Ils ont bombardé les terrains d'aviation, des bivouacs, des cantonnements et des dépôts de munitions de la zone de bataille. Les pilotes anglais ont descendu une quinzaine d'avions allemands et jeté avec succès des tonnes de projectiles sur les usines de Sarrebruck, les casernes d'Offenburg et les usines et gare de Carlsruhe.

A 23 h. 16, plusieurs groupes d'avions ennemis ont été signalés se dirigeant vers Paris. Les postes de D. C. A. ont aussitôt déclenché de violents tirs de barrage. Quelques bombes sont tombées, ne causant que des dégâts matériels. L'alerte a pris fin à minuit 35.

— Les Italiens ont entièrement réoccupé la tête de pont de Capo-Sile, en faisant à l'ennemi près de 400 prisonniers.

— Kerensky, venant de Moscou, est arrivé à Londres. Il déclare à la conférence travailliste de la Grande-Bretagne que le peuple russe se joindra bientôt aux Alliés dans la lutte pour la grande cause de la liberté. Il prie les Alliés d'intervenir en Russie.

27 juin (jeu.). — Les hostilités ne s'étendent pas au delà d'engagements locaux, de la mer du Nord en Haute-Alsace. Nos détachements effectuent des reconnaissances qui améliorent nos positions et nous procurent des prisonniers. L'action de l'artillerie ennemie est vive sur plusieurs points du front, de Montdidier à la Marne.

Nos aviateurs britanniques continuent leurs raids aériens sur les villes et points stratégiques allemands ; ils ont abattu 9 avions et bombardé, avec de bons résultats, la gare et la poudrerie de Carlsruhe.

Profitant du temps très clair, les avions ennemis sont revenus sur la région parisienne ; ils ont lancé plusieurs bombes : on signale 11 morts, 14 blessés, et des dégâts matériels. L'alerte, donnée à 22 h. 39, a pris fin à minuit 5. Un de ces avions a été contraint d'atterrir dans la forêt de Laigue : deux passagers ont été faits prisonniers.

— La situation n'a pas changé sur le front italien ; il n'y a plus que des opérations locales, au cours desquelles nos alliés ont encore fait plus de 500 prisonniers, dont 8 officiers.

— Le navire-hôpital britannique *Llandovery-Castle*, venant du Canada, a été torpillé et coulé par un sous-marin ennemi au sud-ouest de Fastnet ; 234 personnes ont disparu.

28 juin (ven.). — Les troupes britanniques, à l'est de la forêt de Nieppe, ont, par une heureuse opération locale, avancé leurs lignes et capturé plus de 300 prisonniers, ainsi que 22 mitrailleuses. Au nord-ouest de Montdidier, au bois du Sénécat, nous avons légèrement progressé ; entre la Marne et l'Ourcq, nous avons réussi une opération de détail, au sud de Dammard ; dans ces deux actions nous avons fait une soixantaine de prisonniers. Au sud de l'Aisne, sur un front de 7 kilomètres, depuis le sud d'Ambleny jusqu'à l'est de Montgobert, nos troupes ont pénétré dans les organisations allemandes où étaient aménagées des places d'armes ; elles ont enlevé les villages de Fosse-en-Haut, Laversine, Cutry, ont avancé de 2 kilomètres et capturé plus de 1.100 hommes.

Nos équipages de chasse détruisent 23 avions ainsi que 4 ballons captifs ennemis et jettent 58 tonnes de projectiles sur les lignes, les gares, les cantonnements, les bivouacs, les terrains d'aviation, etc., des Allemands. Les aéroplanes anglais abattent 29 appareils, bombardent l'arrière-front ennemi, ainsi que les usines de produits chimiques de Ludwigshafen, les manufactures et les voies de garage de Sarrebruck et l'aérodrome de Bolchen (Boulay).

Depuis le 1er juin jusqu'au 28 du même mois, les Alliés ont abattu 806 aéroplanes et 57 ballons ennemis, pendant que les Allemands ne descendaient que 256 avions et 18 ballons alliés.

Quelques avions allemands ont exécuté un raid sur la région parisienne ; violemment canonnés, ils ont jeté des bombes en banlieue, sans faire de victimes. L'alerte a duré de 23 h. 39 à minuit 20.

— L'artillerie italienne bombarde le secteur à l'ouest d'Asiago. Rien d'important sur le reste du front.

— Le Parlement convie les Français à célébrer, le 4 juillet, la fête de l'Indépendance américaine, pour attester à nouveau devant le monde l'union indissoluble des peuples alliés qui se sont dressés pour défendre la liberté, l'honneur et le droit assaillis par le militarisme prussien.

A la Chambre des députés, le président Paul Deschanel prononce la petite allocution suivante :

Je suis heureux d'adresser à la République des Etats-Unis, à son illustre Président et à sa vaillante armée nos vœux fraternels et l'hommage de notre admiration pour l'œuvre splendide si rapidement accomplie. Sublime exemple de ce que peut la Liberté pour sauver de la plus effroyable menace d'hégémonie et d'oppression militaires tout l'avenir du genre humain et tout l'effort de la justice.

Toute la Chambre, debout, salue de ses applaudissements M. Sharp, ambassadeur américain, qui assiste à la séance dans la tribune diplomatique.

29 juin (sam.). — Les Allemands ont tenté, à deux reprises, de nous rejeter des positions que nous avions conquises, hier, au sud de l'Aisne ; l'attaque, entre Fosse-en-Bas et le ravin de Cutry, a été repoussée. Au sud de Reims, les troupes italiennes ont de nouveau refoulé l'ennemi, après un vif combat, dans le secteur de la Montagne de Bligny. Nous avons exécuté avec succès divers coups de main ; au nord-ouest de Montdidier, notamment, les unités américaines ont fait une cinquantaine de prisonniers, dont un officier. En forêt d'Apremont et en Lorraine, nous avons également ramené des prisonniers, et capturé du matériel. Une recrudescence de la lutte d'artillerie est signalée entre l'Ourcq et la Marne, ainsi que dans la région à l'est de Reims.

L'aviation anglaise détruit ou détériore 26 appareils allemands ; elle bombarde les arrières du front ennemi, l'aérodrome de Frescaty, la gare de Thionville et les usines de Mannheim.

— Rien de particulier sur le front italien.

— En Macédoine, l'artillerie ennemie se montre active dans le secteur Doiran-Vardar et au nord de Majadag.

30 juin (dim.). — Les troupes alliées continuent la série des opérations locales ayant pour but d'améliorer leurs positions : elles réussissent à l'ouest de Hangard et au sud d'Autrêches ; au sud de l'Aisne, dans la région de Saint-Pierre-Aigle ; au sud de l'Ourcq, où elles enlèvent la crête située entre Mosloy et Passy-en-Valois. Au cours de ces diverses opérations elles ont fait plus de 400 prisonniers, dont 4 officiers. Dans les Vosges, nous avons repoussé deux coups de main.

En deux jours les équipages de chasse français ont abattu 33 avions et 2 ballons captifs allemands ; les bombardiers ont lancé 47 tonnes de projectiles sur les organisations et les troupes ennemies ; le lieutenant Fonck a abattu 5 avions allemands, ce qui porte à 49 le nombre de ses victoires. Pendant cette même période de temps, les pilotes anglais ont descendu 17 appareils et bombardé avec succès les voies, les gares, les usines, les aérodromes, les casernes ennemis de Thionville, Metz-Sablon, Boulay, Haguenau et Landau.

A deux reprises les gothas ont tenté de venir sur Paris. Une première alerte a eu lieu vers minuit et a duré une demi-heure ; une seconde à minuit 50 et qui n'a cessé qu'à 2 h. 20. Les avions ennemis n'ont pas survolé la capitale, mais ils ont jeté des bombes sur la grande banlieue.

— Les Italiens ont enlevé le mont Val Bella, sur le plateau d'Asiago, et ont conservé leur conquête malgré un puissant retour offensif des Autrichiens ; plus de 800 prisonniers, dont 21 officiers, sont restés entre leurs mains.

— M. Raymond Poincaré, président de la République, a remis un drapeau à l'armée tchéco-slovaque de France, uniquement composée de volontaires. Au cours de cette cérémonie, qui a eu lieu près du front, le Président a prononcé un important discours, qui est une réponse fière et directe à Guillaume II et à M. de Kuhlmann et qui constitue un résumé magistral de la situation générale à ce moment de la guerre. Le Président conclut ainsi :

Vous n'avez pas hésité, messieurs, dans votre choix. Vous aviez à opter entre le droit et la violence, entre la vérité et le mensonge, entre la lumière et la nuit. Vous vous êtes jetés dans les bras de la France.

Non loin d'ici, messieurs, une vieille province française, qui nous a été arrachée comme un morceau de nous-mêmes, attend, elle aussi, de la victoire de nos armes, la récompense de sa fidélité et le couronnement de ses espérances. Le jour qui se lèvera sur une Alsace-Lorraine délivrée éclairera d'un rayon nouveau toutes les nations martyres.

Allez au combat, messieurs, et vous verrez bientôt à l'horizon les premiers feux de cette aurore !

1er juil. (lun.). — Nos troupes continuent d'améliorer leurs positions, par d'heureuses opérations locales, de Montdidier à la Marne, et font 250 prisonniers.

Dans une seule journée les escadrilles franco-britanniques abattent 56 avions et 8 ballons captifs allemands. Elles exécutent un grand nombre de reconnaissances en arrière des lignes, et toute une série de bombardements sur les organisations ennemies.

Pour la quarante-cinquième fois, les avions allemands ont franchi notre front, se dirigeant vers l'agglomération pari-

sienne. L'alerte, donnée à minuit 34, a cessé à minuit 58. Rien à signaler.

— Les troupes italiennes ont enlevé d'assaut les cols del Rosso et d'Echele. L'ennemi a subi des pertes graves, et laissé entre les mains de nos alliés 2.000 prisonniers, dont 88 officiers.

2 juil. (mar.). — Au sud de l'Aisne, une opération de détail nous a permis de nous emparer du village de Saint-Pierre-Aigle, en faisant une centaine de prisonniers. Dans la région de Château-Thierry les Américains en liaison avec les troupes françaises ont enlevé le village de Vaux, le bois de la Roche et les bois avoisinants : ils ont avancé leurs lignes de près de 2 kilomètres ; les Allemands, refoulés dans leur contre-attaque, ont subi de lourdes pertes et ont laissé entre les mains des vainqueurs plus de 600 prisonniers, dont 8 officiers, des mortiers de tranchée et des mitrailleuses. Sur le reste du front, on signale : des coups de main exécutés avec succès par nos détachements entre Montdidier et Noyon et à l'est de Reims ; l'échec de tentatives ennemies entre Oise et Aisne, près de Belloy et en Haute-Alsace.

L'aviation anglaise abat 42 aéroplanes et 3 ballons allemands. Elle bombarde efficacement l'aérodrome de Boulay, les ateliers et stations de chemins de fer de Thionville, Remilly, Landau, Deux-Ponts, Sarrebruck, les voies de garage et les abris de Coblentz, les fabriques d'Oppau, les usines de Mannheim.

— Sur le plateau d'Asiago, les Italiens enlèvent d'importantes positions au nord-ouest du Monte Grappa ; ils font près de 600 prisonniers, dont 19 officiers, et capturent 15 bombardes et 57 mitrailleuses.

3 juil. (mer.). — Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons exécuté une opération locale au nord de Moulin-sous-Touvent : nos troupes ont enlevé les positions ennemies sur un front de 3 kilomètres et une profondeur de 800 mètres ; elles ont capturé 7 officiers, près de 500 hommes et une trentaine de mitrailleuses. Une contre-attaque à l'ouest de Château-Thierry et d'autres tentatives ennemies au nord-est de Moncel et en Haute-Alsace ont échoué sous nos feux, et des prisonniers sont restés entre nos mains. Le front de Lorraine semble se ranimer : la lutte d'artillerie en Argonne, près de Vauquois, et au nord de Verdun, ainsi que vers Dombasle et Pont-à-Mousson, est très vive.

Les aviateurs britanniques abattent 22 aéroplanes et 2 ballons allemands.

— Les Italiens progressent sur la basse Piave et font encore 1.900 prisonniers.

— Le président Wilson déclare que, du mois de mai 1917 à fin juin 1918, plus d'un million de soldats américains sont arrivés en France.

— On annonce la mort du sultan de Turquie Mahomet V.

4 juil. (jeu.). — Les troupes britanniques ont enlevé le village de Hamel, ainsi que le bois du même nom et celui de Vaire ; elles ont sensiblement avancé leurs lignes et fait plus de 1.500 prisonniers, dont 40 officiers ; elles ont capturé un canon de campagne, plus de 100 mitrailleuses et des canons de tranchée. Entre l'Oise et l'Aisne, dans la région d'Autrèches à Moulin-sous-Touvent, les troupes françaises ont attaqué l'ennemi et réalisé une avance de 1.200 mètres en profondeur, sur un front de 5 kilomètres ; elles ont capturé 1.100 prisonniers, 35 mitrailleuses, 15 lance-grenades et 8 mortiers. Rien à signaler sur le reste du front, en dehors d'une certaine activité de l'artillerie et de quelques coups de main heureusement exécutés par nos détachements

— Les Italiens élargissent leurs positions et font 216 nouveaux prisonniers, dont 7 officiers.

— La fête de l'Indépendance des Etats-Unis a été célébrée dans toute la France. Paris acclame avec enthousiasme la république sœur, et fait une ovation formidable aux troupes américaines et françaises qui défilent dans ses rues, au milieu d'une foule immense. La fête nationale américaine a été célébrée également dans toute la Grande-Bretagne et dans toute l'Italie. A New-York, la fête de l'Independence Day a été particulièrement remarquable ; dans la parade grandiose qui a eu lieu, figuraient des marins et des alpins français, qui ont défilé aux acclamations de la foule.

Dans un grand discours prononcé à Mount-Vernon, sur la tombe de Washington, le président Wilson définit de nouveau les buts de guerre des Alliés :

Ce que nous poursuivons, dit-il, *c'est le règne de la Loi basé sur le consentement des gouvernés et soutenu par l'opinion organisée de l'humanité.*

5 juil. (ven.). — Nos détachements et nos patrouilles, opérant de Montdidier à Château-Thierry, en Champagne, sur la rive droite de la Meuse et dans les Vosges, ramènent de nombreux prisonniers.

Les aviateurs anglais descendent 21 appareils allemands et jettent plus de 30 tonnes d'explosifs sur les positions et convois ennemis.

— Les Italiens progressent sur la basse Piave et au Monte Grappa ; ils capturent 420 prisonniers, 6 obusiers et un grand nombre de mitrailleuses.

— Le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, garantit que le Japon contribuera à la guerre, dans une pleine mesure, par des moyens qui, selon l'idée du Japon, seront les plus efficaces pour conduire le plus sûrement au succès. Il remet un message du peuple japonais au peuple des Etats-Unis, disant :

Nous avons confiance en vous, nous vous aimons et, si vous le permettez, nous marcherons à vos côtés en bonne et loyale camaraderie pour toutes les années à venir.

— La cérémonie de l'avènement au trône du nouveau sultan Mahomet VI, le prince Vahid Eddine, héritier de Mahomet V son frère, a eu lieu à Constantinople.

6 juil. (sam.). — La situation est calme tout le long des lignes belges, britanniques, américaines et françaises ; l'artillerie elle-même, excepté dans les régions du Scherpenberg, à l'ouest du mont Kemmel, et de Château-Thierry, est peu active. De fréquents coups de main, exécutés par de petits groupes de fantassins, entretiennent la vigilance dans les tranchées.

Nos escadrilles de chasse ont abattu 16 avions et 7 ballons allemands, et nos bombardiers ont jeté 56 tonnes de projectiles sur les gares, cantonnements, établissements et terrains d'aviation de l'ennemi. Les aviateurs anglais ont violemment bombardé la gare de Coblentz et Sarrebruck, et jeté des bombes sur Bruges et Zeebrugge.

— Les Italiens, poursuivant leurs succès, repoussent les Autrichiens sur la rive gauche de la Nouvelle-Piave. En trois semaines, ils ont capturé 25.000 prisonniers, dont 523 officiers, 63 canons, 65 bombardes, 1.234 mitrailleuses, 37.105 fusils, 2 aéroplanes et 5 millions de cartouches.



L'ONCLE SAM. — « Hein ! Ça, c'est kolossal ! » (Sim, *Le Petit Bleu.*)

— Le comte Mirbach, ambassadeur d'Allemagne en Russie, a été assassiné dans son bureau, à Moscou, par deux inconnus qui ont tiré sur lui des coups de revolver, ont ensuite lancé des grenades, et finalement ont réussi à s'enfuir.

7 juil. (dim.). — La journée a été encore plus calme que la précédente, sur tout le front. On ne signale que de petites opérations d'infanterie et une lutte d'artillerie assez active de part et d'autre de la Somme, ainsi qu'à l'est de la forêt de Villers-Cotterêts et dans la région de Château-Thierry.

— Le delta de la Piave est entièrement enlevé par les Italiens et, sur le plateau d'Asiago, un détachement français exécute un raid heureux au cours duquel il capture une centaine de prisonniers dont 2 officiers, et 2 mitrailleuses.

— En Macédoine, à l'ouest de Koritza, les troupes françaises opérant en liaison avec les troupes italiennes se sont emparées de la crête de Mali-Gyarperit, malgré une violente résistance de l'ennemi dont les contre-attaques ont été repoussées ; plus de 1.300 prisonniers, dont 56 officiers, sont tombés entre les mains des Franco-Italiens.

8 juil (lun.). — Les troupes australiennes ont légèrement progressé sur les rives de la Somme, et les Ecossais ont réussi un coup de main au sud du canal de la Bassée ; l'ennemi a laissé des prisonniers dans les deux actions. Au sud de l'Aisne, nos troupes ont attaqué les positions allemandes aux abords de la forêt de Retz, au nord-ouest de Longpont : sur un front de 3 kilomètres, elles ont réalisé une progression de 1.200 mètres, et enlevé la ferme de Chavigny ; elles ont fait plus de 350 prisonniers, dont 4 officiers.

Malgré le temps orageux, l'aviation britannique reste très active, et abat 11 appareils ennemis.

— Nos alliés italiens ont repris et élargi la totalité de leurs positions entre les montagnes de la Vénétie et la Piave.

— Des émeutes éclatent à Moscou : les socialistes révolutionnaires russes se soulèvent contre les bolcheviks ; les partisans de Lenine sont encore maîtres de la situation, et opèrent des centaines d'arrestations.

9 juil. (mar.). — Entre Montdidier et l'Oise, nous avons effectué une opération locale à l'ouest d'Antheuil : sur un front de 4 kilomètres, nos troupes ont pénétré dans les lignes ennemies, enlevé la ferme Porte ainsi que la ferme des Loges, et réalisé une avance de 1.800 mètres ; elles ont fait 530 prisonniers, dont 18 officiers, et capturé 30 mitrailleuses ; la contre-attaque de l'ennemi a été repoussée. Au sud de l'Aisne, nous avons accentué notre progression dans la région de la ferme de Chavigny ; nous avons refoulé une contre-attaque, et fait de nouveaux prisonniers. En Champagne, dans le secteur de Marquise et vers la Butte de Souain, nos patrouilles ramènent des prisonniers.

Les aviateurs anglais abattent 13 appareils ennemis et bombardent les gares, les usines, les ateliers de Kaiserslautern et de Luxembourg.

— En Albanie, les Italiens et les Français remportent des succès importants : les premiers s'emparent du mont Malacastra, les seconds refoulent les Autrichiens près du Devoli. Ils font de nombreux prisonniers, et capturent des canons et des mitrailleuses.

10 juil. (mer.). — Les combats locaux continuent de la Somme en Champagne et sont régulièrement avantageux pour les Alliés qui rectifient leurs positions et font des prisonniers. La lutte d'artillerie est active au nord de Montdidier et au sud de l'Aisne, dans la région de la ferme de Chavigny.

Les aviateurs franco-britanniques descendent 20 appareils, et lancent des tonnes d'explosifs sur l'arrière-front ennemi.

— On ne signale d'Italie que quelques actions éparses d'artillerie, assez intenses dans la partie montagneuse.

— Les troupes franco-italiennes poursuivent leurs succès en Albanie, entre le lac Ochrida et la baie de Valona. En Macédoine, l'ennemi a lancé ses groupes d'assaut sur nos positions au nord de Monastir : il a été repoussé avec pertes sensibles. Dans la région du Devoli, les Italiens se sont emparés du Cafa-Guriprere et de la crête de Kosnica, et ils ont obligé les Autrichiens à se replier en désordre : ils ont capturé 200 prisonniers et un important butin.

11 juil. (jeu.). — Les Allemands réagissent peu sur les points où les attaquent les Alliés. Nous avons élargi notre gain aux lisières de la forêt de Retz ; nous nous sommes emparés du village de Corcy, du château et de la ferme Saint-Paul ; une soixantaine de prisonniers sont restés entre nos mains. Dans les Vosges, les Américains ont repoussé une attaque de l'ennemi. Sur les autres points du front, les Britanniques et les Français améliorent leurs positions par des coups de main réitérés. L'artillerie allemande montre une certaine activité au sud de l'Aisne, entre Montdidier et l'Ancre, au nord de Béthune, dans la région d'Hinges, et enfin dans celle de Locre, à l'ouest du mont Kemmel.

Dans le courant du mois de juin, notre aviation a abattu 150 avions ennemis et en a endommagé gravement 181 ; de plus, elle a incendié 31 ballons captifs.

— La défaite autrichienne s'accentue en Albanie, sous la pression des troupes franco-italiennes. La lutte d'artillerie est vive en Macédoine, à l'ouest du Vardar et au nord de Monastir.

12 juil. (ven.). — Nous avons réalisé de nouveaux progrès : au nord-ouest de Moreuil, sur l'Avre, nos troupes ont enlevé le village de Castel, la ferme Anchin et un certain nombre de boqueteaux fortement organisés ; elles ont avancé leurs lignes de 2 kilomètres sur un front de 5 kilomètres ; elles ont fait plus de 600 prisonniers et capturé 80 mitrailleuses. Sur la lisière orientale de la forêt de Retz, nous avons réoccupé le village de Longpont et la ferme Javage. Nous avons accentué notre progression au nord de Chavigny ainsi qu'à l'est de Faverolles, et deux coups de main que nous avons exécutés, l'un au nord de Montdidier, l'autre en Champagne, nous ont rapporté quelques prisonniers. Nos alliés britanniques, dans des opérations analogues, ont obtenu des succès à l'est de Villers-Bretonneux, aux environs de Merris et de Festubert, au sud de Bucquoy, dans les secteurs de Gavrelle et de Kemmel. Les Américains ont repoussé une tentative ennemie dans la région de Château-Thierry.

— On ne signale, sur le front italien, que des actions d'artillerie éparpillées et peu intenses.

— La « Journée de France » a été célébrée à Londres avec un vif enthousiasme ; le drapeau tricolore flotte sur tous les édifices gouvernementaux et publics.

— En Albanie, les troupes franco-italiennes continuent à progresser ; elles ont déblayé toute la partie montagneuse comprise entre le Devoli et la Tomorica, et elles ont fait plus de 400 prisonniers.

— La ville de Constantinople a été bombardée par des avions britanniques.

— Le général français Gramat est nommé chef d'état-major de l'armée hellénique.

13 juil. (sam.). — Les Alliés exécutent encore d'heureuses opérations de détail ; ils avancent leurs positions malgré la résistance ennemie, et font de 250 à 300 prisonniers. Les Allemands continuent de rester dans l'expectative et dissimulent soigneusement le terrain qu'ils ont choisi pour leur nouvelle offensive.

— Le front italien reste calme ; on ne mentionne qu'une tentative autrichienne contre le Cornone.

— En Albanie, nos troupes poursuivent leur progression sur les deux rives du Devoli et s'emparent de Kamjani, au nord de la rivière. Les Autrichiens se replient, poursuivis par les Franco-Italiens qui leur infligent des pertes sérieuses et leur capturent encore près de 500 prisonniers.

14 juil. (dim.). — Une heureuse opération locale a permis aux troupes britanniques d'avancer leurs lignes à l'est du lac Dickebusch et de faire plus de 260 prisonniers ; elles ont, en outre, repoussé un coup de main ennemi à l'est de Locre. En Champagne, nos reconnaissances ont exécuté plusieurs petites actions qui nous ont permis de faire des prisonniers. La canonnade est assez vive au nord de Montdidier et dans les Vosges.

Les aviateurs britanniques ont abattu 16 appareils allemands.

— En Italie, actions normales d'artillerie, par intervalles plus intenses, depuis la Vallarsa jusqu'au secteur oriental du plateau d'Asiago.

— Les troupes italiennes et françaises continuent d'avancer en Albanie ; ces dernières se sont emparées de Gramsi, sur la rive droite du Devoli, et du village de Narta.

— La Fête nationale a été célébrée avec éclat. Dans toute la France ont eu lieu des cérémonies patriotiques, et, chez les nations alliées et amies, des manifestations de sympathie. A Paris, des détachements de troupes françaises, britanniques, américaines, belges, italiennes, portugaises, polonaises, tchéco-slovaques, serbes et grecques ont défilé, aux acclamations enthousiastes d'une foule immense.



Le Sammy. — « Les sous-marins boches dans les eaux américaines? Peuh! Est-ce que la présence de quelques requins dans tout l'Océan vous empêche de vous baigner?... »



Le Kaiser. — « Quels criminels, ces Français! Quatre ans que je leur offre de devenir mes sujets et ils refusent! »

(Henriot. *La Liberté*).



Créanciers exigeants. — « Du tout, du tout... nous voulons qu'on nous donne quelque chose tout de suite. Après la guerre, vous n'aurez plus les moyens de nous payer. »



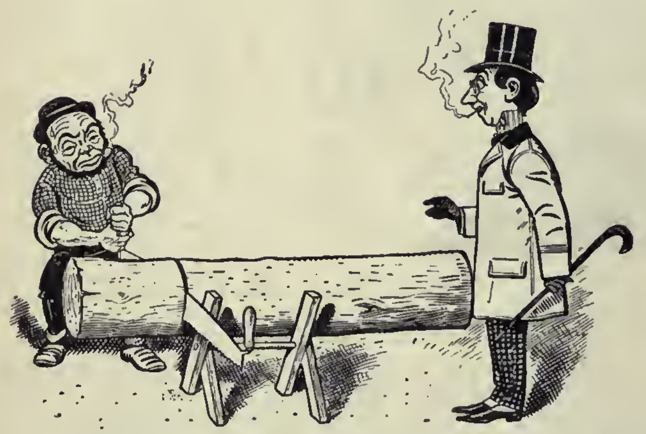
Mélancolique réflexion du Kaiser. — « C'est curieux! j'ai beau retenir ma place à l'avance... depuis 1914, chaque fois que je veux aller à Paris, je manque le train. »



1er poilu. — « Ce jeune Boche! presque un gosse... Il avait sur lui six montres et trois bracelets.

2e poilu. — En Bochie, le voleur n'attend pas le nombre des années! »

Le plus satisfait des deux est le dernier (*Puck*, New-York).

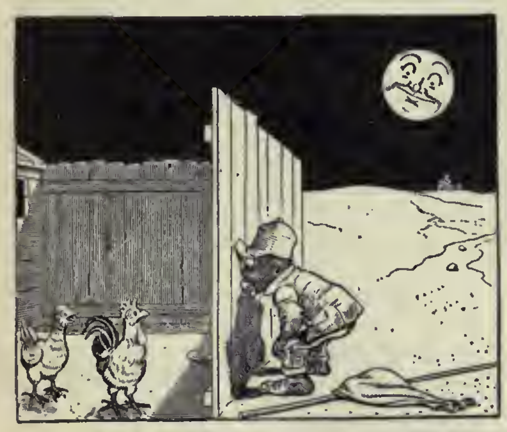


Chappie. — « Eh! vieux copain! Je suis bigrement content de n'être pas dans ta peau, à scier cette terrible bûche!...



Le vieux copain. — « Et moi, je suis on ne peut plus heureux de n'être pas à ta place, à me regarder comme cela! »

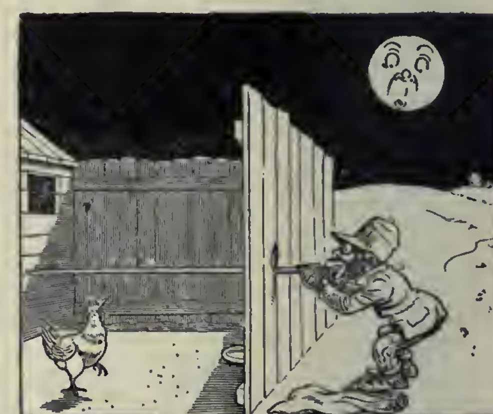
Un négrillon avisé (*Puck*, New-York).



1. — Si ce n'est pas une pitié de voir des oiseaux courir ainsi de tous côtés à cette heure!



2. — Tiens! voilà un bâton qui m'a l'air de pouvoir me rendre un léger service.



3. — Voyons un peu. Le génie inventif a toujours confiné chez moi au merveilleux.



4. — Je crois que ce poulet ne peut résister au plaisir de faire un petit tour à la cuisine.



5. — Et, ma foi! C'est le plus joli de la bande. Voyez donc comme il vole haut!



6. — Décidément, c'est la main de la Providence qui se fait sentir. Il n'y a pas de doute.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



La grosse Bertha. — « Dans le fond, Majesté, ça ne fait pas beaucoup de mal à Paris.
Le Kaiser. — C'est vrai..... mais ça fait tant de bien à Berlin ! »



Perplexité ! — *Le Kaiser au Kronprinz* : « Qu'est-ce que je pourrais bien te donner cette fois?..... Tu as déjà eu les feuilles de chêne, après ta défaite de Verdun. »



Paysage inquiétant. — « Ce que Votre Altesse voit là, en face, c'est Reims.
Le Kronprinz. — C'est curieux, comme d'ici ça ressemble à Verdun ! »



Dialogue entre père et fils. — « Et après avoir découvert l'Amérique, il fut jeté en prison.
— On aurait bien dû l'y jeter avant. »

(V. Sim, *le Petit Bleu.*)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Juillet 1918 au 14 Août 1918

15 juil. (lun.). — Après une violente préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué ce matin à 4 h. 30, depuis Château-Thierry jusqu'à la Main-de-Massiges ; nos troupes soutiennent énergiquement le choc sur un front d'environ 80 kilomètres. A l'ouest de Reims, des combats acharnés se sont livrés dans la région Reuilly-Courthiézy-Vassy, au sud de la Marne, que l'ennemi a réussi à franchir en quelques points entre Fossoy et Dormans. Une contre-attaque, vivement menée par les troupes américaines, a refoulé sur la rive nord des éléments ennemis à l'ouest de Fossoy. Entre Dormans et Reims, les troupes franco-italiennes résistent avec ténacité sur la ligne Châtillon-sur-Marne, Cuchery, Marfaux, Bouilly. A l'est de Reims, l'attaque allemande, qui s'est étendue de Sillery à la Main-de-Massiges, s'est heurtée à une défense irréductible. L'ennemi a multiplié ses efforts sur Prunay et les Marquises, sur les régions au nord de Prosnes et de Souain, et n'a pu entamer notre position de combat. Les troupes britanniques ont progressé dans le secteur de Villers-Bretonneux.

Les aviateurs anglais ont abattu 12 appareils allemands.

Le bombardement de la région parisienne par pièce à longue portée a repris cet après-midi. On signale des victimes.

— En Albanie, les troupes franco-italiennes poursuivent sans relâche les Autrichiens, et font de nombreux prisonniers.

— En Palestine, les troupes du général Allenby refoulent l'ennemi au nord de Jéricho ; elles font 510 prisonniers, dont 350 Allemands.

— Le transport français *Djemnah*, allant de Bizerte à Alexandrie, a été coulé cette nuit par un sous-marin ; il y a 442 disparus.

— La république d'Haïti déclare la guerre à l'Allemagne.

16 juil. (mar.). — Les Allemands, arrêtés sur toute la ligne, de Château-Thierry à l'Argonne, épuisés par la lutte infructueuse engagée par eux dans la journée d'hier, n'ont pu reprendre leur attaque générale brisée par nous la veille ; ils ont fait de violents efforts pour accroître leurs succès locaux, mais ils ont été partout contenus ou repoussés ; leurs pertes sont considérables. Nous avons fait plus de 1.800 prisonniers.

En dépit des conditions atmosphériques défavorables, nos aviateurs ont pris une part importante à la bataille engagée sur le front de la Marne et de Champagne. Ils ont détruit à coups de bombes deux ponts chargés de troupes, que l'ennemi avait jetés sur la Marne ; ils ont bombardé ou mitraillé les colonnes et les convois allemands, et lancé avec un plein succès 60 tonnes de projectiles en divers points du front. Ils ont abattu 41 avions et 9 ballons captifs allemands.

Les canons allemands à longue portée ont continué à bombarder la région parisienne.

— L'activité de combat a été plus animée en Italie, surtout dans la région du Grappa.

— On annonce la mort de l'ancien tsar Nicolas II ; il aurait été fusillé par les gardes rouges, à Ekaterinenbourg.

17 juil. (mer.). — L'offensive ennemie est partout enrayée. De Reims à l'Argonne, l'effort des Allemands, brisé au premier choc, s'est morcelé en attaques locales qui ne leur ont valu qu'un surcroît de pertes, sans aucun bénéfice. A l'ouest de Reims, en dépit de ses assauts répétés, l'ennemi ne parvient pas à accentuer son avance ; nos contre-attaques incessantes enrayent sa poussée, avec des alternatives d'avance et de recul. Entre la Marne et Reims, la lutte se poursuit au nord de Reuil, dans le bois du Roi, où les Allemands ont pénétré et que nos troupes défendent pied à pied ; la forêt de Courton est également le théâtre de combats violents ; l'ennemi reste maintenu à l'ouest de Nanteuil-la-Fosse. Au sud de la Marne, les combats se déroulent sur les pentes boisées au nord de Saint-Agnan et de La Chapelle-Monthodon. A l'est d'Œuilly, les Allemands ont réussi à reprendre pied dans Montvoisin. Rien d'important sur le front britannique.

Les escadrilles anglaises ont abattu 14 avions, et lancé 13 tonnes de projectiles sur les aérodromes, les dépôts de munitions et les cantonnements de l'ennemi.

— Sur le front italien, on ne signale que des combats d'avant-postes et un échange intermittent de coups de canon.

— En Albanie, les troupes franco-italiennes ont réalisé de nouveaux progrès. Les Français, avançant au nord du Devoli, se sont emparés du village de Mecan.

18 juil. (jeu.). — Entre Aisne et Marne, de l'ouest de Soissons à Château-Thierry, les troupes franco-américaines ont effectué une victorieuse contre-attaque. Partant du front Ambleny - Longpont - Troësnes - Bouresches, sur un front de 45 kilomètres, elles ont réalisé une avance importante et repris plus de 20 villages ; elles ont fait plusieurs milliers de prisonniers et capturé un butin considérable. De Château-Thierry à l'Argonne, l'ennemi est partout contenu. Les troupes australiennes ont exécuté un raid près de Villers-Bretonneux, au cours duquel elles ont avancé leur ligne, fait un certain nombre de prisonniers, capturé 2 canons et quelques mitrailleuses. D'autres raids ont été effectués avec succès par les troupes britanniques, sur différents points de leur front.

Notre aviation continue à jouer brillamment son rôle dans la bataille. En deux jours elle a abattu 41 avions et 9 ballons captifs allemands ; elle a lancé plus de 40 tonnes de projectiles sur les troupes, les cantonnements, les dépôts de munitions ennemis ; le pont jeté par les Allemands en face de Dormans s'est effondré sous ses coups, et les convois qui le traversaient se sont engloutis dans la rivière. L'aviation britannique a bombardé les usines d'Hagondange et de Burbach, ainsi que les voies de garage de Thionville.

Quelques avions ennemis se sont dirigés vers la région parisienne, et nos batteries de la défense ont aussitôt ouvert le feu. L'alerte donnée à 23 h. 58 a pris fin à minuit 40. Rien à signaler.

— En Italie, action normale de l'artillerie et activité ordinaire des détachements de reconnaissance.

19 juil. (ven.). — La bataille, entre Aisne et Marne, continue avec une extrême violence ; l'ennemi réagit sur toute la ligne avec des réserves importantes, mais, en dépit de ses efforts, nous avons poursuivi, sur la plus



Septembre, d'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du xve siècle).

Au 1er septembre, le Soleil, à Paris, se lève à 81° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation de la Vierge pour entrer dans celle de la Balance : c'est l'équinoxe d'automne ; le Soleil passe de nouveau à l'équateur : la durée du jour devient égale à la durée de la nuit pour toute la Terre ; c'est le commencement de l'Automne.

La 22 septembre était le premier jour de l'année républicaine.

Septembre 1918. — Le 1er septembre 1918, à Paris, le Soleil se lève à 5 h. 7 m. et se couche à 18 h. 33 m. ; la durée du jour est de 13 h. 26 m. Le 30 septembre, le Soleil se lève à 5 h. 49 m. et se couche à 17 h. 32 m. ; la durée du jour est de 11 h. 43 m. Durant le mois de septembre, les jours diminuent donc de 1 h. 43 m. ; cette diminution est plus sensible le soir que le matin. — L'équinoxe d'automne commence le 23 septembre, à 20 h. 45 m. 29 s.

La N. L. a lieu le 5 à 10 h. 44 m. ; le P. Q., le 13 à 15 h. 2 m. ; la P. L., le 20 à 13 h. 1 m. ; le D. Q., le 27 à 4 h. 39 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris, le 1er septembre 1918 : Vénus, à 10 h. 27 m. ; Mars, à 15 h. 39 m. ; Jupiter, à 7 h. 55 m. ; Saturne, à 10 h. 45 m.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

grande partie du front, notre avance qui varie de 4 à 10 kilomètres. Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse 17.000, et nous avons capturé plus de 360 canons et plus d'un millier de mitrailleuses. Sur tout le front à l'ouest de Reims, nos troupes ont mené de vives attaques. Au sud de la Marne, nous avons repris Montvolsin, et rejeté l'ennemi aux lisières d'Œuilly ; au nord de la rivière, nous avons réalisé des progrès dans les bois du Roi et de Courton ; plus au nord, les Italiens ont enlevé le Moulin de l'Ardre, et conquis du terrain dans la région de Bouilly. Au cours de ces actions nous avons capturé 4 canons, 50 mitrailleuses, et fait 400 prisonniers. Entre Montdidier et Noyon, ainsi qu'en Woëvre, des coups de main sur les lignes ennemies nous ont permis de ramener une centaine de prisonniers. — En Belgique, les troupes écossaises et australiennes s'emparent du village de Méteren, font 400 prisonniers, et prennent un assez grand nombre de mitrailleuses.

L'aviation franco-britannique abat 29 appareils, et bombarde sans arrêt le front et l'arrière-front des ennemis.

— En Albanie, les troupes franco-italiennes s'organisent sur le terrain conquis. En Macédoine, les patrouilles grecques capturent quelques prisonniers bulgares. Actions d'artillerie réciproques sur la Strouma, dans la région de Doiran et à l'ouest du Vardar.

Le paquebot français *Australien* a été torpillé et coulé en Méditerranée par un sous-marin; 948 passagers ont été sauvés ; il y a 20 victimes.

20 juil. (sam.). — Les Allemands, violemment attaqués sur leur flanc droit et au sud de la Marne, ont été contraints de battre en retraite et de repasser la rivière. Entre Soissons et Château-Thierry, les troupes franco-américaines continuent à progresser malgré la résistance de l'ennemi. Entre la Marne et Reims les Franco-Britanniques bien que luttant contre des forces très importantes, gagnent du terrain dans les bois de Courton, dans la vallée de l'Ardre et vers Sainte-Euphraise. Le chiffre des prisonniers que nous avons faits depuis le 18 dépasse 20.000, et plus de 400 canons sont tombés entre nos mains. — Les troupes britanniques réalisent de sérieux progrès sur leur front : près de Méteren, elles capturent 460 prisonniers, 10 mortiers de tranchée et 50 mitrailleuses ; elles infligent un échec sanglant à l'ennemi, entre Hébuterne et Bucquoy.

Les aviateurs français et anglais coopèrent à la victoire : ils mitraillent les troupes, bombardent les convois, lancent des tonnes de projectiles sur les organisations de l'ennemi, et abattent 26 avions ainsi que 4 ballons captifs.

— En Italie, dans la région de l'Adamello, nos alliés ont enlevé à l'ennemi le mont Stablel et le Corno di Cavento ; les Autrichiens ont subi des pertes sérieuses, et laissé des prisonniers ainsi qu'une grande quantité d'armes et de matériel aux mains des vainqueurs.

— En Albanie, sur les hauteurs de Mali-Siloves, nos groupes ont refoulé l'ennemi. En Macédoine, les Germano-Bulgares ont attaqué nos positions à l'est de la cote 1.050 : nos troupes les ont obligés à se replier en désordre. Dans la boucle de la Cerna, les Italiens ont vigoureusement repoussé des tentatives ennemies.

— Les sous-marins allemands ont torpillé et coulé : le croiseur américain *San-Diego* (quelques victimes) ; le cargo américain *Westever* (10 victimes) ; le paquebot anglais *Carpathia* (5 victimes), et le transport anglais *Barunga*, ex-vapeur allemand *Sumatra*, transportant en Australie des soldats australiens inaptes (on ne signale pas de victimes).

21 juil. (dim.). — Les troupes françaises ont repris Château-Thierry, et avancent au nord et au nord-est de la ville. Au nord et au sud de l'Ourcq elles refoulent l'ennemi, qui s'efforce d'enrayer leurs progrès. Entre l'Ourcq et la Marne et au nord de cette dernière rivière, des forces franco-américaines réalisent une avance sérieuse. Entre la Marne et Reims, la lutte se poursuit avec acharnement : Français, Anglais et Italiens attaquent avec une énergie inlassable les forces importantes de l'ennemi ; ils enlèvent Sainte-Euphraise et Bouilly, et progressent dans la vallée de l'Ardre, dans les bois de Courton et du Roi. Les Britanniques ont pris 4 canons, et fait 400 prisonniers.

Les orages et les nuages bas ont contrarié le travail de l'aviation ; néanmoins, nos équipages ont effectué plusieurs expéditions dans la zone de bataille, et ont jeté 6 tonnes de projectiles, et abattu 11 avions allemands. Les escadrilles anglaises ont attaqué et bombardé avec succès les usines de Mannheim, Offenburg et Oberndorff, ainsi que les voies de chemin de fer, les trains et les routes servant aux transports de l'ennemi. Elles ont descendu, en outre, 14 avions et 3 ballons captifs.

— En Albanie, les troupes franco-italiennes remportent de nouveaux succès.

22 juil. (lun.). — La bataille se poursuit dans des conditions favorables, sur tout le front entre la Marne et l'Aisne. Malgré de pressantes contre-attaques ennemies, de la Marne à l'Ourcq, les troupes franco-américaines accentuent leur progression. Entre la Marne et Reims, de durs combats se déroulent : nous maintenons nos lignes dans les bois de Courton et du Roi ; plus au nord, les Britanniques réalisent une avance, font 200 prisonniers, et enlèvent 40 mitrailleuses. Au nord de l'Ourcq et sur le front de Champagne, on signale une grande activité d'artillerie, sans action d'infanterie.

En dépit du mauvais temps, l'aviation franco-britannique continue vaillamment son rôle : elle abat 14 appareils, et bombarde le front et l'arrière-front ennemis.

— En Italie et en Macédoine, petites actions d'infanterie, et canonnade intermittente.

En Albanie, nos troupes continuent à progresser dans l'arc du Devoli, capturant 100 prisonniers et quelques mitrailleuses.

23 juil. (mar.). — Les Allemands mettent la plus grande énergie à contre-battre l'offensive de nos armées entre Soissons, Château-Thierry et Reims, offensive qui les refoule sensiblement au nord de la Marne, brisant l'attaque sur laquelle ils avaient fondé de si grandes espérances qu'ils l'avaient appelée « la bataille de la paix ». Malgré sa résistance tenace et le renfort de nouvelles réserves, l'ennemi ne peut arrêter la progression de nos troupes. Au nord de l'Ourcq, nous enlevons le village de Montgru, et nous atteignons les abords d'Oulchy-la-Ville ; au sud, les troupes franco-américaines s'emparent de Rocourt. Sur la rive droite de la Marne, nous faisons de nouveaux progrès, et les Américains enlèvent Jaulgonne et les bois à l'ouest. Entre Marne et Reims, les Franco-Anglais avancent au milieu de durs combats, et infligent de lourdes pertes à l'ennemi à qui les Britanniques capturent 300 prisonniers et 5 canons. Au nord de Montdidier, au cours d'une opération locale, nous avons occupé les villages de Mailly-Raineval, Sauvillers et Aubvillers ; nous avons fait 1.850 prisonniers, dont 52 officiers, et nous nous sommes emparés de 49 canons de campagne ou de tranchée et de 300 mitrailleuses.



Petit lever.

« Moi, un colonel allemand ! m'emmener en chemise !
— Parfaitement !..... Mais, par décence, évitez le pas de l'oie. »

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*.)

Plus au nord, les troupes anglaises réalisent de nouveaux progrès, capturant des prisonniers et des mitrailleuses.

L'aviation franco-britannico-américaine continue son travail avec la plus grande activité : elle abat 50 aéroplanes et 7 ballons captifs, et bombarde avec le plus grand succès les forces ennemies. Les aviateurs anglais ont fait sauter l'importante poudrerie de Rottweil, dont on a aperçu l'incendie à plus de 70 kilomètres.

— Les Tchéco-Slovaques se soulèvent en Autriche. Ils désertent et organisent des bandes, qui, aidées par la population, tiennent en échec la gendarmerie.

— En Albanie, en dépit de la forte chaleur et de durs combats poussés jusqu'au corps à corps, nos troupes chassent les Autrichiens de toutes leurs positions au sud de la rivière Holta, capturant 600 prisonniers dont 6 officiers, et 12 mitrailleuses. A notre gauche, les Italiens s'emparent de la hauteur 900, au nord de Goriça.

— Les provinces arméniennes réoccupées et opprimées par les Turcs font appel à la France. M. Clemenceau répond que la France n'abandonne pas la nation arménienne, qu'elle compte au nombre des peuples dont les alliés régleront le sort selon les lois supérieures de l'humanité et de la justice.

24 juil. (mer.). — Notre progression continue sur tout le front. Entre l'Ourcq et la Marne, nos attaques ont repris et se développent avec succès. A notre gauche, nous tenons Armentières, le bois du Châtelet et Brécy ; au centre, les Franco-Américains gagnent plus de 3 kilomètres et portent leur ligne au delà de Courpoil ; à notre droite, et plus à l'est, nous poursuivons nos progrès et capturons, dans le secteur de la forêt de Ris, 5 canons, une cinquantaine de mitrailleuses et un matériel considérable. Entre Marne et Reims se sont livrés de violents combats, au cours desquels nos troupes ont enlevé le bois de Reims, au sud de Courmas, et ont fait plusieurs centaines de prisonniers. — Les troupes britanniques exécutent sur leur front des raids heureux.

— En Italie, canonnade normale, et tentatives ennemies repoussées sur le mont Corno.

— Nos troupes continuent leurs opérations victorieuses en Albanie ; elles occupent toute la région montagneuse dominant la rive droite de la vallée du Devoli, et sur la rive gauche elles se sont emparées de deux villages ; plus de 650 prisonniers sont restés entre leurs mains.

— Le paquebot anglais *Justicia* a été coulé au large de la côte nord de l'Irlande par un sous-marin allemand ; tous les passagers ont été sauvés : 10 hommes, sur un équipage de près de 700, ont été tués par l'explosion des torpilles.

25 juil. (jeu.). — En dépit de sa résistance acharnée, et malgré l'intervention de nouvelles réserves, l'ennemi est obligé d'évacuer les positions sud-ouest de son saillant. Au nord de l'Ourcq, nous avons occupé Oulchy-la-Ville ; au sud, les troupes franco-américaines ont réalisé une avance de 3 kilomètres, notamment dans la région de Dormans. Au sud-est d'Armentières, nous avons pris le village de Coincy, la majeure partie du bois de la Tournelle, et progressé dans les forêts de Fère et de Ris. Au sud-ouest de Reims, l'ennemi a déclenché de violentes attaques sur nos positions entre Vrigny et Sainte-Euphraise : il a été repoussé, et a laissé une centaine de prisonniers entre nos mains. — Plusieurs petits combats locaux ont été livrés sur le front britannique, et tous à l'avantage de nos alliés.

Les escadrilles franco-britanniques ont abattu 24 avions et 3 ballons allemands. Elles ont lancé plus de 50 tonnes de projectiles, qui ont causé de grands ravages chez l'ennemi.

— Combats peu importants en Italie, ainsi que sur les fronts d'Albanie et de Macédoine.

26 juil. (ven.). — Après une lutte acharnée, nos troupes ont enlevé Villemontoire ; plus au sud, Oulchy-le-Château, et sur la rive nord de la Marne, Reuil. Les Américains ont pris Le Charmel, dans la région de Verdilly. Sur le front de Champagne, nous avons progressé de 1.500 mètres sur une longueur de 20 kilomètres, au nord de la ligne générale Saint-Hilaire-le-Grand, Souain, Mesnil-les-Hurlus, et nous avons reconquis toute la Main-de-Massiges, en réoccupant, dans cette région, toutes nos anciennes premières lignes. Au cours de ces opérations, nous avons fait près de 2.000 prisonniers, capturé 200 mitrailleuses et 7 canons.

Les pilotes franco-britanniques poursuivent leur excellente besogne : ils exécutent sans arrêt reconnaissances et bombardements, et abattent 38 avions ennemis. Les escadrilles anglaises bombardent avec succès les gares de Pforzheim et de Offenburg.

— En Albanie, les colonnes franco-italiennes organisent les positions conquises. En Macédoine, l'ennemi a tenté plusieurs attaques locales à l'ouest du lac Doiran, et entre les lacs de Presba et d'Ochrida : il a été repoussé, avec pertes sérieuses.

— En Sibérie, les armées alliées, dont l'intervention a été naguère décidée, ont battu et dispersé les forces ennemies au nord de Nikolsk-Oussourisk, et leur ont infligé des pertes considérables. Elles ont fait 2.000 prisonniers allemands, magyars, turcs, gardes rouges, dont 26 officiers allemands et autrichiens.

Les paysans de l'Ukraine se révoltent contre l'oppression germanique. Au nombre de 75.000, bien armés et conduits par des officiers, ils avancent contre les Allemands, dont les détachements se retirent vers Kiev.

27 juil. (sam.). — Sous la pression énergique et continue qu'exercent depuis plusieurs jours nos armées, les Allemands sont en retraite sur tout le front au nord de la Marne, talonnés par les troupes alliées. La rive droite de la rivière est largement dégagée, et nos éléments poursuivent leur progression à plus de 15 kilomètres au nord-est de Château-Thierry. Sur le front de Champagne, dans la région au sud du Mont Sans-Nom, nous avons fait plus de 300 prisonniers, dont 9 officiers.

— En Italie, des détachements autrichiens ont tenté vainement des attaques locales sur divers points du front.

— En Albanie, la journée a été marquée par de vigoureuses réactions de l'ennemi, qui a attaqué avec des forces importantes, au nord du Devoli, sur la basse Holta. Ses attaques ont été brisées, et il a laissé sur le terrain de nombreux cadavres.

28 juil. (dim.). — Nos troupes et celles des Alliés poursuivent leur avance au nord de la Marne : à gauche, elles ont franchi l'Ourcq, malgré la vive résistance de l'ennemi ; elles ont pénétré dans Fère-en-Tardenois ; au centre, elles ont atteint Champvoisy ; à droite, elles ont enlevé Anthenay, Olizy-Violaine, et rapproché leur ligne de la route de Reims à Dormans ; dans ces divers combats elles ont fait plus de 400 prisonniers. En Champagne, deux tentatives ennemies, précédées de bombardement, dans la région au sud des Monts, ont été repoussées.

Les orages et les nuages très bas ont gêné l'aviation.

29 juil. (lun.). — La journée est marquée par des combats très violents, et, malgré une forte réaction ennemie, notre progression a continué. Au cours d'une brillante action au nord de l'Ourcq, nos troupes enlèvent les villages de Grand-Rozoy, de Cugny, et la butte de Chalmont ; 450 prisonniers sont restés entre nos mains. Nous avons élargi nos gains au nord de Fère-en-Tardenois, et pénétré dans Sergy. Plus au sud, Ronchères est tombé en notre pouvoir. Sur notre droite, nous avons dépassé la route de Dormans à Reims, au sud de Villers-Agron, et gagné du terrain à l'ouest de Bligny et de Sainte-Euphraise. En Champagne, une attaque allemande dans la région au sud du Mont Sans-Nom n'a obtenu aucun résultat. — Sur les fronts belge et britannique, on signale quelques raids heureux pour nos alliés.

— Rien d'important à signaler en Italie, en Albanie, en Macédoine.

30 juil. (mar.). — Sur la rive droite de l'Ourcq, des combats locaux nous ont permis de progresser sur la hauteur au nord-est de Fère-en-Tardenois. Dans la région de Sergy, nous avons maintenu nos gains malgré plusieurs réactions de l'ennemi. Au sud-ouest de Reims, les Allemands ont contre-attaqué de part et d'autre de Sainte-Euphraise ; toutes leurs tentatives pour enlever le village ont échoué. — Les troupes australiennes se sont emparées de Merris, au nord de la Lys ; elles ont fait 170 prisonniers, et capturé un certain nombre de canons de tranchée et de mitrailleuses.

Les aviateurs britanniques abattent 14 appareils, et jettent 11 tonnes de projectiles sur les positions allemandes.

— Canonnade intermittente et combats d'avant-postes sur le front italien. L'activité aérienne y est très intense ; nos alliés descendent 13 avions ennemis.

— En Macédoine, deux coups de main ont été exécutés avec succès dans les positions bulgares, l'un par les troupes britanniques à l'ouest du Vardar, l'autre par les Serbes.

— La situation en Russie et l'intervention des Alliés en Sibérie paraissent inquiéter l'Allemagne.

— En Palestine, les troupes sikhs ont effectué un raid dans le secteur de la côte ; elles ont infligé de lourdes pertes à l'adversaire, fait des prisonniers, et capturé du matériel. — Dans le Hedjaz méridional, les forces alliées ont surpris des détachements turcs, allant de Médine vers Haïl ; elles ont pris ou tué tous les hommes de ces détachements.

31 juil. (mer.). — Après de très vifs bombardements, les Allemands attaquent par endroits en masses profondes ; ils sont partout repoussés, et nous maintenons toutes nos lignes. Au nord-est de Fère-en-Tardenois, les Américains se sont emparés de Seringes, après de violents combats ; ils ont refoulé l'ennemi au bois Meunière, et conquis celui des Grimpettes. De nombreux coups de main ennemis près de Mesnil-Saint-Georges, à l'est de Montdidier, au bois Le Prêtre, sur la rive droite de la Meuse, et dans les Vosges n'ont obtenu aucun résultat. Nous avons effectué une incursion dans les lignes allemandes au nord-est de Perthes-les-Hurlus, et ramené des prisonniers. — Les troupes britanni-

ques ont repoussé une tentative ennemie au sud-ouest de La Bassée, et réussi plusieurs raids sur divers points.

Les opérations aériennes se poursuivent, entre l'Aisne et la Marne; en trois jours, les équipages franco-britanniques ont abattu 56 avions allemands, et jeté 25 tonnes de projectiles sur les organisations ennemies. Les aviateurs anglais ont bombardé les villes allemandes de Offenburg, Rastatt, Bade, Stuttgart et Solingen.

— En Italie, dans le val Brenta, les Autrichiens ont déclenché une attaque en force contre les lignes italiennes du Cornone; ils ont été rejetés après un vif combat.

— Le maréchal von Eichhorn, commandant des troupes allemandes en Ukraine, et son aide de camp ont été tués à Kiev, au moyen d'une bombe lancée sur eux par un délégué du parti socialiste révolutionnaire. Des arrestations en masse sont opérées pour maîtriser la révolte.

— Les troupes anglaises opérant en Perse occupent Enzéli, port de Recht sur la mer Caspienne.

1er août (jeu.). — Au nord de l'Ourcq, nos troupes, en liaison avec des unités britanniques, ont rejeté l'ennemi des positions où il se cramponnait avec énergie entre la région du Plessier-Huleu et la rivière. Nous avons enlevé Beugneux, réalisé une avance de 3 kilomètres, et fait 600 prisonniers. Plus au sud, avec les Américains, nous nous sommes emparés de Cierges et du bois Meunière. Au nord de la route de Dormans à Reims, nous avons conquis, après un combat acharné, le village de Romigny, et fait une centaine de prisonniers.

Le nombre total des prisonniers allemands faits sur le front de bataille de la Marne et de Champagne, du 15 au 31 juillet, s'élève à 33.400, dont 674 officiers.

Dans de nombreux et rudes combats aériens, les aviateurs anglais descendent 35 appareils allemands. Leurs escadrilles bombardent avec succès Stuttgart, Haguenau, Coblence, Sarrebruck, et les usines des secteurs de ces villes.

— On ne signale d'Italie que quelques combats d'avant-postes dans les régions montagneuses.

— En Macédoine, les troupes alliées repoussent en divers points plusieurs tentatives bulgares.

2 août (ven.). — Les Allemands sont en pleine retraite. Bousculés sur toute la ligne, ils ont été contraints d'abandonner la position de résistance qu'ils avaient choisie entre Fère-en-Tardenois et Ville-en-Tardenois. Sur notre gauche, les troupes de Mangin ont repris Soissons, et elles ont franchi la Crise. Au centre, les troupes françaises et les unités alliées ont progressé largement au nord de l'Ourcq; elles ont pénétré dans le bois de Dole, et enlevé Coulonges, à 4 kilomètres au nord du bois Meunière. Sur notre droite, Goussancourt, Villers-Agron et Ville-en-Tardenois sont à nous, et nous avons porté nos lignes à 5 kilomètres au nord de la route de Dormans à Reims. Entre l'Aisne et la Vesle, nous avons occupé Gueux et Thillois.

L'aviation franco-anglo-américaine harcèle l'ennemi en retraite : 42 appareils allemands sont abattus. Une escadrille anglaise a bombardé Duren et Trèves.

— Les Alliés occupent militairement la ville d'Arkhangel, à la demande de la population, dont les sympathies vont à l'Entente.

3 août (sam.). — Nos troupes continuent leur marche victorieuse, sur un front de 50 kilomètres; la résistance ennemie, quoique très opiniâtre, est brisée partout, et plus de cinquante villages sont repris en une journée. Sur notre gauche, nous bordons les rives sud de l'Aisne et de la Vesle, depuis Soissons jusqu'à Fismes. Les Américains capturent 8.400 prisonniers et 103 canons. A l'est de Fismes, nous avons atteint la ligne générale nord de Courville, Branscourt, Courcelles-Savicourt, Champigny. Nos reconnaissances de cavalerie opèrent le long de la voie ferrée de Soissons à Reims. — L'ennemi évacue ses positions à l'ouest de l'Ancre, et les troupes britanniques le suivent dans sa retraite.

— En Albanie, les Autrichiens ont violemment attaqué à quatre reprises nos nouvelles positions sur la rive sud de la rivière Holta; ils ont été partout repoussés, avec de lourdes pertes.

4 août (dim.). — Notre avance se poursuit victorieusement, sans arrêt. Malgré la vive résistance des arrière-gardes ennemies, notamment entre Muizon et Champigny, nos troupes ont franchi la Vesle en plusieurs endroits. Les Américains ont pris Fismes d'assaut. Au nord-est de Reims, nous avons gagné du terrain jusqu'au village de La Neuvillette que l'ennemi défend avec énergie. Au nord de Montdidier, sur la rive gauche de l'Avre, les Allemands abandonnent une partie de leurs positions : nous avons occupé Braches, pénétré dans Hargicourt, et atteint Courtemanche.

— On signale d'Italie quelques petits succès remportés par les Italiens à Dosso-Alto, par les Français et les Britanniques à l'est et à l'ouest d'Asiago. L'ennemi a laissé entre les mains des Alliés environ 300 hommes et 5 officiers.

— Le Japon intervient en Sibérie. Un premier contingent de troupes japonaises, de l'importance d'une division, est parti pour Vladivostok.

5 août (lun.). — Nos éléments légers, qui ont franchi la Vesle, se heurtent à une résistance très vive de l'ennemi. La situation est sans changement. — Sur le front britannique, les Allemands ont évacué Albert.

La pluie et les nuages entravent les opérations aériennes. Les pilotes anglais descendent 7 avions ennemis.

Le canon à longue portée a recommencé de tirer sur la région parisienne : il y a des victimes.

Le transport-ambulance britannique *Warilda* a été torpillé par un sous-marin allemand : 123 personnes ont disparu.

Deux contre-torpilleurs britanniques ont coulé sur des mines ennemies : il y a 97 victimes.

— De vifs engagements ont lieu en Sibérie, entre Tchéco-Slovaques et bolcheviks; l'intervention des Alliés est attendue avec impatience par la population, qui manque de vivres.

6 août (mar.). — Au nord de Montdidier, nos troupes ont progressé jusqu'à l'Avre, qu'elles bordent entre Braches et Morisel. Un coup de main ennemi au sud-est de Montdidier a complètement échoué, et des prisonniers sont restés entre nos mains. Sur le front de la Vesle, nous avons maintenu nos éléments sur la rive nord, en dépit des tentatives faites par l'ennemi pour les en rejeter.

Le général Foch est nommé maréchal de France.

Les tirs à longue portée ont continué toute la journée sur la région parisienne : on signale quelques victimes.

Cinq dirigeables allemands ont essayé de franchir, de nuit, la côte anglaise. Attaqués par les forces aériennes de nos alliés, l'un d'entre eux a été abattu en flammes dans la mer; un autre a été endommagé.

— En Italie, l'activité de la canonnade est plus intense dans la région du mont Grappa et sur la Piave inférieure.

— En Albanie, les Autrichiens ont encore attaqué à plusieurs reprises nos positions entre le Devoli et la Holta; ils ont été repoussés avec de lourdes pertes, et ont laissé des prisonniers entre nos mains.



LA VICTOIRE CHANGE DE CAMP.
Le Kaiser : « Revenez-nous. » — *La Victoire :* « Jamais ! »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris.*)

— La Cour de justice déclare M. Malvy coupable de forfaiture, et le condamne à cinq ans de bannissement.

7 août (mer.). — Nous avons réalisé quelques progrès dans la région de Montdidier, près de Framicourt et de Mesnil-Saint-Georges. Entre l'Oise et l'Aisne, après un violent bombardement, l'ennemi a tenté deux coups de main près de Bailly et de Tracy-le-Val; il a été refoulé. Sur la Vesle, nous avons repoussé une tentative des Allemands contre la ferme la Grange; en liaison avec les Américains, quelques-uns de nos éléments ont franchi la rivière à l'est de Braisne, et s'y sont maintenus malgré deux violentes contre-attaques de l'ennemi : nous avons fait une centaine de prisonniers. Au nord de Reims, nous avons avancé notre ligne entre les voies ferrées de Rethel et de Laon. — Nos alliés britanniques effectuent sur leur front quelques raids heureux à Morlancourt, à la forêt de Nieppe, à Robecq, etc., et repoussent des tentatives allemandes à Bray-Corbie, à Vieux-Berquin, à Hamel, à La Bassée, etc.; ils font une certain nombre de prisonniers.

Le canon à longue portée continue à bombarder la région parisienne; il y a des victimes, et des dégâts matériels.

— On signale quelques succès locaux des Alliés en Italie, en Albanie et en Macédoine.

— Dans un grand discours qu'il prononce à la Chambre des communes, Lloyd George fait ressortir l'importance de l'œuvre accomplie par la marine britannique, et expose la situation militaire en France, bonne et pleine de promesse pour les Alliés. Il termine en disant :

La Société des nations doit pouvoir faire respecter ses décisions de justice... Une fois que nous aurons prouvé à l'ennemi que la Société possède ce pouvoir, la paix se fera, mais pas avant... Les hommes qui ont provoqué la guerre gouvernent chez l'ennemi. Or, il ne peut y avoir de paix aussi longtemps qu'on se trouvera en présence de ces hommes.

8 août (jeu.). — Les troupes franco-britanniques ont attaqué les Allemands sur un front de 35 kilomètres, de Braches à Morlancourt; elles ont réalisé une avance de 12 kilomètres, et atteint tous les objectifs fixés pour la journée. Nos fantassins ont triomphé de l'infanterie allemande, et notre cavalerie, se portant en avant, au delà des objectifs, a bousculé les convois ennemis en retraite, et s'est emparée de plusieurs villages. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers, et le butin en artillerie et en approvisionnements est considérable.

Les tirs allemands à longue portée ont continué sur la région parisienne.

— Rien à signaler sur les autres théâtres de la guerre.

9 août (ven.). — L'offensive franco-britannique en Picardie continue, et s'étend vers le nord. La ville d'Amiens est dégagée, et la progression des Alliés atteint 18 kilomètres en profondeur; elle arrive actuellement à la ligne générale Pierrepont-Arvillers-Rosières-Rainecourt-Morcourt. Plus de 17.000 prisonniers, près de 300 canons et un immense matériel constituent le butin de deux journées victorieuses. — Dans le nord, les Britanniques avancent entre Béthune et la Lys.

Le tir à longue portée continue sur la région parisienne.

— Sur le plateau d'Asiago, l'ennemi a attaqué, à deux reprises, le saillant du col del Rosso; il a été chaque fois repoussé.

A la tête d'une escadrille de 8 avions, effectuant un parcours de 1.000 kilomètres, Gabriele d'Annunzio survole Vienne et lance sur la capitale autrichienne des milliers de proclamations.

— En Albanie, les Autrichiens ont renouvelé leurs violentes attaques sur divers points de notre front; ils ont été partout refoulés, et ont laissé entre nos mains 150 prisonniers, dont plusieurs officiers, et quelques mitrailleuses.

10 août (sam.). — La victoire franco-britannique se développe avec un succès grandissant. Les troupes anglo-américaines ont attaqué le saillant entre l'Aisne et la Somme, et se sont emparées de Morlancourt. Précipitant la retraite des Allemands au sud de Lihons, les Britanniques arrivent près de Chaulnes.

Les Français progressent sur toute la ligne : ils enlèvent Montdidier, et portent leur avance à plus de 10 kilomètres à l'est de la ville; ils élargissent leur action sur leur droite, et dépassent Ressons. En trois jours les Anglo-Français ont réalisé une avance de 20 kilomètres, et ils ont fait 25.000 prisonniers, et capturé des centaines de canons, ainsi qu'un matériel de guerre considérable.

L'aviation des Alliés participe à la bataille, en liaison intime avec l'infanterie, et harcèle l'ennemi à la bombe et à la mitrailleuse. Malgré les conditions atmosphériques peu favorables, elle livre de nombreux combats aériens : 75 avions et 9 ballons captifs allemands sont descendus; elle lance des tonnes de projectiles sur les troupes, les bivouacs, les gares de l'ennemi.

— On signale d'Italie plusieurs petits succès locaux des troupes alliées sur différents points du front. Dans le secteur du mont Sisemol, les Français ont pénétré dans les lignes ennemies dont ils se sont emparés; 250 Autrichiens, dont 5 officiers, et du matériel de guerre sont restés entre leurs mains. Les Britanniques ont attaqué les retranchements ennemis entre Canove et Asiago; ils ont fait 375 prisonniers, dont 10 officiers.

Les aviateurs italo-britanniques attaquent sans répit les organisations ennemies, et bombardent efficacement Cattaro et Pola.

— La disette cause de nouveau des troubles sérieux en Allemagne et en Autriche.

— En Russie, Lenine, au service de l'Allemagne, proclame l'état de guerre avec les Alliés, et adresse un ultimatum au Japon sur la question de son intervention en Sibérie.

11 août (dim.). — Notre progression s'accentue sur toute la ligne, malgré la vive résistance de l'ennemi. Au nord de la Somme, les Britanniques avancent vers Bray-sur-Somme, et nos troupes ont gagné beaucoup de terrain entre l'Avre et l'Oise, de L'Echelle-Saint-Aurin aux lisières de Ribécourt. En quatre jours, les armées franco-britanniques ont fait près de 40.000 prisonniers, dont 2.300 officiers; elles ont capturé 700 canons et des milliers de mitrailleuses.

En dépit du temps brumeux, nos aviateurs font preuve de grande activité dans toute la zone de la bataille; ils attaquent les formations de l'ennemi, qui refluent vers l'arrière, bombardent les centres de rassemblement, les bivouacs, les voies ferrées, les gares, etc. Les pilotes anglais font même besogne, et abattent 65 appareils allemands.

12 août (lun.). — Les troupes alliées maintiennent leur pression sur toute la ligne de bataille, et font de nouveaux progrès. Au sud de la Somme, les Britanniques livrent d'heureux combats, et s'emparent de Proyart, en faisant subir de lourdes pertes à l'ennemi tant en tués qu'en prisonniers. Entre l'Avre et l'Oise, nos troupes ont enlevé le village de Gury, près de Lassigny. Sur la rive nord de la Vesle, dans le voisinage de Fismes, nous avons repoussé deux violentes attaques allemandes.

Les aviateurs anglo-franco-américains bombardent continuellement les lignes ennemies. Ils abattent en un jour 89 avions et 8 ballons captifs.

— Un contingent français a débarqué à Vladivostok. Les troupes japonaises, qui ont pénétré dans l'intérieur de la Sibérie, ont fait leur jonction avec les Tchéco-Slovaques.

13 août (mar.). — Les troupes britanniques améliorent leurs positions sur la route de Roye et sur la rive nord de la Somme; elles ont fait des prisonniers dans ces régions, ainsi qu'au sud de la Scarpe et aux environs de Vieux-Berquin. Après un vif combat, elles ont repoussé une attaque ennemie dans le secteur de Merris. Nos troupes progressent entre le Matz et l'Oise, et se rapprochent de Lassigny, dont 1.500 mètres à peine les séparent.

Nos escadrilles abattent 12 avions, 4 ballons captifs, et bombardent le front et l'arrière-front ennemis. Les aviateurs anglais ont bombardé avec succès Francfort et Haguenau.

— Les autorités allemandes ont dû quitter Moscou et la Grande-Russie. Le mouvement antibolchevik s'étend rapidement, et gagne de nombreuses villes.

14 août (mer.). — Les troupes britanniques progressent sur divers points de leur front, et repoussent quelques contre-attaques. Les Français poursuivent leurs succès entre le Matz et l'Oise, et s'emparent de Ribécourt; ils arrêtent une contre-attaque ennemie devant Belval, et font de nombreux prisonniers dont 7 officiers.

Nos escadrilles jettent des milliers de kilogrammes de projectiles sur les objectifs ennemis, et descendent une douzaine d'appareils allemands.

L'aviation britannique bombarde énergiquement les organisations de l'arrière-front ennemi. Elle abat, en combats aériens, 31 avions allemands.

— En Italie, dans la région montagneuse, nos alliés réalisent des progrès dans la région du Tonale, et font une centaine de prisonniers.

— Des troubles, causés par la pénurie de l'alimentation, ont éclaté à Munich.

— En Sibérie, les troupes françaises et britanniques sont en route pour rejoindre les Tchéco-Slovaques. De nouveaux contingents envoyés par le Japon débarquent à Vladivostok.

— L'Espagne proteste contre les torpillages constants de ses vapeurs par les sous-marins allemands. Après de longues délibérations en conseil de cabinet, elle se décide à envoyer à l'Allemagne une note énergique, laissant prévoir des mesures de rétorsion, si ces torpillages ne cessent pas à la fin du mois.



« Assurément, Sire, ce n'est pas encore cette fois que vous aurez pu arriver à Paris.
— Je n'ai pas voulu... dites-le bien à mon peuple... il y avait trop de monde sur la route. »

« Une question... la pendule et les bijoux que j'avais volés, mais que vous venez de me reprendre... est-ce qu'on me les rendra à la fin de la guerre ? »

Germania malade. — « Doctor, je crois que c'est la « grippe espagnole ».
— Je crois plutôt que c'est l' « américaine. »

La course a l'abîme. — Les deux empereurs, ou l'aveugle et le paralytique.

Offensive pacifique. — « Vous le savez bien, Messieurs les Alliés, il y a quatre ans que je vous tends la main. »

(Henriot, *La Liberté.*)

Scène d'alpinisme.



1. — Mâtin ! C'est profond... Comment passer ?

2. — Une idée ! Attache-moi les jambes avec ta corde.

3. — Tiens ferme !.. Je vais faire un pont.

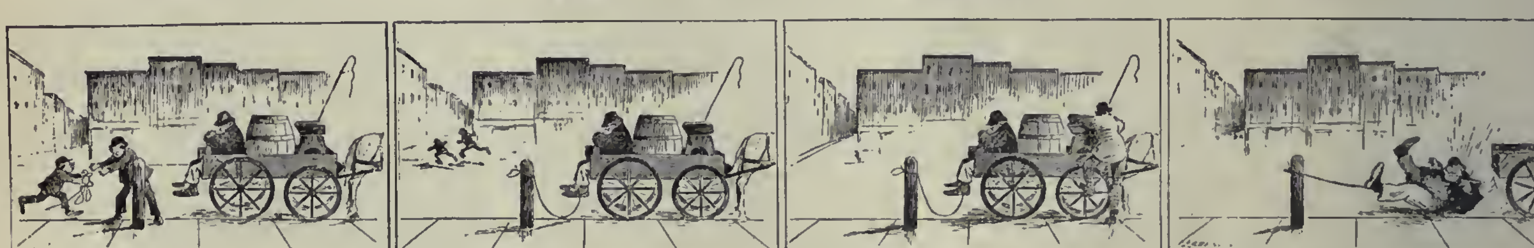


4. — Vas-y. — Ne craque pas ! Bon Dieu !

5. — A mon tour, à présent. Oh ! hisse !

6. — Et voilà !.. Pas plus malin que ça !

Comment on jette du lest. — *Judge,* New-York.



Délestons la voiture, de ce dormeur.

Filons, et gare au départ.

Allons, il est temps de partir.

Et la voiture délestée s'en alla.

Il ne faut pas se fier aux apparences. — *Puck,* New-York.



Ah ! le bon repas que je vais faire !

Il paraît un peu sauvage. Se rebifferait-il ?...

Allons-y du bon coup de bec classique. V'lan !

Swish-h-h ! — Ah ! saperlipopette

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



Le Kaiser. — « Et notre entrée dans Paris ? Ça fait quatre ans passés que nous devions la faire ! *Le Kronprinz.* — Oui, le déjeuner de l'Astoria doit commencer à être froid. »

SAGES PRÉPARATIFS. — « A bartir te temain, nous gommencerons à abbrendre l'anklais. »

(V. Sim, *Le Petit Bleu.*)

ENTRE BOCHES. — « Ils mettent un imbôt sur les gommerces te luxe.
— Ça c'est chentil ! Abrès la querre, ça nous sera engore bius vacile te leur vaire gongurrence. »

Le Kaiser. — Enfin, Hindenburg, qu'en pensez-vous, voyons ?
Hindenburg. — Sire, nous serons à Paris, le...
Le Kaiser. — Oui ! oui ! je sais ; inutile de préciser, tout le calendrier y passerait !

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Août 1918 au 14 Septembre 1918

15 août (jeu.). — Au nord de la Somme, en Artois et en Flandre, on constate un repli lent, mais général, de la ligne allemande. Sur divers points, les Britanniques exécutent des raids heureux, et font des prisonniers. — L'activité de l'artillerie est très grande entre l'Avre et l'Oise. Nous avons au nord de Lihons, aux environs de Locre, elles refoulent l'ennemi, et font des prisonniers. — Les Français continuent à progresser au nord et au sud de l'Avre ; ils enlèvent les tranchées du Camp de César, à l'ouest de Roye, poussent leurs lignes jusqu'aux abords de Beuvraignes, capturent plus de 1.000 prisonniers, de nombreuses mitrailleuses et un important matériel. Plus au sud, ils s'emparent de Canny-sur-Matz, et battent les Allemands à la ferme Carnoy. Au nord de l'Aisne, dans la région d'Autrêches, ils enlèvent les positions ennemies sur un front de 5 kilomètres et une profondeur de 1.500 mètres environ : 240 prisonniers restent entre leurs mains. — Au nord-ouest de Reims, une contre-attaque des Allemands sur La Neuvillette n'a obtenu aucun résultat.

réalisé de nouveaux progrès au nord-ouest de Ribécourt. En Champagne, dans le secteur des Marquises, un coup de main ennemi n'a obtenu aucun résultat.

Au cours de nombreux combats aériens, les pilotes britanniques abattent 28 avions allemands, et jettent 52 tonnes de projectiles sur les lignes et les organisations de l'ennemi.

Des bruits de moteurs ayant été signalés dans la région de Paris, l'alerte a été donnée vers 23 heures. Les avions ennemis ont été violemment canonnés par les batteries de la défense ; ils n'ont pas survolé la capitale, mais ils ont laissé tomber des bombes dans la banlieue : on signale quelques victimes, et des dégâts matériels. L'alerte a pris fin vers minuit et demi.

Les villes de Calais, Boulogne et Dunkerque sont fréquemment bombardées par les avions ennemis.

— On ne signale d'Italie que des escarmouches, dans la région du Tonale et sur la Piave.

— Les ports de Charlestown et de Wilmington (Etats-Unis) ont été bombardés à obus toxiques par deux ou trois sous-marins allemands. Les dégâts sont légers.

16 août (ven.). — L'ennemi a lancé une forte contre-attaque sur les nouvelles positions britanniques de Damery ; il a été repoussé avec de grosses pertes, et a laissé entre les mains de nos alliés 250 prisonniers et plusieurs mitrailleuses.

Nos troupes, par une série d'attaques locales, ont refoulé l'ennemi, en dépit de sa résistance, dans la région à l'ouest de Roye. Au nord de l'Avre, en liaison avec les Canadiens, nous avons sensiblement avancé nos lignes, et au sud de l'Avre nous avons pénétré profondément dans le bois des Loges. En Champagne, nous avons fait des prisonniers dans le secteur de Perthes-lès-Hurlus, et repoussé un coup de main ennemi à l'est de Maisons-de-Champagne.

Nos équipages aériens ont abattu 23 avions allemands, et jeté des tonnes de projectiles sur les gares de Nesle, Saint-Quentin, Thionville, les bivouacs de Guiscard, etc. — Les escadrilles britanniques bombardent Thionville et Offenbourg.

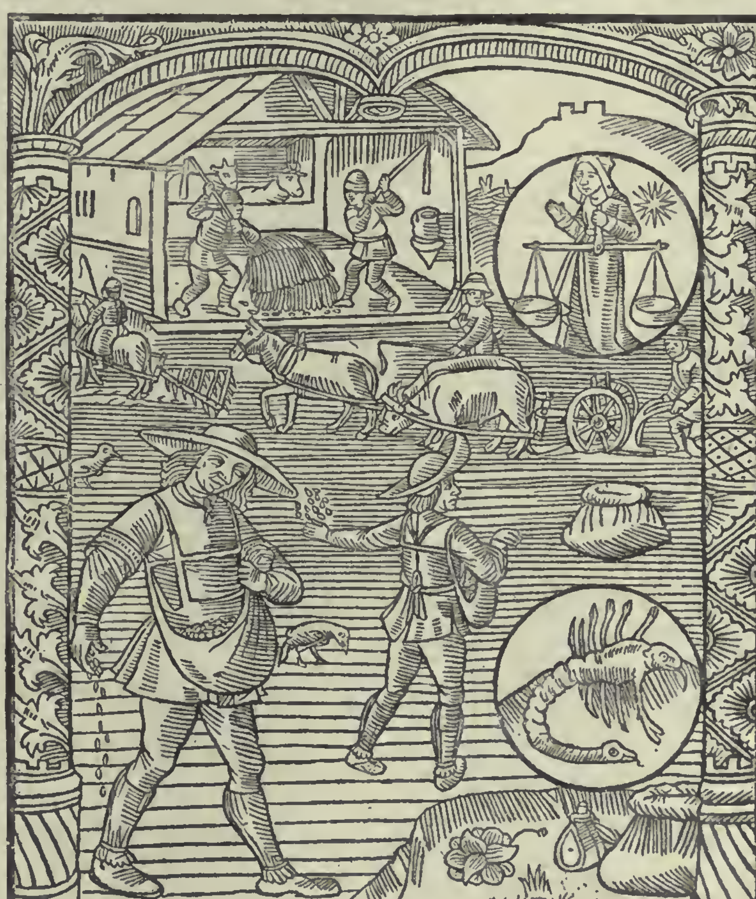
Un nouveau raid ennemi a eu lieu cette nuit sur l'agglomération rouennaise.

— Aucun événement important sur les autres théâtres de la guerre.

— Le premier contingent américain débarque à Vladivostok.

— Parti de Bagdad, un détachement anglais a traversé la Perse en passant par Hamadan, est arrivé à Enzéli sur la mer Caspienne, et de là a été transporté en bateau à Bakou, pour protéger les éléments ententophiles de la région.

17 août (sam.). — Les troupes britanniques ont réalisé des progrès au nord de la route de Roye et au nord de l'Ancre, et, dans plusieurs combats livrés près de Vieux-Berquin,



Octobre, d'après le GRAND CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS (fin du XVe siècle).

Au 1er octobre, le Soleil, à Paris, se lève à 90° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation de la Balance pour entrer dans celle du Scorpion.

Du 18 au 20 octobre, essaim d'étoiles filantes ; ce sont *les Orionides* (radiant : la constellation d'Orion).

OCTOBRE 1918. — Le 1er octobre 1918, à Paris, le Soleil se lève à 5 h. 50 m. et se couche à 17 h. 30 m. : la durée du jour est de 11 h. 40 m. ; le 31 octobre, le Soleil se lève à 6 h. 36 m. et se couche à 16 h. 32 m. : la durée du jour est de 9 h. 56 m. Durant le mois d'octobre, les jours diminuent donc de 1 h. 44 m. ; cette diminution est plus sensible le soir que le matin.

La N. L. a lieu le 5 à 3 h. 5 m. ; le P. Q., le 13 à 5 h. ; la P. L., le 19 à 21 h. 35 ; le D. Q., le 26 à 17 h. 35 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er octobre 1918 : Vénus, à 10 h. 53 m. ; Mars, à 15 h. 4 m. ; Jupiter, à 6 h. 15 m. ; Saturne, à 9 h. 1 m.

L'aviation continue ses exploits. Nos pilotes abattent 12 appareils ennemis, et les Anglais 15. Les escadrilles franco-britanniques bombardent les docks, les batteries, les campements, les aérodromes, les hangars d'aéroplanes, les dépôts allemands.

Le croiseur français *Dupetit-Thouars*, qui participait avec la marine américaine à la protection de la navigation dans l'Atlantique, a été coulé le 7 août par un sous-marin ; 13 marins ont disparu.

— En Italie, vives actions d'artillerie sur le plateau d'Asiago, dans la région du mont Grappa et sur la Piave moyenne.

— Dans la note de protestation qu'elle a adressée à l'Allemagne, l'Espagne déclare que, pour mettre un terme à la piraterie des sous-marins, elle est décidée à s'indemniser de tous les attentats commis contre les navires espagnols, en confisquant un nombre équivalent de navires allemands réfugiés dans les ports d'Espagne.

18 août (dim.). — Il n'est question, sur tout le front, que de combats locaux, parfois très violents. Les Britanniques progressent sur la Lys, s'emparent du village de Outtersteene, de plusieurs fermes et maisons fortifiées, et font plus de 400 prisonniers. Ils avancent également près de Merville. — Les troupes françaises refoulent les Allemands au sud de l'Avre, dans les régions de Canny-sur-Matz et de Beuvraignes, et font plus de 100 prisonniers. En Champagne, deux coups de main ennemis, l'un à l'est de Ville-sur-Tourbe, l'autre dans le secteur de Maisons-de-Champagne, ont complètement échoué, et nous avons fait des prisonniers.

Une douzaine d'appareils ennemis sont descendus en combats aériens. Le lieutenant Fonck en abat 3, et remporte sa 60e victoire.

La ville de Darmstadt a été bombardée par les avions alliés ; il y a des dégâts considérables, et de nombreuses victimes.

— En Italie, l'ennemi a tenté quelques vaines attaques sur le plateau d'Asiago et sur la Piave moyenne ; il a dû se replier, après avoir subi des pertes sérieuses.

— Le régime de la terreur qui sévit à Petrograd s'est encore aggravé. Les chefs bolcheviks, qui se rendent de plus en plus odieux, craignant des représailles, se sont réfugiés en rade de Cronstadt.

En Sibérie, les Tchéco-Slovaques et les troupes sibériennes se sont emparés d'Irkoutsk ; ils y organisent un gouvernement favorable aux Alliés, et partisan de la guerre contre l'Allemagne.

19 août (lun.). — Exploitant leur succès sur le front de la Lys, les Britanniques ont enlevé Merville, et repoussé une contre-

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

attaque allemande entre Outtersteene et Meteren ; ils ont capturé 680 prisonniers dont 18 officiers, et un grand nombre de mitrailleuses. — Entre le Matz et l'Oise, nos troupes, brisant la résistance opiniâtre de l'ennemi, s'emparent de Nouvron-Vingré, de Fresnières, de Pimprez, et atteignent Dreslincourt, ainsi que les abords ouest de Lassigny. Entre l'Aisne et l'Oise, sur un front de 15 kilomètres, elles réalisent une avance de 2 kilomètres, et enlèvent le village de Morsain. Dans ces diverses actions, nous avons fait 2.200 prisonniers. Les Américains repoussent vigoureusement une tentative allemande au nord de Toul.

La faible altitude des nuages gêne le travail de l'aviation ; l'ennemi montre peu d'activité. Les escadrilles franco-britanniques abattent 10 aéroplanes et 2 ballons captifs ; elles bombardent efficacement les lignes et l'arrière-front ennemis.

— Sur tout le front italien ont lieu de fréquents duels d'artillerie, et de nombreux petits combats locaux.

— En Albanie, les Autrichiens ont, depuis quelques jours, complètement cessé leurs attaques. — On ne signale de Macédoine que l'activité habituelle de l'artillerie, et des patrouilles sur le front serbe.

— En Sibérie, les troupes japonaises sont en marche vers la région du lac Baïkal : leur objectif est de tendre la main aux éléments tchéco-slovaques qui viennent de s'emparer d'Irkoutsk.

20 août (mar.). — Dans les Flandres, nos alliés britanniques exécutent d'heureuses opérations locales ; ils gagnent du terrain entre Vieux-Berquin et Outtersteene, et font 200 prisonniers ; ils s'emparent de L'Epinette, de Vierhouck et de La Couronne, et progressent de nouveau de part et d'autre de la Lys. — Nos troupes ont attaqué entre l'Oise et l'Aisne, sur un front de 25 kilomètres ; elles ont enlevé les villages de Vassens, Lombray, Blérancourdelle, Vezaponin, Tartiers, Cuisy-en-Almont, Osly-Courtil, en réalisant une avance de 4 kilomètres, et en faisant plus de 8.000 prisonniers.

Les aviateurs anglais ont abattu 21 appareils ennemis, et bombardé vigoureusement les docks de Bruges.

Des avions allemands ont bombardé Nancy cette nuit ; il y a 6 tués et une vingtaine de blessés dans la population civile.

— La famine provoque à Petrograd des émeutes sanglantes. Un cortège d'ouvriers a parcouru les rues de la ville en criant : « A bas les Allemands ! A bas le Kremlin ! » Une bataille s'est engagée entre les manifestants et les gardes lettons : il y a des centaines de tués et de blessés des deux côtés.

21 août (mer.). — Entre Arras et Albert, les Britanniques avancent sur un front de 14 kilomètres, atteignent les troisièmes lignes ennemies, et développent avec succès leur attaque vers Bapaume. — Entre le Matz et l'Oise, les Allemands ont fléchi sous la poussée énergique de nos soldats : Lassigny est tombé ; nous avons enlevé le bois d'Orval, et pris pied dans Le Plémont. A l'est de l'Oise, notre avance a atteint 8 kilomètres : nous bordons la rive gauche, de Sempigny à Pontoise, et la route de Noyon à Coucy-le-Château est dépassée ; nous avons conquis Carlepont, Cuts, Camelin-et-Le Fresne et Blérancourt. En Champagne, nous avons repoussé plusieurs coups de main.

L'aviation joue toujours un rôle important dans la bataille. Français, Anglais, Américains rivalisent d'ardeur : les organisations ennemies sont bombardées et mitraillées, et 30 appareils allemands sont abattus.

Le paquebot français *Polynésien*, parti de Bizerte pour Salonique, a sombré sur une mine le 10 août : il y a 19 victimes. Le vapeur français *Balkan*, allant de France en Corse, a été torpillé dans la nuit du 15 au 16 août : 102 personnes ont été sauvées.

— M. Regnault, ancien ambassadeur de France à Tokio, est nommé haut commissaire français en Sibérie.

— M. Clemenceau et le maréchal Foch adressent des messages aux mineurs anglais pour les inviter à doubler, si c'est possible, l'extraction de la houille :

Le charbon est la clef de la victoire (disent-ils). *Travaillez, mineurs britanniques ; aidez-nous ; ne perdez pas un instant, pour hâter l'heure de la paix.*

Le maréchal Douglas Haig et l'amiral Beatty appuient ces messages, que sir Guy Calthrop, contrôleur britannique des charbons, lit à la Conférence de la fédération des mineurs de Southport.

22 août (jeu.). — Les Allemands battent en retraite sur toute la ligne devant les troupes franco-britanniques, qui les talonnent sans répit. L'armée du général Rawlinson marche sur les routes de Bapaume-Péronne ; celle du général Byng s'empare d'Albert, et fait 5.000 prisonniers. — Le général Humbert enlève Le Plémont, le massif de Thiescourt, et atteint la Divette ; le général Mangin a atteint l'Oise en face de Noyon, et borde cette rivière, ainsi que l'Ailette, jusqu'à la forêt de Coucy ; il a pris 200 canons en deux jours. Une vingtaine de villages et de nombreux prisonniers sont tombés entre nos mains.

Les aviateurs alliés abattent une soixantaine d appareils ennemis, et bombardent avec grand succès les troupes, les convois, les bivouacs, les cantonnements, les gares, les voies ferrées de l'ennemi.

Ce matin, vers 9 h. 45, quelques avions allemands en reconnaissance ont survolé, à une très grande altitude, la banlieue parisienne. Violemment canonnés par nos batteries, et pris en chasse par les avions de la défense, ils sont remontés vers le nord.

— Aucun fait important sur les autres théâtres de la guerre.

23 août (ven.). — Les troupes britanniques progressent sur un front de 48 kilomètres, qui s'étend de Mercatel au sud d'Arras jusqu'au delà de la Somme vers Lihons ; elles enlèvent une douzaine de villages, font plusieurs milliers de prisonniers, avancent vers Péronne en menaçant Bapaume et en débordant Bray, et infligent des pertes considérables à l'ennemi. — Les troupes françaises, entre le Matz et l'Oise, franchissent la Divette dans la région d'Evricourt, et poussent vers Noyon ; entre l'Aisne et l'Ailette, elles continuent de progresser, et tiennent en totalité le cours des deux rivières, depuis Sempigny au nord de Noyon, jusqu'à Crécy-au-Mont au sud de Coucy-le-Château.

Le travail de l'aviation est de nouveau couronné de succès : nos escadrilles abattent 14 avions, et harcèlent l'ennemi sur toute la profondeur de ses lignes. — Les aviateurs britanniques descendent 28 appareils allemands, et bombardent Cologne, Francfort, Coblence, Mannheim, Trèves, ainsi que l'aérodrome de Haguenau.

— Des groupes d'infanterie italienne chassent les Autrichiens de Rivalta, dans le val Brenta, et occupent la ville.

— En Albanie, l'ennemi a tenté de vaines attaques sur le Semeni inférieur ; il a été repoussé avec pertes.

— La ville de Constantinople a été bombardée par deux escadrilles des Alliés.

24 août (sam.). — L'avance britannique se poursuit sur toute la ligne. Nos alliés brisent partout la résistance acharnée de l'ennemi ; ils s'emparent de Bray-sur-Somme, de Thiepval, de nombreux villages et autres positions importantes ; ils parviennent aux lisières de Bapaume, et se battent à Croisilles ; ils ont fait en quatre jours plus de 16.000 prisonniers. — Entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons réalisé une progression au sud de Crécy-au-Mont, et fait une centaine de prisonniers. A l'ouest de Fismes, les troupes américaines ont porté leur ligne jusqu'à la route de Soissons à Reims, sur un front de près d'un kilomètre. En Lorraine, nos détachements ont pénétré sur plusieurs points dans les tranchées ennemies, et ramené des prisonniers.

L'aviation continue son œuvre sans trêve ; nos escadrilles descendent une dizaine d'appareils, et jettent une douzaine de tonnes de projectiles sur les réserves et les convois ennemis. — Les pilotes anglais bombardent Trèves. Ils ont abattu 328 avions allemands en quinze jours.

— En Albanie, l'ennemi, soutenu par une nombreuse artillerie, a renouvelé ses attaques contre les positions italiennes du Semeni inférieur, aux hauteurs de Mali-Tomorica ; il a légèrement progressé, en subissant des pertes graves.

— La note de l'Espagne a été fort mal accueillie à Berlin ; l'Allemagne refuse d'en tenir compte, et maintient sa prétention de torpiller à tort et à travers sans encourir la moindre responsabilité.

25 août (dim.). — L'offensive britannique continue, d'Arras à la Somme, en dépit de la résistance renforcée de l'ennemi. Nos alliés réalisent de nouveaux progrès ; ils enlèvent plusieurs villages, et font encore de nombreux prisonniers. Grande activité de l'artillerie dans la région de Lassigny. — Entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons progressé à l'est de Bagneux, et repoussé des contre-attaques ennemies à l'ouest de Crécy-au-Mont ; nous avons fait 400 prisonniers au cours de ces actions. Sur la rive droite de la Meuse et en Woëvre, nos patrouilles ramènent des prisonniers, dont plusieurs appartiennent à des unités austro-hongroises. En Alsace, les Américains repoussent quelques reconnaissances ennemies.

Le temps, très mauvais sur tout le front, a gêné le travail de l'aviation. Néanmoins, les équipages de chasse franco-anglais ont abattu 18 appareils allemands, et ont jeté 62 tonnes de projectiles sur les rassemblements ennemis, sur les convois, sur les gares, notamment sur celles de Bettembourg et de Luxembourg.

— Canonnade habituelle en Italie.

— En Albanie, l'ennemi a renouvelé ses attaques dans la région de Semeni ; il a été repoussé. D'autres troupes ennemies ont été durement éprouvées par le feu des détachements italiens dans la région montagneuse au nord de la source de la Buvalica. Nos alliés ont fait des prisonniers.

— M. Clemenceau a envoyé à tous les présidents des conseils généraux qui ont voté une adresse de félicitations au Gouvernement un message dans lequel il dit :

Les belles victoires que nous venons de remporter ne sont que les premières gerbes d'une moisson d'indicibles récompenses... Le triomphe est en vue.

26 août (lun.). — La bataille s'étend à l'est d'Arras, sur les deux rives de la Scarpe. Les troupes britanniques attaquent sur un front de 15 kilomètres, et progressent d'environ 3 kilomètres. Elles enlèvent plusieurs petites villes ou villages, entre autres Monchy-le-Preux, Wancourt, et, sur la Somme, Cappy, Suzanne et Bazentin-le-Grand ; l'encerclement de Bapaume se poursuit, en refoulant les furieuses contre-attaques de l'ennemi. — De part et d'autre de l'Avre, nos troupes se sont emparées de Fresnoy-lès-Roye et de Saint-Mard, et elles ont fait 600 prisonniers. Dans les Vosges, nous avons repoussé plusieurs tentatives de l'ennemi. Les troupes américaines ont gagné du terrain à l'ouest de Fismes, et fait des prisonniers. En Alsace, elles ont repoussé un coup de main, avec des pertes pour l'ennemi.

Les escadrilles anglaises abattent 38 appareils allemands, mitraillent les troupes, les transports, les trains de l'ennemi, et bombardent avec succès Francfort et Mannheim.

— En Albanie, les Autrichiens ont attaqué les positions franco-italiennes dans la région du confluent du Devoli et de la Tomorica ; ils ont été repoussés.

— L'Allemagne, qui n'a pas souscrit à la note espagnole, cherche à se tirer du conflit sans dommage. Le chancelier se rend compte que les échecs militaires de l'Allemagne restituent la confiance aux neutres qui ont à souffrir de ses brutalités, et que ces neutres ne sont plus disposés à se laisser violenter sans riposter. Aussi, prodigue-t-il des paroles conciliantes. Mais les milieux officiels de l'Espagne se méfient, et attendent les actes.

27 août (mar.). — Le champ d'action britannique a pris une nouvelle extension. Nos alliés ont élargi leur mouvement vers la route Arras-Cambrai et sur les deux rives de la Scarpe. Ils poursuivent régulièrement leur avance, encerclent Croisilles, progressent vers Combles, et repoussent les Allemands sur la ligne d'attaque de la Somme. Ils ont repris de nombreux villages, et pénétré dans les faubourgs de Bapaume ; ils infligent de lourdes pertes à l'ennemi, et font beaucoup de prisonniers. — Cédant à notre pression continue, les Allemands se sont repliés de part et d'autre de l'Avre ; sur un front de 20 kilomètres environ, nos troupes, brisant toutes les résistances, ont réalisé une avance de plus de 4 kilomètres ; elles ont repris plusieurs villages, et enlevé Roye, en faisant de nombreux prisonniers. Entre Oise et Aisne, nous avons repoussé une contre-attaque des Allemands à l'ouest de Chavigny, et avancé sensiblement notre ligne dans la région de Bagneux.

Les villes de Francfort, de Mannheim et de Carlsruhe sont de nouveau et très efficacement bombardées par les aviateurs britanniques.

— Rien d'important à signaler sur les autres fronts.

— Le vapeur français *Pampa*, allant de Bizerte à Salonique, a été coulé à la torpille : 4 soldats serbes ont péri, sur 359 personnes qu'il y avait à bord.

28 août (mer.). — Les troupes alliées remportent une belle victoire. Les Britanniques prennent Croisilles, avancent vers Cambrai et vers Combles ; ils luttent pour la possession de Bapaume, et arrivent devant Péronne. Nos troupes enlèvent Chaulnes, Nesle ; elles avancent de plus de 10 kilomètres, sur un front de 40 kilomètres, atteignent la rive ouest du canal du Nord entre Nesle et Noyon, et libèrent plus de 50 villages. De nombreux prisonniers et un matériel immense sont restés entre les mains des Alliés. Les Allemands précipitent leur retraite vers la ligne Hindenburg. Entre Oise et Aisne, de vifs combats ont lieu dans la région de Juvigny, au cours desquels les Américains ont vaillamment repoussé plusieurs contre-attaques ennemies, et fait quelques progrès. Une forte tentative allemande pour franchir la Vesle au sud de Bazoches et de Fismettes a été également arrêtée par les unités américaines.

Malgré les nuages et les averses, les avions anglais attaquent sans trêve les troupes et les convois ennemis, à coups de bombes et à la mitrailleuse ; ils abattent 15 appareils.

— Un sous-marin allemand a torpillé le vapeur espagnol *Carasa* ; 6 hommes de l'équipage ont péri.

29 août (jeu.). — Des détachements belges ont exécuté un brillant coup de main sur les positions ennemies de Langemarck ; ils ont infligé de lourdes pertes aux Allemands, leur ont capturé une centaine de prisonniers, des mitrailleuses, des lance-bombes et du matériel. Les attaques heureuses des armées britanniques ont rendu intenables les positions de l'ennemi sur l'ancien front de la Somme. Nos alliés, bousculant les arrière-gardes allemandes, se sont emparés de Bapaume, et sont aux abords de Combles et de Péronne. — L'ennemi, en retraite, est vigoureusement poursuivi par nos soldats : l'armée Debeney continue sa progression dans la région du canal du Nord, et occupe le bois du Quesnoy ; l'armée Humbert enlève Noyon de haute lutte, et avance au nord et à l'est de la ville ; l'armée Mangin s'empare de Guny et de Pont-Saint-Mard, et traverse l'Ailette sur plusieurs points. Nous avons fait quelques centaines de prisonniers.

Les nuages bas, la pluie et le vent entravent fortement le travail de l'aviation.

Deux aviateurs américains, en hydravion, coulent un sous-marin allemand dans la mer du Nord.

— Les Autrichiens ont attaqué les positions italiennes dans le val Concei (Giudicarie) ; ils ont été repoussés en subissant de fortes pertes, et ont laissé des prisonniers entre les mains de nos alliés.

— La ville de Constantinople a été bombardée par des aviateurs alliés : il y a des victimes et des dégâts.

— Des hydravions ennemis ont attaqué deux navires de patrouille de la division navale française de Syrie : ils ont lancé de nombreuses bombes sans résultat ; l'un d'eux a été atteint par le tir des patrouilleurs.

— Le Nicaragua est en guerre avec le Honduras. Une question de rectification de frontière en serait la cause.

30 août (ven.). — Les Britanniques ont passé la Somme près de Péronne ; ils ont pris Combles, Bailleul et plusieurs villages ou positions fortifiées, sur tout leur front de la Somme à la Lys, et ils avancent vers l'est, en pressant énergiquement l'ennemi. — Nos troupes ont franchi le canal du Nord, et progressent au nord et à l'est de Noyon. La lutte est très vive entre l'Oise et l'Aisne : nous réalisons une avance sur la rive droite de l'Ailette, ainsi qu'au nord de Soissons : nous enlevons Chavigny, Cuffies, et nous arrivons aux lisières de Crouy. Plusieurs centaines de prisonniers sont tombés entre les mains des Alliés. Dans les Vosges, les Américains ont repoussé de forts détachements ennemis qui tentaient des coups de main.

Le champ de bataille, de la Lys à l'Aisne, offre un aspect de dévastation lamentable. Avec une sauvage barbarie, les Allemands détruisent, rasent systématiquement les villes et les villages qu'ils sont obligés d'abandonner ; les noms des localités ne sont plus que des désignations géographiques, qui ont perdu toute signification ; tout est dévasté ; la topographie du terrain est méconnaissable. Avant de fuir, les Allemands remplissent les ruines de gaz asphyxiants, pour les rendre inhabitables.

L'aviation franco-anglo-américaine est très active, malgré le mauvais temps : 42 appareils ennemis sont abattus, et plus de 80 tonnes de projectiles sont lancées sur les troupes et les organisations allemandes.

— On ne signale d'Italie, d'Albanie et de Macédoine que des engagements sans importance.

— En Sibérie, sur le front de l'Oussouri, les Alliés remportent un succès ; les Japonais ont capturé deux trains blindés et plusieurs pièces de campagne.

— Lenine a été victime d'un attentat. Une jeune femme, la terroriste Dora Kaplan, l'a blessé de deux coups de revolver.

31 août (sam.). — Les Belges réussissent plusieurs coups de main à Ramscappelle et à Langemarck ; ils font des prisonniers. L'avance franco-britannique continue ; l'ennemi se défend avec acharnement, mais il est contraint de reculer, et subit de lourdes pertes. C'est aux deux ailes surtout, que la bataille fait rage. Nos alliés reprennent le mont Kemmel et de nombreuses positions au nord de la Lys, et ils enlèvent le Mont Saint-Quentin, qui domine Péronne ; ils capturent quantité de prisonniers et de matériel. — Dans la région du canal du Nord, nos troupes progressent pied à pied, et s'emparent de Campagne et de Chevilly. Au nord de Soissons, elles enlèvent de haute lutte Juvigny et Crouy. Des centaines de prisonniers tombent entre leurs mains. En Woëvre, dans les Vosges et en Alsace, les Américains exécutent avec succès des coups de main, et repoussent les tentatives des Allemands et des Autrichiens.

La brume et les nuages bas gênent l'aviation. Néanmoins, les escadrilles franco-britanniques bombardent l'ennemi, et descendent 22 appareils. — Pendant le mois d'août, les aviateurs alliés ont abattu 1.061 appareils ennemis.

— En Sibérie, les bolcheviks sont de nouveau battus sur l'Oussouri par les Alliés commandés par le généralissime japonais Otani.

— Tandis que le conseil des ministres espagnol se réunit à Madrid pour prescrire une enquête relative au torpillage du vapeur *Carasa*, les sous-marins allemands coulent un autre bateau espagnol, l'*Ariz-Mendi* (ex-*Elantsobe*).

1er sept. (dim.). — Après avoir repoussé les furieuses contre-attaques ennemies au Mont Saint-Quentin, les troupes australiennes ont pris d'assaut Péronne. En même temps, les Anglais s'emparaient de Bouchavesnes, de Rancourt, et atteignaient le bois de Saint-Pierre-Vaast. Plus au nord, à l'ouest de Cambrai, d'autres troupes britanniques ont enlevé plusieurs villages, entre autres Bullecourt, et d'autres encore progressent sans discontinuer sur le front de la Lys. Nos alliés ont capturé des canons, et quelques milliers de prisonniers. — Nos soldats ont franchi le canal de la Somme à l'est d'Epénancourt; plus au sud, ils se sont emparés de Rouy-le-Petit; au nord de Soissons, ils ont conquis Leury, et réduit plusieurs centres de résistance fortement tenus par l'ennemi; ils ont fait 1.500 prisonniers. Au nord de l'Ailette, nous avons pris pied dans les bois à l'ouest de Coucy-le-Château, et nous avons enlevé Crécy-au-Mont.

Malgré les gros nuages à basse altitude, les aviateurs franco-britanniques continuent leur travail de bombardement; ils abattent 17 appareils ennemis.

— Petits engagements en Italie et en Macédoine.

— L'Espagne adopte une première décision, dans son différend avec l'Allemagne : elle a saisi un bâtiment allemand, appliquant, par cette mesure, les dispositions contenues dans sa note à Berlin.

2 sept. (lun.). — Nos alliés britanniques ont largement entamé la ligne Hindenburg de part et d'autre de la route d'Arras à Cambrai. Ils enlèvent quelques villages, et débordent Quéant. Plus au sud, ils s'emparent de Sailly-Saillisel et de Saillisel. Ils font plusieurs milliers de prisonniers. Nos troupes avancent à l'est de Nesle. — Entre l'Ailette et l'Aisne, les Franco-Américains enlèvent Leuilly et Terny-Sorny. Ils font quelques centaines de prisonniers.

Une vingtaine d'appareils ennemis sont encore descendus par les aviateurs alliés, qui bombardent et mitraillent toutes les formations de l'ennemi.

— Les autorités maximalistes ont arrêté, sous des prétextes injustifiables, à Petrograd et à Moscou, un certain nombre de nationaux des puissances alliées. En présence de ce fait, qui constitue une violation brutale de la liberté individuelle et du droit des gens, la France fait savoir aux chefs bolcheviks que, faute de libération immédiate de ses nationaux, elle les rendra personnellement responsables des contraintes et sévices dont souffriraient les ressortissants alliés en Russie.

3 sept. (mar.). — Les Allemands reculent sans arrêt sur toute la ligne d'Ypres à Soissons. Nos alliés britanniques ont remporté une brillante victoire au sud de la Scarpe : ils se sont emparés de Quéant et de tout le système de défense de l'ennemi, dans ce secteur; une dizaine de villages, plus de 10.000 prisonniers et un matériel de guerre considérable sont tombés entre leurs mains. Ils progressent sur la Lys; ils arrivent aux faubourgs de Lens, et, plus au sud, réalisent une grande avance entre Péronne et la Sensée : les arrière-gardes allemandes qui s'opposaient à leur marche ont été capturées ou refoulées, en subissant des pertes énormes. — Nos troupes ont franchi la Somme en face d'Epénancourt. A l'est de Noyon, elles progressent. Au nord de Soissons, elles ont brisé, avec nos alliés américains, les furieuses contre-attaques des troupes d'élite de l'ennemi, auxquelles elles ont infligé des pertes extrêmement lourdes.

A la faveur du beau temps, l'aviation s'est montrée particulièrement active : 40 appareils allemands ont été détruits, pendant que les troupes, les bivouacs, les convois, les aérodromes de l'ennemi étaient furieusement bombardés.

— En Macédoine, à l'ouest du Vardar, les troupes britanniques ont enlevé un groupe d'ouvrages aux Germano-Bulgares vers Alcak-Mah.

— Au sud d'Arkhangel, les Alliés, auxquels se sont jointes des troupes russes, ont vaincu les bolcheviks au nord d'Obozerskaya.

En Sibérie, les troupes alliées ont battu les bolcheviks vers l'Eycraya. Ceux-ci protègent leur retraite en faisant sauter les ponts.

4 sept. (mer.). — La retraite des Allemands s'accentue sur toute la ligne de feu. Les armées britanniques progressent sur la Lys; elles ont atteint les faubourgs de Lens; elles menacent Douai et Cambrai, par Vitry et Marquion; elles poussent l'ennemi, au centre, et franchissent le canal du Nord; elles font des milliers de prisonniers. — Les Allemands, battus par les troupes françaises et américaines au nord de Noyon et au nord de Soissons, se replient sur l'Aisne; nos troupes sont à Guiscard, et elles ont passé la Vesle, sur un front de 30 kilomètres; un grand nombre de villages, des milliers de prisonniers, des canons, un matériel et des approvisionnements considérables tombent entre nos mains.

Les aviateurs alliés continuent leur œuvre de destruction : 30 appareils ennemis sont abattus.

— Faibles engagements sur les fronts belge, italien et macédonien.

5 sept. (jeu.). — Les Alliés continuent à refouler l'ennemi sans arrêt, et leur champ d'action s'étend aux deux ailes. Dans le nord, les troupes britanniques, au cours de vifs combats, progressent sur la Lys. Au centre, les Australiens avancent à l'est de Péronne, et les Français, refoulant l'ennemi, menacent Ham. — Dans le sud, les troupes françaises s'emparent de Coucy-le-Château, de Coucy-la-Ville, de Folembray, et, avec les Américains, elles traversent le plateau au nord de la Vesle, et atteignent la crête qui domine la vallée de l'Aisne. Trente villages sont reconquis, et de nombreux prisonniers tombent aux mains des Alliés.

L'aviation a pris une part très importante à la bataille, en mitraillant et bombardant les formations allemandes : 70 appareils ennemis ont été abattus.

— Les bolcheviks ont attaqué l'ambassade britannique à Petrograd; ils y ont pénétré de vive force, ont tué un attaché naval qui s'opposait à l'invasion, et détruit toutes les archives.

— Dans sa séance de rentrée la Chambre glorifie nos soldats victorieux. Le président, M. Paul Deschanel, dans une allocution éloquente dit :

... Je réponds à l'irrésistible élan de nos cœurs en adressant l'hommage de notre admiration, de notre tendresse et de notre reconnaissance infinie à nos armées, aux chefs qui par l'habileté et la puissance de leurs combinaisons, aux soldats qui par des prodiges d'héroïsme et en poussant jusqu'aux extrêmes limites l'esprit de sacrifice ont vaincu les armées allemandes, portent la France au-dessus d'elle-même, et sauvent l'honneur de la famille humaine.....

Dans un discours non moins éloquent, M. Georges Clemenceau, président du Conseil, s'exprime ainsi :

... Nos soldats, nos grands soldats, les soldats de la Civilisation, pour leur donner leur véritable nom, sont en train de refouler, de bousculer victorieusement les hordes de la barbarie. Cette tâche sera continuée jusqu'au complet achèvement que nous devons à cette grande cause pour laquelle le plus beau, le meilleur du soldat français a été prodigué. Nous lutterons jusqu'au jour où les vieilles chaînes des plus vieilles oppressions du passé seront brisées et remplacées par des constructions nouvelles de justice, des développements nouveaux de liberté.....

6 sept. (ven.). — Malgré la résistance désespérée de leurs arrière-gardes, les Allemands précipitent leur retraite sur tout le front, et arrivent sur leur fameuse ligne Hindenburg. Les Britanniques forcent le passage de la Somme au sud de Péronne. En liaison étroite avec l'armée française, ils avancent continuellement vers l'est en occupant plusieurs villages et en faisant des prisonniers. Ils progressent également au nord jusqu'à la Lys. — De la Somme à l'Aisne, nos troupes réalisent une avance importante : elles enlèvent Ham, Chauny, de nombreux villages, et bousculent l'ennemi qui abandonne prisonniers, matériel et dépôts de munitions considérables. Au nord de la Vesle, les Américains s'emparent de Longueval et de Merval.

Les pilotes anglais abattent 45 appareils ennemis.

— En Italie, les troupes françaises infligent aux Autrichiens un échec sanglant à l'est d'Asiago.

— L'inquiétude grandit en Allemagne. Hindenburg lance un pressant appel à la population pour essayer de remonter le moral très éprouvé par les victoires des Alliés.

— Les bolcheviks, réduits aux moyens extrêmes, font alliance avec l'Allemagne, et menacent d'attentats les hommes d'Etat de l'Entente.

— On annonce de Pékin que M. Hsiou Tchiu Tchang est élu à la présidence de la République.

7 sept. (sam.). — L'ennemi bat en retraite sur tout le front de bataille, se repliant sur les positions Hindenburg, déjà sérieusement entamées. Les Britanniques marchent sur Cambrai et sur Saint-Quentin; ils s'emparent de Roisel et de quelques villages. — Nos soldats passent le canal de Saint-Quentin, après deux violents combats à Tugny-et-Pont et à Saint-Simon; ils enlèvent ces deux localités, et s'emparent de Tergnier, de Barisis, du fort et du village de Condé, de Nanteuil-la-Fosse, Laffaux, Vauxaillon, Celles. Ils entourent le massif de Saint-Gobain, et menacent le Chemin des Dames. Au sud de l'Aisne, les Américains pénètrent dans le village de Muscourt; ils repoussent deux attaques en Woëvre, et exécutent, en Alsace, un raid au cours duquel ils font subir de lourdes pertes à l'ennemi.

L'aviation britannique descend 23 avions, bombarde sans répit le front allemand, et lance deux tonnes de projectiles sur Mannheim.

— En Italie, les troupes françaises exécutent un raid sur les positions autrichiennes du Sisemol, dont elles anéantissent la garnison. Plusieurs coups de main ennemis sont repoussés sur d'autres points du front.

— Les bolcheviks, dirigés par les Allemands, ont été battus à Obozerskaya par les troupes alliées, qui leur ont infligé de lourdes pertes, et leur ont fait 150 prisonniers.

8 sept. (dim.). — L'ennemi offre une résistance croissante, mais ne parvient pas à arrêter la progression des Alliés. Au sud-est de Cambrai, les Britanniques sont entrés dans le bois d'Havrincourt. — Au nord de la Somme, nous avons pris Vaux, Fluquières, Happencourt et Le Hamel; au sud, nous avons enlevé Artemps. De part et d'autre de l'Oise, nous gagnons du terrain à l'est de Fargniers et à l'ouest de Servais.

Les orages limitent le travail de l'aviation.

— Petits engagements à l'avantage des Alliés, en Italie et en Macédoine.

— Un affreux régime de terreur règne en Russie, à la suite des attentats commis contre Lenine et Ouritsky; les arrestations ont lieu en masse, et des centaines de personnes sont fusillées.

9 sept. (lun.). — Les troupes belges ont exécuté une brillante attaque sur les positions ennemies, de Steenstraete à Dixmude et à l'ouest de Saint-Julien; elles ont pénétré dans les lignes allemandes sur un front de 4.600 mètres et sur une profondeur de 800 mètres; elles se sont emparées d'un butin considérable, et ont ramené une centaine de prisonniers. — La résistance désespérée de l'ennemi, de la Scarpe à l'Oise, ralentit, mais sans les arrêter, les progrès des Alliés : les Britanniques avancent leurs lignes entre Le Catelet et Marcoing, en direction de Cambrai; au nord de la Somme, nos troupes franchissent le canal Crozat, enlèvent une demi-douzaine de villages, et arrivent à 7 kilomètres de Saint-Quentin. Au nord et au sud de l'Oise, elles s'emparent de plusieurs positions importantes. Elles repoussent de furieuses contre-attaques allemandes au nord de Laffaux, et elles élargissent leurs positions dans cette région, ainsi qu'entre Aisne et Vesle, dans le secteur de Glennes.

Les orages, les averses fréquentes et le vent très violent rendent presque impossible le travail de l'aviation.

— En Sibérie, les bolcheviks fuient devant les forces tchéco-slovaques venant du lac Baïkal, et les forces japonaises arrivant de Chine. Les gardes blancs et les cosaques, sous le commandement du général Alexciev, ont commencé les hostilités contre les bolcheviks.

10 sept. (mar.). — La retraite allemande paraît terminée, et l'ennemi, favorisé par la résistance de ses ailes, s'est rétabli tant bien que mal sur la ligne Hindenburg quelque peu entamée. La journée est cependant marquée par de nouveaux progrès des Alliés : les troupes britanniques avancent sur le front de la Scarpe à la Lys; les nôtres enlèvent Gibercourt et Hinacourt à l'est du canal Crozat, et se rapprochent de Saint-Quentin; elles s'emparent également du village de Travecy, en direction de La Fère. Au sud de l'Oise et de l'Ailette, nous rejetons plusieurs contre-attaques. Des coups de main ennemis sont repoussés en Argonne et dans les Vosges.

— En Sibérie, les Tchéco-Slovaques refoulent les bolcheviks sur un parcours d'environ 1.000 kilomètres. La cavalerie japonaise a occupé Iman, et avance vers Bikine. L'ennemi s'efforce de détruire le télégraphe et les voies ferrées.

11 sept. (mer.). — La situation reste stationnaire sur la plus grande partie du front : la pluie qui tombe fréquemment et en abondance entrave depuis quelques jours les opérations. Néanmoins, les troupes alliées ont fait des progrès. Les Britanniques ont poussé jusqu'à Epehy, sur la route du Catelet, et jusqu'aux abords de Vermand, au nord-ouest de Saint-Quentin. Dans les régions de Saint-Quentin et de Laffaux, les Allemands ont tenté six fois d'aborder les nouvelles positions de nos troupes; ils ont été repoussés en subissant de lourdes pertes, et en laissant des prisonniers entre nos mains. — Le canon gronde furieusement sur l'Aisne, la Vesle et en Champagne. Les Américains exécutent d'heureux coups de main en Lorraine; ils infligent des pertes sérieuses à l'ennemi, et lui font des prisonniers.

— En Italie, les troupes alliées repoussent de nombreux raids des Autrichiens sur divers points du front : elles capturent des prisonniers et du matériel.

— Les fiançailles de la princesse Antoinette, sœur de la grande-duchesse Marie-Adélaïde de Luxembourg, avec le prince Rupprecht de Bavière, causent, paraît-il, dans le grand-duché une profonde indignation. Les Luxembourgeois chantent leur hymne national, contenant ces deux vers célèbres dans le petit Etat :

Nous voulons rester ce que nous sommes,
Nous ne voulons pas être Prussiens.

On dit qu'ils ne veulent pas davantage devenir Bavarois.

12 sept. (jeu.). — Les troupes belges ont élargi leur succès, en s'emparant des ouvrages ennemis de Steenstraete et de Saint-Julien; elles ont capturé une centaine de prisonniers et du matériel. Les Britanniques, poursuivant leur marche, ont pris Vermand, Trescault, Mœuvres, Havrincourt, et ont franchi le canal du Nord près de cette dernière localité; ils réalisent de nouveaux progrès au sud du canal de la Bassée et au nord-ouest d'Armentières. — Nos troupes avancent à l'ouest de Saint-Quentin; elles exécutent au nord de l'Ailette des raids qui leur rapportent des prisonniers, et elles repoussent des coups de main ennemis en Champagne ainsi que dans les Vosges. Les Américains, appuyés par des unités françaises, ont attaqué le saillant de Saint-Mihiel, entre la Meuse et la Moselle; ils ont brisé la résistance des Allemands, avancé de 8 kilomètres, et fait 8.000 prisonniers.

Les fréquentes averses, le vent très violent entravent fortement les opérations aériennes.

— D'Italie, d'Albanie et de Macédoine, on signale des coups de main exécutés avec succès par les troupes alliées.

— Les Tchéco-Slovaques ont battu les bolcheviks sur le Volga, et se sont emparés d'un important matériel de guerre. La ville de Petrograd est mise à feu et à sang.

— Au cours de sa visite aux usines Krupp, à Essen, Guillaume II a prononcé une longue et mystique harangue devant les ouvriers assemblés, qu'il appelle « ses chers amis ». Il accuse les Alliés d'avoir voulu la guerre; il pleure sur les souffrances de son peuple; il dit que l'Allemagne lutte pour son existence; il exhorte ses sujets à tenir jusqu'au bout, et déclare qu'il est prêt à tout moment à tendre la main pour la paix.

13 sept. (ven.). — Nos alliés britanniques progressent au sud-ouest de La Bassée, malgré le feu terrible des mitrailleuses ennemies; et, en liaison avec les troupes françaises, ils se rapprochent de Saint-Quentin. — A l'ouest de cette ville, nos soldats ont pris le village de Savy. Au sud de l'Ailette nous avons élargi nos positions au nord de Nanteuil-la-Fosse, et repoussé deux contre-attaques dans la région de Laffaux et de la ferme Moisy. En Champagne, un important coup de main ennemi au nord-est du Mesnil-lès-Hurlus a complètement échoué. Tout le saillant de Saint-Mihiel est réduit : cette « poche », de 25 kilomètres de profondeur sur 37 d'ouverture, où les Allemands détenaient depuis quatre ans des positions stratégiques de premier ordre, est tombée entre les mains des Américains, appuyés par des unités françaises. Le front est rétabli, presque en ligne droite, des Eparges à Pont-à-Mousson. Les troupes victorieuses ont fait plus de 14.000 prisonniers, parmi lesquels figurent de nombreux Austro-Hongrois, et elles avancent dans la direction de Briey et de Metz.

Les aviateurs britanniques bombardent la gare et les voies ferrées de Metz.

— Rien d'important sur le front italien.

— En Macédoine, l'ennemi a attaqué les nouvelles positions britanniques à l'ouest du Vardar; il a été repoussé avec de lourdes pertes, et a laissé des prisonniers.

— En Russie, la guerre civile désole toute la région de Petrograd. On annonce que la ville aurait été prise par les contre-révolutionnaires. Dans les campagnes, les paysans se révoltent contre les soviets.

— En Allemagne, le gouvernement, inquiet, cherche à prévenir, par des concessions démocratiques, la crise qui menace l'empire. Le chancelier Hertling confère avec les chefs des syndicats allemands.

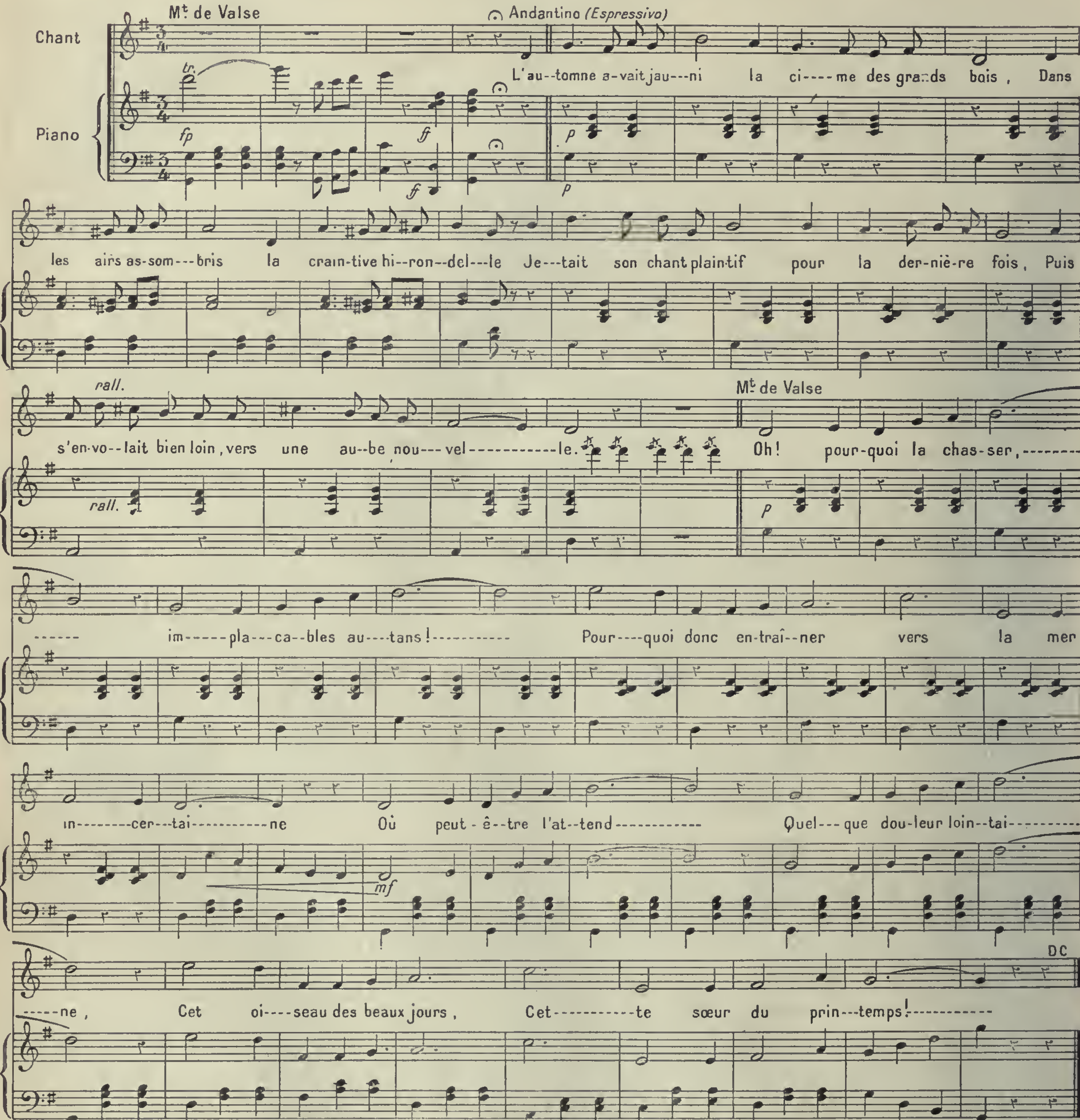
14 sept. (sam.). — Les Britanniques brisent de nombreuses et violentes contre-attaques allemandes dans le secteur Trescault-Havrincourt; ils réalisent des progrès vers La Bassée, et, en liaison avec nos troupes, ils avancent vers Saint-Quentin. Ils font 1.600 prisonniers. — Entre l'Oise et l'Aisne, l'armée du général Mangin enlève le village d'Allemant, le moulin de Laffaux, et fait 2.500 prisonniers. Au sud de l'Aisne, nous nous emparons de Glennes, et 200 prisonniers restent entre nos mains. Les troupes franco-américaines poursuivent avec succès leurs opérations entre Meuse et Moselle, en repoussant les furieuses contre-attaques des Austro-Allemands. En deux jours, elles ont libéré 390 kilomètres carrés de territoire, capturé 15.000 prisonniers, 130 canons et un matériel considérable.

Malgré la tempête, les nuages bas et la pluie, les aviateurs franco-anglo-américains coopèrent à la bataille au nord-est de Saint-Mihiel. Ils descendent une douzaine d'appareils, bombardent et mitraillent les troupes, ainsi que les convois de l'ennemi.

— Rien à signaler sur les autres théâtres de la guerre.

LE DÉPART DE L'HIRONDELLE

Mélodie extraite des *Chants de l'Enfance*, par Claude AUGÉ.



J'aimais tant à la voir, guettant l'insecte d'or
Qui volait au-dessus du lac au flot limpide,
Dans les plaines de l'air tourner, tourner encor,
Et puis sur le pauvret fondre d'un vol rapide.

Oh! pourquoi la chasser, etc.

Lorsqu'à travers les prés chantait en travaillant
La jeunesse des champs, aux voix harmonieuses,
Malgré les clairs rayons d'un soleil scintillant,
Elle annonçait l'orage à l'essaim des faneuses.

Oh! pourquoi la chasser, etc.



Quand finissait le jour, au toit qui l'attendait
Elle volait bien vite, et sa jeune couvée,
Tandis que sur le nid la brume descendait,
S'endormait aussitôt sous son aile levée.

Oh! pourquoi la chasser, etc.

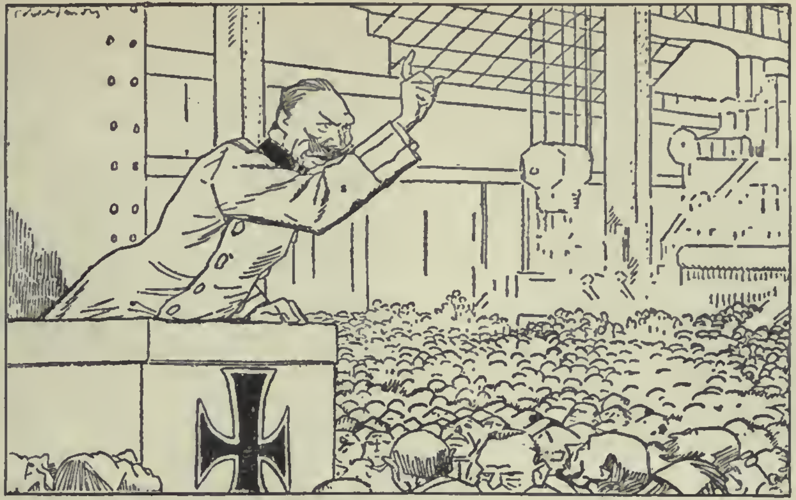
Elle est partie, hélas!... Un soir, dans le ciel gris,
Les oiseaux voyageurs s'assemblent en grand nombre :
Rêveur on les contemple..., et d'un regard surpris
On les voit tout à coup disparaître dans l'ombre.

Oh! pourquoi la chasser, etc.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Le Piège. — Causer? Fais voir d'abord ton autre main... »
(Jean Chaperon, *Le Journal*).



Le sermon chez Krupp. — « ... Et souvenez-vous, mes frères ouvriers, qu'après la Ligne Hindenburg nous aurons encore la Ligne Dieu ! »
(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).



Le chancelier démocrate. — Ce n'est pas Max qu'il s'appelle, c'est... Masque...
(L. Métivet, *Le Journal*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Septembre 1918 au 14 Octobre 1918

15 sept. (dim.). — La pression des troupes alliées continue sans arrêt et force l'ennemi à céder du terrain, malgré des contre-attaques violentes repoussées sur toute la ligne. Le système défensif qui protège Saint-Quentin est, tous les jours, l'objet d'attaques locales franco-britanniques. L'armée de Rawlinson, en s'emparant de Maissemy, n'est plus qu'à 8 kilomètres de la ville, tandis que l'armée de Debeney avance méthodiquement du sud-ouest. Au sud de l'Oise, le général Mangin progresse dans des conditions difficiles et glorieuses, et fait en vingt-quatre heures plus de 3.500 prisonniers, dont 150 officiers. Les troupes américaines du général Pershing avancent sur la rive gauche de la Moselle ; elles enlèvent les villages de Vilcey-sur-Trey et Norroy, capturent encore 72 canons et de nombreux prisonniers.

Notre aviation a effectué un travail considérable. Au cours de très durs et très nombreux combats, elle a abattu 14 aéroplanes et 7 ballons ; elle a mitraillé, bombardé les troupes ennemies, sur lesquelles elle a lancé 6 tonnes et demie de projectiles.

— Les Italiens se sont emparés de fortes positions autrichiennes dans le val Brenta ; ils ont fait 350 prisonniers, dont 12 officiers, et capturé un abondant matériel de guerre. Leur aviation bombarde avec succès la place forte de Pola et les régions de la haute Adige occupées par l'ennemi.

— Les journaux américains publient des documents officiels prouvant la trahison de Lenine et de Trotsky, et révélant leur entente avec l'Allemagne.

— Les empires centraux, par l'intermédiaire de Vienne, demandent une conférence secrète de la paix. Une note officielle de l'Autriche-Hongrie propose une réunion des belligérants. L'Allemagne et l'Autriche savent que cette note ne saurait être acceptée par les Alliés, mais elles espèrent que le rejet de leurs propositions pourra constituer, pour les populations démoralisées des puissances centrales, une raison de continuer la lutte.

16 sept. (lun.). — Les Britanniques ont avancé leur ligne des deux côtés du canal Ypres-Comines : ils ont capturé de nombreux prisonniers et des mitrailleuses. A l'est de Vauxaillon, l'armée Mangin s'est emparée du Mont des Singes et de Vailly, et progresse au nord-est de Sancy ; elle a fait 900 prisonniers. On ne signale, dans le secteur de Saint-Mihiel, que des combats locaux, au cours desquels de nombreux Austro-Allemands sont tombés aux mains des Franco-Américains.

L'aviation, favorisée par le beau temps, s'est montrée extrêmement active : 49 aéroplanes et 16 ballons ont été abattus par les pilotes franco-britanniques. Les villes de Carlsruhe et de Stuttgart ont été bombardées avec succès par les aviateurs anglais.

Des escadrilles d'avions ennemis venant sur la région parisienne ont été l'objet de tirs de barrage intenses. On signale plusieurs chutes de bombes : il y a quelques victimes et des dégâts matériels. L'alerte, donnée à 1 h. 25, a cessé à 3 heures. Environ une heure après, les sirènes retentissaient de nouveau, et les tirs de barrage recommençaient, mais pour cesser au bout d'un quart d'heure : c'était une fausse alerte. Au cours du raid, deux avions allemands ont été abattus par l'artillerie de la défense ; leurs équipages, composés chacun d'un officier et de deux hommes, ont péri.

— Des détachements italiens ont exécuté plusieurs coups de main dans la région du mont Grappa ; ils ont fait 350 prisonniers, parmi lesquels 5 officiers.

— En Macédoine, les troupes franco-serbes ont enlevé d'assaut toute la première position bulgare de la zone montagneuse du Dobropolje, à l'est de Monastir, sur un front de 11 kilomètres. De nombreux prisonniers, de l'artillerie et un important butin sont tombés entre les mains des troupes alliées.

— Le paquebot anglais *Galway-Castle* a été torpillé : il y a 144 victimes.

— Comprenant qu'il devra bientôt abandonner la Belgique, le gouvernement allemand lui offre la paix, à condition qu'elle reste neutre. L'Allemagne, après avoir violé la neutralité belge, voudrait la rétablir pour se protéger contre l'invasion. Le gouvernement belge a mis les Alliés au courant de cette tentative.

17 sept. (mar.). — La pression exercée par les troupes alliées sur l'ennemi continue. Les Britanniques avancent vers Saint-Quentin, et l'armée Mangin élargit ses gains entre l'Ailette et l'Aisne. Les contre-attaques des Allemands sont invariablement repoussées sur tout le front.

L'aviation se montre très active dans ses diverses missions habituelles ; 74 avions allemands sont mis hors de combat.

— Les Autrichiens ont plusieurs fois contre-attaqué, au nord du mont Grappa ; rejetés à chaque tentative, ils ont laissé 450 prisonniers entre les mains des Italiens.

— Sur le front d'Orient, les troupes françaises et serbes, développant rapidement leurs succès, ont enfoncé les lignes bulgares sur une longueur de plus de 25 kilomètres, à l'est de Monastir. Une division yougo-slave a enlevé la deuxième position ennemie. Plus de 4.000 prisonniers, 50 canons, de nombreux lance-mines et mitrailleuses et un butin considérable sont entre les mains des vainqueurs.

— Le Sénat fait sa rentrée. Le président M. Antonin Dubost envoie à nos soldats, à nos héros le salut de l'assemblée, dans une allocution très applaudie. M. G. Clemenceau prononce tout de suite après un discours de noble et haute allure, fière et très éloquente réponse à l'offensive de paix allemande. En voici quelques extraits :

..... *L'Allemagne avait cru que la victoire amnistierait tout, en des hosannas de feu et de sang. Nos campagnes dévastées, nos villes, nos villages effondrés par la mine, par l'incendie, par les pillages,..... hommes, femmes, enfants emmenés en esclavage, voilà ce que le monde a vu et n'oubliera pas..... La victoire annoncée par l'Allemagne n'est pas venue, et le plus terrible compte de peuple à peuple s'est ouvert. Il sera payé..... Après quatre ans d'une gloire ingrate, voici qu'un renversement de fortune inattendu — non pour nous — amène le..... grand recul des armées du kaiser..... Le jour annoncé depuis plus d'un siècle par notre hymne national est vraiment arrivé..... Nous combattrons victorieusement encore et toujours jusqu'à l'heure où l'ennemi comprendra qu'il n'y a plus de transaction possible entre le crime et le droit..... La décision militaire, l'Allemagne l'a voulue et nous a condamnés à la poursuivre. Qu'il en soit donc comme l'Allemagne a voulu, comme l'Allemagne a fait.*



Novembre, d'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du xve siècle).

Au 1er novembre, le Soleil, à Paris, se lève à 115° environ du point Nord de l'horizon. — Dans la seconde quinzaine, le Soleil quitte la constellation du Scorpion pour entrer dans celle du Sagittaire.

Du 13 au 14, riche essaim d'étoiles filantes, connu sous le nom d'*essaim des Léonides* (radiant : la constellation du Lion) ; le 27, nouvel essaim, qui est en connexion avec la comète disparue dite de Biéla (radiant principal : la constellation d'Andromède).

Novembre 1918. — Le 1er novembre 1918, à Paris, le Soleil se lève à 6 h. 38 m. et se couche à 16 h. 30 m. : la durée du jour est de 9 h. 52 m.; le 30 novembre, le Soleil se lève à 7 h. 22 m. et se couche à 15 h. 50 m. : la durée du jour est de 8 h. 32 m. Durant le mois de novembre, les jours diminuent donc de 1 h. 20 m.; cette diminution devient plus sensible le matin que le soir.

La N. L. a lieu le 3 à 21 h. 1 m.; le P. Q., le 11 à 16 h. 46 m.; la P. L., le 18 à 7 h. 33 m.; le D. Q., le 25 à 10 h. 25 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er novembre 1918 : Vénus, à 11 h. 14 m.; Mars, à 14 h. 38 m.; Jupiter, à 4 h. 20 m.; Saturne, à 7 h. 10 m.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

Nous ne cherchons que la paix, et nous voulons la faire juste, solide, pour que ceux à venir soient sauvés des abominations du passé. Allez donc, enfants de la patrie..... Allez à la victoire sans tache! Toute la France, toute l'humanité pensante sont avec vous.

Toute l'assemblée, debout, acclame longuement l'orateur.

18 sept. (mer.). — Sur un front de 35 kilomètres, entre Essigny-le-Grand et Gouzeaucourt, les troupes franco-britanniques emportent les avancées de la ligne Hindenburg; elles délivrent 11 villages, capturent 6.000 prisonniers et de nombreux canons. Nous continuons à progresser au nord de l'Aisne. L'ennemi a prononcé de fortes contre-attaques sur le plateau à l'est d'Allemant; refoulé, il a subi de lourdes pertes, et laissé 140 prisonniers entre nos mains.

Les aviateurs alliés abattent 39 appareils allemands, et bombardent les organisations de l'ennemi.

Les Britanniques ont exécuté avec beaucoup de succès des raids sur Francfort, Stuttgart, Mayence et Mannheim.

— En Italie ont lieu de nombreux combats de patrouilles, et des duels d'artillerie violents et intermittents sur plusieurs points du front montagneux et le long de la Piave.

— En Macédoine, l'offensive des troupes alliées se développe victorieusement; la ligne d'attaque s'est étendue jusqu'à 25 kilomètres, et la progression a été de 15 kilomètres. Le nombre des prisonniers augmente sans cesse.

— La France, l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Italie rejettent la note autrichienne.

19 sept. (jeu.). — Les troupes franco-britanniques brisent de violentes contre-attaques allemandes; elles s'emparent de plusieurs villages, et arrivent aux lisières de Saint-Quentin. En deux jours, elles ont capturé 10.000 prisonniers et 60 canons. Nous faisons des progrès au nord de l'Aisne, vers Jouy.

— En Macédoine, la victoire des Alliés s'amplifie : les Bulgares se replient en désordre sur la Cerna, poursuivis par les troupes françaises et serbes; ils laissent de nombreux prisonniers et un énorme butin. Une offensive anglo-hellénique a été déclenchée dans la région du lac Doiran; les premières positions ennemies ont été enlevées, et des centaines de prisonniers sont déjà tombés entre les mains des vainqueurs.

— La Belgique repousse l'offre de paix allemande, et déclare qu'elle ne se prononcera sur les conditions générales de la paix qu'en plein accord avec les puissances, garantes de son indépendance, qui ont fait honneur à leurs obligations envers elle.

20 sept. (ven.). — Les Alliés font de nouveaux progrès, en dépit de la résistance acharnée des Allemands. Les Britanniques avancent vers Le Catelet, et les Français enlèvent Essigny-le-Grand, au sud de Saint-Quentin. Nous brisons des contre-attaques ennemies à l'est de l'Ailette, en Woëvre et dans les Vosges.

— Notre offensive se poursuit victorieusement en Macédoine. Après avoir chassé les Bulgares des massifs montagneux du Koziak, les Franco-Serbes passent la Cerna; ils capturent 5.000 prisonniers et 80 canons, et réalisent une avance de près de 50 kilomètres.

— En Palestine, les troupes britanniques et leurs alliées battent les Turcs, et s'emparent de la ville de Naplouse (Sichem); 3.000 prisonniers tombent entre leurs mains.

— Dans le Caucase, les Anglais évacuent Bakou, sur la mer Caspienne. La ville est aussitôt occupée par les Turcs, qui la pillent et l'incendient.

— Le vapeur français *Amiral-Charner*, allant de Bizerte à Malte, a été torpillé le 13 septembre. Il y a 6 disparus.

— Le gouvernement autrichien reconnaît l'échec de sa note, mais il maintient ses offres de paix.

— Le sous-marin français *Circé* a été torpillé et coulé dans l'Adriatique.

21 sept. (sam.). — L'ennemi oppose une très opiniâtre résistance : il contre-attaque en force, dès qu'il a perdu du terrain. Les Alliés avancent quand même : les troupes britanniques progressent au sud-est d'Ypres, à l'est d'Epehy et d'Hargicourt; les nôtres s'emparent de Benay, au sud de Saint-Quentin. Un violent combat d'artillerie a lieu dans la région des plateaux au nord de l'Aisne.

Profitant de quelques éclaircies, l'aviation alliée fournit un travail considérable : elle abat 42 appareils, et lance 44 tonnes de projectiles avec le plus grand succès. Les villes de Cologne, Coblentz, Mannheim, Carlsruhe, Boulay, Frescaty, Morhange, Burbach sont bombardées. Metz a reçu une quarantaine d'obus de nos canons à longue portée.

— L'avance générale des troupes alliées sous les ordres du général Franchet d'Esperey se poursuit avec grand succès sur les fronts de Macédoine; le nombre des prisonniers croît sans cesse.

— Les Anglo-Français, commandés par le général Edmund Allenby, continuent leur offensive victorieuse en Palestine; ils capturent de nombreux prisonniers et des canons.

22 sept. (dim.). — Les Français et les Britanniques repoussent des contre-attaques, infligent de lourdes pertes à l'ennemi, font des prisonniers, et améliorent leurs positions.

Malgré le vent et la pluie, les escadrilles anglaises abattent en deux jours une vingtaine d'appareils allemands.

— Rien de nouveau sur le front italien. L'aviation navale italo-américaine bombarde efficacement Pola et Durazzo.

— En Macédoine, les Franco-Serbes ont dépassé Khavadar, et atteint le Vardar vers Négotin et Demir-Kapou; ils ont réalisé une avance de 20 kilomètres en un seul jour. Les Bulgares accentuent leur retraite, laissant des prisonniers et un énorme butin.

— En Palestine, la déroute des Turcs est complète. L'armée anglo-française fait 18.000 prisonniers, capture 120 canons, et occupe Nazareth.

23 sept. (lun.). — Le calme qui règne sur nos fronts, des Flandres en Alsace, n'est troublé que par des raids réciproques. Mais notre avance continue sans cesse dans la région de Saint-Quentin. Nos troupes se sont emparées de Vendeuil, et ont atteint l'Oise entre ce village et Travecy.

— Le front bulgare est rompu sur une longueur de 150 kilomètres, de Monastir à Doiran; l'ennemi, en fuite, voit ses communications coupées : prisonniers, canons, matériel tombent en nombre considérable aux mains des Alliés.

— Les armées turques de Palestine, commandées par le général allemand Liman von Sanders, abandonnent aux Anglo-Français 25.000 prisonniers et 260 canons.

24 sept. (mar.). — Le front occidental n'est pas, en ce moment, le théâtre de larges opérations. Dans des combats locaux, les troupes alliées continuent à refouler les Allemands. Les Français et les Britanniques ont progressé autour de Saint-Quentin, en faisant 1.300 prisonniers, et, sur la Vesle, nous avons repoussé une violente attaque de l'ennemi.

— En Macédoine, les Germano-Bulgares se replient en désordre sur Velès, Istip et Stroumitza. La cavalerie française s'est emparée de Prilep. La poursuite de l'ennemi continue sur tout le front : de nombreux prisonniers, un matériel considérable et d'immenses approvisionnements tombent entre les mains des Alliés.

— En Palestine, les troupes du général Allenby poursuivent les Turcs à l'est du Jourdain. Les villes de Caïffa et de Saint-Jean-d'Acre sont occupées par les Anglo-Français, et le nombre des prisonniers turcs augmente sans cesse.

25 sept. (mer.). — Français et Britanniques serrent de très près Saint-Quentin; les premiers se sont emparés de l'Epine de Dallon et de Francilly-Sélency; les seconds enlèvent le village de Sélency. Ils repoussent de furieuses contre-attaques, gagnent du terrain, et font des prisonniers. Entre l'Ailette et l'Aisne, les Allemands réagissent avec violence, mais tous les combats tournent à notre avantage. Sur le reste du front, on signale la multiplication des reconnaissances de part et d'autre, surtout en Champagne et en Lorraine.

L'aviation a repris son travail interrompu par le mauvais temps. Les escadrilles anglo-franco-américaines abattent 62 appareils, et bombardent les organisations ennemies.

— En Macédoine, malgré la résistance acharnée des arrière-gardes bulgares, renforcées de quelques divisions allemandes, la progression des troupes de Franchet d'Esperey continue : l'armée du tsar Ferdinand laisse aux mains des Alliés un nombre de prisonniers qui croît sans cesse, des canons de toutes sortes et un matériel considérable.

— En Palestine, les Anglo-Français poursuivent toujours les Turcs; ils ont capturé, à ce jour, 40.000 prisonniers et 265 canons.

Répondant à des correspondants de journaux anglais et neutres en visite sur le front, le maréchal Foch dit :

..... L'Allemand a reculé.....; il résiste et il résistera, c'est son affaire. Nous, de notre côté, nous poursuivrons notre action sans relâche. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusions. Nous ne sommes pas encore sur le Rhin; mais nous y arriverons, en prenant le temps nécessaire. Nous avons monté une côte parfois assez dure; mais maintenant nous descendons dans la plaine.

26 sept. (jeu.). — Les Belges repoussent un coup de main ennemi sur les organisations qu'ils ont conquises récemment dans la région de Langemarck. Les Britanniques progressent légèrement entre Armentières et Ypres. Autour de Saint-Quentin, la lutte reste ardente : les Allemands se lancent sans cesse à l'assaut des forces françaises et britanniques qui enserrent la ville; leurs attaques sont infructueuses. Entre l'Ailette et l'Aisne, au nord d'Allemant, dans la région du Moulin de Laffaux, les troupes de Mangin soutiennent et repoussent de violents assauts; elles élargissent leurs gains, et font des prisonniers. Les armées françaises et américaines ont attaqué en liaison étroite de part et d'autre de l'Argonne : à l'ouest, les Français avancent de plusieurs kilomètres, et leurs opérations se déroulent dans des conditions favorables; à l'est, les Américains progressent de 12 kilomètres; ils s'emparent de Varennes, Vauquois, Montfaucon et d'une dizaine de villages; les prisonniers dénombrés jusqu'à présent dépassent 5.000.

L'aviation alliée descend une trentaine d'appareils, et jette des tonnes d'explosifs sur les troupes, bivouacs, convois, parcs et dépôts de l'ennemi. Les Anglais bombardent Kaiserslautern et Francfort.

— Le général Franchet d'Esperey développe victorieusement son offensive : ses troupes, refoulant l'ennemi, ont franchi la frontière de Bulgarie. Elles ont pris Istip. La marche rapide des troupes alliées ne permet pas d'évaluer exactement le butin, qui est immense; jusqu'ici, plus de 10.000 prisonniers et plus de 200 canons ont été dénombrés.

27 sept. (ven.). — Les troupes britanniques ont attaqué à l'ouest de Cambrai; elles ont franchi le canal du Nord, ont enlevé Marquion et quatre ou cinq villages; elles ont capturé plusieurs milliers de prisonniers et de nombreux canons. Sur le front de Champagne, de la Suippe à l'Argonne, les généraux Pétain et Gouraud continuent leur avance victorieuse; ils progressent de 8 kilomètres, sur un front de 35 kilomètres, s'emparent d'une demi-douzaine de localités et de nombreuses positions fortifiées, font plus de 10.000 prisonniers dont 200 officiers, et capturent un matériel considérable. A leur droite, les Américains repoussent les violentes contre-attaques de l'ennemi; ils enlèvent 4 villages, prennent 100 canons, et font 8.000 prisonniers.

— En Orient, les armées alliées poursuivent leur conquête : les Anglais s'emparent de Stroumitza; les Serbes occupent Kocana, et les Franco-Italiens rejettent les Germano-Bulgares de la région montagneuse de Krusevo, et arrivent à proximité de cette ville.

La Bulgarie sollicite un armistice, et offre la paix. Cette demande pouvant être une ruse de guerre pour permettre un regroupement de forces ou l'arrivée de renforts, le général Franchet d'Esperey refuse d'accorder l'armistice, mais il recevra les délégués dûment qualifiés du gouvernement royal bulgare.

28 sept. (sam.). — Les offensives des Alliés progressent sur tous les fronts. En Flandre, les Anglo-Franco-Belges, sous le commandement du roi Albert, déclenchent une attaque, enlèvent les positions allemandes, sur le front d'Ypres à Dixmude, capturent 5.000 prisonniers et de nombreux canons. Les Britanniques prennent Marcoing, arrivent aux portes de Cambrai; 10.000 prisonniers et plus de 200 canons tombent entre leurs mains. Entre l'Ailette et l'Aisne, nos troupes gagnent du terrain; elles poursuivent les arrière-gardes allemandes, enlèvent le fort de la Malmaison, ainsi que plusieurs villages, et font de nombreux prisonniers. En Champagne, elles refoulent l'ennemi, occupent Somme-Py et quelques autres localités, en capturant prisonniers et canons. Au nord-ouest de Verdun, les Américains ont pris plus de vingt villages; ils atteignent Brieulles et Exermont; le nombre des prisonniers augmente sans cesse.

Malgré le temps défavorable, l'aviation est très active : en un jour, les escadrilles alliées détruisent 112 appareils, et jettent 50 tonnes de projectiles sur les lignes allemandes. En une seule journée, le lieutenant français Fonck abat 6 avions ennemis.

— Le front italien reste assez calme; on ne signale que des actions d'artillerie et des combats d'avant-postes.

— La débâcle des Bulgares s'aggrave; leur territoire est envahi; les Anglo-Grecs remontent la Stroumitza. Les Serbes ont pris Velès. La progression est générale sur tout le front, et les Alliés font de nouvelles et importantes captures de prisonniers et de matériel.

29 sept. (dim.). — L'armée anglo-franco-belge développe son succès; elle réalise une avance de 14 kilomètres; elle enlève Dixmude, atteint la route Roulers-Menin, dégage Ypres, capture 9.000 prisonniers et 200 canons. La bataille se poursuit furieuse, de la Scarpe à Saint-Quentin; les Anglo-Américains débordent Cambrai, et avancent sur tout le front; en liaison avec nos troupes, ils encerclent Saint-Quentin; en trois jours, ils ont fait plus de 22.000 prisonniers, et ont pris plus de 300 canons. L'armée de Mangin refoule énergiquement l'ennemi au nord du Chemin des Dames, et s'empare de plusieurs villages. Celle de Gouraud poursuit ses attaques en Champagne, et obtient des résultats importants. Au nord-ouest de Verdun, les Américains repoussent victorieusement de fortes contre-attaques allemandes.

En dépit du temps très mauvais, des groupes de 50 avions alliés ont bombardé et mitraillé l'ennemi, et lui ont abattu 45 appareils.

— En Orient, les armées alliées poursuivent leur avance : elles occupent Brod et Ochrida; la cavalerie française est entrée à Uskub. Le nombre des canons capturés depuis le début de l'offensive dépasse 350.

Le général Franchet d'Esperey a reçu à Salonique les parlementaires bulgares. L'armistice demandé par la Bulgarie lui a été accordé, les plénipotentiaires ayant accepté sans réserve toutes les conditions que le général leur a stipulées au nom des gouvernements de l'Entente. Les hostilités sont suspendues avec la Bulgarie, et Franchet d'Esperey va procéder immédiatement à l'exécution des conditions de l'armistice.

— En Palestine, les troupes du général Allenby chassent l'ennemi de ses positions du Jourdain supérieur; elles ont capturé, à ce jour, plus de 50.000 prisonniers et 325 canons.

30 sept. (lun.). — L'armée belge et les troupes alliées de Belgique accentuent leur progression : les Anglo-Franco-Belges sont parvenus aux abords de Roulers; malgré de puissantes contre-attaques de l'ennemi, ils menacent Menin; le nombre des prisonniers et des canons capturés s'accroît sans cesse. De Cambrai à Saint-Quentin, les Britanniques réalisent d'importants progrès, malgré le mauvais temps et la résistance opiniâtre des Allemands; ils font de nombreux prisonniers. Les armées françaises qui attaquent au sud de Saint-Quentin ont franchi la route qui va de cette ville à La Fère. Entre l'Ailette et l'Aisne, tout le plateau au nord de Vailly a été conquis et dépassé, et l'armée Mangin s'avance vers l'est, des deux côtés du Chemin des Dames; une division italienne a pris Soupir, à l'est de Vailly. L'armée Berthelot attaque entre la Vesle et l'Aisne, enlève trois villages, et fait 1.600 prisonniers. L'armée Gouraud continue en Champagne son offensive : elle s'empare de plusieurs localités, entre autres de Sainte-Marie-à-Py. Dans la région de la Meuse, les Américains consolident leurs positions.

Les aviateurs alliés abattent 67 avions et 17 ballons. Ils harcèlent continuellement les troupes ennemies. Pendant le mois de septembre, ils ont détruit près de 800 appareils allemands.

— Le vapeur américain *Ticonderago* a été torpillé et coulé; il y a 181 victimes.

1er oct. (mar.). — Les troupes belges, françaises et britanniques, sous le commandement du roi Albert, marchent sur Roulers et sur Menin; elles ont franchi la Lys entre Wervicq et Comines. Les armées britanniques sont entrées dans Cambrai, et se battent dans les faubourgs de la ville, incendiée par les Allemands; elles chassent l'ennemi des hauteurs qu'il occupait au sud du Catelet. L'armée anglaise de Rawlinson et l'armée française de Debeney refoulent les Allemands, et entrent dans Saint-Quentin, l'ennemi résiste encore avec opiniâtreté aux extrémités de la ville, que les flammes dévorent. Les troupes de Berthelot enlèvent les plateaux entre l'Aisne et Reims, et font 2.100 prisonniers. Celles de Gouraud progressent en Champagne, méthodiquement et sûrement : elles se sont emparées de Binarville et de Condé-lès-Autry, en capturant de nombreux prisonniers, un matériel considérable, notamment de 200 à 300 wagons.

— En Serbie, les mouvements des armées de Franchet d'Esperey continuent à s'effectuer dans les conditions prévues. L'armistice avec la Bulgarie remet aux Alliés le contrôle des chemins de fer. Cette stipulation coupe les communications des empires centraux avec l'Orient. Le tsar Ferdinand annonce l'armistice au Sobrianié bulgare.

— En Palestine, le général Allenby poursuit sa marche vers le nord. Une division turque, forte de 10.000 hommes, capitule sans conditions.

2 oct. (mer.). — Dans les Flandres, les troupes alliées continuent à gagner du terrain. Plus au sud, l'ennemi bat en retraite des deux côtés du canal de la Bassée, serré de très près par les Britanniques. Les Allemands sont complètement rejetés de Saint-Quentin, et nos troupes, progressant à l'est et au sud de la ville, s'emparent de Moy. Sur le front de la Vesle, nous avons accentué notre avance, et enlevé cinq villages. En Champagne, nous avons amélioré nos positions, et pris pied dans les hauteurs au sud de Montbois.

L'aviation continue son travail : elle abat 47 appareils, bombarde l'arrière-front ennemi et Trèves. Les avions allemands ont jeté cette nuit une vingtaine de bombes sur Châlons-sur-Marne, et d'autres dans les environs. Un hôpital d'évacuation a été atteint : on compte, parmi les malades, une soixantaine de morts et autant de blessés.

— Des navires de guerre italiens et des croiseurs britanniques, protégés par des torpilleurs et des sous-marins alliés, ont réussi à passer à travers les champs de mines, et à pénétrer près du mouillage de Durazzo qu'ils ont bombardé jusqu'à la destruction complète de la base et des navires autrichiens qui y étaient mouillés.

— L'occupation de la Bulgarie par les troupes alliées se poursuit sans incident. Les divisions austro-allemandes qui s'y trouvaient remontent vers le nord.

— En Palestine, l'armée Allenby a occupé la ville de Damas, et a fait 7.000 nouveaux prisonniers.

— Dans l'Afrique-Orientale, les Allemands poursuivis par les Anglo-Portugais sont contraints de traverser la rivière Rovuma, abandonnant une grande quantité de matériel et de nombreux prisonniers. Ils se retirent à l'intérieur des forêts.

3 oct. (jeu.). — Les troupes franco-belges progressent ; elles arrivent devant Roulers, et repoussent les contre-attaques de nouvelles divisions allemandes. Les Britanniques se sont emparés d'Armentières, ont chassé l'ennemi de Lens et de La Bassée, ainsi que des positions qu'il avait fortement organisées entre ces villes, et qu'il tenait depuis 1914. Entre Cambrai et Saint-Quentin, Anglais et Américains forcent le passage du canal de l'Escaut, à Gouy et au Catelet, enlèvent ces deux localités, ainsi que d'autres villages, et font un grand nombre de prisonniers. Nos troupes livrent de durs combats dans la région de Saint-Quentin, entre Lesdins et Sequehart. Sur le front de la Vesle, elles poursuivent leur avance, et prennent Loivre. Au nord-ouest de Reims, elles enlèvent Cormicy. En Champagne, elles élargissent leurs gains au nord de Somme-Py, s'emparent de Challerange, et font 2.800 prisonniers.

Les aviateurs alliés jettent 65 tonnes d'explosifs sur les lignes ennemies, et abattent 45 appareils.

— Les Autrichiens se replient en Albanie, poursuivis par les Italiens qui leur font des prisonniers.

— Le prince Max de Bade est nommé chancelier d'Allemagne en remplacement du comte Hertling démissionnaire.

— Le navire espagnol *Francoli* a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand.

4 oct. (ven.). — L'armée belge, avec ses alliés, continue la série des actions de détail qui ont permis de dégager les crêtes des Flandres, les villes d'Ypres, de Dixmude, et d'occuper le cours de la Lys, d'Armentières à Werwicq. Depuis le 28 septembre, elle a capturé 10.500 prisonniers, dont plus de 200 officiers, 350 canons, 200 mortiers de tranchée et 600 mitrailleuses. Les Britanniques progressent dans le secteur Lens-Armentières ; ils arrivent à 7 kilomètres de Lille. Au sud de Cambrai, ils font 4.000 prisonniers, au cours de durs combats qu'ils livrent avec l'armée française de Debeney. Plus au sud, nous enlevons Lesdins, Morcourt, et nous capturons 500 prisonniers et 4 canons. En Champagne, les Franco-Américains réalisent une sérieuse avance au nord d'Aubérive et de Somme-Py ; les villages de Vaudesincourt, Dontrien, Saint-Souplet, et les bois de Grand-Bellois sont conquis ; nous progressons plus à l'est, et prenons pied sur le plateau d'Orfeuil. A notre droite et à l'ouest de la Meuse, les Américains enlèvent la cote 240, ainsi que les villages de Gesnes, Fléville, Chéhéry et Forges.

Les aviateurs alliés bombardent sans relâche l'ennemi, et ravitaillent les troupes de l'Entente ; ils abattent 54 appareils allemands.

— En Albanie, les Italiens, après avoir occupé Bérat, se dirigent sur El-Bassan, le long de la vallée du Devoli.

— L'exécution des clauses de l'armistice bulgare a commencé. Les troupes alliées, en Serbie, sont en contact avec les Austro-Allemands au sud de Vranjé.

— En présence des sauvageries que les Allemands commettent sur les territoires qu'ils sont obligés d'abandonner, le gouvernement français avertit solennellement l'Allemagne qu'il usera de représailles. La déclaration se termine ainsi :

... Le peuple allemand, qui participe à ces forfaits, en supportera les conséquences. Les auteurs et les ordonnateurs de ces crimes en seront rendus responsables moralement, pénalement et pécuniairement. Vainement, ils chercheront à échapper à l'inexorable expiation qui les attend. Le compte à régler est ouvert. Il sera soldé.

— L'Autriche-Hongrie menaçant de mort les aviateurs alliés faits prisonniers après avoir jeté des tracts, le gouvernement de la République française a fait savoir au gouvernement austro-hongrois qu'il *exercerait des représailles, en infligeant, dans la proportion du double, la même peine aux officiers autrichiens tombés entre nos mains.*

5 oct. (sam.). — L'Allemagne chancelle sous les coups que le maréchal Foch ne cesse de lui asséner. Ses troupes se replient à l'est du canal de l'Escaut, et, comme toujours, elles ne laissent que des ruines ; elles ont incendié Douai. Nos armées les refoulent au nord de Saint-Quentin, et leur font des prisonniers. La retraite allemande est générale au nord de Reims, sur un front de 45 kilomètres. Les victorieuses attaques de nos troupes, en collaboration avec les forces américaines, ont contraint l'ennemi à un repli sur la Suippe et sur l'Arne, que nous avons déjà franchies en plusieurs points ; le fort de Brimont et le massif de Moronvilliers sont tombés en notre pouvoir : la ville de Reims est dégagée. L'attaque américaine continue à l'ouest de la Meuse ; l'ennemi, retranché dans de fortes positions, oppose une vive résistance par ses feux d'artillerie et de mitrailleuses.

— Les Austro-Allemands sont refoulés en Albanie.

— La reddition des troupes bulgares a commencé. Le roi Ferdinand a abdiqué en faveur de son fils Boris.

— En Syrie, les Alliés font encore 15.000 prisonniers, parmi lesquels de nombreux officiers, dont 4 généraux.

— Pour conjurer le désastre qui les menace, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie demandent à négocier la paix. Les trois gouvernements ennemis ont fait transmettre au président Wilson une note demandant « la conclusion immédiate d'un armistice général sur terre, sur mer et dans les airs, et à entamer sans délai des négociations de paix ». Ces négociations auraient pour base les quatorze articles du message du 8 janvier 1918 du président Wilson, et les quatre points de son discours du 12 février de la même année. On tiendrait compte également de ses déclarations du 27 septembre dernier.

6 oct. (dim.). — Les Britanniques progressent au nord de Saint-Quentin ; ils enlèvent Montbrehain et Beaurevoir, après de vifs combats, et font plus de 1.000 prisonniers. Dans la même région, nos troupes s'emparent de Remaucourt, de la ferme Tilloy, et de plusieurs bois organisés en points d'appui ; elles capturent plusieurs centaines de prisonniers. Au sud de l'Ailette, des unités italiennes ont enlevé, dans le secteur Ostel-Soupir, de nombreuses organisations fortifiées par les Allemands. Au nord de Reims, nos troupes, ayant franchi la Suippe, ont été furieusement contre-attaquées par l'ennemi qui a été repoussé en subissant des pertes sanglantes. Des combats non moins violents ont eu lieu plus à l'est, et nos soldats, malgré la résistance désespérée de leurs adversaires, ont débouché de Bétheniville, et gagné du terrain au nord et à l'est d'Arnes ; l'ennemi, éprouvant de lourdes pertes, a été contraint de se replier en désordre. Les Américains ont légèrement progressé ; ils livrent d'opiniâtres engagements entre la Meuse et le bois des Ogons.

Les aviateurs français abattent 21 appareils, et lancent des tonnes de projectiles sur l'ennemi. Les escadrilles anglaises bombardent les villes rhénanes.

— Les forces alliées poursuivent énergiquement les Austro-Allemands en Serbie, où elles s'emparent de Vranjé, et en Albanie, où elles occupent Dibra.

— Le gouvernement allemand adresse sa note, par l'intermédiaire de la Suisse, au président Wilson. Il le prie d'inviter tous les Etats belligérants à envoyer des plénipotentiaires pour ouvrir des négociations.

Au Reichstag, le nouveau chancelier Max de Bade déclare que le peuple désire la paix. Guillaume II, dans un ordre du jour à l'armée et à la marine, avoue que « l'heure est grave pour l'Allemagne ».

7 oct. (lun.). — Au nord de Saint-Quentin, la bataille se poursuit avec violence ; nos troupes avancent en brisant les attaques de l'ennemi, et en faisant un millier de prisonniers. A notre gauche, les soldats britanniques, après d'âpres combats, arrachent aux Allemands quelques lambeaux de notre territoire. Au nord-ouest de Reims, nous avons pris Berry-au-Bac et tout un système fortifié qui défendait les abords sud d'Isle-sur-Suippe. Sur tout le front de la Suippe et de l'Arne, malgré la résistance acharnée de l'ennemi, nos troupes ont enlevé les villages de Saint-Masmes et d'Hauviné. Plus à l'est, les Américains ont chassé les Allemands de Châtel-Chéhéry, et se sont emparés des hauteurs à l'ouest de l'Aire.

Le travail de l'aviation a été très gêné par le mauvais temps ; néanmoins, les escadrilles alliées ne sont pas restées inactives : elles ont bombardé les lignes de l'ennemi, et abattu une quinzaine d'appareils.

— En Serbie et en Albanie, les troupes austro-allemandes, pourchassées, se retirent en désordre, abandonnant 2.000 prisonniers, des canons et des mitrailleuses.

— La division navale française de Syrie est entrée dans le port de Beyrouth.

8 oct. (mar.). — Les armées alliées attaquent sur tout le front, de l'Escaut à la Meuse. Entre Cambrai et Saint-Quentin, les Franco-Britannico-Américains avancent de 5 kilomètres sur une longueur de 42 kilomètres ; ils enlèvent de nombreux villages, dépassent les dernières positions Hindenburg, et atteignent la première ligne de repli allemande, qu'ils enfoncent entre Beaurevoir et Masnières. En Champagne, les Franco-Américains progressent sur le front de la Suippe, au nord de l'Arne et en Argonne, où ils chassent les Allemands des forêts. Au nord de Verdun, les Franco-Américains s'emparent des fortes positions de Brabant, Consenvoye, Haumont, Beaumont, et rejettent l'ennemi des endroits où s'est déroulée la lutte désespérée pour Verdun. Sur l'ensemble du front, les Allemands ont perdu plusieurs milliers de prisonniers, de nombreux canons et un énorme matériel.

9 oct. (mer.). — Les armées britanniques de Horne, Byng et Rawlinson, l'armée américaine de Lewis et l'armée française de Debeney ont enlevé et dépassé la position Hindenburg-Siegfried entre Cambrai et Saint-Quentin. Cambrai a été repris par les Canadiens et les Anglais, mais la ville saute par l'explosion de mines à retardement posées par l'ennemi. Les Alliés progressent largement vers l'est, sur toute la ligne, en refoulant les troupes allemandes qui leur abandonnent plus de 12.000 prisonniers et 200 canons. En Champagne, nos troupes progressent au nord de l'Arne, franchissent l'Aisne à Montcheutin, enlèvent Senuc, et capturent 800 prisonniers, des canons et des mitrailleuses. A l'ouest de la Meuse, les Américains forcent les lignes allemandes entre Cunel et Romagne-sous-Montfaucon. Dans l'Argonne, ils occupent d'importantes hauteurs au sud de Marcq, et rejoignent les Français à Lançon ; ils font plus de 2.000 prisonniers.

Les escadrilles alliées détruisent une vingtaine d'appareils, et bombardent les troupes ennemies.

— En Serbie, les troupes franco-serbes poussent leur conquête vers le nord ; elles poursuivent les forces austro-allemandes, leur capturent un millier de prisonniers et 30 canons. En Albanie, les Italiens occupent El-Bassan, et font de nombreux prisonniers.

— Le président Wilson, répondant à la note de l'Allemagne, dit qu'il ne peut être question d'armistice aussi longtemps que les armées ennemies n'auront pas évacué tous les territoires envahis, et qu'il ne peut être question de conversation si le chancelier impérial n'accepte pas les quatorze conditions, ni avant qu'on sache au nom de qui il parle.

10 oct. (jeu.). — Les Britanniques poursuivent leur avance ; ils enlèvent Le Cateau ainsi qu'une demi-douzaine de villages, et ils atteignent la ligne générale de la Selle. En liaison avec eux, nos troupes bousculent l'ennemi, malgré sa résistance sérieuse, s'emparent de nombreux villages et progressent de 6 kilomètres à l'est de Saint-Quentin. Au sud de l'Oise nous avons enlevé Servais, et fait des prisonniers. Entre l'Ailette et l'Aisne, la pression exercée par nos troupes, opérant avec des unités italiennes, contraint les Allemands à abandonner plusieurs localités et à se replier au delà du canal de l'Oise ; nous avons franchi l'Aisne à l'est d'Œuilly et gagné du terrain au nord de Berry-au-Bac, en faisant des prisonniers. En Champagne, l'ennemi, épuisé par de durs et longs combats, bat en retraite dans la direction de l'Aisne : notre infanterie bouscule ses arrière-gardes, enlève Liry, Monthois, Challerange, passe l'Aisne à Termes et occupe la station de Grandpré, où nous avons fait de nombreux prisonniers. Les Américains chassent les Allemands de l'Argonne, et, plus à l'est, s'emparent de la côte Dame-Marie. Sur la rive droite de la Meuse, les troupes franco-américaines brisent toutes les contre-attaques de l'ennemi et lui enlèvent les hauteurs à l'est de Sivry ; elles font des prisonniers.

— Les troupes italo-franco-serbes poursuivent avec succès leur progression vers le nord, en Albanie et en Serbie.

— En Palestine, les troupes du général Allenby occupent Beyrouth, et font encore plusieurs milliers de prisonniers.

— Le *Leinster*, un des principaux paquebots-poste faisant le service entre l'Angleterre et l'Irlande, a été torpillé ; il y a 600 victimes.

Le paquebot japonais *Hirano-Maru*, se rendant de Yokohama en Angleterre, a été torpillé : il y a plus de 200 victimes, parmi lesquelles beaucoup de femmes et d'enfants.

11 oct. (ven.). — En Belgique, les Allemands ont déclenché une violente attaque sur Roulers ; ils ont été complètement repoussés par les Belges. Sur le front britannique, ils résistent sur la ligne de la Selle en se repliant lentement, mais ils se retirent vite de leurs positions au sud de la Sensée ; les Anglo-Américains se sont emparés de dix villages. Au nord de l'Aisne, nous faisons de grands progrès. Sur le Chemin des Dames, les Franco-Italiens, continuant brillamment leur avance, enlèvent une demi-douzaine de localités. En Champagne, l'ennemi se voit forcé d'abandonner, sur un front de 60 kilomètres, toutes les positions qu'il défendait de la Suippe à l'Arne. Précédée par la cavalerie talonnant les arrière-gardes allemandes, notre infanterie avance de 10 kilomètres, s'empare de quatorze villages, et arrive à 3 kilomètres de Vouziers, après avoir capturé de nombreux prisonniers et un énorme matériel. Des deux côtés de la Meuse, de furieuses contre-attaques et une résistance désespérée de l'ennemi ne réussissent pas à arrêter l'avance des divisions françaises et américaines.

De nombreux incendies, allumés par l'ennemi dans les villages, attestent l'intention systématique des Allemands de tout détruire avant leur retraite.

— Les armées grecques réoccupent l'est de la Macédoine ; elles ont atteint la frontière bulgare à Stoulitsa et repris possession de Cavala. En Serbie, les troupes franco-serbes poursuivent les Austro-Allemands, et font de rapides progrès. En Albanie, les Italiens continuent à refouler les Autrichiens.

12 oct. (sam.). — La retraite allemande s'accentue et se précipite sous l'énergique pression des troupes alliées, que précède la cavalerie. Les Britanniques approchent de Lille, et sont aux abords de Douai ; l'armée Mangin est à 4 kilomètres de Laon, et dépasse le Chemin des Dames ; l'armée Berthelot franchit l'Aisne et la Retourne et progresse d'une dizaine de kilomètres. En Champagne, la défaite allemande est complète : l'armée Gouraud enlève Vouziers, et sa cavalerie arrive devant Attigny ; en quinze jours, elle a capturé 21.600 prisonniers, dont 500 officiers, 600 canons, 3.500 mitrailleuses, plusieurs centaines de wagons et un énorme matériel de guerre ; elle a délivré trente-six localités du joug qu'elles subissaient depuis 1914. A l'est de la Meuse, de violents combats se sont déclenchés dans le bois des Caures, et sur les deux rives du fleuve les Franco-Américains progressent en faisant, en quinze jours, près de 18.000 prisonniers.

— Les troupes franco-serbes battent les Austro-Allemands au sud de Nich. Le butin de la campagne des armées alliées, depuis un mois, s'élève à 90.000 prisonniers et plus de 2.000 canons.

Le gouvernement serbe quitte Salonique pour aller s'installer à Uskub.

— Le roi Boris reçoit des officiers français à Sofia. Le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, a quitté la ville, et le gouvernement allemand, en remettant ses passeports au ministre de Bulgarie à Berlin, ordonne le départ de tous les sujets bulgares qui se trouvent en Allemagne.

— L'Allemagne adresse sa réponse au président Wilson. Elle accepte en principe les conditions imposées et la demande d'évacuation. Elle réserve toutefois le mode d'application du programme de paix du président des Etats-Unis, et propose la création d'une commission mixte au sujet de l'abandon des territoires envahis.

13 oct. (dim.). — Les troupes britanniques progressent au nord de Douai, et s'emparent d'une partie de la ville. En liaison avec des divisions américaines, elles avancent au sud du Cateau et au nord de Solesmes. Nous avons pris La Fère, Laon et tout le massif de Saint-Gobain : l'armée Mangin, en collaboration avec des troupes italiennes, pousse ses conquêtes au nord et à l'est. Nous avons fait des prisonniers. Sur les deux rives de la Meuse, les Franco-Américains brisent les tentatives violentes et répétées de l'ennemi pour les déloger des positions qu'ils ont conquises. L'ennemi, continuant ses ravages, pille, mine, incendie systématiquement toutes les localités qu'il est forcé d'abandonner.

— En Serbie, les troupes serbes se sont emparées de Nich, et en Haute-Serbie les Français ont occupé Prizrend et Mitrovitza. Un régiment français entre à Sofia.

— Pour intimider la Turquie, la flotte russe de la mer Noire, battant pavillon allemand, est arrivée devant Constantinople, et tient la ville sous la menace de ses canons.

— Le gouvernement espagnol décide la réquisition des navires allemands, dans ses ports, jusqu'à concurrence de soixante-deux.

14 oct. (lun.). — En Flandre, l'armée britannique, en direction de Courtrai, s'empare de quatre villages, et avance de 7 kilomètres ; les Belges, en direction de Ingelmunster et de Thourout, progressent de 8 kilomètres, et enlèvent six villages ; les Français s'emparent des plateaux de Geite, d'Hooglade, de Itenberg, de quatre villages et de la ville de Roulers. Le nombre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse 10.000 ; les Alliés ont capturé de nombreux canons et un matériel de guerre considérable. Avant leur départ, les Allemands incendient villes et villages après les avoir pillés et minés. Comme l'a fort bien dit le ministre anglais M. Balfour : « *Brutes ils étaient, brutes ils restent* ». Les Britanniques progressent au sud de la Lys, et repoussent avec succès les attaques ennemies au nord du Cateau, aux environs de Solesmes. Nous avons rejeté les Allemands au delà du canal de l'Aisne, au sud de Château-Porcien ; nous avançons au nord de l'Oise, et, avec la coopération des troupes italiennes, nous enlevons et dépassons Sissonne. Plus à l'est, nous progressons largement au nord de l'Aisne. Au nord de Verdun, les Franco-Américains ont repris leur avance ; ils ont dépassé Cunel et Romagne, et ont fait un millier de prisonniers.

Le butin total fait en trois mois (depuis le 15 juillet) par les troupes alliées opérant en Belgique et en France est de : 320.000 prisonniers, 6.200 officiers, 4.500 canons, 27.000 mitrailleuses ; plus un matériel de guerre énorme.

— La libération de la Serbie marche à grands pas. Toute la Macédoine Orientale est aux mains des Grecs.

— La Turquie, par l'intermédiaire de l'Espagne, envoie sa demande de paix au président Wilson.



Le Poilu. — « Tu veux être un héros, mon brave Américain, cela te sera bien facile.
Le Sammy. — Yes... je n'aurai qu'à faire comme toi »



Les bulletins de Ludendorff. — Ils nous ont encore enlevé de quinze à vingt kilomètres..
— Annonçez : « Les Alliés commencent à nous faire quelques avances »



Le kaiser. — « Mais il y a erreur, messieurs les Américains. Je comptais que vous ne deviez venir que dans trois ans.



Autrichiens. — « Eh ben, quoi ?... notre empereur nous disait d'imiter toujours les Allemands... ils ont reçu une plus belle pile que nous ! »
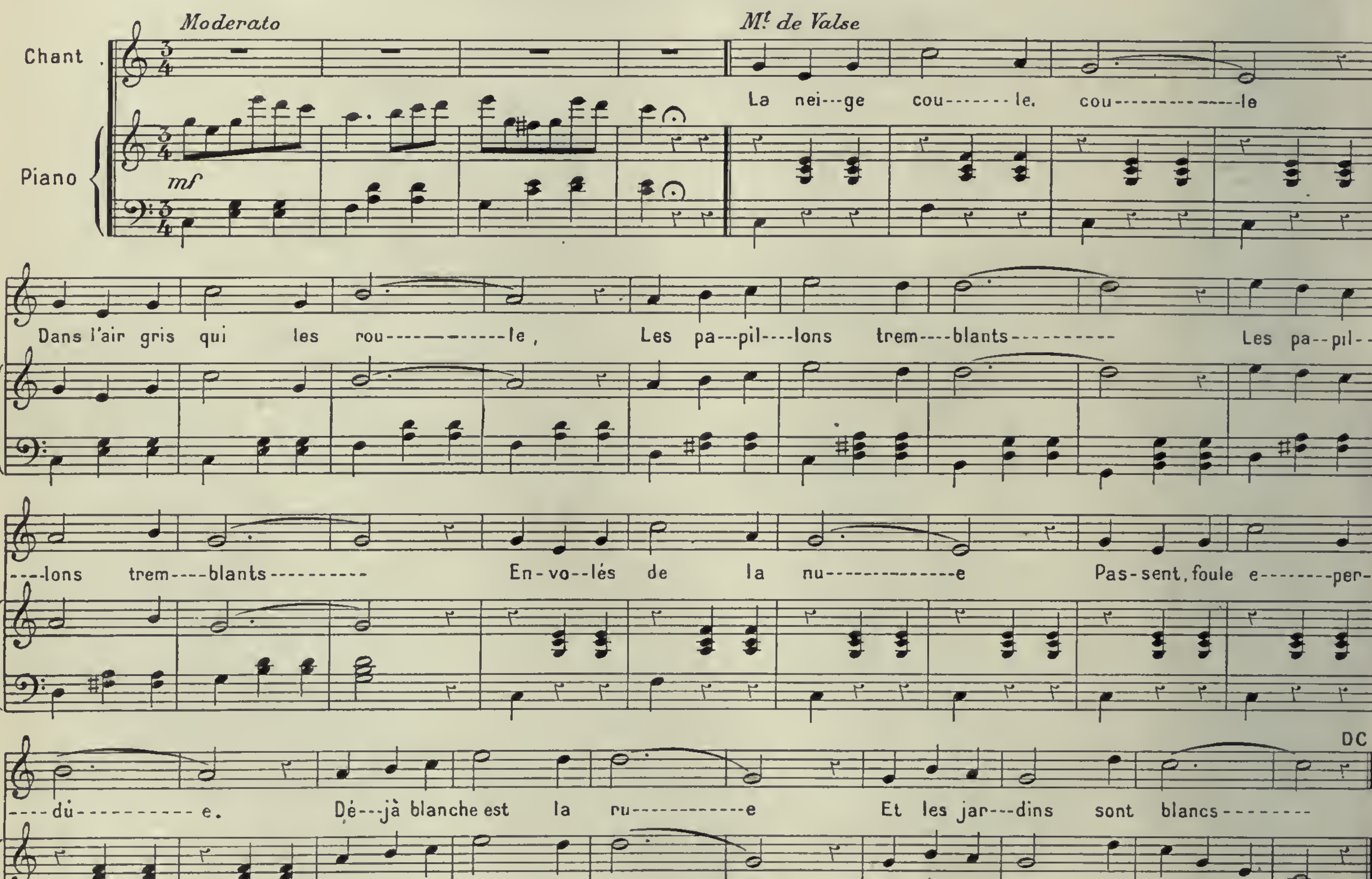


Notre victoire leur fait changer de ton... « Illustrissimes Espagnols ».

(Henriot, *La Liberté*).

LA NEIGE

Mélodie extraite des *Chants de l'Enfance*, par Claude Augé.



Sous le ciel bas qui crève,
Un silence de rêve
Plane, et tout à l'air mort. (*bis*)
La muette avalanche
Couvre l'herbe et la branche,
Et la feuille qui penche
Et la maison qui dort.



Douce ensevelisseuse,
La neige paresseuse
Nivelle, en sa toison, (*bis*)
La colline lointaine
Et la forêt hautaine
Et la ville incertaine
Qui fume à l'horizon.

Conformément à la décision du Gouvernement militaire de Paris, nous avons dû supprimer, jusqu'à nouvel ordre, toutes les annonces destinées à l'étranger. — Nous reprendrons notre « Petite Correspondance » dès que cette décision sera rapportée.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Geosley.



Les deux couronnes.

(Lucien Métivet, *Le Journal*).



« Papa sait-il qu'on est vainqueur ?

(Abel Faivre, *L'Echo de Paris*).



Nos bons accapareurs. — « Diable ! ils sont capables de finir la guerre avant que j'aie consommé toutes mes provisions ! »

(Chaperon Jean, *Le Journal*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Octobre 1918 au 14 Novembre 1918

15 oct. (mar.). — Les forces alliées combattant dans les Flandres ont sensiblement avancé leur ligne : les Français arrivent à Lichtervelde et au delà de la voie ferrée de Roulers-Lichtervelde ; les Belges enlèvent Lendelede ; les Britanniques s'emparent de Menin, Werwicq, et progressent jusqu'aux abords de Courtrai. En deux jours, les Alliés ont fait en Flandre plus de 12.000 prisonniers, et pris plus de 100 canons. Entre l'Oise et l'Aisne, au sud de la Serre, nous avons enlevé Remies, Barenton-Cel, Monceau-le-Waast et Pouilly-sur-Serre : 400 prisonniers sont restés entre nos mains. Plus à l'est, nous nous sommes emparés de La Selve et de Nizy-le-Comte. A l'ouest de Rethel, nous avons pris Nanteuil-sur-Aisne. A l'ouest de Grandpré, nous avons progressé au delà de l'Aisne, enlevé Olizy, Termes et la route de Vouziers à Grandpré : nous avons fait 1.200 prisonniers. Les troupes franco-américaines continuent leurs attaques sur les deux rives de la Meuse ; elles rencontrent une résistance acharnée de la part de l'ennemi, qui a reçu des renforts : à l'ouest du fleuve, elles s'emparent de plusieurs points fortifiés, et font des prisonniers ; à l'est, elles gagnent du terrain.

Les reconnaissances de notre aviation d'observation ont permis de reconnaître de multiples incendies allumés par l'ennemi dans toutes les régions où il est obligé de reculer.

— La révolution a éclaté en Bohême : les Tchèques se battent dans les rues de Prague contre les troupes allemandes et hongroises.

— En Albanie, les Italiens poussent leur offensive vers le nord, et s'emparent de Durazzo où ils capturent des prisonniers et du matériel. En Serbie, les Serbes progressent sur la rive gauche de la Morava, et la cavalerie française entre à Pirot.

— Le président Wilson répond à l'Allemagne. Sa réponse, énergique, très mesurée, peut se résumer ainsi :

1° *Les conditions d'un armistice doivent être laissées au jugement des conseillers militaires alliés ;* 2° *Aucune négociation possible, tant que persisteront les pratiques illégales et inhumaines des armées allemandes, qu'il considère avec horreur et le cœur enflammé ;* 3° *Les Alliés doivent savoir, sans équivoque, si le gouvernement allemand à qui ils ont affaire représente vraiment la nation.*

Le gouvernement américain annonce qu'il continuera à envoyer en Europe 250.000 hommes par mois, ainsi que du matériel adéquat.

16 oct. (mer.). — Les armées alliées opérant dans les Flandres, sous les ordres du roi Albert, continuent leurs attaques victorieuses de Dixmude à la Lys ; elles délivrent plus de vingt villages : les Belges, notamment, se sont emparés de Thourout ; les Français, de Lichtervelde et Ardoye ; les Anglais, de Comines, et ils ont pénétré dans Courtrai. Des milliers de prisonniers et de nombreux canons sont tombés entre leurs mains. Les Britanniques franchissent la Lys entre Menin et Armentières, et poursuivent l'ennemi entre Lille et Douai. Nous avons réalisé quelques progrès locaux au nord de Sissonne, où nous nous sommes emparés de Notre-Dame-de-Liesse. Au nord d'Asfeld, nous avons arrêté une violente contre-attaque dans la région de Saint-Germainmont. Au sud de Rethel, nous avons pris le village d'Acy, et, à l'ouest de Grandpré, celui de Talma. Les Franco-Américains continuent leur poussée des deux côtés de la Meuse.

— En Albanie et en Serbie, l'ennemi recule toujours vers le nord, abandonnant des prisonniers et des canons.

— Les troupes anglo-françaises du général Allenby terminent la conquête de la Syrie sans rencontrer de résistance sérieuse.

17 oct. (jeu.). — En Belgique, le recul allemand continue sous la poussée victorieuse des troupes alliées : l'armée belge occupe Ostende, Ingelmunster, et la cavalerie est aux portes de Bruges : les Français ont pris Pitthem, Meulebeke et Wynghem ; les Anglais franchissent la Lys au sud de Courtrai, et arrivent aux abords de Tourcoing. Les Britanniques, continuant sans arrêt leur progression entre Lille et Douai, s'emparent de ces deux villes. Les Anglo-Américains triomphent de la résistance ennemie au nord-est de Bohain, ainsi que sur le front au sud du Cateau, où ils enlèvent quelques villages ; les Anglo-Français progressent au nord de l'Oise, et s'emparent d'Aubigny-les-Fermes ; au cours de ces opérations les Alliés ont fait plus de 3.000 prisonniers. Dans la région de l'Oise, nos troupes obtiennent des gains notables : elles enlèvent Petit-Verly, Marchavenne, Mont-d'Origny, et font plus de 1.500 prisonniers. Entre l'Aisne et l'Aire, les Allemands contre-attaquent avec violence à l'ouest de Grandpré ; ils sont repoussés, et nous progressons au nord d'Olizy. Les Américains brisent les contre-attaques de l'ennemi dans le bois de la Grande-Montagne, dans la région de Champigneulle et du bois des Loges ; ils ont pris et dépassé Grandpré et ils ont fait un millier de prisonniers.

— La libération de la Serbie marche à grands pas : les troupes alliées avancent vers le nord et l'ouest. La cavalerie française, soutenue par des bandes de comitadjis serbes, est arrivée à la frontière du Monténégro, après s'être emparée de convois autrichiens comprenant plus de 3.000 voitures et une grande quantité de matériel. Elle est entrée dans Ipek où elle a capturé 600 prisonniers, dont 25 officiers, des mitrailleuses et un énorme dépôt de grains.

18 oct. (ven.). — Les Allemands, battus dans les Flandres, se replient en abandonnant une large bande de terrain de Bruges à Douai. Les villes de Bruges, Roubaix, Tourcoing et une vingtaine d'autres localités sont délivrées du joug de l'ennemi, qui laisse plus de 5.000 prisonniers et des canons aux mains des Alliés. Dans la région de Douai et Cambrai, les Britanniques avancent et s'emparent de plusieurs villages ; en collaboration avec les Américains et en liaison avec les Français, ils font des progrès sensibles, enlèvent Wassigny, Ribeauville, d'autres villages au sud du Cateau et font près de 4.000 prisonniers. A l'ouest de l'Oise, nous nous emparons de Mennevret, de la forêt d'Andigny et de trois autres villages. Plus au sud, nos avant-gardes poursuivent l'ennemi entre



Décembre, d'après le Grand Calendrier et Compost des Bergers (fin du XVe siècle).

Au 1er décembre, le Soleil, à Paris, se lève à 126° environ du point Nord de l'horizon. — Vers le 22 décembre, le Soleil quitte la constellation du Sagittaire pour entrer dans celle du Capricorne : c'est le solstice d'hiver, et le commencement de la saison d'Hiver ; à partir du solstice d'hiver, la durée des jours augmente : cette augmentation, jusqu'à la fin du mois, se fait sentir le soir, alors qu'il y a toujours diminution le matin. — Du 9 au 12 décembre, essaim d'étoiles filantes, ce sont *les Géminides* (radiant : la constellation des Gémeaux).

Décembre 1918. — Le 1er décembre 1918, à Paris, le Soleil se lève à 7 h. 23 m. et se couche à 15 h. 55 m. : la durée du jour est de 8 h. 32 m. ; le 31 décembre, le Soleil se lève à 7 h. 46 m. et se couche à 16 h. 1 m. : la durée du jour est de 8 h. 15 m. Durant le mois de décembre, les jours diminuent donc de 17 minutes.

L'Hiver commence le 22 décembre, à 15 h. 41 m. 35 s.

La N. L. a lieu le 3 à 15 h. 19 m. ; le P. Q., le 11 à 2 h. 31 m. ; la P. L., le 17 à 19 h. 17 m. ; le D. Q., le 25 à 6 h. 30 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er décembre 1918 : Vénus, à 11 h. 47 m. ; Mars, à 14 h. 19 m. ; Jupiter, à 2 h. 17 m. ; Saturne, à 5 h. 17 m. — *Eclipse.* Le 3 décembre, éclipse annulaire de Soleil : commencement à 12 h. 21 m. ; fin à 8 h. 22 m. Invisible à Paris.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

l'Oise et la Serre : nous occupons une dizaine de localités et faisons de nombreux prisonniers. Les Allemands résistent avec acharnement, aux deux trouées des Ardennes. De part et d'autre de Vouziers nous avons franchi l'Aisne sur un front de cinq kilomètres : le village de Vandy et plusieurs positions importantes sont tombés entre nos mains ; nous progressons dans la région boisée comprise entre Olizy et Grandpré : il y a plusieurs centaines de prisonniers. A l'ouest de la Meuse, les Franco-Américains avancent et s'emparent de Bantheville ; à l'est du fleuve ils repoussent les contre-attaques de l'ennemi au bois de la Grande-Montagne.

— La marche victorieuse des troupes alliées en Albanie et en Serbie continue sans arrêt.

19 oct. (sam.). — L'ennemi est refoulé de la mer du Nord à la Meuse. Les Belges occupent Zeebrugge, Heyst, atteignent la frontière hollandaise, et sont à mi-chemin de Bruges à Gand ; l'armée française des Flandres enlève le plateau et la ville de Thielt ; les Anglais arrivent à la route Courtrai-Tournai ; la Flandre-Occidentale est entièrement libérée. Les troupes britanniques s'emparent de Denain et de Marchiennes ; en liaison avec les Américains et les Français, elles progressent sensiblement du Cateau à la région de Guise : plusieurs villages, des centaines de prisonniers et de nombreux canons tombent entre les mains des Alliés. La 1re armée française bouscule l'ennemi sur la rive ouest de l'Oise, enlève Ribémont et plusieurs villages, capture en deux jours 3.000 prisonniers, 20 canons, une quantité considérable de mitrailleuses, un important matériel de guerre parmi lequel un train complet de munitions. L'armée Mangin enfonce la ligne ennemie sur le front de la Serre, s'empare de Verneuil, Fay-le-Sec, Missy, et fait plusieurs milliers de prisonniers. Malgré la vive résistance de l'ennemi, nous avançons entre Sissonne et Château-Porcien, et nous faisons encore 700 prisonniers. Dans la région de Vouziers, la bataille continue avec un extrême acharnement : nous avons enlevé de formidables positions et le village de Chestres ; 400 prisonniers, 10 canons et beaucoup de mitrailleuses sont restés entre nos mains. A l'ouest de la Meuse, les Franco-Américains livrent de durs combats dans le bois des Loges.

Malgré la brume épaisse, les aviateurs alliés ont pris l'air ; ils ont abattu une trentaine d'appareils, et bombardé les troupes, les convois et les gares de l'ennemi.

— Les Alliés progressent toujours en Albanie et en Serbie.

— A la demande de paix faite par l'Autriche-Hongrie, le gouvernement des Etats-Unis répond par une fin de non-recevoir. Il reconnaît l'indépendance des nationalités opprimées, alors que le manifeste de l'empereur Charles ne leur accorde que l'autonomie. Il veut que l'Autriche-Hongrie renonce à son alliance avec l'Allemagne, avant d'entamer avec elle une conversation au sujet des conditions de paix.

20 oct. (dim.). — Les armées des Flandres poursuivent la libération de la Belgique : Belges, Français et Anglais, marchant en étroite liaison, forcent les Allemands à reculer, et réoccupent de nombreuses localités. Les Britanniques franchissent la Selle entre Denain et Le Cateau, s'emparent de plusieurs villages, et capturent 2.000 prisonniers ainsi qu'un certain nombre de canons. Malgré le mauvais temps, l'armée Debeney a élargi ses positions entre l'Oise et la Serre. Les troupes de Guillaumat progressent entre Serre et Aisne, et celles de Gouraud avancent à l'est de Vouziers en capturant une vingtaine de canons. A l'ouest de la Meuse et au nord de Verdun, les troupes franco-américaines continuent leur pression sur l'ennemi auquel elles font subir de lourdes pertes dans les contre-attaques qu'il déclenche. Les Allemands, renforcés de l'Oise à la Meuse, offrent une résistance acharnée.

Les nuages, le brouillard et la pluie gênent beaucoup les opérations aériennes, qui ne peuvent être effectuées qu'avec les plus grandes difficultés. Néanmoins, les pilotes alliés jettent 7 tonnes de bombes sur les gares, l'arrière-front, les troupes et les transports allemands.

Aujourd'hui a lieu l'ouverture de la souscription au 4e emprunt de la Défense nationale. A cette occasion, une manifestation grandiose a lieu à Paris. La capitale fait un accueil enthousiaste aux détachements de troupes qui défilent dans ses rues ; tous les Alliés sont représentés : Français, Britanniques, Italiens, Belges, Américains, Serbes, Portugais, Polonais, Brésiliens, Grecs, Tchéco-Slovaques. A cet important cortège s'ajoutent les délégations de nos grandes écoles militaires, les conscrits de la classe 20, les sociétés de gymnastique, les boy-scouts, etc.

21 oct. (lun.). — Les armées alliées progressent sur tout le front, malgré la résistance de plus en plus forte de l'ennemi. En Belgique, elles se rapprochent de l'Escaut. Des Flandres à l'Oise, les Britanniques, les Américains et les Français avancent ; 3.000 prisonniers sont faits au sud du Cateau. Entre l'Oise et la Serre, nos troupes ont repris leur progression, enlèvent deux villages et font des prisonniers. La bataille est acharnée sur les plateaux à l'est de Vouziers ; les Allemands contre-attaquent avec d'importants effectifs : nos troupes résistent à tous les assauts et maintiennent leurs positions. Nos alliés américains avancent lentement et au prix de grandes difficultés entre Grandpré et la Meuse. Au nord de Verdun, ils s'emparent de plusieurs positions, chassent l'ennemi du bois des Rappes et font des prisonniers. En Lorraine et en Alsace, des incursions dans les lignes allemandes nous ont permis de ramener des prisonniers.

— Les troupes françaises ont atteint le Danube dans la région de Vidin. Sur la Morava, les Serbes sont en contact avec des forces allemandes fortement retranchées.

— L'Allemagne, par l'intermédiaire de la Suisse, fait parvenir sa réponse au président Wilson ; mais cette réponse, bien allemande, manque de franchise et de loyauté. L'Allemagne laisse au président le soin de provoquer une occasion pour régler les détails de l'évacuation et de l'armistice, et entend les discuter sur la base de la situation et du rapport des forces ; elle nie, contre toute évidence, les dévastations systématiques et les attentats de la guerre sous-marine ; elle a, dit-elle, aboli le pouvoir arbitraire, et formé un gouvernement en accord avec les désirs de la représentation populaire : elle promet d'étendre la responsabilité du chancelier, et d'assurer l'autorité du Reichstag.

22 oct. (mar.). — Les Allemands reculent toujours en Belgique, où les Alliés les pressent vigoureusement ; les Français, commandés par le général Degoutte, ont fait 1.100 prisonniers dans la région de Deynze. Les troupes britanniques occupent Anzin et ont pénétré dans les faubourgs ouest de Valenciennes. L'armée Mangin progresse sur le front de la Serre ; celle de Gouraud livre de rudes combats à l'est de Vouziers, où les Tchéco-Slovaques ont enlevé le village de Terron-sur-Aisne. Sur le front de Verdun nous maintenons et développons tous nos gains, en dépit des violentes contre-attaques allemandes. De part et d'autre de la Meuse la lutte d'artillerie s'intensifie.

Les escadrilles alliées, malgré le temps très défavorable, bombardent les convois et les gares occupées par l'ennemi. Les usines de Kaiserslautern, les casernes de Metz et les stations de Mézières ont reçu un grand nombre de bombes.

— Les Franco-Serbes glanent un butin considérable : ils s'emparent, sur le Danube, d'un convoi de chalands chargés de marchandises et de farine ; ils capturent les archives et les bagages du général von Gallwitz, ainsi que beaucoup de matériel de guerre, et font 2.000 prisonniers.

23 oct. (mer.). — L'ennemi lutte opiniâtrément pour défendre, à son aile droite, la ligne de la Lys et de l'Escaut et, devant son centre, la ligne de la Serre et de l'Aisne, afin de protéger son mouvement de repli dans le nord. Malgré sa résistance, les troupes alliées l'obligent à reculer progressivement. L'armée française de Degoutte a progressé en Belgique sur la rive droite de la Lys, et s'est emparée de Waereghem en faisant 200 prisonniers. Au nord de Valenciennes, l'armée britannique de Horne enlève Bruay et fait 2.000 prisonniers. Au sud de Valenciennes, entre le canal de la Sambre et de l'Escaut, les armées Byng et Rawlinson ont remporté un brillant succès : elles ont enlevé de fortes positions, ainsi que les villages de Pommereuil, Forest, Romeries, Beaurain, Vertain, Bousies, Escarmain ; elles ont fait plusieurs milliers de prisonniers, et capturé de nombreux canons. Les armées Debeney et Mangin progressent toujours de Guise à l'Aisne et font des prisonniers. A l'est de l'Aisne, dans la région de Vouziers, l'armée Gouraud inflige à l'ennemi des échecs sanglants. Les Franco-Américains avancent au nord de Verdun. De Vouziers à l'est de la Meuse, les Allemands se battent en désespérés sur ce pivot vital de leur ligne ; ils y ont amené des forces considérables, appuyées par une artillerie nombreuse ; toutes leurs furieuses contre-attaques sont repoussées, avec pertes terribles pour eux, et les Franco-Américains les refoulent peu à peu.

Un brouillard épais rend l'activité aérienne à peu près nulle sur les fronts britannique et français. Plus favorisés par le temps, les aviateurs américains abattent 16 appareils sur les deux rives de la Meuse et bombardent les concentrations de l'ennemi.

— En Serbie, les forces alliées se sont emparées du massif de Bukovick, au nord-est d'Aleksinatz, et ont atteint les mines de Bor, au nord-ouest de Zayetchar.

24 oct. (jeu.). — On ne signale de Belgique qu'une avance de l'armée française à l'est de la Lys, au nord de Vitche. Les opérations des armées britanniques, dans les régions de la Sambre et de l'Escaut, se développent dans les conditions les plus heureuses. Nos alliés ont enlevé une douzaine de villages ainsi que d'importantes positions fortement organisées par l'ennemi ; ils ont capturé, en deux jours, 8.000 prisonniers et plus de 150 canons. Nos troupes avancent de l'Oise à la Serre, malgré la résistance des Allemands ; elles font plusieurs centaines de prisonniers. Sur les plateaux à l'est de Vouziers la lutte reste violente, sans qu'une solution commence à se dessiner. Au nord de Verdun, les Franco-Américains font quelques progrès et 200 prisonniers.

Nos escadrilles vont en reconnaissance à 70 kilomètres derrière les lignes allemandes et lancent des milliers de kilos de projectiles sur les régions occupées par l'ennemi. Les aviateurs anglais bombardent avec succès Mannheim, Coblence, Mayence et d'autres villes rhénanes.

— En Italie, des détachements français ont pénétré dans les positions autrichiennes du mont Sisemol et ont capturé 23 officiers et 720 hommes. Au sud d'Asiago, les troupes britanniques ont attaqué les tranchées ennemies et ont fait 220 prisonniers, dont 5 officiers. Les patrouilles italiennes ont capturé une centaine de prisonniers au nord du mont Vabella.

— En Serbie, les Français sont entrés dans Négotin. Les Serbes se sont emparés du massif de Menka, ont capturé 300 prisonniers et un important matériel. L'ennemi bat en retraite sur tout le front.

— Le président Wilson saisit les gouvernements alliés de la demande d'armistice faite par les empires centraux. Il conçoit cet armistice comme une capitulation pure et simple. Il juge qu'on ne peut pas se fier à la parole de ceux qui ont jusqu'à présent été les maîtres de la politique allemande, et renvoie la demande d'armistice aux états-majors alliés.

25 oct. (ven.). — De la Lys à la Meuse se livrent des combats acharnés. L'armée de Degoutte et celle de Plumer progressent à l'est de Courtrai et vers l'Escaut. Entre ce dernier fleuve et la Sambre, les armées britanniques de Horne et de Byng continuent leur pression énergique et font encore un millier de prisonniers. L'armée de Rawlinson, en liaison avec celle de Debeney, progresse dans la région au nord et au sud de Guise. Plus à droite, l'armée de Mangin avance en dépit de la résistance de l'ennemi qui contre-attaque vainement à plusieurs reprises, et fait 800 prisonniers. Entre Sissonne et Château-Porcien, sur un front de 25 kilomètres, l'armée de Guillaumat enlève des positions tactiques de grande importance, capture 2.000 prisonniers, 9 canons et de nombreuses mitrailleuses. A l'est de Rethel, l'armée de Gouraud enlève le village d'Ambly-Fleury, malgré la résistance désespérée des Allemands, fait 200 prisonniers et s'empare d'une grande quantité de mitrailleuses. Sur le front de Verdun, les Américains brisent de violentes contre-attaques et progressent lentement des deux côtés de la Meuse.

— Dans la région du mont Grappa, sur la Piave et au plateau d'Asiago, les Italiens se sont emparés de plusieurs positions occupées par les Autrichiens et ont fait 3.000 prisonniers, dont 84 officiers.

— Les Serbes ont battu l'armée austro-allemande dans la vallée de la Morava. Les patrouilles françaises ont franchi le Danube. Les troupes alliées poursuivent leur avance vers le nord et font des prisonniers.

26 oct. (sam.). — Les armées britanniques continuent leur progression dans la région de Valenciennes et sur la rive est de l'Escaut ; elles s'emparent de cinq ou six villages et font un millier de prisonniers. Entre l'Oise et la Serre, l'armée de Debeney exécute une poussée vigoureuse, bouscule l'ennemi et le rejette de plusieurs villages et de la rive est de l'Oise, où il se cramponnait avec énergie ; elle a fait de nombreux prisonniers. Entre Sissonne et Château-Porcien, les Allemands ont essayé de nous enlever les gains faits hier par l'armée Guillaumat ; ils ont renouvelé, à plusieurs reprises, leurs contre-attaques à gros effectifs, notamment au sud de Banogne et sur le moulin d'Herpy : ils ont essuyé de sanglants échecs et ont laissé entre nos mains 2.300 prisonniers. Au nord de Verdun, les Franco-Américains avancent dans le bois de Bourgogne.

— L'offensive semble se développer sur le front italien. Dans la région au nord-ouest du massif du mont Grappa, nos alliés repoussent les contre-attaques autrichiennes, et font 2.100 prisonniers, dont 47 officiers. Les troupes françaises ont occupé le mont Sisemol en capturant 800 prisonniers, et les Britanniques se sont emparés des îles de la Piave en faisant 400 prisonniers.

— En Sibérie, le général japonais Muto est arrivé avec ses troupes à Irkoutsk.

— M. Gabriel Alapetite, résident général en Tunisie, est appelé aux fonctions d'ambassadeur de France à Madrid, en remplacement de M. Joseph Thierry décédé. M. Etienne Flandin, sénateur, est désigné pour le remplacer à Tunis.

27 oct. (dim.). — Nos alliés britanniques procèdent méthodiquement à l'enveloppement de Valenciennes ; ils avancent lentement de Tournai au Cateau, s'emparent de quelques villages, et repoussent les contre-attaques de l'ennemi qui subit des pertes très lourdes. Les Allemands ont fléchi sur toute la ligne de l'Oise à l'Aisne. La 1re armée, général Debeney, la 10e, général Mangin, et la 5e, général Guillaumat les ont bousculés, leur ont enlevé de nombreux villages et points d'appui, leur ont capturé plusieurs milliers de prisonniers, vingt canons et des mitrailleuses par centaines.

— L'armée italienne se bat avec opiniâtreté au nord-ouest du mont Grappa, ainsi que sur la Piave, où les Austro-Allemands font de grands efforts pour se maintenir sur leurs positions.

— Les troupes franco-serbes refoulent toujours l'ennemi vers le nord. Les troupes austro-allemandes commettent des atrocités de toutes sortes et dépouillent les populations.

Des troupes roumaines sont entrées en Dobroudja.

— En Syrie, la cavalerie anglaise a occupé Alep.

En Mésopotamie, les troupes britanniques poursuivent les Turcs sur les deux rives du Tigre.

— L'Allemagne répond au président Wilson. Elle « attend les propositions d'un armistice préliminaire à une paix juste, comme elle a été caractérisée par le président dans ses déclarations publiques ».

28 oct. (lun.). — En Belgique, les troupes françaises ont notablement progressé sur la rive droite de la Lys. L'ennemi oppose une vive résistance aux Britanniques, qui passent l'Escaut entre Tournai et Valenciennes. Sur tout le front, entre l'Oise et la Serre, nos troupes sont au contact de la nouvelle ligne ennemie ; elles ont encore fait de nombreux prisonniers. De l'est de Rethel à la Meuse, les Franco-Américains livrent de vifs combats dans toute la région boisée, et refoulent peu à peu les Allemands.

Bien que la brume très dense rende leur tâche difficile, les aviateurs alliés bombardent vigoureusement les organisations ennemies et abattent en deux jours une cinquantaine d'appareils. Ils ont constaté de nombreux incendies dans les localités occupées encore par les Allemands dans la vallée de la Serre et sur la rive droite de l'Aisne.

— L'armée italienne et les contingents alliés ont franchi la Piave de vive force et avancent sur la rive est du fleuve. Les prisonniers dénombrés jusqu'ici dépassent 9.000 ; 51 canons ont été pris.

— Les troupes alliées poursuivent victorieusement la libération de la Serbie.

— Les Britanniques progressent en Mésopotamie. Attaqués depuis l'embouchure du Zab inférieur jusqu'au nord vers Kirkouk, les Turcs se retirent sur Mossoul.

— L'Autriche-Hongrie capitule. Par l'intermédiaire du gouvernement suédois, elle demande au président Wilson un armistice immédiat et une paix séparée.

29 oct. (mar.). — Le front en Belgique n'a subi aucune modification importante. Rien à signaler non plus sur le front britannique. Sur notre front de vives actions d'artillerie ont lieu entre l'Oise et la Serre ; l'armée Debeney a atteint les faubourgs de Guise ; à l'ouest de Château-Porcien, l'armée Guillaumat exécute une brillante attaque, enlève des positions formidablement organisées, et fait 850 prisonniers. Le feu d'artillerie et de mitrailleuses est très violent sur le front de Verdun, à l'ouest de la Meuse, surtout dans la région au nord de Saint-Juvin.

Les aviateurs américains abattent 18 aéroplanes ennemis.

— La bataille engagée sur la Piave, par les troupes italiennes et leurs alliées, se développe victorieusement. Un régiment français a pris d'assaut le mont Planar.

— Les Franco-Serbes continuent la poursuite des Austro-Allemands dans le nord de la Serbie et au Monténégro.

— L'Autriche renouvelle sa proposition de paix séparée au président Wilson, et en avise les puissances alliées. Les Allemands d'Autriche protestent, et constituent un comité national. L'Etat de l'empereur Charles est en pleine décomposition : toutes ses parties proclament leur indépendance.

30 oct. (mer.). — Le long des lignes belges et de celles des armées britanniques, la journée n'a été marquée par aucun combat important, et la situation ne s'est pas modifiée. Nos troupes progressent au nord et au sud de Guise, et repoussent énergiquement les furieuses contre-attaques de l'ennemi. Au nord de Verdun, les troupes américaines occupent Aincreville.

L'aviation d'observation des Alliés a sillonné l'arrière-front ennemi de ses reconnaissances, et a rapporté des renseignements utiles et plusieurs centaines de clichés photographiques. L'aviation de combat a détruit 70 appareils, et celle de bombardement lance des tonnes de projectiles sur les dépôts, bivouacs, gares, etc. de l'ennemi, ainsi que sur de nombreuses villes rhénanes.

— Les Italiens et leurs alliés ont brisé la résistance austro-hongroise sur la Piave, et avancent à l'est du fleuve. Ils ont capturé en six jours 39.000 prisonniers, plusieurs centaines de canons et un gros butin.

— La cavalerie serbe a occupé Pojarewatz. L'ennemi précipite sa retraite en laissant des prisonniers et du matériel de guerre entre les mains des Alliés.

— En Mésopotamie, les Britanniques ont mis les Turcs en déroute, ont fait un millier de prisonniers, et avancent le long du Tigre.

— Plusieurs des ministres les plus importants des pays alliés sont réunis à Paris, avec leurs conseillers navals et militaires.

31 oct. (jeu.). — En Belgique, les armées alliées progressent; les troupes britanniques attaquent au sud d'Audenarde et font 1.000 prisonniers. Sur notre front, l'armée Guillaumat a repoussé de violentes contre-attaques sur les pentes ouest du plateau de Saint-Fergeux : en deux jours, elle a fait 1.580 prisonniers. Sur le front de Verdun, vive activité d'artillerie et de mitrailleuses sur les deux rives de la Meuse; les Franco-Américains ont avancé au nord de Grandpré.

Le butin fait par les armées alliées, sur les fronts de France et de Belgique, du 15 juillet au 31 octobre, se monte à 7.990 officiers prisonniers et 355.000 hommes, 6.217 canons, 38.622 mitrailleuses, 3.907 minenwerfer et un matériel de guerre innombrable.

Les pilotes français ont abattu 18 appareils ennemis, et les Anglais 82, dans une seule journée. Les bombardiers continuent inlassablement leur œuvre de harcèlement et jettent de nombreuses tonnes d'explosifs sur toutes les régions occupées par l'ennemi.

— L'armée autrichienne est en pleine déroute; battue et poursuivie par les Italiens, les Français, les Anglais et les Américains, elle fuit vers l'est dans le plus complet désordre. Les vainqueurs ont déjà dénombré plus de 50.000 prisonniers et plus de 300 canons capturés.

— Vaincue sur le Tigre, en Mésopotamie, l'armée turque s'est rendue : les Britanniques font 7.000 prisonniers

— La Turquie a capitulé : l'armistice a été signé à Moudros, par le vice-amiral anglais Calthorpe au nom des gouvernements alliés, et par les plénipotentiaires régulièrement accrédités par le gouvernement turc. Entre autres termes, l'armistice comporte : le libre passage des détroits; l'occupation des forts des Dardanelles et du Bosphore; le rapatriement immédiat des prisonniers de guerre; l'évacuation du Hedjaz, de la Syrie et de la Mésopotamie par les troupes ottomanes; des mesures sont prises pour l'Arménie. Les Alliés s'assurent les points importants de Batoum et de Bakou.

1er nov. (ven.). — Le groupe des armées alliées des Flandres a repris victorieusement l'offensive : au nord, l'armée belge a réussi des opérations de détail; au centre, les troupes franco-américaines du général Degoutte enlèvent Audenarde ainsi que dix-neuf villages, réalisent une avance de 8 à 16 kilomètres, atteignent l'Escaut sur un front de 16 kilomètres, font un millier de prisonniers et prennent deux batteries complètes; au sud, l'armée britannique du général Plumer bouscule l'ennemi sur l'Escaut, s'empare de quatre villages, capture 900 prisonniers et 3 canons. Au sud de Valenciennes, les Britanniques attaquent et font 3.000 prisonniers. De part et d'autre de l'Argonne, l'armée de Gouraud et la 1re armée americaine enfoncent l'ennemi entre Vouziers et Dun-sur-Meuse; elles s'emparent de plusieurs villages, font 4.000 prisonniers, dont une soixantaine d'officiers, et capturent un certain nombre de canons parmi lesquels 4 batteries de 105.

Les aviateurs britanniques ont bombardé avec succès les usines de Worms, les hauts fourneaux de Burbach, les voies ferrées de Baden-Baden et de Trèves, la gare de Bonn, les aérodromes de Frescaty et de Buhl.

— Les Autrichiens en déroute passent le Tagliamento, abandonnant un immense butin; le nombre des prisonniers augmente sans cesse, et celui des canons dépasse 700. Le haut commandement autrichien demande un armistice immédiat au généralissime Diaz.

La révolution éclate dans l'empire austro-hongrois. Charles Ier cède tout aux gouvernements nationaux, et les nationalités s'organisent à leur gré. Le comte Tisza, un des responsables de la guerre, a été tué à coups de revolver, à Pesth, par des soldats.

— Malgré la tempête et la pluie persistante, les troupes franco-serbes approchent de Semendria et atteignent les défenses avancées de Belgrade.

— La question de l'abdication de Guillaume II est, dit-on, officiellement discutée en Allemagne.

2 nov. (sam.). — Les troupes franco-belges forcent l'ennemi à une retraite précipitée, et arrivent aux abords de Gand. Les Britanniques occupent Valenciennes, et avancent vers l'est de la ville. Les vigoureuses attaques menées par l'armée de Gouraud, conjuguées avec l'effort victorieux des Américains entre l'Argonne et la Meuse, ont contraint l'ennemi à battre en retraite à travers la forêt d'Argonne, d'où il a été chassé; les Franco-Américains ont conquis une douzaine de localités; ils ont fait 5.000 prisonniers, dont 200 officiers, capturé 82 canons et un matériel considérable.

Les formations d'aviation alliées bombardent et mitraillent les troupes, les convois en retraite, ainsi que les carrefours et voies de communication, les arrières du front, attaquant les patrouilles qui essayent de leur barrer la route, et descendent de nombreux appareils ennemis.

— Les Italiens et leurs alliés ont franchi la frontière. Ils glanent un butin immense abandonné par l'ennemi qui laisse entre leurs mains plus de 100.000 prisonniers et 2.200 canons. Des marins italiens sont entrés dans le port de Pola et ont coulé le grand cuirassé *Viribus-Unitis*, navire amiral de la flotte austro-hongroise.

Les conditions de l'armistice demandé par l'Autriche ont été communiquées par l'Italie au commandement austro-hongrois. Ces conditions, arrêtées à Versailles, comportent : l'évacuation des territoires occupés; la libre utilisation par l'Entente, de tous les chemins de fer autrichiens; le retour immédiat des prisonniers alliés; l'Autriche déposera les armes, livrera ses ports et ses navires de guerre.

— Les troupes serbes sont entrées dans Belgrade. La cavalerie française a livré des combats heureux dans la région des Portes de Fer. Au Monténégro, les forces yougoslaves sont arrivées près de Podgoritza.

3 nov. (dim.). — La progression des armées alliées en Belgique s'accentue; l'avance le long de la frontière hollandaise a atteint 15 kilomètres, et l'Escaut est franchi. Les Britanniques poursuivent l'ennemi en retraite à l'est de Valenciennes. La dure bataille engagée en Argonne par notre 4e armée, en liaison avec la 1re armée américaine, a abouti à un succès complet : plus de vingt villages ont été reconquis, et l'Argonne est complètement dégagée; de nombreux prisonniers et un matériel considérable sont restés aux mains des Franco-Américains.

— L'armistice avec l'Autriche est signé. Les hostilités avec cette puissance cessent aujourd'hui à 15 heures. Les Italiens occupent Trente et Trieste.

— A la suite de la prise de Belgrade par les troupes serbes, les Austro-Allemands battus se sont retirés sur la rive nord du Danube. La Serbie presque tout entière est délivrée.

— En Mésopotamie, la cavalerie britannique est entrée à Mossoul.

4 nov. (lun.). — Les Alliés attaquent, du nord de Valenciennes à l'Oise. Les trois armées britanniques : Horne, Byng et Rawlinson, en étroite liaison, à leur droite, avec l'armée française de Debeney, s'emparent de Landrecies, de nombreux villages, franchissent la ligne de résistance du canal de la Sambre, pénètrent profondément dans les lignes ennemies sur un front de 60 kilomètres, capturant plus de 13.000 prisonniers et 250 canons. En Argonne, et entre Aisne et Marne, l'armée de Gouraud et les Américains avancent vers le nord, malgré la vive résistance des Allemands; nous occupons la rive sud du canal des Ardennes, et 53 canons sont tombés entre nos mains. Les Américains sont maîtres de la route de Beaumont à Stenay.

— Les hostilités ont cessé avec l'Autriche, qui laisse aux Italiens 300.000 prisonniers et 5.000 canons.

Nos alliés occupent Scutari d'Albanie.

— Les Serbes poursuivent l'occupation de la rive droite du Danube et de la Save, et atteignent la frontière bosniaque.

5 nov. (mar.). — Les Allemands battent en retraite sur tout le front. Ils essuient de lourdes pertes, abandonnent des milliers de prisonniers, de nombreux canons et un matériel énorme. Les Britanniques s'emparent du Quesnoy, ainsi que d'une demi-douzaine de villages, et avancent vers l'est. Les troupes françaises, depuis le canal de la Sambre jusqu'en Argonne, refoulent l'ennemi sur une grande profondeur; elles enlèvent Guise, Sains-Richaumont, Marle, Château-Porcien, Le Chesne et bien d'autres petites localités. Les Américains forcent le passage de la Meuse à Brieulles, s'emparent de Dun, Beaumont, de plusieurs villages et positions fortement organisés. Ils avancent de 25 kilomètres sur la rive gauche de la Meuse, jusqu'à la hauteur de Létanne, et menacent la voie ferrée Sedan-Metz, une des principales lignes de communication des armées allemandes.

— La cavalerie serbe a pénétré en Bosnie, et marche dans la direction de Visegrad. Les soldats ennemis se replient en désordre, et rentrent chez eux en pillant tout sur leur passage.

— M. G. Clemenceau, acclamé par la Chambre, lit le texte de l'armistice imposé à l'Autriche. Il annonce que le Conseil de guerre interallié a rédigé les termes d'un armistice sollicité par l'Allemagne, dans l'esprit qui a inspiré les armistices précédents; pour connaître nos conditions, il suffira au kaiser de s'adresser au maréchal Foch.

M. Clemenceau, dans un éloquent discours qui lui vaut d'enthousiastes ovations, fait un émouvant appel à l'union de tous les Français, et termine en disant :

Messieurs, vous le savez, je ne vise aucun but politique. Je ne veux défendre aucun intérêt personnel. J'aspire au jour où, grâce aux circonstances, vous serez débarrassés de moi. Mais, laissez-moi vous le dire : il faut être humanitaire mais Français d'abord, car la France représente une conception idéaliste de l'humanité, qui a prévalu dans le monde, et qui fait qu'on ne peut servir l'humanité au détriment de la France!

Je voudrais qu'au moment où l'aurore des grandes et magnifiques victoires se lève, notre pensée soit une pensée d'union. Et qui nous demande cela? La Patrie elle-même. Dans la grande croisade humanitaire, où, d'ailleurs, vous ne serez pas seuls, je voudrais que nous promettions d'être frères, et que, modifiant un peu l'ancienne formule, si l'on nous demande qui nous a inspiré cette pensée, nous répondions : « La France le veut! La France le veut!... »

6 nov. (mer.). — L'ennemi, battu sur tout le front de bataille, précipite sa retraite, poursuivi par les troupes alliées qui lui enlèvent des milliers de prisonniers et un matériel de guerre considérable. Les Britanniques s'emparent d'Aulnoye, et arrivent près de Maubeuge. Notre 1re armée, après avoir pris Vervins, marche sur Hirson. De l'Oise à l'Aisne, nous progressons sans cesse. La ville de Rethel est tombée en notre pouvoir, ainsi qu'un grand nombre de villages jusqu'à la Meuse, le long de laquelle les Américains continuent leur avance, malgré les efforts désespérés des Allemands pour les arrêter.

Les conditions atmosphériques très défavorables genent le travail de l'aviation. Néanmoins, nos pilotes, volant très bas, suivent le mouvement des troupes.

— Les forces françaises occupent la boucle du Danube dans la région d'Orsova. Un important matériel de guerre allemand a été capturé dans la région de Semendria. Les troupes serbes exécutent des mouvements dans le Banat, en Croatie, en Bosnie et dans les autres pays yougo-slaves.

— Le Chili a saisi les 84 navires allemands internés dans ses ports.

— Le president Wilson, ayant avisé Berlin que le maréchal Foch est autorisé à communiquer les conditions des Alliés, l'Allemagne nous envoie des plénipotentiaires chargés de conclure un armistice immédiat, et d'entamer des négociations de paix.

7 nov. (jeu.). — Les armées alliées ne cessent de harceler partout l'ennemi. A notre gauche, les Britanniques s'emparent de Bavai, de plusieurs autres localités, et avancent sur Maubeuge et Avesnes. Un peu plus au sud, nos troupes ont franchi la route de Vervins à Avesnes, au nord de La Capelle, et marchent sur Hirson. Sur le front de l'Aisne, elles progressent de plus de 16 kilomètres. Plus à droite, elles délivrent une centaine de villages en un seul jour, et prennent pied sur les hauteurs de la Meuse qui dominent Sedan, tandis qu'en liaison avec l'armée américaine elles pénètrent dans la ville. La principale ligne de communication entre Metz et les troupes allemandes est coupée. Le butin est énorme : des milliers de prisonniers et un matériel considérable.

Le haut commandement allemand ayant demandé au maréchal Foch de fixer le lieu d'une entrevue, le généralissime a invité les parlementaires à se présenter aux avant-postes français, sur la route La Capelle-Guise, où l'endroit leur sera désigné.

— Le Sénat français rend un solennel hommage aux vainqueurs, et acclame G. Clemenceau. Il déclare, que :

Les Armées et leurs chefs, le Gouvernement de la République, le citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil et ministre de la Guerre, le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, ont bien mérité de la Patrie.

Ce texte sera gravé, pour demeurer en permanence dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République.

8 nov. (ven.). — Les délégués allemands ont eu ce matin une entrevue avec le maréchal Foch, dans un wagon-salon à la gare de Rethondes (Oise). Ils ont formellement demandé un armistice. On leur a lu le texte des conditions des Alliés, et on le leur a remis. Ils ont sollicité une suspension d'armes immédiate; elle leur a été refusée. L'ennemi a soixante-douze heures pour répondre.

Pendant ce temps, les armées alliées font des progrès considérables. Elles enlèvent Tournai, Condé, Avesnes, de nombreux villages, pénètrent dans Sedan, et arrivent devant Mézières; à l'est de la Meuse, l'ennemi est rejeté dans la plaine de la Woëvre. Des milliers de prisonniers, des canons, des mitrailleuses, des fusils et un matériel énorme tombent aux mains des Alliés.

L'Allemagne est en proie à la plus vive agitation : les partis de la majorité et les socialistes demandent l'abdication du kaiser, et la renonciation au trône, du kronprinz; les équipages de la flotte sont en pleine révolte; la révolution éclate à Munich, la Bavière se proclame en république; elle expulse le roi Louis III, et décrète la déchéance de la dynastie des Wittelsbach.

— Les Serbes franchissent le Danube et la Save, et poursuivent les troupes allemandes. En Bosnie, ils sont parvenus à Visegrad et marchent sur Serajevo.

— L'anarchie règne en Autriche et en Hongrie.

9 nov. (sam.). — Les Alliés brisent, par leur avance foudroyante, les velléités de résistance de l'ennemi. De l'Escaut à la droite de la Meuse, ils le chassent devant eux, en faisant de nombreux prisonniers, en s'emparant de canons et d'un matériel considérable, notamment de plusieurs trains de chemins de fer. Les villes de Maubeuge, Hirson, Fourmies, Mézières, Charleville et des douzaines de villages sont repris. La retraite allemande se précipite et prend les proportions d'une véritable déroute.

— La révolution a éclaté en Allemagne. Des troubles violents ont lieu dans plusieurs grandes villes. Guillaume II abdique, et le kronprinz renonce au trône; le duc de Brunswick, gendre du kaiser, abdique également; le roi Guillaume II de Wurtemberg prend la fuite; le roi de Saxe Frédéric-Auguste III est chassé de Dresde, le grand-duc de Oldenburg Frédéric-Auguste est détrôné, et le grand-duc de Hesse Ernest-Louis a été arrêté; le grand duc de Bade Frédéric III est détrôné, etc. Il n'y a plus de maisons régnantes en Allemagne. C'est la débâcle dans l'ancien empire germanique.

— Les Serbes sont entrés à Sarajevo. Partout, en Bosnie, en Syrmie, dans le Banat, ils sont accueillis comme des libérateurs

— Le cuirassé anglais *Britannia* a été torpillé près du détroit de Gibraltar : 39 officiers et 673 matelots ont été sauvés.

10 nov. (dim.). — Pour éviter une catastrophe à ses armées, l'Allemagne est réduite à souscrire à toutes les conditions de l'armistice imposées, au nom des Alliés, par le maréchal Foch. Ses armées, vigoureusement poursuivies, sont incapables d'arrêter la marche des soldats alliés qui avancent sur tout le front, des frontières de Hollande à la Moselle : les Franco-Belges s'emparent de Gand; les Britanniques, de Mons; les Italiens, de Rocroi; les Français passent la Meuse sur plusieurs points; de nombreux villages sont libérés; les vainqueurs capturent des prisonniers par milliers, des canons, des armes et un matériel de guerre énorme.

— L'ex-kaiser Guillaume s'est lâchement réfugié à Amerongen en Hollande.

— Les Serbes avancent en Bosnie et au Monténégro, refoulant les éléments allemands qui se replient vers le nord; ils ont fait plus de 4.000 prisonniers, dont 120 officiers.

11 nov. (lun.). — Les plénipotentiaires allemands, ayant reçu de leur gouvernement les instructions nécessaires, ont signé ce matin, à 5 heures, le protocole d'armistice comportant toutes les conditions que leur avait fait connaître, au nom des Alliés, le maréchal Foch dans l'entrevue du 8 novembre. L'armistice a été signé au quartier général du maréchal Foch; par le maréchal, l'amiral anglais Weymiss, et les délégués allemands Erzberger, secrétaire d'Etat; le comte Oberndorff, ministre plénipotentaire; von Winterfeldt, général d'état-major; Vanselow, capitaine de vaisseau. Les hostilités ont cessé sur tout le front à 11 heures.

La capitulation de l'Allemagne est complète. Citons, parmi les conditions qui lui sont imposées :

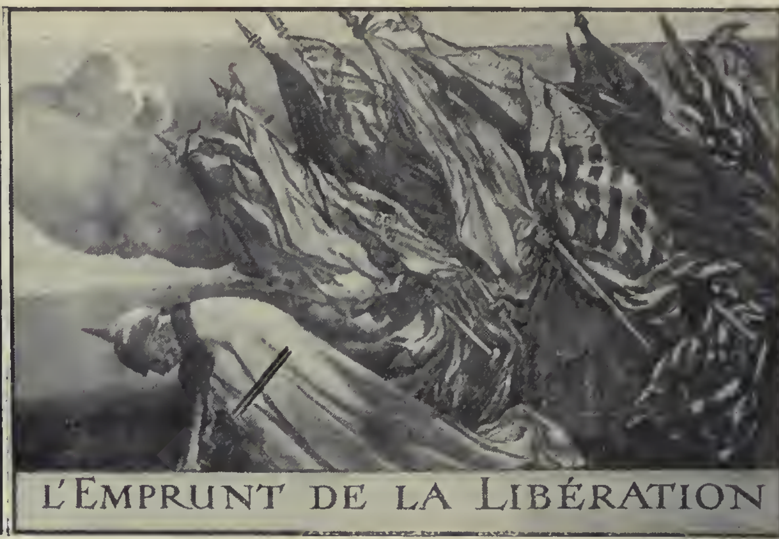
...les troupes allemandes doivent évacuer immédiatement la Belgique, le Luxembourg et toute la rive gauche du Rhin; nous allons occuper l'Alsace-Lorraine et tout le pays jusqu'au Rhin; nous tiendrons trois têtes de pont : à Cologne, Coblence et Mayence, et nous avancerons sur la rive droite, dans un rayon de 30 kilomètres au delà. Les Allemands doivent nous livrer : 5.000 canons (2.500 lourds, 2.500 de campagne), 25.000 mitrailleuses, 3.000 minenwerfer, 1.700 avions de chasse et de bombardement, tous les sous-marins, 14 croiseurs, 10 cuirassés d'escadre et 50 destroyers (tous les autres navires seront désarmés), tous les bâtiments de guerre russes saisis par eux dans la mer Noire, 5.000 locomotives, 150.000 wagons, 5.000 camions automobiles, et tout le matériel des chemins de fer d'Alsace-Lorraine. Les navires de commerce trouvés en mer seront capturés par les Alliés. L'entretien des troupes d'occupation des pays du Rhin sera à la charge du gouvernement allemand. Le rapatriement de tous les prisonniers de guerre aura lieu immédiatement, et sans réciprocité; etc.

Au cinquante-deuxième mois d'une guerre sans précédent dans l'Histoire, l'Armée française, avec l'aide de ses alliés, a consommé la défaite de l'ennemi. Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, ont rempli la tâche que leur avait confiée la Patrie. Tantôt supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elles-mêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bousculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande, et l'ont contrainte à demander la paix.

Quelques affiches du 4e Emprunt de la Défense nationale.



Dessin de B. Chavannaz.



Dessin d'Abel Faivre.



Dessin de Lucien Jonas.



Dessin d'Auguste Leroux.



Dessin de M. Falter.

La signature de l'armistice, annoncée à 11 heures par les canons et les cloches, a été accueillie avec des transports de joie. Paris, pavoisé en quelques secondes, offrait un spectacle émouvant et magnifique. Le même enthousiasme régnait dans la France entière, et dans tous les pays alliés.

La lecture des conditions de l'armistice a provoqué à la Chambre et au Sénat une ovation indescriptible. M. Georges Clemenceau a été longuement acclamé par l'unanimité des membres des deux assemblées.

12 nov. (mar.). — Le maréchal Foch adresse aux armées alliées la proclamation suivante :

Officiers, sous-officiers, soldats des armées alliées.

Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez, pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassables, attaqué sans répit.

Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire, et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du Monde.

Soyez fiers !

D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux.

La postérité vous garde sa reconnaissance.

Le Maréchal de France, commandant les Armées alliées :

FOCH.

— L'Allemagne, en pleine révolution, essaye de proclamer la république, et de former un nouveau gouvernement, auquel le maréchal Hindenburg se rallierait avec l'armée, afin d'éviter le chaos. Les troupes allemandes se révoltent ; celles qui abandonnent l'Alsace-Lorraine sont inquiétées par la population, et le haut commandement allemand prie le gouvernement français d'intervenir, pour éviter des collisions regrettables. Le kronprinz à son tour se réfugie en Hollande.

— L'empereur Charles d'Autriche a abdiqué, et a quitté Schœnbrunn avec sa famille.

— La Roumanie adresse un ultimatum à Berlin : elle exige que les troupes allemandes quittent son territoire dans un délai de vingt-quatre heures ; passé ce délai, les troupes allemandes devront déposer les armes.

— Le général Pétain, commandant en chef les armées françaises, à l'heure décisive de la victoire rend hommage à nos armées dans une vibrante proclamation dont voici le texte :

AUX ARMÉES FRANÇAISES!

Pendant de longs mois vous avez lutté. L'Histoire célébrera la ténacité et la fière énergie déployées pendant ces quatre années par notre Patrie, qui devait vaincre pour ne pas mourir.

Nous allons demain, pour mieux dicter la paix, porter nos armées jusqu'au Rhin. Sur cette terre d'Alsace-Lorraine qui nous est chère, vous pénétrerez en libérateurs. Vous irez plus loin, en pays allemand, occuper des territoires qui sont le gage nécessaire de justes réparations.

La France a souffert dans ses campagnes ravagées, dans ses villes ruinées ; elle a des deuils nombreux et cruels. Les provinces délivrées ont eu à supporter des vexations intolérables et des outrages odieux.

Mais vous ne répondrez pas, aux crimes commis, par des violences qui pourraient vous sembler légitimes dans l'excès de vos ressentiments. Vous resterez disciplinés, respectueux des personnes et des biens ; après avoir battu votre adversaire par les armes, vous lui en imposerez encore par la dignité de votre attitude, et le Monde ne saura ce qu'il doit le plus admirer : de votre tenue dans le succès, ou de votre héroïsme dans les combats.

J'adresse avec vous un souvenir ému à nos morts, dont le sacrifice nous a donné la victoire ; j'envoie un salut plein d'affection attristée aux pères et aux mères, aux veuves et aux orphelins de France, qui cessent un instant de pleurer, dans ces jours d'allégresse nationale, pour applaudir au triomphe de nos armes.

Je m'incline devant vos drapeaux magnifiques.

Vive la France !

PÉTAIN.

13 nov. (mer.). — L'ennemi évacue les territoires envahis.

— La Roumanie somme les Hongrois d'évacuer immédiatement la Transylvanie.

— Les escadres française et anglaise sont arrivées devant Constantinople. Tous les forts des Dardanelles et du Bosphore sont occupés par les troupes alliées.

14 nov. (jeu.). — Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. R. Poincaré. Il a traité les questions que pose le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Il a décidé d'envoyer immédiatement dans chacune des divisions administratives de la Basse-Alsace, de la Haute-Alsace et de la Lorraine, un commissaire de la République, qui exercera les fonctions de préfet. Le choix s'est porté : pour Strasbourg, sur M. Georges Maringer, conseiller d'Etat ; pour Colmar, sur M. Henri Poulet, conseiller d'Etat ; pour Metz, sur M. Léon Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle.

L'exécution des conditions de l'armistice se poursuit normalement et activement.

— Le gouvernement roumain décrète la mobilisation générale. Son armée, reconstituée par le général Berthelot, entrera en Transylvanie. Les troupes allemandes de Mackensen passent en Hongrie pour rentrer en Allemagne.

Paris. Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Germania

« Moi qui voulais gouverner le monde !... »

(Lucien Métivet, *Le Journal*).



M. Clemenceau, « citoyen honoraire » de Barcelone.

« J'accepte le titre avec la plus vive reconnaissance, mais je ne saurais que faire du costume : j'ai un melon et ma pelisse, mon casque et mon caoutchouc, sans compter un complet d'académicien ».

(Lucien Métivet, *Excelsior*).



Ce qu'il ne faut pas oublier.

« Voilà pourquoi le mien fut fusillé par les Boches. »

(X..., *Le Petit Bleu*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Novembre 1918 au 14 Décembre 1918

15 nov. (ven.). — Les troupes françaises et alliées restent sur les positions conquises, attendant que l'envahisseur se soit éloigné, pour franchir la frontière.

La démobilisation commence en France : les hommes appartenant aux classes 87, 88 et 89 sont définitivement renvoyés dans leurs foyers.

— Le nouveau gouvernement de Berlin est constitué : il se compose de cinq commissaires du peuple qui forment une sorte de directoire et qui se partagent les affaires de l'Etat. Ils semblent soucieux de n'alarmer person. e, et de faire respecter l'ordre.

— La république tchéco-slovaque est proclamée à Prague. M. Massaryk est élu président de la république, et M. Tomasek, ancien député au Reichstag, est élu président de l'assemblée nationale.

16 nov. (sam.). — En Allemagne, l'autorité impériale est abolie, le conseil fédéral est dissous et le Reichstag, élu en 1912, n'a plus de mandat. Tous les partis sont d'accord pour élire une constituante.

— Par une lettre autographe, le roi Charles IV renonce au trône de Hongrie.

17 nov. (dim.). — L'armée française, quittant les positions conquises au jour de l'armistice, a repris ce matin sa marche en avant, pour occuper les régions évacuées par l'ennemi. Franchissant la frontière sur l'ensemble du front, nos troupes ont pénétré en Belgique et dans les provinces annexées. Il n'y a plus un seul ennemi sur le territoire national. Les populations délivrées font partout à leurs libérateurs un accueil enthousiaste. Plusieurs villes et villages sont déjà occupés. Le général Hirschauer, commandant la 2e armée, a fait, en tête de ses troupes, son entrée solennelle à Mulhouse ; la réception a été émouvante ; dans la ville magnifiquement pavoisée la population tout entière a marqué par ses acclamations son inébranlable fidélité à la France.

Un *Te Deum* d'actions de grâce pour la victoire de la France et de ses alliés a été célébré à Notre-Dame de Paris, sous la présidence du cardinal Amette.

Paris célèbre, par une manifestation grandiose, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Cette manifestation a été organisée par l'Union des grandes associations françaises, qui, durant les hostilités, groupa dans son sein toutes les énergies et toutes les volontés d'action contre la propagande ennemie. Aux groupements français s'étaient jointes diverses délégations étrangères : britannique, américaine, italienne et roumaine. Le cortège immense formé par ces sociétés a descendu les Champs-Elysées au son des musiques et des cloches, au bruit des canons et au milieu des ovations indescriptibles, tandis qu'une nuée d'avions sillonnaient les airs au-dessus de la foule enthousiaste.

— Conformément aux conditions de l'armistice, les forces allemandes du général von Lettov-Vorbeck, qui combattaient encore dans l'Afrique-Orientale allemande ou Est-Africain allemand ont capitulé.

18 nov. (lun.). — Les troupes françaises ont continué leur marche en avant, accueillies avec un enthousiasme croissant par les populations. L'ennemi a abandonné un énorme matériel, locomotives, wagons, parcs automobiles, magasins de toutes sortes. Des milliers de prisonniers français, russes, anglais, italiens rentrent dans nos lignes, dans un état de misère indescriptible. Les populations annexées ne cessent de donner à nos troupes des témoignages touchants de leur amour pour la France.

Les troupes britanniques avancent en Belgique.

Les Américains marchent à côté de nos troupes et occupent Longwy et Briey.

— Les troupes françaises ont débarqué à Alexandrette, en Syrie.

— Les troupes anglo-russes occupent la ville de Bakou que les Turcs, avant leur départ, ont totalement pillée.

19 nov. (mar.). — La marche en avant a continué sans autre incident que les manifestations de joie des populations civiles. Le matériel abandonné par l'ennemi ne cesse de s'accroître, ainsi que le nombre des prisonniers libérés qui rejoignent nos lignes.

Le général Pétain, généralissime des armées françaises, a été élevé à la dignité de maréchal de France. Il a fait son entrée à Metz à la tête des troupes de la 10e armée. Toute la population, d'un élan unanime, s'était portée au-devant de nos soldats, qu'elle a longuement acclamés. La vieille cité lorraine a manifesté d'une façon inoubliable son amour pour la mère patrie. En Alsace, nos troupes ont reçu le même accueil émouvant dans les fidèles villes de Colmar et de Saverne.

20 nov. (mer.). — La marche de l'armée française victorieuse continue triomphalement à travers les provinces rendues à la France. En Lorraine, nos détachements sont arrivés à Saint-Avold, Forbach et Sarrebruck. En Alsace, nos troupes ont atteint Obernai, au sud-ouest de Strasbourg ; sur la rive gauche du Rhin, nous occupons Neuf-Brisach, Huningue et Saint-Louis.

Les Américains ont pénétré dans le Luxembourg, et progressent dans le sud de la Belgique.

— Le Dr Solf, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du nouveau gouvernement de Berlin, adresse aux Alliés une note surprenante, dans laquelle il réclame un adoucissement à l'armistice. Il demande que l'Allemagne puisse continuer à exploiter les charbons, la potasse et les minerais de la rive gauche du Rhin, à naviguer librement sur le fleuve, à utiliser le réseau ferré en territoire occupé, etc.

— A Harwich, sur la côte orientale de l'Angleterre, a eu lieu la remise à la flotte anglaise des vingt premiers sous-marins allemands.



Janvier. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1er janvier 1919, à Paris, le Soleil se lève à 7 h. 46 m. et se couche à 16 h. 2 m. ; la durée du jour est de 8 h. 16 m. Au 31 janvier, le Soleil se lève à 7 h. 25 m. et se couche à 16 h. 43 m. ; la durée du jour est de 9 h. 18 m. Durant le mois de janvier, les jours croissent donc de 1 h. 2 m. ; cette augmentation est plus sensible le soir que le matin. — Le 21 janvier à 2 h. 21 m., le Soleil quitte la constellation du Capricorne pour entrer dans celle du Verseau. — Il y a N. L. le 2 janvier à 8 h. 24 m. ; P. Q. le 9 à 10 h. 55 m. ; P. L. le 16 à 8 h. 44 m. ; D. Q. le 24 à 4 h. 22 m. ; N. L. le 31 à 23 h. 7 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er janvier : Vénus à 13 h. 11 m. 39 s., Mars à 13 h. 59 m. 22 s., Jupiter à 23 h. 55 m. 19 s., Saturne à 3 h. 13 m. 34 s.

Du 2 au 3 janvier, essaim d'étoiles filantes (les *Bootides*) : le point radiant est voisin de β Bouvier.

Le 6 janvier, fête de l'Epiphanie. — Au 1er janvier 1919 du calendrier grégorien correspond le 19 décembre 1918 du calendrier julien (usité en Russie), et le 11 nivôse an 127 du calendrier républicain.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

21 nov. (jeu.). — Nos troupes avancent en Belgique : à Habay-la-Neuve, elles ont pris possession d'un parc d'aviation ennemi ; à Grosbons, elles ont fait prisonniers un millier d'hommes et leur colonel, qui se trouvaient encore dans ce village. Les Britanniques marchent sur la Meuse, au sud de Namur. Les Américains ont traversé la ville de Luxembourg, accueillis comme des libérateurs par la population, qui a pavoisé la cité.

Nos soldats sont entrés à Phalsbourg ; en Lorraine et en Alsace, ils sont partout couverts de fleurs et reçoivent un accueil enthousiaste. A Markolsheim a eu lieu, dans les conditions prescrites, la livraison d'un important matériel ennemi.

Avant de quitter Bruxelles, les Allemands ont fait sauter les munitions qu'ils avaient entassées dans des wagons ; il y a de nombreuses victimes, et les dégâts sont considérables.

— La flotte britannique, accompagnée de navires français et américains, a rejoint la flotte allemande composée de 9 cuirassés, 5 croiseurs de bataille, 7 croiseurs légers, 49 destroyers, qui ont été internés au Firth of Forth.

— Les troupes italiennes occupent actuellement la totalité des territoires prévus par les conditions de l'armistice.

22 nov. (ven.). — L'occupation successive des localités délivrées de la Lorraine et de l'Alsace se poursuit dans un enthousiasme magnifique. Le général de Castelnau a fait son entrée solennelle à Colmar. Les villes de Thionville, Sarreguemines, Bitche, etc., sont occupées par nos troupes. En Alsace, nos avant-gardes avancent de ville en ville et reçoivent partout le plus émouvant accueil.

Les troupes américaines marchent à travers le grand-duché de Luxembourg. Les Britanniques ont occupé et dépassé Namur ; plusieurs centaines de canons allemands, un grand nombre de mitrailleuses et de canons de tranchées sont tombés entre leurs mains au cours de leur avance. Dans la région de Bruxelles, les troupes belges ont recueilli 2.500 prisonniers alliés.

— Le général allemand de Winterfeldt adresse une protestation aux Alliés, contre les conditions de l'armistice. Il est à remarquer qu'à mesure que les jours passent et que l'armée allemande s'approche du territoire national et se reforme, le ton de nos adversaires s'élève et s'enhardit jusqu'à dessiner une menace. Le but évident est d'intimider l'opinion alliée et de la faire fléchir.

— Vingt nouveaux sous-marins allemands ont été livrés, à Harwich.

23 nov. (sam.). — L'occupation complète des territoires libérés de Lorraine et d'Alsace est en voie d'achèvement. Nos troupes se sont installées dans un certain nombre de villes et villages de la vallée de la Sarre ; en particulier à Dillingen, Sarrebruck et Sarrelouis. En Alsace, nos régiments ont pris possession de Wœrth, Frœschwiller, Reichshoffen, etc., etc. Partout nos troupes sont accueillies avec enthousiasme par les populations délivrées.

Les Britanniques ont traversé l'Ourthe, et avancent vers la frontière allemande. L'ennemi, dans sa retraite, leur a abandonné plus de 600 canons, des avions, et une grande quantité de matériel de chemin de fer.

Les Américains, poursuivant leur avance à travers le Luxembourg, ont atteint la frontière allemande, de Wallendorf à Schengen.

— Le roi Albert et la reine Elisabeth ont fait leur entrée solennelle à Bruxelles, à la tête de détachements français, britanniques et américains, ainsi que des troupes belges. Souverains et soldats ont été frénétiquement acclamés par la population bruxelloise.

24 nov. (dim.). — Nos troupes continuent leur progression en Belgique et en Luxembourg ; notre cavalerie a poussé jusqu'à la frontière est du duché. Partout, l'accueil est enthousiaste. En Alsace, d'émouvantes manifestations se produisent à Wissembourg, à Reichshoffen où la population a organisé une touchante cérémonie patriotique devant le monument élevé à la mémoire des soldats français tombés en 1870.

Les troupes américaines, poursuivant leur marche vers le Rhin, ont atteint la frontière allemande au nord du duché de Luxembourg.

— Les Allemands ont remis 28 nouveaux sous-marins aux autorités navales anglaises, au large de Harwich.

— En Russie, la république de Livonie a été proclamée à Riga.

Le général Gouraud a adressé à la 4e armée, placée sous son commandement, un ordre du jour dont voici la fin :

..... *Quand vous rentrerez dans vos foyers, quand vous retrouverez vos parents, vos femmes, vos enfants, si heureux et si fiers, vous vous souviendrez, et jusqu'à la fin de votre vie, de la grande guerre où, par quatre années de souffrances et d'héroïsme, vous avez sauvé la France. Vous vous rappellerez les bons camarades tombés ou mutilés, et, si vous rencontrez ceux-ci, si vous trouvez sur votre route des veuves, des enfants sans soutien, vous les aiderez.*

Vous n'oublierez pas les horreurs par lesquelles s'est déshonoré notre ennemi, les incendies et les destructions voulues, les vieux, les femmes, les enfants fusillés, et, ce qui est pire que tout, l'enlèvement en esclavage des femmes et des jeunes filles.

Souvenons-nous !.....

25 nov. (lun.). — Le maréchal Pétain, qu'accompagnait le général de Castelnau, a fait, aujourd'hui, son entrée solennelle dans Strasbourg, à la tête des troupes de l'armée Gouraud. C'est aux acclamations d'une population débordante d'enthousiasme et d'émotion que les régiments français ont défilé dans la grande cité alsacienne, magnifiquement parée aux couleurs nationales. Dans un long cri de : « Vive la France ! » inlassablement répété, tout un peuple a exprimé sa joie de retrouver la Patrie perdue, et affirmé au Monde l'inébranlable attachement de l'Alsace à la France.

Les armées alliées avancent chaque jour vers les villes et les territoires d'Allemagne qu'elles doivent occuper.

26 nov. (mar.). — Les armées françaises, achevant de traverser le Luxembourg, ont atteint la frontière allemande à l'est de Weiswampach et de Heinerscheid. A Redange, une réception chaleureuse a été faite par la municipalité à la division française entrant dans la ville.

D'après un décret délibéré en conseil des ministres, l'administration de l'Alsace et de la Lorraine reste, jusqu'à la signature des préliminaires de paix, sous l'autorité directe du président du Conseil, ministre de la Guerre.

— A Berlin s'est réuni le conseil des délégués des Etats populaires allemands qui viennent de se fonder. Convoqué par le directoire Ebert-Haase, il a adopté : 1° le maintien de l'unité allemande, comme nécessité urgente ; 2° la convocation d'une assemblée nationale constituante. Il a invité le gouvernement à travailler à la conclusion aussi rapide que possible de la paix préliminaire.

27 nov. (mer.). — Le maréchal Foch, accompagné du général de Castelnau, s'est rendu à Strasbourg. Il y a passé en revue les troupes d'occupation, puis a traversé la ville à leur tête. Une foule considérable et enthousiaste a fait une magnifique ovation au maréchal commandant en chef les armées alliées.

Les troupes alliées continuent sans incident leur marche en avant, à travers la Belgique et la Prusse-Rhénane.

— Une vingtaine de sous-marins allemands sont arrivés à Harwich, ce qui porte à 114 le nombre de sous-marins livrés jusqu'à ce jour par l'Allemagne.

— L'Allemagne renvoie les prisonniers alliés dans un état de dénuement et de détresse lamentable. Le maréchal Foch a fait savoir au gouvernement allemand que des représailles seraient exercées, si les conditions de l'armistice n'étaient pas respectées. Le nombre total des prisonniers alliés s'élève à 844.000, dont 464.000 Français. Ils seront rapatriés par voie ferrée, par voie fluviale, par camions automobiles.

28 nov. (jeu.). — Paris reçoit la visite du roi George d'Angleterre et de ses deux fils, le prince de Galles et le prince Albert. Malgré un temps déplorable, la réception faite au souverain et à ses fils a été chaleureuse, enthousiaste et émouvante. C'est au nom de la France entière, que Paris a acclamé l'Angleterre. Par sa présence en foule, la population parisienne a exprimé au roi George et à la vaillante nation anglaise toute sa gratitude et toute son admiration.

Le roi George V, qui était venu à Paris avec la reine Mary trois mois avant les hostilités (21 avril 1914), est le premier souverain qui soit, depuis la guerre, l'hôte officiel de la République.

M. et Mme Poincaré ont donné, en son honneur, au palais de l'Elysée, un grand dîner auquel assistaient deux cents convives choisis parmi les plus hautes personnalités de l'Etat. Des toasts ont affirmé l'étroite union des deux peuples. Voici quelques passages du discours du président de la République :

..... *Au premier souffle de l'ouragan... l'Angleterre et la France, étroitement serrées l'une contre l'autre, ont tout fait pour éviter la guerre. Mais l'Allemagne s'était promis de pousser jusqu'au bout son horrible dessein. Rien n'a réussi à l'en détourner.*

Lorsqu'au mépris des traités les plus solennels elle s'est jetée sur la Belgique, la même indignation et la même révolte de conscience ont éclaté des deux côtés du Détroit, et l'intimité qui avait jusqu'à la dernière heure présidé aux négociations suivies entre nous pour la sauvegarde de la paix et le salut de l'Europe se maintint aussitôt dans la préparation de la guerre qui nous était imposée...

... Sire, le cœur de la France est incapable d'oubli. Elle se rappellera toujours les grands services rendus par l'Angleterre à la cause commune. Au feu des combats, l'amitié d'avant-guerre s'est transformée en une alliance active qui va trouver dans les négociations prochaines une utilité nouvelle, et dont les effets bienfaisants ne s'évanouiront pas avec les dernières fumées de la bataille.....

..... *Deux peuples qui ont vécu si longtemps dans cette heureuse familiarité, qui se sont durant tant de mois entr'aidés et soutenus, ne se sentiront-ils pas tout naturellement conviés pour l'avenir à une collaboration constante et fraternelle dans la recherche du progrès humain ? Ensemble, nous avons souffert, ensemble nous avons lutté, ensemble nous avons vaincu. Nous sommes unis à jamais.....*

Voici quelques extraits de la réponse du roi d'Angleterre :

..... *Je vous félicite, monsieur le Président, vous et la noble nation française, de la grande victoire ainsi remportée et à laquelle mes généraux et mes armées sont fiers d'avoir contribué.*

Dans le conflit mortel où nos deux nations se sont trouvées engagées ensemble, pour la cause de la civilisation et du droit, contre les forces de destruction et les méthodes de la barbarie, le peuple français et le peuple britannique ont appris, dans la poursuite d'un but commun, à s'apprécier l'un l'autre et à comprendre leurs idéaux respectifs. Ils ont créé une union des cœurs et une identité d'intérêts qui, je l'espère, deviendront toujours plus étroites, et contribueront sensiblement à l'affermissement de la paix et au progrès de la civilisation.....

— Les troupes alliées poursuivent leur marche en avant.

— Guillaume II, dont on avait annoncé l'abdication le 9 novembre, n'a réellement abdiqué qu'aujourd'hui, à Amerongen. Il a renoncé à ses droits à la couronne de Prusse et aux droits à la couronne impériale allemande, qu'ils impliquent, par un acte constitutionnellement irrécusable. Ce document est ainsi conçu :

Par la présente, je renonce pour toujours à mes droits à la couronne de Prusse et aux droits connexes à la couronne impériale allemande. Je délie en même temps tous les fonctionnaires de l'empire allemand et de Prusse, de même que tous les officiers, sous-officiers et soldats de la marine et de l'armée prussienne, des contingents des Etats confédérés, du serment de fidélité qu'ils m'ont prêté comme à leur empereur-roi et chef suprême.

J'attends d'eux, jusqu'à ce que soit faite la nouvelle organisation de l'empire allemand, qu'ils aident ceux qui détiennent effectivement le pouvoir, et qu'ils protègent le peuple allemand contre les dangers menaçants de l'anarchie, de la famine et de la domination étrangère.

Fait en original, signé de notre propre main, avec le sceau impérial.

Amerongen, le 28 novembre 1918.

Signé : GUILLAUME.

Il est à remarquer que cette renonciation est toute personnelle, et n'engage aucun des princes de la dynastie Hohenzollern.

29 nov. (ven.). — Le roi George V et ses fils ont déjeuné avec le président de la République au ministère des Affaires étrangères, où ils ont été reçus par M. et Mme Pichon. Ils se sont ensuite rendus à l'Hôtel de Ville, au milieu des acclamations de la population parisienne ; le conseil municipal de Paris, présidé par M. Adrien Mithouard, les reçut magnifiquement. Le soir, le roi George donna, à l'ambassade d'Angleterre, un grand dîner, auquel assistaient M. et Mme Poincaré, de nombreuses notabilités politiques et militaires, le cardinal Amette, archevêque de Paris, et Monseigneur Bourne, archevêque de Westminster. Au cours de la réception brillante qui a suivi le dîner, le roi a remis au maréchal Foch les insignes de l'ordre du Mérite, récompense suprême que l'Angleterre n'accorde qu'à ses plus grands hommes de guerre. Il a dit au maréchal, en les lui conférant :

Je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous remettre personnellement les insignes de la plus haute distinction militaire que nous possédions.

Cette décoration sera pour vous un témoignage de la vive admiration et de la haute estime que mon peuple ressent pour le grand chef militaire qui a conduit les armées anglaises à la victoire.

30 nov. (sam.). — Le roi d'Angleterre George V et ses fils ont quitté Paris ce matin.

— Le maréchal Foch fait afficher dans la Prusse-Rhénane la proclamation suivante :

L'autorité militaire alliée prend le commandement du pays. Elle exige de tous la plus stricte obéissance.

Les lois et règlements en vigueur, au moment de l'occupation, seront garantis par nous, en tant qu'ils ne portent pas atteinte à nos droits et à notre sécurité.

Sous la direction et le contrôle des autorités militaires, les services publics sont appelés à fonctionner.

Les fonctionnaires ont le devoir et seront tenus d'exercer, consciencieusement et honnêtement, les emplois dont ils ont la charge ; les tribunaux continueront à rendre la justice.

Les habitants doivent s'abstenir, en paroles et en actions, de tout acte d'hostilité directe et indirecte à l'égard des autorités alliées. Ils doivent obéir aux réquisitions qui leur sont adressées conformément à la loi.

Tout individu convaincu d'un crime ou d'un délit, qu'il soit auteur ou complice, sera immédiatement arrêté et traduit en conseil de guerre.

Toute infraction aux arrêtés portés à la connaissance des populations, comme tout refus d'obéir aux ordres donnés, seront sévèrement châtiés.

La présente proclamation consacre l'occupation du pays par les armées alliées ; elle marque à chacun son devoir, qui est d'aider à la reprise de la vie locale dans le travail, le calme et la discipline ; que tous s'y emploient activement.

Le Maréchal de France,
commandant en chef les armées alliées,

FOCH.

— L'escadre alliée de la mer Noire a jeté l'ancre au large de Sébastopol. Les bâtiments russes qui étaient aux mains des Allemands ont été remis aux représentants navals alliés, ainsi que quelques sous-marins allemands.

— La situation intérieure de l'Allemagne est de plus en plus chaotique. Le gouvernement de Berlin, représenté par M. Scheidemann et ses amis les socialistes majoritaires, se voit placé entre les menaces de révolution et les mesures de réaction. Les social-démocrates exigent la convocation de la constituante.

1er déc. (dim.). — Les armées alliées franchissent aujourd'hui la frontière allemande, se dirigeant vers le Rhin. La France sera représentée dans tous les pays occupés, par des contingents adjoints à chaque corps de troupes allié.

M. Georges Clemenceau et le maréchal Foch sont acclamés à Londres. M. Orlando, président du conseil italien et M. Sonnino, ministre des affaires étrangères d'Italie, ont été également accueillis par des ovations.

— La commémoration de la bataille de Champigny (1870) a lieu, et prend cette année le caractère d'une manifestation grandiose. Le président de la République, M. R. Poincaré, prononce un discours éloquent, et M. Albert Thomas, député, dans un autre discours très applaudi, fait l'éloge de l'union sacrée.

— Un conflit grave a éclaté entre le Chili et le Pérou ; les deux Etats mobilisent.

2 déc. (lun.). — La marche des Alliés en Allemagne continue sans incident. Les troupes belges ont occupé Aix-la-Chapelle, et les Américains ont pris possession de Trêves.

La remise des navires de guerre allemands, destinés à être internés, s'effectue sans interruption. La dernière série des sous-marins, partie d'Heligoland, est arrivée à Harwich. Le total des sous-marins qui se sont rendus s'élève jusqu'à présent à 122.

— D'après une convention signée entre le Danemark et l'Islande, cette dernière est déclarée Etat indépendant. Le nouveau drapeau islandais a été arboré à Reikiavik, et salué par les canons des navires danois.

3 déc. (mar.). — Les troupes alliées avancent en Prusse-Rhénane. Leur réserve correcte étonne les populations, qui s'attendaient sans doute à une attitude tout autre, de la part de soldats victorieux.

La conférence de Londres, entre les ministres anglais, français et italiens, a terminé ses travaux. Avant de se séparer, les représentants des trois Etats se sont mis d'accord pour exiger de la Hollande l'extradition de l'ex-kaiser et de son fils.

M. Klotz, ministre des Finances a annoncé au Parlement le magnifique résultat du 4e Emprunt de la Défense nationale, dont le chiffre total dépasse 28 milliards.

— L'Assemblée nationale monténégrine réunie à Podgoritza, a proclamé la déchéance du roi Nicolas et de sa dynastie, et la réunion du Monténégro à la Serbie.

— Le roi de Roumanie et la famille royale sont rentrés à Bucarest. Le gouvernement roumain s'est installé définitivement dans sa capitale.

— M. Garcia Prieto, président du conseil des ministres espagnol, a présenté au roi Alphonse XIII la démission du cabinet. La crise est née de la divergence de vues dans le cabinet sur la question de l'autonomie de la Catalogne et sur la manière de l'appliquer.

4 déc. (mer.). — Le maréchal Foch, MM. Clemenceau, Orlando et Sonnino sont arrivés d'Angleterre. Des ovations frénétiques ont salué le maréchal et notre président du Conseil, à leur départ de Londres.

— Le président Wilson s'embarque aujourd'hui pour l'Europe.

— Les troupes franco-anglaises ont fait dans Bucarest une entrée solennelle, ayant à leur tête le roi Ferdinand et son état-major.

Des troupes alliées ont franchi les frontières de Bessarabie, et pénétré en Ukraine. Une flotte anglaise est entrée dans la Baltique, et une escadrille de croiseurs et de destroyers mouille à Libau.

— Conformément au traité d'armistice, les Allemands restituent chaque jour des œuvres d'art qu'ils avaient volées dans les territoires envahis. On estimerait à deux milliards la valeur de ces œuvres que les Allemands ont déjà rendues.

5 déc. (jeu.). — Le roi Albert de Belgique, la reine Elisabeth et leur fils aîné le duc de Brabant sont venus à Paris célébrer la victoire commune. La réception que leur a faite la capitale a été débordante d'enthousiasme ; les vivats et les acclamations ont joyeusement retenti sur leur passage.

Au dîner donné le soir à l'Elysée, le président de la République a prononcé un toast dont nous citons ce passage :

.....Depuis longtemps la France aspirait au bonheur de recevoir Vos Majestés et de Leur témoigner sa gratitude et son admiration... Longtemps vous avez souffert.....

Devant l'histoire, Votre Majesté a le droit d'être fière d'Elle, de son armée et de son peuple. La probité de la Belgique a été plus forte que la force, et lorsque nous voyons s'effondrer cette puissance impériale qui, pour usurper la domination universelle, reniait sa signature et violait ses serments, nous pouvons dire que, de tous les forfaits dont l'Allemagne subit aujourd'hui le châtiment, l'attentat consommé contre la nation belge est celui qui a le plus révolté l'opinion du monde civilisé et le plus contribué à grouper autour de la France une si grande partie de l'humanité.

Pour avoir ainsi donné à cette guerre toute sa signification morale, la Belgique a bien mérité de l'avenir. Débarrassée demain des entraves de cette neutralité qui n'a pas été pour elle une garantie, elle recouvrera son indépendance et sa souveraineté, elle recevra les satisfactions auxquelles lui donne droit son supplice prolongé, et elle pourra compter sur la reconnaissance éternelle de la France, aux côtés de qui elle a défendu la liberté.....

S. M. le roi Albert, prenant à son tour la parole, a prononcé un discours dont voici un extrait :

..... La Belgique a été étroitement associée à la France dans la lutte gigantesque qui s'achève. Ce fut une lutte pour la défense du Droit contre les entreprises arrogantes d'une puissance qui, depuis longtemps, s'organisait pour la conquête. Dans cette guerre, la France fut au premier rang...

La Belgique, qui a toujours aimé et admiré la France, ne pourra jamais oublier l'accueil que reçurent chez elle son gouvernement et tant de familles chassées de leur foyer par l'ennemi. La guerre a créé entre nous une étroite solidarité morale. Nous avons ensemble souffert, espéré, et vaincu. La nation belge compte sur l'amitié de la nation française.

Dégagée des servitudes internationales que faisaient peser sur elle des traités que la guerre a profondément ébranlés, la Belgique doit, avec l'aide de la France et de ses alliés, reconstituer sa prospérité économique et trouver dans un statut nouveau les éléments de solidité, d'équilibre et de durée qui lui permettront de poursuivre ses destinées.....

— Les clauses financières de l'armistice sont mises à exécution. L'Allemagne doit restituer l'or, les titres, les valeurs, les documents et les objets d'art qu'elle a volés. Elle ne peut aliéner ni hypothéquer les richesses appartenant à l'Etat.

— Les pillages sont fréquents à Cologne depuis le passage des troupes allemandes se repliant en Germanie. La garde civique et les forces de police ont dû intervenir contre les bandes de pillards qui dévalisent les grands magasins. Des bagarres sanglantes ont eu lieu : il y a de nombreux morts et blessés.

— Tous les navires de guerre russes se sont rendus aux Alliés, et sont internés dans la Corne-d'Or, à Constantinople.

— Un régime de terreur épouvantable continue à régner en Russie. Les comités terroristes des bolcheviks sèment la mort de tous côtés et mettent à rançon la bourgeoisie des grandes villes.

6 déc. (ven.). — Après le déjeuner offert par M. et Mme Pichon, aux Affaires étrangères, le roi Albert, la reine Elisabeth et le duc de Brabant sont reçus à l'Hôtel de Ville, où le président du conseil municipal de Paris, M. Mithouard, et le préfet de la Seine, M. Autrand, offrent aux souverains la respectueuse bienvenue de la capitale. Le roi a répondu par une allocution d'une émouvante simplicité. Une ovation sans fin accueille partout nos hôtes royaux, qui repartent de Paris le soir même au milieu des cris de « Vive le roi ! Vive la reine ! »

— Des troubles graves éclatent dans plusieurs grandes villes d'Allemagne ; des fusillades nombreuses ont lieu à Berlin, à Cologne et à Mayence.

— Les députés d'Alsace-Lorraine, réunis en assemblée nationale à Strasbourg, proclament le rattachement « indiscutable et définitif » à la France, des deux provinces délivrées.

7 déc. (sam.). — Les armées alliées continuent leur avance en territoire allemand, sur tout le front.

Le président de la République M. R. Poincaré, le président du Conseil M. G. Clemenceau, plusieurs membres du Gouvernement et du Parlement quittent Paris pour accomplir un voyage officiel en Alsace et en Lorraine.

— Des bagarres sanglantes ont lieu à Berlin, entre les partisans du gouvernement provisoire et les extrémistes du groupe Spartacus. Le bourrelier Ebert, après avoir été chancelier de l'empire, président du conseil des commissaires du peuple, aurait été proclamé président de la république par ses partisans ; mais Ebert ne consentirait à exercer cette fonction que si elle lui était régulièrement conférée par l'assemblée constituante.

Ainsi, en l'espace d'un mois, Berlin aura connu la révolution, la chute du kaiser, la proclamation de la république, et un coup d'Etat.

8 déc. (dim.). — La prise de possession de Metz a eu lieu au milieu d'un enthousiasme impressionnant. Le président de la République était entouré des membres du gouvernement ayant à leur tête G. Clemenceau, des corps diplomatiques, des maréchaux Joffre, Foch et Pétain, des présidents et de plusieurs centaines de membres des deux Chambres. A côté du Président se tenaient les deux grands chefs des deux grandes nations alliées, le maréchal Douglas Haig et le général Pershing. Tout le cortège officiel est acclamé frénétiquement, et couvert de fleurs. Les troupes défilent au milieu d'ovations indescriptibles. C'est une fête grandiose, émouvante.

— La révolution gronde en Allemagne ; le gouvernement lutte contre les extrémistes, et fait tous ses efforts pour éviter une grève générale que prépare Liebknecht. Des émeutes éclatent dans les grandes villes, et les mitrailleuses fonctionnent. Les habitants de Cologne appellent à leur aide les troupes britanniques qui doivent occuper la cité ; Mayence réclame l'arrivée des troupes françaises pour la protéger contre les pillages et les vexations de la soldatesque prussienne.

— L'armée allemande, en se retirant de Transylvanie, abandonne aux Roumains un matériel considérable. Les troupes de Mackensen qui se trouvaient dans la région de Hermannstadt rendent les armes au général Berthelot.

9 déc. (lun.). — Le président de la République apportait hier, à Metz, le salut de la France à la Lorraine retrouvée. Aujourd'hui, c'est à Strasbourg que M. R. Poincaré remercie de sa fidélité l'Alsace libérée et la félicite de son retour à la mère patrie. Devant le Président, G. Clemenceau, les maréchaux, les présidents et les membres du Parlement, les généraux, etc., défilent d'abord les troupes, au milieu d'une foule immense en délire, puis les associations alsaciennes, les corporations, les habitants des villages des plaines et des montagnes, etc. Le spectacle est admirable. L'intensité, la profondeur des sentiments patriotiques comprimés pendant près d'un demi-siècle d'oppression et qui se déchaînent en cette fête, la puissance et la continuité des ovations, l'immensité de bonheur qu'on lit dans tous les yeux, sur tous les visages épanouis, sont chose intraduisible. Dans un beau discours qu'il a prononcé du haut du perron de l'hôtel de ville, le président de la République a dit très justement :

Le plébiscite est fait. L'Alsace s'est jetée, en pleurant de joie, au cou de sa mère retrouvée.

— Les troupes françaises du général Degoutte sont entrées à Aix-la-Chapelle.

— L'Allemagne remet des sous-marins à la France.

— Les désordres continuent à Berlin, à Munich et dans plusieurs autres grandes villes. Le groupe Spartacus veut nommer Liebknecht président de la république.

10 déc. (mar.). — Le président de la République et le président du Conseil continuent, avec un abondant cortège officiel, leur triomphal voyage en Alsace. Ils visitent Colmar, Mulhouse, etc., et partout sur leur passage se produisent des manifestations spontanées et des plus touchantes.

Les troupes françaises sont entrées à Mayence.

— Les dépêches qui parviennent de Berlin représentent la situation comme très grave, bien que le gouvernement Ebert dise qu'il est en état de maintenir l'ordre. Les troupes de la garde ont fait leur entrée dans la ville, et l'état de siège aurait été proclamé.

— La Suède et la Norvège ont rompu officiellement toute relation avec les bolcheviks de Moscou. La Suisse a pris un arrêté d'expulsion contre une quarantaine de bolcheviks qui compromettaient la sécurité intérieure de la république.

11 déc. (mer.). — Le président de la Chambre M. Paul Deschanel, et le président du Conseil M. Georges Clemenceau prononcent au Palais-Bourbon des allocutions dans lesquelles ils célèbrent les mémorables journées que les représentants de la France, Gouvernement et Parlement, viennent de passer en Lorraine et en Alsace. Ils font part à l'Assemblée des témoignages d'affection à la mère patrie qu'ont donnés en cette circonstance les populations de nos deux provinces reconquises. M. Paul Deschanel est l'interprète éloquent de tous ses collègues ; *il magnifie cette âme alsacienne, cette âme lorraine, d'une sensibilité si fine, si délicate et si profonde, plus meurtrie chaque jour par un joug dont le temps aggravait le poids* ; il rappelle le souvenir des nobles héros de la Protestation, dont l'inébranlable fidélité défia, pendant près d'un demi-siècle, la Terreur allemande. M. Georges Clemenceau, en des phrases brèves, coupées par les applaudissements, parle des grandioses manifestations qu'il vient de voir, et où *ce qui s'est accompli dépasse tout ce que l'histoire humaine, en ses aventures les plus formidables, a jamais pu enregistrer de grandeur.....*

C'est tout un peuple qui ressuscite. Les enfants, dans ce pays où le français était interdit, parlaient français. Ceux qui ne savaient pas le français chantaient la « Marseillaise ». Des vieux, des vieilles, qui n'avaient plus que le souffle, criaient : « France! France! France! » et le reste s'étranglait dans un sanglot. C'est la plus belle récompense qu'aient méritée les grands sacrifices de ce pays.

Le président du Conseil dégage les nobles leçons de ces heures glorieuses :

Oui, c'est une magnifique page d'histoire. Nous l'avons méritée, comme l'Alsace elle-même ; il ne faut pas qu'elle soit rayée, il faut qu'elle demeure, il faut que cette victoire soit de l'histoire acquise et qu'elle développe ses conséquences dans l'intérêt des générations qui viendront, non seulement pour la France, mais pour l'humanité...

... C'est une grande leçon, dit-il en terminant, *une leçon d'union.*

J'ai vu, dans un petit village, au milieu d'un groupe de vieillards et d'enfants, une vieille bonne sœur, baissant les yeux sous sa coiffe, qui chantait la « Marseillaise ».

Une leçon — je dirai le mot, — une leçon de modération, en ce sens qu'il faut savoir ordonner l'action politique, sérier les efforts pour qu'ils produisent les effets que nous avons le droit d'en attendre. Une leçon de discipline aussi, de cette discipline que les hommes doivent s'imposer à eux-mêmes, car elle seule est efficace pour le résultat coordonné d'une grande action nationale. Enfin, une leçon d'énergie, de volonté, de cette volonté qui rend les hommes capables de sacrifier les plus grands biens de la vie, l'espérance qui est plus grande que la vie, pour faire que la conscience humaine, la conscience de la nation, s'élève à la plus grande hauteur qu'elle puisse atteindre. Voilà la leçon qui me paraît se dégager de ces grands jours !

Nous sommes et nous demeurons un grand peuple : les Alsaciens ont trouvé leur vertu dans le patrimoine de la race et dans leur propre conscience. Des Alsaciens, il n'y en a pas qu'en Alsace : il y en a dans les Flandres, en Normandie, en Bretagne, en Auvergne, en Bourgogne, en Provence ; il y en a partout en France.

L'union de tous ces hommes, voilà ce qu'il faut vouloir pour permettre à notre cher et noble pays de poursuivre glorieusement ses magnifiques destinées.

Tous les députés sont debout, faisant au président du Conseil une longue ovation.

— Les troupes américaines ont occupé Coblence.

— Au cours d'un discours qu'il prononce à Bristol, M. Lloyd George déclare que le montant de l'indemnité due par l'Allemagne s'élève à 600 milliards de francs.

— Les Allemands ont restitué aux Alliés 320 millions en or, qu'ils reconnaissent avoir reçus des Russes en vertu du traité de Brest-Litovsk. Cet or, arrivé à Paris, a été déposé à la Banque de France, pour le compte commun des Alliés.

— A Berlin, Liebknecht annonce qu'une grève générale éclatera avant quinze jours. Ebert, pour être en mesure de parer à toute attaque du groupe Spartacus, masse des forces considérables autour de la capitale.

— M. Gustave Ador est élu président de la Confédération helvétique. M. G. Motta est élu vice-président.

12 déc. (jeu.). — Les escadres alliées se préparent à partir pour aller à la rencontre du président Wilson, qui doit débarquer demain à Brest. Le ministre des Affaires étrangères M. Pichon, et le ministre de la Marine M. G. Leygues quittent Paris et se rendent à Brest pour recevoir le président des Etats-Unis.

— Les plénipotentiaires allemands Erzberger, Oberndorff et von Selow se rencontrent à Trèves avec les délégués alliés, pour discuter au sujet de la prolongation de l'armistice.

— Le ministre de la Guerre vient de prescrire la démobilisation des classes de 1892 à 1897.

— Un premier contingent de troupes françaises, fort de plusieurs centaines d'hommes, est arrivé à Budapest.

13 déc. (ven.). — L'entrée en rade de Brest du *George-Washington*, à bord duquel se trouve le président Wilson, s'effectue majestueusement entre deux lignes de cuirassés. Les canons tonnent, les clairons sonnent, les musiques jouent les hymnes nationaux, les équipages poussent des hourras, et le président débarque à 15 heures, au milieu d'une ovation enthousiaste. Environ une heure après la réception officielle, le président Wilson, Mme Wilson, les ministres et sa suite montent dans un train spécial pour se rendre à Paris.

— Les troupes alliées ont franchi le Rhin à Coblence, à Mayence et à Cologne, et occupent les têtes de pont de ces trois villes.

— Le maréchal Foch est arrivé à Trèves, où l'attendait la commission allemande de l'armistice.

— M. Febrenbach, président de l'ancien Reichstag, avait protesté à plusieurs reprises contre la décision du gouvernement révolutionnaire de ne plus reconnaître l'existence de cette assemblée. En présence des difficultés très graves au milieu desquelles se débat l'Allemagne, M. Febrenbach, qui n'a pas abandonné la partie, est rentré à Berlin et a convoqué le Reichstag de sa propre autorité.

14 déc. (sam.). — Le président Wilson et Mme Wilson, arrivés à 10 heures à Paris, ont été l'objet de manifestations enthousiastes. Toute la capitale les acclame sur le long parcours que suit le cortège officiel, composé du président de la République M. R. Poincaré, du président du Conseil M. G. Clemenceau, de M. Jusserand ambassadeur de France aux Etats-Unis et de Mme Jusserand, des ministres, du présidents du Parlement, des maréchaux, etc.

A la fin du déjeuner qui a eu lieu à l'Elysée, en l'honneur du président Wilson, M. Poincaré a porté un toast dont voici quelques passages :

..... Paris et la France vous attendaient avec impatience... avaient le désir passionné de remercier, en votre personne, la grande république dont vous êtes le chef, pour le concours inappréciable qu'elle a spontanément donné, dans cette guerre, aux défenseurs du droit et de la liberté...

... La France a lutté, patienté, peiné pendant quatre longues années ; elle a saigné par toutes ses veines ; elle a perdu les meilleurs de ses enfants ; elle porte le deuil de sa jeunesse. Elle aspire aujourd'hui, comme vous, à une paix de justice et de sécurité.

Ce n'est pas pour être exposée à des recommencements d'agression qu'elle s'est résignée à tant de sacrifices. Ce n'est pas non plus pour laisser des criminels impunis relever la tête et préparer de nouveaux assassinats que, sous votre forte impulsion, l'Amérique s'est armée et a traversé l'Océan. Fidèle au souvenir de La Fayette et de Rochambeau, elle est venue secourir la France parce que la France elle-même était fidèle à ses traditions. Notre idéal commun a triomphé. Nous avons défendu ensemble les principes vitaux des sociétés libres. Nous avons maintenant à édifier ensemble une paix qui ne permette pas la reconstitution directe ou hypocrite des organisations de conquête et d'opression.....

Le président Wilson, parlant au nom d'un grand peuple pour lequel, suivant ses propres expressions, *les destinées de la France sont d'un intérêt sincère et éternel*, déclare qu'il y a entre lui et le gouvernement français entière communauté d'idées :

Jamais, dit-il, *la guerre n'avait revêtu un aspect aussi terrible, ni dévoilé plus nettement l'influence avilissante d'ambitions illicites. Je sais que la contemplation des ruines créées par les armées des empires centraux m'inspirera la même répulsion et la même profonde indignation que ressentent en leur cœur les peuples de France et de Belgique, et j'apprécie, comme vous, monsieur le Président, la nécessité de prendre, en décidant des résultats de la guerre, des mesures telles que non seulement ces actes de terreur et de spoliation seront flétris, mais que l'humanité entière restera avertie qu'aucun peuple ne pourra user de pareils outrages sans encourir la certitude d'un juste châtiment.....*

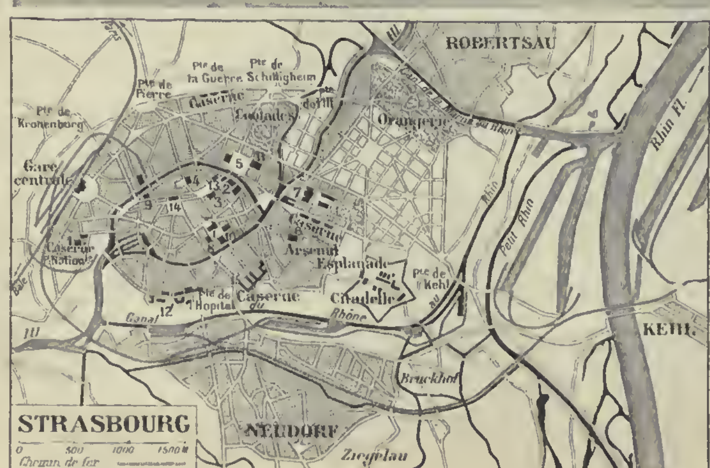
— Le traité d'armistice conclu le 11 novembre, et qui devait durer trente-six jours, a été prolongé d'un mois, c'est-à-dire jusqu'au 17 janvier 1919 à 5 heures du matin. Cet accord a été signé à Trèves dans le wagon-salon du maréchal Foch, et la condition suivante a été ajoutée au traité du 11 novembre :

Le haut commandement des Alliés se réserve le droit, à partir de maintenant, s'il le juge bon pour s'assurer de nouvelles garanties, d'occuper la zone neutre sur la rive droite du Rhin, au nord de la tête de pont de Cologne et jusqu'à la frontière hollandaise.

— La situation est loin de s'améliorer à Berlin. La tension s'aggrave entre indépendants et majoritaires, pendant que les grèves surgissent un peu partout.

INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG — LA CHAIRE





Plan de Strasbourg : 1. Palais de l'ex-empereur ; 2. Résidence du statthalter ; 3. Hôtel de ville ; 4. Palais de justice ; 5. Cathédrale ; 6. Académie ; 7. Université ; 8. Postes ; 9. Télégraphe ; 10, 11. Bibliothèques ; 12. Faculté de médecine, Hôpital civil ; 13. Place Broglie ; 14. Place Kléber ; 15. Théâtre ; 16. Halles



ALSACE



STRASBOURG

La cathédrale de Strasbourg, édifiée au XIIIe siècle, n'a été terminée, dans les dernières parties de la flèche, qu'au milieu du XVe siècle. C'est un merveilleux édifice de style gothique rayonnant, dont la façade en particulier, décorée de trois portails, est une des œuvres les plus parfaites de l'architecture gothique. L'élévation totale dépasse 192 mètres. On y remarque une magnifique chaire de la Renaissance et une horloge célèbre par la perfection de son mécanisme et par ses automates qui viennent sonner les heures.

Conformément à la décision du Gouvernement militaire de Paris, nous avons dû supprimer, jusqu'à nouvel ordre, toutes les annonces destinées à l'étranger. — Nous reprendrons notre « Petite Correspondance » dès que cette décision sera rapportée.

Paris. Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.— *Le Gérant :* L. Grosley.



Quelle belle fourragère !...

(Poulbot).



LA VISITEUSE ANNONCÉE POUR 1919.

Sa Gracieuse Majesté la Paix !... et c'est le Père la Victoire en personne qui conduira la victoria.

Le Journal. (Lucien Métivet).



« Dis papa, la paix... c'est-il aussi long que la guerre ? ».

(Albert Guillaume).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Décembre 1918 au 14 Janvier 1919

15 déc. (dim.). — Vingt millions d'électeurs et d'électrices ont voté hier en Angleterre, sur le programme de M. Lloyd George, qui demande la punition du kaiser et des Allemands coupables de crimes. Par un plébiscite national, le premier ministre anglais a reçu une approbation solennelle de sa politique.

— M. Sidonio Paes, président de la république portugaise, a été assassiné sur le quai de la gare à Lisbonne, au moment où il partait pour Oporto. Un jeune homme a tiré, à bout portant, plusieurs coups de revolver sur lui. Les policiers et les officiers de la suite du président se sont jetés sur l'assassin, et l'ont exécuté séance tenante. On croit à un complot de plusieurs conjurés.

Un gouvernement provisoire a été constitué immédiatement, sous la présidence de l'amiral Canto e Castro, ministre de la marine.

— A Barcelone, à la suite d'un meeting au cours duquel les socialistes et les républicains ont préconisé l'autonomie catalane sur la base d'une république démocratique, la foule est entrée en collision avec la police. Des troubles ont eu lieu également à Bilbao.

— M. Albert Sarraut, gouverneur général de l'Indochine, a été victime d'une tentative d'assassinat à Hanoï, pendant l'inauguration de la foire. Un ancien agent temporaire du service des travaux du cadastre lui a tiré à courte distance un coup de browning.

16 déc. (lun.). — La réception de M. et M[me] Wilson à l'Hôtel de Ville s'est déroulée avec le même cérémonial que celui qui présida à la visite du roi d'Angleterre et des souverains belges. Le chef de la grande nation américaine est salué par le Conseil municipal, le préfet de la Seine et le préfet de police et le Conseil général. Dans le jardin d'hiver, en présence de M. et de M[me] Poincaré, des présidents du Sénat et de la Chambre, des ministres, des ambassadeurs et de toutes les hautes personnalités officielles, M. A. Mithouard, président du Conseil municipal et M. Autrand, préfet de la Seine prononcent de très gracieuses allocutions, auxquelles le président Wilson, dont la physionomie reflète la plus vive satisfaction, répond en anglais. Voici quelques phrases de son discours :

Votre accueil a soulevé en moi bien des émotions. Ce n'est pas, certes, avec des sentiments de banale sympathie que le peuple des Etats-Unis, au nom duquel j'ai le privilège de parler, a vu les souffrances du peuple de France... Nous avons été d'autant plus profondément émus par l'injustice de cette guerre, que nous savions de quelle manière elle était perpétrée.

Je ne voudrais pas que vous pussiez penser, parce que l'étendue d'un immense océan nous sépare, que nous n'avons pas pu nous rendre compte effectivement de la dévastation abominable de votre pays, des souffrances cruelles qui vous ont été infligées et que ne saurait justifier aucune nécessité. Ces souffrances ont rempli nos cœurs d'indignation. Nous savons non seulement ce qu'elles ont été, mais encore tout ce qu'elles signifiaient ; nos cœurs ont été touchés au vif, et notre imagination emplie de la vision de ce que la France et la Belgique ont subi en particulier...

Notre résolution fut prise avec une pleine conscience de l'atteinte portée au grand principe du Droit, et de plus nos cœurs battaient d'accord avec notre résolution...

Vous m'avez donné le sentiment très fort que j'étais chez moi ici ; non seulement par la chaleur de votre réception, mais encore par la manière dont vous m'avez fait pleinement comprendre l'entière communauté de pensée et d'idéal qui caractérise votre peuple et la grande notion que j'ai, en ce moment, l'honneur de représenter...

Je me souviendrai toujours de l'accueil de Paris comme d'une des expériences incomparables et fécondes de ma vie, et, bien que je me rende compte que c'est le peuple des Etats-Unis que vous honorez dans ma personne, je n'en garderai pas moins avec un très vif plaisir personnel le souvenir de ces jours mémorables.

Permettez-moi de vous remercier du fond du cœur.

D'une fenêtre de l'Hôtel de Ville, le président Wilson salue la foule, qui, massée sur la place, lui fait une magnifique ovation.

— Les troupes françaises sont entrées à Wiesbaden. Elles y tiendront garnison pour garder la tête de pont de Mayence.

— Le gouvernement polonais a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne. C'est le premier acte de la politique nationale inaugurée par le général Pilsudsky.

— La légation du Brésil auprès du Vatican a été élevée au rang d'ambassade.

17 déc. (mar.). — On annonce que la conférence interalliée pour les préliminaires de la paix s'ouvrira probablement dans la première quinzaine de janvier 1919.

— L'agitation continue en Allemagne. Les majoritaires paraissent être les maîtres de la situation, mais on signale des troubles dans plusieurs grandes villes, notamment à Dresde où les fusillades durent depuis trois jours.

— En Russie, les bolchevistes poursuivent leur régime de terreur. Leurs chefs, ne se sentant plus en sûreté à Petrograd, songent à quitter cette ville et à s'installer à Nijni-Novgorod ; mais, avant de partir, ils menacent de saigner à blanc la bourgeoisie, par la confiscation de ce qui lui reste de fortune.

L'escadre anglaise du golfe de Finlande bombarde le front bolcheviste d'Esthonie.

— L'amiral Canto e Castro a été élu président de la république portugaise, par 137 voix sur 235 que comptent les deux chambres.



Février. — *Série des Mois,* par Eugène GRASSET (de Malherbe, édit.).

Le 1er février 1919, à Paris, le Soleil se lève à 7 h. 24 m. et se couche à 16 h. 45 m. ; la durée du jour est de 9 h. 21 m. Au 28 février, le Soleil se lève à 6 h. 38 m. et se couche à 17 h. 29 m. ; la durée du jour est de 10 h. 51 m. Durant le mois de février, les jours croissent donc de 1 h. 30 m. ; l'augmentation, vers la fin du mois, devient sensiblement la même matin et soir. — Le 19 février à 16 h. 48 m., le Soleil quitte la constellation du Verseau pour entrer dans celle des Poissons. — Il y a P. Q. de la Lune le 7 février à 18 h. 52 m. ; P. L. le 14 à 23 h. 38 m. ; D. Q. le 23 à 1 h. 47 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er février ; Vénus à 13 h. 11 m. 39 s., Mars à 13 h. 33 m. 54 s., Jupiter à 21 h. 37 m. 23 s., Saturne à 1 h. 0 m. 18 s.

Le 2 février 1919, Purification ; le 16, Septuagésime ; le 23, Sexagésime.

Au 1er février 1919 du calendrier grégorien correspond le 19 janvier 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 12 pluviôse an 127 du calendrier républicain.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

18 déc. (mer.). — Mgr Tiberghien, prélat français qui occupe une haute charge au Vatican, avait été chargé par le pape Benoît XV de visiter les régions dévastées par les Allemands. Le prélat, après un long voyage à travers le nord de la France et la Belgique, est revenu et a remis au pape un rapport détaillé sur son voyage, spécifiant que les ravages de l'ennemi dépassent toute imagination, et ne répondaient à aucune nécessité d'ordre militaire.

— Les bolchevistes veulent intensifier leurs efforts de propagande en Allemagne et dans les pays neutres.

— M. Noulens, ambassadeur de France en Russie, vient en congé à Paris. Avant de s'embarquer à Arkhangel, il déclare que ni la France ni les autres nations alliées n'abandonneront le peuple russe aux excès des bolchevistes. Les Alliés aideront la Russie à sortir de l'anarchie pour retrouver sa puissance sous un régime d'ordre et de liberté.

19 déc. (jeu.). — Paris reçoit le roi Victor-Emmanuel III d'Italie et son fils le prince Humbert de Piémont. Toute la France salue en eux les dignes descendants d'une race chevaleresque et l'incarnation d'un peuple qui, malgré trente ans d'alliance avec les empires centraux, s'est finalement détaché d'eux pour se jeter à nos côtés dans la grande lutte mondiale. En dépit du mauvais temps, des bourrasques de pluie, de grêle, et du vent qui souffle en rafale, la population parisienne se presse en foule sur les avenues pavoisées suivies par le cortège, au milieu des coups de canon et des éclats joyeux des musiques. Elle accueille le « roi-soldat » et son fils par des applaudissements, des acclamations et des vivats enthousiastes.

Le roi d'Italie et le prince de Piémont ont assisté, le soir, au dîner donné en leur honneur à l'Elysée par M. et Mme Poincaré. A l'issue du dîner, le président de la République a porté un toast, au cours duquel il retrace les phases de la coopération italienne, où l'initiative directe et personnelle du roi s'est largement exercée ; il dit :

... L'Italie et la France, alliées dans la guerre, resteront alliées dans la paix. Mais est-ce tout dire ? Et que serait une entente officielle sans le don des cœurs et sans la conviction réfléchie que, demain comme hier, nous aurons besoin les uns des autres ? Non, notre amitié ne sera pas seulement dans les mots. Nous nous connaissons assez pour nous comprendre. Nous nous aimerons assez pour que les hasards de la vie journalière, au lieu de troubler notre affection réciproque, la consacrent et la fortifient. La France n'aura qu'à suivre ses propres penchants pour entretenir sans effort avec sa sœur d'outre-monts ces relations confiantes et ce commerce cordial qui seuls donneront à notre alliance tout son prix, toute sa force et toute son efficacité.

De la réponse du roi Victor-Emmanuel III, nous extrayons les passages suivants :

... Aujourd'hui, le soleil de la victoire a couronné les aspirations nationales de la France et de l'Italie, au prix des plus durs sacrifices. Les terres sacrées, que la violence prussienne avait arrachées à la France, en compromettant la paix du monde depuis près de cinquante ans, sont enfin revenues au sein de la patrie française. L'Italie a conquis son rempart naturel des Alpes, et, dans l'Adriatique, ayant retrouvé ses enfants qui avaient si longuement lutté pour la sauvegarde de leur nationalité, elle pourra assurer les conditions indispensables à sa sécurité et à son existence.....

Désormais, une ère de collaboration pacifique, fondée sur le respect mutuel et sur l'amitié confiante et loyale, s'ouvre devant nos peuples. La France et l'Italie ont une grande mission commune de civilisation à accomplir. Aucun intérêt particulier ne doit y porter obstacle. Nous trouverons dans l'harmonisation équitable de nos intérêts spéciaux un ciment indestructible de l'amitié et de l'œuvre de concorde de nos deux pays, consacré par la fraternité renouvelée des armes. Et nos deux pays pourront ainsi s'offrir mutuellement un appui précieux et solide dans le chemin difficile de l'humanité, vers un avenir assuré de liberté et de justice.....

— M. Klotz, ministre des finances, expose à la Chambre notre situation financière. Le renouvellement du privilège de la Banque de France est voté à l'unanimité.

— Le maréchal Joffre est reçu solennellement à l'Académie française. Le président Poincaré et le président Wilson assistent à la séance, ainsi que Mme Poincaré et Mme Wilson. Le maréchal a été l'objet d'une longue ovation, et à son discours très applaudi a répondu très éloquemment et très spirituellement M. Jean Richepin.

20 déc. (ven.). — Le roi Victor-Emmanuel III et son fils le prince de Piémont, après le déjeuner offert, au ministère des Affaires étrangères, par M. et Mme Pichon, se sont rendus, accompagnés par M. R. Poincaré, à l'Hôtel de Ville, où le président du Conseil municipal, M. Adrien Mithouard, et le préfet de la Seine, M. Autrand, leur ont souhaité la bienvenue. Le roi a répondu en français pour les remercier très aimablement des sentiments d'amitié et de gratitude exprimés à la nation italienne et à sa personne ; puis il a paru à une fenêtre de la salle des séances, d'où il a pu contempler la foule considérable poussant avec enthousiasme les cris de « Vive le roi ! Vive l'Italie ! »

Victor-Emmanuel a assisté ensuite, à l'Institut, à une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il est associé étranger. Il a dîné à l'ambassade d'Italie, et, à 23 heures, il est parti avec son fils pour se rendre au milieu des divisions italiennes actuellement en France.

— Il est bien difficile de savoir ce qui se passe exactement en Allemagne ; des nouvelles contradictoires circulent. On dit aujourd'hui que le congrès des soviets allemands se prononce pour la réunion de l'assemblée nationale ; mais les extrémistes restent maîtres de la rue, à Berlin.

— La misère la plus terrible sévit en Russie : le sanglant régime de la terreur organisé par les bolchevistes, la guerre civile, la famine désolent ce malheureux pays.

21 déc. (sam.). — La révolution gronde toujours en Allemagne, où divers partis se disputent le pouvoir. On dit que M. Erzberger a informé le ministère des affaires étrangères à Berlin que les puissances alliées ne reconnaissent pas les comités des ouvriers et soldats. On dit aussi que Hindenburg reforme secrètement une armée nationale plus puissante que jamais, et dont les services auxiliaires seraient assurés par les femmes.

Le comte de Brockdorff-Rantzau, ministre d'Allemagne à Copenhague, a été nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en remplacement du docteur Solf, démissionnaire.

— Le ministre de Suisse à Petrograd a quitté la capitale russe. Il était le dernier représentant diplomatique séjournant dans les régions de la Russie qui sont soumises aux bolchevistes.

— L'unité yougo-slave paraît constituée. Le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes a formé son premier cabinet, sous la présidence de M. Pachitch.

— M. Masaryk, président de la république tchèque, s'est rendu, à travers les rues de Prague pavoisées, à la diète des représentants. Le président de la chambre, M. Tomasek, a prononcé une allocution de bienvenue, puis M. Masaryk a prêté serment.

22 déc. (dim.). — La conférence des délégués d'ouvriers et de soldats pour toute l'Allemagne a terminé ses débats confus, entrecoupés d'incidents violents, par une dernière séance où les idées n'ont apparu qu'insuffisamment clarifiées. L'agitation continue dans l'ancien empire, où personne n'est, en réalité, maître de la situation, mais le parti militaire semble vouloir faire peser sa poigne de fer. On signale un peu partout des escarmouches, des fusillades : les grèves du bassin de la Ruhr ont eu pour résultat dans plusieurs localités des conflits sanglants entre mineurs qui voulaient continuer le travail, et grévistes excités par les délégués de Liebknecht.

— Les délégués de la Skouptchina de Monténégro ont notifié officiellement à Belgrade la réunion du Monténégro à la Serbie.

— Une division navale française est partie pour la Baltique, où elle veillera à l'exécution des clauses de l'armistice et visitera les ports allemands pour s'assurer du rapatriement des prisonniers français.

23 déc. (lun.). — Les grèves et les troubles continuent en Allemagne, et le gouvernement d'Ebert, aux ordres de Hindenburg et de Ludendorff, a décidé d'envoyer de forts contingents de troupes pour rétablir l'ordre.

— Une intervention de l'Entente en Russie ne peut être envisagée pour le moment. Les Alliés ne veulent pas se départir de l'attitude qu'ils ont adoptée vis-à-vis du régime bolcheviste, régime qui a violé les lois les plus élémentaires de l'humanité, et qui a rompu avec tous les usages internationaux.

24 déc. (mar.). — Les troupes françaises occupent le faubourg de Nied près de Francfort-sur-le-Mein. La cavalerie belge est entrée en Allemagne et a atteint Balfdorf.

— Les marins représentent à Berlin l'élément de désordre le plus extrême. Depuis le commencement de la révolution ils occupent le château impérial : ils se sont emparés de la kommandantur parce qu'elle refusait de payer leur solde. Après une bagarre avec la troupe, ils ont consenti à abandonner leur conquête, en laissant 68 tués ou blessés sur le terrain. Le gouvernement a concentré 100 000 hommes de troupes solides, à Berlin.

— En Russie, d'importantes forces de l'armée rouge sont en marche vers la frontière allemande. Sur le front Dunabourg-Reval, les avant-gardes russes suivent les contingents allemands en retraite à une journée de marche, semant la dévastation sur leur passage ; la population, terrorisée, fuit devant les bolchevistes.

25 déc. (mer.) — En conformité du protocole signé à Spa, les Allemands viennent de restituer des valeurs et des objets précieux qu'ils avaient enlevés de vive force dans les banques ou sociétés de crédit de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Douai, Cambrai, Caudry et Saint-Quentin. Cette restitution est évaluée à six milliards, mais ce n'est qu'une partie des titres et des dépôts de banques dérobés par les Allemands dans le nord de la France.

— On annonce que 277.000 prisonniers sont rentrés en France depuis l'armistice. Il nous en reste 200.000 environ à récupérer.

— M. et Mme Wilson passent la fête de Noël avec les troupes américaines. Le président remercie et félicite les soldats du général Pershing pour les exploits qu'ils ont accomplis et qui leur ont mérité l'admiration de la France.

26 déc. (jeu.). — A la séance de la Chambre des députés, M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat, déclare que les pertes des armées françaises, du début des hostilités au 1er novembre 1918, s'élèvent à 31.300 officiers et 1.040.000 hommes morts ; 3.000 officiers et 311.000 hommes disparus. Il faut ajouter à ces chiffres le nombre des prisonniers, qui est de 8.300 officiers et 438.000 hommes. Ce qui porte le total de nos pertes à 42.600 officiers et 1.789.000 soldats.

Cinq nouveaux sous-marins allemands sont entrés dans l'arsenal de Cherbourg.

— Les troubles continuent à Berlin, mais Hindenburg et le grand état-major interviennent énergiquement pour rétablir l'ordre.

27 déc. (ven.). — La situation s'aggrave en Allemagne. Le gouvernement paraît désemparé et hors d'état de prendre une attitude vraiment nette. Tandis qu'à Berlin Liebknecht et Lebedour auraient pris le pouvoir à la place d'Ebert et Haase, l'ancien secrétaire d'Etat Helfferich déclare qu'il est absolument nécessaire de lutter vigoureusement contre la social-démocratie.

De nombreux voyages ont été effectués par des sous-commissions diverses qui ont parcouru des milliers de milles dans l'Allemagne du Nord, obtenant des informations exactes et intéressantes sur la situation des populations, l'état des cultures, des approvisionnements, etc. La situation alimentaire de l'Allemagne est bien meilleure qu'on ne le croit : le bétail est en très bonne condition, le sol est soigneusement amendé et cultivé. Ces renseignements seront d'une valeur incalculable pour les autorités alliées qui auront à décider quelle réponse on doit faire aux appels des prétendus millions d'affamés de l'empire germanique. Les Allemands prétendent qu'ils n'ont été vaincus que par la famine ; ils mentent : ils ont été vaincus par les armes.

Des navires britanniques, en tournée d'inspection sur la côte allemande, où ils veillent à la bonne exécution des clauses de l'armistice, ont pénétré dans le canal de Kiel.

— Des bandes bolchevistes désolent les Provinces baltiques, et menacent Riga, Libau et Windau, dont les habitants s'enfuient, la plupart par mer.

Le cuirassé anglais *Calypso* a capturé deux contre-torpilleurs bolchevistes dans le voisinage de Reval.

— Le président Wilson et Mme Wilson ont débarqué en Angleterre, où ils sont les hôtes du roi et de la reine, au palais de Buckingham. La population anglaise leur a fait un accueil enthousiaste.

28 déc. (sam.). — Le résultat général des élections britanniques est un triomphe pour M. Lloyd George et le parti conservateur unioniste. Ces élections ont été faites, pour la première fois, par ce qu'on peut appeler la démocratie totale : 20 millions d'électeurs, dont 7 à 8 millions de femmes, ont voté.

— La bataille continue dans les rues de Berlin, depuis le 23, avec des fortunes diverses. Le palais de la chancellerie, le château impérial, la kommandantur, l'administration des télégraphes et téléphones, sont pris et perdus à différentes reprises par les combattants des divers partis. De nouvelles troupes arrivent pour protéger le gouvernement, mais celui-ci semble bien glisser lentement à l'impuissance.

— Les bolcheviks ont demandé aux Alliés d'ouvrir des pourparlers de paix ; mais les Alliés, ne reconnaissant pas le gouvernement bolchevik, qui ne représente pas la Russie, n'ont pas répondu à ces démarches.

29 déc. (dim.). — Un grand débat sur la politique extérieure de la France s'est engagé à la Chambre. M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a fait l'exposé de notre politique extérieure, et particulièrement de notre action en Russie, où les Alliés veulent réaliser l'encerclement économique du bolchevisme. Il ajoute : *L'Allemagne vaincue n'est pas encore abattue. Sous une agitation plus factice que réelle, elle cherche à sauver les débris de sa puissance. La paix doit tenir compte de ce fait...*

M. Georges Clemenceau intervient dans le débat, et son discours est salué par des ovations. Il annonce que les discussions de la conférence de la paix auront lieu à ciel ouvert : *Grâce à nos soldats et à nos chefs*, dit-il, *nous avons remporté une victoire énorme, et notre but est que cette victoire profite dans la plus large part possible à l'humanité tout entière.*

A la fin de la séance, M. Klotz, ministre des Finances, a déclaré que le résultat définitif du 4e Emprunt de la Défense nationale dépasse 30 milliards.

— L'agitation continue en Allemagne. Liebknecht et Ledebour gagnent du terrain, dit-on ; la force armée, groupée derrière eux, croît en importance.

30 déc. (lun.). — La crise gouvernementale est loin de se terminer à Berlin. Les indépendants Haase, Barth, etc., se retirent du directoire, et le pouvoir passe aux majoritaires, à la tête desquels se trouvent Ebert, Scheidemann et Landsberg. Les extrémistes, soutenus par les indépendants, et momentanément vaincus, en appellent aux masses.

Des combats sanglants ont eu lieu dans les rues de Posen, entre Polonais et Allemands ; ces derniers ont été chassés de la ville.

— Dans la région d'Arkhangel, à Seitzo, les bolchevistes ont été défaits par les troupes du nord, assistées de forces françaises et anglaises et d'officiers russes.

31 déc. (mar.). — Le nouveau gouvernement de Berlin vient de publier son programme. En voici les points essentiels : à l'intérieur, il s'agit d'assurer la convocation de l'assemblée nationale, de résoudre le problème de l'alimentation, de prendre en main la socialisation de l'industrie, de saisir les bénéfices de guerre, de créer par tous les moyens une milice populaire, et de procéder au désarmement de ceux qui n'ont pas le droit de porter les armes. A l'extérieur, le programme tient en une ligne : la paix, prompte et avantageuse.

— Le président Wilson et Mme Wilson rentrent à Paris, venant d'Angleterre.

M. Bapst, ministre plénipotentiaire à Christiania, est nommé ambassadeur de la République près S. M. l'empereur du Japon, en remplacement de M. Delanney. — M. Guillemin est nommé ministre plénipotentiaire de la République près S. M. le roi de Norvège, en remplacement de M. Bapst, nommé à Tokio.

— M. von Buch, ministre d'Allemagne à Luxembourg, a été expulsé du grand-duché par les soldats français. C'est lui qui, en août 1914, fit expulser M. Mollard, ministre de France, accrédité auprès du gouvernement grand-ducal.

1er janv. (mer.). — A l'occasion du premier jour de l'an, des télégrammes de félicitations et de sympathie ont été échangés entre le président de la République et les rois d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, d'Espagne, etc. M. et Mme Wilson sont allés à l'Elysée porter leurs vœux à M. et à Mme Poincaré, qui leur ont immédiatement rendu leur visite.

Quatre sous-marins livrés par les Allemands sont arrivés à Brest ; leur entrée dans les bassins a été l'occasion d'une importante cérémonie.

Une escadre française comprenant plusieurs croiseurs et trois destroyers a franchi les détroits scandinaves, et cingle vers la Baltique.

— Le yacht à vapeur anglais *Iolaire* a fait naufrage au large de Stornoway ; 250 marins ont péri.

2 janv. (jeu.). — Le maréchal Foch a accordé, à la demande de la délégation allemande, la suspension de la prohibition des relations entre les territoires occupés et le reste de l'Allemagne.

— Les Allemands ne peuvent se résigner à abandonner aux Polonais la Posnanie ; d'où, la fréquence des conflits dans cette région. Une véritable bataille a eu lieu dans les rues de Posen, entre la garnison allemande et les troupes polonaises ; il y a eu 200 morts. La tension s'accentue entre Varsovie et Berlin.

— Plus de 2.000 soldats français sont arrivés à Budapest. Ils auraient fait prisonnier le maréchal Mackensen.

Le général Berthelot, commandant les armées alliées en Roumanie, fait une tournée en Hongrie, afin de contrôler l'exécution et les stipulations de l'armistice de Belgrade.

Le général Franchet d'Esperey a débarqué à Constantinople, et a installé des troupes françaises à Stamboul, quartier turc de la ville, et des troupes anglaises à Péra, quartier européen de la cité.

3 janv. (ven.). — Le président Wilson est solennellement reçu à Rome par le roi et la reine d'Italie. Mme Wilson l'accompagne, et les Italiens font au chef de la grande république américaine une réception grandiose et enthousiaste.

— Les gouvernements alliés ont décidé qu'il convenait d'apporter une unité de direction à l'organisation du ravitaillement des régions libérées. Ils se sont mis d'accord pour confier cette direction à l'administration américaine. M. Hower est nommé directeur général de la commission chargée de cette œuvre de secours ; il est assisté de deux représentants de chacun des gouvernements français, anglais et italien.

4 janv. (sam.). — Les Allemands répandent un factum, signé de professeurs de leurs diverses universités, pour essayer de prouver que l'Alsace-Lorraine est allemande. Mais le plébiscite est fait.

— Les troupes allemandes ont été obligées d'abandonner Riga, en raison de la supériorité des bolcheviks qui avancent.

— Le quartier général de l'armée d'Orient est transféré de Salonique à Constantinople. Le général Franchet d'Esperey s'est installé au palais de l'ambassade de France.

— Le président Wilson a été reçu en audience par le pape Benoît XV, au Vatican.

5 janv. (dim.). — Le gouvernement allemand semble vouloir affirmer sa dictature, en passant à la répression. Il révoque le préfet de police M. Eichhorn, ainsi que son collègue M. Prinz, qui avait la direction générale de la police. Agents émérites de la Ligue communiste, et en relations très étroites avec l'ambassade bolcheviste de Berlin, tous deux organisaient des manifestations des minoritaires.

— L'agent des bolchevistes Radek est expulsé d'Allemagne.

Le comte Hertling, ancien chancelier de l'empire allemand, est mort après une courte maladie.

— On annonce que sur le front ouest de Sibérie le groupe d'Ekaterinebourg, composé de vaillantes troupes sibériennes, après avoir occupé Perm, a avancé et a atteint la rive droite de la Kama ; les troupes bolchevistes battues se sont enfuies : dix régiments des soviets ont été anéantis, et 31.000 prisonniers, ainsi qu'un butin considérable, sont tombés entre les mains des vainqueurs.

6 janv. (lun.). — De nouveaux désordres ont éclaté à Berlin, à l'appel de Liebknecht. Les spartaciens (ou spartakistes) ont pris d'assaut la plupart des journaux de la ville ; l'agence Wolff, après une série de combats, est tombée entre les mains des assaillants. Le préfet de police, M. Eichborn, refuse de résigner ses fonctions, et se fait l'allié de Liebknecht.

— On annonce la mort de Théodore Roosevelt, ancien président des Etats-Unis.

— La crue de la Seine, qui s'accentue depuis quelques jours, prend des proportions inquiétantes.

7 janv. (mar.). — Le président Wilson, accompagné de Mme Wilson et des personnalités de sa suite, est rentré à Paris, venant d'Italie.

— Après un combat dans les rues de Berlin, au cours duquel on a fait usage de grenades et de lance-flammes, majoritaires et spartaciens se sont décidés à entrer en négociations.

— M. Noulens, ambassadeur de France en Russie, est arrivé d'Arkhangel en Angleterre. Il déclare qu'aucune des mesures que l'on pourra prendre ne sauvegardera les intérêts économiques et politiques de l'Entente, tant que les bolcheviks resteront au pouvoir. Les Alliés doivent travailler à renverser le bolchevisme. Il ajoute :

Les bolcheviks gouvernant par la terreur, leur force est plus apparente que réelle, et disparaîtra rapidement si les Alliés agissent avec énergie. La Russie contient heureusement, encore, d'excellents éléments, dont les Alliés pourront faire usage. Les bolcheviks sont les ennemis les plus dangereux de leur propre pays.

8 janv. (mer.). — Au cours de la réunion de la commission d'armistice de Spa, le maréchal Foch a fait observer aux représentants de l'Allemagne que l'attitude du commandement allemand évacuant la Pologne en laissant des armes, des munitions et du matériel aux mains des bolcheviks, est contraire aux stipulations de la convention d'armistice qui a prévu que cette évacuation devrait avoir lieu d'accord avec les Alliés, et devrait être concertée avec eux. Il déclare que les désordres et les dommages causés par le bolchevisme dans ces régions seront imputés à l'Allemagne.

— La lutte continue en Allemagne, surtout à Berlin, entre le gouvernement et les spartaciens.

— On annonce de Moscou que Trotsky s'est proclamé dictateur, et a fait arrêter Lenine. Cette rupture entre les deux leaders bolcheviks aurait eu pour cause une divergence de vues : Lenine voulait former une coalition dans laquelle seraient entrés les minimalistes ; Trotsky, au contraire, entend poursuivre la politique qu'a faite, en ces derniers temps, le gouvernement des soviets, et continuer à se maintenir au pouvoir par un régime de terreur.

— Sous la présidence de la grande-duchesse Marie-Adélaïde, et en présence des présidents de la chambre et des représentants du conseil d'Etat, le conseil de gouvernement du Luxembourg, répondant aux aspirations unanimes du peuple luxembourgeois, place l'indépendance du grand-duché, ainsi que ses droits à l'égard de l'Allemagne, sous la haute protection des puissances de l'Entente.

9 janv. (jeu.). — Le Conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, et, après avoir adopté diverses mesures, a approuvé la proposition de M. G. Clemenceau, tendant à désigner comme plénipotentiaires français à la Conférence de la paix : MM. Georges Clemenceau, président du Conseil ; Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères ; Klotz, ministre des Finances ; André Tardieu, haut commissaire aux affaires franco-américaines ; Jules Cambon, ancien ambassadeur à Berlin ; Dutasta, ambassadeur de France à Berne, qui remplira les fonctions de chef du secrétariat de la délégation française. Le maréchal Foch fera naturellement partie de la Conférence, comme généralissime des armées alliées.

— Les combats continuent dans les rues de Berlin. Les gouvernementaux ont pris l'avantage sur certains points ; mais l'issue de la lutte n'est pas encore certaine : la question est de savoir si les troupes appelées par Ebert, pour combattre les spartaciens, resteront fidèles au gouvernement.

— Les Polonais sont entrés à Vilna. Le célèbre pianiste Paderewski, mis à la tête du mouvement polonais, s'efforce d'établir l'entente entre ses compatriotes.

— Le maréchal Mackensen a été interné au donjon de Temesvar.

— La plupart des grands cours d'eau baissent. A Paris, la Seine paraît avoir atteint le maximum de la crue : plusieurs services importants de chemins de fer, de tramways, etc., etc., sont arrêtés par l'inondation.



M. le Profiteur réfléchit. — « La Seine monte... Il doit y avoir des intermédiaires. » (*Le Petit Bleu.*)

10 janv. (ven.). — M. Lloyd George a terminé la constitution de son ministère, en réalisant l'équilibre délicat entre la majorité unioniste et la minorité libérale de la coalition : la politique intérieure, en Angleterre, cède la place aux préoccupations extérieures.

— L'insurrection est en décroissance à Berlin. Les troupes gouvernementales, sous les ordres du maréchal Hindenburg, ont repris, après un combat assez violent, l'hôtel de ville, l'imprimerie nationale, le dépôt général des vivres et la citadelle de Spandau. Ainsi Ebert et Scheidemann sont maintenus au pouvoir par les chefs militaires qui les ont sauvés en écrasant les spartaciens ; mais ceux-ci ne renoncent pas à la lutte, et veulent recourir à la grève générale pour empêcher la réunion de l'assemblée constituante.

— Les bolchevistes, ayant reçu d'importants renforts, poursuivent leur avance en Pologne et reprennent Vilna.

— La situation politique est indécise au Luxembourg. Un cortège de plusieurs centaines de personnes a acclamé la République devant le palais grand-ducal, en demandant l'abdication de la grande-duchesse.

11 janv. (sam.). — Les délégués des Etats alliés arrivent à Paris pour prendre part à la Conférence de la paix, dont les délibérations préliminaires commenceront demain.

— L'Allemagne demande une nouvelle prolongation de l'armistice.

A Berlin, majoritaires et spartaciens conviennent de faire trêve. Les soldats et les ouvriers, las de la guerre de rues, imposent aux deux partis une suspension d'armes. Les chefs se soumettent, par crainte de se voir abandonnés de leurs troupes.

— Le conseil administratif du Mont-Liban, assemblée élue qui représente toutes les populations libaniennes, chrétiennes ou musulmanes, sollicite aide et protection du gouvernement français pour obtenir et faire respecter son autonomie.

12 janv. (dim.). — Les délibérations d'où sortira la paix ont commencé aujourd'hui à Paris, au ministère des Affaires étrangères, où se sont rendus les délégués des puissances alliées. Elles n'ont pris d'abord que la forme restreinte d'un conseil interallié ; elles auront ensuite l'apparat d'une conférence plénière, complétée par les travaux des commissions.

Le conseil de guerre allié s'est occupé des conditions dans lesquelles l'armistice doit être prolongé.

— La chambre luxembourgeoise a voté, par 16 voix contre 14, la déchéance de la dynastie régnante, et a proclamé la République. La grande duchesse Marie-Adélaïde, dont l'attitude pendant la guerre avait soulevé de vives critiques, a abdiqué et se serait retirée dans son château aux environs de Luxembourg.

— A Berlin, la lutte tourne de plus en plus à l'avantage du parti Ebert-Scheidemann. Renforcés par des volontaires arrivés en grand nombre dans la ville, les gouvernementaux ont défait les spartaciens qui, sur plusieurs points, ont dû déposer les armes. Ledebour et plusieurs chefs révolutionnaires sont prisonniers. Mais, tandis que le gouvernement se raffermit à Berlin, l'agitation se propage en province.

13 janv. (lun.). — Le Conseil suprême des puissances alliées a fixé les conditions qu'il met au renouvellement de l'armistice, et le maréchal Foch reçoit pleins pouvoirs, qui lui permettront de dicter après-demain, à Trèves, ces conditions aux plénipotentiaires allemands. Le Conseil suprême décide, en outre, que la première séance de la Conférence de la paix aura lieu samedi prochain, et il établit la répartition des sièges entre les nations alliées et associées.

— La révolution paraît domptée à Berlin. Les troupes du gouvernement ont réussi à réprimer le soulèvement spartacien ; la plupart des chefs extrémistes n'ont dû leur salut qu'à la fuite.

— En Argentine, une grève générale qui, pendant quelques jours, a ensanglanté la ville de Buenos-Ayres, est terminée ; les troupes fidèles ont rétabli l'ordre, après des combats qui ont fait de nombreuses victimes.

14 janv. (mar.). — Le Conseil suprême interallié a fixé le nombre de délégués qui doivent prendre part à la Conférence de la paix ;

Les cinq grandes puissances : France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Japon, auront 5 délégués ;

En outre, les Dominions britanniques et les Indes seront représentés ainsi qu'il suit : 2 délégués respectifs pour le Canada, Australie, Afrique du Sud, les Indes (y compris les Etats indigènes) et 1 délégué pour la Nouvelle-Zélande.

Le Brésil sera représenté par 3 délégués ;

La Belgique, la Chine, la Grèce, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Serbie, la République tchéco-slovaque, par 2 délégués chacun ;

Le Siam, par 1 délégué ; Cuba, Guatemala, Haïti, Honduras, Libéria, Nicaragua et Panama, par 1 délégué chacun.

Le Monténégro sera représenté par 1 délégué, mais les règlements concernant la désignation de ce délégué ne seront fixés qu'au moment où la situation politique actuelle de ce pays aura été éclaircie.

La réunion a décidé deux principes généraux :

1° Chaque délégation forme un tout indivisible. Le nombre des délégués est sans influence sur la position, à la Conférence, des Etats représentés ; 2° la faculté de remplacement est admise dans chaque délégation.

Ce système permettra en particulier à l'Empire britannique d'admettre parmi ses cinq délégués des représentants des Dominions (y compris Terre-Neuve qui n'a pas de représentation particulière) et des Indes.

En ce qui concerne la Russie, la question de sa représentation à la Conférence a été examinée, mais la solution en a été réservée, aucun des gouvernements russes n'ayant été reconnu jusqu'ici par les Alliés. Mais la présence simultanée à Paris de plusieurs hommes d'Etat russes pourra toutefois être mise à profit par les plénipotentiaires, qui, si besoin est, les convoqueront à titre de consultation.

Le Sénat, présidé par le doyen d'âge, M. Cordelet, sénateur de la Sarthe, et la Chambre, présidée par M. Jules Siegfried, doyen d'âge et député de la Seine-Inférieure, ont élu leurs bureaux pour l'année 1919 :

Au Sénat : *M. Antonin Dubost* est réélu président ; *MM. Boudenoot, Boivin-Champeaux, Régismanset* et *A. Bérard* sont élus vice-présidents : *MM. Loubet, L. Hubert, Colin, Reynald, Simonet, Ordinaire, Larère* et *Lemarié* sont élus secrétaires ; *MM. Ranson, Poirson* et *Vieu* sont élus questeurs ;

A la Chambre : *M. Paul Deschanel* est réélu président ; *MM. Groussier, René Renoult, Monestier* et *Abel* sont réélus vice-présidents ; *MM. P. Robert, Hubert-Rouger, Queuille, Deyris, C. Picard, Bouilloux-Lafont, Mignot-Bozérian* et *Prat* sont élus secrétaires ; *MM. Saumande, Lenoir* et *Jean Durand* sont réélus questeurs.

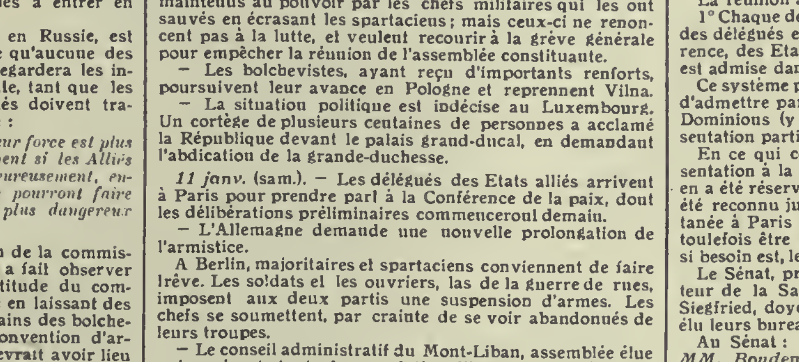
— Le calme n'est pas revenu à Berlin où de nouvelles bagarres ont eu lieu. De nombreux spartakistes sont arrêtés et jetés en prison.

— La Grande-Bretagne a reconnu le gouvernement polonais actuel, ayant pour chef d'Etat le général Pilsudsky, comme gouvernement de fait.

Des masses bolchevistes sont en marche sur Varsovie. Les Polonais, peu nombreux et assez mal équipés, pour enrayer l'invasion font appel aux Alliés.

— Le lendemain de la proclamation de la République à la chambre luxembourgeoise, le gouvernement du grand-duché a publié un manifeste pour annoncer qu'il aviserait aux mesures nécessaires pour garantir l'indépendance du pays et le maintien de la dynastie. Passant aux actes, il annonce aujourd'hui le remplacement de la grande-duchesse Marie-Adélaïde par sa sœur la princesse Charlotte, née en 1896 et de deux ans plus jeune que la grande-duchesse déchue. Le comité républicain s'est dissous, et la chambre des députés va décider de la forme du gouvernement.

— Des événements graves se sont déroulés à Lisbonne, à la suite d'un mouvement dirigé par les démocrates, et appuyé par des agents bolchevistes. Le gouvernement a pris des mesures énergiques pour arrêter l'émeute, qui s'étend en province, particulièrement à Porto.



L'Inventeur et le Capitaliste. — « Voulez-vous lancer une fenêtre industrielle et démontable pour passage de chefs d'Etat et retour de troupes victorieuses? » (Lucien Métivet, *Excelsior.*)



Théâtre-Français : le régisseur. — « Mesdames, Messieurs, la pièce que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous est de M. Clemenceau pour les paroles et de M. le maréchal Foch pour la musique. »



Les nouveaux démocrates allemands. — « Et si notre ponnet rouche ne fous indigue bas assez nos sendiments témocratiques, nous nous mettrons en sans-gulottes. »



Offensive pacifique boche. — « Vous nous devez une indemnité pour toutes les ruines que nous avons été contraints de vous faire... »



Premier train pour Metz et pour Strasbourg. — L'aiguilleur : « La voie est libre ! »



Au retour d'Allemagne. — « Eh bien ! mon pauvre prisonnier, vous ne mangez pas ?

« Si... si... mais vous savez... j'en avais tellement perdu l'habitude ! »

(Henriot, *La Liberté*).

PETITE CORRESPONDANCE

M. J., *Paris*. — *L'ypérite* est un produit formé par les vapeurs d'un liquide vésicant employé, pour le chargement des obus, par les Allemands et utilisé pour la première fois par eux dans la région d'Ypres, d'où son nom. Ces vapeurs, que l'on a appelées vulgairement *gaz moutarde*, ne sont autre chose que du sulfure d'éthyle bichloré. (V. p. 661.)

M. P., *Nantes*. — Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent à renaître dès le XIIe siècle.

C. L., *Alger*. — Méfiant, non ; mais prudent, oui.

Le trop de confiance attire le danger.

E. R., *Blois*. — La révolution du 24 février 1848 abolit la peine de mort en matière politique et la remplaça par la déportation.

P. G., *Dijon*. — La tradition rapporte que c'est le philosophe et astronome ionien Anaximandre qui fut l'inventeur de la sphère et des cadrans solaires.

C. S., *Salonique*. — Une tonne de houille renferme, en moyenne, 14 kilogr. d'azote.

B. G., *Tunis*. — Les dignités de la robe étaient celles de chancelier d'Etat, de président, de conseiller de cour souveraine, etc.

S. F., *Montpellier*. — L'alliage désigné couramment sous le nom d'or *de Nuremberg* et que l'on emploie en bijouterie renferme 90 parties de cuivre, 7,5 d'aluminium et 2,5 d'or.

R. F., *Secteur 48*. — L'adjectif *bot* n'était employé qu'au masculin ; ont dit aujourd'hui *bote* au féminin : *un pied bot ; une main bote*.

R. B., *Bône*. — La balle de coton est de poids variable, suivant les pays : au Brésil, elle est de 180 kilogr. ; aux Indes, de 181 kilogr. 4 ; aux Etats-Unis, de 226 kilogr. 8.

N. B., *Rennes*. — Le transbordeur de Bordeaux, dont la construction va être achevée très prochainement, est le plus grand qui ait été établi jusqu'ici : son tablier a une longueur de 440 mètres et la hauteur des pylônes 95 mètres.

D. E., *Versailles*. — On désigne sous le nom d'aciers-magnétiques des aciers qui renferment 0,8 p. 100 de carbone et 6 à 8 p. 100 de tungstène.

N. D., *Poitiers*. — Les colonies françaises qui produisent le plus de riz sont l'Indochine et Madagascar. La première en donne, en moyenne, 3 millions et demi de tonnes par an et la seconde près de 500 mille tonnes.

D. M., *Paris*. — La nouvelle qu'on n'imprime pas, qu'on se dit à l'oreille, est mille fois plus connue, plus transmise que celle que tout le monde peut lire dans le journal le plus répandu. Et puis,

Par la moindre apparence on se laisse séduire ;
On croit tout ce qu'on craint, ou tout ce qu'on désire.

V. J., *Secteur 129*. — *Couple* signifiant simplement le nombre deux, est du féminin : *Une couple de pigeons suffit pour notre déjeuner*. — *Couple* désignant le mâle et la femelle est du masculin, parce qu'il y a réunion des deux sexes et qu'en grammaire, le masculin a la priorité sur le féminin : *Un couple de pigeons suffit pour peupler une volière*.

J. B., *Tulle*. — La clématite des haies est appelée *herbe aux gueux*, parce qu'autrefois les mendiants, connaissant ses propriétés vésicantes, se servaient de ses feuilles pilées pour s'en frotter la peau et y produire ainsi des ulcères afin d'exciter la pitié des passants.

D. L., *Milan*. — Le seul manuscrit que l'on connaisse de l'*Histoire* de Nicéphore est à Vienne, dans la Bibliothèque impériale. Ce manuscrit faisait partie de la fameuse bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie ; il fut enlevé par les Turcs et racheté à Constantinople.

G. S., *Marseille*. — On estime généralement qu'une couche de glace doit avoir une épaisseur minimum de 4 centimètres, pour supporter le poids d'un homme ; avec 9 centimètres d'épaisseur, elle peut supporter un cheval et son cavalier ; le passage d'un convoi d'artillerie nécessite une épaisseur d'au moins 16 centimètres.

N. D., *Lyon*. — C'est en 1677, au nom des évêques de Saint-Pons et d'Arras, que Pierre Nicole écrivit une lettre sur le relâchement des casuistes. Cette lettre fut le signal d'un orage auquel il crut devoir se soustraire en abandonnant Paris. Caché dans les environs de Chartres et de Beauvais, il apprit la mort de la duchesse de Longueville, la plus ardente protectrice du jansénisme. « Ah ! s'écria-t-il, j'ai perdu tout mon crédit ; j'ai même perdu mon abbaye, car cette princesse était la seule qui m'appelât *M. l'Abbé*. »

S. A., *Nîmes*. — On emploie le pronom *soi* au lieu de *lui* pour éviter une équivoque : *Un fils qui travaille pour son père travaille pour soi*. Dans cette phrase, *lui* serait équivoque ; *soi* ne l'est pas, car il se rapporte toujours au sujet de la proposition.

B. F., *Bordeaux*. — Peu de chansonniers ont pu se vanter d'une popularité égale à celle d'Emile Debraux, qui, certes, est bien méritée. Les chansons de *la Colonne ; Soldat, t'en souviens-tu ? Fanfan la Tulipe*, etc., ont eu un succès prodigieux dans tous les milieux de la société. Béranger a donné ainsi le portrait d'Emile Debraux :

Debraux dix ans régna sur la goguette,
Mit l'orgue en train et les chœurs des faubourgs,
Et, roulant roi de guinguette en guinguette,
Du pauvre peuple il chanta les amours.

V. H. *Casablanca*. — Pierre l'Arétin était marchand de louange ou de calomnie. C'était un puissant et infâme journaliste, qu'on peut regarder comme le créateur du chantage. N'a-t-il pas fait chanter François Ier et Charles-Quint, sans compter les mille petits souverains de l'Italie ?

O. B., *Montréal*. — La danse, dans les temps anciens, était une pieuse manifestation de la foi. Le chœur des prêtres sautait saintement autour de l'autel. C'est ainsi que le roi David dansa jadis devant l'arche d'alliance. Danser était un acte sacré ; danser, c'était prier « avec les jambes ».

H. P., *Bourges*. — L'acte du premier mariage de Napoléon, inscrit sur les registres de la mairie du IIe arrondissement de Paris (9 mars 1796), fixe la date de sa naissance au 5 février 1768, et beaucoup de gens, qui ont vu cette date, ont pensé qu'elle était exacte. Il n'en est rien : Bonaparte, épousant Joséphine, née le 23 juin 1763, de six ans plus âgée que lui, s'était vieilli d'un an et demi. Les registres de l'état civil d'Ajaccio portent qu'il naquit réellement dans cette ville le 15 août 1769. Bourienne, qui avait connu Napoléon dès l'âge de neuf ans, le confirme, et les états de services de Bonaparte, tirés des archives de la guerre, viennent à l'appui de cette opinion, qui est aujourd'hui celle de tout le monde.

T. C., *Le Havre*. — Casimir Delavigne n'eut ni les bonds étincelants des fougues de Victor Hugo, ni l'ampleur d'harmonie et les magnificences d'images de Lamartine ; son génie, à lui, fut l'étude, la méditation, la correction, la conscience. Il possédait une faculté singulière : il composait ses ouvrages entiers sans en écrire un seul vers ; tout se gravait ineffaçablement dans sa mémoire, et, s'il avait des corrections à faire, le vers réformé disparaissait dans cette sorte de cliché intellectuel, pour laisser à jamais sa place au vers substitué. « Ainsi, disait-il, je ne risque pas de perdre mon portefeuille. »

M. A., *Genève*. — Décébale, roi des Daces, en guerre contre les Romains, avait usé d'une ruse semblable. Battu par Julien, général de l'empereur Domitien, il arrêta les ennemis qui le poursuivaient presque sous les murs de sa capitale, au moyen d'une immense quantité de pieux qu'il fit planter et couvrir d'armes et de vêtements. Les Romains, s'imaginant que c'était une nouvelle armée qui marchait contre eux, n'allèrent pas plus loin et donnèrent au roi le temps de se reconnaître et de rallier ses troupes.

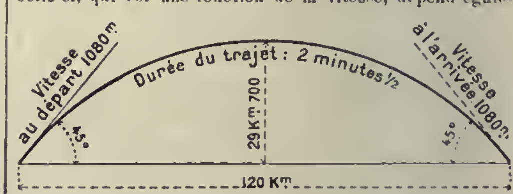
N. I., *Limoges*. — Un kilogramme de houille donne en brûlant 8.000 calories, mais cette énergie calorifique ne peut se transformer en énergie mécanique qu'avec une perte considérable ; le rendement est au maximum de 15 p. 100. Au contraire, le rendement pour la houille blanche peut être de 75 p. 100, c'est-à-dire que, pour 100 kilogrammètres comptés à la source, on peut obtenir 75 kilogrammètres d'énergie utilisable.

H. G., *Alexandrie*. — La température des mers va en décroissant à partir de la surface ; la loi de décroissance est variable avec les différents océans. Ainsi, dans l'océan Atlantique, la température à la surface est de 26° ; à 500 mètres, on trouve 10° et, à 5.000 mètres, 0°. Les grands lacs ne suivent pas les mêmes lois ; à la surface de la Méditerranée, la température varie avec la saison et, d'autre part, à partir de 200 mètres, la température est constante, environ 13°. Dans les lacs suffisamment profonds, la température au fond est de 4° ; elle correspond au maximum de densité de l'eau ordinaire.

R. D., *Toulouse*. — Quand, sous Louis XIV, les grandes perruques étaient à la mode, il fallait les soigner, les peigner chaque jour. Les perruquiers se servaient de têtes artificielles en bois de tilleul ; ils y fixaient les perruques avec des épingles qui ne laissaient aucune trace, car le bois de tilleul est si tendre, si léger, si élastique que les trous faits par les épingles se referment aussitôt.

C. J., *Paris*. — Dans le vide, la trajectoire de l'obus serait une parabole. On atteindrait la portée maximum en pointant le canon sous un angle de 45°. Pour obtenir une portée de 120 kilomètres, il faudrait communiquer à l'obus une vitesse initiale d'environ 1.080 mètres ; la vitesse à l'arrivée serait égale à la vitesse au départ ; l'altitude maximum atteinte par l'obus correspondrait au milieu de la trajectoire et atteindrait environ 29.700 mètres ; la durée totale du trajet serait un peu supérieure à 2 minutes et demie, et l'obus arriverait à terre sous un angle égal à l'angle au départ, soit 45°.

Dans l'air, le problème est beaucoup plus complexe ; il y a lieu tout d'abord de tenir compte de la résistance, et celle-ci, qui est une fonction de la vitesse, dépend égale-



Trajectoire d'un obus dans le vide.

ment de la forme de l'obus, de son calibre, de l'état hygrométrique, etc. La trajectoire n'est plus une parabole ; elle se rapproche de la forme parabolique au départ, mais elle prend une forme hyperbolique à partir du point le plus élevé ; cette dernière branche a une asymptote verticale. L'obus allemand du canon à longue portée était tiré sous un angle supérieur à 45° ; l'angle à l'arrivée est encore supérieur à l'angle au départ ; la flèche de la trajectoire était voisine de 38 kilomètres.

R. A., *Beyrouth*. — La lumière, l'électricité, la chaleur se propagent dans le vide, c'est-à-dire dans un espace vide d'air ; au contraire, le son ne se propage pas dans le vide : c'est l'air qui est le véhicule du son.

N. D., *Saint-Sébastien*. — Quand Louis XIV eut choisi Versailles pour y fixer sa résidence, il confia aux artistes les plus célèbres les embellissements qu'il y désirait. Lenôtre fut chargé de la distribution des jardins, et il ne s'effraya pas des obstacles que lui présentait le terrain. Lorsqu'il eut arrêté ses plans, il pria le roi de venir sur les lieux pour juger de la distribution des principales parties. Il commença par les deux pièces d'eau qui sont sur la terrasse au pied du château ; il lui expliqua ensuite son dessein pour la double rampe. Le roi, à chaque grande pièce dont Lenôtre lui indiquait la position, l'interrompait en disant : « Lenôtre, je vous donne vingt mille francs. » Cette approbation fut répétée plusieurs fois ; mais Lenôtre, aussi désintéressé que touché de cette munificence, arrêta le monarque à la cinquième interruption et lui dit brusquement : « Sire, votre Majesté n'en saura pas davantage ; je la ruinerais ! » La plaine aride où Versailles est située manquait d'eau ; il n'y avait à proximité du château qu'un marais malsain et croupissant ; on proposait de le dessécher : Lenôtre s'y opposa et rassembla toutes ces eaux dans le vaste canal qui termine le parc de Versailles.

M. P., *Paris*. — Que l'Allemagne ait prémédité son agression de 1914, tous les gens de bonne foi en sont parfaitement convaincus. Les curieux d'histoire anecdotique pourront, dans cet ordre d'idées, faire une ample moisson de petits faits caractéristiques, sauf à contrôler l'authenticité de ceux qu'ils jugeront dignes d'être retenus.

A ce propos, on affirme qu'une compagnie allemande de chemins de fer demanda, avant la guerre, à une compagnie française des précisions techniques sur les ponts et viaducs de la ligne que celle-ci exploite. Elle prétextait la mise en usage, dans le trafic international, de wagons d'un type nouveau et lourd ; mais il s'agissait, en réalité, de savoir si ces ponts pouvaient supporter le poids de l'artillerie lourde allemande. Ajoutons que la compagnie française dont on cherchait à surprendre la confiance n'est pas la compagnie de l'Est, — ce qui en dit long sur les desseins du grand état-major impérial.

On affirme encore qu'un peu avant la guerre, l'Académie des sciences de Berlin demanda à notre Académie des sciences des renseignements sur les coordonnées de Paris. Et, si l'on considère, après cela, le bombardement de Paris par obus à longue portée, on est fondé à croire que la science allemande s'est mise hypocritement et bassement au service du crime.

Paris. Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



« Vingt sous les harengs ! Où allons-nous ?
— Et encore faut pas vous plaindre, je prends la taxe de luxe à mon compte, comme Dufayel. »



« Comment ! vous vendez encore plus cher qu'hier ? C'est un scandale ! Et la nouvelle loi ?
— La loué ! Ah ! là, là, nous autres, on s'en fichons de la loué, on est des paysans. »



« Pas moyen d'avoir un sou de pain sans carte ?
— Oh ! monsieur, c'est impossible... Seulement, il y a des petits pains à deux sous. »



« Tout de même, père Filoutemann naturalisé, si les Boches étaient venus ?...
— Oh ! che risquais rien, ch'étais nommé pour tésigner la valeur des dableaux et objets d'art qu'on devait enfoyer à Perlin. »

(Sim et Berger, *Le Petit Bleu.*)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Janvier 1919 au 14 Février 1919

15 janv. (mer.). — Le maréchal Foch, accompagné du général Weygand, chef d'état-major général, reçoit à Trèves les délégués allemands, M. Erzberger et le général de Winterfeldt, au sujet du renouvellement de l'armistice.

— La grande-duchesse Charlotte de Nassau, sœur de la grande-duchesse Marie-Adélaïde qui a abdiqué, prend la couronne de Luxembourg et prête serment. Le gouvernement luxembourgeois notifie au gouvernement français son accession au trône.

— En Allemagne, les troupes du gouvernement ont achevé l'occupation des divers points fortifiés ; le désarmement et l'arrestation des spartakistes continuent.

— La foule affamée de Petrograd se révolte contre ses tyrans. Des manifestants, au nombre de dix mille, ont parcouru les rues de la ville en réclamant du pain.

— En Portugal, les rebelles de Santarem ne voulant pas déposer les armes, les troupes gouvernementales marchent contre eux.

— En Argentine, la chambre a proclamé la loi martiale dans toute la république. Les émeutes paraissent refréoées à Buenos-Ayres, mais les désordres continuent dans les provinces.

16 janv. (jeu.). — Le maréchal Foch, assisté de l'amiral anglais Browning, a signé, à Trèves, avec les délégués allemands, une nouvelle prolongation de l'armistice, allant jusqu'au 17 février, cinq heures. Cette prolongation sera étendue jusqu'à la conclusion des préliminaires de paix. Elle impose à l'Allemagne :

1° La livraison de machines et instruments agricoles ; 2° L'établissement à Berlin d'une commission interalliée de contrôle des prisonniers de guerre russes en Allemagne ; 3° La livraison de tous les sous-marins allemands pouvant prendre la mer ou être remorqués, y compris les navires de relevage, les mouilleurs de mines, les docks pour sous-marins ; 4° La destruction de tous les sous-marins qui ne pourront être livrés ; 5° La cessation de toute construction de sous-marins ; 6° La remise immédiate aux Alliés de tous les navires de commerce alliés encore retenus dans les ports allemands ; 7° La restitution de tout le matériel enlevé en France et en Belgique ; 8° Le droit pour les Alliés d'occuper au gré du haut commandement allié les forts de la rive droite du Rhin en avant de Strasbourg, et une bande de terrain de cinq à dix kilomètres au delà de ces forts ; 9° La mise de la flotte de commerce allemande sous le contrôle et sous le pavillon des Alliés pendant toute la durée de l'armistice, avec le droit pour les Alliés de remplacer les équipages.

— A la veille de la première séance solennelle de la Conférence de la paix, les délégués des puissances alliées ont abordé l'examen de la situation en Russie. Il s'agit de savoir si la Russie prendra part aux délibérations, et, dans l'affirmative, à quelle Russie ou auquel des gouvernements russes on s'adresserait.

— Le gouvernement de Moscou s'emploie depuis quelques mois à organiser une véritable armée, dans laquelle il s'efforce d'introduire une discipline sévère. Les troupes bolchevistes, bien payées, bien équipées, prennent l'offensive sur le front polonais ; mais, à l'est, elles sont battues par les Silésiens dans la région de Perm, et, au sud, dans le Caucase, par le général Denikine à la tête des cosaques.

— La cité sainte de Médine s'est rendue au roi du Hedjaz Hussein, conformément aux conditions de l'armistice conclu avec la Turquie. La capitulation n'a eu lieu qu'après de longs pourparlers, consentis pour épargner le tombeau du Prophète.

17 janv. (ven.). — Le président des Etats-Unis d'Amérique, les premiers ministres et ministres des affaires étrangères des grandes puissances alliées et associées se sont réunis à Paris. M. Clemenceau a donné lecture des termes du renouvellement de l'armistice. La réunion a décidé de donner à la Belgique et à la Serbie 3 délégués à la Conférence ; le roi du Hedjaz sera représenté par 2 délégués. La question du nombre des délégués des diverses puissances se trouve ainsi définitivement réglée : ce nombre est porté à 70.

— La répression du mouvement spartakiste continue à Berlin ; Karl Liebknecht a été tué par la foule, et Rosa Luxembourg aurait subi le même sort.

— Le général polonais Pilsudski annonce la formation d'un nouveau gouvernement de la Pologne, ayant Paderewski pour premier ministre.

— En Espagne, de violentes manifestations ont lieu à Barcelone, et les garanties constitutionnelles sont suspendues dans toute la province : elles concernent la liberté de réunion et la liberté de la presse, ainsi que les formalités relatives aux arrestations.

— En Portugal, les rebelles de Santarem ont fait leur soumission ; la tranquillité renaît dans le pays.

— Le paquebot français *Chaouïa*, allant de Marseille en Grèce, a coulé sur une mine dans les parages de Messine. Il y avait à bord 600 passagers et 90 hommes d'équipage ; on a recueilli 184 survivants.

18 janv. (sam.). — Quarante-huit ans, jour pour jour, après la proclamation de l'empire allemand, à Versailles, les représentants des puissances alliées et associées se réunissent à Paris pour travailler à l'instauration du nouvel ordre de choses européen. C'est au ministère des Affaires étrangères, dans le somptueux salon de l'Horloge, où fut signé le traité de Paris, il y a soixante-deux ans, que sont groupés les plénipotentiaires, et qu'auront lieu les conférences de la paix.



Mars. — *Série des Mois*, par Eugène GRASSET (de Malherbe, édit.).

Le 1er mars 1919, à Paris, le Soleil se lève à 6 h. 36 m. et se couche à 17 h. 31 m. ; la durée du jour est de 10 h. 55 m. Au 31 mars, le Soleil se lève à 5 h. 34 m. et se couche à 18 h. 17 m. ; la durée du jour est de 12 h. 43 m. Durant le mois de mars, les jours croissent donc de 1 h. 48 m. ; cette augmentation devient plus sensible le matin que le soir. — Le 21 mars à 16 h. 19 m., le Soleil quitte le signe des Poissons, pour entrer dans celui du Bélier ; c'est l'équinoxe de Printemps, et le commencement de cette saison. — Il y a N. L. le 2 mars à 11 h. 11 m. ; P. Q. le 9 à 3 h. 14 m. ; P. L. le 15 à 15 h. 41 m. ; D. Q. le 24 à 20 h. 34 m. ; N. L. le 31 à 21 h. 4 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er mars 1919 : Vénus à 13 h. 30 m. 25 s., Mars à 13 h. 3 m. 45 s., Jupiter à 19 h. 41 m. 31 s., Saturne à 23 h. 1 m. 38 s.

Le 2 mars, Quinquagésime ; le 5, jour des Cendres ; le 9, Quadragésime ; le 25, Annonciation ; le 27, Mi-carême. — Au 1er mars 1919 du calendrier grégorien correspond le 16 février 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 10 ventôse an 127 du calendrier républicain.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

A 3 heures de l'après-midi, M. Raymond Poincaré, président de la République, ayant à sa droite le président Wilson, à sa gauche M. Lloyd George, inaugure les travaux de la Conférence par un grand et magnifique discours, dans lequel il définit d'une manière saisissante, en des termes que l'histoire conservera, l'œuvre commune, heureusement achevée grâce à l'union profonde des Alliés (V. p. 722). Il montre les nations se jetant successivement dans la mêlée à mesure que le forfait allemand se dessinait mieux : l'Angleterre, le Japon, l'Italie, la Roumanie ; puis le tressaillement des Etats-Unis lorsqu'ils virent que les empires du centre européen, après avoir déchaîné la guerre, la poursuivaient par l'incendie, le pillage et le massacre. Il marque enfin les étapes que doit parcourir la Société des nations jusqu'à sa forme définitive, et les services qu'alors elle rendra à l'humanité.

Le discours terminé, M. Poincaré se retire. La Conférence est ouverte.

Tout de suite après son départ, M. Clemenceau a demandé la nomination d'un président définitif. Le président Wilson, en des phrases émouvantes, rend hommage à la France et au président du Conseil français, dont il propose l'élection à la présidence de la Conférence. Du discours qu'il prononce, nous détachons le passage suivant :

J'ai le grand honneur de proposer comme président définitif de cette Conférence le président du Conseil français, M. Clemenceau. Je le ferai, sans doute, en déférant à l'usage. Je le ferais s'il ne s'agissait que de rendre hommage à la République française; mais je le fais aussi parce que je désire, et vous le désirez certainement avec moi, rendre hommage à l'homme lui-même.

La France mériterait déjà seule cet honneur ; et nous nous trouvons aujourd'hui dans sa capitale. La France, par ses souffrances, et ses sacrifices pendant la guerre, mérite un tribut spécial. De plus, Paris est son ancienne et magnifique capitale où plus d'une fois se sont réunies de ces grandes assemblées dont le sort du monde a dépendu. Je suis heureux de penser que la réunion qui commence couronne la série de ces réunions.

Cette Conférence peut être considérée, à quelques égards, comme le couronnement suprême de l'histoire diplomatique du monde jusqu'à ce jour, car jamais autant de nations n'ont été représentées à la fois pour résoudre les problèmes qui intéressent à un tel degré le monde entier.

De plus, cette réunion signifie pour nous la fin de cette terrible guerre qui menaçait de détruire la civilisation et le monde lui-même. C'est pour nous un sentiment délicieux que de sentir que nous nous réunissons au moment où cette horrible menace a cessé d'exister. Mais ce n'est pas seulement à la France, c'est à l'homme qui est son grand serviteur que nous voulons rendre hommage et faire honneur.

Nous avons appris, depuis que nous sommes en rapport avec lui, depuis qu'il est à la tête du gouvernement, à admirer la puissance de sa direction, la force et le sens de son action ; mais, de plus, ceux qui le connaissent, ceux qui ont travaillé de près avec lui ont acquis pour lui une véritable affection. Ceux qui l'ont vu, comme nous, travailler en ces derniers temps, savent jusqu'à quel point il est uni avec nous, savent avec quelle ardeur il travaille pour ce que nous voulons nous-mêmes, — car nous voulons tous la même chose : nous voulons avant tout enlever des épaules de l'humanité le poids effroyable qui pèse sur elle. Allégée de ce poids, l'humanité pourra enfin retourner joyeusement au travail.....

A son tour, M. Lloyd George s'associe à l'hommage que vient de rendre au premier ministre français le chef du gouvernement des Etats-Unis. Il s'exprime en ces termes :

Messieurs, c'est non seulement un plaisir pour moi, mais un véritable privilège, que d'appuyer au nom de l'Empire britannique la motion qui vient d'être faite par M. le président Wilson.

Je le ferai pour les raisons que M. le président vient d'exprimer avec tant d'éloquence. C'est un hommage, un hommage à l'homme, que nous voulons rendre avant tout.....

Dans toutes les conférences auxquelles nous avons assisté, l'homme le plus alerte et le plus vigoureux, en un mot le plus jeune, fut toujours M. Clemenceau. Par la fraîcheur de son esprit, par son infatigable énergie, il prouvait à chaque instant sa jeunesse ; il est vraiment « le grand jeune homme » de la France.

Mais rien ne nous sera plus agréable que de le voir prendre la place que nous lui proposons d'accepter. Nul n'est plus qualifié pour cela.

Nous avons souvent discuté ensemble, nous nous sommes accordés souvent ; quelquefois, nous n'étions pas d'accord, et, dans ce cas, nous avons toujours eu l'habitude de discuter nos opinions avec toute la force et la vigueur qui appartiennent à deux Celtes comme nous.

Je crois que dans les débats de la Conférence il y aura au début indubitablement des retards, mais je garantis, par ma connaissance de M. Clemenceau, qu'il n'y aura pas de temps perdu. Cela est indispensable. Le monde a soif de paix ; des millions d'hommes attendent pour revenir à leur vie normale ; ils ne nous pardonneraient pas de trop longs délais. Je suis sûr que M. Clemenceau ne permettra pas qu'il se produise des retards inutiles. Il est un des plus grands orateurs vivants, mais il sait que la plus belle éloquence est celle qui fait avancer les affaires, et que la plus mauvaise est celle qui les retarde.

J'ai une raison de le féliciter d'occuper la place qui va lui être attribuée : c'est le courage indomptable dont il a fait preuve dans les jours difficiles. Au cours de ces jours, son énergie, sa présence d'esprit ont plus fait que tous nos actes, aux uns et aux autres, pour assurer la victoire. Il n'est pas d'homme dont on puisse dire qu'il a contribué davantage à surmonter ces difficultés terribles qui étaient si proches du triomphe final. Il représente l'énergie admirable, le courage, les ressources de son grand peuple, et c'est pourquoi je désire ajouter ma voix à celle de M. le président Wilson, et demander son élection à la présidence de la Conférence de la paix.

M. le baron Sonnino demande la parole, et dit :

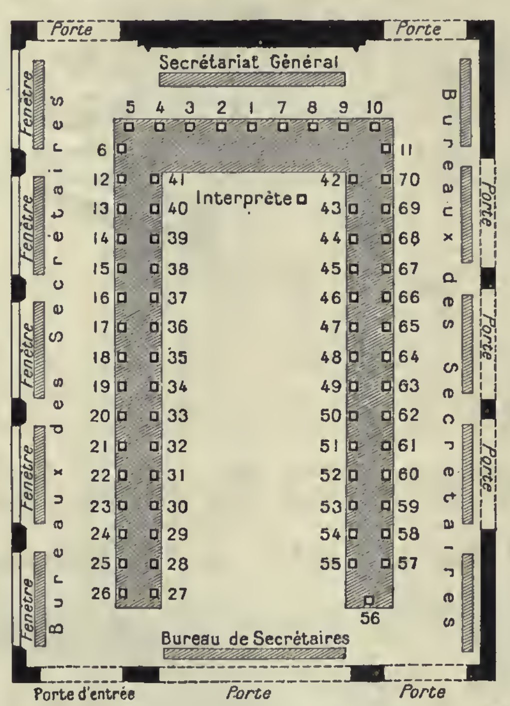
Messieurs, au nom de la délégation italienne, je m'associe cordialement à la proposition de M. le président Wilson, appuyée par M. Lloyd George, et je vous demande de porter à la présidence de la Conférence de la paix M. Clemenceau, heureux de pouvoir dans cette circonstance rendre un témoignage de sympathie et d'admiration à la France et à l'éminent homme d'Etat qui est à la tête de son gouvernement.

Après ces quelques paroles du ministre italien, M. G. Clemenceau est élu, à l'unanimité, président de la Conférence.

Sont nommés vice-présidents : Hon. Robert Lansing (Etats-Unis) ; R. Hon. David Lloyd George (Empire britannique) ; M. Orlando (Italie) ; le marquis Saionji (Japon).

M. Dutasta (France) est élu secrétaire général.

Viennent ensuite les nominations des secrétaires, des membres des comités de vérification des pouvoirs et de rédaction.



Places occupées par les délégués, le 18 janvier, jour de l'ouverture de la Conférence par M. Raymond Poincaré.

1. M. Poincaré, Président de la République. — ÉTATS-UNIS : 2. Président Wilson ; 3. M. Lansing ; 4. M. White ; 5. *Col. House* ; 6. Général Bliss. — GRANDE-BRETAGNE : 7. M. Lloyd George ; 8. M. Balfour ; 9. M. Bonar Law. 10. M. Barnes ; 11. *M. Lloyd.* — FRANCE : 12. M. Clemenceau ; 13. M. Pichon ; 14. Maréchal Foch ; 15. M. Klotz ; 16. M. Tardieu ; 17. M. Cambon. — ITALIE : 18. M. Sonnino ; 19. M. Salvago Raggi ; 20. *M. Orlando* : 21. *M. Salandra* ; 22. *M. Barzilai.* — BELGIQUE : 23. M. Hymans ; 24. M. Van den Heuvel ; 25. *M. Vandervelde.* — BRÉSIL : 26. *M. Pessoa* ; 27. M. de Magalhaes : 28. M. Calogeras. — CUBA : 29. M. Martinez. — GRÈCE : 30. M. Politis ; 31. M. *Venizelos.* — HAÏTI : 32. M. . . . . . — PÉROU : 33. M. Calderon. — PORTUGAL : 34. Dr Vilella ; 35. Dr Moniz. — SERBIE et YOUGO-SLAVIE : 36. M. Pachitch ; 37. M. Trumbitch ; 38. M. Vesnitch. — RÉPUBLIQUE TCHÉCO-SLOVAQUE : 39. M. Benes ; 40. *M. Kramarcz.* — URUGUAY : 41. M. Carlos Blanco. — SIAM : 42. Prince Charoon ; 43. *M. Phya Bidadh Kosha.* — ROUMANIE : 44. M. Bratiano ; 45. *M. Misu.* — POLOGNE : 46. M. Dmowski ; 47. M. . . . . — PANAMA : 48. M. . . . . . — LIBÉRIA : 49. M. . . . . . — HEDJAZ : 50. Emir Fayçal ; 51. M. Rustem Haïdar. — GUATÉMALA : 52. M. . . . . . — ÉQUATEUR : 53. M. de Alsua. — CHINE : 54. *M. Lou Tseng Tsiang* : 55. *M. Chengting Thomas Wang.* — BOLIVIE : 56. M. Montes. — JAPON : 57. *M. Ijuin* ; 58. M. Matsui ; 59. Vicomte Chinda ; 60. *Baron Makino* ; 61. *Marquis Kimmochi Saionji.* — INDES BRITANNIQUES : 62. Lord Sinha ; 63. Maharajah Ganga Singh. — NOUVELLE-ZÉLANDE : 64. M. . . . . . — AFRIQUE DU SUD ; 65. Général Smuts ; 66. Général Botha. — AUSTRALIE : 67. M. Cook ; 68. M. Hughes. — CANADA : 69. M. Sifton ; 70. M. Foster.

(Les noms imprimés en *italique* sont ceux des délégués absents.)

La composition du bureau terminée, M. Clemenceau prend la parole, et, dans un discours plein de finesse et d'esprit, il remercie la Conférence de l'avoir élu à la présidence, puis il déclare notamment :

..... M. le président Wilson a une autorité particulière pour dire que c'est la première fois qu'on voit ensemble une délégation de tous les peuples civilisés de la terre. Plus grande a été la catastrophe sanglante qui a dévasté et ruiné l'une des plus riches parties de la France, plus large et plus belle doit être la réparation, non seulement la réparation des faits, la réparation vulgaire, si j'ose dire, qui nous est due à tous, mais la réparation plus noble et plus haute que nous allons tâcher de faire pour que les peuples puissent enfin échapper à cette étreinte fatale qui, amassant les ruines et les douleurs, terrorise les populations et ne leur permet pas de s'abandonner librement au travail, par crainte des ennemis qui peuvent surgir du jour au lendemain. C'est une grande et noble ambition qui nous est venue à tous : il faut souhaiter que le succès couronne nos efforts. Il ne pourra en être ainsi que si nous avons des idées bien fixes et bien déterminées. Je l'ai dit à la Chambre des députés, il y a quelques jours ; je tiens à le redire ici : le succès n'est possible que si nous restons tous fermement unis. Nous sommes venus amis, nous devons franchir cette porte frères. Telle est la première pensée que je tiens à exprimer. Tout doit être subordonné à la nécessité d'une union de plus en plus étroite entre les peuples qui ont pris part à cette grande guerre.

La Société des nations, elle est ici, elle est en vous ; c'est à vous de la faire vivre, et pour cela il faut qu'elle soit dans nos cœurs ; il faut, je l'ai dit au président Wilson, qu'il n'y ait pas de sacrifice que nous ne soyons prêts à consentir. Je ne doute pas que vous n'y soyez tous disposés.

Nous arriverons à ce résultat, mais à la condition de nous efforcer impartialement de concilier des intérêts en apparence contradictoires, dans la vue supérieure d'une humanité plus grande, plus heureuse et meilleure.

Le programme de cette Conférence a été établi par M. le président Wilson ; ce n'est plus la paix de territoires plus ou moins vastes que nous avons à faire, ce n'est plus la paix des continents, c'est celle des peuples. Ce programme se suffit à lui-même, il n'y a plus de parole superflue à ajouter ; messieurs, tâchons de faire vite et bien.

M. Clemenceau dépose sur le bureau le règlement de la Conférence ; ensuite, il annonce le classement des questions à l'ordre du jour :

1° Responsabilité des auteurs de la guerre ;

2° Sanctions contre les crimes commis pendant la guerre ;

3° Législation internationale du travail.

Toutes les puissances sont invitées à présenter des mémoires sur ces questions.

19 janv. (dim.). — Le rapport des professeurs Larnaude et de Lapradelle, de la Faculté de droit de Paris, sur la responsabilité pénale de Guillaume II, a été remis aux délégués des puissances alliées et associées. Il contient les conclusions suivantes : « 1° Indiscutable responsabilité de Guillaume II ; 2° Droit absolu des Alliés de réclamer de la Hollande l'extradition de l'ex-empereur ; 3° En l'absence d'un tribunal compétent pour le juger, la Ligue des nations aura à créer une juridiction nouvelle, qui sera le premier organe de la Société des nations ». Le procès de l'ex-kaiser a été porté officiellement devant le Congrès de Paris.

— Le prince John-Charles-Francis, le plus jeune fils du roi George V et de la reine Mary d'Angleterre, est mort à Sandringham, dans sa quatorzième année.

— En Allemagne, l'arrestation des chefs spartaciens se poursuit ; mais les troubles continuent dans plusieurs villes, notamment à Leipzig.

— Le gouvernement polonais a constitué son premier ministère, qui a M. Paderewski comme président et comme ministre des affaires étrangères.

20 janv. (lun.). — Les élections pour l'assemblée constituante ont eu lieu en Allemagne, et le résultat est tout à l'avantage des majoritaires et des partis bourgeois. Les révolutionnaires, battus, provoquent des désordres dans plusieurs grandes villes, et des fusillades ont lieu dans les rues de Berlin et de Hambourg.

— M. Noulens, ambassadeur de France en Russie, de retour à Paris, est appelé par le gouvernement français à exposer ses idées sur la question russe devant les délégués des cinq grandes puissances, siégeant au Quai d'Orsay. L'ambassadeur s'est nettement prononcé pour l'intervention des Alliés en Russie.

— En Espagne, l'agitation catalane continue. Quelques vaisseaux de guerre espagnols sont entrés dans le port de Barcelone.

— On annonce de Buenos-Ayres qu'après une conférence entre le président de la république et une délégation de grévistes, la cessation des grèves a été décidée. Le calme renaît dans la ville, mais l'agitation continue dans les provinces.

21 janv. (mar.). — Les Esthoniens ont repoussé les bolchevistes, et se sont emparés de Narva.

— Les armées polonaises ont atteint Bromberg, après avoir battu les Allemands près de Lissa. Au sud de Lemberg, elles ont enlevé des positions importantes.

— En Portugal, un soulèvement, en faveur de la monarchie a eu lieu à Porto : l'ex-souverain Manoel II a été de nouveau proclamé roi ; mais le gouvernement républicain de Lisbonne serait maître de la situation.

22 janv. (mer.). — La Conférence séant au Quai d'Orsay a décidé, sur la proposition du président Wilson, d'inviter tous les gouvernements russes d'Europe ou de Sibérie à envoyer des représentants, le 15 février prochain, à Prinkipo, une des îles des Princes, dans la mer de Marmara. Ils y trouveront les délégués des cinq grandes puissances alliées, qui entreprendront de les réconcilier en une Russie pacifique et prospère.

Le Conseil suprême de guerre interallié a décidé d'envoyer en Pologne une mission diplomatique et militaire.

— Les députés sinn-feiners ont convoqué à Dublin l'assemblée constituante, et proclamé l'Irlande indépendante. Ils ont ensuite désigné deux délégués qui ont mission de représenter l'Irlande à la Conférence de la paix.

— Une circulaire adressée par le président du Conseil, ministre de la Guerre, aux autorités militaires, fixe la démobilisation des classes 1898 à 1906 : elles doivent être libérées avant le 3 avril prochain.

23 janv. (jeu.). — La Conférence de la paix s'est principalement occupée, au Quai d'Orsay, de fixer l'ordre du jour de la séance plénière d'après-demain samedi.

— Les élections ne paraissent pas avoir modifié la physionomie politique de l'Allemagne : la nouvelle assemblée constituante verra les mêmes parlementaires que le Reichstag.

— Le torpilleur français *N° 325* a sombré sur une mine, près de la côte orientale de Tunisie. Le commandant et 7 marins sont sauvés : 18 hommes manquent.

24 janv. (ven.). — Le Conseil supérieur de guerre confère avec le maréchal Foch et les autres conseillers militaires des Alliés, au sujet des effectifs à maintenir sur le front occidental par les puissances alliées et associées, pendant la durée de l'armistice.

La Conférence privée des Alliés, composée des représentants des cinq grandes puissances, adresse un avertissement aux peuples qui usent de leur force pour prendre possession des territoires qu'ils revendiquent. Elle rappelle que la Conférence de la paix doit être appelée à se prononcer sur la légitime revendication de ces territoires.

— Les stocks de marchandises destinées à ravitailler le nord de la France sont arrivés en grand nombre. Mais, pour les répartir, on éprouve les plus grosses difficultés : les voies ferrées et les ports ont été détruits par les Allemands, et les routes sont impraticables.

— L'état de guerre entre l'Ukraine et le gouvernement de Moscou est déclaré. Ukraniens et bolcheviks sont aux prises.

— En Portugal, la guerre civile continue : républicains et monarchistes se fusillent dans les rues de Lisbonne. Le gouvernement organise la défense de la capitale, et ses troupes assiègent Porto.

— Après plusieurs mois de pourparlers entre le personnel et les compagnies des métro, tramways et autobus, la grève a éclaté, mais sans violences. Le ministre des Transports, M. Claveille, a réquisitionné les réseaux exploités par les compagnies, et l'autorité militaire assurera les services avec le personnel actuel.

25 janv. (sam.). — La Conférence des préliminaires de paix a tenu au Quai d'Orsay, dans le salon de l'Horloge, sa seconde séance plénière et publique, sous la présidence de M. Clemenceau ayant à sa droite le président Wilson et à

sa gauche M. Lloyd George. Elle décide que la Société des nations doit être la base inébranlable de la paix, et nomme des commissions pour l'étude des questions suivantes : Société des nations ; Responsabilité des auteurs de la guerre, et sanctions ; Législation internationale du travail ; Régime international des ports, voies d'eau et voies ferrées.

— La grève des transports parisiens est terminée. Tout le personnel des diverses compagnies : métro, tramways, autobus, a repris le service.

26 janv. (dim.). — Le président Wilson, accompagné de Mme Wilson, visite Reims et ses environs.

La première réunion interalliée, au cours de laquelle doit être élaboré le projet commun de Société des nations, s'est tenue à Paris sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

— Les représentants des Etats particuliers de l'Allemagne ont délibéré à Berlin sur le projet de la future Constitution de l'empire allemand. M. Ebert présidait.

— Le mouvement royaliste a échoué en Portugal.

— Deux officiers français, le capitaine Coll et le lieutenant-pilote Henri Roget, ont traversé la Méditerranée en avion, de Marseille à Alger (environ 800 kilom.), en quatre heures vingt minutes.

27 janv. (lun.). — Le Comité des Dix (On nomme ainsi la réunion des dix représentants des cinq grandes puissances alliées, chargés de préparer les questions à traiter à la Conférence de la paix) a accordé cinq sièges par commission aux dix-neuf petits Etats dits « à intérêts limités ou particuliers ». Ces derniers, dans une séance présidée par M. Jules Cambon, ont fait la répartition sans la moindre difficulté, en donnant une large place à la Belgique.

— Les troupes allemandes se préparent à envahir la Pologne.

— Le gouvernement hongrois décide d'opposer la force armée à l'avance des Tchèques, qui menacent le bassin minier de Solno-Targa, dont l'occupation signifierait pour Budapest l'arrêt du fonctionnement des installations hydrauliques et électriques, c'est-à-dire de toute la vie économique de la cité.

— La Catalogne est décidée à proclamer son autonomie. L'assemblée des municipalités catalanes réunies à Barcelone approuve les statuts de l'autonomie, et nomme un comité exécutif.

28 janv. (mar.). — Le Comité des Dix s'est occupé de la question des colonies allemandes et a laissé à la Société des nations le soin de décider de leur sort final ; mais il ne saurait être question de leur retour à l'Allemagne.

Les troupes françaises occupent une nouvelle tête de pont sur la rive droite du Rhin : elles sont entrées à Weil et à Leopoldsh¯he, dans le grand-duché de Bade.

29 janv. (mer.). — La Chambre des députés discute les dommages de guerre, et déclare que des restitutions en nature seront imposées à l'Allemagne pour tout ce qui concerne le matériel industriel.

— Le Comité des Dix a consacré sa séance à la question de la Pologne, et cherche le moyen de mettre un terme au conflit qui a éclaté entre Polonais et Tchéco-Slovaques. Ces derniers avancent en Silésie, et M. Paderewski, président du conseil de Pologne et ministre des affaires étrangères, proteste contre cette invasion.

30 janv. (jeu.). — Le Comité des Dix s'est occupé de nouveau du sort des colonies allemandes ; un arrangement provisoire satisfaisant a été arrêté en ce qui concerne leur régime et celui des territoires occupés en Turquie d'Asie.

— Les troupes françaises ont franchi le Rhin et sont entrées à Kehl, où le sous-préfet et le maire ont protesté de leur obéissance, en faisant appel à la bienveillance des vainqueurs.

La ligne douanière des Vosges est supprimée. A partir du 1er février, le tarif douanier français sera appliqué à la nouvelle frontière.

— On annonce d'Allemagne que majoritaires et démocrates auraient conclu un accord. M. Ebert serait chef du gouvernement, et le prince Max de Bade président de la République.

31 janv. (ven.). — Le Comité directeur des puissances alliées a décidé d'envoyer une commission au bassin industriel de Teschen, en Silésie, pour y assurer, d'accord avec les Tchéco-Slovaques et les Polonais, l'exploitation pacifique des charbonnages.

Il s'est ensuite occupé des intérêts et des droits respectifs de la Roumanie et de la Serbie sur le banat de Temesvar.

— Le gouvernement de Berlin, voulant conserver sous son contrôle le grand port de commerce de Brême, envoie des troupes dans cette ville qui est sous la domination des spartakistes.

— De nouveaux combats ont eu lieu en Portugal sur les rives de la Vouga, entre républicains et monarchistes : ces derniers ont été battus.

1er fév. (sam.). — Le Comité des Dix entend M. Bratiano, président du conseil roumain, qui réclame l'annexion à la Roumanie : de la Transylvanie tout entière jusqu'à la Theiss, de la Bukovine, du banat de Temesvar, de la Dobroudja, de la Bessarabie.

— Dans la région d'Arkhangel, les bolchevistes ont lancé de fortes attaques contre les positions des Alliés à Tarasevo, sur la voie ferrée d'Arkhangel à Vologda ; les forces alliées se sont repliées sur de nouvelles positions.

Les Esthoniens ont refoulé les bolchevistes à l'est de Reval, et leur ont repris quelques villages.

— Le prince héritier Alexandre de Serbie est arrivé ce matin, avec sa suite, à Toulon, à bord du cuirassé *Edgar-Quinet*. Il est reparti, dans l'après-midi, pour Paris.

2 fév. (dim.). — Le prince Alexandre, régent de Serbie, est arrivé à Paris et a été salué à la gare par M. Poincaré, président de la République. Le prince Alexandre vient plaider lui-même, devant la Conférence, la cause des Slaves du Sud.

— La situation intérieure de l'Allemagne paraît s'aggraver ; le gouvernement craint un retour offensif des partis extrêmes, et une explosion de bolchevisme.

3 fév. (lun.). — Le président Wilson, accompagné de M. R. Poincaré, de M. Antonin Dubost, président du Sénat, de M. Clemenceau et des ministres, est reçu au Palais-Bourbon, où se sont réunis les députés et un grand nombre de sénateurs.

Le président de la Chambre, M. Paul Deschanel, prononce un très beau et très éloquent discours. Après avoir adressé de courtoises et chaleureuses paroles de bienvenue au président Wilson, il parle de la guerre qui *n'a pas été une guerre comme les autres*, et espère *que la paix ne sera pas non plus une paix comme les autres*. Il rappelle cette parole du président Wilson : « *Ce qui est péril pour la France, est menace pour le Monde* ». Il évoque le souvenir des efforts faits dans le passé pour prévenir les horreurs de la guerre, et exprime le regret que la Conférence de La Haye n'ait pas donné des résultats plus efficaces. L'avenir permettra sans doute, par le concours de toutes les nations libres, d'arriver aux réalisations que l'on n'a pu obtenir jusqu'ici. Puis, l'orateur conclut par un hommage à la nation américaine, à son chef, à ses soldats ; par l'affirmation de la bonne volonté de la France de travailler avec ses alliés à l'œuvre de la paix, et il termine par ces mots :

Rien ne nous sépare. La France aime votre glorieuse patrie comme une sœur. Monsieur le président des Etats-Unis, avec M. le président de la République française nous vous demandons de porter à l'Amérique le baiser de la France.

M. le président Wilson monte à la tribune, et prend la parole en anglais. Il est très applaudi quand il affirme l'amitié des Etats-Unis pour la France, qu'il évoque les souvenirs du passé, et qu'il montre les espérances heureuses de l'avenir tel qu'il le conçoit.

Dans les salons de la présidence a eu lieu ensuite une brillante réception, à laquelle avaient été conviés les représentants des puissances de la Conférence de la paix, le corps diplomatique, et les notabilités du monde parisien.

— Les représentants des grandes puissances ont entendu M. Venizelos, qui a exposé les revendications de la Grèce : il a déclaré, avec adresse et prudence, qu'il rencontre en Albanie, dans le Dodécanèse et en Asie Mineure les visées de l'Italie, et il pose la question de Constantinople.

— Dans une assemblée tenue à Berlin, Erzberger s'élève avec violence contre le projet des Alliés, d'enlever à l'Allemagne toutes ses colonies.

4 fév. (mar.). — La première séance du congrès socialiste a eu lieu à Berne sous la présidence de M. Branting qui a prononcé un discours d'ouverture en français. Divers orateurs ont tour à tour pris la parole sur les responsabilités de la guerre, évoquées à la première séance. M. Albert Thomas, délégué français, a nettement posé la question ; il a été soutenu par M. Kurt Eisner, premier ministre bavarois, qui déclare que l'Allemagne doit être mise en face de sa culpabilité, mais il plaide les circonstances atténuantes.

— En Allemagne, les commissaires du peuple se sont installés à Weimar ; ils soupçonnent les extrémistes d'organiser un coup de force contre l'assemblée nationale, pour l'empêcher de siéger. On se bat à Brême, et les communistes, maîtres de Hambourg, menacent d'arrêter le ravitaillement du pays.

— Des croiseurs anglais et américains se rendent à Hambourg pour effectuer le contrôle des navires allemands de ravitaillement à livrer.

Les troupes françaises occupent les fabriques de matières colorantes de Hœchst ; les produits de ces fabriques seront destinés aux pays de l'Entente.

5 fév. (mer.). — Le Gouvernement se dispose enfin à enrayer la vie chère. Il propose de déférer au conseil de guerre et de punir sévèrement les accapareurs, les spéculateurs et les intermédiaires sans scrupules. Ce projet de loi, arrêté en conseil des ministres, a été déposé sur le bureau la Chambre, qui le discutera.

La délégation tchéco-slovaque expose devant le Comité des Dix l'ensemble de ses revendications nationales. Elle réclame, comme noyau de l'Etat futur, les trois provinces de Bohême, de Moravie, de Silésie, et la Lusace. A ce noyau doivent s'ajouter, en vertu du principe des nationalités, les régions de Glatz, de Troppen et de Teschen dans le bassin de l'Oder, et aussi celles de Gmünd et de Thamenau en Basse-Autriche. La Slovaquie, au nord de la Hongrie, forme le second élément essentiel de l'Etat tchéco-slovaque ; elle porte jusqu'au Danube la frontière du nouvel Etat.

— Les spartakistes sont battus à Brême, et les troupes gouvernementales ont occupé la ville. Le conseil des commissaires est dissous.

6 fév. (jeu.). — Le Comité des Dix a entendu l'exposé de l'émir Fayçal, délégué du roi du Hedjaz. Il revendique la réunion de tous les peuples de langue arabe, sous une domination unique.

— Le Conseil supérieur de guerre interallié, sur la proposition du maréchal Foch, se dispose à prendre des résolutions importantes envers l'Allemagne, qui paraît ne plus vouloir s'accommoder des clauses de l'armistice.

— La constituante allemande s'est ouverte à Weimar, sous la présidence de M. Ebert.

— M. Tchitcherine, commissaire du peuple pour les affaires étrangères russes, envoie de Moscou un radiotélégramme, pour faire connaître la réponse officielle du gouvernement des soviets, en vue d'une conférence à Prinkipo. Il formule les concessions que le conseil des commissaires du peuple est disposé à consentir.

— M. Louis Barthou est reçu à l'Académie française. Il y prononce l'éloge de M. Henry Roujon son prédécesseur, et M. Maurice Donnay lui répond.

7 fév. (ven.). — Le Conseil supérieur de guerre, réuni au Quai d'Orsay, a commencé l'étude du renouvellement de l'armistice, qui doit avoir lieu avec l'Allemagne le 17 février. Il a délibéré sur les mesures à prendre en raison : 1° de l'inexécution de certaines clauses de la précédente convention, comme la livraison du matériel roulant, la mise à la disposition des Alliés de la flotte commerciale allemande, la reddition des sous-marins, etc. ; 2° du refus par le gouvernement allemand, de se prêter à certaines demandes que les Alliés jugent indispensables pour l'application de l'armistice ; 3° de la répartition des effectifs alliés et de l'effort militaire respectif de chaque puissance dans les territoires occupés, de l'Allemagne et de la Turquie.

— L'Allemagne demande le retrait des troupes polonaises, dans la région de Posen.

— La Conférence de Berne discute la motion concernant les questions territoriales. M. Kautsky, minoritaire allemand, déclare que la volonté de l'Alsace et de la Lorraine est d'être françaises.

8 fév. (sam.). — Le Conseil supérieur de guerre interallié continue l'étude des termes du renouvellement de l'armistice. Le haut commandement, ayant reconnu qu'au cours des derniers jours l'ennemi essaye visiblement de relever la tête, a formulé certaines clauses pour réduire à l'impuissance l'armée allemande.

Sur la demande du président Wilson, il sera constitué à Paris un conseil supérieur économique chargé de traiter les questions économiques pendant la période de l'armistice. Ce conseil sera composé de délégués des gouvernements alliés.

— Les troubles continuent en Allemagne : les spartakistes ont réussi à occuper l'hôtel de ville de Hambourg, et les bourgeois de Dusseldorf se sont mis en grève.

— L'« aérobus » *Goliath* est parti de Toussus-le-Noble, près de Versailles, emportant 14 passagers, et est arrivé à Londres en deux heures trente-cinq minutes.

9 fév. (dim.). — Le maréchal Foch a soumis au Conseil supérieur de guerre des propositions définies, sur les nouvelles conditions de l'armistice ; il a rappelé que les Allemands n'ont pas observé les conditions qui leur ont été imposées, notamment en ce qui concerne la remise de l'artillerie, des sous-marins, et des instruments agricoles. D'après le maréchal, les Allemands seront en mesure de mettre en ligne, d'ici à deux mois, une armée de 3 millions d'hommes, alors que les Alliés, d'après le plan de démobilisation, ne pourraient leur opposer que 1.800.000 hommes. Une réduction de l'armée allemande s'impose.

M. Clemenceau déclare que l'armistice n'est qu'une accalmie dans la tempête. La guerre est gagnée ; mais la situation militaire présente pour la France certains côtés inquiétants : il pourrait y avoir danger que l'Allemagne ne rouvre le débat de guerre. Envers elle, la France est, économiquement et financièrement, en état d'infériorité, parce que l'Allemagne a gardé ses usines intactes, parce que sa dette est intérieure et qu'elle peut facilement la répudier, tandis que la dette de la France doit être payée, et à des taux de change désavantageux. Néanmoins, la France fera face à tous ces problèmes, et « continuera sans peur et sans reproche ».

— L'aérobus *Goliath* est revenu de Londres à Paris en trois heures trente minutes, avec ses 14 passagers.

10 fév. (lun.). — Le Conseil supérieur de guerre étudie encore les moyens de mettre l'Allemagne hors d'état de nuire, lors du renouvellement de l'armistice.

Le conseil des commissaires du peuple allemand fait demander à l'Entente à quelles conditions l'armistice pourrait être prolongé jusqu'à la conclusion de la paix. La constituante allemande veut délibérer sur les conditions du renouvellement de l'armistice.

11 fév. (mar.). — Les Allemands se dérobent à l'exécution des clauses de l'armistice, qu'ils ont acceptées. Des décisions suprêmes sont prises par le Conseil supérieur de guerre interallié, pour mettre l'Allemagne au pied du mur. Tous les généralissimes des armées alliées se sont réunis, sous la présidence du maréchal Foch : le maréchal Pétain pour la France, le maréchal Douglas Haig pour la Grande-Bretagne, le général Pershing pour les Etats-Unis, et le général Diaz pour l'Italie ont envisagé les problèmes militaires se rapportant à la question de l'armistice.

La commission chargée par le Comité des Dix de rédiger les propositions des nouvelles clauses à insérer dans le traité d'armistice s'est réunie chez le maréchal Foch. M. Clemenceau assistait à la séance.

— L'assemblée nationale allemande a élu M. Ebert président de l'Etat allemand.

12 fév. (mer.). — Le Conseil supérieur de guerre a arrêté définitivement les grandes lignes de la négociation qui doit s'ouvrir avec l'Allemagne pour la prorogation de l'armistice.

Les Alliés maintiendront sous les drapeaux des forces suffisantes pour faire face à toute éventualité.

— Le conseil d'Etat finlandais a reconnu officiellement au général Ioudenitch, ancien commandant en chef des armées russes du Caucase, le droit d'organiser des détachements russes pour la lutte contre les bolcheviks.

13 fév. (jeu.). — Le président du comité national syrien, M. Chekri-Ganem, a fait, devant le Comité des Dix, un exposé développé et minutieux pour présenter les desiderata des populations syriennes. Il a fait valoir les considérations qui militent en faveur de l'unité syrienne, et qui sont d'ordre ethnique, linguistique, économique. Il a protesté contre une séparation éventuelle de Damas d'avec Beyrouth, et contre la remise à l'Anglerre de Caïffa et d'Acre. Pour lui, toute la région comprise entre le Sinaï et Alexandrette, la mer et le détroit, doit constituer une république fédérative protégée par la France.

— Le maréchal Foch est parti pour Trèves, après avoir eu avec M. Clemenceau, président du Conseil, une entrevue à laquelle assistait le maréchal Pétain. Ils ont examiné ensemble la mise au point des conditions nouvelles d'armistice que le maréchal Foch doit notifier, à Trèves, aux délégués de l'Allemagne.

— Les Allemands, qui commençaient des opérations répressives contre les Polonais de Posnanie, ont suspendu subitement leur offensive, devant une sommation du maréchal Foch.

14 fév. (ven.). — Une séance plénière du Congrès de la paix, présidée par M. Clemenceau, a été tenue dans le salon de l'Horloge, au Quai d'Orsay, au sujet du projet de la Ligue des Nations. Le président Wilson a lu le pacte, composé de 26 articles. Lord Robert Cecil et M. Orlando ont pris la parole à leur tour, pour exprimer leur avis ; enfin, M. Léon Bourgeois, dans le discours qu'il prononce au nom de la délégation française, marque clairement les résultats acquis et les difficultés vaincues.

De ce projet résultera une étroite alliance entre les puissances qui ont vaincu l'Allemagne et qui, l'ayant vaincue, veulent consolider leur victoire et la paix. Ce projet est fait :

En vue de favoriser la collaboration des nations, et de leur assurer entre elles la paix et la sécurité par l'engagement de ne pas recourir à la guerre, l'établissement de relations ouvertes, justes, honorables entre les peuples, l'affirmation expresse que les prescriptions du droit international constituent la règle de conduite effective des gouvernements, le maintien de la justice et le scrupuleux respect des traités dans les rapports réciproques des peuples organisés.

— Le président Wilson et Mme Wilson ont quitté Paris pour se rendre à Brest et de là en Amérique.



SUR LE RHIN. — Des plénipotentiaires qui font aussi de bonne besogne.



« M. Lebureau, vous n'avez pas prévu la pluie. Vous ne prévoyez rien...
— C'est ce qui vous trompe... j'étudie un système d'irrigation en vue de la sécheresse des prochains étés. »



MAGNÉTISEURS BOCHES. — « Nous n'avons pas pu la battre... nous allons essayer de l'endormir. »



CARNAVAL RUSSE. — Les loups bolchevistes se déguisant en bergers diplomates.



« L'Entente te demande au téléphone...
— Je finis de « bolcheviker » un client, et je suis à elle... »

(Henriot, *La Liberté*.)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS ET ARCHÉOLOGIE

COPPIER (A.-Ch.). — *Les Eaux-fortes de Rembrandt.* Paris, Berger-Levrault. In-4°. 40 francs.

HANSI. — *Le Paradis tricolore.* Paris, Floury. L'album, 100 fr.

LAFOND (P.). — *Degas.* Paris, Floury. Le vol., 50 francs.

LÉON (P.). — *La Renaissance des Ruines.* Paris, Laurens. In-4°. 4 francs.

MOREAU-NÉLATON (E.). — *Jongkind raconté par lui-même, étude biographique.* Paris, Laurens. In-4°. 50 francs.

SCHÉFER (G.). — *Jean-Michel Moreau le Jeune.* Paris, Goupil. In-8°. 350 francs.

TIERSOT (J.). — *Un Demi-Siècle de Musique française.* Paris, Alcan. In-8°. 3 fr. 50.

VAILLAT (L.). — *La Cité renaissante.* Paris, Larousse. In-18. 2 fr. 50.

WYBO (G.). — *Réflexions et Croquis sur l'Architecture au Pays de France.* Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

BAREILLES (B.). — *Constantinople.* Paris, Bossard. In-8°. 9 fr.

BELLESORT (A.). — *Le Nouveau Japon.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

BRUEL (G.). — *L'Afrique-Equatoriale Française.* Paris, Larose. In-8°. 18 francs.

CVIJIC (J.). — *La Péninsule balkanique.* Paris, Colin. In-8°. 17 francs.

HISTOIRE

BAINVILLE (J.). — *Histoire de trois générations, 1815-1918.* Paris, La Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 fr. 55.

COCHIN (D.). — *Louis-Philippe d'après des documents inédits.* Paris, Hachette. In-8°. 7 fr. 50.

ECCARD (F.). — *L'Alsace sous la Domination allemande.* Paris, Colin. In-18. 4 francs.

MERLANT (J.). — *La France et la Guerre de l'Indépendance américaine.* Paris, Alcan. In-8°. 3 fr. 50.

ROVÈRE (J.). — *Les Survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne, depuis 1815.* Paris, Alcan. In-8°. 7 fr. 70.

SAGNAC (P.). — *Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire.* Paris, Alcan. 7 francs.

VANDER LINDEN (H.). — *Vue générale de l'Histoire de Belgique.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

VAN VORST (B.). — *A Popular History of France.* Paris, Larousse. Le vol., 2 fr. 50.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, PHILOLOGIE

ANGLADE (J.). — *Grammaire élémentaire de l'Ancien français.* Paris, Colin. In-18. 4 francs.

BARTHOU (L.). — *Les Amours d'un poète.* Paris, Conard. In-18. 3 fr. 50.

BEAUNIER (A.) — *Joseph Joubert et la Révolution.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

BERNARD (J.-M.). — *François Villon. Sa vie. Son œuvre.* Paris, Larousse. In-8°. 3 francs.

DAUZAT (A.). — *L'Argot de Guerre.* Paris, Colin. In-18. 3 fr. 50. — *Les Argots de métiers franco-provençaux.* Paris, Champion. In-8°. 10 francs.

DORCHAIN (A.). — *Pierre Corneille.* Paris, Garnier. In-16. 3 fr. 50.

HALÉVY (D.). — *Charles Péguy et les Cahiers de la Quinzaine.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

LASSERRE (P.). — *Frédéric Mistral.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

LEFRANC (A.). — *Sous le masque de « William Shakespeare ».* T. I et II. Paris, Payot. In-16. Chaque vol., 8 francs.

RIPERT (E.). — *La Renaissance provençale.* Paris, Champion. In-8°. 15 francs.

SEILLIÈRE (E.). — *Madame Guyon et Fénelon précurseurs de J.-J. Rousseau.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

MŒURS ET COUTUMES

BOUTET DE MONVEL (R.). — *Grands Seigneurs et Bourgeois d'Angleterre.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 7 fr. 50.

CHUQUET (A.). — *Allemands d'hier et d'aujourd'hui.* Paris, de Boccard. In-18. 3 fr. 50.

CLAPIER (G.). — *La Serbie légendaire.* Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 50.

JUSSERAND (J.-J.). — *En Amérique, jadis et maintenant.* Paris, Hachette. In-16. 4 fr. 50.

LENOTRE (G.). — *Gens de la Vieille France.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

ŒUVRES LITTÉRAIRES

BERTRAND (L.). — *Sanguis Martyrum.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

CAZAL (E.). — *Voluptés de guerre.* Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 4 francs.

COLETTE [COLETTE WILLY]. — *Dans la foule.* Paris, Crès. In-16. 4 francs.

DANYL-HELM. — *Préludes,* poèmes. Paris, Grasset. In-18. 3 fr. 50.

DELARUE-MARDRUS (L.). — *Souffles de tempête,* poésies. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

FRANCK (A.). — *Le Petit Pierre.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

GASQUET (J.). — *Les Hymnes,* poèmes. Paris, La Nouvelle Librairie Nationale. In-8°. 10 francs.

GILBERT (P.). — *La Forêt des Cippes.* Paris, Champion. Les deux vol., 10 francs.

GOEDORP (V.). — *Le Rempart.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.

GYP. — *Le Journal d'un Cochon de Pessimiste.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — *Les Profitards.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

HENRY-JACQUES. — *Nous... de la Guerre,* poèmes. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

JAMMES (F.). — *Le Curé d'Ozeron.* Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.

LAPARCERIE (M.). — *Un inconnu passa...* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

MAUROIS (A.). — *Les Silences du Colonel Bramble. Roman d'un officier anglais.* Paris, Grasset. In-16. 3 fr. 50.

MAURRAS (Ch.). — *Athènes antique.* Paris, de Boccard. In-4°. Le vol., 25 francs.

OHANIAN (A.). — *La Danseuse de Shamakha.* Paris, Grasset. In-16. 4 fr. 55.

RÉGNIER (H. de). — *1914-1918,* poésies. Paris, Mercure de France. In-18. 3 francs.

STREETER (E.). — *Dere Mable.* Paris, Larousse. Le vol., 3 fr. 50.

OUVRAGES RELATIFS A LA GUERRE

ACKERMANN (C.-W.). — *L'Allemagne de l'Arrière.* Paris, Payot. In-18. 4 fr. 50.

BABELON (E.). — *Au Pays de la Sarre.* Paris, Leroux. In-8°. 15 francs.

BASLY (E.). — *Le Martyre de Lens. Trois années de captivité.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

BLANCHET (E.-L.). — *En représailles.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

BOULENGER (J.). — *En escadrille.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.

CANUDO (capitaine). — *Mon âme pourpre.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.

CHAMBURE (A. de). — *Quelques Guides de l'Opinion en France pendant la Grande Guerre.* Paris, Colin. In-16. 4 fr. 50.

CHEVRILLON (A.). — *Près des Combattants.* Paris, Hachette. In-16. 4 fr. 50.

COLIN (E.). — *Saint-Dié sous la botte.* Paris, Berger-Levrault. In-18. 3 francs.

COURRIÈRE (P.-H.). — *Comment fut sauvé Paris. L'Ourcq, 5-10 septembre 1914.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

DELACOMMUNE (Ch.). — *L'Escadrille des Eperviers.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

DELVERT (capitaine). — *Histoire d'une Compagnie.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

DENIS (E.). — *L'Allemagne et la Paix.* Paris, Delagrave. In-18. 5 francs.

DUBARLE (R.). — *Lettres de Guerre de Robert Dubarle.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

DUFOUR (J.-J.). — *Dans les Camps de représailles.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

DUGARD (H.). — *La Victoire de Verdun.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

FIERRE (J.). — *80.000 milles en torpilleur.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

FRANK (B.). — *Dix-neuf Histoires de sous-marins.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

FRIBOURG (A.). — *Le Poing allemand en Lorraine et en Alsace (1870-1914-1918).* Paris, Editions d'Alsace et de Lorraine. In-8°. 4 francs.

GRUMBACH (S.). — *Brest-Litowsk.* Paris, Payot. In-16. 3 fr.

HÉLYS (M.). — *Les Provinces françaises pendant la Guerre.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

HOURTICQ (L.). — *Récits et Réflexions d'un combattant.* Paris, Hachette. In-16. 4 fr. 55.

JULIA (E.-F.). — *La Mort du Soldat.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

LIEBERMANN (H.). — *L'Infanterie héroïque et douloureuse.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

LOTI (P.). — *L'Horreur allemande.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — *Les Massacres d'Arménie.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 2 francs.

MACCAS (L.). — *La Grande Guerre. Les Nations et les Hommes.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 3 fr. 50.

MALO (H.). — *En Belgique. La Zone de l'Avant.* Paris, Perrin. In-18. 3 fr. 50.

MARC (lieutenant). — *Notes d'un pilote disparu.* Paris, Hachette. In-18. 4 fr. 50.

MAURY (L.). — *Le Nationalisme suédois et la Guerre 1914-1918.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

MUENIER (C.-A.). — *L'Angoisse de Verdun. Notes d'un conducteur d'auto sanitaire.* Paris, Hachette. In-16. 4 fr. 50.

MULHON (W.). — *L'Europe dévastée. (Die Verheerung Europas.)* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

MURET (M.). — *Pas d'illusions sur l'Allemagne.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

NORMAND (J.). — *Depuis qu'on se bat.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50. — *Petites Notes pendant la Grande Guerre.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

PÉZARD (A.). — *Nous autres à Vauquois.* Paris, La Renaissance du Livre. Le vol., 3 fr. 50.

PÉCHENARD (Mgr P.-L.). — *Le Martyre de Soissons. Août 1914-Juillet 1918.* Paris, Beauchesne. In-8°. 9 fr. 50.

PINGAUD (A.). — *La Guerre vue par les Combattants allemands.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

POWELL (E.-A.). — *La Guerre en Flandre.* Paris, Larousse. In-8°. 4 fr. 50.

REINACH (J.). — *L'Armée de Verdun.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

ROBIDA. — *Le Vautour de Prusse.* Paris, Bertrand. Le vol., 50 francs.

RUPLINGER (J.). — *« Also sprach Germania », Ainsi parlait l'Allemagne.* (Trad. de l'allemand.) Paris, La Sirène. Le vol., 3 fr. 50.

STIÉNON (Ch.). — *Les Campagnes d'Orient et les Intérêts de l'Entente.* Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

THOBIE (capitaine). — *La Prise de Carency par le Pic et la Mine.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 10 francs.

TRÉGUIZ (L.). — *L'Irlande dans la Crise universelle.* Paris, Alcan. In-8°. 6 francs.

VAN VORST (B.). — *A Popular History of the War from 1914-1918.* Paris, Larousse. In-8°. 2 francs.

VEAUX (Dr G.). — *En suivant nos soldats.* Paris, Maloine. In-18. 5 francs.

— *Rapport secret du Dr Johannès Lepsius sur les Massacres d'Arménie.* Paris, Payot. In-16. 5 francs.

RELIGION

GOYAU (G.). — *Ce que le Monde catholique doit à la France.* Paris, Perrin. In-16. 3 francs.

LAGRANGE (le P. M.-J.). — *Le Sens du Christianisme d'après l'Exégèse allemande.* Paris, Gabalda. In-12. 4 fr. 80.

MERCIER (cardinal). — *Le Christianisme dans la Vie moderne.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

PAQUIER (abbé J.). — *Luther et l'Allemagne.* Paris, Gabalda. In-12. 4 fr. 80.

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

BELOT (E.). — *L'Origine des Formes de la Terre et des Planètes.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 12 francs.

COPAUX (H.). — *Introduction à la Chimie générale.* Paris, Gauthier-Villars. In-12. 6 francs.

DARGON (J.). — *L'Aviation de demain.* Paris, Berger-Levrault. In-18. 8 francs.

ESCARD (J.). — *Les Fours électriques de laboratoire.* Paris, Dunod. In-8°. 4 fr. 50.

G.-TOUDOUZE (G.). — *Le Livre de la Mer.* Paris, Larousse. In-8°. 1 fr. 50.

LECORNU (L.). — *La Mécanique.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 75.

LEFORT (J.). — *La Science et les Savants allemands.* Paris, de Boccard. In-16. 3 fr. 50.

MOREAU (J.). — *L'Œuvre de Félix Le Dantec.* Paris, Larousse. In-8°. 3 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

CAMBON (V.). — *Où allons-nous ?* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

DAUDET (L.). — *Le Poignard dans le dos.* Paris, La Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 fr. 55.

DEHERME (G.). — *Penser pour agir.* Paris, Grasset. In-18. 4 fr. 55.

LABORDE (J.). — *Il y a toujours des Pyrénées.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

LYSIS. — *L'Erreur française.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

MAURRAS (Ch.). — *Les Chefs socialistes pendant la Guerre.* Paris, La Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 fr. 55.

MILIOUKOV (P. N.). — *Le Mouvement intellectuel russe.* Trad. J.-W. Bienstock. Paris, Bossard. In-8°. 12 francs.

Paris. Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse.— *Le Gérant :* L. GROSLEY.



L'amour de la gloire.
« Si, au lieu de vrais Tartempions, j'avais fait de faux Rodins, mon nom serait dans les journaux !... »

(L. Métivet, *Excelsior.*)



« C'est très chic ! On va vite, et on peut faire de beaux voyages.
— Oui, à condition qu'il n'y ait pas de vent, pas de pluie, pas de brouillard, pas de nuages... »
(Sim, *Le Petit Bleu.*)



Guerre aux mercantis !
« C'est pas vos poches que vous allez remplir, honnête profiteuse ! C'est le panier à salade ! »

(A. Guillaume, *Excelsior.*)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Février 1919 au 14 Mars 1919

15 fév. (sam.). — Le maréchal Foch, accompagné de l'amiral anglais Browning, du général français Weygand, chef d'état-major, et d'une suite nombreuse, est arrivé à Trèves, où l'attendait la commission allemande d'armistice composée du ministre Erzberger, du général Hammerstein, du ministre de Haniel, du capitaine Vanselow et d'un certain nombre d'experts. Le maréchal a fait connaître immédiatement à la délégation allemande les nouvelles conditions des Alliés.

— Le Comité des Dix continue l'examen du problème syrien. Les Libanais exposent leurs revendications. Ils rappellent qu'en 1860 la France a entrepris une expédition pour les arracher aux Turcs, et demandent le protectorat de la France.

Le Comité s'occupe ensuite de la grave situation de la Pologne. Les Allemands, pourvus d'un puissant matériel, ont attaqué les Polonais dans la région de Bromberg. Ainsi, en dépit des ordres qu'ils avaient soi-disant donnés au commandement, nos ennemis poursuivent leur dessein.

— A Weimar, le ministre des affaires étrangères, comte de Brockdorff-Rantzau, expose devant l'Assemblée les réclamations et les prétentions de l'Allemagne. Il déclare qu'elle est résolue à observer les conditions arrêtées entre elle et ses adversaires, et proteste contre la guerre économique que ces derniers veulent faire contre elle ; il parle de l'Alsace-Lorraine qu'on arrache à l'Allemagne ; il reconnaît le droit à la Pologne de faciliter ses communications avec la Baltique ; il réclame l'annexion à l'empire germanique, de l'Autriche allemande où les élections ont lieu demain.

— M. W. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a adressé sa démission au président Wilson qui l'a acceptée.

16 fév. (dim.). — Le Comité des Dix s'occupe des questions très embrouillées de la Russie.

— Le gouvernement serbe adresse à M. Clemenceau, président de la Conférence de la paix, la proposition de faire arbitrer par le président Wilson le différend entre le royaume des Serbes, Croates, Slovènes et l'Italie.

— M. Delacroix, président du conseil des ministres de Belgique, est venu à Paris pour exposer la situation grave de son pays et prier la Conférence de la paix de résoudre au plus tôt des questions capitales pour l'existence de la Belgique.

— Le Parlement se préoccupe de la situation financière exacte dans laquelle se trouve la France, et des moyens urgents à employer pour y faire face. La commission du budget, réunissant ses chiffres, déclare que les dépenses de guerre effectuées depuis le 2 août 1914 et celles prévues jusqu'au 31 mars prochain s'élèvent à 182 milliards.



Avril. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1er avril 1919, à Paris, le Soleil se lève à 5 h. 32 m. et se couche à 18 h. 19 m. ; la durée du jour est de 12 h 47 m. Au 30 avril, le Soleil se lève à 4 h. 35 m. et se couche à 19 h. 1 m.; la durée du jour est de 14 h. 26 m. Durant le mois d'avril, les jours croissent donc de 1 h. 39 m.; cette augmentation continue à être plus sensible le matin que le soir. — Le 21 avril, à 3 h. 59 m., le Soleil quitte le signe du Bélier pour entrer dans celui du Taureau. — Il y a P. Q. de la Lune le 7 avril, à 13 h. 38 m.; P. L. le 15, à 5 h. 25 m.; D. Q. le 23, à 11 h. 21 m. ; N. L. le 30, à 5 h. 30 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er avril 1919 : Vénus à 13 h. 49 m. 24 s., Mars à 12 h. 28 m. 50 s.; Jupiter à 17 h. 45 m. 50 s.; Saturne à 20 h. 51 m. 35 s. — Du 19 au 22 avril, essaim d'étoiles filantes (les *Lyrides*), rapides et longues; le point radiant est voisin de *104* Hercule.

Le 13 avril, jour des Rameaux ; le 20, jour de Pâques. — Au 1er avril 1919 du calendrier grégorien correspond le 19 mars 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 11 germinal an 127 du calendrier républicain.

— La reine Hélène d'Italie, accompagnée de ses deux filles, les princesses Yolande et Mafalda, et de la duchesse d'Aoste, est arrivée à Paris. La souveraine voyage incognito.

17 fév. (lun.). — La convention de prolongation de l'armistice a été signée hier soir à Trèves, dans le wagon-salon du maréchal Foch :

Les Allemands devront renoncer immédiatement à toutes opérations offensives contre les Polonais dans la région de Posen et dans toute autre région. Dans ce but, il leur est interdit de faire franchir à leurs troupes les lignes qui leur sont désignées.

L'exécution des clauses des conventions précédentes, incomplètement réalisées, sera poursuivie et achevée pendant la prolongation de l'armistice, d'après les instructions du haut commandement.

L'armistice est prolongé à nouveau pour une période courte, sans date d'expiration, à laquelle les puissances alliées et associées se réservent le droit de mettre fin sur un préavis de trois jours.

L'Allemagne, une fois de plus, a accepté toutes les conditions fixées par les Alliés. Le maréchal Foch est revenu aussitôt à Paris, pour rendre compte des négociations au Comité des Dix.

— L'Autriche allemande a élu son assemblée nationale : les socialistes et les chrétiens-sociaux sont arrivés en tête. Plusieurs femmes siégeront au nouveau parlement.

— L'armée polonaise bat les bolchevistes, et occupe Brest-Litowsk.

18 fév. (mar.). — M. Klotz, ministre des finances, fait un nouvel exposé de notre situation financière : la France a dépensé 50 milliards en 1918 ; de nouveaux appels au crédit sont encore nécessaires ; l'impôt sur le revenu ne sera pas augmenté, mais il sera créé un impôt sur le capital, au paiement échelonné sur un assez grand nombre d'années. La France exigera de l'Allemagne l'intégralité de sa dette.

— Le Comité des Dix a entendu les délégués du gouvernement de Belgrade : M. Vesnitch pour les Serbes, M. Zolger pour les Slovènes et M. Trumbitch pour les Croates ont exposé leurs revendications.

— Sur le front du Caucase, les forces du général russe Denikine ont écrasé l'armée bolcheviste, comptant près de cent mille hommes ; elles ont capturé 31.000 prisonniers, 95 canons, 8 trains blindés et un matériel de guerre énorme.

— Les pertes de la marine française, depuis le début des hostilités jusqu'au 31 décembre 1918, se décomposent ainsi : 4 cuirassés d'escadre, 4 croiseurs-cuirassés, 1 croiseur, 10 torpilleurs, 2 canonnières, 1 sloop, 1 transport, 7 croiseurs auxiliaires, 46 chalutiers (patrouilleurs ou dragueurs),

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

25 navires réquisitionnés ou affrétés comme transports, 1 bateau de sauvetage ; total : 115 bâtiments coulés par le canon, les mines ou les torpilles.

A cette énumération il faut ajouter les pertes dues aux accidents de mer (abordages, échouages, etc.). Ces pertes sont de : 11 torpilleurs, 2 sous-marins, 2 canonnières fluviales, 3 chasseurs de sous-marins, 4 vedettes, 26 chalutiers, 2 navires réquisitionnés ; total : 50 bâtiments.

D'autre part, 22 bâtiments, atteints par des torpilles, des mines, des obus, etc., ont pu être réparés.

— Le général Berdoulat est nommé gouverneur de Paris, en remplacement du général Moinier décédé.

19 fév. (mer.). — Un attentat a été commis, boulevard Delessert, contre M. G. Clemenceau, tandis que le président du Conseil se rendait en automobile de son domicile au ministère de la Guerre. Un anarchiste, du nom de Cottin, a tiré sur sa voiture neuf coups de revolver. M. Clemenceau a été atteint par une balle à l'épaule droite.

M. Clemenceau, incarnation souveraine de notre pays dans la plus grande crise de son histoire, a pour ennemis naturels, outre l'Allemand, tout ce qui est bolchevisme et anarchie, tous les hommes que l'idée de patrie révolte, et qui ne vivent pas de la vie sociale.

L'opinion publique tout entière flétrit ce crime odieux d'un misérable égaré, et se félicite qu'il n'ait pas eu pour conséquence de priver la France de son chef, à l'heure particulièrement grave où nous sommes.

20 fév. (jeu.). — L'état de M. Clemenceau est aussi satisfaisant que possible. L'examen médical laisse espérer une prompte guérison.

Le meurtrier a été déféré à la justice militaire.

— En Allemagne, les troubles continuent, et ensanglantent plusieurs villes. A Munich, un coup de main a été tenté contre le président Kurt Eisner par deux de ses ministres ; le prince Joachim, le plus jeune des fils de l'ex-kaiser, aurait participé à ce coup de force, et aurait été arrêté. A Elberfeld, un combat s'est engagé entre les spartakistes et les troupes gouvernementales, à l'avantage de ces dernières. A Hanau, les actes de pillage et de violence ont repris de plus belle ; la garnison intervient, et fait usage de ses armes. Dans le bassin de la Ruhr, la lutte qui a éclaté depuis quelques jours, à la suite de grèves, se poursuit en de véritables batailles rangées ; le maréchal Foch aurait autorisé le gouvernement allemand à envoyer des troupes à Dusseldorf, pour mettre fin à l'insurrection.

Des officiers français et anglais, qui parcourent les villes saxonnes, ont commandé à des pépiniéristes, au compte de l'Allemagne, des arbres fruitiers pour la région de la Somme, afin de pouvoir ainsi restaurer les vergers détruits en France par les hordes allemandes.

21 fév. (ven.). — La reconnaissance du gouvernement polonais par les Alliés a été décidée à la suite de la séance de la Diète polonaise où les ministres de Pologne ont vu leur pouvoir consacré, et dans laquelle M. Paderewski a été acclamé.

— Le Danemark revendique le Sleswig, devant la Conférence de la paix.

— A Munich, le président de la République bavaroise, M. Kurt Eisner, a été tué dans la rue, à coups de revolver, au moment où il se rendait à la séance du Landtag. L'assassin, un lieutenant de la garde, a été immédiatement exécuté par la foule.

Le ministre bavarois Auer, qui avait mené contre Kurt Eisner la plus énergique des campagnes, s'est chargé d'annoncer à la Diète bavaroise la mort de son adversaire. Mais tandis qu'il flétrissait à la tribune le meurtre du président, plusieurs coups de feu tirés par les indépendants et les spartakistes l'ont blessé grièvement, et ont tué le député Œrtel.

A Weimar l'Assemblée nationale discute les conditions de l'armistice, qui n'ont été acceptées que parce que l'Allemagne se trouvait dans une situation désespérée. Des questions diverses sont agitées, et la séance est tumultueuse.

— L'état de santé de M. Clemenceau va s'améliorant. Le président du Conseil travaille avec ses collaborateurs.

— La reine d'Italie a quitté Paris avec sa suite, pour rentrer à Rome.

22 fév. (sam.). — La santé de M. Clemenceau reste bonne.

— La situation en Bavière est aussi grave que confuse. Les éléments communistes ont profité de l'assassinat d'Eisner pour tenter d'accaparer le pouvoir. Le conseil des ouvriers et soldats a proclamé à Munich la république spartakiste, qui s'érige en rivale de la république allemande de Weimar. Le mouvement révolutionnaire s'étend en Westphalie.

— De sanglantes bagarres ont eu lieu à Budapest, au cours de manifestations communistes.

23 fév. (dim.). — En renouvelant l'armistice pour la troisième fois, les cinq grandes puissances alliées ont décidé de lui substituer le plus tôt possible, et sur préavis de trois jours, les clauses militaires, maritimes et aériennes des préliminaires de paix.

L'heureuse convalescence de M. G. Clemenceau fait prévoir que la Conférence de la paix va reprendre ses séances. L'heure est décisive pour la France, par-dessus tout intéressée aux affaires allemandes. Pour la tranquillité de la France il faut que l'Allemagne soit territorialement et militairement diminuée, par la séparation ou la neutralisation des régions périphériques : pays rhénans, Frise-Orientale, Slesvig, Posnanie, pays de Dantzig, Prusse-Orientale, partie de la Silésie, Autriche allemande.

— Les Tchèques, rompant le pacte imposé par les grandes puissances, ont de nouveau attaqué les Polonais, auxquels ils disputent le bassin houiller de Teschen, en Silésie. Une commission interalliée part pour Prague, dans le but d'apporter une solution au différend entre les deux parties.

— Le conseil des ouvriers et soldats s'est emparé de la dictature à Munich. Ebert prend à Weimar des mesures pour réprimer ce nouveau mouvement spartakiste.

— Le torpilleur français *Oriflamme* a capturé dans la Baltique deux vapeurs allemands qui naviguaient sans autorisation. Il a traversé le canal de Kiel avec ses prises, pour les amener à Dunkerque.

— Douze navires autrichiens ont été mis à la disposition de la France par l'Espagne, qui les avait internés dans ses ports.

24 fév. (lun.). — Les représentants albanais exposent leurs revendications devant le Comité des Dix. Turkhan-pacha réclame la reconstitution d'une Albanie indépendante qui engloberait l'Epire du Nord et une partie de la Macédoine. Mais il se heurte à la décision de la Serbie et de la Grèce, de se partager entre elles les districts albanais.

Le Comité des Dix prend connaissance des informations et propositions reçues de la commission interalliée à Varsovie. Comme il est surtout question de mesures militaires à prendre pour assurer la sécurité de la Pologne, le maréchal Foch assiste à cette séance.

— Une sorte de pouvoir soviétique s'est pour le moment installé en Bavière. Cependant, l'apaisement semble se faire à Munich où les partis socialistes veulent s'unir pour former un nouveau gouvernement. Mais le mouvement révolutionnaire se propage rapidement à travers l'Allemagne du Sud. Des troubles ont éclaté à Nuremberg, à Bayreuth, à Augsbourg et à Mannheim. Les spartakistes ont entouré de tranchées la ville de Dusseldorf, pour arrêter la marche des troupes gouvernementales. Pour amener la grève générale, les révolutionnaires ont fait éteindre les hauts fourneaux.

— En Angleterre, le conflit minier menace de prendre de sérieuses proportions. Les cinq sixièmes des mineurs se sont prononcés en faveur de la grève générale. M. Lloyd George s'efforce d'amener un accord.

— En Portugal, les républicains sont maîtres de Bragance. Ils ont saisi de nombreux papiers au siège de la junte monarchiste.

— On annonce de Kaboul que l'émir d'Afghanistan Habib Oullah-khan a été tué d'un coup de feu au camp de Laghman.

— Le président Wilson et Mme Wilson ont débarqué à Boston, après une traversée assez mouvementée.

25 fév. (mar.). — Le Conseil des cinq grandes puissances s'occupe de l'extension qu'il conviendra de donner aux stipulations qui seront imposées à l'Allemagne lors du prochain renouvellement de l'armistice. La question qui se pose consiste notamment à savoir s'il convient de laisser à ce renouvellement d'armistice un caractère purement militaire, ou s'il serait préférable de régler ou de préjuger à cette occasion les problèmes territoriaux et même financiers, ce qui donnerait à la prochaine convention la valeur de véritables préliminaires de paix.

Différentes commissions ont été chargées d'étudier ces questions diverses, et devront déposer leurs conclusions vers le 8 mars.

— Le président Wilson, à son retour d'Europe, a été reçu à Boston par les autorités officielles, devant lesquelles il a prononcé un discours. Après avoir dit l'accueil enthousiaste qu'il a reçu en Europe, comme représentant du peuple américain, le président déclare :

Je ne suis pas venu ici pour vous rendre compte des détails ou des résultats de la Conférence de la paix. Cela serait prématuré. Cependant, je peux dire que j'ai éprouvé à cette Conférence d'excellentes impressions; des impressions, bien qu'il y ait quelque différence de jugement et des divergences d'espèce, me faisant voir malgré tout un sentiment général et un esprit de réalisation tendus vers la nécessité d'établir de nouvelles règles pour le droit dans le monde.

M. Wilson explique ensuite les raisons pour lesquelles les pourparlers de la Conférence paraissent traîner en longueur ; cette lenteur apparente n'est due qu'à la complexité et à la multitude des problèmes agités :

J'ai été frappé, ajoute-t-il, *par la modération de ceux qui sont venus nous présenter leurs revendications nationales. J'en rends témoignage, je le puis. Je n'ai vu nulle part jaillir la flamme de la passion. J'ai vu le sérieux des déterminations. J'ai vu des larmes venir dans les yeux d'hommes qui plaidaient la cause de peuples écrasés, et dont ils tenaient les intérêts en main ; mais leurs pleurs n'étaient pas des pleurs de rage. C'étaient des larmes d'espoir ardent, et je n'imagine pas un homme au monde qui n'aurait pu être conquis par ces plaidoyers.*

Le président explique pourquoi tous ces représentants des peuples opprimés s'adressent surtout aux Etats-Unis :

C'est parce qu'il n'y a aucune nation en Europe qui suspecte un instant le mobile des Etats-Unis.

Mais cette confiance qu'ils ont créée impose une charge aux Etats-Unis. Ils doivent délivrer la vieille Europe de sa vie ancienne, « *vécue dans la peur et dans l'anxiété, dans une vigilance constante et soupçonneuse* ». Les Etats-Unis ont assumé la charge de réaliser les idéals de la guerre :

Il faut écrire, à Versailles, dit en terminant M. Wilson, *sur la table historique où signèrent Vergennes et Benjamin Franklin, autre chose qu'un moderne chiffon de papier.*

— A la Diète de Pologne, tenue à Varsovie, le président Trampschinski donne lecture d'un télégramme de M. Pichon, et remis par M. Noulens à M. Paderewski. Ce télégramme fait savoir que le gouvernement français reconnaît officiellement la Pologne comme Etat indépendant et souverain.

26 fév. (mer.). — Le Conseil des Dix a entendu les revendications arméniennes présentées par M. Abrounian, président de la délégation de la République arménienne du Caucase, et par Nubar-pacha. La République arménienne est le plus petit des Etats qui se soient formés dans le Caucase, sur les ruines de l'empire russe. Les interprètes de l'idée nationale arménienne réclament, outre le territoire d'Erivan, les six vilayets turcs d'Erzeroum, Bitlis, Van, Diarbékir, Kharpout, Sivan, et partie de celui de Trébizonde ; la Cilicie, avec le sandjak de Marach. Ils émettent leurs prétentions sur Adana et sur Alexandrette déjà revendiquées avec plus de force par la Syrie. La République arménienne serait placée sous le protectorat d'une grande puissance.

La question de la frontière orientale de la France et de la frontière occidentale de l'Allemagne ne sera soumise à aucune commission : le gouvernement français fera ses propositions directement à la table de la Conférence.

Pour ce qui concerne sa frontière avec les Yougo-Slaves, l'Italie a déclaré son intention d'agir de même.

— Aux Etats-Unis, le pouvoir des anciennes chambres expire le 4 mars 1919. Le nouveau Congrès, élu en novembre 1918, et dont la majorité est hostile au président Wilson, ne doit légalement s'ouvrir qu'en décembre 1919, à moins que M. Wilson ne le convoque prématurément en séance extraordinaire. Mais le président renonce à user du privilège que lui confère la Constitution : il ne convoquera pas le Congrès avant son retour de son prochain voyage en Europe. Il estime qu'il est de son devoir de rester en Europe jusqu'à la conclusion de la paix.

— L'Assemblée nationale de Weimar déclare que l'Allemagne reste un « grand empire » et que la nouvelle Constitution conservera ce terme traditionnel comme symbole de l'unité nationale. Elle vote la création d'une armée de volontaires qui ne dépasserait pas le tiers des anciens effectifs du temps de paix.

27 fév. (jeu.). — M. Clemenceau a repris sa place de président au Conseil des grandes puissances qui s'est réuni au ministère des Affaires étrangères. Le Conseil a entendu les représentants de l'idée sioniste : MM. Sylvain Lévi et Spire (France), Kokolof (Etats-Unis), Weizmann (Grande-Bretagne) et de Haas. Ces représentants exposent les revendications israélites, qui consistent à former en Palestine un Etat juif, sous le mandat de la Société des nations, et à faire reconnaître les droits des minorités juives dans tous les pays.

Au nom de la commission du budget, M. Louis Dubois vient de dresser le bilan des dommages causés par la guerre. L'évaluation atteint un total de 119 milliards 801 millions (dommages immobiliers, mobiliers ou indirects). Dans cette estimation ne figurent pas : les dommages subis, pour les régions envahies, par le commerce, l'industrie, les offices publics et ministériels, les espèces et valeurs mobilières, les dommages aux personnes ; en dehors des régions envahies, tous les dommages aux personnes (tués, mutilés, veuves, etc.), tous les dommages aux particuliers, et tous autres frais de l'Etat résultant de la guerre.

La Chambre vote l'indemnité de démobilisation. Cette prime est fixée à 250 francs, plus 20 francs par mois de service pour les combattants, et 15 francs aux soldats de l'intérieur.

— La situation paraît s'aggraver dans le bassin houiller de l'Allemagne centrale. Le parti spartakiste devient plus menaçant, mais il se heurte en de nombreux endroits à des adversaires résolus. A Mersebourg, Magdebourg, Brunswick, Leipzig, etc., le travail est suspendu. Les spartakistes sont de nouveau maîtres de Dusseldorf.

28 fév. (ven.). — Les commissions sénatoriales des finances et des affaires étrangères sont hostiles à tout impôt nouveau, et font des réserves expresses quant à l'établissement d'un impôt sur le capital. Elles estiment que la France doit fixer sa créance sur les Allemands, et expriment la nécessité d'obtenir d'urgence une provision de l'ennemi.

— A Washington, le président Wilson discute le projet de la Ligue des nations, avec les membres du Congrès :

Rien ne peut rendre la guerre impossible, dit-il, *mais la Ligue rendra inévitable qu'une discussion ait lieu avant que la guerre ne commence. Si nous avions eu des semaines pour discuter le problème posé dans l'été de 1914, le conflit eût été conjuré.*

Le président et Mme Wilson reviendront à Paris aussitôt que les affaires qui les ont appelés en Amérique seront terminées.

— La situation en Bavière reste toujours incertaine. De nouveaux troubles se sont produits à Munich ; des bandes armées ont occupé les villages des environs de la ville, pour protéger le ravitaillement de la capitale bavaroise. Les extrémistes sont les maîtres du pouvoir ; ils ont les presses, et tirent des billets de banque. Les C. O. S. berlinois promettent aide et assistance à la république bavaroise des soviets.

— A Madrid, le manque de pain a provoqué des désordres dans la capitale : des collisions ont lieu entre la police et des groupes d'habitants. A Barcelone, la situation reste troublée ; les autorités travaillent activement, afin que la population souffre le moins possible de la grève générale.

1er mars (sam.). — Le maréchal Foch a remis au Conseil des Dix le rapport des représentants militaires alliés, sur les conditions militaires à imposer à l'ennemi lors de la prochaine convention avec l'Allemagne.

Le déficit causé par la guerre dans nos finances est formidable. On estime que pour équilibrer notre budget une association financière des nations est indispensable, et que les charges de la guerre, déduction faite de ce qui pourra être récupéré sur l'Allemagne, devront être réparties, au prorata de leurs facultés, entre tous les peuples alliés et associés.

— En Allemagne, la lutte entre les extrémistes et le gouvernement de Berlin-Weimar devient de plus en plus aiguë. Le mouvement spartakiste s'étend à la Prusse elle-même. Devant une insurrection près d'éclater, et en présence de la difficulté des transports, le gouvernement a dû ajourner la convocation de la Diète prussienne, et la reculer à une date indéterminée.

— Par suite des grèves, qui prennent des proportions inquiétantes, l'état de siège a été proclamé à Madrid.

— Le prince Alexandre de Serbie a quitté Paris pour Toulon, où il s'embarquera pour son pays.

— A minuit, l'heure légale a été avancée de 60 minutes.

2 mars (dim.). — Le gouvernement de Berlin invite la population à ne pas écouter les suggestions d'organes irresponsables. Les bourgeois préparent la grève, pour répondre à la grève des ouvriers. A Eisenach, les casernes ont été attaquées par les insurgés, mais la troupe a réussi à mettre en fuite les assaillants. A Munich, le congrès des conseils des ouvriers, soldats et paysans se substitue à la Diète et forme un conseil national provisoire de l'Etat libre de Bavière.

— Dans le nord du Caucase, les forces du général Denikine, composées de volontaires et de cosaques, ont complètement défait les troupes bolchevistes ; elles leur ont enlevé plusieurs villes, et capturé 4.500 nouveaux prisonniers.

— La Diète nationale de Pologne s'est réunie à Varsovie, pour la première fois depuis cent vingt-six ans. La session a été solennellement inaugurée par le général Pilsudski, chef du pouvoir exécutif et président de la république, qui, en termes éloquents, a célébré la résurrection de la nation, en présence des députés de tous les territoires de la Grande-Pologne.

— La Ligue de l'enseignement et la Société Victor-Hugo ont célébré, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 117e anniversaire de la naissance du grand poète de *l'Année terrible*, qui apparaît dans les circonstances présentes comme le prophète de la victoire et l'apôtre de la

paix. Au cours de cette belle cérémonie, des discours ont été prononcés par M. Lucien Poincaré recteur de l'Université de Paris, M. Léon Robelin secrétaire général de la Ligue française de l'enseignement, M. Maurice Barrès de l'Académie française, et M. Aulard professeur à la Sorbonne.

3 mars (lun.). — Le Conseil supérieur de guerre a discuté les rapports des experts militaires, navals et aériens, relatifs au désarmement de l'ennemi. Il a prié le maréchal Foch de coordonner ces documents, et de lui donner jeudi prochain les conclusions d'ensemble.

Les représentants des Etats secondaires ont protesté contre l'effectif qui leur a été assigné dans la Conférence de la paix. Ils ont déclaré que si le Comité des Dix ne leur accordait pas séance tenante 10 voix, ils s'abstiendraient de toute désignation. M. Jules Cambon qui présidait, M. Vesnitch au nom de la Serbie et M. Politis au nom de la Grèce ont vainement essayé d'user de conciliation. Les Etats secondaires, dans leur majorité, n'ont pas cru devoir céder à leurs exhortations et, finalement, ont adopté l'abstention.

— Le gouvernement de Weimar fait savoir à Munich qu'il ne reconnaît pas les décisions du congrès des conseils et du gouvernement provisoire. Les troupes de campagne allemandes marcheraient contre la capitale bavaroise.

La grève générale est décidée à Dresde.

4 mars (mar.). — M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, propose au Conseil des Dix de remanier le traité de 1839 qui fixe le statut de la Belgique. Le royaume désire être libéré de la neutralité, il veut devenir libre et maître de lui-même et avoir la faculté d'adhérer à la Ligue des nations comme les autres Etats.

— Les C. O. S (Conseils des Ouvriers et Soldats) ont décrété la grève générale à Berlin. Aussitôt, des troubles spartacistes ont éclaté sur plusieurs points de la ville, où de sanglantes bagarres se sont produites. L'état de siège a été proclamé à Berlin et dans les cités voisines; la garnison de la capitale a été considérablement renforcée.

— La commission interalliée chargée d'une enquête sur la Pologne a quitté Varsovie pour se rendre à Posen où elle a été reçue avec enthousiasme. Cette commission, que préside M. Noulens, fait une enquête générale sur la situation en Pologne. Elle fait connaître aux puissances les besoins de la Pologne, et présentera des conclusions qui, combinées avec les travaux poursuivis à Paris, permettront à la Conférence de régler définitivement la question polonaise. Elle s'est rendue à Posen pour veiller à l'exécution des engagements pris par l'Allemagne.

— Le percement du tunnel franco-espagnol sur la ligne de Puigcerda à Ax est achevé.

5 mars (mer.). — Les autorités allemandes invoquent le cas de force majeure, pour excuser les retards qu'elles mettent à exécuter les clauses de l'armistice. Vu les grèves, les troubles qui bouleversent l'Allemagne, elles n'ont plus le pouvoir nécessaire pour administrer et pour commander. Mais les Alliés, ne tenant aucun compte de ces raisons qui cachent une mauvaise volonté évidente, maintiennent l'annonce des punitions pour le retard des livraisons. Les réunions de la commission permanente d'armistice continuent à Spa, en attendant le jour où le maréchal Foch se rendra à Trèves pour dicter aux Allemands les conditions de l'armistice définitif.

— La grève générale serait proclamée dans toute l'Allemagne. Des bagarres sanglantes se produisent à Berlin; les spartakistes pillent les maisons, les magasins; les troupes tirent sur eux, et de nombreux tanks ont été amenés pour nettoyer des manifestants les rues de la ville.

— Des milliers de chômeurs de Vienne ayant projeté l'invasion de la Hongrie, le gouvernement de Budapest a posté des troupes à la frontière pour les arrêter.

— Le président Wilson s'est embarqué, à New-York, à bord du *George-Washington*, pour revenir en Europe.

— La reine Marie de Roumanie est arrivée à Paris, accompagnée de ses trois filles, les princesses Elisabeth, Marie et Ileana. Bien que la reine voyage incognito, une foule nombreuse l'attendait à la gare, et lui a fait une ovation chaleureuse.

6 mars (jeu.). — Le Conseil supérieur de guerre a voté la première partie du rapport du maréchal Foch sur les clauses navales du désarmement allemand. Ces clauses comportent la destruction totale de l'organisation offensive et défensive de nos ennemis.

— Après quelques jours de confusion complète, la situation commence à s'éclaircir à Berlin. Le mouvement spartakiste semble avoir échoué une fois de plus et le gouvernement, qui fait preuve d'une dure énergie, reste maître de la situation. Mais il n'en fait pas moins certaines concessions à ses adversaires.

— Les bolchevistes qui, de nouveau, avaient attaqué sur le front d'Arkhangel, ont été repoussés et ont subi de lourdes pertes.

— Le Sénat américain, tout en désirant que les nations de l'univers s'unissent pour maintenir la paix générale et le désarmement, est d'avis que le projet de Ligue des nations soit réservé, pour être sérieusement et soigneusement examiné quand la paix sera conclue.

— Un remorqueur de la rade de Toulon, le *Lagoubran*, dont l'équipage se composait de trente hommes, procédait au relevage des barrages de mines de la rade, lorsqu'il a buté contre un engin flottant. Une formidable explosion s'est produite, et le navire a coulé aussitôt: 8 hommes ont péri.

7 mars (ven.). — Des difficultés ont surgi à la commission de Spa, entre les délégués alliés et les délégués allemands. Ces derniers ont refusé de livrer leur flotte de commerce si l'Entente ne prend pas l'engagement de fournir à l'Allemagne, d'ici à la prochaine récolte, deux millions et demi de tonnes de denrées de toutes sortes. L'Entente, qui doit pourvoir à son propre ravitaillement et à celui des neutres, n'a pas cru devoir prendre cet engagement. Les pourparlers ont été rompus; mais cette rupture n'affecte pas, dit-on, les négociations de la commission d'armistice, en cours à Spa. La décision prise par le gouvernement allemand n'est sans doute qu'un faible essai de chantage.

La Conférence de la paix aborde le problème du désarmement de l'Allemagne, que l'incident de Spa rend nécessaire, et s'occupe du régime militaire qui lui sera imposé.

Du débat financier qui a lieu à la Chambre, il résulte: 1° que l'Allemagne doit payer tout de suite; 2° qu'une société financière des nations doit être fondée.

— Les troubles continuent à Berlin. Malgré certaines dépêches contradictoires, les troupes gouvernementales seraient maîtresses de la situation.

— En Russie, la lutte contre les bolchevistes semble se généraliser: sur le front de l'Oural, les troupes sibériennes continuent leur mouvement victorieux; dans la région d'Odessa, les troupes rouges sont maintenues; les troupes polonaises occupent Tiraspol, et des pays de la Baltique on annonce que Windau a été repris aux bolchevistes par les Allemands.

Dans la mer Caspienne, les Anglais ont capturé toute l'ancienne flottille russe, dont s'étaient emparés les révolutionnaires.

— Au Maroc, le groupe mobile français de la Moulouya s'est emparé de Reggou, énergiquement défendu. De nombreuses fractions font leur soumission. Le poste de Ksabi, assiégé depuis plusieurs semaines, a été délivré.

8 mars (sam.). — Le Suprême conseil de guerre s'occupe de la rupture des pourparlers économiques (reddition de la flotte de commerce allemande et ravitaillement de l'Allemagne) dont le gouvernement de Weimar a pris l'initiative. Il est décidé que, sans plus attendre, nos ennemis seront rappelés au respect des conditions de l'armistice en vigueur.

— Après des combats qui ont fait plus de mille morts dans les deux partis, le calme paraît vouloir renaître à Berlin. Le Conseil des Ouvriers a décidé de mettre fin à la grève générale, à condition qu'on n'userait pas de représailles envers eux.

— L'Ukraine est l'instrument de l'Allemagne contre les Polonais. Quand les troupes germaniques évacuèrent ce pays, elles abandonnèrent un matériel important à l'armée de Petljura; beaucoup d'officiers et de sous-officiers prirent même du service. On apprend de Posen que les Ukraniens, excités par l'Allemagne, menacent Lemberg.

— La reine Marie de Roumanie, accompagnée des princesses ses filles, a pris séance à l'Académie des beaux-arts, en qualité de correspondante dans la Section de peinture. M. Charles Girault, président de l'Académie, et M. Charles Widor, secrétaire perpétuel, ont souhaité la bienvenue à la royale visiteuse.

9 mars (dim.). — Les rapports des commissions chargées d'étudier les questions territoriales n'ont pu être terminés pour la date primitivement fixée, du 8 mars. On espère que la détermination des nouvelles frontières allemandes pourra être achevée le 15 mars, sauf en ce qui concerne les frontières occidentales, dont le tracé est réservé au Conseil suprême des Alliés. A cette dernière date, la Conférence des préliminaires de paix sera au grand complet: le président Wilson, le ministre Orlando et autres délégués absents auront regagné leur poste.

— La grève générale a échoué à Berlin; mais la parole est aux spartakistes, qui font des efforts désespérés pour exploiter la situation. Le gouvernement entre en négociations avec les grévistes, auxquels il fera, sans doute, quelques concessions.

— M. Paderewski est allé à Posen, pour entretenir la mission alliée de la situation critique des Polonais sur le front de Lemberg, et insister sur la nécessité d'une aide immédiate de la part de l'Entente, en matériel et en munitions. La Pologne, ravagée par quatre années de guerre, épuisée par les réquisitions des deux partis ennemis, livrée aujourd'hui à elle-même et ne communiquant qu'à grand'peine avec l'Entente, appelle les Alliés à son secours.

— S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, adresse aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale d'une haute portée morale, qui traite des questions de la paix sociale:

... Or, de cette paix intérieure, dit-il, nous pouvons et nous devons, chacun pour notre part, être les artisans dans notre pays. Que faire pour cela? Trois choses principalement ont concouru à nous faire gagner la guerre: la justice de notre cause, les sacrifices consentis par tous, l'union de tous dans le dévouement à la patrie.

Pour assurer la paix sociale, il faut aussi ces trois éléments: le respect de la justice, l'esprit de sacrifice et l'union des cœurs. Et parce que la religion est par excellence la maîtresse et la mère de ces trois grandes choses, nous devons plus que jamais recourir à elle, lui être personnellement fidèles, et travailler à étendre son influence autour de nous.

Insistant particulièrement sur l'idée de justice, le cardinal Amette montre quelle répercussion les grands principes moraux peuvent avoir sur les conditions de la vie journalière:

Dans le monde des affaires, n'entendons-nous pas s'élever bien des plaintes et des protestations contre des pratiques qui blessent la justice: témoin ces producteurs, ces intermédiaires, ces commerçants qui, spéculant sur la rareté des denrées et sur la difficulté des transports, réalisent des bénéfices scandaleux, et accroissent sans mesure la cherté de la vie.

Aussi Mgr Amette termine-t-il sa lettre pastorale en conjurant les fidèles:

De mettre plus de justice dans leur conduite personnelle, et d'en introduire davantage dans les mœurs et dans les lois.

10 mars (lun.). — Les clauses pour le désarmement de l'Allemagne, présentées par le maréchal Foch sur la base des idées émises par M. Lloyd George, sont fixées par le Suprême conseil de guerre. Adopté dans sa teneur générale, le projet a été confié à un comité, pour la rédaction des articles. Ce projet, très complet, traite successivement des effectifs, du matériel, du commandement, et du contrôle interallié à exercer sur les corps de troupes, les états-majors et les fabriques.

— La loi martiale est proclamée à Berlin. Le ministre de la guerre Noske a fait afficher dans les rues de la ville la proclamation suivante: « *Quiconque sera trouvé, par les troupes gouvernementales, les armes à la main, sera immédiatement fusillé* ».

Les troupes gouvernementales attaquent Leipzig, et leurs aviateurs bombardent les fortifications que les spartakistes avaient érigées aux environs de la ville.

11 mars (mar.). — Le Conseil des Dix s'occupe des affaires intérieures de la Tchéco-Slovaquie. La délégation tchèque dénonce une véritable conspiration germano-hongroise, ayant pour objet de faire sombrer dans le bolchevisme la république naissante.

Le Conseil s'est prononcé pour la désignation, par les grandes puissances, des représentants des puissances à « intérêts particuliers », qui auront désormais sept représentants à la commission économique, et six à la commission financière.

La délibération a ensuite porté sur le rapport des experts militaires, présenté par le maréchal Foch, et relatif au statut militaire définitif de l'Allemagne. Les termes de ce rapport ont été arrêtés, et les conclusions en ont été adoptées.

— Les combats ont recommencé dans les rues de Berlin. Les révoltés ont élevé des barricades, que canonne l'artillerie, et la population qui voulait s'enfuir a été contrainte de rester dans les maisons.

— Des troubles assez graves se sont produits en Cilicie. Ils ont pris la forme d'une campagne d'excitation anti-arménienne, appuyée par les éléments arabes, qui a abouti à des attentats individuels et à du pillage. Les troupes anglaises ont rétabli l'ordre.

12 mars (mer.). — Le Conseil suprême s'est réuni et a examiné le rapport des experts sur les conditions aériennes à imposer à l'Allemagne.

Le Conseil des grandes puissances, dans sa séance d'avant-hier, a décidé de désigner lui-même les Etats à intérêts particuliers qui sont appelés à avoir des représentants dans la commission financière et dans la commission économique. Voici les Etats désignés:

Commission financière: Belgique, Grèce, Pologne, Roumanie, Serbie, Tchéco-Slovaquie;

Commission économique: Belgique, Brésil, Chine, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie.

Les autres puissances à intérêts particuliers pourront être entendues dans les commissions, quand leurs intérêts y seront traités.

L'Italie présente à la Conférence de la paix ses revendications, qu'elle expose dans un mémorandum où elle indique les frontières qu'elle tient pour nécessaires à la sécurité de son territoire.

— Les combats continuent dans Berlin.

— La reine Marie de Roumanie, accompagnée de ses trois filles, a quitté Paris pour se rendre à Londres, *via* Boulogne.

13 mars (jeu.). — La délégation alliée à la commission de l'armistice, conduite par l'amiral Weymiss, et composée d'une trentaine de délégués français, américains, anglais et italiens, est arrivée à Bruxelles, venant de Paris.

L'amiral fera connaître les conditions dans lesquelles seront notifiées aux Allemands les décisions des Alliés. Les Allemands pourront poser des questions, mais toute discussion sera interdite.

— Le débat financier a pris fin à la Chambre, par le vote de l'ordre du jour pur et simple. Le ministre des Finances, M. Klotz, a déclaré qu'il n'y aurait pas de charges nouvelles avant que soit fixée la dette de l'Allemagne.

La commission financière de la Conférence de la paix a admis le principe d'une section financière de la Ligue des nations.

— Le président Wilson et Mme Wilson ont débarqué à Brest. Reçus par M. Leygues, ministre de la Marine, et M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, ils sont repartis aussitôt pour Paris.

— Le projet du tunnel sous la Manche, qui doit relier la France et l'Angleterre, est approuvé par les deux nations. Ce projet grandiose, qui permettra de multiplier les échanges, peut être réalisé en quelques années.

14 mars (ven.). — La première réunion qui a lieu à Bruxelles entre les délégués des puissances de l'Entente et les membres de la commission allemande d'armistice n'est, à proprement parler, que la suite des conférences qui se poursuivaient antérieurement à Spa, et qui furent interrompues le 7 mars dans les conditions que nous avons relatées à cette date.

La conférence, qui n'a pour objet que de communiquer aux délégués allemands les décisions concernant la flotte de commerce pour le ravitaillement de l'Allemagne et les questions financières s'y rattachant, est totalement indépendante des précédentes conférences de Trèves, au cours desquelles étaient imposées aux Allemands les conditions générales du renouvellement de l'armistice. C'est, en effet, à Trèves, que le maréchal Foch se rendra de nouveau prochainement pour établir les conditions définitives dans lesquelles l'armistice sera poursuivi désormais jusqu'à la signature des préliminaires de paix.

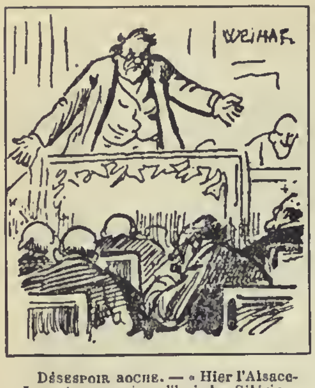
L'amiral Weymiss ayant exposé les conditions présentées par les Alliés, les délégués allemands ont demandé à se retirer pour se concerter, puis ils ont exposé quelques demandes. L'amiral, constatant la bonne marche des négociations, a exprimé le désir que les travaux soient terminés le plus tôt possible, et il a proposé de signer l'accord définitif aujourd'hui même. Les délégués allemands ont promis de faire tout le nécessaire pour être prêts à l'heure fixée, si les délais de transmissions télégraphiques permettent de recevoir la réponse du gouvernement de Weimar qu'ils ont demandé à consulter.

— Le président Wilson et Mme Wilson sont arrivés à Paris, venant de Brest par train spécial. Le président de la République M. Raymond Poincaré, Mme Poincaré, M. Clemenceau et un grand nombre de personnalités officielles attendaient à la gare des Invalides les voyageurs, que la foule parisienne a salués par des ovations enthousiastes.

— Les spartaciens, chassés de Lichtenberg, quartier de Berlin, se retirent en bon ordre vers le sud de l'agglomération berlinoise. L'impression générale qui se dégage des derniers événements est que les révolutionnaires sont encore très forts, et qu'ils ne sont nullement disposés à abandonner la lutte. Le pillage des dépôts militaires leur a fourni quantité d'armes et de munitions. On s'attend à les voir revenir en force, et l'on suppose que leur prochaine tentative sera dirigée contre la Wilhelmstrasse, où se trouvent installés la plupart des ministères. La cour martiale continue à siéger en permanence dans la prison de Moabit. Tous les rebelles pris les armes à la main sont immédiatement fusillés.

— De chaleureuses manifestations franco-italiennes ont eu lieu à Turin, à l'occasion du retour des troupes italiennes de France, et du départ des troupes françaises.

— La Suisse, la Hollande, la Suède et la Norvège ont fait parvenir au secrétariat général de la Conférence de la paix des mémoires exposant leur opinion sur le projet de Ligue des nations.



Désespoir boche. — « Hier l'Alsace-Lorraine... aujourd'hui la Silésie... demain le Schleswig... enfin, quoi! on veut nous reprendre tout ce que nous avons volé! »



Préliminaires de la paix. — Général, nous comptons sur la générosité française... Que les Français paient le capital de tout ce que nous vous devons, et nous en paierons les intérêts... »



« Qu'est-ce que tu cherches?
— Quand on aura voté l'impôt sur le capital, en quel endroit irai-je cacher ce qui me reste?... »



« Mais, dites donc... il ne pleut pas!
— Je le sais bien... simple précaution contre la grippe quand on me parle. »

(Henriot, *La Liberté*.)



La vie chère. — « Eh bien! vous avez pu vous approvisionner aux baraques municipales?
— Oui, Madame, oui... Madame voit que je suis un peu « embaraquée... »

PETITE CORRESPONDANCE

R. I., *Paris*. — *Millet de Guinée, millet des Indes, dhura, dari*, sont des synonymes de *sorgho* (V. *Larousse Mensuel*, n° 134, p. 430).

S. A., *Versailles*. — Le sondage le plus profond qui ait été fait en France est celui de Saint-Jean-d'Hérans (Isère). Il atteignit 1.616m,55.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans la légende du portrait de Mlle de La Vallière, p. 688. Il faut lire « par Jean Nocret » au lieu de « par Nœrel ».

B. L., *Nevers*. — Cela paraît difficile. Montesquieu a dit : « Si l'on ne voulait qu'être heureux, cela serait bientôt fait, mais on veut être plus heureux que tous les autres ».

P. M., *Tunis*. — Il y a plus. On signale à Tacoma (Washington E.-U.), une cheminée en maçonnerie, dont la hauteur au-dessus du sol est de 174 mètres et la hauteur totale de 183m,15, au-dessus des fondations.

V. R., *Strasbourg*. — Du temps de Napoléon Ier, il y avait encore dans l'armée prussienne trois lieutenants de Frédéric II, c'étaient Mollendorf, Kalkreuth et le duc de Brunswick, alors généralissime.

M. S., *Rouen*. — Les *couronnes* sont des lueurs qui se produisent autour d'un conducteur électrisé, quand celui-ci est environné d'autres corps conducteurs dont le potentiel est très différent de celui du conducteur considéré.

B. N., *Nantes*. — C'est Henri Fonfrède qui fonda à Bordeaux le journal intitulé *la Tribune de la Gironde* (1820), feuille dont l'épigraphe résumait tous ses principes :

Il n'y a pas de liberté sans pouvoir;
Il n'y a pas de pouvoir sans lois.

S. L., *Niort*. — On cultive les lentilles dans les terrains sablonneux, de préférence. Elles ont un grand pouvoir nutritif. Certaines personnes les trouvent indigestes, parce qu'elles les avalent entières, sans avoir le soin de les mâcher, de les écraser.

B. O., *Genève*. — Non; c'est le 39e empereur d'Allemagne, Frédéric III, dit le Pacifique qui, le dernier, a été couronné à Rome (1452). C'était le père de Maximilien d'Autriche.

T. A., *Nancy*. — C'est une erreur. Avant la guerre, notre consommation annuelle de houille noire dépassait de beaucoup notre production. Notre industrie et nos besoins domestiques consommaient 60 millions de tonnes de houille et nos mines ne nous en fournissaient que 40 millions de tonnes.

C. J., *Bordeaux*. — François Gacon s'était, dit-on, vendu à Regnard qui l'employa plusieurs fois à mettre en vers des scènes de comédie et, l'on a quelque raison de croire que Gacon n'a fait de satires contre Boileau que sous l'influence de Regnard, alors brouillé avec le législateur du Parnasse.

L. B., *Orléans*. — On appelle *équation de la lumière*, le temps que met la lumière, en moyenne, pour aller du Soleil à la Terre. Si l'on prend comme vitesse de la lumière 300.000 kilomètres par seconde, on trouve pour une valeur de ce temps, 8 minutes, 18 secondes, 3.

D. G., *Marseille*. — Le maréchal Marmont, dans ses *Mémoires* s'attache à ridiculiser le général Brune, et va presque jusqu'à l'accuser de pusillanimité. Nous le répétons, on doit se méfier des jugements que le duc de Raguse porte sur ses contemporains dans son ouvrage posthume; ils sont tous plus ou moins entachés d'une partialité qui saute aux yeux.

N. C., *Alger*. — A la suite d'expériences faites en Angleterre, on a remarqué que le sulfate de magnésium peut être employé avantageusement pour la culture du blé, jusqu'à la dose de 12 tonnes à l'hectare. Au contraire, avec le chlorure, il ne faut pas dépasser 3 tonnes à l'hectare; au delà, il devient nuisible.

F. M., *Grenoble*. — Alexandre Duval a particulièrement manifesté son aversion pour le romantisme dans une lettre de 47 pages adressée à Victor Hugo : *De la littérature romantique* (1833). Il reproche amèrement au grand poète d'avoir perdu l'art dramatique et ruiné le théâtre français par des doctrines perverses et par des moyens condamnables.

P. S., *Québec*. — Le mot *même*, venant après plusieurs noms, est en effet adverbe et reste invariable. Vous devez donc écrire : *Les hordes allemandes maltraitèrent les vieillards, les femmes, les enfants même*. Mais, quand les noms sont synonymes ou se rapportent à un sens équivalent, *même* est considéré comme placé après un seul nom et reprend sa nature d'adjectif : *J'ai conservé dans ma vieillesse les goûts, les inclinations, les habitudes mêmes de mon enfance*.

I. G., *Milan*. — Il y a plusieurs peintres espagnols du nom de Martinez qui vécurent du XVIe au XVIIIe siècle. Celui dont vous parlez est bien *Thomas*, qui mourut à Séville en 1734. D'un caractère bizarre, il s'était fait construire une bière qui lui servait de lit et qu'il recouvrait d'un drap funéraire. C'est dans ce lit et avec ce linceul qu'il voulut être enseveli.

N. A., *Montpellier*. — La guerre ayant fait cesser les exportations allemandes, l'industrie des matières colorantes s'est trouvée brusquement privée des couleurs d'aniline qui lui venaient de Germanie. Alors on s'est remis à employer les matières colorantes naturelles, et notamment l'indigo et le sumac, qu'avaient presque complètement détrônés les couleurs artificielles. C'est ainsi que l'exportation de l'indigo passa de 5.557 quintaux (en 1913-1914) à 21.300 quintaux (en 1915-1916). (V. l'article publié au *Larousse Mensuel* de juin 1917.

N. P., *Ajaccio*. — On entend par *intensité normale de la pesanteur*, l'intensité de la pesanteur à la latitude de 45° et au niveau de la mer. En réalité, pour l'évaluer, on mesure l'intensité de la pesanteur au Pavillon de Breteuil, à Saint-Cloud (Bureau international des poids et mesures) et l'on fait les corrections nécessaires. Cette intensité est 9m,80665.

G. P., *Nice*. — On peut encore citer, dans le même genre, les vers de Voltaire, dans son épître à Mme la marquise du Châtelet :

Comètes que l'on craint à l'égal du tonnerre,
Cessez d'épouvanter les peuples de la terre,
Dans une ellipse immense achevez votre cours.
Remontez, descendez près de l'astre des jours;
Lancez vos feux, volez et, revenant sans cesse,
Des mondes épuisés ranimez la vieillesse.

C. H., *Rennes*. — Marie d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII, avait épousé en premières noces Louis XII, roi de France. Après la mort de ce prince, elle se remaria avec Charles Brandon, duc de Suffolk, et laissa, de ce second mariage, deux filles dont l'une, Françoise, fut la mère de l'infortunée Jane Grey.

E. J., *Buenos-Aires*. — L'*acremeter* est un instrument inventé en Angleterre et qui permet de mesurer la superficie que laboure une charrue ou celle qui est fauchée ou moissonnée. C'est, en somme, un compteur de superficie que l'on peut adapter à divers instruments de culture.

H. O., *Athènes*. — L'île *Cherry* est le nom anglais d'une île de l'Océan glacial, située à mi-distance du Spitzberg et du cap Nord de la Laponie; c'est le navigateur anglais Steven Bennett qui, la visitant en 1603, lui donna le nom de l'alderman armateur du navire qu'il commandait. Mais cette île avait déjà été découverte par le navigateur hollandais Guillaume Barentz en 1596. Ce dernier l'avait nommée *Beeren-Eiland* (île de l'Ours), parce que ses matelots y avait tué un ours monstrueux. (On dit île *Beeren* ou *Bären*.)

C. M., *Paris*. — Le marquis de Coigny, fils du maréchal de France, fut bien tué en duel en 1748. Jouant un jour avec le prince de Dombes, fils du duc du Maine, et perdant beaucoup, il lui échappa de dire entre ses dents : « Il est plus heureux qu'un enfant légitime ». Le prince n'avait pas entendu le propos, mais de bonnes âmes (il s'en trouve toujours) le lui rapportèrent. Il entra en fureur, et appela de Coigny en duel. Ils se rencontrèrent sur la route de Versailles, en pleine nuit. La terre était couverte de neige; ils se battirent aux flambeaux : de Coigny fut tué sur place. On le remit dans sa voiture, qu'on renversa dans un fossé : il passa pour être mort de la chute.

B. V., *Salonique*. — On désigne quelquefois sous le nom de *horloge de Flore* un tableau contenant les noms de plantes classées par ordre d'épanouissement de leurs fleurs aux différentes heures du jour. Ainsi, la belle de nuit s'épanouit vers 17 heures, le liseron vers 22 heures, etc. — ou, encore, un tableau analogue pour les fleurs qui se ferment aux différentes heures du jour. La dénomination rappelle évidemment le *Calendrier de Flore*, de Linné. (V. *Nouv. Lar.*, t. II.)

D., L., *Le Havre*. — Quoique le nom de *Churchill*, qui en anglais signifie *église de la colline*, semble indiquer une origine anglaise, cependant cette famille regarde la France comme son berceau, et fait remonter son origine aux *Courcil* du Poitou, qui étaient de l'expédition de Guillaume le Conquérant. Ce nom de Courcil s'est ensuite altéré : dans les anciens titres, il est tantôt écrit *Curechill*, tantôt *Cheurchile* ou *Cherchile*. Dans le *Domesday-Book*, qui doit faire autorité, puisque c'est le terrier statistique de la conquête, ce nom est écrit *Cercelle*.

H. L., *Cayenne*. — Il est probable que le gouvernement, exauçant vos vœux, vous débarrassera un jour de ces indésirables. Posez-lui donc la question qu'adressa un jour Franklin au gouvernement britannique. Chargé par son pays de demander au ministre anglais l'abolition de l'usage d'envoyer aux colonies américaines les malfaiteurs d'Europe, le ministre lui allégua la nécessité d'en purger l'Angleterre. « Que diriez-vous donc, répondit Franklin, si par la même raison, nous envoyions chez vous nos serpents à sonnettes? »

H. R., *Lyon*. — La tradition raconte que Alexandre le Grand, admirateur d'Apelles, le combla de faveurs et ne voulut être peint que par lui. Il permettait au « prince des peintres » de l'entretenir familièrement; et un jour que ce monarque dissertait sur la peinture et se trompait sur plusieurs points : « Prenez garde, lui dit Apelles, et parlez plus bas; car les ouvriers qui broient mes couleurs riraient de vos discours. » Cette réponse hardie ne déplut pas à Alexandre. Elle serait peut-être moins bien goûtée de certains hommes d'Etat dont vous parlez et qui la méritent mieux encore.

M. A., *Angers*. — Ce propos a été tenu par le marquis de Chauvelin. C'est bien lui qui, dans la séance du 20 mars 1822, en parlant de la Chambre de 1814, a dit que cette Chambre ne fut qu'une commission impériale transformée en commission royale. Son éloquence, ou plutôt sa faconde à la tribune consistait dans ces traits incisifs qui portent coup. Il avait l'élocution facile, la phrase légère, beaucoup de clarté dans les idées, et maniait habilement l'ironie et le sarcasme. Vers la fin de 1819, son médecin lui conseilla, s'il tenait à ses poumons, de s'abstenir de la tribune; le marquis alla se reposer quelque temps dans son abbaye de Citeaux et c'est à cette occasion que l'on composa les vers suivants :

Enfin calmant sa pétulance,
Et bâillonné par son docteur,
D'un pied léger chez lui s'élance,
Au vieil asile du silence,
Le plus bavard des orateurs.

Mais ce ne fut qu'en 1829 que Chauvelin envoya sa démission de député. Il mourut du choléra, à Paris, en 1832.

C. A., *Casablanca*. — La réputation de la poudre de quinquina date de 1638, époque où son action bienfaisante guérit d'une fièvre rebelle la femme du vice-roi du Pérou, la comtesse El Chinchon, (d'où le nom de *Cinchona* donné à la plante par Linné). A son retour en Espagne, la vice-reine rapporta et répandit la précieuse poudre que les effets salutaires rendirent célèbre et qui reçut le nom de *poudre de la comtesse*. Mais les jésuites ayant appris la provenance du merveilleux produit, en firent venir secrètement une grande quantité du Pérou et la distribuèrent si largement que la poudre de la comtesse devint *la poudre des jésuites*. Ce ne fut qu'en 1679 qu'un Anglais nommé Talbot l'introduisit en France. Il fit une fortune considérable en la vendant 400 pistoles la dose, et les résultats extraordinaires que cette poudre obtint à la cour de Louis XIV firent que le Roi-Soleil acheta le secret de Talbot et le livra ensuite au public. Dès lors des recherches, des études commencèrent sur les arbres d'où provenait ce remède bienfaisant. D'abord La Condamine et Joseph de Jussieu, puis Dombey et Mutis, ensuite Humboldt, Bonpland, etc., allèrent en Amérique explorer les régions des quinquinas dont l'écorce amère et fébrifuge contient la quinine.

B. S., *Paris*. — Le Sage eut moins de peine à faire recevoir sa comédie de *Turcaret* qu'à la faire représenter. Voulant signaler sa haine contre les traitants et les maltôtiers, il avait lu sa pièce dans plusieurs sociétés. Le bruit des applaudissements qu'elle y avait obtenus alarma les financiers. Ils cabalèrent parmi les actrices pour empêcher la représentation de la satire la plus amère à la fois et la plus gaie qui ait été dirigée contre eux. La duchesse de Bouillon, qui tenait chez elle un bureau d'esprit, promit sa protection à l'auteur et lui fit demander une lecture de sa pièce. Au jour convenu, Le Sage, retenu au palais par le jugement d'un procès important qu'il eut le malheur de perdre, ne put être exact au rendez-vous. En entrant chez la princesse, il raconte sa disgrâce et se confond en excuses. On le reçoit avec hauteur, on lui reproche aigrement d'avoir fait perdre deux heures à la compagnie. « Madame, dit Le Sage, avec autant de sang-froid que de dignité, je vous ai fait perdre deux heures, il est juste de vous les faire regagner : je n'aurai point l'honneur de vous lire ma pièce ». On s'efforça de le retenir, on courut après lui; mais il ne voulut ni rentrer ni remettre les pieds dans cet hôtel. Les financiers lui offrirent cent mille francs pour l'engager à retirer du théâtre une comédie qui devait mettre au grand jour les secrets et les turpitudes de leur métier; mais, malgré sa pauvreté, il repoussa leurs offres. Furieux de son refus, les financiers redoublèrent leurs intrigues, et il ne fallut rien moins qu'un ordre de Monseigneur (plus tard le Régent), pour forcer la Comédie-Française de jouer *Turcaret*. La pièce fut représentée le 14 janvier 1709, et, malgré les efforts de la cabale, elle obtint la plus brillante réussite.

Paris. Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



La Conférence embarrassée par un problème.

« Avec une moitié faire huit quarts !... »
(L. Métivet.)



La Douloureuse.

Marianne : « C'est ta tournée, Germania... A toi la pile ! »
(Albert Guillaume.)
(*Le Journal*.)



Tu ne tricheras point.

« Pour parler aux fourbes, on ne prend pas de gants... on met des bottes. » (L. Métivet.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Mars 1919 au 14 Avril 1919

15 mars (sam.). — La question de la remise de la flotte marchande allemande, qui a motivé la suspension des négociations de Spa, le 7 mars, vient d'être réglée.

Une délégation alliée, présidée par l'amiral Wemyss, a rencontré à Bruxelles la délégation allemande, présidée par von Braun, et lui a fait connaître les conditions imposées par les Alliés.

Après avoir consulté le gouvernement de Weimar, la délégation allemande a répondu dans le délai qui lui avait été imparti. Toutes les conditions des Alliés sont acceptées sans discussion. Les Allemands s'engageant formellement à exécuter immédiatement les obligations contenues dans la clause 8 de l'armistice du 16 janvier 1919, et stipulant que la flotte de commerce allemande sera mise sous le contrôle et sous pavillon des gouvernements associés, l'amiral Wemyss a fait connaître aux délégués allemands que les gouvernements associés étaient décidés à autoriser l'Allemagne à importer mensuellement 300.000 tonnes de céréales panifiables et 70.000 tonnes de graisses ou produits divers.

Les délégations se sont mises d'accord sur les conditions dans lesquelles se feront la livraison de la flotte marchande et les fournitures de ravitaillement.

Les moyens financiers nécessaires ont été déterminés dans l'accord. Ils tiennent compte, d'une part, de la nécessité de respecter, aussi complètement que possible, l'actif allemand, seul gage des Alliés pour les réparations et les restitutions, et, d'autre part, de l'intérêt primordial que les Alliés ont à voir reprendre immédiatement le travail en Allemagne, pour éviter le chômage et le bolchevisme.

C'est ainsi, par exemple, que la fourniture par l'Allemagne d'importantes quantités de charbon a été stipulée en vue d'assurer le règlement des livraisons de produits alimentaires faites par la France et ses Alliés.

— Les délégués allemands à Posen, jugeant leurs pouvoirs insuffisants pour accepter les conditions des Alliés, avaient éprouvé le besoin d'aller prendre langue avec le haut commandement. La délégation tout entière, civile et militaire, est revenue à Posen, et les pourparlers ont repris.

— Le sous-marin allemand *U-B 48*, interné au Ferrol et qui venait d'être remis en état de naviguer pour être livré aux Alliés a essayé de s'enfuir. Le contre-torpilleur espagnol *41* se mit à sa poursuite, et tira contre lui un coup de canon qui l'atteignit dans ses œuvres vives. Le sous-marin coula lentement, donnant le temps à deux embarcations de s'approcher et de capturer l'équipage. Cette tentative d'évasion est une preuve de plus de manquement à la parole d'honneur, de la part des Allemands.

16 mars (dim.). — Les navires marchands allemands seront livrés dans divers ports ; ceux qui se trouvent dans les ports neutres seront remis dans ces ports mêmes ; des équipages français, anglais ou américains monteront ces navires, dont le tonnage total est évalué à trois millions et demi de tonnes.

— Dans le discours qu'il a prononcé à Londres, à la conférence de l'Union des associations alliées pour la Ligue des nations, M. Léon Bourgeois a insisté sur la nécessité, dans le statut de la Ligue des nations, de préciser les sanctions, de surveiller les armements ; enfin, d'instituer un organisme permanent chargé, sous l'autorité du conseil exécutif, de prévoir et de préparer les mesures militaires propres à assurer l'exécution des obligations inscrites dans le pacte de la Société des nations.

— Une attaque ukranienne, près de Belzec, a été repoussée par les Polonais, qui se sont emparés de Magierow.

— Dans son discours programme, M. Renner, le nouveau président du conseil autrichien, déclare que la politique de l'Autriche a pour idée directrice la réunion à l'Allemagne.

— Barcelone est le théâtre d'un mouvement gréviste très sérieux. Les autorités locales constatent la manière scientifique dont ce mouvement est organisé jusque dans les moindres détails.

17 mars (lun.). — Les clauses militaires, navales et aériennes du désarmement de l'Allemagne, préparées par la commission interalliée de rédaction, ont été examinées et adoptées par le Conseil supérieur de guerre. En fin de séance, des explications ont été échangées sur la situation de la Pologne, signalée par la Commission interalliée.

— Le ministre de la guerre Noske affirme que l'ordre règne à Berlin, et révoque le décret qui avait institué la loi martiale. Mais les spartakistes n'ont pas désarmé ; ils comptent sur l'aide des soviets de Russie ; on dit, en effet, que le Comité exécutif de Moscou a donné l'ordre à l'état-major de l'armée rouge de préparer une armée de 150.000 hommes, pour envahir l'Allemagne.

— Des troubles fomentés par les leaders nationalistes ont éclaté au Caire. Trois mille manifestants ont tenté de prendre d'assaut la gare de Tantah. Les soldats et la police ont vivement réprimé ces graves désordres : il y a des tués et des blessés.

— Le cardinal Amette a été reçu au Vatican. L'archevêque de Paris a porté à Benoît XV des nouvelles de M. Clemenceau, et s'est entretenu avec Sa Sainteté de la question des Lieux saints.

18 mars (mar.). — Les déléguées des principaux groupements féminins français et alliés ont assisté, au ministère du Travail, à la séance de la Conférence de législation internationale du travail, que préside M. Samuel Gompers. Elles ont exposé leurs revendications, qui portent principalement sur la journée de huit



Mai. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1er mai 1919, à Paris, le Soleil se lève à 4 h. 34 m. et se couche à 19 h. 3 m.; la durée du jour est de 14 h. 29 m. Au 31 mai, le Soleil se lève à 3 h. 55 m. et se couche à 19 h. 42 m.; la durée du jour est de 15 h. 47 m. Durant le mois de mai, les jours croissent donc de 1 h. 18 m.; cette augmentation devient sensiblement égale le matin et le soir. — Le 22 mai à 3 h. 39 m., le Soleil quitte le signe du Taureau pour entrer dans celui des Gémeaux. — Le 29 mai, *éclipse totale* de Soleil, invisible à Paris mais visible dans l'Amérique du Sud, l'Océan Atlantique, et en Afrique. — Il y a P. Q. de la Lune le 6 mai, à 23 h. 34 m.; P. L. le 15, à 1 h. 1 m.; D. Q. le 22, à 22 h. 4 m.; N. L. le 29, à 13 h. 12 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er mai 1919 : Vénus à 14 h. 19 m. 21 s.; Mars à 11 h. 55 m. 43 s.; Jupiter à 15 h. 4 m. 24 s.; Saturne à 18 h. 53 m. 8 s.

Dans les premiers jours de mai, essaim d'étoiles filantes (les *Aquarides*) rapides et traînées : le point radiant est voisin de η Verseau. — Le 29 mai 1919, fête de l'Ascension. — Au 1er mai 1919 du calendrier grégorien correspond le 18 avril 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 11 floréal an 127 du calendrier républicain.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

heures, avec semaine anglaise ; l'interdiction du travail de nuit, total ou partiel ; l'établissement d'un minimum de salaire proportionnel au prix de la vie, et l'égalité des traitements pour l'homme et la femme dans les mêmes conditions de travail ; la réglementation du travail des enfants, etc.

— L'offensive générale a commencé sur le front Lithuanie-Courlande. Les bolchevistes, battus sur toute la ligne, se retirent précipitamment ; ils sont sérieusement menacés dans Riga et dans Mitau.

Depuis l'occupation de Kherson et de Nicolaïev par les bolchevistes, et en raison du faible secours que les Alliés obtiennent des volontaires russes, la situation semble assez incertaine à Odessa.

19 mars (mer.). — Les pourparlers de Posen, entre les délégués de l'Entente et ceux de l'Allemagne, sont de nouveau interrompus. Les Allemands renouvellent la manœuvre d'il y a huit jours : l'accord était fait entre délégués, quand tout à coup ils se dérobent pour consulter leur gouvernement ; on attend donc la ratification de Berlin, et cette ratification n'arrive pas. Le gouvernement allemand a été mis en demeure de donner une réponse immédiate. Le cabinet de Berlin paraît vouloir rejeter la responsabilité de l'incident sur le grand quartier général : il est bon de se méfier de prétendus désaccords entre les membres de l'organisme gouvernemental allemand, où les rôles sont habilement distribués de façon à retarder autant que possible la conclusion de l'accord imposé par les Alliés.

— Les villes de Karlsruhe et de Mannheim, menacées par les troubles spartakistes, ont de nouveau été occupées par les troupes françaises.

20 mars (jeu.). — A la Conférence de la paix, les travaux sont, dit-on, très avancés, et l'entente est près de se faire sur toutes les questions. Au sujet des frontières occidentales de l'Allemagne, tous les délégués sont d'accord pour reconnaître que la France a droit à des garanties telles, qu'elle soit dans l'avenir en absolue sécurité.

On dit aussi que le mauvais esprit de l'Etat allemand s'accentue, sans doute en raison directe de nos atermoiements, et de ce qu'on croit démêler d'hésitations ou de divergences au sein de la Conférence. Coup sur coup, nous avons à noter la rupture des pourparlers de Posen entre les commissions militaires et diplomatiques des Alliés et de l'Allemagne, et la résolution de l'assemblée des gens de mer tenue à Hambourg de refuser la livraison de la flotte allemande de commerce, exigée par l'Entente.

— A Berlin, les troubles sont loin d'être entièrement réprimés. Les émeutes de ces derniers temps ont été beaucoup plus violentes que celles des mois précédents. Les spartakistes paraissent résolus à employer tous les moyens pour abattre le gouvernement, qui lutte contre eux avec l'énergie du désespoir, et prend ses dispositions pour arrêter l'invasion du bolchevisme.

— Les troupes lettones se sont emparées de la ville de Mitau, et ont obligé les bolchevistes à battre en retraite sur tout le front.

Les troupes polonaises ont remporté, sur les Ukraniens, une victoire près de Lemberg, ce qui dégagerait cette ville, dont la situation était critique.

Les nouvelles de la Russie méridionale sont loin d'être favorables : nos petits effectifs, abandonnés à eux-mêmes, difficilement ravitaillés, devront être à brève échéance ou rappelés ou renforcés.

21 mars (ven.). — A Stettin, les navires à livrer par l'Allemagne, conformément au traité avec l'Entente, se mettent en état de prendre la mer. Le gouvernement de Berlin négocie avec les marins de Hambourg, afin d'assurer le départ des navires de ravitaillement dans le plus bref délai.

— Le Conseil suprême des Alliés envisage les différents aspects de la question polonaise, ainsi que le transport à Dantzig des troupes du général Haller, qui sont encore en France.

— Le cordon des troupes ukraniennes assiégeant Lemberg est rompu ; les forces polonaises venant de l'ouest sont entrées dans la ville. L'ennemi en fuite, poursuivi énergiquement, laisse des prisonniers, des canons, des mitrailleuses et du matériel entre les mains des Polonais.

— Le général Franchet d'Esperey, commandant en chef l'armée d'Orient, a été prié de se rendre à Odessa pour y examiner la situation militaire.

— On mande de Washington que la résolution prise par M. Wilson de faire entrer le « covenant » de la Ligue des nations dans le traité des préliminaires de paix n'est pas approuvée par la majorité du Sénat américain, qui déclare qu'on ne pourra sérieusement s'occuper de la Ligue des nations qu'après le traité de paix.

— M. Millerand, député, est chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de commissaire général de la République à Strasbourg.

22 mars (sam.). — Les gens de mer cèdent à Hambourg, et l'Allemagne livre ses navires de commerce.

— La situation des troupes alliées dans la Russie méridionale devient très sérieuse. Obligées d'abandonner Kherson devant les forces bolchevistes, elles ont livré un violent combat à Nicolaïev où les maximalistes ont eu 5.000 morts. Les troupes françaises, qui n'ont essuyé que des pertes légères, se sont repliées par mer sur Odessa. Les bolchevistes arrivent aux portes de cette dernière ville, et des soviets se sont déjà constitués dans les villages avoisinants où se trouvent les réservoirs d'eau qui alimentent Odessa. Les ordres d'évacuation seront peut-être donnés à la garnison française.

Dans le nord de la Russie, l'offensive des Esthoniens et des Lettons menacerait Petrograd à tel point, que Trotsky aurait ordonné la mobilisation générale jusqu'à 46 ans.

L'offensive de l'armée de Sibérie continue dans la région d'Oufa, au sud de l'Oural. Les bolchevistes battus s'enfuient en abandonnant un butin considérable. Cette offensive est importante, car elle peut avoir pour conséquence la liaison entre les troupes sibériennes et celles du général Denikine, qui manœuvrent au nord du Caucase.

— Etant donné la gravité de la situation en Egypte, le roi George V a nommé le général Allenby haut commissaire pour ce pays. Le mouvement nationaliste serait, en Egypte, ouvertement révolutionnaire. Il est principalement antibritannique, mais également dirigé contre toute influence étrangère.

23 mars (dim.). — La délégation allemande pour la paix est constituée. Elle se compose de trois groupes dont deux seulement, sous la présidence du comte de Brockdorff-Rantzau, feront le voyage de Paris, tandis que le troisième, sous la direction du comte Bernstorff, ancien ambassadeur à Washington, entourera le gouvernement de Berlin de ses conseils.

— La note de l'Entente, définissant la nouvelle frontière entre la Hongrie et la Roumanie, a été remise au comte Karolyi, président du conseil hongrois. Aussitôt, le cabinet hongrois a démissionné et le comte Karolyi a adressé une proclamation au peuple en remettant l'autorité gouvernementale entre les mains du prolétariat. Les partis socialiste et communiste ont alors décidé de fusionner, et de prendre le pouvoir. La dictature du prolétariat est exercée par les conseils des ouvriers, des paysans et des soldats, qui sollicitent l'alliance des bolchevistes.

La note de l'Entente n'a été qu'un prétexte pour Karolyi qui, incapable de résister aux injonctions des Alliés, aime mieux plonger sa patrie dans le bolchevisme, que de la laisser démembrer. On a tout lieu de croire qu'avant d'agir il s'est entendu avec Berlin et Moscou. Le bolchevisme est un fléau qui menace l'Europe, et les Allemands vont certainement dire à l'Entente, pour l'effrayer, que, si elle les pousse à bout, ils feront comme la Hongrie. Pour arrêter l'invasion des armées rouges de Trotsky, qui se prépare en Russie, avec la complicité des Allemands et des Magyars, la Conférence cherche à sauver les premières victimes, désignées, de l'anarchie : nos alliés roumains, tchèques et polonais.

— Le général d'Anselme, qui commande les forces françaises à Odessa, a lancé une proclamation aux habitants, annonçant qu'il n'évacuera pas la ville, quoi qu'il arrive.

24 mars (lun.). — Comme il fallait s'y attendre, on s'efforce, en Allemagne, d'exploiter les événements de Hongrie, dont on grossit à plaisir l'importance, pour faire du bolchevisme une base de marchandage dans le but d'obtenir de meilleures conditions de paix.

Il n'y a pas de mouvement populaire en Hongrie. Le comte Karolyi a mis les Alliés devant le dilemme suivant : « Ou bien nous conserverons l'intégrité de notre territoire et notre autorité sur les autres nationalités, ou bien nous nous mettrons sous le régime bolchevik ». Il est clair que la révolution communiste de Budapest n'est qu'une manœuvre destinée à faire plier l'Entente ; et le véritable chantage organisé par le comte Karolyi contre les Alliés, à l'instigation de Berlin, suscite de plus en plus l'approbation de toute l'Allemagne, qui s'efforce de propager le bolchevisme partout mais en dehors de ses frontières.

La crise hongroise n'en est pas moins un danger pour l'Europe centrale, et le ministre de Serbie M. Vesnitch demande au Conseil des Dix la délimitation rapide du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, comme mesure préventive de l'extension du bolchevisme dans les Balkans.

— En Russie. Sur le front esthonien, les armées rouges subissent des alternatives de succès et de revers. Dans la région du Don, le général Denikine tient en respect les forces bolchevistes, et compte sur l'aide matérielle et l'appui moral des Alliés pour « lutter contre l'anarchie qui désole le pays, et à laquelle les Allemands ont pris une part active ».

La ville d'Odessa, en cas de nécessité, sera défendue par une garnison alliée.

— Les nouvelles d'Egypte inspirent un peu moins d'inquiétude : les manifestations, au Caire, n'ont plus la même gravité ; mais, en province, ont lieu des incidents violents : la population détruit les lignes de chemin de fer, et les Bédouins des tribus vivant sur les confins des zones cultivées participent aux troubles.

25 mars (mar.). — Le Conseil des Dix a changé brusquement de méthode : il ne sera plus désormais que le Conseil des Quatre : MM. Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando. Plus de séances officielles et publiques, mais des réunions privées quotidiennes, où chaque chef de gouvernement apportera, à tour de rôle, sa contribution personnelle à la rédaction du traité préliminaire de paix. Celui-ci, grâce à la nouvelle méthode, grâce surtout à la suppression de l'étude conjointe des questions accessoires, serait peut-être présenté à l'Allemagne dans une dizaine de jours.

— Les stocks de ravitaillement de l'Allemagne sont prêts à Rotterdam ; mais ils ne seront envoyés que lorsque les Allemands auront rempli les conditions concernant finances et transports.

26 mars (mer.). — M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, expose à la Chambre l'action des Alliés en Russie, et prononce contre le bolchevisme un véhément réquisitoire :

...Notre intervention en Russie, dit-il, *n'est pas un problème purement français, c'est un problème interallié. Nous continuerons avec nos alliés la politique entreprise... On incarne trop facilement la Russie dans le bolchevisme ; on confond trop facilement notre ancienne alliée avec ceux qui se sont emparés du pouvoir chez elle, en violation de toutes les lois. Non ! nous n'avons pas déclaré la guerre à la Russie, le jour où nous sommes entrés en lutte avec le bolchevisme, c'est-à-dire avec ceux qui oppriment ce pays et l'empêchent de manifester librement ses opinions ; avec le bolchevisme qui est un fléau non seulement pour la Russie, mais, j'ai le droit de le dire, pour l'humanité. Nous sommes d'ailleurs en bonne compagnie. Savez-vous les pays qui auraient déclaré la guerre ? L'Angleterre, l'Amérique, l'Italie, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, le Portugal, le Japon, la Roumanie, la Belgique, la Serbie, la Grèce ; tous ceux, en un mot, qui ont combattu contre l'Allemagne.*

— A une grosse majorité, le Sénat s'est montré hostile à l'électorat féminin. Tout en rendant hommage à la femme française, M. Alexandre Bérard, rapporteur du projet, estime que le rôle de la femme est de veiller sur son foyer, et que l'entraîner au forum serait nuisible pour elle et pour l'éducation des enfants.

— Les Ukraniens, revenus en force, entourent la ville de Lemberg, et la soumettent à un bombardement régulier. Les Alliés font une nouvelle tentative de conciliation entre Polonais et Ukraniens.

27 mars (jeu.). — La méthode de travail de la Conférence de la paix poursuit sa transformation. Après le Conseil des Quatre vient le Comité des Cinq, c'est-à-dire des cinq ministres : Pichon (France), Balfour (Angleterre), Lansing (Etats-Unis), Sonnino (Italie), et Saïonji (Japon). Le Comité des Cinq a pour but d'étudier les petites questions, de manière à faciliter l'examen des grosses qui constituent l'apanage exclusif de MM. Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando.

— Sur la proposition de sa commission chargée d'étudier les questions intéressant les départements victimes des atrocités allemandes et libérés aujourd'hui de l'invasion, le Sénat vote, à l'unanimité, la motion suivante :

Le Sénat, après avoir entendu le rapport de la délégation envoyée par lui dans les régions dévastées, renouvelle l'expression de sa douloureuse sympathie aux populations victimes de l'invasion, et exprime sa violente indignation pour les atrocités commises par l'ennemi sur le sol français ;

Invite le Gouvernement à appeler fortement l'attention des puissances alliées sur l'étendue des dommages subis par la France, et à leur signaler les procédés mis en usage par les Allemands en vue de la destruction systématique et du pillage le plus fructueux ;

Lui demande de poursuivre par les voies les plus rapides, y compris la restitution et le remplacement des biens enlevés ou détruits, la réparation intégrale des dommages causés aux biens et aux personnes de nos nationaux ;

Lui demande également de s'attacher de toute son énergie à obtenir les sanctions pénales légitimes contre tous ceux qui seront reconnus responsables des crimes commis ;

Insiste enfin auprès de lui pour qu'il mette tout en œuvre afin de hâter la reconstitution matérielle, et de faciliter la reprise de la vie économique dans les régions libérées.

LES TRENTE CHEFS D'ACCUSATION

relevés contre l'armée et les autorités allemandes

La Commission des responsabilités de la guerre s'est prononcée, à la majorité, pour le principe de la responsabilité juridique des coupables.

Voici les trente chefs d'accusation relevés contre l'armée allemande :

1° Massacres de civils ;
2° Mises à mort d'otages ;
3° Tortures de civils ;
4° Avoir affamé des civils ;
5° Rapts ;
6° Détournements de jeunes filles et de femmes, dans le but de renforcer la prostitution ;
7° Déportations de civils ;
8° Internements de civils dans des conditions sauvages ;
9° Avoir obligé des civils à participer à des travaux en relation avec les opérations militaires ;
10° Usurpations de pouvoir pendant l'occupation militaire ;
11° Enrôlements obligatoires parmi les habitants des pays occupés ;
12° Pillages ;
13° Confiscations de propriétés ;
14° Contributions et réquisitions illégales ou exorbitantes ;
15° Avilissements du papier-monnaie, et émissions illégales de papier-monnaie ;
16° Impositions de pénalités collectives ;
17° Dévastations et destructions sans limites, de la propriété ;
18° Bombardements de villes ouvertes ;
19° Destructions illimitées de monuments et bâtiments religieux, de bienfaisance, d'éducation, et historiques ;
20° Destructions de navires marchands et de navires à passagers, sans examen ni avertissement ;
21° Destructions de bateaux de pêche et de convois de ravitaillement ;
22° Bombardements d'hôpitaux ;
23° Attaques et destructions de navires-hôpitaux ;
24° Infractions aux règlements de la Croix de Genève ;
25° Usages de gaz délétères et asphyxiants ;
26° Usages de balles explosibles ;
27° Avoir ordonné de ne point faire de quartier ;
28° Mauvais traitements à l'égard des prisonniers de guerre ;
29° Avoir mésusé du drapeau blanc ;
30° Empoisonnements des puits.

LES MASSACRES DE CIVILS

D'autre part, la Commission des responsabilités de la guerre a relevé, entre autres crimes particulièrement odieux, à la charge des autorités allemandes, les massacres de civils dont nous donnons ci-dessous l'énumération :

BELGIQUE

Du 12 au 21 août 1914, 300 habitants massacrés à Andennes et à Seilles ;

Le 22 août 1914, un groupe de 450 hommes fusillés devant l'église de Tamines ;

Le 22 août 1914, à Liége, plus de 200 personnes fusillées ;

En août 1914, à Dinant, 606 personnes massacrées.

FRANCE

Le 1er septembre 1914, à Néry (Oise), les Allemands prirent le directeur de la sucrerie, sa famille, le personnel de l'usine, et s'en servirent comme de boucliers contre la fusillade. Il y eut des victimes.

Entre les 20 et 24 février 1917, à Babœuf (Oise), 150 à 200 vieillards furent abandonnés : une quarantaine moururent.

28 mars (ven.). — L'Entente a demandé au gouvernement allemand d'autoriser le débarquement de l'armée polonaise du général Haller à Dantzig, ainsi que d'une partie de l'armée alliée, et aussi leur transport en Pologne pour le maintien de l'ordre. Tout refus serait considéré comme une rupture de l'armistice par les Allemands. Après examen de la question, le gouvernement allemand déclare que, suivant le traité d'armistice, il est seulement obligé d'assurer aux Alliés le libre passage, *via* Dantzig et la Vistule, pour le maintien de l'ordre dans l'ancien territoire de l'empire russe, et que, lors de la conclusion du contrat, il ne s'agissait pas de troupes polonaises. Il rappelle les incidents qui se produisirent lors du passage à Dantzig du président du conseil polonais Paderewski « qui a donné le signal de la révolte et de la guerre civile sur le territoire allemand », et conclut en disant qu'il ne prend pas la responsabilité de la mesure décidée, mais qu'il est disposé à faciliter parlous les moyens le débarquement de l'armée Haller à Stettin, Kœnigsberg, Memel ou Libau.

Les Allemands oublient que l'armistice du 11 novembre 1918 garantissait aux puissances alliées la libre communication avec Varsovie par Dantzig et par la Vistule.

— L'agitation spartacienne se fait de nouveau sentir dans le bassin de la Ruhr ; il y a de nombreuses victimes.

— Les missions alliées ont quitté Budapest.

— Battus sur le front de Lithuanie, les bolchevistes se replient sur Riga.

29 mars (sam.). — La mission de la Conférence interalliée en Pologne a terminé ses travaux. Elle quitte Varsovie pour retourner en France. M. Paderewski, président du conseil polonais, vient à Paris avec elle.

— M. Boret, ministre du Ravitaillement, signe les décrets qui mettent fin aux restrictions.

30 mars (dim.). — Le Conseil des quatre chefs de gouvernements a poursuivi l'étude du problème de la paix en ce qui concerne particulièrement les « restitutions, réparations et garanties » dues à la France. Le maréchal Foch et les délégués militaires alliés assistaient à la délibération, qui a également porté sur l'incident de Dantzig et le transport en Pologne des divisions Haller, la révolution bolchevik en Hongrie et la lutte contre la contagion, et l'envoi rapide d'instructeurs, de matériel de guerre, de munitions, d'équipements, pour venir en aide à la Pologne et à la Roumanie.

31 mars (lun.). — Les pourparlers suspendus à Posen vont être rouverts à Spa. Le maréchal Foch a fait savoir qu'il arriverait le 3 avril dans cette localité, et qu'il communiquerait les résolutions arrêtées à Paris, à un plénipotentiaire désigné par l'Allemagne. En réclamant la venue d'un plénipotentiaire, qui n'aura plus à en référer à Berlin, le maréchal indique qu'il écartera les procédés dilatoires.

1er avr. (mar.). — La commission financière spéciale allemande, qui doit servir d'intermédiaire entre la section financière du Conseil suprême économique interallié et l'Allemagne, pour discuter les questions financières, est arrivée à Pont-Sainte-Maxence (Oise). De là, les membres de cette commission, au nombre de huit, ont été conduits en automobile au château du Plessis-Villette, où ils séjourneront.

— Le roi Albert Ier, au reçu de nouvelles de Paris, relatives à la Conférence de la paix, a estimé que sa présence était nécessaire en France. Il est monté en aéroplane à Bruxelles, et en moins de trois heures il est arrivé au camp d'aviation du Bourget, près de Paris.

2 avr. (mer.). — Le Conseil des Quatre s'occupe de la Hongrie, et décide d'envoyer à Budapest le général Smuts dans le but de faire une enquête sur certains problèmes soulevés par l'armistice et sur lesquels le Conseil suprême désire de plus amples informations.

— A Francfort, des scènes de pillage ont eu lieu dans des magasins d'armes, de vivres, et dans les grands hôtels ; des coups de feu ont été échangés entre les pillards et les troupes arrivées pour rétablir l'ordre. On compte une vingtaine de morts, et autant de blessés.

L'agitation gréviste prend de l'extension dans le Wurtemberg ; on croit à une prochaine tentative des spartakistes.

L'état de siège est proclamé dans le bassin de la Ruhr. Indigné de ce que les mineurs traitent l'accord intervenu entre eux et lui comme un chiffon de papier, leur gouvernement les menace du blocus des vivres, leur refuse toute indemnité, et occupe militairement la région.

3 avr. (jeu.). — A Spa, le maréchal Foch a notifié les décisions de l'Entente à M. Erzberger, délégué de l'Allemagne. L'entrevue a eu lieu dans le wagon du maréchal et en présence du général Weygand ; elle a duré quarante minutes.

— Une rumeur, il y a quelques jours, commença par raser la terre, puis monta, s'épanouit, s'enfla : l'Angleterre, ou plus exactement M. Lloyd George, se montrait au sein de la Conférence l'adversaire obstiné des garanties demandées par la France. M. Lloyd George réfute ces calomnies, et déclare que l'entente la plus complète existe entre la France et l'Angleterre :

Entre les deux pays, dit le Premier anglais, *l'entente est toujours restée entière, absolue... Les Anglais ne sont pas venus se battre côte à côte avec les Français pour que la France jouisse d'une tranquillité relative pendant un temps déterminé. Non ; ils entendent que la France possède une sécurité complète, entière, dans l'avenir......... J'ai déjà vu deux fois le fléau de la guerre déchaîné sur la France par l'Allemagne... Eh bien, nous ne voulons pas que ce fléau se reproduise une troisième fois, et, fût-ce dans cinquante ans, la France trouvera encore debout à ses côtés l'Angleterre avec toutes ses richesses, toute sa puissance. Car il faut que la Bête féroce soit domptée. Elle l'est, en ce moment ; mais si un jour, prête à mordre, elle relevait la tête, elle trouverait encore devant elle, fraternellement unies, la France et l'Angleterre !...... Les hommes de mon âge, qui pensent ce que je dis, ne seront plus là ; mais, soyez sans crainte, nous avons appris à nos enfants à penser comme nous !*

— En Allemagne, le ministère Ebert se propose de faire aux grévistes une guerre sans merci ; les troubles actuels n'auraient qu'un but politique poursuivi par les indépendants : la conquête du pouvoir.

— En Russie, plusieurs complots sont découverts contre le bolchevisme. Lenine les dénonce, et accuse les socialistes révolutionnaires et les mencheviks de les avoir fomentés.

Les bolcheviks ont été complètement battus dans la Russie méridionale, par les forces russes demeurées fidèles. Le général Stirko a vaincu leur armée forte de cent mille hommes, faisant plus de 50.000 prisonniers et capturant un matériel de guerre considérable.

Dans la région d'Arkhangel, les troupes bolchevistes ont été battues près de Pinega par les Alliés.

La garnison alliée d'Odessa a été fortement renforcée.

4 avr. (ven.). — Devant le Conseil des Quatre, le roi Albert Ier défend les intérêts nationaux de son pays. Il précise avec une grande compétence les diverses réclamations d'ordre territorial, financier et économique déjà exposées par son ministre, M. Hymans.

— A Spa, une conférence à laquelle assistaient le maréchal Foch, les généraux Weygand et Nudant d'une part, M. Erzberger, le général Hammerstein, le secrétaire d'Etat Simmann d'autre part, a eu lieu à la villa Neubois.

— Sur le front de l'Oural, dans la région d'Orenbourg, les bolchevistes ont été mis en déroute par les troupes sibériennes, qui leur ont capturé une dizaine de mille prisonniers et un butin considérable.

— Les îles Philippines demandent officiellement leur indépendance, au gouvernement des Etats-Unis.

5 avr. (sam.). — Conformément à la décision des gouvernements alliés et associés, le droit résultant pour les Alliés, de la convention de l'armistice du 11 novembre 1918, d'utiliser le port de Dantzig pour le débarquement des troupes polonaises actuellement en France a été maintenu formellement, à l'entrevue de Spa.

En outre, pour hâter l'arrivée de ces troupes en Pologne, il a été décidé de faire usage d'autres lignes de transport, proposées par le gouvernement allemand.

Il a été stipulé que les troupes du général Haller pourront se rendre en Pologne par trois voies : 1° par la voie ferrée Coblence, Giessen, Cassel, Halle, Ellenbourg, Cottebus, Lissa, Kalish ; 2° par Stettin ; 3° par Kœnigsberg.

Les troupes du général Haller pourront passer librement à travers l'Allemagne, à raison de dix trains par jour.

Si, cependant, des difficultés de quelque ordre que ce soit se produisaient, le maréchal Foch se réserve le droit de débarquer à Dantzig.

— Après avoir défendu les intérêts de la Belgique devant le Conseil des Quatre, le roi Albert quitte Paris pour regagner Bruxelles, en avion.

— Une troisième révolution essaye d'installer en Bavière le régime des soviets ; le mouvement paraît avoir été déclenché par les C. O. S. (Conseils des Ouvriers et Soldats) d'Augsbourg.

6 avr. (dim.). — Le président du conseil polonais M. Paderewski et M. Noulens, chef de la mission interalliée en Pologne sont arrivés à Paris.

— A Munich, les troupes du soviet ont occupé le parlement bavarois ; elles y placent des mitrailleuses, et mettent en état de défense tous les bâtiments publics.

— Au Vatican a eu lieu la canonisation de Jeanne d'Arc. La lecture solennelle a été faite en présence du Pape, du décret constatant les deux miracles requis, pour cette canonisation. Répondant au discours de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Benoît XV a notamment déclaré :

Nous trouvons si juste, que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie, que nous regrettons de n'être français que par le cœur.

Jeanne d'Arc a donc reçu le titre de Sainte, et lecture, au nom de Rome, sera faite, dans le monde entier, du décret qui l'investit, *in æternum*, de ce suprême honneur.

— Pour rendre hommage à la mémoire de Jaurès, une manifestation imposante a été organisée à Paris par le parti socialiste et les corporations ouvrières. Bannières et drapeaux déployés, un cortège énorme a défilé pendant plusieurs heures devant la statue du tribun socialiste, avenue Henri-Martin. Dans plusieurs villes de province : à Lyon, Brest, Nantes, etc., des manifestations ont également eu lieu, pour protester contre le verdict du jury de la Seine qui vient d'acquitter Raoul Villain, le meurtrier de Jean Jaurès.

7 avr. (lun.). — L'accord qui s'était établi, la semaine dernière, entre les experts financiers formant la commission des réparations des dommages, s'est encore précisé, et l'on dément officiellement les bruits de divergences de vues entre les délégués américains et leurs codélégués.

— La république des soviets serait proclamée en Bavière ; mais les paysans n'acceptent pas cette forme de gouvernement, et l'on craint un boycottage de leur part.

— En Ukraine orientale, l'armée soviétiste s'est rendue aux Ukraniens, près de Kowel, et a livré 35 canons. L'armée sibérienne poursuit ses succès sur les bolchevistes, qui désertent en grand nombre.

8 avr. (mar.). — Tandis que les révolutionnaires s'installent à Munich, l'ancien gouvernement bavarois, présidé par M. Hoffmann, se rend à Bamberg dans l'intention d'y diriger les affaires et d'y convoquer la Diète. D'autre part, le gouvernement de Weimar déclare qu'il ne reconnaîtra jamais la nouvelle république au sein de l'empire.

— Les Alliés ont évacué la ville d'Odessa, qui a été aussitôt occupée par les troupes des soviets ukraniens.

9 avr. (mer.). — M. Raoul Péret, président de la commission du budget, ayant demandé au président du Conseil sous quelle forme les préliminaires de paix seraient présentés à la Chambre, M. Clemenceau répond qu'il se conformera aux règles fixées par la loi constitutionnelle. Il ajoute que les préliminaires constituent un tout indivisible et qu'il ne saurait être question, jusqu'à ce qu'ils aient été conclus, d'en communiquer les clauses financières à la commission du budget, pas plus que les conditions économiques à la commission des douanes, les stipulations militaires à la commission de l'armée, ou les clauses territoriales à la commission des affaires étrangères. Il appartiendra à la Chambre des députés et au Sénat, dès que le gouvernement sera en mesure de leur faire connaître les termes des préliminaires de paix, de se prononcer sur la question de procédure.

— La situation est très confuse en Bavière. Les Etats voisins, Wurtemberg, Bade et Hesse, refusent de reconnaître la légitimité du gouvernement soviétiste de Munich.

— Sur le front d'Arkhangel, les bolcheviks ont tenté vainement de percer la ligne des Alliés ; ils ont subi de fortes pertes.

10 avr. (jeu.). — Le manifeste suivant du Sénat français a été signé au palais du Luxembourg par l'unanimité des sénateurs présents :

Les membres soussignés du Sénat de la République française expriment une fois de plus leur volonté que la Conférence internationale, en ce moment réunie, prépare un traité digne de la victoire des armées alliées et capable d'assurer la paix et la justice dans le monde ;

Ils comptent notamment que toutes les réquisitions seront exigées de l'ennemi, ainsi que la réparation des dommages causés aux personnes et aux biens ; que tous les frais de la guerre seront, en définitive, mis à sa charge, et qu'une sanction pénale exemplaire frappera les auteurs responsables du plus grand crime de l'histoire ;

Ils sont résolus, enfin, à trouver dans le traité de paix et dans la Ligue des nations des garanties territoriales et des garanties de droit assez décisives pour empêcher le renouvellement des guerres et de toutes les provocations qui les préparent.

Les trois maréchaux de France Foch, Pétain et Joffre auraient signé un rapport au président du Conseil, réclamant l'occupation de la rive gauche du Rhin, comme le seul moyen permettant d'exercer sur l'Allemagne la pression indispensable pour l'exécution du traité.

— La France et l'Angleterre ne négocieront pas avec le gouvernement des soviets en Russie. Elles estiment que ce gouvernement bolcheviste est seulement une autorité *de facto* qui se maintient à l'aide de la terreur et n'a aucun titre pour traiter des affaires de l'Etat.

— En Bavière, la situation du gouvernement de Hoffmann paraît s'améliorer. Les troupes fidèles de Nuremberg occupent les voies ferrées, encerclent Munich et rendent difficile la position des soviétistes.

Les gouvernements de l'Entente auraient fait savoir au gouvernement de l'Empire que la Bavière ne sera pas comprise dans le traité de paix. La commission de contrôle de l'Entente veillerait à ce qu'elle ne participe pas aux distributions de vivres fournis par les Alliés.

11 avr. (ven.). — La Conférence de la Paix tient, au ministère des Affaires étrangères, sa quatrième séance plénière. Après un discours de M. Barnes, membre de la délégation britannique, elle adopte la charte internationale du travail, dont les questions principales sont :

1° Application du principe de la journée de 8 heures et de la semaine de 48 heures ;

2° Question de la prévention du chômage et des mesures permettant de le supporter ;

3° Emploi des femmes, des jeunes garçons et des jeunes filles.

La première session de la Conférence du travail se tiendrait en 1919 à Washington.

— La Chambre des députés s'associe au manifeste du Sénat, d'hier, et presque tous les députés signent la déclaration suivante :

Les députés soussignés s'associant à la pensée qui a inspiré le Sénat dans son manifeste de jeudi, tiennent à affirmer l'étroite union des deux Assemblées en vue de fortifier les représentants de la France à la Conférence de la Paix dans leurs légitimes revendications.

— La commission de la Ligue des nations, réunie sous la présidence de M. Wilson a décidé que le siège de cette Ligue serait Genève.

— Une quatrième révolution éclate en Bavière : les communistes intégraux renversent le gouvernement des Comités Ouvriers-Soldats.

— De nouveaux troubles se produisent en Egypte, particulièrement au Caire et à Alexandrie.

12 avr. (sam.). — On annonce que la mise au point du traité des préliminaires de paix est faite par le Comité des Quatre. Le statut administratif du bassin minier de la Sarre, dont l'exploitation est acquise à la France, a reçu sa forme définitive. Le problème des réparations financières a été de nouveau examiné : l'Allemagne payera en or, ou en matières évaluées en or.

— En Allemagne, la république et le socialisme ne satisfont personne, pas plus les travailleurs que les bourgeois. Il semble qu'il n'y a pour ce pays d'autre alternative que de revenir à un gouvernement autocratique ou de tomber dans le régime communiste. La première hypothèse paraît la plus vraisemblable, car l'armée est restée entièrement fidèle aux chefs qui la commandaient pendant la guerre.

Des collisions sanglantes ont lieu à Munich et à Dusseldorf ; on compte de nombreuses victimes. A Dresde, le ministre de la guerre saxon, M. Nauring, a été enlevé de son ministère par la foule, qui l'a jeté dans l'Elbe et l'a tué à coups de fusil.

Des troubles ayant éclaté à Dantzig, l'état de siège a été proclamé dans la ville et dans la région.

— Les bolcheviks ont pénétré en Crimée, et s'avancent vers Simféropol.

13 avr. (dim.). — Le Comité des Quatre délibère sur le régime militaire de la rive gauche du Rhin. Les chefs des gouvernements alliés se mettent d'accord sur la date de convocation des plénipotentiaires allemands.

— Vu les troubles qui ont lieu à Dusseldorf, les troupes françaises ont occupé le bourg de Griesheim, près de cette ville.

Le régime des soviets paraît s'effondrer en Bavière, mais il gagne la Saxe.

— L'armée bolcheviste du front d'Arkhangel a reçu des renforts, et attaque les troupes alliées de la côte mourmane. Des forces navales anglaises et américaines sont en route pour Mourmansk.

— Le ministre de la guerre du Mexique annonce que le général Zapata, chef des rebelles du Sud, a été mis à mort par les troupes gouvernementales.

14 avr. (lun.). — Le président Wilson déclare que ceux qui ont discuté les conditions de paix avec l'Allemagne jugent que le moment est venu d'inviter les plénipotentiaires allemands à se rencontrer avec les représentants des nations belligérantes associées, à Versailles, le 25 avril.

— La garnison de Munich renverse le régime des Comités Soldats-Ouvriers.

Le gouvernement Hoffmann rétablit son pouvoir, et lance une proclamation au peuple bavarois pour l'inviter à réunir toutes ses forces afin de rendre impossible le retour des actes de violence dont la Bavière vient d'être victime.

— En Espagne, le comte de Romanones a présenté au roi Alphonse XIII la démission du cabinet espagnol. Le souverain a chargé M. Maura de constituer le nouveau ministère.



Sentinelle avancée.

« Les autres rentreront chez eux, et c'est moi qui monterai la garde. »



« Comment! pas avancée pour son âge ? Elle parle !... Il est vrai qu'elle ne marche pas encore. »

(Henriot, *La Liberté*.)



Le mot d'ordre aux délégués allemands.

« Si l'Entente ergote, levez le nez; si elle agit, baissez-le. »



Sur le Rhin.

« La liberté éclairera New-York, mais sur le Rhin, c'est la France qui défendra le monde. »



« Soyons cléments, soldat ; il faut donner quelque chose aux Allemands.
— Permettez... je leur ai donné ma jambe et ils ont pris la vie à quinze cent mille de mes camarades. »

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

Agache (Alf.). — *Nos agglomérations rurales : Comment les aménager.* Paris, Librairie de la Construction moderne. In-8°. 10 fr. 50.

Blanche (J.-E.). — *Propos de Peintre : De David à Degas.* (1re série). Paris, Emile-Paul. 3 fr. 50.

Couturaud (E.). — *Guide pratique pour la reconstruction, l'extension, l'aménagement et l'embellissement des villes et des communes rurales.* Paris, Librairie de la Construction moderne. In-8°.

Guillot (Em.). — *Pour bâtir à bon marché.* Paris, Larousse. In-8°. 2 francs.

Sartiaux (F.). — *L'Archéologie française en Asie Mineure et l'Expansion allemande (Les Fouilles et le Sac de Phocée).* Paris, Hachette. In-8°. 2 francs.

Vollard (A.). — *Paul Cézanne.* Paris, Georges Crès. In-16. 5 francs.

DROIT

Alessandri (J.). — *Contribution à l'étude des blocus nouveaux.* Paris, de Boccard. In-8°. 5 francs.

Isore (A.). — *La Guerre et la Condition privée de la Femme.* Paris, de Boccard. In-8°. 15 francs.

Nicolaÿ (F.). — *Ruses légales et roueries financières.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

ÉCONOMIE RURALE

Geoffroy Saint-Hilaire (H.). — *L'Elevage dans l'Afrique du Nord.* Paris, Challamel. In-8°. 20 francs.

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

Montessori (Méthode Dr Maria). — *Pédagogie scientifique : la Maison des Enfants.* Paris, Larousse. In-8°. 12 francs.

GÉOGRAPHIE

Ben Cherif (Caïd). — *Aux Villes saintes de l'Islam.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

Bigot (R.). — *Le Mexique moderne.* Paris, Roger. In-8° écu. 4 fr. 50.

Dupré (F.-J.) et Noville (H. de). — *Le Canada illustré.* Paris, Louis-Michaud. (23×28.) 30 francs.

Morgan (J. de). — *Histoire du Peuple arménien.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 25 francs.

Reclus (O.). — *L'Atlantide.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.

Van Vorst (B.). — *A Popular Geography of France.* Paris, Larousse. In-12. 3 francs.

GUERRE ET PAIX

Annunzio (d'). — *Aveux de l'Ingrat.* Paris, B. Grasset. In-16. 2 fr. 50.

Antonelli (Etienne). — *La Russie bolcheviste.* Paris, B. Grasset. In-16. 3 fr. 50.

Barrès (M.). — *Le Suffrage des Morts.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

Bérard (V.). — *La Paix française.* Paris, A. Colin. In-18. 4 francs.

Branger. — *Paris sous les bombardements.* Paris, La Renaissance du Livre. Album illustré (37×25). 4 fr. 50.

Calderon (G.). — *Le Dilemme de la Guerre.* Paris, B. Grasset. In-16. 4 fr. 55.

Cassou (Ct). — *La Vérité sur le Siège de Maubeuge.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

Chessin (Serge de). — *Au Pays de la Démence rouge : la Révolution russe.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 4 francs.

Christian-Frogé (R.). — *Les Captifs.* Paris, Berger-Levrault. In-18. 3 fr. 50.

Civrav (J.). — *L'Avant-Guerre comparée en Allemagne et en France.* Paris, Perrin. In-16. 3 francs.

Feyler (Colonel F.). — *Le Problème de la Guerre.* Paris, Payot. In-8°. 9 francs.

Flers (R. de). — *Sur les Chemins de la Guerre.* Paris, P. Lafitte. In-16. 3 fr. 50.

Gaillard (G.). — *L'Allemagne et le Baltikum.* Paris, Chapelot. In-8°. 6 francs.

Galopin (A.). — *Les Gars de la Flotte.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

Gaultier (P.). — *Leçons morales de la Guerre.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

Géniaux (C.). — *La Famille Messal.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

Giraud (V.). — *Histoire de la Grande Guerre.* 1er fascicule. Paris, Hachette. In-8°. 4 francs.

Grasset (Ct). — *Préceptes et Jugements du Maréchal Foch, recueillis et classés.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 5 francs.

Hallays (André). — *L'Opinion allemande pendant la Guerre 1914-1918.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Johannet (R.). — *France et Rhin.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 4 fr. 55.

Jonesco (Take). — *Souvenirs.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 50.

Landrieux (Mgr). — *La Cathédrale de Reims : Un Crime allemand.* Paris, Laurens. In-8°. 12 francs.

Lassalle (Ct). — *Droits des Mobilisés et de leurs familles.* Paris, Fournier. In-8°. 5 francs.

Lechartier (G.). — *Intrigues et diplomates à Washington.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 4 francs.

Lucien-Graux (Dr). — *Les Fausses Nouvelles de la Grande Guerre.* Paris, l'Edition française illustrée. Vol. I, II, III. Petit in-8°. Chacun, 6 francs.

Maitrot (Général). — *La Paix qu'il faut à la France.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 francs.

Malo (H.). — *Dunkerque ville héroïque.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

Mirman (L.). — *Certitudes (Liberté. Dieu. Justice).* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

Niox (Lt). — *Mes six évasions.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

Paul-Louis. — *Aspects politiques de la Guerre mondiale.* Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

Reynaud (Paul). — *L'Angleterre avant et pendant la Guerre.* Paris, B. Grasset. In-16. 3 fr. 50.

Tardieu (A.). — *L'Amérique en armes.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Tarlé (A. de). — *La Préparation de la lutte économique par l'Allemagne.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Vandervelde (E.). — *Dans la Mêlée.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

Vaucher (R.). — *L'Enfer bolchevik à Petrograd.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

Véran (J.). — *Et il ne devait plus y avoir de guerre.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

Vic (Jean). — *La Littérature de Guerre : Manuel méthodique et critique des publications de langue française (août 1914-août 1916).* Paris, Payot. 2 vol. in-16. 8 francs.

Zurlinden (Général). — *La Guerre de libération.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

HISTOIRE

Beslay (Ct). — *Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie, aide de camp du maréchal Ney (1802-1815).* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Bourdeau (Colonel E.). — *L'Epopée impériale (1808-1815).* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 24 francs.

Daudet (E.). — *La Mission du Comte de Saint-Vallier* (décembre 1877-décembre 1881). Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Denys-Burette (A.). — *Les Questions religieuses dans les Cahiers de 1789.* Paris, de Boccard. In-8°. 12 francs.

Gravier (G.). — *Les Frontières historiques de la Serbie.* Paris, A. Colin. In-8°. 4 francs.

Hugues (P.-E.). — *Un impôt sur le revenu sous la Révolution : Histoire de la contribution patriotique dans le Bas-Languedoc.* Paris, Champion. In-8°. 9 fr. 60.

Mathiez (A.). — *La Conspiration de l'Etranger.* Paris, A. Colin. In-18. 3 fr. 50.

Picavet (C.-G.) — *Les dernières années de Turenne.* Paris, C. Levy. In-8°. 7 fr. 50.

Spender (H.). — *Lloyd George,* étude biographique. Paris, A. Colin. In-18. 4 francs.

Waliszewski (K.). — *La Pologne inconnue.* Paris, A. Colin. In-18. 3 fr. 50.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, CRITIQUE ET PHILOLOGIE

Dimier (L.). — *Buffon.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 fr. 50.

Michaud (R.). — *Mystiques et Réalistes anglo-saxons. D'Emerson à Bernard Shaw.* Paris, A. Colin. In-18. 3 fr. 50.

Orgeval (G. d'). — *Les Maréchaux de France à l'Académie.* Paris, de Boccard. In-16. 3 francs.

Raynaud (E.). — *La Mêlée symboliste.* Paris, La Renaissance du Livre. Le vol., 2 fr. 50.

LITTÉRATURE, POÉSIE ET THÉÂTRE

Barbusse (H.). — *Clarté,* roman. Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

Benda (Julien). — *Belphégor.* Essai sur l'esthétique de la présente société française. Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

Benjamin (R.). — *Grand Goujon,* roman. Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

Benoit (P.). — *L'Atlantide,* roman. Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

Bertuccioli (A.). — *La Mer.* Lectures françaises à l'usage des instituts navals d'Italie. Milan, Trèves frères. In-16. 3 fr. 20. — *La Grande Bleue.* Pages de littérature maritime. Milan, Trèves frères. In-16. 6 francs.

Bourget (P.). — *Le Justicier.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Colette. — *Mitsou ou Comment l'esprit vient aux filles.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

Daudet (Léon). — *Dans la lumière.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

Duhamel (G.). — *La Possession du Monde.* Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.

Faure (G.). — *Pèlerinages passionnés.* Paris, Charpentier. In-12. 3 fr. 50.

Foley (Ch.). — *Un roi de Prusse voleur de géants.* Paris, Lafitte. In-12. 3 fr. 50.

Geis (A.). — *Le Gendarme Schneidig et ses mésaventures en Alsace,* traduit de l'alsacien par Jules Froelich, illustré par Zislin. Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

Giraudoux (J.). — *Amica America.* Paris, Emile-Paul. In-4°. 5 francs.

Harry (Myriam). — *Siona à Paris.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.

Henriot (E.). — *Valentin,* roman. Paris, Albin Michel. In-18. 4 fr. 50.

Larmeroux (J.). — *Jusqu'à la mort,* roman. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Leblanc (Georgette). — *Nos chiens.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Lorde (A. de) et Marsèle (J.). — *Aloÿse ou la Bourgeoise pervertie.* Paris, Albin Michel. In-18. 4 fr. 50.

Miomandre (F. de). — *Voyages d'un sédentaire.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

Perché (F.). — *La Jeune Fille aux joues roses,* pièce en 3 actes. Paris, Emile-Paul. In-8°. 20 francs.

Rostand (E.). — *Le Vol de la « Marseillaise »,* recueil de poèmes écrits pendant la guerre. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

Tharaud (J.-J.). — *Rabat ou les Heures marocaines.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

Veyssié (R.). — *IVe livre des Tressaillements. Demain chante en nous.* Paris, Editions d'art de la Renaissance contemporaine. In-8°. 4 fr. 50.

Wenz (P.). — *Le Pays de leurs pères,* roman. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.

MÉDECINE

Dumas (G.) et Aimé (H.). — *Névroses et Psychoses de guerre chez les Austro-Allemands.* Paris, Alcan. In-16. 6 francs.

Richet (Ch.). — *La Sélection humaine.* Paris, Alcan. In-8°. 6 francs.

MŒURS ET COUTUMES

Bac (F.). — *Souvenirs d'exil. La Fin de la Vieille Allemagne.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

Wacyf Boutros Ghali. — *La Tradition chevaleresque des Arabes.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

PHILOSOPHIE

Julliot (Ch.-L.). — *L'Education de la Mémoire.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

Aicard (J.). — *Comment rénover la France.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

Amanieux (E.). — *L'Armature sociale.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

Berr (H.). — *Le Germanisme contre l'esprit français.* Paris, La Renaissance du Livre. (185 × 117.) 3 fr. 50.

Devèze (A.). — *Aujourd'hui. Etude pour l'après-guerre économique.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

Jean-Desthieux (F.). — *L'Evolution régionaliste. Produire. D'une organisation économique du Pays.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 60.

Normand (G.). — *France, au Travail. La Terre, l'Usine, le Magasin.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

Renaudel (P.). — *L'Internationale à Berne.* Paris, B. Grasset. In-18. 2 francs.

Roquette-Buisson (Vte de) et Hérubel (Marcel-A.). — *La Terre restauratrice.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Toulouse (Dr). — *Pour penser et agir. Conseils pratiques pour former son jugement et développer sa volonté.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 5 francs.

Weiss (Louise). — *La République tchéco-slovaque.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.— *Le Gérant :* L. Grosley.



Sombres pensées.

« Qu'est-ce que ça va coûter cette année, une élection, au prix où est le vin ! »



Déclaration de Germania.

« Fous le foyez, Monsieur le Président, che suis dout à vait tésarmée. »



Quiétude de l'ex-kaiser.

« Mon vieux Ferdinand, on ne s'occupe pas sérieusement de nous : je commence un peu à être rassuré. »



M. Lebureau est prudent

« Faites-moi voir votre briquet... pour l'estampille.

— Hein ! mon vieux, c'est une idée qui ne te venait pas, quand j'allumais ma pipe sous les marmites. »

(Sim et Berger, *Le Petit Bleu*.)

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Avril 1919 au 14 Mai 1919

15 avr. (mar.). — Les chefs des gouvernements alliés ont décidé, en principe, que la rive gauche du Rhin serait occupée militairement pendant une durée de quinze années. Cette occupation serait confiée d'abord à l'ensemble des troupes interalliées, et ensuite aux forces francobelges. Les contingents de l'Entente seraient progressivement retirés, au fur et à mesure que l'Allemagne exécuterait les obligations financières qu'elle devra contracter. On prévoit trois étapes.

Il a été arrêté également, en conformité avec les propositions faites par la commission compétente, que deux plébiscites seraient institués pour le Slesvig : l'un, pour la partie septentrionale, aurait un caractère général ; l'autre, pour les districts du centre, s'opérerait par fractions.

Les divisions polonaises, commandées par le général Haller, ont quitté Paris, pour se rendre en Pologne en traversant l'Allemagne.

— D'après un communiqué des soviets russes, les troupes rouges menacent la Bessarabie.

— Des désordres s'étant produits au Pendjab et à Bombay, après ceux du Caire et d'Alexandrie, le gouvernement de la Grande-Bretagne suspend la démobilisation en Egypte et aux Indes.

— M. Maura a réussi à constituer le nouveau cabinet espagnol.

16 avr. (mer.). — Les plénipotentiaires allemands sont officiellement convoqués à Versailles, pour le Congrès du 25 avril. Le maréchal Foch a envoyé au général Nudant, son représentant à Spa, avec mission de la transmettre à Weimar, l'invitation dont voici la substance :

Le Conseil suprême des puissances alliées et associées a l'honneur d'inviter les plénipotentiaires allemands à se présenter à Versailles, le 25 avril au soir, afin d'y recevoir communication des conditions des préliminaires de paix, fixées par les Puissances alliées et associées.

Au nom du maréchal Foch, le général Nudant a demandé au gouvernement allemand de lui faire tenir la liste de ses délégués, avec leurs titres et qualités.

— La situation reste obscure à Munich et à Dresde ; on s'attend à des grèves et à des bagarres. La garnison de Berlin menace de se joindre aux grévistes, si le retour aux soldes de paix est maintenu.

— On dit que la Hongrie vit sous l'oppression d'un gouvernement criminel, et qu'une intervention de l'Entente est attendue impatiemment par l'énorme majorité du pays.

— La reine Marie de Roumanie quitte Paris pour se rendre à Bucarest, et prend place dans l'Orient-Express, dont elle a accepté d'inaugurer la nouvelle ligne.

17 avr. (jeu.). — Le Comité des Cinq rédige le traité de paix, qui aura au moins mille articles.



Juin. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1er juin 1919, à Paris, le Soleil se lève à 3 h. 54 m. et se couche à 19 h. 43 m. ; la durée du jour est de 15 h. 49 m. Au 30 juin, le Soleil se lève à 3 h. 51 m. et se couche à 19 h. 56 m. ; la durée du jour est de 16 h. 5 m. Durant le mois de juin, les jours croissent donc de 15 minutes. — Le 22 juin à 11 h. 54 m. le Soleil quitte le signe des Gémeaux pour entrer dans celui de l'Ecrevisse : c'est le solstice d'Eté, et le commencement de cette saison. A partir de cette date, les jours commencent à diminuer. — Il y a P. Q. de la Lune le 5 juin, à 12 h. 22 m. ; P. L. le 13, à 16 h. 28 m. ; D. Q. le 21, à 5 h. 33 m. ; N. L. le 27, à 20 h. 52 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 10 juin : Vénus, à 14 h. 53 m. 24 s. ; Mars, à 11 h. 23 m. 11 s. ; Jupiter, à 14 h. 26 m. 41 s. ; Saturne, à 16 h. 56 m. 3 s.

Le 8 juin, Pentecôte ; le 15, Trinité ; le 19, Fête-Dieu. — Au 1er juin 1919 du calendrier grégorien correspond le 19 mai 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 13 prairial an 127 du calendrier républicain.

Se rangeant à l'avis du gouvernement, le Sénat adopte, sans modification, le projet voté par la Chambre, pour les dommages de guerre.

— Les troubles continuent dans presque toutes les grandes villes de l'Allemagne. Les masses populaires se détachent de plus en plus du gouvernement Ebert-Scheidemann, et, en dépit de l'énergie de Noske, ministre de la guerre, qui multiplie ses moyens d'action contre les spartakistes, Berlin attend une nouvelle révolution.

— En Egypte, l'agitation nationaliste s'aggrave ; elle est sortie du mouvement panarabique, imprudemment favorisé par le gouvernement de Londres. Ce dernier essaie de faire la part du feu, en autorisant la venue à Paris d'une délégation égyptienne.

Les émeutes s'apaisent dans l'Inde. La situation est beaucoup meilleure à Bombay, Lahore, Amerilsar, depuis l'arrestation des agitateurs.

18 avr. (ven.). — Le sort de Dantzig a été réglé par le Comité des Quatre : la ville maritime recevrait un statut qui en ferait une sorte de cité libre, à autonomie très large, sous la souveraineté de la Pologne, et sous la garde d'une garnison polonaise.

— Les nouvelles les plus contradictoires arrivent de Bavière, comme du reste des autres pays d'Allemagne. Tantôt le gouvernement Hoffmann tient le pouvoir, tantôt les Comités-Soldats-Ouvriers sont maîtres de Munich. Des combats entre les troupes gouvernementales et les spartaciens ont lieu aux environs de la ville.

— A l'unanimité, le Sénat vote la motion suivante demandant des garanties :

Le Sénat, certain d'être l'interprète de la nation, qui a payé de lourds et sanglants sacrifices le droit d'obtenir une paix durable, compte sur le gouvernement pour assurer, en coopération avec les Alliés, toutes les garanties d'ordre militaire indispensables à la sécurité de la France et à la liberté du monde.

— La Chambre vote, par 287 voix contre 138, l'ensemble du projet de réforme électorale, qui ne fait jouer la représentation proportionnelle et le quotient qu'à défaut de majorité absolue.

19 avr. (sam.). — La question de Dantzig, résolue déjà dans ses grandes lignes, a été encore l'objet de l'attention du Comité des Quatre. Il s'agissait de mettre au point la formule adoptée ; c'est la Société des nations qui interviendra. Elle sera titulaire de la souveraineté de Dantzig, mais elle déléguera son mandat au gouvernement polonais, moyennant un certain nombre de servitudes établies en faveur de l'Allemagne, surtout en ce qui concerne les communications par voies ferrées.

Le Comité s'occupe de régler la question de Fiume, entre l'Italie et les Yougo-Slaves.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

— Tous les partis révolutionnaires, à Munich, concentrent leurs forces pour une résistance à outrance. Le gouvernement Hoffmann masse ses troupes avant de commencer l'attaque.

— Les bolchevistes sont battus dans l'Oural, en Mourmanie et en Bessarabie. Mais ils font des progrès en Crimée.

— D'après une statistique officielle, le coût de la vie a augmenté : aux Etats-Unis, de 107 p. 100 ; en Angleterre, de 135 p. 100 ; en France, de 235 p. 100.

20 avr. (dim.). — Les journaux allemands publient une note d'après laquelle le ministre des affaires extérieures, comte de Brockdorff-Rantzau, emmènerait à Versailles non des plénipotentiaires, mais de simples courriers munis des pouvoirs nécessaires pour recevoir le texte du projet des préliminaires de paix, qu'ils apporteront immédiatement à Berlin, au gouvernement allemand.

Les gouvernements alliés et associés n'acceptent pas l'envoi à Versailles de personnages subalternes ; ils exigent que l'Allemagne se fasse représenter par des plénipotentiaires munis de pleins pouvoirs pour conclure la paix. Ils savent que l'Allemagne profitera de toutes les occasions possibles pour retarder la marche des pourparlers, dans l'espérance qu'une brèche peut s'ouvrir dans l'accord des Alliés, et que la situation européenne est susceptible de se modifier, surtout dans l'Est, à notre détriment. Elle ne signera que contrainte et forcée, pour opposer ensuite, dans l'exécution du traité, la plus grande force d'inertie. Mais le maréchal Foch, le général Bliss et sir Henry Wilson ont établi le plan des mesures militaires envisagées au cas où l'Allemagne refuserait de signer, ou ne tiendrait pas ses engagements ; les armées d'occupation pénétreront plus profondément en Allemagne, et la flotte britannique occuperait les principaux ports allemands.

Il paraît établi que les préliminaires de paix ne seront peut-être pas complètement rédigés le 25 avril. D'importantes questions militaires, économiques, etc., doivent encore être résolues par le Conseil des Quatre.

21 avr. (lun.). — Au nom des Alliés, M. Clemenceau a demandé par télégramme au comte de Brockdorff-Rantzau si, oui ou non, le gouvernement allemand voulait envoyer de véritables négociateurs à Versailles. Le ministre d'Allemagne s'est empressé de répondre qu'à la date fixée il sera à Versailles nanti de tous les pouvoirs, avec ses collègues et leur suite.

L'Allemagne accepte donc les conditions des gouvernements alliés et associés. Elle envoie des délégués munis des pouvoirs nécessaires pour négocier les préliminaires de paix. Ces délégués sont :

Le comte de Brockdorff-Rantzau, ministre des affaires étrangères ;
Le docteur Landsberg, ministre de la justice ;
M. Giesberts, ministre des postes ;
M. Leinert, président de l'Assemblée nationale prussienne ;
Le docteur Melchior, et le professeur Schuecking.

Le nombre total des délégués allemands et de leur suite sera d'environ 75 personnes. La délégation ne pourra pas arriver avant le 28 avril.

Des dépêches d'Omsk annoncent que les troupes de l'amiral Koltchak ont infligé de grandes pertes aux bolchevistes près de Sterlitamak ; elles ont fait de nombreux prisonniers, et capturé un matériel de guerre très important.

Des troupes anglaises arrivent à Mourmansk pour renforcer le corps expéditionnaire des Alliés sur le front d'Arkhangel.

22 avr. (mar.). — Le Comité des Quatre emploie sa journée à s'occuper du procès italien-yougo-slave au sujet de Fiume, et de la question sino-japonaise en ce qui concerne Kiao-Tchéou et le Chan-Toung.

La rédaction des préliminaires de paix avance aussi rapidement que possible. Mais le Conseil des Quatre doit encore prendre des décisions essentielles sur plusieurs points où l'accord n'est pas tout à fait réalisé.

— Après une série d'opérations bien concertées, exécutées habilement et avec ténacité, les Polonais se sont emparés de Vilna, malgré la résistance très vive des bolchevistes. Ils ont pris également Baranoviczi, et poursuivent leur marche victorieuse dans la direction de Minsk.

Leurs opérations dans la région de Leopol (Lemberg) continuent non moins favorablement ; une nouvelle percée du front ukranien leur a permis d'étendre leur rayon d'action.

Les premières troupes du général Haller, parties de France, sont arrivées à Varsovie.

23 avr. (mer.). — Un incident fâcheux se produit à la Conférence de la paix ; M. Wilson déclare que :

Fiume, réclamée par l'Italie, doit servir de débouché non au commerce de ce pays, mais à celui de la Hongrie, de la Bohême, de la Roumanie et de la Yougo-Slavie ; que les fortifications de la région de l'Adriatique devant être rasées, et les nouveaux Etats devant accepter une limitation d'armements qui rende, de leur part, toute menace inopérante, l'Italie n'a plus besoin de garanties contre une agression.

A la suite de cette déclaration, M. Orlando, président du conseil d'Italie, a adressé à M. Clemenceau une lettre, où il l'informe que la délégation italienne a décidé de quitter immédiatement Paris.

— Le gouvernement allemand fait savoir officiellement que ses plénipotentiaires ne partiront pas de Berlin avant le 28 avril, et qu'ils pourront être à Versailles, pour y recevoir le texte des préliminaires de paix, au plus tôt le 1er mai.

— L'armée sibérienne de l'amiral Koltchak avance rapidement sur la ligne du Volga ; elle fait plus de 25.000 prisonniers, et poursuit énergiquement les bolchevistes, qui, démoralisés, se débandent et fuient en désordre.

— Des nouvelles de Prague et de Bucarest annoncent que les Tchéco-Slovaques et les Roumains avancent, à marche forcée, dans la direction de Budapest.

— Paris fait une réception chaleureuse à l'amiral David Beatty et aux marins anglais, gardiens vigilants, pendant quatre années, des océans et des mers.

— Le Sénat adopte le projet de loi voté par la Chambre, sur la journée de travail de huit heures.

24 avr. (jeu.). — M. Orlando, président du conseil d'Italie, est parti pour Rome. Il va mettre le parlement italien au courant de la situation. Avant son départ, il a eu une nouvelle conversation avec MM. Wilson, Clemenceau et Lloyd George. Le plus grand désir s'est manifesté, de part et d'autre, d'arriver à une solution satisfaisante des problèmes encore en suspens. Les chefs des gouvernements américain, français et britannique ont exprimé à M. Orlando l'espoir de voir le parlement italien y prêter son concours. Les autres membres de la délégation italienne sont restés à Paris.

— Le ministre allemand de la défense nationale Noske déclare que le spartakisme est vaincu à Berlin, et que l'ordre sera sous peu rétabli à Munich.

— L'offensive roumaine et tchéco-slovaque progresse en Hongrie. Les troupes françaises avancent, et doivent bientôt intervenir.

— L'armée polonaise aurait déclenché une grande offensive sur un front de cent cinquante milles, en Lithuanie. Elle aurait déjà fait d'importantes captures.

— L'armée sibérienne de l'amiral Koltchak avance si bien, qu'elle peut aujourd'hui se passer de l'aide de l'étranger.

25 avr. (ven.). — Trois délégués allemands, les « fourriers » qui viennent en avant-coureurs des plénipotentiaires, sont arrivés à Versailles, avec une suite de secrétaires et de domestiques.

— Les délégués italiens MM. Salandra, Sonnino, etc., partent pour Rome, afin d'assister à la séance du parlement, où doit être exposé le différend avec les Yougo-Slaves et la déclaration de M. Wilson. Ils annoncent leur retour à Paris pour le 1er mai.

— Le conseil des ministres et nos plénipotentiaires à la Conférence de la paix, réunis sous la présidence de M. Poincaré, président de la République, ont entendu le maréchal Foch au sujet des stipulations militaires des préliminaires de paix. Le Conseil a longuement délibéré ensuite sur l'ensemble des questions diplomatiques et financières.

— La Hongrie, menacée par la Roumanie et les Tchéco-Slovaques, appelle à son secours les soviets de Russie. Bela Kun, considérant la situation comme désespérée, supplie Lenine d'entreprendre une action énergique contre les Roumains, pour arrêter leur offensive.

26 avr. (sam.). — Le secrétaire d'Etat américain à l'intérieur M. Lane communique, au nom du gouvernement des Etats-Unis, la note suivante relative à la question de l'Adriatique :

Fiume n'a pas été donnée à l'Italie d'après les termes du traité secret à la suite duquel l'Italie est entrée dans la guerre, mais lui fut donnée à la place de la Croatie, qui est une partie de la Yougo-Slavie, et c'est à ce pays que le président Wilson désire que Fiume revienne. La question de Fiume devient ainsi une question de bon jugement, et MM. Wilson et Clemenceau ont été d'accord pour conclure que donner Fiume à l'Italie serait une injustice envers la nouvelle république de l'Adriatique, car Fiume est le seul port utilisable sur la côte est de l'Adriatique pour la Yougo-Slavie et les pays voisins.

La revendication de l'Italie est basée sur le principe que les habitants de Fiume sont Italiens, et doivent être rattachés à l'Italie comme il y a cent ans. Pour satisfaire cette revendication, il faudrait manifestement faire tort à d'autres peuples, et ainsi maintenir sur l'Adriatique une plaie qui serait la cause d'une irritation constante.

L'Italie, avec Venise et Trieste, peut vivre heureusement sans Fiume, tandis que les jeunes républiques de l'est de l'Adriatique n'auraient autrement aucun accès libre par la mer avec le reste du monde.

— Les Roumains poursuivent leur victoire sur le front russe.

Les bolchevistes avancent en Crimée.

— M. Poincaré, président de la République, inaugure la Foire de Paris, sur l'Esplanade des Invalides.

27 avr. (dim.). — Le ministre allemand Noske prend le commandement des troupes opérant contre Munich. Les spartakistes se préparent à l'attaque ; leur pouvoir s'étend sur une bonne partie de la région montagneuse bavaroise.

— Les Roumains remportent des succès en Hongrie.

— Les troupes finnoises réalisent en Carélie une sérieuse avance. Le grand mouvement contre Petrograd serait en plein développement.

28 avr. (lun.). — La Conférence de la Paix, réunie en assemblée plénière au ministère des Affaires étrangères, adopte solennellement le statut de la Société des nations (V. p. 806).

Le siège de la Société reste établi à Genève.

— En Crimée, les Alliés évacuent Sébastopol menacé par les bolchevistes.

29 avr. (mar.). — Tous les plénipotentiaires allemands, M. de Brockdorff-Rantzau en tête, sont arrivés à Versailles. La première opération à laquelle il va être procédé consistera dans la vérification de leurs pleins pouvoirs. Si les documents qu'ils présenteront ne leur permettent pas de signer le traité sans avoir consulté l'Assemblée de Weimar, et sans en appeler à un plébiscite populaire, ils n'offriront pas le caractère de régularité exigé par l'Entente.

— A Rome, le président du conseil, M. Orlando, se déclare prêt à la conciliation avec l'Entente, tout en exposant avec force les aspirations italiennes. Le Parlement l'approuve à une énorme majorité.

30 avr. (mer.). — Le Conseil des Trois (M. Orlando étant absent) continue l'étude de la question de Kiao-Tchéou que revendique le Japon. Il s'occupe également de l'organisation du régime transitoire dans le Slesvig, après la signature de la paix. Il approuve les clauses du traité de paix par lesquelles l'Allemagne doit renoncer à tous les droits qu'elle s'était acquis sur le Luxembourg.

Il a été décidé, en principe, que les prisonniers allemands, maintenus en France aux termes de l'armistice, seront, par le traité des préliminaires de paix, rendus à l'Allemagne. Celle-ci, en échange, s'engagera à envoyer en France un certain nombre d'artisans et d'ouvriers expérimentés propres à aider efficacement à l'œuvre de réparation des pays dévastés.

— M. R. Poincaré, président de la République, adresse à l'Italie le message suivant :

L'Italie et la France, étroitement unies dans la guerre, resteront unies dans la paix. Rien ne les séparera. Le refroidissement de leur amitié serait une catastrophe pour la civilisation latine et pour l'humanité. La France, fidèle à ses engagements, à ses sympathies et à ses traditions, gardera les mains jointes aux mains de l'Italie.

1er mai (jeu.). — Le président du comité de vérification des pouvoirs de la Conférence interalliée, M. Jules Cambon, et les représentants de ce comité : M. White, pour les Etats-Unis ; lord Hardinger, pour la Grande-Bretagne, et M. Matsui, pour le Japon, ont reçu au Trianon-Palace, à Versailles, le comte de Brockdorff-Rantzau et les plénipotentiaires allemands. Ceux-ci ont présenté leurs pouvoirs à M. Cambon qui leur a remis en échange les pouvoirs établis par les puissances alliées et associées.

Avant la remise des pouvoirs M. Jules Cambon, s'adressant à M. de Brockdorff-Rantzau, lui a dit :

Monsieur le comte, je vous ai prié de venir ici pour me remettre les pouvoirs de votre délégation, et préparer les négociations, qui, je l'espère, aboutiront à la paix.

Le ministre allemand s'est incliné sans répondre.

— Les bolchevistes évacuent Petrograd. Leurs troupes sont battues sur plusieurs points, et reculent sous la pression de l'armée Koltchak sur le front de l'Oural.

— En Hongrie, les troupes rouges se replient devant les Roumains qui ont pris Tockay.

— La journée du 1er Mai, journée de repos obligatoire sans distractions, s'est déroulée en France dans un calme à peu près absolu. A Paris, quelques bagarres se sont produites rue Royale, aux environs de l'Opéra, boulevard Magenta, place de la République, etc. On compte 1 tué, et un certain nombre de blessés parmi lesquels beaucoup d'agents de police.

2 mai (ven.). — Le Conseil des Trois a sanctionné les clauses du traité de paix qui enregistreront le désintéressement de l'Allemagne dans les affaires de Russie et d'Autriche. Les stipulations de ces clauses paraissent devoir exclure le rattachement de l'Autriche allemande à l'empire républicain.

L'Allemagne conservera la souveraineté du canal de Kiel et de son territoire. Mais une administration, analogue à celle qui régit le canal de Suez, fonctionnera sous l'égide de la Société des nations.

Il a été décidé que le texte des préliminaires de paix serait remis aux plénipotentiaires allemands le 6 ou le 7 mai.

— Les troupes prussiennes ont pénétré dans Munich, et n'ont pu se rendre maîtresses de la ville qu'après de nombreux combats de rues avec la garde rouge.

— Les Polonais se sont emparés de Pinsk, et prennent des mesures de répression contre les bolchevistes qui ont pu rester dans la ville.

— En Hongrie, l'avance des troupes roumaines continue avec grand succès ; elles sont accueillies avec enthousiasme par les populations. La situation de la république des soviets hongrois paraît désespérée.

3 mai (sam.). — Le Conseil des Trois s'est surtout occupé de l'Italie, qui sera sans doute invitée par les trois puissances associées, et dans les termes les plus amicaux, à

Les Neuf Principes de la Charte Internationale du Travail

adoptée par la Conférence de la Paix le 11 avril 1919

1° Ni en droit ni en fait le travail d'un être humain ne doit être assimilé à une marchandise ou à un article de commerce ;

2° Le droit d'association et de coalition est garanti aux employeurs et aux travailleurs pour toutes fins non contraires aux lois ;

3° Aucun enfant ne sera admis au travail dans l'industrie ou le commerce avant l'âge de quatorze ans, de manière à sauvegarder le développement de ses forces et de son instruction.

Entre quatorze et dix-huit ans, les jeunes garçons et les jeunes filles ne pourront être employés qu'à un travail compatible avec leur développement physique, et sous la condition que leur instruction professionnelle ou générale continue à être assurée ;

4° Tout travailleur a droit à un salaire lui assurant un niveau de vie convenable en rapport avec la civilisation de son temps et de son pays ;

5° Salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail égal en quantité et en qualité ;

6° Pour tous les travailleurs, repos hebdomadaire comprenant le dimanche ; en cas d'impossibilité, repos équivalent ;

7° Limitation des heures de travail dans l'industrie sur la base de huit heures par jour, ou de quarante-huit heures par semaine, sauf exception pour les pays dans lesquels les conditions climatiques, le développement rudimentaire de l'organisation industrielle, ou d'autres circonstances spéciales, déterminent une différence notable dans le rendement du travail.

Pour ces pays, la Conférence internationale du Travail indiquera les bases à adopter, lesquelles devront être approximativement équivalentes à celles mentionnées ci-dessus ;

8° Les travailleurs étrangers légalement admis dans un pays, et leur famille, auront droit, pour tout ce qui concerne leur condition de travailleurs et les assurances sociales, au même traitement que les nationaux des pays dans lesquels ils résident ;

9° Tous les Etats devront organiser un service d'inspection du travail, pour assurer l'application des lois et règlements relatifs à la protection des travailleurs : ce service devra comprendre des femmes.

rentrer dans le giron de la Conférence. On espère que la France et l'Angleterre sauront simultanément faire admettre par le président Wilson que l'exécution du traité de Londres, selon l'interprétation de la lettre Balfour, s'impose comme un minimum.

Les journaux italiens commentent chaleureusement le Message du président Poincaré, et font remarquer que « l'Italie, qui est liée à la France par les liens du sang, de la culture, de la civilisation, et qui a toujours conservé dans son cœur une place spéciale à la glorieuse nation française, espère que celle-ci n'oubliera pas sa jeune sœur latine dans un moment aussi grave ».

— Troupes prussiennes et troupes rouges se battent encore dans les rues de Munich.

— Les bolchevistes sont vaincus sur le front d'Arkhangel. La fin de l'hiver rendant les fleuves navigables, les canonnières des Alliés vont commencer leur service.

— En Hongrie, Bela Kun capitule et accepte les conditions imposées par les Alliés, qui exigent la remise immédiate de toutes les armes et des munitions, ainsi que l'occupation de Budapest par leurs troupes.

— En Espagne, le président du conseil M. Maura est allé voir le roi Alphonse XIII, à la suite de diverses échauffourées qui s'étaient produites à Madrid, et il a obtenu du souverain le décret de dissolution des Cortès.

4 mai (dim.). — Les membres du gouvernement, ministres et sous-secrétaires d'Etat, tiennent un conseil exceptionnel, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, pour prendre connaissance du texte du traité de paix.

La commission de vérification des pouvoirs siège au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Jules Cambon. Elle examine si, aux termes de la nouvelle Constitution allemande, M. de Brockdorff-Rantzau et les autres plénipotentiaires ont bien qualité pour parler au nom de tous les Etats allemands.

— Ce n'est qu'après une lutte extrêmement vive, que les troupes gouvernementales se sont presque entièrement rendues maîtresses de Munich.

5 mai (lun.). — La séance au cours de laquelle le traité des préliminaires de paix sera remis à la délégation allemande aura lieu après-demain mercredi 7 mai, à 3 heures de l'après-midi, au Trianon-Palace, à Versailles. N'y seront admis que les plénipotentiaires des Etats-Unis d'Amérique, de l'Empire britannique, des Dominions, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Belgique, du Brésil, de la Grèce, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Serbie, de la République tchéco-slovaque, auxquels seront adjoints des secrétaires à raison de 1 par puissance. Il a été également décidé que les représentants de la presse seraient admis au nombre de 30 au total pour les grandes puissances et Dominions, et de 10 pour les puissances à intérêt particulier.

La délégation allemande sera représentée par 6 plénipotentiaires, accompagnés de secrétaires et de 5 correspondants de journaux.

— MM. Orlando, Sonnino et toute la délégation italienne quittent Rome pour rentrer à Paris.

— L'armée polonaise remporte une victoire près de Leopol (Lemberg), et refoule les Ukraniens qui subissent des pertes sanglantes.

— Les Roumains approchent de Budapest.

— Les troupes de l'amiral Koltchak continuent d'avancer dans la direction d'Orenbourg, repoussant les bolchevistes qui éprouvent de grandes pertes.

6 mai (mar.). — Les vingt-sept puissances (y compris les Dominions britanniques) qui, officiellement, n'avaient pas connaissance de la teneur des Préliminaires de paix, ont été convoquées en séance plénière et secrète, pour entendre la lecture d'un résumé du traité préparé par les cinq grandes puissances.

Au cas où les délégués allemands refuseraient de signer les préliminaires de paix, un blocus économique de l'Allemagne serait appliqué.

Le texte du résumé du traité ne sera connu du public que demain soir, après que les « conditions de la paix » auront été remises aux plénipotentiaires allemands, à Versailles.

En même temps, on annonce l'engagement officiel pris entre les trois grandes puissances : France, Angleterre et Etats-Unis, portant garanties supplémentaires pour la sécurité de la France et le respect du Traité.

7 mai (mer.). — Cet après-midi, à 3 heures, a eu lieu à Versailles la remise du projet de traité de paix aux plénipotentiaires allemands, dans la grande salle du Trianon-Palace. La cérémonie, à laquelle assistaient soixante-quatre délégués des puissances alliées et associées, a été très simple et très brève.

A l'entrée de la salle, au moment où l'huissier des Affaires étrangères annonce : « *Messieurs les plénipotentiaires allemands !* », les six plénipotentiaires allemands s'inclinent, et, guidés par les huissiers, vont s'asseoir aux places qui leur sont réservées.

M. Clemenceau déclare : « *La séance est ouverte* ». Debout, il prononce l'allocution suivante :

Messieurs les plénipotentiaires allemands,

Ce n'est ni le temps ni le lieu de prononcer des paroles superflues. Vous avez devant vous les plénipotentiaires des pays qui se sont unis pour supporter la guerre la plus dure, qui leur a été imposée cruellement. L'heure est venue des lourds règlements de comptes. Vous nous avez demandé la paix; nous sommes à votre disposition. Vous allez recevoir le livre qui contient nos conditions de paix; vous aurez toute facilité pour les examiner à loisir. Mais cette deuxième paix de Versailles a été trop chèrement achetée, pour que nous n'ayons pas le droit d'exiger par tous les moyens en notre pouvoir les légitimes satisfactions qui nous sont dues.

L'interprète Mantoux a traduit ce discours en anglais, et un deuxième officier français l'a traduit en allemand.

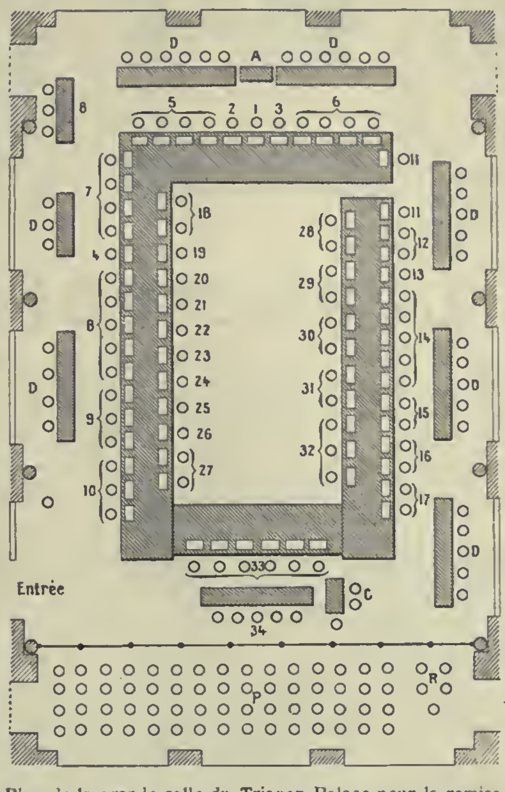
M. Clemenceau a ensuite repris la parole, pour faire connaître aux délégués allemands la procédure qui sera suivie par la Conférence. Il leur indique qu'il n'y aura pas de discussion verbale, et que leurs observations doivent être présentées par écrit. Il informe les plénipotentiaires qu'ils ont un délai de quinze jours pour remettre, en français et en anglais, leurs observations écrites sur l'ensemble du traité, dont il énumère les titres :

I. Société des Nations. — II. Frontières de l'Allemagne. — III. Clauses politiques européennes. — IV. Droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne. — V. Clauses militaires, navales et aériennes. — VI. Prisonniers de guerre. — VII. Responsabilités de la guerre, et sanctions. — VIII. Réparations. — IX. Clauses financières. — X. Clauses économiques. — XI. Navigation aérienne. — XII. Ports, voies d'eau et voies diverses ferrées. — XIII. Travail. — XIV. Garanties. — XV. Clauses diverses.

La plupart de ces parties sont divisées en sections et paragraphes.

L'interprète répète en allemand le règlement de la discussion, puis M. Clemenceau se levant déclare : « *La parole est à M. le comte de Brockdorff-Rantzau* ».

M. de Brockdorff-Rantzau, restant assis, répond alors en



Plan de la grande salle du Trianon-Palace pour la remise des conditions de paix aux plénipotentiaires allemands.

1. M. Clemenceau; 2. M. Wilson; 3. M. Lloyd George; 4. Maréchal Foch; 5. Etats-Unis; 6. Grande-Bretagne; 7. France; 8. Italie; 9. Belgique; 10. Brésil; 11. Canada; 12. Australie; 13. Nouvelle-Zélande; 14. Japon; 15. Grèce; 16. Roumanie; 17. Tchéco-Slovaques; 18. Siam; 19. Panama; 20. Nicaragua; 21. Libéria; 22. Honduras; 23. Hedjaz; 24. Haïti; 25. Guatémala; 26. Cuba; 27. Chine; 28. Afrique du Sud; 29. Indes; 30. Pologne; 31. Portugal; 32. Serbie; 33. Délégation allemande; 34. Commissaires allemands. — A. Interprètes; B. Sténographes; D. Secrétaires; C. Interprètes et secrétaires allemands; P. Presse alliée; R. Presse allemande.

allemand par la lecture d'un long historique, qui peut se résumer par les trois points suivants :

1° Nous savons que vous avez pour nous de la haine, et que vous voulez nous imposer une paix inspirée par la haine;

2° Dans la guerre, chacun a eu ses responsabilités, y compris la Russie, la France et la Belgique;

3° Nous faisons appel à la justice, et vous faisons observer que le Monde a besoin de la démocratie allemande pour réaliser les réformes nécessaires.

Il conclut par ces mots :

Le peuple allemand est intérieurement prêt à accepter son lourd destin, si l'on ne touche pas aux bases promises de la paix. Une paix qui ne peut pas être défendue au nom du droit devant le Monde ferait naître toujours de nouvelles résistances contre elle; personne ne pourrait garantir son exécution.

Nous allons examiner le document que vous nous avez remis, avec bonne volonté et avec l'espoir que tous pourront souscrire au résultat final de notre entrevue.

Le document a été traduit, phrase par phrase, d'abord en français par un interprète allemand, et ensuite en anglais par un autre interprète allemand.

M. Clemenceau demande alors : « *Il n'y a pas d'autres observations ?* » Et sur la réponse : « *Pas de notre côté* », faite par M. de Brockdorff-Rantzau, il déclare : « *La séance est levée* ».

Les plénipotentiaires allemands sont reconduits, avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Cette séance historique a pris fin exactement à 4 heures. Elle consacre la défaite de l'Allemagne, en dépit des arguments de son représentant.

8 mai (jeu.). — Les conditions de paix imposées à l'Allemagne font naturellement le sujet de toutes les conversations en France et à l'étranger. L'impression générale, chez les Alliés, est que, dans leur ensemble, elles sont satisfaisantes; il y a quelques mécontents, mais c'est l'infime minorité. En revanche, on exprime assez couramment la crainte que les Alliés ne soient pas, par la suite, suffisamment énergiques, et permettent aux Allemands de se soustraire aux conditions, sévères mais justes, qui leur sont imposées.

Le Conseil des Quatre, reconstitué par suite du retour de M. Orlando, s'occupe du statut de l'ancienne Autriche-Hongrie, des frontières futures de l'Autriche, de la Hongrie et des nouveaux Etats, ainsi que de la délimitation de la région de l'Adriatique.

9 mai (ven.). — L'examen du traité de paix a produit à Berlin une grande impression; mais l'attitude des milieux officiels et officieux allemands ne se dessine pas encore très clairement. Plusieurs manifestations gouvernementales ont eu lieu : le discours de Scheidemann à la commission de la paix; l'appel d'Ebert au peuple germanique; la harangue de von Hindenburg annonçant la revanche, etc. Les dirigeants de l'Allemagne dénoncent la paix, telle qu'elle a été précisée par les Préliminaires, comme attentatoire à la liberté et à la vie de leur pays, mais ils ne disent pas qu'ils ne signeront pas. Pour le moment, ils protestent.

Il semble que le cabinet de Berlin s'ingénie surtout à obtenir que la procédure orale soit substituée à la procédure des communications écrites, qui a été exigée par les Alliés. Il y verrait le moyen de prolonger les débats, et sans doute de tirer parti de certains ajournements.

— Les troupes roumaines qui s'étaient arrêtées sur la rive droite de la Theiss, à la suite d'une demande d'armistice adressée aux Alliés par le gouvernement bolchevik hongrois, présidé par Bela Kun, ont reçu l'ordre de continuer leur marche sur Budapest.

— L'armée sibérienne de l'amiral Koltchak progresse chaque jour, avec une vitesse moyenne de 12 kilomètres. De nombreux bolchevistes capitulent ou désertent.

10 mai (sam.). — Le comte de Brockdorff-Rantzau, président de la délégation allemande, a fait parvenir au président de la Conférence de la paix deux communications. L'une constitue une protestation contre l'esprit général des Préliminaires, qu'elle déclare inacceptables et irréalisables. L'autre prétend relever une contradiction entre ce fait que le statut de la Ligue des nations est inclus dans le traité, et cet autre fait que l'Allemagne n'est pas invitée à adhérer à ce pacte.

M. Clemenceau a riposté sans délai, au nom des Puissances associées et alliées, à ce double message. Il a fait observer, d'un côté, au chef de la délégation allemande, que les conditions de fond formulées dans les Préliminaires ne pouvaient être modifiées, et que seules les modalités pratiques seraient discutées. Il a répondu, d'un autre côté, que la contradiction signalée par M. de Brockdorff-Rantzau n'existait point, et que le texte du traité était assez explicite en lui-même.

Cette première joute sera probablement suivie d'autres.

— L'arrivée de la délégation autrichienne à Saint-Germain-en-Laye est annoncée pour mercredi prochain. Elle sera composée d'une cinquantaine de personnes.

— Une mission abyssine, envoyée par l'impératrice Ouezaro Zaoditou et le prince héritier le ras Tafari Makonen, est arrivée à Paris pour féliciter la France de sa victoire au bout de quatre années d'épreuves et d'exploits.

11 mai (dim.). — La délégation allemande de Versailles et le gouvernement allemand travaillent à la rédaction d'un contre-projet de paix, qui sera présenté incessamment aux Alliés : un échange de vues ininterrompu a lieu avec Berlin à ce sujet. Toutefois, comme tous les membres de la délégation restent à Versailles, on admet que ce contre-projet sera rédigé par le comte de Brockdorff-Rantzau, d'après les instructions télégraphiques de Berlin.

M. de Brockdorff-Rantzau a transmis deux nouvelles notes adressées à M. Clemenceau, président de la Conférence. La première traite de la législation internationale du travail; la deuxième s'occupe du rapatriement des prisonniers, et demande qu'ils soient munis par les Alliés de tout l'habillement qui leur est nécessaire, l'Allemagne étant incapable d'y pourvoir à leur arrivée.

— La presse américaine publie le télégramme suivant, adressé par le président Wilson au secrétaire général de la présidence, à Washington :

Il n'y a heureusement ni mystère ni secret dans la promesse que j'ai faite au gouvernement. J'ai promis de proposer au Sénat, sous réserve de l'approbation de la Ligue des nations, une clause supplémentaire par où nous conviendrons de prêter immédiatement assistance à la France dans le cas d'une attaque sans provocation par l'Allemagne, ne faisant ainsi que hâter l'action à laquelle nous serions tenus par le pacte de la Ligue des nations.

12 mai (lun.). — L'Assemblée nationale allemande tient séance à Berlin sous la présidence de M. Fehrenbach. Dans un long discours, le ministre-président Scheidemann proteste contre le traité de paix imposé par les Alliés, et déclare que l'opinion du gouvernement d'empire est que ce traité est inacceptable.

La délégation allemande poursuit ses travaux à Versailles et prépare, dans le secret, la rédaction d'un contre-projet qui, selon la presse germanique, sera remis à M. Clemenceau exactement le 20 mai.

L'état-major interallié continue de siéger en permanence au Trianon-Palace, à Versailles, et se tient prêt à toute éventualité. Si les Allemands n'acceptaient pas les conditions de paix, ce qui est peu probable, toutes les dispositions militaires sont prises pour permettre aux armées alliées d'avancer comme elles eussent fait si les conditions d'armistice n'avait pas été acceptées.

Les troupes de l'amiral Koltchak ont remporté une grande victoire à l'ouest d'Oufa. Elles ont fait plus de 40.000 prisonniers, et se sont emparées d'un butin considérable, comprenant des canons, des munitions, des locomotives, des wagons, des trains blindés, et une centaine de petits vapeurs.

13 mai (mar.). — Après Scheidemann, les leaders des partis ont pris la parole, à l'Assemblée nationale de Berlin, pour protester contre le traité. Tous veulent la paix « indispensable pour vivre », disent-ils, mais aucun ne se soucie de prendre le pouvoir pour arriver à sa conclusion formelle.

A Versailles, M. de Brockdorff-Rantzau rédige toujours des notes, et déclare que « l'Allemagne nouvelle doit donner des preuves de ses sentiments nouveaux ».

14 mai (mer.). — Les plénipotentiaires autrichiens arrivent à Saint-Germain-en-Laye. Ils sont reçus par le préfet de Seine-et-Oise M. Chaleil, et la mission militaire française. Aux quelques paroles que lui adresse le préfet, le chancelier Renner, chef de la délégation, répond :

Messieurs, je regrette que je ne puisse pas m'exprimer en français.

Puis, continuant en allemand, il dit :

Messieurs, je vous remercie de votre accueil amical. C'est la première fois que je viens en France, et j'espère que je m'acquitterai de ma tâche avec un cœur aussi joyeux que celui que j'apporte chez vous.

Toute la délégation monte ensuite en automobiles, pour se rendre aux villas qui lui ont été préparées.



« C'est votre fils?... Comme il a grandi !
— N'est-ce pas, Monsieur le député Il pousse comme des impôts ! »



« On ne dit pas avec quelles plumes on signera la paix : plume d'aigle, plume de paon, plume d'oie...
— Ce sera avec les plumes de l'Allemagne. »



« Vous n'entendez pas crier le petit? Il a soif!
— Pardon! Je suis pour les huit heures de travail, moi; elles sont passées : il attendra jusqu'à demain matin. »



« C'est-il vrai, mon député, qu'on a canonisé Jeanne d'Arc parce qu'elle a sauvé la France?
— Oui, oui...
— Eh bien, et Clemenceau? Vous feriez-t-y pas bien de faire quelque chose pour lui? »



BASSIN DE LA SARRE (CÔTÉ BOCHE).

« Au travail!
— Qu'est-ce qu'il faut faire?
— Dès aujourd'hui préparer le plébiscite en notre faveur, pour dans quinze ans. »

(Henriot, *La Liberté*.)

PETITE CORRESPONDANCE

Errata. — Sur le feuillet de réclame ci-joint, nos lecteurs trouveront les portraits des Drs Joseph GRASSET et Raphaël BLANCHARD, destinés à remplacer les effigies données par erreur aux pages 586 (fascicule 140) et 740 (fascicule 146). Il suffira de découper ces portraits et de les coller aux places indiquées, en les superposant exactement aux figures erronées.

R. B., *Paris*. — Voltaire a dit : « Rien n'est plus difficile que de terminer heureusement une scène de politique ».

S. A., *Troyes*. — La *maladie de Barlow* n'est autre que le *scorbut infantile*.

A. B., *285 R. A. L.* — Nous ne connaissons pas d'ouvrage spécial sur la question. On admet généralement que la Lune n'a pas d'influence directe sur la végétation.

D. I., *Montpellier*. — L'horloge centrale régulatrice des cadrans horaires pneumatiques de Paris se trouve rue Sainte-Anne.

E. N., *Quimper*. — C'est le général Bonaparte, en 1798, pendant la campagne d'Égypte, qui, pour la première fois, introduisit le café dans l'alimentation des troupes.

R. C., *Rouen*. — La leçon serait peut-être bien sévère. N'oublions pas
... que tout mortel a besoin d'indulgence.

N. B., *Saint-Malo*. — Le mot *bassoir* est un terme d'architecture usité en Auvergne. Il désigne la pierre d'appui d'une fenêtre.

V. N., *Nîmes*. — On estime que les charbonnages allemands des vallées de la Ruhr et de la Lippe renferment plus de 50 milliards de tonnes.

V. O., *Rennes*. — Non, mais c'est le bon sens qui consiste à n'apercevoir les objets que dans la proportion exacte qu'ils ont avec notre nature ou avec notre condition.

F. D., *Barcelone*. — Les graines de cotonnier sont vénéneuses pour les rats, parce qu'elles renferment environ 0,6 p. 100 d'une substance très vénéneuse, qu'on appelle le *gossypol*.

C. R., *Paris*. — Il en a toujours été ainsi. Consultez l'histoire : à toutes les époques vous trouverez de nombreux exemples.

Les vertus ne font pas tant d'amis que les vices
Pour le moindre salaire on trouve des complices.

J. S., *Mulhouse*. — Votre géographe se trompe. Le plus grand lac de France est celui de Grandlieu, près de Nantes; il a une superficie de 70 kilomètres carrés. Celui du Bourget n'en a que 45, et celui d'Annecy 28 seulement.

H. F., *Nancy*. — L'ouvrage de Berthollet sur le *Blanchiment des toiles et des fils avec l'acide muriatique oxygéné* fut couronné en 1793, dans une séance publique du Lycée des arts, et Berthollet fut reçu membre de cette société qui, à cette époque où les académies n'existaient pas, devint l'asile des savants et fut le noyau de l'Institut.

A. E., *Orléans*. — L'eau de mer contient de l'or et de l'argent. On estime à 0 gr., 13 d'argent et 0 gr., 065 d'or le poids de ces métaux contenus dans une tonne d'eau de mer.

B. G., *Lyon*. — On s'est occupé à l'Institut Pasteur de la destruction des parasites (des *totos*, comme disaient les Poilus), qui incommodaient nos soldats dans les tranchées. On a fabriqué des centaines de mille petits tubes renfermant un mélange de naphtaline et vaseline avec de l'essence de menthe, de verveine et d'eucalyptus.

G. P., *Nevers*. — Non, le quatrain est de Saint-Evremond qui l'adressa à Ninon de Lenclos dont il était un des adorateurs. Le voici exactement :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

O. M., *Bruxelles*. — On a souvent de grandes portées à réaliser lorsqu'un conducteur électrique aérien doit franchir un fleuve. La plus grande qui existe actuellement paraît être celle qui traverse le fleuve Saint-Laurent, près de Three Rivers (Canada). Sa longueur est d'environ 1.500 mètres; les tours de support de chaque côté du fleuve ont une hauteur de 106 mètres.

J. P., *Saint-Germain*. — Une des salles réputées les meilleures pour l'acoustique est le Tabernacle des Mormons à Salt Lake City (Ville-du-Grand-Lac-Salé), aux Etats-Unis. La voûte a la forme d'un ellipsoïde de révolution; elle a 83 mètres de long, 50 mètres de large et 27 mètres de haut. Elle peut contenir 7.500 personnes. La chute d'une épingle sur la table du conférencier est entendue distinctement par tous les auditeurs, et pourtant la résonnance n'est pas excessive, car l'audition de la parole est très nette.

M. A., *Limoges*. — L'air liquide, dont la température est de — 190° centigrades, peut parfaitement se conserver pendant plusieurs jours dans des vases ouverts à l'air ambiant; ces vases sont en verre, et possèdent une double paroi; entre ces parois on a fait le vide pour éviter les courants de convexion; de plus, la surface interne de la paroi intérieure et la surface externe de la paroi extérieure sont argentées, de façon à ne pas posséder de pouvoir absorbant. La chaleur ne peut parvenir au liquide que par le rayonnement dans le col du vase et par la conduction du verre.

V. F., *Bordeaux*. — Pendant son très court séjour à l'île de Saint-Domingue, Christophe Colomb, prévoyant une forte tempête, conseilla au gouverneur espagnol don Nicolas Ovando de retarder le départ de dix-huit vaisseaux sur le point de faire voile pour l'Espagne. On rejeta avec mépris son avis, et tous les vaisseaux furent brisés, à l'exception de deux ou trois. Dans ce grand naufrage périrent Bobadilla, Roldan et les autres ennemis de Colomb, avec les richesses immenses qu'ils transportaient dans leur pays.

C. J., *Paris*. — Lors de l'inauguration de la statue de Napoléon Ier sur la place Vendôme, en 1833, le maréchal Lobau imagina ce moyen aussi extraordinaire que facile pour dissiper une émeute; il fit venir les pompes à incendie et lança sur la foule insurgée des colonnes d'eau qui la dispersèrent en un instant, sans violence et surtout sans effusion de sang. Cette idée fort simple et qui couvrit de ridicule les meneurs de l'émeute, donna lieu à beaucoup de plaisanteries, mais on ne put assurément qu'en louer l'humanité et la modération du maréchal.

D. T., *Alençon*. — La conservation des pommes de terre a présenté, en effet, une importance exceptionnelle. Il s'est agi de prévenir à la fois la décomposition et la germination des tubercules. Pour éviter la décomposition, il fallait que les tubercules emmagasinés fussent intacts et sains, bien ressuyés; et qu'au lieu de les abandonner en tas — et à *fortiori* en sacs — on les étalât sur de la paille sèche, des claies ou des branchages, dans un local sec, aéré, à température assez basse, mais à l'abri des gelées. Pour éviter la germination, il suffit de détruire radicalement les yeux, soit en enlevant ceux-ci un à un avec la pointe d'un couteau, soit en traitant les pommes de terre par trempage dans une solution aqueuse d'acide sulfurique à 1-2 p. 100.

M. C., *Angers*. — Ce que l'on appelle *problème de la barre*, en physique, est l'étude de la loi qui lie les températures des différents points d'une barre métallique dont l'une des extrémités est portée à une température constante, supérieure à la température ambiante. On constate qu'aux différents points de la barre dont les distances à la source chaude croissent en progression arithmétique, les températures décroissent en progression géométrique; c'est pourquoi on dit quelquefois que la distribution des températures sur la barre est logarithmique. Le « problème de la barre » diffère, comme on le voit, du *problème du mur* (v. CONDUCTIBILITÉ au *Nouveau Larousse illust.*) que l'on étudie également en physique dans la théorie de la conductibilité de la chaleur.

M. R., *Levallois-Perret*. — Il n'est pas surprenant que vous n'ayez point trouvé le mot *manivole*, qui n'existe pas. Dans la célèbre et très belle lettre de Gargantua à Pantagruel (L. II, ch. VIII), nous lisons en effet : « Mais, parce que, selon le sage Salomon, sapience n'entre point en l'âme malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te convient servir, aimer et craindre Dieu, etc. ». *Malivole* est une forme ancienne de *malevole* (lat. *malevolus* ou *malivolus*), qui signifie malveillant, animé de mauvaises intentions. A cette occasion remarquez, dans la phrase rappelée ci-dessus, l'expression « Science sans conscience » que l'on cite souvent sans dire, ou sans savoir, qu'elle est de Rabelais.

L. F., *Avignon*. — Il faut dire aussi que le moment était propice pour la propagation et la popularité de la doctrine de Jean Hus. Un schisme profond divisait l'Eglise; Grégoire XII à Rome, Benoît XIII à Avignon, se disputaient, en se lançant réciproquement les foudres de l'excommunication, l'obéissance des fidèles. Convoqué pour mettre fin à ces désordres, le concile de Pise déposait les deux rivaux et nommait à leur place Pierre de Candie, cardinal de Milan, intronisé sous le nom d'Alexandre V. Grégoire et Benoît protestèrent, convoquant un autre concile, l'un à Civitat de Frioul et l'autre à Perpignan, et, par le remède qui devait le guérir, le schisme se trouva ainsi aggravé au lieu d'être extirpé. Ces circonstances malheureuses favorisaient singulièrement les attaques de Jean Hus; et, s'il faut en croire les auteurs les moins suspects de partialité pour lui, il possédait les qualités les plus propres à faire illusion à la multitude.

C. J., *Alger*. — L'importance relative des différentes lettres de notre alphabet, c'est-à-dire leur coefficient de fréquence dans la formation des mots est assez facile à déterminer. A l'examen d'une casse de typographe, on voit que la lettre *e* possède la plus grande place. C'est elle, en effet, qui est le plus souvent employée. Après le cassetin de la lettre *e* se vident, et à peu près à la même allure, ceux des lettres *s, i, r, a, o, t*. Mais, pour mieux indiquer l'importance comparative de cet emploi, disons que la fréquence des lettres *v, b, f, g, h, q* pouvant être représentée par *1*, il faudra donner 9 à la lettre *e*; 5,5 à la lettre *s*; 5 au groupe *i, r, a, o, t*; 4,5 au groupe *l, u, n*; 3 à la lettre *d*; 2,5 à *c* et *m*; 2 à *p*; enfin, une fraction seulement d'unité à *j* (0,6), *x* (0,5), *y* et *z* (0,4), *k* (0,2), *w* (0,1). Ainsi la lettre e revient 90 fois plus souvent que le *w*.

P. D., *Nice*. — Le jour solaire vrai, c'est-à-dire l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages supérieurs consécutifs du Soleil au méridien n'a pas une durée constante et ne varie pas d'une façon uniforme, parce que le mouvement apparent du Soleil en longitude n'est pas uniforme et que le plan de l'écliptique est incliné sur celui de l'équateur; c'est pourquoi on règle le temps d'après un Soleil fictif qui tournerait autour de la Terre avec une vitesse constante et qui coïnciderait avec le Soleil vrai au moment du périgée et à celui de l'apogée, et l'on appelle *équation du temps* (V. *Nouv. Lar.*, t. IV) la différence entre le temps moyen et le temps vrai; c'est une quantité périodique qui passe du positif au négatif, c'est pourquoi la durée du jour paraît quelquefois plus longue le matin que le soir ou inversement, apparences qui n'existeraient pas si l'on employait le temps vrai.

La différence des heures de même nom à un même instant en deux lieux différents est toujours égale et de signe contraire (à 24 h. près) à la différence de leurs longitudes exprimée en temps et comptée positivement vers l'Ouest, négativement vers l'Est.

M. M., *Ecouen*. — La Vénus de Milo fut découverte dans la petite île de ce nom (l'ancienne Mélos) vers la fin de février 1820, par un paysan, nommé Yorgos. En déracinant un arbre, dans un champ situé au-dessous de l'enceinte de l'ancienne ville, au sommet d'une colline qui s'élève à l'entrée de la rade, il mit à jour l'entrée d'une grotte, et y trouva des fragments de statues, entre autres un buste de Vénus qu'il transporta dans son étable. L'agent consulaire de France, nommé Brest, s'empressa d'adresser un rapport sur cette découverte à M. de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople. Sur ces entrefaites, Dumont d'Urville, alors lieutenant de vaisseau, fit une esquisse du buste, qu'il remit au vicomte de Marcellus, secrétaire d'ambassade à Constantinople. M. de Rivière autorisa M. de Marcellus à aller à Milo traiter de l'achat de la statue. Il n'était que temps. Déjà la Vénus était acquise par le caloyer Oikonomos, qui se proposait de l'offrir au drogman de l'Arsenal, Nicolaki Morusi. Marcellus proposa un tiers de plus, soit 6.000 francs, se rendit maître de la statue qui fut transportée, en deux tronçons et trois fragments, sur l'*Estafette* (25 mai 1820), de là sur la gabare *la Lionne*, à Smyrne (10 octobre) et, après diverses pérégrinations, arriva, en février 1821, à Paris, où le roi Louis XVIII la fit mettre au Louvre.

J. L., *Tunis*. — Il a été question, en effet, de percer un tunnel sous le canal de Suez, pour relier les voies ferrées de la presqu'île du Sinaï à celle de la vallée du Nil. Ce projet est abandonné, pour l'instant, à cause des difficultés que présentait sa réalisation pendant la guerre. En attendant des circonstances plus favorables, on a construit un pont provisoire près de Kantara; le chemin de fer est à voie unique, et le pont a une longueur de 140 mètres.

F. V., *Paris*. — Nous avons parlé des *cochères* et des *chauffeuses*, mais nous n'avons pas à juger le talent dont elles font preuve dans leur profession. Cela regarde le préfet de police, qui décerne les permis de conduire. Veuillez lui adresser votre requête, et, si vous voulez bien nous permettre un avis, suggérez-lui donc le conseil que le marquis R.-L. d'Argenson, en pareil cas, donna au roi Louis XV.

Les cabriolets venaient d'être mis à la mode, et le bon ton voulait que toute femme conduisît son véhicule elle-même. Quelle confusion! Les plus jolies mains étaient peut-être les moins habiles, et de jour en jour les accidents devenaient de plus en plus nombreux. Louis XV manda d'Argenson, et le pria de veiller à la sûreté des passants. Le lendemain, une ordonnance royale était rendue, qui interdisait à toute femme de conduire elle-même son cabriolet, à moins qu'elle ne présentât quelques garanties de prudence et de maturité, et qu'elle n'eût, par exemple,... trente ans. Deux jours après, aucun cabriolet ne passait dans la rue conduit par une femme... Pas une ne voulait avouer qu'elle avait trente ans.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



« Alloos, pon ! Foilà que les crêfes te Paris, s'arranchent et readent sur le terrain économique !
— Foui ! cette fois encore c'est raté ! »
(Sim, *Le Petit Bleu*).



ERREUR N'EST PAS COMPTE.

« Vous vous trumpez, monsieur Klotz... Voyez donc en face ! »
(Albert Guillaume, *Le Journal*).



MAUVAISE PLAISANTERIE. — « Ça vient de Versailles...
— Qu'est-ce que c'est !
— Les feuilles de chêne. »
(Sim, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Mai 1919 au 14 Juin 1919

15 mai (jeu.). — Le maréchal Foch visite les têtes de pont du Rhin. Cette tournée d'inspection, faite en ce moment, prend une signification spéciale. La présence du maréchal indique aux Allemands que la France maintient intégralement ses conditions de paix.

Les pourparlers relatifs au problème de l'Adriatique continuent. La solution sera sans doute facilitée par ce fait, que les délégations italienne et yougo-slave se sont abouchées directement, pour élaborer elles-mêmes les bases d'un compromis, initiative qui servira l'arbitrage suprême des Trois.

Le Conseil des Quatre examine les clauses militaires, navales et aériennes qui seront insérées dans les traités imposés d'abord à l'Autriche, ensuite à la Hongrie.

Au château de Saint-Germain on fait des préparatifs pour la cérémonie de la remise des conditions de paix aux délégués autrichiens.

— L'armée russe de l'amiral Koltchak s'est emparée de Samara ; elle refoule les bandes bolchevistes, et avance vers Moscou.

Il se confirme que l'armée finlandaise commandée par le général Mannerheim a dépassé la ville de Bielostroff, et marche sur Petrograd.

16 mai (ven.). — Le Conseil des Cinq a fixé les frontières de la Bulgarie vers la Serbie.

— Des forces alliées ont débarqué à Smyrne. Les forts sont occupés par les troupes françaises ; les Grecs se sont établis dans les principaux quartiers de la ville ; des contingents anglais et italiens occupent certains points des environs ; les Etats-Unis sont représentés par des unités navales. Cette occupation a lieu en application de l'armistice avec la Turquie.

17 mai (sam.). — Le Conseil des Quatre examine la question de l'Asie Mineure. Il ne s'agirait pas d'un partage de la Turquie d'Europe et d'Asie, mais on diviserait en zones d'influences l'empire ottoman, avec attribution aux grandes puissances d'un rôle de conseiller pour chacune d'elles. On préconise aussi le maintien de l'autorité du sultan, dont l'indépendance dans le nord de l'Anatolie serait confiée à la protection de la France.

A Versailles, les Allemands ont fait remettre à un courrier de la Conférence la contre-note qu'ils avaient annoncée au sujet du bassin de la Sarre.

Le comte de Brockdorff-Rantzau est allé conférer à Spa avec les délégués financiers allemands.

— Des émeutes se sont produites à Stettin : le nombre des tués et des blessés serait considérable, et les spartakistes auraient provoqué les désordres. Le gouvernement a dû faire proclamer l'état de siège.

— M. Paderewski, à Paris, a promis au Conseil des Quatre que les Polonais cesseraient leurs offensives ; mais la Diète, sous la direction de deux principaux leaders, qui sont d'anciens membres du Reichstag allemand, a refusé de sanctionner cette promesse, et a donné l'ordre au général Pilsudski de reprendre l'offensive. M. Paderewski a offert sa démission, qui a été refusée par la Diète.

Sur le front de Galicie-Orientale, l'offensive ukranienne continue. Sur le front de Wolhynie, les troupes polonaises ont forcé le Stokhod.

18 mai (dim.). — La fête annuelle que Paris célèbre en l'honneur de Jeanne d'Arc a revêtu, cette année, un caractère particulier de solennité ; le comité national d'organisation, qui groupe toutes les associations patriotiques sans distinction d'opinions, a voulu qu'elle fût la fête de la France, de la victoire et de la paix. Un cortège immense a défilé pendant trois heures devant les diverses statues de Jeanne d'Arc, et devant chacune d'elles a déposé des couronnes, des gerbes de fleurs, etc. La population parisienne tout entière s'est associée à cette émouvante et grandiose manifestation, pour fêter, sous le nom de Jeanne d'Arc, nos soldats de la victoire.

— Le maréchal Foch continue ses visites aux armées d'occupation de la rive gauche du Rhin, visites qui ne sont pas sans rapport avec les négociations de paix et la possibilité de nouvelles mesures militaires destinées à obliger l'Allemagne à exécuter les conditions de paix de Versailles. Son voyage, qui impressionne fortement les populations rhénanes, peut être considéré comme un avertissement donné au gouvernement de Berlin.

19 mai (lun.). — L'échange de pouvoirs entre les délégués de l'Entente et les délégués autrichiens a eu lieu, à 3 h. 15 de l'après-midi, à Saint-Germain, au pavillon Henri-IV, dans la chambre où naquit Louis XIV. La commission alliée de vérification était composée de MM. Jules Cambon (président), pour la France ; Henri Witte, pour les Etats-Unis ; lord Hardinge, pour la Grande-Bretagne ; de Martino, pour l'Italie ; Matsui, pour le Japon. En outre, toutes les puissances alliées étaient représentées par des délégations auxquelles s'étaient joints les officiers des missions militaires de l'Entente.

La cérémonie de la remise des pouvoirs des cinq délégués autrichiens, qui a été un modèle de célérité et de bon ton, a duré exactement deux minutes et demie.

— Le comte de Brockdorff-Rantzau est rentré à Versailles avec les autres délégués allemands qui l'avaient accompagné à Spa.

— Les troupes polonaises remportent de brillants succès sur les Ukraniens. Elles repoussent l'ennemi près de Leopol (Lemberg), l'encerclent à Luck, l'obligent à se rendre et s'emparent de la ville.

20 mai (mar.). — A mesure que s'avance la date fixée à l'Allemagne pour



Juillet. — *Série des Mois*, par Eugène GRASSET (de Malherbe, édit.).

Le 1er juillet 1919, à Paris, le Soleil se lève à 3 h. 52 m. et se couche à 19 h. 56 m. ; la durée du jour est de 16 h. 4 m. Au 31 juillet, le Soleil se lève à 4 h. 22 m. et se couche à 19 h. 31 m. ; la durée du jour est de 15 h. 9 m. Durant le mois de juillet, les jours diminuent donc de 55 m. ; cette diminution est plus sensible le matin que le soir. — Le 23 juillet à 22 h. 45 m., le Soleil quitte le signe de l'Ecrevisse pour entrer dans celui du Lion. — Il y a P. Q. de la Lune le 5 juillet, à 3 h. 17 m. ; P. L. le 13, à 6 h. 2 m. ; D. Q le 20, à 11 h. 3 m. ; N. L. le 27, à 5 h. 22 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er juillet 1919 : Vénus à 15 h. 3 m. 43 s. ; Mars à 10 h. 54 m. 21 s. ; Jupiter à 12 h. 55 m. 45 s. ; Saturne à 15 h. 7 m. 49 s. — Du 27 au 29 juillet, essaim d'étoiles filantes (les *Aquarides*), lentes et longues : le point radiant est voisin de δ Verseau.

Le 14 juillet, Fête nationale. — Au 1er juillet 1919 du calendrier grégorien correspond le 18 juin 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 12 messidor an 127 du calendrier républicain.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la Librairie Larousse, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

signer les préliminaires de paix, la rage des journaux allemands ne fait que s'augmenter. Ils déclarent que l'Entente ne trouvera personne en Allemagne pour signer cette paix. D'autre part, un grand conseil aurait eu lieu à Berlin, au cours duquel M. Ebert, président d'empire, M. Scheidemann, président du conseil, et M. Erzberger ont pris parti contre la signature des conditions de l'Entente, si celles-ci n'étaient pas adoucies. Ils auraient consulté le feld-marschall Hindenburg sur une alliance avec Lenine. L'ancien généralissime allemand leur aurait répondu : « Signer une telle paix ? Je ne le pourrais ! Mais une alliance avec Lenine serait la pire des hontes ! Cela, jamais ! En fait d'offensive, je ne vois guère qu'une offensive morale, contre le traité de paix ! »

— Les succès des armées polonaises en Galicie continuent. Les Ukraniens, en fuite, abandonnent de nombreux prisonniers et un matériel de guerre énorme.

— D'après des nouvelles parvenues à Vienne, les troupes roumaines auraient commencé la traversée de la Theiss.

21 mai (mer.). — Le comte de Brockdorff-Rantzau adresse à M. Clemenceau une lettre dans laquelle il dit que la délégation allemande de la paix a l'intention de faire encore parvenir prochainement aux gouvernements alliés et associés des communications importantes, de nature très compliquée, qui exigent une étude approfondie, et il demande qu'on lui accorde pour cela un délai de quinze jours.

M. Clemenceau répond que, puisque la délégation allemande désire présenter des observations si complexes, et que ses mémoires ne peuvent être prêts dans le délai de quinze jours qui lui a été accordé le 7 courant, les gouvernements alliés et associés consentent à prolonger le délai jusqu'au jeudi 29 courant.

— L'offensive des Finnois et des Esthoniens contre Petrograd a pris tout son développement. Le soviet, décidé à défendre cette ville jusqu'au bout, déclare que si le général Mannerheim et les Esthoniens, avec le concours des Anglais, réussissent à s'en emparer, ils ne trouveront qu'un monceau de décombres.

L'armée de l'amiral Koltchak avance sur la voie ferrée du Volga à Bugulma, et approche de la ville d'Orenbourg malgré la résistance opiniâtre des forces rouges.

Le général Denikine a battu les bolchevistes sur la rivière Manytch et à Lougansk. Sa victoire, très importante, laisse prévoir, à brève échéance, la jonction de ses forces et de celles de l'amiral Koltchak au nord de la mer Caspienne.

22 mai (jeu.). — L'idée maîtresse qui inspire les contre-propositions allemandes est la revendication de l'égalité entre les contractants. L'Allemagne veut négocier la paix, non la subir. En matière financière, elle n'admet pas que la responsabilité encourue par elle soit d'ordre général ; elle prétend la limiter aux dégâts commis en Belgique et dans le nord de la France. En matière territoriale, elle nie toute autorité aux décisions prises par les Alliés, tant que les populations intéressées n'auront pas été appelées à statuer elles-mêmes sur leur sort. Bref, utilisant l'équivoque des principes du président Wilson et le danger de certaines formules trop vagues, les Allemands s'efforcent d'ôter à notre victoire toute valeur pratique : ils réclament une paix de justice fondée sur le libre consentement des parties, et qualifient d'œuvre de violence toute paix qui leur sera imposée. Vainqueurs, ils répétaient avec Bismarck que la force prime le droit ; vaincus, ils déclarent que là où intervient la force le droit disparaît.

Le comte de Brockdorff-Rantzau est parti de nouveau pour Spa, emmenant avec lui les membres de la délégation. Il va conférer avec le gouvernement d'empire. Les responsables de la politique allemande paraissent fort embarrassés. En présence d'un courant, chaque jour plus fort, qui se dessine dans l'opinion publique pour imposer la signature du Traité, ils regrettent d'avoir pris parti trop nettement pour la résistance. En adoptant cette attitude, ils avaient cru flatter l'opinion, et maintenant ils craignent, en y persistant, de l'irriter. De concert avec Brockdorff-Rantzau, ils cherchent le moyen de se ménager une habile retraite et de se rapprocher, par étapes, de la solution à laquelle il leur faudra bientôt se résigner.

M. Clemenceau a répondu d'une façon péremptoire à toutes les notes du comte de Brockdorff-Rantzau. Au sujet des prisonniers, il déclare :

Les Alliés ne peuvent consentir à la libération des prisonniers de guerre et des prisonniers civils qui se sont rendus coupables de crimes ou de délits.

Quant aux suggestions concernant le sort des prisonniers, il demande quel adoucissement nouveau pourrait y être apporté, et il fait remarquer qu'ils ont toujours été traités avec humanité. Il ajoute :

Comme aucune comparaison n'est possible entre le traitement des prisonniers de guerre par le gouvernement allemand d'un côté, et par les puissances alliées et associées de l'autre, aucune réciprocité ne saurait être demandée à cet égard.

Le président de la Conférence dit que l'Entente est prête à rapatrier dans les meilleures conditions possibles les prisonniers et internés, quand elle aura été avisée que les plénipotentiaires de l'empire germanique ont l'intention de signer la paix.

Après avoir répondu point par point à toutes les notes du comte de Brockdorff-Rantzau, M. Clemenceau termine en disant :

Dans l'immense désastre qui s'est abattu sur le Monde, la part que l'Allemagne en était appelée à assumer a été proportionnée par les puissances victorieuses non à ses mérites, mais uniquement à ses forces. Toutes les nations de l'Europe ont subi des pertes ; elles supportent et supporteront longtemps encore des charges presque trop lourdes pour elles. Ces charges et ces pertes leur ont été imposées par l'agression de l'Allemagne. Il est juste que l'Allemagne, cause première de ces calamités, les répare dans la pleine mesure de ses moyens. Ses souffrances résulteront non des conditions de la paix, mais des actes de ceux qui ont provoqué et prolongé la guerre. Les auteurs de la guerre ne sauraient échapper à ses justes conséquences.

23 mai (ven.). — Le Conseil des Quatre continue l'examen des clauses qui seront remises à M. Renner et à ses collègues. Ils statuent sur les obligations militaires qui seront imposées à l'Autriche, et sur les réparations qu'elle doit acquitter.

— Une longue conférence a eu lieu à Spa entre le comte de Brockdorff-Rantzau et les délégués allemands, d'une part, et les ministres venus de Berlin, d'autre part.

— De fortes escadres anglaises croisent sur les côtes finlandaises et ont débarqué des troupes qui, de concert avec les troupes finnoises, ont occupé Yambourg. A Petrograd, les bolchevistes auraient concentré 300.000 hommes pour la défense de la ville.

— Le volcan Stromboli est entré en activité et a vomi des matières incandescentes qui ont provoqué des incendies. En même temps se produisait un raz de marée, qui a duré dix minutes. On signale des victimes ; les blessés sont nombreux. Des secours ont été envoyés de Messine ; l'éruption continue, elle est violente.

24 mai (sam.). — La délégation allemande, ayant à sa tête le comte de Brockdorff-Rantzau, est rentrée à Versailles, retour de Spa.

Devant la cohésion inébranlable des Alliés, le gouvernement allemand paraît se rendre à l'évidence. Au cours d'une conférence de dix heures avec le comte de Brockdorff-Rantzau et ses collègues de Versailles, Scheidemann, Erzberger, Dernburg et le comte Bernstorff ont mis sur pied la réponse d'ensemble de l'Allemagne, qui doit être remise prochainement à M. Clemenceau.

Les Allemands, dit-on, sont disposés à signer le traité de paix que leur imposent les Alliés, sans trop essayer d'obtenir des amendements effectifs au texte du Traité, mais il s'agit, pour eux, de trouver une formule qui puisse faire croire au peuple, dont on a trop longtemps cherché à provoquer l'indignation, qu'on ne signe qu'un traité corrigé et adouci.

— En Russie, la situation des soviets apparaît comme très critique : pressés vers le nord-ouest par les troupes de Mannerheim et de Youdenitch, découverts en Ukraine par la révolte de Grégorieff, inquiétés au sud par les volontaires de Denikine, ils redoutent l'offensive de Koltchak, dont les troupes sont nombreuses et solides, et que tous les gouvernements éclos dans l'ancienne Russie reconnaissent l'un après l'autre comme le plus capable de refaire l'unité contre le bolchevisme.

On annonce que Lenine aurait demandé un armistice à l'amiral Koltchak, demande qui aurait été repoussée par le chef du gouvernement de Omsk.

25 mai (dim.). — Etant donné l'importance des questions financières, le ministre allemand Dernburg est resté à Spa avec des spécialistes, en vue de nouveaux pourparlers et pour rédiger définitivement la réponse allemande, qui serait remise dans trois jours environ.

La question de la signature de la paix provoque toujours dans la presse allemande d'abondants commentaires. Les journaux socialistes majoritaires continuent d'affirmer que la paix actuelle est inacceptable.

Aux nouvelles et diverses notes du comte de Brockdorff-Rantzau, M. Clemenceau a répondu encore d'une façon catégorique, déclarant que :

Le plan, dans ses lignes générales, doit être maintenu : les Puissances alliées et associées ne sont pas disposées à en envisager un autre.

Au sujet du futur régime du bassin de la Sarre, il dit :

L'Allemagne, dans le cas où, au bout de quinze ans, le plébiscite lui serait favorable, pourrait acquitter le payement des mines en fournissant une première hypothèque sur son capital ou ses revenus, de toute manière acceptée par la commission des réparations.

— Le Comité des Quatre a donné un avis favorable à la reconnaissance officielle, simultanée, du gouvernement de l'amiral Koltchak par les puissances alliées et associées. Cette reconnaissance est liée à un certain nombre de garanties et de modalités.

Le but principal de l'amiral est de détruire les armées bolcheviks. Il ne demande pas aux Alliés une aide en hommes, mais en matériel dont il a grand besoin.

26 mai (lun.). — Les délégués autrichiens demandent que les négociations soient menées avec toute la diligence possible, afin d'abréger la période de leur éloignement de Vienne, qu'ils déclarent préjudiciable à la bonne gestion des affaires de l'Autriche. Le Conseil des Quatre, tout en reconnaissant qu'il serait désirable de donner satisfaction dans la mesure du possible à cette demande des délégués, n'a pas cru pouvoir fixer une date certaine pour la remise du projet du traité.

— Le programme du gouvernement allemand est de sauver l'Allemagne en réalisant l'unité d'action à l'intérieur, et en provoquant la discorde dans le camp ennemi. Pour atteindre son but, le gouvernement fait tous ses efforts, employant tour à tour le mensonge, l'intimidation et la calomnie ; tous les moyens lui sont bons. Il soulève contre l'Entente l'opinion allemande tout entière, en lui représentant le Traité comme une absurdité et comme une monstruosité impossible à accepter et à exécuter. Tous les Allemands paraissent convaincus ; mais, tandis que les uns préfèrent accepter, quitte à ne pas tenir plus tard, les autres sont d'avis qu'il vaut mieux repousser le Traité, quoi qu'il arrive.

— Lorsque Bela Kun s'empara du pouvoir à Budapest, les gouvernements alliés et associés établirent le blocus de la Hongrie. Le Conseil suprême économique annonce qu'on a décidé de suspendre ce blocus aussitôt que le régime actuel aura été remplacé par un gouvernement régulier, issu de la volonté du peuple hongrois.

— L'armée sibérienne progresse sur toute la ligne, en dépit du mauvais état des routes. L'armée rouge poursuivie énergiquement se retire en toute hâte dans la direction de la voie ferrée Kazan-Ekaterinenbourg.

— Au Maroc, le chérif Ifrouten conduit, au Tafilelt, une importante attaque contre les troupes françaises sur le front du Randeg. Le poste d'Erioud a riposté avec succès, et a mis en fuite l'ennemi qui a laissé de nombreux cadavres sur le terrain.

— A Java, l'éruption d'un volcan a détruit une trentaine de villages dans les régions de Breugat et de Blitan. Le nombre des victimes est évalué à 15.000 morts.

27 mai (mar.). — Avant de reconnaître le gouvernement de l'amiral Koltchak, le Conseil des Quatre décide de lui faire parvenir une note collective pour le mettre au courant des dispositions de l'Entente à son égard, et lui faire connaître dans quelles conditions pourrait s'opérer la reconnaissance officielle de son pouvoir.

— Les Polonais craignent une attaque brusquée de la part des Allemands, dont les espions fourmillent dans la région de Grodno.

Des détachements anglais et américains ont débarqué à Dantzig pour rétablir l'ordre, au cas où des troubles viendraient à éclater. Une forte escadre anglo-américaine est mouillée devant le port.

Les troupes polonaises se sont emparées de Brody. En Volhynie, elles avancent dans la direction de Chodvow, à l'est de Luck.

— Les opérations autour de Petrograd prennent de l'importance. Un détachement de l'armée du Nord a fait une descente dans le golfe de Koporia et a occupé Koporia, près de Peterhof. Les bolcheviks fortifient fiévreusement Petrograd.

Les Esthoniens ont battu l'armée rouge, lui ont capturé un grand nombre de prisonniers ainsi qu'un butin considérable, et encerclent la ville de Pskow.

L'armée sibérienne de l'amiral Koltchak progresse sans arrêt ; elle bouscule les troupes de réserve rouges, sur la ligne du chemin de fer de Samara, et les poursuit en leur faisant de nombreux prisonniers.

— Les troupes roumaines, ayant reçu l'ordre d'avancer dans le Banat, afin de réaliser les stipulations du traité de 1916, sont entrées à Arad, et elles occupent les territoires réclamés par la Roumanie au nord de la rivière Marös.

28 mai (mer.). — Bien que les contre-propositions allemandes soient imprimées, elles ne seront remises aux Alliés qu'à la fin du délai qui a été imparti à l'Allemagne, et qui expire demain. L'intention des délégués germains est de traîner les choses en longueur. Ils s'attendent au rejet de leurs contre-propositions, et refuseront de signer purement et simplement le projet du Traité, lorsqu'ils seront mis en demeure de le faire. Tout est prévu pour que cette attitude entraîne immédiatement l'application des mesures de coercition arrêtées par les Alliés. Les troupes d'occupation pénétreront en Allemagne. Les Allemands, qui savent parfaitement ce qui doit se passer, se garderont bien de faire une résistance sérieuse : ils estiment que la contrainte se trouvera suffisamment marquée, pour que leur responsabilité soit à l'abri, et déclareront qu'ils sont obligés de signer : la comédie sera jouée.

— En Russie, l'armée esthonienne s'empare de Pskow, de Wolmar, et avance vers Petrograd. Les bolchevistes se livrent à de violentes contre-attaques dans la direction de Riga, et incendient tout dans leur retraite.

Les troupes de l'amiral Koltchak prennent d'assaut Orenbourg, et développent victorieusement leur offensive le long de la rivière de Viatka, à cent milles de Kazan.

L'armée volontaire du général Denikine a infligé une défaite complète aux bolchevistes dans la région de Manytch. Plus de 12.000 prisonniers, 150 mitrailleuses et 30 canons sont restés entre ses mains.

D'Ekaterinodar on signale que des lettres ont été échangées entre le général Denikine et l'amiral Koltchak, dont la communauté de vues est complète, et qui ont convenu d'établir, dès leur jonction, un commandement unique.

29 mai (jeu.). — Les délégués allemands ont remis, cet après-midi, leurs contre-propositions, dont ils avaient déjà fait parvenir une première partie la veille dans la soirée. Ces contre-propositions forment un volume de 180 pages, qu'ils envoient en quatre exemplaires. A ce document, le comte de Brockdorff-Rantzau joint une lettre dans laquelle il s'excuse de n'avoir pu, faute de temps, ajouter au texte allemand une traduction en français et en anglais, mais il avise le président de la Conférence que cette traduction sera remise dans les quarante-huit heures.

Ces contre-propositions ne sont que mensonge et duplicité. Dans ce monument de rhétorique, les Allemands utilisent les principes libéraux comme instruments de propagande ; ils y ont recours pour émouvoir l'opinion publique, et la soulever contre les conditions territoriales arrêtées par l'Entente. Ils ne s'occupent pas le moins du monde des réparations qu'ils doivent à la France et à ses alliés : ils établissent leur propre budget et la future politique financière de l'Allemagne ; etc. Une clause domine enfin tout ce contre-projet allemand : le refus que le gouvernement de Berlin oppose à la demande de poursuites contre Guillaume II. Dans ce refus seulement, l'Allemagne est sincère, alors que partout ailleurs sa pensée se dissimule et se contrefait. Elle nie que Guillaume soit coupable, comme elle nie qu'elle-même ait assumé la responsabilité générale de la guerre et de toutes ses conséquences. L'aveu de cette solidarité persistante, entre le passé et le présent, prouve que, de l'édifice pangermanique abattu par la guerre, les délégués allemands s'acharnent à sauver tout ce qu'ils pensent pouvoir sauver. La force seule les contraint à des renoncements partiels et passagers. Leur pensée politique n'a pas varié ; le trio Ebert-Scheidemann-Noske est bien l'héritier impénitent de l'ancien régime, et l'Allemagne d'aujourd'hui reste fidèle à son kaiser.

— Les troupes esthoniennes, progressant toujours, sont arrivées à 20 milles de Petrograd.

— Le retrait des troupes américaines du front d'Arkhangel a commencé. Il est probable que celui des troupes britanniques aura lieu vers la fin de l'été prochain.

30 mai (ven.). — La délégation allemande a fini d'accabler la Conférence de notes. On l'a avertie que le délai qui lui avait été accordé à cet effet était expiré : elle a fait connaître qu'elle avait présenté toutes ses observations.

Une partie de la délégation a quitté Versailles pour retourner à Berlin. En quittant ses collègues, le comte de Brockdorff-Rantzau leur a recommandé de bien dire à Berlin que, quoi qu'il arrive, il ne signera pas les conditions de paix de l'Entente dans la forme où elles lui ont été présentées. Il espère sans doute, en parlant ainsi, frapper l'opinion publique en France. La Conférence de la paix lui répondra prochainement.

A Spa, le ministre d'empire Erzberger se livre à de violentes protestations contre les autorités militaires françaises du Palatinat, auxquelles il reproche d'avoir rompu le traité d'armistice. Le maréchal Foch a répondu à ces imputations par la brève note suivante :

Pendant toute la durée de l'état de guerre, seules les autorités militaires ont qualité pour juger si des menées sont dirigées, dans un territoire occupé, contre les intérêts des troupes d'occupation. C'est pour cela que les protestations de la commission d'armistice allemande ne peuvent pas être acceptées.

Ce même Erzberger qui aspire, dit-on, à prendre à Versailles la place du comte de Brockdorff-Rantzau, s'est exprimé ainsi devant plusieurs représentants d'Etats neutres :

J'ai déclaré, comme Scheidemann, que les conditions de l'Entente étaient inacceptables. Oui, nous devons déclarer le Traité inacceptable aujourd'hui, pour obtenir quelques concessions, tout comme nous devons le signer demain, s'il n'y a pas moyen de faire autrement.

C'est aujourd'hui, pour nos hôtes américains, la fête du Souvenir, le « Memorial Day ». Le comité parisien a fait décorer de fleurs et de petits drapeaux les tombes de nos Alliés, creusées tant sur la ligne de l'ancien front qu'à l'arrière. Le président Wilson, accompagné du général Pershing et de M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, s'est rendu au cimetière de Suresnes où il a prononcé un discours.

M. Clemenceau avait adressé à M. Wilson la lettre suivante :

Mon cher Président,

Fidèle à une noble tradition, l'armée des vivants rend aujourd'hui un hommage solennel à l'armée des morts.

La France tout entière s'associe à cet hommage.

Ceux des fils de l'Amérique qui ont succombé dans notre lutte commune pour la justice et pour le droit reposent dans nos champs, où la liberté du Monde a été conquise. Ils reposent, auprès de leurs camarades français, unis dans la mort comme dans la vie pour la plus grande des causes.

De même que les soldats français tombés autrefois en terre américaine pour l'indépendance de votre République naissante, ils ont scellé de leur sang, sur notre terre, la magnifique fraternité qui unit nos deux pays.

La France chérira toujours leur mémoire. Avec l'Amérique elle gardera, dans la paix, comme une inspiration et comme un exemple, le souvenir immortel de leur enthousiasme, de leur discipline, de leur bravoure.

Elle couronne leurs tombes. Elle en prendra soin avec la même piété, avec la même gratitude dont elle entoure les tombes de ses propres soldats.

Veuillez croire, mon cher Président, à mes sentiments de haute considération et de cordiale amitié.

31 mai (sam.). — Au nom des gouvernements alliés et associés, M. Clemenceau envoie une nouvelle note en neuf points au comte de Brockdorff-Rantzau, note dans laquelle il rétorque les arguments que la délégation allemande lui a fait parvenir dans une série de lettres.

Une commission spéciale s'est réunie au ministère des Affaires étrangères, pour examiner et discuter les contre-propositions allemandes. Le maréchal Foch assistait à la réunion, et il a été notamment question des mesures qui seront prises pour l'occupation des territoires allemands, au cas où les délégués refuseraient de signer.

Les délégués des puissances en guerre avec l'Autriche se sont réunis en séance secrète dans la grande salle à manger du ministère des Affaires étrangères. M. Bratiano, ministre de Roumanie, a présenté des observations au sujet des mesures prises par les grandes puissances pour garantir dans les Etats constitués ou agrandis à la suite du démembrement de l'ancienne Autriche les droits des minorités ethniques ou religieuses. Il pense que ces mesures peuvent paraître offensantes pour des Etats qui voient ainsi un contrôle étranger s'exercer sur leurs affaires intérieures. M. Paderewski a déclaré, à son tour, que la Pologne était résolue à traiter sur un pied d'égalité parfaite tous ses citoyens, quelle que fût leur race ou leur religion.

— L'état-major de Varsovie annonce que les troupes polonaises se sont emparées de Stanislau, et ont désarmé les détachements ukraniens qui y tenaient garnison.

1er juin (dim.). — Les populations rhénanes s'érigent en république indépendante. Le nouveau gouvernement, présidé par le docteur Dorden, s'est installé provisoirement à Wiesbaden. Il a adressé un message aux différents gouvernements et à la Conférence de la paix.

— Après l'occupation de Stanislau par les Polonais, ceux-ci ont établi leur jonction avec les troupes roumaines.

— Dans un ordre du jour à ses troupes, l'amiral Koltchak déclare qu'il est tout prêt à offrir à l'Entente les garanties politiques qu'elle demande.

2 juin (lun.). — La séance solennelle de la remise des Conditions de paix aux plénipotentiaires autrichiens a eu lieu au château de Saint-Germain-en-Laye, à midi 20 minutes.

Les différentes délégations alliées se sont réunies dans la salle de « l'Age de pierre », où les tables étaient disposées à peu près comme à la cérémonie de Versailles, et à quelques variantes près elles s'y sont groupées dans le même ordre.

A l'heure fixée, un coup de timbre retentit au dehors, et l'huissier du ministère des Affaires étrangères annonce : « *Messieurs les plénipotentiaires autrichiens !* »

La délégation autrichienne est composée de M. Karl Renner, chancelier d'Etat, et de douze autres délégués. Tous, en entrant, saluent d'un léger mouvement de tête, et les plénipotentiaires alliés, debout, répondent de même à leur salut. Les délégués autrichiens se placent au fond de la salle. A la table présidentielle, à l'autre bout de la salle, M. Clemenceau se lève aussitôt et, sans autre préambule, prononce l'allocution suivante :

Messieurs les plénipotentiaires de la République autrichienne,

Les puissances alliées et associées m'ont chargé de vous remettre le projet de traité qui a été délibéré entre nous, — sinon le projet entier, car j'aurai des réserves à faire à ce sujet, du moins les principales parties, sur lesquelles vous pouvez dès à présent faire porter vos délibérations.

Puis M. Clemenceau fait part de la procédure qui sera suivie pour la discussion, par la Conférence. Il indique qu'il n'y aura pas de discussion verbale, et que les observations devront être présentées par écrit. Le président informe les délégués autrichiens qu'ils ont un délai de quinze jours pour soumettre leurs observations écrites sur les parties du Traité dont les épreuves leur sont remises. Il ajoute :

Si, avant ces quinze jours, vous êtes en mesure de produire des documents, nous les recevrons avec plaisir. Mais, dans le délai de quinze jours, l'examen complet doit avoir lieu.

(Le projet de traité de paix remis aux délégués autrichiens est établi sur le même plan que le projet de traité avec l'Allemagne : sa longueur est la même, et, à beaucoup d'égards, les deux sont identiques.)

Le chancelier Renner se lève, et lit en français un long discours où il se plaint d'avoir attendu si longtemps à Saint-Germain, demande que les responsabilités soient établies pour tous les Etats nés des décombres de l'Autriche-Hongrie, et se fie aux principes de justice dont se réclament les nations alliées. Son discours est ensuite traduit en anglais et en italien.

La lecture des traductions terminée, M. Clemenceau demande : « *Il n'y a pas d'observations à présenter ?..... La séance est levée.* » A 13 h. 15, tout est terminé.

— Une dépêche de Omsk annonce que l'offensive de l'amiral Koltchak se développe avec succès dans le secteur de la voie ferrée Perm-Kazan. Toute une série de villages ont été pris, avec de nombreux prisonniers et un matériel considérable.

Un accord est intervenu entre l'amiral Koltchak et le général Semenoff, un des premiers organisateurs de la résistance contre les bolchevistes. Semenoff a reconnu de la façon la plus formelle l'autorité de l'amiral.

3 juin (mar.). — Le Conseil des Quatre poursuit avec activité l'examen des contre-propositions allemandes.

Le chancelier Renner, chef de la délégation autrichienne à la Conférence de la paix, a quitté Paris pour se rendre à Innsbruck où il doit se rencontrer avec M. Bauer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Autriche.

— Grève générale des transports parisiens, coïncidant avec la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais et celle des métallurgistes de la région parisienne. Le mouvement paraît devoir s'étendre aux autres corporations.

4 juin (mer.). — Le gouvernement de Berlin fait de vains efforts pour s'opposer à la création de la République rhénane. Mais les Rhénans sont résolus à fixer par eux-mêmes leurs destinées : ils veulent rester dans le cadre de l'Etat allemand, mais s'organiser à leur guise, se délivrer de l'esprit prussien, et rester séparés des Etats particuliers (Prusse, Bavière, Oldenbourg, etc.), auxquels, contre leur gré, notre affaiblissement les avait fait se rattacher. En Prusse, disent-ils, rien n'est changé, car l'ancien gouvernement demeure derrière le nouveau, et, dès que celui-ci aura signé la paix, les ministres seront renversés, et l'ancien régime ressuscitera.

— Des signes de détente se manifestent chez les grévistes. Le travail régulier semble vouloir reprendre.

5 juin (jeu.). — Le gouvernement autrichien proteste comme les Allemands, contre le Traité de paix, qu'il juge inacceptable. Les autorités viennoises entreprennent une campagne contre les clauses de ce traité, et tentent de créer une agitation artificielle, en menaçant les Alliés de leur rattachement à l'Allemagne, ou du bolchevisme. Les Allemands profitent de la situation, pour attaquer les adversaires du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

— L'agitation continue dans la classe ouvrière : quelques grèves finissent, d'autres commencent. En somme, la situation est stationnaire, et tout, jusqu'ici, se passe dans le calme.

6 juin (ven.). — Les « Quatre » continuent l'élaboration de leur réponse au comte Brockdorff-Rantzau ; ils s'occupent de l'affaire de Fiume, qui progresse régulièrement, du problème des réparations, et de l'examen des frontières polonaises.

L'Autriche se prépare à faire des contre-propositions au Projet de paix de l'Entente. M. Karl Renner est rentré à Saint-Germain-en-Laye.

— L'amiral Koltchak a remis sa réponse au représentant du gouvernement français, qui l'a fait parvenir télégraphiquement à Paris. Dans cette réponse, l'amiral acquiesce en gros aux demandes de l'Entente, mais il formule certaines réserves sur des points spéciaux.

— Après de conciliantes entrevues, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont conclu avec les compagnies un accord qui doit mettre fin à tout conflit. On espère apaiser les grèves suscitées dans diverses corporations, et écarter celles qui menacent d'éclater.

7 juin (sam.). — La situation, au point de vue général, reste stationnaire chez les grévistes parisiens, mais il convient de noter la reprise plus sensible des moyens de transport. A mesure qu'elle se prolonge, l'agitation gréviste perd de plus en plus nettement tout caractère de revendication professionnelle, pour n'être plus qu'une entreprise de débauchage systématique et de bouleversement social.

— La grève est générale à Berlin, où la vie est de ce fait complètement suspendue. Elle a été provoquée par l'exécution de l'un des chefs des communistes bavarois, Lewyn-Niessen, condamné à mort pour avoir joué un grand rôle dans la révolution munichoise.

— A Varsovie, on paraît considérer la guerre entre la Pologne et l'Allemagne comme presque inévitable. De nombreuses escarmouches ont lieu à la frontière.

— Sur l'autorisation du gouvernement, la dictature militaire a été proclamée en Slovaquie, en considération des opérations militaires. Le président Masaryk a remis au général français Pellé le commandement suprême de toutes les forces combattantes.

8 juin (dim.). — Le Conseil des Quatre poursuit l'examen du contre-projet allemand, et s'occupe notamment des frontières germano-polonaises.

— L'Assemblée nationale autrichienne, tenue à Vienne, condamne à l'unanimité les Conditions de paix, et exprime l'espoir que les délégués à la Conférence des Alliés parviendront à adoucir ces conditions.

— Les mineurs du Nord, réunis en congrès à Béthune, repoussent l'accord conclu par leurs délégués, et décident de continuer la grève. Les mineurs de Saint-Etienne menacent de suivre l'exemple de leurs camarades du Nord, s'ils n'obtiennent pas la journée de huit heures, un minimum de salaires, et le relèvement du taux de la retraite.

Les employés des transports parisiens restent sur leurs positions, et dans l'expectative ; ils espèrent en l'intervention des pouvoirs publics pour entamer des négociations, et les compagnies améliorent de jour en jour les services de leurs lignes.

Dans la métallurgie, les pourparlers entre les patrons et le syndicat ouvrier sont sinon rompus, du moins interrompus, et de ce côté la situation reste stationnaire.

9 juin (lun.). — Les « Quatre » s'occupent toujours du problème des réparations, et abordent la question de l'entrée des Allemands dans la Ligue des nations.

— La grève continue à Paris dans le calme. Une trêve imposée par les fêtes de la Pentecôte a laissé les pourparlers en suspens.

M. Clemenceau a adressé au gouvernement hongrois un radiotélégramme l'invitant à cesser les attaques contre la Tchéco-Slovaquie, faute de quoi les gouvernements alliés et associés seraient décidés à user de moyens extrêmes pour contraindre la Hongrie à cesser les hostilités.

— Le ministre plénipotentiaire de France à Belgrade a informé le gouvernement de Belgrade que le royaume des Serbes, Croates et Slovènes a été reconnu officiellement par le gouvernement français.

10 juin (mar.). — Les fêtes passées, l'agitation gréviste a repris de plus belle. D'une part la C. G. T., et d'autre part le cartel interfédéral composé d'importantes corporations ayant contracté un pacte de solidarité ont fait connaître les décisions qu'ils avaient annoncées. On a décidé d'internationaliser l'action.

La Chambre de commerce de Paris vient d'adresser au ministre de l'Intérieur la lettre de protestation suivante :

Monsieur le Ministre,

Le commerce et l'industrie de la région parisienne vous adressent un appel désespéré. Des événements sans précédents se déroulent à Paris et dans sa banlieue, dont la prolongation présenterait, tant pour l'ordre social que pour le ravitaillement même de la population, des dangers auxquels il ne serait plus possible de parer.

MM. les ministres du Commerce et de la Reconstitution industrielle viennent de nous rendre la liberté des échanges ; M. le ministre du Travail, rapprochant les employeurs et les salariés, vient d'assurer leur entente pour l'application de la journée de huit heures et la fixation de salaires en rapport avec le coût normal de l'existence. Tous, patrons et ouvriers, unis dans un effort commun, s'apprêtent à collaborer au relèvement de notre pays, si cruellement éprouvé. Et voici que, tout à coup, sans cause apparente, des grèves éclatent, décidées en dehors des chefs des organisations ouvrières, et dont l'origine louche serait peut-être aisée à déceler. Aussitôt, dans toute la banlieue, dans Paris même, les usines, les ateliers, les magasins sont envahis par des bandes de gamins de 15 à 18 ans, d'étrangers et de filles qui contraignent, par les menaces et la violence, ouvriers et employés laborieux à délaisser le travail. Nulle part il n'a été possible de faire appel à la police, dont le rôle est cependant de maintenir l'ordre, et de protéger les honnêtes gens. Ce n'est pas de quelques atteintes seulement à la liberté du travail si souvent et si vainement proclamée, que nous avons à nous plaindre, mais d'une inertie totale, absolue de la force publique, qui laisse les commerçants et les industriels sans défense à la merci d'une poignée de malfaiteurs.

Je me permets de vous rappeler, monsieur le Ministre, que c'est à ces commerçants, à ces industriels qu'incombe la lourde tâche du relèvement économique de la France. C'est à eux que M. le ministre des Finances va faire appel pour l'équilibre de son budget. Ont-ils, oui ou non, le droit à la sécurité dans l'exercice de leur profession ? Je suis obligé de vous dire que leur situation est devenue intolérable. S'ils ne trouvent pas dans les pouvoirs publics la protection à laquelle ils ont droit, ils renonceront à une lutte sans espoir, et le gouvernement, par son inconcevable faiblesse, aura laissé détruire le plus précieux élément de renaissance économique de notre pays.

11 juin (mer.). — L'accord est complet entre les Alliés. Rien ne sera touché aux clauses essentielles des conditions de paix remises le 7 mai, à Versailles, au comte Brockdorff-Rantzau. En ce qui concerne le chapitre des réparations, les Quatre maintiennent le point de vue primitif, et reconnaissent qu'il n'y a pas lieu de chiffrer immédiatement la dette globale de l'Allemagne.

Les Alliés estiment que la période d'insolence et de bluff instaurée par les campagnes de presse et les interviews du gouvernement de Berlin doit prendre fin. Leur réponse décisive va être remise au comte Brockdorff-Rantzau qui devra signer tout de suite, s'il ne veut pas exposer son pays aux conséquences de la dénonciation de l'armistice.

Le maréchal Foch a eu deux entrevues avec M. Clemenceau. Ces entretiens se rapportent à la reprise éventuelle des hostilités, et aux marches en avant concertées entre armées alliées.

— Les troupes estoniennes et lettonnes ont opéré leur jonction. Les forces allemandes et baltes qui s'y opposaient ont été culbutées après de violents combats.

— Aucun événement nouveau n'est venu modifier la situation chez les grévistes. Des améliorations sont constatées dans les transports : le service des trains du Métro et du Nord-Sud, des tramways et omnibus continue d'être assuré dans des proportions moins réduites.

12 juin (jeu.). — La délégation ottomane arrive à Paris. Elle est composée du grand-vizir Damad Ferid-pacha, de Tewfik-bey, ministre des finances, de Riza Tewfik, président du conseil d'Etat, et de Rechid Haliss, ministre de Turquie à Berne. Elle a été conduite à Vaucresson (Seine-et-Oise), et logée à la villa « la Vaucressonnière ».

— Le Conseil suprême des puissances alliées reconnaît et consacre l'existence du gouvernement de l'amiral Koltchak.

— La reprise du travail s'accentue dans les transports parisiens. Un mouvement très net se dessine, et s'affirme parmi les grévistes, contre l'intrusion de la politique et des politiciens dans les conflits actuels.

13 juin (ven.). — La réponse aux contre-propositions allemandes est terminée et sera remise lundi au comte Brockdorff-Rantzau.

— La Hongrie semble ne pas tenir compte de la note des Alliés. Ses troupes attaquent violemment les forces tchéco-slovaques commandées par le général Hannoque.

— Rien n'est changé dans le mouvement des grèves. Le gouvernement s'emploie à résoudre les conflits en cours.

14 juin (sam.). — La grève des transports en commun, qui durait depuis le 3 juin et qui a causé à la population parisienne de graves préjudices, est terminée, au moins en principe, après accord conclu au cours d'une réunion tenue à la présidence du conseil.

Les mineurs restent intransigeants.

— Les Allemands qui affectaient de redouter une offensive imminente de l'armée polonaise, se disposaient, paraît-il à prévenir cette attaque. Un ultimatum du maréchal Foch a suffi pour arrêter leurs menaces et à les obliger à continuer le transfert des troupes polonaises du général Haller.



« N'est-ce pas qu'elle est jolie, ma petite dernière ?
Assurément ; oiais, vous savez c'est comme la paix : on ne saura si elle est réellement belle que dans quelques années... »

« En somme, que voulez-vous payer, en Allemagne ?
— Rien du tout !
— Mais c'est odieux !
— Ah ! dites donc, pas de reproches, pour une fois que nous disons la vérité. »

« C'est odieux !.. métros pleins, pas de fiacres, pas d'autos, tramways bondés !...
— Ne criez pas comme ça !.. Depuis hier la navigation aérienne est libre. »

« Comment concevez-vous le partage intégral ?
— Voici un œuf à la coque ; je le gobe et je vous laisse la coquille parce que vous en étiez propriétaire. »

« Vous êtes pour la grève et la suppression des transports ?
— Absolument... Je suis cordonnier... tant plus on va à pied, tant plus on use de chaussures. »

(Henriot, *La Liberté*.)

BIBLIOGRAPHIE

AVIS. — Dorénavant, et dès notre prochaine « Bibliographie », *nous n'annoncerons plus que les Livres qui nous seront envoyés par les Auteurs ou les Éditeurs.*

BEAUX-ARTS

André (Alb.). — *Renoir.* Paris, Crès. In-4°. 30 francs.
Berlioz (Hector). — *Le Musicien errant* (1842-1852). Correspondance publiée par Julien Tiersot. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
Blanchard (Raphaël). — *Le Ba'cubert.* Paris, Champion. In-8°. 5 francs.
Bouvet (Ch.). — *Les Couperin, organistes de l'Eglise Saint-Gervais.* Paris, Delagrave. 15 francs.
Clément-Janin. — *Les Estampes, Images et Affiches de la Guerre.* Paris, Gazette des Beaux-Arts. In-8°. 12 francs.
La Sizeranne (R. de). — *L'Art pendant la Guerre.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Rimsky-Korsakov (V.-A.). — *Ma vie musicale.* Paris, P. Lafitte. 3 fr. 50.

GÉOGRAPHIE

Bayce (James), ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington. — *Les Républiques Sud-Américaines : Les Pays, les Nations, les Races.* Paris, Rivière. 2 vol. in-8°, 25 francs.
Chambre de Commerce de Marseille. — *Congrès français de la Syrie, Section d'Archéologie, Histoire, Géographie et Ethnographie.* Paris, Champion. In-8°. 7 fr. 50.
Comnène (N.-P.). — *La Terre roumaine à travers les âges. Atlas historique, politique et ethnographique.* Paris, Payot. In-4°. 10 francs.
Tourneur-Aumont (J.-M.). — *Etudes de Cartographie historique sur l'Alemanie : Régions du Haut-Rhin et du Haut-Danube du IIIe au VIIIe siècle.* Paris, A. Colin. In-8°. 12 francs.

GUERRE ET PAIX

Barrès (M.). — *La Lorraine dévastée.* Paris, Alcan. In-16. 2 fr. 75.
Barrès (M.). — *La France dans les pays rhénans.* Paris, Société littéraire de France. 3 francs.
Batault (G.). — *La Guerre absolue. Essai de philosophie de l'histoire.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.
Berthaut (Général). — *L'Erreur de 1914 : Réponse aux Critiques.* Paris, Van Oest. In-18. 3 fr. 50. — *De la Marne à la mer du Nord.* Paris, Van Oest. In-18. 3 francs.
Buisson (E.). — *Les Bolcheviki* (1917-1919). *Faits, Documents, Commentaires.* Paris, Fischbacher. In-16. 4 fr. 50.
Clemenceau Jacquemaire (Mme). — *Les Hommes de bonne volonté.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
Crokaert (Paul). — *L'Immortelle Mêlée. Essai sur l'épopée militaire belge.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Engerand (Louis). — *L'Opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique* (1789-1815). Paris, Bossard. In-8°. 4 fr. 20.
Fierre (J.). — *Les Galères dans la rade : la Guerre à Corfou.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 75.
French (Maréchal Sir John). — *Mémoires (1914).* Trad. par le capitaine Robert Burnand. Préface du maréchal Foch. Paris, Berger-Levrault. In-8°. 7 fr. 50.
Gagneur (Capitaine M.) et Fournier (Lieutenant M.). — *Avec les Chars d'assaut.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Geffroy (G.). — *Georges Clemenceau, sa vie, son œuvre,* avec des *Pages choisies annotées* par Louis Lumet. Paris, Larousse. In-4°. 12 fascicules à 1 fr. 75.
Héthay (J.). — *Le Rôle de la Cavalerie française à l'aile gauche de la première bataille de la Marne.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Jean-Bernard. — *Histoire générale et anecdotique de la Guerre.* T. III. Paris, Berger-Levrault. In-4°. 7 fr. 50.
Kipling (R.). — *La Guerre sur mer.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.
Lugan (A.). — *Les Problèmes internationaux et Congrès de la Paix (Vues d'ensemble).* Paris, Bossard. In-8°. 3 fr. 90.
Mac-Orlan (P.). — *La Fin : Souvenir d'un correspondant aux Armées en Allemagne.* Paris, Edition française illustrée. In-16. 3 francs.
Marchal (Lt Anselme). — *Après mon vol au-dessus de Berlin.* Paris, Tallandier. In-8°. 4 fr. 50.
Marguillier (Aug.). — *La Destruction des Monuments sur le front occidental (Réponse aux plaidoyers allemands).* Paris et Bruxelles, Van Oest. In-8°. 5 francs.
Mortier (A.). — *Le Témoignage de la Génération sacrifiée.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 4 fr. 50.
Palat (Général) [Pierre Lehautcourt]. — *Les Batailles de Lorraine (23 août-13 sept. 1914).* Paris, Chapelot. In-8°. 7 fr. 50.
Perreau-Pradier (P.) et Besson (M.). — *L'Effort colonial des Alliés.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 10 francs.
Provence (Marcel). — *Les Allemands en Provence.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 4 fr. 50.
Raynal (Commandant). — *Le Fort de Vaux.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.
Recouly (R.). — *Foch, le Vainqueur de la Guerre.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 3 fr. 50.
Rémon (M.). — *En pays occupé.* Paris, Hachette. In-16. 4 francs.
Rivet (Ch.). — *En Yougoslavie.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.
Roches (F.). — *Manuel des Origines de la Guerre.* Paris, Bossard. In-16. 6 fr. 60.
Stéphani (Ph.). — *Sedan sous la domination allemande 1914-1918.* Paris, B. Grasset. In-16. 4 fr. 55.
Thomasson (Lt-Cl de). — *Le Revers de 1914 et ses causes.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.
Toulouse (Dr). — *Comment utiliser la Guerre. (Pour préparer le Monde nouveau).* Paris, Renaissance du Livre. In-16. 5 francs.
Vast (H.). — *Petite Histoire de la Grande Guerre.* Paris, Delagrave. In-18. 5 francs.
Wilson (Président). — *Messages, Discours, Documents diplomatiques relatifs à la Guerre mondiale.* Paris, Bossard. 2 vol. in-8°. Chaque vol., 4 fr. 50 pièce.

HISTOIRE

Bossert (A.). — *Etudes historiques et figures alsaciennes.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Daudet (E.). — *Soixante années du règne des Romanof.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Farrand (Max.). — *Les Etats-Unis. Formation historique de la nation américaine.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Masson (Fréd.). — *Napoléon et sa famille.* T. XII et XIII. Paris, Ollendorff. In-8°. Le vol., 7 fr. 50.
Mathiez (A.). — *Danton et la Paix.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.
Mazziotti (M.). — *Le Comte de Cavour et son confesseur.* Traduit de l'italien par le Commandant Weil. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 francs.
Mermeix. — *Joffre. La Première Crise du Commandement.* Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.
Pingaud (Alb.). — *Les Hommes d'Etat de la République Italienne (1802-1805).* Notices et documents biographiques. Paris, Champion. In-8°. 8 fr. 50.
Rodocanachi (E.). — *Etudes et Fantaisies historiques.* 2e série. Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Tourneur-Aumont (J.-M.). — *L'Alsace et l'Allemagne. Origine et Place de la Tradition germanique dans la Civilisation alsacienne (Etudes de Géographie historique).* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 10 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, CRITIQUE ET PHILOLOGIE

Adnesse (J.-F.-H.). — *Casanova après ses Mémoires (Venise, Vienne, Dux, 1794-1798).* Bordeaux, Monnastre, Pécamilh. In-4°. 9 francs.
Clermont (L.). — *Emile Clermont : sa vie, son œuvre.* Paris, Grasset. In-18. 4 fr. 55.
Delluc (L.). — *Cinéma et Cie.* Paris, Grasset. In-18. 4 fr. 55.
Ducros (Louis). — *Jean-Jacques Rousseau :* I. *De Genève à l'Ermitage ;* II. *De Montmorency au Val de Travers ;* III. *De l'île Saint-Pierre à Ermenonville.* Paris, E. de Boccard. Trois vol. in-8°. Chaque vol., 10 francs.
Esnault (G.). — *Le Poilu tel qu'il se parle.* Paris, Bossard. In-16. 7 fr. 50.
Larsson (Hans). — *La Logique de la Poésie.* Trad. E. Philipot. Paris, Leroux. In-8°. 7 fr. 50.

LITTÉRATURE, POÉSIE ET THÉÂTRE

Barrès (M.). — *L'Ame française et la Guerre : Pendant la bataille de Verdun, 21 février-7 juillet 1916.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.
Bazin (René). — *Les Nouveaux Oberlé,* roman. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 fr. 50.
Bordeaux (H.). — *Une honnête femme,* roman. Paris, E. de Boccard. In-16. 3 fr. 50.
Deledda (G.). — *Des Roseaux sous le vent,* roman. Paris, B. Grasset. In-18. 4 fr. 55.
Desjardins (J.). — *Iokonoshi,* conte japonais. Paris, Champion. In-8°. 2 fr. 50.
Fleg (Edmond). — *Le Mur des Pleurs,* poème. Paris, C. Bloch. In-8°. 6 francs.
Flemwell (G.). — *Sur l'Alpe fleurie. Promenades poétiques et philosophiques dans les Alpes.* Paris, Payot. In-8°. 20 francs.
Fort (Paul). — *Chansons à la gauloise, sur la Vie, le Rêve et l'Amour.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.
Fort (Paul). — *Les Enchanteurs.* Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.
Harry (Myriam). — *Siona à Paris.* Paris, Fayard. In-18. 3 fr. 50.
Hérold (A.-Ferdinand). — *Guillaume-le-Petit,* poèmes. Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.
Jammes (F.). — *La Vierge et les Sonnets,* poèmes. Paris, Mercure de France. In-18. 3 fr. 50.
Margueritte (P.). — *Sous les Pins tranquilles,* roman. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
Morice (Ch.). — *Quincaille,* poèmes en prose. Paris, Messein. In-12. 3 fr. 50.
Psichari (Jean). — *Sœur Anselmine,* roman. Paris, Plon. In-16. 3 fr. 50.
Rosny aîné (J.-H.). — *L'appel du Bonheur,* roman. Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.
Variot (Jean). — *Les Grandes Heures de Ribeaupierre.* Paris, Société littéraire de France. 4 fr. 50.

PHILOSOPHIE

Christesco (Capitaine Stefan). — *L'Energie créatrice et la Pensée humaine.* Paris, l'Auteur. In-16. 5 francs.
Tissié (Dr Ph.). — *L'Education physique et la Race.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

Apert (Dr). — *L'Hérédité morbide.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.
Astruc (M.). — *La Métallurgie à la portée de tous.* Paris, A. Michel. In-18. 4 francs.
Balu (E.). — *Géodésie topométrique. Détermination du point par relèvement.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 5 francs.
Brown (Henry T.). — *Cinq cent sept mouvements mécaniques.* Trad. de l'anglais par H. Stivart. Paris, Gauthier-Villars. In-16. 3 francs.
Camichel (C.), Eydoux (D.) et Gariel (M.). — *Etude théorique et expérimentale des coups de bélier.* Paris, Dunod. In-4°. 42 francs.
Fabre (J.-H.). — *Souvenirs entomologiques.* Edition définitive illustrée en onze volumes. (*1re série.*) Paris, Delagrave. In-8°. Le vol., 14 fr. 40.
Lévy-Salvador (P.). — *Le Rôle de l'Utilisation des Chutes d'eau dans l'extension de l'activité industrielle et agricole.* Paris, Dunod. In-8°. 7 fr. 50.
Rosenthal (L.). — *Au Royaume de la Perle.* Paris, Payot. In-16. 5 francs.
Soudrier (Maurice). — *Précis d'Electricité générale et Notions d'Electrotechnique.* Paris, Delagrave. In-8°. 7 fr. 50.
Thomson (Sir J.-J.). — *La Théorie atomique.* Traduit de l'anglais par Ch. Moureu. Paris, Gauthier-Villars. In-16. 4 francs.
Turpin (F.). — *Etude sur les Métaux industriels.* Paris, Dunod. In-8°. 10 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

Charpentier (John). — *Notre nouvelle amie l'Angleterre.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.
Chéradame (A.). — *Comment éviter les impôts mortels.* Paris, La Pensée française. In-16. 4 francs.
Cloarec (P.). — *La Renaissance de notre marine marchande.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.
Deherme (G.). — *L'Argent et la Richesse.* Paris, Grasset. In-16. 4 fr. 55.
Engerand (Fernand). — *Le Fer sur une frontière.* Paris, Bossard. In-8°. 5 fr. 50.
Herriot (Ed.). — *Créer.* Paris, Payot. 2 vol. in-16. T. I, 6 francs ; t. II, 5 francs.
Hersent (G.). — *Une politique de la Construction après la Guerre. Travaux publics et Bâtiments.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.
Labat (Dr E.). — *L'Ame paysanne. La Terre, la Race, l'Ecole.* Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 50.
Labry (R.). — *L'Industrie russe et la Révolution.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.
Lepain (J.) et Grandville (J.). — *Les Méthodes modernes en affaires.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-8°. 10 fr.
Méline (J.). — *Le Salut par la terre et le programme économique et l'Avenir.* Paris, Hachette. In-8°. 7 fr. 50.
Petit (H.). — *Traité élémentaire d'Automobile.* Paris, Dunod. In-8°. 28 francs.
Sorel (Georges). — *Matériaux d'une théorie du Prolétariat.* Paris, Rivière. In-16. 7 francs.
Thiers (A.). — *Administrateurs et Administrés.* Paris, Grasset. In-16. 4 fr. 55.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



La France :
« Laissez venir à moi les petits enfants... »
(Henriot, *La Liberté*.)



« Et vous, cher monsieur, allez-vous aux eaux cette année?
— Non, madame, non... En ce moment-ci, je n'ai pas les moyens de me payer des rhumatismes... »



« Encore plus étoffé ?
— Oui, madame... la nouvelle mode : les femmes nues pendant l'hiver, mais pour les bains de mer, les robes à traine... »



Encore des impôts et toujours des impôts !
Après le tabac, M. Klotz songe à imposer les cheminées qui fument.



« 7 à 8 heures seulement de travail par jour !... alors que pour rattraper le temps perdu il faudrait « en mettre » plus qu'avant. »

BULLETIN DE LA GUERRE

Du 15 Juin 1919 au 14 Juillet 1919

15 juin (dim.). — Le comte de Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande à Versailles, a été informé officiellement que la réponse des Alliés aux contre-propositions allemandes lui sera remise demain lundi. Le délai de cinq jours francs, qui sera imparti à l'Allemagne pour accepter ou refuser les Conditions de paix modifiées, comptera à partir du moment où aura été effectué le dépôt des pièces entre les mains du comte de Brockdorff-Rantzau.

— Tandis que la grève des transports parisiens se termine, celle des mineurs s'accentue. Des grandes houillères de France, on annonce que les ouvriers décident de décréter la grève générale.

— De Terre-Neuve en Irlande, l'Atlantique a été traversé en avion biplan par deux officiers anglais : le capitaine Alcock et le lieutenant Brown. Le voyage a été effectué en 16 heures 12 minutes.

16 juin (lun.). — La remise à la délégation allemande de la réponse des Alliés au contre-projet allemand a eu lieu à 6 h. 50 dans un des salons du rez-de-chaussée de l'hôtel des Réservoirs, à Versailles.

M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, a remis à M. von Simons et à M. von Lerstner, plénipotentiaires allemands : la lettre d'envoi signée de M. Clemenceau, le mémoire des Alliés en réponse aux observations allemandes, un exemplaire du Traité définitif corrigé à la main à l'encre rouge, et la convention relative à l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin. M. Dutasta, en remettant ces documents, s'est exprimé ainsi :

D'ordre du président de la Conférence et au nom des Puissances alliées et associées, j'ai l'honneur de vous remettre les documents que voici. Vous constaterez que la lettre d'envoi, in fine, prévoit un délai pour l'acceptation de ces conditions, délai qui part de la remise des présents documents. Dans ces conditions, je vous prie de m'accuser réception du jour et de l'heure de la remise de ces documents.

M. von Simons a signé alors un reçu ; puis, au nom du comte de Brockdorff-Rantzau, chef de la délégation allemande, il a protesté contre la brièveté du délai (cinq jours) accordé par les Alliés aux représentants allemands pour faire connaître leur décision définitive.

De retour à Paris, M. Dutasta a transmis cette réclamation aux gouvernements alliés et associés qui ont accordé un délai supplémentaire de quarante-huit heures. Le délai expirera donc lundi prochain, à 7 heures du soir.

Le comte Brockdorff-Rantzau et soixante-dix personnes de sa suite ont quitté immédiatement Versailles, pour aller conférer avec le gouvernement allemand.

— Le docteur Renner a fait remettre à la Conférence de la paix les contre-propositions autrichiennes, contenues dans un opuscule d'une trentaine de pages.

— La grève des transports parisiens est terminée : tous les employés ont repris leur service.



Août. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1er août 1919, à Paris, le Soleil se lève à 4 h. 24 m. et se couche à 19 h. 29 m.; la durée du jour est de 15 h. 5 m. Au 31 août, le Soleil se lève à 5 h. 5 m. et se couche à 18 h. 36 m.; la durée du jour est de 13 h. 31 m. Durant le mois d'août, les jours diminuent donc de 1 h. 34 m.; cette diminution devient plus sensible le soir que le matin. — Le 24 août, à 5 h. 28 m. le Soleil quitte le signe du Lion pour entrer dans celui de la Vierge. — Il y a P. Q. de la Lune le 3 août, à 20 h. 11 m.; P. L. le 11, à 17 h. 39 m.; D. Q. le 18, à 15 h. 56 m.; N. L. le 25, à 15 h. 37 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris, le 1er août : Vénus, à 14 h. 33 m. 25 s.; Mars, à 10 h. 23 m. 44 s.; Jupiter, à 11 h. 22 m. 57 s.; Saturne, à 13 h. 19 m. 21 s. — Du 9 au 11 août, essaim d'étoiles filantes (*courant de Saint-Laurent*) avec de nombreux points de divergence. Du 9 au 14 août, essaim remarquable d'étoiles filantes (*les Perséides*) de couleur jaunâtre, rapides et traînées : le point radiant est voisin de η Persée ; le flux est en connexion avec la Comète III 1862, dont la période est 120 ans.

Le 15 août, fête de l'Assomption. — Au 1er août 1919 du calendrier grégorien correspond le 19 juillet 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 13 thermidor an 127 du calendrier républicain.

Le conflit minier doit être apaisé. Le désaccord, qui ne porte que sur quelques minutes de travail, est trop minime pour que l'on ne trouve pas une solution conciliatrice. Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais demandent l'arbitrage gouvernemental sur les salaires.

17 juin (mar.). — Le Conseil des dix, qui n'avait pas siégé depuis que s'était constitué le Conseil des quatre, a tenu séance dans le salon de l'Horloge, au ministère des Affaires étrangères, pour entendre les trois délégués ottomans : Damad Ferid-pacha, Tevfik-bey et Riza Tevfik-bey.

M. Clemenceau leur a adressé une brève allocution, indiquant que le Conseil suprême des Alliés examinerait le memorandum lu par le grand vizir, au sujet de la Turquie dans la future organisation politique de l'Orient. Damad Ferid-pacha a répondu par un plaidoyer en faveur du peuple turc qui ne doit pas être rendu responsable des fautes du gouvernement jeune-turc aujourd'hui disparu.

La délégation sera de nouveau convoquée vers la fin de cette semaine. Logée trop à l'étroit dans la villa de Vaucresson, elle va s'installer au château de Montéclin, à Jouy-en-Josas.

— La réponse des Alliés aux contre-propositions allemandes a provoqué un vif désappointement à Weimar, où l'on espérait que des conditions plus douces permettraient à l'Allemagne de signer.

— La grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais est en voie d'apaisement.

— L'offensive contre Petrograd s'accentue et l'on prévoit la chute prochaine de la ville. Cronstadt serait en flammes. Sept vaisseaux de guerre bolchevistes ont hissé le drapeau blanc, et appareillé pour aller se rendre à l'escadre britannique. Plusieurs forts ont aussi hissé le drapeau blanc.

— Les progrès de l'amiral Koltchak continuent. Ses troupes battent les bolchevistes au nord de la voie ferrée de Perm, et leur font plusieurs milliers de prisonniers. Les cosaques de l'Oural infligent une sanglante défaite aux bataillons rouges, et font également de nombreux prisonniers.

18 juin (mer.). — La délégation allemande, arrivant de Versailles à Weimar, se prononce contre la signature du Traité de paix. L'Assemblée nationale paraît également déterminée au refus ; mais la grande masse du peuple, qui est fatiguée de la guerre, désire l'acceptation pure et simple.

Les dispositifs militaires prévus pour le cas où l'Allemagne ne signerait pas les conditions de paix qui lui ont été présentées, sont entrés en voie d'exécution.

D'ordre du maréchal Foch, sur toute la rive gauche du Rhin s'effectuent des mouvements de troupes, et des concentrations s'opèrent aux endroits voulus, pour que les forces alliées soient prêtes, à la minute précise où expirera le délai d'armistice, à franchir le Rhin, et à reprendre la marche en avant. De longs convois automobiles apportant des troupes circulent

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

sur toutes les routes, comme jadis aux jours de la plus grande activité et aux veilles d'offensive.

Toutes les populations paraissent vivement impressionnées par ce déploiement de forces, dont les échos de toutes parts franchissent le Rhin pour aller porter jusqu'à Berlin et à Weimar le suprême avertissement et donner à nos ennemis une preuve ultime de l'unité d'action des nations de l'Entente.

Lundi, lorsque sonnera l'heure, ou bien l'Allemagne aura reconnu sa défaite et signé le Traité de paix, ou bien elle ne trouvera plus en face d'elle, au lieu des diplomates de la Conférence de la paix, que le maréchal Foch, chef suprême des armées alliées.

— La grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais paraît terminée, mais celle du Centre et du Midi bat son plein et s'étend dans tous les milieux miniers.

La grève dans les industries métallurgiques et mécaniques de la région parisienne persiste, sans changement.

19 juin (jeu.). — Les chefs des gouvernements alliés et associés décident de rendre publiques les Conditions de paix de l'Entente, telles qu'elles ont été remises le 16 juin à la délégation allemande, à Versailles. Ce document constitue un fort volume de 417 pages in-quarto, imprimées au recto en français et au verso en anglais. Le texte est divisé en quinze parties ainsi dénommées :

Partie I. — Acte de la Société des Nations ;
Partie II. — Frontières d'Allemagne ;
Partie III. — Clauses politiques européennes ;
Partie IV. — Droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne ;
Partie V. — Clauses militaires, navales et aériennes ;
Partie VI. — Prisonniers de guerre. — Sépultures ;
Partie VII. — Fonctions ;
Partie VIII. — Réparations ;
Partie IX. — Clauses financières ;
Partie X. — Clauses économiques ;
Partie XI. — Navigation aérienne ;
Partie XII. — Ports, voies d'eau et voies ferrées ;
Partie XIII. — Travail ;
Partie XIV. — Garanties d'exécution ;
Partie XV. — Clauses diverses.

— A Weimar, les partis sont divisés sur la question de la signature. Le cabinet démissionnera si l'Assemblée accepte le Traité. Mais le peuple allemand veut la paix, et a hâte de reprendre ses affaires

Au cas où le Traité de paix ne serait pas signé, les Alliés délibèrent sur le supplément de satisfactions que devra l'Allemagne pour les avoir contraints à marcher.

— A Rome, M. Orlando, président du conseil, a, au cours de la séance de la chambre des députés, demandé la constitution de la Chambre en comité secret, pour s'expliquer sur la situation extérieure. Cette demande ayant été repoussée, à une forte majorité, le cabinet a donné sa démission.

20 juin (ven.). — De Weimar, on annonce que le cabinet Scheidemann est démissionnaire ; il continuera à gérer les affaires jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement par Ebert. Celui-ci maintient son jugement sur le Traité de paix, qu'il trouve « inexécutable et insupportable ». Mais, dans les cercles parlementaires, on déclare que la majorité pour la signature est assurée à l'Assemblée nationale.

Ces propos prouvent que nous sommes en présence de l'Allemagne éternelle, de cette Allemagne de la mauvaise foi, de la traîtrise et des meurtrières propagandes. Elle est pareille sous la sozial-demokratie, comme sous son kaiser.

— Les troupes alliées franchissent le Rhin : les Français, à Mayence ; les Anglais, à Cologne ; les Américains, à Coblentz. Elles sont prêtes à commencer leur avance en territoire non occupé.

— M. Clemenceau adresse au gouvernement hongrois une nouvelle note, dans laquelle, après avoir rappelé la note du 7 juin, les Alliés enjoignent encore à Bela Kun de cesser les hostilités contre la Slovaquie, et de retirer immédiatement ses troupes derrière les frontières fixées pour la Hongrie.

21 juin (sam.). — Le nouveau ministère allemand est constitué : c'est M. Bauer qui succède à M. Scheidemann à la présidence du cabinet.

Le premier soin du ministère Bauer est, dit-on, de demander à l'Entente une prolongation de délai.

Les dispositions sont prises par les marines anglaise et française en vue du resserrement du blocus de l'Allemagne, si cette opération est rendue nécessaire.

— Des événements importants se passent en Galicie. Profitant de ce que le commandement polonais donnait toute son attention à des pourparlers engagés avec le chef ukrainien Petljura, un autre chef ukranien a attaqué les Polonais qui, après trois jours de combat, ont dû se retirer sur Stanislau. Du même coup, l'aile gauche roumaine a été obligée de battre en retraite vers Dedworna. Les armées polonaise et roumaine sont de nouveau séparées, ce qui permet un renouveau d'agitation révolutionnaire tant en Autriche qu'en Pologne.

— Les gouvernements alliés et associés prient le gouvernement allemand de prendre dans le plus bref délai possible des mesures : 1° pour empêcher toute nouvelle avance des troupes allemandes en Esthonie ; 2° pour effectuer l'évacuation immédiate de Windau et de Libau et l'évacuation la plus rapide possible de tous les territoires russes, conformément à l'article 12 du traité d'armistice.

22 juin (dim.). — L'Allemagne offre de signer sous certaines conditions, mais l'Entente exige une acceptation pure et simple.

M. von Haniel, président par intérim de la délégation allemande à Versailles, adresse à M. Clemenceau une communication dans laquelle il déclare : que l'Allemagne cède à la violence, et qu'elle ne veut pas livrer les coupables ; que le gouvernement de la République allemande est prêt à signer le Traité de paix, sans reconnaître toutefois par là que le peuple allemand soit l'auteur de la guerre, et sans prendre l'engagement d'opérer les remises demandées par les articles 227 à 230 du Traité de paix.

M. Clemenceau a fait remettre immédiatement à M. von Haniel la réponse suivante :

Monsieur le président,

Les Puissances alliées et associées ont examiné la note de la Délégation allemande à la date d'aujourd'hui et, en raison du peu de temps qui reste, jugent que leur devoir est d'y faire une réponse immédiate. Du délai dans lequel le gouvernement allemand doit prendre sa décision définitive sur la signature du Traité, il reste moins de vingt-quatre heures.

Les gouvernements alliés et associés ont examiné avec la plus grande attention toutes les observations présentées par le gouvernement allemand au sujet du Traité. Ils y ont répondu avec une entière franchise et ont fait les concessions qu'il leur a paru juste de faire.

La dernière note de la Délégation allemande ne contient aucun argument, aucune remarque qui n'aient pas été déjà l'objet de leur examen.

Les Puissances alliées et associées se considèrent donc comme obligées de déclarer que le moment de la discussion est passé. Elles ne peuvent accepter ni reconnaître aucune modification ni réserve, et se voient forcées d'exiger des représentants de l'Allemagne une déclaration sans équivoque de leur volonté de signer et d'accepter dans son intégralité, ou de refuser de signer et d'accepter le Traité sous sa forme définitive.

Après la signature, les Puissances alliées et associées tiendront l'Allemagne pour responsable de l'exécution du Traité dans toutes ses stipulations.

Veuillez agréer, etc...

G. Clemenceau.

L'Assemblée nationale allemande, réunie à Weimar, vote la signature par 237 voix contre 138 et 5 abstentions.

— En cas de signature du Traité de paix, les navires de guerre allemands internés à Scapa Flow, sur la côte écossaise, devaient passer automatiquement entre les mains des Alliés. On avait arrêté des dispositions en vue de prendre possession de la flotte allemande, dont la garde, conformément à l'armistice, avait été confiée au nombre juste suffisant de marins allemands sans adjonction de gardes britanniques. Les équipages allemands ont coulé les navires : 5 croiseurs de bataille, 9 cuirassés d'escadre, 5 croiseurs légers et 27 destroyers sont au fond de la mer. Un cuirassé, « Baden », et 4 contre-torpilleurs demeurent à flot ; 18 contre-torpilleurs sont échoués. Ce nouvel acte de félonie commis par l'Allemagne prouve le cas qu'il faut faire de sa parole.

— Un armistice est conclu entre la Pologne et l'Ukraine. Tarnopol reste aux Polonais. Le Dniester séparera les troupes roumaines des troupes polonaises. L'armistice est dénonçable chaque mois.

— En Russie, Denikine et son armée ont reconquis le bassin du Donetz, et les armées rouges se retirent en désordre en direction de Moscou. Mais leur retraite au travers de districts essentiellement industriels s'accompagne de destructions méthodiques faites suivant les principes allemands.

23 juin (lun.). — Le gouvernement allemand a tenté, par une suprême démarche, faite cette nuit, d'obtenir un délai supplémentaire de 48 heures, avant de donner sa réponse pour l'acceptation sans réserves des Conditions de paix formulées par les Alliés. Le Conseil des quatre a refusé cette prolongation, et M. Clemenceau a fait connaître ce refus par une courte lettre qu'il a adressée à M. von Haniel, président de la délégation allemande à Versailles.

L'Allemagne se soumet. A cinq heures de l'après-midi, M. von Haniel a fait remettre à M. Clemenceau la note suivante :

Versailles, le 23 juin 1919.

Monsieur le président,

Le ministre des affaires étrangères m'a chargé de communiquer à Votre Excellence ce qui suit :

« Il est apparu au gouvernement de la République allemande, consterné par la dernière communication des gouvernements alliés et associés, que ceux-ci sont décidés à arracher à l'Allemagne par la force l'acceptation des Conditions de paix même qui, sans présenter une signification matérielle, poursuivent le but de ravir au peuple allemand son honneur. Ce n'est pas un acte de violence qui peut atteindre l'honneur du peuple allemand. Le peuple allemand, après les souffrances effroyables de ces dernières années, n'a aucun moyen de le défendre par une action extérieure. Cédant à la force supérieure, et sans renoncer pour cela à sa manière de concevoir l'injustice inouïe des Conditions de paix, le gouvernement de la République allemande déclare donc qu'il est prêt à accepter et à signer les Conditions de paix imposées par les gouvernements alliés et associés. »

Veuillez agréer, Monsieur le président, les assurances de ma haute considération.

Von Haniel.

Le soir, vers 7 heures, des salves d'artillerie, les cloches et même des sirènes annonçaient dans Paris la capitulation de l'Allemagne.

L'annonce de l'acceptation par les Allemands des Conditions de paix a suscité dans la France entière le plus vif enthousiasme. Malgré l'heure tardive, des manifestations spontanées se sont organisées au milieu de la joie générale.

— A Rome, le ministère Nitti remplace le cabinet Orlando démissionnaire, et M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, devient le chef de la délégation italienne à la Conférence de la Paix.

24 juin (mar.). — On se hâte, au palais de Versailles, de terminer les préparatifs pour la cérémonie de la signature du Traité de paix.

Le Conseil des quatre a reçu deux notes autrichiennes, l'une ayant trait à la Société des nations, l'autre aux biens privés. — La mission ottomane a fait parvenir le mémorandum sur les revendications de la Turquie.

Encore un acte de félonie de la part des Allemands : à Berlin, la Garde aurait brûlé (?) les drapeaux français (15, pris en 1814 et en 1870), qui devaient nous être restitués. Cet incident constitue une violation du Traité de paix que l'Allemagne s'est engagée à signer.

— Le gouvernement allemand envisagerait en secret une nouvelle guerre contre la Pologne, après avoir signé la paix. Cette intention est révélée par une dépêche officielle allemande qui a été interceptée par le commandement suprême polonais.

25 juin (mer.). — On est toujours sans nouvelles de la délégation allemande qui doit venir signer le Traité à Versailles. Cette attitude du gouvernement allemand vient s'ajouter de manière fâcheuse aux incidents de Scapa Flow et de Pologne. Ces incidents ont fait l'objet de deux notes adressées par M. Clemenceau à M. von Haniel, président de la délégation allemande à Versailles. Dans ces notes, le président de la Conférence de la paix déclare :

1° Que le coulage de la flotte allemande et la destruction des drapeaux français constituent des faits d'insigne mauvaise foi, pour lesquels l'Entente exigera les réparations nécessaires ;

2° Que le gouvernement de Weimar sera tenu pour formellement responsable de tout incident que pourrait provoquer l'exécution des clauses du Traité de paix relatives à la Pologne.

M. Dutasta, secrétaire de la Conférence, s'est rendu auprès des plénipotentiaires allemands, à Versailles. Il leur a fait part de l'impatience des gouvernements alliés et associés, qui n'ont encore été avisés ni de la venue, ni même de la nomination de la délégation allemande chargée de signer le Traité de paix. Il a déclaré à ses interlocuteurs qu'une réponse était demandée pour demain midi, et qu'il viendrait en chercher le texte.

— Le général Pellé, chef de la mission française à Prague, qui commande l'armée tchéco-slovaque, a adressé un ultimatum à Bela Kun, exigeant qu'il rappelle ses troupes dans les limites fixées à la Hongrie par la Conférence de Paris. La retraite des troupes hongroises a commencé.

— Un régiment bolcheviste s'est rendu au corps blanc du Nord, musique en tête et au pas de parade. Le Soviet des commissaires du peuple, qui espérait particulièrement en la résistance de cette unité, a fait arrêter les familles des officiers.

— De graves désordres, causés par le prix élevé des denrées alimentaires, ont lieu à Berlin et à Hambourg. Les troupes gouvernementales rétablissent l'ordre. Il y a des morts et des blessés.

26 juin (jeu.). — Mise en demeure de désigner et d'envoyer ses plénipotentiaires à Versailles, l'Allemagne s'incline et fait savoir au président de la Conférence qu'elle répondra aujourd'hui même à son injonction.

— Les manifestations, les grèves et les émeutes se succèdent dans toute l'Allemagne. La troupe a du mal à maintenir l'ordre dans les grandes villes.

— Le gouvernement français a décidé que la solennité en l'honneur de la Victoire serait célébrée le 14 juillet prochain, à l'occasion de la Fête nationale.

— Le président de la République et Mme Poincaré ont offert un dîner, à l'Elysée, en l'honneur du président des États-Unis et de Mme Wilson, ainsi que de tous les membres de la Conférence. La table comprenait deux cents couverts. Au dessert, M. Poincaré a porté un toast, où il a tout d'abord rendu un nouvel hommage à l'esprit de justice du président Wilson, à l'aide apportée par les soldats américains aux Alliés. Il a ensuite rappelé aux membres de la Conférence que l'œuvre de la paix n'est pas achevée. Il leur a montré une Allemagne qui ne se repent point et qui viole ses engagements avant la lettre. Il a attiré leur attention sur les traités qui restent à conclure avec l'Autriche, la Bulgarie, la Turquie, et il les a avertis que ces nouvelles conversations seront aussi difficiles, peut-être, que les premières. Il leur a demandé de demeurer unis pour continuer leur tâche :

— Ce qui est écrit, ce qui va être signé ne serait encore que peu de chose, si nous ne réussissions pas à le vivifier constamment par l'esprit de concorde qui a présidé à la rédaction. Il faut qu'après nous avoir fait gagner la guerre, l'harmonie des cœurs et la convergence des volontés nous fassent gagner et conserver la paix.

Cette exhortation salutaire, qui termine le toast de M. Poincaré, explique les avertissements qui précèdent. En glissant sur les satisfactions de l'heure présente, en insistant sur les soucis, le président de la République a voulu enfoncer plus fortement dans l'esprit de ses auditeurs le conseil qu'il leur donnait :

— Tenons-nous étroitement serrés les uns contre les autres.

Il reste à savoir comment ce vœu pourra s'accomplir.

27 juin (ven.). — Le Traité de Versailles sera signé demain après-midi. La délégation allemande doit arriver la nuit prochaine ; elle est composée de deux plénipotentiaires : M. Hermann Müller ministre des affaires étrangères, M. Bell ministre d'empire des voies et communications, chargé du ministère des colonies, et de quatorze secrétaires et employés.

— A la suite des soulèvements de Hambourg et d'autres villes d'Allemagne, Noske, ministre de la guerre, publie un ordre dans lequel il déclare qu'il fera un usage impitoyable des armes contre les perturbateurs, et préconise la nécessité d'assurer la liberté du travail et l'exploitation des services publics.

A Berlin et à Francfort les soldats, organisés en bandes de pillards, parcourent la ville et dévalisent les boutiques, restaurants et cafés ; la populace envahit les prisons, et délivre les détenus.

— Les Turcs, venus en délégation à Paris, sont invités à retourner chez eux, la Conférence de la paix estimant que leur présence n'est pas utile pour l'examen minutieux des déclarations qu'ils ont faites. Le moment venu, les Puissances alliées et associées communiqueront avec le gouvernement ottoman.

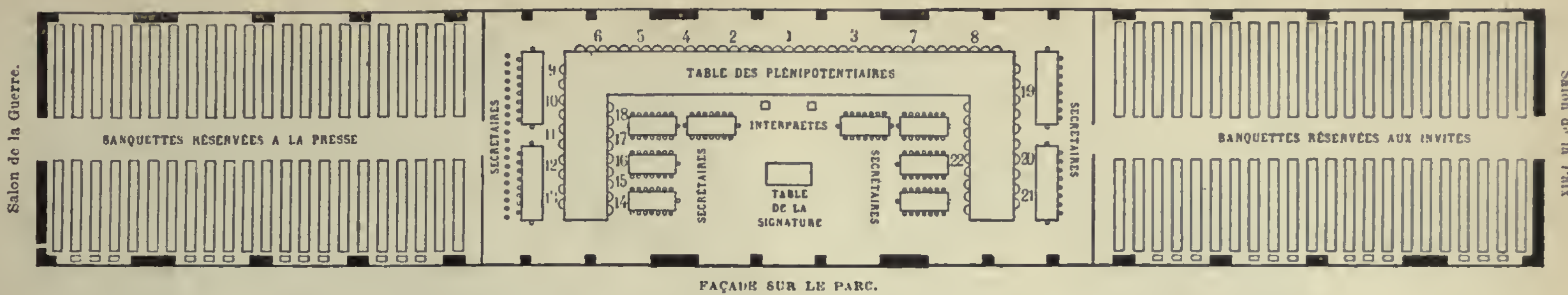
28 juin (sam.). — Les plénipotentiaires allemands MM. Hermann Müller et Bell sont arrivés cette nuit à Versailles, et ont été conduits à l'hôtel des Réservoirs.

Le matin, vers 10 heures, la commission de vérification des pouvoirs s'est réunie au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Jules Cambon, pour examiner les pouvoirs des plénipotentiaires allemands, qui ont également remis leurs cachets, dont l'empreinte a été apposée sur le Traité.

La journée solennelle qui marque la fin de la guerre s'est ensuite déroulée dans le cadre magnifique de Versailles, aux lieux mêmes où fut proclamé l'empire allemand en 1871.

L'arrivée au Château, des délégués et des invités, commence vers 1 h. 45. M. Clemenceau arrive à 2 h. 10, et une demi-heure après il entre dans la galerie des Glaces, où il prend possession de sa table de président. M. Wilson est à sa droite et M. Lloyd George à sa gauche. Tous les représentants des puissances alliées et associées sont groupés autour d'eux.

A 3 h. 10, dans un silence impressionnant, les plénipotentiaires allemands, au nombre de cinq, sont introduits



Disposition des tables et des sièges dans la galerie des Glaces, pour la séance de la signature du Traité de paix (28 juin 1919).

1. Fauteuil de M. G. Clemenceau, président de la Conférence de la Paix. — 2. M. Wilson, président des Etats-Unis, et la délégation des Etats-Unis. — 3. M. Lloyd George, premier anglais, et la délégation de la Grande-Bretagne. — 4. Délégation de la France. — 5. Délégation de l'Italie. — 6. Délégation de la Belgique. — 7. Délégation des Dominions. — 8. Délégation du Japon. — 9. Délégation de la Grèce. — 10. Délégation de la Pologne. — 11. Délégation du Portugal. — 12. Délégation de la Roumanie. — 13. Délégation de la Serbie. — 14. Délégation de la Tchéco-Slovaquie. — 15. Délégation du Siam. — 16. Délégation du Hedjaz. — 17. Délégation de Cuba. — 18. Délégation de la Chine. — 19. Délégation de l'Allemagne. — 20. Délégation du Brésil. — 21. Délégation de la Bolivie. — 22. Délégation des Républiques du Sud- et du Centre-Amérique (Uruguay, Pérou, Panama, Nicaragua, Honduras, Haïti, Guatémala, Bolivie, Equateur), et du Libéria (Afrique).

dans la galerie des Glaces par le doyen des huissiers du ministère des Affaires étrangères, et prennent place sur les sièges qui leur ont été réservés.

A 3 h. 15, M. Clemenceau se lève : « La séance est ouverte », dit-il, et il prononce une courte allocution, dont voici la substance :

— L'accord a été fait entre les gouvernements des Puissances alliées et associées et le gouvernement allemand. Le texte qui va être soumis à vos signatures est conforme à celui des exemplaires qui ont été remis à MM. les plénipotentiaires allemands. Les signatures vont être échangées. Elles constituent un engagement irrévocable d'exécuter loyalement et fidèlement dans leur intégralité tous les termes du Traité. Dans ces conditions, j'ai l'honneur d'inviter MM. les délégués du gouvernement d'empire allemand à venir donner leurs signatures.

Un interprète traduit en allemand les paroles du président du Conseil.

A peine la traduction est-elle terminée, que les plénipotentiaires allemands se lèvent, vont s'asseoir tour à tour devant la petite table pour signer l'acte, puis ils regagnent leurs places. En passant devant MM. Clemenceau, Wilson et Lloyd George, le délégué allemand Müller s'incline par deux fois.

A partir de ce moment, les diverses délégations des Puissances alliées et associées sont appelées dans l'ordre fixé d'avance pour signer le Traité de paix ; savoir :

Les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, la Chine, Cuba, l'Equateur, la Grèce, le Guatémala, Haïti, le Hedjaz, le Honduras, le Libéria, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'Etat serbo-croato-slovène, le Siam, la Tchéco-Slovaquie et l'Uruguay.

A 3 h. 45, le défilé des signataires est achevé.

A ce moment tonnent les premiers coups d'une salve de 101 coups de canon, qui annonce que la paix est faite.

M. Clemenceau se lève et dit :

— Les Conditions de paix entre les Puissances alliées et associées et l'Empire allemand sont maintenant un fait accompli. La séance est levée.

Les assistants quittent la galerie des Glaces. Les premiers délégués qui sortent sont les délégués allemands. Ils montent dans leur automobile, et s'éloignent en fendant une foule très compacte qu'ils saluent et qui demeure très calme. Tous les délégués alliés sortent à leur tour. Une foule enthousiaste acclame MM. Clemenceau, Wilson et Lloyd George.

A l'issue de la cérémonie, le Conseil des quatre a étudié les moyens propres à obliger l'Allemagne à ratifier le plus tôt possible le Traité. Ils ont décidé que le blocus de l'Allemagne ne serait levé qu'après la ratification de la paix. Aussitôt, M. Clemenceau a envoyé la note suivante au président de la délégation allemande, au moment où celui-ci repartait pour Berlin :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la convention d'armistice prescrit le maintien du blocus tant que cette convention elle-même reste en vigueur, c'est-à-dire jusqu'à l'échange des ratifications.

Les Gouvernements alliés et associés, cependant, se déclarent prêts à lever le blocus dès qu'ils auront été avisés officiellement de la ratification régulière et complète du Traité de paix par la République allemande.

Veuillez agréer, Monsieur le président, les assurances de ma haute considération.

G. Clemenceau.

M. Wilson, au nom des Etats-Unis, a signé le traité qui garantit à la France l'assistance des Etats-Unis en cas d'attaque non provoquée. Le même texte a été signé par M. Lloyd George au nom de la Grande-Bretagne. C'est l'alliance franco-anglo-américaine, et cette union des trois grands pays est sans doute la meilleure assurance d'un pacifique avenir.

Le président Wilson et Mme Wilson, accompagnés de MM. Stephen Pichon, Georges Leygues et André Tardieu, ont quitté Paris à 9 h. 45 du soir, pour aller s'embarquer à Brest.

Le soir, Paris est en fête. Neuf retraites aux flambeaux parcourent les voies principales de la capitale, au milieu de l'enthousiasme général.

29 juin (dim.). — Le soir même de la signature de la paix, le président Wilson a adressé aux Etats-Unis le message suivant :

Mes chers concitoyens,

Le Traité de paix a été signé.

S'il est ratifié, et s'il est exécuté dans toute la sincérité de ses termes, il sera la charte d'un nouvel ordre de choses pour le Monde. Dans les obligations et les châtiments imposés à l'Allemagne, il est certainement dur, mais cette sévérité découle seulement des grandes offenses commises par elle, offenses qui doivent être redressées et compensées ; il n'impose rien que l'Allemagne ne puisse faire, et elle peut regagner sa juste position dans le monde si elle en remplit les termes honorablement et avec promptitude.

C'est plus qu'un traité de paix avec l'Allemagne ; il rend à la liberté, de grands peuples qui jamais encore n'avaient pu trouver le chemin de cette liberté. Il termine, définitivement, un ancien et intolérable ordre de choses sous lequel des petits groupes d'hommes égoïstes se sont servi des peuples de grands empires pour satisfaire leurs désirs ambitieux de domination... Il unit les libres gouvernements du monde en une ligue permanente dans laquelle ils sont engagés à employer leurs forces réunies pour maintenir la paix en maintenant le droit et la justice. Il fait du droit international une réalité soutenue par des sanctions impératives. Il détruit le droit de conquête, et rejette la politique d'annexion.

Il substitue un nouvel ordre sous lequel les nations arriérées, les peuples qui ne sont pas encore politiquement conscients et ceux qui sont prêts pour leur indépendance mais ont encore besoin d'être protégés et guidés, ne seront plus soumis à la domination et à l'exploitation de nations plus puissantes, mais recevront l'appui amical et les conseils utiles de gouvernements qui s'engagent à répondre devant l'humanité de l'exécution de leur tâche en acceptant d'être guidés par la Ligue des nations. Il reconnaît les droits inaliénables des nations, le droit des minorités, la sainteté des croyances religieuses et la liberté des cultes. Il établit les bases de conventions qui libéreront les relations commerciales du monde, de restrictions injustes et d'une coopération internationale qui purifiera le Monde et facilitera une action commune pour des services de toutes sortes. Il fournit des garanties telles que jamais il n'en fut donné ou prévu même pour un juste traitement de tous ceux qui sont penchés sur le travail journalier du monde.

C'est pour cette raison que je parle de ce traité comme de la grande charte d'un nouvel ordre de choses. Il y a là des causes pour une profonde satisfaction, une sécurité universelle et une espérance confiante.

Avant de quitter Paris, le président Wilson a fait ses adieux à la France dans la déclaration suivante :

Le 28 juillet 1919, au moment où je jette un regard sur les mois pleins d'événements que j'ai passés en France, ma pensée ne s'attache pas seulement aux conférences et aux durs travaux, mais aussi aux nombreux actes de générosité et d'amitié qui m'ont fait comprendre combien réels sont les sentiments de la France envers le peuple américain, et combien je suis fortuné d'avoir été le représentant de notre pays, au sein d'une nation qui peut montrer son affection avec un charme pareil et ouvrir son cœur si franchement. Profondément heureux comme je le suis, à la perspective de revoir mes concitoyens, je quitte la France avec un réel regret, ma sympathie profonde pour son peuple et ma foi dans son avenir confirmées, mes pensées agrandies par le contact privilégié avec ses hommes politiques, conscient qu'un lien plus fort qu'une simple amitié s'est formé, et profondément reconnaissant de l'hospitalité et des attentions sans nombre qui m'ont donné le sentiment d'être le bienvenu et d'être chez moi. Je prends la liberté de souhaiter à la France la protection divine, et, lui disant adieu, je lui renouvelle l'expression de mon affection durable et de ma pleine confiance dans son avenir.

Le roi George V d'Angleterre a adressé le télégramme suivant à M. Raymond Poincaré :

Londres, 28 juin.

Le président de la République française, Paris.

En cette occasion heureuse où nos ennemis ont enfin reconnu leur défaite, je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes plus cordiales félicitations et bons vœux.

Sous votre habile direction et sous la superbe conduite de ses grands soldats et hommes d'Etat, la France a enfin atteint son but final, et après les cruelles souffrances des cinq dernières années elle a récolté sa glorieuse récompense. La France et ses vaillants enfants peuvent avoir maintenant l'assurance que la nuit est finie, et peuvent saluer l'achèvement du plus grand triomphe de l'Histoire.

Le peuple britannique, Monsieur le Président, partage la joie et le triomphe de la France, car il a partagé ses soucis et ses angoisses. Il n'oubliera jamais que dans le monde entier les soldats, matelots et aviateurs britanniques et français ont combattu côte à côte en fidèles et loyaux camarades dans la grande lutte pour la liberté que leurs efforts communs ont assurée à l'univers. Notre tâche ardue a été glorieusement accomplie, mais nous avons encore beaucoup de travail en prévision, et sur les ruines de cet immense conflit une nouvelle et meilleure Europe doit surgir.

Je suis assuré que la France et mon empire travailleront également la main dans la main à cette grande régénération, et je ne doute pas qu'au souvenir de leurs sacrifices communs et de leur commun triomphe, l'affection et le respect communs de nos deux pays, reposant sur la solide fondation d'une étroite confraternité d'armes, ne deviennent de plus en plus vifs dans la douce camaraderie de la paix.

En toute sincérité, la Grande-Bretagne remercie la France et lui souhaite bonne chance.

George R. I.

Le président de la République française, M. Raymond Poincaré, a répondu aussitôt :

Sa Majesté le roi George V,
roi de Grande-Bretagne et d'Irlande,
empereur des Indes,

Je suis très touché du télégramme si chaleureusement cordial que Votre Majesté a bien voulu m'adresser. La France accueille avec reconnaissance les vœux de la Grande-Bretagne, et exprime, à son tour, ses remerciements et ses félicitations à Votre Majesté, au peuple britannique, aux dominions et aux colonies de l'empire. Elle n'oubliera jamais le merveilleux effort accompli pendant plus de quatre ans par vos vaillantes armées de terre et de mer. Elle est fière d'avoir partagé avec elles la gloire de combattre pour notre commun idéal de justice, et d'avoir remporté à leurs côtés une victoire qui n'est pas seulement celle de nos deux pays mais celle du droit éternel et de la liberté.

Elle se réjouit, elle aussi, d'une paix qui, succédant à une si longue camaraderie militaire, va permettre à nos nations, délivrées des horreurs de la guerre, de collaborer, dans une intimité confiante, au progrès de l'humanité.

Votre Majesté sait que je suis, comme elle, profondément convaincu de la nécessité d'un accord permanent entre la Grande-Bretagne et la France. Plus étroite sera désormais notre union, plus sûrement garantis seront le maintien de la paix, la reprise des activités fécondes et l'avenir de la civilisation.

Raymond Poincaré.

Télégramme de l'empereur du Japon :

Tokio, 28 juin.

Monsieur le président de la République française, Paris.

Au moment où une paix victorieuse et juste couronne nos efforts dans cette guerre au cours de laquelle la France eut un rôle si glorieux, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations.

Yoshi Hito.

Réponse du président de la République :

Sa Majesté l'empereur du Japon. Tokio.

Je remercie Votre Majesté de son télégramme et je la prie de recevoir, pour son glorieux empire, les félicitations et les vœux de la France, qui est heureuse d'avoir victorieusement défendu, avec l'alliance du Japon, les droits de l'humanité.

Raymond Poincaré.

A l'occasion de la signature de la paix, le roi d'Espagne Alphonse XIII a adressé des télégrammes de félicitations aux chefs des Etats alliés et associés. Voici celui qu'il a envoyé à la France :

Madrid, Palacio, 28 juin.

Président Poincaré, Paris.

A l'occasion de la signature de la paix, je tiens à réitérer à Votre Excellence mes félicitations les plus chaleureuses et enthousiastes. Vous pouvez être assuré, mon cher Président, que c'est de tout cœur que l'Espagne partage la joie de votre noble patrie qui voit récompensés ses efforts et sacrifices si héroïquement supportés.

Je forme avec mon peuple, en ce jour si heureux, les vœux les plus fervents pour qu'une ère de prospérité et de grandeur intarissable soit ouverte pour la nation sœur et amie.

Recevez mille amitiés affectueuses.

Alfonso R.

Réponse du président de la République :

Sa Majesté le roi Alphonse XIII, Madrid.

Très sensible aux amicales félicitations de Votre Majesté, je lui renouvelle l'assurance que, dans les longues épreuves dont elle est sortie triomphante la France a conservé ses sentiments traditionnels pour l'Espagne, et que je serai très heureux de voir se resserrer de plus en plus, dans la paix, les cordiales relations qui unissent les deux nations voisines.

Raymond Poincaré.

— M. Lloyd George a quitté Paris ce matin vers 9 heures et demie, pour regagner Londres.

— Le président Wilson et Mme Wilson s'embarquent à Brest sur le George *Washington* et, salués par les salves d'artillerie et des acclamations enthousiastes, font route pour les Etats-Unis.

— En Allemagne, les forces du gouvernement sont entrées à Hambourg, puis se sont retirées devant la déclaration des chefs du parti ouvrier, qui se sont engagés à maintenir l'ordre et la tranquillité dans la ville, où le trafic et la vie commerciales restent suspendus.

— M. Tittoni, qui a remplacé M. Orlando à la tête de la mission italienne, est arrivé à Paris avec la nouvelle délégation.

— Le Grand Prix de Paris, qui n'avait pas eu lieu depuis 1914, a été couru à Longchamp en présence d'une foule considérable. Il a été gagné par Galloper Light, cheval monté par le jockey Hulme, et appartenant à M. A. de Rothschild.

30 juin (lun.). — Le Traité de paix est déposé à la Chambre des députés. Après une vibrante allocution du président, M. Paul Deschanel, pour faire ressortir la grandeur de l'acte qui a été accompli à Versailles par la signature du Traité de paix, M. Clemenceau monte à la tribune où l'accueillent de magnifiques ovations, et dépose sur le bureau de la Chambre ce traité. Il accompagne ce dépôt d'une déclaration pleine de sagesse et d'éloquence, dans laquelle il indique l'effet qu'aura sur notre politique intérieure le retour à l'état de paix. Sous une forme saisissante, on retrouve dans sa déclaration les paroles d'ardent patriotisme et de haute raison, les appels émouvants au devoir national, les conseils de sagesse politique, de concorde et d'union entre tous les Français, qu'il avait déjà adressés aux représentants du pays et au pays lui-même.

La paix générale — a-t-il dit — *ne serait que le fallacieux mirage d'un jour, si nous n'étions pas capables de vivre d'abord en paix avec nous-mêmes, c'est-à-dire de donner comme fondement de la paix extérieure la paix intérieure à notre propre pays.....*

Tous les biens ont été prodigués sans mesure, le plus beau sang a coulé par tous les pores, les larmes ont sillonné tous les visages. Tous les cœurs ont frémi d'une indicible horreur, mais les larmes des supplices et le sang des blessures nous ont laissés meilleurs, plus hauts, plus grands, plus complètement Français.....

Par la France et par ses alliés, l'œuvre de salut est désormais accomplie. A la seule condition que nous demeurions présents au devoir, le vieil esprit de domination guerrière peut être à jamais terrassé. Le jour est venu où la force et le droit, redoutablement séparés, doivent se rejoindre pour la paix des peuples au labeur. Que l'Humanité se lève pour vivre toute sa vie !

La municipalité de Paris a organisé une brillante réception à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la signature du Traité, et en l'honneur des délégués à la Conférence de la paix. Le président de la République et Mme Poincaré, les membres du gouvernement et du corps diplomatique, les généraux, les personnalités du Parlement, les délégués plénipotentiaires, ont été reçus, avec le cérémonial d'usage, dans le palais municipal.

— La mission allemande, à la tête de laquelle était M. von Haniel, a quitté Versailles pour retourner à Berlin.

— M. de Bethmann-Hollweg, l'ancien chancelier allemand, celui du complot de 1914 et du « chiffon de papier », a adressé au président de la Conférence de la paix une lettre, en le priant de la porter à la connaissance des Puissances alliées et associées. Dans cette lettre, il s'offre en holocauste pour sauver son empereur mis en accusation publique par les Alliés, dans les Conditions de paix, pour offense suprême à la morale internationale et à l'autorité des traités. Il déclare que, comme chancelier d'empire, il est seul responsable des actes politiques du kaiser, et il demande à être jugé à sa place.

— La terreur rouge règne plus que jamais en Hongrie. Le commissaire du peuple Samuely a été nommé dictateur. Depuis huit jours, on exécute en masse; les fusillades ont lieu principalement sur la place du Parlement, à Budapest. Aux représentations qui lui ont été adressées par le chef de la mission italienne, au sujet des condamnations sommaires prononcées par le conseil de guerre communiste, Bela Kun a répondu vigoureusement : l'état de siège renforcé a été proclamé à Budapest et aux environs.

1er juil. (mar.). — Le traité entre les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon, d'une part, et la Pologne, d'autre part, a été signé par les représentants des différents Etats intéressés, au cours de la cérémonie de la galerie des Glaces, à Versailles, samedi dernier.

Ce traité contient 21 articles relatifs particulièrement aux droits des minorités de langage, de race, de religion, nationalite des habitants domiciliés sur le territoire de la Pologne, garanties touchant la liberté des juifs, mise sous la garantie de la Société des nations des différentes minorités, représentation diplomatique en Pologne, tarifs douaniers et participation de la Pologne au payement de la dette publique russe.

En même temps que le traité, M. Clemenceau, a adressé à M. Paderewski une lettre, aux fins de lui transmettre le traité qui doit être signé par la Pologne suivant la stipulation de l'article 93 du Traité avec l'Allemagne.

— Le président du Conseil, ministre de la Guerre, après un entretien avec le maréchal Pétain, décide la démobilisation des classes 1907, 1908 et 1909, qui s'effectuera du 9 juillet au 9 août. Cette démobilisation libérera environ 450.000 hommes.

Le président de la République a reçu de S. M. le roi d'Italie le télégramme suivant :

Son Excellence Monsieur Raymond Poincaré,
président de la République, Paris.

Par l'acte historique qui vient d'être accompli à Versailles, la France voit couronner glorieusement ses efforts héroïques et les sacrifices douloureux de la longue guerre. Je suis heureux d'être l'interprète des sentiments du peuple italien, qui, se souvenant du sang versé ensemble sur les mêmes champs de bataille, et confiant dans l'obtention de ses propres revendications nationales, prend part à la joie de la France.

VICTOR-EMMANUEL.

Le président de la République a répondu en ces termes :

Sa Majesté le roi d'Italie,
grand quartier général italien.

Je remercie Votre Majesté de ses félicitations, ainsi que du nouvel hommage qu'elle veut bien rendre à l'héroïsme de la France et à l'immensité de ses sacrifices. Je ne doute pas que l'Italie, avec qui nous avons fraternellement défendu le même idéal de justice et de liberté, ne recueille bientôt, dans une paix bienfaisante et glorieuse, et dans la constitution définitive de son unité nationale, les fruits légitimes de ses efforts, de sa vaillance et de ses victoires. Elle peut compter sur l'inaltérable amitié de la France.

Raymond POINCARÉ.

— Les volontaires finlandais opérant en Carélie, près du lac Ladoga, se replient devant les bolchevistes.

Les Lettons s'emparent de Riga, et occupent la tête de pont de la Dvina. Par suite, les troupes allemandes se trouvent coupées de la Baltique.

Le général Denikine a percé la ligne bolcheviste, et avance sur un large front allant de Pavlograd à Tsaritzine. Il a pris Kharkov.

2 juil. (mer.). — Le Conseil suprême des Alliés règle l'organisation des commissions chargées de veiller à l'exécution du Traité de paix avec l'Allemagne.

Il s'occupe ensuite de la Bessarabie. La Roumanie demande, en invoquant des motifs ethnographiques, à être mise en possession de cette province, qui, en 1914, faisait partie de l'empire russe. D'autre part, les représentants de la Russie actuellement à Paris estiment, d'accord avec l'amiral Koltchak, que seule la future Assemblée constituante peut statuer sur le sort des pays groupés, avant la révolution, dans l'empire russe. Le point de vue roumain est exposé par M. Jean Bratiano, président du conseil ; le point de vue russe, par M. Maklakoff, ambassadeur de Russie.

— Sur le front de Galicie, les Polonais battent les Ukraniens et leur font 3.000 prisonniers.

3 juil. (jeu.). — L'Assemblée nationale allemande a décidé de ne ratifier le Traité de paix qu'après examen du projet de Constitution, dont la lecture aura lieu les 11 et 12 juillet.

— A la Chambre des communes de Londres, M. Lloyd George a prononcé un grand discours sur le Traité de paix, et, au milieu d'ovations, il a annoncé que le kaiser, par décision des Alliés, serait jugé à Londres. Il a été longuement applaudi, lorsqu'il a demandé la ratification de la convention militaire franco-anglo-américaine.

— M. Viviani est élu président de la Commission de la paix, et M. Barthou est désigné comme rapporteur général.

A l'occasion de l' « Independence Day », la municipalité de Paris a fêté l'armée américaine. Elle a reçu, dans les salons de l'Hôtel de Ville, le général Pershing, l'amiral Knapp, et les délégations de l'armée et de la marine américaines. M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, ainsi qu'un grand nombre de membres du corps diplomatique, assistaient à cette cérémonie. Et la présence du maréchal Foch, qu'accompagnait le général Weygand, et qui franchissait pour la première fois depuis la guerre le seuil de l'Hôtel de Ville, a permis de confondre dans la même acclamation unanime l'illustre chef des armées alliées et le commandant des forces expéditionnaires américaines.

Le premier, M. Evain, président du conseil municipal, a salué les hôtes de Paris. Ensuite, M. Autrand, préfet de la Seine, a honoré à son tour l'armée américaine. Le général Pershing a remercié la municipalité, et exprimé sa vive admiration pour Paris, pour la France et son armée.

4 juil. (ven.). — L' « Independence Day », célébré aujourd'hui à Paris, a la grandeur d'une fête officielle en même temps que la spontanéité et le pittoresque d'une fête populaire. Le président de la République, M. R. Poincaré, a passé ce matin, sur la place de la Concorde, une revue des troupes américaines et françaises. Il était accompagné de M. Clemenceau et du général Pershing. Le défilé qui a suivi a obtenu un énorme succès. Aussitôt après, M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, le général Pershing, l'amiral Knapp, leur suite et les bataillons américains avec étendards et drapeaux, sont allés au cimetière Picpus, afin de déposer une couronne sur la tombe de La Fayette qui reste pour tout Américain le symbole de l'héroïsme et du dévouement français à une noble cause.

— La démobilisation devient générale : elle va se poursuivre sans arrêt jusques et y compris la classe 1917. Elle doit être achevée à la date du 30 octobre prochain.

— Après de sanglantes batailles, les troupes du général Grigorieff sont entrées à Odessa. Les bandes rouges de Rakowski ont pris la fuite. Grigorieff fait savoir aux Alliés que, s'ils reprennent l'offensive sur le Dniester, il espère entrer en liaison avec eux, pour attaquer ensemble l'ennemi.

5 juil. (sam.). — Le Conseil suprême des Alliés se réunit pour examiner la question du ravitaillement de l'Europe centrale.

M. Clemenceau reçoit une délégation du gouvernement serbo-croato-slovène, qui l'entretient des problèmes économiques et financiers concernant le royaume yougo-slave.

Le roi de Roumanie a fait parvenir à M. le président de la République le télégramme suivant :

A Monsieur Raymond Poincaré,
président de la République, Paris.

Au moment où la signature de la paix avec l'Allemagne couronne les efforts des peuples alliés, et récompense leurs sacrifices supportés avec tant d'héroïsme, il me tient à cœur de vous adresser, Monsieur le Président, mes félicitations les plus chaleureuses ainsi que mes vœux fervents pour qu'une ère de prospérité et de bonheur soit ouverte à la grande nation française, sœur et amie de la Roumanie.

FERDINAND.

6 juil. (dim.). — Le prince Eitel Friedrich, second fils de Guillaume II, envoie au roi d'Angleterre le message suivant :

Afin de remplir le devoir qui s'impose à moi, en tant que fils et qu'officier, je me mets à la disposition de Votre Majesté, ainsi que mes quatre plus jeunes frères, pour prendre la place de notre impérial père dans le cas où son extradition serait exigée, et ceci afin que notre sacrifice épargne à notre père une telle dégradation.

— Les délégués allemands avaient adressé au président de la Conférence de la paix une note concernant la procédure de ratification. Le président fait connaître le point de vue des Puissances alliées et associées : une ratification « en bloc » des trois documents du Traité est indispensable.

— L'armistice avec la Bulgarie a été signé le 29 septembre 1918 ; celui avec la Turquie un mois après, le 30 octobre. Depuis lors, les gouvernements alliés n'ont fait la paix avec aucun des deux Etats. Aussi, la guerre reprend en Asie Mineure, tandis que gronde sourdement l'orage dans les Balkans.

En Turquie d'Asie, de fortes bandes turques s'organisent contre nos alliés grecs dans la région de Smyrne, et ont chassé ces derniers de Pergame et d'Aïdin. Les Grecs ont repris Aïdin, mais ils se maintiennent avec difficulté dans la région. Les troupes françaises de Syrie se sont étendues en Cilicie.

7 juil. (lun.). — Aucune démarche officielle n'a encore été faite auprès de la Hollande, au sujet de l'extradition du kaiser, mais les gouvernements alliés ont pris certaines mesures indispensables.

Le feld-maréchal Hindenburg adresse au maréchal Foch une lettre dans laquelle il déclare se mettre à la disposition des Alliés pour être jugé « au lieu et place de son roi et empereur ».

— M. Clemenceau visite les régions dévastées, et prend des mesures pour soulager les misères de la guerre. Il s'occupe, à Paris, de faire diminuer le coût fabuleux de la vie. Le premier remède sera d'ouvrir les frontières aux produits étrangers et d'établir, pour certaines catégories de produits indispensables, un régime de libre échange.

— La Chambre des députés a ratifié, sans aucune modification, tous les articles du projet de réforme électorale, tels que le Sénat les a votés. L'ensemble de cette réforme a été voté par 334 voix contre 121. Les élections législatives prochaines se feront au scrutin de liste sans second tour, et le système du quotient jouera pour la répartition des sièges.

8 juil. (mar.). — La délégation des Etats à Weimar adopte la ratification du Traité de paix.

Pour lutter contre la vie chère, la liberté est rendue aux importations. Le président de la République, M. R. Poincaré, signe des décrets supprimant la presque totalité des prohibitions d'importations, ne les laissant subsister que pour une douzaine d'articles au total, simplifiant l'application des droits de douane *ad valorem*, et limitant leur importance.

— Le président Wilson et Mme Wilson sont arrivés à New-York, après une heureuse traversée.

9 juil. (mer.). — A l'Assemblée nationale de Weimar, le projet de loi portant ratification du Traité de paix signé à Versailles, le 28 juin dernier, a été voté, à l'appel nominal, par 298 voix contre 115.

10 juil. (jeu.). — Le traité de paix accorde aux Allemands un délai de quinze jours, à partir de la signature, pour évacuer la Prusse orientale, les territoires finlandais, russes ou polonais, sur lesquels ils maintenaient des troupes. On annonce que les villes de Mitau et de Riga ont été évacuées par les Allemands.

— Les Polonais battent les bolchevistes, les refoulent en désordre sur les marais du Pripet et avancent vers la Bérésina.

— Le général Denikine enlève au troupes rouges les villes de Wiborg et d'Iekateniroslav.

11 juil. (ven.). — Paris fait de grands préparatifs pour célébrer lundi prochain, d'une façon grandiose, la Fête nationale, en même temps que la fête de la Victoire.

— Le Conseil suprême des Alliés convoque les Bulgares pour le 25 juillet à Enghien.

12 juil. (sam.). — Les gouvernements alliés et associés, ayant été avisés officiellement de la ratification régulière et complète du Traité de paix par la République allemande, ont décidé que le blocus de l'Allemagne serait levé aujourd'hui même. Le gouvernement français, en raison de cette décision, autorise les ressortissants français à reprendre les relations commerciales avec l'Allemagne, dans certaines conditions.

— Au palais de Versailles, dans la galerie des Batailles, une délégation des habitants de Seine-et-Oise a remis au maréchal Foch un laurier d'or et un bas-relief en marbre le représentant à cheval. M. R. Poincaré, qui présidait la cérémonie, a rendu un éloquent hommage au glorieux soldat.

13 juil. (dim.). — La célébration de la grande solennité de la Victoire a commencé. L'affluence des promeneurs dans Paris est telle, qu'on n'en a jamais vu de semblable. Les présidents du Sénat et de la Chambre sont allés déposer des couronnes sur le cénotaphe élevé, sous l'arc de triomphe de l'Etoile, à la gloire des soldats tombés au champ d'honneur et autour duquel s'empresse la foule recueillie.

La remise aux maréchaux Joffre, Foch et Pétain des épées d'honneur offertes par la Ville de Paris a lieu l'après-midi sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en présence d'un peuple considérable et enthousiaste. M. R. Poincaré, président de la République, remet ensuite la croix de la Légion d'honneur aux drapeaux des régiments qui ont mérité cette récompense.

A 8 heures et demie du soir des retraites aux flambeaux sillonnent tous les quartiers de la capitale, dont les maisons disparaissent sous des milliers de drapeaux, et annoncent la grande fête de demain. A la même heure commence autour du cénotaphe la veillée funèbre que des soldats de toutes les armes feront toute la nuit.

14 juil. (lun.). — Ce 14 Juillet est une journée d'apothéose : c'est la fête de la Victoire et du Triomphe. Les vainqueurs font leur entrée dans Paris au milieu des ovations immenses d'une foule innombrable. Les troupes victorieuses, françaises et alliées, partent à 8 heures et demie de la porte Maillot, ayant à leur tête les maréchaux Joffre et Foch. Remontant l'avenue de la Grande-Armée, elles passent sous l'arc de triomphe de l'Etoile et défilent à travers la capitale par les Champs-Elysées, la place de la Concorde, la rue Royale et les grands boulevards, jusqu'à la place de la République. Paris, couvert de drapeaux, d'oriflammes, de guirlandes, richement décoré, les couvre de fleurs, et les acclame frénétiquement.

Les maréchaux sont suivis des troupes américaines précédées du général Pershing, puis viennent les Belges, le maréchal Douglas Haig et les troupes britanniques, le général Diaz et les troupes italiennes, les Japonais, les Chinois, les Grecs, les Polonais, les Portugais, les Roumains, les Serbo-Croato-Slovènes, les Siamois, les Tchéco-Slovaques, enfin les troupes françaises, ayant à leur tête le maréchal Pétain. Tous les généraux français qui ont joué un rôle important dans la Grande Guerre font partie du défilé ; des centaines de drapeaux des armées françaises et alliées passent groupés devant la foule émue aux larmes qui les salue par des acclamations enthousiastes.

Cette fête restera incomparable et inoubliable dans notre histoire.

Comme l'a justement dit le Président, M. R. Poincaré, dans la lettre de félicitations aux armées alliées qu'il a adressée à M. Clemenceau :

La France a mérité devant le monde affranchi que sa fête nationale fût désormais un jour de gloire pour toute l'humanité.

Partout en France les fêtes de la Victoire ont pris un caractère imposant. Dans toutes les capitales alliées et neutres, la fête nationale française a été célébrée magnifiquement.

Le soir, Paris est resplendissant. L'illumination est féerique ; des cortèges lumineux parcourent les rues, où règnent le bonheur et la joie : de nombreux feux d'artifice partent de plusieurs points de la capitale, et des bals joyeux s'organisent partout.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



LE CONTRÔLEUR.

« Le voyageur descendu de l'impériale ? »

(Sim, *Le Petit Bleu*).



IL N'Y A PAS QUE LA VIE CHÈRE.

« Tu as vu? Les pompes funèbres aussi! Les prix doublés!...
— Allons bon!... Si j'avais su, je serais mort l'année dernière... »

(Albert Guillaume, *Excelsior*).



LA JOURNÉE DE HUIT HEURES.

« Et si je faisais la journée de huit heures, qu'est-ce que tu mangerais? »

(Castro, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juillet 1919 au 14 Août 1919

15 juil. (mar.). — La commission interalliée des responsabilités s'occupe de la question Guillaume II, au sujet de laquelle aucune démarche n'a encore été faite auprès du gouvernement néerlandais.

La commission de Bulgarie continue l'étude des conditions de paix qui doivent être communiquées aux plénipotentiaires bulgares à leur arrivée en France. Elle entend M. Venizelos.

La commission de Pologne et la commission des affaires baltiques se réunissent pour examiner les moyens d'appliquer les clauses du Traité de paix.

— Le Conseil des ministres arrête un certain nombre de mesures destinées à réprimer la spéculation illicite, et dont l'objet est d'enrayer la hausse croissante du prix de la vie.

— De la Dvina au Dniester, les Polonais refoulent les bolchevistes dont ils ont rompu le front en Polésie, sur les deux rives du Pripet. En Galicie, ils ont atteint la ligne du Seret, de sorte que la Galicie est à peu près délivrée de l'invasion bolcheviste.

— A Berlin, des soldats allemands poignardent lâchement un sous-officier français, et la foule moleste deux de nos officiers. Les relations diplomatiques n'étant pas reprises entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français charge le maréchal Foch d'exiger des réparations complètes, notamment le payement : 1° d'une somme de 100.000 fr. à titre d'indemnité à la famille de la victime ; 2° d'une somme d'un million à titre d'amende.

— Au Maroc, Raissouli, à la tête de tous les rebelles, a attaqué les Espagnols entre Larache et Tetouan. Il a été repoussé en subissant de grosses pertes.

— A l'occasion de la Fête nationale et de la fête de la Victoire du 14 juillet, les souverains et chefs d'Etat des nations alliées et associées, même neutres, ont adressé au président de la République, M. R. Poincaré, leurs vives félicitations et l'expression de leurs sentiments d'admiration pour la France.

16 juil. (mer.). — Le baron von Lersner, chef de la délégation allemande à Versailles, a adressé au gouvernement français une lettre autographe où il exprime, au nom du gouvernement de Weimar, ses regrets pour le meurtre du sous-officier français à Berlin et où il déclare que son gouvernement est prêt à accorder les réparations nécessaires.

Cet assassinat est l'aboutissement regrettable de la campagne d'agitation menée par la presse pangermanique qui a créé un état d'esprit tout à fait gallophobe.

— Les Parisiens continuent à défiler devant le cénotaphe élevé, à l'Arc de Triomphe, à la mémoire des soldats morts pour la Patrie.

— A Madrid, à la suite du vote qui a eu lieu relativement aux scrutins électoraux, le cabinet Maura a démissionné.



Septembre. — *Série des Mois,* par Eugène GRASSET (de Malherbe, édit.).

Le 1er septembre 1919, à Paris, le Soleil se lève à 5 h. 7 m., et se couche à 18 h. 34 m.; la durée du jour est de 13 h. 27 m. Au 30 septembre, le Soleil se lève à 5 h. 48 m. et se couche à 17 h. 33 m.; la durée du jour est de 11 h. 45 m. Durant le mois de septembre les jours diminuent donc de 1 h. 42 m.; cette diminution est plus sensible le soir que le matin. — Le 24 septembre à 2 h. 35 m., le Soleil quitte le signe de la Vierge pour entrer dans celui de la Balance ; c'est le commencement de l'Automne.

Il y a P. Q. de la Lune le 2 septembre, à 14 h. 21 m.; P. L. le 10, à 2 h. 54 m.; D. Q. le 16, à 21 h. 22 m.; N. L. le 24, à 4 h. 34. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1er septembre 1919 : Vénus, à 12 h. 42 m. 50 s.; Mars, à 9 h. 46 m. 34 s.; Jupiter, à 9 h. 48 m. 22 s.; Saturne, à 11 h. 32 m. 20 s.

Au 1er septembre 1919 du calendrier grégorien correspond le 12 août 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 14 fructidor an 127 du calendrier républicain.

17 juil. (jeu.). — Le Conseil suprême s'emploie à régler la question des frontières bulgares. Il s'occupe à nouveau de la Hongrie communiste et cherche à tirer le plus grand parti possible des éléments en lutte contre le bolchevisme et le nationalisme magyars : Roumanie, Tchéco-Slovaquie et Yougo-Slavie ; et la première réforme à accomplir est d'unifier le commandement.

Il est urgent aussi de rétablir en Russie l'unité de commandement, afin que les forces du nord et du sud marchent ensemble contre les bolchevistes. Profitant d'un répit qui leur a été laissé à Petrograd, les commissaires du peuple ont mis la capitale en état de défense, alors qu'il y a quelques semaines elle était à la merci d'un coup de main. Les troupes sibériennes, après avoir perdu Perm, évacuent Iékatérinenbourg.

— La Commission des responsabilités, du Traité de paix, a rejeté purement et simplement la demande de Bethmann-Hollweg et de von Hindenburg qui voulaient être jugés au lieu et place du kaiser.

18 juil. (ven.). — La grève générale annoncée pour le prochain 21 juillet n'aura pas lieu. La C. G. T., après une entrevue avec M. Clemenceau, décide de surseoir à la manifestation. Le président du Conseil a d'abord fait appel à l'esprit de conciliation de ses représentants, pour les déterminer à renoncer à cette journée de grève si préjudiciable au pays, et finalement il leur a dit que s'ils voulaient la lutte le gouvernement l'acceptait et ferait face avec toutes les forces dont il dispose. Son langage ferme, les protestations de plus en plus nombreuses des travailleurs de toutes catégories, ont fait reculer les organisateurs de la manifestation.

— La commission sénatoriale relative au suffrage des femmes a rejeté la proposition récemment adoptée par la Chambre, accordant aux femmes l'électorat et l'éligibilité.

19 juil. (sam.). — Les fêtes de la Victoire célébrées à Londres ont suscité un enthousiasme indescriptible. Le cortège triomphal a défilé à travers la grande cité, le long des rues décorées de drapeaux et d'emblèmes et au milieu d'ovations sans précédent. Les détachements étrangers défilèrent dans l'ordre alphabétique : d'abord le général Pershing et les Américains, ensuite les Belges avec le général Gillain, les Français avec le maréchal Foch salué par un délire d'acclamations ; puis les représentants de l'Italie, du Japon, de la Grèce, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Serbie, du Siam, de la Chine, de la Tchéco-Slovaquie.

— Les Polonais remportent de brillants succès dans la région de Pinsk. Après deux mois de lutte, il s'emparent de Lussiniec, clef stratégique de tout le territoire de Polésie, au croisement de la

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

voie ferrée de Brest-Litovsk-Moscou avec la grande ligne nord-sud reliant Riga à la mer Noire.

— M. Boret, ministre du Ravitaillement, ayant été mis en minorité à la Chambre, a donné sa démission. M. Clemenceau l'a immédiatement remplacé par M. Noulens, député du Gers.

20 juil. (dim.). — M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la paix, s'est rendu à Saint-Germain et a remis au chancelier Renner le complément du traité de paix avec l'Autriche. Le traité est accompagné d'une lettre d'envoi signée de M. Clemenceau, président de la Conférence, fixant à dix jours le délai accordé aux Autrichiens pour présenter des observations par écrit et indiquant que le traité répond à toutes les remarques présentées par les notes successives de la délégation autrichienne.

— Suivant un télégramme reçu de Wyborg, les troupes bolchevistes auraient commencé une puissante offensive contre Denikine. Près de Perm, elles auraient fait 30.000 prisonniers, capturé des denrées alimentaires et du matériel de guerre.

— A Madrid, M. Maura ayant échoué dans ses efforts pour constituer un cabinet, le roi Alphonse XIII a chargé M. Sanchez Toca, conservateur modéré, de former un nouveau ministère. M. Sanchez Toca a réussi.

21 juil. (lun.). — La Belgique célèbre à son tour les fêtes de la Victoire. La ville de Bruxelles, richement pavoisée, est animée d'une foule joyeuse. M. et Mme Raymond Poincaré et le maréchal Foch, invités par le roi Albert et la reine Elisabeth, sont vivement acclamés. L'enthousiasme du peuple est considérable, son émotion est profonde, parce qu'avec la fête de la Victoire il célèbre aussi la libération du pays tout entier.

— A Londres, le Traité de paix est ratifié par la Chambre des communes qui l'adopte à l'unanimité.

— En Lithuanie, des bandes bolchevistes qui pillaient les villages de la région de Klecko ont été repoussées par les Polonais.

En Galicie et en Volhynie les troupes polonaises battent les Ukraniens, leur capturent 6.500 prisonniers et un important matériel de guerre.

— Les troupes du général Denikine mettent en déroute les bolchevistes et entrent à Kherson.

— M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, adresse à M. Clemenceau, président du Conseil, et à M. Pams, ministre de l'Intérieur, une lettre par laquelle il fait connaître sa détermination de ne pas accepter le renouvellement de ses hautes fonctions.

22 juil. (mar.). — Les fêtes de la Victoire continuent à Bruxelles. Après la revue passée par le roi Albert et le maréchal Foch, les troupes alliées défilent, pendant plus d'une heure, devant la reine et M. et Mme R. Poincaré, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. La réception de M. Poincaré au Palais des Nations donne lieu à une manifestation grandiose. En la personne du président de la République, la nation belge rend honneur au peuple français. Dans un grand discours, M. Poincaré évoque l'héroïsme et les souffrances de la Belgique.

Un dîner de gala, offert par les souverains, a lieu en son honneur, dans la grande salle des Fêtes. Le roi porte un toast à la France, à son Président, au maréchal Foch; M. Poincaré répond par un toast à la Belgique et à ses glorieux souverains.

— A Londres, la Chambre des communes adopte le traité militaire franco-anglais.

23 juil. (mer.). — Après Bruxelles, M. R. Poincaré, président de la République française, visite les grandes cités belges. A Malines, il épingle la croix de guerre sur la poitrine du cardinal Mercier, primat de Belgique. Partout le Président et le maréchal Foch, qui l'accompagne, reçoivent l'accueil le plus enthousiaste.

— A Weimar, le président Bauer prononce un grand discours dans lequel il déclare qu'il faut que l'Allemagne combatte énergiquement tout sentiment de vengeance, qu'elle condamne l'ancien idéal guerrier et déteste la revanche, et qu'elle a besoin de travailler. « Le travail, dit-il, est la seule monnaie dont le cours soit en hausse en Allemagne. »

Après lui, M. Muller, ministre des affaires étrangères, proclame la volonté de l'Allemagne de tenir ses engagements concernant le Traité de paix, mais il ajoute qu'elle tentera, par tous les moyens, d'amener une revision du Traité, estimant que c'est une grande injustice de priver l'Allemagne de toute activité coloniale.

— Une commission bolcheviste serait arrivée à Kichinief pour négocier la paix avec les troupes roumaines du Dniester. Le gouvernement de Lenine consentirait à donner la Bessarabie à la Roumanie, qui aurait accepté un armistice de huit jours.

24 juil. (jeu.) — Le président de la République, M. R. Poincaré, remet solennellement la croix de la Légion d'honneur à la ville de Liége qui arrêta la première ruée des Allemands. La France en la personne du Président, et l'armée française en la personne du maréchal Foch, ont été l'objet d'une belle et longue ovation.

— A Londres, le Traité de paix et la convention anglo-française ont été votés définitivement par la Chambre des lords, à l'unanimité.

A cette même chambre s'engage une discussion au sujet du jugement de l'ex-kaiser. Lord Curzon déclare :

Certes, l'ex-empereur n'est pas un exilé intéressant. Il est loin de pouvoir être comparé à la figure émouvante de Charles Ier ou du grand et héroïque Napoléon : c'est non seulement un homme responsable des atrocités commises pendant la guerre, mais qui encore s'est sauvé honteusement de son pays dès qu'il le vit dans l'embarras. De plus, sa présence à la frontière de l'Allemagne constitue un danger permanent; sa mise en accusation n'est pas purement une idée anglaise. Tous les Alliés estiment qu'il est plus qu'aucun autre individu responsable de la guerre et des crimes commis en son nom. Un tel homme doit être jugé et puni.

— Les hostilités entre Hongrois et Roumains auraient recommencé. Les troupes hongroises auraient franchi la Theiss à Szolnok.

25 juil. (ven.). — Devant la grande offensive des Hongrois, les Roumains ont dû se replier, laissant leurs ennemis franchir la Theiss sur plusieurs points. Les Roumains contre-attaquent et reprennent l'avantage; la bataille continue avec violence.

L'intention des bolchevistes hongrois est visiblement de détruire l'armée roumaine, et de donner la main aux bolchevistes russes. Ils espèrent, sans doute, que les Bulgares et les Autrichiens, mécontents des décisions de la Conférence, passeront au bolchevisme : mais, avant tout, ils cherchent, c'est leur principal objectif, à détruire la Roumanie qui leur fait obstacle.

— La grève des mineurs anglais, qui durait depuis plusieurs jours, est terminée.

26 juil. (sam.). — Le Conseil suprême des Alliés envoie par radiotélégramme à Budapest une déclaration affirmant que le gouvernement de Bela Kun ne représente pas le peuple hongrois, que ce gouvernement ne repose que sur la terreur, et qu'il refuse de traiter avec lui.

— Les délégués bulgares, une cinquantaine, sont arrivés à Paris et seront logés au château de Madrid, à Neuilly-sur-Seine. Le chef de la délégation est M. Théodore Theodorof, président du conseil des ministres de Bulgarie.

— Les troupes roumaines battent les Hongrois, et les rejettent de l'autre côté de la Theiss.

27 juil. (dim.). — Malgré la sommation faite par les Alliés à l'Allemagne de retirer ses troupes de la Russie, un état-major allemand siège à Moscou et nomme des officiers allemands pour commander l'armée rouge qui terrorise le reste de l'armée bolcheviste où sont enrôlés de force les paysans et les ouvriers russes. Ce sont les Allemands qui fournissent aux troupes de Lenine l'armement, et tout le matériel de guerre devenu inutilisable par suite de la conclusion de la paix à l'Occident.

En même temps, les Allemands font des efforts considérables pour la conquête économique de la Russie. D'importantes maisons allemandes de commerce et d'industrie envoient leurs agents qui négocient avec les soviets des traités d'affaires, et qui s'imposent comme chefs d'entreprises. Aujourd'hui, c'est encore l'Allemagne qui commande à la nation russe dont elle poursuit la conquête sur tous les terrains.

— Le Conseil des Cinq et le maréchal Foch se sont occupés de l'effectif du corps d'occupation du Rhin. Le maréchal a insisté sur la nécessité de fixer cet effectif à 150.000 hommes. Les Alliés participeraient à l'occupation dans la proportion suivante : Etats-Unis, 30.000 hommes; Grande-Bretagne, 30.000; Belgique, 15.000; la France fournirait le complément, soit 75.000 hommes. Cet arrangement resterait en vigueur jusqu'au mois d'octobre ou de novembre.

28 juil. (lun.). — Le chancelier Renner adresse une note au secrétariat de la Conférence, demandant une prolongation de huit jours au délai accordé à la délégation autrichienne pour faire connaître sa réponse.

— La guerre terminée, les relations diplomatiques vont être rétablies entre les belligérants. Les diplomates espagnols qui se trouvaient chargés, à Berlin, des intérêts de la plupart des peuples du monde pendant les hostilités, vont abandonner leur rôle; mais des chargés d'affaires remplaceront encore, pendant un temps indéterminé, les véritables ambassadeurs, qui n'occuperont leurs postes qu'à l'apaisement complet.

— L'échange des pouvoirs a eu lieu au château de Madrid, à Neuilly, entre les délégués bulgares et les plénipotentiaires alliés.

29 juil. (mar.). — La discussion qui se poursuit à l'Assemblée de Weimar sur les révélations du ministre Erzberger creuse un fossé entre la droite et le centre, et consolide le nouveau régime en ralliant à la forme républicaine les éléments catholiques. Mais cette discussion n'intéresse pas seulement la politique intérieure allemande. Le but essentiel de la campagne est d'atteindre l'opinion publique des pays alliés et neutres, de lui prouver que la nouvelle Allemagne ne peut être confondue avec celle des junkers et qu'elle mérite la confiance de l'étranger; en jetant à la publicité tout ce qui peut témoigner de l'ambition monstrueuse qui fut celle de son gouvernement, les Allemands ne sauraient obéir à un souci de justice et de vérité : c'est, une fois de plus, une offensive morale qu'ils entreprennent; ils veulent préparer dans la Ligue des nations une place à l'Allemagne régénérée. Force est bien à des gens désarmés de pratiquer une diplomatie pacifique; mais leur intérêt est trop évident pour que leur sincérité ne soit pas suspecte.

— Les troupes roumaines poursuivent les Hongrois. Elles ont franchi la Theiss et se sont emparées de la tête de pont de Szolnok.

Bela Kun demande à entrer en pourparlers avec l'Entente, à laquelle il proposerait la retraite volontaire du gouvernement des conseils, et la formation d'un nouveau gouvernement.

— Le conseil économique récemment institué pour étudier les questions relatives à la vie chère, et prendre les mesures nécessaires pour y remédier, s'est réuni pour la première fois, sous la présidence de M. G. Clemenceau. A la demande de M. Noulens, ministre du Ravitaillement, plusieurs décisions ont été prises au sujet de la construction de nouvelles baraques Vilgrain, de la liquidation des stocks américains acquis par l'Etat, de l'importation des moutons d'Algérie et des vins espagnols, et de l'approvisionnement en sucre.

30 juil. (mer.). — La commission de la paix, réunie sous la présidence de M. René Viviani, a entendu M. Klotz, ministre des Finances et M. Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle, sur les réparations et les clauses financières. M. Klotz a exposé que la somme totale due par l'Allemagne montait à plus de mille milliards, ce qui — étant donné que cette somme n'aurait pu être payée que par échelonnements, avec intérêt de 5 p. 100 attaché au capital dû — aurait entraîné le payement par l'Allemagne, en soixante-quinze ans, de près de deux mille milliards. Les Alliés ont pensé que les facultés de l'Allemagne auraient rendu impossible ce payement et par là ajourné, sinon compromis, les sommes légitimement dues à la France. Ils n'ont pas établi (défalcation faite des frais de la guerre) le principe de la dette, mais ce principe est établi par la nécessité pour l'Allemagne de payer les pensions, les allocations, les réparations des dommages. Quant au quantum, il ne sera fixé que le 1er mai 1921.

— Le roi George V d'Angleterre reçoit le maréchal Foch au palais de Buckingham, et lui confère le titre de field marshal de l'armée britannique.

Le lord-maire de Londres confère au généralissime des armées alliées la franchise honoraire de la Cité, salue en lui le modèle des générations futures de soldats, et lui remet une épée d'honneur.

31 juil. (jeu.). — La date de cessation des hostilités sera proclamée officiellement, à la ratification du Traité avec l'Allemagne. Néanmoins, pour tenir compte de l'état de guerre existant sur certains fronts où nos troupes sont encore engagées, et pour sauvegarder les intérêts des mobilisés et des ressortissants des Etats non encore en paix avec la France, le gouvernement est autorisé à proroger par décret les dispositions législatives ou réglementaires actuellement en vigueur.

— M. Noulens, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, fait approuver par le Conseil des ministres un décret relatif à l'établissement des prix normaux des denrées et boissons alimentaires d'un usage courant. Ce décret prévoit l'institution, dans chaque département, d'une commission présidée par le directeur des services agricoles et qui comprendra des représentants du commerce de gros et de détail et de l'agriculture, pour établir ces prix.

— Les Roumains ont remporté de nouveaux succès sur la Theiss, et ont repoussé des troupes bolchevistes qui tentaient de franchir le Dniester. L'échec hongrois a entraîné la rupture entre Lenine et les soviets magyars présidés par Bela Kun.

— Des troubles graves ont éclaté en Bulgarie; des rencontres sanglantes ont eu lieu dans plusieurs villes, et la proclamation de la république aurait été demandée. On mande de Belgrade que, par ordre du général Franchet d'Esperey, une division française sera envoyée en Bulgarie pour désarmer l'armée bulgare.

— Les armées du général Denikine continuent à développer leur succès sur tout le front bolcheviste du sud. Les pertes des rouges, en huit jours, dépassent 50.000 hommes et une quantité énorme d'approvisionnements.

— M. Abel, député du Var, vice-président de la Chambre des députés, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Jonnart dont la mission temporaire a pris fin.

1er août (ven.). — La commission de la paix, réunie sous la présidence de M. René Viviani, conclut à la ratification du Traité, par 34 voix contre 1, et 2 abstentions.

— M. Tusar, président du conseil tchéco-slovaque, envoie une note à Bela Kun pour exiger, de la part de ce dernier, une déclaration formelle que la Hongrie n'entreprendra aucune propagande contre la Tchéco-Slovaquie, que l'armée hongroise sera réduite aux effectifs fixés par la Conférence de la paix, et que tous les dommages causés par les Hongrois dans le territoire occupé de la Slovaquie seront réparés.

— Le général Denikine bat l'armée rouge de Lenine, s'empare de Poltava, ainsi que de grands approvisionnements et d'un matériel considérable.

— En Suisse, la grève provoque, à Bâle, de graves collisions entre soldats et grévistes. Il y a plusieurs morts et blessés.

— A Chicago, des bagarres sanglantes ont lieu entre blancs et noirs, et font de nombreuses victimes dans les deux camps.

2 août (sam.). — Une manifestation grandiose en l'honneur des héros, morts et vivants, de la Grande Guerre, a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence des enfants des écoles de Paris. C'est l'hommage de la jeunesse de la France à l'héroïsme de nos soldats victorieux. M. Paul Deschanel président de la Chambre des députés, M. Ernest Lavisse directeur de l'Ecole normale supérieure, le maréchal Foch, M. Georges Clemenceau président du Conseil des ministres, M. Léon Robelin délégué général de l'Union des grandes associations françaises, et M. Raymond Poincaré président de la République lisent successivement leurs déclarations solennelles pleines de belles, d'éloquentes paroles, de cris partis du cœur, où ils adjurent la jeunesse française de ne rien oublier de l'Histoire d'hier, histoire glorieuse, de la connaître mieux qu'ils n'ont connu eux-mêmes l'Histoire de la guerre de 1870 : « Nous fûmes les enfants des vaincus, vous êtes les enfants des vainqueurs..... Hymne à la Victoire, reconnaissance aux morts, exaltation des vertus du poilu qui a fait la France rayonnante dans le monde, d'un prestige jamais encore atteint. Exhortation au travail, l'avenir de la France est entre vos mains ; la tâche est lourde, mais grande et belle... »

De longues et frémissantes ovations saluent ces magnifiques paroles.

Ces déclarations sont entremêlées de musique, de chants. M. Jean Richepin, de l'Académie française, dit un poème de sa composition : *Salut d'un écolier aux Démobilisés ;* puis une écolière de France récite un autre poème, de Jean Aicard : l'*Hommage des écoles de jeunes filles, aux Armées françaises.*

De même que Paris, les communes de France célébreront la fête de la Reconnaissance nationale.

— Sous la pression de l'avance des armées roumaines, Bela Kun a dû donner sa démission, et s'est enfui à Vienne. Le gouvernement soviétiste de Budapest est remplacé par un ministère entièrement composé de socialistes et dont le chef est Julius Peidl, président du syndicat des typographes hongrois.

3 août (dim.). — Le président du Conseil, ministre de la Guerre, cite à l'Ordre de l'Armée la Ville de Paris :

« Capitale magnifiquement digne de la France. Animée d'une foi patriotique qui ne s'est jamais démentie, a supporté avec une vaillance aussi ferme que souriante de nombreux bombardements par avions et par pièces à longue portée. A, de 1914 à 1918, ajouté des titres impérissables à sa gloire séculaire. »

GEORGES CLEMENCEAU.

— Les Alliés ont envisagé la possibilité d'abroger la durée de l'occupation des territoires rhénans, et voici l'accord intervenu, le 16 juin 1919, entre les chefs des gouvernements français, anglais et américain, et dont aujourd'hui seulement on publie le texte :

Les Puissances alliées et associées n'ont pas insisté pour faire en sorte que la période d'occupation dure jusqu'à l'exécution complète des clauses relatives aux réparations, parce qu'elles estimaient que l'Allemagne serait obligée de fournir toutes les preuves de sa bonne volonté et toutes les garanties nécessaires avant l'expiration de la période de quinze années.

Comme les dépenses entraînées par l'occupation impliquent une réduction équivalente de la somme disponible pour les réparations, les Puissances alliées et associées ont stipulé, par l'article 431 du Traité, que si, avant l'expiration du délai de quinze années, l'Allemagne avait satisfait aux obligations que lui impose le Traité, les troupes d'occupation seraient immédiatement retirées.

Si l'Allemagne, à une date plus rapprochée, a donné des preuves de sa bonne volonté, et des garanties satisfaisantes pour assurer l'exécution de ses obligations, les Puissances alliées et associées, qui sont intéressées, seront prêtes à conclure un arrangement entre elles pour mettre fin plus tôt à la période d'occupation.

Actuellement et à l'avenir, en vue d'alléger le poids de la charge des réparations, elles conviennent que, aussitôt que les Puissances alliées et associées qui sont intéressées seront convaincues que les conditions du désarmement de l'Allemagne sont remplies d'une manière satisfaisante, le montant annuel des sommes que l'Allemagne doit payer pour couvrir le coût de l'occupation ne devra pas dépasser 240 millions de marks en or. Cette prescription pourra être modifiée, si les Puissances alliées et associées conviennent qu'une telle modification est nécessaire.

WOODROW WILSON, G. CLEMENCEAU,
LLOYD GEORGE.

— Les autorités autrichiennes ont fait arrêter les membres de l'ancien gouvernement des soviets hongrois, qui fuyaient Budapest, au moment où ils entraient sur le territoire autrichien. Bela Kun, appréhendé, a été incarcéré à la préfecture de Vienne.

— Le président de la République finlandaise, M. Stahlberg, a prêté serment à la Constitution et est entré en fonction. Le poste de général en chef de l'armée a été offert au général Mannerheim.

4 août (lun.). — Les troupes roumaines sont arrivées à Budapest; elles campent à 15 kilomètres de la capitale hongroise, tandis qu'un de leurs escadrons a pénétré dans l'un des faubourgs de la ville et s'y est retranché.

Quelques jours avant cet événement, les puissances alliées et associées avaient envoyé un message au commandement roumain, pour arrêter la marche de ses troupes victorieuses. Ces instructions ne seront sans doute pas arrivées à temps. Il y a lieu de croire que l'armée roumaine, qui a renversé Bela Kun, ne rentrera dans les limites assignées au gouvernement de Bucarest que lorsqu'elle aura accompli le désarmement total du nationalisme magyar et qu'elle l'aura obligé à évacuer les territoires qu'il détient injustement.

Répondant au radiotélégramme adressé par M. Clemenceau, pour préciser l'attitude de l'Entente à l'égard du nouveau gouvernement hongrois, M. Romanelli, chef de la mission militaire italienne à Budapest, a télégraphié que le nouveau gouvernement hongrois est tout à fait disposé à exécuter aussi promptement que possible les conditions de l'armistice et qu'il lui a demandé de solliciter de M. Clemenceau que les puissances alliées et associées soutiennent le gouvernement hongrois en envoyant chacune un régiment.

— L'agitateur marocain Raissouli organise une lutte en règle contre les Espagnols. Ses contingents augmentent chaque jour, et maintiennent un contact étroit avec les troupes espagnoles du camp de Condiat-Erraouda. Ils attaquent les détachements isolés, les convois et les troupeaux des partisans des Espagnols.

— La grève des policemen qui a éclaté en Angleterre dégénère en bagarres et en pillages graves à Liverpool. La troupe a chargé, et il y a eu de nombreux blessés.

5 août (mar.). — Le Conseil suprême décide d'envoyer une mission militaire interalliée à Budapest. L'Entente n'accordera son appui bienveillant au nouveau gouvernement hongrois, que lorsque les conditions de l'armistice auront été remplies.

D'autres troupes roumaines, environ 30.000 hommes, sont entrées à Budapest, pour y assurer l'ordre et le calme.

— En Russie, les commissaires du peuple seraient disposés à remplacer la dictature actuelle par une forme de gouvernement plus stable et plus solide, grâce à laquelle un rapprochement avec les autres nations serait possible. En premier lieu, il s'agirait de provoquer un rapprochement avec la Russie antibolcheviste. Lenine serait disposé à démissionner, à condition que Tchitcherine et Trotzky continuassent à être chargés respectivement des affaires étrangères et de la réorganisation de l'armée.

— Le coût de la vie augmente en Angleterre et aux Etats-Unis, et provoque des crises graves dans les deux pays.

— MM. Klotz, ministre des Finances, et Claveille, ministre des Travaux publics, sont autorisés à déposer un projet de loi permettant l'engagement d'une somme de 1 milliard 830 millions en vue de la reconstitution de la flotte commerciale française.

6 août (mer.). — Dans le délai qui lui avait été fixé, la délégation autrichienne a fait remettre à la Conférence de la paix ses contre-propositions, et le Conseil suprême des Alliés en a pris immédiatement connaissance. Ces contre-propositions soutiennent la thèse de l'effondrement économique que provoquerait en Autriche l'exécution du traité dans sa forme actuelle, et rattachent à cette considération la discussion des clauses territoriales. Les délégués proposent de remettre à l'Entente l'administration financière de leur pays, de façon qu'elle puisse se rendre compte qu'il est impossible à sept millions d'individus de payer la dette d'un empire qui avait cinquante-huit millions d'habitants.

— Le baron von Lersner, chef de la délégation allemande à Versailles, transmet à la Conférence de la paix une lettre dans laquelle le général von Falkenhayn, qui fut chef du grand état-major impérial, du 4 septembre 1914 au 29 août 1916, prend la responsabilité des événements survenus entre ces deux dates, et demande à être jugé à ce titre, au lieu et place de l'ex-kaiser.

— Les grèves suscitées en Angleterre seraient nettement révolutionnaires. L'autorité supérieure est convaincue que les grèves actuelles et les désordres qui en résultent font partie d'une conspiration définie ayant des racines à l'étranger, dont le but est de renverser le système actuel de gouvernement en Grande-Bretagne.

— Un armistice spécial est conclu entre Roumains et Hongrois, à Budapest.

7 août (jeu.). — Une nouvelle révolution éclate à Budapest. Le gouvernement qui avait été formé par M. Julius Peidl en remplacement du gouvernement de Bela Kun a été renversé. Pendant que tenait séance à Budapest le ministère social-démocrate de M. Peidl, des gendarmes hongrois ont pénétré dans la salle où siégeaient les ministres et les ont dispersés. L'archiduc Joseph a pris le pouvoir avec le titre de gouverneur de l'Etat. Il a annoncé son intention de former un gouvernement de coalition. Ce cabinet est présidé par M. Friedrich, du parti bourgeois, qui prend le titre de ministre-président; il comprend deux généraux : l'un à la guerre, le général Schnetzer; l'autre au ministère des affaires étrangères, le général Tanczos; un professeur de l'Université, qui devient ministre des nationalités, et un médecin, ministre de l'hygiène.

L'archiduc Joseph, qui a joué un rôle important pendant la Grande Guerre, sur les fronts serbe, russe, roumain et italien, appartient à la branche de Toscane de la maison de Habsbourg-Lorraine. Il a épousé la princesse Augustine de Bavière, et il est le frère de la duchesse d'Orléans.

— Les troupes françaises, anglaises, américaines et tchéco-slovaques sont entrées à Budapest pour y rejoindre les Roumains.

Les missions alliées et l'archiduc Joseph ont pris contact. Un complet accord a été réalisé sur les questions urgentes que soulève la situation actuelle de la Hongrie.

— La République portugaise vient d'élire, comme président, M. Antonio José de Almeida, chef du parti évolutionniste qui défend la politique républicaine conservatrice, et qui fut l'un des plus chauds partisans de l'intervention portugaise à côté des Alliés.

8 août (ven.). — En Belgique, la chambre des députés adopte à l'unanimité le Traité de paix de Versailles. Elle vote également, à l'unanimité, l'accord relatif à l'occupation militaire des territoires rhénans.

— A Budapest, l'archiduc Joseph lance une proclamation qui fait appel à l'union de tous les partis et de toutes les classes, mais qui n'apporte aucune précision sur le régime futur de la nation. Lors de la révolution de novembre 1918, l'archiduc s'était rallié avec ostentation à la république, et avait signé « Joseph de Habsbourg » son acte d'adhésion; maintenant, il signe « archiduc feld-maréchal Joseph » le manifeste qu'il adresse au peuple hongrois pour l'inviter à se grouper autour de lui. Pour l'instant, il s'intitule gouverneur de l'Etat hongrois; il n'ose pas encore parler de monarchie, mais il ne parle plus de république.

— Après quatre semaines de combats sanglants, les troupes polonaises viennent d'occuper Minsk.

— Des grèves, dans les compagnies de tramways et de chemins de fer, ainsi que dans les abattoirs, ont éclaté dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis. Des émeutes ont suivi, il y a de nombreux tués et blessés.

— Il semble que la lutte contre la vie chère va passer dans la période active. Le conseil municipal de Paris a conféré avec le président du Conseil et le ministre du Ravitaillement. Il a été décidé que le ministère du Ravitaillement fournirait les denrées nécessaires à la ville de Paris, que le nombre de baraques Vilgrain serait augmenté, et que les spéculateurs seraient poursuivis et punis.

9 août (sam.). — M. G. Clemenceau, président de la Conférence de la paix, a reçu de Budapest un message qui lui était adressé par l'archiduc Joseph, gouverneur de l'Etat hongrois. Ce message dit en substance que le nouveau gouverneur se propose, avant tout, la destruction du bolchevisme, importé en Hongrie par des éléments étrangers; il annonce ensuite que bientôt le collège électoral sera réuni, pour la constitution d'une assemblée nationale.

— Un accord entre l'Italie et la Grèce serait réalisé sur les questions relatives aux deux puissances. Grâce à cette entente, les deux gouvernements marcheraient désormais en parfaite harmonie.

— Les Bulgares s'armaient secrètement dans la Dobroudja. Les autorités roumaines, d'accord avec les autorités françaises, ont confisqué 60.000 fusils, ainsi qu'un grand nombre de mitrailleuses et de grenades.

— Au sujet de la vie chère, on se plaignait souvent que la plupart des plaintes déposées dans les commissariats pour hausse illicite restaient sans sanction. On apprend, enfin, que le préfet de police vient, par circulaire, d'inviter les commissaires à ouvrir une information régulière et complète toutes les fois qu'un fait de hausse illicite leur sera signalé.

— La Chambre des députés se sépare jusqu'au 26 août, et le Sénat jusqu'au 4 septembre.

10 août (dim.). — Les troupes roumaines assurent l'ordre à Budapest qu'elles occupent entièrement. Des hommes d'Etat hongrois, qui avaient fui devant le mouvement révolutionnaire, regagnent la ville.

Les Roumains sont entrés à Temesvar, salués par la population venue de tous les coins du Banat.

— La chute de Bela Kun à Budapest, après celle de Lewine à Munich, semble annoncer la fin du bolchevisme dans l'Europe centrale. Mais le bolchevisme reste encore puissant en Russie, parce que, jusqu'ici, il ne s'est pas trouvé de force assez grande pour l'abattre. Ses chefs Lenine et Trotzky ont un grand avantage : c'est la désunion de leurs ennemis, dont le nombre est pourtant considérable mais qui travaillent chacun pour son compte. Finlandais, Estoniens, Ukraniens, Caucasiens, etc., redoutent réciproquement que leur victoire ne signifie la perte de leur indépendance nouvellement conquise, et le retour de l'unité russe comme elle était avant la révolution. Ils ne veulent pas de cette unité, qu'elle soit faite par les rouges ou par les blancs, par Lenine ou par Koltchak.

Le général Denikine propose, dit-on, une offensive générale contre Moscou.

L'armée russe du Nord-Ouest, que commande le général Youdenitch, se trouve actuellement dans une situation assez critique, du fait de l'insuffisance de ses munitions.

— La lutte contre la vie chère commence à prendre, à Paris, des proportions sérieuses. Dans plusieurs quartiers, les consommateurs forcent les marchands à baisser le prix des denrées. A Paris ainsi que dans toute la France, de nombreuses ligues s'organisent contre les spéculateurs.

11 août (lun.). — M. Clemenceau, président du Conseil, a réuni ses ministres et collaborateurs pour achever de régler l'organisation des régions libérées. Le régime institué à cet effet entre, dès maintenant, en application.

— Le conseil central de la République allemande adresse aux conseils d'ouvriers allemands un appel, pour inviter les nombreux chômeurs à s'offrir volontairement, sans prétentions exagérées, pour travailler à la reconstruction des régions détruites en France et en Belgique, reconstruction qui « constitue la disposition capitale du Traité de paix, et un intérêt commun franco-allemand, même européen ».

— Le Conseil suprême interallié n'a pas encore répondu à la note de la Hongrie. Avant d'entrer en relations avec le gouvernement de Budapest et de le reconnaître officiellement, il veut s'assurer de la solidité du nouveau régime.

— Une révolution toute pacifique se fait en Roumanie : l'expropriation des grands domaines, entre propriétaires et paysans, s'effectue avec une entente parfaite.

— En Russie, les bolchevistes se trouvent dans une situation périlleuse, provoquée par les difficultés des transports. Lenine essaie d'entrer en relations avec les éléments les plus modérés. Les événements qui viennent de se précipiter à Budapest produisent en Russie une profonde impression.

— Paris a fêté, à Bagatelle, le retour glorieux de ses régiments. Après une revue passée par le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, M. César Caire, vice-président du Conseil municipal, a souhaité la bienvenue aux troupes de la garnison. Dans les massifs du bois de Boulogne, les régiments ont été gratifiés de concerts et de collations arrosées de champagne.

12 août (mar.). — En attendant les renseignements qu'il a demandés à Bucarest et à Budapest, le Conseil suprême a repris l'étude des prétentions bulgares sur la Thrace orientale; il s'agirait surtout d'établir un débouché économique sur la mer Egée.

— En Russie, le général Denikine a opéré sa jonction avec l'armée d'Oural. Mais le mouvement de l'amiral Koltchak, en Sibérie, rencontrerait de sérieuses difficultés : les troupes bolchevistes, où l'on compte de nombreux Allemands, exerceraient une forte pression sur Omsk.

Les soviets d'Odessa envoient à Kiev toutes leurs archives, et font évacuer tout le matériel militaire. Ils seraient sur le point d'abandonner la ville.

Battus de nouveau par les Polonais autour de Minsk, les bolchevistes effectuent une retraite précipitée vers la voie ferrée Dvinsk-Smolensk.

— La vie chère provoque aux Halles de Paris des violences et des rapines. Devant ces incidents, qui se sont également produits dans quelques autres quartiers de la capitale, les pouvoirs publics auraient enfin compris qu'il y a lieu de prendre des mesures immédiates et énergiques pour éviter le retour de semblables incidents, et pour en combattre les causes. M. Noulens, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, annonce que des prix normaux seront établis légalement et régulièrement, sans être pour cela des prix imposés.

— M. Wilson, président des Etats-Unis, convoque la Conférence internationale du travail pour fin octobre, à Washington, ainsi qu'il était prévu au Traité de paix.

13 août (mer.). — Pour combattre la vie chère, le président de la République, sur le rapport du ministre de la Justice, du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, et du ministre de la Reconstitution industrielle, décrète :

A partir du 20 août 1919, les marchands sédentaires, ambulants ou forains, vendant au détail, sont tenus de marquer le prix des denrées et boissons alimentaires mises en vente dans les magasins, halles, foires, marchés ou sur la voie publique.

Le prix doit être indiqué sur l'objet ou sur son emballage ou récipient d'une façon très apparente en monnaie française, à l'unité de poids ou de mesure et selon sa qualité.......

A partir de la date prévue à l'article premier, les hôteliers, restaurateurs, cafetiers, ainsi que les directeurs ou gérants de tous établissements servant des denrées ou boissons alimentaires, sont tenus d'afficher, à l'extérieur de leur établissement et dans les locaux affectés au public, le prix des repas, portions ou consommations.

Le prix doit être indiqué d'une façon très apparente, en monnaie française, à la portion ou à la pièce, et, s'il y a lieu, à l'unité de poids ou de mesure.

Une commission instituée pour fixer les prix normaux des denrées alimentaires s'est réunie et a fixé les prix du vin, des légumes frais, des beurres, des œufs, des fromages, des poulets et des lapins. Suivront ensuite les prix des viandes de boucherie.

Les effets et objets d'habillement vont être soumis au même régime.

— L'offensive polonaise, déclenchée sur tout le front bolcheviste, se poursuit avec succès. Une mission spéciale, envoyée par l'amiral Koltchak, est arrivée à Varsovie pour négocier une alliance russo-polonaise contre le bolchevisme.

14 août (jeu.). — Le Conseil suprême des Alliés a reçu la réponse de la Roumanie aux trois notes qu'il lui avait adressées au sujet des événements de Hongrie. Cette réponse donne pleine satisfaction aux désirs exprimés par les puissances alliées, qui ont aussitôt répondu en termes des plus cordiaux, et témoigné leur entière confiance.

— Les troupes britanniques ont battu les bolchevistes sur la Dwina. Six bataillons ennemis ont été détruits. Douze canons et un grand nombre de mitrailleuses ont été capturés, ainsi que plus de dix mille prisonniers.

Au sud de Minsk, la situation des bolchevistes est devenue critique par suite de l'avance continue des troupes polonaises, qui se sont rendues maîtresses d'une grande partie du chemin de fer de Kiev à Odessa.

— Le croiseur protégé italien *Basilicata* a coulé à l'entrée du canal de Suez, par suite de l'explosion de sa chaudière principale. Il y a de nombreuses victimes.

— Au Luxembourg, quinze à vingt mille ouvriers, réclamant une indemnité de vie chère ont fait une démonstration autour du palais de la chambre des députés. N'ayant pas obtenu ce qu'ils désiraient, ils ont brisé les fenêtres du palais de la chambre, et envahi le palais grand-ducal, démolissant le mobilier. Le bourgmestre a requis les soldats français et luxembourgeois, qui ont rétabli l'ordre.

— A Paris, la première journée des « prix normaux » a ramené le calme. Bien que le décret instituant ces prix normaux et rendant l'affichage obligatoire n'entre en vigueur que mercredi prochain 20 août, de nombreux commerçants l'appliquent déjà par anticipation.

La lutte contre la vie chère s'organise partout.



ORGANISATEURS DE GRÈVES.

« Ah! Quelle besogne!... je travaille 24 heures par jour à organiser le repos absolu ! »



« Et si j'aime, moi, le médecin qui m'a sauvée ? »



« Le Syndicat des baigneurs a décidé de demander une augmentation... Madame m'accorde-t-elle 80 centimes par bain en plus, oui ou non ? »



« Comment ? La marchandise a encore augmenté depuis hier ? Je vais être obligé de demander demain une nouvelle augmentation à mon patron. »



BOCHES VENANT RESTAURER LE NORD.

« Vous dites que vous connaissez ma maison ?

— Ya... ya... c'est moi qui, en 1916, ai allumé les pastilles... »

(Henriot, *La Liberté*.)

PETITE CORRESPONDANCE

P. S., *Paris*. — C'est un langage énigmatique que nous n'employons pas. Quand on parle à tout le monde, il faut parler comme tout le monde.

A. V., *Blois*. — On appelait *droit* ou *prix du sang*, l'amende à laquelle étaient soumis les habitants d'un quartier où quelqu'un avait été assassiné.

S. D., *Lausanne*. — Non, nous n'avons pas donné sa biographie. Personne, d'ailleurs, ne s'en plaint. Ses ouvrages sont exécutés avec un grand luxe typographique et ornés de gravures par des artistes distingués. On peut dire sans trop d'injustice : Tout est beau,

Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers, etc.

P. F., *Valence*. — La *poudre de poisson* provient des déchets de poissons : têtes, entrailles, etc. Ces déchets fournissent aussi l'*engrais de poisson*. La poudre peut servir à la nourriture des porcs et des poules.

D. S., *Nancy*. — On sait que les Italiens appellent *oratorio* (oratoire) tous les opéras dont les sujets sont sacrés. On les jouait dans le carême, temps où les représentations théâtrales étaient autrefois suspendues en Italie.

R. A., *Melun*. — La corindite est un produit abrasif se rapprochant de l'émeri et obtenu en chauffant de l'anthracite et de la bauxite à 2.000°.

N. O., *Nantes*. — Cette expression figurée a été imaginée par La Harpe, en l'honneur de Mlle Gaussin, de la Comédie-Française. « Sa figure, dit-il, son regard, son organe, tout en elle était fait pour exprimer la tendresse : elle avait *des larmes dans la voix* ».

D. V., *Nîmes*. — Le pain de guerre anglais comprenait au moins 4/5 de farine de blé bluté à 90 p. 100, le complément étant fourni par une farine de succédané, riz, maïs ou orge.

R. B., *Liège*. — Le sommet du mont Katomai, dans l'Alaska, est un cratère qui a plus de 16 kilomètres de circonférence et 1.200 mètres de profondeur. C'est le plus grand du monde.

O. P., *Orléans*. — Vous trouverez le mot *albedo* dans le Supplément du *Nouveau Larousse illustré*. D'après des travaux plus récents, la valeur du l'albedo de la lune est 0,15 et non plus 0,17 ; il correspond sensiblement à celui d'une marne argileuse.

U. G., *Lille*. — Les faînes (fruits du hêtre) ont une amande qui fournit 42 p. 100 de son poids d'huile; cette huile a une saveur très agréable et ne rancit pas. Au contraire, les graines du frêne donnent une huile (21 p. 100 de leur poids environ) qui ne peut être employée qu'industriellement, car son goût est trop épicé.

A. S., *Bruxelles*. — C'est un procédé cryptographique qui consiste à écrire de suite les lettres de l'alphabet sur deux lignes et à substituer à chacune des lettres du mot que l'on veut déguiser celle qui lui correspond dans la ligne opposée. Ainsi, le mot *Paris* est ci-dessous figuré par : *c, n, e, v, f.*

a b c d e f g h i j k l m
n o p q r s t u v w x y z

T. D., *Marseille*. — Chaucer a eu le sort de tous les écrivains qui ont montré du génie dans les premiers temps de la renaissance des lettres, lorsque la langue et le goût n'étaient pas encore formés. Ses contes joignent la licence, le pédantisme et la barbarie du XIVe siècle à une vérité d'observation et à une richesse de poésie qui brillent encore à travers la rouille de son vieux langage.

C. L., *Lyon*. — Ça n'est pas exact. Le général Pajol, après Waterloo, où il n'assista pas, se replia sur Paris et fit d'inutiles efforts pour que la capitale se défendît. Ses vives observations dans le conseil, contre la capitulation, déterminèrent le maréchal Davout à le faire arrêter, et il en donna l'ordre au général Exelmans, qui s'y refusa.

H. T., *Bourges*. — Dans cette phrase : « Le bonheur fuit devant nous comme la *colonne lumineuse* fuyait devant les Hébreux », l'auteur fait allusion à la *colonne*, de *nuée* pendant le jour, et *lumineuse* pendant la nuit, qui guida les Hébreux, après le passage de la mer Rouge, lorsqu'ils traversèrent le désert, sous la conduite de Moïse.

F. P., *Besançon*. — Le lait *maternisé* est le lait préparé spécialement pour la nourriture des enfants. Comme la trop grande quantité de caséine (près de 3 p. 100) renfermée dans les laits de vache ou de chèvre rend ces aliments peu digestifs pour les enfants, on arrive de différentes manières à éviter cet inconvénient et à préparer du lait maternisé.

D. L., *Alger*. — C'est dans le concile de Gentilly, près de Paris, tenu en 767, en présence de la plupart des évêques de France, des légats du pape Paul Ier et du roi Pépin, qu'il fut prononcé contre les Grecs sur la *procession* du Saint-Esprit, et que la formule *filioque* fut ajoutée au symbole.

J. S., *Bordeaux*. — L'augmentation considérable du prix du platine pendant la guerre a entraîné la réglementation de la vente et de l'achat de ce métal (*décret du 30 avril 1918*). La rareté du platine provient de l'emploi considérable qu'on en a fait pendant la guerre et aussi de ce que la Russie, qui était le principal pays d'extraction, ne nous en fournit plus.

A. A., *Valenciennes*. — Nous voudrions pouvoir donner, sur chaque question, des études encore plus complètes; mais le *Larousse Mensuel*, qui se propose d'enregistrer toutes les manifestations de la vie humaine et de jeter des ponts d'une science à l'autre, ne peut que donner l'essentiel. En ce qui concerne les impôts cédulaires, veuillez remarquer que le ministère des finances a fait distribuer gratuitement, par les mairies, une brochure explicative qui contient (pages 2 à 5) les renseignements dont vous avez besoin.

V. R., *Strasbourg*. — C'était vrai avant la guerre; la France était le grand centre d'extraction de bauxite : ainsi en 1913, l'extraction a produit 309.000 tonnes dont plus de la moitié était exportée; les Etats-Unis n'en produisaient que 213.000 tonnes. L'extraction en France s'est fortement ralentie pendant la guerre; en 1917, on n'a extrait que 120.000 tonnes, alors qu'aux Etats-Unis la production fut de 568.000 tonnes. Les Allemands qui, avant 1914, tiraient leur bauxite de France, ont dû, pour leur fabrication d'aluminium, exploiter des gisements découverts aux environs de Francfort-sur-le-Mein et surtout recourir aux exploitations de Hongrie.

M. H., *Tours*. — Saint Pierre Damien, évêque d'Ostie, raconte avec horreur que la belle-fille du doge de Venise, Pierre Orseolo II, au lieu de manger avec les doigts, employait de petites fourches et des cuillers dorées pour porter les aliments à sa bouche (fin du Xe siècle). L'usage des cuillers, et surtout des fourchettes, ne s'introduisit dans le reste de l'Europe que longtemps après. Et, en 1610, l'on regardait en Angleterre comme une des manies du voyageur Thomas Coryate, auteur des *Crudities*, d'avoir apporté d'Italie l'usage d'un meuble aussi inutile qu'une fourchette.

N. D., *Mayence*. — Le mètre américain a une longueur légèrement inférieure à celle du mètre français (2 centièmes de millimètre environ); cela tient à ce que les étalons en France sont établis à la température de 0° C., tandis qu'aux Etats-Unis, ils sont établis à la température de 16° C. Cette différence, bien faible pourtant, a eu, au début de la guerre des conséquences regrettables; entre autres, un assez grand nombre d'obus de 75, fabriqués en France et établis avec des instruments de mesure américains, n'ont pas été acceptés par les vérificateurs.

G. V., *Moulins*. — Non; Origène, qui réfuta le Discours véritable de Celse. Le philosophe platonicien Celse, célèbre par ses écrits contre la religion chrétienne, contait un jour que Epaphrodite, esclave affranchi de Néron, homme stupide et grossier, s'amusait à tordre la jambe de son esclave, le philosophe stoïcien Epictète. « Vous me la casserez », dit celui-ci, et l'événement justifia sa prédiction. « Je vous l'avais bien dit », ajouta tranquillement Epictète. Celse, en citant ce trait et l'opposant aux chrétiens, leur dit d'un air insultant : « Votre Christ a-t-il rien fait de plus grand? — Oui, répondit Origène : Il s'est tu ».

S. C., *Piriac-sur-Mer*. — Les biographies, les comptes rendus et tous les autres articles, littéraires, scientifiques artistiques, etc. sont gratuitement insérés dans le *Larousse Mensuel*, comme ils l'étaient jadis dans le *Nouveau Larousse illustré*. Pas de mercantilisme chez nous; tout le monde le sait.

Donc, si un jour vous publiez un ouvrage digne d'intérêt, et si vous vous rendez célèbre par quelque mérite, votre ouvrage sera sérieusement analysé et vous serez biographié avec toute l'impartialité désirable, sans qu'il vous en coûte un centime.

A vous de nous fournir l'occasion de vous en donner la preuve.

M. G., *Toulouse*. — Si l'on n'est pas d'accord sur l'interprétation symbolique des signes emblématiques qui désignent les quatre Evangélistes, on sait du moins que l'idée en est tirée d'un passage de l'*Apocalypse* de saint Jean (I V. 7) : « Le voyant aperçut autour du trône de l'Agneau quatre animaux : le premier était semblable à un lion, le second à un taureau, le troisième avait le visage d'un homme et le quatrième ressemblait à un aigle qui vole ». Ces animaux emblématiques, à partir du Ve siècle, apparaissent fréquemment sur les monuments et objets chrétiens. Suivant la tradition la plus communément suivie, l'homme est ordinairement attribué à saint Matthieu, le lion à saint Marc, le taureau à saint Luc, l'aigle à saint Jean. On imagine aisément que ces symboles aient pu être introduits, au moyen âge, au milieu des signes cabalistiques qui ornent le jeu de tarot.

N. C., *Rouen*. — Le chevalier Dupuy des Islets fut tour à tour royaliste et bonapartiste. Emigré en 1791, il revint en France en 1801 et rima, quelques années après, des chants pindariques sur les victoires de Napoléon. Après Waterloo, sa muse fut toute aux Bourbons. Ses poésies fugitives ont paru séparément dans divers recueils, entre autres l'*Almanach des Muses*, et c'est là qu'on voit les deux vers :

J'aime ces grands yeux noirs en amande fendus,
Prédicateurs charmants des plaisirs défendus.

C'est en 1813, qu'il les adressa à Mlle Delia, artiste à l'Odéon.

H. O., *Draguignan*. — Il s'agit du duc d'Orléans, connu d'abord sous le nom de duc de Chartres, et fils du Régent. Ce prince, tout en aimant les plaisirs, avait hérité de la douce bienfaisance, de l'inépuisable charité de son père; mais il s'enveloppait de tant de mystère pour faire le bien, que l'on ne connut qu'après sa mort tous les droits qu'il avait à la reconnaissance des malheureux. Voici l'anecdote en question qui caractérise sa bonté : On vint lui annoncer un jour la mort d'un de ses valets de chambre. Son premier soin fut de s'informer s'il laissait une femme et des enfants. Il dit ensuite en soupirant : « Il y a vingt ans que cet homme m'était attaché, et il y a vingt ans qu'il me déplaisait ». Une des personnes présentes s'écria : « Comment monseigneur a-t-il pu le garder si longtemps! » A quoi le prince répondit : « Chez qui aurait-il pu se placer en quittant mon service? » Et il ajouta : « J'aurai soin de sa femme et de ses enfants ».

T. N., *Metz*. — Non; il n'a plus été nommé d'amiraux depuis le second Empire, et les différences sont, par suite, profondes entre l'uniforme porté par ces hauts dignitaires et nos vice ou contre-amiraux actuels. Il faut faire état, en effet, des différences existant déjà entre la tenue des officiers de nos jours et celle antérieure à 1870. Quoi qu'il en soit, les signes distinctifs de l'amiral étaient avant tout le bâton, analogue à celui de maréchal, et les plumes blanches au bicorne. Les broderies de l'habit s'étalaient non seulement du collet aux poignets et aux basques, mais encore couraient le long du bras du poignet à l'épaule. En petite tenue, quatre étoiles ornaient la manche, et la casquette portait une triple couronne de broderie.

S. N., *Montpellier*. — Le « Compte général des recettes », que publie chaque année le ministre des finances, mentionne, parmi les ressources de l'Etat, cette redevance d'origine fort ancienne : « Par suite d'un traité conclu sous Louis le Débonnaire, les habitants de la vallée d'Andorre, en reconnaissant la suzeraineté de la France, achetèrent, moyennant une redevance annuelle de 960 livres, la faculté d'exporter quelques-uns de leurs produits. Cette redevance, supprimée au commencement de la Révolution de 1789 comme droit féodal, a été rétablie sous l'Empire, à la demande des Andorrans, par le décret du 27 mars 1806. Un autre décret du 3 juin 1882 a conféré au préfet des Pyrénées-Orientales les pouvoirs précédemment exercés par le préfet de l'Ariège en ce qui concerne le pays d'Andorre ».

C. M., *Paris*. — C'est tout simplement la description de la fête donnée par le marquis de Nointel. Pour célébrer les victoires de Louis XIV dans les Pays-Bas, le marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, donna un grand repas dans le couvent des capucins de l'île de Chio. La table était sur un théâtre élevé en forme de demi-lune, ornée de portiques de verdure, de myrtes et de branches de citronnier, garnis de festons de fleurs et de fruits où pendaient des vers français, italiens et grecs. Cette table, formée par une balustrade, était entourée de douze autres tables, dont ses officiers faisaient les honneurs. A côté se trouvait un lieu destiné aux danses et dans lequel une fontaine d'eau de fleurs d'oranger coulait au milieu d'un rocher de confiture et de massepain. Dans l'endroit destiné au peuple, il y avait des fontaines de vin et de comestibles. Parmi les figures allégoriques qui embellissaient le local, on remarquait surtout une statue d'un Hollandais qui regardait le soleil et paraissait en être ébloui. A un signal donné, cet astre se rapprocha et consuma la statue de carton. La fête fut terminée par des feux d'artifice et des combats sur mer.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



L'Affichage obligatoire.

« Comme ça, bobonne, on sera en règle une fois pour toutes. »

(Sim, *Le Petit Bleu*.)



« Somme toute, monsieur le ministre, qu'est-ce que nous voulons dans le pays ? faire nos affaires...

— Mais moi aussi, mes chers amis, moi aussi ! » (Berger, *Le Petit Bleu*.)



« Tout de même, père Mathieu, vous les vendez trop cher, vos carottes.

— Ah ! m'sieu le député, si toutes celles que vous nous avez tirées ne nous avaient pas coûté plus cher !... » (Berger, *Le Petit Bleu*.)



Un avantage de la crise des transports.

« De quoi vous plaignez-vous ? On vous a expédié des œufs et vous recevez des poulets. »

(R. Pallier, *Le Journal*.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Août 1919 au 14 Septembre 1919

15 août (ven.). — Depuis que l'archiduc Joseph est à la tête du gouvernement de Budapest, l'espoir d'une restauration monarchique semble plus fondé à Vienne. De hauts dignitaires de l'ancien régime ont réitéré auprès de l'ex-empereur Charles I[er] leurs instances en vue de le pousser à jouer un rôle plus actif dans les affaires d'Autriche, mais l'ex-impératrice Zita a nettement déclaré, au nom de son mari, qu'elle refusait les offres de restauration monarchique. « La Hofburg fut pour nous un enfer ! a-t-elle dit. Nous avons fait notre devoir jusqu'au bout, et nous avons suffisamment souffert. »

— Au sujet de la vie chère, une erreur d'interprétation a été commise : la commission chargée de fixer les prix normaux des denrées a fixé des cours supérieurs aux cours réels des détaillants ; elle s'est empressée de réparer son erreur.

A partir de lundi 18 août, un service spécialement chargé de recueillir les renseignements relatifs aux prix normaux sera constitué au ministère du Ravitaillement. Il tiendra à la disposition des commissions un tableau comparatif des prix, qui sera d'un précieux secours dans les délibérations des commissaires.

16 août (sam.). — Les deux dernières notes échangées entre l'Entente et la Roumanie, au sujet de la Hongrie, prouvent que le gouvernement roumain est décidé à agir d'accord avec la politique que la Conférence fixera à l'égard du cabinet de Budapest.

On mande de Budapest que le cabinet hongrois a été définitivement constitué, et que l'archiduc Joseph a salué les nouveaux ministres en les invitant à mettre toute leur activité au profit des intérêts de la patrie.

— Les Polonais continuent leur avance ; ils s'emparent de Rowno, en Volhynie, et repoussent l'armée bolcheviste au delà de la Bérésina.

— En Irlande, à Londonderry, a eu lieu une manifestation de sinn-feiners, qui a occasionné quelques émeutes et une grande agitation entre nationalistes et orangistes. La troupe a chargé à différentes reprises. Certains manifestants se sont livrés au pillage, dans la ville plongée dans l'obscurité.

17 août (dim.). — Un accord parfait s'établit à Budapest entre les généraux de l'Entente et le commandement roumain. La situation s'améliore de jour en jour ; on prévoit un retrait progressif des troupes roumaines, à mesure que la Hongrie reviendra à un ordre mieux établi.

Les Tchèques ont repris leur avance en traversant le Danube ; ils invitent la population hongroise à déposer les armes.

— Sur tous les fronts, en Lithuanie, en Volhynie, en Galicie, en Posnanie, après des combats acharnés, les bolchevistes sont défaits par les troupes polonaises.

— La situation est fort critique sur le front d'Arkhangel, du fait du départ des troupes alliées. Le général Muller, gouverneur de la Russie du Nord, adresse un pressant appel à l'Entente pour obtenir les secours nécessaires à la lutte contre le bolchevisme.

— En Irlande, les émeutes continuent. Les émeutiers, qu'on croit être des sinn-feiners, ont tenté de s'emparer de Rocky Island, qui est le dépôt du gouvernement dans le port de Queenstown. L'attaque a été repoussée par les soldats de la garnison, qui ont fait usage de leurs mitrailleuses.

18 août (lun.). — Dans un discours qu'il prononce à la Chambre des Communes, M. Lloyd George expose la situation économique de l'Angleterre. « La guerre, dit-il, a coûté au monde quarante millions de livres sterling qui ont été consacrés surtout à détruire. On ne passe pas de la guerre à la paix avec l'espoir de voir les dépenses réduites instantanément à celles du temps de paix. Il a fallu du temps pour organiser le matériel de guerre. Il en faudra pour les remettre en état d'effectuer les travaux ordinaires..... Notre commerce maritime décroît d'une façon inquiétante, et nous devons arrêter cette diminution si nous voulons exister. Si la production n'augmente pas, il nous faudra recourir à des restrictions que la nation devra comprendre. »

— Les armées polonaises progressent avec rapidité sur le front bolcheviste, et sur une étendue de plus de 600 kilomètres. La prise de Rowno a entraîné la libération de presque toute la Volhynie.

19 août (mar.). — Une bataille navale entre la flotte britannique et la flotte bolcheviste a eu lieu dans le golfe de Finlande. Six navires bolchevistes, dont deux cuirassés, ont été coulés. La flotte britannique, renforcée, a été concentrée contre Cronstadt, qui est sous son feu.

— L'armée polonaise développe son succès sur les fronts de Volhynie, de Lithuanie et de Ruthénie blanche. L'ennemi, battu partout, concentre ses forces sur la ligne Borizsow-Bobrujsk.

20 août (mer.) — Le Conseil suprême des Alliés s'est occupé des clauses militaires, navales et aériennes du traité avec la Hongrie.

L'archiduc Joseph multiplie les protestations de respect à l'égard des décisions des Alliés. Mais à Budapest socialistes et démocrates lui font de l'opposition, et la situation du cabinet Friedrich serait, dit-on, menacée.

— Aux Etats-Unis, la discussion du Traité de paix semble toucher définitivement à sa fin. La conférence tenue par le président Wilson à la Maison-Blanche permet d'écarter les malentendus.

Les Etats-Unis préparent une expédition contre les bandits mexicains qui se livrent à des pillages et à des rapts sur la frontière.



Octobre. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1[er] octobre 1919, à Paris, le Soleil se lève à 5 h. 50 m. et se couche à 17 h. 31 m. ; la durée du jour est de 11 h. 41 m. Au 31 octobre, le Soleil se lève à 6 h. 36 m. et se couche à 16 h. 33 m. ; la durée du jour est de 9 h. 57 m. Durant le mois d'octobre, les jours diminuent donc de 1 h. 44 m. ; cette diminution est plus sensible le soir que le matin. — Le 23 octobre à 23 h. 21 m., le Soleil quitte le signe de la Balance pour entrer dans celui du Scorpion. — Il y a P. Q. de la Lune le 2 octobre, à 8 h. 37 m. ; P. L. le 9, à 13 h. 35 m. ; D. Q. le 16, à 5 h. 5 m. ; N. L. le 23, à 20 h. 39 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris le 1[er] octobre 1919 : Vénus, à 9 h. 54 m. 46 s. ; Mars, à 9 h. 3 m. 53 s. ; Jupiter, à 8 h. 13 m. 17 s. ; Saturne, à 9 h. 48 m. 15 s. — Du 15 au 20 octobre, essaim d'étoiles filantes (*les Orionides*), rapides et traînées ; le point radiant est voisin de γ Orion.

Au 1[er] octobre 1919 du calendrier grégorien correspond le 18 septembre 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 6 vendémiaire an 128 du calendrier républicain.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

21 août (jeu.). — Le Conseil suprême des Alliés a entendu M. Hoover, directeur du ravitaillement des pays ennemis et des pays libérés, qui l'a entretenu des résultats du voyage d'enquête qu'il vient d'accomplir en Autriche et en Pologne. M. Hoover s'est étendu sur la situation critique de l'Europe, surtout au point de vue des ressources en charbon.

— Les nouvelles venant de la Haute-Silésie sont contradictoires. Les Allemands prétendent être maîtres de la situation, et avoir dominé le mouvement. D'autre part, les nouvelles venant du côté polonais disent, au contraire, que le mouvement insurrectionnel s'étend de plus en plus et que l'on est assez inquiet de la tournure que prennent les événements. La principale des causes du mouvement est le manque de charbon.

— A Budapest, les hommes politiques hongrois auraient réussi à convaincre l'archiduc Joseph de l'impossibilité de maintenir le système actuel de gouvernement. L'archiduc aurait consenti à former un cabinet de coalition. Quand le nouveau gouvernement sera constitué, l'archiduc Joseph abandonnerait son activité politique et il attendrait, comme simple particulier, le résultat des élections qui doivent avoir lieu immédiatement après.

22 août (ven.). — Le Conseil suprême envoie à la mission interalliée des généraux à Budapest un télégramme dans lequel il dit que, malgré le plus grand désir de l'Entente de conclure avec le peuple hongrois une paix durable, elle estime qu'elle ne saurait le faire tant que le gouvernement hongrois actuel restera au pouvoir. Ce gouvernement a été établi non par la volonté du peuple, mais par un coup d'Etat exécuté par un petit groupe de police sous la protection d'une armée étrangère. Il a pour chef un membre de la famille des Habsbourg qui, par leur politique et leur ambition, sont en grande partie responsables des calamités dont le monde souffre et souffrira longtemps encore. C'est dans l'intérêt de la paix européenne, que les gouvernements alliés et associés sont obligés d'insister pour que l'archiduc Joseph, prétendant actuel au pouvoir suprême de l'Etat hongrois, donne sa démission, et pour qu'un gouvernement dans lequel tous les partis seront représentés consulte le peuple hongrois.

— En Allemagne, Ebert, premier président de la République allemande, prête serment de fidélité à la Constitution devant l'Assemblée nationale.

23 août (sam.). — On annonce le prochain transfert du siège de la Ligue des nations, de Genève à Bruxelles. Cette dernière ville offre à la Ligue un palais très bien situé.

La première réunion de la Ligue des nations, qui devait avoir lieu à Washington en octobre, vient d'être remise à février ou mars 1920.

— En Hongrie, le nouveau gouvernement demandé par l'Entente est en voie de formation.

— En Roumanie, le cabinet Bratiano est, dit-on, sur le point de quitter le pouvoir. Le président du conseil se retirerait pour échapper au reproche d'avoir influencé les élections générales, qui doivent avoir lieu en octobre.

24 août (dim.). — Le Conseil suprême invite la Roumanie à tenir un compte exact de ses réquisitions en territoire hongrois, parce que ces réquisitions et saisies viendront en déduction des sommes que la Hongrie devra payer à la Roumanie en vertu du traité à intervenir.

— Le ravitaillement si longtemps promis par les Alliés commence d'arriver en Russie, et les événements changent aussitôt de face : les flottilles britanniques occupent le golfe de Finlande, et dégagent le front nord ; à l'ouest et au sud-ouest les armées polonaise et ukranienne, qui maintenant concertent leurs mouvements, progressent chaque jour ; au sud, l'armée Denikine, héritière de la vieille armée russe, avance profondément en territoire bolchevik ; dans l'Oural, l'extrême aile droite de Denikine est désormais en liaison avec les cosaques de Koltchak. Mais, malheureusement, l'été va bientôt finir, et les jours de grande activité sont comptés.

25 août (lun.). — La commission des affaires étrangères, réunie sous la présidence de M. de Selves, a entendu M. Clemenceau, président du Conseil, qui était accompagné de M. André Tardieu. M. Clemenceau a fait l'historique complet des négociations qui ont abouti au Traité de paix, au sujet duquel la Chambre, retour de vacances, doit demain commencer la discussion du projet de loi portant ratification.

— L'Assemblée de Weimar est partie en vacances, mais la transformation de l'Allemagne continue. Il est essentiel de suivre son évolution actuelle vers l'unité. Elle y va politiquement, militairement et économiquement, suivant la formule qui a si souvent figuré dans les projets d'expansion germaniques.

— A Budapest l'archiduc Joseph se retire dans toutes les formes désirables, devant le télégramme de M. Clemenceau. Il a lancé une proclamation au peuple hongrois : il y déclare que sa mission est terminée, et qu'il ne veut pas être un obstacle à ce que les ennemis de la Hongrie en deviennent les amis.

26 août (mar.). — La Chambre des députés aborde la discussion du projet de loi portant approbation du Traité de paix conclu à Versailles le 28 juin 1919.

Le Conseil suprême a décidé d'envoyer une nouvelle note au gouvernement roumain, pour lui faire part de l'impression pénible que cause le système de réquisitions qu'il applique en territoire hongrois, et pour lui demander de mettre fin à la pratique des réquisitions.

— A Bruxelles, le Sénat belge approuve le Traité de paix à l'unanimité.

— L'occupation d'Odessa a été effectuée par des détachements des troupes du général Denikine, qui ont été aidés par les éléments antibolchevistes de la population.

Les succès de Denikine et de Petlioura rendent critique la situation des troupes rouges sur le Dniester.

— Le commissaire politique américain en Turquie aurait remis au gouvernement turc un télégramme du président Wilson, sommant la Turquie de faire cesser immédiatement les massacres d'Arméniens. Au cas où les mesures nécessaires ne seraient pas prises, le Président menace de retirer le deuxième de ses quatorze points, qui vise le maintien de la souveraineté ottomane dans les régions strictement turques.

27 août (mer.). — Le Conseil suprême, réuni au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Clemenceau, a adopté les clauses économiques du traité définitif avec l'Autriche.

— En Haute-Silésie, les patriotes polonais protestent énergiquement contre la tyrannie des Allemands, et demandent au gouvernement polonais d'intervenir. Une mission interalliée fait une enquête.

— En Hongrie, M. Friedrich ne veut pas abandonner le pouvoir ; il se substitue à l'archiduc Joseph. L'Entente persiste à demander que le pouvoir hongrois soit remis à un véritable cabinet de coalition.

— L'offensive polonaise et ukranienne, contre les bolchevistes, continue avec succès.

Les troupes de Sibérie, ayant reçu des renforts importants, se préparent à marcher du côté d'Ekaterinbourg. Les armées rouges évacuent Tcheliabinsk.

— Au Mexique, la situation ne s'améliorant pas, les Etats-Unis ont décidé d'intervenir : les dispositions militaires et navales préliminaires sont déjà complètement prises.

— Au Maroc, un groupe important de Beni-Ouarains, qui menaçait le blockhaus d'Aïn-Teudel, a été dispersé par la cavalerie française, qui lui a infligé des pertes sérieuses.

28 août (jeu.). — Le Conseil des Cinq s'occupe de la situation en Haute-Silésie, où, contrairement aux affirmations répétées du gouvernement allemand, le calme est loin d'être rétabli. Les troupes allemandes continuent, au contraire, à terroriser la population polonaise, au besoin en se servant d'avions de bombardement, dont les projectiles font de nombreuses victimes. Les mêmes excès s'étendent à la partie de la Prusse-Occidentale attribuée à la Pologne.

— Le front polonais s'appuie actuellement, sur une longueur de 350 kilomètres, sur la barrière formée par les marais de la Polésie, dont le prolongement est la vallée de la Bérésina. Les troupes avancent toujours dans la direction de la Dvina, et elles ont atteint la limite de la province de Witebsk. La région lacustre, située au sud de la Dvina, est à présent le théâtre des opérations les plus actives. En Volhynie, l'action polonaise n'a pour but que de protéger l'avance des troupes ukraniennes, qui font des progrès remarquables.

— Une délégation, envoyée par Lenine, serait arrivée à Kichinev, afin de soumettre à la Roumanie une offre de paix.

— Les troupes ukraniennes, venant du sud, ont atteint le Dniéper près de Kiev.

— En Hongrie, M. Friedrich est parvenu à reformer un cabinet de politique nationale. Tous les partis se sont groupés autour de lui, en affirmant leur solidarité avec son gouvernement.

— En remplacement de M. Abel, nommé gouverneur général de l'Algérie, M. Raoul Péret est élu vice-président de la Chambre des députés.

29 août (ven.). — Le Conseil suprême des Alliés a décidé de rendre publique la déclaration suivante, relative aux prisonniers de guerre :

En vue de diminuer aussi rapidement que possible les souffrances causées par la guerre, les Puissances alliées et associées ont décidé d'avancer la date de ratification du Traité de paix avec l'Allemagne, en ce qui concerne le rapatriement des prisonniers allemands. Les opérations du rapatriement commenceront immédiatement, et seront conduites sous les auspices d'une commission interalliée, à laquelle un représentant allemand serait adjoint dès la mise en vigueur du Traité.

Les Puissances alliées et associées désirent qu'il soit bien entendu que la continuation de cette politique bienveillante, dont les soldats allemands tireront de si grands avantages, dépendra de l'accomplissement, par le gouvernement et le peuple allemands, de toutes les obligations qui leur incombent.

— Les Allemands ont annoncé, il y a quelques jours, le rappel de von der Goltz, chef de l'armée allemande qui occupe encore les provinces baltiques de la Russie. C'était une manière de satisfaction donnée à l'Entente, pour l'assurer et lui faire croire qu'avec leur général les troupes prussiennes ont quitté ces provinces. Il n'en est rien ; les Allemands n'abandonnent pas les pays baltes et se livrent, pour duper l'Entente, à la comédie suivante : tous les jours, des trains entiers partent vers la frontière, où sont entassés, au vu et au su de tous, des soldats regagnant leur patrie allemande. Quand ils sont en rase campagne les trains stoppent, les hommes descendent et sont rembarqués dans d'autres convois qui les ramènent discrètement à leur point de départ.

— Les troupes du général Denikine ont infligé une sanglante défaite aux soviétistes, à Makarova, et sont entrées dans Tambov où elles ont capturé plus de 20.000 prisonniers et un dépôt d'approvisionnement considérable.

30 août (sam.). — Le Conseil suprême a achevé la mise au point du traité rectifié, avec l'Autriche. Le traité sera remis très prochainement aux délégués autrichiens. La clause destinée à prévenir le rattachement de l'Autriche au Reich allemand a été l'objet d'une attention spéciale du Conseil suprême interallié. Cette clause proclame l'indépendance absolue de l'Autriche, et lui enjoint de prendre toutes mesures en vue de sauvegarder et de maintenir cette indépendance.

— Par décision du Conseil suprême de Paris, l'Allemagne est autorisée, pour une durée de trois mois après l'entrée en vigueur du Traité de paix, à entretenir dans la zone neutre de quinze kilomètres à l'est du Rhin des forces armées comprenant vingt bataillons, six escadrons et deux batteries, car les troupes de gendarmerie prévues dans le Traité ne sont pas suffisantes pour le maintien de l'ordre.

— Les Alliés vont occuper la Haute-Silésie. Cette occupation est réclamée depuis longtemps par les habitants mêmes. Jusqu'ici, le gouvernement allemand s'était opposé à une intervention des puissances alliées, en vertu de ses droits de souveraineté non encore abolis sur la Silésie.

— Les troupes ukraniennes du général Petlioura continuent de faire des progrès remarquables, et arrivent aux portes de la ville de Kiev que les bolchevistes auraient évacuée.

— On annonce qu'à partir du 15 septembre prochain la base navale de Salonique aura cessé d'exister.

31 août (dim.). — Le général von der Goltz a recueilli en Allemagne des millions de marks, qui lui permettront de conserver la Courlande, de continuer à combattre les Anglais et les bolchevistes, et de s'emparer de Riga et de Bischoff.

— Les troupes polonaises se sont emparées de la ville et de la forteresse de Bobrysk, et elles ont repoussé les bolchevistes sur la rive est de la Bérésina.

— D'immenses incendies s'étaient déclarés dans les collines boisées et dans divers villages du Var ; à grand'peine, ils avaient été presque entièrement maîtrisés, mais les bourrasques qui se sont abattues brusquement sur la région ont rallumé les foyers qui n'étaient pas complètement éteints. Le vent d'ouest, excessivement violent, apporte jusque dans les massifs des Maures des flammes qui allument de nouveaux incendies.

1er sept. (lun.). — Le ministre allemand de la milice d'empire, Noske, déclare que, vu les insurrections et les troubles qui pourraient avoir lieu cet hiver, la diminution de l'effectif de l'armée allemande ne commencerait, et cela d'accord avec les Alliés, qu'au printemps prochain.

Les adresses de tous les révolutionnaires seraient réunies sur des listes ; ces révolutionnaires seraient prochainement arrêtés, et transportés de gré ou de force dans le nord de la France pour travailler aux reconstitutions.

— A Budapest, les ministres hongrois se sont prononcés contre le maintien de M. Friedrich à la tête du gouvernement. En présence de cette attitude, M. Friedrich se retire, et le ministre du commerce Franz Heinrich travaille à la constitution d'un nouveau cabinet.

— Les bolchevistes ont pris la ville de Pskoff. Ce succès, qui met en mauvaise posture l'armée russe du nord-ouest, est dû à des désaccords entre les généraux de Youdenich. Ce dernier serait remplacé par le général Rodzianko.

— Les incendies de forêts sur la Côte d'Azur prennent une ampleur inquiétante. Sous l'action du mistral qui souffle avec violence, le sinistre s'étend sur un front de 50 kilomètres. Les dégâts sont considérables : on évalue à plus de 8.000 hectares les surfaces boisées actuellement détruites ; les pertes de liège entraîneront le chômage de l'industrie bouchonnière dans le Var.

2 sept. (mar.). — M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, a remis au chancelier Renner, président de la délégation autrichienne, le texte du traité de paix avec l'Autriche. La cérémonie a eu lieu à Saint-Germain-en-Laye, au pavillon Henri-IV, et n'a duré que quelques minutes. Cinq jours sont donnés à l'Autriche pour son acceptation.

Sur l'initiative de M. Clemenceau, le Conseil suprême des Alliés adresse au gouvernement allemand une note exigeant la suppression, dans un délai de quinze jours, d'un article de la Constitution allemande votée par l'Assemblée nationale de Weimar, qui permet l'admission des députés autrichiens au parlement du Reich allemand. Cet article est contraire, dans ses termes comme dans son esprit, au Traité de paix par lequel l'Allemagne s'est engagée à respecter l'indépendance de l'Autriche, que celle-ci ne peut aliéner que d'accord avec le Conseil de la Société des nations. Le gouvernement allemand devra, dans le délai fixé, faire voter par l'Assemblée nationale de Weimar la suppression de cet article, sous peine de sanctions militaires immédiates, notamment l'extension de l'occupation.

— Les insurgés, en Haute-Silésie, résistent courageusement contre le régime allemand, et livrent de nombreux combats à l'armée allemande qui abuse de représailles sanglantes sur la population civile. Plusieurs milliers de personnes ont été déportées en Allemagne.

— Les Roumains ont infligé une grave défaite aux rouges, sur le Dniester. Les bolchevistes, qui ont perdu un matériel considérable, se trouvent dans une situation désespérée. Ils ont demandé un armistice : les Roumains ont répondu en exigeant la capitulation complète de l'armée bolcheviste du sud-ouest. Cette victoire roumaine dégage le flanc gauche de Denikine, et lui facilite au nord les opérations contre les nouvelles forces bolchevistes amenées, du front Koltchak, de Sibérie.

3 sept. (mer.). — A la Chambre des députés, au cours des séances de discussion du Traité de paix, après les discours de MM. Charles Benoist, Maurice Barrès et Albert Thomas, après l'exposé par M. André Tardieu des négociations qui ont abouti à ce traité de paix, M. Louis Barthou, rapporteur général de la commission, analyse à son tour le Traité d'une façon magistrale, et termine par un éloquent appel à l'union de tous les Français :

Que le front dissous ne meure pas tout entier, dit-il : *qu'il survive par la noblesse permanente de son magnifique exemple ! Le 14 juillet dernier nous avons vu des drapeaux déployés troués, déchiquetés, mais ils avaient conservé tous une hampe d'acier qui n'avait pas cédé.*

Tous nos soldats se sont ralliés, pour faire face aux dangers de la guerre, autour de ces drapeaux ; rallions-nous tous, pour le fardeau de la paix, autour de la France.

Il dépend de vous, mes chers collègues, j'allais dire mes chers amis, que la paix digne de la guerre ait, elle aussi, ses victoires réparatrices.

La Chambre a fait à M. L. Barthou une véritable ovation.

— Les troupes polonaises, après s'être emparées d'assaut des places fortes de Boryslow et de Bobrnisk qui défendent le passage de la Bérésina, ont franchi la rivière pour continuer la poursuite de l'armée rouge en débandade. Mais, sur l'ordre du haut commandement de Varsovie, les Polonais ont arrêté leur avance. Ce brusque arrêt serait dû aux nouvelles sur l'occupation de la Courlande par l'armée de von der Goltz et la concentration en Lithuanie des troupes de volontaires du prince de Lieven : ce mystérieux corps d'armée, composé d'Allemands, opère librement sur le territoire lithuanien, et constitue un véritable danger pour les derrières de l'armée polonaise.

— La Roumanie paraît décidée à ne pas signer le traité de paix avec l'Autriche ; elle refuserait de souscrire en blanc à toutes les conditions que les Alliés croient devoir lui imposer. La Serbie suivrait son exemple, pour des motifs identiques.

— Les troupes ukraniennes du général Petlioura ont battu les bolchevistes, et occupent les faubourgs de Kiev. Le front bolcheviste d'Ukraine s'est écroulé, et avec lui les soviets locaux.

Les troupes lithuaniennes continuent d'avancer victorieusement sur le front de la Duna, et sont à 10 kilomètres de Dwinsk. Les bolchevistes, complètement défaits, demandent la paix.

4 sept. (jeu.). — Le Conseil suprême a prolongé de quarante-huit heures, c'est-à-dire jusqu'au 9 septembre, le délai fixé à l'Autriche pour accepter ou refuser le traité définitif remis le 2 septembre à la délégation autrichienne.

La question de Teschen, important district minier, revient devant le Conseil suprême. M. Benès, ministre des affaires tchéco-slovaques, demande l'attribution du district à la Slovaquie, et M. Paderewski, ministre polonais, le réclame pour la Pologne.

Le Conseil suprême des Alliés a expédié de nombreux radiotélégrammes au gouvernement roumain. Le ministre M. Bratiano n'a pas répondu. Supposant que ces radiotélégrammes ne sont pas tous arrivés à destination, le Conseil envoie en Roumanie un mandataire chargé d'exposer au gouvernement roumain les désirs des grandes puissances; son choix s'est porté sur un diplomate anglais, M. George Russel Clerk.

— Des troupes françaises sont arrivées à Spire et à Ludwigshafen. Elles avanceront immédiatement au delà du Rhin, si le gouvernement allemand refusait de supprimer l'article 61 de sa Constitution, permettant l'admission de députés autrichiens parmi ceux du Reich allemand.

— Les troupes ukraniennes du général Petlioura se sont emparées de Kiev, après de violents combats dans les rues de la ville, au cours desquels les bolchevistes se sont battus en désespérés.

Le gouvernement des soviets a adressé au gouvernement esthonien une proposition de paix, sur la base de la reconnaissance de l'indépendance de l'Etat esthonien.

Les missions diplomatiques quittent Arkhangel; tous les membres des ambassades et des consulats étrangers s'embarquent à destination de l'Angleterre.

— Grâce aux efforts combinés des sauveteurs, l'incendie des forêts du Var est localisé. On espère enrayer définitivement la marche du fléau.

5 sept. (ven.) — La Conférence a laissé l'Europe orientale en état de guerre ou d'anarchie; elle n'a pas réglé le problème russe. Aussi, la Pologne et la Roumanie sont obligées de continuer les hostilités, dans la crainte d'être submergées. La Roumanie se défend contre le bolchevisme, en Hongrie et sur le Dniester. La Pologne lutte contre le bolchevisme russe et contre les menées sourdes de l'Allemagne qui l'inquiète du côté de la Lithuanie, où les Alliés lui ont permis de conserver son influence et son armée.

— Répondant à la note alliée relative à l'Autriche, le gouvernement allemand déclare qu'il lui semble suffisant d'affirmer que l'article 61 incriminé restera sans force légale.

— Le gouvernement esthonien, résolu à rester fidèle à la cause des Alliés, a repoussé l'offre de paix que lui ont faite les bolchevistes.

6 sept. (sam.). — Le conseil de cabinet autrichien, après avoir discuté le traité de paix, avait décidé d'en recommander solidement à l'Assemblée nationale l'acceptation, et l'Assemblée s'est prononcée en faveur de la signature. Le chancelier Renner, chef de la délégation autrichienne à Saint-Germain, est autorisé à signer le traité.

— A la suite de quelques incidents qui s'étaient élevés, en Syrie, entre les administrations anglaise et française, le général Allenby demande à la Grande-Bretagne de donner à la France le mandat pour la Syrie, et d'en assurer le succès en favorisant les buts raisonnables.

— Le président de la République M. Raymond Poincaré, et l'ambassadeur des Etats-Unis M. Hugh Wallace, ont posé la première pierre du monument qui va s'élever à la Pointe de Grave, à l'entrée de la Gironde, pour perpétuer le souvenir de l'intervention des Etats-Unis dans la Grande Guerre.

— Le Sénat canadien a adopté une résolution par laquelle il ratifie le Traité de paix.

— Le maréchal Mackensen et son état-major quitteront demain Foutog, près de Novisad, où ils sont internés, pour être dirigés sur la France *viâ* Smederovo-Salonique, d'où ils seront rapatriés. Ils seront escortés par un détachement de soldats français.

7 sept. (dim.). — La Conférence a terminé le traité bulgare dans ses grandes lignes. Ce traité sera envoyé aux puissances à intérêts limités, et communiqué à la délégation bulgare dans le courant de la semaine.

— Ayant tardé à régler le sort de l'Orient arabe, les gouvernements alliés ont laissé naître sur place les malentendus et les frictions, qui, d'un moment à l'autre, peuvent faire surgir des complications graves non seulement à Damas ou à Alep, mais dans l'Anti-Liban et sur la côte. Cette déplorable situation place la Grande-Bretagne et la France dans la posture la plus fausse, devant l'opinion du Monde. Toutes deux se sont présentées dans l'Orient en libératrices : elles se donnent involontairement l'apparence de se disputer une prébende. Il est à désirer que deux pays qui viennent de s'unir par les liens de l'amitié s'entendent, et qu'ils suppriment les moindres possibilités de conflit.

8 sept. (lun.). — A la veille de la signature du traité de paix avec l'Autriche, la Roumanie adresse au Conseil suprême des Alliés une note dans laquelle elle formule des réserves sur un acte additionnel concernant la protection des minorités ethniques. Les Yougo-Slaves font à se sujet les mêmes réserves, car, ainsi que la Roumanie, ils considèrent l'organisation de cette protection comme une atteinte à la souveraineté nationale.

— Le Conseil suprême a pris connaissance de la réponse des Allemands au message relatif à l'article 61 de la Constitution, qui a trait à l'admission de députés autrichiens parmi ceux du Reich allemand. Il s'est trouvé d'accord pour estimer qu'elle n'est pas acceptable.

— Après avoir effectué une longue retraite sur tout le front, sans livrer aucun combat, les armées de l'amiral Koltchak ont repris leurs opérations offensives contre les bolchevistes. Des combats acharnés se poursuivent : les troupes de l'amiral remportent une série de succès, et les rouges battent en retraite.

— Au Maroc, l'agitateur Abd-el-Malek rentre en campagne. Il compte profiter du conflit actuel dans le Rif espagnol, pour essayer de recommencer dans la région de Fez la campagne politique antifrançaise que les agents de la propagande allemande ont entretenue pendant quatre ans par son intermédiaire, et en lui fournissant des armes et des munitions.

9 sept. (mar.). — Le chancelier Renner est revenu de Vienne pour signer demain, à Saint-Germain, le traité de paix.

Le Conseil suprême a fait connaître aux délégations roumaine et yougo-slave qu'il ne pouvait autoriser la signature du traité avec des réserves.

— Les luttes continuent en Haute-Silésie entre Allemands et Polonais. Les Allemands violent à chaque instant la frontière, et bombardent par avions les territoires polonais. La *Grenzschutz* (garde-frontière) attaque, à l'aide d'autos blindées, les villages du district de Teschen. Les comices polonais protestent contre ces violences; d'autre part, le gouvernement allemand accuse les Polonais de provoquer des troubles et de menacer l'ordre public.

— Une insurrection a éclaté en Thrace occidentale, contre les Bulgares. Les Turcs se sont soulevés et une première collision a eu lieu entre eux et les troupes bulgares soutenues par les comitadjis. Ce soulèvement, auquel un grand nombre de Grecs se sont joints, prouve que la proposition américaine de maintenir la domination bulgare sur la Thrace occidentale pourrait rencontrer une résistance armée.

— Le grand quartier général de l'armée Koltchak annonce d'Omsk que l'offensive se poursuit avec succès sur tout le front sibérien. Les bolchevistes sont repoussés partout, et ils subissent de grosses pertes, abandonnant des prisonniers et un butin de guerre important.

— Une mission française se rend à Anvers pour y étudier la possibilité du transbordement mensuel de 250.000 tonnes de charbon venant du bassin de la Ruhr.

10 sept. (mer.) — Le traité de paix avec l'Autriche a été signé ce matin à 10 h. 15 au château de Saint-Germain-en-Laye, dans la salle de l'Age de pierre. La signature de ce traité a été la répétition de la cérémonie du 28 juin, à Versailles, dans un cadre moins majestueux et une atmosphère de moins froide solennité.

M. Clemenceau préside, ayant à sa gauche M. Balfour et les délégués britanniques et japonais, à sa droite M. Polk, les délégués américains, français et italiens. Les autres plénipotentiaires sont rangés autour de la table en fer à cheval. Les sièges des délégués roumains et yougo-slaves demeurent inoccupés, les deux délégations ayant persisté dans leur volonté de ne pas signer. A 10 h. 10, le chancelier Renner, unique plénipotentiaire d'Autriche, paraît, s'incline dans la direction du président de la Conférence, et va se placer auprès de la cheminée monumentale, à l'extrémité du fer à cheval.

M. Clemenceau se lève alors, et prononce les paroles suivantes :

La séance est ouverte. Les négociations sont terminées qui ont eu pour objet d'établir l'accord entre les Puissances alliées et associées et l'Autriche pour la conclusion de la paix. J'ai signé une pièce attestant que le texte qui va être signé est conforme à celui qui a été remis à la délégation autrichienne. Au nom des Puissances alliées et associées, j'invite le chancelier Renner à bien vouloir signer le traité.

Le chancelier Renner se lève à son tour et se dirige vers la table Louis XV placée au milieu de la salle, et sur laquelle le texte du traité est déposé. Il signe.

Les délégués signent ensuite : les délégués américains les premiers; ceux de la Grande-Bretagne ensuite, et des Dominions; de la France, de l'Italie, du Japon, de Belgique, de Chine, de Cuba, de Grèce, de Nicaragua, de Panama, de Pologne, de Portugal, de Siam et de Tchéco-Slovaquie.

Les délégués roumains et yougo-slaves étant absents, le Conseil suprême a décidé de leur laisser jusqu'à samedi pour faire connaître leurs intentions définitives.

Quatorze conventions ont été signées ce matin :

Traité avec l'Autriche;

Protocole de trois jours qui laissent la possibilité de signer le traité autrichien aux puissances qui ne l'ont pas encore fait; autre protocole relatif au traité autrichien;

Déclaration relative à la réparation des dommages autrichiens;

Déclaration particulière sur le blocus hongrois;

Arrangements financiers, réparation à l'Italie, liquidation de la dette autrichienne;

Traité relatif à la protection des minorités, avec les Tchéco-Slovaques;

Cinq conventions qui ont trait aux affaires coloniales.

— On annonce d'Allemagne que le gouvernement d'empire n'opposera aucune résistance à l'ultimatum de l'Entente. La réponse sera envoyée avant la fin de la semaine, et l'Assemblée nationale, convoquée en session extraordinaire la semaine prochaine, modifiera l'article 61 de la Constitution.

11 sept. (jeu.). — La commission interalliée que préside M. Jules Cambon, et qui avait pour mandat d'étudier la question de Teschen, a présenté ses conclusions au Conseil suprême qui les a adoptées. Renonçant à partager elle-même le district de Teschen entre la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, la commission a décidé à l'unanimité de recourir à la procédure du plébiscite, déjà appliquée dans la question de l'attribution de la Haute-Silésie. Cette solution paraît avoir été accueillie avec une égale satisfaction par les deux délégations polonaise et tchéco-slovaque.

Le Conseil suprême a terminé la discussion de la réponse faite par l'Allemagne à la sommation qui lui a été adressée pour la suppression de l'article 61 de la Constitution d'empire, contraire aux stipulations du Traité de paix. Dans cette note remise au chef de la délégation allemande à Versailles, les Alliés réfutent les arguments du gouvernement de Weimar et maintiennent leur point de vue.

— En Russie, les bolchevistes sont battus sur tous les fronts : dans le nord, une colonne russe avance vers Onéga; dans le sud, Denikine approche de Tchernigov, et les rouges échouent dans une contre-offensive vers Karkov; dans l'est, les manœuvres de Koltchak se poursuivent favorablement.

— D'après le statut provisoire d'Alsace et de Lorraine, le nombre des députés sera de 9 pour le Bas-Rhin, 8 pour la Moselle, et 7 pour le Haut-Rhin.

— Le nombre de sénateurs sera de 5 pour le Bas-Rhin, 5 pour la Moselle, et 4 pour le Haut-Rhin.

— La révolution a éclaté dans le Honduras; les rebelles se sont emparés de Laceiba, et marchent sur Tegucigalpa. Le président Bertrand a remis ses pouvoirs entre les mains du cabinet.

12 sept. (ven.). — A propos de l'article 61 de la Constitution allemande, le Conseil suprême s'est rallié à la solution suivante :

Dans les quinze jours qui suivront la mise en vigueur du Traité, c'est-à-dire sa ratification par trois puissances alliées et associées, l'Allemagne sera tenue de signer une déclaration stipulant que l'article 61 de la Constitution allemande est contraire aux dispositions du Traité de Versailles et en conséquence doit être tenu comme nul.

Le résultat de pareille décision est de détruire l'effet de la communication adressée le 2 septembre au gouvernement allemand : 1° en ne laissant rien subsister de son caractère d'ultimatum : c'est ainsi que disparaît la menace d'une extension de notre occupation, etc.; 2° en n'imposant pas nettement la revision de la Constitution allemande; 3° en substituant un délai vague à un délai précis.

— Le poète italien Gabriele d'Annunzio, entraînant à sa suite trois ou quatre mille hommes, est entré dans Fiume. Il est allé tout droit à l'hôtel de ville, et a proclamé l'annexion de Fiume à l'Italie.

— M. Lloyd George et le maréchal Allenby, commandant en chef des troupes britanniques en Turquie d'Asie, sont venus à Paris pour traiter, avec M. Clemenceau, cette affaire de Syrie dont le contre-coup funeste s'exerce sur l'entente cordiale.

13 sept. (sam.). — Les Roumains et les Yougo-Slaves n'ont pas encore signé le traité de paix avec l'Autriche. Le cabinet de Bucarest maintient son point de vue, et l'attitude de la délégation yougo-slave, à la Conférence, est paralysée par la crise ministérielle qui dure encore à Belgrade.

— Les grèves qui ont éclaté à Marseille se sont amplifiées, et le chômage est général. Dans le port, plus de quarante navires se trouvent immobilisés, et plus de dix mille passagers attendent avec une légitime inquiétude la fin de la grève, car beaucoup d'entre eux sont dénués de toutes ressources. On a jeté à la mer des tonnes de denrées périssables, et le prix de la vie atteint des proportions inouïes. La population accueillerait avec joie une intervention gouvernementale énergique.

14 sept. (dim.). — M. Clemenceau et M. Lloyd George règlent le mode d'occupation des territoires dans lesquels la France et la Grande-Bretagne auront désormais la responsabilité du maintien de l'ordre dans le Levant. Le statut définitif du Levant ne saurait être arrêté que par la Conférence de la paix, qui aura notamment à décider de l'attribution et de la nature des mandats.

— L'exploit de Gabriele d'Annunzio crée de graves difficultés d'ordre intérieur et international au gouvernement de Rome. Le président du conseil italien, M. Nitti, le flétrit sévèrement à la Chambre, et affirme que des ordres sont donnés pour une répression énergique. Il déclare que la situation créée à Fiume par le coup de main de d'Annunzio le remplit d'amertume et de douleur. Il se sent offensé par les bruits répandus à l'étranger, que le gouvernement de l'Italie aurait, sinon encouragé, du moins toléré cette entreprise. M. Nitti ajoute que l'Italie, par sa situation, ne pourrait pas résister à une politique d'aventures sans tomber dans la misère et dans la plus profonde anarchie.

— A Bucarest, le cabinet Bratiano a démissionné, après avoir refusé de signer, à Saint-Germain, le traité avec l'Autriche, qui d'une part retirait à la Roumanie, en ce qui concerne le Banat de Temesvar, les avantages territoriaux promis par l'Entente en 1916, et qui d'autre part portait atteinte à sa souveraineté en tant que grande puissance.

— A Belgrade, le ministère Davidovitch a présenté sa démission au prince-régent, et se retire du pouvoir parce qu'il n'a pu obtenir, de la Conférence de la paix, la suppression ou tout au moins l'atténuation de certaines stipulations contenues dans le traité avec l'Autriche, stipulations constituant une atteinte à la souveraineté de l'Etat yougo-slave et présentant un péril pour son développement pacifique dans l'avenir.

— Le Traité de Versailles a remis le sort de la Haute-Silésie à un vote populaire; mais les gouvernants berlinois, qui ont de sérieuses raisons de croire que le résultat de ce vote ne leur sera pas favorable, proposent un projet d'autonomie de la Haute-Silésie. Cette autonomie ne serait pas concédée par l'Assemblée nationale d'empire, mais par le Landtag de Prusse; ce qui revient à dire que la Haute-Silésie deviendrait tout simplement une province prussienne. Ce nouveau stratagème, qui surgit après l'échec de l'état de terrorisme sous lequel les Allemands ont tenu cette région, serait appuyé par la force. Plus de 200.000 hommes sont massés sur la frontière de Pologne, et, si la Conférence des Alliés n'y met bon ordre, les Allemands trancheront par le fer leur conflit avec les Polonais.



Promesses et boniments.

« On va doubler le nombre des baraques Vilgrain.
— Parfait! Il ne restera plus qu'à se décider à y vendre quelque chose. » (Sim.)



« J'espère que tu ne vas pas sortir comme ça.
— Pourquoi?... n'y aurait donc que toi, Amélie qui aurais le droit de te promener toute nue... »



« Comment pouvez-vous vendre 25 francs une pendule qui nous coûterait 250 francs de fabrication en France.
— Nous l'avons volée à Lille. »



« Tout s'arrange, messieurs ; j'ai voté le scrutin de liste, mais, au fond, je serai le député de deux arrondissements. »

(Henriot, *La Liberté*.)



« Eh ben, voilà, mon député... nous avons terriblement souffert de la sécheresse...
— Soyez tranquille... j'interpellerai Clemenceau, à ce sujet... »



« Si jamais je suis ministre des Finances, je te garantis une chose, c'est que je me donnerai un débit de tabac... Comme ça, mon vieux, on pourra fumer. »

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE

Prés et Pâtures. Création et exploitation rationnelles. Paris, Larousse. Brochure, 0 fr. 60.

BEAUX-ARTS

BELLAIGUE (C.). — *Echos de France et d'Italie.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 4 fr. 55.

DIAMANT-BERGER (H.). — *Le Cinéma.* Paris, La Renaissance du Livre. In-8°. 5 francs.

LÉON (P.). — *Les Monuments historiques. Conservation. Restauration.* Paris, Laurens. In-4°. 30 francs.

LAMI (St.). — *Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française au XIX° siècle.* T. III. : G.-M. Paris, Champion. In-4°. 20 fr.

LEVE (A.). — *La Tapisserie de Bayeux.* Paris, Laurens. In-8°. 9 francs.

MAUCLAIR (C.). — *Les Héros de l'Orchestre.* Paris, Fischbacher. In-12. 6 francs.

MOREAU-NÉLATON (E.). — *Chez nous après les Boches.* Paris, Laurens. In-4°. 40 francs.

DIVERS

FERRÉ (L.-M.). — *Bibliothèques municipales de Paris : Liste de nouvelles acquisitions. Année 1919 suivie d'une liste d'ouvrages de fonds concernant la musique*, par G.-E. Bertin. Paris, Plon. In-8°.

HÉBERT (G.). — *L'Education du physique féminin : Muscle et beauté plastique.* Paris, Vuibert. In-16. 10 francs.

HIRSCHFELD (G.). — *Une Ecole de rééducation professionnelle des grands blessés de la Guerre : Tourvielle.* Paris, Berger-Levrault ; Lyon, A. Rey. In-4. 6 francs.

Peinture usuelle à la Maison. Paris, Larousse. Brochure, 0 fr. 90.

DROIT

CENORIER (G.). — *Le Fonds de commerce. Traité général et pratique avec formulaire.* Paris, Jurisprudence générale Dalloz. In-8°. 25 francs.

GAIN (R.). — *Guide formulaire des Sociétés commerciales.* Paris, Jurisprudence générale Dalloz. In-8°. 25 francs.

ROMANET DU CAILLAUD (J.). — *Les Disparus de la Guerre (Militaires ou Civils). Etude sur la loi du 25 juin 1919.* Paris, Kra. In-12. 3 francs.

GÉOGRAPHIE

AURENCHE (H.). — *A Venise par les Dolomites.* Paris, Edition française illustrée. In-16. 6 francs.

BAREILLES (B.). — *Constantinople. Ses cités franques et levantines.* Paris, Bossard. In-8. 9 francs.

MALO (H.). — *Un tour sur le Dogger-Bank.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90.

REY (Guido). — *Alpinisme acrobatique* (traduit de l'italien par E. Gaillard). Chambéry, Daidel. In-8°. 15 francs.

VELLAY (Ch.). — *Smyrne ville grecque.* Paris, Chapelot. 6 fr.

GUERRE ET PAIX

AZAÏS (J.). — *L'Abri 54-A-2* suivi de *In Speculo Mortis.* Paris, Art et Littérature. In-12. 2 fr. 50.

BARTHOU (L.). — *Le Traité de Paix*, rapport général fait au nom de la Commission élue par la Chambre des députés. Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

BÉDIER (J.). — *L'Effort français.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 5 francs.

BERGER (M.). — *La Nouvelle Allemagne.* Paris, Grasset. In-16. 10 francs.

CANTEGRIVE (A.). — *Heures d'une Mère (1914-1918).* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

CHABOSEAU (A.). — *Les Serbes, Croates et Slovènes.* Paris, Bossard. In-16. 1 fr. 80.

CHAMBRUN (Lt-col de) et MARENCHES (Cne de). — *L'Armée américaine dans le conflit européen.* Paris, Payot. In-8°. 10 fr.

CLERC-RAMPAL (C.). — *La Marine française pendant la Grande Guerre.* Paris, Larousse. In-8°. 7 fr. 50.

DARDE (F.). — *Souvenirs de chasse aux sous-marins allemands. Les patrouilles du contre-torpilleur « Fanion ».* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

DJUVARA (M.). — *La Guerre roumaine (1916-1918).* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 10 francs.

DUHEM (J.). — *Vue générale sur la Question d'Alsace-Lorraine.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 60.

FIDELIS (Albert Van de KERCKHOVE). — *L'Histoire merveilleuse de la Libre Belgique.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 fr.

FRÉGIER (Ch.). — *Les Etapes de la Crise grecque (1915-1918).* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90.

GAUVAIN (A.). — *L'Encerclement de l'Allemagne.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

GENTIZON (P.). — *La Révolution allemande.* I. Novembre 1918-Janvier 1919. Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

IVANOFF (J.). — *Bulgares et Grecs devant l'Opinion publique suisse.* Berne, Haupt. 1 brochure.

JUNKA (P.). — *Notre oncle d'Amérique. Souvenirs et impressions d'une Parisienne sur les travaux de la Croix-Rouge américaine.* Paris, Perrin. In-16. 3 fr. 50.

KELLOGG (Vernon). — *Mes Soirées au Grand Quartier* (trad. L. Petit). Paris, Payot. In-16. 3 francs.

MADELIN (L.). — *Les Heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine.* Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50.

MARITZINE (G.). — *Les Détracteurs du peuple bulgare : Léon Savadjan.* Berne, Bühler et Werder. 1 brochure.

MAURETTE (F.). — *Atlas de la Paix (1914-1919).* Paris, Hachette. 2 fr. 50.

MERMEIX. — *Nivelle et Painlevé. Deuxième crise du Commandement.* Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.

PIC (Eug.). — *Dans la Tranchée. Des Vosges en Picardie.* Paris, Perrin. In-16. 2 fr. 50.

PIERREFEU (J. de). — *La Deuxième bataille de la Marne.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 2 fr. 50.

POILDOÜE (Cne de vaisseau A.). — *La Bataille navale du Skagerrack.* Paris, Editions et Librairie. In-8°. 3 francs.

PUAUX (R.). — *L'Egéide.* Paris, Payot. In-16. 2 fr. 50.

QUIROJA (F.). — *Le Témoignage d'un neutre : Les Allemands en Belgique (1914-1918).* Paris, Belin. In-16. 5 francs.

RÉQUIN (Lt-cl). — *La Course de l'Amérique à la Victoire.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 4 francs.

ROGER (Noelle). — *Terres dévastées et cités mortes.* Paris, Foi et Vie. In-16. 5 francs.

SCELLE (G.). — *Le Pacte des Nations et sa liaison avec le traité de paix.* Paris, Librairie du Recueil Sirey. In-8°. 7 fr. 50.

SÉCHÉ (A.). — *Les Noirs*, d'après des documents officiels. Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

SKOPIANSKY (M.-D.). — *Les Atrocités serbes.* Lausanne, Librairie centrale des Nationalités. In-8°. 5 francs.

THIÉRY (M.). — *Le Nord de la France sous le joug allemand.* Paris, de Boccard. In-16. 3 fr. 50.

TOURNADRE (Général de). — *Au Pays des Fourbes. Impressions de captivité.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 3 fr. 50.

TROUSSAINT (Médecin inspecteur). — *Une page de l'Histoire du Service de Santé militaire.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 7 fr. 50.

VÉLIANOFF (B.). — *Un peuple calomnié.* Lausanne, Librairie centrale des Nationalités. Brochure, 1 franc.

HISTOIRE

CHANNING (E.). — *Histoire des Etats-Unis d'Amérique (1765-1865)*, (trad. de l'anglais par G. Guillemot-Magitot). Paris, A. Colin. In-8. 8 fr.

COLIN (E.). — *L'Alsace et la Lorraine à travers l'histoire de France.* Paris, Delagrave. In-18. 3 fr. 60.

COLOCOTRONIS (V.). — *La Macédoine et l'Hellénisme : étude historique et ethnologique.* Paris, Berger-Levrault, in-8°. 30 fr.

CONTRERAS (F.). — *Le Chili et la France.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 60.

DIEHL (Ch.). — *Byzance. Grandeur et Décadence.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

FABRE D'EGLANTINE. — *Œuvres politiques* recueillies et annotées par Ch. Vellay. Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

GOYAU (G.). — *Une Ville-Eglise. Genève (1535-1907).* Paris, Perrin. 2 vol. in-16, 7 francs.

LA RONCIÈRE (Ch. de). — *Colbert.* Paris, Plon. In-16. 3 fr. 50.

LEQUIN (G.). — *Philibert Lombard de Bufières, comte de Rambuteau (1838-1912).* Lyon, Lardanchet. In-8°. 10 francs.

PARISOT (R.). — *Histoire de Lorraine.* T. I. *Des Origines à 1552.* Paris, Picard. In-8°. 9 francs.

PAYEN (Ed.). — *La Neutralisation de la Suisse et de la Savoie.* Paris, Bossard. In-16. 2 francs.

PILANT (P.). — *Essai sur le Sentiment français en Alsace.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

PIMODAN (Cte de). — *Le Complot de Toulan, Jarjayes et Lepître pour sauver la famille royale captive au Temple.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 5 francs.

UZCATEGUI (P.). — *Critica historica sobre el « Diaro de Bucara manga ».* Caracas, Lit. et Tip. del Comercio. In-16. 1 peso oro.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, CRITIQUE ET PHILOLOGIE

ARNELLE. — *Les Filles de Madame du Noyer (1663-1720).* Paris, de Boccard. In-8°. 5 francs.

CHABOSEAU (A.). — *Les Serbes et leur épopée nationale.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

DAUZAT (A.). — *Légendes, Prophéties et Superstitions de la Guerre.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 5 francs.

DSPRAS (A.). — *Le Français de tous les jours.* Paris, Librairie Ancienne. In-18. 6 francs.

PELLERIN (J.). — *Le Copiste indiscret.* Paris, Albin Michel. In-12. 4 fr. 50.

REBOUX (P.). — *De qui est-ce ? Choix de passages tirés des meilleurs écrivains classiques et modernes.* Paris, Crès. In-16. 5 francs.

VINCENT (L.). — *La langue et le style rustiques de George Sand dans les romans champêtres.* Paris, Champion. In-8°. 12 francs. — *George Sand et l'Amour.* Paris, Champion. In-12. 4 fr. 50. — *George Sand et le Berry.* Paris, Champion. 2 vol. in-8°, 25 francs

LITTÉRATURE

ABKOUDE (Chr. van). — *Jaap Snoek van Volendam.* Alkmaar, Kluitman. In-8°, 2 florins 10.

AICARD (J.). — *Gaspard de Besse.* Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

BERGERAT (E). — *Trente-six contes de toutes les couleurs.* Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

CAZAL (E.). — *Joë Rollon : l'Autre homme invisible.* Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 4 fr. 50.

FESCHOTTE (J.). — *La Vie fervente*, poèmes. Paris, Stock. In-12. 3 fr. 50.

HAMP (P.). — *Les Métiers blessés.* Paris, La Nouvelle Revue française. In-8°. 5 francs.

MAETERLINCK (M.). — *Les Sentiers dans la Montagne.* Paris, Fasquelle. In-18. 3 fr. 50.

MARY (A.). — *Le Rhin légendaire*, extraits. Paris, Grasset. In-16. 4 fr. 55.

MORHARDT (M.). — *Le Théâtre de Mademoiselle.* Paris, Attinger. 4 plaquettes in-12 (1° *Mon ami Pierrot*, 1 fr. 50 ; 2° *Le Songe d'un après-midi d'été*, 2 fr. 50 ; 3° *Variations sur plusieurs thèmes*, 1 franc ; 4° *Prométhée*, 2 francs).

NODIER (Ch.). — *Contes fantastiques.* Paris, Larousse. In-8°. 2 fr. 60. — *Contes de la Veillée.* Paris, Larousse. In-8°. 2 fr. 60.

PILON (E.). — *Sous l'égide de la Marne. Histoire d'une rivière* (32 gravures hors texte). Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90.

THARAUD (J.-J.). — *Une relève.* Paris, Emile-Paul. In-18. 3 fr. 50.

PHILOSOPHIE

BERGSON (H.). — *L'Energie spirituelle. Essais et Conférences.* Paris, Alcan. In-8°. 6 francs.

CHARBONNEL (J.-Roger). — *La Pensée italienne au XVI° siècle et le courant libertin.* Paris, Champion. In-8°. 20 francs.

CHARBONNEL (J.-Roger). — *L'Ethique de Giordano Bruno et le deuxième dialogue du Spaccio.* Paris, Champion. In-8°. 10 francs.

DOYLE (Conan). — *La Nouvelle Révélation* (trad. de A. Tougard de Boismilon). Paris, Payot. In-16. 5 francs.

SCIENCES

BERGET (A.). — *Topograghie.* Paris, Larousse. In-8°. 12 francs.

FLEURY (Ch.). — *Précis de Technologie Mécanique à l'Usage des Elèves des Ecoles Techniques et Professionnelles, des Contremaîtres et Ouvriers.* Paris, Dunod. In-8. 18 fr.

LAFFITTE (L.). — *Mathématiques et Concours.* Paris, Floury. 1 broch., 2 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

AVENEL (Vicomte d'). — *L'Évolution des Moyens de transport.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 75.

BAUER (O.). — *La Marche au Socialisme* (trad. par F. Caussy). Paris, Librairie du Parti Socialiste et de « l'Humanité ». In-12. 1 fr. 25.

CHAMBRIER (P. de). — *Historique de Péchelbronn.* Paris, Attinger. In-8°. 48 francs.

GALÉOT (A.-L.). — *De l'Organisation des Activités humaines.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-8°. 12 francs.

GAYOT (A.). — *La Politique de demain.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

JEAN-DESTHIEUX (F.). — *Produire. D'une organisation économique du pays.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 20.

LAUNAY (L. de). — *Problèmes économiques d'après guerre.* Paris, A. Colin. In-12. 3 fr. 50.

HENNEQUIN (E.). — *Manuel des Transports commerciaux et de douane.* Paris, Payot. In-8°. 18 francs.

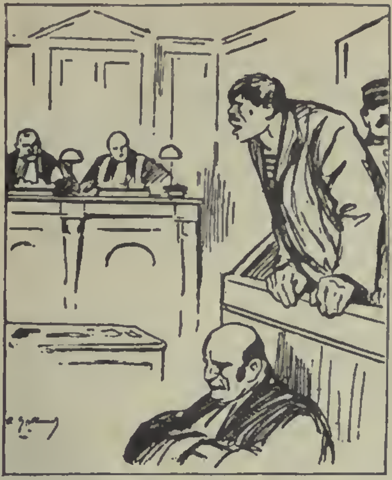
SICRE (C.). — *Tous propriétaires : Plans, Devis. Habitations à bon marché. Lois et décrets. Statuts-types.* Paris, Roger et Chernowiz. In-8°. 12 fr. 50.

STOPES (M. C.). — *L'Amour et le Mariage* (trad. C. Georges-Bazile). Paris, Attinger. In-12. 6 francs.

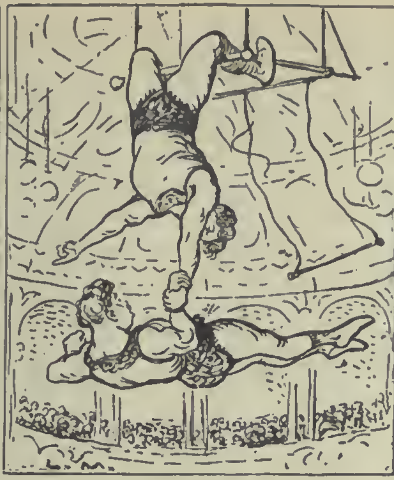
VALDOUR (J.). — *L'Ouvrier agricole ; observations vécues.* Paris, Rousseau. In-12. 4 fr. 50.

VIGNON (L.). — *Un programme de politique coloniale. Les Questions indigènes.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 fr. 50.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



A l'instar de la Société des nations.
« J'espère, messieurs les juges, que vous voudrez bien m'admettre parmi vous le plus tôt possible. » (A. Galland.)



La liberté du travail.
« Syndique-toi... ou j'te lâche ! » (Lucien Métivet).

(*Le Journal*).



Les rois du pavé.
« Où allons-nous ?
— Je n'en sais rien : je n'ai pas osé le demander au chauffeur. » (Marcel Arnac.)



Le mérite civique.
Il ne l'a pas volé. Voilà cinq voyages qu'il fait en chemin de fer sans aucun accident. (Raymond Pallier.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Septembre 1919 au 14 Octobre 1919

15 sept. (lun.) — La seconde note du Conseil suprême, à l'Allemagne, est arrivée à destination, mais l'on ne connait pas encore la réponse qui lui sera donnée. Il est à supposer que le cabinet de Berlin acceptera de signer la déclaration qui lui est demandée.

Le Conseil suprême, auquel assistait M. Lloyd George, de passage à Paris, s'est occupé de la paix à conclure avec la Hongrie et la Turquie, ainsi que de la question et des incidents de Fiume. La remise du traité à la délégation bulgare aura lieu sans doute dans les derniers jours de cette semaine.

— Gabriele d'Annunzio, dictateur de Fiume, a lancé une proclamation annonçant la conquête, la libération et l'annexion définitive de la ville à l'Italie.

Afin d'éviter l'effusion de sang, les commandants des détachements français anglais et américain qui se trouvaient dans Fiume ont pris le sage parti d'évacuer la ville et de se replier sur Trieste, tenant ainsi à laisser aux seules autorités italiennes le soin de punir les mutins et de rétablir l'ordre.

— La rapide avance de l'armée polonaise, dans la région de la Bérézina, faisait prévoir l'effondrement de tout le système de défense bolchevik depuis Narva jusqu'à l'Ukraine. Pour couper court à cette menace, le commandant de l'armée rouge a déclenché une violente contre-attaque contre l'aile gauche polonaise établie sur la Dvina. Une grande bataille a lieu : de son résultat, disputé avec acharnement, dépend le maintien ou l'effondrement des lignes bolcheviks.

— A Marseille, la grève générale et celle des dockers, qui en avait été la cause, ont été heureusement réglées par une transaction.

16 sept. (mar.). — Le débat sur la ratification du Traité de paix avec l'Allemagne continue à la Chambre. M. René Viviani, président de la commission de la paix, intervient. Le discours qu'il prononce domine de toute son éloquence et de toute l'élévation de la pensée qui l'a inspiré le débat engagé devant la Chambre sur l'ensemble des clauses du Traité de Versailles.

M. Viviani précise, tout d'abord, le sens qu'il entend donner au vote par lequel il ratifiera le Traité. Il ratifiera en donnant au Traité son triple caractère : d'avoir substitué à une France mutilée une France agrandie ; d'être le premier traité qui se présente au seuil de l'histoire sous l'égide de la démocratie internationale, confiant à la liberté le règlement des affaires du Monde, et de porter en soi sa perpétuelle rénovation, valant ce que vaudront le courage et la volonté de ceux qui seront chargés de l'appliquer.

Le président de la commission félicite les négociateurs de s'être appuyés sur les principes de la liberté :

La liberté ? s'écrie-t-il, *elle se dresse comme un arbitre au milieu de vous : vous croyez que vous venez d'assister à une guerre, ce n'est pas vrai !*

Vous venez d'assister à une révolution !



Novembre. — *Série des Mois*, par Eugène Grasset (de Malherbe, édit.).

Le 1er novembre 1919, à Paris, le Soleil se lève à 6 h. 37 et se couche à 16 h. 31; durée du jour : 9 h. 54 m. Le 30 nov., il se lève à 7 h. 22 et se couche à 15 h. 56; durée du jour : 8 h. 34 m. En nov. les jours diminuent de 1 h. 30 m. : diminution plus sensible le matin. — Le 22 nov. à 20 h. 25, le Soleil quitte le signe du Scorpion pour celui du Sagittaire. P. Q. de la Lune le 1er, à 1 h. 43 ; P. L. le 7, à 23 h. 35 ; D. Q. le 14, à 15 h. 40 ; N. L. le 22, à 15 h. 19 ; P. Q. le 30, à 15 h. 47. — Les 7 et 8 nov., éclipse partielle de Lune ; le 22, éclipse annulaire de Soleil, partiellement visible. — Les planetes principales passent au méridien, le 1er nov. : Vénus, à 8 h. 47 m. 8 s. ; Mars, à 8 h. 13 m. 9 s. ; Jupiter, à 5 h. 28 m. 28 s. ; Saturne, à 7 h. 58 m. 22 s. Du 13 au 14, et le 27, essaims d'étoiles filantes : *Léonides*, radiant voisin de ζ Lion, et *Andromédides*, radiant voisin de γ Andromède. — Le 1er nov., Toussaint. Au 1er nov. 1918 du calendrier grégorien correspond le 19 octobre 1919 du calendrier julien et le 9 brumaire an 128 du calendrier républicain.

Les peuples libres sont accourus au secours de la France parce qu'elle incarnait le droit, parce qu'elle représentait la liberté, parce qu'elle portait le drapeau vers lequel tous les opprimés tournent les yeux.

La liberté a triomphé, ayons donc davantage confiance dans l'avenir !

M. Viviani croit à l'efficacité des garanties que nous donnent les conventions avec l'Angleterre et les Etats-Unis :

Si, le 1er août 1914, dit-il, *j'avais eu, sur mon bureau, les deux traités de garantie, je n'aurais probablement pas eu à signer le décret de mobilisation.*

Il montre, dans un langage magnifique, les avantages que nous procurent ces alliances dont dépend notre sécurité. Il insiste sur les garanties militaires obtenues et dont la valeur dépend de notre contrôle :

Si nous ne contrôlons pas, dit-il, *si nous ne surveillons pas, si nous ne faisons rien, alors signez ou ne signez pas, peu importe, car il n'y a pas de traité qui puisse garantir l'indépendance d'une nation qui tombe à une lâcheté générale.*

L'orateur demande donc au gouvernement d'agir auprès de la Conférence, pour que le contrôle devienne permanent. Puis il examine les clauses économiques, dont il souligne certaines dispositions. Il exprime le regret que les Alliés n'aient pas reconnu le principe de la société financière des nations, et le souhait que demain, dans les commissions interalliées, les problèmes soient étudiés à la lueur des sacrifices :

Seule, de toutes les démocraties, dit-il, *la France n'a pas commis la lourde faute : quoique éprise de liberté, elle a conservé son armée. Avant la crise elle l'a renforcée, et, la guerre venue, elle a dégagé sa frontière pour se dégager elle-même de l'équivoque des conflits. Elle a mobilisé la dernière, puis, seule, pendant un an, elle a tenu le monstre à la gorge, et par la Marne, et par l'Yser, elle a sauvé l'honneur et les intérêts de la civilisation...*

Eh bien, la France est là, devant les Alliés. Elle ne se présente pas les mains tendues, le front baissé. Hier, elle était toute vaillance ; demain, elle sera toute pudeur, tout travail. Sera-t-elle réduite à dire aux Alliés que pour l'histoire ce serait un paradoxe outrageant qu'une nation victorieuse, à quel prix ! sur les champs de bataille, fût obligée, dans la bataille économique, de lutter seule contre tous ?

Sur la priorité pour les régions dévastées, sur la société financière des nations, qu'avons-nous à espérer ? Il y a tout de même un minimum au-dessous duquel il nous est impossible de descendre !

Un emprunt est indispensable. Mais un emprunt ne vaut que par le taux auquel on le fait. S'il se produit du côté allemand un déficit quelconque, volontaire ou non, qu'au moins pour ce cas les Alliés ne passent qu'après nous dans la répartition !

La France, qui a donné du courage à toute la Terre, qui a lutté les pieds dans le sang, la tête dans le ciel, ne sera certes pas perdue, parce qu'elle garde en

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

son âme le courage et la volonté. Mais nous avons assez donné de nous-mêmes pour que nos négociateurs, au nom de la nation tout entière réunie autour d'eux, apportent aux Alliés cette revendication suprême qui sort de nos consciences et de nos cœurs.

Dans une superbe péroraison, M. Viviani montre la grandeur de l'œuvre de demain, et l'effort de travail à accomplir. Il fait appel à l'union de tous :

Nous sortons d'une guerre atroce, où nous avons fait montre de notre robustesse séculaire. Nous continuerons dans la paix. Nous trouverons ici, nous trouverons dans nos conseils régionaux les hommes qui nous seront nécessaires.

C'est la République qui a mené la France à la victoire. C'est elle qui a ancré la Nation dans son intégrité et sa fierté. Elle a préparé les âmes à recevoir les coups du destin ; elle a établi l'égalité de tous ses fils devant l'impôt du sang ; elle a répandu partout l'instruction, élevé les consciences, si bien que ses soldats ont obéi à la discipline militaire, mais grandie par la plus belle des disciplines morales.

La République offre à tous les partis le refuge de son équité supérieure, mais elle est inébranlablement assise sur ses lois civiques, que le temps vient, chaque jour, consolider.

Et vous qui m'applaudissez, et parmi vous les jeunes hommes qui continueront notre œuvre, qu'allez-vous faire ? J'entends dire que la tâche est surhumaine. Oui, 1.500.000 hommes sont morts, 1.500.000 hommes ont été mutilés : la France est en face de difficultés de tous ordres ; des grèves sont possibles, l'horizon est incertain. Tout cela est vrai. Et après ?

Est-ce donc la première crise que traverse la France ! Si vous me dites que celles du passé étaient moins complexes, je répondrai que les hommes d'alors avaient, pour y résister, moins de forces que ceux d'aujourd'hui, et qu'il leur manquait ce que vous possédez.

Les hommes de la Révolution ont été les propres victimes de leurs luttes : les hommes de 1848 ont été payés du salaire de l'ingratitude ; les hommes de 1871 se sont heurtés à une France meurtrie, et le plus grand d'entre eux est mort à la peine sans avoir la joie de voir luir le jour de la justice. Ils avaient, eux, la défaite. Mais vous, ne savez-vous donc point que vous avez le levier de la victoire ? et que vos fils, en quittant la France, ne quitteront plus les frontières qui bordent le camp des vaincus ? Si vous le voulez, en exaltant ses forces intellectuelles, vous arriverez à augmenter sa place au foyer des nations. Voilà ce que rapportera le Traité de paix, si vous voulez conduire le pays au-devant de ses destinées.

Frénétiquement applaudi, l'orateur termine en s'adressant à ses collègues :

Je vous vois, du haut de cette tribune, comme en ce jour du 4 août où vous vous êtes montrés à la hauteur des souvenirs de notre histoire, vous qui pendant quatre ans avez laissé au dehors jusqu'au souvenir de vos querelles, qui avez rempli les commissions d'un labeur dont on connaîtra un jour l'étendue et le patriotisme, vous qui avez traversé les heures où l'allégresse remplissait vos âmes, et aussi les heures maudites où vous vous demandiez si la France héroïque n'allait pas périr.

Je vous en supplie, promettez-moi, quoi qu'il arrive, de demeurer à la hauteur de ce testament de la noblesse humaine, qui, sur les champs de bataille, a été écrit, a été signé du sang de nos martyrs.

Une longue acclamation salue ce magnifique discours, dont M. Barthou demande l'affichage.

— MM. Clemenceau et Lloyd George se sont mis d'accord sur les changements qu'il convient d'apporter au mode d'occupation militaire des territoires du Levant par les troupes françaises et britanniques. Cet accord entrera en vigueur à la date du 1er novembre prochain. Parmi les territoires où la relève des troupes britanniques devra être opérée par les troupes françaises figure la Cilicie, où se trouvent déjà des unités et une mission françaises.

Cette répartition actuelle des responsabilités et des forces d'occupation ne préjuge en rien les communications ultérieures qui pourront être échangées entre les deux gouvernements, à propos des questions politiques qui se posent en Syrie, ni les solutions définitives qui ne pourront être arrêtées que par la Conférence de la paix.

— Le Conseil suprême des Alliés a approuvé les instructions qui ont été envoyées à Budapest. Les missions militaires alliées sont invitées à demander au gouvernement hongrois la constitution immédiate d'une gendarmerie locale, pour le cas où les Roumains évacueraient la Hongrie.

17 sept. (mer.) — La déclaration écrite exigée, par l'Entente, du gouvernement allemand, a été signée au cours de la séance de la commission des affaires étrangères, sous la présidence de M. Scheidemann. Cette déclaration met fin, pour le moment tout au moins, à la question du rattachement de l'Autriche au Reich allemand, soulevée par l'article 61 de la Constitution allemande.

— Le gouvernement de Pékin a publié un décret annulant l'état de guerre entre la Chine et l'Allemagne.

— L'avance polonaise dans la direction du Dniéper continue, malgré la résistance acharnée de l'ennemi. La diversion bolchevik sur le front de la Dvina a échoué, et les Polonais passent à la contre-offensive.

L'amiral Koltchak a pris l'offensive à peu près sur le front entier. Cette offensive a obtenu un grand succès ; huit régiments rouges ont été anéantis, un grand nombre de bolcheviks ont été pris, et un important matériel a été capturé.

18 sept. (jeu.) — La crise du change est une des questions les plus graves du moment. Elle pèse lourdement sur la vie nationale. D'après les milieux compétents, les plus sûrs remèdes à apporter à cette crise seraient : de remettre de l'ordre dans nos finances ; d'exporter le plus possible ; de restreindre les importations au strict nécessaire ; de parvenir à une entente financière avec les Etats-Unis, pour les crédits à long terme.

La commission sénatoriale chargée de l'examen des propositions relatives au vote des femmes rejette les dispositions votées par la Chambre, qui accordaient aux femmes le droit de vote et l'éligibilité.

Pendant la grève de Marseille, qui a duré trois semaines, plus de 500.000 tonnes de marchandises sont restées immobilisées sur les quais, dans les hangars, les magasins, et aussi à bord des bateaux.

— La ville de Fiume est assiégée par les forces du gouvernement italien. L'amiral Casanova a vainement tenté de décider les officiers et marins à quitter d'Annunzio.

19 sept. (ven.) — C'est à 10 h. 1/2, ce matin, qu'ont été remises aux délégués bulgares les conditions de paix fixées par l'Entente. La cérémonie, toute simple, a eu lieu dans le salon de l'Horloge du ministère des Affaires étrangères. Les délégués des Puissances alliées et associées étaient peu nombreux, et beaucoup de ceux qui avaient été convoqués manquaient. M. Clemenceau avait à sa droite MM. Polk et White (Etats-Unis), Pichon (France), Scialoja et Ferrari (Italie), Venizelos (Grèce), Costa (Portugal), Misu (Roumanie), Vesnitch (Yougo-Slavie), Traidos (Siam) ; il avait à sa gauche Sir Eyre Crowe (Grande-Bretagne), MM. Chinda et Matsui (Japon), Rolin-Jacquemyns (Belgique), Montes Lou (Chine), Rustem (Hedjaz).

Les délégués bulgares, venus de Neuilly en automobile, arrivent un peu avant 10 h. 1/2 au Quai d'Orsay. Ce sont MM. Theodorof, Sarafof, Sakarof, Stambouliski et Ganef, accompagnés de trois secrétaires.

M. Clemenceau ayant donné l'ordre d'introduire les plénipotentiaires bulgares, ceux-ci franchissent le seuil du salon. M. Theodorof vient en tête. Il s'incline plusieurs fois devant l'assemblée, et s'assied au milieu de ses quatre collègues, à la table qui leur a été réservée face au président.

M. Clemenceau se lève aussitôt :

La séance est ouverte, dit-il. *Messieurs les plénipotentiaires bulgares, le texte des conditions de paix des Alliés va vous être remis. A partir de ce moment, vous avez, pour présenter par écrit vos observations, un délai de 25 jours. Le Conseil suprême, après examen des observations présentées dans les délais fixés, adressera une réponse écrite à la délégation bulgare, en lui indiquant le délai dans lequel elle devra donner sa réponse définitive d'ensemble.*

Le secrétaire général de la Conférence va remettre le volume contenant les conditions de paix au chef de la délégation. Le traité comporte 295 articles. Le texte en est en trois langues : français, anglais, italien.

M. Theodorof se lève à son tour, et donne lecture en français d'une longue déclaration. Quand il a terminé, le texte de sa déclaration est porté à M. Clemenceau, qui annonce : « *La séance est levée* ».

Les plénipotentiaires bulgares se retirent, et regagnent en automobile leur résidence du château de Madrid, à Neuilly.

— Le Conseil suprême a reçu le texte de la réponse allemande à la note qu'il avait envoyée au gouvernement allemand. Dans cette réponse, celui-ci renouvelle ses assurances qu'il n'a jamais été dans sa pensée que les articles de la Constitution allemande pussent prévaloir sur les articles du Traité de paix. Il déclare en conséquence qu'il tient pour nul l'article 61, aussi longtemps qu'une nouvelle décision du conseil de la Société des nations n'aura pas reconnu à l'Autriche le droit de disposer d'elle-même. Tous pouvoirs ont été donnés à M. von Lersner, à Versailles, pour la signature d'une déclaration constatant cette nullité.

— La ville de Fiume est complètement bloquée et par mer et par terre. Le conseil national de la cité assure que celle-ci a des ressources en vivres pour trois mois.

20 sept. (sam.). — Le projet de l'Allemagne est d'accorder l'autonomie à la Haute-Silésie. Elle veut libérer les pays qu'elle craint de perdre, et il n'y a pas si longtemps qu'elle annonçait l'autonomie de l'Alsace-Lorraine. M. Erzberger, qui a appuyé le projet pour la Silésie, renoue ainsi les traditions diplomatiques de la jeune République à celles du vieil Empire.

Le ministre d'empire et le gouvernement prussien sont d'accord, et l'Assemblée nationale prussienne vient d'accepter la proposition du gouvernement. Le nouveau régime entrerait en vigueur dès le 31 octobre. Les représentants de la droite et du centre ont appuyé le projet d'autonomie, dans l'espoir que les Silésiens s'en montreront reconnaissants à l'Allemagne, au moment du plébiscite.

— Le conseil supérieur économique interallié a tenu séance à Bruxelles, au palais des Académies, sous la présidence de M. Jaspar, ministre des affaires économiques de Belgique. Il s'est occupé du ravitaillement de certains pays, de diverses fournitures à faire à d'autres, de matières premières qui pourraient être données en échange de divers produits ; etc.

21 sept. (dim.). — Les armées du général Denikine s'efforcent d'établir la liaison avec les forces polonaises, en vue d'une action commune contre les bolchevistes. Ceux-ci, conscients de la menace qui en résulterait pour eux, ont recommencé une contre-offensive pour reprendre la ville de Kiev. Mais les troupes du général Denikine ont su profiter de l'avance des Polonais, et ont repoussé les bolchevistes.

Les troupes polonaises ayant franchi la Dvina se sont emparées de Kraslawska, et menacent la place forte de Dvinsk du côté nord-est. Grâce à cette manœuvre, les contingents bolchevistes qui opéraient sur la rive gauche se sont trouvés coupés de leur base, et ont été anéantis ; le matériel de guerre dont ils disposaient est tombé aux mains des Polonais.

22 sept. (lun.). — Cet après-midi a été signé, à Versailles, par le chef de la délégation allemande von Lersner, qui en avait pleins pouvoirs, l'acte diplomatique par lequel l'Allemagne, à la demande de l'Entente, déclare nul le paragraphe 2 de l'article 61 de la Constitution, où était envisagée l'éventualité du rattachement de l'Autriche à l'Empire allemand.

M. Jules Cambon est arrivé à Trianon-Palace suivi presque aussitôt de M. Polk représentant des Etats-Unis, Sir Eyre Crewe représentant de l'Angleterre, M. Scialoja représentant de l'Italie, et M. Matsui représentant du Japon.

Le baron von Lersner est introduit à 4 h. 15, et il est procédé immédiatement à la signature du protocole annexé à la lettre adressée, par les Puissances alliées et associées, au gouvernement allemand, le 11 septembre 1919.

La cérémonie, qui a eu lieu sans aucune solennité et sans publicité, n'a duré que quelques minutes.

— Le Conseil suprême des Alliés a décidé le rapatriement des troupes tchéco-slovaques qui, au nombre d'une cinquantaine de mille hommes environ, se trouvent encore en Sibérie. Ce rapatriement sera assuré par les gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

— Le roi et la reine de Belgique et leur fils le prince Léopold s'embarquent à Ostende sur le *George-Washington*, pour un voyage aux Etats-Unis.

23 sept. (mar.) — L'avance des troupes polonaises vers le Dniéper a semé la panique dans les rangs des bolchevistes, qui abandonnent avec précipitation les régions de Witebsk et de Mohilew. Mais, en battant en retraite, ils emmènent avec eux les notables polonais, qui sont dirigés sur les prisons de Moscou et de Toula.

En Russie, le gouvernement du Nord-Ouest prend toutes les mesures pour faciliter la marche de l'armée Youdenitch sur Petrograd. Mais les négociations de paix entre l'Esthonie et les soviets créent une menace pour le gouvernement du Nord-Ouest, à qui la résidence de Narva est imposée et dont les services seraient dans l'obligation de quitter Reval à la première sommation.

— Le problème de Fiume n'est pas réglé. D'Annunzio occupe toujours la ville avec quelques milliers de soldats ; il attend les propositions du gouvernement italien.

24 sept. (mer.). — L'équipée de d'Annunzio à Fiume crée une situation qui s'aggrave chaque jour. Le gouvernement italien se trouve dans un grand embarras, en raison de l'unanimité qu'il rencontre dans l'armée et la marine en faveur des occupants de Fiume. Rien ne montre mieux les soucis du cabinet Nitti, que la convocation du conseil de la couronne, convocation qui n'a pas eu lieu depuis plus d'un demi-siècle, même à la veille du jour où l'Italie fit cause commune avec les Alliés.

— Les Yougo-Slaves manifestent contre l'occupation de Fiume par les Italiens. On craint des incidents de frontière.

— Les troupes du général Denikine ont fait leur jonction avec l'armée polonaise, près de Kerostene. Un armistice aurait été conclu entre l'Ukraine et la Pologne.

25 sept. (jeu.). — Dans un grand et très beau discours qu'il prononce à la Chambre, M. Clemenceau expose et défend ce qu'il a fait. Il ne dissimule rien des difficultés qu'il eut à vaincre au cours des négociations. Son discours n'est pas une apologie de son œuvre, dont il ne méconnaît ni les imperfections ni les lacunes ; mais il dégage, des résultats obtenus, cette conclusion que, même dans son insuffisance, le Traité nous apporte, pour l'avenir, un instrument précieux et solide. Il demande à la Chambre de voter ce traité :

On m'a reproché, dit-il, *de n'avoir pas soulevé tout d'abord les questions essentielles et difficiles : si je les avais posées avant d'avoir laissé à nos interlocuteurs le temps de prendre contact, de se baigner, en quelque sorte, dans une atmosphère française, j'allais à un bel échec ! Et quel accueil m'auriez-vous fait ?*

Nous avons constaté l'influence croissante que nous avons dans le Monde. Elle est à son apogée. Mais oui. On aurait tort de l'oublier. Le nom de la France est plus haut que jamais, dans l'estime et l'admiration du Monde. Pourquoi ne pas regarder les choses comme elles sont ?

On se fait applaudir en disant : « La France a sauvé le Monde ». Eh oui, la France a sauvé le Monde. Elle l'a sauvé à la Marne d'abord, où elle était seule et faisait front pour tout le monde ; à Verdun, ensuite. Mais nous n'aurions pas pu conduire la guerre jusqu'au bout, si nos alliés n'étaient pas venus. S'il en est ainsi, il faut le reconnaître généreusement.

Sans doute, ces alliés nous ont lésé de petits avantages matériels. Mais ceci n'est rien, si on leur fait comprendre qu'il leur reste encore des devoirs envers la France.

Evidemment, il ne nous a pas été accordé tout ce à quoi nous avions droit. C'est entendu. Mais sans chicaner mettons-nous au travail, et soyons sûrs que la récompense espérée ne se fera pas attendre : il est impossible que ceux qui ont versé leur sang avec nous ne comprennent pas que le sacrifice du sang appelle d'autres sacrifices qui, comparés au sang, sont moins importants.

Il faut bien comprendre, et j'en reviens toujours à cette idée, que nous avions affaire à des hommes très différents de nous : à cet Anglais qui a toujours combattu la France pendant des siècles, à cet Américain idéaliste qui a fait en 1776 sa révolution dont Jefferson avait trouvé chez nous les principes, mais qui a vécu cette révolution avec un succès qui a toujours été en croissant. Ces Américains, jeunes, actifs, passionnés pour l'idée, je les ai vus sur le Front. Aucun, quelle que fût son origine : allemande, italienne, polonaise, n'a fléchi dans la bataille. Et quand on leur demandait pourquoi ils étaient là, ils répondaient : « Pour la Liberté »......

Les traités ne sont pas comme des actes d'hommes de loi : le Traité ne vaudra que par la façon dont vous êtes décidés à le faire vivre.

Si vous entrez résolument dans le Traité comme vos âmes sont entrées dans la guerre, vous ferez ce traité grand et fécond. Mais si vous épiloguez sur les textes vous le discréditez, et vous discréditez aussi les hommes qui ont fait la victoire, en les représentant comme incapables d'avoir donné à leur pays une paix pouvant assurer sa sécurité. Quand vous aurez fait ce beau travail, vous aurez donné à la France un instrument de mort, au lieu d'un instrument de vie.

Le traité que vous allez voter, ce n'est pas même un commencement, c'est le commencement d'un commencement. Les idées qui sont là, elles doivent grandir et fructifier.

Et, dans un admirable mouvement d'éloquence qui déchaîne des applaudissements unanimes, M. Clemenceau fait de nouveau appel à l'union de tous. Il s'écrie :

Debout devant la destinée, nous l'avons vaincue avec l'Angleterre, avec l'Amérique, avec l'Italie et tous nos autres alliés ; nous sommes les maîtres. La France du Traité sera ce que vous voudrez. Mais, si vous étiez capables — ce qui n'est pas — de méconnaître ce que ce traité contient d'avenir pour la France, il n'y aurait pas assez de malédictions pour vous dans le cœur des fils de ceux qui sont tombés. Mais cela, je le sais, n'arrivera pas......

Soyons, nous aussi, dignes de nous-mêmes. C'est vous qui avez autorisé M. Viviani à donner la signature qui nous a permis de résister à l'ouragan de fer, de feu et de sang qui s'est abattu sur le Monde. Vous avez bien fait ! La gloire est venue. Il faut aujourd'hui en faire œuvre. Quand on vous dira : « La France est perdue », répondez tous : « Non, la France est sauvée ! »

Pour cela, gardons entre nous l'union, sans épithète, l'union, sans arrière-pensée politique. Tout peuple vit sur un fonds d'union irréductible, qui fait de lui une nation. Ce fonds irréductible, pour nous, c'est l'intérêt de la France. Nos soldats démobilisés sont au labeur. Ils nous ont rendu la jeune espérance française. Sur un signe de vous, qu'elle reprenne son vol aux cimes de la destinée !

— Le Conseil suprême s'est occupé des frontières orientales de la Pologne, et du sort de la Galicie. Il a également

réglé la question du Spitzberg, dont la souveraineté est donnée à la Norvège, et il est revenu à la discussion des affaires baltiques.

Le premier problème qui se pose à leur sujet est toujours relatif à l'éloignement du général von der Goltz qui poursuit calmement la réalisation des plans de colonisation de la Courlande, formés en pleine victoire par le maréchal Hindenburg. On a discuté, hier, des moyens possibles de coercition à employer contre l'Allemagne, pour obtenir que le général von der Goltz, suivi de ses 80.000 soldats, rentre enfin dans sa patrie. Le débat a été laissé sans conclusion.

— A Rome, le conseil de la couronne a tenu deux séances au sujet de Fiume. Aucun communiqué n'a été publié sur le résultat de ces réunions, sur lequel le secret le plus strict est gardé.

— Les conflits ouvriers en Angleterre et aux Etats-Unis menacent de durer longtemps. Les cheminots britanniques et le gouvernement en sont encore aux négociations. Aux Etats-Unis, les bureaux des patrons et ceux des grévistes se bornent à publier des déclarations contradictoires.

— Un terrible cyclone s'est déchaîné sur le Bengale oriental ; il a causé des dégâts considérables, et la mort de nombreuses personnes.

26 sept. (ven.). — Le président Wilson, consulté sur la question de Fiume, a répondu par télégramme. Sa réponse ne paraît pas donner satisfaction aux aspirations de l'Italie sur l'annexion de la ville.

— Les grèves font des progrès. A Paris, le comité intersyndical de la fédération du spectacle décrète la grève générale des music-halls, concerts et cirques. En Angleterre, les cheminots ont décidé la grève générale immédiate. Aux Etats-Unis, la grève de l'industrie sidérurgique s'étend chaque jour de plus en plus.

27 sept. (sam.). — Le Conseil des représentants des cinq grandes puissances a décidé d'adresser au gouvernement allemand, par l'intermédiaire du maréchal Foch, une dernière note exigeant l'évacuation immédiate des Provinces baltiques, Lithuanie et Courlande, par les troupes du général von der Goltz.

Si le gouvernement allemand ne s'incline pas devant cette sommation, des sanctions seront prises aussitôt, qui comportent notamment : 1° la suspension de tout envoi de ravitaillement à l'Allemagne, en vivres ou en matières premières ; 2° l'arrêt de toutes les tractations d'ordre financier actuellement engagées avec l'Allemagne, par exemple pour des ouvertures de crédits.

— Les troupes de l'amiral Koltchak livrent des combats acharnés dans la direction de Kourgan. Les rouges, dans une attaque qu'ils ont faite à gros effectifs, ont perdu la moitié des troupes engagées.

Les Polonais progressent à l'est de la ville de Bérézina, et opèrent victorieusement sur le front de Volhynie-Galicie.

— A Belgrade on considère, dans les milieux officiels, que la situation créée par les événements de Fiume et leur répercussion sur la côte dalmate doit provoquer d'un moment à l'autre de sérieuses difficultés. Le cabinet de Belgrade a la preuve que le gouvernement italien continue à ravitailler les groupes rebelles qu'il affecte de désavouer. Il invite la population à garder son sang-froid, et à avoir confiance dans les décisions de la Conférence.

28 sept. (dim.). — Les Alliés n'ont pas attendu que la réponse de l'Allemagne à leur ultimatum (au sujet de l'évacuation des Provinces baltiques par les troupes du général von der Goltz) fût arrivée, pour prendre les décisions nécessaires. L'exécution immédiate et sans préavis a accompagné l'envoi de la note ; les mesures coercitives prévues par les Alliés sont entrées immédiatement en vigueur : le ravitaillement de l'Allemagne est d'ores et déjà suspendu.

— La situation semble s'aggraver à Fiume. D'Annunzio a déclaré, de la façon la plus catégorique, qu'il ne reconnaissait pas le cabinet Nitti, prenant ainsi une attitude de rébellion. L'amiral Cagni, envoyé par le gouvernement italien pour faire entendre raison à d'Annunzio, a été au contraire convaincu par lui.

— La population du Luxembourg a été invitée à se prononcer par voie de plébiscite sur la forme de gouvernement du grand-duché et son union économique soit avec la France soit avec la Belgique.

La question de régime se précisait ainsi :

1° Je vote pour la grande-duchesse ;
2° Je vote pour la dynastie ;
3° Je vote pour une dynastie étrangère ;
4° Je vote pour la République.

Les Luxembourgeois se sont prononcés en grande majorité pour la grande-duchesse Charlotte, et pour l'union douanière avec la France. Ce vote ouvre ainsi à la France un champ d'action dont l'Allemagne avait, jusqu'ici, seule bénéficié.

29 sept. (lun.). — Réuni sous la présidence de M. Pichon, le Conseil des cinq représentants des cinq grandes puissances a approuvé les conclusions de la commission qui a préparé la répartition des avions et dirigeables allemands entre les Alliés. Une protestation a été adressée à l'Allemagne, contre la vente à des neutres, d'un certain nombre d'avions faisant partie du matériel de guerre à livrer aux Alliés, et des dispositions ont été prises en vue d'empêcher d'autres ventes.

Enfin, le Conseil s'est occupé du problème du ravitaillement de la Russie. Il a été d'avis que, le blocus de la Russie bolcheviste étant maintenu, les mesures prises en vue d'en empêcher le ravitaillement devaient aussi être maintenues.

— A Rome, toute la Chambre a adopté par acclamation l'italianité de Fiume. Cette solution, qui touche aussi bien à la politique intérieure de l'Italie qu'à la politique générale de l'Europe, semble ne pas aller sans de sérieux inconvénients.

— En Angleterre, le gouvernement a pris des mesures énergiques pour combattre la grève des cheminots ; il fait appel à la population, pour l'aider à lutter contre les prétentions du syndicalisme.

30 sept. (mar.). — Au Palais-Bourbon on continue de discuter et de retourner le Traité de Versailles sous toutes ses faces, bien que la Chambre sache qu'elle n'a pas le droit d'amender le texte qui lui est soumis, et qu'elle n'a d'autre alternative que de le rejeter ou de le ratifier.

— Par décret royal, la chambre des députés d'Italie est dissoute. Les collèges électoraux sont convoqués pour le 16 novembre. Le sénat et la chambre sont convoqués pour le 1er décembre.

C'est sur la demande du président du conseil, M. Nitti, que le roi a prononcé la dissolution.

— Après deux jours de violents combats, les troupes polonaises ont pris les forts de Dunabourg (Dvinsk), au sud de la Duna.

— La grève des cheminots anglais continue ; mais on constate une amélioration du service des trains et du service des transports par route.

1er oct. (mer.). — La Chambre aborde la discussion du projet relatif au régime transitoire de l'Alsace et de la Lorraine. Ce projet proroge le régime actuellement en vigueur (commissaire général, et conseil supérieur de l'Alsace-Lorraine) jusqu'à ce qu'il ait été procédé à l'introduction de la législation française, introduction qui se fera au moyen de lois spéciales. Les districts de Basse-Alsace, de Haute-Alsace et de Lorraine forment respectivement les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

— Les Anglais et les Américains avaient déjà évacué Fiume. Les troupes françaises commencent aujourd'hui la dissolution de leur base navale, et quittent la ville.

2 oct. (jeu.). — Après vingt-trois séances de discussions, la Chambre a voté le projet de loi qui ratifie le Traité de Versailles : 372 députés en ont approuvé l'ensemble, 53 ont voté contre la ratification ; il y a eu 73 abstentions.

La Chambre adopte ensuite, à l'unanimité de 501 votants, le projet de loi relatif aux garanties, dont l'article unique est ainsi conçu :

Le Président de la République est autorisé à ratifier les conventions passées avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, en vue de garantir la France contre une agression de l'Allemagne non provoquée.

Les deux projets sont ensuite déposés sur le bureau du Sénat.

— Les souverains belges ont débarqué à New-York.

3 oct. (ven.). — On annonce de Washington que le président Wilson est malade. Le roi Albert, qui désirait lui rendre visite, a dû, sur l'avis des médecins, renoncer à son projet.

— Les troupes polonaises ont traversé la Dvina en plusieurs endroits. Denikine avance au sud, et Koltchak continue à refouler les bolchevistes à l'est.

4 oct. (sam.). — L'état de santé du président Wilson est critique, et inspire de sérieuses inquiétudes à son entourage.

— En Russie, l'armée du Nord-Ouest, sous les ordres du général Youdenitch, a effectué une avance considérable ; elle n'est plus qu'à dix verstes de Pskov, dont la chute paraît imminente.

— Les négociations entamées entre le gouvernement anglais et les cheminots en grève sont définitivement rompues. Du côté ouvrier, la question est soumise à une conférence générale des Trade-Unions, qui a toute autorité nécessaire pour décider de l'appui à donner aux cheminots. D'autre part, le gouvernement publie une proclamation invitant les autorités à organiser une garde civique destinée à aider la police à faire respecter la liberté du travail.

— Le schah de Perse, Ahmed Kadjar, est arrivé à Paris.

— L'heure normale sera rétablie ce soir à minuit.

5 oct. (dim.). — Un accord étant enfin intervenu entre les commissions ouvrières et le gouvernement anglais, la grève des cheminots est terminée. La nouvelle de la fin du conflit a été vivement applaudie par la foule, et reçue avec une profonde satisfaction par le pays tout entier.

— Le cabinet de Berlin déclare qu'il aidera à l'évacuation des Provinces baltiques. Mais il demande, dans sa réponse à la sommation de l'Entente, la collaboration étroite des Alliés.

— Le nouveau président de la République portugaise, M. Almeida, a pris possession de la présidence devant le Congrès législatif et suivant le cérémonial d'usage.

6 oct. (lun.). — La France, l'Angleterre et la Belgique transmettent à la Conférence de la paix la liste définitive des officiers et fonctionnaires allemands qui, au cours de la guerre, ont commis des actes délictueux, et qui devront être livrés par l'Allemagne conformément à la clause des responsabilités inscrite dans le Traité de Versailles.

— Les troupes du général Denikine refoulent les rouges sur tout le front, et font de nombreux prisonniers.

— Au Maroc, les Espagnols s'emparent du Fondak, et, par la prise de cette position importante, ils déblayent complètement la route de Tetouan à Tanger.

7 oct. (mar.). — Après un conseil des ministres, M. Pams, ministre de l'Intérieur, a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi suivant sur les élections :

I. — Le renouvellement intégral de la Chambre des députés est fixé au dimanche 16 novembre 1919 (1er tour) ; 30 novembre (2e tour).

II. — Le renouvellement intégral des conseils municipaux est fixé au dimanche 23 novembre 1919 (1er tour) ; 30 novembre (2e tour).

III. — Le renouvellement des deux séries des conseils généraux et des conseils d'arrondissement est fixé (1re et 2e séries) au dimanche 14 décembre 1919 (1er tour) ; 21 décembre (2e tour).

IV. — Le renouvellement des séries B et C du Sénat est, ainsi que les élections partielles nécessaires pour combler les vacances de la série A, fixé au dimanche 11 janvier 1920.

— La Chambre a repris la discussion du projet relatif aux sectionnements électoraux. Elle avait rejeté ce projet le 11 septembre ; elle l'a adopté aujourd'hui à une forte majorité. La commission du suffrage universel fixera les départements qui devront être sectionnés.

— Le roi Victor-Emmanuel III a signé les décrets approuvant les traités conclus entre l'Italie et l'Allemagne à Versailles, le 28 juin, et le traité conclu entre l'Italie et l'Autriche à Saint-Germain le 10 septembre.

— La réponse de l'Allemagne, relative à l'évacuation des Provinces baltiques, étant jugée peu satisfaisante par le Conseil suprême, le maréchal Foch a été chargé d'adresser une nouvelle note sur ce sujet au gouvernement allemand.

8 oct. (mer.). — La commission du suffrage universel, désireuse sans doute de prolonger les jours de la Chambre, qui, périmée depuis seize mois, veut durer encore, modifie le calendrier électoral proposé par le gouvernement, et propose de reporter les élections législatives au 11 janvier 1920.

La Chambre décide de diviser le département de la Seine en quatre circonscriptions, et se prononce également pour le sectionnement de sept autres départements : Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Loire-Inférieure, Basses-Pyrénées, Maine-et-Loire, Calvados, Aveyron. — Il y a trois départements nouveaux : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle. La Chambre, qui comptait 602 députés, en aura 626.

— Le général Gouraud est nommé haut-commissaire de la République française en Syrie, et commandant en chef de l'armée du Levant.

9 oct. (jeu.). — Le Sénat commence l'examen du Traité de paix conclu avec l'Allemagne. La discussion s'ouvre par un grand discours de M. Léon Bourgeois, rapporteur général de la commission. Dans ce discours, remarquable par son ordonnance et sa forme élégante, l'orateur conclut à la ratification de la paix « bien française » de Versailles, qui laisse cependant nos finances lourdement obérées, et l'empire allemand menaçant. Le rapporteur général conclut en disant que :

Le Traité du 28 juin ouvre une route magnifique à la France et à l'humanité.....

Le vote du Sénat, dit-il, *sera un acte de foi. En affirmant solennellement cette foi, le Sénat sait qu'il sera entendu au delà de nos frontières non seulement par les gouvernements des nations alliées, mais par ces nations elles-mêmes.*

Par sa voix, c'est la France qui parlera au Monde, la France fidèle à son inébranlable confiance dans la supériorité des forces morales, dans la puissance souveraine de l'idée de justice et de liberté.

L'affichage de ce discours est voté à l'unanimité.

— Le gouvernement provisoire de Lettonie adresse à M. Clemenceau, au maréchal Foch et au président du Conseil de guerre des Alliés une protestation contre l'attaque inopinée de l'armée lettone, par les troupes allemandes de von der Goltz, en Courlande.

10 oct. (ven.). — Le Conseil suprême décide d'accorder à la délégation bulgare le délai supplémentaire de dix jours qu'elle a demandé pour faire parvenir ses observations relatives aux conditions de paix.

— Le roi George V d'Angleterre a ratifié le Traité de paix, et ce document est expédié à Paris.

— Les troupes allemandes de von der Goltz, non seulement refusent d'évacuer la Courlande, mais encore refoulent le faible rideau de l'armée lettone, et marchent sur Riga. En face de ces événements, le Conseil suprême ordonne le blocus économique et financier de l'Allemagne.

— Les armées du général Denikine continuent leur brillante offensive, occupent Voronèje et plusieurs villes du gouvernement de ce nom.

Les troupes de l'amiral Koltchak ont atteint sur tout le front la rivière Tobol, qu'elles ont même franchie en certains endroits.

— A Fiume, la situation est stationnaire : assiégés et assiégeants sont en bons rapports.

11 oct. (sam.). — Au Sénat, M. G. Clemenceau, président du Conseil, a repris dans son ensemble et précisé sur certains points l'exposé du Traité de paix, qu'il avait fait à la Chambre. Il a dit, en de sages et fortes paroles, les devoirs qui s'imposent à nous si nous voulons que ce traité soit ce qu'il doit être, si nous voulons que l'avenir donne tout ce que la France en attend. Le Sénat vote l'affichage de son éloquent discours et ratifie, à l'unanimité, le Traité de Versailles. Il approuve également, à l'unanimité, les traités conclus entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, concernant l'aide à donner à la France en cas d'agression allemande non provoquée.

— Après de sérieux combats, les Lettons ont repoussé les troupes allemandes qui attaquent Riga.

— Quoique l'état de santé du président Wilson continue à s'améliorer, le malade devra garder le lit longtemps encore.

12 oct. (dim.). — La France retourne à l'état de paix : 1° est levé l'état de siège déclaré dans les 86 départements français, le Territoire de Belfort, ainsi que dans les trois départements d'Algérie ; 2° la loi du 5 août 1914, réprimant les indiscrétions de la presse en temps de guerre, cesse d'être en vigueur (C'est la supression de la censure).

— Dans leur réponse au gouvernement allemand, les Alliés mettent en doute ses affirmations d'avoir tout fait pour réaliser l'évacuation des Provinces baltiques par von der Goltz. Ils signifient à l'Allemagne le blocus de la Baltique : tous les vaisseaux allemands actuellement dans la Baltique doivent être rappelés, et aucun autre vaisseau ne peut prendre la mer ; tous ceux qui seraient rencontrés dans la Baltique sont susceptibles d'être saisis. Les navires de guerre anglais et français ont pris leurs dispositions de combat.

13 oct. (lun.). — Le président de la République, M. Raymond Poincaré, a signé la ratification du Traité de paix de Versailles, avec l'Allemagne.

— En Russie, l'armée du Nord-Ouest, sous les ordres du général Youdenitch, a rompu le front bolcheviste, conquis une vingtaine de villages, et franchi la rivière Louga.

Le général Denikine poursuit son offensive victorieuse. Depuis le 9 octobre, ses troupes ont capturé 15.000 prisonniers, 20 canons, une grande quantité de mitrailleuses et 20 locomotives.

14 oct. (mar.). — Le président de la République a signé le décret relatif à la démobilisation générale de l'armée.

— M. Tittoni, ministre des affaires étrangères d'Italie, revient à Paris pour reprendre sa place au Conseil suprême. Il apporte les documents relatifs à la ratification du Traité de Versailles, signé par le roi Victor-Emmanuel III. Il est porteur aussi de nouvelles propositions propres à résoudre le problème de Fiume.

— Le Conseil des ministres, tenu à l'Elysée, décide que M. Léon Bourgeois sera le représentant de la France au Conseil de la Société des nations.

— Les Lettons occupent et défendent victorieusement Riga. Ils refusent l'armistice que demande le colonel Bermont chef des Russo-Allemands, déclaré traître à son pays par le général Youdenitch.

La situation de l'armée des soviets de Moscou paraît critique.



« Mon député, oui... il ne me salue pas, il ne m'offre rien..., aucune promesse...
— Faut croire qu'il ne se représente pas ! »

PROGRAMME. — « On me demande exactement ce que je veux... Ce que je veux ?.. Mais, citoyens, je serai sincère... Je veux être réélu ! »

« C'est pien, c'est pien... du moment que fous barlez fort, je fous écoute... fous safez, je suis un peu sourte ! »

(Henriot, *La Liberté*.)

ULTIMATUM. — « V'là le dernier mot du syndicat : pas plus de trois fois pas semaine des haricots, ou nous f...ichons le feu à la boîte. »

« Comment, concierge, vous refusez de nous ouvrir ?
— Le syndicat nous a défendu de tirer le cordon tant que les propriétaires ne nous auront pas accordé une retraite. »

PETITE CORRESPONDANCE

C. E., *Paris*. — Dame *Anastasie* étant mise à la retraite, nous traiterons de nouveau certaines questions.

B. A., *Rennes*. — Le ver à soie file environ de 160 à 200 mètres de soie par jour.

C. H., *Lyon*. — La distance de Brest à New-York est de 2.954 milles, soit 5.470 kilomètres.

N. I., *Oran*. — Le *tétra*, employé comme engrais, n'est autre que du tétraphosphate de calcium ; ce produit possède une efficacité qui équivaut à celle du superphosphate

P. M., *Casablanca*. — Le *takaout* est une galle du *Tamarix articula*, qui est employée surtout pour la tannerie. On l'appelle aussi *ethl* ou *tlaïa*.

M. I., *Montpellier*. — Dès le XVIIe siècle, il existait une grammaire espagnole du sanscrit.

J. D., *Bruxelles*. — Nous ne pensons pas que l'Histoire puisse jamais lui faire ce reproche ; la témérité, qui est une qualité dans un soldat, devient un défaut dans un général.

T. F., *Saint-Louis*. — Le *Larousse Mensuel* de septembre 1917 (N° 127) a consacré un article spécial à l'insigne des blessés de guerre. Vous trouverez, dans cet article, les renseignements que vous demandez.

E. P., *Bordeaux*. — Le hangar pour dirigeables, construit par le ministère de la marine, à Montebourg (Manche), mesure 220 mètres de long et 93^m,60 de large à l'intérieur ; la voûte est en béton armé.

R. L., *Paris*. — C'est Lagrange qui a dit des *Principes de la Philosophie naturelle*, ouvrage de Newton, paru en 1687, que c'était « la plus haute production de l'esprit humain ».

J. F., *Nantes*. — On désigne sous le nom d'*électroculture* un procédé de culture qui utilise l'effet des décharges électriques sur les plantes. Les différents essais qui ont été tentés ne permettent pas encore d'utiliser rationnellement les méthodes préconisées.

O. D., *Alexandrie*. — La plus pesante des cloches d'Europe est celle de Moscou, placée dans le beffroi d'Yvan-le-Grand. Elle pèse 165.000 kilogrammes, et l'alliage qui la constitue renferme 809 parties de cuivre, pour 226 d'étain, 12 de zinc et 9 de plomb.

R. A., *Marseille*. — La campagne de Brune, en Suisse, en 1798, fut courte. Le combat le plus important fut celui de Morat, où les Français détruisirent le célèbre ossuaire, monument helvétique, et dispersèrent les ossements blanchis de leurs ancêtres qui, depuis plus de trois siècles (1476), y étaient donnés en spectacle aux voyageurs européens.

B. J., *Chartres*. — Jusqu'en 1762, le Théâtre-Italien et l'Opéra-Comique avaient été séparés. On sentit alors la nécessité de les réunir. Clairval, Audinot, Laruette et sa femme, Trial, furent les principaux acteurs de la Comédie-Italienne, nom donné à la fusion des deux théâtres.

P. S., *Lille*. — Les anabaptistes étaient surnommés *dippers*, mot qui signifie « celui qui trempe dans l'eau », parce qu'ils pratiquaient le baptême par immersion.

V. R., *Toulouse*. — Les voix normales comprennent de treize à quatorze notes ; les voix exceptionnelles, de quinze à dix-sept. Adelina Patti en donnait aisément dix-neuf très claires, très nettes (v. p. 944).

N. C., *Alger*. — La *broughite* (du nom de l'inventeur) est une composition dans laquelle entrent des rognures de cuir — de vieilles chaussures —, 10 p. 100 environ de laitiers, de la pierre, de l'asphalte et du bitume, et qui sert, en Angleterre, à faire des revêtements sur les routes.

P. S., *Rouen*. — Le lac le plus élevé du monde est celui de Tjib-Tjang-Tso, en Asie ; il se trouve à 4.870 mètres au-dessus du niveau de la mer. Celui qui est à la plus haute altitude, en Europe, est le lac Léman, situé à 375 mètres au-dessus du niveau de la mer.

M. E., *Besançon*. — Au point de vue calorique, 2,4 m^3 de gaz de houille équivalent à un litre de pétrole ; il serait donc, au point de vue économique, beaucoup plus avantageux d'employer le gaz de houille pour les moteurs ; l'inconvénient est que le réservoir serait plus lourd, plus encombrant et d'un remplissage plus compliqué.

S. M., *Barcelone*. — Lorsqu'on veut transporter des poissons d'eau douce vivants, on doit, pendant l'été, rafraîchir l'eau dans laquelle ils sont placés. On le fait avec de la glace ; mais il faut bien se garder de mettre cette glace directement dans l'eau, ce qui donnerait une température trop basse ; on la place au-dessus du liquide dans lequel elle tombe en fondant peu à peu.

M. M., *Orléans*. — Le plomb se durcit surtout par addition d'antimoine. En ajoutant de 1 à 8 p. 100 d'antimoine, on peut tripler la dureté ; on la quintuple par l'addition de 15 à 30 p. 100.

O. F., *Pau*. — Il serait prématuré de refaire les cartes des Etats d'Europe. L'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, le Danemark, la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie, la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Pologne n'ont pas encore des frontières bien déterminées. Quant à la Russie, c'est le chaos. Patientons quelques jours encore.

V. M., *Bourges*. — Le *nuoc-mam* est un condiment dont les Annamites sont très friands ; c'est une *eau de poisson salé*, que l'on prépare avec plusieurs espèces de poissons ; elle se conserve sans aucune putréfaction pendant plus d'un an, lorsque la préparation a été bien faite.

T. G., *Brest*. — On vient d'inaugurer, il y a quelques mois, à Louisville (Ohio), un viaduc à double voie, pour le passage du chemin de fer au-dessus de l'Ohio, fait d'un pont métallique d'une seule travée, en treillis et sans articulation, de 196 mètres de longueur ; c'est, dans ce genre, le plus long et le plus lourd des ponts construits jusqu'ici. Deux ponts américains, celui de Métropolis (219 m.) et de Saint Louis (204 m.) ont une longueur supérieure, mais ils sont articulés.

I. A., *Paris*. — On estime que la France possède, en chutes d'eau, une puissance de 8 millions de chevaux. Pendant la guerre, de nombreuses chutes ont été équipées et la puissance utilisée a presque doublé ; elle était, l'année dernière, de 1.200.000 chevaux. De nombreuses installations sont encore en cours d'exécution.

D. T., *Nîmes*. — Chez les anciens Grecs, le myrte était consacré à Vénus et il était le symbole des amants heureux. Dans les festins, à Athènes surtout, on faisait passer à la ronde un myrte et une lyre : c'était ainsi l'invitation faite au convive de chanter des chansons d'amour.

B. R., *Lausanne*. — Après sa victoire de Narva, Charles XII marcha contre Auguste II de Pologne, dont les troupes, ayant levé le siège de Riga, s'étaient répandues en Courlande. Il fallait, pour les atteindre, passer la Duna ; ce passage eut lieu au mois de juillet 1701. La circonstance de la paille allumée par les Suédois pendant ce passage, pour égarer les ennemis, a été rapportée par Voltaire et d'autres ; mais les historiens suédois affirment que la fumée qui se répandit venait des batteries placées sur les radeaux.

N. P., *Strasbourg*. — Le célèbre peintre graveur Jacques Callot est bien mort à Nancy le 27 mars 1635, à l'âge de 42 ans. Il y fut enterré dans le cloître des cordeliers de cette ville, à l'endroit où sa famille avait sa sépulture. Il était représenté à mi-corps sur une table de marbre noir. Au-dessus de son portrait, on lisait une épitaphe latine, à la suite de laquelle une main inconnue avait tracé ces quatre vers :

> En vain tu ferais des volumes
> Sur les louanges de Callot,
> Pour moi, je n'en dirai qu'un mot :
> Son burin vaut mieux que nos plumes.

V. L., *Florence*. — Le maximum de la durée d'une éclipse totale de Lune est de 2 heures environ ; celui de la durée d'une éclipse totale de Soleil, à Paris, est de 6 minutes. Le maximum de la durée totale d'une éclipse de Lune depuis l'entrée dans l'ombre jusqu'à la sortie est de 4 heures environ ; celui de la durée totale d'une éclipse de Soleil, à Paris, est de 3 h. et demie.

B. S., *Dijon*. — C'est le *Krakamal*, ou *Chant de mort du pirate Ragnar Lodbrok*. Le pirate, tombé au pouvoir du roi de Northumberland, Ella, fut enfermé dans une futaille remplie de serpents. Ce chant, composé par le philologue danois Rafn, est regardé comme le chef-d'œuvre de la vieille poésie islandaise. Il se termine par un vers qui est resté célèbre : « Je mourrai en riant ».

N. O., *Luxembourg*. — Le *Livre de la grande Table Hakémite* est une traduction française due à Caussin de Perceval, professeur d'arabe au Collège de France (1804) d'un ouvrage arabe qui appartient à la bibliothèque de l'Université de Leyde ; l'ouvrage contient les observations faites à Bagdad et au Caire, entre les années 829 et 1004, de 28 éclipses de Soleil et de Lune.

H. R., *Tunis*. — Il ne fait aucun doute que le pain de nos soldats était meilleur que celui de la population civile : le pain de guerre était toujours préparé avec de la farine de froment blutée à 70 p. 100, tandis que, depuis longtemps, le taux de blutage, pour la population civile, était plus élevé et que, d'ailleurs, le pain n'était plus fabriqué avec de la farine de blé seule, mais avec un mélange de farine de blé et de farines de succédanés : seigle, orge, maïs, etc.

B. R., *Montréal*. — Il résulte des déterminations les plus récentes de la longueur du méridien terrestre que la longueur du mètre (1/40.000.000^e de la longueur du méridien) d'après la définition primordiale, serait supérieure, de 0^{mm},187 à la longueur du mètre étalon international déposé au Pavillon de Breteuil.

D. V., *Nice*. — Il n'est peut-être pas mauvais de rappeler aussi, à ce sujet, ce que Voltaire disait de Jean Bouhier, président à mortier du parlement de Dijon, et qui fut son prédécesseur à l'Académie française : « Le président Bouhier, déclarait-il, était très savant ; mais il ne ressemblait pas à ces savants insociables qui négligent leur propre langue pour savoir imparfaitement les langues anciennes, qui se croient en droit de mépriser leur siècle, parce qu'ils se flattent d'avoir quelque connaissance des siècles passés, etc. »

A. F., *Metz*. — On désigne sous le nom de *chien électrique* un automate fabriqué, il y a quelques années, par le professeur américain Miessner. Le principe de l'appareil repose sur la variation de conductibilité du sélénium avec l'éclairement. L'inventeur semble avoir mis, dernièrement, son appareil au point pour la commande des torpilles.

E. S., *Clermont*. — On en trouve plusieurs exemples dans l'histoire. Nous citerons, comme preuve, Boudier de la Jousselinière, né à Treilly, près de Coutances, en 1634, mort à Mantes-sur-Seine en 1723. Celui-là aussi fut dans sa jeunesse un prodige, et dans l'âge mûr un homme nul. A quinze ans, il savait le latin, le grec et l'espagnol. Il étudia tout et n'approfondit rien. Il s'est peint lui-même dans son épitaphe, la plus remarquable de ses poésies :

> J'étais gentilhomme normand,
> D'une antique et pauvre noblesse,
> Vivant de peu, tranquillement,
> Dans une honorable paresse ;
> Sans cesse le livre à la main,
> J'étais plus sérieux que triste ;
> Moins Français que Grec et Romain,
> Antiquaire, archi-médailliste ;
> J'étais poète, historien,
> Et maintenant je ne suis rien.

B., *Nevers*. — Le français ne sort ni du picard ni du bourguignon ; c'est le dialecte de l'Ile-de-France qui, dès le XIIe siècle, pour des raisons principalement historiques, affirme sa suprématie sur les autres dialectes de langue d'oïl, aussi bien dans la conversation de l'aristocratie que dans les œuvres des écrivains. Sur l'ensemble du dialecte bourguignon, il n'existe pas d'ouvrage satisfaisant et facilement accessible. On peut consulter cependant Mignard : *Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de Bourgogne*, dans les Mémoires de l'Académie de Dijon (1869), et, sur un point particulier, un ouvrage volumineux et très bien fait d'E. de Chambure : *Glossaire du Morvan, étude du langage de cette contrée, comparé avec les principaux dialectes du patois de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande.*

U. G., *Versailles*. — Giotto terminait au *Campo Santo* ses six grandes fresques, sur les misères et la patience de Job, lorsque le pape Boniface VIII, qui voulait l'employer à Rome, envoya auprès de lui un de ses gentilshommes pour juger si son mérite égalait sa réputation. Giotto répondit à l'envoyé en traçant à main levée, sous ses yeux et d'un seul trait, un cercle parfait. — Voilà l'origine du proverbe : *Rond comme l'O de Giotto*. — L'artiste insista pour que l'envoyé portât ce trait au Saint-Père, refusant obstinément de présenter tout autre dessin. Le pape Boniface se hâta d'appeler l'artiste auprès de lui.

S. R., *Paris*. — Oui, dans le *Non Juror* (le Non Jureur), comédie de Colley Cibber jouée en 1717. L'auteur a imité le *Tartuffe* de Molière, dont il a pris le fond et les principales scènes. La pièce est accommodée aux mœurs anglaises, et dirigée contre les *jacobites* qui causaient alors d'assez vives inquiétudes aux partisans de la maison de Hanovre. Mais tandis que Molière a peint la nature de tous les pays et de tous les temps, Cibber ne s'est attaché qu'aux manies particulières à un pays et à ses habitants. On ne voit pas madame Pernelle, dans son œuvre, et le rôle d'Orgon y est singulièrement affaibli dans celui de sir John Woodvill. Au lieu que, dans la simplicité de son cœur, Orgon raconte que Tartuffe s'est accusé

> D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
> Et de l'avoir tuée avec trop de colère,

c'est le fils qui raconte, en se moquant de Wolff (le tartuffe), qu'il fait « enfermer les poules le samedi, de peur que le coq ne s'en occupe le dimanche ».



« Ça n'a pas l'air authentique.
— Bas audhentique !.. Si ou beut tire... ça fient tu musée te Lille. »



AUBADE A M. LOUCHEUR.
« Tu m'as donné le grand frisson... » (*Air connu*).



PETIT LOYER.
« Quatre mille cinq !.. Nourriture comprise sans doute ?..



« Monsieur, l'Allemagne a mis quarante ans à préparer la guerre.
— Possible, mais il ne faut pas les mettre à préparer la paix. »

(Sim, Berger, Spahn, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Octobre 1919 au 14 Novembre 1919

15 oct. (mer.). — La Chambre termine enfin la discussion sur les élections législatives. Elle adopte le programme proposé par le Gouvernement le 7 octobre, et, par 324 voix contre 132, elle vote la confiance à M. Clemenceau.

« *Il est temps*, dit le président du Conseil, *que la France fasse entendre sa voix, et dise ce qu'elle pense et de ce qui a été fait et de ce qui doit être fait.* »

La date des élections législatives est donc fixée au 16 novembre prochain. La législature actuelle finira le 7 décembre, et la nouvelle Chambre se réunira le lendemain 8.

Les autres dates fixées, le 7 octobre, par le Gouvernement (renouvellement des conseils municipaux, des conseils généraux ; élections sénatoriales) sont également adoptées.

— En Russie, l'avance des armées Youdenitch et Denikine se fait de plus en plus rapide, et se poursuit sur un front de plus de cent milles. La plus grande inquiétude règne dans les rangs soviétiques.

16 oct. (jeu.). — Les Puissances alliées et associées font tenir à tous les Etats neutres, et au gouvernement allemand, une note circulaire déclarant que le bolchevisme, avec son programme de révolution, menace la sécurité nationale de tous les Etats, et engageant les peuples qui ont à cœur de défendre la paix et l'ordre social à faire cause commune contre lui. En participant au mouvement général des échanges, le bolchevisme ne pourrait qu'accroître ses forces ; il importe de le soumettre à une forte pression économique. Donc, pas de communications maritimes avec lui, pas de rapports commerciaux, pas de mouvement de voyageurs, pas d'opérations de banque, pas de poste, pas de télégraphe. Le bolchevisme est ainsi mis au ban du monde civilisé.

— Les Lettons ont commencé une contre-offensive contre Bermont et ses Russo-Allemands, et ont passé la Dvina en plusieurs points.

L'armée du Nord-Ouest, sous les ordres du général Youdenitch, occupe Gatchina, Pskov, et avance sur Petrograd.

Le général Denikine reconnaît les Polonais comme alliés, et se déclare d'accord avec le général Pellioura pour former, avec eux, un front solide contre le bolchevisme.

Dans le Turkestan oriental, l'armée du général Annenkoff a cerné l'armée rouge, et lui a fait 33.000 prisonniers.

— L'église du Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris, a été consacrée, et érigée en basilique mineure. C'est le cardinal Vico, préfet de la Congrégation des rites, et légat du Pape, qui a présidé aux pompes rituelles de cette cérémonie, assisté des six cardinaux français, du cardinal de Westminster, du cardinal de Québec, et de plus de cent prélats français ou étrangers. Le P. Janvier a fait l'historique de l'église du « Vœu national » décrétée d'utilité publique le 24 juillet 1873. L'assistance des fidèles était considérable.



Décembre. — *Série des Mois*, par Eugène GRASSET (de Malherbe, édit.).

Le 1er décembre 1919, le Soleil se lève à 7 h. 23 m. et se couche à 15 h. 55 m. ; la durée du jour est de 8 h. 32 m. Au 31 décembre, le Soleil se lève à 7 h. 46 m. et se couche à 16 h. 1 m. ; la durée du jour est de 8 h. 15 m. Durant le mois de décembre, les jours diminuent donc de 17 minutes. — Le 22 décembre, à 9 h. 27 m., le Soleil quitte le signe du Sagittaire, pour entrer dans celui du Capricorne ; c'est le début de la saison d'Hiver.

Il y a P. L. le 7 décembre, à 10 h. 3 m. ; D. Q. le 14, à 6 h. 2 m. ; N. L. le 22 à 10 h. 55 m. ; P. Q. le 30, à 5 h. 25 m. — Les planètes principales passent au méridien de Paris, le 1er décembre 1919 : Vénus à 6 h. 37 m. 4 s. ; Mars à 7 h. 18 m. 36 s. ; Jupiter à 4 h. 37 m. 44 s. ; Saturne à 6 h. 7 m. 44 s. — Du 9 au 12 décembre, essaim d'étoiles filantes (*les Géminides*), rapides et courtes : le point radiant est voisin de α Gémeaux.

Le 25 décembre, fête de Noël. — Au 1er décembre 1919 du calendrier grégorien correspond le 18 novembre 1919 du calendrier julien (usité en Russie), et le 9 frimaire an 128 du calendrier républicain.

17 oct. (ven.). — La Chambre examine l'état de nos finances. De créancière du Monde, la France est passée à la position de débitrice. M. Klotz, ministre des Finances, déclare que, pour équilibrer les budgets futurs, les impôts devront être augmentés de 50 p. 100.

Depuis quelques mois, la hausse de toutes les devises étrangères, exception faite du mark et de la couronne autrichienne, s'est violemment accentuée, diminuant d'autant la capacité d'achat de notre franc. La dépréciation de notre unité de monnaie peut se ramener à deux causes principales : 1° le déficit de notre balance commerciale ; 2° l'émission excessive de papier-monnaie.

— L'armée Youdenitch occupe Krasnoié-Sélo, et arrive aux portes de Petrograd.

La forteresse de Cronstadt, après un bombardement effectué par les unités navales britanniques, aurait capitulé.

La ville de Kiev aurait été reprise par les rouges, mais le général Denikine attaque vigoureusement ces derniers.

— Dans sa réponse à la note de l'Entente, au sujet de l'évacuation des Provinces baltiques, l'Allemagne proteste de sa bonne volonté à répondre aux desiderata exprimés dans cette note.

18 oct. (sam.). — La mise en vigueur des traités de paix a dû être différée, parce qu'un certain nombre de mesures indispensables à leur exécution n'avaient pu être prises en temps utile. L'une des plus délicates est celle de l'occupation, par les troupes de l'Entente, des territoires contestés, dont le sort sera déterminé par voie de plébiscite : Haute-Silésie, Slesvig, duché de Teschen, région de Memel, etc. Le Conseil suprême décide l'occupation de chaque région par un corps interallié, solution qui présente l'avantage de répartir équitablement entre Alliés les charges de l'occupation.

— L'Assemblée nationale autrichienne a ratifié sans débat, et à une grande majorité, le traité de Saint-Germain-en-Laye.

— Les progrès de l'armée du général Denikine s'accentuent. Les cosaques ont traversé le Don sur un large front, faisant de nombreux prisonniers.

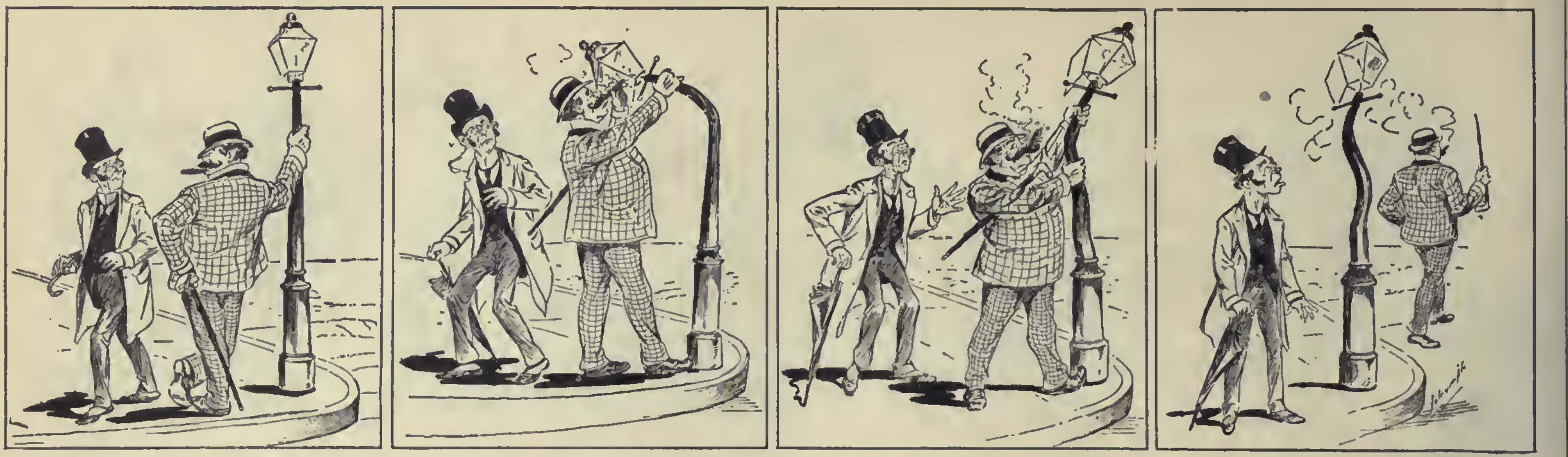
Une escadre anglo-française de vingt navires est arrivée devant Riga.

19 oct. (dim.). — Le Parlement (Chambre et Sénat), après avoir liquidé ses ordres du jour, a clôturé ses travaux, et s'est séparé.

— L'armée du général Denikine s'est emparée de la ville d'Orel ; elle marche sur Toula, en direction de Moscou, et enveloppe graduellement la région de Briansk.

20 oct. (lun.). — Le Conseil suprême a confié au général Mangin une mission

*1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, rue Montparnasse, 15, Paris ;*
*2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*



Avez-vous du feu ? — Non, monsieur. Alors, je vais m'adresser au bec de gaz. Maintenant, redressons-le un peu. Ah ! stupéfiant !... Quelle poigne !

L'utilité du bec de gaz. — *Puck*, New-York.

dans les Provinces baltiques, à l'effet de vérifier les conditions dans lesquelles s'effectue l'évacuation de cette région par les troupes allemandes.

— Les armées du général Youdenitch encerclent Petrograd, que les bolchevistes défendent avec acharnement.

— Le roi d'Espagne Alphonse XIII est arrivé à Paris. Il a été chaleureusement et longuement acclamé par la foule.

— Après plus de cinq années d'existence, le Grand Quartier Général (G. Q. G.) des armées françaises de l'Est, établi à Chantilly, cesse d'exister.

21 oct. (mar.). — Une note que le Conseil suprême fait parvenir au baron de Lersner, à Versailles, met en demeure l'Allemagne de remettre aux Alliés cinq navires appartenant à la Hamburg-Amerika et à la compagnie Cosmos. Ces bateaux ont été soi-disant vendus, en 1915 et 1916, à des compagnies hollandaises. Leur livraison est exigée en vertu de la stipulation du Traité de Versailles.

— Le maréchal Foch annonce par télégramme, à Bruxelles, que 40.000 wagons belges viennent d'être découverts sur la rive gauche du Rhin. Il invite la délégation belge à venir les identifier.

— Le général Youdenitch développe son offensive sur Petrograd, qu'il serre tous les jours de plus près. Les rouges, sachant que la reddition de la ville serait le signal de l'insurrection, et porterait un coup irrémédiable au bolchevisme, se défendent avec acharnement.

22 oct. (mer.). — Le roi d'Espagne Alphonse XIII fait le pèlerinage des champs de bataille autour de Verdun, accompagné du maréchal Pétain. Il visite les restes des forts de Douaumont et de Vaux, et toute la région si tragiquement célèbre. Il s'arrête au cimetière militaire du faubourg Pavé, et, au centre de la nécropole, au pied d'une haute croix de bois qui domine les innombrables tombes de nos soldats, Alphonse XIII dépose une large couronne de roses et d'orchidées, barrée d'un ruban aux couleurs espagnoles, portant ces mots : « Aux braves défenseurs de Verdun tombés pour la défense de leur patrie. »

— L'armée de Youdenitch occupe la localité fortifiée de Poulkovo, près de Tzarskoïé-Sélo, position très importante aux portes de Petrograd. Les bolchevistes résistent désespérément.

— On annonce de Washington que l'état de santé du président Wilson s'est grandement amélioré.

23 oct. (jeu.). — Le Conseil suprême des Alliés fixe définitivement les nouvelles frontières du royaume de Roumanie, et notifie au gouvernement de Bucarest qu'il est impossible d'apporter la moindre modification aux démarcations territoriales déterminées par la Conférence de la paix. Les Roumains reçoivent la Transylvanie, qui représente cent vingt mille kilomètres carrés ; le banat de Temesvar, objet de tant de convoitises, est partagé entre la Serbie et la Roumanie : celle-ci en obtient les deux tiers.

— Le général Youdenitch continue sa poussée sur Petrograd. Ses troupes avancent lentement du côté du sud-ouest.

L'artillerie allemande, fortement installée aux portes de Riga, a bombardé les vaisseaux de guerre britanniques qui bloquent au large l'entrée du port. Les navires ont aussitôt répondu, en bombardant vigoureusement les positions allemandes. Tournant alors leurs canons du côté de la ville, les Allemands ont lancé sur Riga des obus à gaz asphyxiant, qui ont causé de graves dégâts.

— M. Caillaux a comparu devant le Sénat, constitué en haute Cour de justice. Les sénateurs-juges ont rejeté la demande de sa mise en liberté provisoire, formulée par la défense, et décidé de renvoyer les débats de l'affaire au 14 janvier 1920.

24 oct. (ven.). — La délégation bulgare a transmis à la Conférence de la paix les observations du gouvernement de Sofia, sur le traité de paix qui lui a été présenté.

— Le conseil de la couronne, à Belgrade, a terminé ses discussions sur le traité de Saint-Germain. Il a décidé de demander à la Conférence de Paris quelques explications. Au cas où ces explications ne seraient pas satisfaisantes, la Yougo-Slavie refuserait de signer le traité de paix.

— Le général Youdenitch bat les bolchevistes près de Pskov, pousse au delà de la Louga, dans la direction de Novgorod, pour couper les communications de l'armée rouge.

25 oct. (sam.). — Les troupes rouges opposent une grande résistance dans la région de Tzarskoïé-Sélo, devant la ligne suprême de défense de Petrograd. Trotzky et Zinovieff ont lancé un appel à toute l'organisation communiste de Petrograd, Novgorod, Moscou et Pskov, l'exhortant à défendre Petrograd jusqu'au dernier homme, contre l'armée de Youdenitch.

Après un combat de deux jours, les troupes du général Denikine ont repris la ville de Kiev.

Les armées de l'amiral Koltchak ont repris l'offensive sur tout leur front ; les rouges, battus, refoulés ou mis en déroute, subissent des pertes considérables.

— Au sujet de la Bessarabie, les Puissances alliées ont mis la Roumanie en garde contre les inconvénients qu'il y aurait pour elle à créer un régime définitif dans ce pays. Le sort de la Bessarabie ne pourra être définitivement réglé que lorsqu'un gouvernement russe, reconnu par les Puissances, existera à Petrograd ou à Moscou.

— La chambre hollandaise vote un crédit de 25 millions de florins, pour la reconstruction du nord de la France.

26 oct. (dim.). — La discussion du Traité de paix s'éternise aux Etats-Unis, où les extrémistes des partis républicain et démocrate n'arrivent pas à se mettre d'accord. M. Wilson déclare qu'il refusera de signer le Traité de paix, s'il est amendé.

— Des combats acharnés sont livrés sur tout le front de Petrograd ; les troupes de Youdenitch avancent lentement.

27 oct. (lun.). — A la suite d'une vaste enquête, le comité de l'exploitation technique des chemins de fer annonce au ministre des Travaux publics que la crise des transports est occasionnée en grande partie par la crise du charbon. Il y a en France plus de locomotives et plus de wagons qu'avant la guerre, mais on donne aux machines du mauvais charbon qui détériore les foyers et provoque des avaries déterminant retards et accidents. Une amélioration du combustible peut avoir une action immédiate et considérable sur la crise des transports. Or, rien que dans les mines du Pas-de-Calais se trouvent, dit-on, 180.000 tonnes de bon combustible, qui attendent qu'on veuille bien les enlever.

— Le président de la République d'Autriche, M. Seitz, a contresigné le traité de Saint-Germain.

— La bataille, de plus en plus acharnée, continue sur le front de Petrograd. Le général Youdenitch a fait, en une heure, à Gatchina, 12.000 prisonniers, dont 4.000 ont été passés par les armes. Les bolchevistes envoient leurs meilleures troupes pour arrêter les progrès des blancs.

28 oct. (mar.). — La mission interalliée chargée de surveiller l'évacuation des Pays baltiques est sur le point de partir. Le général français Niessel est officiellement désigné par le Conseil suprême, pour assurer l'exécution des décisions de la Conférence.

— La lutte pour Petrograd se poursuit plus furieuse que jamais. Les fluctuations de la bataille sont nombreuses. L'armée de Youdenitch, après avoir fléchi un moment, a repris sa marche en avant.

29 oct. (mer.). — Le Conseil suprême des Alliés s'est occupé des rapports concernant les violations commises par les Allemands dans l'exécution des clauses de l'armistice, au point de vue militaire, naval et financier.

Il s'est occupé ensuite des affaires polonaises en Haute-Silésie. Il a invité le gouvernement allemand à ne pas procéder actuellement à des élections municipales dans cette région, et à attendre pour y procéder l'arrivée de la commission de plébiscite chargée de l'administration temporaire du pays.

— Devant les forces bolchevistes très supérieures en nombre, l'armée de Youdenitch a été obligée de se replier.

— Le général Degoutte, commandant l'armée française d'occupation des Pays rhénans, a publié une proclamation rappelant et précisant les troubles qui se déroulèrent à Kaiserslautern les 8 et 9 octobre derniers. Cette proclamation se termine ainsi :

Sans préjudice des sanctions individuelles qui seront prononcées par les tribunaux compétents contre les manifestants arrêtés, la ville de Kaiserslautern est frappée d'une amende collective de 60.000 marks.

La municipalité ne sut, en effet, ni prévoir ni réprimer ces troubles par ses propres moyens.

30 oct. (jeu.). — Continuant l'examen des questions relatives à la non-exécution par les Allemands des clauses de l'armistice, le Conseil suprême envisage les réparations à demander au gouvernement allemand, pour le coulage des unités navales allemandes à Scapa Flow. L'Allemagne devra signer un protocole additionnel au Traité, avant sa mise en vigueur. Ce protocole comportera pour elle l'obligation d'exécuter les clauses de l'armistice, qui ne figurent pas au Traité.

— La bataille pour Petrograd continue avec des alternatives de succès et de revers. Considérablement renforcés, les bolchevistes menacent d'encercler l'armée de Youdenitch.

Au sud, le général Denikine remporte des victoires. Le centre de son armée a repris l'offensive sur la ligne Briansk-Eletz.

31 oct. (ven.). — Au sud de Petrograd, la contre-offensive bolcheviste semble être brisée par les troupes du général Youdenitch, qui ont enlevé plusieurs points importants, et capturé de nombreux prisonniers. Mais les bolchevistes disposent toujours de forces considérables.

— Les armées du général Denikine poursuivent leurs succès sur le front de Orel.

1er nov. (sam.). — Une grande cérémonie a lieu à la Sorbonne, en l'honneur des pupilles de la nation. Cette cérémonie, très émouvante, réunit dans le grand amphithéâtre une foule extrêmement nombreuse et recueillie. M. Raymond Poincaré préside. A ses côtés prennent place les personnalités les plus marquantes de toutes les opinions, de toutes les religions. Plusieurs orateurs se font entendre, entre autres MM. Maurice Barrès, Léon Bourgeois, Pams, etc. Quand le président de la République donne la parole au maréchal Foch, les auditeurs se lèvent d'un seul élan, et font au glorieux généralissime une longue ovation.

M. Raymond Poincaré prend le dernier la parole. Il évoque, avec sa coutumière et entraînante éloquence, les énormes sacrifices que la France a faits à la cause de la civilisation. Puis, s'adressant aux pupilles, il leur dit :

— Mes enfants, votre père, en vous quittant autrefois pour courir aux armées, vous a donné un dernier baiser dont ceux d'entre vous qui n'étaient pas trop petits ont gardé et garderont toujours le souvenir et l'émotion. Ce que signifiait cet embrassement suprême, votre cœur l'a compris et retenu : « Si je ne reviens pas, vous disait celui qui partait, si je meurs là-bas, ce sera pour que la France vive ; ce sera pour que, vous aussi, vous viviez, pour que vous viviez libres dans un pays reconstitué. Faites du moins que votre vie soit digne de ma mort ; faites qu'elle ne soit pas vaine, inactive et stérile ; faites qu'elle soit agissante, fécondée par le labeur, et profitable à la France. »

Écoutez aujourd'hui, mes amis, écoutez à tout âge l'écho de la voix paternelle. Pupilles de la nation, promettez à la nation de suivre le conseil testamentaire de ceux qui sont morts pour elle. Vivez pour la faire vivre, et travaillez pour qu'elle ne meure pas.

— Devant Petrograd, les forces bolchevistes se concentrent pour une nouvelle attaque.

2 nov. (dim.). — La France a commémoré le sacrifice de ses héros. Dans toutes les communes, on a salué les soldats disparus. Une grandiose et impressionnante cérémonie, due à l'initiative de la municipalité de Paris, s'est déroulée le matin au Panthéon. Dans l'après-midi, le maréchal Foch a présidé à la Sorbonne la solennité organisée par l'Union des pères et mères des soldats morts pour la Patrie.

— Un délai de dix jours est accordé à la Bulgarie pour répondre aux conditions des Alliés.

— Aux Etats-Unis la grève des mineurs, qui sévit depuis quelques jours, est devenue générale. Le gouvernement la considère comme violant la loi, et prend des mesures énergiques. Il est nettement soutenu par l'opinion publique fatiguée des chômages continuels, dont le caractère devient de plus en plus politique et révolutionnaire.

3 nov. (lun.). — Un nouveau message est envoyé par le Conseil suprême à la Roumanie, pour l'inviter à répondre dans le délai le plus court à la note des Alliés, du 12 octobre.

— La lutte pour la conquête de Petrograd continue sans interruption. L'armée de Youdenitch contient l'ennemi, bien qu'il soit très supérieur en nombre.

La bataille a repris sur tout le front de Sibérie.

4 nov. (mar.). — Dans un discours qu'il prononce à Strasbourg, M. Clemenceau expose son programme. Sous cette forme incisive et nette qui lui est particulière, il aborde de front tous les problèmes de la paix, si graves, si lourds de conséquences pour l'avenir ; il montre, avec une éloquence émouvante, ce qu'a été notre victoire, ce qu'en peut espérer le pays si, dans l'union de tous ses fils conscients de leurs devoirs comme de leurs droits, il se met résolument à l'action, au travail. Il apporte au pays des vues, des directions, des solutions qui sont à la fois un programme électoral et un grand programme de gouvernement.

Strasbourg a fait à M. Clemenceau un accueil enthousiaste.

5 nov. (mer.). — La Conférence de la paix a répondu à M. Theodoroff, président de la délégation bulgare, au sujet des propositions de la Bulgarie, touchant le traité. Cette réponse réfute la thèse du gouvernement de Sofia, qui s'efforçait d'atténuer la responsabilité de la Bulgarie en alléguant que ce pays avait été malgré lui entraîné dans la guerre, et que sa population était dans son immense majorité pour l'Entente. La lettre d'envoi se termine par une demande à la Bulgarie de vouloir bien se déclarer, dans les



« Nous voulons les mêmes salaires que pendant la guerre.
— Non, non, mon vieux !
— Je gagnais 25 francs à l'usine.
— Oui, et moi cinq sous dans les tranchées ! »



DISSIMULONS.

« Rien que des civils ;... mais, au commandement de une, deux, trois, chacun reprendra son fusil et son habit militaire. »



« Oui, tu l'as dit, je t'adore... (*A voix basse*) Mais si tu ne te syndiques pas, tu sais : gare à toi à la sortie ! »

(Henriot, *La Liberté*.)



IRONIQUE PROPOSITION.

« Vous ne le préférez pas tout rôti ?... Il y a des chasseurs qui les aiment mieux tout cuits.. »



« Oui, désarmer... Et si le Boche menaçait nos frontières ?
— Nous te repousserions par la force de nos idées, et la logique de nos raisonnements. »

dix jours accordés, prête à accepter les conditions de paix des Alliés. Passé ce délai, l'armistice du 29 septembre 1918 sera considéré comme périmé.

— Le Conseil suprême des Alliés décide que Paris sera le siège de la première réunion du Comité exécutif de la Ligue des Nations, réunion qui doit se tenir en vue de la mise en vigueur du Traité de paix.

— Les troupes de Youdenitch ont dû reculer devant des forces supérieures en nombre. Elles ont abandonné les villes de Louga et de Gatchina, qui ont été occupées par les bolchevistes.

6 nov. (jeu.). — Deux documents importants viennent d'être rendus publics. Ce sont : 1° la note adressée par les Alliés, le 3 novembre, à l'Allemagne, pour l'inviter à participer à la formalité du dépôt des ratifications ; 2° le texte du Protocole additionnel concernant les conditions de l'armistice qui n'ont pas été exécutées, protocole dont les Alliés exigent la signature avant la mise en vigueur du Traité.

Dans le cas où l'Allemagne ne tiendrait pas ses engagements, les Puissances alliées et associées se réservent de prendre toutes mesures de contrainte, militaires et autres. Dix-neuf plénipotentiaires allemands devront être rendus à Paris le 10 novembre.

— La délégation autrichienne a remis à la Conférence de la paix l'instrument de ratification du traité de paix de Saint-Germain, signé et scellé par le président de l'Assemblée nationale de la République d'Autriche.

— En Russie, la bataille continue toujours, malgré le recul des troupes de Youdenitch. On prévoit une nouvelle attaque des bolchevistes dans la région de Pskov. Dans la direction de Gatchina, les armées blanches ont repris quelques villages.

De violentes attaques, dirigées par les troupes allemandes sur Libau, ont été repoussées par les Lettons que soutenait le feu de l'artillerie britannique. Les Allemands ont subi de très lourdes pertes.

L'armée de Koltchak est en retraite sur un front d'environ 50 kilomètres. Le gouvernement civil a dû évacuer la ville de Omsk.

— M. Lebrun, ministre des Régions libérées, a donné sa démission. M. Clemenceau l'a remplacé par M. André Tardieu.

— Le roi d'Espagne Alphonse XIII a quitté Londres, pour revenir à Paris. Il a visité les champs de bataille de l'Artois.

M. de Romanonès, président du conseil des ministres espagnol, préconise, dans un grand discours politique, la collaboration intime de l'Espagne et des Alliés.

— Le mariage du prince Félix de Bourbon-Parme avec la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg a été célébré à la cathédrale de Luxembourg.

7 nov. (ven.). — Sous la présidence de M. Stephen Pichon, le Conseil suprême s'est réuni au ministère des Affaires étrangères, et s'est occupé des poursuites à exercer contre les Allemands coupables d'avoir transgressé, pendant la guerre, les prescriptions du droit international public. Chaque Puissance a dressé une liste des délinquants dont elle a à se plaindre. Le Conseil a décidé de confronter ces diverses listes, pour les fondre en une liste unique comprenant tous les personnages dont la livraison sera exigée de l'Allemagne. Il a ensuite fixé le siège, la composition et la procédure des tribunaux mixtes devant lesquels les accusés seront traduits, conformément aux termes de l'article 229 du Traité de Versailles.

— Près de cent mille bolchevistes opèrent contre Youdenitch qui continue de se replier en bon ordre.

— Le roi Alphonse XIII, accompagné de M. Quiñonés de Léon, son ambassadeur à Paris, a visité le château de Versailles, dont les honneurs lui ont été faits par les conservateurs MM. de Nolhac et Pératé.

8 nov. (sam.). — Dans un grand discours que M. Lloyd George prononce au Guildhall, en présence de tout le corps diplomatique, il expose clairement la situation en Russie :

Je serais bien heureux, dit-il, si je savais que l'imbroglio russe fût en bonne voie d'être éclairci. Nous n'aurons réellement jamais la paix avant que la paix ne règne en Russie ; l'avenir de la Russie semble peu engageant. Je n'aime pas du tout, à la vérité, la perspective russe. Nous pensions, il y a quelques semaines, qu'une solution allait intervenir; la situation semblait des plus satisfaisantes. Aujourd'hui, nous n'avons plus que des indices d'une lutte sanguinaire prolongée. La marche sur Petrograd n'a pas eu lieu, et la belle avance de Denikine vers Moscou a été provisoirement arrêtée. D'un autre côté, les dernières nouvelles d'Omsk sont loin d'être rassurantes.

Le premier ministre se refuse à se livrer à des prévisions ; il ne croit pas que les armées bolchevistes puissent conquérir l'ensemble de la Russie. Il ne le croit pas, parce qu'il sait que les paysans russes détestent profondément le bolchevisme. Ce qu'il redoute, c'est une série de campagnes interminables, qui aurait pour résultat de ravager un pays dont la fertilité est si essentielle à la prospérité universelle. Mais l'intervention lui paraît dangereuse. Il ajoute :

J'ai osé dire, au cours des premières journées de la révolution russe, que le bolchevisme ne pourrait pas être vaincu par le fer; que nous devrions avoir recours à d'autres méthodes pour faire renaître la paix et rétablir un bon système de gouvernement dans ce pays infortuné. J'espère que les Puissances vont être à même de renouveler sous peu avec toutes chances de succès leurs efforts en vue d'obtenir un règlement de la question russe. Je ne regrette pas l'aide apportée à la Russie, mais nous ne pouvons nous permettre de continuer une intervention très sérieuse dans une guerre civile interminable.

La Russie est un pays où les victoires sont faciles ; mais plus vous en gagnez, plus vous vous enlisez. De grandes armées et des empires s'y sont, dans le passé, effondrés dans des victoires stériles. La Russie est un pays où il est dangereux d'intervenir. J'espère cependant que, quand l'hiver y régnera de nouveau, les diverses factions de ce pays se prendront à réfléchir sur leur situation, et alors les Grandes Puissances auront l'opportunité de s'entremettre pour que l'ordre et le bonheur règnent à nouveau en Russie.

M. Lloyd George termine son discours en faisant allusion aux belles paroles prononcées par M. Clemenceau à Strasbourg.

— L'armée de Youdenitch a abandonné la ville de Gdof, sur le lac Peïpous ; perte regrettable, qui met en danger une partie des forces de l'armée blanche.

Sous le couvert du bombardement des escadres alliées, les Lettons ont refoulé les troupes du général Bermont, du voisinage immédiat de la ville de Riga.

— Après avoir visité le champ de bataille de Noyon, le roi d'Espagne Alphonse XIII quitte Paris pour retourner à Madrid.

9 nov. (dim.). — Une note additionnelle a été envoyée à la Roumanie, lui enjoignant de rappeler au plus vite ses troupes de Hongrie.

— Malgré la situation défavorable de son armée, le général Youdenitch reste optimiste. Ayant été obligé de se replier pour des raisons stratégiques, il ne croit pas qu'il faudra cesser les opérations à cause de l'hiver, la mauvaise saison étant un désavantage pour les deux parties.

Sur le front sibérien, les forces bolchevistes ont franchi la rivière Ischin sur une grande longueur. Cependant, l'amiral Koltchak et ses conseillers militaires entendent toujours défendre Omsk, capitale de leur gouvernement. Néanmoins, la situation se présente comme très sérieuse.

— Le président de la République et M[me] Poincaré sont partis pour Londres.

10 nov. (lun.). — Londres a fait au président de la République, M. Raymond Poincaré, une réception magnifique. Jamais, disent les journaux anglais, un chef d'Etat étranger n'avait encore reçu accueil plus chaleureux, bienvenue plus enthousiaste.

— Le Conseil suprême des Alliés examine la situation créée par les élections municipales auxquelles les autorités allemandes ont procédé hier sur le territoire de la Haute-Silésie. Il décide de faire savoir au gouvernement allemand que ces élections sont considérées par les Alliés comme nulles, étant contraires à la liberté du plébiscite.

Le Conseil répond à la note allemande, concernant Eupen et Malmédy, où les Allemands voulaient instituer un plébiscite ; cette réponse est une fin de non recevoir.

Les représentants alliés décident d'autoriser le maréchal Mackensen, actuellement à Salonique, à rentrer en Allemagne, en considération de son âge et de sa santé.

— De nombreux anarchistes bolchevisants sont arrêtés à New-York, et, parmi eux, Jim Larkin, le travailliste irlandais.

11 nov. (mar.). — Par suite de la grève des ouvriers imprimeurs, tous les journaux de Paris cessent de paraître. Un seul, « *La Presse de Paris* », dû à la collaboration des journaux parisiens, sera publié chaque jour, matin et soir, pendant la durée de la grève.

— M. Masaryk, président de la République tchécoslovaque, a contresigné le traité de paix.

— La Roumanie a répondu à la note du Conseil suprême, mais sa réponse ne serait pas jugée satisfaisante.

— La présence à Pittsburg, de la mission économique interalliée, a donné lieu non seulement à d'éclatantes manifestations pour les représentants de l'industrie et de la finance interalliées, mais à des échanges de vues d'une portée matérielle incontestable.

Les groupements qui forment l'élite de la capitale industrielle du Nouveau monde se sont déclarés nettement favorables à une coopération étroite des Etats-Unis avec les nations de l'Entente, en vue du rétablissement de l'équilibre économique par l'organisation des crédits à long terme. L'un des représentants de la chambre de commerce, M. Burke, a été jusqu'à envisager la suspension des tarifs protecteurs, afin d'améliorer le change par le développement des importations européennes.

12 nov. (mer.). — Le président de la République et M[me] Poincaré ont quitté Londres pour l'Ecosse.

— Le roi des Belges Albert I[er] et la reine Elisabeth, revenant des Etats-Unis, à bord du *George-Washington*, ont débarqué à Brest, et, par train spécial, sont partis immédiatement pour Bruxelles.

Le gouvernement belge a reçu les résultats de l'enquête faite en Hollande concernant l'incident de Breskens, où le drapeau belge a été brûlé. Il adresse une note à la Hollande, demandant des explications et, éventuellement, des réparations. De son côté, le gouvernement hollandais a ouvert également une enquête.

— Par suite d'une furieuse offensive des bolchevistes entre la Dvina et la Bérézina, les armées polonaises avaient dû se replier. Elles ont passé à la contre-offensive, et ont repris tout le terrain perdu ; elles sont maintenant à l'est de Lepel et de Kamen. En Volhynie, elles occupent Novograd et Volhynsk, et se rapprochent des troupes de Denikine.

— L'armée roumaine a commencé l'évacuation de Budapest. Le gouvernement de Bucarest déclare, à cette occasion, que les opérations militaires n'ont jamais eu pour but d'opprimer le peuple hongrois, et que la Roumanie désire avant tout voir renaître le calme dans ce pays. Il souhaite également que toute politique confessionnelle soit abandonnée, si l'on veut arriver à faire la paix tant désirée par la Roumanie et ses alliés.

— La presse socialiste parisienne fonde un journal : « *La Feuille commune* », destiné à remplacer ses divers quotidiens pendant la durée de la grève des ouvriers imprimeurs, et qui, comme son confrère *La Presse de Paris*, paraîtra, chaque jour, matin et soir.

13 nov. (jeu.). — La ville de Glasgow a fait à M. Raymond Poincaré un accueil enthousiaste. Le Président a été solennellement reçu recteur de l'Université, et il a prononcé en anglais un des plus beaux discours qu'on ait entendus à l'Université de Glasgow. Il a été porté en triomphe par les étudiants.

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui a accompagné M. Poincaré en Angleterre, a eu d'importantes et utiles conversations avec les membres du cabinet britannique. Sur tous les problèmes qui ont été abordés, une heureuse unité de vues a été constatée entre les deux gouvernements.

— Dans un nouveau discours qu'il prononce à la Chambre des Communes, M. Lloyd George déclare que la politique du gouvernement britannique, au sujet des affaires russes, n'a pas varié. Il sent profondément l'importance de rétablir la paix en Russie, parce que la situation actuelle est pleine de menaces. La Russie détient d'énormes approvisionnements en matières premières. Or, tant que le désordre y continuera, les prix resteront élevés, et les plus hauts prix sont favorables au régime de la propagande bolcheviste. Plus la lutte se prolongera, plus les Allemands renforceront leur mainmise sur la Russie. C'est pourquoi le gouvernement britannique a toujours voulu saisir toute occasion qui lui paraissait offrir une chance de rétablir un gouvernement constitutionnel en Russie.

— La Bulgarie annonce officiellement qu'elle signera le traité de Paix.

— Le Brésil ratifie le traité de Paix de Versailles, qui a été signé par le président de la République M. Epitacio Pessoa.

— Le total définitif des candidatures aux élections législatives qui auront lieu dimanche prochain a été officiellement enregistré par le ministère de l'Intérieur : il est de 2.053, pour 626 sièges.

14 nov. (ven.). — Le Président de la République et M[me] Poincaré sont rentrés en France. Au moment de s'embarquer, à Douvres, le Président a télégraphié au roi George V, lui renouvelant ses remerciements pour la réception chaleureuse dont M[me] Poincaré et lui-même ont été l'objet en Angleterre et en ajoutant qu'il était profondément touché par les sentiments de chaude sympathie exprimés vis-à-vis de la France par la population entière.

« *La camaraderie d'armes, dit-il, s'est maintenant transformée en une communauté d'esprit.* »

Le roi a répondu en assurant M. Poincaré que l'accueil qui lui a été accordé en Angleterre était une preuve d'affection de la nation anglaise, non seulement pour la personne de M. Poincaré lui-même, mais pour la France entière et que la communauté d'esprit qui existait maintenant entre les deux peuples avait été engendrée par la camaraderie d'armes sur les champs de bataille.

— On annonce de Washington une amélioration sérieuse de l'état de santé du Président Wilson.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

Caix de Saint-Aymour (Cte de). — *Les Boullongne. Une famille d'artistes et de financiers aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Paris, Laurens. In-8°. 12 francs.

Coquiot (G.). — *Cézanne.* Paris, Ollendorff. In-8°. 10 francs.

Grosclaude (A.). — *Méthodes pratiques de perspective appliquée au dessin d'après nature.* Paris, Bornemann. In-8°. 3 fr. 50.

Vaillant (A.). — *Théorie de l'Architecture.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 6 francs.

DIVERS

Boigey (Dr M.). — *Physiologie générale de l'éducation physique.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.

Borgnis (A.). — *Le Livre pratique des Spirites.* Paris, Edition de la Revue contemporaine. 6 fr. 50.

Cerfberr de Médelsheim (G.). — *Conseils pratiques à un directeur d'Entreprises commerciales ou industrielles.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 4 francs.

Dodeman (Ch.). — *Le long des quais. Bouquinistes. Bouquineurs. Bouquins.* Paris, Éditions Gallus. In-8°. 10 francs.

Dufrenne (P.). — *La Réforme de l'Ecole primaire.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 5 francs.

Hagers (J.). — *Ken uw Zang : een boek over organisatie en bedrijfsleven.* La Haye, Van der Laan. In-8°.

Montessus de Ballore (R.). — *Annuaire général des Universités.* Paris, Gauthier-Villars. In-16. 18 francs.

— *Nomenclature des Journaux, Revues, Périodiques français paraissant, en France et en langue française à l'étranger.* Paris, Argus de la Presse. In-16.

GÉOGRAPHIE

Bartoszewicz (J. de). — *La Pologne : ce qu'elle a été ; ce qu'elle est actuellement ; ce qu'elle devrait être.* Paris, Bureau polonais de Publications politiques. Br. in-8°.

Ducellier (L.). — *Les Pâturages du Maroc : Considérations générales sur l'amélioration de la production fourragère dans l'Afrique du Nord.* Alger, Imprimerie algérienne. 2 fr.

Laoust (E.). — *Mots et Choses berbères* (*Dialectes du Maroc*). Paris, Challamel. In-8°. 22 francs.

Richard (M.). — *La Navigation intérieure.* Paris, Boivin. In-18. 6 francs.

Sarasin (F.). — *La Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty : Souvenirs de voyage d'un naturaliste.* Paris, Fischbacher. In-8°. 30 francs.

GUERRE ET PAIX

Ancel (J.). — *L'Unité de la politique bulgare* (*1870-1919*). Paris, Bossard. In-16. 2 fr. 40.

Bidou (H.). — *La Terre héroïque : les Etapes de la Victoire à travers les Régions envahies et les Cités dévastées. Visites préparées pour guider le touriste sur les champs de bataille.* Paris, Tarido. In-16. 5 francs.

Billy (A.). — *La Guerre des Journaux.* Paris, Renaissance du Livre. In-18°. 5 francs.

Bourgeois (L.). — *Le Pacte de 1919 et la Société des Nations.* Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

Breauté (R.). — *Un Universitaire aux Armées.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 20.

Cassou (Ct P.). — *La Vérité sur le siège de Maubeuge.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 francs.

Cerfberr (G.). — *Paris pendant la Guerre.* Paris, Berger-Levrault. 2 fr. 50.

Daveluy (contre-amiral). — *Les Enseignements maritimes de la Guerre antigermanique.* Paris, Challamel. In-8°. 3 fr. 50.

Dedecek (V.). — *La Tchéco-Slovaquie et les Tchéco-Slovaques.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90.

Doria (Lt A.). — *Croquis de Guerre et d'Invasion. Lorraine et Ile-de-France, 1914.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Dutil (Cne). — *Les Chars d'assaut. Leur création et leur rôle pendant la Guerre* (*1915-1918*). Paris, Berger-Levrault. In-8°. 20 francs.

Geffroy (G.), Léopold-Lacour, Lumet (L.). — *La France héroïque et ses Alliés,* tome II. Paris, Larousse. In-4°. 35 francs.

Grelling (R.). — *Documents belges.* Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

Hanotaux (G.). — *Le Traité du 28 juin 1919. L'Allemagne et l'Europe.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 francs.

Hartoy (M. d'). — *Des Cris dans la Tempête. Nouvelles impressions et nouveaux récits d'un officier blessé.* Paris, Perrin. In-16. 4 fr. 50.

Hautecœur (L.). — *L'Italie sous le ministère Orlando* (*1917-1919*). Paris, Bossard. In-8°. 7 fr. 50.

Hélot (J.). — *Cinquante mois sous le Joug allemand. L'Occupation allemande à Cambrai et dans le Cambrésis.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 francs.

Heuzé (P.). — *La Voie sacrée. Le Service automobile à Verdun.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 2 fr. 50.

Ibañez de Ibero (C.). — *L'Allemagne de la défaite.* Paris, Rivière. In-18. 4 francs.

Jessen (F. de). — *L'Intervention de la France dans la question du Slesvig du Nord.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 5 francs.

Kurth (G.). — *Le Guet-Apens prussien en Belgique.* Paris, Champion. In-12. 4 fr. 40.

Laurent (M.). — *Nos gouvernements de guerre : Viviani, Briand, Ribot, Painlevé, Clemenceau.* Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

Le Queux (W.). — *Histoire extraordinaire de Raspoutine, le Moine scélérat* (trad. L. Tremlett). Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 4 fr. 50.

Lestringuez (Lt P.). — *Sous l'armure : les Chars d'assaut français pendant la Guerre.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 5 francs.

Mairet (L.). — *Carnet d'un combattant* (*11 février 1915-16 avril 1917*). Paris, Crès. In-18. 4 fr. 50.

Maitrot (Gl). — *Le Nouvel Etat militaire de la France : l'Armée de demain.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 2 fr. 50.

Mégnin (P.). — *Les Chiens de France soldats de la Grande Guerre.* Paris, A. Michel. In-18. 7 fr. 50.

Mermeix. — *Nivelle et Painlevé. La deuxième crise du Commandement.* Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.

Mont (J.). — *L'Allemagne et la Paix. La lutte contre les conséquences de sa défaite.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

Nouaillac (J.). — *Le Six-Trois au feu. Histoire du 63e régiment d'infanterie pendant la Guerre 1914-1919.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 4 fr. 80.

Painlevé (P.). — *La Vérité sur l'offensive du 16 avril 1917.* Paris, Editions de la Renaissance. In-4°. 2 fr. 50.

Parège (D.). — *Et nous... les Marins. Impressions de guerre sur mer.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Parseval (Cne de frégate de). — *La Bataille navale du Jutland* (*31 mai 1916*). Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Percin (Gl). — *Lille.* Paris, Grasset. In-16. 4 fr. 55.

Puypéroux (Gl de). — *La 3e Division coloniale dans la Grande Guerre 1914-1919.* Paris, Fournier. 10 francs.

Roussel-Lépine (J.). — *Les Champs de l'Ourcq : le Décor, la Bataille. En Souvenir.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Rousset (Lt-Cl). — *La bataille de l'Aisne* (*avril-mai 1917*). Paris, Van Oest. In-16. 3 francs.

Sarraut (M.) et Révol (Lt-Cl J.). — *Un Episode du drame serbe.* Paris, Hachette. In-16. 5 francs.

Suruque (R.). — *Le 47e régiment d'artillerie. Les 232e et 247e régiments. Le dépôt.* Besançon, Jacques et Demontrond. In-12.

Vedel (Ct E.). — *Quatre années de guerre sous-marine.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Welschinger (H.). — *L'Alliance franco-russe : les Origines et les Résultats.* Paris, Alcan. In-16. 5 francs.

— *Gloria : Histoire de la Guerre 1914-1918.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.

— *L'Aveu de la défaite allemande. Livre jaune allemand sur les origines de l'Armistice.* Paris, Renaissance du Livre. In-16. 5 francs.

HISTOIRE

Begouën (Cte). — *Chez les Yougo-Slaves il y a trente-deux ans.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 60.

Daudet (E.). — *La Mission du baron de Courcel.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Dufayard (Ch.). — *L'Asie-Mineure et l'Hellénisme.* Paris, Alcan. In-16. 2 fr. 50.

Gaulot (P.). — *Récits d'autrefois.* Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.

Gérard (A.). — *Ma Mission au Japon* (*1907-1914*). Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 francs.

Hanotaux (G.). — *L'Histoire et les Historiens. Le Théâtre et la Guerre.* Paris, Conard. In-8°. 15 francs.

La Martinière (H. de). — *Souvenirs du Maroc. Voyages et Missions* (*1882-1918*). Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 12 francs.

Laurent (J.). — *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la Conquête arabe jusqu'en 886.* Paris, de Boccard. In-8°. 20 francs.

Masson (F.). — *Madame Bonaparte* (*1796-1804*). Paris, Ollendorff. In-8°. 10 francs.

Niceforo (A.). — *Les Germains. Histoire d'une idée et d'une race* (trad. G. Hervo). Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 60.

Pange (Cte M. de). — *Les Lorrains et la France au moyen âge.* Paris, Champion. In-8°. 13 fr. 20.

Robin (J.). — *Le Roi de la Vendée : François-Athanase Charette, lieutenant général de l'Armée royale* (*1763-1796*). Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

Royaumont (L. de). — *La Fayette et Rochambeau au pays de Washington. La Guerre de l'indépendance américaine 1776-1783.* Grenoble, Rey. In-4°. 40 francs.

Vidal de la Blache (F.) et Gallois (L.). — *Le Bassin de la Sarre. Clauses du Traité de Versailles. Etude historique et économique.* Paris, A. Colin. In-8°. 5 francs.

Waliszewski (K.). — *Polonais et Russes. Visions du Passé. Perspectives d'Avenir.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 8 francs.

Woelmont (baron H. de). — *Les Marquis français : Nomenclature de toutes les familles françaises, subsistantes ou éteintes depuis l'année 1864, portant le titre de marquis, avec l'indication de l'origine de leurs titres.* Paris, Champion. In-8°. 8 fr. 25.

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE

Baldensperger (F.). — *L'Avant-Guerre dans la littérature française* (*1900-1914*). Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Cim (A.). — *Les Femmes et les Livres. Femmes bibliophobes. Femmes bibliophiles.* Paris, de Boccard. In-8°. 10 francs.

Finzi (G.). — *Giacomo Leopardi. Sa Vie et son Œuvre* (trad. Mme Thiérard-Baudrillart). Paris, Perrin. In-16. 5 fr.

Fontainas (A.). — *Vie d'Edgar-A. Poe.* Paris, Mercure de France. In-16. 5 fr. 95.

Lote (G.). — *L'Alexandrin d'après la Phonétique expérimentale.* Paris, Crès. 3 vol. in-4°. 75 francs.

Marsan (J.). — *Beaumarchais et les Affaires d'Amérique : Lettres inédites.* Paris, Champion. In-8°. 4 fr. 40.

Pingaud (L.). — *La Jeunesse de Charles Nodier. Les Philadelphes.* Paris, Champion. In-8°. 8 fr. 25.

Poizat (A.). — *Le Symbolisme, de Baudelaire à Claudel.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 75.

Roux (Mis de). — *Pascal en Poitou et les Poitevins dans les Provinciales.* Paris, Champion. In-8°. 2 fr. 75.

Sarrazin (G.). — *Les Grands Poètes romantiques de la Pologne : Mickiewicz, Slowacki, Krasinski.* Paris, Perrin. In-16. 5 fr.

Simon (G.). — *Histoire d'une collaboration : Alexandre Dumas et Auguste Maquet.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

LITTÉRATURE

Adès (A.) et Josipovici (A.). — *Le Livre de Goha le Simple,* roman. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

Ballot-Beaupré (A.). — *L'Idée de Crésus.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

Bertaut (J.). — *Le Paris d'avant-guerre.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 4 fr. 50.

Bourget (P.). — *Laurence Albani,* roman. Paris, Plon-Nourrit. In-18. 5 francs.

Callias (S. de). — *La Malle au camphre,* roman. Paris, Librairie des Lettres. In-16. 4 francs.

Carco (F.). — *Les Innocents,* roman. Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 4 fr. 50.

Chesterton (G. K.). — *La Clairvoyance du Père Brown* (trad. E. Cammaerts). Paris, Perrin. In-16. 4 fr. 90.

Conrad (J.). — *La Folie-Almayer* (trad. G. Séligmann-Lui). Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. In-6°. 5 francs.

Daudet (L.). — *Le Monde des Images* (Suite de *L'Hérédo*). Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 5 francs.

Descaves (Z.). — *L'Imagier d'Epinal.* Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.

Duhamel (G.). — *Entretiens dans le tumulte. Chronique contemporaine 1918-1919.* Paris, Mercure de France. 5 fr. 25.

Doverne (R.). — *Pouck, vie et aventures d'un petit garçon pendant la Grande Guerre.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Esparbès (G. d'). — *Les Victorieux 1918.* Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.

Estaunié (E.). — *L'Ascension de M. Baslèvre,* roman. Paris, Perrin. In-16. 4 fr. 90.

Farrère (C.). — *La Maison des Hommes vivants,* roman. Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

Focillon (H.). — *Les Pierres de France.* Paris, Laurens. In-8°. 6 francs.

Fraisse (M.). — *Les Feuilles de la Tourmente* (*1914-1919*). *Poèmes.* Paris, Conard. In-8°. 10 francs.

Gheusi (P.-B.). — *Guerre et Théâtre 1914-1918.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 10 francs.

Hermant (A.). — *L'Aube ardente,* roman. Paris, Lemerre. In-16. 4 fr. 50.

Leblanc (M.). — *L'Ile aux trente cercueils.* Paris, Lafitte. In-12. 4 fr. 90.

Loti (P.). — *Prime Jeunesse.* Paris, C.-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

Nion (F. de). — *Jacqueline et Colette,* roman. Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

Obey (A.). — *Le Gardien de la Ville.* Paris, Librairie des Lettres. In-16. 4 fr. 50.

Pierredon (G.). — *L'Esprit de Clemenceau.* Paris, Payot. In-16. 3 francs.

Rameau (J.). — *Les Mains blanches,* roman. Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Rollinat (M.). — *Fin d'œuvre.* Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

Schuré (Ed.). — *Les Prophètes de la Renaissance. Dante, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Le Corrège.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

Truc (G.). — *Calliclès ou les Nouveaux Barbares. Dernier dialogue platonicien.* Paris, Bossard. In-16. 1 fr. 80.

T'Serstevens (A.). — *Les Sept parmi les hommes.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

Valloton (B.). — *Ceux de Barivier.* Paris, Payot. In-16. 5 francs.

Vaudoyer (J.-L.). — *Les Papiers de Cléonthe.* Paris, A. Michel. In-18. 4 fr. 50.

Verona (G. da). — *La Vie commence demain,* roman (trad. Le Hénaff). In-18. 4 fr. 90.

Wells. — *Les Amis passionnés* (trad. R. Guasco). Paris, Ollendorff. In-18. 5 francs.

— *La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XIIe siècle,* éditée par Louis Brandin, tome I. Paris, Champion. In-8°. 4 fr. 95.

— *Gautier d'Aupais, poème courtois du XIIIe siècle,* édité par Edmond Faral. Paris, Champion. In-8°. 1 fr. 65.

PHILOSOPHIE

Aimel (G.). — *Travaillons donc à bien penser.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

Delbos (V.). — *La Philosophie française.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 6 francs.

Demidoff (E.). — *Points de repère.* Paris, Crès. In-16. 4 fr. 50.

Richet (Ch.). — *Abrégé d'Histoire générale : Essai sur le passé de l'Homme et des Sociétés humaines.* Paris, Hachette. In-8°. 20 francs.

SCIENCES

Blaringhem (L.). — *Les Problèmes de l'Hérédité expérimentale.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

Demozay (L.). — *Relations remarquables entre les éléments du système solaire.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 8 francs.

Escard (J.). — *Les Fours électriques industriels et les Fabrications électrothermiques.* Paris, Dunod. In-8°. 40 francs.

Guilleminot (H.). — *La Matière et la Vie.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

Lumière (A.). — *Le Mythe des Symbiotes.* Paris, Masson. In-16. 6 francs.

Pasquier (G. du). — *Introduction à la Science actuarielle.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 5 francs.

Rougier (L.). — *La Matérialisation de l'énergie. Essai sur la théorie de la relativité et sur la théorie des quanta.* Paris, Gauthier-Villars. In-16. 3 fr. 50.

Voivenel (Dr P.) et Martin (Dr P.). — *La Guerre des Gaz.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 3 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

Bainville (J.). — *Après la Guerre : Comment placer sa fortune.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-18. 5 francs.

Berger (M.). — *La Nouvelle Allemagne.* Paris, B. Grasset. In-18. 10 francs.

Caillaux (J.). — *Agadir. Ma Politique extérieure.* Paris, A. Michel. In-12. 4 fr. 50.

Deherme (G.). — *Le Nombre et l'Opinion publique.* Paris, B. Grasset. In-16. 4 fr. 55.

Deslinières (L.). — *Comment se réalisera le Socialisme.* Paris, Librairie du Parti socialiste. 1 br. 1 fr. 25.

Facy (M.). — *Quelles sont les meilleures carrières techniques pour les femmes ?* Paris, Payot. In-16. 2 fr. 50.

Hamon (A.). — *Le Mouvement ouvrier en Grande-Bretagne.* Paris, Librairie du Parti socialiste. 1 br. 1 fr. 25.

Herbert (J.-F.) et Mathieu (G.). — *La Grande-Bretagne au Travail.* Paris, Pierre Roger. In-8°. 7 francs.

Huard (A.). — *L'Evolution de la bourgeoisie allemande : Etude d'histoire sociale.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

Normand (G.). — *La Mort des Octrois.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

Soclaine (P.) et Déneri (L.). — *L'Etat et l'Epargne.* Paris, B. Grasset. In-16. 4 fr. 55.

Tabary (Dr). — *Guide des Victimes de la Guerre. Pensions. Gratifications.* Paris, Librairie du Parti socialiste. 1 br. 2 fr. 50.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

des quatre premiers volumes du LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ (années 1907 à 1919)

MM.

Abensour (Léon), agrégé de l'Université.
Ablys de Jourdain (Paul), homme de lettres.
Acloque (A.), publiciste scientifique.
Ajen de l'Isle, homme de lettres.
André (Louis), président de chambre à la Cour d'appel de Paris.
Ardenne de Tizac (Gaspard d'), directeur de l'Office de législation étrangère au ministère de la Justice.
Ardillon (A. d'), publiciste.
Armelin (Gaston), homme de lettres, secrétaire de la Société astronomique de France.
Audigier (Camille), homme de lettres.
Augé (Paul), homme de lettres, Secrétaire général de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Auriol (Georges), artiste dessinateur (art décoratif).
Auvernien (Jacques), ingénieur, publiciste scientifique.
Bary (Paul), ingénieur électricien.
Basset (Pierre), homme de lettres.
Baudrillart (Mgr Alfred), vicaire général de Paris, recteur de l'Institut catholique, membre de l'Institut.
Baudrillart (André), agrégé de l'Université, professeur au lycée Hoche, à Versailles.
Bayet (Jean), critique d'art, attaché au sous-secrétariat des Beaux-Arts.
Bedeau (François), expert près le Tribunal de la Seine.
Berger (Clément), publiciste scientifique.
Berget (Alphonse), docteur ès sciences, maître de conférences à la Faculté des sciences, professeur à l'Institut océanographique.
Berthier (François), homme de lettres.
Bertrin (abbé Georges), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique.
Blactot (René), ingénieur.
Blaignan (Raymond), chef adjoint du cabinet au ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.
Boissonnet, lieutenant-colonel du génie.
Bompard (Jacques), homme de lettres.
Bonclère (Jean), homme de lettres.
Bonnier (Gaston), membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
Bornecque (Henri), professeur à la Faculté de Lille.
Boucheny (Gaston), professeur au collège Sainte-Barbe.
Bouquet (Henri), docteur en médecine.
Bourès (E.), publiciste.
Bournon (Fernand), archiviste paléographe.
Boyer (Jacques), publiciste scientifique.
Bréhier (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.
Brisset (E.), colonel de l'infanterie coloniale.
Brun (Alexandre), artiste dessinateur (marine).
Busco (Pierre), licencié ès lettres et ès sciences.
Cahen (Léon), docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Condorcet.
Calfas (Paul), ingénieur des Arts et Manufactures.
Cangardel (Jules), docteur en droit, rédacteur à l'administration de la Monnaie.
Cannot (Henri), publiciste.
Cassel (André), agrégé de l'Université.
Cavaillé (J.), inspecteur du travail.
Chaon (Jean de), agronome.
Chartrain (Paul), homme de lettres.
Channes (Léon), publiciste.
Chaune (Pierre), publiciste.
Claretie (Léo), docteur ès lettres, critique dramatique.
Clary (comte Justinien), président du Saint-Hubert-Club de France.
Clerc-Rampal (Georges), vice-président du Yacht-Club de France.
Clouzot (Henri), conservateur de la bibliothèque Forney.
Coissac (Jean-Baptiste), docteur ès lettres.
Combes de Patris, homme de lettres.
Comfort, publiciste.
Coquelin (Louis), homme de lettres, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Costantin (Julien), membre de l'Institut, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.
Coupin (Henri), docteur ès sciences, chef des travaux de botanique à la Sorbonne.
Damien (Jacques), ingénieur électricien.
Darguin (J.), homme de lettres.

MM.

Darthonnay (Max), homme de lettres.
Daudet (Ernest), publiciste historien.
Daudet (Georges), membre de l'Association de la Critique dramatique
Dauriac (Lionel), bibliothécaire à la Sorbonne.
Dauzat (Albert), publiciste.
Deblise (Jean), homme de lettres.
Decharbogne (Henri), homme de lettres.
Deoex (R.), ingénieur des Mines.
Delavaud (Louis), ministre plénipotentiaire.
Delisle (J.-M.), homme de lettres, critique d'art.
Demorgny (G.), membre de la Commission européenne du Danube.
Dessertenne (Maurice), artiste peintre (art décoratif).
Desvallines (Jean), avocat et publiciste.
Détrois (Jean), administrateur de la Marine.
Devèze (Gérard), diplômé de l'Ecole des langues orientales vivantes.
Dhaleine (L.), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur au lycée de Bar-le-Duc.
Dordan (Georges), aéronaute.
Dorival (Georges), artiste dessinateur (art décoratif).
Dubosc (Camille), licencié en droit, ingénieur des Arts et Manufactures
Dubuisson (Robert), ingénieur des Mines.
Durieux (Joseph), docteur en droit, archiviste de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.
Duval (Maurice), docteur en droit.
Enoch (Maurice), agrégé des lettres, professeur au lycée Voltaire.
Enslen, publiciste.
Escard (Jean), ingénieur.
Esnault (Gaston), agrégé de l'Université, professeur au lycée Hoche, à Versailles.
Fabri (Emile-Adolphe), critique dramatique.
Faideau (Ferdinand), professeur d'histoire naturelle à l'école Jean-Baptiste-Say.
Faucher-Gudin, artiste dessinateur (art décoratif).
Fauchille (Paul), juriste, directeur de la *Revue générale de droit international public.*
Florelles (André), critique d'art.
Fontanès (René), docteur en droit.
Froidevaux (Henri), agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris, archiviste-bibliothécaire de la Société de géographie.
Gagnepain (F.), assistant-botaniste au Muséum national d'histoire naturelle.
Galtier-Boissière, docteur en médecine.
Garcia (Gumersindo), artiste peintre.
Gargam de Moncetz (A.), publiciste.
Gastine (Louis de), publiciste scientifique.
Gauja (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures, secrétaire-rédacteur de l'Académie des sciences.
Gausseron (B.-H.), agrégé de langues vivantes.
Gauthier-Ferrières, homme de lettres, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Gayot (André), homme de lettres.
Gerbault (Jules), agrégé de l'Université.
Gille (Maurice), docteur en médecine.
Giraldon (Adolphe), artiste peintre (art décoratif).
Golestan (Stan), critique musical.
Gourbeyre (Louis), critique dramatique.
Graffigny (H. de), publiciste.
Grasset (Eugène), artiste dessinateur (art décoratif).
Guéguen (Fernand), docteur ès sciences, professeur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, chef de laboratoire à l'Ecole de pharmacie de Paris.
Guillemonat (Auguste), docteur en médecine.
Guirand (Félix), agrégé de l'Université, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Halys (Paul), homme de lettres.
Harry (Gérard), correspondant du *Figaro* et de l'*Illustration*, à Bruxelles.
Haurigot (Georges), homme de lettres, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Hégelbacher (Marcel), ingénieur, publiciste scientifique.
Hélitas (G.), ingénieur électricien.
Hérou (Albert), capitaine de frégate.
Hirschfeld (Gustave), bibliothécaire au Sénat.
Hormont (André d'), conseiller du gouvernement chinois.

MM.

JEANNET (Pierre), publiciste.
JEANROY (A.), professeur à la Faculté des lettres.
JESSEN (F. de), publiciste historien et géographe.
JOUAN (Louis), publiciste militaire.
JOUBIN (L.), docteur ès sciences, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et à l'Institut océanographique.
JULLIEN (commandant), commissaire du Gouvernement près le 3e conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris.
KHORAT (Pierre), homme de lettres.
KLEIN (Paul), préparateur à l'Institut océanographique.
KONT (J.), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur au collège Rollin.
LAFITTE (Jacques), publiciste.
LAINEL (Georges), chef de la Section des brevets d'invention au Conservatoire national des arts et métiers.
LA JARRIE, critique d'art.
LANAVE (L.), directeur des chemins de fer éthiopiens.
LA POINTE (Georges de), homme de lettres.
LARIVIÈRE (Gaston), publiciste scientifique.
LARRONDE (Carlos), homme de lettres.
LAUBADÈRE (Paul de), artiste dessinateur (art décoratif).
LAUMONIER (Jean), docteur en médecine.
LAURENT (Me), docteur en droit.
LAVIGNE (J.), docteur en médecine.
LEBEAU (P.), docteur ès sciences, professeur agrégé à l'Ecole de pharmacie.
LEBLOND (René), artiste dessinateur (art décoratif).
LECLÈRE (Tristan), critique d'art.
LEFORT (Albert), publiciste historien.
LEGER (Louis), membre de l'Institut.
LE GOFFIC (Charles), homme de lettres.
LEGRAND (Henri), professeur au lycée de Cherbourg.
LEGRAND (Max), avocat.
LEMAIRE (Paul), publiciste scientifique.
LE MARCHAND, lieutenant-colonel d'artillerie.
LEMOINE (Jean-Gabriel), critique d'art.
LESNE (Pierre), assistant au Muséum national d'histoire naturelle.
LÉVY (Albert), cartographe.
LION (Paul), publiciste.
LIVET (Eugène), publiciste.
LOCARD (Paul), critique dramatique et musical.
LOÉVY (Edouard), artiste dessinateur (portraits).
LORDIER (Charles), publiciste scientifique.
LORIN (Henri), professeur à la Faculté de Bordeaux.
LORIOT (F.), ingénieur électricien.
LOURIÉ (Ossip), homme de lettres.
LUCAS (Louis), homme de lettres.
LUMET (Louis), publiciste.
MADROLLE (Claude), publiciste historien et géographe.
MAGNE (Emile), homme de lettres.
MARAGE, docteur ès sciences.
MARBOUTIN (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures.
MARGILLE (Michel), critique dramatique.
MARSILLON (Charles), ingénieur des Arts et Manufactures.
MASCART (J.), docteur ès sciences, directeur de l'Observatoire de Lyon.
MAURY (Camille), homme de lettres.
MAURY (Lucien), homme de lettres.
MÉGNIN (Paul), publiciste.
MEILLAC (Camille), homme de lettres.
MÉNÉGAUX (A.), docteur ès sciences, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.
MERCIER (Paul), critique d'art.
MERCIER (Ph.), publiciste.
MICHON (François-Louis), ingénieur agricole.
MILLOCHAU (M.), docteur ès sciences, astronome.
MILLOT (Adolphe), artiste dessinateur (histoire naturelle).
MOIREAU (Auguste), agrégé de l'Université, rédacteur en chef du *Messager de Paris*.
MOLINIÉ (Marcel), publiciste scientifique.

MM.

MONNOT (Pierre), publiciste, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré*.
MONOD (Gaston), docteur ès lettres.
MONTBERTRAND (Georges), publiciste scientifique.
MONTGRÉ (J.), docteur en médecine.
MOREAU (Jacques), publiciste.
MOZEL (Jacques), homme de lettres.
MYRAN (Alain), homme de lettres.
NIEWENGLOWSKI, docteur ès sciences, professeur au lycée de Tunis.
NOIRMOND (F. de), géographe.
NOLLET (Henri), publiciste.
OLIVEIRA-VEISSEYRE (L.-A. d'), reviseur-correcteur.
ORNIS (Dr A.), publiciste scientifique.
PALLET (Charles), ingénieur.
PALLIOG (Charles), publiciste militaire.
PAULIN (Honoré), ingénieur des travaux publics des Colonies.
PENCIOLELLI (Paul), docteur en droit, rédacteur au ministère de l'Intérieur.
PERRIN (Jules), publiciste.
PERRIN (Paul), ingénieur électricien, publiciste scientifique.
PETIT (Marcel), avocat à la Cour d'appel de Paris.
PETIT (Maxime), conseiller-maître à la Cour des comptes.
PICARD, lieutenant-colonel de cavalerie.
PIÉDALLU (André), docteur ès sciences, publiciste.
PITON (C.), publiciste.
POIDLOUË (A.), capitaine de vaisseau.
PONTALI (A.), pisciculteur.
PONTHIÈRE (Emile), homme de lettres.
POUGIN (Arthur), critique musical.
RAIN (Pierre), directeur de la *Revue des Études historiques*.
RAULIN (G. de), publiciste.
RECLUS (Onésime), géographe.
REGELSPERGER (Gustave), docteur en droit.
REIZLER (S.), publiciste historien.
REYBEL (E.), publiciste.
ROBIN (Auguste), publiciste, correspondant du Muséum national d'histoire naturelle.
ROISSY (N.-C.), publiciste.
ROTH (Georges), agrégé des lettres, professeur au lycée de Strasbourg.
ROTTACH (Edmond), chargé de mission en Chine, délégué extraordinaire de l'Alliance française.
ROUSSEAU (A.), rédacteur maritime du *Temps*.
SAINT-JEAN (Paul), homme de lettres.
SAINT-PAUL (Yves), homme de lettres.
SALBRIS (Max), homme de lettres.
SAMUEL (René), bibliothécaire au Sénat.
SANTIARD (Emile), publiciste scientifique.
SAUNIER (Charles), bibliothécaire du ministère des Postes et télégraphes.
SAUVIGNY (Philibert), publiciste.
SOLAURE (J.), homme de lettres.
SOLLIER (Félix), inspecteur de l'Enregistrement.
TASSY (Edme), publiciste.
TERRIBLE (Rémy), chef de bureau au ministère des Postes et télégraphes.
TIQUET (Charles), ingénieur des Arts et Manufactures.
TORO GISBERT (Miguel de), homme de lettres.
TREFFEL (Georges), agrégé d'histoire et de géographie, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré*.
TRÉVISE (Henri), homme de lettres.
VALÉRY (G.), publiciste.
VAN BIÉMA (Emile), professeur de philosophie au lycée de Reims.
VERNEAU (R.), professeur d'anthropologie au Muséum national d'histoire naturelle.
VIGNAL (H.), docteur ès sciences.
VOULQUIN (Gustave), homme de lettres.
WALTER-JOURDE (J.), reviseur-correcteur du *Larousse Mensuel illustré*.
WALTZ (Pierre), professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand.
WELSCHINGER (Henri), membre de l'Institut.
WOLFF (Maurice), professeur aux cours de l'Hôtel de Ville de Paris.
ZIMMERMANN (Paul), homme de lettres.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES

parus dans le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ en 1917, 1918 et 1919

Les mots précédés d'un **astérisque (*)** *sont le complément des articles parus dans le* **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** *ou son* **SUPPLÉMENT.**

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Z

TABLE SYSTÉMATIQUE DES ARTICLES

parus dans le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ en 1917, 1918 et 1919

Académies et Corps savants.

Académie française.

Académie des beaux-arts.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

Académie des sciences.

Académie des sciences morales et politiques.

Agriculture et Élevage, Economie domestique et rurale, Forêts.

Armée et Marine.

Beaux-Arts et Archéologie.

Biographie.

Droit, Économie politique et sociale, Finances, Industrie et Administration.

Enseignement, Education.

Géographie et Voyages, Ethnologie.

Histoire.

Linguistique et Philologie.

Littérature.

Écrivains dont les ouvrages ont été analysés.

Médecine et Pharmacie, Hygiène, Chirurgie et Prothèse, Art vétérinaire.

Mœurs et Coutumes, Occultisme.

Œuvres d'art.

Artistes dont les œuvres ont fait l'objet d'un compte rendu.

Sciences appliquées, Inventions.

Sciences mathématiques, Astronomie.

Sciences naturelles, Biologie.

Sciences physiques, Chimie.

Sports.

Théâtre et Musique.

Auteurs lyriques ou dramatiques dont les œuvres ont fait l'objet d'un compte rendu.

Divers

TABLE DES GRAVURES

parues dans le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ en 1917, 1918 et 1919

Cartes et Plans.

Frontispices.

Inventions scientifiques

(Sciences appliquées, Machines, Appareils, Instruments, Engins, Armes, etc.)

Monuments (Édifices), Curiosités.

Noms d'architectes auteurs de monuments cités.

Œuvres d'art

(Peinture, Sculpture, etc.).

Noms des artistes dont les œuvres figurent dans l'énumération précédente.

Portraits et Groupes.

Sciences naturelles, Biologie, Elevage.

Tableaux synoptiques.

Divers

(Mœurs et coutumes. Occultisme. Sports. Documents, etc.)

TABLE DES GRAVURES DES ANNÉES 1917, 1918 ET 1919

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.